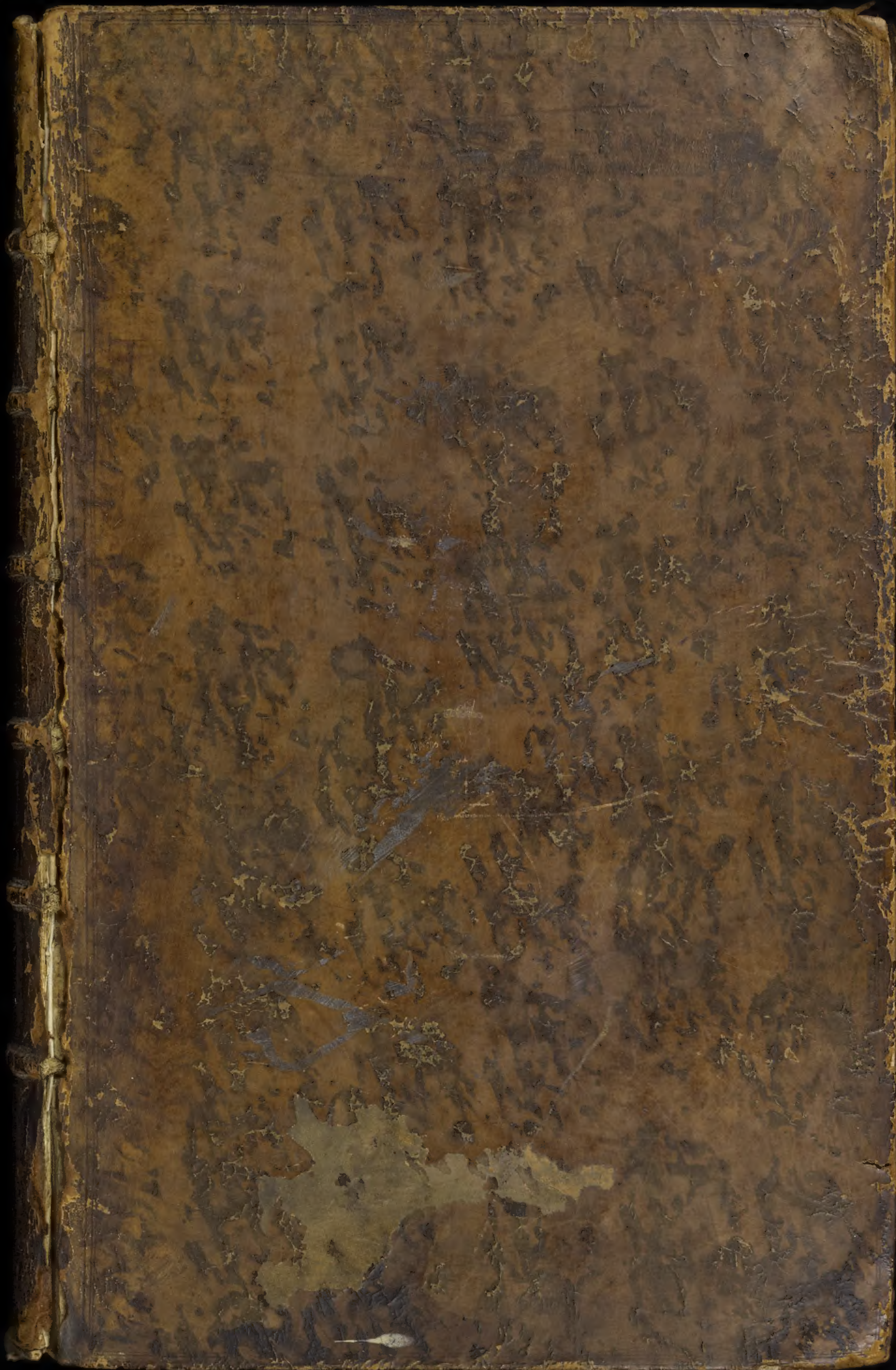



FIRM
EX LIBRIS
HON: HEW · HAMILTON ·
· DALRYMPLE ·





LE GRAND

DICTIONNAIRE

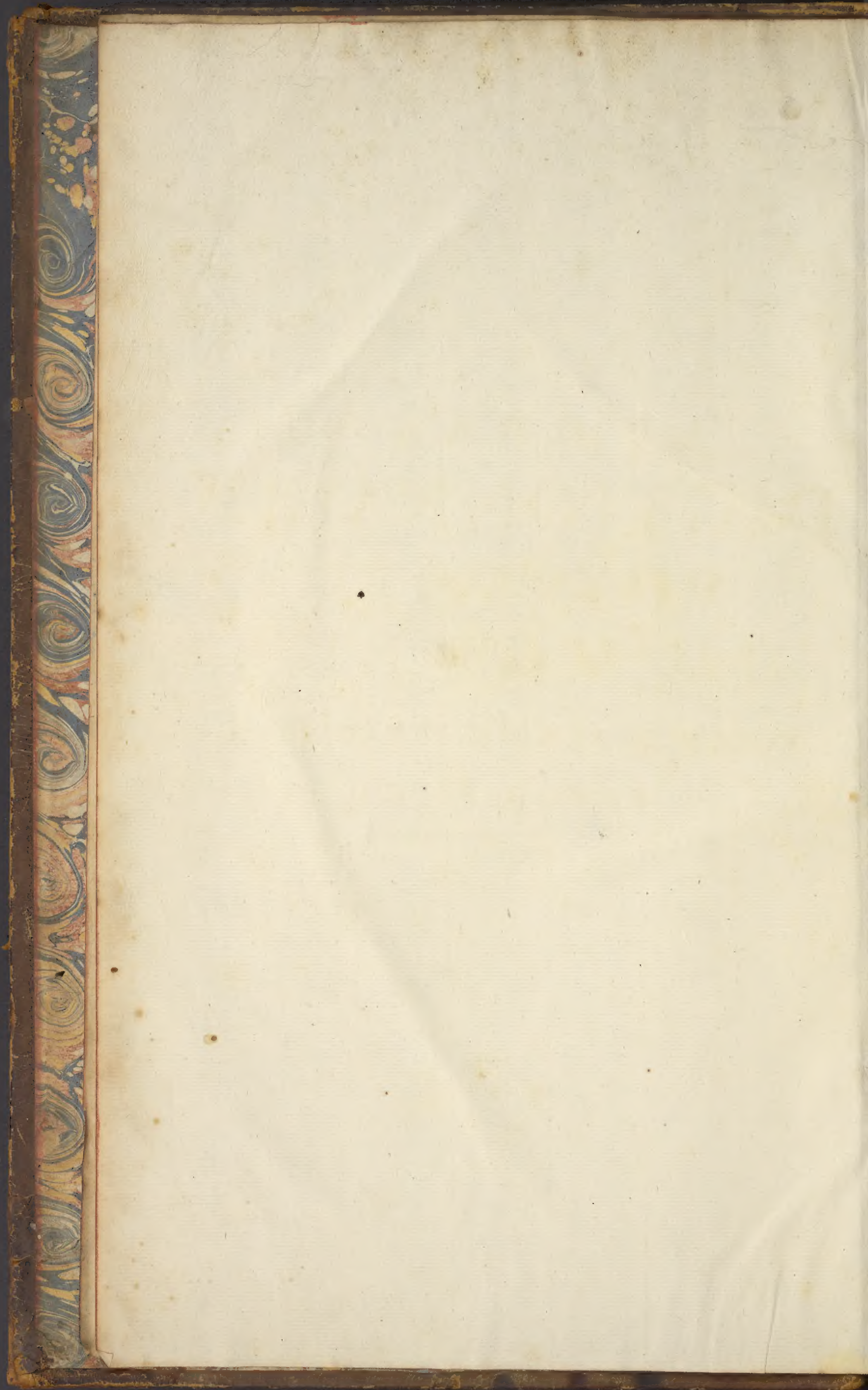
HISTORIQUE

DU MORERI,

NOUVELLE ET DERNIERE EDITION.

TOME SIXIÉME.

HI-L.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME SIXIÈME.

HI-L.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Empereurs ; des Rois ; des Princes illuftres ; des Grands Capitaines ; des Papes ; des faints Martyrs & Confeffeurs ; des Peres de l'Eglife ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats célébres ; des Héréfiarques & des Schifmatiques :

L'Hiftoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens :

Des Conciles généraux & particuliers :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philofophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui fe font rendus recommandables en toute forte de Profeffions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante :

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs :

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illuftres de France, & des autres Pays de l'Europe :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Ifles, Montagnes, Fleuves & autres lieux confidérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la fituation, l'étendue & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples :

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME SIXIÈME.

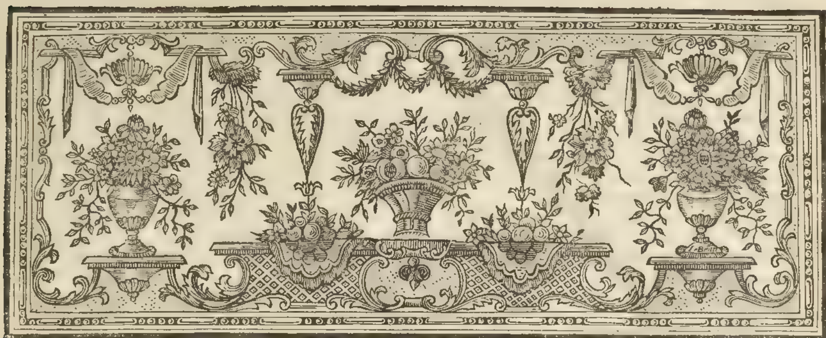


A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÉLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.



HIAMUEN, fort de la province de Fokien dans la Chine, situé dans une isle qui est proche de la Terre-ferme, au midi de Ganhai. C'est de-là qu'on envoie les marchandises de la Chine dans les Indes, & aux isles de Luçon. Iquon, fameux pirate, a été autrefois maître de ce pays, où il a souvent eu une armée de trois mille vaisseaux chinois. Quoique cette ville soit considérable par la magnificence de ses édifices, & par le commerce qui s'y fait, les Chinois néanmoins ne lui donnent que le nom de Fort, parcequ'il y a une garnison. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HIARBAS, roi de Gétulie, irrité du refus que Didon faisoit de l'épouser, déclara la guerre aux Carthaginois, qui pour avoir la paix, obligerent leur reine à consentir à ce mariage. Cette princesse voyant qu'elle ne pouvoit se dispenser de satisfaire à ses sujets, feignit de vouloir appaiser par un sacrifice, les manes de Sichée son premier mari; & après s'être enfoncé un poignard dans le sein, elle se jetta dans un bucher qu'elle avoit allumé. Virgile, pour égayer l'action de son poëme, feint que ce fut Enée qui causa ce désespoir par sa fuite. *Voyez* ce qui a été dit sur ce sujet au mot DIDON.

HIARNUS, roi de Danemarck, vers le temps de la naissance de Jesus-Christ, s'éleva sur le trône par sa science. Après la mort de Frothon III, les seigneurs du royaume, qui ne vouloient rien épargner pour honorer la mémoire d'un si grand roi, promirent la couronne à celui qui feroit le mieux son éloge. Hiarnus qui étoit d'une naissance médiocre, mais qui avoit beaucoup d'esprit, composa une épitaphe, qui plut extrêmement: de sorte qu'il fut déclaré roi du consentement des princes & du peuple; mais quelque temps après, on le chassa pour mettre sur le trône Fridlenus, fils de Frothon, qui le fit tuer ensuite. * Albert Crantz, *annal. Dan.* Saxo, *l.* 6.

HIAYA, Arabe, qui se rendit maître de Balsora par trahison, & dont on peut voir l'histoire ci-dessous, dans l'article d'HOSSEIN, bacha.

HIBERNIE, *cherchez* IRLANDE.

HIBREAS, orateur, *cherchez* HYBREAS.

HICESIUS, historien Grec, laissa un ouvrage des mysteres, allégué par les anciens. On ne sait pas en quel temps il vivoit, ni si c'est le même que celui que Pline dit avoir été un fameux médecin. * Pline, *l.* 14, *c.* 19, *l.* 20, *c.* 5, *l.* 22, *c.* 16, *l.* 27, *c.* 4. Clément Alexandrin, &c.

HICETAS, de Syracuse, ancien philosophe, croyoit que la terre étoit mobile, comme nous l'ap-

prenons de Diogène Laërce dans la vie de Philolaüs. On ignore en quel siécle il vécut. * Diogène, *l.* 8.

HICHTAR ou HICTHAR, roi fabuleux des Germains, succéda à son pere *Brennus*, & joignit à sa couronne celle du royaume des Celtes, par son mariage avec la fille unique de *Rhenus*, roi des Celtes & des Gaulois. Il eut un fils nommé FRANCUS, qui lui succéda. * Hennengus, *tom. I.*

HICKI (Antoine) en latin, *Antonius Hiquæus*, né dans le comté de Clare en Irlande, embrassa l'ordre de S. François & s'y distingua beaucoup. Il savoit très-bien le grec, & n'étoit pas moins habile dans la théologie scholastique, qu'il enseigna à Cologne & à Louvain. En 1630 il fut élu définiteur général des Franciscains, & supérieur du couvent de S. Antoine dans cette derniere ville. Son ami le P. Luc Wading le fit venir à Rome par ordre du R. P. Benigne de Genua son général, pour l'aider dans la compilation des matériaux dont il avoit besoin pour composer son grand ouvrage des annales de son ordre. Il perdit, à son grand regret, cet habile coadjuteur le 26 juin 1641; mais il n'oublia pas, dans sa bibliothéque des écrivains de l'ordre, d'en faire une mention honorable : ce fut lui qui lui dressa l'épitaphe qu'on lit encore sur la tombe de ce religieux dans l'église des Observantins de son pays à Rome. *F. Antonio Hiquæo, Hiberno, viro doctissimo & religiosissimo, sacræ theologiæ professori emerito, totius ordinis definitori, socio gratissimo, amico optimo, mœrens posuit F. Lucas Wadingus ædis præfectus : ob.* 1641, 26 *junii*. Le P. Hicki publia à Lyon en 1627, *in*-4°, sous le nom de *Dermitius Thadæus*, qui avoit été autrefois son maître : *Nitela Franciscanæ religionis, & abstersio sordium, quibus eam conspurcare frustrà tentavit Abrahamus Bzovius.* Il composa cet ouvrage pour venger son ordre des traits satyriques que lui lâche quelquefois le Dominicain Bzovius. M. l'abbé Lenglet qui cite cet écrit dans sa *méthode pour étudier l'histoire*, *p.* 125, *édit.* in-4°, de 1735, *tom. III*, en a ignoré le véritable auteur. *In quartum sententiarum juxta mentem Scoti*, *Lugduni* 1639, 3 *vol. in-fol. De stigmatibus S. Catharinæ Senensis.* Cet ouvrage est demeuré manuscrit, de même que quelques autres du même auteur.

HICKLING, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée nord-est du comté de Norfolk qu'on appelle *Happing.* * *Diction angl.*

HIDALGO DE AGUERRO (Barthélemi) médecin de Séville en Espagne, dans le XVI[e] siécle, mourut le 5 janvier 1597. Il laissa en sa langue naturelle des avis de chirurgie; un trésor de la véritable chirurgie, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. hisp.* &c.

HIDDO ou ADDO. Il y a eu trois personnes de ce nom. Le premier étoit fils de *Levi.* Il en est parlé, *I. Paral. VI*, 4.

Le second étoit fils d'*Abinadab*, que le roi Salomon établit son intendant dans la prévôté de Mahanajim. * *III. Rois*, *IV*, 14.

Le troisiéme étoit un prophéte du Seigneur, qui avoit écrit les actions des rois Roboam, Jéroboam, & Abias. Il eut un fils appellé *Barachie* ou *Barachias*, qui fut pere du prophéte *Zacharie*; ainsi qu'on l'apprend du *premier chapitre de ses révélations*, *verset* 1.

HIDULFE (Saint) que d'autres nomment HILDULFE, évêque & moine, naquit en Baviere d'une maison noble, & reçut avec son frere Erard une éducation très-chrétienne. Ils se consacrerent l'un & l'autre à Dieu dans la cléricature; & leur piété jointe à plusieurs autres qualités excellentes, les fit élever à l'épiscopat. On ne sait quel siége occupa ERARD, *comme nous l'avons dit dans son article.* Il fallut faire violence à Hidulfe pour le placer sur celui de Tréves. Il gouvernoit ce diocèse avec beaucoup de fruit, lorsqu'ayant entendu parler de ce grand nombre de solitaires qui s'étoient consacrés au service de Dieu dans la Vosge, il résolut de les imiter. Il communiqua son dessein à Jacob, évêque de Toul, l'un de ses suffragans; & après avoir délibéré sur le lieu de sa retraite, il se détermina au pays de Vosge. Etant arrivé au lieu qui a été appellé depuis *Moyen-moutier*, & où subsiste aujourd'hui une abbaye très-célébre de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne, il obtint des moines d'Estival & de Sénones, un morceau de terre pour y établir sa demeure. Cette place avoit à l'orient l'abbaye de Sénones, au couchant celle d'Estival, au midi le monastere de Jointures qui est aujourd'hui la ville & le chapitre de S. Dié, & au septentrion Bodon-Monster. C'est pourquoi Hidulfe l'appella *Moyen-Moutier.* Le saint évêque voyant qu'un grand nombre de personnes renonçoient au monde pour servir Dieu sous sa conduite, il bâtit un monastere qui se trouva bientôt trop petit, de sorte qu'il fut obligé de bâtir des cellules en différens endroits. Il eut près de 300 moines sous sa direction. Il eut une liaison étroite avec S. Dié, & ils concoururent ensemble à faire fleurir la piété, & à étendre la connoissance du nom de J. C. S. Dié le chargea en particulier en mourant de la conduite de sa maison. Hidulfe la gouverna avec beaucoup de soin pendant 28 ans. Après avoir travaillé à rétablir une exacte régularité dans ses monasteres, il tomba malade d'une fiévre qui l'emporta en peu de jours. Ce fut vers l'an 707. * *Voyez* le tome quatriéme des actes Bénédictins, & l'histoire latine du monastere de *Moyen-Moutier* par D. Belhomme, qui s'étend beaucoup sur ce qui regarde S. Hidulfe, qu'il nomme toujours *Hildulfe.*

HIECTUS ou HETTUS d'Argos, fut le premier qui fit des loix contre les adultéres. * Alexandre ab Alexandro, *Gen. Dier. l.* 4, *c.* 1.

HIEL, de la ville de Béthel, rebâtit Jéricho, en dépit & par mépris de l'anathême & de la malédiction, que Josué, fils de Nun, avoit prononcé contre ceux qui l'entreprendroient. Aussi Dieu le punit par la perte qu'il fit de son fils aîné nommé *Abiram*, lorsqu'il en jetta les fondemens, & de Segub son puîné, lorsqu'il eut achevé de la bâtir, & qu'il en voulut mettre les portes. * *III. Rois*, *XVI*, 34.

HIERA, femme de *Thélephe*, roi des Mysiens, fut jugée si belle, qu'on crut qu'Hélene même lui devoit céder. Hygin la nomme *Laodice*, & la fait fille de Priam. Il y a eu une autre HIERA, mere de Pandare & de Bitias. Les anciens géographes nous marquent trois isles de ce nom; la premiere près les côtes de Sicile, vis-à-vis de Trepani, appellée à présent *Maretamo*; la seconde en la mer de Crete, nommée vulgairement *Giera*; la troisiéme est l'une des sept Eoliennes près de Lipari, nommée premierement *Therasie*, & aujourd'hui *Volcano*, selon Fazellus, parcequ'il y a une montagne qui jette des flammes. Il y a aussi un promontoire de Lycie de même nom, maintenant *Capo delle Chelidonie*, & une riviere de Bithynie, qui sépare ce royaume de la Galatie. Etienne de Bysance dit, que *Hiera* étoit aussi le nom ancien de la ville de Tharse. Il y en a une en l'isle de Crete, aujourd'hui *Giera Petra*, avec titre d'évêché, & un bon havre qui regarde l'Afrique, à 60 milles de la ville de Candie vers l'orient.

HIERACIENS, hérétiques, *cherchez* HIERAX.

HIERAPOLIS, ville de Syrie, qu'on nomme aussi *Bambyca*, étoit métropolitaine sous le patriarche d'Antioche. Cluvier, Sanson, Briet, & quelques autres la prennent pour Alep; mais cette opinion n'est pas reçue généralement; & on prend ordinairement Alep pour l'ancienne *Berrhæa.*

Il y a une ville de ce nom dans la Phrygie, qui avoit aussi un siége d'archevêque sous le patriarche d'Antioche. Les Turcs la nomment *Seideschecher*, selon Leunclavius & Crucius. Ptolémée, Pline, Strabon, font mention de l'une & de l'autre, & Vénance

Fortunat parle de la derniere dans le *liv.* 8. *Læta suis votis Hierapolis*, *&c.*

HIERAPOLIS, ancienne ville de la grande Phrygie, dans l'Asie Mineure, aujourd'hui de la province nommée *Caramanie* dans la Natolie. Les Turcs appellent les ruines de cette ville *Bamboukkalé*, c'est-à-dire, *Tour de coton*, à cause des rochers blancs, qui sont aux environs. Son ancien nom signifie *Ville sainte.* On y voit quantité de ruines de temples anciens, & de bonnes sources d'eaux minérales, propres à guérir les maladies. On y remarque, entr'autres, un fort beau bain de marbre blanc, dont les colonnes sont tombées dedans. De-là, l'eau se distribue en divers canaux, & se répandant quelquefois hors des bords, forme une croute de terre blanchâtre, dont la superficie a la couleur de topaze. Ces eaux étoient aussi renommées pour les teintures; & l'on y trouve encore une inscription grecque, dressée par la communauté des teinturiers. * Spon, *voyage d'Ital. &c. en* 1675.

HIERAT (Antoine) célébre imprimeur de Cologne, s'est acquis beaucoup de gloire en réimprimant la plupart des ouvrages des saints peres, dont les premieres éditions étoient devenues assez rares. Malinkrot dit qu'il en a mis un si grand nombre au jour, qu'il est difficile de concevoir comment un homme seul peut avoir eu assez de résolution pour en venir à bout; & de croire qu'il a été assez riche & assez laborieux pour n'avoir emprunté aucune somme, ni imploré le secours de personne. * Malinkrot, *de arte typ.* Baillet, *jugemens des savans sur les imprimeurs.*

HIERAX, Egyptien, qui possédoit les sciences des Grecs, & qui étoit versé dans l'astrologie & dans la magie, vivoit sur la fin du IIIe siécle. Il fut auteur d'une hérésie, qui consistoit à enseigner que les corps ne ressusciteront pas, mais les ames seulement; qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui auront gardé le célibat; que les enfans qui meurent avant l'âge de discrétion ne verront point Dieu; que le paradis n'étoit pas sensible; que Melchisedech étoit le Saint Esprit. Il distinguoit aussi la substance du Verbe de celle du Pere, & la comparoit à une lampe qui a deux méches; comme s'il y eût eu une nature mitoyenne, d'où l'une & l'autre prissent leur clarté. Les sectateurs d'Hierax furent nommés HIERACIENS. Hierax composa un traité de l'ouvrage des six jours, qu'il remplit de fables. Comme cet imposteur affectoit une grande piété, il séduisoit plusieurs esprits foibles. Evagre raconte, que dans le temps qu'il répandoit son venin parmi les moines d'Egypte, l'abbé Macaire ne pouvant le vaincre par des raisons, le confondit par un miracle. D'autres croient que c'étoit un de ses disciples.* Saint Epiphane, *hæres.* 67. S. Hilaire, *l.* 6 *de Trinit.* Baronius, *A. C.* 287.

HIERES, petite ville de France, sur la côte de Provence, à deux lieues de Toulon, étoit une des colonies des anciens Marseillois, qui lui donnerent le nom d'*Olbia*, c'est-à-dire, *Heureuse*, à cause de la bonté de son terroir. Elle fut ensuite nommée *Area*, d'où est venu le nom d'Hieres, qu'elle a communiqué à quelques isles qui sont vis à-vis sur la Méditerranée. Cette ville étoit autrefois une des plus fortes places qui fussent le long de la côte. Charles I roi de Jérusalem & comte de Provence, ne se crut en sureté, qu'après en avoir acquis la possession des comtes de Marseille, en échange d'autres terres. C'étoit-là que s'embarquoient les pélerins pour la Terre-Sainte. Mais depuis le port s'est comblé, & la mer s'est retirée de plus de deux mille pas. Il y a dans cette ville une église collégiale de chanoines séculiers, qui y furent établis par Guillaume le Blanc, évêque de Toulon, & plusieurs couvens d'hommes & de filles. Le siége de justice d'un lieutenant du sénéchal de Provence, qui y avoit été établi en 1544, ayant été transporté à Toulon en 1545, le roi par édit y en rétablit un autre l'an 1655, avec ses officiers ordinaires. *Voyez* STOECADES. * Bouche, *histoire de Provence.*

HIERIUS, *cherchez* ICAIRE.

HIEROCESAREE, appellée auparavant *Hieropolis*, étoit une ville de la Doride dans l'Asie Mineure, à laquelle on donna ce nom en l'honneur de César, ainsi qu'à plusieurs autres. Il y avoit en ce lieu un trou, d'où il sortoit un air si mauvais, qu'il faisoit mourir les personnes qui le respiroient. On y voyoit encore de l'eau chaude, qui convertissoit en pierre tout ce qu'on y jettoit. Tacite met cette ville au nombre des douze, qui, pendant une nuit, furent en partie renversées par un tremblement de terre, & ausquelles César pour les récompenser de cette perte, remit pendant cinq ans le tribut qu'elles lui payoient. Il y avoit un célébre temple dédié par Cyrus à Diane de Perse, dont Tacite parle *dans le livre 3 de ses annales*, *c.* 62. * Ptolémée.

HIEROCLES, grammairien, publia la notice de l'empire de Constantinople, sous le nom de *Synecdemus*, comme qui diroit *compagnon de voyage.* Ce n'est qu'une table des provinces, de chacune desquelles il est dit par quel officier elle étoit gouvernée, & de quelles villes elle étoit composée. Le pere Banduri a donné ce petit ouvrage dans la premiere partie de *l'Imperium Orientale*, tel qu'Holstenius l'avoit trouvé dans les bibliothéques de Rome. Les noms des villes y sont très-souvent défigurés; mais il est entier, quoique le pere Charles de S. Paul l'ait cru imparfait. Il ne peut pas avoir été composé plus tard que dans le VIe siécle.

HIEROCLES, persécuteur des chrétiens, au commencement du IVe siécle, fut président en Bithynie, puis gouverneur d'Alexandrie. Il se servit aussi de la plume, pour combattre le christianisme; & pendant la persécution de Dioclétien, il s'efforça de faire voir des contrariétés continuelles dans l'Ecriture, & tâcha d'élever les prétendus miracles d'Aristée & d'Apollonius de Tyane, au-dessus de ceux qu'avoit opérés Jésus-Christ. Lactance & Eusebe l'ont réfuté. * Guillaume Cave, dans son *histoire littéraire.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

HIEROCLES d'Alabande, orateur Grec, qui demeuroit à Rhodes. HIEROCLES d'Hillarime dans la Carie, qui, d'athlete, devint philosophe. Un autre qui écrivit un ouvrage semé de fables, & intitulé φιλίστορες, ou *les amateurs de l'histoire*: ce qu'on poura voir dans Gesner & Vossius, *lib.* 3 & 4 *de histor. Græcis.* * Jean Pearson, *sur les commentaires de Hierocles.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.*

HIEROCLES, philosophe platonicien au Ve siécle, enseigna dans Alexandrie avec une grande réputation. Il composa sept livres sur la providence & sur le destin, dont Photius nous a conservé des extraits, où il soutenoit que Platon & Aristote étoient d'accord; & il employoit une partie de son ouvrage, pour prouver que l'on pouvoit résoudre les difficultés qui se font sur la maniere d'accorder la providence & le destin avec le libre arbitre, en supposant la métempsycose. Il y avançoit que Platon avoit cru que le monde étoit créé de rien. * Photius, *biblioth. cod.* 242 & 214. Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.*

☞ Le philosophe Hierocles a aussi composé un commentaire grec sur les vers dorés attribués à Pythagore. On en a plusieurs éditions. Celle de Londres 1673 *in*-12, est un recueil qui contient les piéces suivantes: les vers dorés de Pythagore; les fragmens du même en vers, une épître & *symbola*; la vie d'Hierocles: son commentaire sur les vers dorés, en grec, avec la traduction latine de Curtius: des notes de Théodore Marcille, sur les mêmes vers, & quelques facécies attribuées encore à Hierocles, avec des annotations; enfin ce qui nous reste de ses livres sur la providence & sur le destin.* M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

HIERON, I de ce nom, roi de Syracuse, étoit fils de DINOMENE, & frere de *Gelon*, lequel après s'être

rendu souverain de Gela, fut assez heureux pour voir la ville de Syracuse se soumettre à lui, lorsqu'il y venoit pour ramener quelques habitans que la populace en avoit bannis. Il ceda alors la ville de Gela à son frere Hieron, qui lui succéda aussi dans la souveraineté de Syracuse, la troisiéme année de la LXXV[e] olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 478 avant Jesus-Christ. Autant Gelon s'étoit fait aimer à Syracuse par son équité & par sa modération, autant Hieron se fit haïr par ses violences & par son avarice. Il voulut envoyer Polyzele contre les Sybarites, assiégés par les Crotoniates, afin qu'il pérît dans le combat; mais Polyzele, qui prévit ce dessein, n'accepta pas cet emploi; & voyant que ce refus irritoit son frere, il se retira auprès de Theron, roi d'Agrigente. Hieron se prépara à faire la guerre à Theron; & les habitans de la ville d'Himera, dans laquelle commandoit Thrasidée, fils de Theron, lui envoyerent des députés pour se joindre à lui; mais Hieron aima mieux faire sa paix avec Theron, qui réconcilia les deux freres. Après la mort de Theron, Thrasidée entreprit la guerre contre les Syracusains; mais Hieron étant entré avec une forte armée dans le pays des Agrigentins, défit Thrasidée, & lui ôta la couronne. Le poëte Pindare a chanté les victoires d'Hieron aux jeux olympiques & aux jeux pythiens: il remporta trois fois le prix aux jeux olympiques, deux fois à la course de cheval, & une fois à la course du chariot. On dit qu'Hieron étant tombé malade, s'instruisit & se corrigea par les entretiens qu'il eut avec des savans, & entr'autres avec Simonide, avec Pindare & avec Bacchylide. Hieron mourut dans la ville de Catane, la seconde année de la LXXVIII[e] olympiade, l'an 467 avant Jésus-Christ, après avoir regné près de douze ans. Il avoit rétabli la ville de Catane, & lui avoit donné le nom d'Aëtna, & voulut être surnommé lui-même *Aëtnéen*, lorsqu'il fut proclamé vainqueur aux jeux olympiques. Son frere Thrasibule regna après lui; mais la tyrannie qu'il exerça, obligea les Syracusains à se soulever. Ils l'assiégerent, & l'obligerent à subir une dure capitulation: il se retira en Italie après un an de regne, & les Syracusains se maintinrent dans le gouvernement démocratique pendant soixante années. Hieron avoit été marié deux fois. De sa premiere femme, fille d'Anaxilaüs, roi des Rheginiens, & cousine de Theron, il n'eut point d'enfans: de la seconde, fille de Nicocles, il eut Dinomene, à qui il donna la ville de Catane & le titre de roi d'Aëtna. * Herodote, *liv.* 7. Diodore de Sicile, *liv.* 11. Pindare, *in olympic.* Plutarque, *apophtegm.* Pausan. *l.* 1 & 8. Elien. *var. hist. l.* 4. Bayle, *dict. crit.*

HIERON II, roi de Syracuse, descendoit de la famille de *Gelon*, tyran de Sicile, & étoit né d'une servante, ce qui fut cause que son pere Hieroclès ayant honte d'élever un fils né d'une mere aussi méprisable par son extraction, l'avoit fait exposer. On dit que des abeilles nourirent cet enfant pendant plusieurs jours, & que les devins ayant déclaré que c'étoit un signe qu'il seroit roi, Hieroclès le fit rapporter dans sa maison, le reconnut pour son fils, & l'éleva avec grand soin. Quoi qu'il en soit, dès que Hieron fut en âge, il donna des marques de sa valeur & de sa sagesse. Il fit la guerre sous Pyrrhus, qui lui en témoigna son estime par des récompenses militaires. Après le départ de ce prince, l'armée des Syracusains l'élut préteur avec Artemidore, malgré les habitans de Syracuse. Hieron ayant trouvé moyen d'entrer dans la ville, fut si agréable aux Syracusains, qu'ils s'accorderent à le reconnoître pour préteur. Il épousa la fille de Leptinés, qui avoit un grand crédit dans Syracuse, & se défit des soldats étrangers dans la guerre qu'il fit aux Mamertins, en partageant son armée en deux corps, l'un composé de ces soldats, & l'autre des Syracusains. Il laissa le premier exposé aux Mamertins, qui les taillerent en piéces; mais dans la suite il leva d'autres troupes & vainquit les Mamertins. Après cet exploit il fut créé roi, & choisi par toutes les villes de l'isle, pour être capitaine général contre les Carthaginois. Ce fut en cette qualité qu'il continua de faire la guerre aux Mamertins, & proposa de les faire chasser de la ville de Messine. Les Mamertins eurent recours aux Romains, ausquels ils livrerent la ville de Messine, l'an de Rome 490. Les Carthaginois appellés par le parti contraire, mirent le siége devant Messine, & firent un traité d'alliance avec Hieron, qui joignit ses troupes aux leurs. Le consul Romain, Appius Claudius, leur donna bataille, & attaqua premierement les Syracusains. Le combat fut rude; Hieron s'y comporta vaillamment; cependant il fut battu & obligé de s'en retourner à Syracuse. Le sort des Carthaginois ne fut pas plus heureux; ils furent aussi défaits par les Romains, & Appius vainqueur vint assiéger Syracuse. Hieron voyant les forces des Carthaginois affoiblies, fit sa paix avec les Romains, qu'il entretint avec une fidélité inviolable pendant cinquante années qu'il regna, ne cessant de leur donner des marques sensibles de son amitié dans toutes les guerres qu'ils eurent avec les Carthaginois. Il étoit naturellement bienfaisant, prudent & bon roi. Son regne fut heureux & florissant; il cultiva même les lettres, & composa des livres d'agriculture. Après avoir regné 54 ans, il mourut âgé de plus de 94 ans, ayant survécu à Gelon son fils, qui avoit été marié à Nereïde, fille de Pyrrhus, & qui en avoit laissé un fils nommé *Hieronyme.* Les mauvaises inclinations de ce prince firent naître à Hieron le désir de rendre la liberté aux Syracusains; mais ses filles l'en empêcherent. Il laissa ce petit-fils maître de ce royaume après sa mort, sous la tutelle de quinze personnes, parceque Hieronyme n'avoit encore que quinze ans; mais Hieron ne fut pas plutôt mort, qu'Hieronyme prit seul possession du gouvernement, & se distingua par des habits royaux, dont Hieron s'étoit abstenu: il préfera l'alliance des Carthaginois à celle de Rome; on conspira bientôt contre lui, & on le tua. Sa mort fut suivie de celle de tous ceux de la race d'Hieron. * Justin, *l.* 23. Tite-Live, *l.* 22, 24. Polyb. *l.* 1 & 5. Athenée, *Dipnosoph. l.* 6. Valer. Max. *l.* 4 & 8. Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* Du Pin, *histoire profane*, *tome* 2.

HIERON, grand ami de Nicias, étoit fils de Denys, poëte & orateur, surnommé χαλκὸς, c'est-à-dire, d'*airain*, parceque les Athéniens, persuadés par une de ses harangues, se servirent de monnoye de cuivre. Il fut élevé chez Nicias, qui lui fit apprendre les belles lettres & la musique. Il établit la colonie de Thurium, & soutint l'honneur de Nicias. * Plutarch. *in Nicia.* Athenée, *Dipnosoph. l.* 10. Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.*

HIERONIMI (Jacques) docteur de Paris, & chartreux en cette même ville, florissoit en 1530. Il a écrit des sermons & des poësies, & sur-tout une apologie pour saint Bruno, qu'il appelle *Hecatostichon*, & que nous avons à la fin des œuvres du même saint patriarche de son ordre. Elle commence ainsi: *Quis novus harmonico mulcens, &c.* * Possevin, *in appar. sacro.* Simler, *in bibl.* Gesner, *epist.* Petreïus, *in bibl. Carth.*

HIEROPHANTES: nom que les Athéniens donnoient aux sacrificateurs ou gardiens des choses sacrées, ainsi appellés du grec ἱερὸς, *sacré*, & φαίνειν, *montrer*, parcequ'ils faisoient voir les choses sacrées. Saint Jerôme, *dans un livre contre Jovinien*, dit que les Hiérophantes buvoient de la ciguë pour amortir les désirs de la chair, afin de vaquer plus saintement & plus chastement au service des dieux. * Alexander *ab Alexandro*, *l.* 4, *c.* 17.

HIEROPHILE, médecin, enseigna la médecine à une fille nommée *Agnodice*, qui se déguisa en hom-

me, pour pratiquer la médecine à Athènes, parcequ'il y avoit une loi parmi les Athéniens, qui défendoit aux femmes & aux esclaves d'étudier la médecine. Comme elle se mêloit d'accoucher les femmes, ce qui paroissoit contraire à la coutume d'Athènes, où les femmes seules étoient employées à cette fonction, elle fut accusée par les médecins devant l'Aréopage. Les juges étoient prêts de la condamner, supposant qu'elle étoit homme; mais en se découvrant elle fit connoître ce qu'elle étoit. * Hygin. Bayle, *dict. crit.*

HIEROPHYLE, c'est un des noms qu'on donne à la Sibylle de Cumes, dont nous avons parlé sous le nom d'AMALTHÉE. *Cherchez* cet article.

HIESPERG, village de Franconie, qui est chef d'un comté de même nom, est situé dans l'évêché d'Aichstet, dont il dépend, vers les frontieres de la Baviere. * Mati.

HIGHAM-FERRERS, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée orientale du comté de Northampton, qu'on nomme aussi *Higam-Ferrers.* Il est situé sur la rive orientale de la Nine. Il étoit autrefois défendu par un bon château, dont on voit encore les ruines. Il y a un collége pour l'instruction de la jeunesse, & un hôpital pour les pauvres. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. angl.*

HIGH-ONGAR, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée occidentale du comté d'Essex, qu'on appelle *Ongar.* * *Dict. angl.*

HIGH-WORTH, bourg d'Angleterre, avec marché, dans le comté de Wilt: il est le principal lieu de son canton. * *Dict. angl.*

HILAIRE (saint) pontife romain, originaire de l'isle de Sardaigne, étoit diacre de l'église romaine, & fut élu pape le 12 novembre 461, sept mois après la mort de S. Léon *le Grand.* Ce dernier s'étoit servi d'Hilaire dans les affaires les plus importantes de son pontificat, & l'avoit envoyé légat au IIe concile d'Ephèse, pour y défendre la vérité contre les fauteurs d'Eutychès. Hilaire s'aquitta de ce devoir avec beaucoup de courage, & ne se sauva que par miracle des mains des hérétiques. Dès le commencement de son pontificat, il écrivit une épître circulaire, où il condamna tout de nouveau les hérésies d'Eutychès & de Nestorius, & où il confirma les conciles généraux de Nicée, d'Ephèse & de Chalcédoine. Il en assembla un à Rome l'an 465 pour rétablir la discipline ecclésiastique, & pour répondre aux consultations des évêques d'Espagne. Hilaire mourut le 10 septembre 467, après cinq ans, neuf mois & vingt-neuf jours de pontificat, & eut pour successeur S. Simplicius. Nous avons onze épîtres & quelques décrets de ce pontife. Anastase dit qu'il fonda trois oratoires & deux bibliothéques. * Anastase, *in vit. pont.* Baronius, *A. C.* 461, *& seq.* & *in martyr.* 10 *sept.*

HILAIRE, diacre de l'église de Rome, fut envoyé à l'empereur Constance par le pape Libere, avec Lucifer de Cagliari & Pancrace, prêtre, l'an 354. Pendant cette légation, il défendit avec tant de courage la foi orthodoxe dans le concile de Milan, qu'il y fut fouetté & envoyé en exil par ordre de ce prince. Depuis il s'engagea dans le schisme des Lucifériens; & ne se contentant pas de fuir la communion de ceux que la foiblesse ou la crainte avoient fait tomber, soit dans le concile de Rimini, soit ailleurs, il soutint que nul baptême des hérétiques n'étoit valide. C'est pourquoi les rebaptisant tous, quels qu'ils fussent, il se fit nommer par S. Jérôme *le Deucalion de l'univers.* On lui attribue les commentaires sur les épîtres de S. Paul, qui sont entre les œuvres de S. Ambroise; & les questions sur l'ancien & le nouveau testament, qu'on voit parmi celles de S. Augustin. * S. Athanase, *epist. ad Solit.* S. Jérôme, *adv. Lucifer.* Baronius, *A. C.* 354, 355, 362. Bellarmin, *de script.*

HILAIRE (Saint) évêque de Poitiers, natif de cette ville, fut élevé dans le paganisme, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des sciences profanes, & se maria. Les réflexions qu'il fit sur les faussetés de la religion païenne, le conduisirent peu à peu à une connoissance parfaite de la vérité, qui se perfectionna par la lecture des livres sacrés. Après avoir été instruit parfaitement de la religion chrétienne, il reçut le baptême, & sa femme & sa fille nommée *Abra*, se convertirent avec lui: & il se passa plusieurs années depuis son baptême jusqu'à son épiscopat. Il fut ordonné évêque de Poitiers vers l'an 350. Il fut un des plus grands défenseurs de la doctrine catholique contre les Ariens: il la soutint fortement dans le concile de Milan, tenu l'an 355, & dans le concile de Beziers de l'an 356, d'où il fut exilé par les artifices de Saturnin d'Arles, Arien. Le lieu ordinaire de son exil fut la Phrygie. Il fut mandé au concile de Séleucie, tenu l'an 359, où il défendit encore fortement la foi du concile de Nicée. Il demeura dans cette ville jusqu'à la fin du concile, en suivit les députés à Constantinople, & ayant vu que les évêques d'occident avoient été trompés & ceux d'orient vaincus, il demanda audience à l'empereur par une requête; mais les Ariens voulant se délivrer d'un si puissant adversaire, persuaderent à l'empereur de le renvoyer en France. Il y arriva l'an 360, & y assembla plusieurs conciles, pour le rétablissement de l'ancienne doctrine, & pour la condamnation des synodes de Rimini & de Séleucie. L'an 364, il dénonça Auxence, évêque de Milan, comme Arien, à l'empereur Valentinien, & obligea cet évêque de faire profession qu'il croyoit la divinité du fils. Saint Hilaire avertit l'empereur que cette profession de foi n'étoit pas sincere. Enfin, après avoir tant supporté de travaux pour la défense de la foi, il finit le cours de sa vie à la fin de l'an 367, ou au commencement de 368. Les martyrologes placent sa fête au 13 janvier, quoiqu'il ne soit pas certain qu'il soit mort en ce jour. Nous avons plusieurs ouvrages de lui, douze livres de la Trinité, qu'il commença l'an 356, & qu'il acheva dans son exil; le traité des synodes, qu'il composa dans son exil, l'an 358; trois écrits à l'empereur Constance, où il parle fortement à cet empereur contre les Ariens, & même contre la conduite de Constance. Il avoit composé après son retour un traité contre Ursace & Valens, évêques Ariens, dont on a tiré une partie des fragmens qui nous restent. Ces fragmens sont diverses piéces & actes tirés de deux ouvrages de saint Hilaire. Après avoir été chassé de Milan, pour n'avoir pas voulu communiquer avec Auxence, il composa un écrit contre cet évêque. Il avoit fait divers commentaires sur l'écriture-sainte, presque tous tirés d'Origène, dont il se faisoit expliquer les commentaires par Héliodore, si nous en croyons saint Jérôme. Nous avons ses commentaires sur saint Matthieu, & une partie de ceux qu'il avoit faits sur les Pseaumes. Il est encore auteur de plusieurs hymnes; mais la lettre & l'hymne à sa fille Apre, paroissent supposées. Nous avons perdu un ouvrage qu'il avoit composé contre le médecin Dioscore, adressé au préfet Salluste: & un traité sur le nombre septenaire, adressé à Fortunat. Quelques-uns lui attribuent le *Gloria in excelsis*; le *Te Deum*; & le *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*: mais c'est sans aucune preuve. Les ouvrages de ce pere ont été imprimés plusieurs fois: il y en a une excellente édition de l'an 1693 par les soins de D. Coustant, savant Bénédictin. Elle est plus belle & plus correcte que toutes les autres qui l'ont précédée. Mais en 1730, on a publié de nouveau cette édition à Veronne, augmentée de fragmens qui n'avoient point encore paru, & de beaucoup de variantes, que l'on doit aux soins du marquis Maffei. Les saints Peres sont presque tous ses panégyristes. S. Jérôme l'appelle le Rhône

de l'éloquence latine, *latinæ eloquentiæ Rhodanus*, faisant allusion non-seulement au pays où il étoit, mais aussi au caractere de son stile, qui est, pour ainsi dire, violent & rapide comme le cours du Rhône. DD. Martene & Durand, ont donné dans le tome IX de l'*amplissima collectio veterum scriptorum*, &c. sous le nom de S. Hilaire, une explication des Pseaumes 15, 31 & 49, tirée d'un ancien manuscrit, qui contient d'autres ouvrages du même Pere. * Socrate. Sozomene. S. Jérôme, *præf. in l.* 2 *comment. in Galat. epist.* 7, 13, *&c.* S. Augustin, *l.* 1, *contr. Julian. c.* 3, *l.* 6; *de Trin. c.* 10. S. Athanase, *epist. ad Episc.* Ruffin, *l.* 2, *c.* 30 *& seq.* Cassiodore, *l.* 1, *divin. lect. c.* 18. Grégoire de Tours, *l.* 1, *hist. c.* 35 *&* 38; *l.* 3, *c.* 36; *& de glor. confess. c.* 2. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 101, *de lumin. eccles.* Pierre Damien, *serm.* 150. Sulpice Severe. Nicephore. Trithême. Baronius. Bellarmin. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Bollandus, *ad* 13 *januar.* Hauteserre, *ad Aquitan. lib.* 5, *&c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. IV siécle.* Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl. tom. VII.* D. Rivet, *hist. litter. de la France, tom. I, part.* 2.

HILAIRE D'ARLES (Saint) François de nation, avoit été élevé dans la piété à Lérins par saint Honorat, & y fit un si grand progrès, qu'il fut tiré par force de son désert, pour lui succéder dans l'épiscopat d'Arles, vers l'an 429. Il présida au concile de Riez l'an 439, au I d'Orange l'an 441, & à un autre célébré l'an 444. Dans celui-ci, Chelidoine ou Quélidoine, que l'on croit évêque de Besançon, fut déposé : ce qui renouvella la querelle d'entre les églises d'Arles & de Vienne. Chelidoine en appella au pape Léon I, qui fit tenir un synode pour juger de cet appel ; & alla à Rome, où saint Hilaire le suivit à pied. Après avoir rendu ses devoirs aux tombeaux des Apôtres & des Martyrs, il se présenta à saint Léon, lui rendit ses respects avec toute sorte de vénération, & lui demanda avec humilité, qu'il ne changeât rien à la discipline ordinaire de l'église ; lui remontra qu'il y avoit à Rome des évêques condamnés dans les Gaules, qui assistoient aux saints autels ; que c'étoit une chose scandaleuse ; qu'il ne venoit pas pour assister à leur jugement, mais pour lui rendre ses devoirs ; & que ce qu'il en disoit, c'étoit par forme de protestation, & non pas d'accusation ; que s'il ne vouloit pas l'écouter, il ne l'en importuneroit plus. Il refusa de communiquer avec ces évêques, & se retira sans prendre congé du pape. Cette retraite offensa le pontife : de sorte que tout ce que saint Hilaire avoit fait fut cassé ; & comme la province demeuroit sans chef, on nomma Léonce de Frejus, doyen des évêques, pour exercer les fonctions de métropolitain. Saint Hilaire ne céda point pour cela ; mais il n'oublia rien pour appaiser l'esprit du pape. Il envoya d'abord à Rome le prêtre Ravennius, qui fut depuis son successeur ; ensuite il y députa les évêques Nectaire & Constance, pour négocier avec le pape ; il leur donna de longues instructions ; mais leur négociation n'eut point d'effet. Auxilius, préfet de Rome, écrivit à Hilaire que, s'il vouloit se relâcher, il gagneroit beaucoup : mais cet évêque n'en fit rien ; & voyant qu'il n'y avoit plus à espérer dans le succès de cette négociation, il se donna tout entier à la priere & au travail, & passa le reste de ses jours dans des austérités continuelles. Quoique saint Léon eût maltraité saint Hilaire de son vivant, après sa mort il lui rendit les témoignages dus à sa piété. Ce saint prélat mourut le 5 mai 449. Il composa des homélies pour toutes les fêtes de l'année ; une exposition du symbole ; la vie de saint Honorat son prédécesseur, & d'autres opuscules. Il mit aussi en vers les sept premiers chapitres de la Genèse ; & écrivit un très-grand nombre d'épîtres. Quant à celle qui est écrite sous son nom à saint Augustin, sur les opinions des adversaires de sa doctrine, il est certain qu'elle n'est pas de ce saint prélat, mais d'un laïc qui avoit le même nom que lui. On peut consulter au sujet de ce dernier l'*histoire litteraire de la France, tome II, p.* 209, *& suiv.* & M. de Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclef. tome XIII.* Honorat, évêque de Marseille, écrivit la vie de S. Hilaire. S. Eucher de Lyon lui dédia son traité *de laude Eremi* ; & on leur attribue à l'un & à l'autre quelques-unes des homélies que nous avons sous le nom d'Eusebe Emissene. Le pere Quesnel a donné à la fin de l'édition des œuvres de S. Léon, la vie de saint Honorat ; une lettre à saint Eucher ; & le poëme sur le commencement de la Genèse. * Gennade, *c.* 69 *&* 99, *de vir illust.* Prosper, *en sa chron. & l.* 2, *c.* 9, *de vita contempl. & de vocatione Gentium.* S. Léon, *epist.* 87. Adon de Vienne, *in chron.* S. Isidore, *c.* 16. Honoré d'Autun, *l.* 2, *c.* 68; *&* 3, *c.* 18. Reginon, *in chron.* Pierre Damien, *l.* 7, *epist.* 18. Barralis, *in chron. Lirin.* Baronius, *in martyr. & annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Saxi, *pontif. Arelat.* Vossius, *l.* 1, *hist. de contr. Pelag. c.* 19 *& de hist. lat. l.* 2, *c.* 16. Robert & Sainte Marthe, *Gall. christ.* Le P. Quesnel, *œuvres de S. Léon.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V siécle.* D. Rivet, *hist. litt. de la France, tome II, pag.* 262. *& suiv.* Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. eccl. tome XV.*

HILARIES, en latin *Hilaria*, & en grec Ἱλάρια, que l'on pourroit traduire en notre langue *réjouissances* ou *fêtes joyeuses* ; étoient des fêtes que les Romains, qui les avoient prises des Grecs, célébroient le 25 de mars, en l'honneur de la mere des dieux. Quoique toutes les fêtes fussent des jours de joie, celles-ci en avoient particulierement le nom, parcequ'elles se célébroient avec beaucoup plus d'éclat & de gayeté. Il étoit permis au peuple de prendre pendant ce jour-là, telle marque de dignité qu'il lui plaisoit. On se préparoit à cette fête par les lamentations, & par toutes sortes de marques de tristesse le jour d'auparavant, que les Latins appellerent pour cela, *dies sanguinis*, le jour de sang. * Isaac Casaubon, *not in L. Lamprid.*

HILARION (Saint) a été l'instituteur de la vie monastique en Palestine, & chef des religieux cénobites de ce pays. Il naquit vers l'an 291, à Thébate ou Thabate, bourgade de la Palestine, à deux lieues de Gaza, vers le midi. Ses parens, qui étoient païens, l'envoyerent à Alexandrie pour y étudier la grammaire : il y embrassa la religion chrétienne, & alla trouver S. Antoine dans le desert. Il revint ensuite en son pays, avec le dessein de se retirer dans quelque solitude ; & son pere & sa mere étant morts, il distribua son bien aux pauvres, & s'alla cacher dans un désert, à deux lieues du bourg de Maïeume. Il y vécut d'une maniere fort austere, jeûnant & travaillant des mains, toujours exposé aux injures de l'air. Ce saint établit des monasteres dans la Palestine & dans la Syrie, & fit quantité de miracles, que l'on peut voir dans sa vie écrite par saint Jérôme. Il visitoit tous les ans les monasteres qui étoient sous sa direction, & étoit considéré non-seulement par tous les moines, mais aussi par le clergé & par le peuple. Il fit un voyage en Egypte, pour assister à l'anniversaire de Saint Antoine ; & après y avoir demeuré quelque temps, il s'embarqua pour passer en Sicile, où il devint bientôt aussi connu par ses miracles qu'en Palestine. Voulant toujours se cacher, il passa dans l'isle de Chypre, où il demeura sept ans, & y mourut l'an 271, après avoir vécu 80 ans, dont il en passa 65 dans les plus durs exercices de la pénitence. Son disciple Hésyque ordonna de porter son corps en Palestine, à l'insu des habitans de Chypre. Dès le V[e] siécle on célébroit solemnellement sa fête en Palestine. * Hieron, *vita Hilarion.* Sozomene, *l.* 3,

hist. c. 14, *& l.* 5, *c.* 6, Baillet, *vies des Saints.*

HILARION (Q. Jule) écrivit une chronologie, ou *de mundi duratione*, que Pithou donna le premier au public, & que nous avons dans la bibliothéque des Peres : il vivoit dans le IVe siécle. Ce qui fait croire qu'il a vécu en ce temps-là, c'est que sa chronique finit à l'an 397. Il parle d'un traité qu'il avoit fait sur la Pâque. Il croyoit que le monde devoit finir 470 ans après Jésus-Christ, & il étoit dans l'opinion des Millenaires : ce qui confirme encore l'antiquité de cet auteur.

HILARION, moine Grec, a fait un petit traité de l'usage du pain azyme dans l'Eucharistie, suivant le sentiment des Latins, donné par Léon Allatius, dans le premier tome de la foi orthodoxe. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XV, siécle.*

HILARION, religieux Bénédictin de la congrégation de sainte Justine, traduisit dans le XVIe siécle, divers ouvrages des anciens, comme de saint Jean de Damas, de sainte Dorothée, &c. & en composa d'autres de sa façon.

HILDE, princesse d'Ecosse, petite-fille d'Edwin, roi de Northumberland en Angleterre, s'étoit rendue savante dans l'écriture-sainte, par les instructions de Paulin & d'Adam. Elle fit bâtir à ses dépens le couvent de Fare, & poussée du zèle qu'elle avoit de voir rétablir la paix dans l'église, elle fit ensorte qu'on y assemblât un synode vers l'an 664, pour terminer les differends qui s'étoient élevés au sujet de la fête de Pâque, & d'autres cérémonies de l'Eglise. Outre un livre qu'elle composa pour l'observation des anciennes coutumes, & un autre de méditations pieuses, elle écrivit des lettres à plusieurs personnes savantes. Hilde, après avoir été vingt-trois ans abbesse de son couvent, y mourut l'an 685, en odeur de sainteté. * Bede, *l.* 3, *c.* 23, *& l.* 4, *c.* 33.

HILDEBERT, archevêque de Mayence, que quelques-uns font duc de la France orientale, & frere de l'empereur Conrad II, fut élevé à cette dignité l'an 931, & écrivit quelques vies de Saints. Il couronna Othon *le Grand* l'an 938 ; mais ayant ensuite fomenté avec Richard, évêque de Strasbourg, la division entre Othon & son pere Henri, il fut relégué à Hambourg. * Cuspinien, *in Othone magno.* Vossius, *de hist. lat. c.* 40, *l.* 2.

HILDEBERT DE LAVARDIN, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, dans le XIe & le XIIe siécle, eut pour maître Bérenger, & ensuite S. Hugues de Cluni, qui lui donna l'habit de religieux dans son ordre. Après avoir été fait archidiacre du Mans par Hoël, évêque de cette église, il lui succéda l'an 1097. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par la guerre, qui survint entre Hélie comte du Mans, & Guillaume *le Roux*, roi d'Angleterre. Ce comte ayant été fait prisonnier par le roi, la ville tomba entre les mains de Foulques comte d'Angers. Le roi d'Angleterre s'en empara ensuite. Hildebert prit le parti du comte du Mans, & le fit rentrer dans sa ville. Il entreprit le voyage de Rome, & alla trouver le pape Paschal II, de qui il fut très-bien reçu. Après son retour, il fut arrêté prisonnier à Nogent-le-Rotrou. Au sortir de sa prison, il consacra l'église du Mans nouvellement bâtie, & continua de gouverner son diocèse en paix, jusqu'à l'an 1125, qu'il fut transféré à l'archevêché de Tours, après la mort de Guillebert. Il eut d'abord quelque démêlé avec le roi Louis *le Gros*, qui fit saisir son temporel ; mais il rentra dans les bonnes graces de ce prince, & mourut l'an 1136, après avoir été vingt-sept ans évêque du Mans, & dix ans six mois archevêque de Tours. On a de lui 83 lettres très-bien écrites, sur des points importans de morale, de discipline & d'histoire, & quelques autres que le pere dom Luc d'Acheri a données dans son Spicilége. Il a encore composé quelques ouvrages poëtiques ; quelques sermons ; & des vies de Saints. Le pere Beaugendre, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a fait imprimer à Paris en 1708, un volume *in-folio*, qui contient tous les ouvrages d'Hildebert, à l'exception de trois piéces, que M. Baluze a données en 1715, dans le tome VII de ses *Miscellanea.* Les auteurs qui ont vécu de son temps, parlent de lui avec éloge. Le cardinal Baronius dans le XII tome de ses annales, & le pere Sirmond, se fondant sur l'épître XXVII d'Ives de Chartres, l'ont accusé d'impureté ; mais d'autres auteurs ont prouvé solidement qu'il falloit lire Aldebert dans l'épître d'Ives, & non pas Hildebert. * Bellarmin, *de script.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 49. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII siécle.*

HILDEBOLD, fut archi-chapelain du palais de l'empereur Charlemagne, après la mort d'Angelram, puis archevêque de Cologne. Il est fait mention de lui dans une lettre écrite par ce monarque au roi Offa, en 797, & dans la chronique d'Eginard, vers l'an 811, & cela comme chancelier de France. Il présida au concile de Mayence, tenu dans le cloître de saint Alban le 8 des ides de juin 813, fut envoyé en 816 par l'empereur Louis *le Débonnaire*, au-devant du pape Etienne IV, & mourut le 3 des nones de septembre 818. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

HILDEBOURG (branche de la maison de Saxe) *cherchez* SAXE.

HILDEBRAND, roi des Lombards, succéda à son oncle Luitprand l'an 744. Comme sa conduite étoit très-sévere & peu agréable au peuple, on l'obligea sept mois après, de laisser le trône à Rachis. * Paul Diacre, *histoire des Lombards.* Sigonius, *de regn. Ital.*

HILDEBRAND (Joachim) professeur en théologie à Helmstadt, & ensuite surintendant général à Zell, né le 10 de novembre 1623, à Walckenried, fut bien instruit dès sa jeunesse, & dès l'âge de 14 ans il faisoit bien des vers latins & allemans. En 1640, il alla à Northausen, & en 1641 à Iene. En 1642, il passa à Leipsick, où Christophe Préibise le couronna poëte. En 1643, il vint à Helmstadt, & y enseigna avec beaucoup d'applaudissement, & en 1648 il professa la théologie & les antiquités ecclésiastiques. Peu de temps après il fut fait correcteur à Wolfembutel ; & en 1651, on lui donna la chaire de professeur en théologie & en histoire ecclésiastique. En 1653 il prit le dégré de docteur en théologie, & en 1662 il fut appellé au pastorat de l'église allemande à Coppenhague : mais il refusa cette vocation, & obtint ensuite la charge de surintendant général à Zell, où il mourut le 25 octobre 1691. Ses ouvrages sont : *De priscæ & primitivæ ecclesiæ sacris publicis, templis & diebus festis : De precibus veterum Christianorum : Rituale orantium : Ars bene moriendi : De nuptiis veterum Christianorum : De natalitiis veterum sacris & profanis : Vita æterna ex lumine naturæ ostensa : Theologia dogmatica : Sacra publica veteris ecclesiæ : De hierarchia, &c.*

HILDEBRAND, *cherchez* GREGOIRE VII.

HILDEFONSE (Saint) *cherchez* ILDEFONSE.

HILDEGARDE, seconde femme de CHARLEMAGNE, étoit fille, selon quelques auteurs, de *Childebrand*, duc de Souabe. Munster, en sa *cosmographie*, lui donne pour pere *Esnier*, seigneur de Kemptén, & pour mere *Reginde*, dame Bavaroise ; mais il vaut mieux s'attacher au sentiment d'un ancien auteur, qui nous apprend qu'elle étoit fille d'*Imme*, petite-fille de *Nebi*, qui eut pour pere *Godefroi*, duc des Allemans, & sœur d'*Uric*, religieux de S. Gal. Cette princesse fut mariée l'an 772, & fut mere de quatre

fils & de cinq filles. Elle mourut à Thionville le 30 avril 783, & fut enterrée dans l'abbaye de S. Arnoul de Metz. * Thegan. Eginard, &c.

HILDEGARDE, abbesse de l'ordre de S. Benoît, Allemande, née à Spanheim l'an 1098, fille de *Hildebert* & de *Mathilde*, reçut l'habit de religion à l'âge de huit ans, & fut ensuite élue abbesse du Mont saint Rupert, de l'ordre de saint Benoît, proche de Binghem sur le Rhin. Ses révélations & ses miracles la mirent en si grande réputation, que quand Eugène III vint à Treves l'an 1148, Henri archevêque de Mayence, & saint Bernard lui parlerent des merveilles que Dieu opéroit dans sa servante Hildegarde: le pape voulut voir ses écrits, se les fit lire, & les approuva Les papes successeurs d'Eugène, Anastase IV, Adrien IV, Alexandre III, honorerent aussi cette sainte de leurs lettres, aussi bien que les prélats d'Allemagne, & les empereurs Conrad & Frédéric. Sainte Hildegarde mourut l'an 1180. Sa vie a été écrite vers l'an 1200 par Thierri, abbé de l'ordre de S. Benoît. On a les lettres de cette sainte, & plusieurs visions adressées à divers particuliers; des réponses à plusieurs questions sur l'écriture sainte; des explications de la regle de S. Benoît, & du symbole de S. Athanase, imprimées à Cologne l'an 1566, & dans les bibliothéques des Peres. On a encore trois livres de révélations, qui portent le nom de cette sainte, imprimées avec celles de sainte Brigite, à Paris l'an 1513. * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XII siécle.*

HILDEGASTE, philosophe ou devin entre les Gaulois, vers l'an 240 de J. C. écrivit en vers la vie du roi Sunon, selon Simler. Vossius croit avec raison, que cette piéce est supposée. * Simler, *in append. Gesner.* Vossius, *de hist. lat. pag.* 829.

HILDEGER, trente-cinquiéme évêque de Meaux, étoit moine de S. Denys, & fut fait évêque par la faveur de Charles le Chauve, roi de France, en 850, après Hubert I du nom. Trois ans après il assista au sacre d'Enée, évêque de Paris, fait par Wenilon, archevêque de Sens. Il se trouva en 859 au concile de Metz pour la réconciliation de Louis, roi de Germanie, & de Charles le Chauve, & souscrivit la même année à une lettre du concile de Toul tenu dans les Savonnieres, abbaye à présent ruinée, contre Wenilon même à qui on faisoit le procès comme traître au roi. Il assista encore en 860, au concile d'Aix-la-Chapelle assemblé pour savoir si Lothaire pouvoit répudier sa femme Teutberge, & à plusieurs autres moins considérables. Ce prélat ordonna diacre Carloman, fils de Charles le Chauve, qui s'étoit révolté contre son pere. Il étoit fort uni avec Hincmar qui lui dédia son traité sur l'épreuve de l'eau froide, maniere de se justifier alors des crimes dont on étoit accusé. Hildeger demeuroit ordinairement dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, & ce fut-là qu'il composa la vie de ce saint, que l'on croit être celle dont on trouve des extraits dans le premier tome des historiens de France d'André du Chêne, & tout entier dans le tome II des actes des saints de l'ordre de S. Benoît donnés par le savant P. Mabillon. Cet ouvrage qui est en prose, est écrit dans le gout du temps: il y a beaucoup d'affectation dans le style; & ce qui est moins excusable, il y a souvent de grandes méprises. Ce prélat mourut, selon le nécrologe de l'abbaye de S. Denys, le 3 décembre, mais on ignore l'année. Il vivoit encore en 869. Il eut pour successeur Rainfroi, qui souscrivit au concile de Pont-Ion en 876. * Dom du Plessis, *hist. de l'église de Meaux*, *t.* 1, *pag.* 86, 88. Du Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. V.*

HILDEGONDE (sainte) vierge, de l'ordre de Cîteaux, connue sous le nom de *frere Joseph*, dans le XII[e] siécle, étoit jumelle d'une autre fille nommée *Agnès*, & native du diocèse de Cologne, proche la petite ville de Nuits. On les mit d'abord en pension dans un monastere de filles de cette ville, à dessein de les faire religieuses, & d'aquitter le double vœu que leurs pere & mere avoient fait de les consacrer à Dieu, & d'aller faire un voyage dans la Terre-sainte. La mere de ces deux enfans étant morte, leur pere fit prendre le voile de religieuse à Agnès, & engagea Hildegonde à l'accompagner dans la Palestine. Afin que la pudeur de sa fille Hildegonde ne souffrît point, il l'engagea à se travestir en garçon, & lui persuada de prendre le nom de *Joseph*. Ils passerent en France, & s'embarquerent en Provence avec quelques troupes de Croisés. Le pere mourut sur mer, & recommanda Joseph à un ancien domestique qui les accompagnoit. Joseph, accompagné du valet de son pere, continua son voyage, arriva à Jérusalem, & revint à Acre, que les anciens appelloient *Ptolemaïde.* Le valet qui étoit chargé de l'argent & de tous les effets de Joseph, eut la lâcheté de s'enfuir, & d'emporter tout ce que son maître avoit. Joseph, dans l'extrémité où ce vol le mettoit, fit rencontre d'un étranger, qui prit soin de lui, le remena à Jérusalem, où il resta près d'un an, au bout duquel un particulier de Cologne vint rechercher Joseph. Ils prirent le parti de revenir en Europe, & étant arrivés sur les terres de l'archevêché de Cologne, Joseph eut le malheur de perdre ce charitable compatriote, qui lui laissa par testament en mourant son équipage & son argent. Joseph étant arrivé à Cologne, ne voulut point se faire reconnoître, ni changer son extérieur. Il se fit passer pour un étranger, & accepta comme tel le logement qu'un chanoine de Cologne lui offroit. Il lia dans la suite une amitié si étroite avec ce chanoine, qu'il entreprit de faire avec lui un voyage à Rome. Ils revinrent ensemble jusqu'à Spire, où Joseph resta pour négocier quelques affaires du chanoine. Il prit enfin la résolution de se retirer, & embrassa pour ce sujet le parti de la retraite, qu'un gentilhomme nommé *Berthold*, lui proposa. Ils se retirerent dans l'abbaye de Schonaug, monastere de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Worms, à deux lieues d'Heidelberg. Hildegonde fut reçue dans ce monastere sous le nom de Joseph, & y vécut d'une maniere si sainte & si prudente, qu'on ne s'apperçut qu'à la mort, qu'il fût d'un sexe différent de ceux avec qui il vivoit. Les différens martyrologes d'Allemagne, des Pays-Bas, & ceux de Cîteaux & de l'ordre de saint Benoît lui donnent la qualité de sainte, & marquent sa fête le 20 avril. Cependant son culte ne paroît autorisé par aucun decret du saint-siége, & nous ne voyons pas que l'on ait fait les informations juridiques, pour procéder à sa canonisation. * Baillet, *vies des Saints*, 20 *avril.*

HILDEMAN (Saint) évêque de Beauvais dans le IX[e] siécle, avoit été moine dans l'abbaye de Corbie. Louis *le Débonnaire* le fit élever à l'évêché de Beauvais l'an 822. Il assista à la mort de saint Adelard l'an 829. Ayant été soupçonné d'avoir voulu se joindre à Ebbon, évêque de Reims, & à Jessé, évêque d'Amiens, pour prendre le parti de Lothaire, chef des rebelles contre Louis *le Débonnaire*, il fut arrêté & détenu prisonnier dans l'abbaye de S. Waast d'Arras, où il attendit l'assemblée du concile, que l'empereur avoit convoqué à Thionville pour l'an 835. Il y comparut & se justifia. Depuis il se trouva à d'autres conciles, & vécut jusque vers l'an 846. On fait sa fête au 8 de décembre. * Flodoard, *l.* 2, *c.* 20. Paschase Ratbert, *vita Adelardi.* Mabillon, *siécle IV*, *part. II* Bolland. Du Saussai, *martyrol. tom. I.*

HILDERIC, que quelques-uns nomment aussi Huneric, parcequ'il étoit fils d'un prince de ce nom, & de la princesse *Eudoxie*, fut neveu de Genseric, roi des Vandales, après Trasimond, l'an 523. On dit que ce dernier l'ayant obligé par serment avant sa mort, de ne pas rappeller les évêques qu'il avoit bannis; pour ne point manquer à sa parole, il les rétablit avant que

que de prendre le nom de roi. Sa trop grande bonté l'ayant rendu méprisable à ses sujets, soulevés par Gilimer, ils le firent descendre du trône sur lequel il ne fut placé que sept ans. *Cherchez* GILIMER.

HILDESHEIM, *Hildesia*, *Heildesheimura*, ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, avec évêché suffragant de Mayence. Il n'y a pas d'apparence qu'elle soit l'*Ascalingium* de Ptolémée; comme quelques-uns l'ont cru. Elle est située sur la riviere d'Innerste, à sept ou huit lieues de Zell; & c'est la seule ville de toute la Saxe, qui ait conservé la religion catholique, qu'on y suit aussi dans le diocèse. Il enferme un pays particulier, qui a environ dix ou douze lieues de longueur, entre le duché de Brunswick, la principauté d'Halberstadt & le duché de Lunebourg. Outre la ville qui lui donne son nom, il a Peina, Poppenberg, Bruggen, Ericsburg, &c. La ville d'Hildesheim est grande & bien bâtie. On y passe sur un grand pont de bois, la riviere d'Innerste, dont les eaux remplissent le fossé. Il y a aussi un bon rempart, diverses églises & un collége de Jésuites. * Cluvier, *descript. Germ.* Bertius, *l.* 3, *comment. Germ. &c.*

HILDESHEIM, petite ville ou bourg d'Allemagne, situé sur la riviere de Kill, à cinq lieues de Kylburg, est chef d'un des bailliages de l'archevêché de Trèves, enclavé dans le comté de Manderscheyd. * Mati, *dict.*

HILDEVERT, nommé par d'autres DATLEVERT, successeur de saint Faron dans le siége de Meaux & disciple de ce saint, commença à gouverner son église dès le mois de novembre 672, selon l'opinion la plus vraisemblable. Il étoit fils d'Adalbert qui avoit été instruit dans les lettres saintes & formé à la piété par saint Faron. Hildevert imitateur des vertus de son pere & de son maître, formé d'ailleurs dans la discipline monastique, ou dans l'abbaye de saint Faron, ou dans celle de Rebais, vécut à la tête de son clergé aussi mortifié que le plus austere religieux, & sut allier par le secours de la grace les fonctions d'un pasteur zélé & laborieux avec l'esprit de retraite & de priere qui l'accompagnoit dans toutes ses actions. On lui reproche cependant d'avoir voulu élever une église plus spatieuse & plus magnifique que celle que S. Faron avoit bâtie pour son monastere de sainte Croix, connu depuis long-temps sous le nom de S. Faron, & d'avoir voulu donner à cette église le titre de S. Christ. Mais pour la premiere action, la vanité pouvoit n'y avoir aucune part : à l'égard de la seconde, Hildevert en faisant porter le titre de *S. Christ* à son église, n'entendoit la dédier qu'à J. C. il n'y avoit que l'expression qui fût nouvelle, & il en fut si peu entêté, qu'il se soumit à cet égard à tout ce que ses confreres jugerent à propos de lui représenter. Hildevert mourut le 27 mai vers l'an 680, & fut enterré au village de Vignely, à deux lieues environ de Meaux. Il est honoré comme saint. * Dom du Plessis, *histoire de l'église de Meaux*, *tom. I*, *pag.* 62, 63.

HILDUIN, abbé de saint Denys en France l'an 814, fût très-célébre sous le regne de Louis *le Débonnaire* & de Lothaire son fils, dans le IXe siécle. C'est à la priere du premier, qu'il écrivit la vie de S. Denys, sous le titre d'*Areopagitica*, que Matthieu Galen, docteur de Louvain, donna le premier au public l'an 1563, & Surius après lui sous le 9 d'octobre. Les critiques de ce temps-ci prétendent, qu'il est le premier qui, dans cet ouvrage, a confondu les deux saints Denys, l'un Aréopagite, & l'autre évêque de Paris. Quelques auteurs ont fait imprimer des lettres, que Louis *le Débonnaire* & Hilduin s'écrivoient l'un à l'autre; mais le pere Sirmond n'en rapporte qu'une seule, sur la fin du second tome des conciles de France. Quelques-uns croient qu'il mourut l'an 842; mais cela est aussi incertain que ce que la Peire & le Feron disent, qu'il fut chancelier de France, puis évêque de Verdun. Au sujet de son ouvrage, *voyez* DENYS. * Sigebert, *c.* 82, *cat. & A.* 825. Trithéme. Bellarmin. Vossius, *lib.* 2 *de hist. Lat. cap.* 33. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome IV*, *pag.* 607.

☞ HILDUIN, ou HILDIN, différent de l'abbé de S. Denys dont on vient de parler, fut ordonné évêque de Verdun à la fin de l'an 828, ou au commencement de l'année suivante, après la mort de l'évêque Hérilan, & se trouva la même année au concile de Mayence. En 835 il assista à celui de Thionville, où Louis *le Débonnaire* fut solemnellement rétabli sur le trône. Hilduin demeura toujours fidéle & très-attaché à ce prince, qui de son côté lui donna des marques publiques de sa confiance, en le chargeant de deux différentes ambassades près de Lothaire son fils. Après la mort de l'empereur Louis, Hilduin s'attacha à Charles *le Chauve*; ce qui lui attira la haine de Lothaire. On n'a plus la lettre qu'il avoit écrite au pape, pour se plaindre des vexations de ce prince. Hilduin bâtit plusieurs églises dans son diocèse, & y fit beaucoup de bien. Enfin, après l'avoir gouverné avec douceur & charité, l'espace de vingt-quatre ans, il mourut le jour de l'octave de l'Epiphanie, treiziéme de janvier 854. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *t. V*, *p.* 130.

HILDUIN, abbé de Laubes, écrivit la vie de ses prédécesseurs. Hugues, roi d'Italie, qui étoit son parent, lui procura depuis l'évêché de Verone, puis l'archevêché de Milan, où il mourut l'an 941. * Trithéme, *in cat.* Ripamont, *l.* 9, *hist. eccles. Med.*

HILELA, l'une des trois races d'Arabes qui passerent en Afrique l'an 999. Les deux autres s'appellent *Esquequin* & *Mahequil*. Les races ou tribus d'Hilela & d'Esquequin, étoient de l'Arabie déserte; & celle de Mahequil étoit de l'Arabie heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble 50000 combattans, qui se répandirent dans la Barbarie orientale, & dans plusieurs autres provinces. La tribu d'Hilela est divisée en onze lignées, dont la premiere est celle de Beni-Amir ou des Melioniens, qui peuvent faire 6000 bons chevaux, & plus de 50000 hommes de pied. Ils sont riches, & ont la domination sur les Bereberes de la campagne. Ils se défendent généreusement contre les Turcs; & quand ils n'osent leur faire tête, à cause de leurs mousquets, ils se retirent dans les déserts. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 1.

HILERE, isle du comté de Chester en Angleterre, sur la riviere de Dée, près de West-Kirbi. * *Dict. angl.*

HILL (Joseph) ministre Anglois, savoit fort bien la langue grecque, & s'est appliqué à enrichir de nouveaux mots le dictionnaire de Schrevelius, & non celui de Robertson, comme on l'avoit dit dans l'édition précédente de ce dictionnaire. M. Hill a augmenté ce lexicon de Schrevelius de 8000 mots, non de 4000 comme on l'avoit dit encore, ni de 80000, comme l'ont dit MM. Colomiez & Baillet. Le trésor de la langue grecque ainsi augmenté, fut imprimé à Londres *in*-4°. l'an 1676. Cet ouvrage est assez bien fait, & il est moins chargé de fautes que plusieurs autres petits lexicons qui avoient paru jusqu'alors. * P. Colomiez, *biblioth. choisie*, *page* 80. Bayle, *nouv. de la république des lettres*, *juin* 1686. Baillet, *jugemens des savans*, in-4°. *tome* 2.

HILLEL. Il y a eu plusieurs célébres Juifs de ce nom; & c'est ce qui a trompé de savans auteurs de notre temps, qui ont cru que l'exemplaire manuscrit de la bible de Hillel, qui est quelquefois marqué dans les bibles hébraïques manuscrites, étoit d'un ancien Hillel. Schickard a cru qu'il avoit été écrit au retour de la captivité. Cunæus l'attribue à un autre Hillel, qui vivoit 60 ans avant N. S. Les Juifs lui donnent aussi une très-grande antiquité; mais le P. Morin, qui avoit vu des bibles manuscrites, où les diverses leçons de

la bible de Hillel étoient marquées en marge, ne lui donne que 500 ans. Il est aisé de connoître que ce Hillel n'a rien de commun avec les anciens Hillels, puisqu'il parle des choses, dont on ne parloit point alors. * M. Simon, dans son *histoire critique du vieux Testament.*

HILLEL, que Josephe nomme *Pollion*, fut un des plus illustres docteurs des Juifs par sa naissance, son savoir, son autorité & sa postérité. Il naquit à Babylone, & descendoit de David du côté de sa mere. Il avoit vécu 40 ans à Babylone avant que de venir à Jérusalem, où il s'appliqua à l'étude de la loi. Il s'y distingua beaucoup, & à l'âge de 80 ans il fut fait président du Sanhedrin. Il se comporta dans cette dignité avec beaucoup de sagesse, & la remplit 40 ans avec une grande réputation de justice & de prudence. Sa postérité eut la même présidence du Sanhedrin pendant dix générations. Il forma plus de mille éleves dans la connoissance de la loi. Mais il eut des disputes avec Shammai son collégue, ce qui forma entr'eux & leurs disciples de grandes divisions, qui selon quelques Protestans, formerent le Pharisaïsme. * *Voyez* M. Prideaux, dans son *histoire des Juifs*, *tom.* 5. Wolfius, dans sa *bibliothéque hébraïque*, *&c.*

HILLER (Matthieu) théologien du Wirttemberg, né à Stutgard le 15 février 1646, étoit fils de *Marc* Hiller secrétaire du conseil de la régence du duché de Wirtemberg. Il commença ses études dans sa patrie, les continua en 1664 à Bebenhausen, & depuis 1666 à Tubingue où il fut créé maître-ès-arts en 1669, & où il obtint en 1673 la charge de *Répétant*. En 1677 il devint diacre à Hernberg; en 1685 précepteur du couvent à Bebenhausen; depuis professeur à Tubingue, en logique d'abord & en métaphysique, & en hébreu en 1692. En 1698 il fut fait professeur ordinaire en grec & pour les langues orientales, professeur extraordinaire en théologie, principal du *Stipendium* du Prince, & visiteur des écoles du Wirtemberg au dessus de la Steig. Depuis il fut désigné abbé de Herrenalb, & en 1716 du couvent de Kœnigsbrunn, où il mourut le 5 février 1725, âgé de 79 ans. Ses ouvrages sont: 1. *Sciagraphia grammaticæ hebrææ*, qu'il publia étant encore étudiant à Tubingue, l'an 1674. 2. *Institutiones linguæ sanctæ*; 3. *Lexicon latino-hebraïcum*; 4. *Syntagmata Hermeneutica*, conjointement avec son traité, *de gemmis in pectorali summi pontificis*. 5. *Tractatus de Arcano Ketibh & Keri*, où il regarde comme authentiques les deux leçons textuelle & marginale, sentiment qui a été approuvé de divers savans, comme de Wagenseil, Heiddeger, Schudt, &c. 6. *Onomasticum sacrum* en allemand, joint à un autre ouvrage en la même langue imprimé en 1704, aux bibles en cinq colonnes de Wanderbeck, de l'an 1712, & qui avoit paru en latin à Tubingue en 1706. 7. *Matthæi Hilleri Hierophyticon*, *sive commentarius in loca sacræ scripturæ quæ plantarum faciunt mentionem*, *cum præfatione Salomonis Pfisteri*; à Utrecht 1725 *in*-4°. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. L'éditeur étoit son gendre, alors précepteur du collége à Bebenhausen, & depuis surintendant spécial & pasteur à Balingue: il y a joint la vie de Matthieu Hiller. 8. Une édition du *Christus patiens*, tragédie de Grotius, avec des remarques, à Wittemberg 1671, selon l'ouvrage intitulé, *Grotii manes*, pag. 688. Hiller a laissé entr'autres ouvrages manuscrits; 1. *Isodynana scripturæ sacræ per modum lexici conscripta*; 2. *Commentariolus in Jobum*, *cum versione Joannis Cocceji*; 3. *Commentarius in librum Hieronymi de locis Hebræis*; 4. *Thesaurus linguæ sanctæ Hermeneuticus*, *&c.* * Extrait pour la plus grande partie du supplément françois de Basle.

HILLERIN (Jacques, & non Charles, comme il est nommé dans le necrologe de Port-Royal) étoit prêtre, & l'un des deux curés de S. Merri à Paris, dans le temps que cette paroisse avoit deux pasteurs en même temps. C'étoit un fort honnête homme, & qui avoit de grands talens. Il parloit facilement & agréablement en public. Il aimoit la vérité & travailloit utilement pour le bien de sa paroisse. Ce fut de son temps que l'on établit l'assemblée des dames de la charité. Ses mœurs étoient irréprochables. Cependant s'étant mis sous la conduite de M. Jean du Verger de Haurane, abbé de S. Cyran, cet abbé après avoir appris de lui-même l'histoire de sa vie, & l'état de son ame, lui conseilla de quitter sa cure & de se faire Chartreux. M. Hillerin qui sentit une grande répugnance pour ces deux partis, sur-tout pour le second, différa long-temps d'exécuter ce conseil. M. de saint Cyran étant mort dans ces délais, il se mit sous la conduite de M. Singlin, qui lui conseilla aussi la retraite: mais qui ne le porta point à se faire Chartreux. M. Hillerin persuadé enfin résigna sa cure en 1643 ou 1644 à M. du Hamel, & se retira, non pas d'abord à Port-Royal, comme il est dit dans la vie de M. du Hamel, mais dans un petit prieuré qu'il avoit en Poitou où il emmena avec lui Nicolas Fontaine qu'il dirigeoit par amitié dans ses études, & qui est devenu fort connu dans la suite par ses ouvrages. *Voyez* FONTAINE. M. Hillerin vint faire dans la suite quelque séjour à Port-Royal, & il mourut à Paris le 14 d'avril 1669. Son cœur fut porté à Port-Royal, & M. Hamon lui dressa l'épitaphe qui se trouve dans le nécrologe de Port-Royal. Dans un écrit imprimé, intitulé: *Le grand chemin du Jansenisme au Calvinisme*, il est dit que M. Hillerin voulut résigner sa cure au fameux Jean Labadie, si connu par son apostasie & par son fanatisme. Mais ce fait est absolument faux. M. Hillerin a déclaré lui même par écrit qu'il n'en avoit jamais eu la pensée; que lorsqu'il résigna sa cure à M. du Hamel, Labadie étoit à cent cinquante lieues de Paris, & qu'il avoit eu si peu d'habitude avec lui, qu'il n'en avoit jamais reçu qu'une lettre à laquelle il ne répondit point. M. Hillerin étant encore curé de S. Merri, donna à Paris en 1635 en françois: *Les grandeurs du mystere du saint Verbe incarné.* * *Mémoires du temps*, & les ouvrages cités dans cet article. On a encore d'un Jacques de Hillerin des *discours mélangés & actions diverses faits au parlement de Paris*; à Paris, chez Henault en 1651 *in-folio.*

HILLEVIONS, *cherchez* HELLEVIONS.

HILLIGER (Oswalde) né à Freyberg dans la Misnie le 20 décembre 1583, commença ses études dans sa patrie, & les continua à Leipsick où il alla en 1601. Il passa encore quatre années à Wittemberg, d'où il alla à Iene en 1606, & y prit de dégré de docteur dans la même année. Revêtu de cet honneur il se mit à visiter les principales universités d'Allemagne, revint dans sa patrie en 1610, & y publia la premiere partie de son *Donellus enucleatus*. Cet ouvrage lui fit honneur, & en 1616 il fut assesseur de la justice & professeur en droit. Il mourut en 1619 le 25 de mars. * Beyeri, *nomenclat. prof. juris Jenens. &c.*

HILLSBOROUGH, bourg dans le nord d'Irlande, situé dans l'Ultonie, dans le comté de Doun, à trois milles de Lisburne, dans le comté d'Antrim. * *Dict. angl.*

HILLUS, *cherchez* HYLLUS.

HILPERHAUSEN, petite ville ou bourg du cercle de Franconie, est situé sur la riviere de Werra, vers sa source, dans le comté d'Henneberg, entre la ville de Coburg, & celle de Smalcalde. * Mati, *dict.*

☞ HILPERT (Jean) professeur en théologie à Helmstadt, a écrit contre le livre d'Isaac la Peyrere, au sujet des Préadamites, que celui-ci soutenoit. Son ouvrage est intitulé: *Disquisitio de Præadamitis.* Il a été imprimé à Helmstat en 1656 *in*-4°, & la même année à Amsterdam *in*-12, & à Utrecht *in* 8°. Le P. le Long, dans sa *bibl. sacrée*, *pag.* 778, dit que Jean Hilpert étoit de Coburg, Luthérien de religion, pro-

fesseur de la langue hébraïque, surintendant de quelqu'église de sa secte, & qu'il mourut en 1680. Il lui donne de plus les ouvrages suivans : *Disputatio de Judæorum flagellandi ritibus*; à Helmstadt, *in*-4° 1652. *De gloria templi posterioris*, à Helmstadt 1653 *in*-4°. *Explicatio psalmi secundi*; *in*-4° à Vittenberg, 1653. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

HILPOSTEIN ou HIPOLSTEIN, château du territoire de Nuremberg en Franconie. Il est sur une montagne, à la source de la riviere de Rote, entre la ville de Nuremberg & celle d'Aichstet. * Mati, *diction.*

HILTEN (Jean) Cordelier Allemand, se mêla de fonder des prédictions sur le livre de Daniel, l'an 1485. Mélanchthon, qui avoit vu l'original de cet ouvrage, rapporte que l'auteur avoit prédit qu'en l'année 1516, la puissance du pape commenceroit à déchéoir, & qu'ensuite elle iroit de plus en plus vers le précipice, & ne se rétabliroit jamais : & que vers l'an 1600, les Turcs régneroient dans l'Italie & dans l'Allemagne. Il y en a qui content, qu'il prédit qu'en l'année 1600, on verroit un homme tout-à-fait cruel; & qu'en 1606, Gog & Magog régneroient dans toute l'Europe. Après avoir recherché avec beaucoup de travail le temps de la fin du monde, il la plaça l'an de grace 1651. M. Bayle prétend que M. du Plessis-Mornai n'a pris dans ces prédictions que ce qui l'accommodoit. Hilten se persuada, que la charité ne lui permettoit pas de supprimer les lumieres que Dieu lui avoit communiquées sur l'avenir. On dit qu'il mourut l'an 1502. * Bayle, *dict. crit.*

Comme on ne nous cite qu'un manuscrit sur la prédiction pour l'an 1516, on pouroit croire qu'elle auroit été ajoutée après coup par un Luthérien, qui se seroit imaginé engager par-là plus de monde dans son parti. Mélanchthon lui-même ne l'a citée que pour produire ce mauvais effet, quoiqu'il ne dût pas ignorer la vanité de ces sortes de prophéties.

HILTON (Gautier) Anglois, chartreux, vivoit vers l'an 1433, & composa un assez grand nombre de traités différens : *de origine & utilitate religionis; de idolo cordis, &c.* Ce qu'on peut voir dans Possevin; Simler; Pitseus & Petreius, *biblioth. Carth. pag.* 112.

HIMALIS, divinité honorée en Sicile, & dont on plaçoit la statue auprès de celle de Cerès, dite *Sito.* * Athenée, *liv.* 10. Il seroit difficile de déterminer ce que c'étoit que cette divinité, si le grammairien qu'on vient de citer ne disoit (*liv.* 14) que les Doriens appellent ainsi le Noste, Νόστος, c'est-à-dire, le génie qui préside aux moulins. Ce nom a encore d'autres significations, qui ne font pas de ce lieu. Le génie, qu'on appelloit ainsi, étoit subordonné à Cerès, comme Hermochus à Apollon, auprès de qui on l'avoit placé dans le temple de Delphes.

HIMERA, nom ancien de deux rivieres de Sicile, dont l'une appellée aujourd'hui *il Salso*, à cause que ses eaux sont salées & ameres, prend sa source au milieu de cette isle, & passant par la province appellée *il val di Noto*, va se décharger au midi dans la mer d'Afrique; & l'autre appellée aujourd'hui *il fiume di Termine*, à cause qu'elle passe près de la ville de Termine, va se rendre dans la mer de Toscane vers le septentrion. Les eaux de celle-ci sont fort douces. Cette différence n'a pas empêché que quelques-uns n'aient cru que c'étoit une même riviere, trompés peut-être par la conformité du nom; mais outre que les sources de ces deux rivieres sont éloignées l'une de l'autre de quarante pas, leur cours est entierement opposé. * Philipp. Cluv. *l.* 2, *antiq. Sicil. pag.* 280 & *seq.*

HIMERA, ancienne ville de Sicile, fut ainsi appellée, parcequ'elle étoit située à l'embouchure de la riviere Himera. Elle avoit été bâtie par les Zancléens, peuples de cette isle, & fut détruite 240 ans après par Annibal, général des Carthaginois, environ 468 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Deux ans après les mêmes Carthaginois firent bâtir auprès des ruines d'Himera une autre ville, que les Latins appellerent *Thermæ Himeræ* ou *Thermæ Himerenses*, à cause des eaux chaudes ou bains qui étoient en ce lieu-là, & qui sont nommés *Thermes* par les Grecs. C'est celle qu'on appelle maintenant *Termine.* L'ancienne Himera eut l'avantage d'avoir donné naissance au poëte Stesichore, célébre entre les lyriques, & auquel on avoit érigé dans cette ville une statue, qui étoit admirée des connoisseurs. * Cluvier, *l.* 2, *antiq. Sicil.* Voyez les *remarques* de M. l'abbé Massieu, *sur la douziéme des olympiques de Pindare*, dans les *mem. de l'académie des belles-lettres*, *tom. IV.*

HIMETTO, *monte Himetto* ou *monte di Altina*, montagne de la Grèce, *cherchez* HYMETTE.

HIMILCON, chef célébre entre les Carthaginois, par sa valeur & par son expérience, fut élu général d'une armée formidable contre les Syracusains. Elle étoit composée de 300000 hommes de pied, & de 2000 vaisseaux de guerre. Il aborda en Sicile, mit le siége devant *Himera*, aujourd'hui *Termini*, & défit d'abord les assiégés dans une sortie : mais Gelon, qui étoit accouru de Syracuse à la tête de 55000 hommes, brula ses vaisseaux, tailla toute son armée en piéces, dans une bataille où Himilcon demeura lui-même sur la place, & réduisit les Carthaginois à demander la paix, vers la LXXVe olympiade, & l'an 480 avant Jésus-Christ. * Diodor. Sicul. *l.* 11.

HIMILCON, Carthaginois, qui avoit écrit la relation du voyage qu'il avoit fait par l'ordre du sénat de Carthage; & dans lequel il fit par mer la découverte des parties les plus occidentales de l'Europe. * Festus Avienus.

HIMMELIUS (Jean) né en 1581 à Stolpe en Pomeranie, passa en 1601 à Wittemberg, & y enseigna les humanités pendant cinq ans : après quoi il alla à Iene, & retourna à Wittemberg. Après avoir fait un voyage en Baviere, dans le Palatinat, l'Alsace & la Suisse, il fut nommé recteur du gymnase de Durlach, & en 1612, il fut appellé à Spire pour occuper un pareil poste. En 1614 on lui donna encore la charge de premier pasteur, & il prit le dégré de docteur en théologie à Giessen en 1615. Il y fut fait professeur en théologie en 1617, & s'aquitta de cet emploi avec distinction jusqu'à sa mort arrivée le 31 de mars 1642. On a de lui : *Jesuita pharisaizans : Calvino-papismus : Idea boni Gymnasii : Passionale academicum : Collegium anti-Photinianum : Collegium Irenicum : De canonicatu, jure canonico & theologia scholastica*; à Iene en 1632, *in*-12. *Collegium anti-Leonicum : Tractatus de scriptura sacra : Commentarius in epist. ad Galat. & ad Philemon. Triga prophetica, & disputationes variæ, &c.* * Witte, *memor. theolog.* Spitzel, *templ. honor. &c.*

HINAGOA ou YNAGUA, isle de la mer du Nord dans l'Amérique septentrionale. C'est une des Lucayes, & elle est située à 20 lieues de l'Hispaniola, vers le nord, & de Cuba vers le levant. * Mati, *dict.*

HINCKELMANN (Abraham) fils d'un apothicaire, qui étoit en même temps conseiller de Dœbeln, ville de Misnie, naquit à Dœbeln même en 1652, y commença ses études, les continua à Freyberg, & les acheva à Wittemberg où il étudia la théologie sous Abraham Calovius. Quatre ans après il quitta Wittemberg pour être recteur à Gardeley. Peu après il fut fait directeur du collége de Lubeck où il demeura onze ans, au bout desquels il fut appellé au pastorat de saint Nicolas à Hambourg. Le landgrave de Hesse-Darmstadt l'en tira pour l'honorer des charges de premier prédicateur de sa cour, de surintendant général des églises, & de professeur honoraire en théologie à Gies-

sen. En 1688, il obtint le pastorat de sainte Catherine de Hambourg, ce qui l'engagea de retourner en cette ville où il mourut en 1695. Il est le premier qui ait publié l'Alcoran en langue arabe, sous le titre de *Testament de Mahomet*, avec une version latine. Son édition parut à Hambourg en 1694 *in-4°*. Il a traduit en allemand l'apologétique de Tertullien, a donné dans la même langue des sermons choisis, & a fait en latin *Theologia evangelica*, où il accuse sans fondement les catholiques des erreurs qu'ils n'enseignent point, & donne les siennes pour des vérités. *Detectio fundamenti Bœhmiani. Critica Hamburgensis. Dissertatio de atheismo, & programma ad certamen oratorium de scelere maximo atheismo; Stendaliæ*, en 1673 *in-4°*, *&c.* * Voyez Pippingi, *memor. theolog. &c.*

HINCMAN, chevalier Anglois, soutenoit au commencement du XVII[e] siécle, de bouche & par écrit, les erreurs attribuées à Origène : savoir que les démons seront reçus à pénitence & sauvés. * Gautier, *chronic. sæc. XVII, cap. 26.*

HINCMAR, religieux de S. Denys en France, puis archevêque de Reims, fut élu l'an 845 par les évêques assemblés à Beauvais, en la place d'Ebbon, qui avoit été dégradé dix ans auparavant. Ce prélat, qui étoit l'un des plus savans hommes de son temps, fut extrêmement zélé pour les droits de l'église gallicane. On l'accuse néanmoins d'avoir agi avec trop d'emportement, dans l'affaire du moine Gotheschalque, aux synodes de Quiersi, & dans celle de son neveu Hincmar, évêque de Laon, dans les conciles d'Attigni & de Douzi. Ce prélat s'étant retiré de sa ville, menacée par les Normans, mourut à Espernai l'an 882, accablé d'années & de douleur de voir la France au pillage. Il laissa l'église gallicane presque entierement destituée de prélats qui entendissent ses droits, & qui eussent soin de sa discipline. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages; une de Mayence de l'an 1602, une autre de Paris de l'an 1615, & la derniere que nous devons au P. Sirmond est de 1645. * Flodoard, *l. 3, hist. Remens.* Sigebert, *c. 99 de vir. illust. & in chron.* Rabanus Maurus. Loup de Ferrieres, &c. *in epist.* Bellarmin. Possevin. Mauguin. Chifflet. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Vossius, *de histor. lat.* Mezerai, *tom. II, hist. de France.* On trouve un détail curieux & intéressant sur Hincmar & ses ouvrages, dans le tome V de l'*histoire littéraire de la France*, par des religieux Bénédictins.

☞ HINCMAR, évêque de Laon, dans le IX[e] siécle, étoit neveu de l'archevêque de Reims de ce même nom, qui le fit élever & lui procura cette dignité. Oubliant ce qu'il devoit au roi Charles *le Chauve*, & à son oncle, il soutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du pape, bien que contraires aux droits du royaume, & aux priviléges de l'église de France. Il excommunia même un seigneur Normand, parcequ'il possédoit quelque terre de son église, que le roi lui avoit donnée à titre de bénéfice. Son procédé fut condamné par les évêques au concile de Verberie, tenu l'an 869. Il en appella au pape & demanda permission d'aller à Rome; ce qui lui fut refusé. On suspendit néanmoins la procédure & on ne passa pas outre. Ayant occasionné de nouveaux troubles, on recommença les accusations contre lui, au concile d'Attigni tenu au mois de mai 870. Mais ayant promis obéissance au roi & à l'archevêque son oncle, il rentra dans les bonnes graces de l'un & de l'autre. Néanmoins ayant refusé avec opiniâtreté de souscrire à l'excommunication des complices du prince Carloman, révolté contre son pere, son oncle le fit déposer au concile de Douzi l'an 871, & le fit mettre en prison, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le pape Jean VIII étant en France, l'an 878, réhabilita Hincmar dans le concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'évêché. Nous avons quelques ouvrages de ce prélat dans la bibliothéque des Peres, & dans les éditions de ceux d'Hincmar de Reims. * Flodoard, *l. 3, hist. Remens.* Aimoin & Balderic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. V.*

HINDELOPEN, bourg des Provinces-Unies. Il est dans la Frise, sur le Zuyderzée, à cinq lieues de Harlingen, du côté du midi. * Mati, *dict.*

HINDEN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée sud-est du comté de Wils, qu'on appelle *Mere*, à 80 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HINGHAM (Géofroi) jurisconsulte Anglois, dans le XIV[e] siécle, qui vivoit encore en 1380, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine & par sa probité, & écrivit *Summa juris civilis; super actione vendentis; de hæreditario jure.** Pitseus, *de script. Angl. &c.*

HINGHAM, bourg avec marché dans la contrée méridionale du comté de Norfolk, qu'on appelle *Forechowe*. Les voisins le nomment *le petit Londres*. On y tient marché tous les samedis. Il est à 80 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HINGHOA, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & ne commande qu'à la cité de Sienlieu; mais elle est environnée de quantité de bourgs & de villages. Les bâtimens y sont magnifiques, & l'on y voit un grand nombre d'arcs triomphaux, & de sépulcres sur les côteaux qui en sont proches. Ce pays abonde en soye & en ris. Proche de la montagne de Chinivent, est le lac de Chung, au bord duquel on a bâti un grand palais, qui est fort célébre, parcequ'on y entend, comme le son d'une clocle, quand la pluie ou le mauvais temps doit venir. Au sommet de la montagne de Hucung, on voit un puits nommé *Hiai*, où l'eau s'enfle & se retire, avec des périodes semblables à celles du flux & du reflux de la mer. * Martin Martini, *description de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

HINKLEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée occidentale du comté de Leicester, qu'on appelle *Sparkenhoë*. * *Dict. angl.*

HIO, petite ville de la Westrogothie, en Suéde. Elle est sur le bord occidental du lac Water, à cinq lieues & demi de la ville de Fallekoping, du côté du levant. * Mati, *dict.*

HIPATIA, *cherchez* HYPACIE.

HIPATIUS, *cherchez* HYPATIUS.

HIPERIDES, *cherchez* HYPERIDES.

HIPER (Jean) *cherchez* IPERIUS.

HIPPARCHIE, femme de Cratés, philosophe cynique, étoit née à Maronea, & vivoit sous le regne d'Alexandre *le Grand*. Elle fut tellement charmée des discours de ce philosophe cynique, qu'elle voulut l'épouser à quelque prix que ce fût. Sa famille eut recours à Cratés pour la détourner de ce dessein; il y fit ce qu'il put; il représenta sa pauvreté; lui montra sa bosse; & lui fit connoître le genre de vie qu'il lui faudroit mener, si elle l'épousoit; nonobstant tout cela le parti lui plut, elle l'épousa, prit l'habit des cyniques, & s'attacha tellement à lui, qu'elle le suivoit par tout, alloit aux festins avec lui, & n'avoit point de honte, si l'on en croit les auteurs, de faire publiquement les actions que la pudeur veut qu'on tienne cachées. Hipparchie avoit fait des livres qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Suidas dit qu'elle composa en grec, *Hypotheses philosophicæ; Epicheremata quædam & questiones ad Theodorum cognomento Atheum.* Diogène Laërce parle, dans la vie d'Hipparchie, d'un recueil de lettres de Cratés, que Ménage croit être plutôt des lettres d'Hipparchie à Cratés. Le style de ces lettres étoit, selon le jugement de Laërce, semblable à celui de Platon. Hipparchie eut un frere nommé *Metrocles*, qui fut aussi disciple de Cratés, & un fils nommé *Pasicles*. * Diogen. Laërt. *vita Hipparchiæ.*

HIPPARIN, fils de Denys *le Jeune*, tyran de Syracuse, se saisit du gouvernement, après en avoir chassé

Callipus. Il regna deux ans, savoir l'an 3 & 4 de la CVI^e olympiade. On peut voir dans Polyænus, *l.* 5, de quel stratagême il se servit, pour se rendre maître de Syracuse.

HIPPARIS, ancien nom d'une riviere de Sicile, que l'on nomme aujourd'hui *Camarino*, du nom d'une ville qui en est proche, & du nom d'un marais, qui y étoit autrefois. Elle se décharge dans la mer de Barbarie. Pindare *Olymp. ode.* 5, & Nonnus *Panapolites*, *Bassarica*, *liv.* 13, en parlent sous le nom d'Hipparis. *Voyez* CAMARINE.

HIPPARQUE, *Hipparchus*, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, lui succéda avec son frere Hippias, la seconde année de la LXIIIe olympiade, 527 ans avant J. C. Il étoit savant, aimoit les gens de lettres, & envoya au poëte Anacréon une galere de 50 rames pour le faire venir à Athènes. Il retint aussi auprès de lui le poëte Simonide, auquel il donna de grands appointemens. Harmodius, à l'instigation d'Aristogiton, le tua pendant les jeux qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter, la quatriéme année de la LXVIe olympiade, & la 513 avant J. C. Aristote assure qu'on dressa des statues à Harmodius & à Aristogiton, comme aux deux libérateurs de la patrie. * Athenée. Aristote, *rhetor. l.* 1. Thucydide.

HIPPARQUE, mathématicien & grand astronome, natif de Nicée, selon Strabon, ou de Rhodes, comme le veut Ptolémée, florissoit sous le regne des Ptolémées *Philometor* & *Evergetes*, rois d'Egypte depuis la CLIII^e olympiade, jusqu'à la CLXIII^e, & depuis l'an 168 avant J. C. jusqu'à l'an 129. Il laissa diverses observations sur les astres, & un commentaire sur Aratus, que nous avons encore à présent. Pline parle souvent d'Hipparque avec de grands éloges : il remarque qu'il fut le premier après Thalès & Sulpicius Gallus, qui trouva le moyen de prédire juste les éclipses. Il dit qu'Hipparque est le premier qui a imaginé l'astrolabe, & qu'il entreprit en quelque sorte sur les droits de la divinité, en voulant faire connoître à la postérité le nombre des étoiles, & leur assigner à chacune un nom. *Idemque*, dit-il, *ausus rem etiam Deo improbam*, *annumerare posteris stellas*, *ac sidera ad nomen expungere.* Il loue son exactitude. Strabon néanmoins accuse cet astronome d'avoir trop aimé à critiquer, & de s'être servi assez souvent d'une maniere de censure, qui sentoit plus la chicane qu'un esprit exact. * Pline, *liv.* 2. Strab. *liv.* 1 & 2. Vossius, *de scient. math. c.* 33, §. 4.

HIPPARQUE, disciple de Pythagore. HIPPARQUE poëte comique, auquel Suidas attribue une piéce touchant le mariage. Un autre disciple de Pythagore Un autre parent d'Aristote. Un autre tyran d'Eretrie, ancienne ville de l'isle d'Eubée, aujourd'hui *Negrepont.* Un autre archonte d'Athènes, la premiere année de la LXXIe olympiade, 496 ans avant J. C.

HIPPARUS, *Hipparus*, prince d'Orchomene en Béotie, fut dévoré par sa mere Leucippé, fille du roi Minyas. Toutes les femmes de cette province furent, diton, transportées d'une fureur si violente, qu'elles ne pouvoient se rassasier de chair humaine. Pour arrêter leurs cruautés, on institua des jeux, en l'honneur de Bacchus, où il étoit permis de poursuivre ces femmes avec des épées, & de les tuer impunément. * Plutarque. Pausanias, *in Bœot.*

HIPPASE, *Hippasus*, de Metaponte, philosophe, disciple de Pythagore, publia un traité des choses de la religion, sous le nom de son maître, à dessein de le diffamer. *Voyez* le livre VIII de Diogène Laërce, & Plutarque. Hippasus étoit aussi excellent musicien, comme nous l'apprenons de Théon de Smyrne, *Mathemat. l.* 2, *c.* 12.

HIPPIAS, natif de Rhegio, vivoit sous le regne de Darius & de Xercès. Il est le premier qui ait écrit l'histoire de Sicile, dont Myes fit depuis un abregé. Son ouvrage étoit partagé en cinq livres. Il avoit aussi fait des chroniques en cinq livres, & les origines d'Italie. Suidas cite encore un livre des argoliques, ou argologiques d'Hippias. Il faut peut-être lire astrologiques, comme a lu le scholiaste d'Aratus ; car Plutarque, dans son livre *de la défaillance des oracles*, dit que Phanias avoit écrit que Petron croyoit 180 mondes, selon Hippias de Rhege. Le scholiaste d'Aratus le cite sur les hyades ; Stephanus sur le nom d'Avant Lunaires donné aux *Arcades*, ce qui peut confirmer la conjecture qu'il faut *Astrologiques.* * Du Pin, *bibl. univ. des histor. profanes*, *t. I.*

HIPPIAS, fils de Pisistrate, fut tyran d'Athènes avec son frere Hipparque, & tenta inutilement de venger sa mort. La troisiéme année de la LXVIIe olympiade, l'an 510 avant J. C. il fut chassé au bout de trois ans de regne, & se retira vers Darius. Vingt ans après, conduisant des troupes contre les Grecs, il perdit la bataille de Marathon. * Thucydide. *Voyez* HIPPARQUE.

HIPPIAS, d'Elide, sophiste & orateur, vivoit sous la LXXXVIe olympiade, vers l'an 436 avant J. C. & faisoit consister le souverain bien à se pouvoir passer des autres. Plutarque cite un abregé de la vie des vainqueurs aux jeux olympiques, qu'il attribue à un Hippias d'Elide. On ignore en quel temps celui-ci a vécu. * Cicero, *l.* 2, *de Orat.*

HIPPIAS d'Erythrée, auteur, qui laissa une histoire de son pays. * Vossius, *de hist. græc.*

HIPPO, fille de Chiron le Centaure, enseigna à Eole la contemplation de la nature. Euripide en parle comme d'une personne très-versée dans l'astrologie. S. Clément d'Alexandrie dans le premier livre de ses stromates, & S. Cyrille d'Alexandrie dans son quatriéme livre contre Julien, en parlent aussi avec éloge. Gilles Ménage lui a donné place dans son histoire des femmes philosophes écrite en latin. * *Voyez* la pag. 6 dans l'edit. *in*-12 de Lyon en 1690.

HIPPOBOTE, *Hippobotus*, historien grec, écrivit un traité des sectes des philosophes, où il rapportoit leur doctrine & leur vie. Diogène Laërce le cite souvent, aussi-bien que Porphyre, dans la vie de Pythagore. * Vossius, *de hist. græc.*

HIPPOBOTES. C'est le nom grec que Strabon donne à une prairie, située auprès du detroit des montagnes, appellé *les portes Caspiennes.* Elle étoit si vaste, qu'on y entretenoit un haras de cinquante mille jumens. * Strabon, *l.* 2.

HIPPOCENTAURE, sorte de monstre qu'on a feint être moitié homme & moitié cheval. Ce nom vient de ἵππος *cheval*, & κένταυρος *Centaure*, & fut donné, selon le témoignage de Servius, aux gardes d'un roi de Thessalie, παρὰ τὸ κεντεῖν τοὺς ταύρους, de ce qu'étant montés sur des chevaux, ils ramenoient les bœufs du roi en les piquant avec des aiguillons. Ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre des Hippocentaures, vient de ce que certains peuples de Thessalie, en courant légerement sur des chevaux, sembloient ne faire qu'un même corps de l'homme & du cheval. Cependant il y a eu des auteurs qui ont soutenu sérieusement qu'il y a eu des Hippocentaures. Pline declare qu'il avoit vu un Hyppocentaure que l'on avoit apporté d'Egypte à Rome embaumé, & Phlegon de Tralles rend témoignage à la même histoire. S. Jérôme a fait la description d'un Hyppocentaure, que S. Antoine rencontra dans le désert ; & Plutarque rapporte dans le festin des sept sages, qu'un berger leur apporta dans une corbeille un enfant qui venoit de naître d'une cavalle, ayant le haut du corps d'un homme, & le bas d'un cheval. * Xenophon. *Cyropæd. Dict. des arts.*

HIPPOCLUS, roi de l'isle de Chio dans la mer Egée, se jetta par maniere de divertissement sur le char d'une jeune fille, accordée à un seigneur considérable dans le pays. Les parens de la fille, qui prirent cette action pour une insulte, le tuerent. Les habitans de l'isle furent ensuite affligés de quantité de malheurs,

& consulterent l'oracle, qui leur ordonna de changer de demeure. S'étant rendu maîtres de la ville de Leuconie, ils en partagerent la possession avec les Erythréens, peuples d'Ionie dans l'Asie mineure; mais ceux-ci les assiégerent peu de temps après, & les réduisirent dans un état à ne pouvoir plus soutenir le siége. Les peuples venus de Chio s'offrirent à recevoir la condition du vainqueur, qui leur accorda seulement la liberté de sortir, avec une quenouille à la main, & une chemise sur le corps; mais leurs femmes les empêcherent d'accepter de si lâches conditions, & les obligerent de s'armer d'une cuirasse, au lieu d'une chemise, & de prendre une lance au lieu d'une quenouille. Les Erythréens les ayant vus paroître en cette posture, perdirent leur fierté, & abandonnerent le siége. * Plutarque, *de virtute mulierum.*

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, prince des médecins, naquit dans l'isle de Coos, l'une des Cyclades, sous la premiere année de la LXXX olympiade, & l'an 460 avant J. C. comme l'assure Sauranus, qui a écrit sa vie. Son pere *Héraclide* étoit descendu d'*Esculape*; & sa mere *Praxithée* tiroit son origine d'Hercule. Gnosidicus, son bisaieul, avoit composé un livre *des jointures des membres & de leurs fractures*, comme le dit Gallien. On dit qu'Hippocrate avoit été disciple d'Herodicus & d'un médecin nommé *Démocrate*; qu'il vécut auprès de Perdiccas roi de Macédoine, & qu'il mourut à l'âge de 104 ans. Hippocrate s'adonna le premier à la connoissance du corps humain, & donna le premier des préceptes de médecine. Il prédit une peste qui survint du côté de l'Illyrie, & envoya de ses disciples par les villes de la Gréce, pour soulager ceux qui en seroient attaqués. C'est pourquoi les Grecs lui déférerent les mêmes honneurs qu'ils avoient faits à Hercule. Les habitans d'Abdere l'ayant envoyé querir pour traiter le philosophe Démocrite, il reconnut qu'il étoit très-sage, & accusa de folie ceux qui croyoient que Démocrite en fût atteint. Artaxercès, roi de Perse, apprenant en quelle réputation étoit Hippocrate, donna ordre à Hystanés, gouverneur de l'Hellespont, de lui offrir tout ce qu'il voudroit pour le faire venir vers lui. Il a laissé divers écrits, qui sont aujourd'hui admirés de tous les savans. Thessale & Dracon, ses fils; Polybe son gendre; & Dexippe son disciple, lui ont succédé dans la science de la médecine, & ont eu beaucoup de réputation. Macrobe dit qu'Hippocrate *n'a jamais su tromper, & qu'il n'a pu se tromper ni être trompé.* La mémoire d'Hippocrate est encore aujourd'hui en vénération à ceux de Coos; & l'on y montre une petite maison où l'on dit qu'il a habité. * Pietro della Valle, *tom. I.* Il est parlé de *l'année d'Hippocrate*, dans le livre *de l'enfantement au septiéme mois.* Marsilius (*obser. var. l. 4, c. 14*) prouve qu'elle étoit de 360 jours. Suidas fait mention de cinq autres HIPPOCRATES, qui étoient de la même famille, & de la même profession que le grand Hippocrate. Marcus Fabius Calvus mit en latin les œuvres d'Hippocrate, qu'on imprima à Rome l'an 1532. Jérôme Mercurialis les publia l'an 1588 à Venise, en grec & en latin. On les imprima l'an 1595 à Francfort, avec la traduction latine d'Anutius Foësius de Metz, qui a entendu parfaitement son auteur. René Chartier de Vendôme, les fit imprimer en 1639 à Paris. Et Jean-Antoine de Vander Linden en procura une nouvelle édition, qu'il fit faire l'an 1665 à Leyden. Elle est en deux volumes *in-octavo*. Il y a aussi un nombre prodigieux de commentaires sur divers livres d'Hippocrate, dont les aphorismes sont encore aujourd'hui regardés comme des oracles, ainsi que ses prognostics. Feu M. Devaux célébre chirurgien, a donné une traduction françoise des aphorismes, & du commentaire latin que M. Hecquet, habile médecin, a fait sur cet ouvrage. * Pline, *l. 7, c. 37, l. 26, c. 2.* Celse. Seneque. Galien. Suidas. Du Pin, *hist. profanes. Tom. II.*

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, géometre, vivoit vers l'an 500 avant Jésus-Christ. Pythagore le chassa de son école, parcequ'il prenoit de l'argent pour enseigner les mathématiques.

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, est aussi le nom d'un chef Athénien, du temps de la guerre du Peloponèse, dont Thucydide & Diodore de Sicile parlent. Un tyran de Gela se nommoit aussi HIPPOCRATE. * Thucydide, *l. 6.*

HIPPOCRATIES, *Hippocratia*, fêtes en l'honneur de Neptune. Les Romains firent dresser à Neptune *chevalier*, un temple, & lui instituerent une fête, que les Arcadiens nommerent *Hippocratia*, & les Romains *Consualia*. Pendant cette fête les chevaux & les mulets étoient exempts de travail, & on les promenoit par les rues de Rome, enharnachés superbement, & ornés de guirlandes de fleurs.* *Anti. Rom.*

HIPPOCRENE, fontaine célébre de la Béotie. On dit qu'elle fut découverte par Cadmus, qui apporta l'alphabet de Phénicie en ce pays; ce qui donna occasion aux poëtes de dire, que c'étoit la fontaine des muses; & qu'un coup de pied du cheval Pegase la fit sortir. * Ovide, *l. 5. metam.*

HIPPODAME de Milet, fils d'Euryphon, dressa un projet imaginaire, touchant la meilleure maniere de former un état. Il vouloit qu'il fût composé d'un nombre de dix mille hommes, qu'il divisoit en trois rangs, d'artisans, de laboureurs & de soldats. Il partageoit aussi le pays en trois portions, l'une pour les sacrificateurs, l'autre pour le public, & la troisiéme pour les particuliers. * Aristote, *Polit. l. 2, c. 8.* Il y a eu divers autres HIPPODAMES. Un archonte d'Athènes, l'an 2 de la CI^e olympiade, & 375 ans avant Jésus-Christ; un autre de la même ville, qui donna sa maison au public, afin que l'on pût construire plus aisément le port de Pyrée; un autre de Milet, architecte, qui bâtit pour les Athéniens le même port de Pyrée; d'où le marché qui est sur ce port, fut nommé depuis *Hippodamia.* * Suidas. Un autre, philosophe de la secte de Pythagore, duquel Stobée rapporte quelques instructions; un autre de la secte des Platoniciens; un autre enfin, qu'Aristophane représente comme un insigne gourmand.

HIPPODAMIE, fille de Briseis, maîtresse d'Achille; une autre de ce nom, fille d'Oenomaüs, & femme de Pelops: une autre, épouse de Pyrithoüs. Hercule défit les centaures qui la vouloient enlever le jour de ses nôces. * Ovide, *l. 12, metam.*

HIPPODAMIE, fille d'*Oenomaüs*, roi d'Elide, étant en âge d'être mariée, son pere, qui la vit parfaitement belle, en devint amoureux, comme tous les autres princes de la Gréce; & désirant se conserver ce trésor, il s'avisa d'un moyen plus criminel encore que son amour. Il avoit le chariot le plus leger & les chevaux les plus vîtes de tout le pays. Feignant donc de chercher à sa fille un mari qui fût digne d'elle, il la proposa pour prix à celui qui pouroit le vaincre à la course; mais avec cette condition, que tous ceux qu'il vaincroit seroient mis à mort. Il voulut même que sa fille montât sur le char de ses amans, afin que sa beauté les arrêtât & fut cause de leur défaite. Par ses artifices il vainquit & tua jusqu'à treize de ces princes. Enfin les dieux irrités des crimes de ce pere furieux, donnerent des chevaux immortels à Pélops, qui courut le quatorziéme, & qui demeurant victorieux par ce secours, fut le possesseur de cette princesse. D'autres disent qu'Oenomaüs ayant appris que Pélops, qui recherchoit sa fille en mariage, seroit cause un jour de sa mort, ne voulut jamais la lui donner pour femme, qu'à condition qu'il le vaincroit à la course. Pélops entreprit le combat, après qu'il eut gagné celui qui conduisoit le chariot

d'Oenomaüs, qui le fit rompre au milieu de la course. Ainsi il fut vaincu & se tua, laissant sa fille Hippodamie & son royaume à Pélops, qui donna son nom à tout le Péloponnèse. Il y a eu deux autres Hippodamies. * *Auteurs Grecs & Romains.*

HIPPODAMUS, *cherchez* HIPPODAME.

HIPPODORE, *Hippodorus*, Athénien, de la famille de Codrus, voulant acquérir la réputation d'un prince juste, usa d'une sévérité extraordinaire envers les siens mêmes; car ayant trouvé une de ses filles avec un jeune homme débauché, il la fit tirer à quatre chevaux, & écarteler toute vive. * Ælian. *hist. var.*

HIPPODROME, *cherchez* ATMEIDAN.

HIPPOLOCHUS: il est fait mention dans Homere de deux Hippolochus, l'un fils de Bellérophon & pere de Glaucus, * *Iliad. VI*, & l'autre fils d'Antimachus, Troyen, qui fut tué avec Pisandre son frere. * *Iliad. XI.*

HIPPOLYTE, reine des Amazones, qu'Hercule donna en mariage à Thesée après l'avoir vaincue, & dont Thésée eut Hippolyte. Il y en a eu une de même nom, femme d'Acaste, dont Horace fait mention, *carm. lib. 3, od. 7.*

HIPPOLYTE, *Hippolytus*, prince qui n'aimoit que la chasse, fils de Thésée & d'Hippolyte Amazone. Ayant rejetté avec horreur les recherches impudiques de Phedre sa belle-mere, il fut accusé d'inceste par cette malheureuse. Il fut chassé par son pere, & se retira de Trœzene sur son char; mais ses chevaux s'effrayerent à la vue d'un monstre marin envoyé contre Hippolyte, & l'emportant au travers des rochers, le renverserent, & le mirent en piéces. Esculape, à la priere de Diane, rendit la vie à Hippolyte, qui passa en Italie sous le nom de *Virbius.* * Ovide, *met. lib.* 15. On dit qu'il y bâtit, proche du lieu où est Rome, une ville qu'il nomma *Aricie*, du nom de sa femme. Quelques-uns ont feint qu'Hippolyte, après sa mort, avoit été changé en cette étoile qu'on appelle communément *le Chartier.*

HIPPOLYTE (Saint) évêque & martyr, célébre écrivain du IIIe siécle, après avoir enrichi l'église de ses ouvrages, versa son sang pour Jésus-Christ vers l'an 230, sous l'empire d'Alexandre *Severe.* Les uns le font évêque en Arabie; d'autres lui donnent l'église de Porto, *Portus Urbis* ou *Augusti*, qui est sous la métropolitaine de Rome, où il vint, dit-on, à la persuasion de Clément Alexandrin, son maître, sous le pontificat de Calliste I, qui lui donna cette église à gouverner. Eusebe & S. Jérôme lui attribuent un grand nombre de livres, que nous avons presque tous perdus. On lui dressa une statue, laquelle ayant été tirée des ruines d'une ancienne église, fut mise l'an 1551, dans la bibliothéque du Vatican, par les soins du cardinal Marcel Cervin, depuis pape sous le nom de Marcel II. Il est assis sur une chaire, où est gravé en lettres grecques un cycle de la fête de Pâque pour seize ans. Ce cycle ou canon paschal a été publié avec des commentaires en grec, par Joseph Scaliger, l'an 1595, & en latin par le pere Gilles Bucher, l'an 1634. Gruter le rapporte aussi dans son trésor d'inscriptions. Il avoit composé plusieurs commentaires sur des livres de l'écriture, comme sur l'ouvrage des six jours; sur la Genèse; sur l'Exode; sur le cantique des cantiques; sur les pseaumes; sur le prophéte Zacharie; sur le prophéte Isaïe; sur quelques endroits d'Ezechiel; sur Daniel; sur les proverbes; sur l'ecclésiaste; & sur l'apocalypse; des traités sur Saül & la Pythonisse; sur l'ante-christ; sur la résurrection; contre toutes les hérésies; & en particulier celles de Marcion; sur la Pâque; & plusieurs homélies, dont Eusebe & S. Jérôme font mention; outre quelques autres dont les titres se trouvent à côté de sa statue. Le traité de la fin du monde, de l'ante-christ & du second avenement de Jesus-Christ, imprimé sous le nom d'Hippolyte, n'est point le véritable ouvrage d'Hippolyte, non plus que celui de l'ante-christ, que le pere Combefis a donné en grec & en latin, quoique ce dernier soit plus ancien que l'autre. Il n'est pas non plus certain que la démonstration contre les Juifs donnée sous le nom d'Hippolyte en latin par Turrien, soit de lui. On peut porter le même jugement des extraits rapportés par Anastase *le Bibliothéquaire*, des sermons d'Hippolyte sur la théologie & l'incarnation, contre Héron & Félix hérétiques de la secte des Valentiniens, & de l'homélie donnée par Vossius avec le saint Grégoire Thaumaturge, intitulé: *D'un seul Dieu en trois personnes, & de l'incarnation, contre l'hérésie de Noëtus;* mais ces ouvrages sont anciens. Il n'en est pas de même de la vie des douze Apôtres, donnée par le P. Combefis, sous le nom d'Hippolyte, qui est d'un auteur beaucoup plus récent, aussi-bien que l'histoire des soixante & douze disciples de Jésus-Christ. Photius avoit vu le traité contre les hérésies, & le commentaire d'Hippolyte sur Daniel. S Jérôme, Pallade, Theodoret, & Nicephore de Constantinople, citent quelques fragmens des ouvrages d'Hippolyte. Jean Albert Fabricius a recueilli les ouvrages de S. Hippolyte, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux volumes *in-folio*, à Hambourg, le premier en 1716, le second en 1718. Mais dans cette édition le savant Allemand n'a point suivi l'ordre des temps, ni des matieres. Il paroît qu'il a fait imprimer ces ouvrages à mesure qu'il les a recouvrés. Cette édition néanmoins est très-estimable. On y trouve quantité de fragmens des écrits de S. Hippolyte, dispersés dans les ouvrages des anciens auteurs, dans les actes des conciles, & dans les coins des bibliothéques de Paris, d'Allemagne & d'Angleterre. L'éditeur en a traduit quelques-uns de grec en latin, & y a ajouté un grand nombre de notes utiles. Photius assure que le style de S. Hippolyte étoit clair, grave & sans ornemens inutiles, quoiqu'il ne fût pas de la beauté & de l'élégance attique. On convient que cet évêque a été martyr; mais on n'est pas d'accord sur le temps auquel il a souffert, & l'on ne sait pas le genre de son martyre. Quelques-uns croient qu'il a souffert la mort vers l'an 235 sous le regne de Maximin I, parceque S. Jérôme en parle comme d'un auteur plus ancien qu'Origène. D'autres croient qu'il a vécu jusqu'en 250, à cause de son exhortation à Severine, qu'ils prétendent être l'impératrice Severa, femme de l'empereur Philippe, qui ne commença à regner qu'en 244; & parcequ'il a écrit contre les Noëtiens, qui, selon S. Epiphane, ne commencerent à paroître que sous le regne de Philippe. Il est sûr que la premiere raison ne vaut rien, puisqu'il y a une assez grande différence entre le nom de Severine & celui de Severa. Que si sa lettre étoit adressée à une impératrice, il auroit vécu jusqu'au temps d'Aurelien, dont la femme s'appelloit Severine. Quelques-uns croient que c'est à Antioche où il a été martyrisé: les martyrologes marquent diversement le jour de sa mort.

Il faut distinguer trois Hippolytes; celui dont il est parlé dans cet article, dont l'église fait la fête au 22 août, & deux autres Hippolytes aussi martyrs, dont elle fait mémoire au 13 août; savoir, Hippolyte martyr à Rome, converti par S. Laurent, & arrêté peu de temps après (l'an 258) avec toute sa famille. Son nom se trouve dans l'ancien calendrier Romain au 13 août; & celui d'un autre Hippolyte prêtre Romain, martyr à Ostie, dont nous parlons dans l'article suivant. Le martyre du premier est tiré des actes de S. Laurent, qui n'ont aucune autorité. Celui du second est attesté par Prudence. * Eusebe, *in chron. & l. 6 hist. c. 16.* S. Jérôme, *c. 61, catal. quæst. 3, in Damas. epist. ad Mag. & Proœm. in Matth.* Gelase, *l. de duab. natur.* Photius, *in bibl. cod.* 121, 122. Isidore, *l. 6, orig. c.*

17. Honoré d'Autun, *l.* 1, 62. Nicephore, *liv.* 15. Theodoret, *in Polymorpho.* Cyrille, *vie de S. Euthyme*, *c.* 19. George Syncelle, *in chron.* Anastase, *in collect.* Bellarmin. Baronius. Scaliger. Petau, &c. De Tillemont, *mém. pour l'hist. eccl. dans la vie d'Hippolyte.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII siécle.* Voyez ce qui regarde les autres éditions des écrits ou des fragmens de S. Hippolyte, dans l'*histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de S. Vanne, prieur titulaire de l'abbaye de Flavigny en Lorraine, *tom.* 2, & l'*hist. litt. de la France*, par Dom Rivet, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, *tom. I.*

HIPPOLYTE (saint) prêtre de l'église de Rome, sous le pontificat de S. Corneille, suivit pendant quelque temps le schisme de Novat & de Novatien. Mais Prudence qui nous a conservé les actes du martyr de ce S. dit qu'il rentra dans le sein de l'église avant que de répandre son sang pour la foi de J.C. Il étoit déja vieux lorsqu'il fut arrêté comme chrétien. Dans le temps qu'on le menoit au supplice, le peuple dont il avoit eu soin, & qui par affection le suivoit en grand nombre, lui ayant demandé quel étoit le meilleur parti, il lui répondit : « Fuyez le malheureux Novat, & revenez à l'église catholique : qu'une seule foi vous éclaire, qu'une seule église vous rassemble ; & cette église, c'est l'ancienne, c'est celle que le grand Paul reconnoît, & qui voit au milieu d'elle la chaire du bienheureux Pierre. Je vois maintenant les choses tout autrement, & je me repens de ce que j'ai enseigné. » Il fut condamné à Ostie à être traîné par deux chevaux indomtés, & les dernieres paroles que l'on put entendre de ce saint vieillard pendant ce supplice, furent : Seigneur, ils déchirent mon corps, prenez mon ame. » Son martyre arriva l'an 252.

HIPPOLYTE DE THEBES, auteur Grec, composa une chronique. On ne sait pas en quel temps il a vécu. On croit vraisemblablement qu'il vivoit dans le XIe siécle. On a quelques fragmens de sa chronique dans les antiquités de Canisius, & dans les notes de M. Cotelier. M. Schelstrate l'a donnée toute entiere en 1692, en grec & en latin. Depuis, Frédéric Fabricius lui a donné place à la fin du premier tome des ouvrages de S. Hippolyte. C'est à cet Hippolyte qu'il faut attribuer le petit écrit des douze apôtres, donné par le P. Combefis, dans son auctuaire à la bibliothéque des peres. * *Consultez* Gesner ; Possevin.

HIPPOLYTE d'Est, fils d'HERCULE I, duc de Ferrare, l'un des plus célébres cardinaux du XVIe siécle, fut archevêque de Gran, de Capoue, de Milan, & de Narbonne, & mourut l'an 1520. Sardi a écrit sa vie ; & Paul Jove, Ciaconius, Victorel, Garimbert, Ughel, Sainte-Marthe, & plusieurs autres lui donnent de grands éloges.

HIPPOLYTE d'Est, cardinal, fils d'ALPHONSE I, fut archevêque de Milan, puis d'Auch, d'Arles & de Lyon, & fut employé en diverses ambassades. Il aimoit les belles lettres, & prenoit plaisir à s'acquérir l'estime des savans, dont plusieurs se ressentirent de ses bienfaits, & sur-tout Paul-Manuce, Muret & Arnauld d'Offat, qui fut son secrétaire & depuis cardinal. Il mourut à Rome l'an 1572. *Voyez* EST. * *Voyez* Petra-Mellarius, & les autres auteurs.

HIPPOLYTE de Médicis, cardinal, neveu de Léon X & de Clément VII, fut archevêque d'Avignon, & légat vers l'empereur Charles-Quint. Il mourut l'an 1535. *Voyez* MEDICIS. * Entre les auteurs qui parlent de lui, *voyez* Garimbert, *liv.* 4, *de l'hist. c.* 4. Paul Jove, Victorel, Guichardin, Ughel, &c.

HIPPOLYTE Bonacorsi, de Ferrare, *cherchez* BONACORSI.

HIPPOMAQUE, un de ceux dont la fonction étoit d'exercer les Athletes. Il se moqua plaisamment de quelques gens qui louoient fort un homme extraordinairement grand, & qui avoit les bras longs ; parceque, disoient ils, cela le rendroit naturellement puissant athlete. « Oui, leur repliqua-t-il, s'il n'y avoit qu'à prendre une couronne d'un lieu un peu élevé, & qu'à se la mettre sur la tête, au lieu qu'il faut l'acquérir par la force & la souplesse du corps. » * Plutarque.

HIPPOMAQUE, joueur de flute, qui voyant que la populace admiroit un de ses écoliers qui jouoit mal, le fit cesser & lui dit, que ce lui devoit être une grande preuve de son ignorance, d'être loué par des ignorans.

HIPPOMEDON, fils de Nesimachus, & de Mythidice, fille de Talaüs, & sœur d'Adraste, selon Hygin, ou selon Stace, fils de Lysimachus & de Nasica, fut un des sept capitaines qui allerent à Thebes. Il fut tué dans un combat contre Ismenus. * Hygin, *fab.* 69. Stat. *lib.* 1 & 9 *Thebaid.*

HIPPOMENES, *Hippomenes*, fils de Macarée, qui trouva moyen de vaincre la belle Atalante à la course, jettant sur sa route trois pommes d'or, qu'elle s'amusa à ramasser. Pour le prix de sa victoire il l'épousa ; mais ayant négligé de rendre grace à Venus, qui lui avoit donné ce conseil, cette déesse, dit la fable, lui troubla l'esprit par une passion si violente, qu'il voulut jouir d'Atalante, dans le temple même de Cybele. La mere des dieux fut si irritée de cette profanation, qu'elle le changea en lion & son épouse en lionne. * Ovide, *metam.* 10.

HIPPOMENES, préteur ou archonte d'Athènes, fit dévorer sa fille par un cheval, parcequ'elle s'étoit abandonnée à un jeune homme. Les Athéniens furent si irrités de cette cruauté, qu'ils le déposerent, quoiqu'il dût les gouverner encore deux ans, n'ayant fait que huit ans de sa préture. Cela arriva la troisiéme année de la XVIe olympiade, 714 ans avant J. C. * *Voyez* Dion Chrysostome, *orat.* 23, & Suidas.

HIPPOMOLOGUES, anciens Scythes, ainsi nommés, parcequ'ils tiroient le lait des cavales pour s'en nourir. Nicodéme Frischlin dit qu'Homere donne cette épithéte aux Mysiens ; mais il se trompe, & le poëte ne désigne point particuliérement la nation dont il parle en ce lieu-là. * Callimaque, en *l'hymne* 3 l'attribue aux Cimmeriens, qui habitoient la Chersonèse Taurique.

HIPPONAX d'Ephèse, poëte Grec, fils de Pythée & de Protis, passe pour l'auteur de cette sorte de vers iambiques qu'on nomme *Scazons*. Comme il étoit très-laid, on dit qu'Athenis & Bupale, tous deux sculpteurs, firent malicieusement son portrait, & l'exposerent au public : mais Hipponax, pour s'en venger, les déchira par des vers satyriques si piquans, que ces sculpteurs se pendirent de désespoir. Cependant Pline soutient que cela est faux, & le prouve par un nombre de statues qu'ils firent depuis. Eusebe dit qu'il vivoit en la XXIIIe olympiade ; mais Pline assure que ce fut sous la LX, c'est-à-dire, vers l'an 540 avant Jésus-Christ : *Hipponactis poëtæ ætate, quem certum est LX olympiade fuisse.* Ce poëte étoit très-porté à la satyre la plus mordante. Quelques-uns prétendent qu'il mourut de faim. On remarque que quoiqu'il fût petit & menu, il avoit beaucoup de force, & qu'il jettoit plus loin un vase vuide, que ne faisoient les autres hommes. * Pline, *liv.* 36, *ch.* 5. Cicero, *epist. ad famil. lib.* 7. Elien, *var. hist. l.* 5. Voyez J. A. Fabricius, *biblioth. græca*, *l.* 2, *cap.* 15, *art.* 32, & les *mémoires de l'académie des belles lettres*, *t. X.*

HIPPONE, aujourd'hui BONNE, & en latin *Hippo-Regius*, ville d'Afrique, dans le royaume d'Alger, est nommée par les Africains *Bled el Ugneb.* Elle est célébre pour avoir été le siége épiscopal de S. Augustin, qui mourut dans le temps que les Vandales assiégeoient cette ville. On y tint un concile l'an 393 pour la discipline ecclésiastique ; & saint Augustin, qui n'étoit encore

encore que prêtre, y disputa de la foi & du symbole. * Pline. Strabon. Ptolémée. Mela, &c.

HIPPONE, déesse, *cherchez* EPONE.

HIPPOPODES, peuples qui habitoient vers la mer de Scythie, ainsi nommés, parcequ'ils avoient les pieds faits comme ceux des chevaux. Cette fable a été inventée à cause de leur agilité, qui les rendoit prompts à la course. Ce nom vient d'ἵππος *cheval*, & ποῦς *pieds*. * Pomponius Mela, *lib.* 3.

HIPPOSTRATE, historien Grec, écrivit divers traités, des généalogies de Sicile, &c. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Vossius, *de hist. græc. pag.* 378.

HIPSICRATÉE, *cherchez* HYPSICRATÉE.

HIPSISTAIRES, *cherchez* HYPSISTAIRES.

HIRAM, roi de Tyr, fils d'ABIBAL & son successeur, fortifia la ville de Tyr du côté de l'orient; & pour la joindre au temple de Jupiter *Olympien*, il fit remplir l'espace de terre qui l'en séparoit. Il donna une fort grande somme d'or à ce temple, & fit aussi couper quantité de bois sur la montagne du Liban, pour l'employer à de semblables édifices. Il en fit démolir de vieux, & construire de nouveaux, qu'il consacra à Hercule. Il fit la guerre aux Égéens, qui refusoient de payer le tribut qu'ils lui devoient, & les vainquit. C'est ce même roi Hiram qui envoya des ambassadeurs à David, pour rechercher son alliance, & lui offrir de sa part la quantité nécessaire de bois de cedre, & des ouvriers habiles, pour lui bâtir un palais. Il continua d'entretenir une parfaite intelligence avec le roi Salomon son successeur; & dès qu'il sut qu'il étoit monté sur le trône, il lui envoya une ambassade honorable, pour lui en témoigner sa joie, & lui souhaiter un heureux regne. Ils s'écrivirent l'un à l'autre des lettres fort obligeantes; l'on en voyoit encore les originaux du temps de Josephe, comme il le témoigne *au livre* 8 *des antiquités*. Hiram, l'an du monde 3022 & 1013 avant J. C. offrit à Salomon, comme il avoit fait à David son pere, de faire couper dans les forêts quantité de poutres de cyprès, & de cédre, & de les faire conduire par mer attachées ensemble, au lieu le plus commode, pour être de-là transportées à Jérusalem. Salomon accorda en revanche à Hiram, la liberté de tirer tous les ans de ses états, certaine quantité de bled, d'huile & de vin; lui donnant plus de vingt villes de Galilée, qui étoient proche de Tyr; parcequ'il avoit fourni, outre les cédres, quantité d'or & d'argent pour la construction du temple de Jérusalem, qui devoit être l'admiration de l'univers. Salomon voulant faire bâtir aussi plusieurs navires dans le golfe d'Egypte, près de la mer Rouge, Hiram lui témoigna encore beaucoup d'affection en cette rencontre, & lui donna le nombre qu'il voulut de pilotes expérimentés, pour aller avec ses officiers, chercher de l'or dans un pays éloigné, nommé Ophir. Hiram regna soixante ans, & non pas trente-quatre, comme a écrit Josephe, de qui nous avons tiré une partie de ce que nous venons de dire, après ce que la sainte-écriture nous en apprend *au* III *des rois*, & au second des Paralipomenes. BALATORUS, fils d'Hiram, lui succéda, & regna sept ans; ce que le même auteur & Theophile d'Antioche, (*liv.* 3 *ad Autolyc.*) rapportent sur l'extrait des annales de Phénicie & de Tyr, traduites en grec par Ménandre d'Ephése.

HIRAM, célébre architecte & sculpteur, *cherchez* CHIRAM.

HIRAS. Juda l'un des douze patriarches, s'étant détourné chez lui, y vit la fille d'un Cananéen, laquelle se nommoit *Sue*, qu'il épousa, & dont il eut trois fils. * *Genese*, *XXXVIII.* 1, *&c.*

HIRE (Etienne la) fameux capitaine, *cherchez* VIGNOLE.

HIRE (Laurent de la) *cherchez* LAHIRE.

HIRE (Philippe de la) *cherchez* LAHIRE.

HIRNHEIM (Jérôme) religieux de l'ordre de Prémontré, docteur & professeur en théologie, fut le cinquante-uniéme abbé de la maison de son ordre au Mont de Sion, dit en langue du pays, *Strahow*, en Bohême. Il aimoit les sciences, & pendant qu'il fut vicaire général, il employa tous ses soins afin qu'elles fussent cultivées dans toutes les provinces de son vicariat. Il étendit aussi beaucoup le culte de S. Norbert fondateur de l'ordre, & obtint du pape que la fête de ce saint seroit célébrée partout selon le rit double. Il joignit une humilité profonde à beaucoup d'érudition. Il mourut le 27 août 1679, à l'âge de quarante-quatre ans. C'est tout ce qu'en dit M. Hugo dans ses annales latines de l'ordre de Prémontré, *in-folio*, tome III, page 931. Il ajoute seulement que le pere Hirnheim a laissé dans ses ouvrages des preuves de ses connoissances; mais il ne cite aucun de ces ouvrages. Nous en connoissons un qui a été imprimé à Prague en 1676, *in*-4°, & qui est rare. Le titre est: *De typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore, difficultate, labilitate, falsitate, jactantiâ, præsumptione, incommodis & periculis, tractatus brevis: in quo etiam vera sapientia à falsâ discernitur, & simplicitas mundo contempta extollitur; idiotis in solatium, doctis in cautelam conscriptus, autore Hieronymo Hirnheim, canonici ordinis Præmonstratensis ecclesiæ B. V. Pragæ in monte Sion vulgò* Strahow, *abbate, per Bohemiam, Austriam, Moraviam, & Silesiam visitatore ac vicario generali, sacræ theologiæ doctore.* L'auteur dit dans sa préface, qu'il avoit eu dessein d'intituler son livre *de vanitate scientiarum*, mais que ce titre ayant déja été pris par Corneille Agrippa, il en avoit employé un autre. Dans la même préface, il maltraite beaucoup Agrippa, & son traité de la vanité des sciences. Celui du pere Hirnheim, ou Hirnhaim, est divisé en quarante-un chapitres, où il traite du désir excessif de savoir, des inconvéniens inséparables de l'étude, de l'incertitude des sciences, de l'ignorance de quantité d'effets naturels ou de leur obscurité, de la présomption & des autres défauts des savans, des chutes funestes que plusieurs ont faites, de l'amour que l'on doit avoir pour la vérité, de l'attention qu'on doit avoir de ne jamais séparer la piété de la science, &c. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les *observationes Hallenses*, tom. VII, observation VIII, pag. 206 & suivantes.

HIRPIENS. Famille ancienne d'Italie, dans le pays des Falisques, proche de Rome, étoit considerée des Romains, à cause que dans le sacrifice que l'on faisoit tous les ans à Apollon, ou, selon d'autres, à Feronie, déesse des bois, sur le mont Soracte, à présent *il monte di S. Oreste*, on dit que tous ceux qui portoient ce nom, marchoient au travers des feux allumés sans se bruler. Cette prérogative étoit si remarquable, que le sénat donna un arrêt qui exemptoit les Hirpiens du devoir d'aller à la guerre, & de toutes les autres charges de la république. * Pline, *hist. nat. l.* 7, *c.* 2.

HIRPINS. Peuples d'entre les Samnites, ainsi nommés, à cause qu'un loup qu'on appelloit en leur langue *Hirpus*, fut leur conducteur, lorsqu'ils allerent y établir une colonie: ils avoient pour ville capitale *Hirpion*, qui n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *l'Arpaïa*, selon Leandre. Le pays des Hirpins est maintenant ce que nous nommons *la Principauté ultérieure*, province du royaume de Naples, qui a pour ses villes principales, Bénévent, Conza, Avellino, &c. * Strabon, *liv.* 5. Bayle, *dictionaire critique.*

HIRRIUS (Caïus) édile, fut le premier qui inventa les viviers, ou réservoirs pour garder le poisson. Il en fournissoit la table de César dans les festins; & quoiqu'il n'eût qu'une fort petite métairie, il tiroit un gros revenu de ses seuls viviers. * César, *l.* 1 *de la*

guerre civile, *chap.* 15. Pline, *liv.* 9, *chap.* 55. Macrobe, *liv.* 2 *des Saturnales*, *chap.* 11.

HIRSCHBERG, bourg ou petite ville de Siléfie. Elle eft près de la riviere de Bobert dans la principauté de Jawer, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Elle a des eaux minérales, qui font eftimées. * Mati, *dictionnaire*.

HIRSCHFELD, *Herofelda*, fur la riviere de Fulde, ville & célébre abbaye de Heffe à fept lieues de Caffel, laquelle a été accordée au landgrave de ce nom, par le traité de Munfter, l'an 1648.

HIRSEMES, ville de Paleftine, dans la tribu de Dam. * *Jofué*, *XIX*, 41.

HIRTIUS (Aulus) fut conful Romain avec Penfa. Ils firent enfemble la guerre à Marc-Antoine, & périrent dans une bataille donnée l'an 711 de Rome, & 43 avant J. C. Il a fuppléé les commentaires de Céfar, & a fait le huitiéme livre de la guerre des Gaules, & ceux des guerres d'Alexandrie & d'Afrique. *Voyez* la préface qui eft au-devant du huitiéme livre *de bell. Gall.* * Suétone, *in Cæfare*, *cap.* 53. Jufte-Lipfe, *in lib. annal. Taciti*. Voffius, *de hiftoricis latin.*

HISCHAM BEN ABDALMALEK, dixiéme calife de la race des Ommiades, & quatriéme fils d'*Abdalmalek*, ou *Abdulmalic*, fuccéda à fon frere *Iezid* II, à condition que *Valid*, fon neveu, fils de *Iezid*, regneroit après lui. C'étoit un prince qui faifoit des profufions exceffives, & qui s'emparoit des richeffes de fes fujets, pour entretenir fes dépenfes prodigieufes. On dit qu'il avoit jufqu'à fept cens garderobes remplies des plus riches habillemens du monde; que quand il marchoit, il faifoit toujours fuivre dans fon équipage fix cens chameaux chargés de fes habits & de fon linge; & qu'après fa mort on trouva dans fa principale garderobe, douze mille chemifes très-fines; mais que Valid fon fucceffeur ne voulut pas permettre qu'on en tirât une feule, ni même un linceuil pour l'enfévelir; de forte qu'un valet de chambre l'envelopa dans un méchant morceau de linge. Ce fut cet Hifcham qui fit couper la main à faint Jean *Damafcene*, après avoir vu la lettre fuppofée, que l'empereur Léon l'*Ifaurien* lui avoit envoyée, comme fi elle avoit été écrite par ce faint, qui avoit alors le gouvernement de Damas. Cet empereur Iconoclafte vouloit perdre Jean *Damafcene*, parceque ce grand homme foutenoit le culte des images. Pour en venir à bout, il fit étudier fon caractere par un écrivain très-habile en l'art de contrefaire & de falfifier une écriture, à qui il commanda enfuite d'écrire une lettre au nom de Jean *Damafcene*, adreffée à l'empereur, pour lui donner avis qu'il étoit aifé de furprendre la ville de Damas. Léon envoya cette lettre par un de fes confidens au calife, qui la fit voir à Jean *Damafcene*. Ce faint protefta de fon innocence, & demanda qu'il lui fût permis de découvrir cette calomnie, & ce lâche artifice de Léon; mais Hifcham, tranfporté de fureur, lui fit couper fur le champ la main droite, dont il prétendoit qu'il avoit écrit une lettre fi criminelle, & commanda qu'elle fût expofée dans la place fur un gibet, à la vue de toute la ville. Sur le foir Jean *Damafcene* fit fupplier le calife d'ordonner qu'on lui rendît fa main. Hifcham lui accorda fa demande, & pendant la nuit, ce faint ayant appliqué cette main à fon bras droit, elle s'y trouva parfaitement jointe après un fommeil qui le prit, de forte qu'il en eut l'ufage libre comme auparavant. Le calife en fut averti le lendemain, & ayant reconnu fon injuftice, voulut rétablir Jean *Damafcene* dans fa charge; mais ce faint fe retira dans le monaftere de faint Sabas, dans la Paleftine. Ce calife avoit vaincu Khacan, roi de Turqueftan, Zeid proclamé calife dans la ville de Coufah, & avoit fait la guerre aux empereurs Léon l'*Ifaurien*, & Conftantin *Copronyme*. Il mourut après un regne de 19 ans, l'an 125 de l'hégire, & 742 de Jéfus-Chrift. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Maimbourg, *hift. des Iconoclaftes.*

HISPAHAN, *cherchez* ISPAHAN.

HISPANIOLA, ifle Efpagnole, ou de *Saint-Domingue*; c'eft-à-dire, de SAN-DOMINGO, ou S. DOMINIQUE, dans la mer du Nord, vers l'Amérique, entre les ifles de Cuba, de Jamaïca, & de Porto-Rico. Les infulaires l'appelloient *Ayti*, & *Quifqueya*, c'eft-à-dire, en leur langue, *Apreté*, ou *Terre-grande*. Cette ifle a environ quatre cens lieues de circuit, cent cinquante de longueur, foixante de largeur aux endroits les plus larges, & trente aux plus étroits, à ce que difent les Efpagnols; mais il y a apparence que leur vanité les porte à augmenter fon étendue. Quelques-uns difent que l'air y eft fort temperé; d'autres rapportent que les chaleurs y font exceffives le matin; mais qu'il fe leve un vent de mer après midi, qui les modére. Les Efpagnols appellent ce vent *Virafon*. Le terroir eft fertile, & fournit des pâturages fuffifans pour nourir une infinité de chevaux, de bœufs, de vaches, de cochons, & d'autres animaux qui courent dans les campagnes & dans les bois, & que l'on prend à la chaffe, afin d'en avoir la peau, dont on fait commerce. On laiffe fouvent la chair pour les chiens; & cette nouriture les rend tellement acharnés fur le bétail, qu'ils le pourfuivent comme feroient des loups. L'ifle a été peuplée de ce bétail par les Efpagnols; car avant leur arrivée elle avoit fort peu d'efpeces d'animaux à quatre pieds, excepté des *hutlas*, femblables à des lapins, & des chiens qui n'aboyoient point; mais qui étoient affez bons pour la chaffe. Il n'y en a prefque point aujourd'hui, à caufe de l'accroiffement des autres efpéces apportées d'ailleurs. On y voit des couleuvres & des ferpens; mais on affure qu'ils n'ont point de venin. On raconte une chofe affez furprenante d'une efpece d'efcarbot, nommé *cucuyo*, dont les yeux & les côtés où font attachés fes aîles, jettent une lumiere, qui éclaire de nuit comme une chandelle, & fournit une clarté fuffifante pour lire & pour écrire. Quoique la terre foit fertile, on n'y cultive le mays, ni le froment qu'en certains endroits; & les pâturages y font gâtés par les arbres nommés *guajabes*. Cet arbre porte un fruit femblable à une pomme, dont la chair eft rouge, & renferme de petits grains, qui tombant en terre levent auffitôt, & croiffent en peu de temps: de forte qu'ils rempliffent une partie des pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y viennent bien. Il y a deux fortes de plantes apportées d'ailleurs, qui enrichiffent cette ifle; favoir, *les cannes de fucre*, & la *racine de gingembre*. Acofta dit qu'en 1597 il fut apporté en Efpagne plus de vingt-deux mille quintaux de gingembre: (le quintal des Efpagnols revient à cent vingt-cinq de nos livres) & qu'en la même année on apporta neuf cens coffres de fucre. On a trouvé dans cette ifle plufieurs mines d'or, en la province de Cibao. Il y en a auffi d'argent; mais elles font abandonnées faute d'ouvriers; même les habitans ne fe fervent que de monnoye de cuivre.

Cette ifle étoit fort peuplée d'originaires du pays; mais les Efpagnols en ont tué une partie, & ont fait fervir les autres dans leurs armées. Elle étoit anciennement divifée en plufieurs petites provinces, qui obéiffoient chacune à leur cacique ou prince; favoir, Hygei, Jacuyaguya, Samana, Cicuya, Yaquimo, ou Puerto de Brefil, Baaruco, Manigagia, Xaragua, Gahaba, Cahaya, Marien Cibao, la Vega Real, Maguana. On la divife maintenant en cinq cantons ou départemens, qui font, Bainora, Cubaho, Cajaba, Caffimu, & Guacayatima. Le canton de *Bainora*, s'appelloit autrefois *Marien*, & eft l'endroit de l'ifle où Colomb fit fa defcente. Il y bâtit un fort appellé de la *Nativité*, & y laiffa une garnifon de trente-neuf Caftillans, lorf-

qu'il fit voile pour porter en Espagne les nouvelles de sa découverte. A son retour, il trouva qu'ils avoient été égorgés par les insulaires, à cause des violences qu'ils avoient exercées. Le canton de *Cubaho*, a pour ville principale la ville d'*Isabelle*, bâtie par Colomb à son retour d'Espagne, l'an 1493. Il lui donna ce nom, en considération de la reine Isabelle, épouse de Ferdinand. Le pays de *Cajaba*, fut nommé par les Espagnols *la campagne royale*, à cause de la quantité d'or qu'ils y trouverent. Le département de *Cassimu*, a pour ville principale Saint-Dominique, ou SanDomingo, qui est la capitale de l'isle. Le canton de *Guacayatima*, a pour ville principale Xoana ou Choana. La ville capitale de cette isle fut nommée *Nova Isabella*, lorsqu'on la bâtit l'an 1494, les habitans d'Isabelle la vieille y ayant été transportés. On lui donna depuis le nom de San-Domingo, ou Saint-Dominique. Elle est située dans une plaine, & ornée de fort beaux édifices. Le gouverneur de l'isle, les auditeurs de la chancellerie du roi, &les autres officiers royaux y font leur résidence. L'église est métropole, & l'archevêque a pour suffragans, l'évêque de la Conception de la Vega, dans la même isle; l'évêque de Saint-Jean de Porto Rico; l'évêque de l'isle de Cuba; l'évêque de Venezuela sur la côte de la Castille-Neuve; & Honduras, avec la baye de la Jamaïque. Il y a dans l'isle quelques couvens de Dominicains, de Cordéliers, & des peres de la Merci; deux monasteres de religieuses; un collége doté de quatre mille ducats, & un hôpital qui en a vingt-deux mille. On y bat aussi monnoie, & il s'y faisoit un grand commerce dans le XVI[e] siécle; mais depuis que la nouvelle Espagne & le Pérou ont été découverts, le trafic & le nombre des habitans s'est beaucoup diminué; de sorte qu'il n'y a gueres plus de douze mille personnes, tant Espagnols que Negres, & Mulatres ou Métis; c'est-à-dire, nés d'Espagnols & d'Indiens. L'an 1586 la ville de Saint-Domingue fut prise par le chevalier Drach, qui y demeura un mois entier avec ses troupes Angloises, & qui abandonna ensuite la ville aux Espagnols, moyennant une bonne somme d'argent qu'ils lui fournirent. L'emblême que le chevalier Drach trouva peint contre une muraille, dans la maison du gouverneur, est très-remarquable. C'étoit un globe terrestre, du milieu duquel sortoit un cheval, ayant une bonne partie du corps hors de la circonférence, avec ces mots: *Non sufficit orbis*; c'est-à-dire, *le monde est trop petit pour moi*, *& ne me suffit pas.* Entre les autres villes, les plus considérables sont, *la Conception de la Vega*, bâtie par Christophe Colomb même, à vingt lieues de Saint-Domingue. C'est le siége d'un évêque, & il y a aussi un couvent de Cordéliers. *San-Jago de los Cavalleros*, situé dans un terroir fort agréable; *Puerto de la Plata*, munie d'un bon château, dont le port est fréquenté de quantité de marchands. L'isle Hispaniola est environnée de plusieurs petites isles, entre autres de celles de Saona, & de Navaza. Saona regarde la côte entre l'orient & le midi, & est séparée de la grande isle par un canal d'environ deux lieues de large. C'étoit autrefois comme le grenier de Saint-Domingue, parcequ'elle produisoit une grande abondance de *cazabi*, qui est une sorte de bled; mais depuis que les Indiens y furent massacrés ou enlevés par les Espagnols l'an 1502, elle est demeurée déserte & inhabitée. On y trouve quantité de bons pâturages, & d'excellens fruits, qui servent de rafraîchissemens aux mariniers. Navaza est entre Hispaniola & la Jamaïque. On y voit une fontaine merveilleuse, qui est à demi-lieue dans la mer, & profonde d'environ seize pieds. Elle s'éleve avec tant de force, qu'on puise son eau douce au milieu de celle de la mer. On y pêche des baleines, des requiems, & une sorte de poisson, nommé *Lamentin*, & *Manato*, par les Espagnols. Les François ont trois habitations sur la côte de cette isle. * De Laët, *histoire du nouveau monde.* Du Tertre, *histoire des isles Antilles Histoire des aventuriers de l'Amérique*, par Oexmelin. Benza, *hist. novi orb. lib.* 1, *cap.* 18. Herrera. Oviedo. Sanson, &c.

HISTIÉE; de Milet, historien grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il a laissé une histoire de Phénicie, qui est citée par Eusebe, & par d'autres. * Eusebe, *liv.* 1, *chron.* Josephe, *l.* 1, *antiq. Jud. c.* 3.

HISTIÉE, tyran de Milet, devint souverain de sa patrie par la faveur des Perses, à qui il rendit depuis de bons services. Il fut un de ceux que Darius, fils d'Hystaspes, chargea de garder le pont qu'il avoit fait sur le Danube, lorsqu'il marchoit contre les Scythes, & il empêcha ceux qui étoient bien intentionnés pour la liberté de la Gréce, de rompre ce pont à la priere des Scythes, qui n'auroient pas manqué de détruire l'armée des Perses, si cette demande leur avoit été accordée. Darius en donna à Histiée des marques de reconnoissance, dont tout autre se seroit contenté; mais il lui donna peu après un grand sujet de mécontentement, en retirant la permission qu'il lui avoit accordée de bâtir dans la Thrace une nouvelle ville dont il devoit être souverain. Le tyran, homme d'esprit, en dissimula son ressentiment, fut comblé de biens, & eut ordre de suivre Darius à Suses; mais les honneurs dont il jouissoit, ne lui parurent pas comparables au plaisir de commander absolument. Il se servit d'un expédient assez extraordinaire pour se faire donner un ordre de retourner à Milet; ce fut de faire soulever cette ville, & tout le reste de l'Ionie par le moyen d'Aristagoras son gendre. Cette révolte éclata la troisiéme année de la LXIX olympiade, 502 ans avant J. C. mais Histiée n'obtint la permission de venir dans son pays que trois ans après, lorsque quelques avantages remportés sur les Ioniens, ne lui laissoient presque aucun pouvoir de mal faire. La considération de ses anciens services avoit empêché qu'on ne le fit mourir, sur le soupçon qu'il avoit part à la révolte: on en vouloit des preuves, & il ne différa pas à en donner; mais ses entreprises réussirent mal, & il fut enfin pris par Harpagus, qui le fit mettre en croix. * Hérodote, *liv.* 5 *&* 6.

HISTIÉE, de Colophon, poëte Grec, ajouta une dixiéme corde à la lyre.

HISTIÉE d'Alexandrie, *cherchez* HESTIÉE.

HITCHING, bourg d'Angleterre avec marché, capitale de son canton, qui a le même nom, dans la partie occidentale du comté d'Hertford, à 30 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

☞ HITH ou HYETH, ville maritime d'Angleterre: c'est un des huit ports qui ont de grands priviléges, & dont les députés au parlement sont appellés *barons des cinq ports*, parcequ'originairement il n'y en avoit que cinq; mais à présent il y en a huit. Celui de *Hyth* ou *Hyeth* est dans la province de Kent. M. d'Audifret, *géogr.* t. 1, dit qu'il est défendu par un bon château. Les anciens, dit-il, l'ont connu sous le nom de *Portus Lemanis*: il fut fort fréquenté des Romains, comme on le connoît par un grand chemin pavé, ou voie militaire, qui va de-là à Cantorberi. Cependant ce port est peu fréquenté, parceque les sables l'ont presque rempli. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HIWORTH, *cherchez* HIGHWORTH.

HIZREVITES ou HEREVITES, sorte de religieux mahométans, dont le fondateur s'appelloit *Herevi* ou *Hizr*. On dit qu'il étoit fort savant en chymie, & qu'il donnoit les aspres en piéces d'or, pour ceux qui entroient dans son ordre. Il portoit une veste verte, & vivoit dans une grande abstinence. Ces religieux ont un monastere à Constantinople; mais ils n'imitent pas l'austérité de leur fondateur. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

H O.

HOAICHING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province d'Honan; & elle renferme cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

HOAIGNAN, c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est la huitiéme de la province de Nanking, & elle est située à l'embouchure de l'Hoang, dans le golfe de Nanking. Son territoire renferme neuf autres villes. * Mati, *diction.*

HOANCHEU, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province d'Huquan, & est située au pied des montagnes. Elle comprend sous sa jurisdiction huit autres villes. * Baudrand.

HOANG ou LA RIVIERE JAUNE. C'est le plus grand fleuve de la Chine. M. Witsen dans sa grande carte de la grande Tartarie, en met la source dans un lac, qui est environ à quinze lieues de celui de Chiamai, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le royaume de Tangut & l'Inde de-là le Gange jusqu'à la Chine; d'où prenant son cours vers le nord-est, il sépare le royaume de Tangut, qui reste au couchant, de la province de Xensi, jusqu'à la célébre muraille de la Chine. Il traverse ensuite une partie du Xensi, passe la muraille de la Chine, & va couler dans le desert de Xamo en Tartarie. Là il se recourbe vers le midi, vient repasser la muraille, séparer le Xansi du Xensi, baigner l'Honan, le Xantung, le Nangking, & se décharge dans le golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette riviere au golfe de Cang par un grand canal, qui commence dans la province de Nangking, traverse celle de Xantung, & une partie de celle de Peking, & se termine au fond du golfe de Cang.

HOANGT, troisiéme roi ou empereur de la Chine, succéda à Xin-nung, & régna cent ans. Son nom est très-célébre parmi les Chinois, parcequ'il a, disent-ils, inventé un cycle de soixante ans, sur lequel ils ont toujours depuis réglé leurs histoires, & les regnes de leurs rois: de sorte que, selon eux, leur chronologie est très sure: le commencement de son regne fait la premiere année du premier cycle. On dit encore qu'il poliça l'état par de bonnes loix, & qu'il étendit les bornes de son empire jusqu'au golfe de Nangking, vers la Corée. *Voyez* CYCLE CHINOIS. * Couplet, *hist. Sin.* Paul Pezron, *antiquités des temps.*

HOBA, ville de Syrie, assez près de Damas. L'écriture dit qu'elle est à la gauche de cette ville, ce qu'on explique différemment. * J. le Clerc, *sur la Genèse.* Ce fut jusques près de-là, que le patriarche Abraham poursuivit les rois, qui avoient pillé Sodome & emmené prisonnier Loth son neveu. * *Genèse, XIV*, 15.

HOBAB, fils de Jethro, qui étant venu avec son pere trouver Moïse, demeura auprès de lui avec sa sœur. * *Nomb. X*, 29.

HOBBES (Thomas) naquit à Malmesbury, bourg d'Angleterre dans le comté de Wilt, le 5 d'avril 1588. Son pere, qui étoit ministre, le fit élever avec soin. Il commença l'étude du latin & du grec sous Robert Latimer à Malmesbury, & avant l'âge de douze ans il se vit en état de traduire en vers latins la Médée d'Euripide. Il alla à Oxford en 1603, & y étudia pendant cinq ans la philosophie d'Aristote. Son cours fini, il quitta Oxford, & entra chez Guillaume Cavendish, baron de Harwich, & depuis comte de Devonshire, pour être gouverneur de son fils aîné. Il n'avoit alors que vingt ans, mais il étoit sage & réglé. Il fit avec son éléve le voyage de France & d'Italie en 1610, & voulut briller, par ce qu'il avoit appris de la philosophie d'Aristote. Mais ayant remarqué que les gens d'esprit se moquoient de lui, il abandonna cette philosophie, & s'appliqua de nouveau à l'étude des langues latine & grecque, & à celle des belles lettres dès qu'il fut de retour en Angleterre. Les progrès qu'il fit dans cette étude lui acquirent en peu de temps un grand nombre d'amis illustres, tels que le chancelier Bacon, Edouart Herbert, Robert Aiton, &c. & pour dissiper le chagrin que lui causa la perte qu'il avoit faite en 1626 du comte de Devonshire le pere, & en 1628 de celle du fils son éleve, qui l'avoient comblé de biens, il s'engagea en 1629 à faire le voyage de France avec Gervais Clifton, jeune seigneur anglois. Ayant eu occasion de lire pendant ce voyage les élémens d'Euclide, la méthode de cet auteur lui plut, & depuis ce temps-là il joignit l'étude des mathématiques à ses autres occupations, mais il ne les apprit qu'imparfaitement. En 1631 il se chargea encore d'un fils de la comtesse de Devonshire qui n'avoit que treize ans; & trois ans après il fit de nouveau avec lui le voyage de France & d'Italie. Il étoit à Paris en 1634. Il s'appliqua à la physique, & sur-tout à examiner les opérations sensitives des animaux, & il eut sur ce sujet des entretiens avec le P. Marin Mersenne, Minime célébre. En Italie il vit Galilée, & devint son ami. Il retourna en Angleterre en 1637: mais ayant prévu la guerre civile qui éclata en effet quelque temps après, il retourna à Paris où il enseigna les mathématiques au prince de Galles qui avoit été obligé de se retirer en France, & y composa son livre *du Citoyen* & son *Leviathan.* Dans ce dernier ouvrage il attaqua sans raison le clergé catholique, & sa passion lui nuisit beaucoup à lui-même. Il ne se crut pas en sureté en France, où il eût pu vivre s'il eût écrit avec modération, & se vit contraint de retourner en Angleterre où il étoit décrié aussi auprès des épiscopaux, de sorte qu'il n'eut point d'autre parti à prendre que celui de se tenir caché chez le comte de Devonshire. Il profita de cette retraite pour s'appliquer à la composition de ses ouvrages, & à l'étude des mathématiques & de la physique. Lorsque le roi Charles II fut rétabli sur le trône en 1660, Hobbes eut l'honneur de le saluer, & ce prince le reçut fort bien & lui donna une pension. Il mourut à Hardwich, chez le comte de Devonshire, le 4 de décembre de l'an 1679, dans sa quatre-vingt douziéme année. L'auteur de sa vie imprimée en latin à Londres, tâche de le justifier de l'accusation d'athéïsme dont on l'a souvent chargé; mais il est certain au moins que la religion n'étoit pour lui qu'un problême, & ses ouvrages le font connoître assez pour indifférent à l'égard de toute religion. Ces ouvrages sont en grand nombre; savoir: Thucidide traduit en anglois; à Londres en 1634, & 1676 *in-fol. De miraculis Pecci*, à Londres en 1634. *Elementa philosophica seu politica de cive, id est de vita civili & politica prudenter instituenda*; à Paris en 1642 *in*-4°. Il fit tirer peu d'exemplaires de cet ouvrage, qui contient plusieurs maximes fort opposées à une saine morale. On en donna une nouvelle édition à Amsterdam *in*-18 en 1669 augmentée par l'auteur, mais publiée par M. de Sorbieres qui l'avoit déja traduite en françois & fait imprimer à Amsterdam dès 1649. *Leviathan, sive de republica*, à Londres en 1650 *in-fol.* De la nature de l'homme, en anglois, à Londres en 1650 *in*-12. Du corps politique, ou élémens de droit, en anglois à Londres en 1650 *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en françois & imprimé à Amsterdam en 1653, *in*-12. *Elementorum philosophiæ sectio I, de corpore*; à Londres en 1655, *in*-8°, & *sectio II*, en 1658, traduit en anglois; à Londres en 1656 & 1658, *in*-4°. De la liberté & de la nécessité, en anglois; à Londres en 1654 *in*-12. Questions sur la liberté, la nécessité & le hasard, contre le docteur Bramhall, évêque de Londonderry, en anglois; à Londres en 1656, *in*-4°. *Littera ad Guillelmum Novi castri ducem, de controversia circa libertatem & necessitatem habita cum Benjamin Lancy episcopo Eliensi*; à Londres en 1676, *in*-12. *Prælectio-*

nes sex ad professores Savilianos ; à Londres en 1656, *in*-4° en anglois. *Opera philosophica quæ latinè scripsit*; à Amsterdam en 1668, *in*-4°. *Lux mathematica*; à Londres en 1672 *in*-12. Les voyages d'Ulysse, ou traduction des livres IX, X, XI & XII de l'Odyssée d'Homere, en vers anglois, à Londres en 1674, *in*-8°. L'Iliade & l'Odyssée d'Homere, en vers anglois, avec une préface sur les qualités du poëme épique; à Londres en 1675 & 1677. *Epistola ad Antonium*; à Wood en 1674, *in-fol. Dialogus physicus, sive de naturâ aëris*; à Londres en 1661, *in*-4°; à Amsterdam en 1668. *Characteres & indicia absurda geometriæ doctoris Wallis*; à Londres en 1657, en anglois. *De principiis & ratiocinatione geometrarum*; à Londres en 1666, *in*-4°; à Amsterdam en 1668, *in*-4°. *De duplicatione cubi*; à Londres en 1661, & à Amsterdam en 1668. *Problemata physica, &c.* à Londres en 1662. *Examinatio & emendatio mathematicæ hodiernæ*, en six dialogues; à Londres en 1660. *Quadratura circuli, cubatio sphæræ, duplicatio cubi, &c.* à Londres en 1669. *Rosetum Geometricum*; à Londres en 1671. *Rescripta tria contra doctorem Wallis*; à Londres 1671. *Principia & problemata aliquot geometrica ante desperata, nunc breviter explicata & demonstrata*; à Londres en 1674. Decameron philosophique, ou dix dialogues sur la philosophie naturelle; en anglois, à Londres en 1678. *De bello civili anglicano, ab anno* 1640, *ad an.* 1660, *dialogus*; à Londres en 1679. *Vita carmine latino expressa seipso autore*; à Londres en 1680. *La fin de sa vie*, en 1687. Histoire de l'hérésie & de sa peine, en anglois en 1680 *in-fol. Tractatus opticus*, inseré dans le livre du pere Mersenne, intitulé : *Cogitata physico-mathematica*; à Paris en 1644 *in*-4°. *Objectiones in Cartesii de prima philosophia meditationes.* Abrégé de la rhétorique d'Aristote & de la logique de Ramus. Il parut à Londres en 1681 un livre intitulé : *Thomæ Hobbes Angli Malmesburiensis philosophi vita, Carolopoli, in*-8°. Ce volume contient trois piéces. La premiere, *Thomæ Hobbes Malmesburiensis vita.* Cette piéce est fort courte. La seconde : *Vitæ Hobbianæ auctuarium.* L'auteur dit que M. Aubry, ami de Hobbes, l'avoit engagé à écrire cet ouvrage, & lui en avoit fourni les matériaux. La troisiéme, *Thomæ Hobbes Malmesburiensis vita carmine expressa, seipso autore.* Cette troisiéme piéce avoit été publiée *in*-4°, trois semaines après la mort de Hobbes. Tous ces écrits sont précédés d'un avertissement de l'éditeur qui ne se désigne que par ces deux lettres, R. B. Wood, dans son *Athenæ Oxonienses*, attribue la premiere piéce à Hobbes lui-même : mais ceux qui ont connu particulierement M. Rymer, qui a publié les traités de paix, &c. assurent qu'il en est l'auteur. On sait d'ailleurs qu'il étoit grand ami de Hobbes, & qu'il a fait la préface de son histoire ecclésiastique, écrite en vers latins, imprimée en 1688. A l'égard de l'*Auctuarium*, on croit communément qu'il est de M. Richard Blackburn, médecin, mort en 1716. On lui donne aussi l'avertissement qui est à la tête de ce recueil. Cependant celui qui l'a composé ne fait pas connoître qu'il ait eu part à aucune des piéces qui suivent; il n'en parle que comme simple éditeur, & c'est ce qui a donné lieu aux conjectures de M. Kortholt, sur ce sujet, répétées par Bayle dans ses réponses aux questions d'un provincial, qui se sont trompés l'un & l'autre. * *Voyez* sur Hobbes, outre le recueil dont on vient de parler : *Mélanges critiques de littérature*, à Amsterdam en 1701, *pag.* 381, *&c.* Voëtius, *disput. theolog. part.* 4. Cumberland, *de legibus naturæ, &c.* M. Desmaiseaux, notes sur la 256 lettre de M. Bayle. Baillet, *vie de Descartes, &c.*

HOBIER (N.) s'est fait connoître dans le siécle dernier par des traductions françoises qui sont estimées. Il donna en 1639, à Paris, *in*-12, chez Camusat, celle de la vie d'Agricola, écrite en latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette traduction & de son auteur, écrivant à M. Chapelain le 30 d'août 1639. » Qu'il y a, dit-il, de sagesse & de bon sens en M. Hobier! Que sa diction est chaste & réglée! Il me semble que la définition de *vir bonus dicendi peritus*, est » faite pour lui, & que tous ses mots son marqués du » caractere de la vertu .... Sa préface mérite d'être considérée avec soin. M. Hobier a aussi traduit en françois un traité de Tertullien de la patience, & celui de l'oraison, imprimés ensemble à Paris en 1640, chez Camusat, *in*-12.

HOBOKEN (Nicolas) étoit un habile philosophe & physicien : il étoit né à Utrecht, l'an 1632, comme on le conjecture par son portrait qui est au-devant de son *anatomia secundinæ humanæ*, qui parut en 1669, & dans lequel on lui donne trente-sept ans. Ce fut dans sa patrie qu'il s'appliqua à la philosophie & à la médecine, & qu'il obtint le dégré de docteur en l'une & l'autre : il profita beaucoup des lumieres de Diemerbroek pour la médecine. En 1663, s'étant transplanté à Steinfurt, il y fut fait professeur en médecine & en mathématiques, & créé premier médecin de la cour de Steinfurt, où il demeura jusqu'en 1669, qu'il fut appellé à Harderwick, pour y succéder à François-Jacques Cochius, & y être fait professeur ordinaire en médecine, & professeur extraordinaire des mathématiques. Ses ouvrages, tous écrits en latin, sont : *Novus ductus salivalis Blasianus in lucem protractus*; à Utrecht 1662, *in*-12. Trois lettres; l'une sur la prudence politique; la seconde, de la maniére de chercher & de conserver l'abondance des choses & des mots; la troisiéme, de la maniére de bien faire une table ou *index* des choses, des mots & des auteurs; à Utrecht 1662, *in*-12. Un discours sur l'accord des sciences & des arts, 1663, *in*-4°. Discours sur l'incompatibilité de la servitude avec la philosophie & le devoir d'un philosophe, 1668, *in*-8°. Discours sur un abus qui regarde la médecine, & de ceux qui s'ingérent d'eux mêmes à donner des consultations, &c. 1668, *in*-4°. Discours funebre sur la mort de Philippe Conrad, comte de Steinfurt, 1668. Traité où l'on examine le siége de l'ame, & où l'on traite de l'union de l'ame & du corps, 1668, *in*-12. Traduction de la description faite par Conrad Redeker d'une fontaine découverte à Bilfeld en 1666, & de l'usage de ses eaux, avec des remarques, 1668, *in*-8°. *Anatomia secundinæ humanæ*, 15 *figuris æneis, ad vivum propriâ manu autoris delineatis, illustrata*, avec plusieurs lettres concernant la génération; à Utrecht 1669 & 1672. Discours de la noblesse des médecins, &c. 1669. Autre sur l'union des académies & des écoles, &c. Autre sur l'union ou l'accord de la profession de médecin avec celle du mathématicien, 1669, 1670. *Cognitio physiologica medica, accuratissimâ & clarissimâ methodo tradita*, &c. en 1670, *in*-4°. & en 1685. Nouvelle édition augmentée de tables synoptiques, &c. Nouvelle édition de l'*anatomia secundinæ humanæ*, augmentée, enrichie de quarante figures, & des lettres de Henri Eyssonius avec les réponses de Hoboken; à Utrecht 1675, *in*-8°. *Anatomia secundinæ vitulinæ*, 38 *figuris propriâ auctoris manu delineatis*, &c. avec des lettres de Thomas Bartholin & les réponses de l'auteur; à Utrecht, 1675, *in*-8°. La plupart de ses ouvrages sont fort estimés. * Gaspar Burmann, *Trajectum eruditum.*

HOBRO ou HEBRO, petite ville de Danemarck. Elle est dans le diocèse d'Arhusen en Jutlande, entre la ville d'Arhus, & celle d'Alborg, à dix lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Mati, *diction.*

HOCA, jeu de hazard, très-pernicieux pour les tromperies qu'on y peut faire. Ce jeu, qui est tenu par un joueur appellé *Banquier*, consiste en une grande carte divisée par raies, en plusieurs numéros qui sont dans des quarrés, sur l'un ou plusieurs desquels numeros, celui qui joue contre le banquier, met la

somme qu'il hazarde. Le banquier tient entre ses mains un sac, dans lequel sont des boules marquées des mêmes numéros que ceux qui sont écrits sur la carte. Après que ces boules ont été ainsi renfermées, on les brouille en apparence, autant qu'il est possible. Alors un des joueurs qui ont mis au jeu, (car cent personnes pourroient mettre en même-temps) tire une des boules; on en regarde le numero; & si celui qui est pareil sur la grande carte est couvert de quelque somme, le banquier est obligé d'en payer vingt-huit fois autant; de sorte, par exemple, que s'il y a une pistole, le banquier en paye vingt-huit. Tout ce qui est couché sur les autres numeros est perdu pour ceux qui l'ont mis, & demeure au profit du banquier, qui a toujours pour lui deux de ses raies de profit: car il y en a trente sur lesquelles on met indifféremment, & il n'en paye que vingt-huit, de celui que l'on rencontre. Le hoca vient de Rome, où il causa tant de désordres, que le pape fut obligé de chasser ceux qui tenoient la banque, & ceux-même qui jouoient. Lorsque le cardinal Mazarin vint en France, il y amena plusieurs Italiens, entr'autres la signora Anna, More Rabotti & Prompti, son premier maître d'hôtel. Ceux-ci prierent son éminence de vouloir obtenir du roi la permission de tenir le jeu de hoca: ce qui leur fut accordé. Ces Italiens associerent avec eux quantité de marchands pour faire réussir ce jeu, dont on vit bientôt les malheureuses suites, par la ruine de plusieurs familles. Les six corps des marchands de la ville de Paris s'étant assemblés, résolurent d'aller faire leurs plaintes au roi; mais ils en furent empêchés par la promesse qu'on leur fit de remédier à ce désordre. On supprima en effet beaucoup de ces jeux qui étoient publics: cela ne fit néanmoins qu'augmenter le mal, parceque l'on trouva des inventions encore plus dangereuses pour y tromper en secret. Enfin le parlement défendit le hoca par un arrêt fort rigoureux contre ceux qui tenoient la banque, & contre ceux qui y jouoient. * *Mém. hist.*

HOCEN, fils aîné d'*Ali*, & second successeur de *Mahomet*, selon la secte des Persans, qui croient que la succession de Mahomet appartenoit à *Ali* son neveu & son gendre, & non pas à *Abu-Beker*, comme disent les Turcs. Le second fils d'Ali se nommoit *Hussein*, & fut tué en combattant contre les Turcs dans la bataille de Kerbela, proche de Babylone. Ces deux freres, Hocen & Hussein, sont en grande vénération parmi les Persans, qui font tous les ans leur fête avec une solemnité extraordinaire. Les principaux du peuple sont divisés en plusieurs compagnies, qui marchent l'une après l'autre par la ville, & passent devant le palais du roi, qui se met dans son *Déla*, pour voir cette cérémonie. Le *Déla* est comme un grand salon, bâti en saillie à côté de la porte du palais, & ouvert de trois côtés. Chaque compagnie a un brancart, porté par huit ou dix hommes, & sur ce brancart il y a un cercueil couvert d'un brocard d'or. Elle est précédée par trois chevaux de main, qui représentent les chevaux que ces princes montoient quand ils combattoient. Le roi fait ordinairement paroître des élephans, dont les ambassadeurs des Indes ont coutume de lui faire présent. Ils sont couverts de grandes housses de brocard d'or, & sur le premier il y a un officier qui porte un étendard où sont les armes du roi. Ces élephans saluent le sophi, allongeant les pieds de devant, & portant en arriere les pieds de derriere, qui est la maniere dont ils font la révérence; puis ils portent le bout de leur trompe à terre, & la relevent par dessus leur tête. Ensuite le moula ou docteur de la loi, qui est à côté du salon du roi, fait un discours sur la mort de Hocen & de Hussein, & le discours fini, le roi lui fait donner *le Caleat*, qui est un habit magnifique, dont il honore les sujets qu'il considere. Le sophi s'étant retiré, le peuple continue la fête par toute la ville jusqu'au soir, criant à pleine tête: *Hussein, Hocen; Hocen, Hussein.* * Tavernier, *voyage de Perse.*

HOCHBERG, château en Brisgaw, dont une ancienne & illustre maison d'Allemagne a tiré son nom. Voici de quelle maniere M. Heiss la rapporte. BERTHOLD duc de Zeringhen, dont les prédécesseurs avoient long-temps fleuri en Suisse, laissa deux fils, HERMAN de Zeringhen; & *Gebhart*, évêque de Constance. HERMAN duc de Zeringhen, ayant obtenu de l'empereur Fréderic I, le marquisat de Vérone, dont il porta quelque temps le nom, épousa *Judith*, héritiere du marquisat de Bade, puis se retira l'an 1130, au monastere de Cluni, du consentement de sa femme, laissant HERMAN II, lequel mourut l'an 1180, ayant eu de *Berthe*, fille de *Matthieu*, duc de Lorraine, *Herman* III, marquis de Bade; & HENRI, marquis de Hochberg. Celui-ci épousa *Agnès*, comtesse de Habspourg, dont RODOLPHE I, qui, de son mariage avec l'héritiere de Rothelin & de Sausenberg, eut FREDERIC, pere de BURCHARD. Celui-ci mort l'an 1279, laissa ALBERT, qui fit bâtir la ville de Rotembourg sur le Neckre. Il fut pere de RODOLPHE II, surnommé *le Furieux*, détenu prisonnier à Basle l'an 1336, qui, d'une comtesse de Nassau, eut OTHON, tué par Leopold d'Autriche l'an 1386, laissant RODOLPHE III, mort l'an 1418, ayant eu de son mariage avec *Anne*, comtesse de Fribourg, GUILLAUME marquis de Hochberg, & comte de Neufchâtel, mort l'an 1458, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume*, comte de Montfort, RODOLPHE IV, lequel mourut l'an 1486, ayant eu de sa femme *Marguerite*, comtesse de Vienne, PHILIPPE, dernier marquis de Hochberg, mort l'an 1503. Il avoit fait l'an 1490, un accord en forme de testament mutuel avec CHRISTOPHE, marquis de Bade, par lequel l'une de ces maisons survivante à l'autre, en devoit être héritiere; parcequ'elles étoient toutes deux sorties d'une même tige, & portoient à peu près les mêmes armes. Ce testament fut confirmé par l'empereur Maximilien I, l'an 1499. *Jeanne*, fille unique de *Philippe*, & de *Marie* de Savoye, fut mariée à *Louis* d'Orléans, duc de Longueville, auquel elle porta le comté de Neufchâtel en Suisse, & ses prétentions sur la principauté d'Orange. Le même duc prétendoit aussi la succession des autres seigneuries, & particulierement de celle de Rothelin; mais après que ses prétentions eurent été sérieusement examinées par les jurisconsultes, ces seigneuries demeurerent au marquis de Bade, moyennant 250000 écus, qu'il donna à *Louis*, duc de Longueville, qui néanmoins retint depuis le titre de marquis de Hochberg, & seigneur de Rothelin. * *Voyez* Philip. Jacq. Spener, *en sa généal. histor.* Louis du Mai, *en son état de l'Empire.*

HOCHIEN, ville de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Peking, & elle a dix-sept autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

HOCHMAN (Jean) jurisconsulte Allemand, enseigna dans l'université de Tubingen, & depuis fonda un collége. Il mourut le 24 juillet 1603. * *Voyez* sa vie parmi celles des jurisconsultes Allemans de Melchior Adam.

HOCHSTET ou HOCHSTETTE, bourg ou village d'Allemagne, sur les frontieres de la Baviere & sur le Danube, à trois milles de Donawert, & à un mille au-dessus de Dillingen. Ce lieu est devenu fameux par deux batailles qui s'y sont données, l'une en 1703, où les François remporterent quelque avantage sur les Allemans; & l'autre le 13 août 1704, entre les troupes impériales, angloises & hollandoises d'un côté, & les troupes de France & de Baviere de l'autre. Il ne s'étoit pas donné, depuis plus d'un siécle, de bataille plus célébre, soit pour le nombre des combattans, soit pour le nombre des morts, des

blessés & des prisonniers. Les Impériaux, les Anglois & les Hollandois, commandés par le prince Eugène de Savoye & le duc de Marlboroug, y remporterent une victoire complette sur les François & sur les Bavarois, commandés par le Maréchal de Tallard & l'électeur de Baviere. Ce maréchal y fut fait prisonnier, avec un grand nombre d'autres officiers généraux & subalternes. On fit plusieurs milliers de prisonniers dans la bataille, outre douze escadrons & vingt-sept bataillons, qui s'étoient retirés dans le village de Pleyneheym,& qui après quelque résistance, furent obligés de se rendre à discrétion. Les François & les Bavarois perdirent douze mille hommes sans leurs blessés, & ceux qui moururent de leurs blessures. On compte qu'il en couta environ seize mille hommes aux Allemans, Anglois & Hollandois. Peu de temps auparavant les François avoient perdu une autre bataille près de Donawert, qui leur avoit aussi couté bien du monde. * *Voyez les journaux historiques de ce temps-là, & en particulier Lettres historiques, mois de septembre* 1704, *pag.* 1706 *& suiv.* Bayle, *lettres t.* 3, *de l'édit. de M.* Desmaizeaux, *lettre* 270.

HOCHSTRAT (Jacques) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui a titre de comté dans le Brabant, fit ses études à Louvain, où il fut reçu maître-ès-arts en 1485. Il entra ensuite dans l'ordre de S. Dominique à Cologne, où il devint par dégrés premier professeur de théologie, & enfin inquisiteur général dans les trois électorats. C'étoit un homme intrépide, qui s'opposa avec force aux nouveautés profanes : Luther n'eut point d'ennemi plus ardent, & la vivacité avec laquelle il écrivit & agit contre lui, lui attira des reproches qui lui font honneur, quoiqu'il soit vrai que ses adversaires n'aient pas eu tort de trouver à redire à son style, qui est trop éloigné de la pureté. Un autre ennemi qu'eut Hochstrat, ne réussit pas seulement à lui faire de la peine de son vivant, mais trouva encore moyen de le décrier dans la postérité. L'affaire qui les brouilla mérite d'être rapportée d'autant plus exactement,que la plupart de ceux qui en ont parlé, semblent ne l'avoir pas fait avec assez de prudence. Un Juif nouvellement baptisé, nommé Jean Pfeffercorn, ayant publié un livre allemand,où il prétendoit prouver qu'on devoit bruler tous les livres des Juifs, & même le Thalmud; Jean Reuchlin, docteur en droit, & habile homme en diverses sciences, mais non pas en théologie, crut devoir écrire contre ce Juif, & le réfuta par un ouvrage qu'il intitula le *Miroir oculaire*, où il lui arriva ce qui arrive à tous ceux qui osent traiter des matieres de la religion, sans en avoir acquis une connoissance suffisante. La réputation de cet auteur attira l'attention d'Hochstrat sur son ouvrage, dans lequel il remarqua quelques propositions, qui lui parurent erronées ou même hérétiques. Les autres théologiens de Cologne,à qui Hochstrat les avoit dénoncées, en ayant porté le même jugement, l'inquisiteur alla à Mayence, & ayant fait nommer des commissaires par l'archevêque, pour connoître avec lui de cette affaire, il cita Reuchlin le 9 septembre 1513. Les procédures méritent sans doute d'être rapportées : le procureur de Reuchlin commença par récuser Hochstrat, & voulant le tirer d'affaire par un compromis, nomma pour arbitre de sa part Jean Vacker, grand-vicaire de l'évêque de Worms; mais Hochstrat rejetta cette voie, & sans admettre sa récusation, consentit néanmoins de s'abstenir de juger, en réservant tout le pouvoir aux commissaires, à qui il dénonça en même temps les propositions. Cet acte fut suivi d'un appel au S. siége, de la part du procureur de Reuchlin; mais Hochstrat n'y eut point d'égard, & le 8 octobre il donna une ordonnance pour être publiée le dimanche suivant, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui avoient le *Miroir oculaire*, d'en remettre les exemplaires entre les mains des commissaires. Reuchlin arrivé peu après à Mayence avec deux célebres théologiens, récusa les commissaires, & appella au S. siege; & Hochstrat n'étant pas content de l'archevêque, qui avoit ordonné la surséance de toutes procédures pendant un mois, appella de son côté.

L'évêque de Spire, que Léon X chargea de la connoissance de cette affaire, par ses lettres du 21 novembre 1513, fut très-favorable à Reuchlin; & ce qui arriva pendant l'instance à Cologne y contribua beauboup.Hochstrat y étant,un autre religieux de son ordre, en qualité d'inquisiteur, après avoir pris les avis des docteurs, prononça que le livre qui faisoit le sujet de la dispute, étoit rempli d'erreurs; comme tel, le condamna au feu, & fit exécuter la sentence. Pfeffercorn charmé de cette décision, crut ne la pouvoir trop publier; il la porta à Spire,& la communiqua aux procureurs d'Hochstrat, qui en prirent occasion d'appeller au pape de toute la procédure faite & à faire; mais ayant fait afficher la sentence à la porte même du palais épiscopal, on rejetta l'appel des procureurs, & Reuchlin ayant présenté ses défenses, l'évêque prononça le 24 avril 1514, que son livre ne contenoit rien de dangereux, & condamna Hochstrat à une grosse amende, avec menace d'excommunication, s'il ne la payoit dans le temps préfix.

Tel fut en Allemagne le succès de ce différend; mais à Rome, où la sentence étoit regardée comme nulle, on se crut obligé à reprendre toute l'affaire, & le cardinal Grimani en fut nommé juge le 8 juin 1514. Pendant qu'il travailloit à en prendre connoissance, la faculté de théologie de Paris donna son avis doctrinal le 2 août de la même année; & en voici les propres termes : Que le livre est rempli de propositions fausses, téméraires, capables d'offenser les oreilles pieuses, injurieuses aux saints peres, blasphématrices contre J. C. & contre l'église, suspectes d'hérésie ou même hérétiques; qu'il devoit être jetté au feu, & que l'auteur devoit être contraint de se rétracter. Le cardinal Grimani ne s'en pressa pas davantage de juger: au milieu de l'année 1516, les choses étoient aussi avancées comme le premier jour.

On nomma enfin des consulteurs; mais Hochstrat ayant déclaré qu'il vouloit un jugement rigoureux, & ayant rejetté la voie d'accommodement qu'on lui proposoit, on renvoya les parties, & on remit à juger à une autre fois.

Il n'y a point eu depuis d'autre jugement, que celui de l'*Index*, fait par ordre du concile de Trente, où le livre de Reuchlin est mis entre les livres défendus; & il y a bien de l'apparence que la recommandation de divers princes d'Allemagne, dont l'auteur avoit gagné la bienveillance, porta à le ménager plus qu'on n'auroit fait à l'égard d'un autre. Il leur avoit fait entendre, & ses amis publioient par tout, qu'Hochstrat & les autres théologiens étoient les ennemis déclarés des belles-lettres, quoiqu'ils n'en voulussent qu'à la présomption de ces beaux esprits, qui, parcequ'ils parloient purement latin, & qu'ils avoient quelque connoissance de l'antiquité, s'imaginoient être en droit de raisonner de tout. Ce fut dans cette vue qu'on publia à Berne ce livre célébre intitulé : *Obscurorum virorum epistolæ ad Ortwinum Gratum*, où on maltraita sans raison des théologiens très-respectables : un autre livre qui a pour titre : *Dialogus ex obscurorum virorum salibus cribratus*, est encore de même genre. Hochstrat méprisa ces saillies, & en rit avec le public, & publiquement dans son apologie contre le livre attribué à Georges Bénigne, archevêque de Nazareth, qui l'avoit désavoué, qu'il publia en 1518, à Cologne. Il donna encore l'année suivante une apologie contre un autre livre d'un ami de Reuchlin; & poussant cet auteur trop opiniâtre avec la même vivacité, il attaqua encore son art cabalistique, qui a été mis aussi au nombre des livres défendus. Il est bon de remarquer

qu'on imprima en 1518, à Haguenau, les actes du procès d'Hochstrat avec Reuchlin, & qu'on y a joint une narration suivie de ce procès, où l'on a avancé plusieurs choses qui ont été crues, quoique la plus simple connoissance des usages de la cour de Rome, soit suffisante pour être convaincu de leur fausseté. Le comte Nuenare, qui aimoit Reuchlin à la passion, chercha toutes les occasions de faire de la peine à Hochstrat, & l'on a même un discours qu'il avoit composé pour prononcer devant l'empereur Charles Quint, où il s'oublioit jusqu'à dire que cet homme étoit la seule peste de l'Allemagne. Il y en eut d'autres aussi emportés, qui tâcherent de le faire périr sur les chemins, & qui s'en vanterent; mais il tint bon contre eux tous, & continua d'exercer son office d'inquisiteur général jusqu'à sa mort, qui arriva à Cologne le 21 janvier 1527. Hochstrat fut un des premiers qui écrivirent contre Luther, & composa contre lui les traités suivans : six livres de colloques avec S. Augustin, imprimés à Anvers l'an 1524 : un dialogue de la vénération & de l'invocation des saints, imprimé en la même année; cinq traités de la liberté chrétienne & du purgatoire imprimés l'an 1526 : un traité de la foi & des œuvres; & un écrit intitulé : *contre les huit blasphêmes des Lutheriens.* Il a encore fait quelques autres ouvrages; savoir la perle de la philosophie morale, en douze livres, imprimés l'an 1521 : deux écrits pour défendre les princes d'Allemagne, de ce qu'ils laissoient les corps des criminels au gibet sans sépulture; un discours contre ceux qui ont recours aux maléfices; & un autre contre les prêtres concubinaires. Quelqu'un lui fit cette sanglante épitaphe :

Hîc jacet Hochstratus, viventem ferre patique
Quem potuêre mali, non potuêre boni.
Crescite ab hoc taxi, crescant aconita sepulcro.
Ausus erat, sub eo qui jacet, omne nefas.

Aubert le Mire dit, que ce poëte auroit parlé plus véritablement, s'il eût dit le contraire.

Hîc jacet Hochstratus, viventem ferre patique
Quem potuêre boni, non potuêre mali.

* Valere André, *bibl. belg.* Maimbourg, *Lutheran.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclesʃ. XVI siécle.* Bayle, *diction. crit.* Echard, *script. ord. Prædic. tom. II.* Du Boulai, *hist. univers. Paris. tom. 5 & 6.*

HOCKERLAND (le cercle d') c'est une des trois parties du royaume de Prusse. Ce cercle, environné par la Prusse, à la réserve du midi, où il confine avec la Galendie & le palatinat de Pleczko, renferme l'Hockerland Polonoise propre, la Pomesanie & la Sossavie. Holland en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

HOCOTA, roi ou empereur des Tartares, fils de Genghis-Kan, *cherchez* OCTAIKAN.

HOCSEMIUS, HOXSEMIUS, HOCSEM (Jean d') chanoine de Liége, & écolâtre ou théologal de S. Lambert, dans le XIVe siécle, naquit à Hocsem, dans le diocèse de Liége, & fut très-souvent envoyé pour les affaires de son église, vers le pape, le roi de France & le duc de Brabant. Il laissa l'histoire des évêques de Liége depuis l'an 1247, jusqu'en 1348, que Jean de Chapeauville, chanoine de la même église, recueillit avec celles de quelques autres écrivains l'an 1612, ou 1613. Jean d'Hocsem composa encore d'autres ouvrages, comme *Digitus florum utriusque juris; flores auctorum & philosophorum, &c.* Il mourut l'an 1348, & fut enterré dans la chapelle de Wingaërde en l'église cathédrale, où l'on voit son épitaphe. * Valere André, *bibl. belg.* Vossius, &c.

HODABENDES (Muhemet) restoit seul de la nombreuse postérité de Thamas roi de Perse, lorsqu'il vint à la couronne de ce vaste empire, après le milieu du XVIe siécle, & presque vers la fin. Il étoit alors fort éloigné de la capitale, & à cause de la foiblesse de sa vue & de son peu de gout pour les affaires, son pere l'avoit relégué jusqu'aux extrémités du royaume, dans la province d'Heri dont il étoit gouverneur. La Perse étoit aussi troublée alors par plusieurs dissensions domestiques, & les Persans désiroient avec ardeur de voir la paix & la tranquillité reprendre la place du trouble & du désordre, que la barbarie du dernier roi Ismaël avoit fait régner par-tout. Ils crurent Hodabendes, qui signifie *serviteur de Dieu*, propre à remplir ce dessein : ils l'appellerent au trône, & Hodabendes, après avoir fait son entrée dans Casbin l'an 1578, donna lieu d'espérer d'abord qu'on jouiroit sous lui d'un régne paisible. Mais il se livra trop à la passion de son ministere; & au lieu de songer à rétablir la tranquillité publique, qui ne pouvoit être fondée que sur un entier oubli du passé, il eut l'imprudence de vouloir poursuivre la vengeance de ses freres qui avoient été sacrifiés à la fureur & à la jalousie. Par cette conduite il irrita plusieurs gouverneurs de province & autres, dont il auroit dû se ménager l'appui. Dans le même temps il apprit que les Turcs se disposoient à entrer en Perse; & comme il n'étoit pas fort en état de soutenir une telle guerre, il usa d'artifice, feignit de vouloir rétablir l'union entre les deux couronnes, & envoya une ambassade à Amurat qui la reçut fort mal, mais qui donna toujours du temps à Hodabendes. Celui-ci en profita pour mettre dans ses intérêts les princes de Géorgie, l'empereur des Tartares, & plusieurs autres. Les gouverneurs lui amenerent aussi vingt mille hommes bien armés. Il mit à leur tête Tocmases sultan chan, gouverneur d'Arménie, & capitaine expérimenté, qui marcha au-devant des Turcs jusqu'à Chielder où il fut battu. Hodabendes songeant aussitôt à remédier à ce premier échec, marcha contre les Tartares qui s'étoient joints aux Turcs, & les défit : il se rendit maître de Scamochies, reprit Eres & Sechu qui s'étoient rendus aux Turcs, & arriva enfin triomphant à Casbin avec son armée. Cette victoire ne l'endormit point. Informé que ses ennemis se flatoient d'un succès meilleur dans une autre campagne, il se prépara aussi à faire évanouir leur espérance, & même à porter la guerre jusque dans leur pays, si l'occasion s'en présentoit. Ce fut par cette raison qu'Emanguli chan, gouverneur de Genge, étant venu lui offrir ses services, non-seulement il le reçut avec joie, mais il le déclara aussi gouverneur général du Schirvan, avec ordre à Serap-chan gouverneur de Nassivan, & à plusieurs autres de lui donner tous les secours dont il auroit besoin. Il accepta aussi les offres de service du prince Simon qu'il fit passer en Géorgie, & se mit en devoir de secourir sûrement la ville de Teflis. Tout cela se passa pendant les années 1578, & 1579. Cependant Hodabendes qui aimoit naturellement le repos, & qui outre la nécessité où il étoit de se précautionner sans cesse contre les Turcs, étoit encore troublé par les projets ambitieux, & les desseins turbulens d'Abas Miriz le plus jeune de ses fils, alors viceroi de Heri, crut qu'il devoit penser à se mettre en repos du côté des Turcs en faisant la paix avec eux. Il la fit négocier en 1580, par Maxud-chan qu'il envoya en ambassade à la Porte, qui reçut d'Amurat une audience si peu favorable, qu'on soupçonna cet envoyé de s'être laissé corrompre. Soit que Hodabendes n'eut pas eu un meilleur augure, soit qu'il crût qu'il étoit encore plus prudent de se fier à ses armes plutôt qu'aux négociations, il envoya ordre à tous les gouverneurs de province de le venir joindre, & il prit le parti d'aller se mettre à la tête de l'armée avec Emir-Hamze son fils aîné, pour gagner l'affection de ses sujets, & se faire cette sorte de réputation qui est d'un si grand poids dans la guerre, & qui influe ordinairement beaucoup sur le succès des affaires. Il partit donc de Casbin, & s'en vint à Sultanie où il visita les mausolées de ses ancêtres : de

là

là il marcha à Zanga & à Miana, entra dans la Turcomanie, & vint à Tauris, où il avoit donné rendez-vous aux nouvelles levées qu'il avoit fait faire. Il y tint conseil avec ses généraux sur ce qu'on pouvoit entreprendre : & le parti que l'on prit fut que son armée qui étoit très-nombreuse, s'avanceroit de Tauris à Carocah ; qu'elle choisiroit un camp situé avantageusement pour couvrir Tauris, & pour empêcher les Turcs d'entrer dans le Sirvan, & qu'elle s'y retrancheroit. On fit ensuite un détachement de dix mille hommes qu'on envoya du côté de Teflis sous la conduite de Tocmases qui renforça son détachement d'un corps de trois mille Géorgiens, & s'avança du côté du Gengue qui est au milieu de campagnes très-vastes entourées jusqu'à Tauris de villes & châteaux, dont les habitans sont ou sujets ou alliés de la Perse. Dans le même temps Abas-Mirize, fils de Hodabendes, se réconcilia avec son pere, & lui promit de ne le plus troubler nulle part & de le seconder au contraire dans toutes ses entreprises ; & sa réconciliation parut sincere. Hodabendes lui en témoigna beaucoup de joie : mais cette joie fut bientôt troublée par la mort d'un autre de ses fils, Emir-Hamze son aîné, qui fut assassiné en 1586, par les artifices d'Alyculi-Chan. Avec lui fut ensevelie toute la valeur persane qui faisoit tant d'ombrage à l'empire Ottoman. Les Turcs qui furent les principaux auteurs de sa mort, eurent encore la malignité de répandre le bruit que ce prince avoit été assassiné par les ordres du roi son pere, qui vouloit, disoient-ils, mettre Abas-Mirize sur le trône, afin d'ajouter l'horreur d'un parricide à la plus juste douleur que cette mort causoit à ce pere infortuné, & de le rendre odieux à ses sujets, lui & son fils, en leur imputant un si grand crime. Il est certain qu'Hodabendes eut un véritable regret à la perte d'un fils, à la valeur duquel il étoit extrêmement redevable. Le chagrin qu'il en eut fut si vif, que joint à l'ennui que lui causoit la situation présente de ses affaires, il ne lui permit pas de survivre à cette perte : il mourut lui-même peu de temps après, laissant la couronne à Abas-Mirize. Comme il venoit tout récemment de se faire encore un nouveau rempart contre la puissance du Turc, par l'alliance qu'il avoit contractée avec le grand Kan des Tartares, Abas-Mirize profita de cette alliance ; & pour mieux cimenter le traité de ligue offensive & défensive qu'ils firent contre leur ennemi commun, le grand Kan lui donna sa fille en mariage, & s'obligea à entretenir toujours vingt mille hommes sur pied au service de ce prince, jusqu'à ce que la guerre fût terminée à sa satisfaction. * Sagredo, *hist. de l'empire Ottoman*, *liv. VIII.* De Thou, dans son *histoire*, aux années citées dans cet article.

HODED, prophéte, qui après la victoire que Phacée, roi d'Israël, remporta sur Achaz, roi de Juda, dans laquelle il lui tua six vingt mille hommes, & fit prisonniers deux cens mille femmes ou enfans de l'un & de l'autre sexe, vint au-devant des victorieux ; censura leur inhumanité envers leurs freres, leur représenta qu'ils ne devoient pas accabler & détruire des gens, qui avoient le même pere, & qui n'étoient qu'un même sang avec eux ; qu'après-tout, ils n'étoient pas redevables de cette victoire à leurs propres forces, mais à la punition que Dieu avoit voulu faire de Juda, parcequ'il avoit abandonné son culte, pour rendre à des idoles ce qui n'étoit dû qu'à lui : il les menaça d'un pareil châtiment, s'ils ne les mettoient en liberté. Cette exhortation eut son effet, & les vainqueurs renvoyerent les prisonniers, après les avoir vêtus & pourvu à leur subsistance. * *II. Par. XXVIII*, 9. Josephe, *l. IX*, *c.* 12, *des antiquités*, appelle ce prophéte *Obel.*

HODNET, bourg avec marché en Angleterre, dans la contrée septentrionale du comté de Shrop, qu'on appelle le *North-Bradfort.* * *Dictionnaire anglois.*

HODSDON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Hartford, qu'on appelle aussi *Hartford*, sur la riviere de Lée, à 17 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HODY (Humphred ou Huinfroy) savant Anglois, naquit dans le territoire de Sommerset le premier de janvier 1659, d'une famille noble & déja ancienne. Il fut envoyé en 1676 à Oxford, pour y étudier dans la célébre université de cette ville ; & on l'admit la même année dans le collége de Wadham, avec deux de ses freres. En 1682 il prit le dégré de maître-ès-arts, & en 1686 celui de bachelier en theologie. Il fut enfin en 1698 professeur royal en grec, & archidiacre. A cause de son érudition, il fut chapelain de deux archevêques de Cantorbery, de Jean Tillotson, & de Thomas Tenison. Etant encore assez jeune, il publia en 1684, à Oxford, *in-8°*, une dissertation latine contre l'histoire d'Aristée, qui lui fit beaucoup d'honneur parmi les savans, mais qui en même temps lui attira la colere d'*Isaac Vossius*, qui l'attaqua vivement dans l'appendix de ses observations sur Pomponius Méla. Hody ne demeura pas sans réplique, & soutint si bien son sentiment sur les écrits supposés d'Aristée dans son ouvrage : *De bibliorum textibus originalibus, versionibus gr. & lat.* in-fol. en 1705, que peu de savans demeurerent dans le parti de Vossius. En 1691 il donna une dissertation sur Jean Malala, qui fut imprimée avec l'ouvrage intitulé : *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ historiæ chronicæ libri XVIII, gr. & lat. ex mss. bibliothecæ Bodleianæ nunc primum editi, cum interpretatione & notis Edmundi Chilmeadi, & præfixâ dissertatione de auctore, per Humfredum Hodium : accedit epistola Richardi Bentleii ad Joan. Millium* ; à Oxford en 1691, *in-8°*. La même année 1691, M. Hody eut une dispute assez vive avec M. Dodwel, à cette occasion. M. Hody publia cette année à Oxford *in-4°* un manuscrit grec de la bibliothéque même d'Oxford, avec sa version latine & quelques notes, dans lequel ouvrage on prétend montrer par les historiens ecclésiastiques que les évêques, quoique déposés injustement, n'ont jamais refusé d'être de communion avec leurs successeurs si ceux-ci étoient orthodoxes, & que l'on n'est point schismatique pour communiquer avec des évêques élus & installés contre les canons, pourvu qu'ils soient d'ailleurs orthodoxes. La raison qui engagea M. Hody à publier cet ouvrage, est qu'il vouloit réfuter ceux qui croyoient en Angleterre que les évêques qui n'avoient pas voulu prêter de nouveaux sermens, & ausquels par cette raison l'on avoit donné des successeurs, étoient les véritables évêques, & non pas ceux que l'on avoit mis en leur place. M. Dodwel qui ne pensoit pas comme M. Hody lui opposa un écrit anglois, intitulé : *Défense des evêques depossedés de leurs évêchés.* Il publia cette réponse à Londres la même année 1691, *in-4°* ; mais on en saisit quelques exemplaires qui se trouverent chez l'imprimeur, ce qui n'empêcha pas cependant qu'elle ne se vendît ouvertement peu de temps après. M. Hody répliqua en 1693, & M. Dodwel répondit de nouveau en 1695. Toutes ces piéces sont en anglois. M. Hody a publié encore en anglois un traité sur la résurrection, *in-8°.* à Londres 1694 ; & il avoit dessein de faire un *Syntagma historico-chronologicum de Ptolemæis Egypti regibus*, lorsque la mort l'enleva le 20 janvier 1706. * *Mémoires du temps. Dictionnaire allemand* de Basle. Bayle, *lettre* 122 *& les notes de* M. Desmaiseaux *sur cette lettre*, *&c.* Pendant que M. Hody étoit professeur, il composa une histoire latine fort curieuse, sur la vie des illustres Grecs, qui ont rétabli en Europe l'étude de la langue grecque & des humanités. Voici le titre de cet ouvrage : *De Græcis illustribus linguæ græcæ literarumque humaniorum instauratoribus, eorum vitis, scriptis, & elogiis libri duo. E codicib. potissimum mss. aliis-*

que authenticis ejusdem ævi monimentis deprompsit Humphredus Hodius, &c. à Londres, en 1742, *in-8°*. L'éditeur de cet ouvrage, Samuel Jebb, docteur en médecine, y a joint la vie de l'auteur.

HOE (Matthias) seigneur de Gonsdorff & de Lunckwitz, ministre Luthérien, né à Vienne l'an 1580, au mois de février, étudia en théologie à Wittemberg, & fut appellé l'an 1602 à la cour de Saxe, pour prêcher devant l'électeur. L'année suivante, on lui donna la direction de quelques églises dans le Voigtland; & après qu'il eut exercé cette charge pendant huit années, on l'envoya à Prague, l'an 1611, pour avoir l'intendance des églises allemandes. Deux ans après il fut rappellé à la cour de Saxe, où il fut élevé à la charge de conseiller ecclésiastique, & de premier prédicateur de son altesse. Il étoit également ennemi des Catholiques & des Calvinistes. Ce fut lui qui négocia la ligue de l'électeur de Saxe & du landgrave de Hesse avec l'empereur, contre la couronne de Suéde. On a de lui un grand nombre de livres, les uns en latin, les autres en allemand, parmi lesquels il publia un traité sur l'apocalypse, très-envenimé contre l'église romaine; mais s'il appelle l'église romaine l'église de l'ante-christ, il donne aussi le même nom à la secte des Calvinistes. Il est auteur de *l'anti-Calvinisticus*, & de *l'anti-Poniatow*. Il fut marié pendant 43 ans, & eut six fils & quatre filles. Il mourut à Dresde le 4 mars 1645. * Herman Witte, *memor. theolog. renovat.* Spizel, *in templo honoris*. Bayle, *dict. crit.*

HOECHEU: c'est le nom de deux villes de la Chine: l'une est la quatriéme de la province de Quantung, & a neuf autres villes sous sa jurisdiction. L'autre n'en a que cinq, & n'est que la quatorziéme de la province de Nanking. * Mati, *dict.*

HOEL, nom commun à plusieurs princes de la Bretagne armorique.

HOEL-DA, prince des Bretons, fut chassé par les Saxons, & s'alla cantonner dans le pays de Galles. L'an 914 il assembla les principaux de ses sujets, entre lesquels il trouva près de 150 ecclésiastiques, en un lieu nommé *la Maison blanche*, sur le Taf; & ce fut-là qu'ayant aboli les anciennes loix du pays, il en établit de nouvelles appellées de son nom, *les loix d'Hoël-Da*. On en voit encore quelques exemplaires écrits à la main, en latin & en ancien langage breton; mais depuis ces loix ont été changées en partie par Edouard I, vers l'an 1284, & en partie par Henri VIII, qui en ont établi d'autres. * Spelman, *gloss. archæol.*

HOEL, fils *naturel* d'*Alain*, dit *Barbe-torte*, duc de Bretagne, vers l'an 959, après avoir long-temps disputé la succession de Bretagne contre Conan, qui descendoit par filles du roi Salomon, fut assassiné par un soldat. *Guerec*, son frere, *bâtard* comme lui, fut empoisonné en même temps, par la lancette d'un chirurgien qui le saignoit. * Argentré, *histoire de Bretagne*. Mezerai, *aux regnes de Lothaire & de Louis le Gros.*

HOEL, succéda à *Conan*, duc de Bretagne, dont il avoit épousé la sœur. L'an 1148, un autre Hoel, que Conan, dit *le Gros*, avoit désavoué pour son fils, disputa le duché de Bretagne contre Eudes, comte de Penthiévre, qui s'en étoit emparé, comme étant aux droits de son épouse *Berthe*, fille du même Conan. * Argentré, *histoire de Bretagne*. Mezerai, *histoire de France.*

HOELTZLIN (Jérémie) professeur en grec dans l'université à Leyde, étoit né à Nuremberg. Il fit si bien ses humanités à Augsbourg, qu'il devança tous ses condisciples, tant sur la langue grecque, que sur la latine. Après cela il se mit à étudier la philosophie dans l'université d'Altorf. Sa méthode de l'étudier ne fut pas celle des autres. Il s'arrêta peu à ce qu'on dictoit dans l'auditoire. Comme il étoit bon grec, il voulut lire les originaux & les anciens interprétes d'Aristote, Themistius, Alexandre d'Aphrodisée, Simplicius, Ammonius. Il ne se contenta point d'Aristote; il étudia aussi Platon, & fut grand admirateur des Stoïciens. Après avoir employé huit ans à cette sorte d'étude, il se fit recevoir docteur en philosophie, & s'appliqua aux saintes lettres & à l'hébreu. Il fut ensuite recteur du collége à Amberg dans le haut Palatinat. La guerre l'en chassa, & le contraignit de se retirer à Bremen, après avoir été dépouillé de la meilleure partie de ses effets. Le comte de Benthen voulut lui donner la préfecture de son collége à Rhede; mais ce comte étant mort trop promptement, la ville de Ham offrit un pareil emploi à Hoëltzlin. Les soldats de l'empereur faisoient de si étranges ravages dans ce pays-là, qu'il ne voulut pas être exposé à leurs violences. Il chercha donc un bon asile, & le trouva en Hollande. Il se retira à Leyde, & y publia une traduction des pseaumes, dans laquelle on trouve de l'exactitude. L'académie lui fit l'honneur de le retenir, lorsqu'il se vit appellé à Middelbourg & à la Brille. Vossius dit même, qu'il fut recteur du collége de cette derniere ville. On le jugea digne d'un plus grand théâtre, & on lui donna la profession des lettres grecques, que Vossius venoit de quitter. Il entreprit de traduire & de commenter les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes; & malgré ses maladies, il en vint à bout, & y mit la derniere main six jours avant que de mourir. Cet ouvrage fut imprimé chez les Elzevirs en 1641. Hoeltzlin étoit hydropique & si abattu, qu'enfin il ne put plus tenir la plume; & néanmoins son ouvrage lui tenoit si fort au cœur, qu'il dicta ce qu'il crut y devoir être ajouté. Il mourut le 25 janvier 1641. Il y avoit long-temps qu'il étoit marié; mais il n'avoit point eu d'enfans. On l'en félicite dans son oraison funébre, à cause de l'embaras où il se trouva, quand les fureurs de la guerre le contraignirent de s'exiler. * Antoine Thysius, *oraison funébre de Jéremie Hoëltzlin.*

HŒSCHELIUS (David) fils de *Pierre*, naquit à Augsbourg, le 11 avril de l'an 1556. Confié de bonne heure à des maîtres excellens, il fit en peu de temps de si grands progrès qu'il trouva sans peine des protecteurs qui se firent un plaisir de lui procurer tous les moyens dont il pouvoit avoir besoin pour devenir un savant du premier ordre. Hœschelius nomme entre ces bienfaiteurs Marc Velser, dont la famille a été long-temps la protectrice & la bienfaitrice de tous les gens de lettres. Il fut principalement instruit dans la littérature grecque, par Jerôme Wolfius, qui la possédoit dans un dégré éminent; & ce fut sous sa direction, & en profitant des lumieres de ce savant, qu'il devint lui-même si versé dans la connoissance de la langue grecque & des auteurs qui ont écrit en cette langue. Du collége d'Augsbourg, envoyé en celui de Lauvingen, il y prononça publiquement en grec une harangue sur la chute de l'homme, qui lui mérita les applaudissemens de tous ceux qui l'écouterent, quoiqu'il n'eût alors que vingt ans. Ceux qui prétendent que vers le même temps il voyagea dans les pays étrangers, pour y rechercher des manuscrits & des monumens d'antiquité, se sont trompés. Il étoit surement à Lauvingen, en 1577, & il paroît que depuis cette année jusqu'en 1581, il demeura dans le collége d'Augsbourg: d'ailleurs il ne parle de ce voyage dans aucune de ses lettres, & l'on ne peut citer aucun monument certain qui en fasse mention. Le 23 mars 1581, Jérôme Wolfius le fit nommer préfet de la cinquiéme classe, c'est-à-dire, de celle qui précédoit immédiatement la premiere, qui étoit gouvernée par Simon Fabricius; & après la mort de celui-ci, arrivée le 5 juillet 1593, Hœschelius lui succéda & eut le rectorat du collége de sainte Anne. Il eut aussi la direction de la bibliothéque publique qui est dans ce collége, dès l'an 1589 ou environ; & c'est dans ce double emploi qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, se faisant aimer & estimer de tous ceux qui le connoissoient, &

de tous les étrangers qui abordoient à Augsbourg, sur-tout des savans qui se faisoient un devoir de le visiter & de le consulter. Il est mort le 20 d'octobre (non le 20 septembre, comme presque tous l'ont écrit) de l'an 1617. Il a enrichi la bibliothéque d'Augsbourg d'un grand nombre de manuscrits, sur-tout de manuscrits grecs, & la république des lettres de quantité d'ouvrages, ou de sa composition, ou dont il a procuré des éditions avec ses notes, ses observations & ses corrections, & quelquefois aussi ses traductions. En voici le catalogue : 1. *Oratio græca de humani generis lapsu, ejusdemque restitutione : recitata sub initium anni 1577 publicè in celeberrima schola Lauvinganna ; Lavingæ* en 1577, *in-4°*. Elle est dédiée à Marc Velser, & à quelques autres dont les noms nous sont moins connus. 2. *Philonis Judæi opuscula tria*, 1. *quare quorundam* (d'autres ont lu *quondam*) *in sacris literis mutata sint nomina*; 2. *de formatione Evæ, ex Adami latere, & de utriusque lapsu*; 3. *somniorum Josephi, Pharaonis, Pincernæque ac Pistoris allegorica expositio, græcè nunc primùm edita studio & operâ D. Hœschelii, ejusdemque notatiunculis alicubi illustrata* ; à Francfort, en 1587, *in-8°*. Dans la dédicace au sénat d'Augsbourg, Hœschelius loue l'érudition de Philon, prétend qu'il a eu quelque entretien avec S. Pierre, & promet de donner une édition correcte de toutes ses œuvres. Il a ajouté en marge les endroits de l'écriture cités dans le texte. 3. *Homiliæ quædam sacræ Basilii Magni, Gregorii Nysseni, Nazianzeni, Joan. Chrysostomi, Cyri Germani in præcipuas ferias ; cum fragmento Cyrilli Alexandrini ; ex libris calamo exaratis partim emendatiores, partim nunc primùm editæ, cum notatiunculis, rerum item ac verborum indice* ; à Augsbourg, en 1587, *in 4°*, dédié au sénat d'Augsbourg. 4. *S. Joann. Damasceni presbyteri oratio græco-latina in transfigurationem Domini & servatoris nostri J. C. ad manuscripti codicis Augustani fidem emendata & integritati restituta. Accessit appendix complurium locorum Philonis, Basilii magni, Nazianzeni, & aliorum auctorum, qui partim corriguntur, partim redintegrantur* ; à Augsbourg, en 1588, *in-8°*. 5. *Præcepta conjugalia & alia quædam carmina in honorem nuptiarum clariss. doctissimi viri Georgii Laubii, medici Augustani, δευτερογαμοῦντος, edita à Davide Hœschelio* ; en 1589, à Augsbourg, *in-4°*. Ce recueil contient le pseaume 128 en vers grecs, les préceptes concernant le mariage donnés à Olympiade, par saint Grégoire de Nazianze ; & quelques poëmes du même, sur la providence, sur la patience, &c. avec des prieres à Jesus-Christ. 6. *S. Gregorii episcopi Nysseni oratio de Filii & Spiritûs sancti Deitate, è codice mss. reipubl. Augustanæ nitori atque integritati restituta* ; à Augsbourg, en 1591, *in-4°*. On trouve à la fin un catalogue des ouvrages de S. Grégoire de Nysse, où l'on désigne ceux que Michel Manger avoit imprimés, & où se trouvent les manuscrits de ce pere. Ce même discours de S. Grégoire avoit déja paru en 1563, à Leipsick, *in-8°*, avec la traduction de Joach. Camerarius. 7. *Maximi Margunii episcopi Cytherensis poëmata aliquot sacra, græcè nunc primùm publicata* ; à Augsbourg, en 1592, *in-8°*. Margunio a été étroitement lié avec Hœschelius. *Voyez* MARGUNIO. 8. *D. Gregorii Nysseni opuscula quinque* ; 1. *de professione christianâ* : 2. *de perfectione, & qualem Christianum esse deceat* : 3. *anagogica vitæ Mosis enarratio* : 4. *contra Apollinarium* ; 5. *de fide ; græcè nunc primùm edita* ; à Leyde, en 1593, *in-12*. On y a joint quatre lettres grecques de Margunio. 9. *D. Joann. Chrysostomi Archiepisc. Constantinopol. oratio in diem natalem servatoris nostri J. C. edita nunc primùm*, dédiée à Joachim & Philippe Camerarius ; à Augsbourg, en 1594, *in-8°*. 10. *Andronici Rhodii peripatetici philosophi libellus de animi affectionibus ; & anonymus de virtutibus & vitiis* ; à Augsbourg en 1594, *in-8°*. Il y a à la tête de cette édition une lettre de Margunio. 11. *Catalogus codicum græcorum qui sunt in bibliothecâ Reipubl. Augustanæ Vindelicorum, quadruplo quàm anteà auctior* ; à Augsbourg, en 1595, *in-4°*. Ce catalogue, adressé à Jérôme Comelin, est estimé. 12. *Hieroglyphica Horapollinis à Davide Hœschelio fide codicis msc. Augustani correcta, suppleta, illustrata* ; en 1595, à Augsbourg, *in-4°*. La version est de Bernardin Trebatius ; & avec les notes de Hœschelius, on trouve celles de Jean Mercier, ou le Mercier. 13. *Nicolai Cabasilæ oratio in fœneratores, græcè edita* ; à Augsbourg, en 1595, *in-4°*. 14. *Lamprias de scriptis Plutarchi Chæronensis, gr. & lat. nunc primùm editus* ; à Augsbourg, en 1597, *in-4°*. 15. *Hermetis Trismegisti Jatromathematica ad Ammonem Ægyptium, à D. Hœschelio gr. & lat. edita, fide mss. codicis emendata, suppleta, cum notis* ; à Ausgboug, en 1597, *in-4°*. Il y a à la fin une traduction libre de Jean Stadius. 16. *Matthæi Camariotæ compendium rhetoricæ* ; à Augsbourg, en 1597, *in-4°*. Ce petit ouvrage a été réimprimé en grec, avec une traduction latine, & des notes de Jean Scheffer, sous le titre de *Græci scriptoris incerti compendium rhetoricæ* ; à la fin de l'ouvrage de Scheffer, qui est intitulé : *Lectionum academicarum liber*, &c. à Hambourg, en 1675, *in-8°*. 17. *Appiani Illyrica, græcè* ; à Augsbourg, en 1599, *in 4°*. 18. *S. Joan. Chrysostomi de sacerdotio libri 6, gr. & lat. Dec. amplius locis emendati, aucti, illustrati*, &c. On y trouve une lettre de Margunio, & des notes ; à Augsbourg, en 1599, *in 8°*. 19. *S. Maximi martyris mystagogia ex codice mss. Reipubl. August. & Maximi Margunii græcè nunc primùm edita cum interpretatione latinâ. Ejusdem S. Maximi definitiones integritati restitutæ*, avec deux lettres de Margunio, l'une à Hœschelius, l'autre à ceux qui aiment l'étude de l'antiquité sacrée, & des notes. La version latine est de Gentien Hervet ; à Augsbourg, en 1595, *in-8°*. 20. *S. Gregorii Nazianzeni definitiones rerum simplices, græcè, cum notis, & latinâ versione Joannis Leunclavii : additæ anonymi definitiones, itemque Maximi martyris* ; à Augsbourg, en 1599, *in-8°*. 21. *Geographica Marciani Heracleotæ, Scylacis Cariandensis, Artemidori Ephesii, Dicæarchi Messenii, Isidori Characeni, omnia nunc primùm præter Dicæarchi illa à Davide Hœschelio edita* ; à Augsbourg, en 1600. On trouve au commencement une lettre d'Isaac Casaubon à Hœschelius, & *Schediasma Henrici Stephani de Dicæarchi opere geographico*. 22. *Bibliotheca Photii, sive librorum quos legit excerpta & censuræ. Cum notis in quibus multa veterum fragmenta antehàc inedita illustravit* ; à Augsbourg, en 1601, *in-fol.* Avec les lettres de Photius ; & quelques lettres de Casaubon, de Scaliger, & de Juste Lipse ; & des notes, où sont aussi les corrections de Scaliger & de Casaubon. 23. *Adriani isagoge in scripturam sacram, primus ex codic. mss. græcè vulgavit David Hœschelius : Adjecta sunt argumenta duodecim prophetarum*, par Hesychius de Jérusalem ; à Augsb. en 1604, *in-4°*. 24. *D. Joan Chrysostomi contra Judæos homiliæ 6 græcè nunc primùm ex mss. codicib. inter se collatis, latinè partim modo, partim emendatiores ac integriores, quàm ante editæ* ; à Augsb. en 1602, *in-8°*. On y trouve des lettres de Margunio, de Constantin Lucanus, de Leontius Eustathius, de Joseph Scaliger, & à la fin une de S. Isidore de Péluse, *de abolitâ Judæorum politiâ*. 25. *Eclogæ Legationum Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, Petri Patricii & magistri, Prisci Sophistæ, Marci Philadelphensis, Menandri protectoris, cum corollario excerptorum è libris Diodori Siculi amissis : cum notis* ; à Augsb. 1603, *in-4°*. 26. *Ecclesiasticus recensitus ad vetustissimas membranas bibliothecæ August. &c. additâ versione vulgatâ latinâ, ex editione Romana, cum notis* ; à Augsb. 1604, *in-8°*. 27. *Origenis contra Celsum libri 8, & Gregorii Neocæsariensis Thaumaturgi panegyricus in Origenem, græcè, cum versione latina Sigismundi Gelenii, edente & annotatore Davide Hœschelio*. Il y a aussi à la fin quelques notes de Laurent Rhodomannus ; à Augsbourg 1605,

in-4°. 28. *Procopii Cæsariensis historiarum libri octo nunc primùm græcè editi: accessit liber de ædificiis Justiniani ferè duplo quàm antè auctior*; à Augsbourg 1607, *in-fol.* 29. *Alexiados libri octo ab Anna Comnenâ de rebus à patre gestis scripti, nunc primùm à Davide Hœschelio editi*; à Augsbourg, 1610, *in-4°.* 30. *Sancti Athanasii vita sancti Antonii Eremitæ, græcè, nunc primùm edita, cum interpretatione ac notis Hœschelii*; à Augsbourg 1611, *in-4°.* 31. *Philo de numero septenario, græcè editus cum fragmentis libri ejusdem de providentiâ; Nicetæ de septem mundi admirandis: Hippocratis de septem gradibus vitæ humanæ, & Gregorii Nysseni ex sermone de Pentecoste de numero septenario*; à Augsbourg, 1614, *in-4°.* Theophile Spizelius dans son *Templum honoris reseratum*, met au nombre des ouvrages de Hœschelius, une traduction allemande des six comédies de Térence, imprimée avec le texte à Augsbourg, en 1624, *in-8°*, & faite conjointement avec Matth. Schenckius: mais Schenckius est mort en 1571; temps auquel Hœschelius n'étoit encore qu'écolier; & en 1624, celui-ci n'étoit plus non plus. Cette traduction pouvoit-être, dit-on, de Bernard Heupold, qui professoit dans le collége de sainte Anne, du temps qu'Hœschelius en étoit recteur. * *Dissertatio epistolica de meritis in rem litterariam, præcipuè græcam, viri celeberrimi Davidis Hœschelii*, par Jacque Brucker, dans le recueil intitulé: *Tempe Helvetica, tom. IV, pag. 469 & suiv.* Voyez aussi les *mémoires* du pere Niceron, tom. XXVIII. Mais la liste qu'il donne des ouvrages d'Hœschelius ne s'accorde pas toujours avec celle qui est rapportée dans le *Tempe Helvetica.* Dans l'*appendix* qui est à la suite des lettres de François & de Jean Horman; à la Haye, en 1730, *in-4°*, on trouve six lettres de David Hœschelius, toutes adressées à Godefroi Jungerman. Elles sont des années 1603, 1604, 1606 & 1608. Hœschelius y parle de quelques-uns de ses ouvrages, & de plusieurs savans de son temps.

HOEUFFT, est une famille noble & très-ancienne, originaire de la Flandre Wallonne, autant que les mémoires authentiques, qui ont été sauvés de l'embrasement de l'année 1554 dans la ville de Ruremonde, où cette famille s'étoit établie quelque temps auparavant (comme on le dira ci-après) l'ont pu prouver.

Le premier qu'on trouve fut WALGAND Hoëufft, chevalier, qui vivoit l'an 1140. Il eut pour femme *N.* fille du seigneur d'Antoing, famille illustre, comme il paroît par les alliances qu'elle a contractées avec la maison de Melun, dont il eut pour fils ROLAND Hoëufft, chevalier, qui épousa *N.* fille du seigneur de Viierden, gentilhomme du pays de Juliers, dont naquit GAUTIER Hoëufft, qui épousa *N.* fille du seigneur de Sombreff, dont il eut GUILLAUME Hoëufft, chevalier, qui fut pere de WAUTIER Hoëufft, chevalier banneret, comme il se voit par la description d'une joute qui se fit l'an 1298, à Lille, où se trouverent le comte de Flandre & autres grands seigneurs des Pays-Bas. Il épousa *Geertruyde* de Hoffstad, dont il eut JEAN Hoëufft, écuyer, qui fut premier échevin de la ville d'Ypres, l'an 1308, 1311 & 1314, & mourut l'an 1315, laissant de sa femme *Sophie* Loësbosch, trois fils & deux filles, dont l'une nommée *Marie*, mourut abbesse de Perck; & l'autre nommée *Alixe*, fut mariée à *Samson* de Swenegem, écuyer, l'an 1342. Ses trois fils furent, ARNOLD, qui suit; *Gautier*; & *Daniel*, morts sans enfans. ARNOLD, fut pere de TASSARD, qui suit; & de *Libert*, qui épousa 1°. *Marie* de Blochere; 2°. *Catherine* d'Ophem, & mourut sans laisser d'enfans. TASSARD Hoëufft en eut plusieurs de *Beatrix* de Borsele, dont la postérité a duré jusques fort avant dans le quinziéme siécle, après avoir été alliée à plusieurs familles nobles des Pays-Bas, comme celles d'Eynatten, Neuffchastel, Gulpen, Embise, Pipempoi, Happart & autres: mais plusieurs mémoires ayant été perdus dans l'embrasement dont on a parlé ci dessus, on ne peut rapporter ici aucunes particularités touchant les charges & dignités dont ils ont joui. WAUTIER, second fils de JEAN, fut, comme il paroît dans les archives de l'abbaye de Marchienne, avec ses deux freres *Arnold* & *Daniel*, aux guerres de France avec les ducs de Bourgogne, où ils sont nommés nobles chevaliers. Il mourut l'an 1340, & est enterré avec sa femme *Jeanne* Dedeken à Poperinge, dans l'église paroissiale en la chapelle de S. Michel, où se voit à main droite contre la muraille l'épitaphe suivante: *Chi devant gist noble homme* Wautier *Hoëufft, Esc. après avoir rendu bon fidelle service aux ducs de Bourgoigne, il trépassa le 8. de mars 1340. Auprès de lui gist damoiselle* Jeanne Dedekem *son épouse, qu'elle trépassa le 26 juillet 1335. Priez Dieu pour leurs ames. Amen. Ont fondé deux obiit pour chacun an.* Il eut de sa femme deux fils & deux filles, 1. *Matthieu.* 2. JEAN, qui suit. 3. *Isabeau.* 4. *Anne.* Le premier mourut de même que sa sœur *Anne*, sans être marié. *Isabeau*, épousa *Baudouin* van Hautem, écuyer. JEAN, épousa *N.* van Delffe, dite *Enarerers*, dont il eut deux fils, JEAN, qui suit; & *Pierre*, chevaliers, qui furent au service du duc de Brabant, sous la conduite du vicomte de Lembourgh à la bataille de Baswilre au pays de Juliers, comme il paroît par un ordre exprès du duc de Bourgogne & de Brabant, de l'an 1368, envoyé à Jean, afin qu'il lui amenât des troupes, l'exhortant à suivre les bons exemples de ses ancêtres, qui avoient toujours bien servi leurs princes. L'inscription étoit: *A notre amé féal chevalier, conseiller & chambellan messire Jean Hoëufft. Pierre* mourut sans enfans. JEAN, épousa *Marie* Crummel, & s'établit à Ruremonde, capitale de la Gueldre Espagnole; ce qui a fait croire que la famille de Hoëufft étoit originaire de ce pays-là, ses descendans y ayant été toujours dans les nobles & dans la magistrature, jusqu'à la révolution de l'an 1586, qu'ils quitterent ce pays, comme nous le dirons ci-après. Il laissa un fils nommé DIDERIK, qui fut bourguemestre de Ruremonde, & épousa *Agnès* van Baërle de Kriekenbeck, dont naquit ARNOLD Hoëufft, écuyer, qui fut échevin de la ville de Ruremonde, & épousa *Agnès* Hoëufft sa cousine, dont il eut un fils nommé DIDERIK, qui suit; & mourut l'an 1431. Il fut enterré dans le chœur des Chartreux de ladite ville, où l'on dit encore actuellement quatre messes par semaine, dans la chapelle de Bethléem, sur l'autel de sainte Marguerite dudit couvent, & on y distribue encore par semaine à dix pauvres une certaine quantité de seigle & de bierre, en vertu d'une somme qu'il légua ausdits peres Chartreux. Son fils DIDERIK lui succéda dans la magistrature, & ajouta encore une messe par semaine, & une fête annuelle à la fondation de son pere l'an 1460, & mourut 12 ans après. Il avoit épousé *Hillegonde* van der Grinde, dont il laissa *Diderik*, qui mourut sans alliance; & ARNOLD, qui épousa *Elizabeth* Haënen de Hornes, laquelle lui porta en mariage plusieurs terres & fiefs, relevant du comté de Hornes, qui depuis ont été & sont encore possédés par ses descendans. Il eut six enfans, quatre fils, 1. *Jean.* 2. *Christophe.* 3. *Godert.* 4. DIDERICK, qui suit; & deux filles, *Marie* & *Anne*: la premiere mourut religieuse, & l'autre épousa 1° *Adolphe* Royen; 2° *Magnard* de Neerderhoove. *Jean* mourut Chartreux. *Christophe* & *Godert*, épouserent *Catherine* Gremer & *Catherine* van Hel, dont le premier eut une fille, qui épousa *Diderick* Puytlinck; l'autre en eut deux, dont l'aînée se maria avec *Diderick* Speigel; & la cadette eut trois maris: *Christophe* Cremer; *N.* Lom, & *N.* Salm. DIDERICK épousa *Catherine* Verken, dont il eut quatre enfans, 1. *Diderik*, qui épousa *Geertruyde* van Crughten, dont il eut trois enfans qui moururent sans descendans: un d'eux avoit eu pour femme *Anne* van Steyne; 2. ARNOLD, qui épousa *Isabelle* Sixti, dont il eut cinq enfans, trois fils & deux filles, dont

l'une mourut jeune, & l'autre épousa *Theobald* Erlewin. Un de ses trois fils mourut aussi jeune. Les deux autres *Arnold* & *Diderik* furent mariés, l'un à *Marie* Marck, & l'autre à *Sibylle* Berk. De ce premier mariage vint un fils nommé *Daniel*, qui épousa *Catherine* Duffel, & mourut sans laisser d'enfans. De l'autre une fille nommée *Sibylle*, qui fut mariée avec *Gerard* Puytlinck. 3. *Elizabeth*, qui épousa *Diderik* van Crughten; 4. Jean, qui épousa *Catherine* van Wessem, dont il eut sept enfans: il fut dans la magistrature de Ruremonde jusqu'en l'année 1586, qu'il fut obligé de se retirer pour la religion protestante avec sa famille à Aix, puis à Liege & à Hinsbergen, où il mourut l'an 1621, âgé de 85 ans; après quoi sa famille s'est dispersée en France, en Hollande, & une partie est restée dans le pays. Ses quatre filles se marierent à *Ger.* Linsenigh; *J.* Middelman; *André* Schoonenberg; & *P. Fabrice* de Gressenigh, qui fut en France, où *Jean*, un des trois fils de *Jean*, s'établit, & fut conseiller-secrétaire du roi & de ses finances, & commissaire des états généraux des Provinces-Unies, & mourut sans alliance en 1651. Les deux autres, *Diederik* & *Christophe*, épouserent l'un *Anne* Luls, & l'autre *Agnès* van Beek. *Christophe*, mourut à Utrecht, & fut enterré dans l'église de sainte Catherine avec ses quartiers, ainsi qu'on peut voir sur son tombeau au chœur de ladite église. Il laissa cinq enfans, dont trois filles, *Anne*: *Marguerite* & *Catherine*, furent mariées à *L.* Oosterwyk, *D.* de la Croix, & *Oct.* de Strada, baron d'Aubiere & de Cournon. Les deux fils *Jean* & *Godefroi*, épouserent, l'un *Louise* Regnon de Chalignie, & l'autre *Marie* de Mandat, & s'établirent en France. Diederik s'établit en Hollande, & alla demeurer à Dordrecht, où il eut dix enfans, trois fils & sept filles, dont trois moururent sans alliance; les quatre autres eurent pour maris *Gabriel* de Paulmier, seigneur de S. André, général de bataille en France; *André* Mammouchet, seigneur d'Houdringe; *Thomas* Clethscher, bourguemestre de la ville d'Amersfoort dans la province d'Utrecht; & *Jean* de Vallée, conseiller de la ville de Dordrecht. Ses trois fils furent 1. Jean, qui suit; 2. Matthieu, qui a fait une branche *rapportée ci-après*; & 3. *Diederik*. Jean demeura à Utrecht, & épousa *Isabelle* Deutz, dont il eut neuf enfans, quatre fils, 1. *Arnold*, mort sans alliance; 2. *Jean-Jérôme*; 3. *Gédéon*; & 4. Joseph, qui suit; & cinq filles, *Anne-Catherine*: *Elizabeth*: *Isabelle*: *Anne-Marie* & *Constance*. Les deux premieres moururent sans alliance; & les trois autres furent mariées; savoir *Isabelle* à *Henri* d'Uytenhooven, seigneur d'Ameliswaërt, président du corps des nobles de la province d'Utrecht, lieutenant général de l'infanterie des Provinces-Unies, commandant de Bois-le-Duc, &c. *Anne-Marie*, épousa *Jean* Bodaën Courten, seigneur de S. Laurent & Popkensbourg, conseiller de la ville de Middelbourg en Zélande, directeur de la compagnie des Indes orientales. *Constance* eut pour mari *Jean* Loote, bourguemestre de la ville de Wyk, député à l'assemblée des états de la province d'Utrecht. *Jean-Jérôme*, tresfoncier de la cathédrale d'Utrecht, épousa *Marie* Malapert, & mourut sans enfans. *Gédeon*, premier membre des états d'Utrecht en 1686, député à l'amirauté en 1695, à la chambre des comptes de la généralité, & en 1708, à l'assemblée des états généraux, eut pour femme *Sara* Fannius: & *Catherine* Copal, mourut sans enfans. Joseph, seigneur de Lunenbourg, conseiller de la ville d'Utrecht, & député à l'amirauté, épousa *Constance* van Thol, & est mort laissant une fille.

Matthieu, seigneur de Buttingen, &c. second fils de Diederik & d'*Anne* de Luls, épousa 1° *Elizabeth* Ghim: 2° *Marie* Zwer de Landas, dont il eut sept enfans, quatre fils, 1. *Jean-Diederik*, seigneur de Buttingen; 2. *Matthieu*, seigneur d'Oyen; 3. *Gabriel*; & 4. *Leonard*; trois filles, *Anne Constance*; *Marie*; & *Marie*. La premiere fut mariée à *Adrien* Buseroo, seigneur de Geenhoove; la seconde mourut jeune: & l'autre fut mariée à *Herman* Schaep, seigneur du Dam & de Beersen, gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, & major de cavalerie. Jean-Diederik, seigneur de Buttingen, épousa *Agneta* Paauw de Heemsteede, & mourut l'an 1712, laissant deux fils & une fille, ayant eu encore trois fils, dont deux morts jeunes; l'autre nommé *Jean-Diederik*, fut capitaine de cavalerie, & tué quelques mois avant la mort de son pere dans une action, à trois lieues de Mons en Hainaut, où il est enterré. Matthieu, seigneur d'Oyen & Onsenoort en 1674, capitaine en 1677, major en 1683, colonel en 1689 dans la bataille de Boine en Irlande, & brigadier en 1704, lieutenant général de la cavalerie des Provinces-Unies, épousa *Constance-Théodore* Doublet de S. Annelandt, dont il eut treize enfans, six fils & sept filles, dont un fils & deux filles morts jeunes; *Gabriel*, mort jeune. *Léonard*, fut tué à la bataille de Mont-Cassel, capitaine de cavalerie & aide de camp du prince de Nassau-Saarbrug. Diederik, seigneur de Fontaine-Peureuse, troisiéme fils de *Diederik*, tresfoncier de la cathédrale d'Utrecht, épousa en 1641 *Marie* de Witt: il fut dans la magistrature de Dordrecht, député aux assemblées des états de Hollande, ensuite à l'amirauté de la Meuse en 1658, 1659 & en 1660, à la chambre des comptes de la généralité en 1665, 1666 & 1667, & encore à ladite amirauté en 1670, 1671 & 1672. Il mourut l'an 1688, laissant deux fils, *Diederik*, & Jacob, qui suit; & une fille morte sans alliance. *Diederik*, seigneur de Fontaine-Peureuse, tresfoncier de la cathédrale d'Utrecht, en 1669 aide de camp du sieur de Heumen, lieutenant général de la cavalerie en 1672, commandant la garnison de Tergoude en 1673, capitaine de cavalerie en 1676, & envoyé au duc de Vilhermosa, gouverneur des Pays-Bas; épousa *Isabelle* Deutz en 1680, & s'établit à Utrecht. Il fut député de la part des états de cette province en qualité de directeur de la compagnie des Indes orientales à Amsterdam l'année 1707, 1708, 1709, 1710, &c. Il eut trois fils & cinq filles, dont les fils & une fille morts jeunes: les quatre autres filles furent, *Marie-Catherine*: *Isabelle-Agnès*: *Anne-Jacob* & *Agnès*, dont les deux aînées se marierent, la premiere au sieur *Vincent-Maximilien* de Lokhorst, seigneur de Termeer, député de la part du corps des nobles à l'assemblée des états d'Utrecht, & à l'amirauté à Amsterdam: la seconde au sieur *Reinold-Gerard* de Thuyl de Serooskerke, seigneur de Zuyle, Westbroëk, &c. député de la part du premier membre aux états de ladite province, chevalier de l'ordre Teutonique, & député à l'assemblée des états généraux. Jacob, aussi tresfoncier de la cathédrale d'Utrecht, conseiller de la ville de Dordrecht en 1691, bourguemestre de ladite ville en 1700, conseiller député des états de Hollande en 1698, 1699 & 1700; drossart de la Zud-Hollande, &c. épousa *Sophie* d'Everwin; & en eut quatorze enfans, neuf fils & cinq filles, dont cinq fils sont morts jeunes.

Cette famille a toujours porté ses armes de Sable au sautoir d'argent; on en voit aussi quelques unes avec une petite tête d'or, au haut de l'écu, à cause qu'environ l'an 1530, se trouverent deux MM. Hoëufft, oncle & neveu, en même temps échevins de Ruremonde, portant tous deux le nom de Diederik: *de sorte que n'y ayant point de distinction, ni dans leurs cachets, ni dans leurs signatures, l'un y ajouta la petite tête.*

L'ancienne noblesse de cette famille a été reconnue par brévet sous le grand sceau de l'empereur Léopold, en 1692.

HOFF, petite ville du marquisat de Culembach en Franconie, est capitale d'un petit pays, qui étoit autrefois du Voigtland, & située sur la Sala entre Plawen & Culembach, à quatre lieues de la premiere,

& à huit de la derniere. * Mati, *dictionnaire.*

HOFFMAN (Jean) de Siléſie, né à Sweidnitz, ville & duché de cette province, etudia à Leipſick, fut aggrégé au collége de cette ville ou plutôt à ſon univerſité, & y prit des degrés. Grand ſectateur d'Ariſtote, il ſe remplit l'eſprit de tous les ſentimens de ce philoſophe, & il en expliqua les ouvrages à ſes diſciples. Il paſſa enſuite à la théologie, y fut reçu docteur, & l'enſeigna pendant pluſieurs années. Il vivoit en 1431, étant alors recteur de l'univerſité dont il étoit membre. Son mérite l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Meiſſen ou Miſne en Miſnie, & l'on aſſure qu'il fit de grands biens à ſon égliſe. Il fit auſſi don de quelques terres qu'il avoit acquiſes à l'univerſité de Leipſick. Il vécut juſqu'à un âge fort avancé. On aſſure qu'il étoit bon hiſtorien, & qu'il en a donné des preuves dans quelques ouvrages qu'il a laiſſés ſur cette matiere, mais qui ne nous ſont point connus. Il a écrit auſſi ſur la philoſophie d'Ariſtote; & depuis qu'il fut évêque, il compoſa deux écrits; l'un, *de inventione pueri Jeſu*; l'autre, *de præſentatione beatæ Virginis.* Voyez l'ouvrage intitulé: *Scriptorum qui in academiis Lipſienſi, Wittenbergenſi & Francofurtenſi ad Oderam, floruerunt, centuria ab anonymo coætaneo conſcripta: à Joachimo-Joanne Madero edita*; à Helmſtadt, 1660, *in*-4°, nombre XVI.

HOFFMAN (Daniel) miniſtre Luthérien & profeſſeur à Helmſtad, s'oppoſa à la formule de concorde propoſée par le docteur Jean André, & à la doctrine des Ubiquitaires. Il compoſa pluſieurs ouvrages contre les Sacramentaires, & ſe fit chef d'une ſecte de gens qui ſoutenoient qu'il y avoit des choſes véritables en théologie, qui étoient fauſſes en philoſophie. Il combattit auſſi le dogme de ceux des Luthériens, qui ſoutenoient que l'élection à la gloire eſt fondée ſur la prévision de la foi. * Melchior Adam, *in vit. theolog.* Hoſpinien, *l. de orig. & progreſſu concord.*

HOFFMAN (Sebaſtien) de Straſbourg, de l'ordre de S. François, docteur en théologie, apoſtaſia au commencement du XVIe ſiécle, & ſe joignit à Sébaſtien Wagner, pour introduire l'héréſie à Schaffouſe, où il ſe rendit l'an 1522. Il fut chaſſé de Lucerne avec Conrad Schmid, pour avoir prêché publiquement contre l'invocation des ſaints, & l'année ſuivante il aſſiſta au colloque de Zurich. * Léonard Meyer, *l. de reformat. eccleſ. Scaph.* & au mot WAGNER.

HOFFMAN (Melchior) de ſimple artiſan qu'il étoit, s'érigea en prédicateur, & ſe mit à dogmatiſer dans la Livonie & ailleurs, quitta la Saxe fort mécontent & s'en alla dans le Holſtein en 1527. Il fut établi miniſtre à Kiel par le roi de Danemarck, malgré l'oppoſition de Luther. Il prêchoit le zuinglianiſme & le fanatiſme, & entretenoit ſes auditeurs de la conſtruction du tabernacle, des viſions de l'apocalypſe & d'autres choſes ſemblables. Il prétendoit que le jour du jugement arriveroit l'an 1534. Marquard Freher, Schuldorpius & quelques autres miniſtres Luthériens le réfuterent; il leur répondit avec aigreur. Le roi de Danemarck, pour prévenir les déſordres qui pouvoient naître de ces diſputes, fit tenir l'an 1529 une conférence dans laquelle Hoffman fut confondu; & comme il perſiſtoit dans ſes ſentimens, on le chaſſa du Holſtein. De-là il s'en alla à Straſbourg, où il ſe fit pluſieurs diſciples, & paſſa de-là à Embden, où il continua d'enſeigner ſon fanatiſme & l'anabaptiſme. Ses diſciples débiterent qu'il étoit le prophéte Elie qui devoit paroître avant le jugement. L'un d'eux prédit qu'il ſeroit empriſonné à Straſbourg; mais qu'il ſeroit délivré au bout de ſix mois. En effet, il revint à Straſbourg, & y fut arrêté l'an 1532 pour entrer en conférence avec les miniſtres; mais il fut renfermé avec Polterman, qui ſe diſoit Enoch. Il y mourut vers l'an 1533, malgré les eſpérances & les prédictions de ſes diſciples. Les principales héréſies qu'il enſeignoit ſont: 1. Que le Verbe ne s'eſt point uni à une chair priſe de la ſainte Vierge, parceque toute chair eſt ſouillée. 2°. Qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus-Chriſt. 3°. Qu'il dépend de l'homme uniquement de ſe ſauver par les forces de ſon libre arbitre. 4°. Que le baptême des enfans eſt une invention du démon. * Mollerus, *iſagoge ad hiſt. Cherſoneſi Cimbricæ.* Frederic Spanheim, *de origine & progreſſu Anabapt.* Hottius, *hiſt. Anabapt.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.* 1702.

HOFFMAN (Gaſpard) de Gotha dans la Thuringe, né en 1572, mourut à Altdorf en 1648. Il fut fait profeſſeur en médecine à Altdorf en 1600, & exerça cette profeſſion 48 ans. Il a donné divers ouvrages au public: *Variæ lectiones*, en ſix livres, publiées à Leipſick en 1619, *in*-8°. *Commentarius in Galenum, de uſu partium*; à Francfort, 1625, *in-fol. Commentarius de thorace & ejus partibus*; à Francfort 1627. *Inſtitutiones medicæ*, en ſix livres; à Lyon 1645, *in*-4°. Hoffman en fit un abregé qu'il donna à Paris en 1648, *in*-12. *De uſu lienis & cerebri, & de ichoribus*; à Francfort, 1664. *Apologia pro Galeno libri III*, que Gui Patin fit imprimer à Lyon en 1668, *in*-4°. On publia à Paris en 1646 un traité d'Hoffman, des médicamens qui ſe trouvent dans les boutiques. Il a laiſſé un grand commentaire, ſur tout Galien, qui n'a pas été imprimé. Thomas Bartholin maltraite fort Hoffman; il l'appelle *le chien d'Aldtorf*, hargneux & mordant. Contingius dit qu'il a excellé dans la phyſiologie, & Gui Patin eſtimoit beaucoup ſes ouvrages. Ses poeſies furent imprimées en 1651. * Witte, *in memoriis medicorum, pag.* 132.

HOFFMAN (Jean-Jacques) profeſſeur en langue grecque à Bâſle, eſt auteur d'un dictionnaire univerſel latin, qu'il publia *in-folio*, en 1677. Il a été depuis augmenté, & a été donné en 1698 à Leyde en quatre volumes *in-fol.* * *Mém. du temps.*

HOFFREUMONT (Servais) théologien, né à Verviers au pays de Liége, fit ſes premieres études ſous les Jéſuites, & alla les continuer à Louvain, où il fit un cours de philoſophie & un de théologie. Il s'attacha particulierement à M. Huygens; & tant que ce docteur vécut, c'eſt-à-dire juſqu'en 1702, ce ne fut que par ſes conſeils qu'il ſe conduiſit, principalement par rapport à ſa vocation à l'état eccléſiaſtique, qu'il embraſſa de bonne heure, & aux fonctions du miniſtere. Dès 1693 il fut fait curé de S. Hubert au pays de Liége, & il enſeigna en même temps la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye du même nom. Environ quinze ans après, la cure de Grace, près de Liége, étant venue à vaquer, & l'état de cette paroiſſe demandant un homme plein de zèle & de lumiere, pour en réformer les abus & les déſordres qui s'y étoient introduits, M. Hoffreumont y fut nommé par un chanoine de l'égliſe collégiale de S. Martin à qui il appartenoit de nommer à cette cure, que M. Hoffreumont n'accepta cependant qu'après bien des ſollicitations & des conſeils demandés & reçus. Il demeura encore quinze autres années dans ce nouveau poſte où il éclaira par ſa ſcience, & édifia, comme il avoit toujours fait, par ſon zèle & par ſa piété. En 1720 il fit un voyage à la cour de Vienne, où il obtint en 1721, un reſcrit de l'empereur favorable à la cauſe qu'il pourſuivoit. Mais ce reſcrit ayant été révoqué peu après, M. Hoffreumont ſe retira en Hollande, où feu M. de Barchman, archevêque d'Utrecht, le fit profeſſeur de théologie au ſéminaire d'Amersfort. M. Hoffreumont s'aquitta de cet emploi durant neuf ans; & tant de fatigues l'ayant épuiſé, il ſe retira dans la maiſon des Orvaliſtes de Rhynwyck, dont ſon frere étoit ſupérieur. Il y eſt mort le 2 de mai 1737. Il eſt auteur de deux ou trois écrits ſur les diſputes de l'égliſe; & d'un traité *de la faillibilité des papes*, qui fut imprimé en 1720, en deux vol. *in*-12. Il avoit auſſi compoſé une réfutation exacte de deux livres de dom Petitdidier, mort évêque

de Macra, en faveur des prétentions ultramontaines; mais cette réfutation, qui étoit achevée, n'a point paru, au moins que nous sachions.

HOFMEISTER (Jean) religieux de l'ordre de S. Augustin, natif de Souabe dans le XVI[e] siécle, fut vicaire général de son ordre en Allemagne & dans les Pays-Bas. Il composa divers ouvrages contre Luther; des commentaires sur plusieurs livres de l'écriture, &c.* Le Mire, *de scriptor. sæc. XVI.* Herrera, *in alph. August. &c.*

HOGHE ou HOOGE (Corneille de) né à la Haye, étoit graveur de profession. Comme il avoit quelque ressemblance avec l'empereur Charles-*Quint*, il eut la hardiesse de se dire son fils; & pendant la guerre des Pays-Bas, il attira à l'obéissance de la maison d'Autriche plusieurs mécontens des Provinces-Unies; mais son imposture étant découverte, il fut arrêté prisonnier, & eut la tête coupée à la Haye, l'an 1583. * Hugues Grotius, *annal. des Pays-Bas.*

HOGUE, le cap de la Hogue ou *de la Hague*, est en Normandie, province de France, près de la ville de Cherbourg, vis-à-vis l'isle d'Aldernai, à trois petites lieues des isles de S. Marcou. Il joint la côte septentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Le port de la Hogue est le meilleur qu'il y ait non-seulement en Normandie; mais même sur toute cette côte de la Manche, & à couvert de tous vents, avec la petite ville de Tatihou, & une maniere de grand môle fait naturellement qui le rend très-sur, quoiqu'on n'y ait jamais fait aucun travail. Il donne souvent retraite à des flottes entieres, quand elles sont tourmentées de vents contraires. * Baudrand, *dict. géogr.*

HOHBURG (Christian) né le 23 de juillet 1607 à Lunebourg où son pere étoit tisserand en laine, ayant été laissé orphelin dès son enfance, fut élevé par le sieur Locke ministre qui le fit étudier. Ses progrès furent rapides, & il n'avoit que treize ans lorsqu'on le chargea dans le collége même où il étoit, d'exercer au chœur le talent qu'il avoit pour la musique qu'il possédoit dès-lors dans un haut dégré. Mais comme il vouloit parcourir les universités étrangeres, quand il eut quitté son collége, il alla à Lavenbourg, d'où ayant amassé quelque argent à instruire les enfans d'un receveur de péages de ce lieu, il alla à Konigsberg. Retourné à Lavenbourg, on lui donna l'emploi de chantre, & il fut chargé aussi d'y exerçer le ministere de la parole. En 1640 il exerça le même ministere à Ultzen où on le fit sous-correcteur. Mais s'étant fait des affaires avec le clergé, parcequ'il ne voulut pas cesser de faire une priere qu'il prononçoit après tous ses sermons, & que l'on regardoit comme une espéce d'invective, il fut déposé. Hohburg se retira alors à Hambourg, où il entra chez le commandant en qualité de précepteur de ses enfans. Il y composa quelques ouvrages: entr'autres, *Praxis Arndiana*: *Medulla Tauleri*, *&c.* De Hambourg, il alla à Lunebourg où il fut correcteur dans l'imprimerie des Sternes. Le prince Auguste, duc de Wolfenbuttel, lui ayant offert le choix de trois églises, il se chargea de celle de Borne qui étoit la moindre, & refusa peu après la place de surintendant que le même duc vouloit qu'il acceptât. Il étoit tranquille dans sa petite cure, lorsqu'on déféra plusieurs propositions de ses écrits, & qu'on le somma de les condamner; & sur le refus qu'il en fit, on le déposa, on jetta ses meubles dans la rue, & on l'obligea de se retirer très-promptement avec huit enfans qu'il avoit. Un théologien de Quedelinbourg qu'il connoissoit, l'ayant rencontré le même jour, lui offrit ses services & le détermina à aller à Quedelinbourg: mais ayant été su dans cette ville qu'il étoit auteur de l'écrit intitulé: *Le miroir des abus qui regnent parmi les prédicateurs*, qu'il avoit publié sous le nom feint d'*Elie Pretorius*, on ne l'y souffrit pas long-temps: il se retira à Linum auprès de Joachim Betkius, chez qui il fit l'apologie de son livre, sous le titre de *Apologia pretoriana.* De Linum il alla demeurer dans la Gueldre chez un gentilhomme qui le reçut chez lui sans le charger d'autre chose que d'y prêcher, mais à condition qu'il ne diroit rien qui pût exciter de la dispute. Ce calme dura peu. Hohburg, d'un génie vif & entier, prêcha contre son patron, & alla jusqu'à l'excommunier, ce qui l'obligea six mois après cette action, à se retirer dans le bourg de *Latum* où il prêcha pendant seize ans. Il composa une *théologie mystique*, & un traité intitulé: *Le Christ inconnu*, qui firent beaucoup de bruit. Sa déposition, & le refus qu'on fit de payer son salaire, l'obligerent à se retirer à Amsterdam, où il fit connoissance avec Labadie & Antoinette Bourignon, avec qui il ne put jamais bien s'accorder. Il ne demeura dans cette ville que jusqu'à ce que l'irruption des François dans les Pays-Bas en 1672, le contraignit de passer à Hambourg où il mourut le 29 octobre 1675. Son fils Philippe publia l'histoire de sa vie en 1698. Outre les ouvrages de sa composition, *dont nous avons parlé*; on connoît encore de lui, *emblemata sacra*; *postilla mystica*, & un grand nombre d'autres écrits mystiques: la plupart ont été réfutés par Glossius, Saubertus, Mullerus, & autres. **Voyez* le supplément au *dictionnaire* de Bayle.

HOHENBERG, petite ville qui a pris son nom de sa situation sur une haute montagne, & est en Franconie, dans le marquisat de Culembach, sur les frontieres du territoire de Nuremberg. * Mati, *dict.*

HOHEN GEROLDS ECK, petit pays de Souabe, est situé entre l'Ornaw & la seigneurie de Lort. Il prend son nom du château de Gerolds-eck, porte le titre de baronie, & a son seigneur particulier. * Mati, *dict. géogr.*

HOHENLOE ou HOLACH, pays d'Allemagne, dans la Souabe, avec titre de comté, est proprement situé dans la forêt d'Ottenvaldt, entre la Franconie & le duché de Wirtemberg. Le plus considérable de ses bourgs est Origen.

HOHENLOE ou HOLACH, ancienne maison de comtes de l'empire, tient le premier rang entre celles du cercle de Franconie. Les comtes de Hohenloë sont alliés aux meilleures maisons d'Allemagne. Ils prétendent tirer leur origine d'Italie, où ils portoient le titre d'*Alta fiamma* ou de *Flaminiens*: ce qui semble s'accorder avec le nom d'Hohenloë, qui signifie la même chose. Ces comtes possédent une étendue de pays très-fertile, entre le duché de Wirtemberg & la Franconie, & seroient très-puissans, s'ils n'étoient divisés en plusieurs branches. A présent leur maison est composée de celles de Nevenstein, de Valbourg, de Fedelbach, de Lauguembourg & de Schelingsfurst. * Louis du Mai, *état de l'Empire.* Heiss, *hist. de l'Empire.* Ritershusius, Imhoff. &c.

Généalogie des comtes de Hohenloe.

Quoique cette maison soit beaucoup plus ancienne, l'on ne la commence qu'à

I. Albert *le Vieux*, comte de Hohenloë, mort en 1429. Il avoit épousé en 1410 *Elizabeth*, fille d'*Ulric VI*, comte de Hanaw & de Zigenheim, morte en 1475, dont il eut Craton, qui suit; *Godefroi*, administrateur de l'archevêché de Mayence en 1435; *Albert*, dit *le Jeune*, mort sans alliance le 4 septembre 1490; *Georges*, chanoine de Trèves en 1431, mort en 1470; *Ulric*, mort sans alliance en 1490; & *Agnès*, mariée à *Philippe*, comte de Nassau-Sarbruck.

II. Craton I du nom, comte de Hohenloë, mort le 31 mai 1472, eut de *Marguerite*, fille de *Frédéric*, comte d'Oëtingen, qu'il épousa en 1455, morte le 24 février 1472, *Philippe* & *Henri*, morts sans alliance; *Godefroi*, mort en 1497, ayant eu d'*Hippolyte* de Mussahr, morte en 1479, *Anne*, prieure de Liechtenstern, morte en 1527; *Ursule*, religieuse de Liechten-

ſtern, morte en 1524; *Magdelene*, religieuſe à Hoff; *Hippolyte* ou *Amélie*, mariée en 1507 à *Hartman*, baron de Lichtenſtein; & *Jean*, mort en 1509, laiſſant d'*Elizabeth*, fille de *Frédéric IV*, landgrave de Leuchtemberg, qu'il avoit épouſée en 1494, morte en 1513: *Wolfgand*, mort le 4 janvier 1546, ſans enfans de *Walburge*, fille de *Guillaume*, prince de Henneberg; *Hippolyte*, mariée en 1520 à *Henri*, comte de Schlick; *Claire*, morte en 1533: & *Elizabeth*, mariée en 1507 à *Walgand*, comte de Louvenſtein, morte en 1518. Les autres enfans de CRATON I, furent, *Fréderic*, deſtiné à l'égliſe, mort en 1473; *Adolphe* & *Albert*, morts en 1484; CRATON II, qui ſuit; *Anne*, morte en 1468; *Amélie*, morte en 1475; *Marguerite*, mariée à *Philippe* Schenck, ſeigneur d'Erbach; *Elizabeth*, mariée en 1472 à *Louis*, baron de Lichtenberg, morte en 1527; & *Agnès*, mariée à *Hugues IX*, comte de Montfort.

III. CRATON II, comte de Hohenloë, mourut le 2 août 1503. Il épouſa en 1476 *Heléne*, fille d'*Ulric*, comte de Wirtemberg, morte le 9 février 1506. Leurs enfans furent *Albert*, né le 26 ſeptembre 1478, mort le 29 août 1551, ſans laiſſer de poſtérité de *Wandelabre*, fille d'*Eitel-Frédéric*, comte de Zollern; *Craton-Ulric*, né le premier août 1481, mort jeune; *Frederic*, né le 19 avril 1484, chanoine de Mayence & de Spire; *Sigiſmond*, né le 19 août 1485, mort doyen de Strasbourg le 8 août 1534; *Louis*, né le 10 ſeptembre 1487, chanoine de Mayence, de Strasbourg & de Spire, mort en 1550; GEORGES, qui ſuit; *Philippe*, né le 20 juin 1489, mort jeune; *Philippe*, né le 14 décembre 1492, chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 mars 1541, par Poppon, comte de Henneberg; *Jean*, né le 19 février 1499, commandeur de Kapfenbourg, de l'ordre Teutonique, mort en 1530; *Ulric*; & *Chriſtian*, jumeaux, nés le 14 mai 1502, morts les 18 & 20 du même mois; *Marguerite*, née en 1480, mariée en 1499 à *Alexandre*, comte Palatin, morte en 1522; *Heléne*, née le 7 mars 1483, morte le 13 du même mois; *Heléne*, née le 24 ſeptembre 1490, abbeſſe de Gnadenthal, morte en 1543; *Catherine*, née le 24 novembre 1494, religieuſe à Kirche; *Elizabeth*, née le 18 novembre 1495, promiſe à *Wolfgang*, comte de Wertheim, & mariée en 1522 à *Georges-Argobaſte*, baron de Hohenhouen; & *Claire*, née le 28 janvier 1497, religieuſe à Steinheim.

IV. GEORGES, comte de Hohenloë, né le 17 janvier 1488, mourut le 16 mars 1551, ayant été marié deux fois. Il avoit épouſé 1°. *Praxede*, fille de *Rodolphe*, comte de Sulz, morte en 1521: 2°. en 1529 *Heléne*, fille de *Georges* Truchſes-Walbourg, morte le 3 avril 1567. Du premier lit, il eut *Jean*, & *Albert*, morts jeunes; LOUIS CASIMIR, qui ſuit; *Marguerite*, morte jeune; *Anne*, née en 1520, mariée 1° à *Jean* Wild, rhingrave: 2° à *Jean*, comte de Sayn, morte en 1594; *Marie*, épouſe d'*Erneſt*, comte de Holſtein-Schavenbourg, morte le 16 ſeptembre 1565; *Dorothée*, mariée à *Ulric*, comte de Hardegk & de Glas, morte en 1570; *Wandelabre*, mariée en 1547 à *Antoine* libre baron de Stauffen. Du ſecond lit, il eut EBERARD, qui a fait *la branche de* WALDENBOURG, *rapportée ci-après*; *Félicité*, mariée en 1571 à *Charles*, comte de Gleichem, morte le même jour que ſon mari, le premier mars 1601; *Georges*; *Catherine*; *Heléne* & *Anne*, morts jeunes.

V. LOUIS-CASIMIR, comte de Hohenloë, chef de la branche de NEVENSTEIN, né le 12 janvier 1517, mourut le 24 août 1568. Il avoit épouſé en 1540, *Anne*, fille d'*Oton*, comte de Solms-Laubach, morte le 9 mai 1592, dont il eut *Albert*, né le 23 mai 1543, mort le 16 novembre 1575, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eléonore*, fille de *Louis*, comte de Hanaw, qu'il avoit épouſée en 1566, & qui mourut le 6 juin 1585; *Frédéric-Magnus*, né en 1545, mort jeune; WOLFGANG, qui ſuit; *Philippe*, né le 17 février 1550, mort ſans poſtérité de *Marie*, fille de *Guillaume*, comte de Naſſau, prince d'Orange, qu'il épouſa le 17 février 1595, & qui mourut en 1616. Il ſervit les Hollandois pendant 34 ans; & M. de Thou lui rend la juſtice, que c'étoit un des plus braves généraux de ſon temps, ſans autre défaut qu'un peu de férocité; *Frédéric*, né le 27 juin 1553, mort le 12 avril 1590. Il avoit épouſé en 1575 *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, dit *le Jeune*, duc de Neubourg, morte en 1621, laiſſant pour fille unique *Dorothée-Sophie*, née en 1589, morte en 1597; LOUIS-CASIMIR eut auſſi quatre filles, *Heléne*; *Catherine*; *Dorothee* & *Wandelabre*, mortes en enfance.

VI. WOLFGANG, comte de Hohenloë, né le 14 juin 1546, mourut le 28 mars 1610. Il avoit épouſé en 1567 *Magdeléne*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, comte de Naſſau-Dillembourg, morte en 1638, dont il eut *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë-Weickersheim, né le 6 ſeptembre 1569, qui ſervit le roi de Suéde dans les guerres d'Allemagne, & mourut le 7 juillet 1645, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé 1° en 1607, *Eve*, fille de *N.* comte de Waldſtein, morte en 1631: 2° en 1634, *Marie-Magdeléne*, fille de *Louis-Ebrard*, comte d'Oëtingen, morte en 1636, laiſſant pour fille unique *Eleonore-Magdeléne*, née en 1635, mariée le 25 janvier 1652 à *Henri-Frédéric*, comte de Hohenloë-Langenbourg, ſon couſin, morte le 14 novembre 1657; *Albert*, mort le 21 octobre 1605; *Wolfgang*, & *Erneſt*, morts jeunes; *Louis-Caſimir*, né le 4 février 1578, mort en Hongrie le 16 ſeptembre 1604, ſans alliance; CRATON III, qui ſuit; PHILIPPE-ERNEST, qui a fait la *branche de* LANGENBOURG, *rapportée ci-après*; *Praxede*, morte ſans alliance; *Catherine-Jeanne*, morte ſans alliance en 1615; *Anne-Agnès*, mariée à *Philippe Erneſt*, comte de Gleichen; *Julienne*, épouſe de *Wolfgang*, comte de Caſtell; *Magdeléne*, mariée le 17 février 1594 à *Henri* Ruth de Plaven, morte en 1596; *Marthe*, mariée à *Jean-Caſimir*, comte de Leiningen; *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Rainhard*, comte de Hanaw-Lichtenberg; & *Dorothée-Walburge*, née le 22 ſeptembre 1590, mariée le 7 mai 1615 à *Philippe-Henri*, comte de Hohenloë-Waldenbourg.

VII. CRATON III du nom, comte de Hohenloë-Nevenſtein, né le 14 novembre 1582, mort le 18 avril 1641, avoit épouſé le 7 mai 1615 *Sophie*, fille de *Charles*, comte palatin de Birkenfeldt, morte le 6 novembre 1676, dont il eut JEAN-FREDERIC, qui ſuit; *Craton-Magne*, né le 29 juillet 1618, mort ſans alliance le 7 octobre 1670; *Sigefroi*, né le 28 août 1619, qui épouſa 1° *Marie*, comteſſe de Kauniz, veuve de *N.* comte de Hodiz: 2° en 1678, *Sophie-Amelie*, fille de *Frédéric*, comte palatin de Deux-Ponts, & mourut ſans poſtérité de ſes deux femmes, le 26 avril 1684; *Wolfgang-Jules*, comte de Hohenloë-Nevenſtein, né le 3 août 1622, qui fut maréchal de camp général des armées de l'empereur, & ſe ſignala dans les guerres de Hongrie. Il avoit épouſé 1° en 1666 *Sophie-Eléonore*, fille de *Joachim-Erneſt*, duc de Holſtein-Ploën, morte le 22 janvier 1689: 2° la même année *Françoiſe-Barbe*, fille de *François*, comte de Welz, dont il n'eut point d'enfans, & mourut le 26 janvier 1698; *Jean-Louis*, né le premier juin 1625, qui eut pour ſon partage une partie du comté de Gleichen, dont les comtes de ce nom avoient fait héritiers les comtes de Hohenloë en 1631: il mourut le 15 août 1689, ſans poſtérité de *Magdeléne-Sophie*, fille de *Joachim-Erneſt*, comte d'Oëtingen, qu'il avoit épouſée en avril 1681; *Maximilien*, né en 1630, mort ſans alliance le 22 mars 1658; *Sophie-Magdeléne*, née le premier décembre 1616, morte le 14 juin 1627; *Anne-Dorothée*, née le 26 juin 1631, mariée à *Joachim-Erneſt*, comte d'Oëtingen, morte le 16 ſeptembre 1643; *Claire-Diane*, née le 22 août 1623, morte le 14 juillet 1632;

Marguerite

Marguerite-Hedwige, née le premier janvier 1625, mariée en 1658 à *Charles Oton*, comte palatin du Rhin à Birkenfeld, morte le 24 décembre 1676; *Charlotte-Susanne-Marthe*, née le 28 septembre 1626, mariée à *Louis*, comte de Lewenhaupt & de Falckenstein; *Sophie-Magdeléne*, née le 24 janvier 1628, morte sans alliance en 1680; *Eve-Grasselme*, née le 14 août 1629, morte sans alliance le 2 janvier 1651; *Eléonore-Claire*, née le 16 juillet 1632, mariée en 1662 à *Gustave-Adolphe*, comte de Nassau-Senarpont.

VIII. Jean-Frederic, comte de Hohenloë-Ootingen, & de Gleichen, né le 31 juillet 1617, avoit épousé en 1665 *Louise-Amene*, fille de *Frédéric*, duc de Holstein Norbourg, morte le 4 juin 1685, dont il eut Frederic-Craton, qui suit; *Jean-Ernest*, né le 24 mars 1670; *Charles-Louis*, né le 23 septembre 1674; *Jean-Frédéric*, né en juillet 1683; *Sophie-Eléonore*, née le 18 août 1668; *Charlotte-Louise*, née le 4 novembre 1671, mariée en 1696 à *Jean-Frédéric*, comte de Castell-Rudenhausen, morte le premier juin 1697; *Marie-Christine-Amene*, née le 26 août 1673; *Sophie-Elizabeth*, née en 1676, morte; *Auguste-Frédérique*, née en 1677, mariée en 1698 à *Albert-Christian*, comte de Wolfstein; *Elizabeth-Julienne*, née le 20 février 1679, morte la même année; *Willelmine-Dorothée*, née en 1680, morte peu de jours après sa naissance; *Louise-Amene*, née en juin 1682; & *Henriette-Amélie*, née en avril 1685, morte le 23 janvier 1688.

IX. Frédéric-Craton, comte de Hohenloë, né le 22 février 1667, a épousé en 1695, *Christine-Elizabeth-Sophie*, fille de *Georges-Albert*, comte d'Erpach-Furstenau.

Branche de Langenbourg.

VII. Philippe-Ernest, comte de Hohenloë, fils aîné de Wolfgang, naquit le 11 août 1585, donna commencement à la branche de Langenbourg, & mourut le 29 janvier 1628. Il avoit épousé en 1609, *Anne-Marie*, fille d'*Oton*, comte de Solms-Sonnewald, morte le 20 novembre 1634, dont il eut *Wolfgang-Oton*, né le premier mai 1611, mort le premier octobre 1632; *Philippe-Ernest*, né le 11 mars 1612, mort sans enfans; *Louis-Craton*, né le 20 juin 1613, mort le 10 août 1632; *Philippe-Maurice*, né le 20 mai 1614, mort le 15 février 1632; *Georges-Frédéric*, né le 2 septembre 1615, mort jeune; *Joachim-Albert*, né le 3 août 1619, mort sans alliance le 15 juillet 1675; Henri-Frédéric, qui suit; *Anne-Magdeléne*, née le 15 avril 1617, mariée en 1649 à *Georges-Louis*, burgrave de Kirchberg, morte en 1670; *Dorothée-Sophie*, née le 20 juillet 1618, morte; *Eve-Christine*, née le 24 décembre 1621, mariée le 24 août 1646 à *Wolfgang-Frederic*, comte de Hohenloë-Waldembourg, morte en 1681; & *Marie-Julienne*, née le 6 juin 1623, qui épousa 1° *Jean-Guillaume*, seigneur de Limbourg-Gaildorf: 2° *François*, seigneur de Limbourg-Speckfeld, morte le 11 janvier 1695.

VIII. Henri-Frédéric, comte de Hohenloë-Langenbourg, né le 5 septembre 1625, épousa 1° le 25 janvier 1652 *Eléonore-Magdeléne*, fille unique de *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë-Weickersheim, morte le 14 novembre 1657: 2° le 27 juin 1658 *Julienne-Dorothée*, fille de *Wolfgang-Georges*, comte de Castell, & mourut en .... laissant de son premier mariage, *Sophie-Marie*, née le 7 mars 1653, morte le 15 juillet suivant; *Philippe-Albert-Frédéric*, né le 19 avril 1654, mort le 13 juin de la même année; *Marie-Magdeléne*, née le 22 mai 1655, morte le premier septembre suivant; & *Ernest-Evrard-Frédéric*, né le 10 septembre 1656, mort de la petite vérole à Strasbourg, le 30 mars 1671. Du second lit sont issus, Albert-Wolfgang, qui suit; *Louis-Chistian*, né le 7 décembre 1662, mort le 8 mai 1663; *Philippe-Frédéric*, né le 9 juin 1664, mort le 14 juillet 1665; *Christian-Craton*, né le 15 juillet 1668; *Frédéric-Evrard*, né le 24 novembre 1672; *Maurice-Louis*, né le 21 février 1676, mort le 5 avril 1679; *Christine-Julienne*, née le 12 avril 1661, morte le 17 août suivant; *Sophie-Christine-Dorothée*, née le 6 février 1666, morte le 2 août de la même année; *Louise-Charlotte*, née le 15 avril 1667, mariée le 27 octobre 1689 à *Louis-Géofroi*, comte de Hohenloë-Fedelbach; *Eléonore-Julienne*, née le premier octobre 1669; *Marie-Magdeléne*, née le 14 août 1670, morte le 12 janvier 1671; *Jeanne-Sophie*, née le 16 décembre 1673, mariée en 1691 à *Frédéric-Christian*, comte de Lippe-Buckenbourg; *Christine-Marie*, née le 10 janvier 1675; *Auguste-Dorothée*, née le 2 janvier 1678; *Philippine-Henriette*, née le 19 novembre 1679; & *Ernestine-Elizabeth*, née le 10 décembre 1680.

IX. Albert-Wolfgang, comte de Hohenloë-Langenbourg, né le 6 juillet 1659, a épousé le 22 août 1686 *Sophie-Amélie*, fille de *Gustave-Adolphe*, comte de Nassau-Senarpont, dont il a eu *Frédéric-Louis*, né le 18 août 1688, mort le 24 du même mois; *Philippe*, né le 23 mars 1692; *Louis*, né le 20 octobre 1696; *Eléonore-Julienne*, née le 31 mai 1687; *Sophie-Charlote*, née le 9 juillet 1690, morte le 10 avril 1691; *Chrestienne*, née le 2 décembre 1693, morte le 10 juillet 1695; *Charlotte*, née le 18 novembre 1697.

Branche de Waldenbourg et Pfadelbach.

V. Ebrard, comte de Hohenloë, fils de Georges, comte de Hohenloë, & d'*Helene* Truchses-Walbourg sa seconde femme, naquit le 11 octobre 1535, donna commencement à la branche de Waldenbourg, & mourut le 5 mars 1570. Il épousa *Agathe*, fille de *Conrad*, comte de Tubinge, seigneur de Liechtenegk, morte en 1609, dont il eut *Georges*, né en 1551, mort en 1553; *Henri*, né & mort en 1558; *Ernest*, né & mort en 1560; Georges-Frédéric, qui suit; *Jeanne*, née le 25 juin 1557, mariée en 1575 à *Godefroi*, comte d'Oëtingen, morte en 1585; & *Héléne*, née & morte en 1559.

VI. Georges-Frédéric, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 30 avril 1562, mourut le 22 octobre 1600, laissant de *Dorothée* de Ruth de Plawen, qui se remaria à *Guillaume*, seigneur de Limbourg, morte le 2 décembre 1631, Louis Ebrard, qui suit; Philippe-Henri, qui a continué *la branche de* Waldenbourg, *rapportée après celle de son frere aîné*; Georges-Frédéric, qui a fait *la branche de* Schillingsfurt, *rapportée après celle de ses freres*; *Agnès-Dorothée*, née le 4 décembre 1588, morte sans alliance en 1625; *Barbe*, née le 22 juin 1592, mariée en 1625 à *Wolfgang*, comte de Wertheim; *Agnès*, née le 4 août 1593, morte sans alliance en 1644.

VII. Louis-Ebrard, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 19 janvier 1590, mourut le premier novembre 1650. Il avoit épousé le 28 octobre 1610, *Dorothée*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, morte en 1643, dont il eut *Georges-Ernest*, né le 19 août 1619, mort en 1620; Fréderic-Craton, qui suit; Hiskias, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Dorothée-Marie*, née le 20 avril 1618, mariée le 9 décembre 1638 à *Louis-Casimir*, seigneur de Limbourg; *Sophie-Julienne*, née le 5 octobre 1620, mariée à *Wolfgang-Georges*, comte de Castell; *Agathe-Erneste*, née le 26 juillet 1625, morte jeune; *Praxede*, née le 11 mars 1627, mariée à *Georges-Frédéric*, comte de Solms; & *Elizabeth*, née le premier septembre 1629, morte sans alliance en 1655.

VIII. Frédéric-Craton, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 27 novembre 1623, mourut le 8 avril 1681. Il avoit épousé le 18 mai 1657 *Floriane-Ernestine*, duchesse de Wirtemberg, morte le 6 décembre 1672, dont il eut *Ebrard-Frédéric-Ernest*, né le 2 juin

1659, mort le 10 juillet suivant; *Christian-Albert*, né le 19 mai 1660, mort le 3 septembre de la même année; *Silvius-Ernest*, né le 13 mars 1663, mort le premier novembre suivant; *Frédérique-Floriane*, née le 5 novembre 1664, morte le 3 septembre 1665; & *Philippe-Charlotte-Jeanne*, née le 21 février 1667, morte le 29 avril 1668.

VIII. HISKIAS, comte de Hohenloë-Pfadelbach, dernier fils de LOUIS-EBRARD, & frere puîné de FRÉDÉRIC-CRATON, *dont il vient d'être parlé*, naquit le 8 septembre 1631, & mourut le 6 février 1685. Il avoit épousé en 1666 *Dorothée-Elizabeth*, sa cousine, fille de *Philippe-Godefroi*, comte de Hohenloë-Waldenbourg, dont il eut LOUIS-GODEFROI, qui suit; *Jean-Fréderic*, né le 3 juillet 1670, mort le 2 août 1677; *Charles-Craton*, né le 2 janvier 1673, mort le 14 avril 1678; *Philippe-Christian*, né le 20 décembre 1673, mort le 3 avril 1677; *Christine-Dorothée-Auguste*, née le 24 mars 1667, morte le 15 septembre 1675; *Erneste-Sophie*, née le 17 juillet 1671, morte le 9 avril 1676; *Willelmine-Dorothée*, née le 4 septembre 1675, morte le 13 juillet 1676; *Willelmine-Sibylle-Charlotte*, née le 21 mai 1678, morte le 7 novembre 1695; *Marie-Catherine-Sophie*, née le 28 février 1680.

IX. LOUIS-GODEFROI, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 6 décembre 1668, a épousé le 27 octobre 1689, *Louise-Charlotte*, sa cousine, fille de *Henri-Frédéric*, comte de Hohenloë-Langenbourg. Il est mort le 18 septembre 1728. Comme il n'a point laissé d'héritier mâle, ses états ont passé aux comtes de Hohenloë-Barsteinstein-Schillingsfurst, ses cousins.

BRANCHE DE WALDENBOURG.

VII. PHILIPPE-HENRI, second fils de GEORGES-FRÉDÉRIC, comte de Hohenloë-Waldenbourg & Pfadelbach, né le 3 janvier 1591, eut pour son partage la terre de Waldenbourg, & mourut le 25 mars 1644. Il avoit épousé le 7 mai 1615, *Dorothée-Walburge*, fille de *Wolfgang*, comte de Hohenloë, son cousin, dont il eut WOLGANG-FRÉDÉRIC, qui suit; *Jean-Ernest*, né le 7 octobre 1622, mort jeune; *Jean-Christian*, né le 2 juin 1625, mort jeune; PHILIPPE-GODEFROI, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Maximilien-Henri*, né le 29 novembre 1627, mort jeune; *Magdeléne-Julienne*, née le 12 août 1619, mariée à *Maximilien-Willibaud* Truchses, comte de Wolfegg, morte le 11 novembre 1645; *Sophie-Elizabeth*, née le 5 décembre 1620, morte le 18 juin 1621; *Eve-Dorothée*, née le 3 février 1624, mariée en 1649 à *Jean-Louis*, rhingrave, morte le 5 février 1678; *Walburge-Dorothée*, née le 7 octobre 1626; *Praxede-Marthe*, née en 1630; & *Eléonore-Anne-Eusebie*, née en 1633, mortes sans alliance.

VIII. WOLFGANG-FRÉDÉRIC, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 17 avril 1617, mourut le 21 mars 1658. Il avoit épousé le 24 août 1646, *Eve-Christine*, fille de *Philippe-Ernest*, comte de Hohenloë-Langenbourg, morte en 1681, dont il eut *Charles Philippe Frédéric*, né le 21 juillet 1649, mort le 8 décembre de la même année; *Joachim-Henri*, né le 12 mai 1651, mort le 5 septembre suivant; *Georges-Frédéric*, né le 20 mai 1655, mort le 4 juin suivant; *Dorothée-Marie*, née le 13 juillet 1647, mariée le 22 septembre 1667 à *Philippe-Albert*, comte de Limpourg-Gailndorf, qui la répudia quelques années après pour épouser sa femme de chambre; *Susanne-Sophie-Louise*, née le 6 juillet 1648, mariée à *Frédéric-Ebrard*, comte de Lewenstein, morte en 1691; *Marie-Julienne*, née & morte le 6 mai 1650; *Anne-Isabelle-Eléonore*, née le 22 novembre 1652; *Philippine-Frédérique-Christine*, née le 28 février 1654, morte le 22 mai 1662; & *Marie-Claire*, née le premier février 1657, morte le 4 mars suivant.

VIII. PHILIPPE-GODEFROI, fils puîné de PHILIPPE-HENRI, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 6 juin 1618, mourut le 14 décembre 1679. Il avoit épousé le 2 septembre 1649 *Anne-Christine*, fille de *Henri*, comte de Limpourg-Gailndorf, morte le 28 mai 1685. Il eut de ce mariage, *Dorothée-Elizabeth*, née le 12 octobre 1650, mariée en 1666 à *Hiskias*, comte de Hohenloë-Pfadelbach, son cousin; *Catherine-Sophie*, née le 10 octobre 1652, morte le 24 mars 1670; *Anne-Julienne*, née le 22 décembre 1654; & *Dorothée-Christine*, née le 22 novembre 1656, mariée en 1671 à *Georges-Albert*, comte d'Erpach.

BRANCHE DE SCHILLINGSFURT ET BARSTENSTEIN.

VII. GEORGES-FRÉDÉRIC II du nom, comte de Hohenloë, troisiéme fils de GEORGES FREDERIC, comte de Hohenloë-Waldenbourg & Pfadelbach, né le 16 juin 1595, eut pour son partage le domaine de SCHILLINGSFURT, & mourut le 20 septembre 1635. Il avoit épousé le 7 avril 1616, *Dorothée-Sophie*, fille d'*Herman-Adolphe*, comte de Solms, morte le 8 janvier 1660, dont il eut *Maurice-Frédéric*, né le 29 avril 1621, mort le 17 septembre 1646; *Georges-Adolphe*, né le 21 mars 1623, mort le 10 juillet 1656; *Guillaume-Henri*, né le 23 mars 1624, mort en 1656; *Craton*, né le 27 septembre 1626, mort en 1643; CHRISTIAN-LOUIS, qui suit; *Joachim-Albert*, né le 9 novembre 1628, mort le 29 mai 1656; *Ernest-Oton*, né le 18 avril 1631, mort à Vienne le 7 octobre 1664, après s'être signalé à la bataille de S. Gothar; *Louis-Axel*, né le 5 mars 1633, mort au berceau; LOUIS-GUSTAVE, qui a fait la *branche rapportée après celle de son frere aîné*; *Georges-Frédéric*, né le 6 février 1635, mort le 16 du même mois; *Elizabeth-Dorothée*, née le 27 août 1617, mariée à *Georges-Albert*, comte d'Erpach, morte; *Ernestine Sophie*, née le 13 juillet 1618, mariée à *Guillaume*, comte de Solms, morte; *Philippe-Sabine*, née le 26 février 1620, mariée à *Frédéric*, comte de Wied, morte le 24 novembre 1682; *Marie-Julienne*, née le 23 mars 1622, mariée le 23 janvier 1650 à *Charles-Magne*, marquis de Bade, morte; *Charlotte-Christine*, née le 17 novembre 1625, mariée à *Georges-Ernest*, comte d'Erpach, morte; & *Louise*, née en 1630, morte sans alliance.

VIII. CHRISTIAN-LOUIS, comte de Hohenloë-Schillingsfurt, né le 21 août 1627, s'attacha à l'électeur de Baviere, & mourut le premier juin 1675. Il avoit épousé le 18 février 1658, *Lucie*, fille d'*Herman*, comte d'Hazfeld, dont il eut PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, qui suit; *Philippine-Marie*, née le 3 octobre 1659, morte sans alliance; *Christine-Lucie*, née le 9 avril 1661, quatriéme femme d'*Antoine-Eusebe*, comte de Konigseck, mariée l'an 1688; *Dorothée-Eléonore*, née le 11 janvier 1663, morte le 24 août 1683; *Marie-Anne-Adelaïde*; & *Marie-Thérèse*.

IX. PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, comte du saint Empire romain, de Hohenloë-Barsteinstein, & de Gleichen, seigneur de Lagenbourg, de Kircheberg, & de Cranichfeldt, né le 28 septembre 1668, fut nommé par l'empereur Léopold, son chambellan, le 10 juin 1688, conseiller aulique de l'empire, le 22 novembre 1699, & conseiller intime actuel d'état de sa majesté impériale le 14 novembre 1703. Il fut confirmé dans son rang en cette qualité par l'empereur Joseph le 29 septembre 1705, & par l'empereur Charles VI, en janvier 1712. Il fut nommé le 7 janvier 1722, grand juge de la chambre impériale du S. empire romain à Wetzlar, & fut introduit en cette qualité le 22 mars suivant dans le collége de l'empire. Après avoir exercé cette charge pendant l'espace de six ans, & dix mois, il mourut à Wetzlar, le 15 janvier 1729, dans la soixante-uniéme année de son âge. Son corps fut transporté en sa terre de Barsteinstein, où il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit été marié

1° en 1693 avec sa cousine germaine, *Sophie-Marie-Anne*, fille de *Louis-Gustave*, comte de Hohenloë-Schillingsfurst, morte en couches en 1698, à l'âge de 25 ans: & 2° le 26 juin 1700, avec *Sophie-Leopoldine* de Hesse-Rhinfelds, né le 17 juillet 1681, & morte à Wetzlar au mois d'avril 1724, fille de *Charles*, landgrave de Hesse-Rhinfelds-Wanfried, & d'*Alexandrine-Julienne*, née comtesse de Leiningen, sa seconde femme. Il a laissé de cette derniere *Léopoldine*, comtesse de Hohenloë, mariée à Barsteinstein le 3 juin 1731, avec *François-Hugues*, prince de Nassau-Siégen, de la ligne catholique; *Marie-Anne*, comtesse de Hohenloë, chanoinesse de Torn, mariée à Siégen le 26 juillet 1731, avec le marquis de Laverne, seigneur Flamand.

VIII. Louis-Gustave, comte de Hohenloë-Schillingsfurt, dernier fils de Georges-Frédéric, né le 8 juin 1634, s'attacha au service de l'empereur, fut gentilhomme de sa chambre & l'un de ses conseillers. Il s'aquitta avec honneur de plusieurs commissions vers les cercles, principalement vers celui de Franconie, & mourut le 21 février 1697. Il avoit épousé 1° le 18 février 1658, *Marie-Eléonore*, fille d'*Herman*, comte d'Hazfeld, sœur de *Lucie*, qui épousa le même jour *Christian*, son frere aîné: 2° l'an 1668 *Anne-Barbe*, fille de *Philippe-Erwin*, baron de Schonborn. Les enfans du premier lit furent, *Frédéric-Herman*, né le 15 octobre 1658, mort jeune; *Charles-Guillaume*, né le 3 avril 1661; *Henri-Maurice*, né le 17 mai 1662, mort le 17 septembre suivant; Philippe-Ernest, qui suit; *N.* *N.* morts jeunes; *Charlotte-Sophie*, née le 13 janvier 1660, morte jeune; & *Frédérique-Marie-Christine*, aussi morte jeune. Les enfans du second lit furent *Jean Philippe*, né le 13 mars 1669, mort à Heilbron le 22 août 1683, d'une blessure qu'il reçut dans un parti contre les François; *Marie-Anne*, née l'an 1670, morte jeune; *Anne-Louise*, née l'an 1671, mariée le premier juin 1687, avec *Georges* Furtado de Mendoça, vicomte de Barbacène, général de l'artillerie du roi de Portugal, morte en septembre 1718; *Sophie-Marie-Anne*, née l'an 1673, mariée l'an 16..... à *Philippe-Charles-Gaspard*, comte de Hohenloë-Barstenstein, son cousin, morte en couches l'an 1698; *Hedwige-Anne-Therèse*, née l'an 1674, mariée à *N.* comte de Lima, Portugais; *Elizabeth-Auguste*, née l'an 1675, mariée au prince de la Tour-Tassis, chevalier de la toison d'or, morte en couches le 21 septembre 1711; *Marie-Anne-Josephe*, née en février 1678, mariée l'an 1698 à *Guillaume-Hyacinthe*, prince de Nassau-Siegen; *Eléonore*, morte jeune; & *Eléonore*, née l'an 1677.

IX. Philippe-Ernest, comte de Hohenloë-Langenbourg, chanoine de Mayence & de Cologne, né l'an 1663.

HOHENLOÉ (Philippe comte de) fils de Louis-Casimir, comte de Hohenloë, chef de la branche de Nevenstein, & d'*Anne*, fille d'*Othon*, comte de Solms-Laubach, né le 17 de février 1550, fut un des plus braves généraux de son temps. Il servit les Hollandois pendant trente-quatre ans, durant lesquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 28 ans (en 1578) commandant de l'armée des Etats. Ce fut lui qui, en cette année, mit le siége devant Ruremonde, qui étoit défendue par le baron de Pollweiller; & si les Etats lui avoient envoyé à temps le secours qu'ils lui avoient promis, & dont il avoit besoin, il n'eût pas été obligé d'en lever le siége, comme il fit, & il eût conservé aux Etats cette place, & celle de Wéert en Brabant, où il se défendit avec beaucoup de valeur le plus long-temps qu'il lui fut possible. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangeres sur la frontiere, il se rendit maître dans sa marche de la ville & du château de Wéert, qui fut repris aussitôt après par les ennemis. En 1580, le prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzéel, de Steenwick & de Hassel venoient de se rendre, il reprit la premiere le 10 d'avril, & de-là il marcha contre Linghen: mais les Etats mécontens de Bertel Enteus qui faisoit le siége de Cœverden, y envoyerent en sa place le comte de Hohenloë avec sept compagnies du régiment de Christophe d'Isselstein, & neuf de celui du comte Louis de Nassau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulsen le 6 de juin pour s'approcher de Cœverden, où, après avoir fait rafraîchir ses troupes, il résolut de combattre ses ennemis, & marcha de Cœverden à Herdemberge pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyeres. Le combat commença sur le midi: mais Schenck, seigneur de Tautenbourg qui commandoit les Espagnols, eut tout l'avantage, & défit toute l'armée du comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action, qui n'en couta pas cinquante aux Espagnols. Hohenloë se retira à Oldenzéel, pour sauver cette place où la plus grande partie de son armée vint le joindre. Il revint peu après à Doccum, & s'empara d'Opslach & de Moninkelsiel; & ayant pris ensuite la résolution d'aller combattre le comte de Rennebourg, il le joignit auprès du village d'Herdemberg, & se mit en bataille, mais Rennebourg se retira. Après cette retraite, la citadelle de Cœverden fit son traité avec le comte qui alla du côté de Linghen, & avant qu'Oldenzéel lui eût ouvert ses portes, Rennebourg lui enleva Opslach, & la fit raser. C'étoit le premier de septembre 1580. Une autre action où le comte se fit beaucoup d'honneur, fut ce qui se passa à la digue de Couwenstein en 1585. Le comte y aborda le 7 de mai suivi du colonel Isselstein: son dessein étoit de voler au secours d'Anvers. Il se rendit maître du fort: mais n'étant pas secouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à se sauver. Peu de temps après le comte de Mansfeldt partant de Ravestein à la tête de vieilles troupes Espagnoles, alla prendre ses logemens entre Bolduc & Bommel. Aussitôt le comte de Hohenloë se prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues; les eaux se répandirent en un instant; & se rassemblant dans ce terrain bas où les Espagnols étoient logés, les inonderent de toutes parts. Ensuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flotte composée de bateaux de charge, de barques légeres, & d'autres vaisseaux de différentes espéces; ferma avec cela tous les passages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduisit à la derniere extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui-même de décamper, arrêta les suites de cette action, qui n'eût pu se terminer qu'à la ruine entiere des Espagnols qu'il pressoit si vivement. Le comte étant lieutenant du prince Maurice, rendit en 1588 une ordonnance contre les séditieux de la ville de Gertruydemberg située sur la frontiere du Brabant, & qui fait partie de la province de Meruve ou de Ulach qui est baignée par le Rhin & par la Meuse. Dans cette ordonnance il se déchaînoit vivement contre ces séditieux, sur ce qu'ils disoient sans cesse qu'ils aimeroient mieux suivre le parti des Espagnols, que celui des Anglois. L'année suivante 1589, la garnison de cette ville s'étant révoltée, on fit le siége de cette place, où le comte de Hohenloë fut tellement exposé, qu'il manqua d'y perdre la vie. Il y survécut encore plusieurs années, n'étant mort à Isselstein que le 5 de mars 1606. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Guillaume* de Nassau, & d'*Anne* de Buren, fille du comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfans. Après le meurtre de son beau-pere, il tint en quelque sorte lieu de pere à Maurice de Nassau, qui étoit encore enfant, & lui rendit toute sorte de services dans sa jeunesse. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, sous les années citées dans cet article.

HOHEN-SAX, pays de Suisse, *cherchez* ALT-SAX.

HOHENSTEIN (Le comté d') petit pays de la Thuringe en haute Saxe. Il est sur les confins de la basse Saxe, & il prend son nom d'un château, qui est près de Neustat. Outre cette petite ville on remarque encore dans ce comté Lohr, Klettenberg & Bleicherode, qui appartiennent à l'électeur de Brandebourg, en qualité de prince d'Halberstat, & Walkenried avec sa prévôté, qui est à la maison de Brunswick. Il y a un bourg nommé *Hohenstein*, dans le bas comté de Catzenellebogen, en Véteravie. * Mati, *dict.*

HOHEN-TWIEL ou HONTVIL, bonne forteresse de Souabe. Elle appartient au duc de Wirtemberg, & elle est construite sur un rocher, dans le landgraviat de Nellenbourg, environ à trois lieues de la ville de Schafouse, & à sept de celle de Constance. * Mati, *dict.*

HOHENZOLLERN, ancien château en Souabe, est élevé sur une pointe de montagne où il y a garnison, dont une partie reconnoît le prince de ce nom, & l'autre fait serment à l'empereur. Après qu'il eut été ruiné par Henriette, comtesse de Wirtemberg & de Montbelliard, il fut rebâti l'an 1460, par Josse-Nicolas, comte de Hohenzollern. Philippe, duc de Bourgogne, Albert, électeur de Brandebourg, Albert, duc d'Autriche, & Charles marquis de Bade, y mirent la premiere pierre, ce qui se fit avec beaucoup de solemnité, ces princes se servant d'une auge, d'une truelle & d'un marteau d'argent. Les seigneurs de cette illustre maison sortent d'une même tige que les marquis de Brandebourg, & descendent aussi-bien qu'eux d'EITEL-FRÉDÉRIC, & de sa femme *Elizabeth*, fille d'*Adalbert*, comte de Hapsbourg, & sœur de l'empereur *Rodolphe* I, qui vivoit encore l'an 1252. Les comtes d'Hohenzollern sont chambellans héréditaires de l'empereur, depuis le regne de Maximilien I, qui pour récompenser les services d'Eitel-Frédéric II de ce nom, l'honora de cette charge pour lui & ses successeurs. Comme cette maison est une branche de celle de Brandebourg, l'aîné est aussi vicaire du grand-chambellan de l'empire, & donne à laver à l'empereur, lorsqu'il mange en cérémonie, si l'électeur de Brandebourg est absent. Eitel-Frédéric, comte de Hohenzollern fut fait prince en la diéte de Ratisbonne l'an 1623. Ils sont du cercle de Souabe.

GÉNÉALOGIE DES COMTES DE HOHENZOLLERN, depuis princes du Saint-Empire.

I. FREDERIC comte de Hohenzollern, qui vivoit dans le XIVe siécle, épousa *Adelaïde*, fille de *Henri* comte de Furstemberg, dont il eut *Frederic*, dit *le Noir*, tué à la guerre l'an 1386; EITEL-FREDERIC, qui suit; *Frédéric*, évêque de Constance, mort l'an 1438; *Marguerite*, morte sans alliance; & *Agnès*, mariée à *Henri*, comte de Furstemberg.

II. EITEL-FRÉDÉRIC, comte de Hohenzollern, épousa *Ursule*, baronne de Rakunz, dont il eut JOSSE-NICOLAS, qui suit; & *Henri*, chanoine de Strasbourg l'an 1428.

III. JOSSE-NICOLAS, comte de Hohenzollern, mourut le 9 février 1488, laissant d'*Agnès*, fille de *Jean*, comte de Werdemberg, morte le 13 décembre 1467; *Frédéric-Albert*, tué à la guerre le 16 juillet 1483; EITEL-FRÉDÉRIC, qui suit; *Frédéric-Eitel*, tué à la guerre le 27 juin 1490; *Jean-Frédéric*, aussi tué à l'armée; *Frédéric*, évêque d'Augsbourg, mort le 8 mars 1505; *Héléne*, mariée à *Jean*, libre baron de Walbourg; & *Magdeléne*, morte jeune.

IV. EITEL-FRÉDÉRIC IV du nom, comte de Hohenzollern, premier président de la chambre impériale, mourut le 17 juin 1512. Il avoit épousé *Magdeléne*, fille de *Frédéric*, dit *le Gras*, marquis de Brandebourg, morte le 17 juin 1496, dont il eut FRANÇOIS-WOLFGANG, qui suit; *Joachim*, mort en février 1538, qui d'*Anastasie*, fille de *Henri*, baron de Stoffeln, eut *Josse-Nicolas* II du nom, mort le 10 juin 1558, sans laisser de postérité d'*Anne*, fille de *Vernier*, baron de Zimmeren; & *Elizabeth*, morte sans alliance. Les autres enfans d'EITEL-FRÉDÉRIC IV, furent *Frédéric*, mort sans alliance; EITEL-FRÉDÉRIC V, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné*; *Eitel-Joachim*, mort jeune; *Salomé*, née le premier mai 14....... mariée à *Louis*, comte d'Oëtingen, morte le 4 août 1548; *Waldelabre* ou *Wandelberte*, mariée à *Albert*, comte de Hohenloë; & *Anne*, religieuse à Stetten.

V. FRANÇOIS-WOLFGANG, comte de Hohenzollern, mourut le 16 juin 1517, laissant de *Rosine*, fille de *Christophe*, marquis de Bade, *Christophe-Frédéric*, tué devant Marseille le premier septembre 1536; *Hélene*, mariée à *Christophe*, comte de Tengen & de Nellembourg; *Anne*, mariée à *Philippe*, baron de Hohensaxen; *Rosine*, religieuse à Pfortzheim, puis à Stetten; *Elizabeth*, mariée à *Jean-Christophe*, seigneur de Scale & de Dieterichsborn; *Ottilie*; & *Catherine*, mortes jeunes.

V. EITEL-FRÉDÉRIC V du nom, comte de Hohenzollern, fils puîné d'EITEL-FRÉDÉRIC II, fut fort avant dans les bonnes graces de l'empereur Charles-Quint; ce qui lui attira l'envie des Espagnols, qui le firent empoisonner. Il mourut le 15 janvier 1525, laissant de *Jeanne*, baronne de Borselle, fille de *Henri*, comte de Puchen & de Grandpré, & de *Jeanne* de Hallwin, *Ferfroi*, mort jeune; *Eitel-Fréderic*, tué dans les armées de l'empereur Charles-Quint, le 15 juillet 1544; CHARLES, qui suit; *Félix-Frédéric*, qui se signala à la guerre, & mourut sans alliance le 30 janvier 1550; *Anne*, chanoinesse de Buchaw; *Marguerite*, morte jeune; & *Jeanne*, mariée à *Jacques* Truchses, libre baron de Valpurge, morte le 13 juin ....

VI. CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, reçut de l'empereur Charles-Quint le comté de Sigmaring, & mourut l'an 1576, laissant d'*Anne*, fille d'*Ernest*, marquis de Bade, qu'il avoit épousée l'an 1537, *Ernest*, mort le 11 mai 1539; *N.* & *N.* morts en naissant, l'an 1540 & 1542; *Jacques*, né & mort l'an 1543; EITEL-FRÉDÉRIC VI, qui suit; CHARLES, qui a donné commencement à la *branche de* SIGMARING, *rapportée ci-après*; *Ferfroi*, né l'an 1548, mort à Fribourg l'an 1556; CHRISTOPHE, qui a fait *celle de* HAIGELOCH, *mentionnée ci-après*; JOACHIM, qui a fait aussi la *branche rapportée après celles de ses freres*; *Marie*, née le 28 août 1544, mariée à *Schwiward*, comte de Helfenstein; *Jeanne*, née le 23 juin 1548, mariée à *Guillaume*, comte d'Oëtingen; *Marie-Jacqueline*, née le 25 juillet 1549, mariée à *Léonard-Rainhard*, baron de Harrach; *Eléonore*, née le 15 février 1551, mariée à *Charles*, baron de Walpourg; *Magdeléne*, née le 17 avril 1553, religieuse; *Christine*, née le 28 octobre 1555, morte sans alliance; *Amélie*, née le 18 janvier 1557, prévôte d'Inzkoven; & *Cunegonde*, née le 10 septembre 1558, religieuse à Inzkoven.

VII. EITEL-FRÉDÉRIC VI du nom, comte de Hohenzollern, né le 7 septembre 1545, établit sa demeure à Hechingen, & mourut l'an 1604, ayant eu trois femmes. La premiere, *Véronique*, fille de *Charles*, comte d'Ortembourg: la seconde, *Sibylle*, comtesse de Zimmeren: & la troisiéme, dont il n'eut point d'enfans, *N.* fille d'*Othon*, comte d'Eberstein. Du premier lit sortit *Ernest*, mort jeune. Du second JEAN-GEORGES, qui suit; *Maximiliane*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean*, comte de Hohenzollern-Sigmaring, son cousin, morte l'an 1634; & *N.* morte jeune.

VIII. JEAN-GEORGES, comte de Hohenzollern, s'attira la faveur de trois empereurs. Rodolphe II le nomma son chambellan & son conseiller d'état. L'empereur Matthias le nomma président du conseil impérial aulique; & Ferdinand II l'associa aux princes de

l'empire l'an 1623. Il mourut l'an 16 .... laissant de *Françoise*, fille de *Frédéric*, rhingrave, *Eitel-Frédéric* VII du nom, prince de Hohenzollern, lequel parut à la diéte de Ratisbonne dans le collége des princes l'an 1641, & mourut l'an 1661, laissant de *Marie*, fille de *Henri*, comte de Bergh, & de *Marguerite* de Witthem, marquise de Berg-Op-Zoom, pour fille unique *Henriette-Françoise*, marquise de Berg-Op-Zoom, mariée l'an 1662 à *Frédéric-Maurice* de la Tour, comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie légere de France, morte le 17 octobre 1698. Les autres enfans de JEAN-GEORGES, prince de Hohenzollern, furent *Georges-Frédéric*, mort l'an 1633; *Léopold-Frédéric*, chambellan de Ferdinand III, empereur, & chanoine de Cologne, mort l'an 1659; PHILIPPE-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE, qui suit; *Sibylle*, mariée à *Ernest*, comte de la Marck; *Anne*, mariée à *Egon*, comte de Furstemberg, morte en 1635; *Catherine-Ursule*, mariée à *Guillaume*, marquis de Bade, morte en 1648; *Françoise*, alliée à *Jacques-Annibal*, comte d'Embs; *Marie-Renée*, mariée à *Hugues*, comte de Konigsegk, *Maximilienne*, alliée à *Jean-François*, comte de Trautson; & *Marie-Anne*, femme de *Jean-Louis*, comte d'Isenbourg, morte en France l'an 1670.

IX. PHILIPPE-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE, prince de Hohenzollern, prit d'abord le parti de l'église, & fut chanoine de Cologne & de Strasbourg; mais après la mort d'*Eitel-Frederic*, son frere aîné, il eut dispense des ordres sacrés, & épousa l'an 1662 *Marie-Sidoine*, fille d'*Herman-Fortuné*, marquis de Bade, mort le 15 août 1686. Il mourut le 13 janvier 1671, laissant de son mariage FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Léopold-Frédéric*, né le 11 février 1666, tué au siége de Bude le 18 juillet 1686; *Philippe-Frédéric*, né & mort l'an 1667; *Charles-Ferdinand*, né & mort l'an 1669; *Marie-Marguerite-Apollonie*, née le 26 avril 1670, morte le 24 avril 1687; & *Herman-Frederic*, né le 11 janvier 1665, qui a été chanoine de Cologne & de Strasbourg, dont il se démit, & épousa 1° en 1704 *Eléonore-Magdeléne*, fille du margrave de Brandebourg-Bareith, morte le 23 janvier 1712: 2° *N.* comtesse d'Oëtingen. Du premier lit est issue *Eberardine-Eléonore*, née en 1708.

X. FREDERIC-GUILLAUME, prince de Hohenzollern, &c. maréchal de camp général des armées de l'empereur, né l'an 1663. L'empereur lui a accordé, pour lui & pour toute sa postérité, le titre de prince pour tous les enfans, que le seul aîné avoit eu jusqu'alors droit de porter. Il épousa 1° le 22 juin 1687 *Marie-Léopoldine-Louise*, fille de *Georges-Louis*, comte de Sinzendorf, morte le 26 mai 1709: 2° en 1710 *Maximilienne-Magdelene*, dite *madame de* Hombourg. Du premier lit vinrent FREDERIC-LOUIS, qui suit; *Frédéric*, né & mort en janvier 1697; *Louise-Erlestine-Frédérique*, née le 7 janvier 1690, mariée le 19 février 1713 à *François-Antoine*, landgrave de Leuchtemberg; *Charlotte*, née & morte en 1692; *Christine-Eberardine*, née le 3 mars 1695, religieuse à Pilsen; & *Sophie-Frédérique*, née le 16 févier 1698, religieuse dans les Pays-Bas.

XI. FREDERIC-LOUIS, prince héréditaire de Hohenzollern, né le 30 août 1688.

BRANCHE DE SIGMARING.

VII. CHARLES II du nom, comte de Hohenzollern, fils puîné de CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, naquit le 17 janvier 1547, eut pour son partage le comté de SIGMARING, & mourut l'an 1606. Il épousa 1° *Euphrosine*, fille de *Frédéric*, comte d'Oëtingen, morte le 5 octobre 1590: 2° l'an 1591, *Elizabeth*, fille de *Floris*, comte de Culembourg, veuve de *Jacques*, marquis de Bade. Il eut du premier lit, *Ferdinand*, né le 24 août 1571, mort le 21 novembre suivant; JEAN, qui suit; *Charles*, né le 24 septembre 1579, mort le 23 mars 1585; *Eitel-Frédéric*, né le 16 septembre 1582, chanoine de Cologne & de Strasbourg, camerier du pape Clément VIII, qui fut nommé cardinal par le pape Paul V le 11 janvier 1621, fut élu évêque d'Osnabruck l'an 1623, & mourut le 25 septembre 1625, non sans soupçon de poison; *Ernest-Grégoire*, né le 7 mai 1585, conseiller aulique de l'empereur, mort sans postérité de *Marie-Jacqueline*, baronne de Raintenau; *Jacques*, né le 9 & mort le 25 août 1589; *Anne-Marie*, née le 16 janvier 1573, mariée l'an 1603 à *Marc*, comte de Fugger; *Marie-Magdeléne*, née le 9 janvier 1574, morte le 2 juin 1582; *Marie-Barbe*, née le 11 juin 1575, morte le 15 mai 1577; *Marie-Jacqueline*, née le 11 janvier 1577, mariée à *Henri*, seigneur de Walpourg, morte le 18 mars 1650; *Euphrosine*, née le 6 novembre 1580, morte le 4 février 1582; *Marie-Maximilienne*, née le 11 octobre 1583, mariée à *Ulric*, baron de Neuhaus en Bohême; *Marie-Eléonore*, née le 29 octobre 1586, mariée en 1605 à *Jean*, comte de Fugger; & *Marie*, née le 15 septembre 1590, morte sans alliance. Il laissa du second lit, *Georges-Frédéric*, né le 16 mars 1593, mort le 9 mai suivant; *Philippe-Eusebe*, né le 30 janvier 1597, mort le 11 novembre 1601; *Christian*, né & mort le 11 juin 1598; *Marie-Elizabeth*, née le 10 janvier 1592, mariée 1° à *Jean-Christophe*, comte de Hohenzollern-Haigerloch, son cousin: 2° à *Charles-Louis-Ernest*, comte de Sulz; *Marie-Salomé*, née le 11 février 1595, morte le 10 novembre 1596; *Marie-Julienne*, née le 11 février 1596; *Marie-Cléophé*, née le 11 juin 1599, mariée 1° à *Jean-Jacques* Bronchorst, comte d'Anholt: 2° à *Philippe*, prince d'Aremberg, duc d'Arscot; *Marie-Christine*, née le 22 mai 1600; & *Marie-Catherine*, née le 24 novembre 1601, qui ne vécut que deux mois.

VIII. JEAN, comte de Hohenzollern-Sigmaring, né le 17 août 1578, mourut l'an 1638. Il avoit épousé *Jeanne*, sa cousine, fille d'*Eitel-Frédéric* VI du nom, comte de Hohenzollern, morte l'an 1634, dont il eut MAINARD I, qui suit; *Sibylle*, mariée 1° à *Georges-Guillaume*, comte de Helfenstein: 2° à *Ernest Bennon*, comte de Wartemberg, morte l'an 1637; & *Marie*, alliée 1°. à *Paul-André*, comte de Wolckenstein, de Trostbourg & Eberstein-Boldringen: 2° à *Georges-Rodolphe*, libre baron de Haslang.

IX. MAINARD I du nom, comte de Hohenzollern-Sigmaring, fut créé prince de l'empire, & mourut vers l'an 1681. Il avoit épousé le 6 mai 1635, *Anne-Marie*, fille de *Ferdinand*, comte de Torring-Seefeld, & de *Renée*, comtesse de Schwartzemberg, dont il eut MAXIMILIEN, qui suit; *Jean-Charles*, né & mort l'an 1637; *Marie-Anne*, née & morte l'an 1638; *Ferdinand-François*, né le 27 juin 1639, mort d'accident à la chasse; FRANÇOIS-ANTOINE, qui a fait la *derniere branche de* HAIGERLOCH, *rapportée ci-après*; *Marie-Jeanne*, née le 28 mars 1640, religieuse à Inzhofen; *Mainard*, né le 29 avril 1641, mort jeune; *Marie-Magdeléne*, morte jeune; *Marie-Menodore*, religieuse à Holz, morte; & *Marie-Françoise*, religieuse.

X. MAXIMILIEN, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né le 20 janvier 1636, mourut le 13 août 1689, laissant de *Marie-Claire*, fille d'*Albert*, comte de Bergin-Boxmer, MAINARD II, qui suit; *Albert-Oswald*, né l'an 1676, chanoine de Cologne; *François-Henri*, né l'an 1678, chanoine de Cologne & de Strasbourg; *Sidonie*, né l'an 1682; *Jean-François*, né l'an 1684; *Maximilien-Antoine*, né l'an 1685, religieux; *Marie-Magdeléne*, née l'an 1669, religieuse; *Marie-Thérèse*, née l'an 1671, chanoinesse de Buchaw; & *Frédérique*, née en 1686.

XI. MAINARD II du nom, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né l'an 1673, mourut en 1716, laissant de

Jeanne-Catherine-Victoire, comtesse de Montfort, JOSEPH-FREDERIC-ERNEST-MAINARD-CHARLES-ANTOINE, qui suit; *François-Guillaume-Nicolas*, né en 1705; *Charles*, né en 1706, mort; & *Marie-Anne*, née en 1707.

XII. JOSEPH-FREDERIC-ERNEST-MAINARD-CHARLES-ANTOINE, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né en 1702.

DERNIERE BRANCHE DE HAIGERLOCH.

X. FRANÇOIS-ANTOINE, comte de Hohenzollern, fils puîné de MAINARD I du nom, comte de Hohenzollern-Sigmaring, mourut le 14 octobre 1702, ayant eu de *Marie-Anne*, fille d'*Antoine-Eusebe*, comte de Konigsegg-Aulendorf, qu'il avoit épousée le 5 février 1687, morte le ......; FERDINAND-LÉOPOLD, qui suit; *François-Antoine*, né le 16 janvier 1699; *Anne-Marie*, née le 13 mars 1694; & *Marie-Françoise*, née le 17 janvier 1697.

XI. FERDINAND-LÉOPOLD, comte de Hohenzollern-de-Haigerloch, né le 4 décembre 1692.

PREMIERE BRANCHE DE HAIGERLOCH.

VII. CHRISTOPHE, fils puîné de CHARLES I du nom comte de Hohenzollern, & d'*Anne* de Bade, né l'an 1552, eut pour son partage le comté d'Haigerloch, & mourut l'an 1601, laissant de *Catherine*, baronne de Welsberg, JEAN-CHRISTOPHE, qui suit; *Charles*, mort sans postérité de *Rosimonde*, comtesse d'Ortembourg; *Dorothée* & *Salomé*, religieuses à Inzkoven; & *Sidonie*, religieuse à Seslingen.

VIII. JEAN-CHRISTOPHE, comte de Hohenzollern-Haigerloch, mourut sans postérité de *Marie-Elizabeth*, sa cousine, fille de *Charles II*, comte de Hohenzollern-Sigmaring, laquelle se remaria à *Charles-Louis-Ernest*, comte de Sulz.

AUTRE BRANCHE.

VII. JOACHIM, dernier fils de CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, né l'an 1558, s'étant attaché à la cour de l'électeur de Brandebourg, il y épousa *Anne*, fille de *Wolckmar-Wolfgang*, comte de Honstein, & mourut le 7 juillet 1587, laissant JEAN-GEORGES, qui suit.

VIII. JEAN-GEORGES, comte de Hohenzollern, servit en Hongrie, pour l'empereur Rodolphe II. Il avoit épousé 1° *Eléonore*, baronne de Promnitz: 2° *Catherine*, baronne de Bercka, dont il eut *Charles*, mort jeune; *Anne-Catherine*, mariée 1° à *Maurice-Auguste* de Rochau, chevalier Portugais: 2° à *Jean-Christophe* de Hoberg; *Hélène*, mariée à *Jean-Charles*, baron de Funffkirchen; *Marie*, alliée à *Nicolas*, baron de Pucheim; *Anne-Barbe*, morte jeune; & *Anne-Ursule*, mariée à *Bernard*, baron de Malzan. * *Voyez* Heiss, *histoire de l'empire*. Imhoff, *notit. imper.* Ritershusius, &c.

HOHIO ou OUYE, grande riviere de l'Amérique septentrionale, a sa source sous le 293 dégré de longitude, & sous le 37 de latitude septentrionale: coulant du levant au couchant le long des montagnes Apalaches, elle va se décharger dans la riviere Meschasipi, au 274 dégré de longitude, & ainsi elle a près de 400 lieues de cours. On l'appelle *la belle riviere*, tant pour la clarté de ses eaux, que pour la beauté du pays qu'elle arrose, & qui est en effet un des plus charmans qu'on puisse voir. * Hennepin, *nouvelle découverte des pays de l'Amérique*.

HOIDE (David de la) né dans le comté de Kildare en Irlande, fut reçu membre du collége de Merton à Oxford en 1549, & prit ses dégrés de maître-ès-arts en 1553. Stamhurst qui le connoissoit parfaitement, en parle comme d'un homme très-versé dans les belles lettres, très-savant dans le grec & le latin, habile mathématicien, profond antiquaire & théologien fort éclairé: mais il fut chassé d'Oxford en 1560, pour avoir refusé de prêter le serment de suprématie à la reine Elizabeth, qui fit voir, dès le commencement de son regne, que si l'existence de la papesse romaine n'est qu'une fable, celle de l'anglicane est des plus constatées. De la Hoide étoit trop honnête homme & trop instruit de ses devoirs pour se soumettre à cette honteuse nouveauté: c'est pourquoi il se retira dans sa patrie, & y passa le reste de ses jours parmi ces catholiques zélés, qu'il a fallu écraser, en quelque sorte, avant que de quitter la religion de leurs ancêtres. Pendant qu'il demeuroit à Oxford, il écrivit un discours à la louange de M. Heywood, intitulé: *De ligno & fœno*, faisant allusion à son nom. *Schemata rhetorica in tabulam contracta.*

HOJER (André) Danois, né dans le duché de Sleswick, après avoir commencé ses études dans sa patrie, visita les universités de l'Allemagne, & se rendit à Copenhague en 1714. Connu par ses talens & les lumieres qu'il avoit déja acquises, Jean-Georges de Holstein, conseiller intime du roi, le prit chez lui & le chargea de l'instruction de ses enfans. Pendant quelques années que M. Hojer demeura dans cette maison, il s'appliqua au droit, à la médecine & à l'histoire. En 1719 il publia un abregé de l'histoire du Danemarck en allemand. Il donna des preuves de son progrès dans le droit, par une dissertation *de nuptiis propinquorum*, qui ne fut pas, dit-on, goutée des théologiens. Une chaire de médecine ayant vaqué dans l'université de Copenhague, il se mit sur les rangs, & fit imprimer une savante dissertation *de febribus petechizantibus*: un autre eut cependant la place. M. Hojer fut fait depuis secrétaire du roi, & chargé de mettre en ordre ce qui regardoit les revenus du royaume de Norwége. On lui donna ensuite la charge d'historiographe du roi, afin qu'il continuât d'écrire en allemand, l'histoire de Frédéric IV qui avoit été commencée par Christophe-Henri Amthor. Deux ans après, il fut fait bibliothécaire royal, avec le titre de conseiller de justice. Après la mort du roi en 1730, ayant perdu ces deux emplois, il passa quatre ans dans une vie privée, ne s'occupant que de la lecture & de l'étude. En 1734 il rentra dans les affaires & fut fait procureur général du roi, & assesseur du suprême tribunal de la justice. Peu après, on lui donna une chaire de droit dans l'université; & en qualité de secrétaire & de membre de la chambre de la Propagation de l'évangile & de celle des Orphelins, on le chargea des affaires qui concernoient ces directions. Tant d'occupations l'épuiserent; on lui conseilla les eaux minérales: il se mit en chemin dans cette vue; mais il fut obligé de s'arrêter à Sleswick, où il mourut au mois d'août 1738, vers l'âge de quarante-cinq ans. Il s'étoit marié trois ans avant sa mort, & il a laissé de son mariage un fils & une fille. Outre les écrits dont on a parlé, il en a laissé beaucoup sur le droit public & le droit civil des Danois. * *Supplément françois de Basle.*

HOIUS ou HOIE (André) de Bruges, qui vivoit sur la fin du XVI[e] siécle, & au commencement du XVII[e], enseigna la langue grecque & l'histoire dans l'université de Douai, & eut pour successeur dans cet emploi un de ses fils, pere de l'Oratoire. Hoius composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres, une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à J. C. & mourut âgé de plus de 80 ans, après l'an 1625. * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, *de script. sæc XVI*, &c.

HOLA, *cherchez* HALAR.

HOLAND, maison qui a donné plusieurs princesses à l'Angleterre, dont on rapportera la postérité depuis

I. ROBERT Holand, qui fut secrétaire de Thomas d'Angleterre, comte de Lancastre, & qui eut la tête tranchée le 7 octobre 1328. Il avoit épousé en 1313,

Mahaud, fille d'*Alain* de la Zouche-de-Ashbi, dont il eut, 1 *Robert* Holand, II du nom de Bracale, mort le 16 mars 1373, laissant pour fille unique *Mahaud* Holand, alliée à *Jean* Louel, chevalier. 2. THOMAS I du nom, qui suit. 3. *Alain* Holand de Salburi & de Weekworth; & 4. *Othon* Holand, créé chevalier de la Jarretiere en 1350, mort sans postérité en 1359.

II. THOMAS Holand I du nom, comte de Kent, fut créé chevalier de la Jarretiere en 1350, & mourut le 26 décembre 1360. Il avoit épousé *Jeanne* d'Angleterre, comtesse de Kent, fille d'*Edmond*, comte de Kent. Elle prit une seconde alliance en 1361, avec *Edouard* d'Angleterre, dit *le Noir*, prince de Galles, dont elle eut *Richard II* du nom, roi d'Angleterre, & mourut le 8 juillet 1385, ayant eu de son premier mariage THOMAS II du nom, qui suit; *Edmond*, mort sans alliance; JEAN, qui fit la *branche des ducs d'*EXCESTER, *rapportée ci-après*; & *Mahaud* Holand, alliée a *Hugues* de Courtnei.

III. THOMAS Holand II du nom, comte de Kent, baron de Wake-de-Lydell, maréchal d'Angleterre, mort en 1397, avoit épousé *Alix* Fitz-Alan, fille de *Richard*, comte d'Arondel, dont il eut, 1. THOMAS Holand III du nom, qui suit; 2. *Edmond*, comte de Kent, chevalier de la Jarretiere, mort le 15 septembre 1408, sans enfans de *Lucie* Visconti, fille de *Barnabé*, prince de Milan, morte le 4 avril 1424. 3. 4. *Jean* & *Richard*, morts jeunes. 5. *Alienor*, mariée 1° à *Roger* Mortimer, comte de la Marche: 2° à *Edouard* Charlton, baron de Pouvis. 6. *Jeanne*, alliée 1° à *Edmond* d'Angleterre, duc d'Yorck: 2° à *Henri* Bromflet. 7. *Marguerite*, qui épousa 1° *Jean* de Beaufort, comte de Sommerset; 2° *Thomas* d'Angleterre, duc de Clarence, morte le 31 décembre 1440. 8. *Eléonore*, mariée à *Thomas* de Montagu, comte de Salisburi. 9. *Elizabeth*, alliée à *Jean* de Neuil; & 10. *Brigitte* Holand, religieuse.

IV. THOMAS Holand III du nom, comte de Kent, duc de Surrei, & chevalier de la Jarretiere, eut la tête tranchée au mois de mai de l'an 1400, sans laisser de postérité de *Jeanne*, fille de *Hugues*, comte de Stafford, *& laissa de* Constance *d'Yorck, une fille* naturelle *nommée* Eléonore, *qui fut mariée à* Jacque *Touchet, baron d'Andlei.*

DUCS D'EXCESTER.

III. JEAN Holand, troisiéme fils de THOMAS Holand I du nom, comte de Kent, fut comte de Huntingdon, duc d'Excester, & chevalier de la Jarretiere, & eut la tête tranchée le 5 janvier 1400. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean* d'Angleterre, duc de Lancastre. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Cornwal, baron de Fanhope-de-Milbrook, ayant eu de son premier mariage *Richard*, mort sans alliance le 3 décembre 1416; JEAN II du nom, qui suit; *Edouard*, mort sans alliance; & *Constance* Holand, mariée 1° à *Thomas* Mowbrai, comte marechal: 2° à *Jean*, baron de Grey-de-Ruthin.

IV. JEAN Holand II du nom, duc d'Excester, comte d'Huntingdon & d'Ivori, baron de Sparre, & chevalier de la Jarretiere, mourut le 5 août 1448. Il épousa 1° *Anne* de Stafford, veuve d'*Edmond* Mortimer, comte de la Marche, & fille d'*Edmond*, comte de Stafford: 2° *Anne* de Montagu, veuve de *Jean* Fitz-Lewis, & fille de *Jean*, comte de Sarisburi. Du premier mariage vint HENRI, qui suit. Du second sortit, *Anne* Holand, mariée à *Jean*, baron de Neuil. *Il laissa aussi deux fils* naturels, *nommés* Guillaume & Thomas.

V. HENRI Holand, duc d'Excester, comte de Huntingdon, mourut en 1473, sans laisser de postérité d'*Anne*, fille de *Richard* d'Angleterre II du nom, duc d'Yorck. Elle prit une seconde alliance avec *Thomas* de Saint-Leger, chevalier, & mourut le 14 janvier 1476. *Le duc d'Excester laissa un fils* naturel, *nommé* Robert, *qui de* Marguerite *sa femme eut* Jeanne, *mariée à* Jean *Rindall de Treuvorgie; & autre* Jeanne, *alliée à* Jean *Reskimir*. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

HOLBECH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Elow*. * *Dict. angl.*

HOLBECH, petite ville ou bourg de Danemarck, dans l'isle de Selande, à cinq lieues de la ville de Roskild, sur un golfe, qui s'avance dans la côte septentrionale de l'isle, & qui y forme un assez bon port. * Mati, *dict.*

HOLBEN (Jean) de Basle, peintre fameux dans le XVI[e] siécle, né vers l'an 1495, d'un pere qui étoit de la même profession, fit en peu de temps de très-grands progrès, & s'acquit une grande réputation: car non-seulement il manioit le pinceau avec habileté: mais il se servoit du burin avec la même adresse. Néanmoins avec toute sa science, il ne put se retirer de la pauvreté, quoiqu'il eût été secouru des libéralités du grand Erasme, & du fameux jurisconsulte Amerbach. Enfin le comte d'Arondel, ambassadeur d'Angleterre, venant à passer par Basle, & ayant vu avec admiration quelques tableaux d'Holben, lui conseilla d'aller à Londres: ce qu'il fit, quoique long-temps après. Erasme écrivit alors en sa faveur à Thomas Morus. Holben passant par Strasbourg, s'avisa de peindre une mouche sur le front d'un portrait, ce qu'il fit avec tant d'art, qu'un très-savant peintre de cette ville y fut le premier trompé, croyant que c'étoit une véritable mouche. Lorsqu'il fut en Angleterre, il demeura deux ans chez le chancelier Morus, pendant lesquels il orna la maison de ce chancelier d'excellens ouvrages. Il fit entr'autres le portrait du comte d'Arondel, qui lui avoit conseillé de passer en Angleterre; & il le fit si bien, quoiqu'il ne l'eût vu qu'une seule fois, que le chancelier, & tous ceux qui étoient présens reconnurent d'abord le comte. Ensuite il fut connu du roi Henri VIII, à qui Morus le présenta un jour qu'il donnoit à manger; & dès-lors il demeura à la cour. Il reçut plusieurs bienfaits de ce prince, auquel il devint si cher, qu'Holben ayant repoussé rudement par l'escalier un comte qui vouloit entrer dans son cabinet, contre l'ordre du roi, & le comte s'en plaignant, le roi lui répondit: *Qu'il seroit plus facile de faire sept comtes de sept paysans, qu'un seul Holben de tant de comtes.* Après un séjour de trois ans en Angleterre, Holben revint à Basle pour disposer de ses biens; puis repassant dans cette isle, il mourut de peste à Londres l'an 1554. *Voyez* la liste des ouvrages d'Holben, & sa vie, dans la nouvelle édition de l'*Encomium Moriæ* d'Erasme, avec les commentaires de Listrius: ce que l'on a tiré des mémoires de l'université de Basle l'an 1676. Entre ses ouvrages, on fait grand cas sur-tout d'une cêne en toile colée sur bois, dans la bibliothéque de Basle; d'un empereur Charles-*Quint*, dans l'hôtel de Bukingham; d'un Erasme; & d'un Froben, dans le cabinet du roi à Londres; d'un Jean Morus, pere du chancelier, dans celui de l'empereur à Vienne; & d'un portrait d'Holben même, de sa main, dans le cabinet du Louvre. Il y a encore ceci de remarquable en ce fameux peintre, qu'il ne travailloit que de la main gauche: ce qu'il a eu de commun avec Turpilius, chevalier Romain, sur lequel Pline a fait la même remarque. * Felibien, *entretiens sur la vie des peintres.* Goltzius. Frédéric Zuccaro.

HOLCOLT (Robert) Anglois, natif de Northampton, entra dans l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie à Oxford, ou à Cambridge, & mourut de peste dans son pays, en 1349. Il y a eu peu de théologiens dont les ouvrages aient été tant recherchés. On les trouve manuscrits en diverses bibliothéques, & il en a été fait un très-grand nombre d'éditions dans les XV[e] & XVI[e] siécles. En 1497 on vit

paroître à Lyon ses commentaires sur les 4 livres des sentences, avec diverses conferences & questions, & on les réimprima dans la même ville en 1510 & en 1518. Son commentaire sur la sagesse de Salomon parut aussi dès l'an 1483, à Spire, & depuis à Reutlingen en 1489, la même année à Basle, en 1494 à Haguenau, & cinq autres fois à Venise. On vit encore en 1509 à Venise, son commentaire sur le cantique des cantiques, & sur les sept premiers chapitres de l'ecclésiastique. Pour le commentaire sur les proverbes, ceux qui l'ont donné ont douté s'il étoit de cet auteur, ou de Thomas Walois. On a encore un traité *de origine, definitione & remedio peccatorum*, qui parut en 1517; & selon quelques auteurs le *Philobiblon*, qui a paru sous le nom de Richard d'Angerville, est véritablement d'Holcolt; mais il est assez difficile de l'assurer. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean Pic a eu tort de prétendre que selon cet écrivain, *la liberté n'est pas nécessaire pour mériter*, puisqu'il soutient par tout le contraire, & que tout ce qu'il y a de blâmable en lui lorsqu'il parle de cette question, comme de plusieurs autres, c'est qu'il s'arrête trop à examiner ce que Dieu auroit pu faire, s'il avoit voulu. On remarque aussi que dans ses *déterminations*, qui sont à la suite de son commentaire sur les sentences, il suit sur la science & la prédestination divine des principes différens de ceux de S. Thomas d'Aquin, ce qui peut venir de ce qu'il n'avoit pas revu cet ouvrage; & on ajoute, que dans le commentaire de la sagesse il a été fait, par les éditeurs, quelques additions touchant la conception de la sainte Vierge, quoique l'index romain ne le permît pas pour les auteurs qui avoient écrit avant la bulle de Sixte IV. * Echard, *script. ord. Præd.*

HOLDA, femme de Sellum, prophétesse à Jérusalem, sous le régne de Josias, roi de Juda, prédit à ce prince les malheurs qui arriveroient aux habitans de Jérusalem, & avertit en même temps que ce ne seroit qu'après la fin de son regne. * IV *Reg. c.* 22; & II *Paralipom. c.* 34.

HOLDEN (Henri) Anglois de nation, après avoir professé dans plusieurs universités, vint en celle de Paris, & reçut le bonnet de docteur en théologie, l'an 1646. Il fut distingué par sa probité, par son mérite & par son érudition, & mourut à la fin de mars 1662. Il a composé en latin un livre intitulé, l'*Analyse de la foi*, dans lequel il comprend en peu de pages toute l'économie de la religion; la résolution de la foi, dans ses principes & dans ses motifs, & l'application de ces principes aux questions de controverse. A la fin de ce traité il y a un petit écrit du même auteur, sur le schisme, dans lequel il traite du schisme en général, & en particulier du schisme des Protestans. La premiere édition est de 1655. On a mis dans la seconde édition qui parut en 1685, une lettre du même auteur, touchant l'usure; dans laquelle il dit que l'usure consiste précisément en ce que l'on tire un profit ou un gain pour l'usage d'une chose dont on a transféré le domaine, & qui se consume par l'usage. Il a encore écrit deux lettres, l'an 1656, dans lesquelles il se déclare pour la grace efficace, & pour le sentiment des Thomistes. La premiere est adressée à M. Ferret, curé de S. Nicolas du Chardonnet; l'autre à M. Arnaud. Holden s'étant appliqué à la lecture du nouveau testament, a composé & donné au public, l'an 1660, des notes marginales, courtes, litterales, & très-propres à faire entrer les commençans dans l'intelligence du texte. Holden étoit fort dans le raisonnement, & avoit beaucoup de méthode & de logique; il est net & précis, exact dans ses définitions & dans ses divisions. Il a suivi une route & une méthode assez différente de celles des autres théologiens scholastiques & controversistes, dont il témoigne qu'il ne faisoit pas beaucoup d'estime. On a encore de lui *Oratio Henrici Holden, quam paratam habebat ad enuntiationem in examine propositionis Arnaldinæ*; à Francfort en 1656. Ce discours est aussi en françois. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XVII siécle, t. II.*

HOLDENBI, château d'Angleterre, qui appartient à la couronne, est dans le comté de Northampton. Le roi Charles I y fut retenu prisonnier depuis le 17 février 1646, jusqu'au 4 juin 1647. De-là il fut conduit à Childernei, par le cornette Joice, & de Childernei à Newmarket. * *Dict. angl.*

HOLDERNESS, est un grand cap d'Angleterre, qui est dans le comté d'Yorck, & s'avance beaucoup vers l'orient, entre la mer d'Allemagne & l'Humber. Son extrémité porte le nom de *Spun-Head.* C'est une partie du pays qu'habitoient les peuples, qu'on nommoit anciennement *Parisii.* * Mati, *dict.*

HOLE, ancien lieu de la Gaule Celtique, est aujourd'hui un village de Suisse situé près de la ville de Basle. On y déterre plusieurs antiquités, qui marquent qu'il a été anciennement considérable. * Baudrand.

HOLENZA ou HOLENKA, petit lieu de la Prusse royale, éloigné de Grodentz de cinq lieues, & de trois de Thorn, est sur la route d'une de ces villes à l'autre. * *Mém.* de Beaujeu.

HOLKOT (Robert) Anglois & religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* HOLCOLT.

HOLLAND, ville du royaume de Prusse, est située aux confins de l'Hockerland propre & de la Poméranie, à deux lieues du lac de Drausen, & à quatre de la ville d'Elbing, vers le levant. * Mati, *dict.*

HOLLANDE, province des Pays-Bas, avec titre de comté, est la principale des Provinces-Unies, qui sont comprises ordinairement sous son nom. Ce pays fut autrefois nommé *Batavia*, du nom de *Baton*, fils du roi des Cattes, peuples venus de Germanie. Il a porté depuis le nom de *Hollande*, qui lui a été donné apparemment par les Normans, qui se rendirent maîtres de ce pays: il se tire, selon quelques-uns, de deux mots teutoniques, *Hol* & *Land*, qui veut dire, *Pays creux*, à cause de la multitude de trous à lapins, qui sont en quelques endroits. La Hollande est une presqu'isle bornée de la mer au couchant, au levant & au nord, & au midi par la Meuse, le Brabant & l'évêché d'Utrecht. Au reste, la terre y est molle, & si marécageuse, qu'on ne sauroit presque la labourer. Elle tremble même en beaucoup d'endroits. Ce ne sont que prairies, que la mer inonderoit sans les digues. Les Hollandois travaillent sans cesse à les élever, & à les entretenir contre les débordemens. Les principales de ces digues sont celles de l'Issel, de la Meuse, de Sparendam, de Medenblik, &c. Une bonne partie de la Nort-Hollande a été desséchée & dérobée, pour ainsi dire, à la mer qui la couvroit. Enfin, on peut dire, avec Scaliger, que cette province est de soi-même une terre ingrate & stérile; & néanmoins que dans sa pauvreté naturelle, elle est riche & abonde en tout. L'air y est plus froid que chaud. Il y a plus de prairies que de terres labourables, des dunes ou montagnes de sables, & quelques forêts à la Haye, à Harlem & à Sevenhuyse. On divise cette province en *Méridionale*, qui s'étend depuis la Zéelande, le Brabant & le pays d'Utrecht, jusqu'à la digue de Sparendam; & en *Septentrionale*, *West-Frise* ou *Northollande*, depuis Amsterdam jusqu'à la mer du Nord. La Hollande a environ 60 lieues de circuit; mais elle n'est pas large, car elle peut-être traversée en six heures de temps; & cependant on y compte 29 villes closes, & plusieurs autres qui autrefois ont été murées, & qui jouissent des priviléges de celles qui le sont, avec 400 villages. Les principales villes sont Dordrecht, Harlem, Delft, Leyden, Rotterdam, Amsterdam, Goude, &c. La Hollande fut érigée en comté par Charles *le Chauve*, en faveur de THIERRI, duc d'Alsace, qui en fut le premier comte; & l'empereur Charles-Quint en a été le

le dernier. Sous le regne de son fils Philippe II, roi d'Espagne, les états généraux des sept provinces, après avoir déclaré le même Philippe II, déchu de la seigneurie de ces provinces, entreprirent par la voie du droit & des armes, de s'attribuer la souveraineté, & bannirent de leurs terres l'exercice public de la religion catholique, pour embrasser la religion prétendue réformée.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES de Hollande.

En 863. Thierri I.
903. Thierri II.
947. Thierri III.
988. Arnoul.
993. Thierri IV.
1039. Thierri V.
1049. Florent I.
1062. Gertrude de Saxe.
1069. Robert, *le Frison.*
1070. Geofroi, *le Bossu.*
1075. Thierri VI.
1092. Florent II, dit *le Gras.*
1123. Thierri VII.
1163. Florent III.
1190. Thierri VIII.
1203. Ada.
1204. Guillaume I.
1223. Florent IV.
1235. Guillaume II.
1256. Florent V.
1296. Jean I.
1299. Jean II de Hainaut.
1304. Guillaume III, dit *le Bon.*
1337. Guillaume IV.
1345. Marguerite, mariée à Louis de Baviere, empereur.
1351. Guillaume V, dit l'*Insensé.*
1358. Albert.
1404. Guillaume VI.
1417. Jacqueline.
1436. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne.
1467. Charles *le Hardi* ou *le Téméraire.*
1477. Marie de Bourgogne.
1482. Philippe II, archiduc d'Autriche.
1506. Charles V, empereur.
1558. Philippe II, roi d'Espagne.

MŒURS DES HOLLANDOIS.

Les Hollandois sont naturellement bons, laborieux, adroits, politiques, avides du bien, & prêts à entreprendre toutes choses pour le gain & la liberté. Leur commerce leur a acquis de grandes richesses, & ces richesses les ont rendus moins simples, & plus vains que n'étoient leurs prédécesseurs. Les Hollandois ont chez eux diverses sortes de manufactures, & principalement de draps & de toiles. Ils ont du beurre, du lait, du fromage & du poisson salé, dont ils font un très-grand commerce. Celui des harengs est le plus considérable. Guillaume de Bueckeld qui a inventé la maniere de les saler, mourut à Biervliet l'an 1347. On dit que l'empereur Charles-Quint voulut voir son tombeau. Outre ce commerce domestique, les Hollandois ont celui des pays étrangers. Leur pays est entrecoupé de rivieres & de canaux : ce qui sert encore beaucoup à y entretenir le commerce. Ils courent l'hiver sur la glace avec des patins, qui sont faits de bois, sur un fer long, étroit & courbé par le devant. On a deux sortes de traîneaux sur la glace, l'un tiré par un cheval, & l'autre poussé à la main par un homme qui va sur ses patins. Les maisons des Hollandois sont extrêmement propres, & les femmes se font une affaire de cette propreté. Ils ont une terre pleine de soufre & de bitume, dont ils font des mottes propres à bruler, qu'ils appellent *tourbes.* Ils tirent cette terre, nommée *Veenes*, de dessous l'eau, & l'exposent au soleil, où elle se durcit. Comme les Hollandois sont industrieux, ils ont trouvé le moyen de faire d'excellente chaux avec les coquilles que la mer jette, & qu'ils font bruler. Ils aiment à boire & à se réjouir avec leurs amis dans les festins. Dans le particulier, ils achetent vers le mois de novembre un bœuf, ou la moitié, selon que leur famille est nombreuse ; ils le salent, & en enfument une partie pour l'été, pendant lequel ils le mangent avec du beurre, ou en salade. Ils en tirent en hyver tous les dimanches une piéce du saloir, qu'ils font cuire ; & cette piéce leur sert pour toute la semaine. Ils y ajoutent seulement quelque morceau de viande bouillie, du lait, du poisson, ou des légumes. Toutes ces denrées payent des impôts, qu'ils appellent des *accises* ; & on remarque qu'une vache de neuf ans, vendue soixante francs, en a déja payé soixante & dix, & qu'un plat de viande servi sur table, a payé plus de vingt fois l'*accise.* Ils ont des impôts pour la gabelle du sel, pour le fruit, pour le savon, pour le vin, même pour chaque servante, & souvent on leur fait payer le centiéme & deux centiéme denier des biens, selon qu'ils sont taxés : ce qui a été souvent réitéré durant les guerres. Il y a peu de pays en Europe, où les peuples soient si chargés, & il n'y en a point où ils vivent néanmoins si commodément, à cause du commerce, de la sobriété, & du naturel laborieux de la nation.

RELIGION DES HOLLANDOIS.

La religion de la Hollande & des autres Provinces-Unies, est la Protestante, selon la confession helvétique. L'auteur du livre intitulé : *La Religion des Hollandois*, entreprend de prouver qu'ils n'ont aucune religion, ou du moins qu'ils ne sont pas de la religion protestante, parcequ'ils permettent l'exercice ouvert de plusieurs autres, ce que ne font point, dit-il, ni l'électeur Palatin, ni les grands Cantons Suisses, ni la république de Genève ; mais il faut avouer qu'il y a des états dont la constitution peut souffrir cette liberté. Chacun sait que la religion protestante, comme elle est suivie au Palatinat, dans les grands Cantons, à Genève & dans plusieurs autres états, est la religion dominante des Hollandois, & que personne ne peut entrer dans les magistratures, qu'il n'en fasse ouvertement profession. Pour les autres religions, comme celles des Luthériens, des Arminiens, des Anabaptistes & des Juifs même, qui ont à Amsterdam une riche synagogue, elles ne sont permises, ou tolerées, que par raison d'état.

GÉNIE DES HOLLANDOIS POUR LES SCIENCES.

La plupart des écrivains des Pays-Bas qui ont paru jusqu'au commencement du XVIe siécle, ont été considérés comme des esprits simples & grossiers ; mais depuis ce temps-là, ces peuples se sont acquis de la réputation dans les sciences & les belles-lettres. Il est né en Hollande un grand nombre de savans, & plusieurs s'y sont assemblés des autres pays de l'Europe. Ils excellent dans la connoissance des langues, dans la philosophie, dans la critique des auteurs, & dans la plupart des choses qui dépendent du travail, de l'étude, & de l'industrie humaine ; mais en celles qui ne dépendent que de la beauté du génie & de la délicatesse de l'esprit, ils sont obligés de le céder à d'autres nations, qui ont plus de politesse & de vivacité. Les Erasmes néanmoins, les Lipses, les Grotius, les Heinsius, & quelques autres, doivent être exceptés de cette régle, & ils ont vérifié en leurs personnes le témoignage que Barthius rend aux savans des Pays-Bas, d'être des *esprits fins & ingénieux.*

Gouvernement de la Hollande.

Les états des Provinces-Unies sont composés de sept provinces, qui sont, la Hollande, le comté de Zelande, les seigneuries d'Utrecht, de Frise, de Groningue, & d'Over-Yssel, le duché de Gueldre & le comté de Zutphen, tous deux unis en une seule province. Il n'y avoit autrefois que six villes, qui donnoient leurs suffrages dans les états de la province; savoir, Dort, Harlem, Delft, Leyden, Amsterdam, & Goude; mais Guillaume de Nassau, prince d'Orange, les augmenta jusqu'au nombre de dix-huit, en y ajoutant Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, Briel, Alcmaër, Hoorne, Enchuysen, Edam, Monnikendam, Medenblik & Purmerend. Cette derniere, qui n'est qu'une petite ville, a autant de voix qu'Amsterdam, dans les états de la province: de même que la province d'Over-Yssel a autant de voix dans les états généraux, que la province de Hollande. On dit que ce fut une adresse du prince d'Orange, qui vouloit diminuer le pouvoir de la noblesse, & donner comme un contre-poids à l'autorité des grandes villes, en leur égalant les plus petites, dont il étoit plus aisé de se rendre maître. Les nobles n'ont tous ensemble qu'une voix, & députent douze de leur corps, pour prendre place dans les états de la province. Ils sont néanmoins fort considérés dans le gouvernement, parcequ'ils possedent la plus grande partie des meilleures charges civiles & militaires, & parcequ'ils ont le soin de tous les revenus de l'église, dont l'état s'est emparé après le changement de religion. Ils donnent aussi les premiers leurs voix dans l'assemblée des états, & ont le pouvoir de nommer un conseiller dans les deux grandes cours de justice. Le pensionaire de Hollande (qui est une personne savante dans les loix & les coutumes du pays, & capable de faire des harangues dans les occasions publiques) prend place près les députés, dans toutes les assemblées de la province. C'est lui qui propose les affaires, qui reçoit les avis, & met en état les résolutions qu'on prend. Les députés des villes sont choisis d'entre les magistrats & les sénateurs. Leur nombre est incertain, selon les coutumes, ou la volonté des villes qui les envoient, parcequ'ils n'ont tous ensemble qu'une voix. Les états de Hollande se tiennent dans les salles du palais de la Haye, & s'assemblent toujours quatre fois l'an; savoir, en février, en juin, en septembre, & en novembre. Lorsqu'ils s'assemblent pour des occasions extraordinaires, on appelle cette assemblée, *le conseil des Commissaires.* Outre les états & le conseil, il y a encore dans la province *une chambre des Comptes*, qui a soin des domaines & des revenus de la Hollande. La jurisdiction est composée de deux cours de justice, dont l'une se nomme *le grand Conseil*, & reçoit les appellations de l'autre cour, pour les procès civils. Comme sous le nom de Hollande, on comprend souvent toutes les Provinces-Unies, il est bon de remarquer ici que cette espèce de république, composée des sept provinces, tient trois diverses assemblées, qu'on appelle *les Etats Généraux*, le *Conseil d'État*, & la *Chambre des Comptes.* Les États Généraux sont composés des députés de chaque province. Le Conseil d'État représente toute la république, en l'absence des états généraux. Il est composé des députés de toutes les provinces; mais d'une autre maniere que ne sont les états généraux. On n'en envoie qu'un certain nombre réglé, comme la Hollande trois; la Gueldre, la Zélande & la province d'Utrecht, deux chacune; la Frise, Groningue & Over-Yssel, chacune un, qui font en tout le nombre de douze. Lorsqu'ils donnent leurs voix, on compte les personnes & non pas les provinces, comme il se fait dans les états généraux, où tous les députés d'une province n'ont jamais qu'une voix, quand même ils seroient six ou douze, leur nombre dépendant de la volonté de chaque province. C'est le conseil d'état qui exécute toutes les résolutions que l'on prend dans les états généraux, & qui leur propose les meilleurs moyens de lever des troupes & de l'argent. Il prend le soin de la milice & des fortifications, fait lever les contributions dans le pays ennemi, donne tous les passeports, & met ordre au gouvernement de toutes les places conquises depuis l'union. Ce conseil dispose de toutes les sommes d'argent destinées pour les affaires extraordinaires, & régle les dépenses de l'état suivant les résolutions des états généraux. A l'égard de la chambre des Comptes, elle est composée de deux députés de chaque province, qu'on change tous les trois ans. Outre ces assemblées, il y a encore le conseil de l'amirauté. Lorsque les états généraux ont résolu de mettre en mer une flotte, c'est ce conseil qui dispose de toutes les affaires de la marine, & de tout l'équipage des vaisseaux. Il est divisé en cinq assemblées, dont il y en a trois en Hollande; savoir une à Amsterdam, l'autre à Rotterdam, & la troisiéme à Hoorne; la quatriéme est à Middelbourg en Zélande, & la cinquiéme à Harlingue dans la Frise: chacune de ces assemblées est composée de sept députés; savoir quatre de la même province, & trois que nomment les autres provinces. L'amiral prend place dans toutes ces assemblées, & y préside toujours. Outre sa pension, il a sa part dans toutes les prises qui se font sur mer. Le gouverneur de Hollande, dans le temps que cette dignité étoit possédée par les princes d'Orange, étoit aussi général des armées & grand-amiral, & disposoit de toutes les charges de la milice. Les états de la province ont l'autorité souveraine dans l'étendue de leur jurisdiction. Ce sont eux qui imposent les tributs, qui font battre la monnoie, & qui font les autres actes de la souveraineté. Néanmoins s'étant unis avec les états des six autres provinces, pour ne former qu'un corps de république, qui est représentée par les États Généraux, ces derniers ont seuls le pouvoir de faire la paix & la guerre, & toutes sortes d'alliances avec les étrangers. Ce partage se fit dès l'établissement de la république, auquel le prince d'Orange contribua beaucoup: alors les états de chaque province s'emparerent des droits souverains, qui appartenoient au roi d'Espagne, & conserverent au prince d'Orange Guillaume de Nassau, tout le pouvoir qu'il avoit, comme gouverneur & viceroi de ces provinces. Ce *gouverneur* ou *stadhouder*, étoit non-seulement général par mer & par terre, mais encore chef de la justice. Il avoit droit d'élire quelques-uns des magistrats, dans les villes de Hollande, Zélande, Utrecht, & Over-Yssel, sur la nomination qu'on lui en présentoit tous les ans. On nommoit le double du nombre nécessaire, & il en choisissoit la moitié. Il avoit des états dix mille francs par mois; & lorsqu'il étoit à l'armée, on lui donnoit encore quarante mille francs, outre cent mille, dont il avoit la disposition, sans en rendre compte, pour des espions & autres dépenses de cette nature. Il régloit la marche de l'armée, quoiqu'il ne pût faire d'entreprises considérables sans le consentement des états.

Conquetes des Hollandois dans les Indes.

Quoique les pays dont nous allons parler, appartiennent en commun à toutes les Provinces-Unies, néanmoins comme elles ne sont connues dans les Indes, que sous le nom des Hollandois, nous donnerons sous le nom de ces derniers un détail de la maniere dont les provinces gouvernent les peuples de ces conquêtes. Les Hollandois sont très-puissans dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde en Asie. Dès avant l'an 1580, les Anglois y prirent la ville de Jacatra sur l'empereur de Mataran, & la brulerent, après quoi ils y bâtirent un fort; mais les Hollandois y allerent l'an 1617, & sous prétexte de mettre des malades &

des marchandises à terre, ils firent descendre de petits canons dans des balots, & un jour de prêche taillerent en piéces tous les Anglois, & s'y établirent. Depuis ce temps-là il s'y sont fortifiés peu à peu malgré les Insulaires; ils y ont élevé la forteresse sur des pilotis avec de grandes dépenses, pour défendre la rade, & ont ensuite bâti la ville de Batavia. Sur la fin du XVII[e] siécle ils se rendirent maîtres de l'isle de Java, & firent prisonnier le roi de Bantam. L'empereur de Mataran ayant laissé trois enfans, les deux cadets se révolterent. L'aîné demanda secours aux Hollandois, & leur céda la ville de Japara, à 60 lieues de Batavia, où ils ont bâti un fort, dans lequel ils entretiennent une bonne garnison. La guerre dura jusqu'à ce que l'un des freres fut tué, & l'autre fait prisonnier; mais comme cet empereur se trouvoit redevable aux Hollandois de sommes très-considérables, il leur donna encore la ville de Cheribam, à 20 lieues de Batavia. Ces deux places ont mis les Hollandois en état de pouvoir soumettre l'empereur à leurs volontés. Ils sont aussi les maîtres dans l'isle de Sumatra, où ils ont un fort à Padan sur la côte de sud-ouest, & deux comptoirs dans les terres, l'un à Palinbang, & l'autre à Jambi: de sorte que la reine d'Achem, & tous les autres petits souverains de l'isle, n'oseroient vendre à d'autres leur poivre & leur or. A l'égard des Indes, ils y ont six gouvernemens généraux, où ils sont absolument souverains: savoir, 1. La côte de Coromandel, dont la capitale est Paliacate. 2. L'isle Ambone ou Amboine, une des grandes Molucques, qui a pour capitale Victoria, d'où l'on apporte une prodigieuse quantité de clous de girofle; ils l'ont prise sur les Anglois par trahison. 3. L'isle Banda qui fournit la muscade. 4. L'isle Ternate, une des petites Molucques, dont la capitale est Gamalame, & où il y avoit des girofliers, que les Hollandois ont arrachés, pour mieux vendre ceux d'Amboine. 5. L'isle de Ceylon ou Ceylan, qui a pour capitale Colombo, qu'ils ont pris sur les Portugais vers l'an 1635: ils ont cinq forteresses dans l'isle. 6. Malaca dans la presqu'isle orientale de l'Inde, d'où ils chasserent les Portugais l'an 1641. Outre ces six gouvernemens généraux, les Hollandois ont des gouvernemens particuliers, où le commandant s'appelle Commandeur, qui sont le cap de Bonne-Espérance; Macassar, dans l'isle de Célébes; Padan, dans l'isle de Sumatra; Timor, une des petites Molucques; Andragiri, dans l'isle de Sumatra; Cochin, & plusieurs autres sur la côte de Malabar. Ils ont aussi des comptoirs en divers endroits, comme à Ispahan, & à Gaumaron ou Bander-Abassi en Perse, d'où ils tirent la soye; à Surate, à Agra & à Amadabat, dans les états du grand Mogol; à Bengala, à Palimbang & à Jambi dans l'isle de Sumatra; à Banka, isle proche de Sumatra; à Siam, à Ligor, au Tonquin & au Japon. Ils n'ont point de comptoirs dans la Chine. Ils portoient ci-devant leurs marchandises dans les isles voisines, & les Chinois les venoient prendre en cachette. L'an 1685 ils y envoyerent quatre vaisseaux avec un ambassadeur, & des présens magnifiques pour l'empereur & pour ses ministres; parcequ'ils avoient été avertis de la résolution que les Chinois avoient prise d'ouvrir leurs ports.

Tout se fait dans ce gouvernement par les ordres du conseil de Batavia. Il est composé du général, qui ne fait qu'ordonner, & ne rend point compte; du directeur général, qui a tout entre les mains, & qui en rend compte; de six conseillers ordinaires, & de quelques conseillers extraordinaires, quelquefois deux, quelquefois quatre, selon qu'il plaît aux dix-sept directeurs généraux, qui demeurent toujours en Europe. Le conseil donne toutes les charges & tous les gouvernemens, en attendant la confirmation de la compagnie, qui approuve ordinairement les résolutions du conseil. Le général n'est élu que pour trois ans; mais il est continué toute sa vie, parceque la compagnie n'y gagneroit pas, s'il falloit enrichir un homme tous les trois ans. Il à par mois 800 écus de gages, & 500 écus pour sa table, outre que toute sa maison est entretenue aux dépens de la compagnie, avec une clef des magasins, où il prend ce qu'il lui plaît, sans rendre compte. Il ne sort jamais qu'il n'ait devant son carosse 50 gardes à cheval & une compagnie d'infanterie derriere, & douze pages aux portieres. Lorsqu'il donne audience aux ambassadeurs des rois Indiens, c'est avec un faste extraordinaire. Outre le conseil souverain, il y a le conseil de justice, composé d'un président, d'un vice-président, & de douze conseillers. Il juge sans appel tous les procès civils & criminels, & condamneroit à mort le général même, s'il étoit convaincu de trahison. La compagnie de Hollande n'entretient dans toutes les Indes que douze mille hommes de troupes reglées; mais dans chaque place où il y a garnison hollandoise, il y a toujours beaucoup de gens du pays portant armes, que l'on fait marcher devant quand il faut se battre. C'est le major général qui commande toutes les troupes, sous les ordres du général. Cette compagnie a ordinairement dans les Indes 160 vaisseaux, depuis trente jusqu'à soixante piéces de canon; & en temps de guerre elle en peut aisément armer quarante des plus grands. * Adrianus Junius, *desc. Batav.* Pontus Heuterus, *de veter. Belg.* Petit, *annal. de Holland.* Jean Gerbrand, *in Holl. chron.* Cluvier, *in comment. de trib. Rheni alv.* Marc Zuer, *in theat. Holl.* Janus Douza, *in Holl.* Bertius, *lib. 2, comment. Germ.* Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Parival, *délic. de la Hollande.* Strada. Bentivoglio & Grotius, *de bell. belg.* Ortelius. Mercator. Magin. Boxhorn. & le chev. Temple, *état des Prov. Unies.* M. l'abbé de Choisi, *journal du voyage de Siam, l'an 1685 & 1686. Mém. du comte de Forbin.* G. Barthius, *in adversar.* Kempius, *biblioth. angl.* Baillet, *jugemens des savans, tom. I, de l'édit.* in-4°.

☞ Nouvelle HOLLANDE, petit pays de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale, au midi de la nouvelle Angleterre; peu loin des frontieres des nouveaux Pays-Bas, sur la mer du Nord, auprès de la nouvelle Suéde. Les Hollandois y avoient commencé une nouvelle Amsterdam: mais ce pays a changé de nom & de maîtres. Au lieu de la nouvelle Suéde, & de la nouvelle Hollande, c'est présentement le nouveau Gersei & la nouvelle Yorck: & ces lieux appartiennent à la Grande Bretagne, qui a étendu sa domination le long de cette côte, & effacé les traces de possession que les autres peuples y avoient laissées.

☞ Nouvelle HOLLANDE, pays dans les terres Australes, au midi des Molucques, en-deçà & au-delà du tropique du Capricorne, que les Hollandois découvrirent en 1644. Ce que l'on en connoît est fort grand, & s'étend depuis le 123[e] dégré jusqu'au 160[e] de longitude, & depuis le 10[e] dégré de latitude jusqu'au 34[e]. Les Hollandois ont donné différens noms aux parties de ce pays-là. Les principaux sont: La *Carpentarie*, la *Terre d'Arnheim*, la *Terre de Diemen*, la *Terre de Wit*, la *Terre d'Endracht* ou *de la Concorde*, la *Terre de Lionne* & la *Terre de Nuitz*. On n'a pas encore découvert où aboutissent les côtes de ce pays, & on ignore si c'est une isle, ou s'il tient à quelque continent. Ce ne peut-être ni à celui de l'Asie, ni à celui de l'Afrique, ni à celui de l'Amérique. Dampier, qui y passa en 1700, fait un grand détail de ce qu'il vit aux lieux où il aborda. On peut le voir dans son voyage aux terres Australes, *tom. V* de ses *voyages*.

☞ Nouvelle HOLLANDE, petite contrée au nord de l'Europe, le long du détroit de Heigats. Lorsque les Hollandois firent diverses tentatives pour chercher au nord de l'Europe un chemin qui pût conduire leurs flotes au Japon & dans l'Océan oriental, ils prirent possession de divers pays tant dans la nouvelle

Zemble que dans le continent. Ils appellerent *Nouvelle Hollande* la côte méridionale du détroit : mais avec le temps il se rencontra de si grands obstacles, que désespérant de trouver ce passage, on en abandonna le projet, & le nom de *Nouvelle Hollande* en ces quartiers ne se trouve plus que dans quelques anciennes cartes. La terre qu'ils nommoient ainsi fait partie de la Russie, & plus particulierement du pays des Samogedes. C'est un pays hérissé de montagnes, borné au nord par le détroit de Heigats ou de Nassaw, au couchant par l'embouchure de la Petzora, & au levant par le golfe que forme l'Obi avec quantité d'autres rivieres. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HOLLANDUS ou d'HOLLANDER (Henri) Anglois, né à Worchester, fit ses études avec beaucoup de succès dans l'université d'Oxford, où il prit le dégré de maître-ès-arts. Il se distingua également dans la poësie & dans l'éloquence, & il feroit parvenu aux emplois les plus distingués, si l'amour pour la vraie religion ne l'eût porté à tout sacrifier. Il quitta même sa patrie & alla à Douai, où il eut pour maîtres ceux qui étoient le plus versés dans l'intelligence de l'écriture & dans la théologie. Il fut fait lui-même bachelier en théologie, & élevé ensuite au sacerdoce. Il fut depuis envoyé à Reims où il se distingua dans la prédication, & fut employé à une traduction des livres saints. On l'envoya depuis comme missionaire en Angleterre, où il contribua à ramener de l'égarement plusieurs de ses compatriotes : mais son zèle l'exposant trop, il fut contraint de revenir. Il retourna à Douai, où il prit le dégré de licencié en théologie, & on le chargea d'enseigner cette science dans un monastere de la ville. Il y avoit déja un nombre d'années qu'il remplissoit cette fonction, & il étoit vieux lorsque Jean Pitseus parloit de lui en 1611. Le même ne lui donne pour ouvrages qu'un recueil de poësies latines, & un traité sur le sacrifice de la messe, imprimé en latin à Douai, en 1609; mais il ajoute qu'il composoit plusieurs autres ouvrages. Dans la bibliothéque belgique, où l'on n'en dit qu'un mot, il est qualifié docteur en théologie, & on lui donne pour ouvrage : *Arca novi fœderis in SS. Missæ canone repræsentata* ; à Anvers en 1615, *in-8°*. * J. Pitseus, *de illustribus Angliæ scriptoribus*, pag. 808. *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, tom. I, pag. 450. Dans le même temps vivoit en Angleterre un autre HENRI HOLLANDUS, zélé Calviniste, de qui l'on a l'ouvrage intitulé : *Heroologia Anglica, sive clarissimorum & doctissimorum aliquot Anglorum qui floruerunt ab anno Christi M. D. usque ad præsentem annum M. DC. XX, vivæ effigies, vitæ & elogia, duobus tomis* (in-fol.) *autore H. H. Anglo-Britanno : impensis Crispini Passæi Calchographi, & Janssonii bibliopolæ Arnhemiensis.* Ces deux tomes ne font qu'un seul volume assez mince. L'auteur y dit beaucoup d'injures contre les catholiques. Cet ouvrage n'est estimé que pour les gravures.

HOLLYWOOD (Christophe *à Sacro Bosco*) fameux Jésuite, naquit près de Dublin en Irlande, & entra dans la société à l'âge de 22 ans. Il étudia la philosophie & la théologie à Pont-à-Mousson en Lorraine, d'où il se rendit à Padoue en Italie, pour y faire des leçons publiques de théologie. Il y fit aussi le quatriéme vœu. Renvoyé enfin dans sa patrie, en qualité de missionaire, & pour y gouverner ceux de sa société, il fut pris en chemin, allant en Angleterre, & conduit en prison, d'où étant sorti, au bout de quelque temps, il alla en Irlande, & y fit les fonctions de supérieur de ses confreres, pendant 23 ans, avec beaucoup de sagesse, & avec la réputation d'un habile homme, & d'un grand controversiste. Il mourut en 1626. Il n'a pas beaucoup écrit, puisque les deux ouvrages suivans sont les seuls qui paroissent être sortis de sa plume. *Defensio decreti Tridentini, & sententiæ Bellarmini, de autoritate vulgatæ editionis latinæ, adversùs sectarios, maximè Whitakerum ; in qua etiam fusè admodum refutatur error Sclavorum de scripturæ interprete, & judice controversiarum* ; à Amsterdam en 1604, *in-8°*. *Libellus de investiganda vera ac invisibili ecclesia* ; à Amsterdam en 1604, & une deuxiéme édition, augmentée en 1619, *in-8°*.

HOLMA (Jean) ministre protestant d'Allemagne, natif de Staden, étudia à Rostock, à Wittemberg & ailleurs, & fit du progrès dans les lettres & dans les langues. Ceux de son parti le nommerent pour être ministre ; ensuite de quoi il enseigna la théologie à Leyden, où il mourut le 26 décembre 1586, âgé de 63 ans. * Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.*

HOLME, ancienne ville maritime de Pisidie, à l'embouchure du fleuve Calycadnus, dont il est fait mention dans Xenophon & Strabon. Pline la nomme ainsi, mais sans aspiration : elle fut encore appellée Seleucie. Il y a aussi eu une *Holmium*, ville de Béotie. Hésiode, au commencement de sa théogonie, en parle, non comme d'une ville, mais comme d'un fleuve. Strabon dit, qu'*Holmium* & *Permessus*, sont deux ruisseaux, qui sortent du mont Helicon, & se vont perdre dans le lac Copaïde, près d'Haliarte. Quelques-uns tiennent qu'*Holmium* a eu son nom d'un fils de Sisyphe, premier roi de Corinthe ; mais Bochart le tire du mot phénicien, *Holmaïa*, c'est-à-dire, *eau douce*.

HOLOBOLE, théologien célébre entre les Grecs, sous l'empire de Michel Paleologue, étoit homme de beaucoup d'esprit, mais de peu de conduite. Dès sa jeunesse, lorsqu'il étoit encore au collége, ayant appris la mauvaise action de l'empereur, qui, pour assurer l'empire à sa maison, avoit fait crever les yeux à Jean Lascaris son pupille, il osa déclamer hautement contre cette injustice, dont les autres ne parloient qu'en secret. Cette liberté irrita tellement ce prince, qu'ayant fait prendre Holobole, il commanda qu'on lui perçât les levres, & qu'on lui coupât le nez : ce qui lui donna occasion de se retirer, & de s'aller cacher dans un cloître. Quelques années après, son nez auquel on n'avoit fait par pitié qu'une legere incision, étant en quelque sorte rétabli, le patriarche de Constantinople qui faisoit grand état de l'esprit & de la science de ce jeune homme, le demanda à l'empereur & l'obtint. Il le fit d'abord écolâtre & prédicateur dans son église, où il s'acquit tant de réputation, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans, que l'empereur le voulut avoir dans son palais, & le mit même au nombre de ses théologiens, pour travailler de concert avec eux à la réunion de l'église grecque ; mais il soutint avec chaleur le parti contraire à cette réunion, & déclama contre ceux qui s'en mêloient. L'empereur dissimulant son ressentiment, lui ordonna seulement de se retirer en un monastere de Bithynie ; mais ensuite ayant appris que ce jeune étourdi continuoit de combattre le dessein de la réunion, il le fit mener à Constantinople, où sous prétexte de quelqu'autre crime, dont on l'accusoit, il fut fustigé dans tous les carrefours, & conduit par la ville la corde au col. Cette exécution jetta de la terreur dans l'esprit de tous les ecclésiastiques, qui promitent d'obéir à l'empereur dans la résolution où il étoit de se réunir avec l'église latine. Tout ceci arriva vers l'an de J. C. 1273. * Pachymere, *liv.* 3, 4 & 5. Codin, *c.* 1. Maimbourg, *hist. du schisme des grecs, liv.* 4.

HOLOCAUSTE, sorte de sacrifice dans l'église judaïque, où la victime étoit entierement consumée par le feu, ce qui lui fit donner ce nom, du grec ὅλος, *tout* ; & καυστὸς *brulé*. Quand un particulier offroit un holocauste, il présentoit un bœuf, un agneau & un chevreau ; ces deux derniers ne devoient avoir qu'un an, & le bœuf pouvoit en avoir davantage ; mais il falloit qu'ils fussent mâles. Après qu'ils avoient été égorgés, les sacrificateurs arrosoient l'autel de leur sang, les ayant bien lavés, les coupoient par piéces,

jettoient du sel dessus & les mettoient sur l'autel, dont le bois étoit déja allumé. Ils lavoient ensuite les pieds & les entrailles de ces bêtes, & les jettoient sur le feu avec le reste; mais les peaux leur appartenoient. Ce sacrifice est un des plus anciens; il est de beaucoup antérieur à la loi de Moïse. Sitôt que Noé fut sorti de l'arche, il offrit un holocauste des animaux les plus purs en action de graces. Quand Dieu voulut éprouver l'obéissance d'Abraham, il lui ordonna d'offrir son fils Isaac en holocauste. Enfin, Moïse ordonna aux Israélites d'offrir ce sacrifice pour leurs péchés. La victime devoit être d'animaux mâles. La table de l'autel des holocaustes étoit de cuivre, & dressée devant la porte du tabernacle. Après la construction du Temple, Salomon mit cet autel au milieu du premier vestibule du parvis. Ce fut sur cet autel que l'on conserva toujours le feu sacré, depuis Aaron frere de Moïse, jusqu'à la captivité de Babylone. * *Genèse*, *VIII*, *v.* 20, *c.* 22, *v.* 2. *Paralip.* 4, 1, *&c. Levit. c.* 1. Josephe, *antiq. judaïques*, *l.* 3, *c.* 10.

HOLOFERNE, général des armées de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, marcha avec une armée de 120000 hommes de pied & 12000 cavaliers, & ravagea le pays des Ismaélites & des Cheléens, rasa Phud & Lud, traversa la Mésopotamie, passa l'Euphrate, s'empara des montagnes de Cilicie, vint jusqu'à celles de Japhet, qui sont dans le voisinage de l'Arabie, pilla, brula & ravagea le pays des Madianites, vint dans la campagne de Damas dans le temps de la moisson, brula les bleds & tous les villages qu'il rencontra, fit tuer tous les bestiaux, saccager les villes & passer la jeunesse au fil de l'épée, & jetta par ce moyen la terreur dans tous les pays circonvoisins, dont les habitans lui envoyerent des ambassadeurs. Holoferne acceptant l'offre qu'ils firent de se rendre à lui, ne pilla point leur pays, mais se contenta de mettre des garnisons dans les villes considérables & de couper les bois. Après ces exploits il résolut de venir en Judée, pour obliger les Israélites à se soumettre à Nabuchodonosor. Ce peuple averti de ce dessein, se mit en état de défense. Holoferne informé des forces des Israélites, se disposa à les attaquer, & fit marcher son armée contre Béthulie, au nombre de 170000 hommes de pied & de 12000 cavaliers, sans compter les bagages & autres gens de pied en très-grand nombre. La situation avantageuse de cette ville ne permit pas à Holoferne d'en hasarder l'attaque: il résolut seulement de lui ôter les eaux, dans l'espérance que les habitans pressés de la soif, se rendroient d'eux-mêmes. L'armée d'Holoferne ayant bloqué pendant 34 jours la ville de Béthulie, les habitans manquant absolument d'eau, résolurent de se rendre; mais Ozias les ayant encouragés, obtint un délai de cinq jours. Pendant ce temps, Judith alla au camp d'Holoferne, où elle resta pendant quatre jours, au bout desquels Holoferne ayant fait un grand festin, fit appeller Judith, qu'il engagea de passer la nuit dans sa tente. Cette courageuse femme profitant du profond sommeil où l'ivresse avoit plongé Holoferne, prit le cimetere de ce général, & s'approchant de son lit elle empoigna les cheveux de sa tête qu'elle coupa, & ensuite elle jetta son corps du lit en bas. Après cette action, ayant appellé sa servante, elle mit dans le sac, dont elle s'étoit servi pour apporter ses viandes, la tête de ce général qu'elle apporta à Béthulie, dont les habitans l'exposerent à l'endroit le plus exhaussé de leurs murailles. Ainsi périt Holoferne, dont les exploits avoient jetté la terreur presque dans toute la terre. Il périt par la main d'une femme, qui par cette action délivra sa patrie de la cruelle servitude à laquelle elle étoit prête d'être assujétie. Ceci arriva l'an du monde 3401, avant J. C. 634. Les Israélites poursuivirent les Assyriens, & furent 30 jours à transporter chez eux toutes les richesses de leur camp: ils donnerent à Judith toute la tente & tous les bagages d'Holoferne. * *Voyez* le livre de *Judith*.

HOLON, ville de la tribu de Juda, donnée aux lévites de la famille de Caath. * *Josué*, *XXI*, 15.

HOLSTEBRO, petite ville de Danemarck. Elle est dans l'évêché de Rypen en Jutlande, à neuf lieues de la ville de Wiborg, vers le couchant. * Mati, *dict.*

HOLSTEIN ou HOLSACE, province d'Allemagne, dans la basse-Saxe, est comprise aujourd'hui dans le Danemarck, parcequ'une partie appartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holstein. Elle est divisée en quatre parties; dont la premiere se nomme précisément Holstein; la seconde Stomaren; la troisiéme Ditmarsen ou Ditmarck; & la derniére Waghe-ren. Les principales villes sont, Lubeck & Hambourg, qui sont anséatiques; Gluckstadt, Brunsbuttel, Meldorp, Pinnenberg, Rensbourg, avec tout le comté de Segeberg, appartiennent au roi de Danemarck. Kiel, Oldenbourg, Dunden, &c. sont aux ducs de Holstein. Tout ce pays a le duché de Lawembourg, & la mer Baltique au levant, la mer Germanique au couchant; le duché de Sleswic au septentrion, & au midi l'Elbe, qui les sépare des duchés de Bremen & de Lunebourg. Frédéric, duc de Holstein & de Slefwic, a fait bâtir Frédéricstad sur l'Eider, dans le dessein d'y établir le commerce des soyes. C'est pour cela qu'il envoya l'an 1633 une célébre ambassade en Perse & en Moscovie, dont nous avons une excellente relation, écrite par Olearius, secrétaire de l'ambassade. Le Holstein est arrosé de plusieurs rivieres. Ses richesses consistent en la pêche, & au transport des cochons qu'on y engraisse dans les bois. La principale ville est Kiel, située près le port de Christianpreis sur la mer Baltique, & vers le fort de Frédérics-Ohrt, qu'on y a bâti depuis peu.

Le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Slefwic ou Gottorp, prennent tous deux de l'empereur l'investiture de ce duché. Autrefois, le duché de Holstein-Slefwic relevoit, pour sa part, du roi de Danemarck: mais il la fit affranchir du droit de fief pendant la guerre que Charles-Gustave, roi de Suéde, beau-frere du duc de Slefwic, fit au roi de Danemarck Frédéric III, & qu'il termina à son avantage: ce qui a fait naître à la cour de Danemarck un ressentiment contre les ducs de Holstein.

Le roi de Danemarck a dans le Holstein, Gluckstadt, place réguliérement fortifiée sur l'Elbe, au-dessous de Hambourg; Christianpreis sur la mer Baltique, à l'embouchure de la riviere de Swettin; le château de Pinnenberg avec son comté, sur le territoire duquel le roi de Danemarck prétend que Hambourg est bâti; Crempe, Rensbourg, & beaucoup d'autres qui sont considérables. Les ducs de Holstein-Slefwic ont aussi des places fortes, entre autres le château de Gottorp & la ville de Slefwic, où le duc fait sa résidence; le château de Kiel, accompagné d'une bonne ville, que le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Slefwic possédent en commun.

Ces princes sont compris dans le cercle de la basse-Saxe, & ont deux voix aux diétes: savoir, le roi de Danemarck pour Gluckstadt, & le duc de Holstein pour Gottorp. Le roi de Danemarck est aussi compris dans le cercle de Westphalie, à cause des comtés d'Oldembourg & Delmenhorst.

HOLSTEIN. La maison des ducs de Holstein ou Holsace descend, à ce qu'on prétend, de l'ancienne maison de Saxe, fondée par Vitikind *le Grand*. On dit qu'il fut le cinquiéme aïeul de Sigefroi I, comte d'Oldembourg dans la Westphalie, dont la ligne droite finit en la personne de Frédéric, qui s'étant exposé au supplice auquel son pere Huno *le Glorieux*, avoit été condamné, combattit & tua un effroyable lion, à la vue du peuple de Goslar. On dit que ce fut vers l'an 1140, & qu'il laissa le comté d'Oldembourg à

Elimar, son cousin-germain paternel. La postérité de ce dernier, après huit générations, se réduisit à THÉODORIC *le Fortuné*, qui a recueilli tous les biens de sa famille.

I. THÉODORIC, surnommé *le Fortuné*, comte d'Oldembourg & de Delmenhorst, épousa 1° *Adelaide*, héritiere du comté de Delmenhorst : 2° l'an 1423, *Hedwige*, fille de *Gerard V* & sœur d'*Adolphe VIII* de Schawembourg, comtes d'Holsace, ducs de la Jutie méridionale, &c. veuve de *Baltazar*, duc de Meckelbourg. Il mourut l'an 1440, laissant CHRISTIERN I, qui suit; *Maurice*, bachelier de Sorbonne & chanoine de Bremen, qui se maria l'an 1458, & mourut l'an 1464, laissant de *Catherine*, fille d'*Oton*, comte de Hoye, morte l'an 1465, *Jacques*, né le 24 août 1463; *Hedwige*, morte sans alliance; & *Adelaide*, religieuse à Blankenbourg. Les autres enfans de THÉODORIC, furent *Jacob*, mort en exil dans la Norwége sans enfans; GERARD, dit *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, *dont nous parlerons sous le nom d'*OLDEMBOURG; & *Adelaide*, mariée 1° à *Ernest* III, comte de Holstein : 2° à *Gerard*, comte de Mansfeld.

II. CHRISTIERN I, né l'an 1425, fut élu roi de Danemarck en 1448, à la recommandation d'*Adolphe*, son oncle maternel, qui le fit son héritier. Il obtint alors de l'empereur Frédéric III le Holstein, Stormaren & Wagheren en fief de l'empire, & le Ditmarsen en propre. Il fut aussi nommé roi de Suéde l'an 1457, & mourut le 2 mai 1481. Il avoit épousé l'an 1448, *Dorothée*, veuve de *Christophe*, roi de Danemarck, fille de *Jean*, marquis de Brandebourg, morte l'an 1496, dont il eut *Olaus*, né l'an 1450, mort l'an 1451; *Canut*, né l'an 1451, mort l'an 1455, JEAN, qui suit; FRÉDERIC, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné*; & *Marguerite*, mariée l'an 1469 à *Jacques* III, roi d'Ecosse.

III. JEAN, roi de Danemarck, de Norwege & de Suéde, né l'an 1455, succéda à son pere l'an 1483, & mourut le 20 février 1513. Il épousa l'an 1478, *Christine*, fille de *Ernest*, électeur de Saxe, morte l'an 1521, dont il eut CHRISTIERN II, qui suit; *François*, mort jeune l'an 1511; & *Elizabeth*, née l'an 1485, mariée le premier mai 1502 à *Joachim* I, marquis de Brandebourg, morte le 9 juin 1555.

IV. CHRISTIERN II, roi de Danemarck & de Suéde, né le 2 juillet 1481, fut chassé de ses états l'an 1522, fut fait prisonnier l'an 1532, & mourut le 25 janvier 1559. Il avoit épousé l'an 1515 *Elizabeth*, sœur de l'empereur *Charles* V, & fille de *Philippe*, archiduc d'Autriche, morte le 19 janvier 1525, dont il eut *Philippe* & *Maximilien*, morts jeunes; *Jean*, né l'an 1517, mort à Ratisbonne l'an 1532; *Dorothée*, née l'an 1515, mariée le 27 septembre 1532 à *Frédéric* II, électeur Palatin, morte l'an 1580; & *Christine*, née l'an 1523, mariée 1° l'an 1534, à *François* Sforce, duc de Milan : 2° l'an 1541 à *François*, duc de Lorraine, morte l'an 1590.

III. FRÉDÉRIC I du nom, duc de Slefwic & de Holstein, fils puîné de CHRISTIERN I du nom, roi de Danemarck, né l'an 1473, fut élu roi de Danemarck l'an 1523, après la déposition de *Christiern* II son neveu, & mourut le 3 avril 1533. Il avoit épousé 1° le 10 avril 1502 *Anne*, fille de *Jean*, électeur de Brandebourg, morte le 3 mai 1514 : 2° l'an 1518, *Sophie*, fille de *Bogeslas* X, duc de Poméranie, morte l'an 1568. Du premier lit, il eut CHRISTIERN III, qui suit; & *Dorothée*, née l'an 1504, mariée l'an 1525 à *Albert* I, duc de Prusse, morte le 10 avril 1547. Ses enfans du second lit furent *Jean*, né l'an 1521, mort sans alliance le 2 octobre 1580; ADOLPHE, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-GOTTORP, *rapportée ci-après*; *Frédéric*, né l'an 1529, évêque de Hildesheim & de Slefwic, mort le 27 octobre 1556; *Elizabeth*, née le 14 octobre 1524, mariée 1° l'an 1543 à *Magnus*, duc de Meckelbourg : 2° l'an 1556 à *Ulric*, duc de Meckelbourg, morte le 14 octobre 1586; *Anne*, morte de la peste l'an 1535; & *Dorothée*, mariée à *Christophe*, duc de Meckelbourg, morte le 11 novembre 1575.

IV. CHRISTIERN III, né le 12 août 1503, fut élu roi de Danemarck l'an 1535, & mourut le premier janvier 1559. Il avoit épousé l'an 1532, *Dorothée*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 7 octobre 1571, dont il eut FREDERIC II, qui suit; JEAN, qui a fait la *branche de* SUNDERBOURG, *rapportée ci-après*; *Magnus*, né le 14 août 1540, administrateur de l'évêché de Derpt, mort le 18 mars 1583, qui épousa le 12 avril 1574 *Marie*, fille de *Voldemar*, & niéce de *Basile*, grand duc de Moscovie, qui le voulut faire roi de Livonie, dont il eut *Marie*, née l'an 1580, que sa mere emmena en Moscovie, où elle épousa *Albert* Janowiz, chancelier & patriarche de Moscovie; *Anne*, née l'an 1532, mariée le 14 octobre 1548 à *Auguste*, électeur de Saxe, morte le premier octobre 1585; & *Dorothée*, mariée le 12 octobre 1561 à *Guillaume*, duc de Brunswic-Lunebourg, morte le 6 janvier 1617.

V. FREDÉRIC II, né le 30 juin 1534, fut couronné roi de Danemarck l'an 1559, & mourut le 4 avril 1588. Il avoit épousé le 20 juillet 1572, *Sophie*, fille d'*Ulric* duc de Meckelbourg, morte l'an 1630, & en eut CHRISTIERN IV, qui suit; *Ulric*, né le 20 décembre 1578, évêque de Swerin & de Slefwic, mort le 27 mars 1624; *Jean*, né l'an 1583, désigné gendre de Boris, grand duc de Moscovie, mort à Moscou le 28 octobre 1602; *Elizabeth*, née le 25 août 1573, mariée le 19 avril 1590, à *Henri-Jules* duc de Brunswic-Lunebourg, morte le 19 juillet 1626; *Anne*, née le 12 octobre 1574, mariée le 20 août 1589, à *Jacques* I, roi d'Angleterre, morte le 4 mars 1619; *Auguste*, née le 8 avril 1580, mariée le 30 août 1596, à *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Gottorp, archevêque de Bréme, morte le 5 février 1639; & *Hedwige*, née le 5 août 1581, mariée l'an 1620 à *Christiern* II, électeur de Saxe, morte le 5 novembre 1641.

VI. CHRISTIERN IV, né le 12 avril 1577, fut couronné roi de Danemarck l'an 1596, & mourut le 28 février 1648. Il avoit épousé, le 27 novembre 1567, *Anne-Catherine*, fille de *Joachim-Frederic* électeur de Brandebourg, morte l'an 1612, dont il eut *Christiern*, né le 10 avril 1603, élu roi de Danemarck, mort avant son pere le 2 juin 1647, sans laisser de postérité de *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Jean-Georges I*, électeur de Saxe, qu'il avoit épousée le 5 octobre 1634; laquelle se rèmaria le 11 octobre 1652, à *Fréderic-Guillaume II* du nom, duc de Saxe-Altembourg, & mourut le 6 janvier 1668; FRÉDÉRIC III, qui suit; & *Ulric*, né le 11 février 1611, tué en Silesie, dans l'armée de l'empereur, le 11 août 1633. CHRISTIERN IV *laissa aussi plusieurs enfans naturels de differentes personnes : savoir*, 1. Jean Ulric *comte de Guldenlew, mort à Coppenhague l'an* 1658; 2. Christiern Woldemar *comte de Holstein, qui passa l'an* 1644, *en Moscovie, pour y épouser* Irene, *fille du Czar* Michel Fœderowiz, *lequel le créa duc de Garoslau & de Susdal; mais comme il ne vouloit point embrasser la religion des Grecs, ce prince le fit enfermer, & ce ne fut qu'après sa mort, que son successeur le relâcha, sans lui faire épouser la princesse. Il servit les Suédois dans les guerres de Pologne, & mourut à Lublin l'an* 1656. 3. Ulric Christian *aussi comte de Guldenlew, qui fut major général des troupes espagnoles en Flandre, & mourut l'an* 1661; 4. Frédérique-Sophie-Elizabeth, *mariée l'an* 1634 à Christian *de Penzen, comte du saint-empire, conseiller du roi son beau-pere*; 5. Frédérique Eléonore, *mariée à* Cornifice *Ulfeld, chancelier du royaume*; 6. Frédérique-Elizabeth-Auguste, *alliée à* Jean *de Lindenau, sénateur de Danemarck*; 7. Christierne, *mariée à* Annibal,

Seestart, viceroi de Norwége ; 8. Frédérique-Hedwige, *mariée* à Ebbon d'*Ulefeld ;* 9. Dorothée-Elizabeth, *religieuse de Cologne ; &* 10. Elizabeth, *mariée* à Nicolas *de Ahlefeld*.

VII. Frédéric III, né le 18 mars 1609, fut élu roi de Danemarck le 19 novembre 1648, & mourut le 9 février 1670. Il avoit épousé le 15 octobre 1643, *Sophie-Amélie*, fille de *Georges* duc de Brunswic-Lunebourg, morte le 20 février 1685, dont il eut Christiern V, qui suit ; *Frédéric*, né l'an 1651, mort l'an 1652 ; *Georges*, prince de Danemarck, né le 21 avril 1653, qui fut duc de Cumberland en Angleterre, chevalier de la Jarretiere, amiral de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & généralissime des forces de sa majesté Britannique, tant par mer que par terre, & mourut à Kensington le 8 novembre 1708. Il avoit épousé le 28 juillet 1685, *Anne*, seconde fille de *Jacques* II, roi d'Angleterre, & depuis reine de la Grande-Bretagne, morte le 12 août 1714, dont il eut *N.* né & mort le premier novembre 1687 ; *Guillaume* duc de Glocester, chevalier de la Jarretiere, né le 3 août 1689, mort le 10 août 1700 ; *Georges*, né & mort le 28 avril 1692 ; *N.* né & mort le 25 septembre 1698 ; *N.* née & morte le 12 mai 1684 ; *Marie*, née le ... juin 1685, morte le 18 février 1687 ; *Anne-Sophie*, née le 19 mai 1686, morte le 11 février 1687 ; *N.* née & morte le 24 octobre 1690 ; & *N.* née & morte le... avril 1693. Les autres enfans de Frédéric III, furent *Anne-Sophie*, née le premier septembre 1647, mariée le 6 octobre 1666, à *Jean-Georges III*, électeur de Saxe, morte le 4 juillet 1717 ; *Frédérique-Amelie*, née le 11 avril 1649, mariée le 24 septembre 1667, à *Christian-Albert* duc de Holstein-Gottorp, morte le 29 octobre 1704 ; *Willelmine-Ernestine*, née le 20 juin 1650, mariée le 20 septembre 1671, à *Charles* de Baviere, électeur Palatin, morte le 22 avril 1706 ; *Dorothée-Julienne*, née le 16 novembre 1657, morte jeune ; & *Ulrique-Eléonore*, née le 11 septembre 1656, mariée le 16 mai 1680, à *Charles XI*, roi de Suéde, morte le 5 août 1693. Frédéric III *laissa un fils naturel*, Ulric-Frédéric, *comte de Guldenlew*, duquel sont sortis les barons & comtes de Lowendalh, & les comtes de Larwighen, *rapportés ci-après ;* Frédéric-Christian, *comte de Lawingen, mort l'an* 1696, *âgé de quinze ans ;* Ferdinand-Antoine, *né l'an* 1688 ; Charlotte-Amélie, *née l'an* 1682, *mariée l'an* 1696, *à* Christian *de Guldenlew*, fils naturel *du roi* Christiern V ; Ulrique-Antoinette, *née l'an* 1686, *mariée à* Christian-Detleve, *comte de Rantzaw ; &* Christierne-Auguste, *née l'an* 1687.

VIII. Christiern V, roi de Danemarck, né le 18 avril 1646, mourut le 25 août 1699. Il avoit épousé le 25 mai 1667 *Charlotte Amelie*, fille de *Guillaume*, landgrave de Hesse-Cassel, morte le 27 mars 1714, dont il a eu Frédéric IV, qui suit ; *Christiern-Guillaume*, né le 21 novembre 1672, mort le 18 janvier 1673 ; *Christiern*, né le 25 mars 1675, mort le 28 juin 1695 ; *Charles*, né au mois d'octobre 1680, viceroi de Norwege l'an 1699, mort sans avoir été marié le 8 juillet 1729 ; *Guillaume* ; né le 21 février 1687, mort le 23. novembre 1705 ; *Sophie-Hedwige*, née le 28 août 1677, morte le 13 mars 1735 ; *Christine-Charlotte*, né le 18 janvier 1679, morte le 14 août 1689 ; & *N.* morte en naissant le 17 juillet 1682. Christiern V *laissa aussi des enfans* naturels, nés de *Sophie-Amélie* Moth, comtesse de Samsoë : *savoir*, Christierne, *mariée l'an* 1687 *à* Frédéric *le jeune, comte d'Alfeld, & morte le* 12 *septembre* 1689 ; Sophie-Christierne, *promise à* Christian-Detleve, *comte de Rantzaw, morte à neuf ans l'an* 1684 ; Anne-Christierne, *mariée au comte de Reventlau, morte fort jeune l'an* 1689 ; Christian *de Guldenlew*, duquel sont sortis les comtes de Danneskiold, *rapportés ci-après, &* Ulric-Christiern *de Guldenlew, né l'an* 1678, *amiral général de Danemarck, mort le* 8 *décembre* 1719 : *il avoit épousé en* 1708 Charlotte-Amélie Krabben, *fille du conseiller d'etat*.

IX. Frédéric IV, roi de Danemarck, né le 11 octobre 1671, a été couronné le 20 avril 1700, & est mort à Odensée le 12 octobre 1730. Il épousa 1° le 5 décembre 1695 *Louise*, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de Meckelbourg-Gustraw, morte le 15 mars 1721 : 2° le 4 avril de la même année *Anne-Sophie*, comtesse de Reventlau, duchesse de Slefwic, fille de *Conrad*, comte de Reventlau, grand chancelier de Danemarck, morte le 7 janvier 1743. Du premier mariage sont issus *Christiern*, né le 28 juin 1697, mort le 11 octobre 1698 ; Christiern-Frédéric, qui suit ; *Frédéric-Charles*, né le 23 octobre 1701, mort le 8 janvier 1702 ; *Georges*, né le 6 janvier 1703, mort le 14 mars 1704 ; & *Charlotte-Emilie*, née le 6 octobre 1706. Du second vint *Christine-Amélie*, née le 23 octobre 1723, morte le 8 janvier 1724 ; *Frédéric-Christiern*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727, & *Charles*, né le 16 février 1728, mort le 10 décembre 1729. *Ce prince avoit eu de cette seconde femme avant son mariage, pour fille naturelle*, Frédérique-Sophie, *née en* 1709.

X. Christiern-Frédéric V du nom, roi de Danemarck & de Norwége, né à Copenhague le 30 novembre 1699, à une heure après minuit, monta sur le trône après la mort du roi Frédéric IV, son pere, fut proclamé à Copenhague le 15 octobre 1730, & fut couronné avec la reine sa femme à Frédérichsbourg le 6 juin 1731. Il est mort le 6 août 1746. Ce prince avoit été marié par procureur au château de Pretsch en Saxe le 7 août 1721, avec *Sophie-Magdeléne* de Brandebourg-Culmbach, née le 28 novembre 1700, fille de *Christian-Henri*, margrave de Brandebourg Culmbach, & de *Sophie-Christine*, née comtesse de Worstein. De ce mariage sont venus Frédéric, né à Copenhague le 31 mars 1723, aujourd'hui roi de Danemarck, qui suit ; *Louise-Amélie*, princesse de Danemarck, née à Copenhague le 19 juin 1724, morte le 20 décembre suivant, & inhumée le lendemain à Rotschild ; & *Louise*, princesse de Danemarck, née à Copenhague le 10 octobre 1726.

XI. Frédéric V, aujourd'hui roi de Danemarck, est né le 31 mars 1723. Il a épousé le 9 novembre 1743 *Louise* d'Angleterre, fille de *George II*, roi de la Grande Bretagne, née le 29 décembre 1724, & morte le 19 décembre 1751. Frédéric est devenu roi de Danemarck & de Norwége le 6 août 1746, & a été couronné le 4 septembre 1747. Il a épousé en secondes noces le 26 juin 1752, *Julie-Marie* de Brunswick-Wolfenbutel, née le 4 septembre 1729. Ses enfans du premier lit sont, Christiern, prince royal de Danemarck, né le 29 janvier 1749 ; *Sophie-Magdeléne*, née le 3 juillet 1746 ; *Guillelmine-Caroline*, née le 10 juillet 1747 : *Louise*, née le 30 janvier 1750. Du second mariage est né le 11 octobre 1753 *Frédéric*, prince de Danemarck.

Comtes de Danneskiold et de Samsoé.

IX. Christiern de Guldenlew, *fils naturel du roi* Christiern V, *& de* Sophie-Amélie *Moth, comtesse de Samsoé*, naquit en 1671, fut lieutenant-général des armées de Danemarck, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, & vice-roi de Norwége en 1700, & mourut le 16 juillet 1703. Il avoit épousé le 26 novembre 1696, sa cousine *Charlotte-Amélie* de Guldenlew ; laquelle étant morte le 7 de décembre 1699, il se remaria le 15 mai 1701, avec *Dorothée* Kragg, veuve du baron *Janus* Juel, laquelle a épousé en troisiémes noces, au mois d'octobre 1713, *Jean-Adolphe* d'Ahlefeld. Du premier lit est née le 1 octobre 1699, *Frédérique-Louise*, mariée le 21 juillet 1720 à *Christiern*-

Auguste, duc de Holstein-Sunderbourg. Les enfans du deuxiéme lit sont CHRISTIERN, comte de Danneskiold, qui suit; & FRÉDERIC de Danneskiold, comte de Samsoé, *rapporté après son frere*.

X. CHRISTIERN, comte de Danneskiold & de Samsoé, né à Vérone le premier août 1702, & mort le 17 février 1728, avoit été marié deux fois, la premiere le 24 avril 1721, avec *Conradine-Chrétienne*, fille de *Nicolas* Friis, comte de Frisenbourg, morte le 23 juin 1723. La seconde femme du comte de Danneskiold, est *Catherine-Christine* de Holstein, fille de *Christiern-Frédéric* de Holstein, chambellan du roi de Danemarck, chevalier de Danneborg, née le 14 avril 1709, & mariée le 4 octobre 1724. Les enfans du premier lit sont 1. *Frederic-Christiern*, comte de Danneskiold, né le 5 janvier 1722. 2. & 3. *Christiern-Nicolas*, & *Ulric-Adolphe* de Danneskiold, nés jumeaux le 15 juillet 1723: le premier est mort. Du deuxiéme lit sont sortis, 4. *Conradine*-Christine, née le 9 décembre 1725. 5. *Sophie-Dorothée*, née le 10 février 1727. 6. Une fille posthume, née le 12 mai 1728.

X. FRÉDERIC de Danneskiold, comte de Samsoé, né posthume le premier novembre 1703, a été marié le 31 juillet 1724 avec *Dorothée* Wedel, fille d'*Annibal* Wedel, comte de Wedelsbourg, dont il a eu 1. *Sophie-Dorothée*, née le 13 mai 1726. 2. Une fille, née le 5 février 1737. 3. Un fils, né le 16 octobre 1740.

BARONS ET COMTES DE LOWENDALH & de LARWIGHEN.

VIII. ULRIC-FRÉDERIC de Guldenlew, *fils naturel de* Frédéric III, *roi de Danemarck*, naquit le 6 juin 1638, fut vice-roi de Norwége, jusqu'en 1700, maréchal général des armées de Danemarck, chancelier du roi, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Il mourut le 17 avril 1704. Il avoit épousé à Copenhague en premieres noces le 11 juillet 1659 *Sophie* Uhren, fille de *Georges* Uhren d'Alslef, gouverneur de Westerwick, sénateur de Danemarck, d'une ancienne race de ce royaume, & de *Marguerite* Marswin: mais ce mariage ayant été contracté sans l'agrément du roi, il fut cassé par la seule autorité de ce prince, qui déclara légitime WOLDEMAR, qui suit, & qui en étoit issu: sa mere mourut à Hambourg, en 1714. Le comte Ulric-Frédéric se remaria en 1677, avec *Antoinette-Auguste*, fille d'*Antoine*, comte d'Oldembourg, laquelle décéda le 14 juillet 1701. De cette seconde alliance sont sortis 1. *Frédéric Christiern*, comte de Larwighen, né l'an 1681, mort à Cologne le 4 juillet 1696. 2. FERDINAND-ANTOINE, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere* Woldemar. 3. *Charlotte-Amélie*, née le 15 novembre 1682, & morte en 1699. Elle avoit épousé son cousin *Christiern* de Guldenlew. 4. *Ulric-Antoinette*, née en 1686, mariée en 1702 à *Charles*, comte d'Ahlefeld, morte le 8 septembre 1722. 5. *Chrétienne-Auguste*, née le 27 janvier 1687. 6. *Marguerite*, née le 18 juillet 1694, & mariée le 2 février 1711, avec le comte *Georges* de Linange-Westerbourg, dont elle est veuve depuis le 4 mai 1726.

IX. WOLDEMAR, né le 25 septembre 1660, fut crée baron libre de Lowendalh, par lettres-patentes du roi de Danemarck Christiern V, en date du premier mai 1682, qui par d'autres du 8 février 1687, le reconnut & le déclara fils légitime & noble du comte Ulric-Frédéric de Guldenlew: il étoit alors colonel d'un régiment de dragons. S'étant attaché depuis au service du roi de Pologne, électeur de Saxe, il fut ministre du cabinet, grand-maréchal de la cour, qui est la premiere charge de cet électorat, & chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc. Le roi de Danemarck qui dans le besoin des circonstances avoit, pour ainsi dire, emprunté pour quelques années le baron de Lowendalh, l'honora le 20 août 1711, du collier de l'ordre de l'Eléphant à son retour de Norwége, où il avoit commandé comme viceroi avec autant de prudence que de succès. Ce seigneur, qui est mort le 24 juin 1740, avoit épousé, 1° le 16 février 1687, *Dorothée* de Brockdorff, fille de *Bertrand* de Brockdorff à Klescamp, & d'*Helwige* de Rantzau, laquelle mourut le 10 août 1706: 2° au mois de juin 1710, *Bénédicte-Marguerite* de Rantzau. Les enfans du premier lit sont 1. *Ulric-Frédéric*, baron de Lowendalh, né le 22 juillet 1694, qui étoit chambellan du roi de Pologne, électeur de Saxe, & avoit épousé le 20 novembre 1720, *Ferdinande-Guillelmine* de Creutz damoiselle, dont étant demeuré veuf sans enfans, il est entré dans les ordres en 1745; 2. WOLDEMAR comte de Lowendalh, qui suit; 3. *Hedwige* de Lowendalh, née en 1695, mariée au baron de Schmettau; 4. *Sophie-Marguerite*, née le 3 avril 1697, mariée en 1720 avec *Benjamin* baron de Bibran; 5. *Ulrique-Antoinette*, née le 29 novembre 1701, chanoinesse à Pretz en Holstein. Du second lit est née *Anne-Sophie* de Lowendalh, le 5 décembre 1711, morte le 23 juin 1740, & d'autres morts en bas âge.

X. WOLDEMAR, comte de Lowendalh & du saint empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi de France, & de ceux de S. Alexandre Neuski & de S. Hubert. Il étoit né à Hambourg le 6 avril 1700, & est mort à Paris, au palais de Luxembourg, le 27 mai 1755. *Voyez son article particulier*, à LOWENDALH. Il avoit épousé en 1723 *Théodore-Eugénie*, fille de *Gottlieb* baron de Schmettau; il s'est remarié en secondes noces le 13 novembre 1736, à *Barbe-Magdeléne-Elizabeth* comtesse de Schembeck, fille de *François* comte de Schembeck, grand-maître des cérémonies de la couronne de Pologne, & de *Magdeléne* comtesse de Tarlo, qui a épousé en secondes noces le prince Georges Lubomirski palatin de Cracovie, dont elle a eu deux fils. Les enfans du premier lit du comte de Lowendalh sont: 1. *Bénédicte-Eugenie*: 2. *Frédérique-Dorothée* de Lowendalh. Ceux du second lit sont: 3 *François-Xavier-Joseph* de Lowendalh, né à Warsovie au mois de décembre 1742, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, après la mort de son pere. 4. *Bénédicte-Sophie-Antoinette*, né à Revel au mois de janvier 1741. 5. *Isabelle-Marie-Constance*, née à Revel au mois de février 1742.

IX. FERDINAND-ANTOINE, comte de Larwighen, second fils du comte ULRIC-FRÉDERIC de Guldenlew, & de sa seconde femme *Antoinette-Auguste* comtesse d'Oldembourg, est né le 11 juillet 1688, & a été marié deux fois: 1° en 1711, avec *N*... d'Ahlefeld, morte l'année suivante: 2° le 20 décembre 1713, avec *Ulrique* de Reventlau, née en 1690, fille de *Conrad* comte de Reventlau, grand chancelier de Danemarck, & sœur d'*Anne-Sophie*, comtesse de Reventlau, que le roi Frédéric IV épousa le 4 avril 1721. Les enfans du comte *Ferdinand-Antoine*, sont: 1. *Frédéric-Louis* de Larwighen, né le 15 mai 1717, chambellan du roi de Danemarck en 1734. 2. *Christiern-Conrad* de Larwighen, né le 12 mai 1723; & 3. *Antoinette-Auguste*, née le 12 juillet 1727.

BRANCHE DE HOLSTEIN SUNDERBOURG, sortie des rois de DANEMARCK.

V. JEAN, dit *le Jeune*, duc de Slefwic & de Holstein, second fils de CHRISTIERN III, roi de Danemarck, né le 25 mars 1545, mourut le 9 novembre 1622. Ce prince avoit épousé 1° le 19 septembre 1568 *Elizabeth*, fille d'*Ernest*, duc de Brunswic-Grubenhagen, morte le 12 février 1586: 2° le 14 février 1588, *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt, morte le 3 novembre 1616. Il eut du premier lit *Christiern*, né le 14 octobre 1570, mort sans alliance le 14 juin 1633; *Ernest*, né le 17 janvier 1572, tué en Hongrie le 26 octobre 1596, ALEXAN-

DRE, qui suit; *Auguste*, né le 26 juillet 1594, tué en Hongrie avec son frere *Ernest* le 26 octobre 1596; *Jean-Adolphe*, né le 17 septembre 1576, mort le 21 février 1624; FRÉDÉRIC, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-NORBOURG, *rapportée ci-après*; PHILIPPE, tige de *celle de* HOLSTEIN-GLUCKSBOURG, *aussi mentionnée ci-après*; *Albert*, né le 16 avril 1585, mort le 30 avril 1613; *Dorothée*, née le 16 octobre 1569, mariée le 3 décembre 1589 à *Frédéric*, duc de Lignitz, morte le 2 juillet 1593; *Marie*, née le 22 août 1575, abbesse de Itzehoné, morte le 6 décembre 1640; *Anne*, née le 17 octobre 1577, mariée le 31 mai 1601, à *Bogislas* XIII, duc de Poméranie, morte l'an 1616; *Sophie*, née le 17 août 1579, mariée le 10 mars 1607 à *Philippe* II, duc de Poméranie, morte .... *Elizabeth*, née le 24 septembre 1580, mariée le 19 février 1615 à *Bogislas* XIV, duc de Poméranie, morte le 21 décembre 1653; *Marguerite*, née le 16 février 1583, mariée l'an 1603 à *Jean*, comte de Nassau-Dillenbourg, morte l'an 1658. Du second lit il eut *Jean-Georges*, né le 4 février 1594, mort le 25 janvier 1613; JOACHIM-ERNEST, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-PLOEN, *rapportée ci-après*; *Bernard*, né & mort l'an 1601; *Eléonore*, née le 4 avril 1590; *Anne-Sabine*, née le 7 mars 1593, mariée le premier janvier 1618 à *Jules-Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte l'an 1659; *Dorothée-Sibylle*, née & morte l'an 1597; *Dorothée-Marie*, née le 13 juillet 1599, morte le 27 mai 1600; *Eléonore-Sophie*; née le 24 février 1603, mariée le 27 février 1625 à *Christian*, prince d'Anhalt, morte l'an ......; & *Agnès-Magdeléne*, née & morte le 7 novembre 1607.

VI. ALEXANDRE duc de Holstein-Slesfwic, &c. né le 20 janvier 1573, mourut le 13 mai 1627. Il avoit épousé le 26 novembre 1604, *Dorothée*, fille de *Jean Gonthier* comte de Schwartzembourg, morte le 5 juillet 1639, dont il eut JEAN-CHRISTIAN, qui suit; *Alexandre-Henri*; né le 20 septembre 1608, qui se fit catholique, & mourut l'an 1667, étant colonel dans les troupes de l'empereur. Il avoit épousé *Dorothée-Marie*, l'an 1643, fille de *N.* Heshusenius, ministre de Sundeıbourg, dont il laissa *Ferdinand-Leopold*, né le 24 septembre 1647, doyen de Breslau, & chanoine d'Olmutz; *Alexandre-Rodolphe*, né le 23 août 1651, chanoine d'Olmutz & de Breslau, mort en août 1702; *Georges-Christian*, né le 31 décembre 1653, tué au combat de Salankemen en Hongrie, le 19 août 1691, étant major général dans les armées de l'empereur; *Leopold*, né le 15 décembre 1657, mort l'an 1658; *Dorothée-Marguerite*, née en mars 1645, morte l'an 1650; *Auguste-Sybille*, née le 6 janvier 1649, alliée à *Ernest* comte de Gelhorn en Silesie, morte le 3 avril 1672; *Marie-Sibylle*, née le 2 avril 1650, mariée 1°. à *Ferdinand-Octavien*, comte de Wirmb: 2°. à *Charles-Antoine*, comte de Gianini, marquis de Carpinetto; *Marie-Eleonore-Josephe*, née & morte l'an 1656; & *Marie-Eleonore-Charlotte*, née le 10 octobre 1659, mariée à *Ferdinand-Jules* comte de Salm-Neubourg, morte l'an 1691. Les autres enfans d'ALEXANDRE furent ERNEST-GONTHIER, qui a fait la *branche d'*AUGUSTBOURG, *rapportée ci-après*; *Georges-Frédéric*, né le 18 décembre 1611, mort sans alliance le 23 août 1676; AUGUSTE PHILIPPE, qui a fait la *branche de* BECK, *aussi mentionnée ci-après*; *Adolphe*, né le 2 novembre 1613, mort le premier février 1616; *Guillaume-Antoine*, né & mort l'an 1616; PHILIPPE-LOUIS, qui a fait la *branche de* VISENBOURG, *dont il sera parlé ci-après*; *Anne-Elizabeth*, née & morte l'an 1615; & *Sophie-Catherine*, née le 31 mai 1617, mariée le 31 mai 1635, à *Antoine-Gonthier*, comte d'Oldembourg, morte l'an 1696.

VII. JEAN-CHRISTIAN, duc de Holstein-Sunderbourg, &c. né le 26 avril 1607, mourut le 30 juin 1653. Il avoit épousé le 4 novembre 1634, *Anne*, fille d'*Antoine* comte d'Oldembourg, morte le 12 décembre 1688, dont il eut *Jean-Fréderic*, né l'an 1639, mort en 1649; CHRISTIAN-ADOLPHE, qui suit; *Dorothée-Auguste*, née le 12 septembre 1636, mariée l'an 1661, à *Georges* III, landgrave de Hesse, morte le 28 septembre 1662; & *Christine-Elizabeth*, née le 8 juin 1638, mariée le 14 août 1656, à *Jean Ernest* duc de Saxe-Weymar, morte le 7 juin 1679.

VIII. CHRISTIAN-ADOLPHE, héritier de Norwége, duc de Holstein, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, &c. né le 3 juin 1641, étant pressé par les créanciers de son pere, dont le roi de Danemarck étoit le principal, fut obligé de céder tous ses droits à ce prince; à la charge de satisfaire à toutes ses dettes, & il se retira dans la basse Saxe à Franzhague, qu'il acheta des deniers de son épouse, & où il vécut exempt de toutes les charges de l'empire. Il mourut à Hambourg le 2 janvier 1702; ayant eu d'*Eléonore Charlotte*, fille de *François-Henri* duc de Saxe-Lawembourg, qu'il avoit épousée le premier novembre 1676, morte le 9 février 1709, LEOPOLD-CHRISTIAN, qui suit; *N.* né & mort le 14 décembre 1679; *Louis-Charles*, né le 4 juin 1684, mort le 11 octobre 1708, ayant eu d'*Anne-Dorothée* de Wenterfeld, qu'il avoit épousée le 20 décembre 1705, *Christian-Adolphe*, né le 16 septembre 1708, mort en 1709; & *Eleonore-Charlotte-Christine*, née le 15 novembre 1706, morte le 9 février 1708; & *Jean-François*, né le 30 juillet 1685, mort le 22 janvier 1687.

IX. LEOPOLD-CHRISTIAN, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 25 août 1678, mourut à Hambourg le 11 juillet 1707, ayant eu d'*Anne-Sophie*, dite de la maison de Zell *son amie*, pour enfans qui ont été reconnus; *Christian-Louis*, né en 1704; *Léopold-Charles*, né en 1705; & *Christian-Adolphe*; né en 1706.

BRANCHE DE HOLSTEIN AUGUSTBOURG, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. ERNEST GONTHIER, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. troisiéme fils d'ALEXANDRE duc de Holstein-Sunderbourg, né le 14 octobre 1609, résida à Augustbourg dans l'isle d'Alsen, & mourut le 18 janvier 1689, ayant eu d'*Auguste*, fille de *Philippe* duc de Holstein-Glucksbourg, qu'il avoit épousée le 15 juin 1651, morte le 26 mai 1701, *Frederic*, né le 27 décembre 1652, tué au combat de Steinkerke en Flandre le 3 août 1692, sans enfans d'*Anne-Christine* Bereuterin, fille d'un barbier de Kiel; *Philippe-Ernest*, né le 24 octobre 1655, tué au siége de Stetin le 8 septembre 1677; *Ernest-Auguste*, né le 3 octobre 1660. Il se fit catholique, & fut chanoine de Cologne; mais ayant enlevé *N.* baronne de Welbruck, religieuse, fille du grand écuyer de l'électeur Palatin, qu'il épousa, il fut chassé du chapitre, & reprit la religion luthérienne l'an 1695, que le roi de Danemarck lui donna le gouvernement de Sunderbourg; il est mort à Hambourg le 12 mars 1731; *N.* mort en naissant, le 18 octobre 1665; FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Sophie-Amélie*, née le 25 août 1654, morte l'an 1655; *Sophie-Auguste*, née le 2 février 1657, morte la même année; *Louise-Charlotte*, née le 13 avril 1658, destinée abbesse d'Itzehoë, & qui épousa le premier janvier 1685, *Fréderic-Louis* duc de Holstein-Beck; *Erneste-Justine*, née le 30 juillet 1659, morte le 18 octobre 1662; & *Dorothée-Louise*, née le 11 octobre 1663, abbesse d'Itzehoë l'an 1686, morte le 2 avril 1721.

VIII. FREDERIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holstein, né le 18 novembre 1668, fut nommé prévôt de la cathédrale de Hambourg l'an 1676, & mourut le 3 juin 1714. Il avoit épousé le 27 novembre 1694, *Sophie-Amélie*, fille de *Frederic* comte d'Alefeld, grand chancelier de Danemarck, dont il

eut CHRISTIAN AUGUSTE, qui suit; *Marie-Charlotte*, née le 5 septembre 1697, mariée le 17 octobre 1726 à *Philippe-Ernest*, duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 8 de mai 1744; & *Louise-Sophie*, née en 1699.

IX. CHRISTIAN-AUGUSTE, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 4 août 1696.

BRANCHE DE HOLSTEIN-BECK, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. AUGUSTE PHILIPPE, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. cinquiéme fils d'ALEXANDRE duc de Holstein-Sunderbourg, né le 11 novembre 1612, acheta la terre de Beck en Westphalie, & mourut l'an 1675, ayant été marié trois fois, 1°. le 15 janvier 1645, à *Claire*, fille d'*Antoine* comte d'Oldembourg, morte sans postérité le 19 janvier 1647: 2°. en juin 1649, à *Sidonie*, abbesse d'Herword, sœur-germaine de *Claire*, sa premiere femme, morte l'an 1650, dont il eut *Sophie-Louise*, née l'an 1650, mariée le 3 avril 1674, à *Fréderic*, comte de Lippe, morte le 6 décembre 1714: 3° l'an 1650 à *Marie-Sibylle*, fille de *Guillaume-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1675. De ce dernier mariage sont issus, AUGUSTE, qui suit; FRÉDERIC-LOUIS, *mentionné après la postérite de son frere aîné*; *Maximilien-Guillaume*, né l'an 1664, mort en février 1692; *Antoine-Gonthier*, né l'an 1666, lieutenant général en Hollande, & gouverneur d'Ypres; *Ernest-Casimir*, né l'an 1668, mort dans les armées de Hongrie l'an 1695, sans laisser de postérité de *Marie-Anne*, fille de *Wolfgang-Henri*, baron de Prosing, qu'il avoit épousée l'an 1693, morte en mars 1696; *Dorothée-Amélie*, née l'an 1656, mariée l'an 1686, à *Philippe-Ernest*, comte de Lippe Alverdissen; *Sophie-Eléonore*, née l'an 1658; & *Louise-Claire*, née l'an 1662.

VIII. AUGUSTE, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né l'an 1653, servit dans les troupes de Brandebourg, & mourut de la dysenterie, au siege de Bonne, le 26 septembre 1689. Il avoit épousé en 1676, *Hedwige-Sophie*, fille de *Philippe*, comte de Lippe-Buckenbourg, dont il eut FRÉDERIC-GUILLAUME, qui suit; & *Dorothée-Henri*, née le 17 décembre 1678.

IX. FREDERIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 2 mai 1682, fut nommé major général de l'infanterie de Hollande en avril 1704, & mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Francavilla le 26 juin 1619. Il avoit épousé le 8 février 1708, *Marie-Antoinette-Joséphine*, fille d'*Antoine-Emanuel*, comte de Samfré, général des troupes de Baviere, & de *Marie-Joséphe-Magdeléne*, comtesse de Faëstemberg, dont il eut *Eugène*, né le 20 janvier 1714; mort le 2 mai 1717; *Louise*, née le 4 juin 1711, morte à Bruxelles le 3 septembre 1712; *N.* née le 8 juin 1712, morte le 30 novembre 1713; *Charlotte-Agrippine*, née le 4 janvier 1715; & *N.* née le 2 août 1717.

VIII. FRÉDERIC-LOUIS, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. fils puîné d'AUGUSTE-PHILIPPE duc de Holstein-Beck, & de *Marie-Sibylle* de Nassau, sa troisiéme femme, né en 1654, s'attacha comme son frere à l'électeur de Brandebourg, & fut gouverneur de la Prusse royale, lieutenant général de son infanterie, & colonel d'un régiment. Il est mort à Konigsberg, au mois de juin 1727. Il avoit épousé le premier janvier 1685, *Louise-Charlotte*, fille d'*Ernest-Gonthier*, duc de Holstein-Augustbourg, dont il a eu FRÉDERIC-GUILLAUME, qui suit; *Fréderic-Louis*, né le 25 août 1688, mort le 5 novembre suivant; *Charles-Louis*, né le 18 septembre 1690; *Philippe-Guillaume*, né le 10 juin 1693; *Dorothée*, née le 24 novembre 1685, mariée le 17 avril 1709, à *Georges-Fréderic-Charles*, marquis de Brandebourg-Weuerlingen; *Sophie-Charlotte*, née le 15 août 1689, morte le 8 octobre 1693; *Amelie-Auguste*, née le 11 septembre 1691, morte le 11 août 1693; & *Frederique-Charlotte*, née le 7, & morte le 8 janvier 1695.

IX. FRÉDERIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 18 juin 1687, a embrassé la religion catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Dresde, le 10 août 1730, avec *Anne*, comtesse d'Otzelska, fille naturelle de *Frédéric-Auguste*, roi de Pologne, électeur duc de Saxe; de laquelle il a eu *Charles-Auguste-Frédéric-Louis*, prince de Holstein-Beck, né à Dresde en Saxe, le 5 janvier 1732.

BRANCHE DE HOLSTEIN-WISEMBOURG, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. PHILIPPE-LOUIS, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. dernier des fils d'ALEXANDRE duc de Holstein-Sunderbourg, né le 27 octobre 1620, acheta le château de Wisembourg, en Misnie, qu'il céda depuis à son fils aîné, & se retira en Voigtland, où il mourut à Kirchberg le 10 mars 1689. Il avoit épousé 1° le 15 novembre 1643, *Catherine*, fille de *Christian*, comte de Waldec, & veuve de *Simon-Louis*, comte de Lippe, morte l'an 1649; laissant pour fille unique *Dorothée-Elizabeth*, née en 1645, mariée 1° le 20 novembre 1661, à *Georges-Louis*, comte de Sinzendorf: 2° l'an 1682 à *Louis*, comte de Rabutin, général des troupes de l'empereur, morte à Vienne le 8 janvier 1725. Il prit une seconde alliance l'an 1650 avec *Anne-Marguerite*, fille de *Fréderic*, landgrave de Hesse-Hombourg, morte le 4 août 1686, dont il eut plusieurs enfans: & reprit une troisiéme alliance l'an 1688 avec *Magdeléne-Christine*, fille de *Henri*, comte de Ruthen-Plawen, morte sans avoir eu de postérité le 18 décembre 1697. Les enfans du second lit, furent FRÉDÉRIC, qui suit; *Charles-Louis*, né le 8 avril 1654, colonel des gardes du landgrave de Hesse Cassel, mort l'an 1690; *N.* né & mort le 3 octobre 1658; *Guillaume-Christian*, né le 15 janvier 1661, major général dans les troupes de l'électeur de Saxe, mort sans alliance le 23 février 1711; *Sophie-Elizabeth*, née le 4 mai 1653, mariée le 14 juin 1676 à *Maurice*, duc de Saxe-Zeits, morte le 19 août 1684; *Eléonore-Marguerite*, née le 28 mai 1655, mariée l'an 1674 à *Maximilien*, prince de Liechtenstein; *Christine-Amélie*, née en octobre 1656, morte le 2 février 1666; *Magdeléne-Sophie*, née le 30 mai 1664, prévôte de Quedlinbourg en 1685, se fit catholique en 1699, & prit l'habit de religieuse; *Anne-Frédérique-Philippine*, née le 4 juillet 1665, mariée le 27 février 1702 à *Fréderic-Henri*, duc de Saxe-Zeits à Neustad; & *Jeanne-Magdeléne-Louise*, née le 24 juin 1668, dite *la comtesse de Stolberg*, morte sans avoir pris d'alliance le 3 août 1732.

VIII. FRÉDERIC, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 2 février 1652, a été maréchal de camp dans les troupes de l'empereur. Il épousa en 1672 *Charlotte*, fille de *Christian*, duc de Lignitz, morte le 24 décembre 1707, de laquelle il s'étoit séparé, & dont il eut pour fils unique LÉOPOLD, qui suit.

IX. LÉOPOLD, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 12 janvier 1674, s'est fait catholique, & a épousé le 15 février 1713 *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Adam-André*, prince de Lichtenstein, & veuve de *Jacques-Maurice* de Lichtenstein, dont il a *Thérèse-Marie-Anne*, née le 19 décembre 1713; *Marie-Eléonore*, née le 18 février 1715, mariée le 29 avril 1731 avec *Joséph-Marie* de Gonzague, duc de Guastalla & de Sabionette, prince de Bozolo; *Marie-Félicité*, née le 22 octobre 1716; & *Marie-Charlotte*, née le 18 février 1718.

BRANCHE DE HOLSTEIN - NORBOURG, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VI. FRÉDÉRIC, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. fils puîné de JEAN, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, & d'*Elizabeth* de Brunswic, sa premiere femme, né le 26 novembre 1581, mourut le 22 juillet 1658. Il avoit épousé 1° le 2 août 1627 *Julienne*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 8 décembre 1630, dont il eut *Jean-Bogislas*, né le 30 septembre 1629, mort sans alliance le 17 décembre 1679: 2° le 5 février 1632 *Eléonore*, fille de *Rodolphe*, prince d'Anhalt-Zerbts, morte le 2 novembre 1681, dont il eut *Christian-Auguste*, né le 30 avril 1639, mort en Angleterre le 4 juin 1687, après avoir voyagé par toute l'Europe, l'Asie, & une partie de l'Amérique, ayant le titre d'amiral de la Grande-Bretagne; RODOLPHE - FREDÉRIC, qui suit; *Elizabeth - Julienne*, née le 24 mai 1634, mariée le 17 août 1656 à *Antoine-Ulric*, duc de Brunswic-Lunebourg-Wolfembutel, morte le 4 février 1704; *Dorothée - Hedwige*, née le 18 avril 1636, qui fut abbesse de Gandersheim; mais s'étant faite catholique, elle épousa l'an 1679 *Christophe*, comte de Rantzau, & mourut le 23 septembre 1692; & *Louise-Amène*, née le 15 janvier 1642, mariée l'an 1665 à *Jean-Frédéric*, comte de Hohenloë-Oëtingen, morte le 4 juin 1685.

VII. RODOLPHE - FRÉDERIC, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 27 septembre 1645, s'attacha au service des Hollandois, & mourut en Silésie le 14 novembre 1688, où sa femme *Bibiane*, veuve de *Czenkon* Howara, baron de Lippe, fille de *Sigismond-Sigefroi*, comte de Promnitz, qu'il épousa en juillet 1680, avoit de grands biens. Elle mourut le 19 août 1685, ayant eu pour enfans *Charles*, né le 18 avril 1681, mort le 7 avril 1682; ERNEST-LEOPOLD, qui suit; *Bibiane-Amelie*, née le 5 avril 1682, morte le 13 février 1683; & *Elizabeth-Sophie Marie*, née le 2 septembre 1683, alliée 1° le 4 octobre 1701, à *Adolphe - Auguste*, duc de Holstein - Ploën: 2° le 12 septembre 1710 à *Auguste-Guillaume*, duc de Brunswic-Wolfembutel.

VIII. ERNEST-LÉOPOLD, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. le dernier de sa branche, né le 13 août 1685, mourut à Wesel sans alliance la nuit du 6 au 7 août 1722.

BRANCHE DE HOLSTEIN - GLUCKSBOURG, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VI. PHILIPPE, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. fils puîné de JEAN, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, & d'*Elizabeth* de Brunswic, sa premiere femme, né le 15 mars 1584, mourut le 27 septembre 1663. Il avoit épousé le 23 mai 1624 *Sophie-Hedwige*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le premier février 1660, dont il eut *Jean*, né le 23 juillet 1625, mort le 4 décembre 1640; *François-Philippe*, né le 12 août 1626, mort le 3 août 1651; CHRISTIAN, qui suit; *Charles-Albert*, né le 11 septembre 1629, mort le 26 novembre 1631; *Adolphe*, né le 21 octobre 1631, mort sans alliance le 27 janvier 1658; *Marie-Elizabeth*, née le 26 juillet 1628, mariée le 30 novembre 1651 à *Georges-Albert*, marquis de Brandebourg, morte le 27 mai 1664; *Sophie-Hedwige*, née le 7 octobre 1630, mariée le 18 novembre 1540 à *Maurice*, duc de Saxe-Zeits, morte le 27 septembre 1652; *Auguste*, née le 27 juin 1633, mariée le 15 juin 1651 à *Ernest - Gonthier*, duc de Holstein-Augustbourg, morte le 26 mai 1701; *Christine*, née le 23 septembre 1634, mariée le 18 novembre 1650 à *Christian*, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 20 mai 1701; *Dorothee*, née le 28 septembre 1636, mariée 1° le 9 octobre 1653 à *Christian-Louis*, duc de Brunswic-Lunebourg: 2° le 25 juin 1668 à *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, morte le 6 août 1689; *Magdelene-Sibylle*, née le 27 février 1639, morte le 21 mars 1640; *Hedwige*, née le 21 mars 1640, morte sans alliance le 31 janvier 1673; *Anne-Sabine*, née le 10 octobre 1641, morte le 20 juillet 1642; *Anne*, née le 14 janvier 1642, morte le 24 février 1644.

VII. CHRISTIAN, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 19 juin 1627, mourut la nuit du 16 au 17 novembre 1698. Il avoit épousé 1° le 13 septembre 1663 *Sibylle Ursule*, fille d'*Auguste*, duc de Brunswic-Wolfembutel, morte le 12 decembre 1671: 2° le 10 mai 1672 *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Ernest*, duc de Holstein Ploen, morte le 20 novembre 1698, trois jours après son mari. Il eut du premier lit *Frédéric-Auguste*, né le 4 janvier 1664, mort le 4 août suivant; *N.* né & mort le 30 septembre 1666; *Sophie-Amélie*, née le 27 février, & morte le 17 avril 1668; & *N.* née & morte le 10 décembre 1671. Du second lit sortirent PHILIPPE-ERNEST, qui suit; *Christian*, né le 9 février 1678, mort le 21 avril 1679; *Joachim-Ernest*, né le 21 juin 1679, mort le 17 février 1681; *Christian-Auguste*, né le 16 avril 1681; *Frédéric-Guillaume*, né le 29 juillet 1682, mort le 19 décembre 1688; *Sophie-Auguste*, née le 22 octobre 1674, morte le 10 juin 1712; & *Charlotte-Jeanne*, née le 23 juin 1676, morte le 12 novembre suivant.

VIII. PHILIPPE-ERNEST, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 5 mai 1673, mort au mois de novembre 1729, avoit épousé le 15 fevrier 1699 *Christine*, fille de *Christian*, duc de Saxe-Eisemberg, dont il a eu FRÉDÉRIC, qui suit; *Christian-Philippe*, né le 21 juillet 1702, mort le 16 février 1703; *Christine-Ernestine*, née le 7 novembre 1699.

IX. FRÉDERIC, héritier de Norwége, duc de Holstein, né le premier avril 1701, a épousé en 1722 *N.* comtesse de Johnston, intendante de la maison de la princesse royale de Danemarck, dont il a un fils né au mois d'août 1724.

BRANCHE DE HOLSTEIN - PLOEN, sortie de celle de SUNDERBOURG.

VI. JOACHIM-ERNEST, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. fils puîné de JEAN, dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, & d'*Agnès-Hedwige* d'Anhalt, sa seconde femme, né le 29 août 1595, mourut le 5 octobre 1671. Il avoit épousé le 12 mai 1633 *Dorothée-Auguste*, fille de *Jean - Adolphe*, duc de Holstein-Gottorp, morte le 31 mars 1682, dont il eut JEAN - ADOLPHE, qui suit; AUGUSTE, qui a fait *la branche de* NORBOURG, *rapportée ci-après;* JOACHIM-ERNEST, qui a fait *celle de* REDWISCH, *mentionnée ci-après; Bernard*, né le 31 janvier 1639, mort sans alliance le 13 janvier 1676; *Charles-Henri*, né le 20 mars 1642, mort le 20 juin 1655; *Ernestine*, née le 10 octobre 1636, morte sans alliance le 18 mars 1696; *Agnès Hedwige*, née le 29 septembre 1640, mariée le 10 mai 1672 à *Christian*, duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 20 novembre 1698; & *Sophie-Eléonore*, née le 31 juillet 1644, mariée l'an 1666 à *Wolfgang-Jules*, comte de Hohenloë-Nevenstein, morte le 22 janvier 1689.

VII. JEAN-ADOLPHE, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 8 avril 1634, fut général-major de la cavalerie impériale contre le Turc l'an 1664, maréchal de camp des troupes de Brunswic l'an 1674 & 1675, à la tête desquelles il se trouva à la bataille de Consarbrik, & à la prise de Trèves. Il fut fait enfin gouverneur de Mastrick, & maréchal général des états de Hollande l'an 1693, & mourut le 2 juillet 1704. Il avoit épousé le 2 août 1673 *Dorothée-Sophie*, fille de *Rodolphe-Auguste*, duc de Brunswic-Wolfembutel, dont il eut ADOLPHE - AUGUSTE, qui suit; *Joachim-*

Erneſt, né le 31 août 1681, mort le 27 décembre 1682; *Jean-Ulric*, mort en naiſſant le 26 mars 1684; *Chriſtian Charles*, né le 20 avril 1690, mort le 28 octobre 1704; *Auguſte-Eliʒabeth*, née le 6 mai 1686, morte le 24 janvier 1689; & *Dorothée-Sophie*, née le 4 décembre 1692.

VIII. Adolphe-Auguste, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 29 mars 1680, mourut le 29 juin 1704. Il avoit épouſé le 8 novembre 1701 *Eliʒabeth-Sophie-Marie*, fille de *Rodolphe*, duc de Holſtein-Norbourg. Elle prit une ſeconde alliance le 12 ſeptembre 1710 avec *Guillaume*, prince héréditaire de Brunſwic-Wolfembutel, ayant eu de ſon premier mariage *Léopold-Auguſte*, né le 11 août 1702, mort le 4 novembre 1706.

Branche de Holstein-Norbourg, ſortie de celle de Holstein-Ploen.

VII. Auguste, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. ſecond fils de Joachim-Ernest, duc de Holſtein-Ploën, né le 9 mai 1635, eut pour ſa part le château de Norbourg, ſitué dans l'iſle d'Alſen, que le roi de Danemarck donna à ſon pere, après l'avoir repris pour dettes de la premiere branche, qui en portoit le nom. Après s'être ſignalé en Hongrie contre les Turcs, l'électeur de Brandebourg le fit général de ſes troupes en Alſace, & lui donna le gouvernement du duché de Magdebourg. Il ſe retira à Norbourg, & mourut le 17 ſeptembre 1699. Il avoit épouſé le 8 octobre 1666 *Eliʒabeth-Charlotte*, veuve de *Guillaume-Louis*, prince d'Anhalt-Cotten, fille de *Frédéric*, prince d'Anhalt-Hazgerodt, dont il eut Joachim-Frédéric, qui ſuit; Christian-Charles, dont la poſtérité *ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Auguſte-Eliʒabeth*, née le 26 mai 1699, chanoineſſe d'Herford, morte le 19 avril 1709; *Charlotte-Sophie*, née le 6 avril 1672, morte le 20 avril 1720; & *Dorothée-Jeanne*, née le 24 décembre 1676, mariée l'an 1699 à *Guillaume*, prince de Naſſau-Dillenbourg, morte le 28 novembre 1727.

VIII. Joachim-Frederic, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 9 mai 1668, mourut d'apoplexie le 25 janvier 1722. Il avoit épouſé 1° le 26 novembre 1704 *Magdeléne-Julienne* de Baviere-Birkenfeld, morte le 5 novembre 1720 : 2° le 18 février 1721 *Julienne-Louiſe*, princeſſe d'Ooſtfriſe. Du premier mariage vinrent *Charlotte-Amélie*, née le premier mars 1709; *Eliʒabeth-Julienne*, née le 3 mars 1711, morte le premier avril 1715; *Dorothée-Auguſte-Frédérique*, née le 18 novembre 1712; & *Chriſtine-Louiſe*, née le 27 novembre 1713. Du ſecond mariage étoit iſſue *N.* née poſthume le 25 mai 1722, morte en naiſſant.

Joachim-Frédéric devint duc de Ploën par la mort du duc *Léopold-Auguſte*, ſon neveu à la mode de Bretagne, arrivée le 4 novembre 1706 : mais étant mort lui-même ſans héritiers mâles, & *Julienne-Louiſe*, ſa veuve, princeſſe d'Ooſtfriſe, n'étant accouchée, le 25 mai 1722, que d'une fille, qui mourut en naiſſant, le duché de Ploën fut diſputé par le comte de Carlſtein, neveu du défunt, & par *Jean-Erneſt-Ferdinand*, duc de Holſtein Ploën à Redwiſch, ſon couſin germain, qui, après la naiſſance de la poſthume, envoya ſes officiers pour prendre poſſeſſion en ſon nom de cet état; mais il avoit été prévenu par le comte de Metſch, plénipotentiaire impérial auprès des princes de la Baſſe-Saxe, qui en avoit fait prendre poſſeſſion 15 jours auparavant, au nom de l'empereur, pour demeurer en ſéqueſtre juſqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Elle fut portée au conſeil aulique de l'empereur; & par un decret impérial du 15 juin 1723, la ſucceſſion du duché de Ploën, avec toutes ſes appartenances & dépendances, fut adjugée au duc de Holſtein Redwiſch, & l'empereur donna en même temps une commiſſion au roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg, & au roi d'Angleterre, electeur d'Hannover, pour obliger le roi de Danemarck à retirer ſes troupes du duché de Ploën, & y inſtaler le duc de Redwiſch.

VIII. Christian-Charles, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 20 août 1674, ſervit dans les troupes de Brandebourg, & mourut en 1706. Il avoit épouſé en Pruſſe, le 20 février 1702, *Dorothée-Catherine* Fraulein de Aichelberg, dont il eut Frédéric-Charles, qui ſuit; & *Willelmine-Auguſte*, née le 17 novembre 1704, mariée le 28 ſeptembre 1731, avec un comte de Reventlaw.

IX. Frédéric-Charles, héritier de Norwége, duc de Holſtein Norbourg & de Ploën, né le 4 août 1706, a réuni en ſa perſonne les fiefs des branches de Norbourg & de Ploën. Comme ſon pere s'étoit méſallié, il ne porta d'abord que le titre de *comte de Carlſtein*. Il ne laiſſa pas en 1722 de diſputer la ſucceſſion de Ploën, au duc de Holſtein-Redwiſch; mais quoique le roi de Danemarck l'eût declaré prince au mois de janvier 1723, il fut débouté de ſes prétentions ſur cette ſucceſſion, par décret impérial du 15 juin de la même année 1723, & il ne l'a recueillie qu'après la mort de *Jean-Erneſt-Ferdinand*, duc de Holſtein-Redwiſch, arrivée le 21 mai 1729. Il fit prendre en ſon nom poſſeſſion du duché de Ploën le 13 octobre ſuivant. Il a été marié à Copenhague le 18 juillet 1730, avec une fille du comte de Rewentlaw.

Branche de Holstein-Redswisch, ſortie de celle de Holstein-Ploen.

VII. Joachim-Ernest II du nom, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. troiſiéme fils de Joachim-Ernest, duc de Holſtein-Ploën, né le 5 octobre 1637, eut pour ſon partage la terre de Redſwich. S'étant fait catholique, il ſervit les Eſpagnols en Flandre, fut chevalier de la toiſon d'or, général de toute la cavalerie dans les Pays-Bas Eſpagnols, amiral d'Oſtende, général de l'infanterie en Flandre, & grand d'Eſpagne. Il fut fait priſonnier à la bataille de Senef, & amené en France, & mourut à Madrid le 4 juillet 1700. Il avoit épouſé le 21 janvier 1677 *Iſabelle-Marguerite-Françoiſe* de Mérode, veuve de *Maximilien* de Mérode, baron de Petersham, & fille de *Ferdinand-Philippe*, marquis de Weſterlo, morte le 13 janvier 1701, dont il eut *N.* né & mort en février 1682; Jean-Ernest Ferdinand, qui ſuit; & *Philippe*, mort le 21 juin 1709.

VIII. Jean Ernest Ferdinand, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 4 décembre 1684, prit poſſeſſion de la grandeſſe d'Eſpagne le 11 février 1704. Il a épouſé le 21 août 1703, *Marie Celeſte Philippine-Joſephine*, comteſſe de Mérode, barone de Rai, princeſſe de Montglion, dame des terres libres & impériales d'Argenteau, & d'Hermale, marquiſe de Trelon, dont il a eu *N.* né en 1705, mort en février 1718; & *N.* né & mort en 1708. *Jean-Erneſt-Ferdinand*, eſt mort le 21 mai 1729. Sa branche s'eſt éteinte en ſa perſonne.

Branche de Holstein-Gottorp, ſortie des rois de Danemarck.

IV. Adolphe, héritier de Norwége, duc de Sleſwic & de Holſtein, fils de Fréderic I, roi de Danemarck, & de *Sophie* de Poméranie, ſa ſeconde femme, né le 26 janvier 1526, mourut le premier octobre 1586. Il avoit épouſé le 17 décembre 1564, *Chriſtine*, fille de *Philippe* landgrave de Heſſe, morte l'an 1594, dont il eut *Frédéric*, né le 21 avril 1568, évêque de Sleſwic, mort le 5 juin 1587; *Philippe*, né l'an 1570, mort l'an 1590; Jean-Adolphe, qui ſuit; *Chriſtian*, né le 29 mai 1576, mort le 21 avril 1577;

Jean Frederic, né l'an 1577, archevêque de Brême, évêque de Lubeck, mort le 3 septembre 1634; *Sophie*, née le 31 mars 1569, mariée le 17 février 1588 à *Jean* duc de Meckelbourg, morte l'an 1634; *Christine*, née le 12 avril 1573, mariée l'an 1592, à *Charles* IX, roi de Suéde, morte le 8 décembre 1625; *Elizabeth*, née le 10 mars 1574, morte le 11 janvier 1587; *Anne*, jumelle de *Jean-Adolphe*, née le 28 février 1575, mariée l'an 1598, à *Ennon* III, comte de Oostfrise, morte le 24 avril 1615; & *Agnes*, née le 20 décembre 1579, morte sans alliance.

V. Jean-Adolphe, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 28 fevrier 1575, fut élu archevêque de Brême l'an 1586, & évêque de Lubeck l'an 1586. Après la mort de ses freres aînés, il résigna ses bénéfices à son cadet, & mourut le 31 mars 1616. Il avoit épousé le 30 août 1596, *Auguste*, fille de *Frédéric* II, roi de Danemarck, morte le 5 février 1639, dont il eut Frederic qui suit; *Adolphe*, né le 11 septembre 1600, tué à la bataille de Leipsick le 9 septembre 1631; Jean, qui a fait la *branche d'*Euting *rapportée ci-après*; *Christian*, né & mort l'an 1609; *Elizabeth-Sophie*, née le 9 octobre 1599, mariée le 5 mars 1621 à *Auguste* duc de Saxe-Lawembourg, morte le 25 novembre 1627; *Dorothée-Auguste*, né le 12 avril 16[illegible], mariée le 12 mai 1633, à *Joachim-Ernest*, duc de Holstein-Ploën, morte le 31 mars 1682; *Hedwige*, née le 13 décembre 1603, mariée le 2 juillet 1620, à *Auguste* de Baviere, prince palatin de Sultzbach, morte le 12 mars 1657; & *Anne*, née le 9 février 1605, morte le 20 mars 1623.

VI. Frédéric I du nom, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 22 décembre 1597, envoya en 1633 une ambassade en Moscovie, fit fortifier ses places & en fit bâtir d'autres. Il obtint alternativement avec le roi de Danemarck l'administration de la justice, la séance aux assemblées de l'empire, & part en tous les droits régaliens, & mourut le 10 août 1659. Il avoit épousé le 21 février 1630, *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Saxe, morte le 24 juin 1684, dont il eut *Jean-Adolphe*, né le 29 septembre 1632, mort le 19 novembre 1633; *Frédéric*, né le 17 juillet 1635, mort le 2 août 1654; *Adolphe-Auguste*, né le premier septembre 1637, mort le 10 novembre suivant; *Jean-Georges*, né le 8 octobre 1638, fut coadjuteur de Lubeck, & mourut le 25 novembre 1655; Christian-Albert, qui suit; *Gustave-Ulric*, né le 16 mars 1642, mort le 23 octobre suivant; *Auguste-Frédéric*, né le 6 mai 1646, évêque de Lubeck, mort le 2 octobre 1705, sans laisser de postérité de *Christine*, fille d'*Auguste* duc de Saxe-Hall, qu'il avoit épousée le 21 juin 1676, morte le 27 avril 1698; *Adolphe*, né le 24 août 1647, mort le 27 décembre 1648; *Sophie-Auguste*, née le 5 décembre 1630, mariée le 16 septembre 1649, à *Jean* prince d'Anhalt, morte le 12 décembre 1680; *Magdeléne-Sibylle*, née le 14 novembre 1631, mariée le 28 novembre 1654, à *Gustave-Adolphe* duc de Meckelbourg-Gustraw, morte le 20 septembre 1719, âgée de quatre vingt huit ans; *Marie-Elizabeth*, née le 6 juin 1634, mariée le 24 novembre 1650, à *Louis* landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 17 juin 1665; *Hedwige-Eléonore*, née le 23 octobre 1636, mariée le 24 octobre 1654, à *Charles-Gustave* roi de Suéde, morte le 24 novembre 1715 *stilo veteri*, ou 5 décembre *stilo novo*; *Anne-Dorothée*, née le 13 février 1640, morte le 13 mai 1713; *Christine-Sabine*, née le 11 juillet 1643, morte le 20 mars 1644; *Elizabeth Sophie*, née le 24 août 1647, morte le 16 novembre suivant; & *Auguste-Marie*, née le 6 février 1649, mariée le 15 mai 1670, à *Frederic-Magnus*, marquis de Bade-Dourlach.

VII. Christian-Albert, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. évêque de Lubeck, né le 3 février 1641, mourut le 6 janvier 1695. Il avoit épousé le 18 octobre 1667, *Frederique Amélie*, fille de *Frederic III*, roi de Danemarck, morte le 29 octobre 1704, dont il eut Frederic II, qui suit; Christian-Auguste, qui a fait la *branche rapportée après celle de son frere aîné*; *Sophie-Amelie*, née le premier janvier 1670; mariée le 7 juillet 1695, à *Auguste-Guillaume* duc de Brunswic Lunebourg Wolfembutel, morte le 27 février 1710; & *Marie-Elizabeth*, née le 21 mars 1678, abbesse de Quedlinbourg en 1710.

VIII. Frédéric II du nom, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. né le 18 octobre 1671, fut tué le 19 juillet 1702, au combat donné près de Cracovie, entre les Suédois & les Polonois. Il avoit épousé le 12 juin 1698, *Hedwige-Sophie*, fille de *Charles XI*, roi de Suéde, morte le 22 décembre 1708, dont il eut Charles-Frederic, qui suit; & *Sophie-Amélie*, née en 1701.

IX. Charles-Frédéric, héritier de Norwége, duc de Holstein Gottorp, &c. né le 29 avril 1700, mort au château de Rolf-Bagen, près de Kielh, la nuit du 16 au 17 juin 1739. Il avoit epousé le 1 juin 1725, *Anne* Petrowna, morte le 15 mai 1728, fille aînée du czar *Pierre Alexiowitz* & de *Catherine Alexiowna*, sa seconde femme: de ce mariage il a laissé pour fils unique Charles-Pierre-Ulric, qui suit.

X. Charles-Pierre-Ulric, héritier de Norwége, prince de Holstein-Gottorp, né à Kielh le 21 février 1728, a épousé le premier septembre 1745, *Sophie-Auguste-Frédérique*, fille de *Christiern-Auguste* d'Anhalt-Zerbst de Hornburg, & de *Jeanne-Elizabeth* de Holstein-Gottorp. Charles Pierre-Ulric avoit été reconnu héritier présomptif du trône de Russie dès le 18 novembre 1742.

VIII. Christian-Auguste, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. fils puîné de Christian Albert, né le 11 janvier 1673, fut élu coadjuteur de Lubeck le 12 mai 1701, dont il fut reconnu évêque le 6 octobre 1705, & en reçut l'investiture de l'empereur le 15 mai 1709, administrateur des états de son neveu, après la mort de *Frédéric II*, son frere aîné, général des troupes Suédoises de Poméranie, & des duchés de Bremen & de Ferden en octobre 1707, est mort à Eutin le 22 avril 1726. Il avoit épousé le 2 septembre 1704, *Albertine-Frédérique*, fille de *Frédéric-Magnus*, marquis de Bade-Dourlach, dont il eut *Charles-Auguste*, né le 26 novembre 1706, élu évêque & prince de Lubeck en 1726, après la mort de son pere, décédé à Petersbourg la nuit du 31 mai au premier juin 1727; *Adolphe-Frederic*, né le 14 mai 1710, élu évêque & prince de Lubeck, au lieu de son frere aîné, le 16 septembre 1727; *Frederic-Auguste*, né le 20 septembre 1711; *Guillaume-Auguste Christian*, né le 20 septembre 1716; *Georges-Louis*, né le 16 mars 1719; *Hedwige-Sophie-Auguste*, né le 9 octobre 1705; *Frédérique-Amélie*, née le 12 janvier 1708, morte le 19 février 1732; *Anne*, née le 3 février 1709; *Jeanne-Elizabeth*, née le 24 octobre 1712, mariée au mois de décembre 1727, avec *Christian-Auguste*, prince d'Anhalt Dornbourg; *Fréderique-Sophie*, née le 2 juin 1713; & *Jeanne-Elizabeth*, née le 24 octobre 1714.

Par le traité de Roschild, que Charles-Gustave roi de Suéde, fit au commencement de 1658, avec Frédéric roi de Danemarck, il obligea ce dernier à céder à *Frédéric* duc de Holstein-Gottorp, son beau-frere, les droits de souveraineté qu'il avoit sur le duché de Slefwic. Le roi de Danemarck y consentit, & cette cession fut encore confirmée par le traité de Copenhague de 1660. Cependant depuis les guerres des Suédois & des Danois, après l'an 1674, Christiern V roi de Danemarck, se servant de la conjoncture du temps qui lui étoit favorable, attira le duc de Holstein-Gottorp dans une de ses villes, sous prétexte de traiter avec lui, & l'arrêta lui & ses officiers. Ensuite il l'o-

bligea de renoncer à plusieurs de ses droits, & entr'autres à ceux qu'il avoit acquis par les deux traités dont nous avons parlé. Le duc qui trouva le moyen de se retirer à Hambourg, protesta des violences qu'on lui avoit faites durant sa prison. Cette affaire fut accommodée par le traité de paix signé à Fontainebleau en 1679, & le duc rentra dans tout ce qui lui étoit acquis par les traités précédens; mais ces différends ayant recommencé, les parties choisirent pour médiateurs l'empereur & les electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui firent un traité signé à Altena le 30 juin 1689, par lequel en confirmation du traité de Fontainebleau, le duc de Gottorp fut remis dans toutes ses terres, biens & souverainetés. Cette tranquillité dura jusqu'à la mort de *Christian-Albert*, après laquelle *Frederic* son fils ayant fait fortifier quelques postes, le roi de Danemarck prétendit que c'étoit contre les traités précédens, entra à main armée dans les terres du duc, & démolit ses forts: le roi de Suéde accourut au secours du duc son beau-frere: les Anglois & les Hollandois envoyerent aussi leurs flottes pour appaiser la querelle, comme médiateurs: enfin il y eut un traité signé le 18 août 1700, confirmant ceux d'Altena & de Fontainebleau, & tous les autres qui les avoient précédé; & le roi de Danemarck paya au duc pour dédommagement de ce qu'il avoit souffert dans la guerre, 260000 richedales. C'est ainsi que cette affaire s'est accommodée par l'entremise des puissances voisines.

BRANCHE DE HOLSTEIN-OTTENGEN-EUTING, sortie de celle de GOTTORP, *& finie en 1686.*

VI. JEAN, héritier de Norwége, duc de Holstein, &c. administrateur de l'évêché de Lubeck, né le 18 mars 1606, étoit troisiéme fils de JEAN-ADOLPHE duc de Holstein-Gottorp, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine, & par l'amour qu'il avoit pour les lettres, & mourut le 18 février 1655, ayant eu de *Julienne-Félicité*, fille de *Jules-Fréderic*, duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée le 7 mai 1640, morte le 3 janvier 1661, *Jules-Adolphe-Frederic*, né le 2 octobre 1643, mort le 3 janvier 1644; *Jean-Jules-Fréderic*, né le 17 février 1646, mort le 22 mai 1647; *Jean-Auguste*, né le 3 août 1647, mort sans alliance le 29 janvier 1686; & *Christine-Auguste-Sabine*, née le 4 juin 1642, morte le 20 mai 1650. Nous parlerons ailleurs de la branche d'OLDEMBOURG, qui commença en GERARD *le Belliqueux* ou *le Courageux*, frere du roi *Christiern I*, & qui est finie par *Antoine-Gonthier*, mort depuis quelques années.

BRANCHE DES ANCIENS COMTES DE HOLSTEIN, & de SCHAWEMBOURG.

Nous avons dit de quelle maniere le comté d'Holsace entra dans la maison d'Oldembourg, par le mariage de THEODORIC *le Fortuné*, comte d'Oldembourg, avec *Hedwige*, fille de *Gerard V* de Schawembourg, comte d'Holsace. Ce *Gerard* étoit fils de HENRI II, petit-fils de GERARD III, arriere petit-fils de HENRI I, & celui-ci fils de GÉRARD I, qui eut un second fils, qui fut GERARD II, lequel fit la branche, dite de SCHAWEMBOURG. GERARD II, fut pere d'ADOLPHE IX, celui-ci d'ADOLPHE X, qui eut OTON II, comte d'Holsace & de Schawembourg. Cet Oton mourut le 14 mars 1404. Il avoit épousé *Melchtilde*, fille de *Guillaume* duc de Lunebourg, & veuve du duc de Brunswick, dont il eut *Guillaume*, mort en 1391, âgé de 12 ans; ADOLPHE, qui suit; *Ingelburge*, mariée en 1370, à *Conrad* comte d'Oldembourg; *Adélaide*, femme de *Dieteric* VI, comte de Honstein; *N.* épouse de *Jean* duc de Meckelbourg-Sturgard; *N.* mariée au comte de Steinfort; & autres religieuses. ADOLPHE XIII, épousa *Hélene*, fils d'*Eric*, comte de Hoye, & mourut en 1400, laissant OTHON III, comte de Schawembourg, d'Holsace & de Sternberg, qui mourut en 1464, ayant eu d'*Elizabeth* comtesse de Hohenstein, morte en 1465, JEAN, qui suit; *Adolphe*, mort le 14 mai 1474, sans enfans d'*Ermengarde* comtesse de Hoye; *Eric*, mort en 1485, sans postérité de *Eve* comtesse de Oostfrise, morte en 1476; *Ernest*, évêque de Hildesheim, mort le 23 juillet 1471; *Bernard*, prévôt de Hambourg; *Othon*, mort en 1510, âgé de 84 ans; *Henri*, évêque de Minden, mort le 25 janvier 1504; *Antoine*, mort le 22 décembre 1526, sans enfans de *Sophie*, fille de *Magnus* duc de Saxe-Lawembourg, ni de *Anne*, fille du libre baron de Schombourg, morte en 1533; *Anne*, femme de *Bernard*, comte de Lippe, morte le 22 septembre 1495; & *Mathilde*, alliée 1° en 1463 à *Bernard*, duc de Brunswick: 2° à *Guillaume*, duc de Lunebourg, morte le 22 juillet 1468. JEAN, comte de Schawembourg, mort le 30 mars 1527, s'étoit allié avec *Cordule*, fille & héritiere de *Henri*, dernier comte de Gehmen, dont il laissa pour fils unique JOSSE, né en 1483, mort le 5 juin 1533, lequel de *Marie*, fille de *Jean*, comte de Nassau-Dillembourg, laissa *Henri*, mort le 2 mai 1529, âgé de 20 ans; *Adolphe*, archevêque de Cologne, mort le 20 octobre 1556; OTON V, qui suit; *Antoine*, successeur de son frere dans l'archevêche de Cologne, mort le 18 juin 1558; *Jean*, mort en 1560 sans enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Ermon*, comte d'Oostfrise, morte en 1558; *Guillaume*, chanoine d'Hildesheim, mort en 1580; JOSSE, qui fit une seconde branche, *dont nous parlerons après celle d'Othon V*; *Eric*, mort sans être marié en 1565; *Ernest*, mort en 1565, sans postérité de *Marie*, fille de *Georges*, comte de Hohenloë; *Cordule*, mariée 1° à *N.* comte de Benthem: 2° à *N.* comte de Newenar; & *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Sayn. OTHON V, né en 1517, mourut le 22 décembre 1576. Il avoit épousé 1° en 1544 *Marie*, fille de *Barnime*, duc de Poméranie, morte le 19 février 1554: 2° en 1558 *Elizabeth-Ursule*, fille d'*Ernest*, duc de Brunswic, morte le 2 septembre 1586. Il eut de la premiere *Herman*, né le premier novembre 1545, mort évêque de Minden en 1581; *Othon*, né en 1546, mort le 4 avril 1572; ADOLPHE, qui suit; & *Antoine*, né le 8 mars 1549, successeur de son frere dans l'évêché de Minden, mort le 21 janvier 1599. Du second lit il eut *Ernest*, mort le 17 janvier 1622, âgé de 52 ans, sans enfans de *Hedwige*, fille de *Guillaume*, dit *le Sage*, landgrave de Hesse; *Marie*, née en 1559, mariée le 26 septembre 1591 à *Josse*, comte de Bronchorst, morte en 1616; & *Elizabeth*, née en 1566, mariée le 13 novembre 1585 à *Simon*, comte de Lippe. ADOLPHE, comte de Schawembourg, né le 27 octobre 1547, épousa le 6 mai 1583 *Elizabeth*, fille de *Jule*, duc de Brunswic, qu'il laissa veuve le 2 juillet 1601. Leur fils unique fut *Jule*, né le 20 octobre 1585, & mort le 21 janvier six mois avant son pere.

JOSSE II de Schawembourg, comte de Gehmen, fils puîné de JOSSE I, mourut en 1581. Il avoit épousé *Elizabeth*, sœur de *Florian*, comte de Culembourg, fille de *Jean* de Pallant, & d'*Anne*, comtesse de Culembourg, dont il eut HENRI X, qui de *Motta*, fille de *Josse*, comte de Limbourg & de Bronchorst, n'eut qu'un fils *Josse-Herman*, né le 6 octobre 1593, mort sans alliance le 5 novembre 1635; *Herman II*, qui mourut en 1634, & n'eut point d'enfans de *Catherine-Sophie*, fille d'*Othon*, duc de Lunebourg; & GEORGES-HERMAN, qui, d'*Elizabeth*, fille de *Simon*, comte de Lippe, qu'il avoit épousée le 12 septembre 1612, laissa OTHON, mort à l'âge de 24 ans, le 15 novembre 1640. En lui finit cette illustre & ancienne famille. * Cluvier, *descript. Germ.* Berthius, *l. 2. comment. rerum Germ.* Andreas Angelus, *in chron. Holsat.* Christianus Celicius, *de bello Ditmars.* Gaspard Dangkwert, *descript. duc. Sleswic. & Holsat.* Joannes ab Elvervelt, *de*

nobil. urbib. Holsat. Nicolas Helvader, *Silvæ chron. Chron. circuli Balt.* Joannes Petri ou Peterfen, *in chron. Holsat.* Tab. geneal. Princ. Imper. &c. Heiss. *histoire de l'empire.* Rittershusius, *genealog.* Imhof, *not. imper.*

HOLSTENIUS (Luc) de Hambourg, étant venu en France, y acquit beaucoup de réputation. Il quitta ce pays pour aller à Rome, auprès du cardinal François Barberin, qui lui fit donner un canonicat de l'église de S. Pierre, & depuis il fut choisi pour être garde de la bibliothéque du Vatican. En 1655 il fut envoyé au-devant de la reine de Suéde, dont il reçut la profession de foi à Insprück. Il mourut à Rome le 2 février 1661, âgé de 65 ans. Le cardinal Barberin, auquel il laissa ses livres, lui fit élever un tombeau de marbre. Holstenius étoit très-savant dans l'antiquité ecclésiastique & profane, avoit un jugement fin, une critique exacte, écrivoit avec beaucoup de netteté & de pureté, & s'étoit acquis une grande réputation dans toute l'Europe. Il n'a pas composé de grands ouvrages; mais il a fait des notes & des dissertations exactes & judicieuses, qui la plupart ont été données depuis sa mort, ou insérées par ses amis dans leurs ouvrages. De son vivant il avoit donné, en 1638, l'édition des sentences morales de Demophile, de Democrate & de Secundus en grec, avec la traduction. Il avoit publié, en 1651, une lettre de Chrétien Ranzovius à Calixte, ministre luthérien, dans laquelle Ranzovius exposoit les raisons qu'il avoit eues de se faire catholique. Il avoit aussi donné, en 1630, la vie de Pythagore par Porphyre, avec une dissertation sur la vie & sur les écrits de Porphyre, & des observations sur la vie de Pythagore. On avoit encore imprimé à Paris avec les œuvres d'Eusebe de Césarée, ses notes sur le livre contre Hierocles. Il préparoit quand il mourut une édition du code des regles monastiques de Benoît d'Aniane, qu'il devoit enrichir de notes, de dissertations, de préfaces & d'un glossaire; mais la mort l'ayant prévenu avant que cet ouvrage parût, on l'a fait imprimer à Rome en 1662, & à Paris en 1663, sans presque aucune note. La même année, dans la même ville, on mit au jour une collection en deux parties de canons, & d'actes de conciles, de lettres des papes, & d'autres monumens ecclésiastiques, recueillis & mis en ordre par Holstenius, avec des notes qu'il avoit faites. Henri de Valois donna à Paris les actes de sainte Perpétue, & de sainte Félicité, qu'Holstenius avoit copiés sur un manuscrit du Mont-Cassin, que le P. Ruinart a depuis insérés dans son recueil des actes des martyrs. Ses notes sur la géographie de Charles de S. Paul Feuillant, dont on a fait en 1704 une édition à Amsterdam, furent imprimées à Rome en 1666, & en 1669. On publia à Rome l'exposition du symbole de Nicée, faite par Théodore d'Ancyre, contre Nestorius, qu'Holstenius avoit découverte & laissée dans ses papiers. Allatius a inséré dans ses Symmictes deux dissertations d'Holstenius; l'une sur la communion des Abyssins sous une espece; & l'autre sur le fleuve Sabbatarius. Le P. Labbe a inséré à la fin du treiziéme volume des conciles, un écrit contre le concile de Basle. Henri de Valois a donné à la fin de son édition de l'histoire ecclésiastique de Theodoret, trois discours d'Holstenius dont deux sont sur des passages du concile de Nicée, & le troisiéme sur la fuite de l'épiscopat & sur les raisons qu'allégua Synesius pour n'être pas ordonné évêque. Enfin, on a deux petits traités d'Holstenius, sur le ministre & sur la forme de la confirmation chez les Grecs, qui ont été imprimés en 1668, & depuis avec les œuvres posthumes du P. Morin. Il y a encore d'Holstenius une lettre adressée à Rhodius, qui a été imprimée séparément, & insérée dans les *Momumenta Patavina de Sertorio Ursato*; & plusieurs autres lettres qu'on trouve dans la collection des lettres que M. Simon a données avec la vie du P. Morin, sous le titre d'Antiquités de l'église Orientale. * Du Pin, *bibl. XVII siécle.*

HOLY-ISLAND, petite isle d'Angleterre située sur la côte du comté de Northumberland, dont elle n'est séparée que par la haute marée. Il y avoit autrefois en cette isle un monastere avec une église, qui avoit titre d'évêché, transféré ensuite à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de solitaires, & c'est pour cette raison qu'on lui donna le nom d'*Holy-Island*, qui signifie *isle sainte.* * Baudrand.

HOLZAUSER (Barthélemi) instituteur des Clercs vivans en commun, vulgairement appellés *Barthelemites*, né l'an 1613, dans un village d'Allemagne, à quatre lieues de Delinghem dans le diocèse d'Augsbourg, fit ses études de philosophie & de théologie dans l'université d'Ingolstad avec beaucoup de succès; & après y avoir reçu le bonnet de docteur en 1640, il alla la même année à Saltzbourg, où il étoit pourvu d'un canonicat, auquel étoit annexée la cure de Tittmoning, pour y commencer la congrégation des Clercs vivans en commun. En 1642 il fut fait grand-vicaire de l'évêque de Chiemsée, & en 1655, ayant été appellé par l'électeur de Mayence, pour introduire dans son diocèse des clercs de cet institut, il fut doyen & curé de Bingen, proche Mayence, & exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le 20 mai 1658. Le pape Innocent XI approuva, l'an 1680, cette congrégation, qui a des maisons de trois sortes: des séminaires, où l'on instruit les jeunes clercs; des maisons particulieres pour les curés, les bénéficiers & autres prêtres; & enfin des maisons de repos pour les vieillards qui ne sont pas en état de rendre service. Ils sont établis en plusieurs villes d'Allemagne, en Espagne & en Pologne. * *Constitut. & exercit. spirit. cleric. in com. vivent.* Hermant, *hist. des ordres religieux.*

HOMAR, AOMAR ou OMAR, mathématicien Arabe. Nous ne savons pas en quel temps il vivoit, mais seulement qu'il a écrit un ouvrage du jour de la naissance, divisé en trois livres. * *Voyez* Blancanus, *chron. mathemat.* Vossius, *de scient. mathemat. c. 64*, § 10, &c.

HOMBERG (Guillaume) né le 8 janvier 1652, à Batavia dans l'isle de Java, de Jean Homberg, gentilhomme Saxon, entra d'abord dans le service, & dès l'âge de quatre ans, il fut caporal d'une compagnie. Il suivit son pere à Amsterdam, où celui-ci vint faire sa résidence; & se voyant alors dans un pays où il pouvoit suivre son inclination pour l'étude, il commença par celle du droit qu'il étudia à Iéne & à Leipsick. En 1674, il fut reçu avocat à Magdebourg. Mais son penchant le portoit vers la botanique & l'astronomie, & souvent il alloit chercher des plantes sur les montagnes, s'instruisoit de leurs noms & de leurs propriétés, & la nuit il observoit le cours des astres, & apprenoit les noms & la disposition des différentes constellations. Il fit connoissance à Magdebourg avec Otto Guericke, bourguemestre de la ville, fameux par ses expériences du vuide, & par l'invention de la machine pneumatique, & s'attacha à ce philosophe pour s'instruire dans la physique expérimentale. Quelque temps après, pour éviter les poursuites de ses amis qui vouloient le marier, & pour acquérir diverses connoissances, il se mit à voyager, & alla d'abord à Padoue en Italie, où il demeura un an: il s'appliqua uniquement à la médecine, & sur-tout à l'anatomie & aux plantes. A Boulogne il travailla sur la pierre qui porte le nom de cette ville. A Rome il fit de grands verres de lunettes, avec Antoine Celio qui y réussissoit fort bien. Il apprit aussi un peu la peinture, la sculpture & la musique; & plein de ces richesses, il vint en France où il acquit l'estime & l'amitié de plusieurs savans; de-là il alla en Angleterre où il travailla quelque temps avec le fameux M. Boyle. Il passa ensuite en Hollande, revint à Quedlinbourg retrouver sa famille, car son pere étoit ori-

ginaire de cette ville, & peu après il alla à Wittemberg prendre le dégré de docteur en médecine. Il continua ensuite ses voyages, vit l'Allemagne & le Nord, & tous les savans qu'il put y trouver, & se fit un fonds considérable de curiosités physiques. Il alla voir aussi les mines de Saxe, de Bohême, de Hongrie & de Suéde, travailla dans le laboratoire de Stockholm avec M. Hierna premier médecin du roi, & les journaux de Hambourg de ce temps-là imprimés en Allemagne, sont pleins de mémoires qui venoient de lui. Enfin il revint en France, où M. Colbert lui fit de la part du roi des offres si avantageuses dans le temps qu'il alloit s'en retourner, qu'il crut devoir les accepter. Comme il étoit né dans la religion protestante, il fit abjuration en 1682 : & peu de temps après il jugea à propos de retourner à Rome, où il fut mettre à profit toute sa récolte du Nord. Le desir de revoir Paris, & de s'y fixer, l'y fit retourner au bout de quelques années : il y étoit déja fort connu, & tant de connoissances singulieres qu'il avoit acquises, ses phosphores, une machine pneumatique de son invention plus parfaite que celle de Guericke, des microscopes de sa façon, une infinité d'opérations rares, & des découvertes sans nombre de chymie, lui donnerent ici une des premieres places entre les savans les plus distingués. Il fut admis à l'académie des sciences dès 1691, & eut le laboratoire de cette académie; & l'abondance, comme la variété de ses connoissances, contribuerent beaucoup à soutenir la compagnie, languissante alors, jusqu'au renouvellement de 1699. En 1702, feu M. le duc d'Orléans, qui avoit beaucoup de gout & de pénétration, & un grand amour pour la physique expérimentale, ayant connu le mérite de M. Homberg, le prit auprès de lui en qualité de physicien, lui donna une pension & un laboratoire le mieux fourni, & le plus superbe que la chymie eût jamais eu. En 1704 il le fit son premier médecin. Il se maria en 1708, avec Marguerite Dodart, fille du fameux M. Dodart, & il mourut le 24 septembre 1715, après une longue & douloureuse maladie, où il témoigna toujours une grande patience & des sentimens très-chrétiens. Outre toutes les connoissances dont il étoit orné, & dont nous avons parlé, il avoit dequoi faire un savant ordinaire en histoire & en langues. Il savoit même de l'hébreu. Il avoit commencé à donner par morceaux dans les mémoires de l'académie, des *essais ou élemens de chymie*, dont on a trouvé le reste dans ses papiers, en état d'être mis au jour. * Son éloge par M. de Fontenelle dans l'*histoire de l'académie des sciences*.

☞ HOMBLIERES, abbaye de France en Picardie, dans le Vermandois, au diocèse de Noyon, à une lieue de Saint-Quentin, sur le chemin de Guise. Il y a aussi un village de même nom. L'abbaye est de l'ordre de S. Benoît, & si ancienne qu'on ignore le temps de sa fondation. * La Martiniere, *dict. géogr.* On sait cependant que sainte Hunegonde qui mourut vers l'an 698, en fut la premiere abbesse. C'étoit originairement une abbaye de religieuses. Le relâchement s'y étant introduit, & les religieuses refusant de réformer leur vie scandaleuse, elles en furent expulsées l'an 948. On mit à leur place des moines tirés de l'abbaye de S. Remi de Reims, qui vinrent s'y établir cette même année, sous la conduite de Berner, ou Bernier, qui fut le premier abbé de ce monastere. Le roi Lothaire, dès l'an 956, eut soin de faire confirmer ce changement par le pape Jean XII, qui donna à cet effet une bulle adressée à l'abbé Berner. * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tome VI*, *page* 403.

HOMBLINE ou HUMBELINE (sainte) sœur de S. Bernard, née l'an 1092, fut mariée par son pere à un jeune seigneur parent de la duchesse de Lorraine. Etant allé à Clairvaux pour voir S. Bernard & ses autres freres, dans un équipage superbe, ils refuserent de la voir. André, celui d'entr'eux qui se trouva à la porte, lui ayant fait des reproches sur sa vie mondaine, Dieu toucha le cœur de cette femme, & elle témoigna un grand desir de vivre en pénitente. Alors S. Bernard vint la trouver, & lui fit prendre la résolution de renoncer au monde. Deux ans après, en 1124, son mari lui donna la permission de se faire religieuse : elle entra dans le monastere de Julli, dans le diocèse de Langres, où elle vécut 16 ou 17 ans dans les exercices de la vie religieuse. Etant tombée dangereusement malade, ses freres, S. Bernard, André & Nivard, vinrent l'assister à sa mort, qui arriva le 21 d'août 1141. * Guill. de S. Thierri, *vie de S. Bernard. Vies des saints, imprimée chez Lottin, en 1730 au 21 d'août.* Annales de Cîteaux.

HOMBOURG, ville forte par ses ouvrages & par sa situation entre des marais, & sur une montagne, & défendue par un bon château, est située dans le duché de Deux-Ponts, environ à deux lieues de la ville de Deux-Ponts, du côté du nord. Les François la prirent l'an 1679. * Baudrand.

HOMBOURG AN DER HOHE, petite ville du haut landgraviat de Hesse, est dans les montagnes de Hohe, entre les terres de Mayence & de Nassau, à trois lieues de Francfort du côté du nord. Elle est capitale d'un bailliage, où l'on remarque encore le bourg de Cronebourg ou de Cronberg. Ce fut à Hombourg où Philippe landgrave de Hesse, fit tenir une conférence d'ecclésiastiques en 1525, entre les Catholiques & les Protestans, après laquelle la religion catholique y fut abolie, & la prétendue réformée établie. Cette ville fut ensuite donnée pour partie de l'apanage de Georges, petit-fils de Philippe, en qui commença la ligne des princes de Hesse-Darmstad. * Spener.

HOMBOURG (branche de la maison de Hesse) *voyez* HESSE.

HOMBURG, petite ville de Suisse, est dans le canton de Basle, à cinq ou six lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Baudrand.

HOMEDE (Jean d') quarante-sixiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, résidant à Malte, succéda en 1536, à Didier de S. Jalle. Il fut élu pendant son absence, étant alors bailli de Caspe de la langue d'Aragon, & il arriva à Malte au mois de janvier 1538. L'an 1539, il tint un chapitre général, où il fut ordonné que l'on bâtiroit le *Collachio*, tel qu'il étoit à Rhodes, pour l'habitation des chevaliers, dans un lieu séparé de la demeure des laïcs & du peuple : que le drapier s'appelleroit *grand-conservateur*; & que les servans d'armes porteroient la croix moindre d'un quart de celle des chevaliers; ce qui ne fut pas exécuté. Quelques mois après, le grand-maître envoya des chevaliers à l'empereur, pour lui remontrer que Tripoli étoit une place qui coutoit beaucoup à entretenir, & qu'elle n'étoit pas de défense, pour soutenir long-temps l'attaque des ennemis; qu'il seroit plus expédient de faire sauter le château en l'air par des mines, de renverser le port, & d'en combler l'embouchure avec des vaisseaux pleins de pierres & de grosses poutres, afin que cette place, qui étoit à charge aux Chrétiens, fût entierement inutile aux Infidéles; mais l'empereur ne voulut point ouir parler de détruire Tripoli, ni de démolir le château; & manda au grand-maître qu'il eût à faire son devoir, & que de sa part il alloit préparer du secours. L'an 1540, après la mort de Guillaume Veston, grand-prieur d'Angleterre, le roi Henri VIII, qui commença le schisme, en se faisant chef de la religion de son royaume, se mit en possession de tous les biens de l'ordre : & depuis ce temps-là il ne se présenta plus de chevaliers de la langue d'Angleterre. A l'occasion de cette perte le grand-maître d'Homede voulant diminuer les frais du commun trésor, fit désarmer la grande carraque, contre l'avis de plusieurs, qui murmuroient de voir

gâter

gâter un si superbe vaisseau. Quelques-uns crurent qu'il ne vouloit plus qu'on se servît de ce navire, parcequ'on ne le lui avoit pas envoyé pour son voyage, comme on avoit fait à ses prédécesseurs qui avoient été élus absens. Au lieu de la carraque, il fit bâtir une grande barque du port de 750 tonneaux. En 1541 il fit fortifier le château S. Ange, par Ferramolin, ingénieur de l'empereur, & fit approfondir le fossé d'entre le château & le bourg. Il arriva cette année tant de nouveaux chevaliers à Malte, que le grand-maître ordonna aux grands-prieurs de n'en recevoir de trois ans; mais ces défenses furent bientôt révoquées, pour ne pas ralentir le zèle des gentilshommes chrétiens. En 1543, le grand-maître d'Homede envoya demander à l'empereur le secours qu'il lui avoit promis pour Tripoli; mais il ne put l'obtenir, à cause des divisions qui étoient entre les princes chrétiens. Au chapitre de 1548, on proposa d'établir la résidence de la religion à Tripoli de Barbarie, qui étoit un lieu commode pour faire la guerre aux infidéles; & sur les difficultés que l'on représenta, on fut d'avis d'essayer peu-à-peu si cela se pouvoit faire, ordonnant qu'on enverroit la premiere année cinquante chevaliers avec un grand-croix pour les commander; la seconde, autres cinquante, & ainsi successivement, s'il y avoit lieu. Pour l'exécution de ce dessein, on envoya d'abord le bailli de Negrepont. En 1550, l'armée de l'empereur avec les flottes de Malte, prit la ville d'Africa, entre Tunis & Tripoli. L'année suivante Tripoli fut prise par les Turcs, malgré la généreuse défense des assiégés, qui la rendirent par composition, faute de secours. Après un régne de 17 ans, le grand-maître d'Homede mourut au mois de septembre 1553, & eut pour successeur Claude de la Sengle. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

HOMELIUS (Jean) mathématicien célébre dans le XVIe siécle, étoit né à Memmingen en 1518. Son vrai nom étoit *Hummelius*, & c'est ainsi que son pere s'est toujours nommé; mais Jean donna une prononciation plus douce à son nom. Il fit ses études dans sa patrie qui avoit dèslors de bons maîtres, & lorsqu'il fut en état de se livrer aux mathématiques, pour lesquelles il montra de bonne heure une forte inclination, il fut animé d'une maniere particuliere à cette étude par plusieurs de ses compatriotes qui y avoient fait de grands progrès, & dont il acquit la connoissance. Il alla ensuite étudier dans l'université de Strasbourg, où il se distingua avec tant d'éclat, que tout ce qu'il y avoit d'habiles maîtres dans cette université, se fit un plaisir de lui communiquer ses lumieres. Il ne sortit de Strasbourg qu'en 1540, pour aller à Wittemberg, où ses supérieurs lui avoient donné ordre de continuer ses études. Il y fut créé maître-ès-arts, & on l'employa aussitôt à enseigner aux autres ce qu'il avoit appris avec tant de peine. Le sénat de Memmingen l'ayant redemandé, le fameux Mélancthon écrivit aux magistrats pour les engager à le laisser encore à Wittemberg; de sorte que le sénat de Memmingen lui accorda même quelque gratification en lui permettant de prolonger son séjour à Wittemberg. Mais quelque temps après, au plutard en 1544, sa patrie le rappella & le chargea du ministériat de Blesf, bourg voisin de Memmingen, où il n'interrompit que le moins qu'il put ses études de mathématiques, malgré les occupations toutes différentes que le soin spirituel & temporel d'une cure exigeoit de lui. Ayant refusé de souscrire à l'*interim* de Charles-Quint, il fut exilé; mais ensuite sa connoissance des mathématiques le rendit agréable à ce prince, qui lui donna souvent depuis de grandes marques d'estime. Charles-Quint l'éleva à la dignité de chevalier & de comte Palatin en 1553, quoiqu'Homélius fût alors à Leipsick, où il professoit les mathématiques, loin de la présence de cet empereur. Quelque temps auparavant il avoit présenté à ce prince à Bruxelles une horloge de son invention, d'une fabrique aussi singuliere qu'ingénieuse. On lui doit aussi plusieurs instrumens de mathématiques, qu'il a inventés, & d'autres qu'il a tellement perfectionés, qu'il pouvoit presque en être regardé comme inventeur. Il mourut en 1562, n'ayant encore que quarante-quatre ans, laissant plusieurs ouvrages de mathématiques qui n'ont point encore vu le jour. Les savans pleurerent sa mort, & firent à l'envi les uns des autres quantité de piéces en prose & en vers à son honneur, que Joachim Camérarius recueillit, & qu'il fit imprimer en y ajoutant les vers qu'il avoit fait lui-même pour honorer la mémoire de ce savant qui étoit son gendre. Dans les *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Schelhorn, tome 14, on trouve une longue piéce qu'il est bon de lire, pour connoître plus à fond ce qui regarde Homélius. Elle est intitulée: *De vita & meritis Joannis Homelii, eximii quondam perinclytæ academiæ Lipsiensis mathematici.* La latinité n'en est pas bonne; mais outre ce qui regarde Homélius, on y trouve plusieurs digressions utiles sur quelques savans de ce temps-là. * Voyez *le supplément au dictionnaire de Bayle.*

HOMERE, poëte Grec très-célébre, nommé d'abord *Melesigene*, parcequ'il étoit né près du fleuve Meletes, fut depuis appellé *Homere*, après être devenu aveugle. Il est presque impossible de rien établir de certain sur le nom de son pere & sur le temps auquel il vivoit. On sait pourtant par le témoignage de quelques anciens, & entr'autres de Porphyre, que Pythagore alla visiter Créophile, hôte ou grand ami d'Homere; & il est constant que Pythagore a vécu jusqu'au temps de Servius Tullius, sixiéme roi de Rome. Ainsi l'on peut croire assez raisonnablement, qu'Homere vivoit vers le temps de Numa, de Tullius Hostilius, & d'Ancus, vers la XXVIIe olympiade, & l'an 671 avant J. C. Quoiqu'il y ait beaucoup de difficulté & de variété entre les auteurs sur le temps précis auquel Homere a vécu, les marbres d'Arondel le fixent à l'an 67 de l'ere attique, 3807 de la période julienne, 302 après la prise de Troye, 131 ans avant l'établissement des olympiades, qui est la 907 avant J. C. Pour le lieu de la naissance d'Homere, c'est encore un point fort difficile à résoudre sept villes s'attribuerent l'honneur de la lui avoir donnée; savoir Smyrne, Rhodes, Colophon, Salamine, Chio, Argos & Athènes. Suivant la plus commune opinion il étoit Ionien; & cette opinion semble être appuyée sur le dialecte dont il s'est servi, qui est presque ionique par tout. Néanmoins cela ne met pas la chose hors de question; car par cette même raison l'on pouroit prouver qu'Hippocrate auroit été de quelque ville d'Ionie, quoiqu'il fût de l'isle de Côos. Herodote a aussi écrit en ionien, néanmoins il étoit d'Halicarnasse, où l'on suivoit le dialecte dorien, aussi-bien qu'en l'isle de Côos; & Denys l'historien qui vivoit du temps d'Auguste, quoiqu'il fût de la même ville qu'Herodote, a pourtant écrit en grec commun. Il y a bien de l'apparence qu'Homere demeuroit en Eolide, vis-à-vis de Lesbos; car il dit en quelques endroits, que le vent du couchant vient de Thrace, qui est opposé à l'Eolide; & les commentateurs de ce poëte ont remarqué que quand il décrit un sacrifice, il suit la pratique des Eoliens, & non pas des autres peuples, qui composoient l'une & l'autre Grece. Que s'il s'est servi du langage ionique, plutôt que de quelque autre dialecte, c'est que ce langage étoit le plus connu & le plus usité. Outre le poëme de l'Iliade, & celui de l'Odyssée, qui ont toujours été reconnus comme les deux véritables ouvrages d'Homere, on trouve encore un grand nombre d'hymnes à Appollon, à Diane & à quelques autres divinités, qui lui sont d'ordinaire attribués; mais les habiles critiques jugent qu'ils ne sont

pas de lui. En effet il y a grande apparence que ce sont des imitations d'Homere, & non des ouvrages d'Homere même. Les poëmes d'Homere sont l'histoire profane la plus ancienne que nous ayons. L'etat de l'ancienne Grece y est dépeint au naturel. Il nous en fait connoître les peuples, les villes & les rois. Il nous apprend la maniere dont on faisoit la guerre en ce temps-là, les mœurs & les coutumes des peuples différens, les loix & la religion des Grecs, le caractere & le génie de leurs chefs, & la situation des villes & des pays. Ainsi ces poëmes d'Homere ne doivent pas seulement passer pour un excellent ouvrage poëtique, mais encore comme la premiere & la plus ancienne histoire des Grecs. Le style de ce poëte est plein, égal & très-pur, les expressions en sont fortes & nettes, la clarté & la facilité y sont par tout admirables; & l'on peut dire que c'est le plus aisé & le plus grand de tous les poëtes. Il est pourtant vrai que l'Odyssée a moins de force que l'Iliade; aussi quelques-uns ont cru qu'il le composa dans un âge fort avancé; & Longin, le plus excellent de tous les critiques, est de cette opinion. L'antiquité a produit plusieurs personnes excellentes de l'un & de l'autre sexe, qui ont écrit des commentaires sur Homere; mais il y a long-temps que les originaux en sont perdus. Le plus fameux des commentateurs, ou scholiastes, fut Aristarque, qui corrigea le texte, & en ôta les fautes qui s'y étoient glissées par la négligence des copistes, ou par la témérité des grammairiens: d'où vient que le nom d'Aristarque se prend souvent pour correcteur, censeur, ou critique. Ce savant commentateur vivoit sous le regne de Ptolémée *Philometor*, sixiéme roi d'Alexandrie, vers l'an 75 avant la naissance de J. C. & non pas du temps de Pisistrate, comme quelques anciens, aussi-bien que plusieurs modernes, l'ont cru. Nous n'avons aujourd'hui que deux scholiastes Grecs sur Homere: l'un est Eustathe, archevêque de Thessalonique, qui vivoit il y a 500 ans: l'autre est Dydime; mais cet auteur est supposé, comme il est facile de le prouver. Quoiqu'Homere soit admirable en sa langue, il est difficile d'en faire aucune traduction en langue vulgaire, qui puisse exprimer, au moins en partie, ce qu'il a d'agrément; & c'est ce qui a fait que plusieurs personnes qui n'ont vu que ces malheureuses copies, n'ont jamais pu se persuader que l'original renfermât toutes les beautés que l'antiquité y a reconnues. On en jugera différemment après la savante madame Dacier. L'autorité d'Homere a toujours été si grande, & on a eu tant de respect & de vénération pour ses écrits, que les anciens croyoient avoir assez bien prouvé une chose, quand ils produisoient le moindre passage de cet auteur pour appuyer leur opinion, ou pour résoudre leurs doutes: usage établi non-seulement entre les géographes, les poëtes, les rhéteurs; mais encore entre les physiciens, les philosophes, & même entre les généraux d'armée. A quoi il faut ajouter, que pour comble de gloire, Homere a eu des temples, aussi-bien que les dieux & les héros qui étoient adorés parmi les Grecs. Il en avoit un à Smyrne, un autre à Alexandrie, & encore ailleurs. Au reste, de tous les poëtes Grecs que nous avons aujourd'hui, il n'y en a point de plus ancien qu'Homere; car les hymnes d'Orphée, & quelques petits ouvrages qui portent son nom, sont des piéces supposées, dont l'auteur se nommoit *Onomacrite*, & vivoit du temps de Pisistrate. Pour ce qui est de Musée, il est certain aussi que le poëme qui a pour titre, *les amours de Léandre & de Hero*, n'est point de lui; mais d'un grammairien d'Alexandrie, qui sans doute, n'a vécu que sous le bas empire. Les vers sibyllins que les premiers chrétiens ont tant vantés, & dont ils se servoient quelquefois, sont aussi des ouvrages supposés. Il n'est pas difficile de le prouver, puisqu'on y trouve aussi tous les mysteres du christianisme décrits, avant qu'il y eût aucuns chrétiens; & que d'ailleurs leur caractere ne se ressent aucunement du génie des anciens Grecs.

Ceux qui voudront savoir le jugement qu'on doit faire des ouvrages d'Homere, par les honneurs divins, que l'antiquité païenne lui a rendus, par les temples & les autels qu'on lui a dressés dans diverses villes de la Grece, l'Asie & l'Egypte, & par les autres monumens de son immortalité, peuvent lire le bel ouvrage que M. Cuper publia en 1682, sur l'apothéose de ce poëte. Il faut y joindre l'excellente préface que madame Dacier a mise à la tête de sa traduction françoise de l'Iliade. Les meilleures éditions d'Homere sont celle de Rome, avec les commentaires d'Eustathius en quatre volumes *in-folio*; celle de Basle, plus rare & moins bonne avec le même Eustathius; celle de Henri Etienne; & celle qui fut faite à Strasbourg. Emeric Casaubon méprise fort celle de Hollande, donnée en 1656, par Schrevelius, en deux volumes *in*-4°. Il a fait même un écrit exprès pour en découvrir les défauts; mais après tout cette édition n'est pas si fort à rejetter. Celle de Grævius, professeur d'Utrecht, passe pour une des meilleures. On en a une publiée en 1711, à Cambridge en Angleterre, qui l'emporte de beaucoup sur toutes les précédentes; elle est en deux volumes *in*-4°. l'éditeur est Josué Barnés.

Il y a huit autres HOMERES. Le premier, dit *le Jeune*, ou *le Tragique*, qui étoit le dernier des sept poëtes de la pleyade. Il étoit d'une ville de Carie nommée *Hierapolis*, & fils d'une femme de Byzance nommée *Myro*, qui avoit composé des odes, des hymnes & quelques autres piéces en vers, que l'antiquité a fort estimées. *Cherchez* PLEYADE. Le second étoit de l'isle de Chio, célébre médecin, selon le témoignage d'Archilochus. Le troisiéme natif du même lieu que le précédent, étoit renommé dans l'art magique. Le quatriéme fut un riche & fameux négociant de Salamine. Le cinquiéme étoit de Colophon, peintre & statuaire très-célébre. Le sixiéme d'Athènes, où il donna quelques loix. Le septiéme fameux musicien & géometre: & le huitiéme, de Meonie, qui fut depuis nommée *Lydie*, remporta le prix aux jeux olympiques; & ce fut à lui seul que l'on commit le soin de corriger la langue grecque, & de la mettre dans sa pureté. * *Voyez* l'auteur de la vie d'Homere, que nous avons sous le nom d'*Herodote*; Plutarque; Porphyre; Clément Alex. *l.* 1, *des stromates* ou *tapisseries*; Eusebe, *en la chronique, l'an* 908 *d'Abrah.* où il rapporte les différentes opinions de Cratès; Eratosthène; Aristarque; Philocore; Archilocus; Apollodore, &c. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 21. Solin, *c.* 42. Leo Allatius, *de patr. Homeri*; Petau, *l.* 9 *de la doctrine des temps*, *c.* 30. Salian, *l'an du monde* 3039. Gordon; Calvisius; Scaliger; Riccioli, *en la chronique*; Vossius, *des poëtes Grecs*; Crinitus; le Févre, &c. Hofman, *lexicon univ.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Grecs*; Du Pin, *hist. profane*, *tome I.*

HOMERITES, anciens peuples de l'Arabie Heureuse. On conjecture qu'ils habitoient le pays, qu'on appelle maintenant le royaume ou la principauté d'Aden. * Baudrand.

HOMMAGE, *Homagium* & *Hominium*, terme de fief, qui vient du latin *Homo*, comme qui diroit *Hominis agium*. C'est une soumission que le vassal fait à son seigneur, pour lui marquer qu'il est son homme, & pour lui jurer une entiere fidélité. Ce mot, aussi-bien que la chose qu'il signifie, étoit inconnu dans l'ancienne Rome; & ne fut mis en usage, que lorsque les barbares se furent rendu maîtres de l'empire. On commença alors à parler de fiefs & d'hommages, & l'on donna le nom d'*homme* ou de *vassal* à celui que son seigneur mettoit en possession de quelque terre, pour la tenir de lui, & en jouir lui & les siens à perpétuité. Au commencement les conditions & les services que le vassal étoit obligé de rendre au seigneur

étoient assez rudes : voici le formulaire & la cérémonie du serment qui se faisoit, & qui se fait encore presque également chez toutes les nations. Quiconque vient à succéder à un fief, est obligé de se présenter dans l'année devant son seigneur, sans armes, tête nue & à genoux, & de joindre les mains en posture de suppliant, lesquelles le seigneur assis prend entre les siennes, tandis que le vassal prononce ces mots, que nous rapportons ici comme ils se trouvent couchés en latin grossier dans les archives: *Devenio homo vester ab hac die in posterum, de vita, de membro, & de terreno honore, verus & fidelis vobis ero & fidem vobis præstabo, ob terras quas à vobis teneo, salvâ fide Domino nostro regi, & heredibus suis.* Ensuite le seigneur baise le vassal, & celui-ci se levant, lui fait le serment de fidélité. Cette cérémonie de mettre les mains du vassal entre celles du seigneur, signifie de la part du seigneur protection & défense; & de la part du vassal, sujétion & respect. * Bractonus, *l.* 2, *c.* 35, *n.* 8. Le vassal n'est obligé de rendre hommage qu'une fois en sa vie, quoiqu'il change souvent de seigneur. On ne le peut rendre par procureur, mais en propre personne, tant de la part du seigneur que du vassal : cela se fait solemnellement à la vue de tout le monde, & ordinairement dans la maison du seigneur : de-là vient que Philippe *le Bel*, roi de France, refusa de recevoir par procureur l'hommage d'Edouard III, roi d'Angleterre, pour le duché de Guienne, & pour les comtés de Ponthieu & de Montreuil : l'Anglois s'aquitta par lui-même de ce devoir l'an 1328 à Amiens, où il se rendit en grand équipage, pour faire le serment à Philippe *de Valois*. Néanmoins en certains cas, on a relâché de cette rigueur. Pour ce qui est de l'hommage de la part des ecclésiastiques, il y a eu autrefois de grandes contestations sur ce point. Urbain II, dans un synode tenu à Rome l'an 1099, excommunia ceux qui pour des honneurs & des dignités ecclésiastiques, se rendoient vassaux des séculiers. Aussi Louis *le Gros*, roi de France, accorda l'exemption à Godefroi de Bourdeaux l'an 1173. Mais la dispute s'échauffa en Angleterre, où Guillaume *le Jeune* & Henri I exigerent fortement l'hommage des ecclésiastiques. Enfin il se trouva un tempérament sous Paschal II. *Voyez* Guillaume de Malmesburi, *de gest. pontif. lib.* 2. Mais long-temps avant cela il se trouve un formulaire d'hommage rendu par des évêques en des assemblées de prélats, & il est rapporté par Aimoin, *l.* 5, en ces mots : *Ego Hincmarus, ecclesiæ Laudunensis episcopus, Seniori meo Carolo R. sic fidelis & obediens ero, sicut homo suo Seniori, &c. esse debet.* L'hommage-*lige* est celui qui se rend au roi seul à cause de sa souveraine seigneurie, & qui lie de telle sorte le sujet (comme le mot *lige*, qui vient du latin *ligare*, l'exprime) que personne ne s'en peut exempter, comme des autres hommages, en renonçant aux fiefs pour lesquels il les faut rendre, si on les veut posséder. Ainsi quand Edouard III, dont nous avons parlé, fut retourné en Angleterre, il envoya au roi Philippe des lettres scellées du grand sceau, par lesquelles il déclaroit, que l'hommage qu'il lui avoit rendu étoit *lige*. * Mezerai, *en Philippe de Valois*. Et c'est comme l'exprime aussi Britton Armoric, *Philipp. l.* 2, en parlant de Richard, comte de Poitiers. *Voyez* sur cette question des hommages, Henri Spelman, *gloss. archæol.* André Knichen, *de jure territ. c.* 5, *n.* 155. Rosenthal, *de feud. c.* 6, *concl.* 85 *& seq.* Fachin, *consil.* 58, *n.* 25, *fol.* 1. Forster, *de jurisd. part. n.* 147 *& seq.* Pet. Anton. de Petra, *de potest. princip. c.* 10, *n.* 38. Nicol. Milet, *in tract. de princip. & stat. imp. cap.* 38, *per tot. &c.*

HOMMES D'INTELLIGENCE, nom d'une secte d'hérétiques, qui parurent en 1412, dans la Picardie. Leurs chefs étoient frere Guillaume de Hildernissen Allemand, de l'ordre des Carmes, & un certain Gilles le Chantre, homme séculier. Celui-ci disoit, qu'il étoit le Sauveur des hommes, & que par lui les fidéles verroient J. C. comme par J. C. ils verroient Dieu le Pere; Que les plaisirs du corps étant de simples actions de la nature, n'étoient point des péchés, mais des avant-gouts du Paradis; Que le temps de l'ancienne loi avoit été celui du Pere; Que le temps de la nouvelle loi étoit celui du Fils, & qu'il y en auroit bientôt un troisiéme, qui seroit celui du Saint-Esprit, lequel mettroit les hommes en toute liberté. Le Carme se rétracta à Bruxelles, à Cambrai & à Saint-Quentin, où il avoit semé ses erreurs, & cette secte se dissipa. * Mezerai, *hist. de France.*

HOMMEY (Jacques) natif de la ville de Sées, entra assez jeune dans l'ordre des Augustins de la province de S. Guillaume, autrement de la réforme de Bourges. C'étoit un religieux appliqué à tous ses devoirs, d'un caractere simple, & fort obligeant. Il savoit bien l'hébreu, le grec & le latin, & a fait quelques ouvrages assez utiles. Le premier qu'il donna fut un extrait de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans S. Grégoire : il l'intitula *Milleloquium sancti Gregorii*, & le donna en 1683 *in-fol.* à Lyon. L'année suivante, il publia quelques opuscules des peres sous le titre de *Supplementum patrum*; à Paris in-8° en 1684. Ces deux ouvrages lui firent honneur. Mais le suivant fut peu gouté, & lui fit des affaires sérieuses : il est intitulé : *Fasti annui, in quibus res politicæ insigniores, ecclesiasticæ, litterariæque per universum orbem primo sæculi XVIII anno, breviter & dictim narrantur*; ou selon une autre édition : *Diarium Europæum historico-litterarium.* C'est une espece de journal dans lequel l'auteur n'a fait que répéter ce que les journaux & les gazettes disent de meilleur. Il n'eut pas une longue suite; mais il en eut assez pour causer du chagrin à l'auteur. L'ambassadeur de Venise ayant prétendu que le P. Hommey avoit parlé trop fortement de la satisfaction que la république avoit faite au roi en 1701, s'en plaignit vivement, & le religieux fut exilé à Bar-le-Duc. Plusieurs années auparavant il avoit eu une autre affaire avec M. de Harlay, archevêque de Paris. L'abbaye de Port-Royal de Paris ayant vaqué par la mort de la mere sainte Dorothée, arrivée le 4 de janvier 1685, cette place fut donnée à Françoise-Therèse Hommey, sœur de celui dont nous parlons. Cette nomination fit quelque peine à M. de Harlay, qui avoit eu dessein de la faire tomber sur sa propre sœur, abbesse de la Virginité en Touraine. Le prélat se résolut donc de demander à la nouvelle abbesse son brévet de nomination, en lui promettant de la placer ailleurs. Mais il trouva de la résistance; & soupçonnant qu'elle venoit du P. Hommey, il obtint un ordre pour envoyer ce religieux à Lagny, après quoi la résistance cessa. Le P. Hommey passa les dernieres années de sa vie à Angers, où il mourut le 24 octobre 1713, dans la soixante-neuviéme année de son âge. Outre ses ouvrages qu'il a publiés, & dont nous avons parlé, il a été l'éditeur de l'ouvrage suivant : *Liber absque litteris de ætatibus mundi & hominis, auctore Fabio Cl. Gordiano Fulgentio*; à Poitiers en 1696, *in*-8°. Il a laissé manuscrits 1°. Un *milleloquium sancti Chrysostomi.* 2°. Une *histoire de Louis XIII* pour l'opposer à celle de le Vassor. * *Mémoires du temps. Histoire des journaux* in-8°, par Camusat, *p.* 308. *Nouvell. de la républ. des lett. avril* 1702, *p.* 468. *Journal des savans*, 21 *août* 1684. *Mémoires de Trev. juin* 1708.

HOMMIUS (Festus) Frison, né en 1576, fut ministre à Leyde, & se distingua en Hollande dans la dispute des Gomaristes & des Arminiens. Il composa quelques ouvrages de controverse, & fut secrétaire du synode de Dordrecht en 1618. * *Voyez* son éloge dans Meursius, *in Ath. Bath.*

HOMODEI (Signorello) jurisconsulte célébre, natif de Milan, vivoit dans le XIVe siécle vers l'an 1330. Balde & d'autres grands hommes parlent très-

avantageusement de lui. Il savoit la jurisprudence civile & canonique, & composa divers ouvrages de l'une & de l'autre.

Il y a eu dans le XVIIe siécle deux cardinaux de la famille de ce jurisconsulte. Louis Homodei, Milanois, créé par le pape Innocent X, en 1652, mort en 1685; & Louis Homodei, son neveu, créé par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, mort le 18 avril 1706, âgé de 50 ans.

HOMONCIONISTES, est le nom qu'on donna, dans le IVe siécle, à quelques sectateurs de l'hérésiarque Photin, qui ne reconnoissoient que la nature humaine en J. C. * Saint Augustin, *sermone 26, ex add. fragm. edit. Lovan.* Baronius, *A. C.* 357. Prudence, *in Hamartig.*

HONAIN, Arabe, célébre traducteur dans le neuviéme siécle. Il étoit chrétien & natif d'Hira. Ayant quitté Bagdet, où il étoit maltraité, il se retira sur les terres de l'empire grec, & y demeura deux ans, pendant lesquels il s'appliqua beaucoup à étudier la langue grecque. Avec cette connoissance, & une assez bonne provision des meilleurs livres de philosophie qu'il avoit pu trouver, il retourna à Bagdet d'où il sortit encore peu de temps après pour s'en aller en Perse. Etant arrivé à Bassora, il apprit la langue arabe, & enfin il revint s'établir à Bagdet avec la réputation d'homme très-savant. Il s'occupa principalement à traduire les ouvrages des Grecs, & entr'autres ceux du médecin Paulus. Il traduisit aussi plusieurs livres de médecine en syriaque. Almamon, ou Abdallah III, septiéme calife de la famille des Abassides, lui fit traduire en arabe tous les ouvrages d'Aristote, & l'on dit qu'il lui donna pour chaque livre de ce philosophe autant d'or que l'ouvrage pesoit. Toutes ces traductions ont fait donner à Honain le surnom d'*interprête.* On dit qu'il vécut cent ans, & qu'il mourut l'an 264 de l'hégire. * Freind, *histoire de la médecine, seconde partie.*

HONAN, province de la Chine, entre celle de Nanquin à l'orient, & celle de Xensi à l'occident. Les Chinois assurent que cette province est au milieu du monde. Toutes les campagnes y sont fertiles en bleds & en pâturages : les montagnes sont couvertes de forêts : les arbres y produisent presque tous les fruits que nous avons en Europe, & en si grande quantité, qu'on les a presque pour rien. C'est pourquoi les Chinois nomment ce pays leur jardin de plaisance. Cette province contient huit grandes villes & cent cités, outre les forts & châteaux : les grandes villes sont Caïfung, Queite, Changte, Gueihoei, Hoaiking, Honan, Nanyang & Juning. * Martin Martini, *descript. de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

HONCALA (Antonio) chanoine d'Avila en Espagne, étoit de Janguas, dans le diocèse de Calahorra, & vivoit dans le XVIe siécle, vers l'an 1555. Il avoit été disciple du célébre Antoine de Lebrixa, ou Nebrissensis, & il s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine & par ses ouvrages, qui sont : *Grammatica Propædia; Commentaria in Genesim; Opuscula XVII, de rebus variis theologicis; Pentaplum christianæ pietatis V lib. &c.* Sainte Thérèse parle avantageusement d'Antonio d'Honcala. * Nicolas Antonio, & André Scot, *bibl. Hisp.*

HONDIUS (Josse) fameux géographe des Pays-Bas, né en 1563, à Wackene, petit bourg de la Flandre, fut mené à Gand par ses parens dès l'âge de deux ans, & commença à huit à dessiner & à graver sur le cuivre & sur l'ivoire sans avoir eu aucun maître. Il fit de si grands progrès dans cet art, qu'il fut regardé comme l'un des plus célébres ouvriers de son siécle. Le duc de Parme étant au village de Beverre où il campa pendant le siége d'Anvers, l'envoya chercher, & lui fit faire quelques statues de bronze, dont il fut si satisfait, qu'il le pressa d'aller à Rome. Hondius n'y alla point, & quitta même le duc sans prendre congé de lui. Il écrivoit aussi parfaitement bien, & passoit pour un des plus habiles pour fondre des caractères d'imprimerie, ce qu'il avoit pareillement appris sans maître. Il étudia le grec & le latin dans un collége, & à l'âge de vingt ans, il passa en Angleterre, où il s'adonna tout entier à la cosmographie. Il publia : *Theatrum artis scribendi; Orbis terrarum descriptio geographica : Gerhardi Mercatoris atlas; Italiæ hodiernæ descriptio.* Il mourut le 16 de février 1611, n'ayant que quarante-huit ans.

HONDURAS, province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Espagne, en l'audience de Guatimala, est située entre la mer du Nord, le golfe de Honduras, la province de Nicaragua, & celle de Jucatan. Sa ville capitale est Valladolid, que ceux du pays nomment *Commayagua.* Les autres sont Gratias à Dios, Truxillo, S. Pedro, San-Juan de Puerto de Cavallos, S. Georges de Olancho, &c. Cette province a près de cent lieues de longueur, & plus de quatre-vingt de largeur. On en tire du miel, du coton, & de la laine que nous appellons *Vigogne*, & diverses autres denrées. Le golfe de Honduras est une partie de la mer du Nord, qui a la province de Honduras au midi, & celle de Jucatan au septentrion. On y trouve plusieurs isles. Le terroir de la province de Honduras est si fertile en maïs, qu'on en fait trois récoltes par an en plusieurs endroits. Il est aussi très-propre à porter du froment, & le bétail y trouve de bons pâturages. Il y a des mines d'or & d'argent : les abeilles y font du miel & de la cire en abondance. Toutes les rivieres de cette province se débordent en certaines saisons de l'année, & se répandent dans les campagnes, qu'elles arrosent & engraissent, comme le Nil fait les terres d'Egypte. Cette inondation arrive le plus souvent vers la S. Michel, au mois de septembre. Valladolid, ou Commayagua est située dans une belle & agréable vallée, & c'est où le gouverneur de la province fait ordinairement sa résidence, avec les autres officiers du roi. Le siége de l'évêque, qui étoit à Truxillo, y fut transféré en 1558. L'air y est tempéré & fort sain, & l'on a trouvé de riches mines d'argent aux environs. Le port de Cavallos étoit autrefois fort fréquenté; mais parcequ'il étoit trop exposé aux incursions des ennemis, & particulierement des Anglois, le roi d'Espagne fit transporter les habitans dans la ville de Saint-Thomas de Castille, qui est extrêmement bien fortifiée. Truxillo est une ville fort renommée, située sur la côte du golfe de Honduras. Son port nommé S. Gilles est au fond d'une baye : les navires y sont à l'abri des vents. Les vignes de ce territoire portent deux fois l'an; car après avoir vendangé, on les retaille aussitôt, & les seconds raisins sont murs vers Noël. Les orangers, les citroniers & autres semblables, y produisent des fruits excellens. Truxillo est une place imprenable, à cause de sa situation sur une terre escarpée de tous côtés, à la réserve d'un sentier étroit, fermé par une porte fortifiée, où sont posées des sentinelles. * De Laët, *hist. du nouv. Monde.*

HONESTIS (Pierre de Damien de) *cherchez* PIERRE DAMIEN.

HONESTUS ou DE HONESTIS (Pierre) abbé de sainte Marie du Port, près de Ravenne dans le XIIe siécle, écrivit des régles dites *Constitutiones Portuenses*, qu'on attribue à Pierre de Damien; mais Pennot & d'autres prouvent que cet abbé de Port, qui mourut en 1119, étoit différent de Pierre de Damien, cardinal. * Pennot, *hist. canon. regul.* Le Mire, *de script. in auct. &c.*

HONETON, ville d'Angleterre dans le comté de Devon, & dans la contrée appellée *Axmister*, sur la riviere d'Otter, envoie deux membres au parlement, & est à 126 milles anglois de Londres. * *Dictionnaire anglois.*

HONFLEUR, ville de France en Normandie,

dans le Lieuvain, diocèse de Lisieux, est située sur l'embouchure de la Seine, vis-à-vis de Harfleur, qui est de l'autre côté, & a un beau port de mer. Les auteurs qui écrivent en latin la nomment diversement: *Honflevius* & *Honflorium*. Quelques-uns prétendent que c'est la *Juliobona* de Sigebert.

HONGNANT (Claude-René) Jésuite, étoit né à Paris le 14 novembre 1671. Il entra dans la société des Jésuites, le 7 de septembre de l'an 1687, & fit ses quatre vœux solemnels à Caen, le 2 février 1705. Il a enseigné les humanités pendant quatre ans, la philosophie pendant six ans, & la théologie durant l'espace d'onze ans. Il a fait une partie de ces cours de régence, à Paris. Il fut ensuite préfet des études dans le même collége, & on l'associa à la composition des *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, auxquels il a travaillé assez long-temps. Il avoit de l'érudition, il communiquoit volontiers aux savans ses lumieres & ses recherches, plus empressé à leur être utile, qu'à se faire honneur lui-même des connoissances qu'une étude assidue lui avoit fait acquérir. Il s'étoit formé un style singulier, qui manque absolument du simple & du naturel, comme on le voit par les articles qui sont de lui dans les *mémoires de Trévoux*, & par les deux ouvrages suivans: 1. *Examen du poëme* (de M. Racine) *sur la grace*; à Bruxelles (Paris) en 1723, *in*-8°. Cet examen est contenu en trois lettres; il n'y a que la troisiéme qui soit du pere Hongnant: c'est une lettre théologique, dans laquelle l'auteur expose la doctrine du poëme sur la grace, & censure cette doctrine. 2. *Apologie des anciens docteurs de la faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes, & Nicolas Isambert: contre une lettre du R. P. le Brun, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, insérée dans les mémoires de Trévoux, au mois de juillet* 1728, *sur la forme de la consécration de l'eucharistie, par M. P. T. H. CH. R. PR. D. D. ancien professeur en théologie*, (c'est-à-dire, par P. T. Hongnant, chanoine régulier, prieur de Dammartin, frere de l'auteur, sous le nom duquel le P. Hongnant avoit voulu faire passer cet écrit) à Paris, chez Chaubert, en 1728, *in*-12. 3. Les vingt *lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houtteville, au sujet du livre de la religion chrétienne prouvée par les faits*; à Paris, en 1722, *in*-12, sont pour le fond, du P. Hongnant: mais comme ce pere n'avoit pas le talent d'écrire, il laissa à M. l'abbé Desfontaines, son ancien confrere, le soin de façonner la matiere. La critique du style du livre de M. l'abbé Houtteville, est toute de l'abbé Desfontaines. Le P. Hongnant est mort au collége de Paris, dans le courant du mois de mars 1745. * Extrait des mémoires latins manuscrits du P. Oudin, Jésuite, sur les écrivains de sa société. *Voyez* ci-devant l'article du P. BRUMOY.

HONGRE (Jacques le) natif d'Argenton en Normandie, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1560, & en 1563 fut fait vicaire général du diocèse de Rouen par le cardinal de Bourbon, qui en étoit archevêque. Il fut sans contredit le plus célébre prédicateur de son temps en France, & ce fut lui qui fut chargé de prononcer l'éloge funébre du duc de Guise, assassiné devant Orléans, dont il publia aussi la vie en 1563. Ce fut encore lui en 1562, qui le jour d'une procession solemnelle faite à S. Médard à Paris, pour réparation des sacriléges commis contre le S. Sacrement, prêcha au milieu de la messe en présence de quatre cardinaux, de tous les prélats qui étoient alors à Paris, de tout le clergé de cette grande ville, des cours souveraines, & d'une multitude prodigieuse de peuple. On a aussi de lui quatre homélies touchant les saintes images: une relation de la conférence qu'il avoit eue le 23 juillet 1565 à Ambourville, avec le ministre Guillaume Feugueré; & une déclaration des trois points contenus au sacré mystere de la messe; savoir, de la consécration, oblation & communion de N. S. Il mourut en 1575, à Rouen, n'ayant pas plus de 55 ans. * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

HONGRIE, royaume de l'Europe, est aujourd'hui en partie au Turc, & en partie à la maison d'Autriche, & est situé entre le 39 & le 47 dégré de longitude, & depuis environ le 45 jusqu'au 49 de latitude septentrionale. Ce royaume a été électif depuis la mort de S. Etienne, jusqu'à celle de l'empereur Joseph, qui fut élu en 1687 du vivant de l'empereur Léopold son pere, étant déja roi des romains; mais ce prince étant mort en 1711, l'empereur Charles VI, son frere, se fit couronner roi de Hongrie en 1712, sans avoir été élu. On convoqua alors les états de Hongrie, qui passerent un acte, par lequel en reconnoissant pour leur roi légitime l'empereur Charles VI, ils déclarerent la couronne héréditaire à ses enfans mâles, & à leurs descendans en légitime mariage, se réservant de rentrer dans leur droit d'élection, si la branche masculine de la maison d'Autriche venoit à s'éteindre; mais en juin 1722, les mêmes états consentirent que l'hérédité passeroit aux filles de la même maison, & qu'au défaut de la ligne directe, la possession passeroit à la ligne collatérale a perpétuité.

Description géographique de la Hongrie.

Ce royaume, qui est une partie de l'ancienne Pannonie, est appellé *Magiar* par les Turcs; *Wergierska* par les Esclavons; *Hungerland* par les Allemans; *Ongheria* par les Italiens & les Espagnols; & *Hongrie* par les François. Ses bornes sont la Transsylvanie au levant; la Pologne & la Russie au septentrion; la Moravie, l'Autriche & la Stirie au couchant; & la Servie & la Bosnie au midi. La figure de ce royaume est quarrée; & les quatre coins regardent les quatre parties du monde. On la divise en haute & basse Hongrie. *La haute* est au-delà du Danube, vers la Pologne & la Transsylvanie. *La basse* est au-deçà du même fleuve. Il y avoit autrefois plus de soixante & douze comtés, & aujourd'hui il n'y en a environ que cinquante, dont il y en a plusieurs sous la domination des Turcs. On peut aussi diviser la Hongrie, en la partie qui est tenue par l'empereur, & en celle qui est soumise au Turc. Ses principales rivieres sont le Danube, le Drawe, la Sawe, le Teiss ou Tibisque, le Raab, le Waage, le Gran, la Sarvihze, &c. Cette derniere sort du lac Balathon. Il y a encore ceux de Newsidler, de Beckerk, & quelques autres qui sont moins considérables. Les plus hautes montagnes de la Hongrie sont les monts Crapaks, vers la Pologne & vers la Transsylvanie.

Presbourg a été la ville capitale de ce qu'y possédoit la maison d'Autriche, depuis la perte d'Albe-Royale, jusqu'en 1686, que les Allemans prirent Bude ou *Offen*, qui est aujourd'hui capitale de la Hongrie, soumise à la maison d'Autriche. Les autres principales sont Altembourg, Raab, Papa, Zatmar, Tokai, Javarin, Epéries, Cassovie, Tornaw, Komore, Gran, ou Strigonie, Temeswar, Novigrad, Newheisel, Cinq Eglises, Ziget, Agria, Colocza, Pest, Waradin, &c. Les Turcs y ont encore quelques places. L'air de la Hongrie est mal-sain, & sur-tout pour les étrangers; aussi remarque-t-on qu'il engendre quantité de vermine. Les eaux, si l'on en excepte celles du Danube, ne sont pas fort bonnes; & l'auteur *de mirabilibus Hungariæ*, remarque qu'il s'y trouve des fontaines, dont l'eau qui est mortelle, croît avec la lune, diminue avec elle, & tarit tout-à-fait quand cet astre est au plein. On y trouve encore des fontaines qui changent en pierre ce qu'on y jette, d'autres qui sont chaudes en hiver, & qui se glacent en été; d'autres dont l'eau est aigre, piquante, salée, &c. Il y a aussi diverses mines de sel, d'or, d'argent, de cuivre, d'acier & de fer. Le terroir y est extrêmement fertile; de sorte qu'on a cru que la Hongrie pouroit fournir du bled à toute l'Europe.

Les pâturages y sont admirables, & l'abondance de gibier, de poisson & de bœufs est si extraordinaire, que les paysans vivent le plus souvent de chair de sanglier & de cerf. On y a eu jusqu'à mille carpes pour moins de cent sols monnoie de France, & on a remarqué qu'en une année on en avoit amené plus de quatre-vingt mille bœufs en Allemagne. Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour le négoce, & pour les arts : ils sont cruels, superbes, vindicatifs, & si peu unis entr'eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils sont devenus la proye des barbares. Ils parlent plusieurs sortes de langues, & surtout la latine, qui leur est très-familiere. La plupart des Hongrois sont catholiques ou protestans ; mais il y a chez eux plusieurs sectes particulieres. Les gentilshommes y sont magnifiques, & aiment passionément les chevaux, la chasse & la bonne chere. Quoique les Hongrois n'aiment pas les Allemans, la noblesse y est néanmoins attachée en apparence à la maison d'Autriche, pour se garantir de l'oppression des Turcs, qui considérent autant un paysan qu'un gentilhomme. La plus grande force du pays consiste en cavalerie legere. Les cavaliers y sont appellés *Hussars*, & les gens de pied *Heiduques*. Il y a dans la Hongrie deux archevêchés, Gran ou *Strigonie*, primat du royaume, & celui de Colocza, & treize évêchés, dont il y en a six suffragans de Strigonie ; savoir, Vaccie, Eger, Nitria, Raab, Wesprim, & Cinq Eglises ; sept suffragans de Colocza, qui sont Zagrab, Waradin, Szerem, Chonad, Bosna, Szeben & Backow.

PRECIS DE L'HISTOIRE DE HONGRIE.

Avant que les Huns s'emparassent de ce pays, auquel ils ont donné le nom de *Hongrie*, il portoit le nom de *Pannonie*, de *Pannon*, selon quelques auteurs, qui le croient bonnement avoir été le quatriéme descendu de Sem, fils de Noë. D'autres ont cru, sans beaucoup de réflexion, que la Pannonie étoit l'ancienne Péonie, *Pæonia*, qui étoit toute située au midi du Danube. L'histoire romaine fait mention d'un Pinetès, roi de Pannonie, tributaire d'Auguste, après que les Pannoniens eurent été vaincus par Vibius, & par Tibere qui conquit l'Illyrie. Depuis, Pinetès se révolta, & laissa la conduite de son armée à Batto Breneus, qui fut défait par Cencinna-Severus, près de la Drave, où il y avoit une garnison romaine. Depuis, ce Batto Breneus, joint avec Batto Disidiatus, Dalmate, qui vainquit Valerius Messalinus, courut la Macédoine, & fut battu par Rhimetalces & Rescuporis son frere, l'an 10 de J. C. & par Cecinna. Après cette disgrace, Breneus trahit Pinetès son maître, & le livra aux Romains ; mais peu de temps après il fut puni par Batto Disidiatus, qui le fit mourir. Sous l'empire de Gallien, les Romains s'avancerent jusque dans la haute Pannonie, l'an de J. C. 260. On commença bientôt après, sous Probus, à y planter des vignes ; & jusqu'à Constantin *le Grand*, on y tint en garnison deux légions romaines. Cette province fut 327 ans sous la domination des Romains ; & Constantin permit aux Vandales, chassés par les Goths de leur pays, de l'aller habiter. Ils ne la purent tenir que quarante ans, & ils en furent encore chassés par les Goths, qui retinrent la Pannonie, par un traité fait avec l'empereur Gratien. Après les Goths vinrent les Huns, lesquels conduits par Attila & Bleda son frere, vers l'an 372, sortirent au nombre de 1900000 de cette partie de Scythie, nommée *le Turquestan*, d'où les Turcs sont aussi originaires. Résolus de s'arrêter en cette province, ils donnerent deux batailles contre Macrin, qui gagna la premiere, & fut tué dans la seconde, de sorte qu'en 401, ils ne trouverent plus rien qui leur résistât, & se rendirent entiérement maîtres de la Pannonie. Attila leur roi est fort connu dans l'histoire, & fit trembler long-temps les Romains. Ses successeurs n'eurent ni la même intrépidité, ni les mêmes succès que lui. Ghuba son fils fut chassé de la Pannonie, & fut contraint de retourner en Scythie avec une partie de ses gens, au pays d'où ses ancêtres étoient venus. Lorsqu'il se fut retiré, les Ostrogoths vinrent prendre la place des Huns l'an 458. Valanne leur roi régna quatre ans en Hongrie ; Tendaner deux, Théodoric cinquante-un, & Athalaric trois. Depuis les Lombards, sous Ardoin leur chef, en chasserent les Ostrogoths vers l'an 520. Après un régne de sept ans, Ardoin laissa pour successeur Alboin, qui, dans la vingt-cinquiéme année de son régne, fut appellé par Narsés en Italie, & laissa cette province aux Huns, à la charge qu'ils l'y recevroient, s'il étoit contraint d'y retourner.

☞ Dans le VIIe siécle, on vit paroître une autre peuplade de Scythes, connus dans nos histoires sous le nom d'*Avares* ou *Abares*, qui s'établirent près du Danube : ils furent vaincus par Charlemagne, qui les détruisit presque totalement. Vers la fin du IXe siécle, il sortit encore de la Scythie Asiatique une troisiéme nation, connue sous le nom d'*Ugri*, *Iugri* & *Hungari*, qui se fixa enfin dans la Pannonie, à laquelle elle donna son nom. Cette nation se répandit d'abord comme un torrent dans la Pannonie & la Germanie, & ravagea la Lombardie ; passa les Alpes, & pénétra jusqu'aux environs de Toulouse : une autre armée de ces Barbares passa le Rhin, & porta le fer & le feu en Lorraine & pays voisins. Les annales de France qui décrivent ces ravages, parlent des Hongrois comme d'une nation jusqu'alors inconnue. Mais la premiere piéce du nouveau recueil des écrivains de l'Histoire de Hongrie, publié à Vienne en 1746, donne beaucoup de lumiere sur l'origine & le commencement de ce peuple. En voici un extrait :

Ces peuples avant que de venir en Europe, demeuroient à l'orient du fleuve *Ethel* (ou Wolga :) ils appelloient leur pays *Dentumoger*, & il s'étendoit jusqu'à la mer glaciale. Comme il ne suffisoit pas à la subsistance de ses habitans, on en détacha une nombreuse colonie, qui partit sous la conduite de sept chefs & prit sa route vers l'occident. Cette peuplade qui résolut de quitter la Scythie ou la Tartarie l'an 884, marcha plusieurs jours au travers des déserts, & arriva sur les bords du fleuve Ethel, qu'elle passa à la nâge. Elle ne vécut que de pêche & de chasse jusqu'à ce qu'elle fût arrivée sur le territoire de *Susudal* (ou Susdal) en Russie. Elle traversa le pays des Russes, & vint sur le fleuve *Denep* (ou Dnieper) à la ville de *Kyeu* (ou Kiovie.) Almus, chef de la colonie, battit les ducs des Russes, *Ruthenorum*, assiégea Kiovie & obligea les Russes de lui payer tribut, & de lui donner des ôtages. Plusieurs Russes & les ducs des Cumans, se joignirent à l'armée d'Almus.

Ensuite cette multitude partit de Kiovie, passa sur les terres des Russes & par les villes de *Lodomeria* & de *Galicia* (Wlodzimierz & Halicz, dans la Russie aujourd'hui Polonoise) & arriva aux pieds des montagnes (qui séparent la Pologne de la Hongrie.) Après les avoir passées vers les sources de la Teisse, ces barbares s'emparerent d'une place forte, du château de Hung, *Hung-war*, d'où ils firent des courses sur les terres voisines. En conséquence ils furent appellés *Hunguari* par les habitans du pays, qui étoient des Slaves, dont le duc se nommoit *Salanus*. Le nom de Hongrois n'est donc que le surnom de ces peuples, qui s'appelloient eux-mêmes *Magyari*. Ils se nomment même encore ainsi, comme on le voit par le discours du chancelier du royaume de Hongrie, lorsque *Marie-Thérèse d'Autriche* en fut proclamée reine le 25 juin 1741.

Arpad, fils d'Almus, ayant été élu chef ou duc des Hongrois, occupa tout le pays des environs de la Teisse, fit des conquêtes dans la Valaquie, puis vers la Moravie, passa le Danube, & soumit tout le pays jusqu'en Croatie. Il mourut l'an 907. Zulta,

son fils, lui succéda; & envoya sous différens chefs ces troupes de Hongrois qui ravagerent l'Italie, l'Allemagne & une partie de la France. Ce prince fixa ensuite les limites de l'état des Hongrois, qui sont à peu près les mêmes que celles qui bornent aujourd'hui le royaume de Hongrie. Il fit de son vivant prêter serment de fidélité à son fils Thocsun, qui regna après lui. Le régne pacifique de ce duc attira dans ses états un grand nombre d'étrangers. Geysa son fils lui succéda, & gouverna avec beaucoup de sévérité, mais il fut affectioné pour les Chrétiens. Enfin ayant été instruit par S. Adalbert évêque de Prague, il embrassa le christianisme, & obligea un grand nombre de ses sujets à se faire baptiser. Il laissa ses états à Etienne son fils, surnommé *le Saint*, qui porta le titre de roi, & fut couronné en cette qualité. S. Etienne avoit le même nom que son aieul, & celui d'*Etienne* lui fut donné au baptême par Théodat, prince de la Pouille. Pierre, fils de *Gisla* sa sœur, & de *Guillaume* de Bourgogne, lui succéda: mais sa cruauté le fit chasser de ses états, & Aba fut élu en sa place. Il avoit épousé *Sarola*, autre sœur du roi *Etienne*; mais n'étant pas moins cruel que son prédécesseur, il fut tué par ses propres domestiques la troisiéme année de son régne, & *Pierre* fut remis sur le trône par l'empereur Henri III. Pierre, après son rétablissement, ne profita point de sa disgrace passée, & se montrant plus tyran qu'auparavant, périt misérablement l'an 1047. André I, qui descendoit de pere en fils d'*Almus*, lui fit arracher les yeux, & se fit élire roi de Hongrie. Ainsi cette couronne étant retournée aux mâles, demeura en cette maison jusqu'à l'an 1301, qu'André III, dit *le Vénitien*, dernier roi, mourut. Alors les Hongrois ne se pouvant accorder sur l'élection d'un roi, les uns choisirent *Venceslas*, fils d'un autre *Venceslas* roi de Bohême, & d'*Anne*, qui étoit fille de *Bela* IV, & les autres élurent *Othon*, fils de *Henri* duc de Baviere, & d'*Elizabeth*, aussi fille du même *Bela*. Le pape Boniface VIII fit de grandes instances pour faire élire roi *Charles-Robert* ou *Carobert* d'Anjou, fils de *Charles-Martel*, roi de Naples, & petit-fils de *Marie*, sœur de *Ladislas* IV, roi de Hongrie. Après qu'il eut envoyé le cardinal Gentilès, pour excommunier ceux qui oseroient s'opposer à cette élection, Charles fut enfin couronné roi de Hongrie l'an 1310, & régna 32 ans, pendant lesquels il remit sous l'obéissance des Hongrois la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Russie, la Bosnie & la Bulgarie, qui se vouloient cantonner. Cette maison d'Anjou, malgré les grandes querelles qui s'émurent entre les descendans de Charles, régna en Hongrie jusqu'en 1358, que l'empereur Sigismond, fils de l'empereur *Charles* IV, de la maison de Luxembourg, fut couronné roi en vertu de son mariage avec *Marie* fille du roi *Louis*. Depuis, *Elizabeth*, fille de *Sigismond*, porta ce royaume à *Albert* II, empereur, de la maison d'Autriche, qui ne régna guères que deux ans. *Uladislas*, fils de *Jagellon* & d'*Hedwige*, sœur de *Marie*, qui étoit femme de l'empereur *Sigismond*, voulut s'y opposer, d'où naquirent les divisions si fatales à la Hongrie. Elles continuerent pendant la minorité de *Ladislas*, fils posthume d'*Albert*, qu'un poison funeste ôta du monde, lorsqu'il étoit sur le point d'épouser *Magdelène* de France, fille du roi *Charles VII*. Sa mort sauva la vie à *Matthias*, fils de *Jean* Huniade, dit *Corvin*, l'un des plus grands capitaines de son siécle, & qui avoit eu l'administration de l'état sous le jeune roi Ladislas. Matthias, qui méritoit la couronne par ses vertus, quoiqu'elle ne lui fût pas dûe par sa naissance, fut conduit l'an 1458, de la prison au trône, où, malgré les vigoureuses oppositions de la maison d'Autriche, & les traverses des papes, il se maintint jusqu'à sa mort. *Béatrix*, sa veuve, fille de *Ferdinand*, roi de Sicile, fut par ses intrigues faire élire Uladislas, fils de *Casimir*, roi de Pologne, & petit-fils de *Jagellon*, & par conséquent neveu du premier *Uladislas*, qui disputoit le royaume à *Albert* d'Autriche. Après cette élection, le nouveau roi l'épousa; mais voyant qu'il n'en pouvoit avoir d'enfans, il la répudia, & prit en sa place *Anne*, fille de *Gaston* de Candale de la maison de Foix, d'où sortirent Louis, le dernier de la maison des Jagellons; & *Elizabeth*, qui fut mariée à *Ferdinand* d'Autriche, empereur I de ce nom. Louis II de ce nom, succéda à *Uladislas* son pére, l'an 1516. Comme il étoit encore trop jeune pour résister à ses ennemis, il s'engagea inconsidérement, & périt avec son armée à Mohats. Cette perte fut suivie de celle d'une infinité de peuple & de la plus grande partie de son royaume. Il mourut l'an 1526, âgé seulement de 22 ans. On a remarqué de lui, que sa naissance, sa vie & sa mort avoient eu quelque chose d'extraordinaire; car il naquit sans peau, il eut de la barbe à quinze ans, il devint gris à dix-huit & se noya dans un marais. Quelques-uns ont cru que Dieu l'avoit voulu punir, de ce que contre le droit des gens, il avoit fait jetter les ambassadeurs du sultan Soliman dans un vivier, où ils furent mangés des poissons. Après la mort de *Louis*, il y eut plusieurs prétendans à la couronne; mais Jean de Zapol, comte de Scepuse, vaivode de Transsylvanie, fut préféré à ses compétiteurs, & par son élection, donna lieu au Turc d'assujétir presque toute la Hongrie; car *Ferdinand* d'Autriche, depuis roi des Romains, successeur du roi *Uladislas*, & mari d'*Anne*, sœur unique du défunt roi *Louis*, prétendant qu'on lui faisoit tort, prit les armes, & contraignit le nouveau roi *Jean*, d'implorer le secours de Soliman. Le grand seigneur vint en personne en Hongrie, remit le roi Jean dans une partie de ses états, & vint assiéger Vienne, d'où étant honteusement repoussé, il reprit le chemin de Constantinople. Après que les Turcs se furent retirés, il se fit un accord entre Jean & Ferdinand, par lequel il fut arrêté que Jean demeureroit maître du royaume de Hongrie sa vie durant; mais qu'après sa mort ses états appartiendroient à Ferdinand; & en cas que Jean eût un fils, il devoit se contenter de la Transsylvanie, & des terres que le roi son pere avoit possédées en qualité de comte de Scepuse, avant son avenement à la couronne. Cet accord mal observé fut cause de plusieurs malheurs. *Isabelle* veuve du roi *Jean*, fille de *Sigismond I*, roi de Pologne, après la mort de son mari, l'an 1540, pour défendre les états de son fils contre Ferdinand, fut contrainte d'appeller encore le Turc à son secours. Le Turc vint, s'empara de Bude, & établit en Transsylvanie la mere & son fils; ainsi Ferdinand I ne régna que sur une petite partie de la Hongrie, & la suite des affaires lui fit aisément connoître, que ni lui, ni ses successeurs n'en jouiroient jamais en repos. En effet, les Turcs ont souvent entrepris de les en chasser, & enfin ils ne leur avoient laissé que quelques places qui se sont trouvées très-fortes, & situées sur les frontieres d'Allemagne. Ferdinand fit couronner Maximilien II; son fils aîné, & lui laissa en mourant ce qu'il possédoit dans le royaume de Hongrie, avec la plus grande partie de ses autres états. Il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il eut guerre avec le Turc, qui favorisoit contre lui *Jean-Sigismond*, prince de Transsylvanie. Peu de temps après il perdit Zighet, qui fut assiégé par Soliman, & pris le second jour après sa mort, par le bacha Mustapha, l'an 1566. Maximilien mourut dix ans après, le douziéme de son régne, & laissa pour successeur à cette couronne Rodolphe II, son fils aîné, qui, comme son pere, eut de grands démêlés avec l'Ottoman. Ce fut pendant le régne de ce dernier, que Sinan bacha prit après un long siége, l'importante place de Javarin, qui fut reprise par la valeur & l'adresse du baron de Vaubecourt. Les commencemens de cette guerre furent assez avantageux à

l'empereur; mais la fin en fut triste pour lui, & il mourut hors de ses états l'an 1612, après avoir été forcé de déclarer pour son successeur à la couronne de Hongrie l'archiduc MATTHIAS son frere, qui s'en étoit emparé contre son gré. Matthias régna en Allemagne, en Bohême & en Hongrie; & n'ayant point d'enfans, fit élire FERDINAND, archiduc de Gratz, & le mit en possession de ces deux royaumes avant sa mort. Cette élection fut cause en partie de la guerre qui affligea l'empire pendant 30 ans. L'empereur Ferdinand II fit couronner FERDINAND III, son fils aîné, tant dans l'empire, qu'en Bohême & en Hongrie, & lui laissa ses états en troubles. Georges Ragotski, prince de Transsylvanie, lui fit la guerre, tandis qu'il étoit occupé contre les Suédois, & contre leurs confédérés en Allemagne; mais enfin il vit la Hongrie en paix, & il y fit couronner deux de ses fils rois des Romains, l'un après l'autre. FERDINAND, qui fut le premier, mourut l'an 1655, n'étant âgé que de 21 ans; & après sa mort, l'empereur son pere fit élire LÉOPOLD, son second fils. Ce prince, né le 9 juillet 1640, fut fait roi des deux royaumes l'an 1655, & élu empereur un an après la mort de son pere, l'an 1658. Il eut presque toujours la guerre en Hongrie, ou contre les infidéles ses ennemis, ou contre ses sujets protestans. Dans les dernieres guerres, les Turcs vinrent jusqu'à Vienne, où ils mirent le siége; mais depuis qu'ils eurent été repoussés de devant cette ville, l'an 1683, par le secours de Jean Sobieski III du nom, roi de Pologne, ils firent de jour en jour de nouvelles pertes. L'empereur fit sur eux plusieurs conquêtes, par la valeur de Charles V duc de Lorraine, de Maximilien-Marie électeur de Baviere, du prince Louis de Bade, & de ses autres généraux. Cette guerre a été terminée, & la Hongrie a été partagée entre l'empereur & le Turc, par le traité de Carlowitz, l'an 1699. Dès l'an 1687, l'empereur Léopold I avoit fait sacrer & couronner l'archiduc JOSEPH son fils, depuis empereur, roi de Hongrie, & avoit fait régler dans l'assemblée des états, la succession du royaume, qui fut rendue héréditaire à la maison d'Autriche d'Allemagne, avec substitution pour la branche d'Espagne, qui a fini depuis, en cas que celle d'Allemagne vînt à manquer. Mais François prince Ragotski, s'étant mis en 1703, à la tête de plusieurs Hongrois confédérés, fit en 1707 déclarer nulle l'élection de Joseph à la couronne de Hongrie. Cette entreprise n'ayant pas eu les suites qu'en espéroient les mécontens, ils firent leur accommodement en 1711 avec l'empereur Joseph, qui étoit mort lorsqu'ils signerent; mais ils ignoroient cet évenement; & CHARLES VI, son frere, & son successeur à l'Empire, se fit couronner roi de Hongrie à Presbourg le 22 mai 1712.

COURONNEMENT DES ROIS DE HONGRIE.

Le jour destiné pour cette cérémonie, le nouveau roi (eût-il déja été couronné empereur) se transporte à Presbourg quelques jours auparavant. Le matin du jour marqué pour le couronnement, le palatin de Hongrie, suivi des seigneurs & autres membres des états, se rend en cavalcade au château, pendant que l'archevêque de Strigonie, primat du royaume, accompagné des autres évêques, va à l'église cathédrale. Ensuite le roi monte à cheval, & escorté de tous les seigneurs, il traverse la ville, & se rend à la porte de l'église, où il est reçu par le primat, & par les évêques & prélats en habits pontificaux. Là on le revêt des habits du roi S. Etienne, & on le conduit à l'autel où il est sacré par l'archevêque de Strigonie, assisté de l'archevêque de Colocza & des autres prélats. Le roi va ensuite à son prié-Dieu, & après l'épître de la messe il est conduit à l'autel, où le primat lui met la couronne de S. Etienne, son manteau royal, son sabre, avec lequel le roi fait trois croix en l'air tourné vers le peuple. On le conduit alors à son trône, où le primat entonne le *Te Deum*, qui est chanté en musique, au bruit de l'artillerie du château & de la ville. Il communie par les mains de ce prélat à la fin de la messe, après laquelle il va en procession en l'église des Cordeliers, où il crée des chevaliers Hongrois, puis en l'église de la Miséricorde au fauxbourg, dans laquelle il prête le serment de maintenir les droits & les libertés du royaume; ce qui se fait au bruit d'une seconde salve de canon. Après cela le roi remonte à cheval, & ayant traversé le fauxbourg, il monte au galop la colline qui est auprès du Danube: il en fait le tour au bruit d'une troisiéme décharge de toute l'artillerie, & ayant tiré le sabre, il fait quatre croix en l'air vers les quatre parties du monde. Ensuite il retourne au château, où il dîne en public avec les archevêques de Strigonie & de Colocza, les ambassadeurs étrangers & le palatin de Hongrie, au bruit des trompettes, des haut-bois, & d'une quatriéme salve de canon.

GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME DE HONGRIE.

Les principaux officiers de la couronne sont, le palatin, le juge de la cour, le maître de la cour ou grand-maître, & le maître des officiers de la chambre du roi. Le *palatin* est le premier officier de la couronne (après l'archevêque de Strigonie, qui est né lieutenant général de tout le royaume). Il est élu par la nation Hongroise, & doit être Hongrois. Sa charge lui donne l'administration des affaires de l'état, & la conduite entiere des armées. *Le juge de la cour* est le chef de la justice de tout le royaume. Le ban de Croatie est gouverneur de Croatie, d'Esclavonie & de Dalmatie; la Stirie a aussi un gouverneur. Le grand-chancelier a la garde du grand-sceau, & précéde le palatin à cause de sa qualité d'archevêque primat. Le chancelier de la cour scelle du petit-sceau tous les ordres du roi, les arrêts, &c. *Le maître de la cour* & *le maître de la chambre* ont soin des revenus du roi. Les autres officiers considérables sont, le maître du trésor royal, le grand-chambellan, le maréchal, l'écuyer, &c. Il y a trois sortes de comtes en Hongrie: savoir, comtes perpétuels, comtes libres, & comtes de paroisses. Les comtes *perpétuels*, sont propriétaires des terres, qui leur donnent le titre de comtes; les comtes *libres* ont cette qualité, sans être propriétaires de terres qui aient le titre de comtes; les comtes de *paroisses*, sont gouverneurs & juges des comtés. Le comte d'une paroisse ou contrée est nommé *Ban* par les Hongrois, & *Waivode* par les Esclavons.

DIETES DE HONGRIE.

Les états du royaume de Hongrie sont composés de quatre ordres: savoir, du clergé, des barons, des comtés ou gouvernemens, & des villes libres. Le clergé, c'est-à-dire, les archevêques, les évêques, les chapitres, les abbés & autres ecclésiastiques, forment le premier ordre; le second comprend les grands du royaume, les comtes perpétuels & les barons; le troisiéme est composé des comtes; & le quatriéme de trente villes, dont quelques-unes on le titre de villes royales, & les autres seulement de villes libres. Lorsque l'on tient une diéte, les prélats & les grands seigneurs s'assemblent dans un hôtel séparé, & les députés des comtés & des villes libres dans un autre, à Presbourg. Les premiers ont l'hôtel appellé *le poil verd*, & les députés ont la maison des états. Les diétes doivent s'assembler tous les trois ans, suivant les priviléges du royaume.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE HONGRIE.

L'an 1000 ou 1020. Saint Etienne, mort l'an 1038.
1038. Pierre l'*Allemand*, regna 4. ans.
1042. Ovon *ou* Aba, 2.
1044.

1044. Pierre l'*Allemand* rétabli, 3. ans.
1047. André I. 15.
1061. Bela I. 2.
1063. Salomon. 11.
1074. Geiza *ou* Geycza I. 3.
1077. Ladiflas I. 18.
1095. Coloman *ou* Colan. 19.
1114. Etienne II. 18.
1132. Bela II. 9.
1141. Geiza II. 20.
1161. Etienne III. 11.
1172. *Ladiflas*, ufurpateur. 6. mois.
1172. Etienne IV. 5. mois.
1173. Bela III. 23.
1196. Emeri. 8.
1204. Ladiflas II. 6. mois.
1205. André II, dit *le Jerofolymitain*; 30.
1235. Bela IV. 25.
1260. Etienne V. 12.
1272. Ladiflas III, *ou* IV. 18.
1290. André III, dit *le Vénitien.* 11.

CHARLES I, dit MARTEL, contre ANDRÉ.

1301. *Venceflas.*
1305. *Othon.*
1310. Charles-Robert *ou* Charobert. 32. ans.
1342. Louis I. 40.
1382. Marie.
1383. Charles III, dit *le Petit.* 3.
1387. Sigifmond, 51.
1438. Albert d'Autriche. 2.
1440. Ladiflas IV *ou* V. 4.
1444. Jean Corvin, dit *Uniade.* 8.
1452. Ladiflas V *ou* VI. 6.
1458. Matthias *Corvin.* 32.
1490. Ladiflas VI *ou* VII. 25.
1516. Louis II, dit *le Jeune.* 11.
1526. *Jean de Zapol.*
1540. *Jean-Etienne* ou *Sigifmond.*
1527. Ferdinand I. 37.
1564. Maximilien I. 12.
1576. Rodolphe. 36.
1612. Matthias. 7.
1619. Ferdinand II. 18.
1637. Ferdinand III, dit *Erneft.* 20.
1655. Ferdinand-François, élu du vivant de fon pere.
1655. Léopold-Ignace, élu du vivant de fon pere Ferdinand III.
1687. Jofeph I, élu pendant la vie de fon pere. 24.
1711. Charles IV, empereur VI du nom. 29.
1740. Marie-Thérèfe, fille de l'empereur Charles VI, reine de Hongrie.

Nous n'avons pas prétendu marquer ici précifement l'année de l'élection de ces princes, mais celle du commencement de leur regne.

ROIS DE HONGRIE, SORTIS DE LA MAISON D'ANJOU.

Cherchez ANJOU.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA HONGRIE.

Les principaux font Bonfinius; Æneas Silvius; Bizar; Philippus Callimachus Experiens; Cellarius; Dillichius; Goretius; Ifthuanf; Sambuch; Schodel; Pierre Ranzan; Melchior Inchofer; Ciaconius; Stuarth; Roger, qui a donné au public un volume des écrivains de Hongrie; Thurofius; Pierre de Rewa; François Oftrockocfi; Louis Tuberon; les auteurs de l'hiftoire d'Allemagne, de Pologne & de Naples; Thevet & Paul Jove, *in Matth. Corvin. & Huniad.* S. Antonin; Blondus; Daviti; table des rois de Hongrie; Mercator; Ortelius; Magin; Cluvier; Brietius; Sanfon; du Val; Boiffard; Volaterran; du Mai, *difc. de la guerre de Hongrie*; Szenkeli, *chronique*; Ferrari & Baudrand, *lexicon géogr. &c.* Hiftoire des troubles de Hongrie. Les hiftoriens de Hongrie ont été recueillis en trois volumes *in-fol.* qui ont été imprimés à Vienne en Autriche en 1746, fous ce titre: *Scriptores rerum Hungaricarum veteres & genuini, &c. cura & ftudio J. G. Scwandtneri.* C'eft ce recueil qu'il faut principalement confulter.

HONGRIMAND DE JANSAI, *cherchez* HANGRIGUEM DE GENSAN.

HONNEAU, HOSNEAU, HAINEAU, petite riviere des Pays-Bas, coule dans le Hainaut, prend fa fource à quelques lieues de Bavai, & fe décharge dans la Haifne, au-deffus de Condé. * Mati, *dict.*

HONNECOURT, bourg avec abbaye, eft en Picardie, fur l'Efcaut, à trois lieues de Cambrai, du côté du midi. * Baudrand.

HONNEUR, divinité que les Romains joignoient ordinairement avec la vertu. On leur bâtit des temples difpofés de telle forte, qu'on ne pouvoit entrer dans celui de l'honneur, fans paffer par celui de la vertu. Marius qui le fit bâtir, ordonna qu'on ne l'élevât pas beaucoup, ou pour fuivre le confeil des augures, ou pour faire une leçon d'humilité à ceux qui y entretoient. Marcellus en fit bâtir un autre femblable. * Ciceron, *l.* 2, *Tufcul.* Tite-Live, *l.* 29. S. Auguftin, *l.* 4, *de Civit. cap.* 10.

HONOLSTEIN, petite ville avec un château, qui la domine, eft dans l'électorat de Trèves, chef d'un de fes bailliages, & fituée à une lieue de la ville de Weldentz. * Mati, *dict.*

HONORAT ou HONORÉ (Saint) archevêque d'Arles, dans le V[e] fiécle, fondateur du célébre monaftere de Lerins, étoit d'une famille très-illuftre, & comptoit des confuls romains, & d'autres magiftrats parmi fes aïeuls. On fait qu'il étoit Gaulois de naiffance, mais on ignore de quelle province. Son pere étoit païen; mais Honorat embraffa la religion chrétienne, fe fit catéchumene, & ayant été baptifé, il prit la réfolution de quitter le monde avec fon frere Venance. Après avoir diftribué leurs biens aux pauvres, ils fe mirent fous la difcipline de S. Caprais, hermite des ifles de Marfeille, & pafferent enfuite dans l'Achaïe, où ils obferverent la même maniere de vivre. S. Venance étant mort à Metone, Honorat, revint en Provence, & attiré par le mérite de Léonce, évêque de Fréjus, il choifit pour fon féjour l'ifle de Lerins, qui étoit alors de ce diocèfe, & qui eft aujourd'hui de celui de Graffe. Il en chaffa les ferpens, dont elle étoit pleine, & y bâtit, vers l'an 410, un monaftere qui fut bientôt habité d'un grand nombre de religieux de toutes les nations. Après la mort de Patrocle, archevêque d'Arles, l'an 426, Honorat fut choifi pour remplir fa place. Les auteurs fixent le jour de fa mort au 16 janvier 429. Il n'eft pas fi facile de marquer celle de fon arrivée à Lerins, que les uns mettent en l'année 375; ce qui ne paroît pas probable: les autres fous l'an 391, & d'autres plus furement au commencement du V[e] fiécle. S. Hilaire, difciple de S. Honorat dans la vie monaftique, & fon fucceffeur fur le fiége de l'églife d'Arles, écrivit fa vie. Caffien lui dédia fept de fes conférences, qui font celles qu'il avoit eues avec les faints hermites qui demeuroient dans la Thébaïde. S. Eucher parle avantageufement de lui dans le livre *de laude eremi.* * Sidonius Apollinaris, *carmin. Euchar.* On poura auffi confulter les martyrologes de Rome; d'Ufuard; de Bede & d'Adon; S. Ifidore, *de vir. illuftr.* Petrus de Natalibus; Vincent de Beauvais; Baronius & Sponde, *in annal.* Vincent Baralis, *in chron. Lerin.* Petri Saxii, *pontificium Arelatenfe.* Godeau, *hift. ecclef.* Robert, *Gall. chrift.* Sainte-Marthe, *tome I & IV.* Guefnai, *Caffian. illuftr.* Bouche, *hift. de Prov. &c.* Bulteau, *hift. de l'ordre de S. Benoît.* D. Rivet, *hift. littér. de la France. t. II.*

HONORAT (S.) évêque de Marseille, où il étoit né, vivoit dans le Ve siécle. Gennade parle ainsi de ce prélat, sur la fin de son catalogue des hommes illustres, du moins si le chapitre 89 est de lui; car c'est un fait dont les savans ne conviennent pas : « Honorat, qui » est présentement évêque de Marseille, personnage » éloquent, & qui a une facilité admirable à s'énoncer » en public, a été élevé dès son enfance avec les clercs, » & a paru tout-à-fait expérimenté dans les affaires » ecclésiastiques. Sa bouche est comme un trésor de » passages de l'écriture, qu'il ouvre à l'avantage de ceux » qui l'écoutent. Il compose des homélies & d'autres » ouvrages pour l'établissement de la foi & la convi- » ction des hérétiques. Sa sainte liberté à prêcher la pa- » role de Dieu est admirable : aussi elle fait la conso- » lation des prêtres qui sont près de lui, & des étran- » gers, chez lesquels il se trouve quelquefois. Le pa- » pe Gélase, qui connoît sa capacité, l'a approuvée » par des témoignages publics. Il travaille présente- » ment à la vie de S. Hilaire d'Arles, &c. » Sans doute que c'est celle que Vincent Baralis rapporte dans la chronologie de Lerins, quoique d'autres la donnent à Revennius, ou plutôt Ravennius, successeur d'Hilaire, suivant un manuscrit de l'église d'Arles, qui porte le nom de Ravennius; mais elle est plutôt d'Honorat, & est tout-à-fait digne de lui. Elle a été donnée plus correctement par le P. Quesnel de l'Oratoire, dans sa belle édition des œuvres de S. Léon. * Vossius, *lib.* 2, *c.* 18, *hist. lat.* Barthius, *adverf. l.* 58, *c.* 5. Robert & Scévole de Sainte-Marthe, *Gall. christ.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. II.*

HONORÉ *le Solitaire*, prêtre, théologal de l'église d'Autun en Bourgogne, florissoit sous le regne de Henri V, empereur, vers l'an 1120. On sait peu de chose de sa vie, mais on a beaucoup de ses ouvrages. Les plus considérables sont une chronique; un livre des écrivains ecclésiastiques, qu'il intitule : *De luminaribus ecclesiæ*; un dialogue de la prédestination & du libre arbitre; des commentaires sur les livres de Salomon; un ouvrage de l'office & des cérémonies de la messe, qu'il divise en quatre parties, & qu'il appelle *Gemma animæ*; la perle de l'ame. Son traité *de prædestinatione & gratia*, a été publié par Cassander; mais cette édition est altérée étrangement en divers endroits. Jean Conen, Prémontré Flamand, en a donné en 1621, une édition exacte, qu'on a suivie dans les bibliothéques des Peres, imprimées depuis. Quelques auteurs Bénédictins font cet écrivain de leur ordre; mais c'est sans raison. * *Consultez* Trithéme; Bellarmin; Simler; Vossius; le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclesiast. du XII siécle.*

HONORÉ DE CHAMPIGNI, Capucin, appellé *Charles* Bochart de Champigni dans le monde, né à Paris le 7 janvier 1567, eut pour pere JEAN BOCHART, conseiller d'état, pour mere *Isabelle* Allegrain, & pour frere *Jean* Bochart, intendant des finances, & puis premier président au parlement de Paris. Après avoir achevé son cours de philosophie, il entra dans l'ordre des Capucins, pour suivre l'exemple du comte de Bouchage, appellé dans la religion *Ange de Joyeuse*, & fit avec lui son année de probation dans le couvent de S. Honoré à Paris. Ce pere fut successivement gardien & maître des novices dans le couvent de Verdun, provincial de la province de Paris à 31 ans, & enfin définiteur général de tout l'ordre. Il contribua beaucoup à la réforme de plusieurs monasteres de religieuses de l'ordre de S. Benoît, & mourut le 26 septembre 1624, dans le couvent de Chaumont en Bassigni, où il fut enterré. *Voyez* BOCHART.

HONORÉ de SAINTE MARIE, Carme déchaussé, nommé dans le siécle *Blaise* VAUZELLE, étoit de Limoges, où il naquit le 4 juillet 1651. Après avoir fini le cours de ses études d'humanités, il entra dans l'ordre des Carmes de la réforme de sainte Thérèse, & fit profession dans le couvent de cet ordre à Toulouse, le 8 mars 1671. Distingué parmi ses confreres, par un ardent amour pour l'étude, & par une capacité dont les Carmes trouvoient peu d'exemples chez eux, on le chargea d'enseigner la philosophie & la théologie dans la province d'Aquitaine, & l'on fit assez d'accueil aux thèses que cet emploi lui donna lieu de composer & de faire soutenir. Celles qu'il fit sur la philosophie, & qui furent soutenues le 13 & le 14 août 1686, ont été imprimées la même année à Clermont. Ses thèses sur la théologie parurent à Perpignan, en 1689, sous ce titre : *Expositio symboli apostolorum dogmatica, historico-heretica, historico-positiva, & scholastica*, &c. Elu plusieurs fois depuis pour remplir la même fonction de lecteur en théologie, il soutint d'autres thèses publiques à Toulouse en 1706, tant sur les difficultés chronologiques des livres saints, depuis la naissance du monde, jusqu'à J. C. que sur l'inspiration des divines écritures, & sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, sur les traditions divines, &c. Outre l'étude de l'écriture, des peres, des conciles, & de l'histoire ecclésiastique, le P. Honoré de Sainte Marie avoit un attrait particulier pour la théologie mystique, dont il prit la défense en 1701, contre un écrit où elle n'étoit pas respectée à son gout, & qui parut la même année à Bourdeaux. L'ouvrage qu'il fit contre cet écrit, en forme de *Dissertation apologétique*, fut imprimé au même lieu, la même année. C'est un volume *in*-12 en françois. La même année, il donna encore à Bourdeaux un *Traité des indulgences & du jubilé*, qui fut réimprimé à Clermont, & ensuite en Flandre, à l'occasion du jubilé de 1725. Ces deux dernieres éditions sont plus amples que la premiere. A l'occasion du jubilé accordé en 1745, on a encore réimprimé ce même traité, à Paris, *in*-12. Sa dissertation apologétique de la théologie mystique, n'étoit que le prélude d'un plus grand ouvrage que le P. Honoré fit imprimer en 1708 à Paris, en deux volumes *in*-8°, sous le titre de *Tradition des peres & des auteurs ecclésiastiques, sur la contemplation, contenant le dogme & la pratique de cet exercice.* Cet ouvrage a été traduit en italien, par un prêtre de l'Oratoire de Rome, & en espagnol, par un autre auteur, dont la traduction a été imprimée à Saragoce en 1725. Le P. Honoré ajouta en 1714 un troisiéme volume à cet ouvrage, sur les *motifs* & la pratique de l'amour divin. C'est un *in*-8° qui fut imprimé à Paris. Quoique la matiere de ces trois volumes soit délicate, on ne voit point que l'auteur ait mérité aucune censure, ce qui montre qu'il a écrit avec précaution, & qu'il a évité les excès si familiers aux auteurs mystiques. En 1708 il proposa aux savans un *Probléme* touchant les ouvrages qui passent sous le nom de *S. Denys l'Aréopagite*, où il traite la question pour & contre. Il ne mit point son nom à cet écrit, qui parut *in*-8° à Paris. L'ouvrage le plus utile, qui l'a fait le plus connoître, & que l'on recherche davantage, est ses *Réflexions sur les régles & sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'église; les ouvrages des peres; les actes des anciens martyrs; les vies des saints, &c. avec des notes historiques, chronologiques, & critiques.* Cet ouvrage est en trois volumes *in*-4°. Le premier parut en 1713, & le deuxiéme, en 1717, à Paris : le troisiéme fut imprimé à Lyon en 1720. Le tout est rempli de recherches & de dissertations curieuses, savantes, & la plupart sur des points importans; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il donne de bonnes régles sur cela, principalement dans son premier volume, qui est le plus estimé. La huitiéme dissertation du second volume, imprimée dès 1718 *in*-4°, à Paris, est sur l'inscription de la sainte face de Montreuil, où le P. Honoré répond à un écrit intitulé : l'*Explication grecque de la Véronique, défendue par* le S. P. J. D. C. Le P. Hardouin, Jésuite, prétendoit que cette inscription est grecque.

Le P. Honoré de Sainte Marie la foutenoit moscovite. Le premier défendit son explication, par un écrit qu'il fit insérer dans les *Mémoires de Trévoux*; c'est cet écrit que l'auteur Carme attaque dans cette dissertation. En 1718, le P. Honoré de Sainte Marie donna un autre volume *in-4°*, imprimé à Paris, contenant des *Dissertations historiques & critiques sur les ordres militaires, anciens & nouveaux, réguliers & séculiers*, avec des notes & des figures. Cet ouvrage est partagé en deux livres : le premier traite de la chevalerie en général, de son origine, & du progrès des ordres & des religions militaires; en quoi la chevalerie différe des titres de baneret, de bachelier, d'écuyer, de damoiseau, &c. de l'ordre de Constantin, de la chevalerie des dames, &c. Le deuxiéme livre parle des conditions nécessaires pour être chevalier, des cérémonies observées en donnant la chevalerie, des droits, des obligations, du serment, de la dégradation, &c. des chevaliers. Le P. Honoré se livra presque tout entier depuis aux écrits de contestation, à l'occasion des disputes des théologiens de France. Les ouvrages qu'il jugea à propos de publier sur ces matieres, sont : 1. La *défense de la constitution* Unigenitus *du pape Clément XI, & de l'instruction pastorale du clergé de France, publiée en* 1714, en quatre volumes *in-12*; les deux premiers, en 1720; les deux autres, en 1722 : le tout sous le titre de *Difficultés proposées à l'auteur de l'examen théologique*, &c. Tout le monde sait que l'*examen théologique* est de M. Petitpied, docteur de la maison & société de Sorbonne. 2. *Observations dogmatiques, historiques & critiques, sur les ouvrages de Jansénius, de M. l'abbé de S. Cyran, de M. Arnauld, du P. Quesnel, & de M. Petitpied :* avec des notes, *in-4°*; à Ypres, en 1724. 3. *Justification des lettres en forme de bref du pape Benoît XIII, à tous les professeurs de l'ordre des freres Prêcheurs, au sujet des calomnies répandues contre les disciples de S. Augustin & de S. Thomas*; à Bruxelles, en 1725, *in-4°*. 4. *Lettre d'un théologien à un abbé*, du 2 juillet 1725. 5. *Autre lettre* publiée à Douai, en 1726, sur le miracle opéré, à Paris, à la procession de la fête du S. Sacrement, sur la paroisse de sainte Marguerite. 6. *Dissertations choisies sur la bulle* Unigenitus; à Bruxelles, en 1727, *in-4°*. 7. *Vie du bienheureux Jean de la Croix, Carme déchaussé*; à Tournay, en 1727. Elle fut faite à l'occasion de la canonisation de ce saint religieux, par Benoît XIII. 8. Dans les *Nouvelles littéraires* du premier mars 1724, imprimées à Paris, chez Mesnier, on attribue au P. Honoré de Sainte Marie la *Dénonciation de l'examen théologique* de M. Petitpied, *in-12*, en 1723 : mais on croit cet ouvrage d'un autre écrivain. Le P. Honoré de Sainte Marie, après avoir composé tant d'écrits, & rempli dans son ordre les postes de prieur, de définiteur, de provincial, & de visiteur général de trois provinces en France, mourut à Lille, en 1729, laissant encore plusieurs ouvrages qu'il destinoit à l'impression. *Voyez* l'abrégé de sa vie dans le livre intitulé : *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexûs Carmelitarum excalceatorum, collecta & digesta per patrem Martialem à S. Joanne Baptistâ, ejusdem ordinis*, &c. à Bourdeaux, en 1730, *in-4°*.

HONORIA (Justa Gratiana Honoria) fille de Constance César, & de Galla Placida, étoit née vers l'an 417. En 434 elle se laissa débaucher par un homme nommé Eugène; & pour la punir de cette infamie, on l'envoya à Constantinople, où elle fut gardée très-étroitement tant que Théodose le jeune vécut. Marcien lui ayant rendu la liberté en 450, elle revint en Italie, & prétendit partager l'empire d'Occident avec son frere Valentinien III; mais ne l'ayant pas trouvé disposé à l'écouter, elle fit proposer à Attila, roi des Huns, qui depuis long-temps faisoit trembler les Romains, de la demander en mariage, & pour sa dot la moitié de l'empire. Ce fut apparemment ce qui pressa Valentinien de marier sa sœur; car on répondit aux ambassadeurs d'Attila qu'elle étoit mariée, & que quand elle ne le seroit pas, son sexe l'excluoit de toute prétention à l'empire. On ne trouve plus rien ensuite d'Honoria; on sait seulement par ses médailles, qu'elle eut le rang d'Auguste. * Le comte Marcellin, *in chron.* Priscus, *in excerpt. legation.*

HONORIUS I de ce nom, pape, natif de la Campagne de Rome, succéda à Boniface V le 14 mai 626. Il fit cesser le schisme des évêques d'Istrie, engagés à la défense des trois chapitres depuis plus de 70 ans, & prit un soin particulier des églises d'Angleterre & d'Ecosse, comme nous l'apprenons du vénérable Bede. On dit aussi qu'il institua la fête de l'exaltation de la sainte Croix, à l'occasion du soin qu'Heraclius eut de retirer ce bois sacré d'entre les mains des Perses. Les soins & le zèle d'Honorius auroient mérité une gloire immortelle, s'il n'eût terni leur éclat par la trop grande complaisance qu'il eut pour Sergius, patriarche de Constantinople, chef des hérétiques Monothélites. Il mourut le 12 octobre 638, après un pontificat de douze ans, cinq mois moins trois jours. * Anastase & Platine, *en la vie des papes.* Baronius. Onuphre, &c.

Il est très-important de remarquer, au sujet du pape Honorius, que non-seulement les centuriateurs de Magdebourg, mais encore plusieurs auteurs orthodoxes, comme Melchior Canus & d'autres, ont cru que ce pape s'étoit déclaré hérétique Monothélite, en approuvant les lettres de Sergius, patriarche de Constantinople, contre saint Sophrone, depuis patriarche de Jérusalem, le seul, comme dit le cardinal Baronius, qui s'éleva contre cette hérésie, & qui la combattit par ses exhortations & par ses écrits. Les raisons qui ont fait concevoir à ces auteurs des sentimens si peu favorables à Honorius, sont assez pressantes. La principale est fondée sur ce que le VI concile général condamne les lettres de ce pape, comme remplies d'hérésies, & que dans le VIIe & le VIIIe il y est traité à peu près de même. On ajoute que le pape Agathon, dans une lettre à l'empereur Constantin *Pogonat*, ne l'épargne point; & que Léon II, successeur d'Agathon, écrivant au même empereur, approuve tout ce qui a été fait dans le VIe concile général, & ensuite prononce anathême contre le même Honorius & les Monothélites, en ces termes : *Nous anathématisons aussi Honorius, qui n'a pas conduit l'église apostolique, selon la tradition de la doctrine des apôtres; mais par une trahison profane, s'est efforcé de ruiner la pureté de la foi, &c.* On se fonde enfin sur le témoignage de divers auteurs anciens, Grecs & Latins, & sur ce que fit Adrien II au concile de Rome, tenu l'an 868 contre le même. D'autres n'osent décider absolument que ce pape ait été hérétique. On ne peut au moins justifier Honorius d'avoir eu trop de complaisance pour des hérétiques; son procédé dans un pasteur tel que lui, a été très-blamable & même criminel. Mais sans entrer dans le fond de cette question, & pour répondre en peu de mots aux objections des hérétiques, contre l'infaillibilité de l'église, au sujet du VIe concile, nous nous contenterons de remarquer qu'un docte prélat a cru qu'il ne s'agissoit ici que d'une question de fait, dans laquelle il est constant que le concile pouvoit se tromper aussi-bien que les papes. Aussi les faits qui ne sont point révelés de Dieu dans les écritures, ne peuvent point être l'objet de notre foi, qui doit être appuyée sur un fondement inébranlable, tel qu'est la vérité éternelle. Le cardinal Bellarmin voulant excuser Honorius au sujet de la condamnation que le VIe concile avoit faite de sa personne & de son épître, après plusieurs réponses, conclut, que tous les catholiques sont d'accord, que le pape agissant en pape, & avec l'assemblée de ses conseillers, & même avec un concile général, peut se tromper

dans les controverses particulieres de fait. Ensuite il soutient, qu'on peut dire avec assurance, que les Peres du VI[e] concile n'ont condamné ce pontife, que parcequ'ils n'ont pas bien entendu ses lettres. C'est encore ce que répond le cardinal Baronius. Honorius eut pour successeur SEVERIN. * *Voyez* les conciles de l'impression du Louvre, *tom. XVI*, *pag.* 402, 488, *&c. tom. XIX*, *p.* 580, *tom. XXIII*, *p.* 395. Melchior Canus, *de locis*, *c. ult.* Les centuriateurs de Magdebourg, *cent.* 7, *c.* 10, *& c.* 11, *col.* 553. Bellarmin, *de Rom. pont. l.* 4, *c*, 2 *&* 11. Baronius, *A. C.* 645, 681, *&c.* Godeau, *hist. ecclef. du VII siécle*, *l.* 2, *n.* 12. Cabassutius, *not. concil.* 463, *& seq. edit.* 1. Historia Monothel. *edit.* 1678, *&c.* Le P. Garnier, *dissert. de Honorio.* Arnauld, *traité de l'autorité des conciles généraux*, *in-8°.* Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V[e] siécle.*

HONORIUS II, appellé auparavant *Lambert*, évêque d'Ostie ou de Velétri, fut créé pape d'une maniere assez extraordinaire. Après la mort de Callifte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de S. Anastase, qui prit le nom de Céleftin; mais tandis qu'on chantoit le *Te Deum*, en action de grace de cette élection, Lambert fut proclamé pontife, par le parti de Robert Frangipani, qui étoit extrêmement puissant. Céleftin fit une abdication volontaire, & Honorius prit le même parti; mais on approuva l'election du dernier, qui gouverna l'église avec beaucoup de sagesse pendant cinq ans, un mois & dix-sept jours, depuis le 21 décembre 1124, jusqu'au 14 de février 1130, auquel il mourut. Il confirma l'élection de Lothaire à l'empire, & condamna les abbés de Cluni & du Mont Cassin, accusés de divers crimes. Guillaume duc de Sicile, mal-intentionné contre le S. siége, se vit aussi contraint de se soumettre, par les soins de ce pape. Il a écrit quelques lettres, qui ne contiennent rien de remarquable, & eut pour successeur INNOCENT II. * Guillaume de Tyr, *l.* 12, *c.* 15. Pandulphe de Pise, *in vit. pontif.* Baronius, *ann. Ch.* 1124, 1130. Louis Jacob, *bibliot. pontif.* Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du XII siécle.*

HONORIUS III, Romain, nommé auparavant *Cencius* Savelli, cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, nommé au cardinalat l'an 1193, par Céleftin III, parvint au pontificat le 17 juillet 1216, un jour après la mort d'Innocent III. Sur la fin de l'an 1216, il confirma l'ordre de S. Dominique; & à la persuasion de ce saint, il érigea l'office de lecteur du sacré palais. Plusieurs ordres religieux s'établirent du temps de ce pape, qui eut soin d'envoyer des religieux en diverses provinces du monde, ou pour convertir les idolâtres, ou pour instruire les ignorans, ou pour ramener les pécheurs. Pierre de Courtenai, qui étoit à Rome l'an 1217, reçut de lui la couronne impériale de Constantinople. L'empereur Frédéric II fut aussi couronné l'an 1220, à Rome, en la présence d'Honorius, qui témoigna beaucoup de zele pour le recouvrement de la Terre sainte. Il mourut le 18 mars 1227, ayant tenu le pontificat dix ans & huit mois. GRÉGOIRE IX occupa le siége après lui. * Onuphre & Platine, *de vit. pont.* Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Le pape Honorius III étoit savant, & a laissé plusieurs ouvrages : 1. Divers sermons dédiés à saint Dominique de Guzman, instituteur de l'ordre qui porte son nom. Le pere Touron parle de cet honneur que le pape fit à S. Dominique, dans l'histoire qu'il a donnée en 1739, de la vie de ce saint, livre 2, chapitre XVII. Le pere Louis Jacob, dans sa *Bibliotheca pontificia*, & M. du Chesne, dans son histoire des papes, en avoient parlé avant lui. Le pere Jacob ajoute qu'il avoit lu d'autres sermons du même pape, dans la bibliothéque de Cîteaux, faits au clergé & au peuple Romain, & dédiés au monastere & à l'abbé de Cîteaux. 2. La vie du pape Céleftin III, sous lequel étant cardinal-diacre de sainte Lucie, il avoit été camérier de l'église romaine. 3. Un état de tous les revenus de l'église romaine : ce dénombrement de tous les cens ou revenus de la cour de Rome, après être demeuré long-temps manuscrit, a été publié par le savant Louis-Antoine Muratori, dans le cinquiéme tome de sa collection intitulée : *Antiquitates Italicæ medii ævi*, &c. pag. 852 & suivantes. Cet écrit est de l'an 1192, la seconde année du pontificat de Céleftin III. 4. Un ordre romain, traitant de toutes les fonctions que le pape doit faire selon les différens temps de l'année, & des fonctions de quelques autres ministres de l'église de Rome; comme aussi des cérémonies observées après l'élection d'un pape, &c. (*Ordo Romanus*, *de consuetudinibus & observantiis*, *presbyterio vel scholari*, *& aliis ecclesiæ romanæ in præcipuis solemnitatibus*, *auctore* Cencio *de* Sabellis *cardinale*). Le R. P. dom Mabillon a donné cet *ordo* dans son *Musæum Italicum*, &c. tom. II, pag. 167 & suivantes : c'est le douziéme *ordo* imprimé dans cette collection. 5. Une lettre adressée à un évêque de Lucanie, pour la défense de l'abbé Joachim, contre Pierre Lombard : c'est ainsi que s'exprime le P. Jacob. On apprend dans l'histoire de l'abbé Joachim, écrite par dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, & imprimée en 1745, que l'église ayant condamné le livre de Joachim contre Pierre Lombard; mais en mettant à couvert l'honneur, la réputation & la catholicité de l'abbé Joachim, quelques évêques, & entr'autres, l'*archevêque d'Aquerufe*, nommé *André*, avoient pris prétexte de cette condamnation, pour s'élever avec force contre Joachim & ses disciples, & leur susciter de grandes persécutions; que pour en arrêter les suites, le pape Honorius III, dès la premiere année de son pontificat, fit expédier une bulle à l'archevêque André, pleine de reproches sur la conduite de ce prélat, & d'éloges pour l'abbé Joachim & ses disciples : cette bulle fut suivie peu après d'une seconde sur le même sujet. On peut voir ce détail dans l'histoire de l'abbé Joachim, tom. II, pag. 498 & suivantes. La premiere bulle est imprimée dans l'apparat sacré de Possevin. 6. *Epistolæ decretales in juris canonici libros*, &c. c'est la cinquiéme collection des décrétales, publiée par Innocent Ciron, chancelier de l'université de Toulouse; à Toulouse, en 1645 *in-folio*. 7. Plusieurs autres lettres, parmi celles de Pierre de Blois, & dans d'autres collections; comme dans les annales d'Odoric Raynaldi; dans celles des freres Mineurs, par Luc Wadingue; dans l'histoire de Matthieu Paris, & dans les collections des conciles; on en a cinq dans le tom. III des conciles d'Espagne par le cardinal d'Aguirre, quelques-unes dans le tom. VII[e] des *Miscellanea* de M. Baluze, & plusieurs dans le tome II. On en trouve aussi dix-neuf dans la collection des écrivains de l'histoire de France, par André du Chesne, tom. V. 8. Décrets & bulles, dans le bullaire, dans la bibliothéque des manuscrits, donnée par le P. Labbe; dans l'appendix de l'ouvrage de M. de Marca, intitulé *Marca Hispanica*, & ailleurs. 9. Un index des papes prédécesseurs d'Honorius III, manuscrit. * *Voyez* outre les ouvrages cités dans cet article, Joann. Alberti Fabricii, *biblioth. mediæ & infimæ latinitatis*, in-8°, *tome III*, *pag.* 809 *& suiv.*

HONORIUS IV, nommé *Jacques* Savelli, Romain fut élu pape le 2 avril 1285, quatre jours après la mort de Martin IV, que d'autres nomment Martin III, & d'autres II. Il étoit fils de *Luc* Savelli, Romain, & avoit été fait cardinal l'an 1261, par le pape Urbain IV. Quoique très-incommodé de la goute, il ne laissa pas de gouverner l'église avec une grande application; aussi disoit-il ordinairement, que quoique ses membres fussent malades, sa tête se portoit bien. Il employa son frere *Pandulphe*, sénateur Romain & grand justicier, à chasser les voleurs qui troubloient la tranquillité de ses sujets dans l'état ecclésiastique. Zélé pour les droits de l'église, il ne man-

qui jamais de fermeté lorsqu'il fut question de les soutenir. C'est ainsi qu'il s'opposa au roi d'Angleterre, qui vouloit lever les décimes sur les ecclésiastiques, & qu'il excommunia le fils de Pierre d'Aragon. Son zèle pour la conversion des infidéles, & pour le recouvrement de la Terre-sainte, lui fit fonder à Paris un collége, où l'on pût apprendre les langues orientales; mais il n'eut pas la consolation de voir les fruits de cette institution; car il mourut le jour du jeudi saint, trois avril 1287, après avoir gouverné deux ans & un jour. On garde à Rome un volume de lettres de sa composition, & son testament. NICOLAS IV lui succéda. * Ciaconius. Onuphre. Platine, *en sa vie.* Sponde & Bzovius, *aux annales.*

HONORIUS, anti pape, *cherchez* CADALOUS.

HONORIUS, empereur d'occident, second fils de THEODORE *le Grand*, & de *Flaccille*, & frere d'*Arcadius*, empereur d'Orient, né le 9 septembre 384, fut salué empereur le 20 novembre 393, & commença à regner après la mort de son pere le 17 janvier 395. Théodose en mourant avoit confié le gouvernement à Stilicon pendant le bas âge du prince, & avoit donné celui d'Afrique à Gildon. Gildon se révolta le premier, & son frere Mascezel servit à le punir. Stilicon, dont Honorius avoit épousé la fille, forma le dessein de détrôner ce prince, & de mettre son fils Eucherius en sa place. Après avoir vaincu Rodogaise ou Radagaise, qui étoit entré en Italie avec 400000 hommes, il résolut de se servir des barbares, & surtout des Goths conduits par Alaric, pour exécuter ce projet. L'empereur informé des trahisons de Stilicon, le fit tuer par Héraclien l'an 408, le 23 août. Dès la même année Alaric, général des Goths, assiégea la ville de Rome, de devant laquelle il se retira dans l'espérance d'un accommodement. Mais cette négociation n'ayant pas eu le succès que l'on en attendoit, Alaric revint assiéger Rome l'année suivante, & obligea les habitans de cette ville à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Pendant toutes ces choses Honorius restoit tranquille à Ravenne, & manquant ou de courage ou de force, pour s'opposer à ces barbares, il languissoit dans une oisiveté déplorable. Ce malheur ne fut pas l'unique; divers tyrans s'éleverent dans l'empire, & Honorius eut la gloire de s'en défaire par le moyen de ses capitaines, & sur tout par la valeur de Constance, à qui il fit épouser sa sœur *Placidie*, veuve d'*Ataulphe*, roi des Goths. Honorius mourut hydropique à Ravenne le 15 août 423, ayant 39 ans accomplis. Depuis la mort de Théodose son pere il avoit régné 28 ans, 5 mois & quelques jours. Les historiens parlent diversement de ce prince. Les uns veulent qu'il ait eu peu d'esprit, & encore moins de courage; ce qui l'empêcha de paroître dans aucune de ses armées, quoiqu'il eût eu de grandes guerres à soutenir. Les autres en parlent comme d'un prince religieux, & qui aimoit la justice. Il avoit soutenu la religion contre les païens, les Juifs, les hérétiques & les schismatiques: de sorte que sans qu'il se mêlât de la guerre, Dieu l'avoit fait triompher de ses ennemis. Honorius avoit épousé successivement les deux filles de Stilicon, *Marie* & *Thermancie*; mais il ne put consommer le mariage avec l'une ni avec l'autre, & il n'eut point d'enfans. * Prosper. Marcellin. Cassiodore, *in chron.* Socrate, *l.* 7. Orose, *l.* 6 & 7. Baronius, *in an.* Paul Diacre, &c. Tillemont, *histoire des empereurs, t. V.*

HONORIUS (Barthelemi) de Liége, chanoine régulier de l'abbaye de Floref, ordre de Prémontré ou de S. Norbert, dans le comté de Namur, fut pendant un nombre d'années curé de Helmont; & ayant été chassé du pays par les factieux qui le troubloient, il se retira à Rome. Il a fleuri dans le XVI[e] siécle; mais nous ne trouvons pas marquée la date de sa mort. Il avoit pris pour devise, ces mots: *Pareo, ne peream.* Ses ouvrages sont: 1. *Admonitio ad fratres inferioris Germaniæ*; à Bosleduc en 1578. 2. *Hodoporicon itineris italici*; à Bosleduc en 1581, *in*-4°. 3. *De dictis & factis Caroli V, imperatoris*; à Bosleduc. 4. *Elogium sancti Norberti, & catalogus celebriorum ordinis Præmonstratensis per orbem universum abbatiarum*; à Bosleduc en 1584. 5. *Lætus introitus serenissimi principis Ernesti Bavari, electi episcopi Leodiensis*; à Bosleduc en 1581, *in*-4°, partie en vers & partie en prose. 6. *Victoria nobilissimi Adolphi de* Cortenbach, *pro-comitis Helmondani.* 7. *Vacca Belgica, ab Aurantio, Casimiro Palatino, & similibus exsecta.* 8. *Passio Gasparis Collignæi*, piéce ironique, dit-on, & satyrique. 9. *Quæstiones 70 theologicæ adversùs Calvinistas*, en 1586, *in*-4°. 10. *Elucidarium B. Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi*; en 1586, *in*-8°. Honorius n'est que l'éditeur de cet ouvrage. * Valerii Andreæ, *biblioth. belg.* édit. de 1739, *in*-4°. *tom. I, pag.* 126.

HONSCOTE, bon bourg des Pays-Bas, est dans la Flandre Françoise, à deux lieues de Bergue S. Winox, du côté du levant. * Mati, *dict.*

HONSENIUS, *cherchez* HOCSEMIUS.

HONT (le Hont) c'est l'embouchure occidentale de l'Escaut. Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet, jusqu'à celle de Flessingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoise. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, que l'empereur Othon II fit creuser l'an 980; mais s'étant débordé l'an 1377, & ayant englouti plusieurs villages, il est devenu une espece de golfe, par lequel la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer d'Allemagne. * Mati, *dict.*

HONTERUS (Jean) natif de Cronstadt, dans le XVI[e] siécle, écrivit en vers latins quatre livres de rudimens de cosmographie, avec les principales cartes du monde, imprimés *in*-12, à Anvers, sans date. Il composa aussi en prose les principes d'astronomie & de géographie, &c.

HONTIVEROS (Dom Bernard) Bénédictin Espagnol, fut dans le siécle dernier une des plus grandes lumieres de l'église d'Espagne par sa science, & principalement par sa grande connoissance de la théologie & de la morale. Son mérite l'éleva aux premieres charges de son ordre & aux premieres dignités de l'église. Etant premier professeur en théologie dans l'université d'Oviedo, il y eut pour disciple Saëns d'Aguirre qui fut depuis cardinal; & qui a fait tant d'honneur à l'Espagne par sa doctrine & par ses écrits. Hontiveros fut aussi théologien de sa majesté catholique, consulteur du souverain tribunal de l'inquisition, général de sa congrégation en Espagne, & enfin évêque de Calahorra. Il mourut en 1662, après avoir fini un excellent ouvrage latin, qui a pour titre: Les larmes de l'église militante (*Lacrymæ militantis ecclesiæ*). Il y attaque les opinions relâchées des casuistes qui ont fait tant de ravage dans le XVII[e] siécle, sur-tout en France & en Espagne. Le P. Hontiveros mourut usé par ses continuelles mortifications & par ses travaux. Henri de S. Ignace, carme, si connu lui-même par ses écrits, en parle avec beaucoup d'éloge dans l'épître dédicatoire de son livre qui a pour titre: *Theologia sanctorum veterum ac novissimorum circa universam morum doctrinam*, &c. à Liége, 1700, *in*-8°.

HONTON, bourg d'Angleterre dans le comté de Devon, vers les confins de celui de Dorcester, à quatre lieues de la ville d'Excester du côté de l'orient. Honton a droit de députer au parlement d'Angleterre. * Mati, *dict.*

HONTORST (Gerard) passoit pour un des premiers peintres de son temps. Il naquit à Utrecht en 1592, fut disciple de Blomart, & alla ensuite à Rome, où après ses études de dessin, il s'exerça à faire des sujets de nuit avec tant d'application & de succès, que personne jusques ici ne les a mieux représentés. Etant de retour à Utrecht, il fit plusieurs tableaux d'histoire. Il étoit si réglé dans ses mœurs, & si hon-

nête dans ses manieres, qu'il s'étoit attiré la plupart des enfans de qualité d'Anvers, qui alloient apprendre à dessiner chez lui. Il montra aussi à dessiner & à peindre aux enfans de la reine de Bohême, sœur de Charles, roi d'Angleterre, c'est-à-dire, à deux fils; savoir, le prince palatin & le prince Robert, & à quatre filles, entre lesquelles la princesse Sophie, & l'abbesse de Maubuisson, se distinguerent par l'habileté de leur pinceau. Le roi d'Angleterre Charles I attira Hontorst à Londres, où il fit de grands ouvrages pour ce prince. Etant de retour en Hollande, il peignit dans les maisons de plaisance du prince d'Orange quantité de grands sujets poétiques, tant à fraisque qu'à huile, & entr'autres le palais appellé *la maison de bois*, à demi-lieue de la Haye. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

HOO (Thomas) chevalier Anglois, est mis au rang des chanceliers de France. Il reçut les sceaux de France le premier octobre 1435, des mains de Henri VI, roi d'Angleterre, & fit l'année suivante de grands ravages dans le pays de Caux, à la tête des troupes qu'il y avoit menées contre les fidéles sujets de Charles VII, roi de France. Il fut encore employé dans les guerres de 1446, & au traité de paix fait entre les deux rois au prieuré de Juliers, entre Mantes & Meullant le 15 décembre de la même année. Son souverain le récompensa par les titres de baron de Hoo & d'Asting, & le fit chevalier de la Jarretiere. Il exerça la charge de chancelier de France jusqu'au premier octobre 1449, qu'il fut fait gouverneur de Mantes. Il fit son testament le 12 février 1455 : mais l'on ne sait pas le temps de sa mort. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

HOOCHSTRATEN, bon bourg avec un bon château & un comté assez étendu, est dans le Brabant sur la Mercke, à quatre lieues au-dessus de Breda vers le nord. * Mati, *dict.*

HOOFT (Pierre Corneille van) historien Flamand, fort célébre, né à Amsterdam le 16 de mars 1581, fils d'un bourguemestre de cette ville, étoit seigneur de Muyden, juge de Goyland, & chevalier de l'ordre de S. Michel, honneur qui lui fut procuré par Louis XIII. Il s'attacha particulierement à la poësie & à l'histoire, & les Flamans le regardent comme le Tacite & l'Homere des Pays-Bas. Il possédoit si bien sa langue maternelle, que ses écrits servent de modéle à ses compatriotes. Son histoire des Pays-Bas, qui commence à la résignation de Charles-Quint, & qui va jusqu'en 1588, lui a fait beaucoup d'honneur. Une parfaite connoissance des intrigues du ministere & du métier de la guerre regne dans tout cet ouvrage. La premiere édition est de 1642, à Amsterdam *in-fol.* On le réimprima au même lieu en 1654, en 1677 & en 1703, en deux volumes *in-fol.* Hooft a fait en latin l'histoire de Henri IV, roi de France, & une relation de la fatalité de la maison de Médicis. On a aussi de lui des épîtres, des comédies & autres poësies, qui composent quatre volumes. Il mourut à la Haye le 21 de mai de l'an 1647.

HOOGSTRATEN (David van) né à Rotterdam le 14 de mars 1658. Ayant puisé de bons fondemens dans les sciences & dans les langues, il passa à l'université de Leyde où il prit le dégré de docteur en médecine : il alla ensuite à Dordrecht où il s'amusa à faire des vers sur des sujets de piété. Appellé à Amsterdam, il y régenta successivement la cinquiéme & la troisiéme classe, après quoi il fut correcteur du collége, avec 1200 florins de gages que les bourguemestres lui continuerent, lorsqu'en 1722 ils l'eurent déchargé de toutes fonctions scholastiques, à raison de la surdité dont il étoit attaqué, & qui augmentoit chaque jour. Le 13 de novembre 1724, comme il s'en retournoit chez lui à six heures du soir, un brouillard épais s'étant élevé, il s'égara, tomba dans un canal du quai de Gueldre, & en mourut huit jours après âgé de soixante-six ans & huit mois. Il a fait des notes sur *Cornelius Nepos*; sur *Phedre* & sur *Terence*, & a composé un dictionnaire flamand & latin. Son Phedre fut imprimé à Amsterdam en 1701, *in-4°.* L'éditeur avoit entrepris ce travail pour le sérénissime prince de Nassau, & il a imité les *ad usum Delphini* de France. Hoogstraten a donné une bonne édition des quatre poësies de Janus Broukhusius, à Amsterdam, 1711, *in-4°.* Lui-même a composé un grand nombre de poësies latines & flamandes : les latines ont été imprimées en deux volumes *in-8°*, en 1728, par les soins de Pierre Ulaming; & les flamandes en un seul volume *in-4°.* Il étoit chargé, lorsqu'il mourut, de revoir le dictionnaire historique, géographique; &c. que les libraires de Hollande avoient dessein de faire imprimer en flamand; mais il n'a pu pousser loin ce travail.

HOOK (Robert) philosophe & médecin Anglois, né en 1635, d'une bonne famille dans l'isle de Wight, étoit fort mal-fait de corps, mais d'un bon esprit, & très-versé dans la physique & dans les mathématiques. Jean Cutler connoissant son mérite, lui donna une pension annuelle à Londres, & l'engagea à faire des leçons publiques sur la méchanique. Il étoit aussi membre de la société royale de Londres, & professeur en géométrie. Ce fut lui qui fut l'inventeur des montres de poche, dites communément *montres*, parcequ'elles approchent fort de la régularité d'une pendule à secondes. Il inventa aussi différentes manieres de régulation, dont l'une se faisoit par le moyen de la pierre d'aimant, & l'autre par un ressort très-délié & droit, dont un bout étoit attaché au balancier, & l'autre à la platine; il faisoit ses vibrations de côté & d'autre avec le mouvement du balancier. Il inventa encore diverses autres choses de cette nature, comme la montre qui a deux balanciers, dont chacun n'avoit qu'une palette, &c. Après que M. Christian Huyghens eut fait plusieurs horloges à pendules en Hollande, M. Fromentil horloger Hollandois vint en Angleterre, & y fit les premieres qui s'y sont vues, vers l'an 1662. Ces pendules étoient faites avec une roue de rencontre pour se mouvoir entre deux lames cycloïdales; mais dans la suite M. Clément, horloger à Londres, inventa, ou du moins prétendit qu'il avoit inventé la maniere de les faire aller avec moins de poids & une lentille plus pésante pour faire les vibrations dans une moindre distance. Nous disons qu'il le prétendit, car le docteur Hook lui a refusé l'invention de cette piéce, & se l'est attribuée à lui-même : mais nous ignorons lequel des deux a eu raison de s'en dire l'inventeur. Hook est auteur des ouvrages suivans : Réponse aux considérations de M. Auzout, & quelques autres lettres écrites au sujet des grandes lunettes, à Paris 1665. La micrographie ou description des corpuscules observés avec le microscope, avec des disquisitions & des figures; volume *in-fol.* en anglois, imprimé à Londres en 1667. Plusieurs opuscules & essais de méchanique, avec différens opuscules de Jean Wallis, en anglois; *in-4°*, à Londres, en 1674, avec des figures. *Lectiones Cutlerianæ : Philosophicæ collectiones : Opera posthuma*, publiées par R. Waller. Hook mourut au collége de Gresham, le 3 de mars 1703. * *Mémoires du temps. Traité général des horloges par* le R. P. Dom Jacques Alexandre, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, décédé à Orléans vers le commencement de juillet 1734, dans un âge fort avancé. Voyez *les pag.* 380 & 381 de son traité. Préface des œuvres posthumes de Hook, &c.

HOOKC (Jean) publia en Angleterre en 1699 un ouvrage anglois, qui fit beaucoup de bruit, & dont M. Bayle parle dans une lettre du 17 d'août 1699. Ce livre est intitulé : *Le catholicisme sans papisme : Essai pour rendre l'église anglicane un modéle & un patron d'union au monde chrétien.* Cet ouvrage montre un homme

fort prévenu pour des opinions singulieres, qui ne peuvent faire impression que sur des esprits peu instruits de la vraie théologie. L'auteur étoit sergent ès loix, attaché au parti des Presbytériens.

HOOKER (Richard) théologien Anglois, né en 1554 à Exeter, ou dans le voisinage, fut élevé dans le collége *du Corps de Christ*, à Oxford, dont il fut reçu membre en 1577. Dans la même année il prit le dégré de maître ès-arts, & en 1579 il eut le vicariat de la chaire de professeur en hébreu. Après avoir desservi plusieurs églises particulieres, où il fut placé peu après qu'il eut fait sa théologie, l'archevêque Whitgifft le nomma maître du Temple en 1595. Il s'est rendu fameux par son traité intitulé: *Of the laws of ecclesiastical politic*, in-fol. dans lequel il entreprend la défense des droits de l'église anglicane. On dit que le roi Charles I l'avoit lu entier, & qu'il avoit recommandé aux princes ses enfans de le lire avec attention. On a varié sur cet ouvrage; les uns prétendent que Hooker l'a entierement composé, d'autres disent qu'il n'est auteur que des cinq premiers livres, & que les trois autres sont d'une autre main. Comme il ne parut qu'après la mort de l'auteur, on assure qu'une plume étrangere y a fait des additions qui n'étoient pas dans l'original. On a encore de ce docteur Anglois des sermons sur la justification, les bonnes œuvres, la foi, l'orgueil, une partie de l'épître de S. Jude: il mourut le 9 de novembre 1600. Il faut voir sa vie, écrite par Isaac Watton.

HOORNBEC (Jean) professeur en théologie dans les universités d'Utrecht & de Leyde, a fleuri en Hollande au XVIIe siécle. Il naquit à Harlem l'an 1617, & y étudia jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Il alla ensuite à Leyde, & y resta deux ans. En 1635 il fut étudier à Utrecht, d'où il retourna à Leyde l'année suivante. Il fut reçu ministre en 1639, & exerça cet emploi à Cologne. Il revint en Hollande l'an 1643, & obtint le dégré de docteur en théologie à Utrecht le 21 décembre 1644. On lui donna au mois de juillet de la même année, une chaire en théologie dans cette ville, & en 1645 il fut choisi pour en être ministre. Il passa à Leyde en 1654, pour y exercer les mêmes fonctions, qu'il remplit jusqu'au jour de sa mort, arrivée le premier de septembre de l'an 1666, la quarante-neuviéme de son âge. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, qu'on peut rapporter à cinq classes. *Didactica, Polemica, Practica, Historica* & *Oratoria*. Ceux de la premiere sont: *Institutiones theologicæ*, in-8°. *Irenicus de studio pacis & concordiæ*, in-4°. Ceux de la deuxiéme, *Socianismi confutati*, *tom.* 3, in-4°. *Pro convincendis Judæis liber*, in-4°. *De conversione gentilium libri* 2, in-4°. *Examen bullæ Urbani VIII, de Jesuitissis, imaginibus & festis*, in-4°. *Examen bullæ Innocentii X, de pace Germanica*, in-4°. *Epistola ad Duraum de independentismo*, in-4°. *Commentarius de paradoxis Weigelianis*, in-12. *Apologia pro ecclesia christiana hodierna*, in-8°. *De observando à Christianis præcepto decalogi quarto*, in-12. *De episcopatu*, in-8°. Ceux de la troisiéme classe sont: *Theologiæ practicæ, tom.* 2, in-4°. *De peste*, in-12. Ceux de la quatriéme: *Summa controversiarum*, in-8°. *Miscella vetera & nova*. On peut rapporter à la cinquiéme: *Orationes variæ inaugurales, rectorales & funebres:* Outre ces ouvrages latins Hoornbec a encore composé quelques autres traités en flamand, dont il paroît inutile de rapporter les titres. Il savoit parfaitement le latin & le grec, possédoit assez bien l'hébreu, le chaldéen, le syriac, l'allemand, l'anglois, le françois, l'italien, l'arabe & l'espagnol. Il se maria à Utrecht en 1650, à *Anne* Bernard, dont il eut deux fils, *Isaac*, qui d'avocat à la Haye, a été pensionaire de Rotterdam, & *Henri-Emilius*, commis fiscal des impôts de la province de Hollande. * *Vita Hoornbecki.*

HOPITAL (Guillaume-François Antoine de l') *cherchez* HOSPITAL.

HOPPER (Jean) évêque de Glocester, se joignit à Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi, sous le regne d'Edouard VI, pour établir la religion protestante en Angleterre; & fut brulé vif en 1555 sous le regne de Marie, parcequ'il persista dans ses erreurs. * Bucholcer, *ind. chron.*

HOPPER (Marc) docteur en droit, & professeur à Basle, fut maître-ès-arts, & remplit successivement plusieurs chaires. Il excelloit dans la connoissance de la langue grecque, & il l'enseigna publiquement avec succès. Il eut ensuite la chaire de logique, puis celle de physique, & enfin celle des instituts. Il mourut de la peste, étant recteur de l'université, en 1564. On lui doit l'édition des œuvres d'Æneas Sylvius qui fut depuis pape sous le nom de *Pie II.* Ce recueil parut *in-fol.* à Basle en 1551, & on le réimprima à Helmstad en 1700. Il y a à la tête une préface de l'éditeur, & à la fin un recueil de sentences tirées des ouvrages d'Æneas Sylvius, sous le titre de *Gnomologia ex Æneæ Sylvii operibus collecta*: celui qui a fait cette collection, est Conrad Licosthènes. On doit encore à Hopper une édition des œuvres de Lucien en grec & en latin, en quatre volumes *in-8°*, & une des ouvrages d'Apulée, avec les commentaires de plusieurs savans; à Lyon en 1614, *in-8°*, deux vol.

HOPPER (Joachim) jurisconsulte, naquit à Sneek dans la Frise, le 11 novembre 1523. Elevé par son aïeul maternel, il apprit les langues & les belles lettres dans le Pays-Bas, & le droit à Paris & à Orléans. Ensuite il enseigna à Louvain, & fut depuis nommé conseiller au grand conseil de Malines. En 1566, Philippe II, roi d'Espagne, le voulut avoir près de sa personne, pour le consulter sur les affaires du Pays-Bas. Hopper servit très-utilement ce prince, & mourut à Madrid le 15 décembre 1578, âgé de 53 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De juris arte lib. III. Ad Justinianum, de obligationibus* αἰδαιῶν *lib. V. Dispositio in libros Pandectarum Dispositio in lib. IV. institutionum; Isagoge in veram jurisprudentiam;* Νομοθεσίας, *de juris ac legum condendarum scientia; De jure publico; De jure civili privato; De tabula regum Frisiæ, &c.* * Suffridus Petri, *de scriptoribus Fris. decad. XII, c.* 9. Valere André, *bibl. belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisconf. Germ.* Simler. Le Mire, &c. *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, tom. I. La vie de Joachim Hopper se trouve à la tête d'un de ses ouvrages intitulé: *De vera jurisprudentia.*

HOQUINCOURT (marquis d') *cherchez* MONCHI.

HOR, montagne aux confins de l'Idumée, où fut le trente-quatriéme campement des Israélites, & au sommet de laquelle Aaron mourut, âgé de 123 ans, la quarantiéme année de la sortie d'Egypte, & le premier jour du cinquiéme mois.* *Nomb. XX, XXXIII. Deuter. XXXII.*

HORA, *cherchez* HORTA.

HORACE, famille ancienne à Rome, où elle s'établit avec Romulus, fut divisée en trois branches; la premiere des PULVILLES; la seconde des BARBUS, *Barbati*, & la troisiéme des BORGNES, *Coclites.* Depuis les trois Horaces qui combattirent contre les Curiaces, & *dont nous parlerons dans un article exprès*, on trouve que M. HORATIUS PULVILLUS, qui vivoit sous le regne de Tarquin l'*ancien*, laissa deux fils, dont l'un fut pere d'HORATIUS COCLES, *qui aura aussi son article;* l'autre nommé M. HORATIUS PULVILLUS, fut fait consul l'an 246 de Rome, & 508 ans avant Jesus Christ, à la place de Spurius Lucretius. Il dédia le Capitole deux ans après, étant consul pour la seconde fois. Son fils C. HORATIUS PULVILLUS, fut consul l'an 277, & 477 avant Jesus-Christ, avec Titus Menenius Lanatus: ce fut sous ce consulat que trois cens hommes de la famille des Fabiens furent défaits par les Vejentins. Il laissa CAIUS ou M. HORATIUS

Pulvillus, qui fut consul l'an 297, & 457 avant Jesus-Christ, avec Q. Minutius Augurinus, qui défit les Eques, ruina la ville de Corbion, & mourut de peste quatre ans après. M. Horatius Barbatus, arriere-petit-fils de celui qui fut consul l'an 245 de Rome, s'opposa à la tyrannie d'Appius Claudius, décemvir, obtint le consulat avec L. Valerius l'an 305, & 449 avant Jesus-Christ, défit les Sabins, & en triompha par l'ordre du peuple sans l'autorité du sénat : ce qui ne s'étoit pas encore fait. On trouve un L. Horatius Barbatus, tribun militaire, & avec le pouvoir consulaire, l'an de Rome 330, & 424 avant Jesus-Christ; un L. Horatius Pulvillus, exerçant la même charge l'an 369, & 385 avant Jesus-Christ; & un M. Horatius Pulvillus, l'exerçant aussi l'an 377, & 377 avant Jesus-Christ. * Denys d'Halicarnasse, *hist. romaine*, *l.* 5, 9 & 11, *l.* 2, 3, 4. Cassiodore, *in Fast.* Glandorp. *Onomast.*

HORACES, est le nom des trois freres Romains, qui combattirent contre les trois Curiaces de l'armée des Albains, l'an 85 de Rome, & 669 avant Jesus-Christ, sous le régne de Tullus Hostilius, roi des Romains. Deux des Horaces furent tués, & celui qui restoit joignant l'adresse à la force, se défit de ses trois adversaires, & soumit par cette victoire la ville d'Albe aux Romains, & obligea Metius roi de cette ville, de recevoir ses ordres de Tullus & d'y obéir. L'histoire rapporte, que lorsqu'Horace revenoit à Rome, il rencontra sa sœur fiancée à un des Curiaces, laquelle reconnut les dépouilles de son amant, & parut inconsolable de sa mort. Le frere ne pouvant approuver cette affliction hors de saison, la tua, & fut depuis absous de ce meurtre. Mais il y a bien de l'apparence, que c'est une épisode feinte, ajoutée à l'histoire, aussibien que quelques autres faits de cette ancienne histoire de Rome, laquelle, quoiqu'elle ne soit pas si remplie de fables que celle des Grecs, n'en est pas cependant tout à fait exempte. *Cherchez* CURIACES. * Tite-Live, *l.* 2. Du Pin, *histoire profane*, *tome* 1.

HORACE, surnommé COCLÉS, (*Publius Horatius Coclés*) neveu de ce M. Horatius Pulvillus, qui fut consul l'an 245 de Rome, & issu de l'un des trois freres, qui se battirent contre les Curiaces, se signala dans la guerre contre Porsenna, qui assiegeoit Rome l'an 247 de la fondation de cette ville, & 507 ans avant Jesus-Christ. Les ennemis ayant chassé les Romains du Janicule, & poursuivant les fuyards jusqu'au pont de bois sur le Tibre qui joignoit la ville au Janicule : il n'y eut que Spurius Largius, Titus Herminius, & Horace *Coclés*, qui firent ferme au bout du pont, pour empêcher que les ennemis n'entrassent pêle mêle dans la ville, avec les Romains qu'ils poursuivoient. Ils soutinrent le choc des ennemis, jusqu'à ce que les troupes battues eussent passé la riviere, après quoi Largius & Herminius se retirerent, & Horace resta seul pour repousser l'ennemi, jusqu'à ce que l'on eût rompu le pont derriere lui. Alors il se jetta tout armé dans le Tibre, & le traversant à la nage, rentra triomphant dans la ville. En reconnoissance d'un si grand service, les Romains lui dresserent une statue, & lui donnerent autant de terre qu'il en pouroit parcourir en un jour avec la charue. C'étoit un très-bel homme, & il avoit été surnommé *Coclés*, à cause qu'il avoit perdu un œil dans un autre combat. Il fut tellement blessé à la cuisse dans ce dernier, qu'il en fut boiteux le reste de sa vie. Comme on lui reprochoit un jour ce défaut, il répondit que chaque pas qu'il faisoit lui rappelloit le souvenir de son triomphe. * Tite-Live, *lib.* 2. Flor. *l.* 5. Servius, *in* 8 *Æneid.* Bayle, *diction. crit.*

HORACE (Quintus Flaccus) poëte Latin, étoit natif de Venuse, colonie considérable des Romains, du côté de la Pouille, & fils d'un pere, fils d'affranchi, qui eut un soin extrême de le bien faire élever à Rome. Horace nous l'apprend lui-même dans la sixiéme satyre du premier livre. Il naquit 63 ans avant l'ere chrétienne, sous le consulat de L. Aurelius Cotta, & de Manlius Torquatus. Après avoir fait du progrès dans les sciences, il prit le parti des armes, pour lesquelles il n'étoit point né; & se trouva à la suite de Brutus & de Cassius, à la bataille des Champs Philippiques, où il jetta son bouclier. Depuis, son esprit & son mérite le rendirent cher à Auguste, & sur-tout à son favori Mécénas, qui le combla de mille bienfaits. Tous les honnêtes gens de Rome, & ceux de la premiere qualité furent ses amis. En plusieurs endroits de ses ouvrages, il nous apprend qu'il menoit une vie fort douce, & qu'il étoit content du repos que lui avoient procuré les faveurs de son bienfaiteur. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été marié, puisque dans toutes ses odes & épîtres, & dans ses satyres; où il parle de tant de choses diverses, il ne dit pas un seul mot de sa famille. Au contraire, il dit expressément à Mécénas, *dans l'ode 8 du troisiéme livre*, qu'il célébre le jour des calendes de mars, quoiqu'il ne soit pas marié. Nous recueillons de divers endroits de ses œuvres, qu'il étoit mince de corps; & lorsqu'en badinant, il écrit de soi-même à Tibulle qu'il est *un vrai pourceau du troupeau d'Epicure*, il ne faut pas inférer de-là qu'il étoit gras, comme Suetone l'a entendu. Il étoit sujet à une fluxion sur les yeux, ce qui l'obligea à se servir de collyre, & il avoit les cheveux gris dès l'âge de quarante-quatre ans. Eusebe, *en sa chronique*, a remarqué qu'il mourut en la 34 année de l'empereur Auguste, âgé de 57 ans : ce fut sous le consulat de C. Marcius Censorinus & de Caïus Asinius, l'an 747 de la fondation de Rome, & le 7 avant l'ére chrétienne, qui est justement le nombre qui se trouvera, si on ajoute 57 ans à celle de la naissance d'Horace, dont il a été parlé au commencement : de sorte que l'opinion d'Acron n'est point différente de celle-ci; mais les 77 années qui se lisent dans son commentaire, au lieu de 57, sont une faute de copiste. Ce que le savant pere Petau a inséré dans son livre de la doctrine des temps, au sujet d'Horace, semble être une inadvertence considérable. *Sous le consulat de P. Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubero*, dit-il, qui est l'an 743 de la fondation de Rome, *le poëte Horace mourut à Rome, âgé de cinquante ans.* Cette époque est contraire à l'autorité d'Eusebe, & à celle d'Horace même. Horace a toujours passé pour un des plus excellens poëtes de l'antiquité, soit dans le genre lyrique, soit dans le genre satyrique. Ce seroit le louer assez, que de dire que Mécénas, Marcus Agrippa, & Auguste lui-même, l'aimerent tendrement à cause de la douceur de ses mœurs, & des rares qualités de son esprit. Il avoit encore pour amis Jules-Antoine, fils du triumvir, Asinius Pollio, Varius, Messala, Julius Florus, Torquatus, Maximus, Lollius, Virgile & Valgius, fameux poëtes de son temps. Pour ce qui est du caractere de ses œuvres, on y voit un homme ami du vrai; le choix des mots y est très-exquis, & la douceur inimitable; toutes ses pensées sont délicates; il ne dit jamais rien qu'à propos; & il mêle dans les sujets qu'il traite, des sentences graves & excellentes. Quintilien dit, qu'entre les lyriques, Horace est presque le seul digne d'être lu, parcequ'il s'éleve quelquefois, & qu'en beaucoup d'endroits il se soutient par un naturel charmant, & par des agrémens continuels; outre qu'il est heureusement hardi & fécond en termes, & en façons de parler ingénieuses. Diomede *le Grammairien* & quelques autres anciens ont écrit qu'il a employé dans ses poësies vingt-une mesures différentes de vers, & qu'il a imité Lucilius dans ses satyres, quoiqu'il le reprenne d'être obscur. Il maintient qu'en ce genre d'écrire, Horace a été le plus pur & le plus judicieux. Ce poëte a cela de particulier, qu'en badinant, il tourne en ridicule les vices de son temps : ce qui touche bien davantage, que

que s'il les eût attaqués plus aigrement. Aucun des anciens n'a loué si pompeusement que lui la justice, la fidélité, la continence, la frugalité, la modestie, la patience dans la pauvreté, & le mépris de toutes les choses périssables. Personne aussi n'a blâmé avec plus de force l'injustice, la perfidie, l'avarice, le luxe, & toutes sortes de passions déréglées. Il n'y en a point qui ait excité à la vertu avec plus de véhémence, ni qui ait détourné du vice avec plus de fermeté. On n'en trouvera aucun, qui ait détesté avec plus de force les malheurs des guerres civiles, & qui ait parlé de l'amour avec plus de délicatesse, ou qui ait dépeint plus agréablement les plaisirs de la table.

AUTEURS QUI ONT ÉCRIT SUR HORACE.

Consultez Porphyrion, *avec les notes & les observations* d'Emilius; de Lucius Modestus; de Terentius Scaurus; d'un certain Diomedes *sur les odes; les commentaires* de Georges Fabrice; de Kemnice; de Christophe Landin; de Jacques Grifeuille; & de Jason de Nores de l'isle de Chypre, *sur l'art poëtique;* d'Erasme de Rotterdam; d'Alde Manuce; de Cœlius Rhodiginus; d'Ange Politien; de Coccius Sabellicus; de Jean-Baptiste Pie; & de Jacques de la Croix-Boulogne; de Petrus Crinitus; de Henri Glarean, de François Roborrel, *& de plusieurs autres.* On doit distinguer Denys Lambin entre ceux qui ont écrit sur ce poëte. De son temps, & depuis sa mort, plusieurs se sont encore exercés sur Horace, entr'autres le fameux Jules Scaliger; Adrien Turnebe; & Marc-Antoine Muret; Jacques Cruquius, professeur à Bruges; Janus Dousa, Hollandois; Lipse; Levinus Torrentius de la ville de Gand, second évêque d'Anvers; Rutgersius; Pierre Nanius; Daniel Heinsius; Thomas Bernardinus; Parthenius; Fredericus Cerutus, qui en a fait une paraphrase latine, aussi-bien qu'Eilhardus Lubinus; & Jean Bond, qui est le plus court & le meilleur de tous, sans parler de plusieurs autres qui ne sont pas venus à notre connoissance. Nous avons aussi quelques traductions en notre vieille poësie françoise, lesquelles, quoique rudes, & même difficiles à entendre, ne laissent pas de nous donner en quelques endroits des marques de l'érudition de leurs auteurs, & peuvent même servir d'une espéce de commentaire, pour l'intelligence de ce grand poëte. Jacques de Mondot du Pui en Velai, moine de l'ordre de S. Benoît au monastere de la Chaise-Dieu en Auvergne, fit imprimer à Lyon l'an 1579, sa version des odes & des épodes. Cinq ans après, Luc de la Porte, Parisien, docteur en droit & avocat, mit au jour sa traduction en vers des odes seules. Enfin Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux, de Vire en Normandie, en publierent aussi une en vers de ce même poëte l'an 1588, & la dédierent au roi Henri III. Outre ces vieux auteurs, il y en a eu encore d'autres qui ont imité ou traduit quelques odes de cet excellent poëte; comme Pierre de Ronsard; Joachim du Bellai; Nicolas Rapin; Philippe des Portes; le cardinal du Perron, &c. Michel de Marolles, abbé de Villeloin, a traduit Horace en prose françoise avec assez peu de succès. Martignac, qui est venu après lui, s'en est aquitté avec un peu plus de politesse: mais de tous ceux qui se sont exercés sur ce poëte, il n'y en a point dont le travail puisse être aussi utile que les savantes remarques de M. Dacier sur Horace, qu'il a traduit tout entier, & dont il a donné une nouvelle édition beaucoup plus exacte l'an 1710. Le P. Tarteron, Jésuite, nous a donné une traduction des épîtres, des satyres, & des odes d'Horace; le pere Sanadon, aussi Jésuite, en a donné depuis une nouvelle traduction que l'on estime; & le P. Jouvanci, Jésuite, en a fait une interprétation latine très-pure, très-fidéle, & accompagnée de notes. * *Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes latins.*

HORACE, de Rome, poëte dans le XVe siécle, traduisit, à la priere du pape Nicolas V, le premier livre de l'Iliade d'Homere en latin. Il composa aussi un poëme qu'il nomma *Porcaria*, c'est-à-dire, *de la conspiration d'un certain Etienne Porcario, contre ce même pontife*, auquel il dédia son ouvrage en deux livres. On a encore de lui quelques autres ouvrages; comme une élégie, qui a pour titre *Venus aurea;* une à François Sforza, duc de Milan, qui commence: *Dive virum, &c.* * *Voyez* Vossius, *de hist. lat. l.* 3, & pour la conjuration contre Nicolas V, Sabellic, *l.* 27, *histor. Venet.*

HORACE Giovagnoni, *cherchez* GIOVAGNONI.

HORAM, roi de Gazer, voulant secourir Lachis attaquée par les Israélites, sous la conduite de Josué, fut défait par ce général, & tout son pays détruit. * *Josué, X,* 33, *&c.*

HORAPOLLON, ou *Horus Apollo*, auteur d'Hiéroglyphes. On ne sait pas trop qui il étoit. Les savans croient que c'est le même Horapollon dont Suidas parle avec éloge. Selon cet auteur, c'étoit un grammairien de Panople en Egypte, qui avoit enseigné à Alexandrie, & depuis à Constantinople sous l'empire de Théodose. Dans quelques manuscrits de ses hiéroglyphes, il porte le surnom de Νειλῶος du Nil, pour marquer, dit-on, que sa patrie étoit l'Egypte. Il avoit composé, au rapport de Suidas, plusieurs ouvrages en grec; mais on prétend que celui dont il s'agit ici, qui contient en deux livres une explication sommaire des hiéroglyphes, a été écrit d'abord en langue égyptienne, & traduit de cette langue en grec par un certain Philippe, dont on ne connoît que le nom. Alde Manuce est le premier qui ait publié cette version grecque, & Mercerus ou Mercier en a donné deux éditions, dans la premiere desquelles, en 1548, il a entierement suivi celle d'Alde. Il s'est servi dans la seconde, en 1551, d'un manuscrit que lui avoit communiqué Guillaume Morel. Avant ces éditions de Mercier, on en avoit eu une faite en 1521, à Paris, chez Pierre Vidoue, par les soins de *Joannes Angelus Argonensis*, qui dédia cette édition à Jean de Mauleon, élu évêque de Comminges: son épître dédicatoire qui est en latin, est datée du collége du Cardinal le Moine, & l'auteur y fait un grand éloge de Germain de Brie, & de Nicolas Dupré, proche parent de Brie. Cette édition grecque est suivie de la premiere version latine que l'on croit avoir été faite de l'ouvrage de Horapollon. Cette version est de Bernardin Trebatius, de Vicence; elle avoit déja paru à Basle en 1518, selon Jean-Albert Fabricius. L'édition de Pierre Vidoue est *in-8°*, elle est précédée de l'épître dédicatoire de Trébatius à Conrad Peutinger, datée de 1515. Nous avons, outre cette édition, une autre de la même version seule à Lyon, chez Sébastien Gryphe en 1542, *in-8°*. Le savant Hœschelius, d'Augsbourg, a donné aussi une édition grecque d'Horapollon sur un manuscrit d'Augsbourg. En 1727, Jean Corneille de Pauw a donné du même auteur une fort belle édition, à Utrecht, *in-4°*, avec des notes: *Horapollinis Hieroglyphica græcè & latinè, cum integris observationibus & notis Joannis Merceri & Davidis Hœschelii, & selectis Nicolai Caussini, curante Joanne Cornelio de Pauw, qui suas etiam observationes addidit.* M. Pauw dit que malgré toutes ses recherches il n'avoit pu parvenir à voir l'édition de 1521, dont nous avons parlé dans cet article. *Voyez* la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, tom. I, pag. 88, & suiv. Le *journal des savans*, du mois de septembre 1727.

HORBOURG, gros bourg de la haute Alsace, est sur la riviere d'Ill, environ à une lieue de la ville de Colmar, vers le levant. On croit que c'est les restes de l'ancienne *Argentuaria* ou *Argentaria*, ville de la haute Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. * Baudrand.

HORDALES, fêtes des anciens Romains, furent ainsi appellées à cause qu'on y immoloit des vaches pleines, nommées par les latins *Hordæ*. Ces fêtes se pouvoient célébrer même pendant les jours qu'ils appelloient malheureux, où tout autre sacrifice étoit défendu. * Alex. ab Alex. *liv.* 3, *c.* 20.

HOREB, montagne de la province de Madian, célébre par plusieurs événemens qui s'y sont passés. C'est sur cette montagne que Dieu apparut à Moïse, qu'il lui parla du milieu d'un buisson ardent; & lui ordonna d'aller en Egypte. C'est au pied de cette montagne que Moïse frappa le rocher dont il sortit de l'eau pour étancher la soif des Israélites. Enfin Dieu choisit cette montagne pour donner sa loi à Moïse. * *Exode*, *c.* 3, 17, 33. *Deut.* 5. *Pseaume* 105.

HOREM, ville de la Palestine dans la tribu de Nephthali. * *Josué*, 19, 38.

HORESTIENS, anciens peuples de la Bretagne Seconde, habitoient au-delà du Tai, dans la contrée de l'Ecosse, qu'on appelle maintenant le *comté d'Angus*. * Baudrand.

HORLOGE, machine composée de roues, de ressorts, d'un balancier & autres mouvemens pour sonner les heures. On appelle horloge à pendule, celle où au lieu de ressort il y a un pendule. Les montres sont à ressort & portatives. Les cadrans sont pour le soleil. Les clepsydres se faisoient par le moyen de l'eau; & nos sables se font avec de la poudre. Nous avons parlé des cadrans au soleil dans l'article HEURE. Quelques-uns disent, que les horloges à contrepoids & à ressort parurent en France vers l'an 850, sous le regne de Lothaire, fils de Louis *le Débonnaire*, & que ce fut un archidiacre de Vérone nommé *Pacifique*, qui en fut l'inventeur. Ctesibius, natif d'Alexandrie, inventa la clepsydre ou *horloge à l'eau*, vers l'an de Rome 634, & avant Jesus-Christ 120. C'étoit une machine, où l'eau tomboit insensiblement par un petit trou, d'un vaisseau dans un autre, dans lequel en s'élevant peu à peu, elle élevoit un morceau de liége, qui haussoit quelque petite figure, laquelle montroit avec une baguette, les heures qui étoient marquées sur une colonne, ou sur un cadran plat. Les anciens avoient encore une espece d'horloge, qu'ils appelloient des horloges de *nuit*, lesquelles faisoient entendre les heures, en jettant de petits cailloux, qui tomboient dans un bassin d'airain, & marquoient l'heure par leur bruit. Eginard parle d'une horloge de cette nature, qui fut envoyée à Charlemagne par le roi de Perse. Il dit que c'étoit une clepsydre, qui faisoit tomber de temps en temps des boules de cuivre dans un bassin de même métal, & sonnoit ainsi les heures. En termes de marine, l'espace d'une demie heure, est mesuré par un sable délié, qui passe d'une phiole en l'autre pendant ce temps, dans l'instrument appellé *empoulette* ou *poudrier*, qui est un assemblage de deux petits verres joints ensemble par un col fort étroit, dont l'un est plein de sable, qui s'écoule dans l'autre. Ainsi pour dire qu'il y a deux heures, on dit qu'*il y a quatre horloges*.* Ughellus, *in Ital. sacr.* Vitruve, *l.* 9, *c.* 9.

HORLOGE DU PALAIS. C'est la premiere grosse horloge qui ait été faite à Paris. Le roi Charles V, dit *le Sage*, la fit construire sur la tour de son palais, par Henri de Vic, qu'il fit venir d'Allemagne, parcequ'en ce temps-là il n'y avoit point à Paris d'horloger capable de la faire. On apprend par des lettres de Charles VII, enregistrées au parlement l'an 1451, que ce célébre ouvrier avoit six sols parisis par jour, avec sa demeure dans cette tour; & que cet appointement lui étoit assigné sur les revenus de l'hôtel de-ville. On sonne cette horloge dans les réjouissances publiques, comme à la naissance des enfans de France, aux publications de paix, & quand les rois viennent prendre leur premiere séance au parlement, &c. * *Registres du parlement*, 1451.

HORMA, ville de la tribu de Siméon. * *Josué*, *XIX*, 4. Un des trente-un rois que Josué fit mourir, étoit roi d'Horma dans la terre de Chanaan.* *Josué XII*, 14. Il y en avoit une de même nom dans la tribu d'Aser, près de la mer. *Voyez* ARAMA.

HORMAN (Guillaume) ecclésiastique, natif de Salisburi en Angleterre, au commencement du XVIe siécle, savoit les langues, les belles lettres & la théologie, qu'il enseigna avec réputation à Winchester. Depuis, il fut vice-prevôt de l'église de cette ville, & y mourut le 12 avril 1535. Il composa divers ouvrages en prose & en vers, dont on poura voir le dénombrement dans Pitseus, *de script. Angl.* Baillet, *sat. person. p.* 333, *de l'édit. des jugemens des sav.* in-4°. *t.* 7.

HORMISDAS, I de ce nom, roi de Perse, succéda l'an 273 à SAPOR son pere. Il ne régna qu'un an, dans le temps que l'empereur Aurélien reprenoit Antioche, Edesse & Palmyre, après avoir mis dans les fers la vaillante Zenobie. * Agathias.

HORMISDAS II, fils de NARSÉS, lui succéda l'an 301, & régna 7 ans & 5 mois; mais il ne se distingua par aucune action d'éclat. SAPOR, II de ce nom, son fils fut fait roi après lui, l'an 309.

HORMISDAS III du nom, roi de Perse, se nommoit aussi *Khosroés Hormudz*, & étoit fils de *Khosroés Nouschir Wan*, qui après avoir repris ce que les princes voisins avoient enlevé aux rois ses prédécesseurs, avoit soumis les Arabes, les Tartares ou Turcs jusqu'aux frontieres de la Chine, les Indiens voisins du Gange, & avoit forcé les empereurs Grecs à lui payer un tribut considérable. Hormisdas lui succéda l'an 578; & oubliant, trois ans après, les bons avis que son pere lui avoit donnés en mourant, il se livra sans mesure aux plaisirs qu'il avoit toujours aimés, & laissa le soin du gouvernement aux jeunes gens que son pere avoit éloignés de la cour. Cette jeunesse ignorante & insensée éloigna à son tour les gouverneurs les plus expérimentés, les juges les plus intégres, les officiers les plus habiles; & força ceux qu'elle n'osa chasser, à s'éloigner d'une cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens sans science, sans expérience & sans mœurs. Ce désordre de la cour se communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par tout opprimée, & l'injustice triompha en tout lieu. On présenta contre ces désordres des mémoires qui ne furent point écoutés, & ceux qui les présenterent, comme ceux qu'on soupçonna d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnés à la mort. Les peuples du Khusistan, du Kerman & de l'Irak l'ayant appris se révolterent, & le roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir jusqu'à treize mille juges qui restoient encore de ceux que son pere avoit placés. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'état. La révolte augmenta : les nations étrangeres en profiterent : Tiberius Constantin, empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perses, sous la conduite de Maurice qui remporta sur eux de grandes victoires; & dans une seule campagne en emmena plus de soixante-dix mille captifs qu'il envoya dans l'isle de Chypre. Schaweh-Schah empereur des Tartares, oncle & beau-pere d'Hormisdas, lui refusa aussi le tribut; les Arabes & les Indiens secouerent pareillement le joug, & se firent des rois de leur nation. Hormisdas perdit en quatre ans ce que son pere n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu deslors la couronne, si Waranes, gouverneur de la Médie, n'eût avec dix mille hommes seulement, défait Schaweh-Schah, qui s'étoit déja avancé jusqu'au milieu du Khorasan avec quatre cens mille hommes. Le prince Tartare & son fils périrent dans cette action. Waranes après ce succès retourna dans son gouvernement, où il livra plusieurs autres combats qu'il perdit; & Hormisdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le conseil de ses flateurs, lui

envoya une robe & une coëffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de son armée. Waranes irrité de cet affront, tourna ses armes contre Hormisdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne le plus souffrir sur le trône, & à y placer Parwiz son fils, qui prit le nom de *Khosroes II.* Hormisdas réfugié dans Madain, y fut pris & emprisonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis sur le trône. On tint ensuite une assemblée où Hormisdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une prison perpétuelle, & à perdre la vue. Waranes fut nommé chef du conseil du jeune roi : mais ce jeune prince en profita peu. Ayant même appris que Hormisdas son pere, irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ses gardes, pour se procurer la mort, ne vouloit plus prendre d'alimens, il ordonna qu'on le fît mourir, & cet ordre barbare le rendit si odieux aux grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parwiz se retira à Constantinople où l'empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la princesse Marie, autrement *Sirine.* Waranes régna quatre ans en Perse. Après ce terme, Parwiz survint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de se réfugier chez les Tartares où il fut empoisonné. * Voyez les *mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, tom. 7, p. 325 & suiv.*

HORMISDAS IV, qui est le même que *Isdegerdes*, étoit fils de SIROES, & devint roi vers l'an 630. Il fut chassé quelques années après par les Sarasins, qui se rendirent maîtres de cet état. * Sigebert, *en la chron. Hist. Sarac. l. 2, c. 3 & seq.*

HORMISDAS, frere de SAPOR, roi de Perse, se retira à la cour de l'empereur Constance. Un jour ce prince lui disant qu'il falloit faire un cheval semblable à celui de Trajan, qui étoit de bronze, & qui étoit chargé de la statue de cet empereur de même métal; Hormisdas répondit, qu'il falloit premierement songer à lui chercher une écurie. Une autre fois, se trouvant pressé par le même empereur de lui dire ce qu'il trouvoit de plus beau à Rome : c'est, dit-il, que les hommes y meurent comme ailleurs. * *Voyez* Ammien Marcellin, *l.* 16. Platine, *vie de Félix II.*

HORMISDAS, pape, natif de Frosilone (dite auparavant *Frusino*) dans la Campagne de Rome, étoit diacre de l'église romaine, & fut fait pape après Symmaque, le 26 juillet 514. L'église d'Orient étoit alors en schisme avec la latine, à cause des erreurs des Eutychiens. Ce pontife n'oublia rien pour le faire cesser, & envoya diverses ambassades à l'empereur Anastase l'an 516; mais ce prince ne répondit pas à la sincérité d'Hormisdas, qui lui résista avec beaucoup de constance. Il eut la consolation de voir réussir ses intentions sous l'empire de Justin, successeur d'Anastase; & il assembla l'an 518 un synode à Rome, où il fut un exemple de modestie, de patience & de charité. Ce pontife veilla avec un soin infatigable sur toutes les églises, instruisit le clergé sur la psalmodie; & ayant découvert des hérétiques Manichéens à Rome, les envoya d'abord en exil. Il écrivit beaucoup de lettres à divers évêques & à d'autres personnes. Nous les avons presque toutes. Son pontificat fut de 9 ans & 10 jours; il mourut le 6 août 523, & eut JEAN I, pour successeur. * Baronius, *in annal. t. VI & VII.*

HORMOLD (Samuel) jurisconsulte Allemand, né dans le duché de Wirtemberg en 1537, étudia en Allemagne & en France; & étant retourné dans son pays, il y enseigna le droit, & mourut à Hailbron le premier février 1601, âgé de 64 ans. Il composa divers ouvrages; *de processu juris ordinario; de via ac idonea methodo juris discendi; de exactione & perfectione actionum, ac investigatione, &c.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

HORMUS, sorte de danse qui étoit un *branle*, composé de filles & de garçons, où le garçon menoit la danse avec des postures mâles & belliqueuses; & la fille le suivoit avec des pas plus doux & plus modestes, comme pour faire une harmonie de deux vertus, la force & la tempérance. * *Antiq. grec.*

HORN (Charles de) seigneur héréditaire de Kankas, général felt-maréchal en Suéde, & lieutenant de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il servit sous son pere Henri, sénateur du royaume, colonel général, lieutenant du duché de Finlande, & qui fut aussi gouverneur de l'Estonie. Charles aida sous lui en 1577, à défendre la ville de Revel assiégée par le czar Ivan Basilowitz, qui fut obligé de lever le siége. En 1580, Jean, roi de Suéde, envoya Charles avec Pontus de la Gardie, Herman Flemming, George Boye, &c. contre le czar Basilowitz, & dans cette expédition ils prirent Kexholm & Narva. Charles de Horn prit ensuite Loda, & aida beaucoup à la prise de Ham, & de plusieurs autres places importantes dans la Carelie, la Livonie & ailleurs. Il fut ensuite nommé lieutenant de Narva, de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il fut un des commissaires du roi qui conclurent la tréve de quatre ans avec le czar. Il a laissé quatre fils, entr'autres *Claude*, qui fut sénateur du royaume, & premier lieutenant de Stockholm, & EBERHARD, qui suit.

HORN (Eberhard de) fils du précédent, servit sous Charles IX, roi de Suéde, dans les guerres de Livonie & ailleurs. Charles ayant fait en 1609 une alliance, à Wiburg, avec le czar Jean Basilowitz Zusky, contre le roi de Pologne & le faux Demetrius, Eberhard de Horn eut la charge de lieutenant général, & fut envoyé en Russie avec Jacques de la Gardie, général de la couronne, à la tête d'une puissante armée. Leur marche fut avantageuse : ils s'emparerent de Kexholm, de Nottenburg & de Parckau. De Horn poursuivit les Polonois commandés par le colonel Karnasinsky, qui abandonnerent la ville de Staracussa; & les ayant atteints près de Camencez, il les défit, & le colonel ne se sauva qu'avec peine. Alexandre Zborousky ayant ensuite assiégé la ville de To.siac, de Horn l'obligea de lever le siége, & jusqu'en 1612 il continua de se signaler par des actions d'éclat. En 1612, Gustave-Adolphe le fit général felt-maréchal dans la guerre de Russie, & lui donna le pouvoir de commander en chef pendant l'absence du général Jacques de la Gardie. Après avoir pris plusieurs places en Ingrie & ailleurs, Gustave Adolphe le nomma gouverneur de Narva & de l'Ingrie. En 1613 il alla en Finlande, & les Russiens ayant repris Augdoa pendant son absence, il la conquit de nouveau sur eux en 1615. Il fut envoyé la même année avec le général de la Gardie & Gaspard Mathisol Kruse pour traiter avec le czar. Mais le traité n'ayant pu se conclure, le roi commanda lui-même son armée, & assiégea la ville de Plescou, d'où les Russiens ayant fait une sortie, de Horn s'engagea dans une escarmouche avec eux, & perdit la vie à l'âge de trente-deux ans en 1616. Il ne laissa qu'un fils nommé *Gustave.* Le roi fut fort touché de sa mort, & assista en personne à son convoi. * Locceny, *hist. Suecor.* Wittikinde, *hist. belli Sueco-Mosc.*

HORN (Gustave) maréchal de Suéde, fut fort considéré par ses grandes qualités, du roi Gustave Adolphe, qui l'an 1631 l'employa pour traiter de l'alliance avec la France, dont il dressa les articles conjointement avec les autres ambassadeurs. A la journée de Leipsick, Gustave lui donna le commandement de l'aîle gauche de son armée, où il se distingua par sa valeur, & où il partagea l'honneur de la victoire. Il fut ensuite battu & repoussé par le général Tilli; mais s'étant joint à Bannier, il défit au delà du Danube six compagnies Bavaroises, & se rendit maître de tout leur bagage. Depuis, il prit d'assaut Pappenheim, se saisit de Neumark dans le haut Palatinat, força Bibrac, se rendit maître de Kempten & Memmingen, & fut enfin fait prisonnier à la journée de Nordlingue l'an 1634.

Il mourut quelque temps après. * Le Blanc, *histoire de Baviere*. Loccenius, *hist. Suecica*, &c.

HORN (Gaspard-Henri) jurisconsulte de Wittenberg, né à Freyberg le 5 de février 1657, commença le cours de ses études dans sa patrie, & le finit ensuite à Leipsick & à Francfort sur l'Oder. En 1679 il revint à Freyberg, & alla ensuite à Tenstæt pour s'y perfectioner dans la pratique du droit. Une année après il fit un voyage en Hollande, en France & en Suisse, d'où il retourna par l'Allemagne. Peu de temps après M. de Wolframsdoff, envoyé extraordinaire aux conférences entre l'Empire & la France, le prit avec lui à Francfort sur le Mein en qualité de son secrétaire. En 1685 il fut fait conseiller à Freyberg, & il prit aussi le dégré de docteur en droit. En 1687 il fut fait assesseur de la faculté de droit à Wittenberg, & en 1690 professeur en droit & assesseur de la justice. Il mourut le 6 de février 1718, âgé de 68 ans. Il a fait: *Responsa; Jus feudale; Tractatus de jure; Proedria de semel malo semper malo; Annotationes ad Schilteri J. P. Juris publici romano-germanici ejusque prudentiæ liber unus*; à Berlin, 1707, *in-8°*. *De comitibus palatinis Saxoniæ, & de burgraviis Magdeburgicis*; à Wittenberg, en 1709, *in-4°*.

HORNBACH ou HORRENBACH, petite forteresse du cercle électoral du Rhin, en Allemagne, est au confluent d'une riviere qui porte son nom avec le Shwolbe, dans le duché de Deux-Ponts, & à deux lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Baudrand, *dict. géogr.*

HORNBI, bourg d'Angleterre avec marché, situé sur la riviere de Lun, à six milles de Lancastre, remarquable pour son château, ancienne résidence du lord Morlei & de Mount-eagle. * *Dict. angl.*

HORNE ou CAP D'HOORNE, cap de l'Amérique méridionale, dans la Terre de Feu, vers la mer Magellanique, fut découvert en 1616, par Jacques le Maire, natif d'Horne en Hollande, qui lui donna ce nom. Quelques Espagnols l'ont nommé *le cap de saint Sauveur*.

HORNE, petite ville d'Allemagne. Elle est dans la basse-Autriche, vers les confins de la Moravie, à quatre lieues de la ville de Krembs, vers le nord. * Mati, *dict. géogr.*

HORNE-CASTLE, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Lincoln, à vingt milles anglois de Lincoln, vers l'orient, sur la riviere de Bane, à cent quatre milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HORNE ou HOORNE, *Horna*, ville du Pays-Bas, dans la Nort Hollande, a voix dans l'assemblée des états. Elle est située sur la mer avec un bon port, qui y entretient le commerce, & qui la rend considérable depuis l'an 1389. On l'entoura de murailles l'an 1426, & on l'augmenta l'an 1508. Ceux d'Horne se rendirent célébres durant les factions des Quenemars contre les Osterlins, & eurent même la gloire d'avoir fini cette guerre l'an 1441. Cette ville faillit à être submergée l'an 1557, parceque les digues furent rompues par la tempête. On y travailla l'an 1577 au port, de la maniere qu'il est aujourd'hui. C'est-là que l'on bat la monnoie pour la Nort-Hollande. Elle est environ à trois lieues d'Enchuysen, à quatre d'Alcmaër, & à six d'Amsterdam. Horne a produit plusieurs hommes de lettres, comme Adrien & Pierre Junius; Dorothée & Simon Walrau; Pierre Hogebert; Jacques Certain; Jean Forêt, &c. * Adrianus Junius, *in Bataviæ descript.* Marc Zuer, *in theatro Hollandiæ*. Guichardin, *descript. du Pays-Bas*, &c.

HORNE (Jean van) d'Amsterdam, professeur d'anatomie & de chirurgie dans l'université de Leyde, a été disciple du célébre Henri Regius, professeur à Utrecht, qui avoit appris lui-même la philosophie de M. Descartes avec qui il avoit eu d'étroites liaisons. Ce professeur ayant laissé avancer dans une thèse par un de ses répondans cette proposition: *Que l'homme est un être par accident*, on voulut l'obliger à la rétracter, & l'on écrivit contre de plusieurs endroits. Regius répondit à quelques-uns de ses adversaires, & on lui conseilla d'emprunter le nom de Van-Horne, qui étoit pour lors à Leyde, c'est-à-dire, en 1642. Celui-ci qui étoit digne disciple d'un tel maître, a passé lui-même pour auteur de plusieurs découvertes importantes. Il publia entr'autres, vers 1650 & 1652, qu'il avoit trouvé le conduit du chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van-Horne. Il publia sur ce sujet un traité qui a été imprimé à Leyde en 1651, *in-4°*, sous ce titre: *Novus ductus chyliferus, nunc primùm delineatus, descriptus, & eruditorum examini expositus*. Dès 1644 il avoit publié une lettre où il traite *de Aneurismate*, qui a été imprimée avec un ouvrage latin historique & physique de Theodore Bartholin sur cette matiere; à Palerme en 1644, *in-8°*. Les autres ouvrages de Jean Van-Horne sont: *Le petit monde* (ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΣ) c'est une courte introduction latine à l'histoire du corps humain qu'il fit pour ses disciples, & qui a été imprimée à Leyde en 1660, & plusieurs fois depuis en différens endroits. Μικροτέχνη, ou méthode abrégée de chirurgie; à Leyde en 1663, & plusieurs fois depuis. Les œuvres de médecine & de chirurgie de Leonard Botallus avec des paraphrases, des notes, des corrections, &c. à Leyde en 1660, *in-8°*. Une édition grecque & latine du traité de Galien sur les os, avec les notes & dissertations de plusieurs médecins & physiciens célébres sur ce traité; à Leyde en 1665, *in-12*. *Prodromus observationum circa partes genitales in utroque sexu*; à Leyde en 1668. Ce traité a fait du bruit: plusieurs médecins ont attaqué les sentimens que l'auteur y avance sur cette matiere: il répliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé, & survécut peu à cette dispute. Son dernier ouvrage contient des observations anatomiques & de médecine sur plusieurs sujets. Ce recueil d'observations se trouve avec un autre recueil de semblables observations, que l'on a imprimé à Amsterdam en 1674, *in-12*. * *Voyez* Manget, *biblioth. script. medicor.* sous la lettre H. & les actes de Leipsick pour l'année 1607. *Voyez* aussi le second volume de la grande vie de M. Descartes par M. Baillet.

HORNECK (Burchard) Allemand, docteur en médecine, étoit d'une famille noble: il en eut tous les sentimens, & illustra sa famille par son mérite personnel. Philosophe, orateur, médecin & poëte, il se distingua dans tous ces genres. Aussi fut-il recherché des souverains & des princes, tant en Italie qu'en Allemagne. On le consultoit de toute part, & chacun rendoit honneur à sa capacité par la confiance qu'il lui donnoit. L'empereur Frédéric III avoit pour lui une estime particuliere, & il lui en donna des preuves en le choisissant pour l'un de ses médecins. Il fut aussi d'une grande utilité à la ville de Wurtzbourg, qui prit ses conseils, & qui se trouva bien de les suivre dans les maladies dont cette ville fut affligée. Horneck joignoit à ses talens beaucoup de vertu, & à ses connoissances de physique & de médecine une étude assez profonde de la théologie. Il vivoit encore à Wurtzbourg en 1514, étant alors âgé de 80 ans. L'auteur de son éloge dit qu'il a composé divers écrits sur la théologie & sur la médecine, & que ces ouvrages, dont quelques-uns, dit-il, étoient imprimés, avoient beaucoup augmenté la réputation d'Horneck. Il ajoute, qu'il avoit vu quelques-uns de ses autres ouvrages, qui ne paroissoient pas encore dans le public en 1514, comme un traité *Super sententias per figuras*; un autre *De regimine sanitatis*, en vers latins; & un troisiéme *De morbo epidemiæ & cura ejusdem*. *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, en 1660, *in-4°*, nombre 86.

HORNECK (Antoine) né à Bacharach dans le Palatinat en 1641, étudia la théologie à Heidelberg sous Fabricius & Spanheim. Etant passé en Angleterre à l'âge de dix-neuf ans; il y fut reçu en 1663 dans le collége de la Reine à Oxford. Son érudition dans les langues orientales lui attira la faveur du docteur Barlow. En 1665 le duc d'Albemarle le donna pour gouverneur à son fils, le lord Torrington, & le nomma ensuite au rectorat de Daulton en Devonshire. En 1671 il fut élu pasteur de la Savoye, & ce fut dans ce poste qu'il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Il avoit reçu le dégré de docteur en théologie à Cambridge en 1681, & peu de temps avant sa mort l'archevêque Tillotson lui avoit conféré un canonicat de Westmunster, à la recommandation de l'amiral Ryssel. Il a donné un grand nombre de livres de dévotion écrits en anglois, entr'autres des sermons sur le cinquiéme chapitre de S. Matthieu.

HORNEDE, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté d'Essex, à 21 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HORNES, petite ville du Pays-Bas dans le Brabant, avec titre de comté & un domaine fort étendu, est située en deça de la Meuse, près de Ruremonde, avec un bon château. Ce comté, outre Wesen & Neer, a plusieurs villages, qui sont de sa dépendance. C'est un fief impérial, mais subalterne, sous l'ancien comté de Lonts, sur le territoire de Liége; & néanmoins dépendant du duché de Brabant, qui a donné son nom à la maison de Hornes, l'une des plus anciennes & des plus illustres des Pays-Bas. Butkens, historien assez renommé, en parle en ces termes: » La maison de Hornes peut tenir rang entre les plus » éminentes, laquelle pour son antiquité, puissance » & hautes alliances, mérite d'aller à l'égal avec les » maisons souveraines, étant chose très-assurée que les » seigneurs de Hornes ont possédé assez long-temps » leur pays sans aucune reconnoissance ou hommage. « Cette maison a été souveraine des villes de Wert & Nedewert, &c. mais le malheur des temps a voulu que de sa souveraineté il ne lui reste à présent que quelques piéces de monnoye frapée à son coin, laquelle a cours dans le pays de Liége. Gille, religieux d'Orval, en ses annales des évêques de Liége, rapporte qu'en 1071: » Conrad, comte de Hornes, avec » Henri, évêque de Liége, Albert, comte de Na- » mur, Henri son frere, Conrad, comte de Luxem- » bourg, Henri, comte de Limbourg, Arnaud, com- » te de Los, & Henri, comte de Louvain, firent en- » semble un édit contre les homicides, les voleurs & » les assassins ». Cette maison faisoit donc des édits dès le XI[e] siécle. Elle étoit vraisemblablement déja très-distinguée dans les siécles précédens: mais les Normans, comme tout le monde sait, ont fait leurs plus grands ravages vers la Meuse, où ils ont brulé les églises & les archives, & ont détruit tous les monumens qui auroient pu transmettre jusqu'à nous l'histoire de ces temps-là. Quant à l'origine de cette maison, le mieux est de s'en rapporter aux auteurs des X, XI[e] & XII[e] siécles, qui font voir qu'elle descend des premiers ducs de Lothier & Brabant. Butkens rapporte aussi qu'en 1106, l'empereur Henri V ôta au duc de Limbourg le duché de Brabant, pour le donner à Godefroi, comte de Louvain, surnommé *à la Barbe*. Ce procédé de l'empereur alluma d'abord une guerre entre ces deux princes, dans laquelle les voisins prirent parti. GUILLAUME I du nom, seigneur de Hornes, &c. prit celui du comte de Louvain, duc de Brabant. Butkens, sans entrer beaucoup dans le détail de cette guerre, dit qu'elle tourna de maniere que Guillaume, seigneur de Hornes, fut assiégé dans sa ville de Hornes; que le comte de Louvain, duc de Brabant, vint le sécourir, & que par reconnoissance il lui céda la souveraineté de son pays, & par-là devint feudataire du duché de Brabant.

I. Ce GUILLAUME, seigneur de Hornes, étoit aussi seigneur de Wert, Nedewert, Wesem, & grand-véneur héréditaire de l'Empire. Il épousa *Agnès* de Cuyk, dont il eut JEAN I du nom, qui suit; & *Herman* de Hornes, prévôt de S. Gerion de Cologne, puis évêque d'Utrecht.

II. JEAN I du nom, seigneur de Hornes, &c. oubliant ce qu'avoit couté à son pere l'alliance qu'il avoit contractée avec le duc de Brabant, entreprit aussi la défense des enfans de ce duc, & fut tué en combattant pour eux. Il épousa 1° *Luce* de Tristerbant, qui descendoit des comtes de Cleves: 2° *Adelaïde* de Bronchorst, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME II du nom, qui suit.

III. GUILLAUME II du nom, seigneur de Hornes, &c. épousa *Marguerite* de Montbeliard, fille de *N.* comte de Montbeliard, & de *Marguerite*, dame du pays d'Altena, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME III du nom, qui suit; & *Béatrix* de Hornes, mariée à *Alfard*, seigneur de Brederode, d'où sortirent les comtes de Brederode, si illustres en Hollande.

IV. GUILLAUME III du nom, seigneur de Hornes; du pays d'Altena, &c. fut d'un tournois fait à Compiegne, où se trouverent les rois d'Angleterre, d'Ecosse & de Sicile, & eut entr'autres enfans GUILLAUME IV du nom, qui suit; & *Nicolas* de Hornes, grand-commandeur de l'ordre Teutonique.

V. GUILLAUME IV du nom, seigneur de Hornes, &c. épousa en 1259 *Marguerite*, fille de *N.* comte de Loos & de Chini, & de *Marguerite* de Namur, dont il eut *Guillaume* V du nom, seigneur de Hornes, &c. mort sans postérité; & GERARD, qui suit.

VI. GERARD, seigneur de Hornes, &c. après son frere, mourut en 1330, & est enterré avec sa femme en l'église des Carmes de Bruxelles, où se voit son tombeau. Il épousa en 1301 *Béatrix* de Louvain, dame de Gaësbeck, Herstal, Baussignies, &c. fille de *Jean* de Louvain, seigneur de Gaësbeck, &c. dont il eut GUILLAUME VI du nom, qui suit; & *Oton* de Hornes, seigneur de Montcornet, que quelques auteurs nomment, mal-à-propos, amiral de France.

VII. GUILLAUME VI du nom, seigneur de Hornes, &c. mort en 1343, épousa 1° *N.* dont le nom est inconnu: 2° *Elizabeth* de Cléves. Du premier lit vint *Gerard*, qui fut tué dans une bataille que le comte de Hollande donna aux Frisons, dans laquelle il fut aussi tué. Du second lit sortirent GUILLAUME VII du nom, qui suit; *Arnoul*, évêque d'Utrecht, puis de Liége, mort en 1380; & THIERRI de Hornes, qui a fait la *branche des seigneurs de* BAUSSIGNIES, *rapportée ci-après.*

VIII. GUILLAUME VII du nom, seigneur de Hornes, Altena, &c. épousa *Isabeau* d'Arkel, dont il eut GUILLAUME VIII du nom, qui suit; *Godefroi*; & *Thierri* de Hornes, évêque d'Osnabruck.

IX. GUILLAUME VIII du nom, seigneur de Hornes, &c. fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, ayant eu de *N.* fille de *N.* seigneur de Heinsberge, GUILLAUME IX du nom, qui suit; *Isabelle*, mariée à *N.* comte de Wirnenbourg; & *Marie* de Hornes.

X. GUILLAUME IX du nom, seigneur de Hornes, &c. mourut en 1453, & est enterré en l'église des Jacobins d'Aix-la-Chapelle, dont il étoit fondateur. Il avoit épousé *Jeanne*, dame de Montigni-en-Ostrevant, dont il eut JACQUES I du nom, qui suit; *Dorothée* & *Marie* de Hornes.

XI. JACQUES I du nom, fut créé comte de Hornes par l'empereur Frédéric III, fonda les Récollets de Wert, où il se rendit religieux après la mort de sa femme; y mourut le 3 mai 1488, & y est enterré devant le grand-autel. Il épousa *Jeanne*, fille de *N.* comte de Meurs, & de *Béatrix* de Cleves, dont il eut JACQUES II du nom, qui suit; *Jean*, évêque &

prince de Liége, mort en 1505, & enterré aux Récollets de Lichtemberg, qu'il avoit fondés; *Marguerite*, alliée 1° à *Philippe* de Hornes, seigneur de Gaësbeck: 2° à *Jean* de Montmorenci, seigneur de Nivelle; & *Frédéric* de Hornes, seigneur de Montigni, &c. qui épousa *Philippote* de Melun, dont il eut pour fille unique *Marie* de Hornes, dame de Montigni, alliée à *Philippe* de Montmorenci, seigneur de Nivelle.

XII. Jacques II du nom, comte de Hornes, &c. épousa 1° en 1470 *Philippote*, fille d'*Ulric* duc de Wirtemberg, & de *Marguerite* de Savoye, qui étoit fille d'*Amé VIII* du nom, duc de Savoye, dont il n'eut point d'enfans: 2° *Jeanne* de Grutuse, fille de *Louis* comte de Winchester, chevalier de la Toison d'or, & gouverneur de Hollande, & de *Marie* de Borselle, dont il eut *Jacques* III du nom comte de Hornes, &c. chevalier de la Toison d'or, mort en 1530 sans postérité. Il avoit épousé 1° *Claude* de Savoye: 2° *Marguerite* de Croi, fille de *Philippe* comte de Chimai, & de *Valburge* de Meurs: 3° *Anne* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, seigneur de Beures, &c. amiral de Flandre, chevalier de la Toison d'or, & d'*Anne* de Bergues. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Henin, comte de Bossu, chevalier de la Toison d'or, grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint, & colonel de sa cavalerie légere, dont elle eut des enfans; Jean II du nom, qui suit; & *Marguerite* de Hornes, alliée à *Evrard* de la Marck, comte d'Aremberg, morte sans postérité.

XIII. Jean de Hornes II du nom, fut prévôt de Liége; mais après la mort de son frere aîné, il devint comte de Hornes, &c. & épousa *Anne* d'Egmond, veuve de *Joseph* de Montmorenci, seigneur de Nivelle, & fille de *Floris* d'Egmond, comte de Bure, chevalier de la Toison d'or, de laquelle n'ayant point d'enfans, il adopta deux enfans de sa femme, pour lui succéder en son comté de Hornes & autres terres.

Branche des comtes de Houtquerque, de Gaesbeck & de Baussignies.

VIII. Thierri de Hornes, fils de Guillaume VI du nom, seigneur de Hornes, & d'*Elizabeth* de Cléves, fut seigneur de Baussignies, de Montcornet, de Herstal, &c. & épousa *Isabeau* de Montigni-en-Ostrevant, dont il eut Arnoul I du nom, qui suit.

IX. Arnoul de Hornes I du nom, seigneur de Baussignies, &c. épousa *Jeanne* de Hondescote, veuve de *Jean* seigneur d'Offegnies, vicomte d'Aumale, & fille unique & héritiere de *Jean* sire de Hondescote, de Houtquerque, de Locrer & de Hebuterne, dont il eut Jean, qui suit; & *Jeanne* de Hornes.

X. Jean de Hornes, seigneur de Baussignies, de Hondescote, de Houtquerque, &c. amiral & grand-chambellan de Jean & Philippe *le Bon*, ducs de Bourgogne, fut fait chevalier au siége de Melun en 1420, par Philippe *le Bon*, & fut tué à la bataille donnée près d'Ostende en 1436. Le même Philippe duc de Bourgogne le fit enterrer en l'église de S. Donat de Bruges, avec tous les honneurs dus à son rang. Il avoit épousé *Marguerite* de la Trémoille, premiere dame d'honneur de Marguerite d'Yorck, duchesse de Bourgogne, & fille de *Pierre* de la Trémoille, baron de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, dont il eut Philippe, qui suit.

XI. Philippe de Hornes, seigneur de Gaësbeck, de Baussignies, &c. grand-chambellan du duc de Bourgogne, & général de ses armées, remporta la victoire à la bataille de Montenaquen contre les Liégeois, en 1452, & mourut en 1488. Il épousa 1° *Jeanne* de Lannoi, fille de *Jean* seigneur de Lannoi II du nom, chevalier de la Toison d'or, & de *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu, sa premiere femme: 2° *Marguerite*, fille de *Jacques I* du nom, comte de Hornes, & de *Jeanne* de Meurs, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Montmorenci II du nom, seigneur de Nivelle, dont elle n'eut aussi point d'enfans. Ceux que Philippe de Hornes eut de sa premiere femme furent, Arnoul de Hornes II du nom, qui suit; Jean, qui a fait la *branche des seigneurs de* Baussignies, *rapportée ci-après*; *François* seigneur de Hornes, mort sans postérité d'*Isabeau* de Halwin; & *Antoine* de Hornes, seigneur de Hubersart.

XII. Arnoul de Hornes II du nom, seigneur de Gaësbeck, Hondescote, Houtquerque, &c. mourut en 1505, & est enterré à Anderlecht près Bruxelles. Il épousa *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Jean* de Montmorenci I du nom, seigneur de Nivelle, & de *Goudele* Villain, dont il eut Maximilien, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Hugues* de Melun, vicomte de Gand, chevalier de la Toison d'or, & gouverneur d'Arras; & *Marguerite* de Hornes, alliée à *Richard*, seigneur de Petersem, &c.

XIII. Maximilien de Hornes, seigneur de Gaësbeck, Hondescote, vicomte de Bergues-Saint-Winocq, &c. chevalier de la Toison d'or, fut lieutenant de la cour féodale de Brabant, & accompagna en 1501, Philippe archiduc d'Autriche, pere de l'empereur Charles-Quint, & la princesse Jeanne sa femme, en leur voyage d'Espagne, avec les principaux seigneurs des Pays-Bas. Il intenta procès à la chambre de Spire, pour recouvrer le comté de Hornes, qui étoit & est encore par engagement, en la puissance de l'évêque de Liége, & en commença un autre à Malines, pour le pays d'Altena en Hollande, qui avoit appartenu à sa maison: mais l'un & l'autre sont demeurés indécis. Il épousa *Barbe* de Montfort, fille de *Jean* seigneur de Montfort en Hollande, & de *Guillemette* de Naëldewich, dont il eut *Henri*, vicomte de Bergues, mort en 1540 avant son pere, sans postérité de *Marie* de Bouchaut, dame de Boubers, veuve de *N.* seigneur de Rollemont, & fille de *Daniel* de Bouchaut, & de *Marie* de Luxembourg; Martin, qui suit; *Philippe*, seigneur de Geldorp; & *Anne* de Hornes, mariée à *Jacques* de Croi, seigneur de Sainpi, Thou, l'Eclule, &c.

XIV. Martin de Hornes, comte de Houtquerque, seigneur de Hondescote, &c. épousa *Anne* de Croi, vicomtesse de Furnes, dont il eut *Philippe*, comte de Houtquerque, mort sans enfans; Georges, qui suit; *Maximilien*, mort jeune; *Guillaume*, seigneur de Heeze; *Marie*, alliée à *Philippe* comte d'Egmond, prince de Gaure, chevalier de la Toison d'or; & *Léonore* de Hornes, morte jeune.

XV. Georges de Hornes, comte de Houtquerque, vicomte de Furnes, &c. épousa en 1574, *Léonore*, fille de *Lamoral* comte d'Egmond, chevalier de la Toison d'or, &c. & de *Sabine* de Baviere, dont il eut *François*, comte de Houtquerque, mort sans alliance; *Maximilien*, mort jeune; Lamoral, qui suit; & *Sabine* de Hornes, mariée à *Cleriadus* de Genève, marquis de Lullins.

XVI. Lamoral de Hornes, vicomte de Furnes, &c. épousa *Julienne* de Mérode, dont il eut entr'autres enfans, Philippe II du nom, qui suit.

XVII. Philippe de Hornes II du nom, comte de Houtquerque, vicomte de Furnes, baron de Hondescote, &c. épousa en 1625, *Dorothée* de Ligne, fille de *Charles*, prince d'Aremberg, chevalier de la Toison d'or, &c. & d'*Anne* de Croi, duchesse d'Arschot, dont il eut entr'autres enfans, Philippe-Eugene, qui suit.

XVIII. Philippe-Eugene de Hornes, dit *le comte de Hornes*, épousa *Julienne* de Mérode, dont il eut *Philippe-Maximilien* comte de Hornes, lieutenant général des armées du roi, mort en 1709, à Cambrai, sans postérité.

BRANCHE DES COMTES DE BAUSSIGNIES.

XII. JEAN de Hornes, second fils de PHILIPPE de Hornes, seigneur de Gaësbeck, &c. & de *Jeanne* de Lannoi sa premiere femme, fut seigneur de Baussignies & de Locres, & épousa *Adrienne* de Ranst, dame de Boxtel, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Anne* de Hornes, mariée à *Claude* de Pontallier, seigneur de Flagei.

XIII. PHILIPPE de Hornes, seigneur de Baussignies, Locres, Boxtel, &c. chambellan de l'empereur Charles-Quint, épousa *Claire* de Renesse, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Adrienne*, mariée à *Baudouin* de Lannoi, seigneur de Turcoing; & *Anne* de Hornes, alliée à *Christophe* [illegible] de Gronstein.

XIV. JEAN de Hornes II du nom, comte de Baussignies, &c. gouverneur de Bois-le-Duc, épousa 1° en 1551, *Marie* de Sainte Aldegonde, fille de *Jean*, seigneur de Noircarmes, & de *Marie* de Rubempré: 2° *Anne* de Flodroi: 3° *Anne* de Brederode. Du premier lit vinrent GERARD, qui suit; *Maximilien*, seigneur de Locres, qui laissa postérité d'*Agnès* de Milendonck; *Guillaume*, seigneur de Kessel, qui eut aussi des enfans; *Anne*, alliée à *Adrien* de Noyelles, comte de Marle; & *Claire* de Hornes, mariée à *Charles* de Wignacourt, seigneur d'Orron.

XV. GERARD de Hornes, comte de Baussignies, &c. gouverneur de Malines, chambellan de Philippe II roi d'Espagne, & son ambassadeur en France, épousa en 1694, *Honorine* de Witthem, fille d'*Antoine*, seigneur d'Ische, & de *Jossine* de Noyelles. Elle prit une seconde alliance avec *François-Henri* de Croi, comte de Meghem, & eut de son premier mari, AMBROISE, qui suit; *Pierre-Jean*; & *Honorine-Marguerite* de Hornes, alliée à *Godefroi* comte de Grimberg.

XVI. AMBROISE de Hornes, comte de Baussignies, &c. général de l'artillerie du roi d'Espagne, gouverneur & capitaine général de la province d'Artois, & grand-fauconnier des Pays-Bas, eut entr'autres enfans de *Marie-Marguerite* de Bailleul, EUGENE-MAXIMILIEN, qui suit.

XVII. EUGENE-MAXIMILIEN, comte & prince de Hornes, &c. épousa *Marie-Jeanne* de Croi, morte à Bruxelles le 31 janvier 1704, fille de *Philippe-Emanuel-Antoine-Ambroise* de Croi, comte de Solre, &c. chevalier de la toison d'or, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Isenghien, dont est issu pour fils unique, PHILIPPE-EMANUEL, qui suit.

XVIII. PHILIPPE-EMANUEL comte & prince de Hornes, comte de Baussignies, de Houtquerque, de Bailleul, &c. gouverneur & capitaine général du pays & duché de Gueldres, lieutenant général de sa majesté catholique, grand-d'Espagne héréditaire de la premiere classe, fit ses premieres campagnes en Hongrie contre les Turcs; se trouva à la bataille de Gran, à la prise de Neuhausel, de Cassovie & autres places; fut du nombre des seigneurs qui conduisirent en Espagne la princesse de Neubourg, seconde femme du roi Charles II. Il fut alors nommé général de bataille, avec permission de conserver son régiment. Après avoir servi dans les Pays-Bas, il fut envoyé en Alsace pour commander les troupes espagnoles en qualité de lieutenant général; servit sous M. le duc de Bourgogne au siége de Brisac, & à celui de Landau sous le maréchal de Tallard; se distingua à la bataille de Spire en 1703, & continua de servir dans les armées en Flandre, jusqu'à la bataille de Ramillies, qu'il fut blessé de sept coups, & fut fait prisonnier à Bruxelles à l'arrivée des alliées. Il a épousé en 1694, *Antoinette* de Ligne, fille de *Henri-Louis-Ernest*, prince de Ligne, chevalier de la toison d'or, grand-d'Espagne, &c. & de *Marie-Jeanne* d'Aragon & Benavides, fille de *Louis-Ferdinand-Raymond* Folch d'Aragon & de Cordoue, duc de Cordoue, grand-d'Espagne, & de *Marie-Thérèse* de Benavides sa seconde femme, dont il eut MAXIMILIEN-EMANUEL, né à Bruxelles le 31 août 1695; & *Antoine-Joseph* comte de Hornes, capitaine réformé de cavalerie, né le 21 novembre 1698, mort le 26 mars 1720.* *Voyez* Butkens; Du Chêne, *histoire des maisons de Montmorenci & de Bethune*; Maurice, *histoire des chevaliers de la toison d'or, &c.*

L'on a remarqué ci-devant que JEAN II du nom, comte de Hornes, &c. n'ayant point laissé d'enfans, avoit donné ce comté & d'autres terres à PHILIPPE de Montmorenci II du nom, quatriéme seigneur de Nivelle, fils de sa femme, dont l'on rapportera ici la postérité depuis.

XV. JEAN de Montmorenci I du nom, seigneur de Nivelle en Flandre, conseiller & chambellan de Charles *le Bon*, duc de Bourgogne, qui étoit fils aîné de JEAN II du nom seigneur de Montmorenci, &c. grand chambellan de France, *voyez* MONTMORENCI; & de *Jeanne* de Fosseux, dame de Fosseux, de Nivelle, &c. Son pere le deshérita, parcequ'il quitta le parti du roi Louis XI, pour prendre celui du duc de Bourgogne, qui le combla de biens & d'honneurs. Il épousa *Goudelle* Villain, dame de Liedekerque, & mourut le 26 juin 1477. Leurs enfans furent *Jean* de Montmorenci II du nom, seigneur de Nivelle, chambellan du roi Charles VIII, né en 1461, mort le 12 avril 1510, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Hornes, veuve de *Philippe* de Hornes, comte de Houtquerque, & fille de *Jacques* I, comte de Hornes, & de *Jeanne* de Meurs; *Jacques*, mort au voyage de Jérusalem sans alliance; *Charles*, mort le 18 juin 1467, âgé de 3 ans; PHILIPPE, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Arnoul* de Hornes, comte de Houtquerque; & *Honorine*, mariée à *Nicolas* de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, morte en 1510.

XVI. PHILIPPE de Montmorenci I du nom, seigneur de Nivelle, &c. prit alliance en 1546 avec *Marie* de Hornes, fille aînée & héritiere de *Frédéric* de Hornes, seigneur de Montigni, & mourut en 1526. Il eut de ce mariage *Frédéric*, mort jeune; JOSEPH, qui suit; *Robert*, seigneur de Wimes & de Liençourt, grand bailli de S. Omer, mort en mars 1554, sans postérité de *Jeanne* de Bailleul, dame de Douxlieu, fille de *Charles*, maréchal héréditaire de Flandre, *laissant pour enfans naturels*, Roger *de Montmorenci, abbé de S. Waast d'Arras, mort le* 23 *juillet* 1572; Frédéric *de Montmorenci, seigneur de Sauchi, mort sans postérité de* Philippe *de Gouignies, fille de* Jean, *seigneur d'Arquennes, prévôt de Valenciennes; &* Nicolas *de Montmorenci, seigneur d'Auberlieu & d'Escarpel, mort en* 1582, *laissant de* Marie *de Vischeri, qui se remaria à* Louis *de Crequi, seigneur de Wroland,* Jacqueline *de Montmorenci, dame d'Auberlieu, mariée à* Antoine, *seigneur de Warluzier, morte sans postérité en août* 1596. Les autres enfans de PHILIPPE I, furent *Philippe* de Montmorenci, seigneur de Hachicourt, chevalier de la toison d'or, chef des finances & du conseil d'état dans les Pays-Bas, mort sans alliance le 13 décembre 1566; *Isabeau*, mariée en juillet 1529 à *Joachim* de Hangest, seigneur de Moyencourt; *Marguerite*, alliée à *Robert* de Longueval, seigneur de la Tour & de Warling, morte le 10 mars 1570; *Marie*, morte sans alliance en 1537; *Françoise*, dame de Montigni, Hachicourt, &c. après ses freres, morte sans alliance le 11 mars 1569; *Heléne*, prieure de sainte Agnès à Gand, morte le 19 septembre 1578; & *Claude* de Montmorenci, religieuse à Estrun près Arras, morte en 1564.

XVI. JOSEPH de Montmorenci, seigneur de Nivelle, &c. épousa en août 1523 *Anne* d'Egmond, fille aînée de *Floris* d'Egmond, comte de Bure, chevalier de la toison d'or, & mourut à Bologne en Italie à la fleur de son âge en 1530. Sa veuve se remaria à *Jean*,

comte de Hornes, duquel n'ayant point eu d'enfans, il témoigna tant d'affection à *Anne* d'Egmond sa femme, qu'il adopta les enfans qu'elle avoit eus de *Joseph* de Montmorenci son premier mari, pour lui succéder au comté de Hornes & autres terres. De ce premier mariage sortirent PHILIPPE, qui suit; FLORIS, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Marie*, alliée 1° à *Charles* II, comte de Lalain, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Hainaut: 2° à *Pierre-Ernest*, comte de Mansfeld, aussi chevalier de la toison d'or, morte en 1570; & *Eléonore* de Montmorenci, mariée 1° à *Pontus* de Lalain, seigneur de Bugnicourt, chevalier de la toison d'or, & gouverneur d'Artois: 2° à *Antoine* de Lalain, comte d'Hoochstrate, chevalier aussi de la toison d'or, &c.

XVII. PHILIPPE de Montmorenci II du nom, seigneur de Nivelle, comte de Hornes & de Meurs, &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, chambellan & capitaine de la garde du roi d'Espagne, chef des finances & du conseil d'état des Pays-Bas, amiral de la mer de Flandre, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté catholique en ses pays de Gueldres & de Zutphen, rendit de grands services aux Espagnols dans les Pays-Bas. Le soin qu'il prit de vouloir rétablir la paix dans sa patrie lui fut fatal; car le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, le fit arrêter avec le comte d'Egmond, & leur fit trancher la tête à Bruxelles le 5 juin 1568. Ce seigneur épousa *Walburge* de Nieunaërt, fille de *Guillaume* de Nieunaërt, morte en 1600, dont il eut *Philippe* de Montmorenci, mort en bas âge du vivant de son pere.

XVII. FLORIS de Montmorenci, frere de PHILIPPE II, comte de Hornes, naquit en 1528, fut baron de Montigni, comte de Hornes, &c. chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur, capitaine général & grand bailli des villes & château de Tournai, & du pays de Tournésis, eut le même malheur que son frere. La noblesse des Pays-Bas l'envoya en Espagne; il y fut arrêté, & eut la tête tranchée dans le château de Simancas en octobre 1570. Ce dernier laissa une fille unique, morte jeune, d'*Helène* de Melun, fille de *Hugues*, prince d'Espinoi, qu'il avoit épousée peu avant son malheur. Ces deux freres étoient braves, généreux, obligeans, & extraordinairement aimés dans leur pays. Le malheur même de leur mort contribua à augmenter l'estime qu'on faisoit de leur mérite, & ne fit point de tort à leur réputation. * Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorenci.* Strada. De Thou. Guichardin. Le Laboureur. Le P. Anselme, &c.

HORNIUS (Gaspard) né à Freyberg ou Fridberg, ville de Misnie, en 1583, d'une famille de marchand, fut instruit dans la médecine à Wittenberg, par Daniel Sennert avec qui il demeura six ans, & qui eut pour lui une affection de pere: il fut fait docteur en médecine à Basle en 1616. Etant revenu dans sa patrie, il exerça la médecine à Dresde pendant environ sept ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1623, qu'il fut fait physicien ordinaire à Pawen, ville d'Allemagne. Il exerça la médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand succès, & il n'en sortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appellé pour le faire médecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans, & y mourut en 1653, âgé de soixante-dix ans. Il a publié la chymie de l'Arabe Geber avec un grand nombre de corrections, & un abrégé de l'alchymie-gebrique, à Leyde en 1668, *in*-12.

HORNIUS (George) fameux historien, né dans le Palatinat vers le commencement du XVIIe siécle, passa sa jeunesse dans le pays de Brandebourg, parceque le Palatinat étoit désolé par la guerre de Bohême. Il fréquenta le collége à Kreusen, & passa ensuite successivement en différens lieux où il fut envoyé, ou appellé. Il fut pendant quelque temps gouverneur de Thomas Morgan, jeune gentilhomme Anglois qui demeuroit à la Haye. Il passa ensuite en Angleterre, où il se déclara pour les Presbytériens. De-là il fut appellé à Harderwich pour professer l'histoire, la politique & la géographie, & il ne sortit de Harderwich que pour remplir une chaire d'histoire à Leyde. C'étoit un homme d'une grande lecture; mais comme il se fioit quelquefois trop à sa mémoire, il est tombé dans plusieurs fautes assez considérables. Il avoit le talent de proposer les choses briévement & avec netteté: son esprit s'égaroit néanmoins de temps en temps jusqu'à l'extravagance, & l'on croit que cet accident venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchymiste de la Haye. Il mourut en 1670. Il eut une dispute assez vive avec Isaac Vossius, sur l'âge du monde. Ce fut Hornius qui la commença, en attaquant la dissertation que Vossius publia en 1659, & où il prétendoit prouver que la naissance du monde étoit plus ancienne de mille quatre cens quarante ans que ne le portoit l'ére vulgaire. Hornius opposa à ce sentiment une dissertation qu'il fit paroître la même année à Leyde, & à laquelle Vossius répondit par ses *castigationes*, imprimées la même année à la Haye *in*-4°. Les autres ouvrages de Hornius sont une histoire ecclésiastique (en latin) jusqu'à l'an 1666, avec une introduction à l'histoire universelle politique; à Leyde en 1666, *in*-12. Un commentaire latin sur l'état présent des églises en Angleterre, sous le nom d'*Honorius Reggius*, avec un *appendix* contenant les décrets donnés dans le synode de Glasgow contre les évêques en 1647, *in*-4°. L'histoire d'Angleterre en sept livres, où il rapporte ce qui s'est passé en 1645 & 1646, en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, en latin *in*-8°, en 1648, à Leyde. Une histoire de l'Amérique, sous le titre: *De originibus Americanis*, en quatre livres, à la Haye en 1652, *in*-8°. L'histoire de la philosophie en sept livres, ouvrage latin, imprimé en 1655, *in*-4°. Une édition de Sulpice Sévere avec des notes, en 1654, *in*-8°, à Leyde. *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerum publicarum*; à Francfort & à Leipsick en 1675, *in*-12. *Orbis imperans, seu tractatus de 13 orbis imperiis, animadversionibus illustratus, à L. Joach. Fallero*; à Francfort en 1677, *in*-12. *Geographia vetus, sacra & prophana, & arca Noæ: Arca Mosis, &c.* Son histoire ecclésiastique a été traduite en françois, & imprimée à Rotterdam en 1699. * Witten, *diar.* Struvii *act. litter.* Grandlin, *in otiis, &c.*

HOROLOGION, est le nom d'un des livres ecclésiastiques des Grecs, qui leur sert comme de breviaire, où sont marqués tous leurs offices: savoir, celui qu'ils appellent *Mesonyction*, ou de minuit; celui qu'ils disent dès le grand matin, prime, tierce, sexte, none, vêpres, &c. Les Grecs ont un grand nombre de livres, qui sont consacrés aux usages de l'église: de sorte qu'ils sont obligés d'avoir recours à tous ces livres, lorsqu'ils chantent leur office. Pour les délivrer de cet embaras, Antoine Arcudius, sous le pape Clément VIII, recueillit de tous leurs livres un office qui pouvoit leur servir comme de breviaire. Il étoit compris dans un seul volume; mais les Grecs l'ont rejetté, quoiqu'il leur fût fort commode: de sorte que ce recueil est demeuré inutile, si ce n'est à l'égard de quelques moines Grecs, qui ne sont pas éloignés de Rome, & qui en dépendent. * *Mém. sav.*

HORONAJIM ou ORNAIM, ville de l'Arabie, appartenante à la tribu de Ruben. * *Isaie, XV, 5.*

HOROSCO, *cherchez* OROSCO. (Alphonse de)

HORPA ou ORPHA, Moabite, femme de Chelion, & belle-fille de Noémi. Elle la quitta, lorsque celle-ci voulut retourner dans son pays après la mort de son mari & de ses deux fils. * *Ruth, I, 14.*

HORRÉENS, habitans du pays de Seïr dans l'Idumée, avant que les descendans d'Esaü s'en fussent

rendu

rendu maîtres. Ils ont eu plusieurs princes, dont on peut voir les noms. * *Genèse, XXXVI, 29, &c.*

HORROXIUS, grand mathématicien, a écrit divers traités, & sur-tout *Venus in sole visa*. Il étoit si exact dans les calculs astronomiques, qu'il prédit la position de *Venus*, long-temps avant qu'elle arrivât; ce qu'il fit avec tant d'exactitude, qu'il surprit tous les astronomes de l'Europe. * *Dict. angl.*

HORSENS, petite ville ou bourg du royaume de Danemarck. Il est situé dans le diocèse d'Arhus en Jutland, sur un petit golfe qui lui sert de port, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'isle de Fionie. * Mati, *diction.*

HORSHAM, grand bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Sussex, qu'on appelle Bramber. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. angl.*

HORSLEI, petite isle au midi d'Harwich, dans le comté d'Essex en Angleterre. * *Dict. angl.*

HORSTIUS (Jacques) frere de *Grégoire*, pere de GRÉGOIRE l'ancien, qui suit, professeur en médecine dans l'académie de Helmstadt, naquit à Torga le premier de mai 1537. Il fut reçu maître-ès-arts dans l'académie de Francfort sur l'Oder, en 1556, & docteur en médecine en 1562. On lui offrit en divers lieux la charge de médecin public, & il l'exerça publiquement à *Sagan*; à Schweidnitz en Silésie, & à Iglaw dans la Moravie, jusqu'à ce qu'en 1580 il fut appellé à la charge de médecin ordinaire de l'archiduc d'Autriche. Il l'exerça pendant quarante ans, après quoi il fut fait professeur en médecine dans l'académie de Helmstadt. Sa harangue inaugurale : *De remoris discentium medicinam & earum remediis*, est fort bonne. Il a publié encore d'autres ouvrages, comme *Commentarius in librum Hippocratis de corde* : un traité où il examine *qualem virum pharmacopolam esse conveniat : De morbo epidemico febri catharrali per totam Europam grassante : De vite vinifera : De noctambulonibus*, & quelques autres qu'il a composés en allemand. Il vivoit encore en 1595, & étoit alors docteur de la faculté de médecine à Helmstadt, & directeur de l'université.

HORSTIUS (Grégoire) célébre médecin dans le XVIIe siécle, naquit en 1578 à Torgaw sur l'Elbe, de *Grégoire* Horstius, l'un des principaux magistrats de la ville, & ayant reçu le doctorat en médecine à Basle en 1606, il fut fait professeur en cette faculté à Wittenberg, sur la fin de la même année. Deux ans après il fut appellé par le landgrave de Hesse, pour exercer le même emploi à Giessen, & fut ensuite honoré du titre de médecin de ce prince. En 1622 il fut appellé par les magistrats d'Ulm, & déclaré premier médecin de la ville : emploi qu'il exerça glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée en 1636. * Melchior Adam. Ses ouvrages sont : *Institutiones logicæ. De natura amoris. De tuenda sanitate studiosorum & litteratorum. De causis similitudinis & dissimilitudinis in fœtu respectu parentum. Marcelli Donati de historia medica mirabili, libri VI*, avec des notes; à Francfort 1613, *in-8°. Problemata de naturali conservatione & cruentatione cadaverum, & variis aliis physicis*; à Wittenberg en 1608, *in-8°*. Ses ouvrages de médecine ont été recueillis en 1661, en deux volumes *in-4°*, par GRÉGOIRE Horstius, son fils, *dont il sera parlé après son frere aîné* DANIEL Horstius.

HORSTIUS (Daniel) frere aîné du suivant, né à Giessen, fut d'abord professeur en médecine à Marpurg, où il eut en même temps le titre de médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il vint ensuite à Francfort, fut reçu dans l'académie Léopoldine sous le nom de *Phœnix*, & mourut le 27 janvier 1685, âgé de 68 ans. Outre les éditions qu'il a procurées de *Zachiæ quæstiones medico-legales*, & de *Riverii opera medica*, il a composé les ouvrages suivans : *Physica Hippocratea Takenii, Helmontii, Cartesii, Espagnet, Boylei, aliorumque recentiorum commentis illustrata. Decas observationum & epistolarum academicarum. Pharmacopœa Galeno-chymica catholica.*

HORSTIUS (Grégoire) fils cadet de GRÉGOIRE Horstius, médecin, naquit à Ulm le 20 décembre 1626, reçut le bonnet de docteur le 11 mai 1650, à Padoue des mains de Fortunius Licetus. La même année il fut médecin & professeur de physique à Ulm, & mourut le 31 de mai 1661. Il avoit promis de publier un traité *De mania & historia Zibethi*. Il a recueilli les ouvrages de médecine composés par son pere, & les a fait imprimer à Goude en 1661, en deux volumes *in-4°*.

HORTA, étoit, chez les anciens Romains, une déesse, qu'ils croyoient avoir soin d'exhorter & de porter les hommes par de secrets mouvemens, à toutes sortes d'actions louables. Elle étoit aussi reconnue pour *la déesse de la jeunesse*, peut-être à cause que la jeunesse est pleine de vigueur, & qu'il faut de la santé & de la force pour se porter aux grandes actions. Le temple que cette déesse avoit dans Rome, ne se fermoit jamais, pour marquer qu'il n'y avoit point de moment dans la vie, où les hommes ne dussent être excités à faire quelque chose de grand, & que toutes les heures du jour étoient propres à bien faire. Le nom de *Horta* vient de *hortari*, exhorter. Cette déesse fut appellée dans la suite du temps *Hora*, qui signifie la même chose; car, suivant l'opinion d'Antistius Labeo, cité par Plutarque, ce dernier nom étoit tiré du grec ὁρμᾶν, qui signifie *pousser*, *inciter*. D'où Plutarque même prend occasion de douter si le mot d'*Orateur* n'a pas aussi la même étymologie, plutôt que celle qu'on lui donne d'ordinaire du mot *orare*, faire un discours, parler en public; parcequ'un orateur excite, conseille & émeut. * Aulu-Gelle. Plutarque, *quæst. rom.* 46. La divinité que les Romains adoroient sous le nom d'HORTA, étoit Hersilie, femme de Romulus. *Voyez* le titre HERSILIE.

HORTA (Garcie d') appellé par les François GARCIE DU JARDIN, fut premier médecin du comte de Redondo, vice-roi des Indes. On lui doit la connoissance des drogues que l'on trouve en Orient, & c'est ce qui fait estimer son livre, intitulé : *Colloquios sobreos simplices* : Dialogues sur les simples. La premiere édition de cet excellent ouvrage fut faite à Goa en 1563. Horta avoit été professeur en philosophie dans l'université de Lisbonne en 1534. Ce fut cette même année qu'il s'embarqua pour les Indes Orientales, sur la flotte commandée par Martin Alfonse de Sousa. Christophe de Costa, qui fut aux Indes de son temps, & qui nous a donné un livre fort estimé sur les drogues d'Orient, n'a presque fait que copier celui d'Horta; il a seulement retranché sa maniere d'écrire en forme de dialogues, & a ajouté des figures; c'est ce qu'il avoue lui-même dans la préface de la traduction espagnole du même ouvrage de Garcie d'Horta. Charles Clusius a traduit le même traité en latin, & cette traduction fut imprimée à Anvers en 1674, & à Leyde, vers la fin du même siécle. On en a encore une traduction italienne, donnée à Venise en 1576, & de nouveau en 1619. Antoine Colin, maître apothicaire de Lyon, mit cet ouvrage en notre langue, & le publia aussi à Lyon même en 1619, *in-8°*. On croit que d'Horta mourut à Goa, dans un âge avancé; mais on ignore en quelle année. Le célébre poëte Camoens a fait une fort belle ode à sa louange : on la trouve audevant du livre d'Horta. Emanuel de Faria en parle aussi avec beaucoup d'éloge dans la vie du fameux historien Barros. *Voyez* encore les *mémoires de l'académie de l'histoire de Portugal*, de l'an 1729.

HORTENSIA, dame romaine, fille de l'orateur *Hortensius*, vivoit vers l'an 690 de Rome, 64 avant J. C. & fut héritiere de l'esprit & de l'éloquence de son pere. Les triumvirs Marc-Antoine, Octavianus & Le-

pidus, avoient condamné toutes les plus riches dames de Rome à déclarer les biens qu'elles possédoient, afin de les taxer. Comme il ne se trouvoit aucun avocat qui osât parler en leur faveur, Hortensia porta la parole pour toutes, & plaida leur cause devant les triumvirs avec beaucoup d'éloquence: néanmoins les triumvirs irrités de ce qu'une femme avoit osé haranguer en leur présence, ordonnerent aux huissiers de la faire retirer. Toute l'assemblée murmura si fort contre cet ordre, que les huissiers n'oserent l'exécuter: ce qui porta les triumvirs de remettre la chose au lendemain. Ils changerent leur ordre, & se bornerent à obliger 400 femmes à déclarer leur bien. * Valere-Maxime, *l.* 8, *c.* 3, *ex.* 3. Appian. Alexandrin, *liv.* 4, *belli civilis.* Quintilien, *l.* 1, *c.* 1. Bayle, *diction. critique.*

HORTENSIUS, nom d'une famille plébeïenne à Rome, qui a produit quelques grands hommes, & entr'autres QUINTUS HORTENSIUS, dictateur, vers l'an 467 de la fondation de Rome, 287 avant J. C. Ce fut lui qui ramena le peuple, que ses mécontentemens contre le sénat avoient fait retirer sur le mont Janicule: ensuite de quoi le dictateur fit une loi, par laquelle il étoit porté que tous les Romains seroient tenus d'obéir aux ordonnances du peuple. Il mourut en exerçant cette charge. * Bayle.

HORTENSIUS (Quintus) célébre orateur Romain, né l'an de Rome 639, & 115 avant J. C. plaida sa premiere cause sous le consulat de C. Crassus & de Q. Scævola, n'étant encore âgé que de 19 ans, avec un applaudissement universel: il continua avec le même succès pendant 48 ans; mais la guerre sociale qui s'éleva l'an 663, lui fit embrasser le parti des armes. Il fut tribun militaire l'an 664 de Rome, préteur en 681, & consul avec Q. Cecilius Metellus l'an 684, 70 avant J. C. Ciceron, auquel il disputoit de près la gloire de l'éloquence, parle de sa mémoire comme d'un prodige; & marque qu'il avoit coutume de réciter mot à mot en public, tout ce qu'il avoit tant soit peu médité en particulier. Il lui donne cet éloge, d'avoir été excellent orateur, bon citoyen, & sage sénateur. On remarque qu'il gesticuloit à outrance: ce qui lui attira souvent des railleries, & lui fit donner un jour par L. Torquatus le nom de *Dionysia*, célébre danseuse de ce temps-là. Il composa des oraisons, des poësies lascives & des annales. Au reste, il étoit d'une propreté excessive sur soi, & d'une magnificence extraordinaire dans ses ameublemens, & dans les repas qu'il donnoit. Il avoit amassé de grands biens, qu'il dépensoit agréablement. Un de ses plus grands plaisirs étoit d'avoir des parcs & des viviers magnifiques. On compte quatre de ses maisons de campagne, toutes superbes; & on dit que lorsqu'il mourut, il laissa dix mille muids de vin dans ses caves. Ses femmes furent une fille de Quintus Catulus en premieres noces; & en secondes, *Marcia*, qu'il emprunta de Caton son époux, & qu'il lui rendit après en avoir eu un fils. Il mourut sous le consulat de Paul & de Marcellus, l'an 704 de la fondation de Rome, 49 ans avant J. C. peu auparavant la guerre civile, qu'il avoit toujours tâché de détourner, en proposant des moyens d'accommodement, & en adoucissant les esprits. * Velleïus Paterculus, *l.* 2 *hist.* Cicero, *l.* 12, *epist. ad Attic. epist.* 5, *c.* 3: *de orat. & in Brut.* Pline, *l.* 9, *c.* 55, *& l.* 10, *c.* 20. Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 5, *l.* 19, *c.* 9. Macrobe, *l.* 2, *c.* 9. Plutarque, *in Catone.* Valere-Maxime, *l.* 3, *c.* 5, *ex.* 4. Tacite, *l.* 2 *annal.* Suetone, *in Tiber.* Bayle, *dictionnaire critiq.* Du Pin, *hist. prof. tom. II.*

HORTENSIUS (Quintus) fils du précédent, mena dans les commencemens une vie si déréglée, que son pere fut sur le point de le deshériter. Il y a pourtant apparence qu'il changea de vie, s'il est vrai que ce fut lui qui fut proconsul d'Asie, & embrassa le parti de la liberté dans les guerres civiles de Brutus & de Cassius. Il fut égorgé par ordre de Marc-Antoine, & sacrifié aux manes de C. Antoine, après avoir été fait prisonnier dans la bataille des champs Philippiques l'an 40 avant J. C. On le croit pere de QUINTUS HORTENSIUS *Corbio*, qui diffama son nom par ses débauches outrées, & de MARCUS HORTENSIUS *Hortalus*, qui tomba dans une si grande pauvreté, qu'Auguste fut obligé de lui donner de quoi se marier. Tibere fut moins libéral que cet empereur; car Hortalus étant accablé de famille, il eut la dureté de l'abandonner à sa misere, quoique tous les vœux du sénat allassent à le soulager. * Voyez les *recherches sur la vie d'Hortensius* par M. l'abbé Sallier, dans les *mem. de l'académ. des belles lettr. tom. VI.*

HORTENSIUS (Jean) médecin, appellé en françois *Des Jardins*, naquit en Picardie près de Laon. Il professa les humanités à Paris dans le collége du cardinal le Moine. Il s'appliqua ensuite à la médecine; & prit le dégré de bachelier en cette faculté l'an 1514, celui de licencié en 1517, & celui de docteur en 1519. Il fut ensuite professeur en médecine dans les écoles de Paris, dont il fut élu doyen en 1524. Il épousa *Jeanne* Bourdin en 1520, & *Marie* le Tellier en 1541. Il laissa sept enfans de la premiere, & quatre de la seconde. Il fut médecin de François I. Sa réputation étoit très-grande, & l'on dit qu'outre la connoissance parfaite qu'il avoit de la médecine, il entendoit très bien la langue grecque, dont il conseilloit l'étude aux médecins, afin qu'ils pussent consulter Hippocrate & Gallien dans leurs originaux. Il mourut d'apoplexie en 1547, sans avoir laissé aucuns ouvrages de sa façon. Desportes fit un beau sonnet sur la mort de Des Jardins, que l'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici:

Après avoir sauvé par mon art secourable,
Tant de corps languissans, que la mort menaçoit;
Et chassé la rigueur du mal qui les pressoit,
Gagnant comme Esculape un nom toujours durable:

Cette fatale sœur, cruelle, inexorable,
Voyant que mon pouvoir le sien amoindrissoit;
Un jour que son courroux contre moi la poussoit,
Finit, quant & mes jours, mon labeur profitable.

Passant, moi qui pouvois les autres secourir,
Ne dis point qu'au besoin je ne me pus guérir;
Car la mort qui doutoit l'effort de ma science,

Ainsi que je prenois librement mon repas,
Me prit en trahison, sain & sans défiance,
Ne me donnant loisir de penser au trépas.

* Du Boulai, *histoire de l'université de Paris.* Bayle, *dict. crit.* Menage, *vie de Des Jardins, en celle de M. Airault.*

HORTENSIUS (Lambert) étoit de Montfort, dans le territoire d'Utrecht, fils d'un jardinier, ce qui l'a fait surnommer *Hortensius* ou *du Jardin.* Il naquit le premier avril 1518. Il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les langues grecque & latine sous Rescius & Goclenius, qui les enseignoient alors dans cette ville. Il assista aussi aux leçons de Jean Paludanus, qui expliquoit les livres de rhétorique à Herennius, & du célébre Louis Vivès. Dans le même temps, il apprit l'hébreu sous Jean de Camp ou Campens. Etant venu ensuite à Utrecht, il se chargea de la quatriéme classe dans le collége de S. Jérôme, & il fut élevé au sacerdoce. En 1544 on lui donna la préfecture du collége de Naerden en Hollande, qu'il accepta, & qu'il exerça pendant 29 ans, durant lesquels il résista aux sollicitations de ceux de Delft, qui le presserent d'accepter la préfecture de leur collége. En 1572 il échapa au massacre que les Espagnols firent à Naerden, & il mourut quelque temps après, flottant, dit-

on, entre la religion catholique & la secte de Luther. Sa mort arriva en 1574. Il fut inhumé à Naerden. Ses écrits sont : 1. *Secessionum civilium Ultrajectinarum & bellorum ab anno 1524, usque ad translationem episcopatûs ad Burgundos, libri VII*; à Basle, en 1546, *in-fol.* 2. *De tumultu Anabaptistarum*; à Basle, en 1548, *in-4°.* 3. *De bello germanico, libri VII*; à Basle, en 1560, *in-4°.* 4. *Satyrarum lib. VIII, in ævi sui vitia & mores*; à Utrecht, en 1550. 5. *Epithalamiorum liber unus*; en 1552, *in-8°.* 6. Il a travaillé à expliquer plusieurs ouvrages des anciens poëtes, savoir, les six premiers livres de l'Enéide de Virgile; à Basle, en 1559, 1577 & 1596, *in-fol.* La Pharsale de Lucain; à Utrecht, en 1578, *in-fol.* Quatre comédies d'Aristophane, qu'il a rendues en vers latins, & enrichies de notes, savoir, le Plutus, les Nuées, les Chevaliers, les Grenouilles, en 1556, 1557 & 1561. Les trois premieres ont été réunies dans une édition faite à Utrecht en 1557, *in-4°.* *Voyez* ce que dit d'Hortensius, Gaspard Burman, dans son *Trajectum eruditum.*

HORTENSIUS (Martin) natif de Delft, professeur en mathématiques à Amsterdam, s'acquit une très-grande réputation, qu'il auroit portée plus loin, s'il n'avoit été enlevé par une mort précipitée, dans la fleur de son age, le 17 août 1639. On peut voir par les lettres de Gassendi, quelle estime il faisoit d'Hortensius. On a de lui une dissertation; *de mercurio sub sole viso & venere invisa*; & deux harangues, *de utilitate & dignitate matheseos, & de oculo ejusque præstantia.* * Valere André, *bibl. belg.* Bayle, *dict. crit.*

HORVAT (Jean) gouverneur de Croatie, fit mourir en 1386 Elizabeth, reine de Hongrie; mais ayant été pris par l'empereur Sigismond, animé par Marie sa femme, fille de cette reine, il fut attaché à un poteau dans la ville de Cinq-Eglises en Hongrie, & après avoir souffert plusieurs supplices, fut enfin écartelé, pour épouvanter ses complices, dont la plupart eurent la tête tranchée. * Bonfinius, *lib.* 2, *decad.* 3.

HORVENDILLUS, gouverneur du Jutland, province de Danemarck, se rendit redoutable sur mer par ses pirateries, quelque temps après la naissance de J. C. Collerus, roi de Norwége, qui ne pouvoit souffrir ce désordre, équipa une flotte pour lui donner la chasse. Après l'avoir cherché long-temps sans le trouver, il aborda dans une isle écartée, où il y avoit une forêt fort agréable. Ce roi, pour se délasser des fatigues de la mer, se promenant seul dans ce bois, rencontra son ennemi. Après s'être fait connoître l'un à l'autre, ils convinrent de vuider leur différend sur le champ, à condition que le vainqueur enterreroit le vaincu. Horvendillus, du premier coup qu'il porta au roi, lui coupa un pied, & l'ayant tué du second, l'enterra pour satisfaire à sa parole. Il fut tué ensuite lui-même par son frere Jugo, après s'être révolté contre Rorio, roi de Danemarck, son souverain. Il n'est pas aisé de concevoir où la plupart des historiens du Nord ont puisé les fables semblables à celle-ci, dont ils affectent d'orner le commencement de leurs chroniques. * Crantz, *l.* 1, *Norvegiæ*, *c.* 8.

HORUS, fils d'*Isis*, sous le nom duquel le soleil étoit adoré par les Egyptiens. Quelques-uns veulent qu'il ait été un roi d'Assyrie & grand philosophe, qui distingua les saisons de l'année, les jours & les heures, qui de lui furent nommées *Horæ.* Quelques-uns croient qu'Harpocrate est aussi une même divinité avec le soleil & avec Horus. * *Ant. grecq. & rom.*

HORWOOD, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée méridionale du comté de Glocester, qu'on nomme *Grombaldask.* * *Diction. angl.*

HOSA, ville de Palestine, dans la tribu d'Aser. * *Josué* 19, 29.

HOSANNA. Ce mot signifie *sauvez maintenant.* Les Juifs nomment leur fête des tabernacles *Hosanna Rabba, le grand Hosanna.* L'origine de ce nom vient de ce qu'en ce jour-là ils prient pour le salut & le pardon des péchés de tout le peuple : c'est pourquoi ils emploient dans toutes leurs prieres le mot de *Hosanna*, qui signifie *sauvez.* C'est le sens que Buxtorf donne à ce nom, dans son dictionnaire talmudique & rabbinique. Antoine de Lebrixa, dans son commentaire des mots hébreux de l'écriture, remarque après le R. Elias, qu'il faudroit dire *Hosianna*; mais que les Juifs qui chantent souvent ce mot dans la fête des tabernacles, l'ont abrégé en disant *Hosanna.* Il ajoute, avec le même R. Elias, que les Juifs appellent *Hosanna* les branches de saule qu'ils portent en cette fête, parce-qu'en agitant de tous côtés ces branches de saule dans la cérémonie de ce jour-là, ils chantent *Hosanna* : ce que le même de Lebrixa applique aux Juifs, qui reçurent J. C. comme le messie, en chantant *Hosanna*, voulant marquer par-là qu'ils portoient au-devant de lui des branches de saule, de palmier, & d'autres arbres. Grotius, dans son commentaire sur le chapitre 2 de S. Matthieu, *vers.* 9, remarque que les fêtes des Juifs ne signifioient pas seulement leur sortie d'Egypte, dont ils célébroient la mémoire, mais aussi l'attente du messie, & que même encore, le jour qu'ils portent ces rameaux, ils disent qu'ils souhaitent célébrer cette fête à la venue de leur messie. D'où il conclut que le peuple, en portant ces rameux devant N. S. témoignoit sa joie, le reconnoissant pour leur messie. * M. Simon.

HOSIUS (Stanislas) cardinal, évêque de Warmie, né à Cracovie en Pologne, a été un des plus illustres prélats du XVI[e] siécle. Il fut élevé dans l'étude des lettres, & fut envoyé à Padoue, où il fit amitié avec Renaud Polus, depuis cardinal; & où il eut pour maître Lazare Bonamici. Après y avoir demeuré quelque temps, il passa à Bologne, s'y fit recevoir docteur en droit, & retourna en Pologne, où le roi l'avoit fait son secrétaire, & l'ayant avancé depuis dans la chancellerie, l'employa dans les affaires les plus importantes du royaume. Hosius s'étant engagé dans les ordres sacrés, fut pourvu d'un canonicat à Cracovie, puis de l'évêché de Culm, par le roi Sigismond Auguste. Il eut ensuite l'évêché de Warmie, & fut envoyé par le pape Pie IV, vers l'empereur Ferdinand, & vers le roi de Bohême, pour faire continuer le concile de Trente. On assure que le premier de ces princes, après qu'Hosius se fut entretenu avec lui, & lui eut fait savoir le sujet de sa légation, lui dit en l'embrassant, *qu'il ne pouvoit pas résister à un homme dont la bouche étoit un temple, & la langue un oracle du Saint Esprit.* Pie envoya en 1561 le chapeau de cardinal à Vienne en Autriche à Hosius, qui refusa d'abord cet honneur; mais le pape lui commanda absolument de l'accepter, & deux ans après lui ordonna d'aller ouvrir le concile de Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue & Seripand : ce qu'il exécuta avec tant de bonheur, qu'après la conclusion de ce concile, le pape lui en écrivit une lettre de remerciment très-obligeante. Une maladie dont il fut affligé assez long-temps, l'empêcha de se trouver à la XXIV[e] session de cette assemblée, qui étoit la VIII[e], sous Pie IV, où il s'agissoit des mariages clandestins; mais il ne laissa pas pendant ce temps, d'envoyer son sentiment sur ce point, & de marquer ses répugnances, parcequ'il jugeoit que cela étoit contraire aux anciens canons, s'en remettant néanmoins au jugement de sa sainteté : ce qui n'empêcha pas que quelques-uns ne le traitassent d'opiniâtre. Il se retira ensuite dans son évêché en Pologne, où il retoucha quelques-uns des ouvrages qu'il avoit composés. Les Protestans l'appelloient ordinairement *le Dieu des Polonois*, & donnoient à la foi orthodoxe le nom de *Foi Hosienne.* Depuis, Hosius fut appellé à Rome, où le pape Grégoire XIII le fit grand pénitencier de l'église,

Il mourut de la mort des justes, à Caprarola où il s'étoit retiré pour éviter les grandes chaleurs de Rome, le 5 août 1579, âgé de 76 ans. Les souverains pontifes, & les écrivains de son temps, lui donnerent les éloges de *colonne de l'église*, de *l'Augustin de son temps*, *&c.* Ses livres ont été traduits en françois, en italien, en allemand, en flamand, en polonois, en anglois, en écossois & en arménien; & imprimés dans les principales villes de l'Europe, quelques-uns même jusqu'à trente-deux fois de son vivant. L'aversion que ceux qui étoient séparés de l'église portoient à sa doctrine, n'a point empêché que quelques-uns d'entre eux ne lui aient donné des louanges. Rescius a écrit sa vie. Petramellarius & Victorel ont fait son éloge. * *Consultez* aussi Genebrard, *in chron.* Sponde, *in annal. &c.* Palavicin, *hist. du concile de Trente*, *l.* 22, *chap.* 4, *num.* 6.

HOSIUS, évêque de Cordoue, *cherchez* OSIUS.

HOSMAN, hérétique, *cherchez* MELCHIOR HOSMAN.

HOSPINIEN (Rodolphe) naquit à Altorf, village du comté de Kybourg dans le canton de Zurich, le 7 de novembre 1547; & des l'âge de sept ans il fut envoyé à Zurich pour y commencer ses études. Il y fit de grands progrès sous la direction de Jean Wolfius son oncle maternel. Ayant perdu son pere l'an 1563, Rodolphe Gualterus son parain, ministre fameux, dont on a en latin plusieurs homélies, prit soin de lui. Hospinien sortit de Zurich au mois de mars 1565, pour visiter les autres académies, & s'arrêta deux ans à Marpourg où il se distingua par son assiduité à l'étude. Il passa ensuite six mois à Heidelberg, & ses supérieurs l'ayant rappellé, ils le firent recevoir ministre en 1568, pour aller prêcher deux fois la semaine dans une église à quatre lieues de Zurich. Il exerça cette fonction pendant huit ans, quoiqu'en 1569, on l'eût chargé encore de régenter la troisiéme classe, & qu'on eût ajouté à ces emplois en 1571, celui de proviseur de l'école abbatiale. Il obtint le droit de bourgeoisie en 1569; & en 1576 ou 1577, on le fit proviseur de l'école Caroline, emploi qu'il exerça pendant dix-neuf ans. Il avoit épousé en 1569 Anne Lavater, fille de Louis Lavater, premier ministre de l'église Caroline, & homme fort célébre dans son parti. Comme il donnoit à l'étude tout le temps qu'il avoit de reste, il composa un assez grand nombre d'ouvrages estimés dans son parti, mais qui lui ont attiré avec les catholiques plusieurs disputes dont il ne sortit pas avec honneur. Il fut fait archidiacre de l'église Caroline le 25 de septembre 1588. Six ans après on le fit ministre de l'église abbatiale; & étant tombé en enfance à l'âge de soixante-seize ans, il demeura en cet état jusqu'à sa mort, arrivée le 11 de mars 1626, dans sa soixante-dix-neuviéme année. Ses préventions contre les dogmes & les usages de l'église catholique lui ont fait enfanter la plupart de ses ouvrages, où avec beaucoup d'érudition, on trouve encore plus de déclamations qui ont été cent fois réfutées solidement. Ceux de ces ouvrages que nous connoissons, sont: une harangue où il traite de l'origine & du progrès des rits & des cérémonies ecclésiastiques: elle parut en 1585. Un traité des Temples, c'est-à-dire, de leur origine, de leur progrès, de leur usage, de ce qu'il appelle leur abus, & de tout ce qui a rapport à cette matiere, en 1587 & en 1603: il en donna une seconde édition où il prétendit réfuter ce que Bellarmin & Baronius avoient écrit sur ce sujet. *De monachis, seu de origine & progressu monachatûs, ac ordinum monasticorum, ac equitum militarium, tam sacrorum quàm secularium*, en 1588, & une seconde édition en 1609, où il s'efforce encore de réfuter le traité de Bellarmin: *De monachis. De festis Judæorum & Ethnicorum*, *&c.* en 1592: seconde édition augmentée & corrigée en 1611 *De origine, progressu, cæremoniis & ritibus festorum dierum christianorum*, en 1593: seconde édition en 1612, avec des supplémens contre Bellarmin, & ce que le P. Gretser, Jésuite habile, avoit écrit sur la fête du S. Sacrement. En 1598 il publia le premier volume de son histoire sacramentaire, où les calomnies & les mauvais raisonnemens sont encore plus multipliés que dans ses autres ouvrages, quoiqu'on n'y trouve, ni moins de recherches, ni moins d'érudition. Il publia le second volume quatre ans après: il contient en particulier un récit à sa maniere des démêlés qui ont régné entre ceux de la confession d'Ausbourg, & les autres protestans sur la matiere de l'eucharistie. L'an 1619, il donna son écrit intitulé: *Concordia discors, seu de origine & progressu formulæ concordiæ Bergensis*, qui chagrina beaucoup les Luthériens. Son dernier ouvrage est son histoire des Jésuites, qui est en latin, comme ses autres ouvrages: elle parut en 1619, *in fol.* On y trouve plusieurs piéces singulieres & beaucoup trop de vivacité. Il avoit commencé un traité de l'origine & du progrès des jeûnes, qu'il n'a point achevé. L'histoire jésuitique de Louis Lucius écrite en latin, & imprimée en 1627, *in*-4°, à Basle, n'est que l'ouvrage d'Hospinien augmenté & continué. On trouve de ce dernier un traité: *De rasione comæ & barbæ*, avec quelques-autres écrits sur le même sujet, publiés à Leyde en 1639, *in*-12. Hospinien étoit habile compilateur, mais passioné, & on ne doit lire ses ouvrages qu'avec beaucoup de précaution. Heidegger a écrit sa vie en latin.

HOSPITAL (Michel de l') seigneur de Vignai, &c. chancelier de France, étoit d'Aigueperse en Auvergne, où il naquit vers l'an 1503, d'un pere qui fut médecin du célébre cardinal de Bourbon, & fils, selon quelques auteurs, d'un Juif établi à Avignon. Ce medecin suivit le duc de Bourbon en Espagne & en Italie, jusqu'à sa mort; après laquelle il fut quelque temps à la suite de l'empereur. Il se mit ensuite au service de la sœur de son défunt maître, la princesse Renée de Bourbon, qui avoit épousé Antoine, duc de Lorraine, auprès de laquelle il demeura le reste de ses jours. Ce fut pour cette considération jointe au rare mérite de Michel de l'Hospital, que le cardinal de Lorraine l'éleva par son crédit jusqu'à la dignité de chancelier de France. Il avoit étudié le droit dans les plus célébres universités de la France & de l'Italie: il entendoit très-bien les langues, il composoit de très-beaux vers latins; & avec ces avantages soutenus d'un jugement solide, d'une grande éloquence, & de beaucoup de délicatesse & d'intégrité, il se distingua sans peine entre les premiers hommes de sa profession. Aussi passa-t-il par tous les honneurs de la robe avec beaucoup de succès; car il fut conseiller au parlement de Paris en 1524, puis président en la chambre des comptes; ensuite maître des requêtes, selon M. de Thou, conseiller au grand conseil, chancelier de Marguerite de France, duchesse de Berri & de Savoye; & enfin chancelier de France, par lettres données à Saint-Léger le 30 juin 1560. On avoue qu'il n'y avoit eu personne, depuis long-temps, plus digne de cette charge, ni plus capable de dissiper les maux qui menaçoient l'état. Le chancelier se trouva à l'assemblée de Fontainebleau, tenue la même année 1560, aux états assemblés à Orléans au commencement du régne de Charles IX; à ceux de S. Germain en Laye en 1561; au colloque de Poissi tenu la même année; à l'assemblée de Moulins en 1566, & eut part à toutes les grandes affaires, jusqu'en 1558. Ennemi des conseils violens, il en donna au roi de très-modérés pour le porter à rétablir la paix dans son état. La reine Catherine de Médicis, qui avoit contribué à l'élévation du chancelier, désapprouva sa conduite, le rendit suspect à son fils, & lui fit ôter les sceaux, pour les donner à Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans. Michel de l'Hospital se retira en sa maison de

Vignai près d'Etampes, & y mourut le 13 mars 1573, âge d'environ 68 ans. Ce grand homme ternit l'éclat de ses belles qualités, par son attachement au parti des Calvinistes. Aussi disoit-on communément, qu'il étoit huguenot dans l'ame, quoiqu'il fit semblant d'être catholique, à cause de sa dignité. De-là vient ce proverbe, ou plutôt cette raillerie qui couroit de son temps dans la bouche de tout le monde : *Dieu nous garde de la messe du chancelier*, parceque l'on étoit persuadé qu'il n'y croyoit pas trop. Quelques-uns jugeoient, qu'avec sa mine austere, son visage de S. Jérôme, comme on l'appelloit à la cour, & sa morale extrêmement sévére, il n'étoit à proprement parler, ni huguenot, ni catholique. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il prit grand soin d'élever ses petits-fils dans la religion de Calvin, comme ils l'ont eux-mêmes témoigné, après être devenus catholiques. On remarque dans son testament, qu'avant que de venir à la disposition de ses biens, il ne fait qu'un récit de sa vie, sans y parler de Dieu, ni de religion, ni de prieres pour son ame, ni même de sa sépulture, qu'en ces termes peu dignes d'un chrétien : *Quant à mes funérailles & sépulture, que les chrétiens n'ont pas en grande estime, j'en laisse le soin à ma femme & à mes domestiques.* Nous avons diverses harangues du chancelier de l'Hospital, & un volume de ses poësies latines que M. Chapelain mettoit immédiatement après celles d'Horace. Mais il outroit la louange. Son corps fut enterré en sa terre de Chamoteux, près de Fontainebleau, où l'on voit sa sépulture. On a remarqué que son portrait ressemble assez bien aux médailles que nous avons d'Aristote. Dès 1560 Frédéric Morel, libraire de Paris, imprima plus de douze piéces de vers de ce magistrat *in*-4°, la plupart considérables par leur longueur, & sur des sujets importans. On a deux éditions du recueil de ses poësies donné depuis sa mort, la premiere fois à Paris en 1585, *in-fol.* la seconde fois à Lyon en 1592, *in*-8°. M. Claude Joly a traduit en vers françois son poëme pour l'institution du roi, & a publié sa traduction avec un recueil de maximes sur le même sujet; à Paris en 1652, *in*-8°. En 1672 on donna au public, sous le titre de *Cologne*, les mémoires du chancelier de l'Hospital, contenant plusieurs traités de paix, apanages, mariages, reconnoissances, foi & hommages, &c. depuis l'an 1228, jusqu'en 1557. C'est un volume *in*-12. Dans les deux éditions que nous venons de citer des poësies du chancelier de l'Hospital, il manque deux poëmes, l'un intitulé *Roma*, & l'autre *Philautia.* Ces deux poëmes se voient dans un recueil de poësies latines, imprimé l'an 1590. L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'épitaphe de *Petrus Montaureus* entiere : il y avoit ce vers que M. de Pybrac fit ôter :

Exul ob assertum veræ pietatis honorem.

M. Bourdelot disoit aussi qu'il avoit trois poëmes du même, qui n'ont pas été imprimés : le premier, intitulé : *De postremâ Gallorum in Italiam duce Guisio profectione*, de 148 vers : les deux autres traitent de la S. Barthélemi & des mœurs de Charles IX : le premier de 75 vers, le deuxiéme de 60, qui n'est pas achevé. *Voyez* la *bibliothéque choisie* de Colomiez, avec les notes de M. Bourdelot & autres, à Paris, en 1731, *in*-12, *pag.* 69 *& suiv.* Dans la même bibliothéque, *pag.* 72, on trouve le testament de Michel de l'Hospital, qui se lisoit déja dans Brantôme, à l'article du connétable de Montmorenci, *tom. II* des capitaines François. On y a joint des notes dans l'édition de la bibliothéque de Colomiez, citée plus haut.

Le chancelier de l'Hospital avoit épousé en 1537 *Marie* Morin, dont il n'eut qu'une fille, *Magdeléne* de l'Hospital, dame de Bus, Vignai, &c. qui épousa *Robert* Hurault, seigneur de Belesbat, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, puis chancelier de Marguerite de France, duchesse de Savoye. Leurs enfans, qui prirent le nom & les armes de l'Hospital, furent, *Charles* Hurault de l'Hospital, tué au siege de Chartres l'an 1561, sans alliance; Michel, qui suit; *Robert* Hurault de l'Hospital, baron d'Auneux, qui laissa postérité d'*Espérance* Perrot sa femme; *Paul* Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, auparavant maître des requêtes, grand prédicateur, mort en septembre 1624; *Jean*, seigneur de Gomerville, mort sans laisser de postérité de *Louise* d'Allonville sa femme; *François*, seigneur de Vignai, mort à 22 ans, sans avoir été marié; *Marguerite*, femme de *Jean* de Gontaut de Biron, baron de Salignac; *Marie*, femme de *Louis* de la Riviere, seigneur de Cheni.

Michel Hurault de l'Hospital, seigneur de Belesbat, du Fai, &c. étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mérite. Le chancelier de l'Hospital son aieul, lui laissa sa bibliothéque, & eut soin de le faire élever dans les sciences, comptant sur lui comme sur celui de ses petits-fils qui étoit le plus propre à soutenir la grande réputation qu'il avoit acquise. Il ne se trompa pas : car le sieur de Belesbat fut d'abord conseiller au parlement de Paris, & ensuite maître des requêtes; enfin las de la foiblesse du gouvernement, il passa au service de Henri, roi de Navarre, qui le fit son chancelier & l'envoya ambassadeur en Hollande & en Allemagne; où il s'acquit la réputation d'un sage ministre & d'un habile orateur. Il fut maître des requêtes de l'hôtel en 1585. Depuis il eut ordre de faire travailler à la forteresse de Quillebeuf en Normandie. On dit qu'il avoit dessein de s'y cantoner avec 800 Anglois qu'il y attendoit, lorsque le roi lui commanda de remettre cette place au sieur de Bellegarde, & ce commandement lui parut si rude, qu'il en mourut de déplaisir en 1592. *Voyez* Mezerai, *au regne de Henri IV.* On lui attribue l'*excellent & libre discours sur l'état présent de la France*, qui parut en 1588, & dans lequel, après avoir déploré le malheur du temps où il vivoit, il faisoit au naturel le caractere & le portrait des autres princes de l'Europe. Ensuite passant aux malheurs dont la France étoit affligée, après avoir fait des vœux pour l'union de la nation, il disoit : Que le royaume étoit divisé en trois factions, celle du roi, celle du roi de Navarre, & celle du duc de Guise; que celle du roi étoit la plus foible, mais qu'elle tenoit pour le plus juste parti; que celle du roi de Navarre étoit la plus forte, & qu'il y avoit plus de sureté; que celle du duc de Guise étoit la plus puissante en apparence. Il comparoit ensuite ces trois puissances entr'elles, & l'une avec l'autre, & faisoit sur cela beaucoup de réflexions qui firent une impression très-forte sur l'esprit du roi, & qui furent assez-bien reçues de tous les partis. Il finissoit par une comparaison qu'il faisoit à l'occasion de la journée des baricades, des lettres que le roi & le duc de Guise avoient écrites à ce sujet; & comme d'un côté il blâmoit la trop grande patience du prince; de l'autre, quoiqu'il condamnât l'ambition démesurée du duc, & le menaçât de la vengeance divine, il faisoit cependant beaucoup d'éloge de son habileté. M. de Thou loue beaucoup ce discours & son auteur, dans son histoire, livre xcii. Ce discours est imprimé dans le *tom. III* de la *Satyre Menippée*, édition *in*-8° de 1714, *pag.* 74 : & l'on y dit dans une note qu'il est tiré du III tome des mémoires de la ligue, & qu'il sert de réponse à deux lettres du duc de Guise (rapportées auparavant dans la satyre Ménippée) l'une du 17 mai 1588, l'autre sans date. On a encore de Michel Hurault de l'Hospital : *Sixtus & Anti-Sixtus, sive Sixti V, de morte Henrici III, sermo in consistorio habitus die 2 septembris 1589, & in eum responsio*, 1590 *in*-4° & *in*-8°, selon le P. le Long : *Bibliothéque historique de la France*, *pag.* 421. Bayle ne savoit si ce livre étoit le même que les *moyens d'abus* : ce dernier est très-différent; c'est l'ouvrage de Pierre de Beloy, avocat

général au parlement de Toulouse. Michel Hurault de l'Hospital avoit épousé *Olympe* du Faur, fille du célébre *Gui* du Faur, seigneur de Pybrac, président au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Custos, dame de Tarabel, dont il eut entr'autres enfans, PIERRE Hurault de l'Hospital, maître des requêtes, qui suit; & *Gui* Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, après son oncle, dont il avoit été coadjuteur, en 1618, mort à Paris le 3 décembre 1625. PIERRE Hurault de l'Hospital, seigneur de Belesbat, &c. maître des requêtes, mourut en juillet 1623, laissant de *Claire* de Gessei, fille d'*André* de Gessei, greffier au parlement de Toulouse, HENRI, qui suit; *Paul*, prieur de S. Benoît du Sault, mort le 7 mars 1691; *Jean*, chevalier de Malte; *Jeanne-Olympe*, mariée en 1628 à *Jean* de Choisi, maître des requêtes, & chancelier du duc d'Orléans; & *Marguerite*, morte sans alliance. HENRI Hurault de l'Hospital, seigneur de Belesbat, comte de Beu, fut conseiller au parlement en 1633, puis maître des requêtes, & mourut en mars 1684. Il avoit épousé le 10 novembre 1637 *Renée* de Flexelles, fille de *Jean*, seigneur de Bregi, président des comptes, morte le 26 mars 1707, âgée de 90 ans, dont il eut *Charles-Paul* Hurault de l'Hospital, comte de Beu, seigneur de Belesbat, mort sans alliance le 15 février 1706; *Charles-Julie* Hurault de l'Hospital, mariée à *Charles* de Beaufort de Montboissier, marquis de Canillac, morte en juillet 1699; & *Magdeléne* Hurault de l'Hospital, abbesse de Reconfort en 1685. * De Thou, *hist. l.* 4 *& seq.* Brantôme, *éloge du chancelier de l'Hospital.* Belcar, *l.* 28. Maimbourg, *hist. du calvinisme.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* Blanchard. Godefroi. Mezerai. Le P. Anselme.

HOSPITAL (L') maison illustre en France, & que l'on croit sortie de celle de Galluci, qui florissoit dans le royaume de Naples, dès l'an 1163. Elle prit le nom de l'Hôpital d'une terre située dans la principauté d'Oalres. Le premier qui s'établit en France, fut,

I. JEAN de l'Hôpital, seigneur de Montignon, des Allueux, &c. qualifié conseiller du roi l'an 1376, épousa *Jeanne* Bracque, dame de Choisi, fille de *Nicolas*, seigneur de Châtillon sur Loing, &c. maître d'hôtel du roi, & de *Jeanne* du Tremblai, & eut FRANÇOIS, qui suit; *Nicole*, femme d'*Anseau* le Bouteillier II du nom, seigneur d'Orville; *Agnès*, femme de *Jean* de Beaumont, écuyer, chambellan de Jean de France, duc de Berri; & *Catherine*, femme de *Nicolas* de Fontenai, seigneur de S. Liebaud.

II. FRANÇOIS de l'Hôpital, seigneur de Choisi aux Loges, conseiller & chambellan du roi, & de Louis duc d'Orléans, étoit maître enquêteur des eaux & forêts de France, Champagne & Brie l'an 1404, grand maître de l'hôtel de la reine Isabeau de Baviere l'an 1416, & mourut à Paris le 24 novembre 1427. Il avoit pris alliance avec *Catherine* Lorfévre, fille de *Pierre*, seigneur d'Ermenonville, chancelier de Louis de France, duc d'Orléans, dont il eut JEAN II, qui suit; & *Catherine* de l'Hôpital, mariée en janvier 1424 à *Jean* de Courtenai II du nom, seigneur de Champignelles & de Bleneau.

III. JEAN de l'Hôpital II du nom, seigneur de Choisi, &c. épousa l'an 1446 *Blanche* de Saanez, fille de *Thomassin*, & d'*Eléonor* de Bures, dont il eut ADRIEN, qui suit; *Louis*, seigneur de Nogent en Brie, mort sans alliance avant 1511; *Claude*, femme de *Michel* Pigace, seigneur de Carentone en Normandie; & *Marie* de l'Hôpital, dame de Grandmesnil & de Liverdi, mariée 1° à *Hutin* de l'Estendart, seigneur de Coubert: 2° à *Jean* Chenu, sieur du Bessai au Vexin.

IV. ADRIEN de l'Hôpital, seigneur de Choisi, &c. capitaine de Caudebec l'an 1487, se trouva à la bataille de S. Aubin du Cormier, & mourut l'an 1503. Il avoit épousé *Anne* Rouhault, fille de *Joachim*, seigneur de Gamaches, de Boisemenart, maréchal de France, & de *Françoise* de Volvire, dont il eut ALOF, qui suit; CHARLES, qui a fait *la branche de* VITRI, *dont nous parlerons après celle de son aîné; Magdeléne*, mariée à *Claude* de Bigni, seigneur d'Ainaz, capitaine de la Bastille; *Jeanne*, alliée à *Antoine*, seigneur de Boucart & de Blancafort; & *Catherine*, mariée à *Guillaume* du Moulin, seigneur de Bris.

V. ALOF de l'Hôpital, seigneur de Choisi, capitaine de la forêt d'Orléans, épousa *Louise* de Poisieu, fille de *Claude*, seigneur de Sainte-Même, &c. capitaine de la porte de la maison du roi, d'où sortirent JEAN III, qui suit; *Henri*, maître de la garderobe du duc d'Anjou, l'an 1561; RENÉ, qui a fait *la branche de* SAINTE-MÊME, *mentionnée ci-après; Henri*, vicomte de Vaux, seigneur de Menneville, maître de la garderobe de Henri, duc d'Anjou, l'an 1561, mort sans enfans de *Françoise* de la Platiere, fille de *François*, seigneur des Bordes, & niéce & héritiere du maréchal de Bourdillon; *Claude*, mariée à *Christophe* de Coue, seigneur de Fontenailles; *Louise*, femme d'*Imbert* d'Anlezi, seigneur d'Unflin; *Anne*, alliée à *Saladin* de Montmorillon, seigneur de Vesigneux; *Philippe*, prieure de S. Loup; & *Gabrielle*, aussi prieure de S. Loup après sa sœur, puis de S. Dominique de Montargis.

VI. JEAN de l'Hôpital III du nom, comte de Choisi, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de la personne de François de France, duc d'Alençon, &c. prit alliance le 22 octobre 1547 avec *Eléonore* Stuart, fille naturelle de *Jean*, duc d'Albanie, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Catherine*, mariée 1° à *Jean*, baron d'Orbec: 2° à *René* de Laval, seigneur d'Auvilliers.

VII. JACQUES de l'Hôpital, marquis de Choisi, &c. chevalier des ordres du roi l'an 1598, chevalier d'honneur de la reine Marguerite, gouverneur & sénéchal d'Auvergne, épousa 1° le 19 mai 1578, *Magdeléne* de Cossé, fille d'*Artus*, maréchal de France: 2° *Françoise* le Picart, veuve de *Jacques* de Beauvau, seigneur du Rivau. Du premier lit il laissa CHARLES, qui suit; *Artus*, Capucin; *Achille*, baron de Cordoux, mort sans postérité de *Catherine* de Bruges, dame de la Grutuse; *Henri*, & *François*, morts jeunes; *Louise*, femme de *Jean* de la Croix, baron de Castries; *Francienne*, épouse de *Jacques* Leroi, seigneur de la Grange-Quinci; & trois filles religieuses.

VIII. CHARLES de l'Hôpital, marquis de Choisi, &c. épousa l'an 1606 *Renée* de Beauvau, fille de *Jacques*, baron du Rivau, & de *Françoise* le Picart, seconde femme de son pere, dont il eut RENÉ, qui suit; CHARLES, dit *le comte de l'Hôpital, nommé après son frere;* trois filles, mortes jeunes; & deux religieuses.

IX. RENÉ de l'Hôpital, marquis de Choisi, &c. épousa 1° *Marie-Charlotte* de la Marck, fille de *Henri*, comte de Braine, dont il eut quatre enfans morts jeunes; 2° *Anne* Gruget, fille de *Nicolas*, seigneur des Roches & de Vendeuvre en Poitou, contrôleur général des finances à Poitiers, dont il n'eut point d'enfans: 3° *Héléne* de Monstier, fille de *Jean*, vicomte de Mérinville, dont il laissa GABRIEL, marquis de Choisi; & deux filles religieuses.

IX. CHARLES, dit le comte de l'Hôpital, gouverneur de Monaco, & de Château-Regnault, commandeur de l'ordre de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, fils puîné de CHARLES, marquis de Choisi, mourut en juin 1697, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Charlotte*, fille *naturelle d'Alexandre* de Rohan, marquis de Marigni, dont il eut *Alexandre*, comte de l'Hôpital; *François*, marquis de l'Hôpital, gouverneur des villes, pays, comté & évêché de Toul, mort le 28 avril 1702, âgé de 62 ans, sans laisser de posté-

tité, & inhumé aux Augustins déchaussés, près la place des Victoires, où *Marie* Mestayer, sa veuve, lui a fait élever un tombeau : elle étoit veuve de *Pierre* Rioult, seigneur de Douilli, secrétaire du roi, & receveur général des finances de Poitiers; *Marie-Charlotte* de l'Hôpital, religieuse à Fontevrault; *Marguerite-Geneviéve ; & Catherine* de l'Hôpital, mariée à *François* le Hardi de la Trousse, lieutenant au régiment des gardes.

BRANCHE DES COMTES DE SAINTE - MESME.

VI. RENÉ de l'Hôpital, deuxiéme fils d'ALOF, seigneur de Choisi, eut en partage la terre de Sainte-Même, fut bailli, gouverneur, & maître des eaux & forêts de Dourdan, & épousa *Louise* de Montmirail, dame de Chambourci, dont il eut

VII. ANNE de l'Hôpital, seigneur de Sainte-Même, mort l'an 1620, qui de *Jacqueline* Hurault du Marais, eut JACQUES de l'Hôpital, seigneur de Sainte-Même, qui suit; *Gilles*, prieur de Villemoutier & de Lens, mort le 6 octobre 1660; *Marie*, alliée à *Jean* Jubert, seigneur de Brecourt; & *Anne* de l'Hôpital, mariée à *Louis* de Beauxoncles, seigneur d'Oucques.

VIII. JACQUES de l'Hôpital, seigneur de Sainte-Même, vicomte de Vaux, &c. épousa *Claude* Barillon, fille de *Jacques*, seigneur de Manci, & mourut avant 1636, & en eut ANNE ALEXANDRE, qui suit; *Antoine-Jacques*, vicomte de Vaux, lieutenant de la mestre de camp générale de la cavalerie legere, tué à la bataille de Réthel, âgé de 24 ans; *Marie*, dame de Chambourci, mariée à *Claude* de Villers-la-Faye, seigneur de Mauvilli, maréchal des camps & armées du roi, morte le 10 septembre 1685; *Elizabeth*, dame de Bassou, morte sans alliance le 20 décembre 1691; & *Silvie*, mariée en septembre 1646 à *Philippe* de Torci, marquis de Torci & de la Tour, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Dieppe & d'Arras, morte le 5 mai 1706.

IX. ANNE-ALEXANDRE de l'Hôpital, comte de Sainte-Même, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans, puis de Louise d'Orléans, grande duchesse de Toscane, & lieutenant général des armées du roi, mourut le 4 décembre 1701 âgé de 77 ans, ayant eu d'*Elizabeth* Gobelin, fille unique de *Claude* Gobelin, maître des requêtes, & d'*Anne* Ardier; GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; *Guillaume* comte de l'Hôpital, chevalier d'honneur de la grande duchesse de Toscane; *N. N.* mortes jeunes; & *Susanne-Elizabeth*, morte à quinze ans le 5 janvier 1684.

X. GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE de l'Hôpital, marquis de Sainte-Même & de Monteiller, comte d'Entremons, né l'an 1661, *qui a ci-après son article particulier*, mourut le 3 février 1704, âgé de 43 ans, étant vice-président de l'académie royale des sciences. Il a laissé de *Marie-Charlotte* de Romilley de la Chesnelaye, morte à Paris le 2 juillet 1737, fille de *Louis*, seigneur de la Chesnelaye, qu'il avoit épousée le 10 juillet 1688, ELIE-GUILLAUME, qui suit; *Magdeléne-Elizabeth*, née le 15 juin 1689, mariée le 9 octobre 1709 à *Claude-Joseph-François* de Chevriers, seigneur de Saint-Mauris, comte du Til, &c. morte le 17 janvier 1719; *Charlotte-Sylvie*, née le 5 juin 1695, alliée le 30 janvier 1711 à *Claude-Joseph* de Chevriers, marquis de Chevriers; & *Jeanne-Antoinette* de l'Hôpital, née en 1696, morte le 11 juin 1708.

XI. ELIE-GUILLAUME de l'Hôpital, comte de Sainte-Même, né le 10 avril 1693, a épousé en juin 1718 *Marie-Anne* Huart de la Poterie, dont *N.* né en 1720, mort en mai 1722; & *N.* né en 1721.

BRANCHE DES MARQUIS ET DUCS DE VITRI.

V. CHARLES de l'Hôpital, seigneur de Vitri, fils puîné d'ADRIEN, seigneur de Choisi, épousa *Jeanne* l'Orfévre, dame de la Motte-Jousserand, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Magdeléne*, mariée 1° à *Jacques* Lucas, seigneur de Courcelle: 2° l'an 1545 à *Charles* d'O, seigneur de Franconville; & *Marie*, femme de *François*, seigneur de la Ferté-d'Usseau, capitaine de l'ancienne garde françoise du corps du roi.

VI. FRANÇOIS de l'Hôpital, seigneur de Vitri & de Coubert, prit alliance avec *Anne* de la Chastre, fille de *Claude*, seigneur de la Maison-Fort, & sœur puînée de *Claude* II maréchal de France. Leurs enfans furent, LOUIS, qui suit; *Louise* mariée à *Jean* de Seymer, maître de la garderobe de François de France, duc d'Alençon; *Georgette*, morte sans alliance en août 1633; & *Louise*, abbesse de Montivilliers, morte le 7 juin 1643 âgée de 76 ans.

VII. LOUIS de l'Hôpital, marquis de Vitri, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes-du-corps, & gouverneur de Meaux, se signala durant les guerres civiles, & se déclara pour le parti de la ligue après la mort du roi Henri III, & lui remit Dourlens. Depuis, mal satisfait du duc de Mayenne, qui lui avoit retenu vingt-quatre mille écus des montres dues à sa compagnie des gendarmes, il se mit sous l'obéissance du roi Henri IV l'an 1593. Le roi lui donna vingt mille écus de récompense, avec la charge de bailli, & le gouvernement de la ville de Meaux qu'il lui avoit remise. Ce marquis avoit servi la ligue à la défense de Paris l'an 1590, au combat d'Aumalle l'an 1592, & ailleurs. Il épousa le 14 décembre 1579 *Françoise* de Brichanteau, fille de *Nicolas*, seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Jeanne* d'Aguerre, dont il eut NICOLAS, qui suit; FRANÇOIS, comte de Rosnai, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Louise* mariée 1° à *Henri* de Vandetar, baron de Persan : 2° à *Denys* Amelot, maître des requêtes; *Antoinette*, femme de *Charles* de Levis, comte de Charlus, capitaine des gardes-du-corps du roi; & *Anne*, abbesse de Montivilliers, morte le 8 mai 1662.

VIII. NICOLAS de l'Hôpital, duc de Vitri, maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, épousa l'an 1617, *Lucréce-Marie* Bouhier, veuve de *Louis* de la Trémoille, marquis de Noirmonstier, & fille de *Vincent* Bouhier, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman, morte le 19 février 1666 âgée de 66 ans, dont il eut FRANÇOIS-MARIE, qui suit; *Nicolas-Louis*, marquis de Vitri, ci-devant envoyé extraordinaire du roi à la cour de Vienne, & ambassadeur en Pologne, mort sans postérité le 11 février 1685. Il avoit épousé l'an 1662 *Marie* Brulart du Boulai, fille de *Nicolas*, seigneur du Boulai, &c. chambellan de Gaston de France, duc d'Orleans, morte le 7 avril 1699 âgée de 64 ans; & *Louise* de l'Hôpital, abbesse de Montivilliers, morte à Paris.

IX. FRANÇOIS-MARIE de l'Hôpital, duc de Vitri, &c. gouverneur de Meaux, ci-devant lieutenant général en Brie, & mestre de camp du régiment de la reine-mere, conseiller d'état-d'épée, mort le 9 mai 1679, avoit épousé l'an 1646 *Marie-Louise-Elizabeth-Aimée* Pot, fille de *Charles*, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, &c. & de *Louise-Henriette* de la Chastre, dame de la Maison-Fort, morte le 27 mai 1684, dont il eut *Louis-Marie-Charles* de l'Hôpital, comte de Château-Villain, élevé enfant d'honneur de Louis Dauphin, qui servit à Mastrick & au combat de Senef l'an 1674, & fut tué malheureusement à Paris, la nuit du 20 novembre 1674 âgé de vingt-un ans; *Nicolas-Jean*, chevalier de Vitri, mort jeune; & *Marie-Françoise-Elizabeth*, mariée le 28 fevrier 1680 à *Antoine Philibert* de Torci, marquis de Torci, maréchal des camps & armées du roi, sou-lieutenant des chevaux-legers de la garde, morte assez jeune, le 19 d'octobre 1694. En elle finit

cette branche. * Du Chêne. Du Bouchet. Sainte Marthe. De Thou. Le P. Anselme. Mezerai. Dupleix, &c.

HOSPITAL (Nicolas de l') duc & marquis de Vitri & d'Arc, comte de Château-Villain, seigneur de Coubert, fils de *Louis*, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes-du-corps, &c. & de *Françoise* de Brichanteau, fut capitaine des gardes-du-corps du roi Louis XIII qui le fit maréchal de France, après la mort du maréchal d'Ancre, l'an 1617, puis chevalier de ses ordres l'an 1619 & lieutenant général en Brie. Le maréchal de l'Hôpital servit à soumettre Gergeau, Sancere & quelques autres places l'an 1620. Depuis il fut pourvu du gouvernement de Provence l'an 1632, & eut un grand différend avec Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, qu'il traita rudement. Cette conduite causa la disgrace du maréchal, qui fut arrêté à Paris le 27 octobre 1637 & mis à la Bastille, dont il ne sortit qu'après la mort du cardinal de Richelieu, le 19 janvier 1644. L'année suivante le roi érigea pour lui en duché & pairie la terre de Château-Villain en Champagne, sous le nom de Vitri; mais il n'en jouit pas longtemps, car il mourut le 28 septembre suivant à Nandi, près de Melun, âgé de 63 ans.

HOSPITAL (François de l') comte de Rosnai, seigneur du Hallier, de Beine, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de la ville de Paris, s'étant démis du gouvernement de Champagne & Brie; étoit fils puîné de Louis, & frere du maréchal de Vitri. Il se distingua d'abord sous le nom de sieur du Hallier, & prit celui de maréchal de l'Hôpital après avoir été fait maréchal de France. Ses parens l'avoient destiné à l'état ecclésiastique dans sa jeunesse; il avoit même eu l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris, & avoit été nommé par le roi Henri IV à l'évêché de Meaux; mais comme son inclination le portoit aux armes, il embrassa cette profession, & s'y signala. Il fut capitaine des gardes-du-corps du roi, & du château de Fontainebleau, & servit durant la guerre contre les Huguenots. Il prit Pardaillan & Theobon, servit aux siéges de Rouen & de la Rochelle l'an 1628, & à la conquête de la Savoye l'an 1630. Depuis il eut ordre de passer en Lorraine, où il se trouva à la prise de Nanci l'an 1633, & où il emporta le château de Spisemberg l'an 1635. Le sieur du Hallier commanda l'arriere-garde dans les combats donnés près d'Yvoi le 30 mai & le premier juin 1636, & se trouva à la prise de Corbie. En 1637 il fut lieutenant général de l'armée du duc de Weimar, au combat de Kensinguen, & au siége de Saint Omer, où il fut blessé l'an 1638. Ensuite il commanda l'armée en chef, prit Renti & le Catelet, fut pourvu du gouvernement de Lorraine, où il défit toutes les troupes du duc au combat de Morhange l'an 1639, ensuite de quoi il soumit le reste du pays. Il contribua l'année suivante à la prise de la ville d'Arras, par le secours qu'il mena au camp du roi, qui lui donna le gouvernement de Brie & de Champagne, au lieu de celui de Lorraine, & le fit maréchal de France l'an 1643. Peu après il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille de Rocroi, où il regagna le canon perdu, & où il fut blessé dangereusement. Le maréchal de l'Hôpital fut pourvu du gouvernement de Paris l'an 1649 après s'être défait de celui de Champagne, & servit fidélement le roi durant les troubles domestiques l'an 1652. Ce seigneur mourut dans son hôtel à Paris le 20 avril 1660 âgé de soixante-dix-sept ans. Il avoit épousé 1° l'an 1630 *Charlotte* des Essars-Sautour, l'une des maîtresses du roi Henri IV, & mere des abbesses de Fontevrault & de Chelles, morte le 8 juillet 1651: 2° le 28 août 1653, *Marie* Mignot, morte le 30 novembre 1711, dont il eut un fils mort peu après sa naissance.

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine de l') marquis de Sainte-Même & de Montellier, comte d'Entremons, né l'an 1661, fut géometre presque dès son enfance. Il n'avoit pas encore quinze ans, que se trouvant chez le duc de Roannés, où M. Arnaud le docteur & d'autres géometres parlerent d'un problême de M. Pascal sur la roulette qui paroissoit difficile; il déclara qu'il ne désesperoit pas d'en trouver la solution, & peu de jours après il envoya le problême résolu. Il entra de bonne-heure dans le service; mais il y conserva toujours son gout & son amour pour la géométrie, à laquelle il donnoit tout le temps que son emploi militaire lui laissoit libre. Il fut capitaine de cavalerie dans le régiment colonel-général; mais le défaut de sa vue, qu'il avoit fort courte, l'ayant obligé de quitter les armes, il se livra tout entier aux mathématiques. Il n'avoit que trente-deux ans lorsqu'il se distingua en ce genre d'une maniere particuliere, par la solution de divers problêmes qui exercerent les plus grands mathématiciens. En 1693 Jean Bernoulli, alors professeur de mathématiques à Gronhingue, & depuis à Basle, ayant proposé un de ces problêmes, qui ne semblent faits que pour exercer les esprits, & désespeter quelquefois les plus pénétrans, M. le marquis de l'Hôpital en donna la véritable solution. Lorsque le livre de la recherche de la vérité, composé par le feu P. Malebranche de l'Oratoire, parut, M. de l'Hôpital le lut avec attention; & ayant jugé que l'auteur devoit être un excellent guide dans les sciences, il prit ses conseils, s'en servit utilement, & se lia avec lui d'une amitié qui a duré jusqu'à la mort. Pendant plusieurs années les journaux de France & des pays étrangers parlerent souvent des résolutions des problêmes les plus difficiles faites par M. le marquis de l'Hôpital. M. de Fontenelle, dans son éloge, entre sur cela dans un détail qui ne peut manquer de faire plaisir à ceux qui aiment ces mêmes sciences. Quelque profond que le célébre Christian Huyghens fût en ce genre, il ne dédaigna pas de consulter celui-ci qui avoit presque la moitié moins d'âge que lui, pour s'instruire du calcul différentiel, & il s'est fait honneur d'entretenir avec lui un commerce de lettres. *L'analyse des infiniment petits*, que M. de l'Hôpital publia en 1696, & dans laquelle il dévoile si bien tous les secrets de l'infini géométrique, & de l'infini de l'infini, lui fit beaucoup d'honneur, & le fit regarder comme un des premiers mathématiciens de son siécle. » Ce livre, » dit M. de Fontenelle, est aussi bien fait que bon, » l'auteur a eu l'art de ne faire d'une infinité de cho» ses qu'un assez petit volume; il y a mis cette nette» té & cette brieveté si délicieuse pour l'esprit; l'or» dre & la précision des idées l'ont presque dispensé » d'y employer des paroles: il n'a voulu que faire » penser, plus soigneux d'exciter les découvertes d'au» trui, que jaloux d'étaler les siennes. On s'apperçoit » que l'auteur a fait un excellent usage de ce que le » célébre géometre Jean Bernoulli lui avoit appris » pendant près d'une année que cet habile étranger » eut avec lui des conférences à Paris sur ces matie» res, & du commerce de lettres qu'ils entretinrent » depuis que M. Bernoulli fut de retour à Basle. » M. le marquis de l'Hôpital, après avoir vu l'utilité de son livre des infinimens petits, s'engagea dans un travail aussi propre à faire des géometres. Il embrassoit dans ce dessein les sections coniques, les lieux géométriques, la construction des équations, & une théorie des courbes méchaniques. C'étoit proprement le plan de la géométrie de M. Descartes, mais plus étendu & plus complet. Cet ouvrage étoit presque fini, lorsqu'au commencement de 1704, il fut attaqué d'une fiévre qui ne parut pas d'abord dangereuse, mais qui résista néanmoins à tous les remedes, & qui termina ses jours le 2 février, âgé seulement

lement de quarante-trois ans. Il avoit été reçu en 1693, membre honoraire de l'académie des sciences de Paris. Depuis sa mort on a publié de lui en 1707, *un traité des sections coniques*, *in*-4°. Voyez ses ancêtres & sa postérité dans la généalogie de sa maison que nous venons de rapporter. * Eloge historique de M. le marquis de l'Hospital, *dans l'histoire de l'académie des sciences*, par M. de Fontenelle.

HOSPITAL, lieu où l'on reçoit les pauvres, pour les soulager dans leurs nécessités. Au commencement de l'église, l'évêque étoit chargé du soin de tous les pauvres, sains ou malades, des veuves, des orphelins & des étrangers. Depuis que les églises eurent des revenus assurés, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres; & pour les entretenir plus commodément, on fonda diverses maisons de pieté, qu'on appelle aujourd'hui *Hôpitaux*. Elles étoient gouvernées, même pour le temporel, par des prêtres & des diacres, qui en rendoient compte à l'évêque. Quelques-uns fonderent aussi des hôpitaux, pour être gouvernés par des religieux ou religieuses, avec l'exemption de la jurisdiction de l'évêque; & c'est ce qui a restreint le droit d'inspection que les évêques avoient originairement sur toutes les maisons de pieté. Dans le relâchement de la discipline, les clercs qui avoient l'administration des hôpitaux, l'avoient convertie en titres de bénéfices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu : en sorte que les intentions des fondateurs étoient frustrées. C'est pourquoi le concile de Vienne défendit de plus donner les hôpitaux en titre de bénéfices à des clercs séculiers; & ordonna que l'administration en fût donnée à des laïcs capables & solvables, qui prêteroient serment comme tuteurs, & rendroient compte aux ordinaires : le tout sans toucher aux droits des ordres militaires, & des autres hospitaliers. Ce décret a été exécuté & confirmé par le concile de Trente, qui donne aux ordinaires toute inspection sur les hôpitaux. L'ordonnance de Blois ajoute que les administrateurs des hôpitaux ne seront ni ecclésiastiques, ni nobles, ni officiers; mais de simples bourgeois, habiles œconomes, à qui il seroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux fondateurs. Les administrateurs ne doivent être que trois ans en charge. *Voyez* l'édit de 1664, par lequel le roi a uni l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel à l'ancien ordre de saint Lazare de Jerusalem; l'édit de 1672, par lequel le roi y a réuni l'administration & la jouissance perpétuelle des biens de tous les ordres hospitaliers, qui sont à présent éteints; celui de 1692, par lequel il révoque les deux précedens; celui de 1724, par lequel il les rétablit, au moins en partie. * Fleuri.

L'ordonnance de Henri II attribue la connoissance & la visite des hôpitaux de tout le royaume au grand aumônier de France; mais celle de François I, l'avoit attribuée auparavant aux juges royaux des lieux où les hôpitaux sont situés. Les ordinaires formerent leur opposition contre cette ordonnance, prétendant qu'elle préjudicioit à leurs droits; mais le parlement de Paris n'eut point d'égard à cette opposition, si ce n'est qu'il fut arrêté qu'ils pouroient, eux ou leurs députés, assister aux visites avec les juges royaux. Henri II fit une seconde ordonnance, qui étoit entierement conforme à celle de François I. Depuis ce temps-là les ordinaires n'ont plus de droit sur les biens des hôpitaux. On les invite seulement à assister aux comptes. Il y a plusieurs bénéfices, qui sont de véritables titres, ausquels on a donné le nom d'hôpital, de maison de Dieu, Chaise-Dieu, *Casa-Dei*, & d'aumônerie, quoiqu'ils ne soient pas de véritables hôpitaux. Cette équivoque de nom a causé des affaires à plusieurs personnes dans la recherche que l'on fit des hôpitaux, il y a quelques années.

HOSPITALERI, *cherchez* MAIRONIS.

HOSPITALIERS, *cherchez* MALTE.

HOSPITALIERS, religieux que le pape Innocent III a établi pour retirer les pauvres pélerins, les voyageurs, & les enfans trouvés. Ils sont habillés de noir comme les prêtres, & ont une croix blanche sur leur robe & sur leur manteau. Il y a à Paris des religieuses de l'ordre de saint Augustin, que l'on appelle *Hospitalieres de la Charité de Notre-Dame*. Elles portent l'habit de S. François, avec le scapulaire blanc à l'honneur de la Vierge, & le voile noir. Ces religieuses font vœu d'hospitalité, outre les trois vœux ordinaires; & ont, lorsqu'elles vont au chœur, un manteau gris brun semblable à leur habit. Il y en a d'autres qui sont aussi de l'ordre de saint Augustin, & qui font les mêmes vœux : on les appelle *Hospitalieres de la misericorde de* Jesus. Pendant l'été, elles n'ont qu'une robe blanche avec une guimpe, & un rochet de fine toile de lin. L'hyver, lorsqu'elles sont au chœur, où qu'on porte l'extrême-onction à quelque pauvre malade de l'hôpital, elles mettent un grand manteau noir par dessus leur rochet. C'est l'archevêque de Paris qui est leur supérieur.

HOSEN, fils d'Ali, *cherchez* HOCEN.

HOSPODAR, titre porté par les princes de Valaquie & de Moldavie. Les hospodars de Valaquie & de Moldavie reçoivent du grand-seigneur l'investiture de leurs principautés. Il leur donne la veste & l'étendard. Ils sont sous sa protection & obligés de le servir. Il les dépose quelquefois; mais d'ailleurs ils sont souverains dans leurs états.

HOSSCH ou HOSSCHIUS (Sidronius) Jésuite Flamand né à la Marke, au diocèse d'Ipres, l'an 1596, s'est fait connoître dans le XVII siécle par ses poësies latines, qui furent recueillies après sa mort, & imprimées *in*-8°, à Anvers l'an 1656, par les soins de Jacques de Wal, son confrere & son ami, célébre poëte comme lui : elles consistent en six livres d'*Elegies*, & une *Silve* contenant des *Odes*, quelques *Eglogues*, & quelques autres piéces de vers. L'édition est accompagnée de celle des œuvres poëtiques du P. Guillaume Becan, jésuite d'Ipres; & elle contient huit idylles sacrées, avec deux livres d'*Elégies*. Il n'y a rien de plus net, de plus exact, ni de plus élégant que toutes ses poësies : il a su joindre la pureté à l'élevation, deux qualités rares & excellentes, qu'il est difficile d'allier ensemble. Le pape Alexandre VII, bon poëte lui-même, faisoit un cas extraordinaire des poësies de Sidronius. L'élégie qu'il a faite à l'honneur du poëte Casimir Sarbiewski, jésuite, est une des plus belles productions de la veine d'Hosschius. Il mourut à Tongres le 4 de septembre 1653. M. Deslandes, avocat au parlement, a donné une traduction libre en vers françois, des Elégies du P. Hossch sur la passion de J. C. Cette traduction a été imprimée avec le texte latin en un volume *in*-8°, 1756, à Paris. * Olaüs Borrichius, *dissert.* 3, *de poët. latin.* Ren. Rapin, *dans son traité des réflexions sur la poëtique*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

HOSSEIN Bacha, Arabe, qui, de gouverneur de la ville de Balsora ou Bassora pour sa nation, s'en étoit fait le souverain, y commanda quelque temps, indépendamment de toute autre puissance, & s'y maintint contre les finesses ou contre les armes du Turc & du Persan. C'étoit un homme qui avoit de grandes qualités, né pour commander, hardi; mais qui par sa hardiesse eût plutôt paru féroce que brave, si elle n'eût été soutenue d'un grand sens naturel & de solides réflexions. Soliman III étoit depuis peu monté sur le trône des Persans, dans un âge peu capable de gouverner. Son inclination naturelle vers les plaisirs, & la dépendance où on l'avoit tenu jusqu'alors, les lui fit trouver plus agréables. Cependant la Perse étoit

épuisée par de longues guerres, & menacée de toutes parts. Ses voisins se liguoient contr'elle. Le Mogol & les Tartares faisoient de grands préparatifs, & il étoit facile de voir qu'ils en vouloient à la Perse. C'étoit trop d'affaires tout à la fois, pour un prince comme Soliman, de se défendre contre de tels ennemis, & de faire quelque entreprise sur Bassora. Le Turc, toujours attentif à étendre ses conquêtes, se servit de cette conjoncture pour éclater contre cette ville. Il dépêcha en diligence des couriers à tous les bachas de Syrie, & à ceux des autres provinces, & en particulier à celui de Babylone, avec ordre de prendre l'élite de leurs troupes, & de se rendre devant Bassora au jour assigné. Il donna le commandement de l'armée au bacha de Bagdad. Cette formidable puissance s'avança sur l'Euphrate & sur le Tigre. L'horreur qu'eurent les habitans de se voir assiégés par les Turcs, & l'idée des cruautés qu'ils exercent contre tous ceux qui leur résistent, les avoient entiérement troublés, d'autant plus qu'ils croyoient que le Turc étant occupé en Candie contre les Chrétiens, il ne penseroit point à de nouvelles guerres. Hossein n'avoit dans sa place que très-peu de soldats. La populace, & ceux des habitans qui n'étoient pas de profession à porter les armes, lui donnoient beaucoup d'inquiétude. Ils cherchoient à se rendre avant que d'être assiégés; & comme il se mit en devoir de leur résister, il fut averti des menées de quelques-uns d'entr'eux, qui pensoient à livrer aux ennemis une des portes de la ville. Il se vit obligé de composer aux conditions les plus avantageuses qu'il lui fut possible. Après avoir, à force de présens, mis de son côté le général des Turcs, ils convinrent que l'armée ottomane seroit congédiée, & que la place, qui demeureroit toujours en la puissance d'Hossein, payeroit désormais un tribut au grand-seigneur de 400 écus par an. Il choisit pour cette négociation Hiaya bacha, homme riche & intriguant, à qui il venoit de donner sa fille en mariage. Cette princesse étoit ambitieuse, & prête à tout sacrifier pour servir sa vanité. Elle avoit toute sa vie souhaité d'être à un roi, & elle avoit accoutumé de dire, qu'elle trouveroit un mari souverain, ou qu'elle le feroit. Le prince Arabe son époux ne trouva pas à Constantinople auprès des ministres la facilité qu'il avoit espérée, mais il y trouva de quoi satisfaire son ambition. On lui dit que le traité de Bassora avoit été fait contre la volonté de sa hautesse: qu'il étoit honteux à l'empire, & qu'il n'y avoit aucun accord à prendre, jusqu'à ce que Bassora fût remise sous la domination de l'empereur; que pour le sultan de Bagdad on le désavouoit, & qu'il auroit lieu de se repentir d'avoir agi sans ordre dans une affaire de cette importance. Les ministres étudierent en même temps l'humeur de l'envoyé d'Hossein, & l'ayant trouvé intéressé & peu délicat sur son devoir, ils lui firent entendre qu'on le laisseroit dans Bassora, avec les mêmes prérogatives que son beau-pere y avoit, au cas qu'il voulût entrer dans les vues du Turc, & seconder le dessein qu'on avoit de la conquerir. Il accepta l'offre qu'on lui faisoit, poussé par sa passion, & par les discours de sa femme. Cependant Hossein bacha avoit fait entrer des troupes dans la place; il en avoit chassé la canaille & les séditieux; il s'étoit fourni de munitions, il avoit réparé la citadelle, & élevé divers ouvrages capables de tenir long-temps. Mais rien ne put tenir contre la trahison. Hiaya conduisit la sienne avec toute l'habileté d'un méchant homme, faisant voir les choses tout autrement qu'elles n'étoient, mandant à Hossein, que pour son service il trompoit le grand seigneur, & cachant sa tromperie sous un air de confiance & d'amitié. Ensorte que Hossein n'auroit peut-être pas découvert la vérité, si les Turcs eussent gardé le secret qu'ils lui avoient promis. Mais quand ils eurent assemblé leur armée, ils dirent tout haut, qu'ils alloient à Bassora détrôner Hossein bacha, & donner au gendre la place du beau-pere. La trahison de Hiaya mit Hossein au désespoir; & le chagrin de se voir trahi, celui de s'être trompé lui-même dans son choix, & de voir sa ville assiégée de nouveau, par des hommes qui n'ont pas accoutumé d'attaquer deux fois la même place, tout cela le troubla à un point qu'il oublia sa vertu, pour prendre des résolutions extrêmes. Il envoya offrir au roi de Perse de lui remettre Bassora entre les mains, pourvu qu'on lui laissât le gouvernement pendant sa vie: la réponse du Persan fut ambiguë, & telle qu'il étoit aisé de voir, que ce prince ayant sur les bras d'autres affaires, il ne vouloit pas s'attirer le Turc. Hossein mal satisfait de ce côté-là, songea à se retirer, plutôt que d'attendre la cruauté du Turc, après les peines d'un long siége. D'ailleurs, l'armée étoit en marche, & le bacha de Bagdad étoit résolu de réduire Bassora, sachant bien qu'il y alloit de sa tête. Hossein mit sur des barques & sur des vaisseaux, que les Indiens lui prêterent, son argent & ses plus précieux meubles: il fit aussi transporter son sérail composé d'un grand nombre des plus belles femmes de tout l'Orient. Il fit ensuite ruiner la ville, commençant par les fortifications, qui lui avoient tant couté à bâtir. Tout fut rasé, sans en excepter son palais ni les mosquées; ensorte qu'en abandonnant Bassora à son gendre, il ne lui laissa que des ruines & des masures. Il s'embarqua lui-même sur les vaisseaux des Indes, qui le porterent jusqu'à Surate, d'où il se retira à la cour du Mogol avec ses femmes & son argent, pour y jouir en paix de la vie & des grands biens qu'il avoit amassés, laissant à d'autres le soin de défendre contre les Turcs leur pays & leur liberté.

Pour achever ici en peu de mots l'histoire de Hiaya & de Bassora, l'armée des Turcs arriva devant cette place sur la fin de 1668. Hiaya, selon le traité, fut mis à la place de Hossein bacha. Il invita les habitans à relever leurs maisons; & des marchands étrangers à reprendre leur commerce. Il ôta pour un temps tous les impôts, & fit des avances considérables de ses deniers. Quand il eut remis les choses dans le premier état, il devint puissamment riche en peu de temps; & ses biens étoient si immenses, qu'il eût pu dans la suite donner de la jalousie au Turc, si le Turc n'eût pris soin de s'en défaire. L'empereur, qui vouloit être absolu dans Bassora, & en remettre le gouvernement entre les mains d'un grand seigneur Turc, résolut d'en chasser le prince Arabe. On le chicana, & on lui fit tant d'avanies, qu'il fut obligé de quitter la ville, & de tenir la campagne à la tête d'une armée. Les Turcs se comporterent insolemment dans cette place. Hiaya y vint mettre le siége & l'emporta d'assaut. Les Turcs furent passés au fil de l'épée, à la réserve de 400 ausquels on permit de se retirer dans la citadelle de Gourna, qui est à une journée au-dessus de Bassora, sur une pointe de terre au-dessus du confluent du Tigre & de l'Euphrate. En quoi il manqua de prudence; car ayant été ensuite en personne pour les en chasser, il fut toujours repoussé. Le siége dura long-temps. Hiaya y perdit la meilleure partie de ses troupes, & se vit enfin contraint de se retirer à Bassora à vau de route. Sachant ensuite que les Turcs venoient à lui, il sortit de la ville une seconde fois avec ses femmes & ses trésors. Il fut long-temps sans savoir où se réfugier. Enfin il se mit sur la flotte des Portugais, & se fit transporter sur les côtes orientales, & trouva un asile auprès du fameux *Seva-gy*, dont il est parlé sous son nom, & qui lui donna de l'emploi dans ses troupes, assez pour l'occuper, mais moins qu'il n'en falloit pour en craindre une trahison. * Carré, *voyages des Indes orientales.*

HOSTALLERIE (D. Charles Petey de l') supérieur général de la congrégation de S. Maur, né à la

Loupe au diocèse de Chartres le 29 janvier 1641, étoit fils du principal juge du même lieu, qui étoit aussi chef du conseil du maréchal de la Ferté, & d'une mere distinguée par une piété consommée. Il fit ses études d'humanités chez les Jésuites d'Alençon, sa rhétorique à Vendôme au collége des peres de l'Oratoire, & entra dans la même ville dans l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur, où il fit ses vœux le 29 juin de l'an 1659. Deux ans après, il fut envoyé au monastere de Fleuri ou S. Benoît sur Loire, pour y étudier la philosophie & la théologie, dans lesquelles il fit de grands progrès, en même temps qu'il édifia par la régularité la plus exacte, & par toutes les vertus dont il n'a cessé depuis de donner l'exemple le plus rare. Ce cours d'étude étant fini, & ayant achevé son année de récollection, il fut élevé au sacerdoce, & se livra tout entier à la priere & à l'étude de la tradition. On le choisit pour enseigner la philosophie & la théologie; mais n'ayant pas de ses talens l'idée avantageuse que les autres en avoient, il pria & obtint qu'on l'exemptât de cet emploi. Ce fut alors qu'on l'envoya à l'abbaye de Molesme qui avoit également le besoin le plus pressant, & de réparation & de réforme. Il y fut successivement dépositaire & économe, & il y vécut long-temps dans un dénuement des choses les plus nécessaires, sans jamais rien perdre ni de sa tranquillité, ni de la gayeté qui lui étoit naturelle. Il exerçoit dans le monastere & aux environs, le talent qu'il avoit pour la parole, & son zéle attira bien des ames à Dieu. Dans la suite, il fut successivement soûprieur & prieur d'Argenteuil, de S. Crespin de Soissons, de S. Corneille de Compiégne & de S. Eloy de Noyon. Il passa six ans dans ce dernier monastere, & il y travailla avec succès à la conversion de quelques hérétiques, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Au bout de ces six années, on le fit prieur de la maison de son ordre, dite des Blancs-manteaux, à Paris; ensuite visiteur de la province de France durant trois ans, & pendant trois autres années visiteur de la province de Normandie. Etant dans cet emploi, il demanda dans une diéte annuelle que le R. P. général choisît dans la congrégation un maître habile qui pût enseigner aux jeunes religieux de la province les langues grecque & hébraïque; & l'ayant obtenu, il en favorisa l'étude autant qu'il put. A son exemple, les autres visiteurs formérent de pareils établissemens pour leurs provinces. En 1705 dom Charles fut fait prieur de S. Denys, & donna ses soins pour rendre public l'histoire de cette abbaye, composée par le R. P. dom Félibien. En 1708 il fut élu assistant du pere général dom Simon Bougis, & il exerça le même emploi auprès de son successeur D. Arnoul de Lo. Celui-ci étant mort le 9 août 1713, D. Charles fut fait vicaire général de la congrégation, & il s'occupa dès-lors très-sérieusement du projet qu'il avoit déja conçu de former une bibliothéque magnifique en l'abbaye de saint Germain-des-Prés. Son élection au généralat, qui se fit l'année suivante 1714, lui facilita l'exécution de ce projet qu'il a eu la consolation de voir très-avancé de son vivant. Pendant tout le temps de son gouvernement, il favorisa les études autant qu'il fut en lui, & il n'omit rien de ce qui étoit en son pouvoir pour les rendre florissantes dans toute la congrégation. Il s'étoit proposé d'établir dans chaque province de la congrégation trois académies, une pour l'histoire ecclésiastique & monastique; la seconde pour l'étude de l'écriture sainte, & la troisiéme pour celle de la langue françoise; mais il ne vécut pas assez pour former ces utiles établissemens. Dans le chapitre général de l'an 1720, il fit tant d'instances pour être déchargé de la supériorité générale, qu'on fut enfin obligé de céder à ses pressantes sollicitations. On ne l'en regarda pas moins depuis comme le pere & le modéle des autres. Les vertus les plus éminentes qui avoient toujours paru en lui n'en furent ni moins estimées ni moins révérées. Il mourut le 18 mars de l'an 1721. Dom Edmond Martenne, duquel le R. P. dom Charles avoit favorisé les voyages littéraires dont le public recueille les fruits, a consacré à l'éloge de ce pieux & savant supérieur général de sa congrégation, une grande partie de la préface mise au-devant du tome IX de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. imprimé en 1733, *in-fol.* à Paris. Cet éloge dicté par la reconnoissance & par la piété, & d'ailleurs écrit avec pureté & élégance, mérite d'être lu en son entier. On en a extrait ce qu'on vient de lire.

HOSTASIUS, de Ravenne en Italie, étoit un soldat de l'armée commandée par Odet de Lautrec au siége de Pavie, que les François prirent l'an 1527. Il signala son courage en entrant le premier dans cette ville; & demanda pour récompense à son général, une statue équestre de cuivre, qui étoit élevée dans la place. On dit que c'étoit la statue de l'empereur Antonin, qui avoit été autrefois transportée de Ravenne à Pavie, pour la sauver du pillage des Lombards. Le général lui accorda sa demande; mais les bourgeois de Pavie refuserent absolument de laisser enlever cette figure, & aimerent mieux donner à ce soldat une couronne d'or massif. Il l'accepta, & la fit attacher dans l'église de Ravenne, pour être à la postérité un témoignage de sa valeur. * Jovius, *histoire*, *l.* 5.

HOSTE. La coutume des anciens étoit que, quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un pied sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cérémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité, qu'on les regardoit comme parjures. Au lieu d'*Hospes*, les anciens Latins disoient *Hostis*, comme Cicéron le remarque. Depuis, *hostis* a signifié *ennemi*. Le mot d'hôte vient du latin *hospes*, qui est dit, selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'écrivoit autrefois avec aspiration. * *Antiq. rom.*

HOSTE ou L'HOSTE (Jean) Lorrain de nation, né à Nanci sur la fin du XVIe siécle, avec un esprit vaste, pénétrant & très-propre pour les sciences, enseigna le droit canon & le civil, puis les mathématiques en l'université de Pont-à-Mousson. Henri, duc de Lorraine, le tira de ses classes, le fit venir à Nanci, le fit intendant des fortifications du pays, premier ingénieur & conseiller de guerre. L'Hoste fortifia Nanci, & composa d'excellens livres & traités imprimés & manuscrits. Nous avons de lui, *le sommaire de la sphere artificielle, & de l'usage d'icelle; la pratique de géométrie; description & usage des principaux instrumens de géométrie; du quadran & quarré; rai ou rayon astronomique; gnomon; bâton de Jacob; interprétation du grand art de Raymond Lulle*, &c. * Bayle, *dictionnaire critique*.

HOSTE (Nicolas l') fameux dans notre histoire par ses trahisons, étoit fils d'un domestique de Nicolas de Neufville de Villeroi, & avoit été élevé dans la maison de ce seigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu sur les fonts de baptême, & lui avoit donné son nom. L'Hoste parut d'abord correspondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de son maître; mais il en abusa, & le trahit lui & la France. Lorsqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambassade d'Espagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la langue du pays. Mais au lieu d'y demeurer fidéle à sa patrie, il se vendit aux Espagnols pour une pension de 1200 écus. De retour en France, comme son maître l'employoit souvent à écrire des lettres en chifres, le traître abusant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'ambassadeur de Philippe, roi d'Es-

pagne, tout ce qu'il y avoit de secret. Sa trahison fut enfin découverte par un nommé Raffis exilé d'Espagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant dessein de mériter sa grace, dévoila tout le mystere. C'étoit en 1604. L'Hoste ayant été averti que l'on devoit se saisir de lui, disparut tout-à-coup, prit la route de la Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à la Faye dans l'endroit où l'on passe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obscure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une fosse & s'y noya: c'étoit le 24 d'avril. On prétend que ce fut son compagnon qui le noya par ordre de ses complices, de peur qu'étant appliqué à la question, il ne les découvrît. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris; & après lui avoir fait son procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. On fit quelque peine à M. de Villeroi de ce qu'il ne l'avoit pas fait arrêter plutôt, & on alla jusqu'à prétendre qu'il étoit un des complices, ce qui obligea ce seigneur à écrire son apologie; & le roi prenant lui-même sa défense, fit cesser par son autorité les mauvais bruits qui se répandoient à cette occasion. Entre les historiens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou est un de ceux qui est entré dans un plus grand détail. * *Voyez* le livre 132 de son excellente histoire. Pierre de l'Estoille, grand audiencier en la chancellerie de Paris, en parle aussi au long dans son *journal du regne de Henri IV.* L'Hoste n'avoit que vingt-trois ans, lorsque son corps fut supplicié le samedi 15 de mai 1604, selon que le dit Pierre de l'Estoille dans l'ouvrage cité, sous l'année 1604, *tom. II.*

HOSTE (Jean-Marie l') fils d'un ancien avocat, suivit la même profession & s'y distingua. Il a été considéré comme un de ceux qui entendoient le mieux notre droit coutumier. Son discernement & son habileté le firent appeller aux conférences que Louis XIV fit tenir chez M. le premier président de Lamoignon, pour travailler à la réformation des procédures, à la rédaction des nouvelles ordonnances; & à celle d'une coutume générale que l'on vouloit établir pour être le droit commun en France. Son pere Antoine l'Hoste a fait un commentaire sur la coutume de Lorris & sur celle de Montargis: le titre est: *Les coutumes anciennes de Lorris, des bailliage & prévôté de Montargis-le-Franc, de S. Fargeau*, &c. commentées par M. Antoine l'Hoste, lieutenant général au bailliage de Montargis, avec les notes de M. Charles du Moulin, *in*-4°, à Paris, chez la veuve Guillemot en 1629. Il y en a qui donnent ce commentaire à Jean-Marie l'Hoste: mais dans la bibliothéque des coutumes, *page* 129, on le donne à Antoine.

HOSTE (Paul) né à Pont-de-Vesle dans la Bresse, au diocèse de Lyon, le 19 mai 1652, entra chez les Jésuites en 1669, au mois de septembre, & environ vingt ans après, fut professeur royal pour les mathématiques à Toulon, où il est mort le 23 février 1700, dans la quarante-neuviéme année de son âge. Il avoit fait plusieurs voyages sur mer avec MM. les maréchaux d'Etrées & de Tourville, & avec M. le duc de Mortemart: il les accompagna durant douze ans dans toutes leurs expéditions navales. Le maréchal de Tourville sur-tout le goutoit beaucoup, & ce fut en conséquence de quelques conversations qu'il eut avec ce maréchal, qu'il composa son ouvrage sur la construction des vaisseaux. Voici ce qu'on lit sur cela dans une lettre de M. Deslandes sur cette matiere, imprimée dans les mémoires de Trévoux, mars 1748, & réimprimée depuis *in*-12. « L'ouvrage du P. Hoste parut trop savant pour le temps où il étoit fait. On » contesta d'ailleurs quelques principes à l'auteur, & » son plus grand adversaire, qui en appelloit toujours » à la pratique, fut le maréchal lui-même. Comme il » n'y avoit personne en état de les juger, ils tombérent d'accord l'un & l'autre de se battre à armes éga» les, c'est-à-dire, de travailler chacun de son côté à » la construction d'une frégate qui eût même lon» gueur, même largeur & même creux. Les autres » proportions devoient dépendre de leur industrie, & » des régles qu'ils s'étoient faites. Quoique le maré» chal eût promis au P. Hoste que tout seroit égal en» tr'eux ... cependant les meilleurs ouvriers, les meil» leurs bois, les conseils donnés & reçus à propos, » furent le partage de M. de Tourville; tandis que le » géometre, laissé à lui-même, souffroit des retarde» mens & des contradictions inévitables. Les deux » navires étant enfin achevés, on les mit le même » jour à l'eau. Toute la marine étoit accourue à ce » spectacle. Le vaisseau bâti par les ordres & sous les » yeux du maréchal, obtint la préférence au premier » coup d'œil. Il la méritoit par le fini de l'ouvrage, & » une certaine élégance dont les bois mis en œuvre » sont susceptibles. On convint ensuite (& le pere » Hoste ne s'éloignoit pas de cette pensée) que ce vais» seau méritoit encore la préférence par la bonté de sa » construction. Ce qui avoit jetté dans l'erreur l'ha» bile géométre, c'est qu'il avoit donné les mêmes » façons à l'arriere & à l'avant de son vaisseau. Son na» vire étoit presque rond, ses deux côtés ressembloient » à deux segmens de cercle qu'on auroit joints ensem» ble. Il croyoit par-là que son navire diviseroit mieux » le liquide où il étoit plongé; ce navire ne faisoit » que tournoyer, comme feroit une navette de tisse» rand dans une baille d'eau, à qui on auroit imprimé » un mouvement de tourbillon. Mais ayant depuis » remanié ses premieres idées, il proposa une con» struction plus parfaite, que les guerres qui survin» rent empêchérent d'exécuter». Le P. Hoste a donné un recueil des traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier; à Paris, 1692, trois volumes *in*-12. Ce pere a aussi composé l'*Art des armées navales* ou *Traité des évolutions navales*, ouvrage qui n'est pas moins historique que dogmatique. Il est semé de quantité d'exemples de ce qui s'est passé de plus considérable sur mer durant l'espace de 50 ans, qui a précédé le temps où l'auteur écrivoit; & ces faits sont mis sous les yeux par plus de 400 planches en taille douce. A la suite de ce traité, on trouve celui de *la construction des vaisseaux*. L'auteur le présenta au feu roi, qui le reçut avec bonté, & donna à l'auteur cent pistoles, & une pension de six cens livres. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.* Colonia, *histoire littér. de Lyon*, *tom. II*, *pag.* 734, 735.

HOSTIE, victime qu'on immole en sacrifice à la divinité. L'Aruspicine des anciens s'exerçoit sur les entrailles des hosties immolées. Ce mot d'hostie vient d'*hostis* un *ennemi*, à cause qu'on en immoloit avant la bataille, pour se rendre les dieux propices; ou après la victoire, pour les en remercier. Les auteurs mettent de la différence entre ces mots *hostia* & *victima*. Isidore (*l. 6*, *c.* 18) dit qu'on appelloit proprement *hostie*, l'animal que l'empereur où le général d'armée immoloit avant que d'aller contre l'ennemi, afin de se rendre les dieux favorables, pour pouvoir en remporter la victoire. Il dérive ce mot d'*hostis*, *ennemi*, ou d'*hostire*, fraper l'ennemi. *Hostiæ*, dit-il, *apud veteres dicebantur sacrificia, quæ fiebant, antequam ad hostem pergerent; victimæ verò sacrifia, quæ post victoriam, de victis hostibus, immolabantur.* Les victimes étoient des sacrifices, que le général d'armée offroit après avoir vaincu les ennemis. Pour soutenir ce sentiment, on rapporte l'autorité de Festus, qui dit: *Hostia dicta est ab hostire, fraper*, comme si par elle on demandoit la grace aux dieux de bien battre l'ennemi & de le vaincre. Le mot de *victime* vient du sacrifice qu'on faisoit aux dieux, après la victoire remportée sur les ennemis, *à victis hostibus.* Ovide nous donne cette étymologie *au liv. des fastes*, *v.* 335.

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hostibus à victis Hostia nomen habet.

Aulu-Gelle met cette différence entre l'hostie & la victime, que l'hostie pouvoit être sacrifiée indifféremment par toutes sortes de prêtres; mais que la victime ne le pouvoit être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. Isidore veut encore (*l.* 5, *c.* 13) que la victime servît pour les grands sacrifices, & l'hostie pour les moindres; la victime ne se prenant que du gros bétail, au lieu que l'hostie se prenoit des troupeaux à laine. C'est à quoi Horace fait allusion dans l'*ode* 17, *du liv.* 2, où il exhorte Mécenas à s'aquitter du vœu pour le recouvrement de sa santé, & sacrifier des victimes, tandis que de son côté il sacrifiera un agneau:

—— *Reddere victimas*
Ædemque votivam memento:
—— *Nos humilem feriemus agnam.*

Quoi qu'il en soit de la différence qui peut être entre ces deux mots, qu'on trouve souvent confondus & pris l'un pour l'autre dans les anciens, il y avoit de deux sortes d'hosties, qu'on offroit aux dieux; les unes, par les entrailles desquelles on cherchoit à connoître leur volonté, & les autres dont on se contentoit de leur offrir l'ame, qui pour cela étoient appellées des *hosties animales*, *animales hostiæ*. C'est ce que nous apprenons de Trebatius, *lib.* 1 *de relig.* Macrobe, *liv.* 1, *c.* 25: *Hostiarum duo genera fuisse docet, alterum in quo voluntas Dei per exta disquirebatur, alterum quo sola anima Deo sacrabatur, unde & animales hostias vocabant aruspices.* Virgile a parlé de ces deux espéces d'hosties dans son *Eneïde*, *l. IV*, *v.* 64.

—— *Pecudumque reclusis*
Pectoribus inhians spirantia consulit exta.

& *l. V*, *v.* 485.

Hanc tibi Eryx meliorem animam pro morte Daretis Persolvo.

Il y avoit de plusieurs sortes d'hosties parmi les anciens: on les appelloit *Hostiæ Puræ*, *Præcidaneæ*, *Bidentes*, *Injuges*, *Eximiæ*, *Succidaneæ*, *Ambarvales*, *Amburbiales*, *Caneares*, *Prodicæ*, *Piaculares*, *Ambegnæ*, *Harvigæ* ou *Harugæ*, *Optatæ*, *Maximæ*, *Mediales*.

Hostiæ Puræ, c'étoit des agneaux & de petits cochons de dix jours, comme nous l'apprenons de Festus, *l.* 1. *Agnus dicitur à græco ἁγνὸς, quod significat castum, eo quòd sit hostia pura immolationi apta:* & Varron, *l.* 2, *de re rust. Porci à partu decimo die habentur puri, ab eo appellantur in antiquis sacris, tum quòd ad sacrificium idonei dicuntur.*

Hostiæ Præcidaneæ, ainsi nommées de *Præ* & *cædo*, qui signifie *immoler* ou *tuer devant*, parcequ'on les immoloit la veille des fêtes solemnelles, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle: *Præcidanea quæ ante sacrificia solemnia pridie mactabatur*; & *Præcidanea porca*, une truie que sacrifioient à Cerès, par forme d'expiation avant la moisson, ceux qui n'avoient pas rendu exactement les derniers devoirs à quelqu'un de leur famille, ou qui n'avoient pas purifié le logis où quelqu'un étoit mort, selon la coutume. C'est ce que nous dit Festus: *Porca etiam præcidanea, quam immolare soliti antequam novam frugem inciderent.* Ce qui est encore confirmé par Aulu-Gelle: *Porca etiam præcidanea appellata, quam piaculi gratiâ ante fruges novas fieri cœptas immolari Cereri mos fuit, si qui familiam funestam aut non purgaverant, aut aliter eam rem quàm oportuerat procuraverant.* Varron nous apprend *dans le livre de la vie du peuple Romain*, que la famille ne pouvoit être purifiée sans ce sacrifice, que l'héritier étoit obligé de faire à Tellus & à Cerès, *quòd humatus non sit, hæredi porca præcidanea suscipienda Telluri & Cereri, aliter familia pura non est.*

Hostia Bidens. Une hostie de deux ans, qui étoit l'âge ordinaire auquel on les prenoit pour les immoler, & auquel temps elles avoient deux dents plus élevées que les six autres. Ainsi *bidentes* est la même chose que *biennes*. Ce qui convenoit non-seulement aux brebis, mais aussi aux pourceaux & aux bœufs; avec cette différence, que quand on met *bidentes*, sans rien ajouter, l'on entend les *brebis*; & quand on l'applique à d'autres animaux, on ajoute le substantif, comme a fait *Pomponius*: *Mars, tibi voveo facturum, si unquam redierit, bidenti verre.*

Hostiæ Injuges, c'étoient celles qui n'avoient jamais été sous le joug, ni domtées. Virgile les appelle:

Et intactâ totidem cervice juvencæ.

Hostiæ Eximiæ. Hosties les plus belles d'un troupeau, qu'on destinoit pour le sacrifice, les séparant du reste, comme dit Donat: *Eximia pecora dicuntur, quæ à grege excepta sunt ut uberiùs pascantur, sed propriè eximii sunt porci majores, qui ad sacrificandum excepti liberiùs pascuntur. Etenim boves, qui ad hoc electi sunt, egregii vel eximii dicuntur, & oves lectæ*, comme Virgile le marque dans le *l.* 4 *de l'Eneïde*, *v.* 57.

*Mactant lectas de more bidentes.**

& dans le *l.* 4 *des Géorgiques*, *v.* 537.

Quatuor eximios præstanti corpore tauros.

Hostiæ Succidaneæ, sont ainsi appellées du verbe *succedo*, ou plutôt de *sub cædo*, qui signifie *tuer ensuite*. C'étoient des hosties qu'on immoloit successivement après d'autres, pour réitération du sacrifice, lorsque le premier n'avoit point été favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie essentielle. C'est ce que fit Paul Emile sur le point de livrer bataille à Persée, roi de Macédoine, sacrifiant vingt taureaux l'un après l'autre à Hercule, avant d'en trouver un seul favorable; enfin le vingt-uniéme lui promit la victoire, pourvu qu'il se tînt seulement sur la défensive: *Si primis hostiis litatum non erat, aliæ post easdem ductæ hostiæ cædebantur: quæ quasi prioribus jam cæsis luendi piaculi gratiâ cædebantur & succidebantur, ob id succidaneæ nominatæ.* * Aullu-Gelle, *l.* 4, *c.* 6.

Ambarvales hostiæ. Hosties qu'on sacrifioit après les avoir promenées à l'entour des terres dans une procession, qui se faisoit pour la conservation des biens de la terre. *Ambarvalis hostia*, dit Festus, *est quæ rei divinæ causâ circum arva ducitur ab iis qui pro frugibus faciunt.*

Amburbiales hostiæ. Hosties qu'on menoit autour des bornes de la ville de Rome, selon le même Festus.

Hostiæ Caneares ou *Caviares*, étoient des victimes qu'on sacrifioit de cinq en cinq ans, pour le collége des pontifes; c'est-à-dire, qu'on présentoit la partie de la queue, appellée *caviar*. Il semble que ce sacrifice soit le même, ou à peu près, que celui qu'on faisoit au mois d'octobre au dieu Mars, dans le champ qui portoit son nom. C'étoit un cheval à qui on coupoit la queue, & qu'on portoit au temple appellé *Regia*.

Hostiæ Prodicæ s'appelloient ainsi, parcequ'elles étoient toutes consumées par le feu, sans qu'il en restât rien pour les sacrificateurs.

Hostiæ Piaculares. Hosties qu'on égorgeoit pour se purifier d'un crime, ou de quelque mauvaise action.

Hostiæ Ambegnæ ou *Ambiegnæ*, étoient des brebis ou vaches qui avoient eu deux agneaux ou deux veaux d'une portée, qu'on immoloit à Junon avec leurs petits.

Hostiæ Harvigæ ou *Harugæ*, étoient des hosties dont on examinoit les entrailles pour en tirer des présages.

Hostiæ Mediales. Victimes noires, qu'on sacrifioit

en plein midi. * *Antiquités grecques & romaines.*

HOSTILIEN (Caius Valens *Hostilianus Messius Quintus*) second fils de l'empereur Trajan-Dece, & d'Herennia Etruscilla, fut fait César par son pere, après la mort duquel arrivée à la fin de l'an 251, il fut déclaré Auguste par le sénat conjointement avec Trebonianus Gallus. Comme il n'eut pas la principale autorité, les historiens parlent peu de lui; ils ne s'accordent pas même entr'eux sur le genre de sa mort. Les uns disent qu'il mourut de peste. Zozime assure que Trebonianus Gallus, qu'il incommodoit, se défit de lui. Il est certain du moins, qu'il mourut dès l'an 252. Entre les modernes, il y a de fort habiles gens qui prétendent qu'il n'étoit pas fils, mais gendre de Trajan Dece. Cette question est bien examinée dans la préface du recueil intitulé : *Numis. Imper. Rom.* que le pere Banduri a publié.

HOSTILINE, déesse à laquelle les païens attribuoient le soin du bled dans le temps que les derniers épics s'élevoient à la hauteur des autres, & que toute la surface de la moisson devenoit égale. *Hostire*, en vieux latin, signifioit *égaler*; & *hostimentum*, *égalité.* * Varron. S. Augustin, *de Civitate Dei*, *lib.* 4, *cap.* 8.

HOSTILIUS, poëte latin, composa des annales en vers. Priscien en cite un que voici :

Sæpè greges pecudum ex hiberneis pastubu' pulsi.

Cet Hostilius est peut-être le même que celui dont Tertullien parle dans son apologetique, en ces termes : *Quand vous voyez jouer les pieces boufonnes de Lentulus & d'Hostilius, dites-moi si ce sont vos farceurs ou vos dieux, qui excitent les risées que vous faites, &c.* * Tertullien, *chap.* 15.

HOSTILIUS MANCINUS, général de l'armée romaine, mit le siége devant Numance; mais étant sorti un jour de son camp, ayant méprisé les augures, ceux de Numance firent une sortie, lui enleverent son camp, & le contraignirent à faire une paix honteuse, que les Romains ne voulurent point ratifier; & ils le renvoyerent à Numance les mains liées derriere le dos. * Tite-Live, *hist.*

HOSTILIUS LUCIANUS PERPENNA, *cherchez* PERPENNA.

HOLSTILIUS (Tullius) *cherchez* TULLIUS HOSTILIUS.

HOSTIUS, vivoit vers l'an 690 de Rome, & 64 avant J. C. & composa une histoire en vers de la guerre d'Istrie. Macrobe rapporte quelques fragmens de cet ouvrage, & nous apprend que Virgile l'a imité en quelques-uns de ses vers. Cette HOSTIA, maîtresse de Properce, & qu'il a tant célebrée sous le nom de Cynthie, étoit peut-être la fille de cet auteur. * Macrobe, *lib.* 6 *Saturn. ch.* 5.

HOSTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée méridionale du comté de Glocester, qu'on appelle *Grombaldasb.* * *Diction. anglois.*

HOSTORIUS, centurion ou capitaine d'une compagnie de cent hommes sous Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, fut envoyé vers l'an 51 de Jésus-Christ pour reprendre les ôtages qui avoient été donnés aux parties. * Tacite, *l.* 3, *c.* 8.

HOSTUN, *cherchez* TALLART.

HOSTUNI, *cherchez* OSTUNI.

HOTMAN (François) en latin *Hotomanus*, né à Paris le 23 août 1524, étoit fils de PIERRE Hotman, qui fut reçu conseiller au parlement de Paris l'an 1544, & qui mourut l'an 1554. François étudia en droit à Orleans, & s'acquit une grande réputation par sa parfaite connoissance du droit, qui le rendit rival du célébre Cujas. Son pere vouloit le pousser dans le barreau; mais il s'en dégouta, s'enfonça tout entier dans l'étude du droit, fit des leçons à vingt-trois ans à Paris, & se laissa entraîner au torrent des nouvelles opinions qui commençoient à défigurer la religion en France. Depuis il fit imprimer quelques ouvrages, & professa les belles lettres à Lauzane, où il se maria. Ensuite ayant été appellé à la cour du roi de Navarre, il fut deux fois député en Allemagne, pour obtenir du secours de Ferdinand. Il enseigna depuis à Valence & à Bourges, eut part aux affaires publiques des Protestans, & retourna encore à Bourges, où ses écoliers le sauverent du massacre de la saint Barthelemi l'an 1572. Ce fut alors qu'il renonça absolument à la France, pour se retirer à Genève, où il professa le droit : il passa à Basle, de-là à Montbeliard & à Genève. Enfin étant de retour à Basle, il y mourut le 12 février 1560, âgé de soixante-cinq ans. Outre ses traités de droit, il en publia deux, qui firent beaucoup de bruit. L'un fut *Brutum fulmen*, qu'il composa pour le roi de Navarre, qui avoit été excommunié à Rome; & l'autre étoit intitulé : *Franco-Gallia*, ouvrage indigne d'un jurisconsulte françois, où il prétendoit prouver contre les loix & l'usage, que notre monarchie étoit élective & non héréditaire. Jacques Lectius, jurisconsulte, a recueilli tous ses ouvrages en trois volumes *in-folio*, à Genève en 1599. On trouve à la tête la vie de Hotman par Pierre Nevelet, seigneur de Dosches. Cette vie qui parut pour la premiere fois en 1595, *in-4°*, a été réimprimée en 1700, à Amsterdam, revue & augmentée de notes par Frideric-Jacques Leikers docteur en droit. Elle est au-devant des lettres latines de FRANÇOIS & de JEAN Hotman, pere & fils, qui furent imprimées *in-4°*, la même année 1700, & qui n'ont été cependant publiées qu'en 1730, à la Haye, avec quelques lettres de plusieurs autres savans : on trouve après la vie de François Hotman une liste exacte de tous ses ouvrages imprimés dans les trois volumes *in-folio* de Genève; on y voit aussi l'épitaphe qui lui a été consacrée à Basle, où il est mort le 12 de février 1560, âge de 65 ans, six mois & vingt-un jours, & plusieurs autres piéces à son honneur.

Un de ses freres, nommé ANTOINE Hotman, fut avocat général au parlement de Paris, dans le temps de la ligue. Il étoit allié d'Etienne de Bray, riche trésorier de Paris, à qui sa femme, Marie de Corbie, intenta procès en dissolution de mariage pour cause d'impuissance. Hotman, non content d'avoir fait quelques écritures en faveur de son allié, pour y donner plus de poids, composa & publia un traité dogmatique, *de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme.* Dans cet ouvrage anonyme, discourant de cette matiére en général, & sans parler du fait d'Etienne de Bray, il fronda une partie des procédures qui étoient alors en usage dans ces sortes de procès, & sur-tout celle du congrès. Ce traité fut imprimé en 1581. Etienne Pasquier, qui écrivoit pour Marie de Corbie, en reconnut bientôt l'auteur; & le réfuta par un factum très-curieux, auquel il ne mit pas non plus son nom, mais qui est surement de lui, comme le style le fait assez connoître, & comme Chenu le dit d'ailleurs positivement en ses notes, sur le reglement général des officialités de l'an 1606. Ce factum a été imprimé à Luxembourg, en 1735, *in-8°*, à la suite d'un excellent *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, par le savant magistrat Jean Bouhier, ancien président à mortier au parlement de Bourgogne, & l'un des 40 de l'académie françoise. L'ouvrage de Hotman est fort maltraité dans le factum de Pasquier. On y montre, qu'il est aisé de voir qu'il n'avoit été composé que pour le besoin de la cause d'Etienne de Bray. On ajoute même qu'il contenoit des propositions si dangereuses, qu'il avoit été censuré par les théologiens, & supprimé en conséquence. Hotman fit cependant réimprimer son ouvrage, à Paris, 14 ans après, augmenté d'une deuxiéme partie, & il y mit son nom. Après sa mort on l'imprima une troisiéme fois, en 1610; à Paris, &

cette édition se trouve grossie d'un deuxiéme traité, qui n'est proprement qu'un abrégé, ou une récapitulation du premier, & qu'on retrancha dans le recueil des *opuscules françoises* des Hotmans, qui parut en 1616.

Antoine Hotman eut un fils nommé JEAN Hotman, sieur de Villiers, qui a écrit un traité du devoir de l'ambassadeur : la vie de Gaspard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en 1572, en latin *in*-8° en 1575, & qui a été traduite en françois, avec des notes, & plusieurs autres piéces servant à l'histoire du temps, à Amsterdam en 1643 *in*-4° : préface de M. de Thou sur la premiere partie de son histoire, traduite du latin par Jean de Villiers-Hotman, à Paris en 1604 *in*-4° : Avis sur une lettre de Victor Cayet contre les Protestans, & d'autres ouvrages imprimés dans le recueil des opuscules françois des Hotmans dont nous parlons plus bas. Un autre FRANÇOIS Hotman, chanoine de Paris, conseiller au parlement, & abbé de saint Medard de Soissons, mourut au mois de mars 1636, âgé de soixante ans.

LAMBERT Hotman, né à Emeric au pays de Cleves, vint en France pour porter les armes au service du roi Louis XI, & se maria avantageusement à Paris. Il eut dix-huit enfans : l'aîné JEAN Hotman fut si riche, qu'il fit compter de très-grosses sommes pour la rançon du roi François I. Le dernier de ces enfans fut PIERRE Hotman, maître des eaux & forêts, puis conseiller au parlement, pere de ce FRANÇOIS, *qui a donné lieu à cet article*. On a imprimé en 1616, à Paris chez Guillemot *in* 8°, des opuscules françois de FRANÇOIS, ANTOINE & JEAN Hotman. Pierre de l'Etoille parle des Hotmans en plusieurs endroits du tome premier de son journal du régne de Henri IV. * Sainte Marthe, *l.* 4, *elog. doct. Gall.* Sponde, *A. C.* 1570, *n.* 22, 1573, *n.* 11. De Thou, &c. Bayle, *diction. critiq.*

HOTMAN (Vincent) seigneur de Fontenay, maître des requêtes de l'hôtel du roi & intendant des finances, fut conseiller au grand-conseil jusqu'en 1656, qu'il fut pourvu de la charge de maître des requêtes. Depuis ce temps-là il exerça les intendances de Tours, de Bourdeaux & de Montauban, fut choisi par sa majesté l'an 1663, pour faire la charge de son procureur général en la chambre de justice ; & l'an 1669 fut fait intendant des finances. Il mourut au mois de mars 1683, sans enfans de *Marie* Colbert son épouse, morte le 28 juillet 1704, âgée de 89 ans. Ce magistrat étoit de la même famille que les précédens. Le pere de feu M. Hotman étoit TIMOLEON Hotman, président des trésoriers de France à Paris, & fils de FRANÇOIS Hotman, trésorier de l'épargne sous le roi Henri III, puis ambassadeur de Henri IV en Suisse. François mourut à Soleurre, où la république lui a élevé un magnifique tombeau. Son pere étoit VINCENT Hotman, conseiller au parlement de Paris, * *Mémoires du temps.*

HOTTENTOTS, c'est le nom que les Européens donnent aux Caffres qui habitent auprès du cap de Bonne-Espérance, en Afrique. On le leur a donné à cause que dans leur langue ils se servent souvent d'un mot qui sonne comme celui-là. Ils sont séparés & indépendans les uns des autres. Ils ont un roi ou capitaine à qui ils obéissent. Tout leur bien consiste en troupeaux, & ils changent de lieu selon que la nécessité les y oblige. Ils n'ont guere de religion : seulement quand ils ont besoin de pluie pour leurs pâturages, ils en demandent à un certain Etre qu'ils ne connoissent point, qu'ils ne nomment point, & qui demeure, à ce qu'ils disent, tout là-haut, & lui offrent en sacrifice du lait, qui est la meilleure chose qu'ils aient. Ils se tiennent alors pendant quelque temps autour d'un bassin de lait, les yeux levés au ciel, dans un profond silence. Ils ont la taille belle, l'air dégagé, les yeux vifs & pleins d'esprit, le teint basané, & paroissent toujours de bonne humeur ; mais ils sont mal-propres, puans & paresseux. Ils punissent fort séverement l'assassinat, le vol & l'adultere ; quand quelqu'un d'entre eux est convaincu d'un de ces crimes, toute la populace s'assemble ; on amene le criminel, & le roi ou capitaine lui donne le premier coup, qui est suivi des autres jusqu'à ce qu'il expire sous le bâton. * Choisi, *voyage de Siam.*

HOTTINGER (Jean-Henri) né le 26 mars 1620, à Zurich en Suisse, se distingua particulierement dans les sciences, & fut envoyé aux frais du public pour étudier dans des pays étrangers. Il vit la France & la Hollande, & s'arrêta à Groningue ; de-là il alla à Leyde, où il se perfectiona beaucoup dans la langue arabe, sous le célebre Golius, & sous un Turc. Alors il fut rappellé en Suisse : il y arriva, après avoir vu l'Angleterre, & y enseigna, comme professeur public, l'an 1642 l'histoire ecclésiastique & la théologie ; les langues orientales ; la rhétorique ; l'écriture ; la controverse, &c. L'an 1653 on le prêta pour deux ans à l'électeur Palatin, qui se servit de lui pour remettre en réputation son université d'Heidelberg, & qui l'honora de plusieurs charges. On le rappella à Zurich l'an 1661, & à l'occasion des troubles qui s'y éleverent l'an 1664 on le députa en Hollande. Enfin l'an 1667 étant près de partir pour aller professer à Leyde, du consentement de messieurs de Zurich, & à la priere des états de Hollande, Hottinger se noya avec une partie de sa famille, l'an 1667, dans la riviere de Limat qui passe à Zurich. Il a laissé divers ouvrages : *Historia orientalis de Muhammetismo, Saracenismo, Chaldaismo, Statu Christianorum, &c. Bibliothecarius quadripartitus ; Thesaurus philologicus sacræ scripturæ ; Historia ecclesiasticæ novi testamenti tom. IX. Promptuarium sive Bibliotheca orientalis ; Dissertationes miscellaneæ, &c.* * Bayle, *diction. critiq. Voyez les* Mém. *du P. Niceron, tome VIII.*

HOTTINGER (Jean-Jacques) fils de *Jean-Henri* Hottinger, qui fait le sujet de l'article précédent, naquit à Zurich le premier décembre 1652. A l'âge de quinze ans, il avoit déja fait de grands progrès dans les lettres, lorsqu'il eut la douleur de perdre son pere qui se noya par accident en 1667. Privé par ce triste évenement d'un secours qui lui étoit extrêmement utile, il redoubla d'amour pour l'étude ; & afin de vaincre la lenteur de sa mémoire, il apprit le pseaume 119 & les épitres de S. Paul aux Romains & aux Ephésiens, dans leur langue originale. A la fin de ses études, il montra publiquement les progrès qu'il y avoit faits, par une thèse qu'il composa & qu'il défendit avec succès sous la présidence de Jean-Henri Heidegger, docteur & professeur en théologie. Cette thèse a été imprimée en 1672. Il ne se pressa pas cependant de se charger des fonctions du ministere auquel on l'appelloit ; & pour l'exercer avec plus de fruit, il voulut employer encore quelque temps à une étude non interrompue. Dans cette vue & par les conseils d'Heidegger & de Jean-Gaspard Wolfius, il alla en 1672 à Basle, où il profita des lumiéres des théologiens qui s'y distinguoient le plus, & en particulier de Luc Garnier. Après quelque séjour à Basle, il avoit dessein de sortir de l'Allemagne, & il se mit en chemin ; mais les troubles de la guerre l'empêchant de suivre ce projet, il revint à Basle en 1674. Garnier étant mort peu après, il alla à Genève en 1675 & il y fit amitié avec deux théologiens de son parti, François Turretin & Benedict Picter. De retour à Zurich, il fut mis au nombre des ministres au mois de mars 1676, & il en exerça deslors les fonctions avec beaucoup de zèle & d'applaudissement. Ce ne fut cependant qu'en 1680 qu'on lui confia le soin d'une église particuliere. La même année, il épousa *Elizabeth* Lavater, fille de *Jean* Lavater professeur de philosophie à Zurich, avec laquelle

il a vécu quarante ans, & dont il a eu plusieurs enfans. En 1685 il prit la défense du catéchisme de Zurich, & de la mémoire de son pere, l'un & l'autre attaqués par un religieux. L'année suivante 1686 il fut honoré de l'office de *Diacre*, & il en commença les fonctions par un discours qui fut gouté. Il s'appliqua ensuite à la composition de différens ouvrages, dont on rapportera les titres plus bas. Le 18 janvier 1698 il fut nommé professeur en théologie à Zurich en la place d'Heidegger qui venoit de mourir, & il eut pour collégue Jean-Gaspard Wolfius. Ses leçons qu'il travailloit avec soin & qu'il donnoit assiduement, ne l'empêchérent pas de composer un si grand nombre d'ouvrages, que leur multitude & leur variété ont de quoi surprendre. Il finit cette vie laborieuse le 18 décembre 1735. Voici en partie la liste de ses ouvrages, qui est plus détaillée, page 38 & suiv. du recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, tome II. 1. *Diatribe theologica de spiritu prædicante spiritibus in carcere; ad I Petri III, 19, 20*; à Zurich 1672 *in-4°*. 2. *Sfortia Pallavicinus infelix concilii Tridentini vindex, sive exercitatio historica operi, quod cardinalis Pallavicinus de concilio Tridentino scripsit, opposita*, &c. à Zurich en 1692, *in-4°*. 3. *Dissertatio theolog. dogmatis de justificatione summam & historiam exhibens*; à Zurich en 1698, *in-4°*. 4. Δυόδεκας *positionum theologicarum*, en 1698. 5. *Dissert. theolog. de præscriptione in causâ religionis*, en 1698, *in-4°*. 6. *Dissert. doctrinæ de personâ, statu, & officio Christi compendium exhibens*, en 1699, *in-4°*. 7. *De intercessione Christi mediatoris*, en 1699, *in-4°*. 8. *De resipiscentiâ evangelicâ, ejusdemque nativâ indole*, en 1699, *in-4°*. 9. *De manducatione corporis Christi*, en 1700, *in-4°*. 10. *De ecclesiâ, dissertationes duæ*, en 1700, *in-4°*. 11. *De magnitudine Dei*, en 1701, *in-4°*. 12. *Diatriba theolog. quâ pædobaptismi jus & antiquitas .... astruitur*, &c. en 1702, *in-4°*. 13. *De conscientiâ, ejusdemque obligatione & directione*, en 1704, *in-4°*. 14. *De supremo controversiarum judice, dissert. historica*, en 1704, *in-4°*. 15. *De potentiâ Verbi divini*, en 1704, *in-4°*. 16. *De frequenti communione*, en 1705, *in-4°*. 17. *De invisibilis visione per fidem*, en 1706, *in-4°*. 18. *Exercitationes historico-theolog. de pænitentiâ primitivæ, nec non Romanæ ecclesiæ*, &c. à Zurich, en 1706, *in-4°*. 19. *Assertiones theolog. de imagine Dei primitivâ & renovatâ*, en 1707, *in-8°*. 20. *De veritate secundùm pietatem*, en 1707, *in-4°*. 21. *De supremo controversiarum judice christiano, & anti-christiano, dissert. tres*, en 1707, *in-4°*. 22. *De J. C. ad Jordanem baptizato*, en 1708, *in-4°*. 23. *Heptas positionum theologicarum*, en 1708. 24. *Heptas assertionum de J. C. personâ & officio*, en 1708, *in-8°*. 25. *De applicatione justitiæ Christi*, en 1708, *in-4°*. 26. *De J. C. ad Jordanem glorificato*, en 1709, *in-4°*. 27. *De œconomiâ & beneficiis salutis*, en 1709, *in-4°*. 28. *De cogitatione J. C.* en 1709, *in-8°*. 29. *De J. C. in deserto cum satanâ congressu & victoriâ, dissert. tres*, en 1709 & 1710, *in-4°*. 30. *De anathemate Paulino*, en 1710, *in-4°*. 31. *Diatribæ historico-theolog. sectiones duæ quibus demonstratur prædestinatianam & Godeschalci pseudo-hæreses, adversariorum gratiæ commenta esse, & de Godeschalco ejusque doctrinâ disseritur*, en 1710, *in-4°*. 32. *De fidei justitiam Christi imputatam apprehendentis* ἐνεργείᾳ *& usu ad praxim pietatis*, en 1711, *in-4°*. 33. *Ratramni doctrina de præsentiâ corporis & sanguinis Christi in S. cœna investigata & vindicata*, &c. en 1711, *in-4°*. 34. *De genealogia J. C. dissert. duæ*, en 1711 & 1713, *in-4°*. 35. *De dissidio protestantium & pontificiorum, an fundamentali, aut non fundamentali?* en 1712, *in-8°*. 36. *De operatione Dei in animo hominis*, en 1714, *in-4°*. 37. *De religione in genere, in specie, de veræ characteribus*, en 1714, *in-4°*. 38. *De conversatione J. C. sanctissimâ in carne humili*, &c. 1715, *in-4°*. 39. *De doctrinâ J. C. fonte & normâ veritatis*, en 1715, *in-4°*. 40. *Doctrina justitiæ vera*, &c. 1715, *in-4°*. 41. *Harmonica evangelicæ historiæ dispositio*, en 1716, *in-4°*. 42. *De doctrinâ J. C. fonte & norma sanctitatis*, en 1716. *in-4°*. 43. *De miraculis J. C.* en 1716, *in-4°*. 44. *De S. Joanne Baptista, dissert. sex*, en 1717 & 1718, 1719, 1721 & 1723, *in-4°*. 45. *De gratia Dei salutifera, sectiones tres*, en 1718, 1719 & 1722, *in-4°*. 46. *De necessaria majorum ab ecclesia Romana secessione, &c. dissert. duæ*, en 1717 & 1721, *in-4°*. 47. *Memoria secularis synodi Dordrechtanæ*, en 1720. 48. *De veritatis & charitatis amicissimo in ecclesiâ protestantium connubio*, en 1721, *in-4°*. 49. *De resurrectionis Christi veritate & efficaciâ*, en 1722, *in-4°*. 50. *Pentas dissertationum biblico-chronologicarum*, &c. en 1723, *in-8°*. 51. *Formulæ consensus in ecclesiis Helveticis receptæ &c. historia*, en 1723, *in-4°*. 52. *De communione Spiritus Sancti dissertationes theologicæ plures*, en 1723, 1724, 1725, 1726; & plusieurs autres dissertations théologiques sur la grace & la prédestination, sur la consolation évangélique dans les tentations, sur le témoignage rendu à J. C. par Saint Jean-Baptiste, &c. depuis 1723, jusqu'en 1736. Il y a quelques-unes de ces dissertations imprimées dans le recueil intitulé: *Bibliotheca Bremensis*; dans celui qui a pour titre, *Tempe Helvetica*, &c. Ce que l'on a dit de la personne de M. Hottinger est tiré d'une longue harangue sur ce sujet, imprimée dans ce dernier recueil, tome II, section premiere, intitulée: *Joan. Jacobi Lavateri oratio inauguralis, quâ, præmissâ brevi icone theologi, describitur vita Joannis Jacobi Hottingeri*. Ce théologien a beaucoup écrit aussi en allemand, & les titres de ces ouvrages sont rapportés dans la liste qui se trouve dans le recueil que l'on vient de citer, de même que ceux des écrits qu'il n'avoit point encore fait imprimer. Jean-Jacques Lavater lui a succédé dans la chaire de théologie.

HOTTON (Pierre) professeur en botanique à Leyde, étoit fils de *Godefroi* Hotton, ministre de l'église Wallone d'Amsterdam, où il naquit le 18 de juin 1648. Il fit ses humanités à Amsterdam, après quoi il alla étudier en médecine à Leyde sous Sylvius, ou de le Boé. Après avoir été reçu docteur en médecine en 1672, il se retira à Amsterdam, où il exerça sa profession, & fut établi directeur du jardin des plantes de la ville l'an 1692. Comme on savoit qu'il avoit une parfaite connoissance des simples, il fut appellé en 1695, professeur en botanique dans l'université de Groningue & dans celle de Leyde. Il se détermina pour la derniere, où il fut installé le 9 de mai de la même année, par une harangue qu'il fit sur l'histoire des plantes. Il étoit membre de la societé royale de Londres, & de celle de Leipsick. Le 3 janvier 1709, il fut attaqué d'une paralysie, dont il mourut le 10 âgé de 60 ans & quelques mois. Il avoit beaucoup de réputation, & son mérite lui avoit fait des amis en Italie, en France, en Angleterre & en Allemagne, où il entretenoit des correspondances. Il ne savoit point les choses de sa profession en pédant, mais en homme d'esprit, qui estimoit chaque chose ce qu'elle vaut. * *Nouvelles de la république des lettres, janvier* 1709, *page* 89.

HOTUN (Guillaume de) Anglois, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut fait deux fois provincial d'Angleterre, en 1282 & en 1290. Il fut aussi reçu docteur en théologie de la faculté de Paris. Edouard I l'honora de sa confiance; & à sa considération, Boniface VIII lui conféra l'archevêché de Dublin en Irlande le 16 juin 1297. Walsingham remarque qu'il fut sacré à Gand. Le roi son maître le chargea aussitôt de traiter avec le duc de Bretagne, nommé médiateur pour la France, de la paix entre les deux couronnes, & il eut le bonheur de faire conclure une trêve de deux ans. Il n'eut pas plutôt fini cette

cette affaire, qu'il fut nommé par le même prince chef de l'ambassade qu'il envoyoit à Boniface VIII, en qui les deux rois avoient compromis, & il venoit de terminer cette importante affaire, lorsque retournant en Angleterre il mourut à Dijon le 27 août 1298. Les actes concernant cette ambassade ont été imprimés avec les anciennes coutumes d'Angleterre en 1672. Guillaume ne fut pas moins bon théologien qu'habile politique : mais ses ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous : on a seulement dans un manuscrit de Sorbonne, où il est appellé *Guillaume de Hozum*, quelques questions qu'il a résolues, & en Angleterre son commentaire sur les trois livres d'Aristote, de l'Ame. * Echard, *de script. ordinis præd. tom. I.*

HOUAMES, que d'autres écrivent CHOUAMES : secte de Mahométans vagabonds, qui courent dans l'Arabie, & logent sous des tentes ou pavillons, comme les Arabes. Ils ont une loi particuliere, qui leur ordonne de faire leurs cérémonies & leurs prieres sous un pavillon, sans aucune lumiére; & après cela ils s'accouplent avec la premiére femme ou fille qu'ils y rencontrent. Il y en a quelques-uns à Alexandrie; mais ils s'y tiennent cachés; car quand on les connoît pour Houames, on les brule tout vifs. Le mot de *Houame* ou *Chouame* est arabe, & signifie un *scelerat*, un *impudique*, un *abominable*. * Thevenot, *II partie*. Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

HOUC (Jean van) peintre d'Anvers, fut des bons disciples de Rubens. Il alla à Rome, où l'on admira l'intelligence qu'il avoit dans le coloris. En retournant dans son pays, il passa par Vienne où l'archiduc Leopold le retint, & le fit travailler jusqu'en 1650, qui est l'année où la mort surprit van Houc étant encore jeune. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

HOUCHAR ou EUCHAR (Eloi) de Gand, étudia à Paris au commencement du XVI siécle, dans le collége de Montaigu, & mérita le bonnet de docteur l'an 1504. Il enseigna depuis à Gand, & eut pour sousmaître Georges-Cassander, comme nous l'apprenons de Sanderus. On a de lui la vie de saint Levin martyr, & celle de saint Bertulphe confesseur, en vers élégiaques; un poëme de sainte Colete; un autre sur l'élection de Charles V à l'empire, &c. * Valere André, *biblioth. belg.* Vossius, *de histor. latin. lib. 3, cap.* 10.

HOUDAN, petite ville dans le gouvernement de l'Isle de France, *Hodanum*, est sur la riviere de Vegre, sur les frontieres de la Beausse, à trois lieues de Dreux, & à douze de Paris : Gaguin dit que le roi Robert y fit bâtir deux églises.

HOUDANG ou DE HOUDON (Raoul de) florissoit du temps de saint Louis, vers l'an 1230, & a écrit un roman intitulé : *La voie & le songe d'enfer.* On lui attribue aussi le roman *des Elles.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas.

HOUDAYER (Julien) natif de Noyen, docteur de Sorbonne, étudia à Paris, prit des degrès dans l'université, & en fut élu recteur, le 10 octobre 1595. Dans la suite ayant été pourvu d'un canonicat de la cathédrale du Mans, & de la cure de S. Nicolas, il s'occupa pendant plusieurs années à recueillir avec beaucoup de soin & de dépense des mémoires pour travailler à l'histoire du Mans & de ses évêques : mais sa mort, qui arriva le 28 novembre 1619, l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Ces faits sont tirés de l'épitaphe que lui consacra le séminaire du Mans, dont il avoit été supérieur, & qui se lit dans un recueil de piéces sur la mort de Julien Houdayer. C'est un *in*-4° de vingt-quatre pages imprimé en 1619, sous ce titre : *Lessus Castaliæ, sive Houderiani manes.*

HOUDETOT (Robert sire de) chevalier du bailliage de Caux en Normandie, sénéchal d'Agenois, & maître des arbalêtriers de France dans le XIV siécle, commença de servir en Flandre sous le maréchal de Trie en 1318, & en Languedoc & Guienne en 1323. Il servit dans les mêmes provinces en 1337, & en Flandre les trois années suivantes. Il étoit sénéchal d'Agenois en 1342 & 1345, & fut créé maître des arbalêtries de France le 13 mai 1350, servit la même année en cette qualité dans la guerre de Picardie, & sur les frontieres de Normandie jusqu'en mars 1353, que le maréchal d'Audenehan le dépêcha de Pontorson, pour rendre compte au roi de l'état du pays. Il avoit été commis au mois de février précedent avec Philippe de Troismons, chevalier, pour se transporter au comté de Beaumont-le-Roger, dans les châtellenies de Conches & de Breteuil, & aux vicomtés de Ponteaudemer, de Valognes & de Constantin, pour en donner la saisine & possession au roi de Navarre. Il se trouva au siége de Honfleur au mois d'août 1357, avec treize chevaliers, trente-neuf écuyers & dix arbalêtriers, & servit la même année au Pont-Audemer, à Orbec, au Bec-Hellouin & aux environs. Il étoit mort au mois de septembre 1358, que ses héritiers furent déchargés au mois de février suivant de tout ce qu'on pouvoit lui demander. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

HOUDRY (Vincent) Jésuite fort connu, étoit de Tours, ou du diocèse. Il naquit le 22 de janvier 1631 le jour de la fête de saint Vincent diacre, ce qui fit qu'on le nomma *Vincent* au baptême. Après ses études, il entra chez les Jésuites à Paris le 8 d'octobre de l'an 1644, & fit ses quatre vœux le 15 août 1665. Après ses deux années de noviciat, il passa une année dans la maison de saint Louis à Paris dans les exercices que les novices ont coutume d'y pratiquer; mais il ajouta une autre occupation, ce fut de bien apprendre la langue grecque. Il a toujours été uni à la société, autant par les liens extérieurs, que par l'amour & un attachement inviolable. Il y a régenté pendant six ans les humanités, la rhétorique seulement une année, & la philosophie l'espace de quatre ans. Il avoit beaucoup de gout, de la facilité pour la composition, de l'érudition, & de l'amour pour la poësie latine dans laquelle il a réussi, comme on le voit entr'autres par sa piéce intitulée : *La collation*, où il fait de fort jolies descriptions de la fraise, de la crême, du melon, &c. Sorti de l'emploi de professeur, il prêcha & exerça ce ministere pendant trente ans. Après ce temps-là, il ne vit presque plus que son cabinet. Il s'y est occupé, 1°. à faire un corps de sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, auquel il joignit des panégyriques. Ce recueil divisé en six parties parut *in*-12, en 1702. Il avoit prêché une grande partie des discours qui y sont renfermés. 2°. Il composa & fit imprimer un recueil beaucoup plus ample qu'il intitula la *bibliotheque des prédicateurs*, qui parut à Lyon depuis 1712 jusqu'en 1723, en 18 volumes *in*-4° ; à Liége en 1716, en 4 vol. *in-folio*; à Lyon en 1733, 22 vol. *in*-4° ; en y comprenant l'*eloquence chrétienne dans l'idée & dans la pratique*, par le P. Blaise Gilbert, Jésuite. La bibliothéque des prédicateurs parut traduite en allemand, à Augsbourg en 1739, *in-folio*. Il y a du bon dans cette vaste compilation. L'auteur y cite encore plus les modernes que les anciens. Il a travaillé à cet ouvrage jusqu'à la fin de ses jours. Il est mort au collége dit *de Louis le Grand*, à Paris, le 29 de mars 1729, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il témoignoit dans sa maladie qu'il étoit un peu fâché de n'avoir pas accompli le siécle entier. Il étoit d'un tempérament excellent, & l'on a remarqué qu'il n'a jamais eu besoin de se servir de lunettes, quoique dans un âge si avancé, & qu'il se fût toujours occupé à lire & à écrire. Ce pere est encore auteur des ouvrages suivans : 1. *Traité de la*

maniere d'imiter les bons prédicateurs : avec des tables pour les différens usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne ; à Paris, chez Boudot, en 1702 *in*-12. 2. *Ars typographica, carmen.* * Voyez les *mémoires de Trévoux*, janvier 1725 & avril 1726.

HOVEDEN (Roger de) natif d'Yorck en Angleterre, vivoit l'an 1200, tiroit son origine d'une famille illustre, & fut très-considéré à la cour du roi Henri II, vers l'an 1230. La connoissance qu'il avoit du droit civil & canonique lui acquit l'estime des grands, qui le consultoient sur les affaires les plus importantes, & qui le prenoient pour arbitre de leurs différends. Après la mort de Henri, il se retira de la cour, s'adonna entierement à l'étude de l'histoire ; & pour n'être pas inutile, composa celle de son pays. Il publia d'autres ouvrages, qui sont des commentaires du droit ; des poëmes, &c. On ne sait point en quelle année il mourut. * Balée & Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Brianus Twinus, *l.* 2, *de antiq. Oxon. acad.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Vossius, *de hist. latin, l.* 2, *c.* 56.

HOVEN (Jean-Guillaume van) docteur en théologie dans l'université de Louvain, chanoine de l'église collégiale de S. Pierre dans la même ville, professeur royal de l'écriture sainte & de la langue hébraïque, né en 1678 à Mechles, entre Maëstricht & Aix-la-Chapelle, fit ses études au collége du Lys où il eut le septiéme rang en 1696. Il passa ensuite plusieurs années dans le collége du Saint-Esprit où il fit sa théologie, & se lia avec M. Steyaërt. Ayant été fait prieur des vacances, rang honorable pour les bacheliers, il s'y comporta de maniere qu'il plut à tout le monde, & qu'il fut estimé de tous. Les mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, les enseigna en qualité de professeur royal à Louvain pendant 12 ans, & y acquit une telle réputation, que son nom vola jusqu'en Bohême. Ferdinand Ernest, comte du S. Empire, un des plus célébres mathématiciens de son temps, l'honora de son estime & de son amitié, parceque M. Van-Hoven avoit résolu plusieurs problêmes que ce comte avoit proposés, & qu'aucun professeur n'avoit pu expliquer. Ce savant ne quitta la profession des mathématiques que pour s'occuper de l'étude des langues & de celle de l'écriture sainte, & il donna aussi des leçons sur l'une & l'autre en qualité de professeur royal, avec autant d'applaudissemens, qu'il en avoit reçus lorsqu'il remplissoit la chaire des mathématiques. On l'engagea ensuite à professer la théologie dans l'abbaye de sainte Gertrude de Louvain, & il y eut un grand nombre de disciples qui lui firent honneur, & à qui il fut d'une grande utilité. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même succès dans le collége du pape Adrien VI, & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Dans le dessein d'arriver à ce dégré, il soutint en 1705, en présence d'une grande assemblée, & en particulier de Vincent Santin, internonce dans les Pays-Bas, une dispute publique où il montra beaucoup de sagacité & d'érudition. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721, & il s'efforça de montrer qu'il la méritoit, par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zele pour l'instruction des autres. Il mourut à Louvain le 24 d'avril de l'an 1723. * *Mém. du temps.*

HOUGTON (Jean) Anglois, docteur de l'université de Cambridge, puis Chartreux, dans le XVIe siécle, couronna sa foi par le martyre, au commencement du schisme sous Henri VIII ; car ayant été étranglé à un gibet, on lui arracha le cœur, comme l'on fait aux traîtres en Angleterre, le 4 mai de l'an 1535. On recueillit un tome de ses épîtres, comme nous l'apprenons de Petreius, *biblioth. Cart. page* 194, de Pitseus, &c.

HOVIUS (Matthias) archevêque de Malines, & conseiller d'état dans les Pays-Bas, étoit natif de cette ville, & passa pour un des plus habiles prédicateurs de son temps. Il se fit recevoir licencié en théologie, eut ensuite une cure à Malines, fut fait grand-vicaire dans le temps que le siége vaquoit, & fut enfin nommé archevêque l'an 1595. Ce prélat célébra l'an 1607, un concile provincial, & prononça dans cette occasion une harangue sur la nécessité de purger l'église & le clergé de divers abus. Il mourut l'an 1620, âgé de 78 ans. * Gramai, *de urbe Mechlin.* Valere André, *bibl. belg.* Gazet, *hist. ecclef. du Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *t. I*, *Gall. christ.*

HOULET-PANIAS, c'est un petit lac formé par le Jourdain, riviere de la Judée. Il est à sept lieues au-dessus de la mer de Galilée, & il a si peu d'eau, qu'il est à sec en été. * Baudrand.

HOULIERES (Antoinette du Liger de la Garde, veuve de Guillaume de la Fon de Boisguerin, seigneur des) lieutenant de roi des ville & citadelle de Dourlens, dame d'un mérite distingué, a été l'une de celles qui vers la fin du XVIIe siécle, ont disputé aux hommes la gloire d'exceller dans la poësie françoise. Il y a peu de personnes des deux sexes, qui l'aient portée aussi loin qu'elle, sur-tout pour l'Idylle. Son esprit étoit facile, & cependant élevé ; son style pur & châtié, & ses expressions aussi nobles que ses pensées. Elle étoit très-belle ; & l'on dit que la nature avoit pris plaisir de rassembler en elle les graces de l'esprit & du corps. Cependant toutes ces qualités n'ont pas été capables de lui procurer autant de fortune qu'elle en eût mérité. C'est ce que l'on apprend dans plus d'un endroit des ouvrages qui nous restent de sa façon, & qui ont été rassemblés en deux volumes *in*-8°, en 1724, & réimprimés en 1747, en deux petits volumes *in*-12. Elle fut reçue à l'académie d'Arles en 1689, & mourut à Paris le 17 février 1694, dans sa cinquante-sixiéme année, & laissa pour fille *Antoinette-Thérèse* de la Fon de Boisguerin des Houlieres, dont nous parlons à l'article suivant. * *Mém. du temps.*

HOULIERES (Antoinette-Thérèse des) étoit fille de messire GUILLAUME de la Fon de Boisguerin, mort en 1693, & de dame *Antoinette* du Liger de la Garde, morte le 17 de février 1694. Mademoiselle des Houlieres avoit aussi quelque talent pour la poësie, mais il étoit inférieur à celui de madame des Houlieres sa mere. On a publié le peu qu'elle a fait en ce genre avec les poësies de son illustre mere, en 1707, à Paris ; en 1708, à Amsterdam ; en 1724, à Paris, en deux volumes *in*-8°, & en 1747, 2 vol. *in*-12. Cette demoiselle qui avoit de l'esprit, & qui avoit mérité l'estime d'un grand nombre de personnes de distinction & de gens de lettres, est morte le 29 août 1718, âgée d'environ cinquante-cinq ans, d'une espéce de cancer sous le sein, maladie qui avoit emporté madame des Houlieres au même âge. En 1687, elle remporta le prix de poësie de l'académie françoise. L'abbé Menage fit à cette occasion une épigramme latine, que l'on trouve dans le premier volume du *Menagiana* en quatre volumes, avec l'imitation en vers françois que M. de la Monnoye fit de cette épigramme. * *Mémoires du temps. Journal de Verdun, novembre* 1718, *p.* 374. *Nouv. littér. de la Haye, 7 janvier* 1719, *p.* 13. Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-fol. p.* 459. Voyez les *mémoires historiques sur la vie de madame & de mademoiselle des Houlieres*, composés par M. de Chambors de la Boissiere, & imprimés dans l'édition qu'il a donnée de leurs poësies en 1747.

HOULLIER (Jacques) natif d'Estampes, & médecin de l'université de Paris, dans le XVIe siécle, composa divers ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés. Un de ses fils, conseiller de la cour des aides, qui devoit faire imprimer les autres, mourut avant que d'avoir pu exécuter ce dessein. Jacques Houllier mourut l'an 1562. De Thou parle de lui sous cette

année, dans le trente-quatriéme livre de son histoire. » C'étoit un homme (dit-il) illustre par la philosophie » & par la médecine. Comme il étoit riche, & qu'il » ne se soucioit pas du gain, qui est fort considérable » pour ceux de cette profession dans cette grande vil- » le, il apporta dans la médecine un jugement si éclai- » ré, par une profonde méditation, qu'il guérissoit » heureusement les maladies désespérées, que les au- » tres qui ne faisoient que fatiguer leurs mules, en » courant par les rues de malade en malade, ne con- » noissoient pas. « Ce médecin est auteur des ouvrages suivans : *Opera practica, doctissimis scholiis & observationibus illustrata. Therapia puerperarum, de morborum curatione. De febribus. De peste. De remediis : & de moribus internis, libri duo cum scholiis. In aphorismos Hippocratis commentarii VII. Hippocratis contra præsagia, cum interpretatione & commentariis.* Son traité de la matiere de la chirurgie a été traduit en françois par Simon de Provencheres médecin de Langres. * La Croix du Maine, *bibl. françoise*. Sainte-Marthe, *l. 2, elog. doct. Gall. &c.*

HOUNSLOW, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Middlesex, remarquable par une grande plaine, où le roi Jacques II faisoit camper son armée. * *Dict. angl.*

HOUPELANDE (Guillaume) natif de Boulogne en Picardie, docteur de Paris, curé de S. Séverin, & ensuite chanoine de Notre-Dame, & archidiacre de Brie, mourut étant doyen de la faculté de théologie de Paris, le 11 d'août de l'an 1492. Il a composé un livre de l'immortalité de l'ame, & de son état après la mort, rempli de plusieurs passages des saints peres, des philosophes, des poëtes & des docteurs. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccles. du XV siécle.*

HOUSSET (Jean du) natif du village de Chaillot près de Paris, après avoir été au service du président de Mégrigni pendant dix ou douze ans, fut animé d'un desir si ardent de faire pénitence, qu'il résolut de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Il choisit l'ordre de S. François, & entra dans une maison de Cordeliers de la ville de Châlons en Champagne ; mais il en sortit au bout de huit mois, & se retira sur le Mont-Valérien, dit *le Calvaire*, à environ deux lieues au-dessous de Paris. Il y vécut réclus, c'est-à-dire, éloigné des autres hermites qui édifient ce lieu depuis plusieurs siecles. Sa nourriture étoit du pain bis, auquel il ajoutoit quelques racines, & sa boisson étoit de l'eau. Il ne consentit à boire un peu de vin que quelques jours avant sa mort. Il avoit pour lit une bierre. La priere étoit son occupation presque continuelle. Il mourut accablé d'austérités, âgé de soixante-dix ans, le 3 d'août de l'an 1609, & il fut enterré dans la terre rouge du Mont-Valérien où il avoit établi sa solitude. Il fut honoré pendant sa vie de plusieurs visites des rois Henri III & Henri IV ; & MM. Colletet & de la Croix, auteurs de sa vie, disent qu'il prédit à ces deux monarques le genre de leur mort. Ils ajoutent que les habitans de Suresne & des villages voisins avoient recours à lui dans les calamités publiques, & qu'ils avoient toujours ressenti la puissance de son intercession auprès de Dieu. * *Mémoires du temps. Histoire de la ville de Paris* par les Bénédictins, &c.

HOUTEVILLE (Claude-François) l'un des 40 de l'académie françoise, étoit fils de *François* Houteville, bourgeois de Paris, & d'*Ursule* Dizanet. Né lui-même à Paris, il y fit ses études, & entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il a rempli divers emplois avec beaucoup de distinction. Les conférences en particulier qu'il fit à Tours, sur l'histoire ecclésiastique, lui acquirent une grande réputation. Etant sorti de la congrégation de l'Oratoire, après y être demeuré environ 18 ans, son mérite lui donna accès auprès de feu M. le cardinal du Bois, qui se l'attacha en qualité de secrétaire. Il fut reçu à l'académie françoise le 25 février 1723, & le 27 février 1742, il en fut élu secrétaire perpétuel après la mort de M. l'abbé Dubos. Le 27 octobre 1723, il avoit été pourvu de l'abbaye de S. Vincent du Bourg sur mer, ordre de S. Augustin, diocèse de Bourdeaux. Il est mort à Paris, le 8 de novembre 1742, âgé d'environ 54 ans. Tout le monde connoît son fameux ouvrage, intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits*, précédée d'un *discours historique & critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le christianisme depuis son origine* ; à Paris, en 1722, *in*-4°. Cet ouvrage a été fort critiqué, non-seulement pour le style qui s'éloigne du naturel, & pour les termes dont beaucoup sentent trop le néologisme, mais aussi pour les raisonnemens & les jugemens de l'auteur. M. l'abbé Houteville s'expliqua sur quelques difficultés qui lui furent faites, dans une lettre de quatre pages *in*-4°, qu'il fit imprimer à Paris, & qui est datée du 18 de mars 1722. Cette lettre n'arrêta pas les critiques : dans les *mémoires de Trévoux* du mois d'août de la même année 1722, on imprima une *lettre* anonyme *écrite en province au sujet du livre de la religion chrétienne prouvée par les faits* ; & cette lettre, qui est bien écrite, contient de solides objections. La même année, M. Fourmont, de l'académie des inscriptions & belles lettres, attaqua divers endroits du même ouvrage, dans une longue lettre imprimée à Paris *in*-12, sous ce titre : *Lettre de R. Ismael Ben Abraham, Juif converti, à M. l'abbé Houteville, sur son livre*, &c. Cette lettre est précédée d'une préface très-étendue. Mais la critique la plus considérable faite du livre de M. l'abbé Houteville, est celle qui consiste en vingt lettres que l'abbé des Fontaines a mises au jour, mais dont il n'est pas l'unique auteur. *Voyez* des FONTAINES. Ces lettres ont paru en 1722, *in*-12. L'auteur donna d'abord les 18 premieres, ensuite la dix-neuviéme & la vingtiéme. Celle-ci est une censure du style & de quantité d'expressions de M. l'abbé Houteville. Nous avons vu une lettre imprimée séparément *in*-4°, adressée au même, composée des expressions singulieres employées par le savant académicien. On a réimprimé cette lettre dans la *bibliothéque françoise* ou *histoire littér. de la France, tom. II, part. 2, art. 1*, & l'on y dit que cette lettre étoit attribuée à l'abbé de Grécourt ; mais elle est de M. Souchay, de l'académie des belles lettres. M. l'abbé Houteville a profité de plusieurs endroits de ces critiques dans la derniere édition, augmentée considérablement, qu'il a donnée de son ouvrage, en trois volumes *in*-4°, à Paris, en 1741. Cette édition est dédiée à M. le duc d'Orléans. Il en a été fait une nouvelle en quatre volumes *in* 12, 1749, à Paris. On a encore de M. l'abbé Houteville un *Essai philosophique sur la providence*, imprimé en 1728, *in*-12, écrit en forme de lettre, & plusieurs discours prononcés à l'académie françoise, entr'autres un éloge de M. le maréchal de Villars prononcé après la mort de ce maréchal. L'essai sur la providence a été fort exposé à la censure ; & l'on en a une sorte de critique assez suivie dans plusieurs feuilles d'un écrit périodique intitulé, *le spectateur littéraire* ; à Paris, en 1728, *in* 12. *Voyez* entr'autres la troisiéme feuille & la cinquiéme. On peut voir aussi le *journal des savans*, du mois de février 1728, article des nouvelles littéraires de Paris. M. l'abbé Houteville a fait aussi un éloge historique de M. Bossuet, évêque de Meaux : on le trouve dans le recueil des oraisons funébres de cet illustre prélat, édition de Paris, en 1731, *in*-12.

HOWARD, l'une des plus anciennes & des plus riches maisons d'Angleterre, dont on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. GUILLAUME Howard de Wigenhale, qui vivoit du temps des rois Edouard I & II, & qui fut pere de JEAN, qui suit.

II. Jean Howard, sherif de Norfolck & de Suffolck, vivoit en 1331, & fut pere de Jean III du nom, qui suit.

III. Jean Howard de Wigenhale, amiral d'Angleterre sous le roi Edouard III, fut pere de Robert, qui suit.

IV. Robert Howard, chevalier, mort avant son pere le 3 juillet 1378, épousa *Marguerite*, fille de *Robert*, baron de Scales, dont il eut Jean III du nom, qui suit.

V. Jean Howard III du nom, chevalier, épousa 1° *Marguerite*, fille de *Jean* Plaiz, chevalier: 2° *Alix*, fille & héritiere de *Guillaume* Tendring, chevalier. Du premier lit vint *Jean* Howard IV du nom, chevalier, mort avant son pere, & qui fut pere d'*Elizabeth*, mariée à *Jean* de Vere, comte d'Oxford. Du second lit sortit Robert II du nom, qui suit.

VI. Robert Howard II du nom, mourut avant son pere, & épousa *Marguerite*, fille de *Thomas* Mowbrai, duc de Norfolck, dont il eut Jean IV du nom, qui suit.

VII. Jean Howard IV du nom, duc de Norfolck, créé en 1483 comte maréchal d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, fut tué au combat de Bosworth le 22 août 1485. Il épousa 1° *Catherine*, fille de *Guillaume*, baron de Molins: 2° *Marguerite*, fille de *Jean* Chedworth, chevalier. Du premier lit sortirent Thomas, qui suit; *Anne*, mariée à *Edmond* Gorge, chevalier; *Isabelle*, alliée à *Robert* Mortimer; *Jeanne*, femme de *Jean* Timperlei; & *Marguerite*, qui épousa *Jean* Windham de Crouvherst. Du second lit vint *Catherine* Howard, mariée à *Jean* Bourchier, baron de Bernes.

VIII. Thomas Howard, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; comte de Surrei en 1483, duc de Norfolck en 1513, comte maréchal en 1520, mourut le 22 mai 1524. Il épousa 1° *Elizabeth*, fille de *Frédéric* Tilnei, chevalier, veuve de *Humfroi* Bourchier, baron de Berners: 2° *Agnès*, fille de *Philippe* Tilnei, chevalier. Du premier lit vinrent, 1. Thomas II du nom, qui suit. 2. *Edouard* Howard, amiral d'Angleterre, chevalier de la Jarretiere, qui mourut au combat naval donné contre les François l'an 1513, sans enfans de *Alix* Laval, veuve de *Henri* Parker. 3. *Edmond* Howard, qui épousa 1° *Joice*, fille de *Richard* Culpeper de Hullingburn, chevalier: 2° *Dorothée*, fille de *Thomas* Troys, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de la premiere *Henri*, mort jeune; *Georges-Charles*, tué en France; *Marguerite*, alliée à *Thomas* Arondel de Wardour, chevalier; *Catherine*, mariée le 8 août 1540 à *Henri* VIII, roi d'Angleterre, dont elle fut la cinquiéme femme, laquelle eut la tête tranchée le 13 février 1541; *Marie*, qui épousa *Edmond* Trafford; *Joice*, femme de *Jean* Stannei; & *Isabelle* Howard, mariée à *N.* Baynton; 4. 5. 6. 7. 8. *Richard*; *Henri*; *Charles*; *Jean* & autre *Henri*, morts jeunes. 9. *Muriel*, alliée 1° à *Jean* Grei, vicomte de l'Isle: 2° à *Thomas* Knevet de Buckingham; & 10. *Elizabeth* Howard, mariée à *Thomas* Bullen, comte de Wiltshire. Du second mariage sortirent 1. Guillaume, qui a fait la *branche d'*Effingham, *rapportée ci-après*, 2. *Thomas*, mort en prison le premier novembre 1537, sans enfans de *Marguerite* Duglas, fille d'*Archimbault*, comte d'Anguisse. 3. *Richard*, mort en 1517. 4. *Anne*, mariée à *Jean* de Vere, comte d'Oxford. 5. *Dorothée*, alliée à *Edouard* Stanlei, comte de Derbi. 6. *Elizabeth*, qui épousa *Henri* Ratcliff, comte de Suffex; & 7. *Catherine* Howard, mariée 1° à *Rhese* Thomas, chevalier: 2° à *Henri* d'Aubeni, comte de Bridgwater.

IX. Thomas Howard II du nom, duc de Norfolck, comte & maréchal de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut en 1554. Il épousa 1° *Anne*, fille d'*Edouard* IV du nom, roi d'Angleterre, dont il n'eut point d'enfans: 2° *Elizabeth*, fille d'*Edouard* Stafford, duc de Buckingham, dont il eut Henri, qui suit; Thomas, qui fit la *branche des vicomtes de* Bindon, *rapportée ci-après*; & *Marie* Howard, alliée à *Henri* Fiz-roi, duc de Richemont & de Sommerset.

X. Henri Howard, comte de Surrei, chevalier de la Jarretiere, eut la tête tranchée le 19 janvier 1547. Il épousa *Françoise* de Vere, fille de *Jean*, comte d'Oxford, dont il eut Thomas, qui suit; *Henri*, comte de Northampton, chevalier de la Jarretiere, mort sans alliance le 15 juin 1624; *Jeanne*, mariée à *Charles* Neuill, comte de Westmorland; *Marguerite*, alliée à *Henri*, baron de Scroope de Bolton; & *Catherine* Howard, qui épousa *Henri*, baron de Berklei.

XI. Thomas Howard III du nom, duc de Norfolck, fut fait chevalier de la Jarretiere en 1559, & eut la tête tranchée le 2 juin 1572. Il épousa 1° *Marie* Fitz-Alan, fille & héritiere de *Henri*, comte d'Arondel, morte le 25 août 1557: 2° *Marguerite*, fille de *Thomas*, baron d'Audleyde-Walden, & veuve de *Henri* Dudlei: 3° *Elizabeth*, fille de *François* de Leiburne, chevalier, & veuve de *Thomas*, baron d'Acres, morte en 1567, sans enfans. Du premier lit vint Philippe, qui suit. Du second sortirent Thomas, qui fit la *branche des comtes de* Suffolck, *mentionnée ci-après*; Guillaume, qui fit *celle des comtes de* Carlisle, *rapportée ci-après*; *Elizabeth*, morte jeune; & *Marguerite* Howard, alliée à *Robert* Sackville, comte de Dorset.

XII. Philippe Howard, comte d'Arondel, mort en prison le 10 novembre 1595, épousa *Anne*, fille de *Thomas*, baron d'Acres de Gillesland, dont il eut Thomas IV du nom, qui suit.

XIII. Thomas Howard IV du nom, duc de Norfolck, comte maréchal d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut à Pavie le 4 octobre 1646. Il épousa *Alathée* Talbot, fille & héritiere de *Gilbert*, comte de Salope, dont il eut Henri, qui suit; *Jacques*; *Thomas*, morts jeunes; Guillaume, qui a fait la *branche des vicomtes de* Staffort, *rapportée ci-après*; *Gilbert*; & *Charles* Howard, morts jeunes.

XIV. Henri Howard, dit *le baron Maltrayers*, comte de Norfolck, d'Arondel & de Surrei, mourut le 17 avril 1652, ayant eu d'*Elizabeth* Stuart, fille d'*Esmé*, duc de Lenox; *Thomas* Howard V du nom, duc de Norfolck, comte d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mort sans alliance à Pavie l'an 1677; Henri, qui suit; *Thomas-Philippe*, créé cardinal le 27 mai 1675, *& dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Charles*; *Talbot*; *Edouard*; *François*; *Bernard*; *Esmé*; *Anne*, morts jeunes; *Catherine*, mariée à *Jean* Digbi de Gothurst; & *Elizabeth* Howard, alliée à *Alexandre* Mac-Donald, comte d'Antrin.

XV. Henri Howard, comte & maréchal de Norwick, puis duc de Norfolck, comte d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut le 11 janvier 1684. Il épousa *Anne* de Sommerset, fille d'*Edouard*, marquis de Vigorne, morte en 1660, dont il eut Henri, qui suit; *Thomas* lord Howard, qui épousa *Marie*, fille & héritiere de *Jean* Saville de Coplei; *Elizabeth*, alliée à *Georges*, duc de Gourdon, marquis de Hontlei; & *Françoise* Howard, mariée en 1680 à *N.* marquis de Valparaisa en Flandre.

XVI. Henri Howard, duc de Norfolck, comte maréchal d'Angleterre, & d'Arondel, fut fait chevalier de la Jarretiere le 16 mai 1685. Il épousa en août 1677 *Marie* Mordant, fille unique de *Henri*, comte de Peterboroug.

BRANCHE DES VICOMTES DE STAFFORD.

XIV. Guillaume Howard, fils puîné de Thomas IV du nom, duc de Norfolck, fut créé vicomte de

Stafford le 11 novembre 1640, & eut la tête tranchée le 3 janvier 1681, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article séparé.* Il épousa *Marie*, sœur & héritiere de *Henri*, baron de Stafford, dont il eut HENRI, qui suit; *Jean*; *François*; *Alathée*; *Isabelle*, troisiéme femme de *Jean* Paulet, marquis de Vinton; *Ursule*; *Marie*; & *Anastasie* Howard.

XV. HENRI Howard, comte de Stafford, &c. a épousé en 1694 *Elizabeth*, fille de *Philibert*, comte de Grammont, chevalier de l'ordre du S. Esprit, & d'*Elizabeth* Hamilton.

BRANCHE DES COMTES DE SUFFOLCK.

XII. THOMAS Howard, fils aîné de THOMAS III du nom, duc de Norfolck, & de *Marguerite* d'Audlei sa seconde femme, fut fait comte de Suffolck en juillet 1603, grand trésorier d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, & mourut le 28 mai 1626. Il épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri* Knevet de Charlton, & veuve de *Richard* Rich, dont il eut 1. THEOPHILE, qui suit. 2. THOMAS, qui a fait la *branche des comtes de* BERKSHIRE, *rapportée ci-après.* 3. *Henri*, qui d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Basset de Blore, eut pour fille unique *Elizabeth* Howard, mariée à *Jean* Harper de Swarston. 4. *Charles*, mort sans enfans de *Marie* Fitz, veuve de *Thomas* Darci. 5. *Robert*. 6. *Guillaume*, chevalier des Bains. 7. EDOUARD, qui a fait la *branche des barons d'*ESCRICK, *rapportée ci-après.* 8. *Elizabeth*, mariée 1° à *Guillaume*, comte de Banburi: 2° à *Edouard*, baron de Vaux. 9. *Françoise*, alliée à *Robert* Devereux II du nom, comte d'Essex, duquel ayant été séparée, elle épousa *Robert* Carr, comte de Sommerset, & mourut le 23 août 1632. 10. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Cecill, comte de Salisburi; & *Marguerite* Howard, morte jeune.

XIII. THEOPHILE Howard, comte de Suffolck, chevalier de la Jarretiere, mourut le 3 juin 1640. Il épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Georges*, baron de Hume, comte de Dunbar, dont il eut JACQUES, qui suit; *Thomas-Georges*, qui fut comte de Suffolck après la mort de son frere, fut marié deux fois & ne laissa point de postérité; *Henri*; *Catherine*, mariée à *Georges* Stuart, baron d'Aubigni; *Elizabeth*, alliée à *Algernon* de Perci, comte de Northumberland, chevalier de la Jarretiere; *Marguerite*, épousa *Roger* Boyle, comte d'Orreri, Hibernois; *Anne*, mariée à *Thomas* Walsingham; & *Françoise* Howard, alliée à *Edouard* Villers.

XIV. JACQUES Howard, comte de Suffolck, épousa 1° *Susanne*, fille de *Henri* Rich, comte d'Holland: 2° *Barbe*, fille d'*Edouard* de Villers, chevalier: 3° *Anne* Mountague, fille de *Robert*, comte de Manchester, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortit *Essex* Howard, alliée à *Edouard* Griffin-de-Dinglei. Du second vint *Elizabeth* Howard, mariée à *Thomas* Felton, chambellan du roi, morte en décembre 1681.

BRANCHE DES COMTES DE BERKSHIRE.

XIII. THOMAS Howard, second fils de THOMAS, comte de Suffolck, fut chevalier de la Jarretiere, comte de Berkshire, & mourut le 16 juillet 1669, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Cecill, comte d'Oxford; CHARLES, qui suit; *Thomas*, comte de Berkshire, & vicomte d'Andouer après son frere aîné, qui épousa 1° *N.* fille de *Richard* Harrison de Hurst, dont il eut deux filles: 2° *N.* fille de *Thomas* Parckhust, chevalier, dont il n'eut point d'enfans; *Henri*, mort sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume*, baron de Spencer, & veuve de *Jean*, baron de Craven; *Guillaume*; *Edouard*; *Robert*; *Philippe*; *Jacques*; *Algernon*; *Elizabeth*, mariée à *Jean* Dreyden; *Diane*; & *Françoise* Howard, alliée à *N.* Conyers Darci.

XIV. CHARLES Howard, comte de Berkshire, vicomte d'Andouer, &c. mourut en France en 1679, ayant eu de *Dorothée*, fille de *Thomas*, vicomte de Savage; *Thomas*; *Henri*; & *Jean*, morts jeunes; *Anne*, mariée à *Henri* Bedingfield; & *Elizabeth* Howard, morte jeune.

BRANCHE DES BARONS D'ESCRICK.

XIII. EDOUARD, fils puîné de THOMAS, comte de Suffolck, fut baron d'Escrick, & mourut le 24 avril 1675, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean*, baron Bulter de Bramfeild; *Thomas*, baron d'Escrick, mort en août 1678, sans enfans d'*Elizabeth* Mordant, fille de *Jean*, comte de Peterboroug; ni de *Jeanne*, fille de *Jean* Drake-de-Ash; GUILLAUME, qui suit; *Cecile*; & *Anne* Howard, mariée à *Charles* Howard, comte de Carlisle.

XIV. GUILLAUME Howard, baron d'Escrick, a épousé *Françoise*, fille de *Jacques* Bridgeman.

COMTES DE CARLISLE.

XII. GUILLAUME Howard, fils puîné de THOMAS III du nom, duc de Norfolck, & de *Marguerite* d'Audlei sa seconde femme, fut comte de Carlisle, & mourut en août 1640. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Thomas* baron d'Acres, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Guillaume* Howard de Brafferton; *François*; *Marie*, alliée à *Jean* Winter de Lydnei; *Elizabeth*, mariée à *Henri* Bedingfeld de Orboroug; & *Marguerite*, mariée à *Thomas* Cotton de Conington.

XIII. PHILIPPE Howard, mort avant son pere, avoit épousé *Marie*, fille de *Jean* Carrel de Harting, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Jean-Philippe*, tué à Kowtonheath au service du roi Charles I; *Elizabeth*, mariée à *Barthelemi* Fromund de Chême; & *Alathée* Howard, aliée à *Thomas* baron de Fairfax de Emelei en Irlande.

XIV. GUILLAUME Howard de Naworth-Castle, épousa *Marie*, fille de *Guillaume*, baron d'Eure, dont il eut *Guillaume*, mort avant son pere; CHARLES, qui suit; *Philippe*, mort en avril 1686; *Thomas*; *Jean*; *Marie*, alliée à *Jonathan* Alkins; *Elizabeth*, mariée à *Thomas* Gouver de Stittenham, *Catherine*, qui épousa *Jean* Lawson de Broughton; *Françoise*, mariée à *Georges* Downing de Easthatlei; & *Marguerite* Howard, femme de N. comte de Leven en Ecosse,

XV. CHARLES Howard, baron d'Acres de Gillesland, vicomte de Morpeth, comte de Carlisle, mourut en février 1685. Il épousa *Anne* Howard, fille d'*Edouard*, baron d'Escrick, dont il eut EDOUARD, qui suit; *Fréderic-Christian*, né en 1664; *Charles*, né en 1668, mort en 1670; *Marie*, alliée à *Jean* Fenwike de Wallington; *Anne*, mariée à *Richard* Graham de Netherbi; & *Catherine* Howard.

XVI. EDOUARD Howard, vicomte de Morpeth, comte de Carlisle, épousa *Elizabeth* .... dont il eut *N.* qui suit.

XVII. *N.* Howard, dit lord Morpeth, a épousé en 1688 *Anne* Capel, fille d'*Artus*, comte d'Essex.

VICOMTES DE BINDON.

X. THOMAS Howard, fils puîné de THOMAS, duc de Norfolck, & d'*Elizabeth* Stafford sa seconde femme, fut créé vicomte de Bindon en janvier 1559, & mourut en 1582. Il épousa 1°. *Elizabeth*, fille & heritiére de *Jean* baron de Marnei: 2°. *Gertrude*, fille de *Guillaume* Lyte de Billesdon: 3°. *Mabille*, fille de *Nicolas* Burton de Carshalton: 4°. *Marguerite*, fille de *Henri* Manning de Grenewich. Du premier mariage vinrent HENRI, qui suit; *Thomas*, vicomte de Bindon & de Marnei, chevalier de la Jarretiere en 1606, mort en 1619, sans laisser de posterité de *N.* Duffeild; *François*; *Gilles*; *Elizabeth*, morte sans alliance; & *Grace*, mariée à *Jean* Horsei-de-Clifton

Du second sortit *Charles* Howard, dit *Lyte*; & du troisiéme, *Françoise* Howard, mariée 1°. à *Henri* Pranel : 2°. à *Edouard*, Seymour, comte de Hartford : 3°. à *Louis* Stuart, duc de Richemont & de Lenox, morte le 8 octobre 1639.

XI. Henri Howard, vicomte de Bindon, épousa *Franque*, fille de *Pierre* Menutas, chevalier, dont il eut pour fille unique *Duglasse* Howard, mariée à *Artus* Gorge, chevalier.

Barons d'Effingham, comtes de Nottingham.

IX. Guillaume Howard, fils aîné de Thomas I du nom, duc de Norfolck, & d'*Agnès* Tilnei sa seconde femme, fut créé baron d'Effingham en mars 1554, fut aussi grand amiral d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, & mourut le 11 janvier 1573. Il épousa 1°. *Catherine*, fille de *Jean* Broughton de Tuddington : 2°. *Marguerite*, fille de *Thomas* Gamage. Du premier lit vint *Agnès*, mariée à *Guillaume* Pauler, marquis de Vinton. Du second lit sortirent 1. Charles, qui suit; 2. Guillaume, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3, 4. *Henri*, & *Edouard*, morts jeunes; 5. *Duglasse*, mariée 1°. à *Jean* baron de Sheffeild : 2°. à *Robert* Dudlei, comte de Leicester : 3°. à *Edouard* Stafford de Grafton; 6. *Marie*, alliée 1°. à *Edouard* baron Dudlei : 2°. à *Richard* Monpesson; 7. *Françoise*, qui épousa *Edouard* Seymour, comte de Hertford, morte le 14 mai 1598; 8. *Marthe*, femme de *Georges* Bourchier; & 9. *Catherine* Howard, morte jeune.

X. Charles Howard, baron d'Effingham, chevalier de la Jarretiere, fut créé comte de Nottingham en 1597, & mourut le 13 décembre 1624, âgé de 88 ans, ayant été chevalier de la Jarretiere pendant 52 ans. Il épousa 1°. *Catherine*, fille de *Henri* baron de Hundson : 2°. *Marguerite* Stuart, fille de *Jacques*, comte de Murrai. Du premier lit vinrent 1. *Guillaume*, mort avant son pere, laissant d'*Anne*, fille & héritiere de *Jean* baron de saint Jean de Bletso, pour fille unique, *Elizabeth* Howard, mariée à *Jean*, baron Mordant, comte de Peterboroug; 2. Charles, qui suit; 3 *Elizabeth*, mariée à *Robert* Southwell-de-Wood-Rising; 4. *Françoise*, alliée 1°. à *Henri* Fitz-Gerald, comte de Kildare : 2°. à *Henri* baron de Cobham; & 5. *Marguerite* Howard, qui épousa *Richard* de Leveson de Trentham. Du second mariage sortirent *Jacques*, mort jeune; & *Charles* Howard, chevalier.

XI. Charles Howard, comte de Nottingham, baron d'Effingham, &c. épousa 1°. *Charite* White : 2°. *Marie*, fille de *Guillaume* Cokaine : 3°. *Marguerite* Stuart, fille de *Jacques*, comte de Murrai. Du troisiéme lit vinrent *Jacques*, mort sans alliance; & Charles, qui suit.

XII. Charles Howard, comte de Nottingham, baron d'Effingham, mourut sans enfans d'*Arabelle* Smith.

X. Guillaume Howard de Lingfeild, second fils de Guillaume, baron d'Effingham, &c. & de *Marguerite* Gamage sa seconde femme, épousa *Françoise*, fille de *Guillaume* Goldwell, dont il eut *Edouard*, mort sans alliance; & François, qui suit.

XI. François Howard, chevalier, eut de *Jeanne*, fille de *Guillaume* Monson de Kinnerslei, pour fils unique, Charles, qui suit.

XII. Charles Howard, chevalier, épousa *Françoise*, fille de *Georges* Gourthop de Wiligh, dont il eut pour fils unique, François, qui suit.

XIII. François Howard de Great-buckham, baron d'Effingham, a épousé 1°. *Philadelphie*, fille de *Thomas* Pelham de Laughton : 2°. *Susanne*, fille de *Henri* Féltonde Playfort. * *Voyez* Dugdal; Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre*, &c.

HOWARD (Thomas) I du nom, duc de Norfolck, &c. l'un des plus puissans seigneurs d'Angleterre, dans le XVI siécle, fut en très-grand crédit auprès du roi Henri VIII. Ce prince fit emprisonner Thomas Howard son fils puîné, sous prétexte qu'il avoit fait une promesse de mariage à la princesse Marguerite, niéce de sa majesté. Ce jeune seigneur, après 13 mois de prison, fut trouvé mort dans la chambre où il étoit enfermé, le premier novembre 1537, non sans de grands soupçons de poison; mais ce monarque, comme pour dédommager la maison de Norfolck, épousa en 1540 Catherine Howard, petite-fille de Thomas, & fille d'Edmond, troisiéme fils de Thomas. On prétend que dans la pensée qu'il avoit d'élever Catherine sur le trône, il trouva le secret de faire trancher la tête à Thomas Cromwel, qui s'y seroit opposé : & après cette exécution, il persuada au roi de répudier Anne de Cleves sa quatriéme femme, que Cromwel lui avoit fait épouser. Catherine ne jouit pas long-temps de la qualité de reine; car ayant été convaincue d'adultere, Henri VIII lui fit couper la tête le 13 fevrier 1541. Ses deux galans, Thomas Culpeper & François Iirrham, furent aussi punis de mort. Le crédit de Thomas Howard II du nom, duc de Norfolck, fils aîné de Thomas I, ne diminua pas pour cela. Il eut aussi une grande part à la confiance du roi; mais enfin ce prince se voyant moribond, & craignant que Thomas II duc de Norfolck, & Henri comte de Sorrei son fils, n'enlevassent après sa mort la couronne à Edouard son fils, résolut de les perdre. Ces deux seigneurs étoient infiniment considerés par tous les ordres du royaume, & l'on disoit par tout que l'on n'avoit point vu depuis long-temps en Angleterre deux hommes aussi habiles que ceux-là, en toutes sortes d'affaires de paix & de guerre : ils étoient l'un & l'autre *les plus nobles de tous les doctes, & les plus savans de tous les nobles* : c'étoit ainsi que l'on en parloit, & ces éloges étoient autant de coups de poignard pour le roi : ainsi il les fit arrêter le 15 décembre 1546. La principale chose qu'on leur imputa, fut d'avoir pris les armes pleines du royaume dans leur famille : ce qui devoit faire juger, disoit Henri, qu'ils avoient des prétentions à la couronne. Le duc se justifioit en disant, qu'il portoit les mêmes armes que sa maison avoit portées de toute ancienneté; & que quoiqu'il eût droit de les porter pleines & entieres & sans brisure, il ne l'avoit point pourtant voulu faire sans avoir consulté les maîtres de l'art du blason, qui l'avoient tous assuré qu'il les pouvoit porter de la sorte. Ces raisons ne furent point écoutées des juges affidés, à qui le roi avoit commis la connoissance de cette affaire : ils condamnerent donc à mort le pere & le fils, & la sentence fut publiée le 16 janvier 1547. Le roi qui se mouroit lui-même, changea l'arrêt de mort du pere en une prison perpétuelle, d'où il ne fut tiré que sous le regne de Marie, qui le fit son grand-maître d'hôtel, & son plénipotentiaire à la paix de Câteau-Cambresis en 1558; mais le comte de Surrei son fils, dont le roi se défioit le plus, parcequ'il étoit le plus jeune, fut exécuté le 19 janvier. Henri VIII mourut le 27 du même mois. Elizabeth étant montée sur le trône, eut grande confiance au duc de Norfolck, qui étoit son parent au troisiéme degré; & quoiqu'il fût zelé catholique, elle le fit grand-maréchal du royaume, & donna l'amirauté à son frere, qui en étoit encore en possession en 1558, lorsque la flotte de Philippe II, roi d'Espagne, & qu'il avoit nommée l'*Invincible*, vint attaquer l'Angleterre. Le comte d'Arondel, & trois autres seigneurs de la maison de Howard, & tous catholiques, furent aussi élevés à des charges considérables par cette reine; mais Thomas Howard

III du nom, duc de Norfolck, ayant eu l'imprudence de parler pour Marie Stuart, pendant qu'elle étoit prisonniere d'Elizabeth, & de demander même à l'épouser, c'en fut assez pour le rendre suspect. La reine le fit donc arrêter, & peu après elle le fit élargir. Ce fut pour peu de temps; car Elizabeth étant inquiéte, tant que ce seigneur seroit à la tête des Catholiques, & craignant qu'il n'entreprît de tirer la reine d'Ecosse de ses mains, le fit remettre en prison, & lui ayant fait faire son procès, on lui trancha la tête le 2 juin 1572. Cela n'empêcha pas que Thomas, comte de Suffolck, l'un de ses fils, ne fût envoyé par cette princesse l'an 1591, en qualité d'amiral d'Angleterre, vers les Indes orientales, pour y troubler le commerce des Espagnols. L'an 1596 il se trouva à la prise de Cadis par les Anglois sur les Espagnols, & la reine Elizabeth l'avoit nommé pour être le conseil du comte d'Essex dans cette expédition. * Leti, *vie de la reine Elizabeth, &c.*

HOWARD (Guillaume) second fils de Thomas, duc de Norfolck, fut créé par Charles I roi d'Angleterre, lord, vicomte & baron de Stafford, dont il avoit épousé l'heritiere. Il embrassa la religion catholique, & fut arrêté sur la déposition de deux insignes scélérats, Oates & Bedlor, comme complice d'une prétendue conspiration des catholiques contre Charles II roi d'Angleterre, & condamné par le parlement, après deux ans de prison, à la peine des criminels de haute trahison. Le roi ne pouvant le sauver entiérement, ne put que changer le genre de son supplice. Ce seigneur eut la tête tranchée à Londres le 8 janvier 1681, âgé de 70 ans, ayant fait sur l'échafaut un discours pour justifier son innocence, & une protestation qu'il mouroit dans la communion de l'église romaine. Quatre ans après Oates fut condamné comme parjure par le parlement; ce qui justifia la mémoire de ceux qu'il avoit accusés. *Voyez* OATES. * *Les mémoires du temps, & l'excellente apologie pour les catholiques par M.* Arnauld, *en 2. vol. in 12, dont le second est fort rare.*

HOWARD (Thomas-Philippe) cardinal Anglois, frere du duc de Norfolck, prit l'habit de religieux de l'ordre de S. Dominique, & fut nommé cardinal par le pape Clément X, le 27 mai 1675, du titre de sainte Cecile. Il fut aussi grand aumonier de la reine d'Angleterre, & mourut à Rome le 16 juin 1694, en sa 65 année : il est enterré à sainte Marie de la Minerve.

HOWDEN, bourg d'Angleterre avec marché. Il donne son nom à une contrée, dans l'orient du comté d'Yorck : on l'appelle le *Howden-Shire.* * *Dict. anglois.*

HOWEL (Jacques) Anglois, historiographe du roi d'Angleterre, est connu par quelques ouvrages. Le premier est une histoire de Louis XIII écrite en anglois, & imprimée *in-folio* à Londres en 1646. Le second, qui est intitulé, *la forêt de Dodone*, parut dans la même ville en deux vol. en 1640 & 1650. On l'a traduit depuis en françois, & fait imprimer en 1652. L'auteur y traite de divers points de l'histoire de son temps. Le troisiéme peut paroître assez curieux, puisque l'auteur y traite de la prééminence des rois de France, d'Espagne & d'Angleterre : il le publia en 1664 en anglois; mais B. Harris le donna en même temps en latin. Howel ne vécut pas long-temps après, & mourut en 1666. * Le Long, *biblioth. histor. de France.*

HOWSON (Jean) premiérement évêque d'Oxford, & ensuite de Durham, a écrit un livre sur le divorce. Il a aussi fait des sermons contre le sacrilége, & contre la suprématie du pape. Il eut ordre du roi d'Angleterre *Jacques* I de les faire, pour se purger du soupçon de favoriser la religion catholique. Il mourut en 1631. * *Diction. angl.*

HOUX (Etienne-Augustin le) écuyer sieur *de Lavau*, étoit fils d'*Honoré* le Houx, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, garde du scel du Châtelet & des Consuls (charge dans laquelle il avoit succédé à *Henri* le Houx son pere) & d'*Elizabeth* Hasteau. Il s'étoit livré dès sa jeunesse au gout qu'il avoit pour les généalogies, & il n'a rien omis de ce qui lui paroissoit nécessaire pour augmenter en ce genre & perfectioner ses connoissances. Aussi s'étoit-il formé sur cette matiere un cabinet utile & curieux. Outre un grand nombre de porte-feuilles contenans les généalogies qu'il avoit dressées, beaucoup d'observations détachées sur les familles, des extraits des registres de plusieurs paroisses de Paris, &c. il avoit fait aussi beaucoup de remarques sur la derniere édition des grands officiers de la couronne, & sur celle du *Gallia christiana* dont il reste encore plusieurs volumes à publier par les soins des peres Bénédictins qui ont entrepris & commencé à publier cette nouvelle édition. On lui a souvent entendu dire durant sa derniere maladie, que s'il revenoit en santé, il étoit résolu d'examiner en critique le nouvel *Armorial* dont un célébre généalogiste a donné déja quelques volumes *in-folio*; & si M. le Houx eût eu le temps de faire cet examen, on ne doute point qu'il n'eût été très-utile pour enrichir & perfectioner cet Armorial. M. le Houx a eu beaucoup de part aux généalogies que l'on a réformées dans le dictionnaire de Moreri de l'édition de 1732, & il est auteur de presque toutes les généalogies qui sont dans le supplément donné en 1735, de même que des articles des cardinaux qui sont dans le même supplément. M. le Houx étoit un vrai ami, sincere, désintéressé, communicatif, plein d'honneur & de probité, & il est mort regreté de tous ceux qui l'ont connu. Une longue maladie le conduisit à ce dernier terme le 13 janvier 1743, âgé d'environ 64 ans. Il donnoit depuis plusieurs années pour le *Mercure de France*, les extraits des naissances, des mariages & des morts, & le public a témoigné d'être satisfait de son travail. Il avoit pour freres *Honoré* le Houx, seigneur des Châteliers; *François* le Houx de Loury, capitaine dans le régiment de Boissieu; *Honoré Louis* le Houx de la Guérniere, ancien lieutenant dans le régiment de Vosge, depuis de Condé; *N.* le Houx de Laubriere, lieutenant dans le même régiment; *Louis-Alexis* le Houx, supérieur de la maison professe des Jésuites à Paris; & *Marie Magdeléne* le Houx, religieuse chanoinesse à Sainte Genevieve de Chaillot. * Tiré en partie du *mercure de France*, mars 1743.

HOXSEMIUS, chanoine, *cherchez* HOCSEMIUS.

☞ HOXTER, ou HEUXTER, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur le Weser, sur lequel elle a un pont de pierres, aux confins du duché de Brunswick. Le nom latin est *Huxaria.* Elle dépend de Corwei, ou de la nouvelle Corbie. Comme c'est l'unique ville de son petit état, l'abbé prétend y être souverain; la ville, de son côté, prétend être libre, & avoir des franchises particulieres; & les princes de la maison de Brunswick, à cause du voisinage, prétendent y avoir le droit de protection, & autres droits; ce qui donne lieu à des contestations qui ne sont pas décidées. Elle est à un demi-mille de Corwey, & à sept milles de Paderborn. L'empereur Louis *le débonnaire* la donna à l'abbaye en 822. * Hubner, *géogr.* p. 503, dans la Martiniere, *dict. géogr.*

HOY (André) savant Flamand, né à Bruges, fut professeur royal en grec à Douai, & mourut vers le commencement du XVII siécle, âgé de plus de quatre-vingt ans. Il étoit bon poëte latin, comme on le voit par plusieurs tragédies qu'il a faites, dont les sujets sont tirés de l'écriture sainte; par ses élegies; par

une paraphrase poëtique de plusieurs endroits du prophéte Ezéchiel, & par plusieurs autres piéces. Il a imité assez heureusement Catulle : son style est fort correct, il tient le milieu entre le sublime & le familier. Il a publié aussi quatre dissertations préliminaires d'une grammaire grecque. Dans la premiere, il recherche les causes de la corruption de cette langue ; dans la seconde, il traite de ses dialectes : la troisiéme roule sur les soixante-dix interprétes ; & la quatriéme montre quelle est, selon lui, la meilleure maniere de prononcer le grec. Il a traduit du grec, & accompagné de notes, *Græcorum, Horologium, Menologium & Euchologium.* Il a aussi écrit, *Historia sacra & prophana*, qui n'a été imprimée que depuis sa mort, en 1629 à Douai, *in-folio.* Elle va depuis le commencement du monde jusqu'à Jesus-Christ : elle est peu lue, & même peu connue.

HOYE, ville d'Allemagne dans la Westphalie, avec titre de comté, appartenant aux ducs de Brunswick, est située sur le Weser, près de Niewbourg, & capitale d'un petit pays.

HOYER (Anne Owene) dame du Holstein, issue d'une famille noble, & née en 1584, épousa en 1599 Herman de Hoyer, gentilhomme & lieutenant du duc de Holstein. Lorsqu'elle fut veuve, elle se retira sur ses terres, où elle passoit le temps à lire & à composer des vers allemans. Elle donna ensuite dans le fanatisme, & se déclara pour les freres de la Rose-Croix, David-George Schwencfeld, & Weigel. En 1627 s'étant chargée de défendre les droits du duc de Holstein, elle fit sur ce sujet plusieurs écrits qui l'engagerent dans de vifs démêlés avec le clergé de Holstein. Ces disputes l'obligerent à quitter sa patrie en 1632. Elle alla en Suéde où elle vivoit encore en 1648. Tous ses écrits ont été recueillis & imprimés à Amsterdam en 1650. * *Voyez le supplement au dictionnaire de Bayle.*

HOZAI, prophéte, qui a écrit l'histoire particuliere des crimes & de la pénitence de Manassé. Il se peut faire que l'oraison de Manassé, que nous avons encore, ait été tirée de ce prophéte, dont nous avons perdu les écrits. * *II Paralip.* 33, 19.

☞ HOZIER (d') ancienne famille noble, originaire de Salon en Provence, & établie à Paris depuis 150 ans, dont le nom est devenu célébre par le mérite de ceux qui l'ont porté.

I. ETIENNE Hozier I du nom, de la ville de Salon en Provence, est qualifié *noble* dans le second contrat de mariage d'*Etienne* Hozier son fils, auquel deux auteurs ses contemporains, & compatriotes, donnent la qualité de *gentilhomme Salonnois.* Il épousa en 1528 demoiselle *Catherine* Humbert, cousine germaine de la femme du fameux Michel Nostradamus ; mourut en 1555 ; & eut entre autres enfans : 1. *Jean* Hozier, écuyer, viguier de la ville de Salon, épousa en 1571 demoiselle *Marthe* Raoux, de la ville de Tarascon, qui eut pour dot mille écus d'or, fille de noble *Antoine* Raoux & de demoiselle *Etiennette* Cordurier. Il est appellé *Capitaine Jehan Hozier*, dans un acte de l'an 1577 : il mourut en 1612, sans enfans. 2. ETIENNE Hozier, continua la postérité. 3. *Antoine* Hozier, écuyer, né en 1549, eut pour femme *Magdeléne* Peyras, & donna en 1580 procuration générale à *Etienne* Hozier son frere, pour l'administration de son bien, *s'en allant en cour pour se mettre aux gardes du roi.* Il servit en effet ; & commandoit une compagnie comme enseigne, lorsqu'il fut tué à l'âge de 33 ans, le 26 juillet 1582, dans le combat naval donné contre les Espagnols par le général Philippe Strozzi, près l'isle de Tercére. *Marie* Hozier fille de cet Antoine, épousa en 1593 capitaine *Jean* Chaillol, écuyer, de la ville de Salon. 4. *Barthelemienne* Hozier, née en 1537, fut mariée 1° en 1553 avec noble *Fréderic* ou *Ferrin* Bernard, écuyer, de la ville de Lambesc ; & 2° en 1572 avec *Charles* Arquier, de la même ville. 5. *Louise* Hozier, née en 1539, épousa en 1555 capitaine *Raimond* Guinot, écuyer, de la ville de Salon ; & de ce mariage naquit *Françon* de Guinot, qui fut mariée en 1596 avec *Etienne* Reynaud, écuyer, co-seigneur d'Aurons, de la même ville de Salon. 6. *Magdeléne* Hozier, née en 1545, épousa en 1571 *Antoine* Bezaudin, frere du capitaine autre Antoine Bezaudin, écuyer, homme d'armes de la compagnie du comte de Tende, & mourut en 1591.

II. ETIENNE Hozier II du nom, écuyer, capitaine de la ville de Salon, né le 18 octobre 1547, est qualifié *noble* ou *écuyer* dans les titres qui le concernent. Louis de Bellaud-de la Bellaudiére, gentilhomme Provençal, dont les œuvres furent imprimées à Marseille en 1595, lui adressa vers l'an 1580 un sonnet où il l'appelle *E.* (c'est-à-dire *Etienne*) *Hozier gentilhomme Sallonnoys.* Il fut fait le 24 mai de la même année 1580, capitaine de la ville de Salon : c'étoit le premier officier de la ville ; & on a un certificat donné par les maires-consuls de Salon, qui porte expressément que, *selon les usages de cette communauté, & les réglemens qui y ont été faits, notamment depuis les patentes du roi Charles IX de l'année* 1564, *les conseillers du premier rang* (le capitaine en étoit le chef) *de l'hôtel de ville doivent être nobles & gentilshommes.* Pendant qu'il exerçoit cette charge, il mit en ordre les archives de l'hôtel de ville, & en inventoria les titres qui étoient dans une grande confusion. Le gout de la famille pour les anciennes chartes germoit déja, & commençoit à se déveloper. On a de lui quelques piéces de vers imprimées de son temps, tant en françois qu'en provençal ; mais il avoit sur-tout un gout décidé pour l'étude de l'histoire. Il a composé des *chroniques* (car on croit pouvoir les appeller ainsi, quoiqu'elles aient pour titre : *Epitôme des événemens du monde dès sa création, par le sieur d'*Ozier, *gentilhomme de Salon en Provence*) lesquelles sont assez bien faites pour le temps où il vivoit, & qui prouvent combien il étoit laborieux. On ne doute nullement qu'il n'en ait donné communication à César Nostradamus, gentilhomme Provençal de la ville de Salon, puisque cet historien, à la derniere page de son histoire de Provence imprimée en 1614, cite *Etienne Hozier, gentilhomme de Sallon*, au nombre de ceux à qui il étoit redevable de différens mémoires qui lui avoient servi pour la composition de la derniere partie de son ouvrage. Il n'étoit guères possible qu'un homme aussi avide de savoir que l'étoit *Etienne* Hozier, ne fût tenté de voyager. L'occasion s'en présenta en 1589, lorsque Christine de Lorraine s'embarqua à Marseille pour aller épouser Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane. Il accompagna cette princesse sur toute la route ; & il ne fut de retour en Provence, qu'après avoir pleinement satisfait le desir qu'il avoit de s'instruire par lui-même de tout ce qu'il y avoit de beau dans les villes les plus considérables de l'Italie. Son journal prouve, que depuis l'an 1572, jusques & compris l'an 1607, il fit dix-neuf voyages tant à Paris qu'à la cour (pour les affaires générales & particulieres de sa province), dans quelques-uns desquels il eut même beaucoup à souffrir : jusques-là, qu'en 1587, ayant été pris par les huguenots, qui lui demanderent deux mille écus de rançon, il courut grand risque de la vie, & aussi en 1596. Celui qu'il entreprit en 1578, eut pour objet de faire rétablir Antoine de Cordes, chevalier de l'ordre du roi, dans le fort d'Entrevaux, dont les habitans l'avoient chassé par surprise ; & après avoir eu l'honneur de parler au roi, comme il le dit lui-même, il y réussit. Sa famille conserve en original un *journal* de sa vie, dressé par lui-même, & où il rapporte un fait assez singulier pour mériter place ici dans ses propres termes : *Le troisiéme juin*

1592,

1592, *me treuvant en mon eâge de quarante-quatre ans, sept moys & quatorze jours, le poil de ma barbe me vient entierement tout blanq, coume à ung houme de quatre-vingtz ans, sans que celuy de la teste eut aucunement changé: cete blancheur n'ayant fet que poindre & se montrer seulement huit jours devant, si que ceux qui avoient demeuré ces huit jours de me voir, me méconoissoient, chacun demurant ravy de cet accident extraordinere.* Il avoit épousé 1° en 1581 demoiselle *Marguerite* du Destrech, fille de *Vincent* du Destrech, écuyer, de la ville d'Arles, & de demoiselle *Marguerite* Biord: 2° par contrat du 21 novembre 1587, demoiselle *Françoise* le Tellier, de la ville de Marseille, qui eut en dot mille écus d'or sol, fille de noble homme *Madelon* le Tellier de la Garde, garde provincial de l'artillerie en Provence, & de demoiselle *Marguerite* Jordan. Il est appellé dans ce contrat *noble Estienne Hosier, escuyer, de la ville de Sallon, filz de feu noble Estienne & de damoizelle Catherine Humberte.* Il mourut à Aix en 1611, âgé de 63 ans. Du second lit il eut pour enfans, 1. *Madelon* d'Hozier de la Garde, écuyer, né en 1589. (aieul de *Jean* d'Hozier de la Garde, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, major du château de Lichtemberg, précédemment aide-major & capitaine des portes de la ville de Strasbourg, né en 1678, & mort en 1747. Ce *Jean* d'Hozier de la Garde fut maintenu dans sa noblesse en 1720. Il avoit servi d'abord pendant deux ans en qualité de cadet dans le régiment d'Aunis; avoit été blessé d'un coup de feu à l'attaque de Castel-Follit; s'étoit trouvé à la prise d'Ostalric, ainsi qu'au siége de Valence en Italie; & avoit épousé en 1709 demoiselle *Marie* Forestier. *Marie-Charlotte* d'Hozier de la Garde, sa fille unique, née en 1711, & reçue à S. Cyr en 1721, a épousé en 1735 *Jean-François* d'Entraigues, écuyer, fils de *François* d'Entraigues, écuyer, seigneur du Pin en Languedoc, & de *Marie-Anne* Baudan. *Claude* d'Hozier de la Garde, frere dudit *Jean*, né en 1683, servit en qualité de lieutenant d'infanterie dans le régiment d'Olleron; fut maintenu dans sa noblesse en 1720, & est mort sans alliance en 1757.) 2. PIERRE d'Hozier, a continué la postérité; & 3. *Etienne* Hozier, né en 1599, mort au service à Amboise en 1626.

III. PIERRE d'Hozier, sieur de la Garde en Provence, juge d'armes de la noblesse de France, conseiller d'état, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa maison, l'un de ses maîtres d'hôtel, & gentilhomme à la suite de Gaston duc d'Orléans, frere de Louis XIII, naquit à Marseille le 10 juillet 1592, & est mis au rang des hommes illustres de son siécle. Il reçut une excellente éducation de son pere. On le conduisit à Paris l'an 1602, pour le mettre dans un collége; mais il fallut le ramener en Provence l'année suivante, parceque la foiblesse de sa vue s'opposoit à ses études. Après la mort de son pere, il résolut de suivre la profession des armes; revint en conséquence à Paris l'an 1615, & se mit l'an 1616 dans la compagnie des chevaux-légers du comte de Créquy-Bernieulles, qui travailloit alors à rassembler les anciens titres de sa maison. L'inclination naturelle de *Pierre* d'Hozier, excitée par la curiosité du comte de Créquy, son commandant, l'engagea à l'aider dans ses recherches, & le détermina à faire son coup d'essai de la *généalogie* de cette maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres du pays d'Artois. Le succès qu'elle eût, l'encouragea à entreprendre la recherche générale des maisons principales du royaume. Sa réputation naissante alla beaucoup plus loin qu'il n'avoit espéré; & ses amis lui ayant conseillé d'entrer dans la maison du roi, afin de mettre mieux en œuvre tout son mérite, il se fit pourvoir le 4 mars 1620, d'une place de l'un des cent gentilshommes de l'ancienne bande de la maison de sa majesté. Pendant qu'il demeura dans cette compagnie, les occasions qu'il eut de faire des voyages lui facilitérent le moyen de recueillir tant de matieres pour l'exécution de son vaste dessein, qu'il s'attacha uniquement à cultiver cette partie de l'histoire, alors trop négligée. Le 26 janvier 1619, le viguier & les consuls de Salon certifiérent que *Pierre d'Hozier, écuyer, de la ville de Marseille, étoit fils d'Etienne d'Hozier, vivant aussi écuyer, de ladite ville de Salon, & de damoiselle Françoise le Tellier.* On a un passeport que l'ambassadeur de France près de l'infante en Flandre lui donna à Bruxelles le 1 juillet 1625, où il est qualifié *gentilhomme François.* Gaston de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, qui aimoit les personnes distinguées par des talens extraordinaires, le fit gentilhomme de sa suite le 2 janvier 1627; & en cette qualité le chargea, le 29 mai suivant, d'aller notifier à son parlement de Dombes la naissance de la princesse sa fille, connue depuis sous le nom de mademoiselle de Montpensier. Son rare mérite ne demeura pas sans récompense. Louis XIII l'admit au nombre des chevaliers de son ordre de S. Michel le 31 mars 1628 (temps où cet ordre étoit encore recherché par la noblesse la plus distinguée); & il en reçut le collier des mains du maréchal de Vitry, commis exprès par sa majesté à cet effet. Ce fut sans doute à cette occasion que César Nostradamus, son cousin, gentilhomme Provençal, auteur de l'*histoire de Provence*, lui écrivit en 1629, qu'il *ne pouvoit faillir, se comportant en vray chevalier & vertueux gentilhomme, de voir croître sa fortune.* Le même Nostradamus l'exhortoit en 1617 à entreprendre » choses excellentes & » non vulgaires, *comme issu de parens nobles*, d'un pere » vertueux, & de la même souche dont sont sortis » tous les hommes qui se sont éternisés au moyen de » la vertu. » Le roi lui accorda aussi une pension de 1200 livres, en 1629, *pour lui donner plus de moyen de vaquer aux recherches curieuses & connoissance des maisons illustres de ce royaume, auxquelles, par ses longues veilles & travaux, il s'étoit acquis une intelligence particuliere:* ce sont les termes du brévet. Il épousa le 22 octobre 1630, dans la ville de Lyon (où il dit qu'il avoit eu l'honneur d'accompagner le roi, en allant faire son voyage de Savoye) demoiselle *Yoland-Marguerite* de Cerrini, fille de *Felici* di Cerrini, citoyen Florentin, originaire de la ville de Pise en Toscane, sorti d'une maison noble de la ville de Florence, & de demoiselle *Marguerite* de Naudé. Le contrat de mariage avoit été passé la veille: il y est appellé *messire Pierre d'Hozier, sieur de la Garde, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la maison de sa majesté, natif de la ville de Marseille en Provence, fils de feu noble Etienne d'Hozier, écuyer, de la ville de Salon-de-Cros au même pays, & de damoiselle Françoise le Tellier.* Sur diverses remontrances de la noblesse présentées au roi par les états généraux tenus à Paris en 1614, tendantes à ce qu'il fût établi un juge d'armes (de la noblesse de France) lequel dresseroit des registres universels des familles nobles du royaume, sa majesté avoit créé en titre d'office par édit du mois de juin 1615, *un juge d'armes, pour en être à l'avenir pourvu par elle un gentilhomme d'ancienne race, lequel seroit ordinairement à la suite de sa majesté, des jugemens duquel il seroit appellé au tribunal des maréchaux de France*, juges nés de la noblesse. Les premieres provisions de cette charge furent données en la même année 1615 à François de Chevriers-de-Saint-Mauris, seigneur de Salagny, d'une ancienne maison du Mâconnois, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & l'un de ses maîtres d'hôtel, fils de Gabriel de Chevriers, des libres seigneurs & vicomtes de S. Mauris, capitaine de cinquante lances, & de Françoise de Nagu-de-Varennes, tante de François de Nagu, marquis de Varennes, créé chevalier de l'ordre du S. Esprit en 1633.

M. de Chevriers-de-Saint-Mauris, indiqua lui même *Pierre* d'Hozier au roi, pour son successeur dans sa charge de juge d'armes de la noblesse de France. Le savant P. Ménestrier, Jésuite, parlant de cet événement, page 3 de l'*épitre dédicatoire* de son *art du blason justifié*, imprimé en 1661, fait la réflexion suivante : » La France, dit-il, sera éternellement obligée » à ce premier juge d'armes (M. de Chevriers-de-S. » Mauris) du choix qu'il fit de M. d'Hozier pour » remplir sa charge après lui, puisqu'il ne lui falloit » pas un successeur d'une moindre réputation, pour » soutenir la gloire qu'il s'étoit acquise dans l'exercice » de *cette nouvelle dignité.* « Pierre d'Hozier fut pourvu, le 25 avril 1641, de cette charge de juge d'armes de la noblesse de France : charge unique dans le royaume. Il fut fait maître d'hôtel ordinaire de sa majesté en 1642. La charge qui lui donna le droit de certifier au roi la noblesse des écuyers & des pages de ses écuries, fut créée en sa faveur le 22 septembre 1643. Enfin, le roi Louis XIV, pour mettre le comble à ses bienfaits & à ceux du roi son prédécesseur, le revêtit de la dignité de conseiller d'état par lettres du mois d'avril 1654. » Ainsi, dit l'abbé Robert, » dans son *nobiliaire de Provence*, *tom. II*, il n'y eut » plus rien à desirer pour cet homme incomparable, » chéri & admiré de tout le monde, recherché & favorisé par tout ce qu'il y avoit de plus éminent dans » tous les ordres du royaume ; honoré au-dehors par » plusieurs princes dont il avoit la bienveillance, & » avec lesquels il entretenoit un commerce de lettres ; » consulté de plusieurs endroits de l'Europe, comme » l'oracle sur toutes les questions & les matieres généalogiques, qu'il décidoit toujours en maître ; dont » les mœurs étoient encore pleines de la candeur & » de la premiere intégrité de nos peres ; qui avoit parfaitement su allier les vertus chrétiennes avec les » vertus de l'honnête homme ; ami fidéle, prévenant » & officieux ; charmant par la délicatesse de son esprit » & par les agrémens d'une conversation toujours » vive & égayée avec sagesse ; adoré (si l'on peut parler ainsi) de tous ceux qui le fréquentoient familièrement ; loué pendant sa vie, & regretté après sa » mort, comme un des ornemens que la France perdoit ; digne enfin des éloges de tous les siécles, & » de cette immortalité que ses ouvrages ont procuré à » toutes les races illustres qu'il a tirées de l'oubli où » elles étoient ensevelies. « Ce panégyrique de l'abbé Robert n'est qu'un précis de tout ce que les savans du siécle passé se sont empressé de publier à la louange de *Pierre* d'Hozier, tant en vers qu'en prose, soit de son vivant, soit après sa mort. Non-seulement sa science dans la connoissance des familles nobles a été célébrée par les freres de Sainte-Marthe, par Vulson-de-la-Colombiere, par le P. Vignier de l'Oratoire, par Guichenon, par la Roque, par Louis Moréri (seconde édition de son *dictionnaire*, de l'an 1681) par le P. Ménestrier, Jésuite, par du Bouchet, par Louis-Antoine Ruffi, par Boileau Despréaux, par Allard, par Chorier & par Imhoff ; mais ces savans lui ont encore donné les titres d'*illustre*, de *célébre*, de *fameux*, d'*incomparable*, d'*oracle du blason*, de *grand génie de la généalogie* ; ils l'ont regardé comme un homme *à qui la science héraldique avoit des obligations immortelles* ; comme un homme *universel & admirable pour la notice des meilleures familles, non-seulement de la France, mais de toute l'Europe* ; qui avoit *le génie parfait de toutes ces choses* ; comme un homme enfin *en qui la France avoit fait une perte considérable, dont les belles qualités avoient porté le nom par toute l'Europe, & que toute l'Europe consultoit.* D'autres savans, comme Michel de Marolles, abbé de Villeloin, & le célébre Gassendi, ont publié hautement qu'il étoit *le premier homme de son temps* dans la science généalogique, & qu'il avoit *surpassé tous les autres* en ce genre. Plusieurs ont aussi vanté *sa mémoire prodigieuse*, dont le P. Ménestrier rapporte un trait singulier, page 5 de la *préface* de son *art du blason justifié*, imprimé en 1661. Il eut en effet le bonheur de joindre une des plus excellentes mémoires, dont les siécles passés nous aient donné d'exemple, au travail immense dont il s'occupoit. On l'entendoit citer sur le champ, & sans se tromper, les dates des contrats, les noms, les surnoms & les armes de chaque famille qu'il avoit une fois étudiée. C'est ce qui faisoit dire au célébre d'Ablancourt, qu'il falloit *qu'il eût assisté à tous les mariages & à tous les baptêmes de l'univers.* On a une lettre du cardinal Mazarin, écrite entierement de sa main le 22 octobre 1653, où ce ministre lui marque *le désir qu'il a de l'obliger à être de ses amis.* Le roi lui-même parle de *Pierre* d'Hozier avec éloge en plusieurs occasions. Tantôt, en 1659, sa majesté dit que *l'étude de la science* (de l'Histoire) *lui a fait acquérir la belle réputation dont il jouit, & que sa fidélité lui a fait mériter les charges de conseiller en son conseil d'état & de juge d'armes de France.* Ailleurs le roi s'exprime ainsi : *Le mérite du sieur d'Hozier, conseiller en nos conseils, & juge d'armes de France, & les services qu'il a rendus tant au feu roi notre pere & à nous, qu'à la noblesse de notre royaume, sont d'une telle considération, que pour lui donner des marques de l'estime que nous en faisons, nous aurons toujours beaucoup de plaisir à lui monstrer nostre bienveillance, aux occasions qui l'obligeront de la désirer.* Il dit encore ailleurs : *La parfaite intelligence que s'étoit acquise dans cette recherche* (des généalogies) *le feu sieur d'Hosier, juge d'armes de France, gentilhomme ordinaire de nostre maison, & le mérite de sa personne, obligérent le feu roy nostre pere de le choisir pour l'honorer de la charge de* .... &c. *La satisfaction que nous avons des fidéles services qu'il nous a rendus pendant plusieurs années & en beaucoup d'occasions, nous donnent sujet* .... &c. Ailleurs encore : *L'estime que nous avons toujours fait du mérite & des rares qualités du feu sieur* Pierre *d'Hozier, juge d'armes de France, & de la grande capacité qu'il s'est acquise par un long travail en la connoissance parfaite & singuliere des armes & blazons, & en l'histoire généalogique de toutes les maisons nobles & illustres, non-seulement de ce royaume, mais encore de celles de tous les pays étrangers, nous ayant portez à reconnoître ses recommandables services*.... &c. A la suite de tous ces témoignages, on ne peut se dispenser d'ajouter, que ce fut encore aux grandes correspondances de *Pierre* d'Hozier, que le public est particulierement redevable de la gazette de France, commencée si heureusement en 1631, & depuis ce temps-là jamais interrompue. *Charles-René* d'Hozier, l'un de ses fils, s'exprime ainsi à ce sujet : » Comme feu mon » pere, le célébre *Pierre* d'Hozier, avoit beaucoup » de relations par lettres au-dedans & au-dehors du » royaume, & par ses grandes correspondances étoit » informé de tout ce qui se faisoit, se disoit & s'écrivoit, Théophraste Renaudot étant son ami, mon » pere lui communiquoit toutes ses nouvelles ; & ce » fut par-là que le plan des gazettes fut formé & suivi » avec le succès qu'il a eu, par les secours que mon » pere fournissoit pour ce grand ouvrage. « A l'égard des siens propres, il seroit impossible d'en dresser une liste parfaite. Combien soupçonne-t-on qu'il en est demeuré en manuscrit, dans les cabinets de ceux en faveur de qui il les avoit écrits ! le P. le Long, dans sa *bibliothéque historique de la France*, en cite plusieurs. Mais à l'occasion de ce grand nombre de généalogies particulieres, qui doivent être aujourd'hui entre les mains de ceux qu'elles intéressent, n'est-il pas à craindre qu'un jour à venir on ne lui en suppose de fausses ? Ce n'est pas craindre sans fondement, puisque non-seulement peu de temps après sa mort, mais de son vivant même, son nom a paru à la tête de quelques-unes qui ne furent jamais de lui. On ne

les désignera pas ici, de peur de blesser les familles que ces généalogies regardent. Il y a aussi plusieurs de ses ouvrages imprimés. En 1655 il donna, comme juge d'armes de France, son approbation à un livre de blazon, composé par Louvan Geliot, qu'il s'agissoit de réimprimer; & Oronce Finé de Brianville, abbé de S. Benoît de Quinçay, lui dédia vers l'an 1660, en sa même qualité de juge d'armes de France, un livre *in-16*, qui a pour titre: *Jeu de cartes des armoiries de l'Europe*. *Pierre* d'Hozier mourut à Paris le 30 novembre 1660, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'église de S. André des Arcs sa paroisse, à côté de la porte de la sacristie, vis-à-vis la chapelle de la Vierge, où se voit son épitaphe en marbre. On a aussi deux autres épitaphes qui furent dressées dans le temps à sa mémoire; mais il ne paroît pas qu'elles aient jamais été posées. L'une d'elles citée par Ruffi (dans son histoire de Marseille, *tom. II*, *liv. XIV*, *chap.* 3, *pag.* 380) l'appelle LE PERE DE TOUTE LA NOBLESSE: *sicque, cunctis moriens irreparabili damno defuit, qui vivens NOBILITATIS TOTIUS PARENS nuncupari promeritus fuerat*. De son mariage avec *Yoland-Marguerite* de Cerrini, dont il a été parlé plus haut, il eut entr'autres enfans, 1. LOUIS-ROGER d'Hozier, qui a continué la postérité; & 2. *Charles-René* d'Hozier, qui suit.

IV. CHARLES-RENÉ d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France, & chevalier de l'ordre noble & militaire de S. Maurice de Savoye, né à Paris le 24 février 1640, épousa en 1682 demoiselle *Marie-Edmée* Terrier, veuve d'*Eloi* Rossignol, écuyer, grand forestier de la ville d'Hédin en Artois. Il avoit obtenu du roi en 1681 la permission d'accepter l'ordre de S. Maurice, dont le duc de Savoye vouloit l'honorer, & reçut solemnellement la croix de cet ordre en 1685 à Paris, dans l'eglise des Théatins, par les mains du marquis Ferrero, ambassadeur du duc de Savoye à la cour de France, après avoir fait ses preuves de noblesse, littérales & testimoniales, en 1684. Les témoins qui déposérent dans la preuve testimoniale, faite à Paris le 28 juin de la même année 1684, furent au nombre de quatre, savoir, Roger prince de Courtenay, abbé d'Echalis; Henri de Béringhen, premier écuyer du roi, chevalier-commandeur de ses ordres; Louis-François le Fevre de Caumartin, conseiller d'état, ci-devant intendant de Champagne; & François-Roger de Gaigniéres, gouverneur de Joinville. Voici les propres termes de leurs dépositions: *Feu M. mon pere & moi avons toujours eu une entiere connoissance de la maison de M. Charles d'Hozier, de cette ville; & par-là je sais qu'il est issu d'une lignée noble, & qu'il a toujours passé pour tel, & que M. son pere aussi-bien que lui, ont toujours vécu fort noblement. Je suis âgé de trente-six ans, & ai signé* Roger DE COURTENAY. *Il y a plus de cinquante ans que je connois la famille de MM. d'Hozier, tant le pere que le fils d'aujourd'hui M. Charles d'Hozier, de cette ville. Je sais en outre que M. son pere étoit noble, & qu'ils ont vécu en personnes de qualité. Je suis âgé de quatre-vingts ans & ai signé* He. BÉRINGHEN. *Il y a quarante ans & plus que je connois la maison de M. Charles d'Hozier, s'étant toujours passé une amitié mutuelle entre M. son pere, lui & moi. Et quant à la connoissance que j'ai de sa descendance paternelle, je sais que lui & ses aïeuls sont de race noble, & qu'ils ont vécu en personnes de qualité. Je suis âgé de soixante ans, & ai signé* LE FEVRE DE CAUMARTIN. *Il y a vingt ans que je connois à fond la maison de M. Charles d'Hozier, de cette ville, & j'ai toujours eu tant d'habitude & d'amitié avec lui, que je sais de certaine science, qu'il est issu de race noble, & que feu M. son pere, Mme. sa mere, & lui, ont toujours vécu en personnes de qualité. Je suis âgé de quarante ans, & ai signé* Roger DE GAIGNIÉRES. Charles-René d'Hozier fut nommé en 1686 commissaire du roi pour certifier à sa majesté la noblesse des demoiselles de la maison royale de S. Louis à S. Cyr. Le roi lui accorda en 1684 une pension de 1200 liv. qui fut augmentée jusqu'à 2000 liv. en 1699 » en considéra- » tion, *porte le brevet*, de son application depuis » longues années aux plus curieuses recherches sur » les généalogies, & de plusieurs ouvrages qu'il avoit » faits par ordre de S. M. lesquels *lui avoient mérité* » *l'approbation générale*; en quoi il avoit suivi l'exem- » ple de feu Pierre d'Hozier son pere, qui s'étoit aussi » particulierement distingué par ses travaux. « Il faut ajouter ici la part qu'il eut aux ouvrages d'autrui. Combien de secours littéraires n'a-t-il pas procuré aux savans, qui s'adressoient à lui pour les aider de ses lumieres? Jacques-Guillaume Imhoff, ce généalogiste si connu dans la république des lettres, a témoigné hautement qu'il en avoit été enrichi au-delà même de ses désirs: voyez le livre de cet auteur, intitulé, *Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ*, &c. imprimé à Nuremberg *in-folio* en 1687, 1 page de l'avis au lecteur. On fait de plus, que la seconde édition de l'*histoire de Charles IX* par Varillas, faite à Paris en 1684 en deux volumes *in-12*, si différente de la premiére, faite aussi à Paris en 1683, en deux volumes *in-4°*, ne l'emporte sur celle-ci par son exactitude & par sa fidélité, que parceque Charles-René d'Hozier y a fait tant de corrections, qu'il l'a pour ainsi dire entierement réfondue. Mais il n'est pas possible de passer sous silence le travail qu'il fit pour perfectionner l'*histoire généalogique de la maison royale de France, & des grands officiers de la couronne*, quoique dans les deux éditions de cet ouvrage qui ont suivi la premiére de toutes, les réviseurs & les auteurs de ces éditions n'aient pas seulement daigné faire mention de lui, ni le mettre au moins à côté de MM. Justel & d'Hérouval, qu'ils ont expressément nommés, & à qui cependant ces deux éditions sont infiniment moins redevables qu'à lui; de ce qu'elles ont de plus correct & de plus exact. Il faut l'entendre s'exprimer lui-même sur ce silence, où il y eut sans doute une affectation trop marquée: » Après » avoir lu exactement cet ouvrage, *dit-il dans une* » *apostille écrite de sa main*, j'y fis les notes, les » corrections, & les observations que l'on peut voir » sur mon exemplaire, qui sont en un nombre que » je n'oserois dire: (cet exemplaire est avec tout mon » cabinet dans la bibliothéque du roi.) Je communi- » quai mon volume au pere Anselme. Il les copia » toutes. Elles ont été employées dans la seconde édi- » tion *in-folio* en 1712 par M. du Fourny. Et ce qui » est surprenant, c'est qu'ayant épuisé généralement » tant ce cabinet, que le travail de feu mon pere » pendant plus de quarante ans, le mien en particu- » lier, que j'ose dire très-grand depuis l'an 1660, » par le nombre de plus de deux mille preuves litté- » rales de noblesse que j'ai dressées & certifiées au » roi, & tout ce que j'ai fait pour les grandes maisons » comprises dans le nobiliaire de Champagne, ni M. » du Fourny, ni la nouvelle édition qu'on vient de » faire (en 1726) sous le nom du pere Ange & du » pere Simplicien, aucun n'a daigné reconnoître ce » que j'ai de part dans leur ouvrage; peut-être parce- » qu'ils ont compris que s'ils mettoient mon nom en » tous les endroits où il devroit être, les lecteurs ne » fussent forcés de dire qu'ils n'ont été que mes co- » pistes; & cela est vrai « (du moins en grande partie.) Cependant le journal des savans lui avoit rendu plus de justice, XIX journal, année 1712, pages 298 & 299. On y lit du moins, que pour rendre plus parfaite l'édition de 1712, » on avoit eu recours aux » cabinets les plus renommés; & que celui de feu » M. (Pierre) d'Hozier avoit fourni une grande quan- » tité de connoissances & de lumiéres; que M. (Char- » les-René) d'Hozier, digne fils de cet homme cé-

» lébre, avoit encore très-considérablement augmen- » tées des siennes. » Le pere Ménestrier lui dédia en 1696, en sa qualité de juge d'armes de France, un livre *in*-12° intitulé *jeu des cartes du Blason*. La charge de juge d'armes de France ayant été supprimée par édit du mois de novembre 1696, le roi créa en même temps une grande maîtrise générale & souveraine à Paris, avec des maîtrises particuliéres dans les provinces pour régler les armoiries; & comme sa majesté avoit accordé par édit du mois de mars de la même année cinq cens lettres de noblesse pour être distribuées par tout le royaume, il fut ordonné par arrêt du conseil d'état du 18 décembre suivant, que Charles-René d'Hozier regleroit celles de ces nouveaux ennoblis, & que l'adresse des lettres continueroit de lui être faite, comme auparavant la suppression de son office de juge d'armes. Cependant, par autre édit du mois d'août 1700, le roi supprima celui de novembre 1696; & par un nouvel édit du mois d'avril 1701, ayant rétabli l'office de juge d'armes de France, il en pourvut de nouveau, le 23 août suivant, Charles-René d'Hozier. Et pour marquer plus précisément l'étendue & les fonctions de cette charge, il fut reglé, par arrêt du conseil d'état du 9 mars 1706, » que nul ne pouroit porter des armoiries » timbrées, si elles n'avoient été auparavant reglées » par ledit sieur d'Hozier, en qualité de juge d'ar- » mes de France; voulant S. M. qu'il ne fût expédié » aucunes lettres tant de noblesse, de mutation de » nom ou d'armes, que de concessions d'armoiries, » & qu'elles ne fussent vérifiées dans aucune cour, » que les particuliers auxquels elles seroient accor- » dées n'eussent obtenu l'acte de réglement dudit juge » d'armes, qui seroit attaché sous le contrescel des- » dittes lettres. « Au mois de juillet 1702, le roi créa deux chevaliers d'honneur dans plusieurs cours, qui devoient *faire preuve de leur noblesse entre les mains du sieur d'Hozier, juge d'armes de France, dont ils seroient tenus de rapporter le certificat*. Charles-René d'Hozier passa le 22 novembre 1717 un acte, par lequel il fit don au roi de son cabinet; c'est-à-dire, *suivant ses propres termes*, » de tous les manuscrits, » généalogies, preuves de noblesse, titres, armo- » riaux, extraits de titres, piéces, mémoires de famil- » les, lettres originales écrites tant à son pere qu'à » lui, volumes imprimés sur lesquels il y a des notes » de l'un & de l'autre; lettres d'ennoblissement, » réglemens d'armoiries, recherches de noblesse, à » l'amas desquels ils avoient travaillé pendant l'espace » de cent années. « Le roi, pour reconnoître au moins par quelque léger dédommagement une pareille donation, lui assigna par acte du 22 décembre de la même année 1717, une pension de 4000 liv. de rente viagére. Cette pension fut réduite dans la suite à 2550 liv. mais le 12 juin 1728 le roi la remit sur le premier pied. Charles-René d'Hozier mourut à Paris sans enfans, le 13 février 1732, âgé de 92 ans, laissant après lui une haute réputation de science & de probité. Sa critique étoit aussi sévére que judicieuse & éclairée. Son corps repose dans la chapelle du Cimetiére de la paroisse de S. Nicolas des Champs, où se voit son épitaphe.

IV. Louis-Roger d'Hozier, frere aîné du précédent, juge d'armes de la noblesse de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1658, & chevalier de son ordre en 1659, naquit à Paris le 7 janvier 1634. Le roi lui rend, & à Charles-René d'Hozier son frere, un témoignage avantageux dans des lettres du 22 juillet 1663, où S. M. s'explique en ces termes: *Le soin que le feu sieur (Pierre) d'Hozier leur pere, juge d'armes de France & gentilhomme ordinaire de notre maison, a pris de les instruire, les belles connoissances qu'il leur a laissées, le travail continuel qu'ils font pour augmenter celles qu'ils ont déja, & les bonnes qualités qui se trouvent en l'un & en l'autre, nous persuadent*, &c. Il épousa en 1680 demoiselle *Magdeléne* de Bourgeois de la Fosse, d'une ancienne famille noble de Champagne, (sœur de *Nicolas* de Bourgeois de la Fosse, capitaine dans le régiment de la marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis) fille de *Samuel* de Bourgeois, écuyer, seigneur de la Fosse, & de demoiselle *Charlotte* de Lestre de la Motte. Sa vue s'étant insensiblement affoiblie, il avoit eu le malheur de devenir aveugle en 1675. Pour adoucir l'amertume de cette disgrace, le roi lui donna une pension de 1000 liv. dont il a joui jusqu'à sa mort arrivée le 29 juin 1708, alors âgé de 74 ans. Ses enfans furent au nombre de trois. 1. Louis-Pierre d'Hozier, qui suit. 2. *Antoinette-Louise-Thérèse* d'Hozier, née en 1681, épousa en 1706 *Denys* Petitpied, sieur des Essarts, capitaine au régiment de Grancey, & mourut en 1710. 3. *Marguerite-Charlotte* d'Hozier de Sérigny, née en 1682, & reçue le 9 janvier 1690 au nombre des filles demoiselles de la maison royale de S. Louis à S. Cyr, en conséquence des preuves de sa noblesse, certifiées au roi par M. de Sainte-Marthe, commissaire nommé par sa majesté pour en vérifier & dresser le procès-verbal, épousa en 1710 *Antoine* de Vassart, écuyer, seigneur de Burnecourt & d'Andernay, gentilhomme ordinaire du duc de Lorraine, & mourut à Bar-le-Duc en 1721.

V. Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier-doyen de l'ordre du roi, &c. né le 20 novembre 1685, fit ses preuves de noblesse pour être reçu chevalier de saint Michel (comme son pere & son grand-pere l'avoient été) devant feu M. de Beringhen, premier écuyer de sa majesté & chevalier commandeur de ses ordres, qui les certifia au roi le 26 mars 1714, au rapport de M. Clairambault, généalogiste de ces mêmes ordres. Le roi lui a fait don d'une pension de 1500 liv. en 1732. De son mariage, accordé le 22 mars 1716 avec demoiselle *Marie-Anne* de Robillard, morte en 1739, fille de *Georges* de Robillard, écuyer, seigneur comte de Cosnac en Saintonge, & de dame *Marie-Anne* le Bœuf, il a eu sept enfans qui suivent. *Géneviéve-Michelle* de Robillard leur tante (sœur de leur mere,) a épousé Joseph-Geoffroy de Malvin, seigneur de S. Siphorien, conseiller au parlement de Bourdeaux; & de ce mariage sont nées: 1. *Marie-Anne* de Malvin, femme de *Charles* de Malvin son parent, seigneur de Montazet & de Plassac, frere d'*Antoine* de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon; & 2. *N*... de Malvin, femme de *N*... de Baritault, conseiller au parlement de Bourdeaux.

1. Denys-Louis d'Hozier, président en la chambre des comptes de Rouen, né en 1720, fut reçu page du roi en 1734; servit en cette qualité pendant trois ans; & les preuves de noblesse qu'il fit à ce sujet furent certifiées à sa majesté par M. de Harlai, conseiller d'état ordinaire & intendant de Paris, commissaire nommé par le roi pour en vérifier & dresser le procès-verbal. Il épousa le 14 mars 1754 demoiselle *Henriette-Marguerite* de Besset, dame de la Chapelle-Milon, d'une ancienne famille noble, morte le 30 octobre de la même année, fille de *Daniel-Henri* de Besset, seigneur de la Chapelle-Milon, intendant de S. Domingue, & de dame *Elizabeth-Marguerite* de Guiry, de l'ancienne maison de Guiry dans le Vexin.

2. Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France en survivance, & en cette qualité commissaire du roi pour certifier à S. M. la noblesse des éleves de l'école royale-militaire, est né le 28 août 1721. Il est auteur des *registres* IIIe & IVe *de la noblesse de France*, c'est-à-dire des principaux articles, des articles les plus intéressans de ces 3 volumes *in-folio*, qui parurent en 1752, auxquels les auteurs des journaux des savans, de Trévoux, & de

Verdun ont donné des éloges aussi multipliés que distingués ; & néanmoins il a cessé depuis ce temps-là de donner ses soins à cet ouvrage, excédé de l'opiniâtreté de certains nobles à soutenir avec passion de monstrueuses chiméres, qu'il est du devoir de sa charge de combattre avec chaleur.

3. CHARLES-PIERRE d'Hozier, né en 1731, prêtre & chanoine de l'église cathédrale de Chartres.

4. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS d'Hozier de Beaudement, appellé *le chevalier d'Hozier*, né en 1733, écuyer de main du roi, gentilhomme de la cour du roi de Pologne, duc de Lorraine, & lieutenant des maréchaux de France en la généralité de Paris, a servi deux ans en qualité de garde de la marine dans les départemens de Toulon & de Rochefort. La lettre que M. de Béringhen, premier écuyer du roi, & chevalier-commandeur de ses ordres, écrivit de Fontainebleau le 13 septembre 1757 à Mr. d'Hozier, pour lui apprendre que le roi avoit nommé son quatriéme fils à une place d'écuyer de main, est ainsi conçue : » *Je n'ai jamais douté, monsieur, quant à la* » *naissance, qu'il y eût quelque chose à désirer. Elle est* » *telle que la charge peut l'exiger ;* mais en conséquence des résolutions que sa majesté a prises dans » le dernier arrangement qu'elle a fait pour ses écuyers » de main par quartier, elle m'a recommandé sur » toute chose, &c. » Cependant, sur ce que je lui » ai représenté que *le titre de juge d'armes de France* » *joint à l'ancienneté de votre noblesse méritoit quelque* » *distinction*, le roi vous permet, monsieur, de trai» ter de cette charge, & j'en donne (à M. votre fils) » l'agrément avec le plus grand plaisir du monde. » J'ai l'honneur d'être « &c. (Signé) » BÉRINGHEN. « (La suscription est) » à Monsieur, Monsieur d'Hozier « juge d'armes de France. »

5. MARIE-MARGUERITE-FÉLICITÉ d'Hozier, née en 1722, & mariée en 1750 avec *Ange-François* Perrotin-de Barmond, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, morte en 1752.

6. MARIE-HENRIETTE-LOUISE d'Hozier, de Sérigny, née en 1724, a épousé en 1747 *Etienne* de Vassart écuyer, seigneur d'Andernai, son cousin germain.

7. ANNE-LOUISE d'Hozier, née en 1735, a été reçue à S. Cyr en 1743, sur les preuves de sa noblesse certifiées au roi par M. d'Ormesson, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal des finances, commissaire nommé par sa majesté pour en vérifier & dresser le procès-verbal.

Cette famille porte pour armes, *d'azur à une bande d'or accompagnée de six étoiles de même, posées en orle.* Supports *deux lions.* Il est dit à la page 466 de la *science héroïque* de Marc de Vulson sieur de la Colombiére, imprimée en 1644, que les armes de MM. d'Hozier ont » pour cimier un vol d'aigle, au milieu » duquel paroît une étoile d'or, avec ces mots pour » devise : *ET HABET SUA SIDERA TELLUS* « (par allusion aux étoiles qui font partie des armes de cette famille.) Son article généalogique est traité avec étendue dans le registre III[e] de la noblesse de France, I. partie, & y est suivi d'un corps de preuves ou piéces justificatives.

* Œuvres de Louis de la Bellaudiére, gentilhomme Provençal, imprimées à Marseille en 1595, *pag.* 52. Nostradamus, *hist. de Provence*, 1614, *pag.* 1092. Du Chesne, *hist. généalog. de la maison de Chastillon*, 1621, *preuves*, *pag.* 190. Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France*, 1628, *pag.* 4 de la *préface.* Piéces de vers à la louange de *Pierre* d'Hozier, imprimées en 1629, en tête de la *généalogie des sieurs de Larbour.* D'Auzoles-la-Peyre, *sainte chronologie du monde*, 1632, *pag.* 59. Vulson-de-la-Colombiere, *recueil de piéces d'armoiries*, 1639, *pag.* 2 de la *préface. Science héroïque*, par le même, 1644, *pages* 365 & 466. *Office des rois d'armes*, par le même, 1645, *pag.* 52. Gassendi, *vie de Peiresc*, 1641, *page* 258. Le *César Armorial*, 1645, *pag.* 66. Vignier, *véritable origine des maisons d'Alsace, de Lorraine, &c* 1649, *pag.* 8 de la *préface.* Guichenon, *histoire de Bresse*, 1650, *pag.* 5 de l'*avis au lecteur*, & sept pages après. La Roque, *hist. généal. de la maison du Fay*, vers l'an 1654, *pag.* 2. *Mémoires de* l'abbé de Marolles, 1656, *pag.* 102 & 256. *Généalogie de la maison d'Amanzé*, 1659, *pag.* 2 de l'*avis au lecteur.* L'abbé de Brianville, *jeu de cartes des armoiries de l'Europe*, dédié (vers l'an 1660) à *Pierre* d'Hozier en sa qualité de juge d'armes de France. *Vraie & parfaite science des armoiries* ou l'*indice armorial*, de Louvan Geliot, augmenté par Palliot, 1660, *pag.* 75. Lettres choisies de Guy Patin (*lettre* du 3 décembre 1660) édition de la Haye 1715, *tom. II*, *pag.* 167. Loret, *muse historique*, 1660, *pag.* 189 & 192. Gazettes de France, année 1660, *p.* 1201 ; & année 1685, *p.* 72. Ménestrier, *art du blason justifié*, 1661, *p.* 2 & 3 de l'*épitre dédicatoire*, adressée au vicomte de S. Mauris, neveu du premier juge d'armes de France ; & *p.* 6 & 8 de la *préface. Abregé méthodique des principes héraldiques*, par le même pere Ménestrier, *pag.* 12 & 106, à la suite de son *art du blason justifié.* Du Bouchet, *preuves de l'hist. de la maison de Coligny*, 1662, *page* 175. Chorier, *hist. abregée de Dauphiné*, 1674, *in*-12, *tom. II*, *pag.* 330. Moréri, *dictionnaire historique*, deuxiéme édition de l'an 1681, *tom. II*, *p.* 193. Imhoff, *excellentium familiarum in Gallia genealogiæ*, 1687, *pag.* 1 de l'*avis au lecteur.* L'abbé Robert, *état de la Provence dans sa noblesse*, 1693, *tom. II*, *article* d'HOZIER. Louis-Antoine de Ruffi, *hist. de la ville de Marseille*, 1696, *tom. II*, *liv.* 14, *chap.* 3, *p.* 380. *Jeu des cartes du blason*, par le P. Ménestrier, 1696, dédié à *Charles-René* d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes de France. Le Long, *biblioth. historique de la France*, 1719, *p.* 790 & 837, *n.* 15302 & 16251. *Dictionnaire universel de la France*, 1726, *tom. III*, article de SALON. La Martiniere, *dictionnaire géographique*, 1737, article de SALON. L'abbé Lambert, *histoire littéraire du regne de Louis XIV*, 1751, *tom. III*, *p.* 29, article d'Hozier. *Journal des savans*, *in*-4°, année 1753, *p.* 3 & *suiv.* & mois d'août 1757, *in*-12, *p.* 1556. *Mémoires* (ou *journaux*) de Trévoux, vol. 2 du mois d'octobre 1752, *p.* 2360 ; & mois de novembre suivant, *p.* 2520. *Journal de Verdun*, mois de juillet, d'août & d'octobre 1752, *tom.* 72, *pages* 10, 83 & 252 ; & mois d'avril 1753, *tom.* 73, *page* 243. Mercure de France, année 1752, juin, deuxiéme volume, *pag.* 169 & 203, juillet, *pag.* 108 ; & année 1756, mars, *pag.* 140.

H R

HRADISCH, en latin *Hradisca*, ville du royaume de Bohême. Elle est dans la Moravie, sur la Morave, à onze lieues au-dessous d'Olmutz. On croit que ce pouroit être l'ancienne *Arsicua*, ville des Quades, que quelques-uns mettent pourtant à Brinn. * Baudrand.

HRADIUM REGINÆ, *cherchez* KONINGRETZ.

HRALIMIR, fils de TUGOMIR, roi de Servie, succéda à son pere vers l'an 990. Il n'est connu que par le soin qu'il prit de faire fortifier quelques places, & par ses trois fils : on les nomme *Petrislas*, *Miroslas*, & *Draghimir.* En partageant ses états entr'eux, il donna au premier la Zenta ; la Podgorie ou pays des montagnes au second ; la Trebigne & le pays des Zachlumes au troisiéme. Miroslas étant mort sans postérité, Pétrislas recueillit sa succession, & la laissa à son fils Vladimir, qui fut dépouillé de ses états par Jean Ladislas, roi de Bulgarie, ainsi qu'on le dit en son

lieu : Draghimir, qui survécut à ses freres, fut assassiné peu après par ses propres sujets, & ne laissa qu'un fils nommé Dobroslas, qui rétablit le royaume de Servie. * Ducange, *familles Byzant.*

H U

HUAPE, volcan ou montagne qui vomit des flâmes. Elle est dans le Chili, dans l'Amérique méridionale, près de la ville de S. Jean de la Frontera. * Baudrand.

HUARTE (Jean) de saint Jean, Espagnol, vivant l'an 1580, est auteur d'un ouvrage intitulé, *l'examen des esprits*, dans lequel il traite de la différence des esprits. Æscachius Major l'a traduit d'espagnol en latin, sous le titre de *scrutinium ingeniorum*, *in-8°*; à Hall, 1662. Il a été mis aussi en notre langue par Ch. Vion de Dalibray, & imprimé à Paris en 1650, *in-8°*, sous ce titre : l'*Examen des esprits pour les sciences, traduit de l'espagnol*, &c. puis réimprimé en 1675. Cet ouvrage, suivant D. Nicolas Antonio, est fort estimé de toutes les nations. Une des meilleures éditions qui en aient été faites, est celle de Cologne l'an 1610. Jourdain Guibelet, médecin du roi à Evreux, en a fait une réfutation estimée, où il y a beaucoup de solidité & d'érudition ; cette réfutation fut imprimée à Paris en un volume *in-8°*, sous le titre d'*Examen de l'examen des esprits.* * Possevin, *biblioth. select. l.* 1 *de nat. ingenior. cap.* 13, 14, 15, 16, 18, *&c.* Æscac. Major, *præf. ad* Huart, *apud eund.* Nicol. Anton. *bibl. Hispan. tom. I.* Baillet, *jugement des savans sur les critiques historiens.*

HUAULT DE BERNAI en Brie. Famille originaire de Touraine, près d'Azai-le-Rideau, sur la riviere d'Indre. Le premier de ce nom, qui vint s'établir à Paris en 1418, lors de la prise d'Azai par le dauphin Charles, sur les partisans de Jean *sans peur*, duc de Bourgogne, fut

I. Raoul Huault, sieur du Coussetau & de la Huauldiere en Touraine, qui, suivant les preuves des chevaliers de ce nom pour l'ordre de Malte, est qualifié seigneur de la Roque & du Pui, par un acte de foi & hommage rendu au baron de Montmorenci en 1448. Il avoit épousé en 1440 *Marie* Luillier, fille de *Jean* Luillier, avocat au parlement, & de *Marie* Bethyzi, dont il eut Jacques, qui suit.

II. Jacques Huault, seigneur du Pui, & en partie de Montreuil sous le bois de Vincennes, suivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, & y mourut le 14 mai 1495. Il avoit épousé dès l'an 1459, suivant l'arrêt du conseil *rapporté ci-après*, *Alix* de Villiers-l'Isle-Adam, de la branche de Chettenville, laquelle étant veuve de lui, passa procuration le 29 avril 1515 à Pierre Huault, son fils, qui suit.

III. Pierre Huault, seigneur de Bussi, dont il rendit hommage au roi en sa chambre des comptes le 12 mai 1529, de Montmagni, de Montreuil, le Clairs, &c. mourut le 18 novembre 1534, & fut inhumé dans le caveau qu'il avoit fait construire derriere & sous le maître autel de S. Jean en Grève à Paris, sépulture qui lui fut accordée pour lui & pour sa postérité. Il épousa 1° en 1497 *Magdeléne* de Badouvillier, dame d'Aubigni & de Jacquemine, veuve de *Thomas* Thioust, sieur de Champigni, & fille de *Jean* de Badouvillier, secrétaire du roi, greffier en chef de la chambre des comptes, & de *Germaine* Bureau, niéce de *Jean*, & de *Gaspard* Bureau, grands-maîtres de l'artillerie de France : 2° *Isabeau* le Brest, dame de Villenoi, veuve de *Dreux* Anjorant, l'un des gentilshommes de la chambre du roi, décédée le 21 février 1525, fille de *Mathurin* le Brest, & de *Catherine* Goulas : 3° le 17 septembre 1527, *Jeanne* Sanguin, issue de même famille que les seigneurs de Livri, & de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut pour fils unique Jacques, qui suit. Du second sortirent Louis, qui a fait *la branche des seigneurs de* Montmagni, *rapportée ci-après*; & *Claude* Huault, mort religieux profès à l'abbaye de saint Victor à Paris.

IV. Jacques Huault, seigneur de Vaires, Aubigni, Challemaison, Montreuil & de Bussi, par donation de son pere du 28 juillet 1525, rendit hommage au roi en sa chambre des comptes le 25 mai 1535, & étoit mort le 7 janvier 1580, que commença son inventaire. Il avoit épousé par contrat du 20 juin 1519, *Philippe* de Hacqueville, tante du premier président de ce nom, fille unique de *Nicole* de Hacqueville, seigneur de Vaires, Villiers, la Neufville, le Mesnil-Aubri, &c. & de *Jeanne* de Bailli, fille de *Pierre* de Bailli, seigneur d'Ouzereaux, & de *Catherine* de Paris, & petite-fille de *Denys* de Hacqueville, seigneur de Vaires, & de *Marie* le Picard-Villeron. Il eut de ce mariage : 1. *Nicolas*, baptisé le 8 mars 1538, mort jeune. 2. Jean, qui suit. 3. *Guillaume* Huault de Bussi, baptisé le 27 octobre 1543, seigneur de Montreuil, reçu correcteur des comptes le premier octobre 1572, mort sans alliance. 4. *François*, baptisé le 28 janvier 1546, mort jeune. 5. *Marie*, baptisée le 18 janvier 1545, alliée le 29 août 1564, à *Jacques* Petremol, seigneur de Bierville, maître des requêtes en 1576, fils d'*Antoine* Petremol, seigneur de Rosieres, maître des comptes, & de *Louise* de Provins. De ce mariage vint *Philippe* Petremol, fille unique, mariée le 21 juin 1579 à *Nicolas* Violle, seigneur d'Ouzereaux, maître des requêtes, dont *Isabeau* Violle, femme de *Sebastien* de la Grange-Trianon.

V. Jean Huault de Bussi, baptisé le 14 septembre 1539, connu sous le nom de président de Vaires, fut reçu conseiller au châtelet, puis au parlement, & comparut en cette derniere qualité avec la noblesse à la rédaction de la coutume de Paris le 2 février 1580. Il fut reçu maître des requêtes le 31 mars 1586, & président au grand-conseil le 20 juin de l'année suivante. Il fut pris par les ligueurs en décembre 1588, après la mort du duc de Guise, comme il sortoit de Paris pendant les barricades, pour aller trouver le roi. Son château de Vaires fut brulé, & il fut obligé de racheter sa vie & sa liberté de 4000 écus au profit de la ligue. Le 19 janvier 1589, il fut conduit à la bastille avec les meilleures têtes des autres cours, par ordre de Jean le Clerc, & sa maison fut pillée. Il fut depuis rétabli dans sa charge de président par le roi Henri IV le 31 décembre 1590, fut fait conseiller d'état par brévet du 3 février 1595, rendit hommage au roi pour sa terre de Bussi, en sa chambre des comptes le 31 mai 1597, & mourut le 15 septembre 1606, avec la réputation d'avoir été l'un des bons & fidéles serviteurs des rois sous lesquels il avoit vécu. Il avoit épousé le 7 février 1560 *Anne* Piédefer, dame de Guyencourt, de Garantieres & de Pontillaut, fille de *Robert* Piédéfer, décédé à Beryte en Phenicie, & de *Jeanne* Briçonnet de Leveville, & arriere-petite-fille de *Robert* Piédefer, président à mortier au parlement en 1432. De ce mariage sortirent Jacques, qui suit; & *Philippe*, mort sans alliance à l'âge de 15 ans & cinq mois, le premier octobre 1585.

VI. Jacques Huault, né en décembre 1573, seigneur de Vaires, Bussi, Courci, Pontillaut, Bernai, Champrond, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, fit hommage à la chambre des comptes le 7 décembre 1606, pour les terres de Vaires & de Bussi, & mourut le 3 février 1616. Il avoit épousé le 19 septembre 1601 *Anne* de Maillard, dame de Bernai, morte le 6 octobre 1614, fille unique du premier lit de *François* Maillard (issu par son trisaïeul maternel des fondateurs du collége de Boissi-le Sec à Paris) seigneur de Bernai, Champrond, la Gode, Montpincon, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdeléne* Janvier, dame

de Sourdun, dont il eut 1. PIERRE, qui suit. 2. *Jean*, seigneur de Garantieres, capitaine du vol dans la grande fauconnerie du roi, mort sans alliance en 1637. 3. *Philippe*, prieur d'Ambierle & de la Ferté-Aleps, baron de Courci, & seigneur d'Arcis en Brie, nommé en 1661, à l'évêché du Pui, qu'il n'accepta point, mort le 10 novembre 1665. 4. BARTHELEMI, qui a fait *la branche des seigneurs de* BERNAI, *dont il sera parlé ci-après*. 5. *Janvier*, dit *le chevalier de Vaires*, tué d'un coup de canon au siége de Bosleduc en 1629. 6. *Alexandre*, baptisé le 23 février 1613; reçu chevalier de Malte le 12 novembre 1629, tué au siége de Dole en 1636. FRANÇOIS de Maillard, seigneur de Bernai (qui avoit pour frere *Jacques* de Maillard, seigneur de Varennes; dont la postérité subsiste en Bourgogne) épousa en secondes nôces par contrat du 12 octobre 1587 *Renée* de Brie, fille de *Charles* de Brie, comte de Serrant en Anjou, & de *Guillelmine* Grongnet de Vassé, dont deux filles, *Magdeléne* de Maillard, femme de *Denys* Veau, seigneur de Riviere, Coësmé, &c; & *Françoise* de Maillard, mariée le 21 avril 1624 avec *Jean* de Dampierre, seigneur de Lurei, l'Allemand, &c. capitaine dans le régiment de cavalerie de Vaires.

VII. PIERRE Huault, né en juillet 1602, connu sous le nom de *marquis de Vaires*, comte de Joui en Theles, seigneur de Bussi, d'Huyson, Pontillaut, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1630, capitaine d'une compagnie de cent chevaux-legers en 1635, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1639, fut blessé le 4 juin 1641 au passage de la riviere de Perpignan, & reçut trois coups de mousquet au combat donné six jours après devant Tarragone, étoit machéchal des camps & armées du roi en 1645, lieutenant général en 1652, & mourut le 14 février 1662. Il avoit épousé le 2 mars 1630, *Anne* de Heilli de Pisseleu, comtesse de Joui, fille de *Leonore* de Pisseleu, seigneur de Ribemont, Fontaine-la-Vagane, Oudœil, Gaudechar, &c. & de *Marie* de Gondi, fille de *Jerôme* de Gondi, baron de Codun, ambassadeur à Rome, chevalier d'honneur de la reine, nommé à l'ordre du Saint Esprit, & de *Louise* de Bonacorsi, dont il eut, 1. *N*. mort sans alliance au sortir de l'académie; 2. PHILIPPE, qui suit; 3. *Alexandre*, seigneur de Glatigni & de Garantieres, premier capitaine au régiment de cavalerie de son pere, mort sans alliance le 2 février 1665; 4. *Marie-Genévieve*, dame d'Huyson, mariée le 8 mars 1666 à *Antoine* Alain de la Heaulle, seigneur de Saint-Thomas, maréchal des camps & armées du roi, fils de *Jean* Alain, seigneur de la Heaulle & de Laugerie, & de *Françoise* de Banneville, dont *Louis* Alain de la Heaulle, cornette de la mestre de camp des dragons de Montalet, mort sans alliance en 1691; 5. *Renée*, dame de Vaires, qui épousa le 23 décembre 1670 *Louis* du Tronchai, seigneur de Martigné & de la Tour-Aubegue, fils unique de *François* du Tronchai, grand-audiencier de France, & de *Claude* de Brehant de l'Isle. Elle mourut le 31 janvier 1716, laissant 1. *Jean-Paul* du Tronchai, marquis de Vaires, marié le 4 septembre 1715, à *Anne* Aubourg, veuve de *Michel* Damond, contrôleur général de la chancellerie de France, & trésorier général du marc d'or, & fille de *Guillaume* Aubourg, marquis de Bouri, garde des rôles des offices de France, & de *Marguerite* Chauvin. 2. *Jean-Louis* du Tronchai, ecclésiastique. 3. *Renée-Françoise*, mariée le 14 août 1690 à *Charles-François* du Pouget, marquis de Nadaillac, dont plusieurs enfans. 4. *Genevieve* du Tronchai, mariée 1° le 14 février 1695, à *Godefroi* de Chaussecourte, comte de l'Epinasse & de Gardempe, mort sans enfans le 22 mai 1709: 2°. le 9 septembre 1711 à *Philippe* de Tournyol de Bournazeau, président de l'élection de la Marche à Gueret, veuf d'*Anne* Roudeoux; & 6. *Anne* Huault de Bussi, religieuse Dominicaine à Montargis.

VIII. PHILIPPE Huault, né le 20 mai 1632, connu sous le nom de *marquis de Bussi*, se retira à Bourdeaux en 1651, dans le temps des troubles; fut fait mestre de camp de deux régimens d'infanterie & de cavalerie de Condé, se trouva au combat du fauxbourg S. Antoine, & mourut peu de temps après des blessures qu'il y avoit reçues, âgé de 21 ans. Il avoit épousé à Bourdeaux le 13 novembre 1651 (à l'insu de ses pere & mere, qui en conséquence le deshériterent, & déclarerent sa postérité illégitime, par actes des 30 novembre & 4 décembre 1651.) *Marie* de Lancri de Verpilliers, fille d'honneur de la reine, & alors de madame de Longueville, & fille de *Charles* de Lancri, seigneur de Beins, capitaine d'infanterie; & de *Genevieve* le Gendre, dont il eut ARMAND; qui suit.

IX. ARMAND Huault, né le 2 août 1652, appellé *le marquis de Bussi*; déclaré légitime (l'exhérédation subsistant) par un célébre arrêt du parlement de Paris du 29 janvier 1667, fut reçu la même année page du roi dans sa grande écurie, puis capitaine au régiment de sa majesté, & aide de camp du maréchal d'Humieres, & mourut le 6 août 1683, âgé de 31 ans. Il avoit épousé à Lille en Flandre en 1679, *Marie-Catherine* de Sainte-Aldegonde, veuve de *Michel* Robles, comte de Hanappes, baron de Billi, gouverneur de Tenremonde, commandant général dans Gand, & fille de *François-Lamoral* comte de Sainte-Aldegonde, baron de Noircarmes, & d'*Agnès* de Davre, dame de Rosignies, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BERNAI.

VII. BARTHELEMI Huault, seigneur de Bernai, Richebourg, la Maison-Rouge, Champ-Rond, Arcis, &c. quatriéme fils de JACQUES, seigneur de Vaires, &c. & d'*Anne* de Maillard; naquit en 1610; fut colonel d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fut blessé au combat donné près de Ville-Franche dans le Roussillon le 31 mars 1642, fut fait prisonnier au combat donné le jour de la Pentecôte près Lerida en 1644. Il fut envelopé dans la disgrace du maréchal de la Mothe-Houdancour, auquel il étoit attaché, & ne servit plus que pendant les troubles de 1652, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil du 17 septembre 1668, & mourut le 8 juin 1669. Il avoit épousé le 30 juillet 1646, *Marguerite* le Vayer de la Fontaine, fille de *Charles* le Vayer, correcteur des comptes, & de *Marguerite* de Netz, fille de *Nicolas* de Netz, général en la cour des aydes, & de *Marguerite* Maupeou, & petite-fille de *Pierre* le Vayer de la Timoniere, & de *Marguerite* Chabot. Il en eut 1. BARTHELEMI, qui suit. 2. *Charles-René*, seigneur d'Arcis, maintenu dans sa noblesse le 20 avril 1706, mort le 20 février 1714; sans laisser d'enfans de *Marguerite-Anne* le Mazoyer de Verneuil, qu'il avoit épousée le 28 mai 1679, fille de *Louis* le Mazoyer, seigneur de Moulignon, Vilferin, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, & d'*Elizabeth* de Valens, dame de Verdeuil en Brie. 3. *Claude*, né le 5 octobre 1654, dit *le Chevalier*, puis l'*abbé de Champrond*, mort le 9 juin 1684. 4. *Anne-Marguerite*, religieuse professe à Colinance le 6 mai 1664. 5. *Marie-Elizabeth*, religieuse dans la même maison le 13 juin 1667. 6. *Anne*, religieuse à Notre-Dame du Charmes le 6 mai 1665; & 7. *Catherine* Huault de Richebourg, morte à huit ans.

VIII. BARTHELEMI Huault, né le 2 novembre 1651, seigneur de Bernai, Richebourg, la Maison-Rouge, Arcis, l'Etang le Chef d'œuvre, la Hampe, Corferis, Bonferis, &c. rendit hommage au roi en sa chambre des comptes pour la terre & seigneurie de

Bernai le 21 août 1679, en donna aveu & dénombrement en la même chambre le 21 mars 1686, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance des commissaires généraux le 19 janvier 1698, & mourut le 21 novembre 1718. Il avoit épousé par contrat du 18 mars 1679, *Catherine* Dunoyer, fille de *Claude* Dunoyer, conseiller-secrétaire du roi, & de *Marie* Dumas, dont il a eu plusieurs enfans morts en bas âge; & BARTHELEMI-NICOLAS, qui suit.

IX. BARTHELEMI-NICOLAS Huault de Bernai, né le 13 février 1695, a été reçu conseiller au parlement le 9 de juillet 1717. Il a épousé, le 15 septembre 1732, *Marie-Marguerite* du Temple. Il est mort le 29 août 1736, & sa femme mourut le 24 août 1746, âgée d'environ 40 ans. De leur mariage, il n'y a eu que deux filles, *Marie-Catherine* Huault de Bernay, née le 9 mai 1728, morte depuis sans être mariée; & *Anne* Huault, née le 11 janvier 1732. Par la mort du pere de cette demoiselle, l'ancienne famille de Huault, connue à Paris, vers la fin du quinziéme siécle, où elle s'est alliée avec les meilleures familles de la robe, & continuée sous les noms des seigneurs de Vaires, de Bernay & de Montmagny, se trouve entierement éteinte, à l'exception de la demoiselle dont on vient de parler.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTMAGNI.

IV. LOUIS Huault, fils de PIERRE, seigneur de Bussi, Montmagni, &c. & d'*Isabeau* le Brest, dame de Villenoi, sa seconde femme, fut seigneur de Villenoi & de Montmagni, par donation de son pere du 28 juillet 1525; fit hommage de la terre de Montmagni à Montmorenci le 30 mai 1546, & mourut le 10 novembre 1576. Il avoit épousé le 8 mai 1547 *Claire* de Billon, dame de la Grange, fille de *Jean* de Billon, seigneur de Messi & de Montmeroux, gouverneur de Gueret, maître des comptes, ambassadeur pour le roi au traité de Cambrai en novembre 1529, & de *Catherine* Lescuyer, dame de Crespoi, dont vinrent 1. CHARLES, qui suit. 2. *Etiennette*, mariée par contrat du 2 novembre 1566, à *Claude* Faulcon de Riz, premier président du parlement de Bretagne, fils d'*Alexandre* Faucon, seigneur de Riz & de la Borde, & de *Françoise* d'Albiac. 3. *Denyse*, mariée par contrat du 21 juin 1571, à *Antoine* de Beauvais, seigneur de la Tour de Mezi, de Valenton & du Limeuil, président de la cour des aydes, & maître des requêtes en 1585, fils de *Robert* de Beauvais, seigneur de la Tour de Mezi, de Saint-Aignan, & de Beauvais le Malherbe, & de *Cecile* Courtin. 4. *Catherine*, baptisée le 16 juillet 1554, mariée par contrat du 18 janvier 1573, à *Claude* de Bragelongne, seigneur de Charmoi, la Selle & Chantemerle, conseiller au parlement, fils de *Thomas* de Bragelongne, seigneur de la Selle, & de Chantemerle, lieutenant criminel de la prevôté de Paris, & de *Magdeléne* Kerver, fille de *Thielman* Kerver de Mori, décedé le 11 octobre 1522, & d'*Yolande* Bonhomme, décedée le 15 juillet 1557, inhumés aux mathurins de Paris. 5. *Louise*, baptisée le 3 septembre 1557, morte jeune; & 6. *Antoinette* Huault de Montmagni, mariée par contrat du 27 juillet 1578, à *Jean* Anjorant, seigneur de Clayes, conseiller au parlement, maître des requêtes le 31 mai 1586, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres du 31 août 1596, fils de *Claude* Anjorant, seigneur de Clayes & de Latingi, doyen du parlement, & de *Geneviéve* Courtin-Rozai.

V. CHARLES Huault, baptisé le 3 mars 1553, seigneur de Montmagni, Goyencourt, &c. fit hommage de la terre de Montmagni le 13 décembre 1576, fut reçu conseiller au grand conseil le 16 juin 1579, comparut avec la noblesse à la rédaction de la coutume de Paris le 2 février 1580, fut pourvu de l'office de maître des requêtes par lettres du 26 juin 1592, envoyé intendant en Poitou le 16 janvier 1599, député la même année pour la recherche des faux nobles de cette province, & des abus commis au fait des finances. Il y travailla avec un zéle infatigable, conjointement avec le célébre Scevole de Sainte-Marthe, trésorier de France en cette généralité, & député pour cette même recherche, & mourut le 24 septembre 1610. Il avoit épousé par contrat du 2 janvier 1578, *Antoinette* du Drac, fille d'*Adrien* du Drac, seigneur de Mareuil, Juvigni, Beaulieu, Boisgarnier, la Riviere de Cortz, vicomte d'Ai, conseiller au parlement, & de *Charlotte* Rapouel, dame de Bandeville & de Vignolles, & arriere-petite-fille de *Jean* du Drac, président à mortier au parlement en 1410, dont il eut 1. LOUIS, qui suit. 2. *Claude*, baptisé le 5 octobre 1581, mort jeune. 3. *Adrien*, seigneur de Messi, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, mort sans alliance en 1648. 4. *Charles*, appellé *le chevalier de Montmagni*, lequel fut reçu chevalier de Malte le 3 août 1622. Il commandoit les galéres de la religion, & remporta une signalée victoire contre le Bei de Rhodes le 6 août 1627, eut le même commandement en 1630, fut nommé lieutenant général & commandant pour le roi à Quebec, & dans l'étendue du Havre Saint-Laurent, par lettres du 7 avril 1639, fut reçu lieutenant général de la religion le premier de mai 1653, & fit son entrée en cette qualité dans l'isle de Saint-Christophe en Amérique, qui étoit pour lors à l'ordre de Malte, à la place du commandeur de Poinci. 5. *Claire*, baptisée le 10 avril 1579, morte au berceau. 6. *Charlotte*, baptisée le 22 mars 1583, mariée par contrat du 21 février 1604, à *Anne-Antoine* de Goui, seigneur d'Arcis près Compiegne, & de Carrigni, fils de *Michel* de Goui, chevalier de l'ordre du roi, & de *Françoise* de Halluyn-Piennes; & 7. *Anne* Huault, baptisée le 3 février 1586, morte jeune.

VI. LOUIS Huault, baptisé le 31 janvier 1585, seigneur de Montmagni, Goyencourt, &c. fit hommage à Montmorenci le 21 février 1634, de la terre de Montmagni, fut reçu conseiller au grand conseil en 1612, conseiller d'état le 21 janvier 1643, & mourut le 6 février 1647. Il avoit épousé le 8 octobre 1614, *Catherine* Lotin de Charni, fille de *Guillaume* Lotin, seigneur de Charni, Vaux-le-Vicomte, Arcis en Brie, président des requêtes du palais, & de *Magdeléne* Morin. Il eut de ce mariage 1, ADRIEN, qui suit. 2. *Louis*, abbé de Saint Arig, prieur d'Ancre & de Renel, connu sous le nom d'*abbé de Montmagni*, reçu conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais le 6 juin 1664, mort le 16 mai 1691. 3. *Jacques*, baptisé le 14 août 1627, capitaine de cavalerie, mort le premier décembre 1662, sans enfans de son mariage avec *Julie* de Magis, noble Florentine. 4. *Catherine*, baptisée le 4 décembre 1622, religieuse professe aux Annonciades de S. Denys le 2 septembre 1634. 5. *Charlotte*, religieuse à la Conception à Paris le 24 décembre 1637. 6. *Bonne*, baptisée le 11 janvier 1626, morte jeune; & 7. *Jeanne* Huault, dame de Goyencourt, mariée 1° par contrat du premier mars 1647 à *Louis* Ribier, seigneur de Cottereaux, conseiller au parlement, assassiné au mois de mars 1659, dans la forêt de Compiegne, sans laisser d'enfans: 2° le 21 février 1660 à *Robert* Guerin, seigneur de Tarnault, brigadier des armées du roi, lequel fut aussi assassiné le 5 janvier 1678 à Epernai. Elle a eu de ce dernier mariage *Pierre* Guerin, seigneur de Tarnault & de Goyencourt, ci-devant maréchal général des logis des camps & armées du roi, puis maréchal des camps & armées de l'empereur, marié le 27 janvier 1699, avec *Anne-Geneviéve-Marie* Hatte de Chevilli, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* Guerin de Tarnault, morte à Vienne

Vienne le 7 septembre 1723, âgée de vingt ans, sans alliance.

VII. Adrien Huault, seigneur de Montmagni, fut reçu conseiller au grand conseil en 1647, & mourut le 2 juin 1699, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épousé par contrat du 3 juillet 1651, *Jeanne* d'Espinozze, fille de *Michel* d'Espinozze, seigneur & baron du Portric, président au parlement de Bretagne, & de *Jeanne* Gazet de Jasson, dont il eut Michel Louis, qui suit; & *Catherine* Huault, religieuse professe en l'abbaye du Trésor près Gisors au mois de juin 1676.

VIII. Michel-Louis Huault de Montmagni, seigneur de Richebourg, mort sans alliance le 7 octobre 1676, âgé de vingt quatre ans.

Cette famille porte *d'or à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles de gueules, deux & une.*

HUBAUD, moine de S. Amand, cherchez HUCBALD.

HUBER (Samuel) ministre calviniste de Suisse, puis professeur de Wittemberg vers l'an 1592, ne fut pas tellement attaché aux erreurs de Calvin, qu'il ne pensât autrement que lui sur la prédestination; & ayant parlé publiquement en 1578 à Berne sur ce sujet d'une maniere conforme à celle des catholiques, ou du moins qui en approchoit beaucoup, il s'attira l'inimitié de Beze, & de plusieurs autres ministres, qui se rendirent à Berne pour le combattre. Huber ayant reconnu que la faveur étoit pour eux, leur ceda le champ, & se retira en Allemagne, & eut de l'emploi à Wittemberg en Saxe, où en 1593 & 1594, il continuoit de combattre les excès des protestans sur ces matiéres. * Freher, *theat. illustr. vir.* Melchior Adam, *in vit. Stuckii, Hunnii, & Gesneri.*

HUBER (Jean) né à Basle l'an 1507, où il fut professeur en philosophie & en médecine, mourut l'an 1571. * Melchior Adam, *in vit. medic.*

HUBER (Pierre) né à Ulm en Souabe l'an 1569, & mort ministre au même lieu l'an 1641. * Freher, *theat. illustr. vir.*

Il y a eu un autre Huber dans la même ville & du même nom, & qui a été aussi ministre. Il étoit né l'an 1603, & mourut l'an 1670. On a mis ici ces trois Hubers, quoique peu illustres, pour les distinguer de Samuel.

HUBERT (Saint) évêque de Mastricht & de Liége, étoit fils de Bertrand duc d'Aquitaine, que quelques-uns font descendre de Clotaire I roi de France. Lorsqu'il fut en âge de paroître à la cour, ses parens l'envoyerent auprès de Thierri ou Theodoric, qui commença à régner l'an 680. Il fut élevé à la dignité de comte du palais; mais ne pouvant souffrir les violences & les cruautés d'Ebroin, premier ministre d'état, il se retira vers Pepin de *Heristal*, qui gouvernoit alors l'Austrasie, sous l'autorité du roi. Pepin lui fit épouser une demoiselle de grande qualité, nommée *Floribane*, dont il eut un fils appellé *Floribert*, qui fut son successeur en l'évêché de Liége. Hubert aimoit la chasse, & y alloit même pendant le service de l'église, où il n'assistoit guères. Ce fut dans ce divertissement que Dieu l'attira à lui; car (comme il est rapporté dans l'histoire de sa vie) il vit paroître un cerf devant lui, ayant un crucifix entrelassé dans son bois, & il entendit une voix qui le menaça des peines éternelles de l'enfer, s'il ne se convertissoit. On dit que ce miracle arriva dans la forêt des Ardennes. Quelques-uns néanmoins, comme l'auteur des annales de France, disent que ce fut aux environs de la Seine, avant que S. Hubert quittât la cour. Quoi qu'il en soit, il résolut d'abandonner le monde; il alla trouver S. Lambert, évêque de Mastricht; soit que sa femme fût déja morte, ou qu'il lui eût persuadé de se retirer dans quelque monastere de filles, il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Quelques années après il fit un voyage à Rome, où le pape Serge I, ayant eu une révélation de la mort de S. Lambert, donna l'évêché de Mastricht à S. Hubert, & voulut lui-même le sacrer évêque. Le clergé & les habitans de Mastricht le reçurent comme un homme envoyé du ciel, & reconnurent bientôt la sainteté de leur illustre prélat. La vénération qu'il avoit pour les reliques de S. Lambert, qui étoient à Liége, l'obligea de transférer la chaire épiscopale en ce petit bourg, qui est devenu depuis une des plus puissantes villes de la basse Allemagne. Le siége de cet évêché avoit deja été porté de Tongres à Mastricht; & S. Hubert eut peut-être quelques grandes raisons de l'établir à Liége, outre la dévotion qu'il avoit à S. Lambert. Il commença d'accroître ce bourg par de nouveaux bâtimens, & lui ayant donné le nom de ville, il lui fit prendre pour son sceau l'image de S. Lambert, avec cette inscription: *Sancta Legio, ecclesiæ romanæ filia*; c'est-à-dire, *Liége la Sainte, fille de l'église romaine.* C'est pourquoi quelques auteurs l'ont appellé le fondateur & le premier évêque de Liége, quoiqu'en considérant cet épiscopat comme une continuation de celui de Tongres & de Mastricht, il n'en ait été que le trentiéme. Ce saint évêque s'appliqua alors à étendre la religion chrétienne dans tous les endroits de son diocèse & aux environs; détruisant par-tout les superstitions du paganisme: ce qui lui a fait donner le nom d'*Apôtre des Ardennes & du Brabant.* On ne sait pas certainement l'année ni le jour de sa mort. Quelques uns la mettent l'an 727, le 30 mai; d'autres l'an 730, le 3 octobre. Environ cent ans après son décès, sous l'empire de Louis *le Debonnaire*, & par un décret d'un concile tenu à Aix-la-Chapelle, son corps fut transféré en un célébre monastere de l'ordre de S. Benoît, dans la forêt d'Ardennes, appellé *Andain*, fondé par Walcand, évêque de Liége; & ce lieu a retenu depuis le nom de S. Hubert.

Tout ce qu'on vient de rapporter de la vie & des aventures de S. Hubert, avant qu'il fût évêque de Mastricht, est tiré d'un monument fabuleux, fait par un auteur inconnu, éloigné de son temps, & habile dans l'art de feindre. Ce que l'on sait de plus certain de lui, c'est que S. Hubert fut ordonné par S. Lambert, évêque de Mastricht; qu'après que S. Lambert eût été tué l'an 708, il fut élu en sa place; qu'il ne fut point ordonné, comme on le prétend, par le pape Serge I, lequel étoit mort sept ans auparavant; qu'il fit reporter le corps de S. Lambert de Mastricht au village de Liége, où il établit son siége épiscopal vers l'an 721; qu'il alla en mission dans les Ardennes; qu'il convertit plusieurs infidéles; & qu'il mourut le 30 mai de l'an 727, dans un village, entre Louvain & Bruxelles. Son corps fut porté à Liége, & enterré dans une chapelle du nom de S. Albin. Seize ans après il fut levé de terre. Dans le siécle suivant, les moines de l'abbaye d'Andain, dans la forêt des Ardennes, le demanderent: il leur fut accordé par l'ordre du concile, qui se tenoit alors à Aix-la-Chapelle, & il y fut transporté l'an 825. Dès l'onziéme siécle, il étoit particulierement réclamé contre la rage. On fait sa fête au 3 de novembre. * *Vita apud Surium.* Le Cointe, *annal. Francor.* Chapeauville, *Gesta. episcopor. Leodiensium.* Baillet, *vies des saints.*

C'est dans ce monastere que l'on mene ceux qui ont été mordus des chiens, ou d'autres animaux enragés. On leur fait une incision au front, dans laquelle on enferme un petit morceau de l'étole de ce saint prélat; & l'on tient qu'ils sont très-souvent guéris de leur mal. On dit que ceux qui sont parens de ce saint, guérissent du même mal, en faisant quelques prieres, & c'est une chose que quelques-uns croient pieusement: mais parceque l'église n'a point encore prononcé sur ce sujet, ni approuvé autentiquement ces personnes-là, on n'est nullement obligé d'ajouter foi

à leurs bénédictions, ni à tout ce qu'ils prescrivent. On peut faire plusieurs remarques très-curieuses sur ces sortes de guérisons. Ceux qui se disent *de la race de S. Martin*, prétendent guérir *du mal caduc*; mais les cérémonies dont ils se servent, & le sol percé qu'ils pendent au cou, sont de vaines observances, qui tiennent fort de la superstition. Les descendans de la mai sonde *Coutance*, dans le Vendômois, guérissent, à ce q l'on dit, les enfans de la maladie qu'on appelle *le carreau*, en les touchant; mais les savans croient que cette guérison est imaginaire & superstitieuse. On dit que ceux qui sont de la race de *saint Roch*, peuvent demeurer sans danger au milieu *des pestiférés*, & quelquefois même les guérir: c'est ce que les descendans de cette famille ne voudroient peut-être pas éprouver. Le fils aîné de la maison *du baron d'Aumont*, comte de Châteauroux, guérit, dit-on, *des écrouelles*, non par l'attouchement, mais avec du pain-béni; & cette puissance miraculeuse lui a été donnée, parcequ'il a dans sa seigneurie une fontaine, proche de laquelle on prétend qu'il fit reposer autrefois les reliques des trois rois. On croit en Flandre, que *les enfans nés le vendredi-saint*, ont le pouvoir de guérir naturellement *des fiévres tierces & quartes*, & de plusieurs autres maux. En France, le vulgaire se persuade que les *septiemes* garçons légitimes, nés sans que la suite des sept ait été interrompue par la naissance d'aucune fille, peuvent aussi guérir *des fiévres*, & même *des écrouelles*, après avoir invoqué S. Marcoul. Le pouvoir qu'ont les *rois de France*, de guérir *les écrouelles*, par le seul attouchement, en disant à chaque malade: *Le roi te touche, Dieu te guérisse*, & en faisant le signe de la croix sur lui, paroît mieux établi; car ce don est reconnu par le témoignage non-seulement des François, mais même de la plupart des étrangers; comme de Léonard Vair, de Valdesius, du P. Delrio, qui avoit été vice-chancelier de Brabant avant que de se faire Jésuite, & de plusieurs autres. Jansenius, dans son livre intitulé *Mars Gallicus*, qui n'est pas favorable à la France, n'est pas disconvenu de cette vérité, quoique sujet du roi d'Espagne, & peu porté pour les François. On peut voir sur cette matiere Du Laurent, & de Priezac, dans son traité qui a pour titre: *Vindiciæ Gallicæ*. * Le P. Roberti, Jésuite, *vie de S. Hubert*. Thiers, *traité des superstitions*.

HUBERT, premier du nom, trente-quatriéme évêque de Meaux, étoit maître de la chapelle du roi, lorsque Louis *le Débonnaire* le nomma lui-même à cet évêché en 823, après Hildric, l'année même que naquit Charles *le Chauve*. Hubert mit tous ses soins à rétablir le bon ordre dans son diocèse, car il le trouva fort dérangé. Il eut aussi un soin particulier pour que ses clercs fussent instruits dans la science du chant ecclésiastique, & il commit pour cela Vandelmar, abbé de S. Saintin, & disciple d'Hilduin, abbé de S. Denys. C'est ce Vandelmar, qui est soupçonné d'avoir fabriqué la lettre attribuée à Hincmar, archevêque de Reims, où se trouve l'histoire fabuleuse de S. Saintin. Hubert assista en 829 au Ve concile de Paris, & y souscrivit à la charte solemnelle par laquelle Inchade, évêque de Paris, fit un dénombrement & un partage des biens de son église, dont il accorda une partie au clergé de sa cathédrale. Il se trouva ensuite, en 835, au concile de Thionville, où Ebbon, archevêque de Reims, fut déposé: en 836, à celui de Wormes: en 837, à l'assemblée de Quierli, où fut appaisé le différend des moines de saint Calés au diocèse du Mans contre leur abbé: en 845, à un concile de Sens: en 849, au concile de Paris ou de Tours contre Nomenoi, duc de Bretagne, à qui il écrivit, conjointement avec plus de vingt autres évêques, une lettre pressante pour exhorter ce duc à faire pénitence, & à réparer les torts qu'il avoit faits aux églises. Il assista encore à plusieurs autres assemblées & conciles moins considérables. Ce fut sous son gouvernement que se tint en 845 le premier concile de Meaux, composé des trois provinces de Sens, de Reims & de Bourges, représentées particulierement par les trois métropolitains qui s'y trouverent, savoir, Wenilon de Sens, Hincmar de Reims, Raoul de Bourges. On recueillit dans ce concile les canons de quelques conciles précédens, & on y en ajouta cinquante-six, ce qui fait en tout quatre-vingt. Hubert eut la consolation de voir les grands fruits que ce concile produisit dans son clergé, mais que les ravages des Normans détruisirent presqu'aussitôt. Hubert mourut au milieu de ces maux en 853, & eut pour successeur Hildeger, moine de S. Denys.

HUBERT LEONARD, Allemand, religieux de l'ordre des Carmes, & professeur en théologie à Paris, fut depuis évêque de Darie, & inquisiteur de la foi. Il a écrit vers l'an 1490 divers traités, sur-tout une généalogie des nobles François; un commentaire sur l'évangile de S. Luc; un traité de l'immunité ecclésiastique; un livre contre les hérétiques de Nivelle; un carême, &c. * Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. lat. l. 3, c. 6, &c.* Du-Pin, *XV siécle*.

HUBERT (Etienne) étoit d'Orléans, & fut médecin de Henri IV, roi de France. Il professa la langue arabe dans l'université de Paris, & succéda dans cet emploi à Arnould de Lisle. Il l'exerçoit encore avec honneur en 1600. Isaac Casaubon en parle avec éloge, & reconnoît qu'il lui avoit été d'une très-grande utilité pour la connoissance de la langue arabe. Hubert ne pouvant subsister dans son emploi faute de payement, quitta l'université de Paris; mais nous ignorons où il se retira. Joseph Scaliger voulut l'attirer en Hollande; il en écrivit à Casaubon en 1602, en lui promettant qu'il employeroit son crédit pour faire avoir une chaire à Hubert dans ce pays: mais il ne paroît pas qu'il se soit rendu à ses desirs. Thomas Erpen avoue que ce savant lui avoit été fort utile pour la composition de sa grammaire arabe. M. Colomiés en parle aussi avec distinction dans sa Gaule orientale écrite en latin. *Voyez* les pages 146 & 147 de cet ouvrage qui est curieux & utile. Hubert avoit été en ambassade à Maroc pour la délivrance des esclaves François, & pour le commerce, après le même Arnould de Lisle, dont il eut la chaire de professeur en arabe. Il mourut à Orléans l'an 1616, âgé d'environ quarante six ans. * *Voyez* les notes de feu M. de la Monnoie sur les ouvrages de M. Colomiés, de l'édition de Jean-Albert Fabricius, imprimée à Hambourg, *in-4°*. Ces notes se trouvent à la fin de la *bibliothéque choisie* du même Colomiés, de l'édition de Paris, 1731, *in-12*.

HUBERT (Matthieu) pere de l'Oratoire, prédicateur célébre, naquit à Châtillon au pays du Maine, de parens honnêtes, mais peu relevés & peu accommodés des biens de la fortune. Il fit ses premieres études au collége des peres de l'Oratoire du Mans, où il eut pour maître le célébre Jules Mascaron, depuis évêque d'Agen. En 1661 il entra à la maison de l'institution, qui est comme le noviciat de la congrégation de l'Oratoire. Il étoit alors âgé de 21 ans. Après avoir enseigné les humanités avec beaucoup d'applaudissement, il fut appellé au ministere de la parole & consacré à la prédication, & il prêcha successivement dans les provinces, à Paris & à la cour. Le P. Bourdaloue, Jésuite, avoit une estime singuliere pour lui, & le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de son temps. C'étoit en même temps un homme autant distingué par ses vertus que par son talent pour la chaire. Le P. de Monteuil de la même congrégation, qui a donné son éloge au devant de ses sermons, rapporte un grand nombre de traits admirables de sa grande piété, & sur-tout de sa profonde humilité. Nous en rapporterons seulement deux. Il rencontra un jour dans une

compagnie une personne de distinction qui le fit souvenir qu'il avoit fait ses études avec lui. « Je n'ai garde de l'oublier, répondit le P. Hubert, vous aviez alors la bonté de me fournir de livres, & de me donner de vos habits. » Dans les dernieres années de sa vie, le prédicateur destiné pour prêcher le carême à S. Jean en Grève à Paris, vint à manquer; le P. Massillon, jeune alors, depuis évêque de Clermont, devoit prêcher ce même carême à S. Gervais. Malgré la proximité des deux églises, le P. Hubert remplaça le prédicateur de S. Jean: « content, disoit-il, de prêcher aux domestiques qui ne pouroient pas trouver de place avec leurs maîtres aux sermons du P. Massillon. » Mais le P. Hubert fut suivi comme à l'ordinaire. Cet illustre prédicateur mourut à Paris dans la maison de S. Honoré, le lundi-saint 22 mars de l'année 1717, âgé de soixante-dix-sept ans. Ses sermons ont été donnés à Paris par les soins du P. de Monteuil en 1725, en six volumes *in*-12. Les trois premiers volumes contiennent les sermons pour le carême. Le quatriéme est un avent; le cinquiéme & le sixiéme sont remplis par des sermons sur les mysteres, les vêtures, les professions, & des panégyriques. L'oraison funébre de la reine Marie-Anne d'Autriche n'est pas la meilleure piéce de ce recueil. « Personne n'ignore, dit l'éditeur de ces sermons, quelle estime le R. P. Matthieu Hubert s'étoit acquise par la beauté & la solidité de ses prédications, où l'on n'admiroit pas moins la force du raisonnement, que la noblesse des expressions. Sa maniere de raisonner n'avoit point cette sécheresse qui fait perdre quelquefois l'onction du discours, & sa façon de s'exprimer ne tenoit rien de cette élocution trop étudiée qui l'affoiblit à force de le polir. »

HUBERT ou HUMBERT DE BAUGÉ, archevêque de Lyon, *cherchez* BAUGE.

HUBERTIN DE CASA, de l'ordre des Freres Mineurs, fut un des chefs du parti des Spirituels contre les Freres de communauté, & soutint devant Clément V les écrits de Pierre Olive. Il composa aussi plusieurs écrits pour défendre ce parti, avant & après le concile de Vienne, dont l'un commençoit par ces mots: *Sanctitati apostolicæ*; l'autre par ceux-ci: *Super tribus sceleribus*; & le dernier composé depuis le concile de Vienne, par ces mots: *Ne imposterum*. Il se défendit devant le pape Clément V, & obtint une bulle d'absolution; mais il fut accusé de nouveau par le frere Bonagratia, sous le pontificat de Jean XXII, qui leur donna pour juge Guillaume, cardinal, évêque de sainte Sabine, auquel ce dernier présenta l'an 1321 un mémoire contre la conduite & les écrits d'Hubertin de Casa, dans lequel il cite les écrits dont nous venons de parler. L'an 1322, Hubertin étant interrogé par le pape sur la question de la pauvreté de J. C. & des apôtres, il répondit qu'en tant que prélats de l'église, ils avoient des biens pour les distribuer aux pauvres & aux ministres de l'église; mais que si on les considéroit comme personnes privées, qui pratiquent la perfection religieuse, il falloit distinguer deux manieres d'avoir quelque chose; l'une civile & mondaine, par laquelle on a droit de défendre ce que l'on a, & de le répeter quand on le prend; l'autre civile & naturelle par droit de charité commune; que J. C. & les apôtres n'avoient rien eu selon le premier; mais que selon le second, ils avoient eu les choses nécessaires à la vie. Cette réponse ayant été lue dans le consistoire, fut approuvée par le pape, & Hubertin de Casa la soutint encore l'an 1330. Ces deux monumens ont été donnés par M. Baluze, dans le premier tome de ses *Miscellanea*. On a encore deux ouvrages attribués à Hubertin; l'un intitulé: *L'arbre de la vie crucifiée*, imprimé à Venise l'an 1485; & l'autre: *Des sept états de l'eglise*, imprimé au même endroit en 1516. * Trith. *in cat.* Petreius, *bibl. Cart.*

HUBERTIN, dit *de Crescentino*, parcequ'il étoit natif d'une ville de ce nom dans le Piémont, vivoit vers l'an 1470, & laissa des commentaires sur Valere Maxime, & sur les épîtres familieres de Ciceron.

HUBERTIN PUSCULO, vivoit en même temps que le précédent, & écrivit l'histoire du siége de Constantinople. Cuspinien le cite, *in imperat.*

HUBNER (Jean) recteur de l'école ou du petit collége de Hambourg, où il avoit été appellé de Mersebourg, étoit licencié en droit. Il a enseigné la géographie pendant plus de 30 ans, à Leipsick & à Hambourg, avec la plus grande réputation: on a vu souvent à ses leçons plus de 200 écoliers, & il tient un rang considérable parmi les savans d'Allemagne. Il a publié en sa langue (en allemand) des tables généalogiques en quatre volumes *in-fol.* dont la moitié contient le nobiliaire complet de l'Empire; c'en est, dit-on, la partie la plus exacte. Dès 1715, il avoit donné un théâtre généalogique en allemand, à Leipsick, *in*-12. On a aussi de lui une géographie universelle, fort estimée, qui fut traduite sur la cinquiéme édition originale, c'est-à-dire, allemande. Cette traduction parut à Amsterdam, en 1735, *in*-12, deux volumes. On en a donné une nouvelle traduction en 1746, à Basle, en six volumes *in*-12, sous ce titre: *La géographie universelle, où l'on donne une idée abrégée des quatre parties du monde & des différens lieux qu'elles renferment*, par Jean Hubner, licencié en droit, à Hambourg, & traduite de l'allemand. On estime beaucoup cette traduction. A l'égard de l'ouvrage même de Hubner, ceux qui l'ont lu, savent que la méthode de l'auteur est claire & facile; & que l'ordre avec lequel il distribue les matieres, est tel que celui qui veut s'instruire, range aisément dans sa mémoire les choses qu'il a lues, & les retient sans peine. Le docteur Hotman a dressé des cartes sur les principes d'Hubner. Jean Hubner est mort à Hambourg, le 21 mai 1732, âgé d'un peu plus de 63 ans. * Bibliothéque germanique, *tom. XXIII, pag.* 231, aux nouvelles littéraires. *Mercure de France*, décembre 1746, deuxiéme volume, *pag.* 127, 128. L'ouvrage intitulé: *Gloria academiæ Altdorfinæ*, parle avec éloge d'un savant jurisconsulte, nommé *Matthias* Hubner, qui étoit de Poméranie, qui a enseigné le droit avec distinction pendant 10 ans, à Altorf, & qui fut fait conseiller de Nuremberg, l'an 1614. *Voyez* la page 52 de l'ouvrage que l'on vient de citer.

HUBY (Vincent) Jésuite, tiroit son origine, selon Pierre Phonamie, auteur de sa vie, de l'ancienne & noble maison de la Hubertiere en Poitou. Il fut le dernier de sept enfans de JACQUES Huby & de *Marguerite* le Flo, & naquit à Hennebond le 15 de mai 1608. Il fit ses humanités au collége de Rennes sous le P. Jean Rigoleu, dont il fut depuis disciple dans la vie spirituelle, & compagnon dans les missions. Il fit son cours de philosophie dans l'université de Paris, & avant qu'il l'eût finie, il entra chez les Jésuites, malgré ses parens, le 25 décembre de l'an 1625, dans la dix-huitiéme année de son âge. Au sortir de son noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, selon l'usage de ce temps-là, trois ans de philosophie à la Fléche, trois de régence à Vannes, & quatre de théologie à Paris. Il professa ensuite la rhétorique pendant un an, & fut le même espace de temps préfet des classes à Vannes. Après la troisiéme année de son noviciat qu'il fit à Rouen, on l'envoya à Orléans où il régenta une basse classe, & il y fit sa profession solemnelle le 8 septembre 1643. Les huit années suivantes, ses supérieurs ne l'employerent qu'à la préfecture des classes, & à enseigner la théologie morale à Orléans & à Vannes. Son zele pour les missions l'engagea à en partager les fonctions avec le P. Rigoleu; & il s'y employoit avec ardeur, lorsqu'on le fit recteur du collége de Quimper. Mais il y demeura peu; il revint trouver

le P. Rigoleu à Vannes; & après la mort de ce pere, il passa les 30 dernieres années de sa vie dans la direction des retraites. L'auteur de sa vie s'est beaucoup étendu sur ses vertus, dont, sans doute, il étoit bien informé; & il nous apprend que ces espéces d'images morales que l'on voit dans la plupart des salles & des parloirs des maisons des Jésuites, & de celles des Peres de la Mission, dits *Lazaristes*, sont de son invention. Le P. Huby a établi aussi plusieurs maisons de retraite, & l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement dans la plupart de ces maisons. On lui doit encore l'établissement des congrégations de Notre-Dame dans les villes de la Basse-Bretagne, la pratique de porter sur les bras de petites croix, & autres dévotions semblables qui peuvent avoir leur utilité, quand elles sont pratiquées avec piété & avec attention, & par des personnes qui ont d'ailleurs une vertu solide & un zèle véritablement éclairé. Enfin le pere Huby voulut aussi être auteur; mais dans ses écrits, il ne chercha que l'édification & l'utilité des simples fidéles. Ceux de ses écrits qui méritent le nom de livres par leur étendue, comme le remarque l'auteur de sa vie, sont: *La pratique de l'amour de Dieu : Traité de la priere : Le bon prêtre : La bonne mort : La dévotion des croix : L'explication des médailles du cœur de Jesus & de Marie* (c'étoient des médailles de son invention:) *Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclésiastiques : Instruction touchant les procès : Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver : Méditations sur l'amour de Dieu, pour les retraites : Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour.* Les autres écrits de ce pere qui sont en plus grand nombre ne consistent qu'en de fort petites brochures, ou même en des feuilles volantes, dont il faisoit imprimer un grand nombre qu'il distribuoit pour l'ordinaire gratuitement, & qui n'ont pas laissé de produire d'autant plus de fruit, que Dieu répandoit sa bénédiction sur les travaux & sur le zèle de ce bon missionaire. L'auteur de sa vie a recueilli ses principales maximes tirées de ses écrits, & les a fait imprimer à la fin de sa vie. Il lui attribue aussi plusieurs miracles, & n'omet pas de louer ceux de ses disciples qui se sont le plus distingués. Ce saint homme est mort le 22 mai *1693*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dont il en avoit passé soixante-huit chez les Jésuites. Sa vie citée dans cet article se trouve parmi les *Vies des fondateurs des maisons de retraite*, par Pierre Phonamie, à Nantes en 1698, *in*-12, dédiées à M. François d'Argouges, évêque de Vannes, & approuvées par M. Pirot.

☞ HUCBALD ou HUCBOLD, en latin *Hubaldus, Hugbaldus* ou *Hucbaldus*, religieux Bénédictin de S. Amand, neveu & disciple de Milon, célébre moine de la même abbaye, florissoit à la fin du neuviéme siécle, & au commencement du dixiéme. Il avoit une connoissance particuliere de la musique, dont il laissa un traité, outre plusieurs vies de saints. Il a aussi composé différentes piéces de poësie. La plus singuliere est un poëme à la louange des Chauves qu'il adressa à Charles *le Chauve*, dont tous les mots commencent par la lettre C. Sigebert a trompé grand nombre d'écrivains, qui ont supposé d'après lui que ce poëme contient trois cens vers. Il n'y en a cependant que cent trente-six, divisés en douze petits chapitres, sans y comprendre l'exorde & la conclusion. Le premier vers de la préface, qui se trouve répété à la tête de chaque chapitre & de la conclusion, est conçu en ces termes :

Carmina clarisona Calvis cantate Camenæ.

Hucbald mourut en 930, & fut enterré dans le tombeau de son oncle Milon. * Sigebert, *en sa chronique, sous l'an 870*, & dans le *catalogue des auteurs ecclesiastiques*, c. 107. On trouve un détail circonstancié sur la vie & les ouvrages d'Hucbald, dans le tom. VI de l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins.

HUCAC, ville de Palestine dans la tribu d'Aser. * *I. Paral. 6, 75.*

HUCHER (Jean) chancelier de la faculté de médecine de Montpellier, étoit né à Beauvais en Picardie. Il fit ses études à Montpellier, du moins celles de médecine, y prit ses dégrés, fut professeur en 1570, chancelier en 1582, après le célébre Laurent Joubert; & médecin ordinaire du roi Henri IV en 1598. On a de lui : 1. *De sterilitate utriusque sexûs, cum libro de diætâ & therapeiâ puerorum;* à Genève, en 1609, *in*-8°. Il y en avoit eu une premiere édition faite à Lyon en 1601, chez Jean de Harsy. 2. *Oratio pro philosophicâ Monspeliensis academiæ libertate, ad ejusdem principes, doctores, & medicos, habita X calend. martii anno* 1567. Ce discours que Jean Hucher avoit prononcé, a été imprimé dans le tome I des œuvres de Laurent Joubert. Nous ignorons si Hucher a publié d'autres ouvrages. Il laissa à Montpellier une postérité qui a donné des officiers à la cour des comptes, aides & finances. * M. de Grefeuille, *histoire ecclésiastique de Montpellier, liv.* 12, *p.* 349.

HUCHEU, c'est une des grandes villes de la Chine : elle est sur la riviere de Tai, dans la province de Chekian, où elle tient le troisiéme rang. Elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Baudrand.

HUCUCA, ville de Palestine dans la tribu de Nephthali. * *Josué*, 19, 34.

HUDDE (Jean) bourguemestre d'Amsterdam, grand politique, mais plus grand mathématicien encore, auroit poussé les mathématiques fort loin, s'il n'avoit été employé de bonne heure aux affaires du gouvernement. On a de lui une excellente lettre sur la réduction des équations, & *de maximis & minimis*, écrite en 1658, & que François Schooten a insérée dans son commentaire sur la géométrie de Descartes. Cet habile magistrat mourut à Amsterdam le 16 avril 1704. Il n'a point laissé d'enfans, quoiqu'il ait été marié. * *Mém. du temps.*

HUDEKIN, nom d'un esprit folet, que la tradition dit avoir paru autrefois au diocèse de Hildesheim, dans la Saxe. On en raconte des choses merveilleuses. Tantôt il paroissoit en habit de paysan, & se plaisoit sur-tout dans la conversation des hommes, & tantôt il les entretenoit sans se faire voir. Il donnoit souvent des avis aux grands seigneurs de ce qui leur devoit arriver, & rendoit service aux uns & aux autres. Sa retraite ordinaire étoit la cuisine de l'évêque, où il se familiarisoit avec les cuisiniers, & il les aidoit en tout ce qui regardoit leur métier. Il ne nuisoit à personne, à moins qu'on ne l'attaquât, mais il pardonnoit rarement : c'est ce qu'éprouva un garçon de cuisine de l'évêque, qui l'avoit accablé d'injures. Hudekin en avertit le chef de cuisine, & voyant qu'il ne lui faisoit point de satisfaction, il étouffa son ennemi lorsqu'il dormoit, le coupa en morceaux, & le mit cuire sur le feu. Non content de cette vengeance, il s'attacha depuis à tourmenter les officiers de cuisine, & les seigneurs même de la cour de l'évêque, qui par la force de ses exorcismes, le contraignit de sortir de son diocèse. C'est aux savans à juger quel fonds l'on peut faire sur ce conte, rapporté plus au long par Trithéme, *hist. monast. Hirsaugiensis, sub ann.* 1132.* Beyerlinck, *lib.* 7.

HUDSON (Henri) pilote Anglois, dont les Anglois ont donné le nom à un détroit & à une baye qui sont au nord du Canada, pour prouver qu'ils ont les premiers découvert & possédé ce pays-là. Mais il est certain que si Hudson a été en 1610 dans le nord du Canada, & a donné son nom au détroit, qu'il n'y a fait aucun établissement, n'a point été dans la baye, & n'a laissé aucune marque de prise de possession. Des cartes angloises marquent un voyage dans la baye d'Hudson en 1665 : mais les François y avoient planté les armes

du roi de France dès l'année 1656. * *Regiſtre du conſeil de la nouvelle France. Mémoires pour le réglement des limites.*

HUDSON (Jean) naquit à Wedehop, près de Cockermouth, dans la province de Cumberland, peu de temps après le rétabliſſement de Charles II ſur le trône de la Grande-Bretagne. Il fit ſes claſſes dans ſa province ſous Jérôme Hechſtetter, ci-devant membre du collége de la reine à Oxford; & en 1676, il fut envoyé dans ce même collége pour y achever ſes études ſous Thomas Croſthwait. En 1684 il fut reçu maître-ès-arts, & peu de temps après, ayant été aggrégé au collége de l'univerſité, il y enſeigna pendant pluſieurs années la philoſophie & les belles lettres. Il s'attacha plus particulierement à celles-ci, & il n'a point ceſſé depuis de les cultiver avec autant de ſuccès que d'application. Il ſucceda en 1701, à M. Thomas Heyde dans la charge de bibliothéquaire de la bibliothéque Bodleïenne, & en 1712 on le fit de plus principal du collége de la ſainte Vierge à Oxford. Il a conſervé ces deux derniers poſtes juſqu'à ſa mort arrivée le 27 novembre 1719, âgé d'environ cinquante-ſept ans. Il avoit épouſé une fille du chevalier *Harriſon*. *Jean* Hudſon a donné les ouvrages ſuivans : 1. Une édition de *Velleius Paterculus*, avec diverſes leçons; à Oxford en 1693, *in*-8°, & dans la même ville en 1711. Dans l'édition de 1693 on trouve les *annales Velleiennes*, c'eſt-à-dire, une vie de Velleïus Paterculus par Dodwel : mais cette vie manque dans l'édition de 1711, & on y trouve à la place deux tables chronologiques, l'une de Dodwel, & l'autre de Cellarius. 2. *Thucydidis de bello Peloponneſiaco libri octo*; à Oxford en 1696, *in-fol.* grec & latin. Les notes de M. Hudſon ſur cet auteur ont été réimprimées avec celles de pluſieurs autres dans la belle édition de Thucydide en grec & en latin donnée chez les Weſteins, *in-fol.* en 1731. 3. Denys d'Halicarnaſſe grec & latin; à Oxford en 1704, *in-fol.* avec des notes. 4. Les petits auteurs Grecs qui ont écrit ſur l'ancienne géographie, en grec & en latin, avec des diſſertations & des notes de Henri Dodwel, &c. à Oxford en 1698, 1703 & 1712, quatre volumes *in*-4°. 5. Le traité du ſublime par Longin, avec une préface ſur la vie & les écrits de Longin, des notes, &c. grec & latin, en 1708, *in*-4°, & en 1718, *in*-8°, à Oxford. 6. L'ouvrage de Mœris ou Eumœrides : *De vocibus atticis & hellenicis*, avec une lettre de *Grégoire Martin*, ſur la prononciation des lettres grecques; à Oxford en 1712, *in*-8°. 7. Un recueil des fables d'Eſope, en grec & en latin; à Oxford en 1718, *in*-8°. Les ouvrages de Flavius-Joſeph, en grec & en latin, avec des notes, deux volumes *in-fol.* en 1720. Comme M. Hudſon mourut, lorſque cette édition de Joſeph s'imprimoit, M. Hall ſon ami, a pris ſoin des dernieres feuilles, & a mis à la tête la vie de ce ſavant. M. Hudſon avoit laiſſé un Lactance prêt à être imprimé, mais il ne s'eſt point trouvé parmi ſes papiers. * *Voyez* la vie de M. Hudſon par M. Hall. Niceron, *mém. tom. V.* Projet du dictionnaire des ſavans de M. Mencken. *Mém. littér. de la Grande-Bretagne, tom. V, pag.* 218.

HUDWIKWALSD, ville de Suéde, capitale de la province d'Helſingie, eſt ſituée ſur le golfe de Bothnie, vers la province de Medelpadie. * Sanſon. Baudrand.

HUE (Cantien) un des ſavans & ſaints perſonages de l'ordre de Fontevraud, étoit né à Etampes, en 1442. Il fit ſes études à Paris, au collége de Navarre, où il paſſa 24 ans, d'abord comme diſciple, & enſuite en qualité de maître. Le 18 de décembre de l'an 1470, il fut élu procureur de la nation françoiſe; & le 10 octobre 1473, il fut élu recteur de l'univerſité de Paris. Il étoit maître des grammairiens au collége de Navarre, & faiſoit ſa licence en théologie, lorſque l'amour de la retraite le porta à entrer dans l'ordre de Fontevraud. Lorſqu'il eut prononcé ſes vœux, l'abbeſſe voulut qu'il achevât ſa licence, ce qu'il fit; mais par humilité il ne voulut point prendre le bonnet de docteur. Il fut ſeulement déſigné docteur, en 1477; ainſi il y a apparence que ce fut en 145.... ou l'année ſuivante qu'il étoit entré dans l'ordre de Fontevraud, & il avoit alors 33 ou 34 ans. Il eut toutes les vertus d'un parfait religieux, & tout le zèle d'un vrai ſavant qui n'a reçu des lumieres que pour inſtruire & éclairer le prochain. On voit dans un livre intitulé : *Vitæ patrum*, qui contient les noms des religieux de Fontevraud, rangés par ordre chronologique, en 1644 par le P. Lardier, du même ordre, qu'en 1485, Guillaume Roger, prieur de l'Encloître en Gironde, réſigna ce prieuré entre les mains d'Anne d'Orléans, abbeſſe de Fontevraud, & que Cantien Hue lui ſuccéda en ce prieuré. On voit auſſi dans le même livre, qu'il fut fait viſiteur de l'ordre, en 1491. L'abbeſſe Renée de Bourbon confirma le 25 mai 1492, l'élection faite par les couvens réformés, du même Cantien Hue pour viſiteur pendant trois ans. Il l'étoit encore le 11 mai 1495, & même en 1501. Il a demeuré au monaſtere des Filles-Dieu, à Paris, religieuſes de l'ordre de Fontevraud, & y mourut l'an 1502 le 4 avril. Il y fut inhumé dans une chapelle qui ſert à préſent de ſacriſtie. On lui avoit conſacré une épitaphe en vers latins, avec une eſpéce de traduction en françois, contenant un fort bel éloge. Cette épitaphe avec ſa traduction a été conſervée par M. de Launoy, dans ſon hiſtoire du collége de Navarre, *tom. II, pag.* 948 & 949, & copiée depuis par M. Piganiol de la Force, dans ſa *deſcription de Paris, tom. III*, où l'on trouve auſſi quelques circonſtances qui regardent Cantien Hue, que M. de Launoy n'apprend point. Dans celui-ci, on trouve *page* 946 un JEAN Hue, d'Eſtampes, docteur en théologie de la maiſon de Navarre, curé de S. André-des-Arcs, à Paris, &c. qui a rendu de grands ſervices à l'univerſité de Paris, & qui eſt mort vers l'an 1482. Il y a lieu de croire qu'il étoit parent de Cantien Hue.

☞ HUÉ DELAUNÉ (Jean-Baptiſte) prêtre, docteur de Sorbonne, vicaire-général du diocèſe de Bayeux, étoit originaire de celui de Coutances, où il naquit d'une famille noble. Après avoir fait ſa théologie à Paris, au collége de Navarre, il fut reçu docteur de Sorbonne le 13 juillet 1666. Il vint enſuite à Caen prendre poſſeſſion de la cure de Notre-Dame de Froide-rüe, dont il avoit été pourvu. Ce fut là qu'il commença à faire connoître le talent admirable qu'il avoit pour la controverſe. Les proteſtans de cette ville avoient alors d'habiles miniſtres, entr'autres, MM. du Boſc & Morin. M. Hué, mettant à profit les grands talens que Dieu lui avoit donnés, aſſiſtoit à la plupart de leurs conférences, & ne leur laiſſoit rien échaper contre la religion romaine, qu'il n'y répondît ſoit de vive voix ou par écrit. La piété, la ſcience profonde qu'il avoit acquiſe par la lecture continuelle de l'écriture ſainte, & des peres, lui procurerent dans ce diocèſe une réputation qui ne mourra jamais, & lui attirerent une ſi grande confiance, même de la part des prétendus réformés, qu'on ne ſauroit dire le nombre qu'il en ramena à l'égliſe catholique. Il avoit encore une douceur & une facilité à s'énoncer qui étoient bien au deſſus du commun. Il prêcha l'avent de 1671 à Bayeux, & celui de 1672 à Caen; mais avec un aplaudiſſement univerſel. M. de Neſmond, alors évêque de Bayeux, pour s'attacher plus particulierement un ſi digne ſujet, lui donna l'office de pénitencier en ſon égliſe cathédrale avec la prébende de Moon en 1674, & y joignit la dignité de ſous-doyen; que M. Hue quitta avec la pénitencerie pour accepter celle d'archidiacre de Caen, qui lui fut donnée par ce prélat en 1684. Il abandonna encore cette dignité en 1698, pour accepter celle de tréſorier en

la même église ; & enfin, la prébende de Peyerolles en 1711, laquelle il résigna peu de temps après à M. Huet curé de S. Sauveur de Bayeux, qui est devenu dans la suite aussi pénitencier en la même église. En 1682, le roi ayant ordonné de manifester aux protestans de France l'avertissement pastoral des évêques de ce royaume, M. Delauné fut un des députés qui le notifierent à ceux du diocèse de Bayeux. Il a fait part au public des discours qu'il fit à ce sujet aux consistoires de Caen, de Bernieres, & de S. Silvin, avec les réponses de leurs ministres. Il prononça à Caen, en présence de feu M. de Nesmond, l'oraison funebre de M. Georges, abbé de Valricher, mort le 8 novembre 1693. Il fut l'un des six grands-vicaires nommés par le chapitre en 1715, pour gouverner le diocèse pendant la vacance du siége. M. le cardinal de la Tremoille, successeur de M. de Nesmond dans l'évêché de Bayeux, le continua dans cette charge. Mais M. de Lorraine, nommé à cet évêché en 1719 à la place du cardinal de la Tremoille, s'étant laissé prévenir contre ce pieux & savant ecclésiastique sur de faux énoncés, que lui firent ceux qui avoient la confiance de ce nouveau prélat, il ôta à M. Hué, non seulement la qualité de grand-vicaire, mais encore la direction des monasteres de filles qu'il avoit eue jusqu'ici. On défendit même à toutes les religieuses de le voir & de lui parler. Il soutint cette épreuve avec beaucoup de patience & de soumission. Il mourut généralement regreté, à Bayeux, le 8 d'avril 1722, âgé de 84 ans. De tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume, je ne connois que ceux-ci qui ont été imprimés : 1. *Les motifs de conversion d'une famille de qualité à l'église catholique, apostolique & romaine, & la conduite des ministres de Caen dans l'éclaircissement qu'on leur a demandé sur les matieres de controverse* ; à Caen en 1673, *in*-12 de 55 pages. 2. *Avertissement à M. Morin, ministre de Caen, pour lui faire savoir ce que c'est que l'église catholique* ; à Caen en 1673, *in*-12 de 26 pages. 3. *Contradictions de M. Morin, ministre de Caen, sur l'article du symbole, Je crois la sainte église catholique, qui font voir que la sienne est fausse, & qu'il n'y en a point d'autre véritable que la communion romaine*, en 1683. 4. *Récit de ce qui s'est passé au prêche de Caen dans la signification qu'on y a faite de l'avertissement pastoral du clergé de France, avec des réflexions très-importantes sur cet avertissement* ; à Caen 1683 *in*-4°, de 68 pages. 5. *Lettre à M. du Bosc, ministre de la relig. P. R. sur le prêche qu'il a fait contre la présence réelle du corps & du sang de N. S. J. C. au S. Sacrement de l'autel à la communion sous une espéce.* 6. *Catéchisme, ou entretien solide & familier entre un docteur & un nouveau catholique*, dressé par l'ordre de monseigneur l'évêque de Bayeux en faveur de ceux qui se sont réunis à l'église dans son diocèse, à Caen, *in*-12, 1686. 7. *Lettre de M. Delauné Hué à MM. les nouvellement convertis à la religion catholique, apostolique & romaine*, *in*-4°, sans date ni nom d'imprimeur. Elle est écrite de Caen en 1719. Il la leur adressa, pour les rassurer, dit-il, dans la soumission & obéissance due au souverain pontife, parcequ'il avoit appris que plusieurs d'entr'eux étoient alarmés à la vue des contradictions que la constitution *Unigenitus* souffroit de la part de quelques personnes de ce diocèse. Il la termine par un bel éloge de feu M. de Nesmond, évêque de Bayeux. 8. *Réflexions sur les deux prêches de dimanche dernier, 24 octobre, faits par MM. Morin & Guilbert, ministres de la R. P. R. où l'on fait voir la foiblesse & la nullité des preuves qu'a apportées M. Morin contre la vérité des traditions apostoliques* ; à Caen, *in*-4° de 12 pages. * *Mém. mss. de M. Beziers*, chapelain de Bayeux.

HUED-IL-BARBAR, grand fleuve de Barbarie, en Afrique, qui tire sa source du grand Atlas, près de la ville de Lorbus, au royaume de Tunis, & fait tant de tours & de retours par ces montagnes, que les voyageurs qui vont de Bonne à Tunis le passent vingt-cinq fois, sans qu'en un si long cours il y ait ni pont ni barque. A la fin il va se rendre dans la mer Méditerranée proche du port de Taburc. On pêche quantité de corail sur ses bords jusqu'à la ville de Bonne. * Marmol, *descript. de l'Afrique*, *l.* 1.

HUERGA (Cyprien de la) religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le XVI siécle, étoit Espagnol, & expliqua assez long-temps l'écriture dans l'université d'Alcala. Il savoit les langues & la théologie, & mourut en 1560. Nous avons de lui divers commentaires sur les pseaumes, sur le livre de Job, sur les cantiques, &c. * Alfonse Matamore, *de litter. Hisp. vir.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Charles de Visch, *bibl. Cister*, *&c.*

HUES, ou Hugues de Brajeselve, ancien poëte françois, auteur de certaines fables.

HUES PLANCELLES, florissoit vers l'an 1260, & composa le roman de *sire Hains & de dame Avieuse sa femme.* * La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. françoise.* Fauchet, *vies des poëtes françois.*

HUES DE CAMBRAI, vivoit l'an 1300. Il est auteur d'un roman intitulé *la male honte*, qui étoit une raillerie contre Henri, roi d'Angleterre, comme nous l'apprend Fauchet.

HUES LE MARONNIER, qui vivoit dans le même temps que celui dont nous venons de parler, composa *les jeux partis d'amour.*

HUESCA, sur la riviere d'Isuela, ville d'Espagne dans le royaume d'Aragon, avec évêché autrefois suffragant de Tarragone, & maintenant de Saragoce, est connue dans l'ancienne géographie sous le nom d'*Osca Illergetum.* Plutarque dit que Sertorius y avoit établi une académie, pour l'éducation de la jeunesse du pays. Tite-Live, Pline, &c. en font mention. Il ne faut pas confondre cette ville avec Huesca, duché de la Castille nouvelle, sur les confins des royaumes de Grenade & de Murcie, appartenant à la maison des ducs d'Albe.

Concile d'Huesca.

Il fut tenu l'an 598, qui étoit le 636 de l'ere d'Espagne, & le 13 du regne du roi Recarede. On y fit deux canons, qui nous restent. Le premier, qui parle des assemblées synodales, commence ainsi : *In nomine* Jesus-Christi, *convenientes omnes in unum concilio Oscensi, &c.* Le second, qui est sur la chasteté que doivent observer les ecclésiastiques, commence par ces mots : *Sollicitum etiam pro hac, &c.* * *Voyez* le quatorziéme volume des conciles de l'édition du Louvre, *page* 336. Il en est fait mention dans le concile d'Egare, sous le nom de *Terragone*, tenu l'an 614.

HUESSEN, bourg du cercle de Westphalie. Il est dans le duché de Cleves, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Issel, & à demi-lieue au-dessus d'Arhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la basse Allemagne, qui portoit le nom d'*Arces Lobiæ.* * Baudrand.

HUET (Pierre-Daniel) né à Caen en 1630, donna dès sa jeunesse des marques d'un esprit né pour les belles lettres, & se rendit en peu de temps un des habiles gens de son siécle dans presque tous les genres de litterature. Devenu bon poëte, habile mathématicien, physicien éclairé, géographe exact, possedant dans un degré de perfection au-dessus du médiocre le latin, le grec, l'hebreu, il n'eut pas de peine à gagner l'estime & l'amitié des savans, d'abord de sa patrie, & ensuite de toute l'Europe, à qui le célebre Samuel Bochart le fit connoître. Ce fut par reconnoissance que M. Huet accompagna ce savant dans son voyage en Suede, d'où lui-même tira de

grands avantages pour les ouvrages dont il enrichit depuis le public. A son retour dans sa patrie, il se trouva élu membre d'une nouvelle académie de belles lettres, & en 1662 il en institua lui-même une de physique, dont il fut le chef, & à laquelle le roi Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670, il fut appellé à la cour pour être le sous-précepteur de monseigneur le dauphin, fut ensuite reçu à l'académie françoise; & malgré ses grandes occupations, il sut trouver du temps pour satisfaire son amour encore plus grand pour l'étude. On remarque que se dérobant quelquefois le soir de la cour, il venoit passer les nuits entieres dans les bibliothéques de Paris, pour y prendre des connoissances qu'il ne trouvoit pas dans la sienne. Le fruit de cette assiduité au travail, fut son excellent ouvrage de la démonstration évangélique, qui parut en 1679. Dès 1656 il avoit reçu la tonsure : mais il n'avoit pas jugé à propos d'en porter aucune marque. Enfin, âgé de quarante six ans, c'est-à-dire, vers 1676, il prit l'habit ecclésiastique, & reçut ensuite en trois jours tous les ordres ecclésiastiques, après avoir été dispensé des interstices. En 1678, le roi le nomma à l'abbaye d'Aunai, qu'il rendit célébre par les ouvrages qu'il y composa dans les longs séjours qu'il y fit quelques années de suite pendant la belle saison. Il fut nommé en 1685, à l'évêché de Soissons, mais il n'en prit jamais possession, & il n'en avoit pas même les bulles en 1689, lorsque M. Fabio Brulart de Silleri, nommé à l'évêché d'Avranches, l'engagea à permuter avec lui. Il n'eut les bulles de ce second évêché que trois ans après, ce qui n'empêcha pas qu'il n'en prît dès lors un très-grand soin; & lorsqu'il fut sacré, on vit bientôt changer toute la face de ce diocèse. Il y avoit près de dix ans qu'il le gouvernoit, lorsque ses infirmités l'obligerent à s'en démettre entre les mains du roi, qui pour le dédommager de la perte qu'il faisoit d'un assez grand revenu, lui confera l'abbaye de Fontenai, près de Caen. M. Huet se retira peu après chez les Jésuites de la maison professe de Paris, qu'il avoit toujours aimés, & où il partagea ses jours entre la priere & l'étude, comme il avoit toujours fait depuis qu'il avoit embrassé l'état ecclésiastique; ce fut-là qu'il termina une vie édifiante par une mort paisible le 26 janvier 1721, étant âgé de 91 ans. M. Huet a donné sa bibliothéque à la maison professe des Jésuites de Paris. On peut voir les conditions & les actes de cette donation dans les *Amœnitates litterariæ*, de M. Scelhorn, tome V, pages 164-176. Voici la liste de ses ouvrages : *De claris interpretibus; & de optimo genere interpretandi*; Paris 1661 *in*-4°. Staden en 1668 *in*-8°, la Haye 1683. *Origenis commentaria in sacram scripturam*, *gr. lat.* Rouen 1668 *in-fol.* Cologne 1685. M. Huet n'a fait que retoucher l'ancienne version, quoiqu'obscure & défectueuse en une infinité d'endroits. *De l'origine des Romans*; Paris 1670 *in*-8°; 1678, *in*-12; 1685, 1693; Londres 1672, *in*-16, traduit en anglois; Amsterdam 1679 *in* 16, traduit en flamand; la Haye, 1683, *in*-8° traduit en latin. *Demonstratio evangelica*, Paris 1679 & 1690, *in-fol.* Amsterdam 1680, *in*-8° 2 vol. Leipsick 1694, *in*-4°; à Francfort 1722, *in*-4°; & à Naples en 1731, 2 vol. *in*-4°. *Censura philosophiæ Cartesianæ*; Paris 1689 & 1694 *in*-12, Helmstad 1690, *in*-4°. Franecker 1690, *in*-12. *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis & fidei*, Caen 1690, *in*-4°. *De la situation du paradis terrestre*, Paris 1691 *in*-12; Leipsik 1694 *in*-16, en latin, & à la suite de la *demonstratio evangelica*; Amsterdam 1698 *in*-8°, en latin avec une dissertation sur les navigations de Salomon, & 1716 *in*-12, flamand. *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du Cartesianisme*; Paris 1692, *in*-8°; Utrecht 1698, *in*-16; Amsterdam 1698, *in*-12. Cette édition est la plus ample. *Statuts synodaux* pour le diocèse d'Avranches en 1693, avec des supplémens des années 1695, 1696 & 1698; Caen, *in*-8°. *Vers latins & grecs*, Utrecht, 1664 *in*-8°; Deventer, 1668, *in*-8°; Amsterdam, 1672, *in*-16; Utrecht, 1700; Paris, 1709, *in*-12; *Ibid.* 1729, *in*-12, avec les poësies de l'abbé Fraguier; & en 1738, in-12, *ibid.* dans le recueil de poësies publié par l'abbé d'Olivet. A la fin de l'édition d'Utrecht, il y a des notes sur l'anthologie des épigrammes grecques. Origines de Caen; Rouen, 1702 & 1706, *in*-8°. *Histoire du commerce & de la navigation des anciens*, en latin, Paris, 1716, *in*-12; Bruxelles, 1717, *in* 12. Il en a paru une traduction françoise à la Haye 1730 dans le second volume des traités géographiques & historiques pour faciliter l'intelligence de l'écriture sainte, recueillis par M. des la Martiniere; *Petri Dan. Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, *in*-12. Il y a de plus dans le recueil qui parut en 1704 à Paris sous le titre de *Piéces fugitives*, une lettre de M. Huet à M. Perrault sur le parallele des anciens & des modernes; dans le dixiéme tome de la bibliothéque choisie de Jean le Clerc, un examen du sentiment de Longin sur cet endroit de la Genèse : *Dieu dit que la lumiere soit faite*, &c. & on a trouvé entre ses livres un Calepin enrichi d'une infinité de nouveaux mots, & de remarques curieuses. Il y a aussi des notes de M. Huet sur Manilius, imprimées à la fin de l'édition de cet auteur faite en 1679 *in*-4° à l'usage de Monseigneur le dauphin. On a encore de M. Huet les ouvrages suivans : *Dissertations sur diverses matieres de religion & de philosophie*, deux volumes *in*-12, recueillis par M. l'abbé de Tilladet, en 1712, avec un recueil des lettres latines de M. Huet à plusieurs savans. *Traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain*; à Amsterdam *in* 12, en 1723, dont nous allons rapporter quelques particularités : *Quæstionum Alnetanarum liber quartus. Præfatio*; dans les *mémoires de litterat. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tome 2. Lettre au pere Joubert, Jésuite, sur un endroit des notes du pere Hardouin, sur le vingtiéme chapitre du sixiéme livre de l'histoire naturelle de Pline, au sujet du vers 287, & des suivans, des georgiques de Virgile*; dans les mêmes mémoires, tome dixiéme, partie premiere. *Diane de Castro, ou le faux Yncas*, volume *in*-12; à Paris en 1718. *Huetiana, ou pensées diverses de M. Huet*, *in*-12, en 1722. On trouve à la fin quelques poësies latines de ce prélat. Le traité de la foiblesse de l'esprit humain ayant fait du bruit, le pere Baltus, Jésuite, donna son sentiment sur cet ouvrage dans un long écrit adressé à M. l'abbé d'Olivet, & qui est imprimé dans les *mémoires* du pere Desmolets, tome second, premiére partie. M. d'Olivet en prit aussi la défense, & prouva qu'il étoit de M. Huet dans la premiere partie de son *apologie en forme de commentaire sur deux articles des mémoires de Trévoux*, imprimée à Paris chez Pissot en 1726. Le pere du Cerceau fit une *réponse* à cette apologie, imprimée la même année, au même lieu; ce qui engagea M. l'abbé d'Olivet à donner une seconde partie de son apologie, aussi en 1726; & il revint encore à la charge à la fin de son éloge de M. Huet, qui termine sa continuation de l'histoire de l'académie françoise de M. Pellisson. Le *traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain* dans le manuscrit portoit, par *Théocrite de Pluvignac, seigneur de la Roche.* En grec, Théocrite est le même nom que Daniel en hébreu. *Pluvignac* désigne *Huet*, par la ressemblance de ce mot françois avec le mot grec, qui signifie *Pluie.* De *la Roche*, c'est *Pierre.* Dans l'avertissement du libraire, il est dit que M. Huet prit soin de traduire lui-même cet ouvrage en latin, après l'avoir composé en françois : c'est tout le contraire. Il le fit d'abord en latin : on sent fort bien que le françois n'est qu'une traduction. Henri du Sauzet imprima en 1738, à

Amsterdam, l'ouvrage original, tel qu'il fut d'abord écrit en latin; *Petri Danielis Huetii, episcopi Abrincensis, de imbecillitate mentis humanæ, libri tres.* A la tête, on trouve en latin l'éloge de l'auteur, composé en françois par M. l'abbé d'Olivet. On estime une dissertation latine, faite contre ce traité de M. Huet, & dont voici le titre, *de viribus mentis humanæ, disquisitio philosophica Anti-Huetiana, in quâ tractatus philosophicus clarissimi & celeberrimi Petri Danielis Huetii, episcopi Abrincensis, de debilitate mentis humanæ, expenditur & refutatur à Joanne* EGGER; *V. D. M. philosoph. in academiâ Bernensi professore ordinario;* à Berne, 1735, *in-8°. Voyez* EGGER. A la fin des lettres du savant Gisbert Cuper, imprimées à Amsterdam en 1742, *in-4°*, par les soins de M. de Beyer, son petit-neveu, on trouve treize lettres latines de M. Huet, adressées à ce savant Hollandois, & les dates montrent que leur relation a été longue, puisque la premiere lettre de M. Huet est de 1684, & les deux dernieres de 1714. Les autres sont des années qui se sont écoulées entre ces deux dates. Ces lettres roulent sur differens sujets de littérature, & en particulier sur les antiquités, les médailles, les inscriptions, l'ancien langage, le gouvernement, les habillemens, les mœurs des peuples des âges reculés, &c. Il y a aussi une lettre du même M. Huet, écrite en latin au savant antiquaire Antoine Galland, page 517 des *Miscellaneæ observationes criticæ ab eruditis Britannis*, &c. mois d'octobre, novembre & décembre 1735. Cette lettre est datée d'Avranches, le 23 septembre 1697. Plus, cinq autres lettres latines écrites à Pierre Francius, professeur à Amsterdam, dans les œuvres posthumes de Francius; à Amsterdam, en 1706 *in-8°.* Ces lettres sont les 71, 104, 110, 111, 113 des lettres de divers savans, écrites à Francius, & réunies dans le recueil cité. La premiere de celles de M. Huet est de 1689, & la derniere de 1701. Plus, une lettre de M. Huet au pere Brumoy, Jésuite. Le prélat étant tombé malade en 1712, le pere Brumoy, qui étoit alors à Caen, fit sur sa convalescence une fable allégorique, intitulée: *Atropos & les dieux supplians*, en vers latins, avec une traduction en vers françois, & l'envoya à M. Huet, qui en remercia l'auteur, par la lettre qu'on indique, & qui se trouve à la suite de ladite fable, au tome III des ouvrages divers du pere Brumoy. M. Chauffepied a donné dans le *Supplément au dictionnaire* de Bayle, dix lettres latines que M. Huet avoit écrites au docteur Thomas Gale, depuis 1679, jusqu'en 1693. *Voyez* ce supplément. * *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, avril* 1721. Son éloge, au-devant du recueil intitulé, *Huétiana*, l'Europe savante, janvier 1719.

HUET (Théodore) ministre Protestant, fut appellé après la mort du ministre Saurin, à Amsterdam, où il est mort vers 1732, peu de temps après qu'il se fut établi à Amsterdam. Il étoit encore jeune. Il a fait imprimer un recueil de ses sermons, en 1729, chez Gosse & Neaulme: ce ne sont nullement des modéles d'éloquence. Feu M. Bruys en a parlé dans le troisiéme volume de sa *critique désintéressée des journaux, page* 200. Huet fut ennemi de M. Saurin, & prit part dans les querelles excitées contre ce théologien calviniste.

HUFNAGEL (George) peintre Flamand, né à Anvers l'an 1545, s'attacha à la peinture malgré ses parens, qui avoient résolu de l'appliquer à l'architecture. Lorsqu'ils eurent perdu leurs biens au sac d'Anvers, Hufnagel passa en Allemagne, avec le célébre géographe Abraham Ortelius. Il présenta quelques-uns de ses desseins au duc de Baviere, qui l'en récompensa libéralement, & lui donna dequoi faire un voyage en Italie. A son retour il fut aux gages de ce prince, puis à ceux de Ferdinand archiduc d'Inspruck, par lequel il fut employé pendant huit années à peindre un missel, qui passe pour un ouvrage parfait dans son genre. Enfin il fut peintre de l'empereur Rodolphe, pour lequel il peignit quatre livres d'animaux: car c'étoit sur-tout dans ce genre qu'excelloit Hufnagel. Le premier livre étoit de bêtes à quatre pieds: le second de reptiles; le troisiéme d'oiseaux; & le quatriéme de poissons. Il se mêloit aussi de poësie, & faisoit passablement des vers latins & allemans. Après avoir acquis beaucoup de biens & de réputation, il mourut l'an 1600 à l'âge de 55 ans. Son fils appellé *Jean* Hufnagel a exercé l'art de la peinture avec assez de distinction. * Sandrart, *acad. picturæ erudit. part.* 2, *lib.* 3.

HUGI (Abraham) capitaine d'infanterie, & calviniste converti, naquit en 1663 à Bienne, autrement Biel, ville libre située entre Neuchâtel & Soleure, & alliée aux cantons Suisses: il fut élevé dans la religion calviniste, qui étoit celle de ses pere & mere, & fit avec succès ses études à Genève. On le maria dès l'âge de 18 ans, en 1681, & la république lui accorda quelque tems après une place dans le grand conseil de la ville de Genève. Etant devenu veuf, après deux ans de mariage, il passa peu après à de secondes nôces. La charge de secrétaire d'état ayant été donnée à son beau-frere, M. Hugi, qui s'attendoit d'en être pourvu, fut mortifié de la préférence, quitta le conseil, & prit le parti des armes. Il n'avoit que 22 ans, lorsqu'il partit en 1685 pour se rendre à l'armée de France. A son arrivée, il fut fait enseigne dans le régiment Suisse de Gréder, & après quelque temps de service, on lui donna une lieutenance. La vie réglée qu'il mena au milieu des armes, l'examen qu'il fit sérieusement de la religion catholique, ses priéres, les conversations qu'il eut avec des personnes éclairées, l'ayant conduit insensiblement à reconnoître la vérité, il abjura le calvinisme au Quesnoy, le 4 de mai 1688, & peu après il reçut la confirmation de M. l'archevêque de Cambrai. Environ un an & demi après son abjuration, il obtint l'agrément du roi pour se former une compagnie de 100 hommes dans le régiment de Sparre, & il en reçut le brevet en 1690. Les officiers qui ont été témoins de son assiduité & de sa valeur, ont assuré que pendant les 15 campagnes qu'il fit en qualité de capitaine, tant en Flandre qu'en Allemagne, & en Catalogne, il montra toujours beaucoup de courage & d'intrépidité, même dans les plus grands dangers. Il fut plusieurs fois blessé, & surtout au siége de Barcelone; mais rien ne fut capable de l'intimider. En 1701 sa famille, & sa femme en particulier, se souleva contre lui à l'occasion de son changement de religion; il supporta cette épreuve avec beaucoup de constance, mais enfin se voyant toujours rebuté, il résolut de tout quitter, & de se retirer à l'abbaye d'Orval, pour y vivre conformément à la réforme austere établie dans cette maison. Il en écrivit à l'abbé, qui lui répondit le 17 janvier 1705, qu'il lui conseilloit de venir passer quelque temps dans cette abbaye, pour y voir par lui-même le genre de vie que l'on y menoit, & que s'il pouvoit s'y conformer, il pouroit y rester en habit séculier, son mariage ne lui permettant point d'autre engagement. M. Hugi communiqua la réponse à ceux dont il prenoit les avis: on lui conseilla de choisir une retraite où il pût approcher de la vie commune plus qu'à Orval, où l'austérité paroissoit au-dessus de ses forces. Il se rendit, & demanda à M. Massu, général des chanoines réguliers de Lorraine, une place dans son abbaye de S. Pierremont. Sa demande fut exaucée; mais l'exécution de son projet fut retardée par l'obligation où il se trouva alors de servir sous M. de Villars au siége de Hombourg. L'entreprise n'ayant pas réussi, le régiment de Sparre vint à Metz. M. Hugi pressé du desir de se retirer, demanda la permission de vendre sa compagnie: on la lui accorda,

&

& le baron de Sparre lui donna le 4 de mai 1705 un certificat très-honorable. M. Hugi se retira aussitôt à S. Pierremont, âgé de 42 ans; & dès le premier jour de son arrivée, il se conforma en tout aux exercices & au genre de vie de la communauté; mais il y joignit ensuite beaucoup de mortifications secrettes, le travail des mains, le silence, & plusieurs autres pratiques, par lesquelles il s'est sanctifié. Du fond de sa retraite, il travailla aussi autant qu'il le put, à la conversion de sa famille, & il eut la joie d'attirer à la religion catholique un des fils qu'il avoit eus de sa seconde femme: il fit abjuration le 18 mai 1710. Voulant aussi attirer la fille unique qu'il avoit eue de sa premiere femme, il composa pour elle deux traités touchant les articles qui divisent les catholiques & les calvinistes. Ces deux écrits furent remis à la fille de M. Hugi; elle en fut ébranlée; mais elle en demeura là, & mourut calviniste, en 1713, ou 1714. M. Hugi, après avoir persévéré constamment dans toutes les vertus qui font les plus grands saints, mourut le 8 de mars 1727, étant âgé de 64 ans. On peut voir le détail de toutes ses vertus dans l'histoire de sa vie, qui a été imprimée à Nancy, chez Jean-Baptiste Cusson, en 1731 *in*-12 de 48 pages, sous ce titre: *La vie de M. Hugi, calviniste converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre.* Cet écrit, propre à instruire & à édifier, a été imprimé sans nom d'auteur: mais on sait qu'il est de dom Joseph de Lisle, Bénédictin de la congrégation de saint Vannes, qui est connu par d'autres ouvrages.

HUGO (Herman) Jésuite, né à Bruxelles l'an 1588, mort de peste à Rhinberg le 10 septembre de l'an *1629*, âgé de 41 ans, poëte latin, est plus connu par le petit volume de ses vers, que par le grand nombre des ouvrages qu'il a faits en prose, quoiqu'il y en ait parmi ces derniers de certains qui lui ont acquis la réputation de bon écrivain. Nous avons ses vers sous le titre de *pieux désirs*, divisés en trois livres, dont le premier contient *les gémissemens de l'ame pénitente*; le second, *les vœux de l'ame sainte*; le troisiéme, *les soupirs de l'ame amante.* L'ouvrage est accompagné d'emblêmes assez ingénieuses & de reflexions touchantes, tirées des peres de l'église. Ce sont des vers élégiaques, pleins de piété & de tendresse. * Ol. Borrich. *dissert. de poët. lat.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

HUGO (Charles-Louis) chanoine régulier de la réforme de Prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, évêque de Ptolemaïde, s'est aussi rendu fameux par un grand nombre d'ouvrages. En attendant que quelqu'un fasse connoître ce prélat par un détail circonstancié de sa vie & de ses ouvrages, voici le peu que nous avons pu en recueillir. Selon ce qu'il dit de lui-même dans le tome I de ses annales de l'ordre de Prémontré, ou plutôt de sa *Monasteriologia præmonstratensis*, p. 928, il fit ses premiéres études sous le pere Edme ou Edmond Sauvage, abbé régulier de l'ordre de Prémontré, & réformateur de l'abbaye de Jovilliers, du même ordre (*Nos sub tanto viro*, dit-il, *tyrocinia nostra studiorum exegisse gloriamur*, &c.) & à la page 919 du second tome du même ouvrage, il dit qu'il fut nommé coadjuteur de l'abbaye d'Etival, le 12 aout 1710, & confirmé à la fin de l'année suivante par le pape Clément XI. Il prit possession de cette coadjutorerie le premier d'avril 1712: il avoit déja l'abbaye de Fontaine-André qui lui avoit été donnée en titre par le pape en 1711. En 1722 il quitta cette abbaye, & eut en titre celle d'Etival sur la résignation de l'abbé Simeon Godin qui mourut l'année suivante le 4 octobre, & sur le tombeau duquel M. Hugo fit graver une épitaphe qu'il rapporte dans l'ouvrage cité ci-dessus page 918. Comme il prétendoit que son église étoit exempte, & qu'elle n'étoit soumise qu'au saint siége, il eut à cette occasion beaucoup de démêlés avec M. l'évêque de Toul, & il se glorifie de s'être défendu constamment & courageusement en Lorraine & à Rome, de parole & par écrit; & d'avoir souffert des exils & des proscriptions depuis 1725 jusqu'en 1728, sans s'être laissé ni abatre, ni intimider, & sans qu'on l'ait pu faire changer de conduite & de sentiment. Il ajoute qu'ayant trouvé dans le pape Benoît XIII, & dans le cardinal Lercari, des protecteurs de sa cause, il eut la liberté de retourner dans son abbaye, mais qu'il fût encore exilé par Leopold I duc de Lorraine, qui, selon lui, voulut flater en cette occasion le clergé de France. Le pape, ajoute-t-il, voulant éteindre ce feu & en ôter jusqu'à la source, l'honora du caractére épiscopal en le nommant, le 15 décembre 1728, évêque de Ptolémaïde. Mais pour bien juger de la solidité des prétentions de M. Hugo & de ses démêles avec M. l'évêque de Toul, il ne faut pas se contenter d'en croire à sa parole, ni de s'en rapporter à ses écrits sur ce sujet, il faut lire la *défense de l'église de Toul, avec l'ordonnance de M. l'évêque comte de Toul, prince du saint Empire, sur les requisitions de son promoteur général, contre les entreprises du chapitre de saint Dié, & des abbés de la Vôge;* & principalement tout le chapitre troisiéme de cet important ouvrage. C'est dans ce chapitre que l'on examine les titres de l'abbaye d'Etival, & que l'on répond à l'écrit intitulé: *Ordonnance de monseigneur le révérendissime abbé d'Etival; portant condamnation des réquisitions du promoteur de l'évêché de Toul, & du jugement rendu en conséquence.* Nous n'entrerons point dans le détail de cette affaire qui est fort bien discutée dans ce chapitre. L'ouvrage entier est un volume *in*-4° imprimé à Toul en 1727, & dont l'auteur est M. Nicolas Brouillier, promoteur & archidiacre du diocèse de Toul. M. Hugo est mort en son abbaye le 2 septembre 1739: il prenoit encore les titres de conseiller d'état du feu duc de Lorraine Léopold, & d'historiographe de Lorraine. Outre ses écrits pour la défense de ce qu'il appelloit les droits de son église & de son indépendance, & ses dix propositions théologiques, qui furent censurées dans le chapitre général de son ordre, le 15 décembre *1696*, on connoît encore de lui les ouvrages suivans: 1. *Réfutation du systéme de M. l'abbé Faydit sur la Trinité*, en 1699 à Luxembourg, *in*-8°; il y attaque l'ouvrage de l'abbé Faydit intitulé: *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou fausses idées des scholastiques sur les matieres de la religion*, tome I de la Trinité. L'abbé Faydit ayant répondu à cette réfutation, le pere Hugo répliqua en 1702, sous le titre de *Réponse à l'apologie du systéme de M. l'abbé Faydit sur la Trinité.* M. Dupin a donné des analyses de ces écrits dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du dix-septiéme siécle, suite de la cinquiéme partie, pages 382 & suivantes. 2. *Critique de l'histoire des chanoines réguliers, ou apologie de l'état des chanoines propriétaires depuis les premiers siécles de l'église jusqu'au douziéme: avec une dissertation sur la canonicité de l'ordre de Prémontré*; à Luxembourg, chez André Chevalier, en 1700, *in*-8°. Cet ouvrage est contre l'*histoire des chanoines*, ou *recherches historiques-critiques sur l'ordre canonique*, par le pere Chaponel, chanoine régulier de sainte Geneviéve, & prieur de S. Eloy de Roissy, imprimé à Paris en *1699*, *in*-12. 3. *Vie de S. Norbert*, fondateur de l'ordre de Prémontré, *in*-4° à Luxembourg, en 1704. Il y a dans les notes des choses curieuses. 4. *Traité historique & critique sur la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage, & l'explication des sceaux, des monnoies & médailles des ducs de Lorraine*, par le sieur Baleicourt, *in*-8°, à Berlin, (ou plutôt à Nanci) en 1711. Le pere Hugo se cacha sous le nom de Baleicourt, pour don-

ner cet ouvrage plein de traits hardis, & de manques de respect pour les têtes couronnées: aussi a-t-il été flétri par un arrêt du parlement, du 17 décembre 1712, avec l'écrit suivant, qui est du même auteur: *Réflexions sur deux ouvrages concernant l'histoire de la maison de Lorraine* (à Nanci) en 1712, *in-12*. Les deux ouvrages ausquels répondent ces réflexions, sont le *supplément à l'histoire de la maison de Lorraine*, avec des remarques, &c. par le pere Benoît (Picart) de Toul, Capucin, en 1713, *in-8°*, deux parties, & *la Lorraine ancienne & moderne*, par Jean Mussy, en 1712, *in-8°*. 5. *Dissertation sur la Lorraine* imprimée dans l'Atlas de Gueudeville. 6. *Mémoires produits au conseil d'état de son altesse royale de Lorraine, par les chanoines réguliers*, pour revendiquer la préséance sur l'ordre monastique, dans les assemblées ecclésiastiques & civiles. 7. On lui attribue l'écrit intitulé: *Réponse au mémoire du R. P. Dionis*, abbé de Cuissy, où l'on réfute ses prétentions chimériques de pairie & de préséance sur les abbés de la réforme de Prémontré, en 1709: c'est un libelle fort injurieux, auquel le pere Dionis a répondu par sa *lettre au très-révérend pere abbé de l'Etanche*, datée de Cuissy, le 24 mars 1710, & imprimée *in-4°* la même année. Le P. Hugo a désavoué le libelle; & dans un discours sur cet écrit, imprimé dans la deuxiéme partie, article 6 du *jugement des écrits de M. Hugo*, on veut bien croire qu'il n'est pas de lui, mais on le dit si foiblement qu'on laisse encore plus croire que l'on étoit persuadé qu'il en étoit l'auteur. *Voyez* ce discours. 8. *L'histoire de Moïse*; à Luxembourg, en 1698, *in-8°*. *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica, &c. notis illustrata*; à Etival, deux vol. *in-fol.* le premier en 1725, le second à S. Diez, en 1731. 10. *Sacri & canonici ordinis præmonstratensis annales in duas partes divisi, pars prima, monasteriologiam, sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*; deux vol. *in-fol.* à Nanci, le premier en 1734, & le second en 1736. C'est contre cet ouvrage que le pere Blanpin, de l'ordre de Prémontré, a fait celui qui a pour titre: *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaide*, &c. en 1736, *in-8°*: ouvrage très-solide, divisé en quatre parties, & qui auroit eu une suite sans quelques raisons particulières qui l'ont empêché d'être publiée. C'est encore contre un endroit des annales du pere Hugo, qu'a été écrite la lettre de M. l'abbé de Brisacier, docteur de Sorbonne, à M. l'abbé général de Prémontré, imprimée en 1737, *in-4°* de 12 pages, & réimprimée la même année, *in 12*. M. de Brisacier y venge en particulier la mémoire de *Laurent* de Brisacier, & de *Jacques-Charles* de Brisacier, son oncle, abbés de Flabémont, contre les injures répandues contre eux dans l'ouvrage de M. Hugo. Celui-ci a composé conjointement avec l'abbé Tricaud, le *journal littéraire* imprimé à Soleure en 1705, *in-12*: ce journal n'a point eu de suite: on n'en a imprimé que sept mois. Enfin on donne encore à M. Hugo des dissertations sur les médailles du pape Clément XI, & de Léopold I, duc de Lorraine; des réponses au pere Etheart, abbé régulier de S. Paul de Verdun, & au pere Gauthier, chanoine Prémontré, qui l'avoit attaqué au sujet de l'habit blanc que cet abbé avoit soutenu n'avoir pas été donné ou montré en vision par la sainte Vierge à S. Norbert. C'est ce que l'on dit dans le dictionnaire historique de la derniere édition de Hollande, où l'on trouve un court article concernant M. Hugo, envoyé aux éditeurs avant la mort de M. Hugo. Il y manque plusieurs choses que nous venons de rapporter.

HUGOCIONO (François) nommé le cardinal de Bourdeaux, parcequ'il fut archevêque de cette ville, étoit Anglois, ou, selon d'autres, Italien & natif de la ville de Pise. La réputation que la science du droit lui acquit, le fit connoître au pape Boniface IX, qui lui donna l'archevêché de Bourdeaux en 1389, & le fit depuis son légat dans la Gascogne & dans les royaumes de Navarre, de Castille, de Léon & d'Aragon. Innocent VII le fit cardinal l'an 1405. On l'employa encore à diverses affaires importantes, & principalement pour finir le schisme. En 1409 il se trouva au concile de Pise, & trois ans après il mourut à Florence le 14 aout 1412. * Auberi, *hist. des card.* Enguerrand de Monstrelet, *chron.* Ciaconius. Sainte-Marthe, *Gall. christ. T. I, p. 221 &c.*

HUGOLIN (Barthelemi) savant jurisconsulte d'Italie, natif d'une petite ville de Lombardie, ayant été reçu docteur en droit à Boulogne, se retira en son pays, & s'y fit prêtre. Il composa ses traités latins, lesquels quoiqu'écrits avec assez peu de pureté, ne laissent pas d'être fort estimés, pour la solidité de la doctrine. Le premier de ses ouvrages fut son livre des sacremens, qu'il présenta au pape Sixte V, & dont il fut bien récompensé. Hugolin a encore écrit; *De censuris eccles. De censuris reservatis summo pontifici: De justitia & validitate monitorii, &c.* * Janus Nicius Erythr. *Pinachot. vir. illustr. Voyez* du Pin, *XIV siecle.*

HUGOLIN MALABRANCA, *cherchez* MALABRANCA.

HUGONET (Philibert) cardinal, évêque de Mâcon, dans le XV siécle, fut élevé à cet évêché après son oncle *Etienne* Hugonet, fut depuis envoyé par Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, en diverses ambassades, & à sa considération obtint le chapeau de cardinal, que le pape Sixte IV lui donna en 1473. Il étoit à Rome l'an 1477, lorsqu'il apprit la mort funeste de son frere *Guillaume* Hugonet, chancelier de Bourgogne. Les Gantois lui avoient fait trancher brutalement la tête, & au seigneur d'Imbercourt, sous prétexte de quelques concussions, & sans être touchés des priéres & des larmes de leur princesse, Marie de Bourgogne, qui vint toute échevelée dans la place publique leur demander la vie de ces deux fidéles serviteurs. Cette nouvelle affligea extrêmement le cardinal Hugonet, qui ne voulut plus retourner en Flandre. Il se fit un plaisir de protéger les hommes de lettres, fut légat à Viterbe, & mourut à Rome en 1484, & non en 1493, comme Swertius & d'autres l'ont cru. * Philippe de Comines, *l. 5, c. 17.* Swertius & Sainte-Marthe, *de episc. Matisc.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c.*

HUGONIS (Jacques) religieux de l'ordre de S. François ou Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, né dans la Gaule Narbonnoise, étoit d'une famille illustre; il se distingua lui-même par son mérite & par sa science. Zèlé prédicateur, il se fit dans le ministere de la chaire une réputation éclatante. Il mérita la confiance des rois François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Charles IX le choisit pour son ambassadeur auprès de Philippe roi d'Espagne. Il assista au concile de Trente, & fut très-consideré du pape Gregoire XIII. En 1562 Pie IV le mit dans ses intérêts par le moyen de son nonce en France, dans le temps que le cardinal de Lorraine qui l'avoit retenu pour le mener à Trente, se préparoit à ce voyage. Comme Hugonis étoit constitué par Jean des Ursins, évêque de Tréguier, pour son procureur au concile, le nonce en donna avis à Rome, & l'adressa à Trente, à Lactance Roverella, évêque d'Ascoli. Mais Simonette ne jugeant pas à propos de se fier à ce prélat, envoya à Hugonis un autre Cordelier nommé Pergola, qui le mena à l'évêque de Vintimille auquel il découvrit toutes les négociations de la France. Hugonis ayant promis ensuite de faire tout ce qui seroit en lui pour répondre aux désirs de sa sainteté, l'évêque de Vintimille lui donna, suivant l'ordre des légats, cinquante écus d'or,

qu'il fit difficulté de recevoir. Il consentit cependant que son compagnon les reçût au nom de son couvent. Les légats du concile lui assignérent encore cinquante écus d'or par chaque quartier. Hugonis s'offrit de réfuter le discours que le pere Lainez, Jésuite, avoit fait au concile en faveur des prétentions du pape; mais on soupçonne que cette offre ne fut faite que pour mieux cacher sa collusion avec les Italiens. Quoi qu'il en soit, ce Cordelier mourut subitement au couvent de son ordre le 19 novembre 1574, âgé de 65 ans. Voyez les *lettres* de Visconti, & l'*histoire du concile de Trente* par Fra-Paolo, livres VII & VIII.

☞ HUGOT (N.) acolyte du diocèse de Paris, étoit né à Paris, & avoit eu le bonheur d'être élevé par des parens vertueux, qui avec un bien fort honnête, lui laisserent dans leur amour pour les pauvres & dans leur piété, le plus précieux de tous les héritages. Il fit son séminaire à S. Magloire, & y commença un cours de licence qu'il n'acheva pas. M. Hugot a procuré au public l'impression de plusieurs bons ouvrages: il en a composé lui-même, que nous indiquerons à la fin de cet article. Il a fait des conférences de philosophie & de théologie, aux clercs de S. Jean en grève sa paroisse, & des catéchismes aux enfans, qu'il fut obligé de cesser par des ordres supérieurs. Au mois de février 1742 on dénonça à M. de Vintimille un catéchisme qu'il avoit fait sur l'église. Il fut mandé par le prélat, lequel frapé de sa modestie, & de l'extrême simplicité de son habillement, le crut dans le besoin, & lui offrit de le mettre plus à son aise. M. Hugot le remercia, le détrompa, & se justifia très-bien des fausses accusations intentées contre lui: néanmoins, le prélat connoissant son opposition au formulaire & à la bulle, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui permettre d'enseigner dans son diocèse. M. Hugot assistoit les pauvres d'aumônes & d'instructions, les visitoit, les consoloit. Il entretenoit à ses dépens des écoles de charité; & si des circonstances inévitables ne l'en eussent empêché, il se seroit consacré dans quelque village à l'instruction des enfans. En 1744 il se retira à S. Jean aux bois, maison de chanoines réguliers dans la forêt de Compiegne, à dessein d'y fixer sa résidence; mais ayant été obligé d'en sortir, il trouva dans la même forêt une autre retraite, où il passa le carême de 1748: trois fois la semaine il alloit faire le catéchisme aux enfans de S. Jean aux bois. M. Hugot n'avoit point de domestique, & ne se chauffoit point, quelque froid qu'il fît. Du pain, de l'eau, trois poissons de lait par jour, un œuf sur le soir, & jamais de vin: voila sa nourriture. Tous les jours de jeûne il ne faisoit qu'un repas, le carême à six heures du soir, & dans le cours de l'année à trois heures. Il tomba malade le vendredi de la passion 1749, & mourut le vendredi saint 4 avril. Voici les ouvrages dont on assure qu'il est auteur: 1. *Exercice de retraite en faveur des enfans qui se disposent à faire leur premiere communion.* 2. *Devoir de l'hospitalité.* 3. *Instructions chrétiennes pour servir d'exhortation & de préparation à la mort.* 4. *Préfaces & remarques historiques du nouveau Propre de S. Jean en grève, avec des réflexions pieuses avant l'office de chaque fête.* 5. *Avis aux riches au sujet des assemblées de charité de leur paroisse.* 6. *Instructions sur les vérités de la grace & de la prédestination, en faveur des simples fidéles.* Dans le frontispice de cet ouvrage, on le suppose imprimé à Cologne en 1702. Cette anticipation de date est apparemment une idée de l'éditeur; car il est certain qu'il n'y a (en 1750) que deux ou trois ans que l'ouvrage est imprimé. On l'a d'abord attribué au feu pere Lenet, chanoine régulier de sainte Geneviéve; & avoit jugé cet ouvrage digne d'être de la plume de ce savant génovéfain, c'est en avoir fait un grand éloge. Il seroit seulement à désirer que celui dont il s'agit fût un peu plus à la portée des simples fidéles, en faveur de qui le titre annonce qu'il a été composé. * *Mémoires du temps.*

HUGUENOT. On appelle *Huguenots* en France, ceux qui suivent les opinions de Calvin, & l'on rapporte différentes étymologies de ce nom, dont les auteurs disputent encore. On n'en fait pas bien l'origine. Les uns le font venir de Jean Hus, comme qui diroit les *Guenons de Hus*, dont les Calvinistes ont embrassé les erreurs; & les autres de Hugues *Capet*, dont les Huguenots défendoient le droit qu'avoit sa lignée à la couronne, contre le parti de ceux de la maison de Guise, qui se prétendoient descendus de Charlemagne. Il y en a qui le tirent de *Hugues*, hérétique sacramentaire, qui enseigna la même doctrine, sous le régne du roi Charles VI. Il y a une petite monnoie vallant une maille, & portant le nom de *huguenote*, du temps de Hugues *Capet*, & quelques-uns prétendent que c'est de-là qu'on a nommé les Calvinistes Huguenots, comme *ne vallant pas une maille.* D'autres disent que ce nom leur fut donné par dérision d'un Allemand, qui étant pris & interrogé sur la conjuration d'Amboise par le cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de sa harangue, qui débutoit par ces mots: *Huc nos venimus*, c'est-à-dire, *nous sommes venus ici*; ce qui donna lieu aux courtisans qui n'entendoient point le latin, de dire les uns aux autres, que c'étoient des gens qui venoient de *Huc nos.* Pasquier rapporte que le menu peuple de Tours étoit persuadé qu'un lutin appellé *le roi Hugon*, couroit toutes les nuits par la ville; & que comme les prétendus réformés ne sortoient que la nuit pour faire leurs prieres, c'est de-là qu'on les nomma Huguenots, comme *étant disciples du roi Hugon:* cette opinion paroît la plus plausible. D'autres disent que ce fut à cause qu'ils tenoient leurs assemblées proche de la porte Hugon. D'autres enfin assurent que ce nom est venu des *Eignots* de Genéve, où l'an 1618 le peuple fut partagé en deux factions, les uns voulant maintenir leur liberté contre le duc de Savoye, & les autres soutenant le parti du duc. Ceux-ci appellerent les premiers *Eignots*, du mot alleman *Eignossen*, qui signifie *alliés* ou *confederés*, parce-qu'ils avoient fait alliance aveç le canton de Fribourg; & les Eignots se glorifiant de ce nom, qui marquoit leur amour pour leur liberté, appelloient ceux du parti contraire *les Mammelus*, leur reprochant par-là, qu'ils vouloient se rendre esclaves du duc de Savoye, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. Les Eignots eurent l'avantage, & chasserent les Mammelus. Ils étoient alors tous catholiques; mais la plupart ayant depuis embrassé la nouvelle religion, que ceux de Berne, leurs alliés, avoient reçue, il s'éleva dans Genéve deux nouveaux partis, l'un des catholiques & l'autre des protestans. Ceux-ci étant devenus les plus forts, chasserent les catholiques, & il ne resta dans la ville que les seuls alliés du canton de Berne, qui garderent le nom d'Eignots, & qui étoient tous hérétiques Zuingliens. De-là vient, que quand les églises prétendues réformées de France reçurent la créance de Genéve, ceux que l'on appelloit auparavant Luthériens en ce royaume, y furent appellés Huguenots, du nom des Eignots de Genéve, un peu autrement prononcé. On a remarqué que les trois seigneurs qui ont eu le plus d'aversion pour les Huguenots, ont eu tous trois des femmes Huguenotes; le duc de Montpensier; le duc de Guise; & le maréchal de S. André, de la maison d'Albon. Le premier épousa *Jacqueline* de Longvi; le second, *Anne* d'Est; & le troisiéme, *Marguerite* de Lustrac. *Voyez* CALVINISTES. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme.* Corneille, *dict. des arts.* Colomiés, *mélang. histor.*

HUGUES DE ROUEN (Saint) archevêque de cette ville, sur la fin du VII siécle, & au commencement du VIII, étoit fils de DROGON ou *Dreux*,

établi duc de Champagne par son pere Pepin de Heristal, & d'*Adaltrude* ou *Anstrude*, fille de Warаton maire du palais. Il fut élevé auprès de son aieule maternelle Ansflede. N'étant encore que laïc, il donna plusieurs terres considérables aux abbayes de Fontenelle ou S. Vandrille, & de Jumiéges en Normandie : il se retira dans ce dernier monastere l'an 718, & y fit profession religieuse. Il passa quatre ans dans les exercices monastiques, au bout desquels l'archevêché de Rouen étant devenu vacant, on choisit Hugues pour le remplir. En 723 il fut fait abbé de S. Vandrille, & évêque de Paris en 724. Quelque temps après il se chargea de l'évêché de Bayeux, & enfin de l'abbaye de Jumiéges. La dissipation que les laïcs faisoient des biens ecclésiastiques, le porta à accepter & à posseder en même-temps ces cinq bénéfices, dont son oncle Charles *Martel* l'obligea de se charger. Hugues mourut en odeur de sainteté le 9 avril de l'an 730, & l'église de Rouen celébre toutes les années sa mémoire. Son corps fut enterré dans l'église de Jumiéges, où il resta environ 130 ans. La crainte des Normans obligea les religieux de Jumiéges à le transférer à Aspre, sur la Selle, entre Cambrai & Valenciennes. Quelques auteurs l'ont confondu avec Hugues, dit l'*Abbe*. * *Consultez* Eginard; Reginon; Sainte-Marthe; le P. Anselme; Baillet, *vies des saints*, *9 avril.*

HUGUES (Saint) évêque de Grenoble, né l'an 1053, à Châteauneuf sur l'Isere près Valence en Dauphiné, de parens plus riches par leur piété, que par les biens de la fortune, fut pourvu d'un canonicat en l'église cathédrale de Valence. Il s'attacha au célébre Hugues, légat du pape Grégoire VII en France, & le suivit à Lyon, puis à Avignon, où, pendant la célébration d'un concile, des députés vinrent de la part du clergé de Grenoble, le demander pour évêque. Le légat lui confera tous les ordres, & lui persuada de venir avec lui à Rome, pour recevoir du pape même la consécration épiscopale; parceque Gaimond, archevêque de Vienne, & son métropolitain, passoit publiquement pour un simoniaque. Le pape le sacra évêque de Grenoble; & la comtesse Mathilde, qui étoit alors très-puissante en Italie, fournit tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie de ce sacre. Saint Hugues partit de Rome, & se rendit à son diocèse, où il s'efforça envain pendant deux ans, de remédier aux désordres qui y regnoient. Ensuite il se retira dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, diocèse de Clermont en Auvergne, de l'ordre de Cluni, où il prit l'habit de S. Benoît; mais le pape ayant appris sa retraite, lui envoya aussitôt un ordre exprès de retourner dans son diocèse. Environ trois mois après son retour à Grenoble, il y reçut S. Bruno & ses six compagnons, & les établit dans la grande Chartreuse. Il assista au concile de Vienne en 1112, où l'empereur Henri IV fut excommunié, pour avoir enlevé par trahison le pape Paschal II & tout le clergé de l'église romaine. Dans le schisme de Pierre de Léon contre le pape Innocent II, S. Hugues se trouva avec les autres prélats au concile du Pui-en-Velai, où l'on excommunia ce schismatique. Ce saint prélat mourut le premier avril 1132, âgé de 82 ans moins 4 mois, après 52 ans d'épiscopat, & fut canonisé par le pape Innocent II le 12 avril 1134, deux ans après son decès. Quelques savans prétendent que c'est le premier exemple d'une canonisation solemnelle faite dans les formalités que l'on a depuis pratiquées dans l'église; mais il est aisé de faire voir la fausseté & le peu de fondement de cette prétention. * Bollandus. Baronius. Baillet, *vies des saints*, *premier avril.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

HUGUES (Saint) abbé de Cluni, fils de *Dalmace*, seigneur de Semur, qui descendoit des anciens ducs de Bourgogne, & d'*Aremberge* de l'ancienne maison de Vergi, vint au monde l'an 1024. Son pere l'ôta des mains d'un prêtre qui lui enseignoit les élémens de la langue latine, & voulut lui faire embrasser le parti des armes; mais le jeune Hugues rejettant les vues de gloire & d'ambition dans lesquelles on vouloit le faire entrer, obtint, après bien des instances, la permission d'aller étudier à Châlon-sur-Saone. Pendant le cours de ses études il entendit parler de la sainteté des religieux de Cluni, dont S. Odilon étoit abbé, & il alla lui demander l'habit. Après la mort de ce saint, il fut élu abbé & général de tout l'ordre, qu'il gouverna avec un zèle & une prudence admirable. La réputation de sa sainteté se répandit bientôt par toute l'Europe : de sorte que les papes, les empereurs & les rois, conçurent une estime particuliere pour sa personne. L'empereur Henri III le choisit pour parrain de son fils, que l'abbé nomma *Henri* du nom de l'empereur son pere. Alfonse, roi d'Espagne, fils du grand Ferdinand, se voyant privé du royaume par son frere Sanche, qui le retenoit en prison, eut recours au saint abbé. Il adoucit la colere de Sanche, & procura la liberté au roi Alfonse, qui donna de grands revenus à l'abbaye de Cluni, en reconnoissance de ce bienfait. Depuis, Hugues fut supplié par tous les évêques de Bourgogne de se transporter en la ville d'Autun, pour réconcilier l'évêque, nommé *Haganon*, avec Robert duc de Bourgogne, qui désoloit le pays, sous prétexte de quelque mécontentement qu'il avoit reçu de cet évêque. Le saint abbé se rendit à la cour du duc, & obtint de lui tout ce que l'on souhaitoit. Le pape Léon IX voulut être accompagné de S. Hugues dans un voyage qu'il fit en France. Son successeur Victor II envoyant le cardinal Hildebrand son légat en France, lui ordonna de prendre avec lui l'abbé de Cluni, qui se trouva au concile de Lyon. Etienne X, qui succéda au pape Victor, voulut mourir entre les bras de S. Hugues. Alexandre II le fit son légat pour connoître de l'affaire de Robert, qui se disoit abbé de Richenou, au diocèse de Constance sur le Rhin. Grégoire VII le manda à Rome pour se servir de son conseil. Saint Hugues s'employa auprès de ce pape afin de faire lever les censures que l'empereur Henri IV avoit encourues dans les démêlés qu'il avoit eus avec le S. Siége, & qu'il avoit poussés un peu loin. Vers ce temps-là il alla au Mont-Cassin, & associa Cluni à cette célébre abbaye. Saint Hugues fit plusieurs reglemens utiles touchant l'office divin; & entr'autres pratiques ordonna que dans l'octave de la Pentecôte on chanteroit l'hymne *Veni Creator*: ce qui a été reçu par toute l'église. Enfin, Dieu l'appella au ciel le 29 avril 1108, ou 1109, âgé de 85 ans, après avoir gouverné l'ordre de Cluni pendant 60 ans, deux mois & huit jours. Il fut mis au nombre des Saints par Calliste II. Sa fête est marquée au 29 avril. * Hildebert, évêque du Mans, *vie de S. Hugues*, *abbé de Cluni.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Baillet, *vies des saints*, *29 avril.* Voyez *l'histoire littéraire de la France*, *par des Benedictins de S. Maur*, tome IX.

ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

HUGUES, comte & marquis de Provence, roi d'Arles, puis d'Italie, étoit fils du comte *Thibaud* & de *Berthe*, fille de *Lothaire*, roi de Lorraine. Les Italiens, peu satisfaits de Raoul, l'appellerent chez eux, & le couronnerent sous le pontificat de Jean X. Hugues chassa son compétiteur vers l'an 920, & fit la guerre aux Sarasins. Il regna environ 20 ans en Italie, jusqu'à ce qu'il fût abandonné des Italiens pour sa mauvaise conduite. Ce prince avoit mené avec lui Manassés, archevêque d'Arles, & lui avoit encore donné les évêchés de Vérone, de Mantoue & de Trente; mais cet ingrat s'étant laissé débaucher par Berenger II, trahit Hugues, & obtint l'archevêché de Milan, pour le prix de cette trahison. Une autre cause de la hai-

ne que Hugues s'étoit attirée, étoit qu'il avoit épousé *Marozie* sa belle-sœur, & qu'il avoit fait crever les yeux à deux de ses freres. Il revint en Provence l'an 946, & mourut un an après dans un monastere, selon Léon d'Ostie. Il épousa 1° *Alde*, Allemande de naissance : 2° *Berthe*, fille de *Rodolphe* II du nom, roi de Bourgogne. Du premier lit vint *Lothaire* II du nom, roi d'Italie, *cherchez* LOTHAIRE. *Il eut aussi plusieurs enfans* naturels : *savoir*, de Vandelmonde, *princesse d'une illustre naissance*, Hubert, *prince de Toscane en* 964 ; de Bosole, *issue de Souabe & de basse naissance*, Boson, *évêque de Plaisance en* 945 ; *d'E*tiennette, Romaine *de naissance* ; Thibaut, *archidiacre de Milan*, *destiné par son pere pour l'archevêché de cette ville ; mais Dieu ne lui permit pas de parvenir à cette dignité*, dit Luitprand, *liv.* 4 *ch.* 6 : de Bosole *il eut* Berthe, *nommée* Eudoxe *par les Grecs*, *mariée l'an* 944 *à* Romain, *dit* le Jeune, *empereur de Constantinople*, *morte vers l'an* 949 ; *& de* Rose, *fille de* Walbert, *qui avoit eu la tête tranchée*, *il eut* N. *fille d'une merveilleuse beauté.* * Luitprand, *liv.* 4 & 5. Léon d'Ostie, *liv.* 1. Flodoard, *in chron.* Bouche, *histoire de Provence*, *liv.* 4 *&c.*

HUGUES, dit *l'abbé*, *le Blanc & le Grand*, duc de France & de Bourgogne, comte de Paris, &c. très-célébre dans notre histoire, fils de Robert, sacré roi de France, & de *Béatrix* de Vermandois, travailla pour faire revenir en France le roi Louis d'*Outre-mer*, qu'il alla recevoir à Boulogne ; & lui ayant rendu hommage il le mena à Laon, où il le fit sacrer roi en 936. Depuis il fit ligue avec Herbert II, comte de Vermandois, & avec l'empereur Othon, & prit la ville de Reims. Il donna du secours à Richard I, duc de Normandie, contre ses sujets révoltés ; & ensuite il se joignit avec le roi contre le même duc : mais s'étant brouillé avec ce prince, il passa du côté du Normand, qu'il obligea en l'an 945 de mettre le roi en liberté. Ces affaires furent mêlées de divers événemens qui chagrinerent Hugues, & le séparérent du roi : enfin il se réconcilia avec lui, & fut créé par Lothaire, duc de Bourgogne & d'Aquitaine. Ainsi sans sceptre il regna plus de vingt ans, aimé des uns, craint des [illegible]es & estimé de tous. Il mourut à Paris ou à Dourdan le 16 juin 956. On le surnommoit *le Blanc*, à cause de son teint ; *le Grand*, pour sa puissance & peut-être pour sa taille ; & *l'Abbé*, parcequ'il tenoit les abbayes de S. Denys, de S. Germain-des-Prés, & de S. Martin de Tours. En mourant, il pria Richard I, duc de Normandie, son gendre, d'être le défenseur de ses enfans & de ses vassaux. *Voyez* ses alliances & sa postérité à FRANCE. * Flodoard, *in chron.* Reginon. *La chronique de S. Benigne de Dijon.* L'histoire des évêques d'Auxerre, par le P. Labbe, *tom.* I, *novæ biblioth.* Le P. Anselme. Mezerai, *histoire de France*, *&c.*

HUGUES *Capet*, comte de Paris & d'Orléans, duc, puis roi de France, étoit fils de Hugues *le Grand*, qui en mourant, le laissa sous la protection de Richard I, duc de Normandie. Ils descendoient de mâle en mâle de Pepin *le Grand*, par le comte Childebrand. Du côté des femmes, ils venoient de Clovis. Outre cela, la femme de Robert étoit princesse du sang de Charlemagne, de la branche de Vermandois. Hugues n'avoit que 15 ou 16 ans quand son pere mourut, en 956. Trois ans après il parut dans les armées, & par sa prudence & par son courage se concilia une estime générale. Il combattit avec Lothaire contre les Allemans ; mais peu après il se brouilla avec lui, & embrassa la défense des Lorrains. Enfin Lothaire se réconcilia avec Hugues, & en mourant lui recommanda son fils Louis V, dit *le Fainéant*, qui mourut 15 ou 16 mois après son pere. Alors Hugues *Capet*, aimé des François, fut proclamé roi à Noyon vers la fin du mois de juin, sacré & couronné à Reims par l'archevêque Adalberon le 3 juillet 987. Il ne restoit du sang royal de France que Charles I, duc de Lorraine, fils de Louis IV, dit d'*Outre-mer* : mais l'attachement qu'il avoit pour les Allemans, & l'hommage qu'il avoit rendu à l'empereur Othon, avoit excité la haine des François contre lui. Pas un de ceux qui se trouverent à Noyon & à cette cérémonie, ne réclama pour Charles ; au contraire, presque tous donnerent leur serment par écrit, aussi bien que de bouche, à son ennemi. L'histoire remarque que Hugues, depuis le jour qu'il eut été sacré, ne mit plus de couronne sur sa tête le reste de sa vie, quoique les rois eussent coutume de la porter les grandes fêtes, & dans les cérémonies publiques ; & qu'il s'abstint de cet honneur, parceque lui ayant été prédit par révélation divine, que sa race tiendroit le royaume durant sept générations, il crut lui prolonger cet avantage d'un dégré, en ne portant pas lui-même les marques royales, afin de n'être pas compté dans les sept dégrés. Il ne savoit pas que le nombre de sept, dans le langage divin, signifie l'étendue de tous les siécles. Le prince Charles voulant recouvrer par les armes ce qu'il avoit perdu par sa faute, fut fait prisonnier à Laon, & mené à Orléans. Le nouveau roi regla avec beaucoup de prudence toutes les affaires de son royaume, & six mois après son couronnement s'associa son fils *Robert*. Ces deux princes regnerent ensemble jusqu'au 24 octobre 997, auquel Hugues mourut, âgé d'environ 57 ans, après en avoir regné dix. Il fut enterré dans l'abbaye de S. Denys, à côté droit du grand autel. *Voyez* sa postérité à FRANCE. Au reste, ce prince, surnommé *Capet*, ou pour sa bonne tête, ou pour d'autres raisons que rapportent les historiens, est le chef de la troisiéme race de nos rois, dite des Capetiens. Sa piété lui fit mériter le titre de *défenseur de l'église*, & sa conduite celui de *restaurateur de l'état.* *Cherchez* CHARLES I, duc de Lorraine, & CHILDEBRAND. * *Voyez* les auteurs de l'histoire de France, rapportés par le sieur du Chêne ; Drogon ; *les épîtres de* Gilbert de Reims ; Raoul Glaber ; Helgaud ; Mezerai ; Cordemoi ; le P. Anselme, &c.

HUGUES de France, dit *le Grand*, fils du roi Robert, fut couronné du vivant de son pere à S. Corneille de Compiegne le jour de la fête de la Pentecôte le 9 juin 1017. C'étoit un prince bienfait & de grande espérance ; mais il mourut le 17 septembre 1026, âgé de 28 ans, sans laisser de postérité, & fut enterré dans l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. * Helgaud, *in vita Rob. l.* 3. Glaber. Le P. Anselme, &c.

HUGUES de France, dit *le Grand*, tige de la branche des comtes de Vermandois, troisiéme fils du roi Henri I, & frere de Philippe I, roi de France, fut un des chefs de la premiere & de la seconde croisade contre les Sarasins, l'an 1096. L'empereur Grec avoit donné aux Croisés des guides, qui les livrerent aux barbares. Hugues fut blessé, & mourut de ses blessures à Tarse en Cilicie le 18 octobre 1102, âgé de 45 ans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à VERMANDOIS. * *Consultez le second livre de l'histoire de* Guibert, *abbé de Nogent ; la chronique de* Robert, *abbé du Mont saint Michel* ; Albert d'Aix ; le pere Anselme, &c.

HUGUES I de ce nom, de la maison de Luzignan, roi de Chypre, épousa *Alix*, fille de *Henri II*, comte de Champagne, dont il eut Henri, son successeur ; & deux filles, *Marie & Isabeau.* Il mourut l'an 1218. Hugues II, fils de Henri I, mourut sans enfans à l'âge de 14 ans. Son cousin Hugues III, fils de *Henri* de Poitiers, prince d'Antioche, lui succéda, & se fit roi de Jérusalem à Tyr le 24 septembre 1269. Il mourut le 26 mars 1284, & laissa d'*Isabeau*, fille de *Gui*, connétable de Chypre, six fils & trois filles. * Canut, *l.* 3, *part.* 12, *c.* 8 & 19. Frere Etienne de Luzignan, &c.

HUGUES I de ce nom, duc de Bourgogne, fils de Henri, succéda l'an 1075 à son grand-pere *Robert* de France, troisiéme fils du roi *Robert.* On dit qu'il entreprit le voyage d'Espagne contre les Maures; & que n'ayant point d'enfans de sa femme *Yolande*, fille de *Guillaume* I du nom, comte de Nevers & d'Auxerre, il se fit moine de Cluni, où il mourut vers l'an 1084. On voit encore son tombeau & son épitaphe, que d'autres attribuent à Hugues roi d'Arles. * *Voyez* le P. Anselme.

HUGUES II, dit *le Pacifique*, duc de Bourgogne, fils d'Eudes I, surnommé *Borel*, mourut l'an 1141, & laissa de *Mathilde*, fille de *Boson* I, vicomte de Turenne, six fils & quatre filles, que nous nommons ailleurs, en parlant des ducs de Bourgogne. Hugues donna du secours au roi Louis *le Gros*, contre le roi d'Angleterre. Son corps fut porté à Cîteaux près de son pere. * *Voyez* le P. Anselme.

HUGUES III, duc de Bourgogne, fils d'Eudes II, fit deux voyages dans la Terre-sainte l'an 1171 & 1191. Il mourut au second, à Tyr l'an 1192, & eut deux fils, & une fille de sa premiere femme *Alix*, fille de *Matthieu* I, duc de Lorraine. De *Béatrix*, fille de *Guigues*, dauphin de Viennois, qu'il épousa en secondes nôces, il eut un fils & une fille. Ce duc assista le roi Louis *le Jeune*, contre Guillaume de Châlons, & au retour de son premier voyage de la Terre-sainte, il fonda la Sainte-Chapelle de Dijon. Son corps fut porté à Cîteaux. * *Voyez* le pere Anselme, &c.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, comte de Châlons, seigneur de Charolois, de Rochefort, &c. né le 9 mars 1212, étoit fils d'Eudes III, & eut deux femmes: 1. *Yolande*, fille de *Robert* III, comte de Dreux, qui lui donna trois fils & deux filles: 2. *Beatrix* de Champagne, fille de *Thibaud*, roi de Navarre, de laquelle il eut un fils & quatre filles. Il acquit l'an 1237, le comté de Châlons d'Etienne, comte de Bourgogne, qui avoit eu ce comté par son mariage avec *Mathilde*, comtesse de Châlons, & accompagna le roi S. Louis au premier voyage d'Outre-mer l'an 1248. Depuis il fit un traité avec Baudouin de Courtenai II du nom, empereur de Constantinople, qui lui fit don, à lui & à ses héritiers, du royaume de Thessalonique, & de diverses autres seigneuries. Ce traité fut conclu à Paris au mois de janvier 1266. Hugues mourut l'an 1272. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Vigner. Le P. Anselme, &c.

HUGUES V du nom, duc de Bourgogne, fils de Robert II, & d'*Agnès* de France, succéda à son pere l'an 1305, & fut accordé l'an 1302 à *Catherine* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenai sa seconde femme; mais cette alliance n'eut point d'effet. Il fut fait chevalier à Paris, par le roi Philippe *le Bel*, l'an 1313, & mourut sans postérité l'an 1315. Eudes IV, son frere, lui succéda. * Le P. Anselme, &c.

HUGUES, dit *le Bâtard*, que Lothaire, roi de Lorraine, eut de *Valdrade*, appella les Normans en France, ravagea la Lorraine, & causa de très-grands maux à l'état. *Charles le Gras* le fit aveugler l'an 885, & le renferma dans le monastere de S. Gal: ensuite il fut tondu & conduit à Prum, où il mourut du temps de Zuentibold. Réginon, qui étoit alors abbé de ce monastere, rapporte sous l'an 883, que ce Hugues fit mourir Bernaire, pour épouser *Fridetach*, qui étoit très-belle femme. * *Voyez* le P. Anselme.

Hommes célébres.

HUGUES, dit l'*Abbé*, que l'empereur Charlemagne eut de *Regine*, une de ses maîtresses, tint en commende les abbayes de saint Waast d'Arras, de Nouaillé & de S. Quentin; & mourut en Angoumois dans un combat le 7 ou le 13 juin 844. La vie que nous avons de cet abbé est si remplie de fables, qu'elle ne mérite aucune créance. *Consultez* Eginard; Réginon; Sainte-Marthe; le P. Anselme; Baillet, *vies des saints*, 9 *avril.*

HUGUES de Langres, évêque de cette ville, fils de Gelduin, comte de Breteuil, vivoit dans le XIe siécle. Il fut déposé au concile de Reims, tenu par le pape Léon IX, l'an 1049; mais ayant suivi ce pape à Rome, & s'étant mis en pénitence, il fut rétabli, & mourut en revenant de ce voyage vers l'an 1052. Il a écrit un traité du corps & du sang de J. C. qu'il adressa à Berenger, que D. Luc d'Acheri a fait imprimer à la suite des œuvres de Lanfranc, & qu'on a ensuite inséré au tome XVIII de la *bibliothéque des PP.* On doit prendre garde à l'erreur qui est dans les épîtres du pape Grégoire VII, où l'on a mis Hugues de Langres pour Hugues de Lyon, *Lingonensis* pour *Lugdunensis*; car cette lettre n'est écrite que l'an 1078, avant lequel Hugues de Langres étoit déja mort. * Grégoire VII, *lib.* 6, *epist.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XI siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. VII.*

HUGUES, évêque de Die, puis archevêque de Lyon, légat du S. Siége dans le XIe siécle, fut légat du pape en 1081, & présida à huit conciles assemblés en divers endroits, pour l'intérêt du saint siége. Il fut fait évêque de Die en 1073, & succéda l'an 1082 à Gebuin, archevêque de Lyon. En 1095 il se trouva au concile de Clermont, & mourut à Suse en allant au concile de Gustalla, convoqué par le pape Paschal II en 1106. Balderic ou Bauldri, abbé de Bourgueil, & puis évêque de Dol en Bretagne, parle de Hugues, dans son histoire en vers, que du Chêne a publiée. Quelques auteurs ont soutenu que Hugues avoit été cardinal sous le pontificat d'Alexandre II, mais il est sûr qu'il ne le fut jamais. Il ne faut, pour en convenir, que lire l'épître 53 d'Yves de Chartres au pape Paschal II, par laquelle il le prie de n'envoyer point de cardinal légat en France; mais de confier plutôt cette charge à quelque prélat François, comme à Hugues de Lyon, qui avoit déja éprouvé par expérience, combien il avoit d'habilité pour de semblables emplois. Il fit rendre compte de sa foi à Berenger dans un concile tenu à Bourdeaux l'an 1080, étant légat de Grégoire VII. Il chagrina fort les évêques de France, en faisant exécuter à la rigueur les réglemens de la discipline, & en faisant valoir l'autorité du siége de Rome. Il s'opposa à l'élection de Victor III, prétendant lui-même au pontificat, & écrivit contre lui deux lettres à la princesse Mathilde: il fut excommunié pour ce sujet. * Yves de Chartres, *in epist.* S. Anselme, *l.* 2, *epist.* 11; *l.* 3, *epist.* 24 & 330. Léon du Mont-Cassin, *liv.* 3, *c.* 64 & 74. Vincent, *liv.* 26, *c.* 95. Sainte Marthe, *Gallia christ.* Baronius, *in annal. &c.* Du Pin, *biblioth des auteurs ecclesiast. du XI siécle.* Consultez sur-tout *l'hist. littér. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur.

HUGUES, archidiacre de Tours, florissoit du temps de Hugues, archevêque de la même ville, & de Fulbert, évêque de Chartres. Ce dernier s'étant plaint de ce que l'on voyoit peu de miracles de son temps opérés par l'intercession de S. Martin, Hugues en prit occasion de composer un écrit où il parle au long d'une révélation qu'il prétend avoir été faite par ce saint à Hervé ou Herivé, trésorier de S. Martin de Tours. Le but de cette révélation étoit de faire connoître à Hervé que ce saint évêque avoit obtenu la conversion & le salut de quelques pélerins. L'écrit de Hugues est en forme de dialogue. Les interlocuteurs sont lui-même & Fulbert, que le P. Mabillon croit être l'évêque de Chartres. Pour Hervé, il en est beaucoup parlé avec éloge dans l'historien Glaber, principalement parcequ'il avoit rebâti l'église de S. Martin de Tours, à laquelle il commença à faire travailler l'an mille un.

Le dialogue de Hugues ne fut écrit qu'après la mort de Hervé. Le style en est assez clair pour ce temps-là : mais on n'y voit pas toute la critique que l'on désireroit. Le savant P. Mabillon l'a fait imprimer dans le tome second de son recueil, intitulé : *Vetera analecta*, imprimé *in*-8° en 1676, pag. 349. Il a pour titre : *Hugonis archidiaconi Turonensis dialogus ad Fulbertum amicum suum, de quodam miraculo quod contigit in translatione sancti Martini.* L'habile éditeur y a joint des notes utiles. M. Du-Pin parle aussi de Hugues & de son dialogue, dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XI[e] siécle.

HUGUES DE CLUNI, religieux de cet ordre, écrivit dans le XII[e] siécle la vie de S. Hugues son abbé, que Surius rapporte au 29 avril, & qu'on a mise dans la bibliothéque de Cluni. *Voyez* ci-devant S. HUGUES, abbé de Cluni. * Pierre Damien, *lib.* 1, *epist.* 4 & 16. Géofroi de Vendôme, *epist.* 1. Sigebert. Aimoin. Vincent de Beauvais, &c.

☞ HUGUES, abbé de Flavigni, qui florissoit à la fin du XI siécle, & au commencement du douziéme, est le plus estimé entre les historiens de son temps. Il naquit en 1065 dans une maison illustre, qui comptoit des empereurs entre ses aïeux. Sa mere nommée *Dade de Montgaucher*, étoit fille de Crotilde, sœur de l'empereur Conrad *le Salique*, & se trouvoit par là petite-fille de l'empereur Othon III. Dès sa jeunesse, Hugues embrassa la profession monastique à l'abbaye de S. Vannes à Verdun. Les persécutions que cette communauté essuyoit de la part des partisans de l'antipape Guibert & de l'empereur, obligerent en 1085 l'abbé Rodulfe à se retirer avec ses moines à Flavigni, au diocèse de Toul, de la dépendance de son monastére, & ensuite à S. Benigne de Dijon. Jarenton, qui en étoit abbé, donna à cette communauté errante un asyle des plus gracieux. Dès les premiers jours il conçut une affection particuliere pour le moine Hugues, & il lui en donna des marques en différentes occasions. Celui-ci fut élu abbé de Flavigni, au diocèse d'Autun, en 1096, & reçut la bénédiction abbatiale un dimanche 23 novembre 1097. Il n'avoit alors que trente-deux ans. Hugues jouit paisiblement de sa dignité jusqu'en 1099. Un différend qu'il eut avec Norgaud, évêque d'Autun, eut pour lui des suites fâcheuses. Il fut excommunié par son évêque. Le concile tenu à Valence en Dauphiné le dernier jour de septembre de l'an 1100, le rétablit dans tous ses droits; néanmoins Norgaud s'étant transporté à Flavigni en 1101, y établit pour abbé Girard, prieur de la maison. Hugues se retira vraisemblablement à l'abbaye de S. Benigne de Dijon, & il y demeura dépouillé de la qualité d'abbé jusqu'en 1111, que Laurent abbé de S. Vannes, ayant été expulsé de son monastere, à cause de son attachement au saint siége, il fut mis en sa place. Cette action qui répondoit si peu à la conduite qu'il avoit tenue jusque-là, indisposa contre lui ses anciens amis. L'abbé Jarenton autrefois son maître & son protecteur rompit avec lui, & le priva de sa communion. Hugues occupa néanmoins quatre ans entiers la place usurpée, ce qui conduit jusquen 1115. On ignore absolument ce qu'il devint dans la suite, & quel fut le terme de sa vie. Hugues de Flavigni est auteur d'une chronique très-estimée, que quelques écrivains nomment fort improprement *chronique de Flavigny*, & qui dans l'imprimé porte à plus juste titre celui de *chronique de Verdun*. On en doit la connoissance au P. Labbe, Jésuite, qui l'a tirée de l'obscurité, & fait imprimer, au tome I de sa *Bibliotheca nova manuscriptorum*, sur un manuscrit du collége des Jésuites de Paris, qu'on regarde comme l'original de l'auteur. La premiere partie de cette chronique commence à la naissance de J. C. & conduit la suite de l'histoire jusqu'à la fin du dixiéme siécle. Elle est peu interessante, & remplie de fautes. La seconde partie commence en 1002 & finit à la seconde année du siécle suivant. Ainsi elle comprend l'histoire de tout le onziéme siécle. Elle est très-importante pour l'histoire de l'église de France pendant ce temps, surtout à l'égard de ce qui s'y est passé dans les deux Belgiques. On en trouve une notice dans l'ouvrage que nous allons citer, & auquel nous renvoyons pour connoître plus en détail l'auteur & ses écrits. * *Histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

☞ HUGUES DE SAINTE MARIE, ainsi appellé du nom d'un village appartenant à son pere, où étoit une église dédiée à la sainte Vierge, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fleury, ou de S. Benoît sur Loire, & s'y rendit célebre par son savoir, vers la fin du onziéme siécle. Il n'est connu que par ses ouvrages, qui sont très estimables. Le plus considérable de tous par la solidité & l'exactitude, est son traité de la puissance royale & de la dignité sacerdotale, que M. Baluze a donné au tome IV de ses *Miscellanea :* l'auteur s'est élevé au dessus des préjugés de son siécle, & a su prendre un juste milieu entre les deux extrémités vicieuses. Son écrit sur cette importante matiere est un monument précieux de la véritable doctrine de l'église, si obscurcie alors par les funestes démêlés des papes & des empereurs, depuis le pontificat de Grégoire VII. Les autres ouvrages du même auteur ont aussi leur mérite, en particulier son histoire dédiée à la comtesse Adele, qui est utile pour les bas siécles de l'église & de l'empire. Sa petite chronique depuis l'an 996 jusqu'en 1109, publiée par M. Duchesne, est courte, mais bien digérée, & contient en peu de mots beaucoup de choses. On trouve une notice très-étendue des ouvrages d'Hugues de Sainte-Marie dans *l'histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

HUGUES DE POITIERS, moine Bénédictin, secrétaire de l'abbaye de Vezelai, commença l'an 1156, par ordre de Ponce, abbé de Vezelai, l'histoire de ce monastere, & la finit l'an 1167 sous Guillaume, abbé de la même abbaye. Elle est divisée en quatre livres, & a été donnée par le P. D. Luc d'Achери, dans le troisiéme tome du *Spicilege.* * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII siécle.*

HUGUES DE FLORES, *Floressiensis*, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, dans l'abbaye de Flores du diocèse de Namur, a écrit vers l'an 1230 par ordre de son abbé, la vie de sainte Juette, veuve & recluse à Hui, morte l'an 1227, donnée par Bollandus au 13 de janvier; & celles de sainte Ide de Nivelle, & de sainte Ide de Leuwe, religieuses d'un monastere de l'ordre de Cîteaux en Brabant. * Aubert le Mire, *in biblioth. & chron. Præm. ad ann.* 1134. Valere André, *biblioth. Belg. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII siécle.*

HUGUES D'AMIENS ou DE ROUEN, né à Amiens, alla faire ses études à Laon, fut ensuite prieur de Cluni, puis il passa en Angleterre, où on le fit abbé de Radinger, & en 1130 archevêque de Rouen. Cet Hugues fut un des plus grands, des plus pieux & des plus savans prélats de son temps, & gouverna l'église de Rouen avec beaucoup de dignité jusqu'à l'an 1164 qu'il mourut. Il a écrit trois livres, pour servir d'instruction à son clergé, contre les hérétiques de son temps. Dans le premier, après avoir expliqué en peu de mots ce qu'on doit croire de la Trinité & de l'Incarnation, il traite des sacremens du Baptême, de la Confirmation & de l'Eucharistie; & réfute les erreurs des hérétiques de son temps, contre la nécessité du baptême; le baptême des enfans, l'utilité & la nécessité de l'eucharistie. Dans le second, il traite des ordres sacrés & de leurs fonctions. Dans le dernier, il parle de la dignité de la cléricature, des mœurs des clercs, du celibat qu'ils sont obligés de

garder, du vœu de chasteté, de l'unité & des autres marques de l'église catholique. On a encore deux lettres de cet archevêque; l'une adressée à Thierri, évêque d'Amiens, sur l'absolution que l'on accordoit aux pénitens qui venoient travailler au bâtiment de l'église, pourvu qu'ils se fussent confessés, qu'ils eussent reçu la pénitence, & qu'ils se fussent réconciliés avec leurs ennemis; la seconde est une lettre de compliment au comte de Toulouse. Ces ouvrages ont été donnés par le P. dom Luc d'Acheri, à la fin des œuvres de Guibert de Nogent. Hugues d'Amiens est encore auteur de sept livres de dialogues ou questions théologiques que les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont publiés dans le cinquiéme volume du *Thesaurus anecdotorum, &c.* & d'un éloge de la mémoire en trois livres, avec une explication du symbole & de l'oraison dominicale, qu'ils ont donnés dans le tome neuviéme de leur *Veterum scriptorum amplissima collectio.* * Saint Bernard, *epist.* 25. Pierre le Vénerable, *lib.* 1, *epist.* 4, *&c.* Suger, *epist.* 101. Arnoul, *epist.* 15. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du XII siécle.*

HUGUES DE SAINT VICTOR, célébre théologien, chanoine régulier, & prieur de saint Victor, originaire de Flandre, né dans le territoire d'Ypres, & non pas de Saxe, comme on le croit ordinairement, se consacra à Dieu dès l'âge de 18 ans, l'année 1115, dans la maison de saint Victor à Paris, lorsque cette congrégation de chanoines réguliers de saint Augustin étoit encore gouvernée par Gilduin son premier abbé. Il enseigna la théologie depuis l'an 1130, jusqu'à sa mort avec tant de fruit, que l'éminence de sa doctrine le fit appeller *un second Augustin.* Nous avons trois tomes de ses œuvres souvent données au public, à Paris en 1526, à Venise en 1588, à Mayence en 1617, & à Rouen en 1648, &c. avec sa vie au commencement, que les curieux consulteront. Les auteurs de l'office du saint Sacrement ont justifié la mémoire d'Hugues, en rapportant ce qui suit, dans la table historique & chronologique qui est à la fin de cet ouvrage, contre du Plessis-Mornai & les autres Protestans, qui ont osé produire ce docte théologien, pour autoriser leur créance touchant l'Eucharistie. Osbert, l'un de ses confreres, qui l'assista à sa derniere maladie, & qui a fait une relation de sa mort, a écrit que lorsqu'après avoir reçu l'Extrême-Onction, il lui demanda s'il ne desiroit pas recevoir le Corps de Jesus-Christ, Hugues lui répondit en le reprenant: *Deus meus! Quaris si velim Deum meum? curre cito in ecclesiam, & affer cito Corpus Dei mei.* Osbert lui ayant apporté ce sacré Viatique, lui dit: *Adorez & reconnoissez le Corps de Notre-Seigneur.* A quoi Hugues répondit, en se levant un peu sur son lit: *J'adore devant vous tous mon Seigneur, & le reçois comme mon salut.* Il mourut l'an 1142, âgé de 44 ans, & fut enterré dans le cloître, près de la porte de l'église, où l'on voit son épitaphe. On le transporta en 1335, dans la chapelle de S. Denys. Quelques auteurs ont cru qu'Hugues de S. Victor avoit été mis au nombre des cardinaux par le pape Innocent II; mais ce sentiment n'est conforme ni à celui d'Osbert, prieur de S. Victor, auteur de la relation de sa mort, ni à celui de Robert, abbé du Mont S. Michel, continuateur de la chronique de Sigebert, & de quelques autres, comme Auberi l'a remarqué sur la fin du premier volume de la vie des cardinaux. Nous avons sous le nom de cet auteur deux sortes de commentaires sur l'écriture. Les uns sont des notes littérales & historiques sur le texte; les autres sont des commentaires allégoriques, mêlés de quantité de questions & de lieux communs. Ces derniers sont attribués par Trithéme à Richard de S. Victor, & ne peuvent être de Hugues, puisque l'auteur y continue la suite de la succession des rois de France jusqu'à Philippe, fils de Louis *le Jeune*, né en 1165, en laquelle Hugues étoit mort. Il y a aussi dans le second tome des œuvres attribuées à Hugues de S. Victor, plusieurs traités ascetiques, qui sont de Hugues Foliet, moine de Corbie. Le dernier tome contient des ouvrages dogmatiques, qui sont véritablement d'Hugues de S. Victor, particulierement son grand traité des sacremens, dans lequel il explique les questions d'une maniere fort claire, & dégagée des termes de l'école, & de la méthode dialectique, sans s'embarasser dans des questions obscures & difficiles; il décide celles qu'il agite par des passages de l'écriture, & suivant les principes des peres, & particulierement de S. Augustin, dont il suit la doctrine & imite le style; ce qui l'a fait appeller par quelques-uns, *la langue de S. Augustin.* * Saint Bernard, *epist.* 77. Pierre de Celles, *l.* 3, *epist.* 19. Jacques de Vitri, *l.* 2, *c.* 24. Henri de Gand, *c.* 25. Trithéme. Sixte de Sienne. Bellarmin, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du XII siécle.*

HUGUES DE CISTEAUX, cardinal, abbé de Trois-Fontaines, François de nation, fut disciple de S. Bernard. Il fut fait cardinal & évêque d'Ostie en 1150 par le pape Eugène III, qui avoit été religieux avec lui, écrivit une relation de la mort du même pape, & quelques autres ouvrages, & mourut en 1158. Nous voyons aussi que plusieurs des lettres de S. Bernard lui sont adressées. Les auteurs de son ordre ne sont pas d'accord sur une circonstance de sa vie. Arnoul Wion, Henriquez, Ughel & quelques autres soutiennent qu'il fut abbé de Trois-Fontaines près de Rome: d'autres disent que ce fut au monastere de ce nom dans la Bourgogne; & plusieurs croient qu'il ne fut point abbé, mais simple religieux. Tous avouent pourtant que le cardinal Hugues étoit un prélat d'un mérite singulier, & qu'il mourut en réputation d'une très-grande pieté. * Arnoul Wion, *l.* 1, *c.* 44. Henriquez, *in menol. Cisterc.* Ughel, *Ital. sacr.* Henriquez, *in annal. ad an.* 1250, *c.* 4, *n.* 6 & 7. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. tom.* 1. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc. &c.*

HUGUES DE PUISEAUX, chancelier de France, étoit fils *naturel* d'HUGUES, évêque de Durham en Angleterre, & neveu d'*Etienne* de Blois, comte de Mortain & de Boulogne, & depuis roi d'Angleterre, comme l'a remarqué Roger de Hoveden dans ses annales, sous l'an 1153 & 1179. Il succéda dans cette charge à Hugues de Champ-Fleuri, évêque de Soissons; signa plusieurs chartes en 1180 & 1183, & mourut avant l'an 1201. * Le Feron. Godefroi. Labbe. Le P. Anselme, &c.

HUGUES DE SAINT CHER, religieux de l'ordre de S. Dominique & cardinal, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, aux portes de Vienne, où est une église collégiale dédiée à S. Cher ou Cherfs, en latin *Theuderius.* Ayant fait ses études à Paris, il y fut reçu bachelier en théologie, étudia ensuite le droit, & l'enseigna publiquement; & après s'être débarassé du soin des affaires de Guillaume de Savoye, cinquiéme fils du comte Thomas I, il prit l'habit de S. Dominique à Paris le 22 février 1225. Il paroît qu'on n'attendit pas que l'année du noviciat fût expirée pour le recevoir, puisque dès l'an 1227 il fut fait provincial de France: il lut ensuite les sentences, fut reçu docteur en théologie, & en 1236, fut fait provincial pour la seconde fois. Enfin, le 28 mai 1244, le pape Innocent IV le nomma cardinal prêtre du titre de sainte Sabine, & depuis il fut employé, tant par ce pape, que par Alexandre IV son successeur, dans les affaires les plus importantes, où on le trouva toujours également sage, modéré, équitable & ferme. Il mourut à Orviette le 19 mars 1263; & l'année suivante son corps fut transféré à Lyon. Beaucoup d'auteurs ont parlé de Hugues de S. Cher, mais ils ne l'ont pas fait exactement;

exactement; les uns l'ont cru né à Barcelonete auprès d'Embrun, les autres à Barcelone; s'ils avoient consulté les écrivains contemporains, ils ne s'y seroient pas trompé. On ne parlera pas de leurs autres méprises, parcequ'il vaut mieux s'arrêter à faire connoître les ouvrages de ce grand homme. Le premier auquel il a eu part est une bible entiere, corrigée très-exactement, avec des notes marginales, où sont marquées les variantes des manuscrits grecs, des hebreux & des anciens latins. On en garde l'exemplaire original à S. Jacques à Paris; mais le pseautier y manque. Il y a un autre exemplaire complet des variantes seulement, dans la bibliothéque de Sorbonne, qu'on connoît sous le titre de *Correctorium Sorbonicum.* Hugues ne fit pas cet ouvrage seul, mais il entreprit de le faire faire par les religieux de sa province; & on en fut si satisfait, que dans les chapitres généraux, il fut ordonné aux religieux de l'ordre de se conformer à cet exemplaire, & défendu de se servir d'une bible qu'on appelloit *de Sens*, dont on a les variantes dans le second *Correctorium* de Sorbonne. C'est encore aux soins de Hugues, qu'on doit cette concordance de la bible, où l'on trouve par ordre alphabétique chaque mot qui a été employé dans les livres saints: il imagina le premier ces concordances, y fit travailler les religieux de la maison de S. Jacques, comme il avoit fait au corps de la bible, & il eut la satisfaction de voir ces deux ouvrages consommés. Ces premieres concordances n'étoient pourtant pas tout-à-fait semblables à celles que nous avons présentement, puisque lorsqu'il n'y avoit pas de raison particuliere de répeter plusieurs fois le même mot, on s'étoit contenté de l'écrire une seconde fois, sans marquer ceux qui suivoient; mais il est rare que ces sortes d'ouvrages sortent d'abord parfaits des mains de ceux qui les ont imaginés; & la seule entreprise suffit pour immortaliser leur nom. On a aussi un grand nombre d'autres ouvrages que cet excellent homme a composés lui-même: car pour ne parler que de ceux qui ont été imprimés, il y a des commentaires sur les quatre évangiles, qui ont paru en divers endroits en 5, en 6 ou en 8 vol. *in-fol.* comme à Basle en 1487, 1498 & 1504; à Venise en 1487, & en 1600; à Paris en 1508, 1538 & 1548; & à Cologne en 1621. D'autres sur les épitres & évangiles que l'église fait lire aux fidéles, qu'on imprima en 1506, à Paris en 3 vol. *in* 4°. D'autres sur les pseaumes, qui ont vu le jour à Venise en 1496, mais sous le nom d'Alexandre de Halés, à qui néanmoins il est sur qu'on n'a pas dû les attribuer; & un traité intitulé, *Speculum Ecclesiæ*, qui a été rendu public à Lyon en 1554. * Echard, *script. ord. Prædic. tom.* 1.

HUGUES AYCELIN DE BILLON, cardinal, évêque d'Ostie & de Velétri, doyen du sacré collége, se trouve nommé Hugues *Séquin*, par plusieurs auteurs, qui le font sortir de pauvres parens, de la ville de Billon en Auvergne. M. l'abbé Fleuri, & quelques autres l'appellent Hugues *Séguin:* mais le pere Echard a prouvé que ce cardinal tiroit son origine de la noble famille des Aycelins, seigneurs de Billon & de Montaigu. Il naquit à Billon en Auvergne, vers l'an 1230, fut nouri & élevé dans l'église collégiale de S. Sirene, & prit l'habit de S. Dominique, dans le couvent de Clermont. Ses rapides progrès dans les sciences lui mériterent le degré de docteur, qu'il prit dans l'université de Paris; & il s'aquitta avec applaudissement du ministere de la parole, & de la profession de la théologie, à Paris, à Orléans, à Angers, à Rouen, à Auxerre; & depuis à Rome, à Viterbe, & dans quelques autres maisons de son ordre. Le pape Honoré IV le fit maître du sacré palais, & Nicolas IV l'éleva au cardinalat dans la promotion du 15 de mai 1288. Celestin V le fit doyen du sacré collége; & lorsque ce pape eut abdiqué le souverain pontificat, ce fut le cardinal Hugues qui couronna Boniface VIII successeur de Célestin. Il mourut à Rome, le 29 décembre 1297. Son corps fut transporté, ainsi qu'il l'avoit ordonné, chez les Dominicains de Clermont en Auvergne, où on lit cette épitaphe; *Hic jacet venerabilis pater dominus Hugo Aycelini, ordinis Fratrum Prædicatorum, Ostiensium, & Veletrensium episcopus cardinalis, qui obiit die 29 mensis decembris anno Domini* 1297. Quelques-uns ont prétendu que le cardinal Hugues avoit été archevêque de Lyon; mais le pere Touron a démontré le contraire, & fait voir ce qui avoit donné lieu à cette erreur. Les autres ecclésiastiques attribuent à ce cardinal un traité de la vision béatifique; un écrit apologétique contre les corrupteurs de la doctrine de S. Thomas; des exercitations sur le livre du prophéte Jérémie; un volume de sermons, & quelques autres écrits théologiques, qui n'ont point été imprimés. Voyez *Scriptores ordinis Prædicatorum*, par le pere Echard, tome I *in-folio*, pag. 450, & suiv. & le tome I, de l'*histoire des hommes illustres*, de l'ordre de S. Dominique, par le pere Touron, du même ordre, pag. 573, 583.

HUGUES de MIRAMAR, ou de MIRAMORS (*Hugo de Miro Mari*) docteur en droit canon, & archidiacre de Maguelone, a fleuri principalement avant le milieu du treiziéme siécle. Casimir Oudin, qui en parle au tome III, pag. 50 & 51, de son *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, veut le faire passer pour visionaire. D'autres le regardent comme un homme qui s'est rendu également recommandable par sa piété & par sa science. Sur la fin de ses jours, il se retira dans la Chartreuse de Montrieu, au diocèse de Marseille, où il s'occupa de la priere & de la composition de plusieurs ouvrages de spiritualité. Le principal a pour titre: *Speculum spirituale:* l'auteur l'adressa à Guillaume, Hermite de Montrieu. L'ouvrage est partagé en neuf livres: 1. de la misere de l'homme; 2. de la fragilité humaine; 3. de l'état de l'église; 4. de l'état du monde; 5. des vertus; 6. des vices; 7. du diable & des peines de l'enfer; 8. de l'état des bienheureux dans le ciel; 9. des prérogatives ou de l'excellence de l'ordre des Chartreux. Casimir Oudin cite encore du même, un traité *De antonomasiâ & mysterio numeri quaternarii:* & un autre sous le titre de *Flores juris canonici notâ digni.* Ces écrits ne sont point imprimés. En quittant son archidiaconé, Hugues fit présent à l'église de Maguelone de treize grands livres de chant. Le chapitre pour lui en témoigner sa reconnoissance, fit graver les vers suivans, qui nous apprennent que ce présent fut fait en 1236, & que le même chapitre prit toutes les précautions qu'il put pour conserver ces livres, même en employant la voie de l'excommunication:

Anno milleno ter deno cumque duceno
Sexto, jucundâ septembris luce secundâ,
Libros divinos denos dedit utique trinos
Illos, totales fuerint vel particulares.
Hæc à pastore sententia fertur, ab ore
Papæ firmata: tua sint Hugo *dona beata,*
Egregiæ vitæ, venerabilis Archilevitæ,
Perpetuò donis domus hæc lætetur Hugonis.

Outre l'endroit cité de Casimir Oudin, voyez la *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis* de Jean-Albert Fabricius, tome III, page 869; & l'*histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, page 54 & 55.

HUGUES WHYTE ou LE BLANC, religieux Benédictin de Peterborough, a écrit une histoire de son monastere, & de l'origine de l'église de Mercie. * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclesf. du XIII siécle.*

HUGUES, dit d'*Irlande*, Cordelier, du temps d'Edouard III, dans le XIV siécle, composa quelques traités, & surtout une relation de ses voya-

ges, &c. * Willot, *in Athen. Franc.* Wadingue, &c.

HUGUES DE SCHELESTATD, Allemand, floriſſoit ſur la fin du XIV ſiécle, vers l'an 1390, & ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa probité. Il compoſa divers ouvrages, & entr'autres, *Quæſtionum, Sententiarum, lib. IV, &c.* * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.*

HUGUES DE SAINT CESAIRE, religieux de l'abbaye de Mont-Majour-lès-Arles, dans le XV ſiécle, fut très-conſidéré à la cour de Louis II roi de Naples, comte de Provence. Il étoit gentilhomme Provençal; compoſa divers ouvrages très-ingénieux; comme un recueil des vies des poëtes Provençaux, imité par Noſtradamus; des piéces en vers, &c. & vivoit encore l'an 1435. * *Conſultez* Noſtradamus; la Croix du Maine, &c.

HUGUES, comte de Terrone, ſeigneur Irlandois, illuſtre par ſa valeur, ſe ſigna la particulierement en combattant pour les intérêts de ſa patrie & de la religion romaine, qu'il défendit contre Elizabeth, reine d'Angleterre. L'an 1590 il fit pendre Gravelot, ſeigneur Irlandois, & prit le nom d'O-neal, auſſi grand alors en Irlande, que celui de Céſar. Ayant enſuite défait les Anglois en pluſieurs rencontres, & s'étant rendu maître de quelques forteteſſes, il uſurpa le pouvoir ſouverain en Irlande; mais il eut enfin du déſavantage en quelques combats, & ſe voyant abandonné de la plupart de ſes gens, il fut contraint l'an 1603 de ſe ſoumettre à la reine, qui lui pardonna ſes révoltes. * Guillaume Camden, *hiſtoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre.*

HUGUES ou HUGONIS (Jacque) de Lille en Flandre, docteur en théologie, & chanoine de l'égliſe collégiale de S. Pierre de Lille, vivoit dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans: 1. *Specimen optimi generis explanandi ſcripturas, novem-pſalmorum expoſitione editum;* à Lille, en 1646, *in-12.* 2. *Explanatio in Cantica canticorum;* à Douai, en 1649, *in-12.* 3. *Vera hiſtoria Romana, ſeu Origo Latii vel Italiæ ac Romanæ urbis, è tenebris longæ vetuſtatis in lucem producta;* à Rome, en 1655, *in-4°.* Ce dernier ouvrage a été mis au nombre des livres défendus, par un décret de la congrégation de l'index, du 3 août 1656. Ce fut peut-être ce qui empêcha l'auteur de donner la ſuite, qu'il faiſoit eſpérer. Eberard (ou Evrard) Rudolphe Rothius, a fait une critique dudit livre dans une diſſertation latine, imprimée à Iene, en 1672. Le même ouvrage de Jacques Hugues eſt auſſi traité avec mépris dans une autre diſſertation latine, imprimée dans le tome III des *Obſervationes Hallenſes (de origine Romanâ & ſcriptoribus de eâdem judicium) obſervatio III,* n° 7, pag. 66 & ſuiv. *Voyez* ces deux diſſertations, & la bibliotheque belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 518.

HUGUES (Guillaume) général des Cordeliers conventuels, & depuis archevêque d'Embrun, étoit natif de Pujols en Languedoc. Le roi Henri IV l'employa dans diverſes négociations importantes en Italie, en Allemagne & en Angleterre; & le roi Louis XIII le nomma à l'archevêché d'Embrun l'an 1612, dont il fut ſacré archevêque le 16 novembre à Rome, dans l'égliſe de S. Paul. Il s'employa ardemment pour les mariages d'Elizabeth de France avec le roi d'Eſpagne, & de Henriette-Catherine avec le roi d'Angleterre. Il accompagna ces princeſſes dans ces deux royaumes, & gagna ſi fortement l'eſtime du roi Jacques dans le dernier, qu'il lui permit de conférer publiquement le ſacrement de la confirmation à plus de dix mille catholiques, qui le reçurent de ſa main. Embrun a eu peu de plus grands prélats, & cette ville lui a des obligations infinies. C'eſt lui qui y a établi un collége de Jéſuites, & qui a réparé l'égliſe métropolitaine & le palais épiſcopal. Il mourut le 27 octobre 1648. * Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Chorier, *état polit. de Dauph.*

HUGUES D'ALATRI, cardinal, *cherchez* ALATRI.

HUGUES LE BLANC, cardinal, *cherchez* LE BLANC.

HUGUES DE CHAMFLEURI, *cherchez* CHAMFLEURI.

HUGUES DE CLERMONT, *cherchez* CLERMONT.

HUGUES ETHERIEN, *cherchez* ETHERIEN.

HUGUES DE FOLIETO, *cherchez* FOLIETO.

HUGUES DE LOUBENS, cardinal, *cherchez* VERDALE.

HUGUES DE MASCON, *cherchez* MASCON.

HUGUES METELLUS, *cherchez* METELLUS.

HUGUES NOVANTUS, *cherchez* NOVANTUS.

HUGUES DE PAGANIS, *cherchez* PAGANIS.

HUGUES PARSITUS, *cherchez* PARSITUS.

HUGUES DE SIENNE, *cherchez* DE BENCIIS.

HUITFELD (Harauld ou Arnold) natif d'Odesberg, étoit un gentilhomme Danois, qui s'éleva par ſon mérite aux premieres dignités. Après avoir rempli ſous Chriſtiern IV la charge de ſecrétaire d'état, il fut fait ſénateur, & enfin chancelier du royaume. Il mourut en 1608 âgé de 59 ans. Il a écrit en langue du pays l'hiſtoire de Danemarck, qui paſſe pour extrémement curieuſe & fort exacte, à quelques anachroniſmes près; on y loue ſur-tout l'amour de l'hiſtorien pour la vérité. Cet ouvrage eſt en 10 volumes *in-4°*, & a été imprimé en 1595 & les années ſuivantes. Voici ce que contient chaque volume, ſelon Albert Bartholin, *de ſcriptis Danorum*, &c. page 51. Le premier tome comprend l'hiſtoire des Danois, depuis Danus I juſqu'à Canut VI, & traite de l'origine des Normans en France; le deuxiéme depuis Canut VI, juſqu'au roi Eric Mendwed, depuis le 4 mai de l'an 1182, juſqu'au 22 novembre 1286; le troiſiéme les regnes d'Eric Mendwed, de Chriſtophe II & de Valdemar IV, fils de Chriſtophe, depuis l'an 1286, juſqu'à 1375; le quatriéme les regnes d'Olaüs, de la reine Marguerite, du roi Eric le Poméranien, & du roi Chriſtophe le Bavarois, depuis l'an 1370, juſqu'en 1448; le cinquiéme l'hiſtoire eccléſiaſtique de Danemarck, c'eſt-à-dire celle des évêques, & de l'origine & du progrès de la religion chrétienne en Danemarck; le catalogue des évêques de la Norvége, &c; le ſixiéme l'hiſtoire du régne de Chriſtiern I, depuis l'an 1448 juſqu'en 1481: c'eſt à ce volume que commence l'hiſtoire de la maiſon d'Oldenbourg, aujourd'hui regnante: la ſeptiéme l'hiſtoire du regne de Jean, depuis 1481, juſqu'en 1513; le huitiéme l'hiſtoire de Chriſtiern II; le neuviéme celle de Frédéric I; le dixiéme celle de Chriſtiern III. Les dix volumes ont été réimprimés à Copenhague en 1652, en deux vol. *in folio.* Bartholin cite encore de Huitfeld; 1. *And. Sunonis verſio legum provincialium Scaniæ latina;* à Copenhague, en 1590, *in-4°.* 2. *Jus aulæ Norwegicæ;* à Copenhague, en 1594, *in-4°.* 3. *Ælnothi liber de vita S. Canuti editus;* à Copenhague, en 1600, *in-8°.* Dans la préface des annales de Nicolas Cragius, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en Danemarck, pendant le regne de Chriſtiern III, c'eſt-à-dire, depuis la mort de Frédéric I, juſqu'à l'année 1550; leſquelles annales n'ont été imprimées qu'en 1737, Huitfeld eſt nommé *Arnold*, non *Harauld*; & voici un trait qu'on y rapporte (ſelon le *journal des ſavans* du mois de mai 1748.) Arnold Huitfield (ou Huitfeld) dit-on, ſénateur & chancelier de Danemarck, venoit de publier les mémoires qu'il avoit compoſés en langue danoiſe, ſur le regne de Chriſtiern III. Ce ſeigneur ſe plaignoit dans ſa préface de ce que entre tant de ſavans que le royaume produiſoit tous les jours, aucun ne s'appliquoit à écri-

re l'histoire de son pays. Il ajoutoit modestement, qu'il sentoit bien que son style étoit fort au-dessous de la dignité de son sujet; mais que son unique but en publiant ses mémoires, avoit été d'encourager quelque savant, par son exemple, à composer en latin une histoire qui fût digne du regne de Christiern III. Il n'en fallut pas davantage, ajoute-on, pour déterminer Cragius à une si belle entreprise, &c.

HULDRICH (Jean-Jacques) naquit à Zurich en 1683, dans une famille considérable. Après ses premieres études faites dans sa patrie, il alla à Bremen où il fréquenta les leçons de M. Hase le pere. Il s'appliqua particulierement à l'hébreu & à la lecture des Rabbins. De Bremen il alla en Hollande, & y publia en 1705 l'ouvrage intitulé : *Sepher Toledot Jeschu*, c'est-à-dire, *l'histoire de Jesus le Nazareen corrompue par les Juifs*; c'est un volume *in*-4° écrit en hébreu, avec la version latine & les notes de l'éditeur. C'est une vie de J. C. composée par un Juif, & remplie de calomnies atroces. M. Huldrich semble avoir prévu qu'on se choqueroit de la publication d'un tel livre; mais il n'y a point de terme injurieux dans *Calepin*, dont il ne se serve dans ses notes pour rendre exécrable le Juif auteur de cette vie. C'est ce que dit Bayle dans une de ses lettres, *tom. III* du recueil que M. Desmaizeaux en a donné. Peu après la publication de cet ouvrage, Huldrich revint à Zurich, où il fut fait en 1706, pasteur de la maison des Orphelins. Quatre ans après il devint professeur de morale chrétienne au petit collége, & dans la suite on ajouta à cette charge celle de professeur en droit naturel. Il composa alors un commentaire sur le livre de Puffendorff : *Des devoirs de l'homme & du citoyen.* M. Huldrich fut appellé à Heidelberg & à Groningue, mais il voulut demeurer dans sa patrie, où il mourut le 25 mai 1731. Outre les ouvrages de ce savant, dont on vient de parler, on connoît encore de lui : *Miscellanea Tigurina*, en trois volumes *in*-8°, & quantité de sermons allemans. Il avoit beaucoup de mémoire & d'imagination; aimoit extrêmement l'étude, & étoit pacifique & d'un commerce utile & agréable. *Voyez* sa vie par M. Zimmermann, dans un recueil de pieces imprimées *in*-4°, en 1732, à Zurich. On trouve dans ce recueil une harangue de M. Huldrich sur les paroles que S. Etienne prononça immédiatement avant sa mort. Elle se ressent beaucoup de l'hérésie dans laquelle M. Huldrich a eu le malheur de vivre & de mourir.

HULL, en latin *Hullum* & *Petuaria*, ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck, située à l'embouchure de la riviere ou bras de mer d'Humber, qui y reçoit d'autres rivieres. La ville de Hull est forte, bien située, avec un bon arsenal. Elle fut la premiere, durant les derniers troubles d'Angleterre, qui se déclara pour le parlement contre le roi Charles I, & qui refusa de recevoir ce prince. Ce refus même fut un des principaux motifs de la guerre. * Camden. Sanson.

HULN (Guillaume) cardinal, natif d'Estaing, dans le diocèse de Verdun, fit quelques progrès dans les lettres, principalement dans la jurisprudence civile & canonique, & fut pourvu de l'archidiaconé de Verdun, puis de celui de Metz. On l'envoya au concile de Basle, où il se trouva à l'élection de l'anti-pape Félix, qui lui donna le chapeau. Depuis, après le schisme éteint, le pape Nicolas V le fit de nouveau cardinal le 19 décembre 1449. Il s'acquit beaucoup de crédit à Rome, & y mourut le 28 octobre 1455.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c.*

HULSEMANN (Jean) naquit à Essen en Frise le 26 novembre 1602. Il fut d'abord instruit dans sa patrie; mais ayant atteint l'âge de 12 ans, ses parens l'envoyerent à Norden en Ost-Frise. Un an après il fut mis à Stade, & en 1618, à Hannover. Son pere le rapella en 1620, l'envoya à Rostock en 1621, & en 1622 à Wittenberg, où il demeura chez Frédéric Balduinus, & y écouta les meilleurs maîtres. En 1627 Balduinus étant mort, il alla à Leipsick auprès de Henri Hœpfner, sous lequel il soutint des theses, *De fide ad justitiam imputatione.* L'érudition qu'il montra en cette occasion, fit qu'on l'engagea lui-même à enseigner. Il vint la même année dans les Pays Bas & en France, & passa l'hyver à Paris. Il continua ses courses en 1628, vit de nouveau Leipsick, & alla à Hambourg & à Marpourg où il fit des leçons particulieres de théologie, & reçut le dégré de licencié en théologie par ordre du comte de Ost Frise. En 1629 on lui offrit une église à Norden, qu'il refusa; & après avoir visité les principales académies de l'Allemagne, il revint à Leipsick, d'où on le tira peu après pour lui donner la chaire de théologie à Wittenberg. Il y reçut le dégré de docteur en théologie en présence de l'électeur de Saxe & de la princesse douairiere d'Anhalt-Zerbst, & le même jour il épousa la veuve de Balduinus. Son merite lui procura plusieurs députations honorables, dont il fut chargé pour les affaires ecclésiastiques, & pour celles de l'académie. En 1642 comme il passoit par Amsterdam pour aller faire un tour dans sa patrie, on lui offrit la place de pasteur de l'église luthérienne allemande de cette ville, qu'il refusa. Il fut envoyé en 1645 au colloque de Thoren à la tête des Luthériens. Lorsque Matthias Hoë fut mort, on le nomma premier prédicateur de la cour & conseiller ecclésiastique; mais peu après on l'appella à Leipsick pour le faire pasteur de S. Nicolas, professeur en théologie, assesseur du consistoire, & inspecteur des éleves de l'électeur. Peu après il fut à Leipsick, où il alla le 11 juin 1646. Il obtint un canonicat à Zeitz. Il fut nommé prévôt en 1651, & ancien du chapitre de Naumburg. En 1653 il fut reçu dans le decemvirat de l'académie de Leipsick, & en 1657, il fut chanoine de Meissen. Enfin il fut fait surintendant des églises de Leipsick. Il mourut le 12 de juin 1661. Jean, l'un de ses dix enfans, fut conseiller privé à la cour de Darmstadt. Les ouvrages que nous avons de Jean Hulsemann, sont, *Collegium publicum anti-papisticum : Breviarium theologicum : Manuale confessionis Augustanæ : Calvinismus irreconciliabilis : Methodus concionandi : De auxiliis gratiæ : Extensio breviarii theologici : relation du colloque de Thoren en Allemagne.* * *Voyez* Vitten, *mém. theolog.* Caroli, *memorabilia sæcul.* XVII, &c.

HULSIUS (Levin ou Lævinus) né à Gand, a vécu dans le XVIe siécle, & au commencement du XVIIe. Il fut notaire impérial, & se distingua par ses connoissances dans la géographie & dans les mathématiques. Valere André lui donne les ouvrages suivans : 1. *Descriptio usûs viatoris & horologii solaris*; à Nuremberg, où l'auteur a demeuré, de même qu'en quelques autres villes d'Allemagne. 2. *De usu quadrati & quadrantis geometrici ac chronologici*; à Nuremberg. 3. *Instrumenta mathematica*; à Nuremberg, *in*-4°. 4. *Emblemata anniversaria academiæ Altdorfinæ*; à Francfort, en 1597, *in*-4°. 5. *Duodecim Cæsarum ac 64 ipsorum uxorum ac parentum effigies, ex antiquis numismatibus æri incisæ*; à Francfort en 1596, *in*-4°; & à Spire, en 1599. 6. *Series numismatum imperatorum Romanorum, à Caio Julio Cæsare ad Rudolpham II*; à Francfort en 1603, *in*-8°. 7. *Transilvaniæ, Moldaviæ, Walachiæ descriptio*, &c. à Francfort, en 1595, *in*-4°. 8. *Chronologia rerum memorabilium in Hungariâ, Transilvaniâ*, &c. *gestarum, usque ad annum 1597*; à Nuremberg en 1597. * Valerii Andreæ, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, *tome II*, *pag.* 791.

HULSIUS (Antoine) étoit d'un petit village du duché de Bergue, nommé Hilde, où il naquit sur la fin de 1615. Il fit ses classes à Wesel, d'où il passa à l'école de Deventer, où il fit de grands progrès dans les langues orientales. Il voyagea ensuite en Angleterre, en France, & fit un séjour considérable à Ge-

néve. Il revint en Hollande en 1640, & quatre ans après il fut élu ministre à Breda. Il y exerça son ministere 25 ans entiers, après lesquels il fut appellé pour être régent du collége flamand des états de Hollande à Leyde, où l'on éleve de jeunes gens qui se destident au ministere, & où le régent doit leur faire des leçons en théologie, & veiller sur leur conduite. En 1676 on joignit à cette charge celle de professeur en théologie & en langues orientales. Il s'aquitta de ces emplois avec beaucoup de zèle, d'assiduité & de succès; mais ce ne fut pas sans chagrin, à cause des médisances, & des piéces satiriques qu'on publia contre lui. Il mourut au mois de février de l'année 1685. Nous avons de lui *Theologia judaica*, publiée en 1653. *Opus catecheticum didactico-polemicum*, imprimé en 1676; & *Non ens Præadamiticum*, qui parut en 1656. * *Voyez son oraison funébre par* M. Frédéric Spanheim le fils.

HULSIUS (Henri) né le 10 octobre 1654, fils d'ANTOINE Hulsius, pasteur à Cronenburg, & ensuite à Elverfeld, *dont on vient de parler;* fit ses études à Elverfeld, & commença son cours de philosophie à Duisbourg en 1667. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, & en 1673 il alla successivement à Marpourg, à Leyde, & enfin à Harderwich où il prit le dégré de docteur en théologie en 1679. En 1681 il fut fait professeur en théologie à Duisbourg, & se maria à l'âge de soixante-six ans avec une demoiselle qui n'en avoit que seize, & mourut le 27 avril 1723. Il est auteur des ouvrages suivans: *Sulamith;* en 1683. *Summa theologiæ*; en 1689. *De principio credendi*; en 1688. *Somnium*; en 1684. *De vallibus prophetarum sacril.* en 1693. *Jura Wilhelmi III. M. Britann. regis. Verba Ithiel, Vchal & Lemuel*, en 1693. *Commentarius in Israëlis prisci prærogativas ac bona*; en 1713. *Causa Dei*; en 1717. *Melchisedecus*; en 1706. *Dissertationes variæ.* * Voyez *biblioth. Bremens. fascicul.* 5, *class.* 7, *&c.*

HULST, ville de Pays-bas, dans le comté de Flandre & le quartier de Gand, aux Hollandois, est capitale du pays de Waës, à quatre lieues de Rupelmonde, & à sept de Gand. Cette ville est assez bien fortifiée. * Sanson. Baudrand.

HUMBAULD, évêque de Limoges à la fin du XI siécle, fut élu en 1086, sans qu'on ait consulté les abbés de la province, sans que le peuple l'ait desiré, & sans le consentement du vicomte. Cette élection irréguliere souffrit beaucoup de contradiction de la part du clergé & du peuple, & de celle de Richard archevêque de Bourges, métropolitain, qui défendit, sous peine d'excommunication, d'obéir à Humbauld, & de communiquer avec lui. Cependant quelque temps après il changea de sentiment & de conduite, & le consacra. Humbauld voulant se purger des crimes qu'on lui imposoit, alla à Rome; & n'ayant pu se justifier, il quitta l'épiscopat, & fit le voyage de Jérusalem. De retour il eut recours à la clémence du pape, qui le renvoya en 1094 dans son diocèse, & lui permit d'exercer les fonctions épiscopales. Humbauld montra des lettres de ce pape pour son rétablissement: mais elles étoient falsifiées, & c'étoit luimême qui avoit commis cette falsification, à la sollicitation d'Elie de Gimel son archidiacre, qui lui avoit prêté les mains pour cette action. Urbain II étant à Limoges en 1096, & le crime de Humbauld lui ayant été dénoncé, ce prélat fut déposé publiquement. Il se retira à Sainte-Severe en Berri dont les seigneurs étoient ses freres, & y vécut long-temps en simple laïc. Son successeur fut GUILLAUME, prieur de S. Martial. * Baluze, *histor. Tutel. liv.* 2, *page* 113. D. Thierri Ruinart, *Urban. II vita*, *p.* 237, *in tom.* 3 *opuscul.* Mabillon & Ruinart.

HUMBELOT (Marin) docteur en théologie de la faculté de Paris, dont il reçut le bonnet le 5 janvier 1665, s'est signalé dans le dernier siécle, & au commencement de celui-ci par deux endroits qui ont fait du bruit. Premierement ne s'étant point soumis d'abord à l'édit du feu roi Louis XIV, qui fut apporté en Sorbonne au mois de mai de l'an 1682, & qui autorisoit la déclaration que le clergé de France venoit de donner sur la puissance ecclésiastique, il fut exilé avec plusieurs autres. Sa majesté néanmoins n'avoit rien demandé que de juste, & les quatre articles de sa déclaration étoient un rempart contre ceux qui donnoient atteinte aux libertés de l'église Gallicane. Secondement, M. Humbelot étant dans le lieu de son exil, y composa un ouvrage latin qui a pour titre: *Sacrorum bibliorum notio generalis, seu Compendium biblicum, &c.* C'est un abrégé de la Bible à l'usage des étudians en théologie, où il prétend donner de vrais principes sur la lecture de l'écriture sainte. Il obtint en 1691 un privilége pour faire imprimer cet ouvrage, qui n'a paru néanmoins qu'en 1700, *in*-12, à Paris. L'auteur y prétend faussement (page 644) que l'écriture ne parle point assez clairement de la Trinité & de l'Incarnation, en sorte que l'on puisse prouver par elle ces mystéres infailliblement; & il ajoute, page 646, que les Apôtres n'ont pas reçu ordre de Dieu pour en écrire ce qu'ils en ont écrit; mais qu'ils l'ont fait par la nécessité de la conjoncture des temps, & non pas par inspiration divine. Il combat généralement toutes les versions de l'écriture en langue vulgaire, & prétend qu'elles ont toutes été condamnées par les deux puissances. Il rapporte sur cela plusieurs arrêts qui ne touchent point ce but, & qu'il interprête mal. En parlant du juge des controverses, il met sur la même ligne le pape & le concile général, & donne à l'un comme à l'autre une égale infaillibilité. Ces propositions, & plusieurs autres aussi mauvaises, ayant été déférées au conseil de sa majesté, le roi rendit un arrêt pour supprimer l'ouvrage. Le sieur Humbelot fut aussi obligé de donner une déclaration, qui est du 24 mars 1700, dans laquelle il convient: 1°. Qu'il a avancé dans son ouvrage plusieurs choses qui ont paru avec raison très-mauvaises, & qui ont obligé le roi de le supprimer par arrêt de son conseil: 2°. De ce que sans attendre les avis & les approbations de messieurs de Berlize, Domont, de la Nois, Dumont, Carpot & Ludron, il avoit fait imprimer leurs noms au bas d'une approbation inserée dans son livre, quoiqu'ils ne l'eussent ni lu, ni approuvé: 3°. Qu'il a fait imprimer ledit livre, sans y avoir observé aucune des régles, ni aucun des statuts de la faculté de théologie, pour l'approbation des livres: sans néanmoins, dit-il, aucun mauvais dessein de sa part. De tout cela il conclut à la fin qu'il s'en repent, & qu'il en fait ses très-humbles excuses à la faculté. Ce docteur est mort en 1719, à Paris, où il étoit depuis quelque temps chanoine de S. Nicolas du Louvre. * *Mémoires mss.*

HUMBER, c'est une riviere, ou plutôt un petit golfe d'Angleterre, entre les comtés d'Yorck & de Lincoln, & formé par le cours de plusieurs rivieres. * Baudrand.

HUMBERCOURT, *cherchez* IMBERCOURT.

HUMBERT, cardinal, que les autres appellent *Hubert*, étoit religieux de Moyenmoutier, diocèse de Toul, où il entra l'an 1015. Ce fut de ce monastere que le pape Léon IX le tira, à cause de son érudition, pour lui donner un évêché en Italie. Depuis ce pape le fit cardinal vers l'an 1049, & l'envoya légat à Constantinople, où il disputa souvent contre les Grecs, & écrivit contr'eux. On dit que c'est lui qui composa la formule de l'abjuration que fit Berenger au concile de Rome, tenu l'an 1059 sous Nicolas II. Nous avons divers traités de ce savant homme contre les Grecs, comme celui *de Azymo & fermentato*; une réponse au moine Nicetas, &c. * Lanfranc. *in lib. de*

corp. & sang. Domini. Sigebert, *c.* 150 *de viris illustr.* Trithéme. Baronius. Bellarmin, &c. Henri Canisius, *tom.* 4, *ant. lect. tom.* 6. *Biblioth. PP. Morel, part.* 2, *col.* 201, *tom.* 11 *ed. Colon.* D. Humbert Belhomme, *hist. de Moyenmoutier*; & D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome VII.*

HUMBERT, cinquiéme général de l'ordre de S. Dominique, natif de Romans en Dauphiné, prit les degrés dans l'université de Paris, & prit ensuite l'habit de religion le jour de S. André, 30 novembre 1224, dans le couvent des Jacobins de cette ville, où il enseigna la théologie : il fut élu l'an 1254, cinquiéme général de son ordre, quitta volontairement cette charge l'an 1263, & se retira à Valence, où il mourut simple religieux le 14 juillet de l'an 1277. Il a composé plusieurs ouvrages : une lettre touchant les trois vœux de religion, & les vœux qui les doivent accompagner, imprimée avec ses sermons à Haguenau l'an 1508, & à Venise l'an 1603 ; un commentaire sur la regle de S. Augustin, imprimé à Côme l'an 1605, & à Mons l'an 1645 ; deux cens sermons, imprimés, comme on l'a déja dit, à Haguenau & à Venise ; deux livres pour l'instruction des prédicateurs, que Trithéme appelle *la somme des prédicateurs*, imprimés à Vicenze l'an 1604, & à Barcelone l'an 1607. * Michaël Pius, *lib.* 5, *de vir. illustr. ord. Præd.* Leandre Alberti, *l.* 1. Bzovius, *A. C.* 1273, *n.* 20. Trithéme. S. Antonin. Sixte de Sienne. Bellarmin. Le Mire. Chorier, *histoire de Dauphiné, &c.* On trouve sur Humbert un article très-curieux dans le tome I de l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron.

HUMBERT DE BAUGÉ, *cherchez* BAUGÉ.

HUMBERT I de ce nom, dauphin de Viennois, étoit de la maison de la Tour du Pin, & épousa *Anne* Dauphine, fille unique de *Gui* ou *Guigues* XI, mort vers l'année 1270. Il soutint la guerre contre le duc de Savoye, & donna des marques de piété, par l'hommage qu'il voulut rendre à plusieurs églises, & par la fondation de divers monasteres. Ce prince mourut dans l'habit de Chartreux l'an 1307, & fut enterré dans l'église du Val de sainte Marie. Ses enfans furent Jean II dauphin de Viennois, qui lui succeda ; *Hugues*, seigneur de Foucigni, mort l'an 1323, sans laisser d'enfans de *Marie* de Savoye ; *Gui*, baron de Montauban ; *Henri*, évêque de Metz, mort l'an 1324 ; *Alix*, mariée l'an 1287, à *Jean* I du nom, comte de Forez ; *Marguerite*, femme de *Frederic* comte de Saluces ; *Beatrix*, femme de *Hugues* de Châlon, seigneur d'Arlai ; *Catherine*, mariée à *Philippe* de Savoye, prince d'Achaïe : *Alexie*, mariée 1° à *Aimar* de Poitiers : 2° à *Amé* V, comte de Savoye ; & *Marie*, prieure de la Chartreuse de Salette, morte le 17 octobre 1337. * Guichenon & Paradin, *histoire de Savoye.* Du Chêne, *hist. de Dauphiné.* Chorier, *hist. de Dauphiné*, *liv.* 6, *tom. II.*

☞HUMBERT II, dauphin, né en 1312, succéda à son frere *Guigues* XII, mort d'une blessure reçue au siége de la Perriere l'an 1333. Il avoit eu le Foucigni pour apanage, & avoit épousé en 1332 *Marie* de Baux, avant la mort de son frere. De ce mariage il eut un fils qu'il nomma *André*, & qui mourut enfant. Il fut déclaré général de la croisade contre les infidéles, & passa dans la Grece, mais sans y faire de grands progrès ; car ce qu'il avoit de courage n'étoit pas soutenu de beaucoup de conduite. A son retour, songeant à quitter le monde, il donna le Dauphiné au roi Philippe *de Valois*, qui en investit son petit-fils Charles. Cette donation qui avoit été faite l'an 1343, fut confirmée l'an 1349, à condition que les fils aînés de nos rois porteroient le titre de Dauphin. Humbert prit aussitôt l'habit de religieux de l'ordre de S. Dominique, fit profession dans la ville d'Avignon, entre les mains du pape Clément VI, dans le mois de décembre 1350, & reçut les ordres sacrés le jour de Noël. Il fut fait soudiacre à la messe de minuit, diacre à celle du point du jour, & prêtre à la troisiéme. Le même jour il célébra, & huit jours après il fut consacré patriarche d'Alexandrie, & élu prieur des Dominicains de Paris. En 1352 il eut l'administration de l'archevêché de Reims, par la mort de *Hugues d'Arcy*. Humbert mourut chez les Dominicains de Clermont en 1355. Chorier a eu tort de mettre sa mort en 1354. Ce n'est point aussi en 1356, comme on le voit dans le *Gallia-christ.* de Robert. La preuve en est dans son épitaphe, qui se voit aux Dominicains de Paris, où son corps fut apporté. La voici décrite par le P. Texte, qui dit qu'elle est très-lisible sur le bronze. *Hîc jacet Pr. & Dom. Amplissimus D. Himbertus primò Vienne Delphinus ; Deinde relicto Principatu Fr. Ordinis Pre. in hoc Conventu. Parisien. ac demu. Patriarcha Alexandrinus, & perpetuus administrator Remensis, & precipuus Benefactor. huj. conventus. Obiit autem Anno Dni. MCCCLV, die XXII maii. Orate pro eo. P. N. Ave.* * Du Chêne, *hist. des Dauphins.* Chorier, *hist. du Dauphiné, tom.* 2, *liv.* 8, 9, 10 & 11. Le P. Texte, Dominicain, *dissertation* insérée dans le journal de Verdun, *octobre* 1745.

HUMBERT I, surnommé *aux blanches mains*, comte de Maurienne & de Savoye, regnoit vers l'an 1020, ou 1025, & est tige de la maison souveraine de Savoye. Quelques historiens font descendre ce prince de Boson, roi de Provence ; d'autres de Hugues, roi d'Italie ; quelques-uns des anciens comtes de Mâcon, ou des marquis d'Yvrée, & c'est le sentiment de Louis Chieza, de du Chêne, de Chifflet, &c. mais Guichenon le fait descendre de Beroald de Saxe, sorti de Witikind, soit par la même branche que les trois Othons empereurs, soit par une autre. Du Bouchet prouve que Humbert étoit petit-fils de l'empereur Louis, fils de Boson, & fils de Charles Constantin & de Thetberge. Humbert donna du secours à l'empereur Conrad, fit diverses fondations saintes dans son état, & mourut vers l'an 1048. D'*Ancilie* ou *Hancille*, il eut *Amé* I, *Burchard*, comte de Savoye, mari d'*Ermengarde*, dont il eut *Aimoin* de Savoye ; *Odon*, qui succéda à son frere *Amé* I ; & une fille. * Paradin & Guichenon, *hist. de Savoye.*

HUMBERT II, dit *le Renforcé*, succéda à son pere Amé II, vers l'an 1095, & fut si heureux, qu'il unit divers états aux siens. Paradin dit qu'il fit le voyage de la Terre-sainte. Il mourut l'an 1103. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

HUMBERT III, dit *le Saint*, regna après son pere Amé III, mort en Chypre l'an 1149. Il eut guerre contre les dauphins, & s'attira le courroux de l'empereur Frédéric I, pour avoir pris le parti du pape Alexandre III. Ce prince signala sa piété par les libéralités qu'il fit aux églises & aux pauvres, & mourut en odeur de sainteté le 4 mars 1188. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

HUME ou HUME-CASTLE, château d'Ecosse, qui n'est pas loin des frontieres d'Angleterre. Les Anglois y mirent garnison sous le regne d'Edouard VI. Elle fatiguoit les pays voisins par ses courses. Ce qui fit que les Ecossois voyant qu'il étoit mal gardé, monterent sur le sommet d'un rocher, qu'on croyoit inaccessible, tuérent les sentinelles, & s'en emparerent. Il y a aussi un château de ce nom en Irlande dans l'Ultonie. Hume est aussi le nom d'une baronie & d'un fort château dans le comté de Berwick ou de Mers en Ecosse. C'est le séjour d'une noble & ancienne famille, qui a pris son surnom de ce château, & qui est une branche de la famille de March. * *Dictionnaire anglois.*

HUMIERES, maison de Picardie. L'on ne la rapportera ici que depuis

I. Jean, seigneur de Humieres, châtelain de Saint-

Omer, qui accompagna le roi en la ville de Boulogne l'an 1354, servit sur les frontieres de Picardie l'an 1355, & se trouva à la journée de Poitiers l'an 1356. Il fut pere de MATTHIEU, qui suit.

II. MATTHIEU, seigneur de Humieres, servit sous Enguerrand, sire de Couci, l'an 1380 & 1383, & assista aux obséques de Louis, comte de Flandre, en l'église de S. Pierre de Lille, & y porta la premiere banniere. Il fut pere de *Drieu* de Humieres, vivant l'an 1412; de PHILIPPE, qui suit; de *Matthieu* & de *Jean* de Humieres, morts à la journée d'Azincourt l'an 1415.

III. PHILIPPE, seigneur de Humieres, se trouva avec ses freres à la journée d'Azincourt, où il demeura prisonnier. Depuis il s'attacha l'an 1417 au duc de Bourgogne. On lui donne pour femme *Jeanne* d'Azincourt, & pour enfans *Drieu*, seigneur de Humieres, gouverneur de Melun, qui fut fait chevalier par le duc de Bourgogne, au siége de Compiégne l'an 1430, & mourut sans postérité; MATTHIEU II, qui suit; & *Jean* de Humieres, qui défendit la ville de Corbie l'an 1431, fut fait chevalier à la prise de S. Denys l'an 1435, & mourut sans alliance.

IV. MATTHIEU, seigneur de Humieres, II du nom, fut fait chevalier à la journée de Bulligneville l'an 1431, suivit le duc de Bourgogne l'an 1437 contre ceux de la ville de Bruges, & mourut à la prise du château de Milli en Beauvoisis l'an 1442. Il épousa *Isabeau* de Willerval, dame de Bouzincourt, fille de *Louis*, gouverneur de Peronne, & de *Catherine* de Melun, dont il eut ADRIEN, qui suit; & *Jeanne* de Humieres, mariée à *Enguerrand* de Crequi.

V. ADRIEN, seigneur de Humieres, Becquencourt, Bouzincourt, &c. fut fait chevalier de la toison d'or, l'an 1445, & mourut vers l'an 1460. Il épousa *Jeanne*, dame de Nedonchel, fille de *Gilles*, seigneur de Nedonchel, & de *Marie* de la Clitte-Commines, dont il eut PHILIPPE II, qui suit; *Drieu*, chambellan du duc de Bourgogne, vivant l'an 1495; & *Jean* de Humieres, seigneur du Mont, pere d'*Antoine*, seigneur du Mont, qui de *N.* sa femme, laissa *Marie* de Humieres, alliée à *Jacques*, seigneur de Riveri.

VI. PHILIPPE II du nom, seigneur de Humieres, Nedonchel, &c. épousa *Blanche* de Flavi, dame de Ribecourt & de Lassigni, fille de *Raoul*, seigneur de Ribecourt, Ronquerolles, &c. & d'*Anne* de Folleville, dont il eut JEAN II, qui suit; *Adrienne*, mariée à *Jean* de Biche, dit *de Cleri*, seigneur dudit lieu, vicomte de Laon; *Jeanne*, abbesse de saint Cyr l'an 1475; & *Guillaume* de Humieres, seigneur de Lassigni, qui épousa 1° *Henriette* de Rubempré, fille de *Charles*, seigneur de Rubempré, &c. & de *Françoise* de Mailli-Conti: 2° *Barbe* du Bos, veuve de *François*, seigneur de la Rochefoucaud, & fille de *Jean*, seigneur du Bos, & de *Catherine* de Caumesnil. Du premier lit, il eut *Guillaume* de Humieres, seigneur de Lassigni, &c. colonel de 6000 hommes de pied, qui se trouva à la journée de Cérisolles l'an 1544, & mourut sans alliance; *Claude*, seigneur de Lassigni, &c. après son frere, qui épousa *Michelle* de Cleri, veuve d'*Antoine* de Lamet, général des finances, dont il n'eut point d'enfans; *Charlotte*, mariée à *Louis* de Blois, seigneur de Trelon; & *Jacqueline* de Humieres, alliée à *Eustache* de Bousies, seigneur de Vertaing. Du second lit vinrent *Claude* de Humieres, mariée à *Flour* de Calonne, seigneur de Courtebonne; & *Jeanne* de Humieres.

VII. JEAN II du nom, seigneur de Humieres, Becquencourt, Nedonchel, Monchi-le-Pereux, &c. mourut le premier juillet 1514. Il épousa *Jeanne* de Hangest, morte le 21 décembre 1514, fille de *Jean*, seigneur de Genlis, & de *Marie* d'Amboise, dont il eut JEAN III, qui suit; & *Anne* de Humieres, mariée à *Jean* de Sainte-Maure, marquis de Nesle.

VIII. JEAN III du nom, seigneur de Humieres, Monchi, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roie, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, Savoye & Piémont, l'un des gouverneurs du dauphin l'an 1535, mourut l'an 1550. Il avoit épousé le 4 janvier 1507 *Françoise*, dame de Contai, Forêt, Nointel, &c. fille de *Charles*, seigneur desdits lieux, & de *Barbe* de Hallewin, dont il eut dix-huit enfans, sept fils & onze filles, savoir: 1. *Jean* IV du nom, seigneur de Humieres, capitaine des gardes du corps, qui épousa par inclination *Sidoine* de Mervilliers, damoiselle de la reine Eléonore, dont il eut *Léonore*, dame de Humieres, mariée à *Guillaume* de Montmorenci, seigneur de Thoré, laquelle mourut subitement de frayeur du supplice qu'on faisoit souffrir à Poltrot, meurtrier du duc de Guise; & *Françoise* de Humieres, religieuse. 2. *Charles* de Humieres, évêque de Bayeux, grand-aumônier de France en juillet 1559, mort le 5 décembre 1571. 3. *Louis*, seigneur de Contai, gouverneur de Picardie, capitaine des gardes du corps du roi, mort sans laisser de postérité de *Charlotte* d'Arcs, fille de *Nicolas*, seigneur de Ferrieres, & d'*Anne* le Véneur. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Gilles* des Ursins, seigneur d'Armentieres. 4. JACQUES, qui suit; 5, 6, 7. *N. N. N.* de Humieres, dont les noms sont inconnus. 8. *Charlotte*, mariée le 13 août 1524 à *François* de Montmorenci, seigneur de la Rochepot, gouverneur de l'Isle de France. 9. *Jeanne*, alliée à *Georges* de Crequi, seigneur de Ricei. 10. *Louise*, femme de *Guillaume* de Balsac, seigneur de Marcoussis, & de Bois-Malesherbes. 11. *Claude*, épouse de *Charles* de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand; & 12. *Françoise*, religieuse à Poissi; & six autres filles, mortes sans alliance.

IX. JACQUES, seigneur de Humieres, Becquencourt, Monchi, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roie, lieutenant général en Picardie, se trouva en toutes les guerres de son temps, & épousa *Renée* d'Averton, dame de Belin & de Milli, fille de *Payen*, seigneur de Belin, & d'*Anne* de la Tour-Landri, laquelle prit une seconde alliance avec *François* de Faudoas, seigneur de Serillac. Il en eut pour enfans *Charles*, seigneur de Humieres, marquis d'Encre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiegne pendant la ligue, puis lieutenant général en Picardie, tué d'un coup de mousquet à la prise de la ville de Ham sur les Espagnols, le 10 juin 1595, sans laisser de postérité de *Magdeléne* d'Ognies, fille de *Charles*, comte de Chaulnes, & d'*Anne* des Ursins, qu'il avoit épousée en juillet 1585; *Anne*, mariée à *Louis* d'Ognies, comte de Chaulnes, dont elle n'eut point d'enfans; & *Jacqueline* de Humieres, héritiere de ses frere & sœur, mariée en 1595 à *Louis* de Crevant, vicomte de Brigueil, gouverneur de Ham, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, dont les descendans joignirent à leur nom celui d'Humieres. *Voyez* CREVANT. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

HUMILIÉS, ordre religieux, fut fondé, dit-on, par quelques gentilshommes de Milan, que Dieu toucha si fort dans la captivité, où les tint l'empereur Henri V vers l'an 1117, qu'à leur retour ils vécurent en communauté. Ils se séparerent en 1134 de leurs femmes, qui embrasserent le même genre de vie, suivant le conseil de S. Bernard. S. Jean de Meda, de l'illustre famille des Oldrati de Milan, mort le 26 septembre 1159, leur persuada peu après de se soumettre à la régle de S. Benoît. Innocent III approuva cette congrégation en 1200, & ses successeurs lui accorderent de grands priviléges; mais dans le XVI[e] siécle, S. Charles qui en étoit protecteur, voyant que le temps & les richesses y avoient produit un relâche-

ment extrême, & que quatre-vingt-deux monasteres n'avoient qu'environ cent soixante & dix religieux, prit le dessein de les réformer, & y travailla avec son zèle ordinaire. Les supérieurs, nommés *Prevôts*, qui usoient de leurs bénéfices, quoique réguliers, comme s'ils eussent été bénéfices simples, s'opposerent à cette réforme; & comme ils ne pouvoient l'empêcher, trois d'entr'eux corrompirent un de leurs moines, nommé *Jerôme Donat*, & surnommé *Parina*, qui tira un coup d'arquebuse sur S. Charles, le 26 octobre 1569. Cet attentat fut cause que le pape Pie V abolit cet ordre, par une bulle du 8 février 1571, malgré les prieres de S. Charles même. C'étoient eux qui avoient introduit dans la Lombardie les manufactures de laines, & des étoffes d'or & d'argent.

Il y a encore en Italie treize ou quatorze monasteres de religieuses de l'ordre des Humiliés, & il y en avoit bien davantage autrefois; mais l'avarice des religieux qui les gouvernoient, & qui devoient avoir soin de leur temporel, les avoit ruinées. On leur a permis de recevoir des pensions, dont elles donnent une partie aux couvens où elles demeurent, & à cela près elles menent une vie fort réguliere. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. VI*, *c.* 20 & 21.

Du temps du pape Innocent III, quelques hérétiques se firent nommer HUMILIÉS, & furent condamnés par ce pape. * Sponde, *A. C.* 1199, *n.* 11. L'abbé d'Usperg, *in chron.* Marule, *in Oceano. relig.* De Thou, *l.* 50. Giussano, *vie de S. Charles*, *traduite par le* P. Cloyseault de l'Oratoire, *l.* 2. Godeau, *liv.* 1, *ex.* 20.

HUMILITÉ (sainte) fondatrice des religieuses de Vallombreuse, naquit en 1226 à Faënza, & fut mariée à Ugolotte de la famille des *Caccia-nemici*, à qui elle persuada neuf ans après de vivre dans la continence. Après avoir vécu quelque temps réclufe, elle bâtit auprès de Faënza un monastere, où elle fit recevoir la régle de Vallombreuse; & en ayant fondé encore un autre à Florence qu'elle mit comme le premier sous la direction des religieux de cet ordre, elle mourut le 13 décembre de l'an 1310, âgée de plus de 84 ans, malgré les austérités extraordinaires qu'elle avoit pratiquées pendant presque tout le cours de sa vie. * Ignace Guiducci, *vita di S. Humilita.* Bolland, *22 maii.*

HUMORISTES; c'est le nom d'une société de savans, ou de beaux esprits, établie à Rome, dont le but est de s'appliquer à faire de nouvelles découvertes dans les sciences & dans les arts. Leur devise est une nuée sortant de la mer, qui se fond en une douce pluie, avec ces mots : *Redit agmine dulci.* L'occasion de cet établissement fut une nôce dans laquelle plusieurs beaux esprits divertirent les dames par leurs saillies. Le nom d'*Humoristes* vient de ce que les Italiens appellent *Bell'humori*, ceux à qui les François donnent le nom de *beaux esprits*.

HUMPHREY (Laurent) savant Anglois du XVI siécle, né à Newport-Pannel dans le duché du Buckingham, fit ses études au collége de la Magdeléne à Oxford, où il enseigna ensuite le grec, après avoir pris le dégré de maître-ès-arts. Sous la reine Marie il obtint une permission de voyager, & alla joindre les exilés Anglois à Zurich. Depuis la mort de cette reine il revint en Angleterre, & fut fait professeur de la reine en théologie à Oxford en 1560. On le fit président du collége de la Magdeléne en 1561, & il obtint ensuite le décanat de Glocester, & puis celui de Winchester. S'il eût voulut se conformer plus exactement aux cérémonies & au gouvernement de l'église anglicane, il seroit parvenu aux premieres dignités, à cause de son savoir & de la régularité de sa conduite. Mais son commerce avec les théologiens de Zurich, & sa correspondance avec d'autres prétendus réformés hors de l'Angleterre, le dégouterent de la hiérarchie anglicane, qui est celle qui approche le plus de la hiérarchie de l'église catholique. C'est ce qui a fait mettre Humphrey par quelques auteurs au rang des Presbytériens modérés. Il étoit au reste excellent théologien, & fort versé dans toutes sortes de sciences & de langues. Il mourut en 1589, âgé de 33 ans. On a de ce savant : *Epistola de Græcis litteris & Homeri lectione & imitatione. De religionis conservatione, & reformatione, deque primatu regum. De ratione interpretandi autores. Optimates, sive de nobilitate ejusque origine. J. Juelli episcopi Salisbur. vita & mors, ejusque doctrinæ defensio. Jesuitismi pars prima, sive de praxi Roman. curiæ contra respub. & principes, ejusdem pars secunda.* On trouve dans cet ouvrage bien des calomnies contre l'église romaine. *Pharisaïsmus vetus & novus. Puritano Papismi consideratio. Orationes Woodstochiæ habitæ*, *&c.* * Larrey, *hist. d'Anglet. tom.* 2. *Athenæ Oxoniens. Academ. Oxoniens. Catalog. biblioth. Bodlei*, *&c.*

HUNAULD (François-Joseph) docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de l'académie royale des sciences, &c. naquit à Château-Briant le 24 février 1701, de *René* Hunauld, médecin de la faculté de Caen, & de *Leonarde* Nepveu, sa seconde femme. Comme son pere s'étoit établi à Saint-Malo, le fils fut envoyé à Rennes, pour y faire ses humanités & sa philosophie, & delà à Angers, où il étudia la médecine, & se fit recevoir maître-ès-arts. A l'âge de 18 ans, il vint à Paris; & âgé de 21 ans, il alla prendre le bonnet de docteur à Reims. De retour à Paris, il se livra tout entier à l'anatomie, & étudia à fond la chirurgie. Il prit avec soin les leçons de MM. Winslow & Duverney, & en 1724 il fut reçu à l'académie des sciences, en qualité de chymiste adjoint. Il passa en 1728 à une place d'anatomiste. Ce ne fut que depuis cette année qu'il vint assidument aux assemblées de l'académie, & qu'il y lut ses mémoires. Peu de temps après qu'il eut été reçu dans cette compagnie, il fit un écrit qui déplut & qui dut déplaire par le sujet & la maniere dont il étoit traité; & l'auteur le désavoua depuis. Cet écrit qui n'est point nommé dans son éloge lu à l'académie, a pour titre : *Dissertation en forme de lettres, au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os* (Jean-Louis Petit, célébre chirurgien, de la même académie des sciences.) On trouve à la suite *le Chirurgien médecin, ou Lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine*, (qui est de M. Reneaume, docteur en médecine, aussi de l'académie des sciences) à Paris, en 1726, *in*-12. M. Hunauld passa une grande partie du temps qui s'écoula depuis 1724, jusqu'en 1728, en Allemagne, & sur-tout à Vienne, où M. le duc de Richelieu, qui l'avoit pris pour son médecin, l'avoit emmené lorsqu'il fut en ambassade à la cour de l'empereur, & où il le retint jusqu'à son retour, c'est-à-dire, jusqu'en 1728. M. Hunauld fit cependant durant cet intervalle quelques voyages à Paris, en 1725 & 1726. Ce médecin a joui jusqu'à sa mort de la faveur du duc de Richelieu, dans l'hôtel duquel il étoit logé. Entre divers mémoires qu'il a lus à l'académie, principalement sur l'ostéologie & les maladies des os, matiere qu'il avoit bien étudiée, on estime en particulier ses *Recherches anatomiques, sur les os du crâne de l'homme*, qu'il donna en 1730. La même année, il succéda à M. Duverney dans la place de professeur d'anatomie au jardin du roi, quoiqu'il n'eût encore que 28 ans. Tous ceux qui ont entendu ses leçons conviennent qu'il a rempli cette place avec distinction. Ce fut vers le même temps qu'il se remit sur les bancs, afin d'être de la faculté de médecine de Paris, & il prit en effet tous ses degrés jusqu'au doctorat inclusivement. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, il mérita l'estime de M. Boerhaave, dont il expliqua ensuite les ouvrages. En 1735 il fit un autre voyage

à Londres, & il en revint aggrégé à la société royale, après avoir lu dans une des assemblées de cette compagnie des *Réflexions sur l'opération de la fistule lachrymale*, qui ont été imprimées dans les *Transactions philosophiques*. Dans les mémoires de l'académie des sciences on a aussi plusieurs mémoires & observations du même, depuis l'année 1729 inclusivement, jusqu'au mois de décembre 1742, où il mourut le dixiéme jour d'une fiévre maligne. Il étoit monté à la place d'associé, dans le mois d'aout 1741. On lui attribue quelques-uns des écrits qui se sont si fort multipliés depuis quelques années, dans les contestations qui subsistent encore entre les médecins & les chirurgiens; & une satyre latine en prose quarrée contre M. Andry, mort il y a quelques années, doyen des médecins de la faculté de Paris; cette satyre est ornée d'une gravure qui n'est pas moins satyrique. *Voyez* son éloge, par M. de Mairan, dans les mémoires de l'académie des sciences, pour l'année 1742.

M. Hunauld avoit eu pour grand-pere paternel Pierre *Hunauld*, médecin, de qui l'on a plusieurs ouvrages estimés, entr'autres: 1. *Discours physique sur les propriétés de la sauge, & sur le reste des plantes aromatiques*, dans lequel par occasion l'on traite de la dissolution des corps & de la digestion des alimens dans l'estomac; à Paris, en 1689, *in*-12. 2. *Entretiens sur la rage & sur ses remedes*, où par occasion on propose un nouveau système de la sanguification; à Château-Gontier, en 1714, *in*-12. 3. *Discours physique sur les fiévres des dernieres années*; à Paris, en 1696, *in*-12. 4. *Discours sur les fiévres malignes d'eté & d'automne*; à Angers, en 1710, *in*-12.

HUNAUT, fils d'*Eudes* duc d'Aquitaine, & pere de *Gaïfre*. Cherchez AQUITAINE.

☞ HUNDSFELDT, c'est-à-dire, *la campagne des chiens*, vaste plaine à un mille de la ville de Breslaw, en Silésie, où il se donna en 1109 une sanglante bataille entre l'armée polonoise commandée par Boleslas III surnommé *Krzywousti*, & l'armée Allemande commandée par l'empereur Henri V. Les allemans y furent entierement défaits. On prétend que les corps morts étant restés dans cette plaine sans sépulture, il s'y assembla une si grande quantité de chiens pour les dévorer, que de long-temps personne ne put y passer sans danger; car ces bêtes ayant pris gout pour la chair humaine, attaquoient tous les hommes qu'ils rencontroient. C'est de-là que cette plaine a pris son nom de *Hundsfeldt*, & c'est ainsi qu'on la nomme encore à présent. * Le chevalier de Solignac, *histoire générale de Pologne*, tome II, p. 53 & suiv. Il y a dans cette plaine une petite ville de même nom, située dans la principauté d'Oels, sur la Weide, en tirant vers Breslaw. Elle appartient aux ducs de Munsterberg. * La Martiniere, *dict. geogr.*

HUNDSRUCK ou UNSRUCH, contrée du cercle électoral du Rhin, a pris son nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y établirent quelques colonies. Elle est bornée par le comté de Spanheim, le duché de Simmeren, la Moselle & le Rhin, vers le confluent. Ses principales villes sont Coblentz, Boppart, S. Goar, & Obber-Wesel. On donne quelquefois plus d'étendue à l'Hundsruck: on l'avance le long du Rhin, jusqu'à la Nahe, & on y comprend le duché de Simmeren, une partie du comté de Spanheim, ce qui faisoit autrefois une des cinq provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit le *Hundsruck*. * Baudrand.

HUNEGONDE, religieuse du monastere d'Homblieres en Vermandois, dans le VII siécle, née à Lembaide en Vermandois, de parens d'une des plus nobles familles du pays, sous le regne de Clovis II, fils de Dagobert, eut pour parain S. Eloi, évêque de Noyon, qui eut soin de son éducation. Elle fut accordée à un seigneur du pays nommé *Udalde*; mais ne voulant point se marier elle lui proposa de faire un voyage à Rome avant son mariage. Quand elle y fut arrivée avec Udalde, elle reçut le voile de religion des mains du pape Vitalien. Udalde surpris de cette résolution, se retira de Rome. Hunegonde libre revint en son pays, & se retira dans le monastere d'Homblieres, proche de Saint-Quentin. Udalde fut si touché de cet exemple, qu'il se dévoua lui-même au service de l'église d'Homblieres, & mourut avant elle. Hunegonde redoubla après cette mort sa ferveur & ses austérités, & mourut l'an 690. Son corps fut levé de terre l'an 946, & fut mis dans une châsse l'an 1051, par les soins de Macaire, abbé d'Homblieres; car ce monastere de filles avoit été changé en monastere de moines de S. Benoît, l'an 948. * Bernerus, *apud Mabill. sæcul. I & V.*

HUNERIC, HONORIC ou UGNERIC, roi des Vandales en Afrique, Arien de religion, succéda à son pere Genseric l'an 476. Après la prise de Rome, l'an 455, il avoit épousé *Eudoxie*, fille de *Valentinien*; & lorsqu'il fut parvenu sur le trône, il n'y eut sorte de supplices qu'il ne mît en usage pour tourmenter les Catholiques. Il leur permit d'abord le libre exercice de leur religion, puis il les persécuta avec une barbarie étrange. Il bannit quatre mille neuf cens soixante & six ecclésiastiques, publia divers édits contr'eux, & en fit mourir jusqu'à quatre cens mille par des tourmens inouis, à la persuasion des évêques Ariens. *Theodoric* son frere, & ses enfans, le patriarche des Ariens, & tous ceux contre lesquels il avoit conçu quelques soupçons, furent les victimes de sa cruauté; car il avoit coutume d'employer indifféremment le fer & le feu pour la satisfaire. Il mourut la huitiéme année de son regne, l'an 485. Victor de Vite dit qu'il fut mangé des vers, qui sortoient de toutes les parties de son corps. Gregoire de Tours écrit, qu'étant entré en frénésie, il se mangea les mains; & Isidore ajoute que ses entrailles sortirent de son corps, & qu'il eut la même fin qu'Arius, dont il avoit voulu établir la secte par tant de massacres. * Victor de Vite, *l.* 1, *de persec. Vand.* Gregoire de Tours, *l.* 2, *c.* 3, *hist.* Isidore. Procope, &c.

HUNGER (Wolffgand) jurisconsulte du XVI siécle, étoit né à Wasserbourg dans la Baviere. Il fut professeur en droit dans l'académie d'Ingolstadt, chancelier de Frisingen, & assesseur de la chambre à Spire. Il composa une apologie pour les empereurs Frederic Barberousse, & Louis de Baviere. Mais il la supprima, ne jugeant pas le temps où il vivoit, propre à la faire paroître. Il fut languissant les dernieres années de sa vie, & mourut vers 1555 ou en 1555 même. On publia à Basle en 1561, & à Francfort en 1601, les notes qu'il avoit faites sur les Césars de Cuspinien. Il corrigea & fit reparoître *Bartholomæus Bologninus super authent. habita C. Ne filius pro patre.* Il traduisit aussi de l'espagnol & de l'italien en langue allemande, *Excitatorium aulicorum; De officio aulici ut gratiam principis consequatur & conservet.* En 1586 on a donné à Strasbourg *in*-8°, un autre de ses écrits intitulé: *Wolffgangi Hunferi linguæ germanicæ vindicatio.*

HUNGER (Albert) docteur ès droits & en théologie, professeur & vice-chancelier de l'université d'Ingolstadt, chanoine de Passau, sur la fin du XVI siécle, étoit Allemand de nation, & fils de *Wolffgang* Hunger, dont nous venons de parler. Il ne se rendit pas seulement recommandable par son éloquence, par sa capacité, & par la connoissance qu'il avoit de la philosophie & de la théologie, il se distingua aussi par son zèle pour la religion catholique, qui lui fit souvent prendre la plume contre les Protestans. Parmi ses oraisons imprimées à Ingolstadt, nous en avons une publiée l'an 1582, sous ce titre: *De homologia, sive consensu Lutheri cum philosophia Epicuri.* Hunger a composé d'autres ouvrages. Le Mire, *de script.*

script. sæc. XVI. Croëselius, *Part. 2, elog. &c.*

HUNGERFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie sud-est du comté de Bark, qu'on appelle *Kentburg*, est près du comté de Wilt, situé sur le bord sud-est de la riviere de Kennet. Il est renommé pour ses truites & ses bonnes écrevisses. * *Diction. angl.*

HUNGQUANG, est mis par quelques auteurs au nombre des empereurs de la Chine, après la mort de Zunchim, l'an 1644, pendant que les Tartares s'emparoient de cet empire. Il résista quelque temps à ces barbares; mais ayant été pris l'an 1645, il fut étranglé avec la corde d'un arc, près de la ville de Pekin, n'ayant pas regné une année entiere. * Martini, Jésuite, *hist. de la guerre des Tartares contre la Chine.*

HUNIADE (Jean Corvin) vaivode de Transsylvanie, & général des armées de Ladislas roi de Hongrie, fut un des plus grands capitaines de son siécle. Il combattit avec un courage invincible contre les Turcs, & gagna des batailles importantes l'an 1442 & 1443, contre les généraux d'Amurat, qu'il obligea de se retirer de devant Belgrade après un siége de sept mois. L'an 1444 il se trouva à la bataille de Varnes, où Ladislas fut tué, & qui fut si fatale à la chrétienté. Depuis, Huniade fut fait gouverneur de la Hongrie, & rendit son nom si redoutable aux Turcs, que les enfans mêmes de ces Infidéles ne l'entendoient prononcer qu'avec frayeur, & l'appelloient *Jancus Lain*, c'est-à-dire, *Jean le scélérat.* Il fut néanmoins vaincu par les Turcs les 17, 18 & 19 octobre 1448. Par ses soins il empêcha Mahomet II de prendre Belgrade, que ce sultan avoit assiégé l'an 1456. Huniade mourut à Zemplen le 10 septembre de la même année 1456. On dit qu'il ne voulut jamais permettre qu'on lui apportât le saint viatique dans sa chambre, & qu'il alla le recevoir à l'église, disant qu'il ne méritoit pas cet honneur du roi des rois. Mahomet II témoigna un déplaisir extrême de la perte d'Huniade, qu'il appelloit le plus grand homme qui eût porté les armes; & il s'estima même malheureux de n'avoir plus de tête assez illustre dans l'univers, sur qui pouvoir venger l'affront qu'il avoit essuyé devant Belgrade. Le pape Calliste III versa des larmes lorsqu'il apprit la mort de ce grand homme; & tous les Chrétiens en furent affligés. Huniade laissa deux fils, *Ladislas* & MATTHIAS; l'aîné desquels, à la persuasion des envieux de la gloire de son pere, eut la tête tranchée, pour avoir tué en duel le comte de Cilley, qui l'avoit fait appeller. *Matthias*, qui avoit été mis en sureté, passa de la prison au trône, & la Hongrie a eu peu de rois plus vertueux & plus fameux que lui. * Thurosius, *in chron. Hung.* Bonfinius, *in hist.* Chalcondile, *l.* 5, 7 & 8. Eneas Silvius, *Europe.* Monstrelet. Meyer. Nauclerus, &c. Voyez le *supplément au dictionnaire de Bayle.*

HUNIBAUD, auteur Gaulois, qui vivoit du temps du roi Clovis *le Grand*, travailla, dit-on, à une histoire de sa nation, dont il recueillit divers mémoires dans les écrits des Druides: mais cet ouvrage qui comprenoit plusieurs livres, dont Trithéme fait l'abregé de douze, est assurément supposé. * Pontanus, *de origine Francorum.* Cluvier, *l.* 2, *antiq. German. c.* 20. Simler. Vossius, &c.

☞ HUNINGUE, ville & forteresse de France, dans la haute Alsace, au diocèse de Basle, sur le Rhin, dans le Suntgaw, à deux lieues de Basle, & aux frontieres de la Suisse. Elle est petite, n'étant composée que d'environ quatre-vingts maisons, & n'a tout au plus que cinq cens habitans. Au milieu du siécle passé ce n'étoit qu'un simple village: on y ajouta vers l'an 1650, une redoute de maçonnerie, où l'on tenoit un sergent & quinze hommes, uniquement pour avoir des nouvelles de ce qui se passoit en Suisse. Après la paix de Nimegue, Louis XIV en fit une forte ville, afin de s'assurer de l'Alsace, & se faciliter un passage dans le Brisgaw. Huningue est aujourd'hui une place importante. Ses fortifications sont du maréchal de Vauban. Par l'article VIII du traité de Bade, Louis XIV s'obligea de faire raser les fortifications construites vis-à-vis d'Huningue, sur la rive droite & dans l'isle du Rhin, de même que le pont construit en cet endroit sur ce fleuve. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HUNNANBI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Dickering.* * *Dict. angl.*

HUNNÉE, connu sous le nom d'*Augustinus Hunnæus*, chanoine de S. Pierre de Louvain dans le XVI[e] siécle, savoit la théologie & les langues, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation. On l'employa pour la correction des bibles, & le pape Grégoire XIII lui écrivit pour l'engager à conférer sur les manuscrits de divers ouvrages des SS. peres, qu'on devoit imprimer. Hunnée l'auroit fait, s'il eût vécu davantage; mais il mourut presque dans le même temps, au mois de septembre 1577. Il publia la somme de S. Thomas; *Axiomata ecclesiæ de sacramentis, &c.* * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.*

HUNNIUS (Gilles) ministre protestant d'Allemagne, né dans le duché de Wirtemberg en 1559, fut employé à enseigner & à prêcher entre ceux de son parti, qui l'estimoient infiniment. Il attaqua les Calvinistes qu'il poussa dans des disputes & dans des écrits. Ce ministre mourut le 4 avril 1603, âgé de 53 ans. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Bayle, *diction. critique.*

HUNNIUS (Nicolas) fils de GILLES, *dont on vient de parler*, étoit né à Marpourg le 11 juillet 1585. Il fit assez-bien sa philosophie & sa théologie, mais il s'occupa dans la suite pendant quelque temps beaucoup plus de la premiere que de la seconde. Il fut adjoint à la faculté de philosophie à Wittemberg, & eut en même temps la permission de faire des leçons de théologie. Quelque temps après il obtint la surintendance d'Eilenburg. Il prit alors le dégré de docteur en théologie, & se maria cinq ans après qu'il fut appellé à la chaire de théologie à Wittemberg, & en 1623 il eut la même vocation à Lubeck, où on lui donna encore l'année suivante la surintendance des églises. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans & neuf mois. Presque tous ses écrits sont en faveur du luthéranisme dont il suivoit les erreurs. Les plus connus sont: *Ministerii lutherani divini adeoque legitimi demonstratio.* Mais ne disant rien qui prouve le premier point, la conséquence tombe d'elle même. *Papistrum Hunnio paratum Lancellotto injectum. Examen errorum Photinianorum. Disput. anti-Photin.* Διασκεψις *theolog. de fundamentali dissensu doctrinæ evangelicæ lutheranæ & calvinianæ. Apostasia romanæ ecclesiæ ab antiqua apostolica.* Beaucoup de préjugés joints à plus encore de calomnies & de fausses applications font tout le fond de cet ouvrage. Tel est encore le caractere de l'écrit suivant: *Pellis ovina romanæ ecclesiæ detracta. Harmonia evangeliorum dominicalium cum historiis veter. Testam. Epitome credendorum, &c.*

☞ HUNS, peuples de la grande Tartarie, qui se sont fait connoître à l'Europe par leurs ravages vers la fin du IV[e] siécle de J. C. sur-tout sous le commandement d'Attila leur roi. Les Goths frapés des maux extrêmes que cette nation leur causa d'abord, lui donnerent une origine aussi odieuse que fabuleuse, & ils en firent la plus horrible peinture, comme on le peut voir dans Jornandès. On a ignoré long-temps l'origine & l'antiquité des Huns, & de quels pays ils étoient sortis. Mais on apprend par les historiens de la Chine, que c'étoit originairement une nation considérable de la Grande-Tartarie vers l'orient; que leur domination y a précédé l'ere chrétienne de plus de

200 ans; & que ce ne fut qu'après la division de leur empire, & la destruction des Huns du nord par les Chinois, qu'une grande partie de ces peuples s'avança vers l'occident; & ayant passé les Palus Méotides, se répandit jusqu'au Danube, d'où ils vinrent ensuite ravager l'empire romain, & firent diverses incursions en Italie & en France. On parlera dans la suite de ces derniers *Huns*, qu'on doit distinguer par le surnom d'*Occidentaux*.

Les Orientaux ou Huns originaires, étoient voisins des Chinois, & ils avoient 200 ans avant J. C. des empereurs qui portoient le nom de *Tanjou*, qui signifie Fils du ciel. *Maotun-Tanjou* qui paroît être le fameux *Oguscan* des historiens Persans, fut le fondateur de l'empire des Huns. Il eut de grandes guerres à soutenir contre les Chinois, ainsi que les princes de sa postérité, qui régna long-temps. Ils firent de grandes conquêtes dans la Chine, & du côté de l'occident jusqu'à la mer Caspienne.

Voici l'idée que les historiens Chinois donnent de leurs mœurs & de leurs coutumes, qui reviennent en partie à ce que les historiens romains ont rapporté des Huns d'Attila, & ce que l'on sait aujourd'hui des Tartares.

Ils habitoient sous des tentes posées sur des chariots, & ils les conduisoient dans les endroits où les pâturages étoient plus abondans, à cause de leurs troupeaux qui leur fournissoient de quoi vivre & s'habiller. Ils avoient beaucoup de mépris pour les vieillards, & n'estimoient que les jeunes gens, comme plus propres à la guerre, qui étoit leur unique occupation. Leurs richesses consistoient en troupeaux, mais sur-tout dans le grand nombre d'esclaves pris en guerre. Les crânes de leurs ennemis leur servoient comme de vases à boire dans les grandes cérémonies. Tous les ans ils se rendoient au camp impérial, & sacrifioient à leurs ancêtres, au ciel, à la terre & aux esprits. De plus, tous les matins l'empereur adoroit le soleil levant, & le soir la lune. La gauche, chez ces peuples, de même qu'aujourd'hui chez les Turcs de Constantinople, étoit le côté honorable, & dans tous leurs campemens la tente de l'empereur étoit toujours de ce côté, & en face du nord. Lorsque leur empereur étoit mort, ils mettoient son corps dans un cercueil avec ses plus beaux habits; après quoi accompagnés de toute sa famille & de ses officiers, ils le transportoient au lieu de sa sépulture : là, pendant un mois, ils le servoient de la même façon que quand il étoit vivant, les braves faisant entr'eux des joutes & se battant, comme autrefois nos chevaliers dans nos tournois.

Au bout d'environ 300 ans, l'empire des Huns commença à s'affoiblir, & une grande famine qui se fit sentir parmi eux, fut comme l'annonce de plusieurs autres malheurs. Ces peuples auparavant si fiers, s'humilierent alors, & demanderent la paix aux Chinois. On la leur accorda : mais ils n'en furent pas plus tranquilles, d'autres ennemis s'élevant contre eux de toutes parts, sur-tout les Tartares plus orientaux. Ce qui acheva de détruire cet empire qui avoit fait souvent trembler la Chine, fut la dissention qui se mit dans la famille royale des Huns. Un prince fit révolter les Huns du Midi; & Pounou-Tanjou, empereur légitime, continua seulement à régner sur ceux du Nord. Il y a apparence que c'est de cette division dont les historiens Persans, Mirkhond & Beidawi, ont parlé : ils ont donné aux uns le nom de *Mogols*, & aux autres celui de *Tatars*, ou, comme nous le prononçons, *Tartares*.

Les Huns septentrionaux ayant augmenté leurs forces par des conquêtes vers la mer Caspienne, vinrent attaquer les Chinois, qui furent aidés par les Huns du midi. Enfin les empereurs de la Chine prirent la résolution de détruire entierement les Huns du nord; & cela fut exécuté par le général Teou-hien, sous le régne de Hiaho-hoti, empereur de la dynastie des Han à la Chine. Les historiens Persans attribuent cette défaite des Huns ou Turks à Tour, fils de Pheridoun, l'un de leurs anciens rois. Mais il est aisé de voir qu'ils ne sont tombé dans cette erreur, qu'à cause de la ressemblance des noms de Teou & de Tour : d'ailleurs entêtés de leurs anciens héros, ils ont saisi cette occasion pour en relever la gloire.

Des Huns vaincus quelques-uns resterent en Tartarie, & se mêlerent avec divers peuples. D'autres, en bien plus grand nombre, s'avancerent vers l'occident, & vinrent au-dessus de la mer Caspienne, & aux environs d'Astracan. Ici les Chinois les perdent de vue : mais par nos historiens nous apprenons que s'étant approché des Palus Méotides, ils passerent en 376 dans l'Europe, & s'établirent près du Danube, & dans la Pannonie ou la Hongrie : ce sont ceux auxquels nous avons donné le nom d'*Occidentaux*, & qui ont été les plus connus jusqu'à présent.

Une partie de ceux qui resterent en Tartarie se fit connoître sous le nom de Huns *Eutalites* ou *Ephtalites* : ils étoient voisins de la Perse, avec laquelle ils eurent diverses guerres : ils firent alliance avec les Romains, qui les appelloient les *Huns blancs*, parcequ'ils habitoient dans des villes & étoient plus policés que les autres, que l'on nommoit les *Huns noirs* ou les *Nomades*, c'est-à-dire errans de côté & d'autre, comme on le peut voir dans Procope & Agathias.

Les Huns Méridionaux, qui étoient alliés des Chinois, comme on l'a dit, resterent tranquilles dans leur pays, jusqu'à ce qu'une horde de Tartares orientaux nommés Geou-gen (d'où il y a apparence que sont venus dans la suite les peuples que nous connoissons sous le nom d'*Avares*) détruisit la domination des Huns méridionaux, & s'empara de presque toute la Tartarie. Chassés de leurs demeures, ils établirent plusieurs petites principautés dans la Chine septentrionale, qui furent détruites les unes après les autres.

Une de ces familles se retira dans une montagne de Tartarie, nommée *Erkené-kom*. Là, connus alors sous le nom de *Turks* (les historiens Persans les appellent *Mogols*) ils étoient occupés à travailler aux forges pour le service des khans ou khacans des Geou-gen. Enfin Toumuen, que les Persans appellent *Toumana*, chef de ces Turks ou Huns, ayant défait certains peuples qui étoient venus attaquer les Geou-gen, demanda en mariage la fille du khan : on la lui refusa avec hauteur, en disant qu'il ne convenoit pas qu'un esclave aspirât à la fille de son souverain. Toumuen, irrité d'une semblable réponse, se révolta, & assisté par Venti, empereur de la Chine septentrionale, il défit entierement les Geou-gen, tua leur khan, & prit lui-même ce titre.

Ainsi, vers le milieu du VIe siécle, fut établi dans la Tartarie, ce qu'on appella alors l'*Empire des Turks*; ainsi fut renouvellée dans ce vaste pays la domination des Huns, qui eurent ensuite de grandes guerres avec les Chinois, & à qui les Romains envoyerent diverses ambassades. Comme cet empire s'étendoit depuis la Corée jusqu'à la mer Caspienne, il ne put tenir longtemps sous la domination d'un seul khan; & ces Turks se diviserent en deux branches; savoir, les Orientaux & les Occidentaux. Ces derniers se rendirent plusieurs fois redoutables aux rois de Perse, dont ils étoient voisins : c'est aussi d'une de leurs tribus que sont sortis ces Turks connus sous le nom de *Seljoucides*, qui se sont emparé au Xe siécle de la Perse, de la Syrie & de la Natolie : ce qui a donné occasion aux Européens d'avoir affaire à eux du temps des Croisades. Quant aux Turks orientaux, leur domination fut détruite par les Tartares Kitans, au commencement du Xe siécle, & ils n'eurent plus que de petites principautés tributaires & soumises, jusqu'à ce que Zingiscan, chef de plusieurs tribus Mogoles, établit au

commencement du XIIIe siécle, un nouvel empire connu sous le nom de *Tartare* : sa race regne encore dans la grande comme dans la petite Tartarie. Durant les premieres années de ce prince, plusieurs familles Turques conduites par Soliman, qui se disoit descendre d'Ogouzcan, c'est-à-dire du premier empereur des Huns, sortirent du pays de Balk, & vinrent enfin s'établir dans la Natolie, où ils ont donné naissance aux Turks-Ottomans. * *M. de Guignes, histoire des Huns*, tom. I, pag. 215-224, & tom. II.

☞ HUNS OCCIDENTAUX, connus par les historiens Romains, passerent, comme on l'a dit dans l'article précédent, les Palus Méotides en 376, & s'emparerent des pays que possédoient les Goths entre le Tanaïs & le Danube. Ils sont représentés par les historiens Romains, comme une nation vaillante & féroce : aussi l'empereur Théodose I en prit nombre à sa solde en 388, & on les vit se distinguer en différens temps dans les armées romaines. Ceux qui demeuroient au-delà du Danube, le passerent en 391, & s'étant joints à d'autres barbares, ils firent d'affreux ravages en Mœsie & en Thrace. En 395 ils ravagerent les provinces orientales, & s'avancerent jusqu'à Antioche. En 404 ils mirent tout à feu & à sang dans la Thrace & l'Illyrie, se retirant promptement avec leur butin, aussitôt qu'ils eurent avis de la marche des armées romaines. Vers 430 ils s'établirent dans la Pannonie, ou la Hongrie occidentale. Théodose II leur accorda peu après une pension annuelle. Attila étant devenu leur roi, fit augmenter cette pension en 441, & pendant qu'il fut en paix avec les Romains, il subjugua les autres peuples barbares dont il étoit voisin, de sorte qu'en peu de temps son autorité fut reconnue depuis les frontieres de la Perse jusqu'au Rhin. Il ravagea ensuite pendant plusieurs années, les deux empires romains, d'orient & d'occident. *Voyez* ATTILA.

Sa mort étant arrivée en 453, il s'éleva des guerres civiles entre ses enfans; & les peuples qu'il avoit soumis en profiterent pour se mettre en liberté. Les Huns passerent cependant quelques années après le Danube, & firent divers ravages sur les terres romaines : mais les plus considérables arriverent en 539 & 558, sous l'empire de Justinien qui leur faisoit une pension, & qui entretenoit la division entre deux branches puissantes de Huns, appellés les uns *Cuturguriens*, & les autres *Uturguriens*, noms qui venoient de deux de leurs chefs. En 560 un nombreux corps de Huns s'avança en Germanie, dans l'intention de s'établir dans les Gaules, où Attila étoit venu; mais Sigebert, l'un des rois François, les défit presque entierement, & obligea le reste de retourner dans leur pays. On croit communément que les *Secklers* ou *Sicules* que l'on voit encore en Transilvanie, sont les descendans des Huns dont on vient de parler. Plusieurs auteurs regardent comme de la même race, les *Avares* vaincus par Charlemagne, ainsi que les *Hongrois*; mais ces deux peuples sont deux autres colonies Tartares, venues en différens temps : *Voyez* GEOU-GEN & HONGRIE. * *Hist. universelle traduite de l'anglois*, tome XIII, *in-4°*, *pag.* 486 *& suiv.* M. Barbeau, *mém. mss.*

HUNSINGO, contrée des Pays-Bas, est une de celles qu'on appelle *Ommelandes*, qui font partie de la province de Groningue. L'Hunsingo s'étend le long de la mer d'Allemagne & de la riviere de Hunse, jusqu'au territoire de Groningue, & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages; mais point de lieu considérable, que la petite forteresse de Soltcamp. * Mati, *diction.*

HUNTE ou VINANT (Gautier) Carme en Angleterre, dans le XV siécle, fut envoyé par le pape Eugène IV en Angleterre, pour convoquer les prélats au concile de Ferrare, qui fut depuis transferé à Florence, & où se fit l'union des Grecs & des Latins. Gautier Hunte y disputa avec beaucoup de force, & réfuta solidement les argumens des Grecs. Il composa une relation de ces disputes, & quelques autres traités de théologie & d'histoire, & sur-tout un abregé de celle de Comestor. Ce théologien mourut fort âgé l'an 1470. * Pitseus, *de scriptor. Angl.* Lucius, *biblioth. Carm.* Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carm.* Possevin, *appar. sacr.* Gesner & Vossius, *de hist. Lat. lib.* 3, *pag.* 635 *&c.*

HUNTINGDON (Robert) né à Deorhist en Glocester l'an 1636, après avoir fréquenté le collége de Birlesden, étudia dans l'université d'Oxford où il s'avança beaucoup dans la connoissance des langues orientales sous Pocock, en sorte qu'en 1663 il obtint le dégré de maître-ès-arts. En 1670 ayant été fait ministre des marchands Anglois dans le Levant, il vit Ephèse, Alexandrie & Alep, où il trouva quelques beaux manuscrits dont il fit l'acquisition. Il en acheta en Perse, en Egypte, en Syrie & dans la Palestine, & entretint de fréquentes liaisons avec messieurs Fell, Pocock, Marchand & Bernard. Il fit aussi connoissance à Antioche avec Etienne Pierre patriarche des Maronites, par les soins duquel il découvrit un exemplaire du commentaire de S. Ephrem de Syrie sur le Pentateuque, quelques homélies & d'autres livres écrits aussi en syriac qui n'étoient pas connus. Il ne put recouvrer la version syriaque des épîtres de S. Ignace, qu'il fit chercher avec soin. Etant dans la Palestine, il visita les Samaritains de Sihon, & par tout il acheta ou fit copier d'excellens manuscrits. Il eut un long entretien avec Jean Lascaris, archevêque du Mont-Sina, sur l'état des Chrétiens, leur dépendance, & la bibliotheque du couvent de Ste Catherine qui est sur le sommet de cette montagne. Le carme Archange de Ste Therèse lui envoya à son retour en 1683, trois livres des Sabéens les plus estimés & les plus rares. Huntingdon ramassa aussi dans le Levant plusieurs médailles rares, & plusieurs autres choses de prix, & dont la rareté rehaussoit encore le mérite. Il envoya plusieurs insectes & autres curiosités à la société royale de Londres, pour qu'elle les observât; & après trois ans de séjour dans le Levant, il revint en Italie qu'il parcourut, & ensuite en France, & fit connoissance avec plusieurs savans à Paris. Enfin il revint à Oxford en 1683, & prit la même année le dégré de docteur en théologie. Peu après on lui donna la charge d'*Ephore* du collége de la Trinité à Dublin. Il fit aussitôt traduire en irlandois les livres du vieux testament, & M Boyle en fit les frais en faveur de ses compatriotes. Il se retira d'Irlande en Angleterre en 1688, à cause des guerres intestines qui divisoient ces provinces; mais on le rappella en Irlande en 1692, & on lui donna l'évêché de Rappot. Il n'en jouit point, étant mort la même année 1692. Il fut enterré dans la chapelle du collége de la Trinité à Dublin, où sa veuve lui fit dresser un monument avec une épitaphe. * *Voyez* sa vie par Thomas Smith.

HUNTINGTON, ville & comté d'Angleterre, dans le royaume de Merci, est située sur la riviere d'Ouse. Les autres villes du comté sont Kimbolton, Saint-Yves, &c. * Camden.

HUON DE MERI, poëte, qui vivoit du temps de S. Louis, composa un roman, nommé l'*Antichrist*, qui est un combat des vertus contre les vices, où il reprend des personnes de toutes conditions. On croit qu'il étoit religieux de S. Germain des Prés. * Fauchet.

HUON DE VILLENEUVE, poëte à qui on attribue les romans de *Regnault de Montauban*, *Doon de Nanteuil*, *Aie d'Avignon*, *&c.* Il vivoit vers le temps du roi Philippe *Auguste*, vers l'an 1200. * Fauchet. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise.*

HUPPAZOLI (François) Italien, renommé pour

avoir vécu dans les trois derniers siécles. Il naquit à Casal le 15 mars 1587, d'un pere qui fut podestat de Minsena, château considérable appartenant au duc de Mantoue. Huppazoli porta quelque temps à Rome l'habit eccléfiastique; mais l'envie de voyager le fit passer à Scio, où il se maria: il eut un fils de ce mariage en 1626, qui mourut le 16 juin 1701, huit mois avant son pere. Après la mort de cette premiere femme, qui lui avoit donné huit enfans, il se remaria en 1640, & eut de cette seconde femme six fils. En 1665 il prit une troisiéme alliance, dont il eut quatre fils. Ayant perdu cette troisiéme femme en 1677, il en prit une quatriéme, qui ne vécut avec lui que trois ans, & lui donna deux garçons. Enfin il eut une cinquiéme femme, dont il laissa quatre enfans. Outre ces vingt-quatre enfans légitimes, il eut encore vingt-cinq bâtards. Malgré son incontinence, il témoignoit du zèle pour les pauvres, & quelque attachement pour la religion. Il ne but jamais d'autre liqueur que de l'eau, & ne prit jamais de tabac: sa nouriture étoit médiocre; mais il la vouloit délicate & sans ragout; du potage & un peu de rôti, sur tout du gibier, beaucoup de fruits, ce qui l'humectoit si fort, qu'il passoit des mois entiers sans boire: il prenoit assez souvent de l'eau de scorsonere, ce qui contribuoit beaucoup à sa santé. Il ne voulut jamais se trouver à aucun festin, pour ne point déranger son régime de vivre, qui étoit de souper de bonne heure, se coucher une demi-heure après, & se lever de grand matin. Après avoir été à la messe, qu'il entendoit tous les jours, il se promenoit un peu, puis se renfermoit pour écrire ses dépêches, ou ses mémoires, dont il laissa vingt deux volumes. En sa vie il n'eut aucune fiévre, n'usa d'aucune saignée ni d'autres médicamens, n'ayant que la diéte pour tout remede: il n'éprouva ni vapeurs, ni goute, ni asthme, ni aucune des incommodités de la vieillesse; & eut l'usage de ses yeux & de l'ouie dans toute leur perfection. Sa mémoire fut toujours admirable; & il parloit des choses arrivées depuis près d'un siécle, comme si elles ne se fussent passées que depuis peu de temps. A l'âge de 82 ans il fut revêtu du consulat de Venise à Smyrne, qu'il exerça jusqu'à sa mort: la guerre en suspendit seulement les fonctions; mais la paix étant faite il retourna à Smyrne le premier décembre 1699, quoiqu'âgé de cent douze ans, & il reprit l'exercice de sa charge. Dans son plus grand âge, il faisoit encore à pied & à jeun quatre lieues, quoique dans un pays de montagnes & de rochers. A l'âge de cent ans, ses cheveux qui étoient tout blancs, reprirent leur premiere couleur noire, de même que sa barbe & ses sourcils. Cinq ans avant sa mort il avoit perdu toutes ses dents; & après avoir vécu quelque temps de bouillie, ses gencives s'étoient si bien fortifiées, qu'il cassoit les os des poulets & des poulardes, qui devinrent sa derniere nouriture, à faire deux repas par jour; mais deux ans avant sa mort il lui perça deux grosses dents. Son sommeil étoit tranquille, & les seuls besoins de la nature l'interrompoient quelquefois. Enfin, après une vie si tranquille, la fiévre le prit pour la premiere fois de ses jours le 2 février 1701, & lui dura quinze jours: il en guérit; mais il lui en couta l'ouie, qu'il recouvra pourtant entierement au bout de trois mois: il reprit ses fonctions; mais le grand froid l'obligea à la fin d'octobre de garder le lit, & il perdit alors une évacuation de sang, qui depuis trente ans lui venoit régulierement tous les mois. Cette perte lui causa la gravelle, & il jetta enfin par les urines trente à quarante pierres de la grosseur d'une petite féve au lieu de sang. Un rhume survint qui lui donna enfin la mort le 27 janvier 1702, en sa cent quinziéme année. Il s'accommoda lui-même dans son lit, & se ferma les yeux avant que d'expirer. La chaleur de son corps ne s'éteignit qu'onze heures après sa mort, & les mains lui demeurerent aussi flexibles, que s'il eût été en vie. Il se ressouvenoit fort bien d'avoir servi la messe à S. François de Sales, & d'avoir connu le pere Coton, confesseur du roi Henri IV. Huppazoli étoit un homme doux, complaisant, qui ne fit jamais de déplaisir à personne, & qui au milieu de l'argent se contenta du nécessaire: heureux s'il n'avoit pas eu un si grand foible pour les femmes. * *Lettre de Smyrne du 8 juin 1702*, dans le *Mercure d'août 1702*.

HUQUANG, province de la Chine, située presque au milieu des autres provinces, est divisée par la riviere de Kiang en septentrionale & méridionale. Les Chinois la nomment aussi *Jumichiti*, c'est-à-dire, *le pays du poisson & du ris*, parcequ'il y en a une grande abondance. On l'appelle *le grenier de la Chine*, & on dit en commun proverbe, *que l'abondance de la province de Kiangsi peut fournir à toute la Chine ce qu'il faut pour un déjeuner; mais que celle d'Huquang la peut nourir entierement.* Cette fertilité est cause qu'on y trouve quinze grandes villes très-célebres, & cent huit cités, avec un grand nombre de bourgs & de villages, sans compter les villes de guerre ni les forts. Les grandes villes sont Vuchang, Hanyang, Siangyang, Tegan, Hoangcheu, Kingcheu, Yocheu, Changxa, Paoking, Hengcheu, Changte, Xincheu, Jungcheu, Chingtien & Chingyang. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HUR, fut celui qui avec Aaron aida à soutenir les mains de Moyse, pendant que Josué combattoit contre les Amalecites. * *Exod. XVII*, 10, *&c.*

HUR, prince de Madian, fut tué dans une bataille qui se donna entre les Israëlites & les Madianites. * *Nomb. XXXI*, 7.

HURAULT (Philippe) chevalier, comte de Cheverni & de Limours, chancelier de France, étoit fils posthume de RAOUL Hurault, seigneur de Cheverni en Sologne, sécrétaire du roi & général des finances, qui mourut en août 1527, en Italie, dans les guerres de Naples, & de *Marie* de Beaune. Il naquit le 25 mars 1528, étudia à Poitiers, & ensuite s'étant attaché à l'histoire, il y fit de grands progrès. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris l'an 1554, & depuis maître des requêtes. Henri de France, duc d'Anjou, le fit son chancelier, le mena en Pologne; & depuis, après son avenement à la couronne, il lui commit la garde des sceaux, le créa chancelier de ses ordres l'an 1578, & lui donna divers gouvernemens. Après la mort du chancelier de Birague, il lui succeda l'an 1583, jusqu'à ce que l'an 1588 le roi lui fit commandement de se retirer en sa maison. Mais sous le regne de Henri IV, il fut rappellé à la cour, & exerça cette charge jusqu'au 30 juillet 1599, qui fut l'année de sa mort, & la soixante-douziéme de son âge. Le chancelier de Cheverni a écrit des mémoires. On y voit au commencement la généalogie de la famille de Hurault, divisée en diverses branches: ce que les curieux pouront consulter. Il épousa l'an 1566, *Anne* de Thou, fille de *Christophe*, premier président au parlement de Paris, morte le 27 juillet 1584, dont il eut *Henri*, mort jeune; un autre HENRI, qui suit; *Philippe*, évêque de Chartres, mort le 27 mai 1620; *Louis*, comte de Limours, mort sans postérité d'*Isabeau* d'Escoubleau-Sourdis; *Marguerite*, mariée 1° à *Gui* de Laval, marquis de Nesle: 2° à *Anne* d'Anglure, seigneur de Givri: 3° à *Armand* le Dangereux, comte de Maillé, &c. morte le 13 mai 1614; *Anne* Hurault, alliée à *Gilbert* de la Tremoille, marquis de Rostaing, morte le 16 avril 1635; & *Catherine*, mariée 1° à *Virginal* d'Escoubleau, marquis d'Aluye: 2° à *Antoine* d'Aumont, marquis de Nolai, &c. chevalier des ordres du roi, & morte le 13 avril 1615. HENRI Hurault, comte de Cheverni, &c. gouverneur des pays Chartrain & Ble-

ſois, mourut le premier mars 1648, âgé de ſoixante-treize ans. Il avoit épouſé 1° le 27 février 1688, *Françoiſe* Chabot-Charni, morte ſans enfans en 1602: 2° *Marie* Gaillard de la Molinere, dont il eut *Marc-Antoine*, *Henri* & *Philippe*, morts jeunes; *Anne*, mariée 1° à *Eraſme* de Daillon, comte de Briançon: 2° à *Charles* marquis d'Aumont; *Cecile-Elizabeth*, mariée l'an 1645 à *François de Paule* de Clermont, marquis de Montglas, chevalier des ordres du roi; *Marguerite* Hurault; & *Angelique*, morte ſans alliance. * *Conſultez* de Thou, *hiſt. lib.* 3. Scevole de Sainte-Marthe, *l.* 4 *élog.* & *hiſt. geneal.* Mezerai, *hiſt. de France.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoiſe.* Blanchard, *hiſtoire des maîtres des requêtes. Mémoires de Cheverni.* Godefroi. Le pere Anſelme, &c.

HURAULT DE L'HOSPITAL, *cherchez* HOSPITAL. (L')

HURE (Charles) acolythe de Sens, profeſſeur émérite en l'univerſité de Paris, doyen de la tribu de Sens en la faculté des arts de ladite univerſité, & principal du collége de Boncourt, étoit né à Champigny ſur Yone, au diocèſe de Sens, le 7 novembre 1639. Comme on lui trouva dès ſa plus tendre enfance beaucoup de diſpoſition pour les lettres, on engagea ſon pere, qui étoit greffier de Champigny, & en même temps laboureur aſſez aiſé, à le faire étudier. Il obtint à cet effet de M. l'archevêque de Sens une bourſe au collége des Graſſins à Paris, où M. Huré fit de ſi grands progrès, & ſut ſi bien ſe faire aimer & eſtimer, que dès qu'il eut achevé ſes études on lui donna dans le même collége la chaire de troiſiéme, & enſuite celle de ſeconde, où après avoir profeſſé les belles lettres pendant vingt-cinq ans, il ſe retira à Port-Royal des Champs dans le deſſein de s'y conſacrer uniquement à l'étude de l'écriture ſainte, & de la tradition: mais les affaires de ſa famille l'ayant obligé de revenir à Paris, il ſe choiſit une retraite dans le fauxbourg ſaint Jacques, où on l'obligea quelque temps après de ſe charger de l'éducation & du ſoin des études de quelques jeunes gens. M. Huré partageoit ſes ſoins entre cette éducation & l'écriture ſainte, lorſqu'on lui donna la principalité du collége de Boncourt, où il eſt mort le 12 novembre 1717, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il ſavoit bien l'hébreu, le grec & le latin, langues néceſſaires pour avoir une parfaite intelligence de l'écriture ſainte. Dès 1692 il donna une édition latine du nouveau Teſtament avec de courtes notes qui furent fort eſtimées, 2 vol. *in*-12, à Rouen. Les réfléxions qu'il fut obligé de faire pour ne donner que des notes choiſies, lui firent approfondir les régles néceſſaires pour entendre l'Ecriture ſainte, & il en fit part au public dans un vol. *in*-12, qui parut en 1696 à Paris ſous ce titre: *Novum Teſtamentum regulis illuſtratum, ſeu canones ſacræ ſcripturæ certâ methodo digeſti.* Il abrégea dans la ſuite cet ouvrage, & le donna en françois, ſelon ce nouvel ordre, ſous le titre de, *Grammaire ſacrée, ou régles pour entendre le ſens littéral de l'écriture ſainte*; à Paris *in*-12, en 1707. En 1702 il avoit donné une traduction françoiſe du nouveau Teſtament & de ſes notes latines augmentée, en 4 vol. *in*-12, à Paris. On imprima auſſi ſa traduction ſans les notes en différentes formes & en différens temps. Comme cette traduction n'étoit preſque que celle de Mons retouchée en pluſieurs endroits, MM. les évêques de Marſeille, de Toulon & d'Apt la cenſurerent preſque auſſitôt qu'elle parut. Pluſieurs années après, c'eſt-à-dire, en 1715, un Jeſuite la dénonça, de même que les notes, aux évêques de France, par un vol. *in*-12, où pour mieux ſe cacher il prit les titres de prêtre & de docteur en théologie. Cette dénonciation eſt intitulée: *Réfléxions critiques ſur le nouveau Teſtament de M. Huré, où l'on découvre les erreurs de ſes notes, l'infidélité de ſa verſion, & l'on éclaircit les endroits les plus difficiles du nouveau Teſtament*; à Lyon. M. Huré fit imprimer cette même année 1715, à Reims, un dictionnaire de la Bible auquel il n'avoit d'abord travaillé que pour s'édifier lui-même, & pour mieux entendre la lettre de l'écriture ſainte, en recherchant les différens ſens de chaque mot. Des perſonnes habiles ayant vu quelques cahiers de cette collection, l'exhorterent à la continuer. Feu M. Boſſuet, évêque de Meaux, fut de ce nombre. M. Huré avoit commencé à écrire cet ouvrage en latin; ce prélat l'exhorta à le compoſer en françois. Feu M. le Nain, maître des requêtes, pere de M. de Tillemont, voulant s'appliquer à l'étude de l'écriture ſainte, copioit de ſa propre main les cahiers de ce *dictionnaire*, à meſure que l'auteur avançoit. Ce *dictionnaire* eſt le premier ouvrage de M. Huré, quoiqu'il ait été imprimé le dernier. Il n'y avoit pas même mis la derniere main. Il auroit voulu ſurtout y faire entrer tout ce qui appartient à l'hiſtoire de l'écriture ſainte: c'eſt ce que le révérend pere dom Calmet a exécuté depuis dans ſon *Dictionnaire de la Bible.* M. Huré a revu auſſi, avec feu M. Beaubrun, fils d'un peintre qui étoit chancelier de l'académie de peinture, les épîtres de ſaint Paul de la traduction de M. de Saci, avec le ſens litteral & ſpirituel. Le ſens litteral eſt de M. Touret, prieur de Ste Catherine, & a été revu par les deux perſonnes que l'on vient de nommer; & le ſens ſpirituel eſt de M. Huré: ſur quoi il faut remarquer que le travail de M. Touret ne va que juſqu'au ℣. 15 de la II Epître de S. Paul à Timothée. M. Beaubrun a revu & corrigé le ſens ſpirituel donné par M. Huré. Le ſens litteral de l'Epître à Tite, & le ſens ſpirituel, ſont de ce dernier; de même que le ſens ſpirituel des Epîtres à Philémon & aux Hébreux. Le ſens litteral de ces deux Epîtres eſt de M. Touret de Ste Catherine. Les Epîtres que l'on appelle *Catholiques* & l'Apocalypſe, en 7 vol. *in*-18° ſont encore de M. Huré pour le ſens ſpirituel & litteral: & M. du Foſſé, à qui l'on eſt redevable des quatre évangeliſtes & des actes des apôtres juſqu'au chap. XIII, ℣. 17, laiſſa les autres chapitres des actes à finir à M. Huré, qui les a achevés en effet. Par reconnoiſſance pour le collége des Graſſins, où M. Huré avoit été élevé en qualité de bourſier, il a légué à ce collége une ſomme de ſix mille livres, pour être employée à la fondation d'une nouvelle bourſe. Peu de temps après ſa mort, M. Godeau, alors recteur de l'univerſité de Paris pour la ſeconde fois, prononça un excellent diſcours à la louange du défunt, en préſence de ladite univerſité aſſemblée au mois de décembre pour l'élection d'un nouveau recteur, & l'univerſité requit que ce diſcours fût inſeré dans les regiſtres académiques. M. Huré joignoit à une grande candeur, à une grande ſimplicité de mœurs, & à une piété ſolide & lumineuſe, une mémoire très heureuſe, un jugement ſolide, beaucoup de délicateſſe dans l'eſprit, une grande connoiſſance des auteurs grecs & latins en tout genre de littérature, & beaucoup de facilité à s'exprimer avec pureté & avec graces, en proſe & en vers. Il a fait quelques piéces en vers latins, entr'autres celle-ci: *Joan. Bapt. Teſtu de Balincour, cùm theſes philoſophicas propugnaret, Carmen*, 4 pages *in-fol.* ſans date. L'épitaphe ou éloge en proſe carrée, qu'il a compoſée pour Jean Herſant, prêtre, chanoine & célérier de l'égliſe métropolitaine de Sens, ci-devant principal du collége des Graſſins, mort le 23 de février 1690, eſt d'une très-belle latinité. M. Perault, de l'académie, l'a traduite en vers françois. L'une & l'autre ſe trouvent imprimées. * *Mémoires du temps.* Son éloge manuſcrit prononcé en latin par M. Godeau. Le Long, *biblioth. ſacr. pages* 340, 343 562 & 787.

HUREPOIX, pays de France, dans le gouvernement de l'Iſle de France. Ses bornes ſont fort incertaines. Il eſt ſitué preſque tout entier au midi de la

Seine, où il y a divers passages considérables, Melun comté, Corbeil, la Ferté-Alais, &c. On y comprend aussi quelquefois le pays des environs de Mante, dit le Mantois ou Mantoan, comme nous le remarquerons ailleurs. * *Consultez* Rouillard; Du Chêne; l'histoire du Hurepoix, &c.

HURONS, peuples de l'Amérique septentrionale, dans le Canada, ou *la nouvelle France*. Ils étoient extrêmement sauvages; & les relations que nous avons de ce pays nous apprennent qu'ils sont devenus amis des François; qu'ils mettent leurs morts en pelotons dans le tombeau, & qu'ils ne portent jamais le nom de leurs peres. Ils apprêtent aussi leur bled en plus de vingt façons différentes, ne se servant que du feu & de l'eau. Ils ont une très-grande inclination à dérober, & prennent même des pieds aussi-bien que des mains. Les femmes portent des colliers, des brasselets, & certains bijoux appellés *Matachias*, qu'elles attachent à leurs cheveux & à leurs oreilles. Leurs coutumes sont assez semblables à celles des autres sauvages du Canada. Cette nation, autrefois extrêmement nombreuse & divisée comme en plusieurs tribus sous différens noms, est aujourd'hui presque réduite à rien. Ils habitoient à l'est du lac Huron, & dans toute la partie du Canada qui est au nord du lac Erié. On n'en connoît plus que deux petits villages, l'un dans le détroit du lac Erié, & l'autre à Notre-Dame de Laurette, à trois lieues de Quebec. Ces derniers honorent le christianisme par une ferveur & une régularité de vie, qui fait honte aux anciens chrétiens. Ils ont un missionaire Jesuite, sans la permission duquel ils ne feroient pas la moindre chose. On prétend que vers la Caroline, il y a un troisiéme village assez nombreux de ces sauvages. La langue hurone est une langue mere fort abondante, à ce que disent ceux qui l'entendent le mieux. La langue iroquoise en est une dialecte, & elle s'entend presque par tout dans le sud de la nouvelle France. Les Hurons passent pour les plus spirituels des sauvages, & ceux qui ont plus de conduite: quoiqu'en très-petit nombre, ils sont encore les oracles que consultent les autres nations. Ils ont aussi toujours eu la réputation d'être braves, ce sont néanmoins les Iroquois qui les ont détruits & dissipés: il est vrai que les maladies y ont contribué. *Cherchez* CANADA. * *Relations du Canada*. Le pere Charlevoix, *journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*.

HURONS (Le lac des) ou la mer douce des Hurons, ou le lac de Karegnondi. C'est un grand lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. On dit qu'il a deux cens lieues d'orient en occident, & sept cens de circuit. Le lac Supérieur & celui des Ilinois, se déchargent dans celui-ci. Ce lac est la source de la riviere de S. Laurent, qui en sortant du côté du sud, va traverser les lacs d'Erié & d'Ontario, & de la riviere Françoise, qui après avoir traversé le lac des Nipissiriniens, se va joindre à la riviere de S. Laurent. * Mati, *diction*.

HURTADO (Thomas) clerc régulier mineur, né à Tolede en Espagne, enseigna à Rome, à Alcala, à Salamanque, où il s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages; & mourut l'an 1659. Nous avons de lui une philosophie & une théologie, selon la doctrine de S. Thomas; *Resolutionum moralium lib. VI. De congrua sustentatione ecclesiasticorum*; *Resolutionum moralium, de residentia sacra lib. XII. Resolutiones de unico martyrio*. Ce dernier ouvrage étoit contre le traité *de Martyrio per pestem*, du pere Theophile Rainaud, Jésuite, qui lui répondit par un excellent traité. * Nicolas Antonio, *biblioth. hispan.* Le Mire, *de scriptoribus sæc. XVII.*

HURTADO DE MENDOZA, *cherchez* MENDOZA.

HUS ou UZ, contrée de la Palestine, située au levant du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé, dite autrement la *Trachonite*. Sa capitale portoit le nom d'*Astaroth Carnajim*. Quelques-uns ont dit que c'étoit la patrie de Job, & qu'on y fait encore voir aujourd'hui le tombeau de ce saint homme: mais cela est plus qu'incertain. Il est plus probable que la terre de Hus, dont il est parlé dans le livre de Job, étoit vers les confins de la Chaldée, puisque les Chaldéens furent ceux qui enleverent les troupeaux de Job. * *Voyez* Frédéric Spanheim, *hist. Jobi*.

HUS (Jean) hérésiarque, recteur de l'université de Prague. Son nom, qui signifie *Oie*, étoit celui d'un petit bourg de Bohême, où il naquit de parens de la lie du peuple. Il reçut le dégré de bachelier ès arts à Prague l'an 1393, & celui de maître en 1395, & fut fait prêtre en 1400. Presqu'aussitôt qu'il eut été ordonné, il entreprit de renouveller les erreurs des Vaudois & de Wiclef, qu'il commença à publier en Bohême l'an 1407, avec une ardeur incroyable. Il ajouta depuis de nouvelles erreurs à celles de Wiclef, se joignit à Jérôme de Prague, & se fit un grand nombre de disciples. Ils prêchoient que les réprouvés ne sont point membres de l'église; que S. Pierre n'en a point été le chef; & d'autres erreurs que nous marquerons en parlant des Hussites. Ces hérétiques causerent des maux incroyables dans la Bohême. Le roi Venceslas s'en mit peu en peine, parcequ'il ne songeoit qu'à ses plaisirs & à la bonne chere; mais l'empereur Sigismond, frere & héritier présomptif de ce roi, crut avec raison, qu'il ne devoit pas négliger d'appaiser ces troubles. Il écrivit à Venceslas, & envoya de ses gens à *Jean* Hus, pour lui persuader de venir défendre sa doctrine devant le concile de Constance, où cet empereur devoit se trouver. *Jean* Hus ne le refusa pas, & fit d'abord afficher devant la porte du palais, & devant celles des églises de Prague, qu'il iroit à Constance rendre compte de sa foi. Il fit encore afficher cet écrit dans plusieurs villes de l'Allemagne. Ensuite il se mit en chemin, & arriva à Constance au mois de novembre 1414. L'empereur lui avoit envoyé un sauf-conduit. On employa sept mois à examiner ses opinions. On envoya deux évêques en Bohême, pour informer de la doctrine qu'il avoit prêchée & enseignée, dont ils firent leur rapport au concile. On nomma des commissaires pour recevoir la déposition des témoins, & pour examiner les propositions qu'on avoit tirées de ses livres; & il eut lui-même la permission de parler & de se défendre. Les plus habiles hommes qui étoient à Constance, travaillerent à lui persuader d'abjurer ses erreurs. Il le promit, puis il le refusa; de sorte que persistant à soutenir ses erreurs, il fut condamné à être brulé avec ses livres. Ce qui fut exécuté le 16 juillet 1415. Un auteur de sa secte, qui étoit présent à son supplice, dit que *Jean* Hus monta sur le bucher avec une grande intrépidité, & qu'il mourut en chantant des pseaumes, & en invoquant le nom de Jesus-Christ. Les protestans se plaignent de ce qu'on le fit mourir malgré le sauf conduit que lui avoit donné l'empereur Sigismond. On répond à cela qu'ils n'ont peut-être pas examiné ce sauf-conduit, que nous avons dans Cochlæus, dans Bzovius & ailleurs; car il paroît que le concile n'y avoit point de part; & qu'outre cela, ce n'étoit qu'une recommandation aux villes chez qui *Jean* Hus arrivoit de le bien recevoir, & de le laisser passer librement. Ses disciples le mirent au nombre de leurs martyrs. Les protestans rapportent beaucoup de fables au sujet de *Jean* Hus; & disent qu'en mourant il s'étoit écrié, *qu'on faisoit mourir une oie; mais que cent ans après sa mort il renaîtroit un cygne de ses cendres, qui soutiendroit la vérité qu'il avoit défendue*. Ce cygne est Luther, selon les protestans & les luthériens, qui firent graver diverses piéces de monnoie de l'un & de l'autre, sous la forme d'une oie & d'un cigne, comme nous l'apprenons de Gret-

ſer. Cochlæus a écrit l'hiſtoire de l'héréſie des Huſſites, que les curieux conſulteront. *Jean* Hus a composé pluſieurs ouvrages, qui ont été imprimés en deux volumes *in-fol.* à Nuremberg. * Varillas, *hiſt. des héréſies*, *l.* 1. *Hiſt. du concile de Conſtance*, *par* Lenfant. Bayle, *lettr.* 253, 254 *de l'édition de* M. Deſmaiſeaux. M. Chauffepied, *ſupplément au dictionnaire de Bayle.*

HUSAN (Henri) juriſconſulte Allemand, né à Eiſenac l'an 1533, étudia en France & en Italie, & étant de retour en ſon pays, y fut honoré de divers emplois importans. Il mourut à Lunebourg le 9 décembre 1587, & laiſſa des poëſies & d'autres ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. juriſc. Germ.*

HUSSARS, prononcez *Houſſards*, milice de cavalerie en Hongrie & en Pologne, qui eſt habillée bizarement, & monte des chevaux petits, mais ardens & infatigables. Les Huſſars ſont bons pour les courſes & les partis, mais nullement propres aux actions de pied-ferme. Ils ont la tête raſe, hors un toupet de cheveux qu'ils conſervent au milieu, avec une groſſe mouſtache qui leur pend ſur l'eſtomach, & un bonnet fourré, orné d'une plume de coq en pointe. Les officiers en ont une d'aigle. Ces derniers ſont habillés à la turque. Les cavaliers ont des pourpoints avec des culottes larges ſans juſte-au-corps, ni manteau, ni chemiſes; mais pour ſe garantir du mauvais temps, ils portent chacun une peau de tigre, ou de mouton pendue à leur col, & la tournent du côté que vient le vent. La plupart ſont bottés à cru. Ils ne font point de quartier quand ils ont l'avantage, & n'en demandent jamais, s'ils ſont les plus foibles. Ils ont des armes à feu, dont ils ſe ſervent aſſez mal, mais le ſabre à la main, ils ſont extraordinairement adroits: & il y en a beaucoup d'entr'eux, qui, en paſſant près d'un cavalier, ne manquent jamais à lui couper la tête. Le commandant que l'on fit priſonnier dans la défaite des Huſſars par les François devant Fribourg l'an 1690, avoit tant d'adreſſe, qu'on aſſuroit que de vingt têtes il n'en manqueroit pas une. Quand ils reviennent de la guerre, le général leur donne autant de piéces d'argent qu'ils rapportent de têtes. Le ſupplice dont ils puniſſent les déſerteurs eſt épouvantable: ils les embrochent tout vifs, & les font rôtir ainſi devant le feu. * *Mém. du temps.*

HUSSEIN, favori d'Ibrahim, empereur des Turcs, avoit été berger; & faiſant paître ſon troupeau près de la priſon de ce prince, avoit ſouvent pris ſoin de le divertir par ſes chanſons ruſtiques, & les airs qu'il jouoit ſur ſon flageolet. Ibrahim ne fut pas plutôt ſorti de cette priſon, & élevé ſur le trône, qu'il fit Huſſein ſon confident; mais ce favori abuſa des faveurs de ſon prince, & fit même étrangler le grand viſir Mehemet: ce qui lui attira la haine du peuple, qui le maſſacra, & le mit en piéces l'an 1648. * *Hiſtoire des grands viſirs.*

HUSSITES, hérétiques de Bohême, ainſi nommés de Jean Hus, diſciple de Wiclef, qui fut brulé vif par ordonnance du concile de Conſtance l'an 1415. Ces hérétiques ſoutenoient preſque les mêmes opinions, que les Calviniſtes ſoutiennent aujourd'hui contre le pape & les prêtres, & pour ce qui regarde la communion ſous une ſeule eſpéce, ou pour nous ſervir de leurs termes, le retranchement de la coupe; mais ils ne nioient pas la préſence réelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'euchariſtie. Ils prétendoient que l'égliſe eſt le corps des prédeſtinés, & que les réprouvés n'en peuvent être les membres; que la condamnation des quarante-cinq articles de Wiclef faite par les docteurs orthodoxes, étoit impie & déraiſonnable; que S. Pierre n'a jamais été chef de l'égliſe, &c. Leur ſecte fut depuis diviſée en pluſieurs. La paſſion que les Huſſites témoignerent pour la communion ſous les deux eſpéces, les porta à faire peindre des coupes dans leurs maiſons, & ſur leurs enſeignes de guerre. Ils ſont préſentement nommés *les Freres de Bohême*, & ont toujours prétendu être différens des Vaudois & des Picards. Ces Bohémiens ſont proprement ſortis des Calixtins, diſciples de Jean Hus, comme ils le déclarent dans leur confeſſion de foi. Ce furent des gens de métier qui commencerent cette ſéparation, ſe plaignant que les Calixtins romaniſoient en tout & par tout, à la réſerve de la coupe. Ils mirent d'abord à leur tête un cordonnier, qui ne ſachant pas un mot de latin, leur fit un corps de doctrine, que l'on appella de ſon nom: *Les Formes de Keleſiski.* Enſuite ils ſe choiſirent pour paſteur Matthias Convalde, laïc & ignorant, l'an 1467, & ſe ſéparerent ainſi publiquement des Calixtins, comme ceux-ci avoient fait de Rome. Ils en vinrent à cet excès d'ignorance & de témérité, de rebaptiſer tous ceux qui venoient à eux: excès qui dura cent ans, comme ils l'avouent. Jean Hus fut regardé comme leur apôtre, & ils célébroient la fête de ſon martyre le 8 juillet. Cependant ils rejettoient la meſſe, que ce prétendu apôtre avoit toujours dite. Enfin s'étant mêlés dans les guerres des Luthériens, Ferdinand I les chaſſa de Bohême, d'où ils ſe refugierent en Pologne; & là ils s'unirent l'an 1570 dans le ſynode de Sendomir avec les Luthériens, & les Zuingliens de Pologne, quoique leur confeſſion de foi fût bien différente entre eux trois. *Cherchez* HUS (Jean). * Cochlæus, *hiſt. Huſſit.* Dubravius, *lib.* 26. Genebrard, *in Greg. VII.* Onuphre, *an. Chriſt.* 1415. Sandere, *hereſ.* 176. Du Preau, *V. Huſſ.* Azor, *inſt. mor. lib.* 5, *c.* 37, *pag.* 2. Florimond de Raimond, *l.* 4, *c.* 3. Sponde, *in annal.* Gauthier, *chron. ſæc. XV*, *c.* 1. *Voyez* Puffendorf, *hiſt. de Suéde*, *l.* 1. M. de Meaux, *hiſt. des variations*, *l.* 11. *Les auteurs cités ſur* Jean Hus.

☞HUSSON (Martin) né à Montmirel, fut reçu au ſerment d'avocat le 25 novembre 1643. S. Vincent de Paule qui étoit miſſionaire ſur les côtes d'Afrique le demanda en 1652 pour conſul à Tunis. Pendant ſon ſéjour en cette ville, il ſe deſennuyoit en continuant un *commentaire* qu'il avoit commencé *ſur la coutume de Vitry.* Il demeura dans ce pays juſqu'au mois d'avril 1657, que le bey de Tunis, courroucé contre lui de ce qu'il ne vouloit pas ſe prêter à des choſes contraires aux intérêts du roi, le renvoya en France. A ſon retour il compoſa pluſieurs opuſcules en langue judaïque, grecque, punique, turque. Mais ſon objet principal fut toujours la profeſſion d'avocat; & quoiqu'il n'eût pas fait une réſidence continuelle à Paris, il n'avoit jamais perdu de vue l'étude des loix, & montroit aux jeunes gens de ſon temps le corps de droit qui l'avoit toujours accompagné dans ſes voyages. On a vu les fruits de ſon application dans les fameux *mémoires de Montmirel* & de *Montbar*, qui ſont des ſources de doctrine pour les matieres domaniales & féodales. Il avoit eu des traditions précieuſes du barreau par les relations qu'il avoit entretenues ſingulierement avec Jacques Abraham, célébre avocat de ce temps, & avec Flou Angran, mort doyen des avocats. Ce fut par les conſeils de ceux-ci qu'il donna dans le courant des années 1663, 1664 & 1665, ſon traité *de advocato*, ouvrage qui renferme beaucoup de choſes curieuſes ſur la profeſſion d'avocat. Il eſt diviſé en quatre livres. Il y en a un cinquiéme manuſcrit, qui eſt entre les mains de ſes héritiers. M. Huſſon mourut au mois de décembre 1695, âgé d'environ 72 ans. Il eſt parlé de lui dans une conſultation de M. Prevoſt pour les avocats de Gueret imprimée en 1741.

HUTITES, hérétiques, qui ſont une ſecte d'Anti-Luthériens. Ils étoient ſectateurs de JEAN HUTUS, & ſe croyoient réellement les enfans d'Iſraël, venus pour exterminer les Chananéens. Ils diſoient encore, que le jour du jugement s'approchoit, & qu'il falloit s'y préparer en mangeant & buvant. * Du Preau, *V. Hut.* Florimond de Raimond, *de la naiſſance de l'héré-*

ſie, *liv.* 2, *c.* 6, *num.* 3. Gautier, *ſæc. XVI*, *c.* 71.

HUTTEN (Ulric de) né dans le château de Stækelberg le 20 avril 1488. Il fut envoyé en 1499, dans le monaſtere de Fulde; mais comme la vie monaſtique ne ſe trouvoit pas de ſon gout, il en ſortit pour aller à Cologne, & de-là à l'univerſité de Francfort ſur l'Oder en 1506, où il prit le dégré de maître ès-arts à l'âge de dix-huit ans. En 1508 il paſſa en Italie, & ſe voyant ſans argent il s'enrôla, & ſe trouva au ſiége de Parme. Il retourna en Allemagne en 1509; & ayant été attaqué d'une fiévre violente dans la Poméranie où il alla enſuite, il ſe vit obligé de mendier. Il arriva ainſi à Roſtock, où il enſeigna pour ſubſiſter; & ayant publié en 1512 un poëme à la louange de l'empereur Maximilien, on connut ſon mérite, & on ne le laiſſa pas ſans récompenſe. Il s'appliqua enſuite à la juriſprudence à Pavie, la même année 1512, pour obéir à ſon pere; & l'année ſuivante, 1513, il s'enrôla de nouveau; mais il demeura peu dans cette nouvelle profeſſion, paſſa à Rome & revint en Allemagne en 1514. Il alla en 1515 à Francfort, pour voir Eraſme; & ayant appris en cette ville que Ulric, duc de Wirtemberg, avoit tué Jean de Hutten ſon couſin, parceque, dit-on, le duc vouloit jouir de ſa femme qui y conſentoit, il en forma ſa plainte qu'il adreſſa à l'empereur & aux états de l'empire. Cet écrit, de même que les quatre harangues qu'il fit dans la ſuite ſur le même ſujet, égalent, dit-on, ce que Ciceron a fait contre Catilina, pour la beauté, & l'emportent ſur la véhémence. Il repaſſa en Italie en 1516, & fit quelque ſejour à Rome, où il prit parti pour Reuchlin, dont le procès contre les Dominicains, au ſujet des livres des Juifs, y avoit été porté. Il fit à ce ſujet une piéce en vers qu'il adreſſa au cardinal *Adrianus Caſtellenſis.* Il travailla dans le même temps aux *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, qui le mirent fort mal dans l'eſprit des moines. Il revint à Stækelberg en 1517, & dédia enſuite ſes épigrammes à l'empereur, qui le créa chevalier, & le couronna poëte à Augsbourg. Venu à Mayence en 1518, il s'y forma une bibliothéque, & y publia la même année deux livres de Tite Live qu'on n'avoit point encore donnés juſque-là: il les dédia à l'électeur de Mayence. En 1519 il découvrit de nouveaux manuſcrits de Pline, Quintilien, Marcellin, & un traité *de unitate eccleſiæ conſervanda*, *& ſchiſmate inter Henricum IV & Gregorium VII*, qu'il publia à Mayence en 1520. Il écrivit auſſi une chronique de la conduite que les papes avoient tenue contre les empereurs dans tous les ſiécles, & fit imprimer la même année un traité *de ſchiſmate extinguendo & vera libertate eccleſiaſtica adferenda*, qu'il trouva à Boppard dans l'archevêché de Tréves. Vers le même temps il ſe déclara ouvertement pour Luther; & ayant appris qu'on vouloit ſe ſaiſir de ſa perſonne, il fut obligé de fuir en divers lieux. Etant dans le château d'Ebernburg, qui appartenoit à François Sickingen, il écrivit ſes ſujets de plaintes à l'empereur Charles-Quint, aux électeurs de Saxe & de Mayence, & à tous les états de l'empire, & exhorta la nation allemande à ſe ſéparer du clergé; & le pape l'ayant envelopé dans la bulle qu'il fit contre Luther, il apoſtilla cette bulle de remarques injurieuſes qu'il fit imprimer avec ſa plainte en vers latins, ſur ce que les livres de l'héréſiarque Luther avoient été brulés à Mayence. En 1522 il fit encore une campagne, & étant venu à Baſle en 1523, le ſénat l'honora d'un préſent conſidérable. Eraſme ayant été le ſeul qui eût refuſé de lui faire viſite, Hutten s'en piqua, & écrivit contre ce grand homme une lettre fort véhémente. Il ſe brouilla auſſi avec le clergé de Baſle; car ſon impétuoſité naturelle lui faiſoit des affaires preſque en tout lieu, & il ſe retira à Mulhauſen, d'où il ſe ſauva à Zurich & enſuite dans l'iſle d'Uffnau ſur le lac de Zurich; où il mourut le 31 aout 1523, dans ſa trente-ſixiéme année. Un gentilhomme de Franconie lui fit l'épitaphe ſuivante:

Hîc eques auratus jacet, oratorque diſertus,
HUTTENUS *vatés carmine & enſe potens.*

Ce fut à l'occaſion de ſa mort qu'Eobanus Heſſius écrivit ſon *Dialogus mortis & Hutteni.* En 1538 on imprima ſes œuvres poëtiques en un volume. Pluſieurs de ſes écrits ont paru ſous les noms ſuppoſés de *S. Abydenus Corallus*, *Eleutherus Byzenus*, &c. * *Voyez* ſa vie compoſée en latin par Jean Burchard, & imprimée en 1717: elle eſt curieuſe. Le pere Niceron a donné un article fort détaillé & très-curieux d'Ulric Hutten, dans le tome XV de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres.*

HUTTEN (Léonard) Anglois, fit ſes premieres études dans l'école de Weſtminſter, d'où il paſſa à Oxford, en 1574. Il y fit de grands progrès dans les ſciences, & s'attacha ſur-tout à la langue grecque. Son mérite lui procura la place de chanoine dans l'égliſe de *Chriſt.* Son amour pour l'étude le ſuivit, & ne lui permit pas de demeurer oiſif. Il publia durant ſa vie pluſieurs ouvrages qui ne nous ſont point connus. Il mourut en 1632, le 17 mai, âgé de 75 ans. Il laiſſa une fille qui fut mariée avec le docteur Richard Corbert, lequel a été ſucceſſivement évêque d'Oxford & de Norvich. Depuis la mort de Hutten, l'on a imprimé de lui une diſſertation angloiſe ſur les antiquités d'Oxford. Cette diſſertation a été donnée par Thomas Héarne, à la ſuite d'un autre ouvrage, intitulé: *Le texte de Rocheſter*, &c. à Oxford, en 1720, *in-8°. Voyez* la *bibliothéque angloiſe*, tome VIII, deuxiéme partie, article 5, pag. 342.

HUTTEN (Charles) a publié en 1686, un ſermon qu'il avoit prononcé en anglois dans l'égliſe paroiſſiale de Uplime, où il explique le texte des rebelles, & réfute leur grande objection.

HUTTERUS (Léonard) profeſſeur en théologie à Wittemberg, né au mois de janvier 1563 à Ulm, d'un pere qui étoit miniſtre dans cette ville, remplit une chaire de théologie dès l'âge de 33 ans: c'étoit un Luthérien des plus rigides & des plus emportés, & qui n'épargna pas plus les Calviniſtes que les Catholiques. Il mourut le 23 ſeptembre de l'an 1616. * Bayle, *diction critiq.*

HUTTERUS (Elie) a publié une bible en quatre langues, l'hébraïque, la grecque, la latine, & l'allemande, à Hambourg, l'an 1597. Enſuite il ajouta l'italienne, la françoiſe, la ſclavonne, & la ſaxonne. Son nouveau teſtament fut imprimé l'an 1600, en douze langues, qui ſont le ſyriac, l'hebreu, le grec, le latin, l'allemand, le bohémien, l'italien, l'eſpagnol, le françois, l'anglois, le danois, & le polonois. Il les réduiſit à quatre dans l'édition de l'année 1603, ſavoir l'hebreu, le grec, le latin & l'allemand. Cette Polyglotte eſt très-rare. Il y a un recueil de lettres contenant ce que les perſonnes doctes jugerent de cet ouvrage. * Bayle, *diction. critiq.* M. Chauffepied parle au long d'Hutterus & de ſes ouvrages, dans ſon *ſupplement au dict. de Bayle.*

HUY, ville des Pays-Bas dans le pays de Liége, & la ſeconde de cet évêché. Elle eſt la capitale du Condroz, & ſituée à l'endroit où la Meuſe reçoit la petite riviere de Huy, qui a peu d'eau; mais dont le cours eſt furieux & violent. C'eſt de cette riviere qu'elle a pris ſon nom, en latin *Hoïum*, *Huime* & *Huionum.* Cette ville, qui eſt à quatre lieues de Liége, & à ſix de Namur, eſt ſéparée en deux parties, dont la plus grande eſt à main droite de la Meuſe en deſcendant, & l'autre à main gauche. Elles ſont jointes par un très-beau pont de pierres de taille avec pluſieurs arches. La ville d'Huy étoit autrefois plus grande qu'elle n'eſt préſentement, & elle a eu des comtes particuliers,

qui la donnerent aux évêques de Liége. Il y a un vieux château fort au-dessus de la ville, au bas duquel est une église collégiale de chanoines, appellée Notre-Dame. Tout cela est l'ouvrage d'Erard ou Eterard de la Mark, autrefois cardinal & évêque de Liége, qui accoutuma ses successeurs à demeurer dans ce château à cause de la beauté du lieu. Huy a douze ponts de pierre & sept ou huit de bois. On voit dans la grande place une belle fontaine, entourée de colonnes de marbre, avec un grand bassin de cuivre. La grande église est très-belle, & on estime fort le chœur de l'église des freres Mineurs, qui est tout de marbre, ainsi que le grand autel. La nef est ornée d'une menuiserie fort bien travaillée. Les belles allées du jardin des Capucins le rendent très-agréable. Il y a presque de toute sorte de religieux & de religieuses en cette ville: & ce qui lui donne un grand relief, c'est la maison & le couvent de l'ordre de sainte Croix, qui est le chef & le premier de cet ordre, & où le général a accoutumé de faire sa résidence. Ce fut le bienheureux Theodore de Celles, chanoine de la grande église de Liége, qui renouvella cet ordre en Allemagne. Il choisit pour ce sujet un endroit fort élevé dans un fauxbourg d'Huy, appellé *Clair-Lieu*, où il y avoit autrefois une chapelle de S. Thibaut. Il s'y logea avec cinq clercs pour vivre en vrais enfans de la Croix. Cet ordre, dont le premier instituteur est S. Quiriace, qui trouva la sainte Croix par le commandement de sainte Helene, mere du grand Constantin, ayant été renouvellé & approuvé sous Innocent III, au concile de Latran, fut confirmé en 1248, sous la regle de S. Augustin, par le pape Innocent IV, au concile de Lyon en France. Cette maison des chanoines réguliers de sainte Croix étant bâtie sur une éminence, se voit de fort loin. Son église est fort grande & ample, & son jubé tout de marbre, ainsi que les deux autels qui sont au-dessous en entrant au chœur. Derriere le grand autel est la châsse de sainte Odile, patrone de tout l'ordre: elle est toute d'argent doré, & fort bien travaillée tout à l'entour. Tous ses ossemens y sont, excepté son chef, qu'on voit dans la sacristie en un fort beau reliquaire, orné de médailles d'or & de pierreries. Les ossemens des sœurs de sainte Odile, Ida & Ima, sont au même lieu, dans une autre grande châsse d'argent doré. Le clocher de cette église est fort haut, & il y a grand nombre de cloches. Quand l'horloge sonne, les grandes & petites cloches sonnent les heures en cadence & en musique. Cette place fut prise par les François l'an 1663; & les Espagnols l'ayant reprise l'année suivante, la garderent jusqu'en 1703, que les Anglois & les Hollandois s'en rendirent maîtres sur la fin de la campagne. * Le P. Boussingaut, *voyage des Pays Bas.*

HUYBERT (de) cette maison est fort ancienne & illustre; témoin ce qu'on en trouve dans Jean Christoval Calvete d'Estralla, historiographe Espagnol, qui, d'ailleurs ne parle que rarement d'autres familles Zelandoises: *Yno poco nombrados*, dit-il, *eran los Huyberos de Cirixea, por su valor y riqueza;* c'est-à-dire, *les de Huyberts de Zirickzée étoient fort célébres par leur valeur & leurs richesses.* Elle est connue depuis plusieurs siécles dans le gouvernement de Zirickzée, d'où elle tire son origine, reconnoissant pour chef CORNEILLE de Huybert, qui épousa *Jeanne* de Haamstede, descendue de *Witte* de Hollande, chevalier, seigneur de Haamstede, fils de *Floris* V, comte de Hollande, de Zélande, seigneur de Frise, &c. procréé sous promesse de mariage d'une fille de *Jean* VII, seigneur de Heussen, maison très-ancienne & considérable dans ce temps-là. *Jacob & Herman* de Huybert, fils de *Corneille*, commandoient la flotte qui conduisit en Espagne l'archiduc Philippe & la reine son épouse l'an 1500. Ces deux augustes personnes étoient à bord de ces deux freres: la flotte, qui étoit fort nombreuse, essuya une très-rude tempête dans la Manche; plusieurs vaisseaux périrent à la vue de l'archiduc: & néanmoins, à cause de quelques affaires qui s'étoient passées entre le roi d'Angleterre & lui, il ne voulut point qu'on relâchât dans aucun port de son royaume: mais quand les deux freres de Huybert lui eurent représenté l'extrême péril où l'on se trouvoit, & qu'il étoit absolument nécessaire de se sauver dans le havre de Vaalmuyn, lui & son épouse se soumirent à ce conseil & à leur bonne conduite. C'est alors qu'il les fit chevaliers, & leur donna pour devise *Waakt Huybert*, c'est-à-dire, *Veille Huybert.* L'empereur Maximilien & l'archiduc Charles son fils, pour témoigner combien ils étoient satisfaits de ces bons services rendus au roi de Castille leur fils & pere, augmenterent le 13 mars 1512, cette grace, en permettant à chacun des trois freres, *Jean*, *Jacob* & *Herman* de Huybert, & à leurs descendans, de faire porter l'épée à trois de leurs domestiques; ce qui étoit alors un honneur très-particulier. *Jean & Herman* de Huybert furent envoyés pour des négociations secrettes qu'on voulut bien leur confier, le 19 décembre 1512, à Henri VIII, roi d'Angleterre, par Marguerite, archiduchesse d'Autriche, alors gouvernante des Pays-Bas. L'archiduc Charles étant devenu empereur & roi d'Espagne, fit l'honneur à *Lieven Jakobzen* de *Huybert*, alors bourguemestre de Zirickzée, & surintendant des digues du pays de Schouwen, de loger chez lui dans cette ville, où les trois freres ont fait bâtir chacun une maison, qui sont encore les plus grands, & les plus considérables bâtimens de Zirickzée. L'empereur Charles VI, ayant réhabilité à son couronnement à Francfort, les trois freres de Spina, sous le titre de baron de la grande Haye, a fait mention dans son diplôme du 9 janvier 1712, de cette famille comme leur grand-mere maternelle. Il y confirme aux de Huybert, en les traitant de *Familia equestris*, toutes les prérogatives que leurs ancêtres de glorieuse mémoire leur ont conférées, & les considere même comme barons, vu qu'il a fait présent à messieurs de Spina de quatre quartiers, tant paternels que maternels (entre lesquels celui de de Huybert est le troisiéme) comme s'ils étoient effectivement nés barons. * *Voyez la description du voyage de D. Philippe, prince d'Espagne, par les Pays-Bas l'an* 1548, *imprimée à Anvers en* 1552, in-fol. *pag.* 253. Van Leutwens, *Batavia illustrata*, *pag.* 971 & 74. Smallegange, *chronique de Zéelande*, *pag.* 692 & 695. La chronique de Zéelande de Reigersbergen, *corrigée par* Buxhorn, *pag.* 370. Emanuel de Meteren, *hist. des Pays-Bas*, *pag.* 11, & *la chron. de* Petit, *pag.* 611.

HUYBERT (Pierre de) seigneur de Burgh-Chryestein, &c. qui étoit de la même maison que la précédente, s'est rendu célébre par les grands services qu'il a rendus à la république des Provinces-Unies des Pays-Bas, & particulierement à la province de Zélande. Il naquit à Middelbourg le premier août 1622, & fut élu conseiller de cette ville le 24 mars 1646. Il fit tellement connoître sa capacité, que la province de Zélande le députa à l'assemblée des états généraux, & aux premieres conférences qui se tinrent à Malines entre les députés du roi d'Espagne & ceux des Provinces-Unies, après une longue & sanglante guerre de 80 ans, glorieusement terminée à Munster le 30 de janvier 1648. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire vers le roi de Suéde, le roi de Pologne & l'électeur de Brandebourg, pendant la fameuse guerre où les Suédois se rendirent maîtres de la Pologne, & firent tant de conquêtes sur le roi de Danemarck, qu'ils le contraignirent à leur céder trois belles provinces au-delà du Sund. Au mois de mars 1656, il fut élu secrétaire d'état de la province de Zélande; au mois de mai de la même année, il fut nommé plénipotentiaire pour le traité de paix qui fut

conclu entre la Suéde & le Danemarck, par la médiation de la France, de l'Angleterre & des Provinces-Unies l'an 1660. On étoit si content de l'habileté & de la fidélité qu'il avoit marquées dans ces illustres emplois, qu'au mois de mars 1664, on l'éleva à la charge de grand-pensionaire de Zélande. L'instruction de cette charge porte entr'autres choses, qu'on maintiendra en toute occasion & en tout temps, les droits & prééminences de l'état, les loix & priviléges du pays, contre ceux qui voudroient y donner atteinte. Par-là cet emploi devint épineux & fort pénible. Cependant il s'en aquitta vingt-trois ans & plus, avec l'applaudissement de tout le monde, & au grand contentement de ses maîtres, qui, en le députant le 27 septembre 1687, au grand conseil d'état, marquerent expressément dans sa commission, *qu'ils étoient fort satisfaits de ses longs & fidéles services, dont ils conserveroient toujours une favorable mémoire.* Il ne faut pas oublier qu'il fut créé plénipotentiaire des Provinces-Unies l'an 1667 pour le traité de Breda. Il mourut à la Haye le 7 janvier 1697, en sa soixante quinziéme année, laissant pour fils, 1. ANTOINE de Huybert, seigneur de Cruynengen, conseiller dans la cour souveraine de justice. 2. JEAN de Huybert, seigneur de Nootgawe, élevé par sa bonne conduite & par sa valeur à la charge de lieutenant général de la cavalerie, mort en 1701, laissant un fils & trois filles. 3. DAVID de Huybert, seigneur de Burg, Krayestein, &c. a été conseiller dans le conseil de Flandre, directeur de la compagnie des Indes orientales, & bourguemestre de Middelbourg. Ils firent enterrer leur pere dans la chapelle de l'église de Burg en Zélande, & ont fait graver sur son tombeau une fort belle épitaphe. Il a eu pour fils, PIERRE de Huybert, seigneur de Zoëtlingskerke, qui a épousé *Dorothée* de Willegen, d'une ancienne & considérable famille de Leyden. Il a exercé la charge de conseiller au conseil de Flandre, que son pere avoit aussi possédée. * Bayle, *dictionnaire critique.*

HUYGENS (Constantin) qu'il faut prononcer comme si l'on écrivoit en françois *Heuguens*, seigneur de Zuylichem, Zeelhem, &c. *Cherchez* ZUYLICHEM.

HUYGHENS (Gummare) célébre docteur de Louvain, étoit né à Lier, que l'on prononce Lyre, ville de Brabant, au mois de février 1631. Il fut élevé avec piété; & après avoir fait ses humanités avec beaucoup de succès, il alla à Louvain & y fit sa philosophie au collége du Faucon, à l'âge de quinze ans. Son cours fini, il mérita d'avoir le second lieu dans la promotion des arts à l'âge de dix-sept ans; & il n'en avoit que vingt un, lorsqu'après avoir fait sa théologie sous M. Sinnich, si connu par ses ouvrages, il fut choisi en 1652 pour professer la philosophie au collége même du Faucon. M. Huyghens occupa ce poste pendant 16 ans avec la distinction la plus éclatante, & un désintéressement si grand, qu'il donnoit réguliérement aux pauvres presque tous les revenus qu'il tiroit de son emploi, qui étoient considérables, & qu'il ne prenoit dessus que le simple nécessaire. Messieurs Pontanus & Vanviane lui ayant conseillé en 1668 de ne plus s'appliquer qu'à la théologie, dont il n'avoit jamais interrompu l'étude, il reçut le dégré de docteur en 1668 même, & la même année il fut député à Rome avec M. Randax vers le pape Clément X, pour défendre devant sa sainteté les priviléges de l'université de Louvain qui l'avoit envoyé. Son voyage fut heureux, le succès répondit à ses désirs; & lorsque sa commission eut été remplie, il retourna à Louvain pour se livrer de nouveau à la théologie. Il n'avoit point d'autre occupation, lorsqu'en 1677 M. François Vanviane se démit en sa faveur de la place de président du collége du pape Adrien VI, à Louvain, & l'obligea à l'accepter. M. Huyghens trouva dans ce poste de quoi remplir toute l'étendue de son zèle. Ses exhortations étoient fréquentes, ses conférences rarement interrompues: sa vigilance trouvoit perpétuellement de quoi être exercée. Presque tous ceux qui étoient avec lui dans le même collége voulurent être dirigés par ses avis, & lui donnerent une entiere confiance pour la conduite de leurs ames. Il se vit obligé aussi d'écouter les confessions d'une infinité d'autres personnes de tout état qui s'adresserent à lui, non-seulement de Louvain, & de tout le diocèse de Malines; mais même de quantité d'autres villes, bourgs & villages, même assez éloignés. C'est ce qui a fait dire à M. Arnauld dans une de ses lettres du tome III du recueil que l'on en a fait en 1727, que l'université de Louvain, & presque tout les Pays-Bas, doivent à M. Huyghens en partie le renouvellement de ferveur, de piété, de vertu & de lumiere qu'on y a vu briller depuis. Ces occupations n'empêcherent pas M. Huyghens de composer un assez grand nombre d'ouvrages tous écrits en latin, qui ont été très applaudis. En 1674 il donna sa méthode de remettre & de retenir les péchés, qui a été traduite en françois, & imprimée plusieurs fois à Paris, avec approbation & privilége du roi. Cet ouvrage fit du bruit. Les partisans de la morale relâchée le déférerent à Rome, où il fut sérieusement examiné & approuvé, de même que l'apologie de ce livre que M. Huyghens s'étoit cru obligé de faire aussi en latin, contre une réponse qui avoit été publiée sous le nom de *François Charles Reymakers.* Cette apologie est avec l'édition latine de la méthode de l'an 1686 qui en est la troisiéme. M. Tanara, internonce du pape à Bruxelles, & depuis cardinal, étant venu à Louvain en 1680, déclara de la part du pape que sa sainteté avoit beaucoup d'estime pour sa personne & pour le livre de M. Huyghens; & peu après ce même internonce écrivit à M. Carnero, secrétaire d'état sous le duc de Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas, qu'entre tous ceux qui prétendoient alors à une place vacante de la faculté étroite, M. Huyghens étoit, sans contredit, le plus digne de tous & le plus capable de remplir cette place. En 1683, ce docteur donna six thèses sur la grace, qui furent suivies de deux autres, & que l'on condamna à Rome en 1685. Les autres ouvrages de M. Huyghens sont: *Instructio theologica D. G. H. valde utilis ac salutaris pastoribus & confessariis, secundùm doctrinam SS. Augustini, Thomæ,* &c. en 1687. *Conferentiæ theologicæ*, en cinq parties, formant trois volumes. La premiere parut en 1684; la seconde en 1690; la troisiéme en 1692; la quatriéme & la cinquiéme en 1693, *in*-12, à Liége. Un cours de théologie, sous le titre de *Breves observationes*; savoir, sur les sacremens en général, & les trois premiers en particulier, en 1695, 1 vol. *in*-12; sur le sacrifice de la messe, le sacrement de pénitence, & ceux de l'extrême-onction & de l'ordre, en 1696; sur le sacrement de mariage, & les quatre fins de l'homme, en 1697; sur la trinité, les anges & l'homme avant sa chute & depuis sa chute, en 1695; sur la théologie en général, les lieux théologiques & les attributs de Dieu, en 1694; sur l'incarnation, en 1695; sur les actes humains, les passions, les vertus & les vices, en 1692, 2 vol. sur la prudence, le droit, la justice & la restitution, en 1697; sur le contrat en général, & les diverses espéces de contrats, en 1701; sur la religion & ses actes, en 1698; sur la superstition & le sacrilége, la force & la tempérance, en 1698; sur les jugemens, les bénéfices & la simonie, en 1707; sur les péchés & les loix, la justification & le mérite, en 1694; sur la foi, l'espérance & la charité, en 1703. On a suppléé à ce traité ce que l'auteur avoit laissé imparfait par sa mort. Il y a plusieurs éditions de quelques-uns de ces volumes: nous ne parlons que de celle que nous avons vue. M. Huyghens a fait outre cela plusieurs autres écrits moins considé-

rables, pour le bien de l'église en général, & celui de l'université de Louvain en particulier. Les principes de ces ouvrages sont tous fondés sur l'écriture & la tradition, & en particulier sur la doctrine de S. Augustin qu'il avoit bien étudiée. Le style n'en est pas fort relevé, mais il est clair & très-facile à entendre. En 1682, sa majesté catholique, informé de son mérite, lui donna, de son plein gré, un canonicat de l'église de S. Pierre de Louvain, & M. Tanara se fit un plaisir de lui en apprendre la premiere nouvelle. Mais cette amitié dura peu : le refus que fit M. Huyghens d'écrire contre les quatre articles de l'assemblée du clergé de France de 1682, la rompit. M. Fierlans, chancelier de Brabant, attaqua vivement M. Huyghens, & les PP. Gabrielis & Macaire Havermans, dans un ouvrage qu'il intitula par cette raison, *Gabrieliana, Gummaristica, ac Macariana triumviralis concordiæ inane conamen, infelix omen.* Mais M. Huyghens, sans s'amuser à le réfuter, intenta procès à l'auteur au conseil de Brabant en 1686, & demanda qu'il prouvât les calomnies qu'il avoit avancées, ou qu'il les rétractât publiquement, & en fît réparation. Sa requête fut répondue & signifiée au chancelier; mais M. Fierlans étant mort le 15 août de la même année 1686, cette affaire n'eut pas d'autres suites. L'année suivante 1687, M. Huyghens ayant été élu pour remplir une place vacante dans l'étroite faculté de théologie, ses ennemis lui firent donner un interdit pour empêcher qu'il en exerçât les fonctions, & cet interdit fut suivi d'un autre qui lui ôta le pouvoir de prêcher & de confesser. C'est à cela que l'on rapporte la division qui a duré depuis ce temps-là dans l'université de Louvain, & qui a donné matiere à un si grand nombre d'écrits de part & d'autre, sur la pénitence, sur la grace, sur la morale & sur plusieurs autres sujets. Les deux partis convinrent enfin, avec l'agrément du roi catholique, de porter la cause à Rome, au commencement du pontificat du pape Innocent XII. Le docteur Hennebel y défendit la cause de M. Huyghens & de ses amis, & répondit si solidement aux accusations formées contre eux, que ceux-ci obtinrent plusieurs rescrits du pape en leur faveur, qui rendirent le calme pour quelque temps. Ce fut durant cet intervalle de paix que M. Huyghens mourut à Louvain le 27 octobre 1702. Le 29 du même mois, M. Guillaume Marcel Claës prononça en latin l'oraison funébre du défunt dans l'église de S. Pierre de Louvain, en présence de l'université, & d'un grand nombre d'autres auditeurs. Cette piéce a été imprimée *in*-4°, à Louvain, la même année 1702 : c'est une brochure de 15 pages, autant historique que morale. * *Voyez* cette oraison funébre; le papier mortuaire de M. Huyghens; un éloge françois de ce docteur, imprimé *in*-12, en 7 pag. & *in*-4° en quatre : difficultés proposées à M. Steyaert, *part.* 1, 2, 3; l'état présent de la faculté de Louvain : lettres de M. Arnauld, *tom III*, *pages* 245, 411, 512, &c. *tom. V*, *pages* 279, 280, 319, 325, &c. *tom. V*, *lettre* 375, & dans plusieurs autres du *tom. VI* & du *tom. VII.*

HUYNE, *Vinea*, *Idonea*, riviere de France, qui à sa source dans la paroisse de S. Hilaire de Soisai, au Perche, vers Mortagne; d'où coulant par Remallard à Nogent-le-Rotrou, elle y reçoit la Ronne, puis la riviere d'Erve, puis passe à la Ferté-Bernard, au Maine, où elle se grossit de la petite riviere de Mesme; & coulant à Bresteau & près de Connerai dans le Maine, elle se rend dans la riviere de Sarte, proche & au-dessous du Mans. * Baudrand, *dict. geogr.*

HUYS TE BRETTEN, est un château de Hollande, sur le bord de la mer, fort près de Catwick, & à une lieue & demie de Leyde. On a connu par des inscriptions qu'on y a trouvées, qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium* ou *Armentarium.* * Mati, *dictionnaire.*

H Y

☞ HYA (Tartares d') sont ceux à qui les historiens Persans donnent le nom de *Tangut*, & les Chinois appelloient autrefois ainsi leurs voisins à l'occident. Le royaume d'Hya fut fondé vers l'an 951, par Likitsyen, Tartare de Tupe ou Topa, tribu jusqu'alors peu considérable, qui demeuroit au nord-est de Pekin. Sa capitale étoit Hyacheu, qu'on appelle aujourd'hui *Ning-hia*, au nord ouest de la Chine sur l'Hoang. La puissance de ce nouvel état en 50 ans devint considérable : il possédoit une partie de la province chinoise de Chensi, & s'étendoit fort dans la Tartarie. Vers l'an 1000 son roi ou khan prit le nom d'empereur. Ses successeurs furent cependant obligés de payer tribut aux Kitans, aux Kins, & ensuite à Zingiscan, qui détruisit entierement cette monarchie en 1227. Shidurku ou Lihyen fut son dernier monarque. * *Hist. univ. des voyages*, *tom. VII*, *in*-4°, *pag.* 77 & *suiv.* 99, 101, 141, 143. M. Barbeau, *mém. mss.*

HYACINTHE d'Amycle, dans le Peloponnèse, fils d'Amyclas & de Dioméde, selon Apollodore, de la Muse Clio & de Pierus, selon le même dans un autre endroit, & d'Obalus, selon Hygin, fut aimé en même temps d'Apollon & de Zéphyre. Les poëtes disent, qu'un jour Apollon jouant au palet avec Hyacinthe, Zéphyre en conçut tant de jalousie, qu'il résolut de s'en venger. Aussitôt il poussa de son souffle le palet contre la tête d'Hyacinthe, & ce coup fut si rude, que ce jeune homme mourut sur le champ. Apollon en fut au désespoir; & la terre pour le consoler, changea le sang d'Hyacinthe en une fleur de son nom, qui est de couleur de pourpre, autrement de violet. Les Lacédémoniens célébroient en son honneur des fêtes nocturnes, qu'ils appelloient *Hyacinthies.* * Ovide, *au liv.* 18 *de ses metam.* Nicander, *in Theriacis.* Apollodore, *l.* 1 & 3. Hygin, *fabl.* 271.

HYACINTHE (Saint) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Polonois, & naquit l'an 1183 à Sasse, ville du diocèse de Breslaw en Silesie. Il étoit issu de l'ancienne maison des comtes d'Oldrovans, qui a donné plusieurs grands officiers au royaume de Pologne. Son bisaïeul, *Saultz* d'Oldrovans, défit souvent les Tartares, & son grand-pere qui portoit le même nom, se signala par ses exploits contre d'autres ennemis de l'état. Il fut appellé *Saultz de Konsk*; parceque le comté de ce nom lui étoit échu, & laissa deux enfans, dont l'aîné nommé *Eustache*, fut pere de S. Hyacinthe; & le puîné qui s'appelloit *Yves*, fut évêque de Cracovie. Hyacinthe ayant fait ses études aux colléges de Cracovie en Pologne, de Prague en Bohême, & de Bologne en Italie, se retira auprès de l'évêque de Cracovie son oncle, qui lui donna un canonicat dans sa cathédrale, & le mena l'an 1217 à Rome, où il trouva S. Dominique, fondateur de l'ordre des Freres Prêcheurs. Hyacinthe, âgé de 34 ans, résolut alors de prendre l'habit des mains de ce saint patriarche; & par une dispense du pape, il fit profession au bout de six mois, pour retourner plus promptement en Pologne avec Ceslas son cousin, & deux Allemans de la suite de l'évêque de Cracovie, qui avoient embrassé cet institut en même temps. Lorsqu'il arriva à Cracovie, il fut reçu comme un homme apostolique, envoyé de la part de sa sainteté; l'évêque son oncle lui donna une maison, pour y recevoir des novices, & ensuite l'église paroissiale de la Trinité, avec une place où il fit bâtir un monastere. Après que ce couvent fut établi, S. Hyacinthe alla prêcher l'évangile dans les pays du nord, dont les habitans étoient ou idolâtres ou hérétiques. Il passa par la Mazovie & la Prusse royale, d'où il avança dans la Poméranie, dans la Suéde, le Danemarck, la Norwége

& l'Ecosse, opérant par-tout des conversions, & établissant plusieurs monasteres de son ordre. Ensuite il fit un voyage à Constantinople; puis remonta dans la grande Russie, appellée depuis *Moscovie*, où il convertit plusieurs païens à la foi, & réunit un grand nombre de schismatiques à l'église romaine. Un si heureux succès lui donna lieu de fonder un couvent magnifique dans la ville de Kiovie, qui étoit alors capitale de ce duché; mais les Tartares ayant assiégé cette ville, la prirent enfin d'assaut. Comme ils étoient prêts d'y entrer, S. Hyacinthe prit le saint ciboire, avec une image de Notre-Dame, qui étoit d'albâtre, & s'enfuit accompagné de ses religieux, vers la porte de la ville du côté de la Pologne. Comme il n'y trouva point de bateau pour passer le Boristhène ou Nieper, il traversa cette riviere à pied sec, marchant sur les eaux comme sur la terre. Ses religieux passerent sur sa chape, qui les porta à bord sans aucun danger. S. Hyacinthe continua son chemin jusqu'à Cracovie, où il demeura dix ans; puis l'an 1243 il alla dans le pays des Tartares qui l'avoient fait fuir de Kiovie, & y convertit à la foi plusieurs milliers de ces infidèles. Il avança même jusque dans la grande Tartarie. Enfin étant de retour à Cracovie, il y mourut le 15 août 1257, jour de l'assomption de la sainte Vierge. Ses miracles ont été si extraordinaires, pour leur qualité, qu'on lui a donné le surnom de *Thaumaturge*, c'est-à-dire, *faiseur de miracles*. On remarque qu'excepté les trois ans qu'il gouverna le couvent de Cracovie, il ne voulut jamais accepter aucune supériorité, ni aucune dignité de l'église, ayant souvent refusé des évêchés, dont il prioit que l'on pourvût d'autres religieux de son ordre : ce qu'il faisoit, parceque tout son but étoit de faire des missions apostoliques, & de prêcher la foi dans toutes les parties du monde. * Malvenda, & *les annales de l'ordre*.

HYACINTHIDES, filles dont la naissance, le nombre & les noms de chacune se trouvent différemment rapportés dans quelques anciens auteurs. Harpocration les fait filles d'Hyacinthe de Lacédémone. Apollodore, *lib. 3 de biblioth.* est de même opinion, & en compte quatre qu'il nomme *Antheïs*, *Egleis*, *Euthenis* & *Lyrie*, ajoutant que les Athéniens, par l'ordre d'un ancien oracle, les immolerent pour le salut public au tombeau du cyclope Gereste. Quelques uns, entre lesquels est Demosthène, *orat. funeb.* les font filles d'Erechtée. D'autres en mettent six, *Protogenie*, *Pandore*, *Procris*, *Creüse*, *Orythie* & *Cthenie*; & disent que les deux premieres souffrirent d'être immolées sur un côteau nommé *Hyacinthe*, d'où elles furent toutes appellées Hyacinthides. Hesychius en fait aussi mention. Hygin, *fabl.* 238, n'en met qu'une seule, qu'il nomme *Spartiantis*.

HYADES, sept étoiles qui sont à la tête du taureau, & amenent de la pluye : ce qui les a fait nommer ainsi du nom grec ὕειν, qui signifie pleuvoir, comme Ovide le témoigne aux fastes :

Ore micant Tauri septem radiantia flammis
Sidera, quas Hyadas Graius ab imbre vocat.

Les poëtes, dans leurs fictions, les font nourices de Bacchus, & feignent qu'en reconnoissance de la nourriture qu'elles lui avoient donnée, Jupiter les transporta au ciel. Les uns les font filles de Hyas & de Béotie; les autres filles de l'Océan & de Pleïone, & leur donnent pour frere Hyas, dont la fin malheureuse les fit mourir de douleur. Sur leur nombre, leurs noms, & les autres fables qu'on en raconte, *voyez* Hygin, *astronomic.* 21. * Aulu-Gelle, *l.* 13, *chap.* 6.

HYAGNIS, fut le plus ancien joueur de flute, dit Plutarque, dans son dialogue de la musique. Il florissoit à Célènes, ville de Phrygie, pendant qu'Erichtonius, qui le premier attela, dit-on, des chevaux à un char, regnoit dans Athènes, la mille deux cent quarante-deuxiéme année de la chronique de Paros, 1506 avant J. C. Cette chronique nous apprend de plus, que Hyagnis fut l'inventeur de la flute & de l'harmonie phrygienne, & qu'il composa des *nomes* ou cantiques, non pour le dieu Mars, comme Fabricius le dit dans sa bibliothéque grecque, mais pour la mere des dieux. Il en composa aussi pour Bacchus, pour Pan & pour quelques autres divinités ou héros du pays. Selon Plutarque & Nonnus, il fut pere de Marsias, qui fut vaincu par Apollon, & condamné, dit-on, à être écorché vif. Aristoxène cité par Athénée, donne aussi à Hyagnis l'honneur de l'invention de l'harmonie phrygienne; & Apulée dans ses *Florides*, lui attribue, non-seulement l'invention de la flute simple, mais encore celle de la double flute. Lisez les *remarques* de M. Burette, sur le *dialogue de Plutarque touchant la musique*, dans le tome X des *mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles lettres*, pages 257 & 258.

HYALE, l'une des compagnes de Diane. Ovide, *métam.* 2. C'est aussi le nom d'une ville à l'embouchure du fleuve Indus, le gouvernement de laquelle étoit semblable à celui de Sparte. On y créoit deux rois de deux familles, qui conduisoient les affaires de la guerre, & des magistrats qui avoient le soin de la police. * Diodore, *l.* 17.

HYAMAN, *cherchez* YEMEN.

HYBLA, montagne de Sicile abondante en thym, & célébre pour son excellent miel. Il y avoit une ville de ce nom, qui lui fut donné, de même qu'à la montagne, en mémoire d'un certain Hyblus, qui regnoit en ces quartiers-là. Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Doriens. Plusieurs poëtes en font mention, & entr'autres Martial, *liv.* 11, *épigr.* 43.

Mella jubes Hyblæa tibi, vel Hymettia nasci.

Etienne met trois villes de ce nom en Sicile, *Hybla major*, maintenant *Paterno*, au pied du mont Etna; près du fleuve Smethe, environ à 17 milles de Catanezo; *Hybla minor*, ou, selon d'autres, *Heræa*, aujourd'hui Raguse, en la vallée de Noto, à 15 milles de la mer d'Afrique; *Hybla parva*, autrement *Megare*, ville de la côte qui regarde le Levant, & de laquelle il reste encore quelques ruines, près de l'embouchure de l'Allabe. Quelques uns croient qu'elle étoit un peu éloignée de la mer, à l'endroit où est maintenant le lieu nommé *Marilli*. * Bochart, *géogr. pages* 584, 593 & 604.

HYBREAS, habitant de Mylasa, aujourd'hui *Melasso*, ville de la Natolie, après avoir étudié à Antioche, revint à Mylasa, & s'adonna au barreau, où il fit admirer son éloquence. Il s'avança dans les charges publiques, & s'acquit presqu'autant de pouvoir dans la ville qu'Euthydemus, qui y étoit le plus puissant, mais violent & tyrannique dans sa maniere d'agir. Hybreas s'adressant à lui dans une harangue, lui dit : *Tu es un mal nécessaire à notre ville, car nous ne pouvons vivre avec toi, & nous ne saurions vivre sans toi.* En ce temps Labiénus, de la faction de Cassius, s'étant joint aux Parthes, qui s'emparerent de l'Asie mineure, se faisoit appeller général des Parthes. *Par la même raison*, dit Hybreas, *je veux qu'on m'appelle général des Cariens*; car Mylasa étoit dans la Carie. N'étant pas néanmoins le plus fort, il se retira à Rhodes, d'où il retourna à Mylasa, lorsque Labiénus eut quitté l'Asie mineure. * Strabon. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

HYCCARE, ville de Sicile, bâtie par les anciens Sicaniens, & ruinée depuis plusieurs siécles. On croit que la fameuse Laïs étoit de ce lieu. Les critiques ne sont pas d'accord sur l'origine du nom d'*Hyccare*; car les uns le tirent des Grecs, les autres des Phéniciens; mais ils conviennent tous que ce nom signifie *Poissonneux*; ce qui s'applique parfaitement au golfe Hyc-

care. * Fazellus, *dec.* 1, *liv.* 7. C'est aujourd'hui le lieu nommé *Muro Carini*, à 12 milles de Palerme, & c'étoit un siége épiscopal sous S. Gregoire *le Grand.*

HYCSOS, nom d'un peuple, qui, suivant Manethon, se rendit maître de l'Egypte. Cet historien dit que sous le regne de Timaüs, roi d'Egypte, un peuple qui n'avoit nulle réputation, vint du côté d'orient, se rendit maître du pays, ruina les temples, & établit pour roi un soldat de sa nation, nommé Satalis, qui eut pour successeurs Baon, Apachnas, Apophis, Janias & Assis; qu'on les nommoit tous *Hycsos*, c'est-à-dire, *rois pasteurs*, ou *pasteurs captifs;* (*Sos*, signifiant *pasteur*, & *Hyc*, *captif* ou *roi;*) qu'enfin ce peuple s'en alla avec tout son bien hors d'Egypte à travers le desert de Syrie, & se retira dans la Judée, où il bâtit une ville qui fut appellée *Jérusalem.* Ceux qui appliquent le nom d'Hycsos aux Juifs d'Egypte, remarquent 1° que les Israélites, qui passerent en Egypte avec Jacob, étoient pasteurs; & qu'après la mort de Pharaon, son successeur les traita comme des captifs: 2° Que, selon qu'il est rapporté dans l'Exode, *ch. XII*, *v.* 12, la même nuit que les Hebreux sortirent d'Egypte, les temples des idoles furent renversés: 3° Que le retour des Hycsos en la Judée, & la construction de la ville de Jérusalem désignent assez les Israélites qui étoient en Egypte. Marsham & plusieurs autres prétendent avec plus de fondement, que les Hycsos de Manethon étoient des Arabes ou Phéniciens, qui se rendirent maîtres de la basse Egypte, & de la ville de Memphis, l'an 1509 avant Jesus-Christ. Ils eurent six rois de leur nation, dont les noms sont connus depuis *Salates* jusqu'à *Assis*, & ensuite plusieurs autres. Cet empire dura en tout 500 ans. * Du Pin, *bibl. des auteurs profanes.*

HYDASPE, nom de deux rivieres d'Asie. L'une traverse la Susianne & passe à Suse, ville capitale de cette province; l'autre nommée autrement *Hypase*, en deça du Gange, sort du Taurus; & après avoir arrosé de ses eaux la ville nommée aujourd'hui *Lahor*, dans les états du Mogol, elle se perd dans l'Indus, près la ville de Nise. * Baudrand. Plusieurs poëtes en font mention, comme Lucain, *liv.* 8. Horace, *carm.* 1. Seneque & Claudien, & ces deux derniers disent qu'on y trouve de l'or & des pierres précieuses.

HYDASPE ou HYSTASPE, passe pour avoir été mage des Perses, beaucoup plus ancien qu'Homere, & contemporain de Zoroastre. Quelques-uns l'ont, mal-à-propos, confondu avec Hystaspe, pere de Darius. Lactance le croit un roi des Perses beaucoup plus ancien. Ammien Marcellin dit qu'Hystaspe ayant pénetré dans les Indes jusqu'à la solitude des Brachmanes, avoit appris d'eux les mouvemens des parties du monde & des astres, & les cérémonies sacrées, & qu'il en avoit instruit les mages. S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, & Lactance, citent les livres d'Hystaspe, où l'on trouvoit la prédiction de la fin du monde; mais il y a bien de l'apparence que ces ouvrages étoient supposés, aussi-bien que les livres des Sibylles. * Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof. tom.* 1, *p.* 58.

HYDE (Edouard) comte de Clarendon, lord chancelier d'Angleterre, descendoit d'une ancienne famille de ce nom dans le comté de Chester. Ce fut le roi Charles I qui fit Edouard Hyde, chancelier de l'échiquier, & membre du conseil privé. Il accompagna Charles II au-delà de la mer; & ayant eu part aux malheurs de ce prince, il eut aussi part à sa faveur, lorsqu'il fut rétabli sur le trône. Il fut d'abord créé baron sous le titre de lord Hyde de Hindon dans le comté de Wilt, & peu après vicomte de Coinburi dans le comté d'Oxford, & comte de Clarendon, qui est un parc près de Salisburi, dans le comté de Wilt. Il fut aussi fait grand chancelier, emploi qu'il conserva jusqu'à la fin d'août 1667. On lui ôta alors le grand sceau, qui fut commis à la garde d'Orlando Brindgeman, à cause d'une accusation que le lord Digbi porta contre lui au parlement. Sur cela il se retira en France, & choisit Montpellier pour le lieu de son séjour. Il mourut pourtant à Rouen le 19 décembre 1674. Ses écrits sont: *L'histoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641 jusqu'en 1660, en anglois; à Oxford 1704, 3 vol. *in-folio*, & en françois à la Haye, 6 vol. *in-12*; des *remarques sur le Leviathan*, du fameux Hobbes, *in-4°*; une *lettre au duc & à la duchesse d'Yorck*, *sur le bruit courant de son penchant pour la religion catholique; divers discours au parlement.* Ces trois derniers n'ont été imprimés qu'en anglois. * *Projet du dictionaire des savans de* Mencken.

HENRI, comte de Clarendon, qui vivoit encore en 1701, lui succeda dans ses titres. Il étoit son fils aîné, & de *Françoise*, fille de *Thomas* Aylesburi, chevalier baronet. Il en eut trois autres fils, *Laurent*, comte de Rochester; *Edouard*, qui mourut sans alliance; & *Jacques*, qui se noya dans la mer allant en Ecosse avec le duc d'Yorck. De ses deux filles, *Anne*, l'aînée, fut mariée à *Jacques* duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre II du nom. Ce prince fit *Henri* Hyde, comte de Clarendon, lord du sceau privé, & il fut ensuite envoyé lord lieutenant en Irlande. Il épousa *Theodosile*, fille d'*Arthur* lord Capel, de laquelle il eut un fils unique *Edouard*, appellé communément *lord Cornburi.* Sa seconde femme fut *Flower*, fille unique & héritiere de *Guillaume* Backhouse de Swallowfield, de laquelle il a eu deux filles, dont l'aînée a été mariée au duc d'Ormond. * *Diction. angl.*

HYDRAULIQUE, science qui enseigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes, que pour d'autres usages. Heron décrit plusieurs machines hydrauliques. Ce mot *Hydraulique* signifie *eau sonnante;* parceque dans la premiere invention des orgues, lorsqu'on n'avoit pas encore trouvé l'usage des soufflets, on se servoit d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire sonner. Athenée dit que Cresibius a été l'inventeur de cette machine, ou que du moins il l'a perfectionnée; parceque la premiere invention en est dûe à Platon, qui inventa l'horloge nocturne; c'est-à dire, une clepsydre, qui faisoit jouer des flutes, pour faire entendre les heures, dans le temps qu'on ne les peut voir. * *Antiquités romaines.*

HYDRE, serpent du marais de Lerne, dans le Péloponnèse, que les poëtes ont dépeint avec sept têtes, dont si l'on en coupoit une, il en renaissoit plusieurs autres. Ils ajoutent qu'Hercule ayant été envoyé par Euristhée pour le combattre, en vint à bout, faisant appliquer le feu par Iolas, à chaque tête qu'il coupoit. * Ovide, *liv.* 9 *de ses metam.* Les astronomes en font une constellation située au pole méridional. * Hygin, *astron. poët.*

HYDRE, *Hydra.* Il y a eu trois isles de ce nom; une dans la mer Méditerranée, proche de Carthage, selon Etienne de Byzance; une autre dans la mer Adriatique; (Pomponius Mela en parle) une chez les Dolopes, selon Favorin. Etienne fait encore mention d'une isle nommée *Hydrée*, proche de Trezène. Il y a aussi une ville appellée *Hydre* en Etolie, & un promontoire d'Eolie, entre Myrine & Phocée.

HYDROATE, contrée de l'Inde, selon Philostrate, *au liv.* 2 *d'Apollonius.* Il en fait aussi un fleuve à la fin du même livre. Strabon le nomme *Hyroatis*, sans *d.* Arrien, & Q. Curce, *liv.* 9, *c.* 3, en font mention, & disent qu'après s'être grossi de plusieurs rivieres, il perd son nom dans l'Indus. C'est peut-être le même que le Zadadre de Ptolémée. Ortelius ne l'assure pas: il croit que c'est plutôt l'Adris de cet ancien géographe.

HYDROMANTIE. Divination qui se faisoit par le moyen de l'eau, dans laquelle l'on voyoit les images des dieux. Varron dit que ce genre de divination

a été inventé par les Perses, & que Numa Pompilius, & après lui le philosophe Pythagore, s'en sont servi. Il ajoute qu'on y invoque aussi les ames des morts en répandant du sang, & que c'est ce que les Grecs appellent *Nécromantie*. Ces sortes de divinations étoient défendues sous de grandes peines par les loix de tous les peuples, même avant l'avénement de Jesus-Christ. Ce fut cependant par ce moyen, que Numa apprit les mysteres qu'il établit. Ce mot vient du grec ὑδρομαντεία, composé de ὕδωρ *aqua*, & de μαντεία *divinatio*. * *Antiq. grecq. & rom.*

HYDROPARASTATES, hérétiques, qui n'usoient que d'eau pour le sacrifice de la messe, parcequ'ils regardoient le vin comme une chose mauvaise. *Cherchez* ENCRATITES.

HYELA, ville ancienne des Brutiens. Plusieurs sont persuadés que c'est le bourg du royaume de Naples, qu'on appelle *Bonfatti*.

HYERES (isles d') *cherchez* STOECADES.

HYGIN (Saint) pape, natif, à ce qu'on croit, de la ville d'Athènes, philosophe de profession, gouverna l'église après Telesphore, depuis le 13 janvier de l'an 153, jusqu'au 11 janvier 156, qu'il fut martyrisé. Ce fut de son temps que Valentin & Cerdon vinrent à Rome. Il ordonna que les oratoires ne se consacreroient point sans la célébration des saints mysteres, & qu'on ne pouroit employer à des usages profanes les matériaux qui y auroient une fois servi. Jean Pearson & Henri Dodwel, croyoient qu'Hygin a gouverné depuis l'an 122, jusqu'à l'an 126 ou 127. Saint Pie lui succéda. * *De success. prim. romanæ sedis episc.*

Le pontificat d'Hygin commence à l'an 140, & finit à l'an 143, suivant Eusebe. Les anciens catalogues des papes lui donnent, l'un quatre ans de pontificat, un autre six & un autre douze: mais il faut s'en tenir à Eusebe; car, suivant S. Epiphane, Marcion ne vint à Rome qu'après la mort de ce pape; & Tertullien assure que l'hérésie de Marcion a commencé sous Antonin *le Pieux*. Il est certain que cette hérésie étoit répandue vers l'an 150, quand S. Justin présenta son apologie. Ainsi dans le temps que Marcion vint à Rome, il n'avoit pas encore publié son hérésie : ce qui fait voir que la fin du pontificat d'Hygin doit être placée avant l'an 150. Les deux lettres décrétales qu'on attribue à Hygin sont supposées; & ce qu'on dit de son martyre, & des ordinations que l'on prétend qu'il a faites, n'est nullement certain. * Eusebe, *en sa chron. l.* 4, *hist. eccles.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

HYGIN (C. Jule) grammairien Espagnol, ou selon quelques autres, d'Alexandrie, étoit affranchi d'Auguste, & ami d'Ovide. Les auteurs anciens en parlent souvent, & lui attribuent divers ouvrages, que nous avons presque tous perdus. Nous avons sous son nom *les Fables*, & l'*Astronomicon poëticum*, qui ne sont point sans doute de lui, la barbarie du style en est une preuve. Il paroît que c'est un ramas de diverses fables, souvent opposées les unes aux autres, & compilées par un auteur du bas empire. * Suetone, *de illustr. gramm.* Aulu-Gelle, *l.* 17 *& seq.* Macrobe, *l.* 1 *&* 6, *Saturn. &c.* Eusebe & S. Jérôme, *en sa chron.* Crinitus, *l.* 3, *c.* 46. Vossius, *l.* 1, *c.* 20 *de hist. Lat.* Volaterran. Vignier. Gesner. T. Munckerus, *in diss. de Hyginis, &c.*

HYGRIS, ville ancienne de la Sarmatie Européenne. Les géographes croient que c'est *Sabardi*, bourg de la petite Tartarie.

HYLARET (Maurice) théologien & prédicateur, né à Angoulême, le 7 septembre 1539, de *Jean* Hylaret, marchand de cette ville, & de *Françoise* Texaudider, fit une partie de ses études dans sa patrie, & entra le 14 janvier 1551 dans l'ordre des Cordeliers : il n'étoit que dans la douziéme année de son âge, & il fit profession l'année suivante. Peu après, il vint à Paris, où il acheva ses études jusqu'à la philosophie; & en 1557 il retourna à Angoulême, où après une année de séjour, il fut ordonné prêtre, à l'âge de 19 ans. Comme il avoit dessein de prendre le dégré de docteur, il revint à Paris, fit trois années de théologie, & dès 1562 il professa un cours de philosophie, après lequel il passa à la profession de la théologie qu'il a enseignée jusqu'en 1571. En 1566, se trouvant au chapitre provincial de son ordre, qui se tenoit à Chateaudun, il disputa avec un ministre calviniste, nommé *Godet*, sur lequel l'auteur de sa vie dit qu'il remporta une victoire complette. Ce ne fut qu'en 1568 qu'il se mit sur les bancs de Sorbonne, & il fut reçu docteur deux ans après. Il s'appliqua dès-lors à la prédication, plus qu'il n'avoit fait auparavant; & ce ministere fit depuis son occupation principale. La réputation qu'il y acquit le fit appeller, en 1572, à Orléans, où il a demeuré jusqu'à la fin de sa vie. Il nous apprend lui-même qu'il prêcha dans cette ville onze carêmes, ce qui ne l'empêcha point de prêcher pareillement dans plusieurs autres cathédrales du royaume. Pendant les troubles qui agiterent la France de son temps, il se laissa entraîner à l'esprit de faction, qui animoit alors la plupart des religieux & des prédicateurs. Il fut même un des plus ardens promoteurs de la ligue par ses sermons séditieux, & par les confréries du *Nom de Jesus* & du *Cordon de S. François*, instituées pour attacher davantage le peuple à ses intérêts, dans lesquels il fit entrer les personnes les plus considérables de la ville d'Orléans. Il mourut dans cette ville à la fin de l'année 1591, âgé de 52 ans, & fut enterré le premier janvier 1592. M. de l'Aubepine, évêque d'Orléans, assista à ses funérailles, quoiqu'Hylaret eût souvent décrié ce prélat dans ses sermons, à cause de son opposition à la ligue. M. de l'Estoille, dans ses *mémoires pour l'histoire de France*, tome II, page 61, dit : « En ce temps mourut Hylaret, Cordelier à Orléans, lequel séduisoit le peuple par ses séditieuses prédications contre le roi, à cause de quoi les Ligueurs, & principalement ceux du *Petit Cordon*, en faisoient un saint & compagnon de S. Paul, en Paradis : & vinrent à telle impudence, que de dire, que ce beau pere faisoit dans le ciel la trinité seconde avec les Guises. » Les ouvrages d'Hylaret, sont : 1. *Sacræ decades quinque partitæ, conciones quadragesimales atque paschales, numero quinquaginta, variâ & rarâ rerum ac verborum suppellectile apparatas instructasque complectentes*; à Lyon en 1591, *in*-8° deux volumes, avec la vie de l'auteur, quoique vivant, par Jean du Douet, son confrere. Ces sermons sont un précis de ceux qu'Hylaret avoit prêchés pendant 25 ans. Ils sont en forme d'homélies, & donnent une fort mauvaise idée du gout, du jugement & des lumieres de l'auteur. On y trouve beaucoup d'histoires apocryphes & ridicules, & des traits d'indécence. On en a cependant une traduction françoise, sous ce titre : « Sermons catholiques pour tous les jours du carême & fêtes de pâque, composés en latin par frere Maurice Hylaret, nouvellement mis en françois par Jean Moynet, avocat au siége présidial d'Orléans; à Paris, en 1589, *in*-8°, deux tomes. » Moynet y a omis la vie d'Hylaret. 2. *Concionum per adventum Enneades sacræ quatuor, homilias 36 complectentes, è quibus 27 priores Joelem prophetam explicant, 9 vero posteriores evangelia adventûs & festorum per id tempus occurrentium explicant*; à Paris, en 1591, *in*-8°. 3. *Homiliæ in evangelia dominicalia per totum annum*; à Paris, en 1604, *in*-8°, deux tomes. 4. Le P. Niceron, tome XVIII de ses mémoires, dont on a abrégé l'article, dit que M. du Pin dans sa *table des auteurs ecclésiastiques*, donne à Hylaret, les deux traités suivans : 1. *De non conveniendo cum hæreticis.* 2. *De non ineundo cum hæreticâ à viro catholico conjugio*; à Orléans, en 1587. Nous ignorons si ces

deux traités ont été composés en latin; ils ne sont cités qu'en françois dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Couet, chanoine de l'église de Paris, page 88, sous ce titre: *Opuscules où il est montré que la fréquentation avec les hérétiques, & le mariage avec une huguenote, est interdit aux catholiques, par frere M. Hylaret*; à Orléans, en 1587, *in*-8°.

HYLAS, fils de Théodamas, enlevé par les nymphes d'une fontaine, où il puisoit de l'eau pour Hercule, dont il étoit le favori, & qui bâtit la ville de son nom. * Strabon, *lib.* 12. La fable dit qu'Hercule étant parti avec les Argonautes, pour aller en Colchide, s'arrêta en Mysie, afin d'y chercher Hylas, que les nymphes avoient enlevé. ὕλη, qui vient d'*Ela* ou *Allon*, en phénicien, c'est-à-dire, *du chêne*, signifie *du bois* en général. Hercule s'arrêta en Mysie, pour y couper du bois pour faire des vaisseaux; mais on ne permit pas qu'il en coupât dans les forêts consacrées aux nymphes. C'est-là l'origine de la fable d'Hylas. * Le Clerc, *biblioth. universelle, tom. I.*

HYLICA, nom que les anciens donnoient à un lac de la Béotie, qui est appellé présentement *le lac de Thèbes*. Il est plus petit que celui de Copaïs. Le mont Cocino l'en sépare au nord, & le mont Phœnicius ou Sphingis à l'ouest. Ces deux lacs se communiquoient autrefois entre ces deux monts. Le Ptoos est au nord-est du lac d'Hylica, & l'Hypatus entre le lac & Thèbes, au sud & sud-est. C'est à travers cette derniere montagne qu'il se fait un chemin dans la mer, au nord de l'Euripe. Ce lac paroît être égal en longueur & en largeur, & n'a guères plus de deux lieues de traverse. Il est fort souvent couvert d'oiseaux sauvages, & l'on y trouve beaucoup de poisson. * Wheler, *voyage de Grece, tom. II, liv.* 3.

HYLIS, presqu'isle ou promontoire, sur la mer Adriatique. * Pline. Etienne *de Byzance*. Elle s'étend du levant au couchant le long des côtes de la Dalmatie, & est sous la république de Raguse. On y voit encore quelques restes du lieu nommé *Prætorium maritimum*, dont l'itinéraire d'Antonin & les tables de Peutinger font mention. C'est maintenant *Capo-Cista*, selon le Noir; ou *Sabioncella*. D'autres disent *S. Archangelo* ou *Mirara*.

HYLLUS, fils d'Hercule & de Déjanire, épousa Iole, sa belle-mere, dont il eut Iolas. Depuis, il fut chassé par Eurysthée, & se retira à Athènes, où Thesée le reçut. Lorsqu'il fut retourné dans le Peloponnèse, pour y rétablir la domination des Heraclides, il fut tué par Echemus, roi des Tegéates. * Ovide, *l.* 9 *métam.* Pausanias, *in Messen.*

HYLOBIENS, sorte de philosophes parmi les anciens Indiens, ainsi nommés par les Grecs, parcequ'ils cherchoient des bois épais, pour s'adonner à la contemplation hors du commerce des hommes. Ce nom est composé du grec ὕλη, *bois*, & βίος, *vie*. * Vossius, dans son *traité des sectes des philosophes*.

HYLOGONES, peuples anciens d'Ethiopie. Ce nom qui veut dire *nés aux forêts*, leur avoit été donné, parcequ'ils y demeuroient. Ils étoient voisins des Xylophages, & on les appelloit aussi *Chasseurs*. Comme ils occupoient des lieux remplis de bêtes sauvages & presque sans aucune eau, ils passoient la nuit sur des arbres pour n'être pas déchirés par ces animaux. Le matin ils alloient vers les fontaines avec leurs armes, & se cachant entre l'épais des arbres, ils attendoient que quelque bête parût. Lorsque le soleil jettoit ses rayons les plus ardens, les bœufs sauvages & les léopards venoient boire à ces fontaines, & se remplissoient tellement d'eau, qu'ils étoient contraints de s'étendre sur la terre dans une espéce d'assoupissement. Alors ces Ethiopiens s'avançoient avec des fléches, & des piéces de bois dont la pointe étoit brulée, & venoient aisément à bout de tuer ces animaux, dont tous ceux qui étoient de cette chasse faisoient bonnechere. S'il arrivoit qu'ils manquassent de venaison, ils étendoient sur le feu les peaux des dernieres bêtes qu'ils avoient prises, & après en avoir fait bruler le poil sur la cendre chaude, ils partageoient entr'eux cette viande. Pour accoutumer les jeunes garçons à tirer juste de l'arc, ils ne leur permettoient jamais de manger, qu'ils n'eussent auparavant donné dans le blanc. * Daviti. Diodore, *l.* 3, *c.* 23.

HYMÆA. Les anciens appelloient ainsi l'isle de Pomegue, qui est sur les côtes de la Provence.

HYMENÉE, dieu qui présidoit aux mariages, étoit fils de Bacchus & de Vénus. On le représentoit sous la figure d'un jeune homme blond, avec un flambeau à la main, & une couronne de roses. C'étoit le dieu qu'on invoquoit dans les épithalames. Les poëtes lui donnent encore une robe jaune & des souliers de même couleur. Cette couleur étoit pareillement affectée aux nôces; car on lit dans Pline, que le voile de l'épousée étoit jaune. La coutume des nouveaux mariés étoit aussi de porter le jour de leurs nôces des guirlandes de fleurs. Cette coutume a été même en usage parmi les Hébreux & parmi les Chrétiens, dès les premiers temps de l'église, comme on le peut voir dans Tertullien, *de corona militis*. S. Chrysostome fait aussi mention de ces couronnes de fleurs, que l'on mettoit sur la tête des nouveaux mariés, & encore aujourd'hui les Grecs appellent le mariage στεφάνωμα, à cause de la couronne qu'on met sur leur tête. * Pitiscus, *lexicon antiquitatum*.

HYMENÉE, hérétique, qui du temps de S. Paul disoit, que la résurrection étoit déja faite. L'apôtre l'excommunia, comme il le témoigne en écrivant à Timothée, *I. epist. c.* 1. *Et de ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrés à satan, afin qu'ils apprennent par ce châtiment à ne plus blasphémer.* Il en parle encore dans la seconde épître, *c.* 2, *v.* 17.

HYMENÉE, patriarche d'Alexandrie, *cherchez* EUMENE.

HYMENÉE, patriarche de Jérusalem, succéda vers l'an 260 à Mazabanés. Il assista aux conciles tenu à Antioche l'an 264 & 270, contre Paul de Samosate. Il eut pour successeur, l'an 298, Zabdas. * Eusebe, *hist. ecclésiast.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des III premiers siécles.*

HYMETTE, montagne d'Achaïe en Grece, à une lieue de la ville d'Athènes, a environ sept ou huit lieues de tour. Le dessus n'est ni habité, ni cultivé; mais on voit à la descente, du côté du nord, un monastere de Caloyers ou religieux Grecs, nommé *Cyriani*, que les Turcs appellent *Cosbachi*, à cause d'une tête de mouton, qui est à une fontaine. Ce couvent est très-beau pour le pays, où les Grecs n'osent paroître superbes en bâtimens. On y fait quantité de miel, qui est fort estimé à Constantinople; & lorsqu'on y en porte d'autre, on tâche de le faire passer pour du miel de Cosbachi. Il n'est point âcre & n'altere point, comme font d'ordinaire les autres sortes de miel. Il est de couleur d'or, & porte plus d'eau qu'aucun autre, quand on en veut faire du sorbet ou de l'hydromel. La bonté de ce miel vient de la grande quantité de thym, de serpolet & autres herbes odoriférantes, qui croissent sur le mont Hymette. Ce couvent ne paye pour tous droits qu'un sequin au vayvode: exemption dont voici la raison. Lorsqu'Athènes fut prise par Mahomet II, l'an 1455, l'abbé de ce monastere lui vint présenter les clefs au nom de la ville; & ce prince, pour en témoigner sa reconnoissance, voulut qu'il fût franc de toutes sortes d'impositions ou tributs, le sequin ne se donnant que par maniere d'hommage. Il y a encore cinq autres couvens de Caloyers sur cette montagne, que quelques Francs nomment *Monte Matto* par corruption, au lieu d'*Hymetto*. On y tiroit autrefois du marbre, qui étoit estimé à Athènes. Les Athéniens croyoient aussi qu'il

y avoit des mines d'or ; & même un jour le bruit courut qu'on y avoit découvert en un certain endroit de la pouſſiere & des raclures d'or ; mais que cette mine étoit gardée par des fourmis extraordinairement grandes, qui ſe battoient contre ceux qui en approchoient. Sur cet avis ils réſolurent d'y aller bien armés pour enlever ce tréſor, ayant même fait proviſion de vivres pour trois jours ; mais après avoir bien cherché, ſans rien trouver, ils s'en revinrent en ſe raillant les uns les autres de leur trop grande crédulité ; & les poëtes comiques ne manquerent pas de mettre ſur leur théâtre la fameuſe guerre contre les fourmis. * J. Spon, *voyage d'Italie*, &c. en 1675.

HYNGHAM, ville d'Angleterre dans le comté de Norfolck, *cherchez* HINGHAM.

HYPACIE, fille de Theon, philoſophe & mathématicien célébre, du temps de l'empereur Valens, naquit à Alexandrie vers la fin du IV[e] ſiécle. Elle fut toujours engagée dans les ténébres du paganiſme, & la lettre que le P. Lupus, hermite de S. Auguſtin, a donnée ſous le nom de cette ſavante, dans laquelle l'auteur, quel qu'il ſoit, parle de façon à faire croire, qu'il penſoit à embraſſer le chriſtianiſme, eſt une lettre ſuppoſée à Hypacie. Il s'agit principalement dans cette lettre de la condamnation que l'on avoit faite de l'hérétique Neſtorius, qui ne fut condamné que ſeize ans après la mort d'Hypacie. Cette fille ſavante eut ſon pere même pour maître, & elle le ſurpaſſa de beaucoup dans la connoiſſance des mathématiques, principalement dans l'arithmétique & l'aſtronomie, dans la philoſophie, & encore plus dans la géometrie, dont il paroît qu'elle avoit fait ſon capital. Pour ſe perfectionner dans ces ſciences, elle fit un voyage à Athènes, où elle écouta les plus grands maîtres qu'elle put trouver dans cette ville, & lia une étroite amitié avec pluſieurs. Revenue dans ſa patrie, elle tint la fameuſe école d'Alexandrie, où tant de grands hommes avoient enſeigné avant elle, & elle vit parmi ſes diſciples quantité de perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué, entr'autres Synéſius de Cyréne, qui fut depuis évêque, & dont il nous reſte un aſſez grand nombre de lettres, parmi leſquelles on en trouve ſept adreſſées à Hypacie, que Synéſius appelle ſa mere, ſa ſœur, ſa maîtreſſe en philoſophie, ſa bienfaitrice. Ce prélat la rendoit juge de ſes propres ouvrages, & ſe ſoumettoit à ſes déciſions. Hypacie a compoſé elle-même pluſieurs ouvrages qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Les anciens nous parlent de trois, qui font connoître ſon goût & le genre de ſes études. Le premier étoit un commentaire ſur Diophante, qui vivoit ſous le régne d'Antonin dans le II[e] ſiécle, & de qui nous avons encore un ouvrage d'arithmétique. Le ſecond étoit un canon aſtronomique, & le troiſiéme un commentaire ſur les coniques d'Apollonius de Perge, fameux géometre. Ces trois ouvrages étoient en grec. M. Kuſter, dans ſa belle édition de Suidas, s'eſt trompé, quand il a fait dire à cet auteur qu'Hypacie a compoſé un commentaire ſur le canon aſtronomique de Diophante. *ὑπόμνημα εἰς Διοφάντου ἀστρονόμικον κανόνα.* Il confond deux ouvrages en un, le canon aſtronomique avec le commentaire ſur Diophante. On loue les mœurs d'Hypacie, autant que ſon eſprit & ſa ſcience. Elle a toujours gardé le célibat, & ceux qui la diſent femme d'Iſidore, philoſophe Platonicien, fondés ſur la vie même d'Iſidore, compoſée par Damaſcius auteur païen, dans le VI[e] ſiécle, & dont Photius a donné un long extrait dans ſa bibliothéque, ſe ſont trompé. Le texte grec de Photius ne dit pas ce que ſon traducteur latin lui a fait dire. Il dit ſeulement, qu'Iſidore étoit au-deſſus d'Hypacie, non-ſeulement comme un homme eſt ſupérieur à une femme, mais encore autant qu'un philoſophe accompli eſt au-deſſus d'une ſimple géométre. Paul le Silentiaire, poëte célébre dans le VI[e] ſiécle, a fait à la louange d'Hypacie, une épigramme grecque que l'on trouve dans l'anthologie. La mort d'Hypacie fut violente. Accuſée fauſſement d'empêcher la réconciliation d'Oreſte, gouverneur d'Alexandrie pour l'empereur Théodoſe, avec S. Cyrille, évêque de la même ville, quelques ſéditieux épiérent le moment où elle ſortiroit en chaiſe de ſa maiſon, ou qu'elle y rentreroit ; & l'ayant tirée avec violence de ſa chaiſe, ils la traînerent juſqu'à la grande égliſe nommée *Ceſareon* ou la *Ceſarée*, la dépouillerent de ſes habits, & la tuerent à coups de pots caſſés, & de thuiles. C'étoit au mois de mars de l'an 415, durant le carême, ſous le dixiéme conſulat d'Honorius, & le ſixiéme de Théodoſe. C'eſt à tort que quelques auteurs proteſtans ont accuſé S. Cyrille d'Alexandrie d'avoir trempé dans ce meurtre, par ſes conſeils, ou par ſes inſtigations. L'hiſtorien Socrate, qui fait le récit de la mort d'Hypacie, & qui n'étoit nullement partiſan de S. Cyrille, ne charge aucunement ce prélat. Philoſtorge qui étoit contemporain d'Hypacie, & qui parle auſſi de ſa mort funeſte, ne dit rien qui retombe ſur S. Cyrille. C'eſt le même ſilence dans tous ceux qui ont été contemporains de ce prélat, ou preſque contemporains. Ce que Damaſcius, auteur païen du VI[e] ſiécle, dit de contraire, eſt ſi dénué de preuves, & même de probabilité, qu'on ne peut y ajouter foi. Enfin la probité & la piété de S. Cyrille ſont ſi connues, les témoignages en ſont ſi conſtans, qu'ils ne laiſſent aucun lieu à cette accuſation. * *Voyez* dans les *mém. de littér. & d'hiſt.* chez Simart, *tome V*, *part.* 1, une diſſertation étendue ſur Hypacie, dans laquelle il paroît qu'on ne laiſſe rien à deſirer de tout ce qui peut ſervir à faire connoître cette ſavante. On y juſtifie auſſi à la fin S. Cyrille d'Alexandrie ; & il eſt faux que cette juſtification ſoit l'objet principal de cette diſſertation, comme l'a dit M. Andri dans l'art. VI du *journal des ſavans* du mois de *juillet* 1729, qui eſt rempli d'infidélités. Cette diſſertation eſt de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital.

HYPANA, ville ancienne du Peloponnèſe dans l'Elée. Elle a aujourd'hui le nom d'*Acumba*. Les petites rivieres d'Acheron & de Dillion ſe déchargent dans l'Alphée au-deſſous de cette ville.

HYPAS, évêque de Gangres en Paphlagonie, aſſiſta au concile de Nicée l'an 325. On dit qu'à ſon retour du concile, il fut tué à coups de pierres par les Novatiens. C'eſt un fait qui n'a point d'autre garant que les Grecs modernes qui le rapportent au 14 novembre dans leurs ménologes, en quoi ils ont été ſuivis dans le martyrologe romain.* Philoſtorge, *l.* 1, *c.* 7. *Menologes des Grecs.* Baillet.

HYPATE, ville ancienne de la Theſſalie. Elle eſt renommée par ſes habitans qui étoient adonnés à la magie, & par les amours d'Apulée & de Photis. * Daviti, *Theſſalie.*

HYPATIUS, neveu de l'empereur Anaſtaſe, eut beaucoup de part au commandement ſous le régne de ſon oncle. Après la mort de Juſtin, il voulut ſe mettre ſur le trône & fut déclaré chef de la faction Praſine ; mais Juſtinien domta ce parti, & fit mourir Hypatius avec ſes couſins Procope & Probus l'an 527. * Marcellin, *en la chron.* Procope, *l.* 1, *de bello Perſ.*

HYPÉE ou HYPATE, iſle des Marſeillois, l'une des trois Stoëcades, maintenant les iſles d'Hieres, à douze lieues de Toulon, à cinq de S. Eutrope, & à trois de la côte de Provence. * Pline, *l.* 3, *c.* 5. Sanſon & Briet la nomment l'iſle du levant, ou du Titan. Adrien de Valois dit que c'eſt la derniere des Stoëcades, & la plus proche de Marſeille, & qu'elle fut ainſi appellée par les Grecs, parcequ'elle eſt comme ſous les deux autres, Prote & Meſe. Aujourd'hui ne retenant que la premiere ſyllabe de ſon nom ancien, à cauſe d'une petite fortereſſe, qui y eſt bâtie, on l'appelle vulgairement *le château d'If*, ou *la tour d'If.*

d'If. Voyez STOÉCADES. * Adrien de Valois, notit. Gall.

HYPERBORÉES ou plutôt HYPERBOREENS. Ce nom signifie, Ce qui est extrêmement au septentrion. Les anciens l'ont donné à des mers, à des montagnes & à des peuples, dont ils ont bien de la peine à nous marquer la véritable situation. Ils s'accordent néanmoins à dire qu'ils étoient dans un pays fort éloigné vers le septentrion; & de là vient que dans les manieres de parler des Latins, vulgaires & proverbiales, envoyer quelqu'un aux monts Hyperborées, c'est l'envoyer au bout du monde. Le Scythe Abaris avoit laissé par écrit leurs oracles, & les origines de leurs dieux, leurs mœurs & leurs coutumes, & le voyage que fit Apollon en leur pays. Pherenicus dit qu'ils étoient sortis des Titans, & qu'il y a lieu de le croire, parceque l'antiquité a publié que ce fut dans ces pays septentrionaux, que les Titans se retirerent avec Saturne après leur defaite. Les Romains, dans la recherche qu'ils font de l'origine du nom de leur mont Palatin, recourent aux Hyperborées; & selon l'abréviateur de Festus, la fille d'un de ces Hyperborées, nommée *Phalante* ou *Pallante*, vint en ces quartiers, où Rome a été depuis bâtie, & engendra Latinus des embrassemens d'Hercule. Pindare, *Pyth.* 10, nous parle de la religion & de la félicité des Hyperborées. *Ils sacrifioient*, dit-il ironiquement, *d'illustres victimes à Appollon*, (ces victimes étoient des ânes) *& Apollon*, poursuit-il, *ne pouvoit s'empêcher de rire, en voyant dresser leurs grandes oreilles.* Mais Solin, *ch.* 21, dit sérieusement, après Herodote, *liv.* 4, qu'ils envoyoient les prémices de leurs fruits par de chastes vierges à Apollon *Delien*; & les Grecs réciproquement, comme nous l'apprenons de Diodore de Sicile, *liv.* 2, leur renvoyoient des présens, pour être offerts à leur Apollon. Claudien, dans son poëme *du consulat d'Honorius*, remarque que les griphons étoient particulierement consacrés à l'Apollon des Hyperborées. Apulée, *Milef. liv.* 11, y ajoute des dragons. *Voyez* Servius, *sur l'églogue* 8 de Virgile. Mela, *de situ orbis, lib.* 3, *c.* 1 & 7. Cassiodore, *lib.* 9, *chron. p.* 3, & Rosinus, *antiq. rom. liv.* 2, & *Paralip. ad cap.* 7. Quant à ce que les anciens nous rapportent de l'état de ces peuples, qu'on n'entendoit parler parmi eux que de réjouissances continuelles, que de concerts de flutes, & d'autres agréables instrumens, que de festins & de danses; & que l'on n'y savoit ce que c'étoit que la guerre, le travail, la vieillesse & la maladie, tout cela est une fiction, & nous ne connoissons point aujourd'hui de peuples, sur-tout dans les climats que l'on assigne communément aux Hyperborées, qui jouissent d'une pareille félicité.

Pour sortir de la fable: par les mers Hyperborées nous entendons ordinairement l'Océan septentrional, qui borne l'Europe & l'Asie au nord; par les monts Hyperborées, ceux que l'antiquité a appellés *monts Riphées*, nommés aujourd'hui, selon Baudrand, les *monts Stolp & Kameni Poyas*, dans la partie septentrionale de la Russie ou Moscovie, vers le détroit de Weigats & les embouchures de l'Obi; & enfin par les peuples Hyperborées, ceux de la Sarmatie septentrionale, & qui habitent le long des côtes de la mer. Ces peuples sont maintenant les Lappons, qui obéissent aux Suédois, aux Danois & aux Moscovites. Au reste, lorsque les anciens ont nommé ces peuples Hyperborées, ils n'ont pas voulu dire qu'ils habitoient au-delà du Borée, qui est le vent du nord, comme quelques-uns l'ont cru, assurant qu'il n'y avoit point de vent en leur pays. Ce mot Hyperborée se doit entendre d'un pays ou d'un peuple qui est bien avant vers le septentrion, d'où part le vent Borée. Tout ce que les anciens en ont dit, paroît extrêmement fabuleux. * Diodore. Strabon. Du Pin, *histoire profane*, *tome I.* Voyez les *recherches sur les Hyperboréens* par M. l'abbé Gedoyn, & celles de M. l'abbé Banier, dans le *tome VII* des *mémoires de l'académie des belles-lettres.*

HYPÉRIDE, orateur Grec. Voici ce qu'en rapporte Photius dans son Jugement sur les dix orateurs les plus célébres de la Grece: nous suivrons la traduction françoise faite par M. l'abbé Gédoyn, & qui fait partie de ses œuvres diverses imprimées en 1745 *in*-12, (pag. 421 & suiv.) » J'ai lu, dit Photius, toutes les oraisons d'Hypéride. Il y en a 52 » que l'on croit être véritablement de lui, & 25 dont » on doute: ce qui fait en tout 77. La composition » de cet orateur est si excellente, que quelques-uns » n'oseroient décider si Démosthène est au dessus » d'Hypéride, ou Hyperide au-dessus de Démosthène. » (Quintilien, qui étoit bon juge en telle matiere, décide la question. Hypéride, dit-il, a sur-tout la douceur du style, & la délicatesse de l'esprit en partage: mais je le crois né, plus propre pour les petites causes, que pour les grandes.) » Hypéride, continue Photius, eut pour pere Glaucippe, fils » de Denys, du bourg de Colitée. Il laissa un fils qui » eut nom aussi Glaucippe: ce fils s'appliqua à l'élo» quence, & fit quelques plaidoyers. Pour Hypéride, » après avoir été disciple de Platon & d'Isocrate, il » gouverna la république d'Athènes, dans le temps » qu'Alexandre donnoit la loi à la Grece. Ce prince » demandoit aux Athéniens des galeres & des officiers; » Hypéride fut d'avis qu'on ne lui accordât ni l'un ni » l'autre, & conseilla aux Athéniens de congédier » les troupes étrangeres qu'ils entretenoient au Ténare. Il décerna de grands honneurs à Démosthène. » Diodore l'accusa d'avoir violé les loix; mais il se » défendit si bien, qu'il fut absous. Après avoir été » en liaison avec Lycurgue, Lysicles, & Démosthène, » dès que les deux premiers furent morts, il changea » de conduite à l'égard du troisiéme. Car Démosthène » étant soupçoné d'avoir pris de l'argent d'Harpalus, » Hypéride fut choisi par préférence, pour être son » accusateur: mais il fut accusé à son tour par Aristo» giton d'avoir agi contre les loix, en donnant un » décret qui accordoit le droit de bourgeoisie aux » étrangers, & la liberté aux esclaves, dont il ordon» noit que les dieux, les femmes, & les enfans fus» sent transportés au Pirée. A cette accusation, il ne » répondit autre chose sinon qu'il avoit pris conseil » de la nécessité: *Ce n'est pas moi*, dit-il, *qui ai porté » ce décret, c'est l'épouvante où vous étiez, c'est la ba» taille de Chéronée*; & il ne fut point condamné. » Avant que d'être orateur de la république, il subsi» stoit de sa profession d'avocat. On le soupçona » d'avoir eu sa part de l'argent des Perses, aussi-bien » qu'Ephialte: ce qui n'empêcha pas qu'on ne le fit » capitaine de galere, dans le temps que Philippe as» siégeoit Bysance, & en cette qualité, il secourut si » promptement & si à propos les Bysantins, que la » même année il fut nommé surintendant du théâtre, » lorsqu'on dépouilloit tous les autres de leurs em» plois. Pendant qu'il gouvernoit la république, il » décerna de grands honneurs à Jolas, qui avoit don» né à Alexandre un breuvage empoisoné. (Un pa» reil décret étoit bien deshonorant.) Il n'eut pas » moins de part que Démosthene à la guerre de La» mia, & il fit avec un succès étonnant l'oraison fu» nébre de ceux qui avoient péri dans cette guerre. » Lorsqu'il vit Philippe dans le dessein de descendre » en Eubée, & les Athéniens justement alarmés des » mouvemens de ce prince, il ordonna qu'il seroit » levé sur le public une taxe, dont les fonds seroient » employés à équiper 40 galeres; & voulant montrer » l'exemple aux autres, il donna lui-même deux ga» leres pour lui & pour son fils. Les habitans de Délos » & les Athéniens ayant eu une dispute entr'eux, à » qui des deux auroit la préséance dans le temple

» d'Apollon, le peuple d'Athènes nomma Esquine » pour parler sur cette affaire, & les juges de l'Aréo-» page nommerent Hypéride; c'est ce qui donna lieu » à l'oraison que nous avons de lui, sous le titre de » *Déliaque*. Quelque temps après il vint à Athènes » des députés d'Antipater : ces députés admis à l'au-» dience, firent un grand éloge de leur maître, par-» lant de lui comme du plus honnête homme du » monde. *Je sais que c'est un fort honnête homme*, leur » dit Hypéride, *mais je sais aussi que nous ne voulons » point d'un maître, quelque honnête homme qu'il soit.* » Sur la dénonciation de Midias, il accusa Phocion » d'avoir voulu corrompre le peuple par ses largesses, » mais il eut du dessous dans cette affaire. Enfin, après » la malheureuse issue du combat de Cranon, voyant » qu'Antipater avoit juré sa perte, & que le peuple » vouloit le lui livrer, il se sauva d'Athènes à Egine. » Il y trouva Démosthène, auprès duquel il tâcha de » se justifier du procédé qu'il avoit eu avec lui. Son » dessein étoit de chercher un autre lieu de sureté; » mais il fut arrêté par ordre d'Archias, dans le tem-» ple même de Neptune, quoiqu'il embrassât sa sta-» tue. On le conduisit de-là à Corinthe, où Antipater » étoit alors. Là on lui donna la question pour l'obli-» ger à révéler le secret de l'état : mais en homme de » courage, il aima mieux souffrir toute sorte de tour-» mens, que de rien dire qui pût nuire à la patrie, » & il se déchira la langue, afin qu'on ne pût jamais » lui tirer son secret. D'autres disent qu'il fut mené » en Macédoine; que dans le chemin il se coupa la » langue, & qu'après sa mort, il demeura sans sé-» pulture : mais malgré la défense des Macédoniens, » quelques-uns de ses proches mirent son corps sur » un bucher, & en rapporterent les cendres à Athè-» nes. » Plutarque fait aussi mention d'Hypéride, & de son amour pour la courtisane Phryné.

HYPERION, pere du soleil, ou, selon d'autres, le soleil même, ainsi surnommé, parcequ'il se promene par dessus la terre; du grec ὑπὲρ, *sur*, & ἰὼ, *aller*. Diodore le fait frere de Saturne & fils du ciel; & dit que c'est le premier qui observa le cours du soleil & de la lune, & des autres astres, & qui distingua les heures. Homere donne souvent cette épithéte au soleil.

HYPERIUS (Gerard-André) ministre & professeur en théologie, naquit à Ypres en Flandre, le 16 de mai 1511. Son pere, qui étoit avocat, après l'avoir fait étudier en divers lieux, ordonna en mourant à sa femme, de l'envoyer à Paris, où il continua ses études, depuis 1528 jusqu'en 1535. Il retourna ensuite en Flandre, & voyagea en Allemagne. Ce voyage le rendit suspect d'hérésie; il passa en Angleterre, & vécut plus de quatre ans chez un baron nommé *Charles Monjoye*, qui aimoit les gens de lettres. De-là il repassa la mer, & vint s'établir à Marbourg, où il se lia d'amitié avec Geldenhaur, professeur en théologie, auquel il succéda en 1542. Il y professa jusqu'à l'année 1564, qui fut celle de sa mort, arrivée le premier février, étant âgé de 53 ans. Il a composé plusieurs ouvrages de rhétorique, de philosophie, de mathématiques, & deux traités de théologie, l'un *de rectè formando theologiæ studio*; & l'autre, *de formandis concionibus sacris*, qui furent trouvés si bons par Laurent de Villa Vicentio, Espagnol, religieux de l'ordre de S. Augustin, & docteur en théologie, qu'il les fit imprimer sous son nom à Louvain, en y retranchant seulement quelques endroits, qui étoient directement contre l'église romaine. Hyperius étoit marié à une veuve en 1544. Il eut de ce mariage six fils & quatre filles. * Melchior Adam, *in vit. theol.* Freher, *in theatr.* Valere André, *biblioth. belg.* Colomiés, *Gallia orient.* Placcius, *de pseudonymis.* Wigandus Horthius, *in orat. funeb. Hyperii.* Bayle, *dict. crit.*

HYPERMNESTRE, *Hypermnestra*, une des cinquante filles de Danaüs, roi d'Argos, épousa Lynceus, un des cinquante fils d'Ægyptus. Elle ne voulut point obéir à l'ordre cruel, que Danaüs avoit donné à toutes ses filles de tuer leur mari la premiere nuit de leurs nôces. Cette princesse ne sauva la vie à Lynceus, que sur la promesse qu'il lui fit de ne point violer sa virginité. Danaüs ayant su la désobéissance d'Hypermnestre, la renferma dans une prison; mais quelque temps après il lui donna la liberté, & la rendit à son époux. * Apollodore. Hygin.

HYPIUS, riviere de l'Asie mineure, qui passe près d'Heraclée de Pont, & se décharge dans le Pont-Euxin, entre le Sangar & le Lycus. Elle donne son nom à une ville, & on l'appelle aujourd'hui *Lippo.* *Voyez* Stuckius *sur* Arrien. Etienne fait mention des *monts Hypiens*, nommés autrement *Horminiens* ou *Ormeniens*, selon Ferrarius; & Armendogh par les Turcs.

HYPORCHÊME, *voyez* l'article PÆANS.

HYPOSTASE, du mot grec ὑπόστασις, terme dont il faut savoir le sens pour entendre les conciles, étoit pris en deux différentes significations par les Grecs & par les Latins. Ceux-ci le prenoient pour la *substance*; & ceux-là pour la *personne*. Ainsi les Grecs vouloient qu'il y eût trois hypostases, c'est-à-dire, selon eux, trois personnes en une essence; & les Latins disoient, qu'il n'y avoit qu'une hypostase, c'est-à-dire, comme ils le prétendoient, qu'une substance en trois personnes. S. Athanase leur fit voir dans le concile d'Alexandrie, tenu l'an 362, qu'ils entendoient tous la même chose, en se servant d'un même mot, auquel ils donnoient deux sens différens, & les concilia ensemble. Pour définir plus exactement le mot *Hypostase*, il signifie, 1°. l'*existence* d'une chose, considérée par abstraction : 2°. *la chose même*, qui existe par elle-même, d'une existence qui lui est particuliere. Lorsque les peres orthodoxes disent qu'il y a trois hypostases dans la divinité, ils veulent dire que la divinité existe de trois manieres différentes dans le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, quoiqu'ils soient égaux. Quand ils disent qu'il n'y en a qu'une, ils entendent que la nature du Fils & du Saint Esprit, n'est pas différente de celle du Pere. Alors ils prennent le mot hypostase au second sens. La question si l'on devoit dire qu'il y a trois hypostases dans la trinité, a brouillé long-temps les églises d'orient & d'occident. Quoique le concile d'Alexandrie semblât l'avoir appaisée, elle se renouvella depuis à l'occasion du schisme de l'église d'Antioche. Mélece, évêque d'Antioche, tenoit trois hypostases en Dieu; Paulin son concurrent, suivant le sentiment des occidentaux, n'en admettoit qu'une. S. Jérôme, qui tenoit le parti de Paulin, fut inquiété pour ce sujet. Enfin, la chose étant éclaircie, les occidentaux approuverent ceux qui disoient qu'il y avoit en Dieu trois *hypostases*, en prenant ce nom pour personnes. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IV siécle.*

HYPPICOS, tour de Jérusalem qu'Herode *le Grand* fit bâtir en l'honneur d'un de ses amis. Quand Tite eut pris cette ville, il ordonna que l'on conservât la tour d'Hyppicos, & deux autres, parceque surpassant les autres tours en hauteur & en magnificence, il voulut qu'elles fissent connoître à la postérité, combien il falloit que la valeur & la science des Romains dans la guerre fussent extraordinaires, pour avoir pu se rendre maîtres de cette puissante ville, qui s'étoit élevée à un si haut comble de gloire. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 7, *ch.* 1.

HYPSAS, nom ancien de la riviere du royaume de Sicile, qui est aujourd'hui appellée *Belice Destro.*

HYPSÉE, pere de Cyrène, bâtit, comme l'on croit, la ville qui porte son nom, en cette partie d'Afrique, près de la mer Méditeranée, que les anciens

appelloient Cyrenaïque ou Pentapolis. * Etienne.

HYPSELA. Les anciens appelloient ainsi la ville d'Alascehar, qui est dans la Caramanie.

HYPSICRATEE, femme du roi Mithridate, aima si parfaitement son mari, qu'elle se coupa les cheveux, apprit à monter à cheval, & s'accoutuma à porter les armes pour suivre ce prince dans ses expéditions. * Plutarque, *vie de Pomp.* Valere Maxime, *l.* 4, *c.* 6, *ex.* 8.

HYPSICREON, de Milet, ville d'Ionie, eut pour femme Neæra, qui fut cause de la guerre entre les Milésiens & les Naxiens. Promedon abusant de Neæra, & sachant que son commerce criminel étoit découvert, s'enfuit avec cette femme dans l'isle de Naxos, & la mit dans le temple de Vesta. Hypsicreon en ayant été averti, redemanda sa femme aux habitans de Naxos; mais ceux-ci la refuserent, prenant pour prétexte qu'elle étoit sous la protection de cette déesse, ce qui alluma la guerre entre ces deux peuples. * Pausanias.

HYPSIPHYLE ou HYPSIPILE, fille de Thoas, roi de Lemnos, sauva la vie de son pere, lorsque les femmes de cette isle massacrerent généralement tous les hommes qui l'habitoient, en leur faisant accroire qu'elle s'en étoit défaite. La cause pour laquelle ces femmes tuerent ainsi leurs maris, étoit que ceux-ci les méprisoient, parceque Vénus, ou, selon d'autres, Medee, les avoit rendues puantes. Après le massacre de leurs maris, elles élurent Hypsipile pour reine. Quelque temps après, les Argonautes aborderent dans l'isle de Lemnos. Hypsipile s'attacha à Jason, dont elle eut deux enfans jumeaux; mais Jason l'abandonna avec ses enfans, & continua son voyage. Après son départ, les femmes Lemniennes ayant découvert qu'elle avoit épargné son pere Thoas, la chasserent de l'isle. Depuis, les Argiens étant en marche pour la guerre de Thèbes, comme elle alloit leur montrer la fontaine Langia, qui forme une riviere de son nom dans le Peloponnèse, son nourrisson qu'elle posa sous un arbre fut tué par un serpent. Lycurgue vouloit qu'elle fût punie de mort, pour avoir été cause de celle de son fils: mais Adraste & tous les Argiens prirent sa défense, & lui sauverent la vie. * Ovide, *in epist. Heroïdum.* Apollodore, *l.* 1. Stace, *au liv.* 4 *&* 5 *de la Thebaide.*

HYPSISTAIRES, hérétiques, qui s'éleverent dans le IVe siécle, & qui, selon S. Grégoire *de Nazianze*, avoient fait un mélange de la religion des Juifs & du paganisme. Ils adoroient le feu avec les païens, & observoient le sabbat & l'abstinence légale des viandes avec les Juifs. * S. Grégoire de Nazianze, *orat. de fun. patris.* Sandere, *hæres.* 36. Gautier, *chron. du IV siecle, ch.* 24.

HYPSUS, ville ancienne de la grande Phrygie. Ce fut autrefois le siége d'un évêché. On l'appelle présentement *Alascheir* ou *Upsu.*

HYPTANIS, riviere de Perse, que les anciens ont connue sous ce nom. C'est celle qui porte aujourd'hui celui de *Tab*, & qui coule dans le Kerman.

HYRCAN (Jean) I de ce nom, étoit fils de Simon Machabée, prince & grand-prêtre du peuple Juif, qui fut tué en trahison par son gendre Ptolémée, fils d'Abobe, l'an du monde 3900, & 135 avant Jesus-Christ. Hyrcan voulut venger cette mort, & assiégea Ptolémée; mais sa tendresse pour sa mere & pour ses freres, qu'il tenoit prisonniers, l'empêcha de le forcer. Il soutint un grand siége dans Jérusalem contre Antiochus Sidetes, qui traita depuis avec lui; & il le suivit à la guerre contre les Parthes. A son retour il prit plusieurs villes en Judée, subjugua les Iduméens, & les obligea de se faire circoncire, l'an 126 avant l'ère chrétienne. Il démolit le temple de Garizim, & fit alliance avec les Romains. Les guerres civiles de Syrie lui furent avantageuses; car profitant de ces dissentions, il prit Samarie après un an de siége, Scythopolis, &c. Ainsi il gouverna les Juifs 31 ans, sans avoir pris le nom de roi. Il mourut l'an du monde 3931, & avant J. C. 104, & laissa cinq fils. * Josephe, *lib.* 13 *antiquit.*

HYRCAN II, fils aîné d'Alexandre I, succéda à son pere au pontificat l'an 78 avant J. C. & selon le droit d'aînesse, lui devoit succéder à la couronne. Son frere Aristobule la lui disputa après la mort de leur mere Alexandra, qui avoit gouverné l'état neuf ou dix ans, & la lui ravit les armes à la main. Par un traité qui suivit cette victoire, l'an 66 avant l'ère chrétienne, Hyrcan se contenta de la dignité de grand-prêtre; & depuis, par le conseil d'Antipater, il alla mendier le secours d'Aretas, roi des Arabes, qui assiégea Aristobule dans le temple. Ce dernier ayant gagné Scaurus, lieutenant de Pompée, fit lever le siége, & défit Aretas & Hyrcan, à qui Pompée, Gabinius, & ensuite César, laisserent la grande sacrificature. Depuis, Hyrcan tomba entre les mains de son neveu Antigone, qui lui fit couper les oreilles. Enfin s'étant laissé persuader par *Alexandra* sa fille, mere de *Mariamne*, femme d'*Herode*, de se retirer vers les Arabes, le même Herode le fit mourir à l'âge de 80 ans, l'an 30 avant J. C. * Josephe, *l.* 1, *de bello.*

HYRCAN, fils d'un nommé Joseph, neveu du grand sacrificateur des Juifs Onias II, c'est-à-dire, fils de la fille de Solim, frere de cet Onias. On n'a jamais vu dans un jeune homme plus de sagesse & plus d'esprit, qu'on en vit dans Hyrcan. Aussi ses freres, qui étoient au nombre de sept, conçurent contre lui une haine & une envie étonnante. Son pere l'ayant envoyé à Alexandrie, pour solliciter le roi Ptolémée, & lui témoigner sa joie de ce qu'il lui étoit né un fils, l'homme d'affaires de son pere ne voulut jamais lui fournir ce qui étoit nécessaire pour s'équiper, & faire des présens au roi d'Egypte. Hyrcan, irrité de ce procedé, le fit mettre en prison, & s'opiniâtra si fort à l'y retenir, qu'il fallut enfin que cet intendant nommé *Arion*, lui donnât les mille talens qu'il demandoit. Il fut très-bien reçu du roi d'Egypte, & de la reine Cléopatre sa femme & sa sœur, ausquels il présenta cent jeunes garçons & cent jeunes filles, qui lui avoient couté chacun un talent, & qui portoient aussi chacun un talent à la main pour offrir au nouveau prince. On ne peut exprimer l'étonnement de Ptolémée, en voyant une magnificence si grande & si surprenante. Ce roi, touché de la générosité d'Hyrcan, lui donna tous les témoignages d'amitié & d'honneur qu'il en pouvoit attendre, & le renvoya avec de beaux présens. Cet honneur extraordinaire alluma d'autant plus l'envie de ses freres. Ces malheureux oserent bien l'attaquer à son retour, & eurent le dessein de le tuer; mais il se défendit si bien, qu'il en tua deux, & mit en fuite les cinq autres, avec tous ceux qui les accompagnoient. Comme il fut arrivé à Jérusalem, & qu'il vit que son pere ne le regardoit pas de bon œil, à cause de ses grandes dépenses, il se retira au-delà du Jourdain, où il bâtit une forteresse dans un lieu appellé *Tyri* près d'Essedon, sur les frontieres de l'Arabie, où il faisoit souvent des courses; & durant sept ans, il fit aux Arabes une guerre très-sanglante. Mais Seleucus, roi de Syrie, étant mort, il appréhenda si fort de tomber entre les mains d'Antiochus Epiphanes, successeur de Seleucus, pour les maux qu'il avoit faits aux Arabes & aux Syriens, qu'il se tua lui-même. * Josephe, *antiquités, liv. XII, chap.* 4 & 5.

HYRCANIE, province de Perse, s'étend le long de la mer Caspienne qu'elle a au nord; au midi, elle touche l'ancien royaume des Parthes, dans lequel elle étoit comprise; au levant, elle est bornée par la Margiane, & par la Médie au couchant. Ses villes, tant anciennes que modernes, sont peu célébres dans les écrits des géographes. Ferrabond, qui est aujourd'hui celle qu'on estime sa capitale, contient environ 3000

feux. Cette province donne son nom à la mer qu'elle borne du côté du Sud, & dont nous avons parlé en divers endroits, aux mots *Caspienne*, *Lac* & *Mer.* On l'appelle aujourd'hui vulgairement *Gilan*, *Tabarestan*, *Mazanderan*; c'est d'où sort cette grande quantité de soies qui nous viennent de la Perse; aussi tout le pays n'est presque qu'une forêt continuelle de muriers blancs. Il est uni, marécageux; ce qui rend l'air malsain, principalement pour les étrangers, qui y traînent une vie languissante. Lorsque le grand Cha-Abas roi de Perse, tira la plupart des Arméniens de leur pays, il en fit passer une partie à Ispahan, & réserva la plus nombreuse pour les faire travailler aux soies, dans la province d'Hyrcanie, où presque tous moururent peu de temps après. Les rois de Perse tirent un grand revenu de cette soie; & outre ce qui s'en emploie dans le royaume, il en sort tous les ans plus de 7000 bâtimens. La maniere dont se fait la soie, est maintenant assez connue en plusieurs lieux de l'Europe. Nous remarquerons seulement ici, qu'après que le ver a achevé son ouvrage, & s'est comme enterré dans son peloton, on expose tous ces pelotons au soleil, dont les rayons tuent les vers; par ce moyen la soie devient beaucoup plus fine & plus pure, que si le ver y avoit formé sa demeure, & s'il s'y étoit fait une ouverture. Ensuite on met tous ces pelotons de soie dans une chaudiere d'eau bouillante, dans laquelle on les remue quelque temps avec une cane, jusqu'à ce que quelques bouts s'y attachent, qui servent à devider la soie. * *Voyez* pour l'ancienne Hyrcanie, Strabon, Pline & Cluvier; & pour son état présent, Thomas Herbert, Olearius, & J. B. Tavernier, en leurs *relations de Perse & des Indes.*

HYRIE, contrée de Béotie au voisinage d'Aulide, avec une ville & un lac de même nom. Homere, Strabon, Pline, & autres anciens auteurs en font mention. Ovide en parle aussi *au liv. 7 des métamorphoses.*

Inde lacus Hyries videt, & Cycneïa tempe.

Il y a aussi une ville de ce nom en Isaurie, près de Seleucie, selon *Pline & Tite-Live;* & une autre en Italie, près de la mer & du mont Gargan. * Herodote. C'est maintenant *Rhodes*, selon le Noir; ou *Rhodia*, selon Baudrand, lieu peu considérable sur le golfe de Venise, dans la Capitanate, province du royaume de Naples.

HYRIÉE, paysan de la Béotie en Gréce, eut l'honneur, disent les poëtes, de loger dans sa cabane Jupiter, Neptune & Mercure, qui, pour récompense du bon accueil qu'il leur avoit fait, selon sa pauvreté, lui donnerent le choix de demander tout ce qu'il voudroit, avec assurance de l'obtenir. Il borna ses souhaits à avoir un fils, sans néanmoins avoir de femme. Les dieux, ajoute la fable, pour satisfaire à leur promesse, urinerent sur la peau d'une genisse, qu'il venoit d'immoler à Jupiter, & dix mois après il en vint un enfant, qui fut nommé *Urion*, à cause de l'urine dont il étoit né; depuis, la premiere lettre de son nom fut changée, & il fut appellé Orion. Hygin, *fab.* 195 dit qu'Hyriée étoit un roi, & non un paysan.

HYSTASPES, fils d'Arsames, de la famille des Achémenides, est plus connu par ses enfans que par lui-même. Le plus illustre d'entr'eux est Darius, qui après avoir tué le Mage, regna dans la Perse. Herodote, *liv.* 7, en nomme trois autres; Atarnes, qui n'ayant qu'une fille, nommée *Phratagune*, la donna en mariage à Darius; Artaban, qui vivoit encore sous le regne de Xerxés, & fut pere de Bagasaces, l'un des six généraux de l'infanterie dans l'armée avec laquelle ce prince entreprit la conquête de la Gréce; & enfin Otanes, dont le fils nommé Smerdones, tint le même rang que Bagasaces. Hystaspes étoit gouverneur de la Perse propre, lorsque son fils devint roi des Perses par la mort du Mage. * Hérodote, *liv.* 3. Ctésias, ajoute, qu'il vécut peu après, & qu'ayant voulu qu'on le portât au tombeau que son fils s'étoit fait faire entre deux montagnes, les prêtres qui étoient chargés de l'y monter avec sa femme, laisserent échaper les cordes qui le suspendoient, & le firent ainsi périr malheureusement.

Il est difficile d'assurer que Zariadres, dont parle Athenée, *liv.* 13, soit frere de cet Hystaspes; mais s'il l'étoit, on apprendroit de lui, & de Chares qu'il cite, qu'Hystaspes ne gouverna pas seulement la Perse, mais encore la Medie, & plusieurs autres provinces. Le mot ὕπαρχε pouroit faire croire qu'il parle d'un souverain; mais c'est apparemment une expression impropre.

Le même Ctésias nomme un autre HYSTASPES, second fils de Xerxès & d'Amestris, qui, apparemment, n'a pas vécu.

HYTH, *cherchez* HITH.



I



Cette lettre, tantôt voyelle & tantôt consonne, a le son doux, & en quelque façon lâche. Platon disoit qu'elle servoit pour exprimer les choses subtiles. Etant allongée en majuscule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprime quelquefois par *ei*, comme *divei*, pour *divi*; ce qui n'avoit lieu que dans les noms au plurier. Quand on l'emploie pour lettre numérale, elle signifie *cent*. Diverses nations, sur-tout les Italiens & les Espagnols, prononcent de deux ou trois façons différentes l'I, voyelle & consonne. Les anciens changeoient quelquefois l'I en U, comme *Decumus* & *Maxumus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la lettre E est quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, *liv.* 10, *c.* 29. César Scaliger, *de causis*, *L. L. &c.*

Monsieur Desmaiseaux prétend que la distinction de l'J consonne d'avec l'I voyelle n'étoit presque pas connue il y a quarante années, & que les imprimeurs de Hollande l'ont fait recevoir en France. Mais il n'est pas difficile de montrer que cette invention est due aux François, & que nos imprimeurs en ont donné le premier essai il y a près de cent cinquante ans. M. Ruchat, & plusieurs auteurs veulent rapprocher cette date, & ils ne lui donnent que soixante années d'antiquité. En 1704 M. de la Faye envoya sur le même sujet, une lettre à M. Bernard, qui l'a communiquée au public dans les nouvelles de la république des lettres. M. de la Faye cite plusieurs livres imprimés dans le XVIe siécle, où les V consonnes paroissent différens des U voyelles, & il prétend que l'invention de cette consonne doit être rapportée à Ramus, & à l'an 1560: mais on ne trouve pas encore l'J consonne, selon lui. M. de la Faye devoit consulter la grammaire latine du même Ramus, & il y eût trouvé dès 1557, cet J consonne, de même que l'V, dont il ne met l'origine qu'en 1560. En effet, dans cette grammaire les J & les V consonnes y sont exactement distingués, des I & des U voyelles. L'arithmétique latine du même Ramus, imprimée en 1555, *in*-4° chez Vechel, ne marque pas encore cette nouveauté. Le systême de Ramus n'étoit point encore formé; le style antique des imprimeurs y régne par tout. Ramus n'a pas fondé cette distinction sur une imagination vague & dépourvue de raison. Il remonte bien haut pour lui chercher de la noblesse; il la fait remonter jusqu'à la distinction du *jod* & du *vau* de la langue hébraïque; & l'on trouve cette distinction dans tous les ouvrages de Ramus, depuis sa grammaire latine, même dans ceux que les héritiers de Vechel imprimerent après la mort de ce savant, qui fut tué, comme on sait, en 1572. Mais il est bon de remarquer qu'on ne trouve cette distinction que dans les ouvrages de Ramus. Gilles Beys, imprimeur de Paris, est le premier qui prit ensuite l'effort. Il vit l'utilité de ces consonnes, & les employa dans l'édition qu'il fit en 1584, du *commentaire de Minos*, (c'est-à-dire de Claude Mignault) *sur les épîtres d'Horace*. Il n'y a pas un mot dans cet ouvrage qui ne soit selon la régle des consonnes nouvelles. Depuis ce temps-là les imprimeurs s'en sont servi communément. Ceux qui voudront approfondir ce point de littérature, doivent lire la lettre de Jean Albert Fabricius mise à la fin du livre de Ferrarius *de Pantomimis & mimis*, *in*-8°, en 1714; une lettre de M. Desmaiseaux, qui est page 151 *& suiv.* du mois d'*août* 1701 des *nouvelles de la république des lettres*; une dissertation de M. l'abbé Papillon, chanoine de Dijon, inserée dans le tome VII des *mémoires de littérature & d'histoire*, *recueillis par le pere* Desmolets de l'Oratoire, & les citations rapportées dans cette dissertation qui est curieuse & savante.

J

I A

IA, fille d'Atlas, qui fut changée en violette. La fable porte qu'elle couvrit de laine Achille étant à l'extrémité: Ἴον en grec, signifie *violette*. * Arnobe, *l.* 5.

JAAPHAR EBN TOPHAIL, philosophe Arabe & Mahométan, étoit contemporain d'Averroës, & vivoit sur la fin du douziéme siécle. C'est l'auteur d'un roman philosophique, intitulé, *l'histoire de Hai Ebn Yokdhan*, ou le philosophe de soi-même, où l'on montre par quels degrés la raison humaine avec le secours de l'expérience, & d'un grand nombre d'observations exactes, peut parvenir à la connoissance des choses naturelles, découvrir ensuite les surnaturelles, & s'élever jusqu'à Dieu, & à ce qui regarde l'autre vie. Il regne dans cet ouvrage une fiction ingénieuse, & il est aisé de sentir que l'auteur étoit un philosophe profond. C'étoit le gout des philosophes Arabes, de proposer les sujets qu'ils traitoient, sous des paraboles & des allégories. Celle-ci est une des meilleures productions en ce genre, que l'on connoisse chez les Arabes. Moyse de Narbonne, rabbin, la mit en hébreu dans le XVIe siécle. Edouard Pocock en donna une version latine dans le siécle suivant; & deux années après, on en fit une traduction flamande, imprimée *in*-4°, à Amsterdam. Le même ouvrage a été traduit en persan par Fad-Halla; & enfin en anglois. On en connoît deux traductions en cette langue, l'une de l'an 1686, faite sur le latin de Pocock, & imprimée à Londres, *in* 8°; & l'autre en 1709, sur l'arabe même, par Okley, ministre anglican, qui a intitulé cette version, *Les progrès de la raison humaine*. Le Clerc a donné un extrait de l'ouvrage de Jaaphar, dans sa *bibliothéque universelle*, *tom. III*, *art.* 4, *pag.* 76 *& suiv.*

☞ JABA-DIU, c'est-à-dire, *l'Isle de l'Orge*. Isle de l'Océan oriental, dont Ptolémée fait mention, *l.* 7, *c.* 2. Il faut séparer ces mots JABA DIU ou DIV; alors ce mot *Div*, qui dans la langue des Indiens signifie une isle, nous fait connoître que c'est l'isle de JAVA, qui portoit déja ce nom du temps de Ptolémée, & cela est très-remarquable. Il croît encore à présent beaucoup d'orge dans l'isle de Java. Ptolémée dit que cette isle est très-fertile & produit beaucoup d'or. Sa ville métropole située dans son extrémité occidentale, est nommée *Argentea*. Sanson prend cette isle pour le Japon: d'autres disent que c'est la nouvelle Guinée, qui n'y convient en aucune façon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JABARAHITES, secte des Mahométans, qui disent, que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choses, & qu'elle se perfectionne par l'expérience. Ils assurent aussi que Dieu gouverne le monde, selon la rencontre de divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoissance parfaite de toutes les particularités qui doivent arriver. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le pere des pasteurs qui habitoient à la campagne sous des tentes. Par ce mot de pere, il faut entendre auteur ou instituteur. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la maniere ancienne de paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée sous la conduite de pasteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades & les Arabes-Senites. * *Genèse*, *c.* 4, *v.* 20. D. Calmet, *comment. littér. sur la Genèse.*

JABELY (Barthélemi) avocat au parlement de Paris, originaire du comté de la Marche, s'établit à Paris dans le XVII[e] siécle, & y suivit le barreau avec succès. M. le Brun, qui écrivoit de son temps, en parle avec éloge dans son traité des sociétés tacites, *c.* 2, *n.* 7, *col.* 1. Il dit qu'il étoit bien versé dans le droit coutumier de son pays. M. Bretonnier dans ses nouvelles observations sur Henrys, *tom. I*, *l.* 4, *c.* 5, *quest.* 17, cite de Jabely un factum imprimé l'an 1684, dans lequel il trouve beaucoup d'érudition. Il ajoute que l'auteur ne cédoit à aucun avocat de son temps, ni en lecture, ni dans la connoissance des auteurs. Outre les plaidoyers de Jabely qui se trouvent dans le journal des audiences, & ailleurs, on a de lui: *Coutumes de la Marche, expliquées & interprétées suivant les loix, les meilleurs auteurs, & les arrêts intervenus; par M. Barthélemi Jabely, ancien avocat au parlement*; en 1695, à Paris, *in*-12. Jabely vivoit encore en 1699. En 1744 M. Guyot, avocat au parlement, a donné une nouvelle édition des coutumes de la Marche, expliquées par M. Jabely, sous ce titre: *Les coutumes de la Marche expliquées & interprétées suivant les loix, les meilleurs auteurs & les arrêts intervenus, par maître* Barthélemi Jabely, *ancien avocat au parlement; Nouvelle édition revue, corrigée, & conférée avec la coutume de Paris; avec de nouvelles annotations*; à Paris, en 1744, *in*-12. La même année M. Couturier de Fournoue a publié à Clermont-Ferrand, *in*-8°, les *coutumes de la province & comté pairie de la Marche*, &c. avec des *observations* dans lesquelles il contredit souvent le commentaire de Jabely. On peut voir ce qu'en dit le *journal des savans* du mois d'avril 1745.

JABES DE GALAAD, ville de Judée, dans le pays de Galaad, dont on passa les habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner secours aux autres tribus, pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conserva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui restoient de la tribu de Benjamin. Naas, roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays de Galaad, pressoit extrêmement Jabés, l'an du monde 2940, & 1095 avant J. C. & ne voulut point faire d'autre quartier aux habitans, qui demandoient à se rendre, que de les laisser sortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. * *Juges*, 21. *I des rois*, 11.

JABIN, roi d'Asor, qui attaqua Josué, & fut défait.

JABIN, roi des Chananéens, tint durant vingt ans les Israélites en servitude. Elle finit l'an du monde 2750, & 1285 avant J. C. par le ministere de Barach, qui défit l'armée de ce roi conduite par Sisara. L'écriture remarque que Jabin avoit 900 chariots de guerre. * *Josué*, *c.* 11. *Juges*, *c.* 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2583, *n.* 22, 2721, *n.* 1.

JABLONSKY (Daniel-Ernest) savant Polonois, né à Dantzick le 20 novembre 1660, étoit fils de *Pierre* Jablonsky, le dernier évêque des Bohêmes, & d'*Elizabeth*, fille de *Jean Amos* Comenius. *Pierre* étant mort en 1675, *Daniel-Ernest* fut élevé dans le collége de Lissa, par Adam Samuel Hartmann, sur le pied d'éleve de l'union de Pologne. En 1677 il vint à l'université de Francfort; & depuis 1680 jusqu'en 1683, il voyagea en Hollande & en Angleterre, où il s'arrêta un an à Oxford. En 1683 il fut fait pasteur réformé de Magdebourg. En 1686 on lui conféra le rectorat du collége de Lissa, avec la place de ministre Polonois. En 1690 il fut appellé à Konigsberg, & en 1693 à Berlin pour être ministre de la cour. En 1706 l'université d'Oxford lui envoya le diplome de docteur en théologie. Sa majesté le roi de Prusse le nomma en 1718 conseiller du consistoire, en 1729 membre du directoire des églises réformées, & en 1733 président de la société des sciences, dont le célébre Leibnitz avoit jetté les fondemens vers l'an 1697. M. Jablonsky est mort le 26 mai 1741. Son zèle contre l'athéisme & contre les athées & les déistes, lui a fait honneur. Dès 1696 il traduisit, à la priere du baron de Fuchs, ministre d'état, les discours anglois de Richard Bentlei contre l'athéisme. Cette traduction est en latin, & parut à Berlin en 1696 même *in*-8°. Il a encore plus travaillé pour la réunion des réformés avec les luthériens. Il fut envoyé à Hanovre en 1698 pour conférer sur ce sujet avec l'abbé Molanus, & la même conférence fut réitérée en 1716. Les divers écrits auxquels ce projet a donné lieu n'ont pas été imprimés. Le traité de Burnet sur la prédestination, ou plutôt la partie de son commentaire sur les articles de la confession anglicane qui concernent cette matiere, ayant paru vers ce temps-là, M. Jablonsky la traduisit en latin, parceque ce prélat y fournit des ouvertures que l'on jugeoit propres à rapprocher les sentimens; & il y joignit une préface, qui répond aux vues qu'il se proposoit. Cette traduction est de l'an 1701. De plus, on a du même un catéchisme en caractéres allemans & en caractéres rabbiniques, en 1708, *in*-4°; des sermons ou homélies imprimés en 1718, *in*-4°, à Berlin; *l'histoire du consensus de Sendomir*, en latin, en 1730. A l'occasion de ce dernier ouvrage, un luthérien de Pologne, sans se faire connoître, envoya sur cette histoire des remarques à M. Neumeister, pasteur à Hambourg, le priant de les publier; M. Neumeister le fit; les remarques parurent en 1730, *in*-4°, elles sont en latin. On peut en voir l'extrait ou plutôt la censure, dans la *bibliothéque germanique*, *tome XXIII*, *article IX*. M. Jablonsky répondit lui-même à ces remarques, par une longue lettre latine, qu'il adressa à M. de Mauclerc, chapelain de sa majesté Prussienne, & pasteur de l'église françoise de Stettin, mort depuis peu. L'auteur de la lettre y prend les titres de premier chapelain, & conseiller ecclésiastique du roi de Prusse. On a donné cette lettre, traduite en françois, dans le tome de la *bibliothéque germanique* que l'on vient de citer. M. Jablonsky y fait son apologie contre les différens reproches que lui faisoit l'auteur des remarques. La relation de tout ce qui s'étoit passé à Thorn le 16 juillet 1724, & les suites affligeantes de ce tumulte, a été composée & publiée en allemand par M. Jablonsky en 1725. En 1726 M. de Beausobre le fils, en publia une traduction françoise, sous ce titre: *Thorn affligée, ou relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le 16 juillet 1724, jusqu'à présent, tirée de mémoires certains, & composée sans prejugé, pour l'instruction des personnes qui aiment la justice & la vérité: traduite de l'allemand de M. Jablonsky, premier prédicateur du roi de Prusse: par M. C. L. de Beausobre*: à Amsterdam, en 1726, *in*-8°, avec des figures; & un recueil de piéces servant de preuves. Enfin on cite encore de M. Jablonsky: 1. *Biblia hebraïca cum notis hebraïcis & lemmatibus latinis, ex recensione & cum præfatione latinâ D. E. J.* 1699. 2. *Jura & libertates dissidentium in religione christianâ in regno Poloniæ & magno ducatu Lithuaniæ, ex legibus regni & aliis monumentis authenticis excerpta*, en 1708; avec une continuation en 1718; & en polonois en 1720. 3. *Oppressorum in Poloniâ evangelicorum desideria*, *fun-*

damenta desideriorum, media quibus juvari possunt, 1723. 4. *Meditationes de divinâ origine scripturæ sacræ*, en 1742.

En 1736 Paul-Ernest Jablonski, parent, sans doute, de *Daniel-Ernest*, donna à Francfort sur l'Oder un recueil *in*-4° de huit dissertations latines, *sur l'ancien pays de Gessen* en Egypte, dont il est parlé dans la Genèse. Dans le titre, il y prend les qualités de professeur en théologie, & pasteur à Francfort sur l'Oder. Occupé alors à éclaircir divers articles de la langue & des antiquités égyptiennes, il a donné dans ces dissertations une nouvelle preuve de l'utilité de ce genre de littérature, pour l'explication de l'écriture sainte. On trouve une idée de ces dissertations dans la *bibliothéque germanique, tome XXXVII, article* 8. En 1751 on a imprimé à Francfort sur l'Oder, en un volume *in*-8°, son traité sur la religion des Egyptiens, intitulé: *Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione & theologia Ægyptiorum.* Le même *Paul-Ernest* Jablonski, selon le P. le Long, *bibliotheca sacra*, in-folio, *page* 788, avoit donné dès 1713, *in*-4°, à Berlin: *Disquisitio de lingua lycaonica ad locum actorum* 14, 11. Dans les *miscellanea Berolinensia*, &c. *tome VI*, in-4°, *pag.* 139, on a inséré: *Pauli Ernesti Jablonski specimen novæ interpretationis tabulæ Bembinæ, vel uti communius vocatur, Isiacæ*; & dans le *tome VII*, *page* 373, du même: *Conjectura in clausulam tabulæ Bembinæ, vel Isiacæ, de festo Osiridis inventi; deque die in anno Ægyptiorum festo huic proprio*: encore du même, dans le même *tom. VII*, *pag.* 406, *Commentatio de diebus ægyptiacis, in vetusto kalendario romano commemoratis.* * Voyez la *bibliothéque germanique*, *t. XLI*, *page* 90; les autres tomes de ce *journal* cités dans cet article; le catalogue de Jean-Albert Fabricius des écrivains pour & contre la religion chrétienne, sous le titre de *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum*, &c. *in*-4°. Dans la nouvelle continuation des *miscellanea Lipsiensia, tome IV, premiere partie*, on a inséré: *Pauli Ernesti Jablonski de Alexandro Severo imperatore Romano, christianorum sacris per Gnosticos initiato, exercitatio.*

JABLUNKA, bourg sans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il est dans la principauté de Teschen en Silésie, sur la riviere d'Elsa, à quatre lieues au-dessus de Teschen, & entre de fort grandes montagnes. * Baudrand.

JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philistins. Ozias, roi de Juda, la prit & la fit démanteler. * *II. Paralip.* 26, 6.

JABOC, torrent qui coule des montagnes d'Arabie; & après avoir passé par la ville de Rabba, & coulé le long du pays des Ammonites, se décharge dans le Jourdain. C'est dans le voisinage de ce torrent, que Jacob lutta avec un ange. * *Genèse*, 32, *v.* 22.

JABOÉ, royaume d'Afrique, situé du même côté que celui d'Odobo au couchant du royaume de Benia. Il est fort peu considérable. Voyez ce qu'en dit le sieur de la Croix dans sa relation d'Afrique, *tome III.* Thomas Corneille dans son *dict. géogr.* & les autres qui ont écrit de l'Afrique.

JABOLENUS (Priscus) jurisconsulte, qui florissoit sous Antonin *le Pieux*. Il avoit laissé 14 livres d'épîtres, & un abrégé sur les livres de Labeon. Il avoit aussi renfermé dans 15 livres les dogmes de Cassius. Pline en parle dans la quinziéme lettre du sixiéme livre, & dit qu'il étoit fort ami de Pescennius Paulus chevalier. Ce jurisconsulte étoit toujours auprès de l'empereur Marc-Antonin, qui avoit recours à ses lumieres dans les questions de droit qu'on ne peut décider sans une profonde connoissance des loix. * Guido Pancir. *in jurisf.* 1, 32. Bertrandus, *pag.* 74.

JACA ou JACCA, ville d'Espagne. Elle est dans l'Aragon, sur la riviere de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui sont une partie des Pyrénées. Cette ville est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un évêché suffragant de Saragosse, dont elle est éloignée environ de 16 ou 18 lieues. Son terroir est abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * Baudrand.

JACATRA, ville des Indes orientales dans l'isle de Java, laquelle ayant été prise par les Hollandois, a eu le nom de Batavia: *cherchez* BATAVIA.

JACAYA, prince Turc, fils de *Mahomet III*, ou selon d'autres, imposteur, joua long-temps un faux personnage dans le monde. Voici de quelle maniere on raconte son histoire. Mahomet III, empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes sultanes: savoir, *Mustapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Achmet*, qui succéda à la couronne. *Lapara*, mere de Jacaya, étoit chrétienne de naissance, & prévoyant que son fils seroit une victime d'état, pour assurer la couronne à son frere aîné Mustapha, qui vivoit encore, elle demanda la permission au sultan d'aller à Magnesie, pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorsqu'elle y fut arrivée avec son fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en sa place. Elle confia son fils à un eunuque, qui le mena en Macédoine, sous l'habit d'un religieux grec, & découvrit sa qualité à l'archevêque de Thessalonique, qui l'éleva jusqu'à l'âge de 17 ans, & le baptisa ensuite. L'envie que ce jeune prince eut de savoir ce que la fortune avoit résolu de faire de lui, le porta à se déguiser en dervis ou religieux Turc. Sous cet habit il sortit de Thessalonique, & visita secretement les principales villes de la Gréce. Etant arrivé à Scopéa, il apprit la mort de son pere, & sut en même temps que son frere aîné *Mustapha*, n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la couronne, il espéra de monter sur le trône, & passa en Asie, où il savoit que quelques bassas s'étoient révoltés contre le nouvel empereur. Il se fit reconnoître à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut blessé, & fut contraint de se retirer en Gréce. Après avoir pratiqué le bassa Druis, très-puissant à la Porte, & ami secret des bassas d'Asie, il alla à Constantinople déguisé en religieux Persan. La ligue commençoit à se former contre Achmet, lorsque ce bassa mourut: de sorte que le prince Jacaya fut obligé de se sauver de Constantinople, se joignant au train d'un ambassadeur Polonois, qu'il suivit jusqu'à Cracovie. Après avoir été quelque temps au service de ce seigneur Polonois, il se fit connoître à un envoyé de Toscane, qui le conduisit au roi. Sa majesté examina les preuves qu'il rapportoit de sa qualité, qui étoient les déclarations de la sultane sa mere, de l'eunuque, & de l'évêque de Thessalonique, avec quelques lettres des bassas d'Asie. Il arriva aussi en ce temps un chiaoux d'Achmet à la cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux bassas d'Asie, lorsque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce prince. Ce chiaoux demanda au roi qu'il le livrât à son maître Achmet, ce que sa majesté refusa. Le prince ne croyant pas qu'il y eût assez de sureté pour lui dans ce pays, parceque le chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'assassiner, se retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'empereur Matthias, qui le reçut favorablement: mais Jacaya, qui aspiroit à la couronne de son pere, ne voyant pas que l'empereur fût disposé à lui prêter des troupes, alla chercher du secours auprès du grand duc de Toscane, qui lui témoigna beaucoup de bonté, & lui assigna de grandes pensions. Cependant le grand duc fit inutilement tous ses efforts pour persuader au roi d'Espagne, & aux autres princes chrétiens, de se servir d'une si favorable conjoncture pour détrôner Achmet, & pour

renverser l'empire des Turcs. Le prince Jacaya vint ensuite en France avec Charles de Gonzague, duc de Nevers, depuis duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il se vit exposé à plusieurs insultes; & on ne sait si ce seigneur ne lui fit point dresser des embuches. Il est constant qu'il disparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jetter dans une Chartreuse; mais si les Chartreux l'avoient caché pendant sa vie, ils en auroient parlé après sa mort, pour servir d'exemple à la postérité, ou comme d'un sujet de gloire pour leur ordre. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

JACCETIUS ou DIACETIUS (François Catanée) né à Florence le 16 novembre 1466, fut disciple de Marsile Ficin, & étudia sous lui la philosophie de Platon, dans laquelle il se rendit fort habile: il fut aussi bon orateur. Il succéda à son maître dans l'emploi de professeur en philosophie; & publia plusieurs livres, la plupart de philosophie, qui ont été imprimés à Basle en 1563. Il mourut à Florence l'an 1522, & fut enterré dans l'église de sainte Croix au tombeau de ses ancêtres. Jaccetius laissa treize fils, l'un d'eux poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conspiration contre le cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire aussi que frere Ange de Cataneis Diacetius, Dominicain, qui fut fait évêque de Fiesoli en 1566, & qui mourut le 5 mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ses treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacetius, qui fut aussi évêque de Fiesoli, & qui succéda à celui dont nous venons de parler, qui assista au concile de Trente, & qui écrivit quelques traités, entr'autres un de l'autorité du pape. Ce dernier mourut le 5 novembre 1595. Il étoit apparemment de la même famille. Du temps de Catherine de Médicis, un Louis de Diaceti ou Dadiacetto, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de bien en France, étoit seigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au roi en 1589. Il avoit épousé *Anne* d'Aquaviva, demoiselle d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. *Atri* est le nom d'un duché dans le royaume de Naples. **Son oraison funébre*, par Benedetto Varchi. *Sa vie écrite* par Euphrosynus Lapinus. Michaël Pocciantius, *de script. Florent.* Ghilini, *theat. d'huom. let. t. II.* Ughel, *Ital. sacr.* Pierius Valerianus, *de infelicit. litterator.* Mezerai, *hist. de France, tom. III.* Bayle, *dict. critiq.*

JACCH ou JACCHÆUS (Gilbert) médecin, professeur en l'université de Leyden, vivoit en 1630, & a composé divers traités de philosophie & de médecine, &c. * Meursius, *Athen. Batav.* Imperialis, *in mus. hist. &c.* Jacchæus étoit certainement mort avant 1637, puisque son épitaphe se lit page 166 des poësies latines de Janus Bodecherus Banningius, imprimées à Leyde en 1637.

JACCHINUS, médecin galénique, d'Empoli, ville de Toscane. Il publia un commentaire sur le neuviéme livre de Rhasis l'an 1579. * Georg. Matth. Konig, *bibl. vet. & nova.*

JACCHUS, l'un des noms donnés à Bacchus, du mot syriac *Janko* ou *Jacco*, qui est le même que *puer lactens*, un enfant qui tette; & c'est comme on représentoit souvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du grec ἰάχω, qui signifie *faire du bruit en criant, hurler*; ce que faisoient les bacchantes dans les orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. grec. & rom.*

JACHANAN, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, au pied du mont Carmel. * *Josué*, 12, 22.

JACHEN, fameux médecin d'Egypte, qui vivoit sous le regne de Psammis, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3435, & 600 avant J. C. s'acquit une grande réputation dans sa profession, en se servant de charmes & de secrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainsi cesser la peste qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoissance de si grands bienfaits, lui dédiérent un temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faisoient des sacrifices. Ils emportoient aussi du feu de dessus son autel, & en allumoient des buchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * Suidas.

JACHIADES (Joseph) Juif, qui a écrit un commentaire sur le prophéte Daniel, publié *in-4°* en 1633, par les soins de Constantin Lempereur. * Konig, *bibl. vetus & nova.*

JACI, GIACI ou ACI, en latin *Acis*, bon bourg de la Sicile, situé dans la vallée de Démona, près du golfe de sainte Técle, au pied du mont Gibel, environ à trois lieues de la ville de Catane du côté du nord. Ce bourg est défendu par un bon château, construit sur un rocher escarpé de tous côtés. * Baudrand. Il y a aussi en Sicile une riviere de même nom, dont nous avons parlé à l'article ACIS.

JACKSON (Thomas) naquit à Witton dans le duché de Durham en 1579, d'une famille distinguée. Il reçut ses dégrés de docteur à Oxford en 1622, & peu après il fut fait vicaire de l'église de S. Nicolas, dans la province de Newcastle, sur la Tine, d'où il fut tiré pour être président du collége du Corps de Christ. Il fut ensuite chapelain ordinaire du roi d'Angleterre, prébendaire de Winchester, & doyen de Peterborough. Il entendoit bien les langues & la littérature. Ses écrits qui sont en anglois & roulent sur la théologie ayant été publiés en différens temps, furent ramassés & imprimés à Londres en 1673, en trois volumes *in-fol.* * Voyez les *mémoires* de David Lloyd. *Athenæ Oxonienses. Sa vie mise au-devant de ses ouvrages.*

JACOB, fils d'Isaac & de Rebecca, dont le nom signifie *tenant le talon de la main*, ou comme on l'interprête ordinairement, *celui qui supplante*, vint au monde avec son frere Esaü l'an du monde 2199, & avant J. C. 1836. L'écriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domestiques, & que sa mere avoit plus d'inclination pour lui que pour Esaü. Dans la suite il acheta le droit d'aînesse d'Esaü pour un potage de légumes ou de lentilles. Ce droit consistoit, 1. en ce que le premier né avoit une espéce d'autorité & de supériorité sur tous ses freres: *Dominum tuum illum constitui.* 2. Le premier né avoit double portion dans la succession. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particuliere, à laquelle les anciens attachoient une vertu considérable. 4. Enfin avant que Moïse eût établi des prêtres, le sacerdoce étoit attaché (disent la plupart des commentateurs) à la personne des aînés. Quelque temps après, Jacob, par le conseil de sa mere Rebecca, feignit d'être Esaü, & se couvrit les mains de peaux afin de lui ressembler, parcequ'il étoit velu: en cet état il s'approcha d'Isaac, malade & aveugle, & déroba ainsi la bénédiction de son pere, qui transféra en sa personne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Jacob craignant la colere de son frere, alla visiter son oncle Laban, qui demeuroit en Mésopotamie, l'an 2276 du monde, & 1759 avant Jesus-Christ. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il résolut de se reposer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il se fit un chevet & s'endormit: pendant son sommeil il eut la vision d'une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la terre, & le haut touchoit au ciel, & des anges qui montoient & descendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé versa de l'huile sur la pierre qui lui avoit servi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit désigner le lieu où il avoit eu cette vision miraculeuse, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ses biens. Jacob continua ensuite son voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les habitans abreuvoient leurs troupeaux.

peaux. Rachel, fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embrassa, & lui ayant appris qui il étoit, elle courut en avertir son pere, qui vint au-devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le servit pendant sept ans, au bout desquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage sa fille Rachel. Mais quand ce temps fut écoulé, Laban lui donna Lia au lieu de Rachel, sous prétexte que Rachel étant la cadette de Lia, ce n'étoit point l'usage du pays de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit passionément Rachel, il s'engagea à sept autres années de service pour l'obtenir. Il l'épousa; mais Dieu ne favorisant pas ses inclinations, permit que Lia fût féconde, & sa sœur stérile. La premiere lui donna Ruben, Simeon, Levi & Juda. Rachel portant envie à sa sœur, persuada Jacob d'avoir commerce avec sa servante Bala, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna sa servante Zelpha, dont il eut Gad & Aser; mais quelque temps après Lia redevint féconde, & augmenta sa famille d'Issachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel après une longue stérilité, accoucha de Joseph l'an du monde 2289, & avant Jesus-Christ 1746. Vingt ans s'étant écoulés depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob songea enfin à établir sa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naîtroient dans la suite seroient pour lui. Jacob devint si puissant en peu de temps, qu'il causa de la jalousie aux enfans de Laban, qui s'indisposa aussi contre Jacob. Ce patriarche s'en étant apperçu, prit le parti de revenir dans la terre de Chanaan auprès d'Isaac son pere. Il partit sans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ses enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua son chemin vers la terre de Chanaan. En y entrant il eut une vision d'Anges, qui l'obligea d'appeller cet endroit-la *le Champ de Dieu.* Quelques jours après il lutta avec un de ces esprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le benir. Ensuite il rencontra son frere Esaü, & se sépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichimites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Bethel, & changea son nom de Jacob en celui d'Israel. Quelque temps après Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en ressentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joseph qu'il crut mort, & que ses freres par jalousie avoient vendu à des marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il sut que Joseph étoit élevé à la dignité de premier ministre dans ce royaume. Il le vint trouver l'an 2329 du monde, 1706 avant Jesus-Christ, en la cent trentiéme année de son âge; & témoigna qu'il mouroit content, après avoir eu la consolation de le voir. Il y vécut dix-sept ans; & sentant approcher la fin de ses jours, il fit promettre à Joseph qu'il porteroit son corps dans le sépulcre de ses peres; puis il adopta Manassé & Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfans une bénédiction particuliere, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'esprit âgé de cent quarante-sept ans, l'an 2345 du monde, & 1690 avant Jesus-Christ. Joseph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant soixante-dix jours, au bout desquels Joseph, accompagné des principaux seigneurs d'Epypte, de ses freres, & d'une très-grande multitude de personnes, porta son corps dans la terre de Chanaan, & l'ensevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Hephron Hethéen. Quelques interprétes, au sujet des diverses femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accusé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permise de son temps, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à S. Augustin, dans le livre du lien du mariage, que ce saint homme & les autres patriarches, étoient plus chastes avec plusieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le sont avec une seule. Jacob étoit instruit dans les sciences, selon les Rabbins, & possédoit sur-tout l'astrologie, qu'il apprit à ses enfans. * *Genèse, c. 25 jusques au 50. Sagesse, 10. Malachie, 1. Ecclésiastique, 44. S. Paul, ad Rom. 9.* Josephe, *antiquités Judaïques.* S. Epiphane, *de vitis Proph.* Eusebe, *en sa chron.* Sulpice Severe, *hist sacr.* Torniel. Salian. Sponde, *antiq. sacr. veter. testam.*

JACOB, fils de Mathan, est un de ceux que S. Matthieu rapporte dans la généalogie du Fils de Dieu, selon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raison le même évangéliste le fait pere de S. Joseph, puisque S. Luc le nomme Heli. * *S. Matthieu, 1. S. Luc, 3.* Torniel, *A. M. 3962, n. 2.*

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbin dans le V siécle, étoit un des principaux Massoretes. Dans une assemblée que les Juifs firent à Tiberiade en Palestine, l'an 476 sous le pontificat du pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Aaron-Ben-Aser inventerent les points hébreux pour servir de voyelles, & les accens pour faciliter la lecture. Ce sentiment est celui de Genebrard, & de plusieurs savans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * Genebrard, *in Simplic. & in notit. chron. sæc. V.* Serrarius, *lib. de Rabbin.*

JACOB-BEN-IBRAHIM, *voyez* ABOU JOSEPH.

JACOB, fils de Leits premier fondateur de la dynastie des Soffarides ou Suffarides, ainsi nommés, parceque son pere étoit *soffar*, c'est-à-dire, ouvrier en cuivre, ou chaudronier. Le fils ennuyé du métier de son pere, prit les armes & se fit bandoulier. Etant entré dans le palais de Darham, prince de la province de Segestan, il avoit déja pris du butin, lorsqu'il ramassa une pierre qui le fit broncher; & comme il n'y voyoit goute, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuse. Mais s'étant apperçu que c'étoit du sel, qui, chez les Orientaux, est le symbole de l'hospitalité, son scrupule lui fit abandonner son butin. Le prince informé de la chose, conçut de l'estime pour lui, & ce fut-là le premier degré de son élevation. Comme tout réussissoit entre ses mains, il fut élevé par degrés aux premiers hônneurs de la milice; & quand le prince mourut, il se trouva commandant en chef de toutes les troupes du Segestan, qui se déclarant pour lui, le rendirent maître absolu du pays, au préjudice des fils de son maître. Il attaqua ensuite ses voisins, prit plusieurs villes sur eux, & se trouva en état l'an de l'hégire 255, de Jesus-Christ 868, d'entrer dans la Perse, qu'il conquit presque toute entiere. Deux ans après il prit le reste du Khorassan, & Balkhe qui en étoit la capitale; passa de-là dans le Thabarestan, qui fit peu de résistance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 de l'hégire, sur Mohammed, qui regnoit sur toutes les provinces qu'il venoit de subjuguer; & l'ayant fait prisonnier, il finit la dynastie des Thaherites, & commença celle des Soffarides, successeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraque babylonienne, dans le dessein d'assiéger le calife Mohammed dans Bagdet; celui-ci envoya contre lui son frere, grand capitaine, qui contraignit Jacob de se retirer avec perte d'une grande partie de ses troupes. Cinq ans après, ayant refait son armée, il marcha une seconde fois vers Bagdet; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir regné onze ans, depuis sa premiere entrée dans la Perse. Il laissa ses états à son frere nommé *Amrou.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, chef des Pâtoureaux ou Pastoureaux, étoit Hongrois de nation, & dès sa jeunesse entra dans l'ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour embrasser la loi de Mahomet. D'autres disent qu'il n'embrassa pas le mahometisme, mais qu'il promit au sultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien françois,

allemand & latin, & avoit une industrie surprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de prophéte il prêcha une croisade de village en village, pour délivrer, disoit-il, la Terre-Sainte d'entre les mains des Infidéles, & pour venger le roi S. Louis; mais il assura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vît le pouvoir de Dieu à confondre les puissances du monde par ce qu'il y a de plus foible. Il se vantoit de plusieurs visions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des représentations sur les bannieres que sa troupe portoit; on voyoit sur la sienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant suivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les divisa par compagnies & par régimens, dont il donna la conduite à plusieurs commandans, appellés *maîtres*; & il se fit nommer *maître de Hongrie.* Ils étoient déja au nombre de trente mille, lorsqu'ils entrerent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint ensuite à Paris, où il eut l'insolence de faire de l'eau-bénite dans l'église de S. Eustache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la reine-mere Blanche de Castille, qui gouvernoit le royaume en l'absence du roi, souffrit d'abord tout ce désordre, dans l'espérance d'en tirer quelque secours pour son fils. Leur nombre s'étant augmenté jusqu'à près de cent mille, ils commencerent à se séparer, pour aller à ce qu'ils disoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob, avec ceux qu'il s'étoit réservés, fut reçu dans Orléans comme un prophéte, malgré les défenses de l'évêque, nommé *Guillaume de Bussi*, & il y massacra quelques ecclésiastiques, comme il avoit déja fait ailleurs, mais il y perdit aussi plusieurs des siens. De-là il s'avança jusqu'à Bourges, où il tâcha inutilement de séduire le peuple, & il y pilla tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre sous la protection du roi, dont ils étoient serfs. Enfin les habitans de Bourges, qui l'avoient laissé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, fortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut assommé par un boucher, & tous ses gens furent tués sur le champ, ou emmenés pour être mis entre les mains de la justice. On arrêta aussi les autres en divers lieux, sous les ordres de la reine-mere, & on les condamna à être pendus à Marseille, à Aiguemortes, à Bourdeaux & ailleurs: de sorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entierement exterminée: *voyez* PATOUREAUX. * M. de la Chaise, *histoire de S. Louis.*

JACOB, fils de Joseph & petit-fils d'Abdal Moumen, fondateur de la dynastie des Almoades en Afrique, ayant été défié l'an 1194 de Jesus-Christ, par Alfonse IX, roi de Castille, passa d'Afrique en Espagne, défit les Castillans & le reste des Almoravides, qui étoient fort divisés entre eux, & établit la dynastie des Almoades, qui dura jusqu'à l'an 1273 de Jesus-Christ. Ce Jacob porte le titre d'*Almanzor.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB BEGH, second fils de Hassan-Begh, fut le huitiéme prince de la seconde dynastie des Turcomans en Asie, surnommée du *Mouton blanc.* Il commença à regner après son frere, à qui il faisoit la guerre, l'an de Jesus-Christ 1481. Ce prince, que son frere aîné avoit fait gouverneur du Diarbek, se révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ses freres nommé Masoud, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans sa fuite, après un régne de six mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voisinage de Tauris, à l'âge de vingt-huit ans, empoisonné, comme l'on crut, par les siens, l'an de Jesus-Christ 1490. Il laissa à Baisancor son fils des états d'une fort grande étendue, qui passerent peu de temps après entre les mains de Schah Ismaël, qui avoit été son prisonnier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, fils de David, surnommé *Tahamash*, homme d'esprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu si agréable au calife Mahadi, que ce prince l'avoit admis dans tous ses divertissemens, & vivoit très-familiérement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des seigneurs de la cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant cassé la cuisse, ce prince en eut un grand soin. Mais comme il fut long-temps malade, les envieux de sa fortune tâcherent pendant ce temps de le ruiner dans l'esprit de son maître. Etant guéri, le prince le reçut comme auparavant. Mais il voulut pourtant éprouver si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accusé d'être partisan secret de la secte des Schiites, ennemis capitaux des Abbassides, qu'ils regardoient comme les usurpateurs du califat sur la famille d'Ali. Le prince, pour éprouver son favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faisoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus souffrir en vie; & pour le porter à cette action, il lui fit présent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très-belle fille qu'il tira de son propre serrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le dessein de n'en rien faire. Il fit conduire dans son logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui soupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: *Donnez-moi la vie, que vous pouvez m'ôter, & vous éviterez par ce moyen la confusion que vous recevriez sans doute au jour du jugement de la part d'Ali mon aïeul, si vous versiez mon sang, qu'il regarde comme le sien propre.* Ces paroles acheverent de gagner le cœur de Jacob, déja disposé en sa faveur; il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du calife pour le faire mourir, & lui dit de se sauver au plutôt, ajoutant qu'il étoit persuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani: *Aimez toujours Ali & sa race, parcequ'elle excelle tellement au-dessus des autres, que le pire d'entre eux vaut mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des Alides qui surpasse les autres de cette famille en vertu, est plus parfait qu'un ange.* La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob avertit la cour de ce qui s'étoit passé. Le calife informé de l'évasion du prisonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le palais, où il fut soigneusement gardé. Un peu après le calife fit appeller Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de son hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ses ordres, & jura même par la tête & par la vie du calife, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le calife irrité de ce faux serment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en prison, où après avoir souffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureusement sa vie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB GERKHI ou TCHERKHI, docteur célébre, auteur du livre intitulé *Scharh al esma*, qui est une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce docteur expliquant ces paroles du chapitre de l'Alcoran, intitulé *Houd: Demandez pardon de vos péchés à Dieu, puis changez de vie, vous unissant à lui par la pratique des bonnes œuvres soutenues de la foi; car c'est un seigneur qui fait miséricorde, qui aime ses créatures, & qui en veut être aimé*, dit que le dernier mot de ce verset, savoir, *Voudoul*, est un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots suivans: » Dieu est cet être souverain qui aime généralement toutes les créatures, & leur fait du bien. » Il est en particulier l'ami de tous les cœurs purs & » sinceres qui l'aiment: mais, poursuit cet auteur, » l'amour que les créatures ont pour Dieu, n'est qu'une production & un effet de l'amour que le créateur » a pour elles; parceque si nous considerons la chose » telle qu'elle est, nous ne pouvons attribuer ni le bien » qui est en nous, ni celui que nous faisons, à autre » qu'à Dieu seul; de sorte qu'il est vrai de dire que

» Dieu n'aime proprement que soi-même en nous ai-» mant. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, fils de Sakit, est estimé par les Musulmans comme un des plus savans hommes que les Arabes aient eu en matiere de langue & en éloquence. Il vivoit sous le regne de Motavakel, dixiéme calife des Abbassides, & étoit fort attaché à la secte d'Ali, que ce calife persécutoit de tout son pouvoir. L'an 244 de l'hégire, Motavakel l'ayant fait venir, lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux princes ses enfans Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Hassan & Hussain. Ce docteur répondit fierement; » En vé-» rité, Cambar l'afranchi d'Ali, valoit mieux, selon » mon sentiment, que vous & vos enfans tous ensem-» ble. » Le calife irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derriere la tête, & on peut bien juger qu'il ne survécut pas à une si rude opération. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB BEN ISHAK AL KENDI, est celui que nous connoissons sous le nom d'*Alkindus.* C'étoit le plus grand astrologue de son temps. Il vivoit sous le califat d'Al Mamon, & étoit Juif de naissance & de religion, ce qui fit qu'il eut souvent des différends avec les docteurs Musulmans, qui attribuoient à la magie tout ce qu'il opéroit de merveilleux. Un de ces docteurs lui ayant demandé en quoi consistoit ce grand mérite qui l'élevoit par dessus les autres, Jacob répondit: *C'est que vous ne savez pas ce que je fais, & que je fais ce que vous ne savez pas.* Le docteur lui demanda quelques preuves de son savoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de soi, le docteur Musulman écrivit deux mots sur un papier fermé, qu'il donna au calife présent à cette dispute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ses livres & ses instrumens de mathématique, & après avoir rêvé quelque temps, il dit hardiment au docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier signifioit une plante, & le second un animal. Le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Assa Moussa, la verge de Moyse*, ce qui ne causa pas moins d'étonnement au calife, qu'il procura d'estime à Jacob. Fier du succès de la dispute, & voyant encore le docteur dans son cercle, où il n'opéroit rien, il dit par plaisanterie au calife, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il savoit faire, & ce qu'il méritoit au-dessus du docteur, il prendroit sa veste doctorale, & s'en feroit des chausses. Cette raillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khorassan, un légiste, qui étoit disciple de ce docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta jusqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il se chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la posture d'un écolier, qui vouloit apprendre l'astronomie. On assure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: » Vous » êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais » quittez promptement cette résolution avec le cou-» teau que vous portez, & je vous enseignerai l'astro-» nomie. « Cet homme étonné, jetta son couteau par terre, & devint un de ses écoliers, parmi lesquels il excella; il est connu sous le nom d'*Albumasar.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Jacob-ben Ishak Al Kendi a composé un livre des quantités, & plusieurs autres. Cardan en fait tant d'état, qu'il le met au nombre des douze esprits subtils du monde. On a deux livres imprimés de lui; l'un, *De temporum mutationibus*; & l'autre, *De gradibus componendarum medicinarum investigandis.* Il y a un autre AL KENDI, philosophe & médecin Arabe, qui vivoit en 1445. * Wolfgang. Just. *apud Mercklim.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, disciple de Severe, patriarche d'Antioche, intrus par l'empereur Anastase, est différent de celui dont il est parlé dans l'article JACOBITES; car celui-là étoit disciple de Dioscore & d'Eutychés, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Severe. Il alla prêcher la doctrine de ces hérétiques dans la Mésopotamie & dans l'Arménie; & on prétend que c'est de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut surnommé *Bardai*, selon quelques-uns, parcequ'il étoit vêtu d'une étoffe pareille à celle qu'on met sous le bât des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Barda.* C'est une espéce de feutre. Mais il est plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardaa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les chrétiens d'Arabie étoient Jacobites sous les rois appellés *Mondars*, & leur division avec les Melchites ou orthodoxes, qui fit du bruit sous l'empire de Justinien & de ses successeurs, disposa les esprits déja prévenus au mahométisme, qui parut dans le siécle suivant. Les Jacobites possédérent les églises d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes se furent rendu maîtres de ces provinces pendant l'espace de près de cent ans, jusqu'à ce que le calife Hescham, fils d'Abdalmalek, y rétablît les Melchites. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, avoit inspiré les sentimens d'Eutychés à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des évêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

JACOB-BEN-HABIB, rabbin, qui a vécu dans le XVI[e] siécle, est auteur de deux ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob.* * Genebrard, *in not. chron. XVI sac.*

JACOB BEN-HAJIM, rabbin, s'est rendu célébre dans le XVI[e] siécle, par le recueil de la Massore, qu'il fit imprimer à Venise en 1525, avec le texte de la bible, les paraphrases chaldaiques, & les commentaires de quelques rabbins sur l'écriture. Cette édition de la bible en hébreu, & celles qui ont suivi, avec la grande & petite Massore, compilée par R. Jacob Hajim, sont estimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact sur la Massore, qui est proprement une critique des livres de la bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce rabbin a mis au-devant de la grande Massore une préface, où il parle de l'utilité de son ouvrage; & il explique en même temps ce que c'est que le *Keri* & *Ketib*, qui sont différentes leçons du texte hébreu de la bible. Il veut que ces diverses leçons aient été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la Massore, parcequ'il y avoit de véritables doutes touchant la maniere de lire. Il observoit aussi dans cette préface, que les Juifs talmudistes ne s'accordent pas toujours avec les auteurs de la Massore. Outre les diverses leçons qui ont été recueillies par les Massoretes, & que ce rabbin a mises aux marges de son édition de la bible, il en a ajouté d'autres qui ne sont point de la Massore, & qu'il a recueillies lui-même sur des exemplaires manuscrits: c'est à quoi il faut prendre garde, parceque d'habiles gens les ont confondues avec la Massore. * Simon.

JACOB (Magdalius) de Goude en Hollande, florissoit vers l'an 1550. Il a composé un abrégé de la bible en vers, & un trésor doré poétique, *Ærarium aureum poëticum.* * Konig, *bibl. vet. & nov.*

Il y a encore un autre *Pierre* JACOB ou JACQUES, jurisconsulte, qui a publié une pratique dorée à Cologne en 1575, & un *Théodose* JACOB ou JACQUES, autre jurisconsulte, qui a écrit sur l'emphythéose & sur les compromis. * Konig, *bibl. vet. & nov.*

JACOB (Florent) religieux Augustin, & bachelier de Sorbonne, sur la fin du XVI[e] siécle, eut la témérité de soutenir dans une thèse, que le pape étoit maître du temporel des rois de France. Il fut condamné avec son président Thomas Blanzi. * Sponde, *A. C.* 1595, *n.* 13.

JACOB (Henri) ſavant Anglois, né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le dégré de maître-ès-arts en 1586. Il fut enſuite reçu miniſtre, & obtint une cure dans ſa patrie. Il s'oppoſa aux Browniſtes, & eut de fréquentes diſputes avec François Johnſon au ſujet du miniſtere anglican. Il étoit cependant plus porté pour les non-conformiſtes que pour les épiſcopaux. Il mourut, à l'âge de 60 ans, en 1621. Il a publié en anglois une apologie de l'égliſe & du miniſtere anglican contre François Johnſon; un traité des ſouffrances & de la victoire de J. C. contre un ouvrage ſur cette matiere, compoſé par l'évêque Bilſon; un autre intitulé : *Le commencement & l'inſtitution de l'égliſe viſible*, &c. * Wood, *hiſtor. & antiquitat. Oxonienſ.* &c.

JACOB (Henri) fils du précédent, né dans le diocèſe de Londres, & élevé dans les Pays-Bas ſous la direction de Thomas Erpenius, avança beaucoup ſous cet habile homme dans la connoiſſance des langues orientales. Après ſon retour en Angleterre, il fut membre du collége de Merton à Oxford, mais il perdit cette place ſous Cromwel. Il mourut à Cantorberi en 1652, à l'âge de quarante-quatre ans. Selden lui étoit redevable d'une bonne partie de ſon érudition, & celui-ci, par reconnoiſſance, lui procura ce dont il avoit beſoin, & le revêtit même de ſes propres habits lorſqu'il fut chaſſé de ſon collége ſous Cromwel. Jacob a beaucoup écrit : mais on n'a rien imprimé pendant ſon vivant de ce qu'il a fait. Il a laiſſé entr'autres des poëmes grecs & latins : une *etymotechnia catholica* : un commentaire ſur les origines coptiques : une grammaire hébraïque, &c. Wood prétend que les *Delphi Phœnicizantes* publiés depuis ſa mort ſous le nom de *Dickenſon*, partent de la plume de Jacob.

JACOB-JAN, Arménien, natif de Zulfa, étoit l'an 1641, negeach bachi, ou chef des ménuiſiers du roi de Perſe. Il eſt auteur de pluſieurs inventions de méchanique; & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut ſi bien tout ce qui regarde l'art de l'imprimerie, qu'il en dreſſa une à Iſpaham, & qu'il fit lui-même les matrices des caracteres dont il s'eſt ſervi. On y imprima en arménien les épîtres de S. Paul, les ſept pſeaumes pénitentiaux, & on faiſoit deſſein d'imprimer toute la bible; mais on ne put trouver le moyen de bien compoſer l'encre; d'ailleurs cette imprimerie ôtoit le pain à beaucoup d'écrivains, qui faiſoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établiſſement de ce nouvel art, parcequ'il détruiſoit leur métier. La charge de chef des ménuiſiers ne peut être exercée que par un mahométan, & ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cauſe de l'excellence de ſon génie. Le roi le ſollicita ſouvent d'embraſſer la religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au chriſtianiſme, quelques promeſſes qu'on lui pût faire. * Tavernier, *dans ſon voyage de Perſe*.

JACOB (Louis) religieux de l'ordre des Carmes, conſeiller & aumônier du roi, célébre entre les hommes de lettres du XVIIe ſiécle, étoit de Châlons en Bourgogne, ſavoit la théologie & les belles lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus conſidérables de ſes ouvrages ſont, *Bibliotheca pontificia* en deux livres, dans le premier deſquels il rapporte tous les papes depuis S. Pierre juſqu'à Urbain VIII, & les antipapes même qui ſe ſont ſignalés par leurs écrits; dans le ſecond il rapporte les auteurs qui ont écrit ſoit en général, ſoit en particulier les vies & les éloges des papes, ou d'autres traités ſur ce ſujet. A la fin de cet ouvrage il a ajouté un catalogue des auteurs, qui ont écrit contre la perſonne ou contre l'autorité des papes; mais il a fait diverſes fautes tant à l'égard des livres qu'à l'égard des auteurs. Il fait entr'autres paſſer pluſieurs catholiques pour des hérétiques. Il a encore publié un traité des plus belles bibliothéques, *in-8°*, à Paris, 1644. *Bibliographia Pariſina*, *in-4°*, pour les années 1643, 1644, 1645, 1646 & 1647 : & *Bibliographia Gallica univerſalis* pour l'année 1651, &c. *De claris ſcriptoribus Cabilonenſibus; Gabrielis Naudæi tumulus*, &c. Le P. Louis Jacob devoit donner d'autres livres qu'il avoit preſque achevés, & dont ſa mort précipitée nous a privés. Il mourut à Paris chez M. de Harlai, alors procureur général, & depuis premier préſident, le 10 mai 1670, & fut enterré dans l'égliſe des Carmes Billettes.

JACOB (Zacharie) dit depuis MONTFLEURI, étoit gentilhomme : il naquit au pays d'Anjou, vers la fin du XVIe ſiécle, ou au commencement du XVIIe. Ses parens zélés pour ſon éducation, lui firent faire ſes études, l'envoyerent à l'académie pour y apprendre ſes exercices militaires, & le firent entrer enſuite en qualité de page, chez M. le duc de Guiſe. Le gout que le jeune Jacob avoit pour la comédie, l'attiroit ſouvent à ce ſpectacle, & lui inſpira le déſir de ſe faire comédien. Tout ſembloit devoir l'en détourner, ſa naiſſance, les emplois auſquels il pouvoit prétendre, & plus encore la religion, s'il l'eût conſultée : mais il n'écouta que ſon gout, ſe retira ſans déclarer ſon projet que ſa famille n'eût pas, ſans doute, approuvé, & ſe joignit à une troupe qui couroit les provinces. Ce fut alors que pour ſe mieux cacher, il prit le nom de Montfleuri. Il avoit des talens pour ce nouvel état; il y réuſſit; & ce fut ſur ſa réputation que la troupe royale, connue ſous le titre de *troupe de l'hôtel de Bourgogne*, l'attira à Paris, où il fut reçu avec applaudiſſement. Ce fut, ſans doute, avant 1637. Il joua d'original dans le Cid, & dans les Horaces. En 1638 il épouſa *Jeanne* de la Chalpe, veuve de *Pierre* Rouſſeau, écuyer ſieur du Clos, comédien du roi. Le cardinal de Richelieu, qui aimoit ſa perſonne, & qui eſtimoit apparemment ſes talens, voulut que la nôce ſe fit dans ſa maiſon de Ruel. Et Montfleuri, qui n'eſtimoit pas moins ſa profeſſion, voulut qu'on joignît à ſon nom de famille le ſurnom qu'il avoit pris, & qu'on n'y mît point d'autre qualité que celle de comédien du roi. On ne pouvoit guères pouſſer plus loin la paſſion pour la comédie. Il ne ſe borna pas à être acteur, il voulut auſſi être auteur; & en 1647, il donna au public une tragédie, intitulée : *La mort d'Aſdrubal* : elle fut imprimée à Paris, *in-4°*, chez Antoine Sommaville & Touſſaint Quinet, & dédiée au duc d'Epernon. Le portrait de l'auteur ſe trouve au commencement. C'eſt ſans raiſon que pluſieurs auteurs ont attribué cette piéce à ſon fils, qui n'avoit alors que ſept ans. Zacharie Jacob mourut au mois de décembre 1667. On dit qu'en jouant le rolle d'Oreſte dans la tragédie d'Andromaque de M. Racine, il ſe caſſa une veine, & que cet accident fut la cauſe de ſa mort. D'autres racontent le fait autrement, ſur le témoignage de ſon arriere-petite-fille, qui a pu en être mieux inſtruite. Montfleuri, dit-on, étant chez un marchand de galons, un inconnu, qui s'y trouva, l'avertit de ſonger à lui, parcequ'il étoit bien malade. Montfleuri regardant cet homme comme fou, fit peu d'attention à ce qu'il lui diſoit. De retour chez lui, il apprend que le même inconnu y étoit venu, & qu'il avoit tenu le même langage à ſes domeſtiques. Il ſe ſentit frapé; il alla le ſoir jouer ſon rolle, revint avec la fiévre, & mourut peu de jours après. Comme il étoit près de mourir, ayant dans ſa chambre pluſieurs de ſes aſſociés, les médecins, un confeſſeur, le même inconnu entra, & dit au moribond qui le reconnut : Allons, monſieur, cela ne ſera rien : que l'on me donne du vin & un verre. Les médecins avoient condamné le malade, & ſoutinrent à ſa femme que cet homme étoit un charlatan : le confeſſeur dit que c'étoit un ſorcier; le malade faiſoit inutilement de ſon mieux pour engager à donner à l'inconnu ce qu'il demandoit; on s'échauffa, on voulut arrêter cet homme : il s'enfuit, en diſant qu'il en

étoit fâché, qu'il l'auroit tiré d'affaire : mais, ajouta-t-il, il ne passera pas minuit; ce qui arriva. Il faut avouer que ce récit paroît un peu fabuleux. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que Montfleuri, après avoir joué le rolle d'Oreste, revint chez lui avec la fiévre, qui en peu de jours le mit au tombeau.

JACOB (Antoine) dit aussi Montfleuri, *fils du précédent*, étoit né à Paris en 1640. Quoiqu'élevé avec soin, & avec une intention toute différente de celle de suivre la profession de son pere, la plus grande partie de sa vie s'est passée à travailler pour le théâtre. Il est vrai que par déférence pour son pere, il fit quelque étude du droit, & se fit recevoir avocat, en 1660; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais suivi le barreau. Son gout pour la poësie & pour les ouvrages de pur bel esprit l'entraîna ailleurs. Dès 1660 même, il fit paroître pour son coup d'essai une comédie en un acte, & cette premiere piéce fut suivie de plusieurs autres. Il épousa en 1665 *Marie-Marguerite* de Soulas, fille de *Josias* de Soulas, écuyer, sieur du Tot, surnommé *Floridor*, comédien du roi; & sa famille ne montra presque comme lui, d'autre attrait que pour le théâtre. Montfleuri étoit néanmois capable de faire quelque chose de plus légitime, & d'en donner l'exemple, comme le prouvent les emplois dont il fut chargé. En 1678, M. Colbert, qui l'aimoit, le chargea d'une commission délicate, & l'envoya en Provence, pour y faire le recouvrement des sommes que le parlement devoit au roi. Montfleuri se conduisit avec tant de sagesse, qu'il trouva le secret de ramener les esprits, & de satisfaire à la fois la cour & le parlement. Cette cour lui offrit même une place de conseiller, mais sa modestie ne lui permit pas de l'accepter. Il entra successivement dans plusieurs affaires, où l'on eut occasion de connoître de plus en plus sa probité & ses talens. Le ministre content de sa conduite, lui destina une place dans les fermes générales; & dans cette vue, il le rappella à Paris, en 1684; mais il tomba malade, & mourut à Aix, d'une hydropisie, le 11 octobre 1685. Les piéces de théâtre de MM. de Montfleuri, pere & fils, ont été imprimées plusieurs fois. La seule édition complette & exacte, a été donnée en 1739, à Paris, par les soins de M. Joly, en trois volumes *in*-12. Ces piéces sont, *La mort d'Asdrubal*, qui est de Montfleuri, pere; & les suivantes qui sont du fils, savoir : 1. *Le mariage de Rien*, comédie en vers de huit syllables, en 1660. 2. *Le mari sans femme*, en cinq actes, en vers, avec des chants, en 1663. 3. *Trasibule*, tragi-comédie, en 1664. 4. *L'Impromptu de l'hôtel de Condé*, en un acte, en vers, en 1664. 5. *L'école des filles*, en cinq actes, en vers, en 1666. 6. *La femme juge & partie*, en cinq actes, en vers, en 1669. 7. *Procès de la femme juge & partie*, en un acte, en vers, en 1669. 8. *L'école des jaloux*, en trois actes, en vers, en 1664. 9. *Le gentilhomme de Beaucé*, en cinq actes, en vers, en 1670. 10. *La fille capitaine*, en cinq actes, en vers, en 1672. 11. *L'ambigu comique*, ou *les amours de Didon & d'Enée*, tragédie en trois actes, mêlée de trois intermedes comiques, en 1673. 12. *Le comédien poëte*, comédie en cinq actes, en vers, avec un prologue en prose, en 1674. 13. *Trigaudin*, ou *Martin Braillard*, en cinq actes, en vers, en 1674. 14. *La dame médecin*, en cinq actes, en vers. 15. *La dupe de soi-même*, en cinq actes, en vers; & *Crispin, gentilhomme*, en cinq actes, en vers. * *Voyez* la vie des Jacob, dits *Montfleuri*, pere & fils, à la tête du recueil de leurs piéces de théâtre, cité dans cet article.

JACOBÆUS (Oliger) naquit à Arhusen, dans la presqu'isle de Jutland, le 6 juillet 1650, d'une famille illustre. Car, pour ne point remonter plus haut, son bisaïeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit évêque d'*Ozenzée* dans l'isle de *Funen*. *Matthias Jacobæus*, fils de *Jacques*, fut premier médecin de Christiern IV, roi de Danemarck, & son pere *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit évêque d'Arhusen, & il eut tout le soin possible de la premiere éducation de son fils. Mais la mort ayant enlevé le pere en 1671, la mere fille du fameux *Gaspard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les dégrés ordinaires dans cette université, il sortit de sa patrie pour visiter les principales cours de l'Europe. Dans ce dessein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Pays-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'est-à-dire des moyens de se perfectioner dans les sciences, & en particulier dans sa profession, qui étoit la médecine. Il profita des lumieres des savans qu'il trouva dans ces pays, & s'acquit même leur estime. Il travailla quelque temps à Ligourne sous le célébre anatomiste Stenon, à la dissection de différens poissons, & il ne faut que nommer les *Redi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Morison*, *Drelincourt Diemerbroëk*, *Rai*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Crusius*, *Grævius*, *du Vernai*, *du Hamel*, *Ettmuller*, & tant d'autres qu'il eut soin de pratiquer, & avec lesquels depuis ce temps il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé. Revenu dans sa patrie en 1679, il reçut des lettres de son prince, qui lui donnoit la qualité de professeur de médecine & de philosophie dans la capitale du royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particulierement à étudier avec soin la nature & ses différentes productions. Il expliqua & démontra à ses écoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curiosité & de leur application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place qui lui avoit été confiée. Aussi son mérite fut-il aisément reconnu & bientôt récompensé. Sans parler des honneurs académiques que l'université lui déféra, le roi de Danemarck Christiern V lui donna le soin d'augmenter & de mettre en ordre le célébre cabinet de curiosités, que ses prédécesseurs avoient commencé; & en 1698 le roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de conseiller de son tribunal de justice. Chargé d'honneurs, aimé & considéré de tous ses compatriotes, il passoit tranquillement ses jours, lorsqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours son repos. Ce fut la perte de sa femme *Anne-Marguerite* Bartholin, fille de *Thomas*, laquelle après dix-sept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'août 1698, le laissant pere de six garçons. Cette perte le toucha si vivement, qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la suite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un second mariage un prompt reméde à cette noire humeur; & pour cet effet, suivant le conseil de ses amis, il avoit épousé en secondes noces *Anne* Tirstorph. Mais cette précaution lui fut inutile; sa maladie augmenta, & après avoir langui près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voisin, & bon ami. Voici le catalogue de ses ouvrages. *De Ranis dissertatio*, *Romæ*, 1676, in-8°, & *Parisiis. Bartholomæi Scala*, *equitis Florentini historia Florentinorum*, *edita ab Oligero Jacobæo. Ex bibliotheca Medicæa*, *Romæ* 1677. Jacobæus avoit obligation de ce manuscrit au fameux Magliabecchi. *Oratio in obitum Bartholini*, 1681, *in*-4°. *Compendium institutionum medicarum*, *Hafniæ* 1684, in-8°. *De Ranis & Lacertis*, *dissertatio*, *Hafniæ*, 1686, in-8°. *Francisci Ariosti de Oleo Montis Zibinii seu Petroleo agri Mutinensis edita ex MSS. membranis ab Olig. Jacobæo*, *Hafniæ*, 1690, in-8°. *Panegyricus Christiano quinto dictus*, 1691, in-f. *Gaudia Aretoi Orbis ob thalamos augustos Friderici & Ludovicæ*, 1691, in-f. *Musæum regium sive catalogus rerum tam naturalium, quàm artificialium quæ in basilica bibliothecæ Christiani quinti Hafniæ asservantur*, *Hafniæ*, 1696. *Compendium geographicum*, *Hafniæ*, 1693, *in*-4°. Jacobæus avoit un

grand talent pour la poësie, & il a fait plusieurs beaux poëmes sur différens sujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme *contenant l'eloge de ce savant en latin, & mémoires pour l'histoire des sciences*, &c. *octobre* 1702, *pag.* 283, &c.

JACOBATII (Dominique) cardinal, en latin *Jacobatius*, évêque de Lucera, étoit Romain & fils de *Christophe*. Il fut élevé dans la jurisprudence canonique & dans la théologie, & y fit assez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverses affaires de la cour de Rome, sous les pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II & de Léon X. Ce dernier le fit cardinal le second jour de juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déja donné l'évêché de Lucera; il eut encore ceux de Massano & de Grosseto, & mourut le 2 juillet 1527, ou, selon d'autres, au mois de janvier de l'an 1528. Jacobatii a composé un traité des conciles, dont nous avons plusieurs éditions.

JACOBATII (Christophe) neveu du précédent, cardinal, qui fut chanoine de S. Pierre, puis évêque de Massano, fut fait cardinal par le pape Paul III en l'an 1536, à la recommandation de l'empereur Charles V. Il mourut le 7 octobre 1540. * Victorel, *in Jacob.* Auberi, *hist. des card.* Le Mire. Possevin, &c.

JACOBEAU ou JACOBEL, hérétique, natif de Mise en Bohême, & compagnon de Jean Hus, & de Pierre Dresois Vaudois, prêchoit diverses erreurs dans la Bohême, vers l'an 1410, & entr'autres, que les laïcs doivent nécessairement communier sous les deux espéces. Cette erreur étoit celle des Hussites. * Prateole, *V. Jacob.* Æneas Silvius & Sandere, *hæres.* 175, 178.

JACOBI (Pierre) natif d'Orléans, enseignoit le droit à Montpellier, en 1311. Il y dictoit à ses écoliers, son livre intitulé: *Aurea practica libellorum*, qui fut imprimé à Cologne, en 1575, *in*-4°. On lit au commencement de ce livre, qu'au jugement des plus grands jurisconsultes, cet ouvrage est autant nécessaire à ceux qui font profession des loix que le bréviaire est nécessaire aux ecclésiastiques. *Opus tam utile ac necessarium, ut magni nominis jurisconsulti censuerint, non minus jurisconsultum hoc volumine, quàm sacerdotum breviario, instructum esse oportere.* * *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, page 356.

JACOBI (Jacobus) publia en 1634 une chronique juive en vers, tirée des livres sacrés & de Joséphe. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JACOBILLI (Vincent) de Foligno, dans le XVIe siécle, s'acquit beaucoup de réputation par divers ouvrages ingénieux qu'il publia en prose & en vers. Il fut nommé gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre possession de ce gouvernement, le 15 novembre 1601.

JACOBILLI (Vincent) qui vivoit dans le même temps que le précédent, servit le pape Grégoire XIII à Avignon, puis les rois Henri III & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le 9 août 1602. * Louis Jacobilli, *biblioth. Umbr.*

JACOBILLI (François) de Foligno, mathématicien, disciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques ouvrages, & mourut à Rome le 5 juin 1623. On poura consulter Louis Jacobilli, auteur de la bibliothéque d'Ombrie.

JACOBILLI (Louis) publia en 1658 la bibliothéque d'Ombrie, *in*-4°, à Foligni. Il est auteur de divers autres ouvrages, comme de la vie des saints, de l'histoire de Foligno, &c. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JACOBINUS (Achille) de Montorio dans l'Abrusse, a écrit sur l'excellence de la philosophie. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

☞ JACOBINUS (Jean) notaire de la ville de Clausenbourg en Transylvanie, a écrit l'histoire des exploits de Sigismond, prince de Transylvanie, pendant l'année 1595. Cet ouvrage fut composé en 1596. On le trouve au tome I du recueil des historiens de Hongrie. * M. l'abbé Goujet, *mém. manuscrit.*

JACOBITES, est le nom d'une secte d'Orientaux, appellés autrement *Monophysites*, parcequ'ils croient qu'il n'y a qu'une nature en Jesus-Christ. Ils portent le nom de *Jacobites* à cause de Jacques Zanzale ou Bardai, selon les Arabes, qui vivoit dans le VIe siécle. Ce Jacques fut ordonné archevêque par les évêques de sa secte, qui étoient en prison, en exécution des édits des empereurs contre les hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entiere autorité, il alla dans la Syrie, la Mésopotamie, & d'autres provinces d'Orient, y ordonna par tout des évêques, des prêtres & des diacres. Il réunit les sectes différentes de ceux qui étoient opposés au concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites fassent profession d'anathématiser Eutychés & Apollinaire, ils ne reconnoissent néanmoins qu'une seule nature en Jesus-Christ, & assurent que le verbe a pris un corps parfait auquel il s'est uni sans altération, sans mélange & sans division en une seule nature, une seule personne & un seul suppôt. Ils n'ont aucune autre erreur particuliere sur les autres points de la religion. Leur église est fort étendue: la principale partie est celle des Cophtes ou Egyptiens. Il y en a plusieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyssine, & en Arménie, qui sont soumis au patriarche Cophte d'Alexandrie. Ils ont aussi un patriarche à Antioche. Les relations d'Ethiopie nous apprennent que l'empereur David envoya au pape Clément VII, pour lui prêter l'obéissance; que le pape Pie IV, y fit aller André Oviedo, Jésuite, sous l'empereur Claude, fils de David; & que Gabriel, patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595 au pape Clément VIII, son ambassadeur & deux religieux, pour l'assurer de son obéissance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute son église au saint siége. Ces députés reconnurent l'église romaine pour mere de toutes les églises; mais après tout, on n'a vu nulle suite d'une si solemnelle profession de foi; & soit que ce patriarche eût changé de sentiment, comme font souvent les Orientaux, ou que ses successeurs n'aient pas voulu approuver ce qu'il avoit fait; il est certain que le patriarche d'Alexandrie des Cophtes est toujours infecté de l'hérésie des Jacobites.

M. Simon rapporte sur l'état présent des Jacobites, que sous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophysites du Levant; c'est-à-dire, ceux qui ne reconnoissent qu'une nature en Jesus Christ: ce qui renferme les Arméniens, les Cophtes & les Abyssins. Il ajoute que ceux qui s'appellent proprement *Jacobites*, sont en très-petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Mésopotamie. Il y a de la division entre eux, parcequ'une partie est réunie à l'église romaine, & l'autre en demeure toujours séparée. Ces derniers même ne sont pas bien unis, ayant deux patriarches opposés l'un à l'autre, dont l'un réside à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux patriarches, il y en a un qui est dans les sentimens des Latins, qui réside à Alep. Le pere Sacchini Jésuite, a écrit dans l'histoire de sa société une conférence que le pere Christophe Roderic, envoyé du pape en Egypte, eut avec les Cophtes qui sont Jacobites, touchant la réunion des deux églises. Il paroît par cette conférence, que les plus savans de cette secte sont d'accord avec nous, & qu'ils n'en sont éloignés que dans les expressions. Ils disent même que leurs expressions ne s'étendent qu'à s'éloigner des sentimens des Nestoriens; mais il n'est pas sûr de se fier là-dessus au jugement de M. Simon. *Voyez* SYRIENS. * Nicephore, *l.* 18, *c.* 52. Jacques de Vitri, *hist. orient. c.* 76, 77. Matthieu Paris, *in Henric. III.* Baronius, *A. C.* 535, *n.* 81. Sponde & Rainaldi, *in ann.* Sandere, *her.* 113. Prateol, *V. Jacob.* Nicole,

Perp. de la foi défend. l. 2, c. 3; & l. 5, c. 2. Maimbourg, *schisme des Grecs.* L'abbé Renaudot, *tom. IV de la Perp. & Collect. liturg. oriental.*

JACOBONI (Jules) homme très-curieux d'antiquités, pour satisfaire son inclination, parcourut quelques provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de consulter la bibliothéque du cardinal Donat Cesi, qu'il accompagna dans sa légation de Boulogne. Ce fut aussi là que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux commentaires de Jean-Baptiste Fonteïus. Il traite dans ce livre de l'ancienne famille des Cæsiens de Rome, d'où sortit Cæsius Sabinus, qu'il dit avoir vécu sous l'empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naissance de J. C. Il finit cette histoire à Q. Cæsius Sabinus, à qui sa mere fit ériger un monument sous le consulat de P. Cornelius Anulius, & de M. Aufidius Fronto, c'est-à-dire, l'an 951 de Rome, & 199 de J. C. * Mart. Hankii, *de Rom. rerum script. p.* 1.

JACOMB (Thomas) docteur en théologie, & ministre Presbytérien, né dans le comté de Leicester l'an 1622, étudia au collége de la Magdeléne à Oxford sous le docteur Wilkinson, prit le degré de bachelier aux arts, & alla à Cambridge où il fut reçu membre du collége de la Trinité. En 1647 il alla à Londres, & fut chapelain de la comtesse Dowager d'Exeter, ce qui lui fournit des occasions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, d'une conversation agréable & fort intelligible dans ses sermons. Il mourut le 27 mars 1687, dans la maison de cette comtesse. Il avoit amassé une bibliothéque très-nombreuse & bien choisie. Outre plusieurs sermons, il a publié un commentaire en sermons sur les quatre premiers versets du huitiéme chapitre de l'Epître aux Romains, & un traité particulier à l'occasion de l'incendie de Londres.

JACOMOT (Jean) de Bar en Lorraine, florissoit en 1601, & a écrit une tragédie appellée *Ehud.* Ses poësies sont insérées dans le tome II *des délices franç. pag.* 350. *Voyez* J. P. Lotichius, *part.* 4, *biblioth. poët. p.* 132, & D. Calmet, *biblioth. Lorraine.*

☞ JACOPON DE BÉNÉDICTIS, frere mineur qui vivoit à la fin du treiziéme siécle, & au commencement du quatorziéme, naquit à Todi, de la famille noble des Bénédettoni, & fut nommé *Jacques* au baptême. Dès sa jeunesse il s'appliqua à l'étude du droit civil, y réussit, & devint docteur & avocat célebre à Rome. Oubliant celui à qui il étoit redevable de ses talens, il abusa de ceux-ci, employa sans scrupule les mauvais artifices dont usoient les gens de sa profession, ne pensa qu'à acquérir des honneurs & des richesses, & vécut dans le luxe. Il épousa une femme d'une rare piété: mais qui pour se conformer aux inclinations de son mari, fit ce qu'elle put pour paroître semblable aux femmes du siécle. Un jour comme elle assistoit à un spectacle, l'échaffaut sur lequel elle étoit tomba: elle perdit la parole & mourut peu après. Son mari étant accouru pour la soulager, & ayant vu qu'elle portoit un cilice sur sa chair, cette vue & la mort précipitée de sa femme, lui firent faire des réflexions sur lui-même. Il quitta tout, entra dans le tiers-ordre de S. François; & pour s'y rendre méprisable, il contrefit l'insensé, & y réussit si bien, qu'on lui donna par mépris le nom de *Jacopon*, au lieu de Jacques. Il passa dix ans dans cet état, après quoi il jugea plus sûr de vivre sous l'obéissance, & demanda à entrer dans le premier ordre de S. François, où il fut reçu après de longues épreuves, & sur un écrit très-sensé qu'il composa touchant le mépris du monde. Quoiqu'il fût lettré & docteur, il voulut toujours demeurer dans l'état de simple frere-lai. S'étant trouvé enfermé durant le siége de Palestrine, Boniface VIII qui avant son pontificat avoit eu de grandes liaisons avec lui, irrité de ce qu'il le reprenoit avec liberté, le traita fort durement; & quand ce pape fut maître de Palestrine, il le fit mettre dans une obscure prison, chargé de chaînes, où il n'avoit pour nourriture que du pain & de l'eau. Il demeura en cette situation un an & demi, & dans la prison, jusqu'à la mort du pape Boniface. * M. Fleury, *hist. eccles.* l. 89, nombre 63.

JACQUELINE de Baviere, comtesse de Hainault, Hollande & Zelande, dame de Frise, &c. fille unique de GUILLAUME de Baviere IV du nom, comte de Hainault, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par traité du 30 juin 1406, à *Jean* de France, dauphin de Viennois, fils du roi *Charles* VI. Ce prince étant mort de poison à Compiegne, en revenant de Hollande, elle épousa en secondes nôces en 1417, *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, &c. son cousin germain: on dit que ce fut par dispense du concile de Constance. Elle avoit un de ses oncles, *Jean*, évêque de Liége, surnommé *Sans pitié*, qui s'opposa à cette dispense, appuyé de l'empereur Sigismond; & fit la guerre à sa niéce l'an 1419. *Jacqueline*, qui n'avoit pas sujet de se louer de la conduite de son mari, se rendit méprisable par la sienne; car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423, où elle se remaria, du vivant même du duc de Brabant, avec *Hunfroi*, duc de Glocester, frere de *Henri* V du nom roi d'Angleterre. Ensuite elle revint en Hollande, & fut prise par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui la remit à son mari. On fit déclarer nul son mariage avec le duc de Glocester. Peu après, deux de ses gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrerent de la prison où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant su la mort du duc de Brabant, arrivée le 17 avril 1426, elle se remaria avec *François* de Borselle, gouverneur de Zelande. Le duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit prisonnier le seigneur de Borselle. *Jacqueline* céda toutes ses terres au duc, pour obtenir la liberté de son mari, & mourut de chagrin le 8 octobre 1436, sans laisser d'enfant. * Petit, *chronique ancienne & moderne de Hollande.* Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme possédée, qui parut en Italie, dans le XV siécle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans son pays, avoit, à ce qu'on dit, un démon dans les entrailles qui parloit assez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & plusieurs personnes d'autorité, curieux de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce démon étoit *Cincinnatulus.* Il témoignoit de la joie quand on la nommoit, & donnoit des réponses surprenantes à ceux qui lui faisoient des questions sur des choses cachées & difficiles, passées ou présentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui proposoit de l'avenir, ou il couvroit son ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement sans paroles articulées; l'auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'est dans le VIII livre de ses anciennes leçons, *c.* 10.

JACQUEMIN (François) conseiller secrétaire de son altesse le duc de Lorraine à Nancy, vivoit dans le dernier siécle, & étoit fort instruit des affaires de Lorraine. Il avoit été employé plusieurs fois pour en discuter les droits, les priviléges & l'histoire, & ses recherches ont produit quelques ouvrages qui sont demeurés manuscrits; dont le pere dom Calmet, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, & mort abbé de Sénones, a fait usage pour la composition de son histoire de Lorraine. Il s'est servi entr'autres du *discours sommaire* de l'état & succès des affaires de Lorraine, depuis Charles I jusqu'au duc Charles IV composé par M. Jacquemin. Ce discours est partagé en deux livres. L'auteur y rapporte trois sentimens sur le pere de Thierri I, duc de Lorraine. Les uns le font fils de *Guillaume* de Boulogne; d'autres de *Guillaume* de Lorraine; les troisiémes de *Gerard* d'Alsace.

M. Jacquemin rejette absolument ce dernier sentiment.

JACQUEMONT ou S. JAQUEME, en latin *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonoise. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Tarentaise de Savoye. * Baudrand.

JACQUERIE (La) c'est le nom qu'on donna à une troupe de paysans révoltés qui se souleverent en 1358 dans le temps que le roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Cette sédition commença dans le Beauvoisis, & eut pour chef un paysan nommé *Caillet.* On la nomma *la Jacquerie*, parceque les gentilshommes qui pilloient le paysan, l'appelloient par raillerie, *Jacques Bonhomme.* Ils ruinerent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautés les rendirent odieux à tout le monde. Le dauphin, qui étoit alors régent du royaume, & qui depuis fut roi sous le nom de Charles V, en tua plus de vingt mille. Charles *le mauvais*, roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainsi ce soulevement fut appaisé en peu de temps. * Froissard. Mezerai, &c. *Voyez* aussi le continuateur de Guillaume de Nangis. Louvet, &c.

JACQUES (S.) dit LE MAJEUR, apôtre, étoit fils de Zébedée & de Salomé, & fut appellé à l'apostolat avec son frere Jean l'Evangéliste, par J. C. qui leur donna le nom de *Boanerges*, c'est-à-dire, *fils du tonnere.* Ils demeuroient, suivant toutes les apparences, à Bethsaïde, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profession, aussi-bien que leur pere, & ils pêchoient avec S. Pierre dans la barque de leur pere, quand J. C. leur fit faire une pêche miraculeuse. Quoiqu'ils eussent déja connu & suivi J. C. ils ne s'attacherent néanmoins entierement à lui, que quand Jesus les ayant rencontrés racommodant leurs filets avec leur pere Zébedée, les appella: ils quitterent alors leur maison, & suivirent J. C. à Capharnaüm. Ils assisterent à la guérison de la belle-mere de S. Pierre, & à la résurrection de la fille de Jaïr, chef de la synagogue: ils furent témoins avec S. Pierre de la transfiguration sur le mont Thabor. Les habitans d'un bourg de la province de Samarie, ayant fermé les portes à J. C. Jacques & Jean indignés de l'affront qu'on faisoit à leur maître, lui demanderent le pouvoir de faire descendre le feu du ciel, pour dévorer ces habitans, & consumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. J. C. leur répondit qu'ils ne savoient pas quel étoit l'esprit qui devoit les animer. Ils firent demander par leur mere à J. C. que, quand il seroit dans son royaume, l'un fût à sa droite, & l'autre à sa gauche. Jesus s'adressant à eux, leur demanda s'ils pouroient boire le calice qu'il devoit boire; ils répondirent qu'oui, & Jesus leur repartit, qu'ils boiroient à la vérité son calice, mais que, pour être assis à sa droite, ou à sa gauche, ce n'étoit pas à lui à le donner; & que cela appartenoit à ceux à qui son pere l'avoit préparé. S. Jacques & S. Jean furent choisis avec S. Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le jardin des oliviers. Après la résurrection de J. C. ces deux freres se retirerent en Galilée, & revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Esprit avec les autres apôtres. On croit que S. Jacques sortit de la Judée avant tous les autres apôtres, pour prêcher l'évangile aux Juifs dispersés. Quoi qu'il en soit, il revint en Judée, & il signala son zèle pour faire recevoir aux Juifs la religion de J. C. C'est ce qui le rendit odieux aux Juifs, ausquels Herode *Agrippa* voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frere de S. Jean. S. Jacques fut le premier des martyrs entre les apôtres, & mourut l'an 44. S. Clément d'Alexandrie, cité par Eusebe, rapporte que son accusateur, touché de sa constance, se convertit, & qu'il souffrit le martyre avec lui. Quoique S. Jacques ait été arrêté pendant les jours des azymes, & qu'il soit mort apparemment vers la fête de Pâque, cependant les martyrologes ont placé sa fête au 25 de juillet. * *Matth. c.* 4, 9, 10, 26. *Marc. c.* 1, 3, 9, 14. *Luc. c.* 8, 9. *Acta Apost.* 1, 12. Euseb. *hist. livre* 2, *chapitre* 9. Hieron. *de viris illustr.* Epiph. *hæres.* 58 & 78. Le Nain de Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. de l'église*, *tom. I.* Baillet, *vies des saints.*

On voit à Jérusalem une église bâtie sous son nom, à trois cens pas de la porte de Sion. C'est une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dome, qui est au milieu, est porté sur quatre gros pilliers, & percé en haut, comme celui du S. Sepulcre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite chapelle, qui est le lieu où l'on croit que ce saint apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parceque c'étoit autrefois la place du marché public. Cette église appartient aux Arméniens schismatiques, qui y ont un monastere bien bâti, où il y a toujours un évêque & douze ou quinze religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'église & les logemens ont été bâtis & fondés par les rois d'Espagne pour y recevoir les pélerins de leur nation. Proche de-là est une maison qu'on révere comme la demeure de S. Thomas apôtre, selon la tradition du pays. On dit une chose prodigieuse de cette maison, qui est que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'est pourquoi on la tient toujours fermée, de peur que quelque infidéle n'y entre par mégarde, & ne s'expose au châtiment du ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

Les Espagnols, fondés sur je ne sais quelles traditions, prétendent avoir eu S. Jacques pour apôtre, quoiqu'il n'y ait point d'auteur ancien qui l'ait écrit. L'évêque de Compostelle, voulant alléguer ce voyage prétendu du saint, pour défendre l'indépendance de son église de celle de Tolede, dans le grand concile de Latran, sous Innocent III, ne put répondre aux raisons de Roderic Ximenès son archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le cardinal Baronius, qui dans ses remarques sur le martyrologe romain, avoit soutenu cette tradition chimérique des Espagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raisons solides, fondées sur plusieurs épîtres des papes, & sur divers témoignages d'auteurs célébres, changea de sentiment dans ses annales, & improuva l'opinion des Espagnols. Ces peuples se vantent encore de posséder le corps de S. Jacques; mais on croit à Toulouse qu'il y en a une partie dans l'église de S. Saturnin. Chorier historien de Dauphiné, prétend que les reliques que les Espagnols conservent, sont d'un saint homme de cette province, nommé Jacques (bien différent de l'apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, audevant de l'église des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les curieux verront l'épître d'Innocent I à Décentius, & celle de Grégoire VII aux rois d'Espagne. * Baronius, *tom. IX annal. A. C.* 816. Sponde, *in epit. A. C.* 44. Godeau, *hist. ecclés. liv.* 1, *n.* 18. Chorier, *hist. de Dauph. tom. II*, *liv.* 1, *sect.* 8, *pag.* 15. Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

JACQUES (S.) à qui on a donné le surnom de MINEUR, apôtre, frere de S. Jude, étoit fils de Cléophas & de Marie de Cléophas, sœur de la sainte Vierge, nommé dans l'écriture *le Juste*, & *le frere*, c'est-à-dire, *cousin du Seigneur.* Il fut appellé à l'apostolat par Jesus-Christ la seconde année de sa prédication. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet apôtre dans les évangiles, jusqu'à la résurrection du sauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de temps après l'Ascension, même avant la descente du Saint Esprit sur les apôtres, il fut choisi pour gouverner l'église de J. C. & en qualité d'évêque, il parla

parla le premier après S. Pierre dans le concile tenu par les apôtres à Jérusalem l'an 49 ou 50. S. Paul l'appelle *une des colonnes de l'église*; & sa vie parut si sainte, que Josephe croit que la ruine de Jérusalem est arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, grand sacrificateur des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Eusebe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de désavouer publiquement la doctrine de J. C. il l'avoit soutenue avec une merveilleuse constance; & que cette confession faite sur les dégrés du temple, mettant en fureur les Pharisiens ses principaux ennemis, ils le précipiterent en bas, où un foulon le tua d'un coup de levier; & ainsi après avoir gouverné son église environ 29 ans, il reçut la couronne du martyre l'an 62 de J. C. Il y a des critiques qui révoquent en doute cette narration d'Hégésippe. S. Epiphane dit que cet apôtre avoit permission d'entrer dans le sanctuaire du temple: ce que la loi n'accordoit qu'au seul grand pontife. S. Chrysostôme ajoute que son assiduité à la priere lui avoit fait venir les genoux & le front aussi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une épître, qui est la premiere entre les catholiques, & qui est adressée aux tribus d'Israël dispersées; c'est-à-dire, aux fidéles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverses provinces. Luther l'a rejettée; mais les anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les conciles & les peres. Outre cette épître, il laissa une liturgie, que nous avons sous son nom dans diverses éditions de la bibliothéque des peres, & qui est autorisée par le témoignage de S. Cyrille, de Proclus de Constantinople, du concile de Constantinople *in Trullo*, *&c.* quoique les ennemis de la foi orthodoxe s'y opposent de toute leur force. On attribue à S. Jacques un évangile qui a été mis entre les livres apocryphes. * Outre les auteurs anciens, *consultez* Torniel, *A. M.* 4018, *n.* 2; 4008, *n.* 7 & 8. Baronius, *in app. annal. & A. C.* 34, 5162, *&c.* Bellarmin, *l.* 1, *de verbo dei*, *c.* 18 *de script. eccl. &c.* Henri de Valois, *pag.* 250, *annot. in hist. Eusebii. &c.* Jean Morin, *de ordinat. sacris.* Le pere Combesis, *tom. II*, *auct. G. L. pag.* 844. Pamelius, *in Tertul. &c.*

JACQUES (Saint) natif de Nisibe, ville de Mésopotamie, limitrophe de l'empire des Perses & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort austere dans la solitude, & étant devenu célébre par sa confession sous l'empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faisoit, fut élu évêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela sa maniere de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il ressuscita des morts. Il assista au concile de Nicée, où il condamna l'hérésie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Constantinople dans le temps qu'on vouloit obliger Alexandre, évêque de cette église, de recevoir Arius, il conseilla aux catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeune & par la priére, & de le prier tous ensemble pendant sept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perses ayant assiégé par trois fois la ville de Nisibe en 338, 346 & 350, S. Jacques fit en ces occasions le devoir de gouverneur & d'évêque; car non-seulement il fit de ferventes priéres pour son peuple; mais aussi il l'encouragea par ses exhortations à rebâtir un mur, à la place de celui que les assiégeans avoient abattu dans un de ces siéges: on croit que c'est le dernier. Il monta lui-même sur les murailles de la ville, & il parut miraculeusement vêtu de pourpre, comme s'il eut été l'empereur. Enfin l'ont dit qu'à sa priére, Dieu envoya une multitude infinie de moucherons, qui incommoderent si fort les assiégeans, qu'ils les obligerent à se retirer en désordre. Cette histoire est rapportée non-seulement par Théodoret, qui a fait la vie de ce saint, dans son ouvrage intitulé, *Philotée*, & qui parle encore de cette circonstance dans son histoire, au *ch.* 30 du livre 2, mais aussi par Philostorge, que l'on ne peut pas soupçoner d'avoir favorisé Jacques de Nisibe. S. Athanase parle de ce saint comme d'un évêque qui avoit écrit pour l'église. Si S. Jérôme ne l'a point mis au nombre des auteurs ecclésiastiques, c'est, comme il est remarqué par Gennade, parceque ce Pere ne savoit pas la langue syriaque, n'ayant lu les auteurs syriens, dont il parle, que dans leur version: ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des œuvres de S. Jacques de Nisibe, puisqu'elles n'étoient point traduites en grec. Gennade en a fait le catalogue; il dit que l'ouvrage de cet auteur contenoit vingt-six livres; mais il n'en nomme que vingt-trois. Chaque livre est sur un sujet différent, comme sur la foi; contre les hérésies; un de la charité en général, &c. On en peut voir une liste exacte dans le IV siécle de la bibliothéque ecclésiastique de M. Du Pin. » Ce saint homme, selon Gennade, » mourut sous Constance, (peut-être en 350 après le » siége) & fut enseveli, suivant l'ordre de Constantin » dans la ville de Nisibe, pour en être comme le dé» fenseur après sa mort; mais quelque temps après » Julien étant entré dans cette ville, soit qu'il ne pût » souffrir la gloire de ce saint, soit qu'il voulût faire » injure à la mémoire de Constantin, il commanda » qu'on mît hors de la ville les reliques de ce sacré » corps: de sorte que peu de mois après, l'empereur » Jovien fut obligé, pour sauver l'empire, de livrer » cette ville aux Perses, sous la domination desquels » elle est encore à présent.» Voilà ce que Gennade rapporte de S. Jacques de Nisibe. * *Consultez* Théodore, *en sa vie*; Théodoret, *l.* 2, *hist.* S. Jérôme, *in chron. A. C.* 341, 346, 350. Gennade, *in cat. c.* 1. Adon. *in chron.* Baronius, *A. C.* 325, *n.* 26; 338, *n.* 18, & *seq.* 363, *num.* 18. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV siécle.*

JACQUES (Saint) hermite de Sancerre, mort en Berri, si l'on en croit l'auteur de sa vie, étoit Grec de naissance, fils de Félix & d'Hermene. Il servit en Orient, du temps de l'empereur Léon l'*Arménien*. Son frere Herpelin, qui avoit embrassé la vie solitaire, l'engagea à suivre son exemple. Ils furent quelque temps ensemble près de Constantinople, & ensuite s'étant embarqués dans deux vaisseaux différens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été poussé sur les côtes d'Afrique, revint à Constantinople. Il se rembarqua pour aller en Italie, & fut encore rejetté par la tempête en Palestine. Après avoir visité l'église de Jérusalem, il se rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'isle de Corse, où il fut pris pour un espion; mais l'évêque Pantaleon ayant reconnu son innocence, le laissa aller à Rome. Jacques, après avoir été présenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gênes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 859: & après avoir demeuré dans le diocèse de Clermont, il passa dans celui de Bourges, où il demeura dans un monastere de S. Benoît, & de-là se retira dans la solitude de Sancerre, où il finit ses jours vers l'an 865. On fait sa fête au 19 novembre. * *Vita apud.* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *hist. monastique d'occident*, *l.* 5. Baillet, *vies des saints.*

Rois d'Aragon.

JACQUES I de ce nom, roi d'Aragon, succéda à l'âge de six ans à son pere Pierre II, surnommé *le Catholique*, tué au siége de Muret, près de Toulouse, dans une bataille qui se donna l'an 1213, contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épousa *Eléonore*, sœur de *Ferdinand*, roi de Castille; & dix ans après il la répudia avec dispense du pape. Il conquit aussi les royaumes de Majorque, Minorque, Valence & autres terres sur les Maures qui en étoient les usurpateurs: il défit les princes qui s'étoient révol-

tés durant sa minorité dans son royaume, & s'acquit le titre de *Guerrier* ou de *Belliqueux*. Jacques transigea aussi avec le roi S. Louis l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cause de la seigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de sa mere *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les infidéles d'orient; mais il n'y envoya que quelques vaisseaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit souvent des affaires avec les papes. Enfin ayant pris l'habit de l'ordre de Cîteaux, il mourut le 27 juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné 63. Il avoit eu de son premier mariage avec *Eléonore* de Castille un fils nommé *Alfonse*, qui ayant été reconnu par les états d'Aragon, héritier présomptif de la couronne, épousa en 1260 *Constance*, fille de *Gaston VII*, vicomte de Béarn, & mourut peu après sans laisser de postérité. Depuis ayant épousé *Yolande*, fille d'*André*, roi de Hongrie, il eut de ce second mariage PIERRE III, son successeur; *Jacques*, roi de Majorque, Minorque, & Yviça, comte de Roussillon, de Cerdaigne & de Conflans, seigneur de Collioure & de Montpellier; *Yolande*, mariée à *Alfonse X*, roi de Castille: *Isabelle*, épouse de *Philippe III*, dit *le Hardi*, roi de France; *Constance*, alliée à *Emanuel*, prince de Castille, frere du roi Alfonse X; *Marie*, & *Eléonore*, mortes en bas-âge. Il contracta un troisiéme mariage avec une demoiselle nommée *Thérèse* de Bidaure, de qui il eut deux fils, *Jacques*, & *Pierre*, à qui il laissa plusieurs terres par son testament de l'an 1272, & il les y substitua aux deux princes *Jacques* & *Pierre*, en cas qu'eux ou leurs descendans mâles vinssent à manquer, n'appellant les descendans des trois princesses ses filles à la succession, qu'après l'extinction de la postérité masculine des deux fils de *Thérèse*, que plusieurs historiens ont néanmoins traités de fils naturels. JACQUES, outre ces enfans, *laissa encore deux fils naturels*, *Ferrand* Sanche, & *Pierre* Ferrand; qu'il avoit eu soin d'enrichir dès son vivant, ainsi qu'il le dit lui-même dans son testament, qu'on peut consulter. * *Spicil. tom. III*, *pag.* 675. Surita, *l.* 2 *hist.* &c. Mariana, *liv.* 13 & 14. Jérôme Blanc, *de reb. Aragon.* &c.

JACQUES II, roi d'Aragon, fils de PIERRE III, soumit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par sa mere *Constance* de Sicile, & avec le titre de roi de cette isle, prit celui de duc de la Pouille, & de prince de Capoue. Depuis il succéda à son frere *Alfonse III*, & se fit couronner à Saragoce le 24 septembre 1291. Il laissa en Sicile son frere *Frédéric*, qui s'en fit élire roi. *Jacques*, au commencement de son régne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une assemblée générale des états du royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogne ne pouroient jamais être séparés. Il mourut à Barcelone le 2 novembre 1327, qui étoit le 38e de son régne, & le 66e de son âge. *Voyez* sa postérité à ARAGON. * Surita, *l.* 1. *Ind.* Mariana, *l.* 14. Villani, *l.* 7. Imhoff, &c.

ROIS DE CHYPRE.

JACQUES de Lusignan, roi de Chypre, fils de PIERRE I, & d'*Eléonore* d'Aragon, porta le titre de prince de Tabarie, ou Tibériade, & se signala en diverses occasions; mais il fut surpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent prisonnier jusqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre II*, ou *Petrin*, son neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouste & son territoire. *Jacques* fut couronné à Nicosie, succéda à *Leon* ou *Lionnet*, roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laissant, entr'autres enfans, JANUS ou JEAN II; & *Hugues*, que le pape Martin V fit cardinal en 1426. * Etienne de Luzignan, *hist. de Chypre.* Folieta, *l.* 9, *hist. gen.* Du Cange, *hist. de Constantinople*, &c.

JACQUES, qui se fit reconnoître roi de Chypre, étoit fils *naturel* de Jean III, roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie* Patra. Il avoit été destiné à l'église, & avoit même pris l'ordre de soudiacre: mais après la mort de son pere, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlotte*, fille unique & héritiere de ce prince; & avec le secours du soudan Melec-Ella, il la chassa du royaume, & se mit sur le trône. Depuis, en 1470, il épousa *Catherine* Cornaro, fille de *Marc* Cornaro, noble Vénitien, que la république de Venise adopta, & qui fut même dotée comme fille de S. Marc. *Jacques* mourut le 5 juin de l'an 1472, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques*, qui mourut en 1474. * Etienne de Luzignan, *hist. de Chypre.* Guichenon, *histoire de Savoye.* Æneas Sylvius, &c.

ROIS D'ECOSSE ET D'ANGLETERRE.

JACQUES I de ce nom, roi d'Ecosse, étoit fils de ROBERT III. Pendant la vie de son pere, il fut pris en passant en France, par les Anglois, qui le tinrent 18 ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouseroit *Jeanne*, fille du comte de Sommerset, dont la dot servit à leur payer cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Son pere Robert étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de sa prison. Jacques fut couronné le 21 mai, & ayant été reconnu souverain par l'assemblée générale des états d'Ecosse, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le royaume durant sa prison. On dit qu'il se déguisoit quelquefois en habit de marchand, pour apprendre de la bouche même de ses sujets, les raisons qu'ils avoient de se plaindre de ses officiers, afin d'y mettre ordre. L'an 1436 ou 1437, il fut assassiné dans son lit par les parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de 26 coups d'épée. La reine sa femme, qui lui faisoit un bouclier de son corps pour le sauver, fut blessée de 2 coups. Il laissa JACQUES II. *Voyez* STUART. * Boëthius, *l.* 15 & 18. Buchanan, *l.* 10 & 11. Leslé, *l.* 7 & 8, *hist. Scot.* Monstrelet, *l.* 2.

JACQUES II, roi d'Ecosse, fils de JACQUES I, fut couronné après la mort de son pere à l'âge de 7 ans. Alexandre de Leviston, gouverna le royaume pendant sa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la reine, mere de *Jacques*. Ce prince appaisa depuis ces désordres, & donna du secours au roi Charles VII, contre les Anglois. Quatre freres de la maison de Douglas, *Jacques*, comte de Douglas, *Archimbaud*, comte de Moraw, *Hugues*, comte d'Ormond, & *Jean*, seigneur de Balvani, s'étant révoltés, lui firent beaucoup de peine; mais il les poursuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligés à se retirer en Angleterre: le second fut tué les armes à la main, & le troisiéme ayant été pris, fut condamné à avoir la tête tranchée. Cela arriva l'an 1456. *Jacques* ne cessa presque pas de faire des tentatives sur les Anglois: enfin ayant mis le siége devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le 3 août 1460, l'an 29 de son âge, & le 23 de son régne. *Marie* de Gueldres, femme courageuse, épouse de ce roi, vint au siége, & fit emporter la place. Il laissa trois fils, JACQUES III, qui suit; *Alexandre*; & *Jean*. *Voyez* STUART. * Boëthius, *liv.* 18. Leslé, *liv.* 8. Buchanan, *l.* 11.

JACQUES III, roi d'Ecosse, n'avoit que 7 ans, lorsque son pere JACQUES II mourut. La reine sa mere gouverna d'abord le royaume; mais les états lui ôterent l'autorité, pour la donner à six personnes différentes. Lorsque le roi fut en âge, il épousa *Marguerite*, fille de *Christiern I*, roi de Danemarck. Séduit par quelques astrologues, il fit arrêter ses freres, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, &

le second fut massacré. Ces cruautés obligérent *Alexandre* de repasser en Angleterre, & de se mettre à la tête des troupes qu'il leva contre le roi son frere, qu'on mit en prison. Il le fit pourtant délivrer peu de temps après & revint encore en France, où il mourut : mais les Ecossois armérent contre leur roi, qui fut tué dans une bataille le 11 juin 1488, âgé de 35 ans. * Buchanan, *hist. Scot.*

JACQUES IV, son fils, lui succéda à l'âge de 16 ans. C'étoit un prince pieux & justicier, ami de la paix & du bien de ses sujets, & très-sévere à l'égard des officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les grands du royaume qui s'étoient révoltés contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaîne, à laquelle il ajoutoit une boucle toutes les années. Dans le temps que tous les princes s'étoient ligués contre le roi Louis XII, il fut le seul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diversion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrés en France avec leur roi Henri VIII, il entra en Angleterre. Il fut tué, & son armée fut défaite à Floddon, au mois de septembre 1513. *Voyez* STUART. * Leslé, *hist. Scot. l.* 8. Buchanan, *l.* 13. Polydore Virgile, *liv.* 7.

JACQUES V, roi d'Ecosse, fils de JACQUES IV de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorsque son pere mourut. Pendant sa minorité, sa mere, sœur de *Henri VIII*, eut part au gouvernement; mais les secondes nôces de cette princesse causeient à l'état bien des maux, qui furent appaisés, lorsque le roi, à l'âge de 17 ans, voulut être obéi, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit presque ruiné le royaume. Il aima la justice, la paix & la religion, & employa son zèle contre le calvinisme. Sur le bruit que l'empereur Charles-Quint vouloit attaquer la France, ce prince se souvenant des anciennes alliances de sa nation & de ses prédécesseurs, s'embarqua avec 16000 hommes, pour venir au secours du roi François I, sans en être prié. En reconnoissance d'un secours donné de si bonne grace, le roi ne lui put refuser *Magdeléne*, sa fille aînée, que *Jacques* épousa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette princesse, qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le 2 du mois d'août 1520, mourut dès le 7 juillet 1537, d'une fiévre éthique. *Jacques* épousa en seconde noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, duc de Guise, & veuve de *Louis* d'Orléans, duc de Longueville. Henri VIII, roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, joint à d'autres arrivés au sujet des bornes des deux états, causa la guerre entr'eux. Buchanan, historien Ecossois, dit que les prêtres d'Ecosse porterent leur roi à prendre les armes; comme si c'étoit un crime à des ministres des saints autels, de chercher à les défendre, contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecossois gagnerent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le roi connoissant les mauvais desseins de plusieurs de ses sujets pervertis par les hérétiques, tomba malade, & mourut le 13 décembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes; & laissa *Marie* Stuart, dont la reine étoit accouchée seulement depuis huit jours. * Leslé, *histoire*, *liv.* 9. Buchanan. De Thou, &c.

JACQUES VI, roi d'Ecosse, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la reine *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart, comte d'Arlai, fils du duc de Lenox, naquit l'an 1566. Ses droits à la couronne d'Angleterre lui venoient par sa bisaieule *Marguerite* d'Angleterre, fille du roi *Henri* VII. Les rébelles de son état qui le firent couronner l'année suivante, se servirent de son nom, pour maltraiter ses sujets les plus fidéles. Dans la suite il se vit prisonnier, exposé à de grands dangers, & eut même le déplaisir de savoir que sa cousine *Elizabeth*, reine d'Angleterre, avoit fait mourir sa mere, sans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du ressentiment. Il fut élevé sur le trône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'*Elizabeth*. Ce prince s'étoit fort adonné à l'étude des controverses, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de régner. Divers ouvrages qui nous restent de lui, rendent témoignage à son érudition. A son couronnement, ayant uni les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le titre de roi de la Grande Bretagne. Quelque temps après, il évita une conjuration qu'on avoit faite contre lui & contre son parlement, & chassa tous les catholiques de ses états. *Jacques* mourut l'an 1625, & laissa pour successeur CHARLES I, son fils. Il avoit eu un aîné, *Henri*, prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans l'an 1612; & une fille, *Elizabeth*, mariée à *Frédéric V*, électeur Palatin, roi de Bohême, morte l'an 1662. On reproche avec raison à ce prince son insensibilité sur la mort tragique de la reine sa mere, & de ce que la reconnoissance à laquelle il se crut obligé envers la reine *Elizabeth*, qui l'avoit déclaré son successeur, & à laquelle il fit dresser un mausolée magnifique, avec des épitaphes honorables de sa propre composition, l'emporta sur ce que la nature & le sang demandoient de lui. *Voyez* STUART.

JACQUES II de ce nom, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, second fils de CHARLES I, roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette*, fille de *Henri* IV roi de France, naquit à Londres le 14 octobre 1633, & en même temps fut proclamé duc d'Yorck. Les désordres de ce temps-là furent cause que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 juillet 1643, auquel jour les lettres patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la prise d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des parlementaires, & laissé sous la garde du comte de Northumberland, d'où il se sauva l'an 1648 déguisé en fille. Le colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de sa sœur la princesse d'Orange. Après la funeste mort du roi son pere, arrivée l'an 1649, il vint trouver la reine sa mere qui étoit alors à Paris. Ce prince n'étant âgé que de 20 ans, servit dans les troupes françoises sous le vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de sa naissance. Peu de temps après, c'est-à-dire, l'an 1655 il sortit de France & servit en Flandre dans l'armée d'Espagne, sous D. Juan d'Autriche, avec le prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de sa valeur. L'an 1660 il passa en Angleterre avec le roi *Charles* II son frere aîné, qui fut rappellé par les Anglois, & qui fut couronné l'année suivante. Le prince Jacques fut fait grand amiral du royaume, & l'année 1665 commandant l'armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une signalée victoire sur toute la flotte hollandoise, commandée par l'amiral Opdam, qui périt dans le combat avec 15 ou 16 de ses vaisseaux. L'an 1672 il fut généralissime des deux armées navales de France & d'Angleterre, où il donna deux batailles contre les Hollandois, dans la premiére desquelles il changea trois fois de vaisseau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le roi son frere en Ecosse, où il calma les troubles que quelques Presbyteriens fanatiques y avoient excités. Après la mort de Charles II roi d'Angleterre, arrivée le 16 février 1685, le duc d'Yorck fut proclamé roi le même jour à Londres, sous le nom de *Jacques* II, & peu de temps après en Ecosse, sous le nom de *Jacques* VII. Il fut couronné le 3 mai suivant, quoiqu'il fût catholique romain, & qu'il eût quitté la communion de l'église anglicane quelque temps après son retour en Angleterre. Au commencement de son régne, le comte d'Argile excita une rebellion contre lui en Ecosse, & le duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites, & les deux chefs ayant été pris,

eurent l'un & l'autre la tête tranchée. L'an 1686 le roi envoya le comte de Castelmaine, seigneur catholique d'Angleterre, en ambassade extraordinaire à Rome, d'où il reçut aussi un nonce extraordinaire, savoir M. Dada, archevêque d'Amasie, qui fut depuis cardinal. Il établit en la même année 1686 des commissaires extraordinaires, pour connoître des affaires ecclésiastiques; & l'an 1687 il fit un édit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conscience dans ses royaumes. L'année suivante, les sujets de ce prince s'étant soulevés contre lui, il fut obligé de se retirer en France, où étoit déja passé la reine son épouse avec le prince de Galles. On couronna l'an 1689, le prince d'Orange son gendre, qui étoit le chef de cette conspiration, & le roi resta en France, & résida à S. Germain, où il mourut saintement le 16 septembre 1701. *Voyez* sa postérité à ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, roi de Majorque, Minorque & Yviça, comte de Roussillon, Cerdaigne & Conflans, seigneur de Collioure & de Montpellier, fut le second fils de *Jacques* I roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où son pere partagea toute sa succession entre son frere aîné & lui; & en 1275 il épousa Sclarmonde, fille de *Roger* comte de Foix, & de *Brunissende*. Les enfans qui naquirent de ce mariage sont SANCHE, qui succéda à son pere dans tous ses états; *Ferrand*, qui en 1313 épousa *Isabelle*, fille de *Philippe* d'Ybelin, sénéchal de Chypre, & de *Marguerite* d'Achaïe; *Philippe*, trésorier de S. Martin de Tours dès l'an 1312, qui, après avoir été en 1218, tuteur de *Jacques* son neveu, fils de Sanche, se mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel ordre dans celui de S. François; ce qui ne lui ayant pas réussi, il s'attacha à décrier la conduite des papes, ce qu'il faisoit encore en 1340; *Jacques*, religieux de l'ordre de S. François; & *Sanche*, mariée à *Robert*, roi de Sicile. Jacques eut encore une fille *naturelle* nommée *Saure*, qu'il maria à un gentilhomme nommé *Pierre* Gauserand de Pinos. Il succéda à son pere dans le royaume de Majorque en 1276: mais *Alfonse* d'Aragon son neveu, l'en avoit chassé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il signa un traité avec *Jacques* II roi d'Aragon, qui lui laissa peu d'autorité dans ses états. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, ou Sclarmonde fit son testament. Sanche son fils étoit mort en 1327, & laissa ses états à Jacques II son fils, qui renouvella cette année-là les traités faits par son pere & par son aieul, avec Jacques II roi d'Aragon, & fut détrôné par Pierre d'Aragon, dit *le Cérémonieux*, vers l'an 1343 ou 1344, quoique le pape Clément VI & les autres princes de ce temps se fussent opposés à cette usurpation. Depuis, en 1346, il vendit au roi Philippe de Valois le comté de Roussillon, la seigneurie de Montpellier, & le château de Lates. Ce roi eut un fils aussi nommé JACQUES, qui fut troisiéme mari de *Jeanne* I de ce nom, reine de Naples, comtesse de Provence, &c. Leur mariage se fit l'an 1363; mais cette princesse ne lui ayant pas voulu donner le titre de roi, Jacques ne put souffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la consommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le monastère de S. François de Soria. * Nostradamus, *hist. de Provence*, *p.* 429. Bouche, *liv.* 9. Mariana, *l.* 15, *c.* 18. Summonte. Surita. *Voyez aussi* le testament de Sclarmonde, & le traité de Jacques II de l'an 1312, & 1327, dans le *Spicilége.*

JACQUES de Bourbon, I du nom, comte de la Marche & de Ponthieu, seigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, connétable de France, &c. troisiéme fils de LOUIS duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, accompagna en Bretagne le duc de Normandie, qui fut depuis le roi Jean, & se trouva l'an 1346, à la bataille de Creci, où il fut blessé. Il arrêta lui-même à Paris Charles II du nom, roi de Navarre, reçut l'épée de connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Espagne, & la remit deux ans après à Gauthier VI du nom, comte de Brienne & duc d'Athènes. Il fut pris à la bataille de Poitiers; & après le traité de Bretigni, il se trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit *des Tards-venus*, où il reçut quelques blessures, dont il mourut à Lyon le 6 avril 1361. Son corps fut enterré dans l'église des Dominicains de cette ville. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard, *l.* 6, *c.* 80. Sainte-Marthe, *hist. généal.* Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon II du nom, comte de la Marche & de Castres, &c. fils de JEAN, & de *Catherine* de Vendôme, & petit-fils de JACQUES I, accompagna l'an 1396, Jean de Bourgogne, duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année suivante il revint en France, après avoir payé une grosse rançon; & fut pourvu de la charge de grand-chambellan de France. Il prit le parti de la maison de Bourgogne contre celle d'Orléans, assiégea le Puiset en Beauce, où il fut arrêté prisonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce prince épousa 1° le 14 septembre 1406, *Béatrix* de Navarre, fille puînée de *Charles* III roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille: 2° en 1415, *Jeanne* II de ce nom, reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, &c. sœur de *Ladislas*, dit *le Magnanime* & *le Victorieux*. Le comte de la Marche prit alors le titre de roi; mais cette princesse le traita très-mal, jusqu'à le faire mettre en prison: de sorte qu'ennuyé de sa conduite, il se retira en France, & prit l'habit du tiers ordre de S. François à Besançon, où il mourut le 24 septembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la chapelle qu'il avoit fondée au couvent de sainte Claire. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard. Monstrelet. *Les histoires de Charles* VI *& de Charles* VII. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, seigneur d'Argies, de Preaux, &c. grand bouteillier de France, troisiéme fils de JACQUES I du nom, comte de la Marche, se trouva à la prise d'Ardre sur les Anglois l'an 1377, suivit le roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & se trouva aux joutes & aux tournois qui se firent à Paris à l'entrée de la reine Isabeau de Baviere l'an 1389. Il fut pourvu par le roi de la charge de grand-bouteillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BOURBON PREAUX. * Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Le P. Anselme.

JACQUES de Bourbon, baron de Thuri, &c. troisiéme fils de JACQUES, seigneur d'Argies, &c. fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, & posséda divers bénéfices, comme la trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris, le doyenné de S. Martin de Tours, & l'archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417 ces bénéfices pour épouser *Jeanne* de Montaigu, fille de *Jean*, seigneur de Marcoussis, grand-maître de France, & se déclara pour le dauphin Charles de France. Depuis il se fit célestin, & prit l'habit de religieux dans le monastère d'Ambert, dans la forêt d'Orléans, après la mort de sa femme, décedée à Valere en Touraine l'an 1420. L'an 1422 il alla en Provence visiter les monastères de son ordre. Quelque temps après il entra chez les Cordeliers, & fut assassiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarié, comme Jean Gerson l'a remarqué dans son ouvrage intitulé: *Utrùm monachus pro studio possit negligere divina.* Consid. XI. * *Voyez* le pere Anselme, &c.

JACQUES de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, seigneur d'Ivrée, &c.

fils de PHILIPPE de Savoye, comte de Piémont, & d'*Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaïe & de la Morée, sa premiere femme, fit son entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des comtes de Milan & de Savoye, & prit les armes avec assez de bonheur, principalement contre le marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359 d'imposer en Piémont un tribut sur les marchandises qui passoient en Savoye. Amé VI comte de Savoye, surnommé *le Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des commissaires en Piémont, entre lesquels étoit un gentilhomme de la maison de Provana, que Jacques fit mourir. Le comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le prince d'Achaïe, le fit prisonnier dans un combat, & lui enleva ses meilleures places : de sorte que ce malheureux prince se soumit à toutes les conditions que son vainqueur voulut lui préscrire, pour sortir de prison. Il mourut le 17 mai 1366 & fut enterré dans l'église de S. François de Pignerol. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye.*

JACQUES de Savoye, comte de Romont, baron de Vaud, fils puîné de LOUIS duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, eut son apanage à Quiers le 26 février 1460. C'étoit un prince brave & courageux, mais emporté & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles *le Téméraire* ou *le Hardi*, dernier duc de Bourgogne, qu'il servit contre le roi Louis XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475 : mais il n'en jouit pas long-temps. On dit qu'un Suisse, qui menoit à Genève un chariot chargé de peaux de moutons, ayant été maltraité dans le pays de Vaud, s'en plaignit aux Ligues. Les Suisses en demanderent justice au comte de Romont, & lui firent la guerre, parcequ'il négligea de les satisfaire. Leur bonheur justifia la justice de leurs armes. Le duc de Bourgogne prit le parti de son allié, & fut défait aux combats de Grandson & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce duc, Jacques de Savoye s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie, héritiere de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'ordre de la Toison d'or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux conseillers de Philippe son fils. Jacques lui rendit de bons services en diverses occasions, comme au siége de Therouane l'an 1479, à la bataille de Guinegaste, &c. Il fut compris dans le traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 janvier 1486. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Philippe de Comines, *mém. l.* 2. Paradin, *l.* 3. Guichenon, *hist. de Savoye.*

JACQUES de Savoye, duc de Nemours & de Genévois, marquis de S. Sorlin, &c. gouverneur de Dauphiné, Lyonnois, Forez, Beaujolois & Auvergne, fils de PHILIPPE de Savoye, duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, naquit en l'abbaye de Vauluisant en Champagne le 12 octobre 1531, & perdit son pere deux ans après. Sa mere fut sa tutrice, & le mena l'an 1536 à Anneci en Savoye, dans le temps que le roi François I déclara la guerre à Charles duc de Savoye. Ainsi, par sa prudence & par son crédit, elle conserva les terres de son fils, qui vint à l'âge de 15 ans à la cour de France. Il suivit le roi Henri III, en Lorraine, & passa en Piémont. L'an 1551 il se jetta dans Metz, & l'année suivante il se trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555 il alla en Piémont pour se trouver au siége d'Ulpian, & fut du combat de quatre François contre quatre Espagnols, dont les auteurs parlent diversement. Les François étoient le duc de Nemours, Vassé *le Jeune*, Gaspard de Bolliers de Manes, & Moncha, de la maison de Simiane. Les Espagnols furent, le marquis de Pesquaire, le marquis de Malespine, François Caraffe, neveu du pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le duc de Nemours & le marquis de Pesquaire coururent deux fois sans se toucher, & à la troisiéme ils briserent leurs lances : Vassé & Manes furent tués, & Moncha passa sa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut sur le champ. Ce duc servit encore en Italie sous le duc de Guise, puis fut colonel général de la cavalerie. Il pratiqua la prise de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du roi. Il se trouva l'an 1566 aux états généraux tenus à Moulins, & contribua à sauver le roi Charles IX, à Meaux, où les Religionaires étoient prêts à l'investir. Le roi avoua, en arrivant à Paris, que, *sans son cousin le duc de Nemours, & ses bons comperes les Suisses, sa vie ou sa liberté étoient en très-grand branle.* L'année suivante il se trouva à la bataille de S. Denys; ensuite il accompagna le duc d'Anjou; s'opposa au duc de Deux-Ponts l'an 1569, & se retira de la cour, où il revint l'an 1574, & peu de temps après il retourna à Anneci, où il mourut le 15 juin 1585. Ce prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'esprit & de savoir, parloit diverses sortes de langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. Avant son mariage, il avoit eu un fils de *Françoise* de Rohan, dame de la Garnache, fille de *René* de Rohan, & d'*Isabelle* d'Albret : mais la promesse de mariage qu'il avoit donnée à cette dame fut déclarée nulle; elle fit pourtant nommer ce fils *le prince de Genevois. Voyez* ROHAN. * Brantôme, *mém.* De Thou, *hist.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Chorier, *hist. de Dauphiné, &c.*

JACQUES, comte de Murrai en Ecosse, appellé communément *le prieur de S. André*, parcequ'il avoit été pourvu du prieuré de cette église, étoit frere *naturel* de *Marie* Stuart, reine de France & d'Ecosse, & obtint de cette princesse le comté de Murrai l'an 1567. Depuis, étant devenu extrêmement puissant en Ecosse, il persécuta les grands, à dessein de les soumettre, & d'usurper plus aisément la couronne, qu'il avoit dessein d'envahir depuis long-temps. Il prit les armes contre la reine Marie, lorsque cette princesse eut épousé en troisiémes nôces *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel; & après avoir fait chasser ce comte d'Ecosse, il fit arrêter la reine, que les états dépouillerent du gouvernement du royaume. On couronna ensuite Jacques VI fils de Henri Stuart, & de cette princesse, qui n'étoit âgé que d'un an; & le comte de Murrai fut élu régent du royaume, pendant la minorité de ce prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, second mari de la reine Marie. Il accusa cette princesse d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement : mais se promenant à cheval par les rues de Limnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut lui qui bannit la religion romaine du royaume d'Ecosse. * Guillaume Camden, *histoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

JACQUES & SIMON, tous deux fils de *Judas* Galiléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & séditieux que leur pere l'avoit été, en s'opposant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrenius ou Quirius, gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'empereur Auguste. Ils firent soulever le peuple, & furent cause de bien des maux qui se commirent dans tout le pays : mais enfin ils furent pris & crucifiés par ordre de Tibere-Alexandre, gouverneur de Judée. * Josephe, *antiquit. liv.* 20, *chap.* 3.

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au possible. Ils commandoient dix mille hommes au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. Ils s'y signalerent par de très-belles

actions ; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautés barbares, qu'ils exercerent sur le peuple. * Josephe, *guerre des Juifs*.

JACQUES, Iduméen de nation, se joignit au parti de Simon, fils de Gioras, contre sa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager son pays, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 30.

JACQUES, diacre d'Edesse, dans le cinquiéme siécle, sous l'évêque Nonnus, a écrit la vie de sainte Pélagie d'Antioche. Cette vie est rapportée par Surius, au huitiéme jour d'octobre. Dans une note qui est à la tête du prologue de cette vie, Jacques est appellé diacre d'Héliopolis. C'est une faute qui vient apparemment de ce que l'auteur de cette vie appelle plus d'une fois Nonnus son évêque, qu'il y est dit que ce prélat avoit ou gouverné cette église, ou qu'il y avoit baptisé un grand nombre d'infidéles. On trouve un diacre, nommé *Jacques* dans la requête que le clergé d'Edesse présenta à Photius & à Eusthate en faveur d'Ibas, en 449. On ne doute pas que ce ne soit le même qui a écrit la vie de sainte Pélagie d'Antioche. * Assemani, dans sa *bibliothéque orientale*, tome I; & D. Ceillier, dans son *histoire des auteurs sacres & ecclésiastiques*, tome XV.

JACQUES, docteur Arménien dans la Tartarie Krimée, appellé par cette raison *Jacques de Krim*, est auteur d'un calendrier qu'il composa, dit-il, à la priere & pour l'amour du docteur Thomas, cénobite du monastére de Medzoba, dans la province de Van. Dans cet ouvrage on parle de trois sortes de Pâque : la premiére établie par Adam : la deuxiéme par Moyse : la troisiéme par Jesus-Christ. On y parle aussi des mois des Arméniens, & de leurs noms, des époques de l'ancien Testament, & de celles des Arméniens ; du mouvement des cieux, de la lune, des équinoxes, des signes du Zodiaque, des calendriers en usage chez diverses nations, &c. On peut voir une notice plus étendue de cet ouvrage, dans le *catalogue de la bibliothéque du roi*, tome I des manuscrits, page 95.

JACQUES D'EDESSE. Ebed Jesu, dans son catalogue des écrivains Chaldéens, lui attribue des annales & une chronique écrites en langage syrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans l'état de Gènes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'ordre de S. Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été prieur de la maison de Gènes, il fut fait en 1267 provincial en Lombardie, & gouverna cette province sans interruption jusqu'en 1286. Il fut ensuite définiteur de sa province au chapitre général de Luques en 1288 ; à celui de Ferrare en 1290 ; & enfin fut nommé en 1292 archevêque de Gènes, par le pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'estime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le consacrer de ses propres mains. La mort de ce pape arrivée le 4 avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur, & il fut consacré pendant la vacance du saint-siége, par le cardinal évêque d'Ostie, qui lui donna ensuite le pallium, le sacré collége n'ayant pas voulu laisser sans pasteur, une ville aussi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gènes. Le nouvel archevêque alla aussitôt prendre possession de son église ; travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réussi au mois de février 1295, où les factions des Rampins ou Guelfes, & des Mascarats ou Gibelins se réconcilierent dans le dessein de vivre dans une parfaite union. Mais tout à la fin de la même année les dissentions recommencerent : il y eut du sang répandu en plusieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce désordre qu'en renvoyant le podestat, qu'on choisissoit toujours hors de l'état, & en établissant pour capitaines de la ville deux citoyens de familles illustres ; savoir, Conrad Spinola & Conrad Doria. C'est Jacques lui-même qui nous a laissé ces particularités dans une chronique de Gènes, qui finit en cet endroit-là même, & qui a été publiée à Milan en 1726, dans le tome XXVII du recueil des écrivains de l'histoire d'Italie donné par M. Muratori. On apprend de cette même chronique, qu'il tint en 1293, un concile provincial, où on dressa de beaux réglemens ; & il y entre dans le détail de ses ouvrages qui consistent en deux volumes de sermons pour les fêtes des Saints ; un recueil de sermons pour tous les dimanches de l'année ; un autre de sermons pour tous les jours de carême (ces sermons ont été imprimés à Lyon en 1688 en six volumes *in*-8°) l'histoire des archevêques de Gènes ses prédécesseurs ; les actes du concile provincial assemblé à Gènes l'an 1293 ; un livre d'éloges des vertus de la sainte Vierge, par ordre alphabétique ; & enfin un recueil de légendes des Saints. Tous ces ouvrages ont été imprimés : le plus célébre de tous est celui qu'on a nommé le dernier : on en trouve quantité de manuscrits, il s'en est fait un nombre prodigieux d'éditions ; il en a été fait des traductions en françois, en italien, en anglois : enfin le public en fut si charmé, qu'il lui donna le nom de *Légende dorée*. On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apostat de l'ordre de Prémontré, avoit écrit un livre fort emporté contre ce recueil des vies des Saints, intitulé : *Deflorationes legendæ aureæ* ; mais qu'étant rappellé par la grace à l'église, & près de donner sa vie pour la foi dans le glorieux martyre que l'église honore le 9 juillet, avant que de subir son supplice, il jetta au feu sa satyre hérétique. On ajoute, que Claude d'Espense ayant dit dans un sermon que la légende dorée étoit une légende de fer, & pleine d'erreurs absurdes, fut contraint par la faculté de théologie de Paris, dont il étoit membre, de se rétracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'ouvrage de Jacques de Voragine avoit été si peu du gout de Berenger de Landore, treiziéme général de l'ordre de S. Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonie de composer un autre recueil des vies des Saints ; & il est vrai que Jacques manque absolument de critique & de discernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture insupportable. Outre ces ouvrages dont il est parlé, il y en a d'autres qui portent son nom, comme une apologie de l'ordre de S. Dominique ; un abrégé de la somme des vertus & vices de Guillaume Perauld ; & une somme des cas de conscience. Sixte de Sienne y ajoute une traduction italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. On lui attribue encore une table de toutes les histoires contenues dans les saintes écritures, & un livre sur les ouvrages de S. Augustin. Jacques mourut en 1298, le 14 juillet, & eut au mois de février suivant Porchette Spinola pour successeur. C'est apparemment à celui-ci que Boniface VIII jetta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui disant : *Souviens-toi que tu es Gibelin, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien* ; au moins il est sur que *Jacques* n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans son histoire de Gènes. * Echard, *script. ord. FF. prædic. tom. I.* Le P. Touron a donné un curieux article de Jacques de Voragine, dans le *tom. I* de l'*histoire des hommes illustres* de son ordre ; il régne sur-tout un sage discernement, & une critique judicieuse dans ce que l'historien dit au sujet des apologistes & des critiques de la *Légende dorée*.

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui est près de Paris, quoique les autres assurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut curé après avoir été chanoine régulier d'Ognies, suivit les Croisés au levant, où il vécut long-temps, & fut évêque

d'Acon, qui est *Ptolémaïde* ou *Acre*. Depuis, le pape Grégoire IX le mit au nombre des cardinaux l'an 1228, & lui donna l'évêché de Frescati. Il fut encore nommé légat du saint siége en France, en Brabant & dans la Terre-sainte; & dans ces emplois importans, il se gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuse à l'église. Outre ses sermons sur les évangiles & les épîtres qui se disent à la sainte messe durant l'année, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers l'an 1575, nous avons encore de lui trois livres de l'histoire orientale & occidentale, qui est son ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle est divisée en trois livres, dont les deux premiers ont été imprimés à Douai en 1597, *in-8°*. La préface, omise dans cette édition, se trouve dans les *antiquæ lectiones* de Canisius, *tom. IV* de l'édition *in-fol. pag.* 27. Le premier & le troisiéme livres sont imprimés dans le recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*, par Bongars, *pag.* 1047. Dom Martenne a donné depuis le troisiéme, dans son *Thesaurus anecdoctorum*, *tom. III*, *page* 268. Il est différent de celui qui est dans les anciennes éditions. Ce prélat a encore composé deux livres de la vie de sainte Marie d'Ognies, que nous avons dans Surius sous le 23 juin; un livre contre les Sarasins; & un des femmes illustres de Liége. Il mourut à Rome le 30 avril de l'an 1244. * Andreas Hojus, *in vita Jacobi de Vitri.* Henri *de Gand*, *de vir illust. c.* 37. S. Antonin, *part.* 3, *l.* 24, *c.* 7, § 1. Vincent *de Beauvais*, *spec. hist. l.* 30, *c.* 10. Trithéme, *de script. eccles.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in app. sacr.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 57. Spond. Bzovius. Rainaldi, *an. eccles.* Frison, *Gall. purp.* Ciaconius. Onuphre. Genebrard. Philippe *de Bergame*. Gesner, &c.

JACQUES DE VITERBE, religieux de l'ordre de S. Augustin, archevêque de Naples au commencement du XIVe siécle, succéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers ouvrages; *De regimine christianorum; Quodlibeta*, *&c.* * Trithéme, *de script. eccles.* Herrera, *in alph. August.* Le Mire. Ughel, &c.

JACQUES DE FORLI ou DE FRIOUL, célébre médecin, qui florissoit vers l'an 1430, est connu par le nom du lieu de sa naissance. Il écrivit des commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c.

JACQUES de BALARDIS, maître du sacré palais, évêque de Lodi, naquit à Lodi, ville d'Italie dans le duché de Milan, de parens pauvres & d'une condition obscure. Il fut obligé d'apprendre un métier pour gagner de quoi vivre; & dans une dispute ayant blessé dangereusement un de ses compagnons, un François touché de compassion de son état l'amena en France, où *Jacques* entra dans l'ordre de S. Dominique. Il y fit de grands progrès dans l'étude & dans la piété, & lut avec autant de fruit pour son esprit que pour son cœur, l'écriture sainte, les meilleures livres de théologie, les écrits des canonistes & ceux des philosophes. Elevé au sacerdoce: il se distingua par son zèle dans le ministere de la prédication, & par ses lumieres dans les écoles où il fut chargé d'enseigner. L'université de Bologne l'ayant mis au nombre de ses docteurs & de ses professeurs, il expliqua pendant plusieurs années les saintes écritures. Le pape Boniface IX, instruit de ses talens & de la pureté de ses mœurs, le fit venir à Rome & le prit pour son théologien, en lui donnant la charge de maître du sacré palais, vers l'an 1404. Innocent VII, successeur de Boniface, lui continua la même confiance, & Grégoire XII le nomma évêque de Lodi, au mois de février 1407 selon Ughelli. Le pieux prélat se fit un devoir de résider au milieu de son peuple, de l'instruire par de fréquentes prédications & par ses écrits, de l'édifier par ses exemples, & de le retenir dans l'obéissance au saint siége, au milieu du schisme qui troubloit alors l'église. Ayant été appellé au concile de Pise, il prêcha le 29 avril en présence de tous les peres de cette célébre assemblée; & après avoir concouru avec tous les autres prélats, à tout ce qui fut décidé dans le concile, pour l'extinction du schisme, il retourna à son église, qu'il continua d'éclairer & d'édifier. Il fit reconnoître dans son diocèse le pape Alexandre V. Depuis il se rendit au concile convoqué à Rome par le pape Jean XXIII par une bulle du mois de mars 1411, & qui fut ouvert au mois d'avril 1412; & nous le voyons dès 1415, se distinguer dans le concile de Constance, où il fut toujours consulté & écouté comme un oracle, & où il prononça plusieurs discours, dont quelques-uns nous ont été conservés dans les actes du concile de Constance, dans l'histoire des Hussites par Jean Cochlée, & ailleurs. On n'a point celui qu'il prononça à l'occasion de la mort de don Ferdinand, roi d'Aragon, arrivée au mois d'avril 1416; il en est seulement parlé dans le tome IV des actes du concile. Le P. Touron dans le *tom. III* de son *histoire des hommes illustres* de l'ordre de S. Dominique, a donné, traduit en françois, le discours que le même prélat prononça dans l'église cathédrale de Constance, en présence de l'empereur Sigismond & de tout le concile, le huitiéme de novembre 1417, pour la prochaine élection d'un pape; & il ajoute que ce discours également chrétien & éloquent ne fut pas moins applaudi de tous les peres du concile, que de l'empereur, des autres princes & des ambassadeurs. Il méritoit ces applaudissemens. Martin V qui fut élu pape, transféra l'évêque de Lodi sur le siége de l'église de Trieste en Istrie, qui avoit besoin d'un pasteur de ce caractere. Cette translation se fit au commencement de 1418, ou dès le 29 décembre 1417. Le prélat y employa sept années entieres à instruire & régler son troupeau; à rétablir la discipline, & à réformer les abus. Thomas Thomassini, Dominicain, évêque d'Urbin, ayant été appellé en 1424 au siége de Trau en Dalmatie, le pape voulut absolument que Jacques de Balardis se chargeât de la conduite du diocèse d'Urbin. Il fut obligé d'obéir, & il consacra les onze dernieres années de sa vie au bien de ce diocèse. Il y mourut le 12 septembre de l'an 1435. Outre ses discours, on lui attribue quelques ouvrages théologiques, qui n'ont point été imprimés. * *Voyez* le tome III de l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron, du même ordre, *pag.* 171, jusqu'à 195.

JACQUES PALEOLOGUE, homme célébre dans le XVIe siécle. Florimond de Raimond, c'est-à-dire, le P. Richeome, Jésuite, après avoir observé qu'il étoit sorti de cette maison qui régnoit à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453, ajoute qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de S. Dominique, avec Michel Ghisleri, qui fut depuis pape sous le nom de Pie V, & le P. Théophile Raynaud, dans son livre *de Immunitate Cyriacorum*, a adopté cette fable, sans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aisément, en observant que S. Pie V entra dans l'ordre de S. Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu considérable de Lombardie, nommé *Voghera*. Les mêmes auteurs remarquent ensuite, que Paleologue ayant été mis à l'inquisition, trouva moyen de s'évader en 1559; & qu'après avoir dogmatisé quelque temps en Allemagne, il passa en Pologne, où il se joignit aux Ariens; & que mêlant leurs erreurs avec les siennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce pays, & en Moravie. L'empereur Maximilien II, ajoutent encore ces écrivains, le fit prendre & conduire à Rome, où il abjura ses erreurs; mais les ayant soutenues encore depuis, il fut condamné à être brulé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit est plein de faussetés. Il est vrai que Paleologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens:

Fauste Socin écrivit même contre lui un assez long traité qui est à la tête de ses ouvrages polémiques. Le saint pape Pie V fit inutilement beaucoup d'instances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux : on l'emmena à Rome, où après avoir soutenu ses erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier supplice : & l'arrêt de mort alloit être exécuté, lorsque changé tout-à-coup, il demanda un délai pour corriger par ses écrits les maux qu'il avoit faits par les ouvrages qu'il avoit publiés auparavant. On reconnut de la sincérité dans cette demande, & on le reconduisit dans les prisons du S. Office, où il composa quelques ouvrages aussi pieux que savans. Ceci est tiré de la vie de Grégoire XIII, composée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & ensuite en 1592, à Bologne. Cet écrivain n'auroit pas ignoré que Paleologue eût été Dominicain, non plus que Victorelli, qui dans ses additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * Echard, *script. ord. FF. prædic. tom. II.* Florimond de Raimond, *orig. de l'héréf. l.* 4, *c.* 12. Sponde, *A. C.* 1575, *n.* 2.

JACQUES d'ANGOULÊME, ainsi appellé du nom de sa patrie, a passé pour un des plus habiles sculpteurs François. Il méritoit cette réputation, s'il est vrai, comme quelques-uns le rapportent, qu'étant à Rome, en 1550, il entra en concurrence avec le célébre Michel Ange. Il étoit, dit-on, question d'un modéle de la figure de S. Pierre. Tous deux ayant travaillé, l'on adjugea la préférence à l'ouvrage de *Jacques* d'Angoulême, de l'aveu même des Italiens. Vigenere, sur Philostrate, *tom. II, pag.* 120, dit qu'il a vu dans la grotte de Meudon une figure de l'automne de cet habile artiste; & que l'on conserve dans la bibliothéque du Vatican trois grandes figures, faites par le même, dont la premiere représente un homme au naturel; la seconde montre tous ses nerfs, ses muscles, ses tendons, ses vaisseaux, jusqu'aux moindres fibres, comme d'un corps qui auroit été écorché; & la troisiéme est un squelette.

JACQUES HERACLIDÉS ou BASILIDÉS, imposteur, qui se disoit être de la race des anciens despotes ou vaivodes de Moldavie & de Walachie, avoit la mine fort noble, & savoit bien la langue grecque, la latine, l'italienne & la françoise. Plusieurs seigneurs Polonois embrasserent son parti avec tant d'ardeur, qu'ils l'établirent à main armée despote de Moldavie & de Walachie, après avoir gagné une bataille contre le despote Alexandre, l'an 1561. *Jacques* se fit confirmer en sa principauté par Soliman II, empereur des Turcs, après avoir gagné les bassas & le visir à force de présens : mais il ne regna que trois ans, car les Walaques ayant conçu quelque soupçon de ses fourberies, l'attaquerent dans son palais pour le massacrer. Ce despote prit alors les ornemens de sa dignité, & se présenta à la mort avec beaucoup de constance. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

JACQUES (Guillaume) a composé un poëme sur les actions d'Alexandre *le Grand*, au témoignage de Swertius.

JACQUES (Jean) publia un abrégé des cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *biblioth. vetus & nova.*

☞ JACQUES BAULOT ou BAULIEU, fameux lithotomiste dans le dernier siécle, naquit en l'année 1651, dans un hameau, au bailliage de Lons-le-Saunier en Franche-Comté. Ses parens étoient fort pauvres, & gagnoient leur vie à labourer la terre. Dès qu'il eut atteint l'âge de seize ans, il lui prit envie de quitter la maison paternelle & de voyager. Il avoit appris à lire & à écrire : c'est à quoi se bornoit son éducation. Un instinct secret le portoit à chercher les moyens de s'instruire; & son gout pour la chirurgie ne tarda pas à se déclarer. Une maladie en fit naître l'occasion. Il fut porté à l'hôpital de Lons-le-Saunier; & dès qu'il se vit un peu rétabli, il témoigna le plus grand zèle à secourir les malades. Pour le faire avec plus de succès, il demanda qu'on lui apprît à saigner : mais on fit peu d'attention à cet empressement. Piqué de ce refus, il prit parti dans un régiment de cavalerie. Il y servit quelques années, & fit connoissance avec un certain *Pauloni*, chirurgien empyrique, fameux par ses opérations de la taille, qu'il faisoit au grand & au petit appareil. Baulieu ayant obtenu son congé, ils voyagerent ensemble en différens pays. L'envie qu'il avoit de s'instruire le rendoit fort attentif à la pratique de son maître. Il resta à son service cinq ou six années; & dès qu'il crut pouvoir travailler sans guide, il le quitta, & se rendit en Provence. Ce fut-là qu'il commença à porter un habit monachal, qui ne ressembloit à aucun vêtement des ordres religieux connus. C'étoit un manteau, comme celui des Carmes Deschaux, une robe, qui lui descendoit jusqu'au milieu de la jambe, des bas de toile blanche, des souliers noués avec des courroies, & un chapeau au lieu de capuchon. Ainsi affublé, il prit le nom de *frere Jacques*; & c'est sous ce nom qu'il a été connu dans toute l'Europe; car jamais en habit d'hermite on n'a fait plus de voyages. Il opéra d'abord dans les villages & dans les bourgs de Provence, ne prenant d'argent qu'autant qu'il en falloit pour sa nouriture & son modeste entretien. De Provence il passa en Languedoc, ensuite dans le Roussillon. Sa réputation croissant de jour en jour, il se hasarda d'opérer dans les villes, après avoir perfectioné, ou plutôt réformé la méthode de son maître par rapport au grand appareil. *Il trouva*, dit l'auteur de sa vie, *qu'il y avoit plus de facilité & moins de danger à faire l'incision obliquement du raphé à la cuisse gauche, pour éviter une plus grande dilatation de l'urethre, à quoi il attribuoit la cause des fistules urinaires qui restoient quelquefois après l'opération. Il faisoit aussi l'opération des hernies avec beaucoup de succès : mais comme, suivant la méthode de Pauloni, il retranchoit en même temps les principaux organes de la virilité, & que d'ailleurs il ne connoissoit pas d'autre moyen, il y renonça, comme à une opération qui alloit directement contre l'intention du créateur.* Frere Jacques continua ses courses dans plusieurs villes du royaume, où son nom étoit anoncé par le bruit de ses succès. Il ne lui restoit plus qu'à se faire connoître dans la capitale. Mais Paris, le centre général des talens & des arts, ne fut pas toujours le théâtre de sa gloire. Il éprouva des contradictions, des humiliations même, dans différens voyages qu'il fit en cette ville. La mort du maréchal de Lorges, qui mourut le lendemain de l'opération que lui avoit faite le frere Jacques, fut le triomphe de ses adversaires, & pour lui un coup de foudre. Par tout ailleurs il étoit comblé de gloire & de louanges. Le gazetier de Hollande l'annonça en ces termes : *Frere Jacques, lithotomiste du roi de France, est arrivé le* 28 *mai à Aix-la-Chapelle. Si quelqu'un est incommodé de la pierre, il le guérira, ne demandant rien aux riches ainsi qu'aux pauvres; & il offre d'enseigner sa méthode aux chirurgiens.* Cette anonce ayant attiré dans cette ville un grand nombre de malades, frere Jacques y fit plus de soixante opérations, & ils guérirent tous. Après avoir taillé plusieurs malades avec succès à Genève, où il avoit été mandé, il se rendit à Amsterdam, opérant dans tous les lieux de son passage. M. Rau, le seul anatomiste qui pratiquât alors en Hollande, désapprouva sa méthode, & lui fut toujours opposé. Cependant il en reconnut tellement les avantages, que quoiqu'il la condamnât ouvertement, il en fit son profit, se l'appropria; & lorsque frere Jacques eut quitté la Hollande, elle passa en Angleterre, sous le nom de la *Taille de Rau*, & fut adoptée par Chefelden, qui la porta à sa derniere perfection. De-là vient, qu'elle fut appellée l'*opération angloise*, quoiqu'elle appartienne incontestablement

ftablement aux François. Frere Jacques étoit trop peu jaloux de sa gloire, pour revendiquer un titre si injustement usurpé par son imitateur. En reconnoissance des cures nombreuses que cet habile opérateur avoit faites à Amsterdam, les magistrats de la ville firent graver son portrait. Il étoit représenté avec son habit d'hermite. On lisoit au haut de l'estampe cette inscription latine, qui est la justification des mauvais succès qu'ont eu quelques-unes de ses opérations : *Quia non omnes convalescunt, non idcirco nulla medicina est :* & au bas, *Frater Jacobus de Baulieu, anachoreta Burgundus, lithotomus omnium Europeorum peritissimus.* On ajouta à ces témoignages d'estime des honneurs encore plus éclatans. On fit fraper une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres, sur la face de laquelle étoit son buste, & sur le revers les armes de la ville, avec cette légende : *Pro servatis civibus.* Les villes de Bruxelles, & de la Haye, lui témoignerent aussi leur reconnoissance en faisant graver son portrait. Le duc de Lorraine le fit solliciter de se rendre à la cour de Vienne, espérant qu'il trouveroit du secours dans son art, pour guérir l'empereur Joseph d'une infirmité qui le rendoit inhabile à la génération. Frere Jacques, qui ne s'imaginoit pas qu'on le destinoit à une cure qui lui étoit étrangere, n'hésita point de partir pour la capitale de l'empire. Il fut présenté à l'empereur : mais on ne présume pas qu'il ait tenté aucun moyen de le guérir. De Vienne, frere Jacques se rendit en Italie. Il y trouva un nombre prodigieux de malades qui l'occuperent sans relâche. Il eut l'honneur de paroître devant le pape, qui le reçut fort honorablement. Enfin, après avoir passé l'hiver à Rome, il ne songea plus qu'à revenir dans sa patrie, où il avoit résolu de finir ses jours. Il choisit une retraite à Besançon pour y vivre séparé du monde : il y mourut à l'âge de soixante-neuf ans, dans des sentimens dignes d'un saint religieux. * *L'histoire de frere Jacques* a été écrite par M. Vacher, maître en chirurgie de Paris, chirurgien major-consultant des camps & armées du roi, démonstrateur en anatomie, correspondant & associé des académies royales des sciences & de chirurgie de Paris, membre de celle de Besançon, & imprimée *in*-12, à Besançon en 1757. On en trouve un précis très-bien fait, dans *l'année littéraire*, de M. Freron, *an.* 1757, *tom. III, lettre XIV*. Il ne faut pas négliger quelques réflexions, qui se trouvent à la fin de ce précis.

JACQUES DE L'EPÉE (S.) ordre militaire d'Espagne, fut institué l'an 1170, sous le régne de Ferdinand II, roi de Léon & de Castille. Les courses des Maures qui troubloient la dévotion du pélerinage de Compostelle, donnerent occasion à cet établissement. Des chanoines avoient bâti des hôpitaux sur les chemins pour loger les pélerins : treize gentilshommes s'obligerent ensuite par vœu à garder ces chemins ; & les chanoines ayant consenti à l'union que ces chevaliers leur proposerent de faire avec eux, devinrent leurs chapelains. Le pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverses bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'ordre est composé en Espagne de chevaliers, qui ont pour chef un grand-maître ; de chanoines, dont les supérieurs, sous l'autorité du grand-maître, sont les prieurs d'Uclès & de S. Marc de Léon, & de religieuses. Mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces conditions, nous remarquerons que si les exploits des chevaliers de S. Jacques contre les infidéles leur ont attiré de justes éloges, les guerres qu'ils se sont faites entr'eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'assez souvent ils ne pussent éviter ces guerres, parcequ'ils possédoient de grands biens dans les royaumes de Castille & de Léon, & qu'ils étoient obligés d'épouser les querelles de leurs souverains. C'est ce qui a causé des schismes plus fréquens dans cet ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas si souvent la grande-maîtrise disputée par deux concurrens : & ces schismes furent le prétexte que prirent Ferdinand & Isabelle l'an 1493, pour se faire attribuer par le saint-siége l'administration de l'ordre, qu'Adrien VI annexa pour toujours à la couronne d'Espagne l'an 1523. Le même pape qui réunit aussi à cette couronne les grandes-maîtrises des ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le spirituel, le roi catholique n'agît pas par lui-même, mais commît pour cela des personnes des trois ordres : ce qui engagea l'empereur Charles-Quint à établir un conseil, qu'il appella *le conseil des ordres* ; lequel est composé d'un président & de six chevaliers, savoir deux de chaque ordre. C'est ce conseil qui connoît des causes civiles ou criminelles des chevaliers, & de leurs vassaux, & qui fait exécuter les ordonnances faites aux chapitres généraux ; pour lesquelles, si elles regardent purement le spirituel, il députe des personnes ecclésiastiques de l'ordre. Clément VII par ses bulles de 1524 & 1525, lui attribua la connoissance des décimes, des bénéfices, des mariages & autres choses semblables, dont la connoissance appartenoit aux évêques comme ordinaires ; & sa jurisdiction s'étend tant pour le spirituel que pour le temporel, non seulement sur les chevaliers, chanoines, chapelains & religieuses des trois ordres, mais sur tous les prêtres séculiers qui ont des bénéfices, & sur les religieuses des autres ordres qui ont des monasteres situés dans les lieux qui appartiennent aux ordres de S. Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'est aussi ce conseil qui donne avis au roi des commanderies, dignités, prieurés, bénéfices, gouvernemens & charges qui viennent à vaquer. L'ordre de S. Jacques est plus considérable que les deux autres ensemble ; car on compte deux villes, & cent soixante-dix-huit tant bourgs que villages qui lui appartiennent : les plus considérables entre les chevaliers sont les treize, à qui il ne reste que l'honneur d'avoir le pas devant tous les commandeurs ; autrefois ils élisoient le grand maître, dont ils étoient le conseil ordinaire ; & ils avoient le pouvoir de le déposer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux, dans le même rang des chevaliers, sont les trois grands commandeurs de Castille, de Léon & de Montaluan en Aragon. Il y a quatre-vingt-une autre commanderies, d'où dépendent deux cens prieurés, cures & bénéfices simples, qu'on peut donner, avec dispense du pape, à des personnes qui ne sont pas de l'ordre. Il y a encore treize bourgs qui sont des vicariats avec jurisdiction spirituelle, quatre hermitages, cinq hôpitaux, & un collége à Salamanque. Il y a aussi entre les chevaliers quatre visiteurs, pour les quatre provinces de Castille, Léon, vieille Castille & Aragon ; & leur pouvoir s'étend tant sur les chevaliers, que sur ceux qui possédent des bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'ordre. Pour être reçu chevalier, il faut faire preuve de noblesse de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel ; car la noblesse maternelle est requise depuis l'an 1653. On doit prouver aussi que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarasins, hérétiques, & qu'ils n'ont point été punis comme tels par le tribunal de l'inquisition. Ces preuves se font devant un chevalier & un chanoine de l'ordre ; & si elles sont approuvées par le conseil des ordres, le roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdelisée par le pommeau & les croisons, sur la poitrine. Le novice est obligé de servir sur les galéres pendant six mois, & de demeurer un mois dans un monastere pour y apprendre la régle : mais le roi & le conseil des ordres le dispensent aisément de cette obligation moyennant une somme

d'argent. Les chevaliers peuvent se marier, mais seulement avec une permission du roi par écrit : celui qui se marieroit sans cette permission, seroit condamné à un an de pénitence ; & s'il étoit un des treize, il seroit privé de cette dignité. Ce qui rend cette permission nécessaire, c'est que les femmes des chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les commissaires nommés par le conseil des ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne sont présentement : le pape Innocent VIII ayant déclaré, en 1486, que la transgression de la régle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'est plus nécessaire qu'ils se retirent à certaines fêtes de l'année dans les monasteres de leur ordre, pour pouvoir plus surement s'abstenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, ausquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de soutenir la conception immaculée de la sainte Vierge : on fait aussi ce vœu dans les ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les chapelains de l'ordre de S. Jacques de l'Epée, sont de vrais chanoines réguliers, soumis à la régle de S. Augustin. Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été facteurs, commissionaires, courtiers, changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun art méchanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, hérétiques, & comme tels punis par le tribunal de l'inquisition. Ces chanoines ont plusieurs couvens à Tolede, à Séville, à Salamanque, &c. Ce sont eux qui administrent les sacremens aux chevaliers, qui sont obligés à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux ; & comme il y a toujours beaucoup de chevaliers au service du roi, il y a toujours aussi quatre chanoines à la suite de la cour. Si quelque chevalier est trop éloigné pour pouvoir se confesser à un des chanoines, il prend du prieur de sa province la permission de se confesser à tel autre prêtre qu'il jugera à propos ; & celui-ci le peut absoudre de tous péchés, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'ordre, ce cas étant réservé parmi les chevaliers. Ces chanoines portent la même croix que les chevaliers, & sont sous le gouvernement de deux prieurs, qui, par concessions des papes, portent le rochet, la mître & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le prieur de S. Marc de Léon ; mais dès l'an 1174 les chevaliers chassés du royaume de Léon ayant fait un établissement au château d'Uclés en Castille, & ayant obtenu la confirmation de l'ordre l'année suivante, le couvent d'Uclés devint chef-d'ordre, & les contestations qui s'éleverent depuis à cause de l'ancienneté du couvent de S. Marc, furent assoupies, en laissant à son prieur le gouvernement des couvens de Léon, Galice & Estremadure, à condition que ce seroit toujours dans le couvent d'Uclés que se feroit l'année de probation que doivent faire les novices, & que ce seroit-là aussi qu'ils feroient profession. On ne doit pas omettre que le prieur d'Uclés est changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Castille, qu'on nomme *le Manche* & *Campo de Montiel* ; de même que des huit chanoines qui demeurent au collége de Salamanque ; il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le prieur de S. Marc de Léon est élu aussi alternativement des provinces de Léon & d'Estremadure. Les supérieurs des autres couvens portent aussi le nom de prieurs, & portent le rochet.

Le premier couvent des religieuses ou chanoinesses fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque : il y en a six autres en Espagne. Leur principal exercice est de loger les pélerins qui vont à Compostelle, & de pourvoir à leurs diverses nécessités : elles pouvoient autrefois se marier ; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pouroient plus, & qu'elles feroient les vœux solemnels de pauvreté, chasteté & obéissance ; néanmoins celles de Barcelone se sont maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les chevaliers, & en tout état portent la croix de l'ordre. Pour être reçues, les chanoinesses font les mêmes preuves que les chanoines, entre les mains d'un d'entr'eux commis par le président du conseil des ordres. C'est le conseil qui confirme les prieures élues par les religieuses.

L'ordre de S. Jacques s'étant répandu en Portugal, le roi D. Denys voulut qu'il y eût un grand-maître indépendant de celui d'Espagne : Jean II obtint l'administration de l'ordre, que Jean III fit annéxer à sa couronne par le pape Jule. Le chef d'ordre est à Palmella : la croix est une croix ordinaire fleurdélisée par le bas. Il n'y a que quatre couvens de chanoines dans ce royaume, & un de chanoinesses à *Sanctos*, où on jouit de la même liberté que dans le couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torrès, *hist. de los ord. milit. de S. Iago, &c.* Franc. de Radez, *chron. de los ord. y cavall. de S. Iago.* Andr. Mendo, *de ord. milit. disquisi. canon. &c.* Roderic de Tolede. Mariana & Favin, *theâtre d'honneur & de chevalerie.*

JACQUES DU HAUT-PAS (S.) ordre hospitalier, dont la principale maison ou chef d'ordre, étoit au diocèse de Luques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet hôpital un passage sur la riviere d'Arne dans l'état de Florence, sur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent affranchis par cet hôpital & ceux qui y étoient unis : de sorte que les pélerins y passoient librement sans rien payer. Outre le grand-maître général de cet ordre, qui résidoit en Italie, il y avoit encore un commandeur général pour la France, comme il paroît par quelques épitaphes qui sont dans l'église de S. Magloire à Paris au fauxbourg S. Jacques, & qui étoit autrefois un hôpital appartenant à cet ordre. La paroisse de S. Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cause du voisinage de cet hôpital, qui prit celui de S. Magloire, lorsque les Bénédictins succédant aux hospitaliers, y apporterent le corps de ce Saint. Il est présentement possédé par les prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un séminaire. Ces hospitaliers de S. Jacques du Haut-Pas portoient sur leurs manteaux une croix blanche faite en forme de tau, dont le pied se terminoit en pointe. * Du Breul, *antiquités de Paris.*

JACQUES DE BERGAME, *cherchez* FORESTI (Jacques Philippe)

JACQUES DE CLUSE, *cherchez* CLUSE. (Jacques de)

JACQUES DE GUISE, *cherchez* GUISE.

JACQUES DE HAUTEVILLE, *cherchez* HAUTEVILLE.

JACQUES DE PARADES, *cherchez* CLUSE. (Jacques de)

JACQUES DE VALENCE, *cherchez* PEREZ.

JACQUES WINPHELINGE, prêtre, *cherchez* WIMPHELINGIUS.

JACQUES DE REVIGNI, ou de RAVENNE, *cherchez* REVIGNY.

JACQUET (Jean) sieur de sainte Honorine, né à Caën en Normandie, avoit assez bien étudié les antiquités romaines ; mais il s'est plus fait connoître encore par sa connoissance de la littérature grecque & de la poëtique. Il avoit étudié l'une & l'autre à fonds ; & M. Huet remarque que s'il avoit su régler sa conduite & ses études, ayant la facilité de génie que la nature lui avoit donné, il auroit tenu un rang distingué parmi les savans. Les societés de plaisirs dans lesquelles il étoit entré, & cet esprit railleur & moqueur, qui a si long-temps fait le caractere des gens de Caën, & dont il étoit possédé, obscurcirent la ré-

putation que son savoir lui avoit acquise. Il espéra de se faire mieux valoir dans l'université de Paris; & y étant venu, il régenta dans le collége de la Marche, mais avec si peu de succès, qu'il fut enfin réduit à l'emploi de correcteur d'imprimerie, jusqu'à une vieillesse assez avancée, & à travailler bien plus pour sa subsistance que pour le public. Aussi n'a-t-on vu de lui que quelques vers grecs, latins, & même françois, mais qui découvrent la fertilité du fonds qui les a produits. Il est mort à Paris vers la fin du dernier siécle. * *Voyez* ce qu'en a dit M. Huet dans ses origines de Caën, pag. 380 & 381 de la seconde édition.

JACQUETEL ou JACTEL de Stenay, historien du dernier siécle, Lorrain de nation, n'est guères connu que par son *sommaire historique des choses plus mémorables arrivées depuis l'an 101, jusqu'en 1676, ès pays de Lorraine & Barrois, & nottamment à Commercy, S. Mihel, Verdun, Dun, Toul, Bar & Luxembourg.* Cet écrit est dédié à M. le prince de Vaudemont, & se trouve non imprimé entre les mains de plusieurs personnes. Il est trop superficiel, & la critique n'y est pas toujours exactement suivie. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Calmet dans son catalogue alphabétique des écrivains de Lorraine, audevant du premier volume de son *histoire ecclésiastique & civile de Lorraine, pages 77 & 78.*

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV siécle, s'est fait un nom dans l'ordre de S. Dominique, par son zèle pour le salut des ames. Valere André s'est sans doute trompé, lorsqu'il a écrit que Jacquier assista au concile de Constance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre religieux du même ordre, nommé aussi *Nicolas*, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les cardinaux de Sainte-Croix & de Chypre, légats du S. siége, à la cour d'Angleterre, pour engager le roi à entrer dans le traité de paix entre le roi Charles VII, & Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Ce fut lui aussi, qui, l'an 1439, anima le plus les Peres du concile de Basle contre le pape Eugène IV: homme de peu de mine, dit Æneas Sylvius, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévînt en sa faveur, mais dont l'esprit & la fermeté étoient fort audessus du commun. On ne dit plus rien ensuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque temps à Evreux, il fut fait, l'an 1450, inquisiteur de la foi; & après avoir parcouru plusieurs villes de France pour chercher les hérétiques, étant allé l'an 1464, à Lille, il fut reçu l'année suivante dans la congrégation de Hollande. Il passa le reste de sa vie en Flandre, à Lille, à Tournai & à Bruges, prêchant, confondant les hérétiques, & s'aquittant avec beaucoup de zèle des autres fonctions de son ministere, excepté qu'il alla en Bohême l'année 1466, & la suivante, pour y confondre les Hussites. Enfin, ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filastre, évêque de Tourn[illegible], d'informer avec le doyen de Bruges, des miracles qui se faisoient au tombeau, ou par l'intercession de la B. Colette, morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville, où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un dialogue *de sacra communione contra Hussitas*, qu'il avoit composé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournai; & un autre ouvrage intitulé: *Flagellum hæreticorum fascinariorum*, qui fut publié l'an 1581, à Francfort. Pour son traité *de calcatione dæmonum*, on croit qu'il n'a pas été imprimé: il y en a deux ou trois manuscrits en Flandre * Echard, *script. ord. præd.*

JACQUINOT (Barthelemi) Dijonnois, entra dans la compagnie de Jesus en 1587 à l'âge de 18 ans: il s'y distingua par ses talens, & par son application constante à remplir ses devoirs. Il fut recteur du grand collége de Lyon, supérieur des maisons professes de Toulouse & de Paris, provincial successivement dans les cinq provinces que les Jésuites ont en France, confesseur de la reine d'Angleterre, choisi par le roi Louis XIII; enfin assistant du général pour le gouvernement des maisons de la société en France. En 1644 il fut établi recteur du collége de Dijon: l'année suivante il fut député à Rome pour l'élection d'un général, & il y fut choisi assistant au mois de janvier de l'an 1646. Il est mort à Rome le premier d'août 1647. Le pere Jacquinot est auteur de quelques ouvrages, savoir: 1. *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde*; à Paris, en 1614 *in*-16, & plusieurs fois réimprimée depuis. Cet écrit a été traduit en latin sous le titre de *Hermes Christianus*, par le pere Pierre Monod, Jésuite, confesseur de la duchesse de Savoye, & imprimé ainsi à Lyon, en 1629, *in*-12. 2. *L'église prétendue réformée n'est point l'église de Dieu, embrassant une doctrine contraire à celle des cinq premiers siécles, & notamment des quatre premiers conciles généraux & des apôtres*; à Toulouse, 1623, *in*-12. 3. *Via & ratio vitæ ad Dei cultum instituendæ*; à Paris, en 1636, *in*-8°. C'est l'*adresse pour vivre*, &c. traduite en latin par l'auteur même. 4. *Méditation pour tous les jours de l'année.* 5. *Le Chrétien au pied des autels, rendant au très-auguste sacrement de l'eucharistie les devoirs de ses religieuses visites*; à Paris, en 1640, *in*-12. Le même ouvrage a été traduit en latin par l'auteur, & imprimé à Lyon en 1646, *in*-12, sous ce titre latin: *Christianus ad aras, augustissimæ eucharistiæ debita piæ ac religiosæ in ea visendæ salutationis officia persolvens.* * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

JACQUINOT (Jean) Dijonnois, se fit Jésuite le quatriéme de juillet de l'an 1623 à l'âge de 17 ans, & fit ses quatre vœux le deuxiéme février 1641. Il enseigna d'abord les humanités & la rhétorique pendant sept ans. Ensuite après avoir exercé le ministére de la chaire, il gouverna successivement les colléges de sa société à Châlons en Champagne, & à Nancy. Il revint dans celui de Châlons où il est mort le 26 mars 1653. La *bibliotheque de Bourgogne* dit le 16 mars. On a de ce Jésuite trois ouvrages. 1. *La gloire de S. Joseph*; à Dijon, en 1645, *in* 4°. 2. *Bouquet sacré fait de pieuses affections envers Jesus*; à Châlons, en 1646, *in*-8°, & à Nancy, en 1652, *in*-12. 3. *Abregé de la vie de S. Joseph*; à Châlons, en 1650, *in*-8°. * *Mémoire manuscrit* du pere Oudin, Jésuite.

JADDUS ou JADDOA, grand sacrificateur des Juifs, succéda à Jonathas. De son temps, vers la CXII olympiade, & 332 ans avant la naissance de J. C. Alexandre *le Grand*, irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choses nécessaires à l'entretien de son armée pendant le siége de Tyr, résolut de se venger d'eux & d'assiéger Jérusalem. Jaddus alla à sa rencontre revêtu de ses ornemens pontificaux; & Dieu changea si bien le cœur de ce prince, qu'il adora son nom écrit sur la lame d'or que le pontife portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jérusalem, & offrit des sacrifices au vrai Dieu, pour se le rendre favorable. Joseph & divers autres auteurs en font mention. Jaddus tint le souverain pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour successeur Onias I de ce nom. Au reste, divers auteurs rapportent, que Jaddus eut soin de faire connoître à Alexandre, quelle étoit l'origine & l'impuissance des dieux que les Païens adoroient. Ils ajoutent que ce prince entra dans ses sentimens, & en écrivit à sa mere Olympias. C'est à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait allusion dans le traité qu'on lui attribue, de la vanité des idoles: *Hoc ita esse Alexander Magnus insigni volumine ad matrem suam scribit, metu suæ potestatis, proditum sibi de diis hominibus à sacerdote secretum, &c.* mais il est visible, par les termes mêmes de ce passage, qu'il s'agit d'un secret révélé à Alexandre par les sacrificateurs païens mêmes, qui avouerent à ce prince, lorsqu'il voulut apprendre en Egypte toute la théo-

logie de ce pays, que leurs dieux avoient été des hommes. * Joan. Fell. *in Cyprian.* Josephe, *liv.* 21 *des antiq. Judaïq. c.* 8. Eusebe, *en la chron.* S. Augustin, *l.* 8 *de civit. Dei*, *c.* 46. Rigaut, *in Tertull. Cyprian. & Minuc. Felicem.*

JADES, auteur Grec, écrivit un traité de musique, allégué par Priscien. On ne sait pas en quel temps il a vécu; mais il est sûr qu'il est différent d'un autre de ce nom, qui étoit sculpteur, & dont Pline fait mention. * Priscien, *l. de ponder.* Pline, *l.* 34, *c.* 8, *histor. natur.* Ce dernier se nommoit peut-être Jas. * *Voyez* Pline.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baisankhor, fils de Scharoh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Abousaid, fils de Mohammed, fils de Miranschab, troisiéme fils de Tamerlan, en se joignant à Hassan Begh, qui est le même qu'Usuncassan; & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'hégire, assiéger la ville d'Asterabad; mais il y trouva Houssain Mirza, roi de Khorassan, qui descendoit d'Omar Scheich, second fils de Tamerlan, qui la secourut, & le défit. En 874 Jadighiar se réfugia à Tauris vers Usuncassan, qui lui donna des troupes une seconde fois, avec lesquelles il défit Houssain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariab & de Balke: mais ce prince devenu par cette victoire maître du Khorassan, s'abandonna tellement à ses plaisirs, & négligea tellement ses affaires & toute précaution, qu'Houssain eut le loisir & la commodité de l'attaquer à l'imprévu. Il le fit avec mille chevaux seulement, le surprit au milieu de ses débauches, & lui ôta la vie l'an de l'hégire 875, de J. C. 1470. Ce prince fut le dernier de la famille de Schahrokh, fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JADMER, *cherchez* EDMER.

JADON, *cherchez* ABDON.

JÆGER, *cherchez* JEGER.

JAEN, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec évêché suffragant de Séville, est considérable pour avoir porté autrefois le titre de royaume, lorsqu'elle étoit sous la domination des Maures. Jaën est située sur la riviere de Frio, au pied d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une seulement du Guadalquivir, au midi. C'est le *Giennium*, *Gienna* ou *Oningis* des Latins. Ses peuples furent aussi nommés *Aurigi*, *Gyrisoënni* & *Iltulgi.* Ferdinand III, roi de Castille, conquit cette ville sur les Maures l'an 1243, & y transféra le siége épiscopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir est fertile en bleds, en vins & en huile, & riche en soies. * *Consultez* l'histoire de cette ville, composée par Barthelemi Ximenez Paton, sous le titre d'*Historia de la Ciudad de Jaën*; celle de son royaume, publiée par Francesco Rus de la Puerta, sous le titre d'*Historia del reino de Jaën*; & Gaspard Salzedo de Agutre, *Relacion del Obispado de Jaën.*

JAFANAPATAN, ville & royaume des Indes dans l'isle de Ceilan, est située sur la côte septentrionale, vers celle de Coromandel. Les Hollandois en sont les maîtres, & y ont une bonne forteresse. * Sanson.

JAFEL (Abdalla Ben Asaad Al Jemeni) mort l'an 768 ou 770 de l'hégire, composa divers ouvrages historiques, dont le principal est celui qui commence à la premiere année de l'hégire, & finit dans la 750. Cette histoire contient les vies de ceux que les Musulmans estiment saints. Il est encore l'auteur de quelques autres ouvrages. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAFER EL SCADEK, étoit le sixiéme des Imans, ou descendans d'Ali, à qui les Persans prétendent que le califat appartenoit légitimement. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif ou l'Idolâtre qui se feroit mahométan, jouiroit comme héritier universel de tout le bien de sa famille, à l'exclusion de ses freres & de ses sœurs; & même qu'il lui seroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à son pere & à sa mere encore vivans. Cette loi subsiste encore aujourd'hui, & de-là vient que plusieurs Arméniens, Georgiens, & autres Chrétiens sujets du roi de Perse, se font mahométans pour hériter de tout le bien de leur maison; & souvent les autres enfans, pour n'être pas privés de leur héritage, renient leur foi, & embrassent la loi de Mahomet. * Tavernier, *voyage de Perse.* Ce Jafer est le même que celui dont d'Herbelot parle dans sa *bibliothéque orientale*, sous le nom de Giafar surnommé *Sadek* ou *Sadic*, c'est-à-dire *le Juste.*

JAFFA, en latin *Joppe*, ville de la Palestine, sur la mer Méditerranée, à vingt-quatre milles de Jérusalem. C'est, au rapport de plusieurs auteurs, une des plus anciennes villes du monde, qui a tiré son nom de son fondateur Japhet, fils de Noé, par lequel elle fut bâtie, si on les en croit, quelques années après le déluge. De tout temps elle a été célébre pour la commodité de son port, qui est le plus proche de Jérusalem. Hiram, roi de Tyr, y fit aborder des navires chargés de bois & de marbre, qu'il envoyoit à Salomon pour la construction du temple. Ce fut dans ce port que le prophéte Jonas monta sur un vaisseau qui faisoit voile pour aller à Tharse, ville de Cilicie, ou plutôt à *Tharsis*, nom qui signifie tout le pays au-delà de la mer. Les habitans de Joppé qui étoient idolâtres, & qui adoroient les faux dieux des Sidoniens, furent éclairés des lumieres de l'évangile dès le temps de S. Pierre, qui y fit quelque temps sa demeure. Jaffa avoit été ruinée par Judas *Machabée*, & le fut ensuite par Titus, depuis empereur. Plusieurs siécles après, les Infidéles s'étant rendu maîtres de la Terre-Sainte, ruinerent tous les ports de mer pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godefroi de Bouillon, premier roi de Jérusalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garnison. Les Sarasins firent souvent des efforts considérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, jusqu'en 1188, que Saladin s'en empara, & démolit ses fortifications. Le roi S. Louis la fit rebâtir l'an 1252, avec sa forteresse; & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le sultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en sont rendu les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle est. A l'égard du gouvernement spirituel, cette ville a eu un évêque suffragant du patriarche de Jérusalem. Pour le temporel, elle obéissoit à des comtes; mais ce titre s'est perdu avec la ville, comme il est arrivé à toutes les autres principautés & comtés qui avoient été créés dans la Terre-Sainte pendant le regne des François. A présent Jaffa ne consiste plus qu'en quelques méchantes maisons & un petit fort de deux tours, jointes ensemble par un mur de pierres de taille. Il est gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le bacha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtés les ruines des anciens édifices, sans qu'il y reste rien d'entier ni de la chapelle de S. Pierre, ni de la maison de Simon *le Corroyeur*, où ce prince des apôtres logea, ni de la maison de Tabitha, qu'il y ressuscita; & on ne peut pas même savoir où étoient ces bâtimens. Les pélerins qui vont à Jérusalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont visité tous les saints lieux, lorsque les guerres & les courses des Arabes, la peste ou quelqu'autre danger les empêchoient de passer outre. En 1722 cette ville fut entierement saccagée par les Arabes, qui ruinerent le monastere de S. Pierre, desservi par les religieux de l'observance de S. François. * *Peregrin. Hierosol. prin. Radzivil*, *epist.* 11, *fol.* 125. Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

JAGELLON, est le nom d'une famille illustre, qui a regné long-temps, & la derniere dans le grand du-

ché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la personne de Casimir, roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une si grande vénération pour cette maison, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes, dans le choix de leurs princes. Le dernier grand duc de cette maison nommé *Vitol Jagellon*, épousa *Edwige*, qui avoit été élue reine de Pologne après la mort du roi son pere, à condition d'épouser ce grand duc de Lithuanie, lequel se fit chrétien pour cela, & unit à la couronne, qu'on lui mit sur la tête, son état de Lithuanie, comprenant la Samogitie & la Russie noire; mais en telle sorte, que ce grand duché conservoit ses charges, son armée, son trésor, sa chancellerie & sa cour, comme s'il avoit encore son prince particulier. En sorte que ce duché ressemble plutôt à un état confédéré, qu'à une province sujete. *Voyez* les princes particuliers de cette famille sous leur nom propre. * *Mémoires de Beaujeu.*

JAGELLON, duc de Lithuanie, puis roi de Pologne, *cherchez* LADISLAS.

JAGERNDORF, en latin *Carnovia*, *Jagerndopium*, bonne petite ville de la Silésie, capitale de la principauté qui porte son nom. On la trouve vers les confins de la Moravie sur la riviere d'Oppa, à quatre lieues au-dessus de Troppaw vers le nord. * Baudrand.

JAGERSBOURG, maison de plaisance du roi de Danemarck, est dans l'isle de Séelande, à quatre lieues de Copenhague. La cour de Danemarck y passe ordinairement cinq ou six semaines toutes les années, pour prendre le divertissement de la chasse. * Mati, *dict.*

JAGNIEVO, ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que c'est une assez bonne ville, & qu'il y a plusieurs catholiques. * Mati, *dict.*

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Nissa, & celle de Semandria, à seize lieues de la premiere, & à vingt-cinq de la derniere. * Mati.

JAGOS, peuples du royaume d'Ansico dans la basse Ethiopie, ou, selon d'autres, dans le Congo. Ce sont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le pere n'a point d'horreur de manger de la chair de son fils, ni le fils de celle de son pere. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier soupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes sont un arc & des fléches avec une hache. Ils adorent le soleil & la lune, & une infinité d'autres idoles. Les Jagos sont répandus presque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces barbares fait ses courses dans le royaume d'Ansico. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville sur la côte occidentale de l'isle Hispaniola, à cinquante lieues de S. Domingue. Elle a un assez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Espagnols défendissent le négoce. Elle fut prise & en partie ruinée par les Anglois sous le comte de Newport en 1591. * *Dictionnaire anglois.*

JAHEL, Juive de nation, étoit femme de Heber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du monde, & 1285 avant J. C. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Sisara, général de l'armée de Jabin, roi des Chananéens, lequel ayant été défait par les Israélites, s'étoit sauvé dans la tente de Jahel. *Cherchez* SISARA. * *Juges*, *IV.*

JAHIA ou JEAN, fils d'Abdallah, & petit-fils de Hassan, fils d'Ali. C'est de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imans, à cause qu'il descendoit de l'aîné des enfans d'Ali; mais les Persans la tirent de la branche du cadet, parcequ'il fut proclamé calife dans Couffah. Ce Jahia parut au temps du calife Haroun Raschid, dans la province de Ghilan, sur la mer Caspienne, où il avoit déja attiré à sa suite beaucoup de gens qui faisoient tous une profession ouverte de la secte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le calife voulant user de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un passeport fort ample, & scellé du sceau de tous les cadhis ou juges principaux de l'état, & souscrit des principaux seigneurs des deux maisons de Haschem & d'Abbas, qui étoient tous ses parens, afin qu'il pût se rendre en toute sureté auprès du calife. Jahia ayant reçu de telles assurances, se rendit à la cour; mais dès qu'il y fut, on lui dressa un piége. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout temps avoit été ennemie de celle d'Ali, accusa Jahia de s'être dit prophéte & de l'avoir voulu attirer à son parti. Le calife, pour se mieux assurer de la chose, fit venir devant lui l'accusateur & l'accusé. Le premier persista dans son accusation; le dernier après avoir nié fortement, & fait sa priere pour se préparer au serment, dont il devoit se purger, s'approcha de son accusateur, mit les doigts de sa main droite entre ceux de la main dudit accusateur, & prononça ces paroles : *Seigneur & créateur tout-puissant, si j'ai jamais convié cet homme à me suivre ou à me reconnoître pour un prophéte, faites par votre souveraine justice que je périsse misérablement ; mais si cela n'est pas, punissez mon accusateur de la même peine.* Son adversaire ayant été obligé de faire le même serment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de son parjure : de sorte que le calife fit depuis ce temps-là de grands honneurs à Jahia. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ses manieres agréables, acquit les bonnes graces du calife Moctafi, qui le faisoit souvent manger avec lui. Il a fait une histoire des poëtes Arabes, qui commence par Baschar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'hégire. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Ali Ben Gesalah, est auteur d'un livre de médecine, dont les matieres sont rangées par tables, comme celles des éphémerides. * D'Herbelot.

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Mésopotamie, étoit philosophe péripatéticien, & a traduit plusieurs ouvrages d'Aristote en langue syriaque & arabique. * D'Herbelot.

JAHIA Aboulmansour, surnommé *Almoussali*, parcequ'il étoit natif de Mosul en Mésopotamie, est auteur d'un livre intitulé *Agâni*, qui est un recueil de chansons arabes disposées par ordre alphabétique. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Jakschi Ben Ibrahim, est auteur d'un commentaire sur un livre intitulé : *Scherât al eslâm.* Ce schard ou commentaire est dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 590. * D'Herbelot.

JAHIA, surnommé *Al Nahaovi*, a traduit & expliqué en arabe le livre d'Aristote, qu'il nomme *Bari Armiâs*, nom corrompu du grec, qui signifie *de l'interprétation.* * D'Herbelot.

JAHIA Ben Abilmansour, un des plus grands astronomes qui aient vécu sous le califat d'Almamoun. Abulmassar en faisoit grand cas, & le cite souvent. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Mohammed, huitiéme calife ou empereur des Moahédites ou Al Mohades, comme les Espagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Espagne ; ce que les Arabes appellent *Magrebou Andalous.* * D'Herbelot.

JAHIA Ben Modhaffet Ben Mobarez, sixiéme prince ou sultan de la dynastie des Modhafériens ou Mozaffériens en Perse. Cette dynastie fut abolie sous le sultan Schah Schegiâ, & Schah Mansour, par Tamerlan. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Haidar Carati, septiéme prince de la petite dynastie, qui s'établit dans le Khoraſſan au temps des conquêtes de Tamerlan, sous le nom des *Sarbedariens*, & qui fut maintenue par ce même conquérant. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAICZ & GAICZ, *Gaitia* & *Jaitia*, ville de la basse Bosnie, au Turc, est située sur une montagne, avec un bon château, & une riviere au pied, vers les frontieres de la Croatie, à environ six lieues au midi de Banjaluca. Jaicza a été autrefois le lieu de la résidence des rois ou despotes de la Bosnie. * Sanson. Baudrand.

☞ JAILLOT (Alexis-Hubert) géographe ordinaire du roi, s'étoit d'abord appliqué à la sculpture, comme Simon Jaillot son frere, qui s'est distingué par plusieurs ouvrages en ce genre. Mais ayant épousé en 1664 la fille du sieur Bercy, graveur & enlumineur du roi pour les cartes, il se donna tout entier à la géographie, & publia en 1668 & 1669 les quatre parties du monde d'après Blaeu & Cellarius, le siége de Candie, &c. En 1670 & 1671 MM. Sanson lui ayant cédé un très-grand nombre de leurs desseins de cartes, ils les fit graver avec beaucoup de soin & de netteté. En 1675 il fut fait géographe ordinaire du roi, & il ne cessa point d'augmenter son recueil de cartes jusqu'à sa mort arrivée en 1712.

BERNARD-HYACINTHE Jaillot, son fils, marcha sur ses traces, ainsi que *Bernard-Antoine*, son petit-fils, l'un & l'autre géographes ordinaires du roi. Le premier est mort en 1739, & le second le 16 juillet 1749.

Leur beau fonds de géographie, dont le recueil est connu sous le nom d'Atlas François, & dont on peut voir la liste dans le premier volume de la géographie de l'abbé Lenglet, édition de 1742, est aujourd'hui entre les mains de Jean-Baptiste-Michel Renou de Chauvigné Jaillot, petit-fils d'*Alexis-Hubert*, qui a épousé en 1755 *Françoise-Catherine* Jaillot, sœur de *Bernard-Antoine*.

JAIN Kemoutehi (Ezzedoulat Saad Ben Mansour) auteur d'un commentaire sur les Escharát & Tenbihát d'Avicenne. Le surnom de cet auteur est bizarre; car il signifie un homme qui meurt dans son temps, c'est-à-dire, dans le terme que Dieu a prescrit. * D'Herbelot.

JAIR, pere de Mardochée, oncle de la reine Esther. * *Esther*, *II*, 5.

JAIR, juge des Hébreux, étoit natif de Galaad, dans la tribu de Manassé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2826 du monde, & 1209 avant J. C. Sous lui ce peuple fut réduit en servitude par les Philistins & les Ammonites, en punition de son idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs vingt-deux années, en comprenant celles de leur esclavage, qui dura dix-huit ans. L'écriture dit qu'il avoit trente fils, seigneurs d'autant de villages. Jaïr est différent d'un autre de ce nom, fils de Segub. * *Juges*, 10. Joséphe, *l.* 5 *des antiquités Judaïques*. Torniel, *A M.* 2583, *n.* 27, & 1827, *n.* 1.

JAIRUS, chef de la synagogue de Capharnaüm, pria instamment J. C. de guérir sa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jesus ayant fait sortir ceux qui étoient dans la maison, ressuscita cette fille, & la rendit en vie à son pere. * *Matth. IX.*

☞ IAKUTI, peuples païens de Sibérie, qui demeurent sur les bords du fleuve Lena. Ils ne faisoient autrefois qu'une même nation avec les BURATI, qui demeurent plus au midi à l'ouest du lac Baikal. Contre l'usage de tous les peuples de leur voisinage, ils portent les cheveux longs & les habits courts. Ils sont partagés en dix tribus qui forment environ trente mille hommes. Ils avoient, il n'y a pas encore longtemps, l'usage d'enterrer vivans, avec les principaux morts de leur nation, quelques-uns de leurs plus fidéles domestiques: mais les Russes le leur ont défendu, depuis qu'ils se sont rendu maîtres de leur pays. Ils sacrifient à trois dieux invisibles qu'ils appellent *Arteugon*, *Schugoteugon* & *Tangara*. En un certain temps de l'année ils allument un grand feu, & ils y jettent vers l'orient de l'eau-de-vie distillée de lait de jument. C'est le sacrifice qu'ils font au ciel. On voit, au reste, parmi eux des idoles monstrueuses. C'est cependant, à ce qu'on prétend, le peuple le plus spirituel, entre les autres peuples païens de Sibérie & de Tartarie. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, *c.* 13. *Hist. généalogique des Tartares*, *pag.* 486.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie heureuse, où les pélerins du pays qui vont à la Mecque s'assemblent, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micát ahel Yemen*, entrepos des Jemanites. *Yemen* est le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureuse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JALMENUS, étoit, dit-on, fils de Mars & d'Astioche, fille d'Actor, petite-fille d'Axeteüs, & arriere petite-fille de Clymenus. Il régna dans la Béotie avec Ascalaphus son frere, selon Pausanias. Ce fut de leur temps, selon le même, & sous leur conduite, que les Orchoméniens allerent au siége de Troye. * *Voyez* Pausanias dans la description de la Grece, *l.* 9, c'est-à-dire, dans ses béotiques.

JALINES, en latin *Jalinæ*, *Macariæ*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'est qu'un village, situé sur la côte septentrionale de l'isle de Chypre. * Baudrand.

JALOPES, peuple de la Nigritie en Afrique, dans le royaume de Senega, entre les deux bras du Niger, nommés *Senega* & *Gambea*. Sa longueur d'orient en occident, est de cent quinze lieues; & sa largeur le long de la côte est de soixante lieues. L'empereur de ce pays se nomme *le Grand Jalop*, & se qualifie dans ses titres, souverain de treize ou quatorze royaumes. Les rois de Baool, Cayor, de Juala, & d'Alé sont ses vassaux; & sa domination s'étend depuis le cap-Verd jusqu'au Cassan. Dans tout cet empire on ne voit point de villes fermées; mais seulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La capitale du royaume de Senega, où le Grand Jalop tient sa cour, s'appelle *Tabucatum*. La chaleur y est excessive, & au mois de janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de mai parmi nous. Ce pays ne produit point de raisins; mais on y fait du vin de dattes. Le bled qu'on y appelle *mays* ou *mayez*, est une espéce de millet. Le tabac y vient fort bien, sans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les pâturages y nourissent une infinité de gros bétail. Les Jalopes qui habitent vers le septentrion, sont seulement bazanés; mais ceux qui sont au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils sont tous fort adonnés aux sortiléges & aux enchantemens. La plupart sont laboureurs, pêcheurs ou bergers; & il y a peu de marchands & d'artisans. Les principales marchandises du pays sont des cuirs de bœuf & de vache, de l'yvoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les marchands étrangers y fassent, est sur le fer, le cuivre, le corail, le crystal, les dentelles, & l'eau-de-vie. Les armes ordinaires des Jalopes sont l'arc & les fléches, avec un sabre à la turque. Quelques-uns portent une zagaïe ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un sabre au côté. Les cavaliers y sont fort adroits; ils savent se tenir debout sur la selle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derriere presque en même temps. Lorsqu'ils font la guerre, ils ne s'amusent point à assiéger des places; mais ils brulent d'abord les villages de leur ennemi. C'est parmi eux la marque d'une entiere défaite, lorsqu'on perd le tambour royal, qu'ils appellent *Omlambe*, & qu'ils conservent avec autant de soin que les Romains faisoient leurs aigles.

gles. Le royaume est héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les freres du roi succédent à la couronne, avant que ses fils puissent y prétendre; & ceux-ci ne montent sur le trône, qu'après que tous leurs oncles sont morts. Le Grand Jalop ne leve point d'impôts, si ce n'est sur les marchands étrangers. Ses plus grands revenus consistent dans les présens que les autres princes lui font, & dans la vente des esclaves qu'il prend en guerre sur ses voisins; mais le roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de ses sujets. Ces peuples ont un grand respect pour les souverains; & comme le Grand Jalop est le plus puissant, on lui rend aussi un honneur extraordinaire. Ses sujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre sur leur tête, ayant le corps nud, & se traînant sur les genoux. A l'égard de la religion, ils observent la loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni temple, ni assemblées, ni service divin. Les Marabouts ou prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur persuader ce qu'il leur plaît. La justice y est mal exercee; & ceux qui donnent le plus au roi, ont presque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui est que les freres & les sœurs d'un homme mort héritent de tous ses biens, au préjudice de ses enfans, par cette méchante raison, qu'ils sont constamment les parens les plus proches, & qu'on n'est pas assuré si ces enfans appartiennent au défunt. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

JALYSE, *Jalysius*, ville ancienne de l'isle de Rhodes, n'est plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxilica*, selon le Noir. Entre ses habitans il y avoit autrefois de fameux magiciens, dont Ovide, *au 7 liv. des métamorph.* Ciceron, *l. 3 de la nature des dieux*, & Pline, *l. 5, c. 31*, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogènes, peintre fameux de Caune, dans la même isle. Le roi Demetrius souhaita d'en être maître, avec tant de passion, que pour l'obtenir, il eut recours à la voie des armes. Ce bel ouvrage qui avoit couté à Protogènes sept ans de travail, fut porté depuis à Rome & mis dans le temple de la Paix. On tient que cette ville tiroit son nom de Jalyse, qui étoit représenté dans ce tableau, que quelques-uns croient avoir été chasseur, parcequ'on le trouve peint avec un chien. D'autres disent que c'étoit un satyre. On la nomma d'abord *Achée*, selon Diodore, *l. 5*, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers habitans de l'isle de Rhodes; les Phéniciens qui leur succéderent, changerent le nom d'Achée, qui signifie *Tristesse*, en celui de *Jalyse*, c'est-à-dire, *Joie*, comme les Grecs changerent Ἄξενος en Εὔξενος, & les Latins *Malventum* en *Beneventum.* * Bochard. Pompon. Mela, *l. 2.* Pline, *l. 35, c. 10.* Elien, *l. 12.*

JAMAGOROD, en latin *Jama*, est une très-bonne forteresse de l'Ingrie. Elle est située sur la riviere de Jama, à cinq lieues de Nerva du côté du levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites; elle fut cédée aux Suédois avec ses dépendances en 1617. * Mati, *diction.*

JAMAIQUE ou JAMAICA (La) isle de la mer du Nord, au midi de l'isle de Cuba, & à l'occident de l'Isle espagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues, de largeur dix-huit ou vingt, & de longeur quarante ou quarante-cinq. Christophe Colomb la nomma *San-Jago*, ou S. Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom; que les insulaires lui avoient donné. L'air y est chaud mais sain; & le terroir est fertile en grains, en fruits & en cannes de sucre. Le coton y croît en abondance; & les pâturages y nourissent quantité de bétail. Cette isle fut découverte l'an 1494 par Christophe Colomb, qui parcouroit alors les côtes de l'isle de Cuba, pour reconnoître si Cuba étoit une isle, ou une terre ferme. Les Espagnols s'y établirent l'an 1509, & transporterent ailleurs les habitans naturels pour assurer leur conquête. Ils y faisoient quantité de sucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655 sous l'amiral Pen; & y ont établi plusieurs colonies: ils firent l'an 1710 le dénombrement des habitans de cette isle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'esclaves. On n'y compte que trois villes, dont la principale est Séville, que les Espagnols nommerent d'abord *Seville d'Or*, parceque les insulaires leur en apporterent beaucoup à leur arrivée. L'église étoit desservie par des religieux de l'ordre de S. Jérôme. La seconde est Melilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troisiéme est Oristan sur la côte méridionale. La ville de *la Vega*, dont les Colombs portoient le nom de ducs, est maintenant détruite. La Jamaïque seroit très-commode pour les vaisseaux, si l'accès n'en étoit pas si difficile; mais il n'y a point de ports ni d'ancrages surs; & tous les environs sont très-dangereux, à cause des écueils & des basses que l'on y rencontre. Le milieu de l'isle est fort élevé, & s'abaisse par les côtés en pente douce & insensible. Cette isle est un marquisat, qui sert de titre aux fils aînés des ducs de Veraguas, de la maison de Portugal. * Linschot, *hist. Amer.* Porcaccio, *de Insul.* A Costa. Du Tertre, &c. De Laët, *histoire du nouveau du monde.*

JAMBA, ville du royaume de l'Inde dans la presqu'isle en deça du Gange sous la domination du grand Mogol. La ville est située sur une riviere, entre le Gange & les montagnes, qui séparent cet état de celui de Lahor. Calseri est encore une bonne ville de ce pays. * Sanson.

JAMBIS, ville & royaume des Indes dans l'isle de Sumatra. La ville est située à cinq ou six milles de la mer, vers Palimban, & est renommée par son commerce. * Sanson.

☞ JAMBLIQUE, second roi d'Emese, succéda à Sampsiceramus son pere. Comme il étoit fort dans les intérêts des Romains, il instruisit Cicéron, dans le temps que cet orateur gouvernoit la Cilicie en qualité de proconsul, des desseins & des mouvemens des Parthes, qui sous la conduite de leur roi Pacote, se préparoient à envahir la Syrie. Durant les guerres civiles de Rome, il se déclara pour César contre Pompée, & dans la suite pour Antoine contre Octavien. Après la journée d'Actium, Antoine appréhendant qu'il ne suivît l'exemple des princes voisins, qui s'étoient tous déclarés pour le vainqueur, lui fit souffrir une mort cruelle sur ce simple soupçon. Il est appellé par Strabon, *le petit roi des Emeseniens*; par Joséphe, *un petit prince d'Arabie*, & par Dion, *prince des Arabes.* A sa mort, Antoine donna le royaume d'Emese à *Alexandre*, son frere, qu'Octavien fit mourir. JAMBLIQUE II du nom, fils d'Alexandre, lui succéda. Il réussit à gagner l'affection d'Octavien, qui le rétablit sur le trône de son pere, après qu'il eut vécu quelque temps en exil. * *Hist. universelle par une société de gens de lettres, trad. de l'anglois*, T. VI, p. 744, *& seq.*

JAMBLIQUE, magicien de profession, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le II siécle, sous l'empire de Marc Aurele. Il est auteur de quelques ouvrages en grec, & entr'autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la bibliothéque de l'Escurial en Espagne, & dont Leo Allatius a donné un fragment. Vossius, trompé par les expressions ambiguës de Suidas, a confondu cet ouvrage avec un roman que Jamblique avoit aussi composé, & dont Photius s'est donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été esclave. * Photius, *in biblioth. cap. 94.* Vossius, &c. *de hist. græc.*

JAMBLIQUE, philosophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Cœlesyrie, & sortoit d'une famille distinguée par son éclat & par ses richesses. Après avoir étudié la philosophie sous un certain Anatolius, & sous le célébre Porphyre, il la professa lui-même, & eut un grand nombre de disciples, qu'il attiroit moins

par son éloquence, que par sa probité, & par la bonne chere qu'il leur faisoit. Il commença à se faire considérer dès le temps de Diocletien, & mourut sous l'empire de Constantin. Voila ce que nous savons de sa vie, sur le rapport d'Eunape, qui parle avec assez de mépris des ouvrages de ce philosophe. * Eunape, *de vit. Sophist.*

JAMBLIQUE *d'Apamée* en Syrie, étoit en réputation sous le regne de Julien l'*Apostat*, qui lui écrivit plusieurs lettres. Peut-être est-ce au même que Symmaque écrivit aussi pour lui demander son amitié, comme à un homme très-illustre entre ceux qui faisoient profession d'aimer la sagesse. On dit que ce philosophe s'empoisonna sous Valens. * Eunap. *in vit. Soph.* Julian. *epist.* 40. Symmach. *liv.* 9, *epist.* 2.

Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, aient confondu ces deux philosophes; car quoiqu'ils aient porté le même nom, qu'ils aient vécu à peu près dans le même pays, & qu'ils aient eu tous deux un Sopatre pour disciple, ou pour ami, il étoit néanmoins aisé de les distinguer par le temps; l'un étoit mort sous Constantin, & l'autre sous Valens. De quelque Jamblique que ce soit, nous avons aujourd'hui une histoire de la vie & de la secte de Pythagore, & une exhortation à embrasser la philosophie, qui comprend une explication de ses proverbes ou maximes. On a aussi imprimé un écrit de Jamblique contre la lettre de Porphyre à Avebon sur les mystères des Egyptiens. Car la magie se trouvant ruinée dans cette lettre par des argumens très-forts, Jamblique s'efforça de la soutenir, non en son nom, mais sous le nom d'un Abammon. On cite encore un recueil des dogmes pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égale à Platon, en cite un écrit sur le soleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit sur ce sujet. * Tillemont, *hist. des empereurs.*

JAMBOLI, est une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les pays qu'on nommoit anciennement *la premiere & la seconde Macédoine.* Elle s'étend depuis le golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux sont Philippi, Emboli, Seres, Cavalla, Contessa, Libanova, Erisso, Castel-Rampo, Ajomama, Sidero-Capso, & Cassiandria. * Baudrand.

JAMBRI: cette famille faisoit sa demeure à Medaba. Ils tuerent Jean, frere de Judas Machabée & de Jonathas. Mais ce dernier en fut bien tirer vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les nôces; il se mit en embuscade avec une troupe de soldats dans l'endroit de leur passage, se jetta sur eux lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du monde 3925 *I. *Machabées, XI,* 36, &c.

JAMES ou JAMESIUS (Thomas) né dans l'isle de Wight, &, à ce que l'on croit, à Newport qui en est la principale ville, vers l'an 1571, fit ses études d'humanités dans l'école de Wikeham, d'où il passa au collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le dégré de maître-ès-arts en 1599; & peu après Thomas Bodley instruit de son habileté dans la connoissance des livres, le choisit pour premier bibliothécaire de la bibliothéque publique qu'il établissoit alors à Oxford. L'université le confirma dans ce poste en 1602. Il fut reçu docteur en 1614, & il eut dans le même temps le sous doyenné de l'église de Wells, la cure de Mongeham dans le comté de Kent que lui donna l'archevêque de Cantorberi, & la qualité de juge de paix: ce qui l'obligea de quitter l'emploi de bibliothécaire. Ayant été fait membre de la convocation qui se tint à Oxford avec le parlement, la premiére année du régne de Charles I, il profita de cette occasion pour proposer de commettre plusieurs savans afin de visiter les bibliothéques & d'examiner les ouvrages des peres de l'église qui avoient été altérés & corrompus, & de les rétablir dans leur première pureté: & pour en donner lui-même l'exemple, il remplit une partie de ce projet, en examinant & en comparant les écrits des peres sur les divers manuscrits qu'il put trouver dans les bibliothéques d'Oxford, & il mourut au milieu de ce travail, au mois d'aout 1629, âgé d'environ cinquante-huit ans. Ses ouvrages sont: *De persona & officio judicis apud Hebræos, aliosque*; à Oxford, *in*-4°, 1600. Une édition du Philobiblion de Richard de Buri, évêque de Durham, *in*-4° 1599, à Oxford, dédié à Thomas Bodley, avec un catalogue des manuscrits d'Oxford qu'il augmenta en 1600, & qu'il donna *in*-4° sous le titre de *Ecloga Oxonio Cantabrigiensis.* Il y joignit les deux piéces suivantes: *Cyprianus redivivus, hoc est, Elenchus eorum quæ in opusculo Cypriani de unitate Ecclesiæ sunt vel addita, vel detracta*, &c. Et *Spicilegium D. Augustini, hoc est, libri de fide ad Petrum diaconum cum manuscriptis collatio ac castigatio. Bellum Papale, sive concordia discors Sixti V & Clementis VIII circa Hieronymianam editionem cum utriusque editionis Vulgatæ illorum pontificum, & postrema Lovaniensium comparatione*; à Londres en 1600 *in*-4°, & 1678 *in*-8°. Ce livre est devenu rare. En 1605 il donna une nouvelle édition augmentée du catalogue de la bibliothéque Bodleïenne, dont Wood a donné depuis une troisiéme édition infiniment meilleure. *Concordantiæ sanctorum patrum, id est, vera & pia libri Canticorum per partes universos tam Græcos quàm Latinos expositio*; à Oxford en 1607 *in*-4°. Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de ses sentimens avec ceux de l'église Anglicane, avec la vie de Wiclef; contre le pere Parsons, Jésuite. L'Ecriture, les Conciles & les Peres corrompus par l'église de Rome, en anglois, à Londres 1611 *in*-4°, & 1688, avec une réponse prétendue suffisante aux peres Grerser & Possevin, Jésuites, & à l'auteur des fondemens de l'ancienne & de la nouvelle religion. Les Jésuites menacés de leur ruine par les prêtres séculiers pour leur mauvaise vie, leur doctrine & leurs mœurs, &c. en anglois; à Oxford en 1612 *in*-4°. On trouve à la fin la vie du pere Parsons, Jésuite, qui y est fort maltraité. *Filius papæ papalis*; à Londres en 1621, & traduit en anglois par Guillaume Crashow. *Index generalis SS. Patrum ad singulos versus cap.* 5 *evang. secundùm Matth.* à Londres 1624 *in*-4°. *Notæ ad Georgium Wicelium de methodo concordiæ ecclesiasticæ*; à Londres en 1625, *in*-8°. On trouve dans ce livre un catalogue de ceux qui ont écrit contre les taches (vraies ou supposées) de l'église romaine. *Vindiciæ Gregorianæ*, en 1626 *in*-4°. à Genève. James prétend rétablir (selon ses idées) le texte des ouvrages de S. Gregoire le grand. Introduction à la théologie, &c. en anglois; à Oxford en 1625 *in*-4°; ouvrage plein de mauvais principes & de calomnies contre l'église romaine, caractere qui domine dans tous les ouvrages de controverse ou de critique des Peres, donnés par cet auteur. Humble & instante requête à l'église d'Angleterre sur les livres qui concernent la religion, en anglois, en 1625, *in*-8°. Explication étendue des dix articles contenus dans la requête présentée par le docteur James au clergé d'Angleterre, pour rétablir dans leur pureté les auteurs corrompus (selon lui) par les Papistes, en anglois; à Oxford en 1625, *in*-4°. *Specimen corruptelarum Pontificiarum in Cypriano, Ambrosio*, &c; à Londres en 1627, *in*-4°. *Index librorum prohibitorum à Pontificiis*, à Oxford en 1627, *in*-8°. La philosophie morale des Stoïciens, traduite du françois en anglois, en 1698, *in*-8°. Deux traités de Wiclef contre les ordres des religieux Mendians. *Fiscus Papalis, sive catalogus*

talogus indulgentiarum & reliquiarum, *&c.* que d'autres attribuent à Crashaw ; à Londres en 1617, *in*-4°. Il a laissé manuscrit, 1°. *Admonitio ad Protestantes theologos de libris Pontificiorum cautè legendis* : 2°. *Enchiridion theologicum* : 3°. *Liber de suspicionibus & conjecturis.* * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienses*, & *hist. universit. Oxoniens.* & le pere Niceron dans le tome 19 de ses *memoires*, *&c.*

JAMES BAI, en latin *Jacobi Sinus* : c'est une partie de la grande baie de Hudson. Elle s'étend vers le midi vis-à-vis du Lac supérieur. Thomas James Anglois la découvrit, & lui donna son nom, l'an 1631. * Mati, *diction.*

JAMESBOROUG ou JAMESTOWN, petite ville de la Lagénie en Irlande, située sur le Shannon, à six lieues au dessus d'Athlone, a séance & voix dans le parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur roi Jacques I. * Baudrand.

JAMES-CAP ; ce Cap, qu'on appelle aussi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, est dans l'Amérique septentrionale, à la pointe de la presqu'isle qui portoit le nom de *nouvelle Hollande*, & vis-à-vis de la ville de Pleymouth. * Baudrand.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Virginie. Les Anglois qui sont maîtres de ce pays, ont bâti cette ville sur la riviere de Powhatan, un peu au dessus de son embouchure dans la mer du nord, & lui ont donné ce nom de *Jamestown*, ou de ville de Jacques, *Jacobipolis*, à cause de Jacques I, roi de la Grande-Bretagne.* Laët. Sanson. Baudrand.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontieres du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont assez bien fortifiée. Elle est située sur une petite riviere, entre Mont-Medi, Damvillers, Stenai & Longwi. * Sanson.

JAMIDES, devins descendus de *Jamus*, qui au rapport du poëte Pindare, étoit fils d'Apollon, & avoit appris de son pere l'art de deviner. Le même Pindare dans l'ode sixiéme de ses Olympiques, dit que la mere de Jamus se nommoit *Evadné*. Ces devins étoient venus d'Elis, selon Pausanias, & ils avoient leur sépulture dans la Laconie, selon le même, qui en parle dans sa description de la Grece, livres 3 & 6.

JAMIN ou JAMYN (Amadis) né à Chaource, bourg du diocèse de Troyes en Champagne, secrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi Charles IX a été l'un des poëtes François les plus célébres de son temps. On le regardoit comme l'émule de Ronsard, ce qui étoit alors une grande louange. La Croix-du-Maine n'en dit que deux mots dans sa *Bibliothéque françoise* ; & du Verdier de Vauprivas, qui dans la sienne s'étend un peu plus, ne parle que de ses poësies, dont il fait le dénombrement, mais un peu imparfaitement. La lecture même des écrits de Jamin ne nous apprend que très-peu de circonstances de sa vie. On doit conclure de la premiere élégie du cinquiéme livre de ses mêlanges, qu'il avoit beaucoup voyagé dans sa jeunesse : car il n'y a pas lieu de croire que l'auteur y parle allégoriquement. Voici ce qu'il y dit :

Donc c'est en vain que ma douce franchise
S'est garantie en tous lieux d'être prise.
En mille endroits au loin j'ai voyagé,
Sans que mon cœur y restât engagé.
J'ai vu Paphos, Amathonte & Erice,
Cypre qui fut de Venus la nourrice .....
J'ai vu l'Asie, & en tous ces endroits
Mille beautés non indignes des rois.

On voit par plusieurs autres de ses poësies, qu'il avoit aussi visité diverses provinces de la France. Il y en a une dans le quatriéme livre de ses mêlanges sur son départ d'Avignon : une autre dans le même livre, datée de Clavézon en Dauphiné : une autre dans le livre cinquiéme, *faite entre les montagnes de Savoie* : une autre dans le deuxiéme livre de ses œuvres, où il se plaint beaucoup de la ville de Poitiers. Aucune de ces piéces ne fait connoître le lieu de la naissance de l'auteur : mais on pouroit conjecturer des grands éloges qu'il donne aux Champenois dans une piéce fort courte, qui est au cinquiéme livre de ses mêlanges, qu'il étoit né en Champagne. Ce qu'il y dit d'avantageux au caractere & aux mœurs de ceux de cette province, s'accorde entierement au caractere qu'il fait de lui-même en plusieurs endroits de ses poësies, & à la peinture qu'il y fait de ses mœurs. Il s'appliqua à la poësie dès sa plus tendre jeunesse, comme il le dit lui-même dans sa piéce intitulée : *Les amours de Pyrame & de Thisbé*, au cinquiéme livre de ses mêlanges ; & l'on voit par les écrits qu'il nous a laissés, soit en vers, soit en prose, qu'il avoit étudié avec soin les langues grecque & latine, & qu'il avoit lu avec application les meilleurs auteurs de l'antiquité, sur-tout les poëtes. On l'a comparé, comme je l'ai dit, à Ronsard son contemporain & son ami : pour moi je trouve Jamin moins guindé, moins hérissé de termes tirés du grec ; & il y a chez lui plusieurs piéces, où il y a beaucoup de naturel ; & dans les vérités qu'il dit, un air de franchise qui plaît. C'est dommage que dans un grand nombre, il fasse *le langoureux pour des Iris en l'air.* Il y a même dans quelques-unes des obscénités que l'on ne peut excuser. C'étoit visiblement abuser de son talent, & de la fin de la poësie. Guy le Févre de la Boderie dans sa Galliade, fait entendre qu'il y a eu deux poëtes du même nom dans le même temps, lorsqu'il dit au feuillet 125 :

Aux deux JAMYNS *donnés du saint amour les ailes*
Pour porter leurs doux vers au sein des damoiselles ;

Mais la Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent que d'Amadis, & je n'ai pu découvrir d'autres écrits de lui. Ces écrits, sont : 1. Les *Œuvres poëtiques d'Amadis* Jamin ; à Paris, chez Robert Etienne, *in*-4°, en 1575, c'est-à-dire, chez Mamert Patisson ; mais de l'imprimerie de Robert Etienne. Les mêmes, revues, corrigées & augmentées, dédiées au roi de France & de Pologne ; à Paris, par Mamert Patisson, imprimeur du roi, au logis de Robert Etienne, *in* 16, en 1579. Du Verdier n'a point marqué la date de la premiere édition, & il met la deuxiéme en 1577. Ces œuvres ou mêlanges poëtiques sont divisés en cinq livres, dont chacun a un titre particulier, à l'exception du premier, qui contient principalement des piéces adressées à Charles IX, ou faites à l'occasion de plusieurs évenemens de la vie de ce prince. Il y a aussi dans ce livre quelques piéces chrétiennes qu'on lit encore avec plaisir, comme celle dont le titre est : *Que prier Dieu est œuvre nécessaire à un vrai chrétien.* Le deuxiéme livre est intitulé : *Oriane.* Il ne contient presque que des poësies galantes, de même que le troisiéme livre qui a pour titre : *Les amours d'Eurymedon & de Callirée.* L'amour profane est encore la matiere du quatriéme livre, intitulé : *Artemis.* Jamin feint de changer de ton dans le cinquiéme qui est simplement intitulé : *Mêlanges.* Dès l'entrée, il se déclare contre l'amour, qu'il avoit si follement célébré dans les livres précédens : & cependant il y a encore dans ce livre un grand nombre de piéces où l'auteur revient à sa passion favorite, vraie ou feinte. 2. Le second volume des œuvres d'Amadis Jamin, secrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi, *in*-16 ; à Paris, pour Félix le Mangnier, libraire au palais, en 1584. Du Verdier ni la Croix-du-Maine, n'ont point parlé de ce second volume, qui ne renferme presque que des poësies chrétiennes, comme odes, prieres, paraphrases de quelques hymnes de l'église : il y a une assez longue piéce, moitié morale, moitié romanesque, intitulée : *l'In-*

gratitude & perfidie d'Origille : 26 sonnets *du deuil de Cléophon* : une piéce contre la cour & la vie des courtisans. L'auteur dès le commencement de ce nouveau recueil proteste qu'il ne parlera pas d'amour, & il demande pardon à Dieu d'avoir écrit sur ce sujet : mais il fait voir dans la suite combien peu l'on doit compter sur les sermens des poëtes, la moitié de ce nouveau volume étant un mêlange de sacré & de profane, qui montre l'inconstance de l'auteur. 3. *Discours de philosophie à Passicharis & à Rodanthe :* avec sept discours académiques : le tout en prose ; à Paris, pour Félix le Mangnier, en 1584, *in*-16. La premiere partie est une espéce de logique abrégée, qui a pu être utile alors : la deuxiéme contient les discours académiques, ou discours philosophiques sur les passions en général, & sur plusieurs passions en particulier. Cet ouvrage ne porte point le nom de l'auteur, & c'est peut-être par cette raison que du Verdier & la Croix-du-Maine n'en ont point parlé : mais on voit par un sonnet qui est à la tête du deuxiéme volume des poësies de Jamin, que cette logique & ces discours sont surement de lui. Le titre de ce sonnet est *à Amadis Jamin sur ses discours philosophiques.* 4. Hugues Salel, abbé de S. Chéron, étant mort après avoir traduit en vers françois, & fait imprimer les 11 premiers livres de l'Iliade d'Homere, Jamin les revit, les corrigea, & les publia de nouveau. Il fit plus, il continua & acheva cette traduction. En 1574 il publia les 12, 13, 14, 15, & seiziéme livres, sous ce titre : *La continuation de l'Iliade d'Homere, par* Amadis Jamin, dédiée au roi Charles IX ; à Paris, par Lucas Breyer, en 1574, *in*-12. Jamin acheva sa traduction & la publia en 1584 ; à Paris, chez Abel l'Angelier, *in*-12. Le titre explique ce que contient ce volume : les 24 livres de l'Iliade d'Homere, prince des poëtes Grecs, traduits du grec en françois ; les onze premiers par M. Hugues Salel, abbé de S. Cheron ; & les 13 derniers, par Amadis Jamin, secrétaire de la chambre du roi, tous les 24 revus & corrigés par ledit Jamin : avec les trois premiers livres de l'Odyssée d'Homere, traduits par ledit Jamin : plus une table bien ample sur l'Iliade d'Homere. Il est dit au frontispice des 13 derniers livres de l'Iliade, traduits par Jamin, que c'en est la quatriéme édition. Je n'ai vu que celle de 1574, dont du Verdier n'a point parlé : mais il cite une édition des 24 livres de l'Iliade, *in*-12 ; à Paris, chez Lucas Breyer, en 1580, & une des trois livres de l'Odyssée, *in*-4° ; à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1582. Jamin avoit promis d'achever la traduction de l'Odyssée : mais cette suite n'a point paru.

JAMNIA, ville de la Palestine dans la tribu de Dan, située sur la mer. Pline l'appelle *Jamnis*, & Ptolémée *le port de Jamnetes.* Lorsque les Chrétiens étoient maîtres de la Judée, Jamnia étoit épiscopale, suffragante de Césarée. Ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Zania*, éloigné de dix mille pas de Jaffa vers le midi, & environ à vingt-cinq d'Azoth. * Baudrand.

JAMPOLI, en latin, *Hyampolis*, *Anemoria*, ancien bourg de la Béotie. Il est dans la Livadie, province de la Grece, au septentrion de l'isthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thisbé. * Baudrand.

JAMUS, *cherchez* JAMIDES.

JANANAH, ville d'un pays d'Afrique, que les Arabes appellent *Vacovak.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JANBOU : c'est la source d'une fontaine, & le nom d'un château, situé dans une des provinces de l'Arabie, appellée *Hegiaz*. Il n'est éloigné de la ville de Médine que de huit journées de caravane ; & c'est une des stations ou couchées des pélerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à cause de la source d'eau d'où elle a pris son nom. Ce château n'est éloigné de la mer Rouge que d'une journée : c'est pourquoi les Afriquains qui s'embarquent sur cette mer, viennent joindre en ce lieu la caravane des pélerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu sont moins stériles que les autres qui se rencontrent sur cette route ; car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très-excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon bled. * D'Herbelot, *biblioth.*

JANCIRE, roi des Scythes, *cherchez* IDATHYRSE.

JANEIRO, RIO DE JANEIRO ou GANABARA, *Januarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Bresil, se jette dans la mer au midi de ce même pays, & donne son nom à une province ou capitanie. Ses villes sont S. Sébastien, avec un bon port, Angra de los Rejes, Casa de Piedro, &c. Les Portugais sont maîtres de ce pays. Les François, sous la conduite du sieur du Guay-Troüin, prirent la ville de S. Sebastien en septembre 1711 & y resterent pendant deux mois. Elle se racheta du pillage par 610000 cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandises, ce qui leur causa une perte de plus de vingt-cinq millions. * Laët. Baudrand.

JANEWAY (Jacques) ministre presbytérien, né en Herfordshire, étudia à Oxford, & vécut en particulier après avoir quitté l'université. Il tenoit cependant quelquefois des assemblées nombreuses dans le voisinage de Londres. Il mourut le 16 de mars 1674. Il a écrit plusieurs ouvrages en anglois sur des matiéres de religion, & même de spiritualité.

JANIÇON (François-Michel) né à Paris le 24 décembre 1674, de *François* Janiçon, avocat au conseil, qui professoit la religion prétendue réformée, & de *Marie* Brunier, fut envoyé en Hollande par ses parens à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'école de Maëstricht, où M. du Rondel enseignoit alors. Son oncle paternel, *Michel* Janiçon, depuis long-temps ministre à Utrecht, l'appella ensuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ses instructions aux leçons qu'il alloit prendre sous messieurs Grævius, de Uries, Luitz & Baudry. M. Janiçon après s'être avancé sous ces grands maîtres dans l'étude des belles lettres & de la philosophie, entra en qualité de *Cadet*, dans le régiment de la Melonniere, où il fut depuis enseigne, & ensuite aide-major. Après la paix de Riswick il alla en Irlande avec son régiment qui y fut envoyé, & la paix générale l'ayant enfin rendu à lui-même, il se livra presque tout entier à l'étude. Il se fit alors immatriculer dans l'université de Dublin, dans le dessein de s'y faire recevoir bachelier-ès-arts. Mais le défaut de secours lui fit quitter cette entreprise, & l'obligea d'accepter une place de précepteur chez un seigneur Irlandois. La mort de son oncle arrivée en 1705, & celle de son pere qui suivit d'assez près, l'obligerent de retourner en Hollande. Une famille illustre de Gueldre acheva de le fixer dans ce pays, où il acheta la terre d'Overhagen, & où il épousa *Marguerite-Anne-Marie* de Ville, demoiselle réfugiée, dont il a laissé deux filles. Après son mariage il demeura encore huit ans à la campagne, & passa ensuite quelque temps à Amsterdam, où il travailla avec M. du Breuil le pere, à la Gazette qui s'imprime en cette ville. L'auteur de celle de Roterdam ayant cessé de la faire, M. Janiçon la continua ; & peu après les magistrats d'Utrecht l'appellerent pour en faire une nouvelle dans cette ville, où il alla avec toute sa famille. Il avoit tous les talens nécessaires pour cette entreprise : il savoit le hollandois, l'anglois, l'italien, l'espagnol, le françois. Son stile étoit simple & naturel : il avoit le gout de l'histoire, beaucoup de discernement, & n'ignoroit point la politique. Son ouvrage fut gouté, mais il ne fut pas continué long-temps. Un étranger ayant abusé de son imprimerie domestique pour y imprimer un écrit qui déplut aux magistrats, on s'en

prit à lui-même, & on lui fit des affaires qui l'obligerent à se retirer à la Haye, où d'ailleurs le prince Guillaume de Hesse desiroit de le posséder, & où bientôt après il fut revêtu de la charge d'agent du landgrave de Hesse. Il y est mort le 18 août 1730, d'une attaque d'apoplexie, dans sa cinquante-sixiéme année. Outre ses gazettes, on lui doit 1. la traduction françoise des deux premiers volumes de la *bibliothéque des dames*, écrite en anglois par le chevalier Richard Stécle. Le premier volume parut en 1717, le second en 1719; l'un & l'autre à Amsterdam. 2. Une traduction d'un fort mauvais ouvrage d'Antoine Gavin, apostat de l'église catholique, depuis ministre de l'église anglicane, dans lequel l'auteur en relevant des abus que tout catholique sensé condamne, raconte bien des historiettes forgées à plaisir. L'original de cet ouvrage est en anglois : la traduction parut sous le titre burlesque de *Passe-partout de l'église romaine*, &c. *in*-12, à Londres (ou plutôt à Amsterdam) en 1724. 3. *Etat présent de la république des Provinces-Unies & des Pays-Bas qui en dépendent*, &c. à la Haye, 2 vol. *in*-12, le premier en 1729, le second en 1730. C'est ce que l'on a eu jusqu'à présent de plus exact sur cette matiere: Il a été cependant attaqué vivement par Jean Rousset, & plus modérément dans le second volume des *lettres sérieuses & badines*, lettre cinquiéme. M. Janiçon a répondu avec beaucoup de vivacité à Jean Rousset, dans les cinq premieres lettres du tome I des *lettres sérieuses & badines*. * *Voyez* l'éloge de M. Janiçon dans le quatriéme volume des mêmes *lettres sérieuses & badines*, *pag.* 267.

JANICULE, l'une de sept montagnes de Rome, que le roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir sur le Tibre. Elle fut ainsi appellée, ou parceque les Romains sortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janua*, pour aller dans l'Etrurie, ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoissoit Janus pour son fondateur. Aujourd'hui le Janicule est appellé le *Mont-d'or*, communément *Montorio*; à cause de la couleur de son sable qui est jaunâtre. C'est le lieu le plus élevé de Rome; & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'est le moins habité de tous, à cause du grand air. Les sépultures du roi Numa & du poëte Statius Cecilius, l'ont rendu célébre. Pline, *liv.* 16; & Tite-Live disent que le peuple s'étant un jour retiré au Janicule, fut rappellé par le dictateur Q. Hortensius. C'est aussi où Porsenna roi d'Etrurie, vint camper avec son armée; selon le même Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Silius Italicus. C'est enfin, selon Diodore de Sicile, *liv.* 47, sur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les sénateurs chercherent une retraite contre la colére d'Auguste. Les Toscans s'en emparerent l'an 477 avant Jesus-Christ, sous le consulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Menenius. Cette forteresse fut reprise l'année suivante par la valeur de A. Virginius & de Sp. Servilius. Leandre assure que l'Etrurie fut autrefois appellée *Janicule*. On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie heureuse nommé anciennement *les colonies de Janus*. * Du Pin, *hist. profane*, *tom. I.*

JANISSAIRES, fantassins de la garde du grand-seigneur, sont très-puissans à la Porte, & sont divisés en Janissaires de Constantinople & en Janissaires de Damas. Quelques-uns assurent qu'Amurat I les établit à la persuasion d'un santon ou religieux Mahométan. D'autres veulent que ç'ait été Osman premier empereur Turc. Sur cet établissement & sur l'origine de leur nom, on poura consulter les annales des Turcs de Leunclavius, l'histoire de Chalcondile, & les illustrations de Vigenere sur cet auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janissaire soit tiré de *Janua*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi*. Il vient de *Jegni* qui signifie *Nouveau*, & *Tcheri* qui signifie *soldat*, d'où se forme *Jenitcher.*; c'est-à-dire, *nouveau soldat*, que nous prononçons Janissaire. *Voyez* la raison de ce nom dans l'article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois composée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs peres obligeoit d'abandonner à ces infidéles, pour le *carach*, ou tribut que le grand-seigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conscience dans ses états; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits prisonniers sur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut est abolie, & le grand-seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrelie, & dans quelques autres lieux vers la mer Noire, qui ne peuvent payer le *carach* en argent. Le nombre des Janissaires n'est pas déterminé : il y en a plus ou moins selon que les troupes souffrent différentes pertes : on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers temps on auroit pu en compter jusqu'à cent mille; mais ce nombre est bien diminué à présent, quand même on y voudroit comprendre tous ceux qui achetent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya & Serdars*, ou à l'aga des Janissaires, à dessein seulement de se faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janissaires est de deux jusqu'à douze aspres par jour, sans compter le *doliman* ou la robe de drap de Thessalonique, dont le grand-seigneur leur fait présent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou carême. Lorsqu'un Janissaire rend quelque service particulier, ou qu'il se fait distinguer, le grand-seigneur augmente sa solde de quelques aspres; outre l'assurance qu'il a que sa paye lui sera continuée, quand il deviendroit invalide; parcequ'il sera fait *Otourac*, & *Asarella* ou *Mortepaye.* Lorsque les Janissaires sont à Constantinople; ils sont obligés d'aller loger dans leur *oda* ou chambrée; car tous les Janissaires ont dans Constantinople cent soixante casernes, où ils doivent se retirer, sur peine d'être châtiés rigoureusement. Ces chambrées sont quelquefois de deux ou trois cens Janissaires, plus ou moins, selon la guerre ou la paix; & ils sont obligés de se retirer à certaine heure, après laquelle l'*Odobaschi* ou maître de la chambrée, ou en son abcence l'*Asghi*, ou cuisinier de la chambrée, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier; si leur absence a été sans congé; ou pour les réprimander seulement, si ç'a été par quelque nécessité indispensable. Chaque Janissaire est obligé de donner au trésor de sa chambre, ou au tresor général des Janissaires, en temps de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de sa paye; & en temps de guerre, sept pour cent : mais moyennant cela la chambrée est obligée de donner à chaque Janissaire une place de trois pieds de large sur six de long, pour étendre son matelas, & de lui fournir à dîner & à souper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau (car on sait que les Mahométans, par un principe de religion, ne boivent point de vin) de sorte qu'un Janissaire peut aisément épargner la plus grande partie de sa paye.

L'habillement des Janissaires est un *doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes : elle est liée par le milieu du corps d'un *coussac*, ou ceinture de toile, rayée de plusieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémités. Par-dessus leur doliman, ils portent un *spahi*, ou sur-veste de drap bleu à la négligence, ou en maniere de nos surtous. Au lieu du turban, ils ont en tête un *zarcola*, ou espéce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derriere sur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichissent leur zarcola de plusieurs longues plumes, qui sont dans un petit tuyau, qui est attaché sur le devant de leur bonnet. Les Janissaires ne portent d'ordinaire dans Constantinople qu'un long bâton ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes

pour la guerre en Europe sont le sabre & le fusil, ou le mousquet; ils portent aussi un *fourniment* (où est leur poudre) qui leur pend du côté gauche, par le moyen d'une courroye en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de mêche en maniere de brasselets. Dans l'Asie ils se servent ordinairement de l'arc & des fléches, à cause de la disette des poudres qui y sont rares; mais ils sont toujours munis d'un *haniare*, ou maniere de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque chose. Les arcs & les fléches sont fournies aux Janissaires par des *Alkitefterdas*, ou sous-trésoriers généraux.

Les Janissaires ne se marient que rarement, & même fort tard; à cause que l'on est persuadé en Turquie, aussi-bien qu'ailleurs, qu'un homme qui est marié n'est plus si déterminé que celui qui n'a soin que de sa personne. Néanmoins on ne les empêche point de se marier; & même quand c'est par l'aveu de leurs officiers, ils sont exempts de coucher dans leurs chambrées; mais tous les vendredis ils sont obligés de venir paroitre à leur chambrée, & de se faire voir à leur *Wekilhard*, ou trésorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur naît quelque enfant, le grand-seigneur augmente leur solde de quelques aspres par jour. Leur corps n'est plus si considérable qu'il l'étoit autrefois. Ils s'étoient rendu si formidables, qu'ils osoient se mêler du gouvernement de l'empire. Ils eurent la hardiesse en 1648 de déposer le sultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le château des sept Tours; mais depuis ce temps-là les grands-visirs, pour conserver l'autorité de leurs souverains, ou la leur même, se sont étudiés à réprimer l'orgueil des Janissaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le siége de Candie, permettant aux autres de se marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & discipline des Janissaires, ce qui a beaucoup affoibli leur corps; car comme il n'est plus rempli que de gens sans expérience, & accoutumés à l'oisiveté, ils ne savent par où s'y prendre pour soutenir la fierté de leurs prédécesseurs. Néanmoins en l'année 1687 ils eurent encore assez de hardiesse pour se joindre aux spahis, avec lesquels ils détronerent Mahomet IV, & éleverent Soliman III son frere, sur le trone. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux officiers de l'empire, pillerent les plus riches bourgeois de Constantinople, & brulerent une partie de la ville. * *Mém. histor.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, sont des officiers ou pensionaires du pape, qu'on appelle aussi *Participans*, à cause de certains droits assignés sur les annates, bulles ou expéditions de la chancellerie romaine, comme il paroît dans les mémoires de taxe que donnent les banquiers pour les frais de la levée des bulles. Claude Vause, qui a bien écrit d'ailleurs de la cour romaine, dit que ces Janissaires sont les solliciteurs des banquiers expéditionaires, qui sont souvent à la porte du pape; mais il se trompe. Du Cange dit la même chose, & cite Octavius Vestrinus, *de judiciis aulæ Romanæ*; mais la vérité est que ce sont des officiers du troisiéme banc ou collége de la chancellerie romaine, dont le premier banc est des scripteurs, le second des abréviateurs, & le troisiéme des Janissaires, qui sont des espéces de correcteurs ou réviseurs de bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les annates.

JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général sur tout le corps des Janissaires. Cette charge répond à peu près à celle de colonel général de l'infanterie françoise, lorsqu'elle subsistoit encore. Cet Aga est le premier de tous les Agas ou officiers d'infanterie de l'empire Ottoman: son nom vient du mot turc *Aga*, qui signifie *maître* & *seigneur* ou *un bâton*, qui est la marque de commandement qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janissaires en portent aussi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de service. Ce général étoit autrefois tiré d'entre les Janissaires; mais depuis que le grand-seigneur a remarqué qu'il s'y faisoit des brigues, & que son élection étoit suivie de jalousie & de haine, qui le rendoit quelquefois méprisable à ses officiers, il le choisit entre les ichoglans de son serrail. Cet Aga a un revenu fort considérable, assigné sur des *Timars*, qui sont affectés à sa charge; & le sultan lui fait fort souvent des présens, principalement quand les Janissaires ont bien fait leur devoir en quelque occasion importante. Lorsqu'il est assez heureux pour plaire au sultan, c'est à qui lui fera des présens, afin de parvenir par son moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne plus de *Bourses* (qui est leur maniere de compter de grandes sommes) chaque bourse étant d'environ cinq cens écus. Ce commandant ne marche guères dans Constantinople, qu'il ne soit suivi d'un grand nombre de Janissaires, principalement quand il est arrivé quelque fâcheuse révolution dans l'empire, comme celle qui arriva l'an 1687; car c'est dans ces momens que les Janissaires prennent occasion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en plusieurs endroits de cet empire, massacrant tous ceux qui osoient leur résister. Cet aga, pour empêcher les soulévemens, & pour mieux faire exécuter ses ordres, se fait dans ces occasions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou prévôts des Janissaires, avec cinq ou six cens de cette milice, afin de se saisir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans ses prisons; mais ceux-ci se sont souvent peu mis en peine de l'aga & de ses prévôts, qui se sont trouvés abandonnés de la milice qui les accompagnoit, parcequ'elle se jettoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janissar-agasi a tout pouvoir sur la vie des Janissaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne se soulevent, pour les delivrer du supplice. La *Falaca*, ou bastonnade sous la plante des pieds, est la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un sac, & jetter dans quelque lac ou riviere. Lorsque le Janissar-agasi meurt, tous ses biens vont au profit du trésor commun des Janissaires, sans que le grand-seigneur en touche aucune chose. * *Memoires historiques.*

JANIZI, ou TISBE ou THISBE, autrefois OGYGIE, étoit une petite ville de la Béotie dans la Gréce. Ce n'est maintenant qu'un village de la Livadie, situé près du golfe de Lépante, & de l'isthme de Corinthe. * Baudrand.

JANNA, JANNINA, ville de la Gréce, située sur un petit lac qui porte son nom, vers les sources du fleuve Penée, environ à trente lieues de Larisse vers le couchant. Elle donne, selon quelques géographes, le nom de *Jannina* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle est assez considérable, étant le siége d'un gouverneur, & celui d'un archevêque Grec. * Baudrand.

JANNÉS, nommé *Jochanne* dans le Talmud, étoit compagnon de Mambrès ou Mamrès. Et ces deux hommes magiciens à la cour de Pharaon l'an du monde 2544, avant J. C. 1491, résisterent par leurs enchantemens à Moyse, qui ne marque point leur nom, exprimé dans les épîtres de S. Paul. Le livre qu'on voyoit dans la primitive église avec leur nom, fut mis entre les apocryphes par le pape Gelase, si néanmoins le décret qu'on a publié sous le nom de ce pape, est de lui. * *Exode*, *c.* 7, *v.* 11. *II. Timothée*, *c.* 3, *v.* 8. Sixte *de Sienne*, *l.* 2, *biblioth. sacra.*

JANNIZARI, cap en Asie à l'entrée du détroit de Gallipoli ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois

le Promontoire Sigée. Il y a un village appellé *Troiaki*, ou petite Troie, occupé par des chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaour-kioi*, c'est-à-dire ; *village d'infidéles ;* car ils appellent ainsi tous les lieux où il n'y a point de mosquées ou temples de Mahométans ; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les chrétiens. Les voyageurs y trouvent quantité de rafraîchissemens & de provisions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze sols ; & le bon vin muscat de l'isle de Tenedos, qui n'en est éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril ou tonneau. De ce cap on découvre presque toute la belle campagne de la Troade, avec les rivieres de Xanthe ou Scamandre, & de Simois, qui descendent toutes deux du fameux mont Ida, qui est à deux lieues de Troie la grande. Ces deux rivieres, si célébres dans les poëtes Grecs, ne sont guères plus grosses que l'est à Paris celle des Gobelins, & tarissent même quelquefois en été. Après s'être jointes au-dessous des ruines de Troie, elles passent sous un pont de bois, appuyé sur quelques piliers de pierres ; d'où elles se déchargent dans le détroit, environ une demi-lieue au-dessous du cap de Jannizari, proche du nouveau château d'Asie. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

JANNOT MANET, *cherchez* MANETTI.

JANOE, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * *Josué*, 16, 6.

JANOEZ (Barthélemi) Espagnol, dans le XIVe siécle, composa du temps du pape Innocent VI un livre qui contenoit ces trois erreurs : 1. Que l'antechrist devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que son avénement se manifesteroit au jour de la pentecôte : 2. Que tous les fidéles adultes devoient être pervertis, sans espoir de pénitence : 3. Que tous les Juifs, Païens & Mahométans pervertis par l'antechrist, se convertiroient. L'archevêque de Tolede fit bruler ce livre ; & l'auteur abjura ses erreurs. * Prateole. Bzovius, *A. C.* 1359, *n.* 9. Sponde, *ibid. n.* 4.

JANOW, *cherchez* YANOUF.

JANOWITS, bourg du cercle de Caurzim en Bohême, est à six milles de Prague en allant vers la Moravie : il est connu par la victoire que les Suédois y remporterent sur les Impériaux l'an 1645. * Mati.

JANSENIUS (Cornélius) premier évêque de Gand, étoit natif de Hulst en Flandre ; & après avoir appris les langues, il enseigna dans l'abbaye de Tongerloon. Depuis il fut curé de S. Martin de Courtrai ; & enfin doyen de S. Jacques de Louvain, où il eut rang de docteur & professeur en théologie. Philippe II, roi d'Espagne, l'envoya au concile de Trente, où il se fit autant estimer par sa modestie que par sa doctrine. A son retour il fut fait évêque de Gand. Le public lui est obligé de plusieurs beaux ouvrages, & sur-tout de la concorde sur les évangiles ; les autres sont, *Commentarii in totam historiam evangelicam, in proverbia Salomonis & ecclesiasticum*; *Annotationes in psalmos Davidis & in Sapientiam, &c.* Jansenius mourut à Gand le 10 avril l'an 1576, âgé de 66 ans. * Le Mire, *de script. sæc. XVI, & in elog.* Valere André, *biblioth. belg.* Raissi, *Belg. christ.* Sanderus, *de illust. Gand.* Genebrard, *en la chron.* Sainte-Marthe, *t. II Gall. christ. &c.*

JANSENIUS (Jacques) docteur en théologie, & doyen de S. Pierre à Louvain, né à Amsterdam en 1547, de parens de la religion catholique, fut envoyé par sa mere, après la mort de son pere, à Louvain en 1564 pour y étudier la philosophie & la théologie. Il fut licencié en théologie en 1575, & ensuite premier président du collége nouveau des Augustins, & président de celui du pape Adrien VI en 1579, professeur en théologie en 1580, & succéda à Stapleton en 1595. En 1614 il fut fait doyen de l'église collégiale de S. Pierre, & mourut le 20 juillet 1625. On a de lui, *Institutio catholici ecclesiastæ : In sacrum missæ canonem : Liturgica : Commentarius in canticum canticorum : Commentarius & expositio in psalmos Davidicos : Expositio in prophetam Job : Expositio in evangel. Joann. Enarratio passionis, &c.* Jean Masius a écrit sa vie. * *Voyez aussi* Le Mire, *de scriptor. sæc. XVII.*

JANSENIUS (Corneille) évêque d'Ypres né, l'an 1585, à Leerdam en Hollande, d'une famille catholique étudia à Utrecht, puis à Louvain. Comme les Hollandois qui alloient étudier dans cette ville, étoient obligés de changer de nom à cause des hérétiques, il prit le nom de *Jansenius*, c'est-à-dire, fils de Jean ; car son pere s'appelloit *Jean Otto.* Ensuite il alla à Paris, & de-là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hauranne, depuis abbé de S. Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les ouvrages de S. Augustin. Après avoir passé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choisi pour être principal du collége de sainte Pulcherie en 1617, & reçu docteur en théologie l'an 1619. Le roi d'Espagne le fit professeur en l'écriture-sainte, après qu'il eut été deux fois, en 1622 & 1626, député vers ce prince, au nom de l'université de Louvain ; pour défendre ses droits. Enfin il fut nommé évêque d'Ypres l'an 1635, le 23 jour d'octobre, qui étoit celui de sa naissance ; & fut consacré l'année suivante au même jour. Les commencemens de son épiscopat furent employés à la réforme de son diocèse ; mais il ne put achever tous les projets qu'il avoit faits pour remplir les devoirs d'un saint évêque, parcequ'il mourut de la peste en visitant ses diocésains, le 6 jour de mai 1638. Il a publié de son vivant quelques ouvrages, comme un discours moral sur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une profession, qui a été traduit en françois par M. Arnaud d'Andili, & plusieurs fois imprimé ; l'*Alexipharmacum*, contre les ministres de Bos-le-Duc ; & *Spongia notarum*, pour la défense de l'*Alexipharmacum*, contre le ministre Voët ; des commentaires sur le Pentateuque, & sur les quatre évangiles ; deux résolutions de cas de conscience, sur l'obligation des édits, en ce qui regarde la monnoye, & sur le serment des magistrats ; le parallele des erreurs des Sémipélagiens de Marseille, & de celles des nouveaux Sémipélagiens, en latin. Il est encore auteur d'un livre intitulé, *Mars Gallicus*, sous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de secourir les Hollandois rebelles & hérétiques. Mais de tous ses ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, est celui qui est intitulé *Augustinus*, sur la grace, dans lequel il s'est proposé de recueillir toute la doctrine de S. Augustin sur la grace, sur le libre arbitre, & sur la prédestination, dans le dessein de combattre la doctrine de Molina & de ses disciples. Il avoit travaillé long-temps à cet ouvrage avec application ; il le laissa parfait lorsqu'il mourut, & le soumit par son testament au saint-siége. Fromond & Calenus, exécuteurs de son testament, le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita aussitôt des troubles dans l'université de Louvain, & l'on vit paroître plusieurs écrits pour & contre cet ouvrage. Les Jésuites lui opposerent des thèses. Urbain VIII, pour appaiser ces troubles, en renouvellant & confirmant les constitutions de Pie V & de Grégoire XIII contre les propositions de Baïus, par sa bulle du 6 mars 1642, défendit le livre de Jansénius, & les thèses des Jésuites ; ajoutant une note particuliere contre le livre de Jansenius, savoir qu'il renouvelloit des propositions condamnées par les bulles de ses prédécesseurs. Cette bulle publiée à Louvain, au lieu d'appaiser les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la dispute. Ces contestations passerent bientôt en France, où elles ne s'agite-

rent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut ensuite porté à Rome par 85 évêques de France, qui demanderent au pape la condamnation de cinq propositions, dans lesquelles ils renfermoient la doctrine du livre de Jansenius. Innocent X les condamna par sa bulle du premier juin 1653, comme étant de Jansenius. Les assemblées du clergé de France de 1654 & de 1655 reçurent la bulle d'Innocent X, & la derniere dressa un formulaire pour la condamnation de ces propositions, comme contenant la doctrine de Jansenius. Les défenseurs de Jansenius prirent alors le parti de condamner les cinq propositions, mais de soutenir qu'elles n'étoient point dans Jansenius, & que sa doctrine étoit bien différente du sens condamné des cinq propositions. M. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une lettre imprimée, qu'il doutoit si les cinq propositions étoient dans Jansenius, fut censuré & exclus de la faculté de théologie de Paris, avec soixante & douze docteurs qui ne voulurent pas souscrire à la censure. Le formulaire dressé dans l'assemblée particuliere du clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le pape Alexandre VII, par sa bulle du 16 octobre de la même année, déclara que les cinq propositions étoient tirées de Jansenius, & qu'elles avoient été condamnées dans le sens de cet auteur. Les assemblées du clergé de 1660, de 1661 & 1664, ordonnerent la signature du formulaire, qui fut autorisée par une déclaration du roi du 29 avril. En conséquence, on le fit signer dans tous les diocèses de France, aux ecclésiastiques, aux religieux, religieuses, & autres. Ceux qui refuserent de le signer furent interdits & excommuniés. On voulut même faire le procès à quatre évêques de France, qui avoient, dans leurs mandemens publics, distingué le fait du droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une soumission de silence respectueux pour le fait; néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, sous le pontificat de Clément IX, qui se contenta que les évêques signassent & fissent signer le formulaire purement & simplement, quoiqu'en même temps ils déclarassent dans des procès verbaux, qu'ils ne demandoient pas la même soumission pour le fait que pour le droit; des évêques ayant signé, & fait signer le formulaire purement & simplement. Depuis ce temps, ces contestations sur la signature du formulaire se sont renouvellées tant en Flandre qu'en France. Sur les contestations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara, par son bref du 6 février 1694, adressé aux évêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajouter au formulaire, & qu'il suffisoit que ceux qui le signoient le fissent sincérement, sans distinction, restriction ou exposition, en condamnant les propositions extraites du livre de Jansenius, dans le sens qui se présente, & que les termes des propositions même portent. La résolution d'un cas de conscience signé par quarante docteurs, où la distinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvellé ces disputes en France au commencement du XVIII[e] siécle. Enfin le pape Clément XI, par sa bulle du 15 juillet 1705, a déclaré, sur toutes ces contestations, qu'on ne satisfait point par le silence respectueux à l'obéissance qui est due aux constitutions; mais que tous les fidéles doivent condamner comme hérétiques, non-seulement de bouche, mais aussi de cœur, le sens du livre de Jansenius condamné dans les cinq propositions, & que les propres termes présentent d'abord; qu'on ne peut licitement souscrire au formulaire dans une autre pensée, dans un autre esprit ou sentiment. Cette constitution a été reçue par l'assemblée générale du clergé de France tenue en 1705, & publiée dans le royaume par l'autorité du roi; elle n'a pas néanmoins fait cesser les disputes, particulierement dans les Pays-Bas, à cause des diverses interprétations qu'on lui a données. * *Vita Jans. à la tête de son Augustin.* Valere André, *bibl. belg.* Sandere, *Fland. illust.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le Mire, &c. *Histoire du Jansénisme. Ecrits pour & contre le livre de Jansenius.* Leidecker, *historia Janseniana.* Du Mas, *histoire des cinq propositions. Et autres histoires particulieres.* Bayle, *dictionnaire critique. Catéchisme historique & dogmatique, t. I & II, en 1729 & 1738, à la Haye.*

JANSON (Abraham) peintre Flamand, natif d'Anvers dans le XVII siécle, florissoit en même temps que Rubens. Son génie le portoit à représenter de grands sujets d'histoire, & le coloris de ses tableaux étoit admirable. * *Mém. hist.*

JANSON (Jacques) *cherchez* JANSENIUS. (Jacques)

JANSON (Arsène de) religieux de la Trape, qui dans le monde s'appelloit *le comte de Rosemberg. Cherchez* FORBIN (François-Toussaint de) qui est son vrai nom.

JANSON (Nicolas) célébre imprimeur François, qui alla s'établir à Venise en 1468, où il fut un des premiers qui commencerent à perfectioner l'art de l'imprimerie. On peut dire que ce fut lui, avec les freres Jean & Vendelin, de Spire, qui jetta les fondemens de la réputation que l'imprimerie de Venise s'est acquise depuis, par le moyen des Manuces. * Coccius Sabellicus, *hist. Venet.* Chevillier, *hist. de l'imprimerie*, page 60 & 61.

JANSSON, célébre imprimeur d'Amsterdam, *cherchez* BLAEU.

JANTRA, en latin, *Jatrus*, *Jeterus*, riviére de la Bulgarie. Elle prend sa source au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va se décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au dessous de Nicopoli. * Baudrand.

JANVIER, nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert en Occident. Le roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de janvier. Auparavant, mais seulement sous la troisiéme race de nos rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le pere Petau, après plusieurs autres, l'a remarqué dans son *Rationarium temporum*; & cela a été observé quelquefois, même hors de France, ainsi qu'il paroît par une lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de janvier 1459, & de la seconde année de son pontificat. Cette lettre est imprimée dans le spicilége. Les Romains ont donné ce nom au mois de janvier à cause de *Janus*, divinité à qui ils attribuoient deux têtes; parceque d'un côté le premier jour de janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot Janvier, *Januarius*, peut aussi venir de *Janua*, porte: parceque ce mois étant le premier de tous, il est comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit composé que de 23 jours. Numa y ajouta un jour, & César l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au solstice d'hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de mars, qu'il avoit mis à l'équinoxe du printemps. Et quoique les calendes, ou le premier jour de ce mois fût sous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne laissoit pas d'être particuliérement consacré à Janus, à qui on faisoit ce jour-là un sacrifice d'un gâteau qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de sel nouveau, aussi bien que l'encens & le vin qu'on lui offroit. Ce même jour tous les artisans ébauchoient leurs ouvrages, chacun dans son art & sa profession, comme aussi les gens de lettres, dans la pensée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'industrie, tout le reste s'ensuivroit.

Les consuls désignés prenoient ce jour-là possession de leur consulat, & commençoient d'entrer en charge, particulierement depuis les empereurs, & quelque temps auparavant, sous le consulat de Quintus

Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luscus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au capitole, accompagnés d'une grande foule de peuple, tous habillés de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolin* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis sous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans son temple. Les flamines, conjointement avec eux, faisoient des vœux pendant ce sacrifice pour la prospérité de l'Empire, & pour le salut des empereurs, après leur avoir prêté serment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce serment étoient faits pareillement par les autres magistras, & par le peuple. Tacite nous dit, *l.* 16, *des ann.* qu'on faisoit un crime à Thrasea d'avoir évité à dessein de se trouver tous les ans au serment solemnel des magistrats, & aux vœux qu'on faisoit pour le salut de l'empereur.

En ce jour les Romains ne faisoient paroître aucune haine, & prenoient soigneusement garde de ne laisser échaper aucune parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient soin d'envoyer à leurs amis des présens qu'on appelloit *Strenæ*, étrennes, dont l'institution est dûe à T. Tatius roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus; car l'on tient que pour témoigner en quelle estime il avoit ceux qui l'avoient bien servi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la déesse *Strenua*, avec un compliment & des souhaits d'une heureuse année. C'est comme en parle Symmachus, *l.* 10 *epist.* 28, aux empereurs Théodose & Arcadius. *Strenarum usus adolevit autoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenuæ anni novi auspices primus accepit.* Les Romains s'étudioient sur toutes choses de se tenir joyeux, & de se bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reste de l'année s'ensuivroit. Voila ce qui se passoit le premier jour du mois de janvier. * *Antiqq. rom.* Pitiscus, *lexicon antiquit.*

JANVIER (D. Ambroise) naquit à Sainte-Susanne, au diocèse du Mans, en 1614, entra dans l'ordre de S. Benoît en 1636, & s'y est distingué par son esprit & par sa grande connoissance de la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années, il s'occupa à revoir les œuvres de Pierre abbé de Celles, qui vivoit au milieu du XII siécle, & qui mourut évêque de Chartres en 1187, & il en procura une nouvelle édition en 1671 en un volume *in*-4°. La préface est du P. Mabillon. Il a aussi donné en 1666 à Paris, chez Billaine, le commentaire du rabin David Kimhi, Espagnol du XIII siécle, sur les pseaumes de David, traduit de l'hébreu en latin. Le P. Janvier est mort en l'abbaye de S. Germain des Prez le 25 d'avril 1682, âgé de soixante-huit ans. On trouve dans le recueil des piéces faites sur la mort du célébre Jérôme Bignon une petite piéce en hébreu sur ce sujet de D. Ambroise Janvier. D. le Cerf n'en dit rien dans sa *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

JANVIER (Pierre) curé de S. Thibaut proche l'abbaye de S. Faron à Meaux, étoit né le 20 juin 1618, de *Roch* Janvier, médecin à Meaux, & de *Marguerite* le Madre, fille de *Robert* le Madre, aussi médecin de la même ville. Pierre Janvier fut destiné d'abord à la peinture dans laquelle il fit très-peu de progrès; ensuite ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut élevé au sacerdoce, fait vicaire amovible de Crégy en 1653, choriste & chantre à gages de S. Etienne de Meaux en 1659, curé ou vicaire perpétuel de Crégy en 1665, puis de S. Thibaut en 1667, où il est demeuré jusqu'à sa mort, arrivée en 1689 le 19 avril. Il aimoit beaucoup la lecture, & l'histoire en particulier avoit pour lui de grands attraits. Animé par l'exemple de Bordereau avocat ou procureur à Meaux, à la fin du XVI siécle, & par celui de Nicolas Lenfant procureur au bailliage & présidial de Meaux pendant les guerres des Calvinistes & de la Ligue, qui ont écrit l'un & l'autre des mémoires de ce qui s'est passé de leur temps dans toute l'étendue du diocèse de Meaux; il a fait aussi des recueils immenses qui étoient le fruit de ses lectures. On conserve dans l'abbaye de S. Faron de Meaux sept volumes *in-folio* manuscrits, presque tous de sa main & de sa composition, sur l'histoire de la ville & du diocèse de Meaux. C'est une compilation & un recueil immense de bonnes & de mauvaises choses. Pierre Janvier se mêloit aussi de poësie françoise: ses recueils sont farcis de quatrains historiques sur les évêques de Meaux, sur les abbés de S. Faron, &c. de rondeaux, & d'autres piéces de poësies dans lesquelles on voit qu'il étoit très-porté à la satyre, mais poëte fort médiocre. Il composoit aussi des vers latins avec beaucoup de facilité, mais sans nulle élégance. Le stile de sa prose n'est guères plus estimable. Voici son épitaphe telle qu'on l'a trouvée parmi ses papiers, écrite de sa propre main:

Cy gist le bon prêtre JANVIER,
Des nouvellistes le premier:
Pasteur ou perpétuel vicaire,
Sçavant & curieux antiquaire,
D'almanachs agréable auteur,
Entre les peintres inventeur,
L'ennemi déclaré des moines,
L'antagoniste des chanoines,
Le fléau des Bénédictins:
Le bon ami des Capucins,
Le plus fécond de tous les poëtes.
Si de bons amis vous êtes,
Faites en son nom un rondeau,
Et priez Dieu sur son tombeau.

*D. Duplessis, Bénédictin, *hist. de l'église de Meaux*; préf. du tome 1.

JANUM, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, XV. 53.

JANUS, premier roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vînt s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Créuse, fille d'Erecthée, roi des Athéniens; que Xiphus mari de Créuse, l'adopta, sans le connoître; & qu'il vint avec une puissante flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la religion, & bâtit sur une montagne une ville, qu'il appella de son nom *Janicule.* On ajoute que dans le temps qu'il signaloit son régne parmi des peuples barbares, Saturne chassé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ses états. Janus après sa mort fut adoré comme une divinité, & c'est la premiere de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en temps de guerre, & fermées en temps de paix. Le temple avoit douze portes, qui désignoient les douze mois de l'année; & des médailles qui sont dans la bibliothéque du roi, le représentent avec quatre visages, qui marquent les quatre saisons. Tous ces attributs conviennent au soleil. Aussi Macrobe croit que Janus étoit Dieu de l'an, & Ovide lui donne le même titre.

Jane biceps, anni tacitè labentis origo,
Solus de Superis qui tua terga vides.

D'autres disent que c'étoit pour signifier la société de son régne avec Saturne; & que pour cette même raison la monnoie de ce temps là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celles de Janus & de Saturne, avec un navire sur le revers, qui désignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu présidoit au commencement & à la fin de toutes choses: c'est pourquoi on disoit aussi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la vérité de l'histoire dans les fictions de la

fable, disent que l'ancien Janus est le même que Noë, & qu'il fut ainsi appellé du mot hébreu *jajin*, qui signifie *vin*; parcequ'il avoit le premier planté la vigne : Qu'il fut représenté avec deux visages, parcequ'il avoit vu l'ancien monde avant le déluge, & le nouveau monde après que les eaux se furent retirées : Qu'on lui donnoit un navire à cause de l'arche où il avoit été sauvé : Qu'il présidoit au commencement & à la fin, parcequ'il avoit vu la fin du premier monde & le commencement du second, lequel il avoit en quelque façon ouvert; c'est pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

Lorsqu'on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le temple de Janus, que l'on fermoit lorsque l'on commençoit à jouir d'une paix universelle. Ce temple n'avoit été fermé que deux fois, la premiere sous le régne de Numa, & la seconde après la premiere guerre punique; mais sous le régne d'Auguste il fut fermé trois fois; savoir 29 ans avant la naissance de J. C. la troisiéme année d'Auguste, & 725 de la fondation de Rome; une seconde fois la cinquiéme année de ce prince; & une troisiéme fois dans sa 24 année. Néron pratiqua deux fois la même cérémonie, de même que Vespasien & quelques autres après lui. Il n'est pas croyable que les empereurs Chrétiens l'aient observée, comme le veut Casaubon, *dans ses notes sur Suetone.* Cela auroit besoin de preuves bien fortes, & il n'en allégue qu'une qui est assez foible; savoir, ce que dit Ammien Marcellin auteur païen, *l. 16, p. 69*, que Constance vint à Rome, *concluso Jani templo, stratisque hostibus cunctis, &c.* Cet endroit se lit différemment dans les manuscrits, & toujours d'une maniére inintelligible; de sorte que chacun le corrige comme il peut. M. Valois croit qu'il faut lire *quasi*, ou *tanquam recluso, &c.* de sorte que selon lui, Ammien se moque de Constance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût subjugué tous ses ennemis, & fermé le temple de Janus. Ainsi cet endroit ne marque point du tout, qu'il l'eût fermé, & n'est qu'une expression qui signifie une paix entiere, & qui peut aussi bien être tirée de l'ancienne pratique des idolâtres, que de ce qui se faisoit du temps de Constance. * Dion, *l.* 51. Ammien Marcellin. Tillemont, *histoire des empereurs.* Vossius, *de theologia Gentili.* Dempster, *antiqq. rom.* Du Pin, *histoire profane, tom. II.*

JANUS, ou JANNUTTIUS MANETTI, *cherchez* MANETTI.

JANUS DE DAMAS, ancien médecin de Syrie, est auteur de sept livres de l'art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres traités.

JAOCHEU, grande ville de la province de Kiangsi dans la Chine, est la capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur six cités. Elle est célébre à cause de la belle porcelaine qu'on y fait dans la cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoiecheu, sur les confins de la province de Nanquin, où on ne la peut faire, parceque les eaux n'y sont pas propres. Proche de la cité d'Yukan est la montagne de Xehung, d'où tombe un ruisseau dont les eaux représentent toujours un arc-en-ciel. * Martin Martini, *description de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

JAOUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouschi) qui mourut l'an 850 de l'hégire, 1446 de J. C. est l'auteur d'un livre intitulé *Anovar leâmel alabrar*, les lumières dont les justes sont ou doivent être éclairés dans leurs actions. * D'Herbelot.

JAPARA, ville & royaume des Indes dans l'isle de Java, avec un très-bon port sur la côte septentrionale.

JAPHA, *cherchez* JAFFA.

JAPHET, fils de Noé, entra avec son pere dans l'arche avant le déluge, l'an 1656 du monde, & 2379 avant J. C. Selon le sentiment des Hébreux, qui est aussi celui de plusieurs auteurs modernes, Japhet étoit l'aîné de Sem son frere. Il y en a d'autres qui sont du sentiment de S. Augustin, & qui soutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son pere lui donna cette bénédiction en mourant : *Dilatet Deus Japhet, & habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus ejus.* Le nom de Japhet signifie naturellement *etendue.* Japhet eut sept fils, dont Gomer & Javan furent les seuls de la postérité de qui il soit fait mention dans l'écriture. Ce sont eux qui ont peuplé une partie de l'Asie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les poëtes ont fait leur JAPET, fils du ciel & de la terre, & très-puissant entre les Thessaliens, qui de la nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epimethée & Promethée. On lit dans le livre de Judith, *ch. 2, v.* 15, qu'Holopherne général des armées de Nabuchodonosor l'ancien, ravagea une très grande étendue jusqu'à la Cilicie, *& usque ad terminos filiorum Japhet*, ce qui expliqué dans son sens naturel signifie *jusqu'aux frontieres des pays occupés par les enfans de Japhet.* C'est leur donner toute l'Asie mineure. * *Genese*, 5, 10. Josephe, *l.* 1 *antiq.* Genebrard, *in chron.* Lyranus, *in c.* 5 *Gen.* Salian & Sponde, *in ann. sacr. vet. Test.* Torniel, *A. M.* 1656, *num.* 2; 1666, *num.* 4, 9, 10; 1631, *num.* 20, 21. Bochart, *géograph. sacr. lib.* 3.

JAPHIE, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, 19, 11. Quelques-uns croient que c'est la ville de Jaffa ou Joppé.

JAPIS, Etolien, chassé de sa patrie, vint se retirer à l'extrémité du golfe Adriatique, & y bâtit sur le Pô une ville appellée de son nom, qui a aussi donné le nom de Japydie au pays, & de Japydes aux habitans. * Pline, *l.* 3. Ce nom de Japydie a été aussi l'ancien nom de l'Istrie.

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puissans empires de l'Asie, renfermé dans un archipel situé à l'orient de la Chine, entre les 30 & les 40 dégrés de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. Les Portugais en firent la première découverte par hasard en 1542, ayant été jettés par la tempête dans le port de Cangoxima, au royaume de Saxuma dans l'isle de Ximo. Ayant trouvé le pays abondant en or, en argent & en toutes sortes de marchandises précieuses, ils n'ont plus discontinué depuis d'y trafiquer jusqu'à ce que les Hollandois les ont supplantés. Ces républiquains sont aujourd'hui les seuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Asie. Il ne paroît pas que ce pays ait été connu des géographes anciens; & tout ce qu'on a dit depuis sur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques pays dont les anciens ont parlé, & dont on ne sait pas bien la position, est fondé sur de très-légères conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien : voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du sud-est au nord-ouest, de sorte que sa largeur qui est fort inégale, & qui n'excéde jamais soixante lieues, n'a aucune proportion avec sa longueur qui est de trois cens, selon Turselin, ou d'environ deux cens cinquante, selon la plus commune opinion. Le même Turselin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque chose pour la forme. En effet, ces isles sont tellement ramassées, & si proches les unes des autres, qu'on diroit que leur séparation est plutôt l'ouvrage des hommes, que celui de la nature. On divise ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parceque parmi cette multitude d'isles il y en a trois qui sont plus grandes que les autres, & dont les autres paroissent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle *Xicoco* est à l'orient, & ne comprend que quatre royaumes. Le Ximo, qui est au midi, en a neuf, sans compter les isles adjacentes de Gotto, qui font un royaume particulier. Enfin le Niphon, qui

qui s'étend de l'occident au septentrion, contient près de soixante provinces qui portent aussi presque toutes le nom de royaume. Quelques historiens donnent à cette grande isle ou presqu'isle le nom de Japon, & disent que c'est d'elle qu'il s'est communiqué à tout le pays.

Qualités du pays.

Si la situation du Japon l'expose à de grandes chaleurs, les montagnes dont il est couvert, principalement vers le nord, y causent de grandes froideurs. Aussi convient-on que le froid & le chaud y sont excessifs. L'hyver y est très-long, & la neige y tombe en si grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on assure que les terres y portent deux fois l'année du bled, que l'on moissonne au mois de mai, & du vin dont on fait la récolte en septembre. Ce pays produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richesses du Japon sont ses mines d'or & d'argent. Celles-ci sont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en est estimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. Les Japonois font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart sont rouges; de leurs magnifiques étoffes de soie rehaussées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui sont d'un travail exquis: leurs sabres sont de la meilleure trempe que nous connoissions, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine, sont beaucoup audessus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre; aussi convient-on que les Japonois sont les meilleurs ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des élephans, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, si on en excepte les bêtes à cornes qui y sont rares. Le Japon est un des pays des mieux arrosés. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes rivieres.

Coutumes et mœurs des Japonois.

Les Japonois ont bien des manières différentes des nôtres: cela paroît sur-tout dans leurs habillemens & dans plusieurs coutumes, où l'on diroit que la nature a affecté de leur faire prendre le contrepied des Européens. Les grands seigneurs & les dames de qualité sont vêtus d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens sont en habit court, & vêtus fort simplement; mais tous portent les armes, & se piquent d'avoir un beau sabre & un beau poignard. Ils différent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derriere de la tête rasé, au lieu que les nobles se font raser le devant, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriere: en quoi ils trouvent une grace dont ils sont si jaloux, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Les Japonois ne sont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & sont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes sont en réputation de beauté. Chez eux le blanc est la couleur de deuil: ils se couvrent lorsqu'ils saluent; il prennent leurs habits de cérémonie quand ils sont chez eux, & se mettent à leur aise quand ils vont dehors; ils montent à cheval du côté droit: nos mets les plus délicieux leur paroissent insipides: ils ont horreur de ce qui fait notre nouriture la plus ordinaire; voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignés de nous par l'opposition de leurs usages aux nôtres, que par la distance des pays, & ce qui les a fait appeller par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en considérant cette diversité de coutumes & de manières de plus près, il est aisé de l'attribuer au caprice & au hazard; & dans le fonds il n'y a rien dans le caractère d'esprit de ce peuple de fort étranger par rapport à nous; & ce qui est encore plus étonnant, c'est que les Chinois leurs proches voisins, desquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques alliés pendant plus de mille ans, sont si différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont presque toutes les qualités bonnes & mauvaises opposées à celles des autres. Le Japonois agit par un principe d'honneur, qu'il entend quelquefois mal, & pousse souvent trop loin. Il est franc, sincere, bon ami, fidéle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, méprisant les richesses. Il aime la vérité, ne peut souffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médisance, le mensonge, & le larcin le plus léger. Il ne sait guères ce que c'est que ces emportemens de colere, où les autres hommes se laissent aisément aller. Mais il est altier, remuant, vindicatif, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les étrangers. Sa modération n'est pas toujours un signe de sa douceur, & il n'en est que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de sang froid. Il est extrêmement sobre, a du zèle pour le bien public, de la politesse & de la douceur, & ces qualités sont sensibles jusques dans les plus vils artisans. Ces peuples sont naturellement éloquens, & aiment la poësie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie est fort aisé chez eux, aussi ne voit-on point de peuple qui ait un plus beau naturel.

Les médecins Japonois sont tout à la fois chirurgiens, droguistes & botanistes; ils n'ont point l'usage de la saignée, & ils purifient le sang & les humeurs par des petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la science du poulx qu'ils possédent dans la perfection, jusques-là qu'après avoir considéré une demi-heure le poulx d'un malade, ils connoissent tous les symptômes & les causes de la maladie. Le thé du Japon ne différe point de celui de la Chine: les Japonois en font un grand usage. Ils n'ont point d'autre monnoie que des piéces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'est le poids qui en régle la valeur.

Gouvernement des Japonois.

Le gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté absolue du souverain. Il n'y a point de cour de justice au Japon; mais le prince a dans chaque ville un officier dont la jurisdiction ne s'étend guères qu'au criminel. La croix & le feu sont le supplice des petites gens; celui des personnes de condition est d'avoir la tête tranchée. Mais la plupart se fendent le ventre avec un couteau; il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les différends qui naissent entre les particuliers sur le bien, se terminent par arbitrage, & souvent par la volonté absolue du souverain, du maître ou du seigneur.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la monarchie Japonoise: elle n'est pas ancienne, & ne pouroit monter plus haut que treize cens ans; néanmoins on n'a que de très-foibles conjectures sur son origine. Il y a des auteurs qui prétendent que quelques familles chinoises ayant été envelopées dans une conspiration contre l'empereur qui échoua, furent obligées de sortir de la Chine, & allerent peupler les isles du Japon, qui étoient désertes. D'autres veulent que les premiers habitans de ce pays aient été une colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres disent vrai. Il y a des familles du Japon qui sont originairement chinoises; mais le caractère Tartare domine tellement dans celui des Japonois, qu'un Japonois pour être bien défini, doit être appellé un Tartare poli & civilisé.

On ne peut guères douter que les premiers habitans du Japon n'aient eu un chef qui fonda la monarchie, & dont les descendans sont les Daos ou Dairi, qui ont régné jusqu'au XVI[e] siécle, & ont encore une ombre de royauté. Leur trône sembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le secret de se faire croire

enfans du soleil, & que tout aussitôt après leur mort, ils étoient placés au rang des dieux Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'aient été détrônés par les Cubo-Samas, ou chefs généraux de la milice, sur qui ils se reposoient entierement du gouvernement de l'état, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les gouverneurs des provinces secouerent le joug, & se firent tous rois : on en compte jusqu'à soixante-huit ou soixante-dix. Les Cabo-Samas conserverent seulement le domaine de la Teuse, qui comprend cinq provinces; & une prééminence soutenue de peu d'autorité sur les rois. En 1573 Nobunanga, roi de Bocri, détrôna le troisiéme Cabo-Sama, & commença à subjuguer les royaumes particuliers. Taicosama, son successeur, acheva; & aujourd'hui tous les rois sont soumis, & gardant encore le titre de roi pour honorer la cour de l'empereur, sont ses premiers & ses plus soumis courtisans. L'état est redevenu monarchique, & les richesses de ce puissant empire sont presque toutes entre les mains du souverain, le Dairi étant toujours une espéce d'idole sans crédit, à qui on rend des honneurs presque divins.

De la religion des Japonois.

La religion peut beaucoup sur l'esprit des Japonois : de-là vient le respect qu'ils portent aux bonzes, qui sont leurs prêtres. Tous les Japonois, à la réserve de quelques Athées, qui croient l'ame mortelle, sont idolâtres & reconnoissent une infinité de dieux. Les plus anciens sont les Camis, qu'on prétend être descendus du soleil. Les Sotoques de la Chine sont aussi adorés au Japon; mais outre ces deux espéces de divinités, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les dieux du premier ordre. Le plus considérable de tous est Amida, une des plus anciennes idoles de la Chine : le second est Xaca, qui est en même temps le législateur & le fondateur de la religion : les deux autres sont Canou & Gizou, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui est du culte que les Japonois rendent à leurs idoles, rien n'est plus semblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Leurs bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente austérité, qui leur concilie la vénération des peuples; ils prêchent la morale la plus pure qui se puisse trouver dans le paganisme, & le font d'une maniere très-touchante. On promene ces dieux en procession, & ces cérémonies sont pour l'ordinaire ensanglantées du sang de quelques-uns qui se font étouffer dans la presse, ou écraser sous les roues des chariots où sont portés les dieux. On brule des cierges devant ces fausses divinités ; il n'y a pas jusqu'à nos chapelets que le démon ne leur ait fait imiter; les pélerinages, la confession, la pénitence publique, tout cela est en usage au Japon. Les morts sont brulés en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, est observé avec une très-grande exactitude; & pendant ce temps-là ceux qui le portent sont presque entierement séparés de la société civile.

Progrés du christianisme dans le Japon.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de S. François Xavier, en qui il espéroit trouver la guérison des peines d'esprit & de conscience, dont il étoit extraordinairement agité. Le saint apôtre l'instruisit, le fit baptiser à Goa en 1548, avec deux domestiques qu'il avoit amenés du Japon, & partit l'année suivante avec ces trois néophites & deux religieux de sa compagnie, pour aller annoncer l'évangile au Japon. Il y arriva au mois d'août 1549, & y demeura jusqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de conversions, sur-tout dans les royaumes de Firando, de Naugato & de Bungo; il y laissa ses deux compagnons, à qui il envoya du secours dès qu'il fut de retour à Goa. Le christianisme n'a fait dans aucun autre pays de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la religion que les Japonois. On y a compté en même temps jusqu'à un million huit cens mille chrétiens, parmi lesquels étoient plus de vingt rois, & presque tous les grands officiers de la couronne & des armées impériales. La ferveur des chrétiens y alloit jusqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'assurer qu'il y ait un seul chrétien. Les Jésuites demeurerent seuls au Japon jusqu'en 1593, que des Franciscains y allerent des Philippines : ils furent suivis peu après de quelques Dominicains & Augustins. Ce renfort qui donna au Japon bien des saints & bien des martyrs, lui fut pourtant plus nuisible qu'utile, le progrès de la religion dans ce pays-là dependant bien moins du nombre des ouvriers, que du concert qui ne sauroit guères se trouver entre gens qui agissent tous chacun selon son principe. La persécution étoit déja commencée, lorsque les Franciscains arriverent au Japon, & n'avoit guères eu d'autre cause qu'un emportement de l'empereur Taico-Sama; on espéroit qu'en adoucissant ce prince, l'orage calmeroit : les nouveaux missionaires ne purent pas être engagés à le faire autant qu'on le croyoit nécessaire. Une parole impertinente d'un pilote Espagnol, qui s'avisa un jour de dire que les rois d'Espagne s'étoient servi de prêtres & de religieux pour conquérir l'Amérique, renouvella la persécution qui languissoit, & fit les premiers martyrs que l'église a mis au nombre des saints, & parmi lesquels il y avoit six Franciscains, trois Jésuites, & dix-sept ou dix-huit laïcs. La mort de Taico-Sama qui suivit de près, rallentit l'ardeur des infidéles; le sang des martyrs opéra si bien, que jamais l'église du Japon ne fut ni plus nombreuse ni plus brillante que sous le régne suivant; c'est-à-dire, jusqu'en 1614, quoique quelques princes particuliers persécutassent les fidéles de leurs états. Mais depuis 1614, la persécution, devenue générale, ne discontinua point jusqu'à ce que le christianisme ait été entierement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'église ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en martyrs, & en grands exemples d'un courage plus qu'humain : les Jésuites y ont eu plus de cent cinquante martyrs; les ordres de S. Augustin, de S. Dominique & de S. François autant à proportion du petit nombre de missionaires qu'ils y ont envoyés. La jalousie du commerce qui s'étoit élevée entre les Espagnols des Philippines & les Portugais de Macao, tous alors sujets du même prince, & le mauvais exemple des chrétiens d'Europe, furent les premieres causes de la décadence du christianisme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de supplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réussi, porterent les derniers coups. Ils profiterent de toutes les fautes que firent les catholiques pour les rendre odieux & suspects, & firent si bien entrer les Japonois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des ambassadeurs Portugais, & leur navire confisqué, contre le droit des gens. Dès 1640 on n'y voyoit plus de prêtres, que quelques Jésuites Japonois; quelques religieux du même ordre s'y insinuerent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonois pour n'y laisser entrer aucun catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & exécutés à mort. On a depuis fait plusieurs tentatives qui n'ont pas réussi. Il faut voir la relation qui se trouve dans Tavernier, sur la destruction du christianisme du Japon, & la défense que M. Arnauld a faite de cette relation contre le P. Tellier, Jésuite. * Maffé, *histoire des Indes*. S. François Xavier, *l.* 3 & 4; *epist.* Marc Polo. Acosta. Linschot. Guillaume Adam. Guerrero. Solier. Turselin. Briet, *géogr.* Thevet,

cosm. Robbe, *géogr.* Sanson. *Ambassade des Hollandois au Japon, part.* 1, *pag.* 127, *& part.* 2, *pag.* 57.

JAPYGIE, pays d'Italie, en forme de Chersonnèse, dont l'isthme s'étend depuis Tarente jusqu'à Brindes. C'est une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Messapie.* * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 5.

JAQUELOT (Jean) conseiller au parlement de Paris, étoit issu d'une bonne famille d'Anjou. Il fut d'abord avocat au parlement, & y plaida avec applaudissement dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol. Il s'acquit en peu de temps une grande réputation, & il fut reçu conseiller au même parlement le 25 janvier 1553. Henri II qui l'estimoit beaucoup, voulut qu'il eût séance à la grand-chambre, à commencer au 26 juin 1558. Il étoit marié: mais ayant perdu sa femme vers le même temps, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvu de plusieurs abbayes: on dit même qu'il fut mis sur les rangs pour être chancelier. Ce fut lui qui engagea le célébre Rebuffe à donner son traité des Concordats, comme Rebuffe le dit lui-même. Jaquelot a écrit des notes sur quelques loix du digeste & du code. On ignore le temps de sa mort. * *Mém. mss.* Rebuffe, *traité des Concordats*, dans le titre *forma mandat. pag.* 727, *&c.* Loysel, *dialogue des avocats.*

JAQUELOT (Adrien) fils d'un autre *Adrien* Jaquelot, & cousin du précédent, eut la charge de son pere qui étoit conseiller au présidial d'Angers; & comme il n'avoit pas l'âge compétent pour la posséder, il obtint dispense de M. le chancelier de Chiverny; mais il exerça peu cet office: il le quitta pour en prendre un autre dans le parlement de Bretagne au mois de février 1576, lorsque cette province fut rentrée sous l'obéissance du roi Henri IV. Le duc de Mercœur, gouverneur de la province, le députa avec un président du parlement, pour assurer sa majesté de la fidélité de la province. Il a composé un traité intitulé: *Compendiosa beneficiorum expositio.* Il mourut en Anjou le 3 décembre 1624, & fut enterré à S. Denys d'Anjou. On y voit son épitaphe, où il est dit qu'il avoit été sénéchal d'Anjou & lieutenant général d'Angers, ce qui est absolument faux. Il a eu deux enfans qui ont été conseillers au parlement de Bretagne, *Florent-Louis & Philippe* Jaquelot. Adrien, écuyer, maréchal des logis de la reine Elizabeth, qui eut pour fille *Julienne* Jaquelot, mariée en premieres nôces à *Rene* Bouchard, porte-manteau de la reine mere du roi Henri III, & de François, duc d'Anjou & d'Alençon. Bouchard ayant été tué à S. Denys d'Anjou par le capitaine de Plan, homme vaillant, mais sanguinaire, *Julienne* Jaquelot se remaria avec noble homme *René* le Faucheux, vers l'an 1602. * *Mémoires manuscrits.* Continuation aussi manuscrite de l'*histoire de Sablé*, par l'abbé Ménage.

JAQUELOT (Isaac) étoit de Vassi, petite ville de Champagne, qui n'est presque connue que par le massacre des prétendus réformés de l'an 1561, & dont les religionaires ont fait grand bruit, quoique ce ne fût qu'une rencontre. Il y naquit le 16 décembre 1647, d'un pere qui étoit ministre de l'église prétendue réformée de ce même lieu, qui mourut fort vieux, & presque en descendant de chaire. Son fils ayant fait ses premieres études avec succès, fut reçu ministre à l'âge de 21 ans, & donné pour collégue à son pere. Il sortit de France par la révocation de l'édit de Nantes, & se rendit d'abord à Heidelberg, où l'électrice Palatine douairiere lui donna des marques de son estime. A la fin de l'hiver 1685 & 1686, il se rendit à la Haye. On lui donna une place de distinction, en le faisant prêcher tous les matins des derniers dimanches du mois. Il fut extrêmement gouté; & quoiqu'on se lasse de tout, il avoit la foule des auditeurs lorsqu'il quitta la Haye, de même que lorsqu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuse maladie de langueur, dont il eut bien de la peine à revenir, & qui interrompit beaucoup ses études. Il n'en étoit pas encore revenu, lorsque des personnes, qui ne l'aimoient pas, lui susciterent une affaire au synode des églises Wallones. M. Jurieu avoit écrit ses lettres sur le *tableau du socinianisme.* Il parut successivement deux petites brochures contre ce tableau, sous le titre d'*Avis sur le tableau du socinianisme*, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. On en accusa M. Jaquelot; & pour fortifier l'accusation, on dit qu'il croyoit le salut des païens, parceque dans une conversation particuliere, il n'avoit pas voulu les condamner, mais avoit dit simplement qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au synode Wallon assemblé à Leyde en 1691. Il crut voir, à la maniere dont le président de l'assemblée lui parla d'abord, qu'on avoit résolu de le perdre; & pour éviter le coup; sans attendre davantage, il en appella au souverain. Le synode nomma des commissaires pour examiner la chose à la Haye. On persuada à M. Jaquelot de se présenter devant eux. Il désavoua l'avis sur le tableau, & expliqua son opinion sur les païens d'une maniere qui satisfit les commissaires. Ensorte qu'il fut absous après quelques avis fraternels. Pour achever d'éfacer les impressions que l'*avis sur le tableau*, dont on ne doutoit presque pas qu'il ne fût l'auteur, pouvoit avoir laissées dans l'esprit du public, il prêcha sur la divinité de Jesus-Christ, & fit imprimer ses sermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand ouvrage, auquel il travailloit depuis long-temps sur l'existence de Dieu. Etant guéri, il le continua & y mit la derniere main. Il parut à la Haye *in*-4° chez Foulque en 1697, sous ce titre: *Dissertations sur l'existence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'histoire universelle de la premiere antiquité du monde; par la réfutation du systême d'Epicure & de Spinosa; par les caracteres de divinité qui se remarquent dans la religion des Juifs, & dans l'établissement du christianisme. On y trouvera aussi des preuves convainquantes de la révélation des livres sacrés.* Il y a beaucoup de littérature dans cet ouvrage. En 1699 il donna *in*-8°, des *dissertations sur le Messie*, imprimées à la Haye, chez l'Honoré & Foulque. Ce livre qui contient beaucoup de bonnes remarques, entasse trop, ce semble, passages sur passages. Le roi de Prusse s'étant rendu à la Haye, & ayant oui prêcher M. Jaquelot, voulut l'avoir pour son ministre François à Berlin. Il lui donna une grosse pension, & M. Jaquelot se transporta à Berlin en 1702. Etant encore à la Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ses amis combien il étoit choqué du dictionnaire de M. Bayle, sur-tout de ce qu'il dit au sujet des Manichéens. Il prit dès-lors la résolution de le réfuter; mais il n'acheva ce dessein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire historique & critique de M. Bayle*; à Amsterdam, chez Desbordes & Pain. M. Bayle ne tarda pas à répondre, & M. Jaquelot répliqua par un livre qui a pour titre: *Examen de la théologie de M. Bayle, répandue dans son dictionnaire critique, dans ses pensées sur les cométes, & dans ses réponses à un provincial, où on défend la Conformité de la foi avec la raison contre sa réponse*; à Amsterdam, chez l'Honoré. M Bayle ne resta pas court: il publia des entretiens, dans lesquels il répondit à l'examen de sa théologie, & M. Jaquelot revint à la charge en 1707, par sa *Réponse aux entretiens composés par M. Bayle, contre la Conformité de la foi avec la raison, & l'examen de sa théologie*; à Amsterdam, chez l'Honoré. Il y a apparence que la dispute eût encore été poussée plus loin, si la mort n'eût imposé silence à l'un & à l'autre. C'est dans ces disputes contre M. Bayle, que M. Jaquelot a déclaré qu'il étoit du sentiment des remontrans, prétendant que leur hypothèse leve mieux les difficultés, que l'opinion du gros des prétendus ré-

formés. Il étoit occupé à achever un ouvrage important sur la divinité de l'écriture, lorsqu'il mourut assez subitement le 15 octobre 1708, sur la fin de sa soixante-uniéme année. On a imprimé quelques-uns de ses sermons depuis sa mort. Il avoit de l'esprit, de la pénétration, du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses sermons toute la méthode qui eût été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle; mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit, & par sa maniere de réciter. Il parloit en maître, & se possédoit parfaitement bien. * *Histoire des ouvrages des savans. Nouvelles de la république des lettres. Mémoires du temps.*

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bodin, roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir d'autre maître dans la Servie, que le roi son époux, l'engagea à faire arrêter deux de ses cousins, qui étoient seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les freres des princes arrêtés s'étant réfugiés à Raguse, & Cossare, frere ou galant de la reine, ayant été tué devant cette place, elle porta le roi à faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des assiégés. Cette cruauté lui attira la haine des seigneurs, qui, après la mort de Bodin, arrêterent Michel, l'aîné de ses fils, & offrirent la couronne à Dobroslas, frere de l'un des princes décapités. On ne dit point ce que Jaquinte devint sous son régne; mais sous celui de Vladimir, elle demeuroit à Cataro, & ce fut dans cette ville qu'elle fit mourir ce prince par le poison. Dobroslas retenu alors prisonnier, éprouva aussi sa fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme si ce n'en étoit pas assez, pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inhabile à la génération. Le régne de George son fils, qui lui laissoit le pouvoir de satisfaire sa vengeance, ne dura que deux ans. Grubessa l'ayant chassée, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Constantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, sinon qu'elle y mourut; de sorte qu'une épitaphe écrite en vers grecs, qu'on montroit dans l'église de Bari, & qui n'est guères bien digerée, ne sauroit être la sienne. * Ducange, *familles byzantines.*

JAR (*Ijar*) second mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, & le huitiéme de leur année civile, qui répond à notre mois d'avril, étoit composé de trente jours, & revenoit en partie à avril & en partie à mai. Il n'étoit considérable par aucune fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la citadelle de Sion par Simon Machabée. Elle se célébroit le vingt-troisiéme jour de ce mois. * Sigonius, *cat. Hébr.* Torniel, *A. M.* 2545, *n.* 28.

JAR ALI, fils d'Escander, & petit-fils de Cara Issuf, tous deux princes Turcomans de la dynastie du Mouton noir. Ce prince voyant la déroute de son pere défait par Schahrok, fils de Tamerlan, se réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit, & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya prisonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JARAMOTH, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 21, 29.

JARBAS, *cherchez* HIARBAS.

JARCHAS, le plus savant des philosophes Indiens, appellés *Brachmanes*, étoit un grand astronome, au rapport de S. Jérôme, qui dit, qu'Apollonius de Tyane étant passé dans les Indes pour le voir, le trouva enseignant l'astronomie à ses écoliers, assis dans une chaire d'or. Philostrate dit que Jarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux, ausquels il avoit donné les noms des sept planetes, pour en porter une chaque jour de la semaine, & que ces anneaux produisoient par une puissance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Paulinum.* Philostrate, *livre* 3.

JARCHI (Salomon) fameux rabin. On le trouve nommé *Isaaki*, *Isarchi*, *Jarhi*, *Racca*, *Raschi* ou *Raski*, mais plus communément *Jarchi.* Il naquit à Troyes en Champagne l'an 1104, d'*Isaac*, riche marchand, & savant rabin. On ne sait sur quel fondement un ancien historien de Languedoc le fait naître à Lunel en Languedoc. Les Juifs établis à Troyes, y avoient dès le dixiéme siécle un collége ou académie: on y professoit les langues, les humanités, la médecine, & la théologie judaïque. Isaac pere de Salomon étoit à la tête de cette académie. Il profita de tous les avantages que cette place lui donnoit pour l'instruction de son fils: il l'initia dans toutes les sciences que les Arabes & les Juifs cultivoient seuls alors avec succès. Enfin il le fit travailler sous ses yeux jusque vers l'âge de 30 ans. Ce fut vers ce temps-là que Salomon entreprit un long voyage, dont voici l'occasion. Son pere avoit formé le projet d'une histoire de sa nation depuis la destruction de Jérusalem. Cette histoire devoit renfermer celle de toutes les dispersions des Juifs répandus dans les différentes parties du monde. Une entreprise si vaste devenoit presque impossible, par la difficulté de rassembler les mémoires nécessaires. Salomon fut chargé de les lever sur les lieux. Il partit de Troyes, en 1135. Il parcourut successivement l'Italie, l'Egypte, la Grece, l'Asie mineure, la Palestine, l'Arménie, la Perse, d'où il revint par la Tartarie, la Moscovie & l'Allemagne, emportant avec lui une ample provision de mémoires. En Egypte, il avoit vu le célébre rabin Maimonides, qui lia avec lui une étroite amitié; mais qui lui conseilla par des raisons de religion & de politique d'abandonner l'entreprise dont son pere avoit formé le projet, & d'en laisser l'exécution à des temps plus heureux. Salomon revint à Troyes, en 1140. Comme il trouva son pere mort, il suivit le conseil de Maimonides, renferma dans ses porte-feuilles les mémoires qu'il avoit recueillis, & se livra à un genre d'étude tout différent. Il entreprit d'éclaircir & de commenter l'ouvrage de Rabba-Barnacham sur les recueils des traditions Talmudiques de Rabbi Juda l'aveugle. Rabba-Barnacham étoit prince de l'académie de Sora, & il avoit composé son ouvrage vers l'an 322 de Jesus-Christ. Salomon réussit dans son entreprise, & toute sa nation reçut ses commentaires avec applaudissement. Il fit ensuite des gloses, encore très-estimées aujourd'hui, sur le Talmud ordinaire & sur le Talmud babylonien. Enfin il composa sur la bible des explications littérales & morales, qui ont été imprimées dans les grandes bibles de Venise & de Basle, & que de Lyra a fait entrer en plus grande partie dans son vaste ouvrage sur la bible. Le rabin Isaac Atias, dans l'introduction du livre qu'il a composé en espagnol sur les 613 préceptes de la loi judaïque, dit que Salomon a commenté toute la bible, & toute la gémare avec autant de briéveté que d'érudition. Pierius *in Hieroglif.* lib. XXXV, fol. 253, parle du même en ces termes: *Jam & Salomon Trecensis non ignobilis sacræ scripturæ commentator.* Voici les ouvrages de Salomon Jarchi, que nous trouvons cités dans le tome I du catalogue de la bibliothéque du roi. 1. *Biblia sacra hebraïca, cum punctis; cum triplici targum in Pentateuchum; & commentariis R. Salomon Jarchi in omnes XXIV. s. scripturæ libros, per Abraham Ben-Eliezer;* à Hanovre, en 1611, *in-8°.* 2. *Biblia sacra hebraïca, cum punctis; item cum commentariis R. Salomonis Jarchi, & Masoretarum notis criticis;* à Venise, en 1647 & en 1649, *in-4°*, quatre vol. 3. *R. Salomonis Jarchi scholia in librum Esther, &c. ex versione Ludovici Henrici* Daquin; à Paris, en 1622, *in-4°.* 4. *Pentateuchus hebraicè cum targum seu paraphrasi chaldaïca... & cum commentariis* R. Salom. Jarchi, en 1490, *in-folio*, en 1491, *in-fol.* &c. a Constantinople, entre les années 1520 & 1540, *in-4°.* Cet ou-

vrage y fut imprimé par l'ordre de Soliman II, encore à Constantinople, en 1546, *in-fol.* à Venise, en 1567, *in-fol.* & encore ailleurs : le même commentaire traduit en latin, avec des notes, par Jean-Fréderic Breithaupt; à Gotha, en 1710, *in-4°*, deux volumes : le même en allemand, à Basle, en 1583, *in-fol.* 5. *Lux intellectus, quo continentur expositiones in Rabbot, seu textus libri Rabbot in Genesim, cum commentariis R. Salom. Jarchi*, &c. à Venise, en 1567, *in-fol.* & encore depuis avec des commentaires d'autres rabins, joints à ceux de Jarchi. 6. *Commentarius in Prophetas majores & minores, in Jobum, & in Psalmos*, en hébreu, & traduit en latin par Breithaupt; à Gotha, en 1713, *in-4°*. 7. *Hoseas propheta, hebraice & chaldaicè, cum duplici versione latinâ, & commentariis Salom. Jarchi, Aben Ezræ, & Davidis Kimhi*, &c. à Leyde, en 1621, *in-4°*. 8. Le prophéte Joel, avec les commentaires des mêmes rabins; à Paris, en 1563, *in-4°*, & à Utrecht, en 1657, *in-8°*. 9. Pareils commentaires sur Abdias, Jonas & Sophonie; à Londres, en 1601, *in-4°*, à Paris, en 1656, *in-4°*, & encore ailleurs. 10. *Panis lachrymarum, sive R. Salom. Jarchi, & R. Samuelis Usidæ commentarii duo in lamentationes Jeremiæ*, &c. à Venise, en 1605, *in-4°*. 11. *Canticum Canticorum Salomonis, cum commentariis Jarchi & aliorum; interprete Genebrardo*, &c. à Paris, en 1570, *in-4°*. 12. Pareils commentaires sur Malachie, & sur les proverbes de Salomon, & autres; sur quoi nous renvoyons au tome I du catalogue cité plus haut, & à la bibliothéque sacrée du pere le Long, édition *in-folio*. Le rabin Salomon Jarchi mourut à Troyes, en 1180, à l'âge de 75 ans. Son corps fut inhumé avec distinction dans le Champ-Magdeléne, qui étoit alors le cimetiere des Juifs. Lorsque ceux-ci furent chassés de France, ils tirerent ses os de son tombeau, & les transporterent à Prague en Bohême. Au retour de ses voyages, il avoit épousé *Therèse* Mosley, fille d'un riche bourgeois de Troyes. Il en eut trois filles : *Rébecca*, qui épousa le rabin *Phesakien*, de Cracovie en Pologne; *Sara*, qui fut mariée à Troyes, au rabin *Sinai*, né à Cracovie; & *Bathuel*, qui épousa, aussi à Troyes, *Isaac* Ben-Imiram, médecin ordinaire de Salomon, roi d'Arabie, contemporain & ami du fameux médecin Averroës. Ben-Imiram a composé des traités de philosophie, dont le plus estimé est celui *De definitionibus & elementis*; parmi ses ouvrages de médecine, on en trouve *De victûs ratione; de Febribus; de urinâ*, &c. * Les ouvrages cités dans cet article. On s'est encore plus servi d'un *mémoire manuscrit*, communiqué par M. Grosley, avocat à Troyes.

JARDAN, le *cap Jardan*, anciennement *Ichthys Promontorium.* Ce cap est dans le Belvedere en Morée, entre le golfe d'Arcadia & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. * Baudrand.

JARDES, forêt de Chanaan près de Macheron, dans la tribu de Ruben, où plusieurs Juifs se sauverent après la ruine de Jérusalem. Bassus alla l'environner avec son armée, & après un combat assez opiniâtre, il demeura victorieux, & tua 3000 Juifs. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv. 7, chap. 29.*

JARDIN (Louis du) *cherchez* GARDIN.

JARDIN (Garcie du) *cherchez* HORTA. (Garcie d)

JARDINS (Marie-Catherine des) fameuse par ses romans, a fleuri au XVII siécle. Elle naquit à Alençon, petite ville dont son pere étoit prévôt. Dès qu'elle eut 19 à 20 ans, elle commença à jetter les yeux sur son peu de bien; & se voyant pauvre, & avec autant d'esprit que d'ambition, elle alla à Paris, dans le dessein de s'y faire connoître, & de changer sa fortune. Elle ne se trompa point entierement. A la faveur de son génie elle fit bientôt parler d'elle, & l'on chercha à en avoir la connoissance. M. de Ville-Dieu, gentilhomme bienfait, & assez accommodé des biens de la fortune, fut un des premiers qui la connurent. Il l'estima, il l'aima, quoiqu'elle ne fût pas belle, & l'épousa : mais par malheur, quelque temps après il mourut. La pauvre veuve se retira de regret dans un couvent; mais après y avoir un peu soulagé sa douleur, elle en sortit, rentra dans le monde, & épousa en secondes nôces M. de la Châte, qu'elle enterra aussi. Touchée de ce nouveau malheur, elle renonça entierement au mariage, & se résolut de passer le reste de ses jours dans la galanterie. Elle se mit donc à prêter l'oreille aux fleurettes des galans, & à leur faire réponse par des vers & par des lettres, où il y a un caractère fin & délicat. C'est ce que dit Richelet dans la vie des auteurs François; mais il n'est pas exact. On prétend qu'elle commença bien plutôt qu'après la mort de ses deux maris, à prêter l'oreille aux fleurettes des galans, & que la galanterie au contraire diminua après son double veuvage. Il paroît par quelques-unes de ses lettres, qu'elle fit un voyage en Hollande. Elle y fait une description charmante de la Haye. C'est elle qui, par ses petites historiettes, a fait perdre le gout des longs romans à huit ou dix tomes. Elle écrivoit d'une stile fort vif, mais beaucoup trop libre, & il falloit savoir la galanterie par expérience, pour en parler si pertinemment. Sa prose paroît meilleure que ses vers. Elle se plaint dans une de ses piéces de ce dernier genre, qu'on avoit arrêté un de ses romans. C'est peut-être celui où elle vouloit décrire, sous des noms supposés, l'histoire d'une dame de la cour qui s'étoit mesaliée. Elle mourut en 1683. Tous ses ouvrages, ou du moins ceux qu'on lui attribue, ont été ramassés en dix volumes, & réimprimés à Paris en 1702.

On sera peut-être bien-aise d'en voir ici le catalogue. On marque en gros caractères ceux qui sont les plus estimés. LES DESORDRES DE L'AMOUR. PORTRAIT DES FOIBLESSES HUMAINES. *Fables* ou *histoires allégoriques. Nouveau recueil de piéces galantes. Cléonice* ou *le roman galant. Oeuvres mêlées. Manlius, tragi-comédie. Nitetis, tragédie. Le Favori, tragi-comédie. Carmante. Acidalie. Les galanteries Grenadines. Les amours des grands hommes. Lisandre. Memoires du serrail. Nouvelles Afriquaines. Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Moliere. Les annales galantes de Grece*, qui sont très-peu de chose. LES EXILES. LES ANNALES GALANTES, qui passent pour être son meilleur ouvrage, au libertinage près. LE JOURNAL AMOUREUX D'ESPAGNE. * *Voyez* Bayle, *diction. crit.*

Il ne faut pas la confondre avec une autre damoiselle des Jardins, qui vivoit de son temps, & qui faisoit des almanachs dans les Pays-Bas Espagnols. * Bayle, *dict. crit.*

JARDUMGI *Perlas*, fils de *Fagiouli*, & frere de *Coubla Khan.* Il fut oncle de *Bortan Behadir*, & général de ses armées. C'est de lui que la tribu des Mogols, nommée *Perlas*, a tiré son origine & son nom. Le mot *Jardumgi*, signifie encore aujourd'hui en turc moderne, *un homme qui vient au secours d'un autre.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JARED, fils de Malaléel, naquit l'an 461 du monde, 3574 avant J. C. son pere étant âgé de 65 ans. Il fut pere d'Henoc, célébre dans l'écriture, l'an 623 qui étoit le 162 de son âge; & mourut l'an 1422 du monde, âgé de 962 ans. * *Genèse*, 5, *v.* 15, 18, 20. Salian & Torniel, *A. M.* 461, 462.

☞ JARENTON, l'un des plus illustres abbés de S. Benigne de Dijon, à la fin du onziéme siécle, & au commencement du douziéme, naquit au territoire de Vienne en Dauphiné, vers l'an 1045. Dès l'enfance il fut mis à Cluni, pour y recevoir l'éducation, sous le célébre abbé S. Hugues, & les plus habiles maîtres de la maison. Il rentra ensuite dans le monde, où il vécut dans une assez grande dissipation : mais enfin touché de Dieu, il se retira à la Chaize-Dieu, où il prit l'habit monastique. Les progrès qu'il fit dans la

vertu, lui procurerent la place de prieur de ce monastere; & l'abbaye de S. Benigne de Dijon étant venue à vaquer, on jetta les yeux sur lui, comme sur une personne très-digne de gouverner le monastere, & d'y rétablir la régularité qui commençoit à s'y altérer. Jarenton résista à cette vocation; mais il fut obligé de s'y rendre, & reçut la bénédiction abbatiale le 17 de septembre 1077. Ses grandes qualités lui acquirent la confiance du pape Grégoire VII, & celle d'Hugues de Die, son légat; ce qui donna occasion à Jarenton de figurer beaucoup dans l'église, par les négociations dont ils l'honorerent. Le pape Urbain II n'eut ni moins d'estime, ni moins de confiance en Jarenton. Cet abbé étant venu à Clermont en Auvergne, pour le concile qui s'y tint en novembre 1095, Urbain le choisit pour aller en Angleterre, pour réconcilier le roi Guillaume *le Roux* avec Robert son frere, duc de Normandie, & engager le roi à remplir les évêchés & les abbayes qui étoient vacans en Angleterre. Après s'être aquitté de ces négociations, il revint à son monastere de S. Bénigne de Dijon, où il mourut en 1112 ou l'année suivante, le 10 février. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. IX*, a recueilli tout ce qu'on sait de cet abbé. Nous y renvoyons ceux qui voudront savoir plus de détail sur son sujet.

JAREPHEL, ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin. * *Josué*, 18, 27.

JARETTA, une des grandes rivieres de Sicile, prend sa source dans la vallée de Demona, entre la montagne de Madonia & le mont Gibel; & après avoir reçu le Dataino ou Dictaino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & se décharge dans le golfe de Catanée. Quelques géographes la prennent pour le *Simæthus* ou *Symæthus* des anciens, que d'autres estiment être la riviere de S. Paolo, qui se décharge dans le même golfe, à deux lieues de la Jaretta du côté du midi. * Baudrand.

JARGEAU, *cherchez* GERGEAU.

JARIM ou JEARIM, montagne de Palestine, dans la tribu de Juda, du côté du septentrion. * *Josué*, 15, 20.

IARLATHE (Saint) premier évêque de l'église de Toam en Irlande, florissoit vers l'an 550. Il nous reste des prophéties sous son nom, touchant ses successeurs dans le siége de Toam; mais ce sont des piéces supposées d'un siécle postérieur. Il est fait mention d'Iarlathe, dans la vie de S. Brendan. * Waræus, *de clar. Hiberniæ*, *script. lib.* 1.

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec titre de comté, est situé sur la riviere de Charente, entre Châteauneuf & Cognac, à deux lieues de celle ci. Il est célèbre par la bataille que Henri de France, duc d'Anjou, depuis roi Henri III, chef des catholiques, y remporta au mois de mars de l'an 1569 sur les huguenots, commandés par le prince de Condé, qui y fut tué par Montesquiou. Les huguenots étoient maîtres de Jarnac qu'ils avoient fortifié; & ils y tenoient le pont, que le duc d'Anjou ne put prendre d'emblée, comme il avoit résolu. Le nom de Jarnac a été rendu célèbre par les seigneurs de la maison de Chabot qui l'ont porté.

JAROPOL, duc de Kiovie, ville de l'Ukraine en Pologne, porta, par ses mauvais conseils, tous les seigneurs de Russie à conspirer contre Boleslas III, roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, sous prétexte d'amitié, envoyerent une ambassade à ce roi, qui se trouva tout à coup investi de ses ennemis. Le palatin de Cracovie, qui commandoit la plus grande partie de la cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette surprise, le roi Boleslas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une peau de liévre, une quenouille, avec du lin & une corde. C'étoit pour lui faire connoître par ces symboles, qu'il s'étoit rendu semblable à un liévre par sa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompense de sa lâcheté, il méritoit le dernier supplice, que la corde lui signifioit. Ce Palatin, au désespoir de ces reproches, se pendit dans une église aux cordes des cloches; & depuis ce temps-là le châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, soit pour la dignité, soit pour l'autorité. * Gaguin, *in vita Boleslai Kirz*.

JAROSLAW, ville & province de Moscovie, *cherchez* JERESLAW.

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Lwow, dans la Russie noire, est située sur la riviere de Sane, avec une bonne forteresse, & est célèbre par la foire qui s'y tient toutes les années le 15 août, jour de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Jaroslaw fut presque entierement brulée l'an 1625. * Sanson.

JARRETIERE, ordre de chevalerie d'Angleterre, institué par Edouard III. L'opinion la plus commune est que Edouard institua cet ordre à l'occasion de la Jarretiere, que la comtesse de Salisburi qu'il aimoit, laissa tomber dans un bal, & que ce prince releva: ce qui ayant donné occasion de rire aux courtisans, & causé du chagrin à la comtesse, le roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais dessein, dit en langue de ce temps-là *Honni soit qui mal y pense*, le mot *honni* signifiant maudit; & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretiere s'estimeroit heureux d'en porter une semblable. On peut rejetter ce fait aussibien que l'admettre, parcequ'il n'est attesté par aucun auteur contemporain; en voici de plus certains. En 1347 Edouard choisit quarante seigneurs, ausquels il donna le nom de chevaliers *du bleu Jarretiere*, les engagea par serment à observer les statuts du nouvel ordre qu'il avoit fait dresser, & envoya publier une fête par ses hérauts, en France, en Ecosse, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, en Allemagne pour le jour de S. George de l'année suivante. C'est Froissard de qui ont tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'ordre de la Jarretiere, mais si différent de ce qu'il devint deux ans après, qu'on pourroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les rois prédécesseurs d'Edouard avoient fait commencer à Windsor une église, qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il assigna des revenus considérables dans le dessein d'augmenter le nombre des chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à son service un nombre de pauvres chevaliers du royaume. Le pape Clément VI étant entré dans les vues de ce prince, donna sa bulle du 30 novembre 1348, par laquelle il donna aux évêques de Salisburi & de Winchester le pouvoir d'ériger l'église de Windsor en une collégiale de chanoines, de prêtres, de clercs, de pauvres chevaliers, & d'autres ministres qui devoient y faire le service divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre bulle du 12 février de l'année suivante, il exempta cette collégiale de toute jurisdiction de l'ordinaire, voulant que le custode ou doyen eût jurisdiction sur les divers membres de cette église, & que pour la conduite des ames, il reconnût l'autorité de l'évêque de Salisburi, de qui il recevroit son pouvoir. Ce sont ces deux bulles qui fixent l'époque de l'institution de l'ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de ces statuts, qu'il fut institué en l'honneur de la sainte Vierge & de S. George l'an 23 d'Edouard III, c'est-à-dire l'an 1349. Suivant ces bulles il fut réglé qu'il y auroit treize chanoines & treize vicaires dans cette église, avec vingt-six pauvres chevaliers du royaume: & en même temps Edouard créa vingt-six chevaliers de son ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à sa réception pour l'entretien des chanoines, vicaires & pauvres chevaliers, & attribua pour

cette premiere fois seulement à chacun d'eux le droit de présenter un des chanoines ou vicaires, & un pauvre chevalier, dont il se réserva à lui, & à ses successeurs rois, la nomination dans la suite. Il régla aussi le nombre de messes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un chevalier decédé; & voulut qu'ils portassent toujours à la jambe gauche une jarretiere bleue, où ces mots fussent en broderie d'or: *Honni soit qui mal y pense;* permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter sur la jambe qu'un fil de soie bleue. L'habit de l'ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la fête de S. George, depuis les premieres vêpres jusqu'au lendemain au soir, ne consistoit alors qu'en un manteau bleu, sur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une jarretiere. Henri VIII y ajouta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, composé de jarretieres dans lesquelles il y avoit deux roses. Dans une jarretiere la rose de dessus étoit blanche, & celle de dessous rouge; dans une autre jarretiere la rose de dessus étoit rouge, & celle de dessous blanche; & au bas du collier il y avoit une image de S. George. Ce collier devoit être porté dans les grandes solemnités: les autres jours il suffisoit de porter l'image de S. George attachée à une petite chaîne d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de soie lorsqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même prince fit en même temps un grand changement dans l'église de Windsor; car pour augmenter le nombre des ecclésiastiques dans cette église, il réduisit à treize le nombre des pauvres chevaliers, qui a été augmenté dans la suite jusqu'à dix-huit; & lorsqu'il eut introduit l'hérésie dans ses états, au lieu des messes qu'on devoit dire pour les chevaliers décédés, il régla ce que chaque chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieuses. Il y a eu depuis des changemens considérables dans l'habillement des chevaliers: les jours ordinaires, ils portent une jarretiere de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honni soit qui mal y pense*, avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, au bas duquel est une médaille d'or, où d'un côté est l'image de S. George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle semblable. Les jours de cérémonie ils portent un juste-au-corps de velours cramoisi: un manteau de velours bleu: sur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une jarretiere au milieu d'une étoile, dont les rayons sortent tout autour de la jarretiere; sur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un collier composé de jarretieres entrelassées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel est l'image de S. George, armé de toutes piéces, sur un cheval émaillé de blanc. Quand les rois d'Angleterre donnent cet ordre à quelque prince étranger, ils lui envoient tous ces ornemens, même le juste-au-corps; & ce prince doit envoyer à Windsor un procureur pour y être reçu & installé: il doit aussi donner un manteau de l'ordre, son heaume, timbre & épée pour demeurer dans l'église de ce château. Il y a cinq officiers de cet ordre: le prélat, qui est toujours l'évêque de Winchester, & qui porte un manteau de satin bleu, doublé de taffetas blanc, sur le côté droit duquel est la croix de l'ordre entourée d'une jarretiere: le chancelier, qui porte un manteau semblable, & sur l'estomac une médaille d'or entourée d'une jarretiere, au milieu de laquelle il y a une rose. Il y a eu de suite six chanceliers évêques de Salisburi, & leurs successeurs dans l'évêché ont prétendu que cet office leur appartenoit; mais on n'a pas eu d'égard à l'ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produisoient en leur faveur. Les trois autres officiers sont le greffier, qui est toujours le doyen de Windsor: le héraut, appellé *Garter* Jarretiere, qui est premier roi d'armes d'Angleterre: & l'huissier à la verge noire. On compte au nombre des chevaliers de cet ordre, huit empereurs, vingt six rois, & quantité d'autres princes souverains de l'Europe. * Heliot, *hist. des ord. relig. tom. VIII*, c. 44.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'ordre de la JARRETIERE.

EDOUARD III, roi d'Angleterre, premier instituteur & chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Henri d'Angleterre, duc de Lancastre.
Thomas de Beauchamp, comte de Barwick.
Pierre de Foix, captal de Buch.
Raoul, comte de Stafford.
Guillaume Montagu, comte de Salisburi.
Roger Mortimer, comte de March.
Jean, baron de l'Islei.
Barthélemi de Burghest.
Jean de Beauchamp.
Jean Mohun.
Huguet de Courtenai.
Thomas Holland.
Jean Grei.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wroteslei.
Noel Loringe.
Jean, sieur de Chandos.
Jacques Audlei.
Othon Holland.
Henri Eam.
Sanche Dabrichcourt.
Gautier Pavelei.
Richard d'Angleterre, prince de Galles, puis roi.
Lionnel d'Angleterre, duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, duc de Lancastre.
Edmond d'Angleterre, duc d'Yorck.
Jean de Montfort, duc de Bretagne.
Humfroi de Bohun, comte d'Herefort.
Guillaume de Bohun, comte de Northampton.
Jean Hastings, comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, comte de Barwick.
Richard Fitz-Alan, comte d'Arondel, de Surrei.
Robert Ufford, comte de Suffolck.
Hugues, comte de Stafford.
Enguerran de Couci, comte de Bedford.
Guichard d'Angoulême, comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renauld de Cobham.
Jean Newil, baron de Rabi.
Raphael Basset, baron de Drayton.
Gautier Manni.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Wan-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pemburge.
Thomas Utreight.
Thomas Banester.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, roi d'Angleterre, deuxiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, duc de Glocester,

Henri d'Angleterre, comte de Derbi, puis roi IV du nom.
Guillaume, duc de Gueldres.
Guillaume, duc de Baviere, comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, duc de Surrei.
Jean Holland, duc d'Excester.
Thomas Mowbrai, duc de Norfolck.
Edouard d'Angleterre, comte de Rutland, duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, comte de Suffolck.
Guillaume Scrope, comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, sieur de Bergaveni.
Jean de Beaumont.
Guillaume de Willoughbi.
Richard Grei.
Nicolas Sarnes-field.
Philippe de la Vache.
Robert Knolls.
Simon Burlei.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burlei.
Pierre de Courtenai.
Jean Burlei.
Jean Bourchier.
Thomas Granston.
Louis Clifford.
Robert Dunstavill.
Robert de Namur.

Henri IV, roi d'Angleterre, troisiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Henri d'Angleterre, prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, duc de Bedford.
Jean d'Angleterre, duc de Glocester.
Thomas d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, comte de Dorset, duc d'Excester.
Robert, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere.
Jean d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, comte de Sommerset, marquis de Dorset.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Edmond, comte de Stafford.
Edmond Holland, comte de Kent.
Raoul Newil, comte de Westmerland.
Gilbert, baron de Roos.
Gilbert, baron de Talbot.
Jean, baron de Lowell.
Hugues, baron de Burnell.
Thomas, baron de Morlei.
Edouard Charleton, baron de Powis.
Jean Cornwal, baron de Fanhope.
Guillaume Arondel.
Jean Stanlei.
Robert de Umfrevill.
Thomas Rampston.
Thomas Erpingham.
Jean Sulbie.
Sanche de Trane.

Henri V, roi d'Angleterre, quatriéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vere, comte d'Oxford.
Thomas, baron de Camoys.
Simon Felbryge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, comte d'Huntingdon.
Sigismond, archiduc d'Autriche, empereur.
N. ..... duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robessart.
Guillaume Philip, baron de Bardolf.
Jean I, roi de Portugal.
Henri, roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, comte de Barwick.
Thomas de Montagu, comte de Salisburi.
Robert Willougbi.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grei, comte de Tancarville.
Hugues Stafford, baron de Bourchier.
Jean Mowbrai.
Guillaume de la Poole, duc de Suffolck.
Jean Clifford.
Louis Robessart, baron de Bourchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, seigneur d'Hungerford.
Philippe, duc de Bourgogne.

Henri VI, roi d'Angleterre, cinquiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Jean Talbot, comte de Shrewsburi.
Thomas, baron de Scales.
Jean Fastolf.
Pierre de Portugal, duc de Coimbre.
Humfroi Stafford, duc de Buckingham.
Jean Rateliff.
Jean Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Richard d'Angleterre, duc d'Yorck.
Edouard, roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, duc de Sommerset.
Jean Grei.
Richard Newil, comte de Salisburi.
Guillaume Newil, comte de Kent.
Albert, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, duc de Sommerset.
Raoul Butler, baron de Sudlei.
Henri de Portugal, duc de Viseo.
Jean, vicomte de Beaumont.
Gaston de Foix, captal de Buch.
Jean de Foix, comte de Candalle.
Jean de Beauchamp, baron de Powis.
Alfonse, roi de Portugal.
Alvarès Vasquès d'Almeida, comte d'Abrantes.
Thomas, baron de Hoo.
François Surien.
Alfonse, roi d'Aragon.
Casimir, roi de Pologne.
Guillaume, duc de Brunswick.
Richard Woodwile, comte de Rivers.
Jean Mowbrai, duc de Norfolck.
Henri Bourchier, comte d'Essex.
Philippe Wenworth.
Edouard Hall.
Frédéric, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean Talbot, comte de Schrewsburi.
Lionel, baron de Wells.
Thomas, baron de Stanlei.
Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Gaspard d'Angleterre, comte de Pembrock, duc de Bedford.
Jacques Butler, comte de Wiltshire.
Jean Sutton, comte de Dudlei.
Jean Bourchier, comte de Berners.
Richard Newil, comte de Barwik.
Guillaume, baron de Bonvill.
Jean, baron de Wenlock.
Thomas, seigneur de Kyriell.

Edouard IV, roi d'Angleterre, sixiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Georges d'Angleterre, duc de Clarence.

Guillaume,

Guillaume, ſeigneur de Chamberlaine.
Jean Typotft, comte de Worceſter.
Jean Nevil, marquis de Montague.
Guillaume Herbert, comte de Pembrock.
Guillaume, baron d'Haſtings.
Jean, baron de Scrope.
Jean ſeigneur d'Aſtlei.
Ferdinand, roi de Naples.
François Sforce, duc de Milan.
Jacques, duc de Douglas.
Gaillard, ſeigneur de Duras.
Robert, ſeigneur d'Harcourt.
Antoine Widvile, comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, duc de Gloceſter, puis roi.
N. ſeigneur de Mountgryſon.
Jean Mowbrai, duc de Norfolk.
Jean de la Poole, duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Jean Stafford, comte de Viltshire.
Jean Howard, duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, baron de Chartlei.
Gaultier Blount, baron de Montjoye.
Charles, duc de Bourgogne.
Henri Stafford, duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Guillaume Parr.
Frédéric de la Rouere, duc d'Urbin.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Richard d'Angleterre, duc d'York.
Thomas Grei, marquis de Dorſet.
Thomas, ſeigneur de Montgommeri.
Ferdinand, roi de Caſtille.
Hercule d'Eſt, duc de Ferrare.
Jean, roi de Portugal.

Richard III, roi d'Angleterre, ſeptiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Jean Coniers.
Thomas Howard, duc de Norfolk.
François, vicomte de Louell.
Richard Ratcliff.
Thomas, baron de Burgh.
Thomas Stanlei, comte de Derbi.
Richard Tunſtall.

Henri VII, roi d'Angleterre, huitiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Jean de Vere, comte d'Oxford.
Gilles, baron d'Aubney.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Georges Talbot, comte de Shrewsburi.
Jean, vicomte de Wells.
Georges Stanlei, baron de Strange.
Edouard Wydeville.
Jean, baron Dynham.
Maximilien, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanlei.
Jean Chenei.
Alfonſe d'Aragon, duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, prince de Galles.
Thomas Grei, marquis de Dorſet.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Henri Bourchier, comte d'Eſſex.
Charles de Sommerſet, comte de Worceſter.
Robert Willoughbi, baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard Poole.
Edouard Stafford, duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, duc d'Yorck, puis roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenai, comte de Devonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, comte de Suffolk.
Thomas Louel.
Renault Brai.
Jean, roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rouere, duc d'Urbin.
Gerald Fitz-Gerard, comte de Kildare.
Henri Stafford, comte de Wiltshire.
Richard Grei, comte de Kent.
Richard Ap Thomas.
Philippe, roi de Caſtille.
Thomas Brandon.
Charles V, empereur & roi d'Eſpagne.

Henri VIII, roi d'Angleterre, neuviéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Thomas, baron Darci.
Edouard Sutton, baron de Dudlei.
Emanuel, roi de Portugal.
Thomas Howard, duc de Norfolk.
Thomas Weſt, baron de la Vare.
Henri, baron de Marnei.
Georges Nevil, baron d'Abergeveni.
Edouard Howard, duc de Norfolk.
Charles Brandon, duc de Suffolck.
Julien de Médicis.
Edouard Stanlei, baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, baron de Gyleſland.
Guillaume, baron de Sandes.
Henri de Courtenai, marquis d'Exceſter.
Ferdinand, empereur.
Richard Wingfield.
Thomas Boulen, comte d'Ormond.
Gautier d'Evreux, vicomte d'Hereford.
Artus d'Angleterre, bâtard du roi Edouard IV, vicomte de Liſle.
Robert Radeliffe, comte de Suſſex.
Guillaume Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Thomas Manners *ou* Mannours, comte de Rutland.
Henri Fitz-roi, duc de Richemond & de Sommerſet.
Rodolfe Nevil, comte de Weſtmorland.
Guillaume Blount, baron de Montjoie.
Guillaume Fitz-Williams, comte de Southampton.
Henri Guildfort.
François I, roi de France.
Jean Vere, comte d'Oxford.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Anne, duc de Montmorenci.
Philippe Chabot, comte de Charni.
Jacques, roi d'Ecoſſe.
Nicolas, ſeigneur de Carew.
Henri Clifford, comte de Cumberland.
Thomas Cromwel, comte d'Eſſex.
Jean Ruſſel, comte de Bedford.
Thomas Chenei.
Guillaume Kingſton.
Thomas Audlei, baron de Walden, chancelier d'Angleterre.
Antoine Browne.
Edouard Seymour, duc de Sommerſet.
Henri Howard, comte de Surrei.
Jean Gage.
Antoine Wingfield.
Jean Sutton, duc de Northumberland.
Guillaume Paulet, marquis de Wincheſter.
Guillaume Parr, marquis de Northampton.
Jean Wallop.
Henri Fitz-Alan, comte d'Arondel.

Antoine de Saint-Leger.
François Talbot, comte de Shrewsburi.
Thomas Wriotheſlei, comte de Southampton.

Edouard VI, roi d'Angleterre, dixiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Henri Grei, duc de Suffolk.
Edouard Stanlei, comte de Derbi.
Thomas, baron de Seymour.
Guillaume Paget, baron de Baudeſart.
François Haſtings, comte d'Huntingdon.
Georges Brook, baron de Cobham.
Thomas Weſt, baron de la Vare.
Guillaume Herbert, comte de Pembrok.
Henri II, roi de France.
Edouard Fynet, comte de Lincoln.
Thomas Darci, baron de Chiche.
Henri Nevil, comte de Weſtmorland.
André Dudlei.

Marie, reine d'Angleterre, onziéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Philippe II, roi d'Eſpagne.
Henri Radeliff, comte de Suſſex.
Emanuel-Philibert, duc de Savoye.
Guillaume, baron d'Howard.
Antoine Browne, vicomte de Montague.
Edouard, baron d'Haſtings.
Thomas Radeliff, comte de Suſſex.
Guillaume Grei, baron de Wilton.
Robert, ſeigneur de Rocheſter.

Elizabeth, reine d'Angleterre, douziéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Thomas Howard, duc de Norfolck.
Henri Mannours, comte de Rutland.
Robert Dudlei, comte de Leiceſter.
Adolphe, duc de Holſtein.
Georges Talbot, comte de Shrewsburi.
Henri Carei, baron de Hunſdon.
Thomas Perci, comte de Northumberland.
Ambroiſe Dudlei, comte de Barwick.
Charles IX, roi de France.
François Ruſſel, comte de Bedford.
Henri Sidnei.
Maximilien II, empereur.
Henri Haſtings, comte de Huntingdon.
Guillaume Sommerſet, comte de Worceſter.
François, duc de Montmorenci.
Gautier Devereux, comte d'Eſſex.
Guillaume Cecill, baron de Burghlei.
Artus Grei, baron de Wilton.
Edmond Bruges, baron de Chandos.
Henri Stanlei, comte de Derbi.
Henri Herbert, comte de Pembrock.
Henri III, roi de France.
Charles Howard, comte de Nottingham.
Rodolphe, empereur.
Frédéric II, roi de Danemarck.
Jean Caſimir, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere.
Edouard Mannours, comte de Rutland.
Guillaume Brook, baron de Cobham.
Henri Scroop, baron de Bolton.
Robert de Devereux, comte d'Eſſex.
Thomas Butler, comte d'Ormond.
Chriſtophe Hatton, chancelier d'Angleterre.
Henri Radeliff, comte de Suſſex.
Thomas Sackville, comte de Dorſet.
Henri IV, roi de France.
Jacques VI, roi d'Ecoſſe.
Gilbert Talbot, comte de Shrewsburi.
Georges Clifford, comte de Cumberland.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Edouard Sommerſet, comte de Worceſter.
Thomas, baron de Burgh.
Edouard Sheffield, comte de Mulgrave.
François Knolles.
Frédéric, duc de Wirtemberg.
Thomas Howard, comte de Suffolck.
Georges Carei, baron de Hunſdon.
Charles Blount, comte de Devonshire.
Henri Lée.
Robert Radeliff, comte de Suſſex.
Henri Brooke, baron de Cobham.
Thomas Scroop, baron de Bolton.
Guillaume Stanlei, comte de Derbi.
Thomas Cecill, baron de Burghlei.

Jacques I, roi d'Angleterre, treiziéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Henri d'Angleterre, prince de Galles.
Chriſtiern IV, roi de Danemarck.
Louis Stuart, duc de Richemont.
Henri Wriotheſlei, comte de Southampton.
Jean Erskin, comte de Marr.
Guillaume Herbert, comte de Pembroock.
Ulric, duc de Holſtein.
Henri Howard, comte de Northampton.
Robert Cecill, comte de Salisburi.
Thomas Howard, vicomte de Bindon.
Georges Hume, comte de Dunbart.
Philippe Herbert, comte de Montgommeri.
Charles Stuart, prince de Galles, puis roi.
Thomas Howard, comte de Norfolck.
Robert Carre, comte de Sommerſet.
Frédéric Caſimir, comte Palatin du Rhin, électeur & roi de Bohême.
Maurice de Naſſau, prince d'Orange.
Thomas Ereskin, vicomte de Fenton.
Guillaume Knolles, comte de Banburi.
François Mannous, comte de Rutland.
Georges Villers, duc de Buckingham.
Robert Sidnei, comte de Leiceſter.
Jacques Hamilton, comte de Cambridge.
Edme Stuart, duc de Lenox.
Chriſtian, duc de Brunſwick.
Guillaume Cecill, comte de Salisburi.
Jacques Hai, comte de Carliſle.
Edouard Sackville, comte de Dorſet
Henri Rich, comte de Holland.
Thomas Howard, comte de Berkshire.

Charles I, roi d'Angleterre, quatorziéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Claude de Lorraine, duc de Chevreuſe.
Guſtave Adolphe, roi de Suede.
Henri-Frederic de Naſſau, prince d'Orange.
Theophile Howard, comte de Suffolck.
Guillaume Compton, comte de Northampton.
Richard Weſton, comte de Portland.
Robert Barti, comte de Lindſei.
Guillaume Cecill, comte d'Exceſter.
Jacques marquis d'Hamilton, comte de Cambridge.
Charles-Louis comte palatin du Rhin, électeur.
Jacques Stuart, duc de Lenox.
Henri d'Anvers, comte de Danbi.
Guillaume Douglas, comte de Morton.
Algernon Perci, comte de Northumberland.

Charles d'Angleterre, prince de Galles, puis roi.
Thomas Wentworth, comte de Stafford.
Jacques d'Angleterre, duc d'Yorck, puis roi.
Robert comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Guillaume de Nassau, prince d'Orange.
Bernard de Foix de la Valette, duc d'Espernon.

CHARLES II, roi d'Angleterre, quinziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Maurice comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Jacques Butler, duc d'Ormond.
Edouard comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Georges Villers, duc de Buckingham.
Guillaume, duc d'Hamilton.
Thomas Wriothesli, comte de Southampton.
Guillaume Cavendish, duc de Neucastle.
Jacques Graham, marquis de Montross.
Jacques Stanlei, comte de Derbi.
Georges Digbi, comte de Bristol.
Henri d'Angleterre, duc de Glocester.
Henri Charles de la Tremoille, prince de Tarente.
Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre.
Frederic-Guillaume électeur de Brandebourg.
Jean-Gaspard-Ferdinand comte de Marcin.
Georges Monck, duc d'Albemarle.
Edouard Montague, comte de Sandwic.
Guillaume Seymour, duc de Sommerset.
Aubri de Vere, comte d'Oxford.
Charles Stuart, duc de Richemont & de Lenox.
Montague Barti, comte de Lindsei.
Edouard Montague, comte de Manchester.
Guillaume Wenworth, comte de Stafford.
Christian, prince de Danemarck.
Jacques Scot, duc de Montmouth.
Jacques d'Angleterre, duc de Cambridge.
Charles, roi de Suede.
Jean-Georges II, duc de Saxe, électeur.
Christophe Monck, duc d'Albemarle.
Jean Maitland, duc de Landerdale.
Henri Sommerset, marquis de Worcester.
Henri Jermin, comte de Saint-Albans.
Guillaume Russel, comte de Bedford.
Henri Bennet, comte d'Arlington.
Thomas Butler, comte d'Osseri.
Charles Fitz-Roi, duc de Southampton.
Jean Sheffeild, comte de Mulgrave, puis duc de Buckingham.
Henri Cavendish, duc de Neucastle.
Thomas Osborn, comte de Dambi.
Henri Fitz-Roi, duc de Grafton.
Jacques Cecill, comte de Salisburi.
Charles comte palatin du Rhin, électeur.
Charles Lenox, Fitz-Roi, duc de Richemont.
N... Duc d'Hamilton.
Georges, prince de Danemarck.
Charles Seymour, duc de Sommerset.
Georges Fitz-Roi, duc de Northumberland.

JACQUES II, roi d'Angleterre, seiziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Henri Howard, duc de Norfolck.
Henri Mordant, comte de Peterboroug.
Laurent Hyde, comte de Rochester.
Louis de Duras, comte de Feversham.
Robert Spencer, comte de Sunderland.
Jacques Butler, duc d'Ormond.
Jacques Fitz-James, duc de Barwick, maréchal de France.
Antonin Nompar de Caumont, duc de Lauzun.
Richard Talbot, duc de Tirconel.
Jacques, prince de Galles.
Guillaume Herbert, duc de Powitz.
Jean Drumond, duc de Melfort.

GUILLAUME-HENRI III du nom, roi d'Angleterre, dix-septiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Frederic duc de Schomberg.
Guillaume Cavendish, duc de Devonshire.
Frederic, marquis de Brandebourg, électeur.
Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Zell.
Jean-George, duc de Saxe, électeur.
Charles Sackville, comte de Dorset & de Midelsex.
Jacques Talbot, duc de Shrewsburi.
Guillaume de Danemarck, duc de Glocester.
Guillaume Benting, comte de Portland.
Jean Cavendish, duc de Neucastle.
Thomas Herbert, comte de Pembrock & de Montgommeri.
Arnol Jooft Van Keppel, comte d'Albemarle.
Jacques Douglas, duc de Quinsburi.
George-Louis, duc de Brunswick-Hannover, électeur, depuis roi d'Angleterre.

ANNE, reine d'Angleterre, dix-huitiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

N... Duc de Bedford.
Jean Churcill, duc de Marlborough, prince de l'empire.
Mainard duc de Schomberg.
N... Godolphin.
N... de Brunswick, prince électoral d'Hannover & prince de Galles.
N. comte de Warton.
N. duc de Devonshire.
N. duc d'Argile.
N. duc d'Hamilton.
Henri de Sommerset, duc de Sommerset
N. duc de Beaufort.
N. duc de Kent.
Charles Mordant, comte de Peterborough.
N. comte d'Oxford.
N. comte Pawlet.
N. comte de Strafford.

GEORGES-LOUIS I du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 12 août 1714, dix-neuviéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Elus le 27 octobre 1714, instalés le 20 décembre suivant.

Mauners, duc de Rutland, marquis de Granby, lord lieutenant de la province & comté de Leicester, mort de la petite-vérole à Londres le 5 mars 1721, dans la quarante-cinquiéme année de son âge.

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, conseiller d'état, lieutenant-gouverneur des comtes de Southanyston & de Dorset, garde-royal de la grande Forêt, &c. mort le premier février 1722.

Lionel Cranfield Sackville, comte de Dorseu, & Middlesex, créé duc au mois de juin 1720; grand-maître de la maison du roi, connétable du château de Douvres, & des cinq ports d'Angleterre, puis vice-roi d'Irlande en 1730.

Georges Montague, comte d'Hallifax, l'un des lords du conseil privé.

Elus au mois de décembre 1716, dans un chapitre tenu à Hannover, & instalés par procureur à Windsor, le 11 mai 1718.

Frederic-Louis de Brunswick, né prince d'Hannover, créé duc de Glocester en 1718, duc d'Edimbourg,

de Cornwall & de Rothaye en 1728, & enfin prince de Galles, & comte de Chester en 1729.

Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg, évêque & prince d'Osnabruck, duc d'Yorck, pair de la Grande-Bretagne, & frere du roi Georges I. Il mourut à Osnabruck le 14 août 1728.

Elus le 5 avril 1718, & installés à Windsor le 11 mai suivant.

Charles Bauclerc, duc de Saint-Albans, comte de Burford, baron de Headington, capitaine de la compagnie des gentilshommes pensionaires, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Berck, mort à Bath le 20 mai 1726. Il étoit fils naturel du roi Charles II.

Jean Montague, duc de Montague, grand-maître de la garderobe du roi, lieutenant-gouverneur du comté de Northampton, nommé grand-maître de l'ordre du Bain le 7 juin 1725.

Thomas Hollis Pelham, duc de Newcastle, alors grand chambellan de la maison du roi, puis secrétaire d'état en 1724, nommé Steward & gardien de la forêt de Sheerwood & du parc de Tolewood, dans le comté de Nottingham au mois de septembre 1727.

James Berkcley, comte de Berkcley, vice-amiral & premier commissaire de l'amirauté de la Grande-Bretagne, l'un des lords du conseil privé, lieutenant-gouverneur du comté de Glocester.

Elu le 10 mai 1719, & installé le 4 juillet suivant.

Evelyn Pierpoint, duc & comte de Kingston, marquis de Dorchester, vicomte de Newarck, baron de Pierpoint, président du conseil-privé, puis garde du sceau-privé de la Grande-Bretagne, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Wiltz, mort à Londres le 16 mars 1726.

Elu le 2 décembre 1719, & installé à Windsor le 4 juin 1720.

Charles Spencer, comte de Sunderland, premier commissaire de la tresorerie de la Grande-Bretagne, premier gentilhomme de la chambre & de la garderobe du roi Charles I, & son premier ministre, mort à Londres le 30 avril 1722.

Elus le 7 avril 1721, & installés le 25 mai.

Charles Fitz-Roi, duc de Grafton, comte d'Ewston, vicomte d'Ypswick, né au mois de novembre 1683, vice-roi d'Irlande, puis lord-chambellan de la maison du roi.

Henri Clinton, comte de Lincoln, trésorier de la maison du roi, membre du conseil-privé, lieutenant-gouverneur & garde des rôles du comté de Cambrige, mort à Weydbrige le 18 septembre 1728, âgé de quarante-quatre ans.

Elus le 21, & installés le 24 octobre 1722.

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, colonel du régiment des Gardes-Bleues à cheval; fait lieutenant-gouverneur & garde des rôles des comtés de Southampton & de Dorset, garde des rôles des comtés de Clamorgan & de Carmarthen, & gardien de la nouvelle forêt dans le comté de Southampton, au lieu & place de feu son pere, au mois de février 1722, aussi gouverneur de Milford dans le comté de Pembroock, connétable du château de Carnarvan & de la Tour de Londres, puis nommé gouverneur de l'isle de Wight le 6 septembre 1726, membre du conseil-privé, &c.

J. Manners, duc de Rutland, marquis de Granby.

Le duc de Roxborough, alors secrétaire d'état pour l'Ecosse, & l'un des seize pairs d'Ecosse, ayant séance au parlement de la Grande-Bretagne.

Elus le 19 juillet, & installés le 8 août 1724.

Charles Townshend, vicomte de Townshend, baron de Lynn, l'un des lords du conseil-privé, & alors secrétaire d'état de la Grande-Bretagne, nommé lieutenant-gouverneur & garde des rôles du comté de Norfolck au mois de septembre 1727.

Richard Lumley, comte de Scarboroug, grand-écuyer du prince de Galles, depuis roi Georges II.

Elus le 8, & installés le 27 juin 1726.

Charles Lenox, duc de Richemond, comte de March & de Danteley, baron de Setrington & de Torbolton, né le 29 mai 1701, capitaine dans le régiment royal des Gardes-Bleues de cavalerie, & aide de camp du roi, créé chevalier de l'ordre du Bain le 7 juin 1725, & fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'octobre 1727.

Robert Walpole, chevalier, membre du conseil-privé, premier commissaire de la grande tresorerie, & chancelier de l'Echiquier, premier ministre des rois Georges I & II, chevalier de l'ordre du Bain, de la promotion du 7 juin 1725, &c.

Georges-Auguste II du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 26 juin 1727, vingtiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Elus le 29 mai, & installés le 29 juin 1730.

Guillaume-Auguste de Brunswick, duc de Cumberland, second fils du roi Georges II, né le 26 avril 1721, & fait chevalier de l'ordre du Bain le 7 juin 1726.

Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, gentilhomme de la chambre du roi, de son conseil-privé, & nommé ambassadeur extraordinaire en Hollande. Il fut fait grand-maître de la maison du roi, & prêta serment pour cette charge le 29 juin 1730.

Richard Boyle, comte de Burlington.

JARRI (Laurent Juillard du) *cherchez* JARRY.

JARRIC (Pierre) Jésuite, étoit de Toulouse, & enseigna la philosophie & la théologie à Bourdeaux. Il mourut à Saintes l'an 1616, après avoir composé en françois le trésor de l'histoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en latin. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.*

JARRIGE (Pierre) natif de Tulles en Limosin, se distingua parmi les Jésuites dans le XVII siécle, & passa pour un assez habile prédicateur. Le ressentiment qu'il conçut de ne pouvoir pas obtenir dans son ordre les emplois dont il se croyoit seul digne, lui fit concevoir la résolution de se faire Calviniste. Il communiqua ce dessein à un nommé Vincent ministre de la Rochelle, entre les mains duquel il fit profession des erreurs de Calvin dans cette ville le 25 décembre 1647. Ce ministre facilita son évasion en Hollande, où Jarrige obtint une pension des Etats généraux. Les Jésuites, à l'occasion de cette apostasie, se donnerent bien du mouvement pour se faire rendre justice; mais ils n'obtinrent rien. Jarrige par vengeance contr'eux, entreprit un livre abominable, intitulé, *Le Jésuite sur l'échafaut.* Le pere Ponthelier, Jésuite, qui étoit alors à la Haye auprès d'un ambassadeur, se conduisit avec tant d'adresse & de prudence, qu'il engagea Jarrige à rentrer dans le sein de l'église catholique, & à se retirer chez les Jésuites d'Anvers en 1650, où il composa une ample rétractation de tout ce qu'il avoit avancé dans son *Jésuite sur l'échafaut*, qu'il traita d'avorton, *que la mauvaise conscience avoit conçu, que la mélancolie avoit formé, & que la vengeance avoit produit.* Cette rétractation fut imprimée à Anvers, en 1650, *in-12*, & on y a fait deux réponses assez aigres. De-

puis en revenant en France, Jarrige eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier : il choisit ce dernier parti, & se retira à Tulles où il vécut depuis; il y mourut le 26 septembre de l'an 1670. * *Rétractation de Jarrige.* Bayle, *dictionaire critique.* M. l'abbé Joly a fait quelques observations curieuses sur *Jarrige* & ses ouvrages, au tome II de ses Remarques sur le dictionaire critique de Bayle.

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues de Chiras. Il n'y a que trois cens cinquante maisons, la plupart bâties de bois de dattier, la seule espéce de grands arbres qui croissent sur le lieu, & qui y soient en abondance. Cette ville est renommée pour les manufactures de bonnets de feutre & de robes de camelot, qu'on appelle *Habbé :* mais sur-tout pour ses dattes qui sont estimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux, que l'on conduit par des canaux souterreins, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célébre, qui est très-rude & très-dangereuse à passer. * *Voyez* Chardin, tome 3 de ses voyages.

JARROW, petite ville dans l'évêché de Durham, au midi de la riviere de Tine, à trois milles de son embouchure dans la mer. Elle est remarquable, pour avoir donné naissance au vénérable Bede. * *Diction. angl.*

JARRY (Magdelon) seigneur de Wrigni au Maine, poëte, orateur & historien, s'est rendu célébre par sa doctrine. Il écrivit une histoire de France, intitulée, *des faits des François*, qui n'a pas été publiée; & s'acquit de la réputation par ses vers latins & françois. Il mourut en sa terre de Wrigni, âgé de 40 ans l'an 1573. * La Croix du Maine, *biblioth. franç. p.* 304.

JARRY (Laurent Juillard du) prêtre, prieur de Notre-Dame du Jarry, ordre de Grammont, diocèse de Saintes, nous est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. Voici ce que nous apprenons de celle-ci dans ses poësies. L'auteur nous fait entendre qu'il étoit né au lieu même nommé *Jarry*, qu'il place sur un endroit élevé, à une demi-lieue de la ville de Saintes, & encore plus voisin du prieuré de Notre-Dame du Jarry, dont il disoit, en 1715, qu'il étoit pourvu depuis long-temps.

C'est dans ce lieu charmant, ce champêtre héritage,
Que du toît paternel, j'ai fait mon héritage,

dit-il, dans sa description de la solitude du Jarry, en prose & en vers, adressée à M. Bégon, intendant de finance & de marine. Parlant dans la même piéce des occupations de sa jeunesse, & des études qu'il avoit faites depuis; il ajoute :

Le vain titre d'auteur eut pour moi peu d'appas,
Le sort me le donna quand je n'y pensois pas....
Je préférois l'oubli d'un silence éternel,
Au hazard de parler dans un jour solemnel,
Quand le ciel me guidant sur les rives de Seine,
Y porta sans dessein ma jeunesse incertaine.....
J'y connus Montausier; jusques à ses oreilles
Le sort guida les fruits de mes premieres veilles;
Louis en fut l'objet : de ce grand duc la main
Jusqu'au trone daigna leur ouvrir le chemin.
Ma Muse, alors timide, eut son docte suffrage
Sur le nouvel effort de son second ouvrage.
Par ses soins Bossuet, Bourdaloue & Fléchier
M'enhardirent encor tremblant sur le papier.

Il dit qu'il travailla en même temps pour le prix de poësie & pour celui de prose, que l'académie françoise distribue; qu'il remporta le premier; & qu'il eût eu l'autre s'il n'eût pas négligé de faire approuver son discours par un censeur des livres : il ajoute qu'alors il touchoit à peine son cinquiéme lustre. Or ce fut en 1679 qu'il fut couronné par l'académie françoise; ainsi il devoit être né vers 1658. Ces premiers succès, joints aux applaudissemens qu'il reçut, & aux amis qu'ils lui attirerent, l'engagerent à se disposer à l'exercice du ministere de la prédication. Il écouta les meilleurs orateurs sacrés, qui avoient de son temps de la réputation; & comme il le dit :

Et sur la chaire enfin je montai par dégrés.

Il s'appliqua particulierement aux panégyriques & aux oraisons funébres, sans cependant negliger les discours moraux & autres sermons, dont il a publié plusieurs. Le P. le Long cite plusieurs de ses oraisons funébres, dans sa *bibliothéque historique de la France.* A la page 177 du même ouvrage, il cite encore de l'abbé du Jarry, une vie de S. Germain de Paris, qui étoit, dit-il, manuscrite entre les mains de M. l'abbé Bignon. L'oraison funébre de M. Fléchier, a été réimprimée avec les mandemens & lettres pastorales de ce prélat, en 1712. La préface des sermons de morale du même est aussi de M. du Jarry. Ce dernier a donné en 1689, un volume *in*-12, intitulé; *Sentimens sur le ministere évangélique, avec des réflexions sur le style de l'ecriture sainte, & sur l'éloquence de la chaire.* Voyez l'analyse & le jugement de cet ouvrage dans les *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique*, par M. Gibert, *tom. III, pag.* 241 *& suiv.* L'abbé du Jarry parle ainsi lui-même de son propre ouvrage, dans la piéce déja citée :

J'ai fait de sentimens un modeste recueil.
Bourdaloue en gouta la lecture attentive,
Y daigna renvoyer la jeunesse apprentive.

M. Gibert dit cependant que c'est moins un recueil de préceptes que de sentimens du cœur. Cet ouvrage a été réimprimé en 1726 avec une deuxiéme partie, sous ce titre : *Le ministere évangelique, ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire, & la parole de Dieu, annoncée avec l'autorité de la mission.* En 1688 le même donna un *Recueil de divers ouvrages de piété;* à Paris, *in*-12. En 1706 l'abbé du Jarry donna une dissertation sur les oraisons funébres, *in*-12, dédiée à M. Bossuet, évêque de Meaux. En 1709 ses sermons sur les mystères de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge, deux volumes, *in* 12. La même année ses panégyriques & oraisons funébres, deux volumes *in*-12. Dès 1700 il avoit donné un volume de panégyriques choisis. En 1713 il donna une troisiéme édition des harangues de M. de Vaumoriere, *in*-4°. Cette édition est augmentée. En 1714 il remporta encore le prix de poësie, au jugement de l'académie françoise. En 1715 il réunit ses poësies, dont beaucoup avoient déja paru, & les donna *in*-12, à Paris, sous ce titre; *Poësies chrétiennes, héroiques & morales*, par l'abbé Juillard du Jarry. Ce recueil, qui devoit être suivi d'un deuxiéme, est dédié au roi, à qui l'auteur dit qu'il avoit déja dédié ses *Eloges des Saints* (ce sont peut-être ses panégyriques). L'épître dédicatoire est suivie d'une préface d'environ 60 pages, où l'auteur fait l'apologie de la poësie, en montre l'usage, & donne ses réflexions sur les trois genres de poësie indiqués dans le titre de son recueil. Le recueil contient des épitres, des poëmes, des descriptions, des odes, des stances; les traductions de deux odes latines, l'une sur l'ordre de S. Lazare, l'autre sur Meudon; un remerciment en prose au chancelier Boucherat, sur ce que ce magistrat avoit empêché qu'on mît un impôt sur les livres; & deux dialogues, aussi en prose, qu'on ne lit pas avec satisfaction. Le recueil finit par le poëme de l'auteur, couronné en 1714 par l'académie françoise, avec une traduction en vers latins, par M. *Billet de Fannieres, de l'académie royale des médailles & inscriptions, fils de M. de Fannieres, conseiller d'état, petit neveu de M. d'Ablancourt.* Nous ignorons la date de la mort de l'abbé du Jarry. Dans sa description de la solitude du

Jarry, répondant à ceux qui lui reprochoient de n'avoir été ni élevé aux dignités, ni enrichi des bienfaits de la cour, il dit ce qui fuit, qui nous apprend encore quelques circonstances de sa vie.

Protecteurs, d'intérêts & d'esprits divisés,
Me firent plus de mal qu'ennemis déguisés.
D. grand Montausier l'estime revérée
M'ouvrit à la fortune & me ferma l'entrée.
Son glorieux suffrage honoroit mes écrits,
En fut la récompense, & m'en ôta le prix.
Sa bouche en ma faveur plus d'une fois ouverte,
Fit taire une autre voix à m'appuyer offerte.
Sur le déclin des ans, quand il fut mon soutien,
Il me fit de l'honneur sans me faire du bien.....
De là vint ma disgrace. Un esprit de retraite
Me fit souvent laisser l'entreprise imparfaite.
Enchanté des plaisirs d'un champêtre séjour,
Au temps de la moisson j'abandonnai la cour.....
Pour comble d'infortune, un domestique orage,
Quand je touchois au port me fit faire naufrage.
Un monstre de chicane exhalé des enfers,
Dix ans de pas perdus, un frere dans les fers,
Tantôt plaideur, tantôt errant dans la province,
Loin de la cour, du monde, & des yeux de mon prince,
M'ont ravi ses bien-faits, & mes amis laissés
Sont avec mes beaux jours, comme un songe passés.

Ses piéces couronnées à l'académie françoise parurent en leur temps dans les recueils de cette académie, & sont réunies, avec les autres piéces du même genre, dans le recueil donné en 1747. M. Fléchier loue l'abbé du Jarry & sa dissertation sur les oraisons funébres, dans une lettre qu'il lui écrivit de Nismes, en 1707. *Voyez* le deuxiéme volume des lettres de M. Fléchier, *page* 155 *& suiv.*

JARS DE GOURNAI (Marie le) native de Paris, que son savoir a rendue célébre dans le XVIIe siécle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, seigneur de Neufvi & de Gournai, & de *Jeanne* de Hacqueville, sœur de M. de Hacqueville, président au grand conseil, & tante de M. d'Ons en-Brai, président au parlement de Paris, de *Charles* de Hacqueville, évêque de Soissons, &c. Elle eut dès son enfance une grande inclination pour les lettres, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'elle surpassa bientôt en savoir ceux qu'on lui avoit donnés pour l'instruire. Après avoir perdu son pere dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des sentimens pleins de gratitude & de soumission. Pour les lui témoigner même après sa mort, elle corrigea & fit réimprimer ses essais, qu'elle dédia au cardinal de Richelieu. Il y a à la bibliothéque de feu M. Spanheim l'exemplaire dont mademoiselle de Gournai se servoit avec des corrections de sa propre main, & suivant la vraie intention de l'auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle a collé au-dedans du livre à la couverture. On les peut voir dans *le recueil de littér. & d'hist.* imprimé chez l'Honoré, à Amsterdam, 1730, *pag.* 38, &c. Le jugement avantageux que fit mademoiselle de Gournay des premiers essais de Montagne, donna lieu à cette alliance d'amitié qui fut entr'eux, long-temps même avant qu'elle eût vu Montagne. Pasquier rapporte ainsi dans ses lettres quelques circonstances assez remarquables de cette espéce d'adoption. « Montagne, » *dit-il*, ayant fait en 1588 un long séjour en la ville » de Paris, la demoiselle de Jars le vint exprès visiter » pour le connoître de face. Même que la demoiselle » Gournay sa mere & elle, le menerent en leur mai» son de Gournay, où il séjourna trois mois en deux » ou trois voyages, avec tous les honnêtes accueils » que l'on pourroit souhaiter : & enfin que cette ver» tueuse demoiselle, avertie de la mort du sieur de » Montagne, traversa presque toute la France, sous » la faveur des passeports, tant par son propre dessein, » que par celui de la veuve & de la fille (de Monta» gne) qui la conviérent d'aller mêler ses pleurs & » regrets, qui furent infinis, avec les leurs. » La vicomtesse de Gamaches, fille du même Montagne, donna le nom de sœur à mademoiselle de Gournai, qui lui dédia son livre intitulé : *Le bouquet de Pinde.* Elle composa divers autres ouvrages. Long-temps avant sa mort on avoit imprimé plusieurs de ses piéces, sous ce titre : *Les avis*, ou *les présens de la demoiselle de Gournai.* On en fit une troisiéme édition *in*-4° en 1641. Cette savante fille étudioit continuellement; & les plus grands hommes faisoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ses lettres. Aussi après sa mort on en trouva dans son cabinet, des cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de S. François de Sales, de M. de la Roche-Pozai, évêque de Poitiers, de M. Godeau, évêque de Vence, de Charles I, duc de Mantoue, du comte d'Alais, de MM. du Pui, de Balzac, Mainard, Heinsius, & de plusieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schurman avoient encore commerce de lettres avec elle, aussi-bien que Juste-Lipse, César Cappaccio, secrétaire de la ville de Naples, Charles Pinto, poëte du même état, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux; comme Dominique Baudius, qui la nomme *la Sirene françoise* & *la dixiéme Muse.* Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 juillet 1645, & fut enterrée à saint Eustache. MM. François & Charles Ogier, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, Colletet, & divers autres composerent des épitaphes pour elle. * Dom Pierre de S. Romuald, *tom. III du tres. hist.* Louis Jacob, *en la biblioth. des femmes savantes.* Hilarion de Coste, *élog. des dames illust.* Titon du Tillet, *Parnasse françois.*

JASA, ville des Amorrhéens dans la tribu de Ruben. * *Nombres*, 21, 23. C'est aussi le nom d'une ville des Moabites. * *Isaie*, 13, 4.

JASENITZ, petite ville du duché de Stetin, dans la Poméranie, est située à l'embouchure de l'Oder, dans le golfe Haff, à trois lieues au-dessous de la ville de Stetin. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Rostock. * Baudrand.

JASIDES, peuples, *cherchez* CURDES.

JASION, fils de Jupiter & d'Electre, que Cerès aima beaucoup, & dont elle eut Plutus, dieu des richesses. * Diodore, *l.* 5. Ovid. *trist. l.* 2.

JASON, étoit fils d'Eson, roi de Thessalie, & d'Alcimede. Eson en mourant laissa Jason sous la tutelle de Pelias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'instruire; mais dans la suite voulant se défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquérir la toison d'or, c'est-à-dire, les trésors que Phryxus y avoit portés, & qui y étoient soigneusement gardés. Jason fit construire par un ouvrier nommé *Argo*, une galere de 50 rames, & assembla les plus braves de la Gréce pour l'aider dans cette expédition. Ils monterent avec lui plusieurs autres vaisseaux, dont ils donnerent le commandement à Hercule. Ils allerent dans la Colchide où Æétas regnoit alors avec son frere Persés. Jason demanda la toison d'or à Æétas de la part du roi Pelias. Æétas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jason en étant venu à bout, Æétas ne voulut plus lui tenir parole : mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les gardes du trésor, figurés sous le nom de dragons qui gardoient la toison d'or, les Argonautes l'enleverent & se sauverent vers leurs vaisseaux. Æétas les poursuivit, en vint aux mains & fut défait. Jason enleva Médée : les peuples de Colchide la redemanderent à Alcinoüs, roi des Phéaques dans l'isle de Corcyre ou Corfou. Le prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre si elle

étoit femme de Jason, Areté, femme d'Alcinoüs, les fit marier sur le champ, afin que son mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques auteurs disent qu'Eson n'étoit pas mort, lorsque Jason alla en Colchide; & que ce fut pendant l'absence de son fils qu'il se fit mourir lui-même en buvant du sang de taureau; à quoi ils ajoutent que la mere de Jason se pendit, & laissa un fils que Pelias fit mourir. Jason étant de retour, donna la toison d'or à Pelias, & ayant choisi ensuite quelques braves gens pour aller dans l'isthme, il laissa à Médée le soin de venger la mort de son pere en se défaisant de Pelias. Elle le fit en persuadant à ses deux filles de le couper en morceaux. Acaste, fils de Pelias, chassa Jason & Médée d'Iolchos, ou selon d'autres ils lui céderent volontairement le royaume. Ils se retirerent à Corinthe, où Jason vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée; mais au bout de ce temps Créon, roi de Corinthe, ayant donné sa fille Glaucé en mariage à Jason qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoisonna la nouvelle épouse de Jason avec son pere Créon; & après avoir tué les enfans qu'elle avoit eus de Jason, elle se sauva à Athènes sur des dragons aîlés, ou plutôt sur un vaisseau nommé *les dragons aîlés*. Cette expédition de Jason, & de ses compagnons, nommés *Argonautes*, pour enlever les trésors d'Æétas, roi de Colchide, figurés par la toison d'or, doit être placée à l'an 2273 du monde, 1262 avant J. C. 69 ans avant le commencement de la guerre de Troye. * Eusebe, *en sa chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *l. 7 métam.* Sénéque, *Med.* Valerius Flaccus, *de Argon.* Du Pin, *hist. prof.*

JASON, Juif & frere d'Onias, grand pontife des Juifs, fit si bien auprès d'Antiochus *Epiphanes*, qu'il obtint la dignité de son frere à prix d'argent. Dès qu'il s'en vit en possession, il tâcha d'abolir les coutumes judaïques, en introduisant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 3860 du monde, & 175 avant J. C; mais au bout de deux années, Ménélaüs, frere de Simon, de la tribu de Benjamin, supplanta Jason, qui fut privé du pontificat. Quelque temps après, sur le bruit qui courut que le roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jérusalem, chassa Ménélaüs, & fit mourir plusieurs citoyens. Il ne put pourtant se rétablir, & fut obligé de sortir de la ville. Aretas, roi des Arabes, le chassa de son état, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte : de sorte qu'il se retira à Lacédémone, où il mourut si misérablement, que son corps fut même privé de la sépulture. * I. *des Machabées*, *c.* 1; II, *c.* 4 & 5. Joséphe, *in antiq. & de bello Judaïco.* Torniel & Salian, *in annal. sacr.*

JASON D'ARGOS, grammairien célébre, est cité par Athenée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne sache pas précisément en quel temps il vivoit, on est assuré qu'il est plus moderne que Plutarque. Il avoit composé en quatre livres un ouvrage intitulé, *La vie de la Gréce*, qui contenoit l'histoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perses, & qui finissoit à la prise d'Athènes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choisissoient ordinairement ce sujet, & ne faisoient que remettre dans le stile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des auteurs contemporains. Jason trouva encore dans la vie de son héros, de la matiere pour un ouvrage séparé, intitulé, *Des sacrifices d'Alexandre à Alexandrie*; Athénée le cite. * Vossius, *historiens Grecs.*

JASON DE BYZANCE, auteur Grec, écrivit un traité historique des poëtes tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des auteurs, ou le sujet de leurs tragédies.

JASON DE CYRENE, historien, vivoit sous la CL olympiade, vers l'an 180 avant J. C. du temps de Ptolemée *Philometor.* Il écrivit cinq livres des actions mémorables des Asmonéens ou Machabées, que l'auteur du second livre des Machabées mit en abregé, comme il l'avoue lui-même. * *II. Machabées*, *c.* 2. Sixte de Sienne, *l.* 2. *biblioth.* S. Bellarmin, *de script. ecclés.* Torniel, *A. M.* 3893, *n. sanct.* Cornelius à Lapide, *prol. in lib. Machab.*

JASON, dit DE NORES, *cherchez* DENORES.

JASON, dont il est fait mention dans les actes, étoit déja converti, quand S. Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet apôtre logea avec ceux de sa compagnie, durant le séjour qu'il fit à Thessalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu souffrir le progrès que l'évangile faisoit dans leur synagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maison de Jason, dans la résolution d'enlever Paul & Silas. Ne les ayant point trouvés, ils enleverent Jason & le menerent devant les magistrats, qui le renvoyerent, à condition de représenter les accusés. S. Paul dans son épître aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de J. C. les salue au nom de Jason & de Sosipatre, qu'il dit être de ses parens. Sosipatre étoit de Berée en Macédoine: il fut converti par S. Paul, après que cet apôtre fut chassé de Thessalonique, & l'accompagna quelque temps. L'écriture ne nous apprend rien davantage de Jason & de Sosipatre. Les Grecs font le premier évêque de Tarse, & le second évêque d'Icone. * *Acta Apostol. c.* 17 & 20. *Romanor. c.* 16. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire de l'église*, *tome I.* Baillet, *vies des saints*, *au 12 de juillet*, jour auquel on fait mention dans les martyrologes de Jason & de Sosipatre.

JASQUE, principauté dans le royaume de Perse, sur la côte de Kerman. Le pays qui s'étend entre le cap de Jasque & le cap de Guadel, qui sont les deux points les plus méridionaux de la Perse; & depuis la côte de la mer, jusques à la province de Kerman, est possédé par trois petits princes, dont l'un est mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, sont idolâtres. Le premier est le plus puissant des trois, & le plus proche des terres du gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de prince de Jasque, que ses ancêtres portoient. Le roi Scha-Abbas ayant conquis Ormus, obligea ce prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant succédé fort jeune à son aïeul, donna lieu au prince de Jasque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abbas II voulut se venger de cette injure, & envoya une armée de vingt mille hommes commandée par le kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le roi donna la charge de kan au frere du défunt, lequel entra sur les terres du prince de Jasque; mais ce prince gagna une bataille, & se croyant en sureté, résolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre graces de sa victoire. Le kan ayant eu avis de son départ, envoya vingt barques armées, pour l'attendre sur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de-là mené à Ormus. Parceque les chaleurs étoient alors fort grandes, le kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville; & le prince de Jasque fut conduit à la tente du kan. Cependant la femme de ce prince, qui avoit su son malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de six cens chevaux, commandés par le lieutenant général des troupes de son mari; & surprenant le kan dans sa tente sur le minuit, elle le tua de sa propre main, tailla en piéces la plus grande partie de ses gens, qu'elle trouva endormis, & délivra son mari à la vue des Persans, qui n'eurent pas le temps de se reconnoître. Le roi envoya un nouveau kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce rebelle à son devoir; mais le prince de Jasque ayant été secouru des deux princes idolâtres ses voisins, remporta encore la victoire. Il y

perdit néanmoins le lieutenant général de son armée, qui tomba entre les mains des ennemis : c'est celui qui avoit accompagné sa femme quand elle vint le délivrer des mains des Persans. Le roi ayant su que ce lieutenant étoit prisonnier de guerre, écrivit au kan, qu'il le lui donnoit pour se venger sur lui de la mort de ses deux freres, qui avoient été kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le prince, & le second avoit été tué par la princesse. Ce kan s'avisa d'un des plus cruels supplices dont on ait jamais oui parler : ce fut de larder le corps de ce lieutenant de bougies allumées, & de le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, sur un chameau, depuis onze heures jusqu'à une heure après midi. On le promena ainsi trois jours de suite ; & ce généreux capitaine, qui sentoit sa chair griller, souffrit ce tourment avec une constance admirable. Enfin le chef de la compagnie Hollandoise ayant horreur d'un traitement si barbare, pria le kan qu'on ne fit pas souffrir davantage ce malheureux lieutenant, qui fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * Tavernier, *voyage de Perse*.

JASSA, ville de Palestine, dans la tribu de Ruben. * *Josué*, 13, 19.

JASSI ou YASI, ville de Moldavie, est située sur la riviere de Pruth, à vingt-cinq ou trente lieues de la frontiere de Pologne. Elle a une bonne forteresse, & est quelquefois le séjour des vaivodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois prise par les Cosaques. * Sanson.

SYNODE DE JASSI.

L'an 1642, le métropolitain de Kiovie, avec trois évêques de ce palatinat, & des prêtres de la communion grecque, tinrent un synode à Jassi, dans lequel ils souscrivirent aux décrets du synode de Parthenius, patriarche de Constantinople, contre la doctrine des Calvinistes sur l'eucharistie, enseignée par Cyrille Lucar, qui leur avoient été portés par Mélétius Syrigus prêtre de l'église de Constantinople, par Porphyre de Nicée, & approuverent une confession de foi, dressée par Mélétius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie est expliquée fort au long. * *Perpet. de la foi de l'eucharistie, T. I & IV.*

JATIMIAH, Aboubecr Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a aussi porté le titre de *Takieddin*, étoit Hanbalite de secte, & mourut l'an de l'hégire 768 ou 748, selon quelques-uns. Il est l'auteur d'un livre dont le titre arabe signifie, *découverte de la différence qui est entre les saints ou les amis de Dieu & ceux du démon*, c'est-à-dire, entre les vrais dévots & les hypocrites. Il a aussi répondu à un évêque de Scyde en Syrie, qui avoit écrit contre le mahométisme. Le titre arabe de ce livre signifie *la sainte réponse*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jeta*. C'étoit une petite ville de Sicile, située sur le haut d'une montagne escarpée, près du Belice Destro, entre la ville de Mazara & celle de Palerme. L'empereur Frédéric II chassa les Sarasins de ce lieu, & le ruina ; mais on y a depuis rébâti un petit bourg. * Mati, *diction.*

JATRE (Matthieu) religieux, dont on ne sait point l'ordre ni la patrie, vivoit dans le XIIIe siécle. On voit par ses ouvrages qu'il étoit prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis *Comnene*, & celui d'Alexis l'*Ange*, c'est-à-dire, depuis l'an 1200 ; car il y parle de certaines dignités, dont ces empereurs ont été les premiers instituteurs. Nous avons de lui deux ouvrages considérables, écrits en vers grecs, d'une mésure qui est plus propre pour la musique, que pour un poëme. L'un traite des offices de l'église de Constantinople, & l'autre de ceux du palais de la même ville. Ils furent imprimés à Paris l'an 1648, en grec & en latin, de la traduction de Jacques Goar, qui a fait aussi des notes sur le dernier ; auquel il a joint le livre de George Codin, touchant les offices de Constantinople, pour servir d'addition. * Hankius, *part.* 11, *cap.* 8.

JAVA, grande isle de l'Asie, dans la mer des Indes, n'est séparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé *le détroit de la Sonde*, qui donne son nom aux isles des environs. Java a plus de deux cens lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été sujette à plusieurs princes ; on y a compté neuf royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Passarvan, Panaruca, Palambuan & Materan, qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à présent il n'y a que deux princes, celui de Bantam, & celui de Materan, que l'on appelle *empereur de Java*. Le pays est extrêmement fertile, & sur-tout abondant en aromates, en poivre, benjoin, sucre, ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Materan est capitale de l'isle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup ; & ces derniers s'y rendirent maitres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellerent *Batavia*, qui est le séjour du général de la compagnie, & le principal comptoir des Indes. Les habitans de l'isle sont presque tous Mahométans & grands pirates : ils ne vivent presque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de serpens. Le pere Tachard Jésuite, a remarqué que cette isle est située constamment entre les 121 & 134 degrés de longitude, quoique nos géographes l'aient marquée au 140 ou 145, l'éloignant de nous d'environ 500 lieues plus qu'elle ne l'est en effet. Elle est toute entre les 4 & 7 degrés de latitude méridionale. * Texeira, *liv.* 1. Maffée, *histoire des Indes*, *l.* 5. Linschot, *chap.* 17, 20, *&c.* Magin, *géogr.* Scaliger, *exerc.* CLXVII. Marc Polo, *liv.* 5, *chap.* 10. Tachard, *en son second voyage*.

JAVA, isle qui est dite LA PETITE JAVA : ses habitans sont idolâtres & mangeurs d'hommes. * Linschot, *c.* 20. Marc Polo, *l.* 5, *c.* 10.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le déluge, vers l'an 1691 du monde, & 2344 avant J. C. Les Ioniens furent ses descendans. Il laissa quatre fils, Elisam, chef des Eoliens ; Tharsis, fondateur de Tharse, & tige des peuples de Cilicie ; Cethim, chef des peuples de Chypre ; & Rhodanin, de ceux de Rhodes. * *Genèse*, *c.* 10. Torniel, *An. M.* 1931, *num.* 22.

JAVARIN, *cherchez* RAAB.

JAUBERT DE BARRAULT (Jean) fils d'*Emeri* comte de Barrault, baron de Blaignac, ambassadeur de Louis XIII en Espagne auprès du roi Philippe III, & de dame *Guyon* de la Mothe, fut abbé de S. Pierre de Solognac (en latin *Solemniacum*) au diocèse de Limoges, & consacré évêque de Bazas à Rome au mois d'août 1612, par le cardinal François de la Rochefoucauld. Deux ans après, il se trouva à l'assemblée du clergé, qui se tint à Paris ; & en 1620 il eut l'honneur de haranguer le roi dans l'église métropolitaine après son retour de l'expédition de Béarn. Il avoit été désigné grand-aumônier de Henriette Marie de France, reine d'Angleterre ; mais la jalousie de quelques-uns de ses envieux, & principalement des sectaires de ce royaume, rendit cette désignation inutile. Il fut nommé à l'archevêché d'Arles le 30 de juillet 1630, & il en prit possession au mois de décembre 1631. Il acheva cette année un ouvrage dont il avoit fait imprimer une partie dès 1622, *in-8°* à Bourdeaux, sous ce titre : *Erreurs & faussetés remarquables contenues dans un livre, intitulé, Bouclier de la foi, composé par Pierre du Moulin*. Il dit dans son épître dédicatoire au roi Louis XIII, qu'il avoit étudié à la Fléche en philosophie & en théologie, & que le roi Henri IV l'avoit engagé à lui offrir les prémices de ses travaux. Il donna depuis un gros volume *in-fol.* contre le même ministre du Moulin, & il devoit encore y ajouter quelque

que nouvelle réfutation. Il présida à l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1635, & le 22 de juillet suivant, il harangua sa majesté au nom de la même assemblée. Il est mort à Paris le 30 de juillet 1643, & fut inhumé à Bourdeaux dans la maison professe des Jésuites, à qui il a légué la bibliothéque qu'il avoit à Arles. Il eut pour successeur dans l'archevêché de cette ville, *François* Adhemar de Monteil de Grignan. * *Mémoires du temps. Gallia christiana*, dans l'article des évêques de Bazas, & dans celui des archevêques d'Arles.

☞ JAUCOURT. Maison de France, dont l'origine & la noblesse se perdent dans l'antiquité des temps. Les témoignages des plus anciens historiens, la produisent comme une maison puissante par son crédit, ses emplois, ses domaines, & par ses alliances avec les premiers ducs de Bourgogne. Elle tire son nom de la terre & seigneurie de JAUCOURT, située en basse Champagne près de Bar-sur-Aube. Cette seigneurie fut vendue en 1367, par *Jeanne* de Jaucourt, à Philippe de France duc de Bourgogne, surnommé *le Hardy*. Le château de cette terre étoit alors ceint de larges fossés à fond de cuve, revêtus de pierres, & remplis par la rivière d'Aube, avec neuf grosses tours accompagnées de défenses, &c. On voit encore dans ce même lieu, plusieurs tombeaux avec des inscriptions gothiques, entre autres un, portant ces mots : *Ci gît Jean de Jaucourt fondateur de cette église* ; la figure dudit Jean est en relief sur ce tombeau. Il paroît par beaucoup de titres, que Jaucourt, après avoir long-temps appartenu à la maison qui en porte le nom, & ensuite aux ducs de Bourgogne, a passé à Jeanne d'Albret, & enfin aux rois de Navarre. Lorsque Henri IV érigea Beaufort en duché & pairie en faveur de Gabrielle d'Estrées, il y joignit Jaucourt en qualité de baronie, avec sa justice sur dix-huit villages &c.

Mais sans nous arrêter à ces détails, ni aux premiers seigneurs de Jaucourt, dont les noms sont ensevelis dans les ténébres des Xe, XIe, & XII siécles, il suffira de prendre pour tige de cette maison, celui dont on peut donner avec certitude la filiation, c'est PIERRE de Jaucourt premier du nom, qui suit.

I. PIERRE I du nom, qualifié *sire de Jaucourt*, étoit un grand seigneur : on voit dans du Tillet, *recueil des rois de France édit.* 1518, *page* 412, layette 192, un don fait par le comte Thibault de Champagne, à Messire *Pierre* de Jaucourt, de l'office de pannetier de Champagne, à sa vie & hommage lige, le dimanche avant la S. Pierre aux liens 1224. On voit dans le même recueil, d'autres conventions passées en forme en 1230, entre Thibault de Champagne & de Brie, & entre Pierre, sire de Jaucourt, touchant leurs hommages, qui ne pouront quitter, ni passer de l'un chez l'autre &c. Ce Pierre de Jaucourt eut pour enfans : 1. ERARD, sire de Jaucourt, qui suit. 2. *Pierre* de Jaucourt, qui du chef de sa mere, fut seigneur de Dinteville, en prit le nom vers l'an 1255, & conserva les armes de Jaucourt. Ainsi les seigneurs de Dinteville sont sortis de la maison de Jaucourt. M. Camusat en rappelle la généalogie dans ses *mélanges historiques*. Joachim de Dinteville, lieutenant général pour le roi Henri III en Champagne, vérifia onze dégrés dans ses titres, & fut fait chevalier des ordres du roi en 1583. Il mourut sans enfans en 1607. RENÉE sa sœur abesse de Remiremont avant 1563, mourut en 1581. JACQUES de Jaucourt, seigneur de Dinteville, grand véneur de France en 1498, a donné lieu à la généalogie de la branche de Jaucourt Dinteville, exposée dans le P. Anselme, au tome des grand véneurs de France & des chevaliers, de l'ordre, du Saint Esprit. Nous y renvoyons le lecteur. 3. *Thomas* de Jaucourt, mort sans alliance. *Voyez* ce qui le regarde à l'inventaire du trésor de Champagne aux sacs 7 & 8.

II. ERARD I du nom, sire de Jaucourt, fut présent aux transactions que *Pierre* de Jaucourt, seigneur de Dinteville, son frere, passa aux mois d'août & de septembre 1255, avec ses habitans de Dinteville & de S. Leger ; cet *Erard* possedoit, outre la terre de Jaucourt, les villes de Dolancourt, Arsonval, Arganςon, Moutiers en l'Isle de France, & autres qu'il avoit herité de son pere. Il eut pour femme *Agnès* : de ce mariage sont issus un fils, & une fille ; savoir, PIERRE II, du nom, qui suit ; & *Alais* de Jaucourt.

III. PIERRE II du nom, sire de Jaucourt, est qualifié *miles noster*, dans des lettres patentes du roi Philippe *le Bel* au bailly de Chaumont en Bassigny, en date du 25 juin 1297, pour exempter ledit *Pierre* des subventions qui se levoient pour la guerre de Flandre. Sa femme étoit *Jeanne*. Dans une acquisition qu'elle fit avec son mari par acte du mois de novembre 1310, elle est qualifiée de *madame Jeanne*, & son mari de *noble homme*, *monseigneur* Pierre, *chevalier*, *seigneur de Jaucourt*. Ils eurent pour enfans ERARD II du nom, sire de Jaucourt, qui suit ; *Poincard* de Jaucourt, mort sans postérité, & RICHARD, qui a formé la *branche des seigneurs de* VILLARNOUL, *rapportée ci-après*.

IV. ERARD II du nom, chevalier, sire de Jaucourt, dans les partages qu'il fit avec ses freres, eut pour son droit d'aînesse hors de part & d'avantages, le château & seigneurie de Jaucourt, outre les villes de Arsonval, Mouliers-Beauconcourt & de Walhonvillers. Les autres terres seigneuries, & biens, appartinrent à ses freres. *Erard* mourut peu de temps avant la vente que fit sa fille unique de la terre de Jaucourt en 1367, à *Philippe*, fils du roi de France, duc de Bourgogne. Sa femme *Marguerite* d'Arc, ne survécut son mari que peu d'années. *Jeanne* leur fille épousa *Jean*, seigneur de Blézy. Leur postérité s'est éteinte dans *Susanne* de Blézy, morte le 25 novembre 1525, qui porta la terre de Blézy dans la maison de Rochechouart, par le mariage qu'elle contracta en 1508, avec *Christophe* de Rochechouard seigneur de Chandenier, Javernai, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François* de Rochechouard seigneur de la Roche-Rabaste & desdits lieux, mort le 4 décembre 1530, & de *Blanche* d'Aumont morte le 6 décembre 1530.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLARNOUL.

IV. RICHARD de Jaucourt, troisiéme fils de *Pierre* II, épousa en 1318 *Marie* de Villarnoul, fille de *Gui*, chevalier, seigneur de Villarnoul en Bourgogne, & autres terres en Bourbonnois, & en Auvergne. Il eut de son mariage deux fils ; savoir, PHILIPPE, qui suit ; & *Guy*, religieux, prévôt du monastere de saint Benigne de Dijon.

V. PHILIPPE de Jaucourt I du nom, seigneur de Chassigny, Saint-Branchier, Villarnoul, &c. fut enseigne des chevaliers du corps du duc de Bourgogne, dont Enguerrand de Coucy étoit capitaine. Il fut aussi conseiller du même duc de Bourgogne, gouverneur de son troisiéme fils Philippe, comte de Nevers, & eut le gouvernement du Nivernois & Donziois : on croit qu'il mourut en 1392. Du moins il fit alors son testament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens très-considérables. Il épousa en 1370 *Isabeau* de Beauvoir de Chatelus, veuve de *Girard* de Bourbon, seigneur de Montperoux, fille de *Jean* de Beauvoir, qui servoit en Picardie sous Charles *le Mauvais*, en 1352. * *Voyez* Froissard. Il eut trois enfans ; 1. *Girault*, mort sans postérité. 2. GUY, qui suit. 3. *Philippe*, mort sans alliance.

VI. GUY de Jaucourt devint l'aîné de sa famille, & un des plus riches seigneurs de son temps. Il étoit tout à la fois seigneur de Villarnoul, de Mareaux, de Queres, du Vault, de Logny, Montmardelin, Vilai-

nes, Saint-Branchier, S. Ligier, du Fougheray, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, S. Georges-des-Carrieres, Aulnay, la Coste, Montjalloing, &c. comme il paroît par son testament du 21 janvier 1454, dans lequel il fit des dons prodigieux à l'église collégiale d'Avalon. Il fut conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, & commis par ce prince au gouvernement des personnes, pays, & seigneuries des comtes de Nevers & de Rethel ses enfans. Il servit avec distinction dans toutes les guerres que la maison de Bourgogne eut à soutenir contre la France, & autres puissances; enfin il mourut comblé d'honneurs, de biens & d'années l'an 1462. Il avoit épousé *Jeanne* de Damas en Bourgogne, dont il eut quatre enfans: 1. *Philibert* de Jaucourt, chevalier, seigneur de Villarnoul, du Vault, &c. conseiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & gouverneur de l'Auxerrois. Il mourut en 1473, sans postérité. Il se distingua à la bataille de Gavre en 1454. *Voyez* ce qu'en dit Olivier de la Marche dans ses *mémoires*, imprimés à Gand en 1560, *pag.* 403. Il épousa le 15 novembre 1438 *Agnès* de la Tremouille, fille de *Pierre* de la Tremouille, seigneur & baron d'Ours. *Voyez* l'auteur de la généalogie de la maison de la Tremouille. 2. *Philippe* de Jaucourt, fait chevalier par le seigneur de Croy, avec Jean de la Tremouille, en 1452 qui fut tué peu après sans avoir été marié. *Voyez* Olivier de la Marche, *l.* 1, *pag.* 360. 3. GUILLAUME de Jaucourt, *qui a continué la postérité.* 4. *Antoinette*, mariée à *Thibeau* du Plessis, dont elle n'eut que des filles.

VII. GUILLAUME de Jaucourt, épousa *Jeanne* de Digoine, dont il eut JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Jaucourt I du nom, dit *Digoine*, épousa *Agnès* du Plessis, & en eut deux fils. Il fut capitaine de cent lances d'ordonnances, de Charles, duc de Bourgogne, son conseiller & chambellan, & eut grande part à ses secrets. Après la mort de ce duc, arrivée le 6 janvier 1476, Louis XI, roi de France, engagea à son service *Jean* de Jaucourt, le fit son conseiller & chambellan, bailli de Dijon, gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres à prendre sur sa simple quittance, sur les finances ordinaires & extraordinaires. * Philippe de Comines, *liv.* II, *c.* 6. *Patentes* de Louis XI, à *Jean* de Jaucourt. Marie de Bourgogne ayant épousé à Gand Maximilien, roi des Romains, Jean de Jaucourt regarda Marie comme sa souveraine légitime, & prit le parti de retourner à son service. Maximilien le reçut avec joie, & le fit d'abord son conseiller, & grand maître de son hôtel. D'un autre côté, Louis XI, irrité du changement de Jean de Jaucourt, fit raser ses maisons & châteaux à pont-levis, au nombre de 14, confisqua généralement tous ses biens, fit arrêter sa femme & ses enfans, & les déclara tous criminels de lèze majesté; cependant Jean de Jaucourt demeura fermement attaché à la personne & à la fortune du roi des Romains, & exposa plusieurs fois sa vie pour lui. * *Voyez* Olivier de la Marche. Maximilien, en reconnoissance de la fidélité & des grands services de Jean de Jaucourt, le créa capitaine général de ses armées, par lettres données à Nuremberg, le 21 juin 1491, avec plein pouvoir d'assembler, & de lever en son nom, & en celui de l'archiduc son fils, autant de troupes que bon lui sembleroit, les mener, & conduire pour conquérir sur Charles VIII le duché de Bourgogne, &c. Les troupes qu'il eut sous ses ordres surprirent en 1492 Arras, Saint-Omer, & autres places qui furent rendues à la paix. Alors Jean de Jaucourt ayant été compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1505. Louis XII étant parvenu à la couronne, le remit en jouïsance de ses biens confisqués. Jean de Jaucourt eut de son mariage deux fils; savoir: 1. AUBERT, qui a continué la postérité; & *Hugues* de Jaucourt qui suivit toujours le parti du roi des Romains. Ce qui obligea Louis XII de le déclarer, le 10 juin 1513, criminel de lèze majesté. Il épousa en premieres nôces *Louise* de Roussillon, & en secondes nôces *Catherine* de la Fayette, veuve de *Philibert* de la Platriere, frere aîné du maréchal de Bourdillon. De son premier mariage, est issue *Anne* de Jaucourt, qui se maria avec *François* de la Platriere, seigneur des Bordes, fils de *Philibert* de la Platriere. Ils eurent une fille, d'où est descendue *Marie-Casimir* de la Grange, marquise d'Arquien, laquelle épousa le 6 juillet 1655 *Jean* Sobieski, grand maréchal & duc de Lithuanie, élu depuis roi de Pologne le 19 mars 1674. Du mariage d'*Hugues* de Jaucourt avec *Catherine* de la Fayette, est issue *Marie* de Jaucourt, qui épousa *Adrien* de Veitheau, baron de Giry & autres lieux.

IX. AUBERT de Jaucourt, chevalier, seigneur de Villarnoul, &c. ne voulut se prévaloir, ni contre son pere, ni contre son frere, du don général de tous les biens de ses pere & mere à lui fait par lettres patentes des rois Louis XI & Louis XII. Il mourut avant l'an 1527. Il avoit épousé *Renée* le Roux, fille d'honneur d'*Anne*, duchesse de Bretagne, & laissa de ce mariage six fils & quatre filles; savoir, 1. *Jean* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, &c. qui eut de son mariage avec demoiselle *Verine* du Charnier, une seule fille, *Renée* de Jaucourt, mariée à *François* de Briquemault, mestre de camp en Piémont. 2. *Hardy* de Jaucourt, chevalier, seigneur du Vault, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, gouverneur de Sœur, & bailli de Mâcon, &c. Il épousa *Françoise* de Hamon, dame de Lucignieres, Montigny, Foyaulx, & la Martiniere en Bretagne. Elle mourut le 12 février 1571. Du mariage desdits Hardy de Jaucourt & Françoise de Hamon, sont issus deux fils; savoir, *Hugues* de Jaucourt, seigneur du Vault, &c. qui épousa *Louise* des Réaux, dont il n'eut point d'enfans; & *Guy* de Jaucourt, qui reçut le 7 août 1564 un coup d'arquebuse, dont il mourut sans avoir fait d'alliance. 3. JEAN de Jaucourt II du nom, seigneur de Villarnoul & Rouvray, qui suit. 4. *Jacques* de Jaucourt, abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547. 5. *Louis* de Jaucourt, prieur de Chezy-sur-Marne. 6. *Antoine* de Jaucourt, mort sans alliance. 7. *Aymonde* de Jaucourt qui épousa, en 1500, *Claude* de Mailly, chevalier, seigneur de Courtivron en Bourgogne. 8. *Agnès* de Jaucourt, mariée en 1513 à *Gerard* de la Guiche, conseiller & chambellan du roi, bailli de Mâcon, &c. 9. *Beraulde* de Jaucourt, mariée à *N.* Costin, chevalier, seigneur de Berzolle en Périgord. 10. *Anne* de Jaucourt, abbesse du Puy.

X. JEAN de Jaucourt II du nom, & troisiéme fils d'*Aubert* de Jaucourt & de *Renée* le Roux, seigneur de Villarnoul, Rouvray, Ruéres, S. Andeux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & enseigne des cent gentilshommes de sa maison, mourut en 1552, dans l'armée du roi, portant son enseigne. Il épousa *Françoise* de Bar, dame d'Etréchy, & autres lieux, fille de messire *François* de Bar, chevalier, seigneur de Beaugy, baron de la Guerche, vicomte de Savigny, maître d'hôtel de la maison du roi; & de *Renée* de Monsteron, de la maison d'Artenay; & de *Louise* de Sainte-Maure sa seconde femme. Desdits Jean de Jaucourt II du nom, & Françoise de Bar, sont issus onze enfans, sept fils & quatre filles; savoir, 1. *François* de Jaucourt, qui suivit le parti de M. le prince de Condé, & fut tué à la bataille de S. Denys le 10 novembre 1567, sans laisser d'enfans de sa femme *Louise-Edmée* d'Anlezi, fille de *N.* d'Anlezi, baron d'Espeuilles. 2. *Jean* de Jaucourt, mort sans alliance. 3. *Jacques* de Jaucourt, qui fut marié le 10 mars 1584 à dame *Nicolle* de Vienne, fille de messire *Claude-Antoine* de Vienne, chevalier, seigneur du Clervaux, baron de Copet, & colonel de cinq mille réistres, à la tête des-

quels il fut tué en 1588. Il ne laissa point d'enfans : il avoit été reçu chevalier de Malte à l'âge de 15 ans, dans le chapitre provincial de Champagne tenu le 6 mai 1560. 4. Louis de Jaucourt, seigneur de Rouvray, Saint-Andeux & Bussieres, qui suit. 5. *Bernard* de Jaucourt, enseigne d'une compagnie de gendarmes, & qui fut tué au port de Pilles en 1569, sans être marié. 6. *Edme* de Jaucourt qui ne prit point d'alliance, & fut aussi tué dans une rencontre près Villarnoul, par des ligueurs de la garnison d'Espoisse, en 1594. 7. *Pierre* de Jaucourt, mort sans avoir été marié. * *Hommage* fait au nom de ces enfans par leur tuteur le 22 mars 1561. 8. *Louise* de Jaucourt qui épousa, par contrat passé à Villarnoul le 5 décembre 1555, *François* de Courtenay, chevalier, fils aîné de feu *Louis* de Courtenay, chevalier, seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville, de Bontin, & de la Cartiniere, &c. & de *Charlotte* du Menil-Simon, dame de Morogues, &c. Ils eurent deux filles, l'aînée *Françoise*, mariée à *Guy* de Béthune, seigneur de Mareuil : & la cadette, *Anne*, épousa le 4 novembre 1583 *Maximilien* de Béthune I du nom, duc de Sully, grand maître de l'artillerie. * Du Boucher, *histoire générale de la maison royale de Courtenay, liv.* 4, *c.* 8, où il appelle la maison de Jaucourt une *très-ancienne & noble maison, que le sang des rois de France & d'Angleterre avoient rendu illustre ;* il en établit en même temps la preuve. 9. *Renée* de Jaucourt, qui épousa *François* d'Epernay, seigneur de la Fillouze, & de Chinai en Nivernois. 10. *Edmée* de Jaucourt, mariée vers l'an 1571 à *Guillaume* de Coussay, chevalier, seigneur de Tresnay.

XI. Louis de Jaucourt, chevalier de l'ordre du roi, devenu l'aîné des enfans de *Jean* de Jaucourt, & de *Françoise* de Bar, épousa en premieres nôces, l'an 1570 *Elizabeth* de la Trémouille, dame de Menetreux, &c. fille de *Claude* de la Trémouille, chevalier, seigneur de Bréche, &c. & d'*Andriette* de Crecy, de la maison de Venaray. Il se maria en secondes nôces à *Roberte* de la Hayle, veuve de *Claude* Stuart, chevalier, seigneur de Vésine, qui ne lui donna point de postérité. Mais il avoit eu neuf enfans d'*Elizabeth* de la Tremouille ; savoir, 1. Jean, qui a continué la postérité. 2. Jacques de Jaucourt, né en février 1574, seigneur de Rouvray, Ménestreux, Saint-Andeux ; tige de la *branche de* Jaucourt Ménestreux, *rapportée ci-après.* 3. Pierre de Jaucourt, né en 1575, chevalier, qui a fait la *branche de* Jaucourt d'Espeuilles, barons d'Huban, *rapportée ci-après.* 4. Gabriel de Jaucourt, seigneur de Bussieres, & à cause de *Silvie* d'Orléans, mere de sa femme, seigneur de la Vaiserie, tige de la *branche de* Jaucourt de la Vaiserie, *rapportée ci-après.* 5. *Louis* de Jaucourt, seigneur d'Etréchy, fut capitaine dans le régiment de Gaspard de Coligny, depuis maréchal de France. Il servit en cette qualité contre les troupes de l'archiduc en Hollande. A son retour, il épousa, le 9 mars 1625, *Regine* de Chelandres, fille de *François* de Chelandres, dont il n'eut point d'enfans. 6. *Zacharie* de Jaucourt, seigneur d'Ausson, né en 1584, quitta à l'âge de 15 ans sa patrie pour s'attacher à Frédéric V, électeur Palatin, qui le fit premier gentilhomme de sa chambre, & lui donna dans la suite le gouvernement de son fils. Il accompagna l'électeur son maître, qui fut élu & couronné roi de Bohême en 1619. Il suivit la malheureuse destinée de ce prince, qui après la bataille de Prague, donnée le 9 novembre 1620, se vit dépouillé de sa couronne élective, & de ses propres états héréditaires, & contraint de se retirer en Hollande. En 1621, ce prince ayant voulu voir les gallions d'Espagne que les états généraux avoient pris, monta avec son fils sur un vaisseau qui fut brisé par le choc imprévu d'un autre. Le hasard sauva le roi de Bohême ; mais le prince Frédéric-Henri, son fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec *Zacharie* de Jaucourt, qui se jetta dans la mer pour le sauver. Il avoit épousé au château royal de Prague, par contrat passé le 20 septembre 1620, demoiselle *Louise* de Mayerne, âgée de 29 ans, fille de défunt *Louis* Turquet de Mayerne, & de demoiselle *Louise* le Masson. Elle lui fit don, en faveur du mariage, de 4000 écus, à deux florins l'écu, par contrat, qu'ils vinrent l'année suivante ratifier en France, & qui fut controllé à Avallon le 7 mai 1621. 7. *Theophile* de Jaucourt, seigneur de Saint-Andeux, officier dans le régiment de Châtillon, fut tué à l'entreprise faite sur la ville de Venlo, province de Gueldre, contre les troupes de l'archiduc, le premier octobre 1606. 8. *Elizabeth* de Jaucourt, morte en 1666, qui avoit épousé *Roch* de Maumont, seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort en 1642. 9. *Renée* de Jaucourt, qui épousa messire *Benjamin* Aubery-du-Maurier, ambassadeur du roi en Hollande, mort en 1636. * *Voyez* Ancillon, *mém.*

XII. Jean de Jaucourt III du nom, né le 17 novembre 1572, seigneur de Villarnoul, chevalier de l'ordre du roi, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, gentilhomme ordinaire de sa chambre. * *Lettres d'état & office de l'un des gentil hommes ordinaires de la chambre du roi, octroyees par le roi Henri IV à Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, le 7 novembre* 1599. Henri IV, par lettres données à Paris en 1603, en considération de ses bons services, lui fit encore remise des droits qu'il pouvoit lui devoir, pour les terres relevantes de S. M. Par d'autres lettres de ce monarque du dernier février 1600, il nomme Jean de Jaucourt son commissaire pour tenir la main en Bourgogne aux édits de pacification accordés aux Calvinistes. Par brévet du 6 mars 1609, Jean de Jaucourt obtint la survivance du gouvernement des villes, château & fénéchaussée de Saumur qu'avoit du Plessis Mornay, son beau pere. Mais Louis XIII ayant résolu d'abaisser les Calvinistes, réforma par ses lettres datées d'Amboise le 26 mai 1619, le régiment d'infanterie dont ledit Jean de Jaucourt étoit mestre de camp ; lui manda de le licencier, & ôta le gouvernement de Saumur à du Plessis Mornay. Jean de Jaucourt avoit épousé, par contrat passé le 8 mars 1599, *Marthe* de Mornay, morte le 26 mars 1633, fille aînée de du Plessis Mornay, & de *Charlotte* d'Arbaleste, de la maison de Meulan, & veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquiere. Les enfans que Jean de Jaucourt eut de son mariage, furent 1. Philippe, qui suit. 2. Jean-Louis, seigneur, baron du Vault & autres lieux, qui a fait la *branche des* seigneurs du Vault, *mentionnée ci-après.* 3. *Catherine* de Jaucourt, mariée à *Paul* de Lisle, chevalier, seigneur du Gast, d'Olon, & de Conforgien, au pays du Maine. 4. *Bénigne* de Jaucourt, mariée au seigneur de la Boutheliere en Poitou. 5. *Françoise* de Jaucourt, mariée à messire *Louis* de Gueribalde, chevalier, seigneur des Chappelles. 6. *Marthe* de Jaucourt, dame de Saulx, morte sans alliance.

XIII. Philippe de Jaucourt II du nom, seigneur de Villarnoul, baron de la Forest-sur-Seure, &c. mourut dans son château de la Forest avant 1674 : il épousa *Marguerite* de Gueribalde, fille de *Paul* de Gueribalde, & de *Magdeléne* de l'Aunay-Grave. De leur mariage sont issus cinq fils & quatre filles ; savoir, 1. Jean-Philippe, qui suit. 2. *Paul* de Jaucourt, seigneur de Rouvray, qui s'attacha au service de l'électeur de Brandebourg, qui lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693. 3. *Jean-Louis* de Jaucourt, seigneur de Buissieres, quitta le royaume en 1685 : il étoit lieutenant colonel du régiment du prince de Wirtemberg à la même bataille de Nerwinde, où il fut blessé de plusieurs coups, & eut son cheval tué sous lui. Guillaume de Nassau, prince d'O-

ange, roi d'Angleterre, qui commandoit l'armée des alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il est mort à Coppenhague, colonel réformé au service du roi de Dannemarck. 4. *François* de Jaucourt, seigneur d'Ausson, s'attacha au service de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma lieutenant-colonel de cavalerie. Il devint chevalier d'honneur & premier chambellan de l'électrice de Brandebourg, lorsque cette princesse eut le titre de reine de Prusse en 1701. Il est mort sans alliance. 5. *Benjamin* de Jaucourt, mort au service des états généraux, après les avoir servi avec distinction à la tête du régiment de cavalerie de Tilly, dont il étoit colonel lieutenant. Les quatre filles ayant passé en Hollande avec Marguerite Gueribalde leur mere, & de l'aveu du roi, sont mortes sans alliance, excepté *Marthe* de Jaucourt qui fut femme de messire *Jacques* de Mauclerc, seigneur de Marconay en Poitou, dont la postérité subsiste.

XIV. Jean-Philippe de Jaucourt, chevalier, marquis de Villarnoul, baron de la Forest-sur-Seure, & autres seigneuries, fut un des commissaires du roi pour les affaires du calvinisme, & en cette qualité traita avec MM. de Marillac & de Basville, successivement intendans en Poitou; mais après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande en 1687, & est mort à la Haye. Il avoit épousé *Marie* Gareau, riche héritiere, de famille noble. Il eut de son mariage, 1. Philippe de Jaucourt, marquis de Villarnoul, employé par le roi Guillaume en Irlande, en qualité de capitaine dans le régiment royal Irlandois, aide de camp du quartier mestre-général, & major de brigade. Il passa ensuite en Hollande avec des troupes angloises, en qualité de colonel, & mourut à la Haye le 20 mai 1728, âgé de 68 ans. Il avoit été marié deux fois, 1° avec dame *Jobine-Marie* Van-der-Haven: 2° avec *N.* Aersen de Sommelsdyck, fille de messire *François* Aersen de Sommelsdyck, chevalier du corps des nobles de Hollande, gouverneur de Surinam, seigneur de Marcilly & de Chatillon en Nivernois, mort à la Haye, amiral de la république. Ladite veuve vit encore à la Haye (en 1758) & s'est remariée avec un seigneur du corps des nobles. 2. *René-Anne* de Jaucourt, qui passa au service des états généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne, à la prise de cette place par les François. 3. *Catherine-Renée* de Jaucourt, dont on va parler. 4. *Marguerite* de Jaucourt, morte à Paris en 1739, sans avoir pris d'alliance. 5. *Marie-Bénigne* de Jaucourt, morte à Maestrick en 1758.

Catherine-Renée de Jaucourt, dame de Villarnoul, barone de la Forest-sur Seure, morte à Paris le 21 avril 1724, épousa *Charles*, comte du Bellay, seigneur de la Pallu, de Benest, des Buards, &c. dont elle eut deux filles; savoir, *Charlotte-Marguerite-Catherine* du Bellay, morte en mars 1721, sans avoir eu d'enfans de *Charles* d'Estain de Saillan son mari. 2. *Catherine-Félicitée* du Bellay, dame de Villarnoul, morte à Paris dans la dix-neuviéme année de son âge, le 3 juillet 1727. Elle étoit dame d'honneur de Louise-Elizabeth d'Orléans, reine douairiere d'Espagne. Elle avoit épousé le 23 décembre 1722, *Anne-Auguste* de Montmorenci, prince de Robec, mort en 174..... dont elle a laissé deux fils & une fille, 1. *Anne-Louis-Alexandre*, aujourd'hui prince de Robec, né le 11 novembre 1723, marié en février 1746, avec *Anne-Maurice* de Montmorenci. 2. *Louis-Anne-Alexandre*. 3. *Anne-Félicitée-Isabelle* de Montmorenci, qui a pris le voile. Ainsi finit la branche de Jaucourt Villarnoul, fondue dans la maison de Montmorenci.

Branche des seigneurs du Vault.

XIII. Jean-Louis de Jaucourt, second fils de Jean de Jaucourt III du nom, baron de Villarnoul & du Vault, & de dame *Marthe* du Plessis Mornay, épousa par dispense du roi Louis XIII du 5 mars 1638, *Françoise Renée* de Jaucourt sa cousine germaine, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron d'Espeuilles & d'Huban, & de *Françoise* d'Anlezy, dont il eut deux fils, & trois filles, savoir. 1. Jean, qui suit. 2. *Philippe*, seigneur de Brazé qui épousa *Anne* d'Angennes, dont il eut trois filles qui ont passé en Prusse: l'aînée est morte sans avoir pris d'alliance; la seconde *Judith* de Jaucourt, morte en 1757, sans être mariée, a été gouvernante des princesses de Prusse, sœurs du roi de Prusse aujourd'hui regnant. La troisiéme a épousé N. de l'Hôpital, général major au service de sa majesté Prussienne, & commandant de Mesmel, dont elle n'a point d'enfans. 3. *Marthe* de Jaucourt épousa, avec dispense du roi, par contrat du 18 juin 1664, *Louis* de Lisle, chevalier, seigneur d'Ollon, baron de Conforgien, son cousin germain, dont elle eut des enfans. 4. *Françoise* de Jaucourt épousa *Joachim* de Jaucourt, son cousin, seigneur de S. Andeux, qu'on verra ci-après. 5. *Catherine* de Jaucourt, morte sans alliance.

XIV. Jean de Jaucourt, chevalier, baron du Vault, &c. mourut peu d'années après son mariage, & laissa un fils, Louis-Jean qui suit. Il avoit épousé *Françoise* d'Aumale sa cousine germaine, fille de *Philippe* d'Aumale, chambellan & gouverneur de M. le Prince, & de *Magdeléne* de Jaucourt. Elle épousa en secondes nôces *François* des Gentils, chevalier, seigneur du Bessay, dont elle n'eut point d'enfans mâles.

XV. Jean-Louis de Jaucourt II du nom, baron du Vault, &c. fut nommé alcade des états généraux de la province de Bourgogne assemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épousé demoiselle *Catherine* Bourée, dont il eut un fils, qui suit.

XVI. Pierre-Lazare dit *le Comte de Jaucourt*, baron du Vault, né en 1688, fut cornette dans le régiment royal, ensuite capitaine de dragons dans Beaufremont, &c. il assista dans la chambre de la noblesse aux états de Bourgogne tenus à Dijon en 1730, & fut assassiné la nuit du 8 ou 9 novembre 1734, sur le chemin qui mene de la petite ville d'Avallon au château du Vault. Il avoit épousé le 3 décembre, *Marie-Josephe* de Grave, dame de Villefargeau, fille unique de *Jules* marquis de Grave, seigneur de Villefargeau, maître de la garderobbe de Monsieur, & de dame *Josephe* le Duc morte, âgée de 48 ans, le 1 août 1749, au palais du Luxembourg, où le roi lui avoit donné un appartement, & inhumée le lendemain à S. Sulpice. Desdits *Pierre-Lazarre*, comte de Jaucourt, & *Marie-Josephe* de Grave sa femme, sont issus deux fils vivans; savoir, 1. *Pierre-Armand*, comte de Jaucourt, baron du Vault &c. né le 19 août 1725, & qui a fait les campagnes de 1742, 1743, capitaine dans le régiment du roi infanterie. 2. *Jacques-Anne*, chevalier de Jaucourt, né le premier septembre 1726, officier réformé au régiment de Beaufremont.

Branche des seigneurs de Menestreux.

XII. Jacques de Jaucourt, second fils de Louis de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, & d'*Elizabeth* de la Tremouille, né en 1574, fut seigneur de Rouvray, Ménestreux, S. Andeux &c. par partage du 5 novembre 1609, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé. Il mourut en décembre 1637, & eut trois femmes, 1° *Françoise* de la Rivière, fille aînée de *Francois* de la Rivière, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, gouverneur du Nivernois & Donziois; & de dame *Anne* de Veilhant: 2° il épousa *Sylvie* de Beauchamp, de la maison des Bussard, en Saintonge, morte en 1619: 3° il épousa *Renée* Duplessis, fille du seigneur de la Perine, morte sans postérité. Du premier mariage sont issus trois fils & trois filles. 1. *Joachim* de Jaucourt, qui suit. 2. *Jean*

mort à Ratisbonne au service du roi de Suéde, des blessures qu'il avoit reçues à la défense d'une place attaquée par le duc de Veimar. 3. *Louis*, tué au siége de Maëstrick en 1632. 4. *Anne* de Jaucourt, femme de *Jean* de Jaucourt son cousin germain, dont il sera fait mention ci-après. 5. *Françoise* de Jaucourt, morte sans alliance. 6. *Renée* de Jaucourt, qui épousa le seigneur d'Aubonne en Champagne.

XIII. JOACHIM de Jaucourt, I du nom, seigneur de Meneſtreux, épousa *Clorinde* Malhés, dont il eut un seul fils, qui suit.

XIV. JOACHIM de Jaucourt, II du nom, seigneur de Meneſtreux, &c. épousa *Françoise* de Jaucourt, sa cousine, dont il eut une fille unique, morte jeune. Ainsi la branche des seigneurs de Meneſtreux finit en lui.

*BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESPEUILLES. & barons d'*HUBAN.

XII. PIERRE de Jaucourt, I du nom, troisiéme fils de LOUIS de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, & *d'Elizabeth* de la Tremouille, né en 1575, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & dans sa jeunesse enseigne de la compagnie d'ordonnance de M. le dauphin; épousa *Françoise* d'Anlezy par contrat du 23 janvier 1601, fille de *François* d'Anlezy, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron d'Espeuilles, &c. & de *Benigne* de Rabutin, barone d'Huban. Cette Françoise d'Anlezy paroît être issue de la maison de Bretagne de la branche de Penthievre, dont elle portoit les armes, sculptées en pierre au château d'Huban. Du mariage de Pierre de Jaucourt & de ladite Françoise d'Anlezy sont issus, deux fils & cinq filles; savoir. 1. *François* de Jaucourt, né en 1607, tué en 1629, au siége de Bois-le-Duc. 2. PIERRE de Jaucourt II du nom, né en 1621, qui suivra. 3. *Magdeléne* de Jaucourt, mariée à *Philippe* d'Aumale, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, morte en 1651. 4. *Françoise Renée* de Jaucourt, femme de *Jean-Louis* de Jaucourt, baron du Vault. 5. *Anne-Louise* de Jaucourt, mariée par contrat du 4 février 1644, à *Charles* de Coussay. 6. *Edmée* de Jaucourt, mariée par contrat du 22 juin 1647, à *Daniel* Favre seigneur de Château-vieux. 7. *Judith* de Jaucourt, mariée par contrat du 28 avril 1658, à *Charles* de Prunelé, chevalier, seigneur de Thignonville & Jodinville en Beauce, tué en Catalogne en 1676, étant major & commandant du régiment de Sultzbach.

XIII. PIERRE de Jaucourt II du nom, seigneur baron d'Espeuilles, seigneur d'Huban &c. épousa par contrat du 4 décembre 1646, *Magdeléne* du Faur, fille de *Jean-Jacques* du Faur, chevalier seigneur de Courcelles-le-Roi. Il eut d'elle un fils & trois filles; savoir, 1. PIERRE ANTOINE, qui suit. 2. *Louise* de Jaucourt, née en 1654, morte à Grenoble le 22 mai 1726, veuve *d'Antoine* de Brunel, seigneur de S. Maurice en Dauphiné. 3. *Magdeléne* de Jaucourt, née en 1656, mariée en 1681 à *Armand* de Mormes, chevalier, marquis de S. Hilaire, lieutenant général de l'artillerie de France, par la démission de son pere en 1677, mort à Paris le 24 novembre 1740, lieutenant général des armées du roi, grand croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Belle-Isle. Elle mourut à Paris le 14 mai 1717: ils n'ont point eu d'enfans. 4. *Edmée* de Jaucourt, née en 1658, mariée à *Gui* de Morogues, chevalier, seigneur, de Fonfaye en Nivernois, capitaine dans le régiment de Langalerie.

XIV. PIERRE ANTOINE de Jaucourt I du nom, marquis d'Espeuilles, baron d'Huban &c. né le 8 octobre 1658, épousa le 14 septembre 1684, *Marie* de Monginot, fille *d'Etienne* de Monginot, seigneur de la Salle, morte le 27 novembre 1732. Il mourut le 10 octobre 1736, & a laissé, de quatorze enfans de son mariage, trois fils & deux filles; savoir, 1. PIERRE ANTOINE qui suit. 2. *Etienne-Auguste* de Jaucourt, né à Paris le 3 novembre 1688, cornette de carabiniers en 1709, capitaine dans le même corps en 1723, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, retiré du service en 1735, après la guerre d'Italie, avec une pension du roi, vivant sans avoir pris d'alliance. 3. *Louis* de Jaucourt, le dernier des enfans, qui cultive les lettres, & n'est point marié. 4. *Marie-Josephe* de Jaucourt vivante, née le 6 mai 1692, veuve de *Jean* Carnuichael major de dragons au service du roi d'Angleterre. 5. *Isabelle* de Jaucourt, vivante non mariée.

XV. PIERRE-ANTOINE de Jaucourt II du nom, baron d'Huban, en Nivernois, de Deux-Lions & le Vergnol, en Berry, marquis de Chantosme en Dunois, &c. né à Paris le 26 octobre 1687, entra de bonne heure au service en qualité de capitaine de cavalerie, & épousa le 7 janvier 1726, demoiselle *Susanne-Marie* de Vivans, dame de Noaillac, de S. Christeau, &c. qui étoit alors sous la tutelle de Louise de Meuves sa mere, morte le 3 octobre 1730, âgée de 56 ans, & veuve de messire *Jean* de Vivans, marquis de Noaillac, seigneur de Puch, Monluc, S. Christeau, &c. lieutenant général des armées du roi, de la promotion de 1704, mort le 3 novembre 1719, âgé de 53 ans. Dudit *Pierre-Antoine* de Jaucourt II du nom, & de *Susanne-Marie* de Vivans, qui vivent l'un & l'autre, sont issus trois fils qui vivent (aussi en 1758) savoir 1. LOUIS-PIERRE, qui suit. 2. *Etienne* Vivans de Jaucourt, né à Paris le 8 octobre 1727, reçu gentilhomme à drapeau aux gardes françoises le 26 mars 1742; gagna l'enseigne à la journée de Dettingen, en 1743, fut nommé sous-lieutenant en 1745, lieutenant au même régiment en 1756, chevalier de S. Louis en la même année, aide-major en 1758, vivant non marié. 3. *Armand-Henri* de Jaucourt, né à Paris le 10 août 1732, a pris le parti du service sur mer, & a été nommé garde marine à Rochefort en mai 1751, & enseigne de vaisseau le 11 octobre 1755.

XVI. LOUIS-PIERRE dit *le comte de Jaucourt*, seigneur d'Huban, né à Paris le 26 octobre 1726, lequel d'abord nommé cornette de cavalerie dans le régiment de Chabrillan le 15 juillet 1741, a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne, fut nommé guidon de la compagnie des gendarmes Anglois en 1745, mestre de camp & enseigne des gendarmes Ecossois en 1747, & chevalier de S. Louis au mois de janvier 1757. Il a épousé le 11 juillet 1752, demoiselle *Elizabeth-Sophie* Gilly, dont deux enfans, 1. *Elizabeth-Susanne*, née le 23 octobre 1755, & *François-Arnoul*, né le 14 novembre 1757.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VAISERIE.

XII. GABRIEL de Jaucourt, seigneur de Bussieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, &c. quatriéme fils de *Louis* de Jaucourt, & *d'Elizabeth* de la Tremouille, eut deux femmes; 1°. par contrat du 24 février 1599, *Claude* de la Perriere dame de la Vaiserie, fille unique de *Claude* de la Perriere, lieutenant de roi de Nivernois & Donziois, & de *Sylvie* d'Orléans; 2°. par contrat du 19 février 1635, *Rachelle* de Bellanger dame de Chamont, fille de *Simon* de Bellanger, duquel mariage il n'eut point d'enfans. De la premiere femme sortirent 4 fils, savoir; 1. JEAN, qui suit: 2. ELIE de Jaucourt, seigneur de Chazelles, qui a fait la *branche de* JAUCOURT-CHAZELLES *raportée ci-après.* 3. GABRIEL de Jaucourt seigneur de Bonnesson, *tige de la branche de* JAUCOURT-BONNESSON, *mentionée ci-après.* 4. PIERRE de Jaucourt, mort sans alliance, enseigne colonel du régiment de Turenne.

XIII. JEAN de Jaucourt, chevalier, seigneur de la Vaiserie, des Faveras, &c. s'attacha au prince de Condé (Henri de Bourbon:) il étoit capitaine & sergent ma-

jor du régiment d'Enghien lorsqu'il fut tué, devant Fontarabie, le 1 juillet 1638, âgé de 58 ans. Il avoit épousé par contrat du 5 juillet 1627, *Anne* de Jaucourt sa cousine-germaine, fille de *Jacques* de Jaucourt seigneur de Meneftreux, &c, & de *Françoise* de la Riviere. Il laissa cinq fils, & une fille; savoir: 1. Philippe qui suit. 2. *Zacharie* mort très-jeune. 3. *Jean Louis*, mort sans alliance. 4. *Gabriel* qui avoit épousé *Elizabeth* Dufaur, dont il n'eut point d'enfans; 5. François de Jaucourt seigneur des Faveras, *tige de la branche de* Jaucourt Faveras *rapportée ci-après*. 6. *Anne* de Jaucourt, morte sans avoir eu d'enfans de son mari *Antoine* le Febvre de Cormon, chevalier, seigneur des Bordes en Brie.

XIV. Philippe de Jaucourt, chevalier, seigneur de la Vaiserie & autres lieux, fut capitaine d'infanterie au régiment de la Marine en 1655. Il avoit épousé par contrat du 16 octobre 1659 *Marie* de Courault, fille unique de *Daniel* de Courault, chevalier, seigneur de Chevilly, & d'*Elizabeth* de Vignault, dont il eut trois fils, & quatre filles, savoir; 1. Charles qui suit. 2. Philippe de Jaucourt, seigneur de Plancy, né le 20 février 1667, major des troupes de l'escadre de M. de Pointis, pour l'expédition de Carthagène, mort dans cette expédition sans avoir été marié. 3. *François*, enseigne de Vaisseaux noyé à l'entrée du port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans. 4. *Marie*, née en 1665, morte religieuse. 5. *Catherine-Charlotte*, née le 18 juin 1670, religieuse aux dames de S. Dominique à Montargis. 6. *Catherine*, née le 5 avril 1672, religieuse carmelite à Pontoise, morte en 1737. 7. *Edmée*, née en 1679, mariée en 1711 au sieur de Beauchesne, mort commandant au second bataillon du régiment de Bassigny.

XV. Charles de Jaucourt, seigneur de la Vaiserie, & autres lieux, baron de Cernoy, né le 4 août 1664, entra au service en 1682, fut nommé colonel du régiment de Monferrat en 1703: ce régiment ayant été réformé en 1711, il fut colonel à la suite du régiment royal de la Marine. Le roi le nomma gouverneur de Charles de Bourbon Condé, comte de Charolois, & son premier gentilhomme de la chambre; il se retira en 1717 à son château de Cernoy, où il est mort en 1744. Il avoit épousé par contrat du 21 mai 1706, *Anne-Benigne* du Faur de Pibrac, fille du comte de Marigny, & de dame *Marie* de Changy, dont il a laissé trois filles, qui sont religieuses aux dames de S. Dominique à Montargis, & un fils nommé Louis-Charles qui suit.

XVI. Louis Charles de Jaucourt, seigneur de Cernoy, &c. né le 30 octobre 1711, fut nommé capitaine au regiment de la Marine en 1732, épousa en 1734, *Amelie-Elizabeth-Félicité* de Sercey, dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie* de Sercey, chevalier, comte d'Arconcey, & d'*Elizabeth-Amelie* de Belloy, dont il y a trois fils & deux filles: savoir, *Alexandre-Charles-Benigne* de Jaucourt, né le 10 juillet 1737, nommé en 1752 mousquetaire de la première compagnie, & depuis capitaine au régiment d'Orléans dragons. 2. *Louis-Charles*, né le 13 mars 1741. 3. *Jean*, actuellement en bas âge, ainsi que les filles.

Branche des seigneurs des Faveras.

XIV. François, cinquiéme fils de *Jean* de Jaucourt, seigneur de la Vaiserie, épousa *Catherine* le Pelletier, dont il eut un fils & une fille; savoir, 1. François-Lancelot de Jaucourt, seigneur des Faveras, qui suit. 2. *Marie-Anne* de Jaucourt, née à Tours le 9 mai 1688, vivante en 1758.

XV. François-Lancelot de Jaucourt, chevalier, seigneur des Faveras, né en 1686, fut capitaine dans le régiment de Sanzay, infanterie, & mourut en décembre 1753. Il avoit épousé à Tours par contrat du 9 janvier 1712, *Catherine* de Boisgaultiers, dont il a eu deux fils & une fille; savoir, François de Jaucourt qui suit. 2. *François-Lancelot*, né à Tours le 3 septembre 1722, chanoine de la cathédrale de Tours. 3. *Marie-Catherine*, née à Tours le 30 novembre 1712, vivante en 1758.

XVI. François de Jaucourt, seigneur des Faveras, né à Tours le 26 novembre 1713, ancien capitaine dans le régiment d'Anjou, a épousé en 1753 *N*.... de la Place.

Branche des seigneurs de Chazelles.

XIII. Elie de Jaucourt I du nom, né le 24 novembre 1604, mort le 6 octobre 1667, second fils de *Gabriel* de Jaucourt, seigneur de Bussieres, la Vaiserie, Plancy, &c. & de *Claude* de la Perriere, fut enseigne de la compagnie des gendarmes de M. le duc de Luxembourg. Il épousa par contrat du 15 décembre 1625 *Anne* de Loron, fille unique de *Lazare* de Loron, chevalier, & de *Malechine* de la Tournelle; elle mourut en 1670. De ce mariage sont sortis 23 enfans, dont le vingt-deuxiéme & dernier fils, Elie qui suit, a survecu tous ses freres.

XIV. Elie de Jaucourt II du nom, seigneur de Chazelles, &c. lieutenant-colonel du régiment de Guitaut, infanterie, mourut le 17 avril 1718. Il avoit épousé *Marguerite-Françoise* d'Anlezy, fille de *Jacques* d'Anlezy, seigneur de Chazelles, mort à Paris en 1720: de ce mariage sont issus un fils & deux filles; savoir, *Etienne-Edme* qui suit; *Anne-Françoise* née en 1688, religieuse en Bourgogne; *Catherine-Paule-Françoise*, née le 8 juillet 1696, mariée à Dijon par contrat du 9 juillet 1721 à *Gabriel-Laurent* de Montrichard, comte de Fontenay, chevalier de l'ordre de S. Georges.

XV. Etienne-Edme de Jaucourt, seigneur de Chazelles, né le 4 janvier 1695. Après avoir servi dans le régiment de Bourbon cavalerie, se maria par contrat du 3 août 1728 à *Marie* d'Arlay, dame de la Boulaye, fille de feu *Barthelemi* d'Arlay, chevalier, seigneur de la Boulaye près Autun, de la Veriere-le Mont, & de *Marie* Cartier dame de la Boutiere. De ce mariage sont issus trois fils & quatre filles; savoir, 1. *Pierre* de Jaucourt né le 11 octobre 1732, mort à 13 ans en Italie dans le régiment de la reine, infanterie. 2. *Charles-Leopold*, chevalier de Malte de minorité, né le 15 avril 1736, entré au service dans le régiment de la reine, infanterie, en 1745, capitaine audit régiment en 1754, a obtenu en 1756 un bon du roi pour un guidon de gendarmerie. 3. *Pierre-Marie*, né le 18 septembre 1744. 4. *Marie-Gabrielle* de Jaucourt, née le 22 octobre 1729, mariée à N... comte de Riecé. 5. *Louise*, née le 3 avril 1734. 6. *Marie*, née le 15 août 1739. 7. *Françoise-Charlotte*, née le 29 octobre 1740, toutes trois chanoinesses.

Branche des seigneurs de Bonnesson.

XIII. Gabriel de Jaucourt II du nom, seigneur de Bonnesson, troisiéme fils de *Gabriel* de Jaucourt, seigneur de la Vaiserie, Bussieres, les Faveras &c. & de *Claudine* de la Perriere, entra dans le parti du prince de Condé sous la minorité de Louis XIV, & devint la malheureuse victime de la paix que le prince fit avec le cardinal Mazarin. Il fut arrêté & condamné comme criminel de léze majesté: *Il étoit criminel de léze ministre; on sait le bon mot de Charles II sur la differente punition pour ces deux crimes; Gabriel de Jaucourt subit la plus rigoureuse.* Il eut la tête tranchée à Paris le 13 décembre 1659. M. le prince de Condé n'ayant pu le sauver, fit emporter le cadavre dans un de ses carosses pour l'inhumer. Il eut deux femmes 1°. *Elizabeth* le Bellanger, par contrat du 3 août 1639. 2°. *Denise* Visinier. Gabriel de Jaucourt III du nom qui suit, est sorti du premier lit; & du second

lit, *Abraham* de Jaucourt, ſeigneur de Chamont, qui eſt mort ſans poſtérité.

XIV. Gabriel de Jaucourt III du nom, ſeigneur de Bonneſſon, épouſa demoiſelle *Anne* Pellault, dont il eut deux fils & deux filles, ſavoir ; 1. *Gabriel* de Jaucourt IV du nom, mort commiſſaire d'artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans. 2. *Jacques* de Jaucourt, ſeigneur de Bonneſſon, lieutenant-général d'artillerie du 3 juillet 1707, pourvu des départemens d'Allemagne & de Flandres, mort le 6 ſeptembre 1729 à Paris ſans avoir pris d'alliance. 3. *Marie Anne* de Jaucourt, morte veuve ſans avoir eu d'enfans de *François-André* de Clery, chevalier, ſeigneur de Seran, ancien capitaine de grenadiers, mort à Paris le 27 février 1742, âgé de 80 ans. 4. *Michelle* de Jaucourt, morte religieuſe aux carmelites de Metz en Lorraine.

Les armes de la maiſon de Jaucourt ſont *deux léopards d'or en champ de ſable.* Six des fils de Louis de Jaucourt & d'Elizabeth de la Tremouille convinrent entre eux, ſous leur ſcél privé en 1613, d'y mettre à l'avenir de la diſtinction dans les quartiers. C'eſt peut-être de-là, que quelques-unes des branches de cette maiſon, écartelent ſimplement *de Bourgogne ancien*; & d'autres, comme on le voit dans les nobiliaires de la fin du ſiécle paſſé, portent *au premier d'hermine à la bordure de gueules*, qui eſt Bretagne; *au ſecond de gueules à trois leopards d'or*, qui eſt d'Angleterre; *au troiſiéme de* France *au bâton péri en barre*; *au quatriéme bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eſt Bourgogne ancien, *& ſur le tout de ſable à deux léopards d'or.*

* *Mémoires* imprimés & manuſcrits de la maiſon de Jaucourt, tirés des contrats de mariages, tranſactions, partages de familles, teſtamens &c. M. de Clérambault en a un grand recueil. *Voyez* auſſi les anciens hiſtoriens de France, Froiſſard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Comines, &c. *Voyez* en particulier le pere Anſelme pour la branche de Jaucourt *Dinteville*, qu'on a ici ſupprimée.

JAVELLO (Chryſoſtôme) né dans le duché de Milan, & religieux de l'ordre de S. Dominique, ſe rendit célébre par une grande connoiſſance tant de la philoſophie que de la théologie, dans le XVI ſiécle. Il enſeignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore profeſſeur de théologie l'an 1519, lorſque Pomponace, qui étoit ſon ami particulier, l'engagea à ſe faire connoître au public par l'impreſſion. Cet homme qui enſeignoit la philoſophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un livre où il prétendoit prouver que ſuivant Ariſtote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, ſe fit beaucoup d'ennemis, qui ne ſe contentant pas de le réfuter par écrit, animerent contre lui le zèle des prélats & des inquiſiteurs ; & il eut beau montrer par un nouvel imprimé, que ce n'étoit pas ſon ſentiment qu'il avoit expoſé, mais ſeulement celui d'Ariſtote ; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit ſe prouver par raiſon naturelle. L'expédient que ſon eſprit lui fournit pour ſe tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre ſon traité, & à en réſoudre toutes les difficultés d'une maniére ſimple, & qui ne ſentît pas la critique ; & celui-ci y ayant conſenti, tout le monde en fut ſi ſatisfait, que Pomponace convint, & que les inquiſiteurs ordonnerent qu'on ne feroit plus d'édition du traité de Pomponace, ſans y joindre les obſervations de Javello. Ce qui fut obſervé dans l'édition de Veniſe de l'an 1525, *in-fol.* où ſont auſſi les lettres de ces deux auteurs : le traité d'Auguſtin Niphus contre le premier, & les réponſes de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538, âgé de 67 ans ; car ce fut le 20 juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaiſance ſa philoſophie chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540 à Veniſe, avec ſa politique chrétienne, & ſon économique chrétienne. On aſſure que ces trois ouvrages ſont excellens. Comme il avoit renoncé à toutes les charges de l'ordre, il eut le loiſir d'en compoſer pluſieurs autres ſur les diverſes parties de la philoſophie, qui ſont imprimés avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. *in-fol.* édition de Lyon des années 1567, 1574 & 1580. On y trouve auſſi un traité, *De Dei prædeſtinatione & reprobatione*, dont les Thomiſtes de ce temps ne ſont pas contens, parcequ'il s'y éloigne, diſent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello ſoutient que la ſienne n'eſt pas contraire. On laiſſe aux théologiens déſintereſſés le ſoin de juger de ce traité, que l'auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'égliſe. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les commentaires du même ſur les 13 premières queſtions de la premiere partie, & ſur les queſtions de la Trinité. * Echard, *ſcript. ord. Prædic. tom.* 2.

JAVERSAC (N.) fut un des auteurs qui ſe mirent ſur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le pere Goulu Feuillant. Il étoit né vers l'an 1607, dans une ville aſſez proche d'Angoulême, & il ſe tranſporta à Paris avec un livre, contre Phylarque & Narciſſe tout enſemble, ſous le nom d'*Ariſtarque à Nicandre.* Phylarque étoit le nom que le pere Goulu avoit, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits ; par exemple, il ſoutenoit qu'il falloit dire une *ruette* & non pas une *ruelle* ; un *livraire* & non pas un *libraire* ; puiſqu'on dit un *livre* & non pas un *libre.* Ce nouvel auteur ſe vit attaqué dans ſon auberge & juſque dans ſon lit, avec l'épée & le piſtolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit ſon épée, pourſuivit ſon ennemi juſque dans la rue, & ſe retira ainſi du péril. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût quelqu'un, qui, dès le lendemain, fit retentir le Pont-neuf du récit de cette aventure tout autrement qu'elle ne s'étoit paſſée. On publia un libelle intitulé, *la défaite du Paladin Javerſac par les alliés & confédérés du prince des feuilles.* On prétend que Balzac étoit l'auteur de cette piéce, & que c'eſt la meilleure qui ait paru concernant cette diſpute. On impute dans cet écrit au pere Goulu l'inſulte faite à Javerſac ; mais Javerſac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les perſonnes diſcretes n'en accuſoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étant reſſouvenu que dans ſes premières années il s'étoit paſſé quelque choſe entre Javerſac & lui, envoya un de ſes amis dans ſa maiſon éloignée de 7 ou 8 lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une viſite, pour avoir la joie de l'embraſſer avant que de mourir ; qu'il l'embraſſa en effet, avec un tranſport de joie incroyable, verſa dans ſon ſein une effuſion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur eſprit le ſouvenir de leur ancienne querelle ; & que Javerſac en fut ſi touché, que ſur l'heure, les yeux tout trempés de larmes, il fit un ſonnet pour pleurer à jamais la perte de ſon ami. Javerſac vivoit encore en 1661. * Bayle, *diction. critiq.*

JAULA, petit royaume des Indes orientales, dans l'iſle de Ceylan, en ſa partie orientale où elle tourne au midi, entre le royaume de Panova & la principauté de Matura. On l'appelle encore *Jala*, par rapport au nom de ſa principale ville, qui eſt fort peu conſidérable, auſſi bien que la plupart des autres lieux de ce pays. Il n'y a pas même de port ſur la côte. * Baudrand.

JAVOUX, anciennement *Gabalus*, *Cabali*, *Gabulum*, *Anderitum*, *Anderidum.* C'étoit autrefois la ville épiſcopale du Gevaudan, maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Cevennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a ſuccedé à l'épiſcopat. * Baudrand.

JAUREGUI (Jean) jeune homme âgé de vingt-trois ans, vint à Anvers par le conseil de son maître Jean de Anastro, marchand de Biscaye; & étant entré dans le château du prince d'Orange, il le blessa d'un coup de pistolet le 28 mars 1582. Voulant prendre la fuite, il fut tué sur le champ par quelques gentils-hommes du prince. * Emanuel de Meteren, *histoire des Pays-Bas.*

JAUSSAUD (Louis de) naquit à Usez le 29 mars 1580. Il étudia le grec, & le sut de si bonne heure, qu'avant l'âge de 20 ans, il avoit traduit & fait imprimer Thucydide. C'étoit une tentative au-dessus de son âge, & qui lui réussit parfaitement bien. Il dédia cette traduction à Philippe de Canaye, seigneur de Fresnes, président en la chambre mipartie établie à Castres, quoiqu'il ne l'eût jamais vu, comme il le lui dit dans son épitre dédicatoire, qui est longue, & parsemée de passages grecs. Il étoit de la religion prétendue réformée, & il fut pourvu le 3 janvier 1606, d'une charge de conseiller du parlement de Toulouse, à la chambre de l'édit séante à Castres; il acquit la baronie de Tarabel, située dans le diocèse de Toulouse, & mourut à Castres le 15 juillet 1665. Sa postérité s'est établie en Suisse, & en Hollande, où elle subsiste avec honneur.

JAWER, le duché ou la principauté de Jawer, contrée de la Silésie. Elle est bornée au levant par les duchés de Glogaw, de Lignitz & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohême propre & par la Lusace. Ce duché n'a rien de considérable, que la ville de Jawer sa capitale. * Baudrand.

JAY (Le) nom de plusieurs familles de Paris, anciennes & fécondes en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, président en la chambre des enquêtes du parlement de Paris l'an 1344, qui épousa une parente, ou, selon d'autres, la sœur de *Jean* de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, secrétaire du roi, & prévôt des marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, secrétaire du roi & maître des comptes, vivoit sous le régne de François I, qui le choisit pour aller avec le connétable de Montmorenci, & quelques autres seigneurs, recevoir l'empereur Charles-*Quint*, sur les frontieres du royaume, & l'accompagner jusque dans ses états de Flandre, l'an 1539 & 1540.

JEAN de Jay, d'une autre famille que les précédens, aussi secrétaire du roi l'an 1552, eut de *Guillemette* Hotman son épouse, NICOLAS le Jay, seigneur de Bevilliers, &c. secrétaire du roi, puis conseiller & correcteur des comptes l'an 1571. Celui-ci épousa *Magdeléne* Gron, dame de la maison rouge & de Tilli, & eut entr'autres enfans, NICOLAS le Jay, *dont nous parlerons dans un article séparé; Louis*, chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, conseiller d'état, qui laissa de *Geneviève* de Rubentel sa femme, CHARLES, qui suit; & *Henri* le Jay, abbé de Cherbourg, & depuis marié; CHARLES le Jay, baron de Tilli, de la Maison-Rouge, &c. maître des requêtes, épousa *Gabrielle* de Lesrat de Lancrau, dont il laissa sept garçons & deux filles; trois de ses garçons furent tués au service du roi dans le régiment des gardes; un quatriéme, *Henri-Guillaume*, nommé évêque de Cahors en 1680, mort en 1693; un cinquiéme, *Gabriel-François*, Jésuite, qui a été long-temps professeur d'éloquence au collége de Louis *le Grand, dont nous parlons plus bas dans un article séparé;* un sixiéme, *Claude-Joseph* le Jay, qui fut en sa jeunesse destiné à l'ordre de Malte, fut capitaine au régiment des gardes en 1691; & après la mort de son frere aîné étant resté seul de sa famille, il épousa le 8 août 1703 *Anne-Marie* Pajot, fille de *Léon*, seigneur d'Ons-en-Brai, contrôleur général des postes de France; & un septiéme, qui étoit l'aîné, nommé NICOLAS le Jay, baron de Tilli, de la Maison-Rouge, &c. conseiller au parlement de Paris, décédé le 26 juin 1700, sans enfans de *Catherine* de la Boutiere.

JAY (Nicolas le) baron de Tilli, de la Maison-Rouge, &c. garde des sceaux des ordres du roi, & premier président au parlement de Paris, fut conseiller aux requêtes du palais l'an 1600, puis procureur du roi au châtelet, & ensuite lieutenant civil. L'an 1610 il calma par sa prudence la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage, après la mort funeste de Henri IV. L'an 1613 il fut reçu président aux enquêtes du parlement, & il exerça dix-sept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le roi Louis XIII, l'an 1630, d'abord président à mortier, & sept mois après premier président, après la mort du sieur Bochard de Champigni, & mourut l'an 1640. Ce magistrat s'étoit acquis beaucoup de réputation par sa probité, par sa prudence, & par son amour pour les lettres & pour les savans. Son corps fut enterré à Paris dans l'église des Minimes de la Place-Royale, où l'on voit son épitaphe & sa statue, que ses neveux y ont fait dresser. *Henri-François* le Jay, petit-neveu de ce premier président, & fils de *Henri-François* le Jay de Bussi, après avoir servi quelques années dans les mousquetaires, eut la lieutenance de la mestre de camp du régiment de Gadaigne. Il passa en Angleterre, où il épousa *Anne* de la Poolle, comtesse de Newbourg, s'attacha au service de Jacques II, roi d'Angleterre, & fut fait capitaine de cuirassiers: il se trouva à la défaite & à la prise du duc de Montmouth. Il passa ensuite en Irlande avec sa majesté Britannique. Il étoit pour lors lieutenant-colonel. Sa majesté connoissant son mérite, l'honora de la charge d'aide de camp. Il s'attacha tellement à ce prince, que le roi pour récompenser ses services lui donna un régiment. Il vint en France, après que le roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *éloges des premiers présidens du parlement de Paris. Voyez* aussi son oraison funèbre en latin, prononcée par Pelleprat, & imprimée à Paris en 1641, *in*-4°.

JAY (Gabriel-François le) cinquiéme fils de CHARLES le Jay, baron de Tilli, la Maison-Rouge, &c. maître des requêtes, & de *Gabrielle* de Lesrat de Lancrau, étoit de Paris, & fit ses études, en qualité de pensionaire, au collége des Jésuites à Paris. L'amour qu'il eut pour ses maîtres, & leurs sollicitations particulieres, le déterminerent à renoncer aux espérances du siécle, pour embrasser leur institut dans un âge encore fort jeune. Il a passé cinquante-sept années dans leur société, dont il en a employé dix-neuf à professer la rhétorique, principalement à Paris, avec distinction. Sorti de cet emploi, il fut préfet de la congrégation établie dans ce collége, pour laquelle il eut beaucoup de zèle, & dont il augmenta les sujets autant qu'il lui fut possible. Ses manières engageantes, & ses sollicitations en gagnerent un grand nombre, & il contribua beaucoup par-là à attirer dans sa société bien des sujets capables de lui faire honneur. Le P. le Jay avoit du gout pour les lettres, & en particulier pour la poësie, & nous avons de lui deux ouvrages considérables qui sont le fruit principal de ses études. Le premier est une traduction françoise des antiquités romaines, écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Il en donna un projet raisonné dès 1722, dans les *mémoires de Trévoux* du mois de *mars* de cette année; & comme il ne le publia pas sous son nom, il se donna carriere sur le mérite de la traduction qu'il annonçoit. L'ouvrage entier parut quelques mois après, en deux volumes *in*-4°, à Paris chez Grégoire Dupuis, avec des notes historiques, critiques & géographiques. On en trouve un grand éloge dans les *mémoires de Trévoux* du mois de *janvier* 1723. Mais il s'éleva dans le même temps un critique, qui prétendit y démontrer quantité de défauts essentiels. Ce critique est M. Bellenger, docteur de Sorbonne, qui travailloit aussi à donner

donner Denys d'Halicarnasse en françois avec des notes historiques & critiques, & dont la traduction parut en effet en 1723, à Paris chez Lottin, en deux volumes *in*-4°. Les remarques de ce censeur judicieux consistent en cinq lettres, qui furent imprimées dans les *mercures de France* des mois de *janvier*, *février*, *mars*, *avril* & *mai* 1723, & qui prévinrent le public en sa faveur. Le P. Hoignant, Jésuite, voulut prendre la défense de son confrere, dans une réponse aux deux premières lettres de M. Bellenger, qui fut imprimée à Paris chez Dupuis, *in*-12 : mais malgré cette apologie, il paroît que le public savant a décidé que si le style de la traduction du P. le Jay étoit plus délicat & plus aisé, celle de M. Bellenger l'emportoit pour l'exactitude & la fidélité. Celui-ci n'a pas fait difficulté de répéter dans sa préface, & de montrer par bien des preuves, que le savant Jésuite s'est souvent éloigné de la pensée de son auteur, qu'il a retranché de l'original, qu'il y a ajouté des choses qui y sont contraires, qu'il a renversé l'ordre des temps par sa traduction trop libre ; & que dans sa chronologie marginale qu'il a empruntée de l'édition grecque & latine d'Angleterre, il a copié jusqu'aux fautes d'impression, pour n'avoir pas consulté l'errata qui est à la fin du premier volume de cette édition. Ce sont les propres paroles de M. Bellenger. Le second ouvrage du P. le Jay est intitulé : *Bibliotheca rhetorum præcepta & exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem, quàm ad poëticam pertinent, discipulis pariter ac magistris perutiles.* Ce sont encore deux volumes *in*-4° qui parurent en 1725, à Paris chez Dupuis. Le premier volume est pour l'éloquence latine. Après une rhétorique complette en cinq livres, on trouve des discours panégyriques sur différens sujets, qui finissent par un discours où l'auteur examine si l'éloquence de la chaire l'emporte sur celle du barreau, ou celle du barreau sur celle de la chaire. Ce discours est suivi de plaidoyers latins & françois, d'un livre d'épîtres, d'un de fables en prose, & d'un de petits discours sur différens sujets. Le second volume ne regarde que la poëtique. Il commence par un traité de poësie, après quoi le P. le Jay donne ses propres piéces pour modéles de différens genres de poësie, dramatique, lyrique, épigrammatique, symbolique, &c. On y trouve aussi quelques poësies françoises. Une partie de ces piéces avoit déja paru séparément en différens temps. Le pere le Jay est mort à Paris au collége de Louis *le Grand* le 21 février 1734, sur la fin de sa soixante-dix-septiéme année. Il a laissé une traduction latine de l'histoire de France, écrite en françois par le P. Daniel son confrere, & il l'a poussée jusqu'à Louis XII.

JAY (Claude le) Jésuite Savoyard, natif d'Anneci, fut le septiéme de ceux qui entrerent dans la société que S. Ignace de Loyola avoit formée. Le P. le Févre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduisit l'année suivante à Venise ; & depuis défendit avec une constance admirable la religion orthodoxe en Italie, en Suéde & en Allemagne ; & s'acquit par son zèle le nom d'*Apôtre, & de pere des Catholiques.* Il étoit savant, & les évêques alloient souvent écouter ses leçons publiques. Le cardinal Othon Truchses, évêque d'Augsbourg, lui fit l'honneur de le choisir pour tenir sa place au concile de Trente ; & Ferdinand, roi des Romains, frere de Charles-Quint, l'honora souvent de ses visites. Ce bon religieux refusa l'évêché de Vienne, & celui de Tergowisch, que ce prince voulut lui donner, & mourut à Vienne l'an 1552. Sa douceur le faisoit aimer de tout le monde, & des hérétiques même. * Alegambe, *biblioth. patr. societ. Jesu.*

JAY (Gui-Michel le) étoit avocat au parlement de Paris, & fut pere de madame la marquise de la Chassetiere. Il étoit savant, sur-tout dans les langues ; & c'est ce qui l'engagea à travailler à l'édition de la grande bible polyglotte de Vitré, qui parut en dix grands volumes au mois d'octobre de l'an 1645. M. Hermant, chanoine de Beauvais, si connu par ses ouvrages & par sa piété, & plusieurs autres savans, le secoururent de leurs lumieres dans ce travail : mais il fut peu secouru d'argent, & les frais qu'il lui fallut faire le ruinérent. Etant veuf, il entra dans l'état ecclésiastique : il prit le sacerdoce, n'ayant pour tout bien que le revenu du petit doyenné de Vezelay dans le Nivernois, & un grand nombre d'exemplaires de sa bible, qu'il donnoit presque pour rien. Le roi, pour le récompenser enfin de son zèle & de son désintéressement, lui donna des lettres de restitution ou de confirmation de noblesse, & un brévet de conseiller d'état. Le cardinal Mazarin lui fit donner une somme de dix-neuf mille livres. Il est mort le 10 juillet 1675. Bien des auteurs célébres l'ont confondu, mal-à-propos, avec le président le Jay.

☞ JAZER, torrent de la Palestine, près des montagnes de Galaad. Il se décharge dans le Jourdain.

☞ JAZER, ville de la Palestine, au pied des montagnes de Galaad, & près du torrent de Jazer, au-delà du Jourdain : elle fut donnée à la tribu de Gad, puis cédée aux Lévites. On la nommoit aussi *Jaser* & *Jazer*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JAZIGES, peuples de la Sarmatie d'Europe, que Boleslaüs *le Chaste*, roi de Pologne l'an 1264, & Lescus l'an 1282, exterminérent presqu'entierement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Plusieurs de ces peuples se retirerent dans la haute Hongrie, & non pas dans la Transsylvanie, comme ont cru les autres ; & ce sont ceux qu'on appella *Jaziges Metanastes.* Valerius Flaccus parle de ces premiers Jaziges, *liv.* 1. *Argon.*

Neurus & expertes canentis Jaziges avi.

Ovide en fait encore mention, *l.* 1 *de Pont. eleg.* 3.

Aut quid Sauromatæ faciant, & Jaziges acres.

Consultez aussi Cromer, *lib.* 6 & 10, & Michovius, *lib.* 3.

I B

IBAS, évêque d'Edesse, dont le nom fut si fameux dans les IV & V conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'hérésiarque Nestorius. Depuis ayant connu la vérité, il se rangea dans le parti orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fût persécuté, & soupçonné de retenir toujours ses erreurs. Dans le temps qu'il favorisoit Nestorius, il avoit écrit une lettre à un Persan, nommé *Maris*, par laquelle il blâmoit Rabulas son prédécesseur, d'avoir injustement condamné Théodore, évêque de Mopsueste, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les capitules de S. Cyrille ; mais il approuvoit la paix & l'union faite avec S. Cyrille, après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque temps après qu'Ibas se fut réconcilié avec l'église, il excommunia quatre prêtres de son diocèse, qui appellerent de cette sentence, & il fut accusé par son clergé de divers crimes. Pour en juger, les prélats firent des assemblées à Tyr, & à Beryte. On trouva que les accusations intentées contre Ibas étoient fausses, & il fut absous l'an 448. L'année suivante, Dioscore & ses sectateurs le déposerent dans le faux synode d'Ephèse, le traînerent dans diverses prisons, & le traiterent très-cruellement. Ibas ayant appellé de cette injuste déposition au concile général de Chalcedoine, on lut dans la neuviéme session les actes du synode de Tyr & de Beryte, & la lettre d'Ibas à Maris Persan ; & quoi qu'alléguassent les ennemis de ce prélat pour soutenir leur sentence, il fut encore absous du commun consentement de tous les peres, & rétabli sur son siége, où Nonnus avoit été mis illégitimement

par Dioscore. Néanmoins sa lettre à Maris fut le sujet de plusieurs troubles dans le siécle suivant; car Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce, passioné pour Origène, & hérétique Acephale, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'église, de condamner les écrits de Théodore de Mopsueste, & les anathêmes que Théodoret de Cyr avoit opposés aux anathêmes de S. Cyrille, & la lettre d'Ibas, rapportant diverses choses qui étoient fausses & contraires au concile de Chalcedoine. Ce prince trop crédule les fit condamner dans le V concile général tenu à Constantinople l'an 553. C'est ce qu'on appella l'affaire des trois chapitres, qui causa entre plusieurs églises & divers prélats un schisme, qui ne put être aboli que long-temps après. * Concile de Chalcédoine, *act.* 8 & 9. V Concile général, *sess.* 6. Liberatus, *c.* 24. Baronius, *A. C.* 448, 449, 451, 553, *&c.* Cabassut, *notit. concil.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclés. du V siécle.*

IBAYÇAVAL ou NERVIO, en latin *Nerva*, *Nervius*, *Nansa*, *Nesua*, riviere de Biscaye en Espagne, qui a sa source vers les confins de la vieille Castille & la ville de Trevino, passe près de Horozzo, & va se décharger dans la mer de Biscaye au-dessous de Bilbao. Son cours, qui n'est pas fort long, est tout au nord-est. * Baudrand.

IBBAS, qu'on nomme aussi IDAS, général des Ostrogoths, fut envoyé par le roi Théodoric à la tête d'une armée considérable dans les Gaules en 508. Il arriva en Provence dans le temps que les François, joints aux Bourguignons, faisoient tous leurs efforts pour y pénétrer, & pour se rendre maîtres du pont de bateaux voisin de la ville d'Arles. Ce pont étant alors le seul qui pût faciliter le passage du Rhône, étoit par conséquent un poste très-important, & il étoit également de l'intérêt des François de s'en saisir pour passer en Provence, & de celui des Visigots de le conserver pour défendre l'entrée de cette province. Les François & les Bourguignons firent en effet tous leurs efforts pour se rendre maîtres de la tête orientale du pont du côté de Provence : mais ils furent repoussés & poursuivis par Ibbas, qui, les ayant atteints, les attaqua & les défit entierement; ensorte que, selon le témoignage des historiens, ils eurent trente mille hommes tués sur la place. Cette premiere victoire donna moyen à Ibbas de reprendre sur Clovis & sur les François, une partie des conquêtes que ceux-ci avoient faites sur les Visigots. Clovis se vit obligé de lever le siége de Carcassonne qu'il se flatoit de réduire, & de retourner à Toulouse : & Ibbas poursuivant ses conquêtes, reprit Narbonne & la plus grande partie de la Narbonnoise. Théodoric lui ordonna néanmoins de faire restituer à l'église de Narbonne, les domaines dont elle avoit été dépouillée pendant les troubles de la guerre, & dont le feu roi Alaric lui avoit confirmé la possession, & il exhorta ce général dans la même lettre, de se rendre aussi recommandable par des actes de justice qu'il l'étoit déja par ses exploits militaires. Cette lettre de Théodoric est de l'an 509. Ibbas auroit poussé, sans doute, plus loin ses conquêtes dans les Gaules, si la situation des affaires d'Espagne ne l'eût obligé de passer promptement au-delà des Pyrénées, pour aller attaquer dans Barcelone Gesalic, qui s'y étoit retiré après la prise de Narbonne par le roi Gondebaud, qui avoit établi son siége dans Barcelone, & qui de-là entretenoit des intelligences secrettes avec les François, & tâchoit, sous leur protection, de se maintenir sur le trône. La principale attention d'Ibbas à son arrivée au-delà des Pyrénées, fut donc de faire reconnoître l'autorité du jeune Amalaric, sur qui Gesalic avoit usurpé la couronne, ou plutôt d'y faire reconnoître l'autorité de Théodoric, tuteur d'Amalaric, & de travailler à détrôner Gesalic. Celui-ci informé des mouvemens d'Ibbas, & voulant se maintenir sur le trône, partit de Barcelone & marcha contre ce général; mais Ibbas lui livra bataille, le défit entiérement, & l'obligea de chercher son salut dans la fuite. Gesalic abandonné de tous ses sujets, s'embarqua & passa en Afrique à la cour de Thrasamond, roi des Vandales, auprès duquel il chercha un asile, & dont il sollicita la protection pour recouvrer ses états. Ibbas soumit aisément toute l'Espagne après la défaite & la fuite de Gesalic : il demeura dans ce pays pour y commander sous les ordres & sous l'autorité de Théodoric, qui, pour remplir sa place dans les Gaules, y envoya le général Mammon.

IBEK (Cotheddin Ibek) esclave de Schehabeddin, sultan de la dynastie des Gaurides ou Gourides, devint roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord gouverneur de la province pendant six ans pour le sultan. Mais ce prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibeck s'en rendit le maître absolu, & ajouta même à cet état plusieurs provinces de l'Indostan. Il régna quatorze ans depuis la mort de Schéhabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fussent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre : *Tage al Mather.* * D'Herbelot.

IBEK (Azeddin Ibek ou Ibeg) premier sultan des Mamlucs Turcs ou Turcomans, qui ont régné en Egypte. Il avoit été grand échanson de Malek Al Saleh, sultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce sultan étant mort, & son fils Turanschah assassiné, Schagreddor sa veuve épousa Ibek, qui se fit élire sultan par les Mamlucs, en compagnie de Malek Al Aschraf, enfant de six ans, qui fut le dernier des Jobites qui régnerent en Egypte. Ibek se défit bientôt de cet enfant, & régna seul avec la sultane sa femme; mais son régne fut fort court. La même sultane qui l'avoit élevé sur le trône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus absolument, ayant en main la régence de son fils, âgé seulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'hégire 655, de J. C. 1257, après avoir régné six ans & onze mois. Il eut pour successeur son fils, qui fut surnommé *Al Malek Al Manzor.* Son pere portoit le nom de *Malek Al Moëzz.* * D'Herbelot.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salaheddin, mort l'an 749 de l'hégire, 1348 de J. C. est auteur d'un livre intitulé : *Adab al Kateb ad adib*, c'est-à-dire, *des qualités que doit avoir un bon secrétaire.*

IBELIN ou YEBNA, nom moderne de la ville de Geth, *cherchez* GETH.

IBERIE, pays d'Asie, entre la Cholchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la grande Arménie au midi, & le mont Caucase au septentrion. C'est ce que nous appellons aujourd'hui *Georgie* ou *Gurgistan.* Arias Montanus dit que quelques aventuriers de ce pays, étant venus habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de presqu'isle entre les deux mers, depuis les monts Pyrenées jusqu'aux colonnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Iberie, qu'elle a gardé long-temps avant que les Romains y fussent entrés, & qu'elle eût porté le nom d'Espagne. C'est aussi l'opinion de Joséphe, de Pline & de Varron, & elle semble plus raisonnable que celle de quelques auteurs, qui veulent au contraire que les Iberiens asiatiques soient des colonies des Iberiens d'Europe; n'étant pas vraisemblable, que ceux ci aient traversé de si longs espaces de terre, depuis le détroit d'Hercule jusqu'aux extrémités du Pont-Euxin & à la mer Caspienne, pour aller s'établir dans un pays moins bon que le leur. On peut ajouter à cela que toutes les histoires nous apprennent que la terre s'est peuplée par des colonies, qui ont passé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves auteurs qui croient que les Iberiens d'Asie ne sont jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe

en Asie, à cause de la grande différence & de langage & de mœurs, qui distingue les uns d'avec les autres, selon la remarque d'Appien. Le savant Bochart est tout-à-fait de ce sentiment, & tire le nom d'Iberie de l'hébreu *Eber*, ou du chaldaïque *Ebra*, c'est-à-dire, *passage*, le pluriel *Ebrin*, signifiant *la fin* ou *l'extrémité d'une chose*; comme en effet les Iberiens, aujourd'hui les Espagnols, habitent les dernieres terres du couchant de l'Europe, où il y a un cap que l'on a nommé pour ce sujet *finis terræ*, *finisterre*. La Gaule même a été aussi appellée anciennement *Iberie*, selon Strabon, *l.* 5, qui comprend sous ce nom tout ce qui est contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns même ont étendu ce nom d'*Iberie* jusqu'au Rhin, que Nonnus, *l.* 3. *Dionysiac.* appelle *Iberus* Ῥῆνος [illegible] Gorop. Becanus, *l.* 2 *Hispan.* s'imagine qu'*Iber* est plutôt un mot dérivé de l'allemand *Juer*, c'est-à-dire, *Jaloux*, épithéte qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille épigramme; mais outre qu'il n'en est fait mention dans aucun ancien auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais su un seul mot de la langue teutonique. *Voyez* Vossius. Claudien, dans le poëme qu'il a fait à la louange de Serena, nous parle de l'Iberie d'Europe. Et Virgile, *au* 3 *l. des Géorgiques*, nous parle de l'Iberie d'Asie. L'Iberie asiatique commença d'être éclairée du christianisme dans le IVe siécle, par le moyen d'une femme esclave, qui invoquant le nom de J. C. guérit la reine d'une maladie très-dangereuse. La reine étant convertie à la foi, y attira le roi son mari, & tous deux ensemble s'employerent à instruire leurs sujets, jusqu'à ce que l'empereur Constantin leur envoya des évêques. * Rufin, *l.* 1, *c.* 10. Socrate, *l.* 1, *c.* 16.

IBNALARABI, seigneur Sarasin, du temps de Charlemagne, vers la fin du VIIIe siécle, vint chercher dans la puissance de ce prince, un appui contre Abderam qui gouvernoit l'Espagne au nom des Sarasins, & qui usoit tyranniquement de son pouvoir. Ibnalarabi avoit été chassé de Saragoce pour s'en être déclaré roi;& croyant que Charlemagne prendroit sa cause en main, il vint le trouver jusqu'à Paderborn en Westphalie, & s'offrit de lui rendre hommage du gouvernement qu'il avoit perdu, s'il en vouloit entreprendre la conquête. Quoique Charles eût alors sur les bras des affaires embarassantes, le zèle qu'il avoit pour la religion ne lui permit pas de négliger une occasion favorable de la rétablir au-delà des monts. Dans ce dessein, il leva deux armées, dont l'une composée de Bourguignons, de Bavarois, de Provençaux & de Lombards, prit la route de Catalogne; l'autre qu'il conduisoit en personne, marcha du côté de la Navarre. Tout plia sous ce conquérant, depuis les Pyrénées jusqu'à l'Ebre. Les uns se rendirent par composition, les autres se laisserent forcer, & tous furent enfin contraints de le reconnoître pour maître. Ibnalarabi rentra dans Saragoce, & rendit l'hommage promis. Charles prit des ôtages par-tout, établit des comtes dans toutes les nouvelles conquêtes, pour veiller sur les Sarasins qu'il laissoit en possession de leurs terres, pourvut aux affaires de la religion, & revint en France après avoir fait démolir les murailles de Pampelune, dont la force & la situation lui donnoient ombrage. Ibnalarabi fut plein de reconnoissance des services que Charlemagne venoit de lui rendre, & l'on croit qu'il fut toujours depuis fidéle aux promesses qu'il avoit faites à ce prince conquérant. Cet Ibnalarabi étoit un de ces gouverneurs des provinces sarasines en Espagne, qui n'avoient pas voulu reconnoître la souveraineté de Cordoue. * *Voyez* le tome premier de l'*histoire des révolutions d'Espagne*, ouvrage posthume du P. Joseph d'Orléans Jésuite, revu & publié par les peres Rouillé & Brumoy, de la même compagnie.

IBNU GIULGIUL, auteur Arabe, composa une chronologie de la vie *des philosophes*. L'auteur de la vie d'Alpharagius en fait mention, aussi-bien que Vossius, *de scient. Math. cap.* 67, § 23.

IBORG, bourg ou petite ville du cercle de Westphalie en Allemagne. Il est sur la riviere de Colbeck, dans l'évêché d'Osnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Les évêques d'Osnabrug font souvent leur résidence à Iborg. * Baudrand.

IBRAHIM Ben Abdallah-al-Hamaovi, *cherchez* ABOULDEM.

IBRAHIM, fils de Valid, treiziéme calife de la race des Ommiades, succéda à son frere Iezid III du nom, l'an de l'hégire 126, de J. C. 743: mais son régne ne dura que sept mois & quelques jours; car Marvan, surnommé *Himar*, qui s'étoit déja soulevé du temps d'Iezid son prédecesseur, sous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Mésopotamie où il commandoit, avec une grosse armée à Kennaserin, à dessein d'assiéger Ibrahim dans Damas, ville capitale du califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au-devant de lui avec six vingt mille hommes de troupes ramassées. Elles furent si aisément défaites par Marvan, que Ibrahim fut obligé de se renfermer dans sa capitale, qui ne laissa pas d'ouvrir ses portes au vainqueur. Marvan entra ainsi victorieux dans Damas, déposa Ibrahim du califat, & le réduisit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'hégire, selon Khondemir. Un auteur dit qu'il fut tué trois mois après sa déposition, & un autre le fait vivre jusqu'à l'an 132 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le titre d'Imam ou de chef de la religion, aussi-bien que de l'état des Musulmans, n'est pas du nombre des douze de la postérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frere aîné des deux premiers califes de la maison des Abbassides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour calife. Il est vrai que deux personnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les provinces musulmanes, mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la province du Khorassan. Cet Ibrahim n'a donc que le titre d'*Imam*, c'est-à-dire proprement, chef de la maison du prophéte Mahomet, & par conséquent de grand pontife, & de maître souverain du musulmanisme. Lorsque Marvan, surnommé *Himar*, dernier calife de la race des Ommiades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faisoit dans les provinces de son empire, il se saisit de sa personne, & le fit mourir, en lui faisant mettre la tête dans un sac plein de chaux, l'an de l'hégire 130, & de J.C. 747. Il déclara avant sa mort que son frere Sefah lui devoit succéder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut son effet; car ce frere aidé des troupes d'Abou Moslem, devint le premier calife de la race des Abbassides, qui conserva cette dignité jusqu'à l'an 656 de l'hégire. * D'Herbelot.

IBRAHIM, fils de Massoud, huitiéme sultan de la race ou dynastie des Gaznévides, ou le neuviéme, si l'on compte Mohammel l'*Aveugle*, étoit petit fils du sultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, fondateur de cette dynastie, & succéda à son frere Ferokhzard. Ce sultan continua la paix que son frere avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne feroient point de courses sur ses terres. Il acquit la réputation d'un prince très-juste & très-pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ses voisins dans l'Indostan. Il y remporta de si grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Modhaffer* & de *Mansor*, qui signifie *vainqueur* & *triomphant*. Il régna 42 ans; car il mourut l'an de l'hégire 492, qui répond à l'an 1098 de J. C. Ibrahim bâtit un grand nombre de mosquées, d'oratoires & d'hôpitaux. Il passoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la priere, à faire la ronde par la

ville de Gazna, où il faisoit distribuer de grandes aumônes à tous les nécessiteux. Il jeûnoit trois mois de l'année. Il eut trente-six enfans mâles, qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les sciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des docteurs de la loi; car Ibrahim refusa l'alliance des autres princes, qui cependant lui portoient un si grand respect, qu'ils l'appelloient le seigneur & le maître de tous les sultans. Il fit bâtir plusieurs villes dans ses états & dans les Indes, qu'il nomma *Kair abad*, *Imam abad*, c'est-à-dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres semblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un alcoran de sa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très-riches présens. * D'Herbelot.

IBRAHIM, fils du calife Mahadi, frere de Haroun Rashid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des instrumens. Il avoit le teint fort brun, ce qu'il tenoit de sa mere Schakelah, esclave du serrail noir, que son pere avoit épousée. Son gros ventre lui fit donner le sobriquet de *Tin*, qui signifie en arabe une figue brugiotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très-libéral, & a passé pour le plus éloquent orateur & le plus excellent poëte de tous ceux de sa maison qui l'ont précédé. Il fut proclamé calife dans Bagdet, peu après la mort d'Amin son neveu, pendant que Mamon son frere & son légitime successeur étoit encore dans la province de Khorassan. La cause de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déja reconnu pour calife, avoit déclaré pour son successeur Ali, fils de Moussa, qui étoit un des Imams & successeurs en droite ligne d'Ali, gendre & cousin-germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la maison & du sang d'Abbas, dans la famille duquel le califat étoit entré par préférence à ceux du sang & de la postérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement persuadé du droit que cet Imam avoit au califat, qu'il résolut d'en priver ses propres enfans & tous ceux de sa famille, pour le remettre après sa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abbassides, qui se trouvoient dans Bagdet, ils s'assemblerent & déposerent d'un commun consentement le calife Mamon, après quoi ils préterent le serment de fidélité à Ibrahim son oncle, qui se trouvoit pour lors parmi eux. Ce fut l'an de l'hégire 202, de J. C. 817.

Mamon instruit de ce qui se passoit, partit incessamment du Khorassan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puissante armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim, dont le parti n'étoit pas assez fort pour contenir la ville dans son obéissance, résolut de descendre du trône, & de se cacher déguisé chez quelques-uns de ses amis, n'ayant joui que deux ans moins quelques jours du califat. Ibrahim demeura caché quelque temps; mais Al Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert. Comme ce calife ne le faisoit chercher que pour avoir le plaisir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaisantant: *Vous êtes donc le calife des Négres?* à quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne suis que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Al Mamon voulant se divertir avec son oncle, qui avoit beaucoup d'esprit, continua la raillerie, & l'appella l'esclave des enfans du Pavot noir; sur quoi il faut remarquer qu'Abd, esclave en arabe, signifie aussi un Négre; & *Balad al âbide* le pays des esclaves, n'est autre chose que le pays des Négres. D'ailleurs le pavot noir, qui est commun en Egypte, où l'on tire de sa tige l'opium, qui est aussi noir que ses feuilles, marque assez cette province, qui est limitrophe de l'Ethiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit sur le champ au calife par un quatrain arabe, dont le sens est: » Vous me comparez par mépris aux pavots noirs, » dont vous confondez cependant la tige & les feuil» les. Si je parois esclave au dehors, j'ai un cœur libre » au-dedans, & si la nature a donné de la noirceur à » mon visage, elle a donné de la blancheur & de l'é» clat à mon ame. « Le premier distique de ce quatrain piquoit un peu le calife; qui étoit de la même tige qu'Ibrahim son oncle maternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait sortir de la raillerie, & tomber insensiblement dans le sérieux.* Alors Ibrahim lui répartit par un autre quatrain fort respectueux, dont le calife son neveu demeura très-satisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'hégire 224. Khondemir en rapporte plusieurs particularités, que nous omettons. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IBRAHIM, fils d'Aglab, fut un capitaine Arabe, que le calife Haroun Raschid envoya pour gouverneur de l'Egypte & de l'Afrique l'an 184 de l'hégire, & de J. C. 800. La postérité de ce gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une dynastie de princes, qui y regnerent jusqu'à l'an de l'hégire 296, auquel les Fathemites, devenus maîtres de tout le pays, les en chasserent. * D'Herbelot.

IBRAHIM de Schiraz ou de Firouabad, parcequ'il tiroit son origine de la ville de ce nom, qui n'est pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même province de Perse, passe pour un des plus grands jurisconsultes du musulmanisme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particulierement aux exercices de la piété. On a de lui plusieurs livres arabes, dont le principal est celui qui a pour titre, l'*Homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almesri, docteur de la secte Schafeïenne. On a encore de lui une exhortation à l'étude de la jurisprudence, & un autre livre nommé l'*Echantillon*, qui est une explication des principaux articles, ou, comme les Musulmans les appellent, des fondemens de la loi. On le croit aussi l'auteur d'un ouvrage, qui contient l'art de contredire, & de disputer dans les matieres scholastiques. C'est proprement ce que nous appellerions *la recherche de la vérité.* * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

IBRAHIM Al Merouzi, jurisconsulte très-célébre parmi les Musulmans, dont on a plusieurs ouvrages en arabe, & entr'autres un commentaire sur le Mosni. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit consulté comme un oracle des loix, & sa réputation se répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit sa maison, fut nommée de son nom, *Darbe Al Merouzi*, *la porte de Merouzi*: elle est dans le quatriéme quartier de Bagdet. Le surnom de *Merouzi* fut donné à ce docteur, parcequ'il étoit natif de la ville de Merou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande province de Khorassan, & cette ville est ordinairement surnommée *Schahgiam*, pour la distinguer d'une autre ville de la même province, que l'on nomme aussi par distinction *Meroualroud.* Ibrahim étoit de la secte Schafeïenne, & sur la fin de sa vie il quitta le séjour de Bagdet, pour passer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'hégire 340, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafei. * D'Herbelot.

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, surnommé *Esfaraïni*, parcequ'il étoit natif d'une petite ville du Khorassan, appellée *Esfarain*, qui est des dépendances de la ville capitale & royale nommée *Nischaour*, également distante de celle-ci & de Giorgian. C'est un docteur célébre de la secte Schafeïenne, duquel on dit que les plus savans personnages du Khorassan & de l'Iraque ont puisé leur doctrine. Il a composé plusieurs ouvrages, dont le principal est un livre de controverse, où il défend la loi musulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'hégire 418,

de J. C. 1027, & fut porté à Esfaraïn, lieu de sa naissance. * D'Herbelot.

IBRAHIM, empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & succéda à son frere Amurat IV, l'an 1640. Lorsque ce dernier fut mort, les officiers de la Porte eurent peine à le résoudre de sortir d'un lieu où il étoit retenu comme prisonnier depuis trois ou quatre ans; ce prince craignoit que ce ne fut une feinte pour le rendre criminel. Mais après avoir vu le corps mort de son frere, il sortit; & lorsqu'il eut été couronné, il se plongea dans les délices, qui lui devinrent funestes. La perte d'une de ses sultanes, que le chevalier de Bois-Boudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger sur Malte. Cependant il tourna ses armes contre l'isle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptés lui firent perdre le soin des affaires de l'empire, & il se rendit insupportable à tout le monde. La milice & les officiers conspirerent contre lui, manderent le mufti, & les autres personnes considérables de la loi, & commencerent leur entreprise par faire mourir le grand-visir. On voulut ensuite déposer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris & beaucoup de fierté, anima si fort ces esprits mutins, qu'ils l'étranglerent le 18 août 1649. Ils mirent Mahomet IV, son fils, sur le trône. * Mezerai, *continuation de Chalcond. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, visir & favori de Soliman II, étoit de Gênes, de la famille des Justiniani, & s'étant fait Turc, avoit acquis les bonnes graces de ce prince Mahométan. Comme il conservoit des sentimens favorables pour les Chrétiens, il persuada au sultan de tourner ses armes contre les Persans, guerre qui ne fut pas heureuse. Soliman en conçut contre lui des sentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ses envieux. La sultane Roxelane porta le grand-seigneur à se défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout, & comme Soliman avoit juré de ne faire jamais mourir son favori, tant que lui-même seroit au monde, on lui persuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le sommeil étant une espéce de mort. C'est ce qu'il fit exécuter, après lui avoir reproché diverses trahisons, & lui avoir même produit des lettres qu'il écrivoit à l'empereur Charles-Quint. Ce fut vers l'an 1546. * *Continuation de Chalcondile, en Soliman II.*

IBYCUS, poëte lyrique Grec, florissoit sous la LX olympiade, vers l'an 540 avant J.C. & écrivit divers ouvrages, entr'autres l'enlevement de Ganymede & de Tithon, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. Mais ce poëte mêle bien des obscénités dans ses vers. On dit qu'il fut assassiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de sa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque temps après un des assassins ayant vu des grues, dit à ses compagnons: » Voilà les témoins de la mort d'Ibycus. « Cette parole fut rapportée au magistrat, qui fit mettre ces voleurs à la question. Ils avouerent le fait & furent pendus. C'est de-là qu'est venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime est découvert. Antipater fit l'épitaphe d'Ibycus. * Plato, *in Parmen.* Cicero, *in.* 4. *Tusc.* Pausanias, *liv.* 2. Pline, *lib.* 35, *c.* 5. Athénée. Eusebe & Erasme, *adag. &c.*

I C

ICAIRE, comte d'Orient, que l'on croît être le même qu'ICHERIUS, nommé par d'autres HIERIUS, professeur de rhétorique à Rome, & célébre dans S. Augustin, étoit fils de Théodose, secrétaire de l'empereur Valens. Sa mere, femme de mérite & de condition, perdit ses biens en perdant son mari, & se vit obligée de servir pour subsister. Icaire, né dans les Gaules, selon les uns, & dans l'Orient, selon d'autres, & que S. Augustin nomme *le Syrien*, parcequ'il y avoit été élevé dans le temps que son pere y exerçoit quelque charge, ne se laissa point abattre par l'adversité. Comme il avoit appris parfaitement la langue grecque, & qu'il étoit instruit de toutes les beautés de l'éloquence latine, il enseigna celle-ci à Rome dans le même temps qu'Augustin, encore dans le siécle, exerçoit le même emploi à Milan. Il avoit la réputation de posséder parfaitement l'art d'enseigner, & d'être un très-habile philosophe. Augustin l'aimoit sur sa réputation, sans l'avoir jamais vu: & désirant de le connoître de plus près, il lui adressa ses livres *de la bienséance & de la beauté*, qu'il avoit composés vers l'an 380. A la faveur de son savoir, Icaire s'avança dans les charges de l'empire. Il en exerçoit quelques-unes en Orient dès l'an 382; car dès-lors il écrivit avec Olympe, de la part de l'empereur, à S. Grégoire de Nazianze, pour l'engager à retourner à Constantinople, où ce saint avoit déja refusé de se trouver. S. Grégoire lui fit réponse pour s'en excuser tout de nouveau. Vers l'an 384 ou 385, Procule, comte d'Orient, ayant été déposé, Icaire fut mis en sa place. Cette dignité donnoit entrée dans le conseil du prince, & la premiere part aux faveurs & à l'autorité. Icaire lia alors une étroite amitié avec le fameux sophiste Libanius qui se trouva fort honoré de cette liaison, & qui fit par reconnoissance deux discours à la louange d'Icaire, dont l'un est perdu, & l'autre est parvenu jusqu'à nous. On ignore si Icaire est demeuré dans le paganisme que son pere avoit professé. Quoique Libanius le loue beaucoup, il ne laisse pas de le représenter comme un esprit défiant & soupçonneux, qui lui faisoit donner quelquefois sa confiance à des gens qui ne la méritoient point, & rejetter les conseils salutaires de ses amis. On lui reproche aussi d'avoir manqué de conduite & de compassion dans la famine qui affligea la ville d'Antioche, lorsqu'il entra en charge.

ICARE, *Icarus*, fils de Dédale, descendant d'Erecthée, roi d'Athènes, étoit retenu prisonnier avec son pere, par Minos, roi de Crete, & se sauva avec lui par des routes inconnues. Les poëtes disent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des aîles de cire, s'étant trop approché du soleil, y fondit ses aîles & tomba dans la mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarienne.* Le sens naturel de cette fiction est sans doute, que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à ses barques, se sauva ainsi, en devançant celles de Minos, qui le suivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une isle voisine fut aussi appellée ICARIE: c'est la *Nicaria* d'aujourd'hui. Dédale & Icare se retirerent par mer en deux esquifs, dont l'un fit naufrage; savoir, celui d'Icare. C'est ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolés, si l'on en croit Palephate: *De incredibilibus*, *c.* 13. Virgile a exprimé cela en deux mots, en disant qu'ils s'enfuirent, *remigio alarum.* Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'isle *Icarie.* * *Voyez* son Chanaan, *l.* 1, *c.* 8. Du Pin, *histoire profane*, *tom. I.*

ICARE, *Icarus*, pere d'Erigone, fut tué par des paysans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à sa fille, qui se pendit de désespoir; & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, transporta Icare au signe de Bootes, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *l.* 2 *astronom.*

ICARIE, *Icaria*, montagne de l'Attique, dont les habitans étoient de la tribu Egéide. Ils furent des premiers qui sacrifierent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne comédie ou tragédie. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

ICASIE, *Icasia*, fille de qualité, fut une de celles que Théophile, empereur de Constantinople, fit

choisir, l'an 830, dans les provinces de son empire, pour les assembler dans son palais, & prendre pour épouse celle d'entre elles qui lui plairoit davantage. Elle avoit charmé l'empereur par l'éclat de sa beauté; mais ce prince n'agréant pas une réponse trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la présenter avec l'empire à Théodora. Icasie se renferma dans un monastere, où elle se fit religieuse, & elle y composa plusieurs beaux ouvrages d'esprit. * Maimbourg, *hist. des Iconoclas.*

ICCIUS PORTUS, *cherchez* ICIUS.

ICELUS MARCIANUS, étoit le premier des affranchis de l'empereur Galba, & qui ne prétendoit pas moins que la première dignité dans l'ordre des chevaliers. Les historiens Romains font mention de son ambition, & plusieurs blâment Galba de la confiance qu'il lui donnoit. Ce prince ne faisoit presque rien sans son conseil, & sans celui de T. Vinius Rufinus, autrefois son lieutenant en Espagne, & de Cornelius Laco, capitaine de ses gardes. Ces trois favoris gouvernoient absolument Galba; & l'aveugle déférence que cet empereur avoit pour eux, rendit encore sa conduite plus bizarre & plus odieuse qu'elle n'étoit par elle-même; car un jour il étoit severe, & un autre jour négligent à punir: il condamnoit, sans les entendre, les personnes innocentes & d'un rang distingué, tandis qu'il pardonnoit à des gens d'une basse naissance & réellement coupables, parcequ'Icelus Marcianus & les deux autres le lui conseilloient ainsi. Icelus florissoit l'an 68 de J. C. & vécut encore depuis.

ICENIENS, peuples que Cambden suppose avoir habité les comtés de Suffolck, de Nortfolck, de Cambridge & d'Huntington. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & la rompit ensuite. Ayant levé une armée, ils se retrancherent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquerent par le seul endroit par où leur camp étoit accessible, & les défirent après une vigoureuse résistance. P. Ostorius commandoit pour les Romains en Angleterre dans ce temps-là. * Cambden, *Britan.*

ICESIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Asie mineure, étoit un riche banquier, que l'on accusa d'être faux-monnoyeur. Son nom est illustre dans l'histoire, parcequ'il fut pere du célébre Diogène, philosophe Cynique. * Diogène *Laërce.*

ICETAS, s'empara de la tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracuse, & Timoleon Leptine. Il fit la guerre à Timoleon, & tâcha de le faire assassiner; mais des assassins qu'il avoit envoyés ayant découvert son dessein, il fut enfin vaincu & tué par Timoleon, la seconde année de la CX olympiade, 339 ans avant J. C.

ICHABOD, fils de Phinées, & petit-fils d'Heli, grand sacrificateur. Sa mere qui apprit que l'arche avoit été prise, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant, au moment qu'elle en sortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, ditelle, que la gloire du seigneur avoit été enlevée à Israël.* *I. rois*, 4, 21.

ICHAR ou ISCHAR, riviere de Bulgarie, prend sa source dans les montagnes d'Argentaro, & se décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques géographes la prennent pour la riviere qui séparoit anciennement la haute Mésie, de la basse, & qui étoit nommée *Ciabrus*, *Ciambrus*, *Cebrus* & *Cius*, laquelle d'autres géographes prennent pour la *Morawa.* * Baudrand.

ICHBOROUG, ICHBARAW, village du comté de Nortfolck en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Yciani* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Baudrand.

ICHERIUS, *cherchez* ICAIRE.

ICHMIAZIN, *cherchez* TROIS-EGLISES.

ICHOGLANS, pages du grand-seigneur, qui sont logés dans le serrail, sont ainsi nommés du mot *Ich* ou *Itch*, qui signifie *dedans*, & *Oglan*, *page*, *valet*, comme qui diroit *page du dedans ou du palais.* Les Turcs, par une politique toute particuliere, affectent de ne se servir que d'esclaves chrétiens, & non de valets Turcs; fondés sur ce que ces malheureux esclaves ayant perdu le souvenir de leur patrie, & l'amitié de leur parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur maître: ce qui ne se trouve que rarement dans un valet libre, qui, d'ordinaire, n'embrasse les intérêts de son maître que pour y mieux faire son profit. C'est dans cette vue que le grand-seigneur, pour se faire des créatures qui lui soient entiérement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il éleve aux plus grandes charges de l'empire, selon qu'il les voit affectionés à son service; car on en a vu monter jusqu'à celle de *Spahiler-Agasi*, ou général de la cavalerie, qui, après celles de grand-visir, mufti & de bostangi, est la plus considérable chez les Turcs. On éleve les Ichoglans avec un grand soin dans les serrails de Pera & d'Andrinople, ou dans le grand serrail de Constantinople, & ils ont dans ces trois palais des *oda* ou *chambrées*, dans lesquels, selon leurs différens génies, il se trouve des maîtres qui leur enseignent aux uns les langues turque, arabe, persienne, & aux autres les mystères de l'alcoran; à ceux-ci le maniement des armes à feu; à ceux-là la maniere de lancer le gerit ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc prestement; de monter à cheval à poil; en un mot, qui leur montrent tout ce qui perfectione un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour chef un vieil officier du serrail, que l'on nomme *Capa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une sévérité presque incroyable, leur imposant de rudes châtimens pour les moindres fautes, soit en leur faisant donner la falacque, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il est impossible qu'un officier puisse bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéir. Leur habit est simple, & fait d'un drap qui n'est ni trop gros ni trop fin, que les Anglois apportent à Constantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retroussent & attachent leur doliman à leur ceinture, laissant voir leur caleçon qui est d'une maniere de treillis, ou de quelque peau passée en chamois. Ils ne sont nouris presque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de 40 ans, à moins que le grand-seigneur, par une grace particuliere, ne les en dispense. * *Mémoires historiques.*

ICHONUPHIS, prêtre d'Heliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allerent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du soleil & de l'année. * Diogène Laërce, *in Eudoxo.*

ICILIUS. Il y a deux tribuns du peuple Romain de ce nom. Le premier, Lucius Icilius, qui, l'an 397 de la fondation de Rome, fit donner au peuple le mont Aventin, pour y bâtir des maisons; & l'autre Spurius Icilius, qui fit faire une loi l'an 261 de Rome, portant défenses d'interrompre un tribun du peuple pendant qu'il haranguoit. * Denys d'Halicarnasse, *hist. liv.* 10 & 16.

ICIUS PORTUS (le port Icius) c'est le nom du lieu de la Gaule Belgique, où César s'embarqua deux fois pour passer dans la Grande-Bretagne, & dont il est parlé plusieurs fois dans les commentaires de ce général Romain. Les différens auteurs qui en ont traité, en ont marqué différemment la situation, chacun selon ses idées particulieres & ses conjectures. Les uns ont mis l'*Icius* à l'Ecluse en Flandre, d'autres à Bruges, quelques-uns à Gand, d'autres à Nieuport. Jacques Chifflet a voulu le placer à Mardick. Il y en a qui ont cru que ce pouvoit être le port de Dieppe, d'autres celui de Calais, ou du moins Sangate, villa-

ge voiſin de cette derniere ville. Jacques Malbrancq, Jéſuite, qui étoit natif de S. Omer, ſoutient que l'embouchure du port Icius étoit au village de Sangate, & que le port s'étendoit juſqu'à la Motte de Sithiu à S. Omer. Jean Eccard a ſoutenu depuis peu, que c'eſt le port qu'on nommoit autrefois *Quantovicus*, ſitué ſur la Canche, vis-à-vis de la ville d'Eſtaples, aboutiſſant au monaſtere de S. Joſſe. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Adrien de Valois, dans ſa notice des Gaules. M. du Cange & beaucoup d'autres ſont pour le port de Wiſſan, & le feu pere le Quien, ſavant Dominicain, prétend, après pluſieurs autorités de ſavans, non moins connus, que c'eſt le port de Boulogne, & le même qui étoit connu des anciens, ſous le titre de *Geſſoriacus-Portus*. Placer, ſelon lui, le port Icius à Calais ou à Sangate, c'eſt peu entendre la route que Céſar a tenue en ſortant de ſon port, & ne pas aſſez comprendre la ſituation des lieux. Ce general Romain nous raconte qu'il alla d'abord donner dans les falaiſes de l'iſle, & à ce que les écrivains Anglois témoignent, dans l'ouverture qui forme le port de Douvres, où il fut repouſſé par les Bretons; de maniere qu'il fut obligé d'aller trois ou quatre lieues plus loin chercher une terre pleine où il pût deſcendre avec moins de réſiſtance. Cet endroit où il debarqua en effet, eſt vis-à-vis de Sangate & de Calais: & comme de la ſortie du port, Céſar s'en feroit apperçu, & n'eût pas été trois ou quatre lieues plus loin, pour donner dans des falaiſes, dont la hauteur étoit un obſtacle à la deſcente, cette raiſon ſuffit pour faire voir que Calais ne fut jamais le lieu de l'embarquement de Céſar. Le P. le Quien réfute avec aſſez d'étendue l'opinion contraire, & celle de tous les ſavans, qui ne mettent pas le port Icius à Boulogne; & il faut avouer que ſes réponſes paroiſſent preſque une réfutation ſans réplique. Il prétend enſuite prouver par Pomponius Mela, Strabon & les autres anciens géographes, & en commentant hiſtoriquement les endroits où il eſt parlé de l'embarquement ſuſdit de Céſar, que le port Icius eſt celui de Boulogne-ſur-mer, ville de Picardie: & ſes preuves ont, ce ſemble, frapé la plupart des ſavans, & les ont fait revenir à ſon opinion. * Voyez *ce que nous avons déja dit au mot* GESSORIAQUE, *& conſultez* cette ſavante diſſertation du P. le Quien, que l'on trouve imprimée dans le *tom. VIII, part. II* des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire recueillis par le* P. Deſmolets.

ICKAN (Pierre) Anglois, natif de Cantorberi, floriſſoit à Paris dans le XIII ſiécle vers l'an 1274. Il y compoſa quelques ouvrages, comme la généalogie des rois d'Angleterre, &c. * Balée & Pitſeus, *de ſcript. anglic.*

ICOLUMKILL: c'eſt une des iſles occidentales d'Ecoſſe, peu éloignée de l'iſle de Mull. Elle a ſept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle eſt agréable & fertile, on y trouve pluſieurs monumens d'antiquité. S. Columbus y avoit un monaſtere, où il vivoit fort ſaintement, & faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ſes moines. Il y avoit auſſi un couvent de religieuſes, une égliſe paroiſſiale, & pluſieurs chapelles bâties magnifiquement, quelques-unes par les rois d'Ecoſſe, & les autres par les petits rois des iſles. Les évêques des iſles y firent leur réſidence, depuis que les Anglois eurent pris l'iſle de Man. Parmi les anciennes ruines on voit encore un cimetiere, où non-ſeulement on enterroit toute la nobleſſe des iſles; mais comme il paroît par des tombeaux bien diſtingués, quarante-quatre rois d'Ecoſſe, quatre d'Irlande, & huit de Norwege. Cela n'eſt pas incroyable, ſi les prétentions des Ecoſſois ſont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs rois juſqu'au déluge. Il y a ſix autres petites iſles tout près de celle-là, ſur leſquelles les religieuſes avoient leurs rentes. * Buchanan.

ICONE, ville de la Lycaonie, *cherchez* COGNI.

ICONOCLASTES ou ICONOMAQUES, hérétiques qui combattoient le culte des ſaintes images, les abattoient, & mériterent par cette fureur le nom de *Briſe-Images*. Celui d'Iconoclaſtes vient du grec εἰκὼν *image*, & κλῶ, *rompre, briſer*. Celui d'Iconomaques eſt compoſé auſſi de εἰκὼν, *image*, & de μάχομαι, *combattre*. Les Juifs furent les premiers auteurs de cette héréſie vers l'an 686. Il eſt vrai que ſous l'empire de Zenon, vers l'an 485, Xanaïas, Perſan, eſclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même baptiſé, ayant été fait evêque d'Heliopolis en Syrie, par Pierre le Foulon, faux patriarche d'Antioche, voulut abolir les images dans ſon égliſe: mais il ne trouva perſonne qui le ſecondât dans ce ſacrilége deſſein. Environ cent ans après, Sérénus, évêque de Marſeille, abattit les images dans ſon diocèſe; mais par un excès de zèle, & pour empêcher que quelques nouveaux chrétiens, convertis de l'idolâtrie à la foi ne les adoraſſent comme des idoles & des fauſſes divinités. C'eſt pourquoi S. Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit ſur ce ſujet, loua ſon zèle; mais en blâma le déréglement, & lui ordonna de rétablir les images, en inſtruiſant ſon peuple du bon uſage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Iezid I du nom, calife des Sarazins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natifs de Phénicie, qui faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, eurent la hardieſſe de dire à ce prince, qu'il régneroit très-heureuſement quarante ans, pourvu qu'il abolît dans toutes les terres de ſon obéiſſance les images de Jeſus-Chriſt & de ſa mere, que les Chrétiens révéroient. Iezid ébloui de l'éclat d'une ſi belle promeſſe, fit un édit, par lequel il commandoit de briſer toutes les images, & d'effacer toutes les peintures qui ſe trouvoient dans les égliſes des Chrétiens; mais avant que cet édit fût public, ce prince mourut miſérablement en la même année, qui n'étoit que la troiſiéme de ſon régne. Ces impoſteurs prirent la fuite, & paſſerent dans l'Iſaurie, province de la Galatie dans l'Aſie mineure. En chemin ils rencontrerent Conon, *Iſaurien*, qui faiſoit le métier de mercier par la campagne; & admirant ſon air & ſa phiſionomie, ils l'aſſurerent d'un ton de prophéte, qu'il étoit deſtiné à l'empire, & qu'il y arriveroit infailliblement, s'il vouloit leur promettre avec ferment, que quand il auroit vu l'accompliſſement de leur prophétie, il leur accorderoit une choſe, qu'ils ſe réſervoient à lui demander, lorſqu'il ſeroit en état de l'octroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils ſouhaitoient; & parcequ'il étoit Chrétien, il en fit ferment dans une égliſe dédiée au martyr S. Théodore. Il prit enſuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Iſaurie, commandées par Siſinnius. Lorſqu'il fut monté ſur le trône de Conſtantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de ſon heureux avénement à la couronne, & lui demanderent l'accompliſſement de ſa promeſſe. Alors ils lui déclarerent qu'ils ne ſouhaitoient ni or, ni argent, ni charges, ni dignités; mais ſeulement qu'il abolît le culte des images, dont ils lui parlerent comme d'une idolâtrie. L'empereur aſſura qu'il les ſatisferoit, lorſqu'il auroit aſſez établi ſon autorité, pour entreprendre un ſi grand deſſein, & les renvoya contens de cette eſpérance. D'abord il diſſimula, & tâcha de gagner l'eſtime du patriarche S. Germain: de ſorte que ce patriarche, qui avoit fait la cérémonie de ſon couronnement, donna avis au pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prît le parti des Monothélites, qui étoit l'héréſie la plus dangereuſe en ce temps-là. L'empereur même écrivit au pape, & lui envoya ſa profeſſion de foi, laquelle étoit très-orthodoxe; mais il conſerva toujours ſon pernicieux deſſein, & ne fut ébranlé ni par la vue des impoſtures des ennemis des images à l'égard de Iezid I, ni par le funeſte

exemple de Iezid II, qui périt malheureusement quelque temps après, pour avoir entrepris la même chose à la suscitation d'un Juif, qui étoit prince de la synagogue de Tibériade. Il se résolut enfin de se déclarer ouvertement, & fit un édit l'an 724, par lequel, il abolissoit les saintes images par-tout l'empire. Pour l'exécution de cet ordre impie, il se servit principalement de deux scélérats, dont l'un fut Constantin, évêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & l'autre Bezer, renégat, qui s'étoit fait mahométan. Ces deux misérables lui persuaderent de commencer par la destruction des images, sans donner le loisir au peuple de s'opposer à cette entreprise. Léon fit assembler le sénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'idolâtrie, il déclara que sa volonté absolue étoit qu'on abattît & qu'on effaçât toutes les images de Jesus-Christ, de la Vierge & des saints, parceque c'étoient des idoles. Puis il sortit brusquement de l'assemblée, & donna ses ordres pour l'accomplissement de cet horrible dessein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclastes commença à éclater, & que ce prince, qui l'avoit depuis si long-temps conçue & cachée dans le fond de son ame par politique, devint hérésiarque, en la mettant au jour. On alla d'abord abattre en plein midi l'image du Sauveur, qui étoit sur la grande porte du palais impérial, & que l'empereur Constantin *le Grand* avoit fait élever. Le peuple fit tous ses efforts pour résister à cet attentat; mais Léon fit prendre les plus considérables de la ville, & déchargea sur eux sa fureur par plusieurs sortes de supplices. Voyant que le maître œcuménique & les docteurs du collége de Constantin soutenoient le culte des images, il les fit bruler vifs par l'embrasement de ce collége, qui fut consumé avec cette fameuse bibliothéque, composée de six cens mille volumes. Le patriarche S. Germain fit tous ses efforts pour retirer l'empereur de son aveuglement; & Léon dissimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ses remontrances : ce qui porta ce saint homme à en donner avis au pape Grégoire II. Ce pontife écrivit ensuite à l'empereur ces deux lettres, que le P. Fronton du Duc, Jésuite, a données au public, après les avoir tirées de la bibliothéque du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur langue, & que ce savant pere a rendues de nouveau en latin. Léon fit réponse à ces lettres; & ayant pris en mauvaise part les bons avis du pape, le menaça de le faire enlever de son siége, & de l'envoyer en exil, comme l'empereur Constans avoit relégué le pape Martin dans la Chersonnèse. Il ajouta qu'il feroit abattre la statue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à S. Pierre; & qu'au reste c'étoit à lui, comme empereur, d'exercer les droits de pontife, & de décider des points de la religion. Quelque temps après, ce prince encore plus irrité, voyant qu'il lui seroit difficile de venir à bout de son dessein par la force, eut recours à la trahison pour faire assassiner le pape; mais cette conspiration ne put réussir, & l'exarque Paul tenta aussi inutilement d'enlever ce souverain pontife à Ravenne. Léon devenant plus furieux, donna ordre à l'exarque, l'an 728, de faire publier à Rome, & dans toutes les villes de l'empire en Italie, un édit, par lequel il commandoit d'enlever des églises toutes les images comme autant d'idoles, déclarant le pape déchu du pontificat, au cas qu'il refusât de recevoir cette ordonnance.

Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement la religion, résolut d'employer ouvertement son autorité, pour empêcher le cours de cette horrible impiété. Il excommunia d'abord l'exarque & tous ses complices; puis il envoya des lettres apostoliques aux Vénitiens, au roi des Lombards, & à toutes les villes de l'empire, par lesquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'édit, qui introduisoit une si pernicieuse hérésie. Ces lettres firent tant d'impression sur les esprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui se faisoient souvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre la foi catholique; & portant leur zèle au-delà de ce que le pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'exarque & les autres gouverneurs pour l'empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit assembler les principaux de Constantinople, & voulut que le patriarche S. Germain s'y trouvât avec quelques évêques. Il y vint même en cérémonie, & fit publier un nouvel édit, par lequel il abolissoit dans toute l'étendue de son empire les images de Jesus-Christ, de la Vierge, des anges & des saints, les qualifiant du nom d'idoles; & défendant sur peine de la vie à tous ses sujets de les tenir, ni dans les églises, ni dans les places publiques, ni sur les portes des villes, ni dans les maisons. Et parceque S. Germain ne voulut point souscrire à cet édit, il le priva de son siége, & nomma patriarche l'impie Anastase, qui avoit promis d'exterminer les images de son église. Germain fut mené en exil dans un monastere, où on l'étrangla quelque temps après, âgé de près de cent ans.

Le pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à espérer à l'égard de Léon, assembla un synode, où l'hérésie des Iconoclastes fut condamnée. Ensuite il excommunia le faux patriarche Anastase, & l'empereur, comme un hérétique, ou plutôt comme un hérésiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples d'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour se mettre à couvert de la colere de Léon, il implora le secours du grand Charles *Martel*, qui promit de passer en Italie pour défendre l'église, si elle étoit attaquée; & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur protecteur, & lui déférerent l'honneur du consulat, comme l'empereur Anastase avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défait les Wisigoths. Peu de temps après ce traité, le pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'empereur Léon chercha tous les moyens de perdre S. Jean *Damascène*, qui combattoit avec beaucoup de zèle & de doctrine l'hérésie des Iconoclastes. Grégoire III tâcha d'appaiser sa fureur, & lui envoya des lettres monitoires, par lesquelles il l'avertissoit en pere & en pontife, de renoncer à son hérésie; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, prêtre de l'église romaine, qui les portoit, & le pape en ayant eu avis, assembla à Rome un concile de 93 évêques. Il fut tenu en présence de tout le clergé, du sénat & du peuple Romain; & le culte des saintes images y fut de nouveau solemnellement confirmé, & l'on excommunia tous les Iconoclastes. L'empereur n'ayant pas voulu écouter les nouveaux légats & les ambassadeurs que le pape & les Romains lui avoient envoyés, fit partir de Constantinople son armée navale, sous le commandement de Manés, pour aller attaquer Rome; mais cette flotte nombreuse fit naufrage entre l'Epire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautés contre les Catholiques, qui souffrirent beaucoup jusqu'en l'année 741, que cet empereur finit malheureusement sa vie. Son fils Constantin *Copronyme*, qui lui succéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux reliques des Saints, qu'il fit fouler aux pieds, & défendit que l'on célébrât aucune fête en l'honneur de la Vierge; mais il fut bientôt traversé dans la jouissance de l'empire, par Artabasde son beau-frere, qui fut proclamé empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des images; & la religion catholique auroit refleuri dans la Grece, si l'impie Copronyme ne se fût rétabli sur le trône l'an 744. Ce prince reçut honorablement les légats du pape Zacharie; mais il se moqua bientôt de tous les avertissemens de ce pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des images dans

dans tout son empire. L'an 754 il convoqua un prétendu concile à Constantinople, où se trouverent 338 évêques, tous Iconoclastes; & parceque le faux patriarche Anastase étoit mort, il y nomma pour lui succéder, un moine appellé Constantin, qui avoit été évêque de Pamphilie. Ce patriarche ainsi créé présida à ce conciliabule, qui prit la qualité de septiéme concile universel, & prononça un anathême contre le patriarche S. Germain, George évêque en Chypre, & S. Jean *Damascène*, comme les plus zelés protecteurs du culte des saintes images. Quelques jours après, l'empereur Copronyme fit assembler le peuple dans la place impériale, où l'on publia les décrets de son concile. Ensuite les évêques ayant fait lever la main au peuple, & produisant la croix, le livre des évangiles, & le corps & le sang de Jesus-Christ dans la sainte eucharistie, ils obligerent tout le monde à jurer qu'ils tiendroient désormais toutes les images pour des idoles. On chassa alors tous les religieux de Constantinople, parcequ'ils s'opposoient ouvertement à l'impiété des Iconoclastes, & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui restoit encore d'images.

Un an auparavant le pape Etienne III, successeur d'Etienne II, lequel n'avoit siégé que trois mois, d'autres disent trois jours, avoit envoyé des légats à Constantin, par lesquels il le supplioit de venir promptement en Italie avec une puissante armée, pour sauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faisoit aux images, & le pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin, roi de France, qui lui envoya l'évêque Rodigandus & le duc Ancaire, pour l'amener surement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & sacra le roi Pepin avec ses deux fils, *Charles* & *Carloman*, dans l'église de S. Denys. Ensuite Pepin passa en Italie, & conquit l'exarchat de Ravenne sur Astolphe, ou Aistulfe, roi des Lombards, rétablit le pape dans la jouissance des terres qu'Astolphe avoit usurpées, & donna l'exarchat à l'église de Rome, pour être uni au domaine de S. Pierre. Copronyme, irrité de la perte de l'exarchat, & de ce que les papes avoient eu recours à la protection de la France, persécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particulierement les religieux, qui furent contraints de venir chercher un asile à Rome, où le pape Paul I leur assigna des monastéres, dans lesquels il ordonna qu'ils fissent le service en grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet empereur n'étant pas encore satisfait de ce que son concile avoit décidé contre les images, se donna l'autorité de défendre, sous peine de l'exil, l'invocation de la sainte Vierge & des saints, dont il fit chercher toutes les reliques pour en abolir la mémoire, jusque-là même qu'il voulut qu'on jettât dans la mer la châsse de sainte Euphémie martyre. Cette châsse fut portée par les flots dans l'isle de Lemnos, où les fidéles la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an 766 le pape & le roi Pepin son protecteur, envoyerent des légats & des ambassadeurs à Constantinople, pour y traiter des intérêts de la religion & du saint siége. Constantin qui avoit alors une guerre fâcheuse contre les Bulgares, se servit de cette occasion pour faire alliance avec Pepin, en lui proposant le mariage de Léon son fils & son collégue à l'empire, avec la princesse *Gisille*, fille de ce roi, pour recouvrer par ce moyen l'exarchat sans guerre, & même pour trouver les voies de persuader aux François que sa créance étoit catholique. Dans ce dessein il envoya en France une ambassade composée de six des principaux patrices, accompagnés de plusieurs évêques. Ces ambassadeurs demanderent, de la part de l'empereur, qu'on assemblât un concile de l'Eglise Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la procession du Saint-Esprit, & le culte des images. Le roi en donna avis au pape, lequel envoya des légats en France pour présider à ce concile, qui fut célébré à Gentilli l'an 767. On ne sait pas précisément quelles furent les décisions de ce concile: ce qui a fait dire à quelques historiens modernes, qu'il avoit laissé la chose indécise, mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'antiquité, d'aucun concile qui se soit terminé sans rien conclure; & on peut reconnoître par la suite, qu'il décida ces deux articles contre les erreurs de Copronyme, comme il est remarqué dans l'article de GENTILLI. Ainsi l'empereur ne gagna rien par cette célébre ambassade, que la honte de voir son alliance refusée, & son hérésie condamnée par ceux ausquels il vouloit la faire approuver.

Presque en même temps qu'on tenoit ce concile en Occident, les trois plus anciens patriarches d'Orient, Cosme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jérusalem, assemblerent un grand synode des trois patriarchats à Jérusalem, d'où après avoir condamné l'hérésie des Iconoclastes, ils envoyerent une lettre synodale au pape, dans laquelle ils rendirent raison de leur foi, conforme à celle de toute l'église occidentale, touchant le culte des saintes images. Cette lettre fut présentée au faux pontife Constantin, qui en envoya une copie en grec & en latin à Pepin roi de France. L'année suivante, cet usurpateur ayant été chassé du saint siége, Etienne IV envoya ses légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux prélats de ce royaume. Ils arriverent après la mort de ce roi, & présenterent les lettres du pape aux deux rois Charlemagne & Carloman, qui envoyerent à Rome douze prélats des plus savans de la France; savoir sept archevêques, Villicaire de Sens, Lulle de Mayence, Gravien de Tours, Addo de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims (si connu dans l'histoire & dans les fables, sous le nom de l'archevêque Turpin:) & cinq évêques, Herulphe de Langres, Herembert, Babulphe, Gilbert & Joseph, dont on ne sait pas bien les églises. Les prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du printems de l'année 769, le concile se tint dans l'église de Latran, où après avoir établi la véritable créance touchant le culte des images, on anathématisa le conciliabule de Constantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le pape écrivit une lettre à l'empereur, pour lui faire savoir cette union des évêques de France & d'Italie, sur la doctrine de l'église à l'égard des images, & pour l'exhorter à renoncer à ses erreurs; mais ce prince n'en fit point d'état, & continua ses cruautés contre les orthodoxes. Il est certain que Constantin étoit engagé dans plusieurs autres erreurs très-pernicieuses. On a quelques fragmens d'un ouvrage qu'il avoit composé pour soutenir son emportement contre les images, & qui fut réfuté depuis par S. Nicéphore, patriarche de Constantinople, qui l'appelle toujours *Mamonas*. Ce saint prélat nous apprend que les Iconoclastes ne pensoient pas sainement de Jesus-Christ, & qu'ils nioient sa présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie; mais par des raisons très-différentes de celles que les hérétiques des derniers temps ont imaginées, & sur des suppositions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter si tous les Iconoclastes pensoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes sectes entr'eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV son fils, suivit d'abord une conduite toute contraire à celle de son pere; car non-seulement il ne voulut pas qu'on persécutât les Catholiques, mais il fit paroître aussi de la dévotion envers la Vierge & les saints, & permit aux religieux de rentrer dans leurs monasteres. Il ne souffrit pas néanmoins que l'on rétablît les images, parcequ'il conservoit dans l'ame un secret attachement pour l'hérésie des Iconoclastes.

Après sa mort arrivée l'an 780, son fils Constantin VII lui succéda, sous la conduite de l'impératrice Irene sa mere, qui devint maîtresse absolue de l'empire. Cette princesse rétablit avec adresse le culte de la religion. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de piété qui étoient en usage avant la persécution, & que Copronyme avoit défendus. Ensuite elle fit publier un édit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher la vérité de leur créance, & de réfuter les hérésies des Iconoclastes. Puis elle fit élire pour patriarche le célébre Tarasius, & écrivit au pape l'an 785 pour le prier de venir présider à un concile universel, ou d'y envoyer ses légats. Le pape Adrien I envoya deux légats, avec des lettres adressées à l'impératrice, à l'empereur & au patriarche. Cependant Irene & Tarasius avoient envoyé des exprès en Orient, pour disposer les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem à venir au concile; parceque la paix que l'on avoit faite avec les Sarasins subsistant encore, on espéroit qu'ils en auroient la liberté : mais les envoyés étant arrivés en Palestine, trouverent que les Chrétiens étoient dans une grande oppression sous le régne du fameux calife Haroun al Raschid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'est pourquoi les prêtres & les moines, qui vivoient dans une espéce d'esclavage, conjurerent ces envoyés de ne point passer outre, de peur que le calife ne conçût quelque jalousie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qui leur restoit; mais en même temps ils les assurerent qu'ils leur donneroient des témoignages autentiques de la créance orthodoxe des trois patriarches, qui avoient souvent condamné l'hérésie des Iconoclastes. En effet ils députerent au concile deux d'entr'eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers domestiques, l'un du patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Alexandrie; & pour plus d'assurance, ils leur mirent entre les mains la lettre synodique que Théodore de Jérusalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & où étoit contenue sa profession de foi, à laquelle ces deux patriarches avoient fait des réponses conformes. Ces députés furent ensuite autorisés par les patriarches mêmes, comme l'écrivent Théophane & Ignace, auteurs contemporains. L'assemblée se fit à Constantinople l'an 786; mais quelques évêques Iconoclastes cabalerent secretement avec les officiers des gardes de l'empereur qui étoient hérétiques, & exciterent une sédition qui rompit l'assemblée. Au printemps de l'année suivante 787, l'impératrice choisit la ville de Nicée pour la célébration du concile. Outre les légats du pape & les députés des trois patriarches, il s'y trouva plus de trois cens cinquante évêques; & l'ouverture du concile se fit le 24 de septembre, dans la grande église consacrée à la Sagesse increée, sous le nom de sainte Sophie. Les évêques Basile d'Ancyre, Théodore de Myre, & Théodose d'Amorium en Phrygie, renoncerent publiquement au conciliabule de Constantinople, où ils s'étoient trouvés; & huit autres évêques pénitens y firent leur profession de foi. Le concile confirma tous les décrets des six premiers conciles généraux; fit une solemnelle profession de foi, selon le symbole de Nicée & de Constantinople, en y ajoutant que le Saint Esprit procéde du Pere & du Fils, contre les Iconoclastes, qui ont soutenu les premiers, disent les Latins, qu'il ne procédoit que du Pere, & déclara par son décret de la septiéme séance, tenue le 12 octobre, que l'on doit exposer les saintes images dans les églises & autres lieux, pour les honorer selon l'ancienne coutume de l'église, par une adoration d'honneur & de respect, & non par une adoration de latrie; l'honneur qu'on rend à l'image n'étant que relatif, & par rapport à la personne qu'elle représente; & le culte de latrie, selon le concile, étant toujours absolu. Immédiatement après on envoya des lettres synodales aux empereurs, à toutes les églises, & au pape Adrien, lequel approuva le saint concile, qui fut confirmé quatre-vingt-deux ans après par le VIII concile écuménique, célébré à Constantinople en 869, où l'on ordonna qu'on solemniseroit tous les ans le 12 octobre, pour rendre graces à Dieu de l'extirpation de l'hérésie des Iconoclastes, & du rétablissement de la foi & de la piété chrétienne, par le concile de Nicée, qui finit ce jour-là. L'impératrice, qui étoit demeurée à Constantinople, y manda les peres du concile de Nicée, & les fit assembler le 23 octobre dans la grande salle du palais de Blaquernes, comme dans une huitiéme séance, afin que les décrets du concile fussent lus & confirmés en sa présence, & en celle de l'empereur son fils. On les y lut; & l'empereur ayant demandé si tous les peres y avoient consenti, les évêques répondirent tout d'une voix, que c'étoit la vraie créance catholique : après quoi l'empereur & l'impératrice sa mere souscrivirent le décret signé de tous les prélats. Ainsi furent rétablies les images dans le palais, dans les églises, dans les rues, & sur les portes de Constantinople.

L'an 792, Constantin voulant répudier l'impératrice Marie sa femme, pour épouser *Théodote*, une des filles d'honneur de cette princesse, pressa fort le patriarche Tarasius de consentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverser les images, & même d'abolir la religion chrétienne dans son empire, s'il s'opposoit à ses volontés. Tarasius craignant que l'empereur ne poussât son emportement jusqu'aux dernieres extrémités, crut qu'il devoit dissimuler, & ne pas user de tout son droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'impératrice, qui y consentoit pour le bien de la paix, ni marier Constantin avec Théodote; mais il souffrit que son catéchiste voilât l'impératrice, & que Joseph, abbé d'un monastere de Constantinople, fît la cérémonie du mariage. Alors deux saints abbés, Platon & Théodore, surnommé *Studite*, eurent le courage de se déclarer contre leur patriarche, & condamnerent publiquement ce nouveau mariage : ce qui irrita tellement l'empereur, qu'il fit renfermer Platon dans le monastere de S. Michel, & relégua Théodore avec ses moines à Thessalonique.

En ce même temps, on tint à Francfort sur le Mein un concile général de l'occident, qui fut convoqué par l'empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'hérésie de Nestorius. Le pape Adrien crut que c'étoit une favorable occasion pour faire recevoir le second concile de Nicée, qui n'étoit pas encore reconnu pour écuménique en occident : car quoique le pape en son particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé autentiquement; & les François n'étoient pas généralement disposés à le recevoir comme universel. En effet, la créance qu'on avoit alors sur le point des images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce concile. Tous les prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclastes, & à recevoir les images; mais on ne convenoit pas qu'on leur pût rendre aucun culte. Les évêques de France ne les regardoient que comme des ornemens, & pour servir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce temps-là; & comme on rejettoit le faux concile de Constantinople, tenu sous Copronyme, qui condamnoit les images, on croyoit aussi que celui qui avoit été célébré sous Constantin & Irene, leur déféroit de trop grands honneurs : on avoit même tellement décrié ce concile auprès de Charlemagne, que cet empereur avoit souffert en 790 qu'on en fît une réfutation expresse, laquelle est contenue dans un ouvrage appellé *les Carolins*. Ces raisons porterent le pape à ordonner que l'on tiendroit un concile universel de tout l'occident, où il envoya l'an 794,

ses légats Théophylacte & Etienne, avec une copie des actes du second concile de Nicée. On vit arriver à Francfort environ trois cens évêques, de la France, de la Germanie, de l'Italie, de l'Espagne & de l'Angleterre; & l'empereur Charlemagne y fit une très-belle harangue. Les propositions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le concile de Nicée; & on fit ce canon, qu'il est important de rapporter ici tel qu'il a été inséré dans le recueil des conciles par le P. Sirmond, Jésuite: » On a » présenté à examiner au concile le nouveau synode, » que les Grecs ont tenu à Constantinople pour l'a- » doration des images, & dans lequel on lit, que ceux » qui ne rendront point le service de latrie, ou l'ado- » ration aux images des saints, comme à la divine » Trinité, soient jugés excommuniés. Nos très-saints » peres du concile ne voulant point du tout de cette » adoration, ou servitude de latrie, ont condamné ce » synode d'un commun consentement. » Pour connoître le sujet de cette décision, il faut savoir, que dans les actes du deuxiéme concile de Nicée (commencé & fini à Constantinople) dont le pape avoit envoyé la version en latin aux prélats assemblés à Francfort, on lit dans la troisiéme session ces paroles de Constantin, évêque de Constance en Chypre: » Je » reçois, & j'embrasse avec honneur les saintes & vé- » nérables images, selon le service d'adoration que je » rends à la consubstantielle & vivifiante Trinité, & » j'excommunie ceux qui ont un autre sentiment. » Or l'original grec, que l'on n'avoit pas alors, dit positivement tout le contraire; car voici ses paroles: » Je » souscris à cette doctrine, & suis du même sentiment, » en embrassant avec honneur les saintes & vénérables » images: & je défére l'adoration de latrie à la seule » supersubstantielle & vivifiante Trinité »: Καὶ τὴν κατὰ λατρείαν προσκύνησιν μόνῃ τῇ ὑπερουσίῳ καὶ ζωαρχικῇ Τριάδι ἀναπέμπω. La version sur laquelle les peres de Francfort firent leur canon, étoit fausse; mais ils ne le pouvoient pas savoir, parcequ'ils n'avoient pas le grec. Ainsi trouvant dans un endroit de ce concile cette horrible impiété, & croyant d'ailleurs qu'on pouvoit condamner un livre qui contient une proposition hérétique, quoiqu'il dise en d'autres endroits le contraire; ils condamnerent à cet égard ce synode des Grecs, tel qu'ils l'avoient; & ajouterent leur décret en ces termes: » Nous permettons les images des saints à tous » ceux qui en voudront dedans ou dehors les églises, » pour l'amour de Dieu & de ses saints; mais nous ne » contraignons personne de les adorer. Nous ne per- » mettons pas aussi à ceux qui les voudroient rompre » ou détruire, de le faire; & nous déclarons que l'é- » glise universelle suit en ceci le sens que S. Grégoire » a exprimé dans cette épître »: c'est l'épître qu'il écrivit à Sérénus, évêque de Marseille. Il semble que les peres du concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet évêque de Chypre, quand même la version en auroit été fidéle; puisque la définition du concile de Nicée y étoit contraire: ce qui leur pouvoit aussi faire soupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidélement, & que la version en étoit fausse; mais ils jugerent à la rigueur, & condamnerent une doctrine qui étoit absolument hérétique & impie. A l'égard du sentiment de S. Grégoire, ce grand pape, dans son épître à Serenus, veut qu'en retenant les images, on adore du culte de latrie la seule Trinité. Et dans l'épître à Janvier, évêque de Cagliari, comme aussi dans celle qu'il écrivit à Secundinus, reclus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux personnes qu'elles représentent. Le concile de Francfort, suivant la même doctrine de S. Grégoire, définit trois choses: premierement, qu'il est permis d'exposer les images dans les églises & ailleurs; secondement, que l'on ne doit point souffrir qu'on les abatte & qu'on les détruise; & en troisiéme lieu, que le culte des images est libre, & que personne n'y est contraint. Ainsi l'on ne peut pas dire que ce concile ait confirmé le II de Nicée, puisqu'il le condamne par un canon, sur une doctrine impie qu'il trouva dans une fausse version; mais on ne peut pas aussi soutenir qu'il ait rien défini qui fût contraire à ce concile. *Voyez* l'article des livres CAROLINS.

L'an 802, l'impératrice Iréne fut déposée, & les officiers de l'empire, avec les patrices, proclamérent empereur Nicéphore, qui étoit catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle religion. Ce prince favorisa les hérétiques, & surtout les Iconoclastes, ausquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le second concile de Nicée. Michel *Curopalate*, qui commença à regner en 811, fit sa profession de foi selon les sept conciles écuméniques, & chassa les Iconoclastes de Constantinople, après avoir fait punir les plus mutins; mais en 813, Léon l'*Armenien* troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir disposé une partie des grands & du peuple à suivre ses erreurs, il assembla en 815 le patriarche, les évêques & les principaux abbés, pour conférer en sa présence avec ceux qui soutenoient que l'on ne devoit point souffrir les images. L'empereur se rendit à l'assemblée, accompagné du sénat, des patrices, des principaux officiers de l'empire, & d'un grand nombre d'hérétiques Iconoclastes. Après qu'il eut fait entendre son dessein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de disputer sur une chose définie par un concile écuménique, à la décision duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contr'eux les chassa de sa présence, leur défendant avec de terribles menaces, de ne plus parler de leur doctrine, puisqu'ils n'avoient pas voulu la soutenir. L'année suivante il envoya en exil le patriarche Nicéphore, & mit en sa place Théodore, qui convoqua un conciliabule de ses évêques dans l'église de sainte Sophie, où celui de Copronyme fut reçu, & le septiéme écuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un concile universel, fit un édit semblable à ceux de Léon l'*Isaurien*, & de Constantin *Copronyme*; & après avoir fait abattre & effacer toutes les images, il exerça toutes sortes de violences & de cruautés contre ceux qui eurent le courage de lui résister. Il fut assassiné l'an 820, & Michel *le Begue* fut proclamé empereur. Ce prince qui étoit ennemi des sciences & des beaux arts, l'étoit encore plus de la religion catholique; mais il dissimula jusqu'en 823. Alors victorieux de ses ennemis, il entra en triomphe à Constantinople, où son impiété éclata ouvertement. Il relegua de nouveau les évêques & les abbés qu'il avoit rappellés, & employa les supplices les plus atroces contre les Catholiques; mais ensuite jugeant à propos de renouveller l'alliance de l'empire avec les François, il envoya des ambassadeurs à Louis *le Debonnaire*, qui lui présenterent des lettres, dans lesquelles il lui exposoit sa confession de foi très-orthodoxe, à la réserve de l'article des images, qu'il adoucissoit, faisant entendre seulement que pour empêcher la superstition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les images, que la populace ignorante adoroit & encensoit, laissant en leurs places celles qui étoient exposées en des lieux plus élevés, pour servir d'instruction. Il donna ordre à ces mêmes ambassadeurs de revenir par Rome, & de présenter au pape des lettres qu'il lui écrivoit, avec ses présens pour l'église de S. Pierre. Louis *le Débonnaire* confirma l'alliance qui étoit entre les deux empires, & fit conduire à Rome les ambassadeurs de Michel, parceque celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du pape. Eugène II qui tenoit alors le saint siége, renvoya les ambassadeurs Grecs sans leur rien accorder, parcequ'il reconnut la mauvaise foi de Michel.

L'an 826, Théophile posséda seul la couronne après

la mort de son pere Michel *le Begue*. Ce prince embrassa avec tant de fureur l'hérésie des Iconoclastes, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs en cruauté. Il fit effacer ou jetter au feu toutes les peintures sacrées, & menaça de la mort tous les peintres qui auroient travaillé à des images depuis ses défenses. Il mit sur le trône patriarchal un fameux magicien nommé *Jean*, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'art abominable de la magie; & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire regner l'hérésie des Iconoclastes.

Après la mort de Théophile en 842, son fils *Michel* fut proclamé empereur sous la régence de l'impératrice *Théodore* sa mere. Cette princesse, qui avoit toujours été catholique, quoiqu'elle eût dissimulé par prudence sur le point des images, se voyant alors maîtresse absolue, songea sérieusement à les rétablir. Elle fit déposer le détestable patriarche Jean, & élire en sa place l'illustre Méthodius. Ensuite elle convoqua une assemblée des évêques & des abbés les plus considérables, où l'on confirma les décrets du II concile de Nicée. Ce synode étant heureusement terminé, on rétablit les images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la foi catholique triompha dans tout l'empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillée de l'autorité souveraine, pour ne point exciter de troubles par la résistance qu'elle auroit pu faire, son fils *Michel* régna seul en 855; & quoiqu'il fût extrêmément brutal & débauché, il conserva néanmoins la véritable religion; de sorte que l'hérésie des Iconoclastes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de plusieurs siécles, que les nouveaux hérétiques l'ont renouvellée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126 qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ses erreurs dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne, eut l'audace de soutenir qu'il falloit renverser non seulement les images, mais aussi les croix, qu'il vouloit que les Chrétiens eussent en horreur comme un signe abominable. Cet hérétique ayant été brulé vif, son disciple Henri, moine apostat, fit renaître cette hérésie vingt ans après; mais S. Bernard la détruisit par ses prédications, & ce séducteur fut livré à la justice épiscopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, conçurent la même fureur contre les images; & environ deux cens ans après les Wicléfites renouvellerent encore cette hérésie en Angleterre, d'où étant passée en Bohême avec les livres de Wiclef, qui y furent portés de l'université d'Oxford, elle y fit des ravages infinis par les dogmes & par les armes de Hussites, qui après avoir renversé toutes les saintes images, mirent sur les portes de leurs villes celles de Jean Zisca leur général, & d'un ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'église, n'entreprit rien contre les croix & les images, & condamna même les furieux emportemens d'André Carlostad, qui renversoit les images & les autels; mais les disciples de Zuingle & de Calvin, reprirent ce premier esprit des anciens Iconoclastes, & firent contre les églises, les images, les crucifix & les catholiques, tout ce qu'ont fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet article, il est bon d'ajouter ici le décret du concile de Trente. Ce concile déclare » qu'on doit re» tenir, particulierement dans les églises, les images » de Jesus-Christ, de la Vierge, mere de Dieu, & » des autres saints, & qu'il leur faut rendre l'honneur » & la vénération qui leur appartient; non pas que » l'on croie qu'il y ait en elles quelque divinité ou » vertu, pour laquelle on les doive honorer, &c. » mais parceque l'honneur qu'on leur rend se rapporte » aux prototypes & aux originaux qu'elles représen» tent, &c. Que par les histoires des mystéres de no» tre rédemption, exprimées par les peintures ou par » d'autres images, le peuple est instruit & confirmé » dans les articles de la foi, pour les répéter souvent, » & en renouveller assidument le souvenir, &c. Que » si quelques abus se glissent parmi ces saintes & salu» taires observations, le saint concile désire extrême» ment qu'on les abolisse entiérement: de sorte qu'on » n'expose aucune image qui puisse donner aux igno» rans quelque occasion d'erreur. * Théophan. *misc.* Léon le grammairien. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes*.

ICONOLOGIE, science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des dieux. Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont dus, & qui servent à les différencier: ainsi elle représente Saturne en vieillard avec une faulx; Jupiter armé de son foudre, accompagné d'un aigle à ses côtés; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char où sont attelés quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'amour avec un arc, des fléches, un carquois, un flambeau & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fléches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coëffé d'un chapeau ailé, avec des talonieres de même; Mars, armé de toutes piéces, avec un cocq, qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrse, & couvert d'une peau de tigre, ou même se servant de tigres pour attelage, & suivi des ménades ou bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon portée sur des nuages avec un paon à ses côtés; Vénus, sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête, appuyée sur son bouclier (qui étoit appellé *Egide*) & à ses côtés une chouette, qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chasseur, l'arc & les fléches en main; Cerès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les païens avoient multiplié leurs divinités à l'infini, les poëtes & les peintres après eux, s'exercerent à revêtir d'une figure apparente des êtres purement chimériques, ou à donner une espéce de corps aux attributs divins, aux saisons, aux provinces, aux fleuves, aux arts, aux sciences, aux vertus, aux vices, aux passions, aux maladies, &c. Ainsi la Force est représentée par une femme d'une mine guerriere, appuyée sur un cube, & à ses pieds un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbole de cette vertu; à la Tempérance un frein; à la Justice une épée, & une balance; à la Fortune un bandeau & une roue; à l'Occasion un toupet de cheveux sur le devant de la tête chauve par derriere; des couronnes de roseaux & des urnes à tous les fleuves; à l'Europe une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie un encensoir, &c. Ce seroit s'engager dans un détail sans fin, que de vouloir parcourir toutes les manieres différentes qu'ont inventé la poësie, la peinture & les autres arts, dont le propre est d'imiter, pour représenter tout ce qui tombe sous l'imagination; mais il seroit à souhaiter que nous eussions une iconologie exacte, où pussent s'instruire les peintres, à qui l'ignorance de cette science fait commettre de très-lourdes fautes. L'iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, est très-défectueuse en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de εἰκών *image*, & de λόγος *discours*. * *Consultez* la mythologie de Noël le Comte; Lilio Giraldi, *de imaginib. Deorum*; l'iconologie de César Ripa; les tableaux de Philostrate; Apollodore; Hygin, & les autres auteurs fabuleux.

ICTÉE de Tarente, célébre athléte, passa sa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer son art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la religion fait dans les autres. * Platon, *de leg. l.* 8. Elien, *variar. hist. lib.* 11. Pausan, *in Eliac.*

ICTHYOPHAGES : nom que l'on a donné à des peuples qui vivoient de poisson ; tels étoient ceux qui habitoient le long du golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Herodote, *l.* 3. Strabon. Pline, *l.* 6. Ptolémée.

ICTINUS, célébre architecte, vers la LXXXIVe olympiade, 444 ans avant J. C. bâtit dans le château d'Athènes le temple de Minerve, appellé *Parthenon*, c'est-à-dire, *le temple de la Vierge*, parceque les anciens donnoient le nom de *Vierge* à cette déesse. Il bâtit aussi le temple d'Apollon, surnommé ἐπικούριος, c'est-à-dire, *secourable*, proche du mont Cotylius en Arcadie dans le Péloponnèse. Cet édifice étoit vouté de pierres, & passoit pour un des plus beaux de l'antiquité. * Pausanias, *l.* 8. *Arcad.* Vitruve, *l.* 7.

I D

IDA, montagne de la Troade, dans l'Asie mineure, est célébre par le jugement de Pâris. Diodore, qui en fait la description dans le XVIIe livre de sa *bibliothéque historique*, assure qu'elle étoit la plus haute du voisinage de l'Hellespont ; & Athénée ajoute qu'on y voyoit la source de neuf rivieres : c'est sans doute pour cette raison qu'Horace la nomme *Ida undosa*. Troye étoit bâtie au pied du mont Ida. Strabon parle d'un golfe *Idéen*, qui tire son nom de cette montagne, & qui est entre la Mysie & l'isle de Lesbos. Il se nommoit aussi *Adramyttenus sinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui *le golfe d'Adramytti*.

IDA, montagne de Créte, aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du mont Ida de Créte furent brulées, dit-on, par le feu du ciel, 73 ans après le déluge de Deucalion ; & on ajoute que l'usage de fondre le fer fut premierement découvert en cette occasion par les Dactyles, habitans de cette montagne. C'est ce que rapporte Thrasylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ses tapisseries. * *Consultez* aussi les marbres du comte d'Arondel ; le scholiaste du premier livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes ; Ferrarius, *in lexic. géogr.* Belon, *observ. l.* 1.

IDA, premier roi de Bernicie, qui conjointement avec Deira, forma depuis le royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Octa son fils, & Ebissa son neveu, pour chercher à s'aller établir dans le nord, & pour assurer les parties méridionales, en faisant la guerre contre les Pictes. Ils s'aquiterent de cette commission avec tant de prudence, qu'eux & leurs successeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vingt ans. Ils reconnoissoient le roi de Kent pour leur souverain, comme étant de la branche aînée, depuis qu'Ida prit le titre de roi l'an 47, comme Ella se fit appeller quelque temps après roi de Deira. Ces deux royaumes furent réunis en la personne d'Oswi, & alors on commença à les appeller le royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualités nécessaires à un roi, intrépide dans la guerre, & modéré & doux dans la paix. Il régna douze ans. * *Dict. angl.*

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Espagnol, natif de Lamego, dans le Ve siécle, fut évêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers auteurs ; mais de Chaves, comme assurent les autres. Il vivoit sur la fin de l'empire de Valentinien III, & composa une chronique, qu'il commença à la premiere année de l'empire de Théodose, où finissoit celle de S. Jérôme, & qu'il continua, non pas jusqu'en 490, comme Sigebert & Vasæus l'ont dit, puisque S. Isidore prouve qu'il étoit déja mort ; mais jusqu'à la onziéme année de l'empire de Léon, qui étoit en 467. On attribue encore à cet auteur des fastes consulaires, qu'on a souvent donnés au public, & on croit que c'est de lui qu'il est fait mention dans l'épître que S. Léon écrit à Thuribius. Le P. Sirmond a fait imprimer la chronique d'Idace en 1619, *in-8°* à Paris, avec quelques notes, & les fastes consulaires qu'on lui attribue. * Isidore, *de vir. illustr. c.* 9. Sigebert, *in catal. c.* 18, & *in chron. A. C.* 490. Vasæus. Trithême. Bellarmin. Vossius. Le Mire, &c.

IDACIUS CLARUS, évêque, que sa piété & sa science rendirent célébre, florissoit vers l'an 380, en Espagne. Il est bien différent de l'autre dont nous parlons ci-dessus, quoique Trithême les ait confondus dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques. Idacius Clarus étoit évêque d'Ossobone dans la province Bétique. Il s'emporta contre les Priscillianistes avec un zéle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contr'eux un ouvrage en forme d'apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette secte ; & il y faisoit voir qu'un certain magicien nommé *Marc*, natif de Memphis en Egypte, avoit été disciple des Manichéens, & maître de Priscillien. Ce même auteur ajoute que cet Idacius fut privé de la communion de l'église avec Ursace, à cause de la mort de Priscillien, dont ils avoient été accusateurs ; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ses jours, sous l'empire de Théodose & de Valentinien. S. Isidore ne fait point mention des livres contre Varimond ou Varimand, diacre Arien, qui portent le nom d'*Idace*, que nous avons dans le IV tome de la bibliothéque des peres. Aucun ancien ne lui a attribué cet ouvrage ; & comme l'auteur de sa préface dit qu'il l'a composé dans la ville de Naples, il n'est point certainement d'Idacius. On le croit de Virgile de Tapse. L'apologie d'Idacius est perdue. * S. Jérôme, *in Prisc.* Isidore, *c.* 2, *de vir. illustr.* Sulpice Severe, *l.* 2, *hist. sacra.* Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *de hist. lat.* Baronius, *A. C.* 381. Coccius, *sæcul. IV.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IV siécle.*

IDANHA AVELHA, c'est-à-dire, *Idanha la Vieille*, en latin *Idanha Vetus*, *Igædita*, est une petite ville du Portugal, située sur la riviere de Ponsul, dans la province de Beira, vers les confins de l'Estremadure d'Espagne, à seize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un évêché, dont le siége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville, sur la même riviere, un bourg qui porte le titre d'*Idanha Nuova*, c'est-à-dire, *la nouvelle Idanha*. * Baudrand.

IDAS, Messénien, fils d'Apharée, ou, selon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de son pere de très-bons chevaux, dont il se servit pour ravir Marpesse, fille d'Evene, roi d'Etolie, province de la Gréce. Son pere avoit résolu de ne la donner à personne, qu'après qu'on l'auroit méritée, en gagnant le prix de la course. Il faisoit même mourir ceux qui s'y étoient exposés témérairement, & attachoit leurs têtes sur les murailles de sa ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Transporté de douleur d'avoir perdu sa fille, il se jetta dans le fleuve Lycormas, qui fut ensuite appellé *Evene* de son nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari*. Idas fuyant avec sa proie, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui disputa ; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpesse, de suivre lequel des deux elle voudroit. Cette princesse craignant qu'Apollon ne l'abandonnât, lorsqu'elle seroit sur l'âge, aima mieux se donner à Idas. Dans la suite Idas entreprit de détrôner Teuthras, roi de Mésie ; mais il fut vaincu par Télephe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis sa fille & son sceptre pour récompense. * Homere, *l.* 9, *Iliad.* Apollodore. Hygin.

IDAS, général des Ostrogoths, *cherchez* IBBAS.

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, roi des Scythes Européens, fils de Saülie, régna après lui & après Calvida son oncle, peu de temps après Thomiris, &

fut pere d'une très-belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius, fils d'*Hystaspes*, roi de Perse Idathyrse la lui refusa, & Darius en fut si piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une armée de sept cens mille combattans. Pour passer toutes ces troupes de Perse en Scythie, Darius traversa toute l'Asie mineure, & étant entré en Europe, fit construire deux ponts de bateaux, l'un sur le Bosphore de Thrace, & l'autre sur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrse alla au-devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vingt-dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la premiere année de la LXVIIIe olympiade, & 508 ans avant J. C. Justin, qui n'appelle pas ce roi Idathyrse, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompît le pont pour empêcher le retour des Perses, se retira sans combattre, & laissa en Europe soixante-dix mille hommes, sous le commandement de Mégabaze, un de ses généraux, qui soumit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit aussi qu'Idathyrse ne fit que fuir : en quoi il n'y avoit rien de honteux, parcequ'il ne laissoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faisant parcourir toute la Scythie, il ruinoit plus ses troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * Herodote, *l.* 4, *c.* 83. Justin, *l.* 11, *chap.* 6. Suidas.

IDE (Sainte) comtesse de Boulogne en Picardie, mere de *Godefroi* de Bouillon, étoit fille de Godefroi *le Barbu*, duc de Lorraine, & de *Dode*, l'un & l'autre sortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à *Eustache II*, comte de Boulogne, dont elle eut trois fils, *Eustache III*, comte de Boulogne; *Godefroi* de Bouillon, duc de Lorraine, & élu roi de Jérusalem; & *Baudouin*, roi de Jérusalem après son frere. De ses filles, il y en eut une mariée à l'empereur *Henri IV*. Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une sainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 avril. Son corps fut porté à l'abbaye de S. Vaast à Arras. * *Vita apud* Bolland. Baillet, *vies des saints*.

IDÉE, *Idæus*, est le nom que donne Hygin à l'un des fils de Thestius, & freres d'Althée, qui furent tués par Méléagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célébre sanglier de Calydon, que ce jeune prince avoit offertes à cette héroïne, comme un prix dû à sa valeur. Apollodore, Ovide, le scholiaste d'Homere, & Hygin lui-même, varient sur le nom & sur le nombre des freres d'Althée. * Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom mogolien. Un prince de ce nom qui étoit souverain dans le pays d'Igur, limitrophe du Kathai, reconnut l'an 606 de l'hégire, la puissance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce conquérant dans ses états.

Un autre Idegou, fut un des principaux capitaines de Tamerlan, & fit plusieurs méchantes actions pour le service de son maître. Quelqu'un l'a nommé *Schiathin de Timur*, c'est-à-dire, *un des diables de Tamerlan*. Il fut gouverneur de Kerman. * D'Herbelot.

IDES : maniere de compter chez les anciens Romains, & dont on se sert encore à présent à la chancellerie romaine, est le quinziéme des mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre; dans tous les autres mois, c'est le treiziéme. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des nones, & durent huit jours : de sorte que les nones de janvier étant le cinquiéme de ce mois, il faut dater le sixiéme de janvier *octavo Idus januarii*; c'est-à-dire, huit jours avant les Ides de janvier. L'onziéme de janvier il faut dater *tertio Idus*, le troisiéme jour avant les Ides; le douziéme, *Pridie Idus*, le jour avant les Ides; & le treiziéme, *Idibus januarii*, le jour des Ides de janvier. Si c'est dans les mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre, où le jour des nones n'est que le sept, les Ides ne doivent commencer que le huitiéme jour de ces mêmes mois, à cause que le jour qui leur est propre n'est que le quinze. Pour trouver sans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la chancellerie romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-dessus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, jusques au treiziéme ou quinziéme du mois que tombent les Ides, selon qu'elles sont au treize ou au quinze, en y ajoutant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, si la lettre est datée *quinto Idus januarii*; c'est-à-dire, le cinquiéme jour avant les Ides de janvier, joignez une unité au 13, qui est le jour des Ides, vous aurez quatorze. Otez-en cinq, il restera neuf; & le cinquiéme avant les Ides, est justement le neuviéme jour de janvier. Si la lettre est datée *quinto Idus julii*, qui est un mois où le jour des Ides est le quinziéme, joignez une unité à quinze, vous aurez seize. Otez-en cinq, il reste onze; & le cinquiéme avant les Ides de ce mois, est justement l'onziéme jour de juillet. Il faut observer la même chose quand on veut se servir en écrivant de cette sorte de date. Si c'est, par exemple, le neuf de juillet, depuis neuf jusqu'à seize il y a sept jours; ainsi il faut dater *septimo Idus julii*, le septiéme jour avant les Ides de juillet. On dérive le mot d'*Ides* de l'ancien mot toscan, *Iduare*, en latin *dividere*, diviser; parcequ'elles divisent les mois en deux parties presque égales; ou d'*Ovis Iduris*, parceque le jour auquel on donna le nom d'*Ides*, on immoloit une victime, qui étoit appellée *Ovis Idulis*. La raison pour laquelle chaque mois à huit Ides, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les nones, le jour des nones étant compris dans ce nombre de neuf. * Rosinus, *antiquités romaines*, *l.* 4, *c.* 4. Antoine Aubriot, *nouveau principe de compter les kalendes, Ides & nones.*

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, auteur de quelques ouvrages qui se trouvent dans la bibliothéque des peres, dont on a ignoré long-temps le véritable nom. Le P. Théophile Raynaud, Jésuite, a publié un manuscrit des ouvrages de cet Idiot, où il est marqué que l'auteur de ce livre est *R. P. D. R. Jordani, præpositus Uticensis, anno Domini* 1381, *qui deinde factus abbas de Celles, Bituricensis diœcesis* : c'est à dire, Raimond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381, & depuis abbé de Celles dans le diocèse de Bourges. Le même P. Raynaud croit que cette prévôté appartenoit à des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin. Avant cette découverte, Genebrard, Trithéme & autres, avoient mis le temps de cet auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800, ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue *de la contemplation de la vierge*, dont une partie est tirée de la seconde homélie de S. Bernard sur *Missus est*; ce saint étant mort en 1153; mais on sait à présent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après S. Bernard. * Théophile Raynaud, *tom. II*, *opusc.* 2. Riccioli, *chronolog. reform. l.* 9, *c.* 10, *an.* 4.

IDOLATRIE : sa naissance, son progrès & sa destruction, *voyez* IDOLES.

IDOLES : nom pris du grec Εἴδωλον, qui signifie image, ou statue de quelque fausse divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des païens a été nommé *Idolâtrie*. Il est certain que les hommes ne resterent guères dans les bornes que Dieu avoit prescrites à Adam sur la religion. Quoique Caïn adorât le vrai Dieu, il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du monde jusqu'au déluge, on n'a presque point de connoissance de la disposition où étoient alors les hommes par rapport à la religion. Il est dit dans le texte de la Vulgate, qu'Enos, qui étoit fils de Seth fils d'Adam, *commença à invoquer le nom du Seigneur*; ce qui, selon la plupart des Interprétes, signifie qu'il commença à

établir le culte & les cérémonies de la religion : mais le texte hébreu de ce passage peut souffrir plusieurs sens, & quelques interprétes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du temps d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du *Seigneur*, c'est-à-dire, comme le croient les Juifs, que l'idolâtrie s'établit dans le monde du temps d'Enos. Du moins les deux paraphrastes Chaldéens & Joséphe expliquent ainsi ce passage. On peut aussi traduire : *Ce fut alors que l'on commença à appeller du nom de Dieu*, c'est-à-dire, que les enfans de Seth commencerent à s'appeller du nom d'*enfans de Dieu*, pour se distinguer des impies & des idolâtres. De quelque maniere que l'on interpréte ce passage, il paroît qu'en ce temps-là, savoir, depuis l'année 245 du monde en laquelle Enos est né, jusqu'à l'an 1140 en laquelle il est mort, il y avoit des hommes qui avoient abandonné la véritable religion. L'écriture remarque d'Henoc, septiéme depuis Adam, comme une chose singuliere, *qu'il marcha avec Dieu*, c'est-à-dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit dès ce temps-là plusieurs personnes qui ne suivoient pas la vraie religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes, sont, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les enfans de Seth qui avoient conservé la véritable religion, mais qui s'étant alliés avec ceux qui avoient embrassé l'idolâtrie, se joignirent avec eux. Il s'ensuit de cette narration, que dès ce temps-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appellés *enfans des hommes*, & que les descendans de Seth appellés *enfans de Dieu*, parcequ'ils avoient conservé le culte du vrai Dieu & la vraie religion, se laisserent corrompre par les filles des hommes, & embrasserent leur religion, c'est-à-dire, un culte contraire à celui du vrai Dieu, en sorte que presque tous les habitans de la terre se trouverent avoir oublié la véritable religion; c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genèse, que *la malice des hommes étoit grande, & que toutes les pensées de leur cœur étoient appliquées au mal.* Cette malice, ce mal, suivant le style de l'écriture, est un culte souverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'écriture, *Toute chair avoit corrompu ou souillé ses voies sur la terre*, Noé seul juste fut conservé avec sa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la religion, puisqu'il n'y en avoit aucun, à l'exception de Noé, qui fût juste, c'est-à-dire, qui adorât le vrai Dieu. Après le déluge Noé enseigna la véritable religion à ses enfans, mais elle ne demeura pas long-temps sans être corrompue. Cham, dont la postérité fut maudite par Noé, s'éloigna selon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on supposeroit que tous les hommes ont conservé la vraie religion jusqu'à la construction de la tour de Babel, on ne peut nier qu'aussitôt après la dispersion des nations, le monde ne se soit partagé en différentes religions, comme en différentes langues.

Il est à croire que les premiers dieux ausquels les hommes ont rendu un culte souverain, sont le ciel, le soleil, la lune & les astres, avant qu'on fît aucune statue pour être adorée, avant même qu'on entendît parler de Jupiter, ni de tous les autres dieux du paganisme. Diodore de Sicile dit, *que les premiers hommes ayant jetté la vue sur cette partie du monde qui est au-dessus de notre tête, furent remplis d'admiration, & prirent les astres pour des dieux.* Platon est aussi de ce sentiment. *Les premiers hommes*, dit-il, *qui habiterent la Gréce, selon ma conjecture, ne reconnoissoient point d'autres dieux, que ceux qui sont encore aujourd'hui les dieux des barbares; savoir, le soleil, la lune, la terre, les astres & le ciel.* Cette opinion, qui est celle du Rabbin Moïse, fils de Maimon, est conforme à ce qui se lit aux IVe & XVIIe chapitres du Deutéronome, & au XXXIe de Job, où ce saint homme se fait un mérite de *n'avoir point regardé le soleil dans son grand éclat, & la lune lorsqu'elle étoit dans sa plus grande clarté*, & qu'il ne leur a point rendu de culte, *en portant sa main à sa bouche pour la baiser; ce qui est*, selon lui, *le comble de l'iniquité, & un renoncement du Dieu très-haut.* De-là il est facile de conjecturer que la religion régnante parmi la plupart des nations, du temps de Job, étoit le culte du soleil, de la lune & des autres astres. Les Rabbins ajoutent à cela la tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna son pays pour fuir, disent-ils, ce culte des astres. Au culte des astres succéda parmi les hommes, celui des choses nécessaires à la vie, comme celui du feu, très-ancien chez les Chaldéens & chez les Perses. Et de-là vint que ceux qui inventerent ou cultiverent des arts utiles aux hommes furent déïfiés, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cerès pour celle des bleds. On attribua des divinités aux villes, aux maisons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux rivieres & aux fontaines. Enfin on fit des dieux des héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les régnes avoient été fameux : & parceque c'étoit toujours le culte des astres, qui étoit le plus religieusement observé parmi les peuples, on déïfioit ces rois sous le nom de quelque astre, comme on le voit par l'exemple d'Illus, dont les Phéniciens consacrerent la mémoire, au rapport de Sanchoniaton, sous le nom de l'*étoile de Saturne*; & par l'exemple de Persée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des étoiles. On fit plus : on regarda comme des divinités tous les animaux qui avoient quelque ressemblance ou quelque rapport à quelques-uns des astres, ou que l'on croyoit en ressentir la force & la vertu d'une maniere plus vive & plus efficace que les autres. Ainsi le bœuf, sous le nom d'*Apis*, étoit consacré au soleil, selon Macrobe; à la lune, selon Ammien & Porphyre; au taureau céleste, selon Lucien; & les Egyptiens, au rapport d'Elien, attribuoient à cet animal vingt-neuf marques qui signifioient ce qu'il tenoit des astres. On adora aussi comme des dieux plusieurs hommes qui avoient rendu des services considérables aux peuples. C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux héros dont les histoires sont remplies. Vossius en traite fort au long, & dit beaucoup de choses très-curieuses touchant le culte des idoles : mais il semble qu'il se soit trop attaché à trouver des sens mystérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Plusieurs assurent que Ninus, par une passion déréglée pour Belus son pere, donna commencement au premier culte des idoles, en faisant adorer la statue de ce prince après sa mort. Mais ce Ninus, tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable histoire. S. Epiphane dit que l'idolâtrie commença sous Sarug, fils de Rehu. Nachor & Tharé, pere d'Abraham, furent engagés dans l'idolâtrie, comme il est expressément marqué dans le livre de Josué; & cette idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puisque Laban avoit des téraphim ou des idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des païens, qui voulurent avoir des dieux faits de leurs mains, éleverent des piéces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colonnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient ξεστὰ ou ξοανὰ, c'est-à-dire, des *statues polies*, de ξέω, *polir.* Les arts s'étant perfectionés, on commença à faire des idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appellés βροτὰ, du mot grec βροτὸς, qui signifie *homme.* Dans le commencement de l'idolâtrie, lorsque les hommes n'adoroient que les astres & les élémens, ils n'avoient point d'idoles ni d'images pour les représenter, parceque ces objets leur étoient présens; ils n'avoient pas même de temples : mais dès que les hommes eurent commencé à adorer

des héros qui étoient morts, ils voulurent se les rendre présens par des représentations & des simulacres. C'est de-là que sont venues les idoles posées dans des temples, où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportoient ce culte aux objets que les idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'idole même : d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'ame ou la vertu des dieux. Les Romains, aussi-bien que les Grecs, ont été long-temps sans avoir des idoles. Numa Pompilius, leur second roi, établit chez eux le culte de la religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs divinités, étant, à ce qu'on croit, disciple de Pythagore qui soutenoit que la divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible; il défendit aux Romains de faire des statues & des images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des temples en l'honneur de leurs dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gâteaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrissent des victimes d'animaux. Ce fut le roi Tarquin l'*Ancien*, qui sur la fin de son régne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des idoles dans cette ville, à la maniere des Grecs. Pline assure que la plus ancienne statue de Rome dont il ait eu connoissance, étoit une statue de cuivre dédiée à Cerès, à la construction de laquelle on employa le lieu confisqué sur le pécule de Spurius Cassius, que son pere fit mourir, parce-qu'il avoit voulu se rendre souverain dans Rome. Cela ne se doit entendre que des statues de métal; car il est certain qu'il y avoit à Rome long-temps avant ce temps-là des statues de bois.

D'autres décrivent ainsi l'origine de l'idolâtrie. Les anciens Orientaux, persuadés qu'il y avoit des êtres intelligens au-dessus des hommes, & qui étoient les ministres du Dieu suprême dans la conduite de l'univers, vinrent à les égaler peu à peu à celui qui étoit leur maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces intelligences étoient dans les étoiles : de sorte qu'on devoit honorer les étoiles comme le corps des dieux. Ils s'imaginoient aussi que les ames des hommes illustres alloient après leur mort parmi ces êtres supérieurs, & prenoient soin du pays où elles avoient vécu dans leur corps. Il arriva ensuite que de cette grande multitude de divinités, on ne sut laquelle étoit la principale, & que divers peuples regarderent comme divinités suprêmes les ames de leurs anciens rois & reines. Ainsi *Iris* & *Osiris* passerent en Egypte, pour les principaux des dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même chose parmi les Grecs, quoiqu'ils eussent été hommes. C'est ce qui fait que les païens parlent quelquefois de la divinité, d'une maniere digne d'elle, & selon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée sur ses ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du roi des dieux comme d'un homme. Ils confondent ensemble deux idées, l'une d'une divinité inférieure, & l'autre de la suprême divinité, qui a fait toutes choses. C'est là précisément l'idolâtrie la plus dangereuse, qui consiste 1°. à confondre avec Dieu un être inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dresser des statues, ou à représenter sous des emblêmes ou figures symboliques, ces divinités; & l'on crut qu'après les avoir consacrées avec de certaines cérémonies, les dieux y habitoient : de sorte qu'on les honora comme la demeure des dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colonnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui est peut-être un reste de l'ancienne idolâtrie. Le chapitre 14 du livre de la Sagesse nous apprend, que la premiere statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un pere affligé fit de son fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il institua des sacrifices, qu'il lui fit offrir par ses domestiques, pour soulager la douleur qu'il avoit de sa mort; & que de-là vint peu à peu la coutume d'adorer les statues des hommes considérables. Le sage ne dit point le nom de ce pere dont il parle. Plusieurs disent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille soins tendres à l'image de bois qu'il avoit faite de son fils, il ordonna que pas un de ses valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette image : mais nous n'avons rien là-dessus de plus circonstancié, que ce qui en est dit dans le livre de la Sagesse.

Dans les premiers siécles, les idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébène, de cyprès, de cédre, ou de marbre, ou d'yvoire. On ne sait pas en quel temps on commença à fondre des statues de métal. Pline prétend que cet art est beaucoup moins ancien que celui de la sculpture; & met son invention, aussi-bien que celle de la peinture, sous la LXXXIII olympiade, vers l'an 448 avant Jesus-Christ, du temps de Phidias; mais il est manifeste que Pline se trompe, puisque nous lisons dans le pseaume 113, que les idoles des nations ne sont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les livres de Moïse nous fournissent plusieurs preuves de l'art de fondre des statues, comme les Israélites firent celle du veau d'or; & sans doute ils en avoient vu de semblables parmi les Egyptiens. Outre les idoles que l'on plaçoit dans les temples & en d'autres lieux consacrés, les païens avoient aussi de petites figures qui représentoient ces idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent : ainsi ces sortes d'offrandes augmentoient les richesses des temples. Ce Démétrius, orfévre d'Ephèse, qui excita un si grand tumulte contre S. Paul, suivant ce qui se lit dans le *ch.* 19 des actes des apôtres, étoit un des plus célébres marchands de ces petites figures de Diane. * *Voyez* les interprêtes sur cet endroit, & particulierement *Hugues Grotius*.

La vanité des idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au philosophe Sallusté, à Celsus, à l'empereur Julien, à cet idolâtre dont il est fait mention dans le second concile de Nicée, à ceux dont S. Ambroise dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'image de Dieu*, & enfin à plusieurs autres savans personages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jesus-Christ. Mais le commun des païens a cru que la divinité habitoit véritablement dans ces statues d'or, d'argent ou d'autre matiere. Le démon a contribué de tout son pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces statues, il y a opéré des choses surprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il est arrivé à la statue de Junon, surnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, surnommée *Feminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valere-Maxime, de Philostrate & de Lactance. On a vu à Paris quelques-unes de ces statues, dans lesquelles on dit que le démon a parlé : & quelques-uns même ont cru, mais sans preuves, que la Diane d'Ephèse, cette fameuse antique qui se voit aujourd'hui à Versailles dans la galerie, est celle qui rendit autrefois des oracles à Ephèse. Ceux qui reconnoissoient la vanité des idoles, ne laissoient pas d'être idolâtres, entendant par idolâtrie le culte des faux dieux. Pythagore étoit païen, les anciens Romains étoient païens : cependant Pythagore par un effort de la raison naturelle, soutenoit que la divinité ne pouvoit tomber sous les sens corporels, mais qu'elle étoit seulement

lement intelligible; & sur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour représenter les dieux. Numa suivit cette doctrine dans la religion qu'il établit à Rome; & les premiers Romains ont été l'espace de 170 ans avec des temples bâtis en l'honneur de leurs dieux, sans statue, figure, ou image d'aucun de ces dieux, ni peinte, ni taillée, ni jettée en moule. Leur idolâtrie consistoit alors au culte de plusieurs faux dieux qu'ils adoroient. Dans la suite du temps les peuples ont même adoré les idoles, & ont respecté comme des divinités les statues qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les représentations, les images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui soit mauvais. On s'en est servi comme d'ornemens; & quand on les a regardées par rapport aux personnes qu'elles représentoient, on n'en a usé que pour marquer l'estime ou le mépris que l'on a fait de ces personnes. Ainsi les images des empereurs Romains étoient révérées, par le respect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les provinces de l'empire, aussitôt qu'ils étoient élevés sur le trône; & c'étoit ces images qu'on appelloit *Laureata*, auxquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'empereur, sous peine d'être déclaré criminel de lèze-majesté. L'église même a rendu aux images des empereurs ces sortes de respects, parcequ'ils n'ont rien qui ne soit conforme à la raison, comme nous lisons du pape S. Grégoire, & de tout le clergé de Rome, à l'égard des images de l'empereur Phocas & de l'impératrice Léonce. Quant aux exemples du mépris témoigné à l'égard des statues, on n'en manque pas non plus dans les histoires. Après qu'Agrippa roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il est dit dans les actes des apôtres, les soldats & le peuple, en haine de sa mémoire, allerent dans son palais, prirent les statues de ses filles, & les traînerent dans les lieux infâmes, leur faisant mille outrages. Aussitôt que Domitien eut été tué, le peuple Romain, qui le haïssoit, fondit toutes les statues d'or & d'argent de cet empereur. On sait de quelle maniere les statues de Théodose furent outragées par le peuple d'Antioche, irrité d'un nouvel impôt. On sait aussi la terrible vengeance que Théodose prit de ce mépris. J.C. auroit lui-même autorisé, pendant qu'il vivoit sur la terre, l'usage des images & des statues, & le respect qui leur est rendu en vue des personnes qu'elles représentent, s'il est vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de sang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du monde, lui témoigna sa reconnoissance, en faisant élever à son honneur une statue d'airain qui le représentoit, avec une autre petite statue sur la même base, qui représentoit cette même femme touchant la frange de sa robe, de la maniere que la chose s'étoit passée. Elle mit ce monument de sa piété devant la porte de sa maison, dans la ville de Césarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native; ce que J. C. n'eût, sans doute, pas permis, s'il eût désapprouvé cette sorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendît à sa statue ce culte respectueux, que tous les fidéles ont rendu à cette image depuis ce temps-là pendant plus de 300 ans. Eusèbe, qui a vu lui-même cette statue, dit qu'il naissoit sur la base une certaine herbe inconnue, qui étant venue à croître jusqu'à la frange de la robe d'airain, étoit arrachée par les fidéles, sitôt qu'elle avoit touché cette frange, & guérissoit toute sorte de maladies. L'empereur Julien l'*Apostat*, ennemi mortel des Chrétiens, brisa cette statue, & eut l'insolence de mettre la sienne en sa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'estomach: Dieu faisant ainsi connoître, que les respects qu'on avoit rendus à son image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramasserent les piéces de la statue de J. C. & les porterent dans l'église pour les y conserver. Cela arriva l'an de J. C. 362. Sozomene, Métaphraste, Nicéphore, & autres en font le récit. Ce n'est pas ici le lieu de justifier la vénération des images; & l'on peut voir sur ce sujet les auteurs, qui ont traité cette matiere au sujet de l'hérésie des Iconoclastes, *dont il est parlé ci-devant*.

Pour revenir aux Idoles des païens, chacun de leurs dieux avoit les siennes, faites avec quelque distinction, qui les rendoit propres à ce dieu. Ainsi Jupiter étoit représenté avec un foudre, Mars avec une lance & un casque, &c. *Voyez* ICONOLOGIE. Il y avoit aussi des dieux dont les idoles ne se voyoient qu'en certain pays. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres peuples, en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres dieux, qui étoient adorés par tout, & qu'on appelloit à cause de cela dieux *Azones*, comme nous avons dit au mot AZONES. Mais les manieres d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes nations. Parmi tant de diversité de culte, il régnoit par toute la terre une malheureuse uniformité en ce point, que toutes les nations étoient idolâtres; & il n'y avoit dans tout le monde que les Juifs qui adorassent le vrai Dieu.

Après la naissance de Jesus-Christ, la face du monde changea; & l'empire du démon, qui devoit être renversé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès sa naissance. Sozomene écrit, après Origène, Eusèbe, S. Athanase & autres, que lorsque l'enfant Jesus passa en Egypte, les idoles, qui étoient dans tout ce pays en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reste de la terre, furent ébranlées & tomberent pour la plupart. Cet auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé *Persée*, qui faisoit l'objet de la religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant consacré à Isis, cet arbre, dis-je, se courba de lui-même jusqu'à terre pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozomene ajoute, que depuis ce temps-là le fruit de cet arbre, ses feuilles, & son écorce eurent la vertu de guérir toute sorte de maladies. L'empereur Claude abolit plusieurs sacrifices, & plusieurs fêtes des faux dieux; & cet empereur idolâtre, qui avoit sans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au christianisme, fut néanmoins, sans le savoir, l'instrument dont Dieu se servit pour commencer d'abattre l'idolâtrie.

Dans le IIe siécle, le culte des idoles étoit déja fort négligé. Lampride écrit, que l'empereur Alexandre *Sévere* ne mit jamais pendant tout son régne, dans aucun de ses temples, plus de quatre ou cinq marcs d'argent, & point du tout d'or. Herodien témoigne que Maximin, qui succéda à Alexandre, non-seulement n'enrichit pas les temples des idoles; mais qu'il prit les idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui se trouva dans leurs trésors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoie. Nous ne parlons pas du renversement des idoles causé par les martyrs, qu'on vouloit forcer à leur sacrifier; il faudroit rapporter tous les actes des martyrs. Les Chrétiens détruisoient peu à peu l'idolâtrie dans tout le monde, en convertissant les Gentils par la prédication; & depuis, les empereurs étant devenus Chrétiens, acheverent de l'abattre par leurs édits. Cependant les païens aveuglés & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres divinités que des dieux grossiers comme les leurs, supposerent entr'autres choses, que les Chrétiens adoroient une idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtu d'une robe longue, tenant un livre entre ses mains, & montrant un de ses deux pieds semblable à celui d'un âne. C'est ainsi que le représentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut exposé en public à Rome sous l'empire de Sévere, avec cette inscription: *Deus christianorum Ononychi-*

tes, c'eſt-à-dire, *le Dieu des chrétiens ongle-d'âne.* Ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette inſolente calomnie du peuple de Rome, étoit la fauſſeté qui eſt écrite dans Corneille Tacite, *au cinquiéme livre de ſon hiſtoire*, où il dit, que les Juifs, deſquels les Chrétiens étoient ſortis, adoroient une tête d'âne; parceque, dit ce païen, ſe trouvant preſſés d'une extrême ſoif dans les déſerts de l'Arabie, après avoir été chaſſés de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes ſauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres païens, aſſurent cette fable comme une vérité. L'auteur en eſt ſans doute Appion, grand ennemi des Juifs, qui eſt doctement réfuté par Joſéphe. Les idolâtres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, d'un livre déteſtable, que les Gnoſtiques avoient écrit ſous le titre de *la race de Marie*, dans lequel entr'autres blaſphêmes, ces hérétiques aſſuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le chriſtianiſme ne détruisît peu à peu les idoles, juſqu'au régne de Conſtantin, qui acheva preſque leur totale deſtruction. Ce grand prince ne fut pas plutôt entré dans Rome, après l'avoir délivrée de la tyrannie de Maxence, par cette ſignalée victoire, dont il fut aſſuré à la vue de la croix qui lui apparut miraculeuſement en l'air, que pour marquer ſa piété & ſa reconnoiſſance envers le Dieu des Chrétiens, il ſe fit dreſſer une ſtatue au milieu de Rome, tenant une croix élevée d'une main. Enſuite le ſénat romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténébres de l'idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'empereur, ordonna qu'il fût érigé une ſtatue d'or à Jeſus-Chriſt. Depuis ce temps-là, Conſtantin ſe porta avec un zèle digne d'un nouveau chrétien, quoique non encore baptiſé, à démolir les temples des fauſſes divinités, & à renverſer les idoles. Surtout il s'attacha à abolir entiérement les veſtiges de tout ce que l'idolâtrie avoit conſacré d'impuretés à Venus, & à ces autres dieux infâmes, que les païens n'avoient introduits, que pour autoriſer leurs débauches. Conſtance ſon fils fit des édits pareils à ceux de ſon pere, & ordonna que les temples des dieux qui reſtoient encore ſur pied, ſeroient fermés. Tous ces édits s'exécutoient en partie; mais l'idolâtrie ne finit pas encore tout-à-fait, & ſubſiſta même dans Rome. L'empereur Julien l'*Apoſtat*, qui vint bientôt après, tâcha par toute ſorte de moyens de rétablir les idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes ſes images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre; & Mars & Mercure, qui le regardoient, comme pour admirer ſa valeur & ſon éloquence. Le deſſein de cet empereur étoit, ſuivant la remarque de Sozomene, de ramener inſenſiblement les Chrétiens à l'idolâtrie, par le mélange de ces images avec celles des dieux; parceque les images des empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorſque l'empereur faiſoit des largeſſes aux ſoldats, ceux-ci lui témoignoient leur gratitude en offrant l'encens à ſon image; ce que les ſoldats chrétiens faiſoient auſſi ſans aucun ſcrupule d'idolâtrie. Julien fit encore pluſieurs autres efforts, pour relever les idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour long-temps.

L'empereur Théodoſe, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par tout les idoles, & particuliérement à Rome. Prudence dit qu'à ſon arrivée dans cette capitale de l'empire, il exigea des Romains, que tous les ſacrifices & toutes les fêtes du paganiſme ſeroient abolies, & que toutes les idoles ſeroient miſes en piéces, à la réſerve néanmoins de celles qui ſe trouveroient d'un ouvrage excellent, leſquelles ſeroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais ſeulement pour l'ornement de la ville. La plupart de celles-ci furent enſuite briſées par les Goths. S. Proſper, S. Auguſtin & S. Ambroiſe, font mention de cette piété de Théodoſe; & S. Jérôme dit qu'on voyoit à Rome tous les temples ſans idoles, & à demi ruinés. Cet empereur continuant ſes ſoins pour l'extinction de l'idolâtrie, ordonna que le fameux temple de Sérapis à Alexandrie, fût renverſé juſqu'aux fondemens, ce qui fut auſſitôt exécuté, au grand regret des païens; enſuite de quoi l'on bâtit une égliſe en ſa place. Clément *Alexandrin* dit, que la grande idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce temple, avoit été faite autrefois par un ouvrier excellent, nommé *Briaxes*, par l'ordre & aux dépens du roi Séſoſtris; ce prince ne voulut pas que cette idole fût faite ni de métal, ni de pierre, mais ayant fait un amas de toute ſorte de pierres précieuſes, il les fit piler; & enſuite faiſant fondre enſemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuſes ainſi pilées, pour la compoſition de cette idole. Entre les autres idoles que Théodoſe fit briſer en Egypte, étoit celle de Canope. *Voyez* CANOPE.

Les Gentils exciterent, en beaucoup d'endroits, pluſieurs ſoulévemens pour défendre leurs idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodoſe ne pourſuivît ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. En France, une grande quantité d'idoles furent renverſées, par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodoſe. S. Jérôme témoigne qu'on ſe porta à détruire ces inſtrumens du démon, dans Rome, avec plus de zèle qu'en aucun lieu du monde. Il reſtoit encore aux païens une eſpérance qui les ſoutenoit; c'eſt que leurs oracles avoient prédit que l'année 398 ſeroit fatale à la religion chrétienne, & qu'elle finiroit en ce temps-là. Il arriva tout au contraire; car le chriſtianiſme bien loin de finir l'an 398, reçut l'année ſuivante des accroiſſemens ſi conſidérables par les édits des empereurs Arcadius & Honorius, qu'on acheva par tout de démolir les temples, & de briſer les idoles: mais parceque la deſtruction de tant de beaux édifices, déſoloit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres édits, qu'on continuât à démolir ces ſuperbes temples; & Arcadius, à ſon imitation, ordonna dans l'Orient, qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes, on briſât ſeulement les idoles, & qu'on purifiât les temples, pour les changer en égliſes chrétiennes: ce qui fut pratiqué auſſi dans l'Occident.

Quelque ſoin que les empereurs euſſent apporté à détruire l'idolâtrie, il reſtoit encore beaucoup d'idoles dans Rome: il y avoit même quantité de leurs prêtres, & pluſieurs ſénateurs qui étoient encore païens. Il eſt vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du paganiſme. En l'an 409, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le jeune*, les Goths ayant mis le ſiége devant Rome ſous la conduite de leur roi Alaric, le peuple Romain ſe trouva réduit à une telle extrémité, que quelques prêtres des faux dieux, profitant de la conſternation où ils voyoient toutes choſes, ſe vanterent de chaſſer les aſſiégeans, par le ſecours de leurs divinités, ſi on leur permettoit de leur offrir des ſacrifices. Tout ce qui reſtoit de païens dans le ſénat, écouta favorablement cette propoſition. On fit des ſacrifices à ces idoles, tant dans le capitole, qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs prêtres avoient promis. Les Goths cependant preſſant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille marcs d'or, & ſoixante mille marcs d'argent, qu'on leur avoit promis, outre pluſieurs autres choſes, on fondit ce qui étoit reſté d'idoles d'or & d'argent; ce que Zoſime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le ſiége devant Rome, & ayant

pris cette ville, les païens & les idoles furent encore pillés, & entierement détruits pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Orose. L'an 420 le tribun Ursus, comme l'écrit S. Prosper, pour ôter aux Afriquains l'espérance qu'ils avoient encore en leurs faux dieux, fit raser tout ce qui restoit de temples en Afrique, & changea en des cimetieres les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'empereur Théodose *le Jeune*, voulant mettre enfin la derniere main à ce grand ouvrage de la destruction de l'idolâtrie, fit des édits extrêmément séveres, par lesquels il ordonna que tout ce qui pouvoit, en quelque maniere que ce fût, appartenir à l'idolâtrie, fût entiérement détruit dans tout l'empire romain. Ce fut en ce temps-là qu'on vit dans toute la chrétienté les Peres écrire ces doctes traités, que nous avons contre les Gentils.

Alors il n'y eut plus d'idolâtres que dans les pays les plus reculés de l'Asie & de l'Afrique, dans quelques-uns desquels le mahométisme prit ensuite la place du paganisme. L'Amérique qui nous est demeuré inconnue jusqu'à ces derniers temps, étoit encore pleine d'idolâtres : mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des idoles par le moyen de nos missionaires : de sorte qu'à présent il reste peu d'idolâtres sur la terre. L'endroit où ils sont en plus grand nombre, c'est dans la Chine ; mais de trois différentes sectes qu'il y en a, la principale, qui est celle qu'on nomme des *Lettrés*, n'a point d'idoles, & reconnoît pour souverain la vertu matérielle du ciel, répandue partout sous le nom de *Xam-ti*. Confucius est l'auteur de cette secte. Il y a aussi une grande partie des Tartares qui sont idolâtres. Ils ont un dieu céleste, qu'ils encensent tous les jours en public ; & un autre terrestre, que chacun tient en sa maison, auquel ils donnent une femme & des enfans : ils croient qu'il garde leurs enfans & leurs bestiaux. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre davantage sur leurs opinions. Il y a encore une secte de Tartares idolâtres, qu'on nomme les *Czeremisses*, qui sont sujets du grand duc de Moscovie, depuis que le duc Jean Basilowits les subjuga l'an 1554. Ceux-ci ont des prêtres qui montent sur un arbre, d'où ils les arrosent de sang, de lait, & de fiente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les états du grand Mogol. Il y en a dans la Perse, en la province de Kilan, & aux environs ; mais ils n'ont point d'idoles. Ils adorent le soleil & le feu, & disent que ce feu qu'ils adorent, qu'ils gardent & qu'ils entretiennent soigneusement & religieusement dans une montagne, brule depuis plus de trois mille cinq cens ans, sans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du monde*, dans l'article MONDE. * Maimonides, *lib. de idol.* Macrobe, *Saturnal. l.* 21. Eusebe, *præparat. evang. l.* 3 & 10, *hist. l.* 6 & 7. Vossius, *de idol. l.* 13. Clément Alexandrin, *in exhortatione ad. Gent.* Salluste le philosophe, *l. de diis & mundo.* Tertullien, *apol. cap.* 15 & 16. Cod. Theod. *de pagan.* Le Clerc, *bibl. univ. &c.* Du Pin, *hist. prof. tom. I.*

IDOLOTHYTES : c'est le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux idoles, & que l'on présentoit ensuite pour manger avec cérémonie, tant aux prêtres qu'aux assistans, qui les mangeoient étant couronnés. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au sujet de la manducation de ces Idolothytes, & dans le concile de Jérusalem, il leur fut ordonné de s'en abstenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & présentées ensuite aux repas des Chrétiens, les plus scrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de religion. S. Paul, consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, sans s'informer si cette viande avoit été offerte aux idoles ou non, pourvu que cela ne causât point de scandale aux foibles. Cependant l'usage de ne point manger des Idolothytes, a subsisté parmi les Chrétiens ; & dans l'apocalypse, ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faisoient manger des viandes qui avoient été offertes aux idoles. Dans la primitive église, il est défendu aux Chrétiens, par plusieurs canons des conciles, de manger des *Idolothytes*. * *Actor. I.* 15. *I. Corinth. I*, 8. *Apocalyp.* 2.

IDOMENÉE, roi de l'isle de Créte, & l'un des amans d'Hélene, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des princes Grecs qui s'embarquerent pour le siége de Troye. Au retour, se trouvant exposé à une fâcheuse tempête, il fit vœu de sacrifier la premiere chose qui se présenteroit à lui, lorsqu'il arriveroit chez lui. Il se repentit de ce vœu indiscret ; car il rencontra son fils qu'il sacrifia, ou qu'il voulut sacrifier ; mais ses sujets regardant comme une punition de son crime, une fâcheuse peste qui s'éleva peu de temps après, le chasserent de son état ; ensuite de quoi il se retira en Calabre, où il bâtit une ville. * Servius, *in III. Æneid. v.* 121. Homere. Hygin.

IDOMENÉE de Lampsaque, historien & philosophe, étoit disciple d'Epicure, & vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, sous la CIX^e olympiade, vers l'an 344 avant J. C. Il écrivit un livre sur Socrates ; une histoire de Samothrace, &c. * Diogène Laërce, *in Soc. & Epicuro.* Plutarque, *in Demosth. Pericle. Arist. Phocil.* Athenée, *lib.* 14. Strabon, *lib.* 13. Suidas.

IDOTHÉE. Il est parlé dans Homere de deux filles de ce nom ; l'une, fille de Protée, qui engagea son pere à prédire à Ménélas le temps auquel il devoit s'en retourner chez lui ; & l'autre fille de Prætus, roi des Argiens, qui fut guérie avec ses sœurs par Mélampus. * Homere, *Odyss.* 4 & 11.

IDRA, petite ville sans murailles. Elle est capitale de la Dalécarlie en Suéde, & située sur la riviere d'Elsinam, environ à 25 lieues au-dessus de son embouchure, dans le lac de Silian. * Baudrand.

IDRIS, seigneur Arabe, de la maison & de la secte d'Ali, se sauva en Afrique, pour éviter la persécution d'Abdallah, calife de Syrie, vers l'an 153 de l'hégire, & 770 depuis J. C. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale ; & parcequ'il descendoit de Mahomet, tous ces peuples le regarderent comme un saint, & le reconnurent pour prince ou calife. Il laissa un fils né d'une esclave chrétienne, de la race des Goths, qui porta le même nom d'Idris, & qui devint un des plus puissans monarques de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez, l'an 793 de J. C. & 177 de l'hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

IDRO, petite ville de l'état de Venise en Italie. Elle est dans le Bressan, sur le lac d'Idro, qui est entre ceux d'Isco & de Garda, & qui étoit appellé par les anciens *Brigantinus lacus.* * Baudrand.

IDSARCUS GRAVIUS, prêtre Frison, qui composa une chronique de son pays, qu'il continua depuis l'an 763 jusqu'en 1514 auquel il vivoit. * Suffridus Petri, *de script. Fris. dec.* 9, *c.* 7.

IDSTEIN, bourg des états de Nassau en Wétéravie. Il est chef d'une seigneurie qui porte son nom, & est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. La seigneurie d'Idstein donne son nom à une branche de la maison de Nassau. *Voyez* NASSAU. * Baudrand.

IDUMÉE, province de la Palestine, que l'écriture nomme *Edom*, entre l'Arabie déserte, la Judée, la mer Rouge & la mer Méditerranée. Ses bornes ne furent pas toujours les mêmes, si l'on s'en rapporte à Strabon, Pline & plusieurs autres auteurs qui parlent des Iduméens. Ce peuple descendoit d'Esaü, petit-fils d'Abraham ; & par cette raison Dieu défendit aux

Juifs naturels de les abhorrer, comme le reste des nations incirconcises, parcequ'ils étoient leurs freres. David les soumit; & le roi Josaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils secouerent ensuite le joug de la domination judaïque, sous le régne de Joram, & furent encore rangés à leur devoir: mais lorsque les Chaldéens assiégerent Jérusalem sous Nabuchodonosor, ils se joignirent aux ennemis contre leurs freres. C'est de quoi on voit des plaintes dans les prophétes, qui menaçent dans leurs écrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de S. Jérôme, puisqu'ils tomberent dans la même servitude, où ils s'étoient efforcés de jetter les Juifs. Dans la suite des temps Hircan leur fit la guerre, & les obligea de se faire circoncire. Ils appelloient Jérusalem leur patrie, la ville sainte, la ville commune & leur métropole. Nous voyons cela dans Joséphe. Philon dit, que cette sorte de Juifs, qui s'appelloient *Prosélytes*, pour se distinguer des autres, avoient été égalés en toutes choses par Moïse dans la république, excepté que les naturels seuls entroient dans le conseil appellé *Sanhedrin*, si ce n'est que les étrangers eussent une mere Juive. Il est particuliérement fait mention des Iduméens, dans les livres des rois, des Paralipoménes & des Prophétes: ce que les curieux verront dans les Interprétes. * Torniel, Salian & Sponde, *in annal. sacr. vet. Test.* Joséphe, *in antiq. Judaeorum, & de bell.* Philon, *l. 1 de monarch.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, capitales de deux royaumes ou provinces dans l'isle de Niphon. L'une est près de la côte occidentale du Jamaistero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Baudrand, *dict. géogr.*

J E

JEAN, fils de Siméon, pere de Matathias, & aïeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean & Eléazar, de la race des sacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Asmonéens. * I. *Machab. II*, 1, *&c.*

JEAN, surnommé GADDIS, étoit fils de Matathias, & frere de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne le cédoit à ses freres, ni en courage, ni en bravoure. Il fut tué en trahison par les enfans de Jambri l'an du monde 3874, avant J. C. 161. * I. *Machab. IX*, 36, 37.

JEAN, surnommé HIRCAN, *cherchez* HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyerent à l'empereur Claude, pour lui demander la permission de garder eux-mêmes les habits du souverain sacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Joséphe, *antiq. l. XX*, *c.* 1.

JEAN, Juif, habitant de la ville de Césarée, & fermier des revenus de l'empereur Néron, fit présent de huit talens d'argent au gouverneur Florus, pour faire cesser le bâtiment que les Grecs avoient commencé à Césarée, & qui occupoit une partie de la place de la synagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & se moqua d'eux. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *c.* 25.

JEAN, Essénien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de toparchie les villes de Thamna, Lydda, Joppé & Ammaüs. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *c.* 42.

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l. III*, *c.* 42.

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giscala, s'est rendu fameux à la postérité par les insignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le surpassa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualités. Après la prise de Giscala, il s'alla jetter dans Jérusalem, où il se rendit chef de parti, appella les Iduméens à son secours, contre Ananus, grand-sacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant soutenu, il commit des cruautés épouvantables. Ses plus grands divertissemens étoient de piller, violer, voler & massacrer. Enfin il n'y eut sorte de crime & de barbarie qu'il ne fît éclater contre ses propres compatriotes, qui n'étoient pas si maltraités au-dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au-dedans par ceux qui faisoient semblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon, fils de Gioras, qui étoit un autre chef de parti, ils ne cesserent point leurs voleries & leurs massacres, que la ville ne fût entierement ruinée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les assiégeoient avec toutes leurs machines. Mais tous ces crimes ne resterent pas impunis. Après la ruine de la ville & du temple, Jean de Giscala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison. * Joséphe, *guerre des Juifs.*

JEAN, souverain sacrificateur, *cherchez* JONATHAN.

JEAN-BAPTISTE (Saint) précurseur du fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Elizabeth. Un ange annonça sa naissance à son pere; & Elizabeth dans un âge très-avancé, quoique stérile, l'ayant conçu, eut l'avantage d'être visitée de la sainte Vierge sa cousine, qui portoit déja dans son sein le Verbe incarné. Pendant cette visite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de sa mere, reconnut son maître; & par un tressaillement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le précurseur. En venant au monde, il dénoua la langue de son pere, que son incrédulité, pour les paroles de l'ange, avoit rendu muet. On conçut de grandes espérances de cet enfant, dont la naissance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'ange que Dieu avoit promis, par le prophéte Malachie, d'envoyer devant le Seigneur, pour préparer ses voies; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de sa vie, qui surpassoit les forces naturelles; car dès son enfance il se retira dans le désert, où il ne se nourissoit que de sauterelles & de miel sauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans sa maniere de vivre qui ne fût austère. L'an 29 de Jesus-Christ, le saint Esprit le retirant du désert, lui commanda de prêcher sur les rivages du Jourdain, une doctrine & un baptême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année suivante, Jesus-Christ voulut être baptisé de la main de Jean, qui s'en excusa, disant que c'étoit lui qui devoit être baptisé par Jesus: néanmoins il le baptisa dans le Jourdain. Quelque temps après, le zèle de ce saint homme pour la justice, fut la cause de sa mort. Il reprenoit Hérode *Antipas*, de ce qu'il entretenoit Hérodias, femme de son frere Philippe: celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant su que le roi, charmé de la danse de sa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle souhaiteroit, elle la poussa à demander la tête de S. Jean-Baptiste. Elle l'obtint; & Hérode sacrifia le saint précurseur à la fureur de sa maîtresse, par une complaisance inexcusable; ainsi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompense de l'adresse d'une baladine. S. Jérôme dit, qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ses cheveux, pour se venger après sa mort, de la liberté de ses paroles; & Nicéphore ajoute, que sa fille étant tombée dans une riviere glacée, eut la tête coupée par une piéce de gla-

te. Les disciples de S. Jean porterent son corps dans une ville de Samarie, appellée *Sébaste*, & on croit que son chef fut mis à part.

Il ne sera pas inutile de faire ici quelques remarques au sujet de S. Jean-Baptiste. La premiere regarde les merveilles de sa naissance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie martyr, dans ses régles ecclésiastiques, approuvées dans le sixiéme concile général, comme nous l'apprenons de Théodore Balsamon, remarque que le roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Messie, ayant été trompé par les Mages, & ayant oui parler des merveilles arrivées à la naissance de S. Jean-Baptiste, craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, quoiqu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoute que son pere Zacharie s'opposant à ce dessein, fut mis à mort par ordre d'Hérode; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias;) que sa mere le cacha dans une caverne, où elle mourut aussi quelque temps après; & qu'ensuite un ange prit soin de la vie de S. Jean. Ce que Nicéphore, Cédrene & Baronius n'ont pas oublié; mais ce sont des histoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces sauterelles & ce miel sauvage, qui lui servoient de nouriture, comme le texte sacré le dit. La plus commune opinion est, que les sauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Palestine; que le miel sauvage se trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Augustin & le vénérable Bede sont de ce sentiment; & il est confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Pline des Parthes, & S. Jérôme de quelques peuples de Libye, qui en mangeoient. Voyez le titre ACRIDOPHAGES. Cependant d'autres, avec Isidore de Péluse, croient que ces sauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion se peut soutenir par ce mot grec ἀκρίδες, que l'évangeliste a employé, & qui signifie l'un & l'autre. Au reste, ce saint a été le premier qui ait vécu dans cet état admirable de pénitence & de détachement; & c'est pour cette raison que S. Jérôme & S. Augustin assurent qu'il a été le maître des solitaires, & le premier des moines, *monachorum princeps*.

Pour justifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre Seigneur, S. Jean-Baptiste fut retiré du désert par le saint Esprit, & qu'il baptisa Jesus-Christ au commencement de l'année suivante, qui étoit la trentiéme du Fils de Dieu, il faut consulter les paroles de S. Luc, chap. 3. *L'an quinziéme de l'empire de Tibere César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, &c, Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.* Et dans la suite: *Lorsque Jean baptisoit tout le peuple, Jesus fut aussi baptisé par lui, &c. Jesus commençoit environ sa trentiéme année: Et Jesus erat incipiens quasi annorum triginta.* Les versions arabe & syriaque expriment la même chose, & principalement la premiére, qui assure que quand le Fils de Dieu fut baptisé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans sa trentiéme année. On fait voir que ce fut la quinziéme année de Tibere que S. Jean sortit du désert, & que ce fut la seiziéme qu'il baptisa le Fils de Dieu, par l'année julienne, par la lettre dominicale qui étoit A, & le cycle solaire XI. Cette opinion est encore autorisée par le témoignage de S. Clément *Alexandrin*, de S. Irenée, d'Hesychius, de S. Epiphane, d'Origène, de Théophilacte, de Denys *le Chartreux*, de S. Thomas & de divers autres modernes. Au contraire, le cardinal Baronius, dans ses annales ecclésiastiques, met le baptême du Fils de Dieu en sa trente-uniéme année, fondant son sentiment sur celui de S. Ignace, d'Eusebe, de S. Chrysostome & de plusieurs autres. Le même Baronius les allégue sur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce baptême de Jesus qu'en sa trente-troisiéme ou trente-quatriéme année.

Quant au lieu de la prison de S. Jean-Baptiste, Joséphe dit expressément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, situé sur les confins de la seigneurie d'Hérode, & de celle d'Aretas, roi d'Arabie, près du lac Asphaltite. S. Jean-Baptiste fut mis dans cette forteresse, de peur qu'étant dans la ville de Jérusalem, les habitans ne se soulevassent pour le mettre en liberté. Le lieu du festin, selon quelques-uns, fut le même château, parceque le texte sacré récite toute cette histoire comme passée en un même jour, & que Nicéphore Calliste dit, qu'on apporta la tête de S. Jean, lorsqu'Hérode étoit encore à table: ce qu'il eût été difficile de faire, si le festin se fût fait à Jérusalem, à cause de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jérusalem, & répondent que l'écriture-sainte ne marque pas qu'on ait rapporté la tête de S. Jean pendant le festin. Quelques autres auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la princesse Hérodias, dans un coin du palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jetter le corps de S. Jean à la voirie; mais qu'il fut enlevé par ses disciples, & porté à Sébaste, ville de la province de Samarie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, géographe Grec, croit que ce fut à Sébaste même que S. Jean fut décapité. Il ajoute, que l'on y voyoit encore de son temps la prison où il avoit été arrêté; que l'on y descendoit par 20 degrés, & qu'au milieu il y avoit un autel; à côté droit le tombeau de son pere Zacharie, & à gauche celui de sa mere Elizabeth: Qu'au-dessus il y avoit une église, où étoient les sépulcres de ce saint précurseur & du prophéte Elisée. S. Jérôme avoit déja remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé avec ceux des prophétes Elisée & Abdias. Quoi qu'il en soit, il est constant que sous Valens, empereur Arien, qui fut associé à l'empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiste fut trouvé par des religieux à Jérusalem. Mardonius, chef des eunuques du palais impérial, en avertit l'empereur, qui ordonna qu'on transportât ce riche trésor à Constantinople; mais à quinze milles de Chalcédoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parcequ'il fut impossible de faire avancer les mulets qui traînoient le chariot. Ainsi cette relique fut déposée au village de Cosilaon, dont Mardonius étoit seigneur; & elle y demeura jusqu'au temps de Théodose *le Grand*, sur la fin du IV siécle. Ce pieux empereur la fit conduire à Constantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique église, qu'il avoit fait bâtir exprès, en un lieu appellé *Hebdomum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans son enceinte sous l'empire d'Héraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'empereur Julien l'*Apostat* avoit commandé l'an 362 de le bruler, & d'en jetter les cendres au vent, & les Païens exécuterent en partie ce sacrilége; mais les Chrétiens de Sébaste ramasserent ce qu'ils purent de ses ossemens; & après la mort de cet empereur, le tombeau du Saint fut rétabli & honoré comme auparavant. Plusieurs églises gardent des reliques de S. Jean-Baptiste. L'église de S. Sylvestre à Rome, prétend avoir la meilleure partie de son chef. Celle de S. Jean d'Angeli, dite maintenant *le Bourg-Louis*, assure qu'elle le posséde, & le tient, selon quelques-uns, d'Alduin abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin, roi d'Aquitaine, lequel fonda le monastère où on conserve ce chef. La cathédrale d'Amiens se glorifie d'en avoir la portion la plus considérable, & soutient qu'elle fut tirée de l'église de S. Georges de l'arsenal de Constantinople, lorsque les François prirent cette ville l'an 1204, par un prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milés, chevalier, seigneur de Sarton, qui est un village près de Dourlens, à six lieues d'Amiens,

Baudouin II, empereur de Constantinople, entre plusieurs reliques nommées dans sa bulle d'or de l'an 1247, fit présent à S. Louis, roi de France, de la partie supérieure du même chef, qui fut déposée en la Sainte-Chapelle de Paris. L'abbaye de Tiron, au comté du Perche, se vante d'en posséder la cervelle. La chapelle du château de S. Chamont en Lyonnois, croit conserver une partie notable d'une de ses machoires, laquelle y fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aoust en Savoye, de Venise en Italie, de Lyon & de Nemours en France, se flatent de posséder aussi quelques parties des reliques de S. Jean-Baptiste. S. Paulin, évêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans son église. S. Gaudence, évêque de Bresce, en fit de même dans la sienne.

Le doigt avec lequel il montra Jesus-Christ pour le faire connoître aux Juifs, à ce qu'on prétend, se garde dans l'isle de Malte ; & il y a de ses cendres dans l'église cathédrale de Gènes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverses églises au sujet des reliques, & sur-tout du chef de S. Jean-Baptiste.

On conserve dans la bibliothéque du roi, & dans celle du cardinal Mazarin, des traités d'anciens auteurs Grecs, qui parlent de diverses inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en latin par Denys *le Petit*, dans le VI siécle, & les autres paroissent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'est servi en 1665 de ces traités, qu'il a comparés avec tout ce que les autres auteurs ecclésiastiques ont écrit sur ce même sujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiste ayant été trouvé dans la ville de Jérusalem, & transporté en celle de Constantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Emèse, d'où il fut transferé à Comane, & de-là encore une fois à Constantinople. Il examine ensuite ce que cette relique est devenue, & où elle est à présent; car il y a plusieurs églises qui se vantent de la posséder. Cependant puisqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiste, son chef ne peut pas être tout entier en trois lieux différens ; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverses parties du même chef, ne se trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diversité d'opinions est venue de la ressemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiste est dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Constantinople, après que cette ville eut été prise par les François l'an 1204, & que la relique qui est à S. Jean d'Angeli, est le chef de S. Jean d'*Edesse*. Pour celle qui est à S. Sylvestre de Rome, le P. Sirmond, Jésuite, a cru que c'est le chef de S. Jean prêtre, qui souffrit le martyre à Rome, sous l'empire de Julien l'*Apostat*, l'an 362.

L'institution de la fête de la nativité de S. Jean est très-ancienne dans l'église. Elle étoit déja établie au 24 juin du temps de S. Augustin, qui a fait sept sermons pour cette fête. Le concile d'Agde de l'an 506 la met au rang des plus célébres. Il a été un temps que l'on y célébroit trois messes, comme on fait encore à Noël. On a aussi autrefois célébré la fête de sa conception au 24 de septembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irenée, *liv.* 3, *ch.* 18. Origène, *hom.* 7 & 10, *in Luc.* S. Cyrille, *cath.* 3. S. Ambroise, *lib.* 4, *de fide.* S. Jérôme, *dialog. contra Lucif. Apol. in Ruffin. &c.* S. Augustin, *serm.* 287. Nicephore, *lib.* 1 & 12. Sigebert, *in chron.* Robert le Viseur, *histoire des reliques de S. Jean.* Baronius, *in annal. & in not. ad martyr. rom. ad* 29 *august.* Du Cange, *dissert. hist. du chef S. Jean.* Pererius, *in Daniel.* Torniel & Salian, *A. M.* 40. Petau, *liv.* 12 *de doct. temp. c.* 5. Tolet, *in c.* 3. *Luc. annot.* 55. Lange, *lib.* 2 *de annis Christi*, *c.* 3. Codoman, *lib.* 2, *chron.* 48, *& lib.* 4. Grandami, *lib.* 2, *quæst. evang.* Riccioli, *part.* 1, *l.* 8, *chron. reform. c.* 9.

JEAN L'APOSTRE ou L'EVANGELISTE (Saint) à qui les Grecs ont donné le surnom de *Théologien*, & quelques autres celui d'*Ancien*, parcequ'il mourut le dernier des apôtres, étoit natif de la ville de Bethsaïde en Galilée, fils de Zébedée, qui étoit un pêcheur, & de Salomé, & frere puîné de S. Jacques *le Majeur.* Il apprit le métier de la pêche sous son pere, & étoit dans une barque sur le bord de Génézareth, lorsque Jesus-Christ fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuse, dont il est parlé dans l'évangile. Ce miracle détermina S. Jean à suivre J. C. en qualité de disciple. Il se trouva avec J. C. lorsqu'il guérit la belle-mere de S. Pierre; & lorsque Notre-Seigneur ressuscita la fille de Jaïr, S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'est un sentiment commun chez les peres, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorsque Jesus-Christ l'appella à l'apostolat. Il étoit encore vierge, comme le remarque S. Jérôme, & garda sa chasteté toute sa vie. C'est pour cette raison, ajoute le même docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la cène il reposa sur son sein, & que J. C. à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de sa sainte Mere, & recommandant cette sainte Mere vierge, au disciple vierge, *Virginem Matrem Virgini discipulo commendavit.* Dans le temps de la transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de J. C. Lorsque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jérusalem, les habitans lui ayant refusé le passage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire descendre le feu du ciel, pour venger cet affront. Il engagea aussi sa mere à demander à J. C. les premiers rangs pour lui & pour son frere. Notre-Seigneur chargea cet apôtre d'aller à Jérusalem, pour y préparer ce qui étoit nécessaire pour la derniere pâque. Pendant le dernier souper que J. C. fit avec ses apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce disciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre-Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il est le seul qui l'ait accompagné jusqu'à la croix, où Jesus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Comme cet apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la consolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdelène apprit sa résurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut J. C. après sa résurrection, & fut un de ceux qui mangerent avec lui. Les apôtres le députerent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il assista au concile de Jérusalem, & s'y distingua si fort par son zèle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire, qu'il y parut comme une des colonnes de l'église. Il fut un de ceux qui s'attacherent le plus à la conversion des Juifs, & qui sortirent des derniers de Judée. Après la descente du saint Esprit, Jean prêcha la foi dans l'Asie, & pénétra bien avant dans les provinces orientales. Nous apprenons de l'épître synodale du concile d'Ephèse au clergé de Constantinople, qu'il a demeuré avec la sainte Vierge à Ephèse. Les anciens ne font point mention de ce séjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des églises que S. Jean avoit fondées dans l'Asie. Il fut évêque de celle d'Ephèse; & les prélats de cette ville se dirent les successeurs & les disciples de S. Jean, & se fonderent sur son autorité, pour ne pas célébrer la fête de pâque comme l'église romaine. On croit communément que cet apôtre évangélisa aussi chez les Parthes, ausquels il écrivit sa premiere épître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome, par l'empereur Domitien, en l'année 95, à être jetté dans de l'huile bouillante; mais il en sortit plus sain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite isle de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*. Après la mort de Domitien, il revint à Ephèse, où il fut obligé d'écrire son évangile vers l'an 96 de J. C. S. Jérôme nous apprend

qu'il y fut engagé par les évêques & les députés des églises d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui soutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux ensemble, dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son temps, il n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ses disciples, *que la maison ne tombe sur nous.* S. Jean, outre l'apocalypse & l'évangile, a encore écrit trois épîtres, que nous avons entre les écritures canoniques. Pour le livre du *trépas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il est visiblement supposé. S. Jérôme dit, que sur la fin de sa vie, sa foiblesse l'empêchant de faire de longs discours aux fidéles, il se faisoit porter à l'église, & ne disoit jamais que ces paroles : *Mes petits enfans, aimez vous les uns les autres.* Comme il repétoit toujours la même chose, ses disciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit : *C'est le précepte du Seigneur, & si on le garde, il suffit pour être sauvé.* C'est aux dernieres années de sa vie qu'il faut rapporter la conversion que Dieu opéra par son moyen en la personne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un évêque, dont l'histoire ne dit ni le nom, ni la ville. Cet évêque, après avoir eu un très-grand soin de ce jeune homme, lui laissa un peu trop l'usage de sa liberté ; en sorte que s'étant lié avec de jeunes débauchés, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux, de maniere qu'il devint lui-même capitaine d'une troupe de voleurs. S. Jean étant revenu à Ephèse, redemanda le jeune homme qu'il avoit laissé : ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la résolution de l'aller trouver. Sitôt que ce voleur l'eut apperçu, il s'enfuit : S. Jean, nonobstant la foiblesse de son grand âge, le poursuivit de toute sa force, & lui cria : *Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre pere, un vieillard sans armes ; ayez égard à ma vieillesse ; ne craignez point ; sachez qu'il n'y a point encore à désespérer de votre salut. Je réponds pour vous à Jesus-Christ ; j'engagerai mon ame pour la vôtre ; & je donnerai ma vie pour y satisfaire ; je suis prêt de mourir pour vous, comme Jesus-Christ est mort pour nous tous : arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'est Jesus Christ lui-même qui m'envoie à vous.* Le jeune homme se laissa fléchir par ces paroles, suivit les conseils de S. Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'église, d'y recevoir l'absolution de toutes ses fautes, & d'être admis à la participation des sacremens. S. Jean mourut à Ephèse sous le régne de l'empereur Trajan, vers l'an 101 de l'ére chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

On a douté si ce saint apôtre étoit mort, ou si Dieu le réservoit avec Enoch & Elie pour combattre l'Antechrist. Les paroles que dit le fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute ; car elles semblent signifier que S. Jean ne devoit point mourir comme les autres apôtres. Il y a apparence que S. Hippolyte martyr, a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans son livre *de consummatione mundi*. Cependant le ménologe des Grecs fait mention du jour de sa mort au 6 des calendes d'octobre. Polycrate, évêque d'Ephèse, en parle de la même façon en écrivant au pape Victor. Eusebe & S. Jean Chrysostôme font aussi mention de ses reliques & de son sépulcre : ce que le pape Célestin semble supposer dans l'épître aux peres du concile d'Ephèse. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on conservoit encore des reliques de ce saint à Ephèse l'an 431, dans une église qui portoit son nom, à qui l'empereur Justinien fit de grands présens. L'église latine célébre la fête de cet apôtre le 27 décembre. **S. Matthieu, 20, 26. S. Marc, 3. S. Jean, c. 20. S. Luc, 9. Act.* 3. *Galat.* 2, Eusebe, *in chron. & l.* 1 *&* 3 *hist.* Tertullien, *c.* 50, *de anima, &c.* S. Jérôme, *de script. ecclef. c.* 9. S. Irénée. S. Epiphane. S. Jean Chrysostôme. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, *A. C.* 35, 44, 54, *&c.* Tillemont, *mémoires, tom. I.*

Quelques auteurs reconnoissent un S. JEAN, appellé l'*Ancien*, & le distinguent de S. Jean l'*Evangeliste.* C'est celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Eusebe. Dans le temps qu'il conversoit avec ce saint homme, l'apôtre du même nom étoit déja mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de S. Jean l'*apôtre*, que par la tradition des personnes âgées. Outre cela on voyoit, selon le témoignage de S. Jérôme, deux sépulcres à Ephèse, où étoient les corps de ces deux disciples de J. C. Denys, évêque d'Alexandrie, (*dans l'hist. ecclés. d'Eusebe, l.* 7, *c.* 25,) reconnoît une grande différence de style, entre l'évangile & la premiere épître de S. Jean, qu'il croyoit être de l'*Apôtre*, & les deux autres épîtres avec l'apocalypse, qu'il attribuoit à S. Jean l'*Ancien* : mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le consentement de l'église universelle. Quelques savans prétendent que ce S. Jean l'*Ancien* a été le même qui se nommoit aussi *Marc*, & dont il est parlé, *Act. XII*, 12, 25 ; *XV*, 37. * Eusebe, *hist. eccl.* Hieron. *in catal. script. eccl.* Dodwellus, *dissert. Irénaic.*

JEAN (Saint) surnommé *Marc*, disciple des apôtres, étoit fils de Marie, habitante de Jérusalem, qui y avoit une maison, où S. Pierre se retira après avoir été délivré de la prison par un ange. Quelques jours après, S. Paul & S. Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les aumônes des fidèles de Syrie, emmenerent avec eux Jean-Marc. Il les suivit & les accompagna dans le cours de leurs prédications jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Six ans après, S. Paul & S. Barnabé se disposant à retourner en Asie, S. Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent ; mais S. Paul s'y opposa : ce qui fut cause de la séparation de ces deux apôtres. S. Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit S. Paul, & que c'est lui dont S. Paul fait les recommandations à Philemon & aux Colossiens, en l'appellant *Marc*, cousin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome pendant sa prison, & mande aux Colossiens de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même apôtre, dans la seconde épître à Timothée, prie ce disciple de lui amener Marc à Rome. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec S. Marc l'évangéliste. * *Acta apost. c.* 12, 13, 15. *Epist. ad Philem. c.* 1, *v.* 24. *Coloss.* 4. *II. ad Timoth.* 4. Hieronym. *de vir. illust. c.* 6. Baronius, *A. C.* 34, 45.

JEAN (Saint) martyr à Nicomédie, au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est lui qui arracha l'édit des empereurs contre les Chrétiens, aussitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 février de l'an 303, & qui ayant été arrêté sur le champ, fut rôti sur un gril. Eusebe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & disent seulement qu'il étoit d'une qualité fort distinguée. Usuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au 7 septembre. * Eusebe, *hist. lib.* 8, *c.* 2. Lactant. *de mortib. persecutor. c.* 13. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire de l'église, tom. V.* Baillet, *vies des saints.*

JEAN CHRYSOSTOME (Saint) à qui son éloquence fit donner ce nom, qui signifie *bouche d'or*, naquit vers l'an 347 à Antioche d'une noble famille, à laquelle il ajouta un nouveau lustre par sa vertu. Son pere, qui s'appelloit *Second*, étant mort dans le temps qu'il étoit encore fort jeune, sa mere nommée *Anthuse* eut soin de lui donner une éducation chrétienne. Il eut Libanius pour maître de rhétorique, & Andragathe pour son professeur de philosophie. Depuis il voulut suivre le barreau ; mais changeant de dessein,

il s'adonna à l'étude des saintes lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Carterius. Il fut connu & estimé de Mélece d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'ordre de lecteur. Quelque temps après, Mélece ayant été relégué en Arménie par l'empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le désir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligerent de revenir à Antioche, où Mélece, qui étoit aussi de retour, l'ordonna diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les livres *du Sacerdoce*; & pendant son diaconat, il publia ceux *de la Providence*, & composa des homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres ouvrages excellens. Flavien, successeur de Mélece, le fit prêtre l'an 383. Alors joignant l'étude aux exercices de son ministere, il composa la plupart des œuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce temps-là que son prélat lui confia l'emploi de prédicateur; & il s'en aquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma *Chysostôme* ou *Bouche d'or*. Nectaire, patriarche de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche, où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fît sortir de la ville avec lui, & le mît sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, évêque d'Alexandrie, que l'empereur avoit mandé pour ordonner l'évêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé *Isidore*, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. S. Chrysostôme songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'empereur Arcadius une loi rigoureuse contre les hérétiques Eunomiens & Montanistes, pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs assemblées. Il réforma aussi les abus du clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourir les pauvres, ou à bâtir des hôpitaux. La liberté des invectives publiques, qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des grands, lui fit des ennemis; & sur-tout souleva contre lui Eutrope, favori du prince. Il s'opposa courageusement aux tyrans, qui déchiroient l'empire, & sur-tout à Gaïnas, auquel il refusa une église pour les Ariens. Depuis il fit bannir ces mêmes hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec S. Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'*Alexandrie* rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint prélat, il attira à son parti des évêques, l'impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcédoine, nommé *le Chesne*, il y tint un synode l'an 403, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité; & qui ne voulant pas répondre, fut déposé. L'empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople. Mais un tremblement de terre qui arriva dès le lendemain de son expulsion, effraya tellement l'impératrice Eudoxie, qu'elle alla sur le champ solliciter avec un empressement extrême le retour du saint. De sorte que peu de jours après S. Chrysostôme rentra en triomphe dans Constantinople, & ses ennemis confondus se retirerent avec précipitation. A peine huit mois s'étoient passés depuis son rétablissement, qu'on renouvella les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le saint avoit déclamé, avec son zèle ordinaire, contre un grand bruit fait près de l'église, à la dédicace d'une statue de l'impératrice; & ils animerent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit refugié, on le relégua à Cucuse, lieu désert & destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fiévre tierce, y souffrit beaucoup, & ne reçut de consolation que par les lettres du pape Innocent I & des plus grands évêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frere Arcadius. Après un long exil, on le transféra à Arabisse en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityonte sur la mer Noire, il fut si maltraité des soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin, le 14 de septembre 407, âgé d'environ 60 ans. Ce saint docteur, qui a été l'une des plus grandes lumieres de l'Orient, a été appellé par les papes l'*Augustin des Grecs*; & a été loué dans des conciles écuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses œuvres sont celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613; celle qu'on nomme *de Commelin*, l'an 1603, en quatre volumes pour l'ancien testament, à laquelle il faut joindre celle du nouveau testament, par le P. Fronton du Duc; à Paris l'an 1613 en six. Il y en a une autre à Venise de 1574, une de Paris, chez Nivelle, &c. Le P. Combefis a aussi publié divers traités attribués à ce saint pere. La derniere édition, la meilleure & la plus complette des œuvres de S. Jean-Chrysostôme, est due aux soins de D. Bernard de Montfaucon, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. Cette édition, dont le dernier tome parut en 1734, est en onze volumes *in fol.* On y trouve la vie du saint docteur, des préfaces, des notes, des variantes, &c. Nous avons deux excellentes vies de S. Jean Chrysostôme en notre langue, une composée par M. Hermant, chanoine de Beauvais, & l'autre par M. de Tillemont, qui se trouve au tome XI de ses *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Pallade, Léon Empereur, George Métaphraste & d'autres, ont aussi travaillé sur le même sujet. * Innocent I, *epist.* S. Jérôme, *c. 129 catal.* S. Augustin, *in libris advers. Pelag.* S. Isidore de Péluse, *l. 1, epist.* 156. Cassien, *l. 7 de incarn.* Isidore de Séville, *c.* 8. Photius, *cod.* 25, 86, 172, 173, 174, 270, 274, 277. Sigebert, *c.* 36. Socrate. Sozomene. Theodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE (Saint) surnommé *le Scholastique*, à cause de son érudition, & le *Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaque*, à cause de son livre qu'il a intitulé l'*Echelle sainte*, naquit, selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de 16 ans il se retira dans le célébre monastere du mont Sinaï, ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les belles lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nommerent *le Scholastique*. Après la mort de son abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des actions de charité; autrement il demeuroit des années entieres sans dire une seule parole. Depuis il fut abbé du monastere du mont Sinaï, où vivoient plusieurs solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, abbé du monastere de Raïte, le pria d'écrire quelque traité pour la perfection des solitaires; & dans la lettre qu'il lui écrivit, il le nomme *un ange*, pere des peres, & docteur éminent entre les docteurs. Là-dessus, Jean Climaque écrivit un ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la premiere est l'*Echelle sainte*, qu'il dressa sur le modéle de celle que vit en songe le patriarche Jacob. Elle est composée de trente dégrés, en l'honneur des trente

trente années de la vie cachée de Jesus-Christ. La seconde partie de son livre est *la lettre au pasteur*. Ce saint abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célébrent sa fête. Sa vie a été écrite en grec par deux religieux de son temps : par Daniel, qui étoit du monastere de Raïte ; & par un autre de celui de Sinaï. Jean, abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet ouvrage de S. Jean Climaque. Elie, métropolitain de Crete, en fit encore environ 150 ans après ; & sur la fin du XVIe siécle, Isseltius, docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux après chaque dégré, en donnant au public la version latine de l'*Echelle sainte* d'Ambroise Camaldule. L'abbé Jacques de Billi & le pére Rader ont aussi traduit cet ouvrage de grec en latin. Nous en avons une excellente traduction en notre langue, avec la vie du saint, par M. Arnauld d'Andilli. * On poura aussi voir Baronius, *in annal. & in mart.* Bellarmin, *de script. eccles.* Rader, *vita S. Joannis Climaq.* Baillet, *vies des saints*, 30 *mars.*

JEAN (Saint) patriarche d'Alexandrie, dit l'*Aumônier*, à cause de ses charités extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'isle de Chypre, dont son pere avoit été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siége patriarchal d'Alexandrie après Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit ; ce qu'il continua durant tout le temps de son pontificat, particulierement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte qui tomberent peu de temps après sous la domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui au onziéme de novembre, jour de sa mort ; & les Latins au 23 janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, parceque l'église de leur premier hôpital en cette ville étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite ils aient choisi S. Jean-Baptiste pour leur patron. * Leontius Neapolit. *ex Menna, apud Bolland.* Mosch, *pré spirituel.* Baillet, *vies des saints*, 23 *janvier.*

JEAN DAMASCENE ou de DAMAS (Saint) en Syrie, prêtre & religieux, surnommé *Mansur*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un religieux Italien nommé *Cosme*, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de temps la dialectique, la philosophie, les mathématiques & la théologie. Jean devint ensuite chef du conseil du prince des Sarasins. Ce Saint éclairoit l'Orient par sa sainteté & par sa doctrine dans le VIII siécle. Il défendit la foi & la tradition de l'église, touchant les saintes images, contre l'empereur Léon l'*Isaurien* dès l'an 727. L'an 754 il la soutint encore contre Constantin *Copronyme*, qui, dans un conciliabule d'évêques complices de son hérésie, dit anathême à S. Germain *de Constantinople*, à S. Georges *de Chypre*, archevêque d'Antioche de Pisidie, & à S. Jean Damascène, qu'ils appelloient *Manzur* & *Sarasin.* Les Orthodoxes lui donnerent le nom de *Chrysorhoas*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le calife des Sarasins, nommé *Hischam*, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une lettre à l'empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas ; mais cette lettre avoit été supposée par l'empereur, qui vouloit perdre S. Jean Damascène, parceque ce grand homme avoit écrit pour la défense des images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760 : ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de S. Antonin, de Raphaël Volaterran & de plusieurs autres, qui ont cru que S. Jean Damascène florissoit sous l'empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 390. Il a écrit divers ouvrages ; quatre livres de la foi orthodoxe ; plusieurs oraisons pour la défense de la foi ; & grand nombre des petits traités. L'abbé de Billi les traduisit en latin. Nous les avons en grec & en latin, imprimés à Basle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa vie. Nous ne disons rien de l'histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres piéces attribuées à S. Jean Damascène. Le pere le Quien, Dominicain, a donné en 1712 une belle édition grecque & latine des ouvrages de ce pere. * Baillet, *vies des saints*, 6 *mai.*

JEAN (Saint) évêque de Naples, dans le IX siécle, que quelques-uns ont nommé d'*Aquarola*, (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du clergé de cette ville, quand le consul de Naples, nommé *Bon*, fit mettre en prison Tibére, évêque de Naples. Ce consul fit élire Jean en la place de Tibére, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibére consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibére, qui mourut peu de temps après, & reconnut Jean pour légitime évêque. Sur la déclaration de Tibére, le pape Grégoire IV ordonna Jean, évêque de Naples, l'an 842. Il gouverna saintement cette église, & mourut l'an 853. L'église de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa fête au premier d'avril. * *Joannes diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *vies des saints*, *avril.*

JEAN DE MATERA (Saint) né au plutard vers l'an 1070, à Matera dans la Pouille, de parens illustres, se retira dans une isle qui est vis-à-vis de Tarente, où il garda quelque temps les troupeaux d'un monastère ; & étant allé ensuite en Calabre, & de-là en Sicile, il demeura dans un désert de cette isle pendant deux ans, sans s'y nourir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes améres. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Genosa, où étoient alors ses parens, qui ne le reconnurent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi ; après quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siécle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre : mais quelques méchans ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un trésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de-là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le mont Laceno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années après l'ordre du Mont-Vierge : il se transporta ensuite avec le même saint sur le Mont-Cogno ; & enfin s'étant séparé de lui il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionées l'ayant voulu faire passer pour hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger. Après qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque temps dans un monastère : & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six disciples, il jetta, vers l'an 1118, les fondemens d'un ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appellé *de Pulsano*, du nom du principal monastere, qui est encore très-considérable pour les revenus, quoique les abbés commendataires n'y entretiennent qu'un très-petit nombre de religieux conventuels. On apprend de l'historien de sa vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de S. Guillaume son ancien ami, qu'entre les monastères soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de religieuses : il y faisoit suivre la régle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une régle particuliere qui est perdue. Après avoir

gouverné sagement sa nouvelle congrégation, il mourut le 20 juin de l'an 1139 ; où quelques églises font sa fête. * Sa vie est dans le recueil des Bollandistes, *tom. 4, jun. die 20.*

JEAN DE MATHA (Saint) premier patriarche de l'ordre de la Sainte-Trinité & Rédemption des Captifs, natif d'un bourg nommé *Faucon*, dans la vallée de Barcelonete en Provence, où les religieux déchaussés de cet institut ont bâti un monastère depuis l'an 1261, vint au monde le 24 juin de l'an 1160; & après avoir achevé son cours de théologie en l'université de Paris, il reçut le bonnet de docteur avec un applaudissement universel. Dieu lui fit connoître le dessein qu'il avoit de se servir de lui pour l'établissement de l'ordre de la Trinité, par une vision qu'on dit qu'il eut à Paris, en disant sa première messe, en présence de l'évêque Maurice de Sulli. Il s'associa au saint hermite Felix de Valois, dans la solitude de Cerfroi, près de Meaux. Ensuite ils allerent à Rome, où le pape Innocent III leur donna solemnellement, le 2 février 1199, un habit blanc, sur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des disciples pour former une ordre sous le titre *de la Sainte-Trinité*, dont la principale fin fût la rédemption des captifs. Ce même pape voulut que ce fût l'évêque de Paris avec l'abbé de S. Victor, qui leur préscrivît une régle. Philippe *Auguste* leur permit de recevoir les établissemens qu'on leur offriroit; & Gaucher de Châtillon leur donna presque aussitôt Cerfroi, entre Gandeleu & la Ferté-Milon, sur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un monastère qui a toujours été reconnu pour chef de l'ordre. Quand la régle fut dressée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le pape, qui non seulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une église. On donna encore plusieurs autres monastères & hôpitaux au saint fondateur tant en France qu'en Espagne, où il fit un voyage, pour aller ensuite dans la Barbarie, d'où il ramena six-vingts captifs qu'il avoit rachetés. Enfin ayant passé les deux dernieres années de sa vie à Rome à visiter les prisonniers, à consoler & assister les malades, & à annoncer la parole de Dieu, il mourut saintement dans cette ville le 22 décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'église de S. Thomas *in Formis*, qui appartenoit alors à son ordre, & d'où son corps a été transferé en Espagne. On voit dans cette église le tombeau du saint, & une inscription qui doit être récente, puisque l'histoire de l'institution de l'ordre de la Trinité y est très-mal décrite : on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut se défier de ces sortes de monumens.

Ann. Dom. Incarn. M CXCVII, Pont. verò D. Innocent. III an. I, XV Kal. Jan. institutus est nutu Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne sub propria reg. sibi ab apost. sede concessa. Sepultus est idem F. in hoc loco ann. Dom. M CC XIII, mens. decembr. XXII. * *Voyez* le bullaire, *tom.* 1, *const.* 9 *Innoc. III.* Gaguin, *l.* 6 *hist. Franc.* Le Mire, *orig. monast. l.* 1, *c.* 8. Sabellic. *Ennead.* 9. Sponde, *in ann. Chronique de cet ordre.* Bouche, *histoire de Provence*, *&c.* Un religieux de cet ordre a publié à Rome, *in-fol.* en 1683, les annales de son ordre.

JEAN DE MEDA (Saint) né sur la fin du XI siécle à Meda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie, étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui, selon Morigia, a donné à l'église deux cardinaux, quatre archevêques de Milan, deux évêques de Novarre, & un général à l'ordre de S. Dominique. Ayant embrassé l'état ecclésiastique & reçu l'ordre de prêtrise, il se retira dans la solitude de Rondenario, sur la riviere de Coscia, à quelque distance de Côme; & ensuite l'ayant quittée pour entrer dans l'ordre des Humiliés, qui n'étoit composé alors que de laïcs, il en devint bientôt le supérieur. C'est lui qui a donné à cet ordre la forme qu'il a conservée jusqu'à sa suppression : il y fit recevoir la regle de S. Benoît : mais en y changeant le nom de freres & de moines en celui de chanoines ; y introduisit l'obligation de dire tous les jours l'office de la Vierge ; & composa un bréviaire particulier, sous le titre d'*Office des chanoines*. Par là l'ordre des Humiliés devint un vrai ordre religieux, composé d'ecclésiastiques & de laïcs; car il fit prendre les ordres sacrés à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirerent un grand nombre de gens ; ce qui lui donna moyen de faire plusieurs établissemens dans la Lombardie ; & de-là vient qu'on lui donne le titre de *Propagateur de l'ordre des Humiliés.* Mais ce qui lui fait encore plus d'honneur, est sa charité pour les pauvres, qu'il eut soin de secourir au hasard de manquer des choses nécessaires. On assure que Dieu manifesta sa sainteté par plusieurs miracles. Il mourut le 26 septembre 1159, avec une réputation si bien établie, que le pape Alexandre III, successeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au catalogue de saints. * S. Antonin, *part. II, hist. tit.* 15, *c.* 23. Sylvestre Maurolyc. *mare Ocean. di tutti li relig.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienne, épousa *Blaise* Bandinelli, d'une famille qui avoit donné à l'église le pape Alexandre III, & parvint par degrés jusqu'à la dignité de gonfalonier de sa république. On assure que sa vie fut d'abord fort déreglée, & que son avarice le rendoit odieux ; mais la lecture qu'il fit presque malgré lui de la vie de sainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non seulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres : il voulut enfin, l'an 1363, se rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jesus-Christ. Un gentilhomme Siennois, nommé *François di Mino Vincenti*, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour se rendre méprisables; mais en cherchant la haine publique, ils se firent un grand nombre de disciples, qui les imiterent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1367, par le pape Urbain V, qui exigea seulement qu'ils quittassent leurs habits de bure tout rapiecés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des sandales de bois, pour ne pas marcher nuds pieds, comme ils avoient fait jusque-là. C'est là le commencement de l'ordre des Clercs apostoliques, appellés d'abord *Jesuates*, & ensuite *Jesuates de S. Jerôme.* On leur donna ces noms, parceque leur saint instituteur voulut qu'ils eussent toujours le nom de Jesus à la bouche, & qu'ils eussent aussi une particuliere dévotion pour S. Jerôme, sous le nom de qui ses disciples firent dédier presque toutes leurs églises. S. Jean Colombin mourut le 31 juillet de la même année 1367, & fut enterré à Sienne, dans l'abbaye de sainte Bonde. Le pape Grégoire XIII fit insérer son nom dans le martyrologe romain : sa fête est de précepte à Sienne. * Morigia, *hist. de gli huom. illust. Giesuati.*

JEAN DE LA CROIX (Le bienheureux) Espagnol, réformateur des Carmes, de la famille des Yepez, étoit fils de *Gonzalo* d'Yepez, & de *Catherine* Alvarez. Il naquit l'an 1542 à Ontiveros, bourg de la vieille Castille dans le diocèse d'Avila. Il entra dans l'ordre des Carmes, au couvent de Medina del Campo l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus austere que celle des autres religieux. Il avoit dessein d'entrer dans la chartreuse de Ségovie ; mais sainte Thérèse étant venue à Medina del Campo, pour fonder une maison de filles Carmelites, le détourna de ce dessein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformés, communément appellés *Déchaussés* : il en établit un couvent à Dumelo Pelito d'Avila, où il reçut des novi-

ces. Il prit alors le nom de *Jean de la Croix*, & augmenta ses austérités. Sainte Thérèse se servit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être confesseur des religieuses du couvent des Carmelites, & les porter à embrasser la réforme. Les anciens religieux de cet ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermerent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de sainte Thérèse : mais les supérieurs de la réforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmelites, lui susciterent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1591, âgé de quarante-neuf ans. Il a laissé des écrits de spiritualité en espagnol, & traduits en italien & en latin, intitulés : *La montée au mont Carmel; La nuit obscure de l'ame; La flamme vive de l'amour; Le cantique du divin amour.* Il y suit les principes d'une mysticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675; & le pape Benoît XIII l'a mis au rang des saints, le 27 décembre 1726. * Jérôme de Saint-Joseph, *vie du B. J. de la Croix.* Antonio, *bibl. hist.* Baillet, *vies des saints.* Voyez la *constitution de Benoît XIII touchant la canonisation de S. Jean de la Croix.*

JEAN DE DIEU (Saint) fondateur de l'ordre de la Charité, naquit à Montemajor *el Novo*, petite ville de Portugal, avec titre de comté, en la province d'Alentejo au diocèse d'Evora, le 8 mars 1495, de parens pauvres & d'une basse extraction. Son pere nommé *André* Ciudad, & sa mere dont on ignore le nom, l'éleverent jusqu'à l'âge de 9 ans. Un prêtre inconnu ayant logé chez eux, persuada à cet enfant de le suivre en Espagne. Ils entreprirent ce voyage à l'insu du pere & de la mere de Jean de Dieu. Mais le prêtre le laissa dans la ville d'Oropesa en Castille. Jean se voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, passa une partie de sa jeunesse à servir un homme de probité de ce pays-là nommé *Mayoral*, qui l'envoya à une maison qu'il avoit aux champs pour y prendre soin de ses troupeaux. Au bout de quelque temps Mayoral content de son exactitude, & souhaitant de le récompenser de ses bons services, voulut lui donner sa fille en mariage. Mais Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refusa ce parti, & embrassa celui des armes. La dissipation & le mauvais exemple de ceux qui sont engagés dans cette profession, le jetta dans plusieurs fautes considérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le sanctifier, lui suscita plusieurs occasions, qui en le dégoutant de la profession de soldat, le porterent à quitter l'armée. Il revint à Oropesa, & continua à faire sa premiere fonction de berger. Après avoir exercé cet emploi pendant quelque temps, il s'engagea de rechef dans l'armée que Charles-*Quint* envoya contre les Turcs. Il y resta jusqu'à la fin de la guerre, après laquelle il se mit au service d'un gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, roi de Portugal. L'extrêmité où se trouva le maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour subvenir à son indigence. Après avoir mené cette vie pendant quelque temps, il revint en Espagne, & s'occupa à vendre des images & de petits livrets dans Gibraltar. Il alla ensuite à Grenade, & fut si touché dans un sermon, fait par le célébre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde, pour se donner entierement à Dieu dans le service des malades. Pour exécuter ce pieux dessein, il se retira dans l'hôpital de Grenade, & y jetta les premiers fondemens de son institut, que le pape S. Pie V approuva l'an 1572. Le surnom de sa famille étoit *Ciudad*, & celui *de Dieu* lui fut donné par l'évêque de Tui dans le royaume de Grenade. Ce saint homme mourut le 8 mars 1550, âgé de 55 ans, & fut canonisé par Alexandre VIII le 16 octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre régle à ses disciples que son exemple; & ce fut S. Pie V qui leur donna la régle de S. Augustin, & qui fit les autres réglemens. Ils font un quatriéme vœu de se consacrer au service des pauvres malades. S. Jean de Dieu crioit toujours : *Faites bien mes freres;* & pour cette raison les Italiens appellent ces religieux : *Fate ben Fratelli.* Castro, & divers autres ont écrit sa vie. *Voyez* CHARITÉ. * Baillet, *vies des saints*, 8 *mars.* Girard de Villethierri, *vie de S. Jean de Dieu.*

JEAN CAPISTRAN (Saint) *cherchez* CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT (Saint) *cherchez* GUALBERT.

Papes.

JEAN I de ce nom, pape, natif de Toscane, fils de *Constance*, & prêtre du titre de S. Pammaque, succéda à *Hormisdas*, le 13 août 523. Ce fut dans le temps que l'empereur Justin publia de très-rigoureux édits contre les Ariens, & leur ôta leurs églises. Théodoric, roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en alarma; & pour adoucir l'empereur, il contraignit le pape d'aller en ambassade à Constantinople, menaçant d'abolir la religion catholique, s'il n'étoit satisfait sur ses demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condescendance aux volontés du prince Arien, comme quelques écrivains l'ont osé dire, & fut reçu à Constantinople avec une pompe extraordinaire. En y entrant il guérit un aveugle. Anastase *le Bibliothéquaire*, & d'autres, on dit qu'il obtint la restitution de l'église des Ariens, C'est ce qui est pourtant très-peu conforme à la vérité, puisqu'à son retour Théodoric le fit mettre en prison à Ravenne, où il mourut de misére le 18 mai 526, après avoir gouverné l'église 2 ans, 9 mois & 14 jours L'église l'honore, avec raison, comme martyr, puisque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux épîtres décrétales, & on lui attribue une explication sur les évangiles. Felix III ou IV lui succéda. * Marcellin, *en sa chron. Hist. miscell. l.* 15. Anastase, *in Joan.* I. S. Grégoire, *l.* 3, *dial. cap.* 2. Baronius, *A. C.* 523 *& seq.* Baillet, *vies des saints*, 28 *mai.*

JEAN II, surnommé *Mercure*, fils de *Projet*, né à Rome au mont Célius, parvint au pontificat après *Boniface II* au commencement de l'an 532, comme le marque l'inscription du titre de S. Eudoxe, *iterùm post consulatum Lampadii & Orestis;* & non pas sur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'empereur Justinien lui envoya une célébre ambassade, pour savoir de quelle maniere on devoit agir avec les Acœmétes : ce qu'il fit savoir à Justinien par une lettre que ce prince reçut avec un respect extrême, & fit mettre au commencement de son code. Voila ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des auteurs, lesquels fondés sur je ne sai quelles raisons frivoles, ont osé soutenir le contraire. Ce pontife approuva aussi la déposition de Contumeliosus, évêque de Riez, par une lettre qu'il adressa aux évêques de France. Il mourut le 26 juin 535, & l'on voit encore son épitaphe dans l'église de saint Pierre. Il eut pour successeur S. Agapet. * Liberatus, *in brev. c.* 20. Anastase, *en sa vie.* Le code, *l.* 8, *c. de summa Trinitate & fide cathol.* Alciat, *Parerg. l.* 4, *c.* 23. Cujas, *l.* 12, *observ. c.* 26.

JEAN III, Romain, surnommé *Catelin*, fils d'*Anastase*, gouverna l'église, après *Pélage I*, 13 ans moins 14 jours, depuis le 27 juillet 559, jusqu'au 3 du même mois 572. Nous ne savons rien du détail de ses actions, sinon qu'il répara & augmenta les cimetieres des martyrs, & qu'il bâtit les églises des apôtres S. Jacques & saint Philippe. Benoît I occupa le siége après lui. * Baronius, *in annal.* Papire Masson

& du Chêne, *histoire des papes.*

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de *Venance*, furnommé *le Scholastique*, fuccéda le dernier jour de l'an *639*, à *Severin.* Au commencement de fon pontificat il écrivit une lettre pleine d'érudition aux prélats d'Ecosse, où l'on se trompoit grossierement touchant la célébration de la fête de pâque. Il en écrivit depuis une autre à Constantin, fils d'Héraclius, qui est proprement une apologie pour venger le pape Honorius, de l'accusation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son pontificat ne fut que d'un an, *9* mois & *6* jours; car il mourut le 12 octobre 641. THÉODORE I fut élu en sa place. * Bede, *l. 2 hist. anglic. c.* 19. Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de *Cyriaque*, avoit passé par les emplois les plus importans avant son exaltation au pontificat; car le pape Agaton l'avoit envoyé en qualité de légat du saint siége au VIe concile général. Il fut élu après *Benoît II*, le 22 juillet 685, & gouverna l'église un an & onze jours, qu'il passa presque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continuelle. CONON parvint ensuite au pontificat. * Anastase, *en sa vie.* Ciaconius, *in Joan. V.*

JEAN VI, Grec de nation, fut fait pape après *Serge I*, le 29 ou 30 octobre 701, & gouverna l'église 3 ans, 2 mois & 12 jours. Tibere, qui s'étoit rendu maître de l'empire, l'inquiéta au commencement de son pontificat, pour des raisons qui ne nous sont pas bien connues. Ce pontife mourut le 10 janvier 705, après avoir fait faire quelques réparations dans les églises de S. André, de S. Pierre & de S. Paul, & après avoir créé neuf prêtres, deux diacres & quinze évêques en divers lieux. On élut après lui JEAN VII, qui suit. * Anastase, *en sa vie.* Baronius, *A. C.* 701, 705.

JEAN VII, fils de *Platon*, étoit Grec, & monta sur le siége pontifical le premier de mars, ou comme d'autres disent, le premier de mai de l'an 705. L'empereur Justinien, dit *au nez-coupé*, lui envoya une célébre ambassade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choses contraires à la créance de l'église romaine, le suppliant d'assembler un synode pour approuver ce qui seroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le seroit pas. Le pape assembla ce synode en 707, & n'eut pas le courage de retrancher les canons qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'église romaine. Il examina ensuite la cause de S. Wilfride, archevêque d'Yorck, injustement persécuté, & le rétablit avec honneur sur son siége. Les actes de ce pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuses fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 octobre 707. Le saint siége fut rempli par SISINNIUS. * Bede, *l. 5 de gest. Angl. c.* 20. Anastase, *en sa vie.* Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

Quelques historiens, amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV & Benoît III, la prétendue PAPESSE JEANNE, sous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appellée diversement *Agnès*, *Gilberte*, *Isabelle*, *Marguerite*, *Tutta*, *Dorothée*, que quelques-uns font Angloise, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les belles lettres, se déguisa en garçon; qu'après avoir voyagé à Athènes & à Jérusalem, elle vint à Rome où sa rare suffisance lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'ensuite elle fut faite pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoutent qu'elle accoucha dans une procession, au colisée de Rome. Cette fable produite par des auteurs catholiques, mais ignorans, a passé long temps pour une histoire véritable, & des hérétiques, comme Samuel Hottinger & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée: mais on emploie un très-grand nombre d'argumens invincibles, qui renversent entiérement cette imposture, pour faire voir à ceux qui sont un peu intelligens dans l'histoire, qu'il n'y a qu'une passion injuste ou une extrême ignorance, qui puissent présentement engager à soutenir cette vieille rêverie. Il est vrai que de nos jours elle est hors de crédit, & que les savans, même ceux qui se sont séparés de l'église, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au pontificat, de fable ridicule. En effet, il est certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le siége de S. Pierre jusqu'au 17 juillet de l'an 855, & que Benoît III lui succéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paisible possesseur de sa dignité qu'au dimanche 29 septembre suivant. Anastase *le bibliothéquaire*, Photius ennemi de l'église latine, Adon de Vienne, Reginon, l'auteur des annales de saint Bertin, Loup, abbé de Ferrieres, Hincmar de Reims, & enfin tous les auteurs qui vivoient de ce temps-là, après avoir parlé de Léon IV, lui substituent immédiatement Benoît III, qui eut pour successeur Nicolas I. Quant aux chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécurent dans un autre siécle, & qu'on nous oppose, il est sûr que le nom de cette Jeanne ne se trouve point dans les bons exemplaires de ces auteurs. On peut consulter là-dessus le célébre David Blondel, quoique d'ailleurs opposé aux sentimens de l'église catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partisans d'une erreur aussi grossiere que celle-ci, il s'est trouvé soixante & dix auteurs orthodoxes, entre lesquels il y a plusieurs religieux, & même des saints canonisés. * *Voyez* Baronius, *A. C.* 853 *& seq.* Papire Masson, *in vit. pontif.* Florimond de Raimond, *tract. error. popul. de Joan. Papis.* Bellarmin, *de summ. Pont.* Serrarius, *rer. Mogunt. l.* 1, *c.* 42, *num.* 41. Aubert le Mire, *ad chronic. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famosæ, quæst.* ἀναχρίσις. Philippe Labbe, *cænotaph. eversum Joannæ papæ.* Lenfant, *hist. de la papesse Jeanne.*

JEAN VIII, Romain, fils de *Gundus*, succéda à *Adrien II*, le 14 décembre de l'an 872. Il couronna Charles *le Chauve* empereur après la mort de Louis II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formose, évêque de Porto, & les comtes de Tuscanelle, formerent une conjuration contre le pape Jean. Leur révolte, & les armes des Sarasins, qui menaçoient Rome d'un siége, firent résoudre ce pontife à demander du secours à l'empereur Charles *le Chauve.* Ce prince passa en Italie, où il rencontra le pape à Verceil, & fut empoisonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert, comte de Spolete, & Albert, marquis de Toscane, arrêterent le pape Jean prisonnier; mais peu après il s'échapa de leurs mains, & s'embarquant sur mer, il descendit en Provence: de-là il fut conduit à Lyon, & se rendit à Troies, où il tint un concile, & où il couronna Louis *le Begue*, non comme empereur, mais comme roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarasins faisoient en Italie, l'obligea de repasser les Alpes; & quelques auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même temps, se laissant fléchir aux prieres de Basile, empereur d'Orient, il reçut Photius à la communion de l'église, & le rétablit sur le siége de Constantinople. Cette complaisance surprit tous les orthodoxes, & a fait dire au cardinal Baronius, qu'elle a sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres disent que Photius falsifia les lettres du pape. Charles *le Gros* vint à Rome l'an 880, & y fut couronné empereur par le pape, qui mourut le 15 décembre de l'an 882, après avoir gouverné 10 ans & un jour. On voit son épitaphe dans l'église du Vatican. MARIN I ou

Martin, fut élu pape après lui. * Baronius, *A. C.* 877 *& seq.* Du Chêne, *vies des papes.* Platine, Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampoald*, fut mis en la place de *Théodore II*, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent du comte de Tuscanelle, qui prétendoit s'élever sur le saint siége. Ce pontife tint l'an 901, un concile de soixante & quatorze prélats à Ravenne, où il confirma les actes du pape Formose, & où il fit bruler ceux d'un concile qu'Etienne VII avoit assemblé contre lui. Il approuva aussi le couronnement de Lambert, empereur, ou plutôt roi d'Italie, que les Italiens avoient opposé à Arnoul. Après un pontificat de 3 ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour successeur Benoît IV. * Baronius, *in annal.*

JEAN X, Romain de nation & évêque de Ravenne, fut mis sur le siége pontifical après *Landon* le 24 janvier 913, par les soins de Théodore, princesse puissante, & son amie. Les Sarasins firent de son temps d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le pape avec le secours d'Albéric, fils d'Albert, marquis de Toscane, dans une bataille donnée l'an 915, & en plusieurs autres occasions. C'est peut-être pour cette raison que Platine dit que ce pontife avoit l'esprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la religion. De son temps, Constantin VIII, empereur des Grecs, & Nicolas, patriarche de Constantinople, envoyerent à Rome, pour travailler à l'union de l'église grecque avec la latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la conclusion. Léon d'Ostie dit que Jean, sentant que sa conscience l'accusoit de plusieurs fautes, envoya faire un pélerinage en son nom a Compostel. Il calma les dissentions qui s'étoient élevées entre quelques prélats des Gaules, pour l'évêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté prisonnier en 928, par Gui, duc de Toscane, frere de Hugues, roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever sur le saint siége un fils qu'elle avoit eu du pape Serge III; & pour en venir à bout, elle fit étrangler par ses satellites Jean X qui avoit déja vu mourir un de ses freres nommé *Pierre*, ou de tristesse, ou par violence, *vel vi, vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. Léon VI lui succéda. * Luitprand, *l.* 2, *c.* 13, 143 *& seq.* Léon d'Ostie, *l.* 56. Flodoard, *l.* 3, *hist. Rom.* Platine, *de vit. pontif.*

JEAN XI, fils du pape *Serge III*, & de l'impudique Marozie, parvint sur le trône apostolique par la faction de son beau-pere Gui de Toscane, après *Etienne VIII*, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des députés à Hugues son beau-frere, pour lui offrir la ville de Rome, à condition qu'il l'épouseroit. Cette proposition fâcha si fort Alberic son fils, qu'il la fit mettre en prison avec le pape Jean; & ensuite il gouverna les affaires de l'église selon son caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux patriarches de Constantinople de se servir du *Pallium*, qu'ils ne portoient point auparavant sans la permission du pape, & que depuis, eux & les évêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en prison l'an 936, & on élut après lui Léon VII.* Luitprand, *l.* 3, *c.* 12. Du Chêne, *vies des papes.*

JEAN XII, fils d'*Alberic*, patrice Romain, nommé *Octavien*, ayant été fait prince de la ville de Rome, après la mort de son pere, & du pape *Agapet*, s'empara du pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de *Jean*, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit son oncle, ou parceque quelques flateurs dirent de lui, ce que le texte sacré dit du précurseur du Fils de Dieu : *Qu'il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom* Jean. Les auteurs disent que ce pape, qui s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, voyant que Berenger & Albert son fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura sur le corps de S. Pierre. Cependant il oublia bientôt sa promesse, & se rangea du parti des tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit sorti, craignant la juste indignation de ce prince; mais cela n'empêcha pas que les prélats ne tinssent l'an 963, un concile, dans lequel, après qu'on eut ouï les accusations épouvantables faites contre lui, on le déposa du pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorsqu'Othon en fut sorti; & assembla le 26 février 964, un synode, dans lequel il fit bruler les actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour se venger plus sensiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean, cardinal diacre, & la langue, le nez & les doigts à Ason. Ensuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laissa pas ses crimes impunis. Luitprand écrit que les démons le battirent tellement un soir lorsqu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres disent plus vraisemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 mai de la même année 964, après qu'il eut gouverné, ou comme dit un moderne, souillé l'église depuis l'an 955. Léon VIII fut élu après sa déposition; mais comme Jean se rétablit, on compte pour son successeur Benoît V. Il y en a même qui regardent Léon comme anti-pape. * Baronius, *in annal.* Luitprand, *l.* 6. Reginon. Platine.

JEAN XIII, Romain, évêque de Narni, & fils de *Jean*, succéda à *Benoît V*, l'an 965, par l'autorité de l'empereur, contre l'intention des Romains. Le pape qui en usa trop sévérement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de se retirer à Capoue près de Pandolfe, qui en étoit prince. Il fut rétabli par l'empereur Othon à Rome; & ensuite se trouva à un concile assemblé à Ravenne l'an 967. On dit que ce fut alors que les Polonois reçurent la foi de Jesus-Christ, & que le pape établit les bénédictions des cloches. Il mourut le 6 septembre de l'an 972, & fut enterré dans l'église de S. Paul à Rome, où l'on voit son épitaphe. Domnion ou Domne II, fut pape après Jean XIII. * Sigebert, *in chron. an. Chr.* 969, où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de saint Pierre. Léon d'Ostie, *l.* 2, *chron. Cass. c.* 9. Onuphre & Genebrard, *in chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant *Pierre*, évêque de Pavie, chancelier de l'empereur Othon II, fut élevé sur le trône de S. Pierre, après *Benoît VII*, en 984, & au refus de S. Maïeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit sa vie. Boniface VII, surnommé *Françon*, anti-pape, qui s'étoit retiré à Constantinople, ayant appris la mort de Benoît VII & de l'empereur, revint à Rome; & avec le secours des siens, mit le pape en prison, où il fut étranglé le 20 août 985, après avoir tenu le pontificat un an & quelques mois. Il eut pour successeur Jean XV, qui suit. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon*, fut élu par le clergé, sur la fin de l'an 985, après la mort de *Boniface*, anti-pape. Crescentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce pape une fin aussi funeste que celle de Jean XIV : ce qui l'obligea de se retirer en Toscane, & de demander la protection de l'empereur Othon III. Ces précautions intimiderent les Romains, qui rappellerent le pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'église en paix. Ce pape célébra en 989, un synode à Rome au sujet de S. Adalbert, évêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un monastere. Il régla les différends d'entre Ethelrede, roi d'Angleterre, & Richard, duc de Normandie; & n'oublia rien pour appaiser quelques désordres survenus dans l'église de Reims, au sujet de la déposition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux

ou trois de ce nom dans sa vie. Le tyran Crescentius s'étant fortifié à Rome au château S. Ange, y fut assiégé par l'empereur à la priere des Romains. Ce fut pendant ce siége que le pape mourut, le 7 mai de l'an 996, comme porte son épitaphe qu'on voit à S. Pierre. Il y en a qui lui font succéder un Romain, fils de *Robert*, qu'ils nomment JEAN XVI. C'est le sentiment du continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le cardinal Baronius & plusieurs autres historiens ne le mettent point au nombre des pontifes. L'auteur de la chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers ouvrages. Crescentius qui exerçoit sa tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir pour demander le secours de l'empereur. Il fut rappellé bientôt, & mourut incontinent après son retour le premier juin de l'an 996. Ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier. Ce fut GRÉGOIRE V, qui gouverna après Jean XV.* Le continuateur de Ciaconius, *vie de Jean XVI.* Du Chêne, *histoire des papes, tom. I, p.* 551, *édition de Paris de* 1653.

JEAN XVI, ou XVII, si l'on compte celui *dont on a parlé dans l'article précédent*, Antipape nommé auparavant *Philagathe*, étoit natif de Rossano en Calabre, & évêque de Plaisance. Crescentius qui tenoit Rome sous sa dépendance, & qui étoit maître du château saint Ange, le fit élire pour l'opposer à Grégoire V. Ce faux pontife, qui étoit savant & riche, eut beaucoup de partisans; mais l'empereur Othon III, ayant enlevé Crescentius dans son fort, prit aussi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux, en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le monterent sur un âne, & le promenerent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligerent de crier, que c'étoit ainsi qu'on punissoit ceux qui vouloient détrôner les papes. *Tale supplicium patitur, qui Romanum papam de sua sede pellere nititur.* * Glaber Radulphe, *liv.* 1, *hist. chap.* 3. Léon d'Ostie, *liv.* 2, *chap.* 28. Pierre Damien, *epist.* 2, *ad Cardol. &c.*

JEAN XVII, dit XVIII, par ceux qui ont laissé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, & au fils de Robert le nom de Jean XVI, fut mis par la faction des comtes de Tuscanelle sur le saint siége, qu'il ne garda que cinq mois, après *Sylvestre* II, l'an 1003. Quelques-uns disent que de son temps l'élection des papes fut ôtée au peuple, pour être transportée au clergé. Ce pape se nommoit *Siccon*, & eut pour successeur JEAN qui suit. * Baronius. Du Chêne, *hist. des papes*, &c.

JEAN XVIII, dit XIX, ou même XX, par les raisons précédentes, fut élu le 20 novembre 1003. Quelques-uns disent qu'il étoit Romain, surnommé *Fasanus* ou *Fasano*: Pierre, patriarche d'Antioche, témoigne par une lettre à Michel Cerularius, que ce pape ménagea l'union de l'église grecque avec la latine. Son épitaphe tirée des anciens monumens de l'église du Vatican, recueillis par Vegius, rapporte la même chose. Elle commence ainsi: *Quàm solers Domino placuit, &c.* Fulbert de Chartres fait aussi mention de ce pape, qui mourut le 18 juillet de l'an 1009. SERGE IV porta ensuite la thiare. * Baronius, *A. C.* 1003, 1009. Le cardinal Guillaume, *in vit. Pont. &c.*

JEAN XIX, dit XX, fils de *Grégoire* comte de Tuscanelle, & frere de *Benoit* VIII, lui succéda l'an 1024. Il porta le nom de *Romain* avant son élévation au pontificat, où il parvint avec le secours de ses biens, & par l'autorité de son pere. Quelques auteurs, se fondant sur ce que rapporte le cardinal Pierre de Damien, que Jean pape, frere de Benoît, avoit pris l'habit de religieux, ont cru qu'en effet il se fit moine, effrayé de ce qu'on disoit, que son frere étoit apparu après sa mort à l'évêque de Caprée, & qu'il fut ensuite remis sur le saint siége. Sous son pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'universel, ou écuménique, pour le patriarche de Constantinople, corrompirent par argent presque tous les prélats de la cour romaine. Ce qui donna sujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon d'écrire fortement au pape. Il couronna l'empereur Conrad II, & mourut le 8 novembre de l'an 1033. BENOIST IX occupa le saint siége après lui. * Glaber, *liv.* 4. Léon d'Ostie. Pierre de Damien, *epist. ad Nicol. II.* Ciaconius. Onuphre, Genebrard, *en la chron.* Baronius, &c.

JEAN XX, dit XXI, nommé auparavant *Jean-Pierre*, cardinal évêque de Frescati, monta sur le siége de S. Pierre après *Adrien* V, le 13 septembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, médecin de profession, fils de médecin, & avoit même écrit un trésor de remédes pour conserver la santé. Depuis il fut archidiacre & archevêque de Brague en Portugal, & fut mis par le pape Grégoire X, au nombre des cardinaux en 1268. On lui attribue d'autres ouvrages, qui sont; *Summulæ logicales; Parva logicalia; In physionomiam Aristotelis; Dialectica; Epistolæ; Canones medicinæ; de oculis*, & d'autres traités, dont les curieux pouront voir le dénombrement dans la bibliothéque des papes du pere Louis Jacob. Ce pape envoya des légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avoit été résolu dans le concile de Lyon, tenu sous Grégoire X. Martin le Polonois, qui a continué sa chronique jusqu'en ce temps, dit, que ce pontife se persuadoit de vivre long-temps, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les astres; mais cette science le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 mai de l'an 1277, six jours après avoir reçu une blessure par la chute d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de son palais. Il tint le siége 8 mois, & quelques jours. NICOLAS III fut appellé à la papauté. * Sponde, *A. C.* 1276, 1277. Papire Masson; & Du Chêne. Ciaconius, *hist. des papes.* Louis Jacob, *bibl. pontif.*

JEAN XXI ou XXII, succéda à *Clément* V, l'an 1316, après la mort duquel le siége, qui étoit alors à Avignon, avoit déja vaqué plus de deux ans. Les cardinaux assemblés à Carpentras, ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau pontife, Philippe *le Long*, comte de Poitiers, depuis roi de France, alla à Lyon par ordre du roi son frere Louis X, dit *Hutin*, pour travailler à faire remplir le siége vacant. Il agit avec tant de zèle & tant d'adresse, qu'ayant assemblé tous les cardinaux à Lyon, il les enferma en conclave dans le couvent des Dominicains, avec protestation de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent nommé un pape. Quarante jours après ils élurent tout d'une voix, le 7 août 1316, Jacques d'Euse, cardinal, évêque de Porto, qui prit le nom de Jean XXII & fut couronné dans l'église de S. Jean de Lyon, le 5 septembre suivant. Il alla ensuite tenir le siége à Avignon. Au reste, sa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils à ce qu'on prétend d'*Arnaud* d'Eusa, pauvre cordonnier: mais Baluze paroît assez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille si basse. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très-savant pour ce temps-là, sur-tout dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il avoit apprise en France & en Italie. Il s'attacha dès son jeune âge à la cour de Charles II, roi de Naples, comte de Provence, qui vers 1282 le donna pour précepteur à Louis, son fils. Il fut fait évêque de Fréjus en 1299, & devint chancelier de Sicile en 1308. Le pape Clément V le transféra à l'archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait cardinal & évêque de Porto. Ensuite dequoi il parvint au pontificat de la maniere que nous venons de le rapporter. Ce pape canonisa S. Louis, évêque de Toulouse, & saint Thomas d'Aquin. Il confirma l'ordre des chevaliers de

CHRIST en Portugal, pour faire la guerre aux Sarasins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & réforma celui de Grandmont. Il érigea diverses abbayes en évêchés, & de plusieurs églises épiscopales il fit des métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Poitou, & en Espagne même, & fonda grand nombre d'églises collégiales. Il érigea l'évêché de Toulouse en archevêché, & lui donna pour suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, S. Papoul, Rieux & Lombez, avec Pamiez, déja établi sous Boniface VIII. Il érigea dans l'archevêché de Bourges les évêchés de S. Flour, de Vabres, de Castres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la province de Taragone en deux, érigeant Saragoce en métropole. Ce fut lui qui publia les *Clementines*, constitutions faites par Clément V, son prédécesseur; & qui dressa les autres constitutions appellées *Extravagantes*. De son temps l'élection qui avoit été faite à l'empire de Louis de Baviere & de Frédéric d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier passoit pour légitime; & cependant le pape Jean lui fut extremement contraire. Cette mésintelligence vint à une telle extrémité, que Louis étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la papauté, & fit substituer en sa place Pierre Ramuche de Corberia, Cordelier, sous le nom de *Nicolas* V, que Michel de Cesenne, général de cet ordre, & plusieurs de ses moines, soutinrent fortement par leurs sermons, & par leurs écrits: mais ce parti fut bientôt ruiné, & Corberia, après diverses aventures, s'étant laissé prendre, fut mené en l'année 1330, à Avignon, où ayant demandé pardon au pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une prison assez commode. Le pape mourut aussi lui-même le 4 décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après avoir gouverné l'église 18 ans, 3 mois, 28 jours. Il bâtit le palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laissa un trésor immense, & plus considérable que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs. Quelques auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vingt-huit millions de ducats; & d'autres, dix-sept cens mille florins d'or. BENOIT XII lui succéda. * *Consultez* Villani, *l.* 9, 10, 11, *hist.* Guillaume de Nangis; Nauclere; & les autres auteurs allegués par Ciaconius & Du Chêne, *hist. des papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldus, *aux ann. eccl.* Baluze, *vita pap. Avenion.*

Ce pontife fut accusé deux fois d'hérésie. Trois ou quatre ans avant sa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la vision béatifique des ames bienheureuses, & la peine des damnés étoient imparfaites jusqu'au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eût été fort commune dans les premiers siécles de l'église, qu'elle ait été même recueillie des écrits de S. Justin, de S. Irenée, de Tertullien, d'Origène, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence; les cardinaux & les évêques, qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & décidé depuis dans l'église, s'y opposerent formellement. L'université de Paris en fit de même. Pour la gagner le pape employa Gerard, alors général des Cordeliers, & un autre docteur; mais ce fut en vain. On dit que le roi Philippe *de Valois*, ayant su que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du pape, s'en fâcha fort, lui protesta qu'il ne vouloit point d'hérésie dans son royaume, & le menaça de le faire bruler, s'il avoit jamais la hardiesse de publier de semblables doctrines dans son état. Un historien moderne très-docte & très-judicieux, ajoute que ce roi, dans une lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes: *Que, s'il ne se rétractoit, il le feroit ardre.* Il fit examiner la question par trente docteurs de l'université, qui confondirent le nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voila la premiere accusation intentée contre ce pape. Quant à la seconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une bulle, que les Cordeliers pouroient avoir l'usage des choses, qu'on leur donneroit, pourvu que la propriété en appartînt à l'église romaine. Vers l'an 1322, un certain Berenger, sur la réponse d'un Beguard mis à l'inquisition de Toulouse, enseigna que J. C. ni les apôtres, n'avoient rien possédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un article de foi. La difficulté fut rapportée au pape, qui la fit examiner, dans le temps que les Cordeliers assemblés en chapitre général à Pérouse, sans attendre la décision du pontife, la publierent, & la firent enseigner & prêcher par leurs docteurs. Jean XXII, justement offensé de ce qu'ils avoient prévenu son jugement, condamna leurs propositions par ses extravagantes, *cùm inter* & *ad Conditorem.* Ce qui les irrita si fort, qu'une bonne partie passa du côté de l'empereur Louis de Baviere, avec leur général Michel de Cesenne. Les autres même qui ne se jetterent pas dans le schisme, ne laisserent pas de soutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit hérétique en ce point. Aussi ne les épargna-t-il point, & on sait assez le dessein qu'il eut d'abolir leur ordre. Ce fut-là cette question qu'on appella le *pain des Cordeliers.* Au fond, cette dispute étoit aussi peu sérieuse, que celle que les mêmes religieux agitérent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits; s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; si le capuchon seroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin si on la devoit avoir de drap ou de serge. Sur ces débats il fallut autant consulter le saint pere, autant tenir de chapitres, assembler de congrégations, faire de livres & de manifestes, que s'il se fût agi de l'état entier de la religion & de la chrétienté. * Villani, *l.* 10. Sixte de Sienne, *l.* 6, *biblioth. sanct.* Belleforest, *l.* 5. Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccl. A. C.* 1322, 1323, 1324, 1333, *&c.* Bellarmin, *l.* 4, *de Rom. pont.* & *l.* 1, *de S. beatitud.* Mezerai, *hist. de France.* Calvin, *l.* 3, *inst. c.* 24, & *l.* 4, *c.* 28.

JEAN XXI, XXII ou XXIII, nommé auparavant *Balthazar* Cossa, étoit natif de Naples, & fut fait cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya légat à Boulogne. Il fut créé pape après la mort d'*Alexandre V*; mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'église, il renonceroit au pontificat, si Grégoire XII & Pierre de Lune, qui se faisoit nommer *Benoît XII*, se désistoient de leurs prétentions. Les historiens assurent que les actions & les sentimens de Jean XXIII, étoient plus d'un guerrier que d'un pape, & qu'il se fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louis d'Anjou, roi de Naples, qu'il reçut après son couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favorisa contre Ladislas. Quoi qu'il en soit, avant cette élection, qui se fit le 17 mai de l'an 1410, le concile de Pise tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque temps après, l'empereur Sigismond passa en Italie, où l'on choisit la ville de Constance sur le Rhin, pour y célébrer le concile. Dans la seconde session tenue le 2 mars 1415, le pape, monté sur son trône & tourné vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut présenté par Jean, patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la papauté, si les deux autres y renonçoient aussi, ou s'ils venoient à mourir; mais soit qu'il eût été contraint à approuver cet acte, ou qu'il l'eût fait sans y avoir réfléchi, il s'en repentit, & se retira à Schaffouse déguisé en cavalier. Après avoir erré quelque temps de ville en ville, il fut fait prisonnier à Fribourg, & ramené à Constance, où il fut déposé, par le concile, en la XIIe session, tenue le 29 mai de la même année. Il envoya

lui-même sa renonciation au pontificat. Depuis il fut mis en prison à Manheim ou à Heidelberg, sous la garde de Louis de Baviere, comte palatin du Rhin, d'où il ne sortit que l'an 1419. Quelques-uns disent qu'il corrompit ses gardes pour trente mille ducats : d'autres assurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'église par l'élection de Martin V, par la mort de Grégoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de Lune. Nous savons du moins que Balthasar Cossa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, 14 juin, & se prosterna aux pieds du pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit doyen des cardinaux & évêque de Frescati; & ordonna qu'en considération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les assemblées un siége plus élevé que celui des autres. Il ne resta pas long-temps en cet état; car il mourut le 22 décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement par les soins de Côme de Médicis son ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'église de S. Jean. Les auteurs accusent ce pontife d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à son caractere; mais on ne peut lui refuser la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arriverent. Il sacrifia sa fortune au repos de l'église, & eut sujet de se plaindre de ses amis, qui le trahirent ou l'abandonnerent lâchement dans les occasions. Martin V jouit paisiblement de la thiare après sa mort. * *Acta conc. Const.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Rom. pontif.* Sponde, *in annal.* Thierri de Niem, *in Joan.* & Du Pui, *hist. du schisme.*

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

JEAN I de nom, surnommé *Talaïa*, patriarche de l'église d'Alexandrie, & auparavant prêtre & économe de la même église, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciolus, l'an 482. Acace de Constantinople, qui haïssoit ce prélat, parcequ'il avoit négligé de lui donner avis de son ordination, l'accusa auprès de l'empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiscopat d'Alexandrie contre son serment, & d'avoir porté son prédécesseur à mettre le nom de *Dioscore* dans les sacrés diptyques. Ainsi, à la persuasion de ce méchant évêque, il fut chassé de son siége par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus hérétique. Il en appella au siége romain, & vint demander justice au pape Simplicius, qui le remplissoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce pontife mort, Félix III, qui lui avoit succédé en 483, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour son rétablissement. Ensuite, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'évêché de Nole, que Jean Talaïa administra saintement. Il y mourut en paix. * Liberatus, *brev. c.* 16, 17, 18. Baronius, *A. C.* 482 *& suiv.*

JEAN II, surnommé *Mela*, hérétique, succéda en 497 à Anastase, qui l'étoit aussi. Libératus & Léonce disent, qu'il souscrivit à cet édit d'union, appellé *Hénoticon*, qui fut si contraire à la foi catholique, & que l'empereur Zénon avoit publié. Il tint le siége d'Alexandrie jusqu'à l'an 506, qu'un autre hérétique prit sa place. * Liberatus, *c.* 18. Baronius, *an. Christ.* 497, 506.

JEAN III, dit *Machiota*, hérétique, fut mis par ceux de son parti sur le siége de l'église d'Alexandrie après Jean II l'an 506. Il reçut d'abord l'hénotique de Zénon, rejetta le concile de Chalcédoine, & persécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna son église; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut conclure de ce que disent Nicéphore, *en la chron.* & Liberatus, *brev. c.* 18.

JEAN IV, parvint au siége patriarchal d'Alexandrie l'an 570, après Apollinaire. Il eut un soin particulier de se bien aquitter des devoirs de sa charge, & mourut 11 ans après son élection, l'an 581. * Nicéphore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 570, 581.

JEAN V, surnommé l'*Aumônier*, *voyez* ci-dessus entre les saints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, patriarche d'Alexandrie, *cherchez* CARDAILLAC.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

JEAN I de ce nom, patriarche d'Antioche, disciple de Théodore de Mopsueste, fut élu après Théodote, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Nestorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, son ami, qu'il employa à réfuter des anathêmes prononcés dans un concile par S. Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé défenseur de la foi orthodoxe. Le pape Célestin lui écrivit pour le prier de s'opposer à Nestorius. Il le fit en apparence, & lui manda ses sentimens dans une lettre; mais la maniere ambiguë dont il s'expliqua donna lieu de douter de la pureté de sa foi, & le commerce d'amitié qu'il entretint avec Nestorius, lors même que cet hérésiarque fut condamné, fit connoître qu'on avoit eu raison de ne se point fier à ses promesses; car pour faire plaisir à Nestorius, il ne voulut point se trouver au concile général d'Ephèse, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendroit pas. Il y vint ensuite avec ses suffragans, & se plaignit injustement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Nestorius, avec lequel il se joignit; & s'enfermant dans sa maison, il y assembla un conciliabule de 30 évêques, tous déposés pour leurs crimes, ou chassés pour leurs hérésies. Ils eurent l'audace d'y condamner S. Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephèse; & de priver de la communion des fidéles les autres évêques du concile, qui manda Jean pour venir rendre raison de son procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoître, on prononça anathême contre lui. Dans le conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les évêques Pélagiens qui avoient été déposés; qui firent un decret, par lequel ils déclarerent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par son offense, & que le péché originel ne passoit point du pere à l'enfant. Cette décision hérétique s'étoit glissée parmi les vrais décrets du concile d'Ephèse; & S. Grégoire *le Grand* fut le premier qui découvrit cette surprise, dans ses épîtres à Euloge d'Alexandrie, à Anastase d'Antioche, & au comte Narsés. Jean d'Antioche trompa l'empereur Théodose *le Jeune*, par ses lettres; & après le concile, la division d'entre S. Cyrille & lui, troubla long-temps la paix de leurs églises. On le ramena enfin à son devoir l'an 432. Il se réconcilia avec le pape & avec S. Cyrille; & Paul, évêque d'Emèse, qu'il envoya à Alexandrie, condamna Nestorius, & souscrivit aux actes du concile d'Ephèse. Depuis ce temps, Jean détesta toujours l'hérésie de Nestorius qu'il avoit soutenue, & laissa son siége, qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus son neveu, qui fut élu en sa place en 436. * *Actes du concile d'Ephèse.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, *A. C.* 427, 430 *& seq.*

JEAN II, fut fait patriarche d'Antioche l'an 1090, & gouvernoit encore cette église, lorsque les Latins se rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Genebrard, *en la chron.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JEAN I de ce nom, patriarche de Constantinople, *cherchez* S. JEAN CHRYSOSTOME.

JEAN II, de Cappadoce, fut nommé patriarche, l'an 518, sur la fin du régne de l'empereur Anastase, & ne fit son entrée dans son église, qu'au couronnement de Justin, qui fut élevé à l'empire. Durant cette cérémonie,

cérémonie, il condamna Eutychés, Nestorius, Séve-re, & les autres hérétiques, & reçut le concile de Chalcédoine. Quatre jours après, il célébra un synode de quarante évêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les diptyques le nom du pape Léon. On y inséra les quatre premiers conciles généraux, & on rappella de l'exil les évêques qui avoient été bannis par Anastase. Ainsi Jean appaisa tous ces troubles, qui avoient si long temps agité les églises d'Orient, comme nous l'apprenons des épîtres du pape Hormisdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comment.*

JEAN III, dit *le Scholastique*, étoit apocrisiaire, c'est-à-dire, nonce de l'église d'Antioche à Constantinople, où s'étant engagé dans le parti de plusieurs hérétiques, il fut mis par l'empereur Justinien en la place du patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injustement ce siége épiscopal jusqu'en 577. Il fit en 550 une collection grecque des canons, rangés suivant l'ordre des matieres; au lieu que les collections précédentes étoient disposées selon l'ordre des conciles ou des épîtres décrétales. Elle est divisée en 50 titres, qui est le nombre des matieres, auquel il réduisoit les affaires ecclésiastiques. Vers l'an 554, il fit le premier Nomocanon, divisé aussi en 50 titres, où il ajoutoit aux canons les loix civiles qui y avoient rapport. * Eusthathius, *in vita Eutych. apud Surium*, *6 apr.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN IV, dit *le Jeûneur*, prêtre de Constantinople, fut mis, par les soins de l'empereur Tibere II sur la chaire épiscopale de cette église, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier étant au lit de la mort, sut qu'on vouloit le choisir pour son successeur, & témoigna que ce choix ne lui plaisoit point, parce-qu'il connoissoit cet homme jusqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jeûneurs qui exténuent leur face, comme dit l'évangile, afin de faire paroître leur abstinence aux yeux des hommes. Lorsque Jean sut qu'on le vouloit faire évêque, il se cacha, & fit des efforts apparens pour fuir; mais sitôt qu'il fut assis sur la chaire de Constantinople, on reconnut aisément que son humilité n'étoit qu'hypocrisie. Sous le pontificat du pape Pélage, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ses ennemis, appella à l'empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Constantinople pour avoir justice. Jean, qui étoit bien-aise d'exercer son autorité sur un patriarche d'Orient, assembla en 587 un synode pour examiner cette cause, & y prit le titre d'évêque écuménique ou universel. Le pape Pélage le trouva fort mauvais, & en écrivit aux prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette assemblée sans l'aveu du siége apostolique. Sur la fin de cette épître, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette question se renouvella encore sous le pontificat de S. Grégoire; car Jean lui ayant envoyé les actes du procès d'un prêtre qui avoit appellé au saint siége de son jugement, il trouva que presque à chaque ligne il se nommoit *évêque écuménique*: ce que le saint pontife crut ne devoir pas souffrir. Il s'y opposa avec son zèle ordinaire, & parla du nom *écuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blasphême, d'un nom d'erreur, de venin, de schisme, & d'une usurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour sa merveilleuse abstinence. Il dit qu'il donnoit tous ses biens aux pauvres, & qu'après sa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute usée, & un méchant lit de bois, que l'empereur Maurice prit, & sur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorsqu'il vouloit faire pénitence. * Pélage, *epist.* 8. S. Grégoire, *l.* 4, *epist.* 38, 39, *&c.* Nicéphore, *l.* 18, *c.* 34. Baronius, *A. C.* 583, 595, 596. Evagre, &c. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

Les protestans se servent de l'exemple de Jean *le Jeûneur*, pour attaquer l'église romaine. De ce que S. Grégoire *le Grand* le condamna d'avoir pris le titre d'*Universel*, & rejette ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le chef de l'église: mais c'est mal-à-propos; car quoique l'évêque de Rome ait la primauté entre les évêques, il n'est pas pour cela évêque universel; c'est-à-dire, qu'il n'a pas une jurisdiction ordinaire sur chaque diocèse. C'est en ce sens-là que S. Grégoire rejette ce titre fastueux, & sans préjudicier à son droit de primauté qu'il a de droit divin, comme successeur de S. Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conservation de la foi, & de faire observer les canons dans toute l'église. * Baronius, *A. C.* 595. Du Perron, *cont. Reg. Mag. Britan. l.* 1, 34. Godeau, *hist. ecclés. du VI siecle*, *l.* 2. De Launoi, *en ses epitres.* Blondel.

JEAN V, syncelle, c'est-à-dire, vicaire & coadjuteur du patriarche de Constantinople, & gardien des vaisseaux sacrés de l'église, succéda à Thomas II, l'an 668. Il suivoit les erreurs des Monothélites, quoique les actes du VI[e] concile le nomment *orthodoxe*; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 658, 664. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN VI, moine Monothélite, fut intrus en 711, sur le siége patriarchal au préjudice de Cyrus, que le tyran Philippique *Bardanes* avoit exilé. Peu de temps après, Anastase étant parvenu à l'empire, chassa Jean de la chaire qu'il avoit usurpée, à la persuasion du pape Grégoire II, que ce prélat avoit tâché de prévenir en sa faveur, comme nous l'apprenons d'Anastase & de quelques autres. Ce qui arriva en 715. * Anastase, *in Gregor. II.* Baronius, *A. C.* 712, 714. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN VII, dit *VI*, par ceux qui ne comptent pas le moine intrus par Philippique, étoit syncelle de l'église de Constantinople, & parvint à la dignité épiscopale par ses lâches flateries & par ses bassesses. Il avoit été précepteur de l'empereur Théophile; & dans une cour ennemie des saintes images, il avoit professé hautement les erreurs des Iconoclastes: on dit même qu'il étoit magicien. On le couronna patriarche en 832, après Antoine. L'an 842, lorsque Michel III fut parvenu à l'empire sous la conduite de sa mere Théodore, cette princesse chassa Jean, & fit mettre Méthodius en sa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un monastere où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodore en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la considération de quelques personnes qui s'intéresserent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut souffrir l'an 844. * Curopalate. Baronius, &c.

JEAN VIII, *cherchez* XIPHILIN (Jean).

Divers auteurs mettent un JEAN VIII entre Sisinnius & Sergius, qui fut patriarche jusqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde seulement cette opinion sur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit patriarche d'Antioche.

JEAN IX, succéda en 1111, au patriarche Nicolas III, dit *le Grammairien*; & étant mort en 1134, il eut pour successeur Léon *Stupes.* * Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN X, surnommé *Camaterre*, diacre & garde des chartes de l'église de Constantinople, fut nommé patriarche après Grégoire Xiphilin, en 1198. Les auteurs l'accusent d'avoir soutenu diverses erreurs; comme, que le corps de J. C. étoit corruptible dans l'eucharistie, &c. Il renonça au patriarchat en 1206, & eut pour successeur Michel IV, dit *Autorien.* * Ge-

nebrard, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1198, *n.* 30. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN XI, furnommé Veccus, patriarche de Conftantinople, *cherchez* VECCUS.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville épifcopale de Thrace, fuccéda à Athanafe l'an 1294. Sa vertu fut caufe qu'on le tira d'un monaftere, où il s'étoit retiré après la mort de fa femme, pour le mettre fur la chaire de Conftantinople, où il vécut jufqu'en 1304. * Gregoras, *l.* 7. Onuphre, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1294, *n.* 6. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN XIII, officier de l'empereur Andronic, fut nommé patriarche de Conftantinople après Niphon l'an 1316; & pour être élevé à cette dignité, quitta fa femme, qui entra dans un monaftere. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus patriarches, devoient prendre l'habit de moine, s'ils ne l'avoient déja. Jean fe préparoit à cette cérémonie; mais l'empereur s'y oppofa, ayant fu qu'il avoit la goute, & que les médecins lui avoient ordonné de manger de la viande : ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été moine. Gregoras dit que ce patriarche s'employa fort pour polir la langue grecque : il mourut ou renonça au patriarchat l'an 1320. * Gregoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1315, *n.* 8.

JEAN XIV, fut fait patriarche après Ifaïe, moine du mont Athos, vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit prêtre du collége impérial de Conftantinople. En 1341 il prefida au fynode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut dépofé l'an 1347. Ce que les lecteurs pouront voir dans Cantacuzene, & dans les autres auteurs que nous citerons. * Cantacuzene, *l.* 3 & 4. Gregoras, *l.* 10. Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal. A. C.* 1331, *n.* 10; 1341, *n.* 7; 1345, *n.* 11, *&c.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN MICHEL, Vénitien, cardinal, fut patriarche de Conftantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHETAILLÉE, patriarche de Conftantinople, évêque de Paris, puis archevêque de Rouen & de Befançon, & cardinal dans le XV[e] fiécle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée fur Saône au-deffus de Lyon, d'où il a tiré fon nom, & fils d'un pauvre vigneron. Après avoir été enfant de chœur dans l'églife de S. Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très-confidérable dans l'étude du droit canon & de la théologie. Selon quelques hiftoriens, il y prit le bonnet de docteur, fut élu official de Rouen; & ayant paru au concile de Conftance, fut pourvu d'un évêché, puis du patriarchat d'Aquilée. Il fut transféré par Martin V à l'évêché de Genève, de-là à celui de Paris en 1422, & enfin à l'archevêché de Rouen. Le même pontife le fit encore correcteur des lettres apoftoliques & patriarche de Conftantinople, & lui donna la charge de vice-chancelier de l'églife, & le chapeau de cardinal en 1426. Ce fut en ce temps que le clergé de Befançon le choifit pour fon archevêque. Depuis le pape Eugène IV le nomma pour être légat en France. Il mourut à Boulogne, en venant exercer fa charge, l'an 1436 ou 1437, felon d'autres, qui affurent que fon corps fut porté à Lyon, où il eft enterré. * Chifflet, *Vefont. part. II.* Ciaconius, *in Mart. V, & Eugen. IV.* Sainte-Marthe, *tome I, p.* 132, 457, 598.

Divers auteurs peu éclairés dans l'hiftoire, ont confondu ce prélat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne, nommé comme lui, Jean de Rochetaillée ou Rochetaillade : opinion très-contraire à la vérité, puifque le cardinal mourut l'an 1436 ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les papes & les princes de fon temps : il fe vantoit de prédire les chofes à venir, & débitoit des chofes affez particulieres fur la venue de deux antechrifts, de celle d'un ange pour la réforme de l'églife, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour établir fes contes par des écrits, il compofa divers livres; & le continuateur de la chronique de Nangis, affure qu'il en avoit vu deux; le premier étoit intitulé : *Oftenfor*; & l'autre *Vade mecum in tribulatione.* Le pape Clément VI lui fit défendre de publier de femblables folies : ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & pour l'en punir, Innocent VI le fit mettre en prifon. Il en fortit fous Urbain V, & ne fe corrigea point. Vignier prétend que ce moine impofteur eft le même que Henri de Herfort appellé *Herbale* dans fa chronique; ce qui pouroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Hableur.* Trithême parle fort avantageufement de l'efprit de ce Jean de Rochetaillade. * *Confultez* cet auteur, *de fcript. ecclef.* & Sponde, *A. C.* 1356, *n.* 20.

Patriarches de Jerusalem.

JEAN I de ce nom, patriarche de Jérufalem, fuccéda à Benjamin vers l'an 120. On n'eft pas affûré de l'année, & on fait feulement que de fon temps l'églife de Jérufalem fut extrêmément perfécutée. * Eufebe, *en fa chron.* Baronius, *A. C.* 113.

JEAN II, avoit été moine, & fectateur de Macédonius. Il abjura fon héréfie, & fit fi bien qu'il s'éleva fur la chaire épifcopale de l'églife de Jérufalem, après la mort de S. Cyrille, l'an 386. Il ufa de cette dignité fainte comme il l'avoit acquife, dit un hiftorien, & en diverfes occafions il donna à de faints perfonages de grands fujets d'exercer leur patience. S. Epiphane avoit fait l'ordination d'un prêtre nommé *Paulinien*, frere de S. Jérôme, & d'un diacre, dans un monaftère que Jean prétendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le fujet des emportemens de Jean contre S. Epiphane; & S. Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la véritable caufe de fon reffentiment fut que ces grands hommes, & fur-tout le premier, l'avoient fouvent repris de défendre les héréfies d'Origène. En effet, il étoit accufé d'enfeigner avec les Origeniftes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Pere, le Saint Efprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames étoient dans le corps comme dans une prifon, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le paradis; que les démons & les damnés feroient enfin pénitence, & feroient fauvés comme les Saints; qu'avant le péché, Adam & Eve avoient été fans corps, &c. Ce prélat ne pouvant pas venir fi facilement à bout de S. Epiphane, qui étoit évêque comme lui, entreprit de détruire S. Jérôme, qu'il haïffoit mortellement, & fe porta jufqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du faint fépulcre. Ce fut encore par fes intrigues que l'on excita une furieufe perfécution contre le même S. Jérôme, & contre les monaftères qu'il gouvernoit. La lettre que le pape Innocent I, à qui Paule & fa fille Euftochium firent leurs plaintes, écrivit à ce prélat, témoigne qu'on le foupçonoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit paffé. Jean avoit préfidé au concile de Diofpolis en Paleftine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélage; mais depuis ce fynode il avoit montré ouvertement qu'il favorifoit l'héréfiarque contre fes accufateurs. S. Auguftin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélage étoit un impofteur qui avoit de très-mauvais fentimens fur la grace de J. C. Il lui envoya un livre de l'hérétique, intitulé, *de la nature*, avec la réponfe qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous fes confreres, les actes du fynode de Diofpolis. Jean les lui envoya; & S. Auguftin les ayant reçus, en compofa un livre qu'on a trouvé dans le XVII fiécle, en une abbaye de chanoines réguliers. Le patriarche mourut peu après, en 416, & eut Praile pour fucceffeur. De fon temps on

trouva les reliques de S. Etienne premier martyr. Gennade, qui parle de ce prélat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, assure qu'il fut obligé de faire une apologie de sa doctrine, contre ceux qui l'accusoient de soutenir celle d'Origène, dont il aimoit l'esprit, sans recevoir pourtant ses dogmes. Pierre Vastelius, Carme réformé d'Alost, & prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérusalem. Dans le second il travaille à le justifier de toutes les accusations de S. Jérôme; & il prétend que l'épître à Pammaque, où il est parlé de ses erreurs, n'est pas de ce pere. Les curieux qui voudront savoir le fond de cette grande dispute, pouront consulter ce livre. Il a mis dans le premier tome divers traités attribués à S. Jean Chrysostôme, & d'autres qu'il dit être de ce prélat de Jérusalem, & il y en a donné aussi un; *De institutione primorum Monachorum veteris Testamenti*, dont les savans se sont moqués, aussi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit religieux Carme. *Respuimus, & exsufflamus figmentum illud*, dit le cardinal Baronius. * S. Jérôme, *epist.* 61. S. Augustin, *epist.* 252 *de gestis Pelag. edit. August. Vindel.* 1615 Théodoret, *l.* 5, *hist. c.* 35. Idace, *in fast. & in chron. A. C.* 406 *& seq.* Gennade, *c.* 30. Trithême, Bellarmin, *de script. ecclesf.* Godeau, *hist. eccles.* Baronius, *A. C.* 386 *& seq.* 444, &c. Usserius, *antiq. Britan. c.* 9. Noris, *hist. Pelag.*

JEAN III, fut intrus sur le siége de Jérusalem l'an 513, contre Elie prélat orthodoxe. Ce fut en considération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès, & de Severe qui condamnoit le concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce prélat, & la lui persuada si bien, que dans une grande assemblée de personnes, la plupart hérétiques, il cria anathême contre Nestorius, Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 525. * Baronius, *A. C.* 513, 520, 525.

JEAN IV, succéda à Eustochius l'an 561, & gouverna l'église de Jérusalem jusqu'en 595. Evagre parle de lui dans le sixiéme livre de son histoire; & Baronius dans ses annales. Genebrard met un autre JEAN, depuis l'an 795 jusqu'en 802.

PATRIARCHES D'ARMÉNIE.

JEAN de MANTAKOUN ou de MANTAKOUNI, XIV patriarche d'Arménie, étoit fils de S. Nersés le Grand, & disciple d'Isaac, second du nom, dixiéme patriarche d'Arménie. Jean occupoit le siége patriarchal sur la fin du Ve siécle, & c'est à lui que les Arméniens sont redevables de leur liturgie, & de la forme de leur office. On lui donne la qualité d'interpréte. Il est auteur d'un recueil de canons, qui font connoître la discipline de l'église d'Arménie: on les a manuscrits à la bibliothéque du roi. Il y en a de particuliers à Jean de Mantakoun sur la pénitence.

JEAN d'ODSOUN, XXXIV patriarche d'Arménie, étoit schismatique. On a de lui dans la bibliothéque du roi, un petit traité en faveur des Monophysites, contre la décision de l'église qui admet deux natures en Jesus-Christ. M. de Villefroi, dans sa notice des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dit que le style de ce traité est fort beau & digne d'une meilleure cause. Cet écrit est ancien, puisqu'on lit dans le manuscrit, qu'il a été écrit originairement par Grégoire, patriarche d'Arménie, successeur & disciple d'Odsoun, & qu'il a été conservé par Eutrope Georgien qui l'avoit transcrit pour son usage, l'an de l'ere arméniene 745, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1298.

CARDINAUX ET PRÉLATS.

JEAN, évêque de Dara, a écrit un livre de la Hiérarchie ecclésiastique, dont Abraham Ecchellensis témoigne avoir eu un exemplaire fort ancien. M. Bosquet, alors évêque de Lodève, étant à Rome, fit copier ce commentaire, écrit en syriac, sur l'ouvrage de S. Denys, touchant la hiérarchie ecclésiastique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au pere Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans son livre des ordinations; mais il prétend qu'il n'y a rien dans cet ouvrage de Jean de Dara, qui prouve l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui attribue, en assurant qu'il a vécu dans le IV siécle. Il réfute les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet évêque ait été disciple de S. Ephrem. * Abraham Ecchellensis, *catalogue des auteurs orientaux.*

JEAN, abbe de Raïte, dans le VI siécle, obligea S. Jean Climaque à composer son échelle sainte; & pour rendre les pensées de ce saint aussi claires qu'elles sont sublimes, il fut le premier qui publia sur cet ouvrage des éclaircissemens en grec, que nous avons dans la bibliothéque des peres.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, *cherchez* BICLARE. (Jean de)

JEAN, abbé du mont Cassin, célébre par sa doctrine & par sa piété, mourut l'an 934. Il écrivit une chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Ostie, *in præf. chron. Cass. & l.* 1, *c.* 56, 57, 58.

JEAN DE BAYEUX, *cherchez* BAYEUX.

JEAN, archevêque de Lyon, succéda à Hugues, vers l'an 1111: c'est de lui qu'il est fait mention dans les épîtres d'Yves de Chartres. Le pere Sirmond s'étonne dans ses remarques sur Geofroi, abbé de la Trinité de Vendôme & cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des recueils des évêques de Lyon, aient oublié celui dont nous parlons. Il est différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'église de Lyon l'an 1289, selon Paradin.

JEAN, dit d'OXFORD, parcequ'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII siécle, s'avança dans les lettres, & fut doyen de Salisburi. Dans la suite il se déclara pour Henri II, roi d'Angleterre, contre S. Thomas de Cantorberi, contre qui il écrivit. On dit que cette complaisance lui valut l'évêché de Chichester, & ensuite celui de Norwich. Mais il est sûr qu'on se trompe: l'évêché de Chichester vaqua en 1169, par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Gocelin doyen de l'église de Chichester. Jean étoit encore doyen de Salisburi en 1174, lorsqu'il fut fait évêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transferé de l'évêché de Norwich à celui de Chichester; car on trouve un Jean évêque de cette derniere ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en soit, le roi l'envoya en Sicile, & Jean composa une relation de ce voyage; une histoire d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de script. Angl.* Boëthius, *in præf. hist. Scot.* Vossius, *l.* 2, *de hist. Lat. c.* 56. Treveth, *in chron.*

JEAN DE SALISBURI, Anglois, évêque de Chartres, & l'un des plus doctes personages du XII siécle, demeura pendant sa jeunesse avec Pierre de Celles, abbé de S. Remi de Reims, qui le nomme très-souvent son clerc, dans ses épîtres. En sortant de chez cet abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaut IV, dit *le Grand*, comte de Champagne, & où il prit le bonnet de docteur. Ensuite il alla à Rome pour y saluer le pape Adrien IV, qui étoit de même pays que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De-là il revint à Paris, où il enseigna quelque temps, & il eut alors l'avantage d'avoir le savant Pierre de Blois pour son disciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprès de Thibaut archevêque de Cantorberi; & après la mort de ce prélat, il demeura avec S. Thomas son successeur, dont il fut le compagnon jusqu'à son martyre. Le clergé de Chartres le choisit l'an 1177, pour son évêque, à la sollicitation du roi Louis *le Jeune*, & à la recommandation de son ami Guillaume de Champagne,

fils de Thibaut IV, qui avoit été transféré du siége épiscopal de cette église, sur la chaire métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisburi avoit coutume d'attribuer l'avantage de son élection à l'épiscopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inscription de la plupart des lettres qu'il écrivoit en ces termes : *Joannes, divinâ miseratione, & meritis S. Thomæ martyris, Carnotensis ecclesiæ Minister humilis, &c.* Il gouverna cette église avec une prudence admirable; & après avoir assisté au concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ses livres, dont il ne nous reste que la vie de S. Thomas de Cantorberi; un livre d'épîtres; *Polycraticon*, ou *de Nugis Curialium, & vestigiis Philosophorum libri VIII, &c.* Pierre de Celles, *l.* 7, *ep.* 8, 20, 21, *&c.* Pierre de Blois, *epist.* 22. Nicolas Treveth, *in chronico.* Le continuateur de Sigebert, *en la chron.* Trithème & Bellarmin, *de script. ecclesf.* Baronius, *in ann.* Eric du Pui, *cent.* 2, *epist.* 84 *ad Daelhem.* Vossius, *lib.* 2 *de hist. Lat. c.* 52. Goussainville, *in not. ad Petr. Blesf. pag.* 671. Souchet, *in hist. M. S. ecclesf. Carnot. lib.* 4, *cap.* 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. II, pag.* 490. Philippe de Bergame. Juste Lipse. Pitseus. Dempster, &c.

JEAN DE BLANGY, ainsi nommé, parcequ'il étoit né à Blangy, bourg à cinq lieues de la ville d'Eu en Normandie, fut évêque d'Auxerre dans le XIV siécle. Il fit ses études à Paris, fut reçu docteur de la maison de Navarre, & assista en cette qualité à l'assemblée des docteurs qui fut tenue à Paris par ordre du roi Philippe de Valois, pour y examiner le sentiment du pape Jean XXII, sur *la vision béatifique*, lequel y fut jugé contraire à la foi. Jean de Blangy fut fait archidiacre du Vexin, dans l'archevêché de Rouen; & Benoît XII, avec lequel il avoit étudié à Paris, lui procura l'évêché d'Auxerre en 1338. Deux ans après il se trouva, de la part de Philippe de Valois, au traité d'Arras, où la tréve fut conclue pour trois ans avec le roi d'Angleterre. Peu de temps après il se démit volontairement de son évêché, & se retira à Paris, où il mourut peu de jours après son arrivée, le 15 de mars 1344. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux. * *Mém. hist. sur les personnes illustres origin. du comté d'Eu*, par M. Capperon, *mercure d'avril* 1731.

JEAN DE LORRAINE, cardinal, fils de RENÉ II, duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres, né l'an 1498, fut archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Therouanne, d'Albi, de Valence, & de Luçon, abbé de Gorze, de Cluni, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le pape Alexandre VI lui accorda le 3 novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des bulles de coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine Vaudemont, évêque de Metz; mais à condition qu'il n'exerceroit l'administration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le pape Léon X le fit cardinal du titre de S. Onuphre l'an 1518. Sa maison fut toujours l'asyle des gens de lettres & de vertu; & sa libéralité, qui alloit jusqu'à la profusion, a rendu son nom très-célébre dans les écrits des savans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Mezerai, *histoire de France, &c.*

JEAN D'ORLEANS, dit le cardinal de Longueville, archevêque de Toulouse, & évêque d'Orléans, né en 1484, étoit fils de FRANÇOIS, comte de Dunois, duc de Longueville, & d'*Agnès*, fille de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & sœur de Charlotte, femme du roi *Louis* XI. Le duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XII, se donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'abbaye du Bec. L'an 1502 il lui fit obtenir l'archevêché de Toulouse, & l'employa dans des affaires très-importantes. Le roi François I lui obtint un chapeau de cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du pape Clément VII; mais ce prélat ne jouit pas long-temps de cet honneur, car il mourut à Tarascon, au mois d'octobre de la même année, en venant au-devant de ce pontife, qui devoit se trouver à Marseille, pour le mariage de sa niéce Catherine de Médicis, avec Henri duc d'Orléans, depuis roi II de ce nom. * Bertrand, *hist. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le P. Anselme, &c.

JEAN D'ABBEVILLE, *cherchez* ALEGRIN.
JEAN VITALIS, cardinal, *cherchez* VITALIS.
JEAN DE BELLES-MAINS, archevêque de Lyon, *cherchez* BELLES-MAINS.

EMPEREURS.

JEAN, premier secrétaire de l'empereur Honorius, s'empara de l'empire après sa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Castin, général de la milice, & devint ainsi maître, non-seulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'empire dans les Gaules & dans l'Espagne. Théodose *le jeune* à qui cette riche succession appartenoit de droit, content de l'empire d'Orient, céda ses prétentions à Placide Valentinien son cousin, à qui il accorda d'abord le titre de nobilissime, & ensuite celui de César, & lui donna de bons officiers. Mais Jean ayant eu le temps de se préparer, leur donna beaucoup de peine : il fit même prisonnier Ardaburius, le plus illustre des généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruina ses affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aëtius lui avoit amené de nombreuses troupes de Huns, qui furent ses plus grandes forces : mais Aspar, homme adroit, affoiblit peu à peu son parti, & enfin il fut tué à Ravenne sur la fin de l'été de l'an 425, après un régne de deux années entières.

JEAN I de ce nom, empereur de Constantinople, surnommé *Zimiscés*, étoit d'une illustre famille, & parut avec distinction à la cour de Romain *le jeune*, qui en mourant l'an 963, laissa deux fils fort jeunes sous la conduite de sa veuve, nommée *Théophanie.* Cette princesse ayant paru trop portée à écouter un de ses courtisans nommé Joseph *Bringas*, qui vouloit s'agrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illustre des généraux de ce temps-là, Jean *Zimiscés*, qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à se déclarer empereur : ce qui eut tout le succès possible, Théophanie s'étant déterminée à se remarier à lui pour éviter une guerre civile. Zimiscés eut pour récompense d'un si bon service la charge de général de la milice en Orient, & y remporta une grande victoire sur les Sarasins; mais soit qu'il eût montré en cette occasion trop de valeur & de conduite, ou pour quelqu'autre raison, Nicéphore le rappella peu après à la cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'énerver sa vertu. Zimiscés, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, se tint en repos jusqu'en 969, où il s'offrit à lui une occasion de se venger en paroissant n'avoir en vue que la justice. Quoique le droit des enfans de Romain *le jeune* à l'empire ne permît pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans sa maison, il ne laissa pas de destiner la couronne à son frere. Théophanie traversa ce dessein tant qu'elle put; & désespérant de réussir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de grands, & entr'autres Zimiscés avec qui elle convint de le rendre dépositaire de l'autorité impériale : mais elle poussa le ressentiment plus loin que celui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit assassiner le 11 décembre de l'an 969. Zimiscés que le patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette princesse avoit employés pour le commettre : on lui fit jurer qu'il remettroit la couronne aux fils de Romain, lorsqu'ils seroient en âge de la porter; on voulut aussi, comme pour

l'expiation du crime, qu'il distribuât ses biens aux pauvres, & après tout cela on fit la cérémonie de son couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épousa *Théodora*, sœur des jeunes princes; & il envoya *Théophanie*, qui étoit aussi leur sœur, à Othon, dit *le Grand*, empereur d'Occident, qui la fit épouser à Othon *le Jeune*, son fils. Il eut aussi le soin de rappeller plusieurs évêques que Nicéphore avoit bannis, parcequ'ils avoient refusé leur consentement à un édit injuste; & enfin il usa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de son prédécesseur; car en ayant fait arrêter deux qui commençoient à remuer, il se contenta de les faire garder surement, en laissant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux; & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promesse de demeurer dans l'isle de Chio, après avoir reçu la tonsure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illustre empereur, & il suffit de dire que soit qu'il commandât à la tête de ses armées, soit qu'il en confiât la conduite à Bardas Sclere, dont il avoit epousé la sœur en premieres noces, son régne fut une suite de victoires, qu'il remporta contre les peuples de Russie & de Bulgarie, & contre les Sarasins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Presthlave, qui étoit la capitale de la Bulgarie, & Dorostole. On le vit lui-même quelquefois animer le soldat, en s'engageant fort avant dans le combat; & même on dit qu'il dut une victoire complette qu'il remporta sur les Patzinacites, à la hardiesse avec laquelle il alla audevant d'un de ces barbares remarquable par sa hauteur, qu'il renversa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que sa valeur: attribuant à la protection de la sainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit son image sur un char superbement orné des dépouilles de ces barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Constantinople. C'est lui qui le premier fit graver l'image de Jesus-Christ sur les monnoies, avec la légende *Jesus-Christ, roi des rois*; & tout le reste de sa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'espérer que sa conduite rétabliroit les affaires de l'empire, lorsqu'il fut empoisonné par un de ses valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Constantinople le 4 décembre 975, après avoir tenu l'empire 6 ans moins quelques jours. Basile & Constantin lui succédérent. * Curopalate & Cédrene, *in ann. græc.* Vitichinde, *l.* 3. Riccioli, *l.* 1, *chron. reform. c.* 13.

JEAN II, Comnéne, dit vulgairement, *Calo-Jean*, c'est-à-dire, *Beau-Jean*, parcequ'il fut le prince le plus beau & le mieux fait de son temps, succéda à son pere Alexis Comnéne le 15 août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de 4 ans il avoit eu le titre d'empereur. Il rendit mémorable le commencement de son empire, par diverses victoires qu'il remporta sur les barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarasins. Ce fut, dit-on, par l'intercession de la sainte Vierge, pour laquelle il avoit une particuliere dévotion. Pour témoigner sa reconnoissance à sa protectrice, il voulut de même que Jean *Zimiscés*, qu'elle seule reçût les honneurs d'un triomphe qu'on lui préparoit à Constantinople. En effet après avoir fait mettre une grande statue de la mere de Dieu dans un char magnifiquement orné, il le suivit à pied & en portant une croix à la main jusqu'à l'église, où le clergé entonna des cantiques à la louange de Dieu & de la sainte Vierge. Depuis il gouverna l'empire avec assez de bonheur, jusqu'à ce qu'étant à la chasse dans la Cilicie, il se blessa la main d'une fléche empoisonnée, qui lui donna la mort. On dit qu'un médecin lui promit de le sauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main; & qu'il le refusa, ajoutant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un si grand empire. Il mourut le 8 avril 1143, après avoir régné 24 ans, 8 mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, sur l'année de la mort de cet empereur, qu'il fixe l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une épître, pour le prier de faire rendre à son ordre un monastere qu'il avoit à Constantinople. Il eut pour successeur Manuel, son fils aîné. * Nicétas. Jean Cinname. Othon de Frisinghen, *l.* 7, & Guillaume de Tyr, *l.* 15. Pierre de Cluni, *l.* 4, *epist.* 39.

JEAN III, Ducas, surnommé *Vatace* ou *Bataze*, ou *Diplobataze*, né à Didymotiche dans la Thrace, épousa *Iréne*, fille de *Théodore* Lascaris, & lui ayant succédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le temps que les Latins tenoient la ville de Constantinople. Le patriarche Manuel le couronna. Ce prince extrêmement courageux, fit alliance avec les autres princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, empereur Latin de Constantinople. Jean de Brienne, roi de Jérusalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta plusieurs avantages sur mer; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit son empire de toutes parts. Pour se faire des appuis considérables, il fit alliance avec les Turcs, & épousa en secondes nôces *Anne*, fille de l'empereur *Frédéric II.* On dit qu'il aimoit la justice & l'économie, & qu'en les faisant observer, il étoit sévere sans cruauté, & économe sans avarice. Il mourut l'an 1255, après 33 ans de régne, & 62 de vie. Theodore *le Jeune*, son fils, dit *Lascaris* & *Ducas*, fut son successeur. * Gregoras, *l.* 2. George Logotheta, *in chron. Const.* Pachymere. Sponde, *in annal. &c.*

JEAN IV, Lascaris, fils de Theodore *le Jeune*, fut couronné après la mort de son pere, au mois d'août de l'an 1259, à l'âge de 7 ou 8 ans: mais quelques mois après Michel Paléologue despote, qui se fit déclarer empereur fit aveugler ce jeune prince, ou avec un bassin ardent, comme disent quelques-uns, ou en lui faisant jetter certaine poudre brulante dans les yeux; il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymere, *l.* 3. Gregoras, &c.

JEAN V, Cantacuzéne, fut ministre & favori d'Andronic Paléologue *le Jeune*, qui lui recommanda en mourant ses enfans *Jean* & *Emanuel*, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzéne gouverna quelque temps l'état avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye mere des jeunes princes: mais en 1345 l'impératrice s'étant opposée au mariage qu'il vouloit faire de sa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ses pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en désordre, & se fit reconnoître empereur à Didymotiche, ville de Thrace: après quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & soumit grand nombre de provinces & de villes à son empire. Enfin, étant entré par surprise dans Constantinople le 8 janvier 1347, il fit consentir le jeune empereur à épouser sa fille, & à lui laisser le titre d'empereur, pour gouverner avec une autorité subordonée à la sienne: ce qui ne rétablit la paix que pour quelque temps: la jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-pere, qui paroissoit être sorti des bornes du traité. Jean Paléologue se retira à Salonique avec sa mere; & avec le secours des Genois, défit l'armée navale de Cantacuzéne l'an 1352. Depuis cette perte, celui-ci eut toujours du pire, & l'an 1355 ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens impériaux. Il le fit généreusement, & se retira dans un monastere du mont Athos, où il prit l'habit de moine, & le nom de *Joseph Christodule*, c'est-à-dire, *serviteur de Christ.* Matthieu son fils, qu'il avoit associé à l'empire, le suivit peu après dans cette retraite, & sa femme même entra dans un

monastère de vierges, où elle fit profession, & changea son nom d'*Iréne* en celui d'*Eugénie*. Jean ne fut pas inutile dans sa solitude. Comme il avoit beaucoup d'esprit, il l'employa à composer une histoire en quatre livres, de ce qui s'étoit passé sous l'empire d'Andronic & sous le sien. Cet ouvrage, que nous avons encore, est un des plus beaux qui nous restent des Grecs modernes; on y remarque seulement que l'auteur y déguise un peu la vérité, lorsqu'il parle de sa conduite. Jean Cantacuzéne a aussi composé des commentaires contre les Mahométans : ils ont été imprimés en grec à Basle en 1543, avec une version latine faite par Rodolphe Gualterus. On trouve en tête de cette édition un argument historique touchant l'auteur & l'occasion de ses écrits. Gesner & Possevin lui donnent encore d'autres ouvrages, comme une paraphrase sur les cinq premiers livres de la morale d'Aristote. Matthieu son fils travailla aussi à divers traités. Jean Cantacuzéne vivoit encore l'an 1374. Il reconnut la primatie des pontifes romains, comme nous l'apprenons des épîtres du pape Grégoire XI, & de ce que Wading, Bzovius, Sponde & Rainaldi rapportent dans leurs annales, que les curieux consulteront. Lambeck dans ses notes sur Codin, dit sur la foi de je ne sais quel écrivain, qu'il ne mourut que le 20 novembre de l'an 1410. Si cela est vrai, il a vécu plus de cent ans : car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait tuteur des jeunes empereurs. * Villani, *l.* 4, *hist.* Foliéta, *l.* 7, *hist. Gen.* Giustiniani. Surita. Petrarque. Blondus & Jean Cantacuzéne, *lib.* 3 & 4 *hist.*

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC *le Jeune*, auquel il succéda. L'empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chassa enfin avec le secours des Genois l'an 1355. Pour témoigner sa reconnoissance aux Genois, il leur donna l'isle de Mételin ou *Lesbos*, & fit épouser sa sœur à Jean Gateluz leur général. Son régne ne fut point heureux, car il eut une fâcheuse guerre à soutenir contre les Bulgares. Les historiens de Savoye disent qu'il fut fait prisonnier, & que leur duc Amé VI, à qui le pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut aussi contraint de s'allier avec les Turcs; mais Amurat I se moqua de cette alliance, lui enleva diverses places, & vint établir son empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le seul dont il fut attaqué. Andronic son fils le voulut détrôner, & son dessein ayant été découvert sur le point de l'exécution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat; & avec son secours & celui des Genois, il fut reçu l'an 1373 à Constantinople, où il mit son pere & ses freres en prison. Jean n'en sortit, au sentiment de plusieurs auteurs, que quatre ans après. On dit qu'avant cela, il étoit passé en Italie, pour demander du secours aux princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de se déclarer pour l'union de l'église grecque avec la latine, le 18 octobre 1369. Enfin il laissa l'empire à son fils *Emanuel*, l'an 1384 ou 1385, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *histoire des Turcs.* Blondus. Onuphre. Sabellicus, *hist. Bysant. script.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Riccioli, *chron. réform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1422, à l'empire par l'abdication volontaire qu'en fit son pere EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 janvier 1417, & qui le maria à *Sophie*, fille de Jean II, marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une seconde alliance avec *Marie* Comnene, fille d'*Alexis*, empereur de Trebizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce prince mourut l'an 1425, & que son frere, qu'ils nomment JEAN VIII, lui succéda; mais il est sur qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces auteurs ne sont tombés dans cette erreur, que parcequ'ils n'ont pas été assez exacts à considérer qu'Emanuel, qui s'étoit fait moine, l'an 1422, mourut l'an 1425, & que son fils fut proclamé ou peut-être couronné une seconde fois, selon la coutume des Grecs. Quoi qu'il en soit, cet empereur ne fut pas plus heureux que son pere. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premieres victoires : ils prirent Thessalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raison que son empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvoit espérer du secours que des Latins : c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'église grecque avec la latine. Le pape Eugène IV le sut, & lui envoya des légats pour le maintenir dans ce dessein, & lui faire savoir qu'il avoit indiqué un concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec plusieurs prélats & princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le concile fut transféré à Florence à cause de la peste, & l'union des Grecs & des Latins y fut conclue l'an 1439. L'empereur retourna ensuite en Orient, & mourut le 31 octobre de l'an 1448, après un régne de 29 ans, 3 mois & quelques jours. * Georges Phranges, *l.* 2. Onuphre, *in chron.* Nauclere, *Gener.* 49. Ducas. Chalcondyle, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN. Le roi Louis X, dit *Hutin*, mort le 5 juin 1316, laissa *Clémence* de Hongrie son épouse, grosse de cinq mois, qui accoucha le 15 novembre d'un fils nommé JEAN, qui mourut huit jours après. On l'enterra à S. Denys, & dans la pompe funébre, il fut proclamé roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des auteurs modernes d'en accroître le nombre des rois de France, & de l'appeller *Jean I.* On voyoit son portrait à Paris dans la grande salle du palais, avant qu'elle eût été brulée. * Mézerai, *histoire de France.* Godefroi, *cérém. franç.* Le P. Daniel.

JEAN, roi de France, que quelques-uns ont nommé *le Bon*, succéda à son pere PHILIPPE *de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de son régne il institua l'ordre de l'étoile, ou le renouvella, selon d'autres; & fit faire le procès à son connétable Raoul de Nesle, comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'état. Le roi donna sa charge à son favori Charles d'Espagne de la Cerda, que Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, son beau-fils, fit assassiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois attirerent les Anglois en Normandie. Jean les repoussa vigoureusement en 1355, & obligea le roi Edouard de repasser dans son isle, sans avoir osé répondre au défi que le roi lui avoit envoyé faire de le combattre seul à seul. L'année suivante le prince de Galles, avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limosin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le roi qui étoit à Chartres, fit marcher ses troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieues près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans sa course depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de sept ans en France; mais le roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois; qui se voyant réduits à l'extrémité, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnerent la bataille, où le roi fut fait prisonnier. Sa valeur avoit soutenu le choc assez long temps; & il ne fut assisté que de son jeune fils *Philippe*, depuis duc de Bourgogne, âgé pour lors seulement de seize ans, qui de-là reçut le nom de *Hardi*. Le roi se rendit à Jean de Morebeque, gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du royaume pour quelque crime. Le prince de Galles fort honnête, le traita comme son seigneur. Le soir même il le servit à table, & n'oublia rien pour adoucir son ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une si belle prise, le lendemain du

jour de la bataille, qui fut donnée le 19 septembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de-là à Londres, où il demeura quatre ans prisonnier, jusqu'à la paix de Brétigni, conclue le 7 mai 1360. Aussitôt après sa délivrance il voulut aller visiter pour quelque dessein secret, le pape Innocent VI à Avignon, où il trouva que le pape Urbain V avoit été élu en sa place. Ce pontife lui persuada de se croiser pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une dame qu'il avoit aimée dans sa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des ôtages, qui étoit le duc d'Anjou son fils, & pour le disposer à l'expédition de la Terre-sainte. Il espéroit d'en venir à bout, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 8 avril 1364. Il mourut dans l'hôtel de Savoye, hors les murs de Londres, en la 54 année de sa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le roi Jean passoit pour le prince le plus brave & le plus libéral de son temps. Il gardoit inviolablement sa promesse, & avoit coutume de dire : « Que si la foi & la » vérité étoient bannies de tout le reste du monde, » elles devroient pourtant se trouver dans la bouche » des rois. » Pétrarque, qui vivoit de son temps, lui donne le titre du plus grand des rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Villani. Froissart. Du Haillan. Dupleix. Mézerai, *hist. de France.* Le P. Anselme.

JEAN de France, comte d'Anjou & du Maine, cinquiéme fils du roi Louis VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, né au mois de septembre de l'an 1219, fut accordé en 1227, par promesse de mariage, avec *Iolande* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, duc de Bretagne. Le traité fut conclu au mois de mars à Vendôme; mais ce prince mourut peu de temps après, & fut enterré à Poissi.

JEAN, dit *Tristan*, comte de Valois, de Creci & de Nevers, quatriéme fils de S. Louis, roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250, dans la ville de Damiette, où la reine accompagna ce saint roi pendant l'expédition de la croisade. Lorsqu'elle y eut reçu la nouvelle de la prison du roi, elle en conçut une douleur si excessive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un surnom tiré de son affliction, en l'appellant *Tristan*, parcequ'il étoit né dans l'excès de sa tristesse. Il épousa au mois de juin de l'an 1265, *Iolande* de Bourgogne, comtesse de Nevers, fille & héritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers; c'est de-là qu'il fut appellé *comte de Nevers.* Ce prince mourut sans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le 3 août 1270, pendant la seconde croisade de S. Louis. Son corps fut enterré à S. Denys, avec celui de son pere, en 1271. * Mézerai, *hist. de France.* Maimbourg, *hist. des Croisades.* Le P. Anselme, &c.

JEAN de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, fils du roi Jean, & de sa premiere femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au bois de Vincennes le 30 novembre 1340, & porta le titre de comte de Poitou. Il se signala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait duc de Berri, & lieutenant général de Guienne & de Languedoc. Ce prince eut beaucoup de part aux succès du roi Charles V contre les Anglois, ausquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il se trouva au sacre du roi Charles VI, en 1381, à la bataille de Rosebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis, il eut part à l'administration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque temps après avec le duc de Bourgogne. On lui avoit aussi ôté le gouvernement de Languedoc en 1390; mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ses officiers. Jean, duc de Berri, se déclara en 1401, pour la maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut assiégé dans Bourges. Il fit sa paix, & mourut en l'hôtel de Nesle à Paris, le 15 juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* sa postérité à FRANCE & BERRI. * Froissart. Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins. Le P. Anselme, &c.

JEAN de France, duc de Touraine & de Berri, dauphin de Viennois, fils du roi Charles VI, & d'*Isabelle* de Baviere, né le 31 août 1398, fut marié par traité passé le 30 juin 1406, à *Jacqueline* de Baviere, fille unique de *Guillaume IV*, comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poison à Compiegne le lundi 5 avril de l'an 1416, & son corps fut enterré dans l'abbaye de S. Corneille de la même ville de Compiegne.

Roi d'Albanie.

JEAN, dit *Castriot*, *cherchez* SCANDERBEG.

Roi d'Angleterre.

JEAN, roi d'Angleterre, surnommé *Sans Terre*, quatriéme fils du roi Henri II, se rendit maître de la couronne en 1199, après la mort de *Richard I*, au désavantage d'*Artus* de Bretagne, fils de *Géofroi* son frere, troisiéme fils de *Henri.* Artus, avec le secours du roi Philippe *Auguste*, & de divers autres princes, lui disputa cette couronne; mais Jean le surprit dans Mirebau en 1202, & le jeune prince étant mort peu après, on accusa Jean de l'avoir fait mourir. *Constance*, mere de ce jeune prince, demanda justice au roi de ce parricide commis dans ses terres, & sur la personne de son vassal. Jean fut ajourné à la cour des pairs, où ne comparoissant point, & n'envoyant personne pour s'excuser, parcequ'il connoissoit les sentimens du roi de France, il fut condamné, comme atteint & convaincu de parricide & de félonie, à perdre toutes les terres qu'il avoit en France. Ce malheur ne fut pas le seul dont il fut poursuivi : il s'attira la haine des Anglois, par des impositions tyranniques, & se fit des affaires très-fâcheuses avec les ecclésiastiques; car il chassa des prélats & usurpa leurs biens : ce qui contraignit le pape Innocent III de l'excommunier. Cette censure ne le toucha point; mais lorsqu'il sut que par une plus terrible sentence, le pape avoit absous ses sujets du serment de fidélité, & mis son royaume en proie, il se soumit l'an 1213, & promit pour lui & pour ses successeurs, de payer un tribut annuel à l'église. Ses sujets l'en haïrent davantage; & après qu'il eût été battu en plusieurs rencontres, & que le roi Philippe *Auguste* eut gagné sur lui la bataille de Bouvines en 1214, ils appellerent Louis, fils du même Philippe, & le couronnerent à Londres le 20 mai 1216. Jean en conçut un si grand désespoir, que si nous en croyons Matthieu Paris, il voulut suivre Miramolin, roi des Sarasins, & se faire Mahométan, s'il le délivroit de ses miséres. Il mourut le 19 octobre de la même année 1216, pour avoir, dit-on, trop mangé de pêches. *Voyez* sa postérité à ANGLETERRE. * Matthieu de Westminster. Polydore Virgile, & Du Chêne, *hist. d'Angleterre.* Matthieu Paris. Belleforêt. Mézerai. Imhoff, *en son histoire d'Angleterre*, &c.

Rois d'Aragon et de Navarre.

JEAN I de ce nom, fils de Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, sa troisiéme femme, occupa en 1388, le trône d'Aragon seulement, après son pere. Sa foiblesse le rendit méprisable à ses sujets, qui remplirent les premieres années de son régne de séditions & de troubles. Il mourut le 19 mai 1395, âgé de 44 ans, après avoir régné 9 ans &

5 mois. *Voyez* sa postérité à ARAGON. Son frere MARTIN lui succéda. * Mariana, *l.* 19. Surita, *ind. l.* 3. Imhoff. *en son hist. d'Espagne*, &c.

JEAN II, duc de Pénafiel, puis roi de Navarre & d'Aragon, fils de Ferdinand de Castille, roi d'Aragon, parvint à la couronne de Navarre en 1420, par son mariage avec *Blanche*, fille & héritiere de *Charles III*, dit *le Noble*, ou *le second Salomon*, & veuve de *Martin*, roi de Sicile, fils d'un roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut *Charles*, prince de Viane; *Blanche*, mariée à *Henri IV*, roi de Castille, mort sans enfans en 1464; & *Eléonore*, dont nous parlerons. La reine *Blanche* mourut l'an 1441. Sa mort attira des malheurs incroyables sur l'état; car ce roi se remaria l'an 1444, à *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric*, amiral de Castille. Charles, prince de Viane, ne put souffrir qu'elle eût part au gouvernement du royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche sa mere. De cette querelle il se forma deux factions entre les maisons de Beaumont & de Gramont, fort considérables dans cet état. La premiere prit le parti du prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ses partisans. On le réconcilia ensuite avec le roi son pere, qui lui donna la Catalogne; & il alla ensuite prendre possession de l'Aragon, par la mort d'Alfonse son frere, dit *le Magnanime*, mort en 1458. Depuis, Jean soutint une rude guerre contre Henri IV, roi de Castille. Cependant Charles son fils, que sa bellemere maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté prisonnier. Les Catalans se souleverent en sa faveur, & forcerent le pere de le mettre en liberté; mais le même jour de sa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poison que sa propre marâtre lui fit donner par son médecin, le 23 septembre 1461. Les Catalans se révolterent encore contre Jean, assistés du roi de Castille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de résister en cette pressante nécessité, engagea les comtés de Roussillon & de Cerdagne au roi Louis XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434, sa fille *Eléonore*, qui fut reine de Navarre après sa mort, à *Gaston IV*, comte de Foix, qui fut gouverneur de Navarre pendant la vie de son beau-pere. JEAN eut de son second mariage FERDINAND, surnommé *le Catholique*, roi d'Espagne, qui épousa *Isabelle*, héritiere de Léon & de Castille. Ce prince mourut à Barcelone le 19 janvier 1479, en la quatre-vingt-deuxiéme année de son âge, & fut enterré au monastere de Notre-Dame de Poblet.* Mariana, *l.* 23, 24. Surita, *ind. l.* 20, *&c. hist. de Béarn & de Navarre.* Turquet, *hist. d'Espagne.* Imhoff, *hist. d'Espagne.*

JEAN III de ce nom, roi de Navarre seulement, étoit fils d'ALAIN, sire d'Albret. Il épousa *Catherine* de Foix, sœur & héritiere de *François-Phœbus*, roi de Navarre, qui étoit fils de *Gaston V*, & de *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles VIII*. Leur mariage se conclut vers l'an 1484, & leur mésintelligence causa presque la ruine de l'état. Elle renouvella les factions des maisons de Beaumont & de Gramont; le roi se déclarant pour la premiere, & la reine pour l'autre: ensuite de quoi l'on appaisa ces troubles; mais l'ambition de Ferdinand, roi d'Espagne, en suscita de nouveaux. Ce prince entra dans la Navarre en 1512, & l'usurpa en peu de temps. Le roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, dès qu'il parut sur la frontiere. Lorsque Ferdinand eut exécuté cet injuste projet, il chercha des titres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une bulle du pape Jules II qui exposoit la Navarre au premier occupant, à cause que Jean étoit fauteur du concile de Pise, & allié du roi Louis XII, ennemi du saint siége. Pour le droit de la guerre, dit un historien moderne (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'est droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de son côté, puisque Jean ne l'avoit point offensé. Pour l'autre point, cette bulle, tant alléguée, ne se trouve pas; & quand même elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une couronne, qui ne releve que de Dieu. Les papes se doivent contenter du spirituel, leur droit sur les couronnes est une chimere. D'ailleurs, les Espagnols disent que la bulle fut publiée en juillet, & l'invasion étoit faite dès le mois de juin. Les partisans d'Espagne, un peu scrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette usurpation. Le secours que donna le roi de France à Jean son allié, fut mal conduit, & ne lui servit de rien. Ce prince finit ses jours dans un village de Béarn, le 26 juin 1516; & *Catherine* son épouse, ne lui survécut que huit mois. Ils avoient eu plusieurs enfans, & laisserent pour héritiers de leurs états HENRI, duquel & de *Marguerite*, sœur du roi *François I*, naquit JEANNE, mere de HENRI IV, roi de France & de Navarre. * La Perriere. Olhagarai. De Marca, &c. *hist. de Navarre & de Béarn.* Mariana, *l.* 30. Sponde, *in annal.* Mézerai, *hist. de France, en Louis XII & François I.* Imhoff, *en son hist. d'Espagne.*

ROI DE BOHEME.

JEAN, roi de Bohême, fils de l'empereur HENRI VII, de la maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de 14 ans, en 1309, au préjudice de *Henri* duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa *Elizabeth*, fille du roi *Venceslas*; & fut couronné avec elle à Prague. Depuis, on le déclara vicaire de l'empire en l'absence de son pere. Il soumit la Siléfie, & donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331 & 1332. Avant cela il avoit été aussi appellé en Pologne par le grand-maître des Porte-Croix de Prusse; & après avoir combattu contre les Lithuaniens païens, il avoit pris le titre de roi de Pologne: sur quoi les historiens de cette nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la suite vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remédes aux docteurs de cette célebre université, où un médecin Juif lui fit perdre l'autre. Sa cécité ne l'empêcha pas d'aller à la guerre; & à cette occasion, on rapporte que le roi de Pologne l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le roi Jean lui fit répondre de se faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils pussent combattre à armes égales. Jean mena du secours en France au roi Philippe *de Valois*, & se trouva à la bataille de Creci, que les François perdirent le 26 août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves chevaliers; & il s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, son fils, roi de Bohême & empereur, rapporte plus au long toutes ces choses, dans les mémoires de sa vie qu'il laissa. * Dubravius, *lib.* 20, & *seq.* Trithême, *in chron.* Villani. Cromer, &c.

ROIS DE CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, roi de Léon & de Castille, succéda à son pere HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épousa *Eléonore* d'Aragon, fille de PIERRE II, roi d'Aragon, dit *le Cerémonieux*. Elle le fit pere de HENRI III, son successeur, & de *Ferdinand* roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions sur son état, à cause de *Constance*, fille de dom *Pedro*, & femme de *Jean* duc de Lancastre. Edouard, fils de ce duc, conduisit une armée en Espagne, & se joignit aux troupes de Ferdinand roi de Portugal, qui avoit eu quelque différend avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le roi de Castille, qui étoit veuf, épousa *Béatrix* de Portugal en 1383, à condition que les

les enfans qui viendroient de ce mariage, succéderoient à la couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque temps après; mais les Portugais mirent sur le trône Jean, frere *naturel* de leur roi mort. Ce prince, dans l'assemblée de ses états tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit les années dans ses états depuis la naissance de Jesus-Christ, au lieu que jusqu'à ce temps-là, on y avoit toujours suivi l'ére de César. Le roi de Castille eut du pire en une bataille qui se donna à Aljubarota dans l'Estrémadure, le 14 août 1385, où il étoit en personne, & y perdit 10000 hommes. Il fut écrasé de la chute d'un cheval dans l'une de ces courses, qui étoient si familiéres aux Castillans, ou à la chasse, comme disent les autres. Ce fut le 9 octobre 1390, après un regne de onze ans & trois mois. HENRI III son fils lui succéda. * Mariana, *liv.* 18. Garibai, *liv.* 24. Roderic Sanche, *hist. Hisp. p.* 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé roi à l'âge de 22 mois, sur la fin de l'an 1406, par les soins de son oncle *Ferdinand*, depuis roi d'Aragon, qui résista généreusement à ceux qui le poussoient à se mettre cette couronne sur la tête. Paul de Burgos ou Sainte-Marthe, évêque de Carthagène, qui avoit été autrefois Juif, fut destiné pour avoir soin de l'éducation de ce jeune prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, se vit obligé de les prendre contre les rois de Navarre & d'Aragon. Il les mit dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda: mais il n'en jouit pas long-temps; car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade, dont le roi, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, & lui tua 12000 hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvare de Luna son favori, & connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête coupée. Le roi Jean mourut le 20 août 1454, le cinquantiéme de son âge, & le quarante-huitiéme de son régne. Il épousa en secondes nôces en 1447, *Isabelle*, fille de *Jean* de Portugal, & en eut *Alfonse*; & *Isabelle*. De *Marie* d'Aragon sa premiere femme, il laissa deux filles; & HENRI IV, son successeur. * Mariana, *liv.* 19, 20, 21, 22. Turquet, *histoire d'Espagne*, *&c.*

ROIS DE CHYPRE.

Voyez ceux de JERUSALEM.

ROIS DE DANEMARCK ET DE SUEDE.

JEAN I de ce nom, roi de Suede, fils du roi SUERCHER III du nom, surnommé *le Pieux*, fut mis sur le trône après Eric X, vers l'an 1218 ou 1220. Il fit de grands biens aux églises; & eût rendu ses peuples extrêmement heureux, si son régne eût été plus long, mais il ne gouverna que trois ou quatre ans; car il mourut en 1222. ERIC, fils d'*Eric* X, lui succéda. * Olaüs Magnus, *hist. Goth.* Martin Zeiller, *in nova descript. Sueciæ.*

JEAN II, roi de Danemarck en 1482, après son pere CHRISTIERN I, fut aussi couronné roi de Suede en 1483; mais faute d'avoir observé les promesses qu'il avoit faites aux Suedois, il fut chassé du trône. Jean employa une armée de 50000 hommes pour se remettre sur le trône, mais inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 février 1513, après avoir épousé *Christine* de Saxe, fille d'*Ernest* électeur de Saxe, dont il eut CHRISTIERN II, & les autres enfans que nous marquons sous le nom d'HOLSTEIN. * Olaüs Magnus, *histoire de Suede.* Chytræus. Rittershusius, &c. Imhoff, *notitia imperii.*

JEAN III, duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frere d'*Eric* XIV. Jean fut retenu six ou sept ans par ce prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en sortit, & après diverses aventures, se mit à la tête des Suedois mécontens d'Eric, qu'il renferma dans la même prison où il l'avoit tenu: ensuite de quoi il se fit couronner roi en 1568. Ayant formé le dessein de rétablir la foi catholique dans son royaume, il se servit du célébre Laurent Nicolaï, Jésuite, auquel il donna la charge de principal du collége de Stockholm en 1577, & en même temps il publia une nouvelle liturgie, qu'il avoit dressée luimême, pour abolir peu à peu les pratiques luthériennes. Il envoya ensuite le fameux Pontus de la Gardie au pape Grégoire XII, pour traiter avec lui de la réduction du royaume de Suede à l'obéissance de l'église, sous ces quatre conditions: la premiere, qu'on ne troublât point les laïcs dans la jouissance des biens d'église qu'ils possédoient, moyennant quoi, le roi rendroit à l'église plus de 200000 livres de rente, qu'on avoit réunies à son domaine; la seconde, qu'on laissât aux évêques & aux prêtres, les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux que l'on ordonneroit à l'avenir; la troisiéme, qu'on permît aux laïcs la communion sous les deux espéces; & la quatriéme, que le service divin se fît en langue vulgaire. Le roi Jean pria aussi le pape de lui envoyer quelque habile homme, pour travailler au rétablissement de la véritable religion: & sa sainteté députa Antoine Possevin de Mantoue, Jésuite, entre les mains duquel ce prince fit secrettement l'abjuration du luthéranisme en 1578. Depuis, Possevin retourna à Rome; mais étant revenu en Suede, avec des lettres que le pape, l'empereur, le roi de Pologne, le duc de Baviere, & plusieurs autres princes catholiques écrivoient au roi Jean, pour le féliciter de sa conversion, il trouva que ce prince étoit retombé dans le luthéranisme, à la sollicitation de Charles duc de Sudermanie son frere, des grands du royaume, & de plusieurs autres princes Protestans d'Allemagne: le roi même reprocha à Possevin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter la conversion des Suedois. Cet ambassadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du roi, qui avoit déja chassé le pere Nicolaï de son collége, pour y établir les hérétiques, fut obligé de quitter la Suede, sans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La reine demeura ferme dans la religion catholique; mais elle ne survécut pas long-temps à ce malheur. En mourant, elle demanda au roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui restoient dans son royaume, de prier Dieu pour le repos de son ame, selon la coutume de l'église catholique; ce que ce prince lui accorda. On dit même qu'aux obseques qu'il lui fit faire en la grande église d'Upsal, l'archevêque Luthérien, qui fit son oraison funebre, prononça hautement par ordre du roi ces belles paroles: » La reine Catherine, entr'autres excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a toujours constamment retenu & cultivé la religion catholique des rois Jagellons ses glorieux ancêtres. Le roi Jean III mourut en 1592, après avoir régné 25 ans, dans une grande prospérité. Il eut de la reine *Catherine*, sœur de *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu roi de Pologne en 1587, puis roi de Suede, d'où il fut chassé par son oncle *Charles*, qui monta sur le trône de Suede en sa place. * Possevin, *in ref. resp. Chrytræi*, *cap.* 5, *& in Appar. Greg. XIII.* Florimond de Raimond, *c'est-à-dire*, le pere Richeome, Jésuite, *l.* 4, *c.* 17 *de la naissance & origine des hérésies.* Maimbourg, *histoire du lutheranisme.*

Rois d'Ecosse.

JEAN I de ce nom, roi d'Ecosse, dit *de Bailleul*, *cherchez* BAILLEUL. (Jean de)

JEAN II, fils de *Robert* II, roi d'Ecosse, lui succéda. Les Ecossois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligérent celui-ci de changer son nom de Jean en celui de Robert III. *Voyez* ROBERT.

Rois de Hongrie.

JEAN, dit Corvin ou Huniade, *cherchez* HUNIADE, vaivode de Transsylvanie.

JEAN de Zapol, comte de Scépus, & vaivode de Transsylvanie, fut couronné roi de Hongrie par une partie des états de ce royaume, le 11 novembre 1526, après la mort du roi Louis *le Jeune*, qui avoit péri à la funeste bataille de Mohatz le 29 août de la même année. *Ferdinand* d'Autriche, qui avoit épousé *Elizabeth*, sœur du roi *Louis*, fut couronné par une autre partie des états; & Jean de Zapol, pour se soutenir contre lui, se mit sous la protection de Soliman, sultan des Turcs, qui assiégerent Vienne en 1529. Les deux rois se firent long-temps la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le roi Jean mourut le 21 juillet 1540. Ce prince avoit eu pour principal ministre Georges Martinusius, qui fut depuis cardinal; & laissa d'*Elizabeth* de Pologne, sa femme, fille de *Sigismond* roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce sa troisiéme femme, Jean-Etienne, dit depuis Sigismond, qui fut reconnu roi de Hongrie. Les Turcs feignant de se déclarer en sa faveur, enlevérent les principales villes de son état. Alors la reine sa mere se défiant de la conduite de Martinusius, céda sa couronne à *Ferdinand* en 1551. On lui promit la principauté de Ratibor, Oppelen, Munsterberg, une pension de 25000 écus d'or toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour sa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas dessein de lui tenir la promesse qu'on lui avoit faite, elle traita avec les grands de Hongrie pour rétablir son fils. La mort du vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du secours, & qu'on assassina peu après, rompit ses mesures. *Ferdinand* demeura possesseur du royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, *append.* De Thou, *hist. l.* 9, *&c.*

Rois de Jerusalem et de Chypre.

☞ JEAN de Brienne, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople, fils d'Erard II du nom comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbelliard, se croisa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Constantinople en 1204. Il se distingua tellement par sa valeur, que les barons de Jérusalem, après la mort de leur roi Amauri, envoyerent en France lui offrir ce royaume, en épousant *Marie* de Monferrat, fille de *Conrad* marquis de Monferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, reine de Jérusalem. Après avoir accepté cette offre, avec l'agrément du roi Philippe *Auguste*, qui lui donna 40000 livres, il arriva à Acre le 13 septembre 1209. Le 14, il épousa la princesse Marie, & le dimanche suivant il fut couronné solemnellement à Tyr roi d'Acre; car c'étoit en cela que consistoit presque tout son royaume. Il délivra la ville d'Acre, assiégée par le soudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla assiéger Damiette en Egypte, qu'il prit après un an & demi de siége, & qu'il ne put conserver que huit mois. Jean de Brienne fut obligé en 1226 de céder le royaume de Jérusalem & tous les droits d'Iolande sa fille, à l'empereur Frédéric II qui avoit épousé cette princesse. Il se retira ensuite en France, d'où il passa en Italie, où il commanda en 1227, les troupes de Grégoire IX, contre Rainaud, duc de Spolette, qui lui faisoit la guerre au nom de Frédéric II. Jean conduisit l'armée du pape avec succès jusqu'en 1229. Cette année les barons François d'Orient le choisirent pour gouverner l'empire de Constantinople, pendant la minorité de Baudouin II. Il prit alors le titre d'empereur, comme c'étoit la coutume des baillis & des tuteurs de ce temps; & arriva en 1231 à Constantinople, où il fut couronné par le patriarche Simon. Il défit Jean Ducas, dit *Vatace*, en diverses occasions, en 1233 & 1235. Au reste, ce prince deshonora les dernieres années de sa vie par son avarice, & mourut au mois de mars 1237. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BRIENNE. Saladin s'empara du royaume de Jérusalem, & les rois de Sicile ne laisserent pas d'en porter le titre. * Du Cange, *hist. de Const.* Surita. Canut. Matthieu Paris. Valsingham. Collenutio, &c.

JEAN I de ce nom, roi de Chypre, fils aîné de Hugues II de ce nom, roi de Chypre & de Jérusalem, lui succéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, sans postérité. Henri son frere lui succéda. * *Consultez* l'histoire de Chypre de frere Etienne de Luzignan. Sansovin, &c.

JEAN II, ou Janus de Luzignan II du nom, roi de Chypre, fils de Pierre II, roi de Chypre & de Jérusalem, & de *Valentine* de Milan, épousa en 1411, *Charlotte* de Bourbon, l'une des plus belles princesses de son temps, fille de *Jean* de Bourbon I du nom, comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le 2 août 1409, & alla deux ans après en Chypre, où elle fut magnifiquement reçue par son mari, au port de Cherines. Le roi Jean eut de cette alliance Jean III, qui suit; *Jacques*, sénéchal de Chypre, mort sans postérité; *Marie*, fiancée à *Philippe* de Bourbon, seigneur de Beaujeu; & *Anne*, mariée en février 1433, à *Louis* duc de Savoye, & morte à Genève le 11 novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverses guerres, & mourut en 1431. * Etienne de Luzignan, *hist. de Chypre*. Sainte-Marthe, *hist. généal. de France*. Le pere Anselme, &c.

JEAN III, roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, succéda à son pere en 1431. Il épousa *Héléne* Paléologue, fille de *Théodore*, despote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée *Charlotte*, mariée 1°. à *Jean* duc de Coimbre, fils de *Pierre* de Portugal, & d'*Isabelle* d'Aragon: 2°. à *Louis* duc de Savoye. Le roi Jean mourut en 1458, dans le temps qu'on traitoit à Turin cette seconde alliance. *Il avoit eu de* Marie *Parras, sa maîtresse, un fils* naturel, *nommé* Jacques, *qui usurpa le royaume sur* Charlotte, *duchesse de Savoye*. * Etienne de Luzignan, *histoire de Chypre*. Guichenon, *hist. de Savoye*, *&c.*

Rois de Navarre.

Voyez ceux D'ARAGON.

Rois de Pologne.

JEAN-ALBERT, roi de Pologne, second fils de Casimir IV, né en 1459, fut élu en 1492, du consentement de *Ladislas* son frere, roi de Hongrie & de Bohême. Ce prince étoit savant, & sur-tout dans l'histoire, libéral envers ses soldats, mais peu heureux à la guerre. Il en entreprit une contre Etienne, vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuscade, & appella le Turc à son secours. Frédéric de Saxe, grand-maître de Prusse, se servit de cette occasion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 17 juin 1501, sans avoir été marié. Alexandre son frere lui succéda. * Michovius, *Sarm. l.* 1 & *hist. Polon.* 4. Cromer, *l.* 30, *&c.*

JEAN CASIMIR, *cherchez* CASIMIR V.

JEAN III de ce nom, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, Russie, &c. s'éleva sur le trône par sa valeur. Il étoit fils puîné de Jacques Sobieski, castellan de Cracovie, &c. & d'une fille de *Stanislas*

Zolkiewski, grand-chancelier & grand général de la couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 septembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le 2 octobre suivant, & fut tué le 6 du même mois abandonné des siens, & âgé de 73 ans. *Jacques* Sobieski, ambassadeur de la couronne, fit la paix l'année suivante avec le sultan Osman. Il se distingua par son mérite dans toutes les occasions; & mourut en 1646. JEAN Sobieski étoit alors à Paris, avec *Marc* Sobieski, son frere aîné, qui, après s'être signalé par son courage, fut tué par les Turcs à la défaite près de Batow. Jean Sobieski avoit été créé grand-maréchal de la couronne le 24 août 1665, grand-général du royaume en 1667, & grand-maître d'hôtel du roi, palatin de Cracovie, &c. Il reprit soixante villes sur les Cosaques rebelles en Ukraine. En 1667 il soutint le siége de Padhais contre les Tartares, & deux ans après il prit sur eux & sur les Cosaques tout le palatinat de Bracklaw, dans la basse Podolie. Il se signala encore par diverses autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671, pendant le siége de Léopol ou Lwow, sur le Taw dans la Russie noire, & gagna en 1673, la célébre bataille de Choczim, sur le Niester & sur les frontieres de la Moldavie. Elle fut commencée un samedi, & fut achevée le troisiéme jour par la réduction de cette forteresse. Les Turcs y perdirent huit mille Janissaires & vingt mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célébres qu'on ait remportées dans le XVII siécle, fut donnée le 11 novembre, le lendemain de la mort du roi Michel Koributt Wiesnowifcki. Le grand-maréchal Sobieski fut élu le 20 mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois après son élection. Il gagna durant ce temps divers combats sur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis, en 1676, il reçut l'ordre de chevalier du Saint-Esprit, que Louis XIV lui envoya par le marquis de Béthune son ambassadeur. Ce monarque avoit beaucoup contribué à son élection, par les soins & par la prudence de Toussaint de Fourbin de Janson, son ambassadeur extraordinaire, alors évêque de Marseille, puis de Beauvais, & enfin cardinal. Ce fut au roi Jean Sobieski, que l'empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du siége de Vienne, qui eût été prise sans son secours : il se trouva en personne à cette action, qui lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnoissance. Ce prince parloit diverses langues, aimoit les livres & les gens de lettres, avoit toutes les qualités d'un héros, & mourut à Varsovie le 17 juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* sa postérité à SOBIESKI. JEAN-GEORGES, électeur de Saxe, lui a succédé en 1697.

Rois de Portugal.

JEAN I de ce nom, roi de Portugal & des Algarves, surnommé *le Pere de la patrie*, né le 11 avril 1350, étoit fils *naturel* de PIERRE, dit *le Sévere*, qui l'avoit eu de *Thérèse* Laurens. Il fut grand-maître de l'ordre d'Avis, & après la mort de son frere *Ferdinand*, arrivée le 20 octobre 1383, il fut mis par les Portugais sur le trône, au préjudice de *Béatrix*, fille unique de ce roi, mariée à *Jean* I roi de Castille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célébre bataille d'Aliubarota le 14 août 1385. Depuis ce temps Jean I vécut assez paisiblement dans son état, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut dispensé de son vœu de religion par le pape Urbain VI, en 1387, & ensuite il épousa *Philippe*, fille de *Jean*, surnommé *le Grand*, duc de Lancastre, & de *Blanche* sa premiere femme, & sœur de *Henri* IV roi d'Angleterre, dont il eut des enfans rapportés sous le titre PORTUGAL. Jean I mourut le 14 août 1433, âgé de 83 ans. La reine sa femme étoit morte de la peste dès le 9 juin 1415. * Mariana, *liv.* 18, 21. Vasconcellos, *de reg. Lusit.* Nonius, *généal. reg. Lusit.* Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, *regnum Lusitanicum*, &c.

JEAN II, dit *le Grand* & *le Sévere*, né le 3 mai 1455, succéda à son pere ALFONSE V, en 1481. Quelques seigneurs de son état lui donnerent beaucoup de peine au commencement de son régne; mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les chefs, entr'autres Ferdinand duc de Bragance; auquel il fit couper la tête. Ensuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établissement des colonies portugaises dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainsi par son moyen, les prédicateurs de l'évangile eurent une libre entrée dans les terres des barbares; ce qui fut extrêmement avantageux pour la propagation de la foi. Il se trouva à la prise d'Arzile & de Tanger en 1471, & se signala à la bataille de Toro, contre les Castillans en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire observer la justice, lui fit donner celui de *Sévere*. Les auteurs Espagnols l'ont ridiculement accusé de lâcheté, parcequ'il refusa d'entrer dans la ligue du pape & de leur roi, contre Charles VIII, roi de France son allié. Il disoit, que le prince qui se laissoit gouverner, étoit indigne de la souveraineté. Lorsqu'il eut perdu son fils unique, qu'il aimoit tendrement : *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu, en me l'ôtant, a montré qu'il veut secourir mon peuple.* Parlant ainsi, dit un historien Portugais, parceque son fils aimoit beaucoup son plaisir, & se piquoit trop de galanterie. Il mourut en sa quarante-uniéme année, le 25 d'octobre 1495. *Voyez* sa postérité à PORTUGAL. * Augustin-Emanuel Vasconcellos. Garcia de Recende, & Christoval de Ferreria, *en la vie de Jean* II. Mariana. Nonius. Turquet. Le pere Anselme. Imhoff, *regnum Lusitanicum*, &c.

JEAN III du nom, roi de Portugal, né le 6 juin 1502, succéda en 1521, à son pere EMANUEL. David roi d'Ethiopie, lui envoya des ambassadeurs, pour le féliciter de son avénement à la couronne, & pour renouveller avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec son pere. Nous avons encore aujourd'hui des relations de cette ambassade, & des lettres que le roi Jean écrivit au pape Paul III pour l'avertir du progrès de ses armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le roi de Camboye lui avoit cédé la forteresse de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite isle vers l'embouchure de l'Indus. Ce prince, qui s'intéressoit extrêmement pour le salut des Idolâtres des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jésuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, S. François Xavier & un autre; & dans le même temps ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542. Ainsi, lorsque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des hérésies, ce sage prince étendoit glorieusement la religion dans l'Asie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le 2 août 1557. *Voyez* sa postérité à PORTUGAL. * Damien à Goëz, *in comment.* François Andrada, *en sa vie.* Vasconcellos, *in Anaceph.* Nonius, *in généal. tom.* 2. *script. Hisp.* Sponde, *in annal.* Le P. Anselme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, né le 19 mars 1604, étoit fils de THEODOSE de Portugal II du nom, duc de Bragance, & d'*Anne*, fille de *Jean-Fernandez* de Velasco, duc de Frias. En qualité de plus proche héritier de la couronne, il fut proclamé roi en 1640; car il étoit petit-fils de *Catherine*, fille d'*Edouard*, prince de Portugal, lequel étoit fils du roi *Henri*. Les Espagnols s'étoient rendu maîtres de Portugal, après la mort du roi dom *Sébastien*, & du cardinal *Henri* en 1580, & l'avoient gardé sous le régne de Philippe II, Philippe III & Philippe IV : mais les Portugais n'aspirant qu'à revoir le sang de leurs légiti-

mes souverains sur le trône, & lassés de la domination des Espagnols, qui les traitoient très-mal, secouerent le joug en 1640, & rappellerent le duc de Bragance, qui fut couronné le 15 de décembre. Ce sage prince, qui prit le titre de roi de Portugal & des Algarves, des pays deçà & de-là les mers d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation, conquête & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perse & Indes, découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de son régne. Il fit mourir les principaux chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ses ennemis ne purent troubler le bonheur de son régne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par les calomnies. On dit qu'il aimoit les savans & la musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & dans laquelle il réussissoit assez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, s'habilloit simplement, & étoit fort sobre en son manger: ce qui lui faisoit dire *que c'est le propre d'un roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourit.* En 1643 ce prince prit Salvaterra, & gagna une célébre victoire sur les Espagnols, près de Badajos, le 26 mai 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Brésil en 1649 & 1654, & mourut à Lisbonne d'une rétention d'urine le 6 novembre 1656. *Voyez* sa postérité à PORTUGAL. * Le P. Anselme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

Princes d'Anjou.

JEAN d'Anjou-Sicile, duc de Duras, huitiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. & de *Marie* de Hongrie, fut laissé l'an 1288, en ôtage avec ses autres freres au royaume d'Aragon, pour obtenir la liberté du roi son pere. Depuis, le roi *Robert* son frere, le mit à la tête d'une armée qu'il opposa à celle que l'empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce prince mourut le 5 avril 1335, & est enterré en l'église de S. Dominique de Naples. *Voyez* sa postérité à ANJOU. * Villani. Collenutio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anselme, &c.

JEAN d'Anjou I de ce nom, duc de Calabre & de Lorraine, prince de Gironne, chevalier de l'ordre du Croissant, fils de RENÉ, dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, comte de Provence, &c. & d'*Isabeau*, duchesse de Lorraine, né le 7 janvier 1426, succéda à sa mere au duché de Lorraine l'an 1452. C'étoit un prince généreux, obligeant, brave de sa personne, & ami fidéle. Il défit Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460: mais il fut vaincu près de Troyes dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463, de sortir de l'isle d'Ischia, pour se retirer à Marseille. Deux ans après, il suivit les princes mécontens à la guerre du *bien public*, & poursuivit le roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, roi de Navarre, de lever le siége qu'il avoit mis devant Peralta, prit Gironne, & remporta quelques autres avantages. Ce prince mourut à Barcelone le 27 juillet 1471. *Voyez* sa postérité à LORRAINE. * Collenutio, *hist. Napol.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

Princes d'Artois.

JEAN d'Artois, comte d'Eu, seigneur de S. Valeri & d'Ault, surnommé *Sans Terre*, né en août 1321, étoit fils de ROBERT d'Artois III du nom, & de *Jeanne* de Valois, fut fait chevalier au sacre du roi Jean, & fut gratifié par ce prince l'an 1351, du comté d'Eu, confisqué sur Raoul de Nesle II du nom, comte d'Eu & de Guines, connétable de France. Depuis, il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons services aux rois Charles V & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arriere-garde à la bataille de Rosebecque, & mourut peu après le 6 avril 1386. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Notre-Dame d'Eu. *Voyez* sa postérité à ARTOIS. * Villani, *l.* 12. Froissart, *chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

Ducs et princes de Bourbon.

JEAN I de ce nom, duc de Bourbon & d'Auvergne; comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. pair & chambrier de France, né en mars 1380, étoit fils de LOUIS II du nom, duc de Bourbon, & d'*Anne*, dauphine d'Auvergne. Il se déclara pour la maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arriere-garde l'an 1414. Le roi lui donna la conduite de l'armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il se trouva au siége de Compiegne & d'Arras, & commanda l'an 1415, l'avant-garde de l'armée, à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en janvier 1433, après dix-neuf ans de prison. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * Monstrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN II du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, &c. dit *le Bon*, pair, connétable & chambrier de France, gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de CHARLES & d'*Agnès* de Bourgogne, se signala en 1450 à la bataille de Formigni, où il fut créé chevalier. Depuis il se trouva à la prise de Caen, de Bourdeaux, & de diverses autres places sur les Anglois; & en 1461 il assista au sacre du roi Louis XI, où il représenta le duc de Normandie. Quelque temps après il fut un des principaux chefs de la ligue, dite *du bien public*, contre le même roi, avec lequel il fit sa paix. Il le suivit au voyage de Péronne, & en reçut le collier de l'ordre de S. Michel. Ensuite il se retira de la cour jusqu'après la mort du roi, & assista au sacre du roi Charles VIII, qui le fit connétable de France en 1483. Il mourut en son château de Moulins, le premier avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. *Voyez* ses alliances & sa postérité à BOURBON. * Noël Cousin, *hist. de Bourbon.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon I du nom, comte de la Marche, de Vendôme, &c. lieutenant général en Limosin, fils de JACQUES de Bourbon I du nom, comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, dame de Leuse, de Condé, &c. accompagna en 1366, le connétable du Guesclin en Castille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta sur Pierre *le Cruel*. A son retour il fit la guerre aux Anglois, se trouva au combat de Comines, à la bataille de Rosebecque en 1382, suivit le roi au voyage de Gueldres en 1388, à celui du Languedoc en 1391, & mourut le 11 juin 1393. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * *Consultez* Froissart; l'histoire de Charles VI. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, &c. fils de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, & de sa seconde femme *Jeanne* de Laval, se signala en diverses occasions, sous le régne de Charles VII, fut fait chevalier au siége de Fronsac en 1451, représenta le comte de Champagne au sacre du roi Louis XI, qu'il servit à la bataille de Montlhéri en 1465, & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le 6 janvier 1477. *Voyez* sa postérité à BOURBON.

JEAN de Bourbon, duc d'Anguien, d'Estouteville, pair de France, comte de Soissons, &c. sixiéme fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoise* d'Alençon, né à la Fere le 6 juillet 1528, accompagna le roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une blessure reçue à la bataille de Saint-Quentin le 10 août

1557, sans laisser d'enfans de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville sa femme, fille de *François*, comte de S. Paul.

JEAN de Bourbon, seigneur de Carenci en Artois, *cherchez* BOURBON : *& voyez* ce que nous en disons dans la branche de CARENCI.

DUCS ET PRINCES DE BOURGOGNE.

JEAN, surnommé *Sans Peur*, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 mai 1371, y fut baptisé par Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, & succéda en 1404 à son pere PHILIPPE, surnommé *le Hardi*, dernier fils du roi Jean. Avant cela, il avoit conduit un secours considérable, que le roi Charles VI envoyoit à Sigismond, roi de Hongrie, contre Bajazet II, empereur des Turcs. Il avoit dans ses troupes deux mille gentilshommes qualifiés. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillés en piéces ou faits prisonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le 28 septembre 1396. Bajazet en fit massacrer plus de 600 en présence du comte de Nevers, & le réserva avec 15 autres des plus grands seigneurs, pour lesquels il l'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette somme fut fournie cinq mois après, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le comte de Nevers ayant succédé aux états du duc son pere, renouvella les querelles des maisons d'Orléans & de Bourgogne, & fit assassiner à Paris Louis de France, duc d'Orléans, le mercredi 23 novembre 1407; action détestable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean se retira en Flandre, & assista Jean de Baviere, évêque de Liége, contre ses sujets, qu'il chassa de devant Mastricht, & qu'il défit le 22 septembre 1408. Ensuite il vint à main armée dans Paris, y soutint son crime; & pendant la foiblesse du roi Charles VI, se rendit maître du gouvernement, & causa des malheurs incroyables au royaume. En 1419 au mois d'août, il fut attiré à une conférence sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le dauphin; & y fut tué par Tannegui du Châtel, ancien domestique du feu duc d'Orléans, le dimanche 10 septembre. *Voyez* sa postérité à BOURGOGNE. * Froissart. Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins. Le moine de S. Denys, *hist. de Charles VI.* Du Chêne & Paradin, *hist. de Bourgogne.* Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourgogne, duc de Brabant, &c. né le 11 juin 1403, fils d'*Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, & de *Jeanne* de Luxembourg, épousa en 1417, par dispense du concile de Constance, *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu après. Jean, duc de Brabant, fonda l'université de Louvain en 1325, & mourut sans postérité à Bruxelles le 17 avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, comte de Nevers, *cherchez* NEVERS.

DUCS D'ALENÇON.

JEAN I de ce nom, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, vicomte de Beaumont, seigneur de Verneuil, de Fougeres, &c. surnommé *le Sage*, comte d'Alençon, fils de *Pierre II* & de *Marie* Chamaillart, vicomtesse de Beaumont au Maine, naquit au château d'Essai, le 9 mai 1385, servit dans l'armée du roi Charles VI en 1404, & se déclara pour la maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux traités de paix de Bourges & Wincestre : & obtint du roi l'érection du comté d'Alençon en duché-pairie, le premier janvier 1414. Il commanda l'année suivante l'armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 octobre, & y fut tué. Son corps fut enterré en l'abbaye de S. Martin de Seez. *Voyez* sa postérité à ALENÇON. *Consultez* Monstrelet; l'histoire de Charles VI. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN II du nom, duc d'Alençon, surnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le 2 mars 1409, commença à se signaler à la bataille de Verneuil en 1424; & y fut fait prisonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, après qu'il eut payé une grosse rançon. Depuis il servit le roi Charles VII, avec beaucoup de fidélité jusqu'en 1440, qu'il fut un des chefs de la sédition, dite *la Praguerie.* Ce duc, qui étoit parain du dauphin Louis, qu'on élevoit à Niort, lui inspira des sentimens, qui causerent sa mésintelligence avec le roi son pere. Depuis on l'accusa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois, & Charles VII l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête, par arrêt du parlement séant à Vendôme, & des pairs du royaume, donné le roi séant en son lit de justice, le 10 octobre 1458. Le roi lui fit grace de la vie, & lui ôtant ses plus belles terres, le condamna à tenir prison dans le même château de Loches. Louis XI le mit en liberté à son avénement à la couronne en 1461. Jean, duc d'Alençon, entra dans la ligue *du bien public* en 1465. On l'accusa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'état : il fut arrêté & condamné une seconde fois à avoir la tête tranchée le 14 juillet 1474. Le roi sauva encore la vie à ce prince, qui mourut deux ans après. *Voyez* sa postérité à ALENÇON. * Consultez l'*histoire des rois Charles VII & Louis XI. La relation de son procès publiée par* M. Du Pui. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

DUCS DE BRETAGNE.

JEAN I de ce nom, duc de Bretagne, comte de Richemont, surnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, comtesse de Bretagne, né en 1217, succéda à son pere en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ses sujets, sur-tout avec les barons de Lanvaux & de Craon, & Guiomor, vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut aussi quelques démêlés avec le clergé de son état : ce qui l'obligea de passer à Rome, & de remettre ses intérêts au pape Innocent IV. Depuis il suivit le roi S. Louis en 1270, à son second voyage d'Afrique; & à son retour il s'appliqua à faire observer la justice, fit diverses fondations saintes, & mourut âgé de 69 ans, le 8 octobre 1286. Ce duc fut enterré en l'abbaye de Prieres, qu'il avoit fondée. *Voyez* ses ancêtres, & sa postérité à BRETAGNE. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN II, duc de Bretagne, pair de France, comte de Richemont, né le 4 janvier 1238, servit fidélement le roi Philippe *le Bel*, qui le fit pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon le 18 novembre 1305, d'une blessure reçue par la chute d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du pape Clément V, à la descente de l'église de S. Just, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourgillon. Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BRETAGNE. * Argentré. Vignier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN III, duc de Bretagne, comte de Richemont, vicomte de Limoges, dit *le Bon*, né en mars 1286, fils d'ARTUS II, duc de Bretagne, assista le roi Philippe *de Valois*, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 avril 1341, sans postérité de trois femmes. *Voyez* ses alliances à BRETAGNE. * *Consultez* d'Argentré. Froissart. Monstrelet. Le P. Anselme, &c.

JEAN IV, dit *de Montfort*, duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, duc de Bretagne, & de sa seconde femme *Iolande* de Dreux, comtesse de Montfort, veuve d'*Alexandre III*, roi d'Ecosse, fille

de *Robert IV*, comte de Dreux, & de *Béatrix*, comtesse de Montfort l'Amauri. Cet Artus avoit épousé en premieres noces *Marie*, fille unique de *Gui IV*, vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu *Jean III*, mort sans enfans; & *Gui* de Bretagne, comte de Penthiévre, qui laissa une fille *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, héritiere de Bretagne, femme de *Charles* de Blois. Son oncle Jean V, prince courageux & entreprenant, usurpa ses états : ce qui causa ces longues & fâcheuses querelles d'entre les maisons de Montfort & de Blois, qui faillirent à désoler entiérement la Bretagne. La premiere eut l'avantage, quoique l'autre eût les rois de France Philippe *de Valois*, & son fils Jean, de son côté; mais Jean de Montfort fut assiégé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduisit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne sortit qu'en 1339. Il promit de ne plus prétendre au duché; mais il ne tint pas sa parole : car il courut le pays, prit Dinan, & alla en Angleterre demander du secours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaisir à Hennebon, le 26 de septembre 1345. *Voyez* sa postérité à BRETAGNE. * *Consultez* Froissart. D'Argentré. Le P. Anselme, &c.

JEAN V, duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant* & *le Conquérant*, parcequ'ayant été nouri dans les armes pendant la guerre qui étoit entre sa maison & celle de Blois, il resta enfin victorieux. Ce fut après s'être vu exilé de ses états, & attaqué par toutes les forces de la France, après avoir gagné sept batailles, & tué son concurrent Charles de Blois, à la journée d'Aurai, donnée le 29 septembre 1364. La Bretagne lui demeura par le traité conclu à Guerrande le 12 avril 1365. L'année suivante, il vint à Paris rendre hommage lige au roi Charles V. Peu après, il se brouilla avec le roi; mais depuis il le servit, & pensa causer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le connétable de Clisson, & mourut à Nantes le premier novembre 1399. *Voyez* sa postérité à BRETAGNE.* Le P. Anselme, &c.

JEAN VI, duc de Bretagne, pair de France, &c. chevalier de la toison d'or, dit *le Bon* & *le Sage*, naquit au château de l'Hermine le 24 décembre 1387. Le connétable de Clisson le fit chevalier, lui & ses freres : & la comtesse de Penthiévre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener prisonnier à celui de Palluau, puis à celui des Essarts en Poitou. C'est ainsi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ses sujets lui firent rendre. Il mourut le 29 août 1442. *Voyez* sa postérité à BRETAGNE. * Vignier, *ancien état de Bretagne*. Bouchard. D'Argentré, *hist. de Bretagne*. Le P. Anselme, &c.

Ducs de Lorraine.

JEAN I de ce nom, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

JEAN II, duc de Lorraine, *cherchez* JEAN d'Anjou, duc de Calabre.

Ducs de Milan.

JEAN, Jean-Galeas & Jean-Marie, ducs de Milan, *cherchez* SFORCE & MILAN.

Duc de Saxe.

JEAN, duc de Saxe, *cherchez* SAXE.

Comte d'Angoulême.

JEAN d'Orléans, comte d'Angoulême & de Périgord, surnommé *le Bon*, fils puîné de Louis de France, duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, né le 26 juin 1404, fut donné par le duc Charles d'Orléans, son frere, en 1422, en ôtage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, servit à la conquête du duché de Guienne, & se trouva au sacre du roi Louis XI, où il représenta le duc de Guienne. Ce prince mourut en réputation d'une grande piété au château de Coignac en Angoumois, le 30 avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterré par les Huguenots, lorsqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce prince s'étoit si bien servi de sa captivité pour s'appliquer aux sciences & à la piété, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de maniere que lorsque le concile de Basle eut déposé le pape Eugène IV, en 1439, on députa vers ce prince pour savoir s'il vouloit accepter la thiare. Il la refusa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, duc de Savoie, l'accepta à son refus. *Voyez* sa postérité à ORLEANS. * *Voyez* sa vie écrite par Papire Masson, & par Jean du Port. Le P. Anselme, &c.

Comte de Macon.

JEAN DE DREUX ou DE BRAINE, comte de Mâcon, fils de Robert, comte de Dreux, II du nom, frere de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, & arriere-petit-fils du roi Louis VI, dit *le Gros*. Il avoit épousé *Alix*, fille de *Girard*, l'aîné des fils de *Guillaume*, comte de Vienne & de Mâcon. Jean entra, comme on le croit, dans le parti de son frere le duc de Bretagne, qui s'étoit soulevé contre le roi S. Louis, alors encore mineur; & ce fut pour cela que la guerre lui fut déclarée de la part de ce prince, quand il marcha contre le duc, vers la fin de l'année 1228. La guerre contre le duc fut interrompue par une tréve, au mois de juillet de l'année suivante : puis ayant recommencé en 1234, elle fut terminée par un traité, dont le comte de Mâcon fut garant, avec Hugues IV, duc de Bourgogne, & le comte de Saint-Paul. Le comte de Mâcon & Alix sa femme, firent en 1233, une donation à l'abbaye de Tournus, de la grande isle de la Saône, au-dessus de Mâcon, que l'on appelle aujourd'hui l'*Isle-Palme*, avec l'amortissement & l'affranchissement de tous droits, excepté l'hommage-lige qu'ils se réservérent. En 1239 ils vendirent, d'un commun accord, le comté de Mâcon à S. Louis, qui leur en paya la somme de dix mille livres, & s'obligea encore à mille livres de pension viagére pour la comtesse Alix, à laquelle ce comté appartenoit. Le comte partit la même année pour la Terre-sainte, avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne, le comte de Champagne, roi de Navarre, celui de Nevers & plusieurs autres seigneurs. Le comte de Mâcon mourut dans ce voyage, la même année; & la comtesse se voyant veuve, se fit religieuse à l'abbaye du Lys, ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, où elle étoit abbesse en 1252, quand la reine Blanche mourut. Elle vit finir la maison des comtes de Vienne & de Mâcon; car Henri, comte de Vienne, son oncle, mourut à Genève le 19 mai 1233, sans postérité, ainsi que son autre oncle Guillaume de Vienne, qui étoit doyen de S. Etienne de Besançon, en 1235.* *Voyez* la nouvelle histoire de Tournus, seconde partie.

Comtes de Dreux.

JEAN I de ce nom, comte de Dreux & de Braine, seigneur de S. Valeri & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de Robert III, comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valeri, fut fait chevalier par le roi S. Louis en 1241, accompagna ce prince en Palestine en 1248, & mourut la même année à Nicosie, ville capitale de l'isle de Chypre. *Voyez* sa postérité à DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne, *hist. de Dreux*. Le P. Anselme, &c.

JEAN II du nom, comte de Dreux, de Braine, de Joigni, &c. dit *le Bon*, grand chambrier de France, fils de Robert IV, comte de Dreux, & de *Béatrix*, comtesse de Montfort, assista à l'assemblée des grands du royaume, tenue à Paris le 21 janvier 1296. L'année suivante il accompagna le roi Philippe *le Bel* en

Flandre, où il se trouva à la prise de diverses places : se signala à la bataille de Coutras en 1302, & assista de la part du roi au traité de paix, conclu avec les Flamans à Athie. Jean, comte de Dreux, mourut le 7 mars 1309, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Longchamp près Paris. *Voyez* sa postérité à DREUX. * Du Chêne, *hist. de Dreux*. Le P. Anselme.

COMTES DE HAINAUT, DE FLANDRE & de HOLLANDE.

JEAN d'Avênes, I du nom, comte de Hainaut, étoit fils de BAUDOUIN d'Avênes, & de *Marguerite* de Flandre, héritiere de *Baudouin IX*, comte de Flandre & de Hainaut, son pere. Elle avoit épousé en premieres noces *Baudouin* d'Avênes, qui étoit soudiacre, & elle en eut JEAN, *dont nous parlons*; & *Bouchard*, seigneur de Beaumont. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entr'autres, *Gui*, comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. S. Louis régla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit posséderoient le Hainaut, & ceux du second la Flandre. Jean d'Avênes posséda le Hainaut, après sa mere en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume*, élu empereur d'Allemagne, dont il eut JEAN II, *dont nous parlerons dans la suite*; *Bouchard*, qui fut évêque de Metz; *Guillaume*, évêque de Cambrai, mort en 1296, en allant à Jérusalem; *Gui*, évêque d'Utrecht, l'un des plus sages prélats de son temps, mort en 1317; *Florent* ou *Fleuri*, prince d'Achaie & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin. * Le Mire. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN I de ce nom, comte de Hollande, fils de FLORENT V, auquel il succéda l'an 1296, fit la guerre aux Frisons & s'acquit beaucoup de réputation, par son courage & par sa justice. Ce comte mourut en 1300, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* d'Angleterre, fille d'*Edouard I*, roi d'Angleterre. * Petit, *annal. de Holl.* Grotius. Zuérius, &c.

JEAN II de ce nom, comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de JEAN d'Avênes, succéda à son cousin *Jean*, comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de son frere *Gui*, évêque d'Utrecht, & mourut le 12 septembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de sa femme, *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri* I du nom, comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut *Jean*, surnommé *Sans-Merci*, comte d'Ostrevant, qui mourut avant son pere; GUILLAUME, dit *le Bon*, qui lui succéda; un autre *Jean*, seigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le 11 mars 1356; *Henri*, chanoine de Cambrai; *Marguerite*, troisiéme femme de *Robert* II du nom, comte d'Artois; *Isabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, seigneur de Nesle, connétable de France; *Alix*, mariée à *Guillaume*, maréchal, comte de Pembrock en Angleterre; & *Marie*, femme de *Louis* I de ce nom, duc de Bourbon. * Outreman, *hist. de Valenc.* Petit, &c.

COMTES ET DUCS DE LONGUEVILLE.

JEAN d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, grand-chambellan de France, surnommé *le Victorieux* & *le Triomphateur*, fils naturel de LOUIS de France, duc d'Orléans, second fils du roi *Charles V*. Ce prince l'avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cani, chevalier de la province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en son ancienne splendeur la monarchie françoise, obscurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès sa premiere jeunesse ce qu'on devoit attendre de son courage; & Valentine de Milan, femme de Louis, duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris le 23 novembre 1407, par les pratiques de Jean, duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du duc, il n'y avoit que celui-ci qui fût capable de venger sa mort. Elle ne se trompa point; car il fut toute sa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ses exploits par secourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des comtes de Warwick & de Suffolck, qu'il poursuivit jusqu'à Paris, & il fut blessé dangereusement au combat de Rouvrai, dit *des Harencs*, le 12 février 1428. Depuis, s'étant renfermé dans Orléans, il défendit courageusement cette ville contre les Anglois; & désespérant de la conserver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuse sortie, pour percer l'armée ennemie, lorsque Dieu suscita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du secours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le siége. Cette victoire fut suivie de grand nombre d'autres, jusqu'à ce que le roi Charles VII fût rétabli dans la capitale du royaume. Jean d'Orléans se trouva à la bataille de Patai en Beausse l'an 1429; il conduisit l'entreprise faite devant Chartres en 1431, & en 1435 il prit S. Denys & Creil sur les Anglois; & l'année suivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut ensuite pourvu par le roi du gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce prince avoit jusques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans*; mais il prit en 1439 celui de comte de Dunois, parceque Charles, duc d'Orléans, son frere, lui donna ce comté. Dans la suite il remporta encore d'autres avantages sur les ennemis de l'état. Le roi, qui connoissoit sa prudence, l'envoya avec Jacques Juvenal des Ursins, archevêque de Reims, Elie de Pompadour, évêque d'Alet, & Gui Bernard, archidiacre de Tour, pour réconcilier les peres du concile de Basle avec Eugêne IV, & pour finir le schisme de Félix, élu contre Nicolas V, successeur d'Eugêne : entreprise dans laquelle il réussit avec son bonheur ordinaire. A son retour il assiégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel ayant violé le traité de paix, fut vaincu par le comte de Dunois, qui fut fait lieutenant général. Il soumit en 1449 & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Lisieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caën, Falaise, &c. L'année suivante il se signala encore dans la Guienne, prit Blaye, Fronsac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le roi Charles VII, pour lui témoigner sa gratitude, lui donna le titre de *Restaurateur de sa patrie*, le légitima, lui fit présent du comté de Longueville, de diverses autres terres, & l'honora de la charge de grand chambellan de France. Le roi Louis XI fit beaucoup d'estime de son mérite, & l'établit en 1466 chef des trente-six notables ordonnés pour la police & la réformation des désordres du royaume. Deux ans après il tint aussi un rang honorable dans l'assemblée de Tours. Ce grand conquérant mourut le 24 novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Cleri. Jean du Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été connétable de France; mais il y a sujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de grand chambellan. *Voyez* sa postérité à ORLEANS. * Alain & Jean Chartier, *in chron. S. Dionysii*. Monstrelet, *chron.* Histoire de France, *en Charles VII*. Le P. Anselme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, duc de Longueville & d'Estouteville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. fils de HENRI II, duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon, né le 12 janvier 1646, s'étoit fait prêtre en 1669, & mourut le 4 février 1694. En lui finit la branche des ducs de Longueville. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DE CE MÊME NOM.

JEAN D'AUTRICHE, *cherchez* JUAN.

JEAN d'Angleterre, dit *le Grand*, duc de Lancastre, fit bien parler de lui en Castille dans le XII siécle. Il étoit troisiéme fils d'*Edouard* III du nom, roi d'Angleterre, & de *Philippe* de Hainaut, & avoit épousé en secondes noces *Constance* de Castille, fille *naturelle* de *Pierre*, dit *le Cruel*, roi de Castille, & de *Marie* de Padilla. Son frere *Edmond*, comte de Cambridge, puis duc d'Yorck, avoit aussi épousé *Isabelle*, sœur de cette *Constance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la couronne, le duc de Lancastre, voulant faire valoir les droits de sa femme, prit le titre de roi de Castille & de Léon, & passa en Espagne, résolu d'y disputer par les armes le royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réussir dans son entreprise, il se lia avec le grand maître de l'ordre d'Avis, fils *naturel* de Pierre, roi de Portugal; & celui-ci se fit proclamer roi de Portugal sous le nom de Jean I. Leur ligue se fortifia par le mariage qui se fit de ce grand maître avec Philippe, fille du premier lit du duc de Lancastre: il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la prise de Compostelle & de quelques autres places aux environs, d'où il envoya appeller en duel Jean I, roi de Castille; mais ses troupes ayant eu du dessous en plusieurs occasions, il s'accommoda avec ce monarque, par traité fait en 1388, aux conditions que sa fille Catherine, qu'il avoit eue de Constance sa seconde femme, épouseroit le fils-aîné du roi Jean, qui régna depuis sous le nom de *Henri III*. On donna pour dot à Catherine la cité de Soria, & les villes d'Arrença, Molina & Almaçan. La duchesse de Lancastre eut pour son apanage Guadalaxara, Medina-del-Campo & Olméda; & le duc son mari 600000 florins d'or une fois payés, outre une pension viagere de 40000 florins d'or, tant que lui & sa femme vivroient; au moyen de quoi Constance & son mari renoncerent à toutes leurs prétentions sur la Castille. Ce fut alors que le roi Jean nomma son fils *prince des Asturies*, d'où est venue la coutume de donner ce titre aux fils aînés des rois d'Espagne. Sa majesté fit ensuite présent à la duchesse de Lancastre de la cité de Huesca, avec tous ses droits, pour en jouir pendant sa vie; & le duc à son tour fit présent au roi de la couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour se faire couronner roi de Castille. Ce prince mourut en 1398, & *Catherine*, reine de Castille, sa fille, en 1418. * Lozano, *hist. de los reges nuévos de Toledo*, *l.* 3.

JEAN I du nom, roi de Congo, reçut le baptême en 1490, & embrassa la religion chrétienne avec son fils-aîné & les principaux de sa cour, à la sollicitation de Jean II, roi de Portugal, qui lui envoya des prédicateurs de l'évangile. Ce prince voulut qu'on lui présentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour son baptême, afin que tout le monde les pût voir, & fût convié à suivre son exemple. Cette vue imprima un si grand respect pour la religion dans l'esprit du peuple, qu'il demanda à être baptisé aussi bien que son roi. On commença de bâtir une église pour faire la cérémonie du baptême, dont la premiere pierre fut posée le troisiéme de mai. Mais il arriva que quelques sujets du roi, qui habitoient les isles du lac de Zimbere, se révoltérent, & ravagérent les contrées voisines; de sorte qu'il fut obligé de s'opposer au plutôt à ce désordre; & ne voulant pas différer son baptême, il le reçut le même jour que la premiere pierre fut posée, avec six seigneurs qui devoient l'accompagner & conduire son armée. Lorsque le roi fut sur son départ, l'ambassadeur du roi de Portugal lui donna un étendard, au milieu duquel il y avoit une croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la croisade, que le pape Innocent VIII avoit publiée contre les infidéles. Sur ces entrefaites, la reine desira d'être baptisée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de *Léonore*, qui étoit celui de la reine de Portugal. Enfin le roi marcha avec plus de quatre-vingt mille hommes contre les rebelles, qu'il soumit à son obéissance. Le fils aîné du roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut baptisé dans l'église, qui étoit achevée, & fut nommé *Alfonse*, du nom de l'infant de Portugal. Les seigneurs, & la plupart du peuple, reçurent aussi le baptême, & il se fit plusieurs réjouissances; mais le second fils du roi, prince extrêmement débauché, voulut demeurer dans son idolâtrie, & se retira de la cour, avec quelques-uns qui le suivirent. Quelque temps après, les femmes du roi, qu'il avoit quittées en embrassant le christianisme, firent en sorte de rentrer dans son palais, & le porterent à reprendre ses anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer sa faute; mais ce zèle lui fit perdre les bonnes graces de son pere, & le second fils fut rappellé à la cour. La mort du roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonse sachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournés au culte des idoles, vint de nuit dans le palais, & le lendemain ayant assemblé les principaux de la cour, se fit saluer roi. Son frere, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté prisonnier. Quelques-uns disent qu'il mourut en prison; & d'autres qu'il perdit la vie sur un échafaut, sans vouloir renoncer à l'idolâtrie. Alfonse demeura ainsi paisible possesseur de l'état, & réduisit ceux qui se révoltoient sous prétexte de religion. En mémoire de sa victoire, il prit pour armes une croix fleurdelisée, en champ de gueules, avec une orle d'azur autour de l'écusson, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'apôtre S. Jacques. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9.

JEAN BASILOWITZ, grand duc de Moscovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorsqu'il parvint à la couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller souvent à l'église, & de chanter même au service, mais il ne laissoit pas d'être extrêmement cruel & sanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de piété, il n'avoit pas même des sentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogorod, l'an 1569, en est une preuve convaincante. Il eut sept femmes légitimes, & de la premiére il eut deux fils, *Jean* & *Fedor*. Il s'emporta de colere contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré sur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la derniere de ses femmes il eut *Demetrius*. Après avoir exercé mille cruautés, il sentit à l'extrémité de sa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Jwanovitz lui succéda. * Olearius, *voyage de Moscovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI, *cherchez* ZUSKI.

JEAN-O-NEAL, seigneur d'Ulster en Irlande, qui prit le titre de roi, étoit fils de *Cane* O-Nel, surnommé *Baco*, c'est-à-dire, *Claude*, l'un des plus puissans princes du pays septentrional de cette isle. Après avoir dépossedé son pere, il excita de grands troubles en Irlande, où la reine Elizabeth envoya des troupes qui le soumirent: mais en 1567, enflé d'une victoire remportée sur les Ecossois, qui ravageoient ses terres, il fit ruiner par le feu la ville d'Armach, métropolitaine d'Irlande. Ensuite il dépouilla de leurs états les autres seigneurs du pays, moins puissans que lui: enfin méprisant tous les titres d'honneur, que la princesse Elizabeth lui offroit pour le ramener à son devoir, il se fit reconnoître roi du pays d'Ulster par ses gens, qui consistoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pied, & sept cens gardes, & fit faire l'exercice aux paysans. Il fit bâtir un château, qu'il nomma *Feognegil*, c'est-à-dire, *la haine des Anglois*, qu'il

haïssoit extrêmément. Le vice-roi d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la reine Elizabeth, contre ce rebelle, le défit à la première rencontre, & Jean O-Neal se voyant abandonné de ses gens, à cause de ses cruautés, étoit près de se jetter aux pieds du vice-roi, lorsque son secrétaire l'en détourna, & lui conseilla de sonder auparavant l'amitié des peuples des isles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occasion de venger la mort de leurs parens, que Jean O-Neal avoit fait mourir, ne manquerent point de répondre honnêtement aux demandes de ce roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ses gens, l'an 1567. * Camden, *histoire d'Elizabeth.*

JEAN d'Autriche, *cherchez* JUAN.

HOMMES ILLUSTRES.

JEAN, disciple de S. Epiphane, vivoit sur la fin du IV siécle, & au commencement du V. Il écrivit la vie de son maître, que nous avons dans Metaphraste & Surius, sous le 12 mai. Le P. Petau l'a fait imprimer au commencement des œuvres de ce saint.

JEAN d'ANTIOCHE, écrivain du Ve siécle, de grammairien devint prêtre d'une paroisse d'Antioche. Il écrivit contre ceux qui refusoient de confesser deux natures en Jesus-Christ; faisant voir par l'autorité des écritures, qu'il y a en lui une personne de Dieu & de l'homme; mais deux natures, celle de la chair & celle du verbe. Il combattit aussi quelques façons de parler de S. Cyrille d'Alexandrie, qui étoient échapées à ce S. docteur, en disputant contre Nestorius, & qui pouvoient fortifier la doctrine de Timothée Elure, & de ses disciples, c'est-à-dire, des Eutychiens. Gennade rejette ce que dit Jean d'Antioche, sur ce sujet, prétendant apparemment qu'on ne trouvoit rien dans les écrits de S. Cyrille, qui pût favoriser l'hérésie eutychienne. Jean vivoit encore lorsque Gennade écrivoit son traité des *Hommes illustres*; il s'appliquoit à la prédication, ayant le talent de prêcher sur le champ & sans préparation. * Gennadius, *de scriptor. eccles. c.* 3. D. Remi Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome XV, p. 249

JEAN DE CAPPADOCE, ainsi nommé parcequ'il étoit natif de cette province, vivoit dans le IV siécle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Justinien, qui s'en servit dans la compilation de son code en 527, & le fit consul en 538, & préfet du prétoire. Procope de Césarée, qui semble avoir pris plaisir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un esprit vif & pénétrant; mais fourbe, malfaisant, & qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard pour les hommes. Il acquit en peu de temps des richesses immenses, ne faisant aucune difficulté de piller de tous côtés. Justinien, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à Constantinople, fut obligé de lui ôter ses charges, qu'il lui redonna pourtant peu de temps après: mais ayant su que son ambition le portoit jusqu'à prétendre à l'empire, il le relégua dans un fauxbourg de Cyzique, nommé *Artace*, où Jean prit l'habit ecclésiastique. Quelque temps après, étant accusé d'avoir eu part au meurtre d'Eusebe, évêque de cette ville, il fut pris & mis à la question pour l'obliger d'avouer les auteurs de l'assassinat. Ensuite on lui mit un simple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa misere étoit si grande, qu'il se vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il se repaissoit toujours de l'espérance d'être empereur. Il demeura trois ans prisonnier à Antinoë, & fut puni de tous ses crimes par la mort. On ne sait pas en quelle année ce fut. * Procope, *lib.* 1 *de bello Persico.*

JEAN, moine Bénédictin, fut auteur d'une vie d'Alexandre *le Grand*, qu'on a souvent donnée au public, avec l'histoire de Quint-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI siécle, du temps de Justinien, laissa aussi un ouvrage historique. * Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2 & 3.

JEAN MARON, écrivain Syrien. Abraham Ecchellensis prétend que cet auteur vivoit entre le VI & le VII siécle, & dit qu'il a composé plusieurs ouvrages contre les hérésies des Orientaux, avec une liturgie, & un commentaire sur la liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec sa version latine; mais M. Simon, *dans ses notes sur Gabriel, archevêque de Philadelphie*, nie que cet auteur ait l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui donne: ce qu'il a examiné plus à fond dans ses remarques sur le voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de M. Fauste Nairon, neveu d'Ecchellensis, quelques extraits en langue syriaque, du commentaire de Jean Maron sur la liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le temps, auquel Ecchellensis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parcequ'il agite des questions qu'on ne traitoit point dans ce temps-là. D'où il conclut que le livre de Jean Maron est supposé, ou qu'on y a ajouté le chapitre qu'on lui avoit envoyé. Le cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la version latine de ce Jean Maron, qui a écrit en syriac, est aussi de ce même sentiment, dans une lettre qu'il a écrite en 1673 au pere Mabillon, religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'ouvrage de quelque autre écrivain postérieur. * Abraham Ecchellensis, *notes sur le catalogue des écrivains Orientaux.* Simon, *remarques sur le voyage du Mont-Liban.*

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands philosophes de son temps. Il étoit Chrétien; mais prévenu des sentimens de Sévérus, & par conséquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Abulfarage, par les évêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il soutenoit contre la Trinité. Il a vécu jusqu'au temps qu'Amrou Ben Al-As conquit l'Egypte, sous le califat d'Omar. On dit qu'il voulut se servir du crédit qu'il avoit auprès d'Amrou pour sauver les livres de la fameuse bibliothéque d'Alexandrie: mais le calife Omar ayant commandé qu'on la brulât, il eut le déplaisir de les voir porter & distribuer à tous les bains de cette grande ville, où ils furent employés pendant six mois à en entretenir le feu. * D Herbelot.

JEAN, fils de Mésué, dit aussi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de religion. Le calife Haroun Raschid le prit pour son médecin, & lui fit traduire plusieurs livres grecs & syriens en arabe. Depuis ce temps, il servit toujours les califes jusqu'à Motavakel, & eut pour collégues deux autres médecins très-habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bakhtisovah*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saleh Ebn Nahalah*, étoit Indien. Ce docteur ne pratiquoit pas seulement la médecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs ouvrages, dont celui que nous appellons l'*Electuaire de Mesué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de pharmacie. Il tenoit aussi chez lui des conférences sur toutes les parties de la philosophie; & Abulfarage rapporte quelques traits facétieux de ses conversations. * D'Herbelot.

JEAN DIACRE de l'église romaine, que quelques-uns confondent mal-à-propos avec Paul Diacre, avoit été moine du Mont-Cassin dans le IX siécle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'amitié d'Anastase *le Bibliothecaire*, & composa cinq livres de la vie de S. Grégoire *le Grand*, qu'il dédia au pape Jean VIII. On lui attribue d'autres ouvrages; mais il est sur que l'histoire mêlée est de Paul Diacre, & non de lui. Quelques auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis pape, sous le nom de Jean VIII. * Sigebert, *in*

chron. A. C. 873, & *in catal. c.* 106. Pierre Diacre, *de viris illust. Montis Caff.* Trithême. Arnoul Wion. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Rosweide. Vossius, &c.

JEAN, religieux Italien de l'ordre de S. Benoît, a vécu dans le X siécle. Il composa une chronique, qui est quelquefois alléguée par le cardinal Baronius dans ses annales, sous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigène*, étoit Ecossois, c'est-à-dire, Irlandois, & vint en France sous le régne de Charles *le Chauve*, qui fut tellement charmé de son esprit, qu'il le faisoit souvent coucher dans sa chambre. A la priere du pape, il fut chassé de Paris, & fut décrié par tout comme un hérétique. Après sa mort, un ouvrage qu'il avoit composé, & dans lequel il paroissoit sacramentaire, fut condamné en trois conciles de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, sous Nicolas II, l'on obligea Berenger, qui se servoit de l'autorité de ce livre de Jean Scot, de le jetter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chassé de Paris, il se retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enseigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de ganifs par ses écoliers, sur la fin du IX siécle, vers l'an 883 ou 884.

Divers auteurs, comme Possevin, Arnoul Wion, & d'autres, soutiennent que Jean Scot Erigène a été disciple de Bede, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers fondateurs de l'université de Paris. D'autres, comme Trithême & Balée, croient qu'il faut reconnoître deux Jean Scot; & enfin d'autres, trompés par ce qu'écrit Guillaume de Malmesburi, assurent qu'Erigène a été abbé d'Ethelinge, & précepteur d'Alfrede roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au catalogue des martyrs. Même, sur ce fondement, du Saussai, au martyrologe des saints de France; Molanus, dans l'appendix au martyrologe d'Usuard, qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Erigène étoit martyr. Jean Claude, ministre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Transsubstantiation, contre *la perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'Eucharistie*, se sert de tous ces témoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adversaires de Paschase Ratbert abbé de Corbie, que quelques auteurs Protestans ont cru avoir enseigné le premier la doctrine de la réalité; mais ces sentimens ont été réfutés dans la dissertation qui est sur la fin de la première partie de la Perpétuité défendue. Ce Jean Scot, auquel on attribue une traduction des œuvres de S. Denys, est auteur d'un dialogue *des natures*. Quelques auteurs ont cru que c'est lui, & non pas Ratramne, moine de Corbie, qui a composé ce livre du corps & du sang du Seigneur, publié sous le nom de *Bertram*; mais ce sentiment, qui n'est fondé que sur des conjectures, est à présent reconnu pour faux. Au reste, Jean Scot n'a point été disciple de Bede, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'université de Paris; il n'a été ni précepteur du roi Alfrede, ni abbé d'Ethlinge; & on le confond avec un autre Jean le Saxon, compagnon de S. Grimbald. Enfin l'histoire de son martyre est peu assurée; & il n'a point été mis au rang des martyrs par l'autorité des papes; son nom ne se trouve dans aucune édition du martyrologe romain. * *Voyez* Jacques Warræus, *de script. Hibern.* Consultez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

JEAN d'Antioche, auteur chrétien qui nous a donné la continuation de l'histoire d'Ebn Batrik, depuis l'an 326 de l'hégire, où ce patriarche a fini, jusqu'à l'an 400, qui est de Jesus-Christ 1009. * D'Herbelot, *bibl. or.* [illegible]

☞ JEAN, abbé de Fécam, au XI[e] siécle, étoit né à Ravenne. La petitesse de sa taille lui fit donner le nom de JEANNELIN. Il vint d'Italie en France étant encore fort jeune, & embrassa dès-lors la profession monastique à S. Bénigne de Dijon, sous le célebre abbé Guillaume, dont il sut mériter l'estime & l'amitié. On remarque que Jean donna beaucoup d'application à l'étude de la médecine, & qu'il en prit une assez grande connoissance. L'abbé Guillaume gouvernoit l'abbaye de Fécam, conjointement avec celle de S. Bénigne, & divers autres monastéres où il avoit fait revivre l'esprit de S. Benoît. Il établit Jeannelin prieur de Fécam, & quelque temps après il le nomma abbé de ce monastére. Jeannelin reçut la bénédiction abbatiale des mains de Hugues, évêque d'Avranches, vers 1028. Il fut élu abbé de S. Bénigne, après la mort d'Halinard, archevêque de Lyon, & qui étoit en même temps abbé de ce monastére: mais il ne retint pas long-temps cette nouvelle charge, l'ayant cédée peu après à Adalbéron, lequel mourut avant lui. Le mérite de Jeannelin pénétra jusqu'à la cour d'Allemagne, & l'empereur Henri *le noir* lui confia l'administration de l'abbaye d'Erberstein. L'impératrice Agnès, remplie d'estime pour lui, lui donna sa confiance, & voulut dans la suite avoir de ses instructions. L'auteur que nous allons citer fait connoître plusieurs ouvrages de piété qu'il avoit composés pour elle. L'abbé Jean entreprit par dévotion le pélerinage de Jérusalem. Son voyage ne fut pas heureux. Il eut le malheur de tomber entre les mains des Musulmans, qui le retinrent assez long-temps en prison. Il trouva enfin le moyen de s'échaper, & se rendit à son monastére, où il mourut le 22 février de l'an 1078, après l'avoir gouverné l'espace de cinquante-un ans. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

JEAN, moine de S. Benoît, & disciple du cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI siécle, & est auteur de la vie du même cardinal, que nous avons à la tête des épîtres de ce grand homme.

JEAN, archidiacre de Bari en Italie, vivoit environ dans le XI siécle. Il composa un traité de la translation des reliques de S. Nicolas de Mire, qui se fit en 1087. Nous avons ce traité dans Surius, *ad 9 maii diem*.

JEAN, Milanois, florissoit en 1100. Il composa au nom du collége de médecine de l'école de Salerne, un livre en vers léonins, sous le titre de *Medicina Salertina*, la *Médecine de Salerne*, ou l'*Art de se conserver la santé*. Il étoit composé de douze cens trente-neuf vers; aujourd'hui il n'y en a que trois cens soixante douze. René Moreau l'a éclairci par des observations. * Placius, *pag.* 42. Bartol, *in poët-medic. p.* 128.

JEAN DES TEMPS ou D'ESTAMPES, est ce fameux écuyer de Charlemagne, qui, selon la fable de quelques chronologues, Vincent de Beauvais, Nauclerc & autres, mourut l'an 1128, dans la 362 année de son âge.

☞ JEAN DE COUTANCE, est connu par un traité du comput ecclésiastique, dont l'objet principal est de fixer la fête de Pâque, suivant le cours du soleil, & celui de la lune. D. Martene en a donné l'épitre dédicatoire au tome I de son *Thesaurus anecdotorum*. Elle est adressée à Geoffroi, qui fut abbé de Savigny depuis l'an 1122 jusqu'en 1139, & à toute sa communauté. * *Histoire litter. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

☞ JEAN, moine de l'abbaye de la Fontaine de Beze, au diocèse de Langres, & aujourd'hui dans celui de Dijon, fut élevé dans ce monastére, & y remplit les fonctions de sacristain & de chantre. Sa mort arriva vers l'an 1120. Il s'est sur tout distingué par son gout pour les livres, & par le zèle qu'il eut pour en amasser, soit en les copiant lui-même, soit en les faisant copier. Il est aussi auteur d'une chronique de son monastére, dans laquelle il a beaucoup fait usage de celle de S. Bénigne de Dijon. D. d'Achery l'a fait imprimer au premier tome de son spicilége. * *Hist. littér. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

☞ JEAN, diacre & moine de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, commença dès l'âge de vingt ans à se distinguer par des ouvrages dont une partie est venue jusqu'à nous. On connoît de lui une vie de S. Nicolas en prose & en vers; des additions en vers & en prose rimée à la vie de S. Ouen composée par Thierri, moine de S. Ouen; enfin plusieurs discours ou sermons, qui se trouvent dans un beau recueil manuscrit de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, appellé le *livre noir*, par le P. Pommeraye (dans l'histoire de cette abbaye.) D. Martene a publié quatre de ces discours, au tome III de son *Thesaurus anecdotorum.* Mais rien ne fait plus d'honneur au moine Jean, que le choix qu'on fit de lui pour tenir la plume, & faire les fonctions de notaire ou de secrétaire, dans le concile tenu à Reims en 1119 par le pape Callixte II. * *Histoire litteraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

JEAN GILLES ou de SAINT GILLES, médecin ordinaire de Philippe-Auguste, depuis célébre théologien dans l'ordre de S. Dominique, étoit Anglois de nation, selon l'auteur des antiquités de l'université d'Oxford. S'étant rendu habile dans les lettres humaines, dans la physique & la médecine, il enseigna publiquement, avec distinction, ces sciences dans son pays. Sa réputation le fit connoître à la cour de France, & le roi Philippe-Auguste l'ayant appellé à Paris, l'honora de sa confiance, & voulut l'avoir pour son médecin ordinaire. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire des leçons publiques à Paris, ce qui augmenta sa réputation. Selon l'historien déja cité, Jean Gilles enseigna aussi la médecine à Montpellier; mais il ne dit pas si ce fut durant le régne de Philippe-Auguste, lequel mourut à Mante le 14 juillet 1223. Quoi qu'il en soit, on sait qu'il passa de l'étude & de la profession de médecin, à l'étude de la théologie dans les écoles de Paris, qu'il fut fait docteur, qu'il obtint une chaire de professeur dans cette faculté, & qu'il exerça le ministère de la prédication. Le desir de mener une vie plus parfaite, le porta dans la suite à entrer dans l'ordre de S. Dominique. Les uns placent cet événement en 1222, les autres le reculent jusqu'en 1228. Les auteurs du treiziéme siécle racontent ainsi le fait: Jean de S. Gilles, actuellement professeur de théologie, monta en chaire dans l'église de S. Jacques (possédée par les Dominicains); & en présence d'un nombreux auditoire, après avoir prêché avec beaucoup de zèle sur l'importance du salut, & contre la vanité des grandeurs humaines, descendit de chaire, se mit aux pieds du bienheureux Jourdain, & reçut de ses mains l'habit de S. Dominique. L'auteur des antiquités de l'université d'Oxford ajoute, qu'il ne continua pas moins à enseigner à Paris les arts & la théologie, & que dans cette vue on érigea alors deux chaires, lesquelles, dit le pere Touron, furent érigées sous les yeux & avec l'agrément des autres professeurs publics, qui n'étoient pas alors en grand nombre. En 1231 il fut envoyé à Toulouse, où il succéda à Rolan de Crémone dans les écoles de cette ville, dont il augmenta beaucoup le lustre, en perfectionant ce que son prédécesseur avoit commencé. Vers la fin de 1235, envelopé dans la persécution que les hérétiques Albigeois firent à l'évêque Raymond de Felgar, il se retira en Angleterre, où il se joignit à deux de ses confreres, Robert & Richard, pour travailler de concert à l'instruction & à l'édification des fidéles. On ne tarda pas à lui donner la conduite des écoles de son ordre à Oxford. Ce fut entre ses bras que mourut Robert Grosse-Teste, évêque de Lincoln, le 9 d'octobre 1253. On ignore le temps de la mort de Jean de S. Gilles. Il a fait des commentaires sur les quatre livres des sentences; des explications morales de l'écriture, en forme d'homélies, & composé plusieurs autres livres de piété, & d'érudition. Les manuscrits en ont été long-temps conservés à Oxford, aussi-bien que ses ouvrages de médecine, & divers commentaires sur Aristote. *Voyez* sa vie dans l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Touron, religieux du même ordre, *in*-4° à Paris 1743, tome 1.

JEAN le TEUTHONIQUE, évêque de Bosnie, légat du pape, & quatriéme général de l'ordre de S. Dominique, naquit avant la fin du douziéme siécle, à Wildeshusen, place d'Allemagne dans la Westphalie, entre l'évêché de Munster & le comté d'Oldembourg. Il fut envoyé, encore jeune, à la cour de l'empereur Frédéric II, dont il gagna la faveur: mais un sentiment intérieur qui lui fit connoître les dangers ausquels il s'exposoit, le porta à quitter subitement la cour, pour aller continuer ses études dans l'université de Bologne, où il se fit un nom parmi les savans. Déja bon théologien, canoniste habile, & fort versé dans les loix civiles, il acquit une grande réputation à la cour du pape; & l'on prétend qu'il étoit son pénitencier, lorsqu'ayant entendu prêcher S. Dominique, il s'attacha à lui, & se rendit un de ses disciples, l'an 1220, âgé de plus de 30 ou même 35 ans. Il commença ses travaux apostoliques par le diocèse de Constance, & les continua dans l'Autriche & dans les pays voisins. Rappellé ensuite en Italie, Grégoire IX le confirma dans la charge de pénitencier, dont il avoit été revêtu par le pape Honoré III, & l'associa ensuite aux cardinaux Conrad & Otton de S. Nicolas, légats du S. siége vers les princes d'Allemagne. Nous ne suivrons pas le zélé missionaire dans le cours des prédications qu'il fit en différentes provinces d'Allemagne; son zèle ne connoissoit point de bornes dès qu'il pouvoir être utile au salut des ames: les royaumes du Nord, la Hongrie, & plusieurs autres lieux, en ressentirent les effets. Il fut évêque de Bosnie, vers l'an 1232, & en même temps légat apostolique; & si ses travaux redoublerent, les fruits en furent aussi plus multipliés. Pendant plus de cinq ans qu'il gouverna son diocèse, depuis l'an 1232 jusqu'en 1237, il en fit plusieurs fois la visite, & toujours à pied, & y fit un grand nombre de conversions. Ayant quitté son évêché, il rentra dans son ordre, & on l'y obligea d'accepter la charge de provincial de la Lombardie. Dans le chapitre général tenu à Paris l'an 1241, il fut proclamé quatriéme général de l'ordre des Freres Prêcheurs, & il se conduisit dans cette place avec beaucoup de sagesse & de prudence. Dans l'un des chapitres qu'il tint en 1242, ou l'année suivante, il fit publier des reglemens fort sages, touchant l'étude, la doctrine & la prédication. Il ne montra pas moins de zèle & de lumiere dans les reglemens qu'il fit publier dans les chapitres des années suivantes; & l'on peut dire qu'il y a eu peu de généraux qui aient travaillé aussi utilement que lui à la gloire de son ordre, & à l'avantage de l'église. Jean mourut le 4 de novembre 1252, selon la chronique du pere Humbert. M. du Pin dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclesiastiques* du quatorziéme siécle, où il a renvoyé sans raison Jean le Teuthonique, lui attribue une somme des prédicateurs, imprimée à Rutlingen, en 1487, & une somme des confesseurs publiée à Lyon, l'an 1518: mais le pere Touron croit avec le pere Echard, que c'est encore une méprise de M. Du Pin, & de quelques autres historiens, qui ont confondu le quatriéme général des Freres Prêcheurs, avec un autre religieux du même ordre, appellé communément *Jean de Fribourg*, & quelquefois *Jean le Theutonique*: celui-ci avoit en effet composé divers ouvrages, & il ne mourut qu'en 1314. Les auteurs contemporains qui ont parlé de l'ancien évêque de Bosnie, ne lui attribuent point d'autres écrits que des lettres circulaires. * *Voyez* l'*hist. des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron, religieux du même ordre, *tom. I.*

JEAN DE PARME, général des Franciscains, qui vivoit dans le XIII[e] siécle, passe pour être l'auteur du

livre intitulé : l'Evangile éternel (*evangelium æternum*) que le pape Alexandre IV fit bruler en 1258. Ce livre étoit composé en partie des rêveries de l'abbé Joachim & de quelques autres visionaires. Selon ce livre, ceux de l'écriture sainte devoient être abolis, & celui-ci devoit être reçu généralement comme l'évangile du saint Esprit. Tout le but étoit de faire valoir les Franciscains, comme on le voit par la fin de ce livre, où il est dit, que depuis l'an 1260, il n'y avoit que ces religieux qui fussent en état d'instruire, comme il falloit, les hommes sur les affaires du salut. M. l'abbé Fleuri en parle bien différemment dans son huitiéme discours sur l'histoire ecclésiastique, où il ne traite presque que des ordres religieux. Les Franciscains soutiennent que ce prétendu évangile éternel, est l'ouvrage d'un autre Jean de Parme qui n'étoit point, disent-ils, de leur ordre. C'est en particulier ce que Wadingue, leur historien & leur confrere, s'efforce de prouver dans ses annales de l'ordre des freres Mineurs. * *Voyez* ce qu'il dit sur l'an 1257. Bzovius, sur la même année. Le P. Alexandre, dans son *hist. ecclés.* en latin. M. Sphanheim, dans son *hist. ecclés.* latine du nouveau testament, &c.

JEAN DE PARIS, Dominicain, docteur & professeur en théologie, qui vivoit sur la fin du XIIIe siécle, se fit particulierement connoître dans la dispute qui fit tant de bruit alors, & qui fut si animée entre le pape Boniface VIII & Philippe *le Bel*, roi de France. Jean de Paris prit le parti du roi, & ne fut pas un de ceux qui le défendirent avec moins de zèle, ni avec moins de chaleur. Ce religieux se distinguoit aussi en chaire par ses sermons. Mais ayant avancé quelque proposition que l'on crut peu exacte au sujet du dogme de la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie, il fut dénoncé, & subit un examen en présence de Guillaume, évêque de Paris, de Gilles, évêque de Bourdeaux, de Bertrand, évêque d'Orléans, de Guillaume, évêque d'Amiens, & d'un docteur en théologie. Il rendit compte de sa foi, il expliqua ses sentimens : mais soit qu'on ne fût pas content de ses explications, soit pour le punir de ce qu'il avoit témérairement avancé, on lui défendit de prêcher & d'enseigner. Jean de Paris en appella au saint siége, & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. On a de lui : *Tractatus de regia potestate & papali : Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris : Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * *Voyez* la continuation de Guillaume de Nangis. Cave, *de script. ecclef. &c.*

JEAN d'EZNIK, docteur de l'église d'Arménie, vivoit dans le XIIIe siécle. Il dit dans la préface de sa grammaire arméniéne, qu'il alla à Jérusalem l'an. de l'ére arméniene 730, de J. C. 1283, pour visiter les saints lieux ; & qu'au retour il alla visiter le patriarche de sa nation. C'étoit Jacques premier. Jean dit que ce patriarche étoit d'un esprit supérieur, d'une prudence consommée, versé dans les divines écritures, habile dans la philosophie, & qu'il honoroit les savans. Ce fut à la persuasion de ce patriarche que Jean d'Eznik entreprit sa grammaire arméniéne, dont il se servit lui-même pour apprendre cet art aux jeunes gens que le patriarche faisoit élever auprès de lui à Sis dans la Cilicie. Jean nous apprend que jusque-là on ne s'étoit servi que de la grammaire composée par le prince Maghistros, fils du saint martyr Vasaka. Ce prince, quoique très-occupé aux affaires d'Arménie, profitoit de tous ses momens de loisir pour les donner aux sciences. Son recueil des préceptes de la grammaire étoit déja public avant l'an de J. C. 950. Jean y avoit découvert des défauts, les avoit rectifiés, & avoit pris de divers autres écrivains tout ce qui lui avoit paru de plus propre à faire une bonne grammaire. Il cite dans la sienne ses autorités, c'est-à-dire, les noms des grammairiens dont il rapporte les préceptes & les observations. Mais sa grammaire est plutôt faite pour l'arménien que l'on parloit en Cilicie, que pour le véritable arménien. On y apprend que les Arméniens ont traduit Pythagore, Platon & Homére en leur langue, & que la traduction du dernier est en vers hexamétres arméniens. La grammaire de Jean d'Eznik est manuscrite à la bibliothéque du roi ; il y est aussi parlé de la poësie arméniene & de la poësie arabe. Dans la même bibliothéque on a du même auteur : 1. Régles & instructions sur diverses matiéres de morale. 2. Traité du mouvement des cieux, fait pour un jeune seigneur nommé *Vakhithanka*, fils du baron Oumekis, l'an 733 de l'ére arméniéne, de J. C. 1286. 3. Instructions chrétiennes tirées des apôtres, des patriarches, & des canons, ou régles établies par S. Grégoire l'illuminateur, & par les patriarches d'Arménie, en treize chapitres qui contiennent beaucoup d'instructions & de maximes utiles & de pratique.

JEAN DIACRE, chanoine de Vérone, écrivit une histoire, depuis Jules-César jusqu'à Henri VII qui vivoit dans le XIVe siécle. Il est différent de JEAN DIACRE, auteur de la relation du martyre de S. Janvier, évêque de Bénévent, & de S. Sofie Diacre, que Surius rapporte, *tom. VI, ad 23 septemb.*

JEAN DE SAXE, religieux de l'ordre de S. François, dans le XIVe siécle, écrivit des commentaires sur l'écriture, & d'autres livres, vers l'an 1320 ou 1330.

JEAN DE TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & composa divers traités, *Historia aurea*, en trois livres ; *Sacramentum historiæ, &c.* * Pitseus, *de script. angl.*

JEAN de CARNI, docteur Arménien schismatique, surnommé de CARNI, parcequ'il étoit de cette ville, appellée aujourd'hui *Erzerum*, est auteur de divers ouvrages. Ceux qui sont mentionés dans la notice des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dressée par M. l'abbé de Villefroi, sont : 1. Avis pour vivre selon la volonté de Dieu, adressés au prêtre Sergius. M. de Villefroi dit que ces avis sont d'une excellente morale. 2. Quelques homélies, entr'autres une que Jean fit pour consoler les fidéles dans les malheurs de la patrie. 3. Vision de Jean de Carni, *inventée selon toute apparence par ce docteur*, dit M. de Villefroi, *pour inspirer aux siens, schismatiques comme lui, du mépris pour les Grecs, les Francs & les Syriens.* Jean raconte qu'étant un jour tombé dans un assoupissement qui ne venoit point de sommeil, il vit le trône de Dieu, devant lequel tous les saints, tous les anges, & tous les peuples de la terre étoient assemblés : il apperçut que parmi ces peuples il y en avoit trois qui vouloient se joindre aux Arméniens ; mais qu'un ange envoyoit contre eux une bête toute en feu qui empêchoit cette jonction. Jean de Carni demanda ce que cela signifioit, & un ange lui répondit : Que les Grecs, les Francs & les Syriens espéroient envain d'être sauvés avec les Arméniens, & que Dieu les rejettoit. *Je revins à moi-même*, dit Jean de Carni, *& je remerciai Dieu de ce que j'étois sous la protection de S. Grégoire l'illuminateur.* Ce docteur assure ceux à qui il contoit cette vision à l'heure de la mort, qu'il l'avoit toujours tenue secrette jusqu'à ce moment, & qu'elle lui étoit arrivée dans le monastère de Romkla.

JEAN d'ORODOUN, docteur Arménien, schismatique, maître de Grégoire Tathervasi, *dont on parle au mot* GREGOIRE, a été regardé comme le chef des docteurs d'Arménie, de l'aveu de tous les docteurs mêmes de ce pays. Il mourut l'an de l'ére arméniéne 835, de J. C. 1388. Il a composé beaucoup d'ouvrages, entr'autres des commentaires sur divers livres de l'ancien & du nouveau testament, & sur plusieurs auteurs profanes. Son commentaire sur l'évangile de S. Jean est fort court ; mais M. l'abbé de Villefroi qui l'a lu, le trouve fort bon, à l'exception

des erreurs que l'auteur y a semées, de même que dans tous ses livres. On peut voir à l'article de Grégoire Tathetvasi, ce qu'on dit du corps considérable de théologie par demandes & par réponses, dont Jean d'Orodoun paroît le principal auteur, & qui a été rédigé par Grégoire Tathetvasi, son disciple, qui avoit demeuré avec lui à Tiphikhis ou Tiflis, ville de Georgie, séjour ordinaire de Jean d'Orodoun. On a encore du dernier de courtes explications de plusieurs passages choisis des épîtres de S. Paul; & un traité sur les hérésies, dans lequel tantôt il impute aux Occidentaux des erreurs qu'ils ne soutiennent point, tantôt il met au nombre des hérésies certains points de la saine doctrine. Ces écrits de Jean d'Orodoun sont manuscrits à la bibliothéque du roi.

JEAN d'OROT, docteur Arménien, schismatique, vivoit dans le quatorziéme siécle, comme on le croit. Il est auteur d'un commentaire sur plusieurs passages, tirés des épîtres de S. Paul, selon l'ordre dans lequel ces épîtres se trouvent dans la bible. Ce commentaire passe pour bien écrit, & fort instructif, par la morale qui y régne : le style en est concis : mais clair. On lit en marge un précis de ce même commentaire, que l'on croit être de Grégoire Tathetvasi.

JEAN, surnommé PLOUZ, poëte Arménien, vivoit, comme on le croit, dans le XIVe siécle. On a de lui quelques poësies sacrées, manuscrites, dans la bibliothéque du roi de France; entr'autres un discours dont les vers sont de douze syllabes, sans césure : ce discours est contre les péchés.

JEAN DE LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIVe siécle, composa divers ouvrages. Nous n'avons connoissance que d'une histoire de la vie des papes. * Bostius, *l.* 24, *de script. Cart.* Sutor, *l.* 2, *vitæ Cart. tom. III*, *c.* 7, *p.* 571. Petreïus, Vossius, &c.

JEAN DE GADDESDEN, auteur du fameux ouvrage intitulé : *Rosa anglicana*, qui comprend toute la pratique de la médecine, étoit Anglois, & membre du collége de Merton à Oxford. Il étoit docteur en médecine en 1320, & il s'étoit déja distingué par des cures considérables. Cependant Jean étoit tout au plus un habile empyrique, & il n'a jamais manqué de faire son profit de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui. Il parloit de tout, & se donnoit également pour médecin, pour antiquaire, pour un homme versé dans la littérature, & sur-tout dans les étymologies, & même pour poëte. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il aime si fort la rime, qu'on voit à peine une page de son livre, sans une citation en vers, & fort souvent il y fait parade des siens propres. Il fut employé à la cour d'Angleterre, & il eut soin du prince, fils du roi Edouard I ou II, principalement dans la petite-vérole dont ce prince fut attaqué. Il se mêloit aussi d'opérations chirurgicales, & même de chiromancie. M. Freind en parle au long dans son histoire de la médecine, troisiéme partie, & il remarque que Jean étoit chanoine & non moine, & qu'il a été le premier Anglois qui ait été employé à la cour d'Angleterre en qualité de médecin; car avant lui tous les médecins de la cour étoient étrangers.

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XIVe siécle, vers l'an 1360, se distingua dans les armes & dans les lettres. Il composa quelques ouvrages, comme une chronique en deux livres; *de Submissione regum Scotiæ; Descriptio Scotiæ.* * Balæus, *de script. Britan. cent.* 8, *c.* 30. Pitseus, *de script. angl.* Vossius.

JEAN D'HILDESHEIM, ville de Saxe, sur la riviere d'Innerste, religieux Carme dans le XIVe siécle, vers l'an 1390, a fait connoître son nom par une chronique, un traité de la translation des trois rois, &c. * Lucius, *biblioth. Carm.* Alegr. *in parad. Carm.*

JEAN DE MUSSIS, citoyen de Plaisance, qui a fleuri dans le XIVe siécle, & qui vivoit encore au commencement du XVe, est auteur d'une chronique de Plaisance, depuis l'an de J. C. 222, jusqu'en 1402. C'est proprement une compilation de quantité de chroniques différentes que l'auteur avoit lues; mais dont il avoit seulement adopté les fables, principalement sur les origines des villes. Louis-Antoine Muratori n'en a presque extrait que ce qui regarde Plaisance ou l'Italie en général, & il a donné ainsi cette chronique dans le tome XVI de sa vaste collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint une description de la ville de Plaisance, & l'origine de quelques familles nobles, non-seulement de cette ville; mais encore de plusieurs autres de l'Italie. M. Muratori soupçonne que Jean de Mussis est encore l'auteur de ces deux écrits. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur ces traités.

JEAN D'IMOLA, docteur de Boulogne, jurisconsulte célébre dans le XVe siécle, eut Balde l'ancien pour maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célébre la science du droit canon & du droit civil. Il a laissé des commentaires sur les livres des décrétales & sur les clémentines, avec quelques autres ouvrages, dont les curieux verront le dénombrement dans Forster & Fischard. Il mourut le 18 février 1436, & fut enterré dans l'église des Bénédictins. * Fischard & Forster, *in vitis jurisc.* Trithême, *in catal.* Simler, *in biblioth. Gesn.* Bellarmin, *de script. ecclés.* Possevin, *in appar. sacr.*

JEAN DE MONT-REAL, *cherchez* MULLER (Jean).

JEAN de RAGUSE, théologien, & président du concile de Basle, légat à Constantinople, naquit dans la ville de Raguse, capitale de la république de ce nom, sur la côte de la mer Adriatique. Sa famille, appellée des *Stoïques*, étoit distinguée dans la Dalmatie. Pour lui il n'est connu que sous le nom de *Jean de Raguse.* Il embrassa jeune l'institut des Freres Prêcheurs, & s'y livra à l'étude avec tant d'application, qu'il devint un des plus habiles hommes de son siécle. Génie heureux, juste, élevé, il avoit la mémoire sure, l'imagination vive & féconde, & le talent de la parole. La connoissance qu'il acquit des langues orientales, fut pour lui un secours pour entrer dans les sens cachés des écritures, & s'enrichir de ce que tous les auteurs Grecs, anciens ou modernes, ont de plus recherché. Etant venu à Paris, il y prit le bonnet de docteur vers le commencement du XVe siécle. En 1426 il fut nommé procureur général de son ordre, en cour de Rome, sous le pape Martin V, qui le nomma pour l'un de ses théologiens, au concile de Basle. Jean de Raguse fut même choisi pour y présider avec Jean Polemar, chapelain du pape, & auditeur du sacré palais, en la place du cardinal Julien Césarini, qui ne pouvoit pas se trouver à l'ouverture. Jean de Raguse & Polemar arriverent à Basle, le 19 de mai 1431, & peu après, Jean y harangua. Depuis, il parla pendant huit matinées dans le concile, pour combattre la doctrine des Hussites : c'étoit dans le mois de février 1433. Comme dans ses discours, il employa quelquefois les termes d'hérésie & d'hérétique, en combattant la doctrine des Bohémiens, leurs députés s'en plaignirent; à quoi Jean de Raguse répondit avec beaucoup de modération. Le concile ne desirant pas moins la réunion des Grecs que la conversion des Hussites; Jean de Raguse fut envoyé à Constantinople, avec la qualité de légat du concile, pour engager l'empereur Paléologue & le patriarche Joseph à envoyer des députés à Basle : ce qu'il obtint; mais les Grecs ayant compté pour rien ce que leurs ambassadeurs avoient promis au concile, Jean de Raguse fut député de nouveau à Constantinople, avec plusieurs autres, afin de persuader aux Grecs d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Après plusieurs conférences, on convint de quelques articles, qui furent signés dans le monastere de S. George le 25 novembre 1435. Jean

de Raguse étoit encore à Constantinople, lorsque le sénat de Raguse le présenta pour un évêché de Dalmatie, le 30 décembre de la même année 1435: mais Jean n'accepta point cet évêché. Son séjour à Constantinople dura deux ans, pendant lesquels il se perfectiona dans la langue grecque, & acheva un écrit qu'il avoit commencé à Basle, sur les noms indéclinables, & quelques autres expressions de la bible. Ayant enfin obtenu de l'empereur & du patriarche ce qu'il desiroit, il retourna à Basle, où l'on croit qu'il arriva, avec l'ambassadeur de Paléologue, au commencement de février 1437. Il fut peu de temps après député vers le pape Eugène IV, à l'occasion de la division qui éclata, dans la vingt-cinquiéme session du concile, tenue le 7 mars 1437, & ensuite envoyé pour la troisiéme fois à Constantinople. Cette nouvelle négociation ne fut pas heureuse, & Jean de Raguse se remit en mer le 24 novembre 1437, & ne put arriver à Venise que le 8 février 1438. L'histoire de ce député est depuis cette époque un sujet de dispute parmi les auteurs. Les uns, avec le P. Echard, prétendent qu'il demeura ferme jusqu'à la fin dans le parti du concile de Basle; & qu'apres l'élection d'Amédée VIII de Savoye, qui prit le nom de *Félix V*, il fut fait par ce pape, évêque d'Argos dans le Péloponnése, & ensuite cardinal. D'autres veulent qu'après avoir long-temps travaillé pour l'église dans le concile de Basle, il embrassa enfin le parti du pape Eugène IV, & que ce fut de ce pontife qu'il reçut l'évêché d'Argos, au retour de son troisiéme voyage à Constantinople. On peut voir la discussion des raisons pour & contre dans le tome III de l'ouvrage du P. Touron, que nous allons citer, *pag.* 258 *& suiv.* L'opinion la plus commune est que Jean de Raguse a vécu jusqu'après l'an 1443. Les écrits qui nous restent de lui, sont: 1. Le long discours qu'il prononça dans le concile de Basle, contre les erreurs des Hussites, à l'occasion du premier des quatre articles présentés par les Bohémiens. Bzovius, *annal. eccles. tom. XVI*, rapporte ce discours tout au long, & il se trouve aussi dans l'histoire du concile de Basle, & dans les *Antiquæ lectiones* de Canisius, *tom. III*, *seconde partie.* 2. Les actes de sa légation à Constantinople, & quatre lettres qu'il avoit écrites à ce sujet, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, en 1435 & 1436. Ces actes sont parmi ceux du concile de Basle; & les lettres se trouvent manuscrites dans la bibliothéque du grand duc à Florence. 3. Léon Allatius nous a aussi conservé une relation de notre auteur, concernant ses voyages en Orient. 4. L'ouvrage sur les noms indéclinables, &c. dont on a parlé, ne se trouve plus. 5. Un sermon à la louange de S. Benoît, prononcé à Rome, dans l'église des saints apôtres, en présence des cardinaux, au mois de mars 1430. Le P. Mabillon l'a copié sur un manuscrit de la bibliothéque du mont Cassin, & cette copie est aujourd'hui dans la bibliothéque de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, à Paris. * Extrait de l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le R. P. Touron, religieux du même ordre, *tom. III*, depuis la *pag.* 246 jusqu'à 264.

JEAN ANDRÉ, savant Italien qui vivoit dans le XVe siécle, étoit ami du cardinal Nicolas de Cusa, avec lequel il avoit vécu, après avoir eu pour maître Victorin de Feltri, dont il fait un grand éloge dans sa lettre sur Tite-Live, écrite au pape Paul II. Il dit dans une autre lettre de l'an 1468, par laquelle il dédie au pape Paul II son édition d'Aulu-Gelle, qu'il avoit d'abord vécu à Rome dans une extrême pauvreté; mais qu'ayant fait connoître son état à Guillaume d'Estouteville, cardinal d'Ostie, & archevêque de Rouen, ce prélat l'avoit secouru généreusement, l'avoit mis en état de continuer ses études, & enfin l'avoit fait connoître à sa sainteté. Jean André trouva en effet un protecteur dans le pape Paul II. Il fut fait secrétaire de la bibliothéque du Vatican, & ensuite évêque d'Accia, dans l'isle de Corse, & enfin d'Aleria, dans la même isle, depuis l'an 1468 jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1493. Il paroît aussi par sa lettre sur Aulu-Gelle, que le pape l'avoit nommé à l'évêché de Savone; mais il ne dit pas qu'il l'ait accepté. Son zèle pour le bien de l'église & des lettres, joint aux sollicitations des papes Nicolas V, & Paul II, dont l'amour pour la littérature & les savans étoit très-grand, lui fit entreprendre quantité d'éditions d'auteurs ecclésiastiques & profanes qui furent alors d'un grand secours. En 1470 il donna une édition des œuvres de Lactance, à Rome: c'étoit déja la troisiéme édition de cet auteur ecclésiastique depuis l'invention de l'imprimerie. La même année il publia les lettres de Cicéron à Brutus & autres. En 1471 il donna les oraisons de cet orateur. On lui doit pareillement des éditions de quelques ouvrages au moins de S. Jérôme & de S. Augustin, de Tite-Live, des commentaires de César, de Pline l'ancien, de Quintilien, d'Aulus-Gellius, d'Apulée; des poësies de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Silius Italicus. C'est encore à lui que l'on est principalement redevable des premieres éditions de la bible faite à Rome. Le savant éditeur, aidé dans plusieurs de ces éditions, de Jean-Antoine Campanus & de Théodore de Gaza, revoyoit sur les manuscrits les ouvrages qu'il entreprenoit de publier: il y joignoit ses corrections & quelquefois ses notes. Il veilloit à ce que ces éditions fussent imprimées le plus exactement qu'il étoit possible. Presque toutes sont dédiées au pape Paul II, par des épîtres préliminaires qui servent de préface. Jean-André parle dans ces épîtres des auteurs qu'il publioit, & fait connoître en grande partie en quel état la littérature étoit alors en Italie. On a recueilli toutes ces épîtres à la suite de la vie du pape Paul II, donnée par M. le cardinal Querini, en 1740, à Rome, *in-4°*. Cette suite, qui est de M. le cardinal Querini, de même que les *Vindiciæ Pauli II*, qui sont au commencement de la vie, a pour titre: *Appendix quâ comprobatur Pauli II pontificatûs felicitati deberi optimor. script. editiones, quæ Romæ primùm prodierunt post divinum typographiæ inventum à Germanis opificibus in eam urbem advectum, plerisque omnibus earum editionum, seu præfationibus, seu epistolis in medium allatis: cum brevibus observationibus ad easdem, rei typographicæ origini illustrandæ valde opportunis.* * Outre cet appendix, il faut voir sur les travaux de l'évêque d'Aléria, les *Vindiciæ*, que l'on vient de citer, chapitre I. La vie de Nicolas V en latin, par M. Dominique Georgi; à Rome, en 1742, *in-4°*, *page* 187, 188 *&* 189; & *Joan. Alberti Fabricii biblioth. mediæ & infimæ latinitatis*, *tom. I*, *pag.* 236, 237.

JEAN D'AGNANI, archidiacre de Bologne, & professeur en droit canon, florissoit dans le XVe siécle: ceux qui parlent de lui nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux ouvrages très-estimés. Ce sont des commentaires sur les décrétales, & un volume de consultations. * Bellarmin, *de script. eccles.* Valer Forster, *l.* 3, *hist. jurisc.* Bumaldi, *biblioth. Bon. &c.*

JEAN DE HAGEN, dit *de Indagine*, savant Chartreux, dans le XVe siécle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 35 dans ce saint ordre. Pendant cet intervalle il eut le gouvernement de trois monasteres; & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithême avoit vus de lui, Petreïus compte quatre cens trente-trois traités différens, & entre ceux-là, trois chroniques. Ce savant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple religieux du cloître, comme parlent les Chartreux, dans

une maison fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramassoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreius, *biblioth. Carthus.* Trithême, *in catal.* Vossius, *de hist. Lat.* Simler, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.*

Ce JEAN *de Indagine* le Chartreux, n'est pas le même qui composa certains livres de chiromance, de physionomie, & d'astrologie judiciaire, marqués entre les livres défendus; le premier vivoit dans le XVe siécle; & ce dernier dédia son ouvrage à Albert, archevêque de Mayence l'an 1522.

JEAN DE SEGOVIE, savant théologien, donna des preuves de son érudition au concile de Basle & ailleurs, & vivoit dans le XVe siécle. On lui attribue divers ouvrages.

JEAN DA CASTEL BOLOGNESE, célébre graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le pape Clément VII, & pour l'empereur Charles-*Quint*. Son industrie parut à graver sur de petites pierres, non-seulement des figures entiéres, mais même de grands morceaux d'histoire; comme le ravissement des Sabines, les bacchanales, des combats sur mer, & plusieurs autres grands sujets qu'il grava d'après les dessins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens peintres. Il mourut à Faënza en Italie l'an 1555. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

JEAN DA UDINE, peintre célébre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la peinture sous le Giorgion, & ensuite alla à Rome, où Balthazar Castiglioni, secrétaire du duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut sous un si excellent maître qu'il se perfectiona dans son art. Il se rendit en peu de temps si habile, qu'il surpassa tous les autres peintres, à bien représenter des animaux, des draperies, toutes sortes d'instrumens, des vases, des paysages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il se rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de stuc, dont le secret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de son temps dans les ruines du palais de Tite, pour y déterrer quelques statues, & d'autres antiquités; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées sous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Grotesques*. On y trouva aussi de petits tableaux d'histoire, accompagnés d'ornemens faits de stuc. Jean copia ces sortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le secret de faire le stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'antiquité. Il expérimenta tant de sortes de compositions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très-blanc, qui est une pierre dure, mêlée avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même stuc, que celui qu'il voyoit dans ces ouvrages antiques. Ainsi il commença à faire de ces ornemens grotesques, & se rendit le premier homme du monde dans cette maniere de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'église de la Rotonde, auprès de Raphaël son maître. Son plus grand divertissement après la peinture, étoit la chasse. On dit que ce fut lui qui s'avisa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour se mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par ordre de Léon X. Il y a fur des balustrades des tapis très-bien imités; on dit qu'un jour comme il se hâtoit d'en achever un, à cause que le pape alloit venir voir son travail, il y eut un des palfreniers qui accourut pour le lever, pensant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vasari, *vies des peintres.* Ridolfi, *vies des peintres Vénitiens.* Félibien *entretiens sur les vies des peintres.*

JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO, médecin du cardinal Jean de Tolède, *cherchez* VALVERDE (Jean de).

JEAN COLET, docteur en théologie de l'université d'Oxford, & doyen de S. Paul de Londres, fils de *Henri*, chevalier & maire de Londres, embrassa la nouvelle religion sous Henri VIII, roi d'Angleterre; & après s'être distingué par ses sermons, il fonda un collége pour cent cinquante-trois pauvres enfans. On a de lui un traité *de l'éducation des enfans;* un autre *du réglement des mœurs;* des sermons sur S. Paul, sur S. Matthieu, sur les proverbes, &c.* Bayle, *dict. crit.*

JEAN DE LA CONCEPTION (le P.) instituteur de la réforme des Trinitaires déchaussés d'Espagne, naquit le 10 juillet de l'an 1561 à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le diocèse de Tolède. Marc Garcias son pere, & Isabelle Lopez sa mere, étoient d'une piété si reconnue, que sainte Thérèse voulut loger chez eux. Il fit ses premieres études dans un couvent de Carmes déchaussés, où il se fit une heureuse habitude des plus grandes austérités; & étant allé ensuite étudier la théologie à Baëça & à Tolède, il prit l'habit des Trinitaires dans cette derniere ville le 28 juin 1580. Cet ordre étoit déchu alors de sa premiere perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité possible: mais en 1594, le chapitre général des provinces de Castille, d'Aragon & d'Andalousie ayant réglé qu'on établiroit des maisons de récollection, où la régle primitive seroit observée, & D. Alvarès du Bazan, marquis de Sainte-Croix, ayant donné l'année suivante un couvent aux Trinitaires dans un village du diocèse de Tolède, nommé *Valdepegnas*, à condition que ceux qui y demeureroient seroient déchaussés, Jean se retira en 1596 dans cette maison, dont il fut le premier supérieur. Le réglement du chapitre général avoit laissé à ceux qui entreroient dans les maisons de récollection, la liberté d'en sortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient sortis; ce qui faisoit un fort mauvais effet, auquel Jean voulut remédier en détruisant cette liberté, & il y réussit dès l'an 1599, ayant obtenu un bref de Clément VIII qui donnoit aux réformés trois maisons; mais il fut bientôt contraint de ne se servir que de celle où il demeuroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en sa personne. En récompense il fonda dix-huit couvens de la réforme; & après les avoir gouvernés avec beaucoup de sagesse, il mourut à Cordoue le 14 février 1613. On prétend qu'il s'est fait des miracles à son tombeau, & on travailloit à sa béatification au commencement du XVIIIe siécle. * Diego de la Madre di Dios, *chron. de los Descalc. de la SS. Trinitad.*

JEAN DE GORCUM, ainsi nommé, parcequ'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vécu au commencement du XVIIe siécle, & avoit été élevé parmi les Protestans. Dieu lui fit la grace d'entrer dans le sein de l'église, où il fut fait prêtre. Il mourut à Bois-le-Duc en 1628, & a laissé divers traités; une explication mystique sur les cantiques; & d'autres ouvrages de piété. * Valere André, *biblioth. Belg.*

JEAN-JACQUES, hermite célébre du XVIIe siécle, n'est connu que depuis l'an 1632, qu'il prit l'habit d'hermite de la congrégation de S. Jean-Baptiste. Les preuves de piété qu'il donna le firent choisir peu après pour aller établir un hermitage dans le diocèse du Pui; & sa réputation se répandant peu à peu, l'évêque d'Anneci le chargea en 1653, de réformer les hermites de son diocèse. Jean-Jacques joignoit à un grand zèle pour la perfection religieuse une parfaite soumission aux prélats; qui de leur côté honorerent ce serviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec succès à rétablir la vie hérémitique dans les diocèses de Lyon, de Vienne, du Pui & de Langres,

il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cause d'un bruit qui se répandit qu'il étoit le comte de Moret, fils *naturel* de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Castelnaudari : sa parfaite ressemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Castelnaudari, paroissoit à beaucoup de gens ne laisser aucun lieu au doute, & on l'accabloit de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite : il bâtit un hermitage à Gardelles, & après en avoir été supérieur quelque temps, il rentra dans l'état de simple hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 décembre 1691. * Grandet, *vie d'un solitaire inconnu.*

JEAN DE KIKELLEW, archidiacre d'une ville de ce nom, & grand-vicaire de l'évêque de Strigonie, écrivit la vie de Louis, roi de Hongrie, que Turocius rapporte dans la chronique de ce royaume. * Vossius, *de hist. lat. l.* 3 & 6.

JEAN, Italien, & religieux de Cluni, a écrit la vie de S. Odilon, son abbé. Surius la rapporte sous le 18 novembre.

JEAN, lecteur, composa à Rome une histoire de la vie de Constantin *le Grand.* * *Consultez* Du Verdier Vauprivas, *au supplément de la bibliothéque de Gesner.*

JEAN, prêtre de Nicomédie, a écrit la vie de S. Basile, évêque d'Amasée, rapportée par Siméon Métaphraste, par Surius, & par Bollandus, le 26 avril.

JEAN, d'Antioche, historien Grec. Nous n'en avons connoissance, que parcequ'il est allégué par Tzetzès. On doute s'il est différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les antiquités de l'histoire. * Tzetzès, *chil.* 2, *hist.* 33. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 23 & *l.* 3.

JEAN DE CREMONE, prêtre Italien, est auteur d'une chronique. Il est différent de celui dont il est parlé dans l'article suivant :

JEAN DE CREMONE, religieux Augustin, a écrit une histoire scholastique ou ecclésiastique.

JEAN ANDRÉ, *cherchez* ANDRÉ.

JEAN ANGELIC DE FIESOLE, *cherchez* ANGELIC.

JEAN NANNI DE VITERBE, *cherchez* ANNIUS DE VITERBE, religieux.

JEAN D'ARMES, président au parlement de Paris, *cherchez* ARMES.

JEAN ARGYROPHYLE, *cherchez* ARGIRE, ou ARGYROPHYLE.

JEAN CUROPALATE, *cherchez* SCYLITZES, ou SCYLITZA.

JEAN EVIRATE, *cherchez* MOSCHUS.

JEAN GALOIS, *cherchez* GALLES (Jean DE).

JEAN DE LA HAYE, *cherchez* HAYE (LA) bourg; & HAYE (Jean LA) religieux.

JEAN ARDERN, *cherchez* ARDERN.

JEAN DE MEDA, un des fondateurs de l'ordre des Humiliés, *cherchez* HUMILIES.

JEAN D'OSEM, *cherchez* HOCSEMIUS.

JEAN DE ROCHESTER, *cherchez* FISCHER.

EAN DE TABIE ou TABIENSIS, *cherchez* CAGNAZZO ou CAGNATIUS.

JEAN de DERLINGTON, *cherchez* DERLINGTON.

JEAN DE GARLANDE, *cherchez* GARLANDE.

HÉRÉTIQUES.

JEAN, prêtre, dit ÆGEATES, est sans doute ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'Ægée, *Æga*, qui est une ville épiscopale de Cilicie, sous la métropole d'Anazarbe. Il vivoit dans le V[e] siécle, sous l'empire de Zénon, & publia une histoire ecclésiastique divisée en dix livres. Il la commençoit du temps de Théodose *le Jeune*, & de Nestorius l'hérésiarque, & la continuoit jusqu'à l'expulsion de Pierre le Foulon, évêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq livres de cette histoire, juge que son auteur n'étoit pas orthodoxe : ce qui paroît aussi par les louanges qu'il donne à Dioscore d'*Alexandrie*, & au faux conciliabule d'Ephèse, qu'il appelle *un synode divin*, & que les Catholiques nomment plus justement un brigandage, outre qu'il s'emporte en injures contre le concile général de Chalcédoine. * Photius, *cod.* 41, 55.

JEAN DE VENISE & JEAN DE TUDETCHIN, tous deux chapelains de Géofroi, duc de Toscanelle, soutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignités ecclésiastiques, non pas à cause des choses spirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y opposa par son épître décrétale adressée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant ses partisans, parcequ'elle favorisoit la cupidité du plus grand nombre. * Alexandre II, 1 *quæst.* 3, *c. Ex multis.* Baronius, *A. C.* 1065.

JEAN BOHAIM ou BEHAIN, tambour, sectateur des erreurs de Wiclef, se mit à la tête de divers paysans, sur la fin du XV[e] siécle, & soutenoit qu'il ne falloit point payer de dixmes au clergé, ni de tributs aux princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la sainte liberté leur avoit été donnée parfaite. On s'opposa à ces erreurs, que d'autres hérétiques ont tant à cœur. * Sandere, *her.* 179. Génebrard, *in Calist. III.* Gautier, *chron. du XV siécle*, *c.* 13.

JEAN DE LEYDEN, fut ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de Leyden en Hollande; car son véritable nom étoit *Bocolde.* Il naquit en 1510, fut tailleur de profession, & en 1544 se joignit à Jean-Matthieu Boulanger, avec lequel il se fit chef des Anabaptistes. Le dernier, qui se faisoit appeller *Moïse*, tint une assemblée des siens à Amsterdam, & envoya douze de ses disciples, qu'il appelloit ses *apôtres*, se vantant d'être envoyé du Pere éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster la même année 1534, & y exercérent des indignités & des cruautés incroyables, profanant les églises, violant les vierges, & brisant les images des saints & les autels. On dit qu'ils publierent un livre sous le nom de *Restitution*, qui approuvoit leurs crimes & justifioit leurs desseins. Le magistrat voulut s'opposer à leur fureur : Jean-Matthieu fut tué dans la mêlée, & ensuite Jean de Leyden fut mis en sa place. Cet imposteur prenoit le nom de *roi de Justice* & d'*Israël*, espérant établir son pouvoir par la destruction des puissances légitimes; mais l'évêque de Munster assiégea ces malheureux, & les réduisit à la derniere misére. Comme ils s'opiniâtroient à périr plutôt que de se rendre, l'évêque fut introduit dans la place par un compagnon du faux roi. Il le prit, lui & les principaux ministres de sa fureur; & après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour servir de jouet, il les fit mourir par de très-rigoureux supplices en 1555. On dit que ce prélat reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit causés à Munster, & sur-tout aux églises, Jean lui répondit qu'il répareroit cette perte, s'il le faisoit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir. * Meshovius, *hist. Anabapt. lib.* 5, 6 & 7. Pontanus. Surius. Sponde, *A. C.* 1532, 1534 & 1535. Sleidan. Lambert. Hortense. Monfort, &c.

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, & disciple de Luther, publioit en 1536 qu'il n'y a point de différence des conseils aux commandemens; que les bonnes œuvres sont inutiles, & qu'on ne peut être justifié, si on ne se persuade de l'être. Il publia divers ouvrages, & mourut en 1550. * Prateole, *V. Joan. Spang.* Melchior Adam, &c.

JEAN

JEAN ALASCO, hérésiarque, *cherchez* LASKI.
JEAN HUS, *cherchez* HUS.
JEAN MATTHIEU, *cherchez* JEAN DE LEYDEN.
JEAN ROEATIUS, *cherchez* ROEATUS, &c.

JEANES (Henri) ecclésiastique Anglois, maître-ès-arts, d'Ailensay en Sommerset, né en 1611, étudiant à Oxford, fut d'abord attaché au parti des Episcopaux, & le quitta pour suivre celui des Puritains quand il eut lu les livres de ceux-ci. Il étoit métaphysicien subtil, & a passé pour bon controversiste. Il a beaucoup écrit en anglois contre Hammon & Jean Taylor. On connoît de lui un traité du devoir de s'abstenir des choses qui n'ont que l'apparence du mal, en 1640. Un autre où il veut prouver que le défaut de la hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle église, en 1650, & quelques autres écrits en anglois. Il mourut au mois d'août 1662. * Wood, *histor. & antiq. Oxoniens.*

JEANNE, femme de Chusa, intendant d'Herode Antipas, tétrarque de Galilée, est du nombre de ces femmes qui, guéries par Jesus-Christ, l'accompagnerent & l'assisterent. Elle le suivit au Calvaire; & quoiqu'elle n'osât approcher de la Croix aussi près que la sainte Vierge & S. Jean, elle ne laissa pas d'être témoin de tout ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, & fut une de celles qui allerent au tombeau porter des aromates, & à qui Jesus-Christ apparut comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le martyrologe le 24 de mai. * *Luc, chap.* 8, 23, 24. Baillet, *vies des Saints.*

JEANNE de Navarre, reine de France & de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiere de HENRI I de ce nom, roi de Navarre, comte de Champagne, &c. & de *Blanche* d'Artois, fut mariée à Paris le 16 août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le roi *Philippe* IV, dit *le Bel.* Cette princesse fonda à Paris le célebre collége de Navarre en 1303, & mourut au château du bois de Vincennes le 2 avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, reine de France, fille aînée d'OTHON IV, comte palatin de Bourgogne, & de *Mahaud* comtesse d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil à *Philippe* de France, depuis roi V du nom, dit *le Long.* Ensuite étant accusée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe persuadé de son innocence, ou feignant d'en être persuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le collége de Bourgogne, près des Cordeliers, & vécut le reste de ses jours avec beau coup de sagesse. Divers auteurs de son temps en parlent très-avantageusement, & comme d'une princesse de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 janvier 1325, & fut enterrée le 27 suivant dans l'église des Cordeliers de Paris, & ses entrailles furent portées à Longchamp.

JEANNE d'Evreux, reine de France, fille aînée de LOUIS de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troisiéme femme de *Charles* IV, dit *le Bel*, roi de France, qui l'épousa par dispense du pape en 1325. *Blanche*, premiere femme de ce roi, avoit été répudiée, & s'étoit fait religieuse; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la chapelle du roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mere de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte sans alliance le 6 octobre 1342; & de *Blanche*, mariée en 1344 à *Philippe* de France, duc d'Orléans. Cette reine, très-sage & très-vertueuse, mourut à Brie-Comte-Robert le 4 mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles à Maubuisson.

JEANNE de Bourgogne, reine de France, troisiéme fille de ROBERT II du nom duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, fille du roi S. Louis, fut mariée par contrat passé à Sens au mois de juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis roi de France VI du nom. Elle fut couronnée à Reims avec le roi son mari le 19 mai 1328, & mourut à Paris dans l'hôtel de Nesle le 12 septembre 1348, âgée d'environ cinquante-cinq ans. Les auteurs parlent d'elle comme d'une très-habile princesse. Son corps fut enterré à S. Denys, & son cœur à Cîteaux.

JEANNE, reine de France & comtesse d'Auvergne, étoit fille de GUILLAUME XII, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le roi *Jean*, surnommé *le Bon*, l'épousa à sainte Geneviéve de Nanterre le 19 de février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déja mere d'un autre de ce nom, dit *de Rouvres*, dernier duc de Bourgogne de la premiere branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilli en Bourgogne, l'an 1360, âgée de quarante ans.

JEANNE, reine de France, l'une des plus belles princesses de son temps, fille de PIERRE I de ce nom, duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au roi *Charles* V, dit *le Sage*, & mourut en couches à Paris le 6 février 1377, âgée de quarante ans. On remarque qu'à l'assemblée des états à Paris l'an 1369, elle prit séance à côté du roi.

JEANNE de France, reine, duchesse de Berri, institutrice du premier ordre de l'Annonciade, & des dix vertus de la sainte Vierge, née en 1464, étoit fille du roi LOUIS XI, & de *Charlotte* de Savoye. Son pere la maria en 1476 à *Louis* duc d'Orléans, son cousin issu de germain, qui parvint depuis à la couronne sous le nom de Louis XII; mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on disoit, par force, lorsque Louis parvint à la couronne après la mort de Charles VIII, il fit si bien auprès du pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les commissaires envoyés par le même pape, le 22 de décembre 1498. Louis XII ayant obtenu la dissolution de son mariage, donna à Jeanne pour son entretien le duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-sur-Indre en Touraine, de Châteauneuf sur Loire & de Pontoise, & une pension de douze mille écus. Cette vertueuse princesse se retira à Bourges, & institua l'*Ordre de l'Annonciation* ou *de l'Annonciade.* La regle a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge, qui sont chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs monastéres en France & dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI, en 1501, & Léon X, en 1517, confirmerent par leurs brefs ce saint institut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fonda aussi un collége en l'université de Bourges, & mourut en odeur de sainteté le 4 février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dressées par ordre d'Urbain VIII pour sa canonisation, très-souvent demandée par les rois & les prélats de France: enfin elle a été béatifiée en 1743. Elle fut enterrée dans l'église des Annonciades de Bourges: son corps fut brulé, & les cendres jettées au vent par les hérétiques en 1562. * Doni d'Attichi & Nicolas Gazet, *en sa vie.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le Mire, *in orig. relig.* Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes savantes.* Henri Sedulius, *en ses images de la vie de cette reine.* Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.* Mezerai, *hist. de France, &c.* Baillet, *vies des Saints*, 4 *février.*

JEANNE de France, reine de Navarre, fille unique du roi Louis X, dit *Hutin*, & de *Marguerite* de

Bourgogne, fut mariée, par traité passé à Paris le 27 mars 1316, à *Philippe* comte d'Evreux, fils de *Louis* de France, comte d'Evreux, d'Estampes, &c. qui l'étoit du roi *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*. Cette grande princesse, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que sa mere, vit son mariage béni par la naissance de son fils, & par celle de quatre filles, entre lesquelles il y eut *Jeanne*, religieuse à Longchamp, où elle mourut le 3 juillet 1387, âgée de 66 ans; & une autre *Jeanne* femme de *Jean* I de ce nom, vicomte de Rohan. Cette derniere fut mariée avant le mois d'octobre 1377, & mourut le 20 novembre 1403, laissant de son mariage *Charles* de Rohan, seigneur de Guimené. La reine *Jeanne* mourut au château de Conflans près de Paris, le 6 octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux pieds du roi son pere. Son cœur fut mis avec celui de son mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, reine de Navarre, fille du roi JEAN, née au Château-Neuf sur Loire le 24 juin 1343, fut accordée en 1347, à *Henri* de Brabant, duc de Limbourg; mais elle épousa au Vivier en Brie en 1351, *Charles* II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Cette princesse mourut le 3 novembre 1373.

JEANNE d'Albret, reine de Navarre, princesse de Bearn, &c. fille & héritiére de HENRI d'Albret II de ce nom, roi de Navarre, & de *Marguerite*, sœur du roi *François* I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, roi de Navarre, & fut mere entre autres enfans, du roi HENRI *le Grand*. Cette princesse étoit sage & courageuse; elle aimoit les sciences & les savans; elle composa même diverses piéces en prose & en vers, mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de religion. Elle mourut à Paris le 9 juin 1572, âgée de quarante-quatre ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonée. On connut à l'ouverture de son corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son royaume de Navarre aux Espagnols. Ces derniers cherchoient les occasions de faire périr cette reine avec sa famille. On découvrit une conspiration en 1564, dont on poura voir le détail dans le trente-sixiéme livre de l'histoire de M. de Thou. Il parle aussi ailleurs de cette reine, du soin qu'elle avoit d'inspirer du courage à ceux de son parti, & d'instruire ses sujets dans les mêmes sentimens qu'elle avoit au sujet de la religion. * *Consultez* De Thou; Castelnau; Davila; Pierre Matthieu; Mezerai, &c.

JEANNE, ou, selon d'autres, BLANCHE de France, fille posthume du roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370, à *Jean* duc de Gironne, fils de *Pierre* III, roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Beziers en Languedoc, où elle passoit pour aller en Espagne. Son corps fut apporté à S. Denys en France.

JEANNE I de ce nom, reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, duchesse de la Pouille & de Calabre, comtesse de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, duc de Calabre, qui mourut le 10 novembre 1328, avant son pere *Robert*, & de *Marie* de Valois sa seconde femme. Elle n'étoit âgée que de dix-neuf ans, lorsqu'elle prit le soin du gouvernement de ses états, après la mort de son aïeul, qui mourut le 19 janvier 1343, & qui l'avoit déja mariée à son neveu *André* de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux, parceque les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le prince étoit conduit par un moine Cordelier, nommé *Robert*; & la princesse par une lavandiere, appellée *Philippe Catanoise*. Ces favoris indiscrets porterent les affaires à l'extrémité, jusqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 septembre 1345. Quelques historiens soutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accusent. Elle épousa en secondes noces, le 20 août 1346, *Louis* de Tarente, qui étoit son cousin; & se vit obligée de se retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louis roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet état. Jeanne revint dans son royaume l'an 1352, après la retraite de ce prince. Son second mari étant mort le 25 mai 1362, en Provence où elle avoit vendu Avignon au pape, pour une somme très-modique, elle épousa peu après *Jacques* d'Aragon, infant de Majorque, qui ne demeura pas long-temps avec elle, étant mort vers le mois de janvier 1375. Ainsi se voyant une troisiéme fois veuve, elle prit en 1376 une quatriéme alliance avec *Othon* de Brunswick; & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent *Charles* de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa niéce, & le considéroit comme son fils. Cependant ce prince ingrat, soulevé par le roi de Hongrie & par le pape Urbain VI, qui lui donna l'investiture du royaume de Naples au mois de juin 1381, se révolta contre la reine *Jeanne* sa bienfaitrice. Cette reine, à la sollicitation de Clément VII, qui tenoit le pontificat à Avignon, dans le temps qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra son adoption à *Louis* de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'état de Naples. Charles de Duras gagna une fameuse bataille en 1381. Il prit Naples, & assiégea le Château de l'Œuf, dans lequel étoit la reine Jeanne. Elle se rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Basilicate, & la fit mourir sept ou huit mois après. Elle étoit alors en la cinquante-huitiéme année de son âge, & en la trente-neuviéme de son régne. Quelques auteurs disent qu'on la fit étouffer, d'autres, qu'elle fut étranglée; mais la plus probable opinion est qu'on lui trancha la tête le 22 mai 1382. On dit qu'un astrologue Provençal, qui est sans doute un certain Anselme, qui vivoit de ce temps-là, & qui est fort célébre dans l'histoire de Provence, interrogé quel seroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit: *Maritabitur cum ALIO*; ce dernier mot marque les noms de ses quatre maris, André, Louis, Jacques & Othon. Au reste, cette princesse avoit de l'esprit infiniment. Elle aimoit les sciences & les savans, dont elle avoit grand nombre en sa cour. Elle étoit libérale & bien faite, prudente, sage, & ne manquoit pas de piété. Bocace, Balde & les autres savans de son temps parlent d'elle avec éloge. * Les curieux consulteront Collenucio, Summonte, Villani, Balde, Petrarque, Sainte-Marthe, Rufi, Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*.

JEANNE II, qu'on nomme aussi *Jeannelle*, étoit petite-niéce de *Jeanne* I, fille de *Charles* III, duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette princesse, qui s'est deshonorée par sa vie libertine, née en 1371, épousa vers l'an 1404 *Guillaume* d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de son frere *Ladislas* roi de Naples, &c. elle prit possession de ses états en 1414, & épousa en 1415 *Jacques* de Bourbon, comte de la Marche; mais les galanteries presque publiques de cette princesse, l'obligerent de la quitter pour se retirer à Besançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne se brouilla avec le pape Martin V, qui donna l'investiture du royaume de Naples à *Louis* III duc d'Anjou; & elle adopta en 1420 *Alfonse* V roi d'Aragon, dans le temps que Louis III lui faisoit la guerre: mais Alfonse lui donna tant de sujets de mécontentement par son ingratitude & par ses pratiques criminelles, qu'elle transféra son adoption au même Louis d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient surpris avant cela celle de Marseille, en furent bientôt chassés. Louis d'An-

jou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La reine Jeanne laissa ses états par testament à René d'Anjou, frere de Louis, & mourut le 2 février 1435, âgée de soixante-cinq ans, après en avoir régné un peu plus de vingt. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.*. Summonte. Collenucio. Scipion Ammirato. Le pere Anselme, &c.

JEANNE, infante & régente de Portugal, née en 1452, étoit fille d'ALFONSE V, roi de Portugal, & d'*Elizabeth* de Portugal-Coimbre, & sœur du roi *Jean* III dit *le Grand*. Son pere avoit si bonne opinion de sa prudence & de sa conduite, que dans le temps qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laissa régente du royaume. Aussi s'aquitta-t-elle si dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous ses sujets. Au retour du roi, elle se retira dans le monastére des religieuses dit l'*Odivellas*, de l'ordre de S. Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plusieurs monarques très-puissans, & mourut dans sa retraite en 1490, âgée de trente-huit ans. Emanuel Pimenta & Antoine Vasconcellos, historiens Portugais, ont fait son éloge. Alfonse V son pere, épousa en secondes noces en 1475 *Jeanne* de Castille sa niéce, crue fille de *Henri* IV, dit l'*Impuissant*, & de *Jeanne* de Portugal. Cette derniere, fille d'EDOUARD, & sœur du même *Alfonse*, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Castille prétendit au royaume de Castille, que sa tante Isabelle emporta. Elle fonda le couvent de sainte Croix de Santaren, s'y retira après la mort du roi son mari en 1481, & y vécut le reste de ses jours en réputation d'une grande piété. * Sainte-Marthe, *l. 16 hist. généal. de la maison de France.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres.* Jean Rachac, *aux vies des Saints de l'ordre de S. Dominique.* Le P. Anselme. Imhoff, *stemma regiu n Lusitan.*

JEANNE de Portugal, fille du roi D. Alfonse V, naquit à Lisbonne le 6 février 1452, & fut aussitôt déclarée princesse & héritiere du royaume, auquel néanmoins elle ne succéda pas, ayant eu depuis un frere nommé *D. Juan.* Dieu qui avoit réservé Jeanne pour son épouse, permit qu'on traitât inutilement de son mariage avec Charles VIII roi de France, & Henri VII, roi d'Angleterre. Elle embrassa la vie religieuse dans l'ordre de S. Dominique à Aveyro, y fut pendant 18 ans un modèle de toutes les vertus, & y mourut le 12 mai 1490, n'étant âgée que de 38 ans, 3 mois & 6 jours. Le pape Innocent XII la béatifia l'an 1693. * *Mémoires de Portugal.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'empereur CHARLES V, épousa en 1553, *Jean* prince de Portugal, fils du roi *Jean* III, & fut mere du roi dom *Sebastien*, fils posthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, grande duchesse de Toscane, fille de l'empereur *Ferdinand* I, née à Prague le 25 janvier 1547, épousa en 1565, *François* de Médicis, grand duc de Toscane, fils de *Côme* I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mere de *Marie* de Médicis, femme de HENRI IV, dit *le Grand.* François Serdonati & Hilarion de Coste ont fait son éloge.

JEANNE d'Espagne, que les Espagnols nomment *la Loca*, *la Folle*, fille de FERDINAND & d'*Isabelle*, rois d'Espagne, fut mariée le 21 octobre 1496, à *Philippe* archiduc d'Autriche, & fut mere de l'empereur *Charles-Quint.* Cette princesse, qui étoit héritiere des royaumes de Castille, d'Aragon, &c. mourut insensée le 4 avril 1555, âgée de 73 ans. Louis Vivés dit, qu'elle répondoit sur le champ aux harangues qu'on lui faisoit en latin. On prétend que la foiblesse de son esprit ne vint, que pour avoir trop aimé son mari, qui mourut d'un verre d'eau empoisonné, qu'il avoit bu en jouant à la paume. * *De inst. fœmin. c. 3.*

JEANNE de Châtillon, comtesse de Blois & de Chartres, fille unique de *Jean*, comte de Blois, &c. & d'*Alix* de Bretagne. Elle épousa en 1272 *Pierre*, comte d'Alençon, &c. un des fils de S. Louis, & mourut le 29 janvier 1291, comme on le voit dans l'obituaire des Chartreux de Paris. Cet obituaire parle de la princesse Jeanne, parcequ'elle avoit fait bâtir quatorze cellules dans cette maison, pour quatorze religieux qu'elle dota d'*onze vingts livres tournois* de rente annuelle & perpétuelle. Voici les termes de l'obituaire : *IV. Kalend. Februarii. obiit inclitæ memoriæ D.* JOANNA, *comitissa Blesensis, quæ pro substentatione XIV monachorum dedit nobis 220 libras parvorum Turonensium annui reditûs, & fecit construi XIV cellas pro eisdem. Item, dedit 60 solidos reditûs pro pitantia in die anniversarii sui.* Cette fondation est représentée aussi sur le mur du grand cloître des Chartreux, dans un tableau où on lit ces mots :

Vierge mere & pucelle à ton cher fieus présente
Quatorze freres qui prient pour moi.

Et l'ont fait répondre à l'enfant Jesus :

Ma fille, réprend le don que tu me fais,
Et te rends tous tes mesfaits.

Ce mot *te rens*, signifie là, *te remets.* Dans le *Mercure de France du mois de septembre* 1734, on trouve de bonnes remarques historiques & critiques sur ce monument. Le corps de Jeanne fut inhumé en l'abbaye de la Guiche près de Blois.

JEANNE de France, fille de *Charles* VI, épouse de *Jean* VI, duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 janvier 1391, mourut à Vannes le 27 septembre 1433. Elle avoit eu une sœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du roi CHARLES VII, mariée au château de Montils-lez-Tours le 11 mars 1447 à *Jean* II, duc de Bourbon, mourut de la fiévre à Moulins le 4 juin 1482, sans laisser de postérité.

JEANNE de France, comtesse de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces comtés, fut mariée en 1318, à *Eudes* IV, duc de Bourgogne, pere de *Philippe* comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, comtesse de Montfort, fille de LOUIS de Flandre, comte de Nevers, se distingua dans le XIV siécle par son courage. Après la mort de son mari *Jean* IV, duc de Bretagne & comte de Montfort, mort en septembre 1345, elle reprit plusieurs villes en Bretagne sur le comte de Blois, & défendit glorieusement celle d'Hennebon contre ce prince. Elle se fit admirer dans un assaut que le comte de Blois donna, où cette hardie princesse, après avoir encouragé ses gens, sortit de la ville par l'endroit qui n'étoit point assiégé, & alla, suivie seulement de 60 hommes, bruler les tentes des ennemis. Par cette entreprise signalée, elle contraignit le comte de Blois de lever le siége, & de se retirer avec toute son armée. Ainsi la comtesse Jeanne demeura victorieuse, & se rendit maîtresse du duché de Bretagne, qui depuis fut long-temps dans la maison de Montfort. * Pasquier, *recherches de la France.*

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile sa première femme, fut mariée par traité passé à Chauni le 19 mai 1305, à *Guillaume* I de ce nom, dit *le Bon*, comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande. Ce prince étant mort le 7 juin 1337, après avoir eu de ce mariage *Guillaume* II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de religieuse dans l'abbaye de Fontenelles. En 1340 elle ménagea une tréve entre les rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour se donner bataille. Cette sage princesse mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le 7 mars 1342. *Charles* de Valois eut de sa seconde

femme *Catherine* de Courtenai, une autre JEANNE de Valois, accordée en 1313 à *Charles* de Tarente, prince d'Achaïe, & mariée en 1318 à *Robert* d'Artois III du nom, comte de Beaumont-le-Roger. Elle eut de ce mariage quatre fils & deux filles, dont nous parlerons à l'article de ROBERT III. Elle mourut le 9 juillet 1363, & fut enterrée aux Augustins de Paris, près du grand-autel, où l'on voit sa statue.

JEANNE d'Aragon, femme d'*Ascagne* Colonne, prince de Tagliacozzi, a été une dame très-illustre dans le XVI siécle. Elle étoit de Naples, descendoit des rois d'Aragon, & fut très-estimée par les beaux esprits de son temps. Le philosophe Augustin Niphus ne fut pas des moins empressés à lui rendre ses hommages : il la représenta si belle, & particularisa de telle sorte les perfections de son corps, que Louis Guyon soutient dans ses diverses leçons, qu'il l'avoit flatée, & que l'amour l'avoit jetté dans les hyperboles. On a même prétendu que la qualité de médecin lui avoit donné des priviléges, qui l'avoient enflammé d'amour : à quoi il n'y a pas d'apparence, puisque Niphus n'exerçoit point la médecine, quoiqu'il y eût été gradué. Ce ne fut point seulement par sa beauté que Jeanne d'Aragon se fit admirer : le courage, la prudence, & la capacité dans les grandes affaires la distinguerent extrêmément des autres femmes de sa qualité. Sous le pontificat de Paul IV elle eut part aux résolutions qui furent prises par les Colonnes contre les intérêts de ce pape. On l'auroit empoisonée si l'on n'eût eu quelques égards pour son sexe ; mais on se contenta de lui défendre de sortir de Rome. Elle ne laissa pas de le faire l'an 1556 bien adroitement, pour être plus en état de seconder les entreprises de son fils, qui étoit ce Marc-Antoine Colonne, qui acquit dans la suite tant de gloire à la bataille de Lépante. Voici comme elle fit pour s'évader de Rome, suivant l'histoire du duc d'Albe, imprimée en latin, à Salamanque l'an 1699 & en françois à Paris la même année. » Jeanne d'Aragon .... *dit cet historien, liv. IV, chap.* » *XIX, pag.* 381, *à l'année* 1556, étoit restée à Rome, » & les Caraffes, qui la gardoient à vue, la retenoient, » s'il faut ainsi dire, pour ôtage. Comme la trève les » rendit moins soupçoneux, & que les chemins de» meurerent libres, la duchesse sortit de Rome avec » ses deux filles, à pied, feignant de s'aller divertir » dans une vigne située à quelque distance des rem» parts. Quoiqu'elle fût déja fort âgée, elle continua » de marcher à pied, jusqu'à ce qu'elle fût hors de la » vue de la garde de la porte & de la sentinelle ; après » quoi, elle monta à cheval, & y fit monter ses deux » filles, que deux cavaliers montés en trousse tenoient » embrassées. Dans cet équipage, indigne d'elle ; mais » fort convenable à sa fortune présente, elle se réfu» gia au camp. Le duc d'Albe l'y reçut avec une joie » indicible. Comme le grand âge de cette dame ne » laissoit aucun soupçon, il l'embrassa, & se contenta » de saluer ses deux filles, qui se découvrirent par re» spect. *Il me semble*, lui dit-il, en l'abordant, *que je* » *vois cette fameuse Clelie, qui fuit, non du camp des* » *ennemis, dans sa ville, poussée à cela par le seul amour* » *de sa patrie ; mais de la ville dans le camp, portée à* » *cette fuite par la force de l'amour maternel.* ..... La » duchesse de Palliane fut charmée de l'honneteté du » général Espagnol, & le lui témoigna par mille re» mercimens : néanmoins elle ne put se résoudre à de» meurer au camp, l'âge de ses filles ne le permettant » point. Le duc y consentit ; elle se retira dans la Cam» panie .... escortée par un escadron de cavalerie, » que le vice-roi lui donna par honneur, & nullement » par besoin. » Il ne paroît pas qu'en ce temps-là elle fût bien avec son mari, qui étoit prisonnier dans le château de Naples ; car elle étoit entierement dans les intérêts de son fils ; & il y avoit une mésintelligence si outrée entre le pere & le fils, que celui ci contribua à l'emprisonnement de l'autre pour crime d'hérésie & de conspiration contre sa majesté Catholique. Elle donna en 1575 aux Capucines du S. Sacrement le lieu où l'on fit bâtir le monastére qu'elles ont à Rome ; fit rebâtir pour les Jésuites l'église de S. André, que l'évêque de Tivoli leur donna en 1566, & mourut au mois d'octobre 1577. Elle étoit fille de *Ferdinand* d'Aragon, duc de Montalto, troisiéme fils naturel de Ferdinand I roi de Naples, & avoit une sœur nommée Dona *Maria* d'Aragon, qui fut fort belle jusque dans sa vieillesse. Elle épousa *Alfonse* d'Avalos, marquis du Guast, l'un des meilleurs capitaines de Charles-*Quint*. Sorbiere la met dans ses lettres parmi les femmes savantes. Les vers qui furent faits à la louange de Jeanne ont été récueillis par Jérôme Ruscelli, & publiés à Venise en 1555, sous le titre de *Tempio alla divina signora donna Giovanna d'Aragona fabricato da tutti i piu gentili spiriti, & in tutte le lingue principali del mondo.* * Bayle, *dict. crit.* Vie du duc d'Albe, *liv. IV, chap.* 2 & 19. Ritratto di Roma moderna, *édit. de Rome en* 1653. Thomaso Costo, *compendio dell' istoria di Napoli*, part. 2.

JEANNE DE BOURBON, *voyez* BOURBON.

JEANNE, papesse prétendue, *voyez* la remarque après JEAN VII, pape.

JEANNE D'ARC, héroïne, *voyez* ARC (Jeanne d')

JEANNE FLORE, fille savante, qui écrivit un livre de contes amoureux. On lui attribue encore quelques autres ouvrages ; & divers auteurs en font mention.

JEANNIN (Pierre) se dut à lui-même toute son élévation, puisque de simple avocat qu'il étoit au parlement de Bourgogne, il parvint aux plus hautes charges de la robe, & fut fait ministre d'un grand roi par la seule force de son mérite. Lorsqu'il n'étoit encore qu'avocat, un particulier fort riche, qui l'avoit oui discourir touchant la préseance que la ville de Beaune prétendoit sur la ville d'Autun, dans les états, fut si charmé de la solidité de ses raisons, & de la force de son discours, qu'il résolut de l'avoir pour gendre, s'il se trouvoit quelque proportion dans leurs fortunes. L'étant allé voir à ce dessein, & lui ayant demandé en quoi consistoit principalement le bien qu'il possédoit, Jeannin porta la main à sa tête, & lui montra ensuite quelques livres sur des tablettes : *Voila tout mon bien*, lui dit-il, *& toute ma fortune.* La suite de sa vie fit voir qu'il lui avoit montré plus de biens, que s'il lui eût fait voir un grand nombre de contrats d'acquisition, & plusieurs coffres pleins de richesses. Les états de Bourgogne le choisirent pour avoir soin des affaires de la province, & connurent par la maniere dont il les conduisit, qu'ils avoient fait un très-bon choix. Quand les ordres arriverent à Dijon d'y faire au jour de la S. Barthelemi, le même massacre qui se fit à Paris, & dans la plupart des villes du royaume, il y résista de toute sa force, protestant qu'il n'étoit pas possible que le roi, qui étoit Charles IX, persistât dans une résolution si cruelle. Un courier arriva quelques jours après pour défendre les meurtres, qui avoient été commandés. Il fut nommé quelque temps après gouverneur de la chancellerie de Bourgogne. Cette charge fut suivie de celle de conseiller au parlement, que le roi fit revivre en sa faveur, & qui ne lui couta rien, non plus que celle de président à mortier, & toutes les autres qu'il a possédées.

Il est vrai que ne s'étant pas apperçu dans le temps que la ligue commença, que cette conspiration ne tendoit à rien moins, qu'à ôter la couronne au prince légitime, & que s'étant laissé éblouir aux protestations qu'elle faisoit de n'avoir en vue que de maintenir la religion catholique, pour laquelle il avoit un zèle ardent, il embrassa ce parti de toute sa force : mais on peut dire que cette démarche si fâcheuse pour lui en

apparence, fut la source de son bonheur & de celui du royaume. Ce fut un coup de la providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'esprit s'engageât dans cette injuste faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir ensuite l'instrument principal de sa ruine. Il fut envoyé en Espagne par le duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choses: les desseins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le roi d'Espagne, en tenant la carte de la France à la main, ne parloit que des belles provinces & des bonnes villes dont il alloit entrer en possession, sans dire un seul mot de la religion, ni de ceux qui s'en disoient les protecteurs. A son retour il désabusa le duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'église n'étoit qu'un prétexte, dont l'Espagne se servoit, pour ôter la France à son roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoise eut donné le dernier coup à la ligue mourante, & remis son chef dans le devoir, le roi résolut de gagner le président Jeannin, sachant bien qu'il auroit tout un conseil dans cette seule tête. Lorsqu'après plusieurs caresses & plusieurs marques d'estime, ce prince lui fit entendre, qu'il souhaitoit de le mettre dans son conseil, il dit au roi qu'il n'étoit pas juste qu'il préférât un vieux ligueur à tant d'illustres personnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été suspecte. Mais le roi lui répondit qu'il étoit bien assuré, que celui qui avoit été fidéle à un duc, ne manqueroit pas de fidélité à un roi, & dans le même temps lui donna la charge de premier président au parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit aussitôt avec un autre, parcequ'il vouloit l'avoir toujours auprès de sa personne. Il eut par ce moyen la satisfaction de donner un chef au parlement de la province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des conseillers du même parlement de 500 liv. marque véritable de l'affection qu'il avoit pour sa compagnie, & de celle que son maître avoit pour lui. Depuis ce moment il demeura toujours auprès de Henri *le Grand*, & eut la principale part dans sa confidence. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différends à régler dans la cour, dont il ne fût l'arbitre; point d'importantes affaires à manier hors du royaume, dont il ne fournît les expédiens, & qu'il ne conduisît ordinairement à une heureuse fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également estimé des deux partis. Scaliger, qui fut témoin de sa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveld, un des meilleurs esprits de ce temps-là, protestoient qu'ils sortoient toujours d'avec lui meilleurs & plus instruits; & le cardinal Bentivoglio dit, qu'il l'ouït parler un jour dans le conseil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui sembla que toute la majesté du roi respiroit dans son visage. Le roi se plaignant un jour à ses ministres, que l'un d'eux avoit révélé le secret, il ajouta ces paroles, en prenant le président Jeannin par la main: *Je répons pour le bon homme; c'est à vous autres à vous examiner.* Le roi lui dit, peu de temps avant sa mort, qu'il songeât à se pourvoir d'une bonne haquenée, pour le suivre dans toutes les entreprises qu'il s'étoit proposées, & que personne n'a jamais sues que par de pures conjectures. La reine mere, après la mort de Henri IV, se reposa sur lui des plus grandes affaires du royaume, & lui confia toute l'administration des finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laissa à sa famille est une bonne preuve. Le roi Henri IV, qui se reprochoit de ne lui avoir pas fait assez de bien, dit en plusieurs rencontres, qu'il doroit quelques-uns de ses sujets, pour cacher leur malice; mais que pour le président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, sans lui en faire. Il mourut le 31 octobre 1622, âgé de 82 ans. Le cardinal de Richelieu disoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures instructions, que dans les mémoires & les négociations de Jeannin; c'étoit sa lecture la plus ordinaire dans sa retraite d'Avignon. * *Eloge sur la vie de .... Pierre Jeannin*, &c. imprimé à Dijon en 1623, *in*-4°, de 54 pages. Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France.* M. Arnaud d'Andilly parle du président Jeannin avec beaucoup d'éloge dans ses *mémoires.* Jeannin n'avoit pas parlé de même dans les siens, parcequ'il avoit ajouté foi à de mauvais & faux rapports qu'on lui avoit faits contre M. d'Andilly. Celui-ci crut devoir se plaindre de ce qu'il trouvoit dans ces mémoires de désavantageux à son honneur & à sa réputation; & les petit-fils du président Jeannin ayant égard à la justice de ces plaintes, firent faire un carton à l'endroit des mémoires qui les avoient attirées. * *Voyez* ce détail dans les *mémoires* de M. d'Andilly.

JEANNIN (Claude-François) fils de *Philibert* Jeannin, controlleur des finances en Bourgogne, & de *Bénigne* Jachiet, né l'an 1630 dans la ville de Louhans, a été dans ces derniers temps un des plus grands ornemens du barreau du parlement de Dijon; & ce n'est pas sans raison que M. de la Monnoye lui a donné le titre de Papinien de la Bourgogne. Après avoir fait toutes ses études avec distinction, il fut reçu avocat à la cour, en 1649, & se fit pourvoir en 1652 d'une charge de substitut de M. le procureur général, en laquelle il fut reçu le 22 novembre de la même année. Son mérite ne tarda pas à paroître, de même que sa grande capacité dans l'exercice de cette charge. Messieurs les gens du roi ayant été obligés de s'absenter long-temps pour la poursuite d'une instance, pendante entr'eux au conseil privé, pour le réglement de leurs charges, M. Jeannin suppléa seul durant quatre années à toutes leurs fonctions, tant aux causes d'audience, qu'aux procès par écrit, & il fut toujours applaudi de toute la compagnie. Si la foiblesse de son tempérament l'empêcha de continuer à se distinguer dans la plaidoierie, son savoir, & la sagesse de ses conseils le mirent bientôt au rang des plus habiles consultans. Sa parfaite intégrité, jointe à ses talens & à toutes les qualités qui font l'homme de la plus parfaite probité, le fit aussi choisir pour arbitre, par les plaideurs les plus sensés: c'est-à-dire par ceux qui ne plaidoient que malgré eux. M. Jeannin n'avoit pas d'ailleurs moins de piété que de grandes qualités humaines, & sa mémoire sera toujours en vénération à ceux qui l'ont connu. Il mourut à Dijon, le 22 novembre 1698, & fut inhumé en l'église de S. Michel sa paroisse, dans une chapelle, où ses héritiers firent poser son buste, fait par le sieur du Bois, excellent sculpteur, avec une épitaphe latine que l'on attribue à l'abbé Paul Petit. C'est dommage que de toutes les compositions de M. Jeannin, on ne nous ait conservé que celles-ci: 1. *Remontrances des états du duché de Bourgogne, sur la déclaration de sa majesté du mois d'août 1692 touchant le Franc-Alleu.* Cet écrit a été inséré par Taisand dans son commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne, imprimé en 1698, p. 150. 2. *Additions & corrections au même commentaire du sieur Taisand.* Elles ont été imprimées à la suite de la même coutume; quoiqu'il y en ait quelques-unes de Taisand lui-même, on sait que les principales lui ont été fournies par M. Jeannin. 3. *Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec les observations de M. François Bretagne, &c. & des notes de MM. de la Mare & Jeannin, avocats au même parlement*; à Dijon, 1736, *in*-4°. M. le président Bouhier soupçonne que ces notes, attribuées ici à M. Jeannin, ne sont point de cet habile jurisconsulte; ou que si elles en sont, il faut que ce soit le fruit de ses premières études, duquel il n'aura pas fait dans la suite assez de cas, pour

le revoir, ou le perfectioner. Ensorte que le savant magistrat regarde que c'est un mauvais service qu'on a rendu à l'illustre avocat, quand on a publié sous son nom ces prétendues notes. De son mariage avec *Claire* Guillaume, sœur de M. *Gabriel* Guillaume, avocat célébre, que M. Jeannin avoit épousée en 1650, il laissa deux fils, conseillers au parlement de Bourgogne, & dont le second a laissé une postérité, qui en succédant aux mêmes emplois, n'a point dégénéré de leur mérite. On attribue à FRANÇOIS Jeannin, petit-fils de Claude-François, une piéce en vers, intitulée : *Le retour de Zéphire, divertissement mis en musique par Jean-Baptiste Capus, pensionaire de la ville de Dijon, pour la musique, chanté le* 7 *mars* 1728, & imprimé la même année à Dijon, *in*-8°. Voyez l'*Histoire des commentateurs de la coutume du duché de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, *pag.* 23, *in-fol.* à Dijon, en 1742; & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol. pag.* 339 *& suiv.* Le *Menagiana*, de l'édition de 1735, *tom. III*, *pag.* 287.

JEBILÉE, ville de la Syrie sur le bord de la mer, environnée d'une plaine très-fertile, n'est plus aujourd'hui une ville bien considérable : cependant elle tient toujours rang de ville, & l'on y voit des restes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala* : c'est sous ce nom que Strabon & plusieurs autres anciens géographes en font mention. C'étoit un évêché dans le temps des empereurs Grecs. Séverien, le grand adversaire de S. Chrysostôme, & l'un des principaux de ceux qui conspirerent contre lui, en a autrefois occupé le siége. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable, qu'une mosquée & un hôpital bâtis par le sultan Ibrahim, dont le corps repose dans la mosquée, & que les Turcs respectent beaucoup. On voit aussi à Jébilée les restes d'un beau théâtre, que les Turcs prennent pour un vieux château dont ils prétendent que la hauteur a été des plus extraordinaires. * Maundrell, *voyages*, &c. *pag.* 21 *& suiv.*

JEBUS, étoit le troisiéme fils de Chanaan, & chef des peuples nommés *Jébuséens*, qui donnerent le nom de *Jébus* à la ville de Jérusalem, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Ils n'en purent jamais être chassés par les Israélites, que du temps de David. Ceux de la tribu de Benjamin & de Juda les avoient pourtant soumis; & nous ne savons pas où ils se retirerent, après que David les eut chassés, quoiqu'il soit encore fait mention d'eux du temps d'Esdras. * *Josué*, 18. *Juges*, 19. *II. des Rois*, 5, *III*, 9. *I. des Paralipoménes* 8, 11. *I. d'Esdras*, 9. Torniel, *A. M.* 931, *n.* 37; 2594, *n.* 9. Salian, &c.

JECHONIAS, roi de Juda, ou JOACHIM. Le livre des rois & Jérémie lui donnent ce dernier nom; & il porte le premier dans le livre des Paralipoménes & dans S. Matthieu. Il étoit fils de Joachim, qui l'associa à l'autorité royale dès la seconde année de son régne; ce qui concilie la contrariété apparente du texte du livre des rois, où il est dit qu'il avoit 18 ans, lorsqu'il commença de régner, avec le texte du livre des Paralipoménes, où il n'est fait mention que de huit. Sa mere qui s'appelloit *Nohesta*, étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du monde, & 599 avant J. C. qu'il commença à régner seul : au bout de trois mois Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, Joachim sortit de cette ville, & vint se rendre à ce prince avec sa mere, ses serviteurs, ses princes, & tous ses eunuques. Nabuchodonosor l'emmena captif à Babylone avec sa mere, ses femmes, ses eunuques, & les autres grands du royaume. Il demeura en captivité dans cet état jusqu'en l'an 3473 du monde, & 562 avant J. C. qu'Evilmérodach ayant succédé à son pere, le mit au premier rang des princes de sa cour. Il est appellé *stérile* dans Jérémie, quoique nous voyons dans le IV[e] livre des rois, qu'il a eu plusieurs enfans : ce qui est dit métaphoriquement dans le sens du prophéte, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laissé de roi, ou pour faire voir les malheurs de cette maison, qui, par ses crimes, s'étoit attiré la vengeance du ciel. C'est en ce sens, que le texte sacré ajoute : *Nec enim erit de semine ejus vir qui sedeat super solium David.* * IV. *des Rois*, *c.* 24 *& seq.* I & II *des Paralipoménes. S. Matthieu*, 1, *vers.* 12. *Jérémie.* Joséphe, *in antiquit.* S. Jérôme. Liranus. Hugues, cardinal, &c. *in IV lib. Regum.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. veter. testamenti.*

JECSAN, un des six fils qu'Abraham avoit eus de Cétura, & qu'il sépara d'Isaac vers l'an 2177 du monde, & 1858 avant J. C. craignant qu'ils n'entreprissent un jour de le chasser de son héritage. Jecsan fut pere de Seba, dont les descendans habiterent une partie de l'Arabie; & de Dadan, tige des Dadanéens, dont il est fait mention dans Jérémie. * *Genèse*, *c.* 25. *Jeremie*, *c.* 25 *&* 49. *Ezéchiel*, *c.* 25, 27, 38. Torniel, *A. M.* 1931, *n.* 54; 2179, *n.* 3 *&* 4.

JECTAN, fils d'Héber, & frere de Phaleg, laissa treize fils, qui furent tous chefs d'autant de familles. Le texte sacré dit, qu'ils habiterent depuis Messa jusqu'à Séphar; mais S. Jérôme, ni ceux qui sont venus après lui, n'ont point eu connoissance de ce pays. Arias Montanus a cru que ces régions étoient dans l'Amérique : ce qui est fondé sur des conjectures peu probables. * *Genèse*, *c.* 10. I. *Paralipoménes*, *c.* 1. Arias Montanus, *in lib. Phaleg.* Torniel, *A. M.* 1933, *n.* 44 *&* 50. Samuel Bochart, dans son *Phaleg*, fait voir que Jectan peupla l'Arabie heureuse.

IEDO, ville capitale du Japon, & où résident les empereurs, est située sur les bords de la riviere de Tonkaw ou de Toukon, proche les bords d'un grand golfe, qui a très-peu de fond, à cause de plusieurs bancs de sable : ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puissent aborder. Dans ce golfe on pêche quantité de soles, d'éperlans, d'anguilles, d'huitres, &c. Les maisons de cette ville ne sont bâties que d'argille, mais revêtues de bois pour éviter l'humidité. Les palais des grands seigneurs y sont en grand nombre; ils sont d'une structure magnifique, avec plusieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande que l'on nomme de l'*empereur*, à cause que c'est par cette porte que l'empereur entre dans son palais. Les palais de l'empereur, de ses femmes, & de plusieurs rois du Japon, sont la plupart bâtis sur le plus haut terrein de cette ville. Sur l'un des côteaux de cette hauteur, on voit une tour de plaisance, nommée la *tour de l'empereur*; & au pied de la montagne, un temple enrichi d'ornemens très-précieux. Ce temple est en telle vénération, qu'il n'y a que l'empereur, ceux de son sang, & l'archibonze, qui aient privilége d'y entrer. Les rues de cette ville sont en grand nombre, & la plupart ont 180 toises de long. Il y en a une qui a près de quatre lieues de longueur. Les habitans se précautionnent si fort contre les incendies & contre les voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou plusieurs magasins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorsqu'il arrive quelque embrasement. Aux extrémités de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne se jettent dans un autre, quand le feu y est, ou que les voleurs ne se sauvent. Le palais impérial de Iedo est environné de trois remparts & de trois fossés. On y voit plusieurs appartemens magnifiques, dont le premier est à double étage, qui sont distingués l'un de l'autre par un cordon de pommettes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, est la garde du corps, composée de trois mille hommes qui se relévent tous les jours. La face de l'appartement de l'empereur est un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils sont tous trois à

neuf étages, & finissent en pyramides; l'on voit au haut deux gros dauphins couverts de plaques dor. La salle d'audience, qui est soutenue de grosses colonnes dorées, est vis-à-vis du pavillon qui sert de face à ce superbe édifice. Le plafond est de lames d'or, où sont tracées des figures & des paysages. C'est là qu'est assis l'empereur, sur un trône éclatant d'or & de pierreries, soit qu'il donne audience aux ambassadeurs étrangers, soit qu'il reçoive l'hommage des rois & des princes de son empire. Le jardin de ce palais est fort vaste, & est rempli de toutes sortes d'arbres, de fleurs & de simples. Le temple d'Amida est un des plus superbes de la ville de Iedo, mais l'idole qu'on y adore ne lui ressemble pas. Ce monstre est posé sur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaisseur d'un demi doigt. Il y a dessus des tasses d'or devant & derriere la statue, montée sur un cheval à sept têtes, chacune desquelles marque mille siécles. Cette statue est composée d'un corps d'homme avec une tête de chien. La housse du cheval est toute en broderie de perles d'or & de diamans. Les caractères peints sur le devant de l'autel, expliquent ce que signifie tout l'équipage de l'idole. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

JEGER (Jean) qui en latin avoit pris le nom de *Crotus*, étoit contemporain de Luther, dont il fut d'abord l'ami & le partisan. Dans la suite, gagné par le cardinal Albert, archevêque de Mayence, il abjura le luthéranisme & embrassa la religion catholique. Jean-Christophe Oléarius ayant trouvé une lettre qui fut écrite à Jéger à l'occasion de ce changement, a cru devoir la donner au public. On ignore le nom de l'auteur de cette lettre. C'étoit un Luthérien, à ce qu'il paroît, puisqu'il y reproche à son ami sa conversion, & qu'il lui en parle ironiquement. Selon cette lettre, Jéger avoit eu beaucoup de part aux *Epistolæ obscurorum virorum*, dont communément on fait presque tout l'honneur à Ulric Hutten. L'anonyme parlant à Jéger, s'étonne que l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum* (ouvrage si satyrique, sur-tout contre les moines) soit devenu le courtisan d'Albert, & le défenseur des moines. Il rappelle à Crotus (car il ne donne pas d'autre nom à Jéger) l'affection qu'il avoit toujours eue pour cet ouvrage; & il ajoute qu'Erasme en faisoit si grand cas, qu'il en avoit appris deux lettres par cœur. M. le Duchat (*Ducatiana*, première partie, page 31) dit que Crotus est auteur du premier volume des lettres susdites, lequel parut, ajoute-t-il, en 1516, *in*-4°. Joachim Camérarius, dans la vie de Mélanchton, pages 90 & 91, éditions de 1592 & de 1655, surnomme Crotus, *Rubianus*, parcequ'il étoit de *Bornheim* en Thuringe: il le loue, & dit qu'il avoit eu d'étroites liaisons avec Ulric Hutten, qui lui dédia en effet son poëme du *Nemo*, imprimé, *in*-4°, en 1519. *Mansimus unam noctem Fuldæ, ubi tum Crotus Rubianus & Adamus Crato degebant .... intercesserat Hutteno cum Croto Rubiano singularis usus à primâ adolescentiâ, quo autore vel certè adjutore reliquit ille contubernium Fuldanum*, &c.) Jean Oléarius, dont on a parlé plus haut, avoit promis de publier la vie & les lettres de Jéger dit *Crotus*: nous ignorons s'il a dégagé sa promesse. * Voyez le *Ducatiana*, à l'endroit cité: la *bibliothéque germanique*, tome III, page 302, & l'endroit cité de la vie de Mélanchton, par Camérarius.

JEGER (Jean-Wolfgang) théologien de Wittemberg, naquit le 17 mars 1647 à Stutgard, où son pere étoit conseiller des dépêches du prince; il descendoit des Jéger de Jægernberg. Après ses études faites successivement dans le collége de sa patrie, au couvent d'Hirschau, à celui de Bebenhausen, & au *Stipendium* du duc à Tubingue, il prit dans le dernier les dégrés en philosophie, & fut fait répétant en 1671. Avant de prendre possession de cette charge, on lui confia l'éducation des enfans du duc Eberhard III. Il partit en 1676, avec le prince, en qualité de précepteur & prédicateur; & après l'avoir accompagné par la Suisse à Genève, & de la en Italie jusqu'à Rome & à Naples, il revint avec lui l'année suivante. En 1678 il suivit encore, comme ministre de camp, le prince Georges-Frédéric dans sa campagne devant Philipsbourg. Mais étant tombé malade, il fut obligé, avant la fin de la campagne, de se faire transporter à Spire, & de-là chez lui. En 1680 il fut fait professeur extraordinaire de géographie & d'humanités; en 1681 professeur ordinaire en grec; en 1684 en morale, & *Ephore* du *Stipendium* a Tubingue; en 1688 professeur en logique & en métaphysique, & visiteur des écoles du Wirtemberg au-dessus de la Steig; en 1689 licencié en théologie; en 1692 docteur, & professeur extraordinaire en théologie, & surveillant du *Stipendium*; en 1698 conseiller du duc de Wirtemberg, surintendant général, & abbé du couvent de Maulbrunn; en 1699 conseiller consistorial & prédicateur de la cathédrale à Stutgard; surintendant général, & abbé du couvent d'Adelberg; enfin en 1702, premier professeur en théologie, chancelier de l'université, & prévôt de l'église de Tubingue. Il mourut le 2 avril 1720. Il avoit épousé 1°. une fille de *Jean-André* Osiander, chancelier de Tubingue, dont il eut deux filles, dont l'aînée épousa *Jean-David* Frisch, conseiller consistorial du duché de Wirtemberg: 2°, la veuve du docteur *David* Scheinemann, savant jurisconsulte, dont il n'a point eu d'enfans. Les ouvrages de Jéger, que nous trouvons cités, sont: 1. *Historia ecclesiastica, cum parallelismo profanæ*; à Hambourg, en 1709 *in-folio*, deux tomes. 2. *Systema theologiæ thetica-polemicum.* 3. *Compendium theologiæ per fœderà*; ce *compendium* fut introduit au commencement de ce siécle dans tout le Wirtemberg par un ordre exprès. 4. *Jus Dei fœderale, delineatum à J. W. Jægero, ubi ad examen vocatur Pufendorfii jus feciale divinum*, &c. à Tubingue 1698, *in* 8°. Jéger attaqué sur ce livre, répondit par une *Epistola apologetica*, à laquelle Estenhusius opposa en 1700 une *Epistola anti-apologetica.* 5. *Tractatus de fœdere gratiæ ejusque œconomia sub periodis 7 veteris & novi testamenti*; à Stutgard en 1701, *in*-4°. 6. *Examen theologiæ novæ, & maximè Petri Poireti, & Antoniæ Burignoniæ per præcipuos fidei christianæ articulos. Adjecta est epistola ad Poiretum responsoria, & judicium de refutatione Joan. Lockii, quam idem Poiret meditatus est*; à Francfort, en 1708, *in*-8°. 7. *Examen theologiæ mysticæ veteris & novæ, in quo totus ejus processus, & potissimum actus examinantur; imprimis autem archiep. Cameracensis, Fenelonis de Salignac, cardinalis Petruccii, Petri Poireti, & Michaëlis de Molinos placita sub modestam censuram revocantur*; à Francfort, en 1709, *in*-8°. 8. *Tractatus de Ecclesiâ*, &c. imprimé depuis en allemand; 9. *Theologia moralis*; 10. *Theologia naturalis*; 11. *Observationes theologicæ & morales in Grotium de jure belli & pacis*; à Tubingue, en 1710, *in*-8°. 12. *Tractatus morales de juramentis, de conscientiâ, de legibus*, &c. 13. *Defensio Josephi Imperatoris contra bullam Clementis*: cet écrit lui procura la faveur particuliere de la cour impériale. 14. *Roma cum regno Italiæ Carolo VI vindicata.* 15. *Dissertatio de Spinosismo, Spinosæ vitam & doctrinam ad examen revocans.* 16. *Tractatus de legibus, tum in genere, tum in specie, de lege æternâ naturæ, positivâ, & de consuetudine legali*; à Tubingue, en 1688, *in*-8°. & de plus un grand nombre de thèses. * Outre le *Supplément françois de Basle*, on a consulté; le catalogue des livres imprimés de la bibliothéque du roi, troisiéme partie de la théologie, en divers endroits; la *Méthode pour étudier l'histoire de* M. l'abbé Lenglet, tome III, pag. 84 & 276, édition *in*-4° de 1735. *Joan. Alb. Fabricii delectus argumentorum*, &c. *in*-4°, 1725, page 361 & 459. *Gro-*

tii manes, *in*-8°, deuxiéme partie, page 768. A la page 491 du même ouvrage, on rapporte un témoignage de Jéger, sur les sentimens de Grotius mourant.

JEHAN ABAD, ville de l'empire du grand Mogol, *cherchez* GEHAN ABAD.

JEHOVA, est le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tetragrammaton*, parcequ'il est composé de quatre lettres dans la langue hébraïque. Les Juifs le nomment *Schem hammephorasch*, c'est-à-dire, *nom à expliquer*; parcequ'ils n'en savent pas la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonai*, *Seigneur*: c'est pourquoi ils ne lisent jamais ce nom *Jehova*, mais ils lisent toujours *Adonai* en sa place. Il semble même que les Septante, qui ont été suivis par les auteurs du nouveau Testament, aient lu de la même maniere; car ils lisent Κύριος, *Seigneur*, quoique le mot hébreu, selon son étymologie, signifie *qui est*, étant tiré du verbe *hava*, *être*; & il est distingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque son essence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de ses attributs. Les Juifs ont une si grande vénération pour ce saint nom, qu'il leur est défendu, sur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le souverain sacrificateur qui pût le prononcer une fois seulement par an, dans la bénédiction solemnelle du peuple en la fête des pardons. On peut voir là-dessus Buxtorf, dans son dictionaire de la langue hébraïque, où il cite plusieurs livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles, quand il est bien prononcé. C'est en ce sens qu'ils disent que Moïse fit tous ses miracles par le nom *Schem hammephorasch*. Les docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jesus-Christ, disent qu'il les a aussi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans sa peau. Ils rapportent dans le Talmud, au traité *Avodazara*, l'histoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brulé, pour avoir prononcé le nom de *Jehova*. Dans la Misna, au traité *Joma*, il est rapporté que le peuple se prosternoit en terre, lorsqu'il entendoit le grand sacrificateur prononcer ce nom. Les docteurs Cabalistes y ont trouvé de grands mystéres, dont ils parlent dans leurs livres. Les anciens peres de l'église en font mention. Eusebe, dans sa *Préparation évangélique*, & Théodoret dans ses *Questions de l'Exode*, reconnoissent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Josephe, qui étoit un des sacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous restent des hexaples d'Origène, où l'hébreu étoit écrit en caractéres grecs, qu'il avoit écrit *Adonaï* dans tous les endroits où il y a *Jehova* dans l'hébreu: ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point aussi que S. Jérôme se serve de ce mot *Jehova*, dans sa version de la bible, ni dans ses ouvrages; il suit les anciens interprétes Grecs, traduisant pour l'ordinaire *Dominus*. Les Juifs massorettes, qui ont ajouté les points voyelles au texte hébreu de la bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir: ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en substituant d'autres voyelles. Il est constant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres écrivains païens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appellé *Jao*. Ce même mot *Jao* se trouve aussi dans les ouvrages de S. Irenée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a observé dans ses questions sur l'Exode, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave*. *Voyez* le commentaire philologique sur l'*Exode*, *c.* 4 *&* 6, où l'on soutient aussi qu'il faut lire *Jahovah*, & que ce mot signifie celui qui est la cause de l'existence, ou *qui fait exister ce qu'il veut*. * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, surnommé *Al Farsi*, a composé une préface fort élégante, sur le livre intitulé *Calilah ve Damnah*, laquelle se trouve dans la bibliothéque du roi de France, n° 1220. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

JEHOUDA, al Mosleman, Juif apostat & muzulman, est auteur d'un recueil d'alphabets feints & superstitieux, intitulé: *Ketob Alanovar*, *le livre des lumieres*. * D'Herbelot.

JEHU, dixiéme roi d'Israël, fils de Josaphat & petit-fils de Namsi, fut sacré l'an 3151 du monde, & 884 avant J. C. par ordre de Dieu, par un disciple d'Elisée, pour être roi d'Israël, & pour exterminer toute la maison d'Achab, ce qu'il exécuta peu de temps après. Car ayant appris que Joram, roi d'Israël, étoit venu à Jezrahel pour se faire traiter des blessures qu'il avoit reçues en combattant contre Hazaël, roi de Syrie, il marcha vers cette ville, & tua Joram d'un coup de fleche qui lui perça le cœur, & fit jetter son corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jehu donna ordre à ses soldats de tuer aussi Ochozias, roi de Juda, ce qu'ils exécuterent ponctuellement. Jezabel, femme d'Achab, ayant appris l'arrivée de Jehu, se farda les yeux, & ayant insulté ce prince par la fenêtre, il commanda aux eunuques qui étoient auprès d'elle, de la jetter en bas: ce qui fut exécuté sur le champ. Jehu ordonna à ses gens d'ensevelir le corps de cette cruelle princesse; mais on n'en trouva plus que le crane, les pieds & l'extrémité des mains. Jehu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient: ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui restoit de la maison d'Achab, & tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec ce prince. Il vint ensuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux freres d'Ochozias, qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aisément tous les prêtres de Baal, que Jezabel avoit tant favorisés, Jehu feignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal, que cette princesse n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les prêtres de cette idole de s'assembler, sans qu'il en manquât un seul; & lorsqu'ils furent tous dans le temple, il les fit tuer par ses soldats, & fit briser la statue de Baal. Dieu loua lui-même ce zèle de Jehu: mais ce prince, qui parut si zèlé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureusement dans l'idolâtrie: aussi Dieu l'en punit par Hazaël, roi de Syrie, qui ravagea ses provinces. Il mourut lui-même, après avoir regné 28 ans, l'an 3179 du monde, & 856 avant J. C. * IV *des Rois*, *c.* 8, *& seq.* II *des Paralipomenes*, *c.* 22. Josephe, *l.* 6, *antiqq. Jud.* Torniel, *A. M.* 3150, 3151, 3178.

JEHU, prophéte du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baasa, roi d'Israël, de tous les maux qui arriveroient à sa maison. Nous lisons dans la vulgate, que Baasa irrité de cette prédiction, tua ce prophéte. Mais comme ces paroles ne se trouvent point dans l'hébreu, dans le chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires latins, quelques auteurs croient que ce fut plutôt Ela, fils de Baasa, qui le fit mourir au commencement de son regne, vers l'an du monde 3105, & 930 avant Jesus-Christ; mais les autres ne sont pas de ce sentiment, se fondant sur ce qu'un prophéte de ce nom écrivit les actes de Josaphat. Il est vrai que d'autres assurent qu'il y en a eu deux de ce nom. Les curieux verront le dénoument de cette difficulté, & l'explication de l'écriture dans les interprétes, & dans Torniel, sous l'an 3095 du monde, *n.* 8.

JEHUDA ou BEN-DAVID-FESSEAN, surnommé *Hijan*, rabbin, vivoit dans le XI siécle, & fut le premier

premier grammairien Hébreu d'Occident, selon Genebrard, qui met encore dans le XII siécle un Jehuda, lévite Hébreu. * Genebrard, *en sa chron.*

JEMPING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province de Fokien, & son territoire qui est fort montagneux, renferme six autres villes. * Baudrand.

JEMTERLAND, que les écrivains Latins nomment *Jemptia*, province autrefois dépendante de la Norwége, sous la domination du roi de Danemarck, appartient présentement à celui de Suede, depuis la paix conclue à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville considérable dans cette province; mais trois châteaux seulement, qui sont Ressund, Docre & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helsingie au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norwége au septentrion. * Sanson. Baudrand.

JENA, JENE ou JESNE, JESNA, LESNA, en latin, ville de la haute Hongrie. Elle est vers les confins de la Transsylvanie, à cinq lieues de Giula, vers l'orient, & à sept du grand Waradin, vers le midi oriental. Jena est fortifiée à l'antique par une muraille flanquée de tours, & environnée d'un fossé; & elle est défendue par un château dont les fortifications ne sont pas meilleures que celles de la ville. * Baudrand.

JENDE ou PAJENDE, *Jendus* ou *Pajendus Lacus*, grand lac de la Finlande en Suede, dans la Tavasthie, aux confins de la Savolaxie & de la Carelie. * Baudrand.

JENDO, ville capitale du Japon, dans l'isle de Niphon, *voyez* JEDO.

IENE, ville de la Thuringe, située sur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, environnée de montagnes, fut, à ce que l'on croit, fondée par les Sorbes & les Vandales, qui ont demeuré dans ses environs, & qui ont bâti plusieurs villages qui sont autour. Cette ville appartint d'abord aux marquis de Misnie, & Eccard II qui tua Siffride, comte de Nordheim, en 1002, y est enterré. Les comtes de Loddaburg, & ceux d'Arnshaug, leurs descendans, eurent dans la suite la moitié de Iene. Frédéric, marquis de Misnie, en acquit de nouveau un quart, par le mariage qu'il contracta en 1301 avec Adelaïde comtesse d'Arnshaug: il acheta l'autre quart en 1315, des seigneurs d'Elsterburg & d'Arnshaug. Frédéric le Belliqueux ayant partagé en 1411, avec Guillaume son frere cadet, celui-ci eut Iene en partage; mais en 1423 ils firent un échange, par lequel la ville & le ressort de Iene, parvint à l'électeur Frédéric, & la ville de Leipsick à Guillaume. Sigismond, second fils de l'électeur Frédéric, eut ensuite Iene, & après lui Guillaume le Vaillant, qui épousa Anne, fille de l'empereur Albert, en 1446. Après la mort de Guillaume, Iene tomba à l'électeur Frédéric le Débonnaire; & celui-ci étant mort, cette ville appartint à la branche Ernestine. En 1548 l'électeur Jean Frédéric y établit une académie, & après avoir obtenu les priviléges de l'empereur en 1558, il l'érigea en université. Quelque temps après on y établit aussi une cour de justice & un conseil aulique. Iene appartient aujourd'hui à la maison de Saxe-Eisenach. Cette ville n'est pas fort grande. On y voit le palais du prince, trois églises, la bibliothéque de l'université, & un cabinet de médailles. Cette ville a souffert beaucoup par les gueres des Suédois & des Impériaux, & par la peste qui l'affligea en 1578 & en 1636. La premiere fois on transféra l'université à Saalfeld. Il y eut en 1660 une révolte des étudians, mais qui dura peu. Les seigneurs de Leuchtemberg y avoient fondé un monastere pour les Dominicains en l'an 1286. * Ditmar. Beyeri *geographus & architectus Ienensis.* Mulleri, *annal. Saxon.*

JENEBELLI (Frédéric) Mantouan, célébre ingénieur dans le XVI siécle, après avoir donné des preuves éclatantes de son habileté, fut employé par la reine Elizabeth, qui l'adressa au sieur de Sainte-Aldégonde, bourguemestre d'Anvers, dans le temps que le prince de Parme attaquoit cette ville. Jenebelli donna à celui-ci des conseils si excellens, que plusieurs furent d'avis de lui confier à lui-même l'exécution des projets dont il avoit donné l'idée pour ruiner les travaux des Espagnols, qui alloient eux-mêmes à la perte d'Anvers, & peut-être d'une grande partie des Pays-Bas, s'ils eussent réussi comme ceux du parti du prince l'espéroient. Mais comme les affaires passoient par les mains d'une infinité de gens, dont chacun avoit son sentiment particulier, au lieu que dans un danger si pressant, toute la conduite du siége auroit dû rouler sur une seule tête, on perdit d'abord un temps considérable à raisonner sur le projet de Jenebelli; & ensuite, par une épargne hors de saison, on retrancha beaucoup de ce qu'il avoit demandé. Il avoit proposé qu'on lui fournît trois grands vaisseaux, l'un de cent cinquante tonneaux, l'autre de trois cens cinquante, le troisiéme de cinq cens, afin d'y bâtir des mines & des fourneaux de pierres; & de plus soixante bateaux larges & plats qu'il vouloit lier fortement ensemble avec des cables, des chaînes & des poutres: & on ne lui accorda que deux vaisseaux médiocres, qui n'étoient pas chacun de soixante-dix ou quatre vingt tonneaux, avec dix autres bateaux plats. Cependant malgré la foiblesse de ce secours, Jenebelli tenta de s'opposer aux assiégeans. Il choisit deux vaisseaux, dont le corps lui parut le plus ferme, & le renforça encore. Il bâtit dans chacun un fourneau bien cimenté, mit dans l'un six milliers de poudre, & sept mille cinq cens livres dans l'autre. Chacun étoit couvert de grandes pierres bleues, & formoit un éperon qui s'avançoit de six pieds, & étoit à l'épreuve du canon. Il y avoit au-dessus une lumière pour mettre une méche, & il avoit pratiqué au-dessus des vaisseaux même une machine qui jettoit du feu pendant une heure, avant que la poudre prît. Son dessein étoit d'amuser par-là les ennemis; & en leur faisant accroire qu'ils n'avoient rien de plus à craindre, de les attirer par ce spectacle, afin de les exterminer plus facilement en ruinant le pont par l'effort de cette machine. Il avoit préparé de plus trente-deux grandes barques plates, les avoit remplies de feux d'artifices, & de demi-heure en demi-heure, huit, à la faveur du reflux, devoient descendre le fleuve tout en feu. Enfin il avoit encore rempli de poudre plusieurs petites barques de pêcheurs, destinées à mettre le feu aux bateaux que les Espagnols avoient postés aux environs du pont. Son dessein étoit d'exciter par-là les ennemis à jetter leur premier feu pendant deux heures, à faire toutes les décharges, & de les lasser, afin qu'ils ne fussent plus en état d'agir lorsque les brulots, qui ne devoient faire leur effet que l'un après l'autre, aborderoient au pont. Le 4 d'avril 1585 fut destiné à l'exécution de ce dessein: mais l'amiral Jacob Jacobssen en fit manquer une partie par sa négligence, ou par sa mauvaise volonté. On lâcha ensemble les quatre escadres de huit chaloupes chacune, au lieu qu'elles ne devoient partir que huit à la fois, & on fit suivre immédiatement après les deux grands brulots qu'on n'auroit pas dû lâcher si-tôt. Enfin il y en eut un auquel on mit trop tôt le feu: cependant l'une des quatre escadres étant allée échouer au rivage, proche d'un fort des Espagnols, & ayant pris feu, elle mit en piéces les troupes qui le gardoient: l'autre s'accrocha aux poutres, dont étoit composé le radeau qui couvroit le pont, & s'y arrêta: une troisiéme passa plus loin, s'avança jusqu'aux pilotis enfoncés dans la riviere, dans l'endroit même où ils joignoient le pont; & comme elle y demeura assez longtemps avant que de produire aucun effet, ce retardement ayant enhardi les canoniers & les ingénieurs qui étoient sur le pont, ils s'approcherent de ces vaisseaux

dans lesquels plusieurs même entrerent; mais le fourneau ayant pris feu sur ces entrefaites, ils périrent tous : huit cens hommes sauterent en l'air, & furent mis en piéces; une infinité d'autres furent blessés par la chute des pierres & des morceaux de fer qui voloient de toutes parts, & la violence du coup fut si grande, qu'elle se fit sentir à deux milles de-là. M. de Thou, qui est entré dans un grand détail de cette action, dit, que la plupart de ceux qui entendirent ce coup, en furent si étonnés, qu'ils tomberent par terre comme s'ils eussent été frapés de la foudre. Le prince de Parme lui-même, qui n'étoit pas fort éloigné, fut terrassé avec toute sa suite; après quoi se relevant & ayant repris ses esprits, il courut au pont, où la vue d'un spectacle si déplorable & d'un désordre si étrange, l'effraya d'abord. Cependant lorsqu'il vit que ce grand effort des assiégés n'étoit suivi d'aucune flote, ses espérances se ranimerent; il mit la main à l'œuvre avec tous ceux qui se rassemblerent au tour de lui: en une nuit tout le désordre fut réparé. Cependant comme on fut trois jours sans savoir à Anvers aucunes nouvelles de l'entreprise de Jenebelli, on accusa celui-ci de tromperie, on se souleva contre lui, le peuple animé l'accabla d'injures, il courut même risque de sa vie; mais quand on eut appris ce que son art avoit produit, on le regarda d'un autre œil, on le combla de louanges; & ceux qui étoient à la tête des affaires, se repentirent, mais trop tard, de ne lui avoir pas accordé tout ce qu'il avoit demandé. Pour réparer cette faute, ils lui donnerent de nouveau quinze bateaux plats. Jenebelli les remplit aussitôt de feux d'artifice, & les arma de crampons de fer, afin qu'ils fussent en état de briser & de renverser tout ce qui se présenteroit. Ensuite il leur fit remonter le fleuve à la faveur de la marée : cette petite flote s'avança vers le pont, suivie de quatre autres grands vaisseaux, & de deux autres pleins aussi de feux d'artifice. Les premiers brulots firent leur effet, le pont fut rompu, & les bateaux dont il étoit composé, furent mis en désordre; mais comme il ne parut d'ailleurs aucunes troupes pour soutenir ce premier effort, les Espagnols eurent tout le temps de réparer ce qui étoit endommagé. Ceux d'Anvers avoient aussi permis à Jenebelli de disposer de trois grands vaisseaux qu'il avoit demandés; mais quelques-uns ayant représenté qu'autrefois un Hollandois prisonnier à Dantzick pour ses crimes, avec un seul vaisseau avoit détruit un pont semblable à celui-là, bâti sur la Vistule, on ne voulut aussi lui en accorder qu'un. Jenebelli qui ne servoit qu'à regret tant de maîtres, prépara néanmoins ce vaisseau de la même maniere qu'il avoit fait les précédens, & l'environna de quatre chaudieres à bierre pendues tout au tour, dont chacune avoit un fourneau de maçonnerie rempli de poudres, pour empêcher qu'on ne fût tenté d'en approcher pour éteindre le feu, & escorta ce vaisseau de dix autres pour écarter les plongeurs. Mais cette machine fut inutile : les assiégés réduits à l'extrémité, s'ennuyerent de ces inventions, & se contenterent de tenter une derniere action avec toutes leurs forces. L'histoire des Pays-Bas, & celle de M. de Thou en différens endroits, parlent encore de plusieurs autres inventions de Jénébelli, qui a été regardé comme le plus habile ingénieur de son siécle, & le plus fécond en inventions singulières & terribles, & si on peut le dire, le plus savant destructeur des hommes que l'on ait vu en ce temps-là.

JENGAPOUR, *cherchez* JENUPAR.

☞ JENISCEA ou JENISIA, grande riviere d'Asie, dans la Sibérie, qui a sa source en divers lacs, auprès des montagnes qui sont au midi de la Sibérie. Elle traverse le pays des Kirgisses, & passe à Jenisçéa, ville au pays des Tartares Tongouses. Elle entre ensuite au pays des Samoyedes. Enfin, formant l'isle de Gansko à son embouchure, elle se jette dans la mer glaciale, au midi de la nouvelle Zemble. Un Allemand qui a recueilli tout ce qu'il a pu trouver dans les auteurs sur la Sibérie, dit qu'un des côtés de la riviere de Jénisçéa, est bordé par de hautes montagnes; que l'autre est une large plaine, qui vers le printemps est inondée par ce fleuve, qui se déborde comme le Nil l'espace de 70 milles, & engraisse les terres qu'il rend très-fertiles. Tant que dure cette inondation, les Tongouses se retirent de l'autre côté sur les montagnes, & lorsque le fleuve est rentré dans son lit, ils reviennent dans la plaine avec leurs troupeaux. Le Jénisçéa ne peut être navigué fort loin, à cause de neuf porogues ou chutes d'eau, qui étant à quelques milles de distance les unes des autres, interrompent la navigation. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

☞ JENISCEA, JENISESKOI ou JENISEISKOI, ville de l'empire Russien, dans la Tartarie, au royaume de Sibérie, aux confins des Ostiaques & des Tongouses. Elle tire son nom de la riviere qui la baigne, & qui a plus d'un grand quart de lieue de large devant la ville. La ville de Jénisçéa est assez grande, bien fortifiée & fort peuplée. Sa jurisdiction s'étend sur un grand nombre de Tongouses païens, lesquels habitent le long de la riviere, & de quelques autres du voisinage. Ils paient à l'empereur de Russie un tribut de toutes sortes de pelleteries. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JENISCHIUS (Paul) né à Anvers le 17 juin 1558, étoit savant dans les langues. Il composa un livre intitulé : *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. Son exil dura plus de 50 ans : il le supporta tranquillement jusqu'à la fin de sa vie, s'occupant à la musique, à la méchanique & à l'étude de l'écriture-sainte. Il mourut à Stutgard le 18 décembre 1647. * Jean-Valentin-André, *dans sa 190 lettre.* Bayle, *dict. critique.*

JENISEA, JENISEISKOI, *cherchez* JENISCEA.

JENKOPING ou JONEKOPING, *Jénékopia*, ville de Suéde dans le Smaland, province de l'Ostro-Gothie. Elle est située au midi du lac de Wether, & est toute bâtie de bois. * Baudrand.

JENIZAR, anciennement *Phera*, petite ville ou bourg de la Thessalie en Gréce. Il est vers le golfe de Salonichi, entre la ville de Larisse, & celle de Démétriade. * Baudrand.

JENIZAR, ville de la Gréce, située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. Quelques géographes croient qu'elle a été bâtie sur l'ancienne Pella, lieu de la naissance d'Alexandre *le Grand.* * Baudrand.

JENPING, *cherchez* JEMPING.

JENTIVES, sorte de païens dans les Indes, & principalement dans le royaume de Golconde, & dans celui de Cambaye. Ils croient un seul Dieu & l'immortalité de l'ame, mais ils admettent aussi la métempsycose : c'est pourquoi ils abhorrent l'effusion du sang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur pere, ou quelqu'un de leurs parens. Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de leur religion à leurs bramins ou docteurs. * Mandeslo, *tom. II.* Olearius.

JÉPÉS, est un bourg d'Espagne dans le territoire de Tolède. Il a donné son nom à Antonio de Jepés & à Diégo de Jépés.

JEPHLETI, ville de Palestine, située entre les tribus d'Ephraïm & de Benjamin. * *Josué*, 16, 3.

JEPHTA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 43.

JEPHTE, neuviéme juge des Hébreux, succéda en cette charge à Jaïr. Il étoit fils d'une concubine & de Galaad, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il se retira dans un pays que l'écriture appelle *Tob*, où il fut capitaine d'une troupe

de brigands. Les Juifs, accablés par les Ammonites, eurent recours au courage de Jephté, qui assembla un grand nombre de troupes, marcha contre les ennemis du peuple de Dieu, l'an du monde 2847, & avant J. C. 1188, & fit vœu, s'il remportoit la victoire, de sacrifier la premiere chose qu'il rencontreroit en retournant chez lui. Il défit les Ammonites; mais il eut bientôt sujet de se repentir de la témérité de son vœu; car lorsqu'il retournoit en sa maison, sa fille unique, que Philon, Juif, appelle *Seila*, vint au-devant de lui transportée de joie. Jephté au désespoir, lui déclara son vœu. Elle l'exhorta de l'accomplir; & en effet, au bout de deux mois, qu'elle demanda pour pleurer sa virginité, il s'en aquitta aux dépens de la vie de cette fille. Ceux de la tribu d'Ephraïm s'offenserent de ce que Jephté ne les avoit pas menés à la guerre; & après en avoir témoigné leur chagrin, ils se révolterent contre lui. Jephté en tua 42000, & après avoir gouverné les Israélites pendant six ans, il mourut l'an du monde 2854, & avant J. C. 1181. * *Juges*, 11, 12. Joséphe, *l.* 5.

Les anciens Peres sont fort partagés sur le droit & sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Les uns jugent qu'il étoit téméraire, & qu'il fut accompli injustement. Les autres croient qu'il fut agréable à Dieu, & fait par ce mouvement de son esprit, dont l'écriture sainte dit que ce juge étoit rempli; & que S. Paul le met au rang de ceux dont il recommande la foi. Il y en a aussi eu qui se sont persuadé que la fille de Jephté ne fut point sacrifiée, & qu'on ne fit que l'enfermer dans une maison particuliere, où elle garda une perpétuelle virginité; mais il est plus sûr de dire que le vœu fut accompli à la lettre. Les filles d'Israël avoient coutume de s'assembler toutes les années, & de pleurer pendant quatorze jours la mort de cette fille. On peut consulter les commentateurs de l'écriture sur cette question. Au reste, Agamemnon vivoit dans le même temps, & quelques auteurs ont prétendu que l'histoire du sacrifice de sa fille Iphigénie pour le salut de l'armée des Grecs, n'est qu'une imitation de celui de Jephté. * *Voyez* la dissertation de Louis Cappel, *de voto Jephte*, qui est à la fin de ses remarques sur le nouveau testament.

JEPHTHAEL, ville de Palestine, située dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, 19, 14.

JERAMÉEL, fils de Hesron de la tribu de Juda, donna son nom à une contrée de la Judée, dans laquelle David feignoit de faire des courses, tandis qu'effectivement il ravageoit les terres des Philistins. C'étoit du temps qu'il étoit refugié chez le roi Achis. * I. *Rois*, 27, 10. I. *Paral.* II, 25, *&c.*

JERAPOLI, *cherchez* HIERAPOLIS.

JERBEI ou IREBEI, étoit anciennement une petite ville de la Grande Bretagne. Maintenant ce n'est qu'un village situé dans le comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlile vers le couchant méridional. * Baudrand.

JEREMIE, prophéte, de famille sacerdotale, fils du prêtre Helcia, natif d'Anathoth, ville des Lévites dans la tribu de Benjamin, proche de Jérusalem, commença à prophétiser la troisiéme année du régne de Josias, c'est-à-dire, l'an du monde 3406, & 629 avant J. C. mais les maux dont Jérémie & la prophétesse Holda menacerent les Juifs, n'arriverent pas du temps de ce roi. Lorsque la prophétie fut montrée à Joakim, que le roi d'Egypte avoit mis sur le trône de Juda, ce prince outré du malheur qu'on lui prédisoit, déchira cet écrit avec un ganif, & le jetta au feu; mais Dieu commanda au prophéte de r'écrire ces mêmes menaces dans un autre volume, & d'y en ajouter encore plusieurs autres. Cependant cette sainte liberté, que l'esprit de Dieu qui l'animoit, lui fit prendre, l'exposa aux persécutions des Juifs. Il fut mis deux ou trois fois en prison; & les courtisans de Sédécias ne pouvant souffrir que malgré sa captivité, il reprochât continuellement aux Juifs leurs désordres, & leur annonçât les malheurs qui les menaçoient, le jetterent dans une basse fosse remplie de boue. Il y auroit été sans doute étouffé, si un Ethiopien nommé *Abdemelech*, que son mérite avoit avancé auprès de Sédecias, n'eût obtenu de ce roi, de retirer le prophéte du lieu où on l'avoit plongé. Ensuite la ville de Jérusalem fut prise en l'an du monde 3429, & 606 avant J. C. par les Babyloniens, comme Jérémie l'avoit prédit. Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, donna au prophéte la liberté ou d'aller à Babylone, pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le prophéte aima mieux demeurer en Judée, pour conserver le peu de Juifs qui y étoient demeurés. Il donna de bons avis à Godolias, qu'on laissoit gouverneur en Judée; mais ce dernier les ayant négligés, fut tué avec ceux de sa suite. Depuis, les Juifs, qui craignoient la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur sureté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, & fut enfin contraint de les suivre, avec son disciple Baruch. En Egypte il leur reprocha leur idolâtrie, avec son zèle & sa constance ordinaire: de sorte que ne pouvant plus souffrir ses justes reproches, ils le lapiderent dans la ville de Taphné, l'an du monde 3445, & 590 avant J. C. Ce prophéte eut l'avantage d'être sanctifié dès le sein de sa mere, comme il l'écrit lui-même. S. Epiphane dit que les Egyptiens avoient une grande confiance en sa protection, & qu'ils honoroient particulierement son tombeau. Ce qui est très-opposé à la pensée de divers auteurs anciens, & surtout de S. Victorin, martyr, qui ont cru qu'il n'étoit pas encore mort, & que Dieu le réservoit pour combattre l'Antechrist à la fin du monde.

La prophétie de Jérémie contient cinquante & un chapitres. Les chapitres L & LI contiennent une prédiction de tout ce qui devoit arriver en la ville de Babylone. Le chapitre LII n'est point de Jérémie, dont la prophétie est terminée à la fin du chapitre LI, par ces mots: *Jusques ici, sont les paroles de Jeremie.* Il est plutôt de Baruch ou d'Esdras. Les lamentations qui suivent, faisoient autrefois partie du livre de Jérémie. Le style de ce prophéte, si nous en croyons le témoignage de S. Jérôme, est simple dans ses paroles, & majestueux dans le sens; mais cette simplicité de paroles ne nous paroît point à présent; l'expression est forte & sublime. On lui attribue encore quelques autres livres. Dans les VI[e] & VII[e] siécles, il y avoit un grand concours de peuple dans l'endroit où on croyoit que le corps de ce prophéte avoit été enterré, & dans ceux où on prétendoit posséder quelques-unes de ses reliques. Mais toutes les relations de ces temps-là sont si fabuleuses, qu'il n'est pas sûr de s'y arrêter. En Occident on s'est réglé sur les Grecs pour le jour destiné à honorer la mémoire de ce prophéte, qui se trouve marqué au premier mai dans tous les martyrologes latins, à l'exception des plus anciens qui portent le nom de *S. Jérôme.* Il n'y a point d'endroit en Occident, où le culte de Jérémie soit plus célébre qu'à Venise, où il y a une église dédiée sous son nom, & où on célébre sa fête, même dans la cathédrale. On se vante à Prague d'avoir des reliques de ce prophéte, que l'on dit avoir été tirées de Venise. Il y avoit autrefois un autre prophéte *Jérémie*, dont parle Origène, où l'on trouvoit ces paroles citées dans l'évangile: *Appenderunt mercedem meam, &c*; mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un ouvrage apocryphe dont les Nazaréens se servoient. * S. Jérôme, *in cap.* 27 *Matth.* S. Epiphane, *de vitis prophet.* S. Jérôme. S. Augustin. Joséphe. Les interprétes. Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.* Du Pin, *dissert. préliminaire sur la bible.* Baillet, *vies des SS. de l'anc. testament, le premier mai.*

☞ JEREMIE, archevêque de Sens, au IXe siécle, succéda à Magnus ou Magnon en 818, & mourut sur la fin de l'année 828. Vers la fin de l'an 825, ou au commencement de l'année suivante, l'empereur Louis *le Debonnaire* l'envoya à Rome, avec Jonas d'Orléans, en qualité de son ambassadeur, porter au pape Eugène II le résultat du concile de Paris sur les images. Le témoignage que l'empereur lui rendit en cette occasion, nous donne une grande idée de ce prélat, qu'il représente comme un homme aussi instruit des saintes lettres, qu'exercé dans la dispute. Il nous reste une lettre de ce prélat. C'est la vingt-septiéme du recueil de celles de Frothaire. * D. Rivet, *histoire littér. tom. V.*

JEREMIE, I de ce nom, patriarche Grec de Constantinople vers l'an 1520, étoit archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il succéda à Théolepte. L'année suivante il alla à Jérusalem visiter le sépulcre de Jesus-Christ, & vit naître la division entre les clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Constantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie: ce qui se fit sans peine, par la promesse qu'on fit au grand seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour, fit si bien qu'il fut continué, & que son compétiteur fut chassé. Ibrahim, grand visir de Soliman, qui étoit son ami, le servit utilement dans cette affaire. On dit que le prince Turc le vouloit obliger de lui payer le surplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la chaire patriarchale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmés de la modestie, & de la douceur de leur prélat, s'opposerent à son dessein, & payerent avec joie le surplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ces peuples, que les Turcs vouloient chasser des villes qui avoient résisté opiniâtrément aux armes ottomanes. Ce patriarche mourut en 1545. * Emanuel Malaxes, *l. 2. Turco-Græc.* Génebrard & Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal.*

JEREMIE II, métropolitain de Larisse, fut mis à l'âge de trente-six ans sur le siége patriarchal des Grecs en 1572, quelque temps après que Métrophanes en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un prélat de grande érudition & de bon sens. Les Luthériens firent présenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur secte, qui étoit à Constantinople à la suite de l'ambassadeur de l'empereur, la confession de foi d'Augsbourg; & tâcherent de l'attirer à leur parti. Ce fut inutilement: ce patriarche combattit leurs erreurs, & de bouche, & par écrit. Cependant les Luthériens, indignés contre Jérémie, firent si bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chassé. Ce prélat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du calendrier, faite par les soins du pape Grégoire XIII, auquel il se soumit. Ses envieux l'accuserent auprès du grand seigneur, d'avoir commerce de lettres & d'amitié avec le pontife Romain; & par ordre de ce prince, il fut mis en prison, & envoyé en exil vers l'an 1585. On assure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le dessein de le faire cardinal. * Emanuel Malaxes. Possevin, & autres cités par Sponde, *in annal.*

La dispute de Jérémie avec les Luthériens commença en 1574 ou 1575. Jacques Andréas, prévôt de l'église de Tubinge, & chancelier de l'académie; & Martin Crusius, professeur des langues grecque & latine dans la même académie, envoyerent au patriarche les principaux articles de la confession d'Augsbourg traduits en grec depuis long-temps par Paul Dorscius de Plawen. Leur dessein étoit, à ce qu'ils écrivirent depuis, de justifier leur foi contre les accusations qu'on répandoit dans tout l'Orient, où on les traitoit de sectaires. Le patriarche leur répondit avec politesse & modération, par une lettre du 15 mai 1576, où il réfute les points qui étoient contraires aux sentimens de l'église grecque. Lorsqu'on eut reçu cette réponse, Luc Osiander lui envoya, le premier d'octobre de l'année suivante, un nouvel écrit au nom d'Andreas & de Crusius. C'étoit un abrégé de la théologie de Herbrand traduit en grec par Crusius, où l'on traitoit de la regle qu'il falloit observer dans l'interprétation de l'écriture sainte, & de la procession du Saint Esprit. Le patriarche y répondit en 1579; & le 24 juin 1580, les théologiens de Wittemberg lui firent une troisiéme réponse, qu'ils envoyerent à Constantinople. Le 6 de juin 1581 le patriarche répliqua à ce nouvel écrit, & les théologiens terminerent enfin cette dispute par des remercimens qu'ils lui firent. Les actes de cette dispute furent suprimés pour lors par ces théologiens; en partie, dirent-ils, pour ménager le patriarche qui avoit été déposé par les Turcs, & qui étoit en danger de sa vie; & en partie, parcequ'ils ne voyoient pas les avantages que l'église retireroit de leur publication. Mais Stanislas Sokolowski, théologien du roi de Pologne, pria instamment un abbé d'un monastére grec qu'il trouva à Léopold, ville de la Russie Polonoise, de lui envoyer ces actes dès qu'il seroit retourné dans son pays. L'abbé le promit & l'exécuta. Sokolowski les traduisit aussitôt en latin, & les fit paroître sous le titre de *Censure de l'église grecque*, en 1581: il accompagna cette traduction de notes, & dédia l'ouvrage au pape Grégoire XIII. Le but du traducteur a été de montrer que les théologiens de Wittemberg, & tous ceux de leur communion, voyant que leur doctrine ne pouvoit s'accommoder avec celle de l'église catholique d'occident, avoient eu recours aux évêques orientaux, comme autrefois les Pélagiens, suivant le reproche que leur en fait S. Augustin; mais qu'ils avoient encore reconnu que la doctrine de l'église d'orient étoit bien différente de la leur. Les théologiens de Wittemberg, instruits de cette édition, firent imprimer trois ans après à Wittemberg les mêmes actes en grec & en latin, avec une préface contre laquelle un jurisconsulte, nommé Fikler, composa un écrit sous le titre d'*Eponge*. Sokolowski lui-même leur fit une réponse, à laquelle il joignit la sentence définitive du patriarche, avec un écrit sous le titre d'*Antidote*, pour réfuter la réponse de ces théologiens à la censure que ce patriarche avoit faite de quelques articles de la confession d'Augsbourg. Jacques Gorski se joignit à lui, & donna sur son Antidote quelques remarques qu'il intitula *Crusius*. M. de Thou a parlé assez au long de cette dispute dans le soixante-treiziéme livre de son histoire.

JERESLAW, ville capitale de la province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. Elle est située sur la riviere de Wolga, à-peu-près au nord-est de la ville de Moscou. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, sur-tout de cuirs de Moscovie. La province de Jereslaw a titre de duché. C'est un pays de grande étendue & très fertile, surtout le long de la riviere de Wolga. Elle avoit été donnée à des princes Moscovites, qui ne régnoient point comme czars, & leurs descendans la posséderent quelque temps. Ainsi c'étoit comme une province séparée qui avoit son souverain particulier: mais Jean Basilowitz ayant subjugué ces princes, les dépouilla de ce duché, & ne leur laissa qu'un médiocre revenu. On les appelle maintenant *Knetz* ou *Ducs de Jereslaw*. * Adam Brabant, *Voyage de* M. Evert-Isbrun, de Moscou à la Chine, *chap. 1.*

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Palestine, bâtie par les Jébuséens, dans la tribu de Benjamin, à soixante stades du Jourdain, & à cent cinquante de Jérusalem, étoit située au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville des Palmes*, & on disoit en proverbe, *Plantatio rosæ in Jericho.*

Aussi on remarque encore aujourd'hui qu'au printemps, la plaine voisine de cette ville est couverte de ces plantes qu'on nomme, *roses de Jéricho*. Cette plante a la forme du sureau : elle est d'abord rouge, puis devient blanchâtre, & reste incorruptible : de sorte qu'en quelque temps qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanouit ; ensuite en étant ôtée, elle se referme comme auparavant, & cela en tout temps : mais non à certaines fêtes particulieres seulement, comme s'imagine le vulgaire superstitieux. La premiere ville que les Israélites trouverent à combattre après le passage du Jourdain s'appelloit *Jéricho*. Josué qui étoit leur capitaine, avoit déja envoyé des espions pour la reconnoître. Dieu lui commanda que durant sept jours le peuple fît le tour des murs de la ville, & qu'au septiéme jour, les prêtres prissent sept trompettes, & les fissent retentir, marchant devant l'arche. Cela fut exécuté, & aussitôt les murailles de Jéricho tomberent, l'an 2584 du monde, & 1451 avant J. C. Dieu voulut qu'elle fût toute en anathême ; ce que Josué recommanda très-particulierement, maudissant celui qui songeroit à rétablir cette ville. En effet, un certain homme de Bethel, nommé *Hiel*, qui osa rebâtir Jéricho au commencement du régne de Josaphat, roi de Juda, & sous celui d'Achas, roi d'Israël, sentit les effets de cette malédiction ; car il perdit l'aîné de ses fils nommé *Abiram*, & un autre appellé *Segub*, comme l'auteur du troisiéme livre des rois l'a remarqué. Il est encore fait souvent mention de Jéricho dans les livres des Machabées & dans l'évangile. Le Sauveur du monde honora cette ville par ses miracles ; il y guérit un aveugle, & y logea dans la maison de Zachée. Cette ville fut emportée par les Romains dans les guerres de Vespasien & de Tite. Les derniers rois de Judée avoient pris plaisir de l'orner de bâtimens magnifiques ; & Hérode Ascalonite, surnommé *le Grand*, y fit sa demeure quelque temps dans un très-beau palais. Il y avoit aussi un hippodrome, qui étoit comme une académie royale, où la noblesse avoit coutume d'exercer les chevaux au manége & à la course : il y avoit aussi un superbe amphithéatre, pour y faire des jeux publics. La plaine de Jéricho a environ neuf lieues & demie de longueur, & cinq de largeur. Joseph assure que c'étoit le lieu où se trouvoit le véritable baume, duquel la ville a pris son nom de Jéricho, qui signifie *bonne odeur :* mais on n'y voit plus les arbres qui produisoient le baume ; & il y a même peu de palmiers, parceque ces lieux ne sont plus cultivés. On y trouve seulement certains arbres sauvages & épineux, entr'autres le Zaçon, qui porte de petites prunes, dont on tire une huile, ou un baume, qui a des effets admirables pour toutes sortes de plaies. Dans les bocages de cette plaine on trouve aussi de petites pommes toutes rondes, & de couleur de jaune doré, qui ont dedans au lieu de pepins, un noyau rond comme un pois, & qui sont d'un gout assez agréable. D'autres portent des pommes peintes d'un vermillon doré, fort belles à la vue, mais dont le dedans n'est rempli que d'une eau de mauvaise odeur ; & quand elles sont seches, il n'y demeure que de la graine. Il y a apparence que ce sont de ces pommes que les auteurs disent croître vers le rivage de la Mer-Morte, & qu'ils appellent *pommes de Sodome & de Gomorrhe*, lesquelles ont une couleur qui charme la vue, mais dont le dedans est plein d'une cendre puante & amere. Aux environs de Jéricho, vers le septentrion, est la montagne de la Quarantaine, ainsi appellée, parceque Jesus-Christ y a jeûné quarante jours. Elle est extrêmement haute & escarpée, & il est très-difficile de monter à la caverne où Jesus-Christ se retira. L'impératrice sainte Héléne y fit bâtir une chapelle avec un autel, sur lequel on dit quelquefois la messe. On y voit des images d'anges & de saints en peinture, dont les couleurs sont très-vives. Un peu plus haut, il y a une grotte peinte de diverses figures de l'annonciation de la sainte Vierge, des anges & des apôtres, avec des lettres grecques fort anciennes, qui sont un peu effacées, mais les couleurs sont très-éclatantes. On tient que c'est en celle-ci que les anges apporterent quelque nouriture à Jesus-Christ après son jeûne, & après qu'il eut surmonté les tentations du démon, dont la derniere, selon S. Matthieu, se fit sur le faîte d'une montagne, que l'on croit être celle-ci, où le démon porta le Fils de Dieu pour lui montrer les royaumes de la terre. Quelques-uns disent qu'il est plus vraisemblable que Jesus-Christ étoit dans la forêt du Jourdain, lorsqu'il fit son jeûne de quarante-jours ; puisque S. Marc dit qu'il étoit avec les bêtes, & que cette montagne n'est pas un lieu accessible aux animaux même sauvages, étant entierement stérile, sans chemin ni sentier, sans herbes ni buissons ; mais la tradition est contraire à leur opinion ; & l'on peut dire que le pied de cette montagne étoit fréquenté par des bêtes, & qu'il pouvoit y en avoir aussi dans certains endroits de la roche, où l'on a quelquefois trouvé des piquans de porc-épics. A quatre ou cinq cens pas de cette montagne de la Quarantaine, on voit la fontaine d'Elisée, ainsi nommée parceque ce prophéte adoucit ses eaux, qui étoient auparavant amères & très-mauvaises. Elle va couler près de Jéricho, puis se divise en plusieurs petits ruisseaux qui arrosent la campagne, & se rendent dans le Jourdain. Jéricho étoit encore assez renommée lorsque les Chrétiens se rendirent maîtres de la Terre-Sainte ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, habité par quelques Arabes. * *Josué*, 5 & 6. III. *des Rois*, 16. *Luc*, 18 & 19. Josephe, *lib. 6 antiqq. c.* 1 ; *lib.* 5 *de bello*, *c.* 4. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Pline. Strabon. Sanson & Ferrari. *in lexic*, Ptolemée. Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

JERIMOTH, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 10, 3. *Voyez* ARAMA.

JERMYN (Michel) théologien Anglois, né à Knowston, en Devon, le premier de novembre 1590, étudia à Oxford dans le collége du Corps de Christ, dont il fut aussi reçu membre. Il prit le degré de maître-ès-arts en 1615, fut fait chapelain de la princesse Elizabeth, qu'il accompagna lorsqu'elle eut épousé le comte Palatin, & prit le degré de docteur en théologie à Leyde. Il fut dans la suite chapelain ordinaire de Charles I, & recteur de l'église de S. Martin : mais en 1642, lorsque la guerre civile commença, les Presbytériens le déposerent, après quoi il passa une partie de ses jours dans les pays étrangers, & le reste au village de Kemsing. Le 14 août 1659, comme il revenoit chez lui, d'un village où il avoit prêché, il tomba mort de dessus son cheval, dans le chemin. Il a fait des paraphrases sur les Proverbes de Salomon, imprimées *in-fol.* en 1638 ; un commentaire sur l'Ecclésiaste, aussi *in-fol. De vita & obitu Jourdani*, *&c.* * Wood, *antiquit. & histor. univers. Oxon.*

JERMYN ou JERMAIN (Henri) fils de *Thomas* Jermyn de Rusbroke, dans le comté de Suffolck, trésorier du roi Charles I, & grand écuyer de la reine son épouse, conduisit cette princesse en Angleterre, pendant que son époux étoit en guerre avec les parlementaires, la fit débarquer à Burlington dans la province d'Yorck, d'où il la mena surement à travers les quartiers des ennemis, près du roi son époux à Oxford. Tant pour ce bon service que pour d'autres, le roi par ses lettres patentes du 8 de septembre, l'an dix-neuf de son regne, le fit baron du royaume, sous le titre de *lord Jermyn*, *baron de S. Edmonsburi en Suffolck.* Dans la suite le lord Jermyn conduisit la reine hors du royaume, & gouverna sa petite famille pendant seize ans, étant du conseil privé du roi. Il servit le roi Charles II avec le même zèle pendant le soulevement des parlementaires, & le suivit dans tous ses

voyages. Ce prince, en récompense de sa fidélité, le créa comte de S. Albans dans le comté de Herfort, par ses lettres patentes datées de Breda le 29 avril 1660, l'honora ensuite de l'ordre de la Jarretiere, & d'une place dans son conseil d'état. En 1661, ce milord vint en France en qualité d'ambassadeur extraordinaire de sa majesté Britannique, & mourut à Londres sans alliance, le 12 janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdal. Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL, *cherchez* GEDEON.

JEROBOAM, I de ce nom, roi d'Israël, étoit fils de Naba, de la tribu d'Ephraïm, natif de Sareda. Sa mere s'appelloit *Sarya.* Salomon ayant connu le mérite de Jéroboam, le chargea de l'intendance de la maison de Joseph, c'est-à-dire, des tribus d'Ephraïm & de Manassé. Le prophéte Abias ayant rencontré Jéroboam tout seul dans un champ, lui prédit qu'il regneroit sur dix tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui resteroit à Roboam. Salomon, irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jéroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jeroboam s'enfuit vers Sesac roi d'Egypte, & y demeura jusqu'à la mort de Salomon. Après le decès de ce prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du monde, 975 avant J. C. Jéroboam se présenta à Roboam avec tout le peuple d'Israël, pour supplier ce prince de les décharger d'une partie des impôts excessifs qu'on levoit sur eux; & après la réponse peu judicieuse de ce roi, dix des tribus se donnerent à Jeroboam. Ainsi se fit la division des royaumes de Juda & d'Israël. Jeroboam établi roi de ce dernier état, craignant que si le peuple alloit à Jérusalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance de Roboam son prince légitime, fit faire l'année suivante deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Bethel & l'autre à Dan, & les fit adorer à ses sujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces idoles ce qui se faisoit à Jérusalem dans le culte du vrai Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un prophéte, qui parla à un des autels où étoit Jéroboam, & prophétisa qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommé *Josias*, qui égorgeroit sur cet autel tous les prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il disoit la vérité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Josias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jéroboam ne pouvant souffrir la liberté de ce prophéte, étendit la main pour ordonner à un de ses officiers de l'arrêter; mais elle se secha aussitôt. Le prince le pria d'obtenir sa guérison: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur; car il mourut dans ses impiétés en l'an 3081 du monde, & 954 avant J. C. après un régne d'environ 22 ans. Son fils NABAD lui succéda. * III. *des Rois*, 11, 12, 13 *& suiv.* IV. 9, 10, 13, 14. II. *des Paralipoménes*, 9, 10 *& suiv.* Joséphe, *l.* 8, *antiquit. jud.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal vet. testam.*

JEROBOAM II, régna avec son pere JOAS, & commença à régner seul en Israël l'an 3211 du monde, & 824 avant J. C. Ce prince vaillant & heureux à la guerre, battit souvent les Syriens, reprit sur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans son royaume, & y ajouta les villes de Damas & de Hamath: de sorte que de son temps ses états avoient presque les mêmes frontieres que du temps de Salomon. Dieu ne le traitoit pas si favorablement pour le récompenser de sa piété, puisqu'il étoit idolâtre; mais pour accomplir les promesses faites à son grand-pere Joachas. Il mourut en la quarante-uniéme année de son régne, la 3251 du monde, & 784 avant J. C. Après sa mort il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demi. * IV. *des Rois*, 14. Joséphe, *l.* 9, *antiquit.* Génebrard, *l.* 1, *chron.* Torniel & Salian, *annal. sacr. veter. testam.*

JÉROME CARDIEN, historien Grec, étoit de Cardie, ville considérable de la Chersonnèse de Thrace. Les généraux qui y commandoient les troupes d'Athènes, s'étant emparé de quelques places que les Cardiens revendiquoient, ceux-ci implorerent le secours de Philippe, roi de Macédoine, qui les prit sous sa protection, & rétablit leurs affaires. Les bienfaits dont il les combla, en attirerent plusieurs à sa cour, entr'autres Eumenés & Jérôme, qui ne tarderent pas à y briller. Jérôme, homme de lettres, & devenu partisan zèlé du roi de Macédoine, & capable d'ailleurs de servir ce prince utilement, fut employé par Philippe dans des négociations également délicates & importantes. La mort de Philippe n'apporta aucun changement dans sa situation. Alexandre, fils & successeur du prince son protecteur, connut son mérite, son adresse, sa capacité, & lui donna aussi une partie de sa confiance. Il n'est presque pas douteux que Jérôme n'ait partagé avec les autres capitaines de ce fameux conquérant, les périls & la gloire de l'expédition des Indes, & qu'il fut témoin de la mort de son maître à Babylone, puisque selon Athénée, les Macédoniens le chargerent de faire travailler à la construction du char superbe qui devoit conduire le corps d'Alexandre au lieu de sa sépulture. Les troubles qui suivirent la mort d'Alexandre, ayant fait concevoir à Antigonus l'espérance de s'ouvrir le chemin du trône, il demanda une entrevue à Jérôme, & l'engagea par les promesses les plus flateuses, à porter Eumenés, qui avoit le gouvernement de la Cappadoce, à lui être favorable. Eumenés, trop généreux pour sacrifier à sa fortune tant de bienfaits, dont Philippe & Alexandre l'avoient comblé, éluda adroitement un article essentiel du traité dans lequel Antigonus vouloit l'engager, & se voyant en état de disputer le terrein à Antigonus, on en vint aux mains, & Eumenés eût remporté la victoire s'il n'eût point été trahi. Jérôme se distingua dans cette bataille: il y fut blessé dangereusement, fait prisonnier, & conduit à Antigonus, qui le traita fort bien. Jérôme en fut si reconnoissant, qu'il s'attacha à lui avec tant de fidélité, qu'Antigonus ne mit aucune différence entre lui & ses plus anciens serviteurs. Il lui confia même l'administration de la Syrie, au moins selon que Joseph l'assure: & le témoignage de cet historien paroît bien fondé. Antigonus le chargea certainement de l'exécution de ses projets, par rapport au lac Asphaltite, dont il vouloit ôter la vente du bitume, qui rapportoit, dit-on, des sommes considérables, aux Arabes: mais ces projets ne purent réussir. Jérôme trouva une vigoureuse résistance, presque tous ses soldats furent tués, & il fut obligé d'abandonner ce qu'il ne pouvoit obtenir. Antigonus avoit d'ailleurs des affaires plus importantes à démêler. Séleucus venoit de s'emparer de Babylone; Ptolémée armoit; il y avoit lieu de craindre que les autres capitaines d'Alexandre ne se déclarassent. Tout cela aboutit à former une ligue dont les chefs furent Ptolémée, Séleucus, Lysimaque, & Cassander. Antigonus voulut s'y opposer: les armées se rencontrerent près d'Ipsus, ville de Phrygie, & Antigonus perdit la bataille & la vie. Démétrius, son fils, se trouvant presque sans ressource, & ayant sur les bras quatre monarques, dont un seul suffisoit pour achever de l'accabler, Jérôme se fit un devoir de ne le point abandonner. Les Thébains qui craignoient les armes du prince, s'étant soulevés, Démétrius vint assiéger Thèbes, contraignit les habitans de rentrer dans l'obéissance, & confia à Jérôme le gouvernement de cette ville. Cependant, Démétrius ayant été fait prisonier, Jérôme chercha un nouveau protecteur, en s'attachant au service de Pyrrhus, roi d'Epire, avec qui il avoit combattu plusieurs années, sous les étendards d'Antigonus. Pyrrhus le reçut avec empressement, & Jérôme l'accompagna dans plusieurs expéditions. Les auteurs anciens attestent qu'aucun officier de son temps ne s'étoit trouvé à autant de ba-

tailles, & n'avoit reçu un plus grand nombre de blessures. La mort de Pyrrhus le rendit à lui-même, & il y a lieu de croire que la tranquillité dont il jouit jusqu'à la fin de sa vie, qu'il poussa jusqu'à l'âge de 104 ans, lui procura le loisir de finir des ouvrages, qui furent plutôt le fruit de sa reconnoissance, que le vain desir d'acquérir de la gloire & de la réputation. Vossius, & plusieurs autres critiques, lui attribuent une histoire d'Alexandre; mais on croit que c'étoit plutôt une histoire dans laquelle étoient décrits les intrigues, les démêlés, & les guerres des généraux Macédoniens, qui partagerent entr'eux les conquêtes de leur maître. Il est certain au moins, que Jérôme a composé une pareille histoire, & il n'est pas sur qu'il ait écrit une vie d'Alexandre. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile & Josephe, lui attribuent l'histoire dont il s'agit, & en parlent comme de toutes les productions qui portoient le nom de Jérôme, la plus variée, la plus curieuse, & la plus importante. Il y dévelopoit les mouvemens qui suivirent la mort d'Alexandre, les cabales & les jalousies des principaux chefs de l'armée, les guerres sanglantes que les vues ambitieuses de plusieurs d'entr'eux allumerent dans l'Europe & dans l'Asie, la destruction entiere de la maison royale de Macédoine, & la naissance des diverses monarchies qui démembrerent ce puissant empire. Mais partisan outré d'Eumenés & d'Antigonus, l'historien déclamoit avec emportement contre Séleucus, Cassander, Ptolémée; & surtout contre Lysimaque, qui avoit ruiné Cardie. Il est le premier des Grecs, au jugement de Denys d'Halicarnasse, qui soit entré dans quelque détail sur l'origine & les antiquités du peuple Romain. Cet abrégé faisoit partie de l'histoire des successeurs d'Alexandre. Les fragmens de Jérôme, qui sont épars dans les écrits des anciens, montrent aussi qu'il avoit fait une vie de Pyrrhus. M. l'abbé Sévin fait d'excellentes réflexions sur ces ouvrages de Jérôme, & sur les jugemens que les anciens en ont portés, dans ses recherches sur la vie & sur les ouvrages de Jérôme de Cardie, mémoire extrémément curieux, que nous avons beaucoup abrégé, & qu'on ne peut lire qu'avec satisfaction dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, où il est imprimé.

JEROME DE RHODES, disciple d'Aristote, vivoit vers le même temps que le précédent, & écrivit des commentaires historiques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogène Laërce, &c.

JEROME (Saint) fils d'*Eusebe*, né à Stridon, ville sur les limites de la Dalmatie & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de J. C. Son pere, après lui avoir fait apprendre les premiers principes de la langue latine en son pays, l'envoya à Rome, où il étudia sous le grammairien Donat, célébre par ses commentaires sur Virgile & sur Térence. Jérôme fit de grands progrès dans l'étude des belles lettres & des langues; & il reçut le baptême en cette ville. Depuis il vint dans les Gaules, & y transcrivit un livre des synodes de S. Hilaire de Poitiers, dont il faisoit grande estime. Il passa quelque temps à Aquilée, où il fit amitié avec Héliodore, & l'engagea par son exemple à entreprendre le voyage de Thrace, de Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin de se retirer vers l'an 372, dans le désert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guères. S. Jérôme s'efforça de l'y rappeller, par une lettre très-forte. Il fut persécuté dans sa solitude par les orthodoxes du parti de Mélece, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cause qu'il se servoit du mot d'*Hypostase*, comme le concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'est ce qui l'obligea de venir à Jérusalem, où il s'appliqua entierement à l'étude de la langue hébraïque, afin d'acquérir une plus parfaite intelligence de l'écriture-sainte. Son nom étoit déja si célébre dans l'église, que le pape Damase le consultoit sur ses difficultés. Paulin d'Antioche ordonna prêtre S. Jérôme, qui y consentit, à condition qu'il ne seroit attaché à aucune église, & qu'il ne quitteroit point la profession monastique, qu'il avoit choisie, pour pleurer, comme il dit, les péchés de sa jeunesse, & pour fléchir la miséricorde de Dieu envers lui. C'est ainsi qu'il parle à Pammachius, pour se défendre de la vexation de Jean, évêque de Jérusalem, qui le vouloit assujétir à son église, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un si grand respect pour le sacrifice de l'autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de S. Grégoire de *Nazianze* s'étoit répandue par-tout, S. Jérôme vint vers l'an 481 à Constantinople pour l'entendre. Il passa l'année suivante à Rome, où il fut secrétaire du pape Damase. Il publia un livre contre Helvidius: & en mit un autre au jour, *De la défense de la virginité*, contre Jovinien; & dans le même temps il forma beaucoup de dames romaines à la piété. Il eut pour écolieres dans la vertu & dans les saintes lettres, les saintes Marcelle, Albine, Lea, Aselle, Paule, Bléfile, Eustochie, & quelques autres, qui devinrent sous sa discipline des exemples de sainteté. Ces liaisons firent parler ses envieux, & la médisance s'augmenta après la mort du pape Damase l'an 385; car Sirice, qui lui avoit succédé au pontificat, ne fit pas autant d'estime de ce saint, que sa doctrine & sa vertu le méritoient: ce qui l'exposa encore aux calomnies de ceux dont il avoit repris les dissolutions; de sorte qu'il se vit contraint de sortir de Rome pour retourner à sa chere solitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour écouter Didyme. Lorsqu'il fut de retour dans le monastere de Béthléem, il ne s'occupa qu'à méditer & à écrire contre les hérétiques, & sur-tout contre Vigilance & Jovinien. Dans un ouvrage qu'il avoit composé contre ce dernier, pour relever l'état de la virginité, il sembloit avoir trop abaissé celui du mariage: ses ennemis en firent du bruit, le pape même en eut mauvaise opinion; ce murmure fut si grand, que Pammachius, ami de S. Jérôme, lui conseilla de composer une apologie pour défendre son ouvrage. Il le fit avec son style ordinaire, où parmi beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes assez piquantes contre ceux qui par envie ou par ignorance condamnoient les travaux de sa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage, qu'il combat dans ses dialogues. Cet hérésiarque s'en vengea, dit-on, en excitant une persécution contre S. Jérôme. Il étoit soutenu par Jean de Jerusalem, qui n'aimoit pas ce saint, avec lequel il avoit rompu au sujet des Origénistes: ce qui causa aussi la rupture de S. Jérôme avec Rufin, qui avoit été son ami intime. Théophile d'Alexandrie les raccommoda: mais ce ne fut pas pour long-temps. Cette division de deux grands hommes, qui fut portée aux extrémités, causa quelque scandale, & fit que plusieurs accuserent saint Jérôme de trop de chaleur. Il eut aussi dispute avec S. Augustin; mais ces deux grands docteurs ne sortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à S. Jérôme son sentiment touchant l'origine des ames. Ce saint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans; mais non pas de 98 ou 99 comme d'autres l'ont cru. Nous avons ses œuvres recueillies par les soins de Marianus Victorius; une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le P. Martianai, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a depuis donné une nouvelle édition en cinq volumes *in-fol.* dont le premier a paru en 1693, le second en 1699, le troisiéme en 1704, & les deux derniers en 1706. Nous avons perdu plusieurs traités de ce saint, dont Cassiodore fait mention, & qu'il avoit dans sa bibliothéque. Nous ne parlons point ici du prétendu

cardinalat de S. Jérôme ; car cette dignité n'étoit pas encore établie de son temps. Sa vie, qui a été écrite par un auteur inconnu, est à la fin de ses ouvrages. Plusieurs grands hommes parlent de lui, & ont écrit son éloge. Le P. Pétau a marqué exactement dans la chronique qui est à la fin du second tome de son livre *De doctrina temporum*, la date des voyages & des principaux écrits de S. Jérôme.

S. Jérôme est de tous les peres Latins celui qui a eu le plus d'érudition. Il savoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Ses travaux sur l'écriture sont immenses. Il a fait une nouvelle version latine de tout l'ancien testament sur l'hébreu, & corrigé l'ancienne version latine du nouveau, pour la rendre conforme au grec. C'est cette version que l'église latine a depuis adoptée pour l'usage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des commentaires sur les grands & petits prophétes, sur l'ecclésiaste, sur l'évangile de S. Matthieu, sur les épîtres de S. Paul aux Galates, aux Ephésiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela composé des traités polémiques contre les hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origénistes, & des écrits contre Rufin ; plusieurs lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des instructions morales, & la plupart des réflexions ou discussions critiques sur la bible. Il y a aussi quelques lettres historiques, & un traité des hommes illustres, qui renferme la vie & les titres des écrits des auteurs ecclésiastiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques homélies d'Origène, & la chronique d'Eusebe qu'il a continuée. Il a écrit purement en latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de noblesse. * Marcellin, *in chron.* Bede & Adon, *in martyr.* Baronius, *in annal.* Possevin. Riccioli. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du V siécle.*

JÉROME (Saint) ordre religieux, *cherchez* JERONYMITES, ou Hermites de S. Jérôme.

JEROME DE SAINTE-FOI, Juif, puis Chrétien, célébre par sa science, au commencement du XV[e] siécle, mourut en 1412.

☞ JEROME DE PRAGUE, ainsi nommé parcequ'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut disciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Hussites en 1408. Il étoit bachelier & maître en théologie, & avoit obtenu ce grade en 1399. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu maître-ès-arts dans les universités des trois premieres villes que nous venons de nommer. Il passoit pour avoir beaucoup de talens ; & quoique plus jeune que Jean Hus, on disoit qu'il avoit plus de science & de subtilité que lui. En 1410 il fut appellé par le roi de Pologne pour régler l'université de Cracovie. De Pologne il alla en Hongrie, où il fut accusé d'hérésie. De Hongrie il alla à Vienne où il fut mis en prison, à cause de sa doctrine, & d'où il ne sortit qu'aux sollicitations de l'université de Prague. Jérôme se rendit à Constance le 4 avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Il y arriva avec un de ses disciples, & tous deux y entrerent sans être reconnus, à cause du grand nombre de personnes qui étoient dans cette ville ; mais ils n'y firent pas un long séjour. Jérôme eut un long entretien avec Jean Hus. La vue de sa prison lui fit horreur, & le refus qu'on faisoit de lui donner une audience publique l'irrita ; & craignant pour lui-même un traitement pareil, il se retira deux jours après avec son disciple à Uberlingen. Se trouvant là plus en sureté, il écrivit à l'empereur & aux seigneurs de Bohême qui étoient au concile, pour demander un sauf-conduit. L'empereur le refusa d'abord ; mais se voyant pressé par les seigneurs de Bohême, & sur l'avis du concile, il dit : *Nous lui en donnerons un pour venir, mais non pas pour s'en retourner.*

Jérôme ayant appris cette réponse, envoya afficher aux portes de toutes les églises & de tous les monasteres de Constance & à celles des cardinaux, un écrit en latin, en allemand & en bohêmien adressé à l'empereur & au concile, par lequel il déclare qu'il est prest de venir à Constance, pour rendre raison de sa foi, & pour répondre en plein concile à toutes les calomnies de ses accusateurs, s'offrant de subir toutes les peines des hérétiques, s'il est convaincu de quelqu'erreur : Que c'est pour cela qu'il demande un sauf-conduit à l'empereur & au concile ; mais que si malgré ce sauf-conduit on lui fait quelque violence, en le mettant en prison ou autrement, tout l'univers sera témoin de l'injustice du concile. Cet écrit ne fut point d'abord écouté, & Jérôme reprit le chemin de la Bohême. Cependant, dans la sixiéme session, qui se tint le 17 avril 1415, le concile approuva le sauf-conduit que Jérôme demandoit, & qui avoit été expédié dès le 11 avril. C'étoit plutôt une citation qu'un sauf-conduit. On y somme Jérôme de Prague de comparoître dans l'espace de quinze jours pour tout délai, afin d'être interrogé & de répondre sur sa doctrine. On ajoute : *Pour cet effet, le concile, autant qu'il dépend de lui, & que l'exige la foi orthodoxe, vous accorde un sauf-conduit pour vous mettre à couvert de toute violence ; sauf néanmoins la justice ; Salva semper justitia.* Soit que Jérôme eût reçu ce sauf-conduit, ou qu'il ne fût pas parvenu jusqu'à lui, il continua son chemin vers la Bohême. Les officiers du duc de Sultzbach l'arrêterent à Hirssaw, & le menerent à Sultzbach, où il fut gardé en attendant les ordres du concile, à qui l'un des fils du duc de Sultzbach donna avis de la détention de Jérôme : & ce seigneur ayant eu ordre de le faire conduire à Constance, il y fut amené chargé de chaînes, & y arriva le 23 de mai. Aussitôt il fut conduit chez les Franciscains, où on s'étoit assemblé pour l'examiner. Après y avoir soutenu un interrogatoire, il fut remis entre les mains des officiers de la ville, qui le menerent dans une tour de l'église de S. Paul. Jérôme subit un second interrogatoire le 19 de juillet, & répondit sur l'article de l'eucharistie, que dans le sacrement de l'autel, la substance singuliere du morceau de pain qui est là est transsubstanciée au corps de Jesus-Christ ; mais que la substance universelle du pain demeure. C'est, dit M. l'Enfant, parcequ'il croyoit, aussi-bien que Jean Hus, que l'universel étoit *à parte rei*. Les mouvemens qui s'exciterent en Bohême en ce temps-là à cause du supplice de Jean Hus, engagerent le concile à s'employer pour obliger Jérôme de Prague à une rétractation, afin de lui épargner le supplice que Jean Hus avoit souffert. On le fit donc paroître l'onziéme de septembre, & on l'exhorta d'une maniere si vive & si pressante, qu'il promit de se soumettre au concile, & d'approuver la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Il exécuta sa promesse dans la dix-neuviéme session, qui se tint le vingt-troisiéme de septembre. Cependant Jérôme fut remis en prison, après son abjuration ; car le concile le soupçonnoit de n'avoir pas fait une rétractation sincere, & il chargea de nouveaux commissaires de l'examiner de plus près pour connoître ses véritables sentimens. On le fit donc paroître dans la congrégation du 27 avril 1416 ; & sur les différentes questions qu'on lui fit, il demanda une audience publique pour y exposer ses sentimens. On la lui accorda le 23 de mai, dans une congrégation générale qui se tint ce jour-là, & où on lui lut les articles ausquels il n'avoit pas encore répondu. On continua la même affaire dans la congrégation qui se tint le 26 de mai. Ce fut dans cette séance, qu'ayant eu la liberté de parler, il fit un long discours, dans lequel, après s'être plaint de l'injustice dont il prétendoit qu'on usoit à son égard, & avoir fait un grand éloge de Jean Hus, il déclara que la seule frayeur du supplice l'avoit

l'avoit fait consentir lâchement & contre sa conscience à la condamnation de la doctrine de Wiclef & de Jean Hus; qu'il avoit honte de cette foiblesse; qu'il désavouoit sa rétractation comme le plus grand crime qu'il eût jamais pu commettre, & qu'il étoit résolu d'adhérer jusqu'au dernier soupir à la doctrine de Wiclef & de Jean Hus. Il excepta pourtant l'article de Wiclef sur l'eucharistie, de tout ce qu'il approuvoit de cet hérésiarque. Après ce désaveu, qui vint en partie de ce que les Hussites le méprisoient pour s'être rétracté, on le ramena dans sa prison, où il demeura jusqu'à la session prochaine, qui se tint le 30 du même mois de mai, deux jours après l'ascension. Ce fut dans cette session que Jérôme, persistant toujours dans ses erreurs, fut condamné au feu. Il fut exécuté deux jours après, & souffrit son supplice avec une constance & une tranquillité d'ame digne d'une meilleure cause. Ses cendres furent ramassées soigneusement & jettées dans le Rhin. Poge Florentin a fait l'histoire de ce supplice, d'une maniere fort énergique, dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à Léonard Aretin. * *Histoire ecclésiastique, pour servir de continuation à celle de M. l'abbé* Fleury, *liv. CII, nombre* 23, *liv. CIII, nomb.* 2, 3, 4, 12, 20, 51, 122, 144, 146, 151, 184, 185, 190–195. Lenfant, *hist. du concile de Constance, tom. I, pag.* 100 *& suiv.*

JEROME DE PRAGUE, différent de celui qui fut condamné au concile de Constance, vivoit dans le temps même de cet hérétique, & étoit du même pays: mais il avoit des mœurs & des sentimens bien différens. Après avoir été pendant vingt ans hermite de *Camaldoli* en Toscane, il revint en Bohême, y séjourna quelque temps, & ensuite quitta Prague lorsque l'hérésie des Hussites commençoit à s'y répandre, *de peur*, dit-il, *d'en être infecté*, & il s'en alla en Pologne. De-là il passa en Lithuanie, avec des lettres de Ladislas, roi de Pologne, & il y travailla à convertir ces peuples à la foi chrétienne, en quoi il fut favorisé par Alexandre Witold, grand duc de Lithuanie. Après ces courses apostoliques, il vint au concile de Basle, où Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II, lui entendit faire l'histoire des conversions que le Seigneur avoit opérées par son ministere, & de l'ancienne religion des Lithuaniens. On apprend aussi par un manuscrit de Zurich, que Jérôme écrivit contre les Hussites dans le temps même du concile de Basle; & dans ce traité il prend le titre d'Hermite de Camaldoli, & de professeur en théologie & en droit. On ne sait pas en quel temps précisément il mourut. Il a été mis au rang des saints, comme on le voit dans le Bollandus. * Æneas Sylvius, *Europ. cap. XXVI.* Lenfant, *hist. du concile de Const. seconde édition, tom. I, pag.* 157, 158.

JEROME DE SAINTE MARIE (Dom) religieux Feuillant, portoit dans le monde le nom de *Claude Jofrain.* Il naquit à Paris au mois de janvier 1639, de Claude Jofrain, valet de chambre, & de Simone Coulon, sa femme. Voila ce que porte le registre des baptêmes de S. Jean-en-Grève, où Jofrain fut baptisé le 29 janvier 1639, & dont j'ai eu l'extrait entre les mains. Les registres du monastere des Feuillans qu'on a consultés, lui donnent la même origine, excepté que par erreur on l'y nomme *Géoffrin*, au lieu de *Jofrain*, qui étoit son véritable nom. On sait que Jofrain, pere, fut aide à mouleur de bois. D. Jérôme de Sainte Marie a été un des plus célébres prédicateurs du siécle dernier & du commencement de celui-ci. L'amour de la retraite & de la pénitence le porta dès sa premiere jeunesse, à se consacrer à l'une & à l'autre chez les religieux Pénitens du tiers ordre de S. François. Il y demeura plusieurs années avec édification, & ensuite il passa dans l'ordre des Feuillans, avec la permission du pape. Il y reçut l'habit le 30 mai 1671, âgé de 33 ans. Il fut quelque temps maître des novices & supérieur à Paris, & deux fois assistant du supérieur général. Il a prêché pendant plus de cinquante ans à Paris avec un applaudissement universel, & il a été souvent recherché à la cour pour y exercer aussi le même ministere. Aux graces extérieures, & à une éloquence naturelle qu'il avoit cultivée avec soin, il joignoit une grande connoissance du cœur de l'homme, & une étude profonde de l'écriture sainte & des peres de l'église, principalement par rapport à la morale chrétienne. Sa vie étoit d'ailleurs très édifiante, & ses mœurs étoient aussi pures. Il a eu pour amis les plus célébres théologiens de son temps, dont il prenoit souvent les avis: & il eut grand soin de ne point débiter ses propres opinions; mais de ne parler que le langage de l'écriture & de la tradition. Il renonça de bonne heure aux fleurs trop recherchées du discours, pour ne traiter ses sujets qu'avec la gravité & la solidité que demandent la majesté de l'évangile & la nécessité où est un ministre de J. C. de parler plus au cœur qu'à l'esprit. Deux ans avant sa mort il s'imposa un silence volontaire, pour ne plus s'occuper que de son propre salut, & il acheva ainsi sa course dans l'attente d'une heureuse éternité. Il mourut à Paris le 17 de mars 1721, âgé de 83 ans. M. Piganiol de la Force, dans sa Description de Paris, donne une épitaphe qu'il dit être dans le chapitre des Feuillans, sur l'endroit où repose le corps de D. Jérôme. Mais cette épitaphe, qui a été composée par un de ses confreres, n'a jamais été gravée. Lorsque D. Jérôme mourut, il étoit prieur de Pignerol. Ce prieuré n'est qu'un titre sans exercice, comme la place de visiteur général dont il avoit aussi été honoré. Les sermons de ce célébre prédicateur ont été imprimés sans nom d'auteur, en 1737, à Liége (Paris) en cinq volumes *in*-12. Le premier contient les sermons de l'avent jusqu'au dimanche de la quinquagésime, avec un sermon pour le jour de S. Maur, abbé; le deuxiéme, le troisiéme & le quatriéme comprennent les sermons du carême, de l'octave de la Fête-Dieu, &c. jusqu'au dix huitiéme dimanche après la pentecôte. Dans le cinquiéme sont des sermons détachés, une retraite de huit jours, &c.

JEROME EMILIANI, fondateur des Somasques, *cherchez* EMILIANI, &c.

JERON, en latin *Jerona, Jovis Urii Fanum*; c'étoit anciennement un lieu de la Bithynie, dans l'Asie mineure. Maintenant c'est une petite forteresse de la Natolie, située sur le détroit de Constantinople, près de la ville de Scutari. * Baudrand.

JERON ROMELIAS, anciennement *Polichnium*; c'est un bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie, près de la ville de Constantinople. * Baudrand.

JERONYMITES, qu'on nomme aussi Hermites de Saint Jérôme. Il y a eu quatre ordres religieux ou congrégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour commencer par les Jéronymites d'Espagne, on remarque que le B. Thomas de Sienne, profès du tiers ordre de S. François, qui par modestie s'étoit donné le nom de *Thomasuccio* ou *petit Thomas*, eut plusieurs disciples vivans dans des hermitages, dont quelques-uns passerent après sa mort d'Italie en Espagne: les uns, ajoute-t-on, se fixerent dans le royaume de Valence, les autres dans la Castille, & Vasco dans le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des disciples qui embrasserent la vie hérémitique; mais les plus illustres furent ceux de Castille, que l'horreur de la conduite du roi Pierre *le Cruel* obligeoit à chercher des retraites; & dès l'an 1370, ils obtinrent l'église de S. Barthélemi à Lupiana, dans le diocèse de Tolède, avec toutes les chapelles & les revenus qui en dépendoient. La résolution qu'ils prirent alors d'imiter, autant qu'il leur seroit possible, S. Jérôme dans sa retraite de Bethléem, fut ce qui

leur fit prendre le nom de *Jéronymites*. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel établissement, suivant la coutume, & les hermites jugerent à propos de prévenir les mal-intentionés auprès du pape, qui étoit alors Grégoire XI. Ceux qu'ils lui députerent étoient Pierre-Ferdinand Pecha, auparavant chambellan de dom Pierre, & Pierre de Rome, l'un des hermites venus d'Italie. Le pape approuva leur institut par une bulle du 18 octobre 1373, leur donna la régle de S. Augustin, & les constitutions du couvent de sainte Marie du Sépulcre, hors les murs de Florence, qui étoit de l'ordre de S. Augustin : il prescrivit aussi la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux députés, reçut leurs vœux solemnels, permit au premier, qu'il fit prieur de Lupiana, de recevoir ceux de tous les hermites d'Espagne, & d'ériger quatre autres monasteres pour les unir au sien, voulant que les prieurs fussent triennaux. Ces quatre monasteres furent bientôt fondés; & les hermites du royaume d'Aragon, voulant, à l'exemple de ceux de Castille, embrasser la vie cénobitique, en obtinrent aussi le pouvoir l'an 1374, & ceux de Portugal ne différerent pas à demander la même permission, qui leur fut accordée. Enfin y ayant l'an 1415 vingt-cinq monasteres d'hermites de S. Jérôme, tant en Espagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé comme le premier, mais sans autre avantage que d'attirer des marques particulieres de respect à son prieur, que les autres consultoient assez souvent, les hermites jugerent à propos de s'unir en congrégation, & de tenir des assemblées générales pour le gouvernement : ce qui fut exécuté cette année-là même, après que Benoît XIII, qu'on reconnoissoit encore en Espagne, le leur eut permis, & les eut exemptés de la jurisdiction des évêques, sous laquelle les monasteres étoient auparavant. Les papes Martin V & Innocent VIII confirmerent depuis ce que Benoît XIII avoit fait, & leurs chapitres ont toujours continué à se tenir tous les trois ans; c'est toujours le prieur de Lupiana qui est général : ce monastere, quoique fort riche, l'est beaucoup moins que plusieurs autres du même ordre. A Notre-Dame de Guadaloupe, outre six-vingts religieux, il y a un séminaire de quarante jeunes clercs, à qui on apprend les humanités, & les exercices de la vie cléricale; un hôpital pour les hommes avec plus de quarante serviteurs; un hôpital pour les femmes avec un pareil nombre d'oblates : on y nourit pendant trois jours tous les pélerins en quelque nombre qu'ils soient; & on y fait de prodigieuses distributions d'aumônes. A S. Laurent de l'Escurial, où il y a nuit & jour deux religieux devant le S. Sacrement, les Jéronymites entretiennent un séminaire de cent quatre-vingt jeunes ecclésiastiques. A S. Jérôme de Juste, qu'on appelle ordinairement *S. Juste*, & qui est célébre par la retraite de Charles-Quint, on auroit peine à croire les distributions qui s'y font de bleds aux pauvres. Il s'en fait d'autres presque aussi considérables dans plusieurs autres monasteres d'Espagne, & celui de Bélem en Portugal est aussi très-riche. Cependant tous ces religieux menent une vie extrêmement austere, & la régularité y a toujours été si bien observée, que c'est d'eux ordinairement qu'on s'est servi pour la réforme des congrégations religieuses & des ordres militaires. On doit aussi observer, que c'est de leurs aumônes que S. Jean de Dieu fonda son premier hôpital; & qu'il y a eu parmi eux plusieurs hommes distingués par leur science, & par les dignités ecclésiastiques qu'ils ont occupées. Il y a quelques couvens de religieuses, qui n'ont été incorporés à l'ordre qu'en 1510, où elles quitterent le nom de *Béates*, embrasserent la clôture, & firent des vœux solemnels. * Joseph de Siguença & François de Los Sanctos, *hist. de la orden. de S. Geronimo.* Pierre Crescentz, *presid. Roman. lib.* 1.

La seconde congrégation de *Jéronymites* est celle de Lombardie : voici ce qui y donna occasion. Loup d'Olmedo devenu l'an 1422, général des Jéronymites, crut devoir changer beaucoup de choses à leurs observances, qui n'étoient pas assez austeres pour lui; & n'ayant pu rien gagner sur l'esprit des religieux, il demanda l'an 1424, au pape Martin V, avec qui il avoit étudié dans sa jeunesse, la permission de fonder une nouvelle congrégation sous le nom de *Moines Hermites de S. Jérôme*, dans les montagnes de Cazalla au diocèse de Séville, ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt six monasteres dans les montagnes, où il fit observer, avec la régle de S. Augustin, des constitutions très-austeres tirées en partie de celles des Chartreux; mais étant allé ensuite en Italie, & y ayant acquis encore d'autres monasteres, il voulut se persuader que la régle de S. Augustin ne convenoit pas à des moines, & en dressa une nouvelle tirée des écrits de saint Jérôme, que Martin V approuva l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de *S. Isidore* à cette congrégation, parcequ'on donna à Loup d'Olmedo la riche abbaye de S. Isidore *del Campo*, près de Séville. Sa régle n'y fut pas observée long-temps, & on y reprit celle de S. Augustin, qu'on y observe encore : on y établit aussi les études qu'il en avoit bannies, sous prétexte que la science enfle. Les monasteres qu'elle avoit en Espagne, au nombre de sept, furent réunis l'an 1595 à celles des hermites dont on a parlé ci-dessus; mais elle a en Italie dix-sept couvens, dont le principal est celui de S. Pierre de l'Ospitaletto au diocèse de Lodi. Le général qui est prieur de ce couvent, se qualifie comte de l'Ospitaletto : il porte le mantelet & le camail, se sert d'ornemens pontificaux, & peut donner les ordres mineurs à ses religieux. On y tient des chapitres généraux tous les trois ans; & outre les religieux il y a parmi eux des commis, qui se donnent irrévocablement, eux & leurs biens présens & à venir, droits & actions, à la congrégation. * Siguença, *hist. de la orden. de S. Geronimo.* Pierre Rossi, *vita di Lupo d'Olmedo.*

La troisiéme congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti, qu'on nomme ordinairement le B. Pierre de Pise, d'où vient qu'on appelle les religieux qui la composent, *hermites de S. Jérôme de la congrégation du B. Pierre de Pise.* Ce pieux solitaire ayant rassemblé quelques personnes qui vouloient vivre dans les exercices de la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui offrit divers établissemens; mais des gens mal intentionés ayant publié que les austérités pratiquées par ces bons hermites étoient au-dessus des forces naturelles, & qu'il y avoit du sortilége dans leur fait, trouverent trop de gens portés à les croire, & le fondateur, pour arrêter les poursuites des inquisiteurs, obtint le 21 juin 1431, de Martin V, une approbation de sa maniere de vie. Ces religieux avoient déja bien retranché de leurs austérités l'an 1444, lorsqu'ils dresserent leurs premières constitutions, & ils les ont encore diminuées par la suite; même l'an 1644, ils s'exempterent de l'abstinence perpétuelle. Eugène IV leur permit, l'an 1437, de tenir des chapitres généraux, & de recevoir les ordres sacrés : l'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux solemnels selon la régle de S. Augustin, ce qu'ils firent : jusque-là leurs vœux avoient été simples. Il tiennent leurs chapitres généraux tous les trois ans : on y élit d'abord un vicaire général, entre les mains de qui le général & les prieurs se demettent de leurs offices : ensuite tout le chapitre élit quatre ou six peres, qui élisent tous les prieurs; & les prieurs élus nomment le général. Ils ont environ quarante maisons dans les deux provinces d'Ancone & de Trévise, sans y comprendre les hermitages de Tirol & de Baviere, qui s'y unirent en 1695, & où on suit à la lettre les anciennes constitutions. * Eusebe

Jordan, *spicileg. hist. relig. B. Pet. de Pisis.* Pierre Bonacioli, *Pisana Eremus.*

Il y a eu aussi une autre congrégation appellée *la société de S. Jérôme*, & avec raison, puisqu'on y suivoit des constitutions tirées des écrits de S. Jérôme. Le B. Charles de Montegraneli en fut le fondateur peu après l'an 1360; & il avoit déja fait quelques établissemens l'an 1406, lorsqu'il obtint la confirmation de son institut du pape Innocent VII. Ce même pape leur avoit permis de faire des vœux solemnels : mais l'an 1441, Eugène IV les obligea à en faire de nouveaux selon la régle de S. Augustin, à laquelle il les soumit; il voulut aussi que la congrégation fût appellée *de S. Jérôme de Fiezoli*, parceque c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne maison. Le fondateur étoit profès du tiers-ordre de S. François, & en avoit conservé l'habit; mais l'an 1460 quelques religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinrent, ce qui affoiblit dès-lors la congrégation, qui a subsisté jusqu'en 1668, où elle fut supprimée par le pape Clément IX. * Silvano Razzi, *vite de' santi di Toscana.* Maurolyc. *mare. ocean. di tutte le relig.*

JEROSLAW, *cherchez* JERESLAW.

JEROVILIA ou ANFILOCA, en latin *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*, ville de Gréce dans l'Epire, sur l'Aspri, au levant de la ville de Larra. Cette ville est assez grande, & conserve plusieurs vestiges de son antiquité. * Baudrand.

JERSEI, anciennement *Cæsarea insula*, isle de la mer de Bretagne. Elle est vers la mer occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Coutances. Cette isle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle est divisée en douze paroisses. Elle est défendue par deux châteaux : celui de Montorgueil, qui est sur la côte orientale de l'isle; & un autre que la reine Elizabeth fit construire sur une petite isle, qui est un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Gernesei, autre isle de la même mer. Et lorsque les Anglois ont la guerre avec leurs voisins, les armateurs de ces deux isles incommodent beaucoup le négoce des ennemis. Le bailli de cette isle juge les procès au-dessus de cent écus, & les douze juges des douze paroisses connoissent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens, non au parlement d'Angleterre, mais au roi & à son conseil privé.

JERUEL, désert de Judée, vis-à-vis duquel Josaphat roi de Juda défit une grande armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * II. *Paralip.* XX, 16, &c.

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme *ville de David*, *cité de paix*, outre ceux qui sont exprimés dans ce distique,

Ælia, Lusa, Bethel, Jerosolyma, Solyma, Jebus,
Urbs sacra, Jerusalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la tribu de Benjamin, quoique considérée comme si elle eût été de celle de Juda : & d'ailleurs tellement peuplée de personnes des familles sacerdotales, qu'on assure que du temps de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-six mille. Quelques-uns croient que cette ville a eu pour fondateur Melchisedech roi & prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jebuséens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une forteresse, dite *Jebus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jérusalem*. Au reste, cette forteresse de Jebus n'empêcha pas Josué de prendre la ville vers l'an 2584 du monde, & 1451 avant J. C. & de faire mourir le roi Adonisedech, avec quatre autres princes ses alliés, qui vouloient s'opposer au progrès de ses armes. Depuis la mort de Josué, les Jebuséens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de temps, parceque les Israélites l'emporterent d'abord, à la réserve de la forteresse de Jebus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui se nomma depuis *la citadelle de Sion*; car les mêmes Jebuséens la tinrent jusqu'au temps de David, qui la prit l'an 2988 du monde, & 1047 avant J. C. & lui donna le nom de *cité de David*, d'où vient qu'encore qu'elle appartînt aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Israélites y demeurerent durant tout le temps qui précéda cette derniere conquête, avec les naturels du pays, soit parcequ'ils ne pouvoient pas aisément les en chasser, soit parcequ'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jérusalem, tels que le temple, une maison royale appellée *la maison du Liban*, & quelques-autres. Après sa mort, Sesac ou Sesostris, roi d'Egypte, prit la ville & la pilla sous le régne de Roboam, l'an 3064 du monde, 971 avant J. C. Elle fut encore prise par Joas roi d'Israël, sous le régne d'Amasias roi de Juda; par les Assyriens, du temps de Manassés; & par Nabuchodonosor roi de Babylone, sous le régne de Jéchonias. Ce roi Babylonien y laissa Sédécias, qu'il établit souverain; mais depuis il revint à Jérusalem avec une armée formidable; & après un siége assez long, il emporta encore Jérusalem. Ce siége commença le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3447 du monde, 588 avant J. C. & la ville fut prise deux ans après le cinquiéme jour du quatriéme mois. Les Babyloniens entrerent par la porte des poissons, & le 9 se rendirent entiérement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à sang, & commirent tous les excès dont des barbares victorieux sont capables. Nabuzardan fit mettre le feu au palais du roi, au temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles : de sorte que cette ville fut entierement ruinée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du monde, 537 avant J. C. Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rebâtirent, sous Zorobabel & Esdras, Jérusalem & le temple. Cette ville fut encore reprise & pillée par Antiochus Epiphanes, l'an 3867 du monde, 168 avant J. C. mais peu de temps après Judas Machabée la recouvra. D'autres princes de Syrie s'efforcerent de la soumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, souffrit que ses soldats y fissent des désordres extrêmes l'an 64 avant J. C. & Hérode l'*Ascalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'ére chrétienne. Il est vrai que dans la suite il la répara par des édifices somptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertissemens de Jesus-Christ, contribua à son crucifiement. Cette ingratitude criminelle attira sur elle & sur ses habitans une punition si terrible, qu'on auroit peine à en marquer de semblable. J. C. la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit faisoit pleurer, lorsque les Juifs le traînoient sur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jetter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles-mêmes & pour la ville de Jérusalem, qui devoit bientôt sentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablerent l'an 70 de l'ére chrétienne. Tite assiégea Jérusalem au temps de la solemnité de Pâque, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il se saisit du temple, le samedi 4 jour d'août; mais avant cette prise, les vivres étoient tellement diminués, qu'après avoir eu recours aux choses les plus sales, la chair humaine fut employée pour la nouriture des hommes. Une mere tua un enfant qui pendoit à sa mammelle, & prolongea sa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le temple fut brulé, & Tite donna permission aux soldats de bruler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flâmes ont de plus horrible. La plus haute partie, appellée

la forteresse de Sion, pouvoit se défendre long-temps. Dieu la livra à l'assiégeant, de sorte que le 8 septembre, jour de sabbat, il fut maître absolu de Jérusalem, après quoi cette ville fut entierement dévorée par les flâmes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette superbe ville, qui avoit été la reine de l'Orient & le siége de la religion pendant plus d'onze cens ans, depuis que David y avoit mis le trône de ses successeurs. Tite fit entierement ruiner cette meurtriere des prophétes, exécutant ce qui avoit été prédit par le fils de Dieu, *qu'on n'y laisseroit point pierre sur pierre.*

L'an 132 de J. C. l'empereur Adrien commença de faire rebâtir Jérusalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui se révolterent sous la conduite d'un insigne imposteur, nommé *Barcochebas*. Ils avoient fait un seconde ville sous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorsqu'ils seroient pressés : mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée se trouva presque tout-à-fait déserte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem; & Eusebe même ajoute qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Ælia Capitolina*; & pour la profaner tout-à-fait, il fit mettre sur la porte de Bethléem la sculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette nation. L'empereur ne se contentant pas de cette marque de servitude, y bâtit un temple en l'honneur de Vénus sur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la résurrection de Jésus-Christ; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces temples subsisterent jusqu'au temps de Constantin. On dit que ce fut alors que le mont-Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant sa ruine elle en enfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui est celui sur lequel Abraham alla pour sacrifier son fils Isaac. L'empereur Constantin *le Grand* repeupla Jérusalem, & l'embellit de divers édifices saints, depuis que sa mere y eut trouvé le bois sacré de la croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jérusalem fut emportée par Chosroës II roi de Perse, l'an 614. Quelques années après cette ville, & toute la Terre-Sainte passa sous la domination des Sarasins. Les princes François qui prirent la croix au concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte sur la fin du XI siécle; & sous le commandement de Godefroi de Bouillon, ils se rendirent maîtres de Jérusalem le 15 juillet 1099. C'est ce qui donna commencement au royaume de Jérusalem, dont le même GODEFROI fut le premier monarque. Il eut divers successeurs, que les Sarasins inquiéterent par des guerres continuelles. Sous le régne de GUI de Lusignan, mari de *Sibylle*, qui avoit hérité de ces états, Saladin roi de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les Chrétiens, leur arracha enfin Jérusalem le 2 octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réserve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainsi au bout de 88 ans finit le royaume de Jérusalem, dont le titre a passé par diverses familles de princes, & qui fait partie aujourd'hui des états du grand-seigneur. Lorsqu'on apprit cette funeste nouvelle en Europe, sur la fin de la même année 1187, la douleur fut universelle. Les princes Chrétiens, & sur-tout les rois de France, ont souvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidéles; & mille obstacles se sont toujours opposés à leurs bons desseins & à ceux des autres. Alfir, sultan d'Egypte en 1288, enleva plusieurs villes aux Chrétiens : desorte qu'il ne leur restoit plus dans le pays que S. Jean d'Acre ou Ptolémaïde, que le sultan Mélec-Arafe, qui avoit succédé à Alfir, assiégea en 1291, & qu'il emporta d'assaut le 19 mai, après quarante jours d'attaques continuelles. Il massacra tous ceux qui étoient dedans, à la réserve de ceux qui purent se sauver dans les vaisseaux. Depuis la perte d'Acre, il n'est plus passé à Jérusalem de troupes chrétiennes : mais seulement des pélerins; ainsi ce saint héritage resta sous la puissance des califes, ou princes d'Egypte, jusqu'en 1517, que Sélim I, empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les relations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous assurent que Jérusalem n'est guères peuplée; que la plus grande partie des habitans consiste en la milice du gouverneur & les officiers du Cadi; & qu'il y a grand nombre de dervis, santons, & autres religieux Turcs qui y servent leurs mosquées. Les autres habitans, outre les Turcs, sont des Arabes, Juifs, Chrétiens schismatiques, Grecs, Arméniens, Maronites, Abyssins, Nestoriens, &c. & des Latins, presque tous religieux de S. François, qui y ont la belle maison de S. Sauveur, & une habitation dans le saint sépulcre.

TEMPLE DE JÉRUSALEM.

David ne pouvant se résoudre à occuper un palais bâti de cédre, pendant que l'Arche étoit sous des tentes, forma le dessein d'un temple magnifique, où elle seroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les rois ses voisins y contribuerent des matériaux les plus rares de leurs pays : mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, & ne voulut pas qu'après avoir répandu tant de sang dans les guerres qu'il avoit faites, il lui bâtit un temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de sa part, & David obéit avec une parfaite soumission. En mourant, il assembla les principaux des Juifs; & entre grand nombre d'instructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéissance à son fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuse entreprise, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la construction du temple, il ordonna à ses sujets de lui fournir trente mille ouvriers, & distribua en telle sorte l'ouvrage, auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, soixante & dix mille étrangers habitués dans le royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vingt mille autres, qui étoient massons; & entre ceux-ci, il y en avoit trois mille deux cens, qui étoient comme les maîtres des autres. Ce prince commença à bâtir le temple en la quatriéme année de son régne, qui étoit la 3023 du monde, 1012 avant J. C. au second mois des Hébreux, nommé *Jar*, qui revient en partie à notre mois d'avril. Ce merveilleux édifice avoit soixante coudées de longueur & autant de hauteur; sa largeur étoit de vingt. Le dedans étoit tout couvert de bois de cédre, avec des feuillages dorés qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de si riche, ni de si magnifique. Salomon fit encore faire un très-grand nombre de vases extrêmement riches, dont nous avons la description dans l'écriture & dans Joséphe; mais entre ces ouvrages, qui ne furent achevés qu'avec une dépense infinie, il y en avoit un qui mérite une description particuliere. C'étoit un vase d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cens muids d'eau, pour parler selon nos mesures. Il étoit appuyé sur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le septentrion, & trois le midi. Il étoit enrichi de toutes sortes d'ornemens, & de festons, de représentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellens ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vase, ou selon l'écriture sainte, cette mer, servoit à purifier les prêtres quand ils entroient, pour

exercer les fonctions de leur ministere, comme Moïse avoit fait autrefois un grand bassin de cuivre pour le même sujet. Lorsque Salomon eut achevé l'édifice du temple, & ce qui étoit nécessaire pour le culte des sacrifices, il pensa à le dédier, & à transporter l'arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguste, il assembla tout son peuple, qui se trouva en foule en cette translation. Le roi marchoit lui-même devant l'arche, qui étoit portée par des prêtres, & offrit des sacrifices sans nombre. Lorsqu'ils furent arrivés au temple, les prêtres porterent l'arche dans le sanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été préparé; & lorsqu'ils en furent sortis, une nuée remplit aussitôt le temple : de sorte que les prêtres ne purent y rester. Cette cérémonie dura quinze jours, parcequ'elle se trouva jointe à la fête des tabernacles, qui ajouta encore huit jours aux jours de la dédicace; ensuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette solemnité vingt-deux mille bœufs & six-vingt mille brebis. Voila quelle fut la dédicace de ce temple si superbe & si mystérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit nécessaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ses sacrifices. Sesac, roi d'Egypte, pilla le temple, après avoir pris Jérusalem sous le régne de Roboam. Nabuchodonosor le pilla aussi, & le fit bruler. Mais Cyrus renvoya les Juifs à Jérusalem, sous la conduite de Zorobabel, & ils le rebâtirent avec sa permission; puis avec celle de Darius, la ville & le temple. Depuis, le roi Antiochus *Epiphanes* le pilla entierement & le profana. Judas *Machabée* le purifia avec un soin extrême. Hérode l'*Ascalonite* le rétablit presque tout entier, avec une somptuosité digne non-seulement d'un roi de Judée, mais d'un empereur de toute la terre. Lorsque Jérusalem fut prise par les Romains sous Tite, ils le profanerent par des sacrifices impies; tous les prêtres qui s'y étoient cachés, en furent tirés pour être conduits à la mort; enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixiéme jour du mois d'août. Il avoit été brulé à même jour par Nabuchodonosor. Joséphe compte pour sa durée jusqu'à cet incendie 1130 ans, sept mois & quinze jours, depuis sa premiere fondation par Salomon; & 639 ans, quarante-cinq jours, depuis sa réparation sous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jérusalem un temple à Jupiter *Capitolin*; & imposa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné de payer pour le temple. Ce tribut se payoit encore du temps d'Origène. Sous l'empire de Julien l'*Apostat*, les Juifs obtinrent de ce prince la permission de rebâtir le temple, & en creuserent les fondemens; mais lorsqu'ils voulurent commencer l'édifice, il en sortit à plusieurs fois des globes de feu, qui brulerent quelques ouvriers & tous les matériaux : de sorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité, ils avoient fait des hoïaux, des pêles, des hottes d'argent. De plus, un tremblement de terre renversa plusieurs portiques publics, sous lesquels les Juifs furent accablés, & poussa dehors les vieux fondemens du dernier temple. Nous avons dit ailleurs, que sur la montagne de Garisim on avoit bâti un temple semblable à celui de Jérusalem, & que Jean Hircan le démolit. Plusieurs Chrétiens se sont appliqués à ramasser & à expliquer ce que l'on trouve dans l'écriture sainte & dans les écrits des Juifs touchant la maniere dont le temple étoit fait. Les principaux sont, *Villalpandus*, dans son commentaire sur Ezéchiel; *Louis Cappel* dans son abrégé de l'histoire judaïque; *Constantin Lempereur*, sur le traité du Talmud, intitulé : *Middoth*; *Jean Lightfoot*, dans un livre exprès, qui est dans le premier tome de ses œuvres imprimées à Rotterdam; & le P. Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire, dont l'ouvrage qui est *in-fol.* a été imprimé à Paris en 1720.

EGLISE DE JÉRUSALEM.

L'église de Jérusalem, établie par les apôtres, a toujours été estimée la premiere du monde en ancienneté; mais non pas en dignité. Elle fut sanctifiée par la mort du Sauveur, par la descente du saint Esprit, par la prédication des apôtres, & par le martyr de S. Jacques *le Mineur*, son premier évêque. Cependant elle fut soumise depuis à celle de Césarée, comme il paroît par le septiéme canon du concile de Nicée, où on lit cette ordonnance : *Mos antiquus obtinuit, ut Æliæ, id est, Jerosolimæ episcopus honoraretur, salvâ metropolis propriâ dignitate.* C'est à raison de sa fondation qu'on la nomma la mere des églises, & que ses prélats se sont souvent efforcés de se rendre primats de la Palestine. Nous apprenons d'une épître de saint Léon à Maxime d'Antioche, que les peres du concile d'Ephèse s'étant laissé emporter aux sollicitations de Juvénal, évêque de Jérusalem, contre l'évêque de Césarée, pour la primatie de la Palestine, S. Cyrille & les autres légats apostoliques s'y opposerent, pour conserver l'ordre établi dans le concile de Nicée à l'égard de ces deux siéges. Nous voyons dans la même épître de ce pape (c'est la 62, qui commence *Quantum dilectioni tuæ placeat*) que Juvénal vint à bout de ses desseins, dans le concile de Chalcédoine, où il fut ordonné dans la huitiéme session, qu'à l'avenir Antioche auroit sous soi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jérusalem auroit les trois Palestines. Les légats du pape approuverent cette décision, & les commissaires prononcerent qu'elle seroit exécutée. Mais les évêques de Jérusalem ne jouirent de cet avantage, & ne tinrent rang de primats que dans le cinquiéme concile général, qui est le second de Constantinople, assemblé en 553 : car Guillaume de Tyr nous apprend, qu'après la condamnation des trois chapitres, les prélats soumirent à l'église de Jérusalem les métropoles de Césarée en Palestine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du patriarche d'Antioche, & celle de Béryte & de Rubense de Syrie, qui étoient sous le siége d'Alexandrie. Dans le concile de Nicée, on avoit accordé le titre & le rang de patriarche pour la séance à l'évêque de Jérusalem : mais on avoit conservé la jurisdiction au métropolitain de Césarée; de sorte qu'il étoit patriarche sans suffragans. Les prélats du cinquiéme concile général, jugeant que cela étoit contre la bienséance, & voulant honorer la premiere église du monde, lui avoient soumis les siéges que nous venons de nommer. L'empereur, pour consoler Césarée de la perte qu'elle faisoit, lui rendit la dignité de ville proconsulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'église de Jérusalem a eu des prélats de grande réputation, & a souffert diverses persécutions sous les idolâtres, sous les hérétiques, sous les Sarasins & sous les Turcs.

CONCILES DE JÉRUSALEM.

L'église de Jérusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les églises; mais elle a encore celui d'avoir eu les apôtres & les fidéles assemblés en concile. La premiere de ces assemblées ecclésiastiques, marquée dans le premier chapitre des actes des apôtres, se fit pour l'élection de Matthias à la place de Judas. S. Pierre se levant au milieu des disciples, qui étoient environ six-vingts, leur proposa la nécessité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joseph, appellé *Barsabas*, surnommé *le Juste*, fut présenté avec Matthias, & le sort tomba sur ce dernier. La seconde assemblée se fit pour l'élection des diacres, comme on le voit dans le sixiéme chapitre des actes. Ce fut au sujet des Grecs qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation des aumônes. Pour cela, les apôtres assemblerent l'an 34 les disci-

ples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce ministere : ce qui fut exécuté, & les apôtres leur imposerent les mains. La troisiéme assemblée ecclésiastique, qu'on nomme proprement *le concile de Jérusalem des apôtres*, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de J. C. au sujet des observations légales, ausquelles on vouloit obliger les Gentils : ce qui est exprimé dans les actes des apôtres, *chap.* 15, où il est marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la loi de Moyse, ne pouvoient être sauvés. S. Paul & S. Barnabé s'éleverent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jerusalem proposer cette question aux apôtres, qui s'assemblerent en concile. S. Pierre y parla le premier; & la lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes : *Il a semblé bon au saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont nécessaires, &c.* Quelques auteurs mettent entre les conciles tenus par les apôtres, cette conférence dont il est parlé dans le vingt uniéme chapitre des actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que S. Paul étoit ennemi mortel de la loi de Moyse, S. Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la religion de ses peres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & y contribua même à la dépense pour eux. S. Narcisse, évêque de Jérusalem, assembla un concile, où se trouverent quatorze autres évêques, vers l'an 197. Ce fut sous le pontificat du pape Victor I, pour la célébration de la fete de pâque. Vers l'an 335 l'empereur Constantin *le Grand* fit savoir aux prélats d'Orient assemblés à Tyr, de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un magnifique temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Eusebe nous apprend que la consécration s'en fit avec toutes les cérémonies ecclésiastiques; & que pendant les jours qui furent fêtés pour ce sujet, entre les prélats assemblés, les uns prêchoient, les autres faisoient des conférences, & expliquoient l'écriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons vaquoient à des consécrations mystiques, comme parle Eusebe. Lorsque les évêques orthodoxes se furent retirés de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nomma *Eusébiens*, s'y voyant les maîtres, y tinrent un synode, & reçurent à la communion ecclésiastique le même hérésiarque Arius. D'autres croient que cette assemblée est la même que celle de Tyr, laquelle S. Athanase appelle *Exordium synodorum Arianarum*, ou du moins n'en est que la suite. L'an 349 Maxime de Jérusalem assembla un synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr la déposition de S. Athanase, désavouerent par des déclarations publiques, tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Eusébiens : c'est ce que S. Athanase assure dans l'épître qu'il écrivit aux solitaires; & c'est ce qui doit convaincre d'imposture Socrate, lequel assure le contraire. Juvénal, prélat de cette ville, célébra en 453 un concile provincial, pour y établir la foi orthodoxe, & pour y faire recevoir le concile de Chalcédoine. Les évêques écrivirent une lettre synodale aux prêtres & aux moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine catholique. Nous avons une épître synodale d'un concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du régne de Justin. L'an 536 Pierre, évêque de Jérusalem, après avoir reçu des lettres de Mennas, patriarche de Constantinople, qui lui apprenoient que Sévere d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara, avoient été condamnés avec les autres Acéphales, dans un synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople fut reçu & confirmé. En 553 on célébra à Jerusalem un synode où le V[e] concile général fut approuvé. C'est dans cette derniere assemblée qu'on avoit confirmé aux prélats de Jérusalem la dignité de patriarche. Sophrone, élu patriarche en 633, après Modeste, tint en 634 un synode contre les Monothélites, & en envoya les actes au pape Honorius & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les recueils des conciles, un synode tenu à Jérusalem vers l'an 726, contre des hérétiques nommés *Agonyclites*, qui prioient toujours de bout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait patriarche. Il fut tenu après la prise de Jérusalem par les croisés, sous Godefroi de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre concile célébré pour un semblable sujet en 1107; d'un autre assemblé contre l'empereur Henri IV, qui usurpoit les biens ecclésiastiques, en 1111 : d'un autre contre Arnoul, intrus sur le siége patriarchal, en 1115, & d'un autre assemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, légat du saint siége, pour la dédicace d'une église. L'on y disputa contre Maxime, évêque Arménien.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PATRIARCHES de JÉRUSALEM.

Commencement de leur épiscopat. Ans de J. C.		*Temps de leur épiscopat.*
33.	Saint Jacques *le Mineur*, martyrisé en	60.
60.	Saint Siméon, fils de Cléophas.	47.
107.	Juste I.	4.
111.	Zachée *ou* Zacharie.	
	Tobie.	
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthieu.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	On ne sait point les années de chaque pontificat de ces évêques, ni quand ils ont commencé ou fini.
	Sénéque.	
	Juste II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

Ici finit la succession des évêques de Jérusalem de la nation Juive. Voici celle des évêques de Jérusalem, qui n'ont point été de cette nation.

135.	Marc.	
	Cassien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Cajen.	
	Symmachus.	
	Cajus.	
	Julien II.	
	Capiton.	On ne sait point le temps du pontificat de ces évêques.
185.	Maxime II.	
	Antoine.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	Saint Narcisse.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narcisse *rétabli*.	
212.	Alexandre,	mort en 253.
253.	Mazabanes,	7.
260.	Hymenée, pendant	36.
296.	Saint Zambdas,	2.
298.	Hermon *ou* Thermon,	14.
312.	Saint Macaire I.	19.
331.	Maxime III.	20.
351.	Saint Cyrille,	35.

Commencement de leur épiscopat. Ans de J. C.		*Temps de leur épiscopat.*
386.	Jean II.	30.
416.	Parachile *ou* Praile,	13.
428.	Juvénal,	29.
457.	Anastase,	20.
477.	Martyrius.	8.
485.	Saluste,	7.
492.	Elie, chassé par Sévere, hérétique,	21.
513.	Jean III.	12.
525.	Pierre,	20.
544.	Macaire II.	8.
552.	Eustochius,	11.
563.	Macaire *rétabli*,	7.
571.	Jean IV.	22.
593.	Amos *ou* Hamos,	8.
601.	Hesychius,	8.
609.	Zacharie.	
	Modestus.	
633.	Sophrone,	mort en 636.

Le siége ne fut pas toujours rempli sous le régne des Sarasins, & on connoît seulement quelques patriarches.

759.	Théodore.	
787.	Elie.	
795.	Jean V.	
802.	Thomas.	
1006.	Orestes.	
1088.	Simeon.	

Daibert, premier patriarche après la prise de Jérusalem, par les Latins, l'an 1099. 6.

1107.	Gibelin,	5.
1112.	Arnoul *ou* Arnulphe,	6.
1118.	Guarimond,	10.
1128.	Etienne,	2.
1130.	Guillaume,	16.
1146.	Fulcher,	13.
1159.	Amauri,	21.
1180.	Héraclius.	11.
	Albert.	
	Thomas I.	
	Robert.	
	Jacques.	
1204.	Albert,	10.
1263.	Guillaume,	7.
1272.	Thomas Agni,	5.
1278.	Elie,	8.
1288.	Nicolas d'Hanapes,	3.
1294.	Raoul de Granville,	9.
1306.	Antoine.	
1329.	Pierre de la Palu,	12.
1382.	Bertrand de Chanac,	21.

On ne donne que ces neuf patriarches, parceque ce sont les seuls de ce temps-là qui soient bien connus.

Pour ne rien oublier de ce qui regarde Jérusalem, voici une table des rois qui ont régné depuis GODEFROI de Bouillon; car pour les autres, nous les marquons sous le nom des Juifs. Nous finirons cette succession en la personne de JEAN de Brienne; parceque l'empereur Frédéric II, qui épousa *Yolande*, fille du même *Jean*, & ceux qui en ont porté le titre après lui, n'ont pas possédé un pouce de terre dans la Palestine.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de JÉRUSALEM.

1099. Godefroi de Bouillon.
1100. Baudouin I.
1118. Baudouin II, dit *du Bourg.*
1131. Foulques.
1142. Baudouin III.
1162. Amauri I.
1173. Baudouin IV.
1185. Baudouin V.
1186. Gui de Lusignan.
1192. Henri.
1197. Amauri II *ou* Aimeri de Lusignan.
1209. Jean de Brienne.

Jean de Brienne céda, l'an 1226, le royaume de Jérusalem & tous les droits d'Iolande, sa fille, à l'empereur Frédéric II qui avoit épousé cette princesse. Frédéric entra dans Jérusalem en 1229, & prit possession de cette ville le 17 mars, par un traité fait avec Melic-Camel. Mais les Khouaresmiens, chassés de leur pays par les Tartares, ayant fait une irruption dans la Palestine l'an 1244, ils prirent Jérusalem, où ils exercerent toutes sortes de cruautés. Depuis ce temps, aucun prince chrétien ne posséda cette ville, quoique quelques-uns aient encore porté depuis le titre de roi de Jérusalem.

Ceux qui voudront savoir plus à fond tout ce qui regarde la ville de Jérusalem, & le temple de Salomon, consulteront les livres de l'écriture sainte, & sur-tout ceux des rois. On trouvera aussi plusieurs choses remarquables touchant le gouvernement de l'église de Jérusalem du temps des apôtres & de ses premiers évêques, dans le chapitre 3 de la dissertation de Henri Dodwel, *De jure laïcorum sacerdotali*, imprimé à Londres en 1686.* Joséphe, *in antiqq. & de bello.* Eusebe. Socrate. Theodoret. Sozomène. Orose. Bede. Guillaume de Tyr. Le recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos.* Jacques de Vitri. Bochart, *geogr. sacr.* Adrichomius, *desc. Terræ-sanctæ.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Baronius & Sponde, *in annal. ecclesiast.* Les conciles. Les voyages de la Terre-sainte, &c. Echard, *script. ord. Præd. tom. I, pag.* 427. *L'art de vérifier les dates.*

JESÆNA, ville frontiere des tribus d'Ephraïm & de Benjamin dans la Palestine. * II. *Paralip.* 13, 19.

JESI, en latin *Aesium*, *Aesis*, ville de l'état de l'église en Italie, sur l'Esino, dans la Marche d'Ancone, vers l'occident méridional. Elle n'est pas fort grande : mais elle a un évêché, qui a l'avantage de n'être suffragant que du pape. * Baudrand.

JESOLO : c'est le nom que portent les ruines de l'ancienne *Equilium* ou *Aëquilium*, ville épiscopale d'Italie, qui fut détruite par les Huns. Elles sont dans la Marche Trévisane, à cinq lieues de Venise, du côté du nord, & à une de Citta Nuova, qui a succédé à l'ancienne *Equilium.* * Baudrand.

JESRAEL, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * II. *Rois*, 17, 25.

JESSÉ, pere de David, *cherchez* ISAI.

JESSEINS, *Jessana*, étoit anciennement un bourg de la Gaule Lyonnoise. Ce n'est maintenant qu'un village de Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. * Baudrand.

JESSELMERE ou GISLEMERE, ville & province des Indes, en la presqu'isle de deça le Gange, & dans l'empire du Mogol. Ce pays est dans les montagnes. Sa capitale est grande & bien peuplée, & il a quelques autres villes assez considérables, comme Radimpore, &c. * Sanson. Baudrand.

JESSENIUS (Jean) savant homme de Bohême, qui ayant été envoyé ambassadeur en Hongrie, fut pris à son retour & mis en prison à Vienne. Ayant ensuite été échangé contre un certain Italien, en sortant de prison, il écrivit ces cinq lettres sur la muraille, I. M. M. M. M. ce que plusieurs ayant vainement tâché d'expliquer, Ferdinand d'Autriche les lut ainsi : *Imperator Matthias mense martii morietur*; c'est-à-dire, *l'empereur Matthias mourra au mois de mars.* Après quoi il écrivit sur la même muraille, *Jesseni, mentiris, malâ morte morieris. Vous mentez, Jessenius, vous serez une mauvaise fin.* Jessenius en étant informé, répondit, qu'on verroit bien qu'il n'étoit pas menteur. L'empereur mourut effectivement au mois de mars ; & Ferdinand d'Autriche voulant faire voir

qu'il n'étoit pas faux prophéte, ordonna qu'on fît mourir Jessenius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * Lætus, *comp. hist. univers.*

IESSO ou IEÇO ou ESO, grande terre assez peu connue, au nord du Japon; & que les Japonois nomment *Jesogasima*. Elle a une grande étendue. Une mer la sépare de la Tartarie à son occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à son midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les habitans de la province de Tessoi, la plus occidentale d'Iesso, disent qu'ils ont devant eux une terre si proche, qu'ils en distinguent à l'œil jusqu'aux animaux: mais qu'il ne leur est pas possible de passer le petit détroit de mer qui les sépare, à cause des courans qui font périr leurs bateaux: or, d'où viendroient ces courans; dit-on, s'il n'y avoit point de mer au nord d'Iesso?

Les peuples d'Iesso sont plus grands, plus robustes, plus blancs que les Japonois. Ils laissent croître leur barbe, qui descend quelquefois jusqu'à la ceinture; ils se rasent le devant de la tête; & tous hommes & femmes, se percent les oreilles, & y passent des anneaux d'argent assez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, se servent de fils de soie. Le vin est fort commun en ce pays, tout le monde en boit; & quoiqu'ils n'en usent pas toujours fort modérément, il est rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poisson qu'ils nomment *Todo-Noëvo*, dont ils assaisonnent leur ris, qui est, comme au Japon, la nouriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raison; mais on les voit courir & sautiller dans les rues, comme font les enfans dans des momens de joie, dont ils ne sont pas les maîtres.

L'habillement des hommes, aussi-bien que celui des femmes, consiste en de grandes robes de soie, de coton ou de lin, piquées & bordées de plusieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roses de différentes grandeurs. Leurs armes sont l'arc, la fléche, la lance, & une espéce de cimeterre, qui n'est guère plus long que les grands poignards japonois; ils sont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoisonner leurs fléches d'un poison très-subtil. On assure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuirasse, ils ont une maniere de cotte de mailles, composée de petites tables de bois jointes ensemble, ce qui leur donne un air assez ridicule.

Leur commerce est de poissons secs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiseaux de proie; de baleines, de loups marins, & de peaux de todo-noëvo. C'est un petit poisson tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent: mais du ris, du coton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poissons qu'ils nomment *Raccous*, qu'ils vont chercher dans trois isles proche de leur pays, dont les habitans n'ont point de barbe, & parlent une langue différente de la leur.

Les barques dont ils se servent ne sont ni chevillées, ni clouées; mais cousues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *coco*, qui est assez ressemblant à nos chênes noires, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainsi cousues, se défont dès que le voyage est fini, afin que les planches puissent se sécher; & l'on assure que ces bâtimens portent d'assez grosses charges.

Au concubinage près, qui est fort fréquent en Iesso, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu son mari, elle se retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui est plus permis d'en sortir, ni de se remarier. La polygamie n'est point permise; & la femme convaincue d'adultere est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. La peine du complice consiste, en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a séduite, ont droit de lui ôter son épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'esclaves.

Cette nation n'a aucune idée distincte de Dieu. Ils rendent de grands hommages au soleil & à la lune, qu'ils regardent comme les bienfaiteurs de tous les hommes; ils paroissent aussi reconnoître quelque chose de divin dans le feu, & ils y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révérent encore un roi invisible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les rivieres, d'où ils tirent tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est là toute leur religion. Ils n'ont ni prêtres, ni aucun culte réglé. Ils ne connoissent point l'usage de l'écriture; & l'histoire du pays se transmet d'âge en âge par la seule tradition. Au reste, on ne sauroit voir un peuple plus docile & plus disposé à recevoir les lumieres de l'évangile. En 1613 le pere Camille de Coustanzo, Jésuite, missionaire au Japon, où il a eu l'honneur de signer sa foi de son sang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumai, ville d'Iesso, par le moyen d'un médecin, que le prince de Matzumai avoit fait venir du Japon. Ce prince étoit Japonois d'origine. La plupart des habitans de sa ville l'étoient aussi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas assez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le P. de Coustanzo vouloit profiter de l'occasion de ces voyageurs pour aller prêcher l'évangile en Iesso; mais l'édit de bannissement porté contre les missionaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'absenter pour quelque temps, son projet n'eut point de suite. Le P. Jérôme des Anges le reprit quelques années après & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonois Chrétiens, & eut le bonheur de baptiser un grand nombre de naturels du pays. Il y fit plusieurs voyages, toujours avec fruit. Le P. Jacques de Carvaitho cultiva aussi cette église jusqu'à son martyre, arrivé en 1623, dans le royaume d'Oxu; & depuis ce temps-là presque tous les missionaires du Japon étant obligés de se retirer dans des antres & des creux d'arbres pour se soustraire à la persécution, aucun ne put aller en Iesso. * Bartol. *Asia.* Le P. de Charlevoix, *hist. du Japon.* Martini, *description de la Chine.* Thevenot, *relation de la terre d'Eso, tome III. Ambassade des Hollandois au Japon, part.* I.

JESUA, lévite, rabbin Espagnol, dans le XVe siécle, a composé un ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet ouvrage est intitulé: *Halicoth Olam; les voies de l'éternité.* Il y explique avec beaucoup de netteté les manieres de parler des docteurs du Talmud, les façons de proposer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de si embarassé que cette matiere dans le livre du Talmud. Il y a eu un assez grand nombre d'éditions de cet ouvrage, en hébreu de Rabbin. Constantin Lempereur, professeur des controverses juives à Leyde, le fit imprimer en hébreu & en latin, dans la même ville en 1634. * *Voyez* Buxtorf, *dans sa bibliothéque rabbinique.*

JESUAL, royaume des Indes dans les états du grand-Mogol, est situé entre celui de Patna, qu'il a au couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udessa qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en est la ville capitale. * Sanson.

JESUATES, ordre religieux, institué l'an 1363, par S. Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367, par le pape Urbain V. On les appella ainsi, parce-qu'ils avoient toujours le nom de JESUS à la bouche; & l'an 1492, le pape Alexandre VI ordonna qu'on les

les appelleroit *Jésuates de S. Jérôme.* Pendant plus de deux siécles il n'y eut parmi eux que des laïcs, qui faisoient les trois vœux de chasteté, pauvreté & obéissance; ils s'occupoient d'ordinaire à la pharmacie, distribuoient gratuitement des médicamens aux pauvres; & après leurs exercices de religion, alloient servir manuellement dans les hôpitaux. Comme il y en avoit plusieurs entr'eux qui distilloient, & qui faisoient trafic d'eau-de-vie, quelques-uns s'aviserent de les appeller *les Peres de l'eau-de-vie.* Leur maniere de vie étoit très-austere, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroît pas qu'ils eussent aucune régle déterminée avant l'an 1426, où le B. Jean de Tossignan, alors prieur d'une de leurs maisons, & depuis évêque de Ferrare, leur en donna une sous la protection de S. Augustin. L'an 1606 le pape Paul V leur permit de recevoir les ordres sacrés, & de réciter le grand office de l'église suivant l'usage de l'église romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeller *Clercs apostoliques;* & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles constitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes austérités, & ausquelles ils joignirent celle de S. Augustin. Enfin, l'an 1668, la république de Venise ayant demandé leur suppression, pour profiter de leurs biens qu'elle se proposoit d'employer à soutenir la guerre contre les Turcs qui assiégeoient Candie, le pape Clément IX leur accorda leur demande, & depuis ce temps il n'y eut plus de religieux Jésuates de S. Jérôme; mais les couvens de religieuses de cet institut subsistent encore en quelques endroits d'Italie. La Faille, dans ses annales de Toulouse, observe que les Jésuates s'établirent à Toulouse l'an 1425; que leurs cellules étoient petites & basses, au rez de chaussée, & à certaine distance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'est le seul établissement qu'on sache qu'ils aient eu hors d'Italie. Il y a eu entr'eux plusieurs hommes célébres par leur piété, dont quelques-uns, quoique laïcs, ont été appellés à l'épiscopat. Paul Morigia, l'un de leurs généraux, mort en 1604, & par conséquent laïc, a composé un très-grand nombre d'ouvrages, & entr'autres l'histoire des hommes illustres de son ordre. * *Consultez-le;* & Antoine Cortelli, *de paupert. Jesuat. confirm.*

JESUIAB AZRONITE, a composé un ouvrage contre Eunomius; des disputes contre un autre hérétique; vingt-deux questions touchant les sacremens de l'église; une apologie; des épîtres & des canons synodaux. * Ebed-Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

JESUIAB HADIBITE, a composé plusieurs ouvrages, entr'autres un livre touchant le baptême; & un autre où il explique chaque ordination. Il a aussi écrit un ouvrage, touchant la consécration d'une nouvelle église; des hymnes; des oraisons; des épîtres, & des livres de controverse. Son style est fort poli. * Ebed-Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

JESUITES, ou Religieux de la compagnie de Jesus, ou du nom de Jesus, que le concile de Trente nomme *clercs réguliers*, reconnoissent pour fondateur S. Ignace de Loyola, qui établit la compagnie en 1534. Le pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année suivante l'approuva par une bulle authentique, qui commence ainsi, *Regimini militantis ecclesiæ*, qui fut donnée le 27 septembre; mais parcequ'il avoit fixé le nombre des profès à soixante, il ôta cet obstacle le 14 mars 1543, par une autre bulle qui commence, *Injunctum nobis.* Les papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des priviléges très-considérables à la même société. Leur général est perpétuel, & réside à Rome dans la maison professe dite de Jesus. Il a cinq assistans généraux, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne & de Portugal, qui n'ont pas voix décisive, mais seulement consultative. Saint Ignace leur fondateur, fut le premier général. Jacques Lainez, Espagnol, qui lui succéda, étoit grand théologien, & assista en cette qualité au concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 janvier 1565. S. François Borgia, auparavant duc de Candie, a été le troisiéme général. Everard Mercurien de Liége, aussi illustre par sa probité, que peu connu par sa naissance, vint ensuite; & Claude Aquaviva, de la maison des ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. Mutio Vitelleschi, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le sixiéme général. Il mourut en 1645. Vincent Caraffe de Naples, & François Picolomini, d'une noble famille originaire de Sienne, ont gouverné la compagnie successivement; & ont eu après eux Alexandre Gotofredi; Goswin Nikel, Allemand; Jean-Paul Oliva; Tyrse Gonzalès; & ensuite Michel Ange Tamburini. Il y a dans l'ordre trois différens degrés, l'un de profès, l'autre de coadjuteurs formés, & le troisiéme d'écoliers approuvés, outre les novices. Entre les profès il y en a de deux sortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois seulement. Il y a aussi de deux sortes de coadjuteurs: les uns spirituels, & les autres temporels. Les vœux des profès sont solemnels; ceux des coadjuteurs sont publics, mais simples. Ceux des écoliers sont seulement simples: ils ne se font qu'en présence des domestiques, & personne n'est député du général pour les recevoir, au lieu que les vœux des profès & des coadjuteurs formés se font entre ses mains, ou de personnes qu'il a députées. Comme c'est la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des membres de la société, nous ajouterons encore ici que les profès ordinaires *font profession* & promettent chasteté, pauvreté & obéissance; & selon cette obéissance, d'avoir un soin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enseigner aux jeunes gens; & que les profès des quatre vœux ajoutent qu'ils promettent spécialement obéissance au souverain pontife pour ce qui regarde les missions. Les coadjuteurs font les mêmes promesses que les profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profession*; & les coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'instruction de la jeunesse. Enfin, les écoliers approuvés s'engagent à la compagnie, promettant d'y vivre & mourir dans l'observation des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la suite leur être plus convenable. On ne doit pas oublier, par rapport à ceux-ci, que la compagnie a droit de les dispenser de leurs vœux pour de justes causes; que par tout, hors en France, les écoliers approuvés conservent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puissent en jouir & en disposer indépendamment des supérieurs; & qu'en France même, non seulement les écoliers, mais les coadjuteurs sortant de la compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les coadjuteurs spirituels peuvent être non-seulement régens, mais recteurs des colléges; on peut aussi les élire pour assister à la congrégation générale: mais ils n'ont point de voix dans l'élection du général, & les profès des quatre vœux les précédent toujours. C'est le général qui fait les provinciaux, les supérieurs des maisons professes & des maisons de probation, vulgairement dites *noviciats*, & les recteurs des colléges; & afin qu'il connoisse tous les sujets qui sont propres pour remplir les postes, les provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les recteurs, les supérieurs des maisons, & les maîtres des novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorsque la commodité de la navigation se présente. On lui envoie aussi de trois en trois ans les catalogues de chaque province, dans lesquels on marque l'âge de chaque religieux, ses for-

ces, ses talens naturels, son avancement dans les lettres & dans la vertu, & toutes ses qualités bonnes & mauvaises. La congrégation générale lui donne cinq assistans, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne & de Portugal : elle lui donne aussi un admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les assistans auroient remarqué d'irrégulier dans son gouvernement, ou en sa personne. Les maisons professes n'ont point de revenus, mais les colléges & les noviciats peuvent en avoir. Les Jésuites ne peuvent recevoir des fondations pour des messes à perpétuité, ni aucune rétribution pour les messes, confessions, prédications, pour les visites des malades, pour enseigner, ou pour quelqu'autre emploi de ceux que la compagnie doit exercer selon son institut. Cette compagnie a eu beaucoup d'écrivains, dont plusieurs ont été habiles, en toutes sortes de sciences. Entre les François, les PP. Sirmond, Petau, Labbe, Cossart, tiennent le premier rang pour la théologie & les belles lettres; on peut consulter là-dessus la bibliothéque des écrivains de la société par le pere Sotwel. Elle a eu aussi quelques cardinaux, qui ont fait honneur au sacré collége, Tolet, Bellarmin, de Lugo, Pallavicini, Pasmanni, Nitard, Tolomei : il leur a fallu à tous un ordre des papes pour en accepter le chapeau, parcequ'après leur profession les Jésuites font un vœu simple de renoncer aux prélatures, & de les refuser si on les leur offre. Enfin cette compagnie compte neuf saints canonisés, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, S. François Borgia, S. Stanislas Kotsca, S. Paul Miki, S. Jean de Gotto, S. Jacques Kisai, Louis de Gonzagues, & Jean-François Régis; & beaucoup de martyrs dans toutes les parties du monde. * Ribadeneïra & Maffée, *in vita S. Ignat.* Orlandin, *hist. societ.* Le Bullaire, *const.* 25, 43, *&c. Pauli III*, *&c.* Concile de Trente, *sess.* 25, *cap.* 16. Sponde, *in ann.* Alegambe, *de script. societ. &c.* Hospinien, *hist. Jésuit.* Melchior Inchofer, *Monarchia Solipsorum, ou la traduction françoise de cet ouvrage; le recueil de litter. de philos. & d'hist. imprimé chez l'Honoré à Amst.* 1730. *Voyez* un grand nombre d'autres écrits très-connus où il est parlé de cette société.

JESUITESSES, ordre de religieuses, qui avoient des maisons en Italie & en Flandre. Elles suivoient la régle des Jésuites; & quoique leur ordre n'eût point été approuvé par le S. Siége, elles avoient plusieurs maisons, ausquelles elles donnoient le nom de *colléges*; d'autres qui portoient celui de *maisons de probation*, dans lesquelles il y avoit une supérieure, entre les mains de qui les religieuses faisoient leurs vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; mais elles ne gardoient point de clôture, & se mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloises, nommées *Warda* & *Tuittia*, qui étoient en Flandre, lesquelles instruites & excitées par le pere Gérard, recteur du collége, & quelques autres Jésuites, établirent cet ordre. Leur dessein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bientôt supérieure générale de plus de deux cens religieuses. Le pape Urbain VIII supprima cet ordre, par son bref du 13 de janvier 1631, adressé à son nonce de la basse Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Vilson, rapporté par Heidegger, *hist. Papatûs*, §. 35. *Bullaire romain.* Il faut voir ce que Richard Simon dit, touchant cet ordre, & sa suppression, dans sa Bibliothéque critique, donnée sous le nom de *Sainjorre*, *tome* 1, *chap.* 21, *pag.* 289.

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il est dans la Pokucie en Pologne, à l'embouchure du Bistricz dans le Niester, & à une ou deux lieues au-dessous de la ville d'Halicz. * Baudrand.

JESUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, recueillit vers l'an du monde 3801, & 234 avant J. C. des sentences, & composa en hébreu le livre de l'Ecclésiastique, que les Grecs nomment Παναρετος, c'est-à-dire, *rempli de toute vertu*, & qu'ils citent sous le nom de Sagesse de Jesus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet auteur, de même nom que lui, le traduisit depuis. Les auteurs ne sont pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, quoiqu'ils avouent presque unanimement que c'étoit vers le 28 du régne de Ptolémée Evergetes, ou Physcon, roi d'Egypte, c'est-à-dire, 121 ans avant Jesus-Christ; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jesus fils de Sirach l'Ancien. Ce livre commence par une exhortation à la sagesse, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au chapitre 44, où l'auteur commence à faire les éloges des patriarches, des prophétes, & des hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a long-temps que l'on n'a point le texte hébreu de l'Ecclésiastique. La traduction latine est différente en quelques endroits du texte grec. *Cherchez* ECCLESIASTIQUE. * *Consultez* Scaliger; le P. Petau; Liranus, *in ecclesf.* Jansenius, *in proœm. ecclesf.* Torniel, *A. M.* 3808, *num.* 2 & 3, *&c.* Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.*

JESUS ou JOSUÉ, fils de *Josedech*, succéda à son pere dans la souveraine sacrificature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après soixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jérusalem & le temple. Il fut le trente-troisiéme souverain pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'est-à-dire, jusques à la 20 année du régne de Darius *Hystaspes*, selon Philon. Il eut son fils *Joakim* pour successeur. * I. *Esdras*, *III*, *v.* 2. II. *Esdras*, XII, 10. *Ecclésiastiq.* XL, IX, 14. Plusieurs donnent à ce Jesus grand sacrificateur, 58 ans de souveraine sacrificature, & assurent qu'il mourut la même année que Darius *Hystaspes*, qui fut la 36 de son régne. * Sponde, *annal. ecclesf. année* 3595.

JESUS, fils de *Phabée*, fut le soixantiéme souverain sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le vingt-septiéme depuis le retour de la captivité de Babylone. Il succéda à Ananel. Il se maintint dans cette dignité jusqu'à ce qu'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouser la fille appellée *Mariame*, * Josephe, *antiquit. liv.* XV, *chap.* 12. Tirin, *chron. sac. chap.* 42.

JESUS, fils de *Sias*, souverain sacrificateur des Juifs, le soixante-sixiéme depuis Aaron, & le quatriéme après la naissance de Jesus-Christ, succéda à Eléazar III par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déja été auparavant grand sacrificateur. * Josephe, *antiquit. liv.* XVII, *chap.* 15. Tirin, *chron. sacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Damnée*, fut élevé à la souveraine sacrificature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jesus, fils de Gamaliel, par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déja donnée. * Josephe, *antiquit. liv.* XX, *chap.* 9. Tirin, *chron. sacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Gamaliel*, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Jesus fils de Damnée. Il fut le quatre-vingt-uniéme grand sacrificateur après Aaron, & le dix-neuviéme après la naissance de Jesus-Christ. Cette dignité ne fut entre ses mains que deux ans, parceque son prédécesseur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toujours beaucoup de peine, & l'obligea à la résigner à Matthias fils de Théophile. * Tirin, *chron. sacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Saphas*, de la race des sacrificateurs des Juifs, fut établi gouverneur de l'Idumée au com-

mencement de la guerre de ceux de sa nation contre les Romains ; & s'étant joint à Jean son frere, il excita une grande & dangereuse sédition dans la Galilée contre Flave Josephe, qui en étoit gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fissent succomber. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 2, *chap.* 33.

JESUS, fils de *Tobie*, & capitaine de voleurs, étoit vaillant homme : ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le siége devant Tarichée, par les fréquentes & furieuses sorties qu'il faisoit sur eux, renversant & mettant le feu à tout ce qui se présentoit devant lui. Comme il vit que la prise de la ville étoit inévitable, il en sortit pour se retirer ailleurs. Une fois Valérien, capitaine Romain, étant venu sommer la ville de Tibériade de se soumettre à l'obéissance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ses gens, qui avoient mis pied à terre, leurs chevaux & les fit courir grand risque de leur vie. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. III*, *chap.* 33 & 34.

JESUS, fils de *Gamala*, homme d'une éminente vertu, & le plus considéré d'entre les sacrificateurs Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de sa nation à prendre les armes contre les séditieux qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zélateurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le temple de Jérusalem. Il s'opposa à l'entrée des Iduméens, qui venoient se joindre à ces impies : mais enfin étant entrés malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus sur lesquels ils se jetterent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargés d'outrages & de coups, sous lesquels ils expirerent, ils eurent la cruauté de les priver de la sépulture. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 18.

JESUS, Juif de la race des sacrificateurs, qui prévoyant la ruine inévitable de Jérusalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, se sauva avec un nommé *Joseph* dans le camp des Romains. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 9.

JESUS, fils de *Thebuth*, de la race des sacrificateurs des Juifs, se trouva à la prise de la ville du temple de Jérusalem par Tite Vespasien ; & pour sauver sa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vases d'or massif fort pesans, des voiles, des habits sacerdotaux, des pierres précieuses & plusieurs vaisseaux propres pour les sacrifices. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 41.

JESUS-CHRIST : ce nom signifie *Sauveur* & *Oint*. Il est le Verbe éternel de Dieu, qui s'est fait homme ; & a pris sa chair, par l'opération du S. Esprit, de la Vierge Marie, mariée ou promise en mariage à Joseph. L'un & l'autre étoient de la race de David. L'ange annonça à Marie sa naissance, en lui disant : *Vous concevrez un fils*, qui sera nommé *Jesus*, &c. Elle conçut aussitôt, le 25 de mars, & Jesus-Christ naquit le 25 décembre, l'an de la période julienne 4710, sous le consulat de Calvisius Sabinus & de L. Passienus, environ 4 ans avant l'ére vulgaire qui a commencé à l'an 4714 de la période julienne. Il naquit dans la petite ville de Bethléem, où Marie & Joseph s'étoient rendus pour se faire inscrire dans le dénombrement de toute la terre ordonné par Auguste. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, Marie mit son fils au monde dans une étable. Sa naissance fut honorée par les hommages des pasteurs, que l'ange avoit avertis, & par l'adoration des mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitiéme jour, & présenté au temple, suivant l'ordonnance de la loi. Siméon le prit dans ses bras, & rendit graces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Israël ; & la prophétesse Anne le reconnut pour le Messie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né un roi des Juifs dans Bethléem, qu'ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allés sans lui en donner des nouvelles, envoya massacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville, nés depuis deux ans jusqu'au jour qu'il avoit été averti de la naissance de Jesus-Christ par les mages ; mais Joseph averti par l'ange, avoit sauvé Jesus-Christ en Egypte. Après la mort d'Hérode, Joseph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jesus-Christ étant âgé de 12 ans, fut mené par son pere & sa mere à Jérusalem le jour de la fête de pâque. Il y demeura même après le départ de Joseph & de Marie, & y fut trouvé dans le temple au milieu des docteurs de la loi, qu'il écoutoit, & ausquels il faisoit des questions. Tous les assistans admirerent ses demandes & ses réponses. Joseph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jérusalem, retournerent dans cette ville ; & l'ayant trouvé entre les docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mere lui dit : *Mon fils, pourquoi en avez-vous ainsi agi avec nous ? votre pere & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jesus-Christ leur répondit : *Pourquoi me cherchiez-vous ? ne saviez-vous pas qu'il falloit que je travaillasse aux affaires de la maison de mon pere ?* Il s'en alla ensuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les évangélistes nous apprennent de la vie de Jesus-Christ depuis ce temps-là jusqu'à celui de son ministere, est qu'il étoit *soumis à ses pere & mere, & qu'il croissoit en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Saint Jean son précurseur, dont il est parlé dans son article, commença à annoncer Jesus-Christ la 15 année du régne de Tibere, Ponce Pilate étant alors gouverneur de Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe tétrarque de l'Iturée & de la Thraconitide, sous le pontificat d'Anne & de Caïphe souverains pontifes des Juifs. Jesus-Christ commençoit à avoir 30 ans, c'est-à-dire, qu'il étoit dans sa 29 année, & il fut baptisé par S. Jean au commencement de sa 30e, la 16 année de l'empire de Tibère. Jesus, après son baptême, passa quarante jours dans le désert à jeûner, après lequel temps il fut tenté par le diable. Il fit son premier miracle aux nôces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Ensuite il annonça la vérité & la nouvelle loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choisit douze apôtres pour l'aider dans ce ministere. Nous n'entrerons point dans le détail de ses actions, prédications & miracles qui sont rapportés dans les évangiles, qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de sa vie sa derniere pâque, dans laquelle il institua l'eucharistie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au supplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux voleurs, sur la montagne du Calvaire, vers l'an 33 de sa vie, de l'ére vulgaire 36, le vendredi 3 avril, sur les neuf heures du matin, & y mourut pour le salut du genre humain sur les trois heures du soir. A sa mort arriverent plusieurs prodiges : le voile du temple fut déchiré : on vit plusieurs personnes sorties de leurs tombeaux. Joseph d'Arimathie le fit ensevelir, & son corps fut mis dans un sépulcre creusé dans la roche, où personne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder, à la réquisition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât son corps, & qu'on ne fit croire qu'il étoit ressuscité. Le dimanche suivant, qui étoit le troisiéme jour commencé, Jesus-Christ ressuscita ; les gardes en furent surpris. Les Maries étant allées à son tombeau, y trouverent un ange qui les avertit de cette résurrection. Les apôtres S. Pierre & S. Jean y étant allés, furent témoins de la même chose. Jesus-Christ apparut depuis plusieurs fois à ses apôtres & à ses disciples : il fit connoître par plusieurs témoignages certains la vérité de sa résurrection, instruisit ses apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'évangile par tout le monde, & de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit ; & enfin le quarantiéme jour il monta au ciel de des-

sus la montagne des Olives, près de Béthanie, en présence des apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne soit tiré des évangélistes. Tout ce que l'on pourroit dire de surplus, est fabuleux & apocryphe.

Il y a beaucoup de sentimens différens sur les années de la naissance & de la mort de Jesus-Christ, sur lesquels on peut consulter les chronologistes, entr'autres Usserius, le P. Petau, & ceux qui ont fait divers écrits sur cette matiére. Nous avons suivi la chronologie qui nous a paru la plus autorisée.

JESUS-CHRIST, ordre militaire de Portugal, *cherchez* CHRIST.

JESUS-CHRIST, nom d'un ordre de chevalerie, institué à Avignon, par le pape Jean XXII en 1320. Les chevaliers de cet ordre portoient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'émaux différens de celle de Christ en Portugal. * André Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

JESUS (la congrégation des prêtres du Bon) doit son institution à Séraphin de Fermo, chanoine régulier de S. Sauveur, dans l'église de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces prêtres est noir & modeste. Ils portent les cheveux très-courts, & ont un bonnet rond sur la tête. Ils vivent en commun sans rien posséder en propre; & choisissent parmi eux un prieur, qui a le commandement seulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi est de confesser, prêcher & enseigner. La fête de leur congrégation se célébre le jour de Noël. Outre leur maison de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toscane. * Hermant & le P. Helyot, *hist. des ordr. religieux.*

JESUS ET MARIE, ordre de chevalerie connu à Rome sous le nom de l'ordre de *Jesus & Marie*, du temps du pape Paul V. On croit que ce fut ce pape qui en forma le projet. Par les loix de cet ordre que l'on a encore, il est ordonné que chacun des chevaliers porteroit un habit blanc dans les solemnités, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat ecclésiastique. Les chevaliers portoient une croix de bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jesus* & de *Marie*. Le grand maître étoit pris entre trois chevaliers que le pape proposoit au chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'ordre, sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligés de fonder une commanderie de deux cens écus de rente pour le moins, dont ils jouissoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui, après leur mort, demeuroit à l'ordre. * Bonnani, *catal. ordin. Equestr. Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires*, par le P. Helyot religieux du tiers-ordre de S. François, dit *Pique-Puce.*

JETCHEU, ville de la contrée de Jetsengen dans l'isle de Niphon, est capitale d'un royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * Baudrand.

JETHRAM, montagne de l'Arabie Petrée, entre Faran au nord, & Eilan au sud. Elle a six milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la mer Rouge en forme de théatre; en sorte que le vent du sud venant à soufler avec violence, se refléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaisseau ne peut entrer dans la baye, qui est au pied de la montagne; & plusieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nub. p.* 107.

JETHRO, ou RAGUEL, beau-pere de Moyse, étoit prêtre dans le pays de Madian. Artapan, dans Eusebe, le nomme roi d'Arabie, sans doute parce-qu'en ce pays la royauté étoit jointe à la prêtrise. Moyse, qui avoit quitté l'Egypte, épousa dans le pays de Madian, l'an 2505 du monde, 1530 avant J. C. Séphora, fille de Jéthro, qui vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par son gendre dans la délivrance des enfans d'Israël de la servitude de Pharaon, le vint visiter dans le désert, vers l'an 2545, & 1490 avant J. C. Par son conseil Moyse divisa le peuple en diverses tribus, & établit des colonels, des capitaines, & de moindres officiers, pour rendre la justice, & pour servir à la guerre. * *Exode*, 4, 18, *&c.* Eusebe, *dem. evang. lib. IX*, *cap.* 27. Sulpice Sévere, *lib.* 1, *hist. sacr.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

On a souvent été en peine d'accorder le 4 chapitre de l'exode avec le 18 : car dans le premier il est dit, que lorsque Moyse sortit du pays de Madian pour venir en Egypte, il emmena avec lui sa femme & ses enfans, Gerson & Eliézer; *Tulit ergo Moyses uxorem suam & filios suos;* & nous voyons cependant dans le dernier des chapitres que nous avons cités, que dans le temps que Jéthro vint lui-même rendre visite à Moyse, il lui mena sa femme & ses enfans : *Tulit Sephoram uxorem Moysi quam remiserat, & duos filios ejus.* Ce qui a fait croire aux peres & aux interprêtes, que Moyse menacé par l'Ange qui lui apparut sur le chemin d'Egypte, renvoya sa femme & ses enfans chez son beau-pere, qui les lui amena ensuite. Les docteurs sont encore en dispute sur le temps auquel Jéthro arriva auprès de son gendre, & sur les divers noms qu'il a dans l'écriture. * Salian & Torniel, *A. M.* 2544, *num.* 3; 2545, *n.* 47, 49, *&c.* Tertullien, *lib. contra Judæos.* S. Jérôme, *in cap.* 5 *ad Galat.* S. Augustin, *q.* 11 *&* 12, *in exod. lib.* 4, *de bapt. c.* 24. *Serm.* 86 *de temp.* Oleaster. Cajetan. Bellarmin, *de sacr. &c.*

JETHSON, ville de Palestine dans la tribu de Ruben qui fut donnée aux Lévites. * *Josué*, 21, 36.

JETSENGEN ou JETSESEM, région du Japon, une des cinq principales de l'isle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'isle, du nord au sud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetsengo. On y compte dix royaumes ou provinces. * Baudrand.

JETSENGO ou JETSEN, une des cinq régions de l'isle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetsengen au levant, & le Jamaisoit au couchant. On y compte douze royaumes ou provinces, & on y voit la ville de Méaco, autrefois capitale de tout le Japon. * Baudrand, *dict. géogr.*

☞ JEVER, petite ville d'Allemagne en Westphalie, au pays de Jeverland, dont elle est le chef-lieu, & plus particulierement dans l'Ostringen. Elle est située dans un terroir assez stérile, à dix mille pas d'Esens, à quatre mille de Witmund, & à trois d'Auric. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ JEVERLAND, petit pays d'Allemagne en Westphalie : il s'étend en long & en large l'espace de trois milles. Ses bornes sont à l'orient la riviere du Jade qui tombe dans le Weser, au midi le comté d'Oldenbourg, au nord la mer d'Allemagne, au couchant les seigneuries d'Esens & de Witmund. Ce petit pays en comprend trois autres de moindre étendue; savoir le *Wangerland*, l'*Ostringen* & le *Rustringen.* Les habitans du Jeverland avoient vécu dans l'indépendance jusqu'à l'an 1359, qu'ils choisirent pour leur seigneur Edon Wimecken Papinga l'ancien, de qui descendirent les seigneurs de Jever ou Jevern. Ceux-ci le possédérent jusqu'en 1575, qu'il passa entre les mains de Jean, comte d'Oldenbourg, institué héritier par celle qui le possédoit alors, & qui étoit sœur de Christophe, seigneur de Jever, mort en 1513 sans postérité. Ainsi ce pays est devenu une annexe du comté d'Oldenbourg. Mais comme c'est un fief

féminin, il est sorti de la maison d'Oldenbourg de la maniere que nous allons rapporter. Jean XVI, comte d'Oldenbourg, à qui il étoit tombé en partage, mourut en 1603, & ne laissa qu'un fils nommé *Antoine-Gontier*, & une fille nommée *Magdeléne*, qui fut mariée à Rodolphe, prince d'Anhalt. *Antoine* n'ayant point laissé de postérité légitime, le Jéverland passa à Jean, prince d'Anhalt-Zerbst, fils de Magdeléne d'Oldenbourg, dans la maison duquel il est demeuré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JEUNE (Jean le) cardinal, évêque d'Amiens, puis de Terouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de *Robert* le Jeune, avocat, qui s'éleva par les services qu'il rendit au duc de Bourgogne, & eut le gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, son fils, fut fait cardinal en 1439, par Eugène IV, dont il écrivit la vie. Il se trouva au concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, après Eugène IV. Le même Nicolas l'envoya légat à Ferrare. Le Jéune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poison. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Monstrelet, *in chron.* Gazet, *hist. ecclés. du Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Valere André, *biblioth. Belg.* Locrius, &c.

JEUNE (Jean le) naquit en 1592 à Poligni dans le comté de Bourgogne, d'une ancienne famille noble & consulaire. Son aieul étoit président à Orange, & son pere *Gilbert*, conseiller au parlement de Dole, fut député du roi d'Espagne & de sa province vers Henri IV, en 1595. *Geneviéve* Collart sa mere, qui étoit aussi de condition, donna à tous ses enfans une éducation vraiment chrétienne. L'aîné se fit Jésuite, & fut provincial dans le nouveau monde; deux de ses filles furent les fondatrices du monastere des Annonciades de Pontarlier, ville sur le Doux, où elles se retirerent; & *Jean* le Jeune accepta un canonicat de l'église collégiale de Notre-Dame d'Arbois, auquel il fut nommé dans sa jeunesse par l'archiduc Albert d'Autriche. M. de Berulle étant venu à Dole pour la visite des Carmelites, M. le Jeune se sentit inspiré de le suivre, & renonça généreusement à sa patrie, à son bénéfice & à sa famille, pour entrer dans la congrégation naissante des peres de l'Oratoire, dans laquelle il fut reçu le 7 décembre 1613, ou au plutard 1614. Le zèle que M. de Berulle apperçut en lui pour la conversion des ames, le porta à le faire ordonner prêtre dès qu'il en eut l'âge : il l'envoya peu après au séminaire de Langres. Il fut envoyé par M. l'évêque de Langres (Sébastien Zamet) avec le P. Bence, pour introduire la réforme dans l'abbaye du Tart. Mais la vocation du P. le Jeune & son talent le plus marqué, furent pour les missions. Il bruloit du zèle d'annoncer l'évangile aux pauvres, & préféroit les hameaux aux grandes villes, n'allant dans celles-ci que par pure obéissance. Ses missions & ses travaux apostoliques, sur lesquels Dieu répandit une grande bénédiction, ont duré 60 ans, & ont embrassé presque tout le royaume. Prêchant le carême à Notre-Dame de Rouen, il y perdit la vue. Cet accident ne rallentit rien de son zèle, & il le supporta pendant quarante ans, sans discontinuer aucun de ses travaux & de ses exercices, n'ayant d'autre peine que de se voir privé de la célébration des saints mysteres : car quoiqu'on lui eût permis de dire la messe en cet état, il ne voulut jamais s'en servir, & se contenta de communier tous les jours. Ce saint missionaire eut encore plus à souffrir de la part de ceux qui étoient dans des sentimens opposés à ceux de l'évangile qu'il prêchoit dans toute sa pureté, & qui étoient d'ailleurs jaloux des bénédictions que Dieu répandoit sur son ministere. Mais on lui rendoit presque par-tout la justice qu'il méritoit, & plusieurs de ses calomniateurs furent obligés de lui faire publiquement réparation d'honneur. M. de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse : il y passa les vingt dernieres années de sa vie, si l'on excepte quelques carêmes qu'il alla prêcher ailleurs. On ne peut dire le fruit qu'il fit dans ce diocèse; il y forma plusieurs bons missionaires dont la plupart, après sa mort, entrerent dans la congrégation de l'Oratoire. Malgré le fruit qu'il faisoit dans ses missions, il craignoit toujours d'être un serviteur inutile, & il consulta M. Arnauld pour savoir s'il devoit les cesser ou les continuer; le motif principal de sa crainte étoit que le fruit qu'il paroissoit y faire n'étoit pas de longue durée. M. Arnauld lui conseilla de continuer, comme on le voit par la réponse de ce docteur, du 30 octobre 1660, qui fait la 59[e] lettre du tome premier du recueil qu'on en a donné en 1727, en huit volumes, & il suivit fidélement la décision de ce savant docteur. MM. Pavillon, évêque d'Alet, & Caulet, évêque de Pamiers, l'engagerent à publier ses sermons, qui ont formé depuis les plus grands & les plus célébres prédicateurs. Ils parurent pour la premiere fois à Toulouse en 1662, & les années suivantes, en dix volumes *in-8°*; en 1667, à Rouen; & en 1669, à Paris chez Léonard. Ils furent traduits en latin & imprimés à Mayence sous ce titre : *Joh. Junii deliciæ pastorum, sive conciones, in-4°.* Le pere Lamy dans ses Entretiens sur les sciences, nous donne le P. le Jeune pour un prédicateur vraiment évangélique, & par sa piété & par sa science, mettant le premier en pratique les vérités qu'il annonçoit ensuite avec force & en homme vraiment persuadé. Ce pieux serviteur de Dieu fut éprouvé à la fin de ses jours par une maladie de quinze mois, qu'il supporta avec une patience & une édification merveilleuse, & mourut en odeur de sainteté. On dit qu'il avoit fait plusieurs miracles de son vivant, & qu'il en fit après sa mort, arrivée le 19 août 1672, âgé de 80 ans. M. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve, a prononcé un *discours sur la vie & la mort du révérend pere le Jeune, appellé communément le* Pere aveugle, par ordre & en présence de François de la Fayette, évêque de Limoges. Ce discours qui est de 215 pages *in-8°*, a été imprimé à Toulouse. * *Voyez* le discours cité ci-dessus. Lami, *entretiens sur les sciences, septiéme entretien, pag. 324, 325, dans l'édit. de 1694. Mém. du temps.*

JEUX : les jeux & les assemblées publiques ont été en recommandation dans toutes les nations. Les Juifs les ont pratiqués comme les Egyptiens & les autres peuples dès les premiers temps. Cette coutume passa chez les Grecs; & comme elle tiroit son origine de la religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces jeux publics & sacrés furent institués dès les premiers temps. Sous le régne d'Ericthonius, les jeux que l'on nomme *Athéniens* furent institués à Athènes. Ceux que l'on appelle *Lycéens* ou *Luperceaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naissance de J. C. Les jeux que l'on nommoit *Pan-Athéniens* furent institués en l'honneur de Minerve par Ericthonius & par Thésée, rois d'Athènes. Il y en avoit de deux sortes, de petits & de grands : on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient *Thargénien* : les grands se solemnisoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hecatombeon.* Aux uns & aux autres il y avoit des courses de chevaux, des luttes & de la musique. Il y avoit encore d'autres jeux chez les Grecs, comme les yeux *Isthmiens*, les *Pythiens* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Asie, s'établirent dans l'Etrurie, où ils exercerent leurs cérémonies religieuses & leurs jeux. Quelques artisans Romains ayant vu ces jeux, en introduisirent l'usage chez les Romains, qui à cause de

cela, leur donnerent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi*. Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes sortes de jeux, puisqu'il est certain que Romulus avoit institué ceux que les Romains appelloient *Consualia*; mais seulement des jeux de hasard, comme les dez, & des jeux d'adresse, comme le palet, qui ont été d'abord inventés par les Lydiens. Il y avoit de deux sortes de jeux chez les Romains, savoir ceux qui s'appelloient *sacrés* & les *funébres*. Ils étoient publics ou particuliers. Les jeux *publics* se représentoient en l'honneur des magistrats ou des morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le temps de leur célébration. Les jeux *scéniques* durerent pendant quatre jours, sous le consulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit représenter pendant qu'il étoit édile, furent beaucoup plus longs, puisque Pline assure qu'ils durerent 50 jours. Lorsque Trajan eut défait le roi Décébale & l'armée des Daces, il fit représenter des jeux à Rome pendant 123 jours. A mesure que le nombre des jours augmentoit, la dépense se multiplioit aussi à un tel point, que le sénat fut obligé de fixer la somme que l'on pouvoit dépenser. Il y avoit deux sortes de magistrats qui avoient droit de faire représenter les jeux publics, savoir les édiles curules & les préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces jeux se représentoient, c'étoit eux seuls qui avoient droit d'y présider, d'y commander, & d'y distribuer le prix aux différens athlétes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorsque le préteur présidoit aux jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il se servoit dans les triomphes. Les vestales étoient placées près du préteur dans ces jeux. Dans la suite des temps le droit de faire représenter des jeux, passa aux consuls & aux empereurs. * Pitséus, *lexicon. antiquitatum*. Du Pin, *hist. profane*.

JEUX ACTIENS, furent institués par César-Auguste, après sa défaite d'Antoine, & la fameuse bataille d'Actium, en mémoire de la victoire signalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & ensuite à Rome. On les représentoit tous les cinq ans. Il en commit le soin aux pontifes, aux augures, aux septemvirs & aux quindécemvirs. Strabon & quelques autres auteurs prétendent que ces jeux étoient plus anciens qu'Auguste, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illustrer. *Voyez* ACTIUM.

JEUX, que les Romains appelloient AUGUSTAUX, *Augustales ludi*, en l'honneur d'Auguste, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorsqu Auguste revint de Gréce à Rome. Le sénat ordonna qu'on les représentât huit ans après par un décret solemnel, sous le consulat d'Ælius Tubéron & de P. Fabius. On les représentoit le 4 des ides d'octobre. *Voyez* AUGUSTAUX.

JEUX APOLLINAIRES, célébrés par les Romains en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au sujet de l'institution de ces jeux, dit qu'on trouva l'écrit d'un certain devin, nommé *Marc*, qui conseilloit aux Romains de vouer des jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis: que sur cet avis le sénat commanda aux décemvirs, du nombre desquels étoit Cornelius Rufus, de voir le livre des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des jeux à Apollon, selon les cérémonies prescrites par les Sibylles. On y sacrifioit un bœuf & deux chévres, dont on doroit les cornes. On sacrifioit aussi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier sur la tête, & l'on faisoit des festins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la premiere fois qu'on célébra ces jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la république approchoient; & qu'étant sorti du théâtre, il alla au-devant d'eux, & les mit en fuite avec le secours d'Apollon, qui lança du ciel une nuée de fléches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs jeux, de crainte d'une pareille surprise, ils tirerent bon augure de voir danser au son d'une flute, un vieillard nommé *C. Pomponius*, affranchi; & s'écrièrent d'une commune voix: *Tout va bien, puisque le vieillard danse*; ce qui passa depuis en proverbe chez les Romains: de sorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs jeux en l'honneur de leur libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant J. C. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces jeux, & le préteur faisoit seulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une loi qui les fixa au sixiéme de juillet de chaque année. Ce qui donna lieu à cette ordonnance, fut une peste qui survint en ce temps, & dont les Romains crurent qu'ils ne pouroient être délivrés, qu'en assignant pour cette fête un jour certain. On les représentoit dans le cirque: les quindécemvirs furent chargés d'en avoir soin. * Rosin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 17.

JEUX CAPITOLINS, institués en l'honneur de Jupiter, parcequ'il avoit conservé le capitole, lorsqu'il fut assiégé par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant J. C. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, représenta au sénat, qu'il étoit nécessaire de rendre des actions de graces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui instituer des jeux, que l'on appelleroit *Capitolins*. Le sénat y consentit; & par un décret donné pour la célébration de ces jeux, il établit un collége de personnes choisies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils se célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, *l.* 5. Rosin, *antiq. rom. l.* 5. *c.* 18. Du Pin, *hist. prof.*

JEUX ou COMBATS CAPITOLINS, autres jeux solemnels, composés de courses de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres semblables exercices, institués par l'empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de J. C. 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolin*, dont le temple étoit au capitole. Il s'y faisoit aussi des concerts de musique par d'excellens maîtres, & des récits de poëmes, & d'autres piéces d'esprit, par les meilleurs poëtes & orateurs du temps, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réussi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes sans aucun ornement. * Th. Godwinus, *antiq. rom. l.* 2.

JEUX CEREAUX ou DE CERÉS, étoient célébrés par les Romains en l'honneur de cette déesse, le douziéme jour d'avril, dans le grand cirque, après la célébration des jeux Circenses. Ils duroient huit jours, pendant lesquels les dames Romaines, vêtues de blanc, représentoient Cérès, cherchant sa fille Proserpine avec un flambeau. Les Romains étoient aussi vêtus de robes blanches, pour être présens à cette cérémonie. On y faisoit des combats à cheval, au lieu desquels les édiles substituerent des combats de gladiateurs. * Rosin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 14.

JEUX CONSUALES. Dès le commencement de la république romaine, Romulus, pour avoir occasion de faire enlever les filles Sabines, célébra des jeux appellés *Consualia*, en l'honneur de Neptune Equestre.

JEUX COMPITALITIENS: ces jeux sont très-anciens dans la république de Rome, & ont commencé dès le temps de sa naissance, par les réjouissances que les paysans venus à Rome faisoient dans les rues, *in Compitis*. Ils furent interrompus jusqu'au régne de Servius, rétablis par les magistrats qui avoient soin de la ville, & ensuite abolis. * Du Pin, *hist. prof, tom. II.*

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Posthumius dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire se déclarât en faveur des Romains, de faire représenter à Rome des jeux magnifiques en l'honneur de Castor & de Pollux. Le succès de la guerre ayant été favorable à la république, le sénat fit un décret, par lequel pour satisfaire au vœu de Posthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des jeux en l'honneur de Castor & de Pollux. Ces jeux étoient précédés de combats, & les magistrats de Rome portoient les statues ou les images des dieux en procession, depuis le Capitole jusque dans la place du grand cirque, précédés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, suivis de plusieurs cavaliers, après lesquels on rangeoit en forme d'armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hospinien, *de origin. Festorum.* Pitiscus, *lexicon antiq. romanar.*

JEUX CASTRENSES; c'étoient des jeux ausquels les soldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les armées étoient campées, afin d'être plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitiscus, *lexic. antiquit. &c.* Voyez JEUX PYRRHIQUES.

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui se faisoient dans le grand cirque de Rome. *Cherchez* CIRCENSES.

JEUX FLORAUX, *cherchez* FLORAUX.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faisoient en l'honneur des défunts, *cherchez* FUNEBRES.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: jeux que les Romains célébroient d'abord dans le cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de mai. Dans la suite on les célébra le premier jour d'août, parceque c'étoit le jour auquel on avoit dédié le temple de Mars. On faisoit dans ces jeux des courses à cheval, & on représentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les historiens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces jeux, du temps de l'empereur Tibere. * Rosin, *l.* 5, *c.* 16.

JEUX MEGALESIENS, étoient réprésentés sur le théâtre à Rome, en l'honneur de Cybéle, mere des dieux. Le peuple Romain avoit envoyé des députés pour prendre dans la ville de Pessinunte en Phrygie, près le mont Ida, la statue de cette déesse: elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant J. C. par Scipion Nasica, estimé par le sénat le plus homme de bien de toute la république. Ce fut alors qu'on institua ces jeux que l'on célébroit le 12 jour d'avril. Les dames Romaines y dansoient aussi devant l'autel de cette déesse; & l'on y faisoit des festins, mais avec frugalité & modestie. Les magistrats célébroient cette fête, revêtus d'une robe pourpre; & il n'étoit pas permis aux esclaves de paroître pendant ces cérémonies. Les prêtres Phrygiens de cette déesse nommés *Galli*, alloient par la ville sautant & dansant, & portoient l'image de cette déesse. *Voyez* GALLI. On appelloit ces jeux *mégalesiens*, du mot grec μέγας qui signifie *grand*; parcequ'ils se faisoient en l'honneur de Cybéle, que les païens appelloient *la grande mere.* * Rosin, *l.* 5, *c.* 13.

JEUX NERONIENS, combats & jeux solemnels que l'empereur Neron institua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de J. C. pour être célébrés tous les cinq ans. Cet empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'ére chrétienne. Il ne laissa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le temps qu'il avoit réglé par l'institution de ces jeux. * Tacite, *l.* 14 & 17.

JEUX PLEBEIENS, que le peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit sorti pour se retirer sur le mont Aventin. D'autres disent, que ce fut après sa premiere réconciliation, au retour du mont Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant J. C. Quelques-uns veulent que ces jeux aient été institués, pour témoigner une réjouissance publique, de ce que les rois avoient été chassés de Rome, l'an 245, & 509 avant J. C. & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouir de la liberté. On les faisoit dans le cirque pendant trois jours, & on commençoit le 17 des calendes de décembre, qui répond au 15 de novembre. * Rosin, *antiquités rom. l.* 3, *c.* 20. Pitiscus, *lexicon. antiquit. rom.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus, de la ville de Cydon, dans l'isle de Crete. Les jeunes soldats n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faisoient en dansant, plusieurs tours & divers mouvemens, qui représentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes, tous les devoirs des soldats dans la guerre; comme il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une fléche. Cependant plusieurs joueurs animoient ces soldats par le son de leur flute, & réjouissoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces jeux étoit une personne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit composée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il se voit par cette ancienne épigramme.

In spatio Veneris, simulantur prælia Martis,
Cùm sese adversum sexus uterque venit.
Fæmineam manibus nam confert Pyrrhica classem;
Et velut in mortem militis, arma movet,
Quæ tamen haud ullo chalybis sunt tecta rigore,
Sed solum reddunt buxea tela sonum.

Souvent aussi les jeunes seigneurs & les enfans nobles se divertissoient à ces jeux, que l'on appelloit *Castrenses;* parcequ'ils se faisoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & pour le divertissement des soldats. * Rosin, *antiquités romaines, liv.* 5, *c.* 25. Dempster, *in paralipom.* Saumaise.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premierement institués par Apollon, à l'occasion de ce qu'il avoit tué le serpent, où plutôt le brigand Python, en se retirant de l'isle de Delos dans le Phocide avec sa mere Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écria, *Io Pean*, c'est-à-dire, *courage mon fils*, d'où ce nom devint célébre parmi les Grecs, qui instituerent des jeux en l'honneur de cette action, jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces jeux ayant été négligés, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII olympiade, & furent institués en l'honneur d'Apollon, surnommé *Pythien*, parcequ'il avoit tué le serpent Python. Les exercices étoient la course, le jet de palet, la lutte, le combat à coups de poings, & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnés de laurier, & étoient gratifiés de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le temple d'Apollon. Ovide dit que les premieres couronnes des vainqueurs furent de branches de chênes; & nous apprenons de Pindare, qu'après celles de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces jeux se célébroient en plusieurs lieux; mais ceux de Delphes étoient les plus solemnels. * P. Faber, *in agonistic.*

JEUX ROMAINS, *cherchez* CIRCENSES.

JEUX SCENIQUES, qui se représentoient sur le théâtre, dont la face s'appelloit *Scène.* Il y en avoit de quatre sortes: la tragédie; la comédie; la satyre; & la farce. On commença à voir de ces jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jesus-

Christ, où il parut certains baladins qui monterent sur le théâtre pour divertir le peuple. Dans la suite du temps, des poëtes s'étudierent à rendre ces jeux plus agréables, & dignes des gens d'esprit : ce qui porta la comédie au point où on l'a vue du temps d'Auguste. * Rosin, *antiquités romaines, livre 5, chap. 6.*

JEUX SECULAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valerius Publicola, qui étoit alors consul, ordonna que pour appaiser la colere des dieux on célébreroit la solemnité des jeux séculaires, dont les cérémonies étoient prescrites dans les oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, 509 ans avant J. C. On représenta les seconds l'an 305, les troisiémes l'an 505, les quatriémes l'an 608. Quoique ces jeux fussent appellés *Séculaires*, on ne les réprésentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindécimvirs dans l'oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant J. C. L'empereur Claudius voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome; parceque c'étoit le commencement du siécle; mais Domitien se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce prince, c'est-à-dire, l'an 840 de Rome, qui étoit le 87 après J. C. Suetone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume : *Que chacun eût à venir voir des jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais;* car plusieurs de ceux qui avoient vu les jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant les Quindécemvirs distribuoient au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des féves. La fête se solemnisoit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les temples. Les dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone & Diane; & encore les Parques, les Lucines, Cerès, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solemnité du premier jour par une procession, où le sénat & tous les magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette fête; & l'on adoroit en passant dans les temples & les carrefours, les statues des dieux qu'on exposoit sur des lits de parade. Les jeux étoient particuliérement dédiés à Apollon & à Diane, & se donnoient au théâtre, où l'on jouoit des comédies; & au cirque, où l'on faisoit des courses à pied & à cheval, & sur des chariots. Les athletes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'amphithéâtre des combats de gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solemnité. La fête finie, l'empereur donnoit les offrandes aux officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces jeux sur les registres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les empereurs Septime Severe & Antonin Caracalla firent célébrer ces jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'ére chrétienne. L'empereur Philippe fit faire des jeux magnifiques l'an 1000 de cette fondation, qui étoit le 247 de J. C. On célébroit ces jeux en été, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands jeux Olympiques. Les empereurs Chrétiens en empêcherent la continuation. On sera bien-aise d'avoir ici l'oracle prétendu de la Sibylle qui ordonnoit les jeux séculaires; le voici :

» Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les » Quindécemvirs mirent du temps d'Auguste, tous les » cent dix ans, qui est le temps de la plus longue vie » des hommes :) Souviens-toi, dis-je, de faire des » sacrifices aux dieux immortels dans le champ qui » est arrosé par l'eau du Tibre. Lorsque la nuit sera » venue, & que le soleil aura caché sa lumiere, alors » offre des chévres & des moutons aux Parques; fais » ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui » président aux accouchemens; puis immole un porc » & une truie noire à la Terre féconde. Cela étant » achevé, égorge des bœufs blancs sur l'autel de Jupi» ter; & que cela se fasse de jour, & non de nuit; car » les sacrifices qui se font pendant le jour plaisent aux » dieux qui habitent le ciel. Par la même raison, tu » offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil; tu » feras de pareils sacrifices à Phœbus Apollon, fils de » la Terre, qu'on appelle aussi *Soleil.* Des enfans La» tins, accompagnés de filles, chanteront à haute voix » des hymnes dans les temples sacrés; mais ensorte » que les filles chantent d'un côté, & les garçons de » l'autre; & que les peres & meres des uns & des au» tres jouissent encore de la lumiere du jour, &c. Fais » donc, Romain, que ces ordonnances demeurent » toujours dans ta mémoire; & ainsi la terre des Ita» liens & celle des Latins seront toujours soumises » à ta puissance. » * Zosime, *liv.* 2. Rainssant, *dissertation sur les médailles des jeux séculaires.*

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un chef, qu'on appelloit *prince de la jeunesse.* Ces jeux seroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Ascanius, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils aient été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espéce de carousel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots; mais la plupart des auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce jeu étoit formé. * Virgile, *Æneïd.* 5. Lazius, *de Rep. lib.* 10. Du Pin, *hist. profane, tome II.*

JEZABEL, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, fut mariée à Achab roi d'Israël, dont l'impiété s'accrut de beaucoup par son alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des idoles. Elle porta ce prince à rendre un culte idolâtre à l'idole Baal, à qui l'on dressa un autel, & l'on dédia des bois. Achab, pour plaire à sa femme, s'emporta jusqu'à faire mourir les prophétes du Seigneur. Elie prit la fuite; & après une sécheresse de trois ans, obtint de la pluie; mais Jézabel ne pouvant souffrir la mort de huit cens cinquante prophétes de Baal qu'Elie avoit fait tuer, pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il se passât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces prophétes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchés d'Achab & de Jézabel s'augmentoient tous les jours : mais ce qui rendit ce prince tout-à-fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parcequ'il n'avoit pas voulu céder une de ses terres à Achab, l'an du monde 3127, & 898 avant J. C. Elie prédit la vengeance que le ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans après. Lorsque Jéhu roi d'Israël vint à Jezraël, il ordonna à plusieurs des eunuques de Jezabel de la jetter par la fenêtre; ce qu'ils firent sur le champ : cette reine impie fut foulée aux pieds des chevaux, & son corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des pieds, que Jéhu fit enterrer, l'an du monde 3151, & 884 avant J. C. * III. *des Rois*, 16, 18, 19, 21. IV, 9. Torniel. Salian & Sponde, *in annal.*

Il est encore parlé dans l'Apocalypse d'une femme qui

qui portoit le nom de Jezabel, qui se vantoit d'avoir le don de prophétie, & qui séduisoit les fidéles, en leur enseignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la prostitution. Le Seigneur ajoute qu'il avoit donné du temps à cette malheureuse pour se reconnoître & pour faire pénitence de ses péchés; mais que son obstination & son endurcissement l'ayant rendue sourde à ses graces, il alloit pour l'en punir, la fraper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à ses prostitutions se ressentiroient. Il est assez difficile de dire précisément ce que S. Jean entend par cette Jezabel. C'étoit peut-être quelque femme puissante, qui se disoit prophétesse, & qui appuyoit les Nicolaïtes, comme Jezabel dont nous venons de parler, soutenoit les prophétes de Baal. * *Apocalypse, chap.* 2, *v.* 20 *& suiv.* Du Pin, *analyse de l'Apocalypse.*

IEZD, ville la plus orientale de la province de Fars, qui est la Perse proprement dite, de même que Hamadan, en est la plus occidentale. Elle est située à 89 degrés de longitude, & à 32 de latitude septentrionale, selon les tables de Nassireddin & d'Ulug Beg. Le géographe Persien la place entre Ispahan & le Kerman. Plusieurs savans célébres sont sortis de cette ville & de son territoire. Les étoffes de soie qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les parsis ou adorateurs du feu, qui y ont eu pendant plusieurs siécles des pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui plusieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Ghebr Jezdi* ou *Ghiaour d'Iezd*, pour exprimer un infidéle des plus grossiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JEZDAD, fils de Jezdad, est auteur d'un livre qui traite des matieres judiciaires & des préceptes de l'alcoran; ce surnom de *Jezdad*, est abregé, & signifie en persan, *Dieu donné.* * D'Herbelot.

JEZDEGIRD, roi de Perse, *cherchez* ISDEGERDES.

JEZER, ville de Palestine dans la tribu de Gad. * I. *Paralipom.* 6, 81.

IEZID I, cinquiéme calife ou successeur de Mahomet, & second de la race des Ommiades, regna après la mort de son pere Moavia l'an de l'hégire 60, de J. C. 679, mais il n'en imita pas le courage & les grands desseins. Son unique plaisir étoit de composer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans sa religion. La seconde année de son regne, les Arabes de Cufa élurent pour calife, Hussein ou Houssain, second fils d'Ali: ce qui obligea Iezid de lever une puissante armée, & de faire tuer Hussein en trahison, comme ils étoient prêts de se donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Iezid persécuta ensuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la noblesse d'Arabie: ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Après la mort de Hussein, Abdallah fils de Zobair, qui étoit de la famille d'Ali, souleva toute la Perse, se faisant appeller *Calife*, & publiant que Iezid étoit plus capable d'être poëte que d'être roi. Le régne de ce lâche prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'hégire 64, & de J. C. 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un regne très-heureux pendant quarante ans, s'il abolissoit le culte des saintes images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, soit qu'ils fussent magiciens, astrologues ou imposteurs, faisoient profession de prédire les choses avenir, & eurent la hardiesse de faire le personnage de prophétes auprès de ce prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux édit, par lequel il commandoit qu'on brisât toutes les images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui se trouveroient dans les églises des Chrétiens: mais avant que l'édit fût publié, il mourut la même année par un juste châtiment du ciel. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Zonaras, *Léon*, Elmacin, *hist. Sarac. lib.* 1.

IEZID BEN ABDALMALEK, Iezid, fils d'Abdalmalec, que l'on peut appeller Iezid II du nom, fut le neuviéme calife de la race des Ommiades. Il succéda à son cousin Omar II, l'an de l'hégire 101, & de J. C. 719. Sa vie fut entierement opposée à celle de son prédécesseur: on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les gouverneurs qu'Omar avoit choisis, & fut cependant assez heureux pour venir à bout de Iezid, fils de Mahaleb, son plus dangereux ennemi, qui soutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraque Arabique; car il le contraignit de s'enfuir avec tous les siens à Ormuz, où il avoit fait bâtir une forteresse qu'il estimoit imprenable. Ce Iezid, fils de Mahaleb, selon quelques historiens, fut tué en bataille rangée, par Mosselaimah, frere du calife; & son fils, nommé Moavie, se trouva obligé de fuir avec le débris de ses troupes jusqu'à cette forteresse, que son pere avoit fait construire, pour servir de retraite aux siens après le malheur d'une déroute; mais celui que Iezid fils de Mahaleb y avoit laissé pour commandant, lui en ayant refusé l'entrée, il fut poursuivi jusqu'au fleuve Indus par les généraux du calife, qui défirent successivement toutes ses troupes. Iezid remporta aussi de grands avantages sur les Turcs, qui s'étoient répandus dans l'Asie. Mosselaimah son frere les défit entierement dans l'Adherbigian ou Medie, & les contraignit d'abandonner les états du calife. Ce fut aussi sous le regne de ce calife que les Arabes d'Espagne prirent la ville d'Arbonah, qui est Narbonne, & assiégerent celle de Toulouse; celle-ci fut secourue par le comte Eudes, lequel reprit ensuite Narbonne sur eux. Hescham, second calife d'Espagne, l'ayant depuis conquise l'an 177 de l'hégire, fit porter, par ses habitans, de-là, les matériaux qui servirent à la construction de la grande mosquée de Cordoue. Le calife Iezid eut deux concubines, qu'il aimoit éperdument, l'une nommée *Selamach*, & l'autre *Hababach*: celle-ci fut cause de sa mort, en la maniere que Kondemir rapporte en ces termes, traduits du persien. Iezid étant en Palestine, qu'il appelle *Beled-Arden*, ou *pays du Jourdain*, & se divertissant dans un jardin avec une de ses femmes, qu'il aimoit jusqu'à la folie, on lui servit à sa collation des fruits les plus excellens du pays: pendant ce petit repas il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maîtresse: celle-ci le prit, & le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce pays-là en produit, passant de travers dans sa gorge, la serra si fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée dans un instant. Iezid surpris d'un accident si funeste, tomba dans un si grand excès de tristesse, qu'il pleura amèrement la perte qu'il faisoit d'un objet si aimable, & le transport de son amour & de sa douleur alla si loin, qu'il ne crut pouvoir réparer cette perte qu'en conservant le corps mort de sa maîtresse auprès de lui. Il le fit pendant une semaine entière; & sans les instances que lui firent ses domestiques, qui n'en pouvoient plus supporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le sépulcre ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut la faire déterrer; & sa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau l'an de l'hégire 104, de J. C. 725. Quelques historiens écrivent qu'il mourut de phthisie à l'âge de quarante ans, après avoir déclaré Hescham son frere pour successeur, à condition néanmoins que son propre fils nommé *Valid*, succéderoit à son oncle; ce qui arriva effectivement l'an de l'hégire 125, 20 ans après la mort de Iezid son pere. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Elmacin, *hist. Sarac. l.* 1. Maimbourg, *hist. des Iconocl.*

IEZID-BEN-VALID, Iezid, fils de Valid, que l'on peut appeller Iezid III du nom, douziéme calife

de la race des Ommiades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & succéda à son cousin-germain Valid, fils de Iezid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les provinces, plusieurs se souleverent contre Iezid, & demanderent la vengeance du sang de Valid. Marvan, surnommé *Hemar*, fut un des principaux soulevés; mais il fut bientôt appaisé par le don que Iezid lui fit du gouvernement de Mésopotamie. Ce calife fut surnommé *Nakés* & *Ebn-Nakés*, par sobriquet, à cause de la nécessité où il se trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des soldats : il ne régna que six mois, & mourut de la peste, selon quelques-uns, l'an de l'hégire 126, de J. C. 743. Pour ôter l'ambiguité du mot de *Valid*, qui se rencontre dans cette narration, il faut savoir que ce Valid, duquel Iezid troisiéme étoit fils, fut fils du calife Abdalmalec, & eut quatre de ses freres qui furent aussi califes, sous lesquels il avoit vécu en homme particulier. *Voyez* ABDALMALEC ou ABDALMELIC. Ce calife vantoit fort la noblesse de sa race; parceque sa mere, nommée *Mah Afrid*, & non pas *Schaferend*, comme on le lit dans l'histoire saracénique, étoit fille de Firouz, fils d'Isdegerdes, roi de Perse, & Firouz descendoit de la fille de l'empereur Maurice, du côté de son pere, & du Khacan, ou empereur des Turcs par sa mere. Il composa même ce distique sur sa généalogie : Je suis fils de Chosroës, *roi de Perse*, & de Marvan, *quatriéme calife de la maison d'Ommie*; & je compte entre mes aieux, le Caissar, *l'empereur des Romains*, & le Khacan, *l'empereur des Turcs*.

IEZID, Ben-Mahleb, Ben-Abou Safrah, fut un des plus grands capitaines de son siécle, général d'armée de Soliman, VIIe calife de la maison des Ommiades, vers l'an de l'hégire 97, & de J. C. 716. Il força, par ses armes, les peuples du Giorgian de se soumettre à lui, & tourna ensuite du côté du Thabarestan, où Akschid, qui y commandoit, s'opposa à lui avec une si puissante armée, qu'il mit d'abord en fuite les troupes de Iezid. Les peuples de Giorgian ayant appris sa déroute, & croyant pouvoir se soulever impunément, massacrèrent la plus grande partie des gens qu'il avoit laissés pour la garde du pays. Iezid, sur cette nouvelle, fit la paix avec Akschid, pour tomber avec toutes ses forces sur le Giorgian. On dit qu'Akschid, pour acheter la paix de Iezid, lui fit présent de 700000 drachmes d'argent, de 400 charges de safran, en quoi ce pays est fort fertile, & de 400 esclaves, qui portoient chacun un riche turban de soie dans un bassin d'argent. Après cet accord, Iezid alla au-devant de l'armée du Giorgian, dont Marza étoit le chef. Celui-ci n'osant pas tenir la campagne devant Iezid, se renferma dans une de ses forteresses, où ayant été forcé, Iezid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux officiers de l'armée des rebelles, fit pendre ensuite 4000 soldats des plus mutins, & donna à ses troupes le pillage de toute la province. On peut voir quelques autres actions de Iezid, dans la *biblioth. orientale* de D'Herbelot.

IEZIDES, secte de certains peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perse, furent ainsi nommés de Iezid, qui fit assassiner Hussein, fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce sujet estimé parricide & hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de *Iezides*, aux gens d'entr'eux qui ont peu de religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ 200000 Iezides dans la Perse & dans la Turquie. Ils parlent la même langue que celle des Curdes ou peuples du Curdistan, & cette langue approche fort de la persienne. Les Iezides sont de deux sortes, blancs & noirs. Les blancs sont vêtus comme les Turcs, & ne se peuvent reconnoître qu'à leur chemise, qui n'est pas fendue au colet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête : ce qui est mystérieux entr'eux, & se fait, disent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumiere descendu du ciel dans le col de leur grand Cheik, ou prince & chef de la religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs sont comme les religieux de leur secte, quoiqu'ils soient mariés. Ils se font appeller *Fakirs*, c'est-à-dire, *pauvres*; mais ils ne laissent pas d'aimer fort les richesses, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cause de leur religion, contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils puissent dire à un homme, c'est de l'appeller *Iezid*, fils de Iezid. Ils les appellent *les ânes qui doivent porter les Juifs en enfer au jour du jugement universel*. Ils exigent d'eux des tributs excessifs, & les réduisent presque au désespoir : ce qui fait que les Iezides haïssent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorsqu'ils maudissent quelque animal dans leur colere, ils l'appellent *musulman*, c'est-à-dire, *Turc*.

Les Iezides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *Comperes*, dans la créance qu'ils ont que Iezid est le même que Jesus-Christ, ou bien sur une tradition qui porte que leur chef Iezid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne sont néanmoins ni Turcs, ni Chrétiens, quoiqu'ils soient plus affectionés à la religion du Messie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc : ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs. Leur ignorance est extrême, & ils n'ont aucun livre pour régle de leur foi. Ils croient à la bible, à l'évangile, sans les lire, & quelques-uns d'eux à l'alcoran : c'est pourquoi ils disent ordinairement, comme les Turcs, que ces trois livres sont descendus du ciel. Ils croient aussi plusieurs miracles de Jesus-Christ, qui ne se trouvent point dans les évangiles; qu'il a parlé dès le jour de sa naissance; qu'il a ressuscité un homme mort depuis mille ans, & plusieurs autres. Ils font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs; mais ils n'ont point de temple pour prier Dieu, & n'entrent jamais dans les mosquées, si ce n'est par curiosité : ce qu'ils feroient aussi à l'égard des églises des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraités des Turcs. Ils n'ont aucune fête ou solemnité; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu consiste à chanter des cantiques spirituels en l'honneur de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, de Moyse, de Zacharie, & quelquefois du faux prophéte Mahomet.

Lorsqu'ils font leurs prieres, ils tournent le visage du côté de l'orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur religion, est de ne point maudire le diable, & de ne pas même prononcer son nom; car ils craignent qu'il ne se ressente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu : ce qu'ils croient possible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ses mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la justice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour se venger lui-même. Quand ils veulent parler du diable, ils le nomment l'*ange paon*, ou *celui que les ignorans maudissent*. Les Iezides enterrent leurs morts sans aucune cérémonie, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Les plus riches néanmoins se font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques cantiques sur la guittare, accordant la voix avec le son de cet instrument. Il ne leur est pas permis de pleurer à la mort d'un Iezide noir; & il faut qu'ils se réjouissent alors comme en un jour de fête, pour célébrer l'entrée du défunt

dans le ciel. Ces noirs ou religieux, sont respectés avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne soient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas sa chemise du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une *aube*. Ils ne diront pas son manteau, mais sa chape; son turban, mais sa tiare ou sa mitre. Cependant la plupart de ces Iezides noirs ne sont que pasteurs, & leur plus noble exercice est de garder les chévres sur les montagnes. Il n'est pas permis à un Iezide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule ou quelqu'autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tués.

Les Iezides, en général, sont gens robustes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de 15 jours en 15 jours. Ils habitent sous des pavillons noirs, tissus de poil de chévre, entourés de gros roseaux & d'épines, liés ensemble. Leurs tentes sont disposées en rond: de sorte qu'il y a au milieu comme une grande place d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en sureté. L'été, ils se campent dans les plaines & le long des rivieres: l'hiver, ils se retirent dans les montagnes. Leurs armes sont l'arc & les fléches, la fronde & le sabre à la turque. Leurs emplois sont de garder les troupeaux, & d'enfumer les terres, dont les Turcs tirent presque tout le profit, & leur laissent à peine de quoi subsister. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guères que de chair & de laitage. Leur pain est fort mince, & ils le cuisent sur une plaque de fer avec un feu clair. Lorsqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent jusqu'à l'excès; & ce qui est surprenant, c'est qu'ils osent quelquefois lui donner le nom de sang de Jesus-Christ; car dans leurs festins, l'un d'eux présentant une tasse pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenons le calice du sang de Christ;* & celui qui le reçoit, baise la main de celui qui l'offre, & boit avec respect. Cette cérémonie, & plusieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celles des Chrétiens, donnent sujet de croire qu'ils pouroient être issus des Ariens, ou de quelqu'autre secte hérétique, qui s'est ainsi corrompue par succession de temps, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume est d'acheter leur épouse 200 écus que l'on donne au pere de la fille; & c'est entr'eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles soient, pauvres ou riches, belles ou laides. De-là vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des esclaves. Ils peuvent même les répudier, pour se faire supérieurs des noirs, ou bien hermites: mais non pas par d'autres motifs. Ceux qui se rasent la barbe, passent pour hérétiques parmi eux. Il n'est pas même permis de la couper tant soit peu, & c'est un péché de ne la pas laisser croître aussi longue qu'elle peut croître. *Michel Févre, *théâtre de la Turquie.*

JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la tribu de Juda, pays d'Achinoam seconde femme de David. * I. *Rois*, 25, 43. Joséphe, *antiquit. l.* 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Palestine, dans la tribu d'Issachar, & sur la frontiere du pays de la demi-tribu de Manassés. Elle fit ensuite partie de la Galilée. Elle fut le séjour ordinaire d'Achab, roi d'Israël. On la nommoit auparavant *Carethi;* c'est présentement un village nommé *Zéréthin*. Ce fut la patrie de Nabot. * Baudrand.

I F

IF, l'isle d'If, *Spia* ou *Taxiana Insula*, est une petite isle sur la côte de Provence, à une petite lieue de Marseille. Il y a dans cette isle le château d'If, qui est assez bon, & destiné à la garde du port de Marseille. On y enferme aussi quelquefois des prisonniers de considération. * Mati, *dict.*

I G

IGG, petite ville d'Allemagne dans la basse Carniole, sur la riviere d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Baudrand.

IGLACUS, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le VIII[e] siécle, laissa quelques traités historiques, comme la vie de l'abbé Siguvin, &c. Balée & Vossius en font mention. * Balée & Pitseus, *de script. angl.* Vossius, *de hist. lat.*

IGLAW, en latin, *Gihlovia* & *Iglovia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, est située vers les frontieres de la Bohême, sur une petite riviere de même nom.

IGLESIAS, en latin, *Ecclesiæ* ou *Villa-Ecclesiæ*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à 17 lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le siége épiscopal, suffragant de Cagliari. Elle a aussi une assez bonne citadelle; mais la ville est peu de chose. * Baudrand.

IGNACE (Saint) évêque d'Antioche & martyr, succéda vers l'an 68 de J. C. à Evode, que S. Pierre avoit établi évêque d'Antioche, en allant fonder l'église de Rome. Ce saint prélat qui avoit été disciple des apôtres, & sur-tout de S. Jean, exerça l'épiscopat 40 ans, avec une vertu digne des temps apostoliques. Sous la troisiéme persécution, qui fut celle de Trajan en 107, S. Ignace ayant soutenu la foi de J. C. en présence même de cet empereur, fut condamné à être exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome. S. Ignace souffrit le martyre à Rome le 10 décembre, la dixiéme année de l'empire de Trajan, en 107 de l'ére vulgaire. Les autres trompés par le martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, sous le consulat d'Atticus Suranus & de Marcel; d'autres la reculent à l'an 112 & 116. Ce fut pendant qu'on le conduisoit à Rome, chargé de chaînes pour le nom de JESUS-CHRIST, qu'il écrivit les lettres qui nous restent de lui. A Smyrne, il écrivit celles qu'il adressa aux Ephésiens, aux Magnesiens, aux Malliens & aux Romains; & dans la Troade, il en composa d'autres pour les Fidéles de Philadelphie, de Smyrne, & à S. Polycarpe. Eusebe & S. Jérôme ne font mention que de ces sept épîtres, qu'on nomme pour cela *originales*. On lui en attribue encore cinq autres; mais les anciens n'en faisant point de mention, il est à croire qu'elles sont supposées. Ces épîtres, qui ont été citées & admirées par les anciens peres, sont remplies de l'esprit apostolique, du zèle des premiers martyrs, & de préceptes très-salutaires pour garder exactement les traditions des apôtres, que ce grand saint avoit apprises de leur propre bouche. Isaac Vossius & Usserius, archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Protestans, nous ont donné une nouvelle édition de ces lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'est servi d'un manuscrit grec, estimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la bibliothéque du grand duc de Toscane. Il ne reçoit pour véritables, que les sept épîtres qui sont dans le manuscrit de Florence. Usserius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'est servi de deux manuscrits qu'il a trouvés en Angleterre. Il n'en met que six, & rejette la derniere, adressée à S. Polycarpe, qui n'étoit pas dans son manuscrit de l'ancienne version latine, mais qui est dans celui de Florence. Nous avons d'autres éditions de ces épîtres, comme celle de Vedel à Genève en 1623, celle du pere Hugues Menard de Paris, &c. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, *in-folio*, en 1697, où l'on voit les meilleures notes qui aient été faites sur ces épîtres, avec les dissertations d'Usserius & de Péar-

ſon. Au reſte, il eſt certain que les trois lettres latines, dont il y en a deux à S. Jean, & une autre à la Vierge Marie, ſont ſuppoſées. Les 5 lettres grecques adreſſées à Marie Caſſobolite, à ceux de Tharſe, à ceux d'Antioche, à Heron diacre, aux Philippiens, & qui ne ſont point citées par Euſebe, ni par S. Jérôme, ſont encore ſuppoſées. Tous les anciens peres Grecs n'ont cité que les ſept lettres dont Euſebe fait mention, & qui ont été recueillies par S. Polycarpe: mais on doute ſi les ſept lettres, ſelon l'édition de Voſſius, ſont véritablement de S. Ignace, & ſi elles ſont dans leur pureté originale. C'eſt le ſentiment de pluſieurs ſavans, contre l'opinion de Saumaiſe, de Blondel & de Daillé. Ces lettres ſont adreſſées aux Smyrnéens, à S. Polycarpe, aux Epheſiens, aux Magneſiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains. * S. Polycarpe, *epiſt. ad Philip.* S. Irenée, *l.* 5, *c.* 28, *adverſ. hæreſ.* Origene, *hom.* 6, *in evang. Lucæ.* Euſebe, *l.* 3, *hiſt. c.* 30. S. Athanaſe, *epiſt. ad Ep. & de Synod. Arim. & Seleuciæ.* S. Jérôme, *c.* 16, *catal.* & *l.* 3, *adverſ. Pélag.* S. Jean Chryſoſtôme, *in ejus Encom.* Socrate, *l.* 6, *c.* 8. Théodoret, *dial.* 1, 2 & 3. Evagre, *l.* 1, *c.* 16. Simeon Metaphraſte. Honoré d'Autun. Vincent de Beauvais. Baronius. Bellarmin. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

IGNACE (Saint) patriarche de Conſtantinople, né l'an 799, étoit troiſiéme fils de l'empereur *Michel* I Curopalate, dit *Rangabé*, & de *Procopie*, fille de l'empereur *Nicephore*, & ſe nommoit *Nicetas* dans le monde. Son pere Michel, qui étoit Curopalate, c'eſt-à-dire, *grand-maître du palais*, fut élevé à l'empire l'an 811, après la mort de ſon beau-pere Nicephore; mais Léon l'*Arménien* chaſſa Michel du trône l'an 813. Cet uſurpateur fit eunuques deux fils de Michel, Théophilacte & Nicephore. Ce dernier fut mis dans un monaſtere, & prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel *le Begue* lui ſuccéda la même année, & eut pour ſucceſſeur en 829, ſon fils Théophile. Pendant ce temps-là, Ignace étoit devenu abbé du monaſtere où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux monaſtéres dans les iſles Princeſſes. Théophile étant mort en 842, l'impératrice Théodora, tutrice de ſon fils Michel III, rétablit le culte des images. Méthodius, patriarche de Conſtantinople, étant mort, Ignace fut choiſi en 846, pour remplir cette place. L'impératrice Théodora approuva ce choix, ayant appris par la réponſe d'un anachorete, nommé *Joannicus*, qu'elle avoit fait conſulter pour cela, que c'étoit une élection inſpirée de Dieu. Cette princeſſe avoit un frere nommé *Bardas*, qui ſe laiſſa emporter à l'amour inceſtueux de ſa belle-fille. S. Ignace l'en reprit; & parcequ'il ne s'étoit pas corrigé, le chaſſa de l'égliſe, où il étoit entré le jour de l'Epiphanie l'an 857, pour participer aux ſaints myſtéres. Bardas, pour s'en venger, perſuada à l'empereur de regner déſormais ſeul, & d'ordonner que le patriarche coupât les cheveux à ſes ſœurs & à ſa mere, pour les enfermer dans un monaſtere. Le ſaint prélat refuſa courageuſement de le faire, fut relégué dans l'iſle de Térébinthe, & Photius fut mis en ſa place le 15 décembre de la même année. Celui-ci ſe fit conſacrer par Grégoire, dit *Asbeſte*, autrefois évêque de Syracuſe, que S. Ignace avoit fait dépoſer pour ſes crimes. Photius perſuada à l'empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit enſuite reléguer dans l'iſle d'Hiere, & de-là dans un lieu appellé *Promete*, où il fut enfermé dans une étroite priſon, & de-là conduit chargé de chaînes dans l'iſle de Metelin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner ſa démiſſion; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit aſſembler l'an 858 un concile à Conſtantinople pour le dépoſer. Enſuite il envoya à Rome des députés au pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des légats à Conſtantinople, afin de juger Ignace. Quand ces légats (Zacharie & Rodoalde) furent arrivés, Photius aſſembla l'an 858 un concile de 320 évêques à Conſtantinople. Ignace avoit été amené de Metelin dans l'iſle de Terebinthe, & on lui avoit enſuite laiſſé la liberté de ſe retirer à Poze, maiſon que lui avoit donnée l'impératrice ſa mere. Il fut cité au concile, & preſſé de donner ſa démiſſion. Voyant que les légats du pape étoient gagnés, il appella au S. Siége. On ne laiſſa pas de l'amener au concile, & de produire contre lui pluſieurs témoins, qui dépoſoient que ſon ordination n'étoit pas véritable; & ſur ces dépoſitions, il fut condamné & dépouillé de ſes habits ſacerdotaux. Il fut enſuite enfermé dans une étroite priſon, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un écrit, qui portoit qu'il ſe reconnoiſſoit indigne de l'épiſcopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de patriarche par brigue & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime poſſeſſeur, mais le tyran. Quand on eut extorqué de lui cette ſignature, on le laiſſa en repos dans le palais de Poze, juſqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer lui-même publiquement dans l'égliſe ſa dépoſition, fit entourer ſa maiſon de gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant apperçu, ſe ſauva déguiſé en payſan, & paſſa dans les iſles où il demeura caché changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'août il ſurvint un tremblement de terre à Conſtantinople, que le peuple attribua à la perſécution d'Ignace: ce qui obligea les princes de promettre qu'ils le laiſſeroient vivre en repos, & qu'il ne lui ſeroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promeſſe étant publique, Ignace ſe découvrit, & fut renvoyé dans ſon monaſtére, pour y vivre en liberté. Le tremblement de terre ceſſa, & les Bulgares furent convertis. Le pape déſapprouva ce qu'avoient fait ſes légats, & déclara nulle la dépoſition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit ſurprendre un homme apoſté, portant une lettre ſuppoſée ſous le nom d'Ignace, adreſſée au pape Nicolas, & écrite contre l'empereur. Là-deſſus Ignace fut arrêté, & demeura en priſon juſqu'à ce qu'il fût reconnu que le porteur de cette lettre étoit un fourbe & un impoſteur. On le mit alors hors de priſon; mais Bardas le fit garder de ſi près, qu'il ne pouvoit pas même dire la meſſe, ni parler à perſonne. La mort de Bardas, qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétabliſſement d'Ignace; au contraire, Photius aſſembla un concile dans lequel il fit condamner le pape Nicolas. Enfin, Baſile *le Macédonien* étant demeuré ſeul empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le monaſtére de Scepte. Enſuite de ce rétabliſſement, on célébra le VIII concile général, qui eſt le IV[e] de Conſtantinople. S. Ignace ſe brouilla quelque temps après avec le pape Adrien, au ſujet de la Bulgarie; & Photius profitant de cette diviſion, revint à Conſtantinople. S. Ignace lui offrit de demander ſon abſolution, à condition qu'il ne feroit point de fonctions ſacerdotales; mais Photius, qui avoit deſſein de ſe faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 octobre 877, âgé de 78 ans. Après ſa mort, Photius s'empara du ſiége de Conſtantinople. * Nicétas David, *en ſa vie.* Baronius, *in annal. & mart.* Baillet, *vies des ſaints.* Du Pin, *biblioth. eccleſ. du IX ſiécle.*

IGNACE, diacre ou ſacriſtain, ou comme les autres diſent, garde des vaſes ſacrés de l'égliſe de Conſtantinople, fut depuis archevêque de Nicée, & vivoit ſous l'empire d'Irene & de Nicéphore, ſur la fin du VIII[e] ſiécle, & au commencement du IX[e]. Il écrivit les vies de Taraſius & de Nicéphore, patriarches

de Conſtantinople. Nous avons la premiere dans Surius. Il s'y nomme *Ignace*, moine, que Suidas appelle Διακονος κ, σκευοϑ λαξ.

IGNACE (Saint) fondateur de la compagnie de Jesus, naquit au château de Loyola en Biſcaye, dans la province de Guipuſcoa, l'an 1491. Son pere s'appelloit *D. Bertrand*, & ſa mere *Martine* Saëz. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son pere qui étoit ſeigneur d'Onez & de Loyola, étoit diſtingué parmi la nobleſſe de Guipuſcoa; ſa mere deſcendoit des ſeigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut paſſé quelque temps à la cour de Ferdinand, roi d'Eſpagne, en qualité de page, il voulut, à l'imitation de ſes freres, prendre le parti des armes. C'eſt ce qui l'obligea de quitter la cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, duc de Najara, ſous lequel il apprit la diſcipline militaire. Ignace étant devenu capable de ſervir, ſe mit dans les troupes & paſſa par tous les dégrés de la milice. Quelque talent qu'il eût, les hiſtoriens de ſa vie aſſurent que la vanité occupoit tout ſon eſprit, que la galanterie partageoit ſes exercices avec les travaux militaires, & qu'il ſuivit les maximes corrompues du monde juſqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occaſion qui le rappella de l'égarement où la diſſipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, roi de France, ayant entrepris d'aſſiéger Pampelune, capitale du royaume de Navarre, lorſque les officiers Eſpagnols qui la défendoient, projettoient entr'eux de rendre la place, Ignace s'oppoſa à leur réſolution, & leur perſuada de continuer à ſe défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'expoſant avec la garniſon du château. Le ſuccès ne répondit point aux vues, ni au courage d'Ignace; car il fut bleſſé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut caſſée. La violence de ſa maladie fut ſi grande, que les médecins commencerent à en déſeſpérer. On eut la précaution de lui adminiſtrer les ſacremens de pénitence & d'Euchariſtie la veille de la fête des apôtres S. Pierre & S. Paul; Ignace ſe rétablit peu à peu, & étant convaleſcent, il demanda un roman pour ſe déſennuyer par la lecture: on n'en trouva aucun; mais il ſe rencontra une vie des ſaints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le toucherent, & le déterminerent enfin à ſe convertir. Il conçut le deſſein de voyager dans la Terre-ſainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à deſſein de s'embarquer à Barcelone: mais la peſte qui ravageoit cette ville, l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manreze. Par mortification il ſe retira dans l'hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications: il y compoſa ſon livre des *Exercices ſpirituels*, que Paul III approuva dans la ſuite. Il eſt bon d'obſerver, que l'on prétend que les *Exercices* qui paſſent ſous le nom de *S. Ignace*, ſont d'un Bénédictin, & qu'ils ſe trouvent ſous ce titre au Mont-Caſſin, d'une écriture ancienne de cent cinquante ans avant la naiſſance de S. Ignace; que celui-ci s'étant retiré au Mont-Ferrat dans un monaſtere de cet ordre, un Bénédictin lui avoit fait tranſcrire ces exercices. La peſte étant ceſſée à Barcelone, il reprit le deſſein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre-ſainte; il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après pâque pour aller à Veniſe, d'où il s'embarqua pour la Paleſtine, où il arriva après ſept ſemaines de navigation. Après avoir viſité les ſaints lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Veniſe ſur la fin de janvier de l'an 1524, d'où il paſſa à Barcelone, où il entreprit l'étude du latin, quoiqu'il fût déja âgé de 33 ans. Après deux ans de réſidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la grammaire latine, & quelques autres perſonnes, lui conſeillerent d'aller étudier la philoſophie dans la nouvelle univerſité que le cardinal Ximénés venoit de fonder à Alcala de Hénarez. Quelques affaires que ſon zèle lui ſuſcita dans cette ville, l'obligerent de ſe retirer à Salamanque, où il reſta peu de temps; après quoi il paſſa en France, & arriva à Paris au commencement de février 1528. Il continua à étudier la grammaire dans le collége de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout deſquels il fit ſon cours de philoſophie au collége de ſainte Barbe; & par les ſecours d'un nommé *Pierre le Févre*, qui le répétoit régulierement, il reçut le dégré de maître-ès-arts au bout de trois ans, c'eſt-à-dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua enſuite à l'étude de la théologie, qu'il commença aux Dominicains; & forma le deſſein de s'aſſocier pluſieurs hommes apoſtoliques. Le premier ſur lequel il jetta les yeux fut le Févre, qui avoit été ſon répétiteur. Ce premier fit ſes efforts pour gagner François Xavier; S. Ignace attira dans ſon parti quatre célébres Eſpagnols; ſavoir, Jacques Laynés, Alfonſe Salméron, Nicolas-Alfonſe Bobadilla, & Simon Rodriguez. Pour ſe les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'aſſomption de l'an 1534, dans l'égliſe de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre-ſainte. Quelques obſtacles ayant empêché les compagnons d'Ignace d'exécuter ce deſſein, ils allerent à Rome en 1535 pour offrir leurs ſervices au pape, qui envoya Xavier & Rodriguez dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le pape Paul III confirma, par une bulle du 27 ſeptembre 1540, l'inſtitut de S. Ignace ſous le nom de *Compagnie de* Jesus. Ignace fut élu ſupérieur de cette compagnie le jour de pâque 22 avril 1541. Il compoſa enſuite des conſtitutions pour ſon ordre. Le P. Conſtantin Cajétan, Bénédictin, a prouvé dans ſon *Vindex Benedictorum*, que S. Ignace avoit pris ſa régle ſur celle de S. Benoît, & qu'elle avoit été compoſée au Mont-Caſſin, avec quatre Bénédictins. L'ordre des Jéſuites s'étendit en peu de temps dans pluſieurs villes d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & des Pays-Bas. Ce fut en 1547, que les diſciples de S. Ignace prirent le nom de *Jéſuites*, du nom de l'égliſe de Jesus, qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après ſa converſion, & 16 ans depuis l'établiſſement de ſa compagnie. Les Jéſuites obtinrent ſa béatification le 3 décembre 1609, qui fut faite par le pape Paul V, & ſa canoniſation par Grégoire XV, le 12 mars 1622. Urbain VIII a mis ſon nom dans le martyrologe romain, à la tête des ſaints dont on ſolemniſe la fête le 31 juillet. * Maffée. Ribadeneira. Le P. Bouhours, *vie de S. Ignace*. Baillet, *vies des ſaints*, 31 *juillet*. *La nouvelle vie des ſaints, imprimée chez* Lottin, *en* 1730.

IGNI, bourg avec abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * Baudrand.

IGUR & AIGUR: c'eſt une tribu des Turcs orientaux qui vint au ſecours d'Ogouzkhan, pendant qu'il ſoutenoit une rude guerre contre ſon pere & ſes oncles au ſujet de ſa religion. Ces princes idolâtres ne pouvoient ſouffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs ſuperſtitions, pour profeſſer l'unité de Dieu. Ils l'attaquerent de toutes leurs forces pour ce ſujet; & il auroit ſuccombé à leurs efforts, ſi des peuples voiſins, qui avoient embraſſé ſa nouvelle religion, n'euſſent joint leurs troupes aux ſiennes. Ogouz, fortifié de ce ſecours, ſurmonta tous ſes ennemis, & donna à ſes troupes le nom d'*Igur* ou *Aigur*, qui ſignifie en langue du pays, *défenſe, protection & alliance*. Il en fit une nouvelle milice, ſéparée & diſtincte de ſes autres ſujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkeſtan, qui confine avec le Cathai. Cette nation ou tribu d'Igur a une langue qui lui eſt commune avec les Cathayens, auſſi-bien qu'un calendrier. Ils embraſſerent dans la ſuite des temps la religion

chrétienne; car ils avoient des évêques particuliers du temps de Genghiskan; mais ils ne l'ont point conservée, & sont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Koub ou Idigou roi du pays d'Igur, se soumit à Genghiskan, & le reconnut pour son souverain, après qu'il l'eut vu maître de toutes les autres nations du Cathai & du Turkestan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IH JIM

IHOR, ville & royaume des Indes, dans la presqu'isle de-là le Gange, est situé dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le roi d'Ihor a souvent attaqué. La ville, qui donne son nom à ce royaume, est bâtie sur des pilotis, près d'une riviere qui se jette dans la mer, proche du promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville est nommée *Batusabar*, & la plus petite *Cotta-Sabran.*

JIM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15, 29.

IK

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la contrée de Twingo dans le comté de Suffolck. Elle tire son nom des anciens *Icæni*, qui habitoient près de-là. Les restes d'un prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une maison de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois considérable. Un pot plein d'ancienne monnoie, avec des inscriptions de divers empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même chose. * Camden, *Britan.*

IL

ILA: c'est une des isles à l'occident d'Ecosse, vis-à-vis de Cantyr. On compte qu'elle a vingt milles d'Angleterre de long, & seize de large. Elle abonde en bled, en bestiaux & en bêtes fauves. Les principales de ses villes sont, Kilmani, Dunwerg & Crome; outre lesquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplés. Elle est sous le 56 degré de latitude. * *Dict. angl.*

ILACK, ville capitale d'un petit pays de même nom. Elle est dans l'Usbeck, dans la grande Tartarie, au nord de la riviere de Chesel, & à vingt lieues de la ville d'Alshash. * Baudrand.

ILACK ou JALAK, ville de Nubie située entre deux bras du Nil. Elle est éloignée de Galovah de dix journées, & l'on en compte trente jusqu'à Marcathah en Ethiopie. Les habitans de cette ville, qui a un prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils descendent jusqu'à la montagne de Genadel, où est la grande cataracte de ce fleuve. Là ils sont obligés de décharger leurs marchandises, & de les faire porter par terre jusqu'à Asovan, qui est l'ancienne ville de Syene située aussi sur le Nil. Le prince d'Ialak, qui étend sa jurisdiction dans toute l'isle, que le Nil enferme dans ses deux bras, reconnoît cependant pour souverain le roi de Nubie, dont les états ont une grande étendue, & sont entierement indépendans du Negouscho ou Negiaschi empereur d'Ethiopie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILAL, château très-fort, situé dans le Mazanderan, où la mere de Mohammed Khovaresm Schah se retira avec tous les trésors qu'elle avoit sauvés de la déroute de son fils poursuivi par Genghiskan. Ce château fut contraint de se rendre, faute d'eau, aux Tartares qui l'assiégeoient. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILAMESCH AL HANEFI, est auteur d'un livre arabe, intitulé, *Ossoul oldin ou addin*, les fondemens de la loi, ouvrage appuyé sur les principes du docteur Abou Hanifah, un des quatre chefs des sectes orthodoxes du musulmanisme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILANTZ, petite ville du pays des Grisons, dans la Ligue Grise, sur le haut Rhin, à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville passe pour la plus haute des Grisons, & on y tient souvent les états généraux des trois Ligues. * Mati.

IL ARSLAN, troisiéme sultan de la dynastie des Khovaresmiens, étoit fils aîné d'*Atsiz*. Il avoit un cadet nommé *Soliman-schah*, qui voulut lui disputer la couronne, & qui s'empara en effet des états de son pere. Mais Il Arslan ne lui donna pas le temps de fortifier son parti; il le surprit & le tint prisonnier pendant tout le temps de son régne, qui ne dura que sept ans. Il ne laissa pas de faire pendant un régne si court de fort grandes conquêtes, soit dans les provinces Transoxanes au-delà du Gihon, soit dans le Khorasan. Cela fit que l'état des Khovaresmiens commença de son temps à devenir fort considérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovaresmiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aisé de juger que ces princes venoient prendre la place des autres dans l'Asie. Ce sultan mourut l'an de l'hégire 547 ou 557; car les historiens sont partagés sur ce point. Il laissa pour successeur sultan Schah son fils. Le mot d'*Il* préposé à celui d'*Arslan*, dans le nom de ce sultan & de plusieurs autres, signifie en langue khovaresmienne *fort & vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot soit mogolien ou tartare. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IL CHESTER, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le comté de Sommerset, sur la riviere d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels. Ilchester a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

ILDEFONSE, HILDEPHONSE, ISLEFONSE, ou ALFONSE (Saint) disciple de S. Isidore de Séville, abbé en Espagne, puis archevêque de Tolede, vivoit dans le VII siécle. Il entra d'abord dans le monastére d'Agali, au fauxbourg de Tolede, où il fit profession. Il fut ordonné diacre par Hellade évêque de cette ville, & se retira près de S. Isidore de Séville. Après la mort de ce saint, il revint à Tolede, & fut nommé abbé d'Agalli. Il se trouva l'an 653, au huitiéme concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore pasteur. S. Eugène, évêque de Tolede, étant mort sur la fin de l'année 657, Ildefonse fut élu en sa place l'an 658, & gouverna cette église pendant neuf années, jusqu'au 23 février 667, qui fut le jour de sa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux pieds de son prédécesseur, dans le temple de sainte Léocadie. Il a fait un livre des écrivains ecclésiastiques, pour servir de continuation à celui d'Isidore, & avoit composé plusieurs autres ouvrages, dont son successeur Julien a donné le catalogue à la fin du traité d'Isidore. Il a aussi composé un traité de la virginité perpétuelle de Marie que nous avons encore. Dans cet ouvrage, il prouve contre Jovinien, qu'elle a conservé sa virginité dans son enfantement; contre Helvidius, qu'elle est demeurée vierge après avoir mis Jesus-Christ au monde; & contre les Juifs, qu'elle a conçu sans perdre sa virginité. On lui attribue la vie de quatorze hommes illustres, que nous avons dans quelques éditions de S. Isidore & ailleurs; six sermons de l'Assomption; deux de la Nativité de la sainte Vierge; & un de sa Purification, qui portent le nom d'*Ildefonse de Tolede*; mais ils sont d'auteurs beaucoup plus récens. Les ouvrages qui nous restent de lui ont été publiés par Feuardent, & insérés dans la bibliothéque des peres, à l'exception du traité des hommes illustres, qui a été imprimé avec ceux de S. Jérôme, de Gennade & d'Isidore. Le pere dom Luc d'Acheri a donné dans le premier tome de son Spicilége, quelques lettres d'Ildefonse de Tolede, de Quiricus &

d'Idatius, évêques de Barcelone. Le style du véritable Ildefonse est sententieux & concis, & son ouvrage est rempli de considérations dévotes & de pensées de piété. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *biblioth. eccles.* Possevin, *in appar.* Baronius, *A. C. 667, num. 5 & 6, & in martyr.* Vossius, *de hist. Lat.* Mariana, *Hisp. illust. &c. T. IX. bibl. PP. édit. 2, &c.* Du Pin, *biblioth. ecclés. VII siécle.* Baillet, *vies des saints, 23 janvier.* Les peres Mabillon, d'Acheri & Pozza ont cru que le traité *De perpetua virginitate, ac parturitione Dei genitricis Mariæ*, n'étoit point de S. Ildefonse, mais de Paschase Ratbert, moine Bénédictin. Ils ont fondé leur sentiment sur la foi de quelques manuscrits, sur la différence du style de ce traité d'avec celui des autres ouvrages du même auteur, & sur l'expression *Inno*, dont l'auteur de ce discours s'est servi, laquelle, dit-on, n'a été en usage que depuis le temps où vivoit S. Ildefonse. Contre ce sentiment & les preuves dont on l'appuie, Louis Andruzzi, comte de S. André, & docteur en théologie, a fait imprimer à Rome, en 1743, *in*-8°. un ouvrage intitulé : *Vindiciæ sermonis sancti Ildefonsi, archiepisc. Toletani, de perpetua virginitate ac parturitione Dei genitricis Mariæ*, &c. dédié au cardinal Louis Belluga. M. Andruzzi répond entr'autres, que les meilleurs manuscrits du discours en question, portent le nom de S. Ildefonse; & que les bons critiques l'ont reconnu : que si on rejette cette piéce du nombre des œuvres du prélat, sur quelque différence de style, il faudra en retrancher plusieurs autres, que l'on reconnoît pour être de lui, quoiqu'on y trouve la même différence de style; qu'enfin on ne prouve point que le mot *Inno* soit postérieur au temps de S. Ildefonse; qu'ainsi on doit laisser au saint le discours en question, & dont il est en possession.

ILDEFONSE ou ILDEFONS, comte de Provence, *cherchez* ALFONSE.

ILEK KHAN, fils de *Cara-Kan*, roi de Turkestan, fit long-temps la guerre à Nouh ou Noë, fils de Mansor VII, sultan de la dynastie des Samanides. Il remporta plusieurs victoires sur lui, & donna ensuite beaucoup de peine à Mansor II, son successeur. Abdalmalek, successeur de Mansor, ayant été défait par Mahmoud, fils Sebekteghin, implora le secours d'Ilek Khan. Ce prince le lui accorda, & partit de Caschgar avec une puissante armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du sultan, il vint droit à Bokharak, siége royal des sultans Samanides, & obligea Abdalmalek de se livrer lui-même entre ses mains. Il l'envoya d'abord prisonnier à Dizgend, place forte qui est fort avant dans le Turkestan; mettant fin par cette lâche action à la dynastie des Samanides. Ilek Khan fut cependant puni de sa perfidie; car il ne jouit pas long temps du Khorasan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre Ilek khan du temps de Tamerlan, dont le siége royal étoit à Marghinan, ville du Mawaralnahar ou de Transoxane. Quelqu'un pouroit croire que le nom d'*Ilek khan* seroit le même que celui d'*Il khan*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots sont toujours fort distingués dans les auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ILER, en latin *Ilargus* & *Ilarus*, riviere d'Allemagne, a sa source sur les confins du Tirol, au-dessus d'Obersdorf & près de celle du Leck. Elle traverse toute la Souabe, passe à l'abbaye de Kempten, près de Memminguen, qu'elle a à l'orient, & se jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanson.

ILHEOS, en latin *Insulæ*, ville de l'Amérique méridionale sur la côte du Bresil, à trente lieues de la baye de tous les Saints, & de la ville de S. Salvador vers le midi. Ilhéos est capitale d'une capitainie qui porte son nom, & qui est entre celles de Bahia & de Porto Séguro. * Baudrand.

ILIA (Ubertinus de) de Casal, religieux de l'ordre de S. François, florissoit en 1325. Jean Gerson le reprend de ce qu'il n'enseignoit pas une saine doctrine, dans son explication du cantique de Siméon. Wadingue, l'appelle *un vaillant*, mais *indiscret défenseur de la discipline réguliere.* Il a laissé un gros volume imprimé à Venise en 1485, dont le titre est, *Arbor vitæ crucifixi.* * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ILINOIS, peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du bled d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leur pays, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoient au reste de leur entretien par la pêche, & par la chasse des bœufs & des autres bêtes sauvages, dont ils savent fort bien conserver la chair, sans la saler. Ils en accommodent aussi les peaux pour en faire des habits. Ces sauvages sont assez doux, fort alertes, bien faits, & grands voleurs. Plusieurs ont embrassé la religion chrétienne, & ont encore des missionaires. * Mati.

ILINOIS: (le lac des) il est dans le Canada, dans l'Amérique septentrionale, au midi du lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six vingts lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Il est navigable par tout & fort poissoneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand golfe, qu'on nomme *la baye des Puants*, parceque les peuples qui sont sur ses bords, habitoient autrefois un pays marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux. * Mati.

ILION ou TROYE, ville de la Troade en Asie. Elle fut ainsi nommée d'Ilus, fils de Tros. Homere prit pour sujet de son poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville, *cherchez* TROYE.

ILIPULA, *monte Ilipula* ou *Ilipulitano.* C'est une montagne du royaume de Grenade en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit sur cette montagne de grandes masures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula Minor.* * Baudrand.

ILITHYE, surnom de Diane, que les femmes invoquoient sous ce nom, quand elles étoient en couches. D'autres la distinguent de Diane. * *Voyez* Gregor. Giraldi, *hist. deorum, synt. XII.*

IL KHAN, dernier roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khan. Il étoit fils de Menkeli ou Mengheli Khan. Ce fut du temps de ce prince que Tour, fils de Féridoun, roi de Perse, qui avoit eu de son pere pour partage le Mawaralnahar, qui est le pays au-delà du Gihon, entreprit la conquête du Turkestan. Pour accomplir son dessein, il fallut qu'il fît la guerre à Il Khan, qui en possédoit la plus grande partie; mais il trouva tant de résistance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Sounége dernier roi de la race de Tatar, lequel poussé par une ancienne jalousie qui avoit toujours duré entre les deux nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ses forces à celles de Tour. Le Persan fortifié d'un si puissant secours, pénétra jusqu'au milieu des états d'Il Khan; où lui ayant livré bataille, les deux armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un si heureux succès pour les Persans, que de toute cette grande armée d'Il Khan, où toute la nation des Mogols combattit sous lui, il n'y eut que Kian, fils d'Il Khan, & un de ses cousins nommé *Tégouz*, avec leurs femmes, qui purent sauver leur vie. Ces quatre personnes seules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, se mirent en fureté. Si l'on en doit croire l'histoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne sachant

quel chemin prendre, s'enfoncerent si avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune issue. Après avoir erré long-temps, ils prirent la résolution de monter sur la croupe de la montagne dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuse, coupée par plusieurs ruisseaux, & plantée de plusieurs arbres fruitiers, se présenta à leurs yeux, & leur causa une surprise bien agréable. Ce fut là qu'ils se délasserent à loisir de toutes leurs fatigues, & où ils résolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkéné Koun*, qui est la plus haute & la plus renommée de tout le Mogolistan, Kian & Tégouz établirent leur petite colonie, laquelle s'augmenta si fort avec le temps, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliés presque à l'infini, il fallut que ce peuple sortît d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourir, ni pour ainsi dire, de les contenir. Cette nécessité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien pays, & elle leur réussit si heureusement, qu'ils s'en rendirent entierement les maîtres en fort peu de temps. C'est une tradition constante parmi les Mogols, que ceux qui sont descendus de la race de Kian, furent surnommés *Kiat*, & que la postérité de Tégouz fut nommée *Derlighin*. * D'Herbelot.

ILKUSCH, ILCUSSIA, en latin *Ilcussum*, petite ville de la haute Pologne, dans le palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble. * Baudrand.

ILL, en latin *Ellus* & *Hellus*, riviere de France, a sa source dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverse l'Alsace presque dans toute sa longueur, passe à Molsheim, à Ensisheim, à Schlestat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Brusch, & ensuite elle se jette dans le Rhin à deux lieues au-dessous du pont de Strasbourg. Cette riviere est resserrée en plusieurs endroits par les isles qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux : ses débordemens sont presque aussi nuisibles que ceux du Rhin. * Ortelius. Sanson.

ILLE, petite ville de Roussillon dans la viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis-à-vis de hautes montagnes qui sont à gauche de cette riviere. Cette ville est jolie & bien bâtie, & son église qui n'est soutenue d'aucuns pilliers est d'une extrême hardiesse. Les hautes palissades d'orangers dont ses murs étoient garnis avant l'hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à son ornement.

ILLESCAS (Gonsalve) Espagnol, abbé de San Trontes, prieur de Duenas, dans le diocèse de Palentia, a vêçu dans le XVI siécle, & est mort en 1580. Il composa l'histoire des papes, sous le titre d'*Historia pontifical y catholica, en laqual se contienen las vidas de totos Pontifices Romanos*. Cét ouvrage est divisé en deux volumes, & finit en 1570. Louis de Babia le continua jusqu'en 1605. Il y a ajouté deux parties ; & Marc de Guadalaxara, religieux de l'ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquiéme. Gonsalve Illescas composa d'autres traités. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

ILLIERS VENDOSME. (d') L'ancienne maison d'Illiers remonte jusqu'à l'an 948, que vivoit Avesgard sire d'Illiers, du temps de Thibaut comte de Chartres, auquel la comtesse Ledgarde sa veuve, donna les dixmes & le droit de présentation à l'église d'Illiers, comme on le voit par les chartes de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres. *Bodard* d'Illiers vivoit l'an 1090, comme on le prouve par un titre de l'abbaye de S. Pierre en Vallée. Par ceux de l'abbaye de S. Jean-lès-Chartres de l'an 1128, on voit un *Yves* sire d'Illiers, qui avoit épousé la fille de *Gérard* vidame de Chartres, & sœur d'*Etienne* de Chartres, abbé de S. Jean. *Godefroi* étoit seigneur d'Illiers, selon les chartes desdites abbayes de l'an 1229. *Guillaume* l'étoit en 1260, & *Godefroi* pere d'*Yolande*, héritiere d'Illiers, en 1289, selon les titres de S. Chéron. Ceux du château de Chantemesle assis en la comté de Dunois, portent que du mariage de JEAN, sire d'Illiers, fils de *Philippe* de Vendôme & d'*Yolande* d'Illiers, sortit *Guillaume*, surnommé *Geoffroi*, qui vivoit l'an 1366, selon la pancarte du domaine de Chartres. *Erfroi*, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, épousa *Béatrix*. Ils vivoient, à ce qu'on prétend, sous les rois Hugues Capet & Robert. GEOFFROI, seigneur de Prully, épousa *Améline*, dont il eut GEOFFROI II du nom, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épousa *Almeide*, qui lui donna *Geoffroi* III du nom, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épousa *Euphrosine* de Nevers, héritiere de Vendôme. *Geoffroi* de Prully, dit *Grisgonelle*, premier comte de Vendôme, épousa *Mahaut* de Châteaudun. On trouve ensuite JEAN, comte de Vendôme en 1144, qui épousa *Richilde* de Lavarzin : *Bouchard* comte de Vendôme, qui épousa *Agathe* ; *Philippe* de Vendosme, qui se maria avec *Yolande*, héritiere d'Illiers. Lors de ce mariage il fut convenu par les deux familles, que les enfans releveroient la banniere, le nom & les armes d'Illiers, qui sont *d'or à six annelets de gueules* ; en sorte que Jean d'Illiers, fils de Philippe de Vendôme & de Yolande d'Illiers, quittant les marques d'honneur de la maison de Vendôme dont il étoit issu, prit celles du côté maternel, & faisant des partages avec Robert de Harcourt, sire de Beaumenil, la terre de Boulou qui dépendoit d'Illiers, échut audit Robert. Cette convention se trouve employée dans les mémoires de feu M. du Chesne historiographe du roi, dans ceux de M. de Longueil, protonotaire du saint Siége, dans messieurs le Laboureur & Godefroi, & dans du Perron, chanoine de Tonnerre, auteur célébre de la maison de Vendôme Illiers. On trouve ensuite *Jean de* Vendôme sire d'Illiers : en 1369, *Geoffroi* sire d'Illiers, qui eut pour femme *Jeanne* d'Ardenay : *Jean* d'Illiers, seigneur des Radrets en 1434, qui épousa *Catherine* de Mailly ; de ce mariage vint *Yves* d'Illiers, seigneur des Radrets en 1469, qui épousa *Marguerite* de Beauvilliers : en 1512, *Jean* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui eut pour femme *Magdeléne* de Joyeuse : en 1538, *François* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui épousa *Françoise* de la Voue : en 1571, *Christophe* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui épousa *Anne* de Rabodanges : en 1613, *Louis* d'Illiers, seigneur de l'Arbresec, qui eut pour femme *Suzanne* de Harderet : en 1641, *Louis* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui eut pour femme *Louise* le Brun : en 1666, *Louis* d'Illiers, baron des Radrets, qui contracta mariage avec *Marie* Groulart, de qui vint *Louise-Elizabeth* d'Illiers, héritiere de sa branche, qui est demeurée fille, & qui vivoit encore en décembre 1734. * *Mémoires de famille.*

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette maison est descendue en ligne directe des anciens comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du comte *Bouchard*, avec *Yolande* d'Illiers, qui stipula par son contrat de mariage que le second fils qui en proviendroit seroit tenu de relever la banniere, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme, dit d'*Illiers*, qui fut pere de GEOFFROI, sire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut pere de PIERRE, chevalier, sire d'Illiers, qui eut pour fils FLORENT, sire d'Illiers, bailli & gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuse noblesse qu'il avoit levée à ses dépens, secourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'assiégeoient sous le régne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laissant entr'autres enfans de *Jeanne* de Coutes sa femme, petite-fille de *Jean* le Mercier sire de Noviant,

Jean sire d'Illiers, qui épousa *Marguérite* de Chourses, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appellée *Jeanne*, épousa *Jacques* de Daillon, seigneur de Lude, chambellan du roi, & sénéchal d'Anjou; & l'autre *Helene* d'Illiers, fut mariée l'an 1534, à *Jean* d'O. Florent d'Illiers eut un frere, *Milon* d'Illiers, évêque de Chartres depuis l'an 1459, jusqu'à l'an 1480, auquel succéda *René* d'Illiers, fils de *Florent*, qui mourut l'an 1507.

Charles sire d'Illiers, fils puîné de Florent, épousa *Olive* de Saintré. De leur mariage vint un fils unique, nommé aussi Charles sire d'Illiers & de Chantemesle, gouverneur du pays de Dunois, qui épousa *Perrette* d'Avaugour, de laquelle il eut Odard d'Illiers, seigneur de Chantemesle, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur du Perche, & maréchal de camp, qui en ce temps-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui lieutenant-général. Il épousa *Marguerite* Bertrand, fille de *Jean* Bertrand, garde des sceaux de France, puis cardinal & archevêque de Sens, dont il eut Jacques d'Illiers, seigneur de Chantemesle & de Vaupillon, qui épousa l'an 1588, *Charlotte-Catherine* de Balzac, fille de *François* de Balzac, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline* de Rohan, dont il eut Leon d'Illiers, dit *de Balzac-d'Entrangues*, seigneur de Chantemesle, Vaupillon, Malesherbes, Marcoussis, Gié, &c. qui épousa *Catherine* d'Elbene, & fut pere de Leon II du nom, qui suit; de *Jeanne*; de *Joachim*; d'*Anne*; d'*Alexandre*; de trois filles religieuses; & de *Henri*, qui étoit le second fils, lequel de *Marie* de Grimonville, eut pour enfans, *Jacques*, marquis d'Illiers; & *N.* d'Illiers, capitaine de vaisseau. Leon II du nom, fut pere de *Léon-Pélage* d'Illiers, marquis de Gié, mort en 1701, ne laissant de *Françoise-Claude* de Betz de la Harteloire, qu'une fille unique; & de Alexandre d'Illiers, pere de *Henri*, marquis d'Entragues, seigneur de Malesherbes; & de *Louis* d'Illiers aumônier du roi. * La Roque, *histoire de la maison d'Harcourt*, *l.* 13, *c.* 9. Tristan l'Hermite, *dans son traité de la Toscane françoise.* Le Laboureur, *II tom. de ses addit. aux mémoires de Castelnau.*

ILLOCK, petite ville de la basse Hongrie, sur le Danube, à deux lieues au-dessus de Peter-Waradin. * Baudrand.

ILLUMINÉS ou ALUMBRADOS, hérétiques d'Espagne, commencerent de s'élever vers l'an 1575; mais lorsque leurs auteurs eurent été punis à Cordoue, par sentence de l'inquisition, cette secte fut comme assoupie jusqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle se renouvella avec plus de force dans le diocèse de Séville. L'évêque dom André Pacheco, inquisiteur général d'Espagne, ayant surpris sept des auteurs, les fit bruler, & contraignit leurs disciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient suivies, ou de quitter le royaume. L'édit de grace donné en faveur de ces malheureux fanatiques, marque soixante & seize erreurs différentes, dont les principales sont: qu'avec le secours de l'oraison mentale, & l'union avec Dieu, dont ils se vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient besoin ni de bonnes œuvres, ni des sacremens de l'église, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infâmes, sans commettre seulement un péché véniel. Peu de temps après que les Illuminés d'Espagne eurent été dissipés, il parut en France de nouveaux hérétiques, qui prirent aussi le nom d'*Illuminés.* La Picardie en fut d'abord infectée, à cause que ce fut dans cette province que Pierre Guérin, curé de S. George de Roye, commença d'y semer ses erreurs, & on nomma *Guerinets* ses sectateurs; mais quelques nouveaux spirituels, qui étoient de la même province, & qu'on appelloit *Illuminés*, s'étant joints à eux, les noms & les sectes se confondirent & se répandirent depuis dans la Flandre, sous le nom seul d'*Illuminés.* Ils furent découverts en 1634. Le roi Louis XIII, plein de zèle pour la religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la sévérité imaginable. Les juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les prisons furent remplies de ces hérétiques: ce qui causa tant d'épouvante aux chefs du parti, qu'ils se cacherent; mais on publia un arrêt du conseil d'état, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des auteurs, & on poussa cette affaire si vivement, que cette malheureuse secte fut entierement détruite en 1635. Entr'autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à frere Antoine Bucquet une pratique de foi & de vie suréminente, inconnue & inusitée dans toute la chrétienté: qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de temps parvenir au même dégré de perfection & de gloire que les saints & la bienheureuse Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune; & qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déifiées; qu'étant parvenus à cette union, il falloit laisser agir Dieu seul en nous, sans produire aucun acte: que tous les docteurs de l'église n'avoient jamais su ce que c'étoit que dévotion; que S. Pierre étoit un bon homme; que S. Paul avoit à peine entendu parler de dévotion; que toute l'église étoit dans les ténébres & dans l'ignorance de la vraie pratique du *Credo*; qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conscience; que Dieu n'aimoit rien que lui-même; qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde; & qu'alors on n'auroit plus besoin de prêtres, de religieux, ni de curés, &c. * Sponde, *A. C.* 1623, *num.* 7. Gautier, *chron. XVII siécle*, *c.* 28. Vittorio Siri, *memorie recondité.*

ILLUSTRE & ILLUSTRISSIME. Le titre d'*Illustre* étoit le plus considérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'empire romain aux personnes distinguées, qui étoient appellées *Illustres*, *Clarissimi* ou *Spectabiles*; c'est pourquoi on le donnoit autrefois aux empereurs; & nous lisons que Théodebert, roi de France, a donné dans plusieurs lettres à Justinien le titre d'*Illustre*, avant ceux de *triomphant*, *toujours auguste*, & *empereur.* Ce titre se donnoit aussi aux consuls, & autres grands officiers de l'empire: si bien que plusieurs croient que l'empereur Anastase ayant envoyé au roi Clovis des lettres patentes, par lesquelles il le faisoit consul; cela donna lieu à ce roi de prendre la qualité d'*Illustre*, que les rois ses successeurs de la premiere race, continuerent de prendre communément dans les lettres qu'ils faisoient expédier. Comme les maires du palais usurperent peu à peu l'autorité royale, ils prirent aussi dans la suite le titre d'*Illustre*: ce titre passa aux comtes & aux grands seigneurs du royaume, ausquels nos rois de la premiere race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit aussi dans toutes ses lettres patentes, le titre d'*Illustre*; mais Charlemagne étant devenu empereur, ne voulut point de ce titre, qui se donna depuis aux évêques, & aux abbés de grande considération. Les papes ont toujours continué de donner aux rois le titre d'*Illustre*; ils l'ont donné aux rois de France, jusqu'au temps de Pie II, qui, dans le XVe siécle, commença de donner à nos rois, à l'exclusion des autres, le titre de *très-Chrétien*, qui avoit déja été donné en diverses occasions à plusieurs rois de la premiere, de la seconde & de la troisiéme race. Le pape Alexandre VI, ayant donné au roi d'Espagne le titre de *Catholique*, les papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'*Illustre*; mais ils continuent de le donner aux rois d'Angleterre & de Portugal, & au doge de Venise: ils qualifient même l'empereur, *roi illustre de Hongrie & de Bohême.* Tous ces rois sont contens que le pape les qualifie *sérénissimes* ou *très-illustres*; mais le roi de Suéde Gustave-Adolfe témoigna être fort mécon-

tent que la république de Venise lui eût donné, en lui écrivant, les titres de *sérénissime & illustrissime.* Les états de Hollande acceptent le titre d'*Illustres & hautes-puissantes.*

Le titre de *seigneurie illustrissime* se donnoit autrefois aux cardinaux; & le cardinal de Richelieu refusa l'*excellence*, que l'ambassadeur de Venise vouloit lui donner, estimant moins ce titre, que celui de *seigneurie illustrissime.* Depuis que le pape Urbain VIII a attribué le titre d'*éminence* aux cardinaux; la cour de Rome a donné celui de *seigneurie illustrissime* aux nonces, aux archevêques & évêques, aux principaux prélats de la cour de Rome, & généralement à tous les grands seigneurs qui sont ecclésiastiques, quoique par leur naissance ou leur qualité, ils dussent avoir le titre d'*excellence* ou d'*altesse*, & qu'ils le reçoivent des autres cours. A l'égard des séculiers, on donne le titre de *seigneurie illustrissime* aux ambassadeurs des princes qui ne sont point têtes couronnées; & à divers seigneurs qualifiés qui ne peuvent pas p rétendre à l'*excellence.* * *Mém. curieux.*

ILLYRICUS, *cherchez* FRANCOWITZ.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, située entre la riviere de Narenta & le Drin. Les rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnerent le nom d'*Illyrie* à tout le pays qu'ils s'assujétirent, c'est-à-dire, à la Dalmatie entière & à la Liburnie; de sorte que ce royaume vint à s'étendre le long de la mer Adriatique depuis l'Arsia, où finissoit l'Istrie, jusqu'au Drin qui le séparoit de la Macédoine. Il ne subsistoit plus lorsqu'Auguste fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie: le général Anicius l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 168 avant J. C. ce qui n'empêcha pas que son nom ne comprît toujours la même étendue de pays. On n'y changea rien jusqu'au régne de Dioclétien: mais ce prince comprit sous le nom de l'*Illyrie* plusieurs provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les provinces appellées depuis *diocèses*, furent partagées par cet empereur en plusieurs petites provinces, dont chacune eut un gouverneur séparé, sous un gouverneur général, appellé *vicaire*; & que deux ou trois diocèses formerent ensemble un grand gouvernement sous l'autorité d'un préfet du prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands gouvernemens, comprit dans sa vaste étendue dix-sept provinces en deux diocèses. Le premier de ces diocèses étoit composé de dix provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valerie, la Save, les Dalmaties, la Mesie, & les deux Daces: le second, comprenoit les sept autres provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epires, la Thessalie, l'Achaie, & l'isle de Créte. Honorius & Arcadius, fils & successeurs de Théodose, ayant partagé l'empire entr'eux, l'Illyrie eut deux préfets du prétoire: celui qui commanda pour l'empire d'Occident, n'eut dans son département que ces provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valerie & les deux Dalmaties. On fit deux diocèses de celles qui furent attribuées à l'empire d'Orient: l'un appellé le *diocèse de Macédoine*, fut composé de la Macédoine, des deux Epires, de l'Achaïe, de la Thessalie, de l'isle de Créte, & d'une partie de la Macédoine Salutaire: l'autre nommé *diocèse de la Dace*, outre une partie de la Macédoine Salutaire, comprit les deux Daces, la premiere Mésie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de plusieurs articles répandus dans ce livre, la situation de ces provinces, & quelles révolutions y arriverent dans les divers temps: il ne s'agissoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'est à quoi on s'est borné. * Pline, *l.* 3, *c.* 11. Rufus, *notice de l'Empire.*

☞ ILMEN, lac de l'empire russien, dans le duché de la grande Novogorod. Il se forme par la rencontre des rivieres de Lovat, qui y entre au midi oriental, & de Salona, qui y entre au midi occidental. Ce lac a près de soixante werstes ou lieues russiennes dans sa longueur du sud au nord, & environ quarante dans sa largeur, qui est assez égale, si ce n'est vers le nord où il se retrécit pour former la riviere de Wolchova; qui, se grossissant de la riviere de Msta, & de quelques autres, va tomber dans le lac de Ladoga. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ILMENT, *Ilmetus*, anciennement *Arabius fluvius*, grande riviere de Perse, qui coule dans le Sigistan, & dans le Makéran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Ilmentel, & va se décharger dans l'Océan, entre l'embouchure de l'Inde & le cap de Guadel. * Baudrand.

ILMISTER, ville avec marché de la contrée d'Abduk, dans la partie méridionale du comté de Sommerset. * *Dict. angl.*

ILMITZ, en latin *Ilmitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, sur le bord du lac de Newsidler. On croit que c'est l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la haute Pannonie. * Baudrand.

ILS, en latin, *Ilissus.* Riviere du duché de Baviere en Allemagne. Elle prend sa source aux confins de Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstadt, qui est une partie de la ville de Passaw. On assure qu'on pêche dans cette riviere des huitres, où il se trouve quelquefois des perles. * Baudrand.

ILUS, quatriéme roi des Troyens, étoit fils de Tros & de Callirhoé, & frere de Ganiméde & d'Assaraque, qui fut pere de Capys, & grand-pere d'Anchise. Il régna 54 ans. Quelques-uns disent qu'il vainquit & chassa Tantale de son royaume. * Apollodore, *l.* 3. Diodore, *l.* 4. Homere. Virgile, &c.

ILZ ou IZILZ, *Liza*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle est située au pied des montagnes, & a une forteresse, dont l'évêque de Cracovie est le maître.

I M

IMAUS, fameuse montagne de l'Asie, dans la Tartarie déserte, est nommée *Monthégar*; dans l'autre Tartarie, c'est le mont *Belgian & Althaï*, où l'on trouve les tombeaux des rois Tartares. Dans l'empire du grand Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugracut.* Pline, Strabon & Ptolémée en font mention.

IMBERCOURT, ou HUMBERCOURT (Guy de BRIMEU, seigneur d') comte de Mehan, chevalier de la Toison d'or, chambellan de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, lieutenant général aux pays de Liége & d'Outre-Meuse, fut un de ceux que la princesse Marie de Bourgogne députa à Louis XI, qui vouloit s'emparer du comté d'Artois, après la mort de Charles le Hardi, pere de Marie, comte d'Artois, & dernier duc de Bourgogne, qui venoit d'être tué à la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477. Les autres députés étoient Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, & quelques autres personnes de considération. Ces députés trouverent le roi à Peronne, & lui demanderent la paix au nom de la princesse Marie. Quelques historiens prétendent qu'ils lui proposerent de sa part de lui donner en mariage le dauphin, qui n'étoit alors qu'un enfant de huit ans, infirme & contrefait. Le roi reçut gracieusement les députés, mais sans s'expliquer clairement sur ses intentions. Il employa même toute son adresse pour les faire entrer dans ses intérêts, & il gagna le chancelier & Imbercourt, qui promirent au roi de passer à son service, dès que le mariage seroit conclu. Ce prince leur proposa d'écrire à Philippe de Crevecœur, seigneur d'Esquerdes ou des Cordes, gouverneur de la cité d'Arras, de lui ouvrir cette cité. Il leur fit entendre que l'Artois étant un fief de la couronne, il avoit droit de

le *mettre en sa main*, jusqu'à ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage. Le chancelier & Imbercourt furent embarassés de cette proposition; mais après avoir considéré que le roi étoit près d'Arras; qu'il avoit une armée nombreuse; que la duchesse, au contraire, étoit presque sans troupes, & que leur refus pouroit avoir des suites fatales, ils crurent devoir consentir à la proposition du roi; & sur le champ, il envoya prendre possession de la cité: c'étoit le 4 mars 1477, suivant *la chronique scandaleuse*. Le peuple de Gand, irrité contre ces deux seigneurs, leur fit couper la tête sur un échafaud, malgré les sollicitations, les prieres & les larmes de la duchesse, dont ces bourgeois insolens méprisoient l'autorité. La mort d'Imbercourt, selon son épitaphe, arriva le 3 avril 1476, c'est-à-dire 1477 avant Pâque. Son corps fut transferé à Arras, où il est inhumé dans la cathédrale, avec Antoinette de Mailli-Rambures, sa femme. La plupart des historiens Flamans ne sont point d'accord avec les François, touchant les causes qui donnerent lieu à l'exécution d'Hugonet & d'Imbercourt, ni par rapport à la conduite que ces deux seigneurs avoient tenue. L'auteur des notes sur les mémoires d'Olivier de la Marche, assure, à la vérité, qu'ils firent remettre au roi la cité d'Arras, & qu'ils déchargerent par écrit le gouverneur du serment qu'il avoit prêté à la duchesse. Ce commentateur dit aussi qu'ils promirent à Louis XI de ne rien épargner pour engager cette princesse à épouser le dauphin: mais il nie, ainsi qu'Olivier de la Marche lui-même, qu'elle les eût chargés de faire aucune offre au sujet de ce mariage. Pontus Heuterus prétend qu'Humbercourt & Hugonet n'étoient point coupables, & qu'ils n'avoient pas contribué à la réception des François dans Arras. Il soutient que Crevecœur leur en donna l'entrée de son propre mouvement; mais que Philippe de Commines, voulant sauver la réputation de ce dernier, en rejetta la faute sur deux hommes innocens, dont le supplice, tout injuste qu'il fût, sembloit autoriser ce reproche. Quoi qu'il en soit, Crevecœur admit les François dans la cité, & en sortit lui-même, après avoir congédié les troupes bourguignones. * Extrait d'un mémoire pour servir à l'histoire de la ville d'Arras, depuis 1477, jusqu'en 1484, lu par M. Harduin, avocat, dans une assemblée de la société littéraire de cette ville, & imprimé dans le *Mercure* d'octobre 1744. Une chose nous a embarassé dans ce mémoire; l'auteur y distingue Imbercourt, de Gui de Brimeu, & il nomme celui-ci Gui de Brimau, comte de Mege: mais dans l'état des officiers & domestiques de Charles, duc de Bourgogne, imprimé en 1729, à Paris, *in-4°.* à la suite des *mémoires pour servir à l'histoire de France & de Bourgogne*, on trouve, page 273: Messire Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, comte de Mehan, chambellan, lieutenant-général ès pays de Liége & de Loz. Et, soit dans le même état, soit dans les autres, imprimés dans le même volume, partout où il est parlé des seigneurs d'Humbercourt, ce qui arrive souvent, ces seigneurs sont toujours nommés *de Brimeu d'Humbercourt*.

IMBERT (Jean) célébre jurisconsulte, né à la Rochelle, a fleuri dans le seiziéme siécle. Il fut avocat à Fontenay-le-Comte en Poitou, & depuis lieutenant particulier au même siége. Il a été regardé, & il passe encore comme l'un des plus habiles praticiens de son temps. Charles Dumoulin, dans sa préface sur l'ancien style du parlement de Paris, le nomme un personnage très-docte & d'une très-grande expérience. Mornac, & plusieurs autres ne lui ont pas donné de moindres éloges. *Voyez* Taisand dans ses vies des jurisconsultes, deuxiéme édition, page 318. Il donne deux ouvrages à Imbert, le premier: *Enchiridion juris-scripti Galliæ*; le second: *Institutiones forenses.* Nous avons vu deux éditions de celui-ci: l'une *in-4°.* à Paris, chez Charles Langelier, en 1541: il est dit que c'est la troisiéme édition; l'autre, mieux imprimée, est de 1552, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, *in-8°.* Le titre entier est: *Institutionum forensium, Galliæ penè totius, quæ moribus regitur, communium, libri quatuor: universum judiciorum & civilium & capitalium ordinem complectentes, Joanne Imberto Rupellano, Fontenaiense causidico autore: his accessit exiguum auctuarium, cùm ex plerisque rebus, tum ex regiis constitutionibus; novissimè editis, in proprios quosque locos congestis.* Au devant de ces deux éditions, on trouve plusieurs piéces de vers latins de diverses personnes, à la louange d'Imbert; & trois d'Imbert lui-même au lecteur, à son livre, & à Jean & Guillaume du Bellay, à qui son ouvrage est dédié. Ces institutions ont été traduites & imprimées en françois, & c'est Imbert qui en est le traducteur. Guenoys & Bernard Automne ont fait des annotations sur la *Pratique* d'Imbert, dans les éditions faites à Paris en 1612, & en 1615. Theveneau a traduit en françois l'*Enchiridion juris scripti Galliæ*, & l'a fait imprimer en 1559. Guenoys & Automne ont pareillement fait des annotations sur ce livre.

IMBERT (Benoît) Auvergnat, né au mois de mars 1630, se fit Jésuite le 10 de septembre 1645. Après avoir enseigné plusieurs années la rhétorique, & pendant quatre ans la philosophie, il exerça le reste de ses jours les fonctions du ministére de la chaire. Il mourut dans le collége de sa société au Puy, le 16 de décembre de l'an 1696. On connoît de lui cinq écrits en vers latins, savoir: 1. *Carmen heroicum Armando de Bethune, episcopo Aniciensi* (du Puy); au Puy en 1668, *in-4°.* 2. *Carmen adventorium & ode panegyrica Hyacintho de Serroni archiepiscopo Albiensi*; à Toulouse en 1678, *in-4°.* 3. *Sectæ Calvinianæ in Gallia jam tota Catholica Tumulus*; à Valence en 1686, *in-4°.* 4. *Carmen sæculare Eucharisticum Consulibus urbis Aniciensis, pro fundato jam à centum annis collegio societatis Jesu*; au Puy 1689, *in-4°.* 5. *Petro cardinali Bonzi, archiepiscopo Narbonensi, carmen*; *in-4°.* sans date ni indication du lieu de l'impression. * *Mémoires* communiqués par le P. Oudin, Jésuite.

IMBYSE (Jean d') fameux dans l'histoire des Pays-Bas du XVI siécle, fut l'auteur de la révolte des Gantois contre les Catholiques en 1579. Comme les troupes Wallonnes faisoient alors des courses dans le territoire de Gand, cet homme brouillon & intriguant, persuada aux Gantois que dans ces circonstances ils n'étoient point obligés de s'en tenir à l'accommodement que le prince d'Orange avoit ménagé l'année précédente, & qu'ils pouvoient user de représailles. La chose s'exécuta le 9 mars. Ils déclarérent une guerre ouverte aux Catholiques, dépouillérent les ecclésiastiques de ce qu'ils pouvoient posséder, pillérent les églises, & abandonnérent les monastéres en proie aux soldats. La fureur d'Imbyse s'anima de telle sorte en cette occasion, qu'il répandit avec abondance le sang innocent. François de la Noue lui ayant fait quelques reproches sur sa cruauté, & l'ayant exhorté à la modération, il l'obligea de sortir lui-même de Gand au milieu de la nuit. Henri Gouffier de Bonnivet eut le même sort, & il manqua même d'être assassiné par quelques scélérats que d'Imbyse, dit-on, avoit apostés pour le tuer. La fuite le tira de leurs mains; mais deux de ses domestiques furent égorgés à ses yeux. D'Imbyse fit aussi arrêter la plupart des habitans du canton d'Axele; & malgré l'argent qu'ils lui donnerent pour se racheter, il les fit égorger à S. Amand, où ils furent enterrés par ses ordres sous le gibet. Le 19 de juillet il eut la hardiesse de faire entrer dans Gand de l'infanterie & de la cavalerie, de déposer les magistrats pour mettre à leur place des gens qui lui étoient dévoués, & se déclara lui-même, de son autorité privée, le chef du conseil de cette ville. Comme il ne se sou-

tenoit que par le trouble, il maltraita même plusieurs Protestans qui souhaitoient la tranquillité, & qui vouloient travailler à la rétablir : il leur supposa des crimes pour avoir un droit apparent de les persécuter. Voyant que tout trembloit sous lui, il osa protester contre des lettres que l'on reçut à Gand de la part du prince d'Orange, par lesquelles ce prince annonçoit son arrivée prochaine dans cette ville : il alla même jusqu'à publier un libelle injurieux à ce prince, & n'omit rien dans cet écrit pour persuader aux Gantois de ne le point recevoir. Mais ses raisons & ses injures firent peu d'impression, & il fut conclu que le prince seroit reçu. Il partit en effet au mois d'août pour se rendre à Gand. Sur cette nouvelle, d'Imbyse, sous prétexte d'aller visiter le port, & de le faire fortifier, sortit de la ville, où il revint cependant peu après, sur l'espérance qu'on lui donna que le prince ne lui feroit aucun mauvais traitement. Il n'osa pas néanmoins y demeurer long-temps après l'arrivée du prince; & voyant qu'il rétablissoit tout dans l'ordre, autant qu'il étoit en lui, il craignit la punition de ses crimes, & s'enfuit en Allemagne auprès du prince Jean Casimir, avec Pierre Dathenus, aux pernicieux conseils de qui l'on attribuoit tous les attentats de ce méchant homme. D'Imbyse y fit des menées secrettes avec Gropper, pour traiter avec l'ennemi. Ils mirent entre les mains de Servais Stéenland, bailli de Waës, toutes les forteresses & tous les châteaux de ce pays, & lui permirent de faire des impositions sur les paysans, de lever des troupes, d'entrer quand il voudroit dans la ville, sans faire donner le signal ordinaire par la cloche, & d'avoir vers l'embouchure de l'Escaut trois bâtimens armés. Quelque temps après, de nouveaux troubles s'éleverent en Flandre, & principalement à Gand par les intrigues des partisans de l'Espagne, qui sous prétexte d'appeller Casimir ou quelqu'autre prince à leur secours, ne cherchoient qu'à ménager un traité avec les Espagnols. Pour venir à bout de ce dessein, on rappella d'Imbyse à Gand en 1583, parcequ'outre qu'on le connoissoit intriguant, on savoit qu'il étoit également ennemi du prince d'Orange & des François : d'Imbyse se rendit aussitôt à cette invitation, & il fut à peine arrivé à Gand, qu'on le fit bourguemestre avec un plein pouvoir. Il affectoit un grand zéle pour la patrie; mais ce n'étoit au fond qu'une grande haine pour les étrangers. Au commencement de sa magistrature, il s'attacha à gagner la faveur du peuple, & il y réussit. Il montra aussi d'abord de l'opposition pour les Espagnols, & se déclara ensuite pour eux. Il le fit d'abord sans éclat; mais après il fut le plus ardent à exhorter les Gantois à se réconcilier avec eux. Enfin ayant agi de concert avec le seigneur de Montigny, pour forcer les Gantois à s'unir aux Walons, sa conspiration fut découverte, & il fut arrêté & déposé de la magistrature. On lui ôta pareillement le commandement des troupes & ses gardes, & on enleva de sa maison trois canons qu'il y avoit fait mettre pour se rendre redoutable. Les Gantois donnerent sa place à Charles d'Uutenhove, homme savant, peu porté pour les Espagnols, mais qui n'étoit pas assez vigilant. En 1584 on fit le procès à d'Imbyse, qui fut condamné à mort & décapité à Gand, le 4 du mois d'août de la même année. * *Voyez* ceux qui ont écrit des troubles des Pays-Bas, & M. de Thou dans son histoire, sous les années marquées dans cet article.

IMERETE ou IMIRETE, royaume que les géographes mettent dans la Mingrélie prise en général, est appellé par les Turcs, *Pacha tchouch* ou *Pacha Koutchouh*, c'est-à-dire, *prince*, ou *petite principaute.* Il est enfermé entre le mont Caucase, la Colchide ou Mingrélie proprement dite, la mer Noire, la principauté de Guriel, & la Georgie particulière, ou le Gurgistan. Sa longueur est de six-vingt milles, & sa largeur de soixante. L'Imerete est un pays de bois & de montagnes; mais il y a aussi de belles vallées, & des plaines très-agréables. On y trouve plus facilement les choses nécessaires à la vie, que dans le royaume de Mingrélie, ou Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoie. On y voit plusieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'est à peu près la même chose qu'en Mingrélie. Le roi a trois bonnes forteresses : l'une appellée *Scander*, vers le midi; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phase. Il n'y a pas long-temps qu'il possédoit encore une place fort importante, appellée *Cotatis*, dont les Turcs se sont rendu maîtres. Les rois d'Imerete ont long-temps commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous secoué le joug des empereurs de Constantinople, puis des empereurs de Trébizonde; mais dans le XVI siécle, ces trois nations se révolterent; & le grand-seigneur, sous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & se sont ensuite exemtés de cette charge. Le tribut du prince de Mingrélie est de soixante mille brasses de toile de lin; celui du prince de Guriel est de quarante-six enfans, filles & garçons, âgés de dix-huit à vingt ans. Le roi d'Imerete s'est aussi soumis à envoyer au Turc quatre-vingts enfans chaque année. Le grand-seigneur a laissé ces princes dans la jouissance de leur pays, parcequ'il est impossible d'y faire observer le mahométisme, n'y ayant presque rien de bon que le vin & le cochon; & que les habitations y sont dispersées çà & là : de sorte qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des forteresses, chacune ne pouroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. Le roi d'Imerete se donne le titre de *Meppe*, qui signifie *roi* en georgien; & même celui de *Meppe des Meppes*, c'est-à-dire, *roi des rois.* Il se dit descendu de la race du prophéte roi David par Salomon. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

IMILCON, *cherchez* HIMILCON.

IMMIRENIENS, peuples de la Perse, vers la côte méridionale, embrasserent la foi chrétienne vers l'an 500, du temps de l'empereur Anastase; & demanderent un évêque, qui leur fut envoyé. * Théod. Lect. *lib.* 2. Niceph. *lib.* 16, *cap.* 37.

IMMORTELS, *cherchez* ROSE-CROIX.

IMOLA, ville épiscopale d'Italie dans la Romagne, sous l'Etat ecclésiastique. Les Latins la nomment *Forum Cornelii*; & Pline, Strabon, Ptolémée & Procope en font mention. Ciceron en parle aussi en ces termes, dans le douziéme livre de ses épîtres familieres : *Erat autem Claternæ noster Hirtius, ad Forum Cornelium Cæsar; uterque cum firmissimo exercitu, &c.* On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narsès la ruina, & que les Lombards la réparerent. Elle a eu divers maîtres, jusqu'au temps que César Borgia la prit sous Alexandre VI. Depuis elle fut soumise à l'église. Nous avons des constitutions synodales de Radulphe Paléote en 1614, & de Ferdinand Millini, évêque d'Imola en 1622. * Strabon, *lib.* 5. Pline, *lib.* 3. Procope, *l.* 2 *de bello Got.* Blondus, *l.* 8, *hist.* Léandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

IMOLA, *cherchez* TARTAGNI & JEAN D'IMOLA.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'évêché, dans le royaume de Chili. Elle est aux Espagnols. * Laët.

IMPERIALI (Jean-Vincent) duc de Saint-Angelo dans le royaume de Naples, étoit de Gènes, & s'acquit beaucoup de réputation au commencement du XVII siécle. Il rendit de bons services à sa patrie sur terre & sur mer, & fut employé par Philippe IV, roi d'Espagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gènes, dont le sénat l'exila; & cet ostracisme ne lui fut qu'honorable. Jean-Vincent Imperial

aimoit les lettres, & composoit de beaux vers italiens & latins. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Lo Stato rustico*; *Gl' Indovini Pastori*; *La sancta Theresa*, *&c.* Presque tous les auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverses académies, & mourut à Gènes vers l'an 1645. * Ghilini, *théat. d'huom. letter.* Imperiali, *in Musæo hist.* Giustiniani & Soprani, *scritt. della Ligur. &c.*

La famille des IMPERIALI est des principales de Gènes, & l'une des vingt-quatre nobles. JEAN Imperiali, fils de *Vincent*, & pere de *Jean-Vincent*, dont nous avons parlé, fut doge ou duc de la république de Gènes en 1617. Cette famille divisée en plusieurs branches, (l'une desquelles est en possession de la principauté de Franqueville,) compte aussi des cardinaux, entr'autres LAURENT Imperiali, créé cardinal par le pape Innocent X, en 1652. Il étoit gouverneur de Rome lors de l'insulte faite par les Corses à l'ambassadeur de France, sous le pontificat d'Alexandre VII; & comme il donna lieu à l'évasion de ses soldats, le roi de France demanda & obtint sa destitution de ce gouvernement. Il mourut le 21 septembre 1673, âgé de 62 ans.

IMPERIALI (Jean-Baptiste) médecin célébre, né à Vicence en Italie l'an 1568, étoit de la noble famille des Imperiali, *dont on vient de parler.* Il fut envoyé de bonne heure à Vérone, & confié à un maître habile qui s'appliqua beaucoup à lui donner une excellente éducation. Après ses études d'humanités, il alla à Boulogne, où il eut pour maîtres Jérôme Mercurialis & Frédéric Pendosius, deux lumières de leur siécle. Il étudia sous eux la philosophie & la médecine, & ensuite il alla à Padoue, où il se lia avec le médecin Bernardin Patern, & avec François Piccolomini, qui lui donna du gout pour la poësie. De retour dans sa patrie, il y fut accueilli avec toute sorte d'honneur, & il soutint la réputation qui l'y avoit devancé par un ouvrage qu'il fit imprimer dès l'âge de vingt-deux ans, pour venger Alexandre Massaria son compatriote, & l'un de ses maîtres, contre les objections d'Horace Augene, médecin très-célébre. Cet ouvrage a été imprimé deux fois. On le redoutoit dans la dispute, à cause de la subtilité de son esprit & de sa vivacité. Il écrivoit bien en prose & en vers, & avoit une grande connoissance de la langue grecque. Dans ses poësies il tâchoit d'imiter Catulle, & il en approchoit. Il composoit avec une si grande facilité, qu'un discours ne lui coutoit presque quelquefois que le temps de l'écrire, & ce discours cependant étoit orné, arrangé & élégant. Il étoit infatigable au travail, & il passoit souvent des nuits presque entieres sur les livres, après avoir visité tout le jour les malades qui avoient confiance en lui. La république de Venise, la ville de Messine, & plusieurs autres, s'efforcerent de l'attirer chez elles; mais la ville de Vicence n'eut pas moins de zèle & d'ardeur pour le retenir, & il y mourut en 1623, le 26 de mai, âgé de 54 ans, 9 mois & 15 jours. Il a donné plusieurs ouvrages au public concernant la médecine. Il a eu deux fils de Marie Lanec ou Lantia sa femme, Jean & Charles. *Jean* fut un homme de beaucoup d'esprit : il fut philosophe & médecin de Vicence sa patrie, & il a donné plusieurs ouvrages, entr'autres, 1. Son *Musæum historicum*, où il fait l'éloge & donne les portraits de plusieurs grands hommes qui avoient vécu avant lui, & dont il en avoit connu plusieurs. Cet ouvrage a été imprimé *in*-4°, à Venise, chez les Juntes, en 1640. Son portrait qui est en tête, marque qu'il n'avoit alors que trente-huit ans. 2. *Musæum physicum, sive de humano ingenio*, imprimé avec le premier. 3. Le *Notti Beriche, o vero de' quesiti e discorsi diversi, libri v, de Giov. Imperiale*; à Venise en 1663, *in*-4°.

IMPERIALI (Joseph-René) Génois, cardinal de l'église romaine, premier prêtre du titre de S. Laurent *in Lucinâ*, préfet des congrégations du bon gouvernement & de la discipline réguliere, membre de la plus grande partie des autres congrégations, protecteur du royaume d'Irlande, de la religion de S. Jean de Jérusalem, de tout l'ordre de S. Augustin, de la congrégation du Mont-Vierge, du collége germanique Hongrois, de l'académie des ecclésiastiques nobles du collége apostolique des prêtres, des religieuses de la pénitence, & de plusieurs autres communautés & églises de Rome, est mort le 4 janvier 1737, âgé de 85 ans, huit mois & quinze jours, étant né à Gènes le 29 avril 1651. Il avoit été élevé au cardinalat par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690. Il étoit alors trésorier général de la chambre apostolique, & avoit été auparavant général des monnoies. Le 10 avril de la même année 1690, il fut déclaré légat de Ferrare. Le feu pape Clément XI le nomma, le 14 octobre 1711, son légat *à latere* pour aller complimenter l'empereur régnant alors, à son passage à Milan, ce qu'il exécuta le 8 novembre suivant. Le cardinal Impériali quitta son titre de diacre de S. George *in Velabro*, & opta celui de premier prêtre de S. Laurent *in Lucinâ*, le 29 janvier 1727. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua, le 21 mars, qu'une voix pour être élu pape; mais comme son parti augmentoit de jour en jour, le cardinal Bentivoglio, ministre d'Espagne, lui donna ouvertement l'exclusion de la part de cette couronne. Ce cardinal avoit de belles qualités, qui le faisoient aimer & qui l'ont fait regréter. Il versoit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, & il a ordonné en mourant, qu'on leur distribuât huit mille écus. Son corps fut porté le 16 au soir en l'église de S. Augustin, où le 17 ses obséques furent célébrées avec pompe. Vingt & un cardinaux y assisterent avec toute la prélature romaine. Par son testament il a ordonné à son héritier institué, le prince de Francavilla Impériali, son neveu, d'acheter un palais à Rome, pour y placer, à l'usage du public, sa riche bibliothéque, qui a été commencée par Laurent Impériali, cardinal, son oncle, mort en 1673, & pour l'augmentation de laquelle il a laissé aussi un fonds considérable. * *Voyez* le mercure de France, mois de mars 1737.

IMPRIMERIE : l'art d'imprimer ou de marquer sur le papier avec des caracteres de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XVe siécle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéressant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui se puissent disputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit que ce fut un nommé *Coster*, bourgeois de Harlem, qui trouva ce secret; & que Jean Faust, qui demeuroit chez lui, ayant enlevé ses caracteres la nuit de Noël, alla à Mayence où il se fit honneur de son vol, n'est pas recevable, puisqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel, bourgeois de Strasbourg, dont Mentel, médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVIIe siécle; car s'il est vrai que cet écrivain a avancé bien des preuves foibles pour soutenir son sentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Géboiler est très-embarassante. En effet, il est difficile de démentir cet homme, qui, dans un panégyrique de Charles-Quint imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illustres de Strasbourg, pour avoir inventé l'art de l'imprimerie soixante-quatorze ans auparavant, c'est-à-dire, en 1447. Mais comme ce qu'on ajoute, que Gensfleich son valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le secret à Guttemberg, & que Dieu le punit de son crime par la perte de la vue, n'est pas prouvé : nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé sur le

témoignage de Trithéme, décrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1484, de la bouche du premier à qui les inventeurs de cet art communiquerent : sur le témoignage d'un auteur anonyme Allemand, écrivant en 1499, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel d'Hanovre, imprimeur à Cologne : sur ce qu'ont dit ceux qui sont regardés comme les inventeurs, sans que personne les démentît, quoiqu'ils se vantassent hautement : & enfin sur un argument négatif, qui paroît décisif en cette occasion, & qui consiste en ce que de toutes les premieres impressions qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces inventeurs, c'est-à-dire, de Faust & de Schoëffer, à qui celui-ci fit part du secret. Voici donc à quoi on peut s'en tenir. Guttemberg, citoyen de Mayence, est le premier qui conçut la premiere idée de l'imprimerie : il tâcha de l'exécuter seul, mais n'ayant pu y réussir, il s'associa Faust, homme riche de la même ville, & avec l'aide de Pierre Schoëffer, alors domestique, & depuis gendre de Faust, ils commencerent à exécuter leur dessein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres sur des planches de bois, comme on fait encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque chose sur les vignettes gravées en bois, & ils imprimerent ainsi vers l'an 1450 un vocabulaire latin intitulé : *Catholicon.* Mais comme chaque planche ainsi taillée ne pouvoit servir qu'à imprimer une seule feuille, les lettres étant taillées dans la planche même, la longueur du travail les dégouta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroissant plus commode, pour tirer de cette invention tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schoëffer s'avisa de fraper des matrices pour avoir des lettres de métal fondu. On ne sait pas bien quel fut le premier ouvrage qui parut ainsi imprimé : le plus ancien qu'on connoisse est un pseautier latin *in-4°*, de l'an 1457 ; le second est le *Rational* de Guillaume Durand, *in-fol.* de l'an 1459 ; le troisiéme, le *Catholicon* de l'an 1460, & le quatriéme est la *Bible*, de l'an 1462. Tous ces ouvrages sont sortis de Mayence, de l'imprimerie de Faust & de Schoëffer, aussi-bien que les offices de Cicéron, de l'an 1466. On n'avance rien qui puisse faire croire qu'il y a eu d'autres ouvrages plus anciens que ceux-là ; car encore que Trithéme donne à entendre que Faust & Schoëffer commencerent par l'impression d'une bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il semble qu'on pouroit interpréter cet auteur, en disant que les deux imprimeurs firent d'abord quelqu'essai sur la bible, & que la grande dépense qu'il leur fallut faire les dégouta. A Rome, on commença à exercer cet art sous le pontificat de Paul II. Les premiers imprimeurs de cette ville furent Suvenheim, & Arnold Pannarts, qui imprimerent en 1467, le livre de la *Cité de Dieu*, composé par saint Augustin, étant logés dans le palais des Maximes, l'une des illustres familles de Rome. Ils donnerent ensuite au public plusieurs autres ouvrages ; comme les *Offices de Cicéron ; Speculum vitæ humanæ Roderici Zamorensis*, &c. *Biblia Sacra*, &c. A Strasbourg, selon le témoignage de Gebwiler, & de Wimphelinge, Jean de Cologne & Jean Menthen ou Mentelin, commencerent en 1474 à imprimer en caracteres de fonte. Quelques-uns disent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour successeur Henri Eggestin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1491. A Venise, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les *Epîtres de S. Cyprien*, en 1471. Ce fut dans cette même ville, qu'Alde Manuce inventa le caractere italique, vers l'an 1495. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, qui avoient été mandés d'Allemagne par Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, imprimerent dans une salle de la maison de Sorbonne, en 1470, les épîtres de Gasparinus Pergamensis, Allemand, *in-4°*, & plusieurs autres livres. A Naples, Sixtus Rufiger, prêtre, natif de Strasbourg, fit plusieurs impressions, en 1471, & années suivantes. A Louvain, Jean de Westphalie commença à imprimer en 1473, le livre intitulé : *Petrus Crescentius de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Maufer, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474, la physionomie de Pierre d'Apono, surnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public les œuvres de Suétone, en 1475. A Bruxelles, les premieres impressions se firent en 1478. A Lyon, on imprima en 1478, les Pandectes de médecine de Matthæus Sylvaticus. Guillaume Leroi imprima un traité des eaux artificielles, en 1483. A Genève, fut imprimé en 1478, un traité des anges, du cardinal Ximenès. A Basle, Jean Amerbach fut un des premiers qui imprima en caracteres ronds & parfaits, en 1481. Il s'associa ensuite avec le célébre Jean Froben. A Anvers, Gérard Leeu donna au public : *Ars epistolandi Francisci Nigri*, en 1489. A Séville, Paul de Cologne, & ses associés, tous Allemans, imprimerent *Floretum sancti Matthæi*, en 1491. A Deventer, ville des états de Hollande, Richard Pafraët imprima en 1499 : *Itinerarium Joannis de Hese.* Il s'est fait aussi des impressions en plusieurs autres villes dans ce premier siécle de l'imprimerie, qu'il est inutile de rapporter ici. *Voyez* CHINE. * Jean de la Caille, *histoire de l'imprimerie.* Gebwiler, *panegyris Carolina.* Wimphélinge, *epitome rerum Germanicarum.* Michel Meyer, *vera Germanorum inventa.* Serrarius, Jésuite, *rerum Moguntinarum, l.* 1. Chevillier, *origine de l'imprimerie.* Maittaire, *annales typographici.* Prosper Marchand, *histoire de l'origine & des premiers progrès de l'imprimerie.*

DES DEUX PRINCIPALES IMPRIMERIES DU MONDE.

La premiere est celle du VATICAN, ou l'*Imprimerie apostolique.* Le pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, dans le dessein d'y faire des éditions les plus exactes & les plus correctes, dont on seroit humainement capable. Son dessein & sa principale vue étoit de rétablir dans leur intégrité les livres corrompus & altérés, soit par la succession des temps, soit par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des copistes, ou la mauvaise foi des hérétiques y avoit fait glisser. Ce pape avoit encore pris la résolution d'y faire imprimer l'écriture-sainte en plusieurs langues ; les conciles généraux ; un grand nombre de statuts ; & divers réglemens ecclésiastiques ; tous les ouvrages des saints Peres ; des liturgies, rits & usages divers pour toutes sortes d'églises ; & quantité d'instructions chrétiennes en diverses langues, & en différens caracteres, tant pour étendre la religion chrétienne dans les pays éloignés, que pour en défendre la vérité. Dans ce dessein, il fit venir à Rome tout ce qu'il put engager d'habiles gens par des libéralités extraordinaires, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il n'épargna rien, ni pour la quantité, ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des presses, soit pour la multitude des caracteres, latins, grecs, hébraïques, arabes, esclavons, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande imprimerie à un habile Vénitien, nommé *Dominique de Baza*, & lui mit des sommes considérables entre les mains pour commencer cette entreprise. Ce pape fit la dépense des caracteres arabes dans cette imprimerie, qui sont les premiers qu'on ait vus en Europe. Pie IV avoit déja jetté les fondemens de cette imprimerie, dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregorio Léti, *vie de Sixte V, l.* 9, *à la fin.* Angel. Rouhade, *bibl. Vatican. in append.* Vossius, *de scient. mathemath. c.* 16.

La seconde est celle des rois de France, appellée ordinairement du LOUVRE, ou l'*Imprimerie royale.* Elle est plus ancienne que celle du Vatican, puisque l'on en peut rapporter l'origine au régne de François I, dit *le Pere des lettres*; mais elle doit le comble de sa gloire à Louis XIII, sous lequel le cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle est aujourd'hui. On la consacra, pour ainsi dire, en commençant par le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Les principaux ouvrages qu'elle a produits depuis, sont, plusieurs histoires des rois de France; quelques Peres de l'église; une Bible selon la Vulgate, en huit volumes; une Bible *in*-4°; & une autre en plusieurs volumes *in-fol.* l'histoire Byzantine; les Conciles, &c.

Outre les deux fameuses imprimeries, dont nous venons de parler, il y en a un très-grand nombre d'autres qui se sont aussi rendu fort célébres. Telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bomberg; en Allemagne, celles des Frobens, d'Amerbach, d'Oporin, de Comélien & des Wechels; à Anvers, celles de Plantin & des Morets; en Hollande, celles des Elzéviers & des Janssons de Blaew, & en France, celles des Etiennes, de Colinet, de Vascosan, de Patisson, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoisis, des Martins, des Coignards, de Muguet, de Barbou & de plusieurs autres qui ont porté cet art à sa perfection, & qui ont enrichi la république des lettres d'une infinité d'éditions très-belles & très-correctes, qui les feront toujours rechercher des savans. La plupart de ces imprimeurs ont joint à la science particuliere de leur art, une érudition singuliere & une parfaite connoissance des langues savantes, & plusieurs d'entre eux ont encore immortalisé leur nom par quantité d'excellens ouvrages de leur composition, comme on peut le voir dans ce dictionaire sous leurs noms particuliers. * *Mém. du temps.* Baillet, *jugemens des savans sur les Imprimeries fameuses.*

IMPUDENCE, divinité des Païens, avoit son temple dans Athènes, où elle étoit révérée comme déesse, en même temps que dans un autre temple on y adoroit aussi la Pudeur sous la figure d'un dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la pudeur & non l'impudence, étoit révérée comme déesse. La perdrix étoit l'oiseau consacré à l'impudence, & en étoit le symbole, à cause de sa lubricité. * Plutarque, *dans la vie de Solon.* Xénophon. Théophrastes. Erasme. Cicero, *de legib.* 2. G. Giraldi, *hist. Deorum.*

IMTRAM, moine de Corbie, *cherchez* RATRAMNE.

I N

INACHO, en latin *Inachus*, *Mollossorum fluvius*, petite riviere dans la Gréce, qui coule dans l'Epire, & se décharge dans le fond du golfe de Larta. * Baudrand.

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'isle. * Baudrand.

INACHUS, donna commencement au royaume des Argiens, dans le Péloponnèse, l'an du monde 2177, & 1858 avant J. C. Il eut pour successeur son fils Phoronée. Joséphe, Tatien, Appien Alexandrin, & divers autres anciens chronologistes avoient cru que ce prince étoit contemporain de Moïse. Eusèbe de Césarée prouva depuis, qu'il avoit commencé de regner environ 346 ans avant la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte. Les curieux pouront aussi consulter le pere Petau, & les autres auteurs que nous citerons. Les poëtes ont feint qu'Inachus fut pere d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Pline, Pausanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnèse de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'est le même dont Virgile fait mention au septiéme livre de l'Enéide. On en trouvoit aussi un dans l'Acarnanie, qui se joignoit au fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans le cinquiéme livre des fastes. Tannegui le Fevre, dans ses notes sur Apollodore, remarque avec raison, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'histoire grecque, que le nom d'*Inachus*, & que ce mot signifie *dieu* dans les poëtes; parcequ'il conçoit que le mot ἄναξ, qui est attribué aux dieux, est le même que celui d'*Inachus*; & que l'un & l'autre tire son origine d'une autre langue que de la grecque. Ces mots semblent venir du phénicien *Anak*, qui est le nom d'une famille célébre dans la Palestine, que l'écriture nomme *Anakin*, ou les *Anacides.* Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * *Voyez* Samuel Bochart, *Caïnan, lib.* 1, *c.* 1. Eusebe, *lib.* 1, *chron.* Petau, *l.* 9, *de doctr. temp. cap.* 18. Salian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *chron. réform. lib.* 1, *tom. I.*

Selon Acusilaüs & Anticlide, cité par Pline, Phoronée est le plus ancien roi de Gréce; & Platon, dans son Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Gréce, ne remonte qu'au temps de Phoronée & de Niobe: ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Eusebe, Castor & plusieurs anciens disent, qu'Inachus étoit pere de Phoronée, premier roi d'Argos, & lui donnent cinquante années de regne. Il y a de l'apparence qu'il donna son nom au fleuve, & même au pays, qui fut appellé *Inachie* jusqu'au temps d'Argos. Ce royaume continua depuis Phoronée jusqu'à Sthenelus, pendant 384 ans, selon Eusebe, 332 selon Castor, & 413 selon la plupart des auteurs. A Sthenelus succéda Danaüs étranger, dont les descendans regnerent près de deux siécles. Après Acrisius, le dernier des Danaïdes, le royaume des Argiens passa à Mycènes, & y demeura jusqu'à Agamemnon. Toute la durée des regnes, depuis le commencement d'Inachus jusqu'à la mort d'Agamemnon, fait ensemble celle de 685 ans. * Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.*

INAL, nom propre du douziéme sultan de la seconde dynastie des Mamlucs, surnommés *Borgites* ou *Circassiens.* Il prit le titre de *Malek Al Aschraf*, & regna huit ans & deux mois, après la déposition de Malek Almansor Othman son prédécesseur. Ce sultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans, lorsqu'il fut mis sur le trône, étoit si ignorant qu'il ne savoit pas même écrire son nom sur les lettres patentes, ce qui donna occasion au calife Caïem Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, déposséda le calife, sous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le relégua à Alexandrie, les califes d'Egypte étant alors dans une entiere dépendance des sultans. Cette déposition du calife arriva l'an 863 de l'hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du sultan l'an 865, qui est de J. C. 1460. Inal ayant cédé sa couronne à Malek Al Moviad son fils. Inal avoit été esclave. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

INARUS, fils de Psammithe, roi d'Egypte, excita en 3575 du monde, & l'an 460 avant J. C. une révolte dans ce pays contre les Perses, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Psammithe, pere d'Inare. Il tua Achéménides ou Achéménez, général Perse, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Il soutint la guerre pendant six ans avec le secours des Athéniens; mais enfin, sous le regne de Cambyse, il fut défait par Magabaze, général de l'armée des Perses. Ensuite de quoi les Egyptiens conclurent un accord avec les Perses. * Diodore. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

INAS, onziéme roi de Westsex ou des Saxons orientaux d'Angleterre, fut un prince célébre par sa valeur & sa piété dans le VI siécle. Il défit les Saxons méridionaux, fonda plusieurs églises & monastéres,

établit un tribut pour le saint-siége : puis étant allé en pélerinage à Rome, il y finit ses jours dans une maison religieuse. * Bede & Du Chêne, *histoire d'Angleterre.*

INCAS, est le nom qu'on donne aux empereurs du Perou, *voyez* PEROU. Les plus considérables des nobles originaires du pays retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols.

INCESTUEUX : on donna ce nom dans le XI siécle à ceux, qui s'étant laissé abuser par certains jurisconsultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatriéme degré de consanguinité, que l'église a défendu dans les saints canons. Le cardinal Pierre de Damien écrivit contr'eux ; & ils furent condamnés dans deux conciles tenus à Rome par Alexandre II en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'est-à-dire, l'*Isles des Messes*, ainsi appellée à cause d'un célébre monastére de moines de S. Augustin, fondé l'an 1200 par le comte de Strathem en Ecosse. Elle est des dépendances du comté de Strathem. * Camden, *Britan.*

INCHOFER (Melchior) Jésuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, & professa long-temps à Messine la philosophie, les mathématiques & la théologie. En 1630 il publia un livre, *in-folio*, sous ce titre : *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata.* Cet ouvrage lui attira plusieurs affaires, qui l'obligerent d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui. Il en fut quitte pour réformer le titre de son livre, & pour quelques changemens peu considérables. Il passa plusieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 septembre 1648. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, *Tractatus sylepticus in quo quid de terræ, solisque motu vel statione secundùm sacram Scripturam & SS. Patres sentiendum* ; à Rome, en 1633, *in-4°. De sacra latinitate* ; à Messine, en 1635, *in-4°. Historia trium magorum* ; à Rome, en 1639. *Annalium ecclesiasticorum regni Hungariæ, tomus I*, in-fol. à Rome, en 1644. *Oraison funébre de Nicolas Richard, Dominicain, maître du sacré palais.* * Sotvel, *bibliotk. script. societ. Jesu.* Arnauld, *morale pratique, tome* 3. Bayle, *diction. crit.* Voyez son éloge, & des particularités curieuses sur le sujet de ce Jésuite, dans la relation de M. Bourgeois touchant le livre de la fréquente communion, *page* 89 *jusqu'à* 97. Quelques-uns attribuent au P. Inchofer le livre intitulé, *Lucii Cornelii Europei monarchia Solipsorum*, qui est un traité contre le gouvernement des Jésuites. Le P. Oudin, Jésuite, dans l'article qu'il a fourni au P. Niceron sur Inchofer, prétend que cet ouvrage est de Jules-Clément Scotti, qui étoit sorti de la société des Jésuites. Voyez le tome XXXV des mémoires du P. Niceron : on y trouvera sur Inchofer & ses ouvrages un détail intéressant, & qu'on lit avec plaisir.

INCITATUS : nom que l'empereur Caligula donna à son cheval, parcequ'il étoit ardent & vif. Ce prince étoit tellement passioné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une personne raisonnable. Il entretenoit des officiers pour le servir dans un superbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invités au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'yvoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet empereur le prioit à dîner, & alors il lui présentoit de l'orge dorée, & lui versoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des housses de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla si loin, qu'il vouloit l'élever au consulat ; si cet infâme prince avoit vécu encore quelque temps, on auroit vu un cheval nommé pour consul de la plus puissante ville du monde. * Suetone, *in Caligula.*

INCK KEITH, petite isle dans la riviere de Forth, vis-à-vis de Leith en Ecosse. On croit que c'est la *Victoria* de Ptolémée, & le lieu où étoit la ville de *Caer.* Il y avoit un fort, qui fut pris par les Anglois du temps du roi d'Ecosse Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuse résistance. * *Diction anglois.*

INCUBES : nom que les païens ont donné à certains demi-dieux, appellés autrement *Faunes & Satyres.* Ce nom vient d'*Incubo, coucher* ; parceque l'on feignoit qu'ils desiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'est qu'une simple maladie, nommée aussi *Incube*, & par les Grecs Εφιάλτης, c'est-à-dire, *Sauteur*, qui est une suffocation ou oppression du corps, laquelle se fait la nuit à cause d'une vapeur épaisse & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les esprits animaux ne soient portés par le canal des nerfs. Ce mal est causé par l'ivrognerie & les crudités.

INDAGARUS, évêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brulé avec ses ouvrages par l'ordre de Cabas, roi de Perse, parcequ'il avoit séduit Pharsuasa son fils, & par la même occasion il détruisit tous les autres Manichéens, qu'il avoit assemblés pour ce sujet. * Cedrene, *in hist.*

INDAL, ville ou bourg de Suede, dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. * Baudrand.

INDE, que ceux du pays nomment INDOSTAN, l'une des grandes régions de l'Asie, s'étend depuis le 106 degré jusqu'au 150 de longitude, & depuis le 7 jusqu'au 41 de latitude septentrionale. L'Inde a tiré son nom du fleuve Indus, qui lui sert de bornes du côté de l'occident. Les François, les Espagnols, & les Hollandois nomment ce pays *Indes Orientales* ; pour le distinguer de l'Amérique, qu'ils nomment *Indes Occidentales*, mais improprement. Les naturels du pays, & sur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indostan.* Ce grand pays a pour bornes, selon les anciens & les modernes, le royaume de Perse au couchant, dont il est séparé par une grande côte de montagnes ; au levant le Gange, avec les monts Damasiens & le Meandre, qui le séparent de la Chine ; au midi le golfe de Bengala & la mer des Indes, en descendant jusqu'à Calecut ; & au septentrion le mont Imaüs. Les rivieres les plus considérables de l'Inde, sont l'Indus & le Gange. La premiere sort du mont Paropamise, qui fait partie du Caucase, & reçoit dans son lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydapse & l'Hypasis sont les plus renommés. Le Gange prend sa source dans les montagnes de Scythie, qui font aussi partie du mont Caucase : il est extrêmément large.

DIVISION DE L'INDE.

Quelques-uns divisent l'Inde en terre ferme, qui obéit la plupart au grand-Mogol, & en deux presqu'isles, l'une en deça & l'autre au-delà du Gange. Les anciens considéroient simplement cette derniere division, dont la plus orientale s'appelloit, *Inde de-là le Gange*, & l'autre *deça le Gange.* Plusieurs modernes divisent l'Inde en trois parties. La premiere, qui compose l'empire du Mogol, a au septentrion la Tartarie, les états de Perse au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes ; & au levant les royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Lahor, Delli, Jenupar, Kachemire, Chitor, Bando, Jeselmere, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres sont deux péninsules séparées par le golfe de Bengala. Celle qui est du côté d'occident ou de deça le Gange, *citra Gangem*, est presque divisée entre deux souverains, qui sont ceux de Golconde, & de Visapour ou Idalkan. Il y a encore les rois de Samorin & de Cochin, avec plusieurs naïques ou princes tributaires. On y trouve aussi les royaumes de Decan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec

avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajouter la côte de Malabar, où sont ceux de Calecut, de Cochin, de Coulan & autres, qui portent presque tous le nom de leurs villes capitales : ils se trouvent à la partie occidentale de cette péninsule. Vers l'orientale est la côte de Coromandel, où sont Negapatan, Meliapour ou S. Thomas, & les royaumes de Bisnagar, Narsingue, Golconde & Orixa. Les Portugais & les Hollandois possédent diverses places sur ces côtes. L'autre péninsule, qu'on considére comme la troisiéme partie de l'Inde, est à l'orient; & c'est proprement *India extra Gangem.* On la divise ordinairement en trois parties. La premiere vers le septentrion est la plus grande, & comprend les états des rois d'Ava, de Pegu, d'Arracan, l'ancien pays des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les états du roi de Siam; & la troisiéme, qui est la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tonquin. Ainsi on trouve dans l'Inde de de-là le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pegu, Siam, Tunquin, Camboïa, &c. Au reste, les anciens géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille peuples différens dans l'Inde, & cinq mille villes considérables, dont la plus renommée étoit Nysa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naissance.

Du pays et des habitans.

La côte de l'Inde, qui est presque toute sous la zone torride, est assez sujette aux violentes ardeurs du soleil, qui sont néanmoins tempérées par les pluies, & par les vents. On peut cependant assurer que l'air y est différent, selon la diversité des climats. En général, on n'y compte que deux saisons, l'été & l'hiver. Cette derniere saison y dure quatre mois, qui sont juin, juillet, août & septembre, pendant lesquels il pleut continuellement: aussi ce sont ces pluies, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette saison si fâcheuse parmi nous. L'été y dure pendant les huit autres mois. La terre y est extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très-grande quantité de ris & de millet. On dit aussi qu'on n'y trouve ni des oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pepin; mais en récompense il y en a d'autres très-utiles, comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, sans parler des citroniers & des orangers qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, aussi bien que divers autres, propres pour la médecine, comme les épiceries, &c. L'arbre qui porte le cocos, est une espéce de palmier, dont les Indiens tirent leurs nécessités, & qui est très-singulier. Il leur fournit de quoi boire par son suc; ils font du pain & de l'huile de son fruit; des vases, des tasses & des cuillieres de sa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui est sous l'écorce de cet arbre si merveilleux; les troncs & les branches servent à bâtir les maisons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur servent aussi de papier pour écrire. La boisson que leur fournit cet arbre, a presque le gout du vin, & devient vinaigre en vingt-quatre heures. Pour tirer ce suc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit bâton, sur lequel la boisson coule, & tombe dans les vaisseaux que les Indiens mettent dessous. L'Inde produit encore des cannes de sucre, & diverses sortes d'animaux assez particuliers.

Le commerce y est grand, & s'y fait d'indigo qui sert à la teinture, de salpêtre, d'épiceries, de soies, & particulierement de cotons, dont le menu peuple fait des chites ou toiles peintes, qui sont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus considérable, ce sont les mines de pierres précieuses, & la pêche des perles. Il y a particulierement trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui est à cinq journées de Golconde; une à Gani, qui en est à sept journées; & l'autre à Soumel, dans le royaume de Bengala. Les espéces de monnoie qui ont le plus grand cours, sont les roupies, les latins, & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre. Depuis la fréquentation des peuples d'Europe, plusieurs quittent l'usage de l'arc & de la fléche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs armées quelques éléphans armés, qui portent chacun sur leur dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armés de dards & de fléches. Le Mogol est le prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vingt ou quatre-vingt-dix : ce qui est bien éloigné de cinq mille, que Péruchi dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrard assure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habiterent ces heureuses contrées, n'en sont jamais sortis pour faire des colonies; & c'est pour cette raison, qu'il ne faut pas être surpris, si les anciens y ont remarqué cette diversité incroyable de peuples, dont nous avons déja parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnosophistes, philosophes du pays, étoient les plus considérés; aussi-bien que les Gangarides, qui avoient un roi si puissant, qu'Alexandre *le Grand* n'osa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui sont presque tous basanés, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent sur des lits, ou sur des tapis étendus à terre, & usent fort de betel. Leur boisson ordinaire est du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années sont lunaires; ils ont connoissance de la médecine, de l'astrologie, & d'un peu de mathématiques; mais ils sont très-ignorans pour les autres sciences. Les païens brulent presque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là font gloire de se jetter dans le bucher pour y être réduites en cendres, qu'on conserve dans de grandes urnes.

Gouvernement des Indes.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occasion à une infinité de fables, que plusieurs auteurs anciens ont rapportées comme des vérités incontestables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils assurent être né dans le pays, a le premier triomphé des Indiens, & soumis leurs royaumes. Depuis ce temps, il est sur que les rois de Perse occuperent quelque partie de l'Inde, jusqu'à ce qu'Alexandre *le Grand*, après avoir défait Darius, y porta ses armes triomphantes en 328 & 329 avant J. C. & y vainquit en bataille Porus, roi des Indiens. Divers auteurs ont écrit que long-temps avant Alexandre, Sémiramis, femme de Ninus, étoit passée dans les Indes à la tête de ses troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en soit, il est sur que depuis Alexandre les Indiens ont obéi paisiblement à leurs princes, & n'ont point été inquiétés par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencerent de s'y établir sur la fin du XVe siécle : ce qu'ils firent ensuite avec un avantage très-considérable pour leur nation. Ils ont dans les Indes des villes très-riches, comme Goa, & ils y ont été très-puissans; mais les Hollandois les ont beaucoup affoiblis. Le grand-Mogol, qui est prince d'une partie de l'Inde, est mahométan, & passe pour le roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins considérables dans le pays; mais qui sont si ambitieux en titres & en qualités, qu'ils y comprennent souvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphans & de leurs bijoux.

Il faut ajouter ici ce qui regarde en particulier la presqu'isle de l'Inde au-deça du golfe de Bengala. Tout ce grand pays, à le prendre depuis le golfe de Cambaye, jusques vers celui de Bengala, proche de

Jaganare, & de-là jusqu'au cap de Comorin, étoit sous la domination d'un seul roi, qui étoit un puissant souverain; mais à présent il est divisé entre plusieurs princes, qui s'en sont emparés. La cause de cette division fut que le Raja, ou roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont possédé cet état tout entier, éleva inconsidérément trop haut trois esclaves Gurgis qu'il avoit, jusqu'à les faire tous trois gouverneurs. Le premier eut le gouvernement de Décan; le second de la province qui a été nommée depuis *le royaume de Visapour;* & le troisiéme, de tout ce qu'on appelle *le royaume de Golconde.* Ces trois gouverneurs se révolterent d'un commun accord, tuérent Ram-ras leur souverain, & prirent ensuite le titre de *cha* ou *roi.* Les descendans de Ram-ras ne se sentant pas assez forts pour empêcher cette usurpation, se retrancherent dans le pays, qu'on nomme vulgairement *Karnatek*, & que les géographes appellent *Bisnagar*, où ils sont encore Rajas à présent. Tout le reste de l'état fut partagé en même temps par tous ces Rajas & Naïques que l'on y voit. Les rois de Golconde se sont assez bien maintenus. Celui de Visapour est toujours en guerre avec le grand Mogol, lequel s'est rendu maître du Décan, & a fait prisonnier le roi Néjam-Cha, le sixiéme de la famille du gouverneur qui avoit usurpé ce royaume.

RELIGION DES INDES.

Les Indes sont remplies d'idolâtres, & sur-tout les deux presqu'isles au-deçà & au-delà du golfe de Bengala. Ils adorent un nombre infini de statues sous différentes formes, & la plupart sont des figures ridicules. Il s'en rencontre de si superstitieux, qu'ils se croient souillés, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne soit à la guerre; & pour se purifier d'une pareille souillure, ils s'abstiennent de manger jusqu'à ce qu'ils se soient plongés trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprêtent eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprêté par les bramins, qui sont les ministres de leurs idoles. Ils ont une vénération particuliere pour les vaches; & ceux qui croient la métempsycose, tiennent qu'il n'y a que les ames des personnes d'une rare probité, qui aient le privilége de passer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y est à plaindre en plusieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles se jettent dans le bucher, pour s'y bruler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir passer pour infâmes. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent dispenser, en protestant qu'elles ne veulent point se remarier. On dit que la rigueur de cette loi vient de ce que les femmes y empoisonnoient leurs maris pour en épouser d'autres : de sorte qu'un de leurs rois ordonna qu'elles ne leur survivroient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoisonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été observé comme un point de religion & d'honneur.

Le nombre des idolâtres des Indes est beaucoup plus grand que celui des mahométans; & il peut être considéré sous sept différentes espéces de personnes, qui sont les bramins, les kétris, ou rasputes, les benjans, les jogues, les charades, les vertéas & les faquirs. Les BRAMINS se vantent d'être les successeurs des anciens philosophes Indiens, qui ont été si fameux sous le nom de *Brachmanes :* ils sont dévoués au culte & au ministere des temples & des idoles, & révérent particulierement un dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoissent pour le prince de toutes choses, & pour le créateur de l'univers. Ils disent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une seule divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque bramin porte une écharpe divisée en trois cordons. Ils sont coeffés d'un turban, & portent deux chemisettes, l'une qui vient au-dessus du genou, & l'autre un peu au-dessous, avec des souliers rouges. Ils s'appliquent fort aux mathématiques, & en tiennent une école célébre dans une ville appellée *Benaretz;* mais leur principale étude les attache au calcul des éclipses du soleil & de la lune. Le peuple est tellement prévenu du mérite de ces bramins, qu'il leur confie non-seulement la conduite de la religion, mais souvent encore celle de quelques royaumes. Les RASPOUTES sont mis aussi par quelques-uns au nombre des benjans, comme étant de la secte de Samarath, avec laquelle ils croient la métempsycose. Ils assurent que les ames des hommes passent dans le corps des oiseaux, qui avertissent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils observent le chant & le vol des oiseaux avec beaucoup de superstition. Ils font profession des armes, & le mot de *Raspoute* signifie proprement *homme belliqueux.* Les KETRIS ou KATRIS mangent de toutes sortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils sont tous marchands. Les BENJANS sont ceux qui se mêlent du trafic, & qui le plus souvent sous le nom de *cheraf*, c'est-à-dire, de *banquier* ou d'*agent de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adresse ne céde point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de confitures & de pain. Pour l'expiation de leurs péchés, ils se baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari est mort, & que le feu consume son corps, la femme du benjan se brule dans le même bucher. Ils se reconnoissent tellement inférieurs aux bramins, que par respect ils n'en épousent jamais les filles. Les JOGUES ou JOGUIS, qui sont comme des pélerins ou des religieux vagabons, qui passent d'un royaume à l'autre, préférent toujours les pays chauds, & cherchent ordinairement les déserts & les solitudes. Ils vivent d'aumônes, & sont en grande réputation de sainteté, parcequ'ils passent plusieurs jours dans des abstinences très-sévéres, quelquefois sans boire ni manger. Il y en a qui se tiennent plusieurs années à la porte des temples, tout nuds & exposés aux rigueurs du soleil & de la pluie, & qui ne quittent jamais ce poste que pour quelques nécessités de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart sont grands imposteurs, & ne se font pas tant distinguer par cette fausse piété, que par le moyen de quelques herbes ou simples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils se servent pour amuser le peuple. Ils reconnoissent une espéce de supérieur, qu'ils élisent tous les ans dans une assemblée générale, & son autorité ne dure qu'une année. Les CHARADES ou SOUDRAS, sont gens qui suivent la profession des armes, aussi-bien que les raspoutes; avec cette différence, qu'ils servent toujours dans l'infanterie, & qu'ordinairement les raspoutes servent à cheval. Les VERTEAS vivent en communauté comme des religieux, & se déterminent si fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les restes de la table des personnes charitables. Ils ont une si grande appréhension de se nourir de quelque chose qui soit animé, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parcequ'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, si le feu ne l'avoit fait exhaler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoyent le chemin par où ils doivent passer, de peur de tuer l'ame de quelque vermisseau. Ils sont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils se rasent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur est interdit par le vœu qu'ils en font. Les FAQUIRS sont une sorte de religieux, qui pendant tout le cours de la vie se soumettent volontairement à certaines mortifications très-austeres. Ils ne dorment presque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus souvent sur une grosse corde qui

est suspendue en l'air, & qu'ils se passent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevés au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours sans manger. Les Mahométans s'y distinguent en Sounis & en Chiais, dont les uns suivent la secte d'Abubeker, & les autres celle d'Ali. Le grand Mogol, & les plus apparens de sa cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne différe point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ses états, & parmi les rajas ou princes, qui lui sont tributaires, qui font profession de celle des Schiites.

Nous apprenons de l'histoire moderne des Indes, qu'aux royaumes de Narsingue & de Cranganor, & dans les provinces voisines, c'est une tradition constante, que S. Thomas y prêcha l'évangile. C'est pour cette raison que les Chrétiens qu'on y trouva, se disoient les Chrétiens de S. Thomas. Ils racontoient plusieurs choses admirables de lui, qu'ils soutenoient être tirées de leurs annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en langue vulgaire. Avant la derniere découverte de ce pays par les Portugais, ils avoient reçu des évêques de la main d'un patriarche d'Orient, Nestorien, qui les avoit infectés de ses erreurs : mais dans un synode tenu à Goa en 1589, ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'église romaine. Maffée rapporte que le corps de S. Thomas fut trouvé dans les ruines d'une église bâtie autrefois en son honneur dans la ville de Méliapour, & transporté à Goa dans un magnifique temple, que le viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, roi de Portugal. On croit qu'il est permis de ne pas ajouter foi à tout cela. Sur la fin du III[e] siécle, Pantène, qui, de philosophe stoïque, étoit devenu zélé défenseur de la religion chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, évêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'évangile de S. Matthieu, que S. Barthélemi y avoit apporté en y annonçant la foi : mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Constantin *le Grand*, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Ædesius & Frumentius, deux de ses parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncerent l'évangile. Après qu'ils furent retournés en leur pays, S. Athanase consacra Frumentius évêque des Indes, & lui donna des prêtres pour y retourner avec lui. C'est ce qui est rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozomene & par Rufin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, ausquels les anciens ont souvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous assure, qu'étant à Casubi, il trouva un marchand d'Astracan, qui lui montra un livre écrit en grec, où cette histoire étoit racontée presque de la même façon. * *Voyez* les articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les états des Indes en particulier.

ETAT DU COMMERCE DES EUROPÉENS dans les Indes, suivant les mémoires de Thevenot, dans ses recueils de voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y sont instalés avec avantage, & s'y sont ménagé un commerce considérable. Les Espagnols se sont emparés de quelques isles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les nations il n'y en a point qui y fasse un commerce aussi vaste que celui des Hollandois, & qui ait porté sa domination aussi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puissance sur les ruines de celle des Portugais, qu'ils ont chassés d'une partie des postes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui, il n'y a presque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui est entre le cap de Bonne-Espérance & la mer Rouge. Ils ont la forteresse de Soffala, à la côte du royaume de Monomotapa, & des factoreries & petits forts à Kilimane, Anagoscia, Cabo dos Corrientes, & autres maisons fortes aux entrées des rivieres de cette côte, la ville & la forteresse de Mosambique, un grand village nommé *Séna*, dans la Terre-ferme, le fort de S. Marc, & l'entrée de la riviere de Quama; la forteresse de Monbasa; & aux environs de cette place, non loin de là, & le long de la côte de Mélinde, les villages & factoreries de Pate, Monfiagen, Ber, Ampasso, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie, les Portugais ont les forteresses de Mascare; le petit fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en plusieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandois font seuls le trafic de Mocha dans la mer Rouge; mais les deux nations vont de la côte d'Arabie, en l'isle de Socotora, à Aden, à Morabathifartaque, & en diverses autres places.

Les Portugais tiennent dans les états du roi de Perse l'isle de Baëren : ils y ont une factorerie, & la moitié de la douane. Tous les vaisseaux mahométans leur payent un droit, qu'ils exigent aussi des Arabes, qui pêchent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Bassora, Bender-Congau, Cabode, Jasques, Bander-Réchéer, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent avec liberté dans les états du roi de Perse; mais on ne permet point aux derniers de descendre à Gomron, à Aréca & à Cismi.

Les Portugais tiennent l'isle & la forteresse de Diû; la ville de Daman, les forts de S. Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient seuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandois ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, Camboïa, Amadabat, dans tout le pays de Guzarate, à Agra, & dans les autres royaumes de l'Indostan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais possédent Goa avec ses forteresses, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Salcédo; & au nord & assez proche de Chaul, le fort de Marra, Bombain, le fort & le village de Caranga, avec le village de Massagan, la ville de Bailson, & aux environs le village de Tama, avec trois bastions; le fort & le village de Bandora; le château d'Asiarim, situé sur la montagne nommée *Serra de Terryn*, & les forts de Manora & de Mainquelme; & au sud de Goa, le long de la côte de Malabar, les forteresses & les villages d'Onor, de Batacalo, Bancelor, Cambolin, Mangalor, Cananor & Cranganor.

Les Hollandois tiennent une factorerie fortifiée à Wingurla & à Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au royaume de Visapour, à Talicont, Pénani, Percatti, & dans toute la côte de Malabar, c'est-à-dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de forteresses.

L'isle de Céilan est aussi maintenant entre les mains des Hollandois, qui en tiennent toutes les côtes, & qui se sont par-là rendu maîtres de tout le trafic de cette isle. Leurs places sont Punta de Galla, Colombo, avec les forteresses de Négombo, Suffanapatan, Manar, avec les terres qui en dépendent : ils ont démoli les forteresses de Tringue, Mamelé & de Batacalo.

Pour ce qui est des Maldives, les Hollandois & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont sur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, la ville de S. Thomé. Ils trafiquent dans les royaumes de Carnate & de Golconde. Le fort de Trangoboye, est tenu par les Danois.

Les Hollandois ont le château nommé *Geldria*, à

Paléacate, & un comptoir à Masulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont aussi des factoreries à Tegnapatenan, Catical, Polaséra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent aussi tout le long de la côte, & dans les royaumes de Carnate, d'Orexa, Basnagan & Gaolconde.

Les Portugais ont dans le golfe de Bengale le village d'Ongli, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux nations trafiquent à Atrécam, Pégu, Thouvai, & Tannodari, qui fait une partie du royaume de Siam.

Les Hollandois ont maintenant Malaca, ville forte sur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'est-à-dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, Quédra, Trange, Bangan, Odiam, Salange, & toutes les isles qui sont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des royaumes de Johor, Patani & Pohan.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent dans la ville de Judia, capitale du royaume de Siam, au royaume de Tygor, & dans les provinces de Sangora, Bordelang, & par toute la côte du royaume de Siam.

Les royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, située dans une isle dépendante de la province de la Chine, nommée *Quanton*.

Les Hollandois trafiquent seuls au Japon, à l'exclusion des autres nations de l'Europe; les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'empereur du Japon.

Les Espagnols sont maîtres des isles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandois.

Les Hollandois sont les seuls dans l'isle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée *Batavia*. Ils trafiquent dans le royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette isle.

Dans l'isle de Sumatra, les Hollandois ont leurs factoreries à Achem & à Jambi; ils sont les seuls qui hantent les royaumes & les ports de Palembangh, d'Andrageri, Campar, Bencalis, Bacan, Dellyticai, Priman, Indapoura, Sillebhaër, & toutes les autres places de l'isle.

Les Hollandois & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'isle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'isle de Célébes, les deux nations trafiquent à Macassar.

Le commerce des isles de Bali, Lombac, Saléger & de Bouton, est entre les mains des seuls Hollandois; les Portugais trafiquent aussi-bien qu'eux à Brima, dans l'isle de Camboua.

Les Portugais ont le fort & le village de Larentogue dans les isles de Solor. Les Hollandois sont en possession du fort Henri. Les deux nations vont à Timor.

Les Portugais sont tout-à-fait exclus des Moluques. Les Hollandois ont des garnisons dans les isles de Ternate, Marcian, Bastian, Gilolo. Les Espagnols y ont encore l'isle de Tidore.

L'isle d'Amboine, & les autres isles voisines, sont entre les mains des Hollandois, qui s'en sont rendu maîtres, partie par les forts qu'ils y ont bâtis, & partie aussi par le traité qu'ils ont fait avec ceux du pays, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandoise.

L'isle de Banda est aussi tenue par la compagnie des Indes orientales; les autres nations en sont exclues, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres isles qui sont à l'est de Banda, à cause, disent-ils, qu'elles leur sont plus connues qu'aux autres nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit sur la terre australe qu'ils ont découverte, & qui est comprise entre le 55e dégré de longitude, & le 220e inclusivement; c'est-à-dire, entre le méridien du cap de Bonne-Espérance, & celui qui passe par celle des isles de Salomon, qui est la plus avancée vers l'est, & depuis la ligne équinoctiale, jusqu'où s'étendent ces terres australes, jusqu'au Pole, ou jusqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le sud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres nations de l'Europe. Il est à remarquer que toute cette étendue de pays tombe dans la démarcation de la compagnie Hollandoise des Indes orientales, si l'on en croit leurs cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal situer la nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la compagnie aussi Hollandoise des Indes occidentales; car ces deux compagnies ont autant de jalousie l'une de l'autre, que des autres nations de l'Europe.

Auteurs qui parlent de l'Inde.

Strabon. Pomponius Mela. Pline. Ptolémée. Bersinger. Cluvier. Marius Niger. Munster. Mercator. Ortelius. Mérula. Magin. Bertius. Sanson. Du Val. Ferrari. Baudrand, *in lexic. geogr.* Robe, *méthode de géographie.* La Croix, *géogr.* Justin. Quint-Curce. Arrien. Eusebe, *l. 3 & 5 hist.* Socrate, *l.* 1, *c.* 5. De Valois, *sur Socrate.* Théodoret, *l.* 1, *c.* 13. Sozomene, *l.* 2, *c.* 23. Rufin, *l.* 10. Orose. Maffée, *hist. des Indes.* Christophe da Costa, *viage de las Ind. orient.* Pierre Alvarez Cabral. Jean de Barros. Jarric. Linschot. La Boulaye le Goux. Texeira. Barbosa. Botero. Pyrard, *voyage.* S. François Xavier, *in epist.* Sponde, *in annal.* Trigaut. Daviti, *de l'Asie.* Tavernier, *voyages des Indes.* Bernier, *histoire du grand Mogol, tom. II.* Thevenot, *dans ses voyages.* L'abbé Guyon, *hist. des Indes orient.*

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne son nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms, *Synde*, *Hynd*, *Indo*, *Diul*, *Indel* & *Caërcéde*, selon les divers pays qu'il arrose. Il sort du mont Paropamise, partie du Caucase, que quelques-uns nomment *Naugracut*, & reçoit dix neuf rivieres, dont les plus considérables sont, l'Hydaspe, Hypasis, où Alexandre *le Grand* borna ses conquêtes, Send, Béhat, Nilab, Ravée, Coul, &c. Il se décharge dans la mer Indienne par cinq embouchures. Les auteurs en parlent diversement, & sur-tout Pline, au sujet des conquêtes d'Alexandre *le Grand.* * *Consultez* les auteurs allégués en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'Inde propre; mais encore les isles de l'océan indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainsi, on entend par les Indes orientales, toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la grande Tartarie.

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'*Indes* à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parcequ'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richesses, de même que des Indes orientales, & infiniment plus, du moins pour l'or & l'argent. On les a appellées *occidentales*, parcequ'elles sont à l'occident de notre continent. * Baudrand.

INDÉPENDANS, nom d'une secte de Protestans Calvinistes, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le seul nom même est très-odieux aux autres Protestans. Il paroît par leur confession de foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en françois à Londres en 1680, avec un petit livre de Louis du Moulin, intitulé:

Conformité de la conduite de ceux que l'on nomme communément Indépendans, *avec les anciens Chrétiens.* Cromwel a donné beaucoup de crédit à cette secte. Stoup, qui les a connus très-particulierement en Angleterre, en parle de cette maniere. « Les Indépendans sont nés des Brounistes; ils croient que chaque » église particuliere a en elle-même essentiellement » tout ce qui est nécessaire pour sa conduite, & pour » toute la jurisdiction ecclésiastique; qu'elle n'est » point sujette ni à une, ni à plusieurs églises, ni à » leurs synodes, ni à aucun évêque; & qu'il n'y a » aucune église ou assemblée qui ait pouvoir sur une » autre église; que chacune doit faire ses affaires en » particulier, & ne dépendre que d'elle seule : d'où » ceux qui sont dans ces sentimens ont été appellés » *Indépendans.* Ils ne croient pas qu'il soit nécessaire » d'assembler des synodes; mais lorsqu'on en tient, » ils considérent leurs résolutions comme des conseils d'hommes sages & prudens, ausquels on peut » déférer, & non comme des jugemens ausquels on » soit obligé d'obéir. Ils veulent bien que les églises » s'aident les unes les autres de leurs conseils & de » leurs secours, & que même elles se reprennent, » sans néanmoins que cela se fasse par le droit d'une » autorité supérieure, qui puisse excommunier; mais » comme égale. Ainsi ils ne reconnoissent aucuns supérieurs ecclésiastiques. Ils permettent même aux » laïcs d'administrer les sacremens. « On ne voit pas pourquoi tous les Calvinistes n'embrassent pas cette secte. En la condamnant, ils ne se réservent aucun moyen apparent de justifier leur séparation de l'église Romaine. * Stoup, *religion des Hollandois.* Alex. Ross. *religions du monde.*

INDIBILIS, *cherchez* MANDONIUS.

INDICTION, révolution de quinze années, après laquelle on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. Plusieurs croient que cette coutume a été introduite à l'occasion d'un tribut annuel, établi pour quinze ans, & continué pendant une pareille suite d'années. Le plus ancien auteur qui ait parlé d'indiction, est S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il assure que le synode d'Antioche fut célébré sous le consulat de Marcellinus & de Probinus, sous l'indiction 14, qui étoit de J. C. 341. Quelques-uns tirent le commencement de l'indiction dès le temps de l'empereur Jules-César; d'autres veulent que l'empereur Auguste en ait été le premier instituteur; mais les plus habiles chronologistes disent, que l'empereur Constantin *le Grand* a établi les indictions; & que ce fut au mois de septembre de l'année 312, lorsqu'il eut vaincu près du Pont-Mole, voisin de la ville de Rome, le tyran Maxence, qui fut défait & submergé dans le Tibre.

Les historiens rapportent trois sortes d'indictions : la premiere appellée *Constantinopolitaine*, commence avec l'année vulgaire des Grecs, au premier jour de septembre; la seconde, nommée *Impériale* ou *Césarienne*, a son commencement au 24 de septembre, jour auquel l'empereur Constantin remporta la victoire sur le tyran Maxence; la troisiéme appellée *Romaine* ou *Pontificale*, dont on se sert dans les bulles de la cour romaine, commence au premier janvier avec l'année julienne. Quelques-uns croient que d'abord elle commença à Noël. Il faut distinguer ces trois sortes d'indictions, en lisant les anciens écrivains, les conciles, & les autres monumens de l'antiquité grecque & latine. Car l'indiction constantinopolitaine commençant au premier septembre 312, l'impériale au 24 septembre de la même année 312, & la romaine au premier janvier 313, ce qui arriva, par exemple, le 5 septembre 313, étoit dans la seconde indiction constantinopolitaine, & dans la premiere impériale & romaine; ce qui arriva le 25 septembre 313, étoit dans la seconde indiction constantinopolitaine & impériale, & dans la premiere romaine; enfin ce qui se passa le 10 janvier 314, doit être rangé dans la seconde indiction de Constantinople, de l'empire & de Rome.

Pour trouver l'indiction de chaque année, on donne une méthode, qui est d'ajouter trois à quelque année de l'ere chrétienne, que l'on voudra, & de diviser par quinze; après quoi le nombre qui restera sera celui de l'indiction; mais voici une table, qui est plus facile & plus prompte.

Table pour connoître l'Indiction.

313	613	913	1212	1513
328	628	928	1228	1528
343	643	943	1243	1543
358	658	958	1258	1558
373	673	973	1273	1573
388	668	988	1288	1588
403	703	1003	1303	1603
418	718	1018	1318	1618
433	733	1033	1333	1633
448	748	1048	1348	1648
463	763	1063	1363	1663
478	778	1078	1378	1678
493	793	1093	1393	1693
508	808	1108	1408	1708
523	823	1123	1423	1723
538	838	1138	1438	1738
553	853	1153	1453	1753
568	868	1168	1468	1768
583	883	1183	1483	1783
598	898	1198	1498	1798

En cherchant l'indiction d'une année, il faut voir si c'est quelqu'une de celles qui sont marquées dans cette table, & alors ce sera la premiere de l'indiction. Si non, il faut prendre le nombre le plus proche qui précéde l'année dont on cherche l'indiction. Par exemple, pour 1731 prenez 1723, & comptez de-là jusqu'à 1731, vous trouverez neuf d'indiction : 1732 aura 10, & ainsi des autres.

S'il s'agit de l'indiction constantinopolitaine ou impériale, il faut ôter 1. de chaque nombre de cette table,

312. | mettant 2 pour 3, & 7 pour 8, & ainsi des
327. | autres, à compter au premier septembre pour
342. | l'indiction constantinopolitaine; & au 24
| septembre pour l'indiction impériale.

INDIGETES, nom que les anciens donnoient à leurs héros, mis au nombre des dieux, comme Hercule, Enée, Romulus, César, &c. * Macrobe, *lib.* 1, *chap.* 9, *de somnio Scip.* Juste Lipse, &c.

INDIGETES. Les anciens donnoient aussi le nom d'Indigetes à ces peuples d'Espagne, qui sont aujourd'hui habitans de l'Ampourdan, dans la principauté de Catalogne, & sur les frontieres de France, & du comté de Roussillon.

INDOSTAN, *cherchez* INDE.

INDOUS, sorte de païens dans l'Inde, en deça du Gange. Ils ne croient point à la métempsycose, comme les Benjans; ils tuent toutes sortes de bêtes, & en mangent, à la réserve des bœufs & des vaches. Ils croient un seul Dieu, admettent l'immortalité de l'ame; mais ils corrompent cette créance, par une infinité de superstitions. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne souffrent pas que les Benjans entrent, parcequ'ils les ont en horreur. Ils font la plupart profession de porter les armes; & le grand Mogol se sert d'eux pour la garde des meilleures places de son royaume. * Mandeslo, *tom.* 2 d'Olearius.

INDRE, riviere de France, que les auteurs latins

nomment *Ingeris*, a sa source dans le Berri, vers les frontieres de la Marche, un peu au-dessus de Sainte-Severe. Elle passe à Sainte-Severe même; à la Chastre, à Château-Roux, à Meun sur Indre, à Buzançois, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arrose Châtillon sur Indre, où elle commence à porter bateau; Loches, le Fau, Cormeri, Monbason, Azai-le-Rideau, & se jette dans la Loire au-dessus de Candes, entre l'embouchure du Cher & de la Claise.

INDULPHUS, LXXVII roi d'Ecosse, commença à regner vers l'an 959 de J. C. Il jouit de la paix les sept premieres années de son regne. Mais les Danois irrités de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue contr'eux entre les deux rois, envoyerent une flote sous le commandement d'Hago & d'Helvicus, pour s'emparer de l'Ecosse. Mais ayant été plusieurs fois repoussés, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur pays; revenant peu de temps après, ils firent descente à Boin dans le nord. Indulphus marcha contr'eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, jusqu'à ce que Graham & Dunbar avec les habitans de la Lothiane, se faisant voir aux Danois, leur inspirerent une terreur panique, & les obligerent de s'enfuir vers leurs vaisseaux. Indulphus ayant quitté ses armes afin de pouvoir les poursuivre avec plus de vitesse, fut tué par une fléche tirée d'un vaisseau, ou, comme disent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il poursuivoit avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES : grace que l'église fait aux pénitens, en leur remettant une partie de la peine temporelle qui est due à leurs péchés. La créance des catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à son église le pouvoir de délier le pécheur vraiment pénitent, non seulement des liens de ses péchés, par les mérites de la passion de J. C. qu'on lui applique au sacrement de pénitence, mais aussi de diminuer ou abréger les peines qu'il devoit subir, afin de satisfaire à la justice divine. C'est ainsi que S. Paul, à la priere de ceux de Corinthe, remit à cet incestueux qu'il avoit excommunié, le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les évêques des premiers siécles rendoient la paix aux apostats, & les réconcilioient à l'église, en leur abrégeant le temps de la pénitence canonique, par l'intercession des Martyrs, & en considération de leurs souffrances. Cet usage, qui a persévéré dans l'église après les persécutions, se trouve autorisé non seulement par les anciens papes, comme S. Grégoire & Léon III, mais aussi par les conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'indulgence pour les croisades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne & de Constance. Clément VI, dans sa décrétale ou constitution, déclare que Jesus-Christ nous a laissé un trésor infini de mérites, & de satisfactions surabondantes de sa passion, de celles de la sainte Vierge & des Saints; que les pasteurs de l'église, & sur-tout les papes, qui sont les premiers dispensateurs de ce trésor, le peuvent appliquer aux vivans par la puissance des clefs, & aux morts par la voie des suffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchés, en tirant de ce trésor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut, pour satisfaire à cette dette.

Voila ce que l'on doit croire : mais il faut avouer que comme on peut abuser des choses les plus saintes, il s'est quelquefois commis de grands abus à l'occasion de ces indulgences. S. Cyprien s'est plaint assez souvent de ce que les martyrs donnoient sans discernement leurs lettres à toutes sortes de pécheurs; & de ce que les évêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement ces indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher seulement aux abus, ont attaqué les indulgences mêmes, ne faisant pas réflexion que le mauvais usage ne donne pas droit de s'en prendre à la chose sainte dont on abuse.

Lorsque l'on publia la Croisade en 1095, sous le pape Urbain II, les quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidéles, s'acquitterent mal de leur charge : de sorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un désordre si scandaleux, qu'Innocent III, au concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V, en celui de Vienne l'an 1311, employassent les canons de l'église. Aussi l'un des chefs sur lesquels le concile de Constance fit le procès au pape Jean XXIII en 1413, fut d'avoir donné le pouvoir à un de ses légats, d'établir des confesseurs qui pussent donner l'absolution de tous les péchés, & remettre toute la peine, à ceux qui payeroient la somme à laquelle ils seroient taxés. Le plus grand abus qui se soit commis à l'occasion des indulgences, est celui qui servit de prétexte à l'hérésie de Luther en 1517. Le pape Léon X ayant entrepris d'achever le superbe édifice de la basilique de S. Pierre, que Jules II, son prédécesseur, avoit commencé, fit publier, à l'exemple du pape Jules, des indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la construction de cette basilique. Les abus que l'on commit en faisant ces levées, rendirent ces indulgences très-odieuses, particulierement en Allemagne. On dit que Léon, pour des considérations particulieres, donna d'abord à la princesse Magdeléne sa sœur, mariée à François Cibo, ce qui reviendroit des indulgences qu'on publieroit dans la Saxe & dans les pays circonvoisins; & qu'ensuite on mit les indulgences comme en parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; lesquels non seulement pour se rembourser, mais aussi pour s'enrichir par un commerce si honteux, faisoient choisir des prédicateurs d'indulgences, & des quêteurs les plus propres à leur dessein. Le pape avoit adressé ces indulgences au prince Albert, frere de l'électeur Joachim de Brandebourg, & archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce prélat, que Léon fit deux ans après cardinal, donna cette commission à Jean Tetzel, Dominicain, inquisiteur de la foi, qui s'associa en cet emploi les religieux de son ordre. Alors Jean Stupitz, vicaire général des Augustins en Allemagne, fit plusieurs plaintes au duc de Saxe, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux religieux de son ordre, qui avoient eu auparavant le même emploi en Saxe, soit qu'il fût touché des désordres que les commis faisoient dans la recette des deniers des indulgences. Il communiqua son dessein au fameux Martin Luther, l'un de ses religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'université de Wittemberg pour son esprit & pour sa science. Celui-ci prêcha d'abord contre les quêteurs & les prédicateurs des indulgences; puis passant de l'abus des particuliers aux indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez* LUTHERANISME. * Maimbourg, *histoire du Luthéranisme*.

Dans le temps que les pénitences canoniques étoient en vigueur, l'indulgence étoit la rélaxation ou la remise d'une partie de la pénitence : il dépendoit des évêques de prolonger ou d'abréger le temps de la pénitence, suivant la disposition des pénitens. Depuis que les pénitences canoniques ne sont plus en usage, ces indulgences ne sont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à présent par l'indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devroit être enjointe. C'est sur ce principe que l'on croit que les indulgences remettent la partie due aux péchés en l'autre vie; car il est constant que, si le pécheur eût subi en cette vie par une longue pénitence la peine qui est due à ses péchés, il ne souffriroit point en l'autre monde pour les ex-

pier, & l'on est persuadé que l'indulgence de l'église supplée à la pénitence que l'on devroit faire à la rigueur. Ainsi les indulgences ne sont pas directement, comme la plupart se l'imaginent, une rélaxation des peines du purgatoire, mais seulement indirectement & occasionellement; parceque les hommes étant déchargés par l'autorité de l'église, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchés, ils deviennent en même temps exemts de souffrir en l'autre monde la peine qui étoit due à ces péchés. Voila l'idée véritable que l'on peut avoir des indulgences. De-là il s'ensuit que l'indulgence n'étant que la rélaxation d'une peine canonique, on ne peut donner des indulgences, que pour autant de temps que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainsi les indulgences qui excédent le temps de la vie des hommes, sont abusives. * Maldonat, *de Indulgentiis.*

INDULT, est une grace apostolique faite à des prélats, pour conférer de certaine maniere les bénéfices étant à leur collation; où à des rois, des princes & autres personnes laïques d'une éminente dignité pour avoir la nomination ou présentation des bénéfices, ou à un corps distingué, afin que les membres de ce corps ou leurs nommés, puissent requérir les bénéfices vacans. Par le concordat fait entre le pape Léon X, & le roi François I, en 1516, pour abolir la pragmatique sanction, le roi a pouvoir de nommer aux évêchés & autres bénéfices consistoriaux de son royaume. En même temps par une bulle particuliere, le pape accorda au roi le pouvoir de nommer aux églises de Bretagne & de Provence. Les évêchés de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurés sous la domination du roi par le traité de paix de Munster, fait entre l'Empire & la France le 20 mars 1648, les papes Alexandre VII, en 1664, & Clément IX, en 1668, accorderent un indult au roi pour ces trois évêchés. Le même pape Clément IX accorda, en 1668, un pareil indult à sa majesté pour les bénéfices du comté de Roussillon, de l'Artois & des Pays-Bas. L'indult du parlement de Paris est une grace singuliére; purement expectative, perpétuelle, accordée par le souverain pontife Eugène IV à la couronne de France, renouvellée, confirmée & amplifiée par les papes Paul III & Clément IX, sur les instances & la recommandation des rois très-chrétiens Charles VII, François I & Louis XIV, en faveur des chanceliers de France, des présidens, conseillers & autres officiers du parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit, une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs offices, de se présenter au roi, s'ils sont capables de bénéfices, ou de présenter des clercs à leur place, pour être ensuite nommés par le roi à un collateur de France, & ce une fois pendant la vie du roi, ou pendant le temps de la prélature du collateur, à l'effet que le nommé soit pourvu, en vertu de la concession du S. Siége, & de la nomination du roi, qui se fait par lettres du grand sceau, du premier bénéfice séculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la disposition du collateur chargé de la nomination du roi pour indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un indult en faveur de messieurs du parlement, qu'ils n'accepterent point. Eugène IV en donna un en 1434; mais il ne fut point exécuté, parceque l'on vouloit observer le décret du concile de Basle, qui annuloit les graces expectatives, & qui fut suivi de la pragmatique sanction en 1438. Enfin, à l'entrevue du roi François I & de l'empereur Charles-*Quint* à Nice, en 1538, le pape Paul III qui s'y trouva comme médiateur, accorda l'indult de messieurs du parlement de Paris, en renouvellant celui d'Eugène IV. *Consultez* le traité qui a été composé sur cet indult, par M. le président Cochet de Saint-Vallier, imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'indult des cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'*indult du compact*, est l'indult que chaque cardinal a droit d'avoir en vertu de la bulle dite *du compact*, du 29 mai 1555, qui donne droit au collateur cardinal de conférer les bénéfices étant à sa collation, sans pouvoir être prévenu par le pape, & sans que le pape puisse, en admettant les résignations, déroger à la régle des vingt jours, ou des infirmes résignans, au préjudice du cardinal collateur. Les cardinaux, & d'autres prélats distingués par leur rang & leur naissance, peuvent obtenir d'autres indults, à l'effet de pouvoir conférer les bénéfices étant à leur collation, de commende en commende, & de titre en commende, &c. à certaines conditions; & même les prélats non cardinaux peuvent avoir des indults pour être exemts de la prévention : ce qui est le premier chef de l'indult ordinaire des cardinaux. * Blondeau, *biblioth. canon.*

INFANTADO, duché de la Castille, composé des villes d'Alcozer, de Salmeron, & de Valdeclivas. Son nom vient de ce que plusieurs infans d'Espagne l'ont possédé : on ne l'appelloit d'abord que l'*Etat d'Infantado*, & ce fut Henri IV, roi de Castille, qui le donna en 1469, à dom Diego Hurtado de Mendoza, marquis de Santillane, & comte de Réal, en récompense de ce qu'il avoit si bien gardé l'infante Jeanne. En 1475, cet état fut érigé en duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiere, & le porta en dot à dom Rodrigue de Mendoza, lorsqu'elle l'épousa. Donna Louise, leur fille unique, apporta ce duché en mariage à dom Diego Gomez de Sandaval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Vega leur fils étant mort sans héritiers, le duché d'Infantado parvint à donna Catherine de Mendoza Sandaval Roxas, qui l'apporta en mariage à dom Rodrigue de Silva, duc de Pastrana & d'Estremera. * *Voyez* les histoires d'Espagne.

INFERNAUX, est le nom qu'on donna dans le XVI siécle aux partisans de Nicolas Gallus & de Jacques Smidelin, qui soutenoient que Jesus-Christ descendit dans le lieu où les damnés souffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * Gautier, *chron. sæc. XVI*, *c.* 195.

INGÆVONS, *Ingævones.* Anciens peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les peuples de la Germanie, dont ils étoient séparés par le golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant *la mer Baltique.* Ils occupoient la Scandie, avec les isles, & la Finningie. On leur donnoit aussi la Chersonèse Cimbrique, qui est la Jutlande d'aujourd'hui. Ainsi, leur pays auroit renfermé tout ce qui est compris maintenant sous les trois royaumes du Nord. * Baudrand.

INGELBURGE ou ISEMBURGE, reine de France, fille de WALDEMAR I de ce nom, roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à *Philippe* II dit *Auguste*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'assomption de la Vierge l'an 1193, & fut couronée le lendemain. Vingt-huit jours après, le roi la répudia à Compiegne, sous prétexte de parenté, & en 1196 épousa *Agnès* de Méranie. Canut IV, roi de Danemarck, en porta ses plaintes au pape Céléstin III, & dans le concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit légat, excommunia le roi, & mit le royaume en interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété & un grand respect pour l'église. Il se plaignit au cardinal Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, & aux autres prélats qui avoient consenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200. Mais voyant depuis que le concile de Soissons, assemblé en 1201, ne le vouloit absoudre, qu'à condition qu'il reprendroit sa femme, il l'emmena avec lui, sans parler ni aux évêques, ni aux légats. Quel-

que temps après il envoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le prieuré de S. Jean, où l'on voit son épitaphe. Quelques auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachés que le roi ne put souffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *vie de Philippe Auguste*. Les lettres du pape Innocent III. Les conciles de France. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

INGELHEIM sur le Rhin, bourg d'Allemagne, dans le bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, est nommé par les auteurs latins *Ingelenheinum* & *Ingelenheimum*. L'empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louis *le Débonnaire* y mourut en 840.

Conciles d'Ingelheim.

L'an 788, Tassillon duc de Baviere, dans une assemblée de prélats, fut accusé par ses propres sujets, & étant convaincu de trahison, fut condamné par les pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de sorte que ce duc & Theudon son fils, furent seulement tondus, & relégués au monastére de Loresheim, puis en celui de Jumieges. En 826, Louis *le Débonnaire* y reçut une légation du pape Eugène II. Dans le X siécle, une dispute s'éleva pour l'archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin son légat à Othon, roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'assembler un concile général des Gaules & de la Germanie, tant pour terminer ce différend, que pour vuider les querelles d'entre le roi Louis IV, dit d'*Outremer*, & Hugues *le Grand*. Ce concile fut convoqué en 948, à Ingelheim, & les deux rois y assisterent placés sur un même banc. Louis exposa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de se justifier en la maniere que le concile ordonneroit, même par preuve de son corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'assemblée écrivit à Hugues de se remettre à son devoir, sous peine d'anathême. Artold obtint sa confirmation dans l'archevêché de Reims, & son compétiteur fut excommunié jusqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre concile en 972, pour la discipline ecclésiastique, & l'on y défendit à S. Ulric, évêque d'Augsbourg, de quitter son évêché pour se faire moine, comme il le souhaitoit.

☞ INGELRAM, ou ANGELRAMNE, autrement ENGUERRAND, évêque de Metz dans le VIIIe siécle, sortoit d'une ancienne noblesse. Il fut d'abord élevé au monastere de Gorze, d'où il passa à celui de Celle-neuve, aujourd'hui *S. Avold*, & y embrassa la vie monastique. Il fut tiré de-là & fait abbé de Senones, qu'il soumit depuis à l'église de Metz, & qui par ce moyen d'abbaye impériale qu'elle étoit devint abbaye épiscopale. Ingelram fut choisi pour succéder à S. Chrodegang, évêque de Metz. Son ordination se fit le 25 de septembre 768, & il porta, ainsi que son prédécesseur, le titre d'*archevêque*. A ce titre, Ingelram joignit dans la suite celui d'archi-chapelain, ou grand-aumônier du roi Charlemagne. Ce prince avoit conçu pour lui tant d'estime, qu'il obtint en 785 du pape Adrien I, qu'il seroit assidument en cette qualité près de sa personne. Le pape, pour l'y autoriser, le fit son nonce ou apocrisiaire à la cour de France. On croit avec assez de vraisemblance que ce fut à cette occasion que les évêques de France accusérent Ingelram de violer les canons: & que ce fut pour se justifier de leurs imputations, qu'il publia un mémoire qui se trouve imprimé dans les collections des conciles. C'est un recueil de quatre-vingt canons, presque tous tirés des fausses décrétales qui commençoient alors à paroître; & c'est-là le premier vestige de l'usage que l'on ait fait de ces fausses piéces. Elles n'étoient point connues douze ans auparavant à Rome même, comme on le voit par un autre recueil de canons que le pape Adrien I donna au roi Charles. Ce fut sous le gouvernement d'Ingelram que se forma à Metz une école de chant qui devint très-célébre. Ingelram mourut le 26 octobre 791, & fut inhumé dans le monastére de S. Nabor ou Avold dont il avoit commencé à embellir le tombeau. Ce fut aux instances de ce prélat que Paul Warnefride écrivit l'histoire des évêques de Metz ses prédécesseurs. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tome IV*, *p.* 173, & *suiv.*

INGELTRUDE, fille de *Theodebert*, comte de Madrie, fut mariée en 822, à *Pepin* I de ce nom, roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'église de sainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent Pepin II; *Charles*, archevêque de Mayence; & *Berthe*, mariée à *Gerard* de Roussillon. * Eginard. Les annales de S. Bertin. Sainte-Marthe, &c.

INGENUUS (Lælius) gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré empereur par les soldats, sous l'empire de Gallien; mais peu après il fut défait & tué à Murse, ville de Pannonie, l'an 260, vers la fin. D'autres disent qu'il se tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de son ennemi. * Trebellius Pollio, *hist. des 30 tyrans.* Aurelius Victor, *in epist. hist.*

INGLARES (Louis) né à Nisse en 1622, entra dans la société des Jésuites en 1637, & y enseigna les mathématiques & l'éloquence. Il fut ensuite précepteur du prince Charles-Emanuel de Savoye, & prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Messine en 1653. On a de lui, *Ariadne rhetorum: Inscriptiones*, *epitaphia & elogia: Schola veritatis principibus aperta: Christus Jesus: Conciones quadragesimales & aliæ.* * Stowel, *biblioth. scriptor. societat. Jesus.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Negebride*, reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce prince l'avoit épousée pendant la vie de son pere *Clotaire* I; mais étant devenu amoureux de *Meroflede*, suivante de la reine, il la répudia, après en avoir déja eu *Berthe* ou *Editberge*, femme d'*Ethelbert* roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux églises de S. Gatien & de S. Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * Grégoire *de Tours*, *l.* 4, *c.* 26, & *l.* 9, *c.* 26.

INGOLSTAD, sur le Danube, en latin *Ingolstadium*, ville d'Allemagne en Baviere avec université, fondée en 1410, & augmentée en 1459, par Louis duc de Baviere, qui obtint pour elle plusieurs priviléges du pape Pie II. Elle est entre Neubourg & Ratisbonne. Gustave-Adolfe, roi de Suede, ne put prendre cette ville, qu'il assiégea durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Protestans l'ont souvent attaquée inutilement dans le XVI siécle, & particulierement en 1546. Elle est bien fortifiée, avec un beau pont sur le Danube. Les maisons presque toutes de bois, y sont séparées, pour éviter les accidens du feu. Cette ville a donné son nom à une branche de la maison de Baviere, dite *Baviere-Ingolstad*. *Voyez* BAVIERE. * Cluvier, *German.* Zeiler, *itiner. German.* Middendorp, *de acad.* Bertius, *de rebus German.*

INGOLSTETER (Jean) médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enseigna les belles lettres avec réputation à Amberg sur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit composé divers ouvrages, & un entr'autres au sujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Silésie, nommé *Christophe Muller*, avoit naturellement; *Isagoge in rhetoricam Aristotelis*; *Dissertatio de natura occultorum & prodigiosorum*, &c. * Melchior Adam, *in vit. med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sigebert* I de ce nom, roi de Metz ou d'Austrasie, & de *Brunehaud*, épousa l'an 580, *Hermenigilde*, prince d'Espagne, fils de *Leuvigilde*, roi des Wisigoths d'Espagne. Elle convertit à la religion

religion catholique ce prince qui étoit Arien : ce qui irrita tellement sa belle-mere, qu'elle la traita avec la derniere indignité. Hermenigilde, qui avoit appellé les Grecs à son secours, fut pris & souffrit le martyre à Tolède; le 13 avril, veille de Pâque de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs; mais avant que d'arriver à Constantinople, elle mourut de déplaisir, en Afrique, vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde*. * Grégoire *de Tours*, *l.* 5, 6 & *seq.* Isidore, *in chron. &c.*

INGRANDE, en latin *Igorandis*, petite ville d'Anjou, avec baronie qui releve du roi à cause du château d'Angers, est située sur la frontiere de l'Anjou & de la Bretagne, sur la riviere de Loire.

INGRASSIA (Jean-Philippe) auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un commentaire sur le livre de Galien, *Des os*. On a aussi de lui un traité des tumeurs contre nature. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

☞ INGRIE, province autrefois dépendante de la Suéde, à qui les Moscovites l'avoient cédée par un traité fait en 1617, & qui aujourd'hui fait partie de l'empire russien, depuis que Pierre le Grand l'a conquise sur la Suéde. Elle est bornée au nord par le fond du golfe de Finlande, la riviere de Neva & le lac de Ladoga. Ce pays est fertile; les eaux y sont poissonneuses, & les forêts bien fournies de gibier. On y fait la chasse des élans qui y viennent par troupes de Finlande; & traversent la Néva deux fois l'an, au printemps & en automne. La capitale de ce pays est Saint-Peterbourg, ville bâtie à l'embouchure de la Néva, depuis le commencement de ce siécle. On y voit encore une forteresse nommée *Sleutelbourg*, bâtie à la place de Notebourg, qui a été détruite. * La Martiniere, *dict. géogr.*

INGUINBERT. Cette maison dite communément de *Guimberti*, *d'Inguimberti*, ou *des Guimberts*, se prétend originaire de Vienne en Autriche, où elle subsiste encore aujourd'hui avec honneur, sous le nom d'*Ingleberg*, ou d'*Inguelberg*. Dans les dernieres guerres de Louis XIV, Charles d'*Inguimbert* de *Montange*, commandant le régiment Walon de Famechon, ayant eu quelque difficulté pour le logement de sa troupe à Fribourg, le hazard fit qu'il y trouva pour gouverneur un comte d'*Inguelberg*, portant mêmes armes que lui & les *Inguimberts* du comtat, & qui le reconnut & le traita comme son parent de nom & d'armes. Ce nom est effectivement allemand, & on l'interprète en françois *Montange*, nom dont la branche aînée de cette famille se nomme aujourd'hui : mais ce qui fortifie cette présomption sur l'origine des *Inguimbert*, c'est l'énonciative que l'on trouve dans le contrat de mariage d'*Amédée* Inguimberg, qui le dit fils de *Jean* Inguimberg, de Vienne en Autriche : *Filium nobilis viri Johannis Inguimberg ex Viennâ Austriæ.* Quoi qu'il en soit, le nom est très-connu dans différentes parties de l'Allemagne, & les *Inguimberts* l'ont soutenu & illustré dans le comtat Vénaissin & dans les autres provinces où ils se sont répandus depuis plusieurs siécles par de très-bonnes alliances, & par des services rendus à l'église, à l'état & aux lettres.

BRANCHE DE MONTANGE.

Le premier que l'on connoisse en France est JEAN Inguimberg, chevalier, qualifié noble & puissant : *Nobilis & potens.* Il vint de Vienne en Autriche, environ l'an 1480, & il s'établit en Provence. Il eut d'une alliance que l'on ne connoît pas, *Etienne* Inguimberg; & *Amédée* Inguimberg, marié en 1517, avec *Louise* de Rostagni, fille de *Bertrand* de Rostagni, conseiller au parlement de Provence, & de N. de Merles (*de Merulis* :) on ignore sa postérité. *Etienne* Inguimberg, connu par le mariage d'*Amédée*, son frere puiné, auquel il assista, eut de sa femme, que l'on ne connoît pas, BARTHELEMI, qui suit; *Jean*, qui servit dans les troupes de France, sous le maréchal Strozzi; *Claude*, qui entra au service de Côme de Médicis, qui le fit en 1575 chevalier de l'ordre de S. Etienne de Florence, qu'il avoit fondé en 1561; *Aimée*, qui épousa *Jacomin* Carbonelli, & plusieurs autres dont on ignore la destinée.

BARTHELEMI Inguimberti, ainsi nommé au lieu d'Inguimberg, épousa le 29 janvier 1518, *Marguerite* d'Athenosi, dont il eut, entr'autres enfans; ANTOINE Inguimberti, qui suit; PIERRE, *tige des barons de* THEZE, *rapportés ci-après*, & des autres branches de cette famille, établies à Théze, près Sisteron en Provence, à Carpentras, à Lyon, & à Metz; *Claudine*, mariée en 1540, avec *Melchior* de Ruffi. ANTOINE Inguimberti, épousa 1° le 29 janvier 1559, *Guillaumette* Dyguesie, fille d'*Antoine* : 2° le 26 octobre 1568, *Dauphine* de Braidet, fille de *Gilles* : ses enfans du premier mariage furent HECTOR, qui suit; *Barthelemi*, qui épousa le 9 décembre 1584, *Marguerite* de Rouil, fille de *Guillaume*, & de *Marthe* Ducanet : on ne connoît pas sa postérité; *Anne*, qui épousa noble *Elzéar* de Belan; *Antoine*, qui mourut prêtre. Du second mariage, il eut *Michelle*, qui fut mariée en 1584, avec *Barthélemi* de Rivette.

HECTOR d'Inguimbert, épousa le 7 janvier 1588, *Anne* de Biollis, fille de feu *Gabriel*, & de noble dame *Lucrèce* de Rivette. Il accompagna à Venise Jean-François Conti, vice-légat d'Avignon, qui lui procura en récompense des secours qu'il en avoit reçus dans cette négociation, le collier de l'ordre du pape. Ses enfans furent, 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; 2. *Antoine*, qui épousa *Marguerite* de Gay, fille de *Laurent*, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge.... 3. *N.* qui fit une branche établie à Avignon, & épousa *Catherine* de Chatenay, dont il eut un fils, nommé LOUIS, & une fille, nommée *Angélo* ou *Angélique*, qui épousa noble & illustre *Jean* de Raousset, dit de *Laudun*, de la ville de Tarascon. LOUIS eut de son épouse *N....* de Vany, deux fils, dont l'aîné nommé *Louis*, mourut jeune & sans alliance; le second nommé *Joseph*, est mort archiprêtre de l'église collégiale de la Magdelène d'Avignon, premiere dignité de ce chapitre, dont la nomination appartient à la branche aînée de la famille d'Inguimbert, dite de *Montange*; en lui a fini la branche établie à Avignon, qui n'a fait que trois degrés. 4. *Lœuve*, mariée en 1646, étant alors veuve d'un premier mari, avec *Claude-Philippe* des Barraliers (*de Barraleriis*;) 5. *Marguerite*, religieuse Ursuline à Boulene, où elle mourut, l'an 1653, sous le nom de *Marguerite de Sainte-Croix.*

JEAN-ANTOINE d'Inguimbert, fut marié en 1625, avec *Marthe* d'Aydin, fille de *Victor*, & d'*Honorée* de Cardebas, & petite-fille de *Louise* d'Etienne, dame du Bourguet, qui lui fit donation de tous ses biens. Il laissa plusieurs enfans, entr'autres 1. ESPRIT-JOSEPH, qui suit. 2. *Charles*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment Walon de Famechon, qu'il commanda, & à la tête duquel il fut tué fort jeune à la bataille de la Marsaille, où il fit des prodiges de valeur & de courage, qui lui mériterent les éloges du maréchal de Catinat. Il avoit refusé l'hiver précédent le commandement d'Antibes en basse Provence. 3. *Marie*, mariée avec *N...* de Bessieres.

ESPRIT-JOSEPH d'Inguimbert de Montange, servit en qualité de volontaire avec plusieurs gentilshommes de Provence, à l'expédition de Menin, en 1672, & se joignit au comte de Grignan, gouverneur de Provence, avec la noblesse de cette province, pour le service du roi, dans la principauté d'Orange. Il fut marié le 1 octobre de l'an 1674, avec *Françoise-Marguerite* des Seguins des Beaumettes, fille d'*Esprit-Fran-*

çois, & de *Gabrielle* de Panisse Pazzi, dame d'Aubignan. Il eut de ce mariage Jean-Joseph, qui suit; *Marguerite*, mariée avec *Joseph-Marie-Benoît* d'Inguimbert, seigneur de Saint-Veran, son cousin; *Catherine-Rose*, & *Marguerite Gabrielle*, mortes sans alliance.

Jean-Joseph d'Inguimbert de Montange, a servi dans le régiment de Famechon, auprès de Charles d'Inguimbert de Montange, son oncle, après la mort duquel il se retira. Il fut marié l'an 1706, avec *Louise* de Rigaud, dame de Taradel, au diocèse de Frejus sur l'Argens, en basse Provence, fille unique & héritiere de *Claude* Rigaud, seigneur de Taradel, de la ville d'Orange, & de *Françoise-Ursule* de Ravaneau. Il a eu de ce mariage une nombreuse postérité: 1. *Louis-Silvestre*, chanoine de l'église d'Amiens, & vicaire général de Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, & son parent, en 1745. 2. *Charles-François*, seigneur de Saint-Victor, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine dans le régiment de Navarre, où il entra après avoir servi quelques années dans la seconde compagnie des mousquetaires. Il fit toutes les campagnes de Louis XV, en Italie & en Bohême; & le 18 juillet 1745, il défendit Bobstat sur le Rhin avec 200 hommes; la même année il commanda l'arriere-garde de l'armée du prince de Conti, au passage du Rhin, & se défendit avec beaucoup de valeur contre un gros de 8000 hommes, de l'armée ennemie: cette action fut louée par le prince de Conti, qui voulut le connoître. Il se distingua depuis à la bataille de Raucoux en Flandre, en 1746, où le régiment de Navarre souffrit beaucoup. 3. *Balthazar-Matthieu*, dit le chevalier de *Taradel*, obtint en 1731, une place de page auprès de son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans; mais d'autres desseins l'empêcherent de la remplir. 4. *Louis-Joseph* sieur d'Angemon, ecclésiastique. 5. *Jean-Joseph*, sieur de Montange, chevalier de l'ordre de S. Louis, mousquetaire dans la premiere compagnie, mérita plusieurs gratifications par ses actions, à la bataille de Dettinghen, & au siége de Fribourg. 6. *Esprit-Thomas*, chevalier de l'ordre de S. Louis, élevé page du roi dans sa petite écurie; au sortir des pages, entra dans le régiment du roi cavalerie, en qualité de cornette, en 1743 se distingua à la bataille de Dettinghen, en sauvant son drapeau du milieu des ennemis; donna des preuves de bravoure sur la chaussée de Meles en Flandre, en s'opposant avec 50 hommes à deux régimens ennemis, pour faciliter la surprise de Gand, & obtint en conséquence la compagnie de cavalerie, dans ce même régiment. 7. *André-Louis*, bachelier en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Navarre. 8. *Marguerite-Françoise*, religieuse Ursuline à l'Isle en Venaissin. 9. *Elizabeth-Alexandrine*, religieuse de la congrégation de Notre-Dame à Avignon. 10. *Gabrielle*, mariée au mois d'octobre 1742, avec noble *Hercule* de Massip, co-seigneur de Clarensac en Languedoc. 11. *Therèse*, religieuse Carmélite, à Carpentras. 12. *Geneviéve*, morte en bas-âge.

Branche du Serre, barons de Theze.

Pierre d'Inguimbert, chevalier, deuxiéme fils & co-héritier de Barthelemi, & de *Marguerite* d'Athenosi, s'établit à Carpentras, & fut reçu au rang des nobles à la maison de ville, vers l'an 1540. Il fut marié le 13 octobre 1560 avec *Catherine* de Mercier, fille d'*Honoré*, & de *Magdeléne* de Geoffroy de Maligeay. Ses enfans furent Charles, qui suit; François, *qui forma la branche, dite des* Sollons, *ou du* Plan Doria, à Carpentras; Thomas, *tige des seigneurs* de S. Veran, dans la même ville, éteinte dans la maison de Conceyl ou Concyl, à Avignon; *Magdeléne*, qui épousa *Pompée* de Geoffroy, dit Jouffroy, seigneur de Fonture; *Florie*, mariée avec noble *Jean* de Bénédicti.

Charles d'Inguimbert, chevalier, seigneur de Pramiral, fait comte & chevalier de l'ordre du pape Paul V, par lettres de sa sainteté, du 23 mai 1618, fut marié le 28 novembre 1598, avec *Claire* de Rafellis Tulle, fille de *Helie*, seigneur de la Roque-Henry, & de *Louise* de Tertulle Bagnols. Il eut de cette alliance Pierre, *qui continue la postérité rapportée après celle de son frere aîné; François*, docteur en théologie, prévôt de l'église cathédrale de Vaison; *Charles*, doyen de l'église collégiale de Grignan; Jean-Baptiste, *qui forma la branche dite* du Plan de Galeri, à Carpentras, épousa, 1° en 1638 *Anne* de Cohorne, fille de *Thomas*, vice-recteur perpétuel du comté Venaissin, & de *Jeanne* d'Ollon sa premiere femme: 2° le 8 avril 1648, *Sibylle* de Julianis, fille de *Marc* de Julianis, lieutenant de la garnison italienne de Carpentras, & de *Marguerite* de Rivettes. Du premier mariage il eut *François* d'Inguimbert, mort sans alliance, en 1668. Ses enfans du second mariage, furent Esprit-Joseph, qui suit; *Dominique*, chanoine de l'église cathédrale à Carpentras; *Marguerite*, qui épousa noble *Paul-Ignace* d'Augier; *Richarde-Marie*, Ursuline à Pernes, diocèse de Carpentras.

Esprit-Joseph d'Inguimbert, fut marié le 18 décembre 1687, avec *Anne* de la Plane, fille de *Jean-François*, & de *Picharde* de Tillia d'Ollonne, dont il a eu une postérité très-nombreuse. Cette branche est éteinte au treiziéme degré dans la personne de Dominique-Joseph Malachie, sacré archevêque titulaire de Théodosie, en 1732; (ses bulles sont datées du 17 décembre 1731) décoré par le grand-maître de Malte de la croix d'honneur de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, fait consulteur du saint office, & nommé à l'évêché de Carpentras par le pape Clément XII, le 25 mai 1735, qu'il remplit actuellement, & qui a la réputation d'un des savans prélats de l'Europe, également illustre par les productions de sa plume & par la fondation d'une bibliothéque immense qu'il vient de rendre publique dans sa ville épiscopale, riche de quantité de statues, médailles antiques, peintures, & de plus de 30000 volumes avec un fonds de 20000 écus. Benoît XIV en a confirmé tous les réglemens, par une bulle du 25 janvier 1746, qu'il adresse au prélat fondateur, dont il loue également le zèle, la piété, & l'érudition, & dans laquelle sont spécifiés les différens articles de la fondation; *Françoise* d'Inguimbert, mariée en 1642, avec noble *André* des Seguins, seigneur de Piegon.

Pierre d'Inguimbert II du nom, chevalier, seigneur de Pramiral, Melve & Levens, co-seigneur de la Motte & du Caire, obtint du roi, en considération de ses services, dons & remissions des droits de lods & ventes appartenans au domaine de sa majesté, pour raison des terres de Melve, & Levens, par lettres de sa majesté datées de Paris, & de Bourg sur mer, du 10 décembre 1645, & du 20 mai 1651. Il fut marié à Gap, le 25 janvier 1637, avec *Marguerite* du Serre de Montorcier, fille de *Daniel* du Serre, baron de Théze, &c. maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne* de Soligny. Ses enfans furent, *Joseph-David*, seigneur de Levens, mort sans alliance; Charles-François, qui suit; *Louis*, prévôt de la cathédrale de Vaison, qui résigna cette dignité, en 1686, à Felix-Marie de Vincens de Savoillan; Jean-Baptiste, *tige des seigneurs de* Pramiral, à Lyon & à Metz, rapportés ci-après; *Angélique*, mariée en 1657, avec *Pierre* Siffrein de Gualteri, seigneur de Baucet, &c. *Marguerite*, qui épousa en 1664, *Jacques-Joseph* de Gaultier de Girenton, seigneur de Coste-Brune; *Claire*, religieuse à l'abbaye de la Magdeléne, à Carpentras; & *Marie*, morte en bas âge.

Charles-François d'Inguimbert, chevalier, sei-

gneur de Pramiral, de Melve & de Levens, co-seigneur de la Motte du Caire; dont il rendit hommage au roi, le 28 avril 1673, après avoir été reconnu noble par jugement des commissaires du roi en Provence, du 17 février 1668, fut marié 1° le 24 janvier 1666, avec *Marguerite* d'Orléans, fille de *Guillaume*, seigneur de la Motte, co-seigneur de Venasque & de S. Didier, & de *Marie* des Seguins des Beaumettes: 2°. avec *N*... de Chaussande, fille de *Pierre*, seigneur de S. Roman, & de *Marie-Magdeléne* de la Motte de Teste, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiere furent, *Joseph*, mort sans alliance; François-Gaspard, qui suit; *Pierre-Victor*, sieur de Melve, capitaine dans le régiment du comté Venaissin, au service du pape, en 1708; *Antoine*, sieur d'Angemon, capitaine dans le même régiment, & depuis lieutenant de la garde Avignonoise du pape, à Rome; *Ursule-Rose*, mariée avec *Jean-Baptiste* de Glandevez, seigneur du Villar; & *Catherine*, religieuse Ursuline, à Carpentras.

François-Gaspard d'Inguimbert du Serre, baron de Théze, seigneur de Pramiral, Melve, Levens, grand sénéchal de Sisteron, conseiller du roi en ses conseils, hérita de la baronie de Theze de Rainaud du Serre, son oncle, commandeur de l'ordre de S. Lazare, mort en 1718, & rendit hommage au roi, pour Melve & Levens, que son pere lui avoit cédés, le 18 juin 1710. Il fut marié le 25 mars 1719, avec *Marie-Rose* de Vaëse, fille de *Pierre*, seigneur de Briancourt, & de *Thérése-Lucrece* des Beaux (de Belis) dame & barone de Roaix, au comté Venaissin, dont il a eu Joseph-Charles d'Inguimbert du Serre, qui suit; *Pierre-Hypolite*, capitaine dans le régiment d'infanterie de Penthiévre; *Antoine-Xavier*, aussi capitaine dans le même régiment; *Ursule-Louise*, & *Magdeléne-Angélique*; *Claire-Thérése*; & *Marguerite-Agathe*, mortes sans alliance.

Joseph-Charles d'Inguimbert du Serre, chevalier, seigneur de Pramiral & de Melve, baron de Théze, conseiller du roi en ses conseils, grand sénéchal de Sistéron, après la mort de son pere, &c.

Branche des seigneurs de Pramiral, barons de Chastillon.

Jean-Baptiste d'Inguimbert, chevalier, seigneur de Pramiral, quatriéme fils de Pierre II, & de *Marguerite* du Serre, s'établit à Lyon, où il fut fait major de la ville, & commissaire des guerres dans le Lyonnois. Il fut marié le 10 décembre 1682, avec *Marie* Pernon du Fournel, dame de Bayere, & barone de Châtillon en Lyonnois, fille de *Maurice*, conseiller au conseil souverain de Dombes, & maître des requêtes de l'hôtel du prince, & de *Marie* de Bérard de la Beau, dont il a eu Camille, qui suit; Jean-Marie, *dont on parle après la postérité de son frere*; *Guillaume*, capitaine au régiment de Sourches, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; *Marie-Anne*-, mariée à Lyon, le 22 septembre 1727, avec *Henri* de la Rochette Baubigneux, seigneur de Bonneville, ancien capitaine dans le régiment d'infanterie de Ponthieu, chevalier de S. Louis; & *Geneviéve*, mariée le 26 août 1723, avec noble & illustre *Jean-Pierre* de Lusy, seigneur des Bordes la Fayole. Camille d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral, baron de Châtillon en Lyonnois, & de Bayere, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine au régiment de Sourches, épousa à Lyon, le 2 août 1719, *Elizabeth* de Chapuis de la Faye, fille de *Jean*, seigneur de la Faye, & de *Catherine* de Bailly, dont il n'a eu que des filles; *Marie*, barone de Châtillon & de Bayere, mariée le 29 novembre 1745, avec *Augustin*, comte de Foudras, morte sans enfans, en 1746; *Françoise*, religieuse à Sainte-Claire de Montbrison; *Marie-Françoise*, religieuse à la Visitation de la même ville; *Marie Anne*, après la mort de sa sœur, en 1746, mariée le 18 juillet en 1747, avec *Claude-Ferdinand*, marquis de Foudras, cornette dans la colonelle générale.

Branche de Pramiral a Metz.

Jean-Marie d'Inguimbert, chevalier, seigneur de Pramiral, chevalier de l'ordre de saint Louis, en 1732, lieutenant colonel du régiment de Penthiévre infanterie, avec pension, en 1742, deuxiéme fils de Jean-Baptiste, établi à Lyon, & de *Marie* Pernon du Fournel, s'est établi à Metz, le 21 novembre 1720, & y a été connu noble & inscrit dans le rang des gentilshommes de la province par arrêt du parlement, rendu sur la production de ses titres, le 28 juin 1724. Il s'est marié dans cette ville, le 21 novembre 1720, avec *Marguerite-Pétronille* d'Herbalez, fille de *Nicolas*, premier capitaine au régiment de Dragons de Languedoc, & de *Susanne* de Montigni. Ses enfans sont Jean-Camille, qui suit; *Marie-Esther*; *Marie-Anne-Thérése*, religieuse Ursuline à Metz; *Marie-Marguerite-Charlotte*.

Jean-Camille d'Inguimbert, seigneur de Pramiral, capitaine dans le régiment de Penthiévre infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis.

Branche de Sollons, dits du Plan Doria.

François d'Inguimbert, chevalier, second fils de Pierre I, & de *Catherine* de Mercier, fut marié le 17 décembre 1600, avec *Dauphine* de Cheylus, fille de *Jean*, co-seigneur de Vénasque & de S. Didier, & de *Louise* d'Alleman de Châteauneuf, dont il eut pour enfans, Solon, qui suit; *César*; *Jean-Thomas*; & *Charles*, qui servirent tous deux dans le régiment de l'Altesse, au service de Gaston, duc d'Orléans; *François*, qui obtint une compagnie dans Royal étranger, en 1636.

Solon d'Inguimbert, par qui cette branche est connue, fut marié avec *Marie* de Soubirats, fille de *Pierre*, chevalier de l'ordre du roi, vice-recteur du comté Venaissin, & de *Marguerite* des Séguins des Beaumettes, dont il eut une nombreuse postérité: César-François, qui suit; *Esprit-François*; *Esprit-Joseph*; *Joseph-François*, fut capitaine au régiment de la Vieille Marine infanterie; *Pierre-François*, fut capitaine dans le régiment de Gadagne, au service de la république de Venise, & servit d'aide de camp au duc de Gadagne, général des troupes de cette république, & lieutenant général des armées du roi; *Paul*, sieur du Serre, mort jeune; *Joseph*, capitaine, avec son frere Pierre-François, dans le régiment de Gadagne, au service de la république de Venise; *Antoine-François*, fut avec son frere Joseph-François, capitaine au régiment de la Vieille Marine, infanterie; *Jean-Baptiste*; *Louis-François*, homme d'une piété rare & solide, & qui a laissé à sa mémoire l'honneur du refus de l'évêché de Lavaur, qui lui fut offert.

César-François d'Inguimbert, épousa le 9 novembre 1686, *Jeanne* de Robaud, fille de *Jean-Baptiste*, capitaine d'infanterie, & de noble & illustre dame *Yolande* de Lazaris. Il y a eu de cette alliance, entr'autres enfans, Pierre-Joseph, qui suit; *Thérése-Charlotte*, mariée le premier avril 1723, avec noble *Jean-Joseph* Siffrein de Tillia, seigneur d'Ollonne à Carpentras.

Pierre-Joseph d'Inguimbert, chevalier, épousa en 1716, *Rose* de Massan, fille de *Joseph-Ignace*. Ses enfans sont Joseph-Bernard, qui suit; *Ignace-Etienne*, dit *le chevalier d'Inguimbert*, capitaine dans le régiment de Monaco, & chevalier de l'ordre de saint Louis; *Siffrein*; *Xavier*; *César*; *Louis*; *Alexis*, mort jeune; *François*; *Charlotte*; *Rosette*; *Siffreine*, mor-

te religieuse hospitaliere, à Caromb, diocèse de Carpentras; *N.....*; *Joseph-Bernard* d'Inguimbert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine dans le régiment de Monaco.

BRANCHE DE SAINT-VÉRAN.

THOMAS d'Inguimbert, chevalier, troisiéme fils de PIERRE I, & de *Catherine* de Mercier, fut marié, en 1618, avec *Marguerite* de Chaussande, fille de *Gabriel*, & *Esprite* de Cheylus, dont il eut entr'autres enfans, ANTOINE, qui suit; *N.......* chanoine en l'église cathédrale de Carpentras; *Antoine* d'Inguimbert, sieur de S. Véran, épousa en 1658, *Catherine-Siffreine* de Beauvois, fille de *Matthieu*, dont vinrent entr'autres enfans JOSEPH-MARIE-BENOÎT, qui suit; *N.......* dit *l'abbé de S. Véran*, mort d'accident à Paris.

JOSEPH-MARIE-BENOÎT d'Inguimbert, sieur de S. Véran, fut marié avec *Marguerite* d'Inguimbert de Montange, sa parente, fille d'*Esprit-Joseph*, & de *Marguerite-Françoise* des Séguins des Beaumettes, du lieu de Ménerbes, diocèse de Cavaillon. Il n'a laissé que deux filles, *Catherine-Françoise*, morte à Montpellier, en 1725; & *Marie*, mariée le 7 juillet 1727, avec *Joseph-Etienne-Michel* de Conceyl, seigneur titulaire de S. Romanc de l'Eguille, à Avignon, dont le fils *Louis* de Conceyl, fut reçu page du roi en sa petite écurie, en 1743.

A l'occasion des colonnes que cette maison porte pour armes, on lit dans un poëme dédié, *Victori d'Inguimberg, nobili & illustri, generoso & magnanimo equiti*, qu'au XIII[e] siécle, en 1250, Jacques, roi d'Aragon, combattant contre les Maures, qui perdirent le royaume de Valence & les isles Baléares, *Hercule-Joseph-Maximilien* d'Inguelberg, ayant fait dans le royaume de Grenade, près le détroit de Gibraltar, une action qui mérita d'être louée de ce grand roi, y reçut pour armes les quatre *colonnes*, au lieu du *Lion d'or, à la fasce ondée de gueules, qu'il portoit sur un champ d'azur surmonté de deux étoiles d'or*, comme cette maison porte encore aujourd'hui, avec le cri rendu par celui qu'elle a aujourd'hui, *Courage ne craint* (*Formidare animus nescit.*) *M'uth fourchtet nicht.* Le poëte disoit ensuite à la marge. » C'est dans le royaume de Gre» nade que se trouve le Mont Colpe, sur le détroit » de Gibraltar, vis-à-vis le mont Abyla en Afrique, » c'est ce qu'on appelle *les colonnes d'Hercule*, *Non » plus ultrà*, parceque la fable feint que ce prince va» gabond trouvant ces deux montagnes unies, les sé» para, & fit par-là communiquer les eaux de l'O» céan avec la Méditerranée «. *On donne cet article tel qu'on l'a reçu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, selon quelques auteurs, étoit fils d'un courtisan d'Edouard, dernier des rois de la famille des Anglois. Il fut moine de l'abbaye de Fontenelle ou S. Vandrille en Normandie, & depuis abbé de Croiland en Angleterre, de l'ordre de S. Benoît. Ingulfe fit le voyage de Jérusalem; & à son retour, écrivit l'histoire des monasteres d'Angleterre, depuis l'an 626, jusqu'en 1091, quatre ans après la mort de Guillaume *le Bâtard*, dont il avoit été secrétaire. Quelques-uns ont cru que Pierre de Blois continua cet ouvrage, que nous avons dans le recueil des historiens Anglois de Henri Savil. On dit qu'Ingulfe est mort l'an 1109. * Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *l.* 2, *de hist. lat. c.* 42. Pitséus. Balée, &c.

INN, *cherchez* INS.

INNER-EYRA ou INERRERA, bourg de l'Ecosse méridionale, qui avoit séance & voix dans le parlement d'Ecosse, avant la réunion des deux royaumes, est situé dans le comté d'Argile, sur le golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore, vers le couchant. * Baudrand.

INNERLOCHTI; car c'est ainsi qu'écrivent les Ecossois, & non pas *Inner-Lote*, comme on lit dans le dictionaire de M. Corneille, ville dans la province de Lock-Abir. Elle étoit autrefois considérable & marchande, à cause de sa situation; mais ayant été ruinée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer son ancienne splendeur. Le pays d'alentour est si agréable, que les rois d'Ecosse l'avoient choisi pour leur séjour ordinaire, dans un château nommé *Evonia*. Ce pays est présentement remarquable par un fort où il y a garnison, pour tenir en bride les Montagnards, qu'on n'a jamais pu entierement soumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à présent sous contribution le royaume de la grande Bretagne. * *Diction. anglois.*

INNERNESSE ou INVERNESSE, petite ville d'Ecosse, située dans le comté de Murai, à l'embouchure de la riviere de Ness dans le golfe de Murai. Cette ville est forte & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit construire. * Baudrand.

INNER-OURIE, bourg dans l'Ecosse septentrionale, qui avoit avant la réunion, séance & voix dans le parlement. Il est situé dans le comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdone. * Baudrand.

INNICHEN ou INNEKEN, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'évêché de Brixen, à la source de la Drave. Quelques géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhosie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui est à trois lieues d'Innichen, vers le couchant. * Baudrand.

INNOCENS: c'est ainsi que l'on nomme les enfans qu'Hérode fit tuer dans Bethléem & dans le territoire, voulant envelopper dans ce massacre celui qui venoit être le Sauveur du monde. Les Grecs dans leurs ménologes, & les Ethiopiens dans leurs liturgies, prétendent que ces enfans furent tués au nombre de quatorze mille: mais c'est deviner, & il n'y a pas même d'apparence que ce nombre pût être si considérable. On montre de leurs reliques en plusieurs endroits. L'église latine célébre leur fête le 28 décembre, & les Grecs le 29. Plusieurs peres de l'église, comme S. Cyprien, S. Hilaire, S. Chrysostôme, S. Irénée, S. Augustin, &c. parlent des Innocens comme des premiers martyrs de l'église chrétienne. Il paroît même par Origéne, que l'on célébroit de son temps leur mémoire dans le catalogue des saints & des martyrs. Bingham, dans ses *antiquités ecclésiastiques*, livre digne d'être estimé, dit qu'on ne peut pas assurer, si dans les commencemens, la fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment le poëte Prudence s'exprime sur leur sujet:

Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.
Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipsam simplices,
Palmâ & coronis luditis.

Ce témoignage montre, ce semble, qu'au temps de Prudence on ne faisoit nulle difficulté, comme plusieurs critiques l'ont fait de nos jours, de regarder ces enfans comme saints & comme martyrs. L'église latine, au moins dans la plupart des diocèses, a adopté l'hymne d'où ces strophes sont tirées, pour la chanter le jour de la fête des Innocens.

INNOCENS (Fête des) *cherchez* FÊTE DES INNOCENS.

INNOCENT, I de ce nom, pape, natif d'Albe, succéda à *Anastase* I, le dimanche 18 mai 402. Il s'opposa aux persécuteurs de S. Jean Chrysostôme, &

employa contre eux les censures ecclésiastiques. Il écrivit aussi à Jean de Jérusalem, qui prenoit le parti de Pélage contre S. Jérôme, & donnoit occasion à cet hérésiarque de publier ses erreurs en Orient. Depuis, excité par la lettre du concile de Carthage, par celle du concile de Mileve, que quelques-uns attribuent à S. Augustin, & par celle qu'Aurelius, Alype, Augustin, Evode & Possidius écrivirent en leur nom, & que l'on croit être de S. Augustin, il condamna le même Pélage & Céléstius, *avec une rigueur* ou *vigueur* apostolique; car on trouve ces deux leçons différentes dans les anciens manuscrits : ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont osé soutenir que ce pontife avoit dissimulé, & avoit même pris le parti de ces hérétiques. Il n'est pas malaisé de convaincre de faux l'historien Zosime, qui a osé écrire que le pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du siége d'Alaric en 409, avoit permis aux païens d'y faire leurs sacrifices. Son témoignage est une imposture manifeste: car tous les écrivains de ce temps assurent que ce pontife n'étoit pas à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Goths; & Orose ajoute que la providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, afin qu'il ne fût pas témoin des miseres & de la punition de cette cité. Innocent condamna divers autres hérétiques, fit de très-beaux réglemens, & mourut le 12 mars 417, avec l'estime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'église environ 15 ans, selon les martyrologes de Bede & d'Adon; & un peu plus long-temps, au rapport des autres. Le 27 janvier de la même année, il avoit condamné les Pélagiens par ces fameux rescrits qui ont été depuis si célébres. Nous avons de lui plusieurs épîtres, qui sont des preuves de sa doctrine, & de ses soins pour toute l'église. Les curieux les consulteront, & sur-tout celle qu'il adressa à Victricius évêque de Rouen, & à Exupere de Toulouse, pour le reglement de la discipline ecclésiastique. Innocent I eut ZOSIME pour successeur. * S. Augustin, *epist.* 90, 93, 94, *&c.* S. Jérôme, *epist.* 8. Gennade, *de vir. illustr. c.* 43. Orose, *lib.* 7. Zosime, *lib.* 5. Baronius, *in annal. A. C.* 402, *& seq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant cardinal diacre du titre de Saint-Ange, avoit porté le nom de *Gregoire*, & étoit fils de *Jean* de Paperescis. Il fut chanoine régulier de S. Jean de Latran, puis abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait cardinal par le pape Urbain II, en 1088. Il suivit le pape Gélase en France, fut envoyé par Calliste II, légat en Allemagne, & exerça d'autres emplois importans, jusqu'à ce qu'il fut élevé sur le siége pontifical après Honorius II, le 14 février 1130. Dans le même temps, Pierre, fils de Léon, fut élu antipape, prit le nom d'*Anaclet* II, & eut pour partisans les Romains, les Milanois, Roger duc de Sicile, & divers autres : ce qui obligea Innocent de venir en France, l'asyle ordinaire des pontifes persécutés. Il célébra des conciles à Clermont, à Reims, & au Puy-en-Velai, & fut déclaré légitime pape en un autre concile que les prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les intérêts d'Innocent, que tous les autres soutinrent avec lui. Ce pape vint à Liége le troisiéme dimanche de carême, 22 mars 1131. Le dimanche suivant il y couronna l'empereur, & le dimanche 25 octobre de la même année 1131, il couronna le roi Louis *le Jeune* à Reims. Depuis, étant repassé en Italie, il y tint des conciles à Plaisance & à Pise; & étant entré à Rome avec l'empereur Lothaire, il y sacra ce prince l'an 1133. C'est le même qu'il avoit couronné autrefois à Liége dans l'église de S. Lambert. S. Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des schismatiques, lesquels, après avoir perdu leur antipape Anaclet, qui mourut le 7, ou selon d'autres, le 25 janvier 1138, lui substituérent un cardinal appellé *Gregoire*, qui prit le nom de *Victor IV* : mais ce dernier fit une abdication volontaire du pontificat prétendu; & ainsi la paix fut rendue à l'église par les soins du même S. Bernard. Innocent, de retour à Rome, y célébra le second concile général de Latran le 8 avril 1139, & condamna Abailard & son disciple Arnaud de Bresce. Le 10 juillet de la même année, le pape Innocent II fut fait prisonnier par Roger, roi de Sicile, auquel il faisoit la guerre. Il recouvra la liberté en donnant l'investiture de la Sicile à ce roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce pontife mourut le 24 septembre 1143, après treize ans, sept mois & dix jours de pontificat. CÉLESTIN II lui succéda. * Suger, *en la vie de* Louis *le Jeune.* Othon de Frisinghen, *in chron.* S. Bernard, *in epist.* Baronius, *in annal.* Ciaconius, *in Innoc. II.* Louis Jacob, *bibl. pontif. &c.* Voyez sur-tout l'*Histoire du pontificat du pape Innocent II*, par D. Jean de Lannes, religieux de l'abbaye de Fontfroide, Paris, *in*-12, 1741. Cette histoire, qui est bien faite, contient une partie de l'histoire de l'église, depuis l'an 1130, jusqu'en l'an 1143. Les faits y sont bien détaillés; & l'on voit que l'auteur a puisé dans les meilleures sources, & qu'il a su en faire un bon usage.

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la maison des comtes de Segnie ou Signie, parvint au pontificat après *Céléstin III.* Il s'étoit nommé auparavant *Jean Lothaire*, & en 1190, avoit été fait cardinal du titre des SS. Serge & Bacche par le pape Clément III. Ce pape avoit étudié à Rome, à Paris où il avoit reçu le bonnet de docteur, & à Boulogne, & avoit donné des marques de son érudition par divers traités de sa façon. Quelques auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de trente ans, lorsqu'il fut élevé au pontificat le 8 ou le 9 janvier 1198 : mais il est sur qu'il en avoit trente-sept. On a cru qu'Innocent III avoit été chanoine régulier de S. Jean de Latran; mais il est constant par ses épîtres même, qu'il étoit chanoine ecclésiastique de S. Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il est vrai que quand on le fit pape, il n'étoit que diacre, & qu'avant son couronnement on le sacra prêtre, puis évêque. Au reste, comme sa modestie n'étoit pas moindre que sa science, on eut peine à lui faire accepter le pontificat, qu'il eût absolument refusé, si son élection n'eût été confirmée par les marques visibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point se servir de sa vaisselle d'argent, dont il fit distribuer le prix aux pauvres, qu'il servoit lui-même à table, & se contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce pontife forma le dessein d'unir les princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-sainte; & pour y réussir, il voulut commencer par détruire les hérétiques, & sur-tout les Albigeois, qui désoloient le Languedoc. Il eut la consolation de voir que l'église, sous son pontificat, fut enrichie de divers ordres religieux, de ceux de saint Dominique, de S. François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198 il envoya en France le cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le roi Philippe *Auguste* à reprendre Isemburge sa femme, & écrivit sur ce sujet au même roi & à l'évêque de Paris, &c. L'an 1215 il célébra le concile général de Latran, dans lequel il présida; & mourut à Pérouse le 16 juillet 1216, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Pisans & les Génois, dont il vouloit tirer du secours pour le recouvrement de la Terre-sainte. Ce pape a composé divers ouvrages; comme des commentaires sur les sept pseaumes pénitentiaux; trois livres du mépris du monde : *De contemptu mundi, sive de miseria humanæ conditionis*, dont on a plusieurs éditions, une entr'autres, faite à Paris, *in*-18, en 1645. Il avoit composé ce traité avant que d'être pape. On imprima à Rome dès l'an 1543, ses épîtres, que Binius mit dans son édition des conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 épîtres,

& l'autre 264. Enfin l'an 1635, les boursiers du collége de Foix de Toulouse donnerent au public quatre livres des mêmes épîtres tirées de leur bibliothéque. On a cet ouvrage en deux volumes *in-fol.* avec les notes de François Bosquet, depuis évêque de Montpellier, qui a aussi publié la vie de ce pontife. Paul du Mai, conseiller au parlement de Bourgogne, avoit fait aussi imprimer diverses lettres d'Innocent III, dans un tome *in-8°*. L'édition la plus parfaite de ces lettres, est celle que le savant M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres piéces à ce même pontife; comme des commentaires sur le maître des sentences: *De officio missæ, seu de sacro altaris mysterio, lib. VI; Sermones de tempore & de sanctis; De sacramento baptismi; De claustro animæ; De purgatorio; De consecratione pontificis; De laude charitatis; De sanctorum veneratione, &c.* On assure aussi qu'il est auteur de la prose *Stabat mater dolorosa*; de l'hymne *Ave mundi spes Maria*; de l'oraison *Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine.* Après Innocent III on éleva sur le saint siége HONORIUS III. * Les curieux consulteront Blondus; Platine; Sabellicus; Nauclere; Sigonius; Matthieu Paris; l'abbé d'Usperg; Pierre des Vaux-de-Cernai; Henri de Gand; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Possevin; Sponde; Bzovius; Oldéric Rainaldi; Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Onuphrius Panvin.

INNOCENT IV, natif de Gènes, nommé auparavant *Sinibalde*, de la maison de Fiesque, des comtes de Lavagne, fut élu pape le 24 juin 1243, après un interrégne de plus de vingt mois, depuis la mort de Célestin IV. Sinibalde avoit été chancelier de l'église romaine, & avoit été créé cardinal par Grégoire IX, au mois de septembre 1227. D'ailleurs, son mérite étoit connu de tout le monde, & sa capacité dans la science du droit étoit si grande, qu'on lui donnoit le titre de *Pere du droit.* L'empereur Frédéric II, qui avoit long-temps été brouillé avec les papes & toute l'église, ne fut pas plus tranquille après l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorsqu'il n'étoit que cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à son devoir: mais lorsqu'il vit que ses soins étoient inutiles, il trouva à propos de se dérober à son ressentiment. Ce pape se réfugia en France; & lorsqu'il y fut arrivé au mois de décembre 1244, il convoqua un concile général à Lyon pour l'année suivante 1245. Dans ce concile, qui fut ouvert un lundi après la fête de S. Jean-Baptiste, on procéda contre l'empeur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-sainte. Le pape y donna le chapeau rouge aux cardinaux, pour les faire souvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'église. Après la conclusion du concile, le pontife vit à Cluni le roi S. Louis, qui se préparoit pour son voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année suivante le pape quitta Lyon, où il avoit demeuré six ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouse, & n'alla à Rome que l'année suivante 1252. Depuis il fut appellé à Naples pour recouvrer ce royaume, & vit défaire ses troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du secours des Sarasins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le 7 décembre 1254, après un pontificat de 11 ans, 5 mois & 14 jours. Les ouvrages de ce pape ont été souvent imprimés à Venise, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre: *Apparatus, libris quinque distinctus, in totidem libros decretalium.* Le cardinal Baronius dans ses notes sur le martyrologe romain, marque qu'il croit que ce pape a composé l'office de l'octave de la nativité de la sainte Vierge. Valentin Foster qui a écrit du droit civil romain, & Jean Fischard, auteur des vies des jurisconsultes modernes, parlent fort avantageusement de lui, & lui attribuent divers ouvrages. ALEXANDRE IV fut pape après lui. * On poura aussi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summonéta; Matthieu Paris; S. Antonin; Nauclere; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Sponde; Bzovius; Louis Jacob, &c.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaise*, parcequ'il naquit en cette ville l'an 1225, avoit été religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur de Paris, professeur en théologie, & provincial de la province de France. Le pape Grégoire X le fit archevêque de Lyon en 1272, à la priere du chapitre de l'église de Lyon, & l'année suivante 1273 cardinal d'Ostie, & grand pénitencier de l'église romaine. Le nouveau cardinal harangua au concile de Lyon avec un applaudissement général, & y fit l'oraison funebre de S. Bonaventure dans l'église des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, il fut élu pape à Arezzo le 21 janvier, & fut couronné à Rome le 22 février 1276; mais il ne tint le pontificat que cinq mois & un jour, & mourut le 22 juin de la même année. Il se trouve quelquefois nommé *Petrus Burgundus*, parceque le lieu de sa naissance étoit de l'ancien royaume de Bourgogne. Nous avons de lui des commentaires sur les quatre livres des sentences, publiés à Toulouse en 1652, & quelques autres traités; comme des commentaires sur le pentateuque, sur les cantiques, sur l'évangile, sur les épîtres de S. Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ses écrits plus de cent erreurs; & S. Thomas écrivit une apologie pour lui, par ordre de Jean de Verceil général des Dominicains. ADRIEN V parvint ensuite au pontificat, & mourut un mois après, avant que d'être couronné, ce qui fait que quelques auteurs donnent pour successeur à Innocent V, JEAN XX ou XXI. * Onuphre, *en la chron.* Trithême. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *de viris illust. prædic.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

INNOCENT VI, Limousin de naissance, & évêque de Clermont, connu auparavant sous le nom d'*Etienne* Aubert, succéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 cardinal, évêque d'Ostie, & grand pénitencier de l'église; & tint le pontificat 9 ans, 8 mois & 20 jours, depuis le 18 décembre 1352, jusqu'au 12 septembre 1362. Le saint siége étoit alors à Avignon, & la cour romaine avoit besoin de réforme. Il y travailla avec soin, aussi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les rois de France & d'Angleterre: ce qui ne l'empêcha pas de songer aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses desseins n'eurent pourtant pas toute l'issue qu'il s'étoit promise, & il mourut de déplaisir de voir presque toute l'Europe en armes. Les auteurs parlent de lui comme d'un pontife très-digne du rang où sa vertu l'avoit élevé. Il fit aussi plusieurs fondations saintes, entre lesquelles celle de la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est des plus considérables. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & eut pour successeur URBAIN V. Nous avons sa vie, qui a été publiée depuis peu de temps. * Les curieux la consulteront, avec Sponde; Louis Jacob, &c.

INNOCENT VII, *Côme* Meliorati, de Sulmone, fut élu après Boniface IX, le 17 octobre 1404, dans le temps que l'église étoit divisée par le schisme de Pierre de Lune, qui se faisoit nommer *Benoît* XIII. Avant son élévation au pontificat, il avoit possedé les évêchés de Ravenne & de Boulogne, s'étoit rendu célébre par la connoissance du droit, & avoit été fait cardinal par Boniface IX, en 1389. On ne le mit sur le siége pontifical, qu'à condition qu'il céderoit, si Benoît XIII en faisoit de même: mais il ne tint pas sa promesse. Ce pontife avoit de grandes qualités; mais il étoit trop attaché à ses parens. Les Romains lui donnerent quelques sujets de mécontentement après son

couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette sévérité les rendit plus insolens, & les engagea d'avoir recours à Ladislas roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville : ce qui obligea le pape de se retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladislas les censures ecclésiastiques. Les Romains, en 1406, rappellerent Innocent dans leur ville, où il mourut des suites d'une apoplexie, le 6, d'autres disent le 5, novembre, après deux ans & 22 jours de siége. On peut voir le détail de sa mort, & de ce qui l'a précédé, dans une lettre que Léonard Aretin a écrite à François, prince de Cortone. C'est la deuxiéme du deuxiéme livre des épitres de Léonard, page 30, de l'édition de M. Laurent Mehus; à Florence 1741, *in*-8°. On élut après lui GREGOIRE XII. * Sponde, *in annal.* Thierri de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiste* Cibo, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut assez long-temps à la cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domestique du cardinal de Boulogne, frere du pape Nicolas V, ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'évêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi, & le fit cardinal le 7 mai 1473. Ce même pape le laissa légat à Rome, d'où il sortit à cause de la peste, & on lui confia depuis la légation de Sienne. C'est par ces degrés que le cardinal de Melfi s'éleva sur le siége pontifical, où il vint après Sixte IV, un dimanche 29 août 1484, & fut couronné le 12 septembre. A son avénement au pontificat, il calma les différends des princes d'Italie,& ramena à l'obéissance du saint siége ceux que la sévérité de son prédécesseur en avoit éloignés. Il n'épargna rien pour unir les princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce dessein n'eut point de suite, & ne servit que de prétexte à acquerir une grande somme d'argent à la chambre apostolique. Le pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au roi de Naples, & pour réparer le colisée d'Adrien. Il obtint du conseil du roi Charles VIII, qu'on lui remît le prince Zizime, frere de Bajazet, empereur des Ottomans : ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce prince ne sortiroit point de Rome. Pierre d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Malte, eut un chapeau de cardinal après cette négociation. Innocent eut seize bâtards, huit fils & huit filles. Philippe de Bergame ne lui en donne que deux, un fils & une fille. Il les laissa riches, & maria l'aîné de ses fils, FRANÇOIS comte d'Aguilare, à une fille de *Laurent* de Médicis, nommée *Magdeléne*, qui passoit pour une des plus belles princesses de son temps. *Voyez* CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ses bâtards des choses peu équitables. Il mourut le 25 juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, après avoir gouverné l'église 7 ans, 10 mois & 27 jours. ALEXANDRE VI lui succéda. * Onuphre & Ciaconius, *in vitis pontific.* Du Chêne & Papire Masson, *in Innoc. VIII*, *&c.* Bayle, *diction. critiq.*

INNOCENT IX, de Boulogne, nommé *Jean-Antoine* Fachinetti, cardinal du titre des quatre saints couronnés, fut élu pape après Grégoire XIV, le 29 octobre 1591, & fut couronné le 3 novembre. Il avoit été pourvu par le pape Pie IV, d'un évêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au concile de Trente, & avoit été fait cardinal par Grégoire XIII. Les auteurs rapportent deux présages de son élévation au pontificat; le premier est, que dans le temps qu'il rendoit obéissance à son prédécesseur Grégoire XIV, la tiare de ce pape lui tomba sur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le conclave sa cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le trône pontifical dans les consistoires. Il mourut le trente décembre, deux mois après son élection. CLEMENT VIII fut élevé ensuite sur le saint siége. * Sponde, *in annal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiste* Panfilio, fut créé pape après Urbain VIII, le 15 septembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé nonce à Naples. Urbain VIII le fit dataire du cardinal François Barberin son neveu, l'an 1625, en sa légation de France & d'Espagne, le fit demeurer en ce royaume avec le titre de patriarche d'Antioche & de nonce apostolique; & à son retour il le fit cardinal. Innocent manqua de reconnoissance; car peu après son élévation au pontificat, il chassa les Barberins de Rome. Deux ans après il les rappella de leur exil; & se réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à dona Olympia, sa belle-sœur, sous son pontificat, ce qui lui a attiré la censure de quelques auteurs. L'église de France fut troublée par les disputes de la grace sur la fin de son pontificat; & la faculté de théologie de Paris lui adressa les cinq fameuses propositions attribuées à Jansénius évêque d'Ypres, sur cette matiere, que ce pape condamna par une bulle de 1653. Innocent X mourut le 7 janvier 1655, âgé de 81 ans, après en avoir passé 10, 4 mois & 22 jours sur le siége de S. Pierre. ALEXANDRE VII fut pape après lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoît* Odescalchi, étoit fils d'un riche banquier de Côme dans le Milanez. Il embrassa d'abord la profession des armes, qu'il porta en Flandre au service des Espagnols contre les François : il y fut même blessé à l'épaule droite d'un coup de mousquet, dont il fut incommodé toute sa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état ecclésiastique, & fut clerc de chambre sous le pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaisante, & ses manieres généreuses & libérales, lui firent de puissans amis, entre lesquels on compte dona Olympia, belle-sœur d'Innocent X. Ce fut de ce pape qu'il reçut le chapeau de cardinal le 6 mars 1645. Quelque temps après il fut pourvu de la légation de Ferrare, & de l'évêché de Novarre, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin, après la mort du pape Clément X, il fut élevé sur le saint siége le 21 septembre 1676. Sa conduite à l'égard de ses parens fut très-ecclésiastique, & très-opposée à celle de quelques-uns de ses prédécesseurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'administration au cardinal Aldéram Cibo, Génois de nation. Il assista l'empereur Léopold I, le roi de Pologne Jean III, & la république de Venise, de sommes considérables & de ses galeres, pendant la guerre que ces trois puissances eurent contre les Turcs durant son pontificat. La vie de ce pontife a été très-austere; & si on a pu remarquer en lui quelque défaut, ç'a été son peu d'habileté pour le gouvernement, sa trop grande déférence aux sentimens de ses ministres, & sa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette couronne. Il mourut le 12 août 1689, & eut pour successeur, le cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mém. du temps.*

INNOCENT XII, nommé auparavant *Antioche* Pignatelli, d'une très-noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la cour de Rome sous Urbain VIII, il fut d'abord inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, évêque de Lecce, secrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, & maître de chambre de Clément X. Il exerça le même emploi sous Innocent XI, qui le fit évêque de Faënza, légat de Boulogne, & enfin archevêque de Naples, & cardinal au mois de septembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier février 1691, il fut créé pape le 12 juillet de la même année, prit le nom d'*Innocent XII*, & fut couronné le 15 du même mois. Il se conduisit en véritable pere commun,

ſans prédilection, ſans partialité, & ne connut que les pauvres pour ſes parens. Après avoir fondé pluſieurs hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quiétiſme, & avoir nettoyé & grandi les ports d'Anzio & de Nettuno, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 ſeptembre 1700, ayant tenu le ſiége 9 ans, 2 mois & 15 jours. CLÉMENT XI lui ſuccéda. * *Mém. du temps.*

INNOCENT XIII, nommé auparavant *Michel-Ange Conti*, étoit fils de Charles Conti, duc de Poli, de l'une des trois plus nobles maiſons de Rome. Le chef de cette maiſon eſt grand-maître héréditaire du palais apoſtolique. Michel-Ange naquit le 15 mai 1655, fut fait gouverneur de Viterbe en 1693, & en 1695 archevêque titulaire de Tarſe, & nonce auprès des cantons Suiſſes catholiques. En 1698 il alla en qualité de nonce à la cour de Lisbone. Il y étoit encore le 7 juin 1707, lorſqu'il fut promu au cardinalat, & même n'en revint qu'en 1711, avec la qualité de vice-protecteur des affaires de ce royaume. L'année ſuivante il fut pourvu de l'évêché de Viterbe, dont il ſe démit volontairement en 1719. Enfin après avoir exercé divers emplois honorables à la cour de Rome, il fut élu le 8 mai 1721, pour gouverner l'égliſe univerſelle, & prit le nom d'*Innocent XIII*, en mémoire d'Innocent III, le plus illuſtre des papes que les diverſes branches des Conti ont donnés à l'égliſe. Ce pape depuis ſon élévation ne jouit que par intervalles d'un peu de ſanté, ce qui joint à l'état des affaires de l'Europe ſuſpendues par l'attente d'une paix générale, ne lui a pas permis de ſignaler le temps de ſon pontificat par des actions éclatantes. Après avoir gouverné l'égliſe pendant deux ans, neuf mois, & 26 jours, il mourut le 7 mars de l'an 1724, dans ſa ſoixante-neuviéme année. BENOÎT XIII lui ſuccéda. *Voyez* CONTI.

INNOCENT CESAIRE, *cherchez* CESAIRE.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione, *cherchez* ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOC, ville de la Cujavie en Pologne. Elle eſt capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviere de Netec, à deux lieues de Kruſwick.

Le Palatinat du même nom eſt une province de la Cujavie en Pologne. Elle eſt bornée au nord par la Pruſſe royale, & des autres côtés par les palatinats de Kaliſch, de Brzeſcie, & de Plozkow. Ses villes principales ſont celle dont nous venons de parler, Uladiſlaw, & Bedgoski ou Bidgots. Quelques géographes y mettent auſſi Dobrezin avec ſon territoire. * Baudrand.

INQUISITION, tribunal que les papes ont érigé dans l'égliſe pour la recherche & la punition des hérétiques. Dans les premiers ſiécles de l'égliſe, juſqu'à la converſion de l'empereur Conſtantin, on ne les puniſſoit que par l'excommunication; & il n'y avoit point d'autre tribunal que celui des évêques, non-ſeulement pour juger de la doctrine, mais auſſi pour punir ceux qui s'obſtinoient dans celle qu'on avoit condamnée d'héréſie. On fit plus ſous les empereurs chrétiens: car comme ils ſe crurent obligés de punir les crimes commis contre la majeſté divine, ils publierent des loix qu'on peut voir dans les codes de Théodoſe & de Juſtinien, qui condamnent les hérétiques à la peine de l'exil, & de la confiſcation de leurs biens; de ſorte qu'il y eut alors deux tribunaux contre eux; l'eccléſiaſtique, qui déclaroit l'héréſie, & qui excommunioit les hérétiques; & le ſéculier, qui faiſoit le procès à celui qui étoit coupable du crime d'héréſie, & le puniſſoit de la peine ordonnée par les loix impériales. Cela dura juſqu'à la diviſion de l'empire après l'an 800; car alors les évêques en Occident eurent une juriſdiction plus forte ſur les hérétiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur tribunal, pour les juger & les punir, non pas à la vérité de l'exil, ſelon les loix des empereurs; mais de la priſon, du jeûne, & d'autres ſemblables peines, qui furent réglées par les canons & par l'uſage. Ils exercerent aſſez paiſiblement cette ſorte de juriſdiction pendant l'eſpace d'environ trois cens ans, juſqu'au XII ſiécle. Alors comme tout étoit en trouble dans l'égliſe, où les héréſies ſe multiplierent, & que les hérétiques ſe rendirent très-puiſſans, on fut contraint de tolérer bien des choſes auſquelles on ne pouvoit remédier. Tout ce que purent faire les évêques, & ſur-tout les papes, ce fut d'envoyer des prédicateurs & des légats pour convertir les hérétiques, & particulierement les Albigeois, qui cauſoient de grands déſordres en Languedoc. C'eſt ce que fit le pape Innocent III, qui vers le commencement du XIII ſiécle, envoya dans cette province quelques ſavans abbés & religieux de l'ordre de Cîteaux, auſquels le ſaint évêque Didace d'Oſma en Eſpagne ſe joignit, accompagné de S. Dominique, qui n'étoit encore alors que chanoine de cette égliſe, quelques années avant qu'il eût inſtitué ſon ordre des Freres Prêcheurs. Enfin, après que le comte Raimond, grand protecteur des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le cardinal Romain de S. Ange, légat du pape Grégoire IX, tint en 1229 un célébre concile à Toulouſe, où entr'autres choſes, on fit ſeize décrets touchant les voies qu'on devoit tenir pour rechercher & pour punir les hérétiques. C'eſt là proprement qu'on a commencé d'établir une inquiſition réglée, qui dépendoit alors entierement des évêques, comme juges naturels de la doctrine. Néanmoins le pape Grégoire, qui étoit extrêmement zélé, ne trouvant pas que les évêques agiſſent aſſez fortement à ſon gré, attribua trois ans après aux ſeuls religieux de S. Dominique ce tribunal de l'inquiſition. Ces religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des évêques accuſés d'avoir été trop indulgens, donnerent dans l'autre extrêmité; & exercerent leur charge avec tant de rigueur, que le comte & le peuple de Toulouſe chaſſerent de leur ville ces inquiſiteurs, tous les autres Dominicains, & l'évêque même, nommé Raimond, qui étant de leur ordre, les favoriſoit. Ils furent pourtant rétablis quelque temps après; mais on leur donna pour collégue un ſavant Cordelier, pour modérer leur zèle trop ardent, par ſa prudence & par ſa douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'inquiſition encore trop rude, & l'on ne put s'en accommoder en France. *Voyez* plus bas l'article, INQUISITION DE TOULOUSE.

L'empereur Frédéric II fit en 1244 un édit très-ſévere contre les hérétiques, par lequel, en prenant les inquiſiteurs ſous ſa protection, il ordonna qu'ils examinaſſent ceux qui ſeroient accuſés du crime d'héréſie, & que les juges ſéculiers condamnaſſent les coupables au feu, s'ils étoient opiniâtres, ou à une priſon perpétuelle, s'ils abjuroient leur héréſie. Mais comme immédiatement après il eut de nouveaux démêlés avec le pape Innocent IV, qui le dépoſa de l'empire au concile de Lyon, cet édit ne fut point exécuté; & l'héréſie pendant ces troubles devint plus forte que jamais, ſans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embraſſerent juſqu'à la mort de cet empereur, qui arriva en 1250. Alors le pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement ſon autorité en Italie, y établit en 1251, l'inquiſition dont le ſoin fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conjointement avec les évêques, qui ſont les juges légitimes du crime d'héréſie, & avec les aſſeſſeurs nommés par le magiſtrat pour condamner les coupables aux peines portées par les loix.

L'inquiſition réglée de la ſorte par le pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie; & cette juriſdiction fut nommée *le S. Office*. Le royaume de Naples la refuſa, à cauſe de la méſintelligence qui étoit entre

le pape & le roi. La république de Venise avoit établi l'année précédente des juges ecclésiastiques & séculiers, contre les hérétiques, savoir, le patriarche de Grade, l'évêque de Castel, & les autres évêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'hérésie; & le doge avec les conseillers, pour condamner au feu ceux qui en seroient coupables; de sorte qu'elle ne voulut recevoir le tribunal du saint office, ni les inquisiteurs, que long-temps après sous le pape Nicolas IV, de l'ordre de S. François, & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & restrictions, qui font que ce saint office s'y exerce d'une maniere qui n'a point causé de troubles dans l'état de Venise, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques provinces de France & d'Allemagne reçurent aussi l'inquisition; mais elles s'en défirent bientôt; & les inquisiteurs, que l'on y souffrit encore quelque temps, n'en avoient presque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de simples officiers du conseil des évêques. Pour ce qui regarde l'Espagne, l'inquisition n'y fut reçue que dans l'Aragon, jusqu'à ce qu'en l'année 1478, le roi Ferdinand & la reine Isabelle, voyant que plusieurs Maures & Juifs convertis, retournoient tous les jours au judaïsme & au mahométisme, & pervertissoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Castille l'inquisition indépendante des évêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Espagne; ce qu'ils firent par le conseil du cardinal Pierre Gonzales de Mendoza, archevêque de Séville, & par l'autorité du pape Sixte IV. De-là, après la prise de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces royaumes. Elle fut aussi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les états du roi d'Espagne, à la réserve du royaume de Naples & des Pays-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples se sont soulevés, n'en pouvant pas seulement souffrir le nom. Les juges séculiers qui connoissoient du crime d'hérésie dans les Pays-Bas sujets au roi d'Espagne, ne pouvant employer la sévérité à cause de la trop grande quantité d'hérétiques, qui étoit dans le pays; l'empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'inquisition de la même maniere qu'elle étoit en Espagne. Il publia même une déclaration à cet effet: mais la reine de Hongrie sa sœur, qui étoit gouvernante des Pays-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les marchands étrangers, & que les villes demeureroient sans commerce, il fit un second édit, par lequel il déclara que l'inquisition n'auroit aucun pouvoir sur les étrangers, & modéra même la forme de l'inquisition à l'égard de ceux du pays. Cependant la volonté de l'empereur ne fut pas régulierement exécutée, & le droit de punir les hérétiques demeura toujours aux juges séculiers. Philippe II tenta de nouveau en 1559, & les années suivantes, d'y introduire l'inquisition, de même qu'elle étoit en Espagne; & après avoir tenté & essayé inutilement les voies de la douceur, il ordonna l'an 1567 au duc d'Albe de l'établir par la force des armes: mais cette violence causa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination espagnole.

L'an 1560, le duc de Guise & le cardinal de Lorraine son frere, presserent fortement la reine Catherine de consentir à l'établissement de l'inquisition en France, qu'ils disoient être le plus efficace de tous les remedes contre l'hérésie: mais la reine ne put se résoudre à établir ce nouveau tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le peuple Romain s'étoit jetté en foule dans le palais du saint office, & en avoit brulé les archives, & brisé les prisons, d'où il avoit tiré les criminels; & que même les magistrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mît le feu au couvent des Dominicains, en haine de l'inquisition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon messieurs de Guise, le chancelier proposa un expédient, & remarqua que sous le regne de François I, les magistrats connoissoient du crime d'hérésie pour ce qui regarde le fait, & condamnoient les hérétiques; que Henri II, pour satisfaire les évêques, qui se plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette jurisdiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un édit le 19 novembre 1549; par lequel, en laissant aux juges séculiers la connoissance du crime d'hérésie pour le fait, à l'égard des laïcs; & aux évêques celle du droit, quand il s'agit de décider si une doctrine est hérétique, il ordonnoit que les juges, après avoir fait le procès aux accusés, les renvoyassent aux évêques, pour les punir selon les loix canoniques; que cinq ou six ans après, le même roi avoit fait un autre édit, qui ordonnoit que les juges ecclésiastiques fissent le procès aux hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'hérésie, on les envoyât aux juges séculiers, pour les punir selon la rigueur des ordonnances. Là-dessus le chancelier proposa au roi un nouvel édit, qui tenant le milieu entre les deux édits contraires de Henri II, pût satisfaire également les juges ecclésiastiques & les séculiers, & traiter assez rigoureusement les hérétiques, pour n'avoir pas besoin de recourir à l'inquisition, qui semble choquer les droits des parlemens & des évêques. Sur cet avis, le roi fit l'édit de Romorantin au mois de mai 1560, qui porte que la connoissance du crime d'hérésie n'appartiendra qu'aux seuls prélats & à leurs officiers: mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, soit en particulier, soit en public, qui feront de secrettes assemblées, qui prêcheront sans la permission de leurs évêques, qui feront des libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugés par les juges séculiers sans appel, & punis selon la rigueur des ordonnances, comme criminels de leze-majesté. Cet édit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellerent *l'inquisition d'Espagne.* * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.* P. Paul, Servite, *ou* Fra Paolo, *de l'origine de l'inquisition.* Marsolier, *hist. de l'inquisition & son origine*, in-12, 1693. Dellon, *relation de l'inquisition de Goa.*

Maniere dont on exerce l'Inquisition.

L'inquisition qui est une jurisdiction ecclésiastique, établie dans les états du pape, du roi d'Espagne, & du roi de Portugal, connoît des crimes d'hérésie, de judaïsme, de mahométisme, de sortilége, de sodomie & de polygamie. La coutume est que le roi d'Espagne nomme au pape un inquisiteur général pour tous ses royaumes; & sa Sainteté le confirme. Cet inquisiteur général nomme ensuite les inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le consentement & l'agrément du roi. Le roi, de plus, met un conseil où sénit pour cette matiere dans le lieu où est le souverain inquisiteur ou président; & ce conseil a une jurisdiction souveraine sur toutes les affaires qui regardent l'inquisition. Les seigneurs les plus considérables se font officiers de l'inquisition sous le nom de *Familiers.* Leur fonction est de faire la capture des accusés. Le respect extrême qu'on porte aux familiers, & la terreur que cette jurisdiction jette dans les esprits, autorise si fort les emprisonnemens, qu'un accusé se laisse emmener sans oser rien dire, dès qu'un familier lui a prononcé ces paroles: *De la part de la sainte inquisition.* Aucun voisin n'ose murmurer; le pere même livre ses enfans, & le mari sa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du criminel tous ceux qui auroient refusé de donner mainforte pour empêcher son évasion. On met les

prisonniers un à un, ou deux à deux dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de conseil, pour être interrogés à la maniere de ce tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils sont accusés, mais on se contente de leur demander de quoi ils se sentent coupables. D'abord tous les parens du criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort : ils n'osent solliciter pour sa grace, ni même s'approcher de la prison, tant ils craignent d'être suspects & envelopés dans le même malheur : jusques-là que les parens se réfugient quelquefois dans les pays étrangers ; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoie après une longue prison ; mais il perd toujours la meilleure partie de son bien, qui se consume pour fournir aux frais de l'inquisition. Le secret de toute la procédure est gardé si étroitement, qu'on ne sait jamais le jour destiné à prononcer leur sentence. Ce jugement se fait pour tous les accusés une fois l'année, en un jour choisi par les inquisiteurs. L'arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'est-à-dire, *un arrêt de foi*, ou en matiere de religion : & il est aussitôt suivi de l'exécution des coupables. On rend cet arrêt en public avec des solemnités extraordinaires. On éléve en Portugal un théâtre de charpente, qui occupe presque toute la place publique, & qui peut tenir jusqu'à trois mille personnes. On y dresse un autel richement paré ; & à côté on éleve des rangs de siéges en façon d'amphithéâtre, pour faire asseoir les familiers & les accusés. Vis-à-vis est une chaire fort haute, où un des inquisiteurs appelle chaque accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuse, & l'arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les prisonniers qui sortent de la prison pour venir sur ce théâtre, jugent de leur destinée par les différens habits qu'on leur a donnés. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *San-Benito*, qui est une maniere de juste-au-corps jaune sans manches, chargé d'une croix rouge de S. André cousue dessus, sont assurés de la vie : mais ils perdent leur bien, qui est confisqué au profit de la chambre royale, & pour payer les frais de l'inquisition. Ceux à qui l'on fait porter sur leur *San-Benito*, quantité de flâmes de serge rouge, cousues dessus sans aucune croix, sont convaincus d'être relaps : & d'avoir déja eu une fois leur grace ; & sont menacés d'être brulés, en cas de rechute ; mais ceux qui outre les flâmes représentées sur leur *San-Benito*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, sont destinés à la mort. Il y a impunité la premiere fois pour ceux qui promettent de renoncer au judaïsme, & qui ont fidélement révélé tous les complices ; mais à la seconde fois, il n'y a plus de pardon. Les inquisiteurs étant ecclésiastiques, ne prononcent point l'arrêt de mort ; ils dressent seulement un acte qu'ils lisent à l'accusé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la sainte inquisition le livre avec douleur au bras séculier. Cet acte est mis entre les mains de sept juges, qui sont au côté gauche de l'autel, lesquels condamnent les criminels à être brulés, après avoir été étranglés, si ce n'est qu'ils soient Juifs ; car en ce cas on les brule tout vifs.

Les places publiques où se font ordinairement ces sortes d'exécutions, s'appellent *Roussi* en Portugal. On y dresse des fagots avec un poteau au milieu, où le criminel étant assis, est étranglé par l'exécuteur, puis brulé. La confrérie de la *miséricorde* est présente à ce spectacle, où elle vient avec une baniere suivie de plusieurs prêtres qui conduisent le criminel au lieu patibulaire, & font des prieres pour lui. Dans tout le pays de la domination portugaise, il y a quatre inquisitions, savoir celles de Lisbonne, de Coimbre, & d'Evora en Portugal ; & celle de Goa, dans l'Inde orientale. Outre ces quatre tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le grand conseil de l'inquisition, où préside l'inquisiteur général. Tous les inquisiteurs sont nommés par le roi, & confirmés par le pape, de qui ils reçoivent leurs bulles. * Jouvain & Daviti, *de l'Espagne*. Du Cange, *Glossarium latinitatis*.

De l'Inquisition de Toulouse.

Cette inquisition, qui est la premiere dont on ait entendu parler, fut établie par le pape Grégoire IX, sous Raimond VII du nom, comte de Toulouse, l'an 1229. Tout ce que les légats des papes avoient fait contre les Albigeois avant ce temps-là, ne peut passer que pour une recherche extraordinaire ; & non pour une inquisition réglée. Ce tribunal reçut au commencement de grandes traverses ; car les inquisiteurs & l'évêque qui les favorisoit furent chassés. Ils furent ensuite rétablis ; mais peu de temps après ils furent tous massacrés. Raimond fit punir par de séveres supplices ; les auteurs de ce crime, dont on le soupçonnoit lui-même. Après la mort de ce comte, Alfonse, frere de S. Louis, lui succéda en 1249 ; & alors les inquisiteurs commencerent d'exercer leur justice en toute liberté. Lorsqu'Alfonse fut mort en 1271, & que le comté eût été réuni à la couronne, ils eurent la même autorité sous nos rois ; mais par succession de temps l'hérésie des Albigeois s'étant dissipée, l'inquisition, qui ne connoissoit que des causes d'hérésie, tomba en décadence, outre que ce tribunal étoit déja fort décrédité, à cause que le zèle indiscret des inquisiteurs leur faisoit quelquefois envéloper des personnes innocentes dans leurs accusations : enfin il ne leur resta que quelques légéres attributions, comme l'examen des livres de doctrine, & autres semblables. Le parlement néanmoins leur envoyoit quelquefois certaines causes, où il y avoit soupçon d'hérésie. Ils retinrent long-temps un droit qui leur avoit été donné à leur établissement, qui étoit de se faire apporter tous les ans le scrutin de l'élection des capitouls de Toulouse, pour l'examiner, & pour voir si parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût suspect d'hérésie ; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646, par un arrêt du conseil, & fut attribué à l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, & à ses successeurs ; sur ce fondement, que les évêques par les constitutions canoniques, sont inquisiteurs nés dans leurs diocèses. De sorte que l'inquisition est entierement abolie à Toulouse, aussi-bien qu'à Carcassone, & dans toute la France. On voit encore à Toulouse un petit couvent de Dominicains, qui porte le nom d'*Inquisition*, parceque l'inquisiteur y faisoit sa demeure. * La Faille, *annales de la ville de Toulouse*. Le regiltre des arrêts de l'inquisition de Toulouse a été publié à Amsterdam en 1692, & intitulé : *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ, ab anno Christi* 1307, *ad annum* 1323. Ce livre est imprimé à la fin de l'*histoire lat. de l'inquisition*, par Limborch, *in-fol.*

De l'Inquisition de Venise.

Le tribunal de l'inquisition établi à Venise, dépend presque autant du gouvernement politique, que les tribunaux séculiers. Le saint office est composé du nonce du pape, résident à Venise, du patriarche de Venise (qui, comme noble Vénitien, est toujours fort zélé pour l'observation des loix de la république) du pere inquisiteur, qui est toujours de l'ordre de S. François, & de deux principaux sénateurs, qui sont assistans, & sans la présence desquels toutes les procédures sont nulles, & les sentences ne peuvent être mises en exécution. Ainsi, sous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'état, l'inquisition cesse sou-

vent d'en connoître. L'hérésie est presque la seule matiere dont ce tribunal connoisse à Venise ; & même l'inquisition n'y est pas fort sévére à cet égard. Le saint office ne profite jamais des biens d'un hérétique condamné, la république ayant voulu qu'ils retournassent aux héritiers. Depuis le catalogue des livres défendus, qui fut dressé lorsque la république reçut l'inquisition, il n'est point permis au saint office d'en censurer d'autres que ceux que la république censure elle-même. L'inquisition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur religion, & que le peuple n'aille gagner les indulgences dans leurs églises, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs sont tolérés à Venise ; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate pour les distinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchés pour la religion seule : de sorte que les blasphêmes, les sacriléges, & les autres crimes semblables qu'ils commettent, sont de la connoissance des juges séculiers. L'inquisition a un pouvoir si borné dans l'état de Venise, que la république permet qu'on donne le bonnet de docteur en l'université de Padoue, sans faire la profession de foi ordonnée par les papes : c'est pourquoi on y voit les schismatiques, les hérétiques, & les Juifs, se faire docteurs en droit & en médecine. * De Saint Didier, *ville & république de Venise.*

De la congregation de l'Inquisition, ou du Saint-Office à Rome.

Le pape Paul III ayant convoqué, en 1545, un concile général à Trente, pour établir la foi de l'église contre l'hérésie des Luthériens, & pour réformer la discipline ecclésiastique, nomma neuf savans hommes, pour commencer la correction des mœurs du clergé ; ce qui donna lieu à l'établissement de la congrégation, qui fut depuis nommée de l'*Inquisition* ou *du Saint-Office*, laquelle fut confirmée par le pape Sixte V, l'an 1588. Elle est composée de douze cardinaux, nommés par sa Sainteté, avec bon nombre de prélats & de théologiens, qui portent le titre de *Consulteurs*, & dont celui qui est commissaire, est toujours de l'ordre de S. Dominique. Ces douze cardinaux sont appellés *Inquisiteurs généraux*, parceque leur pouvoir s'étend par toute la chrétienté. Les inquisiteurs provinciaux sont députés par eux dans les provinces où l'inquisition est reçue. * Jean Des-Loix, *Inquisiteur de la foi*, *ch.* 1.

De l'Inquisition de Goa.

A Goa, dans la presqu'isle de l'Inde, au deça du golfe de Bengala, les Portugais ont établi deux inquisiteurs : le premier, que l'on nomme *le Grand-Inquisiteur*, est toujours un prêtre séculier, & le second est un religieux de l'ordre de S. Dominique. L'inquisition a encore des officiers qu'on appelle *Députés du Saint-Office* : ceux-ci sont en assez grand nombre, & il y en a de tous les ordres religieux. Ils assistent à l'instruction du procès, & au jugement des accusés ; mais ils ne viennent jamais au tribunal sans être mandés par les inquisiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du Saint-Office*, ausquels on laisse le soin d'examiner les livres, & d'y remarquer les propositions que l'on soupçonne contenir quelque chose de contraire à la pureté de la foi : ceux-ci n'assistent point aux jugemens, & ne viennent au tribunal que pour y faire leur rapport touchant les choses qui leur ont été commises. Il y a encore un promoteur, un procureur & des avocats, pour les prisonniers qui en demandent. Les autres officiers de l'inquisition sont les *Familiers du Saint-Office*, qui sont comme les huissiers ou sergens. Ces officiers se croient assez honorés de ce titre, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, sur laquelle sont gravées les armes du Saint-Office. L'inquisiteur accompagné d'un secrétaire & d'un interpréte, visite tous les prisonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires se font contre ceux qui sont accusés de sodomie, ou de judaïsme. L'accusation de judaïsme regarde les *Christians novos*, c'est-à-dire, les *Chrétiens nouveaux*. On donne ce nom à ceux qui sont descendus des Juifs, lesquels ayant été chassés par Ferdinand V, roi d'Aragon & de Castille, furent reçus en Portugal en embrassant le christianisme ; ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif est odieux par toute la terre, on a toujours distingué des familles chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellés *Chrétiens nouveaux*. A Goa, il n'y a que le grand-inquisiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de se faire porter en chaise, & l'on a pour lui beaucoup plus de respect que pour l'archevêque, ou le viceroi. Son autorité s'étend sur toute sorte de personnes, laïques & ecclésiastiques, à la réserve de l'archevêque, de son grand-vicaire qui est toujours un évêque, du viceroi, & des gouverneurs qui représentent le viceroi : encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la cour de Portugal des crimes dont on les accuse, & en avoir reçu des ordres secrets du conseil souverain de l'inquisition de Lisbonne. Les conseillers de ce tribunal ne s'assemblent guères ; au lieu que les autres conseils se tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les causes, outre les députés qui y assistent, les archevêques des lieux où l'inquisition est établie, ont droit de se trouver au tribunal. Lorsque l'*Auto da Fe*, c'est-à-dire, l'arrêt en matiere de foi, a été rendu, on donne un *san-benito*, ou grand scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de S. André, peinte en rouge devant & derriere, à ceux qui ne sont pas jugés coupables de mort ; mais ceux qui méritent la mort, sont revêtus d'un *Samara*, qui est une autre espéce de dalmatique ou scapulaire, dont le fond est gris, & le portrait du criminel y est représenté au naturel devant & derriere, posé sur des tisons allumés, avec des flâmes qui s'élevent, & des démons tout au tour. Leurs noms & leurs crimes sont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confessé leurs crimes après la prononciation de la sentence, & ont ainsi mérité le pardon, ils portent sur leur *Samara* des flâmes renversées la pointe en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolto*, c'est-à-dire, *feu renversé*, parcequ'ils ont évité le supplice du feu. On donne à ceux qui sont trouvés coupables de magie, des bonnets de carton élevés en pointe, à la façon d'un pain de sucre, que l'on appelle *Carochas*. Ces bonnets sont tout couverts de figures de diables & de flâmes de feu. Tous les criminels étant ainsi revêtus, selon la qualité de leurs crimes, on fait une procession dans une église choisie pour cette cérémonie ; & chaque criminel est accompagné de son parrein, qui marche à son côté. Ces parreins sont des personnes considérables, qui sont obligées de répondre de celui qui leur a été confié, & de le représenter après la cérémonie. Les criminels marchent à la procession l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les pieds nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de suite. Après les derniers de ceux qui ont la vie sauve, on porte un crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent ; & ensuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des statues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux que les statues représentent ; car l'inquisition exerce aussi sa justice sur les morts, lorsqu'après leur décès, ils sont chargés de quelque grand crime ; & s'ils sont convaincus, on les déterre, pour bruler leurs ossemens dans l'exécution de l'*Auto da Fe*. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'église des Dominicains, les portraits

de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête seulement y est représentée au naturel, posée sur des tisons embrasés, avec leur nom, leur pays & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo qui mado pro hereje relapso*, c'est-à-dire, *je meurs brulé comme hérétique relaps*. Si n'ayant été accusé qu'une fois, il a persévéré dans son erreur, on met *pro hereje contumas?* & s'il persiste à se dire innocent, on met *pro hereje convitto negativo*, comme *hérétique convaincu, mais qui n'a pas confessé*. * Dellon, *relation de l'inquisition de Goa, en* 1687. Cette relation doit être lue avec précaution.

INS ou INN, *Oenus* ou *Ænus*, riviere d'Allemagne, sort de deux sources du mont Bernina dans les Alpes, au pays des Grisons, & vers les frontieres de la Valteline. Ensuite elle traverse le Tirol, passe à Inspruck, à Hall, à Schiwatz & à Kuffstein. Enfin elle entre dans la Baviere, où elle arrose Hag, Vasserburg, &c. & ayant reçu le Soliz ou Saltzbach, & quelques autres rivieres, elle se jette dans le Danube à Passaw.

INSCRIPTIONS. La maniere la plus ordinaire de conserver la mémoire des faits remarquables chez les anciens, étoit l'usage des monumens matériels. D'abord on se contentoit de dresser des colonnes ou des pierres, pour faire ressouvenir de quelque évenement mémorable. C'est ainsi que Jacob ayant eu à Bethel une vision miraculeuse, qui l'assuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit sous son chevet, la dressa comme une colonne, & versa de l'huile dessus, afin que ce fût un monument de la promesse que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revînt en santé & en prospérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colonne, le considérer comme un lieu saint, & y offrir à Dieu la dixiéme partie des biens qu'il lui auroit donnés. * *Genes.* 28, *v.* 18 & 22. Quand Jacob & Laban se réconcilierent, *Genes.* 31, *v.* 45, le premier prit une pierre & la dressa en forme de colonne, pour servir de monument de cette reconciliation: les freres de Laban prirent aussi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnerent, chacun en leur langue, à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parceque ce monceau de pierres restoit comme un témoignage solemnel du traité qu'ils contractoient ensemble, comme ils le déclarerent eux-mêmes. Josué, suivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Israélites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils camperent, après l'avoir passé à pied sec, pour servir de monument à la postérité de ce passage miraculeux. * *Jos.* 4. Les tribus des Israélites qui retournerent de la conquête de Chanaan, dans le pays qui leur avoit été donné au-delà du Jourdain, éleverent une espéce d'autel de pierres sur les bords de ce fleuve, pour servir de monument, ainsi qu'ils s'en expliquerent aux deputés des autres tribus, qui leur furent envoyés pour savoir leur intention. Xénophon remarque dans l'histoire de la fameuse retraite des dix mille Grecs, que les soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir essuyé beaucoup de dangers & de fatigues, éleverent une grande pile de pierres, pour marquer leur joie, & laisser des vestiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque, qui fît connoître qu'elles signifioient quelque chose, que leur position & leur situation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque évenement; mais on avoit besoin de la mémoire, pour savoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes en deux manieres: premierement, en leur donnant des figures, qui représentoient des dieux, des hommes & des batailles, & en faisant des bas reliefs où ces choses étoient dépeintes; secondement, en gravant dessus des caracteres & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des inscriptions, ou des loix. Cette coutume de graver sur les pierres a été très-ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Pline, Tacite, &c. le reconnoissent. Diodore de Sicile parle de certains cavaux souterreins des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans lesquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même auteur dit qu'à Nyse en Arabie, il y avoit une colonne érigée en l'honneur d'Osiris & d'Isis, avec une inscription en lettres sacrées. Dans la citadelle d'Athènes, il y avoit, au rapport de Thucydide, *l.* 6, des colonnes, où étoit marquée l'injustice des tyrans, qui avoient usurpé l'autorité. Hérodote, *l.* 7, rapporte qu'on érigea une pile par le décret des Amphyctions, où il y avoit des épitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tués aux Thermopyles. Le même auteur parle dans le livre IV de son histoire, d'une colonne avec une inscription, érigée sur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque, dans son traité de la musique, fait mention d'une inscription qui étoit dans la ville de Sicyone, où l'on voyoit les noms des sacrificateurs, des poëtes & des musiciens d'Argos. Le nombre de ces inscriptions sur des colonnes, sur des pierres, sur des marbres, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini, & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains, & les plus fidéles monumens de l'histoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'histoire, LES MARBRES D'ARONDEL, où sont marquées les plus anciennes époques des Grecs.

Porphyre nous parle des inscriptions que ceux de Créte conservoient, où étoit décrite la cérémonie des sacrifices des Corybantes. Euhémérus, au rapport de Lactance, avoit fait une histoire de Jupiter & des autres dieux, qu'il n'avoit tirée que des titres & des inscriptions qui se trouvoient dans les temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphylien*, où l'inscription d'une colonne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le dieu même. Pline rapporte que les astrologues babyloniens se servoient de briques pour conserver leurs observations, & l'on se servit de matieres dures & solides pour conserver les arts & les sciences. Cet usage a long-temps subsisté, puisqu'Arimnestus, fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au temple de Junon une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les sciences qu'il avoit cultivées. *Arimnestus*, dit Malchus, *étant de retour chez lui, attacha au temple de Junon une table d'airain, comme une offrande qu'il consacroit à la postérité; ce monument avoit deux coudées de diamêtre, & il y avoit sept sciences écrites.* Pythagore & Platon, selon l'opinion des savans, n'ont appris la philosophie que des inscriptions gravées en Egypte sur les colonnes de Mercure. Tite-Live dit qu'Annibal dédia un autel avec un long discours, gravé en langue punique & en grec, qui contenoit la description de ses heureux exploits. Les inscriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, sont des preuves suffisantes que ç'a été la premiere maniere de transmettre les choses à la postérité, & d'instruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particulierement du dialogue de Platon, intitulé *Hyparque*, où il est dit que le fils de Pisistrate de ce même nom, fit graver sur des colonnes de pierre des préceptes utiles pour les laboureurs. Pline nous assure que l'on commença à faire & à composer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb; & l'acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs, fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs eussent chez eux de quoi les faire souvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble. Tacite rapporte, *dans le liv.* 4 *de ses annales*, *c.* 43, que les Messéniens, dans les contestations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le temple de Diane *Liméné-*

tide, produisirent l'ancien partage du Péloponnèse fait entre les descendans d'Hercule, & montrerent que le champ dans lequel le temple avoit été bâti, etoit échu à leur roi : que les monumens s'envoyoient encore gravés sur les pierres & sur l'airain.

On écrivit aussi sur des tables, les loix & les ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ses loix sur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïse, que le Deutéronome, ou l'abrégé de la loi, fût écrit sur des pierres enduites de chaux. Solon écrivit sur du bois les loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouverent l'invention de dresser des piles pour y écrire les loix : cette coutume fut suivie par tous les peuples, si l'on en excepte les Lacédémoniens ; chez lesquels Lycurgue, leur législateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivît ses loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, second roi de Rome, écrivit les cérémonies de sa religion sur des tables de chêne, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse. On lit aussi dans le même auteur, que Tarquin révoqua les loix que Tullus avoit faites ; & qu'il ôta de la place publique toutes les tables sur lesquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les traités & les alliances. Romulus fit écrire sur une colonne, le traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veïes ; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins ; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, *l. 5*, parle des colonnes de Gréce, où les traités de paix & d'alliance étoient écrits, qui se trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Isthme, dans l'Attique, dans Athènes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par tout ailleurs. * Jacquelot, *dissert. sur l'existence de Dieu, c. 23.* Du Pin, *biblioth. univers. des auteurs prof. imprimée en* 1707, *tom. I, pag.* 11, 12, 13. Rosin, *antiq. grecques & rom.*

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. (Académie royale des) Le feu roi Louis XIV, à qui la France est redevable de tant d'établissemens utiles aux lettres, étant persuadé que ç'en seroit un fort avantageux à la nation, qu'une académie qui travailleroit aux inscriptions, aux devises & aux médailles, & qui répandroit sur ces monumens le bon goût & la noble simplicité qui en font le véritable prix, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la pensée. Il forma d'abord cette compagnie d'un petit nombre d'hommes, choisis dans l'académie françoise, qui commencerent à s'assembler en 1663, dans la bibliothéque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de sa majesté. En hiver ils s'assembloient le plus ordinairement le mercredi ; & en été, M. Colbert les menoit souvent à Seaux, pour donner plus d'agrément à leurs conférences, & en jouir lui-même avec plus de tranquillité. Un des premiers travaux de cette académie naissante fut le sujet des dessins de tapisseries du roi, tels qu'on les voit dans le recueil d'estampes & de descriptions qui en a été publié. M. Perrault fut ensuite chargé en particulier de la description du carrousel, qui fut imprimée avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la compagnie. On commença aussi à faire des devises, pour les jettons du trésor royal, des parties casuelles, des bâtimens & de la marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par médailles, une histoire suivie des principaux événemens du régne du roi ; & cet ouvrage n'eût pas tant tardé à paroître, si M. Colbert n'eût pas interrompu si souvent le travail de la compagnie, en la chargeant continuellement d'inventer ou d'examiner les différens dessins de peinture & de sculpture, dont on vouloit embellir Versailles ; de faire graver le plan & les principales vues des maisons royales, & d'y joindre des descriptions. M. Quinault occupa aussi une partie du temps de l'académie, quand il eut été chargé de travailler pour le roi aux tragédies en musique, de même que M. Félibien le pere, quand il eut fait son dictionaire des arts, & ses entretiens sur la peinture ; car la compagnie fut rendue juge de ces différens ouvrages & de plusieurs autres, & aucun ne parut qu'après avoir subi son examen, & reçu son approbation. Les premiers académiciens n'étoient qu'au nombre de quatre, tous de l'académie françoise, savoir : messieurs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Cassagnes. M. Perrault, contrôleur des bâtimens, fut admis dans les assemblées, sans être d'abord du corps ; mais dans la suite il y prit la place de M. l'abbé Cassagnes ; & messieurs de Bourzeis & Chapelain étant morts, le premier en 1672, & le second en 1674, furent remplacés par l'abbé Tallemant le jeune, & M. Quinault, tous deux de l'académie françoise. Au commencement de 1682, M. Perrault ayant quitté la commission des bâtimens, & se voyant moins écouté de M. Colbert, quittant les assemblées où il avoit tenu la plume depuis qu'il y avoit été introduit, il fut remplacé par l'abbé Gallois. On sentit que son absence étoit une perte pour la compagnie, qui languit deslors pendant dix-huit mois, & jusqu'à la mort de M. Colbert. M. de Louvois qui succéda à ce ministre dans la charge de surintendant des bâtimens, ne donna pas de moindres marques de son affection pour l'académie ; & après en avoir assemblé plusieurs fois les membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs assemblées au Louvre, dans le lieu où se tiennent celles de l'académie françoise, & voulut qu'elles se tinssent le lundi & le samedi depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de la Chapelle, devenu contrôleur des bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les délibérations, & devint ainsi le cinquiéme académicien ; & peu après on ajouta messieurs Racine & Despréaux, pour sixiéme & septiéme ; & enfin pour huitiéme M. Rainssant, directeur du cabinet des antiques de sa majesté. Sous ce nouveau ministere, l'académie reprit son histoire du roi, par les médailles, & commença à faire des devises pour les jettons de l'extraordinaire des guerres ; & ayant perdu M. Quinault au mois d'octobre 1688, & M. Rainssant au mois de juin 1689, ces deux places demeurerent vacantes jusqu'en 1691, qu'on nomma pour les remplir, MM. de Toureil & Renaudot. M. Félibien le pere occupoit depuis quelque temps celle de M. l'abbé Gallois, qui s'en vit exclus par l'inadvertance de messieurs Charpentier & Quinault, qui, interrogés par M. de Louvois sur les noms de leurs confréres, lui nommérent pour quatriéme M. Félibien, qui étoit présent, plutôt que M. Gallois, dont ils ne se souvinrent point. M. de Villacerf ayant été fait surintendant des bâtimens après M. le marquis de Louvois, n'eut pas le soin des académies, & sa majesté en chargea M. de Pontchartrain, alors contrôleur général & secrétaire d'état, & depuis chancelier de France. Ce fut sous lui que l'académie que l'on n'avoit presque connue jusques-là, que sous le titre de *petite académie*, le devint davantage sous celui d'*académie royale des inscriptions & médailles* ; & afin que M. le comte de Pontchartrain, son fils, pût se trouver souvent à ses assemblées, il les fixa au mardi & au samedi. L'inspection de cette compagnie fut donnée à M. l'abbé Bignon son neveu, dont le génie & les talens étoient déja universellement reconnus. On revit avec soin toutes les médailles, dont on avoit arrêté les dessins du temps de M. de Louvois. On en réforma plusieurs : on en ajouta un grand nombre : on les réduisit toutes à une même grandeur. M. Coypel, depuis premier peintre du roi, fut chargé d'exécuter les différens dessins de médailles que l'academie avoit imaginés ; & l'histoire du roi par les médailles, commença enfin à être présentée à sa majesté, quelque temps après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de chancelier, dont il

fut revêtu au mois de septembre 1699. M. l'abbé Bignon, craignant que cet ouvrage étant fini, l'académie, dont la situation n'étoit point encore fixe, ne se relachât, ou ne vînt même à se dissiper, pensa à en assurer l'état, le fit proposer à sa majesté; & le roi ayant gouté cette proposition, il fut fait par ordre du roi un réglement qui fut envoyé peu après à la compagnie. Ce réglement porte entr'autres: « Que l'académie sera sous la protection du roi, comme celle » des sciences: Qu'elle sera composée de quarante » académiciens, dix honoraires, dont l'un sera président, & deux pouront être etrangers; dix associés, dont » quatre pouront être étrangers; & dix éleves: Que » l'un des pensionaires sera secrétaire, & un trésorier: » Que les assemblées se tiendront au Louvre les mardis & les vendredis de chaque semaine, depuis » trois heures après midi jusqu'à cinq, &c. » Ce réglement que l'on peut lire entier dans le premier volume des mémoires de l'académie des belles lettres, fut fait à Versailles le 16 juillet 1701. Il changea la face de l'académie, & ajouta aux occupations de ses membres, l'étude de tout ce qui concernoit la littérature ancienne & moderne. Le réglement commença à être exécuté le 19 du même mois, que l'académie tint sa premiere assemblée particuliere dans la forme prescrite. Cet établissement fut confirmé en 1713, par des lettres patentes données à Marli au mois de février, & qui furent enregistrées au parlement & à la chambre des comptes. L'académie prit pour sceau les armes de France avec une médaille d'or au milieu, où est gravée la tête de sa majesté. Le jetton de la même compagnie représente une muse, tenant à la main une couronne de laurier, & ayant derriere elle des cippes & des obélisques, & pour ame, ce mot d'Horace: *Vetat mori*. En 1716, feu M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, que l'on fait avoir toujours eu beaucoup de gout & de talent pour les arts & les sciences, fit observer, que le titre d'*académie des inscriptions & médailles*, n'exprimoit qu'une partie de l'objet de cette compagnie; & il fut rendu un arrêt du conseil d'état du roi le 4 janvier 1716, par lequel ce titre fut changé en celui d'*académie royale des inscriptions & belles lettres*, & par l'usage on nomme plus communément cette compagnie: *Académie des belles lettres*; titre plus simple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. Par le même arrêt, le roi supprima la classe des *éleves*, dont le nom seul rebutoit les personnes d'un certain mérite; & sa majesté ordonna que la classe des associés seroit augmentée de dix sujets qui lui seroient présentés par l'académie, dans la forme ordinaire. Enfin le 23 mars suivant, il y eut un autre arrêt rendu au conseil d'état, qui ordonna que le titre de *Vétéran* ne pouroit désormais être accordé qu'à ceux des académiciens actuellement en place, qui après avoir travaillé utilement dans l'académie pendant dix années au moins, se trouveroient hors d'état, & dans une espéce d'impossibilité d'y continuer leurs travaux. On a déja plusieurs gros volumes *in-4°*, de l'histoire & des mémoires de cette académie, & la suite s'imprime à l'imprimerie royale, d'où ce qui a paru est sorti. En 1733, M. le président Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être distribué à celui, qui au jugement de l'académie, aura mieux réussi dans le sujet qu'elle proposera. La premiere distribution de ce prix s'est faite dans la séance publique d'après pâque de l'année 1734.

INSPRUCK, sur la riviere d'Inn, c'est-à-dire, Pont sur l'Inn, *Oenipons* ou *Ænipons*, ville d'Allemagne, capitale du comté de Tirol, est située dans une vallée agréable au-dessous de Hall, & est séparée par la riviere d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui passe pour une partie de la ville. Elle est petite, mais bien bâtie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places & un très-beau château, qui a été la demeure des archiducs, surnommés d'*Inspruck*, de la maison d'Autriche. Cette ville a de belles églises, entre lesquelles on remarque la collégiale, celle de S. François, où est le mausolée des archiducs, & le collége des Jésuites. Dans l'isle de Mulbach sur l'Inn, étoit l'ancien arsenal de la ville. L'empereur Charles-Quint étoit, l'an 1552, à Inspruck, lorsque Maurice, électeur de Saxe, prit le fameux château d'Erenberg. Cette nouvelle l'obligea de prendre la fuite en désordre. L'électeur arriva à Inspruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le souper qu'on avoit préparé pour cet empereur, qui se retira à Villach, dans la Carinthie. L'archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieue d'Inspruck, le château d'Amras, où il avoit une rare bibliothéque, & divers cabinets de curiosités.

INSTAD: c'est une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Passaw, *cherchez* PASSAW.

INSTITOR (Henri) Allemand, religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur & professeur de théologie, s'acquit une grande réputation dans son pays, & fut nommé, l'an 1484, par le pape Innocent VIII, inquisiteur général avec Jacques Sprenger, autre religieux de son ordre, dans les cinq provinces ecclésiastiques de Mayence, Cologne, Trèves, Saltzbourg & Bremen, pour informer des maléfices, & livrer au bras séculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour se bien aquitter de cet emploi, les deux inquisiteurs commencerent par composer de concert un traité des maléfices, intitulé: *Malleus maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'est fait depuis plusieurs éditions, cette matiere ayant paru importante. Les deux auteurs obtinrent sur la fin de l'an 1486, des lettres de Maximilien, qui les autorisoit à s'aquitter de leur emploi dans les pays de sa dépendance, avec ordre à toutes personnes de leur obéir; & pour s'attirer encore plus de considération, ils présenterent leur ouvrage à la faculté de théologie de Cologne, qui lui accorda son approbation le 9 mai 1487. Il paroît qu'Institor conservoit encore son titre d'inquisiteur l'an 1499. Mais n'ayant pas toujours occasion d'en exercer les fonctions, il se chargea volontiers d'autres emplois; & on trouve qu'il étoit en 1495, lecteur de l'église de Saltzbourg, lorsque son général l'appella en Italie, pour entrer en lice avec de certains ecclésiastiques, qui publioient des opinions suspectes touchant le mystere de l'eucharistie. Les sermons qu'il prononça à cette occasion, & quelques autres petits écrits sur la même matiere, lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un traité, où il réfute celui d'Antoine Roselli, jurisconsulte de Padoue; *De monarchia, sive de potestate imperatoris*, & qui parut en 1499, à Venise. D'ailleurs, on ignore tout ce qui le regarde, & on ne sait ni le temps de sa naissance, ni celui de sa mort, ni tout ce que d'ordinaire on souhaite savoir des hommes qui ont fait quelque figure dans le monde. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

INSTITUT DE BOLOGNE: c'est le nom que l'on a donné à une académie établie à Bologne en Italie en 1712, pour les sciences & les arts, par les soins & la libéralité du comte Louis-Ferdinand de Marsilli, noble Bolonois, & sous la protection du feu pape Clément XI. Le premier ayant ramassé un très-grand nombre de raretés, tant naturelles qu'artificielles, offrit ce riche trésor au sénat de Bologne, qui l'accepta & le plaça dans le palais Célési, qui fut acheté pour le renfermer: & afin que suivant les intentions du comte de Marsilli, ce riche fonds pût être utile à tous ceux qui aiment les sciences & les arts, & servir à perfectioner les uns & les autres, il fut conclu que l'on formeroit une société littéraire qui s'assembleroit à certains jours pour se communiquer ses lumieres;

que chaque faculté auroit dans le palais Céléfi, fa chambre & fes profeffeurs particuliers ; que l'on diftribueroit dans chaque chambre les capitaux ou affortimens convenables aux fciences & aux arts qui y feroient placés, & qu'on y conftruiroit un obfervatoire commode, avec tous les inftrumens néceffaires pour les obfervations aftronomiques. Il fut auffi arrêté que cet inftitut auroit fes propres loix émanées de l'autorité du fénat, & qu'au deffus de la porte du fénat, feroient élevées les armes du pape Clément XI, comme protecteur de l'Inftitut, celles de M. le cardinal Cafoni, alors légat, comme étant un prélat des plus diftingués par fa fcience & par la protection dont il honoroit les gens de lettres, avec une pierre où feroit gravée cette infcription latine :

Bononienfe fcientiarum & artium Inftitutum
Ad publicum totius orbis ufum.

Ce projet fut exécuté, & le fénat unit à ce nouvel inftitut l'académie déja établie depuis long-temps à Bologne fous le nom de l'*académie des philofophes inquiets*, c'eft-à-dire, deftinés à travailler fans relâche à la perfection des arts & des fciences. Mais dans cette réunion l'académie quitta ce nom, fous lequel elle avoit été connue jufqu'alors, & prit celui d'*académie du nouvel inftitut des fciences.* Les membres qui la compofent font partagés en quatre claffes : la premiere eft des *ordinaires*, c'eft-à-dire, de ceux, qui felon les loix de l'académie, s'exercent, travaillent, raifonnent dans les conférences, foit publiques, foit particulieres. La feconde claffe eft des *honoraires*, c'eft-à-dire, de ceux, qui fans aucune charge & fans aucun travail, jouiffent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la fociété : la troifiéme eft des *numéraires*, deftinés à remplacer les ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer : la quatriéme eft des éléves ou des jeunes gens que les ordinaires ont fous eux, pour les former. Les matieres philofophiques qui fe traitent dans l'académie font partagées en fix claffes, favoir, la phyfique, les mathématiques, la médecine, l'anatomie, la chymie & l'hiftoire naturelle, & toutes ces matieres ont chacune un profeffeur & un fubftitut ; outre un préfident, un bibliothécaire & un fecrétaire pour tout le corps académique. L'inftitut & l'académie ont néanmoins chacun leurs loix & leurs réglemens particuliers, dreffés par le fénat, & tout-à-fait diftincts des uns & des autres, mais concourans tous au même but. Toutes ces chofes ayant été préparées pour l'ouverture de la nouvelle académie, le jour en fut fixé au 13 mars 1714, & la cérémonie en fut très-magnifique. Il y eut plufieurs difcours fur l'utilité de cet inftitut, & des différentes fciences qui en devoient faire l'objet ; entr'autres celui du pere dom Hercule Corazzi, religieux Bénédictin de la congrégation des Olivétans, qui fut prononcé & très-applaudi. On le trouve imprimé en latin & en françois, *pag.* 83, *& fuiv.* de l'hiftoire de l'inftitut de Bologne, par M. de Limiers, docteur en droit. Quelques années après on jugea à propos d'unir au nouvel inftitut, *l'académie Clémentine des beaux arts*, érigée à Bologne en 1712, fous le nom & la protection du feu pape Clément XI, & qui a pour objet, la peinture, la fculpture & l'architecture. * *Voyez* l'hiftoire de l'académie appellée l'*Inftitut des fciences & des arts*, avec les piéces autentiques, par M. de Limiers, docteur en droit ; *in*-8°, à Amfterdam en 1723.

INSULA (Melchior de) feigneur de Hunenwald, docteur en droit, & profeffeur à Bafle, y naquit en 1580, de François de Infula, noble Génois, qui, après avoir eu divers emplois militaires en Italie, & après avoir été commiffaire dans les Pays-Bas fous Charles-Quint, fe laiffa féduire par Calvin, embraffa lareligion prétendue réformée, fe retira à Bafle, & y mourut en 1581. Melchior de Infula ayant fini le cours ordinaire de fes études, & reçu les degrés académiques, s'appliqua à la jurifprudence, & prit le degré de docteur en droit à l'âge de vingt-un ans. Il voyagea enfuite en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie ; & revenu chez lui, on lui donna une chaire de profeffeur en droit en 1613. En 1618 l'univerfité de Bafle l'envoya auprès de Guillaume Rhinck de Baldenftein, évêque de cette ville, à qui il ne fut pas inutile. Il favoit le françois, l'italien, l'efpagnol, l'anglois, & avoit quelque connoiffance des langues orientales. Il s'attacha fur-tout au droit public, & il paffoit pour très-habile dans les négociations, comme il en a donné plufieurs fois des preuves. En 1628 il réfigna fa chaire de profeffeur, & fe tranfporta à Strasbourg avec toute fa famille. Il y avoit dix ans alors qu'il étoit honoré du titre de confeiller de Maurice, landgrave de Heffe ; & Louis XIII roi de France le nomma auffi gentilhomme de fa chambre. En 1630, le landgrave de Heffe l'envoya à la diéte de Ratisbonne, & quelque temps après les électeurs & les princes Proteftans le députerent à Leipfick avec la qualité de plénipotentiaire. En 1631, Louis XIII l'employa en diverfes ambaffades auprès des électeurs de Saxe & de Brandebourg, de Guftave-Adolphe roi de Suéde, du duc de Wirtemberg, *&c.* Le même le nomma en 1632, fon réfident ordinaire à Strasbourg, & l'on affure que ce fut un de fes meilleurs miniftres. Il fe conduifoit en tout avec beaucoup de fageffe, de prudence, de dignité & de magnificence. On s'eft plaint feulement qu'il avoit l'abord trop férieux, & qu'il avoit trop de fierté dans fes manieres. Il fe maria deux fois : la premiere avec *Elizabeth*, fille de *Jacques* Couet, miniftre François, réfugié à Bafle ; & après la mort de celle-ci, avec *Dionyfie*, fille de Bey Batil, confeiller du roi & préfident au parlement de Metz. Il mourut à Strasbourg à la fin de mars, ou au commencement d'avril 1644. * *Mémoires du temps.*

INTAPHERNES, fut l'un des fept principaux feigneurs de Perfe, qui confpirerent enfemble l'an du monde 3514, & 521 avant J. C. pour détrôner le faux Smerdis, qui avoit ufurpé la couronne. S'étant depuis foulevé, Darius le condamna à la mort avec tous fes parens, qui étoient complices de fa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernes alloit tous les jours à la porte du palais de Darius, implorer la miféricorde de ce roi, qui touché de fes larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choifiroit entre tous les fiens. Cette dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle fouhaitoit, demanda la vie de fon frere : ce qui furprit Darius, lequel voulut favoir la raifon de ce choix : cette dame lui répondit qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans ; mais que fon pere & fa mere étant morts, elle ne pouvoit plus avoir d'autre frere. Le roi admirant cette réponfe, pardonna à fon fils aîné & à fon frere, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernes, & les autres complices fouffrirent la mort. * Herod. *liv.* 3.

INTERDIT, eft une cenfure eccléfiaftique, par laquelle l'églife défend l'adminiftration des facremens, & la célébration de l'office divin dans quelque lieu, foit royaume, province, ville, paroiffe ou communauté. Quelques-uns difent que les interdits ont pris leur origine en Occident, & que ç'a été en France, fous le regne de Charlemagne, au commencement du IX fiécle ; mais que l'ufage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorfque les princes & les grands fe rendirent maîtres & feigneurs abfolus des provinces, dont ils n'étoient que gouverneurs, marquis ou comtes ; car les évêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux feigneurs, mirent en ufage l'interdit, voyant qu'ils méprifoient l'excommunication. Ce qui favorife cette opinion, c'eft que l'effet des interdits eft de fraper les provin-

ces, les villes & les communautés, pour les crimes des princes ou des républiques, que l'église ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croient que l'usage des interdits est plus ancien, parceque Grégoire de Tours semble en rapporter quelques exemples dans le VI siécle. Ils ajoutent, que par une lettre de S. Augustin au comte Boniface, on voit que l'interdit se pratiquoit dans le V siécle, & que dans l'église Grecque on s'en servoit dès le IV siécle : ce qu'ils prouvent par une lettre de S. Basile, qui est la 244 ; mais toutes ces preuves sont aisées à détruire. Les interdits n'ont commencé à être en usage que dans le IX siécle. On lit dans les opuscules d'Hincmar archevêque de Reims, que son neveu Hincmar, évêque de Laon, avoit interdit une paroisse en 870. Depuis, voici ce que l'histoire nous apprend touchant les interdits. Adémar rapporte, qu'Alduin, évêque de Limoges, publia en 964, un interdit contre les églises & les monasteres de son diocèse ; & il appelle cette sorte d'excommunication une nouvelle observance : ce qui montre que l'interdit n'étoit pas une chose ancienne. Dans le concile de Limoges tenu en 1034, il est dit, qu'Olderic, abbé de S. Martial de Limoges, proposa aux peres du concile un nouveau reméde, qui étoit d'excommunier ceux qui n'aquiesceroient pas à la paix de l'église; de ne les point inhumer après leur mort; de défendre le service divin & l'administration des sacremens, à la réserve du Baptême pour les enfans, & du Viatique pour les moribonds; & de laisser les autels sans ornemens. Fulbert, évêque de Chartres, qui vivoit dans le même temps, sous le roi Robert, parle aussi de deux interdits dans deux lettres qu'il écrivit à ce roi. Le pape Grégoire VII, vers la fin du onziéme siécle, se servit assez souvent de cette sorte de censure : & Yves, évêque de Chartres, en fait mention dans plusieurs de ses épîtres. Ce pape ordonna que les portes des églises seroient fermées par les religieux; & qu'ils ne sonneroient point leurs cloches. Callixte II, vers l'an 1120, défendit le service divin dans les terres des Croisés, qui n'accomplissoient pas leurs vœux, permettant seulement le baptême aux enfans, & la confession aux moribonds. Eugène III, vers l'an 1150, défendit la célébration du service divin, dans les églises de certaines religieu ses dereglées. Le pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux prélats d'Angleterre l'office divin & l'administration des sacremens, hors le baptême aux enfans, & la confession aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'interdit, & le sacrement de Confirmation. Le même pape permit de donner le S. Sacrement aux croisés & aux étrangers, dans les lieux interdits ; & d'y célébrer l'office de l'église à deux ou trois sans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit aussi de dire une messe basse une fois la semaine sans sonner, les portes de l'église fermées. En l'an 1300, le pape Boniface VIII permit la confession pendant l'interdit, & ordonna que l'on célébrât tous les jours une messe, & que l'office fût dit, mais sans chant, les portes de l'église étant fermées & sans sonner; à la réserve des jours solemnels de Noël, de Pâque, de la Pentecôte, de l'Assomption de Notre-Dame, que l'office divin seroit chanté, les portes ouvertes & les cloches sonnantes. Comme cette censure peut avoir des effets très-mauvais, & donne occasion au libertinage & à l'impiété, les papes s'en servent rarement. * Jean Morin, *in observat. eccles.*

INTERIAN DE AYALA (Jean) en latin, *Joannes Interianus* ou *Interramnensis de Ajala*, auteur Espagnol, religieux de l'ordre royal & militaire de la sainte Vierge de la Rédemption des captifs, mort de paralysie à Madrid le 20 d'octobre 1730, âgé de soixante-quatorze ans, s'est fait connoître par un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont estimés. Il étoit poëte, historien, critique, théologien, traducteur; & il n'a cessé d'écrire qu'avec la vie. Le plus grand nombre de ses ouvrages est en langue espagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élégance. On connoît entr'autres les suivans : *Relation des actions publiques & des réjouissances faites par l'université de Salamanque, pour celebrer l'heureuse naissance du prince Louis, premier de ce nom en Espagne*; à Salamanque en 1707, in-4°. *Examen sérieux de la vérité : Démonstration historique de l'état religieux de S. Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën, religieux de l'ordre de la Merci*, &c. pour répondre à un écrit de dom Jean de Ferreras, premier bibliothécaire du roi d'Espagne, &c. à Madrid en 1721, *in*-4°. Cet écrit fit une telle impression sur dom Ferreras, que celui ci avoua qu'il s'étoit trompé touchant ce qu'il avoit écrit au sujet de S. Pierre Pascal, & qu'il en donna un désaveu public. *Sermons prêchés en différentes occasions*, 1 part. à Madrid en 1722, *in*-4°, seconde édition; 2 part. en 1720. Ces discours sont recherchés en Espagne. *Relation des ceremonies observées aux obseques de Louis I, roi d'Espagne, réiterées pour les funérailles de Jean-Emanuel-Fernandès Pachéco, marquis de Vilna, premier instituteur & directeur de l'académie d'Espagne*, à Madrid en 1725. Traduction espagnole du catéchisme historique de M. l'abbé Fleury. Ce fut le marquis Jean Emanuel Fernandès Pachéco, dont on vient de parler, qui engagea le pere Intérian à faire cette traduction, & qui, par son crédit, obtint la permission de la faire imprimer en Espagne. Grégoire Mayans, jurisconsulte, ayant lu cette traduction après la mort du marquis, engagea Lopes Pachéco, fils de ce seigneur, à obtenir un nouveau privilége pour la faire réimprimer à Valence, ce qui a été fait en deux volumes *in*-8°. *Pictor Christianus eruditus*; à Madrid, *in-fol.* en 1730. L'auteur y découvre les erreurs où tombent la plupart des peintres lorsqu'ils font des tableaux de piété. *Humaniores atque amœniores ad musas excursus : sive opuscula poetica.* La poësie du pere Intérian est facile & naturelle, mais quelquefois trop prosaïque. Dans plusieurs des écrits que nous venons de nommer, il prend les titres de théologien de son ordre, & professeur jubilé de l'université de Salamanque, prédicateur & théologien de sa majesté le roi d'Espagne, &c. Il étoit en relation avec les savans les plus connus de son temps, même hors de l'Espagne, comme on le voit par quelques-unes de ses lettres, que Grégoire de Mayans, jurisconsulte célébre à Valence, a fait imprimer dans le second livre des siennes; à Valence en 1733, *in*-4°. Le P. Intérian ornoit son érudition d'une grande modestie, de beaucoup de candeur, & d'une piété éclairée. * *Voyez* les lettres citées de Grégoire de Mayans, (en latin *Gregorius Majansius*) *pag.* 106, *& suiv.* & sur-tout depuis la page 299, jusqu'à 304.

INTERIM. On a donné ce nom à une espéce de reglement pour l'Empire, sur les articles de foi qu'il y falloit croire, jusqu'à ce qu'un concile général les eût plus amplement décidés. C'est un mot latin qui signifie, *en attendant*, ou *cependant*, comme si l'on eût voulu dire, que son autorité ne dureroit que jusqu'à la détermination d'un concile sur les mêmes matieres. Ce fut l'empereur Charles-*Quint* qui chercha ce tempérament, pour appaiser les troubles de l'Empire.

Le concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transferé à Bologne, l'empereur Charles-*Quint* entreprit de faire, en 1548, ce fameux *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie & ailleurs. On avoit souvent arrêté dans les précédentes diétes, que, pour appaiser les troubles de l'Allemagne au sujet de la religion, on s'employeroit efficacement pour y faire célébrer un concile général, ou du moins, national; & que, si ni l'un ni l'autre ne

ne se pouvoit obtenir, on tâcheroit de dresser, par l'avis des théologiens, une formule de foi, qui contiendroit tout ce qu'il faut absolument croire & observer, en attendant les décisions d'un concile, auquel tous seroient obligés de se soumettre. Dans l'état où étoient les choses, l'empereur voyoit qu'il ne pouvoit espérer de voir rétablir de long-temps le concile de Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas dissous, mais seulement transferé ou suspendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'est pourquoi il résolut de faire dresser un formulaire par des théologiens, qui seroient députés de la diéte, qu'il tenoit alors à Augsbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'empereur, qui choisit trois célébres théologiens; savoir, Jules Pflugius, évêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, évêque titulaire de Sidon & suffragant de Mayence, très-savant & très-catholique; & Jean Agricola d'Islebe, prédicateur de l'électeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dresserent sur les mémoires qu'on leur donna, contenoit vingt-six articles sur tous les points de la religion, qui pouvoient être contestés entre les Catholiques & les Luthériens, touchant *l'état du premier homme, avant & après sa chute dans le péché; la rédemption des hommes par Jesus-Christ; la justification du pécheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchés sont pardonnés; l'église & ses vraies marques; sa puissance, son autorité, ses ministres, le pape & les évêques; les sacremens en général & en particulier; le sacrifice de la Messe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le sacrifice; leur intercession & leur invocation; la priere pour les défunts; & l'usage des sacremens.* Les deux évêques & le théologien de Brandebourg assurerent l'empereur que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'église catholique; excepté les deux points qui concernoient le mariage des prêtres, & l'usage du calice pour les laïcs: encore étoient-ils exprimés en des termes, qui ne marquoient pas tant une permission, qu'une tolérance jusqu'à un certain temps.

Après qu'on eut lu ce reglement à la diéte, l'empereur le mit entre les mains du cardinal Sfondrat, légat du pape; & ce prélat l'envoya à Rome & à Boulogne, où le pape le fit examiner; & on y trouva qu'à l'égard des points décidés au concile de Trente, on disoit en substance à peu près la même chose; & pour les autres, qu'ils étoient assez conformes à la créance de l'église romaine, si-non, qu'il y avoit des expressions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des prêtres & la communion sous les deux espéces. C'est pourquoi le pape fit dire à l'empereur, par le cardinal Sfondrat: » Qu'outre que ce » n'étoit pas à lui de régler les affaires de la religion, » on ne devoit pas permettre ces deux points, dont » l'un étoit contraire à la tradition apostolique, & » que l'autre avoit été depuis très-long-temps établi » dans l'église. Là-dessus Charles-Quint, après avoir fait corriger ou adoucir certaines expressions, fit la constitution impériale, que l'on nomma l'*Intérim*, où il déclare: » Qu'il veut que tous les états catholi» ques observent inviolablement à l'avenir les usages, » les ordonnances & les statuts de l'église universelle, » &c. Que pour les autres qui s'en sont séparés, il » entend, ou qu'ils se réunissent parfaitement avec » les Catholiques, en observant, comme eux, les » mêmes ordonnances & pratiques de l'église, ou du » moins qu'ils se conforment entierement à cette con» stitution, &c. Et il ordonne que tous attendent en » paix la définition du saint concile écuménique. « Cet *Interim* fut lu & publié dans la diéte d'Augsbourg le 15 mai 1548, où l'archevêque, électeur de Mayence, grand-chancelier de l'empire, en fit des remercimens à l'empereur, au nom de toute l'assemblée. Plusieurs blâmerent & blâment encore aujourd'hui cette constitution, comme une entreprise sur l'autorité de l'église. On dit même qu'il falloit joindre Charles-*Quint* aux trois empereurs hérétiques, Zénon, Héraclius & Constant; & l'on rendit l'*Interim* odieux par trois comparaisons, dont la premiere fut avec l'*Hénoticon*, ou édit d'union de l'empereur Zénon, qui s'étoit laissé persuader en 488, par Pierre Mongus, patriarche d'Alexandrie, & par Acace, évêque de Césarée, de faire des décrets en matiere de religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité séculiere, les canons des conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephèse; mais en effet pour décréditer le concile de Chalcédoine. La seconde comparaison de l'*Interim*, fut faite avec l'*Ecthesis*, ou édit d'exposition de l'empereur Héraclius en 638, pour insinuer dans les esprits l'hérésie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une seule volonté à Jesus-Christ, sous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes hérétiques; & la troisiéme avec le *Type*, ou formulaire publié par l'empereur Constant, successeur d'Héraclius en 684, sous prétexte de ramener tous les hérétiques à la communion de l'église, en défendant de parler d'une ou de deux volontés en Jesus-Christ; mais en effet ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit supprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de soutenir cet *Interim*, disoient que l'empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'église; mais qu'il les toléroit seulement pour un temps, & pour ceux qui étoient déja engagés dans la religion protestante (ce qui étoit bien moins que tolérer tout le luthéranisme;) & faisoient voir que l'*Interim* n'a rien de commun avec le *Typus*, l'*Ecthesis* & l'*Hénoticon*, puisqu'il est évident que ces empereurs hérétiques vouloient engager par ces édits universellement tous leurs sujets dans leurs erreurs.

Cependant le pape forma le dessein d'envoyer quelques prélats à l'empereur, avec ordre de faire corriger son *Interim*; mais le cardinal Moron, & quelques-uns des évêques assemblés à Boulogne, furent d'avis que sa sainteté n'en fit rien: parceque ce n'étoit qu'une simple tolérance d'une petite partie du luthéranisme, avec une très-grande restriction, qui portoit ordre exprès aux Protestans de renoncer à presque toutes les erreurs qu'ils avoient soutenues jusqu'alors. En effet, les principaux prédicans Luthériens protesterent qu'ils ne le recevroient pas. Bucer, ministre de Strasbourg, étant pressé de le signer par l'électeur de Brandebourg, ne le voulut jamais faire; *parceque*, dit-il, *cet édit rétablissoit la papauté*. Les autres ministres des principales villes protestantes, comme Volfgangus-Musculus d'Augsbourg, Brentius de Hall, Osiander de Nuremberg & quelques autres, aimerent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & se retirer ou en Prusse ou chez les Suisses, que de souscrire à l'*Interim*. Le duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les ministres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même plusieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de sanglants écrits contre cette constitution impériale, aussi bien que Calvin, qui dominoit alors à Genève. Le fameux Jean Cochlée réfuta ces libelles, par une forte réponse qu'il publia pour l'empereur, comme firent aussi quelques autres savans hommes qui entreprirent sa défense. D'un autre côté, Robert Cénalis, évêque d'Avranches, & célébre théologien de la faculté de Paris, réfuta l'*Interim* par un livre intitulé: *Antidote*. Le P. Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de S. Ignace, parla aussi & écrivit contre cet édit, pendant qu'il étoit à la cour de l'empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où saint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce général n'approuvoit pas la conduite de Boba-

dilla, qui étoit, dit-on, contraire au conseil que le cardinal Moron, & plusieurs évêques du concile, avoient donné au pape. Au reste, Charles-*Quint* agit fortement contre ceux qui refusoient de se soumettre à l'*Interim*, jusqu'à mettre au ban de l'empire les villes de Magdebourg & de Constance qui s'y opposerent. Ce fut alors qu'il se fit une nouvelle division dans le luthéranisme : car les uns voulurent demeurer *Luthériens rigides*, sans souffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther; les autres se firent *Adiaphoristes* ou *Indifférens*, disant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des souverains, & molissant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtemps auparavant *Lutheriens mitigés*, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémités, & se nommerent *Interimistes*, parcequ'ils s'attachoient à l'*Interim;* & ceux-ci se partagerent encore en deux sectes. Les uns appellés *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des prêtres, & de l'usage de la coupe; & les autres appellés *Interimistes de Leipsick*, firent à leur mode un mélange de la doctrine catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *hist. du luthéranisme*.

INTHAL ou INTAL, c'est-à-dire, *la vallée de l'Inn* : c'est cette partie du Tirol qui est le long de la riviere de l'Inn, dont elle prend son nom. Inspruck & Hall en sont les lieux principaux. * Baudrand.

INTHIEMA (Frédéric) Frison, jurisconsulte, florissoit vers l'an 1592. Il publia un grand ouvrage de conseils de droit. Il a aussi composé un poëme sur la nativité, la sépulture & la résurrection de J. C. * Swertius, *pag.* 261.

INTORCETTA (Prosper) de Sicile, publia un livre de la science politique & morale des Chinois, selon l'opinion de Confucius, imprimé à Goa dans les Indes en 1669, & en France en 1687, *in-folio*, avec d'autres écrits sur le même sujet. * Spizélius, *de vitiis script. pag.* 1076.

INTSANT : c'est un village de la Gueldre espagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones*. Son nom moderne en est un indice; car il signifie un lieu qui est dans le sable, de même que *Sablones*. * Baudrand.

INVEGES (Augustin) né à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1593, se fit Jésuite après ses études, & enseigna la philosophie & la théologie dans sa société. Il en sortit quelques années après, & ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de l'histoire, & à celle des Peres de l'église. Pour être plus à portée de faire les recherches qu'il desiroit, il étudioit ordinairement dans la belle bibliothéque de François Schiafani, prêtre de Palerme, qui est maintenant aux prêtres de l'Oratoire, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'histoire de Sicile, lui firent naître le dessein de s'appliquer à cette partie de l'histoire; & quand il eut dépouillé tout ce qui pouvoit servir à son entreprise dans cette bibliothéque, il parcourut toutes celles qu'il jugea bien fournies dans le royaume, & fouilla dans toutes les archives dont on voulut bien lui laisser prendre communication. Ces courses & ces recherches ont produit, 1. son histoire de Palerme en italien, divisée en trois volumes *in-fol.* le premier sous le titre de *Palermo antiquo*, en 1649; le second sous celui de *Palermo sacro*, en 1650; le troisiéme avec celui de *Palermo nobile*, en 1651 : tous trois imprimés à Palerme même. Cet ouvrage est devenu fort rare. 2. *La Cartaginè Siciliana*, en deux livres; à Palerme en 1661, *in*-4°. 3. *Ad annales Siculos præliminaris apparatus*, où il traite de la dignité de l'histoire de Sicile, de son antiquité, & de l'excellence & du nombre des auteurs Siciliens; en 1709, à Palerme, *in*-4°. Il a fait encore en latin une histoire du Paradis terrestre & de l'état d'innocence. Comme son *Apparatus* ne parut qu'après sa mort, arrivée à Palerme dès le mois d'avril 1677, âgé de quatre-vingt-deux ans, ce fut le P. Michel del Giudice, Bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, & abbé du monastere de Montréal, qui prit soin de cette édition : c'est lui du moins qui est auteur des notes & des additions qui s'y trouvent. * *Voyez* Mongitore, *Bibliotheca Sicula;* le journal de Venise & les *Mémoires* du P. Niceron, *tom. XI.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX : fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la croix de Jesus-Christ fut trouvée par l'impératrice sainte Hélene, du temps de l'empereur Constantin *le Grand*. Dès que le concile de Nicée fut terminé, c'est-à-dire, au commencement de l'année 326, sainte Hélene résolut d'aller à Jérusalem pour y visiter les saints lieux, & pour y chercher la croix où Jesus-Christ avoit été attaché. Lorsqu'elle y fut arrivée, elle consulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoissance du lieu où étoit ce bois sacré. Quelques anciens de la ville (entr'autres un Juif nommé *Judas*, qui se fit chrétien, & fut nommé *Quiriace*) lui dirent que, suivant la tradition de leurs peres, cette précieuse croix avoit été cachée dans un des caveaux du sépulcre de Jesus-Christ. L'impératrice y fit fouiller, & on y trouva non-seulement la croix, mais aussi les cloux, & le titre ou l'inscription de la croix, avec les croix des deux larrons. Comme l'inscription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la croix de Jesus-Christ; mais S. Macaire, qui étoit alors patriarche de Jérusalem, fut d'avis de faire porter ces croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrêmité. On lui appliqua en vain deux de ces croix, elle n'en reçut aucun soulagement; mais sitôt qu'elle eut touché la troisiéme, elle recouvra une santé parfaite : c'est ce qui fit présumer que cette croix étoit celle de Jesus-Christ. Telle est le rapport de Rufin & de Théophane, différent de celui de S. Paulin, & d'autres auteurs, qui disent qu'il y eut un mort ressuscité. Nicéphore Calliste dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles se firent; mais il y a apparence que ce mort ressuscité n'est point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces auteurs en ont parlé comme d'une personne morte, parcequ'en effet elle étoit sur le point de mourir. Sainte Hélene fit bâtir au même lieu une église très-magnifique, où elle laissa une bonne partie de la croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reste avec les cloux à Constantinople. Quelque temps après, elle porta à Rome ce sacré bois, à la réserve d'un morceau que l'empereur garda. Elle avoit aussi gardé un des cloux, ayant laissé les trois autres à Constantinople; mais S. Grégoire de Tours rapporte, qu'en passant par la mer Adriatique, elle y jetta ce précieux clou, pour appaiser les tempêtes de cette mer. Quelques-uns disent qu'elle en jetta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jérusalem. L'empereur & sainte Hélene firent bâtir une basilique à Rome, dans le palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de *sainte Croix de Jérusalem*, parceque le bois de la vraie Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire est que Jesus-Christ n'a été attaché à la croix qu'avec trois cloux, & souvent les peintres & les sculpteurs le représentent avec les deux pieds percés d'un même clou. Néanmoins il se trouve des crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux pieds & deux aux mains. S. Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte, en ses révélations, dit la même chose; & S. Cyprien paroît être de ce sentiment, quand il dit : *Les cloux perçans ses pieds sacrés.*

L'invention de la sainte Croix se fit l'an 326, un an après la célébration du concile de Nicée, sous le

pontificat de S. Sylvestre. La partie de la croix que l'impératrice sainte Helene laissa en la ville de Jérusalem, fut enlevée par Chosroës, roi de Perse, en 614 ou 615, & rapportée en 628, par l'empereur Héraclius : ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Depuis, on trouva à propos de la diviser en plusieurs morceaux. Ainsi il en demeura quatre petites parties à Jérusalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de S. Sabas une autre, les moines de la vallée de Josaphat une, & les Latins du saint sépulcre une autre, longue d'une palme & demie, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Constantinople, outre celui qui avoit été donné à l'empereur; trois à Antioche; deux en l'isle de Chypre; un en l'isle de Créte ou Candie, à Edesse, à Alexandrie, à Damas & à Ascalon. Le patriarche des Georgiens & le roi de Georgie, en eurent aussi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anselme, chantre du saint sepulcre de Jérusalem, & auparavant chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce sacré bois à l'évêque de Paris; & l'on en fait une fête tous les ans le premier dimanche d'août, sous le nom de *la réception de la sainte Croix*. Il y a plusieurs autres églises en France qui possédent de ce précieux bois. On garde aussi un des cloux à S. Denys, proche de Paris; & le titre de la croix, écrit en lettres hébraïques, grecques & latines, se conserve dans l'église des Bénédictins de Toulouse. La fête de l'invention de la sainte Croix que l'on solemnise le troisiéme jour du mois de mai, se célébroit déja en plusieurs églises de Rome avant le temps de S. Grégoire *le Grand*, qui ténoit le siége vers la fin du VIe siécle; mais ce n'est que depuis ce saint pape, qu'elle s'est étendue en d'autres lieux, & qu'elle est devenue enfin générale. Les Grecs ne la célébrent point séparément de celle de l'Exaltation, qui fut instituée parmi eux peu de temps après que la croix fut trouvée, & lorsqu'elle fut placée dans le temple, que sainte Hélene avoit fait bâtir sur le calvaire. *Voyez* CROIX. * Rufin, *l.* 10, *c.* 7. Baronius, *martyrologe*, & *annal.* Baillet, *vies des saints*, 3 *mai.* Sulpice-Sévere.

INVERLOGH, ville d'Ecosse, *cherchez* INNERLOCHTI.

INVESTITURE : ce terme signifie la concession d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge ou d'un droit, faite par le seigneur à son vassal : ou par un prince à son sujet, à la charge de lui être fidéle, & de lui rendre les services & les devoirs requis. Cette investiture se faisoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque chose qui étoit le symbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques semblables, qui avoient rapport, ou désignoient la chose dont l'investiture étoit accordée. * Du Pin, *histoire des controverses du XII siécle*, *partie I.*

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'église, qui, dans les premiers temps n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des fidéles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnés par des particuliers, commença sous Pépin & Charlemagne à posséder beaucoup de fiefs, dont ces princes l'enrichirent : ce qui rendit les évêques & les abbés considérables dans l'état, & les engagea à prêter, entre les mains du prince, la foi & hommage des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de soldats pour la guerre, d'y aller même en personne, de se mêler des affaires de l'état, & s'aquitter des autres devoirs ausquels ils étoient obligés par les fiefs & par les dignités qu'ils possédoient. Suivant l'ancien usage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le seigneur s'en mettoit en possession, & en jouissoit jusqu'à ce que l'héritier ou successeur en eût été de nouveau investi, & en eût prêté la foi & hommage. La même chose étoit pratiquée après la mort d'un évêque, par les princes & les seigneurs, jusqu'à ce que celui qui étoit elu en sa place en eût reçu d'eux l'investiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la suite ce droit à tous les autres biens détaillés par l'évêque; & les princes donnoient indifféremment l'investiture de tous les biens de l'évêché à celui qui étoit élu canoniquement, avant qu'il fût consacré; mais les princes n'ont jamais prétendu donner la puissance spirituelle, ni la mission aux évêques par cette cérémonie. Quelques-uns croient que ce droit d'investiture fut accordé à Charlemagne par le pape Adrien, ainsi qu'il est rapporté par Gratien, *distinct.* 63, *cap. Adrianus*, qui est tiré de la chronique de Sigebert de Gemblours, où il est dit que ce pape donna à Charlemagne dans un concile tenu à Rome en 774, le droit d'élire les papes, & ordonna que tous les archevêques & évêques de ses états recevroient l'investiture de sa main avant que d'être consacrés : mais la plupart des savans sont persuadés que ce fait est supposé; parceque ni Eginard qui a fait la vie de Charlemagne, ni aucun autre auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette concession, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette constitution est néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Othon I, tant pour ce qui regarde l'élection du pape, qu'à l'égard de l'investiture des évêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des investitures sur le chapitre *Adrianus*, qui est au moins douteux, on peut assurer que cet usage avoit commencé longtemps avant Othon, & peu de temps après Charlemagne; & qu'il fut observé non-seulement par les empereurs, mais encore par les rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres princes chrétiens.

On ne sait pas certainement avec quelle cérémonie se faisoit dans les commencemens l'investiture des évêques & des abbés; mais il y a apparence qu'on se servoit de la crosse ou de l'anneau (marques de leur dignité,) ainsi qu'il se pratiquoit à l'égard des charges séculieres. Nous lisons dans l'auteur de la vie de saint Romain, archevêque de Rouen, que ce saint ayant été élu, les grands seigneurs de la cour conseillerent tous unanimement au roi de consentir à son élection; & que ce prince (c'étoit Clovis II ou Dagobert son pere) ayant convoqué les évêques & les abbés, lui donna le bâton pastoral, ensuite de quoi il fut consacré. L'auteur de la vie d'Aldric, évêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet évêque faite en 832, Louis *le Débonnaire* ayant pris le bâton pastoral de la main de Landramne archevêque de Tours, métropolitain du Mans, le donna à Aldric, & en le lui donnant, lui commit le soin & la conduite de cet évêché. Glaber rapporte dans la vie du roi Robert, que ce prince voulant gratifier un abbé, qui lui avoit fait présent d'un beau cheval, lui demanda la crosse : & que l'ayant mise à la main d'une statue de Jesus-Christ, il dit à l'abbé de la reprendre, & dans la suite de jouir de sa dignité, sans aucune dépendance; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le Xe siécle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient investis des évêchés, portoient le bâton pastoral & les autres marques de leur dignité avant que d'être consacrés. Yves de Chartres remarque que le roi l'avoit investi de son évêché, en lui donnant le bâton pastoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas si générale ni si nécessaire, qu'elle ne fût quelquefois ou remise ou remplacée par quelqu'autre. L'investiture pouvoit être donnée par écrit,

ou de bouche, ou même par signe. Quelques auteurs ont écrit, que l'empereur Henri II avoit donné l'évêché de Paderborn à Méniverens, en lui présentant un de ses gants. Au reste, il est assez indifférent avec quelle cérémonie se fasse l'investiture, & de quelle maniere elle soit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne se servît ordinairement pour donner les investitures des évêchés & des abbayes, du bâton pastoral, auquel on joignit ensuite l'anneau; parceque ce sont les marques & les ornemens de la dignité épiscopale.

Dans le commencement de la querelle des investitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la chose même qui fit de la difficulté. Grégoire VII, en défendant les investitures, n'attaqua pas seulement celles qui se faisoient par le bâton pastoral & par l'anneau, mais en général toutes les investitures des bénéfices par la main des laïcs, de quelque maniere qu'elles se fissent. La principale des raisons qui le portoient à les défendre, c'est qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les princes maîtres des bénéfices; car une personne élue canoniquement ne pouvoit jouir de son bénéfice, ni être consacrée, qu'elle n'eût reçu l'investiture du prince; il falloit nécessairement avant que de procéder à une élection, savoir si celui sur qui on jettoit la vue seroit agréable au prince; & en cas qu'on en élût un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeuroit sans effet. Ainsi il dépendoit absolument de la volonté du prince, de faire tomber les évêchés & les abbayes sur qui il lui plaisoit: souvent il les donnoit ou pour récompense de services, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre absolument toutes les investitures des bénéfices; & ce pape poussa la chose si loin, qu'il défendit aux évêques de prêter la foi & hommage entre les mains des princes. Victor III & Urbain II, successeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent aussi généralement toutes les investitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux princes que l'investiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de se mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit en tant que chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privés de la concession. Néanmoins ce pape défend absolument dans le concile de Clermont toutes les investitures, & même le serment de fidélité des évêques entre les mains des princes.

Ce fut sous Paschal II que l'on commença à faire une attention particuliere sur la cérémonie de la concession du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les investitures, en considérant ces ornemens comme des marques du pouvoir ecclésiastique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le prince, en faisant cette cérémonie, sembloit conférer la puissance ecclésiastique. C'est ainsi que Paschal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les députés de l'empereur; & c'est principalement sur cela que se fondoient ceux qui regardoient les investitures comme une hérésie pire que la simonie. Les princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puissance spirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient seulement investir les évêques, comme les autres seigneurs, des biens temporels qui appartenoient à l'église par la concession des princes: les ennemis de ce droit, pour les rendre odieux, vouloient persuader que cette cérémonie avoit une autre signification. L'accommodement qui fut projetté entre le pape Paschal II & l'empereur Henri V, tranchoit entierement la difficulté; car il ôtoit aux évêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils possédoient par la concession des empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les seuls pour lesquels les princes pouvoient justement demander l'investiture; mais il dépouilloit les églises de grands biens réels & solides, pour une indépendance chimérique. Aussi les évêques ne gouterent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La concession forcée des investitures par le pape Paschal, fut attaquée par les uns comme une hérésie, & considerée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent passer pour une tolérance nécessaire, & d'autres pour une chose juste & légitime. Au commencement du pontificat de Calliste II, la difficulté sembloit se réduire à la seule cérémonie de l'investiture, avec l'anneau & le bâton: au moins ceux qui se mêlerent de cette négociation le croyoient-ils ainsi. Henri V étoit assez disposé à y renoncer, pourvu que cela ne fît point de tort à ses droits, & que les évêques & les abbés tinssent de lui les fiefs & les régales, lui prêtassent les sermens de fidélité, & lui rendissent tous les devoirs ausquels ils étoient obligés à cause des biens qu'ils possédoient; mais le pape insista toujours sur la défense générale de recevoir aucune sorte d'investiture des bénéfices ecclésiastiques de la main des laïcs: ce que l'empereur ne voulut jamais passer. Les François même firent restreindre cette défense aux évêchés & aux abbayes.

Enfin le dernier reglement fait entre le pape Calliste & Henri, fut beaucoup plus favorable aux princes qu'aux ecclésiastiques, car les princes prétendoient trois choses; 1. que l'élection des évêchés & des abbayes ne se devoit faire que de leur consentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'investiture avec le bâton pastoral & l'anneau, avant que d'être consacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter serment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce traité on leur accorde; 1. que les élections des évêques & des abbés se feront en leur présence, & par conséquent de leur consentement; 2. que dans l'Allemagne l'évêque élu sera investi des régales (c'est-à-dire, de tous les biens qu'il tient de la couronne) par le sceptre, avant que d'être consacré, & dans les autres états, pendant les six mois après la consécration; 3. il leur conserve tous les devoirs & les services dont les évêques sont tenus à cause de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainsi tout le changement qu'il apporte à l'usage, dans lequel étoient les empereurs, consiste; 1°. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'investiture par le bâton pastoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle se fera avec le sceptre; 2°. en ce qu'il la restreint précisément aux régales, c'est-à-dire, aux fiefs & autres biens que les évêques tiennent.

Le traité fait entre le pape Calliste II & l'empereur Henri V fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, successeur de Henri, dans le temps du schisme qui étoit entre le pape Innocent II & son adversaire Pierre de Léon, crut avoir trouvé une occasion favorable pour rentrer dans le droit d'investiture. Il fit cette proposition dans la conférence qu'il eut à Liége avec le pape Innocent, faisant entendre qu'il ne vouloit le reconnoître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmément les prélats Romains; mais S. Bernard persuada à ce prince de ne pas insister sur cette prétention; & les choses demeurerent en l'état où elles étoient.

Voila pour ce qui regarde l'empire: à l'égard de la France, les rois n'ont eu aucun démêlé avec les papes touchant les investitures: ils en ont joui paisiblement, même du temps de Grégoire VII à qui cela fit quelque peine; mais qui n'osa pour ce sujet se brouiller avec la France. Sous les papes suivans, les rois de France se départirent de l'investiture par le bâton pastoral & par l'anneau, & se contenterent de la donner par écrit ou de vive voix: de sorte que les papes qui s'attachoient particulierement à cette cérémonie extérieure, les laisserent jouir paisiblement de leur droit.

Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car S. Anselme s'étant voulu conformer aux decrets des papes contre les investitures, refusa de prêter la foi & hommage aux rois. Cette contestation dura plusieurs années, sans que ni les papes, ni les rois d'Angleterre voulussent céder; mais enfin les uns & les autres se conformerent au réglement de Calliste II.

Le droit des investitures n'a point été particulier aux empereurs & aux rois; les ducs, les comtes, & les autres seigneurs, qui avoient des évêchés ou des abbayes dans leurs états, possédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont aussi joui de ce droit. Ainsi l'on voit par une lettre de Grégoire VII à Raoul archevêque de Tours, que les comtes de Bretagne étoient en possession de donner l'investiture aux évêques; puisque ce pape les loue de s'être departis de cette coutume, dont ils jouissoient depuis longtemps, pour déférer aux decrets du saint siége. S. Anselme témoigne aussi que Robert comte de Flandre, avoit accoutumé d'investir les abbés après leur élection. Yves de Chartres marque en plusieurs endroits, que Robert, duc de Normandie, donnoit l'investiture aux évêques & aux abbés de cette province. Les comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoye étoient dans le même usage, & de plus petits seigneurs s'attribuoient ce droit, comme le seigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un cartulaire de S. Denys de Nogent le Rotrou, avoit donné à Hubert l'investiture de cette abbaye, avec la crosse. C'est pourquoi lorsque Grégoire VII & les autres papes condamnerent les investitures, ce ne fut pas seulement à l'égard des empereurs & des rois, mais aussi à l'égard des ducs, des marquis, des comtes, & généralement de toute personne laïque, soit homme ou femme.

Le concile de Latran, qui approuva le traité sur les investitures, fait entre le pape Calliste & l'empereur Henri, est celui qu'on appelle le premier général de Latran: il fut tenu au mois de mars 1123, & composé de trois cens prélats ou environ, suivant le témoignage de Suger, abbé de S. Denys, qui fut pré sent à ce concile, plus croyable que l'abbé d'Usperg, qui en compte quatre cens vingt-six, & que Panduls phe, qui en met jusqu'à près de mille. * Du Pin, *histoire des controverses du XII siécle, partie* 1. *Dissertation sur les investitures, au commencement du* 1 *t. de l'hist. de Suger, par D.* Gervaise.

INVESTITURE: est un des principaux droits de l'empereur d'Allemagne, qui seul a le pouvoir de donner les investitures des fiefs relevans de l'empire, lorsqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par résignation. On y observe des cérémonies très-remarquables, lorsque ce sont de grands fiefs, ou que c'est une premiere investiture. L'histoire nous en fournit plusieurs exemples; entr'autres l'investiture que l'empereur Rodolphe I donna en 1277 à Ottocare roi de Bohême, est singuliere. Cet empereur étoit extrêmément simple en ses habits, & affectoit tellement cette simplicité en toutes choses, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques seigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever son royaume de l'empire, parcequ'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre ses plus riches habits, ni les ornemens de l'empire, pour recevoir l'hommage de ce roi, & parut dans sa tente avec son habit gris. Ottocare se rendit au camp de l'empereur, avec une cour la plus superbe & la plus magnique du monde; & étant couvert d'or & de pierreries, il se mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtés les rideaux de sa tente, afin que tout le monde pût voir ce roi humilié dans un habit si pompeux, aux pieds d'un empereur vêtu de simple drap. Voici quelle fut l'investiture que Maurice duc de Saxe, reçut de l'empereur Charles-Quint en 1548 à Augsbourg. L'empereur se rendit avec les princes électeurs sous une tente de bois, en forme de théâtre, & Maurice parut à cheval, accompagné de plusieurs princes & seigneurs, précédé de douze trompettes, & faisant porter devant lui dix étendards, qui marquoient les dix seigneuries dont l'électorat étoit composé. Il descendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'empereur qui étoit sur un trône, accompagné de cinq électeurs, placés sur des siéges moins élevés, il préta le serment de fidélité, ayant la main sur le livre des évangiles. Après quoi Charles-Quint prenant l'épée, qui est l'ornement impérial, que l'électeur de Saxe ou son vicaire portent devant l'empereur, la donna à Maurice, & l'investit par cette cérémonie de la dignité électorale, & de la charge de grand-maréchal de l'empire. L'empereur prit aussi les étendards des mains de ceux qui les portoient, & les remit en celles de Maurice, pour l'investir des principautés ou seigneuries de son électorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des électeurs, & les étendards furent jettés au peuple. Les investitures se renouvellent à chaque mutation d'empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorsque c'est un fief ordinaire, le seigneur en reçoit l'investiture par un ambassadeur, qui fait l'hommage pour lui, & prête le serment de fidélité; après lequel le maréchal de l'empire donne à sa majesté l'épée, dont l'ambassadeur étant à genoux baise le pommeau. C'est de cette sorte que l'empereur donne aujourd'hui l'investiture des fiefs; quoique dans l'usage ancien il la donnât avec l'épée ou avec le sceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'investi, les drapeaux où étoient représentées les armes de chaque fief. * Heiss, *hist. de l'empire.*

INVISIBLES, est le nom qu'on donna à quelques rigides confessionistes, & aux sectateurs d'Osiander, de Flaccius Illyricus, & de Swenkfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'église visible. Les freres de la Roze-Croix ont aussi été appellés invisibles. *Voyez* ROSE-CROIX. * Prateole, *V. Invisib.* Florimond de Raimond, c'est-à-dire, le P. Richeome, Jes. *liv.* 2, *ch.* 16, *&c.*

I O

IO, fille d'Inachus & d'Isméne, fut aimée de Jupiter, qui pour se la conserver malgré Junon, la changea en vache; mais cette déesse jalouse la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce gardien. Junon en fut au désespoir, & envoya un taon sur cette vache, qui la fit errer par tout, jusques à ce qu'elle se précipitât dans la mer, qui fut nommée de son nom la *mer Ionienne.* On dit qu'elle eut assez de force pour nager jusques sur les rives du Nil; qu'elle y reprit sa premiere forme, & qu'elle fut mariée au roi Osiris, & que c'est celle qui fut adorée des Egyptiens sous le nom d'Isis. On ajoute que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant passé près de son pere, elle se fit reconnoître, écrivant son nom de son pied sur le sable. * Ovide, *l.* 1 *des métam.* Pausanias, *in Corinth. &c.*

JOAB, fils de Sarvia, sœur de David, fut général des armées de ce prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltés contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Il se deshonora extrêmement par l'assassinat qu'il commit l'an 2987 du monde, & 1048 avant Jesus-Christ, en la personne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année suivante par son courage, sur les Jébuséens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boiteux & des aveugles sur les murailles pour les garder. Joab emporta plusieurs autres places, & défit en diverses autres rencontres les ennemis de David. Il

réconcilia en 3010, Absalon avec son pere; & depuis, lorsque ce prince se fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 & 1023 avant J. C. Dans la suite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le souvenir; car lorsqu'il fut monté sur le trône, il fit tuer Joab en 3021, & 1014 avant J. C. quoiqu'il eût cherché un asyle au pied de l'autel; & par cette mort il le punit de sa révolte & de l'assassinat d'Abner & d'Amasa, qu'il avoit aussi tué en trahison. * II & III *des Rois*, I *des Paralipoménes*, Josephe, *l.* 7 *antiqq. jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

JOACHAS, ou JOAZAS, comme le nomme Josephe, roi d'Israël, succéda à son pere Jehu, l'an du monde 3179, & avant J. C. 856. Ayant été idolâtre, comme ses prédécesseurs, Dieu l'en punit par la main d'Hazaël & de Ben-Adab, rois de Syrie, qui firent un grand carnage des siens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger; & ce Souverain de l'univers, dit Josephe, fit voir alors qu'il ne répand pas seulement ses faveurs sur les justes, mais aussi sur ceux qui se repentent de l'avoir offensé; & qu'au lieu de les perdre entierement, comme il le pouroit, il se contente de les châtier; car il écouta favorablement ce prince, rendit la paix à son état, & lui fit recouvrer son premier bonheur. L'écriture dit *que Dieu donna alors un Sauveur à Israël*, ce qui a mis en peine les interprétes, pour savoir si ce sauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le prophéte Elisée. Ce roi mourut après un regne de 17 années, l'an du monde 3196, & avant J. C. 839. * IV *des Rois*, *c.* 13. Josephe, *l* 9 *antiquit. c.* 9. Torniel, *A. M.* 3179, *num.* 1, 3; 3193, *num.* 2; 3195, *num.* 1.

JOACHAS, qui est aussi nommé *Shallum* & *Jechonias*, par Jérémie & par Esdras, étoit fils de Josias roi de Juda. Après la mort de son pere l'an 3425 du monde, & 610 avant J. C. il se fit mettre sur le trône par une faction populaire, contre le droit d'Eliacim son aîné. Nechao ou Neco Pharaon roi d'Egypte, le fit prisonnier après trois mois de regne. Joachas mourut de déplaisir quelque temps après; ce qui fut une juste punition de ses impiétés. * IV *des Rois*, *c.* 23. Josephe, *l.* 18 *antiquit. c.* 6. Torniel, *in annal. vet. testam.*

JOACHAS, *cherchez* OCHOSIAS.

JOACHIM ou JOAKIN, auparavant nommé ELIACHIM, étoit fils de Josias, & frere de Joachas, que Nechao roi d'Egypte détrôna, pour mettre celui-ci en sa place l'an du monde 3425, & 610 avant J. C. Ce prince regna onze ou douze années sur le peuple de Juda; il y eut sous son regne quantité de grands prophétes, & il se plongea néanmoins dans toutes sortes de crimes. Lorsque la prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un canif. Nabuchodonosor, irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le roi d'Egypte son ennemi, attaqua ses états, prit Jérusalem en 3430 du monde, & 605 avant J. C. emporta toutes les richesses qu'il y trouva, & l'emmena lui-même prisonnier, selon l'opinion de quelques auteurs. D'autres croient plus vraisemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonosor lui fit rendre le trône, d'où sa révolte le précipita en 3435 du monde, & 600 avant J. C. Les Chaldéens le prirent & le jetterent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétisé. *Sepulturâ asini sepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jerusalem, &c.* * IV *des Rois*, *c.* 24. Josephe, *l.* 10 *antiquit.* Jérémie, *ch.* 22, 36, *&c.* Cajetan. Liranus. Abulensis, &c. *Comment. in lib. Reg.* Torniel & Salian, *in annal. sacr. vet. testam.*

JOACHIM, fils de ce premier, *cherchez* JÉCHONIAS.

JOACHIM, mari de la chaste Susanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenés par Nabuchodonosor avec le roi Joakim la troisiéme année de son regne, non en qualité de captifs, mais comme ôtages, & au bien desquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, 13, 1, &c.

JOACHIM (Saint) époux de sainte Anne, & pere de la sainte Vierge. A l'âge de 26 ans il épousa, dit-on, Anne qui étoit stérile, & qui eut l'avantage (vingt-six ans après) de mettre au monde MARIE, qui fut mere de Jesus-Christ. Le nom de Joachim n'est point marqué dans l'écriture, non plus que les circonstances de sa vie. Le pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'église la fête de ce saint: sur quoi on poura consulter le passage de S. Hippolyte martyr, rapporté par Nicephore, *l.* 2, *hist. c.* 3. S. Jean de Damas. S. Epiphane, &c. allégués par Torniel. Salian. Sponde, *in annal. vet. test.* & par Baronius, *in appar. annal. ecclef.*

L'histoire de S. Joachim & de sainte Anne a été tirée d'un livre apocryphe, dont il est fait mention dans S. Grégoire de Nysse, & dans la tragédie du *Christ Patient* d'Apollinaire. S. Augustin, *dans le liv.* 23, *contre Fauste Manichéen*, remarque que ce que Fauste avoit avancé que le pere de Marie s'appelloit Joachim, & qu'il étoit de la tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parcequ'il étoit tiré d'un livre apocryphe; cependant l'église grecque a fait dès le VI siécle la fête de S. Joachim & de sainte Anne; mais dans l'église latine, cette fête n'a été introduite que fort tard; car dans le XI siécle Pierre de Damien assure que c'est une curiosité vaine & superflue, de vouloir rechercher ou savoir les noms du pere & de la mere de la sainte Vierge. S. Bernard écrivant aux chanoines de Lyon au sujet de la fête de la conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune fête établie pour les parens de la sainte Vierge. On prétend que ce fut le pape Jules II qui institua la fête de S. Joachim, & qui la mit au 22 mars. Pie V la fit ôter du calendrier & du breviaire romain; mais Grégoire XIII donna permission en 1584 de l'y remettre, sans néanmoins en approuver l'office. Enfin le pape Grégoire XV ordonna par une bulle donnée le 2 décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on suit le rit romain, & que l'on en feroit l'office double. * Baillet, *vies des saints*, *au* 20 *mars.*

JOACHIM, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis abbé & fondateur de l'ordre de Flore, naquit vers l'an 1111, dans un bourg nommé *Célico*, proche de Cosenza au royaume de Naples. Après avoir fait legerement ses études jusqu'à l'âge de quatorze ans, il fut placé par son pere, qui étoit notaire, à la cour du roi de Naples, où il servit quelque temps. Ayant pris ensuite la résolution de voyager dans la Palestine pour visiter les saints lieux, il partit à l'insu de son pere, s'arrêta quelque temps à Constantinople, où effrayé d'une mortalité qui y fit de grands ravages pendant qu'il y étoit, il se détermina à renoncer au monde; & s'étant revêtu d'un habit d'hermite, continua son voyage nuds pieds. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla passer un carême entier sur le mont Thabor, & l'on assure qu'il y pratiqua des austérités surprenantes, qu'on peut bien dire avoir été récompensées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un esprit docile, & parfaitement soumis à l'église; mais les historiens de sa vie ont été trop loin, lorsqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâque une science infuse, & la connoissance des mysteres les plus obscurs de l'écriture-sainte, puisque quelques-uns de ses écrits ont donné à connoître que sa doctrine ne sortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque temps dans le monastere de Sambuca, puis il prit l'habit de Cîteaux dans celui de Corazzo, dont il fut depuis prieur, & enfin abbé; mais ayant obtenu du pape Lucius III la permission de quit-

ter son abbaye, il se retira l'an 1183, dans la solitude de Haute-Pierre, où il composa quelques-uns de ses ouvrages; & étant sorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, ausquels il s'en joignit tant d'autres en peu de temps, que dès l'an 1196 il avoit sous sa dépendance plusieurs monasteres, ausquels il donna des constitutions, qui furent approuvées cette année-là par le pape Célestin III. Ce n'est pas ici le lieu de décrire le progrès que fit l'ordre de Flore, qui arrêta entierement dans le royaume de Naples ceux que l'ordre de Cîteaux y avoit faits jusque-là. Joachim gouverna sagement tous ces monasteres, où l'austérité étoit plus grande qu'en ceux de Cîteaux, & étant âgé de plus de 90 ans, il mourut le 3 mars de l'an 1202, au couvent de S. Martin de Jove ou de Canale, d'où son corps fut porté quelques années après dans l'abbaye de Flore. On assure que Dieu fit connoître sa sainteté par les miracles qui se firent à son tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'est qu'en 1346, les abbés de l'ordre passerent procuration à Pierre abbé de Flore, pour demander au pape qu'il lui plût commettre des évêques & autres prélats de Calabre pour informer des miracles de leur fondateur, dont on a distribué des reliques en quelques églises. Entre ses ouvrages, un des premiers est celui qu'il composa contre le maître des sentences, que quelques-uns de ses apologistes ont prétendu, mais sans fondement, n'être pas de lui. Il y avançoit que chaque personne de la Trinité avoit son essence particuliere, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéisme, c'est-à-dire, dans l'hérésie de ceux qui établissoient trois dieux; mais il est certain qu'il s'est rétracté dans la suite, & qu'il a fait paroître une doctrine très-orthodoxe sur ce mystere, dans le Pseautier qu'il composa sous le titre de *Psalterium decem chordarum*. Quant à ses commentaires sur Isaïe, sur Jérémie & sur l'Apocalypse, & ses autres prophéties, qui de son vivant le firent admirer par les uns, & mépriser par les autres, on ne peut disconvenir qu'il n'ait trop donné à son imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choses dont Dieu seul s'est réservé la connoissance: mais les plus sages écrivains n'excusent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'imposteur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un problême, ainsi que quelques-uns ont fait. Deux ans avant sa mort, Joachim écrivit une protestation de foi, dans laquelle faisant le dénombrement de ses ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des papes Lucius III, Urbain III & Clément III, il déclare qu'il n'a pas eu le temps de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choses sujettes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevés, que dans ceux ausquels il travailloit actuellement, il prie les abbés de son ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la derniere main, & de les avoir donnés à corriger, de les faire examiner par le saint siége, se soumettant à la censure qu'il en fera, ne prétendant pas soutenir son opinion contre ses décisions, condamnant ce que l'église condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'est cette protestation qui a reglé les jugemens que le saint siége a portés de la personne de Joachim. Le pape Innocent III, en condamnant l'ouvrage contre le maître des sentences au concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la personne de l'auteur. Honorius III, dans une lettre de l'an 1217, déclara aussi qu'on ne pouvoit soupçoner d'hérésie l'abbé Joachim; & l'an 1221, le même pape ordonna, par une bulle, à l'archevêque de Cosenza & à l'évêque de Bisaccia, de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la foi catholique. Ainsi la condamnation de deux de ses ouvrages faite par le pape Alexandre IV, en 1256, & par le concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui est due à sa mémoire. On ne s'attache pas ici à faire sentir la vanité de ses prédictions, elle est connue de tout le monde; mais il faut prendre garde d'ajouter trop de foi à des historiens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal-instruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ses ouvrages. * *Jacq. Græcus. Syllanæus, Joachimi. abb. & Flor. ord. chron.* Grégorius de Laude, *B. Joachim mirabil. verita defensa.* Bollandus, *Act. SS. tom. 7 maii die 26.* Baronius, sur l'an 1190. Charles de Visch, dans la *bibliotheque de Cîteaux*; un livre imprimé à Padoue en 1625 avec ce titre: *Profetie dell' abbate Giachino*; & les autres cités par le même Charles de Visch, *pag. 171, & seq.* Maimbourg, *hist. des Croisades, liv. VI.* La Chaise, *hist. de S. Louis, liv. XII.* Voyez la vie de l'abbé Joachim, par D. Gervaise, ancien abbé de la Trape, imprimée à Paris en 1745, 2. *vol. in-12.*

JOACHIM I de ce nom, dit *le Nestor Germanique*, né le 21 février 1484, fut nommé électeur de Brandebourg en 1499, à l'âge de seize ans. Ce prince avoit beaucoup d'esprit & d'érudition. Il mourut le 11 juillet 1535. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BRANDEBOURG. * Rittershusius. Imhoff, *notitia imper.*

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, électeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Danemarck, né le 9 janvier 1505, embrassa la religion protestante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ses états. Il commanda en 1542, l'armée impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il se tint d'abord neutre, & se jetta ensuite dans le parti de l'empereur Charles-Quint en 1547, soit que l'élévation du duc de Saxe & du landgrave de Hesse, chefs du parti contraire, lui fût suspecte, ou parcequ'il prévoyoit quel seroit l'événement de cette guerre. Il ne se trompa pas; car elle fut funeste aux alliés. L'électeur de Brandebourg s'entremit pour la liberté du landgrave, qu'on avoit arrêté prisonnier, contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frapé, s'il n'en eût été empêché. Ensuite il se trouva à la diéte d'Augsbourg, où il se conforma, pour la religion, à la volonté de l'empereur. Depuis même, il envoya des députés au concile de Trente: apparemment ce fut par politique, & pour assurer l'archevêché de Magdebourg à son fils puîné. Joachim II se trouva au siége de la même ville de Magdebourg en 1550, & deux ans après, approuva que Maurice, duc de Saxe, prît les armes pour la délivrance du landgrave de Hesse. Depuis, il acheta de l'empereur Ferdinand II le duché de Crossen dans la Silésie. Ce prince donnoit dans les sciences cachées, principalement dans l'astrologie. Il se flatoit d'avoir quelque connoissance de l'avenir; & cependant il mourut lorsqu'il y pensoit le moins, du poison que lui donna un médecin Juif. Ce fut le 3 janvier 1571. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BRANDEBOURG; & *consultez* de Thou; Sléidan; Rittershusius; Imhoff, &c.

JOACHIM (George) mathématicien, fut surnommé *Rhéticus*, parcequ'il étoit d'un village des Grisons ou Rhéthiens, nommé *Veltkirchen*, où il naquit le 16 février 1514. Il obtint une chaire de mathématiques à Wittemberg, où il enseigna l'astronomie avec un applaudissement universel. Ce qu'il ouit dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothèse du soleil immobile, & de la terre qui tourne à l'entour de cet astre, lui parut si raisonnable, qu'il alla chercher ce docte personnage, fit gloire de se dire son disciple, & après sa mort publia ses livres. George Joachim en avoit composé grand nombre, dont il fait mention en la lettre qu'il écrivit à Pierre Ramus ou la Ramée; sur-tout des éphémérides, selon l'opinion

du même Copernic; *de doctrina triangulorum*, *l.* 2, &c. Un baron Hongrois qui connoissoit Joachim, le pria de venir chez lui à Caschaw ou Cassovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuse apoplexie, dont il mourut le 4 décembre 1576, qui étoit le 62 de son âge. * De Thou, *hist.* Simler, *in epitom. biblioth. Gesnere* Melchior Adam, *in vitis philos. Germ. &c.* Vossius, *de math.* Quensted, *de patr. illustr. vir.*

JOACIM ou JOIAKIM, fils de *Jesus*, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à son pere dans la même charge, & fut le trente-quatriéme après Aaron, & le second après le retour de la captivité de Babylone. Il exerça cette charge environ 22 ans, & la laissa à son fils Eliasib. * II *Esdras*, 12, 10. Philon donne 48 ans de sacrificature à ce Joacim; savoir, depuis la vingt-uniéme année du régne de Darius *Hystaspes*, jusqu'à la douziéme d'Artaxercès.

JOANNEAU (Guillaume) bailli de Sancerre, ville de Berri, selon la Popeliniere, étoit souvent comme le gouverneur de cette ville, avant que celle-ci fût assiégée par les Royalistes sous la conduite de Claude de la Châtre, gouverneur du Berri. Il y avoit encore la même autorité durant tout ce siége; & comme il l'avoit très-mal pourvue de vivres, elle fut assez peu en état de soutenir l'attaque: elle se défendit néanmoins assez long-temps, & avec vigueur, & elle ne se rendit qu'après que la disette & la famine eurent fait périr plus de cinq cens de ses habitans, & que Jean de Léry eût persuadé aux autres que la Châtre n'avoit que de bonnes intentions, & qu'ils pouvoient lui ouvrir les portes de leur ville. Les Sancerrois persuadés, il fut convenu avec Guillaume Joanneau & Jean Martignon, « que le roi leur pardonneroit tout le passé; que les habitans rentreroient » dans leurs immeubles, & racheteroient leurs » meubles, en payant dans six jours quarante mille » livres; qu'ils jouiroient du bienfait de la paix accordée depuis peu aux Rochelois, & qu'ils auroient l'exercice libre de leur religion; que le roi » Charles IX ratifieroit la capitulation, & que la » ville seroit remise aussitôt à la Châtre qui empêcheroit ses soldats de faire aucune violence aux » habitans. » Cette capitulation acceptée par Joanneau est de l'an 1573. La Châtre étant entré dans la ville, lui ôta son horloge & ses cloches, & y mit garnison. Mais Joanneau ayant peu après été attiré hors de sa maison, sous prétexte que la Châtre le demandoit, fut tué la nuit dans la rue par quelques bandits, sans qu'on ait su de qui ils en avoient reçu l'ordre. * De Thou, *histoire*, *liv.* 56.

JOANNICE (Saint) hermite en Bithynie, dans les VIII & IX siécles, naquit la quatorziéme année du régne de l'empereur Léon l'*Isaurien*, l'an 730, ou plutôt sous Constantin *Copronyme*, l'an 755. Il suivit la profession des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV dans le parti des Iconomaques. Sous l'impératrice Iréne, ayant renoncé à l'hérésie des Iconomaques, puis au monde, il se retira sur le mont Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la solitude. Sur la fin de ses jours, étant entré dans le monastere d'Eriste, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans, selon les uns, ou 90 selon les autres. * Métaphraste, *apud Surium.* Bailler, *au 4 novembre, jour auquel on fait mémoire de ce saint.*

JOANNICIUS (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de poëte, par l'empereur Maximilien I; & Joannicius pour en témoigner sa reconnoissance à ce prince, lui dédia les vies des rois de Pologne composées en vers élégiaques. Il composa aussi des livres des *Tristes*, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'arithmétique & divers autres poëmes. Un auteur dit que pour le grec & le latin, il étoit parvenu à la perfection. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

JOANNIS, *cherchez* PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, hérésiarque.

JOANNITZ, roi des Bulgares, *cherchez* CALO-JEAN.

JOAS, roi de Juda, étoit fils d'*Ochosias*, & lui succéda l'an 3157 du monde, & 878 avant J. C. Athalie, mere du même Ochosias, s'étoit saisie du gouvernement, & avoit fait égorger tous les princes de sa maison royale. Il ne restoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut sauvé par le soin de Josaba ou Josabeth, sœur du roi mort, & femme du grand-prêtre Joïada. Celui-ci mit le jeune prince sur le trône à l'âge de sept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de plusieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un prince religieux, tandis qu'il suivit les conseils de Joïda; mais lorsque ce saint homme fut mort, ce roi écouta ses flateurs, adora des idoles, & commit des abominations, qui attirerent la colere de Dieu sur lui, & sur tout le royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put souffrir ses impiétés, & l'en reprit; mais Joas, dit l'Ecriture, ne respectant point le pere dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïda, qui lui avoit mis la couronne sur la tête, fit lapider Zacharie, l'an du monde 3195, & 840 avant J. C. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce prince aussi triste que le commencement avoit été heureux. Il suscita contre lui les Syriens, qui avec un très-petit nombre de gens défirent son armée, & exercerent sur sa personne des choses honteuses. Après être sorti de leurs mains, Joas accablé de cruelles maladies, n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; car deux de ses serviteurs, l'un Ammonite & l'autre Moabite, l'assassinerent dans son lit l'an 3196 du monde, 839 avant J. C. le 40 de son régne. * IV *des Rois*, *c.* 11, 12, 13. II *des Paralipomenes*, *c.* 23, 24. Joséphe, *l.* 9 *antiquit.* Torniel & Salian, *in annal. veter. Testam.*

JOAS, roi d'Israël, parvint sur le trône après Joachas son pere en 3196 du monde, & 839 avant J. C. Ce roi, qui avoit déja gouverné deux années avec son pere, alla voir Elisée mourant, & lui demanda son secours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il fraperoit de fois la terre avec son javelot; & comme il ne la frapa que trois fois, le prophéte en témoigna du déplaisir, & lui dit que s'il fût allé jusqu'à la septiéme, il auroit entierement ruiné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Elisée avoit prédites, & associa en 3199 son fils Jéroboam II à la royauté. Amasias, roi de Juda, lui fit la guerre; mais si malheureusement, que Joas, après l'avoir souvent battu, prit sur lui Jérusalem, & le fit lui-même prisonnier. Il le laissa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les trésors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3209 du monde, & 826 avant J. C. après un régne de seize ans. * IV *des rois*, *c.* 14. II *des Paralipoménes*, *c.* 25. Josephe, *l.* 9, *c.* 10, *antiquit. judaïques.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. sacr. vet. testam.*

JOASAPH, patriarche de Constantinople, *cherchez* JOSEPH.

JOATHAM, fils d'Osias roi de Juda, & de Gerasa, qui étoit de Jérusalem, fut roi après son pere, mort en 3277 du monde, & 758 avant J. C. Josephe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce prince; qu'il n'étoit pas moins religieux envers Dieu, qu'il étoit juste envers les hommes. Il aimoit Jérusalem, & prit un extrême soin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées, y ajoutant de très-fortes tours. Il remédia à tous les désordres de son royaume, & vainquit les Ammonites, ausquels il imposa un tribut, augmentant de telle sorte l'étendue & la force de son état, qu'il ne fut

fut pas moins redouté de ses ennemis, qu'aimé de ses peuples. Il mourut l'an 3293 du monde, & 742 avant J. C. qui étoit le seiziéme de son regne. * IV *des rois*, *c.* 15. II *des Paralipom. c.* 27. Josephe, *l.* 9, *antiquit. judaïque*, *c.* 11. Torniel, *in annal.*

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échapa du carnage que fit Abimelech de soixante & dix de ses freres. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichimites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimelech, & de l'avoir reconnu pour leur souverain juge. * *Juges*, 9, 5.

JOAZAR, fils de *Boëtus*, fut le soixante-quatriéme souverain sacrificateur depuis Aaron, & le second après la naissance de J. C. Il succéda à Matthias, qu'Hérode obligea à se défaire de cette charge, après une sédition arrivée à Jérusalem, dont il étoit soupçonné d'être complice. Joazar ne la posséda qu'une année, & l'ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frere du même Joazar; parcequ'il l'accusoit d'avoir favorisé ceux qui après la mort de son pere Hérode s'étoient soulevés contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient disputé la royauté. Il fut pourtant rétabli, & succéda à Jesus fils de Sir durant trois ans. Il persuada aux Juifs de ne se point opposer au dénombrement de Cyrenius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de se démettre de sa charge, & de la résigner à Ananus fils de Seth. * Josephe, *antiquit. liv. XVII*, *chap.* 15; *liv. XVIII*, *chap.* 3. Tirin, *chronique sacrée*, *chap.* 42.

JOAZAR ou GOZAR, fils de *Nomicus*, fut un de ceux qu'on envoya en Galilée avec des troupes, pour en chasser Flave Josephe, qui en étoit gouverneur; mais il ne réussit pas dans son dessein. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. II*, *chap.* 43.

JOAZAS, *cherchez* JOACHAS.

JOB, patriarche, illustre exemple de patience, naquit, selon quelques auteurs, vers l'an 2330 du monde, au pays de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il est le même que celui dont il est parlé dans la Genèse, *chap.* 36, *verset* 33, sous le nom de Joab, qui avoit pour mere Bozra, & pour pere Zara, fils de Rahuel, fils d'Esaü. Cette opinion n'est pas généralement suivie; car les Juifs que S. Jérôme suit dans les traditions hébraïques, & depuis, Rupert, Liranus, Oléaster & d'autres allégués par le cardinal Bellarmin, qui souscrit à leur sentiment, ont cru que Job étoit de la famille de Nachor, frere d'Abraham. Ces auteurs fondent leur conjecture sur ce qui est rapporté dans le 22e chapitre de la Genèse. Cependant S. Irenée, S. Augustin, S. Athanase, S. Ambroise, & un grand nombre d'autres SS. Peres sont du sentiment qui fait Job descendant d'Esaü. On poura voir leurs raisons dans les auteurs que nous alléguons. L'écriture dit que Job étoit juste, simple & craignant Dieu, & que ne se contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne se lassoit point d'instruire ses enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit souvent des sacrifices pour les fautes secretes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, accusa ses intentions, soutenant devant Dieu qu'il ne le servoit qu'à cause des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'imposture, lui donna la puissance de lui ravir tout son bien. Le démon usa de ce pouvoir avec toute sa malignité. Pour mieux accabler ce saint homme, il fit en même temps piller ses troupeaux par des voleurs, périr ses brebis par le feu du ciel, emmener ses chameaux par ses ennemis, & mourir tous ses enfans sous les ruines d'une maison, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même-temps ces tristes nouvelles, sans que sa vertu en fût ébranlée. Il se prosterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis sont devenues si célébres: *Dieu me l'a donné*, *Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait; que son saint Nom soit béni.* Le démon ne put souffrir une si grande vertu, sans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le fraper dans sa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage sa malice; & alors l'esprit de ténébres frapa Job d'un ulcere épouvantable, qui lui couvroit tout le corps. Il se vit réduit à s'asseoir sur un fumier, & à racler avec le test d'un pot de terre la pouriture qui sortoit de ses playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs que la piété de ce saint homme étoit vaine, tâcha de le jetter dans des discours de blasphême & de désespoir: mais Job se contenta, pour la faire taire, de lui dire: *Vous avez parlé comme une femme insensée: Puisque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi les maux?* Trois de ses amis qui le vinrent visiter pour le consoler, ne firent que l'insulter, en lui disant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puisque Dieu le châtioit si séverement; mais Dieu prit enfin le parti de son serviteur, déclara à ses amis indiscrets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les prieres de celui-là même qu'ils vouloient faire passer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richesses que le démon ne lui en avoit ôté. Ce patriarche mourut âgé de deux cens onze ans, l'an du monde 2540 selon les uns, ou de deux cens dix-sept ans, en 2576 selon les autres. Les uns veulent que la misere de ce saint homme ait duré sept ans. Les autres la renferment dans une année, quoiqu'à dire la verité, nous n'en sachions rien de sûr, non plus que du temps précis auquel il vivoit, & de l'auteur qui a écrit son histoire. La plus commune opinion est que ç'a été Moïse, qui publia cet ouvrage pendant la captivité des enfans d'Israël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux. * S. Augustin, *l.* 18 *de civit. c.* 48. S. Chrysostôme, *hom.* 2, *de patient. Job.* S. Athanase, *in Synops.* S. Grégoire, *in comment. sup. Job.* S. Ambroise, *sup. ad epist. ad Rom.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. veter. testament.* Bellarmin, *de script. eccles. & lib.* 1, *de verbo Dei*, *c.* 20, *&c.* Fred. Spanheim, *hist. Jobi.* Huet, *demonstr. evangelic.* Sentimens de quelques théologiens de Hollande, sur *l'histoire critique du vieux testament*, *lettre VII.*

Les Talmudistes Rabbi Moïse, Maimonides & quelques autres critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entierement feinte. D'autres au contraire soutiennent que ce n'est qu'une simple narration d'un fait de la maniere qu'il s'est passé. Mais il paroît plus raisonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoissant que Job n'est pas une personne feinte; qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême misere, qu'il a soufferte avec une patience merveilleuse, & a été ensuite rétabli dans une abondante prospérité; & en avouant en même temps que celui qui a écrit cette histoire, l'a traitée d'une maniere poétique, embellie, amplifiée & ornée de plusieurs circonstances, pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Plusieurs livres de l'écriture sainte nous apprennent que Job n'est pas une personne feinte; puisqu'il en est parlé dans Ezéchiel, *c.* 14, *v.* 14; dans Tobie, *c.* 2, *v.* 12, & dans l'épître de S. Jacques, *c.* 5, *v.* 21. D'ailleurs, le nom de *Job* est marqué dans l'histoire qui porte son nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de ses enfans & la quantité de ses biens y sont spécifiés; les noms & la patrie de ses amis y sont rapportés, & quoique la plupart de ces noms puissent avoir des significations mystiques, cela n'empêche pas que ce ne soient des noms réels & véritables, puisqu'il en est de même de tous les noms hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans

cette narration qui puisse prouver que Job n'ait point existé, & que le fonds de son histoire soit une pure fiction. Ce seroit donc une espéce de témérité de s'éloigner en ce point du sentiment commun des Peres & des Chrétiens sur la vérité de cette histoire : mais il faut aussi reconnoître de bonne foi, que ce n'est pas une simple narration d'un fait : la maniere dont elle est contée, le style dont elle est écrite, les conversations de Dieu & du démon, la longueur des discours des amis de Job, font voir clairement que c'est une narration que l'auteur a embellie, ornée & amplifiée, pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée & des instructions plus étendues, sur les sentimens que l'homme doit avoir dans la prospérité & dans l'adversité. Quoiqu'il ne soit pas marqué dans ce livre le temps dans lequel Job vivoit, ni quand son histoire est arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer par les circonstances de ce livre. La longueur de la vie de Job, qui doit avoir été de 200 ans, puisqu'il en a vécu 140 après son rétablissement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moyse. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle est arrivée avant que la loi fût écrite, peut-être dans le temps que les Israélites étoient dans le désert. Si on avoit quelque certitude sur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel temps il a vécu; mais on n'en est point assuré, non plus que du lieu de sa patrie qui le pouroit faire connoître. Il est dit qu'il étoit du pays de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'écriture, on ne convient point duquel des trois Job descendoit. La plus commune opinion est qu'il est de la race d'Esaü; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que Job étoit du pays d'Us, habité par les Iduméens. Si le temps & la patrie de Job sont incertains, l'auteur de son histoire l'est encore davantage. Origène, *liv. 5 contre Celse*; S. Grégoire *le Grand, liv. sur Job*, & Suidas, croient que c'est Job lui-même qui l'a écrite; néanmoins il y a plus d'apparence que l'auteur de cette histoire, suivant la coutume des historiens les plus fidéles, a fait tenir à Job & à ses amis des discours convenables à leur état. Rabbi Moïse, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & plusieurs Chrétiens l'attribuent à Moyse. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion, que la conformité du style qu'on prétend trouver entre le livre de Job & ceux de Moyse; mais on a beau l'assurer d'un ton affirmatif, il sera difficile d'en persuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaison. Le style du livre de Job est figuré, poétique, obscur, plein de sentences; on y trouve quantité de termes arabes & syriacs, ce qui le rend bien différent du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'auteur de ce livre. Il est difficile de pénétrer les raisons qui l'ont porté à le croire; mais les termes arabes & syriacs dont cet ouvrage est rempli, ne sont ni du temps, ni du style de Salomon. Philippe Codurc prétend que c'est l'ouvrage du prophéte Isaïe, ou de quelque prophéte Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures assez foibles, il vaut mieux suspendre son jugement sur l'auteur de ce livre, & avouer qu'il est entierement inconnu. S. Jérôme assure que le livre de Job, à l'exception des deux premiers chapitres & de la fin du dernier, est écrit en vers héxamétres composés de dactyles & de spondées. Il appuie ce sentiment du témoignage de Philon, de Joséphe, d'Origène, d'Eusebe de Césarée. Il est assez difficile d'y trouver à présent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aisément ce style poétique, ces expressions nobles & hardies qui font l'ame de la poésie. * Du Pin, *dissertations préliminaires sur la Bible*. D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclésiastiques, tom. I.*

JOB, Mahométan, & natif de Médine, l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au siége de Constantinople, l'an 52 de l'hégire, ou 673 de J. C. lorsque cette ville fut attaquée par Iézid, fils du calife Moavias, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Abu-Job*, ou *Job-Anseri*; ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appellés *Ansar*, parcequ'ils avoient été les protecteurs, ou défenseurs de Mahomet. On voit un magnifique sépulcre de ce Job à Constantinople, au pied des murailles de cette ville & proche du port. C'est là que le nouvel empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du mufti, & où il fait serment de défendre la religion des Musulmans, & les loix du prophéte Mahomet. Il y a quelques Turcs mal instruits dans l'histoire, qui croient que ce sépulcre est celui du patriarche Job, que sa patience a rendu si célébre; & quelques auteurs ont été dans cette erreur; mais les historiens Mahométans nous apprennent que ce Job, pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

JOBELOT (Jean-Ferdinand) premier président du parlement de Besançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a passé par tous les dégrés de la robe avec un applaudissement général de toute la province, où sa science & sa probité ont été universellement reconnues : il s'est appliqué particulierement à maintenir dans ce parlement, la vigueur des loix, l'observation des ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le composoient alors. Il a eu la confiance & l'estime du feu roi Louis XIV, & de ses principaux ministres. Comme il est mort sans enfans, il a laissé la plus grande partie de ses biens à l'hôpital de Besançon, qui lui doit son principal établissement, le bel ordre qui y est établi, & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet hôpital l'un des plus distingués du royaume. Il a laissé plusieurs neveux, dont l'un *Claude-Antoine* Jobelot, seigneur de Montureux, est président à mortier au même parlement de Besançon : il est fils de son frere. Les deux autres, qui sont fils de sa sœur, sont : *Jean-François* Baulart, seigneur d'Angirey, conseiller dans l'une des cours souveraines de Franche-Comté; & l'autre *Jean-Baptiste* Baulart, baron de Rigny. * *Mém. du temps.*

JOBERT (Louis) né à Paris, le 27 avril 1637, entra au noviciat des Jésuites, le 5 de septembre 1652, régenta les humanités & la rhétorique pendant huit ans, avec beaucoup de succès; & après ses études de théologie on le chargea encore de professer la rhétorique; ce qu'il fit pendant quatre ans. Il fut appellé alors au ministere de la prédication, pour laquelle il avoit du talent. Il dirigea aussi la congrégation des messieurs à la maison professe, à Paris, & mourut au collége de la même ville, le 30 d'octobre de l'an 1719. Ses ouvrages sont : 1. *La dévotion des serviteurs de la mere de Dieu*; à Paris, en 1668, *in*-16. 2. *Pratique de dévotion pour les 12 fêtes de la sainte Vierge*; à Paris, en 1670, *in*-12. 3. *Abrégé de la vie du pere Crasset*, Jésuite, avec le traité de cet auteur : *De la foi victorieuse*; à Paris, en 1693, *in*-12. 4. *Des congrégations de Notre-Dame, érigées dans les maisons de la compagnie de Jesus*; à Paris, en 1694. 5. *La science des médailles*, pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connoissance des médailles antiques & modernes; à Paris, en 1692, *in*-12. Le même ouvrage, nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée considérablement par l'auteur, avec quelques nouvelles découvertes faites dans la science des médailles; à Paris, en 1715, *in*-12. L'édition de 1692 a été réimprimée à Amsterdam, en 1693, traduite en latin, par Chrétien Juncker, & imprimée à Leipsick, en 1695. Joachim Négelein, théologien Luthérien, a traduit cet ouvrage en allemand; à Nuremberg, en 1718. Le même ouvrage revu, & enri-

chi d'un grand nombre d'additions & d'observations de M. Joseph Bimard de la Bastie, de l'académie des belles lettres (mort au mois de septembre 1742) à Paris, 1739, deux volumes *in*-12. Le catalogue des auteurs lequel se trouve à la fin du deuxiéme volume, & qui est fait avec gout & avec exactitude, est de M. de Cléves, secrétaire du roi. 6. Lettre à M. de Vallemont, sur la nouvelle explication qu'il a donnée à une médaille d'or de Gallien; à Paris, *in*-8°. Le P. dom Banduri, dans sa *Bibliotheca nummaria*, rapporte ainsi le titre de cet écrit, dont il fait un grand éloge. Le P. Jobert avoit fait un *Abrégé de la démonstration évangélique*, écrite en latin par feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, & cet abrégé qui étoit bien fait, méritoit l'impression; mais l'auteur, par condescendance pour M. Huet, ne l'a pas publié, & il est conservé manuscrit dans la bibliothéque que le prélat a laissée à la maison professe des Jésuites, à Paris. Jean Foy Vaillant dans ses *Numismata coloniarum ærea*, & Ezéchiel Spanheim, dans son livre *De præstantiâ & usu numismatum, dissertat.* 1, louent le pere Jobert comme habile antiquaire. * Extrait de quelques lettres du P. Oudin, Jésuite; Préface de la deuxiéme édition de la science des médailles, & le catalogue des auteurs, qui est dans le même ouvrage; le Journal de Leipsick, en 1694, *pag.* 215.

JOBITES, nom d'une dynastie établie en Egypte par Saladin, *cherchez* AJUBIAH.

JOBIUS, moine d'Orient, dont il est parlé dans la bibliothéque de Photius. Il y a lieu de croire qu'il florissoit sous l'empire de Justinien, puisqu'il écrivit contre Sévere, faux patriarche d'Antioche & chef des Eutychiens, anathématisé plus d'une fois sous le régne de ce prince. Ce qui semble obliger encore à le mettre vers ce temps-là, c'est qu'il parle des écrits attribués à S. Denys l'Aréopagite, dont on n'avoit pas ouï parler avant la conférence des Catholiques avec les Sévériens, en 533. Il ne nous reste rien de son traité contre Sévere; mais nous avons un grand nombre de fragmens de celui qu'il avoit intitulé *De l'incarnation du Seigneur*, divisé en neuf livres. Jobius l'avoit entrepris à la priere d'un homme célébre par sa vertu, qu'il ne nomme pas. On peut lire une bonne analyse de ce qui nous reste de ce traité, dans le tome XVI de l'*Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Remi Ceillier, *chapitre* 13, *pag.* 327 *& suiv.*

JOCASTE, fille de Créon, roi de Thébes, & femme de Laïus, fut mere d'Oédipe, qu'elle épousa depuis sans le connoître, & duquel elle eut Polinice & Ethéocle. Ces deux derniers se faisant la guerre, se tuérent, & Jocaste se donna la mort de déplaisir. *Voyez* OEDIPE. * Stace, *Thébaïde*. Sénéque, *Oedip.* Apollodore. Hygin. Pharnucus. Diodore, &c.

JOCELIN, dit DE FURNES, *cherchez* FURNES.

☞ JOCELIN ou JOSSELIN, petite ville de France en Bretagne, dans l'évêché de Saint-Malo, aux confins de l'évêché de Vannes, sur un ruisseau qui tombe dans l'Ouste. Cette ville, quoique petite, envoie ses députés aux états de Bretagne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JOCH (Jean-George) théologien Luthérien, né à Rotenbourg, sur le Tauber, le 27 décembre 1677, fut envoyé vers l'âge de cinq ans au collége public, où il passa 12 ans dans une grande application à l'étude. En 1695, il alla étudier à Iéne la théologie & les sciences qui en dépendent, sans négliger l'étude du droit dont il acquit une assez grande connoissance. Il fut fait maître-ès-arts, en 1697, adjoint de la faculté de philosophie, en 1704, & docteur en théologie, en 1709. La même année, il accepta la surintendance & la direction du gymnase, à Dortmund. Dès 1710, il y eut des différends avec quelques ministres, qui l'accuserent de piétisme, d'enthousiasme, & d'indifférentisme, & la dispute s'anima de part & d'autre. Joch eut aussi des démêlés assez vifs avec les ministres d'Unna, qui l'accuserent d'avoir voulu usurper le ministere de la Marche, & qui s'en plaignirent au roi, à Berlin. L'accusé se défendit par un écrit, qui fut aussitôt confisqué par le conseil de Dortmund. Il eut encore une autre affaire à l'occasion du mariage qu'il voulut contracter avec la sœur de sa femme; celle-ci étoit morte; mais on s'opposa fortement au sénat à la dispense qu'il demandoit. En 1722, il fut appellé à Erfurt, pour desservir l'église des marchands, remplir une chaire de théologie, & occuper les places de prépofite du gymnase & de *Sénior* du ministere. Ce lieu fut pour lui le théâtre de nouvelles disputes, surtout à l'occasion d'un livre *sur l'édification particuliere*, qu'il avoit fait imprimer. Il se brouilla aussi avec la partie évangélique du sénat de la ville, contre les décrets duquel il porta inutilement ses plaintes à la cour de Mayence. En 1726, il fut placé à Wittemberg, & y devint professeur ordinaire en théologie, & prevôt. Il mourut le premier d'octobre 1730. Outre ce qu'on a déja dit de quelques-uns de ses écrits, & un grand nombre de théses, on a de lui : 1. *De synodo Tremoniensi.* 2. *De patribus primitivæ eccl. & speciatim Ignatio, non faventibus merito bonorum operum.* 3. *De spiritu Attico.* 4. *De pœnitentia regenitorum*, &c. Il a fait aussi réimprimer quelques ouvrages, comme : 1. *Joannis Sturmii liber de linguæ latinæ resolvendæ ratione.* 2. *Onuphrii Panvinii tractatus de ritu sepeliendi mortuos*; avec une préface de sa composition. * Extrait du *Supplément françois de Basle* : on y cite *Motschmanni Erfordia litterata.*

JOCHABED, fille de Lévi, épousa Amram son parent, dont elle eut Aaron, Moyse & Marie. * *Nombres*, 26, 59.

JOCHANAN, rabbin, *consultez* l'article du rabbin JUDA.

JOCONDE ou JUCONDE (Jean) de Vérone, religieux de l'ordre de S. Dominique, & non pas de celui de S. François, comme Scaliger l'a écrit, florissoit au commencement du XVI siécle, sous l'empire de Maximilien I. Il savoit la théologie, la philosophie, les belles lettres & les langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particuliere de toutes les antiquités, comme de l'architecture, de la sculpture & des inscriptions, dont il composa un livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il composa des observations sur les commentaires de César, & fut le premier qui dessina le pont que cet empereur fit faire sur le Rhin. Joconde s'arrêta aussi à la cour de l'empereur Maximilien. Vers l'an 1490, il enseignoit avec beaucoup de réputation la langue grecque, dans la petite ville de Londroue, entre le Trentin & le Bressan, où parmi ses disciples, il avoit Jules-César Scaliger, qui se glorifie souvent dans ses écrits d'avoir été formé par un tel maître. On peut voir en particulier ses poësies latines, *pag.* 318, édition de 1591, *in*-8°. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir sous sa conduite en 1507, le pont Notre-Dame, & le Petit-pont. Ce fut lui aussi qui bâtit ce pont également solide & hardi à Vérone sur la riviere d'Adige : ouvrage qu'on n'avoit encore osé tenter, ou qu'on avoit entrepris sans succès. Budé reconnoît que Joconde fut son maître dans l'architecture, & qu'il lui expliqua les livres de Vitruve, sur lesquels ce religieux fit des commentaires. On garde à Venise le plan qu'il avoit fait pour la place de Rialto, qui est tout-à-fait magnifique; & on assure qu'il fut le seul, qui, après la mort de Bramante, se trouva capable d'entendre ses desseins, & de prendre la conduite de la superbe église de S. Pierre à Rome. Ce fut par son moyen qu'on trouva dans une bibliothéque de Paris, la plupart des épîtres de Pline, qu'Alde Manuce imprima. Il s'acquit une grande réputation dans cette ville, aussi bien qu'à Rome & à Venise, & se fit des

amis de tous les hommes de lettres de son temps. Nous avons de lui des éditions de César, d'Aurélius Victor, du traité de Caton : *De re rustica*, de Vitruve & de Frontin. Il avoit aussi recueilli un volume de plusieurs inscriptions. Politien parle de lui en ces termes : *Vir unus titulorum monumentorum veterum supra mortales cæteros, non diligentissimus solùm, sed etiam sine controversia peritissimus.* On ignore le temps de la mort de Joconde; il étoit déja âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorsqu'il publia les commentaires de César. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de son ordre, & vivoit en prêtre séculier. * Razzi, *huom. illust. dominic.* Scaliger, *exerc.* 114, § 23, *exerc.* 229, § 12, *exerc.* 329, *&c.* Politien, *in miscel. c.* 77. Echard, *de script. ord. FF. Præd. tom. II.* Le P. Touron a donné un éloge historique de Joconde dans le tome III de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, *pag.* 705 *& suiv.* M. le marquis Scipion Maffei a donné place au même Joconde dans ses écrivains de Vérone, livre troisiéme, *pag.* 135 *& suiv.* de sa *Verona illustrata*, édition *in-fol.* Il faut consulter ces deux ouvrages.

JODELLE (Etienne) poëte François, étoit Parisien, & d'une famille noble. Il étoit surnommé *sieur de Lymodin*, du nom d'une terre qui lui appartenoit, & qui n'étoit pas, sans doute, d'un grand revenu, puisque Jodelle se plaint souvent dans ses poësies que la misére l'accabloit. Il est vrai que sa vie licencieuse dut contribuer beaucoup à l'appauvrir, & peut-être à l'éloigner des graces qu'il auroit pu recevoir des princes, & d'autres puissans amis qu'il s'étoit acquis. Théodore Agrippa d'Aubigné, gentilhomme de Saintonge, & l'auteur de l'Anti-Machiavel, deuxiéme partie, chapitre 1, conviennent qu'il mourut de faim. Le premier dans ses *vers funébres sur la mort de Jodelle*, dit :

> JODELLE *est mort de pauvreté.*
> *La pauvreté a eu puissance*
> *Sur la richesse de la France.*
> *O Dieux, quels traits de cruauté!*
> *Le ciel avoit mis en* JODELLE
> *Un esprit tout autre qu'humain;*
> *La France lui nia le pain,*
> *Tant elle fut mere cruelle.*

Cependant il fut aimé & estimé des rois Henri II & Charles IX. Charles, cardinal de Lorraine, l'avoit fait connoître au premier; & la duchesse de Savoye, sœur de Henri, aussi bien que le duc de Némours, le favorisoient beaucoup; mais Jodelle, indifférent pour les biens de la fortune, & uniquement sensible aux attraits de la volupté, sut mal profiter des avantages que des protections si illustres pouvoient lui procurer. Il paroît qu'il suivit le parti des armes; mais il ne nous reste point de monumens qui puissent nous faire croire qu'il s'y soit distingué. Il avoit beaucoup de gout pour les arts; & l'on assure qu'il excelloit dans l'architecture, la peinture, & la sculpture. Les langues grecque & latine lui étoient familieres, & il passoit pour éloquent dans la sienne. Né avec une facilité surprenante, pour écrire en vers, il en abusa; & quoiqu'il ait été regardé comme le premier poëte de son temps, il est néanmoins vrai de dire qu'il faut avoir une grande patience pour lire aujourd'hui ses poësies françoises. Les latines sont d'un style plus pur, plus aisé, & se ressentent mieux de la beauté de son génie. Charles de la Motte, conseiller au grand conseil, qui a donné un abrégé de sa vie, extrêmement superficiel, lui fait un trop grand mérite de sa facilité à composer. Si on l'en croit, la plus longue de ses piéces de théâtre ne lui a jamais couté que dix matinées; sa comédie d'Eugène fut *faite en quatre traites. Nous lui avons vu*, ajoute-t-il, *en sa premiere adolescence composer & écrire en une seule nuit, par gageure, 500 bons vers latins, sur le sujet qu'on lui donnoit. Tous ses sonnets, même ceux qui sont par rencontres, il les a tous faits en se promenant, & s'amusant par fois à autres choses, si soudainement, que quand il nous les disoit, nous pensions qu'il ne les eût encore commencés.* Ses piéces de théâtre furent alors fort estimées; la nouveauté & le mauvais gout de ce temps-là leur procurerent un accueil qu'elles ne méritoient guères. Jean Vauquelin de la Fresnaye dit dans son art poëtique, *liv. II, pag.* 76.

> JODELLE, *moi présent, fit voir sa Cléopatre,*
> *En France des premiers, au tragique théâtre :*
> *Encor que de Baïf un si brave argument*
> *Entre nous eût été choisi premierement.*

Cette tragédie de Jodelle fut, sans doute, une de celles que Charles, évêque de Dol, en Bretagne, de la maison d'Epinai, fit représenter *somptueusement*, comme le dit le sieur de la Motte. Jodelle ne jouit pas long-temps de sa réputation. Il mourut au mois de juillet 1573, n'étant âgé que de 41 ans. Près de sa fin, & n'ayant plus qu'une voix mourante, il composa un sonnet qu'il récita à quelques-uns de ses amis, qui étoient présens, les priant de l'envoyer au roi Charles IX. Le poëte y fait des reproches au prince de ce qu'il l'a laissé dans la nécessité. Ces mêmes amis, du moins l'évêque de Dol, Philippe de Boulinvilliers, comte de Dammartin, Henri Simon, le sieur de Brunel, & Charles de la Motte, s'empresserent de recueillir ses poësies, dont l'auteur n'avoit pas voulu permettre l'impression durant sa vie; & dès 1574, ils en donnerent un recueil qui parut *in*-4°, à Paris, chez Nicolas Chesnau & Mamert Patisson, sous ce titre : *Les œuvres & mêlanges poétiques d'Etienne Jodelle, sieur du Lymodin : premier volume.* Le principal éditeur fut Charles de la Motte, qui y mit une préface où il dit quelque chose de l'origine de la poësie françoise, & de la vie de Jodelle. Ce volume qui fut achevé d'imprimer le 6 de novembre 1574, contient : 1. Les amours de Jodelle, en plusieurs sonnets, chansons, discours & odes. 2. *Epithalame* de Marguerite, duchesse de Savoye, sœur du roi Henri II. 3. *Les contr'amours*, contre une dame qu'il avoit aimée, & qui n'avoit pas répondu à son affection : ce livre est imparfait. 4. *Contre la Riere-Venus*, espéce de poëme, qui n'est pas non plus entier. 5. Un livre de sonnets. 6. Un recueil de vers chantés & récités à l'Hymenée du roi Charles IX. 7. Une ode sur la naissance de Madame, fille du roi Charles IX. 8. Une partie des vers françois de la mascarade faite à l'hôtel de ville de Paris, en 1558. 8. Plusieurs odes sur différens sujets. 9. *Les discours de Jules-César avant le passage du Rubicon*, piéce d'environ deux mille vers; mais qui en avoit, dit-on, près de dix mille. 10. Tombeaux ou épitaphes, dont plusieurs en latin. 11. *Eugène*, comédie en cinq actes. *Cléopâtre captive*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs. *Didon se sacrifiant*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs. 12. Ode de la chasse, au roi, & une autre ode à M. le comte de Dammartin. M. de la Monnoye dans ses notes sur les *Jugemens des savans* de M. Baillet, tome IV, dit qu'en 1583, on donna une édition plus ample de ce recueil, *in*-12, & il ajoute que cette édition fut procurée par les soins de Charles de la Motte, qui mit au-devant une préface : mais l'édition de 1574, est aussi de M. de la Motte, & contient la préface, dont parle M. de la Monnoye. Je n'ai point vu cette édition de 1583 : mais une autre aussi *in*-12, faite à Lyon, par Benoît Rigaut, en 1597. Elle contient la même préface; & à la fin l'ode ou vers funébres de M. d'Aubigné, dont on a parlé dans cet article. Les autres augmentations sont en petit nombre, & peu considérables. On a de plus de Jodelle une ode de la noblesse, imprimée selon du

Verdier de Vauprivas, à Poitiers, en 1577, *in-8°*. Plus, *Recueil des inscriptions, figures, devises & mascarades ordonnées en l'hôtel de ville de Paris, le jeudi 17 février 1558, devant le roi Henri, à son retour de la comté d'Oye, heureusement conquestée*, &c. à Paris, chez Wechel, en 1558, *in-4°*, par conséquent imprimé pendant la vie de Jodelle; mais les piéces de ce recueil ne sont pas toutes de lui. Charles de la Motte promettoit de publier ses autres poësies, qui étoient, dit-il, en si grand nombre qu'elles formeroient encore quatre ou cinq volumes aussi gros que celui qui fut donné en 1574, sans compter ses autres œuvres, poésies, discours en prose, &c. qui auroient pu composer encore six autres volumes. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & de plus, Pasquier dans ses *recherches*, *liv.* 7, *chap.* 12. Les *Bigarrures* du sieur des Accords, au chapitre *des vers rapportés*, dont Jodelle est regardé comme l'inventeur. Colletet, *discours du sonnet*, *pag.* 80, &c.

JODOCE, *cherchez* JOSSE.

JOEL, fils de *Phatuel*, est le second en nombre des douze petits prophétes. On ne sait pas bien en quel temps il prophétisoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétisé avant Amos, & avant le temps d'Ozias, roi de Juda, c'est-à-dire, vers l'an 3246 du monde, & 789 avant J. C. D'autres disent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des tribus. Il étoit selon quelques-uns, de la tribu de Gad, &, selon d'autres, de celle de Ruben. Sa prophétie contient trois chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la descente du saint Esprit sur les apôtres, comme S. Pierre le prouve dans les actes, & du jugement dernier. Le style de ce prophéte est véhément, expressif & figuré. * *Actes des apôtres*, *c.* 2. Torniel & Salian, *in annal. veter. testam.* Bellarmin, *de script. eccles. & lib.* 1, *de Verbo Dei.* Possevin, *in appar. sacr.* &c.

JOEL, fils aîné du prophéte *Samuel*. Lui & son frere *Abia* jugeoient en Bersabée. Mais c'étoient deux personnes avares, qui vendoient hautement la justice; de sorte que le peuple d'Israël ne pouvant supporter leurs iniquités, obligea Samuel leur pere à lui donner un roi. * I. *Rois*, *VIII*, 2, 3.

JOFRAIN (Claude) *cherchez* JEROME DE SAINTE-MARIE (Dom) religieux Feuillant.

JOFFROI, *cherchez* JOUFFROY.

JOFRIDI, cardinal, *cherchez* GEOFROI.

JOGUES ou JOGUIS. C'est une espéce de religieux ou de pélerins de l'Inde propre. Ils sont païens & soumis à un général, qu'ils changent tous les ans dans leurs assemblées. Ils courent presque toujours de pays en pays; sans porter le plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profession de passer fort souvent plusieurs jours de suite sans manger & sans boire. On croit qu'ils sont de la secte des anciens Gymnosophistes.

JOHANAN, fils d'*Azarias*, eut un fils nommé *Azarias*: il fut le vingt uniéme souverain sacrificateur des Juifs, du temps du roi Josaphat. Il succéda à Jule, autrement appellé *Zacharie*, fils de Joïada. Joséphe écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle *Jochame.* * I. *Paral.* 6, 9.

JOHNSON (Benjamin) poëte Anglois, né à Westmunster, fit ses humanités premierement dans l'école de l'église de S. Martin, puis dans l'école de Westmunster sous le savant Camden. Il fut ensuite reçu dans le collége de S. Jean à Cambridge: mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque temps, & de se retirer chez son beau-pere (car sa mere s'étoit remariée à un maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un livre dans sa poche. Quelques personnes lui trouvant de l'esprit, lui donnerent de quoi continuer ses études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas si prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des savans, il prenoit d'ordinaire le parti du silence. Il étoit prompt & piquant dans ses reparties, admirable pour la poésie dramatique, & on le tenoit pour le plus savant, le plus judicieux & le plus exact poëte comique de son temps. Il entreprit de réformer le théâtre anglois, & le fit avec un grand succès. Ses comédies sont belles, & surpassent de beaucoup ses tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre.* Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Westmunster, avec ces seules paroles sur la pierre qui couvre son tombeau: *O rare Behn Johnson.* * *Dict. angl.*

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657 l'*Astrologie judiciaire condamnée*, & un Lexicon de chymie, imprimé à Londres en 1660, deux vol. *in-8°.* * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JOHNSON (Astrée) *cherchez* BEHN (Aphara).

JOIADA, grand sacrificateur des Juifs, est le même que Joséphe appelle *Joad.* C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaisir, qu'Athalie, veuve de Joram, roi de Juda, avoit exterminé toute la famille royale, l'an 3151 du monde, 884 avant J. C. & qu'il ne restoit qu'un enfant appellé *Joas.* Josabeth, sœur du roi Ochosias, & femme de Joïada, grand prêtre, l'avoit dérobé à la cruauté des bourreaux. Il l'éleva secretement, le fit roi l'an 3157 du monde, 878 avant J. C. & prit soin de lui; mais avant que de le mettre sur le trône, il fit mourir Athalie, & détruire le temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon prince, en rétablissant le service divin, tant qu'il suivit les avis de Joïada; mais lorsque Joida fut mort en sa cent trentiéme année, le roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Joïada, qui l'en reprenoit généreusement. Joïada est apparemment le même que Barachias, dont il est parlé dans S. Matthieu; mais il est différent de JOIADA, grand sacrificateur, sous le régne des rois de Perse. * *Saint Matthieu*, *chapitre* 13. IV. *des Rois*, *chapitre* 11. I. *Paralipoménes*, *chapitres* 22, 23, 24.

JOIADA, fils d'*Eliasib*, trente-sixiéme souverain sacrificateur des Juifs, succéda à son pere, & laissa cette charge à son fils *Jonathan*, après l'avoir occupée quarante-quatre ans, selon Mercator. Il est quelquefois appellé *Judas* ou *Joachas.* *Tirin* le met le quatriéme grand sacrificateur après le retour de la captivité. * *II Esdras*, XII, 10.

JOIE (Elizabeth) ou de Roseres, dame Espagnole, dans le XVI siécle, au rapport de François-Augustin della Chiesa, prêcha dans l'église cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant passée à Rome, sous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ses raisonnemens, un grand nombre de Juifs à la foi catholique, & qu'elle expliqua devant les cardinaux, les livres de Jean Duns, dit *Scot*, ou *le docteur subtil.* * Augustin della Chiesa. Hilarion de Coste, &c.

JOIGNI, ville avec titre de comté, sur les frontieres de Champagne & de Bourgogne, est fort ancienne, comme son nom latin *Jovinium* semble le témoigner. Les Latins l'ont aussi appellée *Joviniacum*, d'un Flavius Jovinus, homme consulaire, qui y mit en déroute six mille Allemans, selon Ammien Marcellin. D'autres croient qu'elle est plus moderne, & qu'elle n'est bâtie que depuis ce temps-là. Cette ville est renommée pour ses foires, qui se tiennent au mois de janvier. Elle a été autrefois du ressort d'Auxerre, & est maintenant du bailliage de Troies. Ses comtes & seigneurs se disoient doyens des sept comtes vassaux, & principaux membres & pairs du comté de Champagne; de quoi il est fait mention dans un arrêt d'entre la reine Blanche & ces mêmes comtes, du 10 d'août 1354. * André du Chêne, *antiquités des villes.*

JOINVILLE, petite ville & principauté de France en Champagne, est située sur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en principauté par le roi Henri II, l'an 1552, pour les puînés de la maison de Guise, & en faveur de François de Lorraine, duc de Guise.

JOINVILLE. La maison de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la cour des comtes de Champagne, & est une des plus anciennes. Elle tire son nom de Joinville, ville sur la riviere de Marne. ETIENNE, surnommé *de Vaux*, seigneur de Joinville, est celui qui a donné le commencement à la grandeur de cette maison, par son mariage avec *N.* comtesse de Joigni, fille unique de *Fromond* III, comte de Sens & de Joigni; & c'est lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigni, fils de GEOFROI II, comte de Joigni, & d'*Hodierne* de Courtenai, eut pour son partage la seigneurie de Joinville, dont lui & sa postérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laissant d'*Aldearde* de Vignori, fille de *Gui* I, seigneur de Vignori, & de *Béatrix* de Bourgogne, GEOFROI III, qui suit; *Gui*, évêque de Châlons, mort en 1190; *Robert*, qui vivoit en 1168; *Béatrix*, mariée à *Henri* III, comte de Grandpré; & *N.* de Joinville, abbesse d'Avenai.

II. GEOFROI III du nom, sire de Joinville, surnommé *le Vieil* & *le Gros*, mérita par ses services la charge de sénéchal de Champagne, pour être possédée par lui & ses descendans, qui lui fut donnée par Henri I, comte de Champagne. Il fonda plusieurs abbayes & monasteres, & mourut vers l'an 1184, laissant de *Felicité* de Brienne, fille d'*Erard* I du nom comte de Brienne, & d'*Alix* de Rouci, dame de Rameru, GEOFROI IV qui suit; & *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard* II, comte de Vaudemont.

III. GEOFROI IV du nom, sire de Joinville, surnommé *le Jeune*, sénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-sainte, & se signala au siége d'Acre en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'abbaye de Clairvaux. Il avoit épousé *Helwide*, dame de Mallei & de Remignicourt, dont il eut *Geofroi V* du nom, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, surnommé *Trouillard*, mort en la Terre-sainte, sans alliance, vers l'an 1204; *Guillaume*, évêque de Langres, puis archevêque de Reims, mort à S. Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le 5 novembre 1226; *Robert*, mort en Sicile; SIMON, qui suit; *André*, chevalier du temple; GUI de Joinville, seigneur de Sailli, qui a donné *origine aux seigneurs de* SAILLI *& de* DONGEUX, *rapportés dans l'histoire de Joinville* de Du Cange; *Yolande*, deuxiéme femme de *Raoul*, comte de Soissons; *Alix*, mariée à *Geofroi* de Faucognei; & *Félicité* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlaymont.

IV. SIMON sire de Joinville & de Vaucouleurs, sénéchal de Champagne, succéda à son frere aîné, servit à la prise de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1239. Il avoit épousé 1° vers l'an 1206, *Ermengarde* dame de Monteclerc, fille & héritiere d'*Arnoul*, seigneur de Walcourt: 2° vers l'an 1224, *Béatrix* de Bourgogne, dame de Marnai, fille d'*Etienne* III, comte de Bourgogne, & de *Béatrix* comtesse de Châlons, sa premiere femme. Il eut du premier lit *Geofroi*, seigneur de Monteclerc, mort du vivant de son pere, sans enfans de *Marie* de Garlande; *Isabeau*, mariée à *Simon*, seigneur de Clermont en Bassigni; & *Béatrix* de Joinville, alliée à *Wermond* vidame de Châlons. Du second lit, il eut JEAN, qui suit; GEOFROI, qui a fait *la branche des seigneurs de* VAUCOULEURS; SIMON, qui a fait *celle des seigneurs de* GEX; *Guillaume*, archidiacre de Salins, & doyen de Besançon, vivant en 1268; *Marie*, alliée à *Guigues* Dauphin de Viennois; & *Simonette* de Joinville, mariée à *Gilles* II du nom, dit *le Brun*, seigneur de Trasignies, connétable de France.

V. JEAN sire de Joinville, sénéchal de Champagne, auteur de l'histoire du roi S. Louis, *dont il sera parlé ci-après*, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épousé 1° en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri* V du nom comte de Grandpré: 2° vers l'an 1262, *Alix* de Risnel, fille & héritiere de *Gautier*, seigneur de Risnel. Il eut du premier lit *Jean*, seigneur d'Ancerville, mort sans postérité après l'an 1303; *Geofroi*, seigneur de Briquenai, mort sans enfans de *Marguerite* sa femme, après l'an 1294; & *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean* I du nom, seigneur de Charni. Du second lit il eut *Jean*, seigneur de Risnel, mort sans lignée après l'an 1300; ANCEL, qui suit; ANDRÉ, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEAUPRÉ; & *Alix* de Joinville, mariée 1° en 1300 à *Jean*, seigneur d'Arcies-sur-Aube, & de Chacenai: 2° avant 1316 à *Henri* d'Angleterre, comte de Lancastre, seigneur de Montmouth, &c.

VI. ANCEL ou ANCEAU, sire de Joinville & de Risnel, sénéchal de Champagne, est qualifié maréchal de France, dans un titre de la chambre des comptes de 1338, & fut exécuteur du testament du roi Philippe *le Long*. Quelques mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un titre de la chambre des comptes, par lequel il paroît qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épousé 1° avant l'an 1309 *Laure* de Sarrebruche, fille de *Simon* IV du nom comte de Sarrebruche: 2° *Marguerite* de Vaudemont, sœur & héritiere de *Henri* IV, comte de Vaudemont. Il eut de sa premiere femme *Jeanne* de Joinville, mariée 1° à *Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis: 2° à *Jean* de Noyers, comte de Joigni. De sa seconde femme il eut HENRI, qui suit; *Ancel*, seigneur de Bizarre, mort sans enfans de *N.* de Saint-Verain; *Geofroi*, seigneur de Dompmartin & de Lestrée, vivant en 1374; & *Isabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergi II du nom, dit *le Borgne*, seigneur de Mirebeau.

VII. HENRI sire de Joinville, comte de Vaudemont, sénéchal de Champagne, se signala à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier; assista au sacre du roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épousé vers l'an 1346, *Marie* de Luxembourg, dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg, dont il eut *Henri*, & *Ancel*, morts jeunes; *Marguerite* dame de Joinville, comtesse de Vaudemont, mariée 1° à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Montagu: 2° à *Pierre* comte de Genève: 3° à *Ferri* de Lorraine I du nom, seigneur de Guise & de Rumigni, morte en 1416; & *Alix* de Joinville, dame de Châtel-sur-Moselle, de Bainville, de Chaligni, & de Ferté-sur-Amance, mariée en 1373, à *Thibaut* VI, sieur de Neufchâtel en Bourgogne. Du troisiéme lit de *Marguerite* dame de Joinville, avec *Ferri* de Lorraine I du nom, vint ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont, sire de Joinville, pere de FERRI ou FREDERIC II, qui eut RENÉ II, duc de Lorraine. CLAUDE de Lorraine, son fils puîné, premier duc de Guise, fut baron de Joinville. Il eut FRANÇOIS; & c'est sous lui que le roi Henri II érigea Joinville en principauté. Les autres seigneurs de la même branche ont été princes de Joinville. *Cherchez* LORRAINE, *& consultez* Du Chêne, Du Cange; Guichenon; Vignier; le P. Anselme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) archevêque de Reims, fils de GEOFROI IV du nom sire de Joinville, sénéchal de Champagne, &c. fut archidiacre de la même ville de Reims, ou, selon les autres, de Châlons, puis évêque de Langres, & enfin archevêque de Reims en 1219. Il se trouva à la translation du corps de S. Thomas de Cantorberi, aux funérailles du roi Philippe

Augufte en 1223, & peu après il facra le roi Louis VIII & la reine Blanche fa femme. Guillaume de Joinville paffa en Languedoc contre les Albigeois; & à fon retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le 5 novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageufement de ce prélat, dans le treiziéme livre de fa Philippide. * *Confultez* auffi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia chrift.* les auteurs de l'hiftoire de Reims, &c.

JOINVILLE ou JEAN SIRE DE JOINVILLE, fénéchal de Champagne, vivoit du temps du roi S. Louis, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux feigneurs de la cour de ce grand monarque, qu'il avoit toujours fuivi dans fes expéditions militaires. Comme il ne favoit pas moins fe fervir de la plume que de l'épée, il écrivit la vie de S. Louis, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre autres une excellente, par les foins de Charles Du Cange, qui la publia avec de favantes obfervations en 1668. Il faut confulter fur cette vie la *Differtation* de feu M. le baron Bimard de la Baftie, *fur la vie de S. Louis écrite par Joinville*, dans le tome XV des *Mémoires de l'académie des infcriptions*, page 692, & *l'addition* du même à cette differtation, dans les mêmes *mémoires*, page 736, & fuiv. On a recouvré depuis peu un manufcrit de la vie de S. Louis par le fire de Joinville, plus authentique & plus exact que ceux qu'on a connus jufqu'ici. Ce manufcrit eft à la bibliothéque du roi. M. l'abbé Sallier l'a fait connoître dans une curieufe differtation, qu'il lut à ce fujet à l'académie des belles lettres le 12 novembre 1748. Le roi S. Louis fe fervoit du fire de Joinville, pour rendre la juftice à fa porte. Joinville en parle lui-même dans la vie de ce monarque. » Il avoit de coutume, dit-il, » de nous envoyer, les fieurs de Nefle, de Soiffons & » moi, ouïr les plaids de la porte; & puis il nous en» voyoit querir & demandoit comme tout fe portoit, » & s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher fans » lui; & plufieurs fois, felon notre rapport, il en» voyoit querir les plaidoyans & les contentoit, les » mettant en raifon & droiture. Nous avons parlé ci» deffus des alliances de *Jean*, fire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le pere Anfelme, & fur-tout, M. l'évêque de la Ravalliere, *vie du fire de Joinville*, dans le tome XX des *mémoires de l'académie des infcriptions & belles lettres.*

IOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, fervit à ce dernier à vaincre l'Hydre. Il avoit foin de bruler les têtes renaiffantes de ce monftre. Pour payer ce fervice, Hebé, femme d'Hercule, lui redonna fa premiere jeuneffe lorfqu'il étoit déja caduc. * Ovide, *liv.* 9, *metam.*

IOLAS ou IOLAUS, fils d'Antipater. Celui-ci fut gouverneur de Macédoine, pendant l'abfence d'Alexandre, & s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mere de ce prince, & craignant la colere du fils, il réfolut de le prévenir. Il envoya à fon fils Iolas de l'eau du lac d'Arcadie, nommé *Nonacris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoifonner Alexandre par ce breuvage, lorfqu'il lui verferoit à boire, en exerçant fa charge d'échanfon. Ce prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il fentit fon eftomach percé, comme d'un coup de fléche, avec de fi cruelles douleurs, qu'il vouloit fe tuer de fon épée, pour finir fes tourmens par une prompte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de temps après le roi, & fut enterré magnifiquement, la premiere année de la CXIV olympiade, & 324 ans avant J. C. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer fon corps du tombeau, pour le jetter dans la mer. * Diodore, *l.* 19. Q. Curce, *l.* 10.

IOLCOS, à préfent JACO, ancienne ville maritime de la Magnefie, province de la Theffalie, fituée proche des villes de Demetriade & de Pegafe, maintenant *Dimitriada* & *Vollo*, fur la côte de l'Archipel & du golfe de Vollo : au pied du mont Pelion, nommé aujourd'hui *Petras*. Elle fut autrefois célébre, par la naiffance de Jafon, & par l'affemblée qui s'y fit de l'élite des princes de la Grece, qui s'y embarquerent dans le navire Argo, & en partirent fous le nom d'*Argonautes*, pour aller à la conquête de la Toifon d'or. * Ovide, *l.* 7 *métam.* Lucain, *liv.* 3.

IOLE, fille du fecond lit d'Euryte, roi d'Oecalie, infpira de l'amour à Hercule, qui emmena cette princeffe prifonniere, après avoir tué fon pere, qui la lui avoit refufée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle fe fervit, comme d'un charme pour regagner fon époux, de la chemife de Neffus, laquelle empoifonna & fit périr ce héros. * Ovide, *métam.*

JOLLIVET (Euverte) avocat au parlement de Paris, de la religion prétendue réformée, naquit à Orléans le 10 juillet 1601. Comme il fut admiré dans fa jeuneffe pour la fubtilité de fon efprit, il le fut auffi dans un âge plus mur, pour fa vafte érudition. Il étoit non-feulement habile jurifconfulte; mais grand philologifte, philofophe, & théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne fe refufoit jamais les plaifirs de la vie, dans des temps & dans des lieux convenables; & l'on dit qu'il n'en prenoit que d'innocens. Son *Fulmen in Aquilam*, qui eft un poëme latin héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Guftave Adolfe roi de Suéde, eft une preuve qu'il s'étoit appliqué à la poëfie latine, mais non qu'il y réufsît. On en poura juger par ces cinq vers, qui commencent le poëme.

Ille ego fincera Themidis qui caftra fecutus,
Sed majora petens, animis ut gloria lampas,
Grandia Guftavi miratus gefta per orbem
Illa cano. Reges vos hac miracula fpectant.

Ce poëme dédié à Oxenftiern, chancelier de Suéde, fut imprimé à Paris en 1636, petit *in*-12 de 219 pag. Jolivet écrivit en françois un gros volume de l'hiftoire de Suéde, fur les mémoires qu'il avoit tirés de ce pays-là. On en conferve encore le manufcrit dans la bibliothéque royale d'Upfal. Arnhemius, qui a écrit depuis en latin la vie du comte de la Gardie, cite cet ouvrage en deux endroits. Outre ces deux ouvrages, l'un en profe & l'autre en vers, il a laiffé plufieurs manufcrits favans fur divers fujets, qui étoient encore en 1701, entre les mains d'Euverte Jollivet fon fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne défefperoit pas de pouvoir donner au public dans des temps plus favorables. Il mourut l'an 1662 le 20 juillet, jour de fa naiffance. Et en cela fes fouhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après fa mort ce vers de fa propre main.

O utinam nativa dies fit meta dolorum.

C'eft-à-dire, *Dieu veuille que le jour de ma naiffance foit celui de la fin de mes douleurs.* * *Diction. anglois.*

☞ JOLLY (François-Antoine) cenfeur royal des livres, né à Paris le 25 décembre 1672, étoit un homme d'érudition, qui avoit une connoiffance trèsétendue de l'hiftoire de France. Il étoit d'un caractere doux, modefte, & extrêmement ferviable. M. Jolly fe produifit d'abord dans le monde par quelques ouvrages pour le théâtre. Il compofa les paroles de l'opera de *Méléagre*, mis en mufique par Batiftin, & repréfenté & imprimé en 1709. Il a fait pour le théâtre françois les comédies fuivantes, *L'école des amans*; *la vengeance de l'amour; Dona Elvire de Guzman*; & pour le théâtre italien, *La capricieufe*; *& la femme jaloufe.* On doit à M. Jolly l'édition des œuvres de Moliere, imprimée en 1734, en 6 vol. *in*-4°, & en 1739, en huit volumes *in*-12 : celle des *œuvres de Racine*, en 2 vol. *in*-12 : celle du *Théâtre de Pierre Corneille*, en

cinq vol. *in*-12; enfin celle du *Théâtre de Montfleury, pere & fils*, avec leur vie, trois volumes *in*-12. M. Jolly est mort à Paris le 30 juillet 1753, dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge. Il a travaillé pendant plus de vingt ans à un ouvrage considérable intitulé, *Le nouveau & grand cérémonial de France*, qui forme un recueil de toutes les cérémonies, entrées, joutes, carousels, pompes funébres, & qu'on a vus pendant tous les temps de la monarchie françoise. Cet ouvrage a été trouvé manuscrit après sa mort, & dans un très-bon ordre. Il forme un *in-folio* d'une épaisseur considérable, qui a été mis à la bibliothéque du roi, après la mort de l'auteur. En faveur de ce manuscrit, le roi a accordé à ses sœurs une pension de quatre cens livres sur leurs deux têtes. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*

JOLY (Guillaume) lieutenant général de la connétablie & maréchaussée de France, mort en 1613, est auteur d'un traité de la justice militaire de France, imprimé *in* 8°, à Paris, chez Langelier en 1598, & de la vie de Guy Coquille, jurisconsulte célébre, procureur fiscal du duché de Nivernois. Cette vie est imprimée avec les commentaires de Coquille sur la coutume de Nivernois, *in*-4°, à Paris en 1609. Un Claude Joly, avocat au parlement, a fait aussi un éloge de Coquille, qui se trouve dans les opuscules de M. Loysel. * Le Long, *biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits.

JOLY (Claude) né en 1610, à Buri-sur-l'Orne, dans le diocèse de Verdun en Lorraine, après avoir été curé de S. Nicolas des Champs à Paris, fut nommé à l'évêché de S. Paul de Léon en Basse-Bretagne, après Henri de Laval, & ensuite évêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce prélat avoit beaucoup de zèle & de science ecclésiastique, & tout le monde connoît ses prônes, qui sont généralement estimés. Ceux pour tous les dimanches de l'année, furent imprimés pour la premiere fois en quatre vol. *in*-12, les deux premiers en 1692, & les deux autres en 1694; & réimprimés à Paris, chez Couterot, en 1698 & 1699, & chez Coignard, en 1725. Les prônes sur différens sujets de morale, furent imprimés en trois vol. *in*-8° & *in*-12, le premier & le deuxiéme en 1691, chez Couterot, le troisiéme en 1693, & réimprimés chez le même, en 1694. En 1696 il parut un autre volume *in*-12, sous le titre d'*Oeuvres mêlés* de M. Claude Joly: ce ne sont encore que des discours ou sermons. Au reste les sermons de M. Joly n'ont point été imprimés tels qu'il les avoit prononcés. Il ne les composa qu'en latin, n'en écrivit que le commencement, le dessein & les preuves, abandonnant le reste à son imagination & aux mouvemens de son cœur. Ceux qui tâcherent de les écrire pendant qu'il les prononçoit, n'en firent que des copies fort défectueuses: mais ces copies, jointes aux fragmens & aux collections de l'auteur, étant tombées entre les mains de M. Richard, avocat, il les mit dans l'ordre & dans l'état où nous les avons. On a encore de M. Joly, *Les devoirs du Chrétien, dressés en forme de catéchisme, en faveur des curés & des fidéles de son diocèse*; à Agen, *in*-12: la neuviéme édition est de 1719.

JOLY (Claude) écuyer, conseiller du roi au parlement de Metz, l'un des commissaires de l'arriere-ban, étoit un magistrat fort habile. Il a fait un état du domaine du roi en Bourgogne, qui est cité par M. de la Mare, *page* 26 de son plan des historiens de Bourgogne: une description des grottes d'Arcy près d'Avalon; & une relation de ce qui s'est passé en la convocation & voyage de l'arriere-ban de France en Allemagne en 1674. M. Joly étoit de ce voyage & de cette convocation. Ces trois ouvrages sont encore manuscrits. Leur auteur fut assassiné sur le pont de Metz en 1680. * Le Long, *biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits.

JOLY (Claude) naquit à Paris le 2 février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Paris, sur la résignation de M. Gui Loisel, conseiller au parlement, son oncle maternel. Il en a toute sa vie rempli les devoirs avec une exactitude exemplaire. Il fut mené à Munster par le duc de Longueville, plénipotentiaire pour la paix générale de l'Europe, & l'assista fidélement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conserva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zèle ordinaire. Il fut chargé en divers temps de l'officialité de Paris, sans l'avoir jamais recherchée: la premiere fois par le cardinal de Retz, après la mort de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris; depuis par le chapitre pendant la vacance du siége; & enfin par M. de Noailles archevêque de Paris. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité sans égale. Il conserva dans sa plus grande vieillesse une santé parfaite, un sens merveilleux, une présence d'esprit admirable, une mémoire prodigieuse, & une égalité d'ame qui le faisoit aimer & respecter de tout le monde. Son assiduité à l'office divin étoit entiere, & telle qu'elle doit être suivie par un chanoine qui connoît & aime son devoir; il ne manqua jamais de se lever la nuit pour assister à matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il jouissoit encore d'une parfaite santé, quand allant à matines, il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour le bâtiment du grand autel; il fut blessé légerement de cette chute; mais la fiévre l'ayant pris, il mourut le 15 janvier 1700, âgé de 93 ans. Il avoit été 69 ans chanoine, 29 ans chantre, & 5 ans official. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & sa mémoire sera à jamais en benédiction parmi les bons François & les véritables chrétiens. Malgré son assiduité à l'office divin, ses emplois & son âge, il ne cessa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle bibliothéque, qu'il donna au chapitre de l'église métropolitaine de Paris, où se voit son portrait avec un inscription qui le qualifie *Bibliothecos instaurator*, *anno* 1681, *ætatis* 74, *mensibus* 7. Il avoit principalement étudié les auteurs du moyen & du bas âge, & particulierement les historiens François. Il joignoit agréablement l'ecclésiastique au profane, l'histoire au droit & à la théologie. Il avoit un stile mâle, un peu dur, sans affectation & sans ornement. Il composa en 1644, un traité latin de la récitation des heures canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'usage de réciter l'office ecclésiastique en particulier, & les loix de l'église qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter son office, & qu'il fût très-assidu à l'office public, il y en a qui ont cru appercevoir dans ce traité, qu'il ne sembloit pas faire un crime aux ecclésiastiques, qui ayant d'autres occupations indispensables, omettroient de réciter leur bréviaire en particulier: mais les explications de la seconde édition de cet ouvrage, qui est de 1675, font absolument tomber ce reproche. Le traité des restitutions des grands, imprimé en 1665, & réimprimé avec des augmentations en 1680, résout plusieurs cas assez ordinaires, mais très-importans, touchant les obligations que les grands ont de faire des restitutions des torts qu'ils font sans y penser presque jamais. Il a repris dans la lettre apologétique au cardinal de Retz, imprimée en 1670, & dans la tradition des anciennes églises de France, touchant ce qui est dit de la mort de la Vierge dans le martyrologe d'Usuard, imprimée à Sens en 1672, tout ce que les anciens & les modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidélement tous les passages qui se peuvent alléguer pour & contre l'assomption corporelle de la Vierge

Marie

Marie. Ses autres ouvrages en latin, sont : *Clarissimorum virorum Antonii & Vidi Loisellorum patris ac filii vitæ*; Paris en 1643, *in*-8°. Traduction latine des droits de la reine sur le Brabant intitulée : *Observationes sive responsio ad duos tractatus Bruxellis*; Paris 1667, *in*-12. Traduction latine des remarques envoyées à M. Stockmans sur son traité du droit de dévolution, intitulée : *Observationes in duas partes tractatûs clarissimi viri domini Stockmans de jure devolutionis*; Paris, 1668, *in*-12. *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ*; à Paris en 1672, *in*-12. Ses ouvrages françois, sont, La vie chrétienne; Paris, 1664, *in*-4°. Traduction des Narrations de S. Nil, ancien hermite du mont Sina; *Paris*, 1649, *in*-8°. Propositions chrétiennes d'un député de la chambre de S. Louis pour le soulagement des pauvres; *Paris*, 1652, *in*-4°. Recueil des maximes véritables & importantes pour l'institution du roi, contre la fausse & pernicieuse politique du cardinal Mazarin; *Paris*, 1652, *in*-12. On trouve à la suite une traduction libre en vers françois du poëme du chancelier de l'Hôpital pour l'instruction du roi. Il fit aussi imprimer les opuscules de M. Antoine Loisel, avocat au parlement, où est le dialogue de MM. les avocats & la vie dudit sieur Loisel qu'il y a inserée, & autres piéces; *Paris*, 1656, *in*-4°. Codicille d'or, en 1665, *in*-12. Traité des restitutions des grands, en 1665 & 1680, *in*-12. La lettre qui précéde ce traité, dans ces deux éditions, paroît aussi être de M. Joly. Traduction de l'état du mariage par Barbaro gentilhomme Vénitien, avec autres piéces dudit sieur Joly, imprimées ensuite *in*-12. Il fit aussi imprimer les œuvres de M. Gui Coquille sieur de Romenai, touchant les libertés de l'église gallicane & coutumes de France; *Paris*, 1665, 2 *vol. in-fol.* Voyage de Munster en Westphalie; *Paris*, 1670, *in*-12. Mémoire instructif pour l'hôtel-Dieu de Paris, *in*-8° en 1674. Avis chrétiens & moraux pour l'instruction des enfans, en 1675, *in*-12. Avis aux religieuses de l'hôtel-Dieu de Paris, sur les biens & les devoirs de leur vocation, pour leur avancement à la perfection de leur état; *Paris*, 1676, *in*-12. Traité historique des écoles épiscopales; *Paris*, 1678, *in*-12. *Factum* intitulé, Extraits des registres & conclusions capitulaires de l'église de Paris contre les curés de Paris. Autre *Factum* intitulé, Réponse aux curés de Paris. Autre *Factum* intitulé, Eclaircissement à monseigneur l'archevêque de Paris contre les curés de Paris. *Factum* pour Jean-Baptiste Macet contre le sieur Cosson & l'université intervenante. *Factum* contre les maîtres écrivains, pour soutenir la requête civile obtenue par les maîtres d'école. *Factum* contre l'université, & autres écritures imprimées contre l'université & autres. Il a laissé en manuscrit la vie d'Erasme ou la renaissance des lettres, qui contient aussi celles de la plupart des savans du XVI siécle, qu'on a trouvée parmi ses papiers, qui est en état d'être imprimée, & dont il avoit obtenu l'approbation & le privilége; & l'histoire du cardinal de Retz : on a imprimé un extrait de ce dernier ouvrage, sous le titre de *mémoires touchant les démêlés du cardinal de Retz avec la cour de France*, à la suite des *Mémoires de Gui Joly*, édit. d'Amsterdam, 1718. & de Genève (Paris) 1751. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.* Niceron, *mem. tome IX & X.* Son éloge en latin par M. l'abbé le Gendre.

JOLY (Guy) neveu de Claude Joly, chanoine & chantre de l'église de Paris, *dont on parle dans l'article précédent*, a été conseiller du roi au Châtelet de Paris, & en 1652, il étoit syndic des rentes de l'hôtel de ville de Paris. Il s'est attaché au cardinal de Retz, qu'il a suivi long-temps dans ses disgraces & dans ses aventures. Il a fait des *mémoires* depuis 1648 jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissement & de suite à ceux de ce cardinal, après lesquels ils ont été imprimés en 1718, en deux volumes *in*-12, & avec lesquels on les a réunis dans les nouvelles éditions. Ceux de M. Joly sont écrits d'un style plus exact. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux du cardinal. M. Joly paroît sage dans ses discours, prudent dans sa conduite, éclairé dans le parti qu'il embrasse, fixe dans ses principes, prompt en ressources, hardi dans le danger, constant dans ses résolutions. Le cardinal de Retz en parle comme d'un esprit difficile & sujet à prendre des travers : mais ce prélat s'abandonnoit quelquefois tellement à ses passions, à la prévention pour ses propres sentimens, ou à de mauvais conseils, que M. Joly ne pouvoit voir, sans quelque chagrin, ses avis rejettés. Il avoit cet avantage, que la suite en démontroit la solidité, & faisoit voir qu'en les donnant il ne se proposoit que le bien du cardinal, auquel il étoit attaché d'affection. Malgré cela il le loue moins qu'il ne le critique. Lorsque son éminence retourna à Rome, M. Joly & plusieurs de ses domestiques le quitterent, à cause du peu de fonds qu'il y avoit à faire sur elle, & du peu de confiance qu'elle avoit en eux. La cour connoissant la capacité de M. Joly, l'engagea à travailler aux traités qui furent faits pour la défense des droits de la reine. Il fit entr'autres les *Remarques pour servir de réponse à deux écrits imprimés à Bruxelles contre les droits de la reine sur le Brabant, & sur divers lieux des Pays-Bas.* C'est un *in*-12 dont on fit deux éditions en 1667. Ces remarques sont contre les deux traités de Pierre Stockmans, jurisconsulte célébre; l'un intitulé : *Reductio ex qua probatur non esse jus devolutionis in ducatu Brabantiæ*, &c. *in*-4°; à Bruxelles en 1665, l'autre : *De jure devolutionis in Brabantia, adversùm Mariam Theresiam, Franciæ reginam*; à Bruxelles en 1667. Stockmans répondit en 1668, aux remarques de M. Joly, sous le titre de *Tractatus de jure devolutionis quo exploduntur observationes anonymi*, &c. M. Joly y opposa des *Remarques envoyées à M. Stockmans, pour servir de réponse à la seconde partie de son traité du droit de dévolution*, *in*-12, à Paris, en 1668, & M. Claude Joly traduisit ces deux volumes de remarques en latin. Guy Joly est encore auteur des ouvrages suivans : Les intrigues de la paix, & les négociations faites à la cour, par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent, *in-fol.* en 1652. Suite des intrigues de la paix, &c. *in*-4°, en 1652. En 1649, M. Joly, passant dans la rue des Bernardins, on tira sur lui un coup de pistolet, dont il porta sa plainte au parlement, par un écrit intitulé : *Moyens de requête presentés à la cour par M. Guy Joly, conseiller du roi au Châtelet de Paris*, pour raison de l'assassinat commis en sa personne le 11 de décembre. * *Mémoires du temps.* Le Long, *biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits. *Europe savante, tom. I, part.* 2, mois de février 1719.

JOLY (Georges) baron de Blaisi, président au parlement de Bourgogne, fut reçu conseiller le 24 mai 1631, & depuis président à mortier le 29 décembre 1644. Il a laissé une telle réputation de lui dans ce parlement, parmi tous les gens de bien, que sa mémoire y sera dans une éternelle vénération. Ce sage magistrat avoit joint à une très-grande probité un profond savoir. Il étoit d'une application infatigable à rendre la justice. Son rare mérite & sa vertu le firent juger digne des premiers emplois, & sa modestie les lui fit refuser. Depuis qu'il fut reçu au parlement jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1679, il a toujours travaillé avec une estime & une approbation générale. Aimé & honoré de tout le monde, arbitre de toute la province, sa maison, pendant les vacations, étoit comme un tribunal particulier, où un très-grand nombre de familles ont trouvé le repos & la paix, chacun prenant confiance en son intégrité, en son habileté & en ses lumieres. La famille des

Joly eſt ancienne & illuſtre dès le temps des ducs de Bourgogne. *Nous en parlerons en particulier après l'article ſuivant.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 ſeptembre de l'an 1644, étoit fils de *Jacques* Joly, ſecrétaire du parlement de Bourgogne, & à l'âge de 14 ans fut fait chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ſes études à Baune, ſous la conduite des peres de l'Oratoire, qui cultiverent ſoigneuſement ſon penchant à la piété, il vint en 1662, à Paris, y fut ordonné prêtre en 1672, & fut reçu docteur en la faculté de théologie la même année; après quoi il retourna dans ſa patrie, & y attira bientôt l'attention de tout le monde par une charité ſans bornes pour toutes ſortes de gens. Les pauvres eurent ſes premiers ſoins, & pour les empêcher de ſe perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralités aux catéchiſmes & aux exhortations qu'il leur faiſoit tous les dimanches & toutes les fêtes dans une chapelle de ſon égliſe. On l'engagea enſuite à joindre aux pauvres les domeſtiques: il voulut bien ſe charger encore d'inſtruire les clercs qu'on élevoit dans le ſéminaire de la Magdeléne; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêcherent ni de remplir exactement les devoirs auſquels ſon canonicat l'engageoit, ni de s'aquitter parfaitement de ſa commiſſion de vicaire général dans les dépendances de l'abbaye de S. Etienne. Pluſieurs prélats approuverent ſon zèle, qui fut ſecondé par d'autres eccléſiaſtiques, & ayant établi une confrairie des pauvres à laquelle il donna d'excellens réglemens, il eut la joie d'y voir entrer les perſonnes les plus conſidérables de Dijon. C'eſt encore à ſes ſoins que cette ville doit l'établiſſement de la communauté du Bon-Paſteur, qui ſert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs déréglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer, pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les magiſtrats y ont condamnées pour punition de leur vie ſcandaleuſe. M. Joly fut auſſi choiſi pour rétablir le bon ordre dans l'hôpital de Notre-Dame de la Charité, ce qu'il fit en y inſtituant en 1685, une communauté de filles ſéculiéres, dont il fut ſupérieur le reſte de ſa vie. Il venoit de mettre la derniere main à leurs réglemens, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours, le 9 ſeptembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les chanoines de S. Etienne furent contraints de laiſſer enterrer ſon corps dans le cimetiere de l'hôpital; mais on leur laiſſa ſon cœur. L'évêque de Langres faiſoit examiner alors ſes réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 ſeptembre ſuivant. * D. Beaugendre, Bénédictin, *vie de M. Joly, imprimée à Paris en* 1700, in-8°.

☞ JOLY, famille originaire du duché de Bourgogne. Elle occupoit depuis long-temps dans cette province, les premieres places du parlement & de la chambre des comptes, lorſqu'une de ſes branches vint s'établir à Paris, ſur la fin du XVI ſiécle.

Ses anciennes armes étoient d'*azur au lis d'argent, au chef d'or chargé d'une croix parée de ſable.* Les différentes branches qui la compoſoient ayant varié leurs armoiries, elles ſe réunirent pour en demander d'uniformes; & en conſéquence des lettres patentes du rois Louis XIV, données à Paris au mois de décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes, l'écuſſon d'*azur au léopard d'or armé de gueules.*

Dès le commencement du XV ſiécle, on trouve un *Renaud* Joly, conſeiller de Philippe le Bon duc de Bourgogne, comme il paroît par les lettres de proviſion de cet emploi données à Troyes le 22 avril 1420, au regiſtre de la chambre des comptes de Dijon, cotté d'une croix, folio 146. *Henri* Joly, ſon fils, fut pere de *Jean* Joly, qui, comme ſon aïeul, fut conſeiller du duc de Bourgogne. *Barthelemi* Joly, fils de ce dernier, eut deux fils, Jacques & Barthelemi Joly, qui formerent les deux premieres branches de cette famille.

La premiere, qui deſcendoit de Jacques Joly, fut celle des ſeigneurs de Champlené, dont il ne reſte plus aujourd'hui que *Antoine-Bernard* Joly, doyen de l'égliſe cathédrale de Langres, & préſident en la chambre des comptes de Bourgogne, fils de *Jean-Barthelemi* Joly & d'*Antoinette* d'Arlay, iſſue d'une ancienne nobleſſe d'Autun.

La ſeconde, formée par Barthelemi Joly, II de ce nom, greffier en chef au parlement de Dijon, ne tarda pas à ſe partager auſſi. Entre les enfans qu'eut ce Barthelemy Joly, quatre donnerent naiſſance chacun à une branche particuliere.

De la premiere de ces branches, ſortie de Zacharie Joly, deſcendent *Hector-Bernard* Joly, ſeigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans; *Barthélemi* Joly ſon frere, ſeigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Monmanſon, qui de ſon épouſe *Anne* le Goux, fille de *Germain* le Goux, préſident à mortier au parlement de Dijon, n'a qu'une fille; & *Eugène* Joly, dame de Vélogny.

François Joly forma la ſeconde branche, dont nous parlerons plus bas.

Edme Joly fut auteur d'une troiſiéme, qui eſt maintenant éteinte.

De la quatriéme, formée par Antoine Joly, eſt iſſu *Antoine* Joly, marquis de Blaiſy, actuellement vivant, fils de *Guillaume* Joly, conſeiller au parlement de Dijon, & de *Marie-Anne* de Théſut. Le marquis de Blaiſy a épouſé *Marie-Therèſe* le Compaſſeur de Courtivron, fille d'un préſident à mortier du même parlement, & de dame *Marie* de Clermont Tonnerre, dont il n'a point d'enfans.

Ainſi toutes les branches de cette famille étant ou ſans enfans ou ſe terminant à des filles, elle ne ſe ſoutient aujourd'hui que dans celle des Joly de Fleury établie à Paris, & dont la ſouche a été ce François Joly, ſecond fils de Barthelemi Joly, greffier en chef au parlement de Dijon.

François Joly s'étant établi à Paris, à la fin du XVI ſiécle, y acquit la terre de Fleury-Meroſgis près Montlhery, dont ſa branche porte le nom, & les terres de la grande & petite Mouſſe & de Brionne pays du Maine. Entre autres enfans il laiſſa, 1. *Charlotte* Joly, mariée à *Denys* Boutheiller, ſeigneur de Rancé. 2. *François* Joly, conſeiller d'état au conſeil privé du roi, & des finances en 1651; 3. & Jean Joly qui a continué ſa branche.

Jean Joly, ſeigneur de Fleury, conſeiller au grand conſeil, épouſa *Charlotte* Bourlon, fille de *Matthieu* Bourlon, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, & de *Chrétienne* Bailly. Il en eut, entre autres enfans, 1. Jean-François Joly, qui a continué ſa branche. 2. *Jean-Matthieu* Joly, chanoine de Soiſſons & d'Amiens, mort au ſéminaire de S. Sulpice. 3. *Anne* Joly, mariée à *François* de Godet de Soudé, maître des comptes.

Jean-François Joly, ſeigneur de Fleury, conſeiller au parlement de Paris, épouſa *Magdeléne* Talon, fille d'*Omer* Talon, avocat général, & de *Françoiſe* Doujat. De ce mariage ſortirent trois enfans: 1. *Joſeph-Omer* Joly, ſeigneur de Fleury, avocat-général au parlement de Paris, décédé le 5 décembre 1704; de ſon épouſe, *Louiſe* Béraut, il a laiſſé, *Jean Omer* Joly de Fleury, abbé commendataire des abbayes de Chezi & d'Aumale, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Paris, mort le 27 novembre 1755; & *Jeanne Louiſe* Joly de Fleury, mariée à *Claude-François* Bidal, marquis d'Asfeld, mort maréchal de France. 2. *Françoiſe-Magdeléne* Joly de Fleury, mariée à *Louis* de l'Epine, ſeigneur de Grainville, conſeiller au

parlement. 3. GUILLAUME-FRANÇOIS qui suit.

GUILLAUME-FRANÇOIS Joly de Fleury, seigneur des Mousses, &c. de Grigny & du Plessis-le-Comte, procureur-général au parlement, mort le 25 mars 1756, âgé de 80 ans 4 mois 13 jours. *Il fait le sujet de l'article suiv.* De dame *Marie-Françoise* le Maitre, son épouse, il a laissé, 1. *Louise* Joly de Fleury, mariée à M. Maigret de Sérilly, mort intendant de Strasbourg, sans laisser d'enfans. 2. GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS Joly de Fleury, à présent procureur-général au parlement de Paris. De son épouse *Marie-Renée* le Liévre de la Grange, il n'a qu'une fille, *Marie-Renée* Joly de Fleury. 3. OMER Joly de Fleury, à présent premier avocat général du parlement de Paris, qui de *Magdeléne-Geneviéve-Mélanie* Desvieux a eu une fille & deux fils, *Françoise-Bonne-Geneviéve* Joly de Fleury; *Omer Louis-François* Joly de Fleury; *Armand-Guillaume-Marie* Joly de Fleury. 4. *Marie-Louise* Joly de Fleury, mariée à *Gaspard-Nicolas* Braier, conseiller au parlement, dont elle n'a point d'enfans. 5. *Jean-François* Joly de Fleury, maître des requêtes, & intendant de Bourgogne.

Il a eu aussi quatre autres filles, dont trois ont embrassé la vie religieuse; & l'autre est morte jeune, sans avoir été mariée.

☞ JOLY DE FLEURY (Guillaume-François) chevalier, seigneur de la grande & de la petite Mousse, de Grigny, du Plessis-le-Comte, &c. ancien procureur général du roi au parlement, étoit né à Paris le 11 novembre 1675. Cet illustre magistrat fut un de ces hommes rares destinés pour être la lumiere & l'ornement de leur siécle. Il avoit reçu de la nature un génie sublime, une pénétration admirable, un discernement exquis, & une mémoire des plus heureuses. Son abord étoit ouvert; & la vivacité de ses yeux annonçoit celle de son esprit. Son caractere doux & bien faisant ne diminuoit rien de la fermeté qu'exigeoit son ministere, ayant pour principe de toutes ses démarches, ces sentimens d'honneur qui sont héréditaires dans sa maison. A tant de belles qualités du cœur & de l'esprit, il joignoit cette décence de mœurs qui sied si bien à l'homme public. Ennemi du faste & de ce luxe immodéré auquel notre siécle s'est laissé emporter, il sut allier la simplicité & la modestie, avec la dignité qui convenoit à son rang. Il cultiva avec soin les dons qu'il avoit reçus du ciel; & dès sa plus tendre jeunesse il eut un gout décidé pour acquérir toutes les connoissances convenables à son état. Ses études furent profondes & solides. Grammaire, éloquence, philosophie, théologie, histoire, chronologie, jurisprudence, tout fut de son ressort, employant par tout cette critique fine & judicieuse, compagne ordinaire d'un esprit aussi juste qu'éclairé. Les loix firent sa principale étude. Il étoit surtout fort versé dans notre droit public; & peu de personnes l'ont égalé en ce genre. M. de Fleury eut beaucoup de part à la formation des nouvelles ordonnances de ce regne: & à l'occasion des diverses affaires qui se présenterent, il approfondit plusieurs points de notre droit public, principalement ce qui concerne l'immunité ecclésiastique: ouvrage précieux dont il seroit à desirer que le public ne fût pas privé. Persuadé que pour bien connoître toutes choses, il faut remonter jusqu'aux principes, il ne donna point dans l'erreur de ces hommes frivoles, qui méprisent la docte antiquité. Il sut en tirer des lumieres pour développer l'esprit des loix romaines, des ordonnances de nos rois, de nos coutumes & de nos usages.

Monsieur de Fleury avoit d'abord embrassé l'état ecclésiastique: mais la mort prématurée de Joseph-Omer Joly de Fleury, son frere, qui ne laissoit qu'un fils en bas âge, l'engagea à rentrer dans le siécle. Il fut reçu au serment d'avocat le onze août 1695, & fit bientôt briller dans cette profession les talens supérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande distinction jusqu'au mois de novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'avocat-général de la cour des aydes, où il fut reçu le 2 décembre suivant. Le 21 janvier 1705 il fut reçu en l'office d'avocat-général au parlement, qui étoit vacant par le décès de son frere. Il remplit cette noble & pénible fonction d'avocat-général, pendant 17 années, tant en la cour des aydes qu'au parlement; & partout il reçut les mêmes applaudissemens. Ses plaidoyers, ses harangues, ses mercuriales, ses réquisitoires, & autres discours publics étoient autant de chefs-d'œuvres, soit pour l'érudition & les recherches; soit pour l'ordre & la précision; soit pour la noblesse des pensées & pour la justesse des expressions. Par-tout regnoit une éloquence si naturelle, qu'il sembloit que les choses n'eussent pu être dites autrement. On a dans les VIe & VIIe tomes du *Journal des audiences* quelques extraits de ses plaidoyers, qui nous font regreter de n'avoir pas un recueil complet de ses œuvres.

M. Daguesseau ayant été élevé par le roi à la dignité de chancelier, M. Joly de Fleury fut nommé le 2 février 1717 pour le remplacer dans la charge de procureur général au parlement de Paris, & il fut reçu le 17 du même mois. Dans le même temps, le roi, par une lettre du 7 février 1717, le nomma l'un des conseillers du conseil de conscience, qui subsista jusqu'au mois d'octobre 1718. Quoique dans la place de procureur-général, M. Joly de Fleury n'eût pas occasion de parler souvent en public, il conserva toujours le talent de la parole. On s'empressoit de venir entendre ses mercuriales, dans lesquelles, sans employer une censure amère, il savoit inspirer au jeune magistrat l'amour de son devoir & de la vertu. Il porta encore quelquefois la parole aux audiences, en l'absence des avocats généraux. La principale occasion où on le vit rentrer en lice, fut au mois de mai 1744, lorsque les députés du parlement allerent en Flandre féliciter le roi sur la victoire qu'il venoit de remporter à Fontenoy. Les trois avocats généraux qui suivoient la députation, ayant été absens de Paris près de trois semaines, M. de Fleury, quoique âgé alors d'environ 69 ans, soutint seul pendant ce temps tout le poids du ministere public. Il porta la parole tant en la grand-chambre du matin & de relevée, qu'en la Tournelle. Le barreau ne se lassoit point d'admirer avec quelle facilité ce magistrat s'aquittoit de cette fonction, comme s'il ne l'eût jamais interrompue.

Quoique sa santé fût fort délicate, sa vie fut très-laborieuse. Quelque étendus que fussent les devoirs de sa place, il les remplissoit tous avec activité. La grande facilité qu'il avoit à concevoir & à déveloper toutes choses, le rendoit supérieur à ses occupations. Le temps que d'autres auroient donné à quelque délassement permis, étoit par lui consacré à approfondir nos loix, à parcourir les nouveaux traités de jurisprudence, où à faire quelque autre lecture utile.

Le zèle qu'il avoit pour le bien public, & pour l'avantage & l'honneur de la compagnie à laquelle il étoit attaché, le porta à donner ses soins pour faire mettre en ordre les registres du parlement. Il tira de l'obscurité plusieurs de ces registres, qui étoient perdus dans la poussiere des greffes. Il sut y découvrir mille choses curieuses & utiles, propres à l'éclaircissement de notre droit & de la pratique judiciaire, & divers point d'histoire. C'est à lui pareillement que l'on doit le travail qui est commencé dans le même gout, sur les rouleaux du parlement: piéces dont avant lui l'on n'avoit proprement aucune connoissance. Il en a fait faire sous ses yeux des extraits & dépouillemens. Il a aussi dirigé, jusqu'à sa mort, les inventaires & extraits que l'on fait des piéces renfermées dans le trésor des chartes, dont la garde est

confiée au procureur général. Lui-même faisoit sur toutes les piéces diverses notes & observations, qu'il reportoit dans ses tables & dans ses recueils, où il savoit les retrouver. Il a laissé divers mémoires manuscrits très-curieux, tant sur les registres du parlement, que sur les rouleaux; en particulier sur ce qui concerne le trésor des chartes, & autres objets également intéressans. Ses collections en tout genre sont immenses.

Il avoit composé en divers temps nombre de requêtes importantes, qu'il donnoit en sa qualité de procureur général. La plupart de ces piéces sont sur des matieres domaniales. Quelques-unes ont été imprimées: entr'autres celles qu'il donna en 1739 contre madame la maréchale de Villars & M. le duc de Villars, au sujet d'une mouvance qu'ils prétendoient à cause de la vicomté de Melun. Les requêtes qu'il fournit dans cette affaire, avec quelques piéces curieuses qui sont à la suite pour servir de preuves, contiennent 174 pages d'impression *in-fol.* M. de Fleury y explique savamment le principe, que le roi est le souverain fieffeux. Il y traite à fond ce qui regarde la forme des anciens aveux rendus au roi, & le droit que peuvent donner ces aveux. Ces requêtes sont autant de traités profonds sur les matieres qu'elles embrassent.

Le roi ayant évoqué à son conseil la grande affaire des princes de Montbéliard, ordonna par arrêt du 24 avril 1746, que les piéces seroient communiquées à ses avocats & procureur généraux en son parlement, pour donner leur avis. M. de Fleury étoit encore procureur général; mais peu de temps après il se démit de cette charge. Il avoit dès 1740, fait recevoir en survivance messire Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, son fils-aîné, d'autant plus digne de cette place, qu'il avoit pris soin lui-même de le former. Il se démit donc en 1746 de cette charge, en faveur de ce même fils, pour faire passer à messire Omer Joly de Fleury, son second fils, à présent premier avocat général, la charge d'avocat général, dont l'aîné étoit alors pourvu. On conserva néanmoins au pere la survivance de l'office dont il se démettoit: tant on avoit à cœur de ne pas perdre tout à-fait un homme si nécessaire au bien de la justice, & qui avoit consacré toutes ses veilles au maintien des loix, de l'autorité royale & des droits des citoyens.

Les dix années qu'il survécut à sa retraite ne furent point un temps d'oisiveté. Il ne cessa pas de se rendre utile à sa patrie, qu'il éclairoit de ses lumieres & de ses conseils.

Le roi ayant, en conséquence d'un arrêt de son conseil du 29 avril 1752, nommé des commissaires pour conférer ensemble sur les affaires ecclésiastiques qui s'agitoient alors, M. de Fleury fut nommé par le roi, au mois de mai suivant, pour être de cette commission, avec M. le cardinal de la Rochefoucaut, M. le cardinal de Soubize, M. l'archevêque de Rouen, M. l'évêque de Laon, MM. Trudaine, de la Grandville & d'Auriac, conseillers d'état. M. le chancelier lui marqua qu'étant essentiel dans une affaire de cette importance d'être aidé de lumieres supérieures, il comptoit qu'en qualité de magistrat & de citoyen il ne refuseroit pas les siennes, & que sa majesté n'exigeoit de lui que ce que sa santé lui permettroit. M. de Fleury accepta la commission dont le roi lui faisoit l'honneur de le charger, avec les sentimens les plus vifs de reconnoissance & de respect.

Sa retraite justifia donc qu'il ne devoit point à ses emplois la haute considération dont il jouissoit. Il fut toujours également grand dans la vie privée. Son profond savoir, joint à une grande expérience, & en général son mérite personnel, le firent toujours rechercher de tous ceux qui avoient eu l'avantage de le connoître. Il avoit cessé d'être homme public; mais il ne cessa point d'être citoyen. Son cabinet étoit ouvert tous les jours après midi à tous ceux qui avoient besoin de lui. Les magistrats du premier ordre venoient lui communiquer leurs doutes, & lui en demander la solution: les personnes du plus haut rang le prioient d'être leur arbitre; & pleins de confiance en ses lumieres s'en rapportoient à la sagesse de ses décisions. Les personnes de toute condition trouvoient auprès de lui un accès facile. Il les écoutoit avec bonté. Un mot de sa bouche étoit pour elles un arrêt, & sa maison pouvoit en quelque sorte être considérée comme un tribunal public, d'autant plus honorable pour celui qui y présidoit, que l'on s'y soumettoit volontairement. Les savans en tout genre accouroient également pour le consulter sur leurs ouvrages.

M. Joly de Fleury employoit une partie de son temps à acquérir ces trésors immenses de connoissances, qui faisoient l'admiration & l'étonnement de tout le monde; & l'autre partie à les distribuer à tous ceux qui en avoient besoin. L'innocence opprimée trouvoit en lui un ferme appui; la justice, un défenseur zélé; l'orphelin, un pere; le pauvre comme le riche, un protecteur; & les savans, des avis lumineux. Il réunit en lui l'homme de lettres, le jurisconsulte, le parfait magistrat, l'homme d'état & quelque chose de plus encore, l'homme de bien. Aussi aimoit-il & estimoit-il les personnes vraiment vertueuses.

M. de Fleury avoit fait une étude particuliere des principes de la morale & de la discipline ecclésiastique; & comme il étoit vraiment chrétien, il se plaisoit beaucoup à lire les livres où la religion est exposée en grand. Mais ces sortes de lectures, & les autres qu'il faisoit par goût, ne prirent jamais rien sur les devoirs de son état, qu'il regardoit avec raison comme les plus sacrés de tous. Il n'avoit point ressenti les incommodités de la vieillesse, & travailla jusqu'au dernier moment de sa vie. Il expira pour ainsi dire la plume à la main. La veille de son décès, au soir, on lut en sa présence des représentations d'un parlement, sur lesquelles il dit son sentiment avec sa présence d'esprit ordinaire. Il est mort à Paris le 25 mars 1756, âgé de 80 ans, 4 mois & 13 jours. Son corps fut porté à S. Séverin, sa paroisse, & de-là transporté à S. André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la chapelle de la Résurrection, lieu de la sépulture de sa famille.

L'éloge de ce grand magistrat fut fait le lendemain par M. l'avocat général Séguier, en l'assemblée des chambres du parlement, en rendant compte de sa mission auprès du roi, pour lui demander sa réponse aux représentations faites par le parlement au sujet du grand conseil. Ce discours parut si intéressant, & par son objet & par la dignité avec laquelle il fut traité, qu'on le fit imprimer pour la satisfaction du public. On fit encore l'éloge de M. de Fleury dans les harangues & mercuriales de la rentrée suivante du parlement; on peut en voir d'autres dans le journal de Verdun du mois de mai 1756, & dans les autres Journaux & Mémoires du temps. Celui qu'on vient de lire a été dressé par M. Boucher d'Argis, avocat au parlement de Paris, & conseiller au conseil souverain de Dombes.

Nous joindrons ici l'éloge en style lapidaire que M. l'abbé Dinouart a consacré à sa mémoire.

MEMORIÆ

GUILLELMI FRANCISCI JOLY DE FLEURY, Equitis,
Regi à sanctioribus conciliis & procuratoris catholici,
Benè, diu & apertè
De rege, de patria, de religione meritus.
Maximos senatores spirantes in se totos adumbravit:
Supremi senatûs oculus & exemplar,
Juris publici custos & assertor,
Civium patronus, egenorum tutor.

Inolitam habuit legum peritiam,
Quas nemo exploravit solertius, nemo enucleavit sagacius,
Nemo felicius ad justitiæ mentem direxit.
Judiciorum suorum sanctitate publicam rem castè gessit :
Stateram erectam semper sustinens,
Ne in alteram lancem adreperet iniquitas, aut præponderaret auctoritas.
Dissimili in rerum temporumque ratione simillimus sibi,
Veri & justi tenax,
Nil nisi laudandum fecit, scripsit & sensit,
Maximum par senatûs nomini ingenium.
Ubi ab omni publico munere mentem sevocavit,
Privatam personam pari animò tenuit quo publicam.
Otium habens cum dignitate,
Nunquam minus otiosus quàm cùm tunc otiosus fuit.
In secretis colloquiis
Suum natis ingenium, suos installabat mores.
Justitiam ipsam
Alebat consiliis & exemplis corroborabat;
Numquam tamen eam in seipso laudari passus,
Ne justitiæ laudem faceret suam.
Impensis à natura dotibus illustris,
Repensis in patriam beneficiis carus;
Quam adeptus est famam reverentia posterorum consecrabit.
Obiit XXV die mensis martii, anno MDCCLVI.
Ætatis suæ verò LXXX.

ION, fils de Xuthus, roi de la Thessalie, & de la plus grande partie de la Grece, eut l'Attique pour son partage, & lui donna le nom d'*Ionie*. Il y bâtit une ville composée de quatre autres, qui fut appellée pour ce sujet *Tétrapolis*. Ces quatre villes étoient Marathon, Oenoë, Probalinthos & Tricorytos. Il divisa le peuple d'Athènes en quatre classes, en soldats, prêtres, artisans & laboureurs; & fit aussi bâtir deux villes, l'une nommée *Hélicé*, du nom de sa femme, & l'autre *Bura* ou *Buris*, du nom de sa fille; mais elles furent toutes deux abîmées dans la mer par un tremblement de terre. Ce roi laissa cinq fils, Pitireus, Pythion, Ægicoros, Argadeus, Hoptes, & la princesse Bura. * Apollodore, *l.* 1. Ovide, *metam. l.* 15.

ION, poëte tragique de l'isle de Chio, vivoit sous la LXXXII olympiade, vers l'an 452 avant J. C. Aristophane, Athénée, Suidas & plusieurs autres, parlent de lui & de ses ouvrages, en divers endroits de leurs écrits. Diogène Laërce rapporte, que ce poëte fit plusieurs voyages avec Archélaüs le physicien, & fit jouer sa premiere tragédie sous la LXXXII olympiade, & non pas sous la LXXII, comme Vossius & d'autres l'ont écrit, trompés par Portus, qui, dans sa traduction de Suidas, a expliqué πβ ὀλυμπιάδι la LXXII olympiade, au lieu de dire la LXXXII. Le scholiaste d'Aristophane dit la même chose que Suidas. Il y a apparence que cet Ion est le même qu'Ion d'Ephèse, au nom duquel Platon a écrit un dialogue, où il le fait parler avec Socrate. Il pouvoit être né à Ephèse & habitant de Chio.

JONADAB, fils de Semma, frere de David, roi d'Israël, étoit intime ami d'Amnon, fils de ce prince, & eut la lâcheté de lui indiquer les moyens dont il falloit qu'il se servît, pour jouir de Thamar sa propre sœur, dont il étoit devenu amoureux. * II *des Rois*, 13, 3.

JONADAB, fils de Rechab, étoit un personnage de grande sainteté, qui ne buvoit point de vin, ne possédoit aucuns biens, & vivoit sous l'ancienne loi, à peu près comme vivent les religieux dans la loi de grace. Il ordonna que ses descendans suivroient après sa mort cette maniere de vivre; & ce sont ceux qu'on appella *Réchabites*. Jéhu, déclaré roi d'Israël en 3151 du monde, & 884 avant J. C. rencontra ce Jonadab, qui étoit, dit Joséphe, un fort homme de bien, & son ancien ami, & le faisant monter dans son chariot, le mena à Samarie. C'étoit pour lui faire voir qu'il ne pardonneroit à pas un de tous les méchans, mais qu'il feroit passer par le tranchant de l'épée tous ces faux prophétes, & ces séducteurs qui portoient le peuple à abandonner le culte de Dieu, pour adorer de fausses divinités. * IV *des Rois*, *c.* 10. *Jérémie*, *c.* 35. Joséphe, *l.* 9, *antiq. c.* 6. Torniel, *A. M.* 3151, *n.* 2.

JONAS, fils du prophéte Amathi, l'un des douze petits prophétes, natif de la ville de Geth-Epher, dans la tribu de Zabulon, commença de prophétiser sous le régne de Jéroboam II, roi d'Israël, & du temps d'Ozias ou Azarias, roi de Juda, dès l'an du monde 3211, & 826 avant J. C. & lui annonça les victoires qu'il remporteroit sur les Syriens. Plus de 50 ans après cette prédiction, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3264, & 771 avant J. C. Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'alloit détruire, à cause des crimes de ses habitans. Ce prophéte, au lieu d'obéir s'enfuit, & s'embarqua pour aller à Tharsis; mais le Seigneur excita une grande tempête sur la mer, qui contraignit les mariniers de jetter à la mer tout ce qu'ils avoient de marchandises dans le vaisseau. Ensuite on jetta le sort pour connoître celui d'entr'eux que le ciel sembloit persécuter par cette tempête, & le sort tomba sur Jonas. Il avoua aux mariniers qu'il étoit seul la cause de cette tempête extraordinaire, & les pria de le jetter dans la mer, afin que sa mort procurât le salut des autres. Les mariniers obéirent, quoiqu'avec regret; & dès le même moment la tempête cessa, & Dieu commanda à un grand poisson, que l'opinion vulgaire nomme *Baleine*, & que d'autres croient avoir été une espéce de chien marin ou lamie, de le recevoir dans ses entrailles. Elle le porta trois jours & trois nuits, & le rejetta sur la terre. Dieu ordonna une seconde fois à Jonas d'aller prêcher à Ninive, qui étoit une si grande ville, selon l'écriture, qu'il falloit employer trois jours de chemin pour en faire le tour, mais non pas pour la traverser. Lorsque le prophéte eut marché tout un jour, il éleva sa voix, & prédit que dans quarante jours cette ville seroit détruite. Les Ninivites firent pénitence, & Dieu leur pardonna. Jonas sachant que Dieu avoit révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux prophéte. Il sortit de la ville, & se retira sur un lieu élevé, pour voir ce qui arriveroit, se mettant sous un couvert de verdure qu'il se fit. Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du soleil, fit croître dans l'espace d'une seule nuit, un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre : selon d'autres, c'étoit une plante que l'on appelle *Palma Christi*. *Voyez* S. Jérôme sur Jonas; & Bochart, *de animalibus*, *part.* 2, *l.* 2, *c.* 24. Jonas en eut une grande joie; mais Dieu fit la nuit suivante qu'un ver piqua la racine de cette plante, qui se sécha aussitôt, & laissa Jonas exposé comme auparavant, à la violence du soleil. Cet événement fut fort sensible au prophéte, qui dans l'excès de sa douleur souhaita de mourir. Dieu, pour l'instruire, lui dit : *Si vous témoignez tant de douleur pour la perte d'un lierre, bien que vous n'ayez rien contribué à le faire croître, comment ne voulez vous pas que je me laisse fléchir pour pardonner à une si grande ville, dans laquelle il y a plus de six vingt mille personnes qui ne sont pas encore dans l'âge de discerner entre le bien & le mal?* Nous avons la prophétie de Jonas, divisée en quatre chapitres.

Les Hébreux disent, dans leurs traditions, que Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta, dont il est parlé dans l'histoire des Rois, où il est rapporté qu'il fut ressuscité par Elie. Ils ajoutent, qu'il étoit un des

disciples d'Elisée, & celui-là même qu'il envoya pour sacrer Jéhu, roi d'Israël. Cette opinion est réfutée par un grand nombre d'auteurs, qui croient, comme nous l'avons marqué, que Jonas est le même qui prophétisa à Jéroboam II, roi d'Israël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il est rapporté dans le quatriéme livre des Rois & dans Joséphe. Au reste, l'ancienne ville de Tharsis, où Jonas avoit résolu de fuir, ne peut être Tharse dans la Cilicie : on ignore sa situation. C'est un terme général de l'écriture, pour signifier tous les lieux qui sont au-delà de la mer. * IV *des Rois*, 14. Joséphe, *l. 9 antiq. c.* 11. S. Epiphane, qu'on croit auteur de la vie des prophétes. S. Jérôme, S. Augustin, & les autres allégués par Torniel. Bellarmin. Salian. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti en l'honneur & sous le nom du prophéte Jonas. Il est dans la tribu de Zabulon. Les Turcs qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce prophéte, y ont bâti une très-belle mosquée en son honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuse, qui brule continuellement sans qu'on y verse ni huile, ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en arabe *Jonous Anba Jonous*, fut premierement évêque de Sojouth ou Asaluth en Egypte, d'où ayant été transféré au siége d'Alexandrie, il en fut le quatre-vingt-quatorziéme patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de secte, & composa une histoire des Schoada ou martyrs d'Egypte, qui souffrirent dans la persécution de Dioclétien. Cette histoire est dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 618. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ JONAS, abbé d'Elnone, au VII[e] siécle, étoit natif de Suze en Ligurie. Vers l'an 618 il se retira à Bobio, où il embrassa la vie monastique sous l'abbé S. Attale, qui avoit succédé à S. Colomban, fondateur du monastere. Il exerça sous lui & sous S. Bertulfe, son successeur, la fonction de secrétaire. En 628 il accompagna S. Bertulfe à Rome, & fit ensuite quelques autres voyages. La réputation de S. Amand, depuis évêque de Mastricht, attira Jonas à Elnone dans la Belgique. On a des conjectures très-fondées à le faire abbé de ce monastere. Il le fut vraisemblablement après Urse, qui avoit succédé à S. Amand. Jonas vivoit encore en 665. Il est auteur des vies de S. Colomban, de S. Attale, de S. Bertulfe, de S. Eustase, & de sainte Fare, abbesse d'Evoriac, que D. Mabillon a publiées au II siécle des actes des saints, &c. Jonas a aussi retouché la vie de S. Jean de Réomé, & y a ajouté une relation de ses miracles. On la trouve en différens recueils. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. III.*

JONAS, moine de Fontenelles ou Saint Vandrille, dans le VIII siécle, est auteur de la vie de saint Wlfran, archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain son abbé, & depuis évêque de Térouane. Surius & Bollandus la rapportent sous le 20 mars. * Bede, *l. hist. angl. c.* 17. Sigebert, *c.* 61. Possevin, *in apparatu. sacr.* Bellarmin & Trithême, *de script. ecclef.* Vossius, *de hist. lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, saint & docte prélat, l'un des plus illustres ornemens de l'église Gallicane, dans le IX siécle, gouvernoit l'église d'Orléans, sous le pontificat d'Eugène II & de Grégoire IV, & sous l'empire de Louis *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*. Il fut la terreur des hérétiques de son temps, & combattit Claude de Turin, Iconoclaste, contre lequel, par ordre de Louis *le Débonnaire*, il composa trois livres, qu'il dédia depuis à Charles *le Chauve*. Quoiqu'il combatte le sentiment de ceux qui condamnoient l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. Jonas composa aussi pour l'instruction du jeune roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louis *le Débonnaire*, un traité que nous avons dans le spicilége du P. D. Luc d'Acheri, avec divers autres, & sur-tout celui de la morale chrétienne, intitulé en latin : *De institutione laïcali*, traduit en notre langue par le P. dom Joseph Mége, & imprimé à Paris en 1662, *in*-12, sous ce titre : *La morale chrétienne fondée sur l'écriture, & expliquée par les SS. Peres.* Cet ouvrage avoit paru dès 1645, *in*-12, à Douai, sous ce titre : *Via recta & antiqua, &c. ex manuscripto bibliothecæ monasterii Elnonensis, vulgò sancti Amandi in Pabulâ*, & l'on assure que cette édition est plus correcte que celle qui se trouve dans le *spicilége* du P. d'Acheri. Jonas fut envoyé à Eugène II, & se trouva en divers conciles. Le X canon de celui de Vernon, tenu en 844, où il est parlé de la consécration d'Agie, successeur de Jonas, marque que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferrieres, *epist.* 21, 27 & 28. Hincmar de Reims, *c.* 36, 2 *operis adverf. Gothesc.* Adrevalde, *de mirac. S. Benedicti*, *l.* 1, *c.* 25. Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Possevin, *in appar. sacr.* D. Luc d'Acheri, *tom. I & V spicileg.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tom. V.*

JONAS, ou JONAH BEN GANNACH, rabbin & médecin de Cordoue en Espagne, vivoit sur la fin du XI siécle. Rabbi Jéhadah Hiug & lui, sont les deux plus célébres grammairiens des Juifs. Jonas a écrit une grammaire & un dictionaire arabes, qui ont été traduits en langue rabbinique. Il y dit qu'une partie de la langue hébraïque s'est perdue, & que l'on a remédié à ce défaut, en empruntant des termes des autres langues. David Kimchi réfute souvent le dictionaire de cet auteur, aussi-bien que celui de Rabbi Jéhudah Hiud. Le même Kimchi prouve que les anciens grammairiens des Juifs n'ont point fait de cas de la Massore, ou du moins qu'ils ne l'ont point regardée comme infaillible, parcequ'ils n'ont fait attention qu'au sens, sans appliquer les regles générales de la Massore, que dans les endroits où cela étoit absolument nécessaire. * Baillet, *jugem. des sav.* Bartoloccii, *biblioth. rabb. tom.* 3, *pag.* 786.

JONAS (Juste) ministre Protestant d'Allemagne, né le 5 juin 1493, à Northausen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, qu'il quitta pour se donner tout entier à la théologie de Luther, dont il fut un des plus zélés prédicateurs. En 1521, on le nomma principal du collége de Wittemberg. Il se trouva dans plusieurs assemblées de théologie, & assista avec Melanchthon dans celle de Marpourg. Il devint ensuite doyen de l'académie de Wittemberg, & eut d'étroites liaisons avec Luther, qui mourut entre ses bras. Jonas mourut le 9 octobre de l'an 1555, âgé de soixante-trois ans. On a de lui un traité pour défendre le mariage des prêtres, un de la messe privée, des notes sur les actes des apôtres, &c. Sléidan, Chytræus, Reusner, Melchior Adam & autres auteurs protestans parlent de lui avec éloge.

JONAS (Arngrimus) Islandois de nation, s'est fait estimer dans le XVI siécle & dans le XVII, par les ouvrages qu'il a publiés. Il mourut en 1640, âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarié avec une jeune fille. Il étoit savant & homme de bien, & en grande estime parmi tous les doctes. Il avoit été coadjuteur de Gundebran de Thorlac, évêque de Hole en Islande. Ce Gundebran étoit Islandois, homme de grand savoir & de grande probité. Il avoit été disciple de Tycho-Brahé, & entendoit bien l'astronomie. Après sa mort Arngrimus refusa l'évêché de Hole, que le roi de Danemarck, souverain d'Islande, lui vouloit donner. Il pria ce prince de l'en dispenser, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ses études. Voici les livres qu'il a publiés, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri magistratûs*; à Copenhague, en 1589, *in*-8°. *Brevis commentarius de Islandia*, dans la même ville, en

1593, *in*-8°. *Anatome Besfkeniana*; à Hole, en 1612, *in*-8°. & à Hambourg, en 1618. Ce livre est la réfutation d'un imprimé à Leyde en 1607, sous ce titre: *Islandia seu descriptio populorum & memorabilium hujus insulæ. Epistola pro patria defensoria*, là-même en 1618. Ἀποτρίψις *Calumniæ*, là-même, en 1622, *in*-4°. *Chymogæa, seu rerum Islandicarum libri tres*, là-même, en 1630, *in*-4°. *Vita Giudbrandi Thorlacii*, là-même, en 1630, *in*-4°. *Specimen Islandiæ historicum, & magna ex parte chrorographicum*; à Amsterdam, en 1634, *in*-4°. Notre auteur soutenoit que l'Islande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thule*. Blefkenius l'avoit accusé de sortilége & d'impudicité. Il avoit été ministre de l'église de Melstad, & préfet des églises du voisinage au diocèse de Hole. * Bayle, *diction. critiq.*

JONATHAM, fils de Gersam, fils de Manassé, Lévite, s'arrêta long-temps à Laïs, dans la maison de Mica, pour sacrifier à une idole, que cet homme s'étoit faite. Cette même idole ayant été enlevée par six cens hommes de la tribu de Dan, Jonatham les suivit pour lui continuer ses services & son ministere. On croit que ce fut-là comme le commencement de l'idolâtrie dans les dix tribus, qui y fut établie par l'autorité du roi Jéroboam. * *Juges*, 18, 30.

JONATHAM, fils de Sama, & neveu de David roi d'Israël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un géant, qui avoit neuf pieds de haut, & six doigts à chaque main & à chaque pied. * I *Paral.* 20, 7.

JONATHAN, fils d'Azaël, Israélite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangeres, afin de les obliger à les renvoyer. * *Esdras*, 10, 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joiada, & petit-fils d'Eliasib, succéda à son pere dans la charge de souverain sacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-sept ans, & fut le trentiéme souverain sacrificateur. Joséphe l'historien l'appelle *Jean*, & Mercator, *Jonathan.* Il deshonora sa dignité par l'action la plus barbare qu'on se puisse imaginer. Il avoit un frere nommé *Jesus*, qui avoit quelque espérance de parvenir à la souveraine sacrificature; Jonathan en conçut de la jalousie & du chagrin. Un jour les deux freres s'étant rencontré dans le temple, entrerent en une fort grande contestation au sujet de cette souveraine dignité. Jesus, qui étoit fort aimé de Bagose, général des armées d'Artaxerxès, se fondoit sur ce que ce seigneur la lui avoit promise. Un tel appui fâcha Jonathan, qui, transporté de colere, tua son frere dans le temple, qu'il profana par une action, qui avoit eu peu de semblables chez les nations païennes. Ce détestable sacrilége ne demeura pas impuni. Il fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & que le temple fut profané par les Perses. Jonathan étant mort, son fils Jedoa ou Jaddus lui succéda. * I *Esdras*, 11, 23. Joséphe, *antiq. l.* 11, *c.* 7.

JONATHAN, secrétaire du temps du roi Sédecias. Les Juifs firent une prison de sa maison, & y enfermerent le prophéte Jérémie. * *Jerem.* 37, 15.

JONATHAN, fils d'Absalon, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes suffisantes, qui chasserent ceux qui y étoient, en prirent possession & la garderent. * I *Machab.* 13, 11.

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le soixante-douziéme grand-sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onziéme après la naissance de J. C. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Caïphe, la derniere année de l'empire de Tibere. Jonathan la garda trois ans, après lesquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, selon Tirin, *chronologie sacrée*, *c.* 42, quarante-trois ans après la naissance de J. C. Mais Flave-Josephe, *l.* 18, *c.* 7, *des antiquit.* dit que Vitellius ôta la grande sacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile son frere: Que depuis, ce gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidéle à Vespasien, qui étoit parvenu à l'empire. Et dans le *liv. XIX, chap.* 5, *des antiquités*, il assure que dès que le roi Agrippa fut arrivé dans son royaume, & qu'il eut satisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la grande sacrificature, & la donna à Simon surnommé *Canthara*, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé sur le trône impérial. Ainsi il s'ensuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui est tout le regne de Caius. Le roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci ennuyé sans doute d'un changement si bizare, le pria de l'en dispenser, s'excusant sur son incapacité. Cependant il lui proposa son frere Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très-capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa gouta la proposition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de censurer le vice; aussi ne craignoit-il point de témoigner son zéle contre le gouverneur Félix, le reprenant de ses injustices & de ses violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Drusille, sœur d'Azize, roi des Emesseniens. Ces reproches furent si sensibles à Felix, qu'il fit assassiner Jonathan par un nommé *Dora* de Jérusalem. * Josephe, *antiquités*, *liv.* 20, *chap.* 6.

JONATHAN, Juif de petite stature, de mauvaise mine, & qui n'avoit rien que de bas dans sa naissance, & dans sa fortune, se distingua dans le siége de Jérusalem par une action téméraire & insolente. S'étant avancé jusqu'au sépulcre de Jean, souverain sacrificateur, il défia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi: mais enfin ce Juif ne cessant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un cavalier nommé *Pudens*, qui étoit extrêmement fier, ne le put souffrir; & comme il y a sujet de croire que le voyant si petit, il en conçut du mépris, il marcha inconsidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que son imprudence; il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enflé de ce succès, il foula aux pieds le corps mort, & continua à traiter injurieusement les Romains. Un capitaine nommé *Priscus*, ne pouvant souffrir une si grande insolence, lui tira une fléche, qui le perça de part en part, & le fit tomber mort sur le corps de son ennemi, qu'il fouloit encore aux pieds. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 6, *ch.* 17.

JONATHAN, tisseran de son métier, étoit du bourg de Cyrène, & fut un des plus méchans hommes de son temps. Après la ruine de Jérusalem, il persuada à plusieurs de sa nation de l'élire pour leur chef. Il les mena dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyrène, craignant qu'un tel soulevement ne leur attirât quelque malheur, en donnerent avis à Catule, gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce général y envoya quelque cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & se saisit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque temps son supplice, accusa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y mêla Flave-Joséphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette sédition; mais ayant été mené à Rome devant Vespasien, ce prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brulé tout vif. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 7, *ch.* 37 & 38.

JONATHAS, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaisir l'aversion de son pere contre

son ami, & dans toutes les occasions en détourna les effets avec zéle & sincérité. Il les réconcilia souvent ensemble; mais Saül retomboit toujours dans sa fureur, & l'amitié du fils ne put faire cesser l'animosité du pere. Saül se plaignit même à son fils des bontés qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit son ennemi; mais ces reproches ne diminuerent rien de la constance de Jonathas, qui renouvella son amitié avec David par des sermens dont l'écriture fait mention, & par des stratagêmes innocens dont il se servit pour le délivrer de la persécution de son pere. Au reste, Jonathas étoit un prince très-vaillant; il défit deux fois les Philistins; & une fois entr'autres, il descendit un rocher fort escarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de son écuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les poursuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque cesseroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fût venue. Jonathas qui ne savoit rien de cette malédiction prononcée par son pere, gouta d'un rayon de miel; mais sitôt qu'il l'eut appris, il cessa d'en manger. Cependant Dieu refusant de répondre lorsqu'on le consultoit, fit connoître que quelqu'un avoit désobéi. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorsque le sort fut tombé sur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y opposa. Depuis il fut tué avec son pere & ses freres, en combattant contre les Philistins, l'an du monde 2980, & 1055 avant J. C. David en fut sensiblement affligé; & Joséphe dit, qu'il composa à la louange de son ami des épitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de son temps. * I *des rois*, 31. Joséphe, *lib.* 7 *antiquit. jud.* Torniel, *A. M.* 2960, *num.* 4, 6; 2971, *num.* 2; 2974, *num.* 2; 2979, *num.* 9.

JONATHAS, frere de Judas Machabée, fut un des illustres chefs des Juifs persécutés par les rois de Syrie. Après la mort de Judas Machabée, il fut choisi par les Juifs pour les gouverner, du consentement de Simon son aîné, l'an du monde 3874, & 161 avant J. C. Bacchides, général de l'armée du roi de Syrie, tâcha de le surprendre. Jonathas l'évita adroitement, & résista avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propositions de paix. Jonathas souffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la résistance de ses ennemis, & vainquit enfin ces obstacles. Sur le bruit de ses grandes actions, les rois voisins, & principalement Alexandre *Balas* & Demetrius *Soter*, qui se faisoient la guerre, tâcherent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'ére chrétienne. Il se rangea du côté du premier, & prit possession de la souveraine sacrificature l'année suivante, après avoir rétabli Jérusalem. Alexandre, après avoir remporté une très-grande victoire sur Demetrius l'an 150 avant J. C. voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtés imaginables. Demetrius, fils de l'autre Demetrius, surnommé *Soter*, envoya depuis Apollonius son général contre Jonathas. Ce dernier mit l'armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années plusieurs victoires, aidé en cela par Simon son frere, & favorisé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute sa confiance. Quelque temps après, Diodore, qui depuis fut surnommé *Tryphon*, résolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus fils d'Alexandre; & voulant auparavant se défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Ensuite après avoir reçu une somme considérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de son frere, il le fit mourir l'an du monde 3891, & 144 avant l'ére chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-sept ou dix-huit ans, depuis la mort de son frere. * I *des Machab.* 9 *& seq.* Joséphe, *l.* 13, *antiq. jud. &c.*

JONATHAS, fils d'Abiathar, fut grand-sacrificateur, & est different d'un autre JONATHAS, grand-sacrificateur, fils de Joïada II, sous le regne des Persans. Jaddus, qui reçut Alexandre *le Grand* dans la ville de Jérusalem, fut son successeur.

JONEKOPING, ville, *cherchez* JENKOPING.

JONG ou YONG, dit aussi JUNIUS (Jacques) natif d'Irlande, florissoit vers l'an 1420. On a de lui un traité en latin, des conseils politiques touchant le bon gouvernement. Il adressa son ouvrage à Jacques comte d'Ormond, lieutenant-général du royaume d'Irlande. * Jac. Waræus, *de clar. Hiberniæ script. l.* 6.

JONGHE (Baudouin de) ou JUNIUS, religieux de l'ordre de S. François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII siécle, composa entr'autres ouvrages, *Tuba concionatorum*, divisé en dix-neuf centuries; *Scutum catholicæ fidei*, qui comprend onze traités, &c. Il avoit été disciple de Juste Lipse, & mourut à Bruxelles le 13 avril de l'an 1634. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script sæc. XVII.* Willot, Wading, &c.

JONGHE, *cherchez* JUNIUS.

JONGLEURS. L'histoire du théatre françois nous apprend que l'on nommoit ainsi des espéces de bateleurs qui parurent du temps des Troubadours, ou Trouverres, poëtes Provençaux, fameux dès le XI siécle. Le terme de *Jongleur* est sans doute une corruption du mot latin *Joculator*, en françois, *Joueur*. Il est fait mention des Jongleurs dès le temps de l'empereur Henri II, qui mourut en 1056. Comme ils jouoient de différens instrumens, ils s'associerent avec les Troubadours & les Chanteurs pour exécuter les ouvrages des premiers: & ainsi de compagnie ils s'introduisirent dans les palais des rois & des princes, & en tirerent de magnifiques présens. Quelque temps après la mort de Jeanne premiere du nom, reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, arrivée en 1382, tous ceux de la profession des Troubadours & des Jongleurs se séparerent en deux différentes espéces d'acteurs: les uns, sous l'ancien nom de *Jongleurs*, joignirent aux instrumens le chant ou le récit des vers: les autres prirent simplement le nom de *Joueurs* (*Joculatores*,) ainsi qu'ils sont nommés par les ordonnances. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, *tours de passe-passe*, &c. ou par eux-mêmes, ou par des singes qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Mais leurs excès ridicules & extravagans, les firent tellement mépriser, que pour signifier alors une chose mauvaise, folle, vaine, ou fausse, on l'appelloit *jonglerie*; & Philippe-Auguste dès la premiere année de son régne, les chassa de sa cour, & les bannit de ses états. Quelques-uns néanmoins qui se réformerent, s'y établirent, & y furent soufferts dans la suite du régne de ce prince & des rois ses successeurs, comme on le voit par un tarrif fait par S. Louis, pour régler les droits de péage qui se payoient à l'entrée de Paris sous le petit Châtelet. L'un de ces articles porte, que les Jongleurs seroient quittes de tout péage, en faisant le récit d'un couplet de chanson devant le péager. Un autre porte, « que le marchand qui apporteroit un singe pour le vendre, payeroit quatre deniers: que si le singe appartenoit à un homme qui l'eût acheté pour son plaisir, il ne donneroit rien: que s'il étoit à un joueur, il joueroit devant le péager, & que par ce jeu il seroit quitte du péage, tant du singe, que de tout ce qu'il auroit acheté pour son usage. » C'est de-là que vient cet ancien proverbe: *Payer en monnoye de singe, en gambades.* Tous prirent dans la suite le nom de *Jongleurs*, comme le plus ancien: & les femmes qui s'en mêloient, celui de *Jongleresses*. Ils se retiroient à Paris dans une seule rue, qui en avoit pris le nom de *rue des Jongleurs*, & qui est aujourd'hui celle de S. Julien des Ménêtriers. On y alloit louer ceux que l'on jugeoit à propos, pour s'en servir dans les fêtes ou assemblées de plaisir. Par une ordonnance de Guillaume de Germont,

mont, prévôt de Paris, du 14 de septembre 1395, il fut défendu aux Jongleurs de rien dire, représenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs, qui pût causer quelque scandale, à peine d'amende, & de deux mois de prison au pain & à l'eau. Depuis ce temps-là il n'en est plus parlé. C'est que dans la suite les acteurs s'étant adonnés à faire des tours surprenans avec des épées ou d'autres armes, &c. on les appella *Batalores*, en françois *Bateleurs*, & qu'enfin ces jeux devinrent le partage des danseurs de corde & des sauteurs. * De la Mare, *traité de la police. Histoire du théâtre françois, tom. I, &c.*

JONICHUS ou JONITHUS, fils de Noë, naquit, selon quelques auteurs, après le déluge, vers l'an 1656 du monde, & 2379 avant J. C. Il n'est point fait mention de lui dans l'écriture, & il n'en est parlé que dans les écrits de S. Méthodius, martyr, allégué par plusieurs modernes. On dit qu'il inventa l'astronomie; qu'il prédit des choses assez singulieres sur la fondation & les vicissitudes des monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod, qui étoit son disciple. D'autres ajoutent, que l'ayant envoyé en la terre d'Ethan, avec quelques-uns des fils de Japhet, il y bâtit une ville, qu'il appella *Jonica* de son nom. Tous ces faits sont extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * Comestor, *cap. 37, hist. schol.* Abulensis, *quæst. 5 sup. Genes. c.* 10. Torniel, *A. M.* 1716, *n.* 1; 1956, *num.* 1.

JONICUS, poëte Grec & médecin, dans le IV siécle, selon Eunapius, composa quelques ouvrages.

IONIE, province de l'Asie mineure, entre l'Eolide & la Carie, s'étend le long de la mer Egée, & est arrosée des fleuves Caystre & Méandre, si renommés dans les écrits des poëtes. Ses principales villes étoient anciennement Ephèse, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazomène & Héraclée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui subsiste encore, & qui est aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un pays très-fertile & de bonne chere. S. Jérôme même en parle aussi, *ad Salvinam*, en ces termes : *Procul sunt à conviviis tuis Phasidis aves, crassi turtures, attagen Ionicus.* La danse & la musique étoient encore des exercices chéris des Ioniens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *l. 3, de Rep.* avoit banni la musique Ionienne de sa république, craignant qu'elle ne rendît les hommes efféminés. Néanmoins les Ioniens passerent pour braves, & acquirent de la réputation dans la guerre contre les Perses, & fonderent des colonies dans les pays étrangers. On donna le nom de *secte Ionienne*, à celle des philosophes disciples de Thalès de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui est le long de l'Ionie, mais celle qui est entre la Gréce & la Sicile, & qui bat de ses flots la Macédoine, l'Epire, l'Achaïe & le Péloponnèse. Quelques anciens auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la mer Adriatique, ou du moins en font un golfe de la mer Ionienne. On n'est pas aussi bien d'accord touchant l'origine de son nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solinus dit qu'elle l'a pris d'un petit pays aux extrêmités de l'Italie, nommé *Iona.* Eschyle & Lycophron le rapportent à Io, fille d'Inaque, qui alloit errante le long de ses côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens, ou à un certain Ion, pere d'Adria, qui donna son nom à la mer Adriatique. Aujourd'hui cette province est appellée *Sarchan.* Entre les dialectes de la langue grecque, l'Ionien avoit plus de molesse que les autres. Il y a aussi un ordre d'architecture appellé *Ionique*, dont la colonne est ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les auteurs allégués, Strabon; Pline; Pausanias; Diogène Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

IONIENNE (Mer) ou la mer de Gréce, c'est un espéce de grand golfe de la mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Epire, qui la bornent du côté du levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du golfe de Venise au nord. Les anciens renfermoient cette mer dans la mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins jusqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par le voyage de S. Paul. *Act. XXVII.* * Baudrand.

JONIN (Gilbert) Jésuite, célébre par ses poësies, né l'an 1596, dans l'Auvergne, & mort à Tournon, ville du Vivarés, le 9 mars 1638, étoit poete Grec & Latin, & il a fait dans l'un & l'autre genre des piéces très-estimables. Il étoit entré chez les Jésuites à Tournon, en 1615, & s'y étoit engagé dans la suite par la profession des quatre vœux. Voici une liste de ses poësies, fournie par le P. Oudin : 1. *Lyrica* (savoir quatre livres d'odes, & un d'épodes) à Lyon, en 1630, *in-16.* 2. *Anthologia sacra. Musæ, & Gratiæ religiosæ. Anacreon christianus*, en grec & en latin; à Lyon, en 1634, *in-12.* 3. *Elegiæ, Hendecasyllabi, Scazontes, Iambi*; à Lyon, en 1634, *in-12.* 4. *Ænigmata, Beatitudines. Væ. Psalterium. Miracula. Sidera. Bion Christianus. Pleiades, Hyades*; à Toulouse, en 1636, *in-8°.* Le *Bion Christianus* se trouve aussi dans le Parnasse de la société; à Francfort, en 1654, *in 4°*, liv. 1, class. 1, partie deuxiéme, page 74. 5. *Poëmatum libri duo*; à Lyon, en 1637, *in-16*, & dans le Parnasse cité, pag. 87. 6. *Ethica poësis*, en treize centuries de distiques; à Lyon, en 1637, *in-16.* 7. *Moralis Mythologia Alphabeta Gnomica*, en vers ïambes grecs; à Lyon, en 1637, *in-16.* 8. *Moralis institutio. Epigrammatum centuriæ tres, Disticha græca*; à Lyon, en 1637, *in-16.* Les vers grecs sont expliqués en latin. Quoique le P. Jonin n'ait donné que des poësies, il avoit cependant enseigné la philosophie & la théologie, & expliqué l'écriture sainte. Il paroît dans ses poësies une grande vivacité d'esprit, beaucoup d'élégance, de l'érudition, & une heureuse facilité à composer des vers : il avoit plus de disposition pour le genre lyrique, que pour les autres genres de poësie. Il étoit dans sa quarante-deuxiéme année lorsque la mort l'enleva. Il a laissé plusieurs autres poësies, mais ausquelles il n'avoit pas mis la derniere main. Le pere Sanadon, Jésuite, fait en deux mots le caractere des poësies de Jonin dans ces vers :

Nectare perpluens
JONIUS *hyblæo.*

* Titon du Tillet, *descript. du Parn. françois, page* 193, & dans l'édition *in-fol. pag.* 206. *Sanadonis carmina, ode* 1.

IONITUS, *cherchez* JONICUS.

IONIQUES, secte la plus ancienne des philosophes Grecs, qui ont été divisés en trois, l'Ionique, l'Italique & l'Eléatique. Thalès de Milet est auteur de la premiere : il eut pour successeurs Anaximandre, & ensuite Anaximène, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazomène leur succéda, & transféra son école d'Asie à Athènes, où il eut Socrate pour disciple. * Gérard Vossius, *de philosoph. sectis.*

JONKERAD, petite ville du cercle électoral du Rhin, dans le comté de Manderscheid, sur la riviere de Kyll, entre Stadkyl & Hildesheim, environ à deux lieues de chacune. Quelques géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la basse Allemagne, que les anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village situé à une lieue de Jonkerad. * Baudrand.

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Espagne. Il est dans l'Ampourdan, entre Perpignan &

Girone, à sept lieues de la premiere & à dix de la derniere. * Baudrand.

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il est un de ceux qui forment la ville de Martégues. * Mati, *dict.*

JONQUIERES, petite ville de la principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle est la troisiéme de cette principauté.

JONSIUS (Jean) de Holstein, mort en 1659, a passé pour un écrivain exact, savant & judicieux. Il est auteur d'une *histoire des écrivains de l'histoire de la philosophie*, en latin, imprimée à Francfort en 1659, *in-4°*, & réimprimée à Iéne, en 1716, *in-4°*, par les soins de Jean-Christophe Dornius qui l'a continuée jusqu'à son temps. On a encore de Jonsius les écrits suivans. 1. *De Spartis aliisque nonnullis, epistola ad Marquardum Guden, Holsatum.* 2. *De ordine librorum Aristotelis fragmentum.* Ces deux écrits se lisent dans le recueil intitulé: *Syntagma rariorum dissertationum... ex musæo Joan. Georg. Grævii*; à Utrecht, en 1702, *in-4°*, & ils y sont précédés d'une longue épître de Gudius à Thomas Reinesius. La premiere dissertation, *De Spartis*, est datée du premier novembre 1654, & signée *Joannes Jonsenius*; mais Grævius a soin de nous apprendre dans sa préface, que Jonsius prenoit alors ce nom. Il nous instruit en même temps qu'il avoit cultivé les humanités à Francfort sur le Mein, & qu'il mourut jeune.

JONSON, *cherchez* JOHNSON.

JONSTON (Guillaume) Ecossois, mort en 1609, fit un abrégé de l'histoire de Sléidan, & composa un commentaire sur Isaïe prêt à mettre sous la presse. * Alégambe, *pag.* 169.

JONSTON (Jean) naquit le 3 septembre 1603, à Sambter, dans la grande Pologne, de *Simon* Jonston, & d'*Anne* Becker. Il sortoit de l'illustre famille Ecossoise de Jonston de Crogborn. Au mois de mars 1611 on l'envoya à Ostrorog pour y faire ses études, qu'il alla continuer en 1614, à Beuten sur l'Oder. Ayant perdu son pere en 1617, & sa mere en 1618, il fut rappellé dans sa patrie, d'où, après quelque séjour, il se rendit en 1619 à Thorn, où il continua ses études. En 1622 il passa en Angleterre, & de-là en Ecosse, où il s'appliqua encore aux sciences dans le collége de S. André, jusqu'en 1625. Il y fit de grands progrès dans la langue hébraïque, & dans l'histoire. En 1625, retourné à Sambter, le comte de Kurtzbach le chargea de l'éducation de ses deux enfans, avec lesquels Jonston demeura à Lessno jusqu'en 1628. Au mois de juin de la même année il partit pour aller visiter les académies d'Allemagne; & après quelque séjour à Francfort, à Leipsick, & à Berlin, il vint à Franequer en 1629, s'y livra pendant un an à l'étude de la médecine, alla en 1630, à Leyde, s'y appliqua à l'anatomie & à la botanique, passa ensuite en Angleterre, où il continua les mêmes études à Londres & à Cambridge, & retourna en Pologne. Il y étoit, lorsqu'en 1632 il se chargea de conduire en Hollande deux jeunes seigneurs, avec lesquels il fit quelque séjour à Leyde, où il prit le dégré de docteur en médecine. Le 15 avril de la même année 1632, ils passerent de-là en Angleterre, & Jonston s'y fit aggréger à Cambridge en qualité de docteur en médecine. Ils parcoururent depuis la France & l'Italie, & retournerent en Pologne au mois de novembre 1636. L'année suivante, Jonston épousa *Rosine* Hortense; mais en étant devenu veuf peu après, il se remaria en 1638 avec *Anne-Rosine* Vechner, dont il eut plusieurs enfans. En 1642 l'électeur de Brandebourg, d'une part, & les curateurs de l'académie de Leyde, de l'autre, lui offrirent une chaire de médecine, le premier à Francfort, les autres à Leyde même; mais son gout pour la vie privée le porta à refuser l'un & l'autre; & les guerres qui agitoient la Pologne l'obligeant malgré lui de quitter ce pays, il se retira dans le duché de Lignits en basse Silésie. Il y acheta la terre de Ziébendorf, où il vécut toujours depuis, & où il mourut le 8 juin 1675, dans sa 72 année. Son corps fut transporté à Lessno, où il fut inhumé le 30 septembre de la même année. Ses ouvrages sont: 1. *Thaumatographia naturalis, in classes 10 divisa: In quibus admiranda cœli, elementorum, meteorum, fossilium, plantarum, avium, quadrupedum, exanguium, piscium, hominis*; à Amsterdam, en 1632, *in-12*; en 1633, *in-12*; en 1661 & en 1665, *in-12*. 2. *Historia universalis, civilis & ecclesiastica, res præcipuas ab orbe condito ad an. 1633 gestas brevissime exhibens*; à Leyde, en 1633, *in-12*: seconde édition, au même lieu, corrigée & augmentée, en 1638, *in-12*; à Amsterdam, en 1644, *in-12*: continuée jusqu'en 1672; à Francfort, en 1672, *in-12*. On en a fait depuis une autre continuation jusqu'en 1691. 3. *De naturæ constantiâ, seu diatribe in quâ per posteriorum temporum cum prioribus collationem, mundum in pejus non ruere ostenditur*; à Amsterdam, en 1632, & en 1634, *in-12*. *Idea medicinæ practicæ libris 12 absoluta*; à Amsterdam en 1644; *in-12*; en 1652 *in-8°*; à Lyon, en 1655 *in-8°*; à Francfort, en 1664, *in-12*, & sous ce titre *Syntagma universæ medicinæ practicæ libris* 14, à Breslaw, en 1664, *in-8°*. 5. *Historiæ naturalis de piscibus & cetis libri V: item de exanguibus aquaticis libri IV*; à Francfort, en 1649, *in-fol.* avec figures. 6. *Historiæ naturalis de quadrupedibus libri III* à Francfort, en 1652, *in-fol.* avec figures. 7. *Historiæ naturalis de insectis libri III, de serpentibus & draconibus libri II*; à Francfort, en 1653, *in-fol.* avec figures. 8. *Historiæ naturalis de avibus libri VI*; à Francfort, en 1650, avec figures. 9. *Syntagma Dendrologicum*; à Lessno, en 1646, *in-4°*. 10. *Dendrographia, sive historia naturalis de arboribus & fructibus, tam nostri quàm peregrini orbis*; en dix livres, avec figures, à Francfort, en 1662, *in-fol.* 11. *Notitia regni vegetabilis, seu plantarum à veteribus observatarum, cum synonymis græcis & latinis, obscurioribusque differentiis*, &c; à Leipsick, en 1661, *in* 12. 12. *Notitia regni mineralis, seu subterraneorum catalogus*, &c; à Leipsick, en 1661, *in-12*. 13. *Idea Hygieines recensita libris II*; à Iéne, en 1661, *in-12*; & à Francfort, en 1664, *in-8°*. 14. *Magni Hippocratis Coi Coacæ prænotiones, græcè & latinè, cum versione D. Anutii Foësii, & notis Jonstoni*; à Amsterdam, en 1660, *in-12*. 15. *Polymathiæ philologicæ, seu totius rerum universitatis ad suos ordines revocatæ adumbratio*; à Francfort, en 1667, *in-8°*. 16. *De festis Hebræorum & Græcorum schediasma*; à Breslaw, en 1660, *in-8°*. *Accessit lectionum philologicarum miscella*; à Iéne, en 1670, *in-12*, & dans le septiéme tome des antiquités grecques de Gronovius. 17. *Polyhistor, seu rerum ab ortu universi ad nostra usque tempora, per Asiam, Africam, Europam & Americam in sacris & profanis gestarum succincta & methodica enarratio*; à Iéne, en 1660, *in-8°*. *Polyhistor continuatus, seu rerum toto orbe à Carolo Magno ad Albertum II Austriacum succincta & methodica series*; à Iéne, en 1660, *in-8°*. Ces deux parties ont été réimprimées ensemble à Leipsick, en 1667, *in-8°*, par les soins de Jean-André Bosius. 18. *Enchiridion ethicum*; à Leyde, en 1643, *in-12*. * Niceron, *mémoires*, tome XLI. Il y a un autre JEAN Jonston, Ecossois, qui a vécu peu avant celui-ci, & qui est connu par quelques ouvrages en vers.

JOPAS, roi d'Afrique, que Virgile fait un des amans de Didon, & habile dans la musique.

Citharâ crinitus Jopas
Personat auratâ. Æneid. lib. 1.

JOPHON, poëte tragique Grec, étoit fils de Sophocle *le tragique*, comme nous l'apprenons de Sui-

das, & vivoit vers l'an 396 avant J. C. sous la XCVI olympiade. Il est différent d'un autre JOPHON de Gnosse, qui mit en vers héroïques les oracles des grands-prêtres. * Pausanias, *in Atticis*.

JOPPÉ, *cherchez* JAFFA.

JORAM, roi d'Israël, fils d'Achab, succéda à son frere Ochosias, l'an du monde 3139, & avant J. C. 896. Il imita son pere en impiété, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les dieux étrangers. Les Moabites avoient refusé de lui payer le tribut qu'ils payoient à son pere: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troisiéme année de son régne. Il pria Josaphat, roi de Juda, de le secourir: ce que ce prince fit en personne. Ce fut en considération de Josaphat, que le prophéte Elisée promit aux deux rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand besoin, après sept jours de marche dans un désert fort sec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le roi de Syrie, qui lui dressa très-souvent des embuscades, quoiqu'inutilement. C'étoit Ben-Adad, qui faisant un dernier effort, vint avec une armée presque innombrable assiéger Samarie. Ce siége réduisit cette ville à une très-grande famine; jusque là, dit l'écriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre vingts sicles, c'est-à-dire, plus de six vingts livres de notre monnoie. Ce fut alors qu'arriva cette histoire tragique d'une femme qui vint se jetter aux pieds de Joram pour lui demander justice. Ce prince voulant savoir le sujet de sa plainte, elle lui dit qu'elle étoit convenue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le sien, qu'elles l'avoient mangé ensemble; mais que l'autre mere avoit caché son enfant & ne le vouloit point donner. Ce prince désespéré d'un accident si barbare & si inouï, déchira ses habits, & tourna sa fureur contre Elisée. Le prophéte encouragea le peuple abattu, & l'assura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge se donneroient presque pour rien. Cette prédiction se vérifia bientôt; car Dieu ayant frapé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laisserent un très-riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram: il étoit toujours impie, ce qui attira sur lui l'indignation de Dieu. Ochosias, roi de Juda, lui aida à soutenir la guerre contre Azaël, roi de Syrie, & successeur de Ben-Adad, l'an du monde 3151, & 884 avant J. C. Joram qui avoit été blessé, se fit mener dans Jezraël pour se faire guérir. JÉHU, général de son armée, qui avoit été sacré par un disciple d'Elisée, pour être roi d'Israël, & pour exterminer la maison d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de fléche, & fit jetter son corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit regné douze ans. * IV *des rois*, *c.* 3, 6, 7, 9. II *des Paralipomenes*, *c.* 22. Joséphe, *l.* 9, *antiquit. jud.* Torniel & Salian, *in annal. veter. testament.*

JORAM, roi de Juda, succéda à son pere Josaphat prince très-pieux, l'an 3146 du monde, & 889 avant J. C. Il ne fut pas plutôt assis sur le trône, qu'il commença à signaler son regne par le meurtre de ses propres freres, & de ceux des principaux de son royaume, que le roi son pere avoit le plus aimés. Il fut très-impie, & imita toutes les abominations des rois d'Israël, à la persuasion de sa femme Athalie, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des dieux étrangers des adorations sacriléges. Bien plus, il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée; & par son exemple il excita ses sujets à leur sacrifier: ainsi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ses crimes, & par la profanation des choses les plus saintes. Les Iduméens se révolterent contre lui, & la ville de Lobna se retira de son obéissance. Les Philistins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à sang: mais ces malheurs ne purent toucher son cœur, & la folie de ce prince passa jusqu'à contraindre ses sujets d'aller dans les lieux les plus élevés des montagnes, pour y adorer les faux dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une lettre du prophéte Elie, par laquelle Dieu le menaçoit d'une terrible vengeance. Cela ne le toucha point; mais selon la prédiction du prophéte, il tomba dans une horrible maladie; & ayant souffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la sixiéme année de son regne, l'an du monde 3150, & 885 avant J. C. * IV *des rois*, *c.* 8. II *des Paralipomenes*, *c.* 21. Joséphe, *l.* 9, *antiquit. c.* 2 & 3. Sulpice Severe, *l.* 1, *hist. sacrée*.

Les interprétes sont en peine d'expliquer ce que l'écriture entend par cette lettre d'Elie à Joram roi de Juda, puisque ce prophéte avoit été ravi dans le ciel dès l'an 3139 du monde, avant que ce prince fût monté sur le trône. Le cardinal Cajetan a cru qu'un autre prophéte de ce nom écrivit cette lettre; d'autres croient que l'auteur se servit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit: mais il est plus vraisemblable, & même plus conforme au texte sacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautés de Joram, qui regnoit déja avec son pere Josaphat, laissa cette lettre pour lui être rendue lorsqu'il seroit nécessaire. * Cajetan, *super II Paralipom. c.* 22. Torniel, *A. M.* 3146, *num.* 1.

IORCK, *cherchez* YORCK.

JORDAIN, Allemand, né à Boreberghe, c'est-à-dire, à Borrentrick, dans le diocèse de Paderborn, étant venu à Paris, y fit ses études, & fut reçu bachelier en la faculté de théologie. C'étoit un homme d'une piété profonde, & d'une dévotion particuliere à la sainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'ordre de S. Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'exécuter son dessein que pour engager son compagnon à embrasser le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des cendres de l'an 1220, & Jordain fit voir tant de piété, de zèle & de prudence, que dès l'année suivante on le fit provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il n'exerça pas une année entiere, qu'il introduisit l'usage, qui présentement est universel, de chanter le *Salve Regina* après les Complies. L'année suivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le chapitre l'élut général de l'ordre, qu'il gouverna avec toute la sagesse possible. On remarque que pour acquérir des ames à Jesus-Christ, il demeura peu de temps dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus long-temps, à cause du grand nombre d'écoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'ordre par ses fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célebre université. Il eut aussi une attention particuliere à maintenir la discipline réguliere, écrivant tant en son nom, qu'au nom du chapitre général, qu'il tint tous les ans, tantôt des lettres circulaires à tout l'ordre, tantôt des lettres aux divers supérieurs des provinces & des couvens. Enfin, après avoir été visiter la Terre-sainte & les religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué sur une galere qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, sur les bords d'une isle où le vaisseau échoua le 13 février 1237, & peu après son corps trouvé sur le rivage fut porté à S. Jean d'Acre. Etant dans le monde, il avoit composé quelques ouvrages, comme un ou deux traités de grammaire, & une postille sur l'Apocalypse. Depuis il fit une postille sur S. Luc, & une histoire de l'origine de l'ordre de S. Dominique, que le pere Echard a donnée toute entiere, tant dans la vie de ce grand homme, que dans celle de S. Dominique.

Voyez ce pere, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

JORDAIN, seigneur de l'Isle en Aquitaine, accusé de divers crimes, tua un huissier qui l'adjournoit de comparoître au parlement, & l'assomma de sa propre masse. Il vint néanmoins à Paris, se fiant sur ses grandes alliances, & sur ce qu'il avoit épousé la niéce du pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'église; mais malgré ces considérations il fut constitué prisonnier au châtelet, & par arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & ensuite pendu en 1323. * Gaguin, *l.* 8. Paul Emile, *l.* 8. Belleforêt, *l.* 4, *c.* 10. Papyre Masson & Mezerai, *en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) chanoine régulier de S. Augustin, célébre par sa piété & son savoir dans le XIV siécle, mourut le 23 novembre 1372. On a divers ouvrages de sa façon. Il est différent d'un évêque de ce nom, auteur d'une chronique dont Vossius fait mention.* Valere André, *bibl. belg* Vossius, *de hist. lat.*

JORDAN (Raimond) *cherchez* IDIOT.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile jurisconsulte, & évêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit pendant les contestations de S. Charles Borromée avec le sénat de Milan, un traité en faveur des immunités, & pour soutenir la jurisdiction ecclésiastique. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli.*

JORDANE (Luc) de Naples, peintre célébre, disciple de Joseph Ribera, surnommé l'*Espagnol*, imita parfaitement la maniere de ce peintre dans ses premiers ouvrages : mais ayant vu les ouvrages des peintres de Rome & de Venise, il prit une maniere plus vague & qui convenoit davantage à son génie si impétueux, que jamais peintre n'a produit des ouvrages avec tant de célérité. Il y a tel tableau de lui d'une grandeur immense, qui ne lui a couté que peu de jours; & la gallerie du marquis Ricardi à Florence, qu'il a ornée de ses peintures, a, dit-on, été achevée en moins de quinze jours. Il en acquit le surnom de *Fopresto*, c'est-à-dire, très-expéditif. La grande réputation qu'il s'étoit acquise par le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il avoit mis au jour, engagea Charles II roi d'Espagne, à le faire venir à sa cour. Ce prince lui donna à peindre le grand escalier de l'Escurial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane, comblé d'honneurs & de biens, retourna à Naples sa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ses productions, & il y mourut en 1704. * *Mémoires du temps.*

JORDANS (Jacques) peintre d'Anvers, naquit en 1594. Il apprit les principes de son art chez Adam van Ort : ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres peintres qui étoient à Anvers, desquels il examinoit les ouvrages; & faisant d'un autre côté des études particulieres sur la nature même, il devint par ce moyen auteur de sa maniere, & l'un des plus habiles peintres des Pays-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainsi qu'il le témoignoit lui-même par l'estime qu'il faisoit des maîtres de ce pays-là, aussi bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titiens, les Pauls Véronèses, les Bassans & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut son mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam van Ort son maître. Son talent étoit pour les grands tableaux, & sa maniere étoit forte, vraie & suave. On dit que Rubens, d'où il avoit puisé ses meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le surpassât dans l'intelligence du coloris, l'occupa long-temps à faire en détrempe de grands patrons de tapisseries, pour le roi d'Espagne, d'après les esquisses coloriées que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainsi par une habitude contraire, cette maniere forte avec laquelle Jordans représentoit si sensiblement la vérité. Il fit quantité d'ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait aussi de considérables pour les rois de Suéde & de Danemarck. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ses esprits par la conversation de ses amis, qu'il visitoit le soir; & par une humeur enjouée, dont la nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vingt-quatre ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

JORNANDES ou JORDAN, Goth d'origine, & fils de Wamuthe Alain, fut secrétaire des rois Goths qui étoient en Italie, puis évêque de Ravenne. Il a écrit deux ouvrages historiques dans le VI siécle, dans lequel il vivoit sous l'empire de Justinien. On connoît même qu'il composa son livre, *de rebus Gothicis*, l'an 552, par ce qu'il dit dans le chap. IX, que neuf ans avant qu'il écrivît ces choses, la peste avoit presque tout désolé dans l'empire romain : ce qui arriva l'an 543, après le consulat de Basile. Il composa un autre livre : *De regnorum successione*, que Trithême appelle improprement : *De gestis Romanorum*, puisque Jornandes y parle aussi des Assyriens, des Médes & des Perses. On l'accuse d'avoir presque tout transcrit Florus, sans le citer, & d'avoir été trop partial pour sa nation. * Sigebert, *in catal.* Trithême, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. lat. &c.*

JORZ (Thomas de) Anglois, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut fait docteur en théologie dans l'université d'Oxford, & prieur du couvent de son ordre dans la même ville. L'an 1296 il succéda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de provincial d'Angleterre, & fut aussi après lui confesseur d'Edouard III, qui au mois d'octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, comte de Lincoln, Hugues le Dépensier, Amanieu, seigneur de Lebret, Otton de Grandson, un autre frere Prêcheur nommé *Jean de Wrotham*, Jean de Bénestéde, & M. Philippe Martell pour traiter avec le pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre ensemble, d'affaires qui regardoient son honneur, son état & celui de sa couronne. Ce fut le 15 décembre suivant que Thomas de Jorz fut fait cardinal prêtre du titre de sainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires; car on le trouve entre les commissaires nommés pour écouter les témoins qui, se livrant à la passion de Philippe *le Bel*, se présentoient pour déposer contre le pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinerent la doctrine de Pierre Jean Olive, religieux de S. François persécuté par ses confreres. C'est apparemment cette commission-ci qui lui donna occasion de composer un traité de la pauvreté de Jesus-Christ, qui ne se trouve plus, non plus que ses autres ouvrages; à l'exception de son commentaire sur le premier livre des sentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot par tout où il pense autrement que S. Thomas. Le commentaire sur les vingt-sept premiers pseaumes, que Sixte Lamberti publia sous le nom de ce cardinal l'an 1611, à Venise, n'est pas de lui, mais de Thomas de Galles : à qui appartiennent encore d'autres ouvrages que divers écrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appellé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illustre cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'empereur Henri, lorsqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de décembre de l'an 1310. Son corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le couvent de son ordre, où il avoit cinq freres. L'un d'eux nommé GAUTIER de Jorz, après avoir enseigné quelque temps à Oxford, fut fait l'an 1307, archevêque d'Armach en Irlande : on dit que préférant ensuite la vie religieuse à la dignité épiscopale, il renonça à son archevêché, le 16 novembre 1311, & qu'il y eut pour successeur ROLAND de Jorz son frere, qui se démit aussi le 20 mars 1330. Quoi qu'il en soit, on attribue à Gautier quelques ouvrages

dont l'énumération est assez inutile, puisqu'on n'en connoît que les titres. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

JOS, isle de la mer Ægée, & l'une des Sporades, au septentrion de celle de Créte, est aussi appellée *Nio*, du nom d'une de ses villes. Pline assure qu'on y voyoit le tombeau d'Homere : ce qui la rendoit très-célébre. * Pline, *l.* 4, *c.* 12. Strabon, &c.

JOSABA ou JOSABET, sœur d'Okosias, roi de Juda, étoit femme du grand prêtre Joïada. En entrant dans le palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne restoit qu'un enfant nommé *Joas*, que sa nourice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainsi, de concert avec son mari, elle le nourit dans le temple jusqu'à l'âge de sept ans, qu'il fut reconnu roi de Juda. * IV *des Rois*, *c.* 11. II *des Paralipom. c.* 22. Joséphe, *l.* 9 *antiqq. jud. c.* 7.

JOSAPHAT, roi de Juda, succéda au royaume & à la vertu de son pere Asa, l'an du monde 3121, & 914 avant J. C. Ce prince eut toujours Dieu favorable, parcequ'il travailla sans cesse à lui plaire. La troisiéme année de son régne, il assembla les principaux de son état avec les sacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes instruire les peuples des loix de Moyse, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les disposer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéissance qu'ils lui devoient. Il se vit libéralement récompensé de ses bonnes œuvres, par la gloire, la puissance & les richesses dont il fut comblé. L'écriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ses états, onze cens soixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'est qu'il fit épouser à son fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée *Athalie*, qui fut la ruine de sa maison, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le prophéte Michée avoit prédit que l'issue de cette guerre seroit malheureuse. L'événement vérifia la vérité de la prophétie; car le roi d'Israël y fut tué, & Josaphat reconnoissant qu'il avoit offensé Dieu, en donnant du secours à ce roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il se vit attaqué, lorsqu'il y pensoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnés des Arabes; & Dieu lui donna la victoire sur ses ennemis d'une façon merveilleuse. Les chantres du temple se mirent à la tête de ses troupes, & commencerent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante, & répandit la terreur parmi les infidéles, qui sans savoir ce qu'ils faisoient, tournerent leurs armes les uns contre les autres, & se tuérent. Josaphat en rendit graces à Dieu. Depuis, en 3140, il donna secours à Joram, roi d'Israël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la couronne après son frere Ochosias; & à sa considération, Elisée leur donna de l'eau dans le désert & leur promit la victoire sur leurs ennemis. La prédiction du prophéte fut accomplie. Josaphat étant de retour à Jérusalem, y mourut âgé de 60 ans, après en avoir régné 25, l'an du monde 3146, & 889 avant J. C. * III & IV *des Rois*. II *des Paralipom.* Joséphe, *l.* 8 & 9, *antiquités jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

JOSAPHAT (Vallée de) dont il est parlé dans l'écriture. On ne convient point du lieu où cette vallée est située. Quelques Rabbins ont cru qu'elle avoit été ainsi nommée, à cause de la victoire que Josaphat y remporta : mais il est certain que la vallée de Josaphat étoit fort différente de celle où le roi Josaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci est au-dessous de Jérusalem; au lieu que l'autre est dans la campagne d'Engaddi. On a débité plusieurs choses touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun auteur digne de foi, les raisons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas suffisantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous dispenser de les rapporter. * *Joël*, 3, *v.* 2.

JOSCIMON (Constantin) roi de Bango, fut un prince foible, & à qui de mauvais conseils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & son peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ses états; il apostasia deux fois la religion chrétienne, qu'il persécuta même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de se reconnoître : il fit une pénitence qui a peu d'exemple, & mourut saintement à Nangazaki en 1605. * Le P. de Charlevoix, Jésuite, *histoire du Japon*, *tom. I & II.*

JOSEDEC, fils & successeur de Saraïas, dans la charge de souverain sacrificateur des Juifs, fut mené captif à Babylone après la mort de son pere & la ruine du temple, où il ne laissa pas de posséder cette dignité l'espace de cinquante-trois ans; c'est-à-dire, jusqu'à la premiere année de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxiéme souverain sacrificateur, mourut à Babylone, & son fils Josué ou Jesus lui succéda. * I *Paralipom.* VI, 15.

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran, ville de Mésopotamie, l'an 2290 du monde, & 1745 avant J. C. & fut celui de tous ses freres que son pere aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalousie & la haine de ses freres, qui s'augmenta par quelques songes que Joseph leur raconta en présence de son pere. Il songea que sa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le soleil, la lune & onze étoiles descendre du ciel en terre, & se prosterner devant lui. Ses freres en témoignerent du chagrin, & résolurent entr'eux de se défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Sichem pour savoir de leurs nouvelles, ils proposerent de le tuer; mais ils en furent détournés par Ruben, & se contenterent de le descendre dans une citerne sans eau, où ils croyoient qu'il périroit bientôt. Ils l'en retirerent peu après, pour le vendre à des marchands Ismaélites, qui passoient par le même chemin où ils étoient pour aller en Egypte. Ces marchands le vendirent en Egypte à Putiphar, eunuque ou capitaine des gardes de Pharaon, l'an du monde 2307, & 1728 avant J. C. Celui-ci voyant que son esclave n'avoit rien de servile dans ses mœurs, se reposa sur lui de toute la conduite de sa maison. Ce repos dont Joseph jouissoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une passion impudique, qui du secret du cœur passa bientôt aux paroles, des paroles aux sollicitations pressantes, & enfin à une violence ouverte, que Joseph évita en s'échapant d'elle, & lui laissant son manteau dont elle se saisit. Cette femme, outrée de son refus, & craignant qu'il ne l'accusât auprès de son mari, résolut de le prévenir, & de se venger. En effet, elle dit à Putiphar que Joseph l'avoit voulu violer, & sur cette accusation le fit mettre en prison. Il y souffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages : mais depuis le concierge du lieu admirant sa vertu & sa sagesse, lui donna inspection sur tous les autres prisonniers. Après deux ans de prison, l'an du monde 2318, deux des officiers du roi Pharaon, l'un son grand échanson, & l'autre son grand panetier, l'ayant offensé, & ayant été mis en prison, eurent chacun un songe, que Joseph leur expliqua. Il dit au panetier que dans trois jours il seroit pendu, & à l'échanson, que dans trois jours Pharaon le rétabliroit. L'événement vérifia ses interprétations, l'échanson fut délivré, & Joseph le pria de se souvenir de lui; mais il l'oublia dans son bonheur, jusqu'à ce que deux ans après, un songe que fit le roi rappella à l'officier le souvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en songe sept vaches grasses sortir du Nil, & sept autres maigres, qui dévorerent les premieres. S'étant rendormi, il vit encore sept épics

parfaitement beaux, qui furent dévorés par sept autres extrêmement maigres. Joseph alors âgé de 30 ans, l'an du monde 2320, & 1715 avant J. C. fut mis en liberté, & expliqua ces songes de sept années de fertilité, & de sept autres de famine qui les suivroient. Il conseilla au roi de bâtir des greniers, & d'y amasser tout le bled qui se pourroit recouvrer, afin de s'en servir durant la famine. Pharaon admirant la sagesse de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand dessein, & une pleine autorité sur toute l'Egypte, avec un nom qui signifie, selon S. Jérôme, *Sauveur du monde.* Cependant les sept années fertiles qu'il avoit prédites étant passées, celles de la famine succéderent. Joseph ouvrit les greniers du roi, & par la vente du bled qu'il avoit mis en réserve, acquit au domaine de son prince les fonds de toutes les terres des Egyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du prince, & de lui payer tous les ans la cinquiéme partie des fruits, à la réserve des héritages des prêtres. La terre de Chanaan se ressentit de cette grande stérilité. C'est pourquoi Jacob sachant qu'on vendoit du bled en Egypte, y envoya ses enfans pour en acheter. Joseph les reconnut d'abord, & feignit de les prendre pour des espions. Pour se justifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même pere, qui étoit resté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs freres. Joseph leur dit que, pour être assuré de la vérité de ce qu'ils disoient, il exigeoit qu'ils lui laissassent un d'entr'eux en ôtage, & qu'ils lui amenassent ce jeune frere dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du bled dans le sac de chacun, & Siméon resta prisonnier jusqu'à leur retour. Ils emmenerent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joseph traita ensuite ses freres dans un festin; puis ayant fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin, il fit courir après eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il se fit connoître à eux, & leur ayant témoigné sa tendresse par ses larmes & par ses caresses, il les pria de faire venir leur pere Jacob en Egypte, où ce patriarche vint habiter l'an du monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joseph avoit épousé Aseneth, fille de Putiphar, grand prêtre d'Héliopolis: il en eut Manassès & Ephraïm. Lorsqu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna aux Israélites de transporter ses os dans la terre de Chanaan. Il mourut ensuite l'an du monde 2400, & 1635 avant J. C. âgé de 110 ans, après en avoir commandé 80 en Egypte. Les Egyptiens pleurerent amerement sa mort. Quelques auteurs ont assuré qu'il fut honoré comme un Dieu, sous le nom de *Sérapis*, se fondant sur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à signifier le bien que Joseph avoit fait en Egypte, par la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le symbole. * *Genèse*, *c.* 30, 35 & *suiv. Sagesse*, *c.* 10. Joséphe, *l.* 2 *ant. jud. c.* 1, 2 & *suiv.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. test. &c.*

JOSEPH, fils de Zacharie, capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laissé pour garder la Judée, lorsqu'il se vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, après avoir envoyé Simon son frere en Galilée. Joseph impatient d'acquérir de l'honneur, marcha avec ses forces contre la ville de Jamnia, vers l'an du monde 3872, & 163 avant J. C. mais Gorgias qui y commandoit, vint à sa rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainsi il fut justement puni de sa désobéissance & de sa vanité. * I *Machabées*, *c.* 5. Joséphe, *antiq. c.* 12.

JOSEPH, fils d'Antipater, & frere d'Hérode *le Grand*, défendit la forteresse de Massada contre Antigone, & depuis conduisit une partie des troupes de son frere, vers l'an 36 avant J. C. Hérode lui recommanda de ne rien hazarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ses troupes, fut attaqué par celles d'Antigone, & fut tué en combattant vaillamment. Antigone lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frere de Joseph, eût voulu donner 50 talens du corps entier. * Joséphe, *l.* 14, *ant. jud. c.* 26, 27.

JOSEPH (Saint) epoux de la sainte Vierge, & pere putatif de Jesus-Christ, étoit de la tribu de Juda, & de la famille royale de David, suivant les généalogies qu'en donnent S. Matthieu & S. Luc. On ne sait point quel fut le lieu de la naissance de Joseph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la tribu de Zabulon; & il est constant, par l'évangile même, qu'il étoit artisan, puisque les Juifs, parlant de Jesus-Christ, disent qu'il étoit fils d'un artisan, *fabri filius*; mais comme elle n'exprime point quel étoit son métier, les sentimens des anciens sont partagés sur sa vocation. S. Justin, S. Ambroise & Théodoret disent qu'il travailloit en bois, c'est-à-dire, qu'il étoit ménuisier ou charpentier. D'autres, comme S. Hilaire & S. Pierre Chrysologue, prétendent qu'il étoit serrurier. Plusieurs anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épousa la Vierge Marie: mais S. Jérôme soutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raison sur laquelle se fondent les anciens, qui ont cru qu'il avoit été marié, savoir parcequ'il est fait mention dans l'écriture des freres de Jesus, n'est pas convainquante, puisque ce terme de freres peut s'entendre des proches párens. Marie sa parente, de la même tribu & de la même famille de David, lui fut promise en mariage: l'écriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *desponsatam*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'après que Joseph, ayant reconnu qu'elle étoit grosse, & voulant la quitter, fut averti par l'ange de l'épouser. Son mariage avec la Vierge n'a pas laissé d'être véritablement contracté, comme le dit S. Augustin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entr'eux de commerce conjugal; la fidélité, le sacrement, ou le mystere, & le fruit, s'étant rencontrés dans cette union; la fidélité, parcequ'il n'y a point eu d'adultere; le mystere, parcequ'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parceque Jesus-Christ est né de la femme. Néanmoins quelques auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joseph. Quoi qu'il en soit, il est certain par l'écriture, que Joseph ne la connut point, jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde Jesus-Christ; & par la tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le temps que Marie étoit grosse & près d'accoucher, l'empereur Auguste fit faire un dénombrement des personnes qui étoient dans l'empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit son origine, Joseph & Marie qui en sortoient, y vinrent pour satisfaire au commandement de l'empereur. La ville étoit si petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de se retirer dans une caverne qui servoit d'étable; & ce fut-là que le fils de Dieu naquit. Joseph eut la gloire d'être de ses premiers adorateurs. Depuis, l'ange l'avertit de prendre l'enfant Jesus & sa mere, & de fuir en Egypte. Ensuite Joseph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, après la mort d'Hérode. Ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il se retira, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans son ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de-là tous les ans à Jérusalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de pâque. Ils y menérent Jesus à l'âge de 12 ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur suite, ils le rencontrerent dans le temple, au milieu des docteurs. Les évangélistes ne nous disent rien de la vie de ce saint, ni de sa mort. Il est probable qu'elle arriva avant celle de Jesus-Christ, parceque, s'il eût été vivant, le fils de

Dieu, avant que de rendre l'esprit sur la croix, n'eût point recommandé la Vierge sa mere aux soins de S. Jean, son disciple bien-aimé. Le saint Esprit a fait son éloge, en un endroit où l'évangéliste a dit, que Joseph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jesus est né; & en un autre, qu'il étoit un homme juste. On a été long-temps dans l'église sans rendre un culte religieux à saint Joseph. Sa fête a été établie en Orient avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du temps du concile de Constance, Gerson se donna beaucoup de mouvemens pour la faire établir par tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & plusieurs églises suivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle se célébre dans différens jours en différentes églises. L'église romaine la fait le 19 mars: ce qui a été suivi le plus communément. * *Saint Matthieu*, *c.* 1, 2. *S. Luc*, *c.* 1, 2, 3. S. Augustin, *serm.* 18 *de temp.* Saint Jérôme, *adversf. Helvid. & Jovin.* Saint Ambroise, *l.* 1, *de inst. virg. c.* 7. Tolet, *sup. Luc. & Joan.* Baronius, *in appar. annal.* Torniel & Salian, *in annalibus veteris testamenti.* Tillemont, *tome I.* Baillet, *vies des saints*, 19 *mars.*

Les docteurs & les interpréres ont peine à expliquer ce que les évangelistes disent du pere de Joseph, que S. Matthieu nomme Jacob, & S. Luc, Héli. Quelques modernes ont cru que le dernier évangeliste parle du pere de la sainte Vierge, appellé Joachim ou Héli, beau-pere de S. Joseph; mais cette explication est trop forcée & peu conforme au texte. Plusieurs anciens croyoient que S. Joseph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même maniere qu'Ephraïm & Manassès, qui avoient Joseph pour pere, furent néanmoins adoptés par Jacob leur aïeul. S. Augustin avoit été de ce sentiment dans son livre des questions de l'évangile, & dans celui qu'il composa de l'accord des évangelistes; mais depuis, dans ses rétractations, il souscrivit à l'opinion dont Jule Africain est auteur, & qui a été suivie par Eusebe de Césarée, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Jérôme, par le cardinal Baronius, par Jansenius, par Torniel, & par les autres illustres modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient freres, & que le premier étant mort sans enfans, le second épousa sa veuve pour obéir à la loi, exprimée dans le Deuteronome. Ainsi Jacob étoit pere naturel de S. Joseph, & Héli l'étoit selon la loi. *Voyez* AFRICAIN. * Jules Africain, *epist ad Arist.* Eusebe, *l.* 1, *hist. c.* 7. S. Jérôme, *in Matth.* S. Ambroise, *in Luc.* S. Augustin, *l.* 1, *de consens. evang. l.* 2, *quæst. evang. qu.* 5, *& l.* 2, *retract. c.* 7. S. Grégoire de Nazianze, *in carm. de gen. Christi.* Baronius, *in appar. ann.* Torniel, *A. M.* 4051, *n.* 22. Melchior Canus, *loc. théolog. lib.* 11, *c.* 3. Jansénius, *in cap.* 3 *Luc. &c.*

JOSEPH D'ARIMATHIE, prit ce nom d'une petite ville de Judée appellée *Arimathie*, située sur le mont Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons & d'autres héritages. S. Matthieu l'appelle *Riche*; & S. Marc *un noble décurion*, c'est-à-dire, *conseiller* ou *sénateur.* Cet office lui donnoit entrée dans les plus considérables assemblées de la ville; & c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand-prêtre Caïphe, lorsque J. C. y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'évangile nous apprend qu'il étoit un homme juste & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu, & qu'il étoit même disciple de J. C. mais qu'il ne se déclaroit pas ouvertement par la crainte qu'il avoit des Juifs. Après la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de descendre son corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'ensevelit ensuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un sépulcre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de son jardin. Il est probable que Joseph d'Arimathie se joignit aux disciples: qu'il se trouva au jour de l'Ascension sur le mont des Olives; qu'il reçut le saint Esprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ses biens aux pieds des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jérusalem. On tient que son corps a été transféré en France, sous le regne de Charlemagne; par Fortunat patriarche de Jérusalem, qui fuyoit la persécution des Sarasins, & qui fut depuis abbé de Moyen-Moustier, où il avoit déposé ces saintes reliques. D'autres auteurs croient que les Juifs exposerent Joseph dans un vaisseau avec Lazare, Maximin, Magdeléne & Marthe; & que de Provence il passa dans la grande Bretagne, où il prêcha la foi; d'où vient que les Anglois le reconnoissent pour leur premier apôtre. Ce sont autant de fables, que l'on a débitées sans fondement. L'église Grecque fait mémoire de lui au 31 de juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ses calendriers ou martyrologes, que du temps de Sixte V. Baronius est le premier qui l'ait inséré dans le martyrologe au 17 mars. L'an 1345, un visionaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permission du roi Edouard III de chercher le corps de Joseph d'Arimathie à Glassemburi, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne servit qu'à prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajouté foi aux rêveries de Blome. * *S. Matthieu*, *c.* 27. *S. Marc*, *c.* 15. *S. Luc*, *c.* 23. *S. Jean*, *c.* 19. Grégoire de Tours, *l.* 1, *hist. c.* 21. Baronius, *A. C.* 34 *&* 35. Baillet, *vies des SS.* 17 *mars.*

JOSEPH: nom de trois grands hommes, dont il est fait mention dans les actes des apôtres; JOSEPH, dit *Barsabas*, & surnommé *le Juste*, l'un des 72 disciples du fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre JOSEPH, dit *Barnabé*; un autre appellé *Judas.* * *Actes des apôtres*, *c.* 1, 4 & 15.

JOSEPH, historien, Juif de nation, du côté de son pere Mathathias, descendoit des premiers sacrificateurs de Jérusalem; & du côté de sa mere il sortoit du sang royal des Asmonéens ou Machabées. Il naquit du temps de l'empereur Caligula, l'an 37 de J. C. & vivoit encore sous Domitien: desorte qu'il a vécu sous le regne de neuf empereurs. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes & les premiers hommes de Jérusalem le consultoient sur les plus grandes difficultés de la loi. A seize ans, il se mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois sectes qui avoient cours dans son pays, des Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens. Pour mieux reconnoître cette derniere, qui faisoit profession d'austérité & de solitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le désert, se nourissoit de fruits sauvages, & se lavoit plusieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joseph demeura trois ans avec lui; & ensuite s'attacha à la secte des Pharisiens, qu'il soutient être fort semblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de J. C. à l'âge de vingt-six ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques sacrificateurs Juifs, que Félix, gouverneur de Judée, avoit envoyés prisonniers à Rome. Un comédien Juif nommé *Alitur*, que Néron aimoit, le servit beaucoup à la cour de ce prince, & lui fit connoître l'impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il souhaitoit. Il s'en retourna satisfait dans la Palestine, où il commanda dans la province; & il exerça dignement cette charge jusqu'à la prise de Jotapat. C'est-là où il fut réduit à se jetter dans un puits, qui avoit servi de retraite à quarante des siens, & où il souffrit ces grandes incommodités, dont lui-même parle dans son histoire de la guerre des Juifs. Il fut enfin prisonnier de Vespasien, lui prédit qu'il seroit bientôt empereur, & qu'il le délivreroit, comme Suétone le rapporte en la vie de cet empereur, *c.* 5, & comme

Joſeph l'écrit lui-même dans le troiſiéme livre de la guerre des Juifs, *c.* 4. Après ſa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem par Titus, & compoſa depuis, comme témoin oculaire, les ſept livres de la guerre des Juifs, dont e même Titus fit tant d'eſtime, qu'il voulut qu'on les mît, approuvés de ſa main, dans la bibliothéque publique. Joſeph vécut à Rome ſous la protection des princes, gratifié de leurs penſions, du droit de bourgeoiſie romaine, & de pluſieurs autres bienfaits, qui lui donnerent moyen d'achever ſous Domitien ſes vingt livres des Antiquités Judaïques. Il compoſa auſſi deux livres contre Apion Alexandrin ennemi des Juifs; un diſcours de l'empire de la raiſon, ou du martyre des Machabées, qui eſt le plus éloquent des ouvrages de Joſeph; & un traité de ſa vie, à l'imitation de pluſieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'eſt un hiſtorien accompli, & que l'on appelle à bon droit le *Tite-Live des Grecs*: mais beaucoup de gens doutent s'il eſt auſſi fidéle que poli. On lui attribue un livre *De univerſo* ou *De univerſi cauſa*. Photius qui en parle, *cod.* 48, dit que quelqu'un avoit remarqué que cet ouvrage étoit d'un prêtre nommé *Caïus*. Il y a eu un autre Joseph *Gorionides*, ou fils de Gorion, dont nous parlons ſous le titre de BEN-GORION. * Suétone, *c.* 5. Tertullien, *apol. c.* 17 & 21. Porphyre, *l.* 4, *de abſt.* S. Jérôme, *c.* 13, *cat. &c.* Euſebe, *in chron. & hiſt.* S. Iſidore de Péluſe, *l.* 4, *epiſt.* 225. Caſſiodore, *l.* 1, *div. inſt. c.* 17. Photius, *bibliotheca*, *cod.* 47, 76 & 238. Sozoméne. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Torniel. Salian. Scaliger. Voſſius. La Mothe le Vayer, *jugement des hiſt. &c.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ. tom. I*, *c.* 7, *&c.*

JOSEPH, fils de *Ménéus*. Hircan, grand ſacrificateur des Juifs, l'envoya en ambaſſade à Marc-Antoine, qui étoit en Bithynie, pour lui préſenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur nation que Caſſius avoit emmenés captifs contre le droit de la guerre. Antoine trouva leur demande raiſonnable: il leur accorda ce qu'ils deſiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joſéphe, *hiſtoire des Juifs*, *liv.* 14, *c.* 22.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, ſœur d'Hérode *le Grand*, roi de Judée. Ce prince l'établit gouverneur de ſes états en ſon abſence, pendant qu'il étoit allé ſe juſtifier auprès de Marc-Antoine, ſur la mort du ſouverain ſacrificateur Ariſtobule, frere de Mariamne. Il lui donna en même temps un ordre ſecret, qu'en cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas auſſitôt de tuer Mariamne, de peur qu'après ſa mort elle ne tombât en la puiſſance d'un autre. Mais Joſeph ayant découvert, par imprudence, à Mariamne un ordre ſi inhumain, ne fit qu'augmenter l'averſion que cette princeſſe avoit déja conçue contre un mari ſi jaloux & ſi cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif reſſentiment ſa rage & ſon humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de ſa femme. Il ſe mit dans l'eſprit que Joſeph ne lui auroit jamais déclaré un ſecret de cette importance, s'il ne s'étoit rien paſſé de trop familier entr'eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna ſur le champ à la mort, ſans le vouloir entendre dans ſes juſtifications. * Joſéphe, *antiquit. l.* 15, *c.* 4.

JOSEPH, tréſorier d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs. Ce prince étant allé trouver Auguſte à Rhodes, commit à ce Joſeph la garde du château d'Alexandrion, & des reines Alexandra & Mariamne. * Joſéphe, *antiq. l.* 15, *c.* 9 & 30.

JOSEPH, fils d'*Elli*, de la race des ſacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la ſouveraine ſacrificature, ayant ſongé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de ſa femme, & ainſi ne ſe trouvant pas en état de faire le ſervice divin, Joſeph qui étoit ſon parent, fut commis pour tenir ſa place ce jour-là. * Joſéphe, *antiquit. liv.* 17, *chap.* 8.

JOSEPH, petit-fils d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs. Flave-Joſéphe en dit un mot dans ſon *hiſtoire des Juifs*, *l.* 7, *c.* 12.

JOSEPH: c'étoit le ſurnom de *Caïphe*, ſouverain ſacrificateur des Juifs. *Cherchez* CAIPHE.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le ſoixante-ſeiziéme grand ſacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le ſixiéme après la mort de J. C. Hérode, roi de Calcide, le pouſſa & l'éleva à cette éminente dignité, le faiſant ſuccéder pour la premiere fois à Canthara, 50 ans après la naiſſance de J. C. Il ne la poſſéda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias, fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & ſuccéda à Iſmaël, fils de Phabée. Il ſe maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le ſoixante-dix-neuviéme grand ſacrificateur depuis Aaron, & le ſixiéme depuis la paſſion du Sauveur, ou même le neuviéme. Ananus fut ſon ſucceſſeur cette ſeconde fois. * Tirin, *chronol. ſacr. c.* 42. Joſéphe, *antiq. l.* 20, *c.* 7, dit qu'il étoit fils de *Simon*, ſurnommé *Labi*; mais c'eſt le même que *Canée*.

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion*. Au commencement de la guerre de ceux de ſa nation contre les Romains, il eut ordre, conjointement avec le ſacrificateur Ananus, de prendre ſoin de la ville de Jéruſalem, & d'en faire relever les murailles. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 42.

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir ſoin de la conſervation de cette place. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 42.

JOSEPH, un des principaux ſacrificateurs d'entre les Juifs, perſuadé par un diſcours que Flave-Joſéphe lui fit & à ceux de ſa nation, ſe retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promeſſe de leur donner des terres, dès que la guerre ſeroit finie. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 9.

JOSEPH, fils de *Daleus*, de la race des ſacrificateurs Juifs, voyant le temple de Jéruſalem en feu lors du ſiége qui en fut fait par Tite, ſe jetta dedans, & périt avec ce ſuperbe édifice. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 29.

JOSEPH, ou *Iſſuf-Mirza*, fils de *Gihanſchah*, ſultan de la dynaſtie des Turcomans du Mouton noir. Ce prince étant tombé entre les mains d'Uſuncaſſan ou Haſſan-Begh, après la défaite de Gihanſchah ſon pere, fut condamné par le vainqueur à perdre la vue. Il ſe retira en cet état dans la ville de Schiraz, & y fut reconnu pour ſultan, de même que dans toute la province de Perſe. Mais ayant voulu meſurer une ſeconde fois ſes forces avec celles d'Uſuncaſſan, il perdit la vie avec ſes états l'an de l'hégire 875, de J. C. 1470. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JOSEPH, fils d'*Abdalher*, docteur illuſtre du muſulmaniſme, étoit *Imam*, c'eſt-à-dire, chef d'une moſquée, où il s'appliqua entierement à la piété & à l'étude, dont il a laiſſé un bon témoignage dans pluſieurs ouvrages qu'il a compoſés en arabe. Le principal eſt intitulé: *Iſtiab*, c'eſt-à-dire, *livre univerſel.* Le *Tamhid âla al Maoutha le Malék*, qui eſt une explication du Maoutha de Malec, n'eſt pas moins eſtimé. *Dorar Filmegazi valſeir*, eſt un recueil des choſes les plus remarquables ſur les conquêtes des Muſulmans, & ſur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Hegiar almégialis*, *l'entretien des compagnies & des converſations.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JOSEPH,

JOSEPH, fils de *Tangri Virdi*, auteur célébre & homme de qualité, qui servoit les sultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de *Mouarekh Mesr*, c'est-à-dire, *historiographe d'Egypte*, à cause d'un excellent ouvrage qu'il composa de l'histoire entiere de ce pays-là, dont le titre signifie, *Étoiles lumineuses sur l'histoire des rois d'Egypte & du Caire*. Cet ouvrage est divisé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Musulmans, du gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné sous les califes, jusqu'à Melek Al Aschraf Inal, douziéme sultan des Mameluc-Circassiens, qui commença à régner l'an de l'hégire 857, de J. C. 1449. L'auteur de cette histoire est si exact, qu'il marque chaque année jusqu'à quel degré le Nil est monté ou descendu; de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'histoire plus complette dans le grand nombre de celles qui nous restent des auteurs qui ont travaillé sur l'Egypte. Sélim, empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet ouvrage, le trouva si parfait, qu'il commanda à Schamseddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été son précepteur, de le traduire en langue turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'auteur a lui-même abrégé son ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprît & ne l'estropiât.

JOSEPH, *cherchez* JUZZIF.

JOSEPH, Rabbin, fils de Caspi, a fait un dictionnaire hébreu, sous le titre de *Chaîne d'argent*. Il différe assez souvent des autres grammairiens de sa nation, & il reprend dès le commencement de son ouvrage les rabbins Jonas, Aben Ezra & Kimhi, de s'être trompés à l'égard des racines. * Simon, *hist. crit. du vieux testam. l.* 1, *c.* 30.

JOSEPH de Palestine, dit communément *le comte Joseph*, Juif de naissance, étoit de Tibériade, & avoit un rang distingué parmi les Juifs, sous le patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'évêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le baptême des Chrétiens, sous prétexte de lui donner une médecine; l'évêque vint & baptisa Hillel. Joseph vit ce qui se passoit, & quelque temps après se convertit, averti, à ce qu'on dit, par plusieurs visions qu'il eut en songe, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jesus-Christ en guérissant un démoniaque par son invocation. Les Juifs découvrirent qu'il lisoit les évangiles, & le maltraiterent. L'évêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le persécuter, le jetterent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le crurent noyé; néanmoins il fut sauvé, & quelque temps après il reçut le baptême. L'empereur Constantin lui permit ensuite de bâtir des églises dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Palestine: ce qu'il exécuta. Cette bonne action lui attira encore la haine des Juifs. Il fut aussi ennemi des Ariens, & reçut Eusebe de Verceil, exilé dans la ville de Scythople, où Joseph demeuroit. S. Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet évêque, & apprit du comte Joseph même ce que nous venons de rapporter. Ce saint dit aussi que Joseph fut le premier qui trouva & publia l'original hébreu de l'évangile selon S. Matthieu, écrit de la propre main de cet apôtre. On croit que le comte Joseph mourut vers l'an 355, âgé de plus de 70 ans. * Saint Epiphane, *heres.* 30.

JOSEPH, I de ce nom, patriarche de Constantinople, avoit été métropolitain d'Ephèse, & fut élu après Euthyme en 1416, & non comme le veut Onuphre, en 1424. Lorsqu'on lui proposa l'union de l'église grecque avec la latine, il ne s'y opposa point, & suivit à ce dessein l'empereur Jean Paléologue, pour se trouver au concile que le pape Eugène IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joseph, après avoir souscrit à tous les sentimens de l'église latine, mourut subitement à Florence le 9 juin 1439, & y fut enterré dans l'église des Dominicains. * Phranz, *l.* 1, *c.* 36. Onuphre, *in chron.* Æneas Silvius, *Eur. c.* 54. Sponde & Ranaldi, *in annal.*

JOSEPH II, ou selon d'autres, JOASAPH, I de ce nom, patriarche de Constantinople, occupoit ce siége dans le XV siécle, vers l'an 1460. Les auteurs de ce temps rapportent qu'un Chrétien, officier de l'empereur Turc, & en grande considération à la Porte, avoit voulu répudier sa femme légitime, pour épouser une veuve. Le patriarche s'y opposa avec courage. Cela fâcha si fort l'officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui est la plus grande injure qu'on puisse faire à un prélat ou à un religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offensa point; au contraire, il s'offrit à donner les pieds, les mains & la tête même pour la défense de la justice; mais sa constance ne servit qu'à le faire chasser de son siége, où l'on introduisit un certain Marc, dit *Xylocarabes*. * Crusius, *Turco-Græc. l.* 1 *&* 2. Sponde, *ann. Christ.* 461, *num.* 17.

JOSEPH III, ou JOASAPH II, succéda à Denys en 1555, & par son humeur extrêmement altiere, se fit de grandes affaires avec son clergé. On le convainquit de simonie; ce qui le rendit haïssable à tout le monde, & obligea les prelats Grecs de s'assembler en 1565, & de le déposer. Métrophanes fut mis en sa place. * Onuphre, *en la chron.* Crusius, *Turco-Græc. l.* 2. Sponde, *in annal. A. C.* 1555, *n.* 21; 1565, *n.* 33.

JOSEPH, économe de l'église de Constantinople dans le VIII siecle, adhéra aux volontés de l'empereur Constantin, fils de Léon IV, & consentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, quoiqu'il en eût déja une légitime: cela fut cause qu'on l'exila. Il fut rappellé, & par son peu de conduite il se fit encore bannir en 711.

JOSEPH, évêque de Modon, se trouva au concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephèse, qui avoit publié un ouvrage, de ce qui s'étoit passé en cette sainte assemblée. * Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *ann. Christ.* 1440, *n.* 17, 18.

JOSEPH, empereur de la maison d'Autriche, fut le quinziéme de sa famille qui ait occupé le trône impérial. Il étoit fils de l'empereur LEOPOLD I, & d'*Eléonore* de Baviere Neubourg sa troisiéme femme, & naquit le 26 juillet 1678. Son pere le fit nommer roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & élire roi des Romains le 24 janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit sa premiere campagne devant la ville de Landau assiégée depuis trois mois par l'armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année suivante; & en 1704, le roi des Romains l'assiégea de nouveau, & ne la soumit que le 26 novembre, après 66 jours de tranchée. Ce fut la suite de la journée d'Hochstet, événement qui obligea l'électrice de Baviere de faire un traité avec ce prince, qui fut ratifié par l'empereur son pere, en exécution duquel les troupes Bavaroises évacuérent cet électorat; mais les conditions de ce traité ne furent pas exactement observées par le vainqueur. L'empereur Léopold étant mort le 5 mai 1705, Joseph prit le nom d'empereur: mais n'ayant jamais pensé à se faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le titre de roi des Romains. Ce prince plus violent que son pere, voulut être maître absolu dans l'empire: il mit de sa seule autorité les électeurs de Cologne & de Baviere au ban de l'empire, par acte du conseil aulique du 29 avril 1706, & disposa des biens de ce dernier en faveur de ses créatures. L'électeur Palatin eut le haut Palatinat pour sa part, & l'empereur lui fit reprendre le premier rang que ses ancêtres avoient occupé dans le collége électoral.

Ayant engagé tout l'empire dans sa querelle particuliere, pour faire tomber à son frere toute la monarchie d'Espagne, au préjudice de la disposition testamentaire du roi Charles II, il se reposa sur les Anglois & sur les Hollandois du soin de pousser vivement la guerre contre les rois de France & d'Espagne; & de tous les princes ligués, il fut celui qui contribua le moins, soit en troupes, soit en argent. Il est pourtant vrai qu'avec l'aide de ses troupes auxiliaires, il entra en possession du duché de Milan & de plusieurs autres places d'Italie, lorsque les François furent contraints d'évacuer ce pays-là en 1707. Il mit le duc de Mantoue au ban de l'empire; mais ce prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuse nouvelle, & ses états furent confisqués au profit de l'empereur. Le duc de la Mirandole eut le même sort, & son duché, lui vivant, fut vendu en 1710, aussi-bien que Concordia, au duc de Modène, qui en paya 170000 pistoles, & en reçut l'investiture en mars 1711. Les autres princes d'Italie ne furent guères mieux traités; les troupes impériales prirent de leur autorité des quartiers sur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'église n'en furent pas exemptes. Le pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708 on mit garnison dans Ferrare, & dans Boulogne: on lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler jusque dans Rome, il fut forcé de reconnoître l'archiduc comme roi d'Espagne, quoiqu'il ne fût maître que de Barcelonne & d'une partie de la Catalogne, à lui écrire un bref en cette qualité le 10 octobre 1709, à lui envoyer un nonce, & à recevoir un ambassadeur d'obédience de la part de ce prince; tout cela sous l'espérance qu'on restitueroit à sa sainteté sa ville de Comacchio, ce qui ne fut pourtant pas. Le seul duc de Savoye se ressentit des bienfaits de l'empereur, qui lui accorda en reconnoissance de son attachement à la maison d'Autriche, la partie du Montferrat qui avoit appartenu au duc de Mantoue, l'Alexandrin que l'on démembra du Milanez, & le Vigévanasque; encore sur ce dernier article ce duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir satisfaction de la cour impériale. Enfin le royaume de Naples éprouva que les intrigues du cardinal Grimani pour attirer en ce pays-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontens, lui furent très-funestes, puisque depuis le mois de juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécurent toujours comme dans un pays de conquête, sans parler des sommes considérables que les Napolitains furent obligés de fournir tous les ans à l'archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'empereur eut toujours la guerre à soutenir contre les mécontens, qui déclarerent même le trône vacant: mais après différentes expéditions, quelquefois heureuses pour eux, plus souvent malheureuses, il les contraignit, voyant leurs principales places emportées, & le prince Ragotzki, qui étoit leur chef, retiré, à se soumettre & à accepter une amnistie qu'il leur fit offrir. Cette soumission ne se fit pourtant que quelques jours après sa mort, qu'on prit grand soin de leur cacher, de crainte qu'un événement si peu attendu ne leur donnât assez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le roi de Suéde, quatre ans auparavant, de rendre aux Protestans de la communion d'Augsbourg, plusieurs églises en Silésie, dont son pere les avoit privés; le traité en fut conclu à Alt Ranstadt le premier septembre 1707. Il est vrai que l'empereur, habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent, tira de ces hérétiques cinquante-six mille florins une fois payés, & trois cens quatre-vingt mille, par forme de prêt, pour obtenir la permission de bâtir en ces pays-là six nouvelles églises, n'étant pas contens de 115 qu'il leur restitua.

L'empereur Joseph eut de grandes liaisons avec le czar de Moscovie, & beaucoup de part aux troubles de la Pologne, qu'il fomenta sous main en faveur du roi Auguste, principalement depuis que le roi de Suéde, défait en Moscovie au mois de juillet 1709, eut été obligé d'aller chercher un asile en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'empereur Joseph le 17 avril 1711, n'ayant pas encore accompli sa 33 année. Son trône vaqua jusqu'au 12 octobre suivant, que l'archiduc Charles son frere, fut élu pour le remplir; & pendant l'interrégne l'impératrice douairiere leur mere, gouverna les états héréditaires en qualité de régente, ainsi que le défunt l'avoit ordonné par son testament. *Voyez* sa postérité à AUTRICHE.

JOSEPH-CLEMENT de Baviere, né le 5 décembre 1671, fils de *Ferdinand-Marie*, électeur de Baviere, reçut au baptême outre ces deux noms ceux de *Cajetan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Baptiste-Nicolas*. Ses titres étoient, archevêque de Cologne, électeur & archichancelier du saint empire romain en Italie, légat né du saint siége, évêque & prince de Hildesheim, de Ratisbone & de Liége, administrateur de la prévôté de Berchtolsgaden, duc des deux Bavieres, du haut Palatinat, Westphalie, Engheren & Bouillon, comte Palatin du Rhin, landgrave de Leuchtemberg, marquis de Franchimont, comte de Looz & Horn, &c. Il fut élu évêque de Ratisbone en 1685, & archevêque de Cologne & électeur le 10 juillet 1688, sept jours après la mort de *Maximilien-Henri* de Baviere son cousin, auquel il succéda en cet électorat, ainsi qu'en la prévôté & principauté de Berchtolsgaden. Il fut encore élu le 28 janvier 1694 coadjuteur de l'évêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13 août 1702, par la mort de *Joseph-Edmond*, baron de Brabeck; & le 20 avril de la même année 1694, évêque & prince de Liége à la place de *Jean-Louis* d'Elderen, mort le premier février précédent. S'étant déclaré contre l'empereur, ainsi que l'électeur duc de Baviere son frere, dans la guerre pour la succession d'Espagne, il fut mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, & après la perte de ses états il se retira dans les Pays-Bas & ensuite en France; prit les ordres sacrés, célébra sa premiere messe à Lille dans l'Oratoire des Jésuites avec une grande pompe, le premier janvier 1707, fut sacré le premier mai suivant aussi à Lille dans l'église collégiale de S. Pierre par l'archevêque, duc de Cambrai, assisté des évêques d'Arras, d'Ypres, de S. Omer & de Namur, en présence de l'électeur, duc de Baviere, son frere, & reçut le 11 juillet de la même année, dans l'église des Dominicaines de l'Abbiette, le *Pallium* des mains du même archevêque de Cambrai. Il fut rétabli dans tous ses états par le traité de paix fait à Bade en 1714, résigna son évêché de Ratisbone le 26 mars 1716 à *Clément-Auguste* de Baviere son neveu, & reçut de l'empereur, par ses plénipotentiaires, l'investiture du temporel de l'archevêché de Cologne, des évêchés d'Hildesheim & de Liége, & de la prévôté de Berchtolsgaden, le 20 avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du soir, le 12 novembre 1723, après une maladie de langueur de plusieurs mois, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Ses entrailles furent apportées le 8 décembre à Lille en Flandre, où elles furent inhumées en l'église des religieuses Dominicaines de l'Abbiette, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir sur le modéle de celle de Lorette, & son corps fut transporté le 3 janvier 1724, à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'église métropolitaine.

JOSEPH, fils d'Abu Téchifien, second roi de Maroc, de la race des Almoravides. Dès l'entrée de son régne, il abandonna la ville d'Agmet, qui étoit

dans les montagnes, & bâtit, ou acheva Maroc, l'an 1086 de J. C. 479 de l'hégire; car quelques-uns disent que son pere l'avoit déja commencée. Quelque temps après il fit la guerre aux peuples de Fez, qui étoient gouvernés par deux princes, & se rendit maître de tout le pays. De-là passant au royaume de Trémécen, ou d'Alger, & à celui de Tunis, il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc, il prit le titre d'*Emir al Mumenin*, comme son pere avoit fait. Ce nom signifie *commandant des fidéles*, d'où l'on a fait par corruption *Miramolin*. Joseph ayant conquis le royaume de Fez, & soumis à un tribut les rois de Trémécen & de Tunis, tourna ses armes victorieuses contre les Arabes, retirés dans les montagnes & dans les déserts de Numidie, que l'on nomme à présent *le Biledulgérid*. Il résolut ensuite d'aller en Espagne, à la sollicitation du roi de Grenade, qui engagea les autres rois Maures de ce pays à reconnoître Joseph pour souverain, & à se mettre sous sa protection. Joseph ayant accepté leurs offres, passa le détroit de Gibraltar, & joignant ses forces avec les leurs, assiégea la ville de Tolède; mais sur les nouvelles de l'arrivée du roi Alfonse, il se retira à Grenade, d'où il alla attaquer la ville de Murcie, qu'il prit par composition. Voyant ensuite que les Maures se repentoient de l'avoir appellé, il se rendit maître des royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaën, & d'une partie de celui de Valence; & retourna en Afrique, après avoir laissé son neveu Mahamet pour gouverner ces royaumes en son absence. Lorsqu'il y fut arrivé, il publia la Gazie, qui est une espéce de croisade parmi les Maures, & avec une puissante armée, s'embarqua à Ceuta, d'où il vint prendre terre à Malaga. De-là s'étant joint à Mahamet, ils allerent ensemble assiéger Tolède; mais l'arrivée du roi Alfonse leur fit encore lever le siége. Joseph envoya Mahamet assiéger Valence, qu'il prit, & dont il fit mourir le roi. L'an 1109 de J. C. & 503 de l'hégire, Joseph gagna en Espagne la bataille que les historiens appellent *la bataille des sept comtes*, parcequ'il y eut sept comtes d'Espagne de tués, outre le prince dom Sanche; ce qui causa une si grande douleur au roi Alfonse, qu'il mourut de regret peu de temps après. L'année suivante Joseph mourut à Maroc, & son fils ALI lui succéda. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, II du nom, second roi de Maroc, de la race des Almohades, étant parvenu à l'empire après la mort de son pere Abdulmumen, en 1156 de J. C. & 551 de l'hégire, se montra grand ennemi des Chrétiens. Après avoir maintenu le roi de Tunis & celui de Bugie, qui étoient ses vassaux, il passa en Espagne l'an 1153, avec soixante mille chevaux, & plus de cent mille hommes de pied, à la priere des rois Maures, qui lui offroient obéissance pour s'affranchir du joug des Chrétiens; mais se voyant plus fort qu'eux, il se rendit maître de leurs états; & après avoir fait plusieurs pertes contre les Chrétiens, il remporta depuis quelques victoires sur eux. Enfin étant au siége de Santaren, qu'il attaquoit vivement, il reçut un coup de fléche dont il mourut. Les Maures leverent le siége, & ceux d'Afrique s'en retournerent en Barbarie. JACOB-ALMANSOR lui succéda en 1173 de J. C. & 569 de l'hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, d'Excester en Angleterre, florissoit dans le XIII siécle, vers l'an 1210. Outre qu'il étoit savant dans les langues grecque & latine, il passoit encore pour un des meilleurs poëtes de son temps. Il dédia son poëme de la guerre de Troye, divisé en six livres, à Baudouin, archevêque de Cantorberi, son bienfaiteur. Balée & Pitseus parlent de lui. & ce dernier même ajoute que Baudouin fit donner l'archevêché de Bourdeaux à Joseph; mais ce fait n'est appuyé par aucun auteur. * Vossius, *de hist. & poët. Lat.*

JOSEPH ALBO, Juif Espagnol, a composé en hébreu de rabbin, un ouvrage intitulé: *Sépher Ikkarim*, le livre *des fondemens*, où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux articles de la créance des Juifs. Ce rabbin, suivant la remarque de M. Simon, n'a pas cru avec plusieurs Juifs, que les livres de l'écriture sainte eussent été corrompus pendant le temps de la captivité de Babylone. Il prouve au contraire par plusieurs raisons, que cela ne s'est pu faire, parcequ'il y a toujours eu des sacrificateurs & des docteurs qui ont enseigné la loi. Il apporte de plus, pour montrer que le pentateuque de Moyse n'a pu être corrompu, l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs, & qui ont eu un exemplaire hébreu du même pentateuque. Ces gens-là n'ont eu, dit ce rabbin, aucune part à la captivité de Babylone, ayant été menés captifs en un autre lieu avant ce temps là; & ils ont néanmoins des livres de la loi de Moyse, semblables à ceux qui sont en usage chez les Juifs.

JOSEPH DE PARIS, Capucin, connu sous le nom de *Pere Joseph*, étoit fils de *Jean* le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais à Paris, ambassadeur à Venise, & chancelier de François, duc d'Alençon; & de *Marie* de la Fayette, qui avoit été élevée dans la religion calviniste, dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le 4 novembre 1577, perdit son pere n'étant âgé que de dix ans, fit de bonnes études sous les plus célebres maîtres de l'université de Paris, voyagea en Italie & en Allemagne, & fit une campagne sous le nom de *baron de Maffle*; mais en même temps qu'il donnoit les plus belles espérances à sa famille, il conservoit dans le cœur le dessein qu'il avoit formé dès l'âge de seize ans, de renoncer au monde, & de se retirer chez les Capucins, ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mere, qu'il n'avoit pas consultée sur ce parti, obtint d'abord un arrêt du parlement, qui ordonnoit que son fils lui fût rendu, & des lettres de jussion pour faire obéir les Capucins à l'arrêt; mais le novice lui fit des remontrances si vives, qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut, & fit profession à Paris le 3 février 1600. Après son cours de théologie, on le chargea d'enseigner la philosophie à Paris; il eut ensuite la conduite des novices; & enfin s'étant adonné à la prédication, non-seulement il prêcha plusieurs carêmes dans les grandes villes: mais ayant entrepris diverses missions, il entra souvent en lice avec les hérétiques, & l'on dit que ce fut avec succès. Il contribua aussi à la réforme de l'ordre de Font-Évrauld. Le P. Joseph avoit déja rempli en 1614, les premiers emplois de son ordre en France, & il s'étoit fait connoître à la cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires; mais si les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à sa propre perfection, comme il auroit souhaité, au moins elles ne rallentirent pas son zèle pour le salut des autres; & ne pouvant plus faire de missions par lui-même, il en procura en Angleterre, en Canada, en Turquie, où les religieux de son ordre ont encore aujourd'hui des successeurs, qui continuent à faire leurs fonctions apostoliques avec beaucoup de succès. Il ne perdit point aussi de vue la réforme de l'ordre de Font-Évrauld, & n'ayant pu la conduire au point qu'il souhaitoit, il en prit occasion d'établir le nouvel ordre des religieuses Bénédictines du Calvaire, ausquelles il procura des établissemens à Poitiers & à Angers: les constitutions qu'il leur donna, sont fort sages, & on les observe encore aujourd'hui sans altération. Louis XIII, pour récompenser le P. Joseph de ses services, l'avoit nommé au cardinalat; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 décembre 1638, dans sa 61 année. Le cardinal de Richelieu, à qui il avoit été constamment attaché, fit porter son corps au grand couvent des Capucins, où on lui fit

des obséques magnifiques, aufquelles le parlement affifta en corps; on l'enterra devant le grand autel, & on y mit une pierre de marbre avec une épitaphe. Son cœur fut porté aux religieufes du Calvaire du marais, où l'évêque de Lizieux prononça fon oraifon funébre. * Richard, *vie du P. Jofeph. Le véritable P. Jofeph*, attribué à l'abbé Richard, auteur de la premiere vie : mais plus fincere dans cette feconde.

JOSEPH A FALCONIBUS, *cherchez* PHALCONIS.

☞ JOSEPH (Pierre de Saint) Feuillant, né en 1594 dans un lieu du diocèse d'Auch, & appellé *Comagere* de fon nom de famille. Voici les ouvrages que M. Du Pin dit être de lui, dans fes tables des auteurs du XVII fiécle. *Idée de la théologie fpéculative & pratique*, en latin ; à Paris, 1642. *Défenfe de faint Auguftin, évêque d'Hippone, contre l'Auguftin d'Ypres*, en latin ; & l'*Avocat de S. Pierre*. Ibid. *Examen de la théologie moderne, qui contient la défenfe du fentiment de Molina fur la grace, la réfutation du livre de la grandeur de l'églife romaine, & un traité du facrement de Pénitence & de la fréquente communion*, en françois, à Paris, 1648. *De l'accord de la grace & de la liberté*, en françois, à Paris, 1639. *Défenfe de S. Thomas fur la prémotion phyfique*, en latin, à Douai, en 1633. Deux tomes, *des facremens de l'églife*, en latin, à Toulouſe, en 1627. *Avis charitable à l'apologifte des Janféniftes*, en françois, à Paris, en 1625. *Traité de la grace*, à Paris en 1625. *L'accord de la grace & de la liberté*, en latin. *Sentimens de S. François de Sales fur la grace*, en françois, à Paris, 1644. *Lettre de remerciment à l'abbé de Bourzeis*, en françois, à Paris, en 1650. *Toute la terre fur la grace fuffifante*, ibid, en 1652. *Défenfe des évêques contre les Janféniftes*, ibid. *Conférence de S. Sulpice*, ibid, en 1652. *Défenfe de la conftitution d'Innocent X, contre les cinq propofitions de Janfénius*, ibid, en 1656. *Sentiment de S. Auguftin & de toute l'églife touchant les opinions examinées par la faculté de Paris, contre ceux qui abufent de l'autorité de S. Auguftin*, ibid. *Réfutation du livre de Denys Raymond pour les cinq propofitions*, ibid, en 1661. *Du facrement de l'Euchariftie*, à Paris, en 1640. *Œuvres fpirituelles*, à Toulouſe. *Idée de la philofophie*, à Paris, en 1654. M. Du Pin, au même endroit, met fa naiffance en 1594, & fa mort le 10 juillet 1662. Il faut encore ajouter à tous ces ouvrages : *Summula cafuum confcientiæ*, en deux petits volumes *in*-12. L'abbé de Bourzeis & plufieurs autres écrivains de ce temps-là réfuterent la plupart des livres du pere de S. Jofeph, qui fe rendit plus célébre par la quantité des volumes que par leur folidité. *Voyez* là-deffus l'*Hiftoire du Janfénifme* attribuée au pere Gerberon, & l'*Hiftoire des cinq propofitions. Bibliotheca Janfeniana* du P. Labbe.

JOSEPH (Ange de Saint) Carme déchauffé, vivant encore en 1686, a fait une efpéce de grammaire ou de dictionaire perfan, publié à Amfterdam en 1684, fous le titre de *Gazophylacium linguæ perfarum*. La méthode qu'il y propofe pour apprendre cette langue, eft réguliere, les remarques en font juftes, & les traits d'hiftoire dont il embellit fon ouvrage, fort inftructifs. Il s'eft expliqué en latin, en françois, & en italien, pour en étendre l'ufage à toutes les nations de l'Europe, & évite toutes difficultés de grammaire, qui ne font qu'embaraffer l'efprit. * *Journal des favans du 10 juillet* 1684.

JOSEPIN, ainfi appellé par contraction de *Jofeph d'Arpin*, qui eft un château dans la terre de Labour au royaume de Naples, où il naquit. Il eft auffi connu fous le nom de PIN (Jofeph) *Voyez* ce titre.

JOSIAS, roi de Juda, fuccéda à fon pere Amon l'an 3394 du monde, & 641 avant J. C. n'étant alors âgé que de 8 ans. C'étoit un prince fage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'obfervation des anciennes loix. Il fit une recherche exacte dans Jérufalem, & dans tout fon royaume, des lieux où l'on adoroit les faux dieux; fit couper les bois, & abattre les autels qui leur avoient été confacrés, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres rois y avoient offert, pour leur rendre un culte facrilége. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fauffes divinités, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations qui lui font dues. Il établit des magiftrats & des cenfeurs pour rendre une exacte juftice, & fit réparer le temple. Sur la fin du régne de Jofias, Néchao, roi d'Egypte, alla faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient ruiné l'empire d'Affyrie. Lorfqu'il fut arrivé auprès de la ville de Mageddo, qui eft du royaume de Juda, Jofias s'oppofa à fon paffage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit deffein d'attaquer. Jofias ne fe contenta pas de ces raifons ; & fans confulter le Seigneur, rangea fes troupes pour combattre; mais un Egyptien lui tira un coup de fléche, dont il fut fi bleffé, que la douleur le contraignit de faire retirer fon armée. Il retourna à Jérufalem, où il mourut de fa bleffure l'an 3425 du monde, 610 avant J. C. à l'âge de 39 ans, après un régne de 31. Joféphe dit que le prophéte Jérémie, qui commença à prophétifer, fit des vers funébres à fa louange, que le peuple chantoit. Jofias fut enterré avec grande pompe dans le fépulcre de fes ancêtres. * IV *des Rois*, c. 23. II *des Paralipomènes*, c. 34, 35. Joféphe, *l.* 10 *antiquit. judaic c.* 5 *& 6*. Torniel & Salian, *in annal. facr. vet. teftam.*

JOSIPHON, Juif, fils de *Samuël*, médecin, étoit favant en latin, en grec & en hébreu. Il étoit auffi fort verfé dans la philofophie & dans les mathématiques. Piérius Valérianus le compte entre les hommes de lettres malheureux. * Konig, *biblioth. vet. & nova.*

JOSLAIN DE VIERZY, felon d'autres, GOSLEN, docteur de Paris, archidiacre de Bourges, & enfuite évêque de Soiffons, après le commencement du XII fiécle, fut avec Suger, abbé de S. Denys en France, un des principaux miniftres du roi Louis VII. Le pape Eugène III l'employa auffi avec S. Bernard, pour l'extinction du fchifme qui défoloit l'églife en ce temps-là. Joflain fe trouva au concile de Troyes de l'an 1127, & l'on croit que c'étoit la premiere année de fon pontificat. Il avoit fuccédé en effet à Lifiard de Crefpi qui mourut en 1127. Il fe trouva en 1129, au couronnement du prince Philippe, fils-aîné de Louis VI, qui fe fit du vivant du roi fon pere, l'année même que l'abbaye de S. Leger de Soiffons fut fondée par le comte Renaud. Joflain fonda lui-même plufieurs abbayes, entr'autres celle de Longpont. Le pape Eugène III, & l'abbé Suger lui écrivoient fouvent, de même que S. Bernard. Suger lui dédia la vie du roi Louis *le Gros*, & il n'y eut guères de perfonne confidérable alors dans l'églife de France, qui ne voulût avoir quelque liaifon avec lui, ou du moins qui ne lui ait donné quelque marque d'eftime. Dans la vie du bienheureux Godefroi ou Géoffroi, évêque d'Amiens, on l'appelle *un maître très-célebre, le pere de la juftice & de beaucoup de monafteres, l'ennemi des vices, & le fectateur fingulier de la chafteté*. Il mourut en 1152, le 9 des kalendes de novembre, & fut enterré dans l'églife cathédrale de Soiffons ; mais dans la fuite fon corps fut transporté dans le monaftere de Longpont, où l'on voit fon portrait avec cette infcription : *Hic jacet Jofienus epifcopus Sueffonenfis, qui primò adduxit conventum hujus domûs de Claravalle, tempore B. Bernardi ablatis*. Les peres dom Martène & dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné dans le neuviéme tome de leur *très-ample collection d'anciens monumens*, une expofition du fymbole & de l'oraifon dominicale de ce prélat.

JOSSE (Saint) étoit fils de *Juthaël*, roi de Bretagne, & frere de *Judicaël*, qui succéda au roi son pere. Judicaël s'ennuyant des embaras du gouvernement, résolut de quitter son royaume, & de se faire religieux du monastere de S. Meen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce dessein, il pria Josse son frere de prendre sa place, & de gouverner son peuple; mais ce prince, qui ne souhaitoit pas moins de se donner à Dieu que son frere Judicaël, se retira secretement, & passa à Avranches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit *la ville S. Pierre*. Le duc Haymon, qui étoit un des plus grands seigneurs du pays, lui donna un appartement dans son palais; & parcequ'il vit que Josse avoit résolu de renoncer aux dignités du monde, il le fit son chapelain, après lui avoir fait recevoir les ordres sacrés. S. Josse passa sept ans avec ce duc, & lui demanda ensuite permission de se retirer dans une solitude, où il bâtit un oratoire & un hermitage. Plusieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit hôpital, où S. Fiacre avoit aussi demeuré, au lieu où est maintenant l'église de S. Josse. Lorsqu'il fut de retour dans son hermitage, il déposa les reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une église dédiée à S. Martin, que le duc Haymon avoit fait bâtir proche de son oratoire; & il y passa le reste de ses jours. Sa mort arriva le 13 décembre de l'an 653, selon M. Abelli, ou plutôt de l'an *668*, selon le pere Mabillon. On fonda depuis une abbaye au lieu où étoit son oratoire, qui avoit de très-grands revenus, entr'autres un comté, qui s'étend depuis Estaples jusqu'à S. Aubin. Ces biens sont beaucoup diminués; mais l'abbé a toujours la qualité de comte. * Abelli, évêque de Rhodez, *vie de S. Josse*. Le P. Mabillon, *tom. II des actes des saints de l'ordre de S. Benoît.*

JOSSE, marquis de Moravie, fut créé roi des Romains en 1410; mais les auteurs ne font point mention de lui, parcequ'il n'a rien fait de considérable, & qu'il mourut environ six mois après son élection, sans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, *en la chron. &c.*

JOSSE, évêque d'Oesel, étoit Prussien, & vivoit à Leipsick en 1440, sous le régne de l'empereur Frédéric III, & le pontificat du pape Eugène IV. Il fit ses études à Leipsick, fut aggrégé au collége principal de cette ville, & s'y acquit un grand nom par ses connoissances dans les belles lettres & dans la philosophie, & par son éloquence. L'ordre Teutonique le chargea de ses affaires à Leipsick, & il s'en aquitta avec beaucoup de soin & de sagesse. Il fut lié d'une étroite amitié avec le cardinal Bessarion, qui aimoit à converser & à disputer avec lui. Il mourut évêque d'Oesel, évêché situé dans l'Isle de ce nom en la mer Baltique. Il a laissé des commentaires sur la logique de Pierre d'Espagne ou l'Espagnol; des lettres, & beaucoup de harangues. *Voyez* l'anonyme publié par Maderus, à Helmstad, en 1660, *in-4°*, nombre 24.

JOSSE d'ISENACH, ainsi nommé parcequ'il étoit de la ville d'Isenach en Thuringe, a fleuri dans le quinziéme siécle & dans le suivant. Il vivoit encore en 1514, sous le régne de l'empereur Maximilien & le pontificat de Léon X. Il fut élevé dans l'université d'Erfort; il y prit les dégrés de maître-ès-arts & de docteur en théologie, & il fut chanoine de l'église de Notre-Dame de la même ville. Il embrassa également les sciences divines & humaines, & il a passé en son temps pour être également philosophe, orateur & théologien. Il joignit à ces qualités une piété exemplaire, qui le faisoit autant respecter qu'il s'attiroit d'estime & de considération par ses lumieres. Il fit part aux autres de ses connoissances, ayant enseigné long-temps dans l'université d'Erfort. Sa réputation le fit rechercher par les ducs de Saxe, qui l'engagerent à passer à Wittemberg pour cimenter l'établissement que l'on venoit d'y faire d'une université. Josse se rendit à leurs vœux, & y accepta l'emploi de professeur. Pendant le séjour qu'il y fit, il y enseigna également les humanités & la théologie, & il y eut un grand nombre de disciples. Revenu à Erfort, il y continua d'enseigner & d'écrire, quoique dans un âge déja avancé. L'auteur de son éloge dit qu'il a vu de lui : 1. *Summa de dialecticâ.* 2. *Summa grandis in totam physicen*, en huit livres. 3. Beaucoup d'épîtres & de harangues. *Voyez* l'ouvrage cité à la fin de l'article précédent, nombre 89.

JOSSELIN (Jean) Anglois, médecin, florissoit en 1672. Il découvrit & publia les raretés de la nouvelle Angleterre, avec les remédes dont se servent les habitans du pays pour guérir les maladies, les playes & les ulcéres. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JOSUÉ, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm, naquit l'an du monde 2501, & fut choisi de Dieu, dès le vivant de Moyse, pour gouverner le peuple d'Israël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moyse, l'an 2584 du monde, 1451 avant J. C. La premiere action qu'il fit, fut d'envoyer des espions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; ensuite de quoi il passa le Jourdain à pied sec avec le peuple. Tous ceux qui étoient nés dans le désert furent circoncis par son ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appellé *Galgala*; comme si l'on eût voulu signifier, *parceque l'opprobre de l'Egypte a été ôté d'eux.* Quatorze jours après ils célébrerent la pâque, & cependant Josué fit assiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tomberent d'elles-mêmes au septiéme jour, en présence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Haï fut prise & saccagée par un stratagême. Les Gabaonites craignant le même malheur, contracterent une alliance frauduleuse avec le peuple de Dieu. Adonibesech, roi de Jérusalem, offensé de cette alliance, se ligua avec quatre princes ses voisins, & tous ensemble attaquerent les Gabaonites. Josué leur donna secours, & défit les cinq rois ou par ses armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber sur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illustre, fut que Josué ayant commandé au soleil de s'arrêter, afin de lui laisser assez de jour pour poursuivre les ennemis, cet astre lui obéit, & prolongea sa demeure sur l'horison douze heures entiéres. Josué poursuivit ses victoires, & en six ans prit presque toutes les villes de Chanaan, & défit jusqu'à trente petits rois. Leurs terres furent distribuées aux victorieux, qui, après de longues fatigues, & de grands périls, commencerent à jouir du repos qu'ils attendoient des promesses de Dieu. Josué mit ensuite le tabernacle à Silo, & mourut âgé de 110 ans, l'an du monde 2611, & 1424 avant J. C. après avoir gouverné 27 ans. Le livre qui porte le nom de Josué, que nous avons en vingt quatre chapitres, contient l'histoire de ce conducteur du peuple de Dieu; mais les sentimens sont fort partagés sur l'auteur de ce livre. Entre les anciens, l'auteur de la synopse attribuée à S. Athanase, & Théodoret, ne croient pas que ce livre soit de Josué; car, comme remarque l'auteur de l'abrégé de l'écriture attribué à S. Athanase, ce titre n'est point mis à la tête de ce livre pour en désigner l'auteur : mais pour en faire connoître le sujet, parcequ'il traite des guerres & des choses qui se sont passées sous la conduite de Josué; comme on appelle les livres des Juges, des Rois, de Tobie, de Judith, les ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Masius, qui l'attribue à Esdras, croit que ce n'est qu'un extrait ou un abrégé des anciennes annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les anciens & les modernes est, qu'il est de Josué. C'est le sentiment des Talmudistes, de S. Isidore, de Junilius, de Dorothée, de Tostat, de

Driédo, de Vatable, & de quantité d'autres auteurs plus récens. Cette opinion semble être établie sur les paroles du dernier chapitre, où il est dit que Josué écrivit ces choses dans le livre de la loi. Du moins, si ce livre n'est pas de Josué même, il a été écrit par son ordre ou très-peu de temps après sa mort. * *Deuteronome*, 24. *Josué*, *c.*1, *& seq.* Joséphe, *antiq. judaiq.* S. Isidore, *l. 6 orig.* Bellarmin, *de script. eccles.* Salian, Torniel & Sponde, *in annal. vet. testam.* Masius, *in Jos. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques.* Il y a eu un autre JOSUÉ, fils de Josedec, grand-prêtre.

Les auteurs ne sont pas d'accord du temps pendant lequel Josué gouverna les Israélites. Cette diversité vient de la supputation différente des années écoulées depuis la sortie des enfans d'Israël d'Egypte, jusqu'au temps où les fondemens du temple de Jérusalem furent jettés. Les uns marquent précisément le temps de l'administration de chaque juge, sans y comprendre les interrégnes de la servitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette discussion nous meneroit trop loin, il nous suffit de rapporter ici les divers sentimens des auteurs, sur le temps que Josué a commandé aux Israélites : ce que le texte sacré ne marque point. Masius, qui a fait des commentaires sur Josué, croit qu'il ne gouverna que sept ans le peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le P. Pétau & quelques Rabbins, quatorze. Génebrard, Arias Montanus, Salian, &c. dix-sept. Joséphe fixe à vingt-cinq années le temps du gouvernement de Josué, & est suivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Béde, Comestor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné vingt-six ans. Usserius, que nous suivons, en compte vingt-sept; les Rabbins en mettent vingt-huit; & d'autres trente & trente-un. * S. Augustin, *lib.* 15, *de civit. c.* 11. Sulpice-Sévere. Jules Africain. Clément Alexandrin, *l.* 1 *strom.* Eusebe, *in chron.* Nicéphore, &c.

JOSUÉ BARNUN, c'est-à-dire, *Josué*, fils de *Nun.* Ebed-Jesu attribue à cet auteur Syrien un livre intitulé : *Théologie ;* des questions sur toute l'écriture, divisées en deux tomes; des décisions de plusieurs causes & jugemens; plusieurs lettres; un ouvrage sur la différence des offices ecclésiastiques, & un petit ouvrage sur les hymnes. * Ebed-Jesu, *catalogue des écrivains Syriens.*

JOSUÉ, surnommé *Stylite*, s'est rendu célébre sur la fin du V[e] siécle. Il étoit Syrien d'origine, & né à Edesse. Le desir de son salut le porta à s'engager dans l'état monastique. Il choisit dans cette vue un monastere près de la ville d'Amida, nommé *Zuénin*, dans la Mésopotamie. Après y avoir passé quelque temps, il résolut, à l'imitation de S. Syméon, de vivre le reste de ses jours sur une colonne; d'où lui est venu le nom de *Stylite.* Il écrivit l'histoire de son temps en 22 feuilles ou cahiers. Le dernier s'étant égaré, le moine Elisée, qui vivoit dans le même monastere de Zuénin, y suppléa : elle a pour titre : *Histoire des calamités arrivées à Edesse, à Amida & dans toute la Mésopotamie.* Josué la commence à l'an de J. C. 495, & la conduit jusqu'en 507. Il paroît par le commencement de la préface, qu'il entreprit ce travail à la priere de l'abbé Sergius, à qui il le dédia. Il composa son histoire, partie sur les mémoires de ceux qui avoient été envoyés en ambassade chez les rois des Romains & des Perses; partie sur le rapport de ceux qui avoient eu part aux affaires; & partie sur ce qui s'étoit passé de son temps dans le pays même où il demeuroit. Les événemens y sont placés suivant l'ordre chronologique. D. Ceillier en rapporte les plus remarquables dans le tome XV de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques. Voyez* aussi le tome I de la *bibliothéque orientale* de M. Assemani.

JOSUÉ ou ISA, surnommé *Zélebis*, c'est à-dire, *le Noble* ou *l'Illustre*, est le sixiéme empereur des Turcs, suivant les Grecs; car les historiens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs sultans, non plus que Musulman, ni Moyse, & ne les regardent que comme des princes du sang. Il étoit fils-aîné de *Bajazet I*, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori, l'an 1402 de J.C. & de l'hégire 805. Après cette défaite, Josué s'empara de la souveraine puissance, par la valeur des Janissaires & des principaux Turcs qui étoient demeurés après la bataille. Il prit d'assaut la ville de Burse, où ses peres avoient autrefois établi le siége de leur empire. De-là passant en Europe, il y rangea sous son obéissance presque tous les peuples qui s'étoient soulevés contre lui. Musulman son frere en eut de la jalousie, & résolut de le détrôner. Pour ce dessein, ayant tiré du secours des Grecs, des seigneurs de Synope & de leurs alliés, il lui donna bataille; & l'ayant pris dans le temps qu'il songeoit à se retirer, il le fit étrangler en la quatriéme année de son empire, l'an 1406 de J. C. & de l'hégire 809. * Leunclavius, *in annal. Turc.* Chalcondyle, *hist. Turc.* Jean Sagredo.

JOTAPAT, ville de la Palestine, où Joséphe l'historien s'étoit enfermé pour la défendre contre Vespasien. Il en décrit le siége, qui est assez memorable, & fait voir comment la ville fut ruinée après avoir été prise. * Joséphe, *l.* 3 *de bello jud. c.* 11 *& seq.*

JOTAPÉ, fille de Sampsigéram, roi des Emesseniens, fut mariée à Aristobule, frere d'Agrippa, surnommé *le Grand.* Elle en eut une fille nommée *Jotapé* comme elle, & qui étoit sourde. * Joséphe, *hist. des Juifs*, *l.* 18, *c.* 8.

JOTAPÉ, fille d'Antiochus, roi de Comagène, épousa Alexandre, fils de Tigrane, roi d'Armenie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnerent la religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs. * Joséphe, *antiquit. l.* 18, *c.* 8.

JOTAPIEN ou PAPIEN, tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie du temps de l'empereur Philippe, fut défait sous le régne de Déce, vers l'an de J. C. 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trébellius Pollio.

☞ JOTSAULD, écrivain du XI[e] siécle, étoit moine à Cluni, & exerça l'emploi de chancelier ou secrétaire de la maison. S. Odilon, & S. Hugues, abbés de ce monastere, eurent pour lui un attachement particulier, & le choisirent plusieurs fois pour les accompagner dans leurs voyages. Le plus intéressant des ouvrages de Jotsauld, est la vie de S. Odilon, que D. Mabillon a publiée en entier au tome VIII de ses actes des saints. * D. Rivet, *histoire littér. de la France*, *tom. VII.*

JOUARE ou JOUARS, *Jotrum*, abbaye de Bénédictines en Brie, dans le diocèse de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par S. Adon, frere de S. Ouen, & disciple de S. Colomban. Théchilde en fut la premiere abbesse. Géofroi de Liéve, évêque de Chartres, y tint un concile l'an 1130, pour venger, par les peines canoniques, le meurtre de Thomas, prieur de l'abbaye de S. Victor. Nous avons à ce sujet, dans le dix-septiéme tome des conciles de l'édition du Louvre, une épître d'Etienne, évêque de Paris, & d'autres ouvrages dans la derniere édition des mêmes conciles. * *Consultez* S. Bernard, & Pierre de Cluni, *in epist.*

JOUBERT, septiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, fut élu après Gastus ou Gaste, en 1169. Il seconda généreusement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faisoient de jour en jour dans la Syrie, & de la tréve que le roi de Jérusalem avoit été contraint de faire avec cet infidéle, il mourut de déplaisir en 1178. Roger de Moulins lui succéda. * Bosio,

histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Nabérat; *priviléges de l'ordre.*

☞ JOUBERT (Laurent) conseiller & médecin ordinaire du roi de France, & du roi de Navarre, premier docteur régent, chancelier & juge de l'université de Montpellier. Il étoit frere de François Joubert juge-mage de la même ville, & disciple de Rondelet, auquel il succéda en la dignité de professeur royal & de chancelier de l'université de Montpellier en 1567. Laurent Joubert étoit né à Valence en Dauphiné, le 6 décembre 1529. Une estampe qui le représente le dit âgé de 40 ans en 1570. Une autre estampe qui se trouve à la tête de son traité *du Ris*, le dit âgé de 49 ans en 1579. Laurent Joubert fut surpris à Lombez d'une violente maladie, qui l'emporta le 29 octobre 1582. Il a écrit un traité de médecine contre les erreurs populaires, qui fit beaucoup de bruit, parcequ'il avoit eu la hardiesse de dédier à la reine de Navarre, femme de Henri IV, ce traité, où il parloit sans aucun ménagement sur la matiere du mariage. Ce livre devoit contenir six parties; mais l'on n'en a imprimé que la premiere, & une partie de la seconde. Joubert a encore composé un grand nombre de différens ouvrages, entr'autres un *dialogue sur la cacographie françoise, expliquant la cause de sa corruption*, qui se trouve à la suite de son *traité du Ris*, imprimé à Paris, *in*-8°, en 1579; & *la Chirurgie de Gui de Cauliac restituée nouvellement en sa dignité;* à Lyon 1579. Il a laissé un fils nommé Isaac Joubert, qui a fait une apologie de l'ortographe françoise, & a traduit en françois quelques paradoxes de son pere. * *Voyez* Sainte-Marthe, *in elog. doct. l.* 3. Chorier, *hist. du Dauphiné.* Vander Linden, *de script. med.* La Croix du Maine & du Verdier, *biblioth.*

JOVE (Benoît) écrivit une histoire de Suisse, & d'autres ouvrages. Il mourut âgé de soixante-treize ans. Paul Jove, son frere, a fait son éloge entre ceux des savans. Cet éloge est à la fin de la premiere partie.

JOVE (Paul) historien du XVI siécle, assez connu par ses histoires, passe pour être peu fidéle en certaines rencontres. Voici le jugement que le président de Thou fait de lui. » Sur la fin de l'an 1552, » & le 11 d'octobre, Paul Jove, célébre historien, » mourut à Florence, & fut enterré dans l'église de » S. Laurent. Cet auteur étoit de Côme en Lombar» die; il fit profession de la médecine, puis fut fait » évêque de Nocere par le pape Clément VII: mais » bien qu'il souhaitât passionément l'évêché de Côme, » & que par la bonne opinion qu'il avoit de ses ser» vices, il crût que cette récompense étoit due à » l'estime qu'il avoit pour la maison de Médicis, à » laquelle il avoit donné tant de louanges, néanmoins » il ne le put obtenir. Cela fut cause, comme la plu» part l'ont cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans » son histoire, quoiqu'il témoigne, en divers endroits, » qu'il lui étoit obligé. C'est pourquoi on ne le croit » pas en beaucoup de choses; parceque la plupart se » sont persuadés que la haine ou la faveur le faisoit » écrire, & que sa plume étoit une plume très-vénale. » Au moins il est constant qu'il recevoit tous les ans » une pension considérable du roi François I, qui fut » le pere des lettres, & le protecteur des savans; » mais après la mort de ce prince, comme le conné» table de Montmorenci, qui étoit le grand-maître de » la maison du roi, eut été rappellé à la cour, & qu'il » revoyoit sous le regne de Henri II, comme sa charge » l'y obligeoit, l'état de la maison de sa majesté, il en » effaça Paul Jove, qui en eut tant de dépit, que dans » le trente-uniéme livre de son histoire, il dit quan» tité de choses contre le connétable, qu'il n'eût » jamais avancées, s'il eût pu par son moyen obtenir » la même pension du roi Henri II, qu'il avoit eue » sous François I. « On n'a rapporté tout ce récit, que pour mieux faire remarquer la faute de M. de Thou, qui attribue à Clément VII, le refus de l'évêché de Côme, quoique ce fut Paul III qui le refusa vers l'an 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément; ainsi qu'on l'apprend d'une lettre d'Alciat, qui est à la tête de son histoire. Paul Jove mourut âgé de soixante-neuf ans; sept mois & vingt-deux jours. François de Beaucaire de Peguillon, évêque de Metz, assure au commencement de l'histoire qu'il a composée des affaires de son temps, qu'étant à Rome, Paul Jove fit voir au cardinal de Lorraine & à lui, le manuscrit de son ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié; mais qu'on y avoit trouvé peu de bonne foi en plusieurs choses. Cette histoire de Paul Jove est divisée en quarante-cinq livres, & finit en 1544. Il a aussi composé des éloges des grands hommes; un traité de devises, & plusieurs autres ouvrages. * *Consultez* De Thou; Lipse; Sponde; Imperialis, &c. On voit son tombeau à S. Laurent de Florence.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, évêque de Nocere, qui étoit au concile de Trente, & dont Fra-Paolo fait mention dans son *histoire de ce Concile*, sous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon poëte. Il avoit été fait en 1560, coadjuteur de *Jules* Jove son oncle, qui l'avoit aussi été en 1551, de l'historien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frere aîné *Benoît* Jove, dont il est parlé dans l'article précédent. Ce fut lui qui prit soin de son éducation, & qui lui montrant l'histoire de Côme qu'il avoit composée, & son traité sur les actions & sur les mœurs des Suisses, lui inspira l'envie d'être historiographe. * Bayle, *dictionaire critique.*

JOUFFROY, maison. La maison de Joffroy ou Jouffroy (car c'est la même) est très-ancienne dans le comté de Bourgogne. On voit que messieurs Joffroy, en l'année 1356, étoient anciennement nobles, puisqu'ils possédoient de ces grands fiefs desquels d'autres fiefs relevoient. Ce fait est reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme messire de Savigny, chevalier, d'une part, & Henri dit Borjois; par lequel traité ledit Henri Borjois donne & échange audit seigneur de Savigny, ce qu'il a dans la terre & forteresse de Savigny, provenant de Catherine de Savigny sa femme, contre d'autres biens que ledit seigneur de Savigny possédoit dans les terres de Thise, Amagney & autres lieux, laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de noble & sage M. Joffroy, à cause de sa terre & seigneurie de Belne, comme seigneur du fief de la forteresse de Savigny, à cause de sadite seigneurie de Belne. Ce titre original prouve incontestablement, par sa date, qu'en 1356, la maison de Joffroy possédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, puisque le seigneur suzerain de Savigny y reçoit cette qualité: & que d'ailleurs les fiefs dans ces temps-là n'étoient possédés que par des gens nobles; la Coutume du comté de Bourgogne le décide formellement. Les *Annales* de la ville de Besançon, sur l'année 1366, forment encore une preuve de l'ancienneté de cette maison. On y remarque que la ville de Besançon étant inquiétée par des Anglois, Bretons & Gascons, qui s'étoient assemblés à Troyes en Champagne, étant venus jusqu'aux portes de cette ville, ils en furent chassés par la valeur de Messieurs de Cromary, de Montmartin, de Sauvagney, de Joffroy, de Chatillon, Guyotte, & Jean de Montauban qui avoient à leur tête messire Jean de Vienne, les attaquerent en un lieu appellé *Champbornay*, tuerent leur capitaine, nommé *Guichard de Moniotte*, & les défirent entierement. On voit en troisiéme lieu par un testament que fit en 1398, *Catherine* de Montmartin, qu'elle avoit épousé un *Bertrand* Joffroy. Par ce testa-

ment elle lui donne plusieurs choses qu'elle confirme encore par son codicile, en date du mois de mai de la même année : dans l'un & l'autre de ces actes, Bertrand Joffroy est traité de noble & d'écuyer, qualité qui ne se donnoit autrefois qu'à la bonne & ancienne noblesse, même à gens de maison souveraine, comme on le voit dans l'échange de 1356, mentioné au commencement de ce mémoire, où il est dit que les choses cédées sont pour une partie mouvante de noble & puissant le comte de Bourgogne. Dans le testament que l'on vient de citer de Catherine de Montmartin, on remarque qu'elle fait exécuteur de ses volontés M. *Etienne* Joffroy, moine & grand chambrier de l'abbaye de Beaume. Or chacun sait que les abbayes de saint Claude, Beaume & Gigny, situées en Franche-Comté, sont des chapitres nobles, dans lesquels de temps immémorial on ne reçoit que des personnes qui prouvent quatre quartiers paternels & quatre maternels. Cette vérité se confirme par plusieurs arrêts du parlement de Bourgogne; le premier rendu en 1644, à la réquisition des états, & le deuxiéme en 1667. Il y a par conséquent près d'un siécle que l'on a rendu ce premier arrêt, par lequel on reconnoît que depuis un temps immémorial les abbayes de saint Claude, Beaume & Gigny, sont en possession de ne recevoir que des personnes nobles, & après avoir fait preuve de huit lignes; savoir, quatre paternelles & quatre maternelles; & l'on voit par le testament original de Catherine de Montmartin, qu'Etienne Joffroy étoit non-seulement religieux de Beaume, mais ancien religieux, puisqu'il étoit grand chambrier; il est donc évident, & par ce seul titre & par les arrêts du parlement de Bourgogne, que la maison de Joffroy est très-anciennement noble, puisqu'en 1398, non-seulement Bertrand Joffroy étoit écuyer, mais qu'Etienne Joffroy avoit fait ses preuves de quatre lignes paternelles & quatre maternelles, dans l'abbaye de Beaume. Il y avoit par conséquent très-long-temps que la maison étoit noble. Ce testament est publié en la cour de l'officialité de Besançon, comme c'étoit l'usage en ces temps-là. Voila trois preuves incontestables de l'ancienneté de la noblesse de la maison de Joffroy : l'échange de 1356; les annales de Besançon, sur l'année 1366; le testament de Catherine de Montmartin de 1398; où l'on voit que Bertrand Joffroy, son mari, est qualifié d'écuyer, à quoi ajoutant la preuve comme Etienne Joffroy étoit grand chambrier de Beaume, chapitre où l'on ne recevoit que des gens de condition, comme il est constaté par l'arrêt de 1644, déja cité; on croit avoir produit les preuves les plus autentiques & les plus solides que l'on puisse présenter. A ces preuves on peut ajouter celle qui résulte de l'alliance qu'avoit faite BERTRAND Joffroy avec *Catherine* de Montmartin, fille de l'une des plus anciennes maisons du comté de Bourgogne. On sait que dans cette province, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'allioit qu'à une personne de qualité, & par le même principe une fille de qualité n'épousoit pas un homme de basse extraction; la grande correspondance qu'il y avoit entre les Flamands & les Comtois avoit sans doute transféré cet usage de l'une des provinces aux autres; aussi voyons-nous un grand nombre de maisons Comtoises alliées avec les Flamandes : ces provinces soumises au même souverain, & régies par les mêmes loix, avoient les mêmes usages. Si les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté a essuyées, & les incendies qu'elle a souffertes n'avoient pas détruit & consommé un nombre infini de châteaux, de bourgs & de villages, on trouveroit une infinité de monumens éclatans de bien des maisons, qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de justifier leur noblesse autrement que par la tradition que l'on en a, ou par les chartes des différens chapitres de noblesse de cette province, dans lesquels ces mêmes maisons étoient reçues anciennement; de sorte que les filiations par titres deviennent comme impossibles au-delà de trois siécles. On vient à celle de la maison de Joffroy, & on la fera par titres originaux. On a fait voir plus haut par le testament de Catherine de Montmartin, qu'elle étoit femme de Bertrand Joffroy, écuyer en 1398, temps de la date de ce testament; Bertrand Joffroy vivoit, puisque Catherine de Montmartin lui donne plusieurs biens; ce Bertrand est traité d'écuyer, il y a par conséquent plus de 350 ans, que cette qualité est dans sa maison; ce qui suppose une noblesse bien plus ancienne encore, parceque la qualité d'écuyer n'a jamais été accordée au premier noble d'une race, mais seulement aux anciens nobles. Voila donc la noblesse dans la maison de Joffroy, depuis 450 ans au moins, & vraisemblablement davantage. Elle en a joui sans interruption, & l'a illustrée par ses alliances, comme on le verra dans la suite de ce mémoire.

PERRIN Joffroy épousa 1° *Jeanne* de Savigny : & 2° *Marguerite* de Prie, l'une & l'autre de très-ancienne maison. Ce Perrin Joffroy étoit sans doute fils du sieur Joffroy, seigneur de Belne, dont on a parlé dans l'échange de 1356. La preuve de cette vérité se tire de la conformité des dates qui se trouvent dans cet acte avec les suivans, & mieux encore de l'alliance que fit Perrin avec Jeanne de Savigny. Perrin vivoit en l'année 1370 ou 1380. Ce fait est certain, parceque l'on voit qu'il étoit pere de PARIS Joffroy, qui suit; de *Jean* Joffroy, qui fut prieur de Notre-Dame du Château sur Salins, abbé de S. Pierre de Luxeul, ensuite abbé de S. Denys en France, puis envoyé en ambassade par le duc Philippe le Bon, auprès du pape Nicolas V : ensuite il fut fait évêque d'Arras. Le pape Pie II le fit cardinal en 1461, & depuis évêque d'Alby; ce même pape le renvoya légat en France : le pape Paul II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, Louis XI lui donna le commandement de son armée contre Jean V, comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Leitour : or Jean Joffroy avoit au moins 50 ou 60 ans, quand il fut fait cardinal; par conséquent il étoit né vers l'an 1400. Son pere Perrin avoit au moins 20 ou 25 ans de plus que lui : car Jean n'étoit pas l'aîné de ses enfans, ce fut *Paris*; il faut donc que Perrin fût de l'an 1375 ou 1380. Depuis l'année 1375 ou 1380, en remontant jusqu'en 1356, date du traité d'échange où il est fait mention de noble & sage *N.* Joffroy, seigneur de Belne, on ne trouve de distance que 20 ou 25 ans; il est donc bien naturel de croire que ce Joffroy, seigneur suzerain de la forteresse de Savigny, à cause de sa terre & seigneurie de Belne, étoit le pere de Perrin. Le mariage qu'il contracta avec Jeanne de Savigny, en fournit encore une preuve. Des raisons de convenance & d'intérêt, l'avoient formé sans doute, & avoient allié ces deux maisons. La proximité des biens (car Belne & Savigny sont très-voisins) & la mouvance de l'une de ces terres dépendantes de l'autre, furent un second motif. On remarquera encore que ledit Bertrand Joffroy, mari de Catherine de Montmartin, & qui est traité d'écuyer dans le testament de 1398, y est dit de Bletteran, & que Bletteran est un bourg à portée de Savigny & de Belne, conjecture certaine que c'étoit toujours la même famille. On trouveroit des preuves plus positives & plus certaines, si le bourg de Bletteran qui confine avec le duché de Bourgogne, n'avoit été souvent pillé & saccagé dans les différentes guerres qu'il a essuyées. Perrin Joffroy, en 1452, reprend de fief par devant Philippe duc de Bourgogne, d'une rente féodale sur les sauneries de Salines, situées au comté de Bourgogne, tant en son nom qu'au nom de Paris & Henri Joffroy,

Joffroy, ses enfans; dans cet acte il est qualifié par son souverain, d'écuyer, & il est dit qu'il est de Besançon. On trouve que cette même qualité lui est donnée, & à *Henri* Joffroy, son fils, dans une reddition de compte, passée à la Régalie de Besançon, qui porte aussi que ce Henri Joffroy avoit épousé *Isabeau* de Vaudrey. Cet acte est de 1494, long-temps après la mort de Perrin Joffroy, qui étoit déja mort en 1458, comme on le voit par un acte, dans lequel le cardinal Joffroy, qui pour lors n'étoit qu'évêque d'Arras, est choisi pour arbitre d'un différend entre Marguerite de Prie, veuve de Perrin Joffroy, & Paris & Henri Joffroy, enfans dudit Perrin. La noblesse de Perrin Joffroy est prouvée suffisamment par ces deux actes, savoir par la reprise de fief & par la reddition de compte au tribunal de la Régalie de Besançon; & l'on voit par les piéces précédentes que sa maison jouissoit des titres & qualités que l'on accordoit à la seule ancienne noblesse, depuis l'année 1356: ainsi l'on ne peut pas dire que l'élévation de Jean Joffroy, son fils, ait été l'époque de sa noblesse, puisque Perrin mourut avant que son fils fût revêtu des dignités éminentes dont il a été honoré. On a dit plus haut que Perrin Joffroy eut de Jeanne de Savigny, sa premiere femme, Paris, Jean & Henri Joffroy: il conste par un partage que fait noble Perrin Joffroy à Paris, & Henri Joffroy, ses fils, le 26 octobre 1452, dans lequel il est fait mention de demoiselle Jeanne de Savigny, femme dudit Perrin.

II. Paris épousa *Pierrette* de Maillardet, & ils eurent pour enfans, Geoffroi Joffroy, qui suit; & *Jacques*, qui épousa 1° *Anne* de Jour: 2° *Béatrix* de Marceret, fille du grand gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de Joffroi d'Aban, qui subsiste encore aujourd'hui. Ces faits sont constatés par le testament de ladite dame de Maillardet, en date du 17 avril 1481, & par son codicile daté du mois de novembre de l'année 1486. Dans ces deux titres on voit que Pierrette de Maillardet avoit eu de Paris Joffroy, Géoffroy Joffroy, & Jacques Joffroy, dont on vient de parler. Dans l'un & l'autre de ces titres, Géoffroi Joffroy est qualifié de chevalier; & encore par le testament dudit Paris, publié à l'officialité de Besançon, le premier avril 1467, dans lequel les dénommés *Joffroy* sont qualifiés de damoiseaux, *Domicelli*. Or, personne n'ignore que la qualité de damoiseau étoit un titre que l'on ne donnoit qu'à la très-ancienne noblesse, & qu'il ne fût au-dessus de celui d'écuyer. Par une reprise de fief que fait & donne à Charles de Neufchatel Géoffroi Joffroy, tant en son nom que de celui de Jacques, son frere, & en celui de noble femme Pierrette de Maillardet, sa mere, on voit que la même qualité de chevalier lui est donnée; & il est dit avec son frere Jacques, héritier universel de feu noble Paris Joffroy, seigneur de Gonssans: cet acte est daté du 29 octobre 1471. De plus, on voit dans un mandement de Charles, duc de Bourgogne, que Pierrette de Maillardet étoit veuve de Paris Joffroy, mere de Géoffroi, & tutrice d'Adrien Joffroy, qui fut, comme nous le dirons dans la suite, fils de Géoffroi: dans cet acte émané du souverain, Géoffroi est qualifié de chevalier; il est daté du 24 février 1483. La même qualité lui est encore donnée dans une reprise de fief qu'il fait au duc Charles.

III. Géoffroi Joffroy, mourut jeune, après avoir épousé *Hélene* de Bigny, de laquelle il eut Adrien Joffroy, qui suit. Ce fait est prouvé par le testament de ladite dame Hélene de Bigny, dans lequel elle se dit veuve de feu noble seigneur Géoffroi Joffroy, chevalier, & institue son héritier universel, son *cher & bien-aimé fils* Adrien Joffroy: cet acte est daté du 28 avril 1483; & par une procuration que donne Pierrette de Maillardet à plusieurs particuliers, pour rendre à l'officialité de Besançon un compte tutélaire, dans laquelle procuration elle est dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, jadis seigneur de Gonssans, mere de feu messire Géoffroi Joffroy, jadis chevalier, & tutrice d'Adrien Joffroy, fils & pupille dudit messire Géoffroi, seigneur de Gonssans, & de la dame de Bigny, sa femme; au pied duquel acte est l'ordonnance de M. l'official, dans laquelle tous les dénommés Joffroy, majeurs & mineurs, ont la qualité de damoiseaux, *Domicelli*; le tout daté du 8 mai 1483; & par un acte passé au parlement de Bourgogne, dans lequel Pierrette de Maillardet est dite tutrice d'Adrien Joffroy, fils de feu noble seigneur Géoffroi Joffroy, jadis chevalier, seigneur de Gonssans, en date du 14 mai 1483. Enfin Géoffroi Joffroy est encore traité de chevalier dans un acte passé à l'officialité de Besançon, daté de l'année 1477, dans lequel il est dit fils de Paris; son frere Jacques y est aussi dénommé: l'un & l'autre y sont dits fils & héritiers de feu Paris Joffroy: *Filiis & heredibus defuncti nobilis viri Parisi Joffredy., quondam domicelli., civisque Bisuntini*; c'est-à-dire, fils & héritiers de feu Paris Joffroy, jadis damoiseau & citoyen de Besançon. Géoffroi Joffroy étoit donc fils de Paris Joffroy, & de damoiselle Pierrette de Maillardet, comme on l'a dit plus haut, & Adrien étoit son fils. Il en conste encore par un traité fait en 1459, dans lequel la dame de Maillardet est dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, seigneur de Gonssans, citoyen de Besançon, légitime administrateur des biens & corps d'Adrien Joffroy, jadis chevalier, seigneur de Gonssans, & aussi de Jacques Joffroy, seigneur de Citey, en partie, & frere dudit Géoffroi Joffroy; laquelle piéce prouve incontestablement la descendance d'Adrien, ainsi que celle du 8 mai 1483. On remarquera que la qualité d'écuyer accordée à Bertrand Joffroy, depuis l'année 1398, est dans sa maison depuis près de quatre siecles; & celle de chevalier, donnée dans tant d'actes différens à Géoffroi Joffroy, depuis 260 ans, celle de damoiseau, depuis 1467, c'est à dire, depuis Paris Joffroy.

IV. Adrien Jouffroy épousa damoiselle *Anne* Despotot, fille du seigneur de Dampierre. Il eut pour enfans, Louis de Jouffroy, qui suit; *Pierre* de Jouffroy, marié 1° à *Anne* de Merceret: 2° à *Claudine* de la Tour S. Quentin, dont la postérité a formé la branche de Jouffroy Gonssans, subsistante encore aujourd'hui; & *Guillaume* de Jouffroy. Ce fait est constaté par un partage que font lesdits Louis, Pierre & Guillaume, le 25 février 1547, dans lequel ces trois freres sont dénommés fils de noble seigneur Adrien de Jouffroy, seigneur de Gonssans.

V. Louis de Jouffroy, fut pere de François de Jouffroy, qui suit; d'*Antoine* de Jouffroy, & de *Bonne* de Jouffroy, qui épousa le seigneur de Raucourt: ce qui se voit par une quittance que donna ladite dame de Raucourt Bonne de Jouffroy, à François de Jouffroy, du reste de sa dot & portion des biens à elle provenans, tant de Louis de Jouffroy, leur pere, que d'Antoine leur frere: cette quittance est datée du 4 janvier 1579. Ce Louis de Jouffroy avoit épousé *Louise* de Brancion; ce qui se voit par une donation que fait ladite dame Anne Despotot à Louis de Jouffroy, son fils, en faveur dudit mariage, le 8 janvier 1543.

VI. François de Jouffroy, épousa *Rose* de la Tour, & eut pour enfans Thomas de Jouffroy, qui suit; & *Jean-François* de Jouffroy, comme on le voit dans un compte de tutelle, que rend Etienne de Jouffroy, auxdits Thomas & Jean-François, des biens de noble seigneur François de Jouffroy, leur pere; ledit sieur Etienne de Jouffroy étant entré en cette tutelle, au lieu de dame Rose de la Tour, leur mere, laquelle s'étoit remariée au sieur *Claude* de Mugnan, chevalier: ce compte fut rendu & passé à l'officialité de Be-

sançon, le 8 janvier 1602. Ce fait est encore constaté par une donation que fait à Thomas de Jouffroy, son fils, ladite dame Rose de la Tour, en date du 21 février 1631, & par le contrat de mariage dudit Thomas.

VII. THOMAS, épousa damoiselle *Jeanne* Despotot: on le prouve par son contrat de mariage, daté du 2 août 1612. Il eut de ce mariage PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, qui suit; & plusieurs autres enfans.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy épousa *Magdeléne* Desfourg, comme on le voit par son contrat de mariage, en date du premier mars 1646, dans lequel ledit Pierre-François est dit fils de *généreux seigneur* Thomas de Jouffroy, & de damoiselle Jeanne Despotot. De Pierre-François de Jouffroy, & de Magdeléne Desfourg, est né FRANÇOIS de Jouffroy Nouillard, qui suit. Pierre-François de Jouffroy a épousé en secondes noces, par contrat du 5 février 1657, damoiselle *Louise* de Lallemand, dont il a eu CLAUDE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, *dont il est parlé après la postérité de son frere aîné.*

IX. FRANÇOIS de Jouffroy Nouillard eut pour femme *Marguerite* de Vésoul, & a formé la branche de Jouffroy Nouillard. De ce mariage est issu THOMAS de Jouffroy Nouillard, qui suit.

X. THOMAS de Jouffroy Nouillard a épousé par contrat de mariage du mois de mai 1732, damoiselle *Gabrielle* de Bresley. On prouve que Thomas de Jouffroy Nouillard est fils de François, par le testament réciproque que firent ledit François, son pere, & dame Marguerite de Vésoul, sa mere. On emploie cette piéce pour prouver la filiation, parce qu'alors du mariage dudit Thomas de Jouffroy, avec la demoiselle de Bresley, son pere & sa mere étoient morts. Thomas de Jouffroy Nouillard, a de la demoiselle Gabrielle de Bresley, sa femme, *Claude-François* de Jouffroy Nouillard.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, dans son contrat de mariage, du 5 juin 1686, avec damoiselle *Béatrix-Africaine* de Montagu, est dit fils de *généreux seigneur* messire PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, & de damoiselle *Louise* de Lallemand. Claude-François de Jouffroy forma la branche de Jouffroy d'Uzelle, & eut pour fils ALEXANDRE-FRANÇOIS de Jouffroy, qui suit.

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, dans son contrat de mariage, du 4 mars 1715, avec damoiselle *Jeanne-Charlotte* de S. Ignon, est dénommé fils *de généreux seigneur messire* Claude-François de Jouffroy d'Uzelle, & de dame Béatrix Africaine de Montagu; & a entr'autres enfans *Claude-François* de Jouffroy d'Uzelle, capitaine au régiment de la Marine, & *Louis-Joseph* de Jouffroy. La maison de Jouffroy est donc actuellement divisée en quatre branches: Jouffroy Nouillard, qui continue la branche aîné; Jouffroi d'Uzelle, cadet de cette branche; Jouffroy Gonssans, qui s'en sépara environ l'an 1547, dans la postérité d'Adrien Joffroy; & la branche de Jouffroy d'Abans, laquelle se forma plus anciennement dans les descendans de Jacques Joffroy, fils de Paris, par le mariage dudit Jacques, avec Anne de Jour, environ l'an 1460.

Il y avoit encore une branche de cette maison, que l'on nommoit JOUFFROY MARCHAND ou MARCHAUX, & qui est finie: elle a soutenu par ses titres & ses alliances la splendeur de sa maison. On voit dans un acte passé en 1577, entre noble seigneur Gaspard de Grammont, seigneur de Chatillon, Guyotte, Bigny, en partie, & noble seigneur Jean de Plaine, seigneur de la Roche, & dudit Bigny, pour l'autre portion, que sur leur différend, & pour le décider, ils choisirent haut & puissant seigneur messire CLAUDE de Jouffroy, seigneur de Marchaux. Cette branche, ainsi que celles qui subsistent aujourd'hui, a donné des chevaliers à l'ordre de Malte, & des sujets à tous les chapitres nobles de cette province. On en voit beaucoup dans la célébre abbaye de S. Claude: un *Antoine* de Jouffroy, entr'autres, qui fut grand chantre & vicaire général de don Jean d'Autriche: il y a plus d'un siécle, que ce même nom de *Jouffroy* y est juré & reçu dans les preuves de beaucoup d'autres maisons. On voit encore dans les abbayes de Beaume, Gigny, Château, Châlon, Beaume-les-Dames, tous chapitres de noblesse où l'on fait les mêmes preuves qu'à S. Claude, le nom de *Jouffroy*, juré en ligne directe ou collatérale plus de trente fois. On l'y voit dans l'abbaye de Beaume, en la personne d'*Etienne* Joffroy, en 1398, comme on l'a fait voir par le testament de Catherine de Montmartin, rapporté au commencement de ce mémoire. Enfin l'on trouve parmi les réceptions de messieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, le nom de *Jouffroy*, juré dès les temps les plus reculés. Personne n'ignore quelle est l'exactitude des preuves que l'on fait pour entrer dans cette illustre confrérie, où l'on n'admet que les personnes d'une très-ancienne noblesse. Les rois d'Espagne, autrefois souverains du comté de Bourgogne, le feu roi Louis XIV & Louis XV, régnant aujourd'hui, ont été si persuadés de l'exactitude de ces preuves, qu'ils ont donné en différens temps plusieurs arrêts qui établissent les chevaliers de la confrérie de S. Georges, pour juges des difficultés qui pouroient naître au sujet des preuves que l'on présenteroit pour entrer dans les différens chapitres nobles de cette province. La différente orthographe dont on s'est servi dans les temps divers en écrivant, tantôt Joffroy, comme on le voit jusqu'à Adrien, tantôt Jouffroy, comme on l'a fait depuis, ne peut former aucun soupçon sur l'identité des noms. Outre le témoignage que l'on produit de messieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, qui prouvent incontestablement qu'il n'y a eu dans le comté de Bourgogne aucune maison noble, autre que celle qui subsiste encore aujourd'hui, qui ait porté & qui porte le nom de *Joffroy* ou *Jouffroy*, qui est le même, avec les armes telles qu'elles sont encore; on a produit une filiation justifiée par titres originaux depuis l'an 1400, & plus, jusqu'en 1734, dans laquelle malgré la variété de l'orthographe on a établi une descendance incontestable. Par les mêmes titres qui ont fait la preuve des filiations de la maison de Jouffroy, jusques aujourd'hui, on croit avoir fait celle de sa noblesse d'une maniere à ne laisser aucun doute sur son ancienneté, & à détruire les injustes prétentions que quelques auteurs mal informés ou partials ont pu donner contre la vérité. Peut-être n'ont-ils pas été instruits & qu'ils n'ont pas eu en mains les titres dont on a fait mention dans ce mémoire; peut-être aussi que l'éclatante fortune du cardinal Joffroy & son crédit immense auprès de Louis XI, ont excité de la jalousie à ses contemporains. Il pouroit encore être que la démarche qu'il fit d'engager le roi à abolir la pragmatique sanction, lui attira des ennemis: il n'y a que ces trois motifs, ou l'un deux qui aient pu déterminer quelques écrivains du temps passé à parler de la maison de Jouffroy, comme ils ont fait. On voit par les titres dont on vient de faire mention, quelles ont été les alliances des quatre branches de la maison de Jouffroy. Toutes ont été faites avec des maisons dont les noms sont connus pour bons. Celle que Bertrand Joffroy fit avec Catherine de Montmartin, avant l'an 1398, fut soutenue par celle que prit Perrin Joffroy, avec les maison de Savigny & de Prie; il en est de même de celles qui ont succédé à ces premieres. Cette preuve qui résulte des alliances n'est pas moins convaincante que celle que l'on puise dans les qualités, sur-tout quand elles sont soutenues pendant quatre siécles, comme on le voit dans la maison de Jouffroy. L'allégation de ces mêmes auteurs n'est pas juste, quand ils disent que Jean Joffroy, cardinal,

étoit de Luxeul, parceque l'on a vu que Bertrand Joffroy, plus anciennement, étoit dit de Bletteran; que Perrin, pere de ce cardinal, est dénommé citoyen de Besançon, dans une infinité de titres: cette dénomination est donnée aussi à tous ses descendans. Le titre de citoyen de Besançon ne doit pas se confondre avec celui de bourgeois: les plus anciennes maisons demandoient à la ville de Besançon cette qualité, afin de pouvoir jouir des immunités & des droits qui y étoient attachés. Les barons de Soge, quand ils s'établirent en Franche-Comté, demanderent ce titre qui leur fut accordé par lettre patente. A l'imitation des anciens Romains, Besançon qui pour lors étoit une ville libre, gouvernée par ses citoyens, avoit accordé de grands priviléges à ceux qui portoient cette qualité. Tout le monde alors la rechercha, afin de se mettre en état d'avoir quelque part au gouvernement, car sans être citoyen, on ne pouvoit y parvenir: ce fut à cause de ce titre que l'on y admit si souvent messieurs de Jouffroy, que l'on en voit jusqu'à dix-sept de ce nom qui ont été des quatre; on appelloit les *Quatre*, ceux qui étoient à la tête du gouvernement. On y a vu des Labeaume Saint Amour, & beaucoup d'autres noms distingués comme celui-là. La maison de Jouffroy n'a cessé d'être dans le gouvernement, que lorsque la ville de Besançon a cessé elle-même de se choisir ses gouverneurs, c'est-à-dire, en 1674, temps de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, pour gouverneur. Une réflexion toute simple va terminer ce mémoire: Si les titres & les énonciations de noble, d'écuyer & de damoiseau n'étoient dans la maison de Jouffroy que depuis l'année 1461, temps auquel JEAN Joffroy fut élevé aux éminentes dignités où il est arrivé, & aux emplois brillans qu'il a occupés, on pouroit dire avec quelque fondement que c'est à lui à qui sa maison doit la noblesse dont elle jouit: mais l'on a fait voir dans ce mémoire par titres originaux & incontestables, qu'en 1356, la qualité de noble étoit dans cette maison, celle d'écuyer, en 1398, & celle de damoiseau, en 1467: enfin par des reprises de fief faites au duc Philippe, on a prouvé qu'en 1452, PERRIN Joffroy, pere du cardinal, avoit la qualité d'écuyer; ce n'est donc pas à son fils qu'il étoit redevable de sa noblesse, non plus que ses descendans. On ajoute à cette réflexion celle que présente naturellement l'alliance de Bertrand Joffroy, avec Catherine de Montmartin, avant 1398, & les deux que fit Perrin, avec la maison de Savigny & de Prie; ces trois alliances avec des maisons de ce rang-là ne laisseront jamais présumer une naissance obscure & basse à ceux qui les ont faites, & seroient presque suffisantes pour détruire les préjugés des historiens qui ont écrit de cette maison avec trop peu d'exactitude. L'exemple que nous fournit Puffendorf, dans son *histoire de Suéde*, quand il soutient que la maison de Montmorency est finie, est une preuve que très-souvent les écrivains hasardent les faits avec bien de la legéreté; car toute l'Europe sait que cette illustre maison subsiste aujourd'hui, & qu'il y en a même plusieurs branches; l'autorité de cet historien suffiroit-elle pour faire le procès à messieurs de Montmorency. Celle de Varillas & de M. Fleury sont dans ce genre d'un poids égal. Sur ce qui regarde la naissance du cardinal Joffroy, leur témoignage ne peut détruire une vérité constatée par un nombre infini de titres, qui forment une conviction certaine de leur erreur, & donnent une juste idée de la maison de Jouffroy. Les auteurs Franc-Comtois qui avoient connoissance de la maison du cardinal de Jouffroy, en ont parlé différemment des auteurs François. Gollut, qui a écrit en 1580, dit que JACQUES de Jouffroy fut avec plusieurs autres gentilshommes du comté de Bourgogne, commandé par Otto, Palatin de Bourgogne, en 1281, au sujet des vêpres Siciliennes, *pag.* 433. Le même Gollut dit qu'au décès de dame Jeanne, reine de France, comtesse d'Artois, & Palatine de Bourgogne, qui mourut en 1330, se trouverent plusieurs gentilshommes, parmi lesquels est nommé JEAN de Jouffroy, *p.* 489. Il dit dans un autre endroit que le cardinal Jouffroy fut nommé avec plusieurs autres gentilshommes des principaux du comté de Bourgogne, pour travailler à plusieurs choses concernant la noblesse. Blanc, auteur du grand Atlas, qui a écrit il y a 100 ans, dit qu'il étoit héros d'armes du comté de Bourgogne, & qu'en cette qualité il doit parler des bonnes maisons de cette province; qu'il ne parlera que de celles reçues dans les chapitres de noblesse, parmi lesquelles il nomme la *maison de Jouffroy*, subsistante en quatre branches au comté de Bourgogne. Il est plus juste de s'en rapporter à ces auteurs Francs-Comtois, qu'aux auteurs François, à qui la noblesse du cardinal de Jouffroy pouvoit n'être pas connue; lesquels vraisemblablement ont écrit contre sa naissance, à cause de la haine qu'il s'étoit attirée au sujet de la pragmatique sanction. On peut ajouter aux articles ci-dessus, que les titres de la maison de Jouffroy ont été examinés au parlement de Besançon, & enregistrés à la chambre des comptes, à l'occasion de l'érection de la terre de Nouillard en marquisat. M. de Boulainvillier, dans son histoire de l'état de la France, en parlant des bonnes maisons du comté de Bourgogne, dans son troisiéme tome, cite la maison de Jouffroy, & dit qu'il ne parle que des anciennes & illustres maisons, & rapporte ce que Gollut dit de la maison de Jouffroy, en particulier du cardinal favori de Louis XI. * On donne ces mémoires tels qu'ils ont été envoyés par le R. P. dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine.

JOUG, *Jugum*, piéce de bois qui sert à atteler les bœufs à la charrue. Les Romains faisoient passer sous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui passoit pour une grande infamie, parcequ'ils passoient sous une espéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, posée de travers, & soutenue sur deux autres dressées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il est dans la Franche-Comté, près du mont Jura, dans le bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Baudrand.

JOVIEN, fils du comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu empereur le 27 juin par les soldats de l'armée romaine, après la mort de Julien l'*Apostat*, l'an 363. Il refusa d'abord cette qualité, protestant qu'il ne vouloit point commander à des soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très-mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perses: de quoi il a été blâmé mal-à-propos par quelques auteurs, puisque sans cela il ne pouvoit retirer ses troupes du pays où Julien les avoit engagées. Ensuite il commanda de fermer les temples des idoles, & défendit leurs sacrifices. Il eut sur-tout un soin extrême de rappeller les prélats exilés, & de témoigner aux hérétiques qu'il ne vouloit point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas long-temps de l'autorité, dont il se servoit si dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appellé *Dadastane*, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 février 364, n'ayant tenu l'empire que 7 mois & 22 jours. On le trouva étouffé dans son lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre pour la sécher. Jovien avoit été capitaine de la garde prétorienne, du temps de Julien, & ce fut dans ce temps que ce prince voulut le faire renoncer à la foi, ce qu'il refusa généreusement. Cependant quelques historiens ont taxé ce prince d'avoir été fort

adonné à ses plaisirs ; mais ce sont des païens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que son prédécesseur avoit fait pour eux. Il avoit épousé *Chariton*, fille d'un seigneur nommé *Lucillien*, & il laissa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380, à Constantinople, ainsi que sa mere : mais pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil ; apparemment par l'ordre de Valens. * Saint Jerôme, *en la chron.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Théodoret, *l.* 24. Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 6 *hist.* Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome IV.*

JOVIN, noble Gaulois, & capitaine expérimenté, fut déclaré empereur à Mayence l'an 411, dans le temps qu'on assiégeoit le tyran Constantin à Arles. Ce fut par la brigue, & par le secours de Goar Alain & de Gundicaire, chefs des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frere nommé *Sébastien.* Mais ils ne jouirent pas long-temps de la pourpre ; car l'année suivante Ataulfe, qui suivoit le parti de Jovin, l'ayant quitté à la sollicitation de Dardanus, ce tyran fut tué dans le temps qu'on le conduisoit à l'empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta aussi la tête de Sébastien. Quelques auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & sortis de la famille dont étoit S.Sébastien martyr.*Orose,*l.*7.Prosper. Marcellin & Idace,*en la chron.* Olympiodore, &c.

JOUINI, auteur Arabe, mort l'an de l'hégire 683, de l'ére chrétienne 1284, est appellé *le Rhétoricien*, & l'on dit qu'il excelloit dans les belles lettres. Son histoire de la conquête du monde, intitulée : *Taric Gehanguscha*, fut composée en 1260, sous le régne de Mangou Caan, fille de Tulican, fils de Genghizcan. Il y marque que le vrai pays de Genghizcan étoit fort étendu vers l'orient & le nord, du côté du désert de Tartarie ; que le vrai pays des Mogols avoit huit mois de chemin, tant en longueur qu'en largeur ; que les divers peuples qui l'habitoient étoient partagés en tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civilisée ; savoir, celle de Niton Caïat, dont Genghizcan, fils de Pisouca, fut le souverain après la mort de son pere. Il traite de l'histoire de Genghizcan, & de Hulacou-Can son fils, du régne des rois Mogols, & des autres rois de leur temps. Il est cité par Ouasaff au commencement de son histoire chronologique. * *Histoire de* Genghizcan, *page* 542 *&* 553.

JOVINIEN, hérésiarque, étoit moine d'un monastere que S. Ambroise dirigeoit dans les fauxbourgs de Milan. Le gouvernement de ce saint prélat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & sa légéreté lui fit abandonner cette sainte communauté, d'où il se retira avec quelques autres moines, qu'il avoit infectés de ses erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer ; mais ils furent refusés, parce qu'ils ne donnoient aucun signe d'une véritable pénitence. Jovinien, outré de ce refus, commença à enseigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite ; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage sur celui du mariage ; & par conséquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées ; qu'il n'y avoit qu'une même récompense pour les bienheureux ; que la chair de Jesus-Christ n'étoit pas véritable, mais fantastique ; que les baptisés ne peuvent être corrompus du diable par la tentation ; & que la mere du Sauveur du monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. S. Augustin & S. Jerôme écrivirent contre cet hérésiarque. Ce dernier lui reproche ses délicatesses, son luxe & ses délices en toutes choses. Jovinien étant venu à Rome, trompa plusieurs vierges sacrées, & les porta à se marier, en leur demandant si elles étoient meilleures que Sara, que Susanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété desquelles l'écriture rend un témoignage si honorable. Il fut condamné par le pape Sirice, & par un concile que S. Ambroise tint à Milan en 390, de l'autorité du même pontife. Ces anathêmes ne ramenerent point cet hérésiarque à son devoir : ce qui obligea l'empereur Théodose, par un rescrit donné à Vérone le 12 septembre, de le confiner lui & les autres moines apostats ses compagnons, dans des lieux inhabités. Après la publication de ce ban : Jovinien fut contraint de sortir de Rome ; mais par la négligence du magistrat à faire exécuter la volonté du prince, il ne s'éloigna guères de la ville, & tint ses assemblées hors de ses murailles. Il troubloit encore l'église en 412 ; ce qui obligea l'empereur Honorius de le reléguer dans une isle, où il mourut misérablement. * S. Ambroise, *epist.* 42. S. Augustin, *de hæres. c.* 82. S. Jérôme, *l.* 1 *&* 2, *cont. Jovin.* Gennade, *c.* 75. Baronius, *A. C.* 182, 390, 412. Sandere, *hæres.* 97. Godeau, *hist. ecclés. l.* 56. Code Theod. *de hæres. & l.* 21, *de Pœnis.*

JOVITE, *cherchez* FAUSTIN.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zulkieuw* : c'est une des principales de la Russie, où le roi Jean Sobieski faisoit souvent son séjour. On y a laissé établir un grand nombre de riches Juifs ; ce qui, joint au voisinage de Léopold, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'assez belle structure : un couvent de Dominicains, fondé par le roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenses pour l'embellissement de l'église, une des plus jolies de Pologne ; jusqu'à faire venir d'Italie les peintres qui ont travaillé au lambris. La paroisse est encore un bâtiment de pierre d'assez belle structure, & d'un dessin à l'italienne, avec un dôme au milieu, lequel est couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'est une prévôté de 4000 livres de revenu, servie comme une collégiale. Cette ville appartient à la famille du roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de sa mere, la plus riche héritiere de Pologne, appellée *Danielovich*, ou, comme écrivent les Polonois, *Dangelowicz.* Joulkief a cinquante villages sous sa dépendance, qui font à cette famille, avec le marché de la ville, & le revenu des cartchemas ou hôtelleries publiques, plus de 150000 livres tous les ans ; sans compter le casuel des présens que fait la nation Juive, tant pour avoir la permission de bâtir des maisons extraordinaires, que pour la construction d'une synagogue, qui est une espéce de citadelle. Elle n'est qu'à trois lieues de Léopold ; mais il faut traverser, pour y aller, un pays de montagnes, qui bordent à la droite la plaine de Joulkief, coupé de fonds & de grands marais tremblans, presque impraticables, avec des étangs, des chaussées, des campagnes grasses & pâteuses ; de sorte qu'en tout temps c'est un très-vilain chemin, & en hiver un abîme. On se sauve néanmoins par les hauteurs à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mém. du chevalier de Beaujeu.*

JOUR, espace de temps depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. On l'appelle Jour naturel, & il est plus long en été qu'en hiver. On nomme *jour artificiel* ou *jour civil*, l'espace de vingt-quatre heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On distingue encore plusieurs sortes de jours, selon les différens commencemens que les peuples ont donnés au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du soleil, & le continuoient jusqu'à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi jusqu'à l'autre midi. Ptolémée & plusieurs autres astronomes, se sont servi de ce jour. Les Juifs, & maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du soleil, jusqu'au coucher suivant. Enfin, les Romains, les Egyptiens & Copernic, le commencent à minuit, jusqu'au minuit suivant. * Le P. Pétau, *de doct. temp.* Bayle, *dans sa dissertation sur le jour*, *à la fin de son diction. critiq.*

Comme il eſt néceſſaire de ſavoir comment les Romains diviſoient les jours, afin d'entendre pluſieurs particularités de leur hiſtoire, nous allons mettre leurs principales diviſions dans cet article. Numa fit une diviſion générale des jours en ceux qu'on appelloit *Faſti*, & ceux qu'on nommoit *Nefaſti*. Les jours appellés *Faſti*, ſe diviſoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præliares*. *Faſti dies* étoient les jours que l'on pouvoit plaider, auſquels il étoit permis au préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Faſti* venant du verbe *fari*, qui ſignifie *parler* ou *prononcer*. Auſſi la fonction du préteur conſiſtoit en la prononciation de ces trois mots, *do*, *dico*, *addico*. Au contraire, *dies nefaſti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la juſtice : ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers :

Ille Nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur;
Faſtus erit per quem lege licebit agi.

Les jours Faſtes ſont marqués d'une F. dans le calendrier romain, & les Nefaſtes d'une N. Ces jours Faſtes étoient de trois ſortes, ſelon la remarque de Paul Manuce. Les purement & ſimplement *Faſtes*, qui étoient deſtinés tous à rendre la juſtice : les autres Faſtes mi-partis, qu'on appelloit *Interciſi* ou *Interociſi*; parcequ'une partie de ces jours étoit employée à faire un ſacrifice, & l'autre à rendre la juſtice : ce qui ſe faiſoit dans l'entre-temps de la victime égorgée, juſqu'à ce qu'on préſentât les entrailles ſur les autels des dieux, pendant que l'on ouvroit & que l'on conſidéroit les entrailles, *inter cæſa* & *porrecta*; & ces jours ſont marqués dans le calendrier par ces deux lettres EN; & les troiſiémes Faſtes après midi, & Nefaſtes le matin, marqués dans le calendrier par ces deux lettres NP. *Nefaſtus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'eſt ce que nous dit Ovide en ces termes:

Neu toto perſtare die ſua jura putetis :
Qui jam Faſtus erit, manè Nefaſtus erat.
Nam ſimul exta Deo data ſunt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera prætor habet.

Dies Senatorii étoient des jours auſquels le ſénat s'aſſembloit pour les affaires de la république : c'étoit ordinairement les calendes, les nones, & les ides du mois, ſi ce n'eſt dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptés, ſinon les jours comitiaux ou des aſſemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours comitiaux, ou des aſſemblées du peuple, qui ſont marqués d'un C. dans le calendrier. Lorſque ces comices ou aſſemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au préteur d'employer le reſte de la journée à rendre la juſtice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorſque les parties ayant été ouies, le préteur leur accordoit du temps, ſoit pour informer, ſoit pour ſe pouvoir juſtifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vingt jours, & ne s'accordoit qu'aux ſeuls citoyens Romains, même pour faire aſſigner à Rome un étranger; & ce dernier délai s'appelloit, ſelon Macrobe, *ſtati dies.*

Dies Præliares, jours auſquels on pouvoit combattre contre les ennemis ſans ſcrupule. Il y avoit d'autres jours appellés *Juſti*, qui étoient 30 jours que les Romains avoient accoutumé de donner à leurs ennemis, après leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer ſur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hoſtilité, comme ſi ç'eût été un délai qu'ils leur euſſent accordé pour les obliger, pendant ce temps, ou à s'accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Juſti dies*, dit Feſtus, *dicebantur triginta, cùm exercitus eſſet imperatus, & vexillum in arce poſitum.* Il y avoit des jours *non præliares* ou *atri*, funeſtes & malencontreux, à cauſe de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, auſquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours, ἀποφράδες.

Il eſt certain que les anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les obſervations de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Héſiode eſt le premier qu'on ſache, qui ait fait un catalogue des jours heureux & malheureux, dans ſon traité intitulé : ἔργα καὶ ἡμέραι, *Opera & dies*, où il marque le cinquiéme jour des mois comme malheureux, parcequ'il croit qu'en ce jour les furies de l'enfer ſe promenent ſur la terre : ce qui fait dire à Virgile, *lib.* 1 *Georg.*

Quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenideſque ſatæ; tum partu terra nefando
Cœumque Japetumque creat, ſævumque Typhæa,
Et conjuratos cœlum reſcindere fratres.

Platon tenoit le quatriéme jour pour heureux, & Héſiode le ſeptiéme, parcequ'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitiéme, le neuviéme, le onziéme & le douziéme. Les Romains eurent auſſi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des calendes, des nones & des ides, étoient eſtimés par eux funeſtes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les tribuns militaires Virgilius Manlius & Cœlius Poſthumius, voyant que la république recevoit toujours quelque échec, préſenterent requête au ſénat en *363*, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le ſénat fit appeller dans l'aſſemblée le devin L. Aquinius. On lui demanda ſur cela ſon ſentiment; il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des tribuns militaires, combattit contre les Gaulois, avec un ſuccès ſi funeſte, auprès du fleuve Allia, il avoit fait des ſacrifices aux dieux le lendemain des ides de juillet; qu'à Cremere, les Fabiens furent tous tués, pour avoir combattu un pareil jour. Le ſénat, ſur cette réponſe, renvoya la choſe au collége des pontifes, pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre le lendemain des calendes, des nones & des ides : c'eſt ce que nous apprenons de Tite-Live. Vitellius ayant pris poſſeſſion du ſouverain pontificat; & s'étant mis le quinziéme des calendes d'août à faire des ordonnances pour la religion, elles furent mal reçues, parcequ'à tel jour étoient arrivés les malheurs de Crémere & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la vie de cet empereur; & Tacite au *liv.* 2 *de ſon hiſt. c.* 24. « On prit, *dit-il*, à mauvais augure, de ce qu'ayant été fait ſouverain pontiſe, il ordonna quelque choſe touchant la religion le dix-huitiéme jour de juillet, qui eſt funeſte par les batailles d'Allia & de Crémere. »

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun eſtimoit malheureux par rapport à ſoi-même. Auguſte n'oſoit rien entreprendre le jour des nones; d'autres le quatriéme des calendes, des nones & des ides.

Il y avoit encore parmi les Romains pluſieurs autres jours eſtimés malheureux; comme le jour qu'on ſacrifioit aux manes des morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme de devant les nones d'octobre, le ſixiéme des ides de novembre, la fête appellée *Lemuria*, au mois de mai; les nones de juillet appellées *Caprotines*; les ides de mars, parceque Jules-Céſar fut tué ce jour-là; le quatriéme d'avant les nones d'août, à cauſe de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les féries latines, les ſaturnales, & pluſieurs autres dont il eſt parlé dans le calendrier. Quelques-uns ne laiſſoient pas de mépriſer toutes ces obſervations, comme ſuperſtitieuſes & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le diſſuader de combattre contre Tigrane, parcequ'à pareil jour l'armée de

Cépion fut taillée en piéces par les Cimbres : *Et moi*, dit-il, *je le rendrai de bon augure pour les Romains.* Jules-César ne laissa pas de faire passer des troupes en Afrique, quoique les augures y fussent contraires. Dion de Syracuse combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit un jour d'éclipse de lune. Il y a divers autres exemples semblables. * *Antiq. rom.*

JOURA, que les anciens appelloient *Gyarus* ou *Gyaros*, est une très-petite isle de l'Archipel, où les empereurs Romains reléguoient souvent les criminels de conséquence ; parceque c'étoit une isle déserte & stérile. Cette isle, qui a toujours été très-stérile, est encore aujourd'hui inhabitée, & n'est peuplée que de quelques cabanes de pêcheurs. * Strabon. Philon, Juif, *in Flacc.* Tacite, *annales l. 3, c. 69.*

JOURDAIN, riviere de la Palestine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la premiere se nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle sa source *Panion;* mais Josephe assure que, quoique le Jourdain semble tirer son origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre source nommée *Phiale*, distante de six vingts stades de Césarée, à main droite. Il ajoute, qu'on avoit toujours ignoré jusqu'à Hérode *le Tétrarque*, que cette fontaine fût la source du Jourdain ; mais que ce prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la source du Panion. Après que le Jourdain a traversé les marais du lac Samachonite, & a continué son cours assez loin, il passe à travers le lac de Génézareth ; d'où après avoir coulé un long espace dans le désert, il se rend dans le lac Asphaltide ou la mer Morte, qu'on appelle aussi *le lac de Sodome.* Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il est bas en hiver, & se déborde en été, à cause de la quantité des neiges fondues qui coulent du mont Liban au mois d'avril. Il est rempli de poisson, parcequ'on y pêche rarement, la plupart du pays par lequel il coule étant désert. On croit que ses eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jesus-Christ, qui s'y fit baptiser par S. Jean ; plusieurs croient avoir éprouvé qu'elles se gardent fort long-temps sans se gâter, ni sans recevoir aucune mauvaise odeur. C'est une chose remarquable, que les eaux du Jourdain passent au milieu de la mer Morte sans se mêler avec les autres : de sorte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'espace de plus d'une lieue dans cet étang de souffre & de bitume. Il y a même des auteurs qui tiennent qu'elles en sortent aussi pures qu'elles y sont rentrées, par un canal souterrein, & qu'elles se vont rendre dans la mer Rouge ou dans la mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorrhe fussent abîmées dans le lac. Le Jourdain est célébre, non-seulement par le baptême de J. C. mais aussi par le miracle qui s'y fit, lorsque le peuple d'Israël, entrant dans la Terre-Promise, le passa à pied sec au mois d'avril, qui est le temps où ses eaux sont fort grosses. L'écriture sainte dit que l'eau qui venoit de sa source, demeura suspendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la mer Morte, laissa le fond presque à sec, pour y donner passage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorsque le prophéte Elie divisa les eaux de ce fleuve, en le frapant de son manteau, pour y passer avec Elisée, lequel en fit autant à son retour, après l'enlévement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jesus-Christ a été baptisé, a été remarquable par un monastere qui fut bâti proche du bord, & qui main tenant est ruiné. Tous les pélerins s'y baignent, principalement à la fête de pâque, où l'on voit plus de 4000 Chrétiens se jetter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué, c. 3. S. Matthieu, c. 3. S. Marc, c. 1. S. Luc, c. 3. S. Jean, c. 1.* Pline, *l. 5, c. 15.* Joséphe, *l. 3 de bel. jud. c. 35, &c.* Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

☞ JOURDAIN, évêque de Limoges, au XI[e] siécle, étoit issu d'une ancienne noblesse. Il succéda à Girard, mort en janvier 1024, & mourut lui-même en 1052, après avoir gouverné l'église de Limoges pendant vingt-huit ans & quelques mois. Jourdain fit le pélerinage de Jérusalem, suivant la dévotion qui régnoit alors. Après son retour il fit faire la dédicace de S. Sauveur, dans sa ville épiscopale, le 17 de novembre 1028. Les prélats, au nombre de onze, qui se trouvoient à cette cérémonie, tinrent ensuite un concile au sujet de l'apostolat de S. Martial. Jourdain se trouva encore au concile tenu dans la même ville, le 18 novembre 1031, & l'année suivante à celui qui fut célébré à Poitiers. Il nous reste de ce prélat quelques monumens, entr'autres une assez longue lettre au pape Benoît VIII, au sujet de l'apostolat de saint Martial. Elle est intéressante, en ce qu'elle nous apprend l'origine de cette opinion singuliere, & la contradiction qu'elle eut d'abord à souffrir.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. VII.*

JOURDAIN (Guillaume) né dans un lieu du Norhumberland, dont on ignore le nom, florissoit vers l'an 1370, & paroît avoir vécu jusqu'au-delà de l'an 1389. Il entra dans l'ordre de S. Dominique ; & si l'on en croit Baleus, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua : mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses écrits contre les Wiclefites qui le lui ont attiré. Pitseus en parle bien plus avantageusement, & remarque, de même que Baleus, qu'il fut reçu docteur en théologie dans l'université d'Oxford. Ses ouvrages sont, un commentaire sur l'épître aux Romains ; un traité de la claire vision de Dieu ; un autre de la liberté ; diverses questions ; une apologie des religieux Mendians, contre un Bénédictin nommé *Utrede Bolde*, qui fut un des sectateurs de Wiclef ; un traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même véniellement, quoique les autres hommes sanctifiés dans le sein de leur mere, n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement ; & divers autres ouvrages. Jean Marchault, religieux de l'ordre de S. François, attaqua, dit-on, le traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain, dont on parle ici, n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit pénitencier de Clément VII, pape d'Avignon, & qui fut fait procureur général de son ordre à la cour d'Avignon l'an 1388. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

JOURDAIN (Antoine) Jésuite de S. Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1624, *in-8°*, des racines de la langue hébraique, qu'il a comprises en une centaine de décades en vers, avec leur explication latine, & il a ajouté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court, & est plus riche & plus abondant en pensées qu'en paroles. * P. Alegamb. *biblioth. soc. Jes.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens Hébreux.*

JOURDAN (Raimond) vicomte de S. Antoine dans le Querci, passa à la cour du comte de Provence pour lui offrir ses services ; & il s'y attacha à la poësie provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabille de Riez fut le sujet de ses rimes ; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdan lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espéce de désespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué ; & Mabille en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Jourdan l'ayant appris, se fit religieux en l'abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * Nostradamus, *histoire de Provence, part. 3.*

JOURDAN, selon d'autres JOURDAIN (François) docteur de Sorbonne, fut professeur du roi en langue hébraïque : il succéda dans cette place l'an 1587, à Jean Cinq-arbres, dit *Quinquarboreus.* Guillaume Duval, dans son ouvrage intitulé : *Le collége royal de France*, le fait Normand ; il s'est trompé. Jourdan étoit Angevin. Ménard dit qu'il étoit de Craon. L'abbé Ménage croit qu'il étoit d'Angers même. C'étoit un homme habile, & qui remplit sa place avec honneur. Il mourut à Paris en 1599, au mois de septembre, & fut enterré dans l'église des Minimes de Nigeon, que l'on appelle *les Bons-Hommes.* Il étoit fils de *Pierre* Jourdan, hôte de l'hôtellerie de S. Julien de la ville d'Angers. M. Ménage dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé, dit que Jourdan étoit de la même famille que Renée Jourdan, femme de René du Breuil, chevalier, seigneur, baron d'Ingrande.

JOURNAUX LITTÉRAIRES. La maniere de faire savoir au public, par une espéce de journal, ce qui se passe dans la république des lettres, est une des plus belles inventions du XVIIe siécle. La gloire en est due à M. de Sallo, conseiller au parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des savans* l'an 1665, sous le nom de *Hédouville;* & nous avons joui paisiblement de l'honneur de cette invention jusqu'en 1687, que M. Volfius, savant Allemand, s'avisa de nous la contester pour en revêtir Photius. Ce sentiment n'a pas fait fortune ; & à l'exception de M. l'abbé de la Bizardiere qui l'a adopté dans ses *Caracteres des auteurs anciens & modernes, pag. 62*, on ne voit personne qui l'ait embrassé. M. Struve & les Jésuites, l'ont même expressément réfuté : le premier dans son introduction latine à l'histoire littéraire : les autres dans leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés si long-temps à Trévoux, mois de février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extrême différence qui se trouve entre la bibliothéque du savant patriarche de Constantinople & les Journaux. Ces deux ouvrages, comme ils l'ont remarqué, sont dans un gout tout différent. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laisser des analyses de tout ce qu'il avoit lu dans son ambassade de Perse : les journalistes nous parlent des livres à mesure qu'ils paroissent : ils nous les annoncent : ils nous indiquent en quel pays & en quelle forme ils sont imprimés : ils en développent légérement le sujet : ils rassemblent tout ce qui peut intéresser le savant. Nouvelles découvertes, recherches curieuses, phénoménes extraordinaires, tout cela est de leur ressort. Projet bien au-dessus de celui qu'avoit conçu Photius, dont les vues étoient certainement bien plus bornées. On ne sauroit donc refuser avec justice à la France, & à M. de Sallo en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce magistrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine : mais dont les traits par cela même n'étoient que plus perçans. Il vit bientôt des séditieux se soulever contre lui. A les entendre, la république des lettres alloit perdre sa liberté : ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément : ils ne vouloient point de tribunal qui prononçât sur leurs ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna sans retour, après avoir essuyé plusieurs chagrins & des querelles assez vives avec quelques savans offensés de sa liberté; entr'autres avec M. le Févre de Saumur, M. l'abbé Ménage, & Charles Patin. Cet ouvrage naissant alloit donc périr peu après avoir vu le jour, si M. l'abbé Gallois, connu par d'autres ouvrages dans la république des lettres, n'eût trouvé des tempéramens pour le rétablir. Il le reprit en 1666, lui assura la protection de M. Colbert, sincére protecteur des sciences; & pour n'être plus traversé par les auteurs toujours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. M. l'abbé de la Roque lui succéda sur la fin de l'an 1674, & eut lui-même pour successeur M. Cousin, président de la cour des monnoyes, qui fut aidé par quelques-uns de ses amis, comme M. de Sallo avoit reçu lui-même plus d'une fois des mémoires de messieurs de Bourzeis, de Gomberville, Chapelain & autres. Vers le commencement de ce siécle, M. le chancelier de Pontchartrain, dont les vues ne s'étendoient pas moins à l'avancement des sciences, qu'au réglement de l'état, faisant attention que le Journal des savans est une entreprise trop forte pour un seul homme, & que d'ailleurs les matieres qui sont de son ressort, roulent sur des sujets trop différens pour être tous également à la portée d'une seule personne, forma une compagnie de gens de lettres pour travailler à ces ouvrages : & afin qu'il se formât sous les yeux de l'abbé Bignon, son neveu, depuis bibliothécaire du roi, les assemblées se tinrent chez lui une fois la semaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette assemblée jusqu'au changement arrivé en 1724, sont messieurs Andri & Burette, médecins; M. d'Héricourt, avocat; M. Rassicod, avocat, si connu par ses notes sur le concile de Trente; messieurs les abbés Bigres, Du Pin, Fraguier, Terrasson, Raguet, & de Vertot, & messieurs Havard, Miron, Pouchard & Saurin. Le premier Journal de cette nouvelle compagnie parut le lundi 2 janvier 1702, & il a toujours continué à paroître tous les lundis, à quelque petites interruptions près, jusqu'au mois de juin 1723, où il fut discontinué. Après une interruption de sept mois, dont il ne seroit pas aisé d'expliquer les raisons, il reparut au commencement de 1724, sous une nouvelle forme : au lieu de le donner par feuille tous les lundis, comme on faisoit auparavant, on ne le publie plus que tous les mois, & l'on donne douze parties par an. MM. Andri, Burette & d'Héricourt ont toujours continué d'y travailler, & on leur a associé dès le commencent de 1724, une quatriéme personne, qui a été changée plusieurs fois. Ce fut d'abord M. l'abbé Des Fontaines, & c'est à lui que l'on doit la préface du mois de janvier 1724. On lui a substitué dans la suite M. l'abbé Mangenot, qui s'est retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profession, & en sa place on a mis M. l'abbé du Resnel, aujourd'hui de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, & censeur des livres.

Le Journal des savans parut si utile, dès qu'il fut connu, que presque toute l'Europe voulut y prendre part; ensorte que depuis 1665, on en a vu paroître & disparoître plus de cinquante, écrits en diverses langues. L'Angleterre commença dès 1665 même, ses *Transactions philosophiques* en anglois : mais cet ouvrage ne regarde guères que la physique & les mathématiques. M. l'abbé Nazari se chargea du même travail pour la ville de Rome, en 1668, sous les auspices du cardinal Massimi. Le Journal de Leipsick, intitulé : *Acta eruditorum*, commença en 1682, par les soins de feu M. Mencken, un des plus savans hommes de son temps, & cet ouvrage a toujours été continué depuis avec beaucoup de réputation, surtout par une infinité de morceaux de mathématiques, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. M. Bayle, surpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de libraires, & une si grande liberté d'imprimer, on ne se fût pas encore avisé de donner un Journal de littérature, tenta plusieurs fois de le faire : mais considérant qu'un ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de temps & d'application, il renonça plusieurs fois à cette entreprise. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de février 1684, un Journal imprimé à Amsterdam, sous le titre de *Mercure savant*, du mois de janvier 1684, & qui dis-

parut après le mois de février. Le principal auteur étoit le sieur de Blegny. C'étoit un chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679, il avoit entrepris une espéce de Journal, intitulé : *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la médecine.* Il le publioit tous les mois; mais la maniere outrageante dont il traitoit plusieurs personnes de mérite, donna lieu à un arrêt du conseil, qui le fit cesser en 1682. Le sieur de Blegny n'osant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jetta les yeux sur la Hollande, & s'associa avec M. Gautier, médecin de Niort qui demeuroit à Amsterdam, & à qui il envoyoit des mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais plusieurs petites piéces qui rouloient presque toutes sur la médecine. On y trouvoit aussi des chansons avec la musique, des poësies & des nouvelles politiques. La médisance y régnoit encore plus que dans le Journal de médecine. Un ouvrage si mal conçu & si mal exécuté piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la pensée qu'il avoit eue de donner un Journal. Le ministre Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aise d'avoir une plume assurée, qui fît le panégyrique des livres qu'il publieroit. Bayle se rendit à ses sollicitations, & commença de travailler à son Journal le 21 de mars 1684, & il le donna sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres.* Les nouvelles de chaque mois paroissoient les premiers jours du mois suivant. Presque tout étoit vif & animé dans ses extraits : il avoit l'art d'égayer toutes ses matiéres, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre. Il étoit ordinairement sage & retenu dans ses jugemens, aux préventions près, où le zèle qu'il vouloit faire paroître pour la religion prétendue réformée le jettoit de temps en temps. M. Bayle s'étoit flaté que son ouvrage ne seroit pas défendu en France : cependant il le fut à cause des semences d'erreur qu'on y trouvoit. Mais cette défense n'empêcha pas qu'il n'y en passât tous les mois un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'auteur & quelques maladies l'ayant obligé de discontinuer ses nouvelles au mois de février 1687, M. Basnage de Beauval les reprit à sa sollicitation au mois de septembre 1687, & les publia sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savans.* D'un autre côté le sieur Desbordes qui avoit imprimé ce que Bayle avoit publié jusques-là de ses *nouvelles*, les fit continuer sous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres personnes, jusqu'au mois d'août de la même année; & M. J. Bartin, ministre François, y travailla seul depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril 1689. Cet ouvrage fut interrompu alors jusqu'au mois de janvier 1699, que Jacques Bernard le reprit & le donna jusqu'à la fin de 1710, qu'il l'interrompit lui-même pour ne le reprendre qu'en janvier 1716, & il le laissa absolument au mois de juin 1718. L'ouvrage complet de Bayle & de ses continuateurs forme 56 volumes. M. Basnage ne laissoit pas de continuer son histoire des ouvrages des savans, & il l'a poussée jusqu'au mois de juin 1709, inclusivement : mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux Jean le Clerc, ministre arminien de Hollande, émule de Bayle & de Bernard, entreprit aussi un journal dès 1686, & le publia sous le titre de *Bibliothéque universelle & historique.* M. Cornant de la Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni plusieurs extraits. M. Bénard y a aussi travaillé. Mais après le vingt-cinquiéme volume, cet ouvrage changea de titre & fut continué par M. le Clerc seul, sous celui de *Bibliothéque choisie, pour servir de suite à la bibliothéque universelle.* Cette bibliothéque choisie commença en 1703, & finit en 1713, après le vingt-septiéme volume. En 1715, M. le Clerc qui enfantoit en même temps une quantité d'autres ouvrages, & sur toute sorte de matieres, fit encore paroître la *Bibliothéque ancienne & moderne*, qu'il a continuée jusqu'à ces derniers temps. En 1712, M. Masson, ministre de l'église angloise de Dorth, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*Histoire critique de la république des lettres, tant ancienne que moderne.* Ce titre piqua la curiosité du public. On se flatoit d'autant plus de le voir rempli, que l'auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'auteur qui ne put se cacher long-temps, firent perdre toute espérance. Après le second volume, le libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer : un autre d'Amsterdam plus hardi l'entreprit & l'a continué. M. Johnson, libraire de la Haye, publia en 1713, le commencement du *Journal litteraire*, mai, juin. Ce livre s'acquit en peu de temps beaucoup de réputation. Il étoit l'ouvrage d'une société composée de MM. Alexandre, Van-Effen, 'S Gravésande, Marchand, De Sallengre, & Thémiseul de Saint-Hyacinthe. Cette société s'étant dispersée au mois de décembre 1715, M. Van-Effen se chargea seul de la continuation de ce journal. Mais le libraire incertain, s'il pouroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faisoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van-Effen remit ensuite son travail en d'autres mains, ou l'y laissa aller; & ces nouveaux auteurs, après avoir donné quelques volumes, laisserent imparfaits l'onziéme & le douziéme, dont les seules premieres parties ont paru. En 1729, une nouvelle société de gens de lettres a continué cet ouvrage sous le même titre de Journal littéraire : ils ont donné à leur premier volume le titre de *Treiziéme volume.* L'ouvrage est bien fait & d'un style poli. On assure que M. de Joncourt, ministre protestant à Bois-le-Duc, y fournissoit les extraits qui ont rapport à la théologie; M. 'S Gravésande, ceux qui regardent la philosophie & les mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de médecine; M. Marchand, ce qui regarde la littérature. Ce journal ainsi repris en janvier 1729, a continué jusques & compris juin 1732, qu'il a encore passé en d'autres mains qui continuent de le publier sous le titre de *Journal historique de la république des lettres.* Les Jésuites ont été plus constans dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701, & qu'ils publierent à Trévoux, sous les auspices de M. le duc du Maine, sous le titre de *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts.* Si l'on en excepte six ou sept mois de l'année 1720, ils ont donné presque toujours fort régulierement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les auteurs ont souvent changé. Les peres Buffier, Germon, & le Tellier, confesseur du roi, y ont eu part autrefois. Les peres de Tournemine & Marquére, y ont travaillé long-temps. Le P. Catrou, qui y avoit aussi donné ses soins autrefois, reprit cet ouvrage en 1715. Les peres Hongnan & Castel y ont mis la main dans ces derniers temps. Depuis le mois de janvier 1734, que cet ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de legereté de style, & que le choix que l'on y fait des matiéres, est plus utile à la république des lettres.

Pendant que plusieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vu paroître & disparoître beaucoup d'autres, dont plusieurs sont recherchés. Les plus dignes d'attention sont : 1°. *Bibliothecæ librorum novorum*, (la bibliothéque des livres nouveaux) que le savant Ludolphe Kuster commença seul en 1697, & qu'il fit imprimer à Utrecht, sous le nom de *Neocorus*, terme tiré du grec, qui signifie ce que veut dire Kuster en allemand, un sacristain. Cet auteur, qui de Luthérien s'est fait Catholique, & est mort dans la vraie religion, commença cet ouvrage au mois d'avril 1697, le continua jusqu'à la fin de la même année, & s'associa en 1698, & jusqu'à la fin d'avril 1699, où ce Journal finit, Henri Sik, savant Anglois, qui se pendit à Cambridge en 1707, ou 1708

1708. 2°. *L'Europe savante*, qui commença en janvier 1718, & qui a disparu en 1720, après avoir même souffert quelques interruptions dans ce court espace. C'est un des Journaux le mieux écrit, & le plus judicieux que l'on ait vu. Il s'imprimoit à la Haye, & l'on assure que les principaux de ceux qui y travailloient, étoient MM. Van-Effen, de Pouilly, qui a été depuis de l'académie des belles lettres, & s'est retiré à Reims en 1727; MM. de Burigni & Champeau ses deux freres, & M. de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, si connu par le Chef-d'œuvre d'un inconnu, qu'il a publié sous le nom de *Mathanasius*, & par plusieurs autres ouvrages. Le P. le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve, y a fourni aussi plusieurs extraits, comme ceux des traités de la Pénitence & de l'Ordre de M. Witasse; de la bibliothéque des auteurs hérétiques, par M. Du Pin: la réponse à la critique que ce docteur avoit prétendu faire de cet extrait, &c. 3°. La *Bibliothéque Angloise*, ou *Histoire littéraire de la Grande-Bretagne*, par M. de la Roche, imprimée à Amsterdam en 1717, & continuée jusqu'au cinquiéme volume inclusivement. Comme cet ouvrage avoit été gouté, le libraire engagea le sieur Armand de la Chapelle de le reprendre, & il a donné depuis le sixiéme volume jusqu'au quinziéme inclusivement, finissant à l'année 1728. M. Michel de la Roche reprit lui-même son propre ouvrage en 1720; mais il changea le titre, & le publia à la Haye sous celui de *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*. Il a donné de cette continuation seize petits volumes, dont le dernier parut en 1724. Avant que de publier sa *Bibliothéque angloise*, il étoit déja connu en ce genre de littérature, ayant donné auparavant, pendant quelques années, un Journal anglois, sous le titre de *Mémoires de littérature*, dont il y a quatre volumes: le premier, qui contient près de cent feuilles, est *in-fol.* & les trois autres sont *in-4°*. Il avoit commencé ce journal au mois de mars 1710, & il le discontinua au mois de septembre 1714. 4°. *Nouvelles littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la république des lettres*; à la Haye, chez du Sauzet. Ce projet commença à s'exécuter en 1715. On donna ordinairement les nouvelles par semaine, & l'on changea dans la suite d'ordre & même de méthode. Le recueil complet comprend onze volumes *in-12*, dont le dernier termine l'année 1720. Cet ouvrage est d'autant plus curieux, qu'on y trouve un grand nombre de piéces fugitives en prose & en vers sur toute sorte de matieres, même sur les disputes qui agitent l'église de France depuis 1713, les éloges de quantité de savans, & beaucoup d'anecdotes littéraires qui font plaisir à un lecteur qui a du gout pour ces sortes d'ouvrages. 5°. *Histoire littéraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres*; *un catalogue choisi des ouvrages nouveaux*; *les nouvelles les plus intéressantes de la république des lettres, & les piéces fugitives les plus curieuses*. C'est le titre entier de ce nouveau Journal, & les auteurs l'ont assez bien rempli: mais leur ouvrage éclos à la Haye au commencement de 1726, a disparu en décembre 1727, après le sixiéme volume. 6°. *Nouvelles littéraires, in-8°*, à Paris, d'abord chez la veuve le Febvre, & ensuite chez Alexis-Xavier-René Mesnier. Elles parurent dès le premier décembre 1723. Le pere Desmolets, prêtre de l'Oratoire & bibliothécaire de la maison de saint Honoré à Paris, qui recueilloit ces nouvelles avec plusieurs de ses amis, les donna d'abord assez régulierement tous les quinze jours: elles languirent un peu dans la suite, & se terminerent enfin à celles du premier de mars 1724 inclusivement. On ne laisse pas d'y trouver quelques piéces & des anecdotes qu'on ne voit point ailleurs. On en attribue principalement la discontinuation à l'abbé Gervaise, qui a été ensuite évêque *in partibus infidelium*. La maniere dont on avoit parlé de son histoire de Boëce dans les nouvelles du 15 de février 1724, & ce que l'on y avoit dit sur-tout, que cet ouvrage étoit plus de son frere, l'ancien abbé de la Trape, que de lui, lui firent de la peine; il s'en plaignit. Voila ceux des Journaux littéraires qui méritent ce nom, qui nous sont le plus connus, & qui méritent le plus d'attention, que l'on a vu paroître & disparoître depuis que le Journal des savans a commencé de donner l'idée de ces sortes d'ouvrages. A l'égard de ceux qui se continuent encore, les plus considérables de ceux dont nous n'avons rien dit, sont 1°. La *Bibliothéque françoise*, ou *Histoire littéraire de la France*, qui s'imprime *in-8°*, à Amsterdam depuis 1724, & dont on a plus de vingt volumes. Feu M. Camuzat, si connu par ses projets de littérature, est le principal auteur des premiers volumes qui avoient été précédés de trois autres, sous le titre de *Mémoires historiques & critiques*, commencés en 1722, auxquels il avoit aussi beaucoup de part. Quand il eut abandonné sa bibliothéque françoise, M. l'abbé G..... entreprit de la continuer, & il y a lieu de croire qu'il y a encore aussi quelque part. L'idée des mémoires historiques & critiques, avoit fait naître celle d'un nouveau Journal où l'on devoit presque se borner aux ouvrages de morale, de théologie & d'histoire ecclésiastique, encore n'y devoit-on faire entrer que des extraits des ouvrages d'un certain caractere sur ces matiéres, & des nouvelles du même genre. Plusieurs personnes connues devoient concourir à cet ouvrage: mais un seul devoit tenir la plume. Feu M. le cardinal du Bois, alors ministre de ce royaume, informé de ce projet, l'avoit approuvé: on commença à l'exécuter: mais le public n'en a rien vu. 2°. *La Bibliothéque germanique*, ou *Histoire littéraire de l'Allemagne & des pays du Nord.* Quoi qu'en dise l'auteur de la *Critique* prétendue *désintéressée des Journaux littéraires*, ce journal commencé au mois de juillet 1720, & imprimé à Amsterdam, est un des mieux faits, des plus solides, des plus utiles, au style près, qui d'ailleurs n'a rien de choquant, que l'on ait entrepris dans ces derniers temps, & qui se continue encore. La plupart de ceux qui le composent sont des François réfugiés, tous gens de lettres & versés dans toutes sortes de sciences; & si l'on ne trouvoit pas dans leur ouvrage les préjugés du parti qu'ils ont pris sur la religion, il pourroit être lu avec utilité & sans danger par toute sorte de personnes. 3°. *La Bibliothéque italique*, ou *Histoire littéraire de l'Italie*, quoique plus superficielle que la bibliothéque Germanique, est aussi l'ouvrage d'une société de gens de lettres, dont plusieurs se sont fait connoître par d'autres ouvrages fort estimables en ce genre. Le premier volume qu'ils donnerent de leur journal, est pour les mois de janvier, février, mars & avril 1728. Cet ouvrage a toujours paru à Genève. Il est dédié à feu M. le marquis de Santa-Crux, vicomte de Puerto, &c. si connu par ses ambassades, ses exploits militaires, & ses réflexions militaires imprimées à Turin en plusieurs volumes *in-4°*. 4°. *La Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe.* M. Desmaizeaux, également connu & estimé dans le monde littéraire, a eu, dit-on, beaucoup de part à cette bibliothéque, que l'on a commencé de donner à Amsterdam en 1728. On dit dans la préface qu'il n'a été entrepris que pour servir de continuation à ceux de la même espéce qui ont paru en françois depuis 1684, & pour consoler le public de la perte qu'il a faite du Journal de M. le Clerc. Le style de cette bibliothéque n'a rien d'agréable; les extraits sont quelquefois trop diffus & languissans: mais ces défauts sont réparés par quantité d'autres avantages dont on s'apperçoit en lisant ce Journal avec discernement. 5°. En 1731, on a commencé à publier à Leyde une *Bibliothéque belgique*, dont on a déja quel-

ques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la république des lettres, & qui ne paroissent guères mériter une attention particuliere. Ce sont des volumes, *in-18*.

Voila ce que les bornes où nous sommes obligés de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux littéraires. Parler de tous, ce feroit la matiere d'un ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camusat avoit entrepris une telle histoire, & il en a donné un essai en publiant son *Histoire des Journaux imprimés en France*, volume *in* 8°, imprimé à Besançon sa patrie, en 1721. Depuis sa retraite en Hollande, où il est mort, *comme nous l'avons dit à son article;* il revit cet essai, le corrigea & le continua, & l'on assure qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne sont pas encore fort communs en France. On lui a donné aussi, mais sans fondement, la Critique désintéressée des Journaux littéraires & des ouvrages des savans, dont on a trois volumes; l'auteur est feu M. Bruys. Ce projet étoit bon: mais il est rempli avec une partialité qui dément entierement le titre; & si superficiel d'ailleurs, qu'on n'est guères plus instruit quand on l'a lu. Dans le chapitre XVIe du livre premier du Polyhistor de M. Morhof, on trouve un article assez curieux sur les Journaux littéraires. *Voyez* la page 177 & les suivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732, *in-4°*. Dom Bonaventure d'Argone en avoit donné un aussi dans le premier volume de ses mélanges d'histoire & de littérature, publiés sous le nom de *Vigneul-Marville*; & M. Banier qui a donné la quatriéme édition de cet ouvrage en 1725, en a publié un autre dans le troisiéme volume, plus exact & plus détaillé. M. Baillet dans ses Jugemens des savans, *tome II*; les auteurs de l'Europe savante dans la préface du mois de janvier 1718; le P. Honoré de Sainte-Marie, Carme déchaussé, dans ses Réflexions sur l'usage de la critique, & M. Struve dans son Introduction latine à l'histoire littéraire, ont parlé aussi des Journaux littéraires; & l'on trouve dans chacun de ces auteurs, des particularités utiles. M. Juncker s'est beaucoup plus étendu qu'eux sur ce sujet dans un traité particulier qu'il en a donné exprès en 1692, à Leipsick, sous le titre de *Schediasma historicum de ephemeridibus, seu diariis eruditorum.* Mais cet ouvrage est fort défectueux.

JOUSSEAUME, selon d'autres JOSSEAUME (Guillaume) étoit religieux; on ne sait de quel ordre, & vivoit du temps du concile de Basle. Il fut accusé d'avoir enseigné dans ses sermons plusieurs propositions contraires à la vérité, & cité au concile de Basle, pour en rendre compte. Jousseaume s'y présenta dans la congrégation générale tenue le mercredi 9 de juillet 1432, & y apporta une révocation des erreurs dont on l'accusoit, & qu'il ne spécifie point en particulier. Il fait entendre seulement dans l'espéce de profession de foi contenue dans cette révocation, qu'il avoit enseigné qu'il n'étoit pas possible qu'un pécheur ait eu une vraie contrition de ses péchés; qu'il ait réellement & véritablement reçu la rémission de ses crimes par le sacrement de Pénitence, & que néanmoins il soit tombé le même jour après cette justification dans un crime mortel. Apparemment ses accusateurs avoient cru que pour éviter les excès de quelques casuistes de son temps, il étoit tombé dans l'erreur de l'inamissibilité de la justice, enseignée depuis par les Calvinistes, & condamnée par le concile de Trente. Quoi qu'il en soit, le concile en recevant sa révocation, lui déclara qu'il n'y exprimoit pas beaucoup d'autres choses dont on l'avoit accusé; qu'il donnoit un mois pour entendre tous ceux qui auroient quelque chose à dire contre sa doctrine, & en faire leur déposition devant les évêques de Pavie & de Ratisbonne, & l'abbé de Citeaux; & qu'il différoit jusqu'au jugement de ces commissaires à définir la peine qui devoit lui être imposée. Cependant par provision, le concile lui assigna un lieu pour prison, avec défenses d'en sortir jusqu'à la conclusion de son affaire, sous peine d'encourir dès-lors la même peine qui pouroit être décernée contre lui, dans le cas que ce qu'on lui reprochoit seroit légitimement prouvé. Il lui ordonna aussi de se faire relever de l'irregularité qu'il avoit encourue, pour avoir exercé ses fonctions malgré l'interdit qui lui avoit été signifié. C'est tout ce que les actes du concile de Basle, que l'on trouve dans le huitiéme volume de la *Collectio amplissima veterum monumentorum*, des peres DD. Martène & Durand, nous apprennent sur cette affaire, dont M. Lenfant n'a rien dit dans son *histoire du concile de Basle.*

JOUTES, combats singuliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainsi, parceque l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouxte*, pris du latin *juxta*, c'est-à-dire, *tout proche.* Ces joutes se faisoient ordinairement après les combats des tournois. Souvent aussi on en faisoit dans d'autres occasions, lorsque quelques chevaliers s'offroient de combattre contre tous venans seul à seul, dans les lieux qu'ils désignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend sous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES: *cherchez* ces mots en leur rang. * Du Cange, *dissertation 7 sur l'histoire de S. Louis.*

JOUVANCY (Joseph de) car c'est ainsi que cet habile Jésuite écrivoit son nom, & non JOUVENCY, comme on l'écrit ordinairement, naquit à Paris le 14 septembre 1643. Nous avons lu dans quelques mémoires manuscrits, qu'il étoit Parisien, fils d'un médecin: mais nous n'osons l'assurer, la qualité de son pere n'étant point marquée dans les mémoires latins que le pere Oudin a bien voulu nous communiquer. Joseph de Jouvancy entra dans la compagnie de Jesus le premier de septembre 1659, & il professoit la rhétorique à la Fléche, lorsqu'il fit sa profession solemnelle des quatre vœux, le 2 de février 1677. Il avoit déja rempli le même poste pendant quelques années à Caen; & dans la suite il le remplit avec une grande réputation, à Paris, pendant vingt ans de suite. Ses supérieurs le destinoient à traduire en latin les manuscrits grecs, conservés dans leur bibliothéque de Paris, lorsqu'il fut appellé à Rome, en 1699, pour y continuer l'histoire de sa société. Il mourut dans la même ville, le 29 mai 1719. Voici ses ouvrages: 1. *Novus apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallicâ, ex Isocrate, Demosthene, aliisque præcipuis autoribus Græcis concinnatus ab uno è S. J.* à Paris, en 1681, *in-4°*. 2. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi, primi è regio sanguine principis, dicta Parisiis 4 id. dec. à P. Ludovico Bourdaloue S. J. è gallico in latinum conversa*; à Paris, en 1684, *in-12*, & dans le recueil des harangues du P. de Jouvancy. 3. *Persii satyræ ab omni obscenitate expurgatæ, cum annotationibus ac perpetuâ interpretatione*; à Tours, en 1685 & 1687, *in-12*, à Rouen, en 1696, *in-12*, à Paris, en 1700, *in-12*, à Venise, en 1702, *in-8°*. 4. *Juvenalis satyræ ab omni obscenitate expurgatæ, cum annotationibus*; à Tours, en 1685 & 1687, *in-12*, à Rouen, en 1697, *in-12*, à Venise, en 1702, *in-8°*: autre édition avec les mêmes notes, & une interprétation suivie, à Paris, en 1700, *in-12*. 5. *Terentii comœdiæ ab omni obscenitate expurgatæ, cum interpretatione & annotationibus*; à Rouen, en 1686, *in-8°*: *editio altera recognita & aucta*; à Rouen, en 1711, *in-8°*, à Paris, en 1715, *in-8°*, & à Venise, en 1724, *in 12*. 6. *Joanni III, regi Poloniæ, magno Duci Lithuaniæ, munera oblata ineunte anno 1687*, à Paris, *in-fol.* cet écrit contient huit symboles héroïques expliqués en vers. 7. *In funere Ludovici Borbonii principis Condæi Musarum luctus*; à Paris, en 1687.

in-4°. 8. *Horatii carmina ab omni obscenitate expurgata, cum annotationibus*; à Tours, en 1688, *in*-12, à Rouen, en 1689, *in*-12, à Rome, en 1702; *in*-8°, à Rouen, en 1709 & en 1711, *in*-8°: autre édition *cum perpetuâ interpretatione & annotationibus*; à Paris, en 1699, *in*-12, deux volumes. 9. *Ad Franciscum Harlæum Parisiensem archiepiscopum, cardinalem designatum, carmina*; à Paris, en 1690, *in*-8°. 10. *Demosthenis Philippica I: latinam ex græca fecit & analysi rhetoricâ illustravit Josephus Juvencius S. J.* suivi de ses remarques sur la traduction de la I Philippique par M. de Tourreil. M. l'abbé d'Olivet a fait imprimer ces piéces avec sa propre traduction françoise des Philippiques de Démosthène & des Catilinaires de Ciceron, Paris, 1744, *in*-12. 11. *Martialis epigrammata, demptis obscenis, cum annotationibus*; à Paris, en 1692, *in*-12, à Rome, en 1703, *in*-12. 12. *Ciceronis de officiis libri tres, cum Petri Marsi commentariis*; à Paris, en 1693, *in*-12. 13. *Ciceronis Cato major, seu de senectute; Lælius, seu de amicitia, Paradoxa, Somnium Scipionis, cum Petri Marsi commentariis*; à Paris, en 1693, *in* 8°. Le P. de Jouvancy n'a pris des commentaires dont il s'est servi, que ce qu'il a cru nécessaire pour faciliter à la jeunesse l'intelligence des auteurs qu'il publioit. 14. *Petro Danieli Huetio Abrincensium episcopo, quòd bibliothecam suam domui professæ (Parisiensi) societatis Jesu dono dederit, ac sibi domicilium in eâdem domo sumpserit, carmina varii generis latina cum græco Idyllio*; à Paris, en 1694, *in* 8°. 15. *Cleander & Eudoxius, seu de Provincialibus quas vocant literis dialogi è gallico exemplari edito*; *Coloniæ Agrippinæ*, en 1694, à Pouzoles, ou plutôt à Naples, en 1695, *in*-8°, & encore ailleurs: c'est une traduction des entretiens de Cléandre & d'Eudoxe, composés par le P. Daniel, Jésuite. 16. *Ad Petrum Langletium, carmen*; à Paris, en 1696, *in*-8°. 17. *Ad illustrissimum archiepiscopum Remensem (Mauritium* Le Tellier) *libellus supplex & apologeticus, de ipsius decreto idibus Quintilibus 1697 perscripto*; à Paris, en 1698, *in*-8°. C'est une traduction de la remontrance du P. Daniel, contre l'ordonnance de M. Le Tellier, qui avoit condamné deux thèses, &c. *Voyez l'article du P.* Gabriel DANIEL. 18. *Orationes*; à Paris, en 1701, *in*-12, deux volumes. L'éditeur de ce recueil des harangues du P. de Jouvancy est le P. Gabriel-François le Jay, qui fit l'épitre dédicatoire à M. l'abbé Bignon, & l'avertissement. Le premier volume contient neuf harangues, dont voici les sujets: 1. *Trajectum ad Mosam expugnatum*: ce discours fut prononcé à Caen, l'an 1673. 2. *Burgundiam Sequanorum, quem Liberum Comitatum vocant, nunc maximè, postquam regis Christianissimi esse cœpit, dici liberam oportere*, prononcé à Caen, en 1674. 3. *Flandriam, nisi tota Gallica sit, felicem esse non posse*, prononcé à Paris, l'an 1678. 4. *Ludovico Magno regi Christianissimo, catholicæ & avitæ religionis vindici, panegyricus*, prononcé à Paris, l'an 1680. Ce discours est précédé d'une épitre dédicatoire à M. de Harlay, archevêque de Paris. 5. *Serenissimi principis ducis Burgundiæ genethliacum*; à Paris, en 1682. 6. *Quàm falsò & periculosè ingenii fama novitatis defensoribus tribuatur*; à Paris, en 1683. 7. *Panegyricus ecclesiæ Parisiensis*, avec une dédicace à M. de Harlay; à Paris, en 1686. 8. *Lutetiæ panegyricus*; à Paris, en 1688. 9. *Quid sibi Gallia de sereniss. ducis Burgund. institutione debeat polliceri*; à Paris, en 1690. Les suivantes sont dans le deuxiéme volume. 10. *Galliam nunquam aliàs magis invictam, quàm hoc anno 1690, nunquam vincere digniorem, fuisse*; à Paris, en 1691. 11. *Res anno 1692 prosperè in Galliâ gestas virtuti gallicæ deberi, non fortunæ*; à Paris, en 1692. 12. *Quàm est populis optanda pax, tam eruditis bellum literarium expetendum esse*; à Paris, en 1694. 13. *Gallos anno 1696, dum agere nihil videntur, plus quàm annis superioribus egisse*; à Paris, en 1696. Cette harangue a été traduite & imprimée en françois, sous ce titre: *Discours prononcé au collége de Louis le Grand, par le R. P.* de Jouvancy, *où il montre que les François ont plus fait l'année derniere, en ne paroissant rien faire, qu'en ce qu'ils ont fait de plus glorieux les années précedentes*, traduit par M. l'abbé Lordelot; à Paris, en 1697, *in*-12. 14. *Gentem Gallicam unam omnium esse cui religio debeat plurimùm, quæ plurimùm religioni debeat*; à Paris, en 1698. 15. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi*, &c. C'est une traduction latine de l'oraison funébre prononcée par le P. Bourdaloue: le françois est ici accompagné du latin. 16. *Clementi XI, seminarii Romani literarium obsequium: Theander, Drama allégoricum, & varii generis carmina*; à Rome, en 1701, *in-fol.* 17. *Magistris scholarum inferiorum societatis Jesu de ratione discendi & docendi, ex decreto congregationis generalis XIV*, à Florence, en 1703, *in*-8°, à Francfort, en 1706, *in*-8°, à Dijon, sous le titre de Florence, en 1708, *in*-8°, à Paris, en 1711, *in*-12. Cet ouvrage a été généralement applaudi. 18. *Ovidii Metamorphoseon libri 15, ab omni obscénitate expurgati: interpretatione, annotationibus, & Appendice de Diis & Heroibus poëticis illustrati*; à Rome, en 1704, *in*-12, à Rouen, en 1709 & 1717, *in* 8°, à Paris en 1715, deux volumes, *in*-12. L'*Appendix* a paru séparément avec des notes françoises de Nicolas Lallemant, fils d'un libraire de Rouen; à Rouen, en 1724, *in*-16, à Paris, en 1726, *in*-12, & en 1731, *in*-4°, à Paris, par les soins de M. César Chesneau du Marsais, qui y a joint une *double interprétation interlinéaire.* 19. *Historiæ societatis Jesu pars quinta, tomus posterior, ab anno 1591*, &c. à Rome, en 1710, *in-fol.* Ce volume forme le dernier de la cinquiéme partie de cette histoire, à laquelle les peres Orlandin, Sacchini & Poussines avoient travaillé avant lui. Ce dernier volume finit en 1616. Il fit beaucoup de bruit, & fut condamné en France par deux arrêts du parlement de Paris; le premier du 22 février 1713; le second du 24 mars de la même année, qui contient la déclaration demandée, & qui supprime l'ouvrage du P. Jouvancy. Cette affaire donna occasion à des écrits, dans lesquels on releva d'autres principes que l'auteur avoit mis dans son histoire. 20. *In sanctum Franciscum Xaverium Indiarum apostolum Odæ sacræ (tres) præcipuas ejus vitæ partes complexæ*; à Rome, en 1710, *in*-4°. 21. *Candidatus rhetoricæ olim à Petro Francisco Pomey, è societate Jesu, digestus, in hâc editione novissimâ auctus, emendatus & perpolitus*; à Rome, en 1710, *in*-16, à Paris, en 1712, *in*-12, à Venise, en 1713, *in*-12, à Lyon, en 1727, *in* 12, à Toulouse, en 1731, *in*-12. 22. *Clementi XI, opes & sociata principum arma Turcarum conatibus opponenti, Carmina lyrica*; à Rome, en 1716, *in*-4°. 23. *Institutiones poëticæ ad usum collegiorum societatis Jesu*; à Venise, en 1718, *in*-12. 27. *Varia variis, ut res ferebant, edita temporibus, carmina; itemque inscriptiones ac symbola heroïca, ad pompas, vel funebres, vel aliùs generis.* 24. Le P. de Jouvancy a traduit aussi en latin quelques écrits de Théodore Studite, dont le pere Jacques Sirmond avoit commencé une édition qui a été achevée par le pere de la Baune. *Voyez la* BAUNE. * Extrait principalement d'un *mémoire manuscrit latin*, communiqué par le P. Oudin, Jésuite.

JOUVENET (Jean) peintre, fils de Laurent Jouvenet, aussi peintre, qui descendoit de plusieurs peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen le 12 avril de l'an 1644. Il apprit les premiers élémens de la peinture de son pere, qui l'envoya à Paris à l'âge de 17 ans, pour perfectioner les dispositions qu'il avoit pour le dessin, où il devint très-habile en peu de temps. M. le Brun, premier peintre du roi, qui connut son mérite, l'employa aux ouvrages qu'il faisoit pour le roi Louis XIV, & le présenta à l'académie

de peinture, où il fut reçu l'an 1675 le 24 mars, avec applaudiſſement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Eſther évanouie devant Aſſuérus, que les académiciens regardent comme un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir paſſé par toutes les charges de l'académie, il fut élu en 1707, l'un des quatre recteurs, qui furent nommés après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans les lieux ſpacieux, comme on le peut voir dans la chapelle du château de Verſailles, où il a peint une pentecôte; dans l'égliſe des Invalides, où il a peint à freſque les douze apôtres; dans le prieuré de ſaint Martin-des-Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans pluſieurs autres égliſes : ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne ſont pas à beaucoup près ſi eſtimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de ſon eſprit ne lui permettant pas de revenir ſur ſon ouvrage, pour le terminer, auſſi en a-t-il fait un très-petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns ſont fort eſtimés, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de peinture, à pluſieurs de ſes contemporains, qui s'y ſont particulierement attachés. Sur la fin de ſa vie, en 1713, il devint paralytique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le ſecours des eaux minérales, il déſeſpéroit de pouvoir peindre, lorſque donnant leçon à un de ſes neveux ſur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & eſſaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réuſſi, il en fit de nouvelles avec ſuccès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande ſalle du parlement de Rouen, & un grand tableau de la viſitation de la Vierge, qui ſe voit dans le chœur de l'égliſe de Paris, qui ſont les derniers ouvrages qu'il a faits, & qui ne cédent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le 5 avril 1717, âgé de 73 ans, ne laiſſant point de garçons héritiers de ſon génie : mais au défaut de fils il a eu un éleve dans ſon neveu, reçu depuis ſa mort à l'académie royale de peinture & ſculpture. * *Mém. du temps. Mercure de France*, juillet 1730.

JOUVENNEAUX (Gui) que d'autres appellent JOUANEAUX, JOUENNEAUX, & enfin JUVENAL, religieux de l'ordre de S. Benoît, abbé de S. Sulpice de Bourges, naquit dans le Maine, & ſelon quelques-uns dans la ville même du Mans. Il nous apprend lui-même dans une lettre écrite à Nicolas le Pelletier, ſon compatriote, qu'il étoit né pauvre & d'une famille qui n'avoit rien de diſtingué : mais il avoit de l'eſprit, & de grandes diſpoſitions pour les ſciences, & le Pelletier prit ſoin de les faire cultiver. Il lui procura les livres qui lui étoient néceſſaires, & les moyens d'étudier ſous un habile grammairien. Enſuite, il l'envoya à Paris, pour y continuer ſes études, & Gui y fit de grands progrès, ſur-tout dans les belles lettres. Il enſeignoit celles-ci à Paris publiquement & en particulier, avant l'an 1490. Dans une lettre qui ſe trouve dans ſon commentaire ſur Térence, il dit qu'il avoit réſolu de quitter cette qualité de grammairien, & de s'appliquer le reſte de ſa vie à l'étude de la théologie & des lettres ſaintes. Il y met cependant une condition, ſi l'indigence ne l'oblige pas à continuer ſon premier genre de vie. Ce qui fait croire que les ſecours qu'il recevoit ne le mettoient pas à ſon aiſe. Il ne tarda pas à prendre un parti qui le mit en état de ſuivre ſon inclination. La réforme ayant été miſe en 1488, dans la congrégation de Chezal-Benoît, & en particulier dans le monaſtere de ce nom, en Berri, ſous le vénérable P. dom Pierre Dumas, qui en étoit abbé régulier, favoriſé en cela par meſſire Pierre Cadoet, archevêque de Bourges, Gui réſolut d'entrer dans cette maiſon; & il y prit, en effet, l'habit de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1493. Pluſieurs hommes de réputation ſuivirent ſon exemple, & ce monaſtere ſe vit en peu de temps rempli de perſonnes celébres par leur doctrine. La piété avec laquelle il y vécut, le zèle & la ferveur qui accompagnoient toutes ſes actions, engagerent quelques temps après dom Guillaume Alabat, abbé de S. Sulpice de Bourges, à lui remettre la dignité & le ſoin de ſon abbaye, avec l'agrément du roi & de l'archevêque de Bourges, afin qu'il y établît une réforme ſemblable à celle qui étoit en vigueur à Chezal-Benoît. Gui amena avec lui dix-huit religieux, & dès la fin de l'an 1497, il travailla ſérieuſement à l'œuvre pour laquelle il avoit été appellé. Il mit auſſi la réforme dans le monaſtere des religieuſes de S. Laurent, dans la même ville, qui étoient pareillement de l'ordre de S. Benoît. Gui après avoir ſoutenu par ſa vigilance, par ſes ſoins, & par ſes bons exemples les édifices ſpirituels qu'il avoit établis; & après s'être acquis une grande réputation par ſa vertu & par ſes lumieres, mourut l'an 1505. Dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui a fait des recherches ſur la vie & les ouvrages de Gui, dit qu'il ne ſait en quelle année il publia à Paris ſon commentaire ſur Térence. M. Maittaire le met l'an 1492. *Terentius cum commentario Guidonis Juvenal; Pariſ. operâ Georgii Wolf, in-fol.* Et dans la note qui eſt en marge, il rapporte ceci en latin : cet ouvrage a été imprimé à Paris, par les ſoins de George Wolf, de Bade, pour Philippe Pigouchet, & Engelbert de Marnef, libraires, demeurant à Paris, &c. l'an de l'incarnation du ſeigneur 1492, le 20 octobre. Jean-Albert Fabricius ne parle point de cette édition dans ſa bibliothéque latine. Cet ouvrage de Gui fut réimprimé à Lyon, en 1493, *in*-4°, par Jean Trechſel, Allemand : cette édition eſt encore omiſe par Fabricius. Joſſe Badius Aſcenſius y fit des additions du conſentement de Gui : elles parurent dans l'édition de 1496, à Strasbourg, ſelon MM. Maittaire & Fabricius. Cet ouvrage de Gui fut dédié par l'auteur même à Germain de Ganay, qui avoit été reçu conſeiller au parlement de Paris, en 1484, qui fut enſuite évêque de Cahors, d'où il paſſa à l'évêché d'Orléans, l'an 1514. Gui le loue beaucoup ſur ſon amour pour les lettres & la protection qu'il accordoit à ceux qui les cultivoient. Il dit que ce magiſtrat, depuis évêque, n'épargnoit point l'argent pour ſe procurer les livres les plus rares qu'il communiquoit volontiers à ceux qui en avoient beſoin. Il en parle comme d'un homme très-ſavant dans le droit civil & canonique, dans la philoſophie & dans les mathématiques. Ce fut lui qui publia le miſſel d'Orléans, de l'an 1519. Il y a une autre épitre dédicatoire dans le même ouvrage de Gui à Nicolas de la Chapelle, bachelier en théologie, & profeſſeur en l'un & l'autre droit : & à la fin du livre, trois lettres du même auteur; l'une à Martin Guerrand, ſecrétaire de l'évêque du Mans, bon juriſconſulte; la deuxiéme à ſon bienfaiteur Nicolas le Pelletier; la troiſiéme à Michel Bureau, profeſſeur en théologie, qui fut depuis abbé de la Couture au Mans, & évêque d'Hiérapolis. Il y a encore d'autres éditions du commentaire de Gui ſur Térence, que l'on peut voir dans le P. Liron. On remarquera ſeulement qu'il en a omis une de 1494, à Veniſe, *in-fol.* citée par M. Maittaire. La même année 1494. Gui publia à Paris, chez Félix Baligault, une explication en latin des élégances de Laurent Valle & de Gellius, qu'il dédia à Guillaume Briçonet, évêque de Lodéve. On y trouve auſſi huit lettres de l'auteur à différentes perſonnes. MM. Maittaire & Chevillier citent une autre édition de cet ouvrage faite la même année 1494, à Paris, *in*-4°, par les aſſociés Ulric Géring & Berthold Rembold, qui demeuroient dans la rue de Sorbonne. Il y en a eu une troiſiéme depuis à Rouen, chez Pierre Olivier, entrepriſe aux dépens

de trois libraires, Michel Angier, qui demeuroit à Caen, Jean Macé, à Rennes, & Richard Macé, à Rouen. Le dernier ouvrage de littérature, dont parle le P. dom Liron, est une grammaire qu'il dit avoir été imprimée à Limoges, *in*-4°, en 1518. (*Guidonis Juvenalis grammatica*). Gui ayant trouvé de l'opposition dans les réformes dont il fut chargé, entreprit de convaincre les esprits par des raisonnemens & des preuves qui justifioient sa conduite. L'ouvrage qu'il fit à cette occasion, est intitulé : *Reformationis monasticæ vindiciæ seu defensio, noviter edita à viro bonarum artium perspicacissimo Guidone Juvenale ordinis sancti Benedicti, nec non per eundem rursùs diligentissimè castigata. Parisiis, impensis Angelberti & Godfridi de Marnef : operâ Joannis Barbier, & Francisci Foucher sociorum*, 1503, *in*-12. On ignore l'année de la premiere édition. Cette défense est divisée en trois livres ; dans le premier l'auteur réfute les fausses excuses dont les religieux qui s'opposoient à la réforme, se servoient pour la rejetter, & montre combien ils étoient obligés de l'embrasser pour leur salut ; dans le deuxiéme il oppose la vie des moines relachés à celle des réformes. Il emploie le troisiéme à combattre l'acte d'appel que les opposans avoient interjetté au parlement de Paris, & qu'ils avoient fait imprimer. Cet ouvrage est utile & curieux. Gui le dédia au parlement même de Paris, par deux discours préliminaires, dans le deuxiéme desquels il fait un grand éloge de cet illustre corps. Enfin on a de Gui une traduction françoise de la régle de S. Benoît, imprimée, *in*-12, à Paris, en 1505, & plusieurs fois réimprimée depuis. On en a une édition de 1573, *in*-16, à Paris, chez Marnef, revue & corrigée par un moine de Clairvaux ; & une autre en 1580. * *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, *tom. III.* Maittaire, *annales typographici, tom. I.* Chevillier, *de l'origine de l'imprimerie, page* 98. Joan. Alberti Fabricii, *bibliotheca latina, tome I.*

JOUX, en latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même bailliage un village avec abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le lac de Joux, à sept lieues de Pontarlier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du mont Jura le nom de *Mont Joux*. * Baudrand.

JOYENVAL, abbaye de l'ordre de Prémontré dans l'isle de France, située à deux lieues de S. Germain-en-Laye du côté du couchant. La mense abbatiale est unie à l'évêché de Chartres. * Baudrand.

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontieres de Languedoc & de Gévaudan, a eu titre de vicomté, puis de duché, ayant été érigé en duché-pairie l'an 1581, par Henri III, en faveur d'*Anne*, vicomte de Joyeuse. Cette pairie a été éteinte par la mort de *François-Joseph* de Lorraine, duc d'Alençon, de Guise, & de Joyeuse, arrivée le 16 mars 1675 ; mais en 1714, la vicomté de Joyeuse, & les seigneuries de Baubrai, Rosiers, &c. ont été érigées en duché-pairie sous le nom de *Joyeuse*, en faveur de Louis de Melun, prince d'Epinoi, & de ses descendans. Il a donné son nom à la maison de Joyeuse.

JOYEUSE. La maison de Joyeuse est une des meilleures & des plus anciennes maisons du royaume de France.

I. GUILLAUME, seigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, selon le nobiliaire de Champagne du sieur d'Hozier, épousa *Marquise*, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Châteauneuf ; GUI, qui suit ; *Guerin*, seigneur d'Apcher, dont la postérité subsiste ; & *Raymond*, seigneur de Barjac.

II. GUI de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laissa d'*Assumens*, sa femme, RANDON, qui suit.

III. RANDON de Châteauneuf, laissa de *Vierne* d'Anduze, dame de Joyeuse, sa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, seigneur d'Aletz, & de *Vierne* du Luc, dame de Joyeuse ; DRAGONET, qui suit ; & *Iolande* de Joyeuse, mariée à *Guillaume* II du nom, seigneur d'Estaing.

IV. DRAGONET, seigneur de Joyeuse, vivoit en 1268. Il épousa *Béatrix* de Roquefeuil, dont il eut BERNARD, qui suit ; *Dragonet*, chevalier de Rhodes, commandeur de Compeyronnat près Narbonne, vivant en 1345 ; & *Miralde* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, seigneur de Laudun.

V. BERNARD, baron de Joyeuse, servit dans les guerres de Gascogne, & vivoit en 1344. Il avoit épousé le 17 novembre 1312, *Alexandre* de Peyre, fille d'*Astorg*, seigneur de Peyre, & de *Marguerite*, dame de Peyre & de Chalanò, dont il eut RANDON I, qui suit ; *Guérin* ; *Guigues* ; *Rostaing* ; *Marguerite* ; *Jeanne*, mariée à *Géraud* Adhemar, seigneur de Monteil-Aymar & de Grignan ; & *Randonne* de Joyeuse, alliée à *Raymond* de Peyre, seigneur de Servieres.

VI. RANDON I du nom, baron de Joyeuse, vivoit en 1365, & laissa de *Flore* de Quailus, fille de *Dieudonné*, seigneur de Quailus, qu'il avoit épousée le 14 de juin 1346, LOUIS I, qui suit.

VII. LOUIS I du nom, baron de Joyeuse, vivoit en 1390, & avoit épousé 1° le 8 octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume*, seigneur de Chalançon : 2° le 26 mai 1379, *Tiburge*, dame de S. Didier, la Mastre, &c. à condition que lui & ses successeurs écarteleroient ses armes de celles de S. Didier. Du premier lit sortit *Catherine* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, seigneur de Laudun ; & du second vinrent RANDON II, qui suit ; & *Claire* de Joyeuse, mariée le 8 février 1399, à *Robert*, vicomte d'Uzez, seigneur de Remolins.

VIII. RANDON II du nom, baron de Joyeuse & de S. Didier, chevalier, conseiller & chambellan de Charles, dauphin, régent du royaume, & gouverneur du Dauphiné, épousa 1° *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelat, dite de *Chaslus*, dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelat, & de *Marie* de Chaslus : 2° *Louise* de S. Priest en Jarrest, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, LOUIS II, qui suit ; *Jean*, chevalier de Rhodes ; & *Jeanne* de Joyeuse, mariée à *Gibert*, seigneur de la Fayette, maréchal de France.

IX. LOUIS II du nom, baron de Joyeuse, demeura prisonnier des Anglois à la journée de Crévant en 1423. Le roi Charles VII, pour le récompenser de ses pertes & de ses peines, érigea en 1432, sa baronie de Joyeuse en vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé le 29 octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, seigneur de Thais, de Saliniere & de Mirandol, président au parlement de Provence, dont il eut TANNEGUI, qui suit ; *Marguerite*, alliée à *Jean* le Forestier, seigneur de Vauvert ; *Louise*, mariée 1° à *Béraud* de la Tour, seigneur de S. Vidal : 2° à *Louis* de S. Priest, dit *Maréchal*, seigneur d'Espinac ; & *Jeanne* de Joyeuse, femme de *Louis*, seigneur de Lestrange.

X. TANNEGUI, vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1486. Il avoit épousé le 20 juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut GUILLAUME I, qui suit ; *Charles*, abbé de Chambon, évêque de S. Flour ; LOUIS, seigneur de Bothéon, qui a fait *la branche des comtes de* GRANDPRÉ *& de* VERPEIL, *rapportée ci-après* ; *Jeanne*, mariée à *Gui* de la Baume IV du nom, comte de Montrevel ; & *Anne* de Joyeuse, alliée à *Thibaud* de Budos II du nom, seigneur de Portes.

XI. GUILLAUME I du nom, vicomte de Joyeuse, conseiller & chambellan du duc de Bourbon, vivoit

en 1493. Il avoit épousé en 1472, *Anne* de Balsac, fille de *Roffec* de Balsac, seigneur d'Entragues, sénéchal de Beaucaire, gouverneur du Pont S. Esprit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, dame de Châtillon, dont il eut CHARLES, qui suit; *Louis*, évêque de Saint-Flour; *Guillaume*, évêque d'Aleth; *Jacques*, abbé de S. Antoine de Viennois, doyen de Notre-Dame du Pui, mort le 27 juin 1542; *Thibault*, chevalier de Rhodes; JEAN, seigneur de S. Sauveur & d'Argues, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Anne*, mariée à *N.* seigneur d'Orlac en Auvergne; & *Françoise* de Joyeuse, alliée à *N.* baron de la Tourette.

XII. CHARLES, vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1532. Il avoit épousé le 9 décembre 1503, *Françoise* de Meuillon, fille d'*Antoine*, baron de Bressieux, &c. lieutenant général en Dauphiné, & d'*Isabeau* de Peyre, dont il eut *Louis*, tué à la bataille de Pavie; *Jacques*, vicomte de Joyeuse, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, sans alliance, ayant institué héritiers ses oncles; *Heléne*, mariée à *N.* seigneur de Brézons & de Montréal en Auvergne; & *Jeanne* de Joyeuse, alliée à *Gaspard* d'Urfé, seigneur d'Aurose.

XII. JEAN de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur, sixiéme fils de GUILLAUME I du nom, vicomte de Joyeuse, &c. & d'*Anne* de Balsac, succéda à son neveu au vicomté de Joyeuse, fut lieutenant général pour le roi en Languedoc sous le connétable de Montmorenci, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & capitaine de la ville de Narbonne, & fit son testament en 1555. Il avoit épousé le 22 novembre 1518, *Françoise* de Voisins, baronne d'Arques, dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Voisins, baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut *Jean-Paul*, vicomte de Joyeuse, mort sans alliance; GUILLAUME II, qui suit; *Anne*, mariée à *François* de Bruyeres, baron de Chalabre; *Paule*, alliée à *François* de Caleu, dit *de Chaste*, bailli de Velai; *Françoise*, mariée 1° à *Aimeri* de Narbonne, baron de Campendu: 2° à *Antoine* de Gaste, seigneur de Lupé; & *Catherine* de Joyeuse, épouse de *Enémond* de Brancas, baron d'Oise & de Maubec.

XIII. GUILLAUME II du nom, vicomte de Joyeuse, &c. maréchal de France, *dont il sera parlé dans un article séparé*, mourut fort âgé en 1592. Il avoit épousé vers l'an 1561 *Marie* de Batarnai, fille de *René*, comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne*, duc de Joyeuse, pair & amiral de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la reine *Louise*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Némours, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 24 septembre 1581. 2. *François*, cardinal, duc de Joyeuse, né le 24 juin 1562, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort doyen des cardinaux le 23 août 1615, âgé de 53 ans. 3. HENRI, qui suit. 4. *Antoine Scipion*, chevalier de Malte, grand-prieur de Toulouse, puis duc de Joyeuse, après son frere aîné, qui se noya dans la petite riviere du Tarn, en sa retraite après le combat de Villemur le 20 octobre 1592. 5. *Georges*, vicomte de S. Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accomplissement de son mariage avec *Claude*, marquise de Moi, fille de *Charles* de Moi. 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuse, seigneur de S. Sauveur, tué avec le duc de Joyeuse, son frere aîné, à la bataille de Coutras en 1587.

XIV. HENRI de Joyeuse, comte du Bouchage, puis duc de Joyeuse, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garde-robe, gouverneur & lieutenant général des pays d'Anjou, Touraine, le Maine & Perche, puis de Languedoc, *qui aura ci-après son article*, mourut le 27 septembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épousé *Catherine* de Nogaret de la Valette, sœur de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, colonel général de l'infanterie françoise, dont il eut *Henriette-Catherine*, duchesse de Joyeuse, comtesse du Bouchage, &c. née le 8 janvier 1585, mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier: 2° en 1611, à *Charles* de Lorraine, duc de Guise, morte le 25 février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOTHEON & de GRANDPRÉ.

XI. LOUIS de Joyeuse, troisiéme fils de TANNEGUI, vicomte de Joyeuse, & de *Blanche* de Tournon, fut seigneur de Bothéon, de Banzac, &c. l'un des tuteurs de François de Bourbon, comte de Vendôme; chambellan des rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII; lieutenant au gouvernement de Paris, Isle de France, Senlis, Beauvoisis, Vermandois, Champagne & Brie; gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & mourut le 4 mars 1498. Le roi Louis XI lui fit épouser 1° le 3 février 1477, *Jeanne* de Bourbon, dame de Rochefort, de S. Geniez & de Champigni, fille aînée de *Jean*, comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Bauveau, morte en 1487: 2° *Isabeau* de Hallwin, comtesse de Grandpré, fille de *Jean*, seigneur de Hallwin, & de *Jeanne* de la Clitte, dame de Comines. Du premier lit vinrent FRANÇOIS, qui suit; & *Anne* de Joyeuse, mariée le 3 octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, baron de Cousan, bailli de Forez. Du second lit il eut ROBERT, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jean*, abbé de la Honce & de Belleval; & *Magdeléne* de Joyeuse, mariée à *Jean* d'Illiers, baron des Adrets, gouverneur de Vendôme.

XII. FRANÇOIS de Joyeuse, seigneur de Bothéon, de Préaux, &c. épousa le 5 novembre 1504, *Anne* de Gaste, dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuse, dame de Bothéon, mariée 1° à *Claude*, seigneur de S. Chaumont: 2° à *François* de Montmorin, seigneur de S. Hérem, gouverneur d'Auvergne.

XII. ROBERT de Joyeuse, fils de LOUIS de Joyeuse, seigneur de Bothéon, & d'*Isabeau* d'Hallwin, comtesse de Grandpré, sa seconde femme, fut comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épousé le 15 juillet 1519 *Marguerite* de Barbançon, dame de Montgobert, dont il eut FOUCAULT, qui suit; ANTOINE, seigneur de Montgobert, *qui a fait la branche des seigneurs de* VERPEIL, *rapportée ci-après*; *Nicolas*, abbé de Belleval; & *Isabeau* de Joyeuse, mariée 1° à *Robert* d'Averhoult, seigneur de Tourteron: 2° à *Claude* d'Anglure, seigneur de Jours, &c.

XIII. FOUCAULT de Joyeuse, comte de Grandpré, &c. guidon de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Jametz, & enseigne de celle du duc d'Anjou, épousa en août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, seigneur de Jours, &c. & de *Françoise* de Dinteville, dont il eut *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569; *Roger*, comte de Grandpré, mestre de camp des régimens de Poitou & de Champagne, mort sans alliance en 1589; CLAUDE, qui suit; ANTOINE, *qui a fait la branche des seigneurs de* SAINT-LAMBERT, *rapportée ci-après*; *Françoise*, mariée à *Robert* d'Alaumont, baron de Cernai; *Susanne*, alliée 1° à *François* des Marins, seigneur de la Queue-aux-Bois: 2° à *Philippe* d'Ambli, seigneur de Malmi; *Marguerite*, femme de *Valentin*, seigneur de Sugni, bailli de Rhételois; *Philippe*, épouse de *Charles* de Rouci, seigneur de Manré; *Claude*, mariée 1° à *Jean* de Fiquelmont, seigneur de Malatour: 2° à *Humbert*, seigneur de Bildstein, chambellan du duc de Lorraine: 3° à *Louis* de Vigneul, seigneur du Mesnil;

Louise, alliée à *René* d'Aspremont, seigneur de Vandi; & *Anne* de Joyeuse, femme de *Jean* de Thomassin, baron de Montbaillon, gouverneur de Blamont, & grand gruyer de Lorraine.

XIV. Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, &c. gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, épousa en février 1588, *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, baron de Torpes, gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise* d'Anglure, dont il eut *Pierre*, comte de Grandpré, tué au siége de Montauban en 1621, sans avoir été marié; *Catherine*, religieuse à Avenai; *Henriette*, alliée à *Charles* de Lénoncourt, seigneur de Gondrecourt; & *Marguerite* de Joyeuse, comtesse de Grandpré, mariée 1° en 1612, à *Jean-Pancrace* de Milendonck, baron de Peth & de Bruyeres: 2° à *Antoine-François* de Joyeuse son cousin.

Branche des seigneurs de Saint Lambert.

XIV. Antoine de Joyeuse, quatriéme fils de Foucault de Joyeuse, comte de Grandpré, & d'*Anne* d'Anglure, fut d'abord abbé de Belleval, puis seigneur de S. Lambert, & gouverneur de Mézieres. Il mourut le 26 octobre 1611, laissant de *Henriette*, fille de *Robert*, marquis de la Viefville, chevalier des ordres du roi, grand fauconier de France, &c. & de *Guillemette* de Bossut, qu'il avoit épousée en mai 1594, Robert, qui suit; Antoine-François, *qui a fait la branche des comtes de* Grandpré, *mentionée ci-après*; *Anne*, mariée à *Henri* d'Haraucourt, seigneur d'Escraigne, gouverneur de Nanci; & *Catherine* de Joyeuse, religieuse à S. Pierre de Reims.

XV. Robert de Joyeuse, seigneur de S. Lambert, &c. lieutenant de roi au gouvernement de Champagne, épousa 1° le 2 juillet 1619, *Anne* Cauchon, fille de *Charles*, baron du Tour, & d'*Anne* de Gondi: 2° en janvier 1650, *Nicole* de Villier, fille de *Jean*, seigneur de Barbaise, & de *Lucie* de Bohan. Il eut du premier lit, *Henriette-Charlotte*, mariée à *Adrien-Pierre* de Thiercelin, marquis de Brosse; & *Marguerite* de Joyeuse, chanoinesse à Poussai. Du second lit, vint Jules-César, qui suit.

XVI. Jules César de Joyeuse, seigneur de S. Lambert & de Ville-sur-Tourbé, vicomte de Warmereville, élevé page de la chambre du roi, avoit épousé *Anne* Sahuguet, fille de *Daniel* Sahuguet, seigneur de Termes, lieutenant de roi à Sedan, & de *Gabrielle* de Pouilli.

Branche des comtes de Grandpré.

XV. Antoine-François de Joyeuse, second fils d'Antoine, seigneur de S. Lambert, & de *Henriette* de la Viefville, né en 1602, fut en sa jeunesse abbé de Thénaille & de Belleval; & ayant pris le parti des armes, fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 juin 1623, avec *Marguerite* de Joyeuse, sa parente, comtesse de Grandpré, veuve de *Jean-Pancrace* de Milendonck, baron de Peth & de Bruyeres, & fille de *Claude* de Joyeuse, comte de Grandpré, & de *Philiberte* de Saulx, dont il eut Charles-François, qui suit; *Jean-Armand*, marquis de Joyeuse, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de la ville de Metz, & des pays & évêchés de Metz & Verdun, mort le premier juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité de *Marguerite* de Joyeuse, dame de Verpeil, sa cousine, fille de *Michel*, baron de Verpeil, seigneur de Montgobert, &c. & de *Marie* de Trumelet, qu'il avoit épousée en juin 1658, morte le 22 juin 1694; *Claude*, abbé de Mouzon & d'Eslan, mort en 1710; *Anne-Roberte*, mariée à *Charles* de Rouvre, baron de Cernai; *Catherine-Philiberte*, alliée à *Claude* de S. Vincent, baron d'Aunoi; *Henriette*, religieuse; & *Marie-Catherine* de Joyeuse, née posthume, morte jeune.

XVI. Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, mestre de camp de cavalerie, lieutenant général des armées du roi, mourut le 8 de mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1° *Charlotte* de Couci, fille de *Louis* de Mailli, dit *de Couci*, seigneur de Croi, & d'*Elizabeth-Claire Eugénie* de Croi: 2° *Henriette-Louise* de Cominges, fille de *Louis*, marquis de Vervins, & de *Gabrielle* de Pouilli. Du premier lit, sont issus *Claude*, mort religieux de Prémontré; & Jules, qui suit. Il eut du second lit, *Abraham*, mort par accident; *Michel*, mort sans alliance; *Joseph*, prieur de S. Jérôme, près Langres, puis colonel d'un régiment dans l'armée du prince Ragotzi; *Henriette-Marie-Benédictine*, religieuse; *Marie*, morte jeune; *Anne-Ferdinandine*; & *Jean* de Joyeuse, capitaine de cavalerie, qui a épousé le 19 mars 1689, *Marie-Victoire* de Mérode, dont il a *Jules-Armand*, né en octobre 1694; & *Claude* de Joyeuse, née le 3 septembre 1692.

XVII. Jules de Joyeuse, comte de Grandpré, &c. gouverneur de Stenai, lieutenant de roi de Champagne, en 1698, a épousé *Guillemette-Angélique* des Réaux, fille de *René*, seigneur des Réaux, lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de ses camps & armées, & d'*Anne* Rochereau.

Branche des seigneurs de Montgobert & de Verpeil.

XIII. Antoine de Joyeuse, second fils de Robert de Joyeuse, comte de Grandpré, & de *Marguerite* de Barbançon, dame de Montgobert, fut seigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épousa en octobre 1572, *Magdeléne* des Lyons, dame d'Espaux, fille d'*Adolphe*, seigneur d'Espaux, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Stenai, lieutenant au gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette* de la Taste, dame de Sy, dont il eut *Adolphe*, seigneur de Sy, mort sans alliance; *Nicolas*, baron de Verpeil, mort en 1586; *René*, baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; Robert, qui suit; & *Charles* de Joyeuse, seigneur d'Espaux, grand louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, sans laisser de postérité de *Louise* Prud'homme, ni de *Marguerite* d'Audinfert, ses deux femmes.

XIV. Robert de Joyeuse, baron de Verpeil, seigneur de Montgobert, &c. épousa *Judith* Hennequin, dame de Mathau, fille d'*Alexandre*, seigneur de Mathau & de Clichi, & d'*Anne* du Breuil, dont il eut Michel, qui suit; *Edmond*, Jésuite; *Alexandre*, seigneur de Montgobert, lieutenant au gouvernement de Béthune, bailli de Lens, mort sans postérité de *Marie* de Fontaines, qu'il avoit épousée le 6 février 1639, morte le 4 février 1709, âgée de 82 ans; *Robert*, lieutenant de la compagnie du comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; *Judith-Anne*, mariée en 1639 à *François* de Riencourt, seigneur de Parfondrue; & *Aymée* de Joyeuse, morte jeune.

XV. Michel de Joyeuse, baron de Verpeil, seigneur de Montgobert, &c. épousa en 1630 *Marie* de Trumelet, veuve de *François* de Cussigni, baron de Vianges, & fille de *Robert* de Trumelet, seigneur des Gommeris, gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme* de Ranipont, dont il eut *Robert*, baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le régiment du comte de Grandpré; & *Marguerite* de Joyeuse, dame de Verpeil après la mort de son frere, maréchal de France, &c. morte le 22 juin 1694. * De Thou, *hist.* Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau.* D'Hozier, *table généalogique de la maison de Joyeuse.* Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE (Guillaume II du nom, vicomte de) seigneur de S. Didier, de Laudun, Puivert, Arques & Cauvissan, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, & lieutenant général pour le roi au gouvernement de Languedoc, étoit fils puîné de JEAN de Joyeuse, seigneur de S. Sauveur, &c. gouverneur de Narbonne, & de *Françoise* de Voisins. On le destina à l'église, & il eut même l'évêché d'Aleth du vivant de *Jean-Paul*, son frere aîné; mais comme il n'étoit pas lié aux ordres sacrés, il embrassa depuis la profession des armes, & succéda à son frere. Il servit utilement le roi Charles IX, dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France par le roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE (Anne de) duc & pair, & amiral de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, vicomte de Joyeuse, maréchal de France, & de *Marie* de Batarnai, & frere de *François*, cardinal, & de *Henri*, maréchal de France, donna un nouvel éclat à sa maison, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes graces du roi Henri III. Ce prince s'amusoit à se divertir avec les favoris: & les favoris s'occupoient à élever leur fortune, sans égards & sans mesures. Joyeuse fut fait duc & pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du roi, épousa *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la reine *Louise*, son épouse. Ce monarque lui donna la charge d'amiral de France le premier juin 1582, le collier de ses ordres en 1583, & le fit encore gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuse fut chargé par le roi du commandement d'une armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue résistance, il tailla en piéces, au Mont-Saint-Eloi, les régimens de Charbonnieres & de Borie; mais il parut qu'il faisoit la guerre avec plus de passion que de générosité, car il refusa de donner quartier à aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le siége de Compiere au seigneur de Châtillon, il prit Malaise, la Pierre, Marvéges, Salvagnac & Saint-Maixant; mais ses progrès s'arrêterent tout court, son armée s'étant beaucoup diminuée par la négligence qu'il avoit apportée à la bien discipliner. Davila dit qu'il alla demander du secours à la cour, & qu'il trouva l'esprit du roi si changé, qu'il vit à son abord sa faveur presque évanouie, par les artifices du duc d'Espernon, qui aspiroit à posséder seul les bonnes graces de son maître. Le même auteur ajoute, que le roi le soupçonant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le souvenir de ses bienfaits, lui dit publiquement: *Qu'il ne passoit à la cour que pour un poltron, & qu'il feroit bien de se laver de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'armée, & selon cet historien, le jetta tout-à-fait dans les intérêts de la maison de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien instruit, & que l'amiral ne fut renvoyé à l'armée sans autre dessein, que celui de s'opposer au roi de Navarre. En effet, le roi parla toujours avec estime de ce favori; & après la bataille de Coutras, témoigna un sensible regret de son malheur & de sa perte. Quoi qu'il en soit, il est du moins sur que sa faveur & son crédit attirerent la plupart des braves de la cour dans son armée, & que la croyant assez forte pour battre celle que le roi de Navarre commandoit, il refusa le secours que lui menoit le maréchal de Matignon, alors lieutenant de roi en Guienne. L'amiral de Joyeuse sachant que le même roi, depuis Henri IV, étoit audelà du village de Coutras, entre les rivieres de l'Isle & de la Drougne, dit avec un ton menaçant: *Que ce prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattît, ou qu'il crevât*; mais ce fut pour le malheur du duc, car il perdit la bataille qui se donna le 20 octobre 1587, & fut lui-même tué de sang froid, après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrît cent mille écus pour racheter sa vie. *Claude* de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur, frere de ce malheureux général, y fut aussi tué. Les Huguenots s'acharnerent près de trois heures sur les Catholiques, criant avec furie, *le Mont-Saint-Eloi*; se souvenant de l'inhumanité du duc, qui avoit fait périr deux de leurs régimens, sans miséricorde & sans quartier; mais le roi de Navarre fit cesser le massacre, & reçut les prisonniers de guerre avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuse ne laissa point de postérité. Sa pompe funébre se fit avec une grande magnificence dans l'église des Augustins de Paris. * Davila. De Thou. Mézerai. Péréfixe, *vie de Henri IV*. Callières, *histoire du maréchal de Matignon*. Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE (François de) cardinal, archevêque de Toulouse, second fils de GUILLAUME II, maréchal de France, gouverneur de Languedoc, &c. & de *Marie* de Batarnai, naquit le 24 juin 1562, fut élevé dans les sciences, & fut archevêque de Narbonne en 1582. L'année suivante, il fut fait cardinal par le pape Grégoire XIII, & quoiqu'extrêmement jeune, il se distingua tellement par son mérite, que le roi Henri III lui donna entrée dans son conseil, & l'envoya à Rome, pour être protecteur de France en cette cour. Il y soutint admirablement bien les droits de la couronne, tant pour la préséance contre l'ambassadeur d'Espagne, qu'auprès de Sixte V, à qui les partisans d'Espagne faisoient accroire que Henri III soutenoit les hérétiques. A son retour en France, il fut fait archevêque de Toulouse, & retourna à Rome en 1591, pour se trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le saint siége. En 1600, il reçut la reine Marie de Médicis à Marseille, & l'année suivante il tint sur les fonts baptismaux au nom du pape, qui l'avoit fait son légat, le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. Il succéda en 1604 à Charles III de Bourbon, en l'archevêché de Rouen, & se trouva à Rome à l'élection de Léon XI, & de Paul V. Le roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens: ce qu'il négocia avec tout le succès qu'on s'étoit promis de son génie & de sa prudence. Il en donna des marques en plusieurs occasions. Aussi les papes & nos rois, qui avoient beaucoup d'estime pour lui, la lui témoignerent en toute sorte de rencontres. Il couronna la reine Marie de Médicis à S. Denys en 1610, & sacra le roi Louis XIII à Reims, après la mort funeste de Henri IV, son pere. En 1614 il présida au nom du clergé aux états généraux de France, & le 23 août 1615, il mourut doyen des cardinaux, à Avignon, le 27 août, âgé de 53 ans, illustre par ses emplois & par sa dignité, dont il laissa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un séminaire à Rouen, d'une maison pour les Jésuites à Pontoise, & d'une maison à Dieppe pour les peres de l'Oratoire. * De Thou, *hist. l.* 137. Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. I, p.* 392, 606 *& seq. &* 705. Sponde. Frizon. Pétramellarius. Auberi, *en sa vie*. Ciaconius, *en la contin.* Gautier, *in chron.* Le pere Anselme, &c.

JOYEUSE (Henri de) comte du Bouchage, puis duc de Joyeuse, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garderobe, gouverneur & lieutenant général des pays d'Anjou, Touraine, Maine & Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, maréchal de France, naquit en 1567, se distingua dans les armes, & ensuite se fit Capucin le 4 de septembre 1587, vingt-six jours après la mort de sa femme, & fit profession sous le nom du pere *Ange*. Il demeura dans cet ordre jusqu'en 1592, que son frere, grand-prieur de Toulouse, se noya dans le Tarn,

Tarn, après le combat de Villemur le 20 d'octobre. Les seigneurs de Languedoc l'obligerent de se mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, sous prétexte de conserver la religion catholique dans cette province, lorsque le roi Henri IV étoit encore huguenot. Par le crédit du cardinal de Joyeuse son frere, il obtint du pape les dispenses nécessaires, maintint tant qu'il put son parti dans le Languedoc, dont il eut le gouvernement, & fut un des plus zélés partisans de la Ligue. Enfin, en 1596 il fit son accommodement avec le roi, qui lui donna le bâton de maréchal de France. Henri de Joyeuse avoit épousé *Catherine* de la Valette, sœur puînée de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, dont il eut *Henriette-Catherine*, duchesse de Joyeuse, comtesse du Bouchage, &c. Il la maria en 1599 à *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier. Après ce mariage, touché par les larmes de sa mere, dame très-dévote, pressé par sa propre conscience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zèle, qui le fit plus considérer que sa naissance & ses dignités. Le P. Ange vécut le reste de ses jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 septembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & fut enterré dans l'église de son ordre de la rue saint Honoré, où l'on voit son tombeau de marbre noir, devant le grand-autel. *Voyez* la vie du P. Ange, composée par M. de Callieres; & CHARLES de Lorraine, duc de Guise.

JOYEUSE (Henriette-Catherine de) duchesse de Montpensier, fille unique & héritiere de *Henri*, duc de Joyeuse, comte du Bouchage, maréchal de France, &c. & de *Catherine* de la Valette, fut mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique: 2° en 1611, à *Charles* de Lorraine, duc de Guise, & mourut à Paris le 25 février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de religieuse dans l'église des Capucines.

JOYEUSE (Jean-Armand de) dit *le marquis de Joyeuse*, second fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, comte de Grandpré, commença de servir dans les armées en 1648, en qualité de capitaine de cavalerie, & servit en Flandre en 1649, sous le comte d'Harcourt. Étant mestre de camp de cavalerie en 1650, il fit la campagne sous le maréchal du Plessis-Praslin, se trouva à la levée du siége de Guise, & à la bataille de Rhétel, au siége de cette ville en 1653, à celui de Stenai, en 1654; à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la prise de la Capelle en 1656; commanda la cavalerie en 1657, & en 1658 étant brigadier des armées du roi: il se trouva au siége de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la cavalerie sous le prince de Condé & sous le duc de Luxembourg, dans les pays de Luxembourg & de Gueldre, lorsque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672, puis alla servir en Roussillon en qualité de maréchal de camp. Il servit en 1674 aux siéges de Herford & de Huningue; conduisit en 1676, un corps de cavalerie & d'infanterie au secours de la ville de Deux-Ponts, que le duc de Zell assiégeoit; fut nommé lieutenant général en 1677, servit en Flandre, & l'année suivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'armée en l'absence du maréchal de Créqui au siége de Luxembourg; & en 1685 le roi lui donna le gouvernement de la ville & citadelle de Nanci. Il servit en 1688, sous monseigneur le dauphin, en Allemagne, aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Frankendall; passa en Guienne avec le maréchal de Lorges en 1689, retourna en Allemagne en 1690; se trouva au siége de Mons en 1691, étant le plus ancien lieutenant général; & la même année il reçut le collier des ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut ensuite le commandement d'un corps de troupes, dans les pays de Tréves, de Juliers & de Cologne, pendant le siége de Namur; fut fait maréchal de France en mars 1693, dont il prêta le serment le ..... avril suivant. Il alla ensuite en Flandre, se trouva à la bataille de Nerwinde, où il commandoit l'aile gauche & la principale attaque, & y fut blessé d'un coup de mousquet. Il continua de servir les années suivantes, jusqu'à la conclusion de la paix en 1697; fut nommé gouverneur des évêchés de Metz, Toul & Verdun en août 1703, & mourut à Paris le premier juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité. * Voyez *son alliance dans la généalogie.*

JOYEUX (Pierre) de Loudun, médecin célébre, sur la fin du XVI[e] siecle, vecut long-temps chez lui sans ambition, & sans songer à autre chose qu'à cultiver les belles lettres. Il composa divers ouvrages en prose & en vers, comme un poëme de la constance de Job; il traduisit en notre langue celui de Fracastor, & travailla encore à d'autres ouvrages très-ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, duc de Montpensier & prince de Dombes, en Bretagne; & à son retour, il mourut à Paris, âgé d'environ cinquante ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été son ami, a fait son éloge parmi ceux des doctes François.

JOYOSA, ville d'Espagne, *cherchez* VILLA-JOYOSA.

JOZABAD, fils de Somer, se ligua avec quelques autres de la maison de Joas, roi de Juda, pour se défaire de ce prince; & quoique ce fût leur maître & leur roi, ils ne laisserent pas d'exécuter cet abominable parricide. * IV *des Rois*, 12, 2.

I P

IPERA, étoit anciennement une ville épiscopale de l'Asie mineure, dans la Lydie, près des confins de l'Ionie. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le Sarabat, à quelques lieues au-dessus de Smyrne. * Baudrand.

IPERIUS (Jean) surnommé *le Long*, & dit *Iperius*, parcequ'il étoit de la ville d'Ypres en Flandre, est un bon historien. Sa science dans le droit lui mérita le grade de docteur en décret & en droit dans l'université de Paris. Il fut ensuite abbé du célébre monastere de S. Bertin dans l'Artois, depuis l'an 1365, jusqu'en 1383, qui fut l'année de sa mort. Il joignoit une grande piété à beaucoup de science, & il montra souvent son zèle contre les religieux qui étoient tombés dans le relâchement. Il écrivit une histoire fort détaillée de son monastere, dans laquelle il inséra un grand nombre de faits interessans pour l'histoire de tout le pays. Jacques Meyer & Locres (Locrius) s'en sont servi avantageusement, l'un pour ses annales de Flandre, l'autre pour sa chronique du même pays. L'ouvrage d'Iperius n'étoit encore alors que manuscrit. Les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, l'ont fait imprimer depuis en 1717, dans le tome III du *Thesaurus novus anecdotorum*, *&c. pag.* 446 *& suiv.* sous ce titre: *Chronica, sive historia monasterii sancti Bertini.* Cet ouvrage est fort étendu; il commence à l'an 590, & est continué jusqu'à l'an 1294. On a encore de Jean *Iperius*, *Vita sancti Erkembodonis*, que le P. Godefroi Henschenius, Jésuite, a publiée avec des notes, dans les *Acta sanctorum*, au 12 d'avril. Dans la bibliothéque du roi de France, on conserve un manuscrit, dont le titre est: « Itinéraire » de la pérégrination & du voyage que fit un bon » preud'homme des Freres Prêcheurs, qui ot nom » *Frere Raoul.* » A la fin de ce manuscrit, on lit ces

paroles : « Sont en ce livre contenue par sobriété les » royaumes & les gens, les provinces, les loix, les » sectes, les hérésies, les monstres & les merveilles, » que ledit frere trouva ès parties d'Orient. Et fu cils » livres translaté de latin en françois, par frere Jean » de Ypre, moine de S. Bertin en S. Omer, en l'an » MCCCLI accomplis. » Jean Iperius mourut, comme on l'a dit, en 1383. Son épitaphe confirme cette date ; elle est conçue en ce peu de paroles : *Hîc jacet piæ memoriæ* JOANNES, *oriundus de Yprâ, quondam abbas monasterii, qui rexit XVII annis, & obiit anno Domini MCCCLXXXIII, secundâ die mensis januarii. Orate pro eo. Requiescat in pace. Amen.*

* Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in*-4°, *tom. II*, *pag.* 669. L'avertissement mis par les Bénédictins, au-devant de la *Chronique de S. Bertin*, dans l'ouvrage cité ci-dessus, *pag.* 442, 443.

IPHIANASSE, fille de Prœtus, roi des Argiens, dans le Péloponnèse, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoë, dans un temple de Junon, fit paroître aussi-bien que ses sœurs, quelque mépris pour cette déesse, en préférant la maison & les richesses de son pere à ce temple & à ses ornemens; ou, selon quelques-uns, en préférant sa beauté à celle de cette déesse. Alors, disent les poëtes, Junon irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginerent être devenues vaches, & coururent la campagne. On fit venir un fameux devin & médecin, nommé *Melampus*, à qui Prœtus fut contraint de promettre la troisiéme partie de son royaume, & celle qu'il voudroit de ses filles en mariage, s'il les guérissoit. Ce médecin exigea une autre portion du royaume, & une des autres princesses pour son frere Bias. Ensuite, après avoir appaisé la colere de la déesse par des sacrifices, il vint à bout de son entreprise, prit en mariage Iphianasse, & fit épouser Lysippe à son frere. Iphinoë étoit morte dans ses courses. Lucréce donne aussi le nom d'*Iphanasse* à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, prince de Thessalie, ayant demeuré fort long-temps sans avoir d'enfans de sa femme Astioche, fut conseillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce reméde pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de suite, Protésilaüs, Podarces & Philoctéte. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jason dans son voyage pour la conquête de la toison d'or. Un autre IPHICLUS, fils de Testius, & frere d'Althée, mere de Méléagre. Un autre, fils d'Amphytrion & d'Alcmene, frere jumeau d'Hercule, quoique de différent pere. Les poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux serpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus se mit si fort à crier, qu'il éveilla Alcmene & Amphytrion, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux serpens. * Apollodore.

IPHICRATE, général des Athéniens, eut le commandement des armées, dès l'âge de 20 ans, la seconde année de la XCVI olympiade, & la 395 avant J. C. & se rendit très-recommandable, non pas tant par ses grandes actions, que par la discipline militaire qu'il fit exactement observer. Il fit la guerre aux Thraces, rétablit Seuthés, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la troisiéme année de la XCVII^e^ olympiade, 390 ans avant l'ére chrétienne; & en diverses autres occasions donna des marques de sa conduite & de sa valeur. Ce général vivoit encore la quatriéme année de la XCIX^e^ olympiade, & 381 avant J. C. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'apophtegmes, en rapportent plusieurs d'Iphicrate. Un jour, faisant fortifier son camp en un lieu où il n'y avoit point d'apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient : *C'est une mauvaise excuse pour un général de dire, je n'y pensois pas.* Un sot de bonne maison lui reprochant la bassesse de sa naissance : *Je serai le premier de ma race*, dit-il, *& toi le dernier de la tienne.* Un orateur lui criant dans une assemblée : *Qu'es-tu pour faire le vain ?* & faisant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre : *Je ne suis rien de tout cela ; mais je suis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, *in apopht.* Cornelius Népos, *in vitis excell. imperat. c.* 11. Justin, *l.* 6. Xénophon, *hist. græc. l.* 5 *& seq.*

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Les anciens ont feint qu'elle fut conduite à l'autel pour être sacrifiée à Diane; que cette déesse l'enleva, & mit une biche en sa place; & que depuis Iphigénie étant prêtresse dans la Tauride, délivra son frere Oreste, qui y étoit venu pour se purger de son parricide. Quelques savans croient que la fable de ce sacrifice est tirée du sacrifice de la fille de Jephté. * Ovide, *liv.* 12 *métam. Voyez* Louis Cappel, *de voto Jephte.*

IPHIMEDIE, femme d'Aloüs, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appellés *Aloïdes*, à cause qu'ils furent nouris & élevés chez Aloüs, comme ses enfans. * Homere, *Odyssée, liv. XI.*

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuse, fut changée en garçon le premier jour de ses nôces. On rapporte que Lygde étant prêt de partir pour un voyage, ordonna à sa femme, qu'il laissoit enceinte, que, si elle accouchoit d'une fille, elle l'exposât. Thélétuse ayant mis au monde une fille, elle la déguisa en garçon, & lui donna le nom d'*Iphis*. Le pere étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette pensée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée *Janthe*. Thélétuse bien embarassée, voyant que sa supercherie alloit être découverte, implora le secours de la déesse Isis, laquelle à sa priere, changea Iphis en garçon. Il y a aussi un autre IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Æetas à son frere. * Valer. Flacc. *Argon.* Un autre jeune garçon de ce nom se pendit de désespoir, n'ayant pu être écouté d'une fille nommée *Anaxarete*, qu'il aimoit éperdument. * Ovide, *métam. l.* 14.

IPHITUS, fils de Praxonides, de la famille d'Oxdye, & roi d'Elide dans la Morée, s'acquit une gloire immortelle, en rétablissant en son pays les jeux olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été institués par Hercule.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de cette célébre époque, avant laquelle Varron ne reconnoissoit dans l'histoire des Grecs que fables & ténébres. Les sentimens sont très-différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Usférius, & plusieurs autres, mettent ce rétablissement ou institution des jeux olympiques sous le premier an du régne de Joatham, fils d'Ozias, roi de Juda, & le second de Phacée, fils de Romélias, roi d'Israël, le 3983 de la période julienne, depuis la prise de Troie 409 ans, avant la fondation de Rome, 22 ou 23 ans, & 776 avant l'ére chrétienne, durant qu'Eschyle étoit préteur perpétuel, ou gouverneur à vie de la ville d'Athènes. Mais il est à remarquer, que cette époque est bien le commencement des olympiades vulgaires; mais que le rétablissement des jeux olympiques par Iphitus précéde de 108 ans le commencement de ces olympiades, & tombe à l'an 884 avant J. C. du temps de Licurge, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, *an.* 3278. Pétau, *l.* 5, *de doct. temp. à c.* 37, *ad* 45, *& in ration. temp. p.* 2, *l.* 1, *c.* 11; *l.* 3, *c.* 1. Nous ne citons point les autres auteurs qui sont allégués par ceux-ci & par Joseph Scaliger, *l.* 1, *emend. temp.* Riccioli, *chron. réfor. tom. I, l.* 3, *c.* 2.

IPRES, *Ipra*, *Ipræ* ou *Ipretium*, ville des Pays-Bas en Flandre, avec évêché, a tiré son nom d'un torrent qui passe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environée de murailles qu'en 1288, avec la permission du roi Philippe *le Bel*. Cette ville est fort riche, & a plusieurs belles églises, dont celle de S. Martin est la cathédrale. L'évêché y fut établi par le pape Paul IV, en 1559, sous la jurisdiction de l'archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier évêque. Ipres est le troisiéme membre de Flandre, & a sept châtellenies; l'une desquelles, appellée *Cassel*, a jurisdiction sur vingt-quatre siéges subalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Cassel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui soient sous la domination de la France. Elle est située dans un canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'église cathédrale, il y en a plusieurs autres très-magnifiques, de très-beaux édifices, des palais, & diverses autres places. Celle de la seigneurie, entre plusieurs autres, est grande, aussi-bien que celle de la halle aux draps, qui est ancienne. Ipres est renommée par ses manufactures, qui y entretiennent le commerce. Il y a diverses foires, & entr'autres une célébre en carême. Cette ville est à 9 lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut assiégée en 1373, par les Anglois & les Gantois, & le siége dura neuf semaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année suivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrenées. Le siége que Louis XIV y mit en 1678, après la prise de Gand, la soumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 mars, & la ville & la citadelle se rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au roi de France par le traité de Nimégue du 16 août de la même année 1678; mais elle a été abandonnée en 1713, à l'empereur, par le traité d'Utrecht. * Georg. Brun. *tom. II*, *civit. orbis*. Le Mire, *orig. aug. c.* 44, & *de colleg. canon. c.* 124. Sandere, *Fland. illust.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas*. Gazei, *hist. ecclés. des Pays-Bas*. Havensius, *in comment. de erect. novor episc. lib.* 1, *c* 14. Valere André, *topogr. Belg. &c.*

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du comté de Suffolck, & située sur la riviere de Stoure, à onze lieues de la ville de Norwick du côté du midi. Elle est célébre pour avoir donné la naissance à Thomas Wolsei, qui de simple chapelain du roi Henri VIII, s'éleva aux dignités de premier ministre d'état, de chancelier d'Angleterre, d'archevêque d'Yorck, de cardinal, & de légat *à latere*. * Mati, *diction.*

I R

IRACK ou YERACK Arabique, partie de l'Arabie qui a eu ses rois, aussi-bien que l'Yémen, ou Arabie heureuse. L'Irack Arabique est proprement cette partie du désert, qui confine à l'embouchure de l'Euphrate, & dans laquelle ont été bâties les villes de Cufah & de Wasid. Elle ne se trouvoit pas à six journées de distance de la capitale des Perses, connue des Grecs sous le nom de *Ctesiphon*. Le premier roi de l'Irack s'appelloit *Maleik*, c'est-à-dire, roi. Il vivoit au temps des rois des nations, c'est-à-dire, suivant l'idée des Orientaux, au temps des successeurs d'Alexandre *le Grand*: ce prince, comme on le sait, ayant conquis les vastes pays de la Perse & de l'Inde, s'en retira pour se raprocher de l'Europe, & laissa par-tout des gouverneurs qui se rendirent souverains après sa mort; & qui n'étant presque point désignés par leurs noms particuliers, sont connus par celui de *Rois étrangers* ou de *Rois en multitude*. On compte dix successeurs de ce Maleik jusqu'à Nooman, surnommé *le Louche*. Ce prince à cause de ses grandes qualités fut choisi par Jasdegerd XIII, roi des seconds Perses, pour élever son fils Baharamgur, qui a été l'un des héros de l'Orient. Baharamgur fut envoyé dans l'Irack, & Nooman fit bâtir pour lui deux superbes châteaux, dont les beautés sont chantées par plusieurs poëtes Arabes. Nooman fit encore quelque chose de beaucoup plus important; car il embrassa le christianisme avec une si grande foi, & témoigna tant d'attachement pour le ciel, & un mépris si sincere pour toutes les choses de la terre, qu'après avoir régné trente ans, il se retira dans la Palestine, & y mourut avec les solitaires de la grande laure, dont il avoit embrassé la profession. Ce prince eut quatre successeurs, jusqu'à Almondar qui fut dépossédé par Cobad, roi de Perse, qui régnoit au commencement du IV siécle. Nouschiruan, fils de Cobad, le rétablit lorsqu'il eut succédé à la couronne de son pere. Almondar eut encore quatre autres successeurs jusqu'à un autre Nooman, qui se fit aussi Chrétien, à l'occasion d'une action de générosité qu'il vit pratiquer à un Arabe, lequel en donna la gloire à sa religion. Ce second Nooman fit bâtir beaucoup d'églises dans les endroits les moins fréquentés du désert, & mourut après un régne de vingt-deux ans, dans une guerre que Cosrou Paravis, roi de Perse, avoit entreprise pour le détrôner. Il eut encore trois successeurs: mais il paroît qu'ils furent d'une autre famille, & que ses enfans ne monterent pas après sa mort sur le trône de leur pere. Il est certain au moins que la conquête que les Musulmans firent de l'Irack sous le régne du calife Omar I, vers le milieu du VII[e] siécle, engloutit les uns & les autres, jusqu'à ce que ces conquérans établirent eux-mêmes en ce pays le siége de leur empire & de leur vaste domination. * M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, *pag.* 113 & *suiv. jusqu'à* 118.

IRACK-AGEMI, HIERAK-AGEMI, AIRAK-ATZEN, ERAK-ATZEN, province du royaume de Perse en Asie. Elle est bornée au couchant par l'Erzerom, province de Turquie; elle a au nord l'Adirbeirzan, ou, comme prononcent & écrivent quelques-uns, l'Aderbéjan, le Kilan, & le Tabarestan; au levant le Khorasan, & une partie du Kherman; & au sud, le Fars & le Chusistan. Cette province n'a aucune riviere considérable. Elle ne laisse pas d'être une des plus importantes de la Perse pour l'étendue, pour la température de l'air, pour la fertilité de la terre, & pour le nombre des villes. Les principales sont Ispahan, capitale de la Perse, Yest, Kascan, Kom, Rhei, Casbin, Soltanie, Hamadam, Kulpajan, &c. * Baudrand.

☞ IRAN. Il faut entendre par le pays d'Iran, tous les états qui sont situés au sud de la riviere d'Amu, entre la riviere d'Indus, le golfe de Perse & la riviere d'Eufrate: ce qui comprend à peu près tout le royaume de Perse. * *Histoire généalogique des Tatars*, *pag.* 21.

IRANSCHA, fils de *Touranschah*, quatriéme sultan de la troisiéme branche des Selgiucides, qui régnoient dans le Kerman ou la Caramanie persienne. Il n'eut pas les bonnes qualités de son pere, & sa cruauté alla jusqu'à un tel point, que ses sujets ne le pouvant plus supporter, conjurerent tous universellement contre lui, & le massacrerent l'an de l'hégire 494, de J. C. 1100, dans la cinquiéme année de son régne. Il eut pour successeur son cousin germain nommé *Arslan-Schah*, fils de Kermanschah, & petit-fils de Cadherd, fondateur de cette troisiéme dynastie des Selgiucides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IRELAND, IRLAN, une des isles Bermudes, située dans la mer du Nord, sur la côte septentrionale de la Bermude, n'est pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * Baudrand.

IRENE, impératrice de Constantinople, célébre

par sa beauté & par son ambition, étoit née à Athènes, & fut femme de *Leon IV*, empereur d'Orient, qui l'épousa le 10 décembre 769. Ce prince étant mort le 8 septembre 780, la laissa avec un fils, qui étoit Constantin VIII, pour lors âgé de dix ans. Iréne gouverna l'empire avec prudence, & se défit de deux freres de son mari, qui auroient pu troubler son gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VII[e] concile général, II[e] de Nicée, contre les Iconoclastes. Constantin ôta l'an 790 le gouvernement à sa mere, se plongea dans la débauche, & se fit des ennemis. Iréne se servit de cette conjoncture favorable à son ambition. Elle fit arrêter son fils en 797; & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action si barbare, dont le ciel même eut horreur, puisque Théophanes rapporte que le soleil fut éclipsé durant dix-sept jours à Constantinople, elle régna seule pendant cinq ans, deux mois & dix-sept jours, depuis le 16 août 797, jusqu'au dernier octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer empereur, la relégua dans l'isle de Mételin, où elle mourut le 9 août de l'année suivante. Les historiens témoignent qu'Iréne étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter ses progrès, elle eut l'adresse de l'amuser de l'espérance de son mariage, qui devoit lui mettre l'empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les ambassadeurs de Charles étoient à Constantinople, pour la conclure, lorsqu'elle fut chassée par Nicéphore. * Cédrene, *in compend.* Crantz, *l.* 1, *c.* 15, *metrop.* Zonare, *l.* 15. Théophanes & Baronius, *in annal.* Génebrard, *en la chron. &c.*

IRENÉE, homme très-éloquent, qu'Hérode *le Grand*, roi de Judée employa souvent dans les affaires d'état. Il persuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'opposer devant le tribunal de l'empereur Auguste aux poursuites d'Archélaüs pour le royaume de Judée, & y faire réussir ses prétentions. * Joséphe, *antiquit. l. XII*, *c.* 11.

IRENÉE (Saint) évêque de Lyon, Grec de naissance, & disciple de S. Polycarpe & de Papias, fut envoyé par S. Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné prêtre de cette église, alors gouvernée par S. Photin. Les confesseurs qui étoient prisonniers dans cette ville pour la défense de la foi, envoyerent S. Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les lettres qu'ils écrivoient à S. Eleuthére, évêque de Rome, touchant la nouvelle secte des Montanistes. S. Irénée vit à Rome l'hérésiarque Valentin, cassé de vieillesse, & deux de ses disciples, Florinus & Blastus, qu'Eleuthere avoit déposés du sacerdoce. Il disputa même contre eux; mais n'ayant pas eu assez de temps pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs erreurs. A son retour de Rome il fut élu évêque de Lyon après la mort de Photin, dans le temps de la persécution sous Marc Auréle, qui fut la premiere dans les Gaules, & gouverna cette église avec un soin digne de sa piété & de son zèle, depuis l'empire de Marc Auréle jusqu'à celui de Sévere, sous lequel il fut martyrisé l'an 202 ou 203. S. Irenée ne s'appliqua pas seulement au gouvernement de son église, il travailla aussi pour le bien public de toute l'église, & à préserver les fidéles contre toutes les hérésies. Il composa en grec, sous le pontificat d'Eleuthere, cinq livres contre les hérésies, qu'il intitula : *La réfutation & le renversement de ce qu'on appelle faussement* Gnose. Il écrivit aussi deux lettres, l'une du schisme, adressée à Blastus, & l'autre de la monarchie, à Florin, avec un traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogdoade.* Peu de temps après, sous le pontificat de Victor, successeur d'Eleuthere, la querelle qui s'éleva entre les évêques Asiatiques & ce pape, donna occasion à S. Irenée d'employer ses soins pour rétablir la paix. Le sujet de la dispute étoit sur la célébration de la pâque. Les évêques d'Asie prétendoient qu'on devoit toujours la célébrer le 14 jour de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât. Victor & les évêques d'Occident & de plusieurs autres églises, soutenoient au contraire qu'on ne devoit la celebrer que le dimanche. Victor excommunia pour ce sujet Polycrate, évêque d'Ephèse, & les autres évêques d'Asie. S. Irenée écrivit là-dessus, au nom des églises des Gaules, une lettre à Victor, par laquelle il lui remontroit que, quoiqu'il célébrât la fête de pâque le dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des églises entieres pour l'observation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette lettre est rapportée par Eusebe, qui dit que ce saint en écrivit aussi plusieurs autres pareilles à d'autres. Il avoit encore écrit un traité contre les Gentils, intitulé; *De la science*; un traité à Marcien *sur la doctrine prêchée par les apôtres*; & *des discours sur divers sujets*, dans lesquels Eusebe dit qu'il citoit l'épître aux Hébreux & le livre de la sagesse. Ethérius de Vienne demanda les ouvrages de S. Irenée à S. Grégoire *le Grand*, qui lui fit réponse qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en reste qu'une version latine fort barbare de cinq livres contre les hérésies, & quelques fragmens grecs rapportés par divers auteurs, Erasme est le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait ensuite plusieurs réimpressions; & depuis, Feuardent en a fait une édition imprimée plusieurs fois. Le style de saint Irenée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en reste, est serré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans sa préface du premier livre: « Qu'on ne doit point rechercher dans ses ouvrages la politesse du discours, parceque demeurant parmi les Celtes, il est impossible qu'il ne lui échape plusieurs mots barbares; qu'il n'affecte point de parler avec éloquence, ni avec ornement; qu'il ne sait point persuader par la force de ses termes; mais qu'il écrit avec une simplicité vulgaire. » Il prend plus de soin d'enseigner son lecteur que de le divertir: il s'attache plus à le persuader par les choses qu'il dit, que par la maniere dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition consommée, tant dans le profane, que dans le sacré. Il savoit en perfection les poëtes & les philosophes; il n'y avoit point d'hérétiques dont il ignorât la doctrine & les raisons; il possédoit l'écriture sainte; il avoit retenu une infinité de choses que les disciples des apôtres avoient enseignées de vive voix: il étoit tout-à-fait versé dans l'histoire & dans la discipline de l'église: ensorte que rien n'est plus vrai à la lettre, que ce que Tertullien dit de lui: *Irenæus omnium doctrinarum curiosus explorator.* Sa science étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui étoit nécessaire pour en faire un bon chrétien, un bon évêque, & un habile écrivain ecclésiastique. Photius remarque que l'on trouvoit encore d'autres écrits & des lettres de S. Irenée, dans quelques-uns desquels la vérité certaine des dogmes de l'église paroissoit obscurcie par de fausses raisons; ce que quelques-uns entendent des opinions particulieres qui se trouvent dans les écrits de S. Irenée. Cependant Photius ne parle point des cinq livres de ce pere contre les hérésies; mais de quelques autres ouvrages, & de quelques lettres publiées sous son nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le P. Fronton du Duc ont travaillé sur S. Irenée. Ernest Grabe, habile Protestant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, où il est mort, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les œuvres de S. Irenée, ayant corrigé l'ancienne version latine sur de bons manuscrits, & y ayant joint les endroits du grec qui ont été cités par

d'anciens auteurs, avec des notes pour expliquer les passages les plus difficiles. Enfin le P. Massuet, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné en 1710 une nouvelle édition, dans laquelle il inséra à leur place, & mit vis à-vis de l'ancienne traduction latine, tous les fragmens du grec de S. Irenée, qui se trouvent cités par Eusebe, S. Basile, S. Epiphane, Théodoret, Anastase le Sinaïte, S. Jean Damascène, & dans le recueil de passages appellés *chaînes sur l'écriture.* Outre les éditions précédentes sur lesquelles il travailloit, il se servit encore d'un MS. qui est dans la bibliothéque du collége des Jésuites de Paris, & qui est censé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à sa préface trois savantes dissertations, outre les notes & observations des précédentes éditions, & de divers auteurs. Depuis cette édition. M. Pfaff, Protestant, a donné *in*-8°, à la Haye, 1715, quatre fragmens en grec & en latin, qui portent le nom de S. Irenée. * Tertullien, *advers. Valent.* Eusebe, *l.* 5, *hist. & in chron.* S. Basile, *lib. de Spir. S. c.* 29. S. Epiphane, *in Panar. hær.* 31. Théodoret, *dial.* 1. S. Jérôme, *in cat. c.* 35; *epist.* 29, *ad Theod. in c.* 36 *Ezech. in c.* 64 *Isaïæ*, &c. S. Augustin, *l.* 1 *adv. Julian.* S. Grégoire, *epist. ad Æther. Vien.* Grégoire de Tours, *lib.* 1 *hist. c.* 27, & *l.* 2, *de Glor. mart. c.* 5. S. Jean de Damas, *in Parall.* Photius, *cod.* 120. Sixte de Sienne, *l.* 4 *biblioth.* Usuard & Adon, *in mart.* Bellarm. Baronius. Possevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, *dans ses dissertations sur S. Irenée.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclés.* in-4°, *tom. II.*

IRENÉE (Saint) diacre & martyr en Toscane, sous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, gouverneur de Toscane, qui le fit conduire à pied, chargé de chaînes, à Chiusi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & réserva Irenée pour lui faire souffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre sur le chevalet, meurtrir de coups, & rotir avec des torches ardentes. Ce saint martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une constance & une patience dignes d'admiration. Il y avoit alors dans la ville une dame chrétienne nommée *Mustiole*, parente de l'empereur Claude II. Turcius qui l'avoit voulu faire changer de religion, irrité des reproches qu'elle lui faisoit sur sa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombés, jusqu'à ce qu'elle rendît l'esprit. Les martyrologes font mention de ces deux martyrs au 3 de juillet. Leurs actes ne sont pas originaux; mais ils paroissent écrits avec assez de simplicité. * Baillet, *vies des saints*, 25 *mars.*

IRENÉE (Saint) évêque de Sirmich dans le IVe siécle, du temps de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, gouverneur de Pannonie, amené à son tribunal, & tourmenté cruellement. Il soutint courageusement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée : ce qui fut exécuté le 6 d'avril, ou plutôt le 25 de mars 304. L'histoire de son martyre est authentique, & tirée des actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par dom Thierri Ruinart. * Le Nain de Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom. V.* Baillet, *vies des saints.*

IRENÉE DE TYR, auteur Chaldéen. Ebed-Jesu lui attribue cinq livres d'histoire ecclésiastique, où il est principalement traité des erreurs de Nestorius. * Ebed-Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

IRENÉE, comte du temps de l'empereur Théodose *le Jeune*, se trouva l'an 431 au concile général d'Ephèse, de la part de ce prince, & fut un des protecteurs de Nestorius. Depuis, Théodoret l'ordonna évêque de Tyr, & l'empereur le chassa de son siége, tant parcequ'il étoit soupçonné d'être Nestorien, que parcequ'il étoit bigame. Il ne faut pas le confondre avec IRENÉE, évêque de Césarée, qui assista au synode célébré par Juvénal de Jérusalem en 454, & qui souscrivit à l'épître écrite aux prêtres, aux abbés, & aux autres moines de Palestine. * *Les actes du concile d'Ephèse.* Théodoret, *epist.* 110, *ad Domn. Antioch.* Baronius, *A.C.* 431, 448, 454.

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Asie mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns assurent qu'elle fut depuis nommée *Néronias*, & qu'elle étoit le siége d'un évêque suffragant de Seleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une IRÉNOPOLIS, ville épiscopale de Babylone, sous le patriarchat d'Antioche. * Ferrari, *in lexicon.*

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aîle gauche de la cavalerie dans la bataille de Nazeby, donnée le 14 de juin 1645. Le prince Robert qui lui étoit opposé, le battit. Ireton fut blessé & fait prisonnier : mais le roi ayant perdu cette bataille, & été obligé de fuir & d'abandonner les prisonniers, Ireton recouvra la liberté. Lorsque le parlement d'Angleterre rappella Cromwel d'Irlande en 1650, celui ci laissa son gendre dans ce pays-là, avec la qualité de son lieutenant & de *lord député.* Ireton prit après le départ de Cromwel, les villes de Waterford & de Limmerich, dans la province de Munster. La prise de la derniere lui couta la vie. Il y gagna une maladie pestilentielle, dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre, & inhumé dans un magnifique mausolée, que sa patrie lui fit bâtir à Westminster parmi les tombeaux des rois. Ireton, peu avant sa mort, ayant su que le parlement venoit de lui assigner une pension de deux mille livres sterlins, la refusa, en disant : *Le parlement feroit mieux de payer ses dettes, que de faire des présens. Je le remercie de celui qu'il me fait; mais je ne veux point l'accepter, n'en ayant pas besoin. Je serois bien plus content de lui voir employer ses soins pour le service & le soulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralités du bien public.* La veuve d'Ireton se remaria avec Fletwood. En 1660 les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw & de Pride furent tirés de leurs tombeaux, & traînés sur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus depuis dix heures du matin jusqu'au soleil couchant, & ensuite enterrés sous le gibet. * *Histoire d'Angleterre*, par M. de Thoyras, *tom. VIII*, &c.

IRIS, fleuve de l'Asie mineure, a sa source dans la Cappadoce, sur les confins de la petite Arménie, & passe dans la province de Pont. Il reçoit près de Comane les rivieres de Varo, Cérauno, & celle de Lycus près d'Amasie, & ensuite il se décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Irio*, & les autres celui de *Casalmach.* * Strabon & Pline en font mention, aussi-bien que Valérius Flaccus, *Argonaut. l.* 5.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electre, & sœur des Harpies, étoit selon les poëtes, messagere de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'*Iris* signifie *Arc-en ciel*, ils vouloient marquer par-là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon est déesse. Ils la faisoient aussi fille de Thaumas, c'est-à-dire, de l'*admiration*, à cause de la variété de ses couleurs. * Hésiode, *in theog.* Ovide, *l.* 2 *metam.* Ciceron.

IRLANDE ou HIBERNIE, isle & royaume de l'Europe en la mer océane. Ce royaume est appellé *Jerne* par Orphée & Aristote; *Juverna* par Ptolémée & Pomponius Méla; *Iris* par Diodore de Sicile; *Iverdhen* par les anciens Bretons, ou ceux du pays de Galles; *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du pays. Tous ces noms viennent du mot *hier*, qui signifie en langue irlandoise le *Couchant*, parceque le pays est situé au couchant de l'Europe.

Egilward & le vénérable Béde l'appellent *Ecosse*,

Scotia. Ce dernier assure que c'est le véritable pays des Ecossois, qui sont passés de cette isle en la grande Bretagne; & les habitans de cette isle ont été communément appellés *Ecossois*, jusqu'aux XIe & XIIe siécles, que le nom a passé à ceux d'Ecosse, qu'on appelloit jusqu'alors *Albanie.* Tous les anciens saints, & hommes illustres, qu'on appelle *Ecossois* avant le XIe siécle, sont tous sortis de cette isle.

Sa longueur se prend du midi au septentrion, depuis le commencement du 51 dégré de latitude, jusqu'au 55, & un peu au-delà. On compte ordinairement trois cens milles anglois, qui font 150 lieues ordinaires de France, ou six-vingts grandes lieues. Sa largeur est à peu près de la moitié de sa longueur; son circuit est incertain à cause des golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuses en Irlande, parceque l'air ou le sol ne les peut pas souffrir. Elle se divisoit autrefois en cinq provinces; savoir LAGÉNIE, MOMONIE, CONACIE, ULTONIE, & MIDIE; mais cette derniere est unie à la Lagénie. Ainsi on ne compte plus que les quatre premieres, qui étoient autrefois autant de royaumes.

Ces provinces se divisent en comtés. La LAGÉNIE en contient douze, Dublin, Wicklo, Vexford, Carlo, le comté du Roi, le comté de la Reine, Kilkenni, Kildare, Est-Méath, West-Méath, Longfort, Louthe. La MOMONIE six, Watterford, Teppérari, Limerick, Clare, Kery, Corke, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois *Desmon.* La CONACIE n'en a que cinq, depuis qu'on a réuni Clare à la province de Momonie; savoir, Galwai, Maio, Sligo, Létrim & Roscomen. L'ULTONIE en compte neuf, Doun, Antrim, Tirone, Tirconel, Derri, Farmanach, Manachan, Cavan & Armach. Dublin est la ville capitale d'Irlande, située sur les deux bords du Liffie à son embouchure. Elle peut être mise entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant sept milles anglois en son circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'est le siége du viceroi, qui fait figure; celui des quatre cours souveraines, & où les états s'assemblent ordinairement, qu'on appelle en ce pays-là, comme en Angleterre, *le parlement.* Il y a une université de toutes les langues savantes & des sciences, avec un très-beau & très-grand collége, contenant plusieurs cours. Il y a aussi un archevêque, qui s'appelle *primat d'Irlande* : la primatie est en contestation entre lui & celui d'Armach, qui s'appelle *primat de toute l'Irlande* : celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin est un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne soit pas fort commode, à cause des sables que le Liffie entraîne jusqu'à l'entrée de la mer. Les marchands y ont leur bourse; leur maison de ville est assez belle, & le maire ou major, s'appelle *milord* ou *monseigneur*, comme celui de Londres. Cette ville est l'*Eblana*, dont parle Ptolémée, & par conséquent très-ancienne. Il y a plusieurs autres villes assez considérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Droghéda, Wexford, Rosse, autrefois fort grande, & Kilkenni, très-belle ville méditerranée. En Momonie, sont Watterford, Cork, Limerick, Bandonbridge, Cassel & Clonmel : ces trois dernieres sont méditerranées. En Conacie est Galwai port de mer, & Atlone méditerranée. En Ultonie sont, Londonderri, Colérian, Belfast, Knocfargus, ports de mer, Inisquillin & Charlemounth méditerranées. Armach, autrefois célébre, & qui avoit une université fameuse, où l'on a vu à la fois jusqu'à 7000 écoliers, n'est plus qu'un bourg considérable par sa cathédrale. Plusieurs villes en Irlande sont réduites dans le même état par les guerres. Les rivieres d'Irlande sont, le Shanon, qui séparant la Conacie de la Lagénie & de la Momonie, forme plusieurs grands lacs, & enfin un grand golfe depuis Liméric, jusqu'à la mer, qui dure plus de soixante milles anglois. Après le Shanon, sont, le Shoure, qui passe à Clonmel & à Watterford, puis le Nore qui passe à Kilkenni, & le Barroow à Carlo & à Rosse; un peu au-dessus de Rosse le Barroow reçoit le Nore, & les deux rivieres ensemble un peu au-dessous de cette ville, vont prendre le Shoure, pour se décharger ensemble dans la mer. Il y a, outre ces rivieres, celle de Slane, qui se décharge dans la mer à Wexford. Le Brodwater passe à Lismore & à Youghal; la Boisne à Droghéda; & la Banna qui sort du grand lac d'Earn en Ultonie, se jette dans la mer auprès de Colrian, où la pêche des saumons est si grande, que quelquefois en une nuit on en prend jusqu'à 6000, ce que l'on attribue aux eaux de cette riviere qui sont fort claires.

LE PAYS ET LES HABITANS.

L'air d'Irlande est grossier, mais fort tempéré & fort sain. Le froid n'y est point excessif : il géle rarement trois ou quatre fois au plus en hiver, & cela ne dure pas; il y neige aussi rarement; la grêle y est fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y sentent-ils en un siécle : il n'y a que les pluies, l'humidité & les brouillards qui sont incommodes, pas tant néanmoins qu'autrefois, parcequ'on a abattu beaucoup de bois, & desséché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité; & des personnes qui en ont fait l'expérience plusieurs années, assurent qu'il n'y a pas à présent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entiere il ne pleut pas trois fois plus souvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois sont abattus, & les marais desséchés, la fertilité est bien plus grande; elle fournit même beaucoup de bled & d'autres grains aux pays voisins. Depuis, on a trouvé plusieurs moyens de fertiliser la terre; les paturages sont les meilleurs du monde, & nourissent une quantité de bestiaux de toutes sortes, dont la chair est excellente, & surpasse celle des bestiaux des autres pays. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce pays quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la poussiere & les pierres de l'isle transportées ailleurs, y faisoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très-rarement. Le commerce ordinaire est en beurre, en suif, en laines, en fromage, en manufactures de laines & de toiles très-fines. Les habitans sont bien faits, robustes, agiles, braves, humains & très-bons envers les étrangers, mais un peu vindicatifs. Les nobles aiment la chasse & la musique. Ceux qui s'adonnent aux sciences s'appliquoient autrefois particulierement à la métaphysique & à la théologie scholastique; mais depuis plusieurs années, ils cultivent les belles lettres, l'histoire, la médecine & la théologie positive. Leur langue est particuliere. Les femmes Irlandoises sont grandes, belles, bienfaites, & ont des enfans quelquefois jusqu'à 50, & même 60 ans, & les nourissent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent long-temps fort sains, jusqu'à 80, 90 & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT ET LA RELIGION.

Les historiens d'Irlande tirent de la Scythie l'origine des Irlandois. Ils font passer les habitans de ce pays par l'Egypte & par l'Espagne : & font de-là descendre la race Milésienne, qui a conservé la monarchie jusqu'au XIIe siécle. Ils disent que leur premier roi Slanius vivoit l'an 1566 avant l'ére chrétienne; & marquent ensuite environ 190 rois. On trouvera ci-après la liste chronologique de ces rois depuis l'ére chrétienne. Depuis le temps de Henri II, qui s'empara de cette isle l'an 1072, les rois d'Angleterre ne prirent que le titre de *seigneur d'Irlande*, jusqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le saint siége, & se voyant

puissant, se fit donner celui de *roi* par le parlement du royaume. Le jeune roi Edouard, son fils, en usa de même. Marie, sœur d'Edouard, ayant succédé à la couronne, remit son royaume sous l'obéissance du pape l'an 1555, & Paul IV lui confirma le titre de reine d'Irlande. Les rois d'Angleterre y ont un vice-roi, qui prend aussi le nom de *conservateur* & de *protecteur*, avec un pouvoir très-considérable, & des conseillers, qui sont le chancelier & le trésorier du royaume, avec des comtes, des barons, des prélats, &c. Chaque province avoit aussi son gouverneur.

Les Irlandois furent éclairés des lumieres de l'évangile vers l'an 430 par Pallade, diacre de l'église de Rome, & par S. Patrice, tous deux envoyés en ce pays par le pape Célestin I. On a vu dès le sixiéme siécle & dans les suivans, plusieurs monasteres & abbayes établies dans ce pays, remplies de saints religieux, qui, quand la nécessité l'exigeoit, se répandoient dans les pays circonvoisins, où ils fondoient des écoles publiques de science & de vertu. S. Colombe passa avec ses compagnons en Ecosse & dans le pays des Pictes, où il les convertit à la foi, & établit un monastere dans l'isle d'Hii, l'une des Hébrides. Ce monastere fournissoit des évêques à tous ces pays, qui ont reconnu long-temps l'abbé de ce monastere comme leur supérieur. Les saints Aydan, Finan, Colman, Cutbert & autres, desquels Bede parle, passerent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il est considéré comme le premier auteur de la vie monastique. Ce saint abbé fut bientôt suivi de S. Fiacre & de S. Fursie, dont les deux freres Foilan & Ultan passerent en Flandre, à la sollicitation de sainte Gertrude, & y établirent des monasteres; S. Gall & S. Jonas en Suisse, & Argobaste à Strasbourg; S. Livin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre; S. Kilian à Wurtzbourg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Baviere, ce saint est célébre par la contestation arrivée au sujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban passa en Italie, & y établit le fameux monastere de Bobio. S. Catald aussi Irlandois, y avoit passé avant lui, & avoit été, pour sa piété singuliere, fait évêque de Tarente. Les naturels du pays y sont encore Catholiques; & depuis que l'hérésie s'y est établie, & que les Catholiques y ont été persécutés, ce qui a commencé sous la reine Elizabeth, un grand nombre s'est retiré, & se retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Pays-Bas, où ils ont des colléges & des séminaires.

Lettres en Irlande.

L'Irlande a donné les premiers professeurs aux plus fameuses universités de l'Europe: Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigène à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caracteres ou lettres, & conséquemment les arts & les sciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainsi que le chevalier Jacques Waræus le prouve dans son traité des écrivains d'Irlande, *chap.* 13 du premier livre, où l'on peut voir les académies célébres & les écoles publiques qui subsistoient en Irlande dans les VIIe, VIIIe, IXe & X^e^ siécles, & où se rendoient particulierement les Anglo-Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hospitalité, qu'en aucun autre pays du monde chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été subjugués par les Romains, avoient conservé leur liberté jusqu'au Xe siécle; ils furent alors inondés par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & autres peuples du Nord, qui, comme les Normans en France, & à peu près dans le même temps, brulerent toutes leurs villes, ruinerent leurs écoles & leurs monasteres; firent mourir une infinité de religieux & de prêtres, & réduisirent ce pays (qui étoit alors, comme l'assurent les historiens du temps, *le plus civilisé de l'Europe, l'école de toutes les sciences & de toutes les vertus*) dans la derniere barbarie. Les Irlandois, lassés enfin du gouvernement tyrannique des Danois, se défirent par un stratagême de tous ces barbares, & les exterminerent entierement. Ce ne fut pas sans s'affoiblir beaucoup eux-mêmes; & avant que de pouvoir se rétablir dans leur premier état, ils tomberent entre les mains des Anglois, dont ils sont moins en état de sortir, particulierement depuis le schisme d'Angleterre arrivé sous Henri VIII, dans le XVIe siécle.

Les archevêchés et évêchés d'Irlande.

Comme les quatre provinces d'Irlande étoient autant de royaumes, ayant chacun son roi particulier, chaque province avoit aussi son archevêque: mais non pas toujours dans le même siége, à l'exception de celui d'Armach, dont l'archevêque a passé de tout temps pour primat de tout le royaume, à cause, sans doute, que S. Patrice en a été le premier évêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, sollicita auprès du saint siége pour avoir deux *Pallium*, l'un pour l'église d'Armach, & l'autre pour celle de Cassel; mais cela n'ayant pas réussi alors, le pape Eugène III y envoya quelque temps après le cardinal Papparon avec quatre *Pallium*, qui furent donnés aux archevêques d'Armach, de Dublin, de Cassel, & de Tuam ou Toam, dans une assemblée générale du clergé de ce royaume, tenue dans le monastere de Mellifont au mois de mars de l'an 1252. L'archevêque d'Armach a pour suffragans, Méath, Ardach, Clonmacnosse, Clogher, Downe, Derri, Raphoë, Kilmore, Drommore, Conner. L'archevêque de Dublin a Kildare, Fernes, Laghlin, Osséri. Les suffragans de Cassel sont, Emli, Limerick, Watterford, Lismore, Ardfert & Finibore, Cloune, Cork, Rosse, Killaloë, Aghado; & l'archevêque de Toam a pour évêchés suffragans, Elfin, Clonfert, Killala, Kilmadough, & autrefois Athenri.

Les écoles publiques.

Il y avoit autrefois une école célébre à Armach, qui a subsisté depuis le temps de S. Patrice, jusqu'à l'irruption des Danois en Irlande au IXe siécle; & l'on ajoute que S. Finan avoit établi une fameuse école à Clonarde sur la Boine, de laquelle sont sortis plusieurs personnages illustres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux saints Colomban. On dit encore que les écoles de la ville de Rosse dans le comté de Corck, de Doun en Ultonie, & de Cassel en Mommonie, étoient renommées. Alexandre Bicnor, archevêque de Dublin, fonda une université dans cette capitale du royaume en 1320, & la fit confirmer par le pape Jean XXII. Jean Léchus, prédécesseur d'Alexandre, avoit déja entrepris ce dessein sous Clément V. Cette université a depuis été enrichie de fonds considérables par les soins de la reine Elizabeth. C'est la seule université qui reste à présent en Irlande. C'est dans ces écoles nombreuses que se rendoient autrefois, c'est-à-dire, jusqu'au Xe siécle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, suivant le témoignage de Bede, d'Alcuin, & d'Eric, moine d'Auxerre.

Auteurs qui ont parlé de l'Irlande.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois plusieurs bons auteurs, qui ont écrit sur différentes matieres, comme on le peut voir dans l'ouvrage du chevalier Jacques Waræus, elle en a fourni un très-petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que l'hérésie s'y est introduite sous Henri VIII. Les écrivains qui parlent de ce royaume, outre les géographes ordinaires, qui font mention des isles Britanniques, sont particulierement Keating, qui en

a fait une histoire exacte, & en même temps a donné des généalogies fidéles de toutes les anciennes familles du pays : cet ouvrage est si estimé, qu'on l'a traduit en latin. Les autres historiens sont, Colgan; Pierre Lombard; Camden; Richard Stanihurst; Sylvestre Gérard; Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherti, dont l'histoire est curieuse & la chronologie exacte; Spéed. Gérard Boate a fait l'histoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularités agréables du pays, en loue le terroir; mais comme il étoit partisan de Cromwel, & médecin de son armée en Irlande, il parle toujours mal du roi & des Irlandois Catholiques. Le chevalier Jacques Waræus a écrit un excellent ouvrage, des auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IVe siécle jusqu'au XVIIe, & qui a été augmenté très-considérablement par M. Harris de Dublin, lequel a épousé la petite-fille de cet auteur.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'IRLANDE, depuis le commencement de l'ére chrétienne, avec une courte notice de ce qui s'est passé sous le régne de chacun.

☞ La quatriéme année de l'ére chrétienne, régnoit dans l'Irlande FEARGUS FIONFACHTNACH. Ce prince fut en grande réputation par son amour pour la justice, & par sa grande modération. Il eut pour chef de la justice, *Morain*, qu'on nommoit le *Juste Juge*. Ce fut lui qui imagina un collier qu'on mettoit autour du col de ceux qui devoient juger, ou porter témoignage en justice, ayant fait accroire que ce collier avoit la vertu de se serrer ou de se relâcher selon que l'équité & la vérité seroient observées ou négligées. On l'appelloit en langage du pays *Joadh Morain*. Après un paisible régne de 20 ans, Féargus mourut à Leitrim, l'an 24.

FIACHAD *Fion* ou *le Blond*, de la branche d'Héromon, s'empara du gouvernement. Il fut tué par son successeur, l'an 27, ayant régné trois ans.

FIACHADH FIONOLUIDH, fils de FEARGUS, s'empara du sceptre, & régna 20 ans. Il périt l'an 47, dans une conspiration formée par CAIRBRE *Cinncait*, ou *tête de Chat*. Le dessein de Cairbre & de ses complices, étoit de s'emparer du gouvernement, & de partager les terres entre les plébéiens descendans, comme eux, des Belges, qui avoient occupé le pays avant l'arrivée des Miléfiens, & qui n'y étoient restés, après la conquête de l'isle faite par ceux-ci, que comme une espéce d'esclaves. Pour se défaire tout d'un coup de la noblesse, ils inviterent Fiachadh & les rois d'Ultonie & de Momonie avec leurs cours à un grand festin, qu'ils avoient préparé depuis long-temps dans un lieu de la Connacie, nommé *Magh Cru*, ou *plaine de Cru*. Les princes s'y rendirent avec leurs femmes, qui étoient des princesses Bretonnes, & un nombre infini des grands du royaume. Mais après avoir été traités splendidement pendant neuf jours, ils furent tous égorgés avec une telle barbarie, qu'il n'en échapa pas un. Les trois reines furent renvoyées en Bretagne, où la femme du roi accoucha d'un prince qui régna glorieusement dans la suite.

CAIRBRE *Cinncait*, descendu des Firbolg ou Belges, & chef de cette conspiration, s'empara du gouvernement & régna 5 ans. Il mourut paisiblement en l'an 52.

ELIM, de la race d'Ir, un des fils de Milésius, fut élu, à la place du précédent, monarque de l'isle, & régna 20 ans. C'étoit un prince cruel, qui traita ses sujets avec autant de mépris que de dureté. Une grande famine qui arriva de son temps, mit le comble à leur mécontentement. Ils rappellerent le prince exilé en Bretagne. Celui-ci ayant ramassé une armée considérable, remporta une grande victoire à Aichle, sur Elim, qui périt dans l'action avec la plus grande partie de ses troupes, l'an 72.

TUATHAL *Theachtmar*, fils de *Fiachadh Fionoluidh*, fut reconnu unanimement monarque, & régna 30 ans. Il reçut le nom de *Theachtmar*, à cause de l'abondance & de la tranquillité qu'il établit dans tout le royaume. Il convoqua l'assemblée générale de Thara, qui fit de sages réglemens pour le gouvernement de l'état : c'est par l'autorité de cette fameuse assemblée, que le roi prit une portion de chaque province, pour en former un domaine pour le roi de l'isle. Cette division existe encore sous le nom de *Midie* ou *comté de Midie*, partagé en oriental & occidental. Ce prince, sur une insulte qu'il avoit reçue du roi de Lagénie, entra à main armée dans cette province, dont il obligea le roi à lui payer un tribut annuel nommé *Boiroimhe Laighean* ou *tribut de Lagénie :* ce qui fut exigé sous 40 de ses successeurs. Il fut tué l'an 102 par

MAL, de la branche d'Ir, qui lui succéda : mais qui ne régna que 4 ans, ayant été tué lui-même par le fils de son prédécesseur, l'an 106.

FEIDHLIMIDH *Reachtmar*, fils de Tuathal, régna 9 ans. On lui donna le nom de *Reachtmar*, à cause de la loi du Talion qu'il fit observer exactement par tout son royaume. Il mourut l'an 115.

CATHAOIR *le Grand*, de la branche d'Hérémon, lui succéda, & régna seulement 3 ans. Il eut trente fils.

CON CEADCHATHACH, un des fils de TUATHAL, monta sur le trône, & régna 20 ans. Ce prince fut surnommé le *Héros des cent combats*, parcequ'il en livra autant pour réduire les rois provinciaux. Il fut enfin obligé de céder au bonheur de MODHA *Nuagat*, qui le vainquit en dix batailles, & le contraignit de partager le royaume avec lui, prétendant être l'héritier legitime de toute l'isle, comme descendant du frere aîné des premiers conquérans Milésiens. On connoît encore aujourd'hui ce partage sous le nom de *Léath Modha*, & de *Léath Cuinn*, c'est-à-dire, *la moitié de Modha & la moitié de Conn*. Modha étoit aussi appellé *Eogan More*. Il eut pour femme *Béara*, fille d'un roi Espagnol, & mere d'OLOILL *Oluim*, son successeur. Il fut enfin tué par la trahison de Conn son ennemi, qui subit lui-même un sort pareil, ayant été assassiné dans son palais de Thara, par 50 bandits déguisés en femmes, l'an 138.

CONAIRE, de la branche d'Hérémon, s'empara du trône & régna 7 ans. Il fut tué par Neimhidh, l'an 145.

ART *Aoinfhir*, fils de CONN, succéda & régna 30 ans. Il fut appellé *Aoinfhir* ou *unique*, parcequ'il survéquit seul après ses deux freres, qui avoient été assassinés par leurs oncles. Ce fut sous ce régne qu'OILOILL *Oluim*, roi de Momonie, bannit du royaume Mac Con, son grand juge, qui se retira en Bretagne. Résolu de se venger, il mit dans ses intérêts le fils du roi du lieu, nommé *Beine Briot*, qui passoit pour un excellent capitaine : l'ayant assuré qu'il avoit un parti considérable dans le pays, qui se joindroit à eux aussitôt leur arrivée, ils y débarquerent avec une armée assez nombreuse, & sommerent le roi de leur résigner le gouvernement, ou de leur livrer bataille. Art ne balança pas d'accepter cette derniere condition : mais il y fut tué par Lughaidh Laga, frere d'Oilliol Olum qui s'étoit joint aux rebelles, quoique les troupes de Momonie, commandées par ses neveux, eussent combattu pour le monarque : ceci se passa l'an 175.

Cette victoire fit monter sur le trône LUGHAIDH, surnommé *Mac Con*, de la branche d'Ith, frere de Milésius. Ce prince alla en Momonie pour demander le secours de ses parens & amis, qu'il y avoit en grand nombre, étant lui-même de cette province. Mais sur leur refus, il repassa par la Lagénie, où il fut assassiné

assassiné par les ordres de Cormac, fils d'Art son prédécesseur, l'an 205.

Feargus, surnommé *aux Dents noires*, de la branche d'Héremon, fut son successeur, & ne régna qu'une année. Ce prince eut grande part, aussi-bien que ses deux freres, à l'insulte faite par le roi d'Ultonie à Cormac, fils d'Art, dans un festin qu'il leur avoit préparé, & où on mit le feu à sa barbe, après l'avoir condamné à sortir de la province. Dans cette extrêmité il eut recours à Thadée, petit-fils d'Oiloill Olum, qui lui donna un puissant secours, avec lequel il marcha en Ultonie, & remporta sur le roi une victoire complette après une action des plus sanglantes : le roi & ses deux freres y périrent par la valeur de Thadée & de son oncle Lughaidh Laga.

Cormac *Ulfada*, fils d'Art, succéda l'an 205, & régna 40 ans. Vers la fin de son régne, ce prince, qui étoit fort savant, se dégouta des pratiques superstitieuses de l'idolâtrie, & reconnut la nécessité d'un premier être. Pour en contempler à loisir les perfections infinies, il se retira dans une petite maison près Thara, après avoir fait reconnoître son fils pour régent du royaume. C'est-là qu'il écrivit un traité intitulé : *Avis aux rois*, rempli de solides & de sages leçons. Après y avoir vécu sept ans, il mourut de poison, selon l'opinion commune, pour avoir refusé d'adorer une idole que les Druides lui avoient présentée pour cet effet, l'an 253.

Eochaidh *Gunait*, de la branche d'Héremon, monta sur le trône : mais il ne régna qu'un an, ayant été tué par Lughaidh Feirtre, l'an 254.

Cairbre *Liffeachair*, déja régent du royaume pendant sept ans, sous son pere Cormac, succéda & régna 27 ans. Il eut le surnom de *Liffeachair*, parcequ'il avoit été nouri près du fleuve Liffy. Il fut tué l'an 281, dans la bataille de *Gavra*, qu'il avoit engagée contre la milice d'Irlande, qui vivoit depuis longtemps dans une espéce de rebellion.

Fahach *Airgheach*, & Fahach *Cairpheach*, tous deux fils de Mac Con, s'emparerent du gouvernement. Ils ne régnerent pas une année entiere : le dernier ayant péri par le glaive du premier, & celui-ci ayant été détrôné & tué dans la bataille d'Ollarva, par la milice du royaume, l'an 282.

Fiachadh *Shreavhine*, fils de Cairbre *Liffeachair*, succéda & régna trente ans. Ce prince avoit un fils nommé Muirreadhach *Tireach*, qui s'étoit acquis une telle réputation de bravoure, que son pere lui confia le commandement de toutes ses troupes. Celui-ci, sur quelque mécontentement du roi son pere contre le roi de Momonie, fit une irruption dans cette province, & en remporta un butin considérable. Ce que le pere ayant appris dans son camp près Tailtéan, il donna de grands éloges à la valeur de son fils. Mais trois de ses neveux, qui se nommoient les trois Collas, & qui avoient un grand corps de troupes dans le camp, conçurent une telle jalousie des discours du roi, qu'ils prirent la résolution de le détrôner : ce qu'ils effectuerent en retirant leur troupes & en débauchant une partie de celles de leur oncle, qu'ils attaquerent ensuite avec des forces supérieures ; son armée fut taillée en piéces, & il fut tué en combattant vaillamment, l'an 312.

Colla Uais, l'un des trois freres, s'empara du gouvernement, & régna 4 ans. Il fut détrôné par le fils de son prédécesseur, & obligé de s'exiler en Bretagne avec ses deux freres, l'an 316.

Muirreadhach *Tireach*, monta sur le trône de son pere & régna 30 ans. La quatriéme année de son régne, les trois Collas revinrent en Irlande avec peu de suite pour se jetter aux pieds du monarque, à Tarah. Ce prince les reçut avec bonté : il leur confia même les principaux postes de son armée ; & après avoir éprouvé leur fidélité pendant quelque temps, il leur conseilla de se procurer de riches possessions en Ultonie, dont les habitans avoient maltraité le fameux Cormac, en l'exilant de leur province. Il leur donna même, pour cette expédition, des troupes à la tête desquelles ils entrerent en Ultonie. Ils furent joints par 7000 des habitans. Le roi d'Ultonie, nommé Feargus *Fodha*, fut tué dans une bataille qui dura sept jours entiers, & son armée mise en déroute. Les vainqueurs pillerent ensuite le palais d'Eamhuin ; conquirent de grands territoires dans l'Ultonie, & s'y établirent. Muirreadhach fut tué l'an 346, par

Caolbach, de la branche d'Ir, qui lui succéda, & qui ne régna qu'un an, ayant été lui-même tué par son successeur, l'an 347.

Eochaidh *Moigmeodhin*, fils de Muirreadhach *Tireach*, régna 7 ans. Ce prince fit la guerre à Eana *Cinsalach*, roi de Lagénie ; mais sans succès, ayant perdu quinze batailles contre lui. Dans la derniere, on amena à Eana un fameux Druide appartenant au monarque. Eana ayant demandé pourquoi on l'avoit épargné, le Druide lui répondit hardiment, que quoiqu'il en arrivât par rapport à sa vie, il devoit l'avertir qu'il n'auroit plus de bonheur dans ses entreprises après cette journée. Cette réponse mit le prince dans une telle colere, qu'il le perça de sa lance : mais avant que d'expirer, le Druide lui prédit que cette action lui attireroit un surnom qui ne seroit jamais oublié. En effet, le surnom de *Cinsalach*, qui depuis fut donné à Eana, veut dire *reprochable* ou *dégoutant*. Il y a grande apparence que Eochaidh périt dans cette bataille, l'an 354.

Criomthan, descendu d'Oillioll Olum, de la branche d'Héber, l'aîné des freres Miléfiens, monta sur le trône & régna 17 ans. Sous le régne de l'empereur Valentinien, ce prince porta ses armes en Bretagne, où conjointement avec les Pictes, qui étoient pour lors ses tributaires, il commit de grandes hostilités, & défit plusieurs des généraux Romains. Il fit aussi des incursions dans l'Armorique, d'où il rapporta un butin très considérable. Ce fut à l'occasion de ses succès, que Théodose l'ancien, qui devint ensuite empereur, fut envoyé en Bretagne, d'où il chassa les Pictes au-delà des deux Firths ; après quoi, il fortifia le passage qui sépare les deux mers. Criomthan fut empoisonné par sa sœur *Munga Fion*, qui vouloit faire régner le fils qu'elle avoit eu d'Eochaidh *Moighmaodhin*. Cette femme, pour ôter toute défiance à son frere, prit elle-même une partie du poison, dont elle mourut à Innis. Criomthan mourut peu après, près de Limerick, l'an 371.

Niall, distingué par le surnom *des Neuf ôtages*, parcequ'il en avoit reçu de neuf différentes provinces, fils d'Eochaidh, régna 27 ans. Il passa, comme son prédécesseur, en Bretagne avec de nombreuses armées, & y fit de terribles ravages. Il ne maltraita pas moins l'Armorique. Ce fut dans une de ces excursions qu'il prit entr'autres, deux cens enfans de famille, parmi lesquels étoient S. Patrice, âgé pour lors de 16 ans, & ses deux sœurs Lupitha & Darerca. Il livra le roi de Lagénie entre les mains d'un Druide, dont il avoit tué le fils, & lui permit de lui faire subir tel châtiment qu'il jugeroit à propos. Mais pendant que le Druide faisoit des préparatifs pour lui faire souffrir une mort ignominieuse, le prince trouva moyen de se sauver. Il se réfugia en Ecosse, où il y avoit une armée Irlandoise, qui, jointe aux Pictes, dévastoit les provinces septentrionales de la Bretagne. Niall ayant commandé à son général dans ce pays de le venir joindre dans l'Armorique, où il méditoit une nouvelle descente, le roi exilé profita de cette occasion pour se venger du monarque, qu'il trouva ravageant les deux bords de la Loire vers son embouchure. S'étant approché de lui, il le perça d'un coup de fléche, dont il mourut sur l'heure, l'an 398.

Dathy, ainsi appellé de sa grande agilité, petit-fils de *Moighmeodhin*, régna 23 ans. Il ne dévasta pas moins, que ses prédécesseurs avoient fait, le nord de la Bretagne. Les Ecossois, c'est le nom qu'on donnoit alors aux Irlandois, joints aux Pictes, ayant détruit les forteresses entre les deux Firths, s'avancerent jusqu'au mur de Sévere qu'ils franchirent, & entrerent dans les provinces Romaines. Ils les trouverent dégarnies de troupes, parceque celles des Romains avoient été rappellées dans les Gaules pour s'opposer aux incursions des Goths. L'empereur, pour se délivrer des importunités des Bretons qui demandoient continuellement des secours, prit le parti de les affranchir de toute soumission à son empire. Cependant Ætius, général de Valentinien III, ayant remporté des victoires signalées sur les Wisigoths & les Bourguignons, passa encore une fois en Bretagne, & força les Pictes & les Ecossois à se retirer au-delà du mur de Sévere. Il exhorta les habitans à réparer ce rempart, leur offrant pour cet effet, l'assistance de ses soldats sous sa propre direction. Ils reçurent avec joie un avis si salutaire : & l'ouvrage ayant été achevé, les Romains se retirerent pour toujours de la Bretagne l'an 418, selon le savant docteur Stillingfleet. Dathy, ne pouvant pas vivre dans l'inaction, après avoir ravagé la Bretagne, alla faire des excursions dans les Gaules : mais il y périt, ayant été frapé de la foudre, l'an 421.

Laogaire, fils de Niall, fut déclaré monarque, & régna 30 ans. Les Irlandois septentrionaux & les Pictes désolerent pendant ce régne, plus qu'ils n'avoient encore fait, les provinces de la Bretagne, ayant renversé en différens endroits le fameux mur, & pénétré bien avant dans le pays. Dans cette extrêmité, les Bretons s'adresserent de nouveau à Ætius pour en obtenir du secours. Mais ce général ayant en tête le redoutable Attila avec son armée de 80000 hommes, il ne put leur accorder ce qu'ils demandoient. Affligés d'une circonstance si fâcheuse, ils convoquerent une assemblée générale de la nation, pour aviser aux moyens d'éviter leur ruine totale; & le résultat fut que l'on éliroit un roi capable de résister à l'ennemi : mais cet expédient eut peu de succès, à cause de la jalousie des petits rois du pays, qui ne s'étudioient qu'à supplanter le premier pour se mettre à sa place. On ne sait pas même les noms de ces foibles monarques jusqu'à Vortigern, roi des Danmoniens, c'est-à-dire, des contrées de Devons & de Cornouailles, élu l'an 445. Ce fut celui-ci qui, ne pouvant pas résister aux incursions des Ecossois & des Pictes, qui avoient pénétré jusqu'à Lincoln, envoya des ambassadeurs aux Saxons pour implorer leur secours. Le général des Saxons, nommé *Witigesil*, ayant, dans une assemblée, répondu très-favorablement aux ambassadeurs, leur promit 9000 hommes, à condition que les Bretons les mettroient en possession de l'isle de Thanet, & leur fourniroient une certaine paye. Witigésil ayant obtenu tout ce qu'il avoit demandé, fit promptement embarquer ses troupes; & étant arrivé dans l'isle, il rendit de grands services aux alliés. Mais peu à peu les Saxons se voyant les plus forts, s'emparerent des plus belles provinces du royaume, après avoir obligé les Bretons de se réfugier dans ce qu'on appelle *le pays de Galles*, où ils sont restés depuis, formant une nation, & parlant une langue particuliere.

Dans la douziéme année du régne de Laogaire, le pape Céléstin I, informé des progrès que l'évangile avoit faits dans les parties méridionales d'Irlande par la prédication de quelques Irlandois élevés à Rome, y envoya Palladius avec les missionaires de l'isle même. Mais après avoir bâti trois églises dans la province de Lagénie, Nathi qui y avoit le principal commandement l'obligea de se retirer en Bretagne, où il mourut la premiere année de sa mission. L'année suivante, c'est-à-dire 432, le même pape chargea saint Patrice, Breton de naissance, de cette importante commission, dont il s'aquitta avec tant de zèle & de piété, qu'en peu d'années il convertit tout le pays, & le roi même, après bien des difficultés. S. Patrice établit deux archevêchés dans l'isle, celui d'Armagh, dont il fut lui-même premier évêque, pour la partie septentrionale, nommée *Leath Cuinn*, & celui de Cassel pour *Leath Modha*, ou la partie méridionale. Pendant 60 années d'épiscopat, il sacra plus de 300 évêques, & ordonna 4000 prêtres, dont un fort grand nombre mourut en odeur de sainteté, de sorte que cette isle devint célébre dans le monde, par la pratique la plus rigoureuse des maximes de la religion; ce qui lui mérita le glorieux nom d'*Isle des Saints*; & d'être visitée de toutes les parties de l'Europe, à cause de l'état florissant où les lettres divines & humaines y subsisterent pendant plus de quatre siécles, jusqu'aux invasions des Danois, comme le témoignent le vénérable Bede, Cambden & tant d'autres.

Ce fut aussi sous le roi Laogaire, qu'on convoqua une fameuse diéte de la nation, selon le pseautier de Cassel, & autres annales authentiques, pour examiner les registres publics du royaume. On y établit pour cet effet un commité de trois rois, de trois évêques & de trois antiquaires. Les rois furent Laogaire, roi de toute l'isle, Daire, roi d'Ultonie, & Corck, roi de Momonie. Les évêques, S. Patrice, Benigne & Ciarnach. Les antiquaires Dubhach, Fergus & Rosa. Après avoir attentivement revu & corrigé les registres publics, ils en firent tirer des copies fidéles pour être conservées dans les cathédrales par le soin & sous l'inspection des évêques. Il existe encore aujourd'hui plusieurs de ces livres, comme celui d'Armagh, le *pseautier de Cassel*, dont l'auteur est le saint archevêque de Momonie, Cormac Mac-Cullinan, le *livre de Glandaloch*, le *traité de Cluainmacnaois*, le *livre de Fionlan*, le *livre jaune* de Moling, le *livre noir* de Molaiga, & plusieurs autres. Ce fut aussi environ le même temps qu'on ordonna de fraper différentes espéces de monnoyes à Armagh & à Cassel.

Le roi de Lagénie trouva moyen de faire Laogaire prisonnier. Il l'obligea de renoncer pour toujours au tribut que les monarques de l'isle tiroient de sa province. Ce prince ayant recouvré la liberté, réclama contre son serment, comme ayant été forcé : mais la vengeance du ciel, disent les historiens, le poursuivit de près, puisqu'il fut tué près de la riviere Liffy par un coup de tonnere, en 451.

Olioll *Molt*, fils de Dathy, lui succéda, & régna 20 ans. Il donna la fameuse bataille de Tuama-Tuma Aichir contre les Lagéniens, où il y eut un carnage effroyable des deux côtés. Mais il fut attaqué enfin par Lughaidh, fils de son prédécesseur, à la tête d'une nombreuse armée, & tué dans l'action, l'an 471.

Lughaidh, fils de Laogaire, régna 20 ans, pendant lesquels les princes de l'isle se livrerent bien des combats, où plusieurs d'eux périrent : entr'autres, Aongus, roi de Momonie, avec sa femme, après un régne de 36 ans. Ce prince est remarquable par l'accueil qu'il fit à S. Patrice, & le zèle qu'il témoigna pour la propagation de l'évangile. Lughaidh mourut l'an 491.

Mourtough, arriere petit-fils de Niall, monta sur le trône, & régna 24 ans. Ce fut la deuxiéme année de son régne que mourut l'apôtre de l'isle, saint Patrice. Ce fut la treiziéme selon Usserius, Lloyd & Stillingfleet, que Feargus *le Grand*, frere de Mourtough, envahit la Bretagne septentrionale & y fonda le royaume d'Ecosse. Pour s'y fixer plus solidement, suivant l'idée de ses sujets, il envoya demander à son frere la pierre sur laquelle les rois d'Irlande avoient coutume d'être inaugurés, & qu'on appelloit *Saxum*

fatale, parceque ce peuple s'étoit imaginé que la destinée de leurs rois étoit attachée à cette pierre, & que leurs régnes ne seroient jamais interrompus tant qu'ils la posséderoient. Edouard I, roi d'Angleterre, après avoir subjugué l'Ecosse, sut profiter de la prévention de ses habitans en faveur de cette pierre, en la faisant transporter à Westminster, où on la voit encore aujourd'hui, pour faire entendre aux Ecossois qu'ils n'avoient plus d'espoir de se voir gouvernés par d'autres rois que par ceux d'Angleterre : mais il leur causa une perte bien plus considérable en faisant bruler leurs registres publics, dont la conservation auroit été si utile à l'éclaircissement de leur histoire, aussi-bien que celle de l'Irlande. Voici l'inscription que Hector Boetius, célébre écrivain Ecossois du XVI[e] siécle, dit avoir été gravée sur cette fameuse pierre.

Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum
Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.

La fin du régne de Mourtough fut agitée de grandes guerres. Il mourut enfin dans son palais, l'an 515.

Tuathal *Maolgarbh*, fils de Cormac *Caoch* ou l'*Aveugle*, petit-fils de Niall, régna 13 ans. Pendant cet intervalle, il se donna bien des combats entre les princes du pays : entr'autres celui de Sligo, par *Daniel* & *Féargus*, fils de Mourtough. Deogan *Béal*, roi de Conacie, y fut tué après avoir régné 35 ans. Quoiqu'il eût laissé des fils, Guaire, fils de Colman, si célébre dans les annales d'Irlande par sa générosité, s'empara du gouvernement de cette province. L'aîné des fils de Déogan, nommé Ceallach, s'étoit fait religieux sous le célébre Ciaran : mais ses parens & amis le presserent tant, qu'il sortit de sa cellule & se mit à la tête d'une armée, résolu de recouvrer les états de son pere. Le saint abbé s'étant apperçu de son évasion, en fut très-affligé : ce que Céallach ayant appris, il quitta tout, alla se jetter aux pieds de son abbé, lui demanda le pardon de sa faute, lui promit une obéissance sans réserve, & rentra dans son couvent. Quelques années après, ses vertus l'éleverent à l'épiscopat. Cependant Guaire soupçonnant qu'il songeoit à lui ravir la couronne, pour la mettre sur la tête de son frere cadet, corrompit trois des domestiques de l'évêque, pour s'en défaire à la premiere occasion : ce qu'ils exécuterent. On dit que Ciaran lui avoit prédit cette mort violente, pour avoir voulu retourner au siécle après y avoir renoncé. Le monarque Tuathal fut enfin assassiné par Maolmar, à la persuasion de son successeur, l'an 528.

Diarmuid, fils de Feargus *Ceirbheoil*, petit-fils de Niall, occupa le trône 22 ans. Son régne fut traversé par l'ambition de *Daniel* & *Féargus*, les deux fils de Mourtough, qui taillerent son armée en piéces à Cuildreime : il ne fut pas plus heureux contre Hugh, prince de Teabhtha. Cependant, la septiéme année de son régne, il attaqua le fameux Guaire, le vainquit & le fit prisonnier ; mais il se reconcilia avec lui. Il lui rendit même la liberté & ses états en considération de la charité qu'il avoit pour les pauvres, & de la générosité dont il usoit à l'égard des poëtes, des gens de lettres, & de tous ceux qui avoient recours à lui. Il reste encore un proverbe dans la langue du pays, où pour exprimer une bonté ou hospitalité extraordinaires, l'on dit : *Généreux comme Guaire.* Diarmuid fut tué à Ciunnirry, l'an 550.

Feargus & Daniel, tous deux fils de Mourtough, descendus de Niall, succéderent à Diarmuid, & ne régnerent qu'un an. Ils donnerent la bataille de Gubhran Liffy, contre les Lagéniens, qu'ils mirent dans une déroute totale. Peu après cette victoire, ils moururent sans qu'on sache de quelle maniere, l'an 551.

Eochaidd, fils de Daniel, & son oncle Baodhan, fils de Mourtough, leur succéderent, & régnerent 3 ans. Sous ce regne, Cairbre *Crom*, roi de Momonie, donna la bataille de Feimmin contre Colman *Béas*, fils de Diarmuid, où celui-ci fut défait avec la plus grande partie de ses troupes. Peu après mourut Cairbre : les deux rois furent enfin tués dans une bataille contre le roi de Conacie, l'an 554.

Ainmereach, fils de *Seadhna*, descendant de Niall, régna 3 ans, & fut tué par Feargus *Mac Neill*, l'an 557.

Baodhac, fils de Nineadhadh, aussi descendant de Niall, ne régna qu'un an. Ce fut vers ce temps qu'on donna la bataille de Bagha, où Hugues, roi de Conacie, fut tué. Le monarque eut le même sort par la trahison des deux Cumins, l'an 558.

Aodh ou Hugues, fils d'Ammereach, régna 27 ans. Il gagna la fameuse bataille de Beullach Dathi, où il tua Colman Beag avec 5000 hommes de ses troupes. Il convoqua ensuite une assemblée générale des princes, du clergé, & de la noblesse du royaume à Dromceat, pour avoir sa décision sur trois points importans : 1° d'ôter aux poëtes les priviléges dont ils avoient joui depuis si long-temps, & dont ils abusoient, leur nombre s'étant si fort accru, qu'un tiers du royaume avoit embrassé cette profession, & que leur insolence étoit devenue insupportable : 2° d'imposer un tribut fixe & réglé sur les Dalriadiens de l'Ecosse, qui devoient foi & hommage à la couronne d'Irlande, à laquelle ils avoient toujours payé l'*Eric*, c'est-à-dire, rançon ou taxe de parenté, & dont ils paroissoient vouloir s'affranchir : 3° de priver Scanlan *More*, qui gouvernoit le pays d'Ossory, de sa place, parcequ'il ne remettoit pas au fisc de l'etat ce qu'il lui devoit. Collum Cille ou S. Colombe, quitta son monastere de Hy pour venir à cette assemblée, accompagné de 20 évêques, de 40 prêtres, de 50 diacres & de 30 étudians en theologie, auxquels on donna séance dans l'assemblée, à cause de la grande vénération qu'on avoit pour ce saint, qui venoit voir sa patrie après une absence de tant d'années qu'il avoit employées à convertir la nation des Pictes, parmi lesquels il ne restoit plus de païen, tant le Seigneur avoit béni les travaux de cet homme vraiment apostolique. Lorsqu'on vint à discuter les trois points en question, S. Colombe se leva & parla avec tant de force, que l'assemblée se rengea à son avis, qui étoit de continuer Scanlan dans le gouvernement ; d'abandonner le projet d'envahir l'Ecosse, & enfin de réformer, mais non pas de supprimer le corps des poëtes ; de dégrader ceux qui deshonoroient ce nom par leur insolence ou leur ignorance, & en même temps de conserver à chaque seigneur de canton ou chef de tribu, un poëte pour transmettre à la postérité les belles actions de sa famille. C'est en conséquence de cette décision, que les poëtes obtinrent des fonds de terre proportionés à l'étendue du domaine, ou à la libéralité de chaque grand seigneur, avec des priviléges fort honorables attachés aux familles des premiers qu'on avoit choisis pour ces fonctions. Ce n'est pas que le fils dût succéder au pere, à moins qu'il n'eût plus de talens que ses autres parens ; mais l'héritage restoit toujours dans la famille pour y exciter une émulation louable. On appelloit ces terres la *portion poëtique*, & on les connoît encore dans le pays, quoique les rebelles s'en soient emparés, aussi-bien que des possessions des seigneurs mêmes, sous la tyrannie de l'usurpateur Cromwell, qui acheva de détruire ce qui leur étoit resté des débris de leurs héritages, confisqués à la fin du regne d'Elizabeth. Il est bon de remarquer que non-seulement les poëtes, les antiquaires, les bardes, étoient d'une même famille chez chaque seigneur : mais aussi la médecine, la musique & même les arts méchaniques étoient renfermés dans des familles distinctes. Coutume singuliere à cette na-

tion, mais très-bien prouvée, sur-tout par rapport aux professions savantes; puisqu'on connoît aujourd'hui, & qu'on nomme dans tout le royaume, les familles qui étoient attachées par état à ces différentes professions. Cette assemblée de Dromceat dura treize mois, & elle fit des ordonnances également sages & propres à la bonne administration de l'état. Aussitôt qu'elle se sépara, S. Colombe retourna à son monastere d'Iona ou Hy. Il y passa le reste de ses jours, & y mourut âgé de 77 ans en 597. Ce fut aussi sous le régne de Aodh que les Saxons, qui avoient été appellés par les Bretons pour les garantir des incursions continuelles des Ecossois & des Pictes, se rendirent maîtres de la Bretagne méridionale. Ce prince fut malheureusement tué dans une bataille qu'il avoit livrée au roi de Lagénie, & qu'il perdit l'an 585.

Hugues *Slaine*, fils de Diarmuid; & Colman *Rimidh*, fils de Mourtough, tous deux descendans de Niall, succéderent à Aodh, & régnerent 6 ans. Sous ce régne, le peuple de Lagénie prit les armes contre Brandubh, leur roi, & remporterent sur ses troupes une victoire considérable à Camcluain, où il perdit lui-même la vie. Les deux princes régnans eurent le même sort l'an 591.

Aodh ou Hugues *Vairiodhnach*, fils de Daniel, monta sur le trône & régna 27 ans. Il eut bien des inquiétudes à essuyer de la part d'*Aongus*, fils de *Colman*, qui enfin fut entierement défait dans la bataille d'Odhbha, où *Conall*, fils de Hugues Slaine, perdit la vie. Aodh fut tué dans la bataille de Dufearta, l'an 618.

Maolchobha s'empara de la couronne. Il étoit petit-fils d'Ainmereach, & régna 4 ans. Il fut tué dans la bataille de Bealgadin par Suibhna *Mean*, l'an 622.

Suibhna *Mean*, fils de Fiachra, descendant de Niall, régna 13 ans. Sous lui florissoit le grand Mochuda ou S. Carthage, qui ayant fondé l'abbaye de Ratheny dans la Midie orientale, fut obligé d'en sortir par la jalousie des religieux de Jobh Naille, qui se crurent méprisés à cause du concours prodigieux de gens de tous les ordres qui accouroient à ce lieu, comme à la source des sciences & de la véritable piété. Son abbaye, suivant les historiens, contenoit 867 moines. Obligé de se retirer dans la Momonie, qui étoit sa patrie, le prince des Déasies le reçut avec honneur, & lui donna le lieu nommé alors *Dunskinne*, maintenant *Lismore*, où il fonda un monastere qui devint tout aussi célébre que celui qu'il venoit de quitter, ayant été fréquenté non-seulement par les nationaux, mais aussi par les sujets des royaumes voisins. Il y bâtit aussi un hôpital pour les lépreux, & devint premier évêque de Lismore, conformément à un usage fort commun en Irlande, où les célébres abbayes se changeoient en évêchés. S. Carthage laissa une régle pour ses moines, qui se trouve encore manuscrite. Suibhna fut tué par Conall *Claon*, l'an 635.

Daniel, frere de Maolchobha, succéda & régna 13 ans. Il remporta une victoire complette sur Conall *Claon*, ayant passé au fil de l'épée la plus grande partie de son armée. Néanmoins Conall en vint aux mains avec lui une seconde fois à Muighrath, où il fut tué, après avoir gouverné l'Ultonie pendant 10 ans. Daniel mourut paisiblement l'an 648.

Conall *Claon* & son frere Ceallach, fils de Maolchobha, succéderent & régnerent 13 ans. Sous leur régne mourut Cuanna, descendant d'Héber Fionn, qui étoit roi de la Momonie méridionale, & dont le nom étoit très-célébre par son courage & sa libéralité. Dans le même temps Rugallach usurpa la couronne provinciale de Conacie sur son neveu, dont il se défit par une basse trahison. Pour l'attirer auprès de lui avec plus de confiance, il contrefit le malade: mais il ne fut pas plutôt entré dans sa chambre, qu'il le fit assassiner. Ce prince s'étant abandonné à toutes sortes de vices que les remontrances du clergé ne faisoient qu'irriter, la vengeance du ciel éclata contre lui, en permettant qu'il fût massacré par des laboureurs, pendant qu'il poursuivoit vivement un cerf qu'il chassoit. Conall fut tué par le susdit *Diarmuid*; & Ceallac périt à Brugh près la Boyne, l'an 661.

Blathmac & Diarmuid *Ruaidhnaigh*, tous deux fils de Hugues *Slaine*, s'emparerent du gouvernement, & régnerent 7 ans. Ces princes furent emportés par la peste l'an 668.

Seachnusach, succéda à son pere Blathmac, & régna 6 ans. Sous lui se donna la bataille de Feirt, entre les habitans de l'Ultonie & les Pictes, où le carnage fut affreux des deux côtés. Le monarque fut tué par Dubh Duin, l'an 674.

Cionnfaola, frere du précédent, regna 4 ans. Sous son regne le fameux monastere de Bangor dans l'Ultonie, fut brulé par les Pictes dans une descente qu'ils firent dans le nord. Peu après, ce prince fut tué par Fionnachta, fils de Donchada, dans la bataille de Cealltrach, l'an 678.

Fionnachta *Fleadhach*, petit-fils de Hugues *Slaine*, régna 7 ans. Il donna la bataille de Lochgabhair, contre les Lagéniens, où presque toute leur armée fut détruite, & remporta une victoire signalée. En 684, Egfrid, roi de Northumberland, fit, sous la conduite de Bertfrid une descente dans le royaume, & y commit des cruautés inouies, ce qui ranima bientôt les habitans, qui avoient été d'abord surpris d'une irruption si peu attendue; & ayant attaqué les ennemis avec autant de furie que de courage, ils obligerent Bertfrid à se rembarquer, & à s'en retourner chez lui, avec les tristes débris de son armée. Le monarque ne jouit pas des fruits de cette victoire, ayant été tué par Hugues, fils de Dubhlaigh, & par Conning, à Greallach Dolling, l'an 685.

Loingseach, fils de Daniel, descendant de Niall, regna 8 ans. Sous ce regne les Gallois envahirent l'Ultonie & la ravagerent: les troupes provinciales les ayant joint à Magh-Cuillinn, les taillerent presque tous en piéces. Loingseach perdit la vie dans une bataille contre Celleach, roi de Conacie, l'an 693.

Congall *Cionnmaghair*, fils de Feargus *Fanuid*, l'un des descendans de Niall, s'empara du trône, & regna 9 ans. Il fut frapé d'une mort subite l'an 702.

Feargall, fils de Maolduin, descendu aussi de Niall, regna 17 ans. Ayant eu quelque différend avec Morrough *Mac Broin*, roi de Lagénie, Feargall leva une armée de 21000 hommes, avec laquelle il vint attaquer cette province, dont les forces consistoient seulement en 9000 hommes. Malgré cette inégalité, les Lagéniens attaquerent l'armée royale avec tant de bravoure, qu'ils pénétrerent jusque dans son centre, faisant par-tout un carnage effroyable, nonobstant l'intrépide courage du roi, qui fut tué dans la mêlée avec près de 7000 hommes de ses troupes, l'an 719.

Fogarthach, fils de Niall, descendant de Niall *des neuf ôtages*, succéda, & ne regna qu'une seule année, ayant été tué dans la bataille de Beilge par Cionaoith, l'an 720.

Cionaoith, fils d'Iargullath, descendant du même Niall, regna 4 ans; à la fin desquels il fut tué avec presque toute son armée par Flacthbheartach dans la bataille de Drom Curran, l'an 724.

Flacthbheartach, fils de Loingseach, regna 7 ans. Sous son regne se donna la bataille de Foharta, entre les sujets de Hugues *Allain*, & de Clanna *Niall* d'un côté, & les habitans de l'Ultonie de l'autre. Hugues *Roin*, qui étoit roi d'Ultonie depuis 30 ans, y fut tué. Peu après, le monarque mourut à Armagh d'une mort naturelle, l'an 731.

Hugues *Allain*, fils de Feargall, succéda & regna 9 ans. Sous son regne se donna la bataille de Beallach Faily, entre les habitans de Momonie & ceux de Lagénie. Ceallach, roi ou prince d'Ossory, y fut tué; & Cathall, roi de Momonie, gagna une victoire complette. Peu après, le monarque d'Irlande livra bataille à Hugues, roi de Lagénie, où le fils de celui-ci fut tué, de même que l'élite de la noblesse de la province. Neuf mille hommes resterent sur le champ de bataille; mais les troupes du roi y souffrirent beaucoup, lui-même y fut blessé. Quelque temps après il périt dans la bataille de Ceananus, par le main de Daniel, l'an 740.

Daniel, fils de Morrough, & descendant de Niall, regna 42 ans. Pendant ce long regne, il y eut différens combats avec des succès divers entre les princes de l'isle. Le roi des Pictes, nommé Cathasach, fit une descente dans la Lagénie, dont les habitans s'étant assemblés à Rath Beathach, lui livrerent bataille : le roi des Pictes y fut tué avec la plus grande partie de son monde. Daniel mourut de mort naturelle, l'an 782.

Niall *Freasach*, frere de Hugues *Allain*, regna 4 ans. L'isle fut très-maltraitée de la famine pendant ce regne, outre les tremblemens de terre qui y causerent des dommages très-considérables. Ce monarque mourut dans l'isle d'Hy, où il étoit allé en pélerinage, au monastere de S. Colombe, l'an 786.

Dunchada, fils de Daniel, lui succéda & regna 27 ans. Il mourut paisiblement dans son palais, l'an 818.

Hugues *Dorndigh*, fils de Niall *Freasach*, occupa le trône 24 ans. Son regne est principalement remarquable par la premiere invasion des Danois, appellés par les Irlandois & les Anglois *Ouftmen*, c'est-à-dire, *Hommes de l'Est*, & par les François, *Normans*, c'est-à-dire, *Hommes du Nord*, à cause de la situation de leur pays par rapport à ces différentes nations. Leur premiere descente en Irlande se fit dans la partie occidentale de la Momonie. Airtre gouvernoit alors cette province. Leur flotte étoit composée de 50 vaisseaux bien remplis de monde : ils se prirent tout de suite à piller les habitans & à dévaster le pays, mettant tout à feu & à sang; ce qui fait juger que leur dessein n'étoit pas de s'y établir. Mais dans la suite quelques succès heureux & les divisions des princes de l'isle qui s'en servoient souvent contre leurs ennemis, inspirerent à ces barbares d'autres sentimens. Le roi Airtre prit ses mesures pour arrêter leurs ravages, & les joignit avec une petite armée composée de ses sujets. L'action fut vive & opiniâtre : mais enfin les Danois furent défaits & obligés de se rembarquer précipitamment, après avoir perdu 416 hommes. Ils ne reparurent que six ans après. Ce fut sous Feidhlime, roi de la Momonie, qu'ils y aborderent dans une flotte nombreuse, & qu'ils se répandirent au loin, emportant tout ce qu'ils pouvoient, brulant & saccageant tout le reste, détruisant les églises & les monasteres, dont ils massacroient impitoyablement le clergé & les moines. Mais les forces de la province s'étant assemblées, les obligerent de se retirer avec une perte très-considérable. Cela n'empêcha pas qu'une autre flotte de ces pirates ne vînt mouiller dans la partie orientale de l'isle, où ils commirent des cruautés horribles. Ils y brulerent le fameux monastere de Banchor, dont ils égorgerent l'évêque & les religieux, & continuerent leurs ravages jusque dans le pays d'Ossory, dont les habitans prirent les armes, les attaquerent avec vigueur, en tuerent 700, & mirent le reste en fuite, leur ayant enlevé tout le butin qu'ils avoient fait.

La 17 année de ce regne, arriva avec une bonne flotte le fameux Turgesius, roi, ou selon d'autres, fils du roi de Norwége, l'un des plus braves & des plus cruels capitaines de ces temps-là. Il débarqua dans le nord, & tous les Danois qui étoient répandus dans les différentes parties du royaume sous leurs différens commandans, ayant appris l'arrivée de ce prince, se hâterent de le venir joindre. Il ordonna de ruiner la moitié septentrionale de l'isle appellée *Leath Cuinn*, où il étoit alors; & de n'épargner ni qualité, ni âge, ni sexe, afin d'imprimer par cette inhumanité une terreur générale aux habitans, qui les disposeroit à le reconnoître pour leur souverain. Malgré les succès de Turgesius, le monarque au lieu de s'y opposer efficacement en réunissant tous ses sujets, s'avisa d'entrer en Lagénie, & d'en maltraiter les habitans. Peu après, il fut tué dans la bataille de Dafearta, l'an 837.

Conchabhar ou Connor, fils de Donough, de la lignée d'Heremon, succéda à Hugues, & regna 14 ans, pendant lesquels le royaume fut cruellement ravagé par les irruptions des Danois, qui commencerent alors à y faire des établissemens. Le monarque leva contre eux une belle armée, & vint les attaquer dans la plaine de Tailtean, où il gagna sur eux une victoire complette. Ce succès engagea le peuple de Lagénie à s'opposer aux ennemis. Ainsi les forces provinciales les atteignirent à Druim Conla. La victoire parut d'abord se déclarer pour eux : mais ayant perdu leur général, les Lagéniens perdirent courage, & furent mis en fuite avec un affreux carnage. Ce fut le premier avantage considérable que les Normans eussent remporté jusqu'alors.

L'année 840, ou selon d'autres, 839, fut très-mémorable par l'extinction entiere de la nation des Pictes, qui avoient fleuri dans la Bretagne septentrionale pendant tant de siécles. Keneth II, roi des Ecossois, irrité contre eux pour avoir tué son pere, & insulté à son corps en le traînant & le déchirant ignominieusement, inspira à ses sujets le même ressentiment dont il étoit animé, & leur fit entendre que c'étoit alors ou jamais le temps d'exterminer cette nation ennemie. En conséquence, ils tomberent par-tout sur les malheureux Pictes, & les traiterent avec tant d'inhumanité, qu'il n'en resta plus de trace. De-là vient que les Ecossois ont regardé ce prince, également brave & cruel, comme un second fondateur de leur monarchie. On croit que Connor mourut de douleur de voir sa patrie exposée aux ravages des Danois, l'an 851.

Niall *Caille*, fils de Hugues *Dorndhighe*, succéda & regna 15 ans. Son regne ne fut pas moins rempli de désordre & de trouble que celui de son prédécesseur. Les succès des Danois & des Norwégiens engagerent d'autres aventuriers de venir chercher des établissemens dans cette isle. Deux flottes y aborderent en même temps, l'une à l'embouchure de la Boyne, & l'autre dans celle du Liffy. Les historiens appellent ceux qui y étoient embarqués *Normans*, étant sans doute du même pays que ceux qu'on avoit ainsi nommés en France, où ils faisoient alors d'horribles dégats. Ils ne se démentirent point dans ces nouvelles incursions: ils semblerent avoir encheri en cruauté sur les Danois mêmes. Ceux-ci appréhendant qu'ils ne se fixassent dans le pays, ou ne se joignissent aux habitans contre leurs intérêts, s'assemblerent de toute part, & en vinrent aux mains avec les Normans à Inbhernambarck, où il y eut une terrible boucherie des deux côtés. Mais la victoire se déclara enfin pour les Danois, qui obligerent ces nouveaux hôtes à se rembarquer : après quoi, ils recommencerent leurs ravages avec plus de férocité que jamais. En ce même temps, Feidhlime, roi de Momonie, & archevêque de Cassel, piqué de quelque insulte qu'il avoit reçue des princes de Leath Cuinn, y marcha à la tête d'une bonne armée, & ravagea tout le pays depuis Birr jusqu'à Tarah : mais il ne survécut pas long-temps à ses victoires, étant

mort dans une grande réputation de sagesse & de vertu, après un regne de 27 ans. La même année, OÉCHOBHAIR, abbé d'Emely, homme fort ambitieux, se fit élire roi à la place de FÉIDHLIME. Les Danois reçurent plusieurs échecs dans le temps dont on parle. Le roi de Meath en tua 700 avec leur général Saxolb. Les rois de Momonie & de Lagénie ayant joint leurs forces, attaquerent si vivement les Danois, qu'ils en laisserent 1200 morts sur la place, parmi lesquels étoit leur général Tomair, héritier de la couronne de Danemarck. Le roi de Momonie en tua 500 dans une autre action. Celui de Meath les attaqua à Glasglean, & remporta sur eux une victoire des plus complettes, leur ayant tué sur le champ de bataille 1700 hommes. Les Irlandois remporterent encore d'autres avantages plus ou moins considérables, qui ne servirent enfin qu'à accélérer la ruine du royaume : car ces étrangers recevant continuellement des renforts de leur pays, ils vinrent à bout de subjuguer une grande partie de l'isle, & d'élire après la mort de NIALL, arrivée l'an 866, leur chef TURGESIUS, pour roi.

TURGESIUS, surnommé *le Tyran*, général des Danois, s'empara du gouvernement, ayant été élu par les siens, & regna 13 ans. Il ne fut pas au pouvoir des Irlandois d'empêcher cette élection, ayant perdu la fleur de leur jeunesse dans des rencontres continuelles contre ces barbares commandés par ce fameux général depuis 36 ans. Quelques-uns ne pouvant se résoudre à subir le joug des Danois, aimerent mieux se retirer en France & dans les autres contrées voisines. Parmi ceux-ci se trouva un grand nombre de gens savans, qui furent reçus avec beaucoup de distinction & de libéralité par l'empereur Charles *le Chauve*. Sur quoi, Eric, moine d'Auxerre, adresse ces paroles à ce prince dans une de ses lettres : « Pourquoi parlé-» je d'Irlande : cette nation presqu'entiere méprisant » les dangers de la mer, aborde sur nos côtes avec un » nombreux train de philosophes, dont les plus fa-» meux, renonçant à leur terre natale, se regardent » comme heureux sous votre protection, comme les » serviteurs du sage Salomon ? »

L'usurpateur Turgesius exerça des cruautés inouies sur tous les ordres de la nation. Il construisit par tout des forts dont les ruines subsistent encore : il chargea tous les habitans sans distinction de taxes & de corvées. Il établit dans chaque canton un chef Danois, dont les soldats se faisoient un mérite de faire toutes sortes d'avanies aux habitans, de détruire tous leurs monumens de littérature, pour leur ôter tout souvenir de leurs héritages, de leurs généalogies, & des belles actions de leurs ancêtres. Tel étoit le misérable état de ce pays, lorsqu'un événement singulier le tira de l'oppression.

TURGESIUS ayant bâti un palais magnifique auprès de celui de MAOLSEACHLUIN, prince de Meath, ne dédaignoit pas de rendre quelquefois visite à celui-ci. Un jour qu'il avoit été invité à y manger, il devint éperdument amoureux de la fille de son hôte, jeune personne d'une rare beauté, jointe à la modestie la plus parfaite : il proposa au pere de la lui accorder pour être sa maîtresse favorite. Le pere qui savoit bien qu'il la prendroit de force, n'osa la lui refuser : mais il le pria de tenir la chose secrette, pour ne point deshonorer sa fille, lui promettant de la lui envoyer la nuit suivante, accompagnée de 15 filles nobles plus charmantes qu'elle, dont il disposeroit à son gré. Ravi d'une pareille proposition, le voluptueux tyran voulant s'attacher de plus en plus ses principaux officiers, en choisit quinze, à qui il promit de donner ces filles pour en jouir, pendant qu'il garderoit la princesse. Le roi de Meath envoya secretement dans tous les environs, pour se procurer 15 jeunes gens sans barbe, & en même temps fort braves, recommandant à ses plus fidéles sujets de s'assembler en différentes bandes, pour être à portée de lui prêter main-forte au moment qu'il en auroit besoin. Ces mesures prises, il fit habiller les jeunes gens en filles, & arma chacun d'une épée courte & pointue qu'ils cacherent sous leur robe. La princesse étant près du palais de Turgesius, le fit avertir de son arrivée ; & de son côté il informa ses officiers de cette bonne nouvelle. Tous s'étant retirés dans leurs chambres, après avoir laissé leurs armes en un même lieu, pour ne point effrayer ces jeunes beautés, le tyran fit entrer la princesse & ses compagnes, voulant jetter sur elles un coup d'œil avant qu'elles fussent dispersées. Mais les jeunes gens saisirent aussitôt le tyran, & le menaçant d'une mort présente s'il osoit appeller du secours, le garotterent. En même temps, ils s'emparerent de toutes les armes, entrerent dans les chambres des officiers, les égorgerent, firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. Ceux qui avoient été postés aux avenues du palais par le roi, s'avancerent aussitôt & acheverent de massacrer les Danois. Le roi vint ensuite rejoindre le tyran : & après lui avoir reproché son incontinence & sa cruauté, le fit noyer tout chargé de chaînes dans le Logh-Annin, l'an 879. Les Danois étourdis de cette action, & n'ayant plus de chefs habiles, devinrent par-tout le royaume les victimes de la fureur vengeresse des Irlandois, qui tuerent tous ceux qui ne voulurent pas se soumettre aux dures conditions qu'ils leur imposoient. Quelques-uns trouverent des vaisseaux dans lesquels ils se sauverent en Danemarck.

MAOLSEACHLUIN I, fils de MOALRUADHNA, de la branche d'HEREMON, ayant délivré si heureusement sa patrie du joug des Danois, fut élu unanimement monarque de l'isle, & regna 16 ans. Son régne, comme celui de son prédécesseur, fut troublé par les Norwégiens, dont une flotte nombreuse aborda dans le pays sous prétexte du commerce. On les avoit reçus dans les différens ports où ils avoient voulu relacher, sur-tout à Dublin, à Waterford & à Limericke, où un grand nombre de leurs compatriotes avoient eu la permission de demeurer après la mort de Turgesius : mais ces traîtres, qui avoient caché beaucoup d'armes dans leurs vaisseaux, les distribuerent secretement à leurs amis, qu'on avoit désarmés pour s'assurer de leur fidélité. Ils ne furent pas long-temps sans avoir l'occasion de s'en servir. Les princes de l'isle, toujours en querelle, appellerent ces étrangers à leur secours, tantôt l'un tantôt l'autre. Mais en s'affoiblissant réciproquement, l'ennemi commun devenoit plus puissant ; & souvent après avoir aidé un de ces malheureux princes à vaincre son voisin, il tournoit ses armes contre son vainqueur, & l'obligeoit à partager avec lui ses propres états. C'est ainsi que les Norwégiens se rendirent très-puissans sous trois freres nommés *Amélanus*, *Cyriacus* & *Imorus*, qui étoient leurs chefs dans le temps dont on parle : mais ces succès furent de courte durée.

Un grand armement de Danois étant arrivé sur les côtes de la Lagénie, les Norwégiens qui craignoient qu'ils n'eussent dessein de les chasser pour s'établir à leur place, allerent à leur rencontre pour les attaquer. Ils se battirent avec beaucoup d'acharnement : mais enfin la victoire se déclara pour les Danois. Les Norwégiens perdirent dix mille hommes dans cette action, & ensuite furent dépossédés de leurs principaux établissemens. Les Irlandois éprouverent le même sort dans bien des endroits, & furent tellement harcelés par les Danois, qu'oubliant pour le présent leurs animosités particulieres, ils se réunirent contre eux : ce ne fut pas sans difficulté qu'un homme révéré de tout le monde pour son éminente piété, nommé *Eatgna*, vint à bout de cette conciliation. Le monarque en profita, vint attaquer les Danois à Drom da Moighe, & remporta sur eux une victoire si complette, que

très-peu de leur armée échapa au glaive du vainqueur. Il mourut fort peu de temps après cette action, l'an 895.

Hugues *Fionnliath*, fils de Niall *Caill*, lui succéda & regna 18 ans, & épousa *Maolmuire*, fille du roi d'Ecosse. Il eut beaucoup à souffrir des entreprises des Danois; car Amélanus, leur chef, tua Connor, prince qui possédoit la moitié de la Midie, & la plus grande partie de ses forces. Après cela, il s'embarqua avec bon nombre de ses troupes pour l'Ecosse; & y ayant commis des cruautés inouies, il revint en Irlande. Ce fut la sixiéme année de Hugues, que mourut Alfred *le Grand*, roi d'Angleterre, après un regne de 28 ans, rempli d'une vicissitude singuliere de bonne & de mauvaise fortune. Hugues ayant assemblé une bonne armée contre les Danois, les battit à platte-couture à Logh Feabhail, où ils eurent 1200 tués, outre leurs principaux officiers, & perdirent tout le butin qu'ils avoient fait. Mais quelque temps après ils eurent leur revanche, dans une embuscade où ils surprirent 2000 des nationaux, qui furent tous tués ou faits prisonniers. Peu après cet événement, le monarque mourut, l'an 913.

Flan *Sionna*, fils de Maols Eachluin I, succéda & regna 38 ans. Ce fut sous ce regne que le célébre Cormac *Mac Cullinan*, archevêque de Cassel, gouverna cette province avec autant de sagesse que de modération pendant 7 ans. Les princes de l'isle s'étant réunis encore une fois contre les Danois, ils les obligerent de s'en retirer pour porter leurs ravages dans les royaumes voisins. On n'excepta que ceux qui s'étoient fixés depuis long-temps dans le pays, & qui y vivoient paisiblement. Cormac, dont le caractere d'esprit aussi-bien que la profession étoit d'accord pour faire gouter une tranquillité parfaite à toute sa nation, fut forcé en quelque sorte de l'interrompre, par l'importunité de ses sujets, & principalement par les suggestions de l'abbé d'Innifcathy, homme ambitieux, qui lui reprochoit fréquemment son manque de courage, en ce qu'il ne faisoit pas payer au roi de Lagénie le tribut qu'il devoit à la couronne de Momonie dont il relevoit. Ces reproches déterminerent enfin le religieux prince à faire cette demande, avec menace d'entrer en Lagénie avec toutes ses forces. Le roi de cette province refusa le tribut : & le prélat entra dans la Lagénie, & s'avança avec son armée jusqu'à Magh Ailbhe. Le monarque d'Irlande, qui s'étoit joint à l'armée lagénienne, vint l'y attaquer avec des forces très-supérieures. Les Momoniens furent taillés en piéces : & leur roi, après avoir donné des preuves signalées de valeur, y perdit la vie. L'abbé d'Inifcathy, promoteur de cette entreprise, y ayant été fait prisonnier, ne fut remis en liberté que quelques années après. Alors il se retira dans son abbaye, où il vécut avec tant de régularité & d'édification, qu'il fut élevé sur le trône de Momonie après le décès du successeur de Cormac, nommé Dubhlachtna. Il gouverna cette province pendant plusieurs années, & mérita les éloges de tout le monde, s'étant également distingué par sa capacité & la douceur de son administration. Flan Sionna mourut d'une mort naturelle, & en pleine paix, bonheur assez peu commun parmi ses prédécesseurs, l'an 951.

Niall *Glandubh*, fils de Hugues *Fionnliath*, regna 3 ans. Les Danois l'inquiéterent beaucoup. Ayant débarqué leurs troupes en Ultonie, ils l'obligerent d'en venir à une action. Niall remporta sur eux une victoire des plus complettes : mais il y perdit en même temps l'élite de son armée. Peu après, les habitans de Lagénie ayant attaqué ces pillards, ils eurent le malheur de perdre 600 hommes & d'être mis en déroute. Après cela, les vainqueurs renforcés par de nouvelles recrues de leur nation, vinrent assiéger Dublin, & le prirent d'assaut. Le monarque alarmé du progrès des Danois, assembla toutes les forces de Leath Cuinn, & vint les attaquer avec plus de courage que de bonheur, puisqu'il perdit la vie dans l'action, avec la plus grande partie de ses troupes, & un nombre considérable de la premiere noblesse, l'an 954.

Donough I, fils de Flan *Sionna*, lui succéda & regna 30 ans. Ce long regne fut remarquable par plusieurs événemens singuliers. En voici un qui mérite d'être rapporté. Ceallachan *Cassel*, roi des deux Momonies, fut invité par Sitrich, que les Danois regardoient comme leur roi, de venir à Dublin pour épouser sa sœur, dont la vertu & la beauté étoient célébrées dans tout le royaume. Mais au lieu d'accomplir sa promesse, Sitrich le mit dans les fers, résolu de le sacrifier aux manes de ses compatriotes, que ce prince avoit défaits en tant d'occasions. Kennedy, pere du fameux Brien Boirimhe, que le roi de Momonie avoit laissé régent de ses états pendant son absence, informé de la perfidie du Danois, se hâta d'assembler une belle armée, avec laquelle il marcha vers Armagh, où étoit le prince captif, & ordonna à la flotte de la province de se rendre sur les côtes d'Ultonie. Sitrich voyant de si grands préparatifs par terre & par mer, & ne se croyant pas assez fort pour s'exposer à une action générale, commença par retirer son prisonnier d'Armagh, & embarqua ensuite la plus grande partie de ses troupes sur sa flotte qu'il tenoit dans le port de Dundalk. Elle fut rencontrée par celle des Irlandois. On se battit de part & d'autre avec un acharnement extrême. Un des commandans de la flotte Irlandoise s'étant apperçu que son roi étoit lié au grand mât du vaisseau amiral, où étoit Sitrich lui-même, il y sauta l'épée à la main avec quelques braves de sa suite, coupa le cable qui attachoit le prince, & fondit sur le général Danois, qui se défendit très-bravement : l'ayant enfin saisi au corps, il l'enleva hors du vaisseau se noyant ainsi avec lui. Un grand nombre d'autres suivirent un exemple si hardi; & après une belle résistance de la part des ennemis, ceux-ci furent entierement défaits. Ceallachan retourna dans sa province. Il en chassa presque tous les Danois, & mourut quelques années après fort regrété de ses sujets. Pendant le reste de ce regne, les Irlandois & les Danois se livrerent une infinité de combats particuliers, dont le plus grand nombre étoit à l'avantage des premiers, qui entr'autres, dans une rencontre tuérent aux derniers 4000 hommes, qui étoient venus les surprendre à la grande foire de Roscrea : 1200 eurent le même sort à Loch Neagh. Cependant ils se soutenoient toujours par les fréquens secours qu'ils recevoient de chez eux, & par la perfidie dont ils usoient dans l'observation des traités. C'est par une perfidie que les Danois de Dublin se saisirent de Faolan, roi de Lagénie, & de ses enfans, qu'ils firent prisonniers. Sur ces entrefaites, les Gallois firent une descente dans ce royaume avec une nombreuse armée, sous la conduite de Roderic, général également brave & expérimenté : mais les habitans les reçurent avec tant de vivacité, que le général & la plus grande partie de ses troupes resterent morts sur la place. Dublin, peuplé presqu'entierement de Danois, fut assiégé par Congall, qui le prit l'épée à la main, après avoir tué pendant l'assaut 700 des ennemis, & l'abandonna au pillage du soldat victorieux. Donough mourut enfin de mort naturelle, l'an 984.

Congall, fils de Maolmithig, de la branche d'Héremon, fut élu monarque, & regna 10 ans. Ce regne essuya les ravages perpétuels des Danois, malgré le grand échec qu'ils souffrirent à Muine Breogan, où ils laisserent 7000 des leurs tués sur le champ de bataille. La quatriéme année de ce regne, le grand Brien *Boiroimhe* prit le gouvernement des deux provinces de Momonie. Deux ans après il envoya un hérault pour défier à une bataille rangée Meills *Mac*

Broin, qui avoit assassiné son frere Mahon. Les deux armées en étant venues aux mains dans la plaine de Beallach Leachta, Brien défit entierement son ennemi, quoique puissament aidé des Danois, & fit un nombre considérable de prisonniers. Il n'eut pas un succès moins heureux contre le petit roi de Deasies qui vint l'attaquer chez lui avec un corps formidable de Danois, pillant & saccageant tout ce qu'ils rencontroient. Brien alla au-devant d'eux avec son armée, les attaqua avec tant de bravoure, qu'il les mit dans un affreux desordre, & les poursuivit jusqu'à Waterford. Il y entra avec eux, ne leur ayant pas donné le temps de fermer les portes de la ville, & fit mainbasse sur tous ceux qui portoient les armes. Le roi de Deasies périt dans la confusion. La ville fut livrée au pillage & réduite en cendres, après qu'on en eut tiré tout ce qui s'y trouvoit de précieux & de digne d'être emporté. La puissance de Brien excita aussi la jalousie du monarque, qui entra dans la province de Momonie, où il mit tout à feu & à sang. Dans cette irruption Brien perdit deux de ses freres : mais le monarque ne survécut guères à ce barbare exploit ; car les Danois le surprirent & le mirent à mort à Armagh, l'an 994.

Daniel, petit fils de Niall *Glundubh*, regna 10 ans, pendant lesquels les Danois exercerent leurs cruautés & leurs ravages ordinaires, sous le commandement de Humphroy, fils de Sitrich. Ils firent des dégats horribles dans la contrée de Killdare. Brien, devenu formidable par ses heureux succès, obligea tout Leath-Mogha de lui payer tribut, défit les Danois dans plusieurs rencontres, & se fraya le chemin à la souveraine puissance, sans peut-être y penser pour lors. Daniel mourut l'an 1004.

Maolseachluin II, fils de Daniel *Mac Donough*, de la branche d'Heremon, fut élu monarque & regna 23 ans. Il n'eut pas plutôt pris les rênes du gouvernement, qu'il résolut d'affoiblir les Danois, qui étoient devenus formidables par leur nombre & leur puissance. Il les attaqua à Tarah, & les défit entierement ; 5000 Danois resterent sur le champ de bataille avec leur général. Après cette action, il vint investir Dublin, où il y avoit une forte garnison de Danois ; & sans donner à la garnison le temps de se reconnoître, y fit donner l'assaut, & la prit l'épée à la main. Cette conquête obligea les Danois de quitter toutes leurs possessions depuis le fleuve Shannon, à l'Orient, jusqu'à la mer, & de se soumettre au tribut que les rois d'Irlande leur imposerent. Mais cette soumission ne dura pas long-temps, car ces barbares ayant reçu des renforts considérables de Danemarck, ils recommencerent leurs brigandages. Le monarque instruit de ces désordres, leva une belle armée, & livra deux batailles consécutives à l'ennemi, dans lesquelles il lui tua beaucoup de monde. Cependant de nouvelles troupes de débarquement mirent les Danois en état de continuer leurs ravages accoutumés, au point que la plupart des princes du pays n'osoient s'opposer à leurs incursions. Le vaillant roi de Momonie, Brien, fut le seul qui les tint éloignés de ses états. Il dut ce bonheur à sa vigilance, à son activité & à la haute réputation qu'il s'étoit acquise. Ses vertus, jointes à l'éclat de sa naissance, porterent la noblesse Irlandoise à lui déférer la souveraineté de toute l'isle, & d'en dépouiller Maolseachluin, qui nonobstant sa premiere bravoure, s'étoit livré à une indolente insensibilité. On verra à l'article O Brien, le détail de cette révolution, qui arriva l'an 1027.

Brien *Boiroimhe*, fils de Kennedy, de la lignée d'Heber *Fionn*, monta sur le trône à la place du monarque déposé, & regna 12 ans. Ses glorieuses actions, & en particulier l'expulsion des Danois qu'il exécuta aux dépens de sa propre vie, sont rapportés à l'article indiqué ci-dessus. Il suffira de dire ici, que Maolmordha, roi de Lagénie, sur un affront qu'il prétendoit avoir reçu du monarque, envoya demander un puissant secours au roi de Danemarck, lui faisant espérer de grands avantages en faveur des Danois, lorsqu'il seroit devenu maître de l'isle par la défaite de Brien, qu'il regardoit comme assurée. Le roi de Danemarck lui accorda 12000 hommes de ses meilleures troupes, qui vinrent débarquer dans le port de Dublin, où le monarque avoit laissé beaucoup de Danois pour les affaires du commerce. Le roi de Lagénie se voyant une si belle armée, ne balança pas d'offrir le combat à Brien, par un héraut. L'intrépide monarque, quoiqu'âgé de 88 ans, se hâta d'aller audevant de l'ennemi jusqu'à Clontarffe, près de Dublin, où se donna la bataille la plus mémorable dont il soit fait mention dans l'histoire d'Irlande, & où 12000 hommes des troupes du roi de Lagénie resterent sur la place. Le monarque y périt aussi, après avoir gagné une victoire complette, ayant été tué par un parti Danois qui prenoit la fuite. Cette bataille fut donnée le vendredi saint de l'an 1039.

Maolseachluin fut rétabli sur le trône après la mort de Brien, & regna 9 ans. Il surprit les Danois de Dublin, qui y étoient les plus forts malgré leur défaite à Clontarffe, pilla la ville & la réduisit en cendres. Il entra ensuite en Ultonie, y fit de grands ravages, & emmena les habitans captifs. Il traita de même les habitans d'Offory, après avoir tué leur prince. C'est ce monarque qui fonda l'abbaye de sainte Marie, dans un des fauxbourgs de Dublin : il y faisoit nourir à ses dépens 300 pauvres écoliers. Il mourut l'an 1048.

Donough, fils du fameux Brien *Boiroimhe*, succéda & regna 50 ans sur la plus grande partie de l'isle ; y ayant eu quelques petits souverains qui ne voulurent pas le reconnoître, & qu'il ne put réduire à son obéissance, à cause des divisions intestines arrivées après la mort de son pere. Ce prince fut déposé pour avoir eu quelque part au meurtre de Thadée, son frere aîné. Cette disgrace lui fit entreprendre un pélerinage à Rome pour expier son crime. Il y mourut dans les plus grands sentimens de piété & de pénitence, à l'âge de 88 ans, & fut enterré dans l'abbaye de saint Etienne de ladite ville. On prétend qu'avant sa mort il avoit fait présent au saint siége de son royaume, & laissé entre les mains du souverain pontife son sceptre & sa couronne ; ce qui servit de titre à Adrien IV, pour faire donation de cette grande isle à Henri II, roi d'Angleterre, lequel s'en rendit maître partie par force, mais en plus grande partie par la déférence du peuple aux ordres du chef des Chrétiens catholiques. La déposition de Donough arriva l'an 1098.

Turlough, fils de Thadée, & petit-fils de Brien, fut déclaré monarque après la déposition de son oncle, & regna 12 ans. Guillaume *le Roux*, fils de Guillaume *le Conquérant*, & son successeur au royaume d'Angleterre, envoya à Turlough, pour lui demander autant de bois qu'il lui en faudroit pour la construction de la fameuse salle de Westminster. Ce que ce prince lui accorda, & c'est cette charpente qui subsiste encore aujourd'hui après tant de siécles, tant la qualité du chêne d'Irlande l'emporte sur tout ce qu'on connoît en ce genre. Ce monarque mourut l'an 1110.

Mortough, frere de Turlough, lui succéda & regna 20 ans. C'étoit un prince très-vertueux & d'une piété éminente. La seconde année de son regne il convoqua une assemblée générale du clergé & des grands seigneurs de son royaume, & y fit approuver les loix qu'il avoit faites pour le bon ordre de l'état. Trois ans après, c'est-à-dire, l'an 1115, se tint l'assemblée de Rath-Breasail, à laquelle présida Gilbert évêque de Limerick, revêtu des pouvoirs de légat du

du saint siége. On y fit plusieurs changemens par rapport au nombre & aux bornes des évêchés. On y publia aussi plusieurs canons relatifs aux circonstances des temps & des lieux. Le savant Usserius en a fait imprimer le recueil, qui se trouve aussi dans la collection de l'évêque protestant Willkins. Il y avoit un commerce de lettres entre ce prince, & les grands archevêques de Cantorbery, Lanfranc & Anselme. Quelqu'unes ont été publiées. Ce fut aussi sous ce regne, que les Danois ou plutôt les Norwegiens se retirerent tout-à-fait de cette isle. Car Magnus, leur roi, s'imaginant qu'il lui seroit facile de s'en rendre maître, à cause des divisions qui regnoient toujours parmi les petits princes qui y dominoient, s'embarqua avec la reine sa femme sur une flotte nombreuse, remplie de l'élite de ses troupes. Trompé par ses fausses idées, il mit pied à terre avec sa femme & les principaux de sa noblesse, sans attendre que la descente se fît avec les précautions ordinaires. Les Irlandois, qui étoient beaucoup mieux préparés qu'il ne l'avoit cru, ayant observé cette fausse démarche, le surprirent avec tous ceux qui l'accompagnoient, & les firent tous passer au fil de l'épée. Ceux qui étoient encore sur la flotte ayant été bientôt informés de ce malheur, firent voile pour la Norwege, & abandonnerent pour toujours l'Irlande. Le monarque Mortough tomba dans une maladie de langeur les cinq dernieres années de sa vie, & la suporta avec une patience chrétienne : il finit ses jours d'une maniere très-édifiante à Armagh, d'où son corps fut transporté à Killaloe. Sa mort arriva l'an 1130.

Turlough II, fils de Roger *ô Connor*, de la branche d'Heremon, lui succéda & regna 20 ans. Il fit des incursions dans la Momonie, & pilla Cassel & autres lieux; mais les troupes de cette province tomberent sur son arriere-garde, la culbuterent & tuerent la plus grande partie de son armée, avec O Flaherty, roi de la Conacie occidentale. Ce grand échec ne le découragea pas. Ayant recruté son armée, il revint dans la même province, & l'obligea enfin à reconnoître son autorité. Ensuite il partagea la Momonie en deux portions, donnant la Momonie méridionale à Donough *Mac Carthy*, & la septentrionale à Connor *ô Brien*, après qu'ils lui eurent donné des ôtages pour gage de leur fidélité. Peu après cet arrangement, Mac Carthy fut assassiné par Connor ô Brien; ce qui irrita tellement le monarque, qu'il envahit de nouveau cette province, dont il dissipa l'armée, obligea ô Brien de se réfugier dans le nord; & en fit encore le partage entre Thadée ô Brien, & Diarmuid, fils de Mac Carthy. Il ne survécut pas long-temps à cet événement. Les historiens remarquent que pendant sa vie il avoit construit trois beaux ponts, deux sur le fleuve Shannon, & un sur le Suca; & qu'en mourant il laissa la plus grande partie de ses biens particuliers à l'Eglise. Il fut enterré avec beaucoup de pompe sous le grand autel de l'église de Clanmacnoise, l'an 1150.

Mortough *Mac Neill*, de la lignée d'Heremon, succéda & regna 18 ans, sur la plus grande partie de l'isle. Ce fut sous ce regne que se tint, l'an 1152, un célébre concile national, à Ceanannus, ou Kells, dans la contrée de Meath, auquel présiderent comme légats du pape, le cardinal Jean Paparo & Chretien ô Connery, évêque de Lismore. Dans ce concile, le nombre des évêchés fut diminué, & on établit les quatre archevêchés, qui subsistent encore aujourd'hui, même parmi les protestans; savoir, Armagh, siége primatial de toute l'isle, Cashel, Dublin & Tuam. Il n'y en avoit auparavant que deux, Armagh & Cashel. Le cardinal légat donna le *pallium* à chacun de ces archevêques. Avant ce concile, aucun archevêque d'Irlande ne l'avoit porté. Le monarque mourut paisiblement l'an 1168.

Roderick, fils de Turlough *ô Connor*, regna 4 ans comme monarque, si on peut apeller ainsi un prince, qui eut à la vérité les suffrages de la plus saine partie des grands de l'isle : mais dont l'élection avoit été désaprouvée par d'autres. Il est a remarquer que depuis la mort du fameux Brien *Boiroimhe*, il n'y a point eu d'élection parfaitement réguliere dans ce pays, si ce n'est peut-être celle de Maolseachluin II, qui avoit été déposé pour faire place audit Brien; car tous leurs successeurs trouverent de la résistance dans la jalousie de quelques-uns des seigneurs particuliers, qui se croyoient aussi capables de porter le sceptre, que ceux qui en étoient en possession. C'est cette fatale désunion, qui causa enfin l'extinction totale de la monarchie. Voici l'histoire abrégée de cette surprenante révolution.

Henri, comte d'Anjou, devenu roi d'Angleterre, par le droit de l'impératrice Mathilde sa mere, & possédant en France outre l'Anjou, les provinces de Pôitou, de Guyenne, de Saintonge, du Maine, de Touraine & de Normandie; se mit en tête d'ajouter l'Irlande à ses vastes domaines, suivant une maxime qu'il s'étoit proposée : *Que le monde entier méritoit d'être gouverné par un seul grand homme.* Il lui falloit un prétexte pour envahir un pays, sur lequel il ne pouvoit imaginer aucune prétention. Les Irlandois lui fournirent un sujet de mécontentement l'an 1156, en réduisant en esclavage quelques Anglois prisonniers qui étoient entre leurs mains. Cependant Henri dissimula cet affront, & n'en fit aucune mention dans la lettre qu'il écrivit au pape Adrien IV, Anglois de nation. Des motifs plus nobles devoient engager le pontife dans ses intérêts : aussi en allégua-t-il des plus spécieux, c'est-à-dire, la gloire de Dieu, le salut des ames, la correction des mœurs dépravées de cette nation, *peu soumise au saint siége*, auquel il promettoit de payer annuellement le denier de S. Pierre, comme cela se pratiquoit dans son royaume d'Angleterre. La bulle qu'Adrien lui envoya en réponse, insinue toutes ces mauvaises raisons, s'il est vrai qu'il en reçut une; ce dont on pouroit douter, suivant les régles de la critique, quoique le fabuleux Cambrensis, & Matthieu Paris la rapportent au long. En effet, comment le saint pere auroit-il pu dire que cette isle lui appartenoit : elle n'avoit même jamais été soumise aux Romains? Car dire, comme porte la bulle, que toutes les isles qui ont embrassé la foi chrétienne, suivant l'aveu de Henri, appartiennent de droit à saint Pierre, est une chimere insoutenable. La nécessité de *replanter la religion dans ce pays*, où elle avoit si éminemment fleuri depuis plus de six siécles, est un prétexte des plus absurdes. La donation faite de cette isle au saint siége par le roi Donough ô Brien, mort à Rome long-temps auparavant, dont la bulle ne fait aucune mention, étoit illusoire, puisqu'il avoit été lui-même déposé selon les loix de l'état, dont la couronne étoit élective. Mais quoi qu'il en soit de la vérité de cette bulle, les guerres que Henri eut à essuyer pendant quelques années de la part des rois de France, ne lui permirent pas de faire valoir son prétendu titre. Il y a même apparence qu'il n'en auroit jamais parlé, sans la trahison d'un des rois de cette isle, qui lui fournit une occasion favorable de s'en rendre le maître, avec une facilité sans exemple.

Diarmuid *Mac Morrough*, roi de Lagénie, un des plus puissans souverains de ce royaume, à cause de l'étendue & de la fertilité de sa province, ayant débauché & enlevé la femme d'O Rourke, dynaste de la contrée de Breifne, pendant qu'il étoit allé en pélerinage au fameux purgatoire de S. Patrice, s'attira la colere de Roderick, le monarque, qui étoit en même temps roi de Conacie, & par conséquent seigneur suzerain de Breifne. O Rourke étant de retour, se plaignit de l'insulte que le roi de Lagénie lui avoit

faite, & réclama la justice de Roderick, pour la punir suivant les loix de l'église & de l'état. Ce monarque, en conséquence, entra dans la Lagénie avec toutes ses forces, & y commit des dégats horribles. Diarmuid alarmé d'une invasion si subite, assembla toute sa noblesse pour en obtenir le secours, afin de chasser l'ennemi de ses états : mais au lieu d'être écouté, les plus grands seigneurs de la province dont il s'étoit aliéné les cœurs par ses violences, envoyerent des députés à Roderick pour le prier de prendre leurs possessions respectives sous sa protection. Cette désertion l'obligea de quitter l'isle ; & comme aucun des princes voisins ne voulut s'engager dans sa querelle, il prit le parti de recourir au roi d'Angleterre, qui étoit pour lors en France, lui promettant de le reconnoître pour son souverain seigneur, à condition qu'il le rétabliroit dans ses états. On peut bien juger que cette proposition fut très-agréable à l'ambitieux Henri, qui, comme on l'a déja dit, avoit formé le projet de s'emparer de l'Irlande : mais ses guerres ne lui permirent pas d'assister sur le champ ce roi fugitif. Il l'engagea de se rendre en Angleterre, & d'y concerter avec les barons Anglois les secours qu'ils pouroient lui donner, en attendant de plus considérables de sa part, aussitôt qu'il se trouveroit dégagé de ses embaras présens. Par cette politique, Henri comptoit allumer une guerre civile dans cette isle, dont il se proposoit de profiter en temps & lieu. Diarmuid ne manqua pas de suivre ce conseil. Il mit dans ses intérêts Robert Fitz Etienne, & Richard de Clare, surnommé *Arcfort*, comte de Pembroke : le premier, en lui promettant de lui céder à perpétuité, & à ses héritiers, la ville de Wexford & deux grands cantons de pays qui y touchoient ; & le second, qui avoit des terres considérables tant en Angleterre que dans le pays de Galles, en l'assurant de lui faire épouser sa fille unique, & de le faire succéder à ses états. Flatés de ces espérances, ces seigneurs s'adresserent à leurs parens & amis pour faire parmi eux des levées de troupes. Fitz Etienne ayant fait plus de diligence que son collégue, s'embarqua avec le roi de Lagénie, à la tête de 400 hommes seulement. Ils débarquerent près Waterford ; d'où ce perfide prince les mena à Wexford, qu'ils prirent sans peine. Fitz Etienne y établit une colonie angloise ; la premiere que cette isle ait vue, & dont les descendans conservent pour la plupart l'habillement, & même le langage de ce temps-là avec quelque mélange d'Irlandois. Peu après, ces aventuriers ayant été renforcés par un nouveau secours de 3000 hommes arrivés d'Angleterre sous les ordres de Maurice de Prendergast, ils marcherent contre le petit roi d'Ossory, qui ayant été surpris, se soumit aux conditions que l'ennemi jugea à propos de lui imposer.

Sur ces entrefaites le monarque Roderick assembla les états du royaume, & les fit résoudre à déclarer la guerre au roi de Lagénie & à ses Anglois, dont on voyoit bien que les desseins ne se bornoient pas au rétablissement de Diarmuid. Mais parceque ces aventuriers étoient devenus assez formidables, Roderick crut qu'il convenoit mieux d'employer d'abord la négociation pour s'en débarasser. Il fit donc proposer à Fitz Etienne d'abandonner l'isle, moyennant une bonne somme d'argent qui serviroit à le dédommager des frais de son voyage. Sur le refus de celui-ci, il s'adressa à Diarmuid lui-même, lui promettant une amnistie entiere pour le passé, & la jouissance paisible de son trône pour l'avenir. Quoique cette proposition eût été acceptée, elle ne produisit aucun bon effet, tant à cause de la défiance mutuelle des deux rois, qu'à cause de l'arrivée de Maurice Fitz Gérald, beau-frere de Fitz Etienne, à Wexford, avec un corps de troupes choisies. Cette circonstance, & quelques autres des plus favorables, ayant fait concevoir au roi de Lagénie la possibilité de détrôner le monarque & de se mettre à sa place. Il marcha à Dublin avec ses Anglois, qui fomentoient ses idées ambitieuses, & obligea cette ville de lui payer une grosse contribution. Ayant demandé de nouveaux secours d'Angleterre, le comte de Pembroke fit embarquer un corps de troupes moins nombreux que guerrier, sous le commandement de Raymond de la Grosse, & de Guillaume Fitz Gérald, pour découvrir la véritable situation du pays. Ayant pris terre à quatre milles de Waterford, ils y bâtirent un fort de gazon mêlé avec des pierres, afin de se mettre à l'abri de l'insulte des habitans. De plus considérables secours ne tarderent pas d'arriver. Douze cens hommes délite, commandés par le comte de Pembroke lui-même, débarquerent près de Waterford. Le roi de Lagénie les ayant joints avec ses troupes, ils assiégerent Waterford. La ville fut prise d'assaut après quelques jours de siége, & tout fut passé au fil de l'épée, pour donner de la terreur aux autres villes qui refuseroient de se rendre. Cette expédition finie, Pembroke épousa la fille de Diarmuid, & prit possession du royaume de Lagénie après la mort de son beau-pere, arrivée en ce même temps-là. Ce dernier a été surnommé *Na Gall*, c'est-à-dire, *ami des Gallois*.

La mort de Diarmuid n'arrêta pas les progrès de ses alliés. Ceux-ci s'appercevant de la terreur que leurs armes avoient répandue dans toutes les parties de l'isle, se hâterent de profiter d'une conjoncture si favorable pour pousser leurs conquêtes, en s'avançant vers Dublin, capitale de la Lagénie, & qui l'est devenue depuis de tout le royaume. Cette ville, mal fortifiée, ne fit pas une longue résistance ; cependant elle fut traitée avec la plus grande inhumanité.

Henri instruit de leurs succès, en devint jaloux. Craignant qu'ils ne le rendissent assez puissans pour se passer de ses secours, & qu'ils ne lui enlevassent l'objet de ses prétentions, il défendit, sous de rigoureuses peines, à tous ses sujets de laisser sortir de leurs ports respectifs, des munitions de guerre ou de bouche pour l'Irlande, donnant à entendre qu'ils s'étoient engagés dans cette expédition sans l'avoir consulté. Pour vaincre cet obstacle, qui renversoit toutes leurs espérances, le comte de Pembroke & Robert Fitz Etienne envoyerent des députés au roi Henri, pour l'assurer de leur obéissance & fidélité : & que leurs conquêtes présentes & celles qu'ils feroient à l'avenir, seroient entierement à sa disposition. La soumission de ces seigneurs dissipa les soupçons de Henri : il fit un accord avec eux, par lequel il se réservoit toutes les villes maritimes & tous les ports de ce royaume, & leur abandonnoit tout le reste, à condition de le reconnoître, lui & ses successeurs rois d'Angleterre, pour leurs souverains seigneurs. Mais pour donner le dégré de solidité nécessaire à un ouvrage de cette importance, il se rendit en Irlande avec une armée formidable, ayant auparavant fait la paix avec la France. Il débarqua à Waterford l'an 1172, trois ans après les premiers aventuriers. Ce fut-là que tous les princes & les évêques du pays, se flatant de voir enfin terminer leurs dissentions ordinaires, vinrent lui prêter le serment de fidélité, se disputant qui seroit le premier à faire à ce roi un hommage qui leur a couté si cher dans la suite. Henri établit de nouvelles garnisons dans Waterford, Wexford, Corke & Limericke. Il se rendit ensuite à Dublin, & y dressa à la hâte une forme d'administration, sous l'inspection de Hugues de Lacy, qu'il établit grand justicier du royaume. La révolte de ses fils l'obligea de retourner brusquement en Angleterre, avant que d'avoir donné une consistance raisonnable & solide aux réglemens qu'il venoit de faire. Ce contretemps fournit à ses officiers, tant civils que militaires, des prétextes sans nombre pour envahir les possessions de leurs voisins

originaires du pays, jusqu'au point que, excédés de leurs vexations & de leurs traitemens barbares, ils prirent le parti de s'en venger par les armes toutes les fois que les occasions leur parurent favorables. Ainsi tout le reste de leur histoire, qui appartient proprement à celle d'Angleterre, ne représente que des scènes tragiques de pillages & de saccagemens réciproques, pendant l'espace de quatre cens ans, qui tournoient toujours au désavantage des anciens habitans; les nouveaux hôtes n'ayant rien à perdre, mais beaucoup à gagner par les rapines & les confiscations. D'ailleurs se regardant comme des conquérans, quoiqu'ils n'eussent réellement conquis que la Lagénie & Waterford, ils ne faisoient aucun scrupule de s'emparer de tous les domaines qui étoient à leur bienséance, quand ils se voyoient les plus forts. La politique des rois d'Angleterre s'accordoit bien avec ces divisions, qui devoient nécessairement empêcher toute union préjudiciable à leurs intérêts. Plusieurs même entre eux faisoient présent des plus beaux cantons situés dans les provinces non-conquises, aux plus entreprenans des aventuriers & de leurs descendans, afin de fomenter une haine perpétuelle entre les deux nations; & on peut dire qu'en cela ils ont réussi très-parfaitement, du moins pendant très-long-temps, jusqu'à ce que le grand nombre ayant, pour ainsi dire, absorbé le plus petit par les mariages, parentés & autres nœuds de société, il en résulta un peuple attaché aux mêmes principes, parlant la même langue, observant les mêmes usages : en un mot, les principales familles de ces premiers Anglois, prirent des noms Irlandois. Les *Bermingham*, par exemple, se nommerent Mac Feorus; les *Bourke*, Mac Williams; les *Barry*, Mac Adam, &c : ce qui leur attira la colere de la cour de Londres; car non-seulement elle défendit d'accorder aux anciens naturels du pays la jouissance & les avantages des loix & coutumes d'Angleterre : mais aussi tous ceux des nouveaux venus qui avoient pris des alliances avec eux, devoient être traités comme des rebelles; & afin de rendre les premiers irréconciliables avec le gouvernement, ils furent déclarés ennemis & aubains, avec la ridicule exception de cinq illustres familles Irlandoises. Une proscription si inique & même si contraire aux maximes de la religion, aussi-bien qu'à celles d'une saine politique, ne manqua pas de produire les plus funestes effets pendant tout le temps qui s'écoula depuis Henri II, jusqu'à la reine Elizabeth, dont la prudence auroit procuré à cette nation des biens infinis, si elle n'avoit pas entrepris d'en changer la croyance, en y introduisant les nouveautés dont elle s'étoit entêtée. Cette princesse voulut que tous ses sujets jouissent des mêmes priviléges, sans aucune exception : ce que les Irlandois avoient demandé d'âge en âge avec les plus fortes instances, suivant le témoignage du chevalier Davis, auteur protestant, fort estimé pour son impartialité, dont voici la réflexion tirée de ses *Relations historiques*, *pag.* 23, 24, 25-29. « Je regarde comme » un grand défaut dans la police civile de ce royau» me, que pendant 350 ans au moins, après la con» quête premierement entreprise, les loix d'Angle» terre n'aient pas été communiquées aux Irlandois, » ni les avantages & la protection d'icelles accordés à » leurs desirs & à leurs instances. Car tandis qu'ils » étoient privés de cette protection, & que chaque » Anglois pouvoit les opprimer, dépouiller, tuer sans » aucun empêchement; étoit-il possible qu'ils fussent » autres que des proscrits & des ennemis de la cou» ronne d'Angleterre? Si le roi refusoit de les admet» tre à la qualité de sujets, comment pouvoient-ils » apprendre à le reconnoître & à lui obéir comme à » leur souverain? ...... En effet, l'impunité d'un côté, » & l'oppression de l'autre pendant tant de siécles, » n'ont pas d'exemple dans aucune autre histoire : & » cela à l'égard d'une nation, qu'aucune autre sous » le ciel ne surpassoit en amour pour une justice im» partiale, ni n'étoit plus contente de son exécution » quand même elle auroit été contraire à ses intérêts, » *ibid. pag.* 59. »

Un témoignage si formel d'un auteur qui n'est nullement suspect, fait voir comment a été traitée une nation libre qui s'étoit volontairement choisi des protecteurs dans la personne de Henri II & de ses successeurs. Cependant, jusqu'au temps du chevalier Jean Perrott, qui entra dans l'administration du gouvernement de cette isle l'an 1585, sous Elizabeth, il est constant que les anciens propriétaires jouissoient des deux tiers de toutes les terres du royaume, y ayant eu des contrées entieres qui n'avoient jamais voulu admettre chez elles aucun seigneur considérable de race Angloise : & c'est ce qui faisoit durer les guerres civiles, & un état d'anarchie continuelle. Ce ne fut proprement que sous le regne d'Elizabeth, que le zèle de la religion les rendit un même peuple : car quelques différends qu'ils eussent sur d'autres points, ils n'en avoient jamais eu sur celui de la catholicité, qu'ils défendirent également lorsqu'on a voulu y donner atteinte; cette terre n'ayant jamais donné naissance à aucune secte non-plus qu'à aucune bête venimeuse. Il est aussi à remarquer, que les premiers aventuriers & plus encore leurs descendans, ont fondé un grand nombre d'abbayes, de monasteres & d'autres établissemens religieux, dont les titres de fondation existent encore, & servent à distinguer les familles d'origine Normande ou Françoise d'avec celles qui descendent des Saxons, des Flamans ou autres nations étrangeres; les premieres ayant le *De* devant leurs noms, comme De la Roche, De Bourke, De Lacy, d'Evreux, &c. ou le mot *Fitz*, comme Fitz-Gérald, Fitz-Walters, Fitz-Maurice, &c. & quoique les Anglois, suivant le génie de leur langue, aient retranché le *De* de tous ces noms, les Irlandois l'ont toujours conservé dans la leur : d'où l'on peut conclure que les ravages & les impitoyables duretés exercés si fréquemment par ces nouveaux venus, ne procédoient pas tant de la méchanceté & cruauté de leur caractere particulier, que des mœurs & manieres sauvages de ces siécles-là, dont l'histoire fournit dans tous les pays de l'Europe un million d'exemples. Mais ce que les auteurs les plus éclairés ont toujours eu de la peine à concevoir, c'est, comment une nation bien peuplée & élevée de tout temps dans les exercices militaires, qui faisoient toute l'occupation de la noblesse : une nation qui a si bien lutté contre les Danois & les Norwégiens, si terribles à toute l'Europe : une nation enfin des plus belliqueuses & des plus jalouses de sa liberté, ait souffert une poignée d'étrangers faire de si rapides progrès au milieu d'elle, & ait ensuite consenti, sans aucune résistance, à subir le joug d'un prince voisin, également puissant & ambitieux. Quoique cette espèce de problême paroisse d'abord assez difficile à résoudre, il ne le sera point du tout à quiconque fera attention aux deux raisons suivantes, auxquelles toutes les autres qu'on pourroit alléguer se réduisent facilement.

La premiere, se tire des discordes continuelles, & des guerres sanglantes qui suivoient le décès des monarques de l'isle, à cause des prétentions que chaque grand seigneur se croyoit en droit de former à la royauté, qui effectivement étoit élective. La seconde, regarde les armes de ces étrangers, & sur tout leurs arbalêtes auxquels les nationaux n'étoient nullement accoutumés, ne s'étant jamais servi que de la lance, de l'épée & de la hache d'armes. Or, l'on sait par l'histoire de tous les pays, que l'inégalité d'armes a fait presque toujours décider la victoire pour le parti qui paroissoit le plus foible, lorsqu'il avoit cet avantage de son côté. Les batailles de Cressy, de Poitiers

& tant d'autres, confirment cette vérité. Les dissentions & jalousies mutuelles avoient ouvert la porte à l'ennemi; elles lui fournirent des prétextes plausibles pour étendre & affermir son autorité, & enfin pour dépouiller & ruiner sans ressource un peuple si divisé & si aveugle sur les principes de la saine politique. Un lecteur instruit ne manquera pas d'observer, que presque tous les royaumes de l'Europe ont été déchirés par de violentes factions pendant les XIIIe, XIVe, XVe & XVIe siécles; que l'ambition & les passions les plus démesurées des grands y ont produit des désordres sans nombre, qui auroient naturellement dû en renverser le gouvernement: que cependant ils ont secoué la tyrannie des seigneurs particuliers, réprimé les factions, réformé les vices & les abus capables de les reproduire. Pourquoi donc, dira-t-il, l'Irlande n'a-t-elle pas suivi l'exemple de ses voisins? Pourquoi est-elle demeurée tranquille dans un état d'oppression & de servitude? On peut répondre, que bien loin de se soumettre tranquillement au joug, elle a fait des efforts réitérés pour le secouer: & même aussitôt qu'elle s'est apperçue que le nouveau seigneur, à qui elle s'étoit soumise, n'avoit en vue que de l'asservir. En voici quelques exemples:

L'an 1173, suivant l'historien Brampton, Henri étant venu à Oxenford, y assembla un grand conseil, où il créa Jean, son fils, qui portoit le titre de *comte de Moreton*, roi d'Irlande, par donation & confirmation du pape Alexandre III. Mais avant l'arrivée de ce prince dans son nouveau royaume, les Irlandois se voyant chaque jour exposés au pillage & aux massacres des officiers du roi, se crurent dégagés des promesses de fidélité qu'ils lui avoient faites, sous la condition d'être traités comme ses sujets,& non comme des rebeles. C'est pourquoi, l'année après le départ de Henri, plusieurs des principaux seigneurs de l'isle se liguerent ensemble pour tâcher de se délivrer de ces nouveaux hôtes: ce fut cependant sans succès, à cause de leur lenteur & de leur éloignement les uns des autres, & sur-tout à cause que les Anglois étoient en possession de presque toutes les places fortes du pays, & qu'ils en occupoient le centre, d'où ils pouvoient commodément se transporter où le besoin le requéroit. L'année suivante, c'est-à-dire, l'an 1174, Harvée *de monte Marisco*, conétable de Lagénie & vicegérent de Pembroke, l'un des plus hardis pillards parmi ses compatriotes, se mit en tête de s'emparer des richesses de Donald ô Brien, roi de Limericke, & obtint du comte la permission d'aller avec son monde attaquer ce prince à l'improviste. Mais celui-ci, informé de sa marche, alla au-devant de lui jusqu'à Durlas, le battit à plate couture, & lui tua 700 hommes sur la place, avec l'élite de ses officiers. Ce succès encouragea Roderick, ci-devant monarque de l'isle, à faire une expédition dans la Midie, où un fameux capitaine, nommé *Tireel*, commandoit pour Hugues de Lacy, alors en Angleterre, s'étant auparavant fait joindre par les seigneurs de la Midie, de Tirone, d'Ulidie, d'Uriel & autres. Après avoir dévasté ce pays, il contraignit Tireel à démolir lui-même les forts châteaux de Trim & de Duleck, pour empêcher l'ennemi de s'y établir. Mais nonobstant ses efforts, se voyant exposé aux incursions journalieres de ces étrangers, il jugea à propos d'envoyer l'an 1175 trois ambassadeurs à Henri, qui tenoit pour lors sa cour à Windsor, pour lui faire sa soumission à des conditions honorables, qui lui furent accordées. Une des premieres étoit qu'il conserveroit son titre de roi de Conacie, à la charge de lui en faire hommage, & de lui payer un modique tribut. Donald ô Brien suivit cet exemple, & fut traité de la même maniere. Tout fut assez tranquille jusqu'à l'arrivée du comte de Moreton, fils de Henri, en 1185, à Waterford, avec beaucoup de noblesse & 300 chevaliers. Les seigneurs des environs de cette ville qui avoient toujours persévéré dans leur fidélité à la couronne d'Angleterre, étant venus faire leur cour à leur nouveau roi, habillés à la maniere de leur pays & avec de longues barbes, les courtisans du jeune prince s'en moquerent, & leur firent des insultes grossieres, qui les piquerent tellement, qu'ils allerent tout de suite s'en plaindre aux rois de Limericke, de Conacie & de Corke. Ceux-ci se préparoient à venir offrir leurs hommages au jeune roi: mais augurant mal de pareils commencemens, au lieu de continuer leur voyage, ils s'associerent entre eux & avec d'autres, pour la defense de leurs biens & de leur liberté,prirent les armes & firent de grands dégats dans les terres possédées par les Anglois:ce qui obligea le comte roi de repasser bien vîte en Angleterre. La troisiéme année du regne de Richard I, le même Donald ô Brien, roi de Limericke, défit les Anglois à Dunlus; & la septiéme de ce même regne Donald Mac Carty, roi de Corke, démolit les châteaux d'Imocaille & de Kinséale, & tua beaucoup de monde aux mêmes Anglois. Le comte de Moreton, devenu roi d'Angleterre par la mort de Richard I, son frere, vint visiter son royaume d'Irlande, l'an 12 de son regne, savoir, l'an 1211, & débarqua à Waterford avec une puissante armée, dans la vue de pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans cette isle, à l'occasion des taxes onéreuses qu'il avoit imposées aux habitans pour subvenir aux frais de la guerre qu'il faisoit au roi de France. Presque tous les grands seigneurs avec leurs vassaux étoient sous les armes; mais n'ayant pas de chef, ils ne tarderent pas à se dissiper d'eux-mêmes. Quelques auteurs insinuent que les Irlandois étoient d'intelligence avec le roi d'Ecosse Robert Bruce, lorsqu'après la fameuse victoire qu'il remporta sur les Anglois, l'an 1314, à Bannock s-Burne, il envoya son frere Edouard en Irlande, pour tâcher d'en faire la conquête: du moins, est-il certain que toute la partie septentrionale de l'isle le favorisa, & qu'il y fut couronné roi? Dans des temps postérieurs les choses furent plus tranquilles, parceque chaque grand seigneur du pays étoit absolu dans son district, à peu près comme les Polonois le sont aujourd'hui. Ils ne prirent pas beaucoup de part aux guerres intestines entre les Yorcks & les Lancastres, quoiqu'ils fussent beaucoup plus attachés aux premiers qu'aux derniers, comme il paroît par le couronnement de l'imposteur Lambert Symnel, sous le nom d'*Edouard VI*, fait à Dublin l'an 1486, & dont le lord député Fitz-Gérald, comte de Killdare, fut le grand promoteur. Il le fit reconnoître dans les quatre provinces du royaume, d'où il tira beaucoup de troupes pour accompagner ce roi de théâtre en Angleterre, dans le dessein de détrôner Henri VII, en se joignant aux Flamans envoyés dans ce pays par Marguerite, duchesse de Bourgogne, grande ennemie de la maison de Lancastre. Tout le reste du regne de ce prince, surnommé *le Salomon* d'Angleterre, se passa sans aucune révolte considérable de la part des Irlandois: de même que le regne de son fils Henri VIII, à l'exception des mouvemens causés par les comtes de Fitz-Gérald & de Tirone, qui furent enfin obligés de se soumettre. Edouard VI & Marie, sa sœur, n'eurent pas, pendant leurs regnes, qui furent très-courts, beaucoup d'occasions d'employer leurs forces à réduire un peuple très-dévoué à cette derniere princesse, & assez bien traité par le conseil du jeune Edouard, si ce n'est sur l'article de la religion, dont cependant le zèle fut bien plus modéré que sous le regne de la fameuse Elizabeth. L'entêtement de cette derniere princesse pour sa nouvelle secte, a produit dans cette contrée une infinité de révoltes & de scènes affreuses; pendant, avant & après la guerre de quinze ans que Hugues ô Neille, comte de Tirone, & ses confédérés, en différentes parties

de l'isle, soutinrent contre elle avec très-peu de secours de la part des rois d'Espagne, qui en avoient promis de fort considérables. C'est depuis ce temps malheureux que cette nation est tombée dans une décadence presque entiere, & qu'elle a essuyé des rigueurs & des vexations, dont un lecteur éclairé seroit tenté de douter, si l'histoire en étoit plus reculée ou moins constatée par l'évidence des faits. Il ne sera pas fâché d'en trouver ici un abrégé tiré des auteurs les plus exacts.

On sait que la nation Irlandoise a toujours eu pour la religion catholique, un attachement, qui est peut-être sans exemple. Malgré la sévérité des loix faites par trois princes consecutifs, Henri VIII, Edouard VI, & Elizabeth, pendant l'espace de plus de 60 ans, jusqu'au regne de Jacques I, on a prouvé qu'il n'y a pas eu soixante Irlandois qui eussent embrassé la prétendue réforme dans tout le royaume, qui contient au moins deux millions d'habitans.

L'aversion marquée de ces peuples pour toute innovation en matiere de religion, fit craindre à la politique Elizabeth des suites fâcheuses, si elle entreprenoit de forcer leur conscience; c'est pourquoi elle les traita avec assez de douceur, jusqu'à ce qu'elle se vît en état de tout oser, après la défaite de la fameuse flotte de Philippe II, roi d'Espagne, en 1588. Alors elle ordonna que tous les catholiques d'Irlande se rendissent au prêche; qu'ils dénonçassent au gouvernement les évêques, les prêtres & les religieux; que tous ceux qui en recevroient quelqu'un dans leurs maisons, fussent condamnés à de grosses amendes. Elle fit quantité d'autres loix également injustes & intolérables. Le prétexte de cette rigueur étoit des plus frivoles: avoir recueilli avec humanité quelques débris d'Espagnols échapés à un grand naufrage, suffit à cette princesse pour en venir à un pareil excès.

La haute noblesse, & tous les gens de qualité d'Irlande furent extraordinairement alarmés d'un pareil procédé. Ils virent clairement qu'il falloit ou renoncer à la religion, ou la défendre à main armée. Ils prirent le dernier parti, ayant à leur tête le fameux comte de Tirone; ils s'y déterminerent d'autant plus volontiers, qu'ils se flatoient d'être secourus efficacement par les Espagnols, & même par le roi Jacques VI. Ce prince, animé contre la reine Elizabeth, qui retenoit sa mere dans une dure captivité, les aida beaucoup: mais les Espagnols ne firent jamais que des tentatives foibles & déplacées.

Si le comte de Tirone avoit été joint par les autres grands seigneurs du pays, la domination d'Angleterre y eût été ruinée sans ressource; mais un grand nombre des principaux ne purent se résoudre de secouer le joug d'Elizabeth, quoiqu'ils la regardassent comme usurpatrice, tant ils respectoient l'ombre d'une autorité légitime. Les divers succès qu'eut la guerre de Tirone, font voir la justesse de cette conjecture, puisqu'il la soutint, souvent avec beaucoup de supériorité, jusqu'à la mort de cette princesse. Ce fut pendant sa derniere maladie, que milord Monjoy, son gouverneur en Irlande, employa sous main des amis, pour faire des ouvertures de paix à ce seigneur, lui promettant, & à ses adhérans, une amnistie générale, le libre exercice de leur religion, la jouissance paisible & entiere de leurs domaines & autres biens de quelque nature qu'ils fussent, à condition qu'ils mettroient bas les armes. Tirone & son parti ayant accepté ces conditions avec joie, ils rentrerent en possession de leurs héritages, & en joüirent tranquillement pendant quelques années. Tirone alla lui-même l'été suivant en Angleterre, pour se soumettre au roi Jacques I, qui venoit de succéder à Elizabeth. Non-seulement le roi le reçut bien: il donna même une déclaration en sa faveur, *pour que tous ses sujets lui rendissent honneur & respect.*

On sait que ce prince, avant que de monter sur le trône d'Angleterre, avoit fait espérer aux Catholiques des trois royaumes une protection spéciale; qu'il avoit écrit une lettre signée de sa main & cachetée de son sceau au pape Clément VIII, pour assurer ce pontife de ses intentions à cet égard, & de l'inclination qu'il avoit d'embrasser lui-même la foi catholique, lorsqu'il seroit une fois affermi sur le trône Britannique. Mais ces promesses & cette bonne volonté s'évanouirent bientôt, par les artifices du secrétaire d'état Cécil, qui trouva le moyen de retirer cette lettre, & en même-temps d'irriter le roi contre ses sujets catholiques, à l'occasion de la *conspiration des poudres.* Ce ministre étoit le premier auteur de cette conspiration. Il n'y fit entrer une douzaine de catholiques Anglois, qu'il avoit séduits, que pour faire tomber plus surement l'orage sur tous ceux de cette religion, qu'il haïssoit mortellement. L'auteur de l'*Apologie des Catholiques*, l'a très-bien prouvé dans sa *Replique*, imprimée en 1674, page 599. Tous ceux qui auront devant les yeux les pratiques du lord Bourleigh, pere de Cécil, de Walsingham, prédécesseur de celui ci, de Cromwel, de Shaftsbury, ne méconnoîtront pas la forge où fut fabriquée cette machine infernale: ces personnages n'ont jamais manqué quand ils en avoient besoin, de trouver un complot tout formé. Les écrivains, même Protestans, qui ne se sont pas livrés aveuglément aux préjugés de leur secte, ont remarqué & censuré vivement ces noires manœuvres. * *Voyez* Sanderson, *vie du roi Jacques*, édition de Londres, en 1655.

La découverte de la prétendue conspiration des poudres valut à Cécil l'ordre de la Jarretiere, & la charge de grand trésorier; il voulut encore mériter de nouvelles graces. L'Irlande s'offrit à sa vue: mais il fallut la rendre coupable de quelque trahison; ce qui n'étoit pas aisé, vu qu'elle reconnoissoit le roi pour son légitime souverain. Un esprit fertile en ressources ne doit désespérer de rien. Cécil, convaincu de son propre mérite à cet égard, envoya secretement dans cet isle un de ses émissaires, nommé *Christophe de Saint-Laurent*, dont les instructions consistoient à inviter à une conférence mystérieuse les chefs des Catholiques; à leur faire prêter serment de ne point révéler ce qu'il leur communiqueroit pour leur propre salut, & enfin à s'ouvrir avec eux sur le projet formé par la cour d'Angleterre d'extirper sans miséricorde la religion catholique en Irlande. La part qu'il faisoit semblant de prendre à leur infortune, l'obligea à les exhorter pathétiquement de pourvoir à leur défense, jusqu'à ce qu'on leur donnât des assurances positives contre tout changement à l'égard de leur religion. Les comtes de Tirone & de Tirconnel, le lord Delvin & quelques autres des plus distingués du parti catholique, se trouverent à cette conférence: mais bien loin de se laisser séduire, ils protesterent que rien n'ébranleroit jamais leur fidélité envers leur souverain, dont la justice étoit trop connue pour qu'ils pussent entrer dans aucune défiance de sa royale parole; qu'ils avoient d'ailleurs un traité qui les garantissoit de toute innovation. Qui eût pu se figurer que cette conférence, où ces seigneurs avoient témoigné tant de zèle & d'attachement à la personne & au gouvernement de sa majesté, dût jamais servir de motif, pour les accabler & les ruiner sans ressource? c'est cependant ce qui arriva. Ce même Saint-Laurent s'en va tout droit les dénoncer au vice-roi, comme coupables de trames secretes & pernicieuses contre l'état. Sur cette délation, ils furent cités devant le conseil. Ils y soutinrent que l'accusation étoit calomnieuse: mais voyant que Saint-Laurent paroissoit pour leur être confronté, ils convinrent de s'être trouvés à l'assemblée, non pour y former des complots: mais pour écouter les propositions de cet homme perfide,

dont ils avoient unanimement blamé la noirceur pour de bonnes raisons, dont ils firent de nouveau le détail. Après avoir été examinés chacun en particulier, & n'y ayant qu'un témoin pour les accuser, le conseil ne jugea pas à propos de les mettre aux arrêts; il leur ordonna seulement de comparoître le jour suivant. Dans ce court intervalle quelques amis prétendus du conseil les firent avertir sous main de se sauver, parce-qu'on n'attendoit pour les mettre en prison qu'un second témoin, qu'on trouveroit bientôt moyen de suborner. Ce frauduleux avis ne fut que trop légerement suivi par les comtes. Sur cela ils furent déclarés rebelles. Non-seulement leurs patrimoines particuliers furent confisqués au profit de la couronne: mais aussi six comtés entiers dans la province d'Ultonie, sans autre examen ni formes juridiques. Ces comtés furent partagés entre plusieurs Protestans Anglois & Ecossois, sous des clauses telles qu'il parut évidemment que la ruine des naturels du pays, aussi bien que celle de leur religion, avoit été également résolue; car outre les amendes pécuniaires & autres punitions statuées contre ceux qui se trouveroient aux assemblées religieuses, il fut ordonné qu'aucune partie de ces terres ne seroit vendue, transférée, ou même affermée qu'à des Protestans. Saint-Laurent lui-même, qui avoit auparavant affecté tant d'attachement à l'intérêt des Catholiques, embrassa l'hérésie, & mérita par-là de participer amplement à leurs dépouilles.

Un traitement si inique ne manqua pas de causer beaucoup de troubles & d'inquiétudes dans les esprits par tout le royaume, principalement parmi ceux qui avoient été si indignement lésés. Cependant personne ne remua; & tout le monde attendit de la providence & du temps quelque adoucissement à une situation si désespérante. Effectivement, le crédit que les éminentes qualités de Henriette de France lui acquirent sur l'esprit de son mari Charles I, procura un calme assez considérable aux Catholiques d'Irlande. Ce ne fut que vers l'an 1635, que la cupidité du comte de Strafford, vice-roi de ce pays, en interrompit la durée. Pour s'enrichir lui-même aussi-bien que ses créatures, il imagina de chercher & de controuver des défauts dans les titres des possessions de quantité de gentilshommes, dans les trois provinces de Lagénie, Momonie & Conacie, qui avoient paisiblement joui de leurs héritages depuis plusieurs siécles. Un seul exemple suffira pour mettre au fait de la maniere injuste dont il usoit dans ces sortes de recherches. Les propriétaires d'un beau territoire, nommé Idough, dans le comté de Killekenny, furent jugés possesseurs illégitimes de ce canton, sous prétexte que Henri II y avoit eu quelque droit, près de 500 ans auparavant. Un pareil droit, qui ne fut même pas prouvé, suffit pour obtenir contre ces prétendus détenteurs du bien d'autrui, une sentence de déguerpissement. Le chevalier Wandesford, parent du vice-roi, obtint la donation entiere de tous ces héritages, & des lettres patentes pour en être mis en possession.

On sait le sort funeste qu'éprouva le comte de Strafford, & comment le roi son maître fut obligé de l'abandonner à la fureur & au fanatisme du parti presbytérien, qui dominoit dans la chambre des *Communes*. Les presbytériens d'Irlande, établis principalement dans les six comtés déja nommés, auroient eu honte de céder à leurs confreres d'Angleterre & d'Ecosse en zèle, ou plutôt en manie, pour la destruction, non-seulement de toute catholicité & de toute monarchie; mais aussi pour le renversement de la religion anglicane. C'est donc pour accomplir ce dessein, qu'ils présenterent une requête, signée de plusieurs milliers d'entr'eux, au parlement rebelle d'Angleterre, pour le prier de forcer *les Papistes Irlandois*, ou de devenir Protestans, ou bien de quitter le royaume; & d'ordonner que tous ceux qui contreviendroient à cette loi fussent pendus à leurs portes. Ils se croyoient si assurés d'obtenir ce qu'ils demandoient, qu'ils se vantoient jusque dans la sale du conseil, qu'au bout d'une année, il n'y auroit pas un seul Catholique dans toute l'étendue de l'isle. * *Voyez la relation des troubles d'Irlande*, édition de Londres en 1660, page 3.

Ces illuminés ayant fait courir cette sanguinaire requête, pour la faire souscrire par leurs partisans dans les différens districts; elle tomba entre les mains de quelques Catholiques, par les bons offices d'un ministre, nommé *Primerose*, qui, malgré ses préjugés, eut horreur d'une piéce si infâme. Cette découverte donna lieu aux Catholiques de se plaindre au gouvernement d'une démarche, aussi violente que contraire aux assurances réitérées de protection qu'ils avoient droit de réclamer. Mais malheureusement pour eux, les *Lords justiciers*, ou régens du royaume, pendant l'absence du vice-roi, les chevaliers Guillaume Parsons & Jean Borlase, étant eux-mêmes Presbytériens rigides, & déja ouvertement déclarés pour le parlement contre le roi, ils n'eurent garde d'écouter leurs plaintes, ni de redresser leurs griefs. D'ailleurs les affaires du roi étoient si embrouillées en Angleterre, qu'il lui étoit impossible de remédier à ces désordres; il n'osoit même faire paroître la moindre affection pour cette partie de ses sujets, la seule qui lui fût restée fidéle, après que la chambre des communes l'eut porté si haut contre les évêques & le clergé anglican. Pendant que les catholiques délibéroient entr'eux sur le parti qu'ils avoient à prendre dans une crise si embarassante; le roi prévoyant enfin les extrêmités inouies où son parlement se proposoit de porter les choses, donna, par le canal du marquis d'Antrim, des instructions au comte d'Ormond, alors lieutenant général de son armée en Irlande, pour concerter, avec ses autres fidéles sujets de cette nation, les moyens les plus propres pour se saisir de ces régens *Parlementaires*; & pour se déclarer hautement en faveur de sa majesté, contre les usurpations du parlemens Anglois.

Le comte communiqua en effet sa commission à un nombre choisi de Catholiques & de Protestans, qui, après quelques conférences tenues à ce sujet, arrêterent le 16 novembre 1641, jour auquel le parlement d'Irlande devoit s'assembler, pour l'exécution d'un projet si nécessaire. Mais ceux qu'on appelle les *anciens Irlandois*, envers qui milord d'Ormond avoit recommandé un grand secret, ayant eu vent de ce projet, en furent extrêmement offensés, prétendant qu'ils ne méritoient pas moins la confiance du roi, que les meilleurs de ses sujets. Par une suite de ce mécontentement, le chevalier Phelim ô Neel, & quelques autres nobles d'Ultonie, prirent la résolution de prévenir Ormond, & de mériter par leurs services, non-seulement une tolérance en fait de religion, comme l'avoient obtenu peu auparavant les ligueurs Ecossois; mais aussi la restitution des héritages, qui leur avoient été si injustement enlevés, environ 30 ans auparavant, par les Presbytériens Anglois & Ecossois, dont l'affection envers le parlement rebelle n'étoit plus équivoque.

Ces seigneurs fixerent le 3 octobre de ladite année 1641, pour l'exécution des mesures qu'ils avoient prises, pour s'emparer en même temps du château de Dublin, & de quelques places fortes dans le nord. Milord Maguire, qui étoit chargé de l'expédition du château, manqua son coup, son dessein ayant été découvert la veille de son exécution par un de ses domestiques, qui se fit ensuite protestant, & dont la postérité joue aujourd'hui un rolle distingué en Irlande: ce sont les ô Connollys. Le chevalier ô Néel eut un meilleur succès dans l'Ultonie, où il se rendit

maître de Charlemont & de quelques autres places fortes.

Les lords justiciers, & la plupart des membres du conseil étoient trop avides, & en même temps trop habiles, pour laisser échaper une occasion si favorable de se faire adjuger les terres des Catholiques, en les rendant ou complices, ou au moins approbateurs de ce soulevement du nord : mais il fallut d'abord sauver quelques apparences. C'est pourquoi ils publierent plusieurs placards, pour inviter tous les fidéles sujets du roi à se joindre à eux, afin d'éteindre promptement le feu de la *rebellion*, quoique dans le fond, ils eussent été fâchés qu'elle ne se répandît pas dans les autres provinces, où les confiscations auroient été plus abondantes. La conduite qu'ils tinrent à l'égard des Catholiques, voisins de Dublin, confirme évidemment cette vérité. Ceux-ci ayant offert leurs services aux Justiciers, ils furent renvoyés honteusement avec refus de leur accorder, non-seulement des armes & des munitions, mais même la protection du gouvernement; de sorte que les soldats les pillerent impunément, & en assommerent plusieurs sans le moindre sujet. Dans le reste du royaume, les choses allerent le même train, nonobstant les offres que plusieurs faisoient de servir le roi, ou de donner des suretés pour leur bonne conduite. La violence fut poussée si loin, que le comte de Castelhaven, seigneur Anglois, & Catholique, qui avoit osé parler en faveur de gens si cruellement opprimés, fut mis & gardé en prison pendant plusieurs mois, & y seroit probablement resté toute sa vie, ou auroit perdu la tête, s'il n'avoit pas eu le bonheur de s'échaper de leurs mains. * *Voyez* les *mémoires* de Castelhaven.

Le roi, comme on peut voir par le douziéme chapitre de son *Icon Basiliché*, comprit, mais trop tard, à quoi tendoient ces oppressions & ces injustices, que le parti lui cachoit avec tant de soin. Il crut y remédier, en envoyant des ordres aux justiciers de publier en son nom une amnistie générale à tous ceux qui se soumettroient dans l'espace de 40 jours. Un coup de foudre eût moins étonné ces sangsues, que ne le fit cette douceur si juste & même si nécessaire. Pour se tirer de cet embaras, au lieu de 40 jours que le roi accordoit pour rentrer dans le devoir, les justiciers se contenterent d'en donner 10 : au lieu que les graces du prince s'étendoient à tous les habitans de quelque état & condition qu'ils fussent, ils exclurent de cette amnistie tous ceux qui possédoient des *biens-fonds*. L'impossibilité de se rendre à Dublin en 10 jours, l'injustice criante d'une pareille exclusion, auroient fait impression sur des esprits moins déterminés au mal : mais rien n'arrêta ceux-ci; & afin d'empêcher même le roi de se mêler davantage de ces sortes d'affaires, ils résolurent de punir sévérement tous ceux qui oseroient se charger de les lui communiquer. Le chevalier Réad, qui eut la témérité de promettre aux Catholiques d'exposer leurs griefs à sa majesté, fut saisi à Dublin, au moment qu'il s'embarquoit pour l'Angleterre, & éprouva par une rude & barbare question, combien il étoit dangereux de désobéir à ces tyrans, qui se flaterent d'obliger, à force de tourmens, le chevalier d'accuser le roi même & la reine d'avoir eu part au soulevement. * Castelhaven, *mémoires.*

Ces étranges procédés pousserent à bout les Catholiques, & obligerent la plupart d'entr'eux de recourir aux armes, pour leur sureté commune. Kilkenny fut le lieu de leur rendez-vous. Ce fut dans cette ville qu'ils formerent la fameuse association ou ligue, connue sous le nom de *Confédérés Catholiques d'Irlande*; & qu'ils leverent quelques troupes pour se mettre à l'abri de la persécution de leurs ennemis. Mais en même temps, afin que personne ne pût prendre cette démarche pour une révolte, ils publierent un manifeste, pour justifier leur conduite, & où ils assuroient également sa majesté de leur attachement inviolable à sa personne & à son gouvernement, aussi-bien que de l'horreur qu'ils avoient des attentats du parlement. C'est pour en donner des preuves non équivoques, qu'ils s'engagerent par un nouveau serment de fidélité, conforme aux principes de leur religion, de sacrifier leur vie & leurs biens au service d'un si bon maître; & lui envoyerent pour cet effet leurs commissaires.

C'est sur ces entrefaites que se passerent ces scènes barbares, qu'il auroit été de l'honneur des deux partis d'ensevelir dans un éternel oubli : mais quoiqu'ils soient tous les deux inexcusables, celui cependant qui a commencé la tragédie mérite moins d'indulgence. Or il est clair que ce sont les Protestans, malgré les efforts inutiles de leurs auteurs & leurs déclamations, pour prouver le contraire ; en voici la preuve. Les lords justiciers, après la découverte du complot de Dublin, voyant que peu de personnes, hormis ceux qui avoient été dépouillés de leurs héritages en Ultonie, s'étoient engagés dans le soulevement, & appréhendant que ceux des originaires, qui possédoient de belles terres, fussent peu d'humeur de risquer leur fortune, mirent tout en usage pour les y forcer. Les partis qu'ils envoyerent au loin, aussi-bien que ceux qui rodoient autour de la capitale, ne suivirent que trop exactement les vues criminelles de ces incendiaires; puisqu'ils massacrerent au commencement de novembre 1641, environ 80 personnes, sans distinction d'âge ni de sexe, dans trois villages, près de Dublin; comme la garnison de Carrickfergus avoit détruit, peu de jours auparavant, & cela dans une seule nuit, tous les habitans d'un canton, nommé l'*Isle Magée*, au nombre de deux à trois mille, tant hommes, femmes, qu'enfans. Le lord Broghill, dans les comtés de Corcke & de Waterford; le chevalier Coote, dans le comté de Wicklow; les capitaines Péasely, Brown, & autres, dans le comté de Tippérary; en un mot, presque toutes les garnisons répandues dans le royaume, animées d'une portion de l'esprit des justiciers, ouvrirent par-tout de ces scènes sanglantes. * *Voyez* la *narration des troubles d'Irlande*, pag. 3, & le *recueil des massacres commis sur les Irlandois*, imprimé à Londres, en 1662, *pag.* 1, 8, 9, 15, 19, 23, &c.

Jusqu'ici les Irlandois, qui avoient pris les armes dans le nord, s'étoient contenté de piller & de dépouiller ceux des Protestans qui ne leur faisoient pas la guerre : mais ayant appris les cruautés qu'on exerçoit sur leurs compatriotes, ils en furent tellement aigris & indignés, que malgré les remontrances & l'autorité de leurs chefs, qui s'efforçoient de les détourner de toute représaille violente & barbare, les soldats prirent la résolution de traiter les Protestans du nord, de la même maniere que les Catholiques avoient été traités chez eux, & dans les autres provinces. C'est ainsi que chaque parti, voulant venger sur l'autre la mort de ses proches & de ses amis, il se commit de sang froid beaucoup de cruautés de part & d'autre.

Quoiqu'on ne puisse pas déterminer au juste le nombre de ceux qui ont péri dans ces malheureuses circonstances, il est certain que les listes produites par quelques auteurs Protestans, & en particulier par le chevalier Jean Temple, de 300000 Protestans massacrés dans une seule province, sont non-seulement exagérées, mais même souverainement ridicules; non-seulement parceque quantité de ceux qu'il a mis sur la liste, comme morts, ont vécu jusqu'au rétablissement de Charles II; mais aussi parceque tous les Protestans répandus dans le royaume, ne montoient pas, en 1641, à la moitié de ce nombre, comme l'a très-bien prouvé, par le témoignage même d'écrivains

Proteftans, l'auteur de l'*Apologie Catholique*, cité ci-deffus. Cet écrivain étant une perfonne d'honneur, & Anglois de nation, doit être d'autant moins fufpect, qu'il s'eft donné tous les mouvemens néceffaires pour fe mettre bien au fait de cette matiere; & de toutes fes recherches, il conclut qu'il y a eu environ 3000 perfonnes de maffacrées dans tout le nord. Le chevalier Guillaume Pétry, fecrétaire de l'ufurpateur Cromwell, & fon intendant général pour l'arpentage des terres de ce royaume, homme curieux & exact, femble s'accorder affez avec l'auteur de l'apologie, puifqu'il ne fait monter qu'à 36000, le nombre de ceux qui ont perdu la vie des deux côtés, foit dans les batailles, foit autrement, pendant toute la durée de cette guerre civile. * Dans fa *premiere réplique*, *page* 53, &c.

Or les chofes étant ainfi, il eft évident qu'il y eux fix fois plus de Catholiques que de Proteftans maffacrés dans ces occafions : 1° parceque les premiers étoient difperfés dans toutes les campagnes, au lieu que les derniers demeuroient, pour la plupart, dans des villes murées & dans des châteaux qui les mirent à couvert de la fureur d'une foldatefque effrénée : 2° parceque ces mutins furent défavoués de leurs chefs, & plufieurs d'entr'eux punis de mort pour leur défobéiffance, au lieu que les commandans Proteftans donnoient des ordres pofitifs de n'épargner ni âge, ni condition, pas même l'enfant *de la longueur d'une palme*, felon l'expreffion dont fe fervoit fouvent le chevalier Coote, en envoyant battre la campagne par fes partis : 3° parceque la *haute cour de juftice*, que l'ufurpateur établit pour la recherche des meurtres commis fur les Proteftans, pendant le cours de la guerre, ne put convaincre que 140 Catholiques, la plupart de la lie du peuple, d'y avoir eu part, nonobftant l'animofité des juges, & la fubornation des témoins : au lieu qu'il eft inconteftable que de dix *parlementaires* d'Irlande, neuf auroient été trouvés coupables devant un tribunal équitable, s'il eût été queftion d'admettre les preuves juridiques de la partie adverfe. Les inquiétudes qu'ils eurent, après le rétabliffement du roi, de la propofition que firent les feigneurs, agent des Catholiques, à Londres, d'exclure de l'amniftie générale tous ceux des deux côtés qui avoient eu part aux meurtres, prouvent que leurs confciences leur reprochoient beaucoup à cet égard : mais ils furent bientôt raffurés, lorfqu'ils virent que cet acte ne devoit exclure qu'un petit nombre de *Régicides*, & les Catholiques d'Irlande.

C'eft donc pour donner quelque couleur d'équité au traitement inégal qu'éprouverent les uns & les autres, que leurs écrivains fe font donné le mot, pour exagérer les crimes des Irlandois, en même temps qu'ils ont eu le front de paffer fous le plus profond filence tous les maux qu'ils leur ont fait fouffrir ; & ayant une liberté entiere de tout dire & de tout imprimer, il n'eft pas étonnant qu'ils aient réuffi à faire illufion, non-feulement aux gens crédules de leur parti; mais même à un nombre confidérable de Catholiques, dans les pays étrangers. Ce n'eft pas que leur tendreffe pour la mémoire de leurs confréres, ait eu grande part à leur déteftable politique : leur but principal étoit, non-feulement de refter paifibles poffeffeurs de tous les fruits de leur iniquité; mais auffi de charger la mémoire du feu roi, en le faifant paffer pour l'auteur fecret de ces maffacres, afin de dérober aux yeux du public une partie de l'horreur qu'il avoit conçue de leur exécrable parricide. Cela paroît évidemment, par les propofitions qu'ils firent au chevalier Phélim ô Néel, après l'avoir fait condamner à mort, par leur haute cour de juftice. Car quoiqu'ils euffent toujours regardé cet infortuné feigneur comme le premier moteur de la confpiration & de toutes fes fuites, ils lui offrirent le pardon de toutes fes offenfes, à condition qu'il avoueroit que le roi Charles I avoit autorifé le foulevement du nord : mai la générofité du prifonnier ne démentit point dans cette occafion critique l'illuftre fang dont il étoit forti. Il ne balança pas de préférer la mort la plus cruelle, accompagnée d'une bonne confcience, à une vie honteufe qu'il auroit pu racheter en deshonorant fon prince. C'eft pourquoi il le déchargea, étant fur l'échafaut, de toute complicité dans cette affaire, comme l'avoit fait auparavant à Londres le * Lord Maguire, nonobftant les artifices & les offres avantageufes du parlement républicain. * *Voyez* fa harangue, imprimée en 1644.

Le roi étoit fi perfuadé que les Catholiques d'Irlande n'avoient pas la moindre penfée de lui manquer de fidélité, & que leurs ennemis les avoient forcés à prendre les armes, qu'il confentit fans peine de rappeller ces boutefeux de *Jufticiers parlementaires*, & de nommer le comte d'Ormond, pour gouverner le royaume en qualité de vice-roi. Ce choix fans doute, auroit été également utile au roi & à la patrie de ce puiffant feigneur, s'il n'avoit pas eu le malheur d'être arraché, dans fa jeuneffe, d'entre les mains des inftituteurs catholiques que fes pere & mere lui avoient donnés à Londres, pour être élevé dans les principes des Proteftans. Ce fut Jacques I, en qualité de gardien né des mineurs titrés, qui mit cet illuftre héritier de la famille du monde la plus attachée à la vraie religion, entre les mains d'Abbot, archevêque de Cantorberi, pour lui infpirer fortement le poifon de l'héréfie. Cette éducation produifit les plus funeftes effets dans les circonftances dont il s'agit; car le vice-roi voyant que tous les chefs de fa famille, extrêmement nombreufe, étoient engagés dans la confédération catholique, & craignant de paffer lui-même pour fauteur de cette religion, il fe montra toujours oppofé à accorder aux confédérés les conditions les plus raifonnables & les plus modérées. Cette politique acheva de ruiner les intérêts du roi dans les trois royaumes, où la réunion des Irlandois eût furement fait changer de face aux affaires. Il ne fut pas plutôt arrivé à Dublin, que le confeil fuprême ordonna de lui fournir 800000. livres, pour le mettre en état de tranfporter en Angleterre l'armée proteftante qu'il commandoit, après qu'il eut, contre les régles de la faine politique, refufé d'employer l'armée catholique, dont il permit, à peine, à 2000 hommes de paffer en Ecoffe, pour renforcer le parti royal, fous le marquis de Montrofe, où ils eurent la principale part aux actions héroïques qu'y fit ce grand homme. Peu après, le confeil fuprême dépêcha milord Muskry, neveu du vice-roi, le chevalier Plunquet, & quelques autres en Angleterre, pour repréfenter leurs griefs au roi, & folliciter fa majefté, tant en faveur de leur religion, que de leurs priviléges temporels.

Le roi reçut ces agens avec beaucoup de bonté, & les renvoya au vice-roi, en lui recommandant férieufement de conclure la paix avec les Catholiques confédérés, de leur accorder le libre exercice de leur religion, de confentir à la caffation de l'*acte de Poynings*, de promettre une amniftie générale pour tout le paffé; en un mot de faire la paix à *quelque prix que ce fût*. Cependant le vice-roi demeura fourd à tous ces ordres, & ne voulut jamais rien avancer, jufqu'à ce que les affaires du roi fuffent fans remede, à caufe des pertes réitérées, que fes fujets rebelles lui firent effuyer, & que ce monarque fe vit obligé au mois de mai 1646, de fe jetter entre les bras des Ecoffois, alors devant Newark, qui, auffi perfides que leurs confreres d'Angleterre, forcerent cet infortuné prince à révoquer par fa lettre à Ormond, du 11 juin, tous les pouvoirs qu'il lui avoit donnés ci-devant, pour traiter de la paix avec les Irlandois. Ce contretemps étoit des plus fâcheux pour les confédérés, qui

qui en furent avertis par le vice-roi même. Il ne laissa pas cependant de passer outre; résolu de tout désavouer, s'il y trouvoit son intérêt, sous prétexte que ses pouvoirs auroient été révoqués avant l'échange des ratifications. Il fit publier la paix au mois d'août suivant; mais le nonce du pape & les prélats assemblés à Waterford, voyant que sa majesté avoit désavoué la commission du comte de Glamorgan, de même que ses négociations avec eux, sur lesquelles ils pouvoient faire fond, quant aux affaires de l'église; & s'étant apperçu que cette prétendue paix ne renfermoit rien qui pût assurer la liberté de conscience, ni le maintien de la religion catholique, ils protesterent ouvertement contre, & fulminerent en même temps une excommunication comminatoire, contre tous ceux qui l'accepteroient, comme étant coupables de *parjure volontaire*, puisqu'au commencement de l'association ils avoient prêté serment, qu'aucun d'eux n'accepteroit de *térme de paix*, sans le consentement des autres, dans une assemblée générale de toute la nation, qui se tenoit ordinairement une fois l'an pour régler les affaires publiques.

Cette action d'éclat fit une telle impression sur les officiers de l'armée & sur la noblesse de tout le royaume, que la paix fut généralement blâmée & rejettée. Le conseil même des confédérés, après en avoir examiné murement toutes les circonstances, la censura, & fit mettre dans les prisons les commissaires qui l'avoient négociée.

Sur ces entrefaites, l'armée écossoise étoit en marché avec le parlement anglois, touchant la vente de la personne du roi, qui fut enfin laissée pour la somme de 200000 livres sterlins, le 8 févier 1646, & peu après le comte d'Ormond livra aux commissaires du parlement l'épée royale, & toutes les autres marques de la royauté, de même que le château de Dublin. Ce bon service lui valut à Londres une chaîne & une médaille d'or, accompagnées de 13000 livres en espéces, comme le comte d'Anglesey, un des commissaires l'a avoué depuis.

Pendant que les Anglois se donnoient la torture pour trouver des chefs d'accusation contre leur roi, les Catholiques confédérés pousserent vigoureusement la guerre contre les parlementaires d'Irlande, & se rendirent maîtres de tout le royaume, hormis de Dublin & Londonderry. Informés en même temps que le roi étoit détenu dans une prison étroite en Angleterre, & que le prince de Galles avoit été forcé de se réfugier en France, où la reine s'étoit retirée quelque temps auparavant, ils envoyerent pour leurs *agens* vers cette princesse & son fils, les marquis d'Antrim & milord Muskerry, pour leur faire connoître combien ils avoient envie de conclure la paix, & de contribuer efficacement à tirer sa majesté de ses souffrances. Sur quoi milord d'Ormond, qui étoit déja arrivé en France, fut renvoyé en Irlande, vers la fin de septembre 1648, & conclut la paix avec l'assemblée générale des confédérés, le 17 janvier suivant. C'est ce qu'on appelle *la paix de* 48.

Cette paix fut aussitôt acceptée par tous les Catholiques confédérés, à la réserve d'un parti peu considérable, qui avoit pour chef Eugène, ou plutôt Ouen ô Neil. C'étoit un parent du dernier comte de Tirone. Il avoit servi de bonne heure dans les troupes d'Espagne, & étoit gouverneur d'Arras, qu'il défendit avec la plus grande capacité & beaucoup de valeur, quand les François en firent la conquête en 1640. Il étoit ensuite passé en Irlande, au commencement des troubles, & s'y étoit mis à la tête des Catholiques d'Ultonie, avec lesquels il défit en plusieurs rencontres les parlementaires. Il étoit reconnu de tout le monde pour le plus brave & le plus expérimenté des généraux du royaume. Il refusa d'accéder à la paix, piqué du refus que lui avoit fait le duc d'Ormond, jaloux de son mérite, d'un des premiers postes de l'armée; jusqu'à ce qu'Ormond, après avoir été honteusement surpris & battu devant Dublin, & après avoir appris l'arrivée de Cromwell, avec des renforts formidables, pour soutenir Fairfax, son confrere, toujours battu par les Irlandois, se trouva dans la nécessité d'offrir à ce grand capitaine toutes les conditions qu'il pouvoit desirer. Cet accord auroit probablement eu des suites bien favorables pour la cause commune, vu que tous les confédérés étoient unanimement réunis contre les parlementaires, sans la mort prématurée dudit ô Neil, qui seul étoit très-capable de rompre les mesures du tyran.

Celui-ci ayant, par ses cruautés, inspiré la terreur dans tout le pays, fit plier d'abord tout devant lui. Cependant ses premiers succès & ses faveurs ne déconcerterent point les troupes irlandoises, & il éprouva de leur part une résistance qu'il n'avoit trouvée ni en Angleterre, ni en Ecosse, où son seul aspect avoit tout soumis. Sa politique, aussi raffinée que son bonheur étoit extraordinaire, lui fit envisager de quelle conséquence il seroit pour sa cause de détacher les Irlandois des intérêts du roi. C'est pourquoi, il leur fit faire les propositions les plus raisonnables, & même les plus avantageuses dans de pareilles circonstances, puisqu'après la mort du tyran, elles auroient pu avoir des suites très-considérables pour le retour de sa majesté: mais ces zélés royalistes les rejetterent unanimement dans leur assemblee générale, tenue à Loughreagh, en 1650, & ne quitterent point les armes jusqu'en 1653, qu'ils se trouverent dans l'impossibilité de continuer davantage la guerre. Alors même la plus grande partie de l'armée choisit de s'expatrier, plutôt que de vivre sous la domination de l'usurpateur. Résolus donc de passer le reste de leurs jours au service de leur prince, ils obtinrent la permission de passer en France & en Espagne. Mais ceux que l'âge ou les infirmités avoient empêché de profiter de ces conditions, furent traités bien durement, puisqu'il y eut jusqu'au nombre de quinze à vingt mille, tant soldats que pauvres gens de la campagne, vendus comme des esclaves, pour être transportés en Amérique. Pour les officiers & la noblesse catholique du royaume, ils furent contraints de se retirer de l'autre côté du Shannon, dans la province de Conacie, la plus stérile du royaume, & dans le comté de Clare, avec ordre d'y rester, sous peine de la vie, sans une permission expresse d'en sortir. Là, ils étoient exposés journellement à toutes les avanies imaginables: l'insolence, l'oppression & la cruauté des petits tyrans qui les gouvernoient, furent portées à des excès inouis.

Sur ces entrefaites Cromwell, ou pour s'attacher les Irlandois par ses bienfaits, ou du moins pour donner aux nations voisines quelque bonne opinion de son équité, établit une chambre de justice à Athlone, à laquelle il étoit ordonné d'accorder dans lesdites contrées à tous les propriétaires des terres qui se seroient prouvés innocens de la *rebellion*, un nombre d'arpens de terre suffisant pour leur subsistance, suivant leurs différentes qualités & prétentions. De sorte que par ce réglement, il se trouva que quelques-uns de ces gentilshommes eurent le quart, d'autres le tiers, quelques-uns même la moitié des revenus dont ils avoient joui auparavant. Mais cette grace, quelque mince qu'elle fût, irrita tellement leurs persécuteurs, qu'ils prirent souvent la résolution de détruire tout d'un coup les misérables restes de cette nation: & ce ne fut que la protection spéciale de la providence qui les arracha des mains de gens si sanguinaires. Ils gémirent pendant plusieurs années sous ce joug si dur.

Le rétablissement de leur souverain, que leurs compatriotes avoient si généreusement suivi dans ses plus grands malheurs, sembloit devoir mettre fin à toutes leurs calamités, d'autant plus surement que ce prince

attribuoit à la bravoure & à la fidélité de ses sujets Irlandois, les honneurs & la considération dont il avoit joui parmi les étrangers pendant le temps de son exil. Effectivement, jamais troupes ne montrerent plus de docilité à suivre les ordres de leur maître que celles-ci : car pendant qu'il étoit en France, ils se rendirent de toutes parts auprès de lui, pour signaler leur courage au service d'une couronne, dont ils ont avec raison préféré dans tous les temps la protection à celle de toutes les autres couronnes du monde. La situation des affaires obligea-t-elle sa majesté très-chrétienne à congédier son cousin germain, pour chercher un asyle chez les Espagnols ? le premier commandement de sa part suffit à tous ces régimens, pour vaincre leur inclination & les obstacles qui s'opposoient à une obéissance qui paroissoit si déplacée. Ce prince une fois maître de son trône & des graces qui y sont attachées, ne manqua pas sans doute de faire éprouver à des sujets de cette espéce toute l'étendue de sa reconnoissance. C'étoit bien son intention, comme il conste par ses premieres harangues aux deux chambres du parlement d'Angleterre, immédiatement après son rétablissement. Dans la premiere, qui est du 27 juillet 1660, il s'exprime de cette sorte : « Je crois n'avoir pas besoin de parler de l'Irlande, » qui ne mérite pas d'être seule exclue du bienfait de » ma clémence. Ses habitans m'ont témoigné une affe» ction extrême parmi les étrangers : vous aurez donc » soin de mon honneur, & des promesses que je leur » ai faites. » Et dans celle du 30 novembre suivant, il se sert de ces paroles remarquables, touchant l'arrangement des affaires d'Irlande : « En dernier lieu, » nous nous sommes souvenu, & nous nous souvien» drons toujours de la grande affection qu'une partie » considérable de cette nation nous a témoignée pen» dant que nous avons vécu au-delà des mers, nos » troupes irlandoises ayant toujours reçu avec la plus » grande joie & obéissance nos ordres, & s'y étant » soumises de même ; ne balançant pas de se retirer » au service que nous leur avons indiqué, comme le » plus utile à nos intérêts, quelque nuisible qu'il dût » être au leur. Laquelle conduite de leur part ne sau» roit être que très-digne de notre protection, justice » & faveur. » Mais ces grands sentimens disparurent bientôt, par la perfidie des ministres ausquels ce prince avoit donné toute sa confiance, & qui avoient bien plus à cœur leur intérêt personnel, que l'honneur & la gloire d'un si bon maître. Il étoit principalement question alors, si les Cromwelliens, qui avoient persécuté Charles I, jusqu'à lui ôter la vie, & contraint Charles II à passer 12 années dans un affligeant exil, devoient être laissés dans la paisible jouissance des biens qu'ils avoient obtenus pour leurs signalés services contre la couronne ; biens dont Cromwell lui-même ne les avoit point rendus propriétaires, & dont il leur avoit simplement accordé la jouissance, jusqu'à ce qu'elle eût rempli le payement des sommes qui leur étoient dues pour leurs services ; biens que Cromwell lui-même, s'il eût vécu, étoit à la veille de retirer de leurs mains, peut-être pour les restituer aux anciens propriétaires, qui ne les avoient perdus que par leur fidéle attachement aux intérêts de leurs rois, qui par une paix solemnelle dans le pays même, & par des promesses réitérées dans les pays étrangers les avoient assurés de cette restitution. Jamais question n'a paru plus aisée à décider que celle-ci. Le roi s'étoit déclaré d'une maniere précise, en faveur des derniers. Leurs ennemis même, quoique gagnés par l'argent des *Parlementaires*, aussi-bien que par l'espérance certaine de participer aux dépouilles des Catholiques, n'oserent pas d'abord s'opposer aux intentions de sa majesté, bien persuadés qu'ils trouveroient dans la suite des moyens efficaces pour en éluder l'exécution, & pour laisser jouir les Cromwelliens du fruit de leur parricide ; quoiqu'ils ne se fussent jamais flatés que cette protection dût leur procurer le quart de ce qu'ils obtinrent en effet.

Pour consommer ce mystere d'iniquité, il fallut le composer de plusieurs parties séparées, dont les unes serviroient d'antidote à celles qui paroîtroient favorables à ceux qu'on devoit ruiner de fond en comble. La déclaration du roi, pour le réglement ou *établissement* de l'Irlande, qui n'étoit réellement que l'établissement des rebelles & des traîtres, aussi-bien que la destruction des plus fidéles de ses sujets, y tenoit la premiere place. Après quoi, marcherent les instructions, pour exécuter cette déclaration ; ensuite venoit le beau commentaire du parlement, sur l'une & sur l'autre. Enfin, le fameux *Acte d'explication* devoit couronner l'ouvrage. Or les Catholiques Irlandois, qui devoient être remis en possession de leurs héritages, étoient distingués en trois classes : la premiere étoit de ceux qu'on appelloit *Innocens*, c'est-à-dire, de ceux qui n'avoient jamais pris les armes avec les *Confédérés*, avant la paix de 1648 ; la deuxiéme comprenoit ceux qu'on nommoit *Gens à enseignes*, ou ceux qui avoient servi au-delà des mers, sous les enseignes de sa majesté, pendant son exil ; la troisiéme, enfin, étoit composée de ceux des confédérés, que la foi d'un traité solemnel autorisoit à réclamer leurs patrimoines. Le roi parut déterminé à faire justice à ces trois classes. Pour ce qui regarde les *Innocens*, leurs ennemis mêmes n'étoient pas assez impudens pour s'opposer à la restitution de leurs biens. Exclura-t-on les militaires des faveurs de sa majesté ? Les services distingués, qu'ils venoient de lui rendre, étoient si récens & si présens à sa mémoire, que personne n'osoit le proposer. Il n'y aura donc que les confédérés, dont les prétentions sont principalement fondées sur la paix de 1648, qui ne pouront se flater d'aucune indulgence ? Le roi sentit parfaitement l'injustice qu'il y auroit de manquer à ses engagemens ; qu'il y alloit de son honneur & de sa conscience, comme il s'exprime lui-même dans la clause qu'il fit insérer dans sa *Déclaration*. « Nous ne pouvions, *dit ce prince*, ou» blier la paix, que nous avons été nous-mêmes dans » la nécessité de faire avec nos sujets Irlandois, dans » un temps que ceux qui avoient méchamment usur» pé l'autorité dans ce royaume, avoient érigé cette » *odieuse cour*, pour ôter la vie à notre cher pere...... » C'est pourquoi nous ne pouvions que nous regarder » tenus d'accomplir ce que nous devons par cette » paix, à ceux qui avoient honnêtement & fidéle» ment accompli ce qu'ils nous avoient promis, &c. »

Les Cromwelliens de leur côté, & les partisans qu'ils avoient achetés à la cour, voyant le roi se déterminer dans cette affaire, & n'osant pas s'opposer directement à des intentions si généreuses & si dignes de la royauté, firent semblant d'entrer dans les mêmes sentimens ; bien persuadés que leur injuste politique ne leur manqueroit pas dans le besoin, & qu'elle leur fourniroit assez de ressources pour amener le prince à leur point de vue. Ils lui firent donc entendre, & poserent pour une maxime fondamentale, qu'il y avoit en Irlande plus de terres confisquées, qu'il n'en falloit pour satisfaire tous ceux dont les prétentions étoient légitimes. Ensuite, ils représenterent adroitement qu'il étoit raisonnable de préférer les Protestans du *nouvel intérêt* à tous autres prétendans, ou du moins qu'ils suivissent immédiatement les *Papistes innocens*. Par ces deux articles, qui leur furent accordés comme le fondement de tout l'édifice, les sectaires les plus sauvages, & les fanatiques les plus décidés, dont les principes avoient toujours été également funestes à la vraie religion & au gouvernement monarchique, devinrent tout d'un coup sous ce manteau de Protestantisme les mignons de l'église & de l'état, & par conséquent dignes de la plus haute protection.

Les Protestans, à qui on devoit assurer des posses-

ſions en Irlande, étoient auſſi de trois ſortes : la premiere compoſoit ceux qu'on nommoit *Aventuriers*, c'eſt-à-dire, *entrepreneurs*, ou gens, qui, fondés ſur le crédit des actes de la dix-ſeptiéme & dix-huitiéme années du régne de Charles I, faits pour la réduction d'Irlande, avoient avancé diverſes ſommes à Londres ſur les terres de ce pays, leſquelles leur coutoient auſſi peu qu'ils vouloient : & cet argent, bien loin d'avoir été envoyé dans cette iſle, n'avoit ſervi, pour la plus grande partie, qu'à lever la fameuſe armée avec laquelle le parlement rebelle défit celle du roi à Edgehill, & cela du conſentement des intéreſſés, qui ſe trouverent alors aſſemblés dans la *ſale des épiciers*. Cette perfidie fut cauſe que Charles I ne fit jamais mention dans ſes différens projets de pacification, d'aucun titre qu'auroient ces *aventuriers* auſdites terres, & n'eut garde de faire aucune proviſion pour eux. La * *déclaration* de Charles II n'eſt pas moins expreſſe ſur la nullité de leur titre. Cependant les défauts les plus eſſentiels ne pouront pas leur nuire dans ces temps de ténébres. Ceux mêmes dont le zèle avoit le plus éclaté en Angleterre, par les avances conſidérables qu'ils avoient faites ſur les ſimples promeſſes du parlement, pour fomenter l'horrible rebellion contre le roi, furent mis ſur un pied égal avec les premiers, & les uns & les autres aſſurés pour toujours de ces fonds acquis de la maniere que je viens de dire, & dont la plupart ne leur avoient couté que le revenu d'une ou de deux années. * *Stat. Irland. pag.* 507, 557.

La ſeconde ſorte de Proteſtans étoient les ſoldats de Cromwell, à qui véritablement ce tyran devoit beaucoup, puiſqu'avec le ſecours de leurs freres en Angleterre, ils l'éleverent d'une condition très-médiocre, à une puiſſance abſolue ſur les trois royaumes; auſſi ſa reconnoiſſance ne fut-elle pas diſproportionée à leurs grands ſervices. Douze comtés entiers furent partagés entr'eux. Il eſt vrai que ce ne fut que par maniere d'hypothèque, pour payer les arrérages qui leur étoient dus, n'ayant jamais voulu accorder de lettres patentes pour leur en confirmer la propriété, dont il auroit ſans doute diſpoſé dans la ſuite, ſuivant les vues de ſa politique. Cette ſituation précaire porta pluſieurs de ces gens-là à vendre leurs intérêts à meſure que l'occaſion s'en préſentoit, ne s'étant jamais aviſé que le roi, une fois remonté ſur le trône, pût ſe réſoudre, comme cela arriva malheureuſement pour ſa famille, à perpétuer de funeſtes ſemences de rebellion, par la donation illimitée de ces poſſeſſions à ſes plus cruels ennemis, tandis qu'il laiſſeroit mourir de faim & de miſere ceux qui avoient un droit ſi inconteſtable d'y rentrer, & de la fidélité deſquels le roi faiſoit de ſi pompeux éloges; apparemment pour adoucir un peu l'amertume de leurs ſouffrances.

La troiſiéme ſorte enfin, étoient les officiers qui avoient ſervi le roi en Irlande, dans quelque temps que ce fût, avant le 5 juin 1649, & dont les arrérages montoient, ſuivant le calcul qu'ils jugerent à propos d'en faire eux-mêmes, à 1800000 livres ſterlins. Ce calcul, quelque extravagant qu'il fût, n'étant pas poſſible que plus de la dixiéme partie en fût vraie, paſſa ſans obſtacle, & mérita l'approbation des *Aventuriers* & des *Soldats*, dont la maxime étoit : *Fais-moi un plaiſir, & je t'en ferai un autre;* car ils conſidérerent ſagement que pluſieurs des 49 officiers avoient quelque couleur d'un mérite dont ils étoient eux-mêmes deſtitués, & par conſéquent qu'il étoit de leur intérêt de ſe les attacher en les favoriſant de tout leur pouvoir. C'eſt pourquoi, ſous prétexte de ces prétendus arrérages, nos 49 officiers furent gratifiés de toutes les terres confiſquées dans quatre comtés, outre les maiſons & priviléges qu'ils obtinrent dans preſque toutes les villes & bourgs du royaume. Au reſte, comme cette grace pouvoit paroître légere pour de ſi grands ſervices, on y ajouta 100000 livres ſterlins, argent comptant. On ſera d'autant plus ſurpris de ce bon traitement, que le plus grand nombre de ces officiers étoient ou dans une rebellion actuelle contre le roi, pendant tout l'été de 1649, & pluſieurs années auparavant, comme le comte d'Orrery, qui devint enſuite un des principaux favoris de Cromwell, & ſon capitaine des gardes, le comte de Mounſtrath, les lords Kingſton & Coloony, les chevaliers Jones, S. Georges, Coles & autres; ou bien abandonnerent l'armée du roi peu après, pour ſe joindre à l'uſurpateur, qui les récompenſa libéralement, par des donations immenſes. Et ce qui paroîtra ſingulier à tous les ſiécles, eſt que ceux d'entr'eux qui avoient le plus contribué à livrer à l'uſurpateur les villes & les forteresses les plus conſidérables, furent par ledit *Acte* autoriſés à ſe faire payer de leurs arrérages, « pourvu » qu'ils puſſent, dans l'eſpace de deux ans, faire voir » au vice-roi d'Irlande, ou à ſix membres du conſeil, » qu'ils avoient fait *quelque réparation* pour leurs fau- » tes paſſées, en paroiſſant à temps pour le rétabliſſe- » ment du roi, » c'eſt-à-dire, en ſe ſoumettant à l'autorité du roi, dans des momens où l'acquieſcement univerſel des trois royaumes les mettoient dans l'impoſſibilité de s'y oppoſer; car ſuivant le ſyſtême, fondé ſur la doctrine de Calvin, les *Elus*, malgré les plus énormes excès, ſont toujours irréprochables & enfans de la grace, parcequ'aucun péché, dit-il, ne leur ſauroit être imputé. Par conſéquent, quand ils trouveroient à propos d'entrer chaque mois dans les cabales les plus noires & les rebellions les plus puniſſables, ils devront paſſer conſtamment pour de fidéles & obéiſſans ſujets, à qui le nom odieux de *rebelles* ne peut jamais convenir : au lieu que les *Réprouvés Papiſtes* ſont certainement damnés, même dans ce monde ici, de quelque innocence, fidélité ou autre mérite qu'ils puiſſent ſe vanter. C'eſt pourquoi, nonobſtant que la *Déclaration* n'eût fait aucune diſtinction des 49 officiers; mais qu'elle leur ordonnât à tous, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, le payement de leurs arrérages; cependant par les * *Inſtructions* & autres actes poſtérieurs du parlement, les Catholiques, excepté le marquis de Clanrickard & le chevalier Georges Hamilton, furent entierement exclus, quoiqu'aucun d'eux n'eût jamais quitté les étendards de ſa majeſté : mais qu'ils ſe fuſſent tous oppoſés à l'uſurpation, juſqu'à la derniere extrêmité. * *Stat. Irland. pag.* 509, 528, 581.

C'eſt ainſi que ces miniſtres, formés dans une école pire que celle de Machiavel, qui vouloit du moins qu'on conſervât les déhors d'une probité naturelle, trouverent le malheureux moyen de conduire inſenſiblement le roi à commettre les injuſtices les plus criantes, & pour leſquelles ſa grande ame avoit le plus d'horreur. Voici un échantillon de leur ſavoir faire, qui devoit être une leçon trop importante, pour être négligée dans la ſuite par ceux qui leur ſuccédérent dans leurs maximes politiques, auſſi-bien que dans leurs principes religieux.

Comme parmi les Catholiques, il n'y avoit que ceux qu'on avoit déſignés ſous le nom d'*Innocens*, que la *Déclaration* mettoit en poſſeſſion de leurs biens, ſans aucunes repriſes préalables; ces meſſieurs eurent grand ſoin d'y faire ajouter dix ou onze *qualifications*, pour rendre en quelque ſorte impoſſible à aucun Catholique Irlandois, d'être réputé innocent. Car la premiere portoit qu'aucun ne ſeroit rétabli comme un *Papiſte innocent, qui étant majeur, & dans ſon bon ſens, avoit joui de ſes biens perſonels ou réels, dans les quartiers des rebelles.* Par cette exception ſeule, on peut aiſément juger de tout le reſte, & ſe former une idée de la juſtice que les Irlandois avoient à eſpérer; puiſque ſuivant la teneur de ces paroles, non-ſeule-

ment ceux qui avoient vécu paisiblement dans les campagnes, sans avoir pris les armes pour aucun parti : mais aussi ceux qui combattoient pour le roi, en Angleterre, au cas qu'ils eussent reçu la moindre portion de leur revenu en Irlande, pendant la guerre, devoient être censés coupables, & leurs héritages livrés à ces honnêtes gens, qui avoient si courageusement renversé la royauté.

C'est sous des *qualifications* si dures qu'on établit à Dublin une cour sur le modéle de celle que Cromwell avoit fait ériger à Athlone, en 1654, en faveur des Catholiques, transplantés en Conacie & dans le comté de Clare, avec cette différence que la cour de l'usurpateur étoit de beaucoup la plus impartiale des deux : car soit que les Cromwelliens manquassent d'argent, pour suborner des témoins; soit qu'ils ignorassent l'art d'employer de pareils scélérats, prêts à vendre leurs consciences au plus vil prix, il est constant que peu de ces mercenaires furent produits; au lieu qu'il en parut sans nombre à cette derniere *cour*, où ils furent même beaucoup accueillis & encouragés. La cour d'Athlone n'eût limité aucun temps aux *transplantés*, pour faire valoir leurs prétentions; au lieu que celle de Dublin accorda à peine six mois, pour examiner les prétentions de tous les Catholiques du royaume, n'ayant ouvert ses séances que le 15 février 1663, & les ayant finies vers le milieu d'août suivant. Pendant ce court intervalle, près de 1000 intéressés furent examinés, dont au moins la moitié fut déclarée innocens, malgré la rigueur des susdites qualifications & la licence effrénée des faux témoins. Un seul exemple, parmi 100 de pareille espèce, suffira pour mettre en évidence la corruption, & des témoins & des juges. M. François Bétagh de Moynalty, qui vivoit en 1693 à la cour de S. Germain en Laye, dont les ancêtres avoient possédé des terres considérables dans le comté de Méath, pendant sept à huit cens ans, fut accusé d'avoir, à la tête d'une compagnie d'infanterie, pillé & saccagé ses voisins Protestans, quoique de notoriété publique, il n'eût au mois d'octobre 1641 que 9 ans, âge peu compétent à des excès de cette nature. De plus, des deux témoins produits contre lui, qui n'étoient que de la lie du peuple, l'un n'avoit pas encore trois ans en 1641. Un parjure si manifeste, ni l'innocence de ce gentilhomme, attestée par toute la noblesse du canton, ne firent aucune impression sur ces juges. Et quoique dans la suite le chevalier Rainsford, principal commissaire ou juge de ladite cour, eût expressément reconnu l'injustice de ce procédé, sur les reproches que lui en fit la marquise d'Antrim, femme en premieres noces du fameux duc de Bouckingham, & Protestante, en présence du comte de Limerick, & autres personnes de qualité, cependant il ne fut jamais question de lui faire la moindre réparation.

Le traitement qu'essuya le chef des de la Roche, vicomte de Fermoy, n'est pas moins singulier. Ce seigneur, dont les terres produisent aujourd'hui 50000 livres sterlins de revenu annuel, avoit suivi le roi pendant tout le temps de son exil, & l'avoit servi à la tête d'un beau régiment tant en France qu'aux Pays-Bas. Il se trouvoit par conséquent dans le cas de reprendre toutes ses possessions : cependant il n'a jamais pu y rentrer, ni aucun de ses héritiers. C'est aujourd'hui le vicomte de la Roche, ou de Fermoy, lieutenant général au service du roi de Sardaigne, & gouverneur de Cagliari, qui a un droit légitime à cette belle succession.

Il restoit encore 7000 personnes qui avoient à faire examiner leurs prétentions, & qui méritoient d'être écoutées aussi-bien que les autres; puisque tout homme doit être réputé innocent, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé. Il est même à présumer, que malgré le débordement des faux témoins & les perverses dispositions des juges, grand nombre de ces prétendans se seroient arrachés aux noires pratiques & criminelles préventions des uns & des autres : mais on leur en ferma les voies pour toujours, par un nouvel *Acte d'explication*, qui leur interdisoit toute démarche ultérieure à cet égard. En voici les propres paroles, qui étonneront sans doute tout lecteur équitable. « Il est déclaré par icelui, qu'aucune personne, ou » personnes, qui par les qualifications de l'*Acte pré-* » *cédent*, n'ont pas été prononcées innocentes, ne se- » ront dans aucun temps à venir réputées innocentes, » jusqu'à prétendre à aucune terre ou ténement, dont » cet *acte* a disposé, ni admises à aucun privilége ou » faveur ultérieure, d'être adjugées innocentes, ni à » aucun privilége d'article quelconque. »

Après que ces tribunaux eurent renvoyé tant de milliers de personnes innocentes, sans daigner seulement écouter leurs plaintes, on ne fera pas si surpris du traitement qu'éprouverent ces généreux guerriers, qui avoient tant souffert au-delà des mers, pour le service du roi, & pour qui sa majesté avoit fait paroître tant d'affection, en faisant insérer dans sa déclaration une clause spéciale en leur faveur. Comme l'impudence la plus décidée ne pouvoit pas s'opposer ouvertement à l'exécution des promesses que le souverain avoit faites aux militaires, la cabale fut préoccuper l'esprit de sa majesté de l'idée la plus chimérique qui fût jamais : cette idée étoit qu'il y avoit à la disposition de la couronne assez de terres confisquées pour satisfaire à toutes les prétentions bien fondées. Une idée si bizare servit néanmoins de raison pour mettre dans la *déclaration* cette admirable clause. « Les Irlan- » dois à qui nous nous proposons de donner satisfa- » ction, sont ceux, qui ayant été avec nous hors de nos » états, & n'ayant pas probablement des fonds ou au- » tres provisions, peuvent avec moins d'inconvénient » attendre des reprises, qu'il y en auroit de déposséder » d'autres, (c'est-à-dire, les soldats que Cromwell » avoit amenés avec lui d'Angleterre) sur-tout étant » entiérement persuadés que dans peu nous leur assi- » gnerons leurs reprises respectives, ayant en notre » pouvoir des portions de terres confisquées, si bel- » les & si étendues, dont nous n'avons pas encore dis- » posé, & qui sont réservées pour cette fin. » * *Stat. Irland. pag.* 517.

Comme ces *Aventuriers* & ces soldats de Cromwell devoient jouir de tout ce qu'ils possédoient, jusqu'à ce qu'on leur trouvât des reprises équivalentes de terres confisquées, leurs protecteurs firent si bien, que presque toutes ces terres furent libéralement données aux comtes d'Ormond, d'Anglesey, d'Orrery, &c. pour avoir si bien servi la couronne; ou cédées à de pieux usages, comme à augmenter les revenus de l'université de Dublin, & à établir des écoles pour l'éducation gratuite; à enrichir quelques évêques & ministres; sans parler des donations faites à plusieurs autres qui n'y avoient aucun titre par la déclaration. De sorte que les fonds se trouvant épuisés par ces largesses si déplacées, les reprises devinrent impossibles; & par conséquent les Cromwelliens resterent dans la paisible jouissance de leur usurpation. Les cinquante-quatre personnes même, qu'on appelloit les *Dénommés*, parcequ'ils avoient eu assez de crédit pour se procurer une clause particuliere dans l'*Acte d'explication*, par laquelle ils étoient autorisés à reprendre chacun sa maison seigneuriale, & 2000 arpens de terre autour d'elle; ces *dénommés*, dis-je, que le comte d'Orrery, par une raillerie piquante, désignoit comme gens qui devoient être rétablis *nomine non re*, de nom, & non d'effet, ne furent guères mieux traités que les autres, faute de reprises pour les possesseurs actuels. Et afin qu'ils ne s'imaginassent pas qu'il pouroit y avoir à l'avenir quelque ressource pour eux, ces grands Solons statuerent comme une loi fixe &

invariable, « que toutes les fois qu'il s'éléveroit quel- » que doute touchant aucune des clauses insérées » dans lesdits *Actes*, elles seroient toujours expliquées » en faveur des *Protestans*, comme étant ceux qu'on » avoit principalement en vue de fixer & d'assurer. »

* *Stat. Irland. pag.* 528, 863.

On aura de la peine à comprendre comment le roi a pu se laisser éblouir par des avis, non-seulement contraires à toute justice, mais même infiniment pernicieux aux intérêts de ses royaumes & de sa maison. Il s'est souvent trouvé des princes, qui par des raisons d'état, ont accordé le pardon à leurs sujets révoltés, lorsqu'ils sont rentrés dans le devoir & la soumission. Mais qu'un roi, non-seulement pardonne à ses sujets rebelles, mais les gratifie aussi avec profusion des riches patrimoines de ceux qui se sont fidélement attachés à lui jusqu'à subir les plus grands maux de la vie; c'est ce dont il n'y a pas peut-être un seul exemple dans l'histoire.

La politique, dira-t-on, ne permettoit pas d'en agir autrement dans les circonstances d'alors, vu le grand nombre de parlementaires mal affectionés, qui se trouvoient saisis de ces nouvelles acquisitions, & qu'il ne falloit pas irriter de nouveau. Pourquoi donc n'a-t-on pas tenu cette même conduite en Angleterre & en Ecosse? Le parti étoit-il moins formidable dans ces deux royaumes que dans le premier? Si le roi avant son départ de Bréda, promet de payer les arrérages des officiers & soldats du général Monck, n'auroit-on pas pu en faire autant en Irlande qu'aux autres isles, *par des taxes publiques*, sans priver de leur subsistance un si grand nombre de veuves & d'orphelins, & de leurs héritages, tant de gentilshommes dont les éminens services méritoient des récompenses signalées. Cette injustice ne peut non plus être regardée comme l'effet d'une prudence simplement mondaine, qui dictoit au chancelier, comte de Clarendon, cette maxime détestable, qu'il inculquoit souvent au roi: *Faites beaucoup de bien à vos ennemis; pour vos amis, ils ne vous feront pas de mal.* Car une pareille façon d'agir n'est pas moins opposée à la saine politique qu'à l'honneur & à l'équité: mais le roi n'a fait en tout cela que suivre les avis de son conseil & de ses courtisans. Il est à souhaiter qu'une telle excuse l'ait justifié devant le tribunal du souverain juge. Charles I, son pere, ne la trouvoit guères bonne, comme on peut voir par les reproches qu'il se fait dans son *Icon Basiliché*, d'avoir quelquefois préféré les sentimens des autres aux lumieres de sa propre conscience. Le fils, à qui ce bel ouvrage est adressé, n'a pas été assez en garde contre les ruses d'un ministere dont la morale étoit aussi dépravée que l'avidité étoit insatiable. Les Irlandois, accablés sous le poids de tant d'oppressions & de mauvais traitemens, deviendront sans doute moins ardens à défendre les intérêts de leurs souverains? Point du tout. Rien ne sera capable de les détourner de leur devoir à cet égard. Ils risqueront tout, plutôt que d'y manquer. Ce prince, dont le cœur & l'esprit étoient naturellement excellens, voyant qu'il avoit perdu le précieux moment d'appuyer sa propre maison, en rendant justice à ses sujets catholiques d'Irlande, qui étoient presque les seuls sur qui il pouvoit solidement compter, se fit un devoir de les traiter le moins mal que les circonstances sembloient le permettre, de sorte que pendant son régne peu de ces loix pénales, dont ses parlemens renouvelloient si souvent les rigueurs, & ausquelles la nécessité d'avoir des subsides, l'obligeoit de consentir, furent mises en exécution. Les pairs catholiques avoient séance au parlement; leurs avocats plaidoient les causes, & étoient souvent préférés à ceux de la croyance contraire, par les Protestans mêmes. Des ecclésiastiques également habiles & zélés, qui se faisoient un devoir essentiel d'instruire la jeunesse de leur pays dans les lettres humaines, aussi-bien que dans les principes de la vraie religion, tenoient des écoles connues, pour former de bons sujets, qui leur succéderoient dans ces mêmes fonctions, ou qui en rempliroient d'autres selon la vocation d'un chacun: mais qui tendoient toutes à la conservation du précieux dépôt de la foi. En un mot, les Catholiques étoient publiquement tolérés, quoique les loix pénales ne fussent pas révoquées.

La fin du régne de Charles II, & le commencement de celui de Jacques II son frere, annonçoient les espérances les plus flateuses pour la religion catholique, le premier ayant abjuré l'hérésie au lit de la mort, & le second ayant heureusement surmonté les cabales & la mauvaise humeur des deux chambres du parlement, qui vouloient l'exclure de la succession au trône, à cause de la profession ouverte qu'il faisoit depuis plusieurs années de cette même religion. La politique mondaine a censuré la vivacité que ce prince fit voir d'abord pour étendre sa croyance, en favorisant, par des préférences marquées, ceux qui en faisoient profession: & la politique chrétienne, ou la vraie prudence, a blâmé avec plus de raison la confiance trop illimitée, qu'il accorda à quelques-uns des membres de son conseil, qui le trahissoient sous-main, & que la bonté de son cœur ne lui permettoit pas de soupçoner, nonobstant les raisons les moins équivoques qu'il avoit de s'en défier. Tout le monde est instruit des noires pratiques de ces méchans conseillers, & de la chute déplorable de ce religieux prince, qui fut abandonné, non-seulement de presque toute la nation angloise; mais même de ses deux filles & de leurs maris, dont l'un étoit en même temps son neveu, qui non content d'avoir chassé de ses royaumes, son beau pere & son oncle, s'assit tranquillement sur son trône, où il reçut sérieusement les éloges & les applaudissemens de quantité de plumes vénales. Les seuls Irlandois demeurerent fidélement attachés à leur légitime souverain. Fermement résolus de tout sacrifier à son intérêt & à leur devoir, ils prirent les mesures les plus efficaces, que le temps & les lieux laissoient en leur pouvoir, pour s'opposer vigoureusement à l'usurpation du prince d'Orange; qui les en estima davantage, comme on peut s'en convaincre par les propositions avantageuses qu'il leur a fait faire en différentes occasions, quoiqu'une espéce de nécessité politique l'obligeât à punir leur refus avec beaucoup de sévérité & d'injustice.

Louis *le Grand*, seul appui, parmi tant de princes catholiques, en Europe, de son cousin & de son allié détrôné, envoya des secours de troupes avec des armes & des munitions dans l'Irlande. Plusieurs mémoires de ces temps-là, entr'autres ceux de madame de la Fayette & de Burnet, prétendent que M. de Louvois, mécontent de la préférence que le roi Jacques donna à M. de Lausun, sur son fils, M. de Souvray, pour commander ces troupes, ne se prêta qu'à contrecœur à tous les arrangemens que sa majesté très-chrétienne faisoit faire en faveur de ce prince, qui moins habile politique, en cette occasion, qu'homme d'honneur, voulut, à quelque prix que ce fût, garder la parole qu'il avoit donnée à M. de Lausun. Quoi qu'il en soit des conjectures de ces auteurs, il est certain que les secours ne furent point proportionés au besoin qu'on en avoit en Irlande, ni aux grands avantages que la France auroit pu tirer d'une puissante diversion dans ce pays-là. Burnet dit qu'on avoit voulu remédier aux fautes qu'on avoit commises à ce sujet, mais qu'on s'y prit trop tard. La perte de la bataille de la Boyne, donna un furieux échec aux affaires de sa majesté Britannique. C'est la seule action générale où Guillaume triompha. Ses adulateurs n'ont point rougi de comparer cette journée à celles d'Arbelles, de Pharsale, aux plus écla-

tantes victoires de Louis XIV, quoiqu'il soit de notoriété publique, que ce prince ne dût ses lauriers qu'à sa grande supériorité sur l'armée irlandoise. Le même Burnet, tout partial qu'il est dans la plupart de ses récits, convient que l'armée du prince d'Orange étoit forte de 36000 hommes effectifs, troupes vieilles & aguerries, au lieu que l'armée du roi n'étoit composée que de 26000 hommes, dont 16000 n'étoient que des milices, armés la plupart de gros batons ou perches, & plus mal payés. De sorte que ce grand héros pouvoit se vanter d'avoir battu avec 36000 hommes, 5000 François, & environ autant d'Irlandois armés, qui se trouverent dans cette fameuse action. Ce qui se passa immédiatement après, au premier siége de Limerick, que ces mêmes troupes, sans armes & sans discipline, firent avec tant de valeur lever au prince d'Orange en personne, & l'année suivante, après la retraite des François à Aghrim, & au siége de Limerick, fit appercevoir à ce prince éclairé, combien il lui importoit d'empêcher, par la prompte conclusion d'une paix avantageuse & honorable, que les Irlandois ne se disciplinassent bientôt par la continuation de la guerre. C'est pourquoi, sur le point de repasser en Angleterre, il laissa des ordres positifs à son conseil à Dublin, d'offrir une amnistie générale & la restitution de leurs biens & patrimoines, avec des priviléges considérables à tous ceux qui se soumettroient à son autorité, en exigeant d'eux le simple serment de fidélité. Mais les membres de ce conseil corrompu, dont l'avidité ne pouvoit être rassasiée sans le partage qu'ils feroient entr'eux des biens confisqués des royalistes, supprimerent la déclaration du prince, qui avoit déja été imprimée, & attendirent le succès du siége de Limerick, afin de prendre leur parti, suivant les évenemens. En effet, voyant que la capitulation, faite pour la reddition de cette importante place, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi avantageuse aux Catholiques Irlandois, que cette déclaration; ils se firent un mérite auprès de leur maître, de leur manque de soumission à ses ordres, persuadés que n'étant encore qu'assez chancelant sur son nouveau trône, il n'oseroit désapprouver une conduite qui sembloit aussi prudente, selon la fausse sagesse du siécle, qu'elle étoit réellement artificieuse & blâmable.

Guillaume, élevé dès sa plus tendre jeunesse dans les maximes d'une politique bien déliée, donna des éloges au zèle des lords justiciers, qui avoient été chargés de dresser sa déclaration sur les instructions qu'il leur avoit laissées; mais il leur recommanda instamment de sauver *sa parole & son honneur*, en faisant observer ponctuellement tous les articles de ladite capitulation, puisqu'en y manquant, il y auroit à craindre que quelques-unes des puissances catholiques, qui étoient ses amis & ses alliés, ne se refroidissent à son égard. Ces *Régens* n'eurent garde de laisser échaper l'occasion de mériter les bonnes graces de ce nouveau maître. C'est pourquoi, ils s'opposerent vivement aux prétentions injustes & scandaleuses de la plupart des Protestans d'Irlande, qui soutenoient ouvertement qu'on étoit en droit d'annuller, sans scrupule, un traité si solemnel, ratifié par le roi Guillaume, dans les mêmes formes que les rois d'Angleterre ont coutume de ratifier les traités les mieux concertés qu'ils font avec les têtes couronnées, en y apposant le *grand sceau* d'Angleterre; s'obligeant pour lui & ses successeurs d'en observer le contenu, &c. Leur aveuglement ne leur a pas permis de distinguer le cas des Irlandois d'avec celui où se trouveroient des sujets rebelles, ou des sectaires qui auroient introduit une nouvelle croyance dans l'état, puisque ce peuple n'avoit d'autre crime que d'observer le serment de fidélité qu'ils avoient prêté à leur roi légitime, en combattant sous ses étendards, & en le soutenant de toutes leurs forces; crime assurément d'une espéce singuliere, & qu'aucun roi d'Angleterre ne voudra jamais regarder comme tel. N'est-il pas évident qu'il s'exposeroit, en suivant un tel exemple, à perdre sa couronne, par la révolte assurée de la plupart de ses sujets, qui craindroient avec raison, d'encourir la confiscation de leurs biens, en résistant au premier usurpateur qui se mettroit en tête d'envahir les isles Britanniques? Si les Irlandois, après la retraite de leur souverain, obligés de se soumettre à la loi du vainqueur, à qui ils auroient promis toute obéissance & fidélité, s'étoient révoltés dans la suite, en prenant des mesures, ou cachées, ou ouvertes, pour le rétablissement du prince exilé; alors ils se trouveroient dans le cas où les loix des nations décernent des peines séveres contre les violateurs de la foi publique. Mais il étoit réservé à l'Angleterre de donner aux yeux de l'univers de ces scènes uniques, dont elle avoit joué le premier acte environ 100 ans auparavant, dans la personne de la bisaïeule du roi détrôné, & le second acte, dans la personne de son pere, il y avoit 40 ans. Le prince d'Orange débarque à Torbay, marche vers Londres, est joint par les régimens du roi, qui se voit abandonné en un instant de ses confidens, & de ceux qu'il avoit comblés de biens & d'honneurs. Son gendre & son neveu entre dans sa capitale, fait convoquer une espéce de conseil, qu'on a nommé *Convention*, fait déclarer le trône vacant; menace ceux qui paroissoient choqués de pareils procédés, de les abandonner au ressentiment du roi, en se retirant en Hollande; donne des ordres secrets de laisser évader son beau-pere, dont la présence auroit pu gêner son ambition, par un reste de bienséance qu'il seroit obligé de garder avec lui. Enfin, après avoir surmonté des obstacles qui devoient être invincibles à tout autre homme plus délicat & moins ambitieux, il se fait proclamer roi, & sa femme, reine de la Grande Bretagne. Toutes ces opérations, qui naturellement auroient du être si longues & si pénibles, se trouvent achevées en huit jours de temps. Le défaut d'un parlement légitime, convoqué par un roi légitime, n'arrête pas ces progrès, quoique sans cette autorité rien ne puisse avoir force de loi en Angleterre, selon les loix fondamentales du royaume. La chose pressoit. Il fallut remédier à tous les inconvéniens, aux dépens même de tout ce qu'il y a de plus sacré & de plus inviolable. Les Irlandois, aussi-bien que tous les peuples de l'Europe, avoient peine à croire les premieres nouvelles d'une révolution si subite. Comme leur isle est séparée de l'Angleterre, par une cinquantaine de lieues d'une mer extrêmement orageuse, surtout en hiver, où on étoit alors, ils n'apprirent ces changemens que plusieurs jours après que le sort de leur royaume eut été reglé en Angleterre, sans les consulter. On y avoit décidé & publié que tous ceux qui adhéreroient en aucune maniere au parti du roi Jacques, seroient traités comme des rebelles & des traîtres à leur patrie; que leurs biens seroient confisqués au profit du roi légitime régnant, &c.

Toutes ces menaces n'ébranlent pas la fidélité des Irlandois: ils levent des troupes & font tous les préparatifs convenables, sous l'autorité du vice-roi qui les gouvernoit au nom de leur souverain, pour conserver à celui-ci au moins un de ses royaumes. Ils soutiennent avec différens succès une guerre ruineuse, pendant trois ans; jusqu'à ce qu'obligés à céder à la grande supériorité de l'ennemi, ils se trouvent dans la nécessité de souscrire à la fameuse capitulation de Limerick, qui avoit plutôt l'air d'un traité de paix entre deux puissances, que d'une soumission extorquée par la crainte. En effet, le baron de Ginkle, à qui Guillaume avoit confié le commandement en chef de son armée, aussi-bien que ses ordres secrets, auroit accordé aux Irlandois des conditions encore plus

favorables que celles qu'ils obtinrent, si les commissaires du parlement n'avoient pas traversé ses bonnes intentions. Car cet habile général voyant que la saison, c'étoit le commencement d'octobre, aussi-bien que la vigoureuse résistance des assiégés, rendoient la réussite du siége fort incertaine; & appréhendant d'ailleurs l'arrivée des nouveaux secours que la France promettoit pour ce pays-là; il ne s'amusa pas à chicaner avec de braves gens, qu'il savoit n'avoir fait dans le fond que leur devoir. Ainsi l'animosité, ni l'avidité n'ayant pas d'influence sur ses démarches, il conçut beaucoup mieux que ces conseillers prétendus zélés, le véritable intérêt de son maître. Il étoit stipulé par le premier & le deuxiéme articles de cette capitulation, que tous les Irlandois qui s'étoient déclarés en faveur du roi Jacques, devoient rentrer dans la jouissance des mêmes biens, droits, titres, intérêts, priviléges & immunités ausquels ils avoient droit, ou qu'ils possédoient sous le régne de Charles II; qu'ils auroient la même liberté d'exercice pour la religion, sans qu'il fût permis de les inquiéter à ce sujet, ni de leur imposer aucun autre serment que celui d'obéissance & de fidélité, ce qui est ordinaire à tous les peuples qui passent de la domination d'un souverain à la protection d'un autre, par les suites de la guerre; qu'il y auroit pour eux le même exercice de toutes les professions, arts & métiers permis sous le regne du même roi, avec la liberté d'avoir des armes, des chevaux, & tout ce qui seroit nécessaire pour la défense de leurs personnes & de leurs maisons.

Tous les gens modérés, même parmi les Protestans sensés, ne trouverent rien d'excessif, ni de trop favorable dans ces articles. Il n'y eut, comme l'on a dit, que des hommes dominés par un faux zèle, ou plutôt par une avarice insatiable qui y blâmerent la conduite du général & des commissaires du nouveau roi; & le nombre de ces derniers l'emportoit du triple sur les premiers. Les disputes éclaterent de part & d'autre, jusque dans les chaires de leurs prédicateurs. Dopping, évêque de Méath, si fameux par son opposition aux mesures prises par le parlement, tenu à Dublin, sous le roi Jacques, monta en chaire le premier dimanche après le retour des lords justiciers du camp, & prononça un véhément discours, pour prouver qu'il n'y avoit point d'obligation de garder la foi jurée aux Irlandois, qui, selon lui, seroient toujours prêts à reprendre les armes, pour soutenir & leur roi & leur religion. Moreton, évêque de Kildare, voulant s'opposer à une doctrine si diabolique, prépara un discours pour le dimanche suivant, qu'il prononça devant le même auditoire, où se rendirent aussi les membres du conseil; & réfuta avec beaucoup de force & d'éloquence les principes pernicieux de son confrere, en parlant avec modération des Catholiques & de leur cause. L'un & l'autre de ces prédicateurs furent blâmés selon les passions & les préjugés des différens partis, jusqu'à ce qu'un troisiéme orateur vint concilier des maximes si contradictoires. C'étoit le docteur Synge, doyen de S. Patrice. Celui-ci ajusta tellement son discours, qu'il convint avec l'évêque de Méath, qu'il ne falloit pas se fier aux Catholiques; mais en soutenant néanmoins avec l'évêque de Kildare: *Que les articles de la capitulation devoient être exactement observés; que les Papistes ne méritoient pas à la vérité des faveurs; mais qu'ils avoient droit de s'attendre à la justice qu'on ne pouvoit leur refuser, ni en honneur, ni en conscience.* Ce discours mit fin aux déclamations des prédicateurs: mais l'animosité des partis subsista toujours, jusqu'à ce que le plus fort l'emportât au préjudice de la *conscience & de l'honneur* que le docteur Synge avoit tâché de leur inculquer. Le roi Guillaume, informé de ce qui s'étoit passé à Dublin, donna des éloges à la modération de Moreton, qu'il nomma tout de suite conseiller privé, à la place de Dopping, qu'il voulut punir, par la privation de sa charge, de sa violence, également injuste & déplacée.

Il faut convenir que ce prince se fit, toute sa vie, un point d'honneur de l'observation desdits articles, malgré les tentatives réitérées du parlement d'Irlande pour les enfreindre. La chambre des communes de ce royaume entreprit, du vivant même de Guillaume, d'y donner une atteinte visible, par un acte qu'elle fit passer, portant bannissement perpétuel contre tous les archevêques, évêques, vicaires généraux, & religieux de tous les ordres; avec défense de rentrer dans le royaume, sous peine de crime de lèse-majesté; pareilles défenses furent faites de les assister, recueillir, ou recéler, sous peine d'amendes arbitraires, & de confiscation de tous les biens des délinquans. On pouroit s'imaginer d'abord que cette sévérité extrême auroit été l'effet de quelque révolte ou conspiration dangereuse de la part de ce peuple: mais on se tromperoit beaucoup, puisque depuis cette capitulation, jusqu'aujourd'hui, ce qui renferme l'espace de plus de soixante ans, on n'a pas pu reprocher à cette nation, ni conspiration, ni la moindre infraction audit traité. Aussi, cette premiere entreprise n'eut elle point d'effet remarquable, par la fermeté du prince, qui en fut extrêmement mécontent. Les égards politiques qu'il conserva toujours pour les puissances catholiques, dont il étoit l'allié, joints aux principes de tolérantisme, dont il faisoit souvent parade, l'empêcherent jusqu'à sa mort, de consentir à aucun des projets iniques, que le parlement d'Irlande mit en exécution deux ans après cet événement, c'est-à-dire, en 1703. Ce fut alors que parut l'acte célébre, intitulé: *Acte pour prévenir l'accroissement du papisme*, qui seroit beaucoup mieux nommé *Acte pour abolir entierement la religion catholique en Irlande*, puisque toute sa teneur a un rapport direct à ce but. L'on y renforce l'acte précédent, en le restreignant à un petit nombre de curés enregistrés, qui seroient tenus de donner caution de leur bonne conduite; piége certainement des plus artificieux, puisqu'il ne tiendroit qu'à leurs accusateurs de les trouver immanquablement coupables devant une justice prévenue. Il y est défendu à tout autre ecclésiastique de mettre le pied dans le royaume, & à toute personne de les recueillir ou assister, parcequ'un clergé sans chef & sans suppots, des curés sans vicaires & sans successeurs, promettoient l'extinction prochaine de ce que des gens sans religion, sans probité & sans honneur, appelloient l'*Idolâtrie romaine.* Les loix les plus sacrées de la *Constitution Britannique* y sont formellement violées. Une de ces loix, qui n'a jamais subi d'altération, établit le droit d'aînesse pour le soutien, principalement des grandes familles; on la change à l'égard des seuls Catholiques, en admettant parmi eux les cadets au droit d'un partage égal avec les aînés, à moins que les aînés ne les préviennent, en embrassant le protestantisme. L'enfant né de pere & mere catholiques, qui renonce à leur religion, est autorisé à sommer ses parens de déclarer par serment tout le fonds de leur bien; & le pouvoir est conféré au chancelier d'assigner un tiers de ce fonds à l'entretien de cet enfant, jusqu'à la mort de ses pere & mere. Pareille facilité est accordée aux femmes de se séparer d'avec leurs maris, en embrassant la réforme.

Le même acte exclut les parens catholiques de la tutelle des enfans mineurs, & constitue le chancelier pour leur donner des tuteurs protestans. Il prive tout Catholique de la succession d'un Protestant, quelque droit qu'il y puisse avoir, & de la liberté d'acquérir aucun bien-fonds, en son nom, ou même en celui d'un ami Protestant, par *fidéi commis*; le rend incapable de jouir d'aucune pension, ou rente viagere, ni d'exercer aucune fonction du barreau. Il ôte enfin au

mari catholique le pouvoir de fixer un douaire à sa femme ; & défend à tous les Catholiques, sans en excepter les pairs du royaume, de porter l'épée, ou autres sortes d'armes, ni de garder des chevaux au-dessus d'un vil prix. Tous ces articles sont accompagnés de circonstances si aggravantes, qu'il est inconcevable comment des gens, qui veulent encore retenir le nom de *Chrétiens*, n'ont pas eu honte d'en demander la confirmation à un tribunal aussi éclairé que celui d'Angleterre, & comment cet auguste sénat a eu la complaisance d'approuver une iniquité aussi criante, tandis qu'il permet le libre exercice de leur religion aux Sociniens, aux Anabaptistes, aux Trembleurs & aux Juifs mêmes; que tous peuvent faire des acquisitions, & jouissent de tous les autres privilèges accordés à ceux de la religion anglicane, excepté qu'ils sont exclus des emplois publics & des magistratures.

En 1710, les Anglois & leurs alliés triomphoient par-tout; le temps étoit favorable pour porter les derniers coups aux Catholiques. Aussi s'y prit-on de la maniere la plus forte & la moins chrétienne. On inventa le serment d'*abjuration*, qui consiste à jurer authentiquement, non-seulement de maintenir la forme de gouvernement, introduite par le parlement d'Angleterre; mais aussi que la postérité du roi Jacques II n'a aucun droit ni prétention aux couronnes des royaumes Britanniques. Il y a tant d'autres clauses dans cette formule, que beaucoup d'honnêtes Protestans refusent de s'y conformer, & aiment mieux n'avoir aucun emploi, que de se parjurer en déclarant qu'ils sont *de bon cœur & volontairement* une chose, dont ils ne sont pas à portée de connoître la vérité, & dont le contraire est de notoriété publique; puisque jamais naissance n'a été accompagnée de preuves plus authentiques que celle du prince de Galles, sur laquelle on vouloit jetter des nuages. Ce serment, cependant, tout révoltant qu'il est, doit être prêté par le clergé catholique, sous peine de bannissement; & par les laïcs, sous peine de grosses amendes, de prison & de confiscation de leurs biens, après un refus opiniâtre.

Il avoit été déja défendu aux Catholiques d'envoyer leurs enfans dans les pays étrangers, pour y recevoir de l'éducation. Cet acte de 1710 leur retrancha la liberté d'entretenir des maîtres ou maîtresses d'école de leur religion. Et comme toute contravention à ces différentes loix devoit être punie par des amendes & des confiscations, il fallut, pour en tirer un profit clair & réel, encourager les délateurs en leur assignant d'amples récompenses, prises sur les biens de l'accusé. Il fallut aussi mettre une barriere à la modération & à l'équité de certains juges, qui, trouvant ce joug trop insupportable, seroient peut-être tentés de laisser les choses sur l'ancien pied. C'est pourquoi, ce même acte inflige des amendes, & la perte de leurs charges, aux magistrats qui seroient convaincus d'avoir agi mollement à ces égards. Et cette rigueur est passée si fort en régle dans les parlemens d'Irlande, que les vice-rois les plus sages & les plus modérés sont obligés d'en renouveller le souvenir, & d'en ordonner l'exécution contre les Catholiques, dans les harangues qu'ils ont coutume de faire à l'ouverture aussi bien qu'à la cloture de ces assemblées.

Le parlement d'Irlande, peu content d'avoir poussé les choses à cet excès, a projetté & même dressé deux autres actes, encore plus inouis. Le premier acte établit la castration, & le second la peine de mort contre les ecclésiastiques qui rentreroient dans le royaume. Le roi Georges I, dont la douceur & l'humanité envers les sujets catholiques de ses états, avoient déja éclaté en tant d'occasions, n'eut garde, non plus que son conseil, d'accorder la sanction royale à de pareilles horreurs. Les princes catholiques, & particulierement la cour de France, avoient employé leurs bons offices pour le confirmer dans sa résolution. Cette cour étoit alors dans d'étroites liaisons avec celle d'Angleterre. M. le duc d'Orléans gouvernoit la France au nom de sa majesté Louis XV. C'est à lui que s'adressa le député du clergé catholique, pour avoir sa protection auprès de la cour Britannique. M. le régent le reçut avec bonté : mais il lui insinua qu'il auroit mauvaise grace d'intercéder pour les Catholiques d'Irlande, tandis que des princes de leur croyance persécutoient les Protestans; que ceux-ci avoient dans leurs états un droit pareil à ceux-là. Sur quoi le député, homme d'esprit & de mérite, pria S. A. R. de lui permettre d'exposer la disparité entiere qui se trouve entre les uns & les autres. Ce prince éclairé lui ayant témoigné qu'il lui feroit grand plaisir de le mettre au fait d'une chose qu'il ne concevoit pas assez, le député lui fit remarquer la différence que les loix des empereurs & des rois ont toujours mise entre ceux qui n'ont fait que suivre leur ancienne religion, quelqu'erronée qu'elle pût être, & entre ceux qui se sont efforcés d'établir de nouvelles sectes dans leurs états; que le droit des nations, toujours ami du repos & du bon ordre, autorise à réprimer, & même à exterminer celles-ci; au lieu que ceux qui professent une religion, même erronée, qui a été la religion de l'état, de toute la nation, & de toutes les nations voisines, dont ils ont fait profession, de temps immémorial, & avant l'introduction du culte qu'on suppose être le seul véritable, doivent être ramenés à ce culte, par la douceur & la persuasion, mais jamais par la rigueur & la violence ; que les républiques grecques & romaine, aussi-bien que les premiers empereurs, tant païens que chrétiens, ont toujours observé cette maxime fondamentale du droit des gens; que quoique les royaumes & les provinces, dont les Grecs & les Romains faisoient la conquête, eussent des opinions particulieres touchant leurs divinités, lesquelles étoient regardées comme pernicieuses par ces républicains; on ne trouve cependant pas qu'ils eussent jamais vexé ces peuples soumis à leur domination. « Ils se contentoient, *continua-t-il*, d'établir » parmi eux leur propre culte, sans toucher à la religion ni à la langue des nations conquises. Les em» pereurs chrétiens les plus sages en ont usé de même » envers les païens, dont le culte étoit, de l'aveu de » tout le monde, une vraie abomination. Ils ont re» commandé aux prédicateurs de l'évangile, aussi-bien » qu'aux gouverneurs de leurs provinces, de ne pas » souffrir qu'on maltraitât personne par rapport à ses » dispositions de persister dans la religion de ses peres. » Lorsque les uns ou les autres manquoient à des con» seils si raisonnables, ils attiroient sur eux-mêmes » le blâme & quelquefois l'indignation de ces prin» ces, non moins chrétiens, que véritablement politi» ques. Les peres de l'église les plus illustres par leur » savoir & leur piété ont applaudi, en toutes occa» sions, à une conduite si conforme aux maximes de » l'évangile, en même temps qu'ils montroient un » zèle invincible contre les sectes qui naissoient dans » le sein du christianisme; parceque la nouveauté de » leur doctrine, le droit que l'église conservoit sur » des membres qui lui avoient appartenu, & les dé» sordres que les hérésies causent infailliblement dans » les états, étoient des motifs suffisans & légitimes, » pour en arrêter les progrès, & pour en punir les » auteurs. Ainsi, monseigneur, *conclut le sage député*, » de quelque œil que messieurs les Anglicans puissent » regarder notre religion, dont nous avions fait pro» fession pendant l'espace de près de 1200 ans avant » qu'il fût question de leur réforme, ils agissent éga» lement contre le droit des gens, & la douceur de » l'évangile, dont ils se disent les seuls vrais disci» ples, toutes les fois qu'ils nous vexent, par rapport

» à

» à notre croyance. Permis à eux de nous convaincre » des erreurs qu'ils croient y trouver; mais qu'ils » nous laissent du moins jouir d'une tranquillité que » nos peres ne refusoient point aux païens les plus » opiniâtres & les plus endurcis. » Le duc régent gouta beaucoup ces raisons, remercia le député des lumieres qu'il lui avoit données sur une question aussi importante, & lui promit qu'il en écriroit au roi d'Angleterre, ce qu'il exécuta ponctuellement.

Depuis ce temps-là les parlemens d'Angleterre & d'Irlande se sont contentés d'employer des moyens de douceur pour diminuer le nombre des Catholiques dans lesdits royaumes. Les loix, cependant, sur le droit de succéder, sur le partage des biens, sur l'interdiction de toute charge, de toute fonction publique, de toute prétention publique à acquérir un pouce de terre, sur le sort des armes même, pour un pays catholique, sont toujours dans leur vigueur, & toute cette douceur consiste dans la liberté d'entendre & de dire plus impunément la messe. Il faut rendre justice à tous les Protestans en général, qu'ils ont beaucoup rabattu de ce zèle amer, qui avoit poussé leurs ancêtres à des extrémités si condamnables. Ils avoient bonne grace de déclamer contre les cruautés des Espagnols dans les Indes, tandis qu'ils imitoient leur conduite en Europe. Les Hollandois seuls s'en sont tenus aux régles de l'équité & de la saine politique. Après avoir secoué le joug des Espagnols, & avoir embrassé la doctrine de Calvin, ils ne s'aviserent pas de chasser ni de tourmenter ceux des leurs qui ne se conformeroient pas à ce nouvel évangile. Ils se contenterent de les exclure des charges de l'état, en leur accordant tous les autres priviléges de sujets. Rien ne justifie mieux la sagesse de cette conduite, que la fidélité inviolable qu'ils ont éprouvée, dans tous les changemens de l'état, de la part de leurs sujets catholiques, qui font presque la moitié des habitans de leurs provinces. Ils n'ont jamais, malgré leur grand nombre, trempé dans aucune conspiration contre leurs maîtres, ni témoigné aucune envie de rentrer sous la domination qu'ils avoient quittée. Ils se sont toujours distingués dans la profession des armes, dans le commerce, dans le barreau, en un mot dans toutes les fonctions qui forment de vrais citoyens. M. Janiçon, résident, pendant plusieurs années, du landgrave de Hesse-Cassel, près des Etats généraux,& Protestant zélé,donne de justes éloges à la fidélité des Catho liques Hollandois, dans son *Etat présent des Provinces-Unies.* Il y avoue qu'ils font une des plus saines parties de cette fameuse république.Il en eût été de même dans les isles Britanniques, si le même esprit d'équité & de modération avoit animé ceux qui y ont gouverné depuis deux siécles; si l'appas des confiscations & des amendes arbitraires n'avoit pas séduit les vice-rois d'Irlande, & ceux à qui ils donnoient leur plus étroite confiance. Ce n'est pas que ce pays n'ait eu de temps à autre de ces gouverneurs qui font honneur & à l'humanité & aux princes qu'ils représentent. On y a vu le fameux comte d'Essex, & en dernier lieu le comte de Chesterfield, aussi illustre par les talens de l'esprit & la variété de ses connoissances, que par la bonté de son cœur & la sagesse de ses délibérations, qui, non content d'avoir donné à ses successeurs des exemples dignes d'être imités, a employé son crédit pour donner aux Irlandois un sujet capable de les consoler de sa courte administration, dans la personne de son cousin le comte d'Harington, étant l'un & l'autre de la famille de Stanhope, si féconde en grands hommes de guerre & d'état.

Si ce royaume avoit été gouverné en 1703 & en 1710, par des vice-rois d'un mérite si supérieur, & d'une intégrité si généreuse, il n'eût jamais été question de l'infraction de la capitulation de Limerick, ni des iniques *actes*, qui en ont été les suites deshonorantes. On ne parlera pas de la partie militaire de cette *capitulation.* Tout le monde sait que la plus grande partie de l'armée de Jacques II passa en France; que le roi Louis XIV les reçut d'une maniere distinguée, en leur accordant toutes les prerogatives & tous les priviléges de ses propres sujets; que ces troupes se sont signalées dans un grand nombre d'occasions; & ont donné des preuves bien réelles, non-seulement de leur valeur, mais aussi de leur reconnoissance envers nos rois. Leur conduite à Altenheim, à Nerwinde, à la Marsaille, à Crémone, à Luzara, à Cassana, à Calcinato, à Hockstet, à Malplaquet, & en dernier lieu à Fontenoy & à Lawfeld, fait voir qu'elles n'ont pas été indignes des différentes graces, dont les rois de France n'ont cessé de les combler.

* Cet article est extrait des monumens les plus autentiques; le *Pseautier de Cassel;* les *Annales d'Ultonie;* Ussérius, Keating, Flaherty. Il a été fourni par M. l'abbé Hénegan, savant Irlandois, supérieur du collége des Lombards à Paris. Nous avons présentement en notre langue une *Histoire d'Irlande*, composée par M. l'abbé Ma-Geoghegan, imprimée en deux vol. *in*-4°, chez Boudet. Il faut la consulter pour se mettre bien au fait de ce qui concerne l'histoire de cette isle.

IRMANOS, *Os sette Irmanos*, c'est-à-dire, *les sept freres :* ce sont sept isles, une grande & six petites, mais toutes également désertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'isle de Madagascar & les Maldives. On voit à l'orient des sette-Irmanos, un autre peloton de petites isles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'est-à-dire, *les trois freres ;* & d'autres, *Osters-Irmanos*, c'est-à-dire, *les freres orientaux;* * Baudrand.

IRMINGER (Jean-Jacques) de Zurich, né en 1588, fils d'Ulric Irminger, pasteur de Fravenfeld, commença ses études dans sa patrie, les continua dans les académies étrangeres, & fit sur-tout de grands progrès à Marpurg sous Goclénius. Après une absence de cinq ans, il retourna chez lui, & obtint en 1618 le diaconat de S. Pierre de Zurich. En 1620 il fut pasteur de la même église, & en 1645 il parvint à l'*antistice* & au pastorat de la cathédrale de Zurich. Il mourut le 25 de septembre 1649. Il étoit théologien, orateur & poëte. Il a publié des poësies en allemand & en latin; *Urbis Tigurinæ munimentum, & musarum Tigurinarium monimentum: Bivium Herculis: Romanæ Pasiphaës Minotaurus.* Il composa aussi pour lui-même un poëme funébre.

IRMENSUL, faux dieux des Saxons dans la Westphalie, *cherchez* ERMENSUL.

IRNERIUS, qu'on nomme aussi *Wernerus* ou *Guarnerus*, jurisconsulte Allemand, vivoit au XIIe siécle. Il passe pour le prémier qui ait renouvellé la profession du droit romain, interrompue depuis l'invasion des barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la princesse Mathilde; & ayant porté l'empereur Lothaire à ordonner que le code & le digeste fussent lus dans les écoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profession. Sa méthode fut de concilier les réponses des jurisconsultes & les loix, qui paroissent contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Boulogne, où il avoit été professeur. On pousse la chose plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres loix, ordonna que le droit de Justinien reprît son ancienne autorité dans le barreau. Calixte, professeur en théologie à Helmstad, a soutenu que c'est un mensonge, & a été suivi en cela par Coringius son collégue. Mais Berthold Nihusius a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le docteur Calixte. Il est certain que la tradition n'est point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnérius la qualité de premier restaurateur du droit romain. C'est encore lui, dit-on, qui porta

l'empereur Lothaire, dont il étoit chancelier, à introduire dans les académies la création des docteurs, & qui en dressa la formule. D'où vint que dès ce temps-là on promut solemnellement au doctorat Bulgarus, Hugolin, Martin, Piléus & quelques autres, qui commencerent à interpréter les loix romaines. Ce fut à Boulogne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles se répandirent de-là dans toutes les universités, & passerent de la faculté de droit en celle de théologie. On prétend que l'université de Paris ayant adopté ces usages, s'en servit la premiere fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa docteur en théologie. * Bayle, *dict. crit.*

IROQUOIS, nation sauvage qui habite dans la partie du sud du Canada, entre la nouvelle Angleterre, la Pensylvanie, le lac Erié & le lac Ontario. Elle est divisée en cinq cantons, qui ont tous leur dialecte particuliere; comme autrefois les Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons sont les Onséjour, les Goyogoins, les Aquiés, les Ounoutagués & les Isonnontaous. Ils ont eu guerre avec les Hurons, dont il paroît qu'ils sont descendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la destruction presque totale de ces deux nations, autrefois les plus nombreuses & les plus considérables du continent; ils ont aussi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens: ils sont aujourd'hui un peu plus paisibles. * *Relations du Canada.*

IROQUOIS (riviere des) c'est un grand fleuve de l'Amérique septentrionale, qui coule du sud-ouest au nord-ouest à 45 dégrés de la ligne. Il a quatre pieds de profondeur dans l'endroit où il est moins creux. Ses rivages sont environnés d'arbres, & dans la riviere il y a plusieurs isles. L'eau nourit beaucoup de poissons. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées assez fertiles. L'embouchure de la riviere des Iroquois a 4 ou 500 pas de largeur, & quelques lieues au-dessus, il y a un saut qu'on nomme le *Saut de S. Louis.*

IRSINGEN, en latin *Ursinium*, abbaye de Bénédictins, au-dessous de Kauffbavern sur le Vertach en Souabe. Son abbé tient rang dans les états de l'Empire, & a son suffrage dans les diétes avec d'autres prélats de la Souabe. Le fondateur de cette abbaye fut Henri, margrave de Ramsperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaisse en 1182. Trois ans après on posa d'autres fondemens sur la montagne d'Irsingen. Cunon qui en fut premier abbé, aima mieux cependant établir sa demeure dans la plaine, avec l'approbation du fondateur. Cette abbaye souffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, sur-tout lorsque Frédéric d'Autriche & l'empereur Louis eurent des démêlés ensemble. Pierre de Baisweil, abbé d'Irsingen, ruina tellement cette abbaye par ses prodigalités, que la plupart des moines en sortirent: mais Conrad son successeur en rétablit les affaires si bien, que cette abbaye fut en état d'acheter la ville de Baiswel. * Brusch. *de monaster. German.* Bucelinus, *Germ. sacra.* Crusius, *annal. Suevor.* Merian, *topogr. Sueviæ*, &c.

IRTHING, riviere de Cumberland, qui a sa source aux extrémités du Cumberland & du Northumberland; & coulant au sud-ouest, elle sépare ces deux comtés pendant quelque temps; & après avoir reçu le Cambeck, elle se décharge dans l'Eden. * *Dict. angl.*

☞ IRTIS, riviere considérable du nord de l'Asie. Elle a deux sources vers le 47e dégré de latitude, au nord des confins des deux Bucharies. Celle qui est au nord forme une riviere qui coure à l'ouest, appellée *Chor-Irtis*, & celle qui est au sud en forme une autre qui coure au nord ouest, appellée *Char-Irtis.* Chacune de ces deux rivieres à sa source d'un lac. Après avoir arrosé une assez grande étendue de pays en courant séparément, elles viennent se joindre vers le 47e dégré, 30 minutes de latitude, & ne forment plus qu'une même riviere appellée IRTIS. A cinquante lieues environ de l'endroit où ces deux sources se réunissent, l'Irtis forme le lac Sayssan qui peut avoir vingt-cinq lieues en sa plus grande longueur, & dix en sa plus grande largeur. Au sortir de ce lac, l'Irtis commence à devenir une riviere considérable. Elle passe devant la ville de Tobolskoi, capitale de la Sibérie, où elle a un bon quart de lieue de largeur. Coulant ensuite au nord, elle vient se jetter dans l'Oby, au-dessous de la ville de Samaroff, après avoir fait depuis ses sources plus de 400 lieues de chemin. Les bords de cette riviere, depuis ses sources jusque vers Tobolskoi, sont très-fertiles, quoiqu'ils soient peu cultivés, parceque les Callmoucks qui en sont les maîtres jusqu'à l'embouchure de la riviere d'Om ne cultivent point les terres, & ne vivent que de leur bétail; mais depuis Tobolskoi jusqu'à son embouchure dans l'Oby, ses bords ne peuvent plus produire grand chose, à cause du froid. Le czar Pierre I, considérant que cette riviere pouvoit lui être d'une grande utilité, pour établir un commerce avantageux entre ses états & les autres états de l'orient, fit faire en 1715 des établissemens de distance en distance le long de cette riviere en remontant vers le lac Saissan. Le plus avancé se nomme *Uskameen*, & est situé à 25 lieues de ce lac, au sud du pied de la branche septentrionale du Caucase, appellée par les Tartares *Tugra-Tubusluk.* Les eaux de la riviere d'Irtis sont fort blanches & légeres. Elles nourissent toutes sortes de bons poissons. Les esturgeons & les saumons qu'on y trouve sont d'un gout délicieux, & ont tant de graisse, que les habitans du pays ont coutume de la ramasser & de la garder pour les usages de la cuisine, tout comme nous faisons de la graisse de nos viandes. * *Hist. généal. des Tatars, pag.* 93, 94.

☞ IRUMBERRY DE SALABERRY, famille distinguée, dont les armes sont: *Parti au premier, coupé au premier, d'or au lion de gueules armé & lampassé de même; au 2e de la pointe, d'or à deux bœufs de gueules, accornés & clarinés d'azur*; *au 2e parti de gueules à la croix d'argent pommetée d'or, à la bordure d'azur chargée de huit sautoirs d'or.*

I. PIERRE d'Irumberry, seigneur d'Irumberry, vivoit en 1467, qu'il maria son fils. Il étoit domicilié à S. Jean-de-Piédeport, au royaume de Navarre. Il eut de *Gratiosa* de Lacarra sa femme, 1. JEAN d'Irumberry, qui suit. 2. *N.* d'Irumberry, fille, vivante en 1467. 3. *N.* d'Irumberry, autre fille, vivante en 1467.

II. JEAN d'Irumberry, qualifié fils-aîné, étoit seigneur d'Irumberry & de Salaberry, dans la terre de Cissa. Il fut obligé par ses pere & mere de donner à ses sœurs 120 écus sol & une robe blanche en faveur de son mariage. Il fut en même temps déclaré héritier universel; & Hyacinthe de Lacarra, premier chanoine & vicaire général de l'évêque de Bayonne, lui abandonna toutes les prétentions qu'il avoit sur la terre de Castille. Il épousa, par contrat du 19 janvier 1467, *Léonore* de San-Per, fille de dom *Léonor* de San-Per, seigneur de San-Per, & sœur de *Raimond* de San-Per, recteur de S. Pierre; son pere lui donna pour dot 1400 écus sol. Leurs enfans furent, 1. JEAN, qui suit. 2. *Denys*, premier aumônier de la ville de S. Jean-de-Piédeport, vivant en 1501. 3. *Pierre*, qui vivoit en 1501; & trois filles vivantes aussi en 1501.

III. JEAN d'Irumberry de Salaberry, fils-aîné, & seigneur propriétaire d'Irumberry & de Salaberry dans la vallée de Cissa, fut déclaré dans son contrat de mariage, par son pere, son héritier; à condition qu'il donneroit la moitié du revenu de ses biens à *Pierre* de Salaberry, & à trois filles, ses frere & sœurs. Il fut déchargé de sa cottepart des sommes accordées au roi de Navarre par les trois états dudit pays, pour les an-

nées 1526, 1527, 1528, 1529 & 1530, suivant un arrêt contradictoire rendu à l'audience de la chancellerie tenue au lieu de Lassarbau, en Béarn, le 12 août 1533, entre lui & les syndic & habitans de la paroisse de Bussunaritz, au pays de Cissa. Il épousa, par contrat du 22 septembre 1501, *Clara* de Larramendi, fille-aînée de dom *Fernando*, seigneur de Larramendi, du lieu de Juxie, dans la terre d'Ostabarre. Ses enfans furent, 1. JEAN, qui suit. 2. *Pierre* d'Irumberry; & trois filles vivantes en 1533.

IV. JEAN d'Irumberry, seigneur d'Irumberry, au pays de Cize, dans le royaume de Navarre, institué héritier universel par son pere, qui se réserva de disposer de 2400 livres de rente qu'il possédoit sur la dixme de Cattatigny, en faveur de son mariage avec *Isabelle* de Laxaga, qu'il épousa par contrat du 15 janvier 1525. Elle étoit fille de *Bernard* de Laxaga, seigneur dudit lieu de Laxaga, bailli royal & garde des armes de la terre d'Ostabares, au royaume de Navarre. Ses enfans furent, 1. PIERRE, qui suit. 2. *Pierre* d'Irumberry, qui fut vicaire général à Bayonne. 3. Plusieurs enfans, dont on ignore les noms.

V. PIERRE d'Irumberry de Salaberry, fils-aîné, seigneur propriétaire d'Irumberry & de Salaberry, fut déclaré héritier universel par son pere. Le roi lui donna une commission de capitaine d'une compagnie de trois cens hommes de pied François, vacante par le décès du sieur baron d'Anglure, datée au camp de Pazenai, près Bourges, le 28 août 1562. Il fut depuis mestre de camp. Sa femme fut *Anne* d'Arbide de Lacarra, fille majeure de dom *Antonio* d'Arbide, seigneur des lieux de Lacarra & d'Arbide, qu'il épousa par contrat du 15 septembre 1550. Elle testa le 25 avril 1593. Etant veuve, elle épousa en secondes noces Capitan Fordelis, dont elle eut *Tristan* Fordelis, sous sa tutelle. Enfin elle épousa en troisiémes nôces dom *Domingo* de Lohitegui, seigneur de Coro, sur qui elle se reposa pour ses honneurs funébres & ses dettes; desirant néanmoins être enterrée dans le tombeau du château d'Irumberry; & nomme pour ses héritiers universels son troisiéme mari, & Jean d'Irumberry, son fils-aîné. 1. JEAN d'Irumberry de Salaberry, qui suit. 2. *Jeanne* d'Irumberry de Salaberry, dame de Echepare d'Ibarola.

VI. JEAN d'Irumberry, seigneur d'Irumberry & de Salaberry dans la terre de Cissa, testa le 3 novembre 1590. Il épousa 1° *Jeanne* de Saint-Martin: & 2° par contrat du 4 juin 1582, *Catherine* de Garat, fille de dom *Simon* de Garat, seigneur de Garat & de Harietta, dans la terre de Cissa. Elle testa le 26 août 1592. Les enfans du premier mariage furent, 1. JEAN, qui suit. 2. *Bernard*, prêtre. 3. *Pierre*, protonotaire du saint siége apostolique. Ceux du second mariage furent, 4. PIERRE-SIMON d'Irumberry, qui a passé en France, & a formé la branche de SALABERRY, *rapportée ci-après*. 5. *Gracieuse-Marguerite*, mariée à *N*...... de la Borde, dont une fille nommée *Catherine*, vivante en 1592.

VII. JEAN d'Irumberry, seigneur propriétaire des palais d'Irumberry & de Salaberry, vivant en 1593, épousa *Catherine* d'Aphat, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit. 2. ARNOUL, prêtre & curé de S. Jean-le-Vieux. 3. *Magdeléne*, morte sans postérité.

VIII. ANTOINE d'Irumberry, seigneur d'Irumberry de Bussunaritz, épousa par contrat du 20 février 1614, *Jeanne* d'Etcheparre, dont il eut 1. JEAN, qui suit. 2. *Dominique*, prêtre, prieur d'Utziat, & vicaire général de l'évêque d'Acqs. 3. *François*, prêtre & curé d'Ahaxe. 4. *Tristan*, capitaine d'infanterie, mort au service du roi. 5. *Théophile*, mort en Espagne. 6. *Martin*, aussi mort en Espagne. 7. *Anne*, mariée avec *N*.... d'Iratie en Mixe. 8. *Marie* d'Irumberry, mariée avec *Dominique* de S. Jullien d'Ahaxe.

IX. JEAN d'Irumberry, seigneur d'Irumberry de Bussunaritz, au pays de Cize, eut pour femme *Marguerite* d'Eremont de Lostal, qu'il épousa par contrat du premier septembre 1641. Ses enfans furent 1. DOMINIQUE, qui suit. 2. *Dominique*, prêtre, prieur d'Utziat. 3. *Jeanne*, mariée avec *Arnoul* d'Elitche-d'Ainhize. 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Garat, du lieu de Domesain en Soule. 5. *Anne*, mariée avec *Dominique* de Rospide. 6. *Jeanne*, mariée avec *Bartholomé* d'Esquerra, sieur de la Salle de Larramendy de Juxue. 7. *Gracieuse*, mariée avec *François*, sieur de la noble maison d'Etchepare d'Aihanxus.

X. DOMINIQUE d'Irumberry, seigneur d'Irumberry de Bussunaritz, au pays de Cize, épousa par contrat du 22 novembre 1667, *Claude* de Sainte-Marie, dont il eut 1. *Charles* d'Irumberry, cornette de cavalerie au régiment de Nassau en 1693. 2. *Jean* de Salaberry, étudiant la théologie en 1693. 3. *Dominique*. 4. *Gabriel*. 5. *Claudine-Catherine*. 6. *Anne*. 7. *Claude-Catherine*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALABERRY.

VII. PIERRE-SIMON de Salaberry, écuyer, fils du second lit de JEAN d'Irumberry, seigneur dudit lieu & de Salaberry, & de *Catherine* de Gara, sa deuxiéme femme. Son pere lui légua 500 francs par son testament du 13 novembre 1590; & sa mere, par son testament du 26 août 1592, lui légua 1000 francs bourdelois. Le duc de Mantoue, en reconnoissance des services considérables qu'il lui avoit rendus, lui accorda une pension de 300 livres de rente annuelle & viagere, monnoie de France, par un brévet du 12 septembre 1631, regîstré au bureau de la chambre des comptes de Nevers; & ladite pension fut continuée à son fils *Charles-Simon* de Salaberry. Il fut pourvu de la charge de receveur des rentes des maisons de Charleville, & de payeur des pauvres de l'hôpital dudit lieu. Il mourut le 15 août 1637, & fut enterré en l'église de Bethléem, située entre Charleville & le Pont d'Arches, où se voit son épitaphe. Jacqueline de la Loy, sa femme, mourut le 21 mai 1631, & fut enterrée en ladite église de Bethléem, près Charleville, où se voit son épitaphe. Leurs enfans furent 1. CHARLES-SIMON, qui suit. 2. *Charlotte*, religieuse.

VIII. CHARLES-SIMON de Salaberry, écuyer, gentilhomme ordinaire du prince souverain d'Arches, bailli d'épée & gruyer de ladite principauté. Il succéda à son pere dans les charges de receveur des rentes des maisons de Charleville, & payeur des pauvres de l'hôpital dudit lieu, suivant le brévet que lui donna Marie, duchesse de Mantoue & de Montferrat, douairiere, du 15 novembre 1644; il prêta serment en qualité de conseiller en la cour souveraine d'Arches, le 12 août 1658, ayant été pourvu dudit office par lettres patentes du duc de Mantoue, données à Mantoue le 22 juin précédent. Il obtint un brévet de conseiller honoraire en ladite cour, le 20 septembre 1675, lequel fut regîstré au greffe de cette cour le 30 avril 1676. Dans ce brévet, il est qualifié aussi de *bailli d'épée & receveur des rentes des pavillons de la souveraineté d'Arches*. Il fut appellé aux états généraux de Navarre, pour le service du roi, pendant les années 1662, 1668, 1672, 1684, 1685, étant du corps de la noblesse. Enfin, le duc de Mantoue lui donna un brévet le 18 août 1690, de 300 livres de gages annuels attachés à sa charge de bailli d'épée, & que *Charles*, *Vincent* & *Claude* de Salaberry, ses enfans, en jouiroient, & qu'elle ne seroit éteinte qu'après la mort du dernier. Il eut pour femme *Marie-Poncette* Morel, qu'il épousa par contrat passé le 17 septembre 1656, fille de *Claude* Morel, chevalier, seigneur de Boistiroux, premier président en la cour souveraine de la principauté d'Arches établie à Charleville, intendant de justice, police, finances & fortifications dans la province & frontieres de

Champagne, & de *Jeanne* Guérin. Leurs enfans furent 1. Charles, qui suit. 2. *N.* de Salaberry, lieutenant général à .... 3. *Vincent* de Salaberry de Benneville, capitaine de vaisseau du roi, puis chef d'escadre le 27 mars 1728; ensuite lieutenant général des armées navalles, grand-croix de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Château-Porcien, & vice-amiral de France. 4. *Claude* de Salaberry. 5. *Jeanne-Claude* de Salaberry, mariée à *Nicolas* Emmerez, sieur de Charmoy, secrétaire du roi.

IX. Charles de Salaberry, fut ondoyé le 15 juillet 1659, en la paroisse de S. Remy de Charleville, fut nommé, & reçut les cérémonies du baptême le 9 avril 1661. Il eut pour parain le duc de Mantoue, qui fut représenté par son premier président de la cour de Charleville, bailli d'épée de la souveraineté de Charleville. Il fut appellé aux états de la noblesse du royaume de Navarre, pour le service du roi, ès années 1692 & 1704. Le duc de Mantoue, par ses lettres du 7 février 1692, lui continua une pension de 400 livres, ainsi qu'à ses freres, *Vincent* & *Claude* de Salaberry, & aux enfans dudit Charles, jusqu'après le décès du dernier enfant. Après avoir été premier commis sous cinq ministres différens, & avoir rempli avec une distinction singuliere, connue de tout le monde, les détails dont il avoit été chargé, il fut pourvu de l'une des quatre charges de maître des comptes, créée par édit du mois de décembre 1690, suivant ses lettres de provisions données le 14 août 1691, & en prêta serment le 31 desdits mois & an. Depuis, il fut pourvu d'un office de président en ladite chambre, par lettres données à Versailles le 20 octobre 1710, & y fut reçu le 15 novembre. Il a épousé par contrat du 27 juillet 1691, *Marie-Anne-Françoise* d'Arbon de Bellou, fille de *François* d'Arbon, seigneur de Bellou, des grands & petits Montblains, conseiller du roi, trésorier général de France à Bourdeaux, & d'*Anne* Frotté. Elle mourut âgée de 52 ans vers 1726. Leurs enfans furent 1. Charles-François de Salaberry, qui suit. 2. *Louis-Charles-Vincent* de Salaberry, conseiller-clerc en la Ve des enquêtes, par lettres du 7 avril 1720, dont il prêta serment le 11 mai; monta à la grand'chambre en 1736, fut nommé à l'abbaye royale de Coulombs, diocèse de Chartres, le 6 avril 1742, & conseiller d'état en 1758. 3. *Joseph-Charles* de Salaberry de Benneville, capitaine de cavalerie au régiment de la Motte-Houdancourt, lieutenant colonel de celui de la Rochefoucault, & chevalier de l'ordre du roi. 4. *Louis-Charles* de Salaberry, reçu de minorité au grand prieuré de France, en vertu d'un bref de la cour de Rome du 27 février 1706, *ab incarnatione*, & registré à Malte le 19 janvier 1708, style de France, a quitté l'ordre, & a été depuis capitaine au régiment de Piémont infanterie, ensuite ministre du roi de France dans les cercles de l'Empire, & chevalier de son ordre. 5. *Anne-Charlotte* de Salaberry, mariée par contrat des 27 & 28 mars 1719, avec *Louis-Pierre* de Romé, chevalier, seigneur, marquis de Vernouillet, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant de MM. les maréchaux de France, par commission, fils de *Louis* de Romé, chevalier, président à mortier au parlement de Normandie, & de *Françoise* de Brethel de Gremonville, dont postérité; & entre autres *Albert-Marie* de Romé de Vernouillet, reçu de minorité au grand prieuré de France, le premier octobre 1730, lequel fit preuves de sa noblesse en l'année 1753, dont le procès verbal fut admis par la langue de France à Malte le 9 mars 1754.

X. Charles-François de Salaberry, conseiller au grand conseil en l'année 1717, ensuite président en la chambre des comptes, où il fut reçu le 22 juin 1719, mourut le 2 juillet 1750. Il avoit épousé par contrat du 22 avril 1728, *Marguerite* Ogier, seconde fille de *Pierre* Ogier, grand audiancier de France, & receveur général du clergé de France, & de *Marie-Thérèse* Berger. Les enfans nés de ce mariage sont, 1. Charles-Victoire-François de Salaberry, pourvu à l'âge de 16 ans & demi, par lettres données à Versailles le 14 février 1750, de l'office de président en la chambre des comptes, en survivance, dont il prêta serment le 20 février 1750. 2. *Charlotte-Françoise-Hermine* de Salaberry, mariée le 19 avril 1748, avec *Pierre-Dominique* Hariague, baron d'Auneau en Beauce, & maître des comptes, fils de *Pierre* Hariague, seigneur de la baronie dudit Auneau & de Guibeville, & secrétaire du roi. 3. *Marie-Julie-Charlotte* de Salaberry, mariée le 9 mars 1751, avec *César* de Mouré de Challié, comte de Pontgibaut, & chevalier de l'ordre de S. Louis. * Mémoire remis par la famille, & extrait du procès verbal des preuves de noblesse d'Albert-Marie de Romé Vernouillet, admis par la langue de France à Malte, le 9 mars 1754.

IRUS, gueux du pays d'Ithaque, qui étoit à la suite des amans de Pénélope, s'appelloit en son nom *Arnée.* Ulysse étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée *Chrysippe*, qui eut Hélene de Pithius. C'est lui qui a donné lieu au proverbe; *Iro pauperior.* * Homere, *Odyss. l.* 18. Ovide, *liv.* 3, *eleg.* 7.

IRWIN, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Cunigham, à l'embouchure de la riviere d'Irwin dans le golfe de Cluyd, à sept lieues de Reinfrew. Elle avoit séance & voix dans le parlement d'Ecosse, avant la réunion des deux royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'est accessible qu'aux petits bâtimens, à cause des sables qui s'y sont amassés. * Baudrand.

I S

IS, ville de la Babylonie sur une riviere de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes: *Il y a huit journées de Babylone jusqu'à une ville appellée* Is, *qui est située sur une petite riviere de ce nom qui se décharge dans l'Euphrate.* * Etienne de Byzance. Hérodote, *lib.* 1, *ou Clio.*

ISA, *cherchez* JOSUÉ.

ISAAC, patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du monde, & 1896 avant J. C. sa mere étant déja stérile & âgée de quatre-vingt-dix ans, & son pere de cent. Son nom veut dire *Ris*, à cause que Sara avoit ri, lorsque dans un âge fort avancé, un ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne se pouvoit rien ajouter à la tendresse que le pere & la mere avoient pour ce fils, tant à cause qu'il étoit unique, que parceque Dieu le leur avoit donné dans leur vieillesse. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du monde, & 1871 avant J. C. de prendre Isaac, âgé pour lors de vingt-cinq ans, de le mener sur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là, de le sacrifier en son honneur. Le pere obéit, & se fit suivre par son fils; ils marcherent deux jours, & n'arriverent que le troisiéme au lieu destiné, qui étoit la montagne de Moria. Joséphe, le vénérable Bede & quelques autres, disent que c'étoit celle où depuis le temple fut bâti. S. Augustin & d'autres veulent que ce soit le calvaire, qui fut destiné pour ce sacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en soit, Abraham laissa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que son fils, qu'il chargea du bois nécessaire pour bruler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Isaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit, *que Dieu y pourvoiroit.* Ensuite il dressa un autel, y mit le bois que son fils avoit porté, lia Isaac, le mit sur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du pere, & de la soumission du

fils : il arrêta, par un ange, la main d'Abraham, qui sacrifia au lieu d'Isaac, un bellier qui se trouva près de-là embarassé par les cornes. Isaac, à l'âge de quarante ans, épousa l'an du monde 2179, & 1856 avant J. C. Rebecca, fille de Bathuel, fils de son oncle Nachor; & cette épouse, après dix-neuf ans de stérilité, accoucha de deux jumeaux, Jacob & Esaü, l'an 2199 du monde, & 1836 avant J. C. La famine l'obligea de quitter son pays & d'aller en Gérar, sur les terres d'Abimelech, roi des Philistins, où Dieu le bénit si abondamment, que les habitans & le roi même le prierent de se retirer, parcequ'il devenoit trop puissant. Comme il se vit fort âgé, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rebecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui étoit aveugle, en se couvrant des habits d'Esaü. Isaac mourut âgé de cent quatre-vingt années, en l'an 2319 du monde, & 1716 avant J. C. * *Genèse*, 21, & *seq. ad* 35. Joséphe, *l.* 1, *antiq. jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.* Pétau, *de doct. temp.* & Riccioli, *tom.* 1 *chron. reform. l.* 6, *c.* 5 & 6.

ISAAC (Saint) solitaire de Constantinople, dans le IVe siécle, après avoir vécu plusieurs années dans les solitudes d'Orient, vint à Constantinople du temps de l'empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il se renferma. Quand Valens partit de Constantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Isaac lui prédit qu'il ne reviendroit pas. Valens le fit mettre en prison, & le menaça de le faire mourir, quand il seroit de retour. La prédiction d'Isaac se trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le 9 d'août 378. Théophane dit qu'Isaac connut dans sa prison le moment auquel arriva la mort de cet empereur. Depuis ce temps-là Isaac continua son genre de vie. Il fut en grande considération auprès de l'empereur Théodose, & se trouva l'an 381 au concile de Constantinople. Deux de ses amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il rassembla ses disciples. Il mourut, selon les uns, l'an 383, le 26 de mai, selon d'autres, il vécut jusques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le moine Isaac, qui présenta une requête contre S. Jean Chrysostôme; ni avec un autre solitaire Isaac, qui vivoit en même temps dans le désert de Sété, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné prêtre, & sous le nom duquel Cassien a mis deux conférences, où il est traité de la priere. Les Grecs font la fête d'Isaac le solitaire de Constantinople au 30 de mai. * Socrate, *l.* 6, *c.* 40. Théodoret, *hist. l.* 4, *c.* 34. Théophane, *in chron.* Bollandus. Baillet, *vies des saints*.

ISAAC, I de ce nom, empereur de Constantinople, étoit de la famille des Comnénes, & s'étoit acquis une grande réputation par sa prudence & par sa valeur. Ainsi favorisé de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, & des soldats, il se révolta contre Michel VI, dit l'*Ancien*, ou *Stratiotique*, empereur des Grecs, & se mit sur le trône. Il fut couronné le premier jour de septembre 1057 : mais loin de répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui, il se diffama par son avarice & son orgueil, & envoya en exil le patriarche Michel. On dit qu'Isaac fut frapé d'un coup de foudre à la chasse, & que cet accident le saisit d'une si grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Constantin *Ducas*, le 25 novembre 1059, & se renferma, pour passer le reste de ses jours, dans le monastere des Studites. Son régne fut de deux ans, deux mois, & vingt-quatre jours. Les historiens Grecs disent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages sur les Patzinacites. Ils disent aussi qu'il vécut deux ans dans l'état monastique, où il donna de grands exemples de piété, & qu'il y fit l'office de portier. * Cédréne, Curopalate & Gildas.

ISAAC II, dit l'*Ange*, se fit élire en 1185 empereur de Constantinople, par le peuple animé contre la tyrannie d'Andronic *Comnéne*. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ses deux fils, Jean & Manuel, & vécut depuis très-licencieusement sur le trône. Cet empereur eut quelques avantages sur les Siciliens; mais ses tentatives sur l'isle de Chypre, envahie par un autre Isaac, furent inutiles. Ce fut par sa négligence que Pierre & Asan rétablirent le royaume de Bulgarie, qui fut depuis si nuisible à l'empire, parcequ'au commencement de leur révolte, il n'eut pas soin de jetter des garnisons dans les places les plus importantes, dont les habitans n'avoient encore aucune part au soulevement; & ayant voulu fermer les passages à l'empereur Frédéric I, qui traversoit ses états pour aller gagner la Palestine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeste à tout l'empire, si Frédéric avoit été moins modéré. Son régne fut de neuf ans & sept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de septembre 1185, jusqu'au 10 avril 1195, qu'il eut les yeux crevés par ordre de son frere *Alexis*, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Isaac fut jetté dans une fosse; & après en avoir été retiré en 1203, par les François & les Vénitiens, il mourut sur la fin de janvier de l'année suivante. * Nicétas. Roger & Génebrard, *en la chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, I du nom, patriarche d'Arménie, vivoit un peu avant le milieu du Ve siécle. Il a laissé des canons, qui ont été faits par rapport aux corévêques, & qui sont contenus en 55 chapitres, d'autres canons qui prescrivent la formule dans laquelle doivent être conçus les vœux & les excommunications dans les monasteres, & des constitutions touchant les rits que doivent suivre les ministres de l'église, & concernant les oblations des fidéles. Ces écrits sont parmi les manuscrits arméniens de la bibliothéque du roi.

ISAAC SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS, *cherchez* SCIADRENSIS.

ISAAC, surnommé *le Grand*, & quelquefois l'*Ancien*, prêtre de l'église d'Antioche, se rendit célébre sous les régnes de Théodose *le Jeune*, & de Marcien. Il avoit eu pour maître Zénobius, disciple de saint Ephrem. L'auteur de la chronique d'Edesse, donne à Isaac la qualité d'archimandrite ou d'abbé, sans marquer de quel monastere. Il paroît par d'autres monumens syriens que ce monastere étoit situé à Gabula, dans l'extrémité de la Comagéne, contrée de Syrie, près de l'Euphrate; ou plutôt à Gabula dans la Phénicie. On ne peut mettre sa mort plutôt qu'en 460, puisqu'il a fait un poëme sur la ruine d'Antioche, arrivée en 459. On l'a quelquefois confondu avec un autre Isaac, surnommé *Ninivite*, de qui nous avons des discours sur le mépris du monde, dans la bibliothéque des peres : mais celui-ci étoit évêque; au lieu qu'Isaac *le Grand* n'eut d'autre qualité dans l'église que celle de prêtre. Isaac composa plusieurs ouvrages en syriac, dont les principaux étoient, selon Gennade, contre les Nestoriens & les Eutychiens, & un poëme où il déploroit la ruine d'Antioche. Il ne reste que quelques fragmens de ses ouvrages polémiques; les Syriens, qui sont presque tous ou Nestoriens ou Eutychiens, ne s'étant point mis en peine de les conserver. Dans un manuscrit de la bibliothéque du Vatican, on a 60 de ses sermons, & 44 dans un autre. Plusieurs sont adressés à des moines. On peut voir ce qu'en dit M. Assemani dans sa bibliothéque orientale, *tom. I, pag.* 207 & *suiv.* & après lui dom Remi Ceillier, dans le tome XVe de son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*.

ISAAC, exarque de Ravenne en 639, pilla l'église de Latran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * Paul Diacre, *hist.* Anastase, *in Theod.*

☞ ISAAC, surnommé *le Bon* ou *le Débonnaire*,

évêque de Langres, au IXe siécle, fut placé sur le siége de Langres, au lieu de Vulfade, qui l'avoit usurpé après la mort de Theubalde. Isaac fut ordonné en 856. Il assista au concile de Savonieres en 859, & à presque tous les autres qui se tinrent en France de son temps. Le dernier auquel il se trouva, fut celui de Troyes en 878, où fut terminé en sa faveur le différend qui étoit entre les évêques de Troyes & de Langres, au sujet de l'église de Vandœuvre. Isaac ayant entrepris un voyage à Reims, fut arrêté à Châlons par une mort subite, qui l'emporta le 18 de juillet 880, comme l'on croit, après avoir passé 25 ans dans l'épiscopat. Son corps fut porté à Reims, où on l'enterra d'abord : mais son successeur le fit transférer à Dijon, & inhumer dans l'église de S. Bénigne. Isaac qui avoit fait beaucoup de bien à ce monastere, & à celui de Beze, l'avoit ainsi ordonné de son vivant. On a de lui un recueil de canons, que M. Baluze a inséré dans sa collection des capitulaires de nos rois. * Dom Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. V.*

ISAAC, fils de Hosaïn, savant Arabe, qui vivoit sur la fin du IXe siécle, & vers le commencement du Xe. Il étoit chrétien, de la secte des Nestoriens, & s'appliqua sur-tout comme son pere, à traduire en arabe les anciens auteurs Grecs. Leurs versions furent estimées, parcequ'ils possédoient bien les deux langues. On a d'Isaac le fils une traduction des œuvres du philosophe Aristote, & de quelques autres auteurs, & l'on en trouve des copies dans plusieurs bibliothéques. Il mourut l'an de l'hégire 298, de J. C. 910. David son frere se fit aussi un nom, mais il exerça particulierement la médecine. * G. Abulpharaje, *histor. dynast.* Renaudot, *dissert. de Barbaric. Aristotel. version.* dans le tome XII de la *Bibliothéque grecque* de Jean-Albert Fabricius.

ISAAC, fils d'Ali & petit-fils de Joseph Ben Tessaphin, empereur de Maroc, pris & tué dans sa capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'hégire, & de J. C. 1148. Isaac fut le dernier de la dynastie des Marabouts ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * D'Herbelot.

ISAAC, dit *Porphyrogenete*, parcequ'il étoit de la maison des Comnénes, qui ont tenu assez long-temps l'empire de Constantinople, vivoit dans le XIIIe siécle. Il composa les caractéres des héros Grecs & Troyens, que Janus Rutgersius de Dordrecht a donnés au public avec des notes, *lib.* 5, *variar. lect. c.* 20. Léo Allatius les fit imprimer une seconde fois à Rome, dans son recueil des rhéteurs & sophistes Grecs. L'ouvrage de Rutgersius, conseiller de Gustave-Adolphe, roi de Suéde, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC HAZAN, Rabbin, ainsi nommé, parcequ'il étoit concierge de la synagogue de Toléde, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux tables astronomiques, dites *Alfonsines*, parcequ'elles furent dressées par les soins d'Alfonse X, roi de Léon & de Castille. Génebrard parle de quelques autres rabbins de ce nom. On ne doit pas oublier Isaac, dit *Benimiram*, médecin Arabe, qui vivoit du temps d'Averroës, & qui écrivit des traités de philosophie, *De definitionibus & elementis*; & de médecine, *De victûs ratione*, *De febribus*, *urina*, *diætis*, *&c.* On dit qu'il étoit médecin de Salomon, roi d'Arabie.

ISAAC KARO, rabbin de Toléde, & fils du rabbin Joseph Karo, fut un de ceux qui se virent obligés de quitter l'Espagne, en conséquence de l'arrêt de Ferdinand & d'Isabelle, donné au mois de mars 1492, qui les obligeoit de sortir d'Espagne en quatre mois, ou d'embrasser le christianisme. Karo se retira en Portugal & ensuite à Jérusalem, & en chemin il perdit ses enfans & ses livres. Pour se consoler de la perte des premiers, il composa un ouvrage qu'il intitula : *Les générations d'Isaac*; c'est un commentaire sur le pentateuque, partie littéral, partie cabalistique, où il examine les sentimens des autres interprétes. Il a été imprimé d'abord à Constantinople en 1518, & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorf lui attribue un rituel, publié sous le titre de *La pierre du secours.* * Wolfius, *bibl. hebr. tom. I*, *num.* 1266. Basnage, *hist. des Juifs*, *tom. V.*

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, rabbin, président de l'école de Prague, qui vivoit en 1584, a écrit plusieurs livres. Dans l'un il traite de la destruction du temple : il a été imprimé à Amsterdam en 1585. Un autre, qui est en vers, est intitulé : *La face d'Isaac*; un troisiéme : *La ville d'Arbang*; un quatriéme : *La méditation d'Isaac*; c'est un poëme sur la veille de pâque, imprimé à Prague en 1587. Wolfius, *ut suprà.*

ISAAC, fils d'Abraham, rabbin & président de la synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg, fit imprimer à Prague un livre d'un auteur anonyme, sous le titre de *Livre des mémoires*, qui renferme les rits, instituts, & cérémonies des Juifs. Isaac a fait lui-même quelques ouvrages, comme un livre de jurisprudence, & un autre sous le titre de *Collectio farinæ*, imprimé à Amsterdam en 1707. * *Voyez* Wolfius dans sa *bibliothéque hébraique*, *tom. I*, *num.* 1151.

ISAAC ABOULFEDA, surnommé *Al Khalidi*, auteur de l'histoire de la ville & du pélerinage de Hebron, où est le sépulcre du patriarche Abraham en Palestine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISAAC (Jean) Levita, Juif, se fit Chrétien, & fut professeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte hébreu, & répondit très-savamment aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres après lui accusent les Juifs d'avoir corrompus; en sorte qu'au jugement de Rivet, après son travail, il est inutile d'écrire sur la même matiere. * Rivet, *in Isagoge ad sacram scrip. c.* 8, § 28.

ISABEAU (Vincent) *cherchez* CREST.

ISABELLE d'Aragon, fille d'Alfonse duc de Calabre, fils de Ferdinand roi de Naples, fut mariée à *Jean Galeas* Sforce, duc de Milan, en l'année 1489. Ce duc étoit sous la tutelle de Louis Sforce son oncle avant son mariage, & n'y fut pas moins depuis qu'il eut épousé Isabelle d'Aragon. Les conseils de cette princesse ambitieuse & belle lui donnerent le courage de témoigner qu'il vouloit jouir pleinement de tous ses droits; mais il avoit affaire à un tuteur puissant & politique, capable de se soutenir contre les justes prétentions de son neveu. Louis Sforce avoit conçu de l'amour pour la princesse Isabelle la premiere fois qu'il la vit; & comme elle n'étoit encore l'épouse de Jean Galeas que par procureur, il ne désespéra pas de l'épouser à l'exclusion de son neveu. Il s'ouvrit de ce dessein à cette princesse, & l'assura qu'elle commanderoit plus certainement si elle l'épousoit, que si elle étoit la femme de Jean Galeas. Cette proposition fut rejettée fierement. Le tuteur ne se rebuta pas; il fit en sorte que son neveu ne consomma point le mariage, & l'on dit même qu'il se servit pour cela d'une ligature magique; mais d'autres assurent qu'il l'empêcha seulement, sous prétexte de trop de jeunesse de la part de l'époux. En même temps il fit négocier à la cour de Naples son mariage avec Isabelle. Ferdinand paroissoit y donner les mains; mais le duc de Calabre ne voulut point y consentir. Louis Sforce fut donc obligé d'abandonner Isabelle à Jean Galeas; mais il ne renonça point à la vengeance, & il se destina pour principale victime Isabelle d'Aragon. Il lui retrancha diverses choses qui flatoient son génie ou son divertissement, & il épousa une princesse, qui lui disputa le terrein en toutes choses. La jeune Isabelle eut tant de chagrins à essuyer dans ce conflit, & dans cette espece de faction, dont Varillas nous a

donné le détail dans la vie de Charles VIII, qu'elle fit savoir à son pere & à son aïeul, que si on ne la tiroit pas de cette misere, elle attenteroit à sa propre vie. Ces princes ne furent pas en état de réduire Sforce à la raison ; car il fut l'un des instrumens qui attirerent les François en Itálie, ce qui abîma toute la maison d'Aragon, qui regnoit à Naples. On prétend même qu'il fit donner à son neveu un poison lent, dont il mourut à Pavie l'an 1494. La princesse Isabelle ne fit que passer de deuil en deuil pendant un assez long temps. Elle perdit dans l'espace de quelques années son aïeul, son mari, son pere, son frere, son oncle, & son fils. La seule consolation qui lui restoit, fut de voir que Louis Sforce son persécuteur expia ses crimes en France dans une dure captivité, qui ne finit que par sa mort. Elle eut une autre consolation, aussi sensible que celle-là, c'est que sa fille unique Bonne Sforce fut mariée à Sigismond roi de Pologne. Elle s'étoit retirée dans une ville du royaume de Naples, qui lui avoit été donnée pour son douaire, & elle y vécut d'une maniere qui témoigna que les revers de la fortune n'avoient point abbattu cet air de grandeur royale dans lequel elle avoit été élevée. Elle fit un voyage de dévotion à Rome sous le pontificat de Léon X. Elle alla à pied au Vatican, suivie d'un cortège de dames magnifiquement parées. Toute la ville courut à ce spectacle. Sur la fin de sa vie, elle perdit sa réputation en s'abandonnant à Prosper Colonne : & elle mourut en 1524, d'une hydropisie. Sa fille, reine douairiere de Pologne, s'étant retirée à la même terre du royaume de Naples, y suivit le mauvais exemple de sa mere. * Paul Jove. Guicciardin. De Thou. Varillas. Bayle, *diction. crit.*

ISABELLE (le fort) c'est un petit fort de Flandre, à demi-lieue de l'Ecluse, & à une de la mer d'Allemagne. Les Espagnols, qui l'ont construit du temps de l'archiduchesse Isabelle, lui ont donné son nom. * Baudrand.

ISABELLE-LOUISE, infante de Portugal, étoit fille de dom *Pedro* roi de Portugal, & de *Marie* de Savoye. Elle naquit à Lisbonne le 6 janvier 1669. Comme elle étoit héritiere présomptive de Portugal, plusieurs princes penserent à elle, & entr'autres, le duc de Savoye, qui fut sur le point de partir pour aller l'épouser. On proposa dans la suite le prince de Toscane, l'électeur Palatin, & divers autres princes : mais elle étoit destinée à n'en épouser aucun. Elle perdit la reine sa mere en 1683, & elle en parut inconsolable. Cette princesse avoit voulu se charger elle-même de l'instruction de sa fille, & lui avoit fait exprès un catéchisme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laissé par écrit de sages conseils, qui ont été donnés au public. L'infante savoit le portugais, l'espagnol, l'italien, le françois, l'histoire de Portugal, la géographie, les mœurs des nations, & les principes de la langue latine. Dans le temps que l'on pensoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remedes lui causerent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans sa chambre toutes les reliques des saints, selon ce qui se pratique dans le pays en faveur des princes malades. Elle mourut le 21 octobre 1690, & fut inhumée dans l'église des Capucines de Lisbonne, en habit de l'ordre de saint François. Sa vie & celle de la reine sa mere, ont été écrites dans un même volume par le pere d'Orléans Jésuite, & imprimées à Paris *in*-12, en 1696.

ISAGORAS, poëte tragique, disciple de Chrestius, vivoit sous l'empire d'Antonin *le philosophe*, dans le II siécle. Philostrate en fait mention.

ISAI ou JESSÉ, qui est aussi appellé NAAS, fils d'Obed & pere de David, étoit déja fort vieux lorsqu'il devint pere de David, l'an du monde 2950, & 1085 avant J. C. * Usserius, *in annal.* Torniel & Salian, *in ann. vet. testam.*

ISAIE ou ESAIE, prophéte, fils d'Amos, de la famille royale de David, est le premier des quatre grands prophétes. Il parle si clairement de Jesus-Christ & de l'église, qu'il a toujours passé plutôt pour un évangéliste que pour un prophéte ; & pour un historien qui rapportoit ce qui étoit déja arrivé, que pour un homme qui prédisoit ce qui ne se devoit accomplir qu'après tant de siécles. Il commença de prophétiser vers la 25 année d'Osias roi de Juda, l'an du monde 3250, & 785 avant J. C. & continua jusqu'au temps de Manassés, qui le fit scier, à ce que l'on croit, avec une scie de bois, pour lui ôter la vie par un supplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-pere, & les autres aïeul de ce prince ; mais cela n'est pas sûr. Sa prophétie contient 66 chapitres. On met sa mort l'an 3354 du monde, & avant J. C. 681, sous le 17 du regne de Manassés. Ainsi ce prophéte auroit vécu jusqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint Esprit a fait son éloge. Isaïe a recueilli dans un seul volume les prophéties qu'il avoit faites sous les rois Ozias, Joathan, Achaz, Ezechias. Il avoit encore écrit un livre des actions d'Ozias, dont il est parlé dans le livre des Paralipomenes, *c.* 26, *v.* 22. On lui attribue quelques ouvrages apocryphes ; comme ceux qui sont intitulés, l'*Ascension d'Isaïe*, la *vision* ou l'*Apocalypse d'Isaïe*. Le style de ce prophéte est grand, noble, sublime, & fleuri. * *Lib. de ecclesiast. c.* 48. S. Epiphane, *in vita Isaiæ.* S. Isidore, *l. de vita & morte SS. c.* 37. S. Jérôme, *in Isaïa.* S. Justin. S. Basile. S. Augustin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *dissertat. prélim. sur la bible.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacr & ecclés. tom. I.*

ISAIE, patriarche de Constantinople, dans le XIV[e] siécle, succéda à Gérasime le dernier novembre 1323. Il étoit auparavant moine au mont Athos, qui est encore célébre par ses caloyers : & il mourut en 1333. * Banduri, *imper. orient. l.* 8, *comm.* Un autre ISAIE, fils d'Adam, écuyer de Sapor, roi de Perse, fut témoin du martyre des saints Jonas & Barachise, que ce prince fit mourir. Il en écrivit une relation, qui est rapportée par Métaphraste & par Surius, *tom. II, ad* 29 *mart.*

ISAIE, fils d'Abraham Lévita, rabbin, a été président de différentes synagogues en Pologne & en Bohême, & principalement à Prague. Enfin, âgé de quatre-vingts ans, il eut dans la Terre-sainte la dignité de *Naschi* ou de *Prince*. Il y est mort en 1610. Il a laissé quelques ouvrages, entr'autres un livre en deux tomes, donné sous ce titre : *Les deux tables de la loi.* Il a été imprimé à Amsterdam en 1648. * Wolfius, *biblioth. hebræa, tom. I, num.* 1298.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, docteur & professeur de Sorbonne dans le XVII[e] siécle, a composé en latin des commentaires sur la somme de saint Thomas, imprimés à Paris en six volumes *in-fol.* Les Jésuites, dans leurs écrits, le mettent au nombre des plus grands théologiens que la faculté de théologie de Paris ait produit. Il mourut le 14 mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatien fait mention d'un Isatis entre les écrivains plus anciens qu'Homere ; mais il n'en est parlé dans aucun autre auteur : ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Isis* pour *Isatis.* Isis étoit la mere d'Horus, & elle avoit instruit son fils des sciences qu'elle avoit apprises d'Hermès. Platon, *dans le II livre des loix*, parle des chansons, ou plutôt des airs d'Isis, qui étoient en usage dans l'Egypte. * Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph. tom. I, p.* 41.

ISAURE (Clémence) demoiselle de Toulouse, célébre par son esprit & par sa vertu, a vécu à la fin du XIV[e] siécle, ou au commencement du XV[e]. Elle institua les jeux floraux, qu'on célébre

tous les ans à Toulouse dans le mois de mai. On y fait son éloge, & on y couronne de fleurs la statue de marbre de Clémence, qui est dans la maison de ville. Elle laissa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réussi en chaque genre de poësie qu'on leur propose. Les prix sont, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Toulouse nomment *aiglantine*, qui est d'argent; & un souci, ou, comme ils nomment cette fleur, un *gauchet*, de même métal. Ce sont les capitouls ou échevins de Toulouse qui distribuent les prix. Catel prétend que le nom de *Clémence Isaure* est inventé à plaisir, & que ce furent sept habitans de cette ville qui établirent ces jeux floraux en 1323. *Voyez* l'article de ces jeux. * Papire Masson, *in elog. Clement. Isaur.* Du Faur, *Agnost. l.* 2, *c.* 20. Catel, *mémoires de Languedoc*, *&c.* M. de la Faille, *annales de Toulouse. Voyez* l'histoire de Languedoc, par dom Vaissette, *tom. IV*, *pag.* 198, & la note XIX, à la fin du même tome, *pag.* 565. On y prouve que Clémence Isaure est un personnage réel; & que si cette dame n'a pas institué les jeux floraux, on ne peut lui refuser la gloire d'avoir fondé de quoi fournir aux frais des prix qu'on distribuoit déja tous les ans au mois de mai, à ceux qui avoient fait les meilleures piéces de vers.

ISAURIE, province de l'Asie mineure, fait maintenant partie de la Caramanie, sujette aux Turcs. La ville capitale est Isauria, nommée *Isauropolis*, dans le recueil des conciles, à cause d'un synode qui y fut assemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis:* quelques auteurs modernes lui donnent celui de *Saura.* Les Isauriens étoient regardés comme des peuples barbares, amis des troubles & de la révolte. Aussi Evagre, Nicéphore, & les autres auteurs parlent souvent des courses qu'ils firent sur les terres de l'empire dans les IVe & V^e^ siécles : ce qu'ils continuerent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

ISBOSETH, le dernier des fils de Saül, régna sept ans & demi sur dix tribus, après la mort de son pere en 2980 du monde, & 1055 avant J. C. quoique David eût été sacré, & qu'il eût été reconnu pour roi par les deux autres tribus. Il devoit la couronne à Abner, fils de Ner, général d'armée & homme de cœur, lequel après la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour souverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner, mécontent d'Isboseth, passa, l'an du monde 2987, & 1048 avant J. C. du côté de David, & y fit passer les autres tribus. Quelque temps après Bahana & Rechab, deux des principaux de la tribu de Benjamin, assassinerent ce prince dans son lit, & en porterent la tête à David, croyant s'élever par cet assassinat à une grande fortune; mais David détestant leur parricide, au lieu de les récompenser, les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isboseth. * II. *des Rois*, *c.* 2, 3, 4. Joséphe, *l.* 7 *antiquit. Jud. chap.* 1 *&* 2.

ISCH ou BLIDA, en latin *Oescus*: c'étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la basse Mœsie. Elle est maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviere d'Ischo dans le Danube, environ à trois lieues au-dessus de Nicopoli. * Baudrand.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, est sur la riviere de Traun, un peu au-dessus de son embouchure dans le lac nommé *Traun sée.* Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripense, laquelle d'autres placent à *Léonpache*, village du même pays. * Baudrand.

ISCHIA, petite isle de l'Italie sur la côte de Naples. Il y a dans cette isle une ville épiscopale de même nom, avec une forteresse où se retira Ferdinand, lorsque le roi Charles VIII conquit le royaume de Naples en 1493. Charles Neveu & Léandre Alberti ont fait une description assez exacte de l'isle d'Ischia. Les anciens donnerent le nom d'*Ænaria* à la ville. * Leand. Alberti. Sanson.

ISDEGERDE ou JEZDEGIRD I, roi de Perse, étoit fils de Schabour ou Sapor *aux Epaules*, ou plutôt son petit-fils; car les historiens Persans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdégird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il soit fils de Sapor, & le fait régner sous les empereurs Arcade & Théodose *le Jeune*, son fils : mais nous suivons plutôt ici les Persans que les Arabes, quoique chrétiens, en ce qui regarde l'histoire de leur pays. Isdegerde, fils de Baharam ou de Sapor, succéda à son pere ou à son aïeul, dont il n'imita pas les vertus. Il passe chez les Persans pour un prince impudique, avare & cruel, & les peuples lui donnerent le surnom d'*Aitam*, mot qui enferme dans sa signification, le viol, le pillage & le massacre. Ce prince fit la guerre aux Romains, c'est-à-dire, aux empereurs de Constantinople, qui refusoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ses ancêtres. Théodose *le Jeune*, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en ambassade, Marutha, évêque de Miafarekin, ville que les Grecs modernes ont appellée *Martyropolis*, autrefois la capitale du Diarbeck, qui est la premiere des quatre contrées que la Mésopotamie renferme. La religion chrétienne fit alors de grands progrès en Perse, tant par les prédications de Marutha & de ses compagnons, que par la protection qu'Isdegerde lui donna; mais l'indiscrétion d'un évêque nommé *Abbas*, lui fit commencer en 414, une persécution contre les Chrétiens qui dura 30 ans. Les historiens Persans disent qu'Isdegerde éprouva la vengeance du ciel, & qu'il fut tué par un coup de pied d'un très-beau cheval, trouvé par hasard à la porte de son palais, & qui ne parut plus aussitôt qu'il eut rué son coup dans l'estomac du prince; mais ce n'est qu'un conte. Les historiens chrétiens placent sa mort vers l'an 420. Varanes, ou Baharam, son fils, lui succéda. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Pagi, *ad an.* 408, 414, 420.

ISDEGERDE II ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes ou Baharam Gour, roi de la même dynastie des rois de Perse, loué par tous les historiens pour ses vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de se faire payer le tribut par les empereurs Grecs, en mettant seulement une bonne armée sur pied, & sans leur faire la guerre. Isdegerde succéda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans nommés *Firouz* & *Hormouz*, ou *Hormisdas*, qu'il fit fort bien élever; mais ayant préféré le cadet à l'aîné pour en faire son successeur, il fut cause d'une grande division entre ces deux freres, laquelle éclata enfin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris prisonnier par Firouz son frere, après avoir régné une seule année. L'on donne à ce second Isdegerde le surnom de *Sipah dost*, à cause qu'il aimoit ses troupes, & que ses troupes lui étoient aussi très-affectionées; ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zèle contre les Grecs, & lorsqu'elles se retirerent sans commettre aucun désordre, au moment que ce prince témoigna être content du tribut que l'empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458, après un régne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISDEGERDE III ou JEZDEGIRD Ben Scheheriat, fut le dernier, non-seulement de la race des Sassanides, mais aussi de tous ceux de sa nation qui ont régné en Perse. Il perdit la bataille de Cadésie contre les Arabes, sous le califat d'Omar, & non d'Othman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'hégire, & de J. C. 636. Ce prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les provinces de Kerman, de Ségestan, & de Khorassan, jusqu'en l'an 31

31 de la même hégire, dans lequel il fut trahi par un de ses sujets, gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkan, roi des Turcs, dans la Perse contre lui. L'on dit qu'Isdegerde ayant été défait par ce traître qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite jusqu'à une riviere qui n'étoit pas guéable, & que voulant donner un bracelet de grand prix à un bâtelier, pour le transporter au-delà du fleuve, cet homme grossier lui dit, qu'il n'avoit que faire de son bracelet, qu'il prétendoit seulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le passât; & que pendant cette dispute, les cavaliers qui le poursuivoient, l'atteignirent, & lui ôterent la vie. C'est au commencement du régne de ce prince, qui tombe sur l'onziéme année de l'hégire, & sur la 632 de J. C. que l'on doit fixer l'époque de l'ére, que nos chronologistes appellent *Jezdegirdique*, & non pas au temps de sa défaite à Cadésie; ni à sa mort en Khorassan, puisque sa défaite arriva l'an 15, & sa mort l'an 31 de l'hégire. Il est vrai cependant que les Orientaux semblent plutôt marquer le commencement de cette ére par la chute de l'empire des Perses, que par la premiere année du régne de ce prince. Quelques historiens font ce Jezdegirde, fils de Schirovieh ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriat, qui n'étoit que particulier, mais qui descendoit de Siroës, fils de Khosroës Parviz, fils de Nouschirvan, surnommé *le Juste.* Comme il a été dit que Jezdegirde est le dernier des rois Persiens qui aient régné en Perse, l'on pourroit objecter que la race d'Ismaël Sofi, qui régne aujourd'hui, est Persienne; mais bien loin qu'elle le soit, les rois de Perse prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarienne*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils professent avec un grand zèle la doctrine & la secte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISÉE, *Iseus*, orateur Grec, étoit natif de Chalcis en Syrie, selon le sentiment de plusieurs critiques, & vivoit sous la CIX^e olympiade, vers l'an avant J.C. 344. Plutarque, *de decem oratoribus*, *cap.* 5, nous apprend qu'Isée avoit étudié l'éloquence dans les œuvres de Lysias, avec le succès le plus heureux. *Voyez* la *Bibliothéque grecque* de Fabricius, *livre II*, *chapitre* 26. Voici ce que dit Photius dans son jugement sur les dix plus célébres orateurs de la Gréce, selon la traduction de M. l'abbé Gédoyn, *œuvres diverses*, *pages* 392, 393. « J'ai lu diverses oraisons d'Isée: il y en » a 64 qui sont sous son nom, mais on n'en admet » que 50. Cet orateur avoit été disciple de Lysias, & » il le prit pour son modéle. On en juge à l'élégance » de sa diction & à la solidité de ses pensées. Il l'a si bien » imité, qu'on ne reconnoîtroit pas le style de l'un d'avec » le style de l'autre, sans les figures dont Isée a fait le » premier un fréquent usage. C'est lui aussi qui a tourné » le premier l'éloquence du côté de la politique: en » quoi il a été suivi par Démosthène, son disciple. Il » étoit de Chalcis; il fut envoyé à Athènes, pour » étudier sous Lysias: il florissoit sur la fin de la guerre » du Péloponnèse, & il vécut jusqu'au régne de Philippe. Après avoir tenu quelque temps école, il se » retira pour donner ses soins à Démosthène, à qui » il apprit l'art oratoire; il reçut de lui 2000 drach- » mes pour sa récompense. La principale gloire d'Isée » est d'avoir formé ce grand orateur. On dit même » qu'il eut bonne part aux oraisons que nous avons » de Démosthène contre ses tuteurs. »

ISÉE, autre orateur beaucoup plus récent que le précédent. Il vint à Rome à l'âge d'environ 60 ans, & vers l'an 97 de l'ére chrétienne, fit les délices & l'admiration de tous ceux qui avoient le bon gout de l'éloquence. Pline le jeune, qui l'avoit entendu, en parle ainsi dans sa lettre à Népos, *Epistolar. lib.* 3, *epist. tertiâ*, selon la traduction de M. de Saci. La renommée publioit des merveilles d'Iséus, avant qu'il parût, & la renommée n'en disoit pas encore assez. Rien n'égale la facilité, la variété, la richesse de ses expressions. Jamais il ne se prépare, & il parle toujours en homme préparé. Il se sert de la langue grecque, ou plutôt de l'attique. Ses exordes sont polis, déliés, insinuans, quelquefois nobles & majestueux.... ses pensées sont profondes....... Il entre avec dignité dans son sujet; il narre avec clarté; il presse vivement; il récapitule avec force, & seme par-tout des fleurs. En un mot, il instruit, il plaît, il remue .... sa mémoire est un prodige, &c. toute cette lettre contient l'éloge de cet orateur. Pline finit par inviter Népos à se procurer la satisfaction de l'entendre.

ISELIN (Ulric) professeur en droit à Basle, où il naquit en 1524, étoit fils de *Jean-Luc* Iselin, conseiller de la ville, & d'Elizabeth Bær, sœur de Louis Bær, professeur en théologie, prévôt du chapitre de S. Pierre, chanoine de la cathédrale, grand ami d'Erasme, & président du colloque tenu à Bade en Suisse. Ulric Iselin commença ses études à Basle sous Oporin & Simon Grynæus, & les continua à Paris, à Valence, & en d'autres universités de France. Après avoir fait un tour dans sa patrie, il fit un voyage en Italie, où il prit le dégré de docteur en droit entre les mains d'Alciat en 1547. Après son retour à Basle, il épousa Faustine Amerbach, fille de Boniface Amerbach, célébre jurisconsulte & syndic de la ville de Basle. Il obtint ensuite une chaire de professeur en droit, & s'y fit une grande réputation, au milieu de laquelle il mourut de la peste en 1564, âgé de 40 ans. Il laissa deux fils, Louis, qui suit; & *Luc*, qui a été capitaine en France & dans les Pays-Bas, sous le duc d'Alençon. * Rudini, *vitæ professor. Basileens.* Melchior de Insula, *in orat. funebri dicta Ludov. Iselino.*

ISELIN (Louis) fils du précédent, né le 2 de juillet 1559, ayant perdu son pere à l'âge de 5 ans, fut élevé par les soins de sa mere & de Basile Amerbach, son oncle maternel, qui l'envoya de bonne heure à Bourges, pour y étudier en droit sous Cujas. Les progrès qu'il fit sous ce célébre jurisconsulte, & les témoignages avantageux que Cujas rendit à sa capacité & à son savoir, lui obtinrent peu après la chaire de droit à Basle, vacante par la résignation d'Hippolyte *à Collibus.* Mais Basile Amerbach voulut qu'il employât encore quelque temps à l'étude, & qu'il fît un voyage en Italie, pour se perfectioner dans le droit. Iselin obéit, alla en Italie, s'y fit estimer des savans, revint en 1589, & Basile Amerbach lui céda alors la chaire de droit qu'il occupoit lui-même, afin de pouvoir servir sa patrie plus utilement dans le syndicat de la ville qu'on lui donna en 1598. Après la mort de Basile, Iselin se vit en possession de la belle bibliothéque des Amerbachs, & de leur cabinet de peintures, de médailles, & d'autres antiquités; & il augmenta beaucoup lui-même ce riche trésor, qui fut acheté après sa mort par le magistrat de Basle, & incorporé à la bibliothéque publique de l'université. Iselin mourut à l'âge de 54 ans, en 1612. Il avoit une grande pénétration d'esprit, & rien ne lui étoit caché dans les loix, quelque oscures qu'elles fussent. Il étoit d'ailleurs de bon conseil, & toujours disposé à servir les autres. * Melchior de Insula, *in orat. funeb. dicta Lud. Iselin.* Grasser, *ode in ejusd. mort.* &c.

ISELIN (Jacques-Christophe) ou, comme plusieurs étrangers prononcent, Iselius, étoit d'une ancienne famille de Basle, & comptoit parmi ses ancêtres beaucoup de magistrats & de professeurs. Cette famille étoit sortie de Rosenfeld, dans le Wirtemberg, en la personne de Henri Iselin, qui le premier s'établit à Basle en 1364. Son pere Jean-Luc Iselin, étoit assesseur de la cour de justice. Sa mere s'appelloit *Marie-Salomé* Birr, ou Birria. Il naquit le 12 juillet 1681, & montra dès la plus tendre enfance de si heureuses dispositions pour l'étude, que dans sa treiziéme

année il fut jugé capable de commencer son cours académique, & il le commença en effet le 16 de mars 1694. Il avoit à peine 15 ans lorsqu'il fit connoître son amour pour la poësie, par un petit poëme latin sur le passage du Rhin, par les François. On donna de grandes louanges à cet essai, où l'on trouve en effet du feu, du génie, & une latinité assez pure; & le jeune Iselin s'efforça de mériter de plus en plus les applaudissemens qu'on lui donnoit, tant par quelques dissertations qui suivirent de près son petit poëme, que dans l'exercice publique qu'il soutint lorsque M. Samuel Battier, docteur en médecine, disputoit pour la chaire de la langue grecque; car le jeune Iselin donna en cette occasion des preuves singulieres d'une capacité très-peu commune pour la langue grecque, répétant sur le champ en cette langue les objections qu'on lui faisoit en latin. A l'étude des langues savantes, il joignit celle du françois: il l'apprit dans sa patrie; & pour s'y perfectioner, après avoir reçu, le 17 août 1697, ses derniers grades en philosophie, il alla au mois d'avril 1698, à Genève, où il s'attira l'estime & l'amitié de messieurs Maurice, Minutoli, & Gaultier. De-là il passa dans les parties méridionales de la France, dans le dessein principal de voir & d'examiner par lui-même les restes d'antiquité qui s'y trouvent encore en assez grand nombre. Revenu dans sa patrie, il y employa plusieurs années dans l'application la plus constante à l'étude; & en 1701, au mois de juin, il fut fait ministre. Ce fut à cette occasion qu'il publia contre M. Bossuet, évêque de Meaux, une dissertation sur la Babylone de l'Apocalypse. Il fut appellé en 1704, à Marpourg, pour y remplir une chaire d'histoire & d'éloquence. Il accepta cette vocation, & y satisfit d'une maniere distinguée qui lui acquit l'estime du landgrave de Hesse-Cassel, lequel ne le laissa retourner qu'avec beaucoup de peine à Basle, lorsqu'il y fut rappellé. M. Iselin ne fut guères plus de deux ans à Marpourg. Sollicité de retourner à Basle, sa patrie, on lui conféra au mois de février 1707, la charge de professeur d'histoire & d'antiquités. L'année suivante, il fit un voyage en Suisse, & séjourna à Zurich, où M. le comte de Trautmansdorff, ambassadeur de l'empereur, & M. le marquis Beretti Landi, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, l'honorerent de leur estime. Le dernier lui offrit de lui faire même obtenir la place de professeur d'éloquence à Padoue, pour laquelle le résident de Venise à Zurich cherchoit un homme distingué par son mérite; & quoique M. Iselin n'eût pas jugé à propos de profiter d'une offre si obligeante, le marquis ne laissa pas que d'entretenir avec lui un commerce régulier de lettres & d'amitié, & il l'invita plusieurs fois à venir passer quelque temps chez lui à Lucerne. En 1711, M. Iselin fut fait docteur en théologie, & chargé d'enseigner cette science. Le sujet de sa dissertation doctorale fut le canon du nouveau testament. En 1717 il vint à Paris, où son mérite l'avoit prévenu depuis long-temps; & comme dans tous les autres endroits qu'il avoit visités, il s'acquit dans cette grande ville l'estime & l'amitié des savans les plus distingués. L'auteur de son éloge nomme entr'autres M. le chancelier Daguesseau: MM. Bignon, Sallier, Sevin, Fraguier, de Boze, Varignon: les peres dom Bernard de Montfaucon, Guarin, le Courayer, &c. M. Daguesseau lui donna chez lui un libre accès, qui flata beaucoup M. Iselin, & l'engagea à demeurer tout l'hiver à Paris. Son dessein étoit de faire ensuite le voyage d'Angleterre & de Hollande; mais l'université de Basle, qui se passoit avec peine de sa présence, lui conféra le rectorat, & le pressa d'une maniere si engageante de venir en exercer les fonctions, qu'il ne put éviter de se rendre. Peu après son retour à Basle, il apprit par une lettre même de M. Daguesseau, que l'académie des inscriptions & belles lettres l'avoit nommé unanimement pour remplir la place d'académicien honoraire étranger, que le savant M. Cuper venoit de laisser vacante par sa mort. M. Daguesseau loue dans cette lettre les travaux entrepris par M. Iselin, pour le service de la France. Voici en quoi consistoient ces travaux. Le roi avoit demandé au magistrat de Basle des copies des actes du concile tenu en cette ville dans le XVe siécle. La demande fut accordée: M. Iselin revit ces copies, & eut soin qu'elles fussent exactes. Sa majesté lui fit présent en reconnoissance d'un magnifique exemplaire de l'histoire du roi, par médailles. M. Iselin rendit le même service à M. Lenfant, qui avoit entrepris l'histoire du concile de Basle, & lui envoya aussi à Berlin quantité d'autres piéces qui le mirent en état de donner une nouvelle édition de son histoire du concile de Constance plus ample & plus correcte que la premiere. Ami de tous les gens de lettres, & toujours porté à leur rendre service, M. Iselin voyoit une partie de son temps emporté par ses correspondances, & ne le regrettoit point lorsqu'il pouvoit être utile. Tantôt c'étoient de longues copies qu'il faisoit tirer des originaux de la bibliothéque de Basle, qui tient sa place parmi les plus considérables de l'Europe, & dont il avoit soin en qualité de bibliothécaire; tantôt c'étoient des manuscrits, dont on lui demandoit les diverses leçons: d'autresfois c'étoient des éclaircissemens de toute espéce qu'on le sollicitoit de donner, & qu'il ne refusoit jamais. Le grand nombre de sermons qui se sont trouvés parmi ses papiers, prouve aussi qu'il montoit souvent en chaire, quoique l'on convienne que ces sermons n'ont pas tous été prononcés: les infirmités ausquelles M. Iselin fut sujet, sur-tout depuis son retour de Paris, ne lui laissoient pas toujours assez de forces pour prononcer avec l'action & la véhémence qui lui étoient naturelles. On a dit dans les nouvelles littéraires allemandes de Leipsick du 31 octobre 1737, qu'il avoit été marié: mais on s'est trompé, il a toujours vécu dans le célibat. Il mourut âgé seulement de près de 56 ans, la nuit du 13 au 14 avril 1737. On a fait à l'occasion de cette mort un grand nombre de poësies latines & allemandes, où l'on tourne en cent manieres différentes les éloges que M. Iselin a mérités. On a recueilli toutes ces piéces en près de 50 pages *in-folio*, à la fin de son éloge funébre, en prose latine, prononcé par un de ses parens, JEAN-RODOLPHE Iselin, docteur en l'un & l'autre droit dans la faculté de droit à Basle, de l'académie des sciences de Berlin, &c. & imprimé à Basle, en 1738, *in-folio*. On trouve à la tête le portrait gravé de M. Iselin, & à la fin son épitaphe.

Catalogue des ouvrages de M. Iselin.

1. *De Gallis Rhenum transeuntibus carmen heroïcum*, du 20 mai 1696.
2. *De historicis latinis melioris ævi dissertatio*, du 7 mai 1697.
3. *De poëtis latinis melioris ævi*, non imprimée. Dans la bibliothéque Germanique, *tome XLI*, on dit que cette piéce s'est trouvée parmi les papiers de l'auteur: on dit le contraire dans l'éloge latin de M. Iselin; & l'on y ajoute que cet écrit n'a pas même été fini.
4. *In sententiam Jac. Benigni* Bossuet, *episc. meld. de Babylone Bestiisque & meretrice Apocalypseos*, en 1701, *in*-4°.
5. *Specimen observationum atque conjecturarum ad orientalem philologiam & criticen pertinentium, ac maximâ parte ex vetustis veteris testamenti versionibus depromptarum*, en 1704, *in*-4°.
6. *De arctissimo eloquentiæ & historiarum in studiis vinculo*, en 1705.
7. *Panegyricus serenissimo principi Carolo dictus à Carolo à* Malesburg, *equite Hassiensi*, en 1705, *in-folio*.

8. *Laudatio funebris sereniſſimæ principi Ludovicæ Dorotheæ Sophiæ de Brandebourg.*

9. *Diſſertatio philologico-hiſtorica de Magorum in Perſiâ dominatione*, en 1707, *in-4°.*

10. *Oratio de collatione auctorum veterum in quovis hiſtoriarum genere cum junioribus*, en 1707.

11. *Oratio funebris Paulo Reboletio* (Paul Reboulet) *eccleſiæ Gallicæ paſtori*, en 1710, *in-4°.*

12. *Oratio in dedicatione novi Brabeuterii Baſilienſis academiæ*, en 1711, *in-4°.*

13. *Oratio conſecrandæ memoriæ viri venerandi Joannis Rudolphi* Weſtenii *ſſ. theolog. doctoris & profeſſoris*, en 1712, *in-4°.*

14. *Diſſertatio quâ mundi æternitas argumentis hiſtoricis confutatur : pars prima*, en 1709, *in-4°.* L'auteur n'a pas continué cette matiere, comme il le promettoit.

15. *Declaratio antiqui lapidis Tergeſtini, cum non uno in Romanam antiquitatem excurſu.*

16. *De canone novi teſtamenti*, en quatre diſſertations, dont la premiere eſt contre Dodwel. Les autres n'ont point été achevées. Dans le troiſiéme volume des *Miſcellanea Groningana*, à Groningue, *in-8°*, on trouve, au nombre IV, *Jacobi Chriſtophori Iſelii liber de canone novi teſtamenti.*

17. *De controverſiis eccleſiæ Anglicanæ, ejus epiſcopatum, atque adeo diſtinctionem epiſcoporum & presbyterorum expendens :* contre le docteur Hammond, en 1716, *in-4°.* Cette piéce devoit avoir une ſuite qui n'a point été donnée.

18. Six ſermons ſur la pénitence, en 1719, *in-4°.* L'auteur les dédia à ſa mere : il en a laiſſé beaucoup d'autres, tant françois qu'allemands, ſur différens ſujets.

19. Préface, additions & corrections pour le *Dictionaire hiſtorique allemand de Buddæus ;* à Baſle, en 1726, *in-fol.* en pluſieurs vol.

20. *Depulſio calumniarum in Diario Gallico, cui titulus, Bibliothéque raiſonnée des ouvrages des ſavans de l'Europe*, vol. XI, part. 1, art. 8, *ſibi impactarum ....* à Baſle, en 1734, *in-4°.* Dans cet article de la bibliothéque raiſonnée, on accuſe M. Iſelin d'avoir pris un *manuſcrit Baſilien*, c'eſt-à-dire, qui ſe trouve à Rome, dans le couvent des religieux de S. Baſile, pour un manuſcrit de la bibliothéque de Baſle ; d'avoir fait injure aux ſavans doms Mabillon & Montfaucon, en les confondant avec les voyageurs qui ne voient qu'en courant les manuſcrits des bibliothéques qu'ils viſitent ; d'avoir affirmé que les manuſcrits de Baſle n'ont jamais été collationés, quoique l'on ait, dit-on, des preuves authentiques du contraire, &c. Ces accuſations ſont fondées ſur le fragment d'une lettre que M. Iſelin a écrite à M. Jean-Jacques Breitinger, profeſſeur en hébreu à Zurich, & que celui-ci a rapportée en latin dans l'avertiſſement de ſon édition de l'ancien teſtament, ſelon la verſion des Septante, &c. imprimée à Zurich, en 1730, 1731 & 1732, & dont on parle au long dans la Bibliothéque raiſonnée: & c'eſt à ces accuſations que M. Iſelin répond dans l'écrit en queſtion, dont on trouve une analyſe curieuſe dans le *Mercure Suiſſe*, du mois d'avril 1734, avec quelques circonſtances qui ne ſont pas dans la réponſe de M. Iſelin. *Voyez* auſſi le *Journal des ſavans*, du mois de ſeptembre 1735, à la fin.

21. *Dialogi ſacri Caſtellionis in uſum Gymnaſii, cum præfatione & notis*, in-8°.

22. *Vita Ludovici Beri :* dans la bibliothéque de Brême, *claſſ. IV, faſcicul. II.*

23. *Notæ in Stumpfii chronicon, ac vita Baudii, quorum meminit bibliotheca Bremenſis faſcicul. II.* Cet ouvrage n'eſt point imprimé.

24. *Vindicatio Eraſmi ab accuſatione geminâ auctoris prolegomenorum in N. T.* Dans les *Miſcellanea Duisburgenſia* de M. Gerdes, *tom. I, faſcicul. III.*

25. *Conjectura in locum dialogi de cauſis corruptæ eloquentiæ, c. 7, 8.* Dans le recueil de M. Altmann, profeſſeur à Berne, intitulé : *Tempe helvetica, tom. II, ſect. 1, pag. 53.*

26. Lettre ſervant de réponſe aux éclairciſſemens demandés de Genève, ſur un livre rare, que l'on a prétendu être la plus ancienne piéce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre inventeur de l'art de l'imprimerie, & en attribuer l'origine à la ville de Baſle. Dans le *Mercure Suiſſe*, aout 1734.

27. Recherches ſur l'année de l'impreſſion d'un livre italien, intitulé : *Decor puellarum*, que l'on prétend communément avoir paru dès l'an 1461. Dans le même *Mercure*, novembre 1734, *pag. 41.*

28. Lettre contenant des additions aux éclairciſſemens, ſur le livre intitulé : *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, inſérés dans le *Journal* d'août 1734. Dans le même *Mercure Suiſſe*, novembre 1734.

29. Obſervation ſur une inſcription trouvée en 1732, à Moudon, ſur un marbre antique, *ibid.* avril 1735.

30. *Notæ in vetus carmen de originibus typographiæ.* Dans le recueil de Jean-George Scelhorn, intitulé : *Amœnitates hiſtoriæ eccleſiaſticæ & litterariæ, tome I, in-8°*, en 1737, *article* 18. Le poeme dont il s'agit avoit déja été donné par M. Scelhorn, dans le tome IV de ſes *Amœnitates litterariæ*, & il avoit invité les ſavans à l'éclaircir. C'eſt à quoi tendent les notes de M. Iſelin, réimprimées avec une nouvelle édition dudit poëme.

31. Diſſertation en forme de lettre, ſur le projet que l'empereur Tibere conçut de mettre J. C. au nombre des dieux de Rome. Dans la bibliothéque Germanique, *tom. XXXII & XXXIII.*

32. *Oratio de utilitatibus atque commodis quæ ab academiis ad urbes atque regiones in quibus florent, vigentque, dimanare conſueverunt.* Dans le *Tempe helvetica*, cité plus haut, *tome I, ſection troiſiéme, page* 245.

33. Diſſertation envoyée à l'académie des inſcriptions & belles lettres de Paris, ſur la maniere de lire ces mots abrégés, CER. PET. ſur trois médailles de la ville de Sidon. On trouve un abrégé de cette diſſertation dans les Mémoires de ladite académie, *tome V*, in-4°, *pag.* 277.

34. Actes concernant les erreurs de J. J. W. (Jean Jacques Weſtein) ci-devant diacre à l'égliſe de S. Léonard, contenant l'avis de la faculté de théologie, *Conventûs theologici*, les apologies du ſieur W (Weſtein) & autres piéces originales, en allemand ; à Baſle, en 1730, *in-4°.* M. Iſelin a eu beaucoup de part à ce recueil, & il paſſe pour auteur des principales piéces. On donne une idée fort étendue de ce recueil dans la bibliothéque Germanique, pour l'année 1723, *tome XXXII.*

35. Réflexions ſur les haches des anciens. Dans l'Antiquité expliquée de dom Bernard de Montfaucon.

36. *Epiſtolæ binæ ad virum clariſſ. Gotthardum Heideggerum, Tigurinenſ. in quibus de rege ſacrorum, ac mundi novitate amicè diſputatur.* Dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica, tome V, ſection* 2, *pag.* 265.

Jean-Louis Frey, docteur en théologie, ci-devant profeſſeur ordinaire en hiſtoire, a ſuccédé à M. Iſelin, dans la chaire de théologie, à Baſle. * *Laudatio funebris conſecrandæ memoriæ viri incomparibilis, plurimùm venerandi, ac ſingularis eruditionis laude celebratiſſimi Jac. Chriſtoph. Iſelii, &c. ad diem 15 cal. octobr. 1738 recitata à Joan. Rudolpho Iſelio*, in-fol. Mémoire ſur la vie & les ouvrages de feu M. le docteur Iſelin, dans la bibliothéque Germanique, *tom. XLI, art.* 13. Eloge du même, par M. de Boze, ſecrétaire de l'académie des inſcriptions & belles lettres ; & les *Journaux*,

cités dans cet article. *Voyez* aussi le récit abrégé de la vie de M. Iselin, par M. Roques, pasteur dans l'église françoise de Basle; dans le *Mercure Suisse*, mai 1737, pag. 89 & suiv. *Historia vitæ, operum & obitûs Jac. Christoph. Iselii, &c. à Jacobo Christophoro Beckio*, dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica, tom. III, section 1, pag. 42 & suiv.*

ISENAC, *cherchez* EISENAC.

ISENBRAND, fils de Varin, comte d'Altorf en Allemagne, descendoit de la famille d'Alsace. Il eut douze fils d'une seule couche de sa femme Hermentrude, sœur de l'impératrice Hildegarde. La mere craignant qu'un accouchement si monstrueux ne nuisît à sa réputation, ordonna qu'on fit mourir tous ses enfans comme si ç'eût été des chiens, Welps. Cet ordre fut découvert par le pere, par une providence particuliere du ciel, & il les conserva en vie. L'aîné de tous fut appellé *Welfo*; d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes*. Il étoit beau-pere de Louis *le Pieux*, c'est-à-dire, mari de sa mere, & de lui descendent les rois de Bourgogne. * Spener, *syllog.* Tout cela a bien l'air d'une fable ; mais un historien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le comté du bas Isenbourg en Wetéravie, sur la riviere de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents, du côté du nord. * Baudrand.

ISENBOURG (le Bas) ce pays, qui est proprement le comté d'Isenbourg, est dans la Wetéravie, le long de la riviere de Seyn, entre les états de Tréves & de Cologne, & les comtés de Wied & de Seyn. Ce comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que la petite ville qui lui donne son nom. Il appartenoit autrefois aux comtes d'Isenbourg. Il est maintenant à ceux de Runker & Wied.

ISENBOURG. (Le comté du Haut) C'est proprement le comté de Budingen, petit état de la Wetéravie en Allemagne. Il est situé entre le landgraviat de Hesse, l'abbaye de Fulde, & les comtés de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large : la petite ville de Budingen sur le Seyn, en est le lieu principal. Ce comté appartient à la maison d'Isenbourg, qui est de la religion prétendue réformée, & divisée en deux branches. L'aînée fait sa résidence à Offenbach sur le Mein ; & la cadette à Bierstein, aux confins de Fulde. * Mati.

ISENDORN (Gisbert) étoit professeur en philosophie dans l'école illustre de Deventer, & florissoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq centuries des paroles remarquables des philosophes. On a sa physique *in-4°*. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

ISENGHIEN, petite ville des Pays-Bas, avec titre de comté, est située dans la Flandre, à deux lieues de Courtrai du côté du nord. * Baudrand.

ISEO, petite ville de l'état de Venise en Italie, dans le Bressan, sur le bord méridional du lac d'Iséo, auquel elle donne son nom. * Baudrand.

ISEO (le lac d') dans l'état de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasc, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident ; mais il a environ cinq lieues du sud au nord. La riviere d'Oglio le traverse dans toute sa longueur. * Baudrand.

ISERE, *Isara*, riviere de France, a sa source dans les montagnes de la Tarentaise, dans la paroisse de Teignes. Elle passe au pied du rocher de Montmélian en Savoye, où la riviere d'Aire se joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle reçoit le Drac, à Saint-Marcellin & à Romans, & se jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au-dessus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux dès Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Isere ne soit la Tisere de Ptolémée, & le Scotas de Polybe. Les Gaulois lui donnerent le nom d'*Isar*, du mot grec ΙΣ, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de son cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *hist. de Dauph.* Pline, *l.* 3, *c* 4. Papire Masson, *desc. flum. Gall.* Vibius Sequester, *de flumin.*

ISERE ou ISER, *Isara*, riviere d'Allemagne en Baviere, a sa source sur les frontieres du Tirol près d'Inspruch, passe à Munich, à Freisingen, à Landshut, &c. & se jette dans le Danube, après avoir grossi ses eaux de celles du Lamber, & de quelques autres rivieres. * Ortelius. Cluvier. Sanson.

ISERNIA, ville d'Italie, avec un évêché suffragant de Capoue, est située dans le comté de Molisse, province du royaume de Naples. * Léandre Alberti. Magin, *descript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) jurisconsulte, fut tué en 1353, par un baron contre qui il avoit prononcé une sentence. Il a fait un commentaire sur les constitutions de Sicile & sur l'usage des fiefs. Son autorité étoit si grande, qu'on le nommoit *l'évangéliste des jurisconsultes du royaume de Naples.* Les autres l'appellent *le pilote pour l'interprétation des fiefs.* * *Voyez* G. Pancirol, *in jurisconsultis*, 2, 69.

ISIDAS, Lacédémonien. Après la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garnison dans Gythium, port qui avoit appartenu à Lacédémone. Isidas voulant les en chasser, prit avec lui cent de ses égaux ; leur ordonna de s'oindre d'huile, & qu'ils fussent suivis par d'autres qui avoient des épées sous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ses compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tués par les Lacédémoniens qui s'emparerent de Gythium par ce stratagême. * Polyen, *stratag. lib.* 2.

ISIDORE de Charax, auteur Grec, qui vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, vers la CXX^e olympiade, & l'an 300 avant J. C. a écrit divers traités historiques, & une description de la Parthie, que David Hœschelius a publiée. Athenée & Pline en font mention. Un autre ISIDORE, qui avoit écrit de la physique, ou des choses naturelles. On doit distinguer ces auteurs de *Cæcilius Claudius* ISIDORUS, qui après avoir fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, laissa néanmoins des biens immenses en mourant. * Athénée, *l.* 3. Pline, *l.* 2, 4, 5 & 33. *Consultez* Vossius, *de hist. Græc. lib.* 3 & *lib.* 4, *cap.* 10, *de Math.* 43, & *c.* 69, § 9.

☞ ISIDORE, mathématicien que Suidas dit avoir vécu sous les Antonins : ce qu'on doit croire plutôt que ce que dit Vossius, à qui il paroît qu'il fleurit sous Ptolémée Evergéte II ; car l'Isidore, cité par Pline, que Vossius confond avec celui-ci, est le géographe : celui dont il s'agit ici fut, au rapport de Suidas, un mathématicien très-habile. Il avoit écrit sur les corps réguliers, & son disciple Hypside paroît avoir emprunté de lui une partie des deux livres qu'il donna sur ce sujet, & qu'on voit à la suite des 13 d'Euclide. * Suidas, *in voce Isidoras.*

ISIDORE, fils de Basilides, suivit les erreurs de son pere, & composa des ouvrages pour le défendre, entr'autres un commentaire sur leur prophéte Barcoph, un livre d'exhortations, des morales, & un traité de la seconde ame. Ces ouvrages sont cités par S. Clément d'Alexandrie, en plusieurs endroits de ses stromates, où il allégue quelques passages de Basilide même, par lesquels il paroît que sa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptés, &c. est telle qu'elle est dépeinte dans S. Irenée, dans S. Epiphane, & dans les autres auteurs qui ont écrit de cette hérésie. S. Justin parle dans son dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Basilidiens, & S. Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de son temps, mais en petit nombre. Isidore vivoit dans le troisiéme siécle. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. des III premiers siécles.*

ISIDORE (Saint) d'Alexandrie, prêtre & solitaire dit l'*Hospitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde, & dans le désert de Nitrie. Il fut ordonné prêtre d'Alexandrie par S. Athanase, qui lui donna l'office de *Xenodoque*, ou Hospitalier de l'église, dont les fonctions consistoient à recevoir les pauvres & les étrangers. Il joignit à une vie fort austere, une étude continuelle. Il demeura très-étroitement uni avec S. Athanase, qu'il accompagna même à Rome. Après la mort de ce saint, il soutint généreusement sa mémoire & la cause des Catholiques contre les Ariens, & eut grande part à la persécution que Lucius, patriarche Arien, fit souffrir aux solitaires. Depuis ce temps Isidore passa sa vie, tantôt dans la ville, tantôt dans son ancienne solitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande considération près de Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Berée, pour réconcilier Flavien évêque d'Antioche, au pape Damase, puis à la cour de Théodose. Théophile voulut même l'élever sur le siége de Constantinople après la mort de Nectaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cause d'un prêtre qu'Isidore avoit soutenu contre Théophile, que parcequ'Isidore n'avoit pas voulu employer en bâtimens pour l'église une somme qui avoit été déposée pour les pauvres, Théophile accusa Isidore dans une assemblée de son clergé; quoiqu'Isidore eût fait connoître son innocence, Théophile le chassa de son église. Isidore se retira dans le désert de Nitrie, d'où Théophile le fit chasser avec trois cens autres solitaires, qu'il accusa d'Origénisme. Ils s'enfuirent en Palestine, d'où Théophile les fit encore sortir. Ils furent obligés de venir à Constantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de S. Chrysostôme, qui tâcha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut-là le commencement & la cause de l'inimitié de Théophile contre S. Chrysostôme. Après la condamnation injuste du dernier, les solitaires pourvurent à leur sureté, comme ils purent. Quelques-uns ont cru qu'Isidore vint à Rome pour y soutenir la cause de S. Chrysostôme; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Constantinople sur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * Hieron. *epist. ad Principiam.* Pallad. *hist. Lausiac. l.* 8, *dialog. de vita Chrysost.* Théodoret, *hist. l.* 4, *c.* 21. Sozomene, *l.* 8, *c.* 3 & 12. Socrate, *l.* 6, *c.* 9. Hermant, *vie de S. Chrysost.* Bulteau, *hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des saints, au* 15 *de janv.*

ISIDORE DE CORDOUE (Saint) évêque de cette ville en Espagne, vivoit sous l'empire d'Honorius & de Théodose *le jeune.* Il écrivit des commentaires sur les livres des rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Orose, disciple de S. Augustin. Les auteurs le nomment *Isidore l'ancien*, pour le distinguer d'Isidore de Séville, dit *le Jeune.** Trithéme, *de script. eccles.*

ISIDORE (Saint) prêtre, fut surnommé *de Péluse* ou *de Damiette*, parcequ'il se retira dans une solitude, près de la ville qui a eu ces deux noms. C'étoit le plus savant & le plus célébre des disciples de saint Jean Chrysostôme. Dès sa jeunesse il avoit fait profession de la vie monastique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put si bien se cacher, que sa doctrine & sa piété n'éclatassent bien loin au-delà de sa solitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille lettres. Nicéphore assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, & marque dix chiliades d'épîtres; & Sixte de Sienne ajoute qu'il avoit vu dans la bibliothéque de S. Marc de Venise, un manuscrit qui contenoit 1184 de ces épîtres que nous n'avons point. Celles qui nous restent en 5 livres, au nombre de 2012, sont courtes, mais belles; & S. Isidore y explique avec une solidité égale à sa briéveté, un grand nombre de passages de l'écriture, & de questions théologiques. Son esprit y paroît agréable & fleuri. Jacques de Billi donna ces lettres au public. Conrad Rittershusius, jurisconsulte, les fit imprimer chez les Commelins l'an 1605. Et depuis on a imprimé toutes les œuvres de S. Isidore à Paris en 1638, en un volume *in-fol.* Ce saint prêtre vivoit au temps du concile général d'Ephèse, tenu en 431, comme on le voit par ses lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le 4 février, vers l'an 440. * Facundus, *l.* 2, *defens. trium capit.* Evagre, *l.* 1, *hist. c.* 15. Nicéphore Calixte, *l.* 14, *hist. c.* 24, 28, 30, 53. Suidas, *in lexic.* Usuard, *in mart.* Photius, *bibl. in Ephr. cod.* 228, & *in Steph. Gob.* 232. Guillaume de Tyr, *l.* 19, *c.* 12, & *l.* 20, *c.* 5. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c.

ISIDORE, philosophe païen, est auteur d'une vie de Damascius, auteur païen, qui vivoit dans le VI[e] siécle de l'église. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette vie que l'on trouve dans la bibliothéque de Photius, patriarche de Constantinople, *cod.* 181, 242.* *Voyez* ce qu'en dit M. l'abbé Goujet, dans sa *Dissertation sur la vie & les ouvrages d'Hypacie, tom. VI des mém. de littér. & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets de l'Oratoire, *pag.* 163.

ISIDORE DE SEVILLE (Saint) ainsi nommé, parcequ'il étoit archevêque de cette ville, florissoit dans le VII[e] siécle, & est encore appellé *le Jeune*, pour être distingué de S. Isidore de Cordoue. Il étoit fils de *Sévérien*, gouverneur de Carthagène, & de *Turture* ou *Théodore*, dame de très-grande piété, frere de Fulgence, évêque de la même ville, & de Léandre, archevêque de Séville, le même qui connut à Constantinople S. Grégoire, depuis pape, & alors apocrisiaire ou nonce apostolique. Il naquit à Carthagène, ville d'Espagne, fut élevé par son frere *Léandre*, à qui il succéda sur le siége de Séville en 601. Les peres assemblés dans le VIII[e] concile de Toléde tenu en 653, 17 ans après sa mort, ajoutent aux autorités de S. Augustin & de S. Grégoire, pape, celle de ce grand évêque, qu'ils appellent l'*excellent docteur de leur siécle, & le nouvel ornement de l'église catholique.* Ils ajoutent, *qu'il étoit le dernier des peres pour le temps, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui parut plus admirable en lui, fut qu'il avoit été très-éminent en science, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des siécles.* Isidore fut pendant trente-cinq ans l'oracle de toute l'église d'Espagne, & mourut le 4 avril 636. Nous avons deux éditions des ouvrages de ce saint prélat. La premiere est de Margarin de la Bigne; à Paris en 1580, & l'autre de dom Jacques du Breul, religieux de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, à Paris en 1601, & en 1618 à Cologne. Ce recueil contient les vingt livres des origines ou étymologies; une chronique; des commentaires sur les livres historiques de l'ancien testament, &c. On lui attribue aussi un traité *De ordine creaturarum*, qui est imprimé dans le spicilége, & une collection des canons, qui n'est pas de lui. * Les curieux consulteront Braulion, archevêque de Saragosse, *in præfat. ad lib. sancti Isid.* Rédemptus, diacre, disciple de S. Isidore; S. Ildefonse, *in addit. ad lib. de vir. illust. S. Isid.* Le VIII[e] concile de Tolède, *c.* 2. Sigebert, *c.* 55. Mariana, *l.* 6, *hist. Hisp. c.* 5, 6, 7. Trithéme; Philippe de Bergame; Vasée; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Possevin; De Marca; Le Mire; Wossius, &c. Baillet, *vies des SS.* 4 *avril.*

ISIDORE, diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu, mais seulement qu'il avoit écrit une chronographie. * S. Jean de Damas, *l.* 3, *de imagin.*

ISIDORE de Milet, savant architecte & mathématicien, travailla avec Anthémius à l'église de sainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils éleverent conjointement par ordre de l'empereur Justinien. Il eut pour disciple Eutocius, qui rapporte de lui une

machine pour d'écrire la parabole, & résoudre le problême de la duplication du cube. Isidore eut un petit fils qui naquit à Constantinople, ce qui le fit nommer *Isidore Byzantin*. Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *vies des architectes. Histoire des mathém. tom. I, c. 6.*

ISIDORE, archevêque de Thessalonique, auteur de quelques homélies grecques sur S. Luc, conservées dans la bibliothéque du Vatican. * Sixte *de Sienne, l. 4 biblioth. sanct.*

ISIDORE, dit *Mercator* ou *Peccator*, vivoit apparemment sur la fin du VIIIe siécle. Nous avons sous son nom une collection des canons, qui est faite par conciles & par épîtres. Les canons des conciles tenus en Gréce, en Afrique, en France & en Espagne, jusqu'en 683, y sont placés après des décrétales supposées de plus de soixante papes, c'est-à-dire, de ceux qui ont occupé le saint siége depuis S. Clément jusqu'à S. Sirice, & les décrets & épîtres des autres, depuis le même S.Sirice jusqu'à Zacharie, qui mourut en 752. On peut prouver par Hincmar de Reims, que cette collection passoit de son temps sous le nom d'*Isidore de Séville*. Riculfe, archevêque de Mayence, l'apporta d'Espagne, & en fit diverses copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle passa depuis sous le nom d'*Isidore le Pecheur* ou *Peccator*, qui est une qualité que plusieurs évêques ajoutoient autrefois à leur signature; mais en d'autres exemplaires, il a le surnom de *Mercator*. C'est tout ce qu'on sait de cette collection. * Baronius, *in notis ad martyr. 4 april.* De Marca, *l. 3, concord. c. 6, & l. 7, c. 20.* Doujat, *hist. du droit canon, &c.*

ISIDORE, évêque de Badajoz, à qui l'on attribue une chronique, vivoit & écrivoit en l'an de J. C. 750. Il est appellé *Isidorus Pacensis*, du titre de son évêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son traité des historiens latins. * *Voyez* aussi Vasée, au chap. 4 de sa *chronique*.

ISIDORE, patriarche de Constantinople, célébre par sa science & par sa vertu, fut mis en la place de Jean, chassé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cantacuzène, empereur de Constantinople, ne l'a pas oublié dans son histoire, *l.* 4. Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre patriarche de ce nom, dans le XVIe siécle.

ISIDORE, cardinal, natif de Thessalonique, ou de Constantinople, fut religieux de saint Basile, puis évêque de Russie; & s'étant trouvé au concile de Florence en 1439, il fut fait cardinal par le pape Eugène IV. Quelque temps après, étant passé en Russie, pour y établir le culte de l'église latine, il fut jetté dans une prison par ce peuple schismatique. Il en sortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le pape Nicolas V, à Constantinople, où il se trouva quand cette ville fut prise par les Turcs l'an 1453. Il écrivit sur ce sujet une lettre que nous avons encore, dans le spicilége de dom Luc d'Acheri, & qui est très-mal écrite. Quelques auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de cardinal; mais il échapa à ce malheur par son adresse, car il changea ses habits de cardinal avec un soldat étendu parmi les morts; & lorsque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du légat, ils lui couperent la tête, & la porterent au bout d'une lance par toutes les rues. Le légat fut pris sous l'habit de soldat, paya 300 aspres de rançon, & il retourna à Rome, où on lui donna le titre de patriarche de Constantinople, & où il mourut en 1463. *Consultez* les commentaires du pape Pie II, publiés sous le nom de *Gobelin*, & la grande chronique de Flandre. * S. Antonin. Sponde. Rainaldi. Auberi, &c.

ISIDORE Clarius, *cherchez* CLARIO (Isidore).

☞ ISIGNI, *Isignium* ou *Isiniacum*, gros bourg de France en basse Normandie, à sept lieues de Bayeux, & à une petite demi-lieue du Vay, qui est un fameux passage du Bessin au Cotentin. Il y a un havre, ou petit port, où les vaisseaux chargent le cidre & le beurre salé que l'on porte à Rouen & de-là à Paris, & dont il se fait un gros commerce. Ce havre, situé à la descente d'un pont bâti sur la riviere d'Aure, renferme un espace de terrein de cinq cens pas qui forme une grève que la mer baigne deux fois le jour. Il est bordé d'un quai, le long duquel de grosses piéces de bois sont enfoncées pour attacher les vaisseaux qui y abordent. Un peu au-dessus du pont, du côté des prairies, il y a de fortes portes de bois, qui en s'ouvrant & se refermant, séparent l'eau douce de celle de la mer. L'évêque de Bayeux est seigneur baron d'Isigni; le chapitre de Bayeux est patron de la cure, & posséde toutes les dixmes de cette paroisse. Il y a un siége d'amirauté à Isigni, une foire considérable tous les ans, & un marché tous les jeudis. * *Mem. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

ISIGONE de Nicée, est mis au nombre des auteurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers traités de fables, de miracles, & de choses incroyables & inouïes. * Aulu-Gelle, *l. 9, c. 4.* Pline, *l. 7 hist. nat. c. 2.* S. Cyrille parle d'un auteur de ce nom, *l. 3 adversùs Julian.*

ISIS, riviere qui prend sa source sur les frontieres des comtés de Glocester & de Wilth, & qui coule entre les comtés d'Oxford & de Berk, aussi-bien que de Dorcester, où la Tames s'unissant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de *Tamise*. Dans le comté de Wilth elle arrose Cricklade; dans celui de Glocester, Lechlade; dans celui de Bark, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford & Abington. * *Dict. angl.*

ISIS, déesse adorée par les Egyptiens, est la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Io*, & que les Romains appelloient *Cybéle*, c'est-à-dire, *la terre* ou *la nature*. Cela se voit par la ressemblance des portraits & des figures, que les anciens nous ont laissés de ces deux divinités. Cybéle portoit une tour sur la tête, étoit accompagnée de lions, tenoit en main un instrument semblable à un tambour de basque, & étoit nommée *mater magna*, la mere universelle. Isis avoit aussi une tour sur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un sistre à la main, & étoit souvent appellée *la terre & la nature*: c'est pourquoi on lui voit quelquefois plusieurs mammelles. Apulée dit que cette divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique sous différens noms, & différentes figures. On remarque qu'Isis étoit une reine d'Egypte, qui y regnoit avec le roi Osiris son mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand esprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaisseau, sur lequel elle passa dans les pays les plus éloignés & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enseigna à ces peuples le culte de la religion, & l'art de l'agriculture. Elle s'acquit par-là une si haute estime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la déesse même de la terre, & l'adorerent comme une divinité. Les sacrifices qu'on offroit à cette divinité prétendue, n'avoient rien que d'infâme; & c'est pour cette raison qu'il étoit défendu à ses prêtres de les révéler. Les saints peres se sont élevés avec zèle contre les sectateurs de cette superstition. Tertullien fait mention dans son apologétique des consuls Pison & Gabinius, qui défendirent à Rome la célébration des mysteres d'Isis. Le sénat renouvella souvent les mêmes ordonnances, comme nous le voyons dans Suétone, dans Tacite & dans Dion; mais l'empereur Commode eut tant de passion pour ces infâmes cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il se fit raser la tête, & porta lui-même le simulacre d'Anubis.

Les curieux gardent des médailles égyptiennes de Julien l'*Apostat*, où Isis est représentée dans un vais-

ſeau ; & des figures de cette déeſſe, qui porte un navire ſur la main. Apulée témoigne auſſi qu'elle préſidoit à la mer, comme ſi elle avoit été la premiere qui eût trouvé l'art de naviger, ou du moins de ſe ſervir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette déeſſe Iſis, pendant que M. Berrier faiſoit travailler en ſa maiſon, près de S. Euſtache, à l'endroit où eſt le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient ſervi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus conſidérable, comme ſeroit un temple ou un palais. Puis en fouillant environ à deux toiſes de profondeur, on rencontra dans une tour ruinée, une tête de femme de bronze, un peu plus groſſe que le naturel, qui avoit une tour ſur la tête, & dont les yeux avoient été ôtés, peut-être à cauſe qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une choſe aſſez ordinaire aux anciennes figures. Les ſavans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la déeſſe tutélaire de la ville de Paris pendant le paganiſme ; & que cette figure étoit celle d'Iſis, tant à cauſe de la tour qui eſt ſur ſa tête, que parceque cette déeſſe a été adorée à Paris. Pluſieurs même ont cru que le nom de *Paris* étoit grec ; & venoit de παρα Ισις *Para Iſis*, à cauſe que cette ville étoit bâtie auprès du fameux temple de la déeſſe Iſis : juſque-là, que les Pariſiens avoient, dit-on, pris un navire pour armes de leur ville, parceque cette déeſſe y étoit venue dans un vaiſſeau. On a toujours cru qu'il y avoit un temple dédié à Iſis, dans l'étendue du territoire de l'abbaye de S. Germain-des-Prés. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit où eſt aujourd'hui l'égliſe de l'abbaye, ou bien au village d'Iſſi, en latin *Iſiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'eſt ce qu'il eſt difficile de déterminer. Quoi qu'il en ſoit, ce temple a ſubſiſté juſqu'à l'établiſſement du chriſtianiſme en France ; & lorſqu'il fut abattu, l'on garda par curioſité l'idole d'Iſis, qui fut miſe dans un coin de l'égliſe de S. Germain-des-Prés, lorſqu'elle fut bâtie par le roi Childebert, & dédiée à S. Vincent, comme pour ſervir de trophée à l'idolâtrie vaincue par la religion chrétienne. Cette idole y a été conſervée juſqu'en l'an 1514, que le cardinal Briçonnet, qui étoit abbé de ce monaſtere, la fit mettre en piéces, ayant ſu que quelques femmes, par ſimplicité, lui avoient préſenté des cierges. Ce fameux temple d'Iſis étoit déſervi par un collége de prêtres & de ſacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Iſſi, en un château dont les ruines ſe voyoient encore au commencement du XVIIe ſiécle. On aſſigna à ces prêtres, pour leur ſubſiſtance, tout le territoire & le fief d'Iſſi & des environs, juſqu'à Paris ; & ils en jouirent juſqu'à ce que le roi Clovis renverſa ce temple, & en ſupprima les miniſtres, pour exécuter le conſeil que lui donna S. Remi, en lui diſant ces mots : *Incende quod adoraſti : brulez ce que vous avez adoré.* Ce premier roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'égliſe de S. Pierre & de S. Paul, plus connue ſous le nom de *ſainte Geneviève* ; & ſon fils Childebert aſſigna le reſte à l'abbaye de S. Germain, qu'il fit bâtir. *Cherchez* ANUBIS & OSIRIS. * Spon, *recherches curieuſes d'antiquité.* Suétone, *in Tib. c.* 36. Tacite, *l.* 2 *annal.* Dion, *l.* 40, 42, 47, 53, 54. Lampridius, *in commod.* Tertullien, *in apol. c.* 6 *& ſequent.* Herodote, *l.* 2, *ou Euterpe.* Diodore, *l.* 1. Plutarque, *de Iſi & de Oſir.* Clément *Alexandrin, l.* 1 *ſtrom.* Euſebe, *l.* 1, *præparat. evangel.* Lilius Giraldi, *de Diis gent. ſynt.* 22.

ISITES : nom d'une ſecte de la religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier docteur, qui ſe nommoit *Iſa Merdad*, qui a ſoutenu que l'alcoran de Mahomet a été créé & qu'il n'eſt pas éternel : ce qui paſſe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorſqu'on objecte aux Iſites cet anathême de leur prophéte : *Que celui-là ſoit eſtimé infidéle, qui dit que l'alcoran a été créé* ; ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie ; qu'il eſt vrai que cet original eſt dans le ciel, & que Dieu même l'a écrit ; mais que l'alcoran de Mahomet n'eſt qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le temps. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ISLANDE, iſle de l'Océan ſeptentrional, ou mer Glaciale. Pluſieurs ont cru que cette iſle eſt celle que les anciens ont nommée *Thule.* Elle fut reconnue par un capitaine appellé *Nadocus*, qui la nomma *Sneland*, c'eſt-à-dire, *pays de neiges.* En 872, un Suédois nommé *Gardanus* ou *Gardarus*, la reconnut plus exactement, & l'appella de ſon nom *Gardas-holm*, qui en langue ſuédoiſe, ſignifie *iſle de Gardarus.* Enſuite un pirate de Norwége, appellé *Flocco*, la nomma *Iſland*, c'eſt-à-dire, *pays de glaces.* Dans le temps de ſa découverte elle étoit déſerte ; mais les Norwégiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales ſont, celles de Hola, de Kukebar, de Scalhot. Le château de Beſtéde, ou Kronniges-Gard, eſt le lieu où réſide le vice-roi, ou gouverneur que le roi de Danemarck y envoie. Pendant que les peuples de cette iſle étoient idolâtres, ils adoroient Jupiter ſous le nom de *Thor* ; & Mercure ſous celui d'*Odin.* Le chriſtianiſme y fut établi vers l'an 1000 ; mais la religion catholique en a été depuis bannie par Chriſtierne III, roi de Danemarck, qui y a introduit le luthéraniſme. Ils ont deux évêques, celui de Hola, & celui de Schalhot. La longueur de cette iſle eſt de deux cens lieues françoiſes, & ſa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'été, lorſque le ſoleil entre au premier dégré de l'écreviſſe, eſt de vingt-quatre heures, & la nuit n'eſt que d'un inſtant : comme au contraire en hiver, lorſque le ſoleil entre au capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit y eſt de vingt-quatre heures. L'air y eſt extraordinairement froid : dans les endroits néanmoins où le pays eſt plat, il y a des campagnes & des prairies ſi graſſes & ſi abondantes en herbes, qu'on n'y laiſſe paître les bêtes qu'avec meſure : autrement elles créveroient à force de trop manger. Les bœufs y ſont ſans cornes ; mais les béliers ne ſont pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de génevriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les ſommets ſont toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flâmes ; la plus grande ſe nomme *Hécla*, ſituée vers l'occident ; la ſeconde, *de la Croix* ; & la troiſiéme *Helga.* En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de ſoufre, dont les marchands font un grand trafic ; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jettant des cailloux d'une groſſeur prodigieuſe, dont toute la terre eſt couverte à plus de vingt jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, ſont le plus ſouvent abîmés dans les gouffres de ſouffre, qui ſont tellement couverts de cendres, qu'on ne les apperçoit pas ; c'eſt pourquoi le vulgaire croit que c'eſt la priſon des ames damnées ; & ce qui augmente cette créance, c'eſt que la glace qui ſe fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat. Les habitans s'imaginent que ce ſont les plaintes & les cris des ames. De plus, on y voit, dit-on, en quelques endroits des eſprits qui apparoiſſent viſiblement aux Iſlandois, qui les ſuivent, & qui diſparoiſſent enſuite, ſi l'on en croit les auteurs qui ont écrit de ce pays. Malgré la rigueur du climat de l'Iſlande, les habitans de cette iſle paſſent pour ingénieux, & ont conſervé les anciennes hiſtoires de leur pays en vers compoſés en leur langue. * Olaüs Magnus. Munſter Iſaac. La Peyrere, *relation d'Iſlande.* Bartholin, *antiquités Danoiſes.* Anderſon, *hiſtoire naturelle de l'Iſlande, du Groenland, du détroit de Davis, & d'autres pays ſitués ſous le nord*, imprimée à Paris, traduite de l'allemand, en 1755, 2 volumes *in*-12.

ISLE DE BOURBON, autrefois appellée *Mascaregne*, a été ainsi nommée par les François, à cause de l'auguste famille de Bourbon, dont sort le roi de France. Elle est située à l'orient de Madagascar, dans l'Océan méridional ou mer d'Ethiopie. Sa longueur est d'environ vingt-cinq lieues, & sa largeur de quatorze. Le cap le plus considérable de la côte est celui de S. Bernard. Il y a plusieurs montagnes fort hautes au milieu de cette isle, & l'on en voit une qui vomit des flâmes, comme le mont Gibel. Les torrens de feu qui en sont sortis, ont embrasé la partie orientale de l'isle, que l'on appelle *le pays brulé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébène, de benjoins & de palmiers. Le bled de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y est excellent. Il y a quantité de lacs, & plusieurs petites rivieres, dont les eaux sont très-bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y est si pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris, ou soulagés. Les bestiaux y ont beaucoup multiplié, aussi-bien que la volaille. Le gibier y est en abondance, & le poisson très-bon. On y voit des tortues, qui sont extrêmement grosses, & dont la chair est excellente. Les Portugais ne possédent plus rien dans cette isle : les François en sont les maîtres, & y ont les habitations de l'Assomption, de sainte Susanne, de S. Gilles, de S. Paul, & de la Possession du roi. La côte est fort incommodée des ouragans, qui sont des tourbillons de vent, dont l'impétuosité abîme les vaisseaux, renverse les habitations & déracine les arbres. * Du Bois, *relat. de l'isle de Bourbon*.

☞ ISLE DE FER ou FERRO, isle d'Afrique, l'une des Canaries, la plus occidentale de toutes. Les Espagnols, à qui elle appartient, la nomment *la isla de Hierro*. Elle n'est guères remarquable, que parceque les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette isle. Elle est à dix-huit lieues de celle de Ténérif. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ISLE DE FEU, l'une des isles du Cap Verd, sur la côte d'Afrique, ainsi nommée à cause des flâmes que vomit une de ses montagnes. Cette isle est sujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y font de grands dégâts. Elle a au nord-ouest un petit fort pour la défense des vaisseaux, qui vont mouiller à un port qui en est tout proche, mais dont la rapidité du courant est très-dangereuse. * Jean Struys.

ISLE DE FRANCE, province & gouvernement de France, qui comprend l'Isle de France & la Goëlle. L'Isle de France contient ce qui est depuis S. Denys jusqu'à Roissi & Montmorenci, & généralement ce qui s'étend entre les sinuosités de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le comté de Dammartin & la plaine d'alentour; & l'on ne sait plus ses anciennes limites. De-là vient que plusieurs villages portent encore à présent le nom de *France*, comme S. Denys en France, Piseux, le Plessis, Bonneuil, Roissi, Chenévieres, Baillet, Belloi, Cercelles, Sévran, Jagni, Thieux, Villeroi, Mitri, Fontenai, Messi & Gressi, tous surnommés *en France*, parcequ'ils sont situés dans le pays de France pris en particulier, qui est une appellation bien différente du mot de France, lorsqu'il signifie le royaume. D'autres auteurs divisent l'Isle de France de cette sorte : 1. par le pays qui est aux environs de S. Denys; 2. par ce qui est renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aisne; 3. par un gouvernement, qui s'avance dans les provinces voisines; ou enfin par une région particuliere qui comprend divers pays, comme le Parisis, la Brie françoise, l'Hurepoix, le Gâtinois, le Mantois aux environs de Mante, le Vexin françois, le Beauvoisis, le Valois, le Soissonnois, le Laonnois, &c. Le gouvernement de l'Isle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neufchâtel-sur-l'Aisne jusqu'à Gisors; & autant du septentrion au midi, depuis les environs de Noyon jusqu'à Courtenai en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beausse au midi, & la Picardie au septentrion. La ville capitale de l'Isle de France est Paris, qui l'est aussi du royaume. Les autres sont S. Denys & Montmorenci, dit à présent Enguyen, &c.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui est en partie dans une isle formée par la riviere de Doux, & en partie hors de l'isle, à cinq lieues au-dessous de la ville de Montbelliard.

ISLE EN ALBIGEOIS, en latin *Insula Albiorum*, petite ville de France dans le Languedoc sur le Tarn, à cinq lieues au-dessous de la ville d'Albi. * Baudrand.

ISLE BOUCHART, en latin *Insula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle est dans une petite isle formée par la Vienne, à sept lieues de Tours du côté du midi. * Baudrand.

ISLE AU COMTAT, bon bourg du comté Vénaissin, dans une petite isle que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * Baudrand.

ISLE-DIEU, petite isle de la mer de Gascogne, sur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'isle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte aussi le nom de l'*Isle-Dieu*. * Baudrand.

ISLE JOURDAIN, anciennement *Castrum Ictium*, petite ville du comté d'Armagnac en Gascogne, sur la riviere de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant.

ISLES DES LARRONS, appellées *Islas de los Ladrones* ou *Islas de las Velas*, c'est-à-dire, *des Voleurs*, ou ISLES DE MARIE-ANNE, sont dans l'archipel de S. Lazare, entre l'Océan oriental & la mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre hémisphere. Elles sont en grand nombre, disposées du nord au sud; mais on en remarque quinze principales, nommées la *Déserte*, *Mal-Abrigo*, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorsqu'il alloit à la conquête des Molucques pour les Castillans. Elles ne sont plus connues que sous le nom d'*Isles de Marie-Anne*, depuis que les Espagnols allerent s'y établir sous les auspices de la reine Marie-Anne d'Autriche, durant la minorité du roi Charles II, son fils. L'air des isles des Larrons est assez tempéré, mais de temps en temps il y régne des vents violens. La plupart des terres y sont stériles & sans paturages, par conséquent sans troupeaux. Celles qui ont les commodités nécessaires à la vie sont bien peuplées. Les habitans ont la taille haute & sont bazanés, tant les hommes que les femmes : ils vont tout nuds, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tissus de feuilles & de nattes. En général, ils sont grands voleurs, au dire de Magellan, qui assure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les cloux du bordage de ses vaisseaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chasse ou à la pêche, la mer des environs leur fournissant du poisson en abondance. Leur langue se prononce fort distinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nés ni du gozier. Leur négoce roule sur les nattes, qu'ils savent travailler en perfection : & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer, dont ils manquent, toutes leurs isles étant dépourvues de mines de ce métal. Ils sont forts & robustes: leurs armes sont d'ordinaire les frondes & quelques javelots, dont les pointes sont endurcies au feu. Ils adorent les idoles & le diable, auquel ils sacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni rois

ni

ni seigneurs, & chacun y vit comme il veut : ce qui leur attire souvent des débats, & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, *de l'Amérique.* Baudrand.

ISLE MAURICE, à l'orient de Madagascar, dans la mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommerent *Ilha do Cerno* ou *l'Isle du Cigne.* Le nom d'*Isle Maurice* lui fut donné par les Hollandois, dont la flote y arriva en 1598, au premier voyage des Indes : ce qu'ils firent pour honorer le prince d'Orange, amiral des Provinces-Unies, nommé *Maurice de Nassau.* Elle a un beau port, nommé *Warvick*, d'un nom que les Anglois lui donnerent autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos & d'arbres d'ébène, dont le bois est le plus noir & le plus poli qui se voie dans toutes les Indes. Il y a plusieurs sortes d'oiseaux très-bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les rivieres fournissent du poisson en abondance; les rayes y sont extrêmement grandes; & l'on y voit des tortues si grosses & si fortes, qu'elles portent trois ou quatre hommes sur leur dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes assis à leur aise. Les eaux y sont admirables, & les vaisseaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'isle n'étoit point habitée jusqu'en 1640 que les Hollandois y bâtirent un fort. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

ISLE MAURICE, autre petite isle, située à l'occident du détroit de Waigats, près de la côte de Moscovie. Les Hollandois cherchant un passage par le nord pour aller à la Chine, découvrirent cette isle en 1594. Elle a sa côte entourée de rochers couverts de sable; mais le dedans du pays est d'argile ou terre forte; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a aussi de l'herbe en divers endroits. Cette isle semble être séparée en deux parties, qui ne sont jointes que par un isthme fort étroit, mais qui est de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cignes & des canards sauvages, &c. Les faucons y sont aussi très-communs. * Blaëu, *description de Waigats.*

ISLES DES PERLES, isles de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainsi nommées, à cause de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une est appellée *del Rio*, & l'autre *Tarerequi*, & vingt autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & particulierement des cerfs, des liévres & des lapins. La terre y étoit fertile en mayz, & les arbres odoriférans y croissoient en plusieurs endroits. Les perles que la mer fournissoit étoient admirables pour leur grosseur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire; mais l'avarice des Espagnols n'y a laissé aucunes huîtres à perles, ni aucun gibier. Les insulaires sont tous morts, & ceux qui y demeurent à présent se servent de Négres, ou d'esclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

ISLES DES PRINCES ou ISLES DU PAPE, où ISLES DES PAPAS : les Turcs les nomment *Papasadasi*; & les Grecs, *Papadonisia*, c'est-à-dire, *Isles des Papas* ou *Prêtres.* Elles sont situées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la mer de Marmora, avant que d'entrer dans le détroit de Constantinople, & ne sont éloignées de cette ville que d'environ quatre lieues. Elles sont habitées par des Chrétiens Grecs, & servent de promenade ordinaire aux Européens de Constantinople & de Péra, qui y passent en deux heures de temps. Les janissaires y vont souvent, & s'enyvrent avec liberté. C'est ce qui fait le malheur de ces isles; car ils font tous les désordres que peut causer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guère d'y tuer quelqu'un, parceque le meurtre est très-rigoureusement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces isles, sont des religieux de S. Basile, qui gardent une abstinence continuelle de viande, & qui observent quatre carêmes l'année : mais ils n'empêchent point les voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent; & ils les régalent de très-bon poisson, qu'ils pêchent sans s'éloigner de ces isles. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

ISLE DES SACRIFICES, isle du Mexique, vers la côte de Tlascala, assez proche de la ville de S. Jean d'Ulva. Elle a été ainsi appellée par le capitaine Grialva, parceque lorsqu'il y descendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolés au diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuisses coupées. Les Espagnols y déchargerent leurs marchandises pendant quelque temps; mais cette superstition des insulaires, & quelques spectres qui y paroissoient la nuit, les obligérent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

ISLE ADAM (L') bourg de l'Isle de France, avec titre de baronie & châtellenie, tire son nom d'ADAM, seigneur de l'Isle, qui est nommé avec plusieurs seigneurs & officiers de la couronne, qui signerent l'an 1069, la charte de confirmation que le roi Philippe I, étant à Pontoise, fit de la fondation de l'église de S. Germain, dite depuis S. Martin de Pontoise, & qui fit bâtir ce bourg, appellé depuis de son nom. Il fut pere de PHILIPPE, qui suit.

II. PHILIPPE, seigneur de l'Isle, vivoit en 1092, & fut pere d'ADAM II, qui suit.

III. ADAM II du nom, seigneur de l'Isle, vivoit en 1113, avec *Aledecia*, sa femme, dont il eut ANCEL, qui suit.

IV. ANCEL, seigneur de l'Isle, fonda l'abbaye de Notre-Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mabille* de Bulles sa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, ADAM III, qui suit; *Lancelin*, doyen de l'église de Beauvais, qui fit le voyage d'Outremer; *Adam*; *Manasses*, seigneur de Remérangles, qui épousa *Amilie*, fille de *Robert*, seigneur de Milli; & *Alix* de l'Isle, religieuse à Variville.

V. ADAM III du nom, seigneur de l'Isle, fit trois fois le voyage de la Terre-sainte; augmenta les biens que son pere avoit donnés à l'abbaye du Val, & mourut avant l'an 1190. Il avoit épousé *Adelais* de Trie, dont il eut ANCEL II, qui suit; *Thibaut*, qui épousa *Adeline*; *Adam*, qui fut mariée à *Isabeau*; *Aveline*; & *Mabilie* de l'Isle, alliée à *Hugues* d'Auneuil, chevalier.

VI. ANCEL II du nom, seigneur de l'Isle, confirma les donations faites à l'abbaye de Notre-Dame du Val par son pere & par son aïeul, & y donna quatre septiers de bled & deux muids de vin de rente du meilleur de son clos, pour le pain & le vin de la célébration des messes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épousé 1°. *Ælis* de Beaumont, fille de *Matthieu II* du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, dont il eut un fils, mort jeune : 2°. *Eve* de Garlande, fille d'*Anceau*, seigneur de Tournehan & de Possesse, dont il eut ANCEL III, qui suit; *Manassès*, clerc, vivant en 1233; *Adam*, seigneur de Frouville; PIERRE, qui fit la *branche des seigneurs de* PUYSEUX, *rapportée ci-après*; & *Ælis* de l'Isle, dame de Neufmoutier, enterrée en l'abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL III du nom, fut le premier de sa famille qui prit le surnom de l'*Isle-Adam*, fit le voyage d'Outremer avec Amauri de Montfort, connetable de France, son cousin, & autres princes & grands sei-

gneurs qui se croiserent en 1239, d'où étant de retour il fit son testament en 1251. Il avoit épousé 1°. *Marie* Mauvoisin, fille de *Gui*, seigneur de Rosni, & d'*Alix* de Porrhoët : 2°. *Clémence* de Pomponne. Du premier mariage vinrent JEAN, qui suit; *Adam*, seigneur de Frouville; & ANCEL de l'Isle, qui fit la *branche des seigneurs de* BALAINCOURT, *rapportée ci-après*. Du second mariage sortit ANCEL, qui fit celle *des seigneurs de* BOURRIS, *aussi mentionée ci-après*.

VIII. JEAN, seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épousé *Heloys*, dame de Noërat & de Crapaumenil près Mondidier, morte en 1274, dont il eut ANCEL IV, qui suit; & *Isabelle* de l'Isle, mariée à *Jean*, seigneur de Lusarches & de Joui, d'où vint *Guillemette* de Lusarches, laquelle étant veuve de *Pierre*, dit *Mauclerc*, seigneur de Jaigni, hérita de la terre de l'Isle-Adam, qu'elle vendit en 1364 à Pierre de Villiers, seigneur de Muci, qui fut depuis grand-maître de la maison du roi, en la maison duquel elle est demeurée, jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans celle de Montmorenci.

IX. ANCEL IV du nom, seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épousa *Isabelle* de Moreuil, fille de *Bernard V* du nom, seigneur de Moreuil, & d'*Iolande* de Soissons, dont il eut *Jeanne*, dame de Valmondois, mariée à *Matthieu* de Montmorenci III du nom, seigneur de Marli; *Isabelle*, dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, seigneur de Plannes; & *Guillemette*, dame de l'Isle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant sans enfans de *Robert*, baron d'Ivri, laissa cette terre à *Guillemette* de Lusarches sa cousine.

Seigneurs de Balaincourt et du Plessis de Launai.

VIII. ANCEL de l'Isle, seigneur de Balaincourt & de Nesle, fils-puîné d'ANCEL III du nom, seigneur de l'Isle-Adam, & de *Marie* Mauvoisin-Rosni sa premiere femme, vivoit en 1315. Il avoit épousé *Sédile* de Thorote, veuve de *N.* seigneur de Maule, morte le 15 juillet 1282, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Balaincourt, chancelier de l'église de Rouen, vivant en 1324; *Adam*, doyen, puis évêque d'Evreux, mort le 24 mars 1327; & GASSE, qui suit.

IX. GASSE de l'Isle, seigneur du Plessis de Launai, se trouva en l'ost de Bouvines en 1340, & mourut le 14 septembre 1345, sans laisser de postérité de *Ænor* de Villiers.

Seigneurs de Bourris.

VIII. ANCEL de l'Isle, fils unique d'ANCEL III du nom, seigneur de l'Isle-Adam, & de *Clémence* de Pomponne sa seconde femme, mourut en Aragon le 30 août 1285, où il accompagnoit le roi Philippe *le Hardi*. Il avoit épousé *Isabelle*, dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut JEAN, qui suit; & *Clémence* de l'Isle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. JEAN de l'Isle, seigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épousa *Alix* de Chantemesle, dont il eut JEAN II, qui suit; *Adam*; *Isabelle*; & *Alix* de l'Isle.

X. JEAN de l'Isle II du nom, seigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut pere de JEAN III, qui suit; & de *Jacques* de l'Isle, seigneur de Bourris en partie, & de Verdier-de-Longchamp près Gisors en 1426, lequel fut pere de *Guillemette* de l'Isle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. JEAN de l'Isle III du nom, seigneur de Bourris & de la Londe, fut pere de *Simonne* de l'Isle, dame de Bourris & de la Londe, mariée 1°. à *Charles* de Saint-Sauflieu : 2°. avant l'an 1424, à *Jean* de Hellande.

Seigneurs de Puyseux.

VII. PIERRE de l'Isle, quatriéme fils d'ANCEL II du nom, seigneur de l'Isle, & d'*Eve* de Garlande sa seconde femme, fut seigneur de Puyseux près Pontoise, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* sa femme, ANCEL, qui suit.

VIII. ANCEL de l'Isle, seigneur de Puyseux, laissa d'*Eustache* sa femme, ADAM, qui suit.

IX. ADAM de l'Isle, seigneur de Puyseux, & de Boisemont près Chaumont, épousa 1°. *Jeanne* de Blaru, dame de Soudre, fille de *Pierre*, seigneur de Boisemont : 2°. *Nicolle* de Courcelles. Du premier mariage vint *Idoine* de l'Isle, dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau* de Chantemesle : 3°. à *Thibault* de Moreuil : 3°. à *Eustache* de Ribemont : 4°. à *Pierre* de Senneville, président au parlement. Du second mariage sortirent ANCEL, qui suit; & PHILIPPE de l'Isle, qui fit la *branche des seigneurs de* MARIVAUX, *rapportée ci-après*.

X. ANCEL de l'Isle, seigneur de Puyseux, Vignai, Fleuri, Menonville, Courcelles, &c. premier échanson du roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrete* de Villette, dont il eut CHARLES, qui suit; *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Isabeau* de Moulins, dame de Puyseux, mariée à *Hugues* des Vignes, seigneur de Puyseux à cause d'elle, laquelle mourant sans enfans, fit héritier *Yves* de l'Isle, son cousin; & *Marguerite* de l'Isle, alliée à *Jean* de Seure, seigneur de Gaure.

XI. CHARLES de l'Isle, seigneur de Puyseux, Vignai, &c. mourut avant l'an 1419, sans enfans de *Catherine* de Fontenai, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbri, chevalier Anglois, auquel le roi d'Angleterre fit don des terres de la Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

Seigneurs et marquis de Marivaux.

X. PHILIPPE de l'Isle, seigneur de S. Cyr, de Courcelles & de Boisemont, fils puîné d'ADAM, seigneur de Puyseux, & de *Nicolle* de Courcelles sa seconde femme, épousa *Perronelle* de Traynel, dame de Marivaux, dont il eut *Ancelet*, seigneur de S. Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ses freres en 1415, & ne laissa qu'une fille nommée *Marguerite*; *Jean*; & GASSE de l'Isle, qui suit.

XI. GASSE de l'Isle, seigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, fit son testament en 1465. Il avoit épousé *Catherine* Cousinot, fille de *Guillaume* Cousinot, chancelier du duc d'Orléans, puis président au parlement, & de *Laurence* l'Orféve, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Marivaux, chanoine & archidiacre de Bourges en 1488; autre GUILLAUME, qui suit; YVES de l'Isle, qui fit la *branche des seigneurs d'*ANDRESI, *rapportée ci-après*.

XII. GUILLAUME de l'Isle, seigneur de Marivaux, Mesnil-Téribus, Jagni, Ybouvilliers, Sérifontaine en Beauvoisis, alla en Angleterre en 1454, tenir prison pour *Guillaume* Cousinot son oncle, bailli de Rouen : étoit maître d'hôtel du cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épousé *Marguerite* de Balue, dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean*, seigneur de Bandeville, dont il eut *Charles*, qui se rendit religieux Bénédictin; *Philipe*, qui fut Cordelier; JEAN, qui suit; & *Françoise* de l'Isle, mariée en octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvilliers, seigneur de Frouville, &c.

XIII. JEAN de l'Isle, seigneur de Marivaux, Yvrile-Temple, Traynel, &c. chevalier de l'ordre du roi, son maître d'hôtel, capitaine de Beauvais, bailli de Mantes & de Meullant, lieutenant général au gouvernement de l'Isle de France en 1563, mourut le 22 mars 1572, en sa soixante-douziéme année. Il avoit

épousé 1°. le 22 juin 1519 *Agnès* de Vaux, fille de *Louis*, seigneur de Saintines, & de *Françoise* de Cossart, morte en couches le 7 mars 1531 : 2°. le 5 octobre 1542, *Heléne* d'Aspremont, dame de Trassereux, fille de *Gobert*, seigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Bissipat, dame de Trassereux. Du premier lit vinrent *Claude*, mort jeune; *Georges*, seigneur de Trassereux, tué en une sortie au siége de Thérouenne le 9 mai 1553; *Charlotte*, mariée 1°. à *François* d'Aumale, seigneur de Nancel : 2°. à *Charles* du Plessis, seigneur du Plessis-Biache; & *Jacqueline* de l'Isle, morte en naissant en 1531. Du second lit sortirent *Anceau*, mort jeune; CLAUDE, qui suit; *Jean*, capitaine des gardes-du-corps du roi Henri III, renommé en l'histoire par le fameux duel qui se fit le 2 août 1589, entre lui & le seigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux armées aux portes de Paris. Il avoit épousé *Renée* Tournemine, marquise de Coëtmur, fille de *Jacques*, marquis de Coëtmur, & de *Lucréce* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles; *Louis*, seigneur de Pontillaut, tué portant la cornette blanche de l'armée conduite par le seigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; FRANÇOIS, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere-aîné*; *Antoinette*, & *Genevieve*, mortes jeunes; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvoisin, seigneur d'Achi, gouverneur du Pont-de-l'Arche; *Louise*, religieuse en l'abbaye du Lys; *Hélene*, mariée à *Richard* de Nollent, seigneur de Chaude; & *Agnès* de l'Isle, qui épousa *Robert* de Chelandre, seigneur de Soumazan, gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. CLAUDE de l'Isle, seigneur de Marivaux, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Laon, & lieutenant général de l'Isle de France, mourut le 17 mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épousé *Catherine-Béatrix* du Moustier, dame de Sarragosse en Berri & de Courtempierre, veuve de *Galeas* de Saint-Séverin, dont il eut *Timoléon*, mort jeune; *Hélene*, mariée en janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, seigneur de Cani & de Varennes, morte en 1610; *Renée*, mariée 1°. le 25 novembre 1602 à *François* de Hallencourt, seigneur de Dromesnil & de Conteville : 2°. à *Jacques* de Belloi, seigneur d'Ami; *Margueritte*, dame de Trassereux & de Bléquencourt, alliée le 17 février 1600 à *Jean* de Lamet, seigneur de Bournonville; *Catherine*, qui épousa le 15 février 1607; *Antoine* de Sénicourt, seigneur de Sesseval & de Warmoise; *Léonore*, religieuse à Poissi; & *Claude* de l'Isle, religieuse en l'abbaye de S. Antoine des Champs.

XIV. FRANÇOIS de l'Isle, fils-puîné de JEAN, seigneur de Marivaux, &c. & d'*Hélene* d'Aspremont, dame de Trassereux sa seconde femme, porta la qualité de seigneur de Traynel sous les régnes de Henri III & Henri IV, puis de Marivaux, par acquisition qu'il en fit de ses niéces : fut mestre de camp du régiment de Piémont, puis lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la reine Marie de Médicis, gouverneur de Corbeil, de la Bastille en 1594, de la Capelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens avant l'an 1604, & nommé par le roi chevalier de ses ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il se trouva à la bataille d'Ivri, donnée le 14 mars 1590, où il tua de sa main le commandant général de la cavalerie-légere espagnole, & mourut le 18 août 1611, d'une mort violente, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé par contrat du 10 avril 1595, *Anne* de Balsac, dame de Montagu, fille unique de *Pierre*, seigneur de Montagu, & de *Magdeléne* Ollivier. Elle prit une seconde alliance avec *Louis* Séguier, seigneur de S. Brisson, prévôt de Paris, ayant eu de son premier mariage *Roger*, mort jeune; FRANÇOIS, qui suit; *Henri*, ecclésiastique, qui fut noyé malheureusement à Paris le 28 mai 1652; *Louise*, dame de Vieux-Maison en Brie; *Catherine*; & *Anne* de l'Isle.

XV. FRANÇOIS de l'Isle, marquis de Marivaux, seigneur d'Ybouvilliers, S. Crespin, Traynel, mourut subitement le 28 mai 1666. Il avoit épousé en 1630 *Catherine* Caillebot, fille de *Louis*, seigneur de la Salle, dont il eut *Robert*, mestre de camp de cavalerie, tué au siége de Montmedi à l'âge de 24 ans; *Augustin* de l'Isle, marquis de Marivaux, aussi mestre de camp de cavalerie, tué au combat de Senef en 1674, âgé de 28 ans; *Louis*, seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, sans enfans de *Magdeléne* de Malortie; HARDOUIN, qui suit; *Marguerite*, religieuse à Variville; *Magdeléne*, alliée à *Jean-Louis* Louvet de Murat-Nogaret, marquis de Cauvisson, lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc; & *Marie* de l'Isle, qui épousa le 19 juillet 1663 *David* Gallie, seigneur de Thibouville, bailli de Caux.

XVI HARDOUIN de l'Isle, marquis de Marivaux, &c. lieutenant général des armées du roi, mort le 15 décembre 1709, avoit épousé le 27 mars 1692, *Isabelle* de Guénegaud, fille de *Claude*, trésorier de l'épargne, & de *Catherine* Martel, dont des enfans.

SEIGNEURS ET MARQUIS D'ANDRESI.

XII. YVES de l'Isle, troisiéme fils de GASSE, seigneur de Marivaux, & de *Catherine* Cousinot, fut seigneur d'Andresi & de Puyseux, & épousa en mai 1482 *Jacqueline* du Tertre, dame de Sainte-Marie des Champs, veuve d'*Adrian* de Mortand, dont il eut *Louis*, chanoine de Rouen; BARTHELEMI, qui suit; *Adrienne*, mariée en juillet 1512 à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Guitri & de Berticheres; *Perette*, alliée en décembre 1505 à *Jean*, seigneur de Valliquerville & de Villetartre; & *Françoise* de l'Isle, qui épousa par contrat du 30 juin 1513 *Jean* Scelles, seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMI de l'Isle, seigneur d'Andresi, Puyseux, Artieulles, Bachaumont & Courtemanche, eut en 1542 la conduite de l'arriere-ban de Senlis, qu'il conduisit à Corbie : il fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cause de son grand âge, & mourut avant l'an 1576. Il avoit épousé 1°. en janvier 1521 *Louise* de Harville, fille de *Fiacre*, seigneur de Paloiseau, & de *Renée* de Rouville : 2°. en avril 1560 *Denyse* Haligre, fille de *Claude*, baron de la Brosse, & de *Marie* le Lievre. Du premier mariage vinrent *Jean*, mort jeune; *Louis*, prieur de Conflans; *Yves*; *François*, morts sans alliance; & *Claude* de l'Isle, religieuse à Poissi. Du second lit sortit CLAUDE, qui suit.

XIV. CLAUDE de l'Isle, seigneur d'Andresi, Puyseux, Courtemanche, Sainte-Marie-des-Champs, &c. gentilhomme de la maison du roi, exerça pendant quelque temps la charge de grand-louvetier de France, sous le régne du roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épousé 1°. en mai 1586, *Jeanne* de Fumechon, fille de *Philippe*, seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoise* de Malterre, dame de la Roque-de-Thuit : 2° en octobre 1592 *Antoinette* de la Fontaine, veuve de *Paul* de Bernai, seigneur de Cordonnoi, gouverneur de Mondidier, & fille de *Louis* de la Fontaine, seigneur d'Esches, & de *Catherine* Roussin, dame de Cormeilles. Du premier mariage sortit *Philippe*, seigneur de Puyseux, mort au siége de Montauban à l'âge de 25 ans. Du second mariage vinrent *Claude*, seigneur de Boisemont, mort sans alliance; JOACHIM, qui suit; *Renée*, & *Marie*, mortes sans alliance; *Catherine*, mariée en septembre 1612 à *Charles* Giffart, seigneur d'Hanneucourt; *Antoinette*, religieuse au Trésor; & *Louise* de l'Isle, alliée à *Nicolas* Aubourg, seigneur de Chavanson.

XV. Joachim de l'Isle, marquis d'Andresi, seigneur de Puyseux, Courtemanche, Boisemont, &c. mourut le 7 décembre 1667. Il avoit épousé par contrat du 27 novembre 1623 *Marie* Pellevé, fille de *Jacques*, seigneur de Tourni, & d'*Elizabeth* du Bec, dame de Bourris, morte le 29 juillet 1674, ayant eu pour enfans, *Claude*, marquis d'Andresi, mort sans alliance le 11 juillet 1682; *François*, seigneur de Boisemont, lieutenant de cavalerie, tué en Candie; *Charles*, reçu chevalier de Malte en 1651; *Jean-Louis*, lieutenant de cavalerie, tué en Candie; *Antoine-François*, marquis d'Andresi, capitaine de cavalerie, mort le 23 août 1686, sans alliance; *Isabelle*, mariée à *Robert* de Morainvilliers, seigneur d'Orgeville; *Roberte*, religieuse Ursuline à Gisors; *Marie*, religieuse Ursuline à Lyons la Forêt; *Lucréce*, morte sans alliance le 3 juillet 1705; *Catherine*, mariée à *Jean* Charreton, seigneur de la Terriere, maître d'hôtel du roi, morte le 27 février 1709; & *Françoise* de l'Isle, Carmelite à Pontoise. * *Mémoires domestiques.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers.*

ISLE ADAM (Seigneurs de l') *cherchez* VILLIERS L'ISLE ADAM.

ISLEBE, en latin *Eislebia*, ville de la haute Saxe en Allemagne, dans le comté de Mansfeld, est nommée par les Allemans *Eisleben*, & est assez marchande. Elle a diverses carrieres de pierre noire & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle est située dans une campagne fertile. Les Saxons, qui suivoient le parti du pape Grégoire VII, contre l'empereur Henri IV, s'assemblerent vers l'an 1085 à Islebe, & y élurent Herman, comte de Luxembourg. L'année suivante elle fut prise par l'archevêque de Bremen & par quelques-autres. Frédéric, landgrave de Thuringe, l'assiégea en 1362. Albert, comte de Mansfeld, s'en rendit aussi maître pendant les guerres de la religion, l'an 1542. Cette ville a souffert un grand incendie dans le XVIIe siécle. Islebe est renommée parmi les Protestans, pour avoir été le lieu de la naissance de Martin Luther. * Bertius, *l. 3 comment. Germ.* Cluvier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS : c'est le nom que l'on donne à ceux qui embrasserent les sentimens d'un théologien Luthérien de Saxe, appellé *Jean Agricola*, natif d'Islebe, disciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il se brouilla pour les sentimens; parcequ'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'apôtre S. Paul, touchant la loi judaïque, déclamoit contre la loi & contre la nécessité des bonnes œuvres, d'où ses disciples furent appellés *Antinomiens.* Luther obligea Agricola à se dédire; mais il laissa des disciples, qui soutinrent ses maximes avec chaleur. * Prateol. *de hæresib.* Bayle, *diction. crit.*

ISLEP, *cherchez* SIMON Islep.

ISLINGTON, ville du comté de Midlesex, tout près de Londres, remarquable pour ses eaux minérales, dont les personnes du voisinage se servent utilement. * *Dict. angl.*

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, servante de ce patriarche, naquit l'an 2125 du monde, 1910 ans avant J. C. son pere étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mere d'Isaac, persuada à son mari d'éloigner Ismaël avec sa mere : ce qu'il fit l'an 2138 du monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut consommé, Ismaël se trouva pressé d'une soif si violente, qu'il étoit près de rendre l'esprit. Agar qui ne pouvoit se résoudre à le voir mourir, le mit au pied d'un arbre & se retira désespérée. Un ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir soin de son fils, ce qu'elle fit. Lorsqu'Ismaël fut en âge de se marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, desquels les Arabes, les Agaréniens, les Ismaélites, les Sarasins & quelques-autres nations sont descendus. Mahomet se vante, dans son alcoran, d'être sorti de la famille d'Ismaël, qui mourut âgé de 137 ans, en 2262 du monde, & 1773 avant J. C. * *Genèse*, 16, 17, & *seq.* Joséphe, *l. 1 antiq. jud. c. 11.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

ISMAEL, fils de Nathanias, étoit de la famille royale des princes de Judée. Poussé par Balise, roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonosor laissa gouverneur de Judée, lorsqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un festin, vers l'an 3448 du monde, & 587 avant J. C. * *Jéremie*, *c. 40.* Josephe, *l. 10, antiq. jud. c. 11.* Torniel, *A. C.* 3447, *n. 10.* Salian. Sponde, &c.

ISMAEL, fils de *Phabée* (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilli *Fabius*) fut fait souverain sacrificateur des Juifs par Valerius Gratus, gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar, fils de celui à qui il venoit de succéder. Il fut le soixante-neuviéme grand-sacrificateur depuis Aaron, & le septiéme après la naissance de J. C. * Joséphe, *antiq. l. 18, c. 3.*

ISMAEL, autre fils de *Phabée*, souverain sacrificateur, succéda à Ananias, fils de Nébédée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jérusalem, pour se justifier devant Néron, de quelques accusations que le gouverneur Félix avoit formées contr'eux. Flave-Joséphe entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand secours. Ismaël ne revint plus à Jérusalem, non plus que Chelcias. L'impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la pitié, obtint leur pardon de l'empereur, & les arrêta comme pour ôtages. Joseph, fils de Cabi ou Cabée, fut mis à la place d'Ismaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Joséphe, *antiq. l. 20.* Tirin, *chron. sacr. c. 42.*

ISMAEL *al Adib*, *Ismaël*, surnommé *Adib*, c'est-à-dire, l'*Humaniste* ou le *Philosophe moral*, étoit effectivement un grand philosophe & un excellent médecin. Il vivoit sous le régne de Malek Schah, dans la ville de Hérat, une des quatre capitales du Khorassan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon boucher de son métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graisse encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit soulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ses voisins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque temps après dans une syncope si violente, qu'on le crut mort. Son voisin en ayant eu nouvelle, se transporta chez lui, & se ressouvenant de ce que le médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus temps. Ismaël vint aussitôt au logis du boucher, à qui on avoit déja couvert le visage comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui soulevant seulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des assistans qui ne crût alors, que le médecin l'avoit ressuscité; parceque nul autre que lui ne savoit la cause du symptôme de son malade, & il acquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il passa pour un homme divin. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEI Ismael.

ISMAEL, fils de *Seifaleslam*, étoit roi de l'Yemen ou Arabie heureuse, qui a eu des princes particuliers de la maison des Ajoubites ou Jobites depuis l'an 550, jusqu'à l'an 600 de l'hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir, fils d'Aioub, & par conséquent frere du grand Saladin. Il se vantoit d'être de la maison des

Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui est celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle-là. Il se fit proclamer calife; & comme tel, il portoit à son habit une queue longue de vingt coudées, que quelques-uns appellent la manche des califes. Les seigneurs du pays, las de supporter ses extravagances, le firent tuer par des assassins, & mirent sur le trône à sa place un de ses freres, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaisant pas plus que son frere-aîné, fut empoisonné peu de temps après par leur ordre : de sorte que l'Yemen demeura quelques années sans rois & sans princes, dans une véritable anarchie. Ommar Nasser mere de ces deux derniers princes, s'étoit retirée, après la mort de ses enfans, dans la ville de Zébid, où elle subsistoit des biens qui lui étoient restés de la maison des Jobites, dont elle étoit issue & héritiere, lorsqu'un de ses esclaves lui présenta un homme nommé *Soliman*, fils de Schahinschah, fils d'Omar, prince de la même maison, qui avoit été trouvé à la Mecque, avec une troupe de dervisches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maison de son pere, & s'étoit enrôlé avec une bande de croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrés ou bourdons, qu'ils portoient sur les épaules; & se disoient pélerins, quoiqu'ils ne fussent effectivement que des bandouliers ou voleurs. La princesse Ommar Nasser ne l'eut pas plutôt vu, qu'elle résolut de l'épouser, & de le faire, par ce mariage, roi de l'Yemen. Elle exécuta véritablement ce dessein; mais ce nouveau roi, qui n'avoit été élevé que parmi des misérables, se trouva tellement dépourvu de toutes les qualités nécessaires à un souverain, & par conséquent son état fut si mal gouverné, que ses sujets furent contraints de le déposer, & la reine sa femme de se séparer de lui. L'on dit que Soliman se trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit à son grand-oncle Malek al Adel, roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque secours contre ses sujets révoltés. Mais il fit assez connoître quel il étoit, par la lettre qu'il lui envoya sur ce sujet, & qui commençoit ainsi : *De la part du roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément;* où l'on voit que cet imbécile mettoit son nom avant celui de Dieu. Cette sottise fit que Malek al Adel n'eut aucune considération ni pour sa lettre ni pour sa personne. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ISMAEL, I de ce nom, premier sophi de Perse, fils de Scheik-Haidar, & de la fille d'Usumcassan, rétablit le royaume de Perse en 1499, & vint à bout de ce grand dessein, en se disant descendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'alcoran : ce qui a fait deux sectes parmi les Mahométans, qui se regardent comme hérétiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverses victoires sur ses ennemis, & établi solidement son nouvel empire. Ce prince sollicita souvent les princes chrétiens de joindre leurs armées aux siennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques auteurs assurent qu'Ismaël ne commença de régner qu'en 1505, & mourut en 1528. Il laissa quatre fils. Au reste, Ismaël & ses successeurs ont pris le nom de *Sophi*, non à cause qu'il veut dire *sage* en grec, & qu'il a du rapport avec celui des mages des anciens Perses, mais parceque ce mot, en langue persienne, signifie *laine*, dont les princes faisoient leur turban. * Pierre Bizare, *hist. Pers. l.* 10. Leunclavius, *ant. Turc. l.* 16, *& in pand.* Paul Jove, *l.* 5, *elog.* Jean de Barros. Marmol, &c.

ISMAEL II ou SCHAC ISMAEL, sophi de Perse, succéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la prison pour être mis sur le trône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses freres qu'il fit égorger; mais après un régne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs nommée *Péria*, parcequ'il paroissoit avoir trop d'inclination pour la religion des Turcs, que les Persans considérent comme hérétiques.

☞ ISMAELIENS, que l'on nomme aussi BATHÉNIENS, MELAHEDITES & ASSASSINS, secte des Mahométans, qui commença à paroître & à devenir puissante l'an 483 de l'hégire, 1090 de J. C. Les Ismaéliens étoient des restes des anciens Karmathes. Hassan, fils de Sabah, fut leur fondateur. C'étoit un homme versé dans plusieurs sciences, qui avoit voyagé dans l'Egypte, dans le Khorasan & à Kaschgar. Il étoit ensuite revenu dans la Perse, pour se faire des disciples & des sectateurs : car il est en même temps fondateur d'une dynastie, & auteur d'une religion que les Musulmans ont toujours détestée. Il acheta le château de Roudbar : mais après la mort du sultan Malek Schah, il devint beaucoup plus puissant, & s'empara de plusieurs places considérables, entr'autres du château d'Almout proche Cazvin, bâti par les rois de Dilem. Il en fit son séjour principal. Il fit élever plusieurs de ses sujets dans des endroits secrets & délicieux, où il leur faisoit apprendre plusieurs langues, dans le dessein de les envoyer ensuite en différens endroits, pour assassiner les princes qu'il n'aimoit pas, sans faire aucune distinction de Chrétien ni de Mahométan. Il promettoit à ces jeunes gens, que s'ils exécutoient ses ordres, ils jouiroient après leur mort de plaisirs éternels, & plus délicieux que ceux dont ils avoient joui dans les endroits où ils avoient été élevés. Aussi étoit-il toujours obéi; & il n'étoit pas rare de voir de ces jeunes gens se précipiter du haut des tours au moindre signal de leur maître, lorsqu'en présence des ambassadeurs étrangers, il vouloit donner des preuves de sa puissance & de la fidelité de ses sujets.

La dynastie des Ismaéliens ne subsista que 171 ans; & pendant ce temps elle fut gouvernée par huit princes qui se succédérent. HASSAN, fils de Sabah, fut le premier : il régna trente-cinq ans, & mourut l'an de l'hégire 518, de J. C. 1124. Son successeur fut BOUZROUK, son fils, qui régna quatorze ans, jusqu'à l'an 532 de l'hégire, 1137 de J. C. MOHAMMED, fils de Bouzrouk, régna vingt-quatre ans & huit mois, jusqu'à l'an 557 de l'hégire, 1161 de J. C. Son successeur fut HASSAN DHEKRAT, qui régna quatre ans, & mourut l'an 561 de l'hégire, 1165 de J. C. MOHAMMED, son fils, lui succéda, & régna 46 ans, jusqu'à l'an 606 de l'hégire, 1209 de J. C DGELADEDDIN, son fils, régna après lui, onze ans & six mois, jusqu'à l'an 617 de l'hégire, 1220 de J. C. Il eut pour successeur, son fils ALAEDDIN, qui après avoir régné trente-cinq ans, mourut l'an de l'hégire 653, de J. C. 1255. ROKNEDDIN, son fils, ne régna qu'un an, & fut le dernier prince des Ismaéliens.

Les habitans de Cazvin & du Dgebal, fatigués des courses continuelles que les Ismaéliens faisoient sur leurs terres, en porterent leurs plaintes à Mangou-Khan, qui régnoit pour lors en Tartarie. Mangou ne négligea point cette occasion de s'agrandir. Il chargea Houlagou, son frere, de détruire les Ismaéliens, & de pousser ses conquêtes jusque dans l'empire des califes. Ce fut l'an 653 de l'hégire, de J. C. 1255, qu'Houlagou fit passer le Gihon à ses troupes, & les fit marcher vers les châteaux des Ismaéliens, qui furent rasés. Cette expédition occupa Houlagou pendant deux ans. Rokneddin, poursuivi partout, & abandonné de ses sujets, fut obligé de se remettre à la discrétion du vainqueur, qui l'envoya à Caracorom, où Mangou-Khan le fit égorger avec toute sa famille, l'an 655 de l'hégire, 1257 de J. C. On fit de même à tous ceux qui étoient restés dans leur pays, aux environs de Cazvin.

Dès le temps de leur fondateur Hassan, les Ismaéliens firent un établissement en Syrie. Ils se logerent aux environs de la ville de Tortose, au milieu des

rochers & des montagnes, dans une dixaine de châteaux inaccessibles. Ceux-ci étoient gouvernés par un chef qu'on appelloit le *Vieillard de la montagne*, & qui dépendoit de celui qui étoit en Perse. Ils subsisterent plusieurs années après les Ismaéliens de Perse. Ce ne fut que l'an 671 de l'hégire, 1272 de J. C. que Bibars, sultan d'Egypte, leur enleva leurs châteaux & les détruisit. Les Druses paroissent être des restes de ces sectaires. * M. Deguignes, *histoire générale des Huns*, *tom. I*, *part. I*, *pag.* 341 *& suiv.* Consultez les *Eclaircissemens sur quelques circonstances de l'histoire du Vieux de la montagne*, *prince des assassins*, par M. Lévêque de la Ravalliere, au tome XVI des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*; & au tome XVII des mêmes *mémoires*, une *dissertation sur les Assassins*, *peuple d'Asie*, par M. Falconnet.

ISMENIAS de Thèbes, excellent musicien. On dit qu'il fut fait prisonnier par Athéas, roi des Scythes; qu'il joua de la flute devant lui; & que ce prince se moquant de l'admiration de ses courtisans, dit tout haut, qu'il préféroit le hennissement de son cheval au son de la flute d'Isménias. * Plutarque, *in apopht. &c.* Pline, *l.* 37, *c.* 1.

ISMENIAS, Thèbain, envoyé par la république en ambassade à la cour de Perse, la servit utilement, après avoir évité adroitement une difficulté qui se présenta à son arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût résolu de ne pas deshonorer le nom grec par cette bassesse, il se fit présenter, & en entrant dans la salle où le roi l'attendoit, il laissa tomber sa bague sur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramasser cette bague passa pour un acte d'adoration. Le roi satisfait écouta favorablement Isménias, & il crut ne devoir rien refuser à un homme, qui lui avoit rendu sans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuser, en même temps qu'ils recherchoient son alliance. * Elien, *var. hist. l.* 1, *c.* 21.

ISMENO, petite riviere de l'Achaïe en Gréce, qui baigne la ville de Thèbes, & se décharge dans le golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom, vers le couchant. * Baudrand.

ISNE ou ISNI, ville impériale du cercle de Souabe, dans l'Algow, sur la riviere d'Arg, entre Lindaw & Kempten, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Cette ville ayant prêté à Othon, baron de Walbourg, dont elle dépendoit, la somme de 8000 florins d'or, à condition que, s'il étoit tué à la guerre, elle seroit libre; elle acquit effectivement sa liberté par ce moyen l'an 1385. Isne, dont le gouvernement est protestant, est prise par la plupart des géographes pour l'ancienne ville de Vindélicie nommée *Viana*, laquelle pourtant quelques géographes mettent à Weissenhorn. * Baudrand.

ISO, religieux de S. Gal, mourut en 871. Il a écrit deux livres des miracles de S. Othmar; des gloses sur Prudence, & un lexicon latin recueilli de divers glossaires, qu'on dit être encore dans la bibliothéque de S. Gal. * Konig, *biblioth.*

ISOCRATE, célébre orateur Grec. Voici en partie ce que Photius en dit dans son *Jugement sur les dix orateurs plus célébres de la Gréce*, traduit par M. l'abbé Gédoyn, *Œuvres diverses*, *pag.* 370 *& suiv.* « J'ai lu » les 60 oraisons d'Isocrate; car il y en a autant sous » son nom, quoique Denys d'Halicarnasse en admette » seulement 25, & Cécilius 28. On dit qu'il avoit » composé un traité de rhétorique, & nous savons » qu'il y en a eu un qui portoit son nom : mais d'au» tres croient qu'Isocrate avoit moins d'art que d'e» xercice & de pratique. Il naquit vers la quatre» vingt-sixiéme olympiade, plus jeune que Lysias de » 22 ans, plus vieux de 7 que Platon. Il étoit fils de » Théodore, dont l'état & la fortune étoient médio» cres. Dans son jeune âge, il eut pour maître Prodicus » de Chio, Gorgias de Leuntium, Tisias de Syracuse & » Théraméne le rhéteur. Quand il eut atteint l'âge » d'homme, il ne voulut point se mêler des affaires » de la république : la foiblesse de sa voix, & sa timi» dité naturelle l'en empêcherent. Comme il avoit » perdu une grande partie de son bien dans la guerre » des Athéniens contre les Lacédémoniens, il fit un » plaidoyer, où il prétendoit prouver qu'il ne devoit » pas payer une taxe qu'on exigeoit de lui, pour l'en» tretien des galères, & ce fut le seul plaidoyer qu'il » prononça. Renfermé chez lui, il s'occupoit à écrire » & à philosopher. Il composa l'oraison qui porte le » titre de *Panégyrique*, & plusieurs autres dans le gen» re délibératif, pour exciter les Grecs à la vertu, & » à tous les devoirs d'un bon citoyen; mais peu con» tent du succès, il s'en tint-là. Quelque temps » après, il alla ouvrir une école à Chio, où l'on dit » qu'il eut d'abord tout au plus neuf auditeurs . . . . . » mais dans la suite, il en eut jusqu'à 100. De ce » nombre étoit Timothée, fils de Conon, avec qui il » alla visiter plusieurs villes, d'où il écrivoit aux Athé» niens ces lettres qui ont paru sous le nom de *Timo» thée*; il étoit son secrétaire, & cette fonction lui » valut un talent. On comptoit encore parmi ses au» diteurs Xénophon, fils de Gryllus, Théopompe de » Chio, Ephorus de Cumes, ... Asclépiade, qui de» vint célébre par ses tragédies, Théodecte de Phazé» lis, qui écrivit dans le même genre, Léodamas » d'Athènes, & Lacrite, qui donna des loix aux » Athéniens. On dit qu'Hypéride & Isée furent aussi » du nombre; que Démosthène lui-même songeant » déja à devenir ce qu'il fut depuis, vint trouver » Isocrate, & que, ne pouvant pas lui donner les » mille drachmes (environ 500 liv. tournois) qu'il » prenoit pour enseigner la rhétorique, il lui en offrit » 200, pour apprendre seulement la cinquiéme par» tie de l'art oratoire, à quoi Isocrate répondit que » son art ne se morceloit point, & qu'il ne lui en » laisseroit rien ignorer, s'ils convenoient du prix. Ce » fut en ce temps-là qu'il fit le panégyrique dont j'ai » parlé, pour se défendre de payer une taxe qu'on lui » demandoit..... Il employa, selon quelques-uns, 10 » ans à le composer, & 15 selon d'autres. Il n'est » point écrit à la maniere de Gorgias & de Lysias...... » On pouroit croire que ce qui lui a tant couté, ç'a » été le choix des mots, l'extrême soin de la diction, » l'élégance du style, l'arondissement des périodes, » & la juste proportion de leurs parties; toutes cho» ses, en effet, qui demandent beaucoup de temps; » mais l'invention & la disposition en demandoient » encore davantage...... Isocrate fit son oraison pana» thénaïque un an avant sa mort, d'autres disent qua» tre ans. Pour ses lettres à Philippe, il les écrivit peu » avant de mourir. Il vécut 100 ans, selon quelques» uns, & 98 selon d'autres : ce qui est certain, c'est » qu'ayant appris la défaite des Grecs à Chéronée, il » prit la résolution de mourir, s'abstint de manger » durant quatre jours, & finit ainsi sa vie, ne pou» vant se résoudre à voir la Gréce, pour la quatriéme » fois, dans la servitude. Il avoit amassé un bien assez » considérable, non-seulement en prenant de l'argent » de ceux à qui il se rendoit utile, mais encore plus » par la libéralité de Nicoclés, fils d'Evagoras, & roi » de Chypre, qui lui donna 20 talents pour la belle » oraison qu'il lui avoit adressée, & où il lui donnoit » des conseils excellens. Sa fortune lui suscita des en» vieux, qui le firent nommer trois fois triérarque ou » capitaine de galere. Les deux premieres fois, il s'ex» cusa par le ministere de son fils, alléguant ses infir» mités; mais la troisiéme fois, il fut obligé d'accep» ter cet emploi, où il dépensa une partie de son » bien..... Il fut si affligé de la mort de Socrate, que le » lendemain il parut en habit de deuil..... La beauté » du style d'Isocrate est connue de tout le monde; on

» sait combien il est clair, doux & correct : il a des » graces qui paroissent naturelles, quoique régulier » & châtié jusque dans ses moindres parties. Ce n'est » point un orateur véhément, qui anime son discours » par de fréquentes figures; au contraire, il en est » dénué, & ce défaut le rendoit peu propre aux » exercices contentieux de la tribune & du barreau : » mais ce qui lui est propre & particulier, c'est une » suite d'argumens enchaînés les uns aux autres, qui » le rend infiniment persuasif..... Après sa mort, il » fut porté avec pompe dans la sépulture de sa famille, » & Timothée lui érigea une statue de bronze, où il » fit graver cette inscription : *Timothée, en considéra-* » *tion de l'amitié & de l'hospitalité qui le lioient avec* » *Isocrate, lui a érigé cette statue, ouvrage de Cléocha-* » *rès.* Apharée, son fils adoptif, lui en érigea aussi » une près du temple de Jupiter Olympien ...... avec » cette inscription : *Apharée, fils d'Isocrate, lui a consa-* » *cré ce monument, pour honorer Jupiter, les dieux & la* » *vertu de son pere.* Apharée étoit né d'une amie d'Iso- » crate, appellée *Lagisca*, qu'Isocrate épousa, & qui » avoit trois enfans, du nombre desquels étoit celui- » là. » Quelques critiques, comme Muret & Henri-Etienne ont voulu enlever à notre Isocrate le discours à Démonicus, pour le donner à un autre Isocrate, contemporain de Denys d'Halicarnasse. On peut voir leurs preuves, ou plutôt leurs conjectures, & la solide réfutation qui en a été faite par M. l'abbé Vatry, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome XII des *Mémoires* de cette académie, *pag.* 184 *& suiv.* de la partie historique de ce volume. Il ne nous reste d'Isocrate que 21 discours, que l'on a distribués en quatre classes : la premiere classe contient les discours de morale au nombre de trois; savoir, le Démonique & les deux Nicoclés. Cinq discours dans le genre délibératif forment la deuxiéme classe; ce sont le panégyrique, le discours à Philippe, l'archidame, l'Aréopagitique & le discours pour la paix : la troisiéme classe comprend quatre éloges; savoir, les éloges d'Evagoras, d'Hélene, de Busiris, & le panathénaïque. Enfin, la quatriéme classe renferme huit plaidoyers, qui sont le plataïque, le discours sur l'échange, le discours sur l'attelage, l'æginétique, le trapézitique, le paragraphique, le discours contre l'Ochités & l'amarturos. Le discours contre les Sophistes doit être mis hors de rang, étant le seul de son espéce. Nous avons outre cela neuf lettres, qui portent le nom d'*Isocrate*. A l'égard des écrits qu'Isocrate avoit encore composés, & que nous n'avons plus, *voyez* les recherches que M. l'abbé Vatry a faites sur cela, & qui sont insérées dans les *Mémoires* de l'académie des belles lettres, *tom. XIII*, *pag.* 162 *& suiv.* En 1748 on a donné à Cambridge une nouvelle édition, en un vol. *in*-8° de 14 harangues d'Isocrate, principalement pour l'usage des classes de l'université de cette ville. On y a joint les variantes, & une nouvelle version, avec des remarques.

ISOLA, ville d'Italie avec titre d'évêché, suffragant de Sainte-Séverine. Elle est de la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Velleïus Paterculus l'appelle *Æsulum*, & les autres *Æsula*. * Horace en parle encore, *l. 3 carm. od.* 29.

ISOLA, ville d'Istrie, en latin *Alietum*.

ISOLA, fleuve de Toscane, nommé *Craméra*.

ISOLA, grande isle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie, à quatre lieues de Rome. * Mati, *dict.*

ISOLA d'Albenga, isle de la mer de Gènes, dite *Gallinaire*, &c.

ISOLA (François dell') né à Salins, dans le diocèse de Besançon, en 1613, s'est fait une grande réputation par ses ambassades en diverses cours de l'Europe. Il entra au service de l'empereur en 1639, & il l'a toujours servi depuis avec beaucoup de zèle. Il n'avoit que trente ans lorsque Ferdinand III le fit son résident en Angleterre, où sa prudence & son ardeur pour les intérêts de son maître, firent qu'on le laissa encore quatre ans au-delà du terme qu'on lui avoit d'abord fixé. En 1665 il fut envoyé ambassadeur extraordinaire auprès de Charles II, roi d'Espagne, & il se rendit odieux aux François par plusieurs ouvrages, où il ne leur rendoit aucune justice : tel celui qu'il intitula : *Le bouclier d'état & de justice*, qu'il écrivit contre le traité des droits de la reine sur divers états de la monarchie d'Espagne, qui parut en 1667. C'est le seul de ses ouvrages qu'il ait avoué, quoiqu'il soit certain qu'il en a fait plusieurs autres. On lui attribue entr'autres une satyre, intitulée : *La fausse au verjus*, contre M. Verjus, qui fut dans la suite plénipotentiaire de la France à la paix de Riswick en 1697. L'empereur donna à M. d'Isola le titre de *Baron*, pour le récompenser de ses services. On dit que ce baron fut le principal auteur de la prise de Guillaume, prince de Furstemberg à Cologne, le 14 de février 1674, durant le congrès de pacification. On a du marquis d'Isola des réflexions sur l'état présent des affaires de Lorraine, & sur son invasion par la France : ces réflexions ne sont point imprimées. Le baron dell'Isola a été aussi ambassadeur en Pologne. Il mourut en 1677, peu avant l'ouverture des conférences de Nimégue, auxquelles l'empereur s'étoit proposé de le nommer son plénipotentiaire. Il étoit vif, éloquent, négociateur habile, & savoit tellement jetter l'alarme dans les esprits, qu'il falloit entrer dans les ligues qu'il projettoit, ceux qui avoient le plus de penchant à la neutralité. * Voyez l'*Histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *liv. VI*, *pag.* 361.

ISOLANI (Jacques) cardinal, né à Boulogne, fit un grand progrès dans la jurisprudence civile & canonique; & après avoir perdu sa femme, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Le pape Jean XXIII le fit cardinal l'an 1414, & le laissa son vicaire à Rome, où il fut arrêté prisonnier par les troupes de Ladislas, roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les soins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait gouverneur de Gènes par Philippe-Marie Visconti. Il fut chargé d'autres emplois très-importans, & mourut à Milan le 19 février 1431. On a de lui des conseils & d'autres ouvrages de droit. * Pancirole, *de clar. leg. interp.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Sigonius. Ughel. Auberi, &c.

ISOLANI (Isidore) de Milan, religieux de l'ordre de S. Dominique vers l'an 1520 & 1530, composa divers ouvrages : *De imperio militantis ecclesiæ, lib.* 4. *De regum & principum omnium statutis. De æternitate mundi adversùs Averroëm, l.* 4. *Quæstiones de igne inferni, & de purgatorio, &c.* Le style de cet auteur est bon & sa diction pure. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Léandre Alberti. Alfonse Fernandez, &c.

☞ ISON, écrivain du IXe siécle, fut mis jeune au monastere de S. Gal, où il embrassa la profession monastique. Il y fut chargé d'abord du soin de l'école du cloître, puis de celle qui étoit ouverte aux étrangers. La réputation que se fit le jeune professeur, engagea Rodolphe, duc de Bourgogne, à le demander pour conduire les études des moines de Grandfel ou Grandval. Ison demeura un peu plus de trois ans à Grandfel, & y mourut à la fleur de son âge, en odeur de piété, le 14 de mai 871. Ison avoit apparemment fait une étude particuliere de la médecine; on remarque qu'il avoit une habileté singuliere à guérir presque toutes sortes de maladies. On a de lui une histoire des translations du corps de S. Gal, qu'on trouve dans Surius au 16 de novembre, dans le recueil d'historiens d'Allemagne donné par Goldast, & au tome IV des *AA. Ben.* de dom Mabillon. *

Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tome V*.

ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE, fille de *Léonard* Nogarole de Vérone, dans le XVe siécle, savoit les langues, la philosophie & la théologie. Elle avoit lu les peres avec application, & sur-tout S. Jérôme & S. Augustin, & égaloit, dit-on, en éloquence les plus doctes orateurs de son temps. Cette fille écrivit diverses lettres pleines de savoir; & nous apprenons d'un auteur moderne, qu'il y en avoit 564 manuscrites d'elle dans la bibliothéque de M. de Thou. Elle prononça aussi des harangues devant les papes Nicolas V & Pie II, & sur-tout au sujet de l'assemblée de Mantoue sous celui-ci; exhortant le pape & les princes chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le cardinal Bessarion, qui avoit vu quelques-uns de ses ouvrages, en fut si surpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louis Foscaro, ambassadeur de la république de Venise, très-docte personnage, la visitoit souvent; & ce fut à l'occasion d'une dispute qu'ils eurent ensemble, pour savoir qui avoit le plus griévement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle composa un dialogue plein d'esprit, où elle prend le parti de la premiere femme pour l'honneur de son sexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit souvent, & les savans de son temps la consultoient avec plaisir. Elle mourut âgée de trente-huit ans en 1468, sans avoir voulu se marier. Geneviève Nogarole, sœur d'Isotta, se rendit savante à l'exemple de sa sœur, aussi-bien que plusieurs demoiselles de cette famille. César Capaccio & Joseph Bétusi, Paul Ribéra & François-Augustin de la Chiésa, ont travaillé à leur éloge; aussi-bien que Hilarion de Coste, *aux éloges des dames illustres*. *Voyez* NOGAROLE. * Léandre Alberti. *Voyez* la *Verona illustrata* de M. Maffei, édition *in-fol. pag.* 95 *& suiv.* le Mercure de *septembre* 1741; *les singularités historiques & littéraires* de D. Liron, *pag.* 177. *Remarques sur Isotta*, par M. Saas, dans le tome V des *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigny.

☞ ISOTTA de Rimini, que quelques auteurs ont confondue mal à propos avec Isotta Nogarole, fut maîtresse, & ensuite femme de Sigismond Malatesta, prince de Rimini. Elle mourut en 1469. * *Voyez* les *Remarques sur Isotta* par M. Saas, citées dans l'article précédent.

ISPAHAM, ville capitale de la Perse, dans la province d'Yérack, est située dans une grande plaine, & de tous côtés à trois lieues de distance, est environnée d'une chaîne de montagnes en forme d'amphithéâtre. On dit qu'elle s'appelloit *Sipaham*, & que Tamerlan étant en Perse, la nomma *Ispaham*, en transposant les deux premieres lettres. Les Persans modernes l'écrivent toujours Isfahan, quoiqu'ils prononcent tantôt Isfahan, & tantôt Ispahan. Joseph Barbaro l'appelle *Spaham*; & Contarini, ambassadeur de la république de Venise vers le roi de Perse en 1473, la nomme *Spaam* & *Aspacham*; mais son véritable nom est *Ispaham*. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne ville nommée *Hécatompylos*, parcequ'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, si l'on y comprend ses grands fauxbourgs, qui ont presque autant d'étendue que Paris: de sorte que c'est tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne sont pas trop régulieres. Même la forteresse d'Ispaham, où l'on garde le trésor du roi, qui est derriere le palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défense que de vieilles tours mal flanquées. La riviere de Zenderoud ou Senderut, la sépare par deux bras, dont l'un passe dans le parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux souterrains dans le jardin du sophi. Cette riviere fournit d'eau à toute la ville; & il n'y a guère de maison qui n'ait sa fontaine, quoique les puits fournissent une eau aussi bonne que celle de la riviere. Les maisons sont presque toutes quarrées, & ont la plupart leurs toîts en terrasse, où l'on se promene, & même où l'on couche en été pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne sont élevées que de deux ou trois étages. Les rues sont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meïdan, qui est le grand marché, est le plus beau qui soit dans toute la Perse, & il n'y en a point de semblable en Europe. Sa figure est un quarré long, environné de maisons d'une même hauteur & symmétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui sont dans l'enfoncement des arcades qui régnent tout autour, sont occupées par des banquiers, des orfévres, des lapidaires & d'autres riches marchands. Il y a aussi des maisons pour des traiteurs & des cabaretiers. Cette grande place est environnée de certains arbres toujours verds, dont on coupe les branches: ensorte que l'on voit les boutiques entre les arbres; ce qui fait une belle perspective. Tout autour de la place il y a un ruisseau d'eau vive, qui coule au pied des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'assemblent dans deux grands bassins aux deux coins, pour se perdre dans des conduits sous terre. Chaque métier à son quartier particulier, ou sa rue aux environs du Meïdan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meïdan, il y a deux balcons, où la musique (qui est composée de tymbales, de hautbois & d'une autre sorte d'instrument qu'ils appellent *Kerénei*) se fait entendre tous les soirs au coucher du soleil, ou quand le roi y passe. Cette musique, qui est gouvernée par un kan, est en usage dans toutes les villes de Perse; & l'on dit que c'est Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours observée depuis. Le palais du roi fait face sur le Meïdan, & sa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante piéces de canon, en partie fondues dans le pays, & en partie apportées d'Ormus, lorsque cette ville fut prise sur les Portugais; mais elles sont sans affuts, & couchées sur des poutres; de sorte qu'elles sont hors d'état de servir. Le palais n'est environné que d'une haute muraille, sans défenses. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du roi. Cet appartement s'appelle le *Deka*; & le lieu où le roi donne ordinairement audience aux ambassadeurs des princes étrangers, & où se tient le conseil de la justice, se nomme le *Divan-Chané*. Celui où le sophi régale quelquefois les grands seigneurs de sa cour, est appellé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtés, où le roi se place pour voir les spectacles dans les réjouissances publiques. A l'entrée du palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin au milieu duquel est une chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un azile à tous ceux qui appréhendent la prison, tant pour le civil que pour le criminel; & c'est pour eux un refuge assuré, même contre la colere du roi. Ils y demeurent jusqu'à ce que leurs affaires soient accommodées, ou qu'ils aient obtenu leur grace du prince, pourvu qu'ils aient de quoi vivre. Les meurtriers & les assassins y sont soufferts; mais les Persans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les voleurs s'y retirent, si ce n'est pour fort peu de jours. En 1637 il y avoit un sultan, gouverneur de province, lequel ayant perdu les bonnes graces du roi, & ayant sujet de craindre pour sa vie, s'étoit retiré dans cet azile avec toute sa famille, & y vivoit sous des tentes qu'il avoit fait dresser dans le jardin. De l'autre côté du Meïdan, il y a encore un autre azile dans une mosquée, où plusieurs habitans se sauverent, lorsque Tamerlan châtia la rebellion de cette ville vers l'an 1390,

1390. Ce Tartare leur pardonna, mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que Sach Ismaël fit rebâtir.

On voit dans la ville d'Ispaham quantité de *Metzids* ou mosquées, de *bazards* ou marchés, & de *carvanseras* ou hôtels & magasins publics pour les voyageurs & les marchands. Cette ville est fort marchande; & non-seulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Georgiens & les Juifs, mais aussi les François, les Italiens, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce : de sorte que l'on y trouve les plus belles marchandises de l'Asie & de l'Europe. La monnoie ordinaire de cette ville & de toute la Perse est d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois couvens de religieux, dont l'un est d'Augustins Espagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troisiéme de Capucins François. Le fauxbourg le plus considérable est celui de *Tzulfa*, où il y a douze églises, & plus de trois mille maisons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent sont Chrétiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrétiens Georgiens occupent presque tout le fauxbourg de *Hasenabath*. Les *Kebbers* ou infidéles ont leur demeure dans le fauxbourg de Kébrabath. * Olearius, *voyage de Perse*.

ISRAEL est le nom qui fut donné à Jacob par l'ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom signifie un *prince de Dieu*, c'est-à-dire, un grand prince, ou un homme qui a surmonté Dieu. Ce nom d'*Israël* fut donné à tous les descendans de Jacob, & fut depuis particulier aux dix tribus. * *Genèse*, 32, *v.* 10. *Hist. reg. & Paralipom.*

ISRAEL, nommé depuis *Alp-Arslan*, second sultan de la famille des Selgiucides, *cherchez* ALP-ARSLAN.

☞ ISRAEL (Saint) étoit né au diocèse de Limoges, & reçut une bonne éducation. Il florissoit à la fin du Xe siécle & au commencement du XIe. Il embrassa d'abord l'institut des chanoines de la collégiale de Dorat, dans la basse Marche. Ses belles qualités porterent Aldouin, évêque de Limoges, à l'appeller près de sa personne. Il l'ordonna prêtre, & se déchargea sur lui en partie du gouvernement de son diocèse. Israël devint ensuite prévôt de la collégiale de S. Junien, dont il avoit fait rétablir l'église. Enfin il fut élu grand-chantre de Dorat. Israël remplit cette dignité avec une réputation éclatante de sainteté, soutenue par une vie pénitente, qu'il finit le 22 de décembre 1014. Le P. Labe a inséré au tome II de sa nouvelle bibliothéque des manuscrits, une vie de S. Israël écrite quelques années après sa mort. M. Collin, docteur de Sorbonne, en a composé une autre plus étendue, qui est conservée manuscrite à l'abbaye de l'Esterp. On a de S. Israël une histoire de J. C. en vers & en langue vulgaire, qui est citée dans le nouveau Glossaire de du Cange, où on l'attribue par erreur à un prétendu Isaac, abbé de l'Esterp. M. Blondel, qui a donné dans son recueil de vies des saints, celle de S. Israël, prétend qu'il a mis en cantiques toute l'histoire sainte, depuis la création du monde jusqu'à l'Ascension de notre Seigneur. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tom. VII.*

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé *le Médecin*, est auteur d'un dictionaire syriac traduit en arabe, intitulé *Lexicon*. Il étoit Chrétien, natif de Syrie, & faisoit profession de la médecine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, surnommé l'*Oculiste*, est l'auteur d'un livre intitulé, *Tadhkerat Al Cahhalin*, sur les maladies des yeux & leurs remédes. Cet ouvrage est tiré de Galien, & se trouve dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 962.

ISSA, fils de *Moussa*, petit-fils d'*Aboul Abbas Saffah*, premier calife des Abbassides. Son aïeul l'avoit déclaré successeur d'Abou-Giafar Al Mansor; mais Abou-Giafar n'ayant aucun égard à cette disposition de son frere-aîné, le dégrada, & fit reconnoître son propre fils nommé *Mohadi* pour son légitime successeur, l'an de l'hégire 147, de J. C. 764. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA, fils d'*Isaac*, fils de *Zerâat*, (on le surnomme aussi *Abou* ou *Abu Issa*) est auteur d'un *Mecalat*; ou discours qu'il adresse à quelques uns de ses amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la philosophie, du reproche d'irreligion & d'athéisme. On le trouve dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 792. Il a aussi composé un ouvrage intitulé, *Messail Issa*. Ce sont des questions curieuses sur la philosophie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA *Al Malech Al Dhaher*, sultan de Mardin & d'une grande partie de la Mésopotamie, qui se mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conserver le château de Mardin, place la plus importante de tout le pays. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISSA, fils d'*Issa*, homme très-savant, qui réfuta les astrologues qui avoient prédit un second déluge universel sous le régne de Mohammed Khovarezm-Schah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISSACHAR, patriarche, cinquiéme fils de Jacob & de Lia, né l'an 2281 du monde, & 1754 avant J. C. fut chef d'une des tribus d'Israël, qui s'adonna à l'agriculture, selon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Genèse*, 30, 49. Torniel, *in annal. vet testam.*

ISSALI (Jean) avocat au parlement de Paris, conseiller & secrétaire du roi & de ladite cour, avocat général de son altesse royale, Monsieur, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier siécle ont été plus consommés dans la jurisprudence. Il avoit su par son travail, & la beauté de son génie, y joindre une grande connoissance des lettres humaines, & ces talens ont été relevés par une probité à l'épreuve de tout, & une piété sincére. Il avoit été élevé dès sa plus tendre jeunesse à Port-Royal-des-Champs, où il suivit à la lettre les préceptes, & même les conseils les plus sévéres de la morale évangélique, dans un âge où l'on ne pense guères qu'à suivre le feu & l'impétuosité des passions. Après y avoir passé plusieurs années dans une pénitence très-austere, Dieu le tira de la solitude pour le placer dans des emplois séculiers, où tous ceux qui l'ont connu, ont avoué qu'il a toujours été bon pere, bon mari, bon paroissien, juge intégre, humble, & modéré dans toute sa conduite. Il a été chef du conseil de plusieurs seigneurs du royaume qui l'avoient recherché pour ses lumieres, & qui ne l'ont pas moins estimé pour sa piété & ses autres vertus. C'est à lui à qui le public est redevable de l'édition des vrais plaidoyers de M. le Maistre. Ce célébre avocat les avoit condamnés au feu; mais en ayant été empêché par M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, pour qui il avoit une entiere déférence, il fit au moins ce qu'il put pour les supprimer. On en ramassa néanmoins plusieurs qui furent imprimés sur des copies très-défectueuses, & qu'on ne laissa pas de rechercher avec avidité. Enfin on alloit en faire une troisiéme édition aussi tronquée & aussi imparfaite que les deux autres, lorsqu'au refus de M. le Maistre, qui s'obstinoit à ne vouloir point les publier, on donna le manuscrit original à M. Issali, qui le revit avec exactitude, & qui prit soin de la bonne édition que nous en avons, & qui a été suivie de plusieurs autres conformes à celle-ci. M. Issali mourut à Paris le 30 de juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit doyen des avocats au parlement. Il fut enterré à S. Etienne-du Mont dans sa chapelle, excepté son cœur qui fut porté à Port-Royal-des-Champs qu'il avoit tendrement aimé jusqu'à sa mort. On lit de lui un excellent *Plaidoyé pour messire Henri Arnauld, évêque d'Angers, contre maître Jean Martineau, chanoine & archidiacre de l'é-*

glise d'Angers, & curé de Villevesque, à la page 103 de l'Appendix des *Statuts du diocèse d'Angers*, imprimés par l'ordre & les soins du prélat, à Angers, 1680, *in* 4°. Ce plaidoyé est en faveur de la résidence des curés; & la conduite de M. Arnauld fut autorisée par un *Arrêt de la cour de parlement, du 9 juin 1654*, qui fut rendu dans cette cause, *portant réglement général pour la résidence des curés, nonobstant toutes sortes de priviléges accordés aux chapitres* : cet arrêt se trouve avec le plaidoyé.

ISSEDON, ville de Scythie, *cherchez* ESSEDONS.

ISSEL, le vieux Issel, riviere des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui prend sa source dans le duché de Cléves, & entrant dans le comté de Zutphen, reçoit le nouvel Issel à Doësbourg, & ensuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après se décharge dans le Zuyderzée par deux embouchures. * Baudrand.

ISSEL, le nouvel Issel, en latin *Isala Nova*, *Fossa Drusiana*, grand canal que Drusus, beau-fils de l'empereur Auguste, & frere de Tibere, fit faire. Il a environ trois lieues de long. Il prend ses eaux dans le Rhin, demi-lieue au-dessus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux Issel à Doësbourg. * Baudrand.

ISSEL, le petit Issel, en latin *Isala Minor*, riviere des Provinces-Unies, qui coule dans la seigneurie d'Utrecht, & dans le comté de Hollande, baigne Isselstein, Montfort, Oudewater & Goude, & va se décharger dans la Meuse, à demi-lieue au-dessus de Rotterdam. * Baudrand.

ISSELBOURG, petite ville du cercle de Westphalie, dans le duché de Cléves, sur le vieux Issel, aux confins de l'évêché de Munster, & du comté de Zutphen. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Aliso*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du duché de Westphalie, situé à la source de la riviere d'Alme, & d'autres encore à Alsen, village sur la même riviere & dans l'évêché de Paderborn. * Baudrand.

ISSELMONDE : c'est une petite isle avec une petite ville de même nom. Cette isle est formée par la Meuse, entre Dordrecht & Rotterdam, vis-à-vis de l'embouchure du petit Issel, dont elle a pris son nom. * Baudrand.

ISSELT (Michel d') étoit né à Dockum, dans la Frise occidentale, & fut élevé à Amersfort. Il étoit fils de *Jean* d'Isselt, qui exerçoit la médecine dans cette derniere ville. Il fit sa philosophie à Louvain, dans le collége du Porc, & ensuite il se livra à la théologie. De retour dans sa patrie, il exerça les fonctions ecclésiastiques, & en particulier le ministere de la prédication, jusqu'en l'année 1579, qu'il fut exilé. Il se retira à Nimégue, où il fut fait pasteur de l'église de cette ville. Le prince d'Orange s'en étant emparé, d'Isselt, qui étoit attaché au parti des Espagnols, fut encore obligé de fuir. Il se réfugia à Cologne, où il demeura plusieurs années. Valere-André dit que sa premiere retraite fut à Cologne, & sa seconde à Nimégue. Obligé encore de se retirer de Nimégue, il se retira à Hambourg, où il eut le gouvernement d'une église. Il y mourut le 17 octobre 1597. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en latin; savoir, l'*Histoire de la guerre de Cologne, en quatre livres, depuis l'élection de Gebhard Truchsess, jusqu'au recouvrement de la Westphalie, par Ernest, duc de Baviere;* à Cologne, en 1584 & 1620, *in*-8°. Voici le titre de ce livre qui est rare & curieux : *Michaëlis ab Isselt, de bello Coloniensi libri quatuor. Hoc est, rerum ab electione Gebhardi Truchsesii in archiepiscopum Coloniensem, usque ad recuperatam ab Ernesto, duce Bavariæ ejus successore, Westphaliam, totâ diœcesi gestarum, vera & succincta narratio : Ex ipsis archivis, autographis, fideli que eorum, qui rebus gestis interfuerunt, narratione transcripta, & vivis præcipuorum locorum imaginibus illustrata, cum indice locupletissimo.* On trouve au commencement diverses poësies latines à la louange d'Isselt & de son histoire. L'auteur dit en finissant le quatriéme livre, qu'il avoit eu dessein d'en joindre un cinquiéme, concernant l'histoire du recouvrement de la Westphalie; mais que ce cinquiéme livre n'étoit pas sorti assez tôt des mains de ses amis, à qui il en avoit confié l'examen : que d'ailleurs on lui avoit promis sur cela de nouveaux mémoires, & qu'il espéroit en faire usage dans la suite. Nous ne trouvons pas que ce nouvel écrit ait paru. Les autres ouvrages de Michel d'Isselt, sont : Sermons sur les évangiles des dimanches & des fêtes; à Cologne, en 1594, *in*-8°. L'histoire de son temps, où l'on voit en particulier l'origine & le succès des mouvemens des Pays-Bas, sous Philippe II, roi d'Espagne, depuis 1566, jusqu'en 1586. Cet ouvrage, qui est en latin, parut à Cologne, après la mort de l'auteur, en 1602. *Mercurius Gallo-Belgicus*, sous le nom de ***D. M. Janson*, *de Dockum***; à Cologne : la deuxiéme édition est de 1594. C'est une histoire en six livres, des principaux événemens arrivés en France & aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Pologne & ailleurs, depuis l'an 1588, jusqu'au mois de mars 1594. Valere-André s'explique beaucoup moins clairement sur cet ouvrage, que M. Burman dans son *Trajectum eruditum*. Isselt a traduit aussi de l'italien en latin les sermons de Cornelio Musso, & a écrit la vie de l'auteur; à Cologne, en 1603. *Instructions pour fortifier & secourir les moribonds, surtout ceux qui sont condamnés au dernier supplice*; à Cologne, en 1588, *in*-12. *Les fleurs de Louis de Grenade*, tirées de ses ouvrages, & divisées en huit parties; à Cologne, en 1588 & 1589, *in*-12. Exercice ou méditations pour le matin & le soir; à Cologne, en 1586, 1591. Le guide des pécheurs; à Cologne, en 1586 & 1590. Traité de la fréquente communion; à Cologne, en 1585 & 1591. La vie de J. C. à Cologne, en 1591. De la dévotion, de l'excellence, utilité & néceffité de la priere; à Cologne, en 1598 & 1600. Trois livres de l'eucharistie; à Cologne, en 1592. Quatre livres de l'oraison & de la méditation. Ces derniers ouvrages sont traduits en latin de l'espagnol de Louis de Grenade. *Voyez* le *Trajectum eruditum*, de Gaspar Burman, *pag.* 162 *& suiv.* & la ***Bibliothéque Belgique*** de Valere-André, édition de 1739, *in*-4°, *tom. II*, *pag.* 894.

ISSOIRE, ville de France, dans la basse Auvergne & du diocèse de Clermont, sur la riviere de Couze, qui se jette peu au-dessous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à six lieues de l'une & de l'autre. Il y a une abbaye de Bénédictins, dont l'abbé est seigneur haut-justicier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Issoire, en a fait construire l'hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Exelodunum* ou *Exsoldunum*, ville de France dans le Berri, du diocèse de Bourges, dont elle est éloignée de huit lieues, est située sur la petite riviere de Thélos. Elle est forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des fossés. C'est dans ce château qu'est l'auditoire royal, la maison du roi, & l'abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de S. Benoît. C'est-là aussi que demeurent les officiers de justice & les personnes distinguées. Au-dessous de ce château est la ville basse, occupée par les marchands & par les artisans : elle est fermée de bonnes murailles & de bons fossés. On y trouve outre la paroisse l'église collégiale de S. Cyr, & elle est entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un desquels sont les Cordeliers & les filles de la Visitation; & dans un autre, l'église collégiale de S. Denys, dont l'abbé de Notre-Dame est doyen né. On voit par-là qu'Issoudun est encore une ville considérable, malgré les incendies qu'elle a souf-

ferts en 1135, 1504 & 1651. Auſſi Louis XIV ſe plut-il à lui départir ſes graces, à cauſe de la fidélité & du zèle de ſes habitans dans les troubles excités pendant ſa minorité; & non-ſeulement il l'exempta pluſieurs fois du logement des gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIIIe ſiécle, il la déchargea de payer les uſtenciles. Il y a un bailliage particulier ſous le grand bailli de Berri, dont les appels ſe relévent au parlement de Paris, & au préſidial de Bourges; une élection, & un grenier à ſel. Hugues de Die, légat du pape, aſſembla un concile en 1081, à Iſſoudun, pour régler quelques différends qui regardoient l'abbaye de Bourdieu. * Ives de Chartres, *epiſt.* 180, 204, 268. Robert, &c.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près un golfe de ce nom & du mont Aman. C'eſt près de ce lieu qu'Alexandre *le Grand* défit l'armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en eſt pas éloignée: *cherchez* LAJAZZO.

ISTER, auteur Grec, diſciple de Callimaque, vivoit du temps de Ptolémée *Evergetes*, & laiſſa vers la CXXXVI^e olympiade, & 236 ans avant J. C. divers ouvrages ſouvent allégués par les anciens. Il y a eu un autre ISTER, natif d'Alexandrie, homme très-docte. * *Conſultez* Voſſius, *l.* 4 *de hiſt. Græc. c.* 12.

ISTÆVONS, *Iſtævones*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au ſud des Vindiles, bornés des autres côtés par le Rhin & par la mer. Ils comprenoient les Friſons, les Bructères, les Angrivariens, les Anſibariens, les Chamaves, les Dulchibiniens, les Narſes, les Tubantes, les Marſatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Teucteres, les Juhons & les Matiaques. Ils poſſédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des cercles du haut & du bas Rhin, & de celui de Weſtphalie & des Pays-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Baudrand.

ISTHME, eſpace de terre qui ſépare deux mers, & joint deux terres. Les Iſthmes les plus célébres des deux continens ſont:

L'ISTHME DE LA CHERSONESE TAURIQUE, appellé maintenant *Zucala*: il eſt large de trois milles, & joint à la terre-ferme cette fameuſe preſqu'iſle, nommée aujourd'hui *la petite Tartarie de Crim.*

L'ISTHME DE LA CHERSONESE DE THRACE, joint cette preſqu'iſle à la Thrace, maintenant appellée *Romanie*, & eſt entre le golfe de Laridia & la mer de Marmora. Il eſt fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait conſtruire.

L'ISTHME DE CORINTHE ou DE LA MORÉE, entre le golfe de Corinthe, autrement de Lépante, & le golfe d'Engia, joint la Morée avec l'Achaïe, & le reſte de la Gréce. Les empereurs Jules-Céſar, Caligula & Néron, voulant rendre la navigation de la mer Ionienne dans la mer Ægée ou Archipel, plus courte & moins dangereuſe, entreprirent en vain de percer cet Iſthme: ce qui donna lieu au proverbe, *Iſthmum fodere* (couper l'Iſthme) à l'égard de ceux qui entreprennent au-delà de leurs forces. On y bâtit enſuite un mur, qui fut appellé *Hexamilium*, puis *Hexamili*, parcequ'il étoit long de ſix milles ſuivant la largeur de l'Iſthme. Ce mur fut abattu par Amurat II, & après que les Vénitiens l'eurent relevé & fortifié, Mahomet II le renverſa en 1443.

L'ISTHME D'ERISSO dans le Jamboli, province dans la Macédoine, joint la preſqu'iſle du mont Athos ou *Monte Sancto*, au continent du Jamboli, entre le golfe de *Monte Sancto* ou de *Faſſio*, & le golfe de *Conteſa*. Il n'eſt large que de 12 ſtades. Xerxès le fit autrefois couper.

L'ISTHME DE PANAMA, ou *de Darien*, joint l'Amérique ſeptentrionale à la méridionale, & eſt entre la mer du nord & la mer du ſud: il s'appelle autrement la *Terre-ferme*, & eſt d'environ trente lieues.

L'ISTHME DE SUEZ, joint l'Egypte à la Paleſtine & à l'Arabie Pétrée, entre la mer Méditerranée au ſeptentrion, & la mer Rouge au midi. Il prend ſon nom de la ville de Suez qui eſt ſur le bord de la mer Rouge. Il eſt large de 70 milles arabiques. Pluſieurs ſouverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

ISTHMIENS, jeux de la Gréce, que l'on repréſentoit tous les trois ans, en l'honneur de Mélicerte, qui ſelon la fable, fut changé en dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ces jeux furent ainſi appellés de l'Iſthme de Corinthe, où ils ſe célébroient. Plutarque ſemble mettre de la différence entre les jeux conſacrés à cette divinité, & les Iſthmiens, lorſqu'il dit, que ces derniers furent inſtitués par Théſée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les jeux Iſthmiens ſe célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes aſſemblées de la Gréce, où les héros donnoient des marques de leur courage & de leur adreſſe. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la ſuite on y donna de l'argent aux victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Chron. Paſchal. l.* 6, 21. Fabert, *Agoniſt.* Scholiaſte de Pindare, *ad Iſthmia.* Meurſius, *Græcia feriata.*

ISTHUANFIUS (Nicolas) vice-palatin du royaume de Hongrie, iſſu d'une famille noble, étudia dans ſa jeuneſſe à Padoue & à Boulogne. Il entra enſuite dans le ſervice ſous le comte Nicolas Sérini, fut ſecrétaire dans la chancellerie de Hongrie ſous les empereurs Maximilien II & Rodolphe II, & parvint enfin à être conſeiller de l'empereur, & vice-palatin du royaume de Hongrie. En 1576 il fut envoyé à Bude auprès du vizir, pour redemander les châteaux de Diviniam & de Soſcrock dont les Turcs s'étoient ſaiſis, mais il ne put rien obtenir. Il aſſiſta depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particuliérement au ſiége de Stuhlweiſſemburg en 1594. En 1598, il fut envoyé en Tranſſylvanie avec l'évêque Etienne Weitz & Barthélemi Petz, pour ſe faire rendre hommage au nom de l'empereur Rodolphe II, en conſéquence du traité que l'on avoit fait avec Sigiſmond Bathori. Pendant que ces députés furent en Tranſſylvanie, Sigiſmond Bathori qui ſe repentoit d'avoir conclu ce traité, rentra ſecretement dans la Tranſſylvanie, s'empara de nouveau du gouvernement, & permit aux députés de ſe retirer. On employa depuis Iſthuanfius au traité de paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presburg, pour aſſiſter à l'élection & au couronnement de Matthias, roi de Hongrie; & lorſqu'un ſoir il ſe promenoit à cheval ſur le bord du Danube, il fut frapé d'apoplexie, & eut tout le côté droit paralytique. Il vécut encore quelque temps après cet accident, ayant toujours la liberté de ſon eſprit, & mourut âgé de 80 ans. Sa famille a été éteinte par ſa mort. Il a écrit l'hiſtoire de Hongrie en latin, en trente-quatre livres, depuis l'an 1490, juſqu'en 1612, ou depuis la mort de Matthias Corvin, juſqu'à l'empereur Matthias. Cet ouvrage a été imprimé à Cologne en 1622, *in-fol.* avec l'abrégé de quatre autres livres de la même hiſtoire qu'Iſthuanfius avoit deſſein d'ajouter. *Voyez* ſa vie au commencement de ſon hiſtoire.

ISTICHIA, petite ville de la Morée, ſituée dans le pays des Mainotes, près du golfe de Coron, à deux lieues de Chialifa du côté du midi. Quelques géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Mariana.* * Baudrand.

ISTRE. S. Clément d'Alexandrie fait mention d'un auteur nommé *Iſtre*, qui avoit fait un livre de la colonie des Egyptiens, & un autre de la propriété des combats. Le premier eſt cité par Etienne de *Byzance.*

On croit que c'est celui dont Athenée parle ainsi au *lib. VI Dypnosoph.* « Istre, fils de Ménandre, Istrien, » Cyrenéen & Macédonien, est un historien qui fut es» clave & disciple de Callimaque.» Hermippe, dans le II livre des esclaves qui ont été illustres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres ouvrages. * Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.*

ISTRES, en latin *Astromela*, ancien bourg de la Provence, province de France, sur le bord occidental de la mer du Martégues, près de la fosse Crapone, à deux lieues de Berre, & un peu moins de Ferrieres vers le couchant. * Baudrand.

ISTRIA, *Capo d'Istria*, ville de l'état des Vénitiens, capitale de l'Istrie, située sur une petite isle du golfe de Trieste, & jointe à la Terre-ferme par des ponts-levis. Capo d'Istria, qui a un évêché suffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida*. Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'empereur Justin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'épiscopat du célébre Pierre-Paul Verger, qui étant nonce du pape Paul III en Allemagne, se retira l'an 1548 dans le pays des Grisons, pour y être un simple ministre parmi les prétendus réformés : il emmena avec lui son frere, qui étoit aussi évêque. * Baudrand.

ISTRIE, province d'Italie, que les Allemans nomment *Isterreich*, est renfermée dans l'état de Venise, entre le golfe de Trieste, & celui de Quarner, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes, que les Italiens nomment *Monte della Vena*, & la mer Adriatique : de sorte qu'elle est comme une presqu'isle. Les principales villes sont Capo d'Istria, nommée autrefois *Justinopolis*, Parenzo, Pola, Città Nova, &c. qui sont toutes aux Vénitiens. La maison d'Autriche y a Trieste & Pédena, avec quelques petits bourgs. Le pays, sur-tout le long de la mer, est mal sain; mais il est fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La république de Venise y tient un gouverneur, & en tire un revenu fort considérable. * Pline, *l.* 3, *c.* 18. Strabon, *l.* 3. Léandre Alberti, *descr. Ital.* Magin & Cluvier, *géog.* Manzal, *Istr.*

ISUAGLIES (Pierre) cardinal, *cherchez* SUAGLIES (Pierre di).

ISUREN, est le nom d'une des trois divinités prétendues que les Indiens idolâtres adorent, & ausquelles ils attribuent le gouvernement de tout ce qui existe. Les deux autres sont Brama, qu'ils prennent pour le créateur du monde, & Vistnou. M. de la Croze soupçonne que l'idole Isuren tire son origine d'Egypte, & que c'est l'Osiris des Egyptiens. Les Indiens adorent Isuren sous une figure monstrueuse & obscène, qu'ils exposent dans les temples, & qu'ils portent en procession. La secte des adorateurs d'Isuren est la plus étendue, & divisée en plusieurs autres sectes. * *Voyez* l'histoire du christianisme des Indes, *par M. de la Croze, pag.* 429 *& suiv.*

ISUS, fils de Joram, fut le seiziéme souverain pontife depuis Aaron. Il succéda à son pere dans cette dignité, & la laissa à son fils Axioram. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joarib. * Tirin, *chron. sac. cap.* 42.

I T

ITALICA, ville d'Espagne, fut ainsi nommée, lorsque Scipion l'*Africain* lui donna la forme de cité. Elle devint très-considérable, & fut la patrie des empereurs Trajan & Adrien. Elle fut long-temps du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia*. Elle demanda ensuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Colonies* : ce qui surprit Adrien, parceque les villes municipales étoient préférables à celles d'une colonie. On ne trouve aujourd'hui que des mazures où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut aussi appellée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérés, pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appellée *Sociale*, *Marsique* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome; parcequ'ils avoient choisi cette ville pour être la capitale de leur république. Mais elle ne porta pas long-temps ce nom; & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit son ancien nom de *Corfinium* ou *Corfou*. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica*. * Appian. *in Ibericis.* Aulu-Gelle, *l.* 16. Ludov. Nonnius, *in Hispan. c.* 17. Vell. Patercul. *l.* 2. Diodor. *in excerptis.* Strab. *l.* 5.

ITALIE, région de l'Europe, que l'empire Romain a rendue plus considérable qu'aucune partie du monde, & qui est aujourd'hui soumise à divers princes. Les auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire son nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y sont extrêmement gros, & que les Grecs appelloient Ἰταλοί; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus*, roi des Arcades. Les Grecs la nommerent aussi *Hesperie*, ou à cause de l'étoile du soir, qu'ils appellent Ἕσπερος, & les Latins *Vesper*, parceque ce pays étoit au couchant de la Gréce; ou à cause d'Hesperus qui s'y retira, étant chassé d'Afrique par son frere Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenotrie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce pays; celui d'*Auson*, fils d'Ulysse & de Calypso, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres pris des noms des princes qui ont régné en ce pays, ou des peuples qui y ont été les plus puissans. La situation de l'Italie est si avantageuse, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle soit si fertile. Elle est vers le milieu de la Zone tempérée, entre le 28 dégré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 27 dégré & demi jusqu'au 46 & demi de latitude. Ses bornes sont, au septentrion, les Alpes qui la séparent de l'Allemagne; au levant, la mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la mer inférieure ou de *Toscane*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la riviere de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoye.

Division ancienne et moderne.

L'Italie n'a pas toujours eu une même division, à l'égard des provinces qu'elle contient; & ce partage a changé de temps en temps, selon que les peuples sont venus s'y habituer, ou que les naturels du pays se sont étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois se furent rendu maîtres de cette partie de l'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin jusqu'à la riviere d'Iesi, qui se perd dans le golfe Adriatique, proche la ville d'Ancone, les Romains donnerent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, *Citérieure*, *Cisalpine*, & ajouterent depuis ceux de *Circumpadana* & *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Cisalpine, plusieurs autres peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Istriens, & dans les vallées des Alpes, les Taurins, les Salasses, les Lépontiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une province à part. Au-delà de cette Gaule, on rencontroit au-dessous de l'Apennin, les Etrusques ou Toscans, puis les Umbriens; ensuite les Sabins & Latins, les Æques, les Volsques & Herniques, les Picentes, les Marucins, les Vestins, les Férentins, les Pélignes & les Marses; au milieu du pays, les Samnites, les Campaniens & les Picentins; dans une autre contrée les Apuliens, les Calabrois, les Salentins, les Lucaniens, les Brutiens, & la grande Gréce, partie de ce qu'on appelle *les deux Siciles*. Depuis, l'Italie a été

différemment partagée selon les divers princes qui s'y sont établis. On a autrefois compté onze principales régions, & quinze provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Messapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Ombrie, l'Etrurie, la Gaule Cispadane, la Ligurie, le pays des Vénitiens, l'Istrie & la Gaule Transpadane. On assure que cette division est la même qui fut faite du temps d'Auguste. L'empereur Adrien divisa l'Italie en dix-sept provinces, en y comprenant les isles. La même chose fut observée du temps de Constantin. Il y avoit entre ces provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux armées impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voisines de la ville de Rome. Divers auteurs ont écrit au sujet de ces provinces Suburbicaires. L'Italie étoit divisée en dix-huit parties, sous le régne des Lombards. Ptolémée y a observé quarante-cinq peuples différens, & Strabon huit régions. Léandre Alberti, & d'autres, la divisent en dix neuf contrées.

1. *Æmilia.*	Lombardie deçà le Pô.
2. *Apulia Daunia.*	Puglia Piana.
3. *Brutium*,	Basse Calabre.
4. *Apulia Peucetia*,	Terre de Bari.
5. *Campania*,	Terre de Labour.
6. *Flaminia*,	Romagne.
7. *Forum Julii*,	Frioul.
8. *Gallia Transpadana*,	Lombardie delà le Pô.
9. *Hetruria*,	Toscane.
10. *Istria*,	Istrie.
11. *Latium*,	Campagne de Rome.
12. *Liguria*,	Riviere de Gènes.
13. *Lucania*,	Basilicate.
14. *Magna Græcia*,	Haute Calabre.
15. *Picenum*,	Marche d'Ancone.
16. *Salentinorum Terra*,	Terre d'Otrante.
17. *Samnium*,	Abruzze.
18. *Venetorum Terra*,	Marche Trévisane.
19. *Umbria*,	Duché de Spolete.

☞ L'auteur de la *Géographie moderne* divise l'Italie en trois parties, la septentrionale, celle du milieu & la méridionale. La partie septentrionale, qui répond à peu près à l'ancienne Lombardie, se subdivise en six souverainetés, qui sont les états du roi de Sardaigne, lesquels comprennent la Savoye, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan; la république de Gènes; le duché de Parme; le duché de Modène: les duchés de Milan & de Mantoue qui appartiennent à la maison d'Autriche; enfin la république de Venise La partie du milieu contient l'Etat de l'église ou du pape, le grand duché de Toscane, & quelques petits états qui y sont enclavés, tels que la république de Luques. La partie méridionale ne renferme que le royaume de Naples, qui lorsqu'il est uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle *le royaume des deux Siciles.* * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne, tom. I.*

Du gouvernement et de la religion.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers rois, & depuis fut divisée en quelques républiques, jusqu'à ce qu'on la vit soumise à l'empire romain, dont la gloire l'a rendue si illustre. Les rois de Rome n'avoient qu'un petit pays: les consuls même ne soumirent que peu à peu leurs voisins, & la république ne les vainquit que bien tard. Lorsque cet empire a commencé à décheoir dans le Ve siécle, les Goths, les Lombards, les François, les Normans, les Sarasins, les Allemans & d'autres nations, s'y sont établies à diverses fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres barbares, furent les premiers qui après s'être rendu maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'empereur Justinien chassa la plupart de ces barbares dans le VIe siécle, par les armes de ses généraux Bélisaire & Narsès, & donna commencement à l'exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appellés par Narsès, à ce qu'on croit, se rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Cisalpine, un royaume, qui de leur nom fut appellé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, jusqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce monarque donna des terres très-considérables au saint siége. Avant les Lombards, les Ostrogoths avoient eu un royaume en Italie depuis l'an 493, sous Théodoric, jusqu'en 553, sous Totila. Nous en parlons ailleurs, aussi-bien que des exarques & des rois des Lombards, sous leur titre, & nous donnons une table chronologique, pour marquer la succession de ces princes, aussi-bien que celle des rois de Rome, des empereurs Romains & des papes, sous l'article de ROME. Dans les IXe, X^e^ & XIe siécles, les Sarasins firent des courses en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normans les en chasserent & y resterent. Ensuite les François & les Espagnols y ont gouverné diversement. La religion catholique & romaine est la seule qu'on professe en Italie, où réside le chef de la religion, c'est-à-dire, le pape, souverain pontife, premier évêque de l'église, & vicaire de Jesus-Christ en terre. On n'y souffre point d'hérétiques, mais seulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens font l'office selon les coutumes de leurs pays. Il y a pourtant quelques Protestans dans les vallées de Piémont & des Grisons, & dans les quatre bailliages que les Suisses tiennent au pied des Alpes, vers le lac Majeur & le lac de Lugano. Les villes d'Italie sont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome *la sainte*, Naples *la noble*, Florence *la belle*, Gènes *la superbe*, Milan *la grande*, Ravenne *l'ancienne*, Venise *la riche*, Padoue *la docte*, & Boulogne *la grasse*. Il n'y a point de pays au monde où il y ait tant d'évêchés qu'en Italie, les papes en ayant multiplié le nombre, sur-tout du temps du concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-dessous un dénombrement. Il y a aussi plusieurs universités; comme à Padoue, à Venise, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macérata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

Archevêchés et évêchés d'Italie.

Le saint siége.

Rome, évêché, dont l'évêque est chef de toutes les églises du Christianisme.

Evêchés.

Les six évêchés qu'optent les six plus anciens cardinaux:

Ostie, appartient au doyen du sacré collége: & celui de Véletri, *dans la Campagne de Rome*, y est uni.

Porto, *dans la province du Patrimoine.*

Sabine, *dans la terre de Sabine.*

Palestrine, *dans la Campagne de Rome.*

Frescati, *dans la même province.*

Albano, *dans la même province.*

Les autres évêchés dépendans immédiatement du saint siége sont:

Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Segni, Ferrentino, Alatri, Veroli, Terracina.

Dans le Patrimoine, Népi & Sutri, qui sont unis; Viterbe & Toscanella, unis; Orti & Civita Castellana, unis; Corneto & Monte-Fiascone, unis; Bagnarea, Orvieto, Aquapendente & Castro, unis.

Dans l'Ombrie, Perouse, Spolete, Città di Castello, Città della Pieve, Terni, Narni, Amelia, Todi, Rieti, Foligni, Assise, Nocera, & Arezzo, dans la Toscane.

Dans la marche d'Ancone, Ancone, Lorette & Récanati, unis; Ascoli, Jesi, Ossimo, Camerino & Fano, dans le duché d'Urbin.

ARCHEVÊCHÉ DE PISE, *dans la Toscane.*
Evêchés suffragans.

Dans l'isle de Corse, aux Génois, Aleria, Aiazzo & Sagona.

ARCHEVÊCHÉ DE LUCQUES, érigé en 1726.
Il n'a point de suffragans.

ARCHEVÊCHÉ DE FLORENCE, *en Toscane.*
Evêchés suffragans.

Dans la Toscane, Fiesoli, Pistoïa & Prato, unis; Volterre, exemt; Colle, San-Miniato dal Tedesco, Borgo-San-Sepolcro, Monte Pulciano, exemt; Cortone, exemt.

ARCHEVÊCHÉ DE SIENNE, *en Toscane.*
Evêchés suffragans.

Dans la Toscane, Chiusi, Grosseto, Massa, Pienza, exemt; Mont'Alcino.

ARCHEVÊCHÉ DE FERMO, *dans la marche d'Ancone.*
Evêchés suffragans.

Dans la marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Transone, Montalto, San-Severino.

ARCHEVÊCHÉ D'URBIN, *dans le duché du même nom.*
Evêchés suffragans.

Dans le même duché, Cagli, Fossombrone, Monte-Feltro, Pesaro, Urbanea & Saint-Angelo in Vodo, unis; Senigaglia, Gubio, exemt.

ARCHEVÊCHÉ DE RAVENNE, *dans la Romagne.*
Evêchés suffragans.

Dans la même province, Adria, dont le siége est à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Cesena, Commaccio, Faënza, Imola, Forli, Sarsina.

ARCHEVÊCHÉ DE FERRARE, *érigé en* 1735.
Il n'a point de suffragans.

ARCHEVÊCHÉ DE BOULOGNE, *dans l'Etat ecclésiastique.*
Evêchés suffragans.

Dans le duché de Parme, Parme, Plaisance, Borgo San-Donino.

Dans le duché de Modène, Reggio, Modène.

Dans l'état de Venise, Crême.

ARCHEVÊCHÉ DE GÊNES.
Evêchés suffragans.

Dans l'état de Gènes, Albenga, Noli, Brugneto, Sarsane.

Dans l'isle de Corse, Nébio, Mariana & Accia, unis.

Dans le duché de Milan, Bobbio.

ARCHEVÊCHÉ DE TURIN, *dans le Piémont.*
Evêchés suffragans.

Dans le même pays, Ivrée, Mondovi, Saluffes, exemt; Fossano.

ARCHEVÊCHÉ DE MILAN, *dans le duché de Milan.*
Evêchés suffragans.

Dans le même duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.

Dans l'état de Venise, Bergame, Brescia.

Dans les états du duc de Savoye, Albe, Ast, Verceil.

Dans le Montferrat, Aqui, Casal.

Dans l'état de Gènes, Savone, Ventimiglia.

Dans le Piémont, Pignerol.

ARCHEVÊCHÉ D'AQUILÉE, *dans le Frioul.*
Evêchés suffragans.

Dans l'état de Venise, Padoue, Vicenze, Vérone, Trévise, Cénéda, Belluno, Feltre, Concordia, Capo d'Istria, Città Nuova, Parenzo, Pola.

Dans le domaine de l'empereur, Trente, Trieste, Pedena, Laubach, exemt.

Dans le duché de Milan, Come.

Dans le duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.
Evêchés suffragans.

Dans l'état de Venise, Chiozza, Torcello, Caorle.

Voyez NAPLES, pour les archevêchés & évêchés de ce royaume.

MONTAGNES, RIVIERES, LACS, ISLES DE L'ITALIE.

Les Alpes qui séparent la France, l'Allemagne, & les Suisses de l'Italie, portent divers noms. L'*Apennin* coupe toute l'Italie en long. Le *Monte-Masso* est auprès de Suessa; & entre Bayes & Pouzzole, *Monte-Barbaro.* Entre Naples & Nole, est le fameux *Vesuve*, qu'on appelle dans le pays *Monte di Summa.* Dans la Pouille est le *mont de saint Ange*, ou *Mont Gargan.* Les fleuves d'Italie sont, *le Pô*, nommé par les Grecs *Eridan*, qui traverse le Piémont, le Mantouan, le Montferrat, &c. & se décharge dans la mer Adriatique. Nous pouvons remarquer ensuite *la Doëra* ou *Doria*, la *Sessia*, le *Tezin*, qui traverse le lac Majeur; l'*Adda*, qui passe au milieu du lac de Como; l'*Oglio*, qui se jette dans le lac d'Iseo; & le *Menzo*, qui coupe le lac de Garda. Ces rivieres descendent des Alpes, & se jettent dans le Pô. Le *Tanaro*, la *Trebia*, le *Taro* & le *Teno*, qui sortent de l'Apennin, se jettent aussi dans le même fleuve. L'*Arno* qui traverse la Toscane, passe à Florence & à Pise, & se jette dans la mer. Le *Tibre* passe à Rome, & reçoit le Chiana, le Teverone, le Nera, &c. Il y a encore le *Garigliano*, le *Vulturne*, le *Silaro*, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pied semble pousser la Sicile dans la mer. Cette situation ne la fait considérer qu'en sa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aoste jusqu'à l'extrêmité de la Calabre, où est Reggio, & cet espace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, si ce n'est au pied des Alpes, où l'on lui pouroit donner jusqu'à deux cens quatre-vingts milles. Dans la Toscane est le lac de Thrasiméne, nommé aujourd'hui *di Perugia*, avec le lac Vulsin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome sont le lac Fucin, celui de Fundi, avec le lac Albanus, aujourd'hui *Lago di Castello Gandolphe.* Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, Iseo, Lugano, Gardo, &c. Les principales isles sont celles d'Elbe, de Corse, de Sardaigne, d'Ischia, de Caprée, de Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la maniere de compter les heures.

L'air d'Italie est généralement sain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat ecclésiastique; & la terre est presque par tout si fertile, qu'on semble y être toujours dans le printemps. Elle est aussi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes sortes, sans parler de la chasse & de diverses sortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'est pour cette raison que divers auteurs ont nommé l'Italie *le jardin de l'Europe.* On y trouve des mines de fer, d'alun, de souffre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carrieres de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui servent pour les pompeux édifices, qu'on y éleve de tous côtés, sans parler de quelques pierres précieuses, qu'on trouve dans la Calabre, la Toscane & la Lombardie. Les peuples y sont polis, adroits, prudens & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'état, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur est naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne souvent l'épithéte de poltrons; mais avec ces bonnes qualités, ils en ont de très-mauvaises; car ils sont si vindicatifs, que le desir d'avoir raison d'une injure prétendue est héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils sont soupçonneux, jaloux & formalistes en toutes choses. Ils aiment les titres magnifiques & les noms fameux; & comme ils s'avancent par les bénéfices, ils font grand état du droit canonique. La langue italienne est tirée de l'ancienne langue latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement défigurée. La plus polie est la

toſcane, & on s'en ſert parmi les plus honnêtes gens; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent délicat. C'eſt pour cette raiſon que les Italiens diſent en proverbe: *Lingua toſcana in bocca romana.* Preſque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon; & on a obſervé que les Florentins prononcent leurs paroles du gozier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Génois des lévres. Les Italiens commencent à compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce ſont ces heures que les aſtronomes appellent *Italiques.* Ainſi le nombre de celles de midi hauſſe & baiſſe ſelon les ſaiſons, quoique leur jour civil ou artificiel, qui comprend le jour naturel, ſoit de vingt-quatre heures. Cette façon de compter eſt différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les aſtronomes, c'eſt-à-dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en été, comme en hiver. Plaute inſinue dans le cinquiéme acte de ſon *Pſeudolus*, que les heures d'hiver étoient plus longues que celles d'été: *Ebibere, in horâ unâ. PS. Hiberna addito.*

Génie des Italiens pour les sciences.

Depuis la décadence de l'empire, il ſe forma divers états dans l'Europe, où les nations qui avoient été ſoumiſes à l'empire, ſe firent une langue particuliere pour l'uſage commun des peuples, ne laiſſant pas de conſerver la langue latine pour celui des ſavans. Entre tous ces peuples, les Italiens ont été conſidérés comme les ſucceſſeurs des anciens Romains, pour les lettres & pour les ſciences. En effet, ils ont plus de délicateſſe, & même quelque choſe de plus fin, que la plupart des autres nations. On attribue ces qualités à la bonté du climat, & à la ſubtilité de l'air que reſpirent les Italiens, mais cette raiſon n'eſt pas ſolide; car on ne découvre point cette délicateſſe d'eſprit dans les Italiens qui ont vécu depuis Janus & Saturne, juſqu'aux guerres puniques, commencées l'an de Rome 489, & 265 avant J. C. ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invaſion des Goths en 409 après J. C. juſques au ſiécle de Pétrarque en 1304. Par une raiſon contraire, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'eſprit groſſier, parceque l'air n'y eſt pas ſi ſubtil que dans tout le reſte de l'Italie; & il dit, que quelques-uns comparoient les eſprits de cette province aux rochers ſtériles, & au terroir ingrat de ce pays. Cependant l'abbé Giuſtiniani nous a fait connoître un aſſez grand nombre de beaux eſprits, & de ſavans hommes, nés dans la Ligurie. Les Italiens ſemblent avoir un génie particulier pour la poëſie, pour les antiquités, pour les arts libéraux, pour la juriſprudence & pour la politique; mais leur poëſie a pour l'ordinaire plus de brillant que de ſolidité; & voulant s'élever au-deſſus du commun, ils ſont voir ſouvent peu de juſteſſe d'eſprit & de bons ſens. Pour ce qui regarde la politique, ils ſont exceſſifs en réflexions; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachés à imiter leur Corneille Tacite. Les peuples du nord ſe ſont imaginés que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui conſiſte, ſelon eux, dans une grande lecture, & dans une ſavante critique des auteurs; mais on a vu quantité de ces ſortes de ſavants en Italie, dans le XV[e] ſiécle. Les diverſes leçons de Joſeph Caſtalion d'Ancone, & les ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pouroient égaler ceux des Pays-Bas, s'ils vouloient s'y appliquer. Il eſt difficile de juſtifier les écrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux autres défauts conſidérables. Le premier eſt un certain air de cette vanité romaine, qui leur fait mépriſer toutes les autres nations; ce qui les a rendus odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut eſt le peu de piété que l'on a remarqué dans les ouvrages, qu'ils n'ont point compoſés exprès pour le ſervice, ou pour la défenſe de l'égliſe. Mais il ne faut pas attribuer à toute la nation, ce qui n'eſt propre qu'à quelques-uns; & ce reproche ſe doit appliquer à divers écrivains, qui ont abandonné leur religion & leur patrie, pour aller répandre dans les pays du nord & de l'occident, les impiétés du Photinianiſme, du Déiſme, & même de l'Atéiſme; comme Bernardin Ochin de Sienne; Matthieu Grimaldi, juriſconſulte de Padoue; les deux Socins de Sienne; Jean-Paul Alciat, du Milanez, &c.

Académies d'Italie.

Sous le pontificat d'Urbain VIII, il ſe forma des académies dans preſque toutes les rues de Rome: *Gli Ombroſi, gli Invaghiti, gli Inquieti, gli Animanti, gli Imperfetti, gli Speculanti, gli Amfibi, gli Illuminati, gli Vigilanti* ſont de cette date: tous ces établiſſemens furent auſſitôt diſſipés que formés. Nous parlerons en peu de mots des académies ſuivantes, conformément au mémoire que nous devons à M. Groſley, avocat à Troyes.

Les Humoristes.

Cette académie doit ſon origine à une ſociété de beaux eſprits qui s'aſſembloient d'abord dans la maiſon de Paul Mancini, au commencement du XVII[e] ſiécle.

Les Fantastiques.

Cette académie fut un démembrement de celle des Humoriſtes. Alberto Fabri l'établit en 1625: elle prit pour deviſe un écuſſon nud, avec ces mots, *Quodlibet audendi.* Le Bruni, l'Achillini, le Teſti, le Marini, & les plus beaux eſprits de l'Italie ſe firent honneur d'être de cette académie. Elle fit imprimer en 1637, un recueil des ouvrages qui avoient occupé ſes ſéances depuis ſon établiſſement. Ce recueil eſt dédié au cardinal Céſarini, qui avoit pris cette académie ſous ſa protection; on trouve dans ce recueil un madrigal ſur la deviſe de l'académie.

A Rome, *Gli* Intrecciati.

Cette académie dut ſa naiſſance au docteur Joseph Carpani, profeſſeur en droit au collége de la Sapience; ce docteur l'établit dans ſa maiſon en 1641. Le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante, Pompée Varèſe, depuis archevêque d'Andrinople, & nonce à Veniſe, en fit l'ouverture publique par un diſcours, ſur l'utilité des académies; & les académiciens, pour célébrer le don des langues répandu en ce jour ſur les douze apôtres, lurent différentes compoſitions en hébreu, en ſiriac, en chaldéen, en arabe, en eſclavon, en grec, en latin, en turc, en françois, en eſpagnol, en ruſſe, & en italien. Etienne Cartari, prince de cette académie, fit imprimer en 1672, un recueil des compoſitions lues par les académiciens dans les ſéances publiques & particulieres. Cette académie ſe mit ſous la protection de la Vierge, & prit pour deviſe une haie, avec ces mots, *Munit & ornat.*

A Rome, *Gli* Infecondi.

Cette académie fut établie à Rome, en 1653, par les peres de l'Oratoire du collége de ſainte Marie *in Portico*, en faveur de leurs étudians: ils prirent pour deviſe une neige, qui tombe ſur la terre, avec ce mot *Germinabit.* Elle fut depuis transférée du collége des peres de l'Oratoire à celui des Barnabites de S. Charles de Cattinari. Elle eut pour premier prince le marquis Ginetti, enſuite le duc d'Aquaſparta, qui eut pour ſucceſſeur le duc d'Altems. Le prince Thomas, neveu de Clément IX, ayant ſuccédé au duc d'Altems, la principauté de cette académie eſt devenue

comme héréditaire dans la maison Rospigliosi. Suivant es statuts de cette académie, elle doit tenir une éance publique les troisiémes jeudis de chaque mois, & une extraordinaire le jour de la fête de Notre-Dame des Neiges. Les académiciens lisent dans ces séances, qui sont annoncées au public, par des placards affichés dans les carrefours, des piéces sur des sujets sacrés, moraux, historiques: les sujets de galanterie leur sont interdits.

A Ancone, *Gli* Caliginosi.

Le comte Prosper Bonarelli, dont on peut voir la vie dans les mémoires de l'académie des Gelati de Boulogne, imprimés en 1672, frere du célébre Guidobaldo Bonarelli, auteur de la *Filli di Sciro*, & célébre lui-même par une tragédie *de Soliman*, qui a été long-temps le chef-d'œuvre du tragique italien, établit à Ancone, le 7 janvier 1624, une académie sous ce nom. Il la partagea en trois classes : la premiere de savans ; la deuxiéme de cavaliers ou militaires : la troisiéme d'artistes. Les statuts de cette académie sont renfermés en 16 articles, dont le premier porte que tous les ans, le 7 janvier, l'académie fera célébrer le matin une messe du saint Esprit, & que l'après-dinée sera partagée entre un tournoi ou une course de lances, que tiendront les cavaliers, & une séance publique de l'académie pour les savans. Le septiéme article prescrit les bornes de chacune des trois classes. Les savans, selon le même article, s'occuperont de discours, de dissertations, de poësie, &c. Les cavaliers de l'escrime, de la peinture, des instrumens & de la danse ; & les artistes exécuteront pendant le carnaval des *Opéra*, ou représenteront des comédies. La devise de cette académie est un ours, qui fouille avec le nez une ruche d'abeilles, ornée de laurier, avec ce mot *Acuunt vulnera visum*. Le cardinal François Barberin fut le protecteur de cette académie naissante. Le cardinal Conti, évêque d'Ancone, & depuis pape, la renouvella en 1683, & présida à la séance publique du 24 janvier de cette année, où son neveu Michel-Ange Conti en fut déclaré prince. La plupart des beaux esprits de Rome, & des principales villes d'Italie, se sont fait honneur d'entrer dans cette société. Et le célébre cardinal Jérôme Casanate voulut lui-même inscrire son nom dans les registres des Caliginosi.

A Ancone, *Gli* Argaunoti.

En 1649 il se forma dans la même ville d'Ancone, sous la protection du cardinal Fachinetti, légat de la Marche, une autre société litteraire, sous le nom d'*Argaunoti*. Ils prirent pour devise un vaisseau au milieu d'une tempête, avec ces mots : *Ex virtute salus.*

A Ancone, *Gli* Anhelanti.

Il se forma en 1650, une autre académie sous le nom d'*Anhelanti*. Ils prirent pour devise un cheval barbe, avec ces mots : *Sine calcaribus metam*. Cette académie fut réunie en 1672, à celle des Caliginosi.

A Ancone, *de la* Bettola.

Les plaisirs du carnaval donnerent aux beaux esprits d'Ancone l'idée de former une académie gaie, sous le nom *de la Bettola* ou *de la Taverne*. Ils exécuterent cette idée au carnaval de 1651. Chaque académicien prenoit un nom ou sobriquet, dans le gout de celui de l'académie même, d'Enfariné, d'Enfumé, de Gourmand, de Famélique, & il étoit obligé de traiter, soit en prose, soit en vers, un sujet qui eût rapport à la Taverne. La devise de cette académie étoit un plat rempli d'eau, dans lequel nageoient de petits marmousets de verre, avec ces mots : *Vos quoque*. La sale destinée aux séances publiques, répondoit par ses ornemens à la gravité de cette académie burlesque. Un tonneau & trois barils étoient les siéges préparés pour le président, ses deux assistans & le secrétaire. Sur des planches autour de cette sale, des bouteilles sans ordre portoient des chandelles de suif ; le chancelier de l'académie avec un grand tablier & des mouchettes longues d'une toise, mouchoit les chandelles, faisoit les honneurs de l'académie, & chassoit les chiens.

A la premiere assemblée, le comte Feretti, dans un tonneau, monté sur deux bancs, & élevé en forme de chaire, prononça gravement un discours sur l'ivresse. Le marquis François Tassoni disserta ensuite sur le vin rouge ancien & moderne. Enfin, après la lecture de différentes piéces sur le boudin, sur l'omelette, sur la soupe grasse, sur la saussisse, &c. le commandeur Brizi termina la séance par l'éloge de l'oie en hébreu. Cette académie s'est soutenue jusqu'à l'année 1669.

A Pérouse, *Gli* Insensati.

Cette académie fut établie en 1561 par quatre gentilshommes de Pérouse. Ils lui donnerent pour devise une troupe de grues, qui volent sur une mer avec des pierres dans les pates, qui leur servent de lest, le mot de la devise est : *Vel cum pondere*. Sylvestro di Pietra Santa parle de cette académie & de sa devise en ces termes : *Augustæ Perusiæ academici Insensati grues expresserunt, quæ Pontum transvolaturæ & migraturæ in regionem commodioris cæli, arenam devorant & lapillos falculis gerunt, atque admirabili eo naturæ consilio ad moderatam gravitatem saburrantur. Sic academici eruditionis studio quasi pondere imposito, aut sponte sumpto, facilius ad amœna ac animis utilia feruntur.* On voit dans les anciennes listes de cette académie le nom de Sannazar, du Marini, du Tassi, & de tous les plus beaux génies de l'Italie.

A Pérouse, *Gli* Scossi.

Cette académie fut établie à Pérouse, à peu près dans le même temps que celle des *Insensati*. La devise est un sas ou tamis, avec ces mots : *Excussa nitescit*. C'est la même idée qui a fourni le nom & la devise à l'académie de la Crusca.

A Pérouse, l'Unisona.

Dans la même année 1561, il se forma à Pérouse une troisiéme académie, sous le nom d'*Unisona*. Elle prit pour devise une troupe de cygnes volans, appuyés l'un sur l'autre, avec ces mots : *Alter alterum*. L'académie du dessin, établie dans le même temps à Pérouse, en faveur des peintres, des sculpteurs & des architectes, fut depuis réunie à l'*Unisona*.

A Salo, *Gli* Unanimi.

Une société de gentilshommes établit en 1550 à Salo, sur le lac de Garde, une académie, qui est devenue très-célébre. La devise de cette académie est un essain d'abeilles, avec ces mots : *Idem ardor*. Cette académie embrasse toutes les sciences. Ses statuts sont très-rigoureux, & chaque article porte un châtiment contre ceux qui y contreviennent. Les célébres Sforza & Alexandre Palavicini, se firent un honneur d'être princes de cette académie. Elle étoit, comme toutes les académies d'alors, mi-partie de savans & de *Cavaglieri* ; & les joutes, les tournois, &c. faisoient partie de ses exercices. Au carnaval de 1570, l'académie de Padoue ayant envoyé un cartel à toutes les académies d'Italie, le cavalier Livio Roveglio alla à Padoue, en qualité de champion de l'académie de Salo, & il parut en champ clos, armé de toutes piéces, pour soutenir que cette académie ne le cédoit en rien à celle de Boulogne. En 1581, la ville de Salo lui fit bâtir un palais pour ses exercices. En 1670, elle fut renouvellée par le provéditeur Antoine Zani ; &

& le sénat de Venise confirma ses statuts, & lui accorda de nouveau ses privilèges. Voici les noms de quelques savans les plus illustres de cette académie. Jacques Bonfadio, Silvano Cataneo, Jean-André Ugoni, Lélio Zéchi, Antonio Pasieno, Antoine & Jacques Scaini, Paul Galuzzi, Jacques Rovéglio, professeur en grec, depuis évêque de Feltro, & ami particulier de S. Charles, André Gisoncelli, célèbre dans les guerres de Louis XII, Tite Vespasien Strozzi, Joseph & Ferdinand Salandi, &c.

A Faenza, *Gli* Philoponi.

Le 11 octobre 1612, les savans de Faenza formerent le projet de tenir entr'eux des assemblées réglées, & ces assemblées devinrent peu après une academie, dont les membres se donnerent le nom de *Philoponi* (amis du travail.) Ils prirent pour devise la plante molly, symbole de la science, avec ces mots d'Homere χαλεπὸν εἶναι. La premiere séance publique de cette académie se tint le 25 avril 1613, le cardinal Valenti présidant. Ses statuts méritent d'être rapportés : 1. *Labori ne parcito.* 2. *Virtutem amplexantor.* 3. *Sapere ne arbitrator.* 4. *In dies magis addiscito.* 5. *Sanam doctrinam sectator.* 6. *Aliena invidè ne carpito.* 7. *Meritas laudes unicuique tribuito.* 8. *Seria proponantur.* 9. *Scurrilia interdictave explodontor.* 10. *Faceta & lepida admittontor.* 11. *Verba menti praire ne sinantor.* 12. *Sancita legi & principi ne advorsantor.*

A Crême, *Gli* Sospinti.

L'académie établie à Crême, en 1612, prit pour devise un fleau à battre le bled, avec ces mots : *Simul & vicissim.* Elle dut son établissement aux soins de M. Diedo, alors évêque de Crême, du comte Ferdinand Vimercati San-Severini, & du podestat Pierre Capello. Elle tenoit une séance publique les premiers jeudis du mois. Le clergé régulier ne pouvoit être admis parmi les académiciens, *Per non arrecar loro delle distrationi, col necessitar gli à comporre poeticamente*; enfin la lecture de chaque piéce dans les séances publiques, devoit être coupée par un intermède de musique. Cette académie s'assembla d'abord dans la maison de Pompéo Farra: de-là elle passa au palais Vimercati, & enfin au vieil arsenal, qui lui fut abandonné par le provéditeur général Vénitien. La république de Venise lui assigna une pension considérable sur la ferme du Crémasque. Malgré tous ces motifs d'encouragement, cette académie tombée en décadence, étoit menacée d'une ruine prochaine lorsqu'en 1675, elle fut renouvellée par l'abbé Antoine Ottoboni, neveu du cardinal de ce nom, depuis pape, sous le nom d'*Alexandre VIII.*

Académie de Crémone.

Cette académie est comme celle d'Arles : on n'y est admis que sur des preuves de noblesse. Elle fut établie en 1560, par trois gentilshommes de Crémone, amis des sciences. Les troubles qui agiterent la ville de Crémone au commencement du dix-septiéme siécle, dissipérent cette société littéraire, qui s'étoit soutenue jusqu'alors avec éclat. Les troubles s'étant calmés, quelques savans entreprirent de relever l'académie, & ils prirent le titre de *Palemondi*, du nom de *Palémon*, en l'honneur duquel Thésée avoit institué des jeux publics : mais cet établissement ne se soutint que trois ans. L'ancienne académie reprit ses séances en 1607, dans le palais de S. Antonio, que le sénat de Venise lui donna pour ses exercices. Les académiciens prirent alors le nom d'*Animosi*, & pour devise la massue, les fléches, & le flambeau d'Hercule, attachés à un arbre, avec ces mots : *In casus omnes.* Le zèle de ces *Animosi* ne fut pas à l'épreuve du temps. En 1676, la marquise Giulia Rangoni Ariberta rassembla les débris de cette académie, & en forma une nouvelle, à laquelle elle donna des statuts & pour devise une nacre de perle flottante, avec ces mots : *Ex Unione decus.* Le nom de *Disuniti*, que prirent les nouveaux académiciens étoit une antiphrase de la devise. Francesco Tréchi, le marquis Bartoloméo Ariberti, Francesco Arrisi, Lodovico Zermignasi, Giuseppe Négri, tous célébres par leurs poësies, & plusieurs autres savans, dont les ouvrages sont imprimés, ont brillé en différens temps dans l'académie de Crémone.

A Bresse, *Gli* Erranti.

Cette académie fut établie en 1626 par Silvio Stella, général des Bénédictins du Mont-Cassin. Elle tint ses premieres séances dans la bibliothéque des Bénédictins de cette ville. Elle prit pour devise une lune, avec ces mots : *Errando non errat.* En 1631 elle passa dans la maison du comte Caprioli, & de-là dans un palais magnifique, que le sénat de Venise lui donna pour ses exercices, avec deux sols par livre sur toutes les amendes criminelles. Outre de grands appartemens destinés pour les assemblées des savans, & pour une bibliothéque, & un vaste théâtre pour la musique; il y a dans l'enceinte de ce palais toutes les commodités nécessaires pour faire tous les exercices des armes, soit à couvert, soit à découvert; car l'académie de Bresse, à l'exemple des anciennes académies d'Italie, joint les armes aux lettres. Elle a donné au public en 1632 & 1646 quelques discours, prononcés dans les séances publiques; la plupart au sujet des victoires des Vénitiens sur les Turcs.

A Lucques, *Gli* Obscuri.

Cette académie est une des plus anciennes & des plus célébres de l'Italie; on ignore en quel temps elle a été établie, & les Lucquois la croient aussi ancienne que leur république. Sa devise est un brasier à demi enflammé, avec ces mots : *Corruscant accensi.* Ses statuts sont aussi anciens qu'elle. Elle doit tenir une séance par semaine. Elle embrasse toutes les sciences & tous les beaux arts. Outre les séances publiques qu'elle doit tenir une fois par semaine, elle faisoit autrefois soutenir des thèses, dont elle envoyoit des programmes à toutes les académies d'Italie. Le savant Dempster se trouva à Lucques, un jour que l'académie faisoit soutenir de semblables thèses par un de ses membres : ce champion étoit le célèbre Scipione Ortolini. Dempster, parmi les problêmes proposés, s'attacha à celui-ci : La perfection du gouvernement demande-t-elle que quelques femmes y aient part ? Cette question fut débattue pendant trois après-dînées entieres; & toutes les raisons contre le beau sexe furent proposées avec tant de délicatesse par le répondant, que les principales dames de la ville, que la discussion de ce problême avoit attirées en foule à l'académie, lui témoignerent leur reconnoissance par un présent, auquel elles contribuérent en commun. Dans ces disputes, l'agresseur étoit maître de choisir l'affirmative ou la négative des problêmes proposés. Cette loi n'avoit d'exception que dans la séance du vendredi de la semaine du carnaval, jour que l'académie consacroit au beau sexe, dont elle défendoit le mérite envers & contre tous. On trouve dans les listes des académiciens *Obscuri* les noms des cardinaux Franciotti & Bonvisi, des princes Cibo, des Provenzali, des Bottini, des Nobili, des Guinighi, tous prélats distingués par leur naissance & par leur mérite. Les peres Daniel Bartholi & Hercule Mathioli, célébres Jésuites, Francesco Poggio, Francesco Sbarra, Francesco Lorédani, Francesco Zapata, Domenico Bartoli, Luigi Mansi, & plusieurs autres savans connus par des ouvrages en différens genres.

Il se forma en différens temps à Lucques, sous le nom d'*académie*, différentes sociétés qui ne se soutinrent pas long-temps. Celle des Freddi, en 1640, puis

Pour devise un fourneau de forge, avec ce mot *Candescunt*. Aux sciences que ces émules des *obscuri* avoient embrassées, ils ajouterent des jeux publics qu'ils donnoient eux-mêmes dans le temps du carnaval. L'académie dans des chars de triomphe, jouoit dans les places publiques des comédies, accompagnées de danses & de musique. Cette académie ne se soutint que pendant 12 ans. Celle des ACCESI, formée dans le même temps que la précédente, se proposa le même objet, mais plus en grand. La représentation de l'opéra de Psiché, qu'elle donna pendant le carnaval de 1645 sur le théâtre du palais Borghi, attira à Lucques des curieux de toutes les parties de l'Italie. La musique étoit de la composition de Francesco Sbarra, & les décorations furent exécutées par Paolo Liparelli, c'est tout dire. En 1676, Lucques vit naître une autre académie, sous le nom de PRINCIPIANTI. Elle prit pour devise un fleuve, qui, à sa source, n'est qu'un petit ruisseau, avec ces mots : *Crescit eundo*. Elle entreprit de donner au public des représentations de comédies, dans lesquelles les académiciens étoient auteurs & acteurs. Il ne faut pas se tromper à la ressemblance de ces académies avec une académie de musique. Les premieres n'excluoient ni les sciences, ni les arts, & dans leur plan les comédies & les opéra n'étoient qu'un amusement qu'ils accordoient au gout de la nation italienne, toujours passionée pour la musique & pour les spectacles. Je ne parle point d'une autre académie, qui s'éleva à Lucques en 1680, sous le nom de I RAFREDATI, elle fut aussitôt dissipée que formée. Elle avoit pris pour devise une épée rougie au feu, & à demi plongée dans un vase plein d'eau, avec ces mots : *Hinc perficitur*.

A Forli, *Gli* FILIRGITI.

Cette académie est une des plus anciennes de toute l'Italie : son établissement est antérieur au commencement du XVIe siécle. Elle fut d'abord une société libre de savans, plutôt qu'une académie. Ce ne fut qu'en 1574 qu'elle prit une forme fixe, sous le nom d'*académie de Filirgiti*, ou amis du travail, & pour devise un essain d'abeilles, avec ces mots : *Nusquam mora*. Depuis, renouvellée en 1652, elle conserva ses anciennes loix ou statuts, qui sont partagés en 12 tables, sous différens titres. Ces statuts sont fort rigoureux : on en peut juger par ceux-ci, qui sont renfermés dans la douziéme table : *Princeps & cæteri magistratus, confectis muneribus, academiæ judicio stante, negligentia & curæ omissæ illis objiciontor. Ubi opus fuerit mulctantor. Academicus qui leges fregerit, monitusque parere, aut mulctatus solvere neglexerit, ab academiâ dejicitor.** *Histoire de l'académie* di Forli, *stampate* 1663, *sotto principato del caval.* Sigismondo Marchesano.

En 1686, l'académie de Forli ajouta à ses statuts, que parmi les académiciens on en choisiroit un tous les ans, qui seroit chargé de faire trois fois par semaine une leçon publique sur la poétique d'Aristote ; un autre pour faire de semblables leçons sur la langue italienne ; enfin que deux autres académiciens tiendroient une espéce de conférence en public, sur les sonnets de Pétrarque ; avec liberté à tous les académiciens de proposer des objections, & de disputer contre leurs freres, sur les sujets qui feroient la nature de ces leçons ou conférences publiques.

C'est sans doute à son ancienne académie que la ville de Forli doit le grand nombre de savans qui l'ont illustrée depuis tant de siécles. Parmi ces savans les plus célébres sont *Cecco di Rossi*, contemporain, ami, & presque rival de Pétrarque ; *Nerio Morandi*, poëte, jurisconsulte & guerrier, ami intime de Pétrarque & secrétaire de l'empereur Charles IV ; *Jacques Alégretti*, aussi célébre par ses poësies que par ses ouvrages sur la physique ; *Fra Girolamo*, compté parmi les illustres de l'ordre de S. Dominique ; *Jacopo Torrentio*, professeur en grec dans l'université de Padoue, connu par ses savans commentaires sur Térence ; le cardinal *Stephano Nardini*, qui, après avoir été pendant sa vie protecteur des lettres & des savans, par son testament, a fondé à Rome le collége de son nom, en faveur de la jeunesse de Forli ; *Fausto Anderlini* ou *Andrelini*, poëte latin ; il fut appellé en France par Louis XII, qui lui assigna une pension avec le titre de professeur en poétique, après lui avoir donné de sa main la *Laurea poëtica* ; *Francesco Berti*, disciple de Pomponius Létus, qui le surnomma *Codrus*. L'empereur Maximilien se l'attacha par les titres de poëte & de comte Palatin, qu'il lui accorda ; *Paolo Guerini*, connu par ses poësies & par l'histoire de Forli, qu'il a écrite depuis 1370 jusqu'en 1464 ; *Girolamo Mascher*, géometre & physicien, ambassadeur pour la république de Venise, auprès du roi de Hongrie ; *Brunoro de Famosi Zampechi*, Bernardo *Bevilaqua*, Livie *Sordi*, Andrea *Mangelli*, Giospeppe *Teodoli*, Giorgio *Gualberti*, Paolo *Bonoli*, Giuliano *Bezzi*, Gasparo *Mazzoni*, Geremia *Fuzzi*, Battista *Zampa*, Cesaro *Albizzini*, tous connus par des poésies en différens genres imprimées ; Alessandro *Monsignani*, Fabritio *Padouani*, Girolamo *Mercuriale*, Andrea *Fachinetti*, Marc-Antonio *Mambelli*, Antonio *Rondoni*, Mercurial & Clément *Merlini*, Antonio *Merenda*, Angelo *Soriani*, & plusieurs autres célébres orateurs, grammairiens, littérateurs & jurisconsultes, dont les ouvrages sont imprimés.

En 1652, la ville de Forli assigna à son académie lors de son renouvellement, un palais pour ses exercices publics & particuliers ; & l'académie par reconnoissance, s'engagea à tenir tous les ans dans les derniers jours du carnaval une séance publique, qui ne seroit destinée qu'à des matieres de galanterie, & à laquelle les dames seroient invitées par députation solemnelle.

A Parme, *Gli* SCHETTI.

Sous les auspices de Ramire II, duc de Parme & de Plaisance, les étudians du collége de Parme ouvrirent solemnellement une académie le 2 février 1672. Cette académie est composée de 20 jeunes gentilshommes ; sa devise est un essain d'abeilles, qui voltige dans un parterre rempli de lis, avec ces mots : *Vobis atque aliis*. Cette premier séance fut ouverte par deux discours, prononcés par le marquis Visconti, & le comte Crivelli.

A Imola, *Gli* INDUSTRIOSI.

Il se forma en 1656 une académie à Imola, ville de la Romagne. Orasio Céroni & Jean-Baptiste Riciardi, célébre dramatique Italien, & le comte Donghi, évêque d'Imola, furent les promoteurs de cet établissement. Ils donnerent à cette académie le nom de *Industriosi*, & pour devise un métier de tisserand, avec ces mots : *Dum agitatur agit*.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ITALIE.

Consultez Sallufte ; Jules-César ; Velleïus Paterculus ; Tite-Live ; Florus ; Denys d'Halicarnasse ; Polybe ; Plutarque ; Dion Cassius ; Appien ; Hérodien ; Procope ; Zozime ; Xiphilin ; Justin ; Valere Maxime ; Solin ; Cornelius Népos ; Tacite ; Aurelius Victor ; Spartien ; Jules Capitolin ; Lampridius ; Vopiscus ; Sextus Rufus ; Eutrope ; Ammien Marcellin ; Paul Diacre ; Cassiodore ; Jornandés ; Orose ; Batiste Egnace ; Blondus ; Sigonius ; S. Antonin ; Villani ; Rosin ; Contareno ; Volaterran ; Guichardin ; Paul Jove ; Coëffeteau ; l'Abbate Téforo ; Baronius ; Sponde ; Bzovius ; Rainaldi ; Daviti ; Strabon ; Pline ; Ptolémée ; Pomponius Méla ; Etienne de Byzance ; Bullinger ; Marius Niger ; Léandre Alberti ; Laurent Corvin ; Munster ; Mercator ; Zurita ; Ortélius ; Laurent d'A-

gnania; Botéro; Mérula; Magin; Cluvier; Ferrari; Sanson; Briet; Du Val; divers voyages & descriptions d'Italie; aussi bien que les poëtes Virgile; Lucain; Ovide, &c. Nous devons ajouter que plusieurs villes d'Italie, & presque tous les états ont leurs historiens, que nous citons en parlant de ces états & de ces villes. Le P. Rapin, *instruction pour l'histoire;* le cardinal Bembo; Kempius, *biblioth. angl.* Baillet, *jugemens des savans, tom. I.*

ITALUS, ancien roi, qui donna son nom à l'Italie, si nous en devons croire le témoignage des poëtes.

☞ ITANCESTER ou ITHANCESTER, ancienne ville d'Angleterre au comté d'Essex. Cambden qui en fait mention, croit que ç'a été la ville d'*Othona*, où les notices de l'empire, *sect.* 52, mettent un commandant & une garnison: *Præpositus numeri Fortensium Othonæ.* Cette Othona étoit du département du comte qui commandoit le rivage Saxon dans la Bretagne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ITAPOA, bourg & colonie des Espagnols, dans le Paraguai, contrée de l'Amérique méridionale, sur la riviere de Parana, dans la province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg l'Incarnation. * Baudrand.

ITELWOLF *de Lapide*, ou de STEIN, chevalier, d'une noble famille d'Allemagne, ne se distingua pas moins dans le XVe siécle, & au commencement du XVIe, par son amour pour les lettres, que par sa valeur, & les services qu'il rendit à plusieurs princes. Il avoit appris le latin, & étudié les belles lettres en Italie, en particulier sous Philippe Béroalde. Il s'appliqua ensuite à l'étude du grec; mais il y étoit encore peu avancé lorsqu'il fut rappellé dans sa patrie. On le destinoit, à ce qu'il paroît, à de grands emplois: & dans son élévation, il ne se servit de son crédit & de ses biens que pour favoriser les lettres, & ceux qui les cultivoient. Ulric de Hutten, qui a fait son éloge, dit qu'il lui fut à lui-même d'une grande utilité, & qu'Itelwolf le dirigea dans ses études, & lui procura des connoissances qui lui furent avantageuses. Aussi furent-ils toujours liés d'une étroite amitié. Tous les savans avoient chez lui une entrée libre; il les recevoit avec bonté; il s'informoit de ce qu'ils faisoient, & leur donnoit souvent des avis très-utiles. Il les secouroit aussi dans leurs besoins, & leur procuroit des emplois. Quoique lui-même très-appliqué à l'étude, il ne se trouvoit jamais importuné de la visite d'un homme de lettres, & à quelque heure que ce fût, il étoit affable envers tous. Il fut lui-même aimé & recherché de plusieurs princes, & en particulier de l'empereur Maximilien. Comme il étoit infatigable au travail, qu'il avoit un génie vaste, beaucoup de pénétration & de solidité, on lui confia plusieurs affaires épineuses, qui eurent toujours entre ses mains un succès heureux. Les médecins voyant la délicatesse de son tempérament, & la foiblesse de sa santé, lui conseilloient beaucoup moins d'application; il sentoit lui-même qu'elle lui nuisoit; mais son ardeur à rendre service l'emportoit toujours. On le trouvoit toujours occupé ou des affaires des princes, ou livré à la lecture des anciens, sur-tout de Tite-Live, de Virgile, & de Lucain. Il aimoit la poësie: & le commerce des savans, soit dans la conversation, soit dans leurs lettres. Il leur répondoit exactement, avec autant de politesse que de bonté, & Hutten qui conservoit plusieurs de ses lettres, assure qu'elles faisoient honneur à son esprit & à son style. Il préféroit aux poëtes de son temps, qui écrivoient en Allemagne, Eobanus Hessus. Il faisoit une estime particuliere d'Erasme, & il le regardoit comme le restaurateur des lettres. Itelwolf mourut de la pierre, âgé de près de 50 ans, l'an 1515. Sa mort arriva à Mayence, où il s'étoit retiré, pour vaquer plus librement à l'étude. On lit avec plaisir le portrait qu'Hutten en fait dans son écrit intitulé: *Deploratio obitus doctissimi equitis Itelwolfi de Lapide, seu de Stein*, écrit en forme de lettre, & daté de Mayence, les ides de juin 1515. Ce petit ouvrage imprimé dès 1519, *in*-4°, dans un recueil de piéces devenu très-rare, sur la mort de Jean de Hutten, a été réimprimé en 1735, à Coburg, *in*-4°, dans un recueil publié par Jean-Gérard Meuschen, intitulé: *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum restitutæ.*

ITERII, *cherchez* ITIER.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron, grand-prêtre. La dignité du souverain sacerdoce des Juifs demeura dans sa famille jusqu'à la cinquiéme génération, & Héli descendoit de lui. * *Exode*, 28, 38. *Lévitique*, 10, &c.

ITHAQUE, isle de la mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isola Compare*, ou *di Val di Compare*; & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Piachi* ou *Théachi.* Elle est aussi appellée *Néricia*, par Denys l'*Africain.* Cette isle a été connue de Strabon, de Pline, de Ptolémée, & célébre dans Homere par la naissance d'Ulysse.

ITHATIUS, *cherchez* IDACIUS.

ITHOBAL I, prêtre d'Astarthe, s'empara du royaume de Tyr, après la mort du roi Phéles, l'an 936 avant J. C. Sous son régne, il y eut une grande sécheresse, qui arriva du temps du roi Achab. Jézabel étoit fille de cet Ithobal, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Osa en Afrique. Il régna trente-deux ans, & eut pour successeur Badezorus. * I. *Reg. c.* 17. Joséphe, *antiq. l.* 8; *l.* 1 *cont. Appion.* Du Pin, *bibl. univers. des histor. prof.*

ITHOBAL II, roi de Tyr, régna du temps de Nabuchodonosor, roi de Babylone. Il fut le dernier roi des Tyriens; car Nabuchodonosor étant venu avec une armée en Syrie, assiégea la ville de Tyr la septiéme année de son régne, 409 ans avant J. C. la prit de force, & ruina entierement l'ancienne ville. Les Tyriens se retirerent dans l'isle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernés par des rois venus de Babylone, ou par des prêtres. La destruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, *c.* 28. * *Annal. Phænicior. apud Joseph. cont. Appion.* Du Pin, *bibl. univers. des histor. prof.*

ITHOME, ville de la Phtiotide. Il y a une autre ville de même nom dans la Messenie, que les Lacédémoniens prirent après un siége de dix ans, la premiere année de la XIVe olympiade. Elle avoit une forteresse sur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troisiéme ville de ce nom dans la Thessalie. * *Catalecta Homeri.* Thucydid. *l.* 1. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 8. Steph. *de urbibus.*

ITIER ou ITERII (Pierre) cardinal, évêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célébres jurisconsultes de son temps. Après avoir été élevé à l'évêché d'Acqs, il fut créé cardinal par Innocent VI le 17 septembre 1361, & évêque d'Albe par Urbain V. Il mourut à Avignon le 19 mai 1367, & est enterré dans l'église des Dominicains, où l'on voit son épitaphe, qui lui donne le titre d'excellent docteur en droit, *Doctor legum egregius.* * Onuphre & Bosquet, *in Innoc. IV.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chêne & Auberi, *histoire des cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

ITO (Mancie) prince de la maison des rois de Fiunga, nommé ambassadeur du roi de Bango, son grand-oncle maternel, auprès du pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt remis au roi de Bango, fils & successeur de celui qui l'avoit envoyé, les présens du pape, qu'il se fit Jésuite avec son frere. Il

mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *hist. du Japon, tom. II & III.*

ITON, petite riviere de France qui coule dans la Normandie, a sa source dans le Perche, dans la paroisse de Rouxon. Elle se divise dans la paroisse de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la riviere d'Aure au-dessus de Verneuil, & l'autre passe à Breteuil, Condé, Damville, Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la riviere d'Eure à Aquigni, entre Heudreville & Louviers.

ITRI, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de-là les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrhæ* ou *Mamurrharum urbs.* * Baudrand.

ITTE, fille de Frédéric, seigneur de Bar, premier duc de la Mosellane ou haute Lorraine, & de *Béatrix*, fille de *Hugues* le Blanc, & sœur de Hugues *Capet*, roi de France, épousa *Ratboton*, comte d'Altembourg, & fut mere de *Vernier I*, comte de Habsbourg, pere d'*Othon II* de Habsbourg; & d'une autre Itte, femme de *Rodolphe*, comte de Thierstein en Suisse, tige de la maison d'Autriche. Itte, épouse de Ratboton, mourut le 23 juillet 1026, & fut enterrée à Muri.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le landgraviat de Hesse-Cassel sur la riviere d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldek, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une seigneurie assez étendue, dont les landgraves de Hesse-Cassel sont en possession depuis l'an 1361. * Baudrand.

ITTIGIUS (Thomas) fils de *Jean* Ittigius, docteur en philosophie & en médecine, & professeur en physique à Leipsick. Thomas, après avoir fait ses études à Leipsick, à Rostock & à Strasbourg, fut reçu pour assesseur dans la faculté de philosophie dans la premiere de ces villes, & publia un traité sur les incendies des montagnes. Il exerça ensuite la charge de ministre dans diverses églises de la même ville. En 1686, il fut fait archidiacre & reçut ses licences dans la faculté de théologie. En 1697, il fut fait professeur extraordinaire dans la même faculté, & professeur ordinaire l'année suivante. Il travailla aux actes de Leipsick pendant quelque temps, conjointement avec les autres savans qui publient cet ouvrage. Il a eu plusieurs autres emplois, entr'autres celui de surintendant du diocèse de Leipsick. On a de lui : *Dissertatio de hæresiarchis ævi apostolici eique proximi. Appendix de hæresiarchis. Prolegomena ad Josephi opera. Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina. Historia synodorum nationalium in Gallia à reformatis habitarum. Liber de bibliothecis & catenis patrum. Exercitationes theologicæ. Historiæ ecclesiasticæ primi & secundi sæculi selecta capita.* Une partie de ce dernier ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, arrivée le 7 avril 1710. Il étoit âgé de plus de soixante-six ans.

Thomas Ittigius avoit un frere nommé *Godefroi-Nicolas* : il étoit docteur en droit & professeur dans la même faculté à Leipsick, & mourut vingt jours après son frere. * *Actes de Leipsick*, 1710, *pag.* 221.

ITURÉE, que Guillaume de Tyr nomme *Bacar*, petit pays de la Palestine, au-delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Ituréens faisoient un peuple mêlé dans les tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adresse à se servir de l'arc. *Voyez* S. Jérôme, *in locis Hebraïcis* ; & les interprétes sur le chapitre XXV de la Genèse, où il est parlé de *Jetur* leur fondateur.

ITYS ou ITYLE, fils de Thérée, roi de Thrace, & de Progné, fut massacré par sa propre mere, qui le fit manger à son mari, pour se venger de ce qu'il avoit violé sa sœur Philoméle. * Ovide, *metam. l.* 6, *fab.* 7.

JU

JUAMI, ville de l'isle de Niphon en Asie, capitale d'un royaume qui porte son nom, & située sur la côte occidentale du Jamaisoit ou Jamaistero. * Baudrand.

JUAN D'AUTRICHE (Dom) fils *naturel* de l'empereur Charles-*Quint*, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les auteurs parlent diversement de sa naissance. On a cru qu'une princesse étoit sa mere; & quelques-uns même ont prétendu que cette princesse étoit Marie, reine de Hongrie, propre sœur de l'empereur. Au moins est-il sûr que ce fut pour couvrir l'honneur de sa véritable mere, qu'on le fit passer pour fils d'une demoiselle de Ratisbonne, nommée *Barbe* Blomberg. *Voyez* BLOMBERG. Charles-*Quint* confia cet enfant à Louis Quixada, grand-maître de sa maison, & lui commanda de le faire nourir à la campagne par Magdeléne Ulloa sa femme, sans lui apprendre sa qualité. Quixada obéit exactement à cet ordre, & l'empereur révéla en mourant ce secret à Philippe II, son fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561, feignit d'aller à la chasse, & commanda à Louis Quixada de lui amener dom Juan. Ce jeune prince se mit à genoux devant le roi, lorsqu'il parut en sa présence : *Savez-vous bien*, lui dit Philippe, en le faisant relever & en souriant, *quel est votre pere? vous êtes fils d'un homme illustre : l'empereur Charles-*Quint *est votre pere & le mien.* Ensuite il lui commanda de le suivre, & le fit élever à la cour. En 1570 il l'envoya dans le royaume de Grenade contre les Maures, où il acheva heureusement cette guerre; & l'année suivante on le nomma chef de l'armée navale des divers princes ligués contre les Turcs. Il gagna la célébre bataille de Lépante, donnée contre les Infidéles dans le golfe de ce nom, le 7 octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent vingt-cinq mille hommes, & presque tous leurs meilleurs chefs. En 1573, dom Juan d'Autriche prit Tunis & Biserte en Afrique, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis, en l'an 1576, il fut nommé gouverneur du Pays Bas, après la mort de Louis de Réquesens, grand commandeur de Castille. Avant son arrivée, les soldats Espagnols pillerent la ville d'Anvers; ensuite de quoi les provinces catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand.* Dom Juan approuva ce traité, & fit sortir les Espagnols du Pays-Bas : on ne le reçut que sous ces conditions; mais changeant bientôt après de conduite, il se rendit maître de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg. Les Etats armerent contre lui, le poussérent dans le Luxembourg, & appellerent l'archiduc Matthias, frere de l'empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur gouverneur, & auquel ils donnerent le prince d'Orange pour lieutenant. Malgré ces obstacles, dom Juan gouverna avec tant d'adresse, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnèse, duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille sur les alliés, vers la fin de janvier de l'an 1578. Ensuite il prit diverses places, & mourut de poison, selon la plus commune opinion, le premier octobre de la même année, en son camp près de Namur, en la 32 de son âge. Lors de sa mort il recommanda au roi Philippe, Barbe de Blomberg sa prétendue mere, & son frere utérin; mais il n'osa lui faire parler en faveur de deux filles *naturelles* qu'il laissoit; l'une d'elles se nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une demoiselle de la maison de Mendosa. La dame Quixada l'éleva; elle fut religieuse Bénédictine à Burgos, & fut supérieure de son couvent. L'autre fille de dom Juan, nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une demoiselle de Sorrento; la duchesse de Parme, sœur de dom Juan, prit soin de cet enfant, qui fut mariée au prince de Butéro,

Sicilien. Ces deux filles moururent presque en même jour, au mois de février 1630. * Strada & Grotius, *de bell. Belg.* De Thou, *hist. l.* 48, *& seq.* Sponde. Beyerlink.

JUAN D'AUTRICHE, (Dom) II du nom, fils *naturel* de PHILIPPE IV, roi d'Espagne, & de *Marie* Calderonna comédienne. Elle étoit déja maîtresse du duc de Médina de las Torres; cependant le roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la reine, & dont il avoit déja eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mere ne laissa pas de voir toujours le duc son premier amant: il en couta un exil à celui-ci; & le roi sachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégouta, & lui fit dire de se retirer dans un monastere, suivant la coutume établie en Espagne, lorsque les rois quittent leurs maîtresses. Elle s'y soumit, & prit le voile des mains du nonce apostolique, qui fut depuis le pape Innocent X. Quoique le roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a sa vie imprimée à Genève en* 1686, qui contient des particularités différentes de celles qui sont rapportées ci-dessus: il n'y est point dit que la Calderonna sa mere eût d'autres inclinations. On dit seulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorsqu'elle parut en 1627, sur le théâtre devant le roi: qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentillesses & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la premiere fois le roi en fut épris, & voulut la voir dans sa chambre, où le comte duc d'Olivarez la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laissa le prince si amoureux, qu'il la déclara sa favorite; mais qu'après être accouchée de dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la suite grand prieur de Castille. Son pere l'envoya à la tête de ses armées en Italie l'an 1647, où il réduisit la ville de Naples après sa révolte. Il avoit alors le titre de vicaire général & de plénipotentiaire du roi d'Espagne en Italie: il alla ensuite commander les troupes espagnoles en Flandre; puis il fut généralissime des armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le roi son pere fut mort, il se retira à Consuegra, résidence du grand prieur de Castille, ne pouvant soutenir le grand crédit du P. Nitard, confesseur de la reine. Après la majorité du roi Charles II, dom Juan d'Autriche revint à la cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la reine de se retirer à Tolede, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce prince, arrivée à Madrid le 17 septembre 1679. * *Consultez* les mémoires du temps; ceux de la baronne d'Aulnoi; ses voyages, &c. Dom Juan d'Autriche *laissa une fille* naturelle, *qu'il avoit eue d'une princesse Sicilienne, nommée* Anne-Catherine-Isabelle *d'Autriche, morte à Bruxelles le* 16 *novembre* 1714.

IVAN BASILOWITZ I, czar de Russie, fils de BASILE, entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1677 Novogorod qui jusqu'alors avoit eu son prince particulier. Il y fit un riche butin, & en emmena trois cens chariots chargés d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir absolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fussent pas encore tous chassés du pays. Ce fut alors aussi qu'il commença à s'appeller prince de toutes les Russies. Il nommoit les rois de Casan selon son plaisir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moscou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire sortir, la czarine écrivit à la reine des Tartares, & la pria de les rappeller, parcequ'elle avoit fait un vœu de bâtir une église à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moscou: ce qu'elle obtint. Ivan Basilowitz mourut l'an 1492: il avoit eu quatre fils de sa premiere femme, & un de la seconde. Ce fut le dernier qui succéda à son pere, & qui prit le nom de Basile. * L. B. de Herberstein, *comment. de rebus Moscovit.* Petri Petreji, *Moscovit. chron.*

IVAN ALEXIEWITZ, czar de Russie, second fils de MICHAELOWITZ, né en 1663, devoit succéder à la couronne après la mort de son frere *Fœdor Alexiewitz* arrivée en 1682. Mais comme il avoit l'esprit aussi foible que la vue, on voulut le mettre dans un couvent, & donner le sceptre à Pierre son frere de pere. Mais la princesse Sophie & le général Galyczin prirent ses intérêts; & firent leurs efforts pour lui conserver le trône, & faire déclarer la princesse régente du royaume. Le clergé se déclara aussi pour lui; & après plusieurs contestations, il fut résolu que l'on plaçeroit également Pierre & Ivan sur le trône en même temps. Ce gouvernement partagé ne dura que six ans: car lorsqu'en 1689 la princesse & le général Galyczin eurent projetté une nouvelle conspiration, les primats du royaume résolurent que Pierre régneroit seul: qu'Ivan se contenteroit de vivre en particulier: que la princesse seroit enfermée dans un couvent, & que le général Galyczin seroit relégué dans la Siberie. Ivan mourut en 1696, & laissa cinq filles, dont la quatriéme nommée *Anne* épousa en 1718, *Frederic Guillaume*, duc de Curlande, qui mourut l'année suivante. Elle est montée depuis sur le trône de Russie.

JUAN FERNANDES: (les isles de) ce sont deux isles de la mer Pacifique, situées près de la côte du Chili, vis-à-vis de la ville de San-Jago. Celle qui est plus près de la côte en prend le nom de *Tierra.* On donne à l'autre celui de *Fuora*, qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées. * Baudrand.

JUAN DE NOVA (l'isle de) petite isle de l'Afrique, entre l'isle de Madagascar & la côte de Zanguebar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un pilote de Galice, duquel elle porte le nom. * Baudrand.

JUANNET (Honoré de Colin du) fils de messire *Esprit* de Colin, sieur du Juannet, & de dame *Margueritte* de Fourbin de Bonneval, fut baptisé à Lambesc, petite ville de Provence, le 12 de septembre 1611. Après ses études d'humanités il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Aix le 16 d'avril 1629, & fit sa philosophie à Marines sous le P. Léonard de la Barde: il étudia ensuite en théologie à Nantes, & professa trois cours de philosophie; le premier à Troies, le second à Nantes, & le troisiéme à Marseille. Il enseigna aussi la théologie dans cette derniere ville pendant deux années, & de là il vint à Paris, où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant six années. Il demeura dans cette maison depuis 1641, jusqu'en 1653, & il y fut connu & estimé de M. Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, qui s'y retiroit de temps en temps, & qui l'engagea à composer un précis des sentimens de S. Augustin sur la grace. Le P. du Juannet se rendant aux vœux du prélat, fit l'ouvrage si connu sous le titre de *Sanctus Augustinus per seipsum docens Catholicos & vincens Pelagianos*, imprimé à Paris chez Vitré en 1644, *in* 8°, & qui a été imprimé plusieurs fois depuis *in*-16. Comme cet ouvrage déplut à quelques personnes, il se retira à Valbonnet où il demeura huit ans auprès de son oncle maternel Paul Albert de Fourbin, grand prieur de S. Gilles, & lieutenant général des galeres. Il prêcha pendant ce temps-là les dominicales à Aix, à Arles & à Marseille. Ayant été nommé visiteur en 1661, il fut exilé à Aix d'où il fut rappellé en 1663, & fait supérieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une seconde fois visiteur, & il l'étoit encore en 1675, lorsqu'il fut fait assistant. On l'exila de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transféré à Notre-Dame de Graces. Il y passa neuf ans dans une grande

retraite, & dans une vie très-austére. Il y mourut le 3 d'août 1671, âgé de 80 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. * *Mémoires du temps.*

IVANOGOROD, bonne forteresse de l'Ingrie, bâtie sur un rocher, près de la riviere de Nerva vis-à-vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Russiens*, parcequ'elle appartient au czar. *Voyez* NARVA. * Baudrand.

IVARA (Philippe) architecte Italien, né à Messine, d'une famille ancienne, mais pauvre, s'appliqua dès ses premieres années au dessin & à l'architecture : mais quoique l'auteur de son éloge ne dise point s'il fit d'autres études, il est certain, comme il le dit, qu'il prit l'habit ecclésiastique lorsqu'il fut parvenu à un âge raisonnable. Etant allé à Rome, il y fut recommandé au chevalier Fontana, architecte de grande réputation. Celui-ci, pour éprouver ce que l'abbé Ivara savoit faire, lui ordonna sur le champ de faire le dessin d'un palais. Ivara l'exécuta d'imagination, & selon les idées qu'il avoit prises dans sa patrie : mais Fontana, après avoir vu ce dessin, lui dit, que s'il vouloit être de son école, il devoit oublier ce qu'il avoit appris. Cette décision fit de la peine au jeune éleve; toute la nuit son esprit en fut agité, & le lendemain matin étant allé retrouver Fontana, il lui dit de le considérer comme un homme qui auroit bu dans le fleuve Léthé, & qu'il le prioit de lui marquer la voie qu'il devoit tenir. Fontana, charmé de cette docilité, lui dit d'aller dessiner le palais Farnèse, & quelqu'autre qui fût d'une bonne architecture, mais simple; & l'avertit que quelque attention qu'il eût d'observer la simplicité dans ses dessins, avec un génie aussi vif que le sien, il trouveroit toujours de quoi orner suffisamment ses ouvrages. Ivara, suivant les avis de son maître, travailla avec tant de soin, qu'il acquit bientôt une grande connoissance de l'antique & du moderne le plus estimé que Rome lui présentoit; mais son extrême pauvreté n'auroit pas manqué de l'arrêter dans ses progrès, sans la bienveillance de François Pellégrini, noble de Messine, camérier du cardinal Ottoboni, qui fit connoître les talens d'Ivara à ce cardinal, & engagea cette éminence à le prendre à son service. Pellégrini étoit lui-même très-entendu dans les méchaniques; ensorte que pour avoir lieu de travailler de génie, il persuada au cardinal de lui laisser la liberté de construire dans une sale de son palais un petit théâtre, pour y faire exécuter quelques concerts de musique, ausquels assisteroient seulement un petit nombre d'auditeurs de condition & de confiance. Pellégrini ayant obtenu la permission qu'il demandoit, il travailla à ce théâtre avec Ivara, & tous ceux qui virent cet édifice en admirerent les perspectives & les machines, & y trouverent tout ingénieux. Ivara grava à l'eau forte la représentation des scènes des trois drames de Constantin, de Théodose & de Cyrus; & cet ouvrage fut si estimé, que le prince Alexandre Sobieski l'engagea au même travail pour les scènes des *Opera* que la reine de Pologne faisoit représenter dans son palais; & l'auteur reçut de ce nouvel ouvrage de grands applaudissemens. L'abbé Ivara n'avoit fait jusque-là que des dessins d'édifice, lorsqu'en 1713 il trouva l'occasion de faire connoître autrement ses talens. Victor Amédée, qui venoit de prendre possession de la Sicile, avoit chargé Dominique d'Aguirre, noble jurisconsulte Sicilien, de rechercher à Rome tous les hommes à talens, nés en Sicile, qu'il trouveroit dans cette ville. D'Aguirre, qui connoissoit le mérite de l'abbé Ivara, ne manqua pas d'en parler très-favorablement au roi, & sur ce témoignage sa majesté le fit revenir à Messine. Elle lui demanda alors de lui faire voir les meilleurs de ses dessins, supposant qu'il en avoit apporté avec lui. Ivara ayant répondu qu'il n'en avoit point apporté, la reine qui étoit présente, témoigna être surprise de cette négligence; mais le roi reprit aussitôt, qu'il lui suffiroit qu'il eût apporté avec lui sa tête & ses mains. Il lui ordonna de lui faire le dessin d'un palais, pour être bâti sur le port de Messine, lui désignant à peu près comment il le desiroit. Ivara l'exécuta, non-seulement selon les vues du prince, & selon toutes les régles de l'art, mais encore avec tant de promptitude, que le roi, aussi charmé de son travail que de son entretien, le déclara son premier architecte, avec 600 écus d'appointemens, & il l'emmena avec lui à Turin. Ce fut dans cette ville qu'Ivara eut souvent lieu de faire connoître son habileté & son gout dans les différens édifices qui lui furent demandés, & dont on trouve le détail dans son éloge. On y loue entr'autres la magnifique église bâtie à un mille de Turin, & qui est un des plus beaux monumens de l'habileté de l'abbé Ivara. A l'approche des hivers, pendant lesquels dans le Piémont, on est obligé d'interrompre les bâtimens, l'abbé Ivara obtint plus d'une fois la permission de retourner à Rome, où son inclination le portoit toujours; & toutes les fois qu'il y alloit, il y laissoit de nouvelles preuves de son habileté. Dans un de ces voyages, le roi de Portugal informé de son mérite, le demanda pour conduire à Lisbonne quelques édifices somptueux que sa majesté y vouloit faire élever, & Ivara se rendant aux desirs du roi, se transporta à Lisbonne, où il satisfit pleinement sa majesté Portugaise, qui le récompensa en roi. Outre quantité de présens, il fut fait chevalier de l'ordre de Christ, avec une pension de 1000 écus. A son retour de Portugal, il voulut voir Londres & Paris. Revenu ensuite à Turin, il fut appellé en différentes villes, comme à Mantoue, à Côme, à Milan & ailleurs, toujours pour l'exercice de son art, & satisfaisant toujours ceux qui l'employoient. Un incendie ayant brulé le palais du roi à Madrid, on pensa à en faire un autre plus digne d'un si grand roi, & ce fut encore à M. Ivara que l'on s'adressa pour conduire cet édifice. Il s'y transporta en effet, fit ses dessins, & étoit sur le point de les faire exécuter, lorsqu'une violente maladie l'emporta en très-peu de temps, vers l'an 1735, n'ayant guères que 50 ans. * On a extrait cet article de l'éloge de l'abbé Philippe Ivara, écrit en italien, par M. le marquis Scipion Maffei, & imprimé dans ses *Osservazioni litterarie che possono servir di continuazione al Giornal del' Letterati d'Italia;* à Vérone, en 1738, *tom. III, art. 6.*

JUBA I de ce nom, roi de Numidie, succéda à son pere Hiempsal. Il suivit le parti de Pompée contre Jules-César; & après la mort du premier il fut défait par César. Juba se fit donner la mort après un repas, par Pétreïus, compagnon de son malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. César réduisit son royaume en province, & l'historien Salluste en fut le premier gouverneur. * Florus, *l.* 4, *c.* 2, *hist.* Suétone, *in Cæs.* Plutarque, *in Pom. & Cæs.* Dion, *l.* 43 *& seq.*

JUBA II, roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & servit à orner le triomphe de Jules-César l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C. Auguste eut soin de le faire élever à Rome; & il se rendit si célébre par sa science & par son esprit, que Pline ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illustre par cet avantage, que par celui que la couronne lui donnoit. Le même auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbie*, du nom de son médecin Euphorbe; & il fait mention de divers ouvrages de sa façon, entr'autres d'un traité de cette herbe. Athenée les cite aussi. Auguste lui fit épouser Cléopatre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopatre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Gétulie. De ce mariage naquit Ptolémée, que Caligula fit depuis mourir. * Pline, *l.* 5, *c.* 1, *l.* 25, *c.* 7,

&c. Strabon, *l.* 17. Suétone, *in Calig. c.* 26. Dion, *l.* 41 & 43. Athenée, *l.* 3, 4 & 8. Vossius, *de hist. Græc. c.* 2. Bayle, *dict. crit.*

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada, & frere de Jabel, inventa les instrumens de musique; ce qui est exprimé par ces paroles de Moïse dans la Genèse: *Jubal ipse fuit pater canentium citharâ & organo.* * *Genèse*, *c.* 4, *v.* 21. Torniel, *A. M.* 133, 461.

JUBILÉ, indulgences solemnelles, que le pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui institua l'an 1300 le jubilé, que l'on observoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'observoit de 50 en 50 ans. Le pape Clément VI le réduisit à 50 ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, considérant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il se célébreroit tous les 33 ans. Enfin, Sixte V le fixa à 25 ans; ce qui a été continué depuis. Il est aussi arrivé que chaque pape, après son exaltation, a accordé un jubilé; souvent même les papes donnent des jubilés, pour des besoins extraordinaires de la chrétienté. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture du jubilé réglé, qu'on appelle l'*Année-Sainte*, consiste en ce que le pape va à l'église de saint Pierre pour faire l'ouverture de la porte appellée *Sainte*, qui est murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frape trois coups, en disant: *Aperite mihi portas justitiæ*, &c. puis on acheve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les pénitenciers de S. Pierre la lavent avec de l'eau-bénite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'église avec le clergé. Trois cardinaux légats, que le pape a envoyés aux trois autres portes, dites *Saintes*, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux églises de S. Jean de Latran, de S. Paul & de sainte Marie-majeure. Cette ouverture pour le jubilé réglé de 25 en 25 ans, se fait toujours aux premieres vêpres de la fête de Noël; & le lendemain matin le pape donne la bénédiction au peuple en forme de jubilé. L'année sainte étant expirée, on referme la porte sainte la veille de Noël en cette maniere. Le pape bénit les pierres & le mortier, pose la premiere pierre, & y met douze cassettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui se fait avec la même cérémonie aux trois autres portes-saintes. On voyoit autrefois, pendant le jubilé, une prodigieuse quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va presque plus que des provinces d'Italie, parceque les papes accordent à tous les pays catholiques, la permission de pouvoir faire le jubilé chez eux, sans les obliger de venir à Rome pour gagner la grace du jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILÉ DES JUIFS. Il se célébroit de 50 en 50 ans. Ce mot vient de l'hébreu *Jobel*, qui signifie en cette langue une *corne de bouc*, parcequ'on se servoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du jubilé, qui étoit une année sabbatique, en laquelle on se reposoit, on mettoit les esclaves en liberté, & on restituoit les possessions qu'on avoit achetées. Il en est parlé assez au long dans le chapitre 25 du Lévitique, où il est commandé aux Juifs de compter sept semaines d'années, c'est-à-dire, sept fois sept, qui font 49 ans, & de sanctifier l'année 50, dans laquelle chacun devoit rentrer dans la possession de son bien & dans sa famille. Les chronologistes ne conviennent pas si cette année jubiliaire étoit la 49 ou la 50. Ainsi les achats qu'on faisoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là, & il étoit défendu de la cultiver & de la semer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement jusqu'à leur captivité en Babylone; mais ils ne l'observerent plus après le retour, comme il est marqué par leurs docteurs dans le Talmud, qui assurent qu'il n'y eut plus de jubilés sous le second temple. Cependant R. Moïse, fils de Maimon, dit dans son abrégé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs jubilés, parceque cette supputation leur servoit pour régler leurs années, & de certaines fêtes, sur-tout chaque septiéme année, qui étoit la sabbatique. *Voyez* ANNÉE. * Simon.

JUBILIUS, roi des Hermondures dans le I siécle, conspira contre Vannius, roi des Suéves en Allemagne, assisté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *l.* 12 *annal. c.* 8.

JUBIN (Jean) évêque, composa des vers sur le sacrement de l'eucharistie, sur la sainte Vierge, sur S. Jérôme, sur le mépris du monde, en 1568. * Konig, *bibl. vetus & nov.*

JUBIN (Saint) archevêque de Lyon, *cherchez* GEBOUIN (Saint).

JUCADAM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué*, 1, 36.

JUCATAN, presqu'isle de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne, & dans l'audience de Mexique, a plus de 250 lieues de circuit. Le pays est rude, mais fertile, sur-tout en coton. Les habitans sont les plus guerriers du pays, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan est situé entre le golfe de Mexique & celui de Honduras, en la mer du nord. Ses villes sont Mérida avec évêché, Valladolid, &c. François Fernandez de Cordoue découvrit le premier ce pays; mais après avoir été extrêmement maltraité par les habitans, il s'en retourna à l'isle de Cuba. François Montége y revint en 1527, & s'y établit, après avoir soumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit ensuite les villes de Mérida, Salamanque, Valladolid & Campêche. * Herrera, *c.* 10. Linschot, *Amer. c.* 5. Benzo, *nav. l.* 2, *c.* 15

JUCHAL, fils de *Sélémias*, fut un de ceux qui, ayant ouï que le prophéte Jérémie conseilloit aux Juifs de sortir de Jérusalem, pour se garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le roi Sédécias, qui fit prendre ce prophéte & le fit mettre en prison. * *Jérémie*, 38, 1.

JUCONDE, *cherchez* JOCONDE.

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux gardes d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, qu'il affectionoit particulierement à cause de leur grandeur & de leur force extraordinaire; mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre, fils d'Hérode, les reçut dans la compagnie de ses gardes; & parceque c'étoient de très-braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé, en conçut du soupçon, & leur fit donner la question. Ils souffrirent d'abord assez constamment; mais enfin succombant à la violence de la douleur, ils déposerent qu'Alexandre les avoit sollicités à tuer le roi, lorsqu'il iroit à la chasse, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Joséphe, *antiquit. l.* 16, *c.* 16.

JUCUNDUS, capitaine Romain de Césarée, qui fit tous ses efforts pour appaiser une sédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occasion d'un vase qu'un Grec avoit mis à la porte de la synagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiseaux, pour insulter à cette nation. Jucundus fit enlever le vase, pour appaiser les Juifs; mais tous ses bons ordres ne purent arrêter les séditieux. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 5.

JUD, ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19, 45.

JUDA, patriarche, quatriéme fils de Jacob & de Lia, né l'an 2280 du monde, & 1755 avant J. C. Il épousa la fille d'un Chananéen, nommé *Sué*, natif d'un bourg dit *Odollam*, qui fut depuis dans la tribu

du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appellés *Her*, *Onan* & *Séla*. C'est le même patriarche qui proposa à ses freres de vendre aux marchands Ismaélites leur cadet Joseph; qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils menoient en Egypte, s'offrit à Joseph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouit sans la connoître, Pharès & Zara. Jacob en mourant lui donna une bénédiction avantageuse, en lui prophétisant que le sceptre ne sortiroit point de Juda, que le Messie ne vînt; prédiction à l'explication de laquelle les interprétes se sont fort exercés. Juda mourut l'an du monde 2399, & 1636 avant J. C. âgé de 119 ans. Il donna son nom à la tribu de Juda, la plus considérable de toutes celles du peuple d'Israël, qui fut depuis un royaume particulier, & qui seul subsista en corps de république, après son retour de Babylone, & donna depuis ce temps, le nom de *Juifs* à toute la nation. * *Genèse*, *c.* 29, 37, *&c.* Joséphe. S. Augustin. Perérius. Torniel. Salian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rahbenu Hakkados*, c'est-à-dire, *notre maître le Saint*, vivoit, selon eux, sous l'empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été précepteur. Il portoit la qualité de *Nasci* ou prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modène, Rabbin de Venise, *dans son livre des cérémonies*, *part.* 2, *c.* 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ six vingts ans après la destruction du temple, les constitutions & les traditions des Rabbins qui l'avoient précédé, dans un livre qu'il nomma *Misna*. Il divisa cet ouvrage en six parties, dont la premiere traite de l'agriculture & des semences; la seconde, des jours de fêtes; la troisiéme des mariages, & de ce qui concerne les femmes; la quatriéme des dommages, intérêts, & de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquiéme des sacrifices; & la sixiéme des puretés & impuretés. Mais comme ce livre étoit succinct, & peu intelligible, cela donna lieu à bien des disputes, qui firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un se nommoit *Rahbenu*, & l'autre *Rab-Asé*, de recueillir toutes les interprétations, disputes & additions, qui avoient été faites jusqu'à leur temps sur la *Misna*; & c'est de-là qu'on forma le livre, qu'on nomme le *Talmud Babylonien* ou *Ghemara*, qui est divisé en soixante parties, nommées *Massahot* ou *Traités*. Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jérusalem, avoit composé le Talmud, qu'on appelle le *Talmud de Jérusalem*; mais étant court & d'un style rude, on lui a préféré le Babylonien. * Simon.

JUDA HIUG de Fez, Rabbin, passe pour le plus savant grammairien qui ait été parmi les Juifs, lesquels l'appellent ordinairement dans leurs livres, *le premier & le prince des grammairiens*. Comme il vivoit dans le XIe siécle, cela a fait croire à plusieurs, & principalement au P. Morin, qui a été suivi de Vossius, que l'art de la grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le pere Morin a changé de sentiment dans son dernier livre; & M. Simon nomme plusieurs autres grammairiens avec ce Rabbin. Il a écrit tous ses ouvrages en langue arabe, entr'autres un excellent dictionaire, qui pouroit être fort utile pour entendre l'écriture-sainte, s'il étoit imprimé; mais il n'est que manuscrit & fort rare. * Rich. Simon, *histoire critique du vieux testament*, *l.* 1, *c.* 31. Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens Hébreux.*

JUDA (Léon ou Léo) ministre Protestant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, prêtre de Germéren en Alsace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut élevé dans les lettres, & se consacra depuis à l'état ecclésiastique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Erasme, qui lui avoit reproché son apostasie, s'attira une réponse très-aiguë de sa part. Léon Juda fut ministre à Zurich, se signala parmi ceux de son parti, & mourut le 19 juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il savoit l'hébreu, il traduisit l'ancien testament, & fit des notes sur quelques livres de la bible. Sa version de la bible est celle qui est jointe aux notes de Vatable, &c. * Pantaléon, *l.* 3 *prosop.* Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.* De Thou. Simon, *hist. crit. du vieux testam.*

JUDAISME, religion des Juifs, selon la loi que Moïse leur donna, après l'avoir reçue de Dieu. Cette loi est contenue dans le pentateuque de Moïse, qui comprend le livre de la genèse, l'exode, le lévitique, les nombres & le deutéronome; & est amplement décrite dans le lévitique & dans le deutéronome. Le lévitique contient les loix, les sacrifices & les cérémonies des Juifs. Le deutéronome est comme une récapitulation, ou un abrégé de la loi. A l'égard de la liaison qu'il y a entre le Judaïsme & le Christianisme, *voyez* CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABÉE, étoit troisiéme fils de Mathathias, général des Juifs, de la famille des Asmonéens. Il succéda l'an du monde 3869, & 166 avant J. C. à la charge de son pere, qui connoissoit son courage, & qui l'avoit préféré à ses autres enfans, afin qu'il se joignît à ceux qui étoient animés du zèle de la loi de Dieu, & qu'il affranchît son pays de servitude. Judas y travailla avec soin; & secondé par ses freres, il chassa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les loix de leurs peres sous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commises. Lorsqu'Apollonius, gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son armée. Ce vaillant chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, rapporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux. Séron, gouverneur de la basse-Syrie, fut encore battu; & le bruit de ces deux victoires étant venu jusqu'à Antiochus, l'enflamma de dépit & le fit résoudre à épuiser ses coffres d'argent, & son royaume d'hommes, pour opposer à Judas une armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ses ordres à Lysias & à Philippe, qui envoyerent aussitôt en Judée Ptolémée, Nicanor & Gorgias, les plus habiles généraux du royaume. L'armée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée, épouvanta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par son courage il ranima celui de ses gens; & les ayant préparés au combat par le jeûne, il défit cette grande armée. Lysias, désespéré de ce que les ordres de son prince étoient si mal exécutés dans la Judée, résolut l'année suivante de commander lui-même en personne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jérusalem. Il donna ses premiers soins à la réparation du temple, & commença par choisir des prêtres de sainte vie. Il détruisit l'autel que les idolâtres avoient profané, refit des vases nouveaux, le chandelier, la table, & tout le reste qui servoit au culte du temple. Lorsque cet appareil fut prêt à être consacré, il fit célébrer une grande fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce temps les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela se fit le vingt-cinquiéme du neuviéme mois, nommé *Casleu*, l'an 3870 du monde, & 165 avant J. C. trois ans après que le temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Ensuite Judas défit les ennemis de sa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille on vit vingt-cinq cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le suivirent par-tout, & lui aiderent à vaincre Antiochus, qui reçut avec chagrin la nouvelle de la défaite de ses généraux par les Juifs, résolut de marcher contr'eux, & de se venger; mais il ne vint

vint pas à bout de ses desseins, & périt misérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchides, Alcune & Nicanor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en plusieurs occasions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec 800 hommes, contre une puissante armée. Ce fut l'an 3874 du monde, & 161 avant J. C. Simon & Jonathas ses freres, enleverent son corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le sépulcre de son pere. Tout le peuple le pleura plusieurs jours. * I & II. *des Machabées.* Joséphe, *l.* 12 *des antiq. Judaïq.* Melchior Canus, *l.* 2, *de locis theol.* Serrarius, *in Machab.* Torniel. Salian. Sponde. Ussérius, *in annal. vet. testam.*

JUDAS, surnommé ISCARIOT, parcequ'il étoit d'une ville de ce nom, située dans la tribu d'Ephraïm, l'un des apôtres de Jesus Christ, fut celui qui trahit son divin maître. Le texte sacré nous apprend l'audace qu'il eut de censurer l'action que fit Magdeléne en répandant des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, & nous témoigne que son avarice étoit très-sordide. Ce vice le porta à traiter avec les Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la somme de 30 deniers. Il se trouva à la derniere cêne que Jesus-Christ fit avec ses apôtres, en instituant le très-saint sacrement de son corps. Ensuite ce lâche apostat livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après ayant reconnu l'horreur de sa trahison, il alla trouver les prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par son desespoir, il se pendit lui-même : de sorte que les entrailles lui sortirent du ventre. S. Matthieu & saint Jean en parlent dans leurs évangiles. Les auteurs different de sentiment, sur la valeur des 30 deniers, que Judas reçut pour trahir son maître, & sont même en controverse pour le genre de sa mort. Les hérétiques Cérinthiens & Cajans ou Caïanites l'honoroient particulierement; & ces derniers se servoient même d'un évangile qui portoit le nom de cet apôtre infidéle. * S. Epiphane, *hæres.* 38.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, assisté de Sadoc, pharisien, sollicita le peuple à se soulever dans la Judée, & fut chef d'une secte parmi les Juifs. Il prit occasion d'une estimation que Cyrénius, établi par Auguste gouverneur de Syrie, faisoit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naissance du Fils de Dieu. Judas disoit que ce dessein n'étoit autre qu'une manifeste déclaration du dessein qu'on avoit de les mettre en servitude. Sa secte, selon Joséphe, convenoit en toutes choses à celle des Pharisiens, excepté que ceux-ci soutenoient qu'il n'y a que Dieu seul qu'on dût reconnoître pour seigneur & pour roi. Ils avoient un amour si ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne souffrissent, & ne laissassent souffrir aux personnes qui leur étoient les plus cheres, plutôt que de donner à quelque homme que ce fût le nom de *seigneur* & de *maître.* * Joséphe, *l.* 18, *antiq. jud. c.* 1 & 2.

JUDAS, surnommé *Barsabas.* On croit que ce fut l'un des 72 disciples de J. C. Ce qu'il y a de certain, c'est que les apôtres, assemblés à Jérusalem, le choisirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les décrets qu'ils avoient dressés. Il étoit fils d'Alphée & frere de S. Jacques *le Mineur :* ce qui a fait croire à quelques-uns, que c'est le même que l'apôtre S. Jude, de qui nous avons une épître canonique. * *Actes*, 15, 2.

JUDAS, Esséen de nation, se mêloit de prophétiser parmi les Juifs, & Flave Joséphe dit que ses prédictions ne manquoient jamais de se trouver véritables. Ayant vu Antigone, fils d'Hircan, que son frere Aristobule avoit associé à la couronne de Judée, monter au temple de Jérusalem, Judas dit à ses disciples, & à ceux de ses amis qui avoient accoutumé de le suivre, pour remarquer les effets de ses prédictions, qu'il eût voulu être mort, parceque la vie d'Antigone feroit connoître la vanité de sa science. C'est qu'il avoit assuré que ce prince mourroit ce jour-là dans la tour de Straton, ce qui étoit impossible, puisqu'elle étoit distante de Jérusalem de 600 stades, & que la plus grande partie du jour étoit déja passée. Mais comme il parloit ainsi, on lui vint dire qu'Antigone avoit été tué dans un lieu souterrain nommé du même nom de *Straton*, que porte une tour assise sur le rivage de la mer nommée depuis *Cesarée.* Joséphe, *antiquit. l.* 13, *c.* 19. Il y en a qui croient que Judas est le même que l'auteur du *second livre des Machabées*, & peut-être aussi du premier : que c'est lui qui conjointement avec le peuple, les grands de Jérusalem & le sénat, écrivirent en Egypte à Aristobule, qui étoit de la race sacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faisoient leur séjour. * II. *Machab.* 1, 10, & 2, 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Matthias, fils de Margalothe, étoient deux Juifs fort savans, de beaucoup de mérite & extrémement aimés de ceux de leur nation. Ils persuaderent à leurs écoliers, & à quelques autres personnes d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode *le Grand* avoit fait poser sur le plus haut du temple de Jérusalem à l'honneur de l'empereur Auguste, sous prétexte qu'une telle chose étoit contraire à la loi. Ils furent pris tous deux par le commandant des troupes d'Hérode, enchaînés & menés devant lui à Jéricho, où il étoit alité de la maladie dont il mourut. Ce prince les condamna à être brulés tout vifs. Cela faillit à causer une sédition, à cause de l'amour que le peuple leur portoit. Il réserva néanmoins son ressentiment jusqu'après la mort d'Hérode : mais alors il demanda à Archélaüs la punition de ceux qui avoient été cause d'un supplice si injuste & si inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, il s'éleva une terrible sédition, qui ne put être appaisée que par le sang d'environ 3000 personnes. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 8 & 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, chef des voleurs, qu'Hérode *le Grand* avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le temps qu'Archélaüs étoit à Rome, assembla près de la ville de Séphoris en Galilée, une grande troupe de gens déterminés, entra dans les terres du roi, se saisit de l'arsenal, y arma ses gens, prit tout l'argent de ce prince, qu'il trouva dans les lieux voisins, pilla tout ce qu'il rencontra, & se rendit redoutable à tout le pays. Il eut même la hardiesse d'aspirer à la couronne. * Joséphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12.

JUDAS, fils de Jonathas, savant dans la loi des Juifs, & fort éloquent. Lui & Simon son frere, qui avoit les mêmes talens, furent chargés de la part d'Eléazar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Métilius, capitaine dans les troupes de ces derniers, de sortir de Jérusalem, la vie sauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flave Joséphe, gouverneur de Galilée, & mit tout en usage pour le perdre. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 42 & 43.

JUDAS, fils de Celsias, avec Simon, fils d'Esron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias, fils de Chobare, qui étoit d'une famille considérable, appuyerent le parti d'Eléazar, fils de Simon, contre la faction des zélateurs, de laquelle il avoit été lui-même; mais dont il se sépara, fâché de n'être pas lui seul chef de ce parti. Ils se signalerent dans plusieurs combats. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. V*, *chap.* 1.

JUDAS, fils d'un autre *Judas*, étoit un des officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jérusalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanités qui se commettoient, & sur-tout dans le desir de

pourvoir à sa sureté, il assembla dix des soldats qui étoient sous son commandement, à qui il se fioit le plus, & leur déclara que le plus sur pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de se rendre à eux. Il les appella ensuite du haut de la tour, & leur déclara son dessein; mais ils n'en tinrent compte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui se passoit se rendit dans la tour, fit tuer Judas & ses compagnons à la vue des Romains, & jetter leurs corps par-dessus les murailles. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l. V*, *c.* XXXIV.

JUDAS, de Merton, se signala en plusieurs rencontres au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l. VI*, *c.* 7 & 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le siége de Jérusalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de gens de guerre dans cette ville où il se fit très-bien distinguer. Jérusalem ayant été prise, il se sauva par les égouts, & s'enfuit à Macheron. Bassus l'y alla assiéger, & le contraignit d'en sortir avec trois mille hommes, & de se retirer dans une forêt nommée *Jardés*, où il ne fut pas en plus grande sureté. Il y fut environné par les Romains; & cherchant à se faire jour avec les siens, les Romains les taillerent tous en piéces, sans qu'il s'en sauvât un seul. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l. VII*, *c.* 26.

JUDAS, évêque de Jérusalem dans le II[e] siécle, succéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette église. * Eusebe, *in chron.*

JUDAS, théologien & historien Grec, vivoit dans le II[e] & le III[e] siécle. Il composa un traité des 70 semaines de la prophétie de Daniel, & une chronographie, qu'il continua jusqu'à la dixiéme année de l'empire de Sévere, qui est l'an 203 après J. C. * Eusebe, *l. 6*, *c. 6*, *hist. eccles.* Nicéphore, *l.* 4, *c.* 34. S. Jérôme, *in catal. &c.*

JUDAS, rabbin aveugle, dans le VIII[e] siécle, fut auteur de divers ouvrages, qui animerent la secte des Sadducéens, contre la cabale & les traditions de la synagogue. * Génebrard, *in chron.*

JUDE (Saint) apôtre, dit aussi LEBBÉE ou THADÉE, étoit frere de S. Jacques *le Mineur.* Il prêcha dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée, & dans les régions voisines; & mourut pour la confession de Jesus-Christ dans la ville de Béryte. Quelques auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le roi Abgare, dans la ville d'Edesse, & qui le guérit de sa maladie jugée incurable par les médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis, répondant à la lettre par laquelle il le prioit de le venir voir; mais toute cette histoire de la vie de S. Jude n'est établie sur aucune preuve, & nous ne savons rien de certain de ses actions ni de sa mort, si ce n'est qu'ayant écrit sa lettre après la mort des apôtres, il faut qu'il ait vécu long-temps. Hégésippe dit que, du temps de l'empereur Domitien, l'on trouva deux petits-fils de cet apôtre: ce qui n'est pas encore fort certain. S. Jude a écrit une épître que nous avons parmi les livres canoniques. Cette épître est citée comme un livre canonique par Origène, & par plusieurs autres anciens peres. Cependant Eusebe & S. Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à cause de la citation du livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré long-temps, & elle est dans les catalogues anciens des livres canoniques. La citation d'un livre apocryphe ne diminue point l'autorité de cette lettre, & n'en donne point au livre apocryphe; car comme ce livre étoit célébre & estimé, il a pu le citer pour faire impression sur les esprits, & donner plus d'horreur des hérétiques, contre qui il écrivoit; il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'est avec beaucoup de raison qu'Origène dit de cette lettre, qu'elle ne contient que très-peu de paroles, mais qu'elles sont très-efficaces. * *S. Matthieu*, 10. *S. Marc*, 3. *S. Luc*, 6. Saint Jérôme, *in cat. cap.* 4. Baronius, *in annal. & in not. sup. Martyr. Rom.* Bellarmin, *de script. eccles.*

JUDE, *cherchez* CYRIAQUE.

JUDÉE, région de l'Asie en Syrie, connue sous le nom de *Palestine*, a pris son nom d'une de ses parties, & a été aussi nommée *Terre de Chanaan*, *de Promission*, & enfin *Terre-sainte.* La Judée ou Terre-sainte en général, comprenoit les douze tribus des enfans d'Israël; & la Judée particuliere n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jérusalem, Bethléem, Ascalon, Azot, Joppé, &c. Du temps du Fils de Dieu, tout ce pays étoit divisé en six parties, en Galilée, Samarie & Judée propre, qui étoient deçà le Jourdain vers la mer Méditerranée; & au-delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Joséphe a fait une description de ce pays en ces termes: « La Judée se termine au village d'Amuath, autrement nommé *Borceos*, du côté du septentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend jusques à un village d'Arabie, nommé *Jardan*, & sa largeur depuis le fleuve du Jourdain jusqu'à Joppé. Jérusalem placée au milieu, en est le centre: & ce beau pays a encore cet avantage, qu'allant jusqu'à Ptolémaïde, la mer ne contribue pas moins que la terre à le rendre aussi délicieux qu'il est fertile. Il est divisé en onze parties, dont la ville de Jérusalem est la premiere, la ville royale, & le chef de tout le reste. Les autres dix parties ont été distribuées en autant de toparchies, qui sont Gophna, Acrabatane, Tamna, Lidda, Emmaüs, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodion, & Jéricho. Jamnia & Joppé, qui ont jurisdiction sur les régions voisines, ne sont point comprises dans les parties que nous venons de nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, la Bathanée, & la Trachonite, qui font partie du royaume d'Agrippa. Ce pays, qui est habité par les Syriens & les Juifs mêlés ensemble, s'étend en largeur depuis le mont Liban & les sources du Jourdain, jusques au lac de Tibériade; & en longueur depuis le village d'Arphac jusques à Juliade.

Le pays est extrémement fertile; & Joséphe qui en parloit, par rapport à son temps, assure que le terroir étoit en certains endroits si excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre est très-mal cultivée, parceque le pays manque d'habitans.

Des Juifs.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Israël*, prirent le nom d'*Israélites*, de celui de ce patriarche, qui les laissa en Egypte où il mourut. On leur donna le nom d'*Hébreux* & de *peuple de Dieu.* Les Egyptiens les traitoient comme des esclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faisoient souffrir les dernieres indignités. Lorsqu'ils virent qu'ils se multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoissant leur force, ils n'entreprissent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par édit de noyer leurs enfans mâles, dès l'instant qu'ils seroient venus au monde. Moïse fut sauvé miraculeusement de ce péril, & Dieu se servit de lui pour délivrer son peuple de cette servitude, sous laquelle il gémissoit depuis deux cens ans. C'est pour cela que le Seigneur lui ordonna de se joindre à son frere Aaron. L'un & l'autre se présenterent à Pharaon, roi d'Egypte, & ils firent des merveilles si étonnantes en sa présence, qu'il se vit contraint de laisser sortir les Hébreux de ses états. Ce fut l'an 2544 du monde, & le 1491 avant J. C. On compta six cens mille hommes propres à combattre, sans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Egyptiens, qui avoient renoncé à leur idolâtrie, pour embrasser le culte du vrai Dieu. C'est lui qui leur fit passer la mer Rouge à

pied sec, & qui abîma sous les flots Pharaon, qui les poursuivoit avec une puissante armée. Moïse conduisit le peuple dans le désert durant quarante ans; & Dieu opéra par son ministere des prodiges surprenans. Dans la douziéme demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêterent presqu'un an entier; & c'est durant cet intervalle qu'arriverent toutes les choses qui sont rapportées sur la fin de l'exode, dans le lévitique & dans les nombres, jusqu'au dixiéme chapitre. Pendant cet intervalle, se fit la publication de la loi que Dieu donna à Moïse; & parceque cette loi & les autres qui la suivent, sont des loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une suprême & divine autorité, il est bon d'en donner ici en abrégé une connoissance particuliere, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'histoire de Moïse. Ce grand homme reçut premierement le Décalogue, auquel, sans le dernier attentat, on ne pouvoit ajouter, & duquel on ne pouvoit retrancher un seul article. Ensuite il reçut les autres loix, qui régloient non-seulement les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particulieres, les jugemens, les contrats, les mariages, les successions, les funérailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïse éclairé de l'esprit de Dieu, avoit si bien réglé toutes choses, que dans la suite on n'eut jamais besoin d'y rien changer. Ainsi le corps du droit judaïque n'est pas un recueil de loix faites dans des temps & des occasions différentes. Ce grand législateur avoit tout prévu. On ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très-zélés pour la justice. Les bons princes n'avoient qu'à faire observer la loi de Moïse, & se contentoient d'en recommander l'observance à leurs successeurs. Il n'y avoit point d'autre livre, où l'on étudiât les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir les sentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture assidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faisoit tous les sept ans dans l'année solemnelle de la rémission & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la fête des Tabernacles, où tout le peuple étoit assemblé durant huit jours. Moïse fit déposer auprès de l'arche l'original du Deutéronome, qui étoit un abrégé de toute la loi; & de peur que dans la suite des temps elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couroient parmi le peuple, on en faisoit des exemplaires authentiques, qui étoient soigneusement reçus & gardés par les prêtres & les lévites, & tenoient lieu d'originaux. Les rois (car Moïse avoit bien prévu que ce peuple voudroit enfin avoir des rois comme les autres) étoient obligés par une loi expresse du Deutéronome, à recevoir des mains des prêtres, un des exemplaires religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent & le lussent toute leur vie. Les exemplaires ainsi reçus par autorité publique, étoient en singuliere vénération à tout le peuple: on les regardoit comme sortis immédiatement des mains de Moïse, aussi purs & aussi entiers que Dieu les lui avoit dictés. Un ancien volume de cette sévere & religieuse correction, fut trouvé dans la maison du Seigneur, sous le régne de Josias, & peut-être est-ce l'original même, que Moïse avoit fait mettre auprès de l'arche: ce qui excita la piété de ce saint roi, & lui fut une occasion de porter ce peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opéré dans tous les temps la lecture publique de cette loi, sont innombrables. En un mot, c'étoit un livre parfait, qui étant joint par Moïse à l'histoire du peuple de Dieu, lui apprenoit tout ensemble, son origine, sa religion, sa police, ses mœurs, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la société, les bons & les mauvais exemples, le châtiment du vice, & la récompense de la vertu. Par cette admirable discipline le peuple d'Israël, sorti d'esclavage, & détenu quarante ans dans un désert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïse le mena jusqu'aux frontieres; & étant averti de sa fin prochaine, il commit ce qui restoit à faire à Josué.

Josué ou Jésus (car c'est le vrai nom de Josué) qui par ce nom & par son office représentoit le Sauveur du monde, introduisit le peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en présence duquel les eaux du Jourdain retournerent en arriere, les murailles de Jéricho tomberent d'elles-mêmes, & le soleil s'arrêta au milieu du ciel; les Hébreux se rétablirent en ce pays-là, & en chasserent des peuples abominables. Josué leur inspira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtiment qu'il en fit par leur ministere, les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine, dont ils exécutoient les décrets. On tient qu'une partie de ces peuples que Josué chassa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva long-temps après dans une description ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Josué. Après que ces victoires miraculeuses eurent mis les Israélites en possession de la terre promise à leurs peres, Josué, & Eléazar, souverain pontife, avec les chefs des douze tribus, leur en firent le partage, selon la loi de Moïse, & assignerent à la tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le temps de Moïse, cette tribu s'étoit élevée au-dessus des autres en nombre, en courage & en dignité. Josué mourut, & le peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le pays entre ses mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jérusalem, qui devoit être la cité sainte & la capitale du peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchisédech avoit régné du temps d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chasser les Jébuséens, anciens habitans du pays, & demeurerent parmi eux. Sous les juges, le peuple de Dieu fut diversement traité, selon qu'il se gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente universelle de la nature corrompue entraîna le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré. Enfin le peuple demanda un roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bientôt réprouvé pour ses péchés. Dieu résolut alors d'établir une famille royale, d'où le Messie sortiroit, & la choisit dans la tribu de Juda. David, jeune berger, sorti de cette tribu, le dernier des enfans de Jessé, dont son pere ni sa famille ne connoissoient point le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuël, dans Bethléem sa patrie. Le gouvernement du peuple de Dieu prit alors une forme plus auguste, & la royauté fut affermie dans la maison de David. Cette maison commença par deux rois de caractere différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, subjugua les ennemis du peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par sa sagesse, au-dedans & au-dehors, rendit ce peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors*, dit l'écriture-sainte, *que tout Israël reposoit en sureté à l'ombre de son figuier.* David régna d'abord sur Juda, puissant & victorieux, & ensuite fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de

cette ville, il y établit par ordre de Dieu le siége de la royauté & celui de la religion. Sion fut sa demeure : il bâtit autour, & la nomma la cité de David. Joab, fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, & Jérusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occuperent tout le pays, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'arche de l'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposoit sur les chérubins, & où les deux tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laissa à Salomon le plan d'un temple superbe, que ce sage roi éleva après la mort de son pere. Au jour de la dédicace de ce temple, Dieu y apparut dans sa majesté, choisit ce lieu pour y établir son nom & son culte, & fit défense de sacrifier ailleurs. *Voyez* la description de ce somptueux édifice au mot JÉRUSALEM.

Salomon bâtit encore le palais des rois, dont l'architecture étoit digne d'un si grand prince. Sa maison de plaisance, qu'on appella *le bois du Liban*, étoit également superbe & délicieuse. Le palais qu'il éleva pour la reine, étoit une nouvelle décoration dans Jérusalem. Tout étoit grand dans ces édifices; le cédre fut le seul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierreries. Les citoyens & les étrangers y admiroient la majesté des rois d'Israël. Le reste répondoit à cette magnificence. Les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le royaume de Judée très-considérable, & la ville de Jérusalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit son régne par de honteuses foiblesses; il s'abandonna à l'amour des femmes; son cœur s'affoiblit & sa piété dégénéra en idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargna en mémoire de David son serviteur, mais il ne voulut pas laisser son crime entierement impuni : il partagea son royaume après sa mort, & sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune prince lui fit perdre dix tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu & de leur roi. De peur qu'ils ne retournassent aux rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au temple de Jérusalem; & il érigea des veaux d'or, ausquels il donna le nom de *Dieu d'Israël*, afin que le changement parût moins étrange. Ainsi fut élevé le royaume d'Israël contre le royaume de Juda. Dans celui d'Israël triompherent l'impiété & l'idolâtrie : la religion obscurcie dans celui de Juda, ne laissa pas de s'y conserver. Sous le regne d'Abiam, fils de Roboam, on voit la fameuse victoire que la piété de ce prince lui fit remporter sur les tribus schismatiques. Son fils Asa, dont la piété est louée dans l'écriture, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans sa maladie aux secours de la médecine, qu'à la bonté de son Dieu. De son temps, Amri, roi d'Israël, bâtit Samarie, où il établit le siége de son royaume. Ce temps fut suivi du regne admirable de Josaphat, où fleurirent la piété, la justice, la navigation & l'art militaire.

Pendant qu'il faisoit voir au royaume de Juda un autre David, Achab & sa femme Jézabel, qui regnoient en Israël, joignoient à l'idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétés des Gentils. Ils périrent tous deux misérablement. Quelque temps après, les affaires changerent de face dans le royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la maison de Josaphat. Joram, fils d'un prince si pieux, aima mieux imiter son beau-pere. Il en fut puni; son régne fut court, & la fin en fut très-malheureuse. Au milieu de ces châtimens, Dieu fit des prodiges inouis, même en faveur des Israélites, qu'il voulut appeller à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les miracles d'Elie & d'Elisée, qui prophétiserent sous les regnes d'Achab, & de cinq de ses successeurs. Ochosias, roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses freres, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jérusalem, & aussitôt Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restoit de la famille royale, sans épargner ses enfans; & de regner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, étant encore au berceau, échapa à la fureur de son aïeule. Josabeth, sœur d'Ochosias, & femme de Joïada, souverain pontife, le cacha dans la maison de Dieu, & sauva ce précieux reste de la maison de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit sans crainte : rien ne remuoit en Judée contr'elle, & elle croyoit son autorité affermie par un régne de six ans; mais Dieu nourissoit un vengeur dans l'azile sacré de son temple. Lorsque Joas eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagés; & assisté des lévites, il sacra le jeune roi dans le temple. Tout le peuple reconnut sans peine l'héritier de David & de Josaphat. Athalie accourue au bruit, pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du temple, & reçut le traitement que ses crimes méritoient. Après la mort du pontife Joïada, le jeune roi, corrompu par les flateries de ses courtisans, s'abandonna à l'idolâtrie. Le pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut le reprendre; & Joas, sans se souvenir de ce qu'il devoit au pere de ce saint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année suivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, & Amasias son fils, meilleur que lui, fut mis sur le trône. Le royaume d'Israël abattu par les victoires des rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs. Ozias, autrement nommé *Azarias*, fils d'Amasias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias qui fut frapé de la lépre, & qui est tant de fois repris dans l'écriture, pour avoir osé, sur la fin de ses jours, entreprendre sur l'office sacerdotal; & qui, contre la défense de la loi, avoit luimême offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout roi qu'il étoit, selon la loi de Moïse; & Joathan son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le royaume. Sous le regne d'Ozias, les cinq prophétes, dont les principaux en ce temps, furent Ozée & Isaïe, commencerent à publier leurs prophéties par écrit, & dans des livres particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. Les prophéties de moindre étendue, & faites seulement de vive voix, s'enrégistroient, selon la coutume, dans les archives du temple, avec l'histoire du temps.

Achaz, roi de Juda, succéda à Joathan, & fut impie & méchant. Pressé par Razin, roi de Syrie, & par Phacée, fils de Romélias, roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui suscitoit ces ennemis pour le punir, il appella Théglathphalasar, premier roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le royaume d'Israël, & détruisit tout-à-fait celui de Syrie. En même temps il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. Ainsi les rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Judée, & en résolurent la conquête. Ils commencerent par le royaume d'Israël, que Salmanasar, fils & successeur de Théglathphalasar, détruisit entierement. Ozée, roi d'Israël, s'étoit fié au secours de Sabacon, autrement nommé *Sua*, roi d'Ethiopie, qui avoit envahi l'Egypte; mais ce puissant conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent transportées à Ninive; & ayant été dispersées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en resta quelquesuns qui furent mêlés parmi les Juifs, & firent une

petite partie du royaume de Juda. Ezéchias, qui succéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juste de tous les rois après David. Sennacherib, fils & successeur de Salmanasar, l'assiégea dans Jérusalem, avec une armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un ange. Ezéchias, délivré d'une maniere si miraculeuse, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidélement que jamais; mais après la mort de ce prince & sous son fils Manassés, le peuple ingrat oublia Dieu, & les désordres se multiplierent. Pendant que l'impiété s'augmentoit dans le royaume de Juda, la puissance des rois d'Assyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut sous Asaraddon ou Esarchardon, fils de Sennacherib. Il réunit le royaume de Babylone à celui de Ninive, & égala dans l'Asie la puissance des premiers Assyriens. Sous son regne, les Cutéens, peuple d'Assyrie, depuis appellés *Samaritains*, furent envoyés pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des idoles, & obtinrent d'Asaraddon un prêtre Israélite, qui leur apprit le service du Dieu du pays, c'est-à-dire, les observances de la loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entierement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à son peuple, & il y laissa sa loi en témoignage; mais leur prêtre ne leur donna que les livres de Moïse, que les dix tribus révoltées avoient retenus dans leur schisme. Les écritures composées depuis par les prophétes qui sacrifioient dans le temple, étoient détestées parmi eux; & c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient abandonnés à l'idolâtrie, à l'exemple de Manassés; mais ils avoient fait pénitence avec ce prince, & Dieu les prit aussi alors très-particulierement en sa protection. La Judée vit passer le regne détestable d'Amon, fils de Manassés; & Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travailla à réparer les désordres causés par les impiétés des rois ses prédécesseurs. Il suspendit pour un peu de temps, par son humilité profonde, le châtiment que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfans, & Jérusalem fut abandonnée aux armes victorieuses de l'orgueilleux Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la premiere, au commencement de son régne, & la quatriéme année du regne de Joakim, d'où commencent les 70 années de la captivité de Babylone, marquées par le prophéte Jérémie; la seconde, sous Jéchonias ou Joachim, fils de Joakim; & la derniere, sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le temple réduit en cendres, & le roi mené captif à Babylone avec Saraïa, souverain pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les prophétes Ezéchiel & Daniel. On compte aussi parmi eux les trois jeunes hommes que Nabuchodonosor ne put forcer à adorer sa statue, ni faire consumer par les flammes. Après les 70 ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du monde, 536 avant J. C. & la même année que Cyrus fonda l'empire des Perses, ce grand prince, choisi de Dieu, pour être le libérateur de son peuple, & le restaurateur de son temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de son ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jesus, fils de Josédec, souverain pontife, remena les captifs qui rebâtirent l'autel, & poserent les fondemens du second temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entreprise: & sous prétexte d'adorer le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent son culte à celui de leurs faux Dieux, ils prierent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui détestoient leur culte mêlé, rejetterent leur proposition. Les Samaritains irrités de ce refus, traverserent leur dessein par toutes sortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxercès *longue-main*, roi de Perse, protégea le peuple Juif, & permit à Néhémias de rebâtir Jérusalem avec ses murailles. Ce décret d'Artaxercès différe de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Esdras, docteur de la loi, se joignit à Néhémias, gouverneur du peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformerent les abus, & firent observer la loi de Moïse, qu'ils observoient les premiers. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, & ramassa les anciens mémoires du peuple Juif, pour en composer les deux livres des Paralipomènes ou chroniques, ausquels il ajouta l'histoire de son temps, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs livres que se termine cette longue histoire du peuple de Dieu que Moïse avoit commencée, & qui (à le prendre seulement depuis Abraham jusqu'au rétablissement de Jérusalem) enfermoit déja quinze siécles. Hérodote, que les auteurs profanes appellent *le pere de l'histoire*, commençoit à écrire la sienne, lorsqu'Esdras & Néhémias achevoient la leur: & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à se relever de ses ruines, n'attiroit pas ses regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en est point fait mention dans les historiens Grecs, qui n'avoient besoin d'être informés que des peuples, dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoissance. Ce fut dans ces temps malheureux que la langue hébraïque cessa d'être vulgaire. Pendant la captivité, & ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort approchante de la leur, & qui avoit presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres hébraïques, & leur fit écrire l'hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux, & plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux langues voisines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce temps on ne trouve l'écriture-sainte parmi les Juifs qu'en lettres chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniere de l'écrire. Leurs descendans ont persévéré dans cet usage jusqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conservé le Pentateuque, qu'on appelle *Samaritain*, en anciens caracteres hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des siécles passés.

Les Juifs vécurent avec assez de douceur sous l'autorité d'Artaxercès, & sous le régne de ses successeurs, jusqu'à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre *le Grand*. En ce même temps-là Manassés, frere de Jaddus, souverain pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épousé la fille de Sanaballat Samaritain, que Darius avoit fait satrape de ce pays. Plutôt que de répudier cette étrangere, à quoi le conseil de Jérusalem & son frere Jaddus vouloient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès lors il résolut de bâtir un temple près de Samarie, sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le pontife. Son beau-pere, très-accrédité auprès de Darius, l'assura de la protection de ce prince; & les suites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta son maître, & mena des troupes aux victorieux pendant le siége de Tyr. Ainsi il obtint tout ce qu'il voulut. Le temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manassés fut satisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidéles aux Perses, refuserent à Alexandre le secours qu'il leur demandoit. Il alloit à Jérusalem, résolu de se venger; mais il changea de résolution à la vue du souverain pontife Jaddus, qui vint au-devant de lui avec les

sacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonies, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des prophéties qui prédisoient ses victoires: c'étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui garderent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les rois de Perse.

Sous les successeurs d'Alexandre, la religion & la nation judaïque commencerent à éclater parmi les Grecs. Ce peuple bien traité par les rois de Syrie, vécut tranquillement selon ses loix. Antiochus *le Dieu*, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Asie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Gréce, jouissant par tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolémée, fils de Lagus, les avoit déja établis en Egypte. Sous son fils Ptolémée Philadelphe leurs écritures furent traduites en grec, & on vit paroître cette célébre version appellée la *version des Septante*. C'étoient de savans vieillards, qu'Eléazar, souverain pontife, envoya au roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'aient traduit que les cinq livres de la loi, & que le reste des livres sacrés pouroit dans la suite avoir été mis en grec pour l'usage des Juifs répandus dans l'Egypte & dans la Gréce, où ils oublierent non-seulement leur ancienne langue, qui étoit l'hébreu, mais encore le chaldéen, que la captivité leur avoit fait apprendre. Ils se firent un grec mêlé d'hébraïsme, qu'on appelle *la langue hellénistique*. Les collections faites par les Septante, & tout l'ancien testament sont écrit en ce langage. Durant cette dispersion des Juifs, leur temple fut célébre par toute la terre, & tous les rois d'Orient y présentoient leurs offrandes.

Sous le regne d'Antiochus *Epiphanes*, le peuple de Dieu fut étrangement persécuté. Ce prince, presque toujours hors de lui-même, tourna toute sa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruiner le temple, la loi de Moïse & toute la nation. On vit éclater alors la résistance de Mathathias, sacrificateur, de la race de Phinées, & imitateur de son zèle; les ordres qu'il donna en mourant pour le salut de son peuple; les victoires de Judas le Machabée, son fils, malgré le nombre infini de ses ennemis; l'élévation de la famille des Asmonéens ou des Machabées; la nouvelle dédicace du temple que les Gentils avoient profané; le pontificat de Judas, & la gloire du sacerdoce rétablie. Sous Antiochus *Eupator*, fils d'*Epiphanes*, dont la mort fut digne de son impiété & de son orgueil, on vit continuer la persécution du peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune prince fut tué avec Lysias son tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laissa le sceptre à Démétrius, sous lequel les Juifs ne furent pas mieux traités. Judas le Machabée battit les généraux de ce prince; & la main du superbe Nicanor fut attachée dans le même temple qu'il avoit si souvent menacé; mais un peu après Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frere Jonathas succéda à sa charge, & soutint sa réputation.

Les Romains, ravis d'humilier les rois de Syrie, accorderent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit envoyé leur demander, fut conclue, sans toutefois qu'ils pussent obtenir d'eux aucun secours; mais la gloire du nom romain ne laissa pas d'être d'un grand support pour le peuple affligé. Vers ce même temps le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte: ces monarques perpétuels ennemis de la Syrie, se mêloient dans ses divisions pour en profiter. Les schismatiques, toujours opposés au peuple de Dieu, ne manquoient point de se joindre à leurs ennemis; & pour plaire à Antiochus *Epiphanes*, leur persécuteur, ils avoient consacré leur temple de Garizim à Jupiter *Hospitalier*. Malgré cette profanation, ces impies ne laisserent pas de soutenir quelque temps après à Alexandrie devant Ptolémée, que ce temple devoit l'emporter sur celui de Jérusalem. Les parties contesterent devant le roi, & s'engagerent de part & d'autre, sous peine de la vie, à justifier leur prétention par les termes de la loi de Moïse. Les Juifs gagnerent leur cause, & les Samaritains furent punis de mort selon la convention. Le même roi permit à Onias, de la race sacerdotale, de bâtir en Egypte le temple d'Héliopolis, sur le modéle de celui de Jérusalem: entreprise qui fut condamnée par tout le conseil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, & Alexandre *Balas*, qui se vantant d'être fils d'Antiochus *Epiphanes*, fut mis sur le trône par ceux d'Antioche; les Juifs se fortifierent, & Jonathas se vit recherché des deux partis. Nicanor victorieux le traita de frere, & fut bientôt récompensé; car dans une sédition les Juifs accourus le tirerent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicanor se crut assuré, il reprit le dessein de ses ancêtres, & les Juifs furent tourmentés comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencerent. Diodore, surnommé *Tryphon*, éleva un fils de Balas, qu'il nomma *Antiochus*, & lui servit de tuteur pendant son bas-âge. L'orgueil de Démétrius souleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas sut profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réussissoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ses enfans. Son frere Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui succéda, & les Romains le favoriserent, comme ils avoient fait ses prédécesseurs. Tryphon ne fut pas moins infidéle à son pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & se rendit maître d'une partie du royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicanor, roi légitime; & après avoir obtenu de lui la liberté de son pays, il la soutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chassés de la citadelle qu'ils tenoient dans Jérusalem, & ensuite de toutes les places de la Judée. Ainsi les Juifs affranchis du joug des Gentils, par la valeur de Simon, lui accorderent les droits royaux, à lui & à sa famille; & Démétrius *Nicanor* consentit à ce nouvel établissement.

Ce fut-là que commença le nouveau royaume du peuple de Dieu, & la principauté des Asmonéens toujours jointe au souverain sacerdoce, laquelle dura environ 130 ans. Ce qui arriva vers l'an du monde 3895, & 140 avant J. C. Démétrius *Nicanor* étant prisonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus *Sidetes*, son frere, regna en son absence en Syrie. Il attaqua Tryphon. Simon se joignit à lui dans cette entreprise; & le tyran forcé dans toutes ses places, finit sa vie aussi malheureusement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du royaume, oublia bientôt les services que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il ramassoit contre lui toutes les forces de la Syrie, Jean Hircan, fils de Simon, succéda à son pere dans le pontificat, & regna sur le peuple. Il soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur; & à l'occasion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer son frere captif, il obtint de ce prince des conditions supportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit suivi dans cette expédition, y signala sa valeur, & fit respecter la religion judaïque, lorsque l'armée s'arrêta pour lui donner le loisir de célébrer le jour du repos. Bientôt après Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où sa femme Cléopatre entretint des divisions, qui durerent même après sa mort. Hyrcan sut en profiter: il prit Sichem sur les Samaritains, & renversa de fond en comble le

temple de Garizim, 200 ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruine n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte sur cette montagne, & les deux peuples demeurerent irréconciliables. L'année suivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au royaume de Judée, reçut la loi de Moïse avec la circoncision. Les Romains continuerent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit aussi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paisible sous la domination de ses deux enfans Aristobule & Alexandre *Janneus*, qui regnerent l'un après l'autre, sans être inquiétés par les rois de Syrie. Quelques années après, la division se mit parmi les Asmonéens, & ne laissa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puissance.

Depuis, Hérode *Iduméen*, appuyé de la faveur de César, auquel il se dévoua entierement après la disgrace d'Antoine, se maintint dans la possession du royaume de Judée, que la foiblesse du vieux Hyrcan avoit fait perdre entierement aux Asmonéens. C'est sous le regne du même Hérode que J. C. vint au monde. Les Juifs ne surent pas reconnoître cet avantage: au lieu de l'écouter, & de le suivre comme le véritable Messie & le réparateur du genre humain, ils lui donnerent la mort, & attirerent sur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltés contre les Romains, dont ils ne pouvoient souffrir la domination, ceux-ci pour les punir, les traiterent avec les dernieres rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre; Vespasien & Titus son fils, les défirent en plusieurs combats; & après la ruine déplorable de Jérusalem en l'an 70 de J. C. les Juifs perdirent entierement leur liberté, & furent vendus comme des esclaves, sans avoir jamais pu se relever de cette derniere chute. Joséphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le siége de Jérusalem, dit qu'il en périt 1100000, & qu'il y en eut 97000 qui furent faits prisonniers. Durant le regne de l'empereur Adrien, ils secouerent le joug de leur servitude, sous la conduite d'un insigne imposteur, nommé *Barchochebas*; mais cet effort ne servit qu'à rendre leurs chaînes plus pesantes. Depuis ils se sont de même souvent empressés de recouvrer leur premiere liberté, sans avoir pu en venir à bout; & ils ont toujours été considérés comme de malheureux esclaves, & le rebut des peuples chez qui ils se sont retirés. Nous avons plusieurs décrets des conciles, divers rescrits des empereurs, & des ordonnances de nos rois contr'eux.

Ce qui est arrivé aux Juifs *depuis la destruction du temple sous* Titus.

Dieu a visiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occasions; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien l'*Apostat*, au rapport de Sozoméne, *liv.* 5, *c.* 21, de l'histoire ecclésiastique, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur temple, leur promit sa protection & toute sorte de franchises; mais comme une multitude innombrable se fut assemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grande dépense, il survint un grand tremblement de terre; le ciel fit paroître son couroux par des éclairs & des foudres: l'ouvrage fut détruit, & ses ruines en accablerent un grand nombre. Du temps de la deuxiéme croisade, lorsque Louis VII, roi de France, dit *le Jeune*, passa la mer contre les infidéles, & occupa les saints lieux à la tête de 30000 hommes de cheval, & de grand nombre d'infanterie, l'an 1147, un certain moine nommé *Raoul*, ayant assemblé plusieurs milliers d'hommes pour passer à la Terre sainte, prêcha qu'il falloit avant de partir tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de J. C. que tous les Mahométans. Le fameux abbé de Clairvaux, S. Bernard, eut beaucoup de peine à sauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce moine de se retirer dans son couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, sous le régne de Philippe *le Bel*, roi de France, cette nation continua d'être l'exécration des Chrétiens; & fut encore tourmentée, parcequ'elle exerçoit de cruelles exactions, & de pernicieuses usures contr'eux. Dans les croisades on se jettoit sur eux & on les accusoit, dit Mézerai, ou d'avoir fait outrage aux saintes hosties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi saint, ou d'avoir maltraité l'image de N. S. & s'ils se tiroient des mains des juges, ils ne se sauvoient pas de la fureur de la populace. Les princes mêmes, après s'être servis de ces maudits usuriers dans leurs fermes, leur faisoient rendre gorge & les chassoient souvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeller. Cette année-là ils furent arrêtés par toute la France le 22 de juillet, bannis du royaume, & leurs biens confisqués. Louis X, dit *le Hutin*, fils-aîné & successeur du roi Philippe *le Bel*, les rétablit en son royaume, moyennant une très-grande somme d'argent. Sous le regne de Philippe *le Long*, frere & successeur de Louis *Hutin*, une pareille manie saisit les paysans & pastouraux pour le recouvrement de la Terre-sainte, comme du temps du roi S. Louis. Ce fut à l'instigation d'un moine défroqué & d'un prêtre chassé de sa cure. Ils firent montre au Pré aux Clercs lez-Paris, passerent en Aquitaine, de-là en Languedoc, massacrerent par-tout les Juifs, & pillerent leurs magasins. Le comte de Foix leur donna la chasse si vivement, qu'il les dissipa tous. Ce fut l'an 1320: mais l'année suivante le même roi Philippe *le Long* chassa les Juifs hors de son royaume, & en fit bruler quantité, accusés d'avoir conspiré avec les ladres, pour empoisonner les puits & les fontaines, en y jettant des sacs pleins d'herbes malfaisantes, & autres mixtions pestiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confisquoit les biens des Juifs qui se convertissoient à la foi chrétienne. Le roi Charles VI les déchargea en France de cette confiscation: elle s'étoit faite jusque-là pour deux raisons. Premierement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette nation, de feindre de se soumettre à l'évangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant de croyance & de cœur. En second lieu, parceque, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'exercice de l'usure, la pureté de la morale chrétienne sembloit exiger qu'ils en fissent une restitution générale, & c'est ce qui se faisoit par la confiscation. * Dom Mabillon, *veter. analect. tom. III.*

Loix et cérémonies des Juifs modernes.

Les Juifs divisent aujourd'hui leurs loix & leurs cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la loi écrite, qui sont renfermés dans les cinq livres de Moïse, appellés *le Pentateuque*; le second regarde la loi de bouche, qui sont les traditions ramassées par les rabbins ou docteurs, & plusieurs constitutions, qu'ils appellent *commandemens des sages*, recueillies dans un livre qu'ils nomment *Talmud*; le troisiéme comprend les choses que l'usage a autorisées en divers temps & en différens lieux: ce qu'ils appellent proprement *Coutumes*. La loi écrite par Moïse & la loi de bouche des sages sont généralement reçues de tous les Juifs, quoique dispersés dans toutes les parties du monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette loi de bouche; mais en ce qui regarde les coutumes, ils différent beaucoup les uns des autres, selon la diversité des lieux où ils sont habitués. Tout leur culte ne consiste plus qu'en prieres, qu'ils font dans leurs synagogues; car ils n'ont plus de sacrifices, depuis que leur temple de Jérusalem

a été détruit. Leur créance contient sept principaux articles de foi, qui sont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu est un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des prophétes. IV. Que Moïse a été le plus grand prophéte qui ait jamais été inspiré de Dieu; & que la loi qu'il a laissée, a été dictée de Dieu dans tous ses préceptes. V. Que cette loi est immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni en rien retrancher. VI. Qu'il viendra un Messie qui sera plus puissant que tous les rois de la terre. VII. Que Dieu ressuscitera les morts à la fin des temps, & qu'ensuite il fera un jugement universel. Il est défendu aux Juifs de manger du lapin, du liévre, du pourceau, du poisson sans écaille, des oiseaux de proie, & des repriles ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois plusieurs sectes ou hérésies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Esséens, des Sadducéens & des Pharisiens; à présent les plus considérables sont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il est parlé dans leurs articles.

En Turquie il y a deux sortes de Juifs, savoir les naturels ou originaires du pays; & les étrangers, ainsi appellés, parceque leurs ancêtres sont venus d'Espagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban, comme les Chrétiens, mêlé de diverses couleurs; de sorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs souliers, qui sont noirs ou violets, au lieu que ceux des Chrétiens sont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, semblable à la forme d'un chapeau espagnol, sans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains articles de leur religion, & ont leurs sépultures séparées. Les uns & les autres se trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'empire du grand seigneur, particulierement dans les lieux de commerce, comme à Smyrne, à Alep, au grand Caire, à Thessalonique, &c. Leurs emplois ordinaires sont d'être banquiers, de prêter à usure, de servir dans les douanes, d'être fripiers, droguistes, médecins & truchemens. Ils savent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandises dans une ville, la qualité & le prix. Les autres nations orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas ce talent ni cette adresse: ce qui oblige les négocians de se servir des Juifs, quelle que soit l'aversion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les habitans ne les veulent point souffrir, quelque permission qu'ils aient du grand-seigneur d'habiter dans toute l'étendue de ses états. On dit qu'ils y sont en horreur, à cause des cruautés inouies qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs esclaves. Les Turcs & les Chrétiens orientaux assurent communément que ces malheureux font mourir tous les ans au jour du vendredi saint un esclave Chrétien, en haine de notre religion; mais qu'ils se cachent, de crainte d'être surpris, parcequ'ils ont été plusieurs fois châtiés exemplairement par la justice, pour avoir commis une action si détestable. Il y a des Juifs Caraïtes, qui s'attachent à la lettre de l'écriture, & qui ne font pas grande estime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart sont Rabbinistes, suivent les traditions de ce recueil, & disent beaucoup de mal des premiers; mais les uns & les autres nient également que le Messie soit venu. * Michel Févre, *théâtre de Turquie*. Simon, *hist. crit. du vieux testam.*

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, avant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine; & ils étoient aussi répandus dans toute la Perse, où ils susciterent plusieurs persécutions contre les Chrétiens. Lorsque les Arabes furent maîtres de ce pays, ils y devinrent plus puissans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les sciences, d'autres s'attachant au commerce, & plusieurs entrant dans les finances comme douaniers & receveurs, ils vinrent à se faire considérer jusqu'au point d'obtenir un chef de police & de discipline, dont l'autorité étoit à peu près la même que celle des patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce chef *Rasjalout*, c'est-à-dire, *Prince des exiles.* Il y avoit aussi des Juifs dans l'isle de Ceylan & jusque dans la Chine, dans le IX[e] siécle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parcequ'ils séparent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études chinoises, nécessaires pour obtenir les dégrés, étant persuadés que les cérémonies pratiquées parmi les lettrés, ne sont pas exemptes d'idolâtrie: en quoi ils pensent de même que les Mahométans. Ces Juifs d'orient paroissent descendre de ceux qui furent dispersés par Salmanasar; mais il est certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récens, puisque ceux de la Chine connoissent les histoires d'Esther & de Judith; & que les livres traduits en langue persanne sont conformes en des endroits essentiels à ceux qui ont été revus par les Massorétes, & que par exemple le verset 14 du pseaume 144 ou 145, qui est abécedaire, y manque, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte hébreu, de même que dans la vulgate, les Septante, & la version syriaque; n'y ayant aucune raison qui puisse persuader, que dans un pseaume, dont les versets sont disposés selon l'ordre des lettres de l'alphabet, on en ait omis un. * Renaudot, *relat. des Ind. & de la Chine.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & juges des Juifs.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée*
2544	1491	Moïse,	40 ans.
2584	1451	Josué,	17
		Anarchie, & ensuite I. Servitude de huit ans, sous Cushan, roi de Mésopotamie.	
2630	1405	Othoniel,	40
		II. Servitude de 18 ans, sous Eglon, roi des Moabites.	
2679	1325	Aod,	40
		III. Servitude de vingt-neuf ans sous Jabin, roi de Chanaan.	
2710	1285	Débora & Barach.	35
		IV. Servitude de sept ans, sous les Madianites.	
2790	1245	Gédéon	9
2799	1236	Abimélech,	3
2802	1233	Tolah,	23
2826	1209	Jaïr,	22
		V. Servitude de dix-huit ans, sous les Philistins & les Ammonites: elle commence en la cinquiéme année de Jaïr.	
2847	1188	Jephté,	7
2854	1181	Abésan *ou* Ibisan,	7
2861	1174	Ajalon *ou* Elon,	16
2871	1164	Abdon,	8
2879	1156	Héli.	40
		VI. Servitude de quarante ans, sous les Philistins. Samson vengea à diverses fois les Israélites.	
2919	1116	Samuel,	22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée*
2940	1095	Saül,	40 ans.
2980	1055	David,	42
3021	1014	Salomon,	40
		Le royaume est divisé.	

ROIS

ROIS DE JUDA.

Ans du Monde	Avant J. C.		Durée.
3060	975	Roboam,	17 ans.
3077	958	Abiam,	3
3080	955	Asa,	41
3121	914	Josaphat,	25
3146	889	Joram,	4
3150	885	Ochosias,	1
3151	884	Athalie,	6
3157	878	Joas,	40
3196	839	Amasias,	29
3225	810	Ozias,	52
3277	758	Joathan,	16
3293	742	Achaz,	16
3309	726	Ezéchias,	28
3337	698	Manassés,	55
3392	643	Amon,	2
3394	641	Josias,	13
3425	610	Joachas,	3 mois.
3425	610	Joachim,	11
3436	599	Jéchonias,	3 m. 10 jo.
3436	599	Sédécias,	11
3447	588	*Nabuchodonosor détruit le royaume de Juda, ruine le temple, & emmene le peuple en captivité.*	

ROIS D'ISRAEL.

Ans du Monde	Avant J. C.		Durée.
3060	975	Jéroboam,	21
3081	954	Nadab,	1 quel. mois.
3082	953	Baasa,	24
3105	930	Ela,	1 quel. mois.
3106	929	Zamri,	1 ou 2 mois.
3106	929	Amri,	12
3117	918	Achab,	21
3138	897	Ochosias,	1 quel. mois.
3139	896	Joram,	12
3151	884	Jéhu,	28
3179	856	Joachas,	17
3196	839	Joas, près de	14
3209	826	Jéroboam II,	41
		Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demie.	
3262	773	Zacharie,	6 mois.
3262	773	Sellum,	1 mois.
3262	773	Manahem,	10
3274	761	Phacias *ou* Pékaias,	2
3276	759	Phacée *ou* Pékah,	20
3296	739	Osée,	18
3314	721	*Salmanasar, roi d'Assyrie, s'empare de la ville de Samarie, & détruit le royaume d'Israël, qui avoit duré 254 ans, depuis la division des deux royaumes.*	

PONTIFES DES JUIFS.

Ans du Monde	Avant J. C.		
2545	1490	Aaron,	38
2583	1452	Eléazar.	
		Phinées.	
		Abisue.	
		Bocei.	
		Ozi.	
		Zararias.	
		Mérajot.	
		Amarias.	
2878	1157	Héli.	
2919	1116	Achitob.	
		Achiélech *ou* Achias.	
2974	1061	Abiathar.	
3021	1014	Sadoc.	
3060	975	Achimaas.	
3077	958	Azarias.	
3121	914	Joannam.	
3146	889	Isus.	

Ans du Monde	Avant J. C.	
3150	885	Axioramus.
3151	884	Phideas.
3153	882	Joïadas.
3185	850	Zacharie.
3197	838	Joannam II.
3225	810	Azarias II.
3273	762	Amarias.
3290	745	Achitob II.
3305	730	Sadoc II.
3314	721	Sellum.
3335	700	Elcias. *Sobnas* intrus.
3338	697	Eliacim.
3393	642	Azarias III.
		Sararias *ou* Sareas.
3448	587	Josédech.
3499	536	Jesus *ou* Josué.
3533	502	Joacim.
3574	461	Eliasib.
3594	441	Joïadas II.
3638	397	Jonatham.
3685	350	Jeddoa *ou* Jaddus.
3711	324	Onias.
3735	300	Siznon.
3748	287	Eléazar II.
3770	265	Manassès.
3793	242	Onias II.
3802	233	Simon II.
		Onias III.
3859	176	Jason.
3862	173	Ménélaüs, & *ensuite* Lysimachus.
3867	168	Mathathias.
3868	167	Judas.
3874	161	Jonathas.
3892	143	Simon.
3900	135	Jean Hi.

PONTIFES ET ROIS.

Ans du Monde	Avant J. C.	
3931	104	Aristobule I.
3957	78	Alexandre Jannée.
3968	67	Hyrcan II.
3972	63	Aristobule II.
3995	40	Hyrcan III.
		Antigone.
		Hérode Iduméen s'empare du royaume, qui est divisé après sa mort.

PONTIFES.

Ans du Monde	Avant J. C.	
3998	37	Ananel.
4001	34	Aristobule.
4004	31	Ananel, rétabli.
4005	30	Jesus, fils de Phabet.
4011	24	Simon, fils de Boëthus.

Depuis J. C.

Ans du Monde	Depuis J. C.	
4035	1	Mathias.
4036	2	Joazar.
4037	3	Eléazar, fils de Boëthus.
4038	4	Jesus.
4039	5	Joazar, rétabli.
4040	6	Ananus.
4050	16	Ismaël.
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.
4052	18	Simon, fils de Camithus.
4053	19	Joseph Caïphas.
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.
4074	40	Simon Canthara.
4077	43	Mathias, fils d'Ananus.
4078	44	Elionée.
4079	45	Simon Canthara, rétabli.
4081	47	Joseph, fils de Canée.
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.
4090	56	Ismaël II.

Ans du Monde	Après J. C	
4092	58	Joseph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jesus, fils de Damnée.
4098	64	Jesus, fils de Gamaliel.
5000	66	Mathias, fils de Théophile.
5001	67	Phannase.

Jérusalem est prise, & le temple ruiné par Titus.

* *Consultez* l'écriture-sainte. Joséphe. Eusebe, *in chron. & hist. ecclef.* Sulpice. Sévere. Guillaume, de Tyr. Le recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos.* Torniel. Salian. Baronius. Sponde, &c. Cappel, *chron. sacrée.* Alfonse des Vignoles, *chronologie de l'histoire sainte & des histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone.* Bochart de Caën & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du pays & de la religion des Juifs. On peut encore consulter la *Géographie sacrée & historique de l'ancien & du nouveau testament*, &c. par M. Sécieux, 2 vol. *in-12.*

JUDÉE PROPRE, ou le royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui resta aux successeurs de David, depuis le schisme de Jéroboam, jusqu'à la captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par tout ailleurs il étoit borné par le royaume d'Israël. Il comprenoit les tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jérusalem en étoit la capitale. * Baudrand.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne dans la haute Stirie, sur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques géographes la prennent pour la ville du Norique, nommée *Sabatinca*, laq..elle d'autres placent à *Sunebendkirch*, village près du Muer, à deux lieues de Muraw, du côté du midi. * Baudrand.

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux écrivains des centuries de Magdebourg, naquit à Tippolswalde dans la Misnie, le 21 de septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les lettres; c'est pourquoi son pere lui permit d'aller étudier à Dresde. Il ne s'y arrêta pas long-temps. Il aima mieux faire ses études dans le collége de Wittemberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état lorsqu'il arriva dans cette derniere ville, tout couvert de gale & sans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte: mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne espérance, on lui procura une place de précepteur chez un avocat, qui l'envoya avec son fils à Wittemberg l'an 1546. Il y reçut le dégré de maître-ès-arts au mois d'octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta sa seconde classe quelques années, puis il y fut ministre de l'église de S. Ulric jusqu'à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi que pour aller exercer la profession en théologie dans l'académie d'Iene. Il exerça cette profession dix-huit mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Frédéric, duc de Saxe, au commencement d'octobre 1561. Il s'arrêta encore six mois à Iene, puis ayant passé à peu près autant de temps à Magdebourg, il se retira à Wismar. Il mourut le 15 mai 1564, à Rostock, où il étoit allé quelques jours auparavant, afin d'assister à la promotion des écoliers. C'étoit un homme de probité, laborieux & savant. Il a composé beaucoup de livres, dont on peut voir le catalogue dans le dictionaire de M. Bayle. Il eut bien des chagrins à essuyer pendant le cours de son ministere. * Bayle, *dict. crit.*

JUDIA, ville capitale du royaume de Siam, *voyez* SIAM.

JUDICELLO, anciennement *Amenanus*, *Amenes*, *Amasenus*, petite riviere de la vallé de Démona en Sicile, prend sa source au pied du mond Gibel, baigne les ruines de Catania, & se décharge dans le golfe de ce nom. * Baudrand.

JUDITH, sainte veuve Juive, de la tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune lorsque Manassés son mari mourut. Elle passoit les années de son veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demeuroit à Béthulie. Cette ville fut assiégée par Holofernes, général de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui considérant les déhors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, afin d'obliger par la soif les habitans à venir se rendre. Ils étoient dans le dessein de le faire, lorsque Judith inspirée de Dieu, prit ses plus beaux habits, & ajoutant à sa beauté naturelle de nouveaux ornemens, sortit de la ville, & se retira dans le camp d'Holofernes. Ce général ravi de sa beauté, la reçut avec joie, & commanda à tous ses gens de la laisser sortir quand elle voudroit faire ses prieres. Sa passion augmentant toujours, il voulut qu'elle vînt souper avec lui, & qu'on les laissât seuls. Judith ne s'y opposa point; & le général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & se fit mettre dans son lit. La sainte veuve prit le sabre d'Holofernes & lui coupa la tête. Ensuite elle sortit avec sa servante, & vint à Béthulie, où elle anonça la victoire que Dieu faisoit remporter à son peuple. Dès que le jour fut venu, & que l'armée d'Holofernes eût su ce qui s'étoit passé, elle fut saisie d'une peur extrême, & les Juifs qui sortirent en même temps de la ville, poursuivirent vivement les Assyriens; & après en avoir tué un grand nombre, partagerent leurs dépouilles. Ils honorerent cette victoire par une réjouissance publique, qui dura trois mois, & la consacrerent par une fête solemnelle. Judith vécut depuis jusqu'à l'âge de 105 ans, & pendant tout le temps de sa vie le peuple Juif jouit de la paix. * *Judith*, 1, 2, 3 *& seq.*

La différence des opinions entre les auteurs est très-grande sur le temps auquel arriva l'histoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent sous le regne de Manassès & de Mérodach, qu'ils prennent pour Nabuchodonosor, roi d'Assyrie. Torniel l'a reculée de plus de deux cens ans après, sous Xercès, roi de Perse, après la captivité de Babylone Les paroles d'Achior, qu'Holofernes interroge sur la nation des Juifs semblent favoriser cette seconde opinion, qui a été tenue par plusieurs peres, saint Augustin, Sulpice Sévére, Béde, Comestor, &c. Quelques-uns croient que l'auteur du livre de Judith est Eliachim, ou Joachim, grand-prêtre des Juifs, dont il est parlé dans ce livre. D'autres disent que c'est Josué, fils de Josédech, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns soutiennent qu'il n'a été écrit que du temps d'Antiochus *Epiphanes*, avant la domination des Asmonéens. Il est écrit en langue chaldaïque, & c'est ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il avoit été écrit pendant la captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'original de ce livre, mais seulement une version latine faite par S. Jérôme sur le chaldaïque, & une version grecque un peu différente. * Le concile de Nicée, cité par S. Jérôme, *præf. in Jud.* III concile de Carthage, *c.* 74. Concile de Trente, *sess.* 4. Le pape Gélase I, *decr. de script.* Innocent I, *epist. ad Exurp.* S. Augustin, *lib.* 2, *de doct. Christ. c.* 28; *& lib.* 18, *de civit. c.* 26. Isidore, *liv.* 6, *orig. chap.* 1. Cassiodore, *lib.* 3 *div. lect.* Rabanus, *lib.* 2, *de inst. Clerc. &c.* Eusebe, *in chron.* Bede, *lib. de sex. ætat.* Comestor, *in hist. Schol*, Torniel, *A. M.* 3353, 3572. Bellarmin, *lib.* 1, *de verbo Dei*, *cap.* 12, *& de script. eccl.* Pétau, *lib.* 12, *c.* 26, *doct. temp.* Salian, *A. M.* 3340 *&* 3344. Riccioli. Pérérius. Tirinus. Gretser. Sérarius. Sponde, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. La vérité de l'histoire de Judith par* le P. dom Montfaucon.

JUDITH, fille de *Welfe*, Guelfe ou Welpon,

comte de Révensberg ou Altorf, en Baviere, fut la seconde femme de *Louis I* de ce nom, roi de France & empereur. Ce prince l'épousa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'*Ermengarde*. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuse ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut mise dans le monastere de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de religieuse en 830. Ensuite on l'enferma dans un monastere à Poitiers; mais l'année suivante on la rendit à son mari. En 833, on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce roi, dont elle eut Charles *le Chauve*. Quelques auteurs parlent de ses amours avec Bernard, comte de Barcelone, qu'elle avança considérablement. Elle mourut à Tours le 19 avril 843. * Aimoin, *l.* 5. Fauchet. Mézerai, *hist. de France, tom. I.* Le P. Anselme.

JUDITH, fille de CHARLES *le Chauve*, épousa *Etélulfe* ou *Etelrede*, roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince elle revint en France, & fut enlevée par *Baudouin*, surnommé *Bras de fer*, comte, ou, selon d'autres, grand forestier de Flandre, en 862. Le roi fit condamner ce téméraire, & le poursuivit les armes à la main; mais comme il n'avoit agi que du consentement de Judith & de son frere Louis *le Begue*, Charles, à la priere du pape Nicolas I, consentit qu'ils fussent mariés à Auxerre: ce qui se fit en 863. On croit qu'il créa pour lors Baudouin, comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *généalogie de France.* Le P. Anselme. Du Chêne, *histoire d'Angleterre, &c.*

JUDOIGNE, que les Flamans nomment *Geldenaken*, petite ville avec un vieux château, dans le Brabant au quartier de Louvain, sur la petite riviere de Géte, à deux lieues au-dessus de Tillemont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Baudrand.

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de Saint-Arnoul. Mais elle est aujourd'hui presque toute défrichée. * Baudrand.

IVELLUS ou JEWEL (Jean) un des plus célébres théologiens Anglois du XVIe siécle. Ivellus né à Buden dans le comté de Devon en 1522, commença ses études au collége de Merton à Oxford, où il entra ensuite en qualité de membre du collége de Christ en 1539. En 1544, il prit le dégré de maître-ès-arts, & ensuite celui de bachelier en théologie; & en 1557 il fut nommé à l'évêché de Salisbury. Il mourut le 23 de septembre 1571. On l'enterra dans sa cathédrale. Il étoit habile théologien, & très-zélé pour la prétendue réforme: ce qui fut cause que sous le regne de Marie il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il se retira alors à Zuric où il fortifia ses préjugés par les liaisons étroites qu'il contracta avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Gesner & quelques-autres avec qui il entretint depuis commerce de lettres. Entre ses ouvrages on connoît: *Exhortationes ad Oxonienses: Epistolæ cur Angliæ episcopi ad concilium Tridentinum venire recusent: Apologia ecclesf. Anglicanæ.* Ce dernier ouvrage a été traduit en grec & en plusieurs autres langues. Il a fait en anglois un commentaire sur l'épître de S. Paul aux Thessaloniciens; & des sermons, &c. L'évêque Burnet a inséré plusieurs de ses lettres dans le troisiéme tome de son histoire de la réformation d'Angleterre. Laurent Humphred a écrit sa vie dans un traité exprès. Tous les ouvrages d'Ivellus ont été recueillis & imprimés en 1585.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui est la onziéme de la province de Kiansi, & a trois villes sous sa jurisdiction. * Baudrand.

JUENIN (Gaspard) théologien célébre de notre temps, étoit né à Varembon en Bresse, diocèse de Lyon, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire où il a passé avec distinction la plus grande partie de sa vie, & où il est mort, à Paris, le 16 de décembre 1713. Il a été long-temps professeur de théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, & en particulier dans le séminaire de saint Magloire à Paris; & c'est à cet exercice où il a formé un grand nombre de disciples, que l'on doit tous ses ouvrages, c'est-à-dire, celui où il traite amplement de tous les sacremens de l'église, avec des dissertations sur les censures, sur l'irregularité & sur les indulgences, en deux volumes *in-fol.* en latin 1696, & réimprimé en 1705; & ses institutions théologiques, aussi en latin, imprimées d'abord en quatre volumes *in-12*, à Lyon en 1696, réimprimées depuis en 1700, à Paris, en sept volumes *in-12*; & depuis en 1704, à Lyon, & encore à Venise. L'auteur a tiré en partie du grand ouvrage sur les sacremens, trois volumes *in-12*, qui ont été imprimés plusieurs fois en françois, sans nom d'auteur, sous le titre de *Théorie pratique des sacremens.* Ces trois volumes devoient être suivis d'environ neuf autres, toujours sur les sacremens, que l'auteur avoit laissés manuscrits. Les institutions théologiques ont été enseignées librement, & même par l'autorité des évêques dans plusieurs séminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, ayant défendu que cette théologie fût enseignée dans son diocèse, feu M. le cardinal de Noailles, par un mandement du 12 de juin de l'année 1706, en condamna aussi l'édition de Paris de 1700, & défendit pareillement de l'enseigner jusqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'auteur, mandé par cette éminence, parut, expliqua ses sentimens, & en donna une déclaration qui satisfit M. de Noailles, & que ce prélat joignit à son mandement qui a été imprimé. Cette éminence convient dans ce mandement, que ces institutions théologiques *avoient été approuvées par des docteurs également éclairés & zélés pour la bonne doctrine, & enseignées dans quelques-uns des séminaires de son diocèse, & dans quelques autres séminaires par ordre des évêques.* Ce sont les propres termes du mandement. Le 16 d'avril 1710, le cardinal de Bissi donna aussi, contre la théologie du P. Juenin, un mandement qui a donné lieu à plusieurs écrits. Le P. Juenin fut un de ceux qui répondit à cette éminence. Il avoit aussi écrit contre le mandement de l'évêque de Chartres: ces deux défenses apologétiques ont été imprimées *in-12* sans nom d'auteur. Le P. Juenin a donné encore une théologie abrégée par demandes & par réponses, à l'usage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les saints ordres. * *Memoires du temps.* Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclés. du XVII siécle, partie VII, p.* 94 *& seq.*

IVETEAUX (Nicolas Vauquelin, seigneur des) *cherchez* VAUQUELIN.

IVETOT, seigneurie du pays de Caux en Normandie, *cherchez* YVETOT.

IVETTE ou JUHORA, *cherchez* JUGORA.

JUGATIN, c'est le dieu qui préside dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en latin *Mens*, étoit une divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adressoient des vœux pour demander la justesse d'esprit. Ils lui avoient consacré un temple au capitole. Les Grecs l'appelloient Ν..., & Platon a cru que cette déesse n'étoit autre chose que l'ame du monde; c'est-à-dire, un esprit universel, répandu dans tout l'univers, qui agit diversement, selon la diversité des corps sur lesquels il exerce son action. * Tite-Live, *l.* 22, *c.* 9. Ciceron. Varron. Ovid, *in fastis.*

JUGES, nom que l'on donne à ceux qui gouvernerent le peuple Juif après Moïse, & avant l'établissement des rois. Ils sont appellés en hébreu *Sophetim* au plurier, & *Sophet* au singulier. Les Carthaginois donnerent aussi à leurs juges le nom de *Suffetes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur magistrat, imitant les Tyriens leurs fondateurs, qui eurent pendant quelque temps des

juges pour leurs souverains. Joséphe donne le nom de *prophétes* à ces juges, soit parceque quelques-uns d'eux eurent le don de prophétie, comme Josué & Samuel, ou parcequ'ils étoient revêtus de quelque qualité approchante de celle-là, qui leur faisoit faire les grandes choses dont l'écriture parle. On voit dans deux endroits de la bible, *jug. c. 9 & 18*, que ces juges sont appellés *rois*, mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, sans le sanhédrin, comme prétend Grotius *sur le chap. 5 de S. Matthieu*; & ce sénat connoissoit de toutes les grandes affaires, les juges n'étant, à proprement parler, que les chefs de la république, qui avoient le commandement des armées. Tertullien n'a pas assez bien exprimé la force du mot hébreu *Sophétim*, lorsque citant le livre des juges, il l'appelle le *livre des censeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les censeurs romains, mais à peu près ce qu'étoient les suffétes de Carthage, & les archontes perpétuels d'Athènes. Au reste, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les seuls qui aient imité les Hébreux, en donnant le titre de juges à leurs souverains. Les Goths avoient des juges dans le IVe siécle: & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre le titre de *roi*, mais celui de *juge*: parcequ'au rapport de Thémistius, il regardoit le nom de *roi* comme un titre d'autorité & de puissance; & celui de *juge*, comme une marque de prudence & de sagesse. Pour ce qui regarde la suite chronologique des juges du peuple Juif, *voyez* JUDÉE.

Ces juges différoient des rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par succession, ni par élection, mais suscités extraordinairement, & reconnus par un consentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refusoient de prendre le titre & la qualité de *roi*; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur maniere de vivre éloignée du faste & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles loix, mais seulement gouverner le peuple, suivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéissance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & sans contrainte. Ils étoient au plus comme les consuls & les souverains magistrats des villes libres. * Ferrand, *réflexions sur la religion chrétienne*. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible*.

JUGES. On donne ce titre à un des livres de l'ancien testament, dont on ne connoît pas précisément l'auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuël, avec les docteurs Talmudistes; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Esdras. Enfin il y en a qui croient que chaque juge écrivit ses mémoires, qui ont été recueillis par Samuël ou par Esdras. Il y a apparence qu'il a été composé sous le regne de Saül, puisqu'il parle des Jébuséens de Jérusalem, qui furent exterminés sous le regne de David. Quoi qu'il en soit, ce livre est très-ancien, & quand il n'auroit été mis dans l'état où il est, que par Esdras, on ne pouroit douter raisonnablement de son autorité. Le livre des juges contient l'histoire de tout ce qui est arrivé aux Israélites, depuis la mort de Josué jusqu'à celle de Samson. Les chronologistes ne conviennent pas du nombre des années, à cause des manieres differentes de compter les années de servitude du peuple. Les uns réduisent cette histoire à trois cens ans, les autres la font monter à beaucoup plus; mais suivant la maniere de compter la plus naturelle, elle est de quatre cens & quelques années. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléf. & differt. prélim. sur la Bible*.

☞ JUGE D'ARMES de la noblesse de France: charge unique dans le royaume, dont la fonction principale est de certifier au roi par écrit la noblesse de ses sujets. La noblesse est le second corps de l'état. Elle en a toujours été, elle en est encore, & elle en sera à jamais un des plus fermes soutiens. Les députés de la noblesse d'un des principaux bailliages de France disoient au feu roi en 1651: *Sire, les plus sages politiques tiennent pour chose constante, que parmi les François la conservation de la royauté dépend du maintien de la noblesse*. C'étoit autrefois le roi d'armes de France que ce soin regardoit. Le savant du Cange, dans son *Glossaire* de la basse latinité, nouvelle édition, *tom. III, pag.* 1094, rapporte le texte d'un ancien auteur, dont l'ouvrage a pour titre: *Comment le roi d'armes des François fut premierement créé, & la façon de son noble couronnement, les sermens qu'il doit faire, ses droits aussi, & tout ce qu'il est tenu de faire*. On lit entr'autres choses dans cet ancien manuscrit, qui est très-curieux, que le roi d'armes de France devoit être un *noble, sage & vaillant chevalier*; qu'il avoit sous lui d'autres rois d'armes provinciaux, des maréchaux, des hérauts & des poursuivans d'armes, qui lui étoient subordonnés; & qu'une de ses principales fonctions, c'étoit d'*avoir par escript la congnoissance de tous les nobles, tant princes que seigneurs & autres, pour lors vivans, & de leurs noms, surnoms, blazons, timbres & nobles fiefs*, AFIN QUE LE ROI SOIT SOUVENT INFORMÉ DE LA NOBLESSE DE SON ROYAUME. Les rois d'armes de France se soutinrent pendant plusieurs siécles sur un ton de dignité. Depuis, leur ignorance les dégrada. Leur charge perdit alors tout son lustre. Ils cesserent d'être les juges de la noblesse; & leurs fonctions furent réduites à ce qu'on leur voit faire encore aujourd'hui dans certaines cérémonies publiques. Cependant, les abus ne faisant qu'augmenter de plus en plus, la noblesse, assemblée aux états généraux tenus à Paris en 1614, supplia le roi Louis XIII: « Pour empêcher l'usurpation des armoiries » que font ordinairement les nouveaux ennoblis, au » préjudice de l'honneur & du rang des anciennes » familles, d'établir *un Juge d'armes, lequel dresseroit* » *des registres universels des familles nobles de tout le* » *royaume*, où il employeroit les noms & armes des » familles, par l'aide des gentilshommes de chacun » bailliage, qui seroient tenus fournir au bailli ou au » sénéchal les armes blazonnées de leurs maisons, » pour être renvoyées audit Juge d'armes dans le » temps qui leur seroit préfix, auquel Juge d'armes » les nouveaux ennoblis feroient dresser leurs armoi» ries & coucher dans son régistre, avant de pouvoir » passer à la vérification de leurs lettres. » Louis XIII eut égard à cette juste requête de la noblesse de son royaume, & créa en titre d'office par édit du mois de juin 1615 « *un Juge d'armes, pour en être ores & à* » *l'advenir pourvu* UN GENTILHOMME D'ANCIENNE RACE, » *expert & bien connoissant au faict des armes & des* » *blazons*, LEQUEL SEROIT ORDINAIREMENT A LA SUI» TE DE SA MAJESTÉ; avec plein pouvoir, autorité & » mandement spécial de juger au rapport des hérauts » d'armes, lesquels y auront leur voix délibérative, » des blasons, faussetés & messéances des armoiries » de ceux qui en peuvent & doivent porter, simples » timbres, parties diverses, brisées, chargées, écar» telées, retranchées, avec cimiers, supports, cer» cles, chapeaux, couronnes, mantelets & pavillons » d'armes; ensemble de connoistre des différends qui » pour raison d'icelles naissent & naistront entre les » particuliers: voulant S. M. que ci-après ledict Juge » d'armes blasonne les armes de ceux qu'elle hono» rera du titre de noblesse, sans qu'elles puissent être » enluminées au milieu des lettres qui leur en seront » expédiées, qu'elles n'aient été reçues & jugées par » ledict Juge d'armes qui en baillera son atache; & » que toutes les recherches, poursuites & régistres » des armes des nobles du royaume ne puissent être » faites que ce ne soit de son advis & ordonnance; » lui ayant, pour les cas & matiéres contenues en » ces présentes, attribué toute cour, jurisdiction & » connoissance, & icelle interdite & deffendue à tous

» autres juges & officiers quelzconques : *voullant en » oultre que les appellations qui interviendroient des » ſentences & jugemens dudiſt Juge d'armes reſſortiſſent » nuement pardevant les maréchaux de France*, » juges nés de la nobleſſe. Ce ſont les termes de ce premier édit de création de la charge de juge d'armes de la nobleſſe de France. Louis XIV deſirant porter les choſes encore plus loin, créa, par autre édit du mois de novembre 1696, une grande maîtriſe générale & ſouveraine à Paris, & des maîtriſes particulieres dans les provinces, compoſées d'un grand nombre d'officiers, pour connoître des différends & conteſtations qui naîtroient à l'occaſion des armoiries. Par le même édit, ſa majeſté ſupprima l'office de Juge d'armes de la nobleſſe de France; & comme elle avoit accordé, par édit du mois de mars de la même année, cinq cens lettres de nobleſſe pour être diſtribuées par tout le royaume, il fut ordonné, par arrêt du conſeil d'état du 18 décembre ſuivant, que l'ancien Juge d'armes régleroit les armoiries de ces nouveaux ennoblis, & que l'adreſſe des lettres de nobleſſe continueroit de lui être faite comme auparavant la ſuppreſſion de ſa charge. Mais depuis, ſa majeſté ayant ſupprimé, par édit du mois d'août 1700, les offices créés par l'edit de novembre 1696, qui n'avoient point été levés, elle rétablit la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, par un autre édit du mois d'avril 1701, qui fut regiſtré en la chambre des comptes & en la cour des aides de Paris, pour en jouir par celui qui en ſeroit pourvu aux mêmes honneurs, droits & autorités que ci devant; & par un arrêt du conſeil d'état du 9 mars 1706, elle déclara formellement que ſon intention, en rétabliſſant cette charge, avoit été de lui rendre les mêmes droits, attributions & prérogatives portées tant par l'edit de ſa création de 1615, que par tous les réglemens anciens & nouveaux, rendus ſur le fait des armoiries, dont entr'autres le droit de régler celles que les particuliers ont la liberté de porter, & d'empêcher qu'aucun ne s'approprie celles des meilleures maiſons. Sur cet arrêt, il fut expedié le même jour, 9 mars 1706, des lettres de commiſſion du grand ſceau, adreſſées aux ſecrétaires des commandemens de ſa majeſté, & aux procureurs généraux des cours du royaume, par leſquelles elle leur enjoignit de tenir la main à l'exécution dudit arrêt, & permit à tous huiſſiers ou ſergens ſur ce requis de faire, pour raiſon de ce, tous commandemens, ſommations & autres actes & exploits néceſſaires. Cette charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France a été poſſédée depuis 1641 par MM. d'Hozier.

Voici la ſuite chronologique de ceux qui ont exercé la charge qui eſt l'objet de cet article :

Juges d'armes de la nobleſſe de France, depuis la création de cette charge unique en 1615.

I. François de Chevriers, des vicomtes de S. Mauris en Mâconnois, chevalier, ſeigneur de Salagny, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fut pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France en 1615. Il étoit fils de Gabriel de Chevriers, des libres ſeigneurs de S. Mauris en Mâconnois, capitaine de cinquante lances, & de Françoiſe de Nagu de Varennes, tante de François de Nagu, marquis de Varennes, créé chevalier des ordres du roi en 1633, conſeiller d'état d'épée, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de ſa majeſté, & gouverneur d'Aigue-mortes. *Voyez* la généalogie de l'ancienne maiſon de Chevriers de S. Mauris dans ce dictionaire, *tom. III, pag.* 608. Ce premier Juge d'armes de la nobleſſe de France mourut en 1641.

II. Pierre d'Hozier, gentilhomme Provençal, ſieur de la Garde en Provence, conſeiller d'état, chevalier de l'ordre du roi en 1628, gentilhomme ordinaire de ſa maiſon, & gentilhomme à la ſuite de Gaſton duc d'Orléans, frere de Louis XIII, né à Marſeille en 1592, & mis au rang des hommes illuſtres de ſon ſiécle, fut pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France le 25 avril 1641. Le ſavant P. Méneſtrier, Jéſuite, parlant de cet événement, page 3 de l'épitre dédicatoire de ſon *Art du blaſon juſtifié*, imprimé il y a cent ans, fait à ce ſujet la réflexion ſuivante : « La France ſera éternellement obligée » au premier Juge d'armes (M. de Chevriers de S. » Mauris) du choix qu'il fit faire de M. d'Hozier » pour remplir ſa charge après lui, puiſqu'il ne lui fal» loit pas un ſucceſſeur d'une moindre réputation » pour ſoutenir la gloire qu'il s'étoit acquiſe dans l'e» xercice de *cette nouvelle dignité.* » Pierre d'Hozier mourut en 1660. Il étoit fils d'Etienne Hozier II du nom, capitaine de la ville de Salon en Provence, né en 1547, qualifié *noble* ou *écuyer* dans les titres qui le concernent; & celui-ci avoit pour pere autre Etienne Hozier I du nom, de la même ville de Salon, marié en 1528 avec demoiſelle Catherine Hombert, auſſi qualifié *noble* dans le ſecond contrat de mariage d'Etienne II ſon fils, auquel deux auteurs ſes contemporains & compatriotes donnent la qualité de *gentilhomme Salonnois.* Voyez la généalogie de MM. d'Hozier dans ce dictionaire, *tom. VI, pag.* 104 *& ſuiv.*

III. Louis-Roger d'Hozier, fils aîné du précédent, né en 1634, chevalier de l'ordre du roi en 1659, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1658, pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France après la mort de ſon pere, mourut en 1708.

IV. Charles René d'Hozier, frere du précédent, né en 1640, chevalier de l'ordre noble & militaire de S. Maurice de Savoye en 1681, & pourvu en 1666 de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, mourut en 1732, ſans enfans.

V. Louis-Pierre d'Hozier, fils de Louis-Roger, chevalier-doyen de l'ordre du roi, &c. exerce actuellement la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, dont il a été pourvu le 2 novembre 1710.

VI. Antoine-Marie d'Hozier de Serigny, fils du précédent, chevalier de l'ordre de S. Maurice de Savoye, & commiſſaire du roi pour certifier à ſa majeſté la nobleſſe des éleves de l'école royale-militaire, a la ſurvivance de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France depuis le premier octobre 1734. Le brévet qu'il a obtenu du roi pour accepter de ſa majeſté Sarde l'ordre de S. Maurice, eſt ainſi conçu : » Aujourd'hui, vingt-quatre novembre mil ſept cent » cinquante huit, le roi étant à Verſailles, ayant » égard à la très-humble ſupplication qui lui a été faite » par le ſieur Antoine-Marie d'Hozier-de Sérigny, » chevalier, Juge d'armes de la nobleſſe de France en » ſurvivance, & en cette qualité commiſſaire du roi » pour certifier à ſa majeſté la nobleſſe des éleves de » ſon école militaire, qu'il lui ſoit permis d'accepter » l'ordre de S. Maurice dont le roi de Sardaigne le » veut honorer, & dont le feu duc Victor-Amédée » avoit honoré pareillement en 1681 Charles-René » d'Hozier ſon grand-oncle, Juge d'armes de la no» bleſſe de France, ſa majeſté voulant traiter favora» blement ledit ſieur d'Hozier-de Sérigny, *en conſidé» ration des ſervices qu'il lui rend depuis vingt & un ans* » & de ceux qui ont été rendus à l'état par ſes ancê» tres dans les fonctions de la charge *unique* de Juge » d'armes de la nobleſſe du royaume depuis 1641, » date des proviſions de cette charge accordées à Pierre » d'Hozier conſeiller d'état, ſon biſaïeul, qui en » fut le ſecond pourvu après la mort de François de » Chevriers, chevalier, ſieur de Salagny, des vicom» tes de S. Mauris en Mâconnois, elle lui a permis » & permet de recevoir ledit ordre du roi de Sardai» gne; laquelle, pour marque de ſa volonté, m'a

» commandé d'expédier audit sieur d'Hozier-de Sérigny le présent brévet, qu'elle a signé de sa main, & » fait contresigner par moi conseiller-secrétaire d'état » & de ses commandemens & finances. » (Signé) » Louis » (& plus bas) « le cardinal de Bernis. »

* *Remontrances présentées au roi en 1614*, dans l'assemblée des états généraux par les nobles du duché de Normandie, députés par les trois ordres des sept bailliages de cette province, insérées dans le *Recueil des pieces concernant l'histoire de Louis XIII*, *tom. I*, *pag.* 146 & 168. *Edit de création* de la charge unique de Juge d'armes de la noblesse de France du mois de juin 1615. Wlson-de la Colombiere, *Recueil d'armoiries*, 1639, *pag.* 2 de la préface. *Science héroïque* par le même auteur, 1644, *pag.* 365 & 466. *Office des rois d'armes* par le même, 1645, *pag.* 52. Guichenon, *hist. de Bresse*, 1650, *pag.* 5 de l'avis au lecteur, & sept pages après. *Généalogie de la maison du Fay*, imprimée vers l'an 1654, *pag.* 2. *Mémoires* de l'abbé de Marolles, 1656, *pag.* 102 *&* 256. L'abbé de Brianville, *Jeu de cartes des armoiries de l'europe*, dédié (vers l'an 1660) à Pierre d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes de la noblesse de France. *Vraie & parfaite science des armoiries ou l'indice armorial* de Louvan Géliot, augmenté par Palliot, 1660, *pag.* 75 & 207. *Lettres choisies* de Guy Patin (lettre du 3 décembre 1660) édition de la Haye, 1715, *tom. II*, *pag.* 167. Loret, *muse historique*, 1660, *pag.* 189 & 192. *Gazettes de France*, année 1660, *pag.* 1201. Le P. Ménestrier, Jésuite, *art du blason justifié*, 1661, *pag.* 2 *&* 3 de l'épître dédicatoire adressée au vicomte de S. Mauris, neveu du premier juge d'armes de la noblesse de France; & *pag.* 6 *&* 8 de la préface. *Abrégé méthodique des principes héraldiques*, par le même P. Ménestrier, *pag.* 12 *&* 106, imprimé à la suite de son Art du blason justifié. Du Bouchet, *Preuves de l'histoire de la maison de Coligny*, 1662, *pag.* 175. L'abbé Robert, *état de la Provence dans sa noblesse*, 1693, *tom. II*, *article* d'Hozier. Louis-Antoine de Ruffi, *hist. de la ville de Marseille*, 1696, *tom. II*, *liv.* 14, *chap.* 3, *pag.* 380. *Jeu de cartes du blason*, dédié en 1696 par le P. Ménestrier, Jésuite, à Charles-René d'Hozier, en sa qualité de juge d'armes de la noblesse de France. *Edits* de novembre 1696, d'avril 1701 & de juillet 1702; & *Arrêts du conseil d'état*, du 18 décembre 1696, & du 9 mars 1706 : relatifs à la charge de juge d'armes de la noblesse de France. *Lettres patentes* du mois d'avril 1736, par lesquelles le roi permet à Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier de son ordre &c. de composer & faire imprimer les régistres de la noblesse de France, pour remplir une des principales fonctions de sa charge. *Mercure de France*, avril 1743, où l'on trouve une *Ordonnance & jugement* rendu le 5 février de la même année, par Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France, en faveur de MM. de la Motte-Ango, marquis de Lézeau & comte de Flers, contre les enfans de feu Matthieu Angot-du Coisel, secrétaire du roi, de la ville de Falaize. *Journal des savans*, *in*-4°, année 1753, *pag.* 3 *& suiv.* *Mémoires* (ou Journaux) de Trévoux, volume 2 du mois d'octobre 1752, *pag.* 2360. *Journal de Verdun*, mois d'août 1752, *tom.* 72, *pag.* 83 *& suiv.* *Généalogie de la maison de Chevriers de S. Mauris*, insérée dans ce dictionaire, *tom. III*, *pag.* 608. *Généalogie de MM. d'Hozier*, comprise dans le tome I du *III Régistre de la noblesse de France*, & dans ce dictionaire, *tom. VI*, *pag.* 104.

JUGIE (Guillaume de la) cardinal, étoit François, natif de la province de Limosin, & fils d'une sœur du pape Clément VI, qui le fit cardinal en 1342. Innocent VI, successeur de Clément, l'envoya légat en Espagne, pour ramener à la raison dom Pédro, roi de Castille, qui traitoit tout-à-fait mal la reine Blanche de Bourbon, sa femme. La Jugie ne réussit pas en cette légation, & mourut à Avignon le 28 avril 1374. * Bosquet, *in Innoc VI*. Auberi. Frizon. Onuphre, &c.

JUGIE (Pierre de la) cardinal, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limosin, & frere puîné du précédent. Il fut d'abord religieux de la congrégation de Cluni en 1344, archevêque de Saragoce en Espagne, & ensuite de Narbonne en 1347. Le roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon au pape Urbain VI, qui devoit regler les différends de ce monarque avec le roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait cardinal par le pape Grégoire XI, qui étoit son cousin-germain. Il suivit ce pontife en Italie, & mourut à Pise le 21 novembre 1376. * Auberi, *hist. des cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Bosquet, *in Greg. XI*. Baluze, *vitæ papar. Avenionens.*

JUGIE (Marin de la) cardinal, archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le royaume de Naples, s'avança à la cour de Rome, & devint un des premiers camériers d'Urbain VI. Ce pape lui donna l'archevêché de Tarente, & l'envoya nonce en Hongrie, pour y solliciter le roi Louis à prendre les armes contre Jeanne, reine de Naples. La Jugie servit ardemment la passion du pape, & pour récompense obtint le chapeau de cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres légations ce cardinal, qui lui rendit de bons services : cependant divers auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce pape fit prendre à Lucéria, & exécuter à Gènes. * *Consultez* Thierri de Niem; Onuphre; Ciaconius; Auberi, &c.

JUGLARIS (Aloysius) étoit de Nice. Il entra dans la société des Jésuites en 1622, & enseigna la rhétorique pendant dix années. Il fut ensuite appellé à la cour de Savoye, pour avoir soin de l'éducation du prince Charles-Emanuel. Ce fut-là qu'il commença à publier ses premiers ouvrages, qui sont l'Oraison funébre de Victor-Amédée, duc de Savoye, imprimée en italien à Turin en 1638; celle de la marquise de Saint-Germain; celle du prince de Masserano; un discours italien sur l'eucharistie; & l'éloge du maréchal de Toiras en latin. Il fit imprimer ensuite *Judicium Agassini Solarii ex comitibus Moretæ*, *Taurini*, 1645. *Regiæ celsitudinis Caroli-Emanuelis II, Sabaudiæ ducis, inclyti generis notitia*, *Monachii*, 1650. Des panégyriques en l'honneur de Jesus-Christ, en italien, à Turin 1650. Il mourut à Messine le 15 novembre 1653. On a trouvé après sa mort un carême & un avent qui ont été imprimés, le premier en 1665, à Milan; le second en 1668, dans la même ville. On a imprimé à Lucques, on ne dit pas en quel année, tous les ouvrages latins de ce pere sous ce titre : *Aloysii Jugularis Niciensis*, *è societate Jesu*, *elogia*, in 12, *pag.* 448. Ce recueil contient 1. cent éloges de Jesus-Christ, qui furent imprimés pour la premiere fois à Gènes en 1641; 2. quarante autres éloges en l'honneur de Louis XIII, roi de France, imprimés à Lyon en 1644; 3. plusieurs inscriptions, épitaphes & éloges sur divers sujets, imprimés aussi à Lyon la même année; 4. les vertus mitrées, ou les éloges des plus grands évêques qui ont vécu dans l'église, imprimées aussi à Lyon la même année, & réimprimées à Gènes en 1653, sous ce titre : *Pars secunda elogiorum, humana complectens*. * *Journal des savans*, *avril* 1710.

☞ JUGORA ou JUGORIE, quelques-uns disent JUGARIE, & d'autres JUHORSKI, pays situé dans le nord de l'Asie, dont les habitans, qui mènent une vie misérable & sauvage, reconnoissent la domination des Moscovites depuis le temps de l'ancien Jean Basilide, par un tribut de peaux précieuses. Le Jugora est partagé en deux parties inégales par le

cercle polaire, & la plus étendue est en-deçà. Il est borné au nord par la mer, au nord-est & à l'est par le Petzora, au midi par la Permie & la Ziranie, au sud-ouest par la Dwina, & au nord-ouest, par l'isle des Cadnoes. Quelques auteurs ont cru que le Jugora étoit l'ancienne Hongrie. * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

JUGURTHA, roi de Numidie, étoit petit-fils de Massinissa, qui eut pour fils légitime Micipsa, son héritier, & deux autres fils d'une concubine, Manastabal & Gulussa. Ce Manastabal étoit pere de Jugurtha, qui fut élevé dans la cour de son oncle Micipsa, où il donna en diverses occasions des marques de sa valeur. Micipsa avoit deux fils, Adherbal & Hiempsal, qu'il laissa sous la tutelle de Jugurtha; & celui-ci après avoir fait mourir le dernier par surprise, poursuivit l'autre les armes à la main & le fit tuer, contre la foi donnée après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent son parti, & firent la guerre à l'usurpateur, qui ne se défendit que par argent. Avec ce secours il corrompit l'an 643 de Rome, & 111 avant J. C. le consul L. Calpurnius Bestia, & plusieurs sénateurs Romains. Il dissipa leur armée, se vantant, avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il se trouvoit quelqu'un qui voulût l'acheter. Depuis, ce prince fut défait par Q. Cæcilius Métellus *le Numide*, en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant J. C. par Bocchus, roi de Mauritanie, son beau-pere. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jetté dans un cachot, où il mourut insensé. * Salluste, *de bello Jugurth.* Florus, *l. 2 hist. Rom. c. 1.* Plutarque, *in Mario & Sylla.*

JUHOSKI ou JUHORA, province de Russie, *cherchez* JUGORA.

IVIÇA, *cherchez* EVISSE.

JUIFS, *cherchez* JUDÉE.

JUILLET, septiéme mois de notre année, de trente-un jours. Il étoit appellé *Quintilis* dans le calendrier de Romulus; parcequ'il étoit le cinquiéme mois de l'année du calendrier de ce roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois seulement, la commençant au mois de mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appellé *Julius*, en l'honneur de Jules-César qui avoit réformé l'ancien calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *cherchez* FESTES. * *Antiq. rom.*

JUILLY, ancienne abbaye de chanoines réguliers à trois lieues de Meaux, entre le nord & le couchant: voici l'origine de cette abbaye. Vers 1182, un seigneur, nommé *Guillaume de S. Denys*, bâtit une église au lieu nommé *Juilly*, & par d'autres *Jully* (*Juliacum*) pour le repos de l'ame de Guillaume, son fils: il y mit des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de Chage, & leur assigna des revenus. Quelque temps après cette église fut érigée en abbaye à la priere du fondateur, à condition que l'on y suivroit en tout les usages de S. Victor de Paris; & que si dans la suite cette maison venoit à manquer d'abbés, elle retourneroit sous la dépendance & au pouvoir du monastere de Chage. L'acte fut autorisé en 1184 par Simon, évêque de Meaux. En 1637, le cardinal de la Rochefoucault unit ce monastere à la congrégation de sainte Geneviéve: mais Pierre Gibier, prêtre de l'Oratoire, titulaire de cette abbaye, s'en étant démis la même année en faveur de la maison des peres de l'Oratoire de Paris, on obtint l'agrément du roi le 3 de juillet, & le 7 novembre suivant, les chanoines réguliers consentirent à cette union. En conséquence la bulle d'union fut expédiée le 2 mars 1638. Le roi la confirma par lettres patentes du mois d'avril suivant, & les peres de l'Oratoire en prirent possession le 3 septembre 1639. Ils y entretiennent un collége considérable pour l'éducation de la jeunesse. M. Séguier, qui étoit évêque de Meaux au temps de cette union, y consentit aux conditions, que l'évêque de Meaux jouiroit dans cette maison de toute jurisdiction, du droit de correction & de visite, comme il en jouissoit anciennement sur les religieux; qu'il y exerceroit toutes fonctions épiscopales; que les peres de l'Oratoire lui payeroient le droit annuel de procuration de dix livres, qu'ils tiendroient le séminaire à Juilly, si l'évêque le jugeoit à propos; qu'ils y recevroient les ordinans à leurs frais quinze jours avant l'ordination, pour la retraite; qu'ils y acquitteroient l'office divin: enfin qu'ils y nouriroient gratuitement deux séminaristes au choix de l'évêque ou de son grand-vicaire. * D. Du-Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tom I, pag.* 163, *&* 595, 596.

JUIN, sixiéme mois de l'année, où le soleil entre dans le signe du Cancer, qui fait le solstice d'été. Ce mot vient du latin *Junius*, que quelques-uns font venir de Junon, comme Ovide, qui fait dire à cette déesse dans ses fastes:

Junius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir *à Junioribus*, des jeunes gens: *Junius est Juvenum*, dit Ovide, & quelques-uns de *Junius Brutus*, qui chassa les rois de Rome, & établit l'état populaire. Quant à ce qui regarde les fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *cherchez* FESTES. * *Antiq. rom.*

JUINE, petite riviere de France, qui a sa source dans la forêt d'Orléans, traverse le Gâtinois, & ayant reçu la riviere d'Estampes, va se décharger dans la Seine à Corbeil. * Baudrand.

☞ IUKAGRI, peuple Payen qui demeure en Sibérie, près de la mer Glaciale, à l'orient du fleuve Léna. Leur langage est des plus rapide. Ils suspendent leurs morts aux arbres, & la chaire en étant pourie, ils portent les os de leurs parens sur eux toutes les fois qu'ils vont à la chasse. On prétend même qu'ils leur rendent des honneurs divins, & qu'ils les ornent de perles. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien, chapitre 13. Recueil des voyages au Nord, tome VIII, pag.* 207.

JULE (Saint) martyr en Mœsie ou Bulgarie, dans le IIIe ou IVe siécle, étoit un des soldats de l'armée romaine, qui gardoit les limites de l'empire romain contre les barbares sur le Danube, à Durostoro, ville de la seconde Mœsie. Il fut déféré comme Chrétien, à Maxime, gouverneur du pays, qui le sollicita d'offrir de l'encens aux idoles. Jule l'ayant refusé avec courage, fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de mai. On ne sait pas le temps de son martyre. Les uns le mettent sous Alexandre Sévere, d'autres sous Dioclétien. Quelques-uns sous Licinius. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *vies des saints.*

JULE CONSTANCE, pere de l'empereur Julien l'Apostat, étoit un des enfans de l'empereur Constance Chlore, pere du grand Constantin. C'étoit un prince doux & modéré, qui vit sans jalousie le diadême sur la tête de son frere, & l'aima toujours sincerement. Il épousa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le second est le César Gallus. Après la mort de Galla, Jule Constance se remaria avec Basiline, fille du préfet Julien, que l'on croit être cet Anicius Julianus, qui fut consul en 322, dont la maison étoit la plus illustre de Rome dans les IVe, V^e & VIe siécles, & dont la noblesse remontoit jusqu'au temps de la république. Julien fut le particulier de son siécle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses & par son crédit, & peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du christianisme. Il avoit été

engagé dans le parti du tyran Maxence : mais Constantin, victorieux, respecta dans ce grand homme des talens supérieurs, & une vertu encore plus supérieure aux talens. Il le fit consul, préfet, & enfin son beau-frere. Du mariage de Basiline avec Jule Constance, naquit à Constantinople le 6 de novembre 331, sous le consulat de Bassus & d'Ablave, Flavius Claudius Julianus, qui fut depuis empereur : c'est Julien l'Apostat. Jule Constance fut dans la suite la victime de la politique, ou du moins de la foiblesse de l'empereur Constance, qui avoit épousé sa fille. * Liban, *orat. x*, *pag.* 262. Du-Cange, *famil. Byzantin.* Zonar, *liv. XIII.*

JULE I, Romain de naissance, fut ordonné évêque de Rome après Marc, le 18 janvier de l'an 337. Il assembla un concile à Rome, dans lequel S. Athanase fut déclaré innocent, & il écrivit une lettre aux Orientaux. Il envoya ses légats au concile de Sardique, & écrivit une lettre à ceux d'Alexandrie, dans laquelle il les congratule du retour de S. Athanase. Ces deux lettres sont certaines, & se trouvent dans les œuvres de S. Athanase. Les Eutychiens ont attribué au pape Jule une lettre de l'incarnation, adressée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui, quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du temps de ce pape, contre ceux qui admettoient deux personnes en Jesus-Christ, elle étoit devenue pernicieuse depuis l'hérésie d'Eutychés & de Timothée, qu'elle favorisoit beaucoup; mais cette lettre a été rejettée par Hypatius, dans la conférence de Constantinople avec les Acéphales; par Facundus au *liv.* 7, *c.* 1; par Eulogius, dans son troisiéme discours, & par Léonce de Constantinople, au chapitre 8 du livre des sectes, qui ont assuré que c'étoit un ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué faussement au pape Jule. On cite encore dans le concile d'Ephése, article 1, une autre lettre de Jule sur l'incarnation, écrite à Dace. Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme *Prosdoce* celui à qui elle étoit adressée. Vincent de Lérins dit que dans le concile on a confirmé la foi de l'église par le témoignage du pape Jule. Ephrem l'a aussi reconnue pour véritable, comme il paroît par l'extrait de son troisiéme livre des loix, rapporté par Photius. Anastase la cite dans ses recueils sur l'incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce est le seul qui la rejette, dans son traité des sectes, où il assure qu'elle est l'ouvrage de Timothée, disciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par plusieurs exemplaires. Il ajoute toutefois qu'elle n'est point contraire à la foi, & qu'ainsi il importe peu de qui elle soit. Enfin le même Léonce assure qu'on n'avoit rien de son temps des écrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui est dans S. Athanase) & que les sept épîtres qui portent son nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guères d'apparence que Jule ait écrit des lettres sur l'Incarnation, dans un temps où il n'étoit question que de la Trinité. Outre que l'on sait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des ouvrages d'Apollinaire aux peres qui étoient estimés par les Catholiques, comme à S. Athanase, à S. Grégoire, à S. Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs hérésies. Les deux lettres décrétales attribuées au pape Jule, sont visiblement supposées. Ce pape mourut le 12 avril de l'an 352, & eut pour successeur LIBERE. L'auteur du pontifical de Damase, Usuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, jusqu'à la mort de Constance; mais cela ne se peut soutenir, Jule n'ayant jamais souffert aucune persécution, ni aucun exil, pour la défense de S. Athanase, puisque ce pere n'en dit pas un seul mot dans ses ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libere & des autres évêques de son parti.* S. Athanase, *apolog.* 2 & *epist. ad Solit.* Socrate, *lib.* 2 & 3. Gennade, *de script. eccles.* Sozomene, *de sect. act.* 8. Baronius, *in annal. eccles.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* &c. De Launoi, *epist.* Stillingfleet, *antiquit. Britan.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IV siecle.* Baillet, *vies des saints*, 12 *avril.*

JULE II, nommé auparavant *Julien* de la Rovere, cardinal de S. Pierre-aux-Liens, étoit natif du bourg d'Albizale, près de Savone, & fils de RAPHAEL, frere du pape *Sixte IV*, & de *Théodore* Manérola. Un de ses freres, nommé *Barthélemi*, fut religieux de saint François, puis évêque de Ferrare, & patriarche d'Antioche; & un autre, appellé *Jean* de la Rovére, étoit préfet de Rome, prince de Sora & de Sénigaglia. Quant à Julien, il eut l'évêché de Carpentras, fut fait cardinal l'an 1471 par le pape Sixte IV, son oncle, & fut depuis évêque d'Albane & d'Ostie, & sous-doyen des cardinaux. Sous le pontificat de son oncle, il avoit été pourvu de l'évêché de Boulogne, & de celui d'Avignon, érigé en archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes ecclésiastiques, contre quelques peuples d'Ombrie révoltés : emploi qui étoit assez selon son génie. Il vint ensuite légat en France l'an 1480, fut depuis chef de parti dans quatre conclaves, & eut l'adresse de se faire élever sur le siége de S. Pierre, le dernier octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le cardinal d'Amboise ne fût mis sur le trône pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faisant accroire qu'il y parviendroit quand Pie III, que l'on élut, seroit mort. Celui-ci ne fut pape que vingt-six jours, & pendant ce temps-là Julien fit sa brigue, ensorte que les cardinaux, le soir même qu'ils entrerent au conclave, le nommerent presque tout d'une voix, parcequ'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du saint siége, & la liberté de l'Italie. Comme il avoit l'esprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de *Jule*, en mémoire de Jule César, & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ses prédécesseurs, il portoit une longue barbe, pour se rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant son pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un asyle dans le royaume de Louis XII, contre les poursuites d'Alexandre VI, son ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut pape; mais depuis il se porta à des extrémités indignes d'un pere commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ses desseins ambitieux, & entr'autres Alfonse d'Est, duc de Ferrare, qu'il voulut priver de son duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au roi d'Espagne, qui l'usurpa sur Jean d'Albret, & se déclara contre le roi Louis XII, parcequ'il étoit victorieux. Ce prince, pour s'en venger, permit les assemblées des prélats à Tours & à Pise. Jule, désespéré de cette conduite, mit tous ses états en interdit, avec permission à qui que ce fût de les occuper; & voulut même transférer le titre de *Très-Chrétien* au roi d'Angleterre. Ce procédé parut si injuste & si déraisonnable à Léon X, son successeur, qu'il abolit & la censure & les bulles. Cette assemblée de Pise commencée l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui opposa le concile de Latran. Ce pape commandoit lui-même les armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'église de Lorette. Il fut sensiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenne, où son légat fut fait prisonnier, & mourut le 18 février 1513, d'une fiévre lente, causée, disoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur. Jule étoit alors âgé de soixante-dix ans, & avoit tenu le pontificat neuf ans, trois mois & vingt-un jours. LÉON X lui succéda. * Papyre Masson, *in Jul. II.* Guichardin, *lib.* 6. Victorel, *in add. ad Ciacon.* Bembe, *lib.* 12, *hist. Ven.* Sponde, *in annal. A. C.* 1503. &

& sequent. Rainaldi, *ibid.* Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean-Marie* du Mont, cardinal du titre de S. Vital, évêque de Palestrine, étoit neveu d'*Antoine* de Monté, cardinal, & fils de *Vincent*, natif de Monte di Sansovino, dans le diocèse d'Arezzo. Il fit du progrès dans les lettres & dans la jurisprudence, & devint archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du saint siége, & eut depuis l'administration de divers évêchés, ensuite de quoi Paul III le fit cardinal l'an 1536. C'étoit un esprit ferme & intrépide. Le pape, qui lui avoit confié les légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma président du concile qui s'y devoit tenir. Il s'y opposa aux ambassadeurs de l'empereur Charles-*Quint*, & succéda au même Paul III, le 8 février de l'an 1550. Jule, avant son élévation au pontificat, avoit agi avec tant de sévérité en toute sorte d'affaires, que les cardinaux ne le mirent qu'avec peine sur le trône de S. Pierre. Cependant on le vit depuis changer de maniere, & s'abandonner au luxe & aux plaisirs. Il commença son gouvernement par la publication d'un jubilé, & ordonna que le concile général qu'on avoit transféré de Trente, y seroit encore célébré. Ensuite il prit les armes avec l'empereur contre Octave Farnèse, duc de Parme, protégé par le roi Henri II. Il reçut aussi l'obéissance de quelques patriarches orientaux; & mourut le 25 mars 1555, après cinq ans & quarante jours de pontificat. MARCEL II fut son successeur. * Sponde & Rainaldi, *in annal. eccles.*

JULE ou JOLAUS CLAUDIUS, auteur Grec, qui a composé une histoire de Phénicie. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Vossius, *de historicis Græcis*, *l.* 3, *pag.* 343.

JULE AFRICAIN, *cherchez* AFRICAIN.

☞ JULIA. Parmi les loix romaines, il y en a une célébre appellée la loi *Julia*, faite par Auguste, & non par Jules César, comme quelques-uns se sont imaginé, trompés par le mot *Julia*; puisqu'il est constant qu'Octavius, qui fut surnommé *Auguste*, ayant été adopté par le testament de son grand-oncle, fut depuis appellé *Jules César*, suivant la coutume dans les adoptions, de prendre le nom des peres adoptifs. Cette loi ordonnoit des peines très-rigoureuses contre les adultéres, les condamnant à l'amende & au bannissement dans quelque isle déserte, au fouet, & a être faits eunuques. * Dict. de Morery, *edit.* 1732, au mot ADULTERE.

JULIAC (Robert de) trente-uniéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1373 à Raimond Berenger. Il fut élu absent, étant grand-prieur de France; & en allant à Rhodes, il passa par Avignon, où il tint une assemblée de l'autorité du pape, avec le même pouvoir que si ç'eût été un chapitre général. Sa sainteté lui donna en ce temps le gouvernement de la ville de Smyrne, sur la côte de l'Asie Mineure, contre les Turcs, aux dépens de la religion, l'aidant seulement de mille florins de rente, qu'il lui assigna sur les décimes de Chypre, par sa bulle de l'an 1374. Le grand-maître de Juliac étant arrivé à Rhodes, appaisa par sa prudence & par son autorité les troubles que les divisions y avoient causés; & fit les préparatifs nécessaires pour soutenir les efforts des Turcs; mais il mourut l'an 1376, & on élut en sa place Ferdinand d'Hérédia. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Nabérat, *priviléges de l'ordre.*

JULIE (Sainte) vierge & martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été prise l'an 439, par Genséric, roi des Vandales, Julie fut vendue par des soldats, & amenée en Syrie. Le marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce pays à un nommé *Eusebe*, riche marchand, qui l'embarqua avec lui pour aller dans les Gaules. Etant arrivés au cap de Corse, Eusebe descendit pour aller célébrer une fête des idolâtres. Julie témoigna son indignation contre ce culte impie. Cela fut rapporté à Félix, gouverneur du pays : il la fit enlever, & la sollicita de sacrifier aux dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit ensuite attacher à un gibet. Les moines de l'isle de Gorgone, à présent l'isle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette sainte vierge, & il y demeura jusqu'à ce que Didier, roi des Lombards, le fit transporter à Brescia l'an 763, où il fut déposé dans le monastere qui porte le nom de *sainte Julie*. On en fait la fête au 22 de mai. * *Acta apud Bolland.* D. Thierri Ruinart, *hist. persecut. Vandal.* Baillet, *vies des saints.*

JULIE, fille de César & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de temps avant l'ére chrétienne. Comme elle étoit le nœud de l'amitié que César avoit liée avec Pompée, sa mort fit naître ces fatales divisions qui ruinerent la république. Pompée, qui étoit déja sur l'âge lorsqu'il l'épousa, l'aima tendrement : de sorte qu'il parut même pendant quelque temps, quitter le soin des affaires pour se promener avec elle dans ses maisons de campagne, & pour s'occuper uniquement de son amour. * Lucain, *lib.* 1. *Pharsal.* Plutarque, *in vita Pomp.*

JULIE, fille unique de l'empereur Auguste, est renommée par ses débauches. Ce prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcellus; puis à Agrippa, dont elle eut trois fils & deux filles; Caïus-César, Lucius-César, Agrippa Posthume; Julie, & Agrippine, mere de Néron. Tibere fut le troisiéme mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vécut point. Elle s'abandonna à toutes sortes d'infamies : ce qui irrita tellement son pere, qu'il la relégua dans l'isle de Pandataire, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibère, qu'elle méprisoit, comme indigne de cet honneur; mais lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il se vengea si cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans son exil, l'an 41 de J. C. * Suétone, *en Aug. & Tib.* Tacite, *lib* 1 *annal.*

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguste. Elle ne fut pas moins débauchée que sa mere, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguste la relégua aussi pour ses impudicités, l'an 9 de l'ére chrétienne, dans l'isle de Trimète, sur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'impératrice Livie, qui persécutoit la maison d'Auguste, lorsqu'elle étoit florissante, & la soulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *l.* 4, *annal. c.* 71.

JULIE, petite-fille de Tibere, est différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à son mari. Après l'avoir rendue grosse, il la contraignit de faire perdre son fruit : ce qui la fit mourir.

JULIE (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emèse, fut seconde femme de l'empereur Septime Sévere. Ce prince n'épousa Julie que sur la foi d'un horoscope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de souverain. Elle fit grand tort à sa réputation, par la vie déréglée qu'elle mena, & fut même accusée d'avoir trempé dans une conjuration contre son mari. Plautien, favori de Sévere, affecta de creuser ses soupçons, & fit donner la question à plusieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche l'aveu du crime de Julie. Cette princesse, pour dissiper ces bruits, s'adonna à la philosophie, & fit venir à sa cour ce qu'il y avoit de gens les plus célébres dans les lettres. Après la mort de Sévere, elle eut la douleur de voir assassiner entre ses bras Géta son second fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla son fils-aîné. Quelque sensible que lui fût ce

parricide, elle n'osa néanmoins le pleurer; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la dissimulation. Caracalla, pour l'éblouir, lui laissa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ses conseils. Après la mort de ce prince, qui fut tué l'an 217, elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtemps. Son désespoir la poussa à cette extrémité, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus regner; & que d'ailleurs on la soupçonoit de vouloir s'emparer de l'empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mere de Caracalla, mais de Géta seulement; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & sur-tout de Philostrate, qui étoit engagé trop avant dans la cour de cette princesse, pour ignorer quels étoient ses enfans. Une inscription qui étoit à Rome dans l'amphithéâtre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuie l'opinion de ces derniers auteurs. La voici :

I. O. M.
ET JUNONI REGINÆ.
PRO SALUTE
M. AURELII ANTONINI
FEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que bellemere de Caracalla, ont aisément donné dans le conte fabuleux de son inceste & de son mariage avec ce prince, auquel Dion & Hérodien, qui ne l'ont point épargnée, n'auroient pas manqué de reprocher ce crime. * Spartian. *in Septim. Sever.* Lamprid. *in Sever.* Dion, *liv.* 78. Hérodien, *liv.* 5. Aurel. Victor, *in epitom.* Xiphilin. Philostrat. Tristan, *commentaires.*

JULIE ou Junie Fadille, arriere-petite-fille d'Antonin, qui épousa Maximin *le Jeune.*

JULIE, dite aussi *Médulline* & *Camille*, fut destinée pour être la seconde femme de l'empereur Claude César; mais elle mourut le jour de ses nôces.

JULIE, femme Romaine, qui embrassa le christianisme, & que S. Paul salue dans son épître *aux Romains, c.* 15, *v.* 16.

JULIE DE GONZAGUE, duchesse de Trajette, & comtesse de Fondi; *cherchez* GONZAGUE.

JULIEN, capitaine Romain de Bithynie, & d'une illustre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de son temps. Dans le siége de Jérusalem par Tite, voyant que les Juifs pressoient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonia*, où étoit Tite, & se jetta au milieu des ennemis avec tant d'intrépidité, que lui seul les fit reculer jusques au coin du temple, frapant, renversant, & tuant tout ce qui s'opposoit à lui. Mais en courant de tous côtés sur le pavé, les cloux dont ses souliers étoient garnis, selon l'usage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ses armes fit tourner visage aux ennemis. Les Juifs l'environerent aussitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'efforça à diverses fois de se relever; mais les coups continuels qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en blessa plusieurs, quoiqu'étendu par terre, mais enfin ayant reçu diverses blessures, le sang qu'il perdoit lui ayant ôté le reste de ses forces, & personne ne se trouvant assez hardi pour l'aller secourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regrété de Tite, & de toute l'armée romaine. * Joséphe, *guerre des Juifs, l. VI, c.* 7.

JULIEN (Saint) premier évêque du Mans & apôtre du Maine, étoit gentilhomme Romain, mais infidéle : il fut converti à la foi par le pape S. Clément, qui, après l'avoir instruit des mysteres de la religion, l'ordonna prêtre pour l'envoyer dans le Maine, province des Gaules, où Julien arriva l'an 95. Il y prêcha avec tant de zèle, qu'en peu de temps presque tout le peuple de cette province embrassa la foi, à l'imitation de leur roi Défensor, qui donna son palais pour bâtir une église, qui est aujourd'hui la cathédrale du Mans, & qui fut après la mort de Julien, l'apôtre des Angevins & leur premier évêque, dédiée sous son nom. Entre les actions merveilleuses de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chassa un effroyable dragon, qui y faisoit sa retraite dans un temple dédié à Jupiter. Voulant se préparer à la mort, il confia le soin de son troupeau à Thuribe, pour se mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui *S. Marceau*, où est une belle chapelle dédiée à S. Julien, qui dépend de l'abbaye de S. Vincent du Mans. Ce fut-là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an de J. C. 138, après avoir gouverné son diocèse pendant quarante-sept ans. * Bondonnet, *des évêques du Mans.*

On ne peut contester à S. Julien la qualité d'apôtre du Mans, étant reconnu pour premier évêque de cette ville; mais on n'a aucun monument ni du temps auquel il a vécu, ni de ses actions. Il est certain, que suivant l'époque de la publication de l'évangile dans les Gaules, cet évêque ne peut y avoir été envoyé par S. Clément. Sa vie écrite par Léthalde, moine de S. Mémin près d'Orléans, dans le X[e] ou XI[e] siécle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un auteur plus ancien, est pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *vies des saints*, 28 *janvier.*

JULIEN (Saint) martyr à Brioude, dans le III[e] ou le IV[e] siécle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faisoit profession des armes, quoique Chrétien, & demeuroit à Vienne avec le tribun Ferréole, qui étoit aussi Chrétien. Crispin, gouverneur de la province Viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les édits des empereurs (on croit que c'est sous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il se tint caché près de la petite ville de Brioude. Crispin envoya des soldats après lui, qui lui trancherent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits sur son tombeau. S. Germain, évêque d'Auxerre, à son retour d'Arles, vers l'an 431, déclara que la fête de S. Julien devoit être fixée au 28 d'août. Le culte de ce saint martyr a été établi en France aussitôt après sa mort. * Gregor. *Turon. l.* 2, *de glor. martyr. Vita S. Germ. apud Surium. Acta apud Bosquet.* Baillet, *vies des saints, au mois d'août.*

JULIEN, dit l'*Apostat*, parcequ'il abandonna la religion chrétienne, étoit fils de JULE Constance, frere de Constantin *le Grand.* Constance l'avoit eu de *Basiline*, après avoir eu Gallus de Galla, sa premiere femme. Julien naquit à Constantinople vers le mois de juin de l'an 331, & se nomme dans ses médailles *Flavius Claudius Julianus.* Il fut élevé dans cette ville pendant les premieres années de sa jeunesse. Constantin étant mort en 337, on soupçona tous ses parens de plusieurs actions criminelles, ce qui obligea le pere de Julien de prendre la fuite. Marc, évêque d'Aréthuse, contribua à l'évasion de Julien, qui auroit péri sans les soins de cet évêque. Quand cet orage fut dissipé, Julien apprit la grammaire de l'eunuque Mardonius, qui étoit païen. Il eut pour maître de rhétorique Ecébolius, homme fort inconstant dans la foi. Ce fut à Nicomédie, où l'empereur l'avoit envoyé, afin que l'évêque Eusebe, qui étoit son parent du côté maternel, eût soin de l'élever dans la piété. Malgré ces soins, ce jeune prince fut entierement perverti par Maxime d'Ephèse, philosophe & magi-

cien. Son cousin Constance fut averti de sa conduite; & Julien craignant sa cruauté, se fit moine : mais en contrefaisant l'homme de bien en public, il professoit le paganisme en secret. Avant cela, Gallus, son frere, & lui, avoient reçu la cléricature, & avoient exercé l'office de lecteur dans les assemblées ecclésiastiques. Ils avoient néanmoins des sentimens bien différens sur la religion. On remarque que ces deux princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une église à l'honneur du martyr Mamas, la portion que faisoit faire Gallus fut bientôt achevée; au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parcequ'il y faisoit travailler très-négligemment, ou, comme disent les anciens, parceque la terre rejettoit ses fondemens. Dans la suite Constance, à la sollicitation de sa femme Eusébie, le fit César l'an 355, le 6 novembre, lui fit épouser Hélene, sa sœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce pays lui fait sans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoissance de la guerre, & que les principaux officiers qui devoient l'aider de leurs conseils fissent très-mal le service, dans la crainte que paroissant attachés à Julien, les flateurs ne les missent mal auprès de l'empereur, dont on connoissoit le naturel méfiant, il ne laissa pas que d'entreprendre de chasser les Barbares des Gaules, & il en vint à bout en très-peu de temps, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célébres victoires de ce siécle, où il eut à combattre sept rois Allemans, du nombre desquels étoit Chrodomaire, qui jusque-là avoit presque toujours battu les Romains, & qui fut fait prisonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, peuples François, suivit de près cette victoire. Les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuoit à lui réussir, lorsque Constance qui soutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perses, s'avisa de vouloir grossir ses troupes d'une partie de celles qui servoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les soldats d'aller faire la guerre hors de leur pays, se fit déclarer empereur, & n'ayant pu obtenir de Constance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adresse de se faire suivre de ces troupes-là même jusques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Constance arrivée le 3 novembre de l'an 361. Lorsqu'il se vit maître du monde, il signala son avénement à l'empire, par l'ouverture des temples des faux dieux, & par le rétablissement de leur culte. Il prit la qualité de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes; & par le sang des victimes, il tâcha d'effacer le caractere de son baptême. Il rappella d'exil tous les hérétiques, rétablit les Donatistes en Afrique, & ne laissa passer aucune occasion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens.* C'est ce qui lui fit violer jusqu'au droit des gens en la personne de deux ambassadeurs de Perse, Manuel & Ismaël, qu'il fit mourir à Chalcédoine, parcequ'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les idolâtres aux fidéles, ausquels il défendit d'enseigner les belles lettres, tâchant de transporter les saintes loix de l'église dans le paganisme, pour la police. Il forma le dessein d'établir des écoles publiques, où on enseigneroit la religion & les bonnes mœurs, avec les autres disciplines. Il voulut introduire le chant alternatif dans les temples, la distinction des places, la forme des prieres & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes scandaleux. Il entreprit de fonder des hôpitaux pour les malades, des maisons pour enfermer les pauvres, & des monasteres de Vierges. Ces projets paroissent dans la lettre à Arsacius & par ce qu'en rapporte Sozoméne. Il s'efforça particulierement de faire changer de religion aux soldats chrétiens, & sur-tout à ceux de la garde prétorienne; mais la plupart aimerent mieux vivre sans emploi, que d'apostasier. Maris, évêque de Chalcédoine, lui ayant reproché publiquement son impiété, l'empereur lui répondit sans se fâcher : *Que son Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue. Je loue Dieu*, répliqua Maris, *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux souillés de la vue d'un apostat comme toi.* Julien passa outre sans rien dire. Sa philosophie lui faisoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes les manieres, il permit aux Juifs de rétablir le temple de Jérusalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le temps qu'il se vit obligé de partir, pour aller faire la guerre aux Perses, il jura de ruiner l'église à son retour : mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ses menaces. Julien enleva d'abord plusieurs places des Perses, & s'avança jusqu'à Ctésiphonte sans trouver aucune résistance : ce qui lui enfla tellement le cœur, que se promettant déja d'envahir toute la Perse, il se laissa conduire par un homme que les Perses avoient aposté dans des lieux, où trouvant une puissante armée en tête il ne pouvoit plus faire subsister son armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui se firent à diverses fois dans ces lieux, furent, dit-on, presque toujours avantageuses aux Romains; mais ils avoient besoin d'une bataille décisive : elle se donna le 26 juin de l'an 363, & la victoire paroissoit se déclarer pour eux, lorsque Julien qui s'étoit engagé dans le combat sans cuirasse, fut blessé si dangereusement qu'il en mourut la nuit suivante. Socrate dit qu'un de ses gardes, nommé *Calliste*, qui écrivit sa vie en vers, attribue cette blessure à un démon. Théodoret ajoute, que le bruit couroit que se sentant blessé, il prit de son sang dans la main; & qu'en le jettant contre le ciel, il s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* C'est ainsi qu'il nommoit Jesus-Christ par mépris. Sozoméne écrit que les uns attribuent ce coup à un Persan; d'autres à un Sarasin; & plusieurs à un Romain. Quel que puisse être celui qui le tua, il fut, sans doute, le ministre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à S. Sabas, anachoréte, qui vivoit à plus de vingt journées du camp, & à quelques autres. Cet empereur étoit savant & libéral, & avoit quelques bonnes qualités morales; car il étoit sobre & vigilant, & il semble qu'il ne s'est pas livré à la passion pour les femmes : mais d'ailleurs la haine qu'il avoit conçue contre Constantin, & ses enfans, lui a fait écrire des choses déraisonables, & souvent fausses & calomnieuses. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces princes des choses qu'il a faites lui-même; & que sa passion aveugle pour le paganisme, l'a porté à traiter honorablement des gens dont un païen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faisoit souvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & son *Misopogon* qui est une satire des habitans d'Antioche, qu'il haïssoit particulierement parcequ'ils avoient montré le plus d'aversion de ses innovations, est peu digne d'un empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Auréle. Les ouvrages qui nous restent de lui, comme sa satire des Césars; quelques discours; des lettres; & deux épigrammes, sont des preuves de son esprit & de son érudition. Eunapius avoit recueilli les panégyriques en prose & en vers faits pour cet empereur; mais nous n'avons que les invectives que les saints peres ont faites contre lui. Si elles sont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zèle de leurs auteurs pour la défense de la religion, contre laquelle Julien écrivoit des livres pleins d'injustice & de calomnies, tels que ceux qu'il composa en allant combattre les Perses, & que S. Cyrille réfuta par un ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodose le Jeune. * Les curieux consulteront cette piéce; S. Grégoire de Nazianze, *in orat. adv. Jul.* S. Jean Chrysostôme; S.

Jérôme; Optat; Socrate; Sozoméne; Théodoret; Nicéphore; Ruffin; Zosime; Ammien-Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. *La nouvelle édition des ouvrages de* Julien, *publiée par* N. Sphanheim, *in-fol. à Leipsick, l'an* 1696, *avec quelques remarques.* Tillemont, *hist. des empereurs, tom. IV.* M. l'abbé de la Bletterie a donné au public une excellente vie de l'empereur Julien : c'est le seul ouvrage où l'on puisse bien apprendre ce qui regarde ce prince, sa conduite & ses écrits : cette vie a été réimprimée à la fin de 1746, à Paris, *in*-12. L'auteur y suit, & nous croyons que c'est avec raison, le sentiment commun des historiens, que Julien a fait d'abord profession du christianisme, & qu'il fut même ordonné lecteur. Un anonyme a entrepris de prouver le contraire dans une dissertation sur ce sujet, imprimée au tome III des *Observationes Hallenses*, observation 10, pag. 185 & suiv. En 1748, M. de la Bletterie a publié avec l'histoire de l'empereur Jovien, les traductions qu'il a faites de quelques ouvrages de l'empereur Julien. Ces traductions françoises, faites sur le grec, & ornées de toutes les graces du style du célébre traducteur, sont : 1. les Césars (*Cæsares sive convivium*:) 2. le Misopogon (*Misopogon sive Antiochicus*:) 3. un choix des lettres du même empereur, au nombre de 47; 4. fable allégorique, tirée du discours de Julien au cynique Héraclius. Ces traductions sont toutes suivies de notes, où l'on trouve une érudition variée, solide, sans profusion. Le tout forme deux volumes *in*-12. Dans la préface, qui commence le tome I, M. de la Bletterie donne une notice exacte & judicieuse des écrits de Julien, qu'il a traduits, & de ceux qu'il n'a pas cru devoir traduire, & il porte sur tous ces ouvrages un jugement fort sain & digne de sa critique.

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien l'Apostat, étoit apostat lui-même & comte d'Orient, & vivoit dans le IV siécle. Il avoit été préfet d'Egypte avant que d'être comte d'Orient. En 362 quelque temps après l'avénement de Julien à l'empire, les Alexandrins s'étant révoltés, & la rebellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition sévere; mais le comte d'Orient le fléchit par ses priéres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'esprit de compassion, que l'amour qu'il avoit pour les Païens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occasion le comte Julien. En effet, l'empereur son neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande église d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au trésor impérial; ce fut le comte Julien qui fut chargé de la commission. Celui-ci devenu idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en apostat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit altéré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. On eût dit qu'il se hâtoit d'étouffer ses remords sous les ruines de la religion qu'il avoit abandonnée. Sa commission ne regardoit que la grande église possédée alors par les Ariens; mais il étoit si accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du prince, qu'il fit fermer toutes les autres, si même il ne l'avoit pas fait avant que l'empereur vînt à Antioche. Il se saisit du prêtre Théodoret, économe d'une église catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jesus-Christ, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il se rendit à la principale église accompagné de deux autres apostats, Félix surintendant des finances, & Elpidius trésorier du domaine. A la vue des vases précieux que Constance & Constantin avoient donnés : *Voyez*, s'écria Félix, *avec quelle magnificence est servi le fils de Marie!* Le comte s'assit sur les vases sacrés, & les profana aussi-bien que l'autel, d'une maniere également indécente & impie. Euzoïus, évêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croie maintenant*, disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrétiens.* Ils se retirerent après avoir tout enlevé, & condamné les portes de l'église. Le lendemain, lorsque l'empereur Julien apprit la mort du prêtre Théodoret, exécuté précisément comme Chrétien : *Est-ce ainsi*, dit-il au comte avec chaleur, *que vous entrez dans mes vues? tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raison, vous faites des martyrs sous mon régne & sous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs écrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à personne pour cause de religion, & vous charge de faire savoir aux autres ma volonté.* Ces reproches furent un coup de foudre pour le comte : dès le soir même il se sentit attaqué d'une colique violente, & fut frapé bientôt après dans les entrailles d'une plaie incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formoit aussi au-dedans, qui le rongeoient peu-à-peu, malgré tous les secours de la médecine, & sortoient par cette bouche souillée de tant de blasphêmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le comte trainoit un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la seule crainte, & qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'empereur de r'ouvrir les églises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ses forces & son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien & quelques autres officiers, qui refuserent constamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jesus-Christ & d'y mettre des idoles. D'autres fois il pressoit sa femme d'aller à l'assemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux fidéles. Mais voyant que son repentir n'étoit point sincere, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promptement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colere, & le retira du monde au moment qu'on lui lisoit divers oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. * *Voyez* les actes du martyre de S. Théodoret, dans le recueil des actes sinceres donnés par dom Thierri Ruinart; l'historien Théodoret, *livre* 3, *chapitre* 13. Sozomene, *livre* 5, *c.* 8. La vie de l'empereur Julien l'Apostat, par M. de la Bletterie, *l.* 5.

JULIEN. Il y a eu deux tyrans de ce nom : l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit gouverneur de la Vénetie l'an 284, lorsque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement se joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit aller au-devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruina ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre est bien moins connu : le jeune Victor dit qu'il se révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le sein, & se jetta ensuite dans le feu; mais cet auteur est si brouillon, qu'on ne sait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'histoire. Aurelius Victor dit que celui-ci se révolta en Afrique, & périt peu après : il n'en marque pas le temps, & on ne sait, si on peut lui donner une inscription qu'on trouve dans Goltzius, où il est appellé *Quintus Trebonius Julianus*, parceque cette inscription est fort suspecte.

JULIEN, certain roi que les Samaritains se firent sous le régne de Justinien, fut pris avec ses sujets révoltés, & brulé.

JULIEN, second fils de Constantin *le Tyran*, fut créé nobilissime, & fut tué l'an 411, avec son pere, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, seigneur Espagnol, étoit comte de Ceuta, ville capitale d'un gouvernement des Goths d'Espagne, située sur la côte d'Afrique, proche du détroit de Gibraltar, où les Goths possedoient quelques places l'an 710. Ce comte ayant appris que sa fille nommée *Cava*, avoit été violée par Rodrigue ou Roderic, roi d'Espagne, dissimula quelque temps son déplaisir; & parceque les Arabes avoient une puissante armée en Afrique, il prit ce prétexte pour supplier le roi de lui permettre d'aller en son gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta avec sa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsque Julien se vit en sureté avec sa famille, il chercha les moyens de se venger, & fit part de ses ressentimens à Muça, général de l'armée du calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non-seulement de lui remettre entre les mains les places de son gouvernement, mais aussi de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Espagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la soumirent à l'obéissance du calife; mais ce malheureux comte, ayant été soupçoné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce général l'an 717. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JULIEN, évêque d'Alexandrie, succéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette église jusqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour successeur, selon Eusebe & Baronius. Il y a encore eu deux évêques de Jérusalem de ce nom, dans le IIe siécle.

JULIEN d'Alexandrie, médecin, vivoit sous l'empereur Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les aphorismes d'Hippocrate, & un livre de la méthode, qu'il appelle *Philon*. Galien en fait mention; & défend les aphorismes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *bibliotheca vetus & nova*.

JULIEN, Pélagien & évêque d'Eclane, dans le Ve siécle, étoit fils de Memorius, évêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de S. Augustin. Nous voyons par une lettre qu'il lui écrivit, *ep.* 13, en lui envoyant son VIe livre de musique pour son fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une passion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons son épithalame entre les poëmes de S. Paulin. Après la mort de sa femme, il fut élevé au diaconat; puis à l'évêché d'Eclane, petite ville située près du lac Ampsanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'est le sentiment de S. Prosper; car Gennade dit qu'il fut évêque de Capoue. Quoi qu'il en soit, il étoit éloquent & avoit l'esprit brillant & agréable, si l'on en juge par les fragmens que nous avons de ses écrits dans ceux de S. Augustin. Bede lui attribue un livre intitulé, *De l'Amour;* un commentaire sur le cantique des cantiques, où il dit, que le poison étoit caché sous les fleurs de l'éloquence. Il fait encore mention d'un ouvrage de Julien, intitulé, *de la constance;* mais il se trompe, lorsqu'il croit que cet hérétique écrivit à Démétriade, parcequ'il est sûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des nôces & de la concupiscence, que S. Augustin avoit publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il composa en même temps deux épîtres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ses sectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adressa à l'évêque de Thessalonique, avec la souscription de dix-huit évêques de son parti, pour essayer de gagner ce prélat, dont l'autorité étoit très-considérable en Orient. Ces lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au pape Zosime, qui étoit mort dans ce temps. Boniface, son successeur, les reçut & les envoya à S. Augustin, contre qui elles étoient écrites. Ce saint répondit par quatre livres, qu'il adressa à ce même pape, intitulés: *Contre les deux épîtres des Pélagiens.* Depuis, par le moyen de son ami Alipe, il eut du comte Valere les quatre livres que Julien avoit écrits contre lui des nôces & de la concupiscence; & il répondit par un second ouvrage, intitulé comme le premier. Ensuite après avoir recouvré l'ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le réfuta en six livres. Alipe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promesse de lui faire bientôt tenir les trois autres. S. Augustin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430, le cours de cet ouvrage, qui avoit été poussé jusqu'au sixiéme livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux manuscrit; & le P. Vignier, prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres, qu'on croyoit perdus, dans la bibliothéque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres ouvrages du même pere. Julien fut chassé de son église; & après avoir été souvent condamné par les papes & par les empereurs, il mourut misérablement sous l'empire de Valentinien III, avant l'an 455. * Prosper, *in chron.* Baronius, *A. C.* 419 *& seq.* Usserius. Vossius. Noris, *in hist. Pelagianismi.* Godeau, *hist. ecclés. V siécle.* Du Pin, *V^e^ siécle.*

JULIEN, évêque de Pouzzoles, dans le Ve siéclé, fut envoyé par le pape Léon I, l'an 449, pour se trouver au concile d'Ephèse, dans lequel les Eutychiens furent les maîtres. Un autre JULIEN, évêque de Coos, prélat très-zèlé pour la défense de la foi, fut légat au concile général de Chalcédoine pour ce même pape, qui lui écrivit la lettre 19, qui commence ainsi; *Litteræ dilectionis tuæ, quæ mihi nuper sunt redditæ, &c.* & où il lui recommande l'autre Julien de Pouzzoles. S. Léon fait souvent mention de lui dans ses épîtres, sur-tout dans la 70 à Marcien, où il dit *qu'il a établi cet évêque en sentinelle, pour veiller à la conservation de la foi orthodoxe.*

JULIEN D'HALICARNASSE, hérétique, chef des Phantastes ou Incorruptibles, ennemis du concile de Chalcédoine.

JULIEN, archevêque de Tolede, vivoit dans le VIIIe siécle, & a passé en son temps pour un des plus savans hommes qu'il y eût dans l'église. Selon Mariana, qui en parle au long dans le sixiéme livre de son histoire d'Espagne, il étoit issu de famille Juive, & avoit été disciple d'Eugène III, un de ses prédécesseurs, & ami particulier de Gudila, archidiacre de Tolede. Il avoit succédé à Quiricus, archevêque de la même ville. C'étoit un prélat d'un esprit aisé, fécond & agréable; mais sa piété, sa douceur, & ses autres vertus le rendirent encore beaucoup plus recommandable. Il mourut sous le régne du roi Egica, le 8 de mars de l'année 690, & fut inhumé dans l'église de sainte Léocadie. L'église l'a mis au nombre des saints, comme on le voit dans plusieurs martyrologes. Nous avons de lui plusieurs ouvrages: 1. *Prognosticorum futuri sæculi, seu de origine mortis humanæ, de receptaculis animarum, de resurrectione & extremo judicio, libri tres.* On trouve au-devant: *Epistola nuncupatoria ad Idalium episcopum Barcinonensem, & oratio ad Deum*, dans le tome XI de la bibliothéque des peres. Cochlée avoit déja publié cet ouvrage à Leipsick en 1535. 2. *De demonstratione sextæ ætatis, sive de Christi adventu, adversùs Judæos, libri 3, ad Ervigium regem.* 3. *Historia de Wambæ regis Gothorum expeditione, quâ rebellantem Paulum ducem Narbonensem debellavit;* dans le tome I de la collection des historiens de France, par André Duchesne. Julien avoit fait

plusieurs autres écrits, qui n'ont point été imprimés, ou du moins que nous ne connoissons point. *Voyez* Cave, *Scriptores ecclesiastici*, page 390. Bellarmin cite du même prélat une apologie pour la religion, contre les hérétiques, & ajoute dans son *Traité des écrivains ecclésiastiques*, que le treiziéme concile de Toléde adopta cette apologie, & l'envoya en son nom à Rome. Elle fut trouvée belle & savante, à quelques expressions près, que le pape Benoit II censura. Julien entreprit la défense de son ouvrage, & expliqua en théologien les termes qui avoient déplu à Rome. Le quatorziéme concile de Toléde adopta encore cet écrit, & l'envoya au pape Sergius, l'un des successeurs de Benoît, & Sergius approuva ces deux piéces, & les combla d'éloges. *Voyez* les auteurs cités dans cet article. Cave remarque que Julien a eu le surnom de POMERE; mais il ne faut pas le confondre avec Julien Pomere à qui l'on attribue le traité *de la Vie contemplative.*

JULIEN LUCAS, Grec de nation & diacre de l'église de Toléde, vivoit dans le VIIIe siécle, & on lui attribue quelque histoire d'Espagne. Vasée ne l'a pu déterrer, quoiqu'il ait recherché avec assez de soin toutes les piéces de l'histoire d'Espagne, *cap. 4, chron. Hispan.* Quelques-uns confondent ce Julien diacre, avec l'évêque de Toléde dont il est parlé ci-dessus, ce qui en a trompé plusieurs.

JULIEN, auteur d'un *Lexicon*, tiré des dix orateurs. Cet auteur est allégué par Photius, *cod.* 150.

JULIEN-HASSART, carme de Hainaut, composa des chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Frise, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN DU POIRIER (Saint) ordre militaire d'Espagne, fut institué à Pereiro de Ciudad-Rodrigue. Ferdinand II s'en rendit protecteur l'an 1176, & le pape Alexandre III l'approuva, à la sollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier grand-maître. Luce III & Innocent III le confirmerent aussi. Les premieres armes de cet ordre étoient *d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople.* Cet ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de reb. Hispan.*

JULIEN, *cherchez* DIDIUS.

JULIEN ou JULIANUS, *cherchez* ANTOINE-JULIEN.

JULIENNE, prieure du mont Cornillon, ou des Cornouilles près de Liége, en latin, *mons Cornelius*, naquit au village de Retines proche de Liége, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en pension avec une sœur qu'elle avoit chez les religieuses du mont Cornillon, où elle prit l'habit de religieuse. Elle devint ensuite prieure de ce monastère vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établissement d'une fête pour honorer Jesus-Christ dans le S. Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de fête du *corps de Christ*, ou communément celui de *fête du S. Sacrement.* Sainte Julienne eut plusieurs persécutions à souffrir avant sa mort, qui arriva le 5 avril 1258, âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée *sainte* dans plusieurs martyrologes, & seulement *bienheureuse* dans d'autres. Elle n'a point encore été canonisée dans les formes, & il ne paroît pas que le saint siége ait autorisé par aucun décret le culte que plusieurs villes & monastères de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *vies des Saints 5 avril. Nouv. vies des SS. chez* Lottin, *en* 1739, *par M.* Goujet, *chan. de S. Jacques de l'Hop. &c.*

JULIENNE, mere de la Vierge Démétriade, *voyez* DÉMÉTRIADE.

JULIERS, *Juliacum*, sur le Rour ou le Roër, ville & duché de l'empire en Allemagne, près des Pays-Bas, est nommée par les Allemans *Julich* & *Gulich.* La ville est forte & ancienne, & a donné le nom à tout le duché, qui est entre la Meuse & le Rhin, le pays de Cleves & de Limbourg; l'évêché de Liége & l'archevêché de Cologne. Ce duché renferme quelques autres villes assez considérables, dont les principales sont, Aix-la-Chapelle, Duren, qui soutint le siége contre l'empereur Charles-Quint, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiac, Grevembruk, renommée par la défaite des impériaux l'an 1648; Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le pays de Juliers a environ douze lieues de long & sept de large. Quelques auteurs croient que Jules-César fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Drusus. Il y a une église ancienne, où l'on fonda une collégiale l'an 1569. Les Espagnols s'étoient rendu maîtres l'an 1622 de cette ville, qui est défendue par une citadelle; & le roi de France la fit rendre au duc de Neubourg, ce qui est exprimé par l'article 84 de la paix des Pyrenées l'an 1659. Juliers a eu ses seigneurs particuliers, depuis le XIIe siécle. GUILLAUME I, laissa GERARD I. Son fils fut GUILLAUME II, qui fut pere de GERARD II, mort l'an 1247. Celui-ci laissa GUILLAUME III, comte de Juliers, qui suit; ADOLPHE, comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & *Marguerite*, femme d'*Othon* III, comte de Gueldres. GUILLAUME III, comte de Juliers, eut *Valrame*, mort sans postérité; & GERARD III, mort l'an 1299, qui d'*Elizabeth* de Cleves laissa *Jean* comte de Juliers, mort sans postérité; GERARD IV qui suit; & *Valrame*, archevêque de Cologne, mort l'an 1349. GERARD IV, comte de Juliers, mort l'an 1323, épousa, selon quelques auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume* III, dit *le Bon.* D'autres disent, qu'elle fut femme de GUILLAUME IV, fils du même Gerard, créé marquis l'an 1350, puis duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laissant de *Marie*, fille de *Renaud* duc de Gueldres, *Guillaume* V, duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1402; *Renaud*, qui succéda à son frere, & mourut l'an 1432, sans laisser lignée de *Marie* d'Artois, son épouse; MARIE & JEANNE, *dont nous parlerons sous le nom de* GUELDRES. Le duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg. ADOLPHE, comte de Berg, fils puîné de GERARD II, comte de Juliers, mourut l'an 1296, laissant GUILLAUME, pere de GERARD tué l'an 1361. Ce dernier eut GUILLAUME I de ce nom, créé duc de Berg par l'empereur Venceslas, l'an 1389; *Adolphe*, mort sans lignée; & *Marguerite*, femme d'*Adolphe*, comte de la Marck. GUILLAUME I épousa *Anne* de Baviere, & en eut *Jean*, mort sans alliance; ADOLPHE, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, duc de Bar, *Robert*, mort sans postérité avant son pere l'an 1429; & GUILLAUME, comte de Ravenspurg, qui laissa d'*Anne* comtesse de Tecklembourg, GERARD V, duc de Juliers & de Berg. Ce dernier fut pere de GUILLAUME, duc de Juliers & de Berg, qui épousa l'an 1481, *Sibylle*, fille d'*Albert* III, marquis de Brandebourg, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe. Il laissa de ce mariage une fille unique, *Marie*, duchesse de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505 à *Jean* III de ce nom, duc de Cleves. *Voyez* la suite, sous le dom de CLEVES, où nous marquons de quelle maniere les duchés de Juliers & de Berg, ou Mons, sont devenus le partage du duc de Neubourg. * Antonin, *in Itin.* Ammien Marcellin, *liv.* 7. Pontus Heuterus, *in Belg. descr.* Berthius, *in comment. German.* Pierre de Streithagen, *success. princ. Juliæ, Cliviæ, Mont. & domin. Heisberg.* Valere André, *in Belg. topogr.* Mercator, *géogr.* Clavier, *descriptio Germaniæ.* Rittershusius, &c.

JULIS, ville de l'isle de Céa dans la mer Egée. Cette ville est célébre à cause des grands hommes qui y ont pris naissance. Les poëtes Simonides, & Bacchylide son neveu, le sophiste Prodicus, le médecin Erasistrate & un philosophe nommé *Ariston*, étoient na-

tifs de cette ville. Julis fut réduite & renfermée dans une autre ville, lorsque l'on diminua le nombre des villes de cette isle. Elle étoit bâtie sur une montagne à trois milles de la mer. * Strabo. Suidas. Stephanus *de urbibus*. Bayle, *diction. critiq.*

JULIUS ou JULE, commandant d'une légion romaine qui campoit hors de la ville de Jérusalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode *le Grand*, qui étoit allé trouver Marc-Antoine, pour se justifier de la mort d'Aristobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandre & Mariamne sa fille, qui étoit femme d'Hérode, résolurent de s'aller mettre sous la protection de ce Julius, afin d'y être en sureté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changerent de sentiment. * Josephe, *antiquit. liv. XV, chap.* 4.

JULIUS ou JULIANUS (Asper) étoit un homme très-célébre & très-puissant sous l'empire de Sévere : il fut proconsul d'Afrique, & ne servit qu'à regret de ministre à la persécution que ce prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue sa science & son courage, dit que Caracalla le renvoya honteusement en son pays, sans se souvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & ses enfans. * Dion, *liv.* 78.

JULIUS & CAIUS (Cn. Asper) tous deux fils du précédent, furent consuls ensemble, la premiere année de l'empire de Caracalla, & la 211 après Jesus-Christ. Caïus avoit été questeur en Afrique, & Julius est apparemment celui qui fut nommé proconsul d'Asie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin sur une fausse accusation. Il semble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * Dion, *l.* 78 & 79. Noris, *ep. consul.*

JULIUS CANUS, illustre Romain, a rendu son nom célébre par sa constance. L'empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, sans en avoir été offensé, lui dit un jour qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il se préparât à la mort. *Je vous suis bien obligé, César*, répondit cet homme courageux, sans paroître ému d'une si triste nouvelle. On le mena en prison; & comme ensuite on l'alloit querir pour le conduire au supplice, on le trouva jouant aux échets. Son jeu étoit plus beau que celui de son compagnon; & afin que celui-ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le centurion d'être temoin de l'avantage qu'il avoit sur lui; & là dessus se levant il suivit l'exécuteur avec un visage intrépide, & sans aucune émotion. * Sénéque, *de tranquillitate animi. cap.* 14.

JULIUS HONORIUS, orateur & géographe, fut précepteur du fils de l'empereur Maximien. Le célébre Cassiodore avoit de lui dans sa bibliothéque un ouvrage sur la cosmographie, si exact qu'il ne laissoit rien à desirer sur cette matiere. Les mers, les isles, les montagnes les plus fameuses, les provinces, les villes, les fleuves, les peuples, tout cela y étoit détaillé. C'est ce que dit Cassiodore dans le chapitre 25 de son traité *des introductions à l'écriture*. On a plusieurs fragmens de cette cosmographie, imprimés à la suite d'une édition de Pomponius Mela, donnée à Leyde en 1685, *in*-8°.

JULIUS CLARUS, *cherchez* CLARO.

JULIUS FIRMICUS, *cherchez* FIRMICUS.

JULLY, *cherchez* JUILLY.

JUMALA, faux dieu des anciens peuples de Finnonie & de Laponie, étoit représenté sous la figure d'un homme assis sur une maniere d'autel, ayant une couronne sur la tête, enrichie de douze pierres précieuses, avec un collier d'or fort pesant. D'autres disent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une espèce de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries. Les Lapons donnoient à ce dieu une autorité souveraine sur les petits dieux, & un empire absolu sur les élémens, & sur la vie & la mort. Il avoit sur ses genoux une grande tasse d'or remplie de monnoie de ce métal. Son temple étoit dans une forêt, & environné d'une haie fort épaisse, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *histoire de la Laponie.*

☞ JUMIÉGES, en latin *Gemeticum*, & *Gemedicum*, *Gimegiæ* & *Unnedica*, est un bourg de Normandie, sur la rive droite de la Seine, à cinq lieues de Rouen, & à trois lieues, ou environ de la ville de Caudebec. Clovis II, & la reine sainte Bathilde, son épouse, donnerent ce lieu, alors désert & couvert de bois, à S. Filbert, qui y fonda en 654, une abbaye de Bénédictins, dont il fut le premier abbé. L'enceinte du monastére, dès les premiers temps de sa fondation, n'avoit guères moins de quatre lieues de circuit : ce qui ne doit point étonner, puisque du temps même de S. Filbert, & plus de 170 ans après lui, on y a vu jusqu'à neuf cens moines & quinze cens serviteurs. La vertu leur étoit commune à tous, & n'y étoit pas moins en honneur que les lettres, qu'ils cultivoient avec un soin particulier, pour répandre ensuite la parole de Dieu non seulement dans le pays, mais en Angleterre & en Irlande, où le saint abbé les envoyoit tous les ans prêcher, & racheter des esclaves. La plus illustre de leurs conquêtes fut celle de S. Saens, qu'ils amenerent d'Irlande à Jumiéges, où S. Filbert le reçut avec bonté, & le fit cellerier du monastère. Le bourg de Saint-Saens, situé à une lieue ou environ de la source de la riviere d'Arques, doit son origine à l'abbaye que S. Saens fonda en ce lieu-là vers l'an 675, des libéralités du roi Thierri, fils de Clovis II. Jumiéges a produit plusieurs grands hommes : *S. Aicadre*, ou *Achard*, successeur immédiat de S. Filbert; *S. Hugues*, archevêque de Rouen, fils de Dreux, comte de Champagne, & d'Anstrude, fille de Waraton, maire du palais; *S. Eucher*, évêque d'Orléans; les auteurs des vies de S. Filbert, de S. Aicadre & de sainte Austreberte, abbesse de Pavilli; *Droctegang*, qui fut envoyé deux fois en ambassade par le roi Pepin aux papes Etienne III & Paul I, pour les assurer de la protection de ce prince contre les ennemis du saint siége, & qui assista, comme abbé de Jumiéges, à l'assemblée générale de la nation Françoise tenue à Attigni sur Aîne, dans le diocèse de Reims, en 765; *Landric*, dont la réputation attira les ducs de Baviere Thassillon & Théodon du monastère de Lauresheim, dans lequel ils avoient été renfermés pour crime de leze-majesté, à Jumiéges où ils sont enterrés, s'il est vrai, comme l'a cru dom Mabillon, que le fameux tombeau des Enervés, qui a donné jusqu'ici tant d'exercice aux savans, ne soit autre que celui de ces deux illustres coupables, qu'on auroit depuis métamorphosés en deux enfans de Clovis II, & de sainte Bathilde qu'on suppose, contre la foi de l'histoire, avoir été relégués à Jumiéges, après qu'on leur eut coupé ou brulé les nerfs des pieds & des jarrets, pour s'être révoltés contre leur pere pendant un voyage outremer, qu'il ne fit jamais. Entre les successeurs de Landric dans le gouvernement de l'abbaye de Jumiéges, jusqu'à sa destruction, par Hasting en 851, on peut remarquer, *Helisacar*, grand homme de lettres & chancelier de France sous Louis *le Débonnaire*; *Foulques*, chapelain du roi, corévêque de l'église de Reims & abbé de S. Remi dans la même ville; *Héribert*, fidèle observateur de la régle de S. Bénoit, & également appliqué à en maintenir la pratique; *Rodolfe* ou *Raoul*, frere de l'impératrice Judith, & oncle de Charles *le Chauve*. Il ne vit jamais son abbaye; mais il en toucha fort exactement les revenus, dont il fit faire les partages en 849. Les religieux eurent pour leur part trente-sept seigneuries; ce qui prouve les

grands biens dont l'abbaye de Jumiéges jouissoit alors : mais elle fut détruite deux ans après, par les Danois, qui n'y laisserent rien d'entier que les principaux murs de l'église S. Pierre, la seconde des trois que S. Filbert avoit fait construire à son arrivée dans le pays. L'enclos du monastère, depuis sa restauration par Guillaume *Longue-Epée*, second duc des Normans, en 940, n'occupe que vingt-deux arpens de terrein. Il s'est formé dans le reste de l'ancienne enceinte quelques villages, avec deux églises paroissiales, sans compter celle du bourg qui porte le nom de S. Valentin, évêque de Terni en Ombrie lieu de sa naissance, & martyrisé à Rome sous l'empereur Aurélien le 14 de février 273. On montre dans le trésor de l'abbaye le chef de ce saint martyr, qu'on croit y avoir été apporté vers l'an 1050, par un prêtre de la province de Normandie, qui avoit été à Rome visiter les tombeaux des apôtres, & qui se fit religieux de Jumiéges. On compte parmi les grands hommes qui s'y sont distingués depuis la restauration du monastère, *Martin*, qui en fut le premier abbé, & que l'historien Dudon qualifie *très-saint*, quoiqu'il ne soit pas reconnu tel par l'église; *Annon*, réformateur de l'abbaye de S. Mesmin à deux lieues d'Orléans; *Albert* dit *le riche*, de la noble famille de Bélesme, pere d'Arnoul, archevêque de Tours, & neveu d'Annon, auquel il succéda dans le gouvernement de l'abbaye de S. Mesmin; *Thierri*, qui de disciple du bienheureux Guillaume, abbé de Dijon, devint abbé de Jumiéges en 1014, & y fit refleurir les lettres, par l'établissement d'une école intérieure pour les religieux, & extérieure pour les personnes du dehors, qui y étoient reçues sans distinction de pauvre ou de riche, sous la conduite de S. Thierri & de Guillaume Calcul, connu sous le nom de *Guillaume de Jumiéges*, auteur de l'histoire latine des ducs de Normandie; *Robert II*, dit *Champart*, qui jetta les fondemens de l'église de la sainte Vierge en 1040, & qui est devenu ensuite évêque de Londres & archevêque de Cantorberi. L'église ne fut achevée qu'en 1066, & dédiée le 1 juillet de l'année suivante, par Maurille, archevêque de Rouen, en présence de Guillaume *le Conquérant* & de quatre évêques de la province, Jean d'Avranches, Guillaume de Coutance, Hugues de Lisieux, & Baudouin d'Evreux. Elle a 265 pieds de long, sur 63 de large; & le chœur dont la longueur est de 43 pieds & demi, en occupe 31 dans sa largeur. Sur la croisée s'éleve une grosse tour quarrée, jusqu'à la hauteur de 124 pieds, dont chacun des côtés porte 41 pieds de long. On voyoit anciennement au haut de cette tour une fléche ou pyramide d'une hauteur demesurée, couverte de plomb & d'un travail qui surpassoit tout ce qu'on pouvoit voir de beau en ce genre. Mais l'abbé *Gabriel le Véneur*, qui étoit aussi évêque d'Evreux, la fit jetter par terre pour en convertir le plomb en argent à son profit. L'entrée de l'église est flanquée de deux autres tours, hautes chacune de 155 pieds. On trouve parmi les successeurs de l'abbé Robert, dont les noms méritent d'être transmis à la postérité, *Gontard*, né à Sotteville-lès-Rouen, & honoré comme saint le 26 novembre dans les églises de Jumiéges & de S. Vandrille; *Urson*, un des principaux ornemens du concile de Reims en 1119, & célebre par ses sages réglemens pour la réforme de quelques abus introduits durant son absence dans la nouriture & le vêtement des religieux; *Alexandre*, docteur de l'université de Paris, auteur d'un commentaire sur ces paroles de Jesus-Christ : *Qui disent les hommes qu'est le fils de l'homme*, & lié d'une amitié très-étroite avec le célébre Pierre de Blois, archidiacre de l'église de Bath en Angleterre; *Guillaume de Revenchon* & *Guillaume de Fors*, auxquels l'abbaye est redevable de plusieurs excellens manuscrits du 13[e] siécle, qu'ils firent copier par les religieux, à l'exemple de leurs peres qui avoient enrichi la bibliothéque d'un très-grand nombre d'exemplaires de la bible, & des ouvrages d'Origène, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Augustin, de S. Grégoire, de S. Anselme, de S. Bernard, &c; *Robert d'Etelan*, frere de Philippe & Guillaume d'Etelan, seigneurs du lieu, généreux défenseur des priviléges de son abbaye, & célébre par son humilité, son zèle & sa pénitence, qu'il ne finit qu'avec sa vie le 18 juillet 1286; *Guillaume* Gemblet, restaurateur de l'église S. Pierre vers l'an 1332, & le pere des pauvres & des malades, auxquels il fit bâtir une léproserie à l'extrémité du bois de Jumiéges, du côté de Duclair; *Jean de S. Denys*, docteur en droit canon de la faculté de Paris, & fameux pour ses explications sur les endroits les plus touchans & les plus nécessaires de l'écriture sainte, & de la régle de S. Benoit; *Simon du Bosc*, fils de Matthieu, seigneur de Bretheville, docteur en droit civil & canonique, ambassadeur du roi Charles VI auprès des antipapes Benoit XIII & Grégoire XII, en 1407, & révéré pour sa profonde érudition par les peres des conciles de Pise, de Rome & de Constance, auxquels il assista; *Nicolas le Roux*, cousin-germain du précédent, docteur de l'université de Paris, & l'un des juges qui déclarerent la Pucelle d'Orléans excommuniée, hérétique & rélapse; *Jean de la Chaussée*, bachelier en théologie de la faculté de Paris, connu par ses fréquens démêles avec l'abbé de S. Vandrille, pour la préséance aux échiquiers de Normandie, dont ils furent conseillers nès jusqu'au temps de François I, & par sa démission forcée en faveur d'*Antoine Crépin*, archevêque de Narbonne, premier abbé commendataire, en 1463. Antoine Crépin a eu pour successeurs jusqu'en 1517, *Louis* & *Jacques d'Amboise*, fils de Pierre d'Amboise, sieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil; *François-Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodeve*, fils de Pierre, dit *Tristan*, & de Catherine d'Amboise, archevêque de Narbonne, & cardinal du titre de S. Etienne au mont Cælius; *Philippe de Luxembourg*, fils de Thibaut & de Philippote de Melun, évêque du Mans, & cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. En 1515 il introduisit la congrégation de Chézal-Benoît dans Jumiéges; & deux ans après il se démit de son abbaye en faveur de dom *Jean Durand*, religieux de la même congrégation, qui eut pour successeur dom *François de Fontenai*, mort en 1539. L'abbaye de Jumiéges a toujours été possédée depuis par des abbés commendataires. *Hippolyte d'Est*, cardinal de Ferrare, fils d'Alfonse I, & de Lucréce Borgia; *Gabriel le Véneur*, évêque d'Evreux; *Charles de Bourbon*, fils de Charles, duc de Vendôme, & de Françoise d'Alençon, cardinal, prêtre du titre de S. Chrysogone, & archevêque de Rouen; *Charles de Bourbon-Vendôme*, quatriéme fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye, cardinal & archevêque de Rouen; *René de Courtenai*, fils de Guillaume I du nom, & de Marguerite Frétel; *Manan de Martinbos*, conseiller clerc au parlement de Rouen, & chancelier de l'église métropolitaine; *Louis de Bourbon*, comte de Soissons, sous le nom de *Baltasar Poittevin*, son gouverneur; *Jean-Baptiste* de Croisilles; *Guillaume de Montagne*; *Pierre du Cambout de Coislin*, fils de Pierre-César, & de Marie Séguier; *François de Harlai de Champvalon*, archevêque de Rouen, fils de Jacques de Harlai, & de Catherine de la Marck, dame de Bréval; *François de Harlai*, neveu du précédent, archevêque de Paris, fils d'Achilles, marquis de Champvallon, & d'Oudette de Vaudetar, dame de Nerville; *Claude de Saint-Simon*, évêque de Metz.

L'abbaye de Jumiéges a donné des abbés réguliers à plusieurs monasteres de l'ordre de S. Benoît, tant en France qu'en Angleterre, *Cochin*, à S. Riquier; *Annon* & *Albert*, à S. Mesmin, près d'Orléans; *Ensulbert*, à S. Vandrille; *Bénigne*, à S. Sauveur le Vicomte;

comte; *Thierri de Matonville*, à S. Evroult; *Athelelme* & *Renauld*, à Abbendon; *Théoduin*, à Eli; *Godefroi*, à Malmesbury; *Urfus*, à Montbourg; *Afcelin*, à S. Séver; *Etard*, à S. Pierre-fur-Dive; *Roger*, au Mont S. Michel, & *Thierri*, à S. George de Bocherville.

Cette abbaye fut unie en 1617, par les foins & la prudence de dom Adrien Langlois, à la congrégation de S. Vanne, aujourd'hui de S. Maur, qu'elle n'a pas moins édifiée par la fainteté de fes religieux, que par fa charité envers les monafteres qui ont embraffé la même réforme. Le dortoir tomboit en ruine fur la fin du fiécle dernier. En 1700, on entreprit d'en conftruire un nouveau de 336 pieds de longueur, dont les falles n'ont été pavées qu'en 1755. On fit en même temps relever les croifées de la grande églife & de la bibliothéque, qu'on a enrichie d'un grand nombre d'ouvrages des conciles, des faints peres & autres excellens auteurs eccléfiaftiques & profanes.*Baudrand. Mabillon. Du Chêne. Le Vallois. Fleuri. Bollandus. Du Pleffis, *defcription de la haute Normandie.*

JUNCAIRE ou JUNICAIRE, dite *Juncaria* ou *Junicaria*, place du diocèfe de Maguelone, aujourd'hui de *Montpellier*, eft différente d'une autre JUNCARIA, remarquée dans les Itinéraires, & peut être la même que Jonquére en Catalogne. Nous n'en faifons mention qu'au fujet d'un concile qui y fut tenu en 984 par Arnufte, archevêque de Narbonne.

JUNCKER (Chriftian) né à Drefde le 16 d'octobre 1668, fit de grands progrès dans l'étude, & en 1695 il fut fait correcteur à Schleufingen. En 1707 il obtint le rectorat dans le collége d'Eyfenach. En 1713 il fut chargé de la direction du collége d'Altenbourg où il mourut le 19 de juin 1714. Savant dans toutes fortes de langues, il s'attacha uniquement à la littérature & à la fcience des médailles. La maifon de Saxe, de la branche Erneftine, le nomma fon hiftoriographe en commun, & en 1711 il fut nommé membre de la fociété de Berlin. On a de lui un grand nombre de traductions allemandes des auteurs anciens, & plufieurs éditions d'auteurs claffiques, avec des notes, dans le gout des éditions de Minellius. On a de ce favant : *Schediafma de diariis eruditorum : Vita Lutheri ex nummis : Vita Ludolphi*, & quelques autres ouvrages en allemand. Il a fait auffi une hiftoire du comté & de la maifon de Henneberg, qui n'a pas encore été publiée.

JUNCTIN (François) en italien GIUNTINO, l'un des célébres mathématiciens du XVI[e] fiécle, étoit de Florence. Il paffa une partie de fa vie à Lyon, & y publia plufieurs livres d'aftrologie judiciaire. Il avoit été Carme; mais ayant quitté fa profeffion & la religion catholique, il embraffa les erreurs de Calvin, qu'il abjura quelque temps après. Junctin avoit cinquante-fix ans lorfqu'il publia fes commentaires fur la fphere de Sacrobofco l'an 1577. En mourant, il laiffa aux Juntes, imprimeurs à Lyon, dans l'imprimerie defquels il avoit été correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il eft mort après l'an 1580, & a fait plufieurs livres d'aftronomie; un traité fur la réformation du calendrier par Grégoire XIII, & un difcours fur l'époque des amours de Pétrarque. Il fut accablé fous les ruines de fa bibliothéque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Poffevin, *biblioth. felecta. Epitome biblioth. Gefner.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.*

JUNÉS, feigneur Maronite, & proche parent & allié de l'émir de fa nation, s'eft rendu célébre dans fon pays par fes emplois, & encore plus par fa fermeté dans la religion chrétienne. Cet homme qui poffédoit à titre de principauté, plufieurs belles terres aux environs de Tripoli & de Gébail, fut employé quelque temps par les bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur gouvernement; mais fes envieux ayant fait remarquer qu'à fes biens de patrimoine il avoit ajouté des acquifitions confidérables, on l'arrêta, lui & toute fa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de fe délivrer, lui & les fiens, d'une mort cruelle & honteufe, étoit de renoncer au chriftianifme, & de fe faire Mahométan. Junés fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin fa tendreffe pour fa famille lui fuggéra un expédient, que le bacha de Tripoli accepta : il fe déclara Mufulman à l'extérieur, mais avec cette condition expreffe, que lui feul changeroit de religion; & fa femme, fes enfans, fon frere furent remis en liberté. Le malheureux prince ne reconnut fa faute qu'après l'avoir commife; mais il profita fur le champ de cette connoiffance, envoya tous fes parens en des lieux de fureté, alla fe jetter aux pieds du patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut impofée, & après fa réconciliation appella de toute la procédure du bacha de Tripoli, tant fur les chefs d'accufation, que fur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réuffit : fon affaire ayant été rapportée en plein divan, le grand-feigneur trouva qu'il ne s'agiffoit au fond que d'un point de doctrine & de religion, & en renvoya la décifion au mufti, qui, après un férieux examen, déclara nulle & abufive la profeffion apparente que Junés avoit faite du mahométifme, & fit défenfe de l'inquiéter à l'avenir à ce fujet. Le prince Junés, ainfi délivré de fes ennemis, crut devoir enfuite réparer fa faute par quelque action d'éclat, & s'étant préfenté devant le bacha de Tripoli, il confeffa hautement fa foi en fa préfence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardieffe qui étonna tout le monde. Le gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau bacha fit venir de Conftantinople un commandement impérial, qui, en confirmant la fentence du mufti, permettoit à Junés & à toute fa famille de continuer l'exercice de leur religion, & en même temps il lui confia le foin de toute la campagne de Tripoli, qui eft vafte & d'une grande difcuffion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années : mais au commencement de 1695, le bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui fuccéda, écoutant les ennemis de Junés, le mit dans les fers, & pendant deux années entiéres, n'oublia ni menaces, ni promeffes pour ébranler fa foi. Enfin, le pieux Maronite ayant répondu un jour entr'autres chofes, qu'il ne vouloit pas *changer la pierre précieufe de la foi chrétienne, contre l'ordure puante de la foi de Mahomet*, fut condamné fur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, favoir le 12 ou 13 de mai 1691, le bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la confervation de fa vie dans le changement de religion. On affure que Dieu manifefta par quelques événemens extraordinaires, que ce facrifice lui étoit agréable : on peut en voir le récit dans le *voyage de Syrie & du mont Liban*, par M. de la Roque.

JUNGERMAN (Godefroi) fe fit connoître par fon érudition au commencement du XVII[e] fiécle. Il étoit né à Leipfick, où fon pere Céfar Jungerman étoit profeffeur en droit. Sa mere étoit fille du célébre Joachim Camérarius de Bamberg, profeffeur auffi à Leipfick. Godefroi Jungerman entendoit la langue grecque en perfection. Le public lui eft redevable de la premiere publication de Jules-Céfar en grec. Il avoit déja publié fa verfion latine des paftorales de Longus avec des notes. Il fit imprimer en 1609, des remarques fur le traité *de Equuleo*, que Magius avoit compofé en prifon. Nous avons auffi de fes lettres imprimées. Il mourut le 16 d'août 1610, à Hanaw, où il avoit été long-temps correcteur d'imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. * Bayle, *dict. crit.*

JUNGERMAN (Louis) né à Leipfick le 4 juillet

1572, & frere du précédent, a été un excellent botaniste. Il s'attacha de bonne heure à la connoissance des plantes, & il y acquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aima mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déja signalé, en contribuant beaucoup à l'ouvrage intitulé: *Hortus Eichstettensis*, qui contient la figure & la description de toutes les plantes du jardin de l'évêque d'Eichstet; & il avoit fait un catalogue de toutes celles qui naissent aux environs d'Altorf & des lieux circonvoisins, lequel fut imprimé par les soins de Gaspard Hofman en l'année 1615. Il fut fait professeur en médecine à Giessen l'an 1622, après y avoir dressé un jardin, qui avoit beaucoup servi au profit des écoliers. Il passa trois ans dans cette profession; ensuite il en eut une semblable avec celle de botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça jusqu'à sa mort qui arriva le 7 de juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durerent, il prit tant de soin du jardin de médecine, qu'il le rendit célébre jusque dans les pays étrangers. Il légua sa bibliothéque à l'université d'Altdorf. Jungerman se plut extrêmement à faire des anagrammes, occupation peu grave pour un vrai savant. Peut-être donnoit-il aussi dans l'astrologie judiciaire, puisqu'on lit dans un programme, dont une bonne partie de ce qu'on vient de dire a été tirée, que les humeurs d'un érésipéle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorsque Mars étoit rétrogradé, lui produisirent à l'extrémité des pieds un gangrene scorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'astrologie, que la rétrogradation d'une planete n'est qu'une simple apparence, qui n'est que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la planete. En sorte que l'erreur de nos yeux aura la force de produire une gangrenne scorbutique. Godefroi & Louis Jungerman avoient un frere nommé *Gaspard*, qui étoit aussi homme de lettres. * Bayle, *dict. crit.* Voyez *Gloria academiæ Altdorfinæ*.

JUNGIUS (Adrien) Polonois, mourut de peste en 1607. Il a écrit sur les impostures de l'évangile nouveau, & avoit commencé d'écrire sur la transubstantiation. * Alegambe, *pag. 6*.

JUNGKEN (Jean-Henri, ou, selon d'autres, Helfred, ou Helfric) naquit à Kalern, en Hesse, le 19 décembre 1648. Son pere, *Siegfried* Jungken, y étoit ministre. Après ses études faites successivement à Marpourg & à Echzell, il retourna à Marpourg pour y étudier en médecine. De-là, il passa à Heidelberg, où il fut créé docteur, l'an 1671. Il alla depuis en Suisse, & à Basle il fit avec M. de Muhline, bailli à Morat, une connoissance qui lui fut très-utile. Jungken pratiqua la médecine avec succès, se fit rechercher, & fut demandé en 1675, par le duc de Birckenfeld, pour être son médecin. Les troubles de la guerre l'ayant obligé à retourner en Suisse, il y demeura jusqu'en 1677, qu'il fut appellé à Waiblingen, pour y être physicien. Vers le même temps, la comtesse Palatine de Veldentz, & le comte de Wittgenstein le prirent aussi pour leur médecin. En 1680, il alla à Francfort sur le Mein, & en 1681 il fut appellé par le comte de Truchsess, pour être médecin du bailliage de Lohr. Le comte de Hohenlohe-Schillingsfurst, envoyé de l'empereur dans l'empire, le prit avec lui, & Jungken l'accompagna à Wurtzbourg, à Bamberg, à Nuremberg & à Mayence. Son voyage fini, il fut appellé à Spire, où il resta quatre ans. Ensuite il alla à Mosbach dans le Palatinat; mais n'y étant pas en sureté, à cause de la guerre, il retourna à Francfort en 1689. L'année suivante, il y fut établi médecin de la garnison, en 1693 de l'hôpital, en 1695, médecin ordinaire; il a exercé ces emplois jusqu'à sa mort. Sa réputation & son zèle à rendre service, le firent aimer & estimer. Le landgrave de Hesse-Hombourg, le comte d'Isenbourg-Offenbach, le comte de Stollberg Gédern, & quelques autres, le choisirent pour leur médecin ordinaire. L'académie Léopoldine des curieux de la nature l'aggrégea à son corps, & lui donna le nom d'*Apollonius*. Il est mort le 5 janvier 1726. Ses ouvrages sont, 1. *Medicus præsenti sæculo accommodandus per chymiam*, en 1683; le même, nouvelle édition plus complette, sous le titre de *Chymia experimentalis, sive naturalis philosophia mechanica, bipartita, quæ remediorum ex triplici regno fabricam & ad morbos adaptationem docet: accedunt monita medica de puerorum affectibus; & experimenta quæ naturalium rerum principia illustrant*; à Francfort, en 1701, *in-4°*, deux vol. 2. *Fundamenta medicinæ modernæ eclectica; seu medicinæ universæ institutio selectior*; à Francfort, en 1693, *in-8°*. 3. *Joannis Agricolæ commentarius in Poppium*, avec des remarques, & le détail de plusieurs expériences curieuses, qu'il avoit faites en 1686. 4. *Praxis medica, seu corporis medicina, omnium ferè morborum curandi methodum, juxta modernorum saniora principia exhibens*; à Francfort, en 1689, *in-8°*, & depuis en 1703, *in-8°*. 5. *Modernæ praxeos medicæ Vade-mecum, pro memoriâ sublevandâ conscriptum*; à Nuremberg, en 1694, *in-8°*. 6. *Lexicon pharmaceuticum*, en deux parties, *in-8°*, la premiere en 1689, la deuxiéme en 1698, à Francfort. Le tout réuni en 1709. 7. *Corpus pharmaceutico-physico médicum*; en 1711. 8. *Manuale praxeos medicæ modernæ*; en 1707. 9. *Chirurgia manualis*, en 1710; & quelques autres en allemand. * Extrait en grande partie du *Supplément françois de Basle*.

JUNIAS, cousin de l'apôtre S. Paul, fut prisonnier avec lui, & avoit été converti à la foi avant cet apôtre. Il le salue dans son *Epître aux Romains*, *c. 16, v. 7*.

JUNIE, ancienne famille de Rome, descendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & son fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chassa Tarquin *le Superbe*, & ayant fait mourir ses deux fils, ne laissa point de postérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit plébéïenne.

JUNIE. Nous avons trois femmes romaines de ce nom. La premiere est JUNIA SILANA, femme de Caïus Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Messaline la fit chasser pour jouir de son mari. * Tacite, *annal. liv.* 11, 12 & 13. La seconde est JUNIA CALVINA, sœur de Silanus, accusée d'inceste avec son frere, exilé pour ce sujet, & rappellé par Néron. * Tacite, *liv.* 12. La troisiéme JUNIA FADILLA, sur laquelle *voyez* JULIE.

JUNIEN (Saint) réclus, abbé de Mairé, dit l'*Evescau*, en Poitou, dans le IV siécle, étoit sorti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou sur la Clovere. Il fut élevé chrétiennement par ses parens. Quand il fut en âge, il se renferma dans une cellule, au lieu appellé *Chaulnai*. Il eût commerce de lettres avec sainte Radegonde, abbesse du monastere de sainte Croix de Poitiers. Plusieurs personnes étant venues pour se mettre sous sa conduite, il sortit de sa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de solitaires. Il établit ensuite un monastere à Mairé, où il fit pratiquer la regle de S. Benoît. Quoiqu'il fût chargé de la conduite de ce monastere, il se retiroit de temps en temps dans sa cellule. Il mourut le 13 août 587, le même jour que sainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut transporté dans le IXe siécle à l'abbaye de Noaillé. * *Vita apud Mabillon*, *sæc. I Benedict.* Baillet, *vies des saints*, *au mois d'août*.

JUNILIUS, évêque d'Afrique, dans le VIe siécle, ne nous est connu que par la mention qui en est faite au chapitre dixiéme des Institutions de Cassiodore, & par l'écrit que Junilius lui-même a composé sous le titre *Des parties de la loi divine*. C'est une espèce d'introduction à l'étude de l'écriture sainte, adressée à Primase, évêque d'Adrumet, ville de la province

Byzacène en Afrique. Junilius & lui s'étoient trouvés ensemble à Constantinople dans le temps de la tenue du cinquiéme concile général. Comme ils s'entretenoient sur des matières de doctrine, Primase demanda à Junilius s'il ne connoissoit personne parmi les Grecs qui fût versé dans l'intelligence des livres saints, & qui eût assez de zéle pour en instruire les autres. Junilius répondit qu'il avoit vu un Persan nommé *Paul*, qui avoit étudié à Nisibe, où il y avoit une école publique dans laquelle on apprenoit l'écriture sainte; qu'il avoit lu de ce Paul certaines régles qu'il avoit coutume de donner à ses disciples pour les diriger dans leurs études, voulant qu'ils sussent avec quelle méthode ils devoient lire l'Ecriture, avant de leur en approfondir les mystères. Primase pressa Junilius de rendre public ce qu'il avoit appris de Paul. Il le fit en deux livres, qu'il mit en forme de dialogue entre le disciple & le maître. Le disciple propose les questions, le maître les résout. Le R. P. dom Remi Ceillier a donné une analyse de cet ouvrage dans le tome XVI de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*. Ce dialogue est imprimé dans le tome X de la *bibliothéque des peres*. On en a aussi quelques éditions particuliéres. Le catalogue de la bibliothéque du roi, tome I, page 356, en cite deux, l'une à Basle, par J. Gastius, en 1545, *in*-4°; l'autre chez Sébastien Nivele, à Paris, en 1556, *in*-8°. Dans la premiere, on a ajouté des commentaires qu'on attribue au même Junilius sur le livre de la Genèse, mais qu'on assure être de Bede; & une lettre contre les Nestoriens à l'empereur Léon. *Voyez*, outre l'ouvrage cité de dom Ceillier, la Bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité, par Jean-Albert Fabricius, tome IV, livre IX, page 600, & suivantes.

JUNIUS, vulgairement JONGHE ou DU JONG, (Adrien) étoit de Hoorn en Hollande, où il naquit le premier juillet 1511. Après avoir été élevé dans les sciences, & s'être rendu très-habile dans les langues, dans les belles lettres & dans la médecine, il voyagea en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne & en Angleterre, où il exerça la médecine, & où il publia en 1554, un poëme intitulé la *Philippide*, sur le mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Marie reine d'Angleterre. Il fut quelque temps précepteur du prince de Danemarck; mais ne pouvant s'accommoder du climat, ni du génie de la nation, il revint en Hollande, & s'établit à Harlem. En 1572 lorsque cette ville fut assiégée par les Espagnols, il en sortit pour se retirer à Middelbourg en Zélande, puis à Armuyden, qui est un bourg de la même province, où il mourut le 16 juin 1575. Junius laissa divers ouvrages de sa façon: *De anno & mensibus;* un commentaire sur Horace; un autre sur le troisiéme livre de l'Enéide de Virgile; *Animadversorum lib. VI de Coma; Batavia; Poëmata, &c.* Il publia aussi divers traités des anciens, comme *Hesychius, de iis qui eruditionis famâ claruerunt; Eunapius de vitis sophistarum, &c.* * De Thou, *hist. liv.* 16. Janus Douza, *in manib. Jun.* Meursius, *in Ath. Bat.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Valere André. Vander Linden. Ghilini, &c.

JUNIUS (Pierre) né en Ecosse le 15 d'août 1544, voyagea dès l'âge de 19 ans, & vint à Genève où il séjourna. De retour en Ecosse, la régente du royaume le nomma à l'âge de 25 ans précepteur du prince qui fut dans la suite Jacques VI. Georges Buchanan partageoit avec lui les soins de cette éducation; mais las de la cour, & peut-être de lui-même, il se retira, & laissa Junius chargé de tout le poids, ne se réservant que l'honneur d'y présider quelquefois. Jacques VI, plein de reconnoissance pour les soins de Junius, le fit son conseiller intime & son grand aumônier, lorsqu'il se fut chargé du maniment de ses affaires. Il lui confia aussi plusieurs ambassades dans lesquelles il réussit. Le mariage de Jacques VI avec Anne princesse de Danemarck & la confirmation du trône d'Angleterre furent presque son ouvrage entier. Jacques VI prit ses avis tant qu'il vécut. Junius mourut le 7 janvier 1628. Thomas Smith a écrit sa vie en latin.

JUNIUS ou DU JON (François) ministre Calviniste, né à Bourges le premier mai 1545, étudia en droit dans cette ville, & ayant donné dans les opinions nouvelles, se retira à Genève, où il apprit les langues & la théologie. Depuis il vint dans les Pays-Bas: il y fut ministre à Anvers, à Gand, à Bruges & à Limbourg; puis il fut obligé de se retirer en Allemagne, où il enseigna à Heidelberg & ailleurs, jusqu'à ce qu'on le choisit l'an 1592, pour enseigner la théologie à Leyden, où il mourut le 13 octobre 1602, âgé de cinquante-sept ans. Junius traduisit la bible d'hébreu en latin, avec Emanuel Tremellius. Il composa aussi des commentaires sur la Genèse, sur les Pseaumes, sur Ezéchiel, sur l'évangile de S. Matthieu, &c. un ouvrage contre le pape Grégoire XIII, un autre contre le cardinal Bellarmin, &c. Le président de Thou en parle en fort mauvais termes. Gerard Vossius son gendre l'a défendu. De sa seconde femme il eut, entr'autres enfans, une fille, mariée à Vossius, & un fils nommé JEAN-CASIMIR JUNIUS, qui quitta les lettres pour embrasser le parti des armes, & fut pere de FRANÇOIS JUNIUS, né en 1624, professeur en droit à Groningue. Du troisiéme lit sortit un autre FRANÇOIS JUNIUS, très savant dans les langues orientales, *dont on parle dans l'article suivant.* * Meursius, *Ath. Batav.* Melchior Adam, *in vit. theolog. extern.* Louis Jacob, *bibl. pontif.* Bayle, *dict. crit. edit. de* 1702.

JUNIUS (François) fils de *François* Junius, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier dessein fut de devenir homme de guerre; mais la tréve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre résolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il passa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le comte d'Arondell, & s'y arrêta pendant 30 ans; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des langues septentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il se passiona tellement pour cette étude, qu'ayant su qu'il y avoit en Frise quelques villages, où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conservée, il y alla demeurer deux ans. Il passa en Angleterre l'an 1675; & après avoir séjourné deux années à Oxford, il se retira à Windsor, chez Isaac Vossius son neveu, & y mourut au bout d'un an, c'est-à-dire, en 1678, âgé de 89 ans. L'université d'Oxford, à laquelle il légua ses manuscrits, lui a dressé un monument très-honorable. C'étoit non-seulement un homme de très-grande érudition, mais aussi de très-bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune passion vicieuse. Il ne songeoit ni aux biens, ni aux dignités de la terre. Ses livres étoient son unique soin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, sans faire préjudice à sa santé. En 1637 il mit au jour un traité *de pictura veterum*, qui a été estimé de tous les savans. Dans la suite il l'augmenta tellement, que la seconde édition qu'on en a faite est un assez gros *in-folio*, au lieu que la premiere n'étoit qu'un *in-quarto* de cent dix-huit pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694 à Roterdam, qui, à ce que porte le titre, est si changée, qu'elle peut passer pour un ouvrage tout nouveau. On voit à la tête sa vie composée par feu M. Grævius. Il y a peu de choses dans les auteurs Grecs & Latins, touchant la peinture & les anciens peintres, qui ait échapé à la diligence de cet auteur. L'an 1655 il publia des remarques sur la paraphrase du cantique des cantiques, composée en langue franque par l'abbé Willeram, & mise au jour la premiere fois par Paul Mérula. Etant revenu en Hollande, l'ancien manuscrit gothique, qu'on surnomme d'*argent*, tomba entre ses mains: il

s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de temps. Il publia donc cette paraphrase gothique des quatre évangiles, corrigée sur de bons manuscrits, & éclaircie par les notes de Thomas Maréchal. Ce n'est-là qu'une partie de ses travaux; ce qui en reste à imprimer est bien plus considérable. Son glossaire en cinq langues, où il recherche & explique l'origine des langues septentrionales, contient onze volumes manuscrits, que Jean Fell, évêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'imprimeur. Son commentaire sur l'harmonie des quatre évangiles, de Tatien, est fort ample. On peut voir les livres en grand nombre sur lesquels il a fait des notes, dans le catalogue des manuscrits qu'il légua à l'académie d'Oxford. Ce catalogue est à la fin de sa vie. M. Edouard Lye, savant Anglois, a fait imprimer à Oxford en 1745 *in-folio*, l'*Etymologicum Anglicanum*, que Junius avoit laissé à l'université d'Oxford avec ses autres manuscrits. L'éditeur l'a enrichi de plusieurs additions considérables, de la vie de l'auteur par Grævius, & de la grammaire Anglo-Saxone d'Hickesius. Le *journal des savans*, mois de mai 1746, donne une juste idée de cet ouvrage. * Bayle, *diction. crit.*

JUNIUS (Baudouin) a écrit *Chronicon morale*, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'an 700 de Jesus-Christ. Il a été imprimé en 1621. Il avoit publié un *Manuale theologicum*, en 1615. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Jean) publia en 1623, une réfutation des leçons de Socin. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Isaac) composa une antapologie ou des observations sur les seize premiers chapitres de l'apologie des Remontrans. Cet ouvrage fut imprimé *in-quarto*, en 1640, après la mort de l'auteur. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Patrice) étoit bibliothécaire de Jacques I, roi de la Grand-Bretagne. Il publia le livre de Job sur un ancien manuscrit, dont Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, lui avoit fait présent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de sainte Thecle, du temps du premier concile de Nicée, ou par quelqu'autre de ce temps-là. * Rivet, *tom.* 2, *oper. pag.* 90.

JUNIUS (Melchior) Allemand, né à Wittemberg en 1545, étudia à Strasbourg, où il enseigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 janvier 1604. Il est auteur de quelques ouvrages de rhétorique. *Voyez* sa vie entre celles des philosophes Allemans, de Melchior Adam.

JUNON, que les anciens considéroient comme la déesse des royaumes & des richesses, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybéle ou Ops. Elle fut sauvée avec Jupiter son frere, de la cruauté de Saturne, qui vouloit les dévorer. Elle épousa Jupiter, & elle en eut Ilithyia, Ména & Hébé. Cette derniere étoit déesse de la jeunesse. Junon fut encore mere de Vulcain, de Mars & de quelques autres, qu'elle eut sans connoissance d'homme. Elle conçut Vulcain, en recevant le souffle du vent; & Mars naquit d'elle par l'attouchement d'une fleur que lui montra la déesse Flora. C'est ainsi qu'elle se vengea de Jupiter, qui avoit produit Pallas sans commerce de femme. Junon étoit extrêmement jalouse, & persécuta toujours les maîtresses de Jupiter, comme Europe, Sémelé, Io, Latone, &c. Les anciens lui ont donné divers noms, & ont cru qu'elle se lavoit tous les ans à une certaine fontaine, où elle recouvroit sa virginité. Les philosophes l'ont prise pour l'Air; & c'est pour cette raison qu'ils disoient qu'Iris étoit sa messagere. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Hésiode, *theog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de imag. deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c.

Junon fut surnommée MONETA à Rome, lorsque pendant un effroyable tremblement de terre, qui alarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue, qui sortoit du temple de Junon, de sacrifier une truie pleine pour appaiser les dieux immortels. On obéit, & aussitôt le tremblement cessa. C'est pourquoi Junon fut appellée *Moneta*, *à monendo*, parcequ'elle avoit averti. Quelques auteurs donnent une autre raison de cette étymologie, & disent que ce fut parceque du temps de la guerre des Romains contre Pyrrhus, ils avoient reclamé Junon dans l'extrême besoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chassé Pyrrhus de l'Italie, ils lui bâtirent un temple, avec ce titre: *Junoni Monetæ*, où étoit gardé l'argent monnoyé. * Cicero, *l.* 1 *de divin.* Lucain, *Pharf.*

JUNONALES, *Junonalia*, fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses fastes, & qui est cependant décrite fort particulierement par Tite-Live, *l.* 7 *de la* 3 *décade.* Elle fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui arriverent en Italie. Ce qui fit que les pontifes ordonnerent que vingt-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient chantant un cantique composé par le poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprenoient par cœur dans le temple de Jupiter *Stator*, la foudre tomba sur le temple de Junon, reine, au mont Aventin: sur quoi les devins ayant été consultés, répondirent que ce prodige regardoit les dames romaines, & qu'elles devoient appaiser la déesse par quelque offrande & par des sacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles acheterent un bassin d'or, qu'elles allerent présenter à la déesse sur le mont Aventin. Ensuite les décemvirs assignerent un jour pour faire un sacrifice solemnel, qui fut ainsi ordonné. « On conduisit deux » vaches blanches du temple d'Apollon dans la ville » par la porte Carmentale; on portoit deux images » de Junon, reine, faites de bois de cyprès; après ce» la marchoient vingt-sept filles vêtues de robes traî» nantes, qui chantoient un hymne en l'honneur de » la deesse. Les décemvirs suivoient, couronnés de » laurier, & ayant la robe bordée de pourpre. Cette » pompe passa par la rue des Jougs, & se vint arrêter » dans la grande place de Rome, où les filles se mi» rent à danser à la cadence de l'hymne. De-là mar» chant par la rue Toscane & par le Vélabre, au tra» vers du marché aux bœufs, elles arriverent au tem» ple de Junon, reine, où les victimes furent immo» lées par les décemvirs, & les images de cyprès pla» cées. » * *Antiq. rom.*

JUNTERBUICH (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de nation, & vivoit dans le XVe siécle. Il est auteur de soixante-quinze traités de piété, & mourut l'an 1466. * Trithéme, *de script. eccles.* Pétreïus, *in cat.*

JUPITER, que les Païens nommoient *le pere des dieux & des hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Païens dit que cette déesse s'apperçut que son mari dévoroit ses enfans, d'abord qu'elle en étoit délivrée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui supposa un caillou, que Saturne dévora. Jupiter fut élevé au son des instrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ses cris enfantins ne le découvrissent à son pere, & fut nouri du lait de la chévre Amalthée, depuis changée en constellation. Quelques-uns disoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'isle de Créte; d'autres la ville de Thébes en Béotie, & d'autres enfin celle de Messéne dans le Péloponnèse. Tzetzès rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de *Jupiter* à tous les rois; comme on appelloit *Ptolémées*, les rois d'Egypte; *Antiochus*, les rois de Syrie; & *Césars*, les empereurs de Rome. La fable dit que Jupiter étant devenu grand, chassa son pere Saturne, qui lui dressoit des embuches pour lui faire perdre la vie, & qu'il

partagea l'empire du monde avec ses deux freres. Jupiter eut les lieux élevés, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'est apparemment ce que les poëtes ont signifié par le ciel, la mer & les enfers. Jupiter épousa sa sœur Junon, & eut commerce avec plusieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entr'autres celles à qui il a plu aux poëtes de donner le nom de *Graces* & de *Muses*. On lui donne encore plusieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémelé, fille de Cadmus; une fille nommée Pallas, de Thétis, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les poëtes ont attribué à un seul homme ce que plusieurs avoient fait. Ils disent qu'il se métamorphosa tantôt en satyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abuser de Léda; tantôt en pluie d'or, pour corrompre Danaé; & en plusieurs autres figures dont il se servoit pour satisfaire ses amours, & que l'on explique dans la mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient escalader le ciel. Ce dieu fut pere de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce dieu étoit *Jovis*, auquel ajoutant *pater*, on fit *Jupiter*. Ce dieu des païens avoit son sépulcre dans l'isle de Créte, & Varron assure qu'on l'y voyoit encore de son temps. On représentoit Jupiter assis dans un trône d'ivoire, tenant un sceptre en sa main gauche, & un foudre à la droite, qu'il lançoit sur les Géans, avec un aigle entre ses jambes, qui portoit Ganyméde. Selon les physiciens, par Jupiter il faut entendre le ciel ou l'air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le soleil, & Platon étoit de ce sentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre chose que l'ame du monde, laquelle conduit les cieux & les astres, & fait agir les élémens. Les astrologues ont donné ce nom à une des planétes. Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non ΖΕΥΣ mais *ZAN*; & que *Zanni*, en langue phénicienne, signifie *un homme adonné aux femmes*. Zan avoit regné en Thessalie, près du mont Olympe. Les anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns, comme Cicéron, ont cru qu'il y avoit trois Jupiters; & d'autres qui ont fait une supputation plus juste, en ont compté jusqu'à 300, qui font partie de ce grand nombre de 30000 dieux, que reconnoissoit le Paganisme. La théologie païenne le considéroit comme la pure intelligence qui a créé le monde. C'est pour cela qu'on le nomma *Mœragetes*, ou conducteur des Parques, comme celui qui dispose de tout ce que notre seul défaut de lumiere & la pure foiblesse de notre esprit a fait appeller *fatalité* & *destin*. Pausanias assure que les Grecs donnoient trois yeux à une statue de Jupiter, pour marquer la connoissance qu'il avoit de tout ce qui se passe dans le ciel, sur la terre & dans les enfers: ce qui peut encore être rapporté au temps passé, au présent & à l'avenir. * Hésiode, *theog.* Homere. Ovide. Cartari. Bocace. Natalis Comes. Lilius Giraldus. Vossius, *de théolog. Gentil.* Du Pin, *hist. prof. tom.* I.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainsi appellé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter selon Plutarque & Jamblique, lequel signifie *obscur & caché*, selon Manéthon: ce qui convenoit à l'oracle de cette divinité. Il avoit la figure d'un bélier depuis la tête jusqu'au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuses, à ce que rapportent Quint-Curce & Diodore; & ses cornes étoient d'une pierre qui tiroit sur l'or, dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des visions divines à ceux qui dormoient auprès. Il est difficile de savoir pourquoi ce Jupiter étoit représenté sous la forme d'un bélier. Quelques-uns ont dit que les cornes du bélier, qui sont entortillées, marquoient les réponses de ce dieu, qui étoient embarassées & obscures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*El*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui signifie en hébreu *fort* & *bélier*. * Macrobe, *dans ses saturnales*.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainsi nommé à cause du temple que Tarquin l'*Ancien* lui fit bâtir sur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant J. C. Les consuls sacrifioient dans ce temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit-là qu'ils prenoient la robe consulaire. Les généraux d'armée & les empereurs y faisoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le sénat s'y tenoit aussi quelquefois pour des affaires de grande conséquence. Il y avoit un lieu secret où l'on gardoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été consacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée sur les Samnites. On voyoit dans ce temple une statue de la victoire toute d'or, & on y gardoit les livres des Sibylles. Ce temple étoit accompagné de deux autres petits sur les côtés; à la droite étoit celui de Minerve, & à la gauche celui de Junon. * Corn. Tacite. Tite Live. Aur. Victor.

JUPITER LE CONSERVATEUR, fut ainsi nommé par Domitien, lorsque s'étant caché pour éviter la fureur de l'empereur Vitellius l'an 69 de J. C. il se vit en sureté, après que Vespasien son pere fut parvenu à l'empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conservateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même empereur, il lui consacra un temple magnifique sur le capitole, sous le nom de *Jupiter Custos* ou *Gardien*. * Corn. Tacite, *l.* 3. Suétone, *in Domit. c.* 5.

JUPITER ELICIEN, eut ce surnom après que Numa Pompilius, second roi de Rome, l'eut attiré du ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere*, en latin signifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été instruit par ce dieu, lui dressa un autel sur le mont Aventin, & lui sacrifia de la maniere que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 avant J. C. Tullus-Hostilius son successeur, n'ayant pas observé exactement les cérémonies de ce sacrifice, fut, dit-on, frapé de la foudre, & brulé dans sa maison avec toute sa famille. * Tite-Live, *l.* I. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainsi appellé du mot latin *ferre*, qui signifie *porter*; parceque Romulus ayant vaincu Acron, roi des Céninenses, peuples voisins de Rome, porta au mont Capitolin les dépouilles de ce roi sur un brancard fait exprès, qui fut aussi nommé *feretrum*, la troisiéme année de Rome, & la 751 avant J. C. Il les consacra à Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il désigna pour y bâtir un temple; où il ordonna que tous les vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même dieu. D'autres disent que Jupiter fut nommé *Feretrius*, du mot *ferire*, qui signifie *fraper*, *tuer*, parceque les dépouilles que l'on consacroit à ce dieu, étoient celles qu'un général d'armée avoit remportées sur un autre général d'armée qu'il avoit tué. Les rois de Rome alloient prendre leur sceptre dans ce temple de Jupiter: ils y prenoient aussi le caillou dont ils se servoient lorsqu'ils faisoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faisant le serment, & de le jetter après, en disant ces mots: *Si je viole mon serment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre.* * Tite-Live. Corn. Nep. *in Attico.* Properce, *in eleg.*

JUPITER IMPERATOR, fut ainsi nommé; parceque son empire s'étendoit sur toutes choses, ou parcequ'il conduisoit à son gré les empereurs ou généraux d'armées; & qu'il leur donnoit la victoire lorsqu'il lui plaisoit. Titus-Quintius Cincinnatus di-

ſtateur, ayant vaincu les Préneſtins près du fleuve Allia, l'an de Rome 374, & avant J. C. 380, emporta l'idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le temple du Capitole. * Tite-Live, *ann.* 376.

JUPITER INVENTEUR, fut ainſi ſurnommé par Hercule, lorſqu'ayant trouvé ſes bœufs, que Cacus avoit entraînés dans ſa caverne, proche du mont Palatin, il dreſſa un autel à ce dieu, & lui fit un ſacrifice avec des cérémonies grecques : ce qui fut continué par le peuple Latin, & enſuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la ſixiéme région de la ville, appellée *le grand cirque.* * Onuphre Panvini. Tite-Live, *l.* 1.

JUPITER LATIAL, fut ainſi nommé, lorſque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 avant J. C. firent alliance avec Tarquin *le Superbe*, roi des Romains ; & que ces deux peuples, avec les Volſques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choiſirent un temps de l'année pour ſacrifier enſemble à Jupiter ſur le mont Alban, dans le *Latium*, appellé aujourd'hui *Monte Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les féries latines. * Denys d'Halicarnaſſe.

JUPITER PISTOR, fut ainſi appellé par les Romains, parcequ'il les avoit avertis pendant le ſommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jetter dans le camp des Gaulois qui aſſiégeoient la ville. Les Gaulois voyant une ſi grande profuſion, & trompés par ce ſtratagême, perdirent l'eſpérance de pouvoir prendre la ville par famine, & leverent le ſiége l'an de Rome 364, & 390 avant J. C. *Piſtor*, en latin ſignifie *Boulanger*, ou *qui cuit du pain.* * Tite-Live.

JUPITER SPONSOR, eut ce ſurnom, lorſque Tarquin *le Superbe* lui bâtit un temple à Rome, que Sp. Poſthumius, conſul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 avant J. C. On l'appelloit auſſi *Dius Fidius*, parcequ'on l'invoquoit pour l'exécution des promeſſes, & pour la fidélité des paroles. *Sponſor*, ſignifie *qui promet*, ou *préſide aux promeſſes.* * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 6.

JUPITER STATOR, fut adoré ſous ce nom, parcequ'il avoit arrêté la fuite des Romains pourſuivis par les Sabins, qui avoient déja pris le Capitole. *Stator* vient de *ſtare*, demeurer, ou de *ſiſtere*, arrêter. Romulus voyant ſes troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Auſſitôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins & les chaſſerent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du mont Palatin le temple qu'il avoit voué à Jupiter Stator. M. Attilius Regulus, conſul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant J. C. combattant contre les Samnites, fit auſſi un vœu de bâtir un temple à Jupiter Stator ; & après avoir gagné la bataille, il le fit conſtruire dans le cirque Flaminien. Le ſénat s'aſſembloit quelquefois dans le temple de Jupiter Stator, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live. Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou *le Vengeur*, eut ce ſurnom, pour marquer qu'il puniſſoit les crimes. Agrippa, gendre de l'empereur Auguſte, lui bâtit un temple qu'il appella *Pantheon*, parcequ'étant rond, il repréſentoit le ciel, qui eſt la demeure de tous les dieux, ou parcequ'il y avoit des figures de toutes les divinités des Romains ; car Πᾶν en grec ſignifie *tout*, & Θεὸς *Dieu*. Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'empereur Conſtant II enleva, ſe contentant d'y en avoir fait mettre de plomb. Le pape Boniface VI le conſacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des martyrs, & depuis il a été appellé *Sainte Marie de la Rotonde*, à cauſe de ſa figure. * Denys d'Halicarnaſſe.

IVRÉE, ville d'Italie en Piémont, ſur la Doria-Baltéa, avec titre d'évêché ſuffragant de Turin, & marquiſat, appartient au duc de Savoye. Cette ville que les Latins nomment *Eporedia*, fut bâtie, ſelon quelques auteurs, 100 ans avant la venue de J. C. Elle eſt dans le pays des anciens Salaſſes ; & a donné ſon nom à ce marquiſat, célébre ſous Bérenger, qui diſputoit l'empire contre les François, ſorti des rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit marquis d'Ivrée en 870. Il eut de ſa femme *Volſia*, ADELBERT, marquis d'Ivrée. Celui-ci épouſa 1°. *Geſle*, fille de *Bérenger I*, dit *le Vieil*, roi d'Italie, dont il eut BERENGER II, qui ſuit : 2°. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, ſurnommé *le Riche*, marquis de Toſcane, & en eut *Anſchaire II* du nom, marquis d'Ivrée, & duc de Spolete, qui fut chaſſé par Hugues, roi d'Italie, l'an 940. BERENGER II, marquis d'Ivrée, puis roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il avoit épouſé *Giſle*, fille de *Bozon*, marquis de Toſcane, dont il eut ADELBERT II, qui ſuit ; *Conrad*, qui épouſa *Richilde* ; *Othon*, pere d'*Ardouin* ; *Gui*, tué en un combat l'an 965 ; *Roſelle*, que d'autres nomment *Suſanne*, femme d'*Arnoul II* ou *le Jeune*, comte de Flandre ; *Gerberge*, femme d'*Aleran*, marquis de Montferrat ; & *Giſelle*, dont nous ignorons l'alliance. ADELBERT II, duc de Lombardie, marquis d'Ivrée & roi d'Italie, épouſa *Gerberge*, mere d'OTHON-GUILLAUME, tige des comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée eſt importante pour le duc de Savoye, & eſt une des clefs de ſes états. Elle eſt fortifiée d'un bon château, & a été long-temps impériale. Les empereurs Frédéric II & Guillaume, comte de Hollande, la donnerent à Thomas de Savoye II du nom, comte de Maurienne, en 1242 & 1252. Les habitans ſe ſoumirent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoye, prince de Piémont ; & en 1349, Jean, marquis de Montferrat, céda à Amé VI, comte de Savoye, dit *le Verd*, une partie des droits qu'il avoit ſur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * *Conſultez* l'hiſtoire de M. de Thou ; Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Strabon ; Pline ; & quelques autres, rapportés par Léandre Alberti, *deſcript. Ital.*

JURET (François) natif de Dijon, capitale du duché de Bourgogne, étoit chanoine de Langres avant 1583. Nous avons de lui un commentaire ſur les œuvres de Sénéque. Il fit des notes ſur les épîtres de Symmaque & d'Yves de Chartres, qu'il publia en 1580. On trouve de ſes piéces de poëſie dans le recueil des poëtes François, intitulé : *Deliciæ poëtarum Gallorum.* Il mourut le 21 décembre 1626, âgé de plus de 70 ans. Thomaſius en parle dans ſon traité du Plagiat, § 477. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JURIEU (Pierre) miniſtre de la R. P. R. naquit le 24 décembre 1637. Son pere Daniel étoit miniſtre de la R. P. R. à Mer ou Mevers-la-ville, petite ville aujourd'hui du diocèſe de Blois, & à quatre lieues de cette ville. Rivet & du Moulin, miniſtres célébres, étoient ſes oncles maternels. Il fit une partie de ſes études en Hollande & en Angleterre : il reçut même les ordres ſuivant le rit anglican ; mais étant rappellé en France, il fut reçu miniſtre à la place de ſon pere. Il fut choiſi enſuite pour être miniſtre de Vitré, où il compoſa ſon *traité de la dévotion* ; il paſſa delà dans l'académie de Sedan, où il exerça la charge de profeſſeur en théologie & en hébreu, & y fut élu miniſtre. Il ne s'accorda pas avec M. le Blanc ſon collegue, dont les théſes étoient beaucoup plus modérées & bien plus ſolides que celles de Jurieu. Il compoſa en ce temps-là un écrit ſur la néceſſité du baptême, puis une *Apologie de la morale des P. R.* contre le livre de M. Arnauld du *Renverſement de la morale par les Calviniſtes* ; le *Préſervatif contre le changement de religion*, pour oppoſer au livre de l'*Expoſition de la foi catholique*, compoſé par M. Boſſuet pour lors évêque de Condom, depuis évêque de Meaux. L'académie de

Sédan ayant été ôtée aux P. R. en 1681, Jurieu fut destiné pour aller faire les fonctions de ministre à Rouen; mais comme on sut à la cour qu'il étoit auteur d'un libelle intitulé, *La politique du clergé de France*, il fut obligé de passer en Hollande, où il fut fait professeur en théologie à Rotterdam. Cet emploi ne l'empêcha pas de composer plusieurs lettres de controverse, entre autres, *Les derniers efforts de l'innocence affligée*. Il s'érigea même en prophéte dans son commentaire sur l'Apocalypse, en prédisant que l'an 1689 la religion prétendue réformée seroit établie dans le royaume de France. Il se flata de la vérité de cette prédiction après la révolution imprévue d'Angleterre, & écrivit sur ce sujet à Guillaume III. Il chercha même des prodiges, des miracles & des présages qu'il débitoit comme des avantcoureurs de l'accomplissement de ses prophéties. Mais ayant par malheur pris un temps trop court pour leur évenement, il eut le chagrin d'en voir lui-même la fausseté. Sur la fin de ses jours, il eut des démêlés très-vifs avec messieurs Bayle, Basnage de Beauval & Saurin ses confreres. Il imagina un nouveau systême sur l'église, en la composant de toutes les sociétés chrétiennes, qui ont retenu les fondemens de la foi. M. Nicole réfuta cet ouvrage, auquel Jurieu répliqua. La contention & la chaleur avec laquelle il avoit écrit, l'ayant épuisé, il tomba dans un abattement & une langueur extrême plusieurs années avant sa mort. Cependant revenu à lui, il ne laissa pas de publier de temps en temps quelques ouvrages, entre autres une *Histoire des dogmes & des cultes de la religion des Juifs*. Il composa un traité très-injurieux & plein de calomnies, intitulé *L'esprit de M. Arnauld*, fait en apparence contre ceux qu'on appelloit Jansénistes, mais rempli d'invectives & de calomnies contre les personnes les plus respectables. Il se mêla aussi de la dispute qui étoit entre M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, & M. Bossuet, évêque de Meaux, au sujet de la mysticité. Il n'a pas tenu à lui qu'il n'ait soulevé par plusieurs lettres pastorales les nouveaux convertis de France. Il mourut à Rotterdam le 11 janvier 1713. Toutes les personnes équitables, tant catholiques que prétendus réformés, conviendront que Jurieu avoit beaucoup de feu & d'imagination, qu'il écrivoit avec véhémence, qu'il étoit capable d'imposer; mais ils avoueront en même temps qu'il avoit des emportemens qui alloient jusqu'à la fureur, indignes non-seulement d'un pasteur de l'église, mais encore d'un honnête homme. * *Mémoires du temps. Voyez les lettres de* Bayle, *en beaucoup d'endroits, avec les notes de* M. des Maiseaux. *Les lettres de* M. Arnauld, *surtout les 4 prem. vol.*

JUST (Henri) pasteur & professeur à Basle où il naquit le 12 décembre 1561, prit le dégré de maître-ès-arts en 1581, & eut après l'église de S. Jacques. Il servit ensuite pendant quelque temps en qualité de professeur *Virgilien* au collége, & obtint en 1589 une chaire de professeur dans l'université. En 1595 on lui donna le pastorat de S. Pierre vacant par la mort de son pere Luc Just. Il demeura dans ce double poste jusqu'à sa mort arrivée par la peste en 1610. Il a laissé divers écrits de théologie & de philosophie qui n'ont point encore été imprimés. * *Concio funebr. Henrici Justi.*

JUSTE de Tibériade, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le I siécle, vers l'an 70. Il étoit contemporain de Josephe l'historien, & composa une histoire des Juifs. On connoît qu'il y avoit une très-grande inimitié entre ces deux auteurs. Josephe accuse Juste de n'avoir pas été fidèle dans son histoire, & assure que pour cette raison il n'avoit pas osé la publier pendant la vie de Vespasien & de Titus: ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs dans cet ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïse jusqu'à la mort d'Agrippa, dernier roi des Juifs, qui arriva la troisiéme année de Trajan. Photius n'est pas plus favorable à Juste que Josephe, il trouve aussi son style trop concis, & le blâme d'avoir passé légerement sur les choses les plus importantes. Il n'est pas nécessaire de supposer que l'histoire de la guerre des Juifs fût un ouvrage séparé de l'histoire générale, comme a fait Vossius. * Photius, *cod.* 33. Eusebe, *hist. liv.* 2, *ch.* 9. S. Jérôme, *in cat.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, succéda à S. Siméon dans le gouvernement de l'église de Jérusalem. Il est remarqué dans la chronique d'Alexandrie, que ce Juste étoit le même que Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, proposé avec S. Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégésippe & Eusebe terminent à S. Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre-Seigneur. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III prem. siécles.*

JUSTE ou JUST, évêque d'Alexandrie, succéda à Primus vers l'an 120, & gouverna cette église 11 années, selon Eusebe, & selon la chronique orientale qui lui donne 10 ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicephore ne lui donnent que 10 années, peut-être parceque la onziéme n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des III premiers siécles.*

JUSTE, évêque de Jérusalem, succéda à Sénéque. * Eusebe & Baronius, *in annal. eccles.*

JUSTE (Saint) archevêque de Lyon, étoit sorti d'une noble famille de la province des Gaules que nous appellons maintenant Vivarez, au midi du Lyonnois. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent sous la conduite de S. Paschase archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un si grand progrès dans les sciences & dans la piété, que Claude, successeur de ce saint prélat, le fit archidiacre de son église. Juste fut ensuite élu archevêque de Lyon après la mort de Vérissime; & en cette qualité il assista au concile de Valence, tenu en 474, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Secundianus, évêques Ariens, appuyés du crédit de l'impératrice Justine, femme de Valentinien I. Lorsqu'il fut de retour en son diocèse, il continua d'y faire éclater sa doctrine & son zèle d'une maniere qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le dessein de passer le reste de sa vie dans la solitude. Un habitant de Lyon étant entré en phrénesie, frapoit & blessoit tous ceux qu'il rencontroit dans les ruës. Le bon sens lui revint quelques momens après; & lorsqu'on voulut se saisir de lui, il eut l'adresse de se sauver dans l'église cathédrale. Un magistrat vint le demander à l'archevêque, pour le mettre en prison, jusqu'à ce que la populace fût appaisée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Juste croyant ce magistrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce misérable, à la charge de le ramener dans son asyle; mais dès qu'il fut sorti de l'église, le peuple l'arracha des mains du magistrat, & le fit mourir d'une maniere très-cruelle. Ce malheur fut si sensible à S. Juste, que ne voulant ni accuser le magistrat, ni condamner le peuple, il se regarda lui-même comme indigne de l'épiscopat, & résolut de se retirer. Cependant les affaires de l'église l'obligerent d'aller au concile d'Aquilée; mais quand le concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marseille, où il s'embarqua pour passer en Egypte. Lorsqu'il fut arrivé, il entra dans les déserts, & se fit recevoir au nombre des anachoretes, sans déclarer son nom ni sa qualité; mais il y fut reconnu par un pélerin Lyonnois; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un simple religieux, jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 septembre, vers la fin du IVe siécle. Les

Lyonnois ayant appris sa mort, envoyerent exprès en Egypte, pour en apporter son corps, qu'ils mirent dans l'église dédiée sous le nom des SS. Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Juste.

Les seigneurs de Tournon, dont la maison est maintenant confondue avec celle de Ventadour, ont toujours prétendu être de la famille de S. Juste. En effet leurs aînés portoient tous le nom de Juste, & étoient fondateurs originaires de l'église de S. Juste à Lyon : ce qui fit qu'après que les Calvinistes l'eurent démolie l'an 1562, le seigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la premiere pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appellé *de S. Juste*, où l'on croit que ce saint a pris naissance. Le cardinal de Tournon fonda en cette ville un collége auquel il donna le nom de S. Juste. Enfin les aînés de la même maison ont rang de premiers chanoines de l'église de S. Juste de Lyon. * Surius. Le pere le Cointe, *annal. ecclef.*

JUSTE (Saint) martyr en Beauvaisis, ou JUSTIN, du diocèse de Paris; car quoique l'on en fasse deux saints, leur histoire est la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre; qu'à l'âge de neuf ans, il persuada à son pere d'aller à Amiens délivrer un frere qu'il y avoit; qu'étant à Amiens il reconnut le prisonnier sans jamais l'avoir vu; qu'après l'avoir délivré, ils se mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre; que l'enfant étant resté dans le chemin, fut tué par des cavaliers, & que sa tête fut rapportée à Auxerre du temps de S. Amateur, évêque de cette ville, c'est-à-dire, au commencement du VIIe siécle. Toutes ces circonstances conviennent à Juste & à Justin; mais on dit que Juste fut martyrisé en Beauvoisis, au lieu où est à présent une collégiale de son nom, qui appartient à l'ordre de Prémontré, depuis l'an 1147 en laquelle Eudes II du nom, évêque de Beauvais, y mit des chanoines réguliers de S. Norbert. A l'égard de Justin, on dit qu'il fut martyrisé en Parisis près de Louvres, où il fut enterré, & où il y a une église de ce nom. * La vie de S. Justin écrite par Bede, est sous son nom. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. IV.* Baillet, *au 18 octobre, jour auquel on fait la fête de S. Juste.*

JUSTE, évêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VIe siécle, & se trouva au second concile de Tolède en 527. Il étoit frere de Justinien, évêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de son temps. Il avoit encore deux autres freres, Nébride & Elpide, qui furent pareillement évêques. Ce prélat écrivit divers traités, dont il ne nous reste qu'un petit commentaire, ou exposition mystique sur le cantique des cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Basle en 1551, & inséré dans la bibliothéque des peres. On en a encore une édition, qui a été faite à Hall en Saxe, en 1617, par les soins de Georges Rostius, qui y a joint deux lettres sous le nom de Juste, l'une au pape Sergius, l'autre à Juste Diacre, qui l'avoit engagé à composer ce commentaire. La premiere est surement supposée, puisque le pape Sergius, à qui elle est adressée, n'occupa le saint siége que sur la fin de l'an 687, plus de 100 ans après la mort de Juste d'Urgel. Dans le tome III du spicilége de dom Luc d'Acheri, où cette lettre est insérée, elle est inscrite au pape Syrga, qui est apparemment le même que Sergius. Juste d'Urgel mourut le 28 mai environ l'an 540. Sixte de Sienne se trompe, lorsqu'il dit qu'il vivoit dans le Ve siécle. * S. Isidore, *de script. ecclef. c. 21.* Mariana, *l. 5, c. 7, de reb. Hisp.* Le Mire. Bellarmin, &c.

JUSTE, archevêque de Tolède en Espagne, dans le VIIe siécle, l'an 613, succéda à Hellidius, se trouva au IVe concile de Tolède, & s'acquit une grande réputation par sa doctrine & par sa piété. Il composa un petit traité en forme d'épître, dont S. Ildefonse fait mention dans le 8 chapitre des écrivains ecclésiastiques.

JUSTE, abbé de Cîteaux, vivoit dans le XIVe siécle, vers l'an 1301. Nous avons un petit discours de sa façon, qu'il prononça dans une assemblée d'abbés. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la bibliothéque des peres.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maison joignoit la synagogue des Juifs de cette ville où S. Paul demeura quelque temps. * *Actes XVIII, 7.*

JUSTE ou S. JUST. C'est un couvent des Jéronymites, situé dans l'Estremadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-*Quint* empereur & roi d'Espagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce prince, après avoir renoncé à tous ses états, s'y enferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * Mati.

JUSTE ou JUSTUS (Paschase) c'est le nom d'un médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & écrivit deux livres sur le jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUSTE LIPSE, *cherchez* LIPSE.

JUSTEL (Christophe) conseiller & secrétaire du roi, né à Paris le 5 mars 1580, avoit l'esprit excellent, & une merveilleuse inclination pour les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut sorti du collége, il s'appliqua à l'étude de l'histoire ecclésiastique & des conciles, & il y fit des découvertes si singulieres, que ses amis lui persuaderent d'en enrichir le public : ce qui lui donna la pensée de publier *le code des canons de l'église universelle*, & les conciles d'Afrique avec des notes. Depuis il publia des piéces très-rares, comme diverses collections de canons grecs & latins, tirés de plusieurs manuscrits; & c'est de-là que s'est formée la bibliothéque du droit canon ancien : *Bibliotheca juris canonici veteris*, que Justel son fils, & Guillaume Voël publierent l'an 1661, à Paris, en deux volumes *in-folio*. Les piéces qu'on y trouve sont; *Codex canonum ecclesiæ universæ græcè & latinè; Codex Dionysii exigui latinus; Codex carthaginensis ecclesiæ; Breviarium Fulgentii, Fernandi de Cresconii; Martini Bracarensis collectio canonum orientalium; Cresconii concordia canonum; Græci canonum collectores, Joannes Antiochenus, Joannes Scholasticus, Alexius Aristenus, Simeon Logotheta, Photius cum commentario & paratitlis Balsamonis; Varia synodica cum notis variorum.* Christophe Justel fit imprimer l'an 1645, l'histoire généalogique de la maison d'Auvergne, justifiée par chartes, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des piéces très-curieuses, qui nous apprennent diverses particularités de notre histoire. En effet, il étoit l'homme de son temps qui savoit le mieux celle du moyen âge. Il entretint commerce de lettres avec les plus savans hommes de son temps, & particulierement avec Usserius, archevêque d'Armach en Irlande, avec Saumaise, Blondel, Henri Spelman, qui a publié les conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une géographie sacrée qu'on n'a pas publiée, parcequ'il n'y avoit pas mis la derniere main. Il travailloit aussi à l'histoire de la chancellerie, sous la premiere, seconde & troisiéme race de nos rois; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui sont arrivés dans la maniere de dresser les actes & les lettres patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartes & autres piéces authentiques; mais comme HENRI Justel, son fils, a justifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet ouvrage au public. Ce dernier a très-bien soutenu

la réputation que son pere s'étoit acquise, & l'a même surpassé par la connoissance qu'il avoit de tous les bons livres, & par le commerce qu'il a entretenu avec tous les savans hommes de l'Europe. Il sortit de Paris l'an 1681, & fixa sa demeure à Londres, où il est mort le 24 septembre 1693, âgé de 73 ans.

JUSTI (Jacques) Catalan de nation, & héréfiarque, étoit un des principaux chefs des *Begghards*, qui s'éleverent contre l'église en son pays dans le XIII siécle. Il vouloit être religieux sans observer l'abstinence & le célibat, & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cause de leurs hérésies, doivent être comptés entre les martyrs de Jesus-Christ. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut misérablement, & ses erreurs furent condamnées dans le concile général de Vienne l'an 1311. *Voyez* BEGGHARDS. * Prateole, *V. Jacob. Justi.* Sandere, *hær.* 160, Sponde, *anno Christi* 1311, *num.* 7.

JUSTICE, divinité adorée dans le Paganisme, étoit représentée sous la figure d'une fille armée d'un regard sévere & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le respect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faisceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Justice ne considére personne & qu'elle punit également, comme elle récompense; & étoit assise sur une pierre quarrée. Elle étoit aussi quelquefois représentée avec un bandeau sur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des personnes. Les Egyptiens faisoient toutes ses statues sans tête, pour donner à entendre aux juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligés de se dépouiller de leurs propres sentimens, pour suivre uniquement la décision des Loix. Les Grecs confondoient la Justice avec Astrée, fille d'Astreus, ou selon d'autres, de Jupiter & de Thémis. Hésiode dit que la Justice, fille de Jupiter, est attachée à son trône dans le ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on blesse ses loix: ce qui fait fondre une longue suite de calamités sur les peuples qui payent la peine du crime des rois & des grands de la terre.

Aratus, dans ses phénoménes, fait un portrait encore particulier de la Justice déesse, qui conversoit pendant l'âge d'or sur la terre, se mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, & leur apprenant ses loix. Pendant l'âge d'argent, elle ne voulut plus se montrer que durant la nuit & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'âge d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à se retirer dans le ciel. *Voyez* ASTRÉE. * Hésiode. Aulu-Gelle.

JUSTIN (Saint) philosophe Chrétien & martyr dans le IIe siécle, étoit de Sichem, ou Sichar, appellée *Néapolis*, vulgairement Naplouse en Palestine. Son pere s'appelloit Priscus & son grand-pere Bacchius: il étoit né Grec & païen, dans les premieres années du second siécle, sous le régne de l'empereur Trajan. Après avoir fait profession de la philosophie platonicienne, il fut converti à la foi de Jesus-Christ, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni sa profession ni son habit de philosophe. Il fit depuis honneur au christianisme, tant par sa science, que par sa vie, & par la fermeté de sa foi. Une persécution s'éleva de son temps sous Antonin, successeur d'Adrien. Il composa une apologie, qui est celle qu'on met la seconde dans ses écrits; dans laquelle il découvre les cérémonies chrétiennes du baptême & de l'eucharistie, pour défendre les serviteurs de Jesus-Christ des crimes que les païens leur imposoient, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de se souiller d'incestes dans leurs assemblées nocturnes. Depuis, il présenta une nouvelle apologie à l'empereur Marc-Aurele, dans laquelle il soutenoit l'innocence & la sainteté de la religion des Chrétiens contre Crescent, philosophe Cynique, & contre quelques autres calomniateurs; ce qui lui acquit la couronne du martyre le premier juin, selon le ménologe des Grecs; ou le 13 avril, selon le martyrologe romain, l'an 196. Outre ces deux apologies, nous avons encore d'autres traités, dont il a enrichi l'église; comme le dialogue avec Tryphon, savant Juif; deux traités adressés aux Gentils; un traité de la monarchie ou de l'utilité de Dieu. Eusebe, S. Jérôme & Photius parlent d'un commentaire contre les hérésies que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres traités contre Marcion & contre Aristote, & d'un intitulé, *Le Psalmiste;* mais il est certain que ce traité contre Aristote n'est pas de S. Justin. Il y a encore plusieurs autres ouvrages, qui portent le nom de S. Justin; mais ils ne sont point de lui, & ont été composés, ou par d'autres auteurs anciens, ou par des auteurs beaucoup plus récens. Du premier genre est l'épître morale à Zéna & Sérenus. Quelques auteurs veulent mettre dans la même classe l'excellente épître à Diognete, contre l'idolâtrie & sur la vie des Chrétiens: cependant il y a bien des critiques qui donnent cette épître à S. Justin. Du second sont, les questions à Antiochus; les demandes & les réponses aux orthodoxes, & l'exposition de la foi. Les ouvrages qui portent le nom de Justin, ont été imprimés tous ensemble en grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571, à l'exception du second traité aux Gentils, & de l'épître à Diognete, qui furent imprimés séparément par Henri Etienne l'an 1592 & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition grecque & latine, imprimée par Commelin, & Morel a suivi cette édition dans l'impression de Paris de l'an 1615 & 1656, & la version latine est de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des notes sur les œuvres de S. Justin. L'édition de Paris de 1636 est estimée la meilleure. On l'a réimprimée à Wittemberg en 1686. D. Prudent Marand Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné une nouvelle en 1742, à Paris, *in-folio*, revue sur les manuscrits, & enrichie de notes & de variantes. Il y a joint ce qui nous reste de l'ouvrage de Tatien, contre les Grecs, d'Athénagore, philosophe Athénien, de S. Théophile d'Antioche, du philosophe Hermias, &c. M. Heumann, savant du Nord, a fait plusieurs remarques critiques sur cette derniere édition des œuvres de S. Justin. Ces remarques, intitulées: *A. Heumanni symbola critica ad Justinum martyrem*, sont dans les *Miscellanea Lipsiensia nova*, recueillis & publiés par les soins de M. Mencken, à Leipsick, en 1744 & 1745, *in*-8°, tome III, deuxiéme partie, dissertation 4. Long-temps auparavant un autre savant Allemand ayant cru appercevoir des taches dans les ouvrages de S. Justin, s'est hasardé de les reprendre dans une dissertation sur ce sujet, imprimée dans les *Observationes Hallenses*, tome II, observation 7. La dissertation est intitulée: *De nævis Justini martyris, præsertim in ratiocinando, ab eo commissis.* L'anonyme examine principalement la premiere apologie de S. Justin, pour les Chrétiens. Dans une deuxiéme dissertation, insérée dans le même volume, *Observatio* 9, *pag.* 170 *& suiv.* il discute la seconde apologie. Du reste, le critique ne laisse pas de rendre justice à l'érudition & au mérite de S. Justin: mais nous croyons qu'il chicane trop, & qu'il entre aussi quelques préjugés dans sa censure.

Voici le jugement que Photius porte des œuvres de S. Justin. « Cet auteur, *dit-il*, étoit parfaitement » habile dans la philosophie chrétienne, & encore » plus dans la profane. Il avoit une érudition consom» mée, & une connoissance parfaite de l'histoire; » mais il n'a pris aucun soin d'orner la beauté natu» relle de la philosophie des artifices de l'éloquence:

» c'est pourquoi son discours, quoique très-savant, » n'a point l'agrément, ni l'attrait d'un discours élo» quent. » Ce caractere paroît dans tous ses ouvrages, qui sont extrêmement pleins de citations & de passages de l'écriture & des auteurs profanes, sans beaucoup d'ordre & sans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoissance de la philosophie païenne, une intelligence merveilleuse de l'écriture & des prophéties, & une exacte connoissance de notre religion : ensorte qu'il n'y a presque pas un des anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos mysteres. * S. Irenée, *l. 4, adv. hær. c.* 13; & *l.* 5, *c* 3. Eusebe, *in hist. & chron.* S. Jérôme, *c.* 23 *cat.* Photius, *bibl. cod.* 23 & 25. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. III premiers siécles.* Baillet, *vies des saints au* 13 *avril.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclés. tom. II, chap.* 1. Voyez *Dissertatio historica vitam sancti Justini martyris exponens*, par M. de Longuerue, dans un recueil de dissertations latines de ce savant, imprimé à Leipsick, en 1750, *in*-4°.

JUSTIN, I de ce nom, empereur d'Orient, succéda à Anastase le 19 juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les porcs, s'étoit fait soldat; & qui après avoir passé par tous les dégrés de la milice, étoit parvenu à une des premieres charges de l'empire. Les soldats de la garde prétorienne qu'il commandoit, le firent empereur malgré lui. Evagre l'accuse de s'être servi de l'argent de l'eunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour se faire couronner : ce qui paroît peu vraisemblable, puisqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit long-temps abusé de la faveur de son maître, & avoit persécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychiens. Justin gagna l'estime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à sa femme le nom d'*Euphémie*, & lui avoir fait quitter celui de *Lupicine* qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les évêques qui avoient été exilés; chassa les hérétiques qu'on avoit mis en leur place, & commanda l'observation du concile de Chalcédoine. Il écrivit aussi au pape Hormisdas, qui gouvernoit alors l'église, touchant son élection à l'empire, & offrit de travailler à la réunion de l'église Orientale avec celle d'Occident. Quelque temps après, l'empereur publia des édits très-sévéres contre les Ariens, & ces hérétiques implorerent le secours de Théoderic, roi des Goths, qui contraignit l'an 523, le pape Jean II d'aller à Constantinople, pour accommoder cette affaire. Justin reçut ce pontife avec joie; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un trémblement de terre avoit presque entierement renversé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea si fort, qu'il quitta la pourpre impériale & le diadême, pour se couvrir d'un sac; & qu'il passa plusieurs jours sans vouloir parler à personne, pour appaiser, par sa pénitence, la colere de Dieu contre son peuple. Plusieurs autres villes en Orient furent aussi ruinées par un même accident. Justin fournit de grandes sommes d'argent pour les réparer, & fit changer le nom à Anazarbe, & à Edesse, qu'il fit appeller *Justinoples* ou *villes de Justin.* Il étoit accablé de vieillesse, & sa santé étoit fort chancelante : ce qui fut cause qu'il nomma *Justinien*, fils de sa sœur, pour lui succéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un regne de 8 ans, 3 mois & 23 jours. * Le comte Marcellin, *en la chron.* Zonare, *tom. III annal.* Evagre, *l.* 3, *&c.*

JUSTIN II, ou *le Jeune*, fils de Dulcissime, & de Vigilance, sœur de Justinien, succéda à ce dernier le 14 novembre de l'an 565. Le commencement de son regne fut assez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ses mœurs, car il cassa une loi que Justinien avoit faite contre les mariages illicites, & en subrogea une autre, par laquelle il les permettoit. Justin avoit un cousin de même nom que lui, qui étoit sur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer sur les terres de l'empire. Ils avoient eu d'égales prétentions à l'empire, & étoient demeurés d'accord que celui qui y parviendroit traiteroit l'autre comme la premiere personne de l'état. L'empereur jaloux & craintif, l'attira adroitement à Constantinople, lui ôta ses gardes, & l'ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans son lit, vers l'an 567. Il fit mourir aussi deux sénateurs, Ethérius & Addée. Justin avoit épousé Sophie, niéce de Théodora, femme de l'empereur Justinien, à qui il donna trop d'autorité, & il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narsés, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappellât, celui-ci, pour prévenir sa perte, appella les Lombards, à qui il livra le pays, où ils fonderent un royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIII[e] siécle par Charlemagne. Justin s'attira aussi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perses, qui désolerent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faisoient le siége de Nisibe; & ce prince étant tombé en phrénésie l'an 574, Sophie devenue maîtresse absolue fit créer César, Tibere, homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avares. Il est nécessaire d'avertir que le sujet de la guerre avec les Perses étoit la Persarmenie, que Justin avoit prise sous la protection de l'empire contre la foi des traités : l'impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir sitôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des provinces, s'avisa d'un expédient qui plut aux deux partis : & l'on convint d'une tréve d'une année pour tout le reste hors pour la Persarmenie, où les Perses & les Romains eurent la liberté de se faire la guerre. Ce fut-là que l'an 575, Chosroës, roi de Perse, commandant en personne une nombreuse armée, fut défait avec une si grande perte, & conçut une si grande frayeur, qu'il fit une loi pour se défendre à lui-même, & à ses successeurs rois, de faire la guerre en personne aux Grecs. Il demanda aussi la paix, & l'on en traitoit lorsqu'un léger avantage ayant ranimé les espérances de ce prince, il rompit la négociation. Maurice depuis empereur l'en punit par le ravage de ses états, & la guerre duroit encore à la mort de Justin, qui arriva le 5 octobre de l'an 578. Il y avoit long-temps que sa maladie ne lui permettoit pas de se mêler du gouvernement. * Zonare, *in annal.* Evagre, *l.* 5 *hist.* Paul Diacre, &c.

JUSTIN, historien, vivoit, selon la plus probable opinion, du temps d'Antonin *le Pieux*, dans le II[e] siécle. Il abrégea l'histoire de Trogue Pompée : soin préjudiciable à la postérité, puisque c'est ce qui nous a fait perdre l'ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre livres. Justin a conservé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs siécles de la latinité. * Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 32. La Mothe le Vayer, *au jugement des hist. &c.*

JUSTINE, femme du tyran Magnence, la fut ensuite de l'empereur Valentinien l'*Ancien*, qui paroît l'avoir épousée vers l'an 368. Elle fut mere de Valentinien *le Jeune*, de Galla, de Grata & de Justa, dont les deux dernieres moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodose. Cette princesse s'étant laissée surprendre aux Ariens, soutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & persécuta les orthodoxes, sur-tout les prélats, avec une fureur étrange. C'est à sa sollicitation que Valentinien son époux refusa de voir S. Martin de Tours, & que son fils Valentinien *le Jeune* fut contraire à S. Ambroise. Ce prélat avoit refusé de donner une église aux Ariens dans Milan : ce qui avoit si fort aigri Justine, qu'elle résolut de le perdre à quel-[illegible] ce fût. Elle en chercha les moyens; mais

il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. S. Ambroise lui-même décrit l'histoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'épître à sa sœur Marcelline. L'impératrice se vit obligée dans la suite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de persécuter, & l'employa pour appaiser le tyran Maxime. Elle se retira depuis avec son fils à Thessalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une maniere bien différente de Zozime. Si on le croit, Justine étoit née en Sicile. Juste son pere, qui étoit juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Constance, parcequ'on disoit qu'il seroit pere d'un empereur. L'impératrice Sevéra premiere femme de Valentinien la prit à son service, & l'empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouser sans répudier l'impératrice, fit publier une loi par laquelle il permettoit à tous ses sujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parcequ'outre qu'on ne connoît point de loi de cette sorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de sa continence à l'égard du sexe; mais on ne sait si le reste doit être rejetté de même, & il seroit fort possible que Justine, veuve d'un tyran mort en 353, fût différente de Justine, mariée à Valentinien en 368, & mere d'un prince, & de trois princesses. * S. Ambroise, *epist. ad Marcel.* Zosime, *l.* 4. Sozomene, *l.* 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) vierge & martyre de la ville de Padoue, dans le temps de la persécution de Maximien-Hercule, a été honorée à Padoue dès le V ou le VI siécle; mais les actes de son martyre sont récens & fabuleux. On fait sa fête le 7 octobre.* Baillet, *vies des SS.*

JUSTINE (Sainte) congrégation religieuse & réformée de l'ordre de S. Benoît fut établie à Padoue par Louis Barbo, sénateur de Venise, que le pape Grégoire XII en fit premier abbé l'an 1498. Plusieurs monasteres reçurent cette réforme, & s'unirent à cette congrégation de sainte Justine de Padoue, & entr'autres celui du Mont-Cassin, l'an 1504. * Cavacio, *l.* 4 & 5 *hist. cænob. sancti Justini.*

JUSTINIANEE, *cherchez* JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, maison. Il est fait mention dans les annales de Venise, que tous ceux de cette maison ayant été pris dans la guerre que la république porta dans le Levant à l'empereur Emanuel, sous la conduite du doge Nidal Michieli en 1156, ce doge voulant rétablir à son retour une si noble famille, obtint du pape la permission de faire sortir du cloître frere Nicolas JUSTINIANI, qui restoit seul de cette famille, & lui donna même sa fille en mariage, de laquelle ce bon pere ayant eu plusieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang considérable dans la république, il retourna dans son cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus nécessaire dans le monde. Cette maison est illustre à Venise, à Gènes, dans le royaume de Naples, dans l'isle de Corse, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gènes a possédé la seigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363, l'empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, général des armées de terre de Gènes, gendre de Gabriel Adorne, alors doge de cette république, & ils eurent le privilége de battre monnoie: cette isle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorsque les Turcs la leur enleverent en 1566. Ce fut à JACQUES JUSTINIANI, seigneur de Chio, capitaine de vaisseau Gènois, qu'Alfonse V, roi d'Aragon, se rendit prisonnier préférablement à tout autre dans la bataille navale que ce prince perdit l'an 1435, contre la république.

Les diverses branches de cette maison ont été toutes fécondes en grands hommes. Outre ceux dont nous parlerons dans des articles séparés, on doit distinguer, FRANÇOIS JUSTINIANI, élu doge de Gènes en 1392. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de LUC JUSTINIANI, qui avoit servi utilement le pape en Sicile. LUC JUSTINIANI, fils d'*Alexandre*, fut élu à la dignité de doge de Gènes en 1644, & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu doge en 1713, & fut le septiéme doge de sa famille. MARC-ANTOINE JUSTINIANI, élu doge de VENISE en 1684, mort en 1688. RAPHAEL JUSTINIANI qui après avoir été ambassadeur de la république à Rome & à Constantinople, fut fait procurateur de S. Marc en 1710. JÉRÔME JUSTINIANI, qui avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, évêque de Nocéra, puis cardinal, grand pénitencier, & bibliothécaire de l'église. ANSALDO JUSTINIANI jurisconsulte à Gènes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOÎT JUSTINIANI de Gènes, Jésuite, mort l'an 1621, & auteur de divers traités. BERNARD JUSTINIANI, évêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre auteur de ce nom qui étoit Théatin. Joseph de Silos a fait son éloge dans l'histoire de sa congrégation. DECIO JUSTINIANI de Chio, Dominicain, fait évêque d'Aléria en Corse, l'an 1612, mort l'an 1642. JÉRÔME JUSTINIANI de Chio, aussi Dominicain, fait évêque de Chio l'an 1597, mort l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JÉRÔME de Chio qui étudia à Paris, & s'établit en cette ville, où il publia l'an 1606 la description & l'histoire de l'isle de Chio.* *Consultez* Zazzara, *della Nobill. d'Ital.* Michel Giustiniani; & Raphaël Soprani, *scritt. della Ligur.* Uberto Fogliéta, *de clar. Ligur.* Ughel, *Ital sacr.* Justiniani, *hist. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de *Bernard*, & frere de S. *Laurent* Justinien, premier patriarche de Venise, vivoit l'an 1430. Il étoit sénateur de la même ville, & neveu d'un autre LÉONARD JUSTINIANI, célébre orateur. Il composa des ouvrages cités par les auteurs de son temps, comme la vie de S. Nicolas de Mire, &c. * Philelphe, *in Conv. lib.* Philippe de Bergame, *l.* 13, *A. C.* 1428. Volaterran, *l.* 21. Vossius, *de hist. lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier patriarche de Venise, fils de Bernard Justiniani, noble Vénitien, & d'une dame de la maison de Quirini, vint au monde le premier de juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le monastere des chanoines de S. George *in Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424, le premier général de cette congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observés dans la suite; ce qui fait qu'il en est considéré comme un des fondateurs. Sa vertu généralement reconnue, porta le pape Eugène IV, à lui donner l'évêché de Venise, dont il a été le premier patriarche, depuis l'an 1451, en conséquence d'une ordonnance faite de son temps pour terminer les différends entre les patriarches de Grado & les évêques de Venise; qui ordonnoit la réunion du patriarchat & de l'évêché en faveur de celui des deux prélats qui survivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'épiscopat qu'après que le pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans son monastere. Ce saint prélat a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont, *Lignum vitæ*; *De disciplina & spirituali perfectione*; *De casto connubio*; *Fasciculus amoris*; *De triumphali agone Christi*, &c. que nous avons en un volume *in-fol.* de l'impression de Lyon l'an 1568, dont Nicolas-Antoine Justiniani a donné une nouvelle édition à Venise en 1755, en un volume *in-fol.* Il mourut le 8 janvier 1455, âgé de 74 ans. Le pape Clément VII le béatifia l'an 1524, & Alexandre VIII le canonisa l'an 1690. BERNARD Justinien son neveu écrivit sa vie en douze chapitres, que nous avons au commencement de ses œuvres. * Trithême & Bellarmin, *de script. ecclesiast.* Ughel, *tom. V Ital.*

facr. Jacques Philippe Thomafini, *in annal. congreg. S. Georg.* Volaterran. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henfchenius, *ad 8 januar.*

JUSTINIANI (Léonard) dit *de Chio*, archevêque de Mitylène, vivoit l'an 1453, & écrivit au pape Nicolas V, une lettre au fujet de la prife de Conftantinople par les Turcs. On l'a publiée fous le titre : *De urbis Conftantinopolitanæ jactura & captivitate.* Il perdit peu après fon archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'ifle de Mételin. * Gefner, *biblioth.* Agoftino Schiaffino, *hift. ecclef. Genuenf. tom. III.* Soprani, *fcript. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI (Urfe) général de la flote vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très-zélé pour le fervice de fa république. Ayant attaqué deux fois, fans fuccès, vers l'an 1460, Mételin, ville de l'ifle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu 5000 de fes foldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaifir à Modon, dans la Morée, auffitôt qu'il y eut pris terre. * Sabellic. *l.* 4, *dec.* 3.

JUSTINIANI (Bernard) naquit à Venife le 6 janvier 1408 ou 1407, fi l'on fuit la maniere de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de mars. Il eut pour pere LÉONARD Juftiniani, & pour mere *Lucréce* de Mula, tous deux de familles très-illuftres. Bernard, après avoir fait fes premieres études fous Guarini de Vérone, alla les continuer à Padoue, où il fut reçu docteur. A l'âge de 19 ans il prit la robe de fénateur, & ne difcontinua pas l'étude des belles lettres qu'il étudia encore fous François Philelphe, & enfuite fous Georges de Trébizonde qu'il retint chez lui jufqu'à ce que le pape Callifte III l'eût appellé à Rome. Après avoir fait connoître fa fageffe & fa prudence dans plufieurs emplois que la république lui confia, il fut envoyé en 1451 avec trois autres fénateurs, pour recevoir l'empereur Frédéric III, qui alloit à Rome fe faire couronner, & qui devoit paffer par les états de la république. Ce fut Juftiniani qui porta la parole en cette occafion. En 1457 ou 1458, il fit l'oraifon funébre du doge François Fofcari. En 1459 on l'envoya à Ferdinand, roi de Naples, qui alloit à Rome, & il fit en cette occafion trois difcours, deux à ce prince, & un au pape Pie II. De retour à Venife, il fut élu cenfeur, & enfuite on l'envoya en ambaffade avec Paul Barbo, auprès de Louis XI, roi de France, qui le fit chevalier. Juftiniani remercia ce prince de cet honneur par un difcours à fa louange qu'il récita à Tours où étoit alors la cour, le 6 janvier 1461. Pendant fon féjour à Paris, l'univerfité, le recteur à la tête, lui fit vifite en cérémonie, & il la remercia par un difcours. Il alla enfuite en ambaffade à Rome auprès de Pie II. Lorfque Paul II eut fuccédé à ce pape, Juftiniani fut encore député pour le féliciter fur fon exaltation. En 1467 il fut fait commandant de Padoue, enfuite membre du confeil des dix, & il a été jufqu'à vingt fois *Sage-grand*, dignité fort honorable dans la république. En 1471 il alla encore féliciter Sixte IV fur fon élévation au fouverain pontificat, & la même année il fut élu procurateur de faint Marc, à la place de Pierre Mocénigo, qui venoit d'être élu doge. Enfin, après tous ces honneurs, il mourut le 10 mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'églife patriarchale de Venife. Ses difcours ont été recueillis & imprimés *in-fol.* à Venife en 1492, avec quelques-unes de fes lettres, fa traduction du traité d'Ifocrate à Nicoclés, & les lettres de Léonard Juftinien en latin. On a encore de Bernard Juftiniani, 1°. la vie du bienheureux Laurent Juftinien fon oncle, & elle fe trouve à la tête des œuvres de ce faint, & ailleurs, comme dans Surius & Bollandus. 2°. Une hiftoire latine de Venife, où il traite de fon origine & de ce qui s'y eft paffé pendant environ quatre cens ans. Elle eft *in-fol.* de Venife, en 1492 & 1534. Louis Doménichi l'a traduite en italien. Cette hiftoire va jufqu'à l'an 809. 3°. La vie de S. Marc évangélifte, & un traité de la tranflation de fon corps à Venife, en latin, jointe à l'hiftoire de Venife. Jacques de Bergame, Voffius, & plufieurs autres après eux, lui ont donné une hiftoire des Goths, qu'il n'a jamais compofée, & qui n'exifte point. * Ant. Stella, *vie de Bernard Juftiniani*, à Venife, en 1553, *in*-8°. *Journal de Venife, tom. XIX.* Niceron, *mém. tom. VII, art.* 1.

JUSTINIANI de MONEGLIA (Paul) maître du facré palais, évêque de Scio, nonce apoftolique dans le royaume de Hongrie, naquit à Gènes l'an 1444. Il fut élevé avec foin fous les yeux de Pierre Pellégre Juftiniani de Monéglia, fon pere, qui avoit été ambaffadeur de la république auprès du duc de Milan. Paul, à l'âge de 19 ans, embraffa l'inftitut des Freres Prêcheurs. Quelques années après, il fut élevé au doctorat, & en 1476 il fut élu prieur du couvent de S. Dominique, à Gènes. Dans la fuite, on le choifit pour être régent d'étude à Péroufe, & il exerçoit cet emploi avec diftinction, lorfqu'après la mort du pape Sixte IV, arrivée en 1484, tous les Génois ayant été maltraités à Rome, & dans tout l'état eccléfiaftique, Juftiniani fe retira de Péroufe, & revint à Gènes. Il s'y livra d'abord à la prédication; mais en 1486, ayant été fait provincial de Lombardie, il fut obligé de vaquer à beaucoup d'autres occupations, qui étoient inféparables de cette place. A la fin de l'an 1489 il fut fait maître du facré palais, au lieu de Marc Maraldi que l'on venoit de nommer archevêque de Reggio dans la Calabre. Le pape Innocent VIII l'honora toujours de fa confiance, & le chargea fouvent de commiffions importantes. En 1494 il le nomma inquifiteur général de la foi dans toutes les terres foumifes à la république de Gènes. En 1498 le pape Alexandre VI le nomma commiffaire apoftolique, pour examiner, avec le gouverneur de Rome, l'affaire d'un grand nombre de Chrétiens, accufés d'apoftafie. Juftiniani reçut leur abjuration, & les réconcilia à l'églife. Il fut auffi l'un des juges qui examinerent les nouveaux dogmes de Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, convaincu de judaïfme & de diverfes autres erreurs. Cet hérétique étoit auffi *Major-Dome* du pape Alexandre VI, & non maître du facré palais, comme quelques hiftoriens l'ont avancé. Il fut dégradé en feptembre 1498, & condamné à une prifon perpétuelle dans le château Saint-Ange, à Rome. L'année fuivante, le pape Alexandre VI nomma Juftiniani à l'évêché de Scio, & le fit en même temps fon légat, ou nonce apoftolique dans le royaume de Hongrie. Il mourut à Bude, capitale du même royaume, l'an 1502, dans la 58 année de fon âge. Il a écrit divers commentaires, ou des notes pleines d'érudition, fur prefque tous les livres de la Bible; mais ces explications, qu'on loue beaucoup, n'ont point été imprimées, du moins n'en avons nous aucune connoiffance. * Le P. Touron, *hift. des hommes illuftres de l'ordre de S. Dominique, tome III*, in-4°, *pag.* 649 *& fuiv.*

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, compofa un ouvrage intitulé : *Hortus deliciarum*, imprimé *in*-4°, à Milan l'an 1515. * Pétreius, *bibl. Carth.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'ifle de Chio, naquit dans cette ifle le 27 août 1519, y entra dans l'ordre de S. Dominique, & vint faire fes études à Gènes, d'où Etienne Ufufmaris qui étoit général le mena à Rome pour être fon compagnon. La fageffe qu'il fit paroître dans les emplois qu'on lui confia, fut récompenfée par l'honneur qu'on lui fit de l'élire général le 28 mai de l'an 1558, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la vifite des maifons de France, il fe rendit au concile de Trente, auquel il affifta pendant les années 1562 & 1563, y foutint feul les priviléges des réguliers, & donna d'autres marques de fa fermeté, qui lui attirerent

beaucoup de considération. Après le concile il alla visiter les maisons d'Espagne, revint l'an 1566, à Rome, pour y saluer le nouveau pape Pie V, qui avoit été de son ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce saint pape en Espagne pour traiter avec le roi Philippe II, d'affaires importantes & secrétes. Il y étoit encore lorsqu'il apprit qu'il avoit été promu au cardinalat le 17 mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut préfet de la congrégation de l'index, & de celle des évêques & des réguliers, protecteur de l'ordre de Vallombreuse, vice-protecteur de son ordre, abbé de S. Syr à Gènes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 octobre de l'an 1582. C'est lui qui a procuré l'édition faite l'an 1570, à Rome, de toutes les œuvres de S. Thomas en dix-sept volumes *in-fol.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'isle de Chio vers l'an 1502, & fut aussi religieux de l'ordre de S. Dominique: il avoit eu le nom de *Bernard* au baptême. Le 21 juin de l'an 1550 le pape Jule III le fit évêque d'Aria dans l'isle de Candie, & le 5 octobre de l'année suivante, il y unit l'église de Calamona en faveur de Timothée, qui assista l'an 1563 au concile de Trente. Le 14 avril de l'an 1564, ce prélat fut transféré sur le siége épiscopal de Chio; mais deux ans après cette isle fut envahie par les Turcs: & quoiqu'étant allé à Constantinople, il eût obtenu du sultan Sélim que les Chrétiens de l'isle auroient le libre exercice de leur religion, il se lassa néanmoins de la servitude où il étoit contraint de vivre entre les infidéles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le 5 avril d'être transféré au siége de Strongoli dans la Calabre. Il gouvernoit cette église lorsqu'il mourut l'an 1571. On garde en manuscrit une description qu'il avoit faite de l'isle de Chio. * Echard, *script. FF. Præd. t. 2.*

JUSTINIANI (Augustin) évêque de Nébio, né à Gènes l'an 1470, étoit fils de Paul Justinien de la branche *della Banca*, & de Barthélemi Justiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque temps à Valence en Espagne, il entra dans l'ordre de S. Dominique à Pavie, au mois d'avril de l'an 1488; prit alors le nom d'*Augustin*, au lieu de celui de Pantaleon, qu'il avoit eu au baptême, & s'y distingua bientôt par sa doctrine & par l'intelligence des langues qu'il acquit en peu de temps. Il fut pourvu l'an 1514, par le pape Léon X, de l'évêché de Nébio dans l'isle de Corse. Il assista au cinquiéme concile de Latran, & combattit quelques articles du concordat passé entre la France & la cour de Rome. La pauvreté de son diocèse lui fit desirer un évêché d'un revenu plus considérable, & il fit la cour au pape, qui l'estimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les gens de lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de son aumônier, avec une pension, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier professeur royal de la langue hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Gènes, il y trouva tout en désordre par la faction des Adornes; & alla ensuite visiter son diocèse, dans le dessein de retourner bientôt après en France; mais ayant changé tout-à-coup de sentiment il s'attacha au gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son église, augmenta le revenu de la mense épiscopale, fit bâtir un assez commode palais pour ses successeurs; en un mot remplit tous les devoirs d'un prélat jusqu'à l'an 1521, qu'il alla à Gènes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant qu'étant allé encore à Gènes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit, l'an 1536. Il avoit composé des ouvrages, dont le plus considérable est: *Psalterium hebræum, græcum, arabicum & chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus & glossis.* C'est le premier qui ait paru; & M. Huet évêque d'Avranches en fait l'eloge. On lui donne encore une traduction du *More nevokim* du R. Moïse. Ses autres ouvrages sont des éditions d'auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour ses annales de la république, il n'y avoit pas mis la derniere main, & celui qui les publia l'an 1537, à Gènes, agit contre les intentions de l'auteur, qui ne les auroit pas donnés en si mauvais état. On trouve dans ses annales, qu'il avoit fait imprimer le pseautier à ses dépens; qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du velin pour les princes; & qu'il espéroit en tirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres; mais que peu de personnes acheterent ce livre, quoique tous les savans en parlassent avec éloge, & qu'il eut peine à retirer ses frais. Il laissa par son testament sa bibliothéque, qui étoit considérable, à la république de Gènes. * Bayle, *diction. critiq.* Echard, *script. ord. FF. Præd.*

JUSTINIANI (Omfroi) noble Vénitien, se signala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choisi par Sébastien Véniéri, général de la flotte vénitienne, pour porter à Venise la nouvelle de cette fameuse victoire remportée sur les Turcs. Lorsqu'il y fut arrivé avec les dépêches de son général, il alla droit au palais du doge, au travers d'une nombreuse populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de son artillerie, en entrant dans le port. Le doge, sans perdre le temps à se revêtir de ses habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'église patriarchale rendre à Dieu des actions de graces de cette victoire. Tous les sénateurs y accoururent. Justiniani lut en présence du doge & du sénat les lettres du général Véniéri, puis leur fit un récit succint de la bataille, & reçut ordre d'en aller instruire le peuple: ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. *Voyez* LEPANTE * Gratiani, *histoire de Chypre.*

JUSTINIANI (Pierre) de Venise, fils de *Louis*, sénateur de cette république, sur la fin du XVIe siécle, & vers l'an 1576, publia en seize livres l'histoire de Venise, sous le titre de *Rerum venetarum ab urbe condita historia.* Joseph Orologio l'a traduite en italien.

JUSTINIANI (Augustin) de Gènes, Jésuite, & fils de *Paul*, doge de la république, fut habile théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglieta, *in elog. Ligur.* Michel Giustiniani & Soprani, *scritt. della Ligur.* Possevin. Ughel. Alegambe. Le Mire, &c.

JUSTINIANI (Angéle) évêque de Genève, étoit de l'isle de Chio, où il naquit en 1516. Il entra chez les religieux de l'Observance de S. François, & fit du progrès dans les langues & dans la théologie, qu'il enseigna avec réputation à Padoue, à Gènes & ailleurs. Ce pere avoit apporté en Italie d'excellens manuscrits grecs, dont Sixte de Sienne fait mention au sujet de quelques ouvrages de S. Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au colloque de Poissi l'an 1561. On y admira son érudition dans les disputes contre les hérétiques, qu'il combattit en Savoye, après avoir été mis sur le siége de l'église de Genève. Il fut prédicateur & aumônier d'Emanuel Philibert, duc de Savoye, & se trouva au concile de Trente. Enfin il se retira en 1578, à Gènes, où il mourut le 22 février de l'an 1599. Il laissa plusieurs ouvrages de sa façon; des commentaires sur quelques chapitres de S. Jean; des sermons; des vers, &c. * Fogliéta, *clar. Ligur.* Francesco Zazzara, *della nobil. d'Ital.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Giustiniani, *scritt. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI (Benoît) évêque de Porro, né à Chio en 1554, sortit de cette isle, après que les Turcs s'en furent rendu maîtres, & se retira en Italie, où il

étudia à Padoue, à Gènes & ailleurs. Ensuite il vint à Rome, où il fut fait cardinal par le pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivans, la légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, jusqu'en 1611, & fit des reglemens très-judicieux dans cette derniere ville. Le cardinal Justiniani fut aussi protecteur de divers ordres religieux, & eut successivement les évêchés de Sabine, de Palestrine & de Porto. Il mourut le 27 mars de l'an 1621. * Ughel, *Ital. sac.* Michaël Giustiniani, *scritt. Ligur.* Ciaconius. Petramellarius. Victorel, &c.

JUSTINIANI (Fabien) Génois, prêtre de l'Oratoire, selon M. Baillet, & évêque d'Ajazzo, dans l'isle de Corse, a fait un recueil des auteurs qui ont écrit, ou sur toute la bible, ou sur quelque partie, ou même sur quelque verset en particulier. Ce livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore composé un commentaire sur Tobie, imprimé en 1621. Ce prélat n'étoit pas de la famille des Justiniani de Gènes, mais de celle des Taranchetti, & il passa par adoption dans celle des Justiniani. Un de ses freres André, né à Ajazzo le 22 décembre 1570, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être évêque d'Isola dans la Calabre. Il mourut au milieu de son troupeau, le 25 novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.* Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUSTINIANI (Horace) publia les actes du concile de Florence à Rome, *in-folio*, en 1630. * Konig, *biblioth. veter. & nov.*

JUSTINIEN, I de ce nom, empereur, étoit fils d'une sœur de Justin l'*Ancien*, nommée *Vigilantia*, & de *Sabatius*. Il fut fait nobilissime, puis César & Auguste le premier avril 527, & succéda à Justin le premier août suivant. Les commencemens de son empire furent d'un prince très religieux; car il publia des loix très-séveres contre les hérétiques, répara les temples ruinés, & se déclara le protecteur de l'église. Aussi protégé du ciel, il vainquit les Perses par les armes de Bellisaire en 528, 542 & 543; & par le ministere du même général, qu'il avoit honoré de la qualité de patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur roi Gilimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remit l'empire romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du temps de ses premiers empereurs. Avant qu'il eût soumis ces peuples par la valeur de ses capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeïus & Probus, neveux de l'empereur Anastase, dans une grande sédition, qui avoit commencé par deux factions du cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Venete*. Il faillit à succomber sous la fureur de ses ennemis: on dit même qu'il avoit résolu de quitter le palais, & que l'impératrice Théodora sa femme le rassura, & lui persuada de se fortifier contre les rebelles: conseil qui réussit heureusement. Bellisaire & Mundus le défendirent si bien, qu'ils repousserent ceux qui l'attaquoient, qui furent ensuite punis de mort. Justinien se voyant en repos, recueillit en un corps les loix romaines, & ordonna que le recueil qu'il en fit fût appellé *le code Justinien*. Il avoit choisi dix hommes des plus habiles de l'empire pour le compiler, & le former des codes Grégorien, Théodosien & d'Hermogène: ce qui fut exécuté heureusement. Les décisions des juges & des magistrats, dispersées en plus de deux mille livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 533, & on appelle ce code *les Digestes* ou *Pandectes*. Il fit aussi quatre livres d'institutes, où il comprit en abrégé le texte de toutes les loix: & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le code des Novelles*, l'an 541. Ces réglemens ont acquis une réputation immortelle à Justinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires ecclésiastiques. Théodat, roi d'Italie, avoit obligé le pape Agapet de passer jusques à Constantinople, pour faire sa paix avec Justinien. Ce pontife y fut reçu avec beaucoup de respect; mais l'empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, patriarche de Constantinople, hérétique. Le pape lui répondit sans s'étonner, *Je croyois être venu vers un prince chrétien, & je trouve un Dioclétien.* Cette vigueur contraignit Justinien de chasser Anthime, pour lui substituer un prélat orthodoxe. Depuis, Justinien ayant voulu connoître du différend des trois chapitres, publia un écrit en forme de constitution, qui causa de grands troubles dans l'église. On ne peut aussi excuser les violences qu'il exerça à l'égard des papes Silvérius & Vigile, avant & après la célébration du V[e] concile général tenu l'an 553. Justinien, sur la fin de ses jours, tomba dans une opinion erronée, & soutint que Jesus-Christ n'avoit pas un corps corruptible, c'est-à-dire, sujet aux infirmités naturelles. Il avoit fait un édit contre ceux qui soutenoient le contraire, & vouloit le publier: mais Dieu arrêta ses desseins par sa mort, qui arriva assez subitement le 14 novembre 565. Il étoit âgé de quatre-vingt-trois ans, & avoit régné trente-neuf ans, trois mois & quatorze jours. Ce fut cet empereur qui abolit le consulat. Il bâtit grand nombre d'églises, & sur-tout celle de sainte Sophie à Constantinople, estimée un chef-d'œuvre d'architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une histoire assez complette de son régne, mais d'une maniere fort diverse; car dans ses anecdotes il déchire cruellement cet empereur aussi-bien que son épouse Théodora, après les avoir comblés de louanges dans ses autres ouvrages; de sorte que cet auteur s'est convaincu lui-même par cette opposition, ou d'une basse flaterie, ou d'une médisance outrée. * Procope, *de bello Pers. Vand. Gott. & in Anecdotis.* Evagre, *libr.* 4. Agathias. Nicephore. Paul Diacre & Baronius, *in annal.*

JUSTINIEN II, ou *le Jeune*, surnommé *Rhinotmete* ou *au Nez coupé*, succéda à l'âge de seize ans à son pere Constantin *Pogonat* ou *le Barbu*, au mois de septembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverses provinces, que les Sarasins avoient usurpées sur l'empire romain, & leur accorda la paix, sous les conditions d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très-légerement ce traité en 690, parceque la monnoie qu'on lui donna n'étoit pas marquée à son image. Il se repentit bientôt de cette ridicule délicatesse; car les Arabes défirent entierement son armée. Ce mauvais succès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'augmenta par les violences qu'il fit exercer contre le pape Sergius, qui n'approuvoit ni sa foi ni sa conduite. Ses cruautés augmenterent de telle sorte, que le peuple s'étant soulevé sous la conduite du patrice Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694, dans la Chersonnèse. Léonce fut fait empereur, & fut chassé en 697, par Tibere *Absimare*, qui se mit en sa place. Celui-ci régna environ sept ans; & après lui Justinien fut rétabli vers l'an 704 ou 705, par le secours de Trébellius roi des Bulgares, qui se rendit maître de Constantinople, où il avoit fait entrer une partie de ses troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un monastère, & Tibére *Absimare* furent punis de mort. Au reste, Justinien ne devint que plus cruel après son rétablissement; car toutes les fois qu'il tomboit quelque goutte d'eau de son nez coupé, il ne manquoit jamais de sacrifier quelque sénateur à son ressentiment & à sa vengeance. Il fit aussi crever les yeux au patriarche Callinique; & oubliant les obligations qu'il avoit aux Bulgares, il leur fit la guerre; mais si malheureusement, qu'il eut sujet de se repentir de son ingratitude. Après ce désavantage, il feignit vouloir faire pénitence de ses

crimes, & régler quelques affaires ecclésiastiques. A cet effet il supplia en 709 le pape Constantin de faire un voyage à Constantinople, où il le reçut avec toute sorte de respect. Cependant après le départ du pontife, il exerça autant de cruautés qu'auparavant : de sorte qu'après avoir régné dix ans avant son exil, & six après son retour, il fut tué avec son fils Tibére, par Philippique Bardanés son successeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, *lib. 6.* Théophane & Cédrène, *in annal. græc.* Anastase, *in Constantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'empereur Justinien *le Jeune.* Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711 Tibére sur le trône, dans l'espérance de l'épouser; mais voyant qu'il faisoit appeller sa femme *Auguste*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conspira contre Tibére, en faveur de Justinien, neveu de son époux. Tibére reprit Justinien avec assez de douceur, lui pardonna généreusement, & se servit de lui contre les Perses.

JUSTINIEN, évêque de Valence en Espagne, & écrivain ecclésiastique dans le VI[e] siécle, étoit frere de Juste, évêque d'Urgel, de Nébride & d'Elpide, aussi prélats. Il étoit évêque sous le régne de Théodius, vers l'an 535. S. Isidore fait mention de lui dans le vingtiéme chapitre du traité des écrivains ecclésiastiques. Il composa un ouvrage qui contenoit cinq réponses à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Rusticus.*

JUSTINIEN (Laurent) *cherchez* JUSTINIANI.

JUSTINOPOLIS, ville capitale de l'Istrie, dans l'état de Venise, avec évêché suffragant du patriarche d'Aquilée, appellée maintenant *Capo d'Istria.* Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Justinopolis*, parceque l'empereur Justin I y étoit né; mais le cardinal Baronius remarque fort bien que ce ne fut point le lieu de la naissance de cet empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parcequ'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruinée, vers l'an 520. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Agathias. Baronius.

JUSTINOPOLIS ou JUSTINIANÉE, ville de la Bulgarie, & ville de la naissance de l'empereur Justinien l'*Ancien*, s'appelloit auparavant *Berine*, selon Agathias; *Taureze*, selon Procope, puis *Acride.* Cet empereur érigea cette ville en métropole, & lui attribua la jurisdiction sur les provinces de la Dace Méditerranée & de la Dace Ripense, de la Triballie, de la Dardanie, de la Mœsie supérieure & de la Pannonie. Cette ville fut nommée *Justinianée la premiere*, à cause de sa dignité. Celle qu'on appelle *la seconde* étoit dans la Mœsie supérieure; & *la troisiéme* étoit l'ancienne Chalcédoine.

JUTLAND, presqu'isle, qui fait une des plus considérables parties du royaume de Danemarck, est la *Chersonnèse Cimbrique* des anciens. On le divise ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nord-Jutland, ou Jutland septentrional, entre les villes Vandaliques, la mer Baltique, la Germanique & la Norwege. Le Sud-Jutland renferme les duchés de Holstein ou Holsace & de Slefwich. Le premier comprend quatre petites provinces. Le Nord-Jutland se subdivise en quatre diocèses, Ripen, Arhusen, Wiborg & Alborg. Autrefois le Jutland fut habité par les peuples appellés *Cimbres*, & ensuite par d'autres nommés *Jutes* : ce qui donna le nom au pays de Jutland. Golnits s'est efforcé de nous faire une description magnifique de ce petit pays. * Pour être au fait de tout ce qui regarde cette province, il faut lire *l'introduct. à l'hist. du duché de Sléswick* par Adam Henri Lackmann.

JUTURNE, divinité du paganisme, étoit particuliérement révérée des filles & des femmes Romaines; parceque les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées, suivant l'étymologie de son nom Juturne, du mot *juvare*, *aider.* Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que Juturne avoit été une fille d'une rare beauté; que Jupiter l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompense il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphosée en fontaine. Cette fontaine de Juturne étoit dans le *Latium*, pays auprès de Rome; & son eau étoit celle dont on se servoit dans tous les sacrifices, sur-tout dans ceux de la déesse Vesta, pour lesquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale*, *aqua virginea.* Cette fontaine étoit un reste du petit fleuve Numicius, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit desséché, & la fontaine se dessécha aussi dans la suite des temps. Selon quelques auteurs, Juturne étoit fille de Daunus, & sœur de Turnus roi des Rutules. Le roi Latinus en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à son amour, & sa honte ayant été découverte, elle se précipita de désespoir dans le fleuve Numicius. Virgile parle d'elle dans l'Eneïde, & dit que Jupiter fit une Nymphe du fleuve Numicius. * Virgile, *Eneïde*, 12. Ovide, *Fastes*, 3. Festus.

JUVENAL (Decius Junius) poëte latin du I[e] siécle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, quoique quelques auteurs, comme Pierre Pithou, aient cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que sa vie, qui est au commencement de ses satires, est un ouvrage de Suétone; mais cela est aussi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un affranchi, ou du moins qu'il fut affranchi; car ses trois noms de Decius Junius Juvenal, font voir que sa naissance étoit assez illustre. Juvenal vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de sa vie à faire des déclamations. Ensuite flaté par le succès de quelques vers qu'il avoit faits contre Pâris, comédien de Néron, il composa des satires, dont nous en avons encore seize, qui le firent estimer : mais il se rendit si peu complaisant, qu'on le rélégua, sous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, sur les frontieres d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut jusqu'à l'an de Jesus-Christ 128. Ce poëte a beaucoup de force & d'esprit; mais il n'est presque jamais naturel, & les obscénités qu'il a répandues par tout, rendent sa lecture insupportable. * Juste Lipse, *epist. quæst. l. 4. epist.* 20. Scaliger, *poëtica, l. 6, c. 6.* Lilius Giraldus, *in dialog. poetic.* Vossius, *de poet. latin. &c.* Baillet, *jugem. des sav. tom. IV, edit.* in-4° *de* 1722.

JUVENAL (Gui) *cherchez* JOUVENNEAUX.

JUVENAL DES URSINS, *cherchez* URSINS.

JUVENCUS (Aquilinus Caïus Vettius, c'est ainsi que le marquent les meilleurs manuscrits) d'une famille illustre d'Espagne, fleurit dans le IV[e] siecle, sous l'empire de Constantin. Juvencus est un des premiers poëtes chrétiens. Il avoit écrit en vers hexametres quelques ouvrages sur les mystères; & on croit qu'il avoit aussi écrit des hymnes. Nous n'avons de lui que son poëme de la vie de Jesus-Christ, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le texte des évangélistes, que par la beauté des vers & de la latinité. Il est en quatre livres, & on croit qu'il fut composé vers l'an 329. Il y a un très-grand nombre d'éditions de ce poëme, qui se trouve aussi dans la bibliothéque des Peres : & S. Jérôme, dans ses commentaires sur S. Matthieu, cite ce vers de lui au sujet des trois rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem.

Aurum, Thus, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque, Dona ferunt.

Dans un ancien manuscrit du monastere de Monstier-Ramei en Champagne, on voit ce titre : *Gai Vecti Aquilini Juvenci presbyteri, evangeliorum l. IV.* * S. Jérôme, *in chron. olymp.* 277, *ann. Christ.* 329; *epist.*

ad Mag. & in comment. in Matth. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 85. Baronius, *A.C.* 338, *n.* 48. Bellarmin, *de script. eccl.* Baillet, *jugem. des sav. t. IV, édit.* in-4°, *de* 1722. DD. Martène & Durand ont inséré dans le tome IX de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum*, un abrégé de la Genèse, en vers, que le manuscrit sur lequel ils l'ont donné attribue à Juvencus. Il est vrai que ce prêtre Espagnol, qui est regardé comme le premier des anciens poëtes chrétiens, dont S. Jerôme & le pape Gélase parlent avec éloge, écrivoit du temps du grand Constantin, & que l'on prétend que cet abrégé de la Genèse est du même temps. Mais les éditeurs de cet ouvrage ont raison de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le temps auquel il a été composé; & nous n'avons d'ailleurs aucun monument qui nous réponde, ni même qui nous insinue que cet abrégé soit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers chapitres de cet ouvrage à la fin des œuvres de Tertullien & de S. Cyprien; & Pamélius soutient qu'il est de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué plusieurs expressions & plusieurs tours du saint évêque de Carthage, & qu'il y en a un manuscrit en la bibliothéque de saint Victor de Paris, qui porte le nom de *saint Cyprien*. M. Du-Pin croyoit que cet ouvrage étoit de Salvien de Marseille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un livre en vers de l'ouvrage des six jours, depuis le commencement de la Genèse, jusqu'à la création de l'homme : ce qui ne peut convenir à ce poëme, qui va jusqu'à la fin de la Genèse.

JUVENTA, déesse que les anciens faisoient présider à la jeunesse. Servius Tullius fit mettre la statue de cette divinité dans le capitole; & les historiens Romains disent que quand Tarquin l'*Ancien* voulut y consacrer un temple à Jupiter *Capitolin*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres dieux, le dieu Terme & la déesse Juventa firent connoître par des signes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorés. M. Livius consul, lui dédia un second temple le même jour qu'il remporta la victoire sur Asdrubal, après lui en avoir déja fait bâtir un lorsqu'il étoit censeur. * Tite-Live, *l.* 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, martyrs du IV[e] siécle, sous l'empereur Julien l'*Apostat*. Ils étoient écuyers de la garde de ce prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque chose de ce qui avoit été offert en sacrifice, & d'arroser d'eau lustrale tout ce qui se vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un festin. La douleur dont ils étoient pénétrés leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux, captifs à Babylone : *Vous nous avez livrés, Seigneur, à un prince apostat, plus ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre.* Ils furent dénoncés à Julien & conduits en sa présence. La liberté pleine de respect avec laquelle ils lui parlerent, ne servit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en prison, après avoir confisqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au paganisme par des émissaires chargés sous mains de leur offrir ses bonnes graces, il leur fit trancher la tête en prison pendant la nuit. Ils furent à juste titre regardés comme martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des discours injurieux contre sa personne. * Théodoret, *l.* 3, *c.* 15. La vie de l'empereur Julien, par M. de la Bletterie, *liv. V.*

JUVENTIUS, poëte comique, est cité par Varron. On ne sait pas bien en quel temps il a vécu. * Varron, *l.* 5 *& 6 de lat. ling.* Aulu-Gelle, *l.* 18, *c.* 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Apollinaris Sidonius, avoit, dit-on, composé une vie de Jules-César. Les critiques croient que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiscus, en la vie de Probus; & par Lampride, en la vie d'Alexandre, comme auteur des vies des Césars. * Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *epist.* 14.

JUXON (Guillaume) naquit à Chicester, dans le comté de Suffex. Il étudia dans le collége de S. Jean à Oxford, où il prit ses dégrés de bachelier & ensuite de docteur en droit, & devint président de ce collége. Le roi d'Angleterre Charles I le fit évêque d'Héréford, puis de Londres. Enfin, il fut créé lord trésorier. Le roi le choisit pour le suivre à Stafford & pour lui administrer l'eucharistie. En 1660 le roi Charles II l'éleva à l'archevêché de Cantorbéri. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le collége de S. Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralités. * *Dict. angl.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour son âge & pour sa prudence, étoit Maure natif d'Espagne, & fut fait roi de ce pays par l'avis & le consentement de tout le sénat en 785. Il soulagea les Chrétiens; il fit rayer de dessus les tailles le nom de ceux d'entr'eux, qui avoient été tués dans les combats, qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient souffrir que la couronne d'Espagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *hist. de Béarn*, *l.* 2, *c.* 4.

I X

IXABATES, eunuque, l'un des principaux officiers du palais de Cambyses, contribua beaucoup à la conquête de l'Egypte, en engageant Combaphée, son cousin germain, à livrer les passages. Cambyses lui fit confidence de la mort de son frere, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabates, chargé du soin de ses funérailles, vit avec douleur le mage monter sur le trône, & découvrant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher jusqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus : mais ses discours n'ayant pu les animer, il fut contraint de chercher un asile, & se sauva dans un temple. Le mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu, & lui fit trancher la tête. Ctésias, qui parle seul d'Ixabates, est contraire en ce point, comme en plusieurs autres, à Hérodote.

IXION, fils de Phlégias ou d'Ætion, roi des Lapithes, épousa la princesse Dia, fille de Déïonée, auquel il promit de faire des présens, selon la coutume du pays; mais ensuite il refusa d'accomplir sa promesse; c'est pourquoi son beau-pere lui enleva ses chevaux. Ixion dissimula son ressentiment, & ayant invité chez lui Déïonée, le fit tomber par une espéce de trape dans un fourneau ardent, où il fut aussitôt consumé. Il se repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, disent les poëtes, l'appella à sa table pour le consoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la corrompre; mais cette déesse en avertit son mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui ressembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu secret. Il ne manqua pas alors de suivre les mouvemens de sa passion. Jupiter ne doutant plus de son mauvais dessein, foudroya ce téméraire, le précipita dans les enfers, & l'attacha avec des serpens à une roue, qui tournoit sans cesse. Les poëtes ajoutent que cette nue enfanta les centaures, moitié hommes & moitié chevaux. Il y a un autre IXION, second roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui régna trente-huit ans; & un IXION grammairien.* Hygin, *fab.* 62. Diodore, *l.* 4. Fulgence, *l.* 3.

I Z

IZATE, roi des Adiabéniens, fils de Monobaze, surnommé *Bézée*, & d'Hélene, épousa sa sœur appellée de même nom. Ils embrasserent avec leur mere la loi judaïque environ l'an 45 de J. C. & pendant une grande famine, ils firent des libéralités considérables aux Juifs. Orose dit qu'ils se firent Chrétiens. * Joséphe, *l.* 20 *antiq. jud. c.* 2.

Fin de la premiere Partie du Tome VI.





Est une lettre plutôt grecque que latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en sont servi autrefois. Ils lui ont depuis substitué le C, qui a le même usage. Dausqueïus dit, après Sallufte, que l'inventeur du K fut un nommé *Salrius*, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priscien a remarqué que le K étoit tout-à-fait inutile aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecossois, les Danois, les Bretons, &c. s'en servent souvent dans leur langue, pour des noms propres. L'usage de cette lettre est rare chez les autres nations.

Juste-Lipse remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K sur le front des calomniateurs.

Le K étoit anciennement assez souvent employé dans des mots où l'on met à présent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus :

> K *similiter otiosa est cæteris sermonibus*,
> *Tumque in usu est, cum* Kalendas *annotamus, aut* Kaput:
> *Sæpe* Kesones *notabant hac vetusti litterâ.*

A présent en écrivant en latin & en françois, cette lettre n'est plus guères en usage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art. Il n'y a pas long-temps qu'on s'en servoit encore au nom de *Karolus*.

K pris pour lettre numerale, marque 250 : & en mettant une barre au-dessus, cent cinquante mille.

KA

KABIN ou QUEBIN, sorte de mariage permis en Turquie & en Perse, par lequel un homme prend une femme pour un certain temps, en convenant devant le cadi du prix qu'il donnera à sa femme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. *Kabin* ou *Kebin* en turc, signifie *douaire* ou *don fait à la femme*. Quelques historiens disent que ce demi-mariage n'a lieu que parmi les Perses, qui suivent la secte d'Ali, & qu'il est condamné de tous les Turcs. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*. Pietro della Valle, *tome 3*.

KACHEGUER, petite ville du Mogolistan, qui a été autrefois la demeure d'un roi qui prenoit le titre de *roi de Kacheguer*. Les chemins qui y conduisent de Kachemire, royaume des Indes, dans les états du grand Mogol, sont très-difficiles. Il y a entr'autres un endroit, où, dans quelque saison que ce soit, il faut marcher sur la glace un quart de lieue, ou environ. Cette difficulté des chemins incommode fort les habitans, tant pour le commerce du dehors, que pour les nécessités même de la vie. * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Corneille, dans son *dictionnaire géographique* ; Bernier dans son *histoire du grand Mogol* ; Tavernier, & quelques autres voyageurs.

KACHEMIRE, royaume des Indes dans les états du grand Mogol, est une campagne d'environ trente lieues de longueur, sur douze de large, avec de petites collines agréables. Il est situé à l'extrémité septentrionale de l'Indostan, vers le royaume de Lahor & le long du Caucase. Ses montagnes sont extrêmement fertiles : il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de sources d'eau. On voit dans ce pays une espéce de grosses chauves-souris, dont les aîles sont sans plumes & ne sont composées que de cartilages. Elles sont de la grosseur d'une poule ou d'un oye, & les habitans les trouvent d'un gout excellent. La ville capitale de Kachemire donne son nom au pays. Elle est bâtie de bois & sans murailles, & a environ trois quarts de lieue de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui se décharge par deux canaux portant bateau, dans une riviere qui traverse la ville, & qu'on y passe sur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit sur une colline, une mosquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Tact-Soliman, c'est-à-dire, *le trône de Salomon* ; parceque Salomon, à ce que disent les Perses, le fit bâtir lorsqu'il alla à Kachemire ; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier, qu'il est plein d'isles, qui sont autant de jardins de plaisance ; mais les plus beaux jardins sont sur le penchant des montagnes en vue du lac, des isles & de la ville. Celui du roi est un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le pays de Kachemire, *le paradis terrestre des Indes*, & ce n'est pas sans raison, qu'Ekbar empereur du Mogol, fit de si grands efforts pour s'en emparer sur les rois naturels du pays, & que son fils Jehan Ghir ne pouvoir quitter un séjour si agréable : jusque-là qu'il disoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout son royaume, que de perdre Kachemire. Les peuples de cette province nommés *Kachemerys*, ont la réputation d'être beaucoup plus spirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la poésie & pour les sciences que les Persans. Ils sont aussi bienfaits que les Européens : les femmes y sont très-belles ; & c'est de-là qu'en prennent la plupart des étrangers nouveaux venus à la cour du grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui soient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puissent ainsi passer pour vrais Mogols. Il n'est pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire ; mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois ; car vers la montagne de Pirepenjale, presque tous les habitans ont un certain air de Juif, & ont je ne sai quoi dans leurs manieres qui peut faire croire qu'ils sont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique mahometan, le nom de *Mousa*, qui veut dire *Moyse*, est fort en usage : ils disent même que son tombeau est à une lieue de cette ville. Ils croient aussi que Salomon est venu en leur pays, & qu'il y a fait bâtir l'édifice appellé *le trône de Salomon* : ainsi, il se pourroit faire que quelques Juifs auroient passé dans ce pays, & que par la suite du temps ils seroient devenus idolâtres ou mahométans. En effet, on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indostan, du côté de Goa & de Cochin ; & l'on assure même qu'on en a vu dans Pekin à la Chine, qui avoient conservé le judaïsme & l'ancien testament, & qui ne savoient rien de la mort de J. C. * Bernier, *hist. du grand Mogol*, *tome 4*. Tavernier, *voyage des Indes*.

KACHETI, *cherchez* CAKET.

KADARIENS ou KADARITES, secte de Mahométans, *cherchez* CADARIENS.

KADEZADELITES, autre secte de Mahométans,

cherchez CADIZADELITES.

KADLUBECK ou KADLUBKO ou KODLUBKO (Vincent) est le plus ancien historien Polonois que l'on connoisse : il étoit fils de Boguchwal, & naquit dans la terre noble de Kariwow. L'origine de sa famille n'est pas bien connue. Les auteurs Polonois la font descendre, les uns des *Koszas*, & d'autres des *Rosas*. Il avoit beaucoup de mérite, & s'étoit fort appliqué à la théologie, ce qui lui acquit l'estime de Fulcon, évêque de Cracovie. Ce prélat lui offrit la prévôté de Sendomire, ville de la haute Pologne; & à la mort de Fulcon, le chapitre de Cracovie l'élut évêque. Kadlubko montra par sa conduite, qu'il avoit été digne d'un tel choix: il aima son peuple comme ses enfans, & les pauvres comme ses amis. Il fit aux uns & aux autres tout le bien qu'il put leur faire, & fonda de nouvelles prébendes en diverses églises. Le roi Lescus fit beaucoup de cas de ses avis, & s'en servit très-utilement. Il y avoit dix ans qu'il occupoit le siége de Cracovie, lorsque la foudre consuma son église & tout ce qu'il possédoit. Cet accident l'effraya, & s'occupant encore plus qu'il n'avoit fait de la pensée du ciel & de la fragilité des choses de ce monde, il demanda permission au pape Honorius III de résigner son évêché, & de se retirer. L'ayant obtenu, il choisit pour lieu de sa retraite une abbaye de l'ordre de Cîteaux, & l'on croit qu'il y prit l'habit religieux. C'étoit en 1218. Ce fut dans cette retraite qu'il finit son *Chronicon regni Poloniæ*, écrit en forme de dialogue, qui va jusqu'au regne de Wladislas Lascon. Cette histoire fut faite à la priere de Casimir II surnommé *le Juste*, & a été imprimée en 1612. Selon l'usage des historiens de son temps, Kadlubeck écrit des fables d'un style dur, & fait bien des anachronismes dans les commencemens de son ouvrage. Il confond perpétuellement les affaires des Geths avec celles des Goths : mais ce qu'il dit, que les Prussiens n'avoient point eu de villes avant l'arrivée des Germains, est vrai, quoique plusieurs auteurs aient prétendu le contraire. Il mourut le 8 de mars 1223, selon les uns, & 1233 ou même après cette année, selon les autres. Hartknochius s'est surement trompé en ne le faisant vivre que dans le XII siécle. On a proposé à Rome de procéder à sa canonisation; mais cette affaire n'a été qu'entamée, & non continuée comme plusieurs auteurs l'ont écrit. * Manrique, *annal. Cisterc.* Sartorius, *in Cistertio bis tertio*, &c. Henrici Leonardi Schurzfleischii *historia Ensiferorum ordinis Teutonici Livonorum*, page 50, *in addit.*

KÆMPFER (Engelbert) *cherchez* KŒMPFER.

KAFFA ou KEFET, grande ville située sur la mer Noire, du côté de l'Europe, *cherchez* CAFFA.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perse, que les géographes du pays mettent à 71 degrés 50 minutes de longitude, & à 34 degrés 40 minutes de latitude, fut bâtie par un roi de Perse, nommé *Nouschiron Aadel*, surnommé *le Juste*; & c'est sur les actions & les discours de ce roi, que toute la morale des Perses est, dit-on, fondée. La ville de Kafre-Chirin étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Tavernier, *voyages de Perse*, *liv.* 3, & quelques autres voyageurs. Thomas Corneille, *dictionnaire géographique*, &c.

KAHLER (Jean) théologien luthérien, né à Wolmar, village de Hesse-Cassel, le 20 janvier 1649, étudia successivement à Marpourg & à Giessen, & soutint dans ce dernier lieu des thèses, *de intelligentiis*, sous la présidence de Thomas-Théodore Crusius, beaucoup plus connu sous le nom de Thomas Crenius, qu'il porta dans la suite. Kahler reçut au même lieu le degré de maître-ez-arts, & defendit en 1674 sa dissertation *de paradoxâ philosophiâ Cartesii*, qui fit beaucoup de bruit dans l'université de Giessen. Cependant, il ne laissa pas de s'attirer depuis un applaudissement presque général dans la même université, pour y avoir introduit cette même philosophie de Descartes. Il l'y enseigna pendant neuf ans, jusqu'à ce qu'en 1677, il fut appellé à une chaire extraordinaire de métaphysique à Rinteln, où il eut depuis une chaire ordinaire de métaphysique & de mathématiques, à laquelle on joignit en 1683 la chaire de théologie. A l'occasion de cette derniere chaire, il prit la même année le degré de docteur, & en 1697, il obtint la premiere place dans la faculté de théologie. Il fut six fois recteur magnifique de l'académie de Rinteln, & mourut le 17 mai 1729, dans sa campagne de Pyrmont, où il s'étoit retiré depuis quelque temps, pour rétablir sa santé. Il eut dix enfans, dont deux fils & quatre filles lui survéquirent. Les dissertations qu'il soutint à Giessen, parurent à Rinteln, en 1710 & 1711, sous le titre de *Disputationes juveniles*. Celles qu'il soutint à Rinteln : sont : 1. *De casu morali*, en 1679. 2. *De intelligentiis*, en 1679. 3. *De oceano, ejusque proprietatibus & vario motu*, en 1680. 4. *Quæstiones miscellaneæ*, en 1680. 5. *De cometis, eorumque generatione, figurâ, motu, lumine & prognosticis*, en 1680, puis en 1725. 6. *Variæ ex mathesi aliisque philosophiæ partibus depromptæ quæstiones*, en 1681. 7. *De Deo*, en 1681 & 1712. 8. *De libertate Dei*, en 1681. 9. *De terrâ*, en 1682. 10. *De reflexione luminis ejusque effectu*, en 1682. 11. *De blasphemia in Spiritum sanctum*, en 1684. 12. *De immutabilitate electionis*, en 1685. 13. *De statu damnatorum*, en 1686. 14. *De signis consummationem sæculi præcedentibus*, en 1687. 15. *Pentas dissertationum theologicarum de imputatione peccati alieni*, en 1688. 16. *De injuriis non retaliandis*, en 1689 & 1712. 17. *De quæstionibus miscellaneis*, en 1693. 18. *De imputatione peccati alieni, & speciatim Adamici dissert. V*, en 1696. 19. *De gradibus prohibitis*, en 1700. 20. *De Polygamiâ*, en 1700. 21. *De prædicatione Evangelii universali*, en 1700. 22. *De hæresi Enthusiastarum abominabili*, en 1703. 23. *De perfectione renatorum*, en 1704. 24. *De moralitate sabbati christiani*, en 1704. 25. *Christianæ religionis dogmata 15 dissertationibus proposita*, en 1704. 26. *De requisitis ministrorum ecclesiæ*, en 1710. 27. *Articuli Augustanæ confessionis de mutatis abusibus, septem dissertationibus expositi*, en 1711. 28. *De gratiâ confessionis omnibus hominibus oblata*, en 1712. 29. *De transfiguratione satanæ in Angelum lucis*, en 1713. 30. *De consequentiis theologicis*, en 1714. 31. *Augustana confessio viginti dissertationibus absoluta*, en 1715. 32. *De theologo docente*, en 1715. 33. *De linguis & scientiis theologiæ ancillantibus*, en 1720. 34. *De obligatione ordinationum ecclesiasticarum*, en 1721. 35. *De signis veræ & falsæ pœnitentiæ*, en 1721. 36. *De jure Dei puniendi posteros ob delicta majorum*, en 1728. 37. Il avoit commencé un *Compendium sacræ geographiæ universalis*; mais il n'en a publié que les trois morceaux suivans : 1. *De definitione geographiæ, ejusdemque divisione, & globo terraqueo*, en 1713. 2. *De telluris structurâ, magnitudine, & præcognitis quibusdam geometricis in geographia necessariis.* 3. *De circulis in sphæra & mappis geographicis; item de zonis, parallelis & climatibus antiquorum, nec non de habitatoribus diversarum zonarum, eorumque appellationibus*, en 1719. * Extrait du *Supplément françois imprimé à Basle.*

KAIMACHAN, *cherchez* CAIMACAN.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites isles qu'on appelle *Grenadines*, & qui sont au nord de celle de Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baye en demi-rond du côté du nord. Au septentrion de cette baye il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puisse trouver dans toutes les isles. Le pere du Tertre qui s'est arrêté long-temps à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'assez proche de son havre, il y a un étang d'eau saumache, c'est-à-dire, à demi salée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui vient se

perdre dans l'eau salée qui est au bord de la mer. Il ajoute que la couleur de cette eau étoit rouge comme du sang, que les crabes qui en sortoient étoient colorés, que le fond ne laissoit pas d'être de sable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau passoit au travers d'une mine d'ocre. Le sel de cette isle est noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute sorte & en abondance, sur-tout une espéce de faisans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de plusieurs poules qui viennent de pondre. * Le pere du Tertre, *histoire des Antilles.*

KAIRWAN, *cherchez* CAIROAN.

KAISERSBERG, ville de la haute Alsace. Son nom signifie *Mont de César.* Cette ville est située dans une vallée qu'arrose la petite riviere de Weils. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit comprise dans la préfecture provinciale. *Voyez* KEISERSPERG. * Audiffret, *géographie*, *tome* 2.

KAKOWSKI (Jerôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramassa en quatre livres tout ce qu'il put trouver sur l'ordre des freres mineurs de l'Observance. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

KALDI (Georges) Hongrois de nation, de la ville de Tyrnav, d'un mérite distingué, refusa la premiere dignité après celle de l'archevêque de Strigonie, & lui préfera une retraite dans la societé des jésuites. Il y entra à Rome; & étant revenu dans sa patrie, il fut exilé dans la Transsylvanie avec ceux de sa societé, pendant les troubles d'une sédition qui agita alors cette province. Il fut dans la suite professeur en théologie dans l'université d'Olmutz, & successivement maître des novices en différens endroits, & supérieur & recteur de Tyrnav. Comme il avoit fait bâtir un collége à Presbourg, il s'y retira enfin, & y mourut le 30 d'octobre 1634, âgé de 62 ans, après avoir montré beaucoup de piété & d'esprit pendant sa vie. Sa mort fut pleurée par Pierre Pazman, cardinal, archevêque de Strigonie ou Gran. Il avoit beaucoup d'éloquence, & il a passé une partie de sa vie à prêcher avec beaucoup de zéle. Il possedoit bien le latin, l'italien & l'allemand, & parloit facilement ces trois langues, sans compter sa langue naturelle. Il parloit aux grands comme aux petits avec beaucoup de liberté, mais sans perdre le respect qui est dû aux premiers, ni sans trop intimider les autres. La Hongrie l'a regardé, avec raison, comme un de ses plus grands orateurs. On lui doit une traduction hongroise de la bible, faite sur la vulgate, & imprimée en 1626 à Vienne en Autriche. Il avoit aussi commencé à faire imprimer ses sermons en hongrois, & l'on en a un volume *in-fol.* qui parut à Presbourg en 1631, & qui devoit être suivi de deux autres qui étoient tout disposés pour l'impression lorsqu'il mourut. Le pere Philippe Alegambe, jésuite, parle de cet auteur dans la bibliotheque des écrivains de sa societé, *fol.* 156, & David Czuittingerus dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, *pag.* 193 & 194. *Voyez* aussi le P. le Long dans sa *bibliotheque sacrée*, édition *in-fol. part.* 1, *pag.* 447; & pag. 565, *in indice auctorum alphabetico.*

KALECUT, *cherchez* CALICUT.

KALKAR, *cherchez* HENRI DE KALKAR, dit ÆGER.

KALENDES, *cherchez* CALENDES

KALENDRIER, *cherchez* CALENDRIER.

KALENHAUSEN ou CALDENHAUSEN, village d'Allemagne situé dans le comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Colones* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * Mati, *diction.*

KALINBOURG, petite ville du Danemarck. Elle est dans l'isle de Selande, sur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Christierne II, roi de Danemarck & de Suede, l'an 1559, après y avoir été prisonnier vingt-sept ans. * Mati, *diction.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle marche de Brandebourg, sur un petit lac formé par la riviere de Trega, à dix lieues de Stargard en Cassubie vers l'orient. * Mati, *diction.*

KALISCH, province de la basse Pologne, avec titre de palatinat, en latin *Callissiensis palatinus.* Ses bornes sont le palatinat de Posnanie à l'occident, ceux de Sirardie, de Lencici, de Brzestie & d'Inoulocz à l'orient: la Prusse royale au septentrion, & la Silésie au midi. Ses villes principales sont Gnesne, Laudick, Kamin, & Kalisch qui en est la capitale. *Voyez* d'Audifret, dans sa *géographie ancienne & moderne*, *tom.* 1. Thomas Corneille, dans son *diction. géogr.* & les descriptions de la Pologne.

KALMINTZ, KALMUNTZ. C'étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appellée en latin *Celemantia.* Ce n'est maintenant qu'un village de l'Autriche, situé vers la source de la Taye, à dix lieues au-dessus de Znaim, & aux confins de la Moravie. * Mati, *diction.*

KALLMOUCKS, ou KALLMUCKS, *cherchez* CALLMOUCKS.

KALNIC, étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du chevalier de Beaujeu, dans ses *Mémoires.*

KALO, ville de la haute Hongrie, capitale du comté qui porte son nom, & située dans un marais, que forme la riviere de Kalo entre les villes de Bebrecin & Petriwaradin. Elle fut prise en 1681 par le comte Tekeli; & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Histoire & description du royaume de Hongrie.*

KALO (Le comté de) est situé dans la haute Hongrie. Il a au nord les comtés de Zathmar & d'Ugogh, au couchant celui de Chege, au midi ceux de Turtur & de Czongrad, & au levant la Transylvanie. Kalo en est la ville capitale. Les autres sont le grand Varadin, Saint Job, Debrecin, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * Mati, *diction.*

KALONYME; c'est le nom de plusieurs rabbins célébres. Ce nom signifie *bon nom*, en hébreu *Schem-Thof.* Dans le XII siécle vivoit Rabbi Kalonyme, fils de Juda & oncle maternel de Raschi. Dans le XIII siécle Rabbi Kalonyme de Lucques: Rabbi Kalonyme, disciple de Maimonides, qui a défendu son maître par plusieurs écrits, particulierement dans celui qui est intitulé, *Mescharet Mosche.* Il vivoit aussi dans le XIII siécle. Le plus fameux de ceux qui ont porté ce nom est KALONYME, fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé: *Efeu Bochan*, ou *la Pierre de touche*, dans lequel il enseigne comment on peut connoître les vices du siécle, & s'en préserver. Cet ouvrage a été réimprimé diverses fois, & quelquefois avec la traduction en allemand. On a de ce même auteur, *Iggeret Bagnale Chajim*, ou l'*Epître des animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes, raisonnant ensemble, & expliquant chacun sa nature & ses propriétés; de sorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au-dessus des bêtes, paroît avec évidence. La Circé de Jean-Baptiste Gelli écrite en italien, est à peu près faite sur le même plan, & a le même but, si ce n'est que l'homme y est souvent fort maltraité. L'ouvrage du rabbin Kalonyme a été traduit de l'arabe, & mis en rimes hébraïques. On croit qu'il avoit aussi traduit plusieurs ouvrages de l'arabe en hébreu; & c'est ce qui a fait dire à plusieurs qu'il étoit le même que Rabbi Kalonyme, fils de David, fils de Théodore, qui a réfuté dans un livre intitulé: *Eversio eversionis*, le livre du médecin Averroës, qui porte le titre de *Eversio Philosophorum.* Un autre Rabbi KALONYME, fils de *Rabbi David*, vivoit vers le commencement du XVI siécle. Ce fut lui qui, à la sollicitation de Daniel Bomberge, acheva la grammaire hébraïque d'Abraham de Balme, intitulée: *Mikne Afram.* * Buxtorf. *Bibl. Rabb.* Bartoloccii & Wolfii, *Bibl. hebr. &c.*

KALSULDI, nom des petits souverains du Biledulgerid en Afrique.

KALTEYSEN (Henri) né de parens nobles dans un château près de Coblents, diocèse de Trèves, entra dans l'ordre de saint Dominique, & après avoir enseigné la théologie à Cologne, fut fait inquisiteur général. Il fut appellé au concile de Basle, & s'y fit remarquer par la maniere vive, solide & éloquente avec laquelle il réfuta l'an 1433 les hérétiques de Bohême; mais, ou il n'y étoit plus, où il se retira lorsque le concile se déclara contre le pape Eugène IV, qui le fit maître du sacré palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y proposer des projets de réformation, & le 27 février 1452 le même pape le fit archevêque de Drontheim en Norwege & de Césarée. Kalteysen alla sans doute prendre possession de son évêché; mais à l'exemple de plusieurs religieux de son ordre, il y renonça ensuite pour vivre avec ses confreres à Coblents, où il mourut le 2 octobre 1465. Lorsque Kalteysen étoit au concile de Basle, Ulric prêtre de la secte des Orphelins, branche des Hussites, ayant proposé deux jours de suite au concile de Basle le second article des Bohémiens, qui portoit : *Que la parole de Dieu doit se prêcher librement & selon la vérité*, & qui se trouve le troisiéme dans d'autres monumens, Henri de Kalteysen le réfuta pendant trois jours par un discours qui fut fort applaudi. Ce discours est dans le tome IV des *Antiq. lect.* de Canisius : on le trouve encore dans les annales de Bzovius, sous l'année 1433, & dans le tome 12 de la collection des conciles des peres Labbe & Cossart, jésuites. On trouve entre les manuscrits de la bibliotheque d'Utrecht, des notes latines de Kalteysen sur une bulle du pape Clément VI pour le jubilé de l'année 1350. Ces notes, qui sont avant cette bulle, traitent des indulgences. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui : on gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de piéces de sa composition, que d'autres hommes célébres de son siécle, ou des siécles précedens, qu'il avoit recueillies; & il y en avoit autrefois douze. * Echard, *script. ordin. Prædic.* tome 1. Henri Warton, *continuation de l'histoire litteraire de Cave*; Ambroise de Altamura, *bibliotheque dominicaine*; Casimir Oudin, *commentaire sur les auteurs ecclésiastiques*, tome III. *Le catalogue de la bibliotheque d'Utrecht*, imprimé *in-fol.* en 1670.

KAMHI, empereur de la Chine, petit-fils du prince Tartare qui l'a conquise. En 1716 il avoit 63 ans, & regnoit depuis environ 50 ans. Il est mort depuis quelques années, & son fils lui a succedé. Il avoit de l'inclination pour les arts & les sciences des Européens, & c'est ce qui l'avoit engagé à souffrir les missionaires, ausquels même il a fait du bien. Il avoit tout l'orgueil & le faste des Asiatiques, & sa vanité alloit, dit-on, jusqu'à ne pouvoir souffrir que dans les cartes géographiques, on ne mît pas son empire au centre du monde : aussi la plupart de celles qu'on a dressées sous son regne, au moins depuis qu'il eut fait connoître son ambition sur ce point, sont-elles conformes à ses desirs. Le pere Matthieu Ricci, jésuite, fut obligé de s'y conformer comme les autres, & de renverser l'ordre qu'il devoit suivre, pour plaire à cet empereur, dans la carte chinoise du monde qu'il dressa à Peking. La curiosité de Kamhi n'avoit point de bornes : il vouloit savoir jusqu'aux choses qu'il lui convenoit d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour savoir par lui-même l'effet du vin. Un mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, en lui faisant accroire que pendant son ivresse il avoit commis une grande injustice dont il ne se souvenoit point, & dont il témoignoit beaucoup de honte après qu'on lui en eut parlé. Il étoit aussi porté à l'avarice, & le pere Laureati, jésuite, en conta le trait suivant à M. le Gentil. « Kamhi, dit-il, se promenant dans un parc » de la ville de Nankin, appella un mandarin de sa » suite, le plus riche particulier de l'empire, & lui ordonna de prendre la bride d'une bourique sur laquelle » il monta, & de le conduire autour du parc. Le mandarin obéit, & reçut un taël pour récompense. L'empereur voulut le conduire à son tour; & la promenade finie, il dit au mandarin : *Combien de fois suis-je plus* » *grand que toi* » Le mandarin se prosternant à ses pieds, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire. *Eh bien*, repartit l'empereur, *j'en veux faire une : je suis vingt mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion que j'ai payé la tienne.* Le mandarin paya vingt mille taëls, qui font cent mille francs. Cet empereur avoit un nombre considérable de femmes & d'enfans. M. le Gentil en parle assez au long dans son voyage au tour du monde, tome premier, pag. 303 & suivantes.

KAMIN, petite ville avec châtellenie. Elle est dans le palatinat de Kalisch dans la haute Pologne, sur la Warte, entre Gnesne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KAMINIECK, ville de Pologne, capitale de la haute Podolie, avec évêché suffragant de Léopol. Les auteurs, qui écrivent en latin, la nomment *Camenecia* & *Camenecum*, & les Polonois, *Kaminieck Podelski*. C'est une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck est capitale d'un palatinat, qui a sous soi Tarnapol, Oucze, Zbaras, Xwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut presque toute brulée l'an 1669, est située vers les frontieres de la Moldavie. Elle a resisté autrefois à des armees de Turcs, de Tartares, de Transsylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowitz, l'an 1699.

☞ KAMTCHADALES, peuples de Sibérie, qui habitent la plus grande partie de la presqu'isle de Kamtchatka vers le milieu. Ils sont beaucoup plus civilisés & mieux faits, que leurs voisins du nord, aussi sont-ils mieux nouris & mieux couverts qu'eux. La pointe de leurs javelots & de leurs fleches est armée d'un crystal fort tranchant, ce qui fait des blessures difficiles à guérir. Ils payent leurs contributions aux Russes en pelleteries, & sur-tout en peaux de castors d'une grandeur extraordinaire. * *Histoire généalogique des Tartares*, p. 109 & 486. Ces peuples portent de très-grandes barbes, & ont des habits de peaux : ils parlent une langue particuliere. L'hyver ils habitent sous terre, & en été dans des huttes de planches, élevées sur des poteaux très-hauts, & où ils montent avec des échelles. Quelques peuples de l'Amérique, & en particulier les Péruviens, ont de pareilles maisons. Ils pendent aussi leurs morts aux arbres, comme l'on fait dans certains districts du Kamtchatka & chez d'autres peuples Tartares. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, tome II.

☞ KAMTCHATKA, grande presqu'isle située au nord de l'Asie, à l'extrémité orientale de l'Asie septentrionale & de notre hémisphere. Elle a la mer du Japon au levant & au midi, un bras de la mer orientale qui la sépare de la Tartarie au couchant, & au nord la partie septentrionale de la Sibérie. Les Chinois ont connu ce pays sous le nom de Ta-han, & y ont fait des voyages par terre & par mer dans le cinquiéme & le sixiéme siécle de l'ére chrétienne. C'est ce même pays que les Japonois connoissent sous le nom d'*Oku-Jeso*, c'est-à-dire, *Haut-Ieso*. * Voyez les *considérations géographiques & physiques sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du sud*, par M. Buache. Les Russiens ont fait au Kamtchatka des établissemens considérables depuis une trentaine d'années. Ils y possedent entr'autres deux ports sur la côte orientale, savoir Kamtchatka, environ au milieu de la presqu'isle, à l'embouchure d'une riviere du même nom, & Avatcha, ou S. Pierre & S. Paul, situé plus au sud. Ce pays est habité par divers peuples nommés *Kamtchadales*. Les Kuriles, qui occupent la pointe du sud, sont fort différens des autres peuples de cette presqu'isle, tant en leur maniere de vivre qu'en leur habillement, & comme ils ressem-

blent en quelque maniere aux Japonois, on a lieu de croire que ce sont des colonies venues du Japon. Les peuples qui habitent le milieu de la presqu'isle payent contribution aux Russes en pelleteries : mais ceux qui habitent vers le nord sont des nations féroces, qui s'habillent de peaux de chiens, les seuls animaux domestiques du pays. Les Russiens, qui ont établi des colonies dans ce pays depuis le regne de Pierre *le Grand*, & qui ont déja commencé à y bâtir des bourgs & des villages, se louent beaucoup de la bonté du pays. Une chaîne de fort hautes montagnes le parcourt du nord au sud. On prétend qu'il est rempli de mines fort riches de divers métaux, qu'il y a quelques volcans, & des eaux thermales. * D. Vaissete, *géographie historique, ecclésiastique & civile*.

KAN, signifie en langue turque & persane, *grand & puissant seigneur*. Les rois les plus puissans du Turquestan, de la grande Tartarie & du Catai, se sont attribué autrefois ce titre. Ginghiz, ce puissant conquerant, ne s'en est point donné d'autre : de sorte même qu'il fait partie de son nom, & que tous les auteurs Orientaux l'appellent Ginghiz-kan. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, lesquels descendent de Ginghiz-kan, retiennent toujours le même titre; & c'est aussi le premier que prennent les empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainsi en marquant leur généalogie, les auteurs Turcs disent : *Mohammed Kan, Ben Il raim Kan, Ben Amed Kan, &c.* Les empereurs prennent même ce titre au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe : par exemple, le paraphe du sultan Mahomet IV contenoit ces mots : *Mohammed Kan, Ben Ibrahim Kan, Modhaffer Dauma : Mohamed Kan, fils d'Ibrahim Kan, toujours victorieux*. Les seigneurs de la cour & les gouverneurs de province, prennent aussi le titre de Kan, dans la Perse. Kakan se prend aussi dans la même signification que Kan; mais il n'est pas si fort usité. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

KANIOW, petite ville de Pologne, au palatinat de Kiow, dans la Volhinie. Elle est située sur la rive droite du Borysthène, & assez bien fortifiée.

KANISE ou CANISA, ville de Hongrie, est située sur une riviere, vers les frontieres de la Stirie, & près du Drave & du fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le duc de Mercœur, pour empêcher les infidéles de s'en rendre maîtres. Ferdinand archiduc d'Autriche, l'assiégea au mois de septembre de l'année suivante, assisté des troupes du pape & des princes d'Italie; mais il fut obligé de se retirer après deux mois de siége. L'an 1664 le comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit Cinq-Eglises ou Funkirken & quelques autres places, brula Sigets, & fut assiéger Canise, qu'il auroit infailliblement prise, si on lui eût envoyé le secours qu'on lui avoit promis. Le grand-visir ayant su la nouvelle de ce siége, s'avança avec une puissante armée, le fit lever, & ensuite prit le fort de Serin, la petite Comorre, &c. Elle a été depuis réduite par la faim, & est ainsi retombée entre les mains de l'empereur l'an 1690. * Sanson. Baudrand. *Vie de Tekeli.*

KANNEMAN (Jean) Saxon, a fleuri dans le quinziéme siécle, sous l'empereur Fréderic III, & le pontificat du pape Pie II. Il fit ses études à Erfort, & devint habile dans la philosophie & la théologie. On loue son éloquence, la douceur de son esprit & de ses mœurs, & son érudition. Zélé pour la connoissance de la vérité, il l'annonça dans tout le Nord par ses prédications. Sa conduite répondoit à sa morale : il pratiquoit le premier ce qu'il auroit voulu faire pratiquer par tous ceux qui l'écoutoient. Pour mener une vie plus austere, il entra dans l'ordre des freres mineurs de l'étroite observance, & il y édifia par la sainteté de sa vie. Il eut cependant des ennemis ou des jaloux, & il se crut obligé de faire contre eux son apologie. C'est l'objet de l'ouvrage qu'il intitula, *Defensorium*. Il en a composé quelques autres, comme, sur la passion du Sauveur : sur le Maître des sentences : des sermons : des questions diverses, &c. *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, en 1660, *in*-4°, nombre 46.

KANOLD (Jean) docteur en médecine à Breslau, a publié quelques ouvrages en allemand sur la peste, sur diverses maladies contagieuses qui attaquent les bestiaux, & sur plusieurs autres sujets : mais l'ouvrage qui a été le plus recherché, ce sont les mémoires sur la nature & sur les arts, écrits en allemand, que Kanold entreprit en 1717, & pour la composition desquels il s'associa plusieurs de ses amis qui avoient le même gout, & qui étoient, comme lui, en état de réussir dans cette entreprise. Cet ouvrage périodique passe pour très-curieux auprès de ceux qui sont versés dans ces matieres, & qui entendent l'allemand. La mort de Kanold interrompit ces *Mémoires* : elle arriva le quinziéme novembre 1729. Kanold n'avoit pas encore 50 ans accomplis. Il a laissé en manuscrit un autre ouvrage considérable, intitulé, *Annales de ortu, progressu, & exitu magnæ hominum pestilentiæ ab anno 1701 ad annum 1716.* * Voyez la bibliotheque germanique, ou l'histoire littéraire de l'Allemagne, tome XX, page 206.

☞ KANSKI (Tartares) espéce de Samojédes qui habitent au midi de la Sibérie, principalement près de la riviere de Kan, & aux environs des villes de Tomsk & de Narim. Ils sont encore païens. Leur langage samojéde est peu reconnoissable, à cause de la quantité de mots étrangers qui s'y sont mêlés, par un effet de la communication de ce peuple avec ses voisins, & de l'éloignement où il est des vrais Samojédes. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, ch. 13.

KARABET, poëte Arménien, dont on ignore l'âge, est auteur de diverses poësies sur des sujets moraux, que l'on conserve manuscrites à la bibliothéque du roi. On y trouve entr'autres; 1. un poëme d'environ 260 vers de huit syllabes chacun, qui renferment des avis salutaires pour mener une vie chrétienne; 2. une autre piéce dans laquelle l'auteur a su joindre, comme dans la premiere, les graces de la poësie avec la solidité de la morale. Cette seconde piéce est une lamentation sur les péchés, & une priere à Dieu composée de 22 distiques, dont chaque vers est de 15 syllabes, ayant une césure à la dixiéme, ou au cinquiéme pied.

KARA-MEHEMET, bacha Turc, signala son courage aux siéges de Candie, de Kaminieck, & de Vienne, & se distingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuse résistance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le siége, d'une blessure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ses ordres sur les remparts. Il avoit peu de temps auparavant fait tuer quarante esclaves chrétiens, en présence d'un officier, qui l'étoit allé sommer de se rendre de la part du prince Charles de Lorraine. * Relation du siége de Bude, &c. M. de la Croix, *état de l'empire Ottoman*.

KARASU, petite ville de la Tartarie Crimée, située sur la riviere de Karasu, entre Bachaserai & Caffa, à huit lieues de la premiere & à douze de la derniere. * Mati, *dictionnaire*.

KARELEN, *cherchez* la CARELIE ou CAREKEN.

KARHAIS, KERAHEZ, ou CARHAIX, en latin *Caretum*, bon bourg avec une abbaye de bénédictins, dans l'évêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-est. * Mati, *diction.*

KARIB SCHACH, roi des Kileks, peuples de la province de Kilan, dans le royaume de Perse, étoit descendu des anciens rois de ce pays, & voulut en ôter la possession à Schach-Sophi, roi de Perse, successeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit

d'abord la ville de Rescht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le roi de Perse envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui défirent entierement ses troupes, & se saisirent de sa personne. Il fut mené à Casvin, ou étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fit une entrée par raillerie, & qu'il fût accompagné de cinq cens courtisannes, qui le traiterent avec mille indignités, dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux pieds & aux mains comme un cheval, & après qu'on l'eut laissé languir ainsi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de fléches. Le roi tira le premier coup, & obligea tous les seigneurs de sa cour à suivre son exemple. * Olearius, *voyage de Perse.*

KARKOFSKI (Matthias) commandant de Resitten, fut infidéle à son devoir, & paya cher son infidélité. Ne se sentant pas assez fort pour résister aux progrès de Charles, vice-roi de Suéde, oncle de Sigismond, roi de Pologne, & de Suéde, qui, en moins de six mois, se rendit maître de presque toute la Livonie, il invita Starberg, commandant du fort de Ludzen, qui n'étoit pas éloigné de Resitten, à venir se joindre à lui pour attaquer les Allemans qui n'étoient pas sur leurs gardes. Il lui fit entendre qu'ils feroient un butin considérable, après quoi ils sortiroient de la province. Mais cette proposition fit horreur à Starberg: il crut devoir même en avertir les Allemans, afin qu'ils prissent leurs mesures. Ceux-ci profiterent de l'avis; & se hâtant de rassembler un grand nombre de paysans, ils attaquerent Resitten, la prirent; & pour punir Karkofski, ils le tuerent, lui, sa femme & ses enfans, & livrerent ensuite la place aux Suédois. Ce fait arriva en 1602, & se trouve rapporté par les historiens de Suéde, & par M. de Thou, liv. 127.

KARMATH, fameux imposteur, qui, selon quelques historiens, étoit natif de Hamadam Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira son nom. Quelques auteurs veulent que ce nom lui ait été donné, parcequ'il étoit petit & contrefait, car c'est ce que signifie en arabe le mot de *Karmath.* Il fut auteur d'une secte qui renversoit tous les fondemens du musulmanisme, & qui fit de grands progrès dans les états des califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'hégire 278, de J. C. 891, & ses sectateurs nommés Karmathiens furent regardés par les musulmans, non comme des sectaires, mais comme des impies & des athées. Leur prophéte étoit d'une vie fort austère, & disoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq prieres, comme faisoient les musulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les siens, qui négligeoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choses défendues par la loi musulmane, & croyoient que les anges étoient leur guides dans toutes leurs actions; de même que les démons, ou esprits folets, étoient leurs ennemis. Ils allegorisoient tous les préceptes de la loi mahométane; car selon leurs principes, la priere n'est que le symbole de l'obéissance, que l'on doit rendre à l'imam ou chef de la secte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maassum*, c'est-à-dire, *préservé de Dieu.* Au lieu de la dixme de leurs biens, que les mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquiéme partie à part pour leur imam, qui étoit chez eux maître du spirituel & du temporel. Quant au jeûne ils le regardoient seulement comme le symbole du silence, & du secret que l'on doit garder à l'égard des étrangers qui n'étoient pas de leur secte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur imam, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: ensorte que ceux qui revelent les mystères de leur religion, & qui n'obéissent pas aveuglément à leur chef, tombent dans le crime d'adultère & de fornication. La secte des Karmathiens commença sous le califat de Raschid, ou, selon quelques-uns, sous celui de Mamon. Mais leur chef ayant disparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la professoient n'ont jamais reconnu aucun imam particulier, ni adheré publiquement à aucun chef sous ces deux regnes. Ce fut sous le califat de Motamed, l'an 275 de l'hégire, 888 de J. C. que les Karmathiens commencerent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette secte causa, tombe dans l'année 278 de l'hégire, un an avant la mort du calife Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort considérables. L'an 286 de l'hégire, Abusaïd Habab se trouva à leur tête après avoir ramassé un grand nombre de ces gens-là, qui s'étoient multipliés dans l'Iraque Arabique ou Chaldée. Il fit long-temps la guerre à Motadhed; il prit la ville de Hagiar, qui est l'ancienne métropole de l'Arabie nommée par les Latins *Petra Deserti*, dont il fit sa capitale. Sous le califat de Moctafi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie & de Mésopotamie. La ville de Damas se racheta avec de l'argent; mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemiah, & en massacrerent la plupart des habitans. Leurs chefs étoient alors Jahia, Hussain & Zacrunac, dont le dernier défit l'armée du calife, & fit faire main basse sur la caravane des pelerins de la Mecque, desquels il pilla les bagages. Mais il fut enfin défait par Joseph, fils d'Ibrahim, général de Moctafi, & mourut des blessures qu'il reçut dans le combat l'an de l'hégire 294, de J. C. 906.

L'an 301 Abusaïd prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ses esclaves, & Said son fils aîné lui succéda, à condition néanmoins qu'à cause de son peu de santé, il remettroit le commandement à Abu Thaher son cadet, dès qu'il seroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-temps. Il fit croire aux plus grossiers de sa secte, que Dieu lui révéloit les choses les plus cachées, & se mit aussitôt à la tête d'une assez grosse troupe de gens qui le suivirent. Il prit d'assaut la ville de Bassora, tua un grand nombre de ses habitans, & l'abandonna ensuite, après l'avoir pillée pendant dix-sept jours, l'an de l'hégire 311, de J. C. 923. L'année suivante, il défit la caravane des pelerins à leur retour de la Mecque, & fit prisonnier Abdallah fils de Hamadan, pere du sultan Seifeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque temps après, parcequ'il vouloit se réconcilier avec le calife Moctader. Il lui demanda en effet la paix, se contentant de la ville de Bassora avec la petite province d'Ahuaz en principauté; mais le calife ne voulut jamais consentir à sa demande, quoiqu'il eût reçu les ambassadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des présens. Abu Thaher s'en vengea l'année suivante; car il prit la ville de Cufa, la pilla entierement, tua une partie de ses habitans, & réduisit l'autre en servitude.

L'an de l'hégire 319, les Karmathiens étant sortis de Bahrein & d'Ahassa, marcherent du côté de la Mecque, ravagerent tout le pays, prirent la ville, & y tuerent plus de trente mille personnes. Ils emplirent le puits de Zemzem de cadavres, souillerent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enleverent la célébre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu sale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour insulter le calife Moctader, avec 500 chevaux seulement. Le calife envoya Abusage avec trente mille hommes pour l'enlever. Abusage voyant qu'Abu Thaher avoit si peu de monde, le méprisa & écrivit par avance au calife: *Je vous envoie Abu Thaher prisonnier, pour en faire ce que vous voudrez.* Moctader lui écrivit: *Faites rompre le pont du Tigre, afin qu'il ne vous puisse pas échaper.* Abusage ayant reçu ces ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de sa part, qu'en

considération de l'ancienne amitié qui étoit entr'eux, il lui conseilloit, vu le petit nombre de ses troupes, incapable de résister au calife, de se rendre ou de trouver le moyen de se sauver. Abu Thaher demanda à l'envoyé combien Abusage avoit de gens. L'envoyé lui ayant répondu, trente mille, il répliqua : *Il lui en manque trois comme les miens.* Puis ayant fait venir en sa présence trois de ses gens, il commanda au premier de se percer la gorge avec un poignard, au second de se jetter la tête la premiere dans le Tigre, au troisiéme de se précipiter d'un lieu fort haut ; & ces trois hommes lui ayant obéi au premier signe qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'envoyé : *Celui qui a de semblables troupes n'apprehende pas le nombre de ses ennemis : je te donne à toi bon quartier ; mais sache que je te ferai voir bientôt Abusage ton général enchaîné parmi mes chiens.* Il lui donna en effet la nuit suivante une si rude camisade, qu'il tua une partie de ses troupes, & mit le reste en fuite. Abusage fut fait prisonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ses dogues. L'an 327, il promit de laisser passer la caravane des pelerins de la Mecque, qui avoit cessé de se mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la somme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'hégire, de J. C. 943, Abu Thaher mourut paisible possesseur d'un grand état, qu'il laissa à partager entre ses freres, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établissant un conseil de sept personnes, qui devoient administrer toutes les affaires, qui concernoient la religion & l'état.

L'an de l'hégire 339, de J. C. 950, sous le califat de Mothi, le 23 des Abbassides, les Karmathiens rapporterent de Cufa à la Mecque la pierre noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent bien des fables sur ce sujet, qu'on ne juge pas à propos d'insérer ici. La secte des Karmathiens se dissipa peu à peu : car les Baridiens les ayant exterminés dans l'Arabie, ceux qui se souleverent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de suite. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.* Bayle, *diction. critiq.*

KARNKOWSKI, en latin, *Carnkovius* ou *Karnkovius*, (Stanislas) savant Polonois, s'appliqua fort à l'étude dès sa jeunesse, & fut fait évêque d'Uladislaw vers 1563. Pendant dix-huit ans qu'il occupa ce siége, il entreprit de réformer son clergé, & y réussit ; il y établit aussi diverses écoles pour servir de séminaires. Sigismond-Auguste roi de Pologne étant mort en 1572, & la diéte s'étant tenue à Warsovie pour l'élection d'un successeur à la couronne, Karnkowsky donna sa voix à Henri de Valois, frere du roi de France, qui fut élu en effet. Le prélat alla au-devant, & reçut ce prince à Meseriz où il harangua le nouvel élu au nom des états du royaume, avec beaucoup d'éloquence. C'étoit au mois de janvier 1574. Il assista à son couronnement ; & Henri s'étant retiré la même année secrétement, il le suivit, dans l'espérance de le faire revenir. On a une description de l'élection de ce prince à la couronne de Pologne, par Jean de Montluc, évêque de Valence, *in*-4°, à Paris 1574. En 1575 on procéda à une nouvelle élection, dans laquelle l'archevéque de Gnesne, & quelques autres, porterent leurs vues sur l'archiduc Maximilien : mais Karnkowsky nomma reine de Pologne, Anne, sœur de Sigismond-Auguste, & son suffrage entraîna celui de plusieurs autres. Ils donnerent aussi pour mari à cette princesse, Etienne Bathori vaivode de Transsylvanie. L'archevêque de Gnesne refusant de couronner la reine élue, Karnkowsky en fit la cérémonie à Cracovie. En 1577 il demanda l'évêché de Cracovie, mais il ne put l'obtenir : le roi l'assura cependant qu'il auroit l'archevêché de Gnesne, dont il fut d'abord fait coadjuteur, & qu'il posséda réellement en 1581. Il eut en même temps la primatie de Pologne. Dans les troubles survenus au sujet de la maison Zborowsky, il fit tous ses efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert au roi les desseins ambitieux de Christophe Zborowsky. Depuis la mort du roi Etienne, arrivée en 1586, il présida dans le directoire durant l'interrégne ; & quoique la famille Zborowsky, avec ses adhérans, eût élu pour roi Maximilien, archiduc d'Autriche, il fit élever sur le trône, par une autre élection, le prince royal de Suéde Sigismond III, qu'il couronna lui-même. Jean Zamoisky, chancelier du royaume, s'étant fait plusieurs ennemis, Carnkowsky se joignit à eux, & convoqua une assemblée extraordinaire à Kow en 1590, dans laquelle il tâcha de faire casser les ordonnances faites dans la derniere diéte du royaume : mais cette démarche l'ayant rendu fort odieux, il cassa en 1591 dans la diéte de Warsovie tout ce qu'il avoit fait en 1590 dans l'assemblée de Kow, & se réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Kalisch un collége pour les jésuites, & établit des séminaires à Gnesne, comme il avoit fait à Uladislaw. Il mourut à Lowitz le 26 de mai 1603, âgé de 78 ans, & fut enterré chez les jésuites à Kalisch. On a de lui, *Historia interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois, ce qui ne fait pas un long interrégne : *De jure provinciarum, terrarum civitatumque Prussiæ : Epistolæ illustrium virorum in tres libros digestæ.* Ce recueil fut fait par Karnkowsky n'étant encore qu'évêque d'Uladislaw, & imprimé *in*-4°, à Cracovie en 1578. Il est très-rare, même en Pologne ; & il seroit d'autant plus à souhaiter qu'il fût commun, que l'on y trouve beaucoup de particularités importantes sur l'histoire de ce royaume, depuis 1564 jusqu'en 1577. * *Mémoires du temps.*

KARN-TAUR, en latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce sont les montagnes, où habitoient anciennement les peuples appellés *Norici Taurisci.* * Mati, *diction.*

KARNWALD, en latin *Carna Sylva.* C'est une forêt de la Suisse. Elle sépare le canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Obdenwald* & *d'Underwald*, dont le premier signifie *au-dessus de la forêt*, & l'autre *au-dessous de la forêt.* * Mati, *diction.*

KAROLI (Gaspar, Hongrois, étoit philosophe, théologien, & philologue estimé parmi les calvinistes, dont il suivoit les erreurs. Il florissoit vers l'an 1580, & 1590, & il prêchoit avec une éloquence fort admirée de ceux de son parti. Dans le dessein d'être utile à sa nation, il traduisit la bible en hongrois, quoique Georges Kaldi eut déja réussi dans le même travail. Mais celui-ci n'avoit fait sa traduction que sur la vulgate, & Karoli fit la sienne sur l'hebreu. Elle parut en 1608 à Hanovre *in*-4°, & en 1612, à Oppenheim, *in*-8°. Albert Molnar revit cette traduction, & la fit imprimer aussi en 1608 à Francfort. L'édition d'Oppenheim est la même ; & c'est encore ainsi qu'elle a été réimprimée plusieurs fois depuis, en particulier à Nuremberg en 1704 *in*-4°. George Thurius donne de grandes louanges au travail de Karoli, dans ses poësies que l'on trouve dans les *Deliciæ Poëtarum Hungarorum*, publiés à Francfort sur le Mein en 1612, par les soins de Jean-Philippe Parée. * *Voyez* ces poësies ; David Czuittingerus, *in specimine Hungariæ litteratæ* ; le Long, *Bibliotheca sacra*, p. 446, édition *in-fol.* premiere partie, & p. 549.

KAROPNITZE ou GLIUBOTEN, en latin *Caropnitius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & va se joindre au mont Argentaro, sur les confins de la Bulgarie. * Mati, *dictionnaire.*

KASGHAR, *cherchez* CASCHGAR.

KASIKERMEN, ville située dans le pays des Tartares d'Okzakou, au midi du Borysthène, à deux lieues de la mer Noire. Elle est défendue par quatre forts quarrés faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui se touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui sont sur une même ligne droi-

te; mais le quatriéme forme avec le second un angle droit. Le premier de ces forts touche le Borysthène, & est défendu de tours, de même que les deux autres, qui sont sur une même ligne. Le quatriéme est le plus fort. Du côté où il n'est pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux bastions grands & hauts, & un fossé. Il fait face à la riviere de ce côté-là, dans laquelle il y a vis-à-vis une isle longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Towan*. Les Tartares y avoient en 1695 deux petits forts, à quatre bastions, un de chaque côté de l'isle. Ils avoient encore un autre fort près de la riviere. Cette même année un corps de Cosaques, sujets du czar de Moscovie, attaqua ces forts, & les ayant pris, ils assiégerent Kasikermen, dont ils se rendirent maîtres en peu de temps. Par la trève faite pour deux ans à Carlowits en 1699, cette place & Asoph furent cédées au czar. Mais par le traité de 1712, les Moscovites ont rendu ces places au Turc, après avoir démoli les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Mémoires du temps*.

KATLAGE, *cherchez* KERLING.

KATONA (Emeric) Hongrois, né à Visalu, dans une province de Hongrie, la plus fertile en vins renommés, étoit d'une famille honnête. Il fit ses études dans sa patrie, & les fit avec tant de succès, qu'il passa pour savant dès sa premiere jeunesse; & que sans considérer son âge, on le fit recteur à Szepsin presque au sortir de ses classes. Il occupa ce poste deux ans, après lesquels désirant se fortifier davantage dans les connoissances qu'il avoit acquises, il alla en Allemagne, & passa deux ans à Wittemberg dans l'étude des langues, & dans celle de la théologie. De cette ville il alla à Heidelberg, où il ne demeura que quatre mois; mais quelque court que fût ce séjour, il fut assez long pour y faire connoître son mérite, & s'attirer l'estime & l'amitié des savans. Il fréquenta en particulier le savant Kekerman, & Jean-Philippe Parée qui n'étoit pas moins connu par son érudition. Retourné dans sa patrie en 1599, il y fut recteur d'une école célebre pendant quelques années. On l'engagea ensuite dans le ministere de la parole qu'il exerça à la cour de Sigismond Ragoczi; mais ce séjour lui déplut, & il revint à Szepsin, où il fut collégue du pasteur en chef. On le tira de cet emploi pour le faire ailleurs pasteur en chef. Il mourut dans ce poste cinq mois après en avoir pris possession, le 24 d'octobre 1610, n'ayant encore que trente-huit ans. Il a écrit un traité du libre-arbitre contre les thèses d'André Sarossius; un traité plein d'invectives contre l'église romaine, en hongrois, sous le titre d'*antipapisme*, divisé en cinq parties: il s'efforce d'y montrer que c'est avec raison que l'église de ce pays s'est séparée de l'église romaine, & il le prouve par des raisons dont les catholiques romains ont fait voir cent fois le peu de fondement & de solidité. Il n'épargne point les injures contre le pape: & quand il vient à la profession de foi de son église, quelque différence qu'il se trouve entr'elle & celle des apôtres, il met tout en œuvre pour faire croire qu'elle y est la plus conforme. C'est dans les mêmes principes qu'il a composé une dissertation sur l'autorité des peres, des conciles & des traditions, touchant les dogmes de foi, le culte de la religion, & les régles des mœurs. Ce traité ne fut imprimé que l'année qui suivit sa mort, c'est-à-dire, en 1611 à Francfort sur le Mein, *in*-8°, par les soins & avec une préface de David Parée. * *Voyez* la préface de ce dernier traité, où l'on n'épargne pas les louanges en faveur de Katona; & le *specimen Hungariæ litteratæ* de David Czuittinger, page 199 jusqu'à 202.

KAUFBEURN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, est située à cinq ou six lieues de Memmingen, & est impériale, depuis le temps de l'empereur Conrad II. * Ortelius. Sanson.

KAUFUNGEN (Conrad ou Guntz de) gentilhomme de Misnie, fut d'abord en grand crédit à la cour de l'électeur Fréderic *le Débonnaire*, qui le fit bailli d'Altenbourg, & ensuite il rendit de grands services à la ville de Nuremberg contre Albert margrave de Brandebourg. Lorsque l'électeur Fréderic fut en guerre avec le duc Guillaume son frere, Kaufungen se déclara pour le premier, & fut fait prisonnier par Guillaume au siége de Gera. Il se racheta moyennant 4000 florins; & comme il avoit aussi souffert dans ses biens fonds, l'électeur lui donna les terres confisquées en Misnie sur Avel de Vitzthum, qui suivoit le parti de Guillaume, à condition qu'il les rendroit à la premiere paix, & qu'il recevroit en échange celles qui avoient été prises pendant la guerre. Cette condition fut la premiere source des chagrins que Kaufungen essuya dans la suite. La paix fut conclue à Naumbourg en 1450, par la médiation de l'empereur Fréderic III. Kaufungen refusa de rendre les terres qui ne lui étoient que prêtées; & l'électeur irrité les lui enleva de force. Il s'en plaignit: l'électeur choisit des arbitres; Kaufungen parut, & se retira sans attendre le jugement. Il chercha dans la suite à se venger de l'électeur; & l'imprudence avec laquelle il déclara par-tout son ressentiment, engagea à confisquer tous les biens qu'il avoit dans la Misnie, & à l'exiler. Il se tourna alors du côté de la Bohême, où il acheta le château d'Isenberg, & y attira deux autres gentilshommes de Misnie, Guillaume de Mosen, & Guillaume de Scœhnfels, & plusieurs autres personnes, & se servit pour espion d'un cuisinier de Bohême nommé Schwalbe qui entra au service de l'électeur. L'espion lui ayant fait savoir que son maître étoit allé à Leipsick, il se rendit vers le minuit du 7 de juillet 1455 avec 36 cavaliers, auprès du château d'Altembourg, escalada le château avec sa suite; & après avoir bien fermé les appartemens de l'électrice & de ses domestiques, il alla à l'appartement des princes, fils de l'électeur. Kaufungen prit le prince Ernest, & Mosen un jeune comte de Barby qu'il prit au lieu de l'autre prince qui s'étoit caché dessous le lit. Etant descendus par l'échelle, Kaufungen s'apperçut de la méprise, eut la hardiesse de remonter, chercha le prince Albert, & s'en retourna avec lui, malgré les cris de l'électrice, qui lui promettoit tout ce qu'il voudroit, s'il épargnoit les jeunes princes. Il retourna du côté de la Bohême, avec le prince Albert, pendant que Mosen emmenoit le prince Ernest du côté de la Franconie, afin que si un parti étoit attrapé, il pût obtenir sa grace par le moyen de l'autre. Aussitôt tout fut en mouvement dans le château: on dépêcha un courier à Leipsick, on poursuivit les traîtres, l'on fit sonner les cloches de tout le pays, pendant que Kaufungen fuyoit par de chemins impraticables pour déguiser sa route. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontiers de Bohême, lorsque le prince Albert feignant de souffrir beaucoup de la faim & de sa soif, Kaufungen envoya ses gens devant lui, & s'arrêta avec le prince pour cueillir des fruits. Un charbonnier accompagné de son chien étant arrivé en ce lieu, demanda à Kaufungen ce qu'il vouloit faire de ce jeune homme: *Je veux*, lui dit-il, *le ramener à son pere*; mais dans le même temps ayant engagé ses éperons dans les ronces, & ne pouvant se débarasser, le jeune prince dit au charbonnier ce qu'il étoit, & manqua d'être tué par un cavalier qui étoit resté avec Kaufungen, & qui vouloit l'empêcher de parler. Le charbonnier cria au secours, le chien aboya très-fort, la femme & les domestiques du charbonnier accoururent; celui-ci voulut percer Kaufungen avec une grande perche, & il ne lui sauva la vie qu'à la priere du prince. Mais on les amena l'un & l'autre (le prince & le ravisseur) dans le couvent de Grunhayn. On poursuivit aussi Mosen, qui se cacha avec le prince Ernest dans une caverne près du château de Steina. Cependant voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, il pria le prince de solliciter sa grace; &

Ernest

Ernest le lui ayant promis, Mosen écrivit à Fréderic de Schænburg, capitaine à Zwickau, qu'il rendroit le prince, à condition qu'on accorderoit le pardon à lui & à ceux de sa suite; ce qui leur ayant été promis; Ernest fut rendu à l'électrice sa mere à Schemnitz, & Albert à son pere même à Altenbourg. Toute la cour s'étant rendue alors à Ebersdorf, on y remercia Dieu de cette délivrance, & l'on y consacra les habits des princes, & ceux du charbonnier, en mémoire de cet évenement. L'électeur accorda en récompense au dernier la permission de couper autant de bois qu'il lui en faudroit toute sa vie. De plus, on lui donna un bien assez considérable, & une pension annuelle de quelques mesures de bled, dont la postérité de ce charbonnier a toujours joui depuis. Kaufungen eut la tête tranchée à Freyberg le 14 de juillet. Ses parens avoient obtenu son pardon, mais la nouvelle arriva trop tard. Schwalde & quelques autres, furent tenaillés & écartelés à Zwickau. Mosen & Schœnsels eurent leur grace, suivant la promesse que le prince avoit faite: on ignore ce qu'ils devinrent dans la suite. * Bojemi *vita Alberti.* Fabricii *origin. Saxon.* Albinus, *chronic. Misn.* Sagittarius, *de plagio Kauffungi.* Rechemberg, *de rapta Ernesti & Alberti.*

KAUT, qui signifie en langue allemande un *hibou*, étoit le nom d'un fameux hérétique anabaptiste, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530, & qui pensa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domestiques. Il prêcha avec le même esprit que le fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-haut, & autres impiétés semblables. L'électeur le fit avertir de contenir son zèle. Kaut n'en devint que plus fier. Il osa même déclarer au prince qu'il opposeroit à ses armes le glaive de la parole. Il ajouta que les conseils de Dieu étoient supérieurs aux menaces des souverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre sa sévérité; que les états de l'électeur, & bien d'autres royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chasser, ou faire tarir la parole dans sa bouche. En effet, Wormes étoit tellement attaché à ce faux prophéte, que le prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit observer, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les anabaptistes étrangers de s'y introduire. Enfin pour derniere précaution, on opposa aux fanatiques deux prédicateurs luthériens. Cochlée, ce savant défenseur de la religion catholique, joignit contre l'anabaptiste, son zèle à celui des luthériens. Ainsi la faction naissante devenue la plus foible à Wormes, ne fut plus en état de défendre son pasteur, mais elle le suivit dans son exil. On vit une troupe de personnes des deux sexes, courir à la campagne après le faux prophéte. La prison seule & les supplices délivrerent le Palatinat d'une peste qui recommençoit à l'infecter. * *Voyez* le pere Catrou, jésuite, dans son *histoire des anabaptistes, livre 4, sous les années* 1529, 1530, *page* 329 *& suivantes.*

KAY (Guillaume) peintre, natif de Bréda, avoit étudié à Liége sous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demeuroit à Anvers, où il vivoit d'une maniere magnifique en toutes choses. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faisoit le portrait du duc d'Albe; & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'espagnol, un officier de la justice criminelle vint demander à ce duc ses ordres touchant le comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutât sans perdre de temps. Cet ordre fit tant d'impression sur l'esprit du peintre, qui aimoit la noblesse de son pays, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

KAYE (Jean de) *Cherchez* CAIUS (Jean)

KAYSERSPERG, en latin *Kayserſperga* ou *Cæsaris Mons*, petite ville de la Stirie, située sur la riviere de Saltel, dans le comté & à l'orient de la ville de Cillei; dont elle est éloignée de six lieues. * Mati, *diction.*

K E

KEARNEY (Barnabé) né à Cashell en Irlande, se fit jésuite à Douai, l'an 1589: il avoit alors 24 ans. Il fit quelques années après le quatriéme vœu. Il a enseigné la rhétorique & la langue grecque à Anvers & à Lille. Quoiqu'il s'aquittât de cet emploi avec beaucoup de capacité, ses supérieurs jugerent à propos de l'envoyer faire quelque mission dans sa patrie. Il y vécut encore 37 ans, & y fit beaucoup de fruit par sa régularité, son zele & sa piété. Ses discours étoient pathétiques & remplis d'onction; ses manieres étoient propres à lui gagner les cœurs. Il mourut dans le lieu de sa naissance, le 20 août 1640, âgé de 75 ans. Il a composé; 1. *Heliotropium, seu conciones de Dominicis ac festis totius anni*; à Lyon, en 1622 *in*-8°. 2. *Heliotropium, sive conciones de passione dominicâ, seu de mysteriis redemptionis humanæ*; à Paris, en 1633 *in*-8°. 3. Il a laissé manuscrits 30 discours *in obitum comitis Ormoniæ in Hibernia*: on les conserve chez les jésuites de Rome.

KEATING (Geoffroi) prêtre séculier & docteur en théologie, étoit natif du comté de Tipperary en Irlande. Après avoir fait de bonnes études, dans sa patrie, & y avoir pris les ordres sacrés, il voyagea dans les pays étrangers, où il mérita les dégrés académiques. Etant de retour chez lui, il acquit bientôt une réputation des plus brillantes par ses talens, & en particulier par ses éloquentes prédications. Il n'y a eu personne de son temps, ni depuis, qui ait mieux possédé que lui sa langue maternelle, ni qui ait mieux su lire & entendre les dialectes, souvent obscurs, des anciens poëtes, ou *Bardes* de son pays. C'est ce qui le porta à en écrire l'histoire en irlandois. Il la commence dès les temps les plus reculés, & les premieres colonies, & conduit sa relation jusqu'à la soumission de cette isle à Henri II, en 1172. Plusieurs auteurs ont critiqué cet ouvrage, à cause, sur-tout de plusieurs récits & faits fabuleux qu'il renferme: mais ils auroient dû faire attention que l'auteur a eu soin de prévenir sur cela ses lecteurs, en les avertissant qu'il ne les donne pas pour des vérités historiques; mais comme des contes ou romans, dont les écrivains des siécles obscurs avoient coutume d'orner leurs narrations, qu'ils avoient pour l'ordinaire empruntées des fictions hyperboliques de leurs poëtes; qu'en les insérant, son but est de suivre l'usage alors établi; & qu'au reste on trouve parmi ce fatras de sortiléges & d'aventures gigantesques, des faits intéressans, qui servent à constater des époques & des points de chronologie, omis ou mal énoncés dans les auteurs les plus dignes de croyance. Ces aveus auroient du rendre les censeurs du docteur Keating moins séveres, & les empêcher de lui faire un crime d'une conduite qui lui est commune avec la plupart des historiens de son temps. Cette histoire étoit restée manuscrite, depuis 1631 qu'elle fut achevée, jusqu'en 1723, qu'elle fut publiée à Londres, *in-folio*, par M. Dermot ó Connor, qui l'avoit traduite en anglois, avec les généalogies des principales familles d'Irlande, recueillies par Keating. On la réimprima la même année à Dublin: mais en 1738 il s'en fit une magnifique édition à Londres, *in-folio*, ornée d'un grand nombre d'armoiries de la noblesse Irlandoise, bien gravées. Avant que cette histoire eut été ni traduite, ni imprimée, les copies s'en étoient beaucoup multipliées en Irlande. On ne sait pas au juste l'année que cet auteur est mort. Ce doit être entre 1640 & 1650. L'auteur anonyme de la dissertation préliminaire aux mémoires du marquis de Clanricarde nous apprend ce qui suit: « Le docteur Keating

» étoit un si grand prédicateur, que les peuples venoient » l'entendre de bien loin & de toutes parts. Entr'autres, dit-il, vint la femme d'un gentilhomme, que » la renommée avoit rendue suspecte d'une trop grande » familiarité avec le Lord, président de la province de » Momonie. Le discours du prédicateur ayant roulé sur » le péché d'adultere, les yeux de toute l'assemblée, » qui étoit des plus nombreuses, se fixerent sur la dame, » & la rendirent confuse au dernier point. S'étant aussitôt imaginé que le docteur avoit composé son sermon » pour l'insulter, elle s'en plaignit amérement au gouverneur. Celui-ci conçut une telle rage de ce prétendu affront, qu'il résolut de punir le prédicateur selon » toute la sévérité des loix : car le clergé catholique » n'étoit alors que toléré. Keating ayant été averti à » temps, se mit à couvert, & parcourut pendant quelques années, différens endroits du pays, & ce fut » pendant cet exil qu'il ramassa les matériaux de son » histoire. » On a de lui quelques autres ouvrages en irlandois, comme, *une défense du sacrifice de la Messe : les trois Fleches ou Dards de la mort* ; ouvrage considérable, écrit en très-beau langage, & rempli d'une érudition très-variée. Il composa aussi une élegie sur la mort du lord ou seigneur de Decies, fort estimée des connoisseurs ; & un poëme burlesque sur son domestique Simon, qu'il compare aux anciens héros. Toutes ces piéces sont restées manuscrites, parceque depuis le changement de religion en Irlande, par les Anglois, les naturels du pays n'ont ni le moyen, ni la liberté de faire imprimer la moindre chose dans leur langue, quoique le nombre des catholiques y soit cinq ou six fois plus grand que celui de hétérodoxes. Des gens zélés pour la conservation d'une religion, qui a tellement fleuri pendant plusieurs siécles dans ce royaume, qu'il en reçut la glorieuse épithete d'*Isle des Saints*, ont tâché de remédier à l'inconvénient dont on parle, en faisant fondre des caractères propres à cette langue dans les pays catholiques ; & ils y ont publié de temps à autre des livres d'instructions, des catéchismes & autres traités de piété, qu'ils ont ensuite fait répandre parmi leurs compatriotes, pour les garantir de la contagion de l'hérésie. C'est à Louvain, sur-tout, qu'on a composé & publié le plus de cette espéce de livres, par les soins des religieux observantins du couvent de S. Antoine de Padoue ; dont plusieurs se sont extrêmement distingués par leur capacité & leur zèle à maintenir la foi catholique dans leur patrie. Ce n'est que depuis peu, c'est-à-dire, depuis 1730, que l'on a vu en France des types irlandois. Ils furent faits aux dépens d'un généreux ecclésiastique de ce pays, nommé M. Begly, qui avoit engagé auparavant M. Hugues Mac-Curtin, homme versé dans la langue & les antiquités d'Irlande, à travailler à un *Dictionnaire anglois & irlandois*, auquel il joignit, à la fin du volume, une grammaire irlandoise expliquée en anglois, pour faciliter la connoissance des principes de cette très-ancienne langue aux Irlandois mêmes, dont la plupart les ignorent, étant obligés de se servir de la langue angloise dans les classes & dans toutes sortes d'actes publics. C'est un volume *in*-4°, imprimé en 1732, chez Jacques Guérin, qui, non-content d'avoir rendu ce premier service aux catholiques d'Irlande, poussa le désintéressement jusqu'à imprimer en 1742 un cathéchisme fort étendu en irlandois & anglois, tiré de l'écriture, des peres & des conciles, par M. André Donlevy, ci-devant préfet de la communauté irlandoise à Paris, dont les travaux & le zèle infatigables, pour mettre cet établissement sur un pied solide, n'ont fini qu'à sa mort, qui arriva le 6 décembre 1746. Ce catéchisme est un bon *in*-8°, à la fin duquel l'auteur a ajouté de courts préceptes, pour apprendre l'irlandois. Les frais de l'impression que M. Guérin a épargnés autant qu'il lui a été possible, ont été pris, pour la plus grande partie, sur une fondation faite par un généreux François, nommé M. Perrotin, seigneur de Barmon & autres lieux, chevalier de l'ordre de S. Michel, dont la piété tendre & éclairée voulut participer au mérite d'instruire la nation irlandoise. Ayant donc été instruit lui-même de la nécessité qu'il y avoit, non-seulement de publier ces sortes de livres ; mais aussi de faire apprendre par principes la langue irlandoise aux ecclésiastiques qu'on forme à Paris, pour la mission de leur pays ; il fit présent au collége des Lombards à Paris, appartenant aux Irlandois, du fonds de 300 liv. de rente perpétuelle, pour être employées en partie au salaire d'un professeur en cette langue, & en partie à l'usage susdit. Cet homme de bien n'a point oublié dans son testament de léguer une somme d'argent considérable à cette communauté ecclesiastique, qui le mettra toujours au rang de ses meilleurs bienfaiteurs. Il mourut en 1747 âgé de près de 90 ans. La langue irlandoise, dont le docteur Keating s'est servi dans ses ouvrages, & qui a donné lieu à cette digression, est le dialecte le plus pur qui existe de la langue celtique ; le bas-breton & le gallois étant trop mêlés de barbarismes, ou de termes étrangers, à cause du commerce intime & nécessaire de ces deux nations avec les Romains, les François, les Saxons & autres peuples : au lieu que les Irlandois & les Ecossois septentrionaux, qui ne sont qu'une colonie de ceux-ci, vivant séparés, en quelque sorte, du reste de l'Europe, pouvoient aisément conserver la pureté de leur langage, qu'ils cultivoient avec grand soin, comme on le peut voir clairement par l'ordre, la facilité & la netteté qui regnent dans leurs poësies & leurs romans, qui surpassent sur ces points tout ce que nous avons de mieux écrit de ces temps-là dans les autres langues vulgaires de l'Europe : mais cet avantage commence déja à disparoître, par le mélange que le trop fréquent usage de l'anglois y introduit insensiblement, de sorte qu'il n'y aura bientôt que les gens lettrés qui pouront se flater de parler cette langue correctement & purement. * *Mem. mss.* de M. l'abbé Henegan, proviseur du collége des Lombards.

KEAULIN, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, succéda à son frere Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois ; la premiere, à Dereham dans le comté de Glocester, où il tua trois de leurs rois, après quoi il s'empara de Glocester, de Cirencester & de Bathe, qu'on nommoit alors Badencenster : la seconde, à Fethanloag, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrerent dans une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruinerent toute son armée, & le chasserent de son royaume. L'année suivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puissant roi de sa nation. * *Diction. anglois.*

KEBA-CHRISTOS, vice-roi de Tigré, le plus considérable royaume de l'Abissinie, étoit bon catholique, & fut établi viceroi dans le XVII siécle, à la place de TheclaGeorgis le persécuteur des chrétiens catholiques. Mais comme celui que l'on ôtoit avoit un parti considérable, il fut obligé de venir prendre possession de sa vice-royauté à la tête d'une nombreuse armée qu'il anima par sa valeur, & par sa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées se cherchoient, on ne fut pas long-temps sans en venir aux mains. Thecla Georgis mettoit toute sa confiance dans les Galles qui étoient venus à son secours. Keba-Christos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce rebelle le temps de se fortifier, le prévint, s'avança nûe tête & sans armes, déclarant tout haut, que quand il seroit seul dans l'état où on le voyoit, il se confioit tellement dans la bonté & la justice de sa cause, & dans la miséricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque résistance ; mais Thecla Georgis abandonné de toutes ses autres troupes, tira peu de secours des autres trois cens Galles, & douze moines furent tués sur la place.

Thecla Georgis prit la fuite, & se cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours après avec son favori Zoalda Maria & le moine Zeboamblac. On trancha sur le champ la tête à ces deux derniers. Thecla Georgis fut conduit à l'empereur : son procès fut bientôt fait ; il fut condamné à être brulé vif. Il crut que s'il embrassoit la religion catholique, on lui feroit grace. Dans ce dessein, il demanda un jésuite, se confessa, abjura ses erreurs, & n'obtint qu'un changement de supplice ; il fut pendu. Se voyant condamné sans ressource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de conversion véritable ; il révoqua près du supplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Keba-Christos gouverna tranquillement, & favorisa la vraie religion qu'il avoit embrassée, & pour laquelle il eut beaucoup de zèle. * *Voyez* le pere Lobo, jésuite, dans sa *Relation historique d'Abissinie*, *pages* 103 & 104 de la traduction françoise de M. l'abbé le Grand.

KEBBERS, païens que l'on souffre à Ispaham en Perse, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé Kebrabath. *Kebber* signifie *infidèle*, & vient du mot *Kiaphir*, qui veut dire *Renegat*. Ils n'ont rien de commun avec les Perses que le langage. Leur habit est tout-à-fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni baptême, ni circoncision, ni églises ou temples, ni prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de moralité ou de dévotion. Ils croient néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens païens ont écrit de l'enfer & des champs élysiens. Quand quelqu'un d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maison du défunt, & le chassent vers la campagne ; & si un renard l'emporte, ils croient que son ame est sauvée ; mais ils ont une autre preuve, qu'ils estiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ses plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieux, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux ; & en cet état ils le portent au cimetiere, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette posture avec une fourche, qui lui soutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considere comme un bienheureux, on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies ; mais si les oiseaux lui crevent l'œil gauche, c'est pour eux une marque infaillible de sa damnation, & on le jette dans une fosse la tête la premiere. * Olearius, *voyage de Perse*.

KEBEL (Jacques) mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI siécle, l'an 1536, & composa divers ouvrages d'arithmetique, de l'astrolabe, &c.

KECE, ville capitale du royaume de Tonquin, dans les Indes orientales, aux frontieres de la Chine, *cherchez* TONQUIN.

KECKERMAN (Barthelemi) étoit de Dantzick : il fut professeur de philosophie vers le commencement du XVII siécle. Il avoit été auparavant professeur en langue hébraïque à Heidelberg. Il étoit calviniste, & mourut l'an 1609. Il n'avoit que 36 ans selon André Rey, l'un de ses disciples, qui a fait imprimer tous ses ouvrages, & qui devoit être mieux informé de son âge que Bayle, qui lui en a donné 38, & Vossius qui veut qu'il en ait eu 42. Keckerman a fait des systémes de presque toutes les sciences, ce qui marque l'étendue & la variété de ses lumieres. Il a fait paroître dans ses ouvrages plus de méthode que d'esprit ; & il s'est plus paré des productions d'autrui, dont il a copié souvent jusqu'aux erreurs, que de son propre fonds. Entre ses ouvrages il y en a deux sur la rhétorique ; le premier intitulé, *Rhetoricæ ecclesiasticæ libri duo*, en 1600 ; le second, *Systema rhetoricæ*, en 1606. M. Gilbert professeur d'éloquence au collége Mazarin, en état de juger de la matiere, dit, que Keckerman y paroît un auteur habile, qui entend la rhétorique en général, qui voit l'usage qu'il en faut faire dans la prédication, qui possede l'écriture, & sait l'expliquer à propos ; enfin qui indique avec assez de bonne foi les sources où il a puisé. Tel est le jugement de cet habile professeur, qui a donné place à Keckerman dans le tome 2 de ses Maîtres d'éloquence, ou de ses Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique. *Voyez aussi* Bayle dans son *Dictionnaire critique*, & la préface du recueil des ouvrages de Keckerman, par André Rey, qui prodigue trop ses louanges pour faire honneur à son maître.

KEDER (Martin) de la société royale des antiquaires de Stockholm, publia l'an 1708 un livre *in*-4° sous le titre de *Recherches des médailles frapées en Irlande avant que Henri II se fût emparé de ce royaume*. On voit dans le même ouvrage une *liste des médailles angloises & anglo-danoises, qui se trouvent dans le cabinet de l'auteur*. Il paroît qu'avant l'année 800 de J. C. on se servoit & on battoit de la monnoie d'argent en Irlande. Keder en convient, & Jacques Waræus le prouve dans ses antiquités d'Irlande. * *Journal des savans 1709, mois de mars.*

KEDUALLA, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, regnoit sur la fin du VII siécle, & fut détrôné par une puissante faction ; mais il remonta sur le trône. Inquieté par de nouveaux mouvemens de ses sujets, il alla à Rome pour y recevoir le baptême, que ses affaires temporelles lui avoient fait différer jusque là. Le pape Sergius le baptisa le jour de Pâque de l'année 689. Il mourut à Rome quelques semaines après, âgé de 30 ans ; & fut enterré dans l'église de S. Pierre. * *Diction. angl.*

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, dont la citadelle est assez avancée vers Kehl pour la battre avec le canon. Cette place est sur les terres du margrave de Bade Dourlach, & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit autrefois qu'une simple redoute que les François prirent & raserent en 1678. Mais depuis qu'ils se sont rendu maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place, tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour se faciliter le passage en Allemagne. Par la paix de Riswic, Kehl fut cedé à l'Empire. En 1702 les François en reprirent le fort sous le maréchal de Villars mort en 1734. Ils le rendirent de nouveau aux Imperiaux par la paix de Rastad & de Bade. Ils l'ont repris encore en 1734.

☞ KEILL (Jean) célebre astronome & mathématicien, naquit en Ecosse vers 1671, & fut élevé au collége de Balieul, dans l'université d'Oxford, où il prit le degré de bachelier & de maître-ès-arts. Il alla en 1709 dans la nouvelle Angleterre, en qualité de trésorier, & fut fait à son retour professeur d'astronomie à Oxford, où il donna le premier des leçons sur la philosophie expérimentale. Keill eut la charge de déchifreur, sous la reine Anne, & conserva cette place sous le roi Georges I, jusqu'en 1716. Il avoit été reçu auparavant de la société royale de Londres, & docteur en médecine dans l'université d'Oxford. Il mourut en 1721, âgé de 50 ans. On a de lui plusieurs ouvrages d'astromie, de physique, & de médecine, très-estimés : le principal est son *Introductio ad veram physicam & ad veram astronomiam*, en 2 vol. *in*-4°. M. le Monnier fils, savant astronome, a traduit en françois la partie astronomique de cet excellent ouvrage.

☞ KEILL (Jacques) excellent docteur en médecine, & frere du précédent, naquit en Ecosse vers 1673. Après avoir voyagé en plusieurs lieux, il fit des leçons d'anatomie à Oxford & à Cambridge, avec un applaudissement universel. Il s'établit à Northampton en 1700 ; il y pratiqua la médecine avec une réputation extraordinaire, & y mourut d'un cancer en 1719, âgé de 46 ans. On a de lui divers écrits très-curieux & très-estimés. * M. Ladvocat, *Dict. hist. portatif.*

KEISERLAUTERN, ville d'Allemagne dans le pa-

latinat du Rhin. Elle est sur la petite riviere de Lauter, aux frontieres de France & du duché de Deux-Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'empereur Fréderic *Barberousse*, d'où lui vient son nom. Elle a été ville libre & impériale ; mais elle fut ôtée de la matricule de l'empire en 1402 par l'empereur Louis de Baviere, qui l'engagea à l'électeur Palatin, à qui elle a toujours appartenu depuis. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Deux-Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanson. Baudrand.

KEISERSPERG, *cherchez* KAISERSBERG.

KEITH : c'est le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecosse, le chef de laquelle pour sa valeur fut fait comte maréchal de ce royaume, & scherif de Mernis. Ses successeurs jouissent encore de cet honneur. * *Diction. angl.*

KEITH (George) célébre théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecossois. Né dans la poussiere, il en avoit effacé les taches par la supériorité de son génie. Il se fit connoître dans les universités par la subtilité de son esprit, & par son adresse à surprendre ses adversaires dans les nœuds de la dialectique. Il prit du gout d'abord pour le Presbytérisme, qui est opposé au parti des Episcopaux : il fut zélé pour ce premier parti, & il y exerça un ministère. Ses propres réflexions l'entraînerent dans la suite dans le sentiment de l'esprit particulier, expliqué à la maniere des Trembleurs Il s'imagina comme eux, que Dieu, à chaque obscurité qui se présentoit, dissipoit lui-même le nuage par une révélation immédiate. Il se persuada de plus, que pour fixer ses doutes, il falloit ou prendre le parti des catholiques, en quoi il avoit raison, ou celui des Quakers. Cette alternative étoit déraisonnable, & cependant l'amour de l'indépendance le fit Trembleur. Peu de temps après il fut chargé de dresser une formule de foi, qui fût commune à tous ceux qui professoient le quakerisme : mais on refusa de la signer, sous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'assujétir qu'à la seule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y seroit pas soumis long-temps ; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particulieres. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naissant une lumiere intérieure distincte de la raison, & il l'appelloit le Christ résidant en eux ; qu'elle étoit communiquée à tous sans exception, excepté qu'elle étoit plus dévelopée dans les uns que dans les autres ; que chaque fidéle devoit adorer ce Christ résidant en lui ; qu'il devenoit personnellement & réellement sa nouriture & son breuvage. Il composa sur ce sujet plusieurs ouvrages qui furent imprimés en Hollande vers le milieu du dernier siécle, à l'insu de sa secte, mais dont il ne fit pas difficulté de se dire auteur. Il poussa l'absurdité jusqu'à enseigner l'opinion ridicule & insensée de la métempsycose, ou transmigration des ames, le régne de mille ans après la résurrection, & d'autres rêveries semblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du baron Van-Helmund, si fameux en Angleterre dans le dernier siécle par la pierre philosophale qu'il se vantoit d'avoir trouvée, & qui n'empêcha pas qu'il ne fût réduit à une grande indigence. Lorsque Keith s'applaudissoit le plus de ses impiétés, il fut emprisonné à cause d'elles, à Aberden en Ecosse. Lorsque le fameux Espagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675 son livre intitulé : *La guide spirituelle*, Keith, libre alors, lut cet ouvrage, & en conçut que, selon les principes du quiétisme, qui en faisoient le fonds, les Quietistes pouvoient ne composer qu'une même secte avec les Quakers ; & il faut avouer qu'il y avoit quelque ressemblance entre ces deux sectes. En 1677 Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande, pour y affermir les disciples que Fox instituteur de la secte quakrienne y avoit formés, ou par lui-même ou par ses premiers principes. Mais la nouveauté de ses dogmes lui attirant par-tout des persécutions, il s'embarqua, passa au nouveau monde, aborda à Philadelphie, ville capitale de la Pensylvanie dans l'Amérique, & on le plaça à la tête de l'école des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la jeunesse. Keith prêcha aussi, & il prêchoit avec éloquence ; mais il ne tarda pas à insinuer ses nouvelles opinions : celle des deux Christs, l'un terrestre & corporel, fils de Marie, né dans le temps ; l'autre spirituel, céleste & éternel, résidant dans tous les hommes depuis la constitution du monde, lui causa de longues & fâcheuses affaires. Guillaume Stockad, ancien chef du ministère, fut un de ceux qui l'attaquerent plus vivement. Keith fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soumettre, & à la fin il ne se soumit qu'à demi ; & étant revenu en Europe pour y soutenir ses sentimens au synode général de la secte des Trembleurs qui se tint à Londres en 1694, il y fut condamné, malgré ses harangues & ses mémoires : mais comme l'opiniâtreté est le propre de l'hérésie, & plus encore celui du fanatisme, Keith persista dans ses rêveries, & entretint toujours le schisme dans sa secte. * *Histoire des Trembleurs, par le P.* Catrou, Jésuite.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinster en Irlande, vivoit du temps de saint Colomban, dans le VII siécle. Il mourut l'an 618, âgé de 129 ans. On a de cet auteur deux ouvrages, l'un *de l'origine des Bretons ;* & l'autre *de Hiberus & d'Herimon.* * Hanme, *chron. Hiber.* Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ scriptor. lib.* 1.

KELAOUN, dont le nom entier étoit SAYFED-DIN-KELAOUN, surnommé *Elafi*, sultan d'Egypte, commença à regner après les deux fils de Bondocdar, l'an 678 de l'hégire, de J. C. 1279. Il regna onze ans. Dans cet intervalle l'occasion étoit belle pour les chrétiens du pays ; mais loin d'en profiter, la haine & la division qui étoient entr'eux, augmenterent leurs maux, comme on l'apprend d'une lettre du pape Nicolas au prince d'Antioche, en date du premier juin 1279. Le sultan Kelaoun profita de leur mésintelligence ; & en 1288, la huitiéme année de son regne, il vint assieger Tripoli. Il arriva devant la place le 17 de mars ; & l'ayant prise d'assaut, il la fit abattre & bruler le 26 d'avril. Ainsi périt l'ancienne Tripoli, que ni le fameux Saladin, ni aucun autre n'avoit osé attaquer. Mais à quelque temps de-là, Kelaoun fit bâtir une nouvelle ville qui porte le même nom. Henri II roi de Chypre, qui étoit alors en possession de ce qui restoit du royaume de Jérusalem dont il fut couronné roi à Tyr le 15 d'aout 1286, craignant les armes du sultan, fit tréve avec lui étant à Acre. Depuis cette tréve il vint dans cette ville environ seize cens hommes, tant pelerins que soudoyers, qui se disoient envoyés de la part du pape, & qui prétendant n'être point obligés à la tréve, parcequ'elle avoit été faite sans eux, se mirent à piller & à tuer tous les Musulmans qui, sur la foi du traité, apportoient à Acre des vivres & d'autres marchandises. Ils sortirent même enseignes déployées ; car les habitans d'Acre ne pouvoient les retenir sans grand danger, & ils firent des courses aux environs, pillerent & tuerent les habitans de plusieurs villages. Le sultan Kelaoun l'ayant appris, envoya ses ambassadeurs à ceux qui étoient dans la ville, demander qu'on réparât ces dommages, & qu'on lui envoyât prisonniers quelques-uns des infracteurs de la tréve pour les punir. Les habitans d'Acre furent partagés sur la réponse qu'ils devoient faire : quelques-uns soutinrent que suivant une coutume, qu'ils disoient immémoriale, on n'étoit plus obligé à tenir les tréves avec les infidéles, quand quelqu'un des grands princes de deça la mer jugeoit à propos de les rompre. *Or*, ajoutoient-ils, *ceux dont il s'agit sont venus de la part du pape, chef de toute la chrétienté.* Cette prétention, toute injuste quelle fut, fit impression ; on la suivit, & on se contenta d'envoyer faire au sultan

des excuses dont il est facile de juger qu'il ne fut pas satisfait. Il vint donc avec une puissante armée au mois d'octobre 1290, à dessein d'exterminer ce qui restoit de chrétiens latins en Syrie, mais il mourut en chemin. Son fils Calil, autrement Malecseraf, qui lui succéda, entra dans ses vues, vint mettre le siége devant Acre le 5 d'avril 1291, & s'en rendit le maître. * *Voyez* Sanutus en plusieurs endroits; *la bibliotheque orientale* de d'Herbelot; Raynaldus sous les années citées dans cet article; M. l'abbé Fleury, dans son *hist. ecclef. tome* 8, *&c.*

KELAVANE, princesse de Georgie, illustre dans le XVII siécle, par sa fermeté à ne point vouloir changer de religion. Elle soutint le bâton, le fer & le feu. Abas *le Grand*, sophi de Perse, ne voulant pas avoir le démenti, donna ordre au gouverneur de Chiras, de la faire mahométane à quelque prix que ce fût. Cet officier n'oublia rien pour vaincre la constance de cette princesse, & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin sur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les augustins l'envoyerent secretement au prince son fils. * Chardin, *voyage de Perse.*

KELBINS, peuples qui vivent dans la campagne, proche le pays des Druses, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne sont ni turcs, ni chrétiens; mais ils sont plus affectionnés à la religion de Jesus-Christ, qu'à celle du faux prophéte Mahomet. * Michelle Fevre, *théatre de la Turquie.*

KELLER (Adam) jurisconsulte, publia en 1608, trois livres *de officiis juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de succéder *ab inteftat.* * Konig, *biblioth. vetus & nova.*

KELLER (Jacques) né à Seckingen, l'une des quatre villes forestieres d'Allemagne, l'an 1568, entra chez les Jésuites l'an 1588, & après y avoir régenté les belles lettres, la philosophie & la théologie, fut recteur du collége de Ratisbonne, & de celui de Munik. Il fut long-temps confesseur d'Albert de Baviere prince de Leuchtemberg, & fut employé dans les affaires les plus importantes par l'électeur Maximilien. Ce pere vainquit dans une dispute publique, le plus célébre ministre du duc de Neubourg; & mourut à Munik le 23 février 1631, après avoir publié plusieurs traités de controverse & de politique. Il a souvent déguisé son nom à la tête des derniers. * Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* Bayle, *dict. crit.*

KELLER (Jean-Balthasar) fameux ouvrier dans l'art de fondre en bronze Il étoit natif de Zuric en Suisse, & il s'établit à Paris où il s'acquit une grande réputation. Ce fut lui qui fut chargé de la fonte de la statue équestre de Louis XIV, que l'on voit à Paris dans la place dite de Louis le Grand. Elle est haute de 20 pieds, & toute d'une piéce. Ce beau morceau fut achevé le dernier décembre 1692. On voit plusieurs autres piéces de Keller qui ne méritent pas moins d'estime, & que les connoisseurs admirent, soit dans les jardins de Versailles, soit ailleurs. Louis XIV, qui aimoit tous ceux qui se distinguoient dans les sciences & dans les arts, quand on l'avoit informé de leur mérite, donna à Keller l'inspection de la nouvelle fonderie de l'arsenal. Cet habile ouvrier mourut en 1702. Il a eu un frere nommé JEAN-JACQUES Keller, qui s'est aussi rendu célébre dans la même profession.

KELLES, petite ville épiscopale d'Irlande, dans le comté d'East Meath en Lagenie, à cinq lieues de Trime, du côté du nord. Elle envoie ses députés au parlement, & donne le titre de *Vicomte* au comte de Cholmondeley en Angleterre. Quelques géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * Mati, *diction.*

KELLY (Guillaume) naquit dans le comté de Galloway en Irlande, dans le village d'Aghrim; ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna en 1690, entre les Irlandois, commandés par M. de Saint-Ruth, général François, qui y perdit la vie, & les Anglois, Hollandois, Danois & autres, tenant le parti du prince d'Orange, qui avoient à leur tête le lieutenant général baron de Ginkle, à qui le succès de cette journée mérita le titre de comte d'Athlone, ville située sur le Shanon, & peu éloignée d'Aghrim. Ce lieu avoit appartenu de tout temps à une branche des ô Kelly, d'où descendoit celui dont on parle. Ayant quitté sa patrie quelques années avant cette fameuse révolution, il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les humanités, après quoi il se rendit à Paris, pour y étudier en philosophie & en droit; ce qu'il fit avec beaucoup d'application & de succès. Son cours fini, il visita plusieurs des plus célébres universités de l'Europe, principalement celles d'Allemagne. Vers 1699, il se fixa à Vienne, où l'empereur Léopold lui donna les chaires de philosophie, d'histoire & de blason. Les états d'Autriche le choisirent pour les mêmes fonctions dans l'académie qu'ils fonderent à Vienne, pour l'éducation de la jeune noblesse de cette province. C'est pendant qu'il exerçoit ces emplois qu'on vit paroître les ouvrages suivans. Le premier est un cours abrégé de philosophie à l'usage de la jeune noblesse d'Autriche, sous le titre de *Philosophia aulica*; à Vienne *in*-4°. 2. *Historia bipartita Hiberniæ*, en prose & en vers, tirée pour la plus grande partie de l'*Ogygia* de Flaherly; à Vienne, *in*-4°. 3. *Institutiones academicæ*; à Vienne, *in*-4°. 4. *Speculum imperiale historico-chronologicum*; à Vienne, *in-folio*. 5. *Speculum heraldicum*; à Vienne, *in-folio*. 6. *Philosophia aulica repetitæ prælectionis*: on ne sait pas si ce dernier ouvrage, auquel l'auteur avoit mis la derniere main, a été imprimé. Les trois derniers empereurs de la maison d'Autriche ne se contenterent pas de donner à M. Kelly des pensions & des appointemens considérables, ils voulurent encore y ajouter des titres honorables, comme celui de conseiller impérial, de comte Palatin, de chevalier du S. Empire & de roi d'armes, pour la plupart de leurs provinces & royaumes héréditaires. Il a joui long-temps de ces honneurs, puisque, s'il est mort, cela n'est arrivé que depuis peu. Son talent pour la poësie latine servit de fondement à sa fortune, en lui procurant des Mécenes qui le firent connoître à la cour impériale. * *Mémoire communiqué* par M. Henegan.

KELMART ou KELMUNTZ, en latin *Cælius Mons*, *Cæliomons*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iller, entre Memmingen & Ulm. * Mati, *dictionnaire.*

KELSO, bourg d'Ecosse considérable pour son négoce. Il est dans le comté de Roxborough, dans la partie méridionale de l'Ecosse, dans une belle situation sur la riviere de Tweede, dans un terroir fertile. Il étoit célébre par son abbaye & monastère, l'une des treize bâties par David I, roi d'Ecosse. * *Dict. angl.*

KELWULPH, roi de Northumberland, frere de Kenred, succéda à Osric II l'an 729, & ne regna que neuf ans. Ce fut à lui que Bede dédia son histoire; mais il ne dit rien de lui, si ce n'est que les commencemens & la suite de son regne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une maniere fort douteuse. Enfin il se fit moine à Lindisfarne, & enseigna aux religieux à boire du vin & de la bierre, en place de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit aussi un fonds, afin que dans la suite on eût de quoi perpétuer cet usage. * *Diction. angl.*

KEMELUS (Martin historiographe de Brandebourg, publia un livre sur le baiser en 1665, & une bibliothéque théologique des Anglois en 1677 *in*-4°. * Konig, *bibliot. vet. & nov.*

KEMISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les aventures ont été si extraordinaires, qu'elle mérite

bien de trouver place ici. On ne garantit pas la vérité de son histoire ; celui de qui nous la tirons dit qu'il l'a composée sur les mémoires du bacha de Chio qu'il a connu à Constantinople, & qui lui a communiqué quantité d'autres écrits, qui viennent de Mehemmed Reis Effendi, un des plus beaux esprits & des plus savans qu'il y ait eu en Asie. Kemiski naquit en Géorgie, qui est le pays où les voyageurs demeurent d'accord que se trouvent les plus belles femmes. Kemiski son pere étoit un des principaux officiers de Kemiski chef des Cosaques, qui se révolterent au commencement du XVII siecle contre la Pologne. Après la mort de son maître tué dans un combat, il ne voulut pas suivre la fortune de Dorosensko son successeur : il se retira en Géorgie, où il n'eut pas plutôt vu une fille de treize ans, nommée *Zencoub*, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. Entre les enfans qui vinrent de ce mariage, Marie Kemiski se fit admirer par l'éclat de sa beauté. Darejan reine d'Imirette, fille de Taimuras, & veuve d'Alexandre, se la fit apporter, & dès qu'elle l'eut vue, elle ne put se résoudre à la quitter. Elle la fit élever dans son palais, où elle retint aussi Zencoub sa mere. La réputation de cette belle Géorgienne faisoit tant de bruit, qu'Alekes fils du scherif de la Mecque, qui étoit alors à Constantinople, se mit en tête de chercher les moyens de la voir. Il se joignit pour cet effet à un Juif, nommé *Octrini*, & en peu de jours de navigation il arriva à l'embouchure du Phase, entra dans cette riviere, & mouilla au pied d'un château escarpé & inaccessible, où Kemiski & Zencoub étoient gardées avec la derniere vigilance. Octrini trouva pourtant un chemin, par lequel il monta jusqu'à la porte du jardin, & y mena Alekes. Ils y conférerent plusieurs fois avec les deux prisonnieres, & promirent de les délivrer.

Leur dessein ayant réussi, Alekes résolu de mener Kemiski à la Mecque, se joignit à une caravane qui alloit à Alep. A la troisiéme journée elle fut attaquée par une troupe d'Arabes. Le combat fut rude, mais la valeur céda au nombre, & l'émir, nommé *Amanzuel*, ayant apperçu Kemiski, ne se réserva qu'elle de tout le butin. Pendant qu'Alekes étoit allé chercher de l'argent pour payer sa rançon, la turme d'Amanzuel fut rencontrée vers l'Euphrate par une nombreuse caravane, & mise aisément en fuite. Kemiski, quoique déguisée, fut reconnue & livrée à un officier de la reine d'Imirette, qui avoit ordre de la remener en Géorgie. Comme Amanzuel se retiroit, il rencontra Alekes à la tête de quelques troupes qu'il avoit ramassées, pour mettre une seconde fois son épouse en liberté. La caravane étrangere fut défaite, & Kemiski délivrée. Elle se servit de l'envoyé de la reine d'Imirette, pour retirer Zencoub sa mere, du serail d'Ispaham. Conduite à la Mecque par Alekes, à qui elle avoit donné un fils, elle vivoit contente de son sort, lorsque par un zèle mal entendu de sa religion, il la pressa de se faire mahométane, & l'irrita de telle sorte, qu'elle l'abandonna, & se déguisa en soldat, pour passer en Candie. Alekes la retrouve, & s'embarque avec elle pour retourner à la Mecque. Son vaisseau est attaqué par deux vaisseaux détachés de l'armée vénitienne par le général Morosini. Alekes blessé est contraint de se rendre avec Kemiski déguisée en soldat. Les Vénitiens vendent leurs prisonniers. Alekes & Kemiski sont achetés par un marchand Juif, frere d'Octrini. Ayant si heureusement recouvré la liberté, ils se rendent à Joppé, & y attendent une caravane. Quoiqu'elle fût nombreuse, elle ne laissa pas d'être attaquée par une troupe d'Arabes, que commandoit l'émir Manazuaba ami d'Amanzuel, & ennemi du pere d'Alekes. Les principaux passagers aimerent mieux perdre leur bagage que d'exposer leur vie. Manazuaba retint Alekes & Kemiski, dans l'espérance d'une rançon. Il ne donna que quinze jours à Alekes pour aller chercher de l'argent, & fit mettre aux fers Kemiski, qui étoit déguisée en marchand arménien. Le terme étant expiré sans qu'Alekes fût de retour, Manazuaba commanda de mutiler le marchand Armenien. Sa surprise fut extrême, quand il apprit son déguisement ; mais il s'en sut bon gré, & se persuada que c'étoit une heureuse occasion de satisfaire son amour. Cependant Amanzuel, prié par Alekes, fait demander la liberté de Kemiski à Manazuaba, qui la refuse brutalement. Amanzuel & Alekes joignent leurs forces, & fondent sur la turme de Manazuaba, qui tombe dans le combat aux pieds d'Alekes, lequel trouve Kemiski, & la ramene à la Mecque. Ils y jouissoient ensemble d'un agréable repos après tant d'agitations, lorsque la fortune leur suscita une nouvelle traverse. Arzigaga pacha du Caire eut envie de voir Kemiski, & fit un voyage à la Mecque, sous prétexte d'un vœu. Quand il y fut arrivé, il procura à Alekes un emploi, pour l'éloigner. Après avoir inutilement essayé divers moyens pour tenter la fidélité de Kemiski, il la fit enlever, comme faisant profession de la religion chrétienne. Sur l'avis qu'il eut que celui à qui il en avoit confié l'exécution, la vouloit retenir pour lui, il en écrivit à Amanzuel, lui mandant seulement que la femme d'Alekes son ami avoit été enlevée par les Arabes. Amanzuel parut quelque temps après. Le commandant des Arabes dont les forces étoient trop inférieures, ne voulut pas courir le risque d'un combat, & se sauva à la faveur de la vîtesse de ses chevaux. Kemiski demeura seule avec le bagage, dont les fuyards n'avoient pu se charger. Amanzuel s'avança le premier vers elle, & la fit monter sur son chariot ; Arzigaga se présenta incontinent après, & Kemiski, qui n'étoit plus maîtresse de son ressentiment, lui enfonça un javelot dans le sein. Résolue de se retirer en Géorgie, elle s'embarqua sur un vaisseau qui escortoit un convoi pour Candie. Les Turcs furent attaqués par quatre corsaires chrétiens, ausquels la victoire demeura après une longue & vigoureuse résistance. Le chevalier Panara trouva parmi les passagers Kemiski déguisée en Arménien, & la traita civilement sur sa bonne mine. Il reconnut par hazard son déguisement, lui promit de le tenir secret, & lui offrit une retraite en Sicile, chez sa sœur. Elle l'accepta, fut reçue très-civilement à Messine, & après y avoir passé quelques mois, elle s'embarqua pour la Morée, où elle arriva sans beaucoup de danger. Soteros gouverneur d'un château ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint éperduement amoureux. Elle ne put se défendre de l'aimer. Leur mariage se fit selon les cérémonies de l'église grecque. Il naquit trois fils en moins de trois ans, au bout desquels Soteros mourut. Kemiski retournée en Géorgie avec ses enfans, y fit une confession à un évêque selon l'usage des Grecs, de tout ce qu'elle crut avoir fait de contraire aux commandemens de Dieu, & se retira dans l'exercice d'une austere pénitence. elle mourut d'une fluxion, en la quarante-troisiéme année de son âge. * *L'histoire & les aventures de Kemiski Géorgienne, imprimée à Paris* in-12, *en* 1697.

KEMMEROUF, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est capitale du royaume d'Asem, & située vers le lac de Chiamai. * Mati, *diction.*

KEMNITIUS, *cherchez* CHEMNITIUS.

KEMNITZ, ville de la haute Saxe, capitale de l'Ertzebourg. Elle étoit autrefois impériale. Fréderic *le Mordu*, marquis de Misnie, s'en empara l'an 1308. * Mati, *diction.*

KEMOIS, peuple de l'Inde de-là le Gange, qui habitent dans les montagnes, entre le royaume de la Cochinchine & celui de Camboge. * Mati, *diction.*

KEMPTEN, en latin *Campodunum*, ou *Canpidona*, ville impériale de la Souabe entre Kemmingen, Isny, Leutkyrch & Kauffbayern, dans l'Algou sur l'Iler. Kempten est une des plus anciennes villes de l'Allemagne.

Ptolémée en fait mention, & la nomme καμβόδουνον Strabon l'appelle de même. Il en est fait aussi mention dans l'itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté peut aussi se conjecturer par les médailles, & autres antiquités romaines qu'on y a trouvées. Elle tire son nom de la petite riviere de Kamp, sur laquelle elle est située. Lorsque le pouvoir des Romains fut affoibli, cette ville passa entre les mains des Allemands, & ensuite des Francs. C'étoit déja une place close, ou un *Castrum*, en 752. Les Hongrois la désolerent avec son château en 919. Les abbés de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; mais ce droit n'est pas fort clair, & la ville prétend qu'il n'est nullement fondé. Quoi qu'il en soit, il est certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525, Sébastien de Bretenstein, abbé de Kempten, vendit à la ville pour la somme de 30000 florins tous ses droits réels, ou non fondés, sous l'approbation de l'empereur Charles V & du pape Clement VII. En 1530 la ville de Kempten embrassa le parti des prétendus réformés, & la confession d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrerent en 1632. Mais les Impériaux la reprirent d'assaut en 1633, la pillerent, & firent passer presque tous les habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634. Mais après la bataille de Nordlingue, ils furent obligés de vuider toute la Souabe. Kempten a un grand & petit conseil; le premier est de vingt-deux membres; le second de cinquante-huit. L'Iler passe entre la ville & le fauxbourg, & devient navigable à une demi-lieue de-là. Cette ville est célebre à cause de son négoce de toiles, & parcequ'elle est l'entrépôt des marchandises d'Italie qui vont dans les Pays-Bas, & des Pays-Bas en Italie. Elle sert aussi d'entrépôt pour le sel qui va du Tirol en Suisse. * *Voyez* Merian, *topograph. Suev.* & les descriptions d'Allemagne.

KEMPTEN, abbaye de bénédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de *Kempten*, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette abbaye soutient que Hildegarde, troisiéme femme de Charlemagne, & fille de Hildebrand duc de Souabe, la fonda en 777, & employa pour cette fondation son comté de Kempten, & qu'Andelgaire, fils du grand Roland, en fut nommé le premier abbé par le pape Adrien. Mais le diplome de Charlemagne est supposé, comme plusieurs critiques ont prétendu le démontrer; & en effet il ne paroît pas du gout de ce siécle-là. *Hermanus Contractus*, & quelques autres placent la fondation de cette abbaye à l'an 752, & nomment pour fondateur & premier abbé un certain Andegaire qui est fort peu connu d'ailleurs. Mais ils se sont trompés: le fondateur de Kempten, & son premier abbé, étoit un nommé *Théodore* qui vivoit du temps du roi Pepin vers l'an 750. Il se peut faire que sainte Hildegarde ait fait de grandes largesses à cette abbaye, & que ce soit pour cette raison qu'on en a voulu conserver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'abbaye, & en donnant le nom de cette sainte au lieu où réside l'abbé dans le voisinage de la ville de Kempten. L'abbé de Kempten est prince de l'empire, depuis Henri de Mittelberg qui fut élevé à ce rang en 1360 par l'empereur Charles IV. Il est aussi archimaréchal de l'impératrice, & fait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le chapitre est composé de vingt personnes qui doivent être d'une noblesse sans reproche. L'abbé & ses religieux ont la permission de s'habiller en séculiers l'après midi, & de jouir avec cet habit de toute sorte de divertissemens, & de faire tous les exercices séculiers. C'est-à-dire, qu'on leur permet chaque jour de cesser tous les après-dinés d'être religieux, & de vivre conformément à leurs obligations: bizarerie qui ne peut venir que d'une profonde ignorance. Le rang de l'abbé de Kempten suit celui de Fulde. Pour les affaires ecclésiastiques il dépend immédiatement du siége de Rome; Jean de Rietheim a obtenu ce privilége du pape Jules II. Ce Jean étoit le cinquante-deuxiéme abbé de Kempten. Frédéric de Loudenberg, abbé de Kempten, assista au concile de Basle, & mourut en 1434. En 1523 la sévérité de l'abbé de Kempten, & la rigueur dont il usoit pour exiger ses droits, remplit ses vassaux de fureur. On pilla le monastère, on ruina ses terres & son château, on contraignit l'abbé & ses religieux à chercher un asyle dans un fort de leur dépendance. Enfin on les obligea, pour éviter la mort, de vendre à vil prix aux habitans de Kempten tous les droits, ou toutes les prétentions de l'abbaye sur la ville. * *Voyez* les historiens d'Allemagne; Mati, *diction. géogr.* L'Enfant, *histoire du concile de Constance, tome II, page* 383. Catrou, *hist. des Anabaptistes, liv. I, sous l'annee* 1523.

KEMS, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au-dessous de Basle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambete* & *Cambetis*. Mati, *dict.*

KEN (Thomas) descendu d'une maison riche & ancienne, étoit né à Barstamstead dans la province de Hertford, au mois de juillet 1647. Dans le cours de ses classes qu'il fit à Winchester, il lia une amitié intime avec François Turner, qui fut depuis évêque d'Ely. Il prit le dégré de bachelier-ès-arts à Oxford en 1661, & dans la même ville celui de maître-ès-arts en 1664; celui de bachelier en théologie en 1678, & celui de docteur de la même faculté en 1679. Dès la fin de 1666, il fut aggrégé à la société de Winchester, établie principalement pour vivre dans la retraite, & pour s'attacher à l'étude. Dans le désir de répondre à cette intention, Ken prêcha constamment dans l'église de saint Jean proche de cette ville, & ramena plusieurs anabaptistes dans le sein de l'église anglicane. Il dormoit peu, & chantoit un hymne sur son luth avant que de s'habiller. L'évêque de Winchester le mit au nombre de ses chapelains domestiques, & lui donna la cure de Woodhai dans la province de Hamps. Vers ce temps-là il publia un *manuel de prieres pour l'usage des écoliers de Winchester*. L'évêque le fit en 1669 prébendaire de la cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du roi Charles II. L'an 1675, année du jubilé, il alla à Rome, & ce voyage ne fit que fortifier ses préjugés contre l'église romaine, dont il jugea par les abus particuliers, & le fortifia dans son attachement au parti des prétendus réformés. Le roi le nomma pour aller à Tanger avec le lord Darmouth, & à son retour sa majesté le fit son chapelain. Quelque temps après il fut chapelain de la princesse d'Orange en Hollande; cette princesse l'estimoit à cause de sa probité & de sa prudence. De retour en Angleterre, le roi Charles II le nomma de son propre mouvement en 1684 à l'évêché de Bath & de Wels. Ce fut lui qui assista ce prince à la mort. Ken étoit fort charitable. L'ignorance du peuple le toucha: pour la dissiper autant qu'il étoit en lui, il érigea plusieurs écoles dans les villes de son diocèse, & publia une exposition du catéchisme de l'église, conforme à ses préventions. Lorsqu'il étoit chez lui le dimanche, il faisoit dîner douze pauvres dans sa salle, & les instruisoit selon leurs besoins. Quelqu'un ayant fait un faux rapport d'un sermon qu'il avoit prêché dans la chapelle du roi à Whitehal, & le roi l'ayant envoyé chercher à ce sujet, il dit au prince: *Si votre majesté n'avoit pas négligé son devoir, & qu'elle eût assisté au sermon, mes ennemis n'auroient pas eu occasion de m'accuser.* Il montra ensuite que c'étoit à tort qu'on avoit rapporté ce qu'on lui avoit dit de son discours, & le roi ne s'offensa pas de sa liberté, & fut content de sa justification. Ce prélat entendoit la musique & la poësie. Il a fait plusieurs piéces de vers que l'on estime, entr'au-

tres un poëme épique qui n'est point imprimé. Il mourut à Longe-Leate le 19 de mars 1711, en allant aux eaux de Bath. M. Hawkins a fait la vie de ce prélat, à la fin de laquelle on trouve deux sermons & quelques hymnes de la composition de Thomas Ken. * *Voyez aussi les memoires de la Grande Bretagne, tome 11 p. 226*, &c.

KENDAL, en latin *Concangium*, comté, baronie & capitale de Westmorland, à 200 milles nord-ouest de Londres. Son nom marque sa situation dans une forêt près de la riviere de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle consiste en deux rues larges, qui se croisent, & plusieurs autres de traverse. Elle est riche, marchande, bien peuplée. Il se fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierres sur la riviere, & un de bois tout près des masures d'un château où naquit Catherine Parr, la sixiéme & derniere femme de Henri VIII. Il y a une grande église, avec deux chapelles, & près de-là un collége bien renté, où l'on éleve de pauvres écoliers. En 1414 Kendal donna le titre de comte à Jean duc de Bedford, troisiéme fils du roi Henri IV: 29 ans après elle donna le même titre à Jean duc de Sommerset. Le suivant qui eut ce titre, fut Jean de Foix, que le roi Henri VI éleva à cette dignité pour ses bons services dans la guerre contre la France. En 1449 le chevalier Guillaume Parr fut fait lord de Kendal, & ensuite comte d'Essex par le roi Henri VIII. Enfin Charles Stuart, troisiéme fils de Jacques duc d'Yorck, & ensuite roi, fut fait duc de Kendal, & mourut peu de temps après. * *Dict. angl.*

KENDALL (Georges) théologien Anglois, & professeur en théologie, né à Cofton près d'Exon en 1610, fils d'un gentilhomme du même nom, vint à l'université d'Oxford à l'âge de seize ans, & quatre ans après, fut reçu membre du collége d'Exon. Il s'appliqua particulierement à la philosophie & à la théologie, & s'attacha au célébre Prideaux. Voyant que l'église épiscopale commençoit à perdre son autorité, il se rangea du côté des presbytériens & des non-conformistes, parmi lesquels il fut d'abord recteur à Plisland en Cornouaille; & ensuite pasteur d'un troupeau à Londres en 1654. Il prit le dégré de docteur en théologie. Du temps du rétablissement du roi Charles II il obtint la charge de recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres. Il demeura à Kenton jusqu'à l'acte de conformité, en 1662, où il fut déposé. Il mourut à Cofton le 19 d'août 1633. il prêchoit bien, & étoit habile dans la dispute. Il s'est déclaré ennemi des arminiens ou adversaires de la prédestination absolue; & plus instruit qu'eux sur ces matieres, il les attaqua avec force. Ce fut pour être plus à portée de combattre Jean Goodwin, l'un d'eux, qu'il accepta une vocation à Londres. Ses ouvrages sont; une défense de la doctrine sur le secours spécial de la grace pour les élus, *in-fol.* en 1653 en anglois. *Sancti sanciti*, contre Goodwin, *in-fol.* en 1654. *Fur pro tribunali* in-8°. *De doctrina neo-pelagiana*; Twissii *vita & victoria*. * Wood, *histor. univers. Oxon.* Calamy, *Eject. minist.* &c.

KENELM, roi de Mercie en Angleterre, parvint à la couronne en 819; mais n'ayant que sept ans, il fut mis sous la tutelle de Quendred sa sœur. Celle-ci voulant regner elle-même, engagea celui qui avoit soin de son éducation à le tuer. Pour ce dessein, sous prétexte de chasse, il le mena dans une forêt où il le massacra. Si l'on en croit Malmesburi, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite sur un autel à Rome. * *Dict. angl.*

KENELWORTH, c'est le nom d'un château fort, beau & spacieux dans l'endroit du comté de Warwick qu'on nomme *Knightlow*. Du temps du roi Henri III, c'étoit la demeure de six moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le roi, payeroient pendant six ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Dictum de Kenelworth*. Sous le regne d'Elizabeth, ce château fut donné à Robert Dudlei comte de Leicester, qui le repara; ensorte qu'il fut alors le second ou le troisiéme château d'Angleterre. * *Diction. angl.*

KENMERLAND ou KENNEMERLAND, contrée de la Hollande septentrionale, le long de la mer d'Allemagne, entre la Westfrise, le Waterland & la Hollande méridionale. Alcmaër en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

KENNEDI: c'est le nom des comtes de Cassils, famille ancienne & noble dans la jurisdiction de Carrick dans la partie occidentale d'Ecosse, dont ceux de cette famille sont baillis héréditaires. Elle a produit plusieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur pays. Cambden dit que cette famille vint d'Irlande dans le temps du roi Robert Bruce. * *Diction. angl.*

☞ KENNETT (White) évêque de Peterborough, & l'un des plus célébres écrivains du XVIII siécle, fut élevé à Oxford, & s'y distingua par son extrême application à l'étude, & par ses traductions angloises de divers ouvrages. Il devint doyen, puis évêque de Peterborough, le 9 novembre 1718, & s'acquit une très-grande réputation en Angleterre par ses prédications & par ses ouvrages. Il fonda une bibliothéque d'antiquités & d'histoire dans sa ville épiscopale, & mourut le 19 décembre 1728. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en anglois, dans lesquels on voit qu'il étoit un excellent philologue, un bon prédicateur, & un homme très-versé dans l'histoire & les antiquités de sa nation.

☞ KENNETT (Basile) savant écrivain & prédicateur Anglois, mort en 1714, étoit frere du précédent; il fut élevé, comme lui, dans l'université d'Oxford, & se distingua par sa modestie, par la pureté de ses mœurs, & par sa science. On a de lui *les vies des poëtes Grecs*; les *antiquités romaines*; cinq vol. de sermons, & une traduction du traité des loix de Puffendorf. Tous ces ouvrages sont en anglois. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

KENRED, fils de Wolphere, roi de Mercie en Angleterre dans le VIII siécle, étoit encore très-jeune, lorsque son pere mourut: ce qui fut cause qu'on donna la couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant; mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome sous le pontificat du pape Constantin, il prit l'habit de moine, & vécut saintement le reste de ses jours * Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

KENSINGTON, maison royale en Angleterre, à trois milles de saint James, & au bout de Hide Park: on l'appelle *le palais de Kensington*, du nom du bourg qui en est proche. Guillaume III roi d'Angleterre, qui ne s'accommodoit pas de l'air de Londres, acheta cette maison du comte de Nottingham, l'augmenta, l'embellit, & en fit sa résidence ordinaire pour l'hyver. * Voyez l'*état de la Grande Bretagne sous George II*, *tome 1*, *page 174*, &c.

KENT, province d'Angleterre, dans la partie méridionale, étoit autrefois royaume, & n'a aujourd'hui que le titre de comté. On veut que Hengist, général des Saxons qui sortirent de la Germanie, pour secourir Torriger contre les Pictes, en ait été le premier roi. Kent est le pays le plus proche de la France. Cantorberi en est la ville capitale: les autres sont Rochester, Douvres, Gravesende, &c. Pour les rois de Kent, *voyez* la table chronologique des rois d'Angleterre, sous le titre d'ANGLETERRE

KENT (Jean de) né dans le comté de même nom, qui est dans la partie la plus méridionale d'Angleterre, & qui étoit autrefois royaume, vint à Angers vers le commencement du XIII siecle ou peut-être devant. Ce qui paroît certain, c'est qu'il enseignoit le droit sous l'épiscopat

piſcopat de Guillaume de Beaumont qui fut élu en 1202, & qui mourut en 1240. Sa ſcience l'y fit eſtimer, & on lui donna un canonicat dans l'égliſe de la Trinité, ou, comme on diſoit alors, de ſainte Marie d'Angers, ou de Ronceray. Pendant ſon ſéjour dans cette ville il publia deux ouvrages, l'un intitulé *De caſibus*, imprimé à Paris en deux livres : l'autre eſt un traité des rubriques. Il embraſſa dans la ſuite la régle de S. François, fut provincial de ſon ordre, & légat en Angleterre de la part du pape Innocent IV. Il étoit encore en ce royaume en 1254, & il y reçut cette année une bulle du pape qui lui ordonne d'annuler tous les achats du droit de patronage, d'obliger les commiſſaires apoſtoliques de lui rendre ce qu'ils ont enlevé, & de l'informer de tout. On dit qu'il fut envoyé de nouveau dans ce royaume en la même qualité ſous Alexandre IV. On ignore le temps de ſa mort. * *Voyez* Matthieu Paris en pluſieurs endroits de ſon *hiſtoire* ; Pitſeus, dans ſes *éloges des ſavans*.

KENTÉ, petite iſle, ſur laquelle les François ont fondé une colonie. Elle eſt dans le lac Ontario, dans la nouvelle France, * Mati, *diction*.

KENTIGERN, autrement *S. Mungo*, Ecoſſois, diſciple de Palladius vers le milieu du VI ſiécle. Quelques-uns diſent qu'il étoit d'une famille royale : mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand ſavoir. Cambden dit qu'il avoit été évêque de Glaſgow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencerent à mettre quelque ordre dans l'univerſité d'Oxford. Vers l'an 560 il fonda un monaſtère à S. Aſaph, compoſé de ſix cens ſoixante-trois perſonnes, dont trois cens furent employés à l'agriculture, trois cens à travailler dans le couvent, & le reſte à vaquer perpétuellement à la dévotion. A ſon retour en Ecoſſe, il établit Aſaph le chef de ce monaſtère, & ce fut de-là que la ville prit le nom de S. Aſaph. On dit de Kentigern, qu'une dame ayant laiſſé tomber une bague du doigt en paſſant la riviere de Clyd à cheval, ſon mari jaloux ſoupçonna qu'elle en avoit fait préſent à quelque amant. Pénétrée de douleur, elle conſulta Kentigern, qui après quelques ardentes prieres, ſouhaita que ſon mari allât pêcher dans la même riviere, l'aſſurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du premier poiſſon qu'il prendroit : ce qui arriva, ſi l'on en croit la légende. Depuis ce temps la ville de Glaſgow prit pour une partie de ſes armes un poiſſon tenant une bague à la gueule.

KENTMANN (Jean) médecin illuſtre, & très-habile dans la connoiſſance des métaux, & de tout ce qui y a rapport, étoit né à Dreſde, ville de Miſnie, ſéjour des ducs de Saxe, en 1528. Il commença ſes études, dans ſa patrie, & dès ſa premiere jeuneſſe il montra ſon goût & ſon inclination pour la phyſique. Il alla enſuite à Padoue, où il écouta les leçons des plus habiles médecins & phyſiciens, & s'y diſtingua par la rapidité de ſes progrès. De retour dans ſa patrie, la république de Torgaw le choiſit pour ſon médecin. Tout ce que la viſite & le ſoin des malades lui laiſſoient de temps, il l'employoit à l'étude & à la connoiſſance des métaux ; & ce fut pour s'y rendre plus habile, qu'il fit venir auprès de lui Geſner avec qui il vécut comme avec le plus intime de ſes amis. Il s'étoit fait un cabinet riche & rempli de quantité de productions curieuſes de la nature. Il l'eut ſans doute augmenté davantage, ſi la mort ne l'eût point enlevé avant l'âge de quarante ans, vers l'an 1568. On a de lui *Nomenclaturæ rerum foſſilium, quæ in Miſnia præcipuè, & in aliis regionibus inveniuntur.* Il y parle en particulier de pluſieurs eſpéces ſingulieres de pierres qui croiſſent dans le corps de l'homme. *Traité de la peſte*, en allemand. * *Hiſtor. gymnaſ. Patavini*, *t.* 2, *p.* 219. Manget, *bibl. ſcript. medicor. lib. X.*

KENTSINGEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle eſt dans le Briſgaw, aux confins de l'Organaw, ſur la riviere d'Elz, & à une lieue du Rhin. * Mati, *diction.*

KEPPLER (Jean) l'un des plus habiles aſtronomes du XVI & du XVII ſiécle, étoit d'une famille illuſtre & ancienne en Allemagne. Deux villes ſe diſputent la naiſſance de Jean Keppler ; Wiel, ville impériale ſur le Worme, & Leonberg. Mais il a décidé lui-même le différend en atteſtant qu'il étoit né à Wiel le 27 de décembre 1571. Il étoit fils de Henri Keppler, officier qui a ſervi avec diſtinction dans les armées avec les troupes de Wirremberg, en Flandre & ſur mer contre Antoine de Portugal. Sa mere ſe nommoit Catherine Guldenmann, fille de Melchior Guldenmann. Il vint au monde à ſept mois, fut élevé dans le duché de Wirtemberg, & fit ſes études au milieu de bien des difficultés : divers accidens arrivés à ſa famille l'obligerent de les interrompre pluſieurs fois ; & malgré ces interruptions, & les changemens de lieux & de maîtres, il alla toujours au-delà de ce qu'on lui enſeignoit. Il prit le baccalaureat en 1588, âgé de dix-ſept ans, & fut maître de philoſophie en 1591. L'année ſuivante il étudia en théologie, & il fit pluſieurs diſcours publics au peuple qui firent voir qu'il eût pu être un des premiers dans ce miniſtère, s'il eût voulu continuer de l'exercer. La lecture de quelques ouvrages ſur l'aſtronomie lui ayant donné du goût pour cette ſcience, il porta ſes études de ce côté-là, & s'y livra avec tant d'ardeur qu'en peu de temps il fut en état de remplir la chaire de mathématiques à Gracz après George Stadius. Ce fut en 1594 que les grands de Stirie l'appellerent à cette fonction, qu'il remplit avec beaucoup d'applaudiſſement. Il y fit dès 1595 un calendrier pour l'uſage de ſes bienfaiteurs, qui fut fort eſtimé, & qui fit voir combien ils avoient été heureux dans leur choix. Galilée & Tyco-Brahé firent un cas particulier de cet ouvrage, & le regarderent comme un des plus propres à faciliter l'étude de l'aſtronomie, & Tyco-Brahé s'en ſouvint dans l'occaſion. Cependant Keppler ſe maria en 1596 avec une demoiſelle de noble famille, & ayant écrit peu après à Tyco-Brahé pour ſavoir de lui ce qu'il penſoit de ſon ouvrage, celui-ci, le plus célébre aſtronome de ſon temps, lui répondit avec beaucoup d'éloges, & l'invita à venir auprès de lui en Bohême. Keppler reçut cette invitation comme il le devoit, & avant que de s'y rendre, il fit de nouvelles obſervations ſur l'aimant, & quelques diſſertations ſur cette matiere, & ſur d'autres ſujets, comme ſur la ſageſſe de Dieu dans la création du monde, & ſur les cauſes de l'obliquité dans le zodiaque, qui augmenterent beaucoup ſa réputation. Il alla peu après faire viſite à Tyco-Brahé en Bohême, demeura quelque-temps avec lui, & alla à Gracz dans le deſſein d'y arranger ſes affaires, & de ſe transférer avec ſa famille auprès de ſon ami. Pour l'y déterminer plus promptement, Tyco-Brahé lui écrivit qu'il faiſoit enſorte que l'empereur le choiſît pour ſon mathématicien, & qu'il eſpéroit d'y réuſſir, & ſur cette promeſſe, qui eut ſon effet, Keppler s'en alla à Prague. Si Tyco-Brahé lui fut d'un grand ſecours par ſes lumieres, Keppler ne lui en procura pas un moindre par les ſiennes ; & comme il déféroit beaucoup à cet ami, il écrivit à ſa ſollicitation contre Nicolas Urſus, ſur quelques points d'aſtronomie. Il s'appliqua auſſi à l'étude de la médecine qu'il avoit déja commencée, & en 1601, Tyco-Brahé le préſenta à l'empereur, qui le fit ſon mathématicien, à condition qu'il ne quitteroit point Tyco-Brahé, & cette charge augmenta en peu de temps le nombre de ſes amis, & de ſes protecteurs. Il en perdit un des plus zélés au mois d'octobre 1601, dans la perſonne de Tyco-Brahé, qui mourut cette année ; & ſenſible à cette perte, il la pleura dans une élégie qu'il compoſa exprès. Il écrivit la même année ſur les fondemens de l'aſtrologie, & la propagation des peuples ; & en 1603 il conſacra une grande partie de ſon temps à l'optique, dans laquelle

il ne fit pas moins de progrès que dans les autres parties des mathématiques. Il mit aussi en ordre quelques ouvrages que son ami avoit laissés, les revit, y fit des notes, & les publia : ce qui fut suivi peu après des éphémérides de Mars, qu'il dressa pour l'empereur. Sa qualité de mathematicien de l'empereur lui fut continuée avec des appointemens honnêtes sous Matthias, & sous Ferdinand, & il fit sous eux quantité d'observations astronomiques, qui l'ont fait considérer comme un des plus grands hommes de son siécle en cette partie. A l'égard des autres ouvrages qui sortirent de sa plume, les plus connus, outre ceux dont on a déja parlé, sont ceux-ci : *Paralipomena ad Vitellionem, quibus astronomiæ pars optica traditur. Tabulæ prostaphæresium ex hypothesi physica. De stella nova in pede serpentarii, &c. De Jesu-Christi servatoris anno natalitio. De cometa anni 1607. Commentaria de stella Martis, ex observationibus Tyconis Brahæ. Dissertatio cum nuncio sidereo. Dialogus de emendatione calendarii. Contra Helisæum Roslinum*, en allemand. *Eclogæ chronicæ. Stereometria Germanica. Harmonices mundi libri quinque*, qui fut attaqué par Robert Flud, & qu'il vengea par une apologie contre ce censeur. *Epitome astronomiæ Copernicæ. De cometis, l. 3. Tabulæ Rudolphinæ*, & plusieurs autres qui sont fort connus, sur-tout des personnes qui s'appliquent aux mêmes sciences. Au milieu de ces travaux, on lui offrit divers emplois à Bologne, à Rostock, & ailleurs; mais son attachement à l'empereur les lui fit refuser. Le malheur des guerres qu'il éprouva comme les autres, l'obligea cependant d'errer pendant quelque temps, & l'exposa à diverses pertes; & ce qu'il y a de singulier, son calendrier fut brulé en 1622, par les ordres des grands de Stirie, uniquement parceque ceux-ci disputant de la préséance avec ceux d'Autriche, il avoit donné la préférence aux derniers dans sa dédicace. Enfin les soins de ses apointemens l'ayant fait aller à la diéte de Ratisbonne, qui se tenoit en 1630, il fut attaqué dans cette ville d'une maladie qui l'emporta le 5 de novembre, âgé de 58 ans, 10 mois & quelques jours. Il avoit toujours fait profession du luthéranisme. Il fut enterré le 8 dans le cimetiere de Ratisbonne, & l'on mit sur sa tombe l'épitaphe suivante.

In hoc agro
Quiescit
Vir nobilissimus, doctissimus,
Et celeberrimus,
Dom. JOANNES KEPPLERUS,
Trium Imperatorum, Rudolphi II,
Matthiæ & Ferdinandi II,
Per annos XXX, antea verò procerum Stiriæ
Ab anno 1594 *usque* 1600, *posteà quoque Austriacorum*
Ordinum ab anno 1612, *usque ad annum* 1628, *mathematicus :*
Toti orbi christiano per monumenta publica cognitus
Ab omnibus doctissimis inter principes astronomiæ
Numeratus.
Qui manu propriâ assignatum post se reliquit
Tale Epitaphum.
Mensus eram cœlos, nunc terræ metior umbras :
Mens cœlestis erat, corporis umbra jacet.
In Christo piè obiit anno salutis M D C X X X.
D. V. Nov. ætatis suæ quinquagesimo nono.

Il a laissé entr'autres enfans, un fils nommé LOUIS Keppler, médecin, qui a donné, *De febri epidemica Regiomontana, anni* 1649, à Elbingen en 1650, *in*-4°. *Methodi conciliandarum sectarum in medicina discrepantium sectio prima*, en 1648, *in-fol.* Il a publié aussi en 1634, *in*-4°, à Francfort, un ouvrage de son pere, intitulé : *Joannis Kessleri somnium, seu de astronomia lunari.* La plupart des autres ouvrages posthumes de Jean Keppler ont été aussi donnés dans la suite au public, avec sa vie *in-fol.* en latin. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, & ce que M. Baillet dit de Keppler en plusieurs endroits de la vie de M. Descartes, *in*-4°, & dans la préface du premier volume. On trouvera dans la vie latine de ce savant tout ce qui regarde sa famille, dont on fait remonter la noblesse & les dignites au commencement du XV siécle, ou même avant.

KEPPLER (Martin) n'étoit pas de la famille du précédent, mais d'une autre famille illustre de Misnie. Il étoit né à Meissen en 1553, & il étudia à Strasbourg & à Angers. Il fut chargé de l'éducation des enfans du duc Wolfgan, palatin du Rhin, & de plusieurs de ceux du duc de Baviere. C'étoit un homme de beaucoup de mérite, & qui a été en grande liaison avec les savans de son temps. G. Fabricius le loue dans ses *annales de Misnie, liv.* 3, *pag.* 80. C'est à tort que plusieurs l'ont confondu avec les Keppler de Wirtemberg, de la famille desquels étoit JEAN KEPPLER, *dont on a parlé ci-dessus.*

KERAS, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à présent *Kiza*, d'où Xerxès, roi de Perse, regarda son armée, & se mit à pleurer, considérant que d'une si grande multitude d'hommes il n'en resteroit pas un seul après cent ans. * Thucydid. Spon, *voyage de Gréce, part.* 2.

☞ KERCADO ou CARCADO, baronie en bretagne, où l'on trouve plusieurs monumens qui donnent des lumieres sur l'ancienne charge de sénéchal, & particuliérement celui d'un glebe ou fief attaché à la dignité de grand Sénéchal, pour être possédé héréditairement. Cette terre appellée *la Séneschallie*, étoit composée des châtellenies de Coetniel, de la Mottedonon, Uzel, Saint-Caradec, Cadelac, Molac, & formoit avec les autres droits de la charge un revenu de trois mille livres de rente, comme on le voit dans un acte de l'année 1259; siécle où le comté de Blois, celui de Chartres, celui de Sancerre, & le vicomté de Châteaudun, furent cédés au roi S. Louis, en échange de deux mille livres de rente. M. Du Cange rapporte l'acte de cette vente.

Quant à la charge de grand sénéchal féodé & héréditaire en Bretagne, on rapporte son origine à Eudon II, souverain de la Bretagne, qui avoit établi sa cour à Josselin, ville située dans la vicomté de Porhoët, qui paroît avoir été la capitale de la Domnonée. Mais la postérité d'Eudon ayant été réduite à deux filles qui partagerent la Domnonée, la partie qui fut appellée depuis le *vicomté de Rohan* en conserva les principaux droits, & la terre appellée *la Séneschallie* demeura engagée dans cette portion. Quoique la Bretagne fût gouvernée par des princes d'une autre maison, qui avoient épousé des filles du sang d'Eudon, la charge de grand Sénéchal continua d'être possédée héréditairement, & à titre de fief, par les descendans des premiers qui en avoient joui. De-là vint qu'ils porterent seuls en Bretagne le nom de LE SÉNÉCHAL, sans vouloir y joindre aucun autre, pour marquer leur ancienneté & leur prééminence sur les autres sénéchaux que les comtes & ducs de Bretagne établirent dans plusieurs départemens par commission, & seulement pour un temps limité. On voit à ce sujet deux piéces, où l'on peut observer combien on mettoit alors d'exactitude dans les droits attachés aux charges. La 1e de l'année 1269, est une lettre de Pierre de Kergorlai, de l'illustre maison de Montfort, qui après avoir fait un acte pour accorder quelques particuliers, prie *Olivier* le Sénéchal d'y ajouter son sceau. Pierre de Kergorlai s'y qualifie de *miles senescallus tunc temporis domini comitis Britanniæ in Cornubia.* La 2e est une lettre du roi Charles V, datée de Melun en 1377, contresignée Tabary, adressée à un des successeurs du Sénéchal ci-dessus; dans laquelle il lui mande de mettre son sceau à l'état général des troupes que ce prince avoit en Bretagne, & d'en faire la revue. Cette lettre est aussi rapportée dans les comptes de Pierre Cau-

chon à la chambre des comptes de Paris.

Ces premiers grands sénéchaux en Bretagne ayant, comme on l'a dit, affecté dès le douziéme siécle de ne porter que le nom de leur charge, n'en ont point laissé d'autre à leurs descendans, que celui de LE SÉNÉCHAL, auquel on a joint depuis ceux de le SÉNÉCHAL-KERCADO, le SÉNÉCHAL-MOLAC, & le SÉNÉCHAL-KERGUISÉ, pour distinguer les trois branches qui en restent: & l'on n'a pu connoître leur véritable origine, qui se perd dans le dixiéme siécle. On sait seulement que dès le douziéme siécle ils portoient pour armes des *macles* au nombre de sept, avec une *cotice*, & que ces armes étoient entierement semblables à celles de la branche des Rohans seigneurs du Guédelisle. Ce qui ne peut être attribué à leur charge, puisque le sceau de Pierre de Kergorlai étoit différent de celui des comtes de Bretagne, & de celui du pays de Cornouailles, dont il étoit sénéchal par commission.

Les fonctions du grand sénéchal, exprimées dans un acte de 1258, étoient, de commander la noblesse & les armées, de veiller sur l'administration de la justice & des finances. De même qu'il réformoit les juges & les jugemens, il établissoit des juges dans toutes les jurisdictions, où ils étoient ses lieutenans; & quoique leur unique emploi fût de rendre la justice, leur charge a pris dans les derniers temps le nom de celui dont ils n'étoient que les représentans. Voyez sur les fonctions du sénéchal *l'histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, tome VI, p. 1.

La branche aînée de ceux du sang & du nom de le Sénéchal, aujourd'hui KERCADO, ayant été réduite à une fille, cette charge de sénéchal qu'elle porta en dot à son mari, avec les deux tiers de la terre appellée *la séneschallie*, passa par héritage dans les plus grandes maisons de Bretagne. On verra qu'elle fut possédée par *Josselin* de Trebrimoël, vicomte de Bignan en 1300, siécle où la qualité de *vicomte* étoit la premiere après celle des comtes souverains de la Bretagne; ensuite par *Pierre* de Rieux, maréchal de France sous l'année 1400. *Jean* de Rohan, grand maître de Bretagne, & frere puîné du septiéme aïeul des princes de Guemené & de Soubise, fut le dix-huitiéme sénéchal, en 1500. Ces seigneurs possédèrent cette charge à titre d'héritage de la branche aînée des seigneurs du nom de le Sénéchal Kercado, dont la postérité fut continuée par *Eon* ou *Eudon* le Sénéchal. Une charge illustrée par de si grands noms, dont l'autorité excessive, en réunissant l'administration des armes, de la justice & des finances, renfermoit toute la puissance d'un état, joint aux fiefs & aux autres revenus qui y étoient attachés, ont fait dire à Don Maurice, savant bénédictin, que cette charge n'avoit pu être donnée dans les premiers temps qu'à des seigneurs qui tenoient de bien près par le sang aux souverains de Bretagne, & qui probablement en sortoient, ainsi que les seigneurs de Rohan & d'Avaugour.

GRANDS SENECHAUX EN BRETAGNE.

On trouve dès l'année 1078, un DONOALD, grand sénéchal dans la Domnonée.

DANIEL le Sénéchal, dont on voit le seing après celui d'Eudon comte de Bretagne, dans l'acte de la fondation de l'abbaye de Bonrepos en 1184.

OLIVIER I du nom a signé un acte de la même abbaye en 1196.

FRAVAL I, qualifié *chevalier & fils de Daniel*, dans un acte de 1204, & un autre de l'abbaye de Bonrepos en 1213.

OLIVIER II, dans un acte de donation qu'il fait à l'abbaye de Bonrepos en 1248, prend la qualité de *chevalier*.

ALAIN I du nom, est qualifié de *Sire Sénéchal féodé, chevalier & fils de Fraval le Sénéchal*, dans une charte de l'abbaye de Bonrepos, datée de l'an 1254. Du temps d'Alain le Sénéchal, en 1258, il fut fait une enquête qui fournit toutes les lumieres qu'on peut désirer sur les droits de la charge de sénéchal. « Il y est dit que la premiere prérogative du » sénéchal, après celle de porter la banniere, & de » commander les nobles, étoit le congé de personne » & de menée, ou autrement, le pouvoir de se déli- » vrer aux plaids généraux, d'y mener ses sujets, de » les congédier, de leur ôter leur héritage & de le » donner à d'autres; qu'il lui appartenoit d'instituer un » lieutenant en toutes barres & jurisdictions, pour y » rendre la justice, & mettre un sergent général & féo- » dé, qui, suivant l'ancienne coutume, devoit être » noble; qu'outre cela il levoit le vingtiéme de tou- » tes fermes, baillées, tailles, aydes, taxes & amen- » des, &c.

OLIVIER le Sénéchal, III du nom, qui dans un acte daté de janvier 1259, où il prend la qualité de chevalier, se donna pour caution à Alain VI, vicomte de Rohan, chevalier, d'une somme de 300 livres que lui empruntoit Henri de Quenesquen, aussi chevalier. En 1262 l'abbé & les moines de Bonrepos, ayant fait une transaction dont *Olivier le Sénéchal*, chevalier, sire & sénéchal féodé, fut témoin, il scella cet acte de son sceau où, quoiqu'à demi rompu, l'on voit encore cinq macles. C'est à Olivier que Pierre de Kergorlai écrivit une lettre, pour le prier de confirmer un acte qu'il avoit passé, en y mettant son sceau. Le même Olivier eut de grands démêlés avec Alain VI vicomte de Rohan, sur les droits qu'Olivier le Sénéchal exerçoit dans le vicomté de Rohan, & qu'Alain de Rohan trouvoit trop onéreux. Ils firent entr'eux une transaction, par laquelle » Alain vicomte de Rohan, » après avoir reconnu que les prédécesseurs d'Olivier le » Sénéchal avoient joui de ces droits, & principale- » ment de celui de nommer un alloué pour tenir les » plaids, convint de donner un fief entre les ri- » vieres d'Aoust & de Blavet, à Olivier le Sénéchal, » qui lui accordoit en échange la liberté de nommer » un alloué pour tenir les plaids de la vicomté de Ro- » han, lorsqu'Olivier le Sénéchal ne voudroit pas les » tenir en personne, s'étant réservé ce droit. » Cette transaction est datée du mois d'août 1269, & scellée d'un sceau de cire verte, portant 7 macles en relief; on lit au tour, *sigillum Oliverii Seneschalli.*

FRAVAL le Sénéchal II du nom, a la qualité de *chevalier* dans une charte de l'abbaye de Bonrepos l'an 1272. Il étoit fils d'*Olivier* le Sénéchal, III du nom, & fut pere D'OLIVIER le Sénéchal IV, & D'EUDON ou EON le Sénéchal, qui a fait la branche des seigneurs de Kercado, *dont il sera parlé ci-après.*

OLIVIER le Sénéchal, IV du nom, aussi chevalier, eut de grandes contestations avec le vicomte de Rohan, sur les droits qu'il exerçoit. Elles furent portées devant Jean II, duc de Bretagne, dans le parlement qu'il tint à Aurai, l'an 1289. Le duc de Bretagne rendit un jugement dans lequel il qualifie Olivier le Sénéchal de *Monsour*; & après l'avoir nommé *petit-fils de Monsour Olivier le Sénéchal, chevalier*, il le confirme dans la possession de tous les droits qui lui étoient contestés. Dans un acte de l'année 1300, on voit le sceau d'Olivier le Sénéchal IV, qui est de 7 macles, avec une barre en cotice; mais il ne reste plus de la légende que ce mot *Olivier.* Il n'eut qu'une fille, *Jeanne* le Sénéchal, qui hérita de la charge de sénéchal & des deux tiers de la terre appellée *la Séneschallie.* Elle épousa Josselin de Trebrimoël, vicomte de Bignan.

JOSSELIN de Trebrimoël, chevalier, vicomte de Bignan. Par son alliance avec *Jeanne* le Sénéchal, il devint sénéchal héréditaire. Le titre de vicomte marque son origine; car il n'y avoit aucun de ceux qui le portoient dans ce siécle, qui ne fût du sang des souverains de Bretagne. Il n'eut qu'une fille, *Marie* de Trebrimoël.

Guy IV sire de Molac, sénéchal héréditaire, par son alliance avec *Marie* de Trebrimoël, dont un fils qui suit.

Guy V du nom, sire de Molac, sénéchal héréditaire, épousa *Jeanne* de Pestivien, fille de *Jean* seigneur de Glomel, & de *Constance* de Rostrenen, dont il eut entr'autres enfans, Guy VI qui suit, *Jean*, & *Olivier* de Molac.

Guy VI du nom, sire de Molac, sénéchal héréditaire, qui épousa *Blanche* de Rochefort, fille de *Guillaume*, sire de Rochefort, & de *Philippe* de Laval. Il en eut plusieurs enfans, Olivier, *Guy*, *Jean*, *Alliette*, *Blanche* & *Jeanne* de Molac.

Olivier mourut sans postérité.

Guy VII du nom, sire de Molac, sénéchal héréditaire, chambellan des ducs de Bretagne Jean IV & Jean V, gouverneur de Ploërmel, épousa *Jeanne* Raguenel, fille de *Jean*, vicomte de la Belliere, & de *Jeanne* Coupu. Il mourut l'an 1411, & fut le dernier du sang des sires de Molac, n'ayant laissé qu'une fille, *Jeanne* de Molac qui suit.

Pierre de Rieux maréchal de France, sénéchal héréditaire, par son mariage avec *Jeanne* de Molac. Il étoit fils de *Jean II* du nom, sire de Rieux, aussi maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort. Pierre de Rieux se jetta dans le parti du dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, & le servit avec beaucoup de fidélité & de succès. Il mourut sans postérité.

Guyon de la Chapelle, sénéchal héréditaire, par succession de la maison de Molac, en vertu de l'alliance que son aïeul avoit contractée avec *Alliette* de Molac, fille de *Guy VI* du nom, sire de Molac. Il épousa *Béatrix* de Penhoët, fille de *Jean*, amiral de Bretagne, & mourut au siége de S. James de Beuvron, l'an 1426. Ses enfans furent *Guy* de la Chapelle, mort sans postérité; Jean qui suit; *Jeanne*, & *Marie* de la Chapelle.

Jean de la Chapelle, sire de Molac, sénéchal héréditaire, conseiller & chambellan des ducs Jean V, François I & Pierre II, épousa l'an 1434, *Marguerite* de Malestroit, dont il eut *Jean* sire de la Chapelle, mort sans postérité; Alain qui suit; *Jeanne* & *Françoise* de la Chapelle.

Alain de la Chapelle, seigneur de Molac, sénéchal héréditaire, chambellan du duc François II, épousa *Louise* de Malestroit, fille de *Jean* seigneur d'Uzés, & mourut l'an 1506. Il fut pere d'*Isabeau* & de *Jeanne* de la Chapelle.

Jean de Rohan, seigneur de Landal, sénéchal héréditaire, par son alliance avec *Isabeau* de la Chapelle, descendoit de *Charles* de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre. Il étoit frere puîné de *Louis* de Rohan III du nom, prince de Guemené. *Jean* de Rohan fut après son frere, grand maître de Bretagne sous les reines Anne & Claude, duchesses de Bretagne. Il mourut sans postérité.

Jean du Juch, seigneur de Pratanroux, qu'*Isabeau* de la Chapelle épousa en secondes noces, sénéchal héréditaire.

Jean III du nom, sire de Rosmadec, sénéchal héréditaire, par son alliance avec *Jeanne* de la Chapelle, sœur puînée d'*Isabeau*, dont il eut Tanguy de Rosmadec.

Raoul du Juch, seigneur de Pratanroux, sénéchal héréditaire, que *Jeanne* de la Chapelle avoit épousé en seconde noces.

Tanguy de Rosmadec, fils de *Jean III*, sénéchal héréditaire, fut baron de Molac, de Tivarlen, de Pontecroix, vicomte de Bignan, chevalier de l'ordre du roi & son lieutenant en Bretagne. Il épousa 1°. *Marie* de Boutteville, 2°. en 1551 *Marguerite* de Beaumanoir, dont un fils qui suit.

Sebastien de Rosmadec, sénéchal héréditaire, baron de Molac, de Tivarlen, de Pontecroix, de Rostrenen, de la Hunaudaye, de Montafilant & de Penhoët, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & colonel général de l'infanterie de Bretagne, épousa 1°. l'an 1588 *Françoise* de Montmorency, fille de *François* baron de Hallot; 2°. *Jeanne* de la Motte, fille aînée de *Joseph* seigneur du Vauclerc, & de *Catherine* de Tournemine. Ses enfans furent Sébastien qui suit; *François*, comte de la Chapelle, célébre par le malheur qu'il partagea avec le comte de Boutteville son parent, sous le ministère du cardinal de Richelieu, & par ses belles qualités; *Tangui*, *Toussaints*, *Magdeléne*, *Marguerite*, *Denyse*, & *Catherine* de Rosmadec.

Sébastien de Rosmadec, II du nom, marquis de Molac, comte de la Chapelle, &c. sénéchal héréditaire, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Quimper & de Dinan, épousa l'an 1616 *Renée* de Kercoent. Il n'eut de ce mariage que deux filles, dont l'aînée, principale héritiere, *Marie-Anne* de Rosmadec, fut mariée à *René* le Sénéchal, comte de Kercado. Par cette alliance la charge de grand sénéchal rentra dans la postérité de ses premiers possesseurs, après avoir passé dans les maisons de Trebrimoël, de Molac, de Rieux & de Rohan, les plus considérables de Bretagne par leur origine, qu'elles rapportent aux anciens souverains de Bretagne, & par leurs alliances directes avec plusieurs souverains de l'Europe.

Branche de le Sénéchal Kercado.

VIII. Eudon ou Eon le Sénéchal, fils de *Fraval II* du nom, sénéchal en 1272, & frere puîné d'*Olivier* le Sénéchal, IV du nom, eut de celui-ci en partage la seigneurie de Saint-Caradec & du Bot au sénéchal, qui faisoit partie du fief appellé *la sénéchallie*. Il épousa *Olive* dame de Kercado, & héritiere de son nom, qui le rendit pere de cinq fils, dont il est souvent parlé dans les historiens de Bretagne, savoir 1. *Richard* mort sans postérité; 2. *Olivier* aussi mort sans postérité; 3. Alain qui suit; 4. *Guillaume* le Sénéchal qui fut un des seigneurs dont le duc de Bretagne s'assura & prit le serment en 1371 & 1372, lorsque les plus puissans des Bretons eurent protesté à ce prince qu'ils l'abandonneroient dès qu'ils le verroient disposé à aider le roi d'Angleterre; 5. *Guy* ou *Guyon* le Sénéchal qui paroît six fois dans l'histoire de Bretagne, la 1re sous l'année 1373 entre les chevaliers qui firent le siége de Bretagne; la 2e à la prise d'Aurai le 15 août 1377; la 3e dans une expédition dont il fut chargé par le sire de Clisson, pour enlever un corps de troupes commandé par Thomas de Melburne chevalier Anglois; la 4e sur la fin de l'année 1378, entre les seigneurs qui s'opposerent au dessein que le roi Charles V avoit formé d'envahir la Bretagne, & qui jurerent de s'unir pour la défense de leur souverain, voulant bien qu'on obligeât leur prince à renoncer à l'alliance de l'ennemi commun (les Anglois) mais non qu'on le dépouillât de l'héritage de ses peres; la 5e pour avoir obtenu du duc de Bretagne, nommément & conjointement avec les autres seigneurs ci-dessus, des lettres datées du 30 mai 1381. *Comme ainsi soit*, lit-on dans ces lettres, *que par le traité fait entre monsieur le roi d'une part & nous d'autre part, tous ceux qui auront tenu le parti de monsieur le roi contre nous, & ceux qui auront été de notre part contre monsieur le roi, reviendront & retourneront entierement à tous leurs droicts, possessions, &c. sans ce que pour occasion dudit débat, l'on leur y puisse mettre empêchement, & avec ce tous ceux qui ont tenu le parti d'un côté & d'autre demoureront quittes & paisibles de tous cas, crimes, maléfices, multres, crevis de maisons, ravissemens de femmes, pilleries, roberies, & de quelconques autres crimes & choses commis & perpetrés par eux, & semblablement de démolitions, emparemens de nouveaux édifices, de forteresses fait par eux, & seront toutes ran-*

eunes ou mal talens quelconques remis & pardonnés d'une partie & d'autre. La sixiéme fois où il est parlé de Guy le Sénéchal, est comme un des seigneurs Bretons qui en 1383 firent la campagne de Flandre avec leur duc, quand ce prince marcha au secours du comte Louis VI du nom, dans les états dequi les Anglois étoient descendus pour porter ensuite la guerre en France. 6 & 7. Deux filles, dont l'aînée, *Olive* le Sénéchal, épousa le sire de Harpedane sénéchal du Poitou.

IX. ALAIN le Sénéchal épousa 1°. *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut *Isabelle*, qui épousa le sire du Boisbouëxel; 2°. *Johanette* du Pont, de la maison des sires du Pont-l'abbé, de laquelle il eut entr'autres enfans, EVEN le Sénéchal, qui suit; & *Pierre* le Sénéchal qui étant à la tête de trois cens chevaliers Bretons, fut tué à la défense du poste de Montmartre, en 1411.

X. EVEN le Sénéchal seigneur du Bot, Saint-Caradec, de Kercado, de Brohais, &c. hérita de la seigneurie de Brohais, en qualité de plus proche héritier & parent de *Guy* ou *Guillot* de Quenesquen. Il paroît que celui-ci fut le dernier d'une branche de la maison de Rohan, qui posséde encore la forêt de Quenesquen. *Even* le Sénéchal reçut plusieurs hommages-liges, & entr'autres celui du sire de Bahuno, en 1412. Le vicomte de Rohan, ALAIN VIII du nom, ayant fait à Ploërmel, où les ducs de Bretagne tenoient leur cour, un acte en confirmation d'un autre passé entre lui & Pierre de Rieux sur les droits de la charge de grand sénéchal; cet acte fut scellé en 419 du sceau de la cour de Ploërmel, & à la requête d'Alain vicomte de Rohan, *Even* le Sénéchal y mit aussi le sien, qui est de 7 *macles à une cotice.* Le même *Even* le Sénéchal accompagna le duc de Bretagne Jean V, & son frere Artus de Bretagne, dans le voyage que ces deux princes firent à Amiens en 1423, vers les ducs de Bedford & de Bourgogne, pour ménager un accommodement entre le roi Charles VII & les Anglois. Le duc vouloit en cette occasion paroître avec dignité; & pour cela il mena avec lui les plus grands seigneurs de ses états, comme on le voit exprimé dans une décharge qu'il donna au trésorier de sa maison, en date du 23 juin 1425. Voyez *l'hist. de Bretagne* par d'Argentré, p. 533. *Even* le Sénéchal épousa *Jeanne* de la Vache, petite fille de messire *Thomas* de la Vache *sage & vaillant chevalier*, qui fit des actions mémorables contre les Anglois en 1369. Il eut de ce mariage sept fils & deux filles; savoir, THEBAULD, qui suit; *Olivier*, *Jean*, *Alain*, *Roland*, *Yves*, abbé de Rhedon; *Jean* que le duc Richard nomma dans son testament du 11 février 1425 pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires; *Jeanne* le Sénéchal, mariée à *René* Frezeau, seigneur de la Frezeliere, & *Marguerite* le Sénéchal, mariée à *Guillaume* de Froulay, sixiéme aïeul du maréchal de Tessé. Au sujet de ces dernieres, on rapportera ce qu'en dit le P. Maurice dans ses mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne, page 6. « Les ducs de Bretagne ont toujours été attentifs à faire observer l'assise du comte Geffroi: ils ne l'ont pas moins été à empêcher les mésalliances. » Jean V ayant appris qu'un seigneur de la maison de » Rohan pensoit à épouser Béatrix Hylary, publia en » 1414 un mandement contre cette alliance. François I en fit un pareil en 1444, pour deux demoiselles » de la maison de Kercado, qui *vouloient se mettre en plus* » *bas lieu que n'échoyoit à l'honneur de leur lignage.* » Ce sont les termes du mandement. Tous ceux qu'on a nommés ci-dessus suivirent le parti des armes, à l'exception d'*Yves* le Sénéchal, abbé de Rhedon, célébre par la faveur de François I, duc de Bretagne, & la sagesse des conseils qu'il lui donna, & qui en auroient fait un des plus grands princes de l'Europe, si le duc les avoit toujours suivis, comme il fit dans l'affaire de l'hommage qu'il avoit à rendre au roi Charles VII, pour le duché de Bretagne. Le roi avoit envoyé en Bretagne pour traiter d'une matiere si délicate. L'abbé de Rhedon conseilla au duc de ne point entrer dans une discussion dangereuse, & de laisser les François se flater que l'hommage seroit rendu de la maniere qu'ils le désiroient, ce qu'il fit; mais lorsque ce prince fut devant le roi, & que le sénéchal du Poitou lui eut dit dans la forme ordinaire en ces termes, *vous devenez homme du roi*, &c. le duc sans répondre au sens de ces mots adressa la parole au roi, & lui dit, *Monseigneur, telle redevance & à la maniere que mes prédécesseurs ducs de Bretagne ont fait à messeigneurs vos prédécesseurs, je vous fais & non autrement.* Après quoi le duc s'étant approché du roi, le baisa étant debout & sans s'incliner. On remarqua encore qu'il auroit dû être sans chaperon, sans éperons & sans ceinture; mais il ne voulut se prêter à aucune de ces formalités. Un hommage rendu si noblement, fut applaudi de tous les ordres de Bretagne, & la part que l'abbé de Rhedon y avoit, lui acquit une grande considération; mais on se servit de l'affaire de Giles de Bretagne, frere du duc, pour lui faire perdre sa faveur. L'abbé de Rhedon ne cessoit de défendre Giles de Bretagne, contre les calomnies dont on le noircissoit dans l'esprit de son frere. On persuada au duc que l'abbé de Rhedon ne lui étoit plus attaché; celui-ci offensé du soupçon, se retira dans son abbaye. Aussitôt qu'on le vit éloigné, les ennemis de Giles de Bretagne travaillerent à sa perte avec tant d'animosité, qu'ils y réussirent; mais le crime ne fut pas plutôt commis, que le duc en eut des remords qu'il ne put jamais calmer. Il regretta Yves le Sénéchal. Il lui écrivit des lettres pressantes pour l'engager à revenir à sa cour; & ne pouvant y réussir, il agit avec tant d'instances auprès du pape Nicolas V, qu'il en obtint d'ériger l'abbaye de Rhedon en évêché. La bulle qu'en donna ce pape est datée de Spolette, au mois de juin 1449. Elle porte que Rhedon sera le dixiéme évêché de Bretagne; déclare qu'Yves le Sénéchal en sera premier évêque, & ordonne à l'évêque de S. Brieu de le sacrer. Mais les évêques de Bretagne y formerent tant d'oppositions à Rome, & de son côté Yves le Sénéchal se prêta si peu aux désirs du duc François I, que ce prince étant mort l'année suivante, l'affaire en demeura là, & ce dixiéme évêché de Bretagne fut supprimé.

XI. THEBAULD le Sénéchal, chevalier, fils d'*Even* le Sénéchal, épousa *Jeanne* du Fou, fille de *Jean* du Fou, qui descendoit d'*Ehuarn*, vicomte & prince de Léon, dans le dixiéme siécle. *Voyez* sur la maison du Fou les *mémoires pour servir à l'hist. de Bretagne*, par D. Maurice, tome 1, p. xj. Il étoit seigneur de Noyant sur Sartre, de Pilmil, de Courcelles, & de la Plesse Chamillart dans le Maine, & du Preil Robert en Anjou. La mere de *Jeanne* du Fou étoit *Mahaut* de Montfort. *Thebauld* le Sénéchal eut pour la dot de *Jeanne* du Fou, par acte du 18 janvier 1454, la seigneurie de la Plesse Chamillart, & la châtellenie de Courcelles, aujourd'hui comté de la Suze, & il y reçut plusieurs hommages-liges. François I duc de Bretagne lui donna le commandement d'une armée qu'il envoya en Normandie contre les Anglois, sur lesquels il remporta plusieurs avantages, comme on en peut juger par une ordonnance que le duc fit expédier en sa faveur le 11 octobre 1447. Le prince s'y exprimoit ainsi; *Mandons à nos amés & feaux conseillers les gens tenans nos générales assignations, de délivrer la somme de six cens écus d'or à notre féal chevalier Thebauld le Sénéchal, seigneur de Kercado, en récompense des troupes & gens de guerre que ledit chevalier a conduit pour notre service dans la Normandie, & de la valeur qu'il a témoignée en beaucoup de bonnes & notables occasions*, &c.

Du temps de *Thebauld* le Sénéchal plusieurs descendans des enfans puînés d'Eon le Sénéchal porterent les armes avec distinction, & entre autres, *Hervé*, *Piron*, *Jacques*, *Jacob* le Sénéchal. Ils formerent plusieurs branches qui s'éteignirent, & dont on voit que les héritieres en différens temps entrerent dans

les maisons de Quenellec, du Châtel, de Bussy Lameth, de Botherel, du Fou & autres. Voyez *l'hist. de Bretagne*, & les *mémoires pour servir à l'hist. de Bretagne*.

De *Jeanne* du Fou *Thebauld* le Sénéchal eut, 1. Guillaume le Sénéchal qui suit; 2. *Isabeau* le Sénéchal, femme d'*Alain* de la Roche, seigneur de Duault; 3. *Marie* le Sénéchal qui fut mariée à Bonabés de Baud; 4. *Guillemette*, qui épousa *Jean* seigneur du Plessis de Cotte; 5. *Jean* abbé de S. Gildas des Bois; 6. *Guillaume*; 7. *Bertrand* dont le fils aussi appellé *Bertrand* le Sénéchal, épousa *Anne* Hay, fille de *Jean* Hay, seigneur de Netumieres; 8. *Pierre* le Sénéchal, seigneur du Rocher Sénéchal, qui de son mariage avec *Anne* d'Espinay tante du cardinal de ce nom, eut *Jean* le Sénéchal, & *Jeanne* le Sénéchal, femme de *Jean* Eder Seigneur de Beaumont Eder. *Louise* le Sénéchal, fille de *Jean* le Sénéchal, épousa *François* Breil seigneur du Breil, de la Marte, & de Hedé, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, &c.

XII. Guillaume le Sénéchal I du nom, seigneur de Kercado, du Bot-au-Sénéchal, Saint-Caradec, Brohais en Bretagne, de la chatellenie de Courcelles, de la Plesse-Chamillart dans le Maine, &c. épousa 1°. *Sybylle* le Veyer, fille de *Guillaume* le Veyer, chevalier. La femme de *Tanneguy* du Chastel, chambellan du roi Charles VIII, grand maître de France, prevôt de Paris, qui se nommoit comme elle *Sybille* le Veyer, & dont elle étoit niéce, testant le mardi avant la chaire S. Pierre, le 18 janvier 1443, lui fit don du tiers de tous ses héritages, & de tous ses meubles, entr'autres une chaîne d'or, toutes ses bagues & aiguilles de tête, tous ses diamans & joyaux. *Guillaume* le Sénéchal épousa 2°. *Yolande* de Rohan, fille *d'Olivier* de Rohan seigneur du Guédelisle, & de *Marie* de Rostrenen, & arriere petite-fille *d'Alain VI*, vicomte de Rohan. De cette alliance, contractée le 12 octobre 1463, ils eurent entr'autres enfans, *Jean* le Sénéchal qui suit; *Guillaume*, & *Yves* le Sénéchal, partagés l'an 1469; *Olivier* le Sénéchal, à qui la duchesse Anne, lorsqu'elle fut devenue reine, donna une pension pour le dédommager de la perte de son bien qu'il avoit sacrifié à son service, dans les circonstances orageuses & pressantes où cette princesse s'étoit trouvée.

XIII. Jean le Sénéchal I du nom, chevalier, eut pour curateur son oncle *Jean* de Rohan. Il épousa *Simone* d'Avaugour, fille de *Louis* d'Avaugour & d'*Anne* de Malestroit. Outre les droits qu'elle avoit en qualité de princesse du sang de Bretagne, & les avantages de son affinité avec plusieurs souverains de l'Europe, elle porta en dot à Jean le Sénéchal, son mari, le partage qui lui fut donné dans les seigneuries de Saint-Lean & de Vay. Leurs enfans étoient 1. *Jean* le Sénéchal, gentilhomme de la chambre du roi François I, chevalier de l'ordre, qui fut tué devant sa personne à la bataille de Pavie. 2. Guillaume le Sénéchal qui suit; 3. *Marie* le Sénéchal.

XIV. Guillaume le Sénéchal, II du nom, épousa *Catherine* de la Motte de Vauclerc, petite fille de *Guillaume* sire de Montauban, & de *Bonne* Visconti de Milan: celle-ci étoit fille de *Charles* Visconti duc de Milan qui fut dépossédé par Galeas. *Guillaume* le Sénéchal eut pour le partage de *Catherine* de Vauclerc, par acte du 22 mai 1543, la vicomté de Maugremieu, & la seigneurie de Châteauneuf en Goello. Il légua par son testament plusieurs dons à *Tristan* le Sénéchal, seigneur de S. Trivier, & à *Yves* le Sénéchal seigneur de la ville Boscher, ses cousins. Les enfans qu'il laissa, sont, entr'autres 1. Robert le Sénéchal qui suit; 2. *Jean*; 3. *Barbe* le Sénéchal alliée à *Tanneguy* de Kersuson; 4. *Isabeau* le Sénéchal, qui épousa le seigneur de la Ville-Voisin; 5. *Jeanne* le Sénéchal.

XV. Robert le Sénéchal I du nom, seigneur de Kercado, de Maugremieu, de Châteauneuf, &c. se distingua par sa fermeté & par ses démêlés avec les Guises, dont il étoit pourtant allié par *Simone* d'Avaugourt. Il fit un parti contre eux en Bretagne, quoiqu'il fût d'ailleurs attaché à la religion catholique. Il épousa 1°. *Marie* de Tregarenteuc, fille de *Pierre* seigneur de Tregarenteuc, & de *Magdeléne* de Lanvaux, dont il eut François le Sénéchal qui suit; 2°. *Jeanne* Maydo dame de Treduday, dont il eut Tanneguy le Sénéchal, qui a fait la branche des seigneurs de Treduday ou le Se'ne'chal Kerguisec; *Françoise* le Sénéchal, femme de *Pierre* de la Villeon, seigneur de la Villegouris, & *Louise* le Sénéchal.

XVI. François le Sénéchal I du nom, né en 1560, étoit capitaine d'une compagnie de gens d'armes dès l'année 1578. Héritier de toutes les terres qu'on a vu ci-dessus, il s'unit étroitement avec son cousin *René* de Tournemine, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, pour soutenir vivement le parti du roi Henri IV. Ce prince établit une garnison & un capitaine au château de Carcado, & lui fit mander de se rendre auprès de lui: mais cette lettre fut suivie d'une autre où il lui étoit dit, que *sur l'avis que son château de Carcado étoit fort important & fort envié des ennemis, il ne bougeât dudit château pour le conserver plus surement, &c.* Cette lettre est du 18 décembre de l'année 1589: mais le château de Kercado assiégé par le duc de Mercœur, fut pris & détruit après une longue résistance, dont le duc de Mercœur se vengea en livrant toutes les terres de *François* le Sénéchal au pillage, comme on le voit exprimé & détaillé dans les lettres d'érection de la seigneurie de Kercado en baronie, & d'un marché accordé à titre de dédommagement par le roi Henri IV, au mois de juillet de l'année 1600. *François* le Sénéchal agit avec autant de zèle dans les états de Bretagne, & contribua beaucoup à détacher les partisans du duc de Mercœur, qui fut le dernier des ennemis de Henri IV, & le plus difficile à réduire. Ce prince, pour récompenser *François* le Sénéchal, le fit chevalier de son ordre & gentilhomme de sa chambre; mais il ne jouit pas long-temps des faveurs de ce grand roi. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Gourvinec, 2°. *Jeanne* Harpin fille de *François* Harpin, président au parlement de Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'état & privé. Ses enfans furent 1. François le Sénéchal qui suit; 2. *Thomasse* le Sénéchal, mariée à *Louis* le Veyer, baron de Tregomar, seigneur de la Haye-Pesnel, du Loup, &c.

XVII. François le Sénéchal, II du nom, marquis de Kercado, eut pour curateurs Grégoire de Quelen, bisaieul de M. le comte de la Vauguyon, Christophe Goyon, Suzanne de Guemadeuc, tante de celle qui épousa François de Vignerod, marquis de Pont-Courlay, Jean d'Avaugour, &c. Il épousa *Catherine* de Lys, dont il eut trois fils, 1. Jean-Baptiste le Sénéchal, qui suit; 2. *Eustache* le Sénéchal, évêque de Treguier, & aumônier des reines Anne & Thérèse d'Autriche; 3. *René* le Sénéchal, comte de Kercado, qui a fait la branche de le Senechal Molac.

XVIII. Jean-Baptiste le Sénéchal, marquis de Kercado, fut colonel du régiment de Touraine, qui s'appelloit alors le régiment de Carcado. Il est porté dans son brevet, qui est du 30 avril 1653, qu'il avoit reçu deux grandes blessures l'année précédente. Il fut tué au siége de Stenai, à l'âge de 29 ans, ayant déja acquis une grande réputation. Il avoit épousé *Jeanne* Botherel de Quintin, vicomtesse d'Appigné, héritiere d'une branche de l'ancienne maison de Penthievre, & fille de *Pierre* Botherel, vicomte d'Appigné, & de *Susanne* le Prevôt, vicomtesse de Loyat; il laissa pour fils & héritier

XIX. Barthelemi-Hyacinthe-Anne le Sénéchal, marquis de Kercado, seigneur du Bot-au-Sénéchal, de Saint-Caradec, de Brohais, vicomte de Saint-Maudan, baron banneret de Quelen, des Cloets, de

la ville Maupetit, de la châtellenie du Guédelisle, vicomte d'Appigné & de Loyat. Il épousa l'an 1674, *Louise-Renée* de Lannion, fille de *Claude* comte de Lannion, gouverneur de Vannes, & de *Thérèse* Huteau de Cadillac, & mourut âgé de 31 ans. Les enfans qu'il eut de *Louise* de Lannion furent, *Claude-Hyacinthe* le Sénéchal, marquis de Kercado, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment Dauphin étranger, cavalerie. Il fut tué au siége de Turin en 1706, âgé de 27 ans. 2. *Sylvestre* le Sénéchal Kercado, chevalier de Malte, qui mourut au retour de ses caravannes. 3. LOUIS-RENÉ le Sénéchal, qui continue la descendance. 4. *Thérèse-Eugenie* le Sénéchal Kercado, mariée en 1700, avec *Claude-Charles* de Beauvau, marquis de Tigny.

XX. LOUIS-RENÉ le Sénéchal, marquis de Kercado, seigneur du Guédelisle, du Bot-au-Sénéchal, vicomte de Loyat, & d'Appigné, baron banneret de Quelen, vicomte de Saint-Maudan, de Brohais, d'Acigné, de Mailleville, &c. épousa en 1710 *Marguerite-Louise* du Boisgelin, fille de *Gabriel*, marquis de Cucé, président à mortier au parlement de Bretagne, & d'*Anne* de la Bourdonnaye, dont il a eu, 1. *Louis-Alexandre-Xavier* le Sénéchal, marquis de Kercado, lieutenant général des armées du roi, marié en 1733, à *Marie-Anne* de Montmorenci, dont il n'a que deux filles, *Marie-Anne* le Sénéchal, mariée à *Corentin-Joseph* le Sénéchal, marquis de Molac, & *Marguerite-Louise-Françoise* le Sénéchal. 2. *Louis-Gabriel* le Sénéchal, comte de Kercado, né en mai 1716, chevalier de S. Louis en 1744, colonel du régiment de Bresse en décembre 1745, brigadier des armées du roi en mai 1748, marié en 1749 à *Jeanne-Anne* Poncet de la Riviere, unique fille de *Pierre* Poncet de la Riviere, président au parlement de Paris, comte d'Ablis, & de *Louise-Françoise-Bonaventure* le Lay.

BRANCHE DE LE SENECHAL MOLAC.

XVIII. RENÉ le Sénéchal, comte de Kercado, troisiéme fils de *François* le Sénéchal, II du nom, & de *Catherine* de Lys, & frere puîné de *Jean* le Sénéchal, marquis de Kercado, fut fait colonel d'un régiment de cavalerie du nom de Kercado, ensuite brigadier des armées du roi, & fut tué à Seneff le 11 août 1674. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Rosmadec, fille aînée & principale héritiere de *Sebastien* de Rosmadec Molac, dont il eut deux fils; 1. RENÉ-ALEXIS le Sénéchal, comte de Kercado, qui suit; 2. *Sébastien-Hyacinte* le Sénéchal, chevalier de Kercado, pour lequel fut créé le régiment de Dauphiné infanterie. Il fut tué au siége de Turin en 1706, étant maréchal de camp.

XIX. RENÉ-ALEXIS le Sénéchal, comte de Kercado, marquis de Molac & de Pontecroix, gouverneur des ville & château de Quimper, pour lequel fut créé le régiment de Bresse, fut fait lieutenant-général des armées du roi en 1708. Après avoir commandé en chef en cette qualité dans la vallée d'Aost, & avoir servi avec beaucoup de distinction dans les armées de Flandre, d'Italie & d'Espagne, sous le regne du roi Louis XIV, il mourut en 1744 à Paris. Il avoit épousé, 1. *Jeanne* Magon; 2. *Marie* de Kœnismark; du premier mariage il a eu 1. *René-Alexis* le Sénéchal, II du nom, marquis de Pontecroix & de Molac, gouverneur de Quimper, colonel du régiment de Berri, qui fut tué au siége de Prague à la tête des grenadiers de l'armée. 2. CORENTIN-JOSEPH le Sénéchal, qui suit; 3. *Louise-Marguerite* le Sénéchal, mariée le 14 janvier 1740 avec *Anne-Louis* de Beauvau, marquis de Tigny; 4. *N...* le Sénéchal, mariée avec *N...* comte de la Caunelaye.

XX. CORENTIN-JOSEPH le Sénéchal, marquis de Molac, de Pontecroix, de Tivarlen, &c. ayant été d'abord dans l'état ecclésiastique, le quitta & fut fait colonel du régiment de Périgord en 1748. Il a épousé *Marie-Anne* le Sénéchal, fille aînée & principale héritiere de *Louis-Alexandre* le Sénéchal, marquis de Kercado, & de *Marie-Anne* de Montmorenci, dont il a une fille.

BRANCHE DE LE SENECHAL TREDUDAY OU KERGUISEC.

XVI. TANNEGUY le Sénéchal, seigneur de Treduday, étoit fils puîné de *Robert* le Sénéchal, I du nom, seigneur de Kercado, & de *Jeanne* Maydo, dame de Treduday. Il épousa *Jeanne* de Kerguisec, dame des terres de Kerguisec, de Rohean, & du Val-joinct, dont il eut 1. RENÉ le Sénéchal, qui suit; 2. *Louise* le Sénéchal, mariée avec *Jérôme* de Botderu.

XVII. RENÉ le Sénéchal, seigneur de Treduday, de Kerguisec, de Kergoual, &c. épousa *Julienne* Peschard, dont il eut 1. *Julien* le Sénéchal, seigneur de Treduday, vicomte de Pacé, chevalier de l'ordre du roi, qui épousa *Catherine* Goyon de Vaudurant, dont il n'eut qu'une fille mariée au seigneur du Pont d'Eschuilly. 2. *René* le Sénéchal, seigneur de Kerguisec; 3. *Jean* le Sénéchal, seigneur de Pacé; 4. FRANÇOIS le Sénéchal, seigneur de Bonnepart, qui suit.

XVIII. FRANÇOIS le Sénéchal, seigneur de Bonnepart, épousa *Isabelle* de Thoainnic, dont il eut PIERRE-MARIE le Sénéchal, qui suit; & *Suzanne* le Sénéchal.

XIX. PIERRE-MARIE le Sénéchal, vicomte de Pacé, & seigneur de Kerguisec, qui fut doyen de la noblesse, épousa *Marie* de Bruc la Varenne, dont il eut 1. LUC-JULIEN le Sénéchal, qui suit. 2. *Suzanne* le Sénéchal, mariée à *N...* le Voyer, seigneur des Aulnais en Bretagne.

XX. LUC JULIEN le Sénéchal, seigneur de Kerguisec, de Thoainnic, de Cohanno, &c. pensionaire de sa majesté pour une blessure qu'il a reçue au service, a épousé 1°. *Marie* Rogon, dame de Belesbat, dont il a eu 1. *Pierre-Marie* le Sénéchal; 2. *Louis-Alexandre* le Sénéchal, page du roi, & ensuite cornette dans le régiment de Clermont Tonnerre; 3. *René* le Sénéchal; 4. *Marie-Joseph* le Sénéchal, abbé de Kerguisec, pourvu du prieuré de Kerguisec, fondé pour ceux de son sang, & qui avoit été possédé par *Corentin-Joseph* le Sénéchal marquis de Molac; 5. *Marie-Thérèse* le Sénéchal; 6. *Jeanne* le Sénéchal. Il a épousé 2°. *Alexandrine* de Bruc de Montplaisir, fille de *N...* Bruc, & de *N...* du Fay, dont il a eu 1. *Joseph-Innocent* le Sénéchal Kerguisec, lieutenant au régiment de Bresse; 2. *Prudent* le Sénéchal, qui est dans l'etat ecclésiastique; 3. *Aurelie* le Sénéchal; 4. *Genevieve-Marie* le Sénéchal; 5. *Lucrece* le Sénéchal. Les armes de la maison de le Sénéchal Kercado sont, *d'azur à neuf macles d'or.* * M. d'Hozier, *armorial général*, II régistre.

KERCI ou CHIERCHE, en latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'embouchure du détroit de Caffa dans la mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & suivoient la religion païenne. Lorsque leur prêtre faisoit le sacrifice, il prenoit du sang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaisseau; ensuite il montoit sur un arbre, où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jettoit sur eux cette composition, pour les purifier, & leur servir de préservatif contre toutes sortes de maux. * Alex. Gaguin, *in Tartaria.*

KERECZENI (Ladislas) gouverneur de Giula, place très-forte située sur le lac de Zarcad, près des frontieres de la Hongrie & de la Transsylvanie, eut souvent, après le milieu du XVI siécle, à soutenir les efforts des Turcs, & montra contre eux beaucoup de courage & de valeur. En 1566, pendant que Soliman faisoit le siége de Zighet, le bacha Pertaw à la tête d'une armée de quarante mille hommes composée de Turcs & de Tartares, à laquelle il joignit les troupes de Jean, prince

de Tranſſylvanie, & celles du bacha de Temeſwar, marcha contre Giula. Il eut d'abord du deſſous, fut forcé même de ſe retirer avec beaucoup de perte d'hommes & de pluſieurs piéces de canon. Il revint néanmoins, ſe préſenta de nouveau devant la place, & fit encore une grande perte dans une ſortie que les aſſiégés firent ſur lui pendant la nuit. Mais enfin après un ſiége de ſoixante jours, qui avoit commencé le 2 de juillet, Kereczeni crut devoir capituler, quoique l'on prétende que Schwendi avoit aſſuré que les Turcs ſeroient obligés de lever le ſiége trois jours après. La capitulation portoit que la garniſon ſeroit renvoyée vies & bagues ſauves, après que Giula auroit été remiſe aux Turcs. Cependant Kereczeni ayant été amené dans la tente du bacha Pertaw, qui le reçut fort bien, la garniſon qui n'étoit pas encore éloignée de mille pas de la place, fut attaquée par deux bataillons Turcs qui la taillerent en piéces malgré ſa réſiſtance. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui ſe ſauva à la faveur de la nuit. On crut que Kereczeni étoit entré dans ce complot, qu'il avoit trahi l'empereur, & que c'étoit lui qui étoit la cauſe de ce déſordre. Ce fut ainſi que le capitaine Bernard Rotenaw en parla à ſa majeſté impériale; mais les Hongrois qui avoient été préſens à la capitulation, le défendirent, & aſſurerent que Kereczeni n'avoit rien fait ſans en communiquer auparavant avec les Allemans; que dans le conſeil il avoit toujours été oppoſé à la reddition de la place; mais que les Allemans, vaincus en partie par la néceſſité, & en partie par les conditions honorables qu'on leur propoſoit, & par les promeſſes des ennemis, avoient obligé le gouverneur à ſe rendre. On ne ſait ſi l'empereur fut perſuadé de ces raiſons des Hongrois; mais ce qui eſt ſûr, c'eſt que Kereczeni n'en fut pas mieux; on l'amena à Belgrade, & l'empereur l'oublia. La même année George Thuuri dans un combat qui étoit entre les Impériaux de Javarin, & les Turcs d'Albe-Royale, prit Mahumet, gouverneur de cette derniere place. C'étoit l'occaſion de faire un échange avec Kereczeni; mais on laiſſa Mahumet ſe racheter, & Kereczeni dans l'eſclavage. Cette occaſion manquée fut très-funeſte à ce dernier: on l'emmena à Conſtantinople; beaucoup de Turcs s'y plaignirent des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus, contre les regles de la guerre. On l'accuſa d'avoir fait couper le nez aux uns, d'avoir fait fendre la bouche à d'autres, d'en avoir fait mourir un grand nombre par divers genres de ſupplices. Comme il étoit ſans appui & ſans protecteur, entre les mains de ſes ennemis, il fut accablé. Selim, nouvellement monté ſur le trône des Turcs, touché de ces plaintes, l'abandonna à la fureur de ſes accuſateurs. Ceux-ci l'enfermerent dans un muid armé en dedans de gros clous pointus, & le précipiterent ainſi du haut d'une montagne en bas. Il mourut au milieu des douleurs qu'un ſi horrible tourment dut lui faire ſouffrir. Son fils, qui devoit épouſer la fille d'Arach, qui avoit une charge conſidérable à la cour de l'empereur, qui répondoit à celle de prévôt de l'hôtel, mourut peu de temps après ſans laiſſer de poſtérité; & ſes terres, ſes maiſons & ſes autres biens qui étoient immenſes, tomberent en des mains étrangéres. * *Voyez* l'hiſtoire des Turcs, & celle de M. de Thou, *liv.* 39, ſous l'an 1566.

KERES, riviere de la haute Hongrie, formée par trois rivieres, qui prennent toutes trois leur ſource en Tranſſylvanie. Le Keres eſt au milieu; il reçoit le Fekierkeres du côté du midi, baigne Giula, & traverſe le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sebekeres, qui a baigné le grand Waradin, & ſe va décharger dans le Bereton à Savaras, & avec lui dans la Theiſſe à Czongrad. * Mati, *diction.*

☞ KERGESES, eſpéce de Tartares errans, au nord-oueſt & à l'orient de la mer Caſpienne. Ils ſont différens des KIRGISES dont nous parlons à leur titre particulier.

KERKA, KURKA & CHERCA, en latin *Cherca*, ou *Titius Fluvius*, riviere de la Dalmatie, qu'elle ſéparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux ſources, dont l'une vient de la Boſnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles paſſent à Scardona & à Sebenico, & ſe déchargent dans le golfe de Veniſe. * Mati, *diction.*

KERLBOURG, petite ville de la haute Hongrie, ſur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on aſſembla un concile après les fêtes de Pâque de l'an 977, en préſence du roi Edouard, & de Dunſtan archevêque de Cantorberi. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirlintonium.*

KERLIVIO (Louis Eudo de) né à Hennebon en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de *François* Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'*Olive-Guillemette* Flabelle. Après avoir fait ſes humanités à Rennes, & ſa philoſophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebon, il conçut de l'inclination pour une jeune demoiſelle, à qui ſes parens ne voulurent pas conſentir qu'il ſe mariât; ce qui l'obligea de venir à Paris, où il apprit peu après que cette demoiſelle, moins conſtante que lui, en avoit épouſé un autre. Le dépit penſa d'abord faire un religieux de Kerlivio, mais un carme habile & pieux l'ayant engagé à examiner de près ſa vocation, il embraſſa l'état eccléſiaſtique malgré la répugnance de ſes parens; & après avoir fait ſes études de théologie, il retourna dans ſa patrie, qui reſſentit bientôt après les effets de ſa piété & de ſon zèle. Après avoir engagé ſon pere à fonder deux ſœurs de la charité dans l'hôpital d'Hennebon, il en fonda lui-même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hôpital; donna une maiſon pour les pauvres orphelins, avec une ſomme d'argent pour leur faire apprendre des métiers, & rétablir pluſieurs familles honnêtes par des aumônes ſecretes. Il voulut bien auſſi être le chapelain & le confeſſeur de l'hôpital; mais quelque temps après, M. de Roſmadec, évêque de Vannes, le tira de-là pour le faire ſon grand vicaire, & lui donna auſſi la cure de Plumergat, qu'il accepta par obéiſſance. Ce fut ſous la protection du même prélat, mais aux dépens de M. Kerlivio, que fut établie à Vannes une maiſon de retraite en 1664. Ce pieux eccléſiaſtique en dreſſa les reglemens avec le pere Hubi, Jéſuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premieres contradictions, qu'il eut à eſſuyer, furent récompenſées dans la ſuite par l'empreſſement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ſes ſoins à d'autres établiſſemens pieux, il mourut ſaintement à Vannes le 21 mars 1681. * Pierre Phonamic, *vie des fondateurs des maiſons de retraite.*

KERMAN, *cherchez* CARMANIE.

KERMEN, en latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'eſt celle que l'on trouve dans les cartes ſous le nom d'*Hermanli.* * Mati, *diction.*

KERMENT, petite ville fortifiée dans la baſſe Hongrie ſur le Raab, au-deſſus de Sarwar. Quelques géographes la prennent pour la ville de la baſſe Pannonie, nommée *Scarrabantia* ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croient que les ruines ſe trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Mati, *diction.*

KEROSCA ou KUROSCA, en latin *Cucci*, *Guccium*, ou *Cuccæ*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordiſques dans la baſſe Pannonie. C'eſt maintenant une petite ville de la baſſe Hongrie, ſituée près du Danube au-deſſus de Bon-Monſter. * Mati, *diction. géographique.*

KERPEK, en latin *Capio*, petite ville enclavée dans la

le duché de Juliers, & située sur la riviere d'Erpe ou Erfft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne, à quatre ou cinq lieues de l'une ou de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre. Les Espagnols la vendirent à l'archevêque de Cologne avec sa seigneurie, partagée en deux petits pays, dont Kerpen & Lummersum sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

KERR ou CARR : c'est le surnom d'une nombreuse famille dans l'Ecosse méridionale. On dit qu'elle descend de deux freres venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Fernihers* & de *Cesford*. Le dernier fut honoré par le roi Charles I, du titre de comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II le titre de lord *Jedborough*. Les comtes de Lothian & d'Ancram portoient ce surnom, le premier étant avancé à cette dignité par le roi Jacques VI. Il y avoit aussi dans l'occident d'Ecosse une ancienne famille de ce nom appellée *Kerr* ou *Kersland*, dont les descendans ont toujours été zèlés defenseurs de la religion protestante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du roi Guillaume, en qualité de major, dans le régiment du comte d'Angus. Il avoit eu beaucoup de part à la réduction des Caméroniens d'Ecosse sous l'obéissance de ce prince. Le conseil d'Ecosse déclara sous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille de Kerrs. * *Dictionnaire anglois.*

KERRI, pays érigé en comté par le roi Edouard III, situé dans la Lagénie en Irlande. Il est entre les comtés de Corke, de Limmerik, & de Clare, & l'Océan. Il a environ vingt-quatre lieues de long & vingt de large. C'est un pays couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des rebelles. Il y a aussi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux qui ont séance & voix au parlement d'Irlande, Ardart, capitale ; Dingle & le bourg de Tralle. * Mati, *diction.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, selon Valere André, ou de Sicile, selon Marc-Antoine Alegre, religieux carme, écrivit un traité de la Conception immaculée de la sainte Vierge, contre Vincent Bandella, dit *de Castro novo*, dominicain, & un autre *de potestate summi pontificis*. Il mourut à Paris en 1485. * Luce, *in biblioth. carm.* Valere André, *in biblioth. belg.* Alegre, *in par. carm.*

KERSCH, ville maritime du pays des Cosaques, qui habitent sur les bords de la mer Noire, à l'embouchure du Danube, du Tyras, du Boristhène, & du Tanaïs. Elle est située auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, selon Albergendi, dans le septiéme climat. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Thomas Corneille, *diction. géogr.*

KERVILLARS (Jean Marin de) Jésuite, étoit de Bretagne, & naquit à Vannes, le 13 de mai de l'an 1668. Il entra jeune dans la société des Jésuites, où il fit ses quatre vœux, à Orléans, le 15 août 1701. Il a professé les humanités tant à Nevers qu'à Bourges. Pendant sa troisiéme année de probation, il forma le dessein de faire voyage aux isles de l'Amérique ; il arriva en effet à la Martinique, & il y demeura environ trois ans. Le climat étant contraire à sa santé, il le quitta & revint en France. On le chargea alors d'enseigner la philosophie, ce qu'il a fait durant cinq ans. Ayant été appellé à Paris, il y a toujours demeuré depuis. Il est mort dans le collége de cette ville, au mois de mars 1745. Il travailloit depuis quelque temps aux *mémoires de Trévoux*. On ne connoît de lui que les trois ouvrages suivans ; 1. *Elégies d'Ovide*, pendant son exil, traduites en françois, avec des notes critiques & historiques ; à Paris, chez d'Houri, en 1724, *in-12*. 2. *Les Elégies Pontiques d'Ovide*, ou datées du Pont en forme de lettres, traduites en françois, avec des notes critiques & historiques ; à Paris chez d'Houri, en 1726, *in-12*. 3. *Recueil de fables choisies, extraites des fastes d'Ovide*, en françois, le latin à côté, avec des notes sur chaque fable ; à Paris, chez d'Houri, en 17.., *in-12*. Dans ce dernier ouvrage on trouve la *Consolation à l'impératrice Livie, sur la mort de Drusus*, en latin & en françois. Cette piéce est communément attribuée au poëte *Pedo Albinovanus* ; mais le pere de Kervillars croit qu'elle est d'Ovide, & donne sur cela des conjectures & des probabilités, qui ne seront jamais qualifiées de preuves. * Extrait en partie des *Mémoires manuscrits* du pere Oudin, Jésuite, sur les écrivains de sa société.

KESCHING, anciennement *Cæsarea Bojorum*. C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'est maintenant qu'un village de la Baviere, situé près du Danube & de la ville d'Ingolstadt. * Mati, *diction.*

KESITA, mot hébreu, qui signifie *Agneau*. On croit communément que quand il est dit dans la Genèse, *c.* 33, *v.* 19, que Jacob acheta des fils d'Hemor un champ cent kesita, ou cent agneaux ou brebis ; & que dans Job, *c.* 24, *v.* 11, il est rapporté que Job reçut de chacun de ses amis un kesita ; & de même Josué, *c.* 26, *v.* 32, ce terme signifie une monnoie empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croient qu'en ces endroits Kesita désigne à la vérité une monnoie, mais que ce mot ne signifie pas agneau ou brebis, qu'il vient du mot hébreu *keset*, qui signifie *arc* ; & que par-là on a voulu marquer une monnoie d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perse. Jonathan & le Targum de Jérusalem, au lieu de cent kesita, traduisent *cent perles* ; dérivant ce mot du chaldéen *Caschat*, qui signifie *orner* ; d'autres entendent ceci d'une mesure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il signifie une bourse pleine d'or, d'argent ou de monnoie. De tous ces sentimens le premier me paroît le plus autorisé, & le plus vraisemblable. * Arias Montanus. Drusius. Brerewood. Vaserus. Grotius. Oliger. Le Pelletier, *dissert. dans les journ. de Trevoux, mois de mai* 1705. Dupin, *biblioth. univ. des hist. prof.* D. Calmet, *comment. litt. sur la Genèse*, *c.* 33.

KESKER, l'une des contrées de Perse, qui sont comprises dans la province de Kilan. Elle a pour villes Kesker, Scaberruth, Kurach, Enscli, Dulah, Schal, & vers le nord Ruesseru, Miunscaker, Sanguerhesera, Houe, ChoscKkaderene, Henkelan, & Hisilagats. Ces quartiers-là sont fort abondans en noyers, dont on fait presque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perse. La ville de Kesker est située à deux lieues de la mer Caspienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir si l'on n'est dedans. Son vrai nom est *Korat* : elle prend celui de *Kesker* de la province : c'est le lieu de la naissance de Chach-Seli. * Oléarius, *voyages de Moscovie & de Perse*. Davity, *états du Sophi*. Thomas Corneille, *diction. géogr.*

☞ KESLER (André) fameux théologien luthérien, né à Cobourg en 1595, se distingua par son esprit & par sa science. Jean-Casimir, duc de Saxe, qui a érigé à Cobourg un collége, lui donna une pension, & eut pour lui une estime particuliere, à cause de son éloquence & de ses sermons. Il mourut en 1643, laissant un grand nombre d'ouvrages. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

KESMARCKT ou KEYSERMARKT, en latin *Cæsareopolis*, ville de la haute Hongrie, dans le comté de Zepus ou Scepus, située au pied des monts Krapacs, vers les frontieres de la Pologne, appartenoit à la maison des comtes Tekeli, avant la rebellion de Hongrie en 1670.

KESSEL, *cherchez* CASSEL.

KESSEL (la terre de) en latin *Kesselіensis* ou *Castellanus Tractus*. C'est un petit pays de la haute Gueldre, situé entre la terre de Cuick, le comté de Horn, la Meuse & le marais de Péel. Ce pays a été cédé au roi de Prusse par le traité d'Utrecht : il faisoit auparavant partie de la Gueldre espagnole. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Kessel, qui est près de la Meu-

ſe, à deux lieues de Ruremonde, & qu'on prend pour la petite ville de la baſſe Allemagne que les anciens appelloient *Caſtellum Menapiorum.* * Mati, & la Martiniere, *dict. géogr.*

KESWICK, ville avec marché dans le comté de Cumberland, dans le pays d'Alerdale, près de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle eſt ſituée dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célébre pour ſes mines de cuivre. * *Dict. anglois.*

KETAM (Jean de) Allemand, médecin empyrique, qui a fleuri ſous le pape Alexandre VI, & qui vivoit encore en 1490, ſelon Juſte, dans ſa chronologie des médecins, a été eſtimé en ſon temps. Il eſt principalement connu aujourd'hui par ſon *Faſciculus medicinæ*, où il traite en particulier des vivres & de leur accidens: de la ſaignée; des parties des femmes ſervant à la génération; de la chirurgie; des maladies particulieres & de la peſte. On trouve auſſi dans ce *Faſciculus* pluſieurs écrits des anciens médecins: comme l'anatomie de Mundino; le traité de Rhaſis des maladies des enfans, &c. Ce recueil a été imprimé à Veniſe en 1495 & en 1500, *in-fol.* & en 1552, auſſi *in fol.* L'anatomie d'Achillini, & le livre des poiſons des minéraux, ſe trouve dans cette édition. * Manget, *bibl. ſcriptor. medicor. lib. X.*

KETEL (George) fameux ſectateur & confident du fanatique *David-George* dans le XVI ſiécle, étoit un homme de condition qui avoit ſuivi le parti des armes dans ſa jeuneſſe. L'excès de la débauche l'avoit dégouté de la volupté; & voulant, diſoit-il, en faire pénitence, il choiſit parmi toutes les ſectes qui partageoient alors l'Allemagne, celle qui faiſoit profeſſion de la perfection la plus ſublime. L'abnégation entiere du vieil homme que David George annonçoit alors à ſes diſciples, lui parut plus conforme au beſoin qu'il avoit de punir ſa chair. Il ſe laiſſa éblouir à cette ſurface de mortification, & ſe livra ſans réſerve au ſéducteur. Il devint le confident de ſes projets, & ne ménagea plus ſon zèle lorſqu'il fallut travailler pour les intérêts de ſon directeur. David George ayant écrit en 1539 une lettre inſenſée à Philippe, landgrave de Heſſe avec une autre pour l'empereur Charles-Quint, qui devoit être remiſe au landgrave, Ketel ſe chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe qui aimoit tous ceux qui avoient abandonné le ſein de l'égliſe catholique. Le landgrave ayant cru, par la lecture de la lettre qui lui étoit adreſſée & qui étoit écrite en flamand, qu'il entendoit fort mal, que David-George demandoit un aſyle dans ſes terres contre la perſécution du ſénat de la Haye, & de la cour de Brabant, répondit à Ketel que ſon maître trouveroit dans ſes états du repos & de la ſureté, pourvu qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. A l'égard de la lettre qui étoit pour l'empereur, il refuſa de s'en charger. « Il ne m'appartient » pas, dit-il, de faire la loi à Céſar ſur ſa maniere » de gouverner, & de me plaindre à lui des mau» vais traitemens que David George reçoit en Hol» lande. » Ketel rapporta ſes réponſes à ſon maître qui les tourna en ſa faveur, & compta de voir bientôt ſa ſecte en crédit ſous la protection du landgrave. En 1550, pendant qu'on travailloit à Ratiſbonne au moyen ou projet d'accommodement pour pacifier les diſputes de la religion que le cardinal Granvel avoit propoſé, & auquel on donna le nom d'*Interim*, David George qui penſoit que les conteſtations de l'égliſe n'auroient jamais de fin que par ſon entremiſe, députa Ketel à Ratiſbonne avec pluſieurs autres pour y propoſer ſes idées. Ketel, qui vouloit toujours paroître pénitent, fit le chemin à pied depuis le Brabant juſqu'à Ratiſbonne, où ayant appris du luthérien Martin Bucer, que le projet de Granvel n'avoit pas réuſſi, il ne penſa qu'à faire les intérêts de ſon maître, & fit ce qu'il put, & avec le plus d'adreſſe qu'il put employer, pour engager Bucer lui-même dans le parti de David George, mais ſans le lui nommer d'abord. Il lui préſenta deux ouvrages de ce fanatique. L'un traitoit *de la mortification parfaite*; l'autre *de la parfaite charité.* C'étoient deux livres artificieux, où les expreſſions étoient tellement meſurées, qu'elles faiſoient concevoir la doctrine de leur auteur aux perſonnes initiées à ſes myſtères, ſans paroître donner d'atteinte aux ſentimens ordinaires. Bucer les lut, & les mépriſa: & la négociation des députés de David George à la diéte de Ratiſbonne, ſe réduiſit à rien. Ketel à ſon retour ſe retira à Leyden, où ſon zèle fut fatal à ſa ſecte perſécutée. Accuſé d'anabaptiſme, il fut mis en priſon par ordre de la cour de Brabant. C'étoit une coutume alors de donner la queſtion aux hérétiques qu'on avoit découverts, pour leur faire avouer leurs complices. Ketel au milieu de la torture, eut aſſez de diſcrétion pour ne pas accuſer ſes freres de Hollande; mais il n'eut pas aſſez de courage pour ſoutenir le ſupplice ſans déclarer les anabaptiſtes de Friſe. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * *Voyez* le pere Catrou, dans ſon *hiſtoire du davidiſme*, qui forme la derniere partie du ſecond volume de ſon *hiſtoire des anabaptiſtes*, dans l'édition *in-12* de Paris 1733.

KETING, qu'on appelle communément *le docteur Keting*, auteur Ecoſſois du XVII ſiécle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoſſois, a publié vers l'an 1640 une hiſtoire tres-fidéle du royaume d'Irlande en irlandois. Cet ouvrage a été trouvé ſi exact, qu'on l'a traduit en latin & en anglois. Il donne un grand jour à l'hiſtoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce pays. Keting mourut en 1650. * Keting, *præf. operis. Memoires du temps.*

KETT (Guillaume) chef d'une rebellion conſidérable, qui troubla le régne d'Edouard VI, roi d'Angleterre. Il étoit tanneur de profeſſion; mais hardi, ruſé, & plein de courage. Le peuple de Nortfolck, après avoir commencé par des murmures contre les gentilshommes de cette province, & pris la réſolution de les exterminer, & d'obliger le roi à ne prendre pour ſes conſeillers que des gens du commun, ſe mit en devoir d'exécuter ce deſſein. Il engagea Kett à ſe mettre à ſa tête: celui-ci accepta le parti, & ces rebelles ſe virent en peu de jours au nombre de deux mille. Ils crioient hautement qu'ils ne s'armoient que pour faire rendre la liberté publique; & ſous ce prétexte, ils commettoient bien des déſordres qui la troubloient. Kett conduiſit ſon armée aux environs de Norwich, où il établit une eſpéce de tribunal ſous un vieux chêne, que l'on appella long-temps depuis, *le chêne de la réforme*, parceque Kett y prétendoit vouloir réformer les abus. Il choiſit deux cens commiſſaires du nombre de ſes adhérans, qui, conjointement avec lui, écoutoient toutes les plaintes que l'on faiſoit contre la nobleſſe, qui, comme on peut bien le juger, étoit toujours condamnée ſans être entendue, & à coup ſûr expoſée à de violentes exécutions. Leurs griefs ayant été dreſſés, ils les envoyerent au roi par des députés qui eurent l'audace de s'en charger, & le hérault du roi ne leur ayant pas fait une réponſe qui fût de leur goût, ces rebelles s'emparerent auſſitôt de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du roi. Milord Parre, marquis de Northampton, marcha alors contre les mécontens avec des troupes du roi, mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Edouard voyant ce ſuccès des rebelles, & en craignant de plus grands effets, fit marcher contre eux les troupes qu'il avoit deſtinées contre les Ecoſſois, au nombre de ſept ou huit mille hommes, ſous le commandement du comte de Warwick, depuis duc de Northumberland. Ce général recouvra Norwich; & après avoir ſu attirer les rebelles dans la plaine, il les environna de ſa cavalerie, les défit & les diſſipa, parcequ'ils n'avoient point de cavalerie parmi eux. Guil-

laume Kett & son frere furent entre les prisonniers, & pendus à Norwich. Neuf autres chefs de cette rebellion furent pendus aux branches du chène de la réforme, & le reste obtint son pardon. * Burnet. Camdeni *Britannia*, *pag.* 385. De Larrey, *hist. d'Angleterre*, *tome* 1, *pag* 6,9.

KETTERING, ville avec marché dans le pays de Kuxton, partie du comté de Northampton, sur un petit ruisseau, qui se rend dans le Non. Elle est dans une situation agréable sur une colline. C'est là où s'assemble la justice du pays. * *Diction. anglois.*

KETTLER, illustre famille du duché de Bergue, de laquelle sortent les ducs de Courlande, *cherchez* COURLANDE.

KETTLER (Gothard) dernier grand-maître de l'ordre de Livonie, après avoir embrassé les erreurs de Luther, renonça solemnellement à cet ordre, en présence du prince Nicolas de Radzivil, palatin de Wolhinie, commissaire de Sigismond Auguste roi de Pologne, & en même-temps céda entierement au roi les droits & les priviléges de l'ordre avec la ville de Ripa. En récompense le duché de Courlande & de Semigall, fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au roi de Pologne & à ses successeurs. Il mourut en 1587.

KETTLEWEL (Jean) fils d'un bon marchand du même nom, naquit en 1653 dans la paroisse de North-Alverton, dans la province d'Yorck. Ses parens qui le consacrerent presque dès sa naissance au ministère ecclésiastique, lui procurerent une éducation convenable. Son premier maître dévoué au despotisme le plus absolu, & ennemi de tout parti républicain, insinua ses principes & ses sentimens à ses éleves, comme à tous ceux qui prenoient ses leçons. Lorsqu'en lisant les auteurs Grecs ou Latins, il se présentoit quelque occasion de s'élever contre les peuples rébelles, contre les nations qui avoient osé déposer leurs rois, &c. il ne manquoit pas de faire sentir à ses disciples l'irrégularité & l'injustice d'une pareille conduite. La lecture d'Homére étoit pour lui un champ presque inépuisable de reflexions politiques; il y trouvoit par-tout quelque chose qui marquoit la profonde vénération qui est due à la majesté des rois, & il le faisoit sentir à ses écoliers. En 1670 M. Kettlewel, rempli de la doctrine de son maître, entra dans le collége de S. Edmond à Oxford. Il y connut M. Hickes, qui avoit eu le même maître; il s'en fit aimer, & ce docteur lui fit obtenir la place d'associé ou de membre dans le collége de Lincoln: c'étoit en 1675. Dans ce temps-là, les disputes sur l'obéissance active & passive commençoient à s'échauffer. Les esprits étoient partagés, même dans les universités, & M Kettlewel qui commençoit à y tenir un rang, ne demeura pas neutre. Il se détermina sans hésiter pour le pouvoir despotique; & fit ce qu'il put pour faire gouter ses sentimens. Il composa sur cela un ouvrage rempli de passages, d'autorités & de raisonnemens. Le grand principe sur lequel il raisonne, & dont il tire ses conséquences, est que l'*Obéissance aux loix de l'évangile est indispensablement nécessaire au bonheur.* Cette maxime est la base & le fondement de cet ouvrage, & de tous les autres que ce théologien composa dans la suite: car il écrivit toujours sur la même matiere. Aux titres près qui étoient un peu diversifiés, ses livres & ses sermons tendoient tous au même but. Ce premier ouvrage, intitulé: *Les mesures de l'obéissance chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'auteur le dédia au docteur Compton, évêque de Londres. Ce prélat avoit alors les mêmes sentimens que Kettlewel; mais il en changea si bien dans la suite, que sept ans après on le vit habillé en soldat, marcher à la tête d'un régiment de gentilshommes, armés contre leur prince, ce qui irrita tellement Kettlewel, qu'il fit ôter l'épître dédicatoire de tous les exemplaires de son livre qui pouvoient encore lui rester; & il ne la fit point remettre dans une seconde édition. L'auteur entra peu de temps après dans la maison du duc de Bedford; il eut aussi dès 1682, le vicariat de Coles-Hall, dont milord Digby avoit la nomination. Cette paroisse pouvoit avoir difficilement un pasteur plus laborieux & plus régulier. Jamais on n'y avoit eu tant de sermons & tant de prieres. Sous le regne de Jacques II, les choses changerent de face. Les profonds raisonnemens de Kettlewel sur l'indispensable nécessité de l'obeissance passive, n'étoient plus, ni suivis, ni goutés par le grand nombre: il avoit beau les établir à temps & à contre-temps, la plupart s'en moquoient, & ses spéculations qui leur avoient paru si solides pendant qu'ils étoient soutenus par l'autorité royale, ne leur parurent plus rien quand ils se virent sur le point d'en être opprimés. Vers le même-temps, Kettlewel se maria, & n'en fut pas moins attaché à ses sentimens, quoique ceux qui lui étoient contraires eussent pensé que le mariage le feroit changer: mais il fut toujours prudent & moderé dans ses discours. La plupart des pasteurs déclamoient vivement en chaire, même contre les affaires de l'état. Pour lui, il bornoit ses prédications aux sujets qui tendent à établir les devoirs pratiques de religion. Sous le regne de Guillaume III, toujours attaché à ses mêmes maximes, & ne connoissant qu'un seul & unique chemin, comme dit l'historien de sa vie, ses démarches furent les mêmes: les écrits qu'il publia étoient fondés sur les mêmes principes; il y fut constant jusqu'à sa mort, qui arriva au mois d'avril 1695. En mourant, & après avoir reçu la communion, il fit une confession de foi dans laquelle il ratifia solemnellement tout ce qu'il avoit écrit avant & après la révolution, sans en excepter un seul iota. Sa vie a été écrite en anglois par le docteur Georges Hickes, sur les mémoires que M. Nelson lui en avoit fournis; & elle fut imprimée à Londres, en 1718, *in*-8°. Il paroît par les deux extraits que l'on en trouve dans la bibliotheque angloise, que cette vie contient en même temps l'histoire des révolutions arrivées en Angleterre, sur-tout en matiere de religion, sous les regnes de Charles II, de Jacques II & de Guillaume III. * *Voyez* la bibliothéque angloise, ou histoire littéraire de la Grande Bretagne, tome VI, deuxiéme partie, article 8, pag. 485 & suiv. & tome VII, premiere partie, article 3, pag. 88 & suiv.

KEW, en latin *Keua*, anciennement *Onochrinum*, ancien bourg de la haute Hongrie sur le Danube, à une ou deux lieues au-dessus de Futak, & vis-à-vis de Bon-Monster. * Mati, *diction.*

☞ KEXHOLM, on l'appelle aussi *Carelsgorod*, ville de l'empire Russien, dans la Carelie, au bord occidental du lac Ladoga. Elle appartenoit ci-devant à la Suéde, & étoit le chef-lieu d'une partie de la Carelie Suédoise, que l'on distinguoit en Carelie Finoise & Carelie de Kexholm. * La Martiniere, *diction. géogr.*

KEYSERSTUL, en latin *Forum Tiberii*, ancien bourg de la Suisse, dans le comté de Bade sur le Rhin, entre Eglisaw & Zurzach. * Mati, *diction.*

KEYSERSWERT, en latin *Verda*, *Cæsaris Insula*, ville autrefois forte du cercle électoral du Rhin. Elle est sur une petite isle formée par le Rhin dans l'archevêché de Cologne, entre Dusseldorp & Duysbourg. Elle a été souvent une occasion de dispute entre les états des Provinces-Unies & les archevêques de Cologne. Les François favorisés du cardinal de Furstemberg, s'en emparerent de même que des autres places de l'électorat en 1688. L'an 1689 ils furent obligés de la rendre à l'électeur de Brandebourg, qui l'assiégeoit avec ses troupes, & quelques-unes de celles des alliés contre la France. Elle fut rendue à l'électeur par la paix de Ryswick, & il la remit de nouveau aux François avec les autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la premiere place que les alliés contre la France assiégerent. Le siége fut long & meurtrier, tant parcequ'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parceque le comte de Talard, étant

de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraîchir la garnison toutes les nuits. Enfin elle se rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications seroient entierement rasées, ce qui fut exécuté. * *Mem. du temps.*

K H

KHALFAT, petit pays de l'Arabie-heureuse, renfermé entre les villes de Merbath & de Scharmah dans la province Adramythene. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*; c'est-à-dire, montagne de la lune, à cause de son sommet qui a quelque ressemblance avec le croissant. Au pied de cette montagne, est un vallon, auquel elle a donné le nom de *Gab Alcamar*. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Thomas Corneille, *dict. géogr.* &c.

KHANKOU, ville de la Chine, située au sud-est de celle de Schangion, est éloignée de la mer d'une demi-journée seulement. Elle est très-considérable par le concours des marchands que le négoce y attire de tous côtés. C'est la derniere & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait ni jardinage, ni d'autre eau que celle que l'on tire des puits. D'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, dit, qu'Edrissi fait de cette ville un très-grand fort de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vingt journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Giankou, autre ville des Indes. * *Voyez* les descriptions de la Chine.

☞ KHARASM, pays d'Asie, qui confine au nord au pays de Turkestan & aux états du grand kan des Callmoucks; à l'orient à la grande Bucharie, ou pays de Mauwaralnahar; au midi à la Perse, & en particulier aux provinces d'Astarabat & de Khorasan, dont il est séparé par l'Oxus, ou Amù, & par des déserts sablonneux d'une grande étendue; & à l'occident à la mer Caspienne. Il peut avoir quatre-vingts lieues d'Allemagne en longueur, & autant en largeur à peu près. Il est extrêmement fertile par tout où il peut être arrosé. Ce pays est partagé entre divers petits princes Tartares, entre lesquels il y en a un qui porte le titre de kan, & conserve une espéce de supériorité sur les autres. Ce kan fait sa résidence dans la ville d'Urgens, ou aux environs, vers les frontieres de Perse. Le pays de Kharasm est possédé par une branche des Usbecks, qui sont moins civilisés que les autres. Les Russes leur ont donné le nom de *Tartares de Chiwa*, parceque ces Usbecks appellent de ce nom le camp où leur prince demeure la plus grande partie de l'année, sur les bords du Gihon. Le mot *Chiwa* signifie *capitale*. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 3 & 515. Nicolle de la Croix, *géographie moderne*.

KHATCHADOUR, docteur Arménien, de Césarée, avoit du talent pour la poësie, sur-tout dans les sujets qui demandent des peintures tristes & lugubres. On a de lui deux piéces de ce genre parmi les manuscrits arméniens de la bibliothéque du roi. On y conserve encore du même deux espéces d'élegies, dont le sujet de la premiere est de demander à Dieu la délivrance des maux spirituels dont l'homme est accablé dans cette vie mortelle. Cette piéce est composée de 20 distiques, dont chaque vers est de 15 syllables: la césure est après la dixiéme syllable ou le cinquiéme pied. La deuxiéme piéce a pour objet la douleur du péché & la crainte de l'enfer; les vers sont de la même mesure que ceux de la piéce précédente, excepté qu'ils ne sont point disposés en distiques, & qu'ils sont indépendans l'un de l'autre.

KHIKAR, sage & secrétaire d'un roi, nommé *Sennacherib*, ou *Siounaquerib*, ou encore autrement *Sennaquerib*, roi d'Assyrie, ou de la province d'Alpourak, l'an de l'ére arméniene 432, de J. C. 985. On a sous son nom dans la bibliothéque du roi, un manuscrit en langue arménienne, intitulé: *Instructions & avertissemens donnés par écrit par le sage* Khikar, à Nathan son fils. Après ces avis, on lit du même une histoire (ou roman allégorique) de l'éducation de Nathan, de sa fuite auprès d'un prétendu Pharaon, roi d'Egypte, & du voyage de Khikar en Egypte, pour se saisir de Nathan, qui dans cette histoire n'est plus appellé son fils, mais son neveu. Il est ajouté que Khikar s'en empara en effet, le ramena avec lui & le mit en prison, d'où Nathan ne sortit qu'après la mort de Khikar. * *Notice* manuscrite des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dressée par M. l'abbé de Villefroi.

KHINOUF, qu'on ecrit *Kinow*, village de Pologne avec un cartchema ou hôtellerie publique sur le grand chemin. Il est à cinq lieues de Warsovie. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

☞ KHORASAN, ou CORASSAN, pays d'Asie à l'extrémité de la Perse, au nord-est. Il est borné par un désert, vers le couchant; vers le midi il a un autre désert, entre la Perse proprement dite, & le pays de Comas: le Ségestan & les Indes, vers le levant, & le Mauwaralnahar avec une partie du Turquestan vers le septentrion. Les anciens rois de Perse ont eu le Khorasan sous leur puissance. Les Arabes, après avoir conquis la Perse, s'en rendirent maîtres, sous le calife Othman. Les Thaheriens, les Samanides, Mahmoud Sebeckteghin, ses successeurs, & les Bouides, y regnerent les uns après les autres. Les Selgiucides chasserent les derniers. Les Khouaresmiens vinrent après, & ensuite les Gaurides. Mais les Khouaresmiens y étant rentrés, en furent dépouillés par Ginghizkhan, qui le laissa à ses successeurs, lesquels y demeurerent jusqu'à Tamerlan, qui le conquit sur eux, & le laissa à ses enfans. Ceux-ci s'y maintinrent, jusqu'à ce qu'ils furent contraints de le ceder aux Usbeks, lesquels y regnent encore aujourd'hui, nonobstant les rudes guerres qu'ils ont eu à soutenir contre les rois de Perse. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KHOUARESMIENS, *cherchez* CORASMIENS.

K I

KI, en persan & en turc signifie *roi* ou *empereur*. Les anciens rois de Perse prenoient souvent le titre de Ki avant leur nom propre: ainsi on voit entre ces rois Ki Kobad, Ki Bahman, &c. c'est-à-dire, le roi Kobad, le roi Bahman, &c. Figueroa rapporte que le roi de Perse voulant donner un titre magnifique au roi d'Espagne, le nomma Ki Ispania, c'est-à-dire, l'empereur d'Espagne. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

KIANG, qui est le même que KIAM, qu'on nomme la *riviere bleue*, & communément *le fils de la mer*, est un grand fleuve de la Chine, qui prend sa source dans la province de Yunnan, passe par celles de Soutchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arrosé quatre royaumes dans l'étendue de quatre cens lieues, se jette dans la mer orientale vis-à-vis de l'isle de Tçoummin formée à son embouchure par les sables, qu'il y charie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, *La mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cens brasses d'eau. Le Kiang a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le passage est dangereux & devient de jour en jour plus fameux par ses naufrages. Dans son cours, qui est très-rapide, il forme un grand nombre d'isles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze pieds de haut qu'elles produisent, & qui servent au chauffage de toutes les villes des environs. La riviere que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient si rapide, que souvent

elle emporte ces isles, ou les diminue de la moitié. Par la même raison, elle en forme ailleurs de nouvelles, & l'on est surpris de les voir ainsi changer de place en peu de temps. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne se passe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font mesurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits selon l'état où elles se trouvent. * Le P. Le Comte, *mémoires de l'état présent de la Chine, lettre IV.*

KIANGSI, *cherchez* QUISIANSI.

KIARAN ou CIARNUS KERAN, disciple de saint Finien, bâtit dans le VI siécle une abbaye à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, l'an 549, & laissa une regle monastique fort estimée. * Jac. Waræus, *de claris Hiberniæ script. l. 1.*

KIARAN ou CIARANUS de BALAIGDUIN, en Irlande, est auteur d'une vie de saint Patrice. Il mourut en 778. * Jac. Waræus, *de clar. Hiberniæ scriptor. l. 1.*

KIBLAH, *cherchez* CAABAH.

KIBURG ou KIBOURG, *Kiburglum*, ville de Suisse dans le canton de Zurich, sur le fleuve Toss, à deux lieues de Zurich, vers Constance, a eu autrefois ses comtes, & depuis est tombée à la maison d'Autriche; ensuite à l'Empire, du temps du concile de Constance, par la confiscation des biens du duc Fréderic, & même par un traité qu'une femme de la maison des premiers comtes fit avec l'empereur, par lequel elle lui ceda ses droits. En 1440 les Suisses s'emparerent de la ville; mais ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle; ils la restituerent en 1442 à l'empereur Fréderic III. Enfin en 1452, l'archiduc Sigismond la remit aux Suisses, qui la possédent encore à présent. * Hottinger, *speculum reip. Tigurin.*

KIDDER (Richard) évêque Anglois, fort célébre sur la fin du siécle précédent, étoit né à Suffolck, & fut d'abord ministre à Londres. Il obtint ensuite un canonicat à Norwich, & depuis le doyenné de Petersborough. Ayant pris le dégré de docteur en théologie, la reine Marie le nomma à l'évêché de Bath & de Vels le 13 de juin 1691, à la place de Thomas Kenn déposé en 1690, *comme on l'a dit à son article.* Il fut consacré à Londres le 30 d'août. Il étoit fort savant, & sur-tout dans la litterature hébraïque & rabbinique. C'est ce qui fait que lorsqu'il se forma à Londres une société de théologiens pour faire de courtes remarques litterales sur l'écriture-sainte, on lui donna pour sa tâche le Pentateuque. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue: mais les autres se détournerent de leur travail pour écrire contre l'église catholique. Kidder fut aussi sous Guillaume III du nombre des trente théologiens que le roi commit pour travailler à la réunion des Episcopaux, & pour revoir & corriger la liturgie anglicane. Il fut chargé de plus de faire une nouvelle traduction des Pseaumes: mais on en resta presque aux projets. Ce prélat eut quelque dispute avec Jean le Clerc de Hollande, qu'il avoit mis au rang des déistes. Ils s'écrivirent plusieurs lettres, que l'on trouve dans le quatriéme tome de la bibliothéque choisie du même le Clerc. Kidder fut écrasé dans son lit par la chute d'une cheminée qu'une grande tempête renversa le 26 de novembre 1703. Il eut pour successeur le célébre George Hooper. Outre son commentaire sur le Pentateuque, en anglois, auquel est joint une dissertation & ses lettres à M. le Clerc, le tout à Londres en 1694, 2 vol. in-8°, on a encore de Kidder des sermons, plusieurs ouvrages de controverse, & autres en anglois, *Convivium cæleste*, &c. * Le Neve, *fasti eccles. Angl.* &c.

KIEL ou KIELE, ville d'Allemagne, dans le duché d'Holsace ou de Holstein, est située sur la mer Baltique, où elle a un port très-commode, qui la rend fort marchande: elle est aussi défendue d'une bonne citadelle, bâtie sur une éminence. Il y a une université fondée l'an 1665, & c'est en ce lieu qu'on fait tous les ans les assemblées de ce duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII siécle par les Suédois. * Baudrand.

KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire du même nom, & commande à six cités. On y voit un superbe pont, sur la riviere de Min, dont les deux côtés sont bordés de maisons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville est assez marchande, parceque les barques y passent pour aller dans la province de Chekiang. Lorsqu'elles sont arrivées à la cité de Pucing, on debarque les marchandises, que les portefaix transportent jusqu'au bourg de Pinghu, qui est du ressort de la cité de Kiankang, au territoire de Kiuncheu, dans la province de Chekiang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces portefaix sont au nombre de dix mille, toujours prêts à servir les marchands; & portent leur charge avec une force & une industrie surprenante, se servant de leviers, & de cordes si bien compassées, que chacun partage également la pesanteur du fardeau. Ces hommes font ainsi, ce que nos ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter sur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencungus, interpréte de la philosophie de Confucius. Cet interpréte est en si grande vénération, que l'empereur de la Chine a ordonné que ses commentaires seroient lus dans toutes les universités. Auprès de la cité de Kunggam, est la montagne de Vui, célébre pour les temples & les couvens d'hermites qui s'y sont retirés, après avoir renoncé aux richesses & aux dignités du monde. Vers le milieu du XVI siécle un de ces solitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embrassa la religion chrétienne; & ayant brisé les idoles, y mit dans l'un l'image de J. C. & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce temps-là il y a eu plusieurs chrétiens, & quantité d'hermites, qui y vivent saintement. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol 3.*

KIFELIUS (Henri) naquit à Anvers en 1583. Il composa trois livres de Sylves, & ajouta le chœur & un acte à la Thebaïde de Seneque. Swertius remarque qu'en 1627 il étoit professeur d'éloquence à Rome: en effet, il avoit été appellé dans cette ville dès 1607, & s'y étoit rendu pour exercer cet emploi. Il y devint aveugle au bout de trois ans; mais il continua, quoique privé de la vue, à professer & à composer. * Konig, *biblioth.*

KIHISSAR, *cherchez* LAODICÉE.

KIKELLO (Jean de) Hongrois, d'une ville de même nom, dépendante de l'église de Transylvanie, est improprement appellé *Jean de Kikulew* par Gerard-Jean Vossius, dans son traité des historiens Latins. Kikello est un comté de Hongrie. Jean en fut archidiacre, & vicaire général pour le spirituel de l'évêque de Strigonie, aujourd'hui Gran. Il florissoit après le milieu du XIV siécle, & fut en crédit auprès de Louis premier du nom, roi de Hongrie, dont il fut secrétaire. Il a écrit l'histoire de ce prince jusqu'à la mort de ce roi arrivée en 1382. Turocius l'a insérée dans son histoire qu'il a continuée jusqu'à la mort de Charles le Petit, successeur de Louis. *Voyez* ce qu'en dit Turocius, & David Czuittinger *in specimine Hungariæ litteratæ*, page 203.

KILAN, grande province du royaume de Perse, qui s'étend en forme de croissant le long de la mer Caspienne, à qui l'on donne pour ce sujet le nom de mer du Kilan. Cette province est environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui représentent une maniere d'amphithéâtre, & d'où sortent plusieurs rivieres, qui arrosent la plaine & la rendent

très-fertile. Ce pays est le plus abondant de toute la Perse, en vin, en huile, en soie, en ris, en tabac, en oranges, citrons & grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y sont fort belles, & ont le bois de la grosseur d'un homme. Les forêts sont tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les habitans ont dequoi vivre avec délices, & faire part de leur abondance à leurs voisins. Quelques voyageurs ont écrit que le Masanderan, qui est une partie de la province de Kilan, est un pays si froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il est constant que l'air y est fort temperé, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'est pourquoi Schah-Abas, préferant cette province à toutes les autres de son royaume, eut dessein d'y faire son sejour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Ferabath, où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à sa couronne. Sa domination n'y fut pas sitôt établie, que les Kileks secouerent ce joug, & élurent un roi qui se saisit de la ville de Rescht, capitale de la province de Kilan; mais son regne ne dura guères. La description qu'on vient de voir du Kilan, convient merveilleusement à l'ancienne Hyrcanie. *Voyez* KARIB-SCHACH. * Olearius, *voyage de Perse*.

KILBEGAN, petite ville d'Irlande. Elle est dans le comté de West-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Molingar, vers le midi occidental. Elle a séance & voix au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

KILBEGS ou KALEBACH, petite ville d'Irlande située dans le comté de Donnaghal en Ultonie, sur une petite baye, où elle a un assez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Donnaghal. Kilbegs a séance & voix dans le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

KILCHBERGER, c'est le nom d'une famille patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suisse, l'an 1384, dans la personne de *Berchtold Kilchberger. Jean* son fils fut fait conseiller d'état l'an 1426, & depuis, ses descendans ont de temps en temps possédé les charges les plus considérables de l'état; jusqu'à l'an 1684, que *Jean-Antoine* de Kilchberger, seigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'avoyer, qui est la premiere dignité de la république de Berne. * *Memoire manuscrit.*

KILDARE, ville & comté d'Irlande en Lagénie. C'est la *Kaldaria* des Latins, & elle a évêché sous l'archevêché de Dublin. * *Consultez* Le Mire.

KILEWARDEBI, ou KILWARBI (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII siecle, entra dans l'ordre de S. Dominique vers l'an 1230 après son retour de Paris; où s'étant fait recevoir maître-ès-arts, il avoit enseigné les humanités & la philosophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la théologie le rendit capable de succeder dans la chaire d'Oxford l'an 1248, à Robert Bacun, & à Richard Fishakre. En 1261 on le fit provincial d'Angleterre; & s'étant aquitté avec beaucoup de sagesse de cet emploi pendant 11 ans, il fut élu une seconde fois par ceux de la province l'an 1272. Kilewardebi avoit déja été honoré de diverses commissions par les papes. Gregoire X, pour le récompenser de ses services, le promut à l'archevêché de Cantorberi le 13 octobre de la même année. Il fut sacré le 26 février de l'année suivante; & étant allé peu après au concile de Lyon, il eut l'honneur de sacrer à son retour Edouard I, roi d'Angleterre, le 25 juillet 1274. On assure que ce prélat joignit à beaucoup de science une solide piété & un grand zèle; mais la peine qu'il se donna de déliberer sur diverses propositions, ausquelles on ne daigneroit point faire attention aujourd'hui, & la condamnation qu'il en prononça le 20 mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces docteurs ni à lui. On poura juger de l'importance de ces propositions par la premiere, qui est conçue en ces termes: *Ego currit, & curro, aquè sunt perfectæ & congruæ orationes.* Les disciples de S. Thomas d'Aquin crurent que sa doctrine étoit attaquée; & entr'autres Guillaume de Morbeka, archevêque de Corinthe, pria l'archevêque de Cantorberi de s'expliquer, ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux disputes. Kilewardebi avoit auparavant occupé son loisir à des choses plus sérieuses; on trouve encore dans les bibliothéques tant ses ouvrages de grammaire & de philosophie, qu'il avoit composés pendant son séjour, que les théologiques & canoniques qu'il composa depuis: entr'autres ses constitutions provinciales: sa division de l'écriture-sainte en chapitres avec des sommaires: des divisions pareilles de plusieurs ouvrages de S. Augustin, comme de ses livres de la cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un commentaire sur les 4 livres des sentences, qui varie dans les différens manuscrits, sans doute parcequ'étant archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement est inutile. Le pape Nicolas III le fit cardinal évêque de Porto & de sainte Rufine le 12 mars 1278; & pour jouir de cet honneur, il renonça à son archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le 11 septembre de l'an 1279. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 1.

KILFENEROG & KILFENOR, petite ville d'Irlande dans le comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a eu un évêché suffragant de Cashel. * Mati, *diction.*

KILGARRAN, ville avec marché qui donne son nom au pays où elle est située dans le nord du comté de Pembrok. Elle est sur la rive méridionale de la riviere de Twi, qui sépare ce pays du comté de Cardigan. * *Dictionnaire anglois.*

KILIA VECHIA ou KILIASTARI, en latin *Kilia vetus* ou *Achilea*, ancienne ville de la basse Mesie, dans la Bessarabie, sur l'isle de Kilia, formée par la branche septentrionale du Danube. * Mati, *diction.*

KILIA NOVA, en latin *Kilia nova*, ou *Achilea nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la terre-ferme à huit lieues de la mer Noire. * Mati.

KILIAN (Corneille) natif de Brabant, se rendit recommandable dans les fonctions de correcteur d'imprimerie, qu'il exerça pendant 50 ans chez Plantin, avec un succès merveilleux. Il ne se contenta pas de bien corriger les écrits des autres, il fit aussi des livres qui mériterent d'être estimés. Il ne réussissoit pas mal à faire des vers latins: son apologie des correcteurs contre les auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâque 1607. * Baillet, *jugemens des savans sur les Imprimeurs.* Bayle, *dictionnaire critique.*

KILIEN ou KULHN, évêque apostolique ou missionnaire en Franconie, martyr dans le VII siécle, né en Irlande, alla en 685 porter les lumieres de l'évangile dans la Franconie avec quelques-uns de ses compagnons. Il s'arrêta quelque temps à Wurtzbourg, dont le peuple & le gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténébres du paganisme. Pour exercer sa mission avec autorité, il se rendit à Rome avec deux de ses compagnons, savoir le prêtre Coloman & le diacre Totnan, pour prendre sa mission du pape Jean V, qui avoit été élevé sur le saint-siége, peu de mois avant leur départ. Ils le trouverent mort lorsqu'ils arriverent à Rome; mais Conon son successeur les reçut favorablement, ordonna Kilien évêque vers l'an 686, sans l'attacher à aucun siége particulier, & lui donna en même temps le pouvoir de prêcher avec une autorité apostolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'établissement de la religion, sans avoir recours à personne. Kilien revint à Wurtzbourg, où il établit le centre de sa mission. Il convertit le prince Gosbert & une grande

partie du peuple ; mais ayant voulu séparer ce prince de sa femme Geilane, parcequ'elle étoit veuve de son frere, cette femme en furie envoya assassiner Kilien & ses compagnons le 8 de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces martyrs dans l'église. * Bede, *martyrolog.* Canisius, *tome* 4 *antiq. lect.* Jacob. Waræus, *de script. Hibernia, lib.* 1. Anonym. *apud Mabillon. sæcul. II Benedict.* Baillet, *vies des saints.*

KILISTINOUX, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la nouvelle France, entre le lac Supérieur & la baye de Hudson. Sanson les appelle *Kiristinous* dans ses cartes. Leur pays est baigné par une riviere qui porte leur nom, & qui se décharge dans la baye de Hudson. * Mati, *diction.*

☞ KILKENNI, ville d'Irlande, en Lagénie, dans le comté de Kilkenni, auquel elle donne son nom, dont elle est la capitale, & au milieu duquel elle est située sur la riviere de Muer. Cette ville est grande, forte, la mieux peuplée, la plus riche & la plus négociante qu'il y ait entre toutes les villes d'Irlande qui sont reculées dans les terres. Elle tient un marché public, & étoit le siége d'un évêché qui a été supprimé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KILKERAN, petite ville du comté d'Argile en Ecosse. C'est le lieu principal de la presqu'isle de Cantyr, & situé sur le cap de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Mati, *dictionnaire.*

KILLALO, ville de la Connacie en Irlande. Elle est dans le comté de Mayo, sur la riviere de ce nom, près de son embouchure dans la mer. Elle a un évêché, auquel on a uni celui d'Achonri, tous deux suffragans de Toam. On l'appelle en latin *Killala* ou *Allada.* * Mati.

KILLALO ou KILALO, ville de la Mommonie en Irlande, dans le comté de Clare, sur le Shannon, qui sortant un peu au-dessus de cette ville du lac de Derg, se précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle est le siége de trois évêchés, réunis & suffragans de Cashel. * Mati, *diction.*

KILLING (Pierre) Danois, citoyen de l'académie de Copenhague, s'appliqua d'une maniere particuliere à la connoissance & à la culture des fleurs & des plantes. Le gout qu'il avoit pour cette étude lui fit parcourir avec ardeur, quoiqu'au milieu de peu de commodités, tout le Danemark, & les provinces voisines de ce royaume. Il communiqua sans envie, & avec beaucoup de désintéressement, ce qu'il avoit appris avec beaucoup de peines & de fatigues, & beaucoup de personnes ont recueilli avec agrément & utilité les fruits de ses travaux. Il fit aussi plusieurs expériences des effets des plantes qui n'étoient pas encore connus, & il s'en est servi avec succès sur plusieurs malades qui s'en sont bien trouvé. On a publié de lui dans les *Acta Haffniensia*, tome 1, un écrit intitulé : *Observatio de plantis quibusdam raris & unguento suporisto.* * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Bartholin sous l'année 1673, & Manget, *in biblioth. scriptor. medicorum, lib. X.*

KILLINWORT (Jean) Anglois, florissoit en 1360. C'étoit un des plus savans mathématiciens de son temps, comme ses ouvrages d'astrologie, d'arithmetique, &c. en font foi.

KILMACALO, KILMACH-DUACH, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le comté de Galowai, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à sept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un évêché uni à celui de Glonefort. * Mati, *diction.*

KILMALOC, ville d'Irlande avec évêché, dans le comté de Limerik.

KILMARE, riviere d'Irlande, qui coule dans le comté de Kerri, en Mommonie, & forme à son embouchure une grande baye, qui est entre celles de Dingle & de Bantri. Sanson dans ses cartes appelle cette riviere, *Mayre.* * Mati.

KILMORE, ville d'Irlande avec évêché, dans le comté de Cavaut.

KILMORE, ville, *cherchez* LISMORE.

KILWARBY, *cherchez* KILEWARDEBI (Robert de)

KIMARE, roi des Bretons en Angleterre, dans le VII siécle, succéda à son pere Sisylle ; mais s'étant abandonné à toute sorte de vices, qui le rendirent odieux à ses sujets, il fut tué à la chasse par quelques-uns des plus déterminés. * Béde & du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

KIMBOLTON, ville avec marché dans le comté de Huntington, dans le pays de ce comté, qu'on appelle *Leightenstone.* Elle est ornée d'un château qui appartient au comte de Manchester, auquel il donne le titre de baron. * *Diction. angl.*

KIMCHI (David) célébre rabbin, qui vivoit vers la fin du XII siécle, est celui de tous les grammairiens Juifs qui a été le plus suivi, même parmi les chrétiens, qui n'ont presque composé leurs dictionnaires & leurs versions de la bible, que sur les livres de ce rabbin. On estime particulierement sa méthode & la netteté de son style; les Juifs modernes le préférent aussi à tous les grammairiens. Nous avons sa grammaire hébraïque sous le nom de *Sepher Michlol*, c'est-à-dire, *le livre de perfection* ; & son dictionnaire intitulé : *Sepher Schorascim.* Il y a eu plusieurs éditions de l'un & de l'autre ; mais on doit préférer celle de Venise, qui est enrichie des notes du savant Juif Elias Levita. Les commentaires de ce rabbin ont été imprimés, au moins la plus grande partie, dans les grandes bibles de Venise & de Basle, où l'on n'a pourtant point mis son commentaire sur les pseaumes, qui se trouve imprimé séparément en Allemagne. D. Ambroise Janvier, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné une version latine, qui a été imprimée à Paris en 1669 *in*-4°. Moyse Kimchi frere de David, a écrit aussi de la grammaire. * Baillet, *jugemens des savans.*

David Kimchi étoit fils du rabbin Joseph Kimchi, grand ennemi des chrétiens, contre lesquels il s'est emporté avec fureur dans les *batailles du Seigneur*, & dans les *traités de la foi & de l'alliance*, ouvrages de sa composition : le fils fut beaucoup plus modéré. Comme celui-ci demeuroit à Narbonne, qui étoit encore alors sous la domination des rois de Castille, & jointe à l'Espagne, on peut accorder ceux qui disputent si ce rabbin étoit ou Espagnol, ou François. Suivant Gantz il florissoit en 1190, & suivant l'auteur du *Schalscheleth* en 1192. Kimchi entra fort avant dans la dispute qui s'émut alors à l'occasion de Maimonides qui avoit offensé plusieurs synagogues par son *More Nevochim*, & par quelques autres écrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les rabbins de Narbonne furent pour Maimonides contre les synagogues de Montpellier, & les autres de France : on s'excommunia de part & d'autre. Mais la paix se fit enfin, & les synagogues de Montpellier se soumirent, & firent effacer l'épitaphe qu'on avoit mise sur le tombeau de Maimonides, qui portoit qu'il étoit excommunié. Adrien Reland remarque que Kimchi dans ses commentaires s'attache principalement au sens littéral, mais sans négliger les explications de la Gémar. Son frere Moyse a écrit *le jardin de la volupté* où il parle de l'ame. * *Voyez* Wolfii *bibliotheca hebræa* ; Basnage, *histoire des Juifs*, &c. *tome* 5, *page* 1625, &c.

KIMEDONCUS (Jacques) théologien luthérien de Heidelberg, mourut en 1596. Il a écrit sur la parole de Dieu écrite, sur la prédestination, sur la rédemption du genre humain. * Konig, *biblioth.*

KIMIELNISKI (Bogdan) chef des Cosaques, célébre par les guerres qu'il a soutenues à leur tête contre la Pologne dans le XVII siécle, étoit fils d'un Cosaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des séditieux, brave, intrepide, adroit, dissimulé, & fort vindicatif. Il parloit latin, turc & tartare ; ce qui n'est pas ordinaire à des peuples

aussi grossiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort considérables; car il n'avoit commandé qu'une compagnie, & avoit seulement été secrétaire d'un régiment. Les Cosaques l'avoient député à la diéte de 1638, & là il avoit connu le fort & le foible de la cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec son pere par les Turcs, fut racheté des Tartares par sa mere, & à son retour se mit en possession d'un petit fonds de terre, que son pere lui avoit laissé, proche la ville de Czehrin dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été désolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires. Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des siennes, en auroit joui paisiblement, si sa possession n'eût été troublée par un seigneur plus puissant que lui. Czaplinski, lieutenant de roi à Czehrin, voulut s'en rendre maître, & tous les deux disputerent leur droit devant Uladislas, l'un fondé sur une possession récente; & l'autre, sur ce que ce bien étoit à sa bienséance. Le roi l'adjugea à Czaplinski, & donna 50 florins à Kimielniski pour le consoler. Ce présent ne l'appaisa point; son ressentiment parut par ses plaintes; & le fils moins modéré que le pere, garda si peu de mesures avec Czaplinski, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. Kimielniski ne put souffrir un affront si sensible, & se retira aux isles que forme le Borysthène à son embouchure. Les Cosaques Zaporoviens l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à son ressentiment, & à l'indignité qu'il avoit soufferte, qu'à son habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choisirent pour leur commandant. Lorsqu'il eut reçu avis que le général Potoski se préparoit à venir le poursuivre jusque dans ces lieux éloignés, ne se fiant pas entierement à ses forces, il s'adressa à Tambi, général des Tartares, homme à peu près de son caractère, & de pareille condition, qui s'étoit souvent soulevé contre le khan son maître. Kimielniski sut si bien le gagner par son adresse, en lui faisant espérer un grand butin en Pologne, que nonobstant l'antipathie naturelle d'entre les Cosaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha 4000 Cosaques entretenus, qui étoient demeurés au service de la république, avec 1500 soldats Polonois, pour aller chercher Kimielniski, jusque dans sa retraite de Potovie: mais après qu'ils y furent arrivés, les Cosaques ayant tué leurs officiers, se rangerent du côté des rebelles; si bien qu'il ne fut pas mal-aisé à Kimielniski de défaire les 1500 soldats Polonois restans, qui firent néanmoins toute la résistance possible pendant quelques jours. De-là il s'avança avec 7000 hommes & 40000 Tartares, vers le gros de l'armée polonoise; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais succès de l'expédition de Potoski, & de la défection des 4000 Cosaques qu'elle y avoit envoyés, ne pensoit plus qu'à se retirer avec ce qui restoit, (qui pouvoit faire environ 5000 hommes) marchant au milieu de ses chariots. Lorsque les chariots furent arrivés dans un bois marécageux, la file en fut aisément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, ausquels elle eut pu encore échaper, sans le grand défilé & la perfidie de dix-huit cens Cosaques qui lui restoient, lesquels au commencement du combat l'abandonnerent & se jetterent du côté des leurs.

Cette défaite survenue dans le temps de la mort du roi, causa une extrême consternation dans l'état, & facilita à Kimielniski l'exécution de ses pernicieux desseins. En effet, presque tout le plat-pays de la Russie suivit sa rebellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop disposés depuis long-temps. La Podolie & la Volhinie eurent le même sort. Les seigneurs les plus considérables de ces grandes provinces furent tués ou faits prisonniers dans différens combats; & les moins malheureux se virent dépouillés de leurs biens, en sauvant leur vie & leur liberté. Le duc Hierimie Wiesnowiski, perdit seul 600000 livres de rente. La prospérité de tant de paysans soulevés, avoit porté la terreur jusque dans la capitale du royaume, dont on fut obligé de sauver la couronne, pour la mettre dans un lieu assuré. Warsovie, où s'assemble la diéte, fut menacée du même danger. On parloit de se retirer à Dantzick, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cause que les rebelles donnoient tous les jours de nouvelles alarmes; mais la prudence & la valeur qui ne désespérent point, même dans les plus grandes adversités, empêcherent l'exécution d'un dessein si lâche.

Le nouveau général pendant cet interregne, prit la ville de Bar; & pour se montrer aussi attaché à sa religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choisi pour leur chef, il obligea les prêtres catholiques de se marier avec les religieuses, & de vivre selon le rit grec des schismatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaisir de se réjouir de ces malheurs: ceux qui ne voulurent pas se faire baptiser, perdirent la vie par son ordre.

Ce chef fut lui-même surpris de son bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il surprit au mois de septembre, à Pilaw, l'armée polonoise, qui fut entierement défaite: les rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils estimoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient si considérables, qu'on les évaluoit à plus de dix millions. Cette perte fut peut-être le salut de la Pologne; puisque peu après cette disgrace, il arriva 40000 Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en eussent pas eu au danger. Sur le refus que les paysans en firent, les Tartares se retirerent: les Cosaques prirent le même parti, & allerent en lieu de sureté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on cessa de leur faire ce reproche, lorsqu'on vit que cet intervalle avoit donné à la république le temps de respirer, & de procéder plus sûrement à l'élection du prince Casimir, qui fut proclamé roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya aussitôt des troupes contre Kimielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de 280000 Cosaques. Le roi Casimir marcha en personne avec 20000 hommes seulement, contre cette armée formidable; & après une attaque que les Polonois soutinrent avec une extrême valeur, ce prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kimielniski y fut compris; son généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ses Cosaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à 6000 hommes, fut augmentée jusqu'à 40000. Les pratiques de ce général auprès du grand Seigneur & du grand duc de Moscovie, & l'irruption qu'il fit dans les états du prince de Valachie, allié de la Pologne, firent résoudre le roi Casimir à chercher les moyens de réprimer son insolence. Après avoir fait résoudre la guerre dans la diéte de Warsovie l'an 1650, il assembla une armée de 100000 hommes, & livra une furieuse bataille aux Cosaques & aux Tartares, lesquels joints ensemble, étoient au nombre de 350000. Les Tartares plierent; leur khan prit la fuite, malgré les prieres de Kimielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans sa retraite; 200000 Cosaques resterent exposés à la vengeance du vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que 30000 de tués, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entierement, si la noblesse Polonoise eût voulu seconder l'ardeur de son roi. Cette victoire fut suivie d'une paix moins avantageuse que la premiere pour Kimielniski, qui soutint la guerre jusqu'à sa mort, avec différens succès, contre la Pologne. Son fils Timothée Kimielniski, qui avoit épousé la fille de Basile, hospodar de Valachie, fut tué en défendant

fendant les états de son beau-pere, dans un assaut qui fut livré à la ville de Soëzana, où il s'étoit renfermé. * *Histoire des diétes de Pologne. Relation des Cosaques.* Thevenot, *recueil de voyages.*

KINCHEU, ville de la Chine, est la sixiéme de la province d'Huquang. Elle a douze autres villes dans son territoire, & est située sur la riviere de Kiang. * Mati, *diction.*

KINDELMAN (Nicolas) de Siléfie, membre de l'université de Leipsick où il fit ses études, a fleuri au commencement du quinziéme siécle. C'étoit un homme d'un esprit pénétrant, un subtil dialecticien, & un philosophe très-versé dans l'étude des livres d'Aristote, qu'il a expliqués durant un grand nombre d'années à Leipsick. Il est mort dans cette ville, laissant pour témoignage de son application, des commentaires sur Porphyre; *Super prædicamentis liber unus: super* περὶ ἑρμηνείας *liber unus: super nova logica liber unus: super proprietatibus terminorum liber:* c'est ce qui est rapporté dans les *Scriptores universitatum Lipsiensis, Wittenbergensis & Francofurtensis*, composés par un anonyme, & publiés par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, en 1660, *in*-4°, nombre 14.

KINETON, ville avec marché, qui donne le nom à une contrée du comté de Warwick. Elle est remarquable en ce qu'elle donne le titre de baron au marquis de Carmarthen. * *Diction. anglois.*

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ses études au collége de Westmunster, & les continua en 1576, dans celui de Christ, à Oxford. Son érudition, la pureté de ses mœurs, son éloquence, l'éleverent à plusieurs dignités. La reine Elizabeth, & le roi Jacques le nommerent leur prédicateur. Il eut de plus l'archidiaconat de Nottingham, & le doyenné de la maison de Christ à Oxford. Enfin il fut nommé évêque de Londres. Pendant son épiscopat il prêchoit ordinairement tous les dimanches, & ne s'en exemptoit que lorsque sa santé ne le lui permettoit pas. Il a publié en anglois un long commentaire sur le prophéte Jonas, & des sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle, & d'une colique néphrétique à l'âge de soixante-deux ans, le 30 de mars 1621. Plusieurs catholiques écrivirent après son décès qu'il étoit mort dans leurs sentimens, & George Fischer voulut le prouver dans son livre intitulé, *Le legs de l'évêque de Londres*: mais ceux qui suivoient la religion anglicane ont écrit le contraire, & ce fait est laissé au jugement de Dieu. * *Voyez* Wood, *histor. universit. Oxoniens.* &c.

KING (Henri) *fils du précédent*, né aussi à Warnhall en 1591, étudia à Oxford en 1608, y prit ses degrès, & même celui de docteur en théologie. Il y obtint ensuite un canonicat, l'archidiaconat de Colchester, & le doyenné de la cathédrale de Rochester. Enfin Charles I le nomma à l'évêché de Chichester dans lequel il demeura jusqu'à sa mort. Pendant sa jeunesse il s'étoit fort attaché à la musique & à la poësie; il étudia ensuite la philosophie & l'éloquence avec la même application. Mais étant parvenu à un âge mûr, il se livra à la théologie, & à la prédication. Il exerçoit avec zèle l'hospitalité. Il mourut, & fut enterré à Chichester au mois de janvier 1669. Il a écrit en anglois une explication de l'oraison dominicale, plusieurs sermons, & une traduction en vers des pseaumes de David. On a de lui en latin: *Poëmata, Elegiæ, Paradoxa*, &c. * *Voyez* Ant. Wood. *Hist. univers. Oxoniens.* & *Athen. Oxoniens.*

KING (Guillaume) archevêque protestant de Dublin en Irlande, & un des plus illustres prélats de cette communion qui aient paru dans cette isle depuis la prétendue réforme. Il naquit en 1650, à Antrim, capitale du comté de ce nom, dans la province d'Ultonie; & il y fit ses premieres études. En 1667 il fut reçu boursier dans le collége de la Sainte Trinité, à Dublin, où il prit le degré de bachelier-ès-arts en 1670, & celui de maître en 1673. Immédiatement après son entrée dans ce collége, il se lia d'une amitié étroite avec le fameux Dodwell, qui lui donna les premieres instructions dans la logique & dans l'histoire; & il entretint une correspondance reglée avec ce célébre écrivain systématique jusqu'à sa mort, arrivée en 1711, malgré la diversité de leurs sentimens sur plusieurs points de religion & de politique. Jean Parker, archevêque de Tuam, informé du progrès peu commun que M. King avoit fait dans les sciences, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui conféra une prébende de sa cathédrale. Plus son bienfaiteur avoit occasion de le voir de près, plus il lui trouvoit de mérite. C'est pourquoi ayant été transféré au siége de Dublin, il nomma son chapelain à la dignité de chancelier de l'église de S. Patrice, & en 1688 il en fut élu doyen par le chapitre. Il témoigna beaucoup de zèle & de fermeté pour sa religion, pendant les troubles d'Irlande, ce qui lui attira plus d'une fois le mécontentement du gouvernement qui étoit alors catholique, & par conséquent ennemi des fausses imputations & des déclamations également vagues & injustes des ministres anglicans. Celui dont nous parlons, fut mis en prison, soupçonné d'être tombé dans le crime de leze-majesté. Cependant on lui rendit bientôt la liberté, quoique son attachement aux intérêts du prince d'Orange, & ses correspondances avec les principaux chefs de la révolution ne fussent point équivoques. Il n'est donc pas étonnant que les services qu'il rendit en cette occasion lui valussent un prompt avancement aux dignités ecclésiastiques. Aussi ne tarda-t-il pas à être nommé par Guillaume & Marie à l'évêché de Derry, vacant alors; & il reçut la consécration le 25 janvier 1691, des mains de l'archevêque de Dublin, assisté de trois autres prélats, avec la permission de son métropolitain. Rendu dans son diocèse, il travailla avec zèle à y rétablir la discipline selon la forme anglicane, & à réparer les églises qui avoient été ruinées pendant les guerres. Il fit batir dans sa ville épiscopale une belle maison, dont le haut devoit servir à une bibliothéque, & le bas pour y tenir des écoles. Pendant qu'il a tenu le siége de Derry, il ne négligea aucune occasion pour avoir des livres choisis, dont il laissa à perpétuité l'usage à ses successeurs & aux curieux de son diocèse. Cette donation fut confirmée par son testament, fait le 6 mai 1726. Lors de la promotion de M. Narcisse Marsh, à la primatie d'Armagh, M. King fut élu par les deux chapitres de Dublin, administrateur pour le spirituel de ce diocèse, pendant la vacance du siége, auquel il fut bientôt nommé par lettres patentes du 11 mars 1702. Il ne montra pas moins d'ardeur pour étendre sa religion & pour en rétablir les ruines, qu'il avoit fait paroître étant évêque de Derry. C'étoit cependant toujours avec douceur & modération qu'il tâchoit de gagner ceux qu'il croyoit dans l'erreur. Il déchargea son archevêché de plusieurs arrérages, & augmenta considérablement les revenus de quelques cures, auparavant pauvres par les dégradations des temps passés. Ses charités étoient abondantes, & sa maniere de vivre noble & conforme à sa dignité. Sa conversation étoit enjouée, mais édifiante: en un mot sa capacité, sa morale & ses autres belles qualités en auroient fait un prélat accompli, s'il avoit eu le bonheur d'être attaché à l'église. Après avoir rempli quatre fois différentes l'importante commission de lord justicier du royaume d'Irlande, il mourut dans son palais du S. Sépulcre, à Dublin, le 8 mai 1729, âgé de 79 ans & 7 jours, sans s'être jamais engagé dans les liens du mariage. Les ouvrages de cet archevêque, sont: Sermon prêché dans l'église de Christ à Dublin, le 23 octobre 1685, devant M. Michel Boyle, archevêque d'Armagh, & grand chancelier, & milord Forbes, comte de Granard, tous deux lords justiciers, sur les versets six & sept du chapitre 59 d'Isaïe; à Dublin, en 1685, *in*-4°. Réponses aux considérations qui ont obligé (à ce qu'il prétend) M. Pierre

Manby, doyen de Derry, d'embrasser, ce qu'il appelle la foi catholique; à Dublin, en 1687, *in*-4°. Justification de la reponse aux considérations susdites (étant une réponse au premier dialogue, déja imprimé, de son catéchisme réformé;) à Dublin, en 1688, *in*-4°. Défense de la religion chrétienne & de la réformation contre les entreprises d'une lettre nouvellement écrite par M. Manby, doyen de Derry, où il s'efforce de démontrer que toutes les religions sont sur un pied égal, & qu'il ne peut pas y avoir de tels péchés que ceux d'hérésie & de schisme, si le sens & la raison d'un chacun doivent le conduire en matiere de foi; à Dublin, en 1688, *in*-4°. L'état des protestans d'Irlande, sous le regne du roi Jacques, dans lequel leur conduite à son égard est justifiée; & la nécessité absolue de se délivrer de son gouvernement, & de se soumettre à leurs majestés regnantes, est démontrée; à Londres, en 1691, *in*-4°, en 1692, *in*-8°. L'auteur exagere beaucoup les souffrances des protestans d'Irlande de ce temps-là; ce qui lui attira une réponse de la part du fameux M. Leslie, évêque protestant lui-même. Discours concernant les inventions des hommes dans le culte de Dieu; à Dublin, en 1694, & imprimé plusieurs fois à Londres. Messieurs Robert Craghead & Joseph Boyse, tous deux ministres presbytériens, firent chacun une réponse à cet écrit. Celle du premier parut à Edinbourg, en 1694, *in*-4°, & celle de Boyse la même année. Cela occasionna de la part de M. King: Avis aux habitans non-conformistes du diocèse de Derry, touchant un livre nouvellement publié par M. Boyse, qui a pour titre, *Remarques*, &c. à Dublin, 1694, *in*-4°. à Londres, en 1694, *in*-8°. Second avis aux non-conformistes du diocèse de Derry; à Dublin, en 1695, *in*-4°. Depuis ce deuxiéme avis M. Boyse écrivit une défense de ses remarques; à Dublin, 1695, *in*-4°. Sermon prêché dans l'église de S. Patrice, à Dublin, le 16 novembre 1690, le jour d'actions de graces pour la conservation de la personne de sa majesté, sur le ℣. 2 & 3 du Ps. 107, à Dublin, en 1691, *in*-4°. *De Origine mali*; à Dublin, en 1702, à Londres, en 1702, *in*-8°: ce livre a été examiné & critiqué par messieurs Bayle & Leibnitz. Après la mort de l'auteur, il fut traduit en anglois par M. Edmond Lane, membre du collége de Christ, à Cambridge, avec de longues notes, où il prend la défense des principes de l'auteur contre les objections de ces savans, & de quelques autres; à Londres, en 1731, *in*-4°, en 1732, deux vol. *in*-8°. Sermon en actions de graces, à l'occasion des succès du roi Guillaume, en réduisant l'Irlande sous sa domination. Sermon en actions de graces, pour la victoire d'Hochstet, prêché devant les lords justiciers sur le ℣. 3 du Ps. 126; à Dublin, en 1704, *in*-4°. Sermon prêché dans la chapelle de S. James, devant la reine; à Londres, en 1705, *in*-4°. Sermon prêché dans l'église de sainte Marguerite, à Westminster, pour l'éducation religieuse des enfans, sur le ℣. 6 du chap. 22 des Proverbes. L'iniquité qu'il y a de différer la sentence que mérite une mauvaise action, dans un sermon prêché devant le lord maire & les échevins dans l'église de S. Michel, le 24 décembre 1706, sur le ℣. 11 du chap. 8 de l'Ecclesi. à Dublin, en 1707, *in*-4°. La prescience & la prédestination divine s'accordant avec la liberté de la volonté humaine: dans un sermon prêché dans l'église de J. C. le 15 mai 1709, devant le comte de Wharton, vice-roi d'Irlande, & les pairs de ce royaume, sur les ℣. 29 & 30 du 8 chap. aux Rom. à Dublin, en 1709, *in*-4°, à Londres, en 1710, *in*-8°. Le docteur Edwards fit des remarques sur ce sermon, comme si l'archevêque avoit eu intention de rabaisser les attributs & les perfections de Dieu. Sermon prêché aux obseques de Narcisse, primat d'Armagh, sur le ℣. 6 du Ps. 112; à Dublin, en 1714, *in*-4°. Discours touchant la consécration des églises, où l'on fait voir ce qui doit s'entendre par leurs dédicaces, avec les raisons sur lesquelles cet office est fondé; à Dublin, en 1719, *in*-4°. Sermon sur la chute de l'homme; à Cambridge, en 1739: l'auteur avoit ordonné de faire imprimer cette piéce après sa mort. Il se trouve aussi dans les transactions philosophiques de la société royale de Londres quelques observations de ce prélat: comme une relation des marais & lacs d'Irlande, n°. 170, une relation de la maniere dont on engraisse les terres avec des coquillages dans le nord d'Irlande, n°. 314. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Henegan.

☞ KING (Guillaume) habile jurisconsulte, & facetieux écrivain Anglois, qu'il faut bien se garder de confondre avec le précédent, étoit d'une illustre famille. La reine Anne le fit son secrétaire, & il accompagna le comte de Pembroke en Irlande. Il auroit pu s'y enrichir par les emplois importans qu'il exerça en ce pays; mais il aima mieux retourner en Angleterre pour se livrer à l'étude. King étoit d'un caractère naturellement porté à la dévotion. Il lisoit assidument l'écriture sainte, & ne manquoit jamais de faire des remarques sur ses lectures. On dit que tous les matins il prenoit une feuille de papier blanc, sur le haut de laquelle il écrivoit ces deux mots, σὺν Θεῷ, c'est-à-dire, *sous le bon plaisir de Dieu*. Il avoit ensuite toute la journée ce papier à la main, & y écrivoit les pensées & les réflexions qui lui plaisoient. Sa dévotion ne l'empêchoit pas d'être gai & enjoué. Il aimoit à dire & à entendre des bons mots, & passoit pour un excellent juge. Il mourut en 1712, & fut enterré à l'abbaye de Westminster. On a de lui un grand nombre d'écrits en anglois, remplis de pointes & de bons mots. Ses réflexions sur le livre de M. Molesworth, touchant le Danemarck, plurent beaucoup à la cour de ce prince. Elles ont été traduites en françois.

☞ KING (Pierre) lord grand chancelier d'Angleterre, & l'un des plus beaux esprits de son siécle, descendoit d'une bonne famille de ce nom, dans la province de Sommerset. Il naquit à Execster, dans le Devonshire, en 1669. Il fut lié dans sa jeunesse avec M. Locke, qui anima l'ardeur qu'il avoit pour l'étude, & qui lui laissa en mourant la moitié de sa bibliotheque. Le lord King alla étudier quelque temps en Hollande, & s'appliqua ensuite, avec une ardeur incroyable, à l'étude des loix. Il y fit tant de progrès, qu'il s'acquit en peu de temps une grande réputation dans le parlement d'Angleterre, par sa capacité & par ses talens. Il fut élevé par degrés aux premieres charges, & devint en 1715 baron d'Ockham, & grand chancelier d'Angleterre. Il remplit cette place avec un applaudissement universel, jusqu'au 29 novembre 1733, qu'il remit les sceaux, & se retira à Ockham, dans le Surrey, où il mourut paralytique, le 22 juillet 1734. Il étoit très-habile non-seulement dans la jurisprudence, mais dans l'histoire & les antiquités ecclésiastiques. On a de lui deux ouvrages fort estimés des Anglois; le premier est intitulé, *Recherche sur la constitution, la discipline, & l'unité du culte de la primitive église pendant les trois premiers siécles, fidélement extraite des écrivains de ces temps-là*, *in*-8°. Le second a pour titre, *Histoire du Symbole des Apôtres, avec des réflexions critiques sur ses différens articles.* On trouve dans le recueil de *lettres sur différens sujets*, publié par M. Elys, en 1694, *in*-8°, plusieurs lettres de M. King, & de M. Elys, touchant le premier ouvrage. Tous ces écrits sont en anglois. L'histoire du Symbole a été traduite en latin par Godefroi Oléarius. * M. Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

KING-CHARLES SOUTH-LAND, c'est-à-dire, *le pays méridional du roi Charles.* C'est un pays de l'Amérique méridionale. Il est dans la terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois, le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du roi Charles II. * Mati, *diction.*

KINGESTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en latin *Regiopolis*, *Philippopolis*, ville de la Lagénie en Ir-

lande. Elle est capitale du comté de Kings, & située entre Kildare & Athlone, à six lieues de la premiere & à neuf de la derniere. Cette ville porte le nom de Philippe II, roi d'Espagne, & époux de Marie I, reine d'Angleterre. * Mati, *diction.*

KINGS, le comté de Kings, c'est-à-dire, *du roi*, contrée de la Lagénie en Irlande. Elle est bornée au nord par celui de Kildare; & au midi par celui de Quans; le Shannon la sépare de la Connacie vers le couchant. Ce pays peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il est marécageux & mal cultivé. Kingestown sa capitale, & les bourgs de Banabet, Ballibrit & d'Eglish, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du comté de Devon, dans la contrée appellée *Stranboroug.* * *Dict. angl.*

KINGSBURI, KINGNESBURIA, place d'Angleterre, renommée par un concile qui y fut tenu le vendredi après la fête de Pâque de l'an 851, sous le regne de Bertulfe, roi des Merciens. * Cambden.

KINGS-CLERE, ville avec marché dans le comté de Southampton, la capitale d'un petit pays. * *Dict. angl.*

KINGSTON, sur la Tamise, ville du comté de Surrei en Angleterre. On y tint un concile en 838 sous le regne d'Egbert XXIX, qui fut, selon quelques-uns, dernier roi des Saxons occidentaux. * Cambden.

KINNATEL, roi d'Ecosse, fut mis sur le trône en 568, après son frere Congal, II du nom. Il aimoit la justice; & persuadé qu'Aldam étoit légitime héritier de la couronne, il la lui remit, après l'avoir portée un an seulement. * Buchanan, *hist. Scot.* Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

☞ KINONGAMICHIS (le lac des) lac de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Ce lac a reçu son nom du peuple Américain qui habitoit à l'entour. Il est formé par la riviere de Saguenai, & par la rencontre de plusieurs rivieres qui s'y rendent de tous côtés. M. de l'Isle nomme ce lac *Lac de Saint-Jean.* Le pays où il est, s'appelle *Saguenài*, du nom de la riviere qui porte ses eaux à Tadoussac, dans le grand fleuve S. Laurent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KINROS: c'est le nom d'un desert, que M. Witsen place dans le pays des Kalmuchs ou Callmoucks, dans la grande Tartarie. Il est au nord du desert de Lop, & au midi des sources de l'Irtis. * Mati.

KINROSSE, comté d'Ecosse au nord-ouest de Fife, dont la capitale porte le même nom. * Buchanan.

KINSALE, ville & port de mer d'Irlande, avec évêché, dans le comté de Kork en Mommonie. * Cambden.

KINSCHOT (Henri) jurisconsulte célébre des Pays-Bas, né à Turnhout dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une terre qui appartenoit à sa famille. Il exerça la charge d'avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses ouvrages sont, *Responsa sive consilia juris; De rescriptis gratiæ, à supremo Brabantiæ senatu ducis nomine concedi solitis, tract. VII, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.*

KINSKY (François-Ulrich) comte du saint empire, seigneur de Chinitz, de Tettaw, & de Chlumetz, maître d'hôtel héréditaire de la cour de Bohême, chevalier de l'ordre de la toison d'or, chambellan & grand chancelier de Bohême, membre du conseil secret de l'empereur, & ministre de l'empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ses études & ses exercices, il voyagea pendant quelque temps, & vint ensuite à la cour de l'empereur Léopold qui le fit chambellan & conseiller aulique. Il se fit bientôt estimer à cause des rares qualités, dont il étoit pourvu. Il parloit & écrivoit en presque toutes les langues principales de l'Europe; & il avoit un talent particulier pour découvrir des secrets. Il savoit également former des projets & les exécuter. L'empereur témoin de son mérite, le fit souchancelier de Bohême, régent de ce royaume, assesseur de la cour souveraine de justice, président de la cour des appellations, & premier maître d'hôtel de Bohême. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans, lorsqu'il fut fait membre du conseil des appellations, l'empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il disoit ouvertement, qu'il seroit à souhaiter que tous les colléges ou tribunaux fussent composés de juges pareils au comte de Kinsky, afin qu'il pût se reposer entierement sur eux. En 1664 dans le temps que le comte étoit souchancelier de Bohême, l'empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à plusieurs affaires importantes. En 1672, il étoit commissaire de l'empereur à l'assemblée des états de Bohême. En 1675 il fut fait membre du conseil privé. A la fin de l'année 1676, l'empereur l'envoya en qualité de plénipotentiaire & d'ambassadeur extraordinaire au congrès de Nimegue. Il retourna à Vienne sur la fin de l'année 1679. En 1683 l'empereur pour le récompenser de ses services, lui donna la charge de grand chancelier de Bohême, & le roi d'Espagne lui conféra l'ordre de la toison d'or. En 1687 il fut admis à la diete de Presbourg comme Hongrois naturalisé. En 1689 l'empereur en qualité de roi de Bohême, l'envoya à Augsbourg, pour y assister de sa part à l'élection de Joseph, roi des Romains; & en 1690, il se trouva aussi à son couronnement. En 1697 dans le temps de la paix de Ryswick, le comte de Kinski conseilla à l'empereur d'augmenter ses troupes, loin de les congédier, afin d'être en état d'envoyer l'archiduc Charles en Catalogne avec 20000 hommes, d'en tenir un nombre pareil dans le Milanez, & d'en avoir 50000 sur le Rhin; mais son conseil ne fut pas suivi. Ce ministre mourut à Vienne, le 27 février de l'an 1699. Il avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *François-Bernard*, comte d'Ursenbeck, morte le 19 février 1708: il n'en a point eu d'enfans. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740. On y cite entr'autres la vie de l'empereur Léopold, écrite en allemand.

KINTZEN, en latin *Kintia, Quintana-Castra, Quintanæ, Quintianæ.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie. Maintenant c'est un village de la Baviere, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Osterhoven, & à six lieues de Passaw, vers le couchant. * Mati.

KINVER, ville avec marché dans le pays de Seisdon, sur le bord oriental du comté de Stafford. * *Dict. angl.*

KIOG ou KOGE, ville de Danemarck. Elle est sur la côte orientale de l'isle de Zélande, au midi de Copenhague. Elle florissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entierement enlevé. * Mati.

KIOSEM, femme d'Achmet, empereur des Turcs, étoit mere du sultan Ibrahim, & aïeule de Mahomet IV, détrôné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette sultane eut le gouvernement de l'empire, & disposa de toutes choses à sa volonté. La reine, mere de ce prince, craignoit toujours la puissance, & les intrigues de cette vieille princesse, qui avoit beaucoup d'expérience & de politique, & qui avoit excité la conspiration, dans laquelle les Janissaires massacrerent Ibrahim. Cela lui fit prendre la résolution de faire une ligue avec les spahis, les bachas & les beys, qui sont presque toujours d'un parti opposé à celui des Janissaires; & pour y réussir, elle leur persuada que Kiosem avoit dessein d'abolir le nom & la charge des spahis pour donner toute l'autorité aux Janissaires. Les spahis de l'Asie, excités par un motif si pressant, marcherent droit à Scutari, avec une armée considérable, sous la conduite de Gurgi-Nebi, c'est-à-dire, Nebi *le Georgien*, ou de Géorgie; & demanderent les têtes des traîtres, qui avoient attenté sur la vie d'Ibrahim leur souverain. Cela donna l'alarme à Morat-bacha, grand visir, qui avoit été complice de la conspiration. Il se pressa d'a-

vance vers Scutari avec une armée de Janissaires; mais le combat fut empêché par les deux chefs de la justice de la Natolie & de la Gréce. Les Janissaires devenus plus fiers par la retraite des spahis, tinrent un conseil secret, où ils résolurent de les perdre, & envoyerent ordre au bacha de la Natolie, de se défaire de Gurgi-Nebi, ce qu'il exécuta aussitôt; car il l'attaqua dans son quartier, & le trouvant abandonné de ses soldats, le tua d'un coup de pistolet, & envoya sa tête à Constantinople. Dans la suite du temps les deux reines furent extraordinairement aigries l'une contre l'autre; l'une pour appuyer son autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV, son fils. Enfin Siaous bacha, grand-visir, accompagné de ceux du parti de la jeune reine, entra dans l'appartement de Kiosem, qu'il donna en garde aux eunuques du roi. Quelque temps après, le mufti écrivit la sentence de mort contre cette vieille reine, & remontra au sultan, qu'il étoit nécessaire de la signer, pour appaiser les désordres de l'empire, ce qu'il fit, & la sentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglerent. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

☞ KIOUW, ville de Russie, avec archevêché, est située sur le Borysthène. Elle a une bonne forteresse. Les Polonois disent qu'elle fut bâtie vers l'an 861 par Kius, prince Russien, qui lui donna alors son nom. Elle a été la résidence des premiers princes de Russie. Les Polonois l'ont ensuite possédée long-temps. Elle étoit grande, riche, bien bâtie: mais les Tartares, qui la prirent en 1615 la ruinerent tellement, qu'elle n'a plus rien de son ancienne splendeur. Depuis elle a été souvent la retraite des Cosaques, qui l'ont enfin remise aux Moscovites en 1687. Du temps qu'elle appartenoit à la Pologne, elle étoit capitale d'un palatinat de son nom, d'une partie duquel les Polonois sont resté en possession, & qu'ils ont unie au palatinat de Luck. Les Russiens ont fortifié Kiouw, à la moderne. Elle est capitale du gouvernement de Kiow, ou de la petite Russie, qui renferme une partie de l'Ukraine. * La Martiniere, *dict. géogr.* Nicolle de la Croix, *géogr. moderne.*

KIPPINGIUS (Henri) étoit un savant luthérien, Allemand, de Rostock dans le Meckelbourg. Il est mort en 1678, âgé de 44 ans. On a de lui plusieurs ouvrages: 1. *Antiquitatum Romanarum libri* 4, *in* 8° à Franequer, en 1684. Il y a aussi une édition de Bremen, citée par Crenius. Ce livre fut réimprimé en 1713 par Vanderaa, avec des figures. Dans le premier livre, l'auteur expose tout ce qui concerne la religion des Romains, ses officiers ou ministres, ses cérémonies, &c. Le second traite du gouvernement; le troisiéme de l'art militaire; & le dernier concerne tout ce qui est de l'intérieur des familles & du domestique. Le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée, page 813, cite du même, 2. *Exercitationes sacræ de scriptura veteris & novi testamenti*; in-12, à Francfort, en 1665: c'est un abrégé de la bible. 3. *Exercitatio de creationis operibus*, in-12, à Francfort, en 1664, & *in*-4° en 1676, & encore à Bremen, en 1665. 4. Crénius dans ses *Analecta philologico-critico-historica*, à Amsterdam, en 1699, *in*-8°, a fait imprimer (pag. 311 & suiv.) trois dissertations de Kippingius: 1. *De lingua primæva*; 2. *De lingua hellenistica*; 3. *De characteribus novis.* Crenius trouve la deuxiéme dissertation foible & superficielle: il pouvoit en dire autant des deux autres. 5. On cite encore de Kippingius, un supplément à l'histoire ecclésiastique de Jean Pappus, en 1661 *in-fol.* Dans les *Selecta è Thurmii itinere litterario*, insérés dans le tome XI des *Amœnitates literariæ* de Jean-Georges Scelhorn, il est parlé page 294, de Kipping. Thurmius dit qu'il le vit à Bremen, qu'il s'entretint avec lui & qu'il n'étoit pas marié alors: c'étoit en 1669.

KIRCH (Godefroi) habile astronome du dernier siécle, étoit né en 1640 à Guben, ville de la basse Lusace. Croyant trouver plus de secours à Leipsick, il y vint, & s'y occupa à faire des calendriers qui lui firent de la réputation. Il épousa au mois de mai 1692, Marie-Marguerite Winkelman qui s'étoit livrée à l'étude de l'astronomie. *C'est celle dont on va parler à l'article suivant.* M. Kirck l'emmena avec lui à Guben, & tira de grands secours de ses lumieres, pour ses observations astronomiques, & ses éphémérides. Fréderic III électeur de Brandebourg, & couronné roi de Prusse en 1700, au mois de juillet, ayant fondé l'année suivante une académie pour les sciences à Berlin, il y appella M. Kirch pour en être membre & astronome ordinaire, avec une pension honorable. Il y mourut le 25 de juillet 1710, âgé de 71 ans. * *Mémoires du temps. Bibliothéque germanique, tome* 3, &c. Dans l'ouvrage de George Paschius, *De novis inventis*, &c. deuxiéme édition, pag. 537 & suiv. il est fait mention de plusieurs écrits de GODEFROI Kirch, 1. *Ephemerides anni* 1688. 2. *Admonitio ad astronomos, de reditu stellæ Bayerianæ in collo cygni.* Voyez aussi les pages 538 & 539.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme savante & distinguée entre les astronomes, étoit fille de *Matthias* Winkelman, pasteur luthérien, & naquit le 25 février, vieux style, de l'an 1670, à Panitzsh, village à un mille de Leipsick. Ayant perdu son pere en 1682, son successeur dans le ministère, nommé *Justin* Toellner, eut soin de son éducation. Cette fille se tourna du côté de l'étude, & eut beaucoup de gout pour l'astronomie, ce qui ne contribua pas peu à la faire rechercher en mariage en 1692 par M. Godefroi Kirch, habile astronome. Peu de temps après leur mariage ils allerent demeurer à Guben, où madame Kirch fit de si grands progrès dans l'astronomie, que non-seulement elle fut en état d'aider son mari dans ses éphemerides, & dans ses observations astronomiques, mais qu'elle fut même capable de faire elle-même de nouvelles découvertes. Lorsque son mari fut appellé à Berlin en 1701, elle l'y suivit, & s'acquit une estime générale de tous les savans de cette ville. En 1702 elle découvrit, la nuit du 20 ou du 21 d'avril, une cométe sur laquelle M. Kirch publia ses observations. En 1707 elle découvrit une aurore boréale, dont il est fait mention dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris de 1716. Etant demeurée veuve en 1710, chargée de famille, & sans biens, elle se vit obligée de faire des calendriers pour vivre, & pour élever ses enfans. Elle en composa pour les méridiens de Breslau, & de Nuremberg. En 1711 elle publia une dissertation intitulée: *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter*, &c. Les journalistes de Leipsick en parlent fort avantageusement, & rendent justice au mérite de l'auteur. M. Bernard-Fréderic, baron de Krosick, lui offrit en 1712 un logement commode dans sa maison pour faire ses observations: elle l'accepta, & en jouit avec beaucoup d'agrément jusqu'à la mort du baron arrivée en 1714. Se voyant privée d'un tel protecteur, elle se transporta à Dantzick, où elle demeura dix-huit-mois. Le czar Pierre voulut l'attirer dans ses états; mais elle aima mieux suivre en 1716 son fils à Berlin, où il étoit appellé pour succéder à Jean-Henri Offman, astronome de l'académie des sciences de cette ville. Ce fils s'appelloit *Christ-Fried* Kirch. *Il fait le sujet de l'article suivant.* Elle continua à Berlin de faire des calendriers, non-seulement pour Breslau, & pour Nuremberg, mais encore pour Dresde & la Hongrie. Elle mourut le 29 de décembre 1720, âgée de 50 ans & dix mois. M. de Leibnitz, l'estimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produisit à la cour du roi de Prusse, où son altesse royale le margrave Albert-Fréderic, & la margrave sa femme, l'ont toujours honorée de leur faveur.

KIRCH (Christ-Fried) célébre astronome, de la société royale des sciences de Berlin, né à Guben, dans la basse Lusace, le 24 décembre 1694, étoit fils de *Godefroi* Kirch, & de *Marie-Marguerite* Winkelman, l'un & l'autre fort habiles dans l'astronomie, & qui font le

sujet des deux articles précédens. Le fils n'eut pas moins de goût & d'inclination pour une science où son pere & sa mere s'étoient rendus si célébres, & il en donna des marques dès sa plus tendre jeunesse. Après avoir achevé ses premieres études à Berlin, il alla les continuer à Hall, d'où il fit quelques voyages à Nuremberg, à Leipsick & en Prusse. Il travailla beaucoup à l'observatoire de Dantzick, & il eut l'honneur d'y faire des observations en présence du czar Pierre le Grand. Ce prince voulut même l'attirer à Moscow; mais M. Kirch, par égard pour sa mere, qui lui étoit fort attachée, remercia le Czar. Peu de temps après, la société de Berlin le choisit pour remplir la place de son pere. Elle l'aggrégea en 1717 au nombre de ses membres; le fit d'abord son observateur, & ensuite son astronome ordinaire. En 1723 il reçut de Paris des lettres de correspondant de l'académie des sciences, qualité dont il a rempli le reste de sa vie toutes les fonctions avec beaucoup de régularité. Il entretenoit aussi un commerce d'érudition astronomique dans toutes les parties de l'Europe. Depuis la mort de sa mere, il vécut dans la plus étroite union avec trois sœurs qui lui ont survécu. Il est mort, sans avoir été marié, le 9 de mars 1740. Ses ouvrages sont: 1. Ephémérides astronomiques pour les années 1714, 1715 & 1716, en allemand. 2. Relation d'une aurore boréale, observée le 16 mars 1716, en allemand. 3. *Observationes astronomicæ selectiores, in observatorio regio Berolinensi habitæ*, 1730. 4. *Eclipses circum Jovialium ad annnos* 1734, 1739 *supputatæ*, 1734. 5. Observations célestes, pour l'année 1739, en allemand. * *Voyez* son éloge dans la bibliothéque germanique, tome L, page 222 & suiv.

KIRCHBERG, comté: c'est un petit pays du cercle de Souabe. Il est autour du Danube, au-dessus de la ville d'Ulm, & il est divisé en deux portions par la baronie de Justingen. Ehingen est le principal lieu de la partie occidentale. Erbach & Kirchberg sont dans l'orientale. Ce comté appartient à la maison d'Autriche. * Mati.

KIRCHER (Conrad) protestant d'Augsbourg, s'est rendu célébre par une concordance grecque du vieux testament, qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour bien entendre les livres sacrés; & sert comme de dictionnaire hébreu, parcequ'il met en effet les mots hébreux à la tête, & ensuite l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots hébreux, citant les endroits de l'écriture où ils se trouvent différemment interprétés. Le défaut de cette concordance, est de ce qu'on y a suivi, pour le grec des Septante, l'édition d'Alcala de Henares, qui n'est pas la véritable version des Septante. Il seroit à desirer qu'on fit réimprimer cette concordance sur l'édition des Septante faite à Rome. * Simon, *hist. crit. du vieux testam.*

KIRCHER (Athanase) Jésuite de Fulde, philosophe & mathématicien célébre, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siécle. Il entra jeune parmi les Jésuites, & y fit de grands progrès dans les sciences & dans la piété. Il enseignoit à Wirtzbourg dans la Franconie, lorsque les Suédois troublerent le repos dont il jouissoit, en 1631. Le P. Kircher se retira en France, & s'arrêta quelque temps au collége que les Jésuites ont à Avignon. Depuis il alla à Rome, où il mourut sur la fin du mois de novembre 1680, âgé de 82 ans, après avoir fait quantité d'ouvrages, dont les principaux sont: *Prælusiones magneticæ; Primitiæ gnomonicæ catoptricæ; Ars magna lucis & umbræ; Musurgia universalis; Obeliscus Pamphilius; Oedipus Ægyptiacus, tom. IV; Itinerarium extaticum; Obeliscus Ægyptiacus; Mundi subterranei, tom. II; China illustrata, &c.*

Le P. Philippe Bonanni a travaillé à la description du cabinet, que le P. Kircher avoit commencé au collége Romain, & que le P. Bonanni a rétabli & fort augmenté. Les curiosités qu'il contient sont gravées dans plusieurs planches, & soigneusement expliquées. George de Sepi, dont le P. Kircher se servoit pour construire ses machines, en fit imprimer à Amsterdam une courte description, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce cabinet avoit été un peu négligé, beaucoup de machines perdues, quand le P. Bonanni forma le dessein de le rétablir, & de le mettre en ordre: il a exécuté ce projet, & divisé les curiosités qu'il renferme en douze classes. Dans la premiere, il a mis les idoles, dans la seconde, les tableaux offerts pour aquitter quelque vœu, ou rendre graces de quelque bienfait; la troisiéme, outre quelques sépulcres anciens, contient cent épitaphes tirées de terre, dans le voisinage de Rome; la quatriéme est destinée aux lampes sépulcrales & à deux espéces de vases, dont les uns servoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employés dans les festins funéraires. Le P. Bonanni a rangé dans la cinquiéme d'autres restes curieux de l'antiquité; dans la sixiéme, les curiosités venues des pays étrangers; dans la septiéme les pierres singulieres, celles sur-tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitiéme, des animaux rares, des minéraux, des sels; dans la neuviéme, toute sorte de machines; la dixiéme est pour les médailles; l'onziéme pour les microscopes, à l'aide desquels on fait des observations surprenantes; la douziéme, pour plus de huit cens coquillages particuliers. La description remplit un grand *in-folio* avec ce titre, *Musæum Kircherianum, sive Musæum à patre Athanasio Kirchero in collegio romano societatis Jesu jampridem incæptum, nuper restitutum & auctum, descriptum & iconibus illustratum à patre Philippo Bonanni, societatis Jesu, Romæ*, 1709, *typis Georgii Plachi, cælaturam profitentis, & caracterum fusoriam, apud S. Marcum.* * Mémoires de Trevoux 1709, *mois d'octobre. Journal des savans de Paris*, 1709.

KIRCHER (Jean) natif de Tubingue, dans le duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec succès dans la même ville, quitta le luthéranisme pour embrasser la religion catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1640. Il publia, selon la coutume, les motifs de son changement sous ce titre: *Æthiologia in qua migrationis suæ ex lutherana synagoga in ecclesiam catholicam veras & solidas rationes & succinctè exponit, & perspicuè doctisque omnibus & judicandi dexteritate pollentibus ritè, accuratè, & modestè considerandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640. Ouvrage dans lequel il prouve, 1°. qu'il faut quitter la religion luthérienne, puisque l'on n'y trouve point une autorité infaillible, qui nous dirige à discerner ce que l'on doit croire: 2°. Qu'il faut embrasser la religion catholique, puisque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverses réponses à ce livre. Jean Conrad Schragmuller publia en allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Konigsberg en Prusse, l'an 1643: & Jean-George Dorscheus, professeur en théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un *in*-12 sous ce titre: *M. J. Kircherius devius, sive hodegeticus catholicus, quo ostenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis suæ ex synagoga, quam vocat lutherana, in ecclesiam catholicam institutione ivisse, non quà eundum est, sed quà itur.* On ne sait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kicher. * Baillet, au *tom.* 1 *des Jugemens*, *n.* 25, *p.* 204, 205. Bayle, *dict. crit.*

KIRCHMAN (Jean) célébre par ses ouvrages, naquit à Lubec le 18 janvier 1575. Il étudia dans sa patrie jusqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort sur l'Oder, où il passa quatre ans fort assidu aux leçons, & très-éloigné des amusemens & des débauches à quoi la plupart des écoliers perdent leur temps. Il étudia ensuite dans l'académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant dessein de voyager, & n'en ayant

pas les moyens, il profita de l'occaſion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un bourguemeſtre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602 : & s'étant arrêté à Roſtock, il fit tellement connoître ſa capacité, que dès l'année ſuivante on lui donna la chaire de profeſſeur en poëtique. L'ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De funeribus Romanorum*, lui acquit la réputation d'un très-ſavant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il paſſoit pour élever très-bien la jeuneſſe, & qu'il ne permettoit pas que ſes penſionaires fiſſent la débauche dans ſa maiſon, on lui envoyoit beaucoup d'écoliers des autres villes d'Allemagne, & enfin, lorſque les magiſtrats de Lubec virent que leur école avoit beſoin d'un nouveau recteur, ils le prierent de ſe charger de cet emploi. Il fut inſtallé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reſte de ſa vie avec une extrême application : quoiqu'il eût le déplaiſir d'être expoſé à beaucoup de médiſances, ſous prétexte que l'école décheoit viſiblement. On prétend que ce n'étoit point ſa faute. Il mourut le 20 de mars 1643. Voici la liſte de ſes ouvrages, outre celui dont nous avons déja parlé. *Oratio funebris ampliſſimo viro Jacobo Bordingo, conſuli reipublicæ Lubecenſis, ſcripta*, Roſtochii 1616, *in*-4°. *De ira cohibenda diſputatio*, Ibid. 1611, *in*-4°. *Oratio de vita & obitu Pauli Merulæ*, Ibid. 1607, *in*-4°, & Lugd. Bat. 1672, *in*-12. Εὐχαριστήριον *de pacificatione Boitzenburgenſi ad legatos ordinum unitarum Belgii provinciarum*, Lubecæ 1620, *in*-4°. *Oratio de vita & obitu Georgii Stampelii, eccleſiæ Lubecenſis ſuperintendentis, habita*, Ibid. 1622 *in*-4°. *De annulis, liber ſingularis*, Ibid. 1623, Sleſvigæ 1657, Francof. 1672, *in*-4°, Lugd. Bat. 1672 *in*-12. *Rudimenta rhetorica*, Bremæ 1652, *in*-12. *Rudimenta logicæ peripateticæ*, Lub. 1669, *& ſæpius in*-8°. *Tabulæ logicæ & rhetoricæ*, Ibid. in-folio. *Genethliacon illuſtriſſimi principis Adolphi Friderici ducis Megapolitani, primogenito filio ſcriptum*, Ibid. 1624, *in*-4°. Il avoit deſſein de publier avec des notes un manuſcrit, qui ne parut qu'en 1684, par les ſoins de ſon petit-fils. * *Nouvelles de la république des lettres, février* 1685, art. 2. Bayle, *dictionnaire critique*.

KIRCHMEYER (Thomas) *cherchez* NAOGEORGUS.

KIRCHMEYER (George-Gaſpard) ou KIRCMAYER, auteur du XVII ſiécle, qui vivoit encore en 1690. Il étoit de la religion prétendue réformée. Il publia en 1661 ſix diſputes, qu'il intitula : *Hexas diſpp. zoologicarum*. Elles étoient ſur le baſilic, la licorne, le phénix, le béemoth, & l'araignée. Il publia auſſi en 1666 *une moelle oratoire*. * Konig. *biblioth*. On a encore de Kirchmeyer les ouvrages ſuivans : *Noctiluca conſtans & per vices fulgurans diutiſſimè quæſita, nunc reperta, diſſertatione brevi prævia de luce, igne, ac perennibus lucernis*; in-4° 1676. *De phoſphoris & natura lucis, nec non de igne commentatio epiſtolica*, en 1680, *in*-4°. *Pathologia vetus & nova*, en 1685. Ces ouvrages ont été imprimés à Wittemberg. *Obſervatio de volante lampade nocturna. Halurgia academica curioſa, in compendio delineata*, &c. Ces deux derniers ouvrages ſe trouvent dans les *Miſcellanea curioſa*, &c. George Paſchius, dans ſon traité *de novis inventis*, ſeconde édition, *in*-4°, p. 285, parle d'une diſſertation donnée en 1690, par Kirchmeyer ſous ce titre : *Diſſertatio de latinitate vel præter meritum, vel meritò ſuſpectâ, è pandectis juris erutâ*.

KIRCHNER (Timothée) né le 6 janvier 1533 à Toſtadt, dans le comté de Gleichen, où *Jean* Kirchner, ſon pere, étoit maître d'école, fit ſes études à Iéne. En 1554 on le fit miniſtre à Furra, l'année ſuivante à Dachwitz, & en 1561 à Herbiſleben, d'où il fut chaſſé en 1562. Dans la même année il aſſiſta à la conférence d'Altenbourg, & en 1571 il devint miniſtre à Iéne. Il reçut peu après le dégré de docteur en théologie, & dans la ſuite il fut fait profeſſeur en cette faculté. Jules, duc de Brunſwic-Lunebourg, l'appella enſuite pour être miniſtre de la cour de Wolfenbutel, & il y exerça cet emploi juſqu'en 1578. Alors on lui donna la chaire de profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Helmſtadt; mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on avoit avec les catholiques-romains & les Juifs, il fut dépoſé en 1579, & il ſe retira à Erfurt, où il demeura un an. En 1580 il fut fait premier profeſſeur à Heidelberg; mais la mort de l'électeur Louis, & quelques changemens arrivés en fait de religion, l'obligerent de quitter ce poſte en 1583. Auſſitôt après on le fit ſurintendant général à Weimar, où il mourut le 13 février 1587. On a de lui : *Explicatio articulorum fidei : De vivifica carne Chriſti : Methodica explicatio præcipuorum capitum doctrinæ cæleſtis : Tréſor tiré des écrits allemands de Luther*, en allemand. * Voyez le *dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, en 1740.

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles roi de Suéde reçut un grand échec en 1605, par Charles Chotkericz, général pour Uladiſlas roi de Pologne. * De Thou.

KIREI, nom d'une famille célébre parmi les Tartares, qui a fondé le royaume de Crimée, ou de Precope. C'eſt de cette famille que ſortit Azi-Kirei, qui chaſſa de la Taurique, c'eſt-à-dire de la Crimée, Schicachmetz Zarem, fils de Tick-Tamiſce; & qui s'étant révolté contre ce prince, prit la qualité & le nom de roi des Tartares. Depuis ce temps, ceux de la Crimée ont fait des courſes dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Ruſſie. * *Voyez* George Horn. *Orb. Imper. cum notis Jelleri*, p. 435.

☞ KIRGISES, peuple de Tartarie qui demeuroit encore au commencement de ce ſiécle entre les rivieres de Selinga & de Jéniſea. Ils étoient ſujets du Contaiſch, & s'habilloient à la maniere des Callmoucks; mais ils ne les imitoient pas dans leur maniere de vivre paiſible & innocente. Leur caractère remuant & porté à la guerre & au deſordre, leur faiſoit faire des courſes continuelles ſur les ſujets de la Ruſſie, & ſur les Moungales alliés de la Chine, qui étoient dans leur voiſinage, & ils les incommodoient extrêmement. Cependant, comme de temps en temps il en paſſoit quantité de familles tant du côté des Ruſſes, que de celui des Moungales, le Contaiſch a trouvé à propos de les faire paſſer dans une autre contrée. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 99. M. Danville dans ſa *carte d'Aſie*, a placé ce peuple, au nord dès Karakalpas & des Tartares de la Caſatchia Orda : il a ſuivi la carte publiée en 1734 par M. Kirilow ſecrétaire du ſénat de Ruſſie.

KIRIANDER ou KYRIANDER (Guillaume) juriſconſulte Allemand, & ſyndic de Trèves, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il a compoſé les annales de Trèves ſous le nom de *commentaires hiſtoriques*, qui contiennent l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1966 du monde, juſqu'au temps de Jacques de Eltz, archevêque de Trèves, en 1597 de l'ére chrétienne. Kiriander abandonna la foi orthodoxe pour donner dans les nouvelles opinions. * Bayle, *diction. critique*.

KIRIEL (Thomas) que d'autres nomment auſſi TYREL, chevalier Anglois, fit paroître ſon courage ſous Henri VI, roi d'Angleterre, contre les François. En 1429 il battit le comte de Clermont dans la Normandie. En 1433 il fit de grands progrès dans la Bourgogne. L'année ſuivante 1434, il perdit la ville de Saint-Denis par un accident imprevu, mais il aida à la reprendre en 1435. Il fut d'un grand ſecours devant Crotoy en 1437, & on doit en partie à ſa valeur la levée de ce ſiége. En 1450 l'Angleterre contente du ſuccès de ſes armes, envoya un ſecours conſidérable en Normandie, & lui en donna le commandement. Mais lorſqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le ſiége devant Caën, il fut entierement

défait près de Formigny, entre Carentan & Bayeux, & fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté, il entra dans le parti du comte de Warwick pendant les troubles intestins d'Angleterre. Ce comte favorisoit alors la maison d'Yorck contre celle de Lancastre, & prit à la fin Henri VI lui même. Pendant que Kiriel accompagnoit par-tout ce roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournassent, il lui conserveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite femme de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de Saint-Alban contre le comte de Warwick en 1461, le 15 de février. La reine, sous prétexte de représailles, le fit décapiter, parceque la populace de Londres avoit pendu peu auparavant Thomas Thorp, lord chief-baron, uniquement parcequ'il avoit suivi le parti de Henri VI. * *Voyez* les historiens d'Angleterre, & sur-tout MM. de Larrey & de Rapin Thoyras.

KIRKBI ou KIRAI LONSDALE, ville avec marché, dans le comté de Westmorland, capitale de son quartier, & située sur la riviere de Lon, dans une vallée riche & agréable; qu'on appelle *Lonsdale*. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, ayant une belle église, & un pont de pierres sur la riviere. Son nom signifie *église dans la vallée*, où *vallée de Lon*. Jean Lowther, qui fut pendant quelque temps chambellan de Guillaume III, fut honoré par ce prince du titre de vicomte de Lonsdale, & fait lord du sceau privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diction. ang.*

KIRKBI-STEVEN, autre ville avec marché du même comté, dans la partie orientale, près des frontieres qui séparent le Cumberland du comté d'Yorck. Elle a une belle église, & le lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Warthon Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de sa famille; ornée d'un très-beau parc.

KIRKBI-MORESIDE, ville avec marché; dans le comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Ridal*, sur une petite riviere qui se décharge bientôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diction. angl*

KIRKISIA ou KACKISE, ville de la Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbekir, sur l'Euphrate, à 25 lieues au-dessous de Rika. On y voit le tombeau de l'empereur Gordien. * Mati.

KIRKSOP, riviere qui a sa source au midi d'Ecosse, d'où coulant aussi vers le midi, elle sépare dans une bonne partie de son cours l'Ecosse du Cumberland, & enfin traversant ce comté, elle se décharge dans la riviere d'Eden. * *Diction. angl.*

KIRKTON, ville avec marché dans le comté de Lincoln, dans le pays appellé *Holland*, dans la contrée de Corringham. Elle est ornée d'une belle église bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diction. angl.*

KIRKUDBRIGE, petite ville d'Ecosse dans le comté de Gallowai, à l'embouchure de la Dée, entre la ville de Withern & celle de Dunfrée, à six lieues de la premiere, & à huit de la derniere. Elle avoit séance & voix dans le parlement d'Ecosse avant la réunion. * Mati.

☞ KIRKWAL, ou KIRKEWALDE, ville ou bourg de l'isle de Pomona, ou Mainland, qui est la principale des Orcades : c'est la seule ville ou le seul bourg qui soit dans ces isles, le reste n'étant que des villages. L'église de Kirkwal en est un des principaux ornemens. On l'appelloit autrefois du nom de S. Magnus, qu'une tradition populaire dit avoir été le premier apôtre des Orcades. Cette église est une espéce de labyrinthe pour les étrangers, tant il y a de tours & de détours. Kirkwal a une école latine, deux marchés la semaine, & tous les ans une foire qui dure trois jours. On tient dans cette ville les cours de justice. Elle est gouvernée par un prévôt, deux baillis & un conseil des bourgeois. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KIRLINTONIUM, ville, *cherchez* KERLING.

KIRMAN, *cherchez* CARMANIE.

KIRMANI, ou BEN FADLALLAH, auteur Arabe mort en 1340, & de l'hégire 741. Son livre en vingt volumes est intitulé, *Ma salic Alabsar fil Mamalie*, ou *Alamsar*, c'est-à-dire, les routes, les yeux dans les empires, & dans les villes. Cet ouvrage a deux parties; la premiere traite de la terre; & la seconde de la situation de la terre. Il a été augmenté par *Ben Scham Seddin Mehemet Ben Yousuf Alkirmanni*. Il est cité par Assiouti, & par l'auteur de l'*histoire de Genghizcan*, *page* 543.

KIRSTENIUS (Pierre) vint au monde à Breslaw, capitale de Silésie, le 25 décembre 1577. Il étoit fils d'un des premiers marchands & d'un citoyen de la ville; & quoiqu'il eût perdu ses parens dès son enfance, ses tuteurs eurent un très-grand soin de son éducation. Vers l'âge de dix ans il apprit les premiers principes de la doctrine chrétienne, ceux de la langue latine & de l'arithmetique, & fut envoyé ensuite à Posna, ville capitale de la basse Pologne, pour y étudier la langue des Sarmates qu'il apprit en six mois. Le dessein de ses tuteurs étoit qu'ayant appris cette langue, il pouroit plus facilement commercer avec ceux qui la parlent : car tout leur but étoit de le faire entrer dans le négoce, & lui-même y étoit porté; mais la providence en ordonna autrement. A peine même fût-il de retour dans sa patrie, qu'il se tourna tout entier du côté des arts libéraux pour lesquels on vit bientôt qu'il étoit né. Il apprit en peu de temps le latin, le grec, l'hebreu & le syriac, & y joignit l'étude de la physique, de la botanique, & de l'anatomie; pour se préparer à celle de la médecine. Le désir de se perfectionner dans ces différentes connoissances, l'engagea peu après à parcourir les plus célébres universités d'Allemagne. On le vit successivement, & toujours avec estime, dans celles de Leipsick, de Wittemberg, de Iéne, & il employa quatre ans à les visiter. Il alla ensuite en France, & dans les Pays-Bas; où il travailla sous les plus célébres médecins, tant afin de s'exercer lui-même, que de profiter de leurs lumieres. Le bien qu'il entendit dire par plusieurs du médecin Avicenne, l'engagea à apprendre l'arabe pour entendre par lui-même les ouvrages de cet auteur, & ceux des autres médecins qui ont écrit en cette langue, & l'étude qu'il fit de leurs ouvrages lui fut dans la suite d'une grande utilité. L'arabe étoit très-peu cultivé alors : on n'avoit presque point de secours pour l'apprendre : Kirstenius y suppléa par son application & la pénétration de son esprit; & depuis ce temps-là, non-seulement il en conseilla l'étude, mais il fit tout ce qui étoit en lui pour la faciliter. Ce fut pour cette raison qu'il se transporta à Basle; où l'académie lui conféra le titre de docteur en médecine, quoiqu'il ne fût encore que dans sa vingt-quatriéme année; & après quelque séjour dans cette ville, il visita l'Italie; l'Angleterre, l'Espagne, & les pays voisins, non-seulement pour connoître les mœurs & le génie de chaque nation, mais aussi pour approfondir davantage la physique, la médecine; la botanique & l'anatomie, & pour y faire de nouvelles découvertes. Enfin après sept ans de courses, il revint dans sa patrie, d'où il retourna à Iéne, où il épousa Barbe Schroter avec qui il a toujours vécu dans une parfaite union, & de qui il a eu plusieurs enfans. Le conseil de Breslaw ne tarda pas à l'employer. Il le fit recteur du collége, & inspecteur général des autres écoles de cette ville; emplois qu'il exerça avec autant de capacité que d'utilité pour les autres, & qu'il conserva jusqu'à ce qu'étant tombé dans une maladie dangereuse, il crut devoir y renoncer. Revenu en santé, il ne fut presque plus occupé que de la langue arabe & de la médecine; & quoiqu'il se vît appellé par Charles archiduc d'Autriche, frere de Ferdinand II, empereur des Romains, par Ferdinand lui-même, par l'électeur de Saxe, & par d'au-

tres, pour être leur médecin, il préfera son cabinet, & les services qu'il pouvoit rendre au lieu de sa naissance, à tous ces postes, & aux avantages qu'il pouvoit y trouver. Par un zèle qui est assez rare, il employa une partie du gain qu'il retiroit de la pratique de la médecine à lever une imprimerie pour la langue arabe, & à y faire imprimer ceux des ouvrages écrits en cette langue qu'il crut les plus utiles au public. Dans la suite, on ne sait quelle raison l'ayant engagé à se retirer en Prusse, il y fut connu d'Oxenstiern, chancelier de Suéde, qu'il accompagna en Allemagne en qualité de son médecin, & il étoit avec lui, lorsque la ville d'Erford l'appella pour professer la médecine chez elle. Etant dans ce poste, il alla à Hall en Saxe, & à Magdebourg; & lorsqu'il voulut revenir à Erford, il trouva que les troupes ennemies avoient ôté la liberté des chemins; ce qui l'obligea de revenir à Magdebourg, d'où il suivit Oxenstiern à Meckelbourg, & ensuite à Upsal en Suéde, où en 1636 il fut médecin de la reine, & professeur en médecine dans l'université de cette ville. L'âge & les infirmités l'ayant obligé à être presque toujours sedentaire chez lui, il fit sa principale & presque son unique occupation de la lecture de la bible, & l'on dit qu'il la lut jusqu'à seize fois entierement, & avec réflexion. Il donnoit aussi une grande partie de la journée à la priere, & à la méditation de la loi de Dieu. Il mourut à Upsal le 5 d'avril 1640, dans sa soixante-troisiéme année. Les ouvrages de Pierre Kirstenius sont: Une décade sacrée de cantiques & de vers arabes tirés de quelques manuscrits, avec une version latine, à Breslaw en 1609. Les quatre évangélistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe, à Francfort en 1609 *in-fol.* Trois essais de caractères arabes, savoir, l'oraison dominicale, le pseaume L, &c. à Francfort en 1609, *in-fol.* Une grammaire arabe, à Francfort, *in-fol.* en 1609. *Liber secundus, de canone canonis à filio Sina, studio, sumptibus ac typis arabicis, quâ potuit fieri fide, ex asiatico & africano exemplari manuscripto Cæsareæ arabicè per partes editus, & ad verbum in latin. translatus, notisque textum concernentibus illustratus*, à Francfort en 1610 *in-fol.* L'épître de saint Jude traduite d'un manuscrit arabe, avec des notes, & confrontée sur le texte grec & le texte de la Vulgate, à Breslaw en 1611, *in-fol.* Traité du véritable usage, & de l'abus de la médecine, en latin, à Francfort en 1610, & en allemand en 1611, *in*-8°. Discours prononcé dans le collége de Breslaw en latin, *in*-4° en 1611. Notes sur l'évangile de saint Matthieu confronté sur les textes arabe, syriac, égyptien, grec & latin, à Breslaw en 1712, *in-fol.* *ὑποτυπωσις sive informatio medicæ artis studioso perutilis, aliquamdiù in pharmacopolio versaturo Caspari Peuceri*, à Upsal en 1638 *in*-8°. *Voyez* l'éloge funébre latin de Kirstenius par Jean Locenius, docteur en droit, professeur en droit ordinaire, dans la bibliothéque des médecins auteurs, ou des écrivains de médecine, par Manget, *liv. X.*

KIRSTENIUS (George) étoit né à Stettin, ville de Pomeranie, le 20 janvier 1613. Il fut mis de bonneheure dans la maison d'André Virginius, docteur en théologie & évêque de Rével, & il y étudia sous messieurs Loleïus & Micrælius. On l'envoya ensuite à Hall, & à l'âge de 17 ans on voulut le faire aller à Leipsick; mais les courses fréquentes des troupes en ces quartiers-là l'empêcherent de se mettre en route pour cette ville, & il alla à Iéne. Il visita peu après les principales villes d'Allemagne, où il put aller sans danger, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg. Il y fréquenta ceux qui s'y distinguoient le plus par leur science, & s'y avança beaucoup dans l'étude de la philosophie, dans celle de la physique, & dans la médecine, pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination. Cette derniere sur-tout fit son occupation principale, & il soutint plusieurs fois à Strasbourg des thèses sur quelques-unes des parties de cette science qui lui firent beaucoup d'honneur. Il étoit à Tubinge où il suivoit la même route qu'à Strasbourg, lorsqu'il apprit la mort de son pere Nicolas Kirstenius. Il ne retourna pas cependant alors dans sa patrie, & se contentant de remettre le soin de ses affaires à Anne Lofflers sa mere, il accompagna à Leyde messieurs Thabor & Oeslers qui alloient en cette ville. La peste les en fit sortir après environ six mois de séjour. Il passa l'hyver à Franeker & à Groningue; & au commencement de l'été, il alla à Utrecht, d'où il revint à Leyde où il se perfectionna dans la botanique par l'étude assidue qu'il en fit. Il y soutint deux disputes publiques, l'une sur les symptomes de la vûe & de l'ouïe; l'autre sur le toucher & sur l'odorat. Son dessein étoit d'employer encore quelque temps à voyager après avoir demeuré cinq ans à Leyde: mais on lui offrit divers emplois ailleurs qui firent craindre à sa patrie de le perdre, & sa mere l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenstiern, chancelier du royaume de Suéde, qui lui accorda sa protection, & le fit médecin royal. Il fit en l'honneur de ce chancelier un poëme qui a été imprimé & qui fut gouté. Christine reine de Suéde, lui témoigna aussi beaucoup d'estime & lui accorda son crédit. George Kirstenius employa tout son temps pour l'utilité publique, & il a fait pendant long-temps des exercices publics sur la physique, la médecine, la botanique, l'anatomie & sur toutes les dépendances de ces sciences, qui l'ont fait regarder comme un des plus grands maîtres en ces matieres. Il ne laissoit pas de vaquer beaucoup à la visite & aux soins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour lesquels il fut appellé. Ce fut au milieu de tant d'occupations utiles à la république, qu'il mourut le 4 de mars 1660 à deux heures après midi, âgé de 48 ans, un mois & quelques jours. Les ouvrages qu'il a donnés au public, outre le peu *dont nous avons parlé dans cet article*, sont, un discours latin de la dignité & de l'excellence de la médecine contre Platon & Pline, en 1647 *in*-4°. *Disquisitiones philologicæ*, in-4°. *Adversaria & animadversiones in Joannis Agricolæ commentaria in Pappium & chirurgiam parvam*, en 1648 *in*-4°. Ces derniers ouvrages ont été imprimés à Stettin. Un recueil de ses disputes publiques sur la lactation, la génération du lait, les blessures de tête, les symptomes de la vue & de l'ouïe, de l'odorat & du tact, sur la génération, &c. en latin. Il en a fait plusieurs autres qui sont tombés entre les mains de ses disciples, & que l'on n'a pu recouvrer. * *Voyez* son éloge funébre en latin par Henri Schævius, docteur en médecine, dans la bibliotheque des auteurs médecins, par Manget, *liv. X.*

KIS (Etienne) nommé aussi *Szegedi*, du nom du lieu de sa naissance, port de la Hongrie inférieure, vint au monde l'an 1505. Il étudia dans sa jeunesse à Lippainaw, & ensuite à Giula en Hongrie; & ayant perdu ses parens de bonne heure, il se vit obligé de se charger lui-même, pour subsister, de l'instruction de la jeunesse. Ensuite il se mit à visiter les plus célébres écoles de Hongrie, vint à Cracovie en 1540, & y fut chargé d'expliquer les anciens auteurs, ce qui lui acquit une grande réputation. Le bruit que faisoient Luther & Melancton ayant pénetré jusqu'en Hongrie, il alla à Wittemberg en 1541, où il écouta Melancton qui y expliquoit la dialectique & les lieux communs, & se rendit aussi assidu aux explications de l'écriture-sainte que Luther y faisoit. Ces leçons lui furent funestes: elles l'affoiblirent d'abord dans sa religion, & l'entraînerent ensuite dans les erreurs de ces hérétiques. Plein des idées nouvelles dont il avoit rempli sa tête, il revint dans sa patrie en 1544, se mit à dogmatiser, & à gagner sur-tout la jeunesse à qui il débitoit hardiment ses mensonges. Le trésorier du roi l'ayant appris, le fit battre publiquement, lui fit mettre des souliers de fer, ordonna qu'il fût dépouillé de ce qu'il possedoit; qu'on lui ôtât ses livres, & le fit chasser de la ville en 1545.

Pendant

Pendant qu'il erroit dans son exil, on lui donna le gouvernement d'une école à Giula, ou Alba Giula : c'étoit en 1546. Il passa ensuite à une autre église du pays, où on lui laissa la liberté d'enseigner publiquement les lieux communs de Melancthon, & il se maria en ce lieu en 1548. Appellé peu après à Temeswar, on lui donna le gouvernement d'une école illustre avec des appointemens honnêtes, & on lui accorda aussi la permission de prêcher le peuple. Il avoit pour collegue dans le gouvernement de son école, Christophe de Lippen, dont le crédit le soutenoit ; mais celui-ci étant mort, Etienne Lossontzius qui lui succeda, excita contre lui les orthodoxes, & il fut chassé de nouveau. Il trouva ailleurs, en 1551, la liberté qu'on venoit de lui ôter à Temeswar. Il fut appellé à Bekenesiaw en 1553. Il y prêcha, & il y enseigna, comme il avoit fait ailleurs ; mais il fut pris dans un tumulte, & on le conduisit devant le gouverneur lié & garroté comme un séditieux, lorsqu'un soldat, ou un officier qui avoit été autrefois son disciple, le délivra. Kis traversa aussitôt le Kierkerez, fleuve de Hongrie, & en 1553 il fut appellé à Tolne, ville capitale du comté de même nom, où il enseigna & prêcha de nouveau avec liberté ; & comme il étoit veuf, il y passa à un second mariage. En 1554, ayant été demandé à Laskow, pour y diriger encore une école, & pour y prêcher, il y fut établi peu après surintendant général de toute la baronie. En 1558 il fut pris par les Turcs dans un voyage, & souffrit beaucoup pendant sa captivité. Enfin ayant recouvré sa liberté, il se fixa à Keminaw, ville de Hongrie en 1563, & il y mourut le 2 de mai 1572, âgé de soixante-sept ans. On lui a dressé une épitaphe qui a été mise sur son tombeau, en vers latins, & où on lui donne bien des louanges qui ne conviennent ni à son attachement pour l'erreur, ni au zèle fanatique qu'il a fait paroître en tant d'occasions, & qui lui ont attiré la plupart de ses disgraces. Il a composé des tables analytiques sur Isaie, Daniel, Ezechiel & Jérémie, imprimées à Schafhouse en 1592 ; sur saint Matthieu, saint Jean, les actes des Apôtres, les épîtres de saint Paul & l'Apocalypse, à Basle en 1598, & au même lieu en 1610, *in-fol.* Une confession de foi sur la Trinité, à Genève en 1573, *in*-8°. *Speculum Pontificum romanorum*, à Genève en 1602, *in*-8°. C'est un recueil de calomnies, d'impiétés, d'ordures les plus affreuses contre plusieurs papes, & contre les dogmes de l'église romaine. Les lieux communs de la théologie, &c. à Basle, *in-folio*, en 1608. On trouve à la tête un abregé de sa vie, par Matthieu Scariczi, Hongrois. C'est de-là que Melchior Adam a pris celle qu'il a donnée dans ses vies des savans Allemands & étrangers. David Czuittinger n'a fait non plus que l'abréger dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*.

KIS (Emeric) de Tyrnaw, ville de Hongrie, dans le comté de Presbourg, naquit en 1631, & se fit Jésuite en 1648. Il fut dans la suite profès des quatre vœux de cette société. Après avoir professé avec succès les humanités, il embrassa des études plus sérieuses, & il y étoit livré quand on le tira de son cabinet pour le faire passer à la cour des princes Rakotzi qui venoient d'embrasser la religion catholique. Ces princes le demanderent pour diriger leur conscience, & il y a passé plus de dix ans avec applaudissement, & prêchant souvent avec zèle. Il est mort âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses emplois ne l'ont pas empêché de composer plusieurs écrits en sa langue, entr'autres ceux-ci : Le disciple qui défend l'honneur de son professeur touchant sa société, contre un prédicateur calviniste, en 1663 *in*-8°. Des inepties des conséquences calvinistes contre quelques professeurs de cette secte, en 1665 *in*-12. Si avant Calvin la secte moderne des calvinistes a jamais existé quelque part, en 1666, *in*-8°. Réfutation d'un professeur calviniste qui assure qu'avant Calvin tous les articles calvinistes ont été nécessaires au salut, en 1666. Traité contre un professeur calviniste qui mêle des rapsodies à des points de foi, en 1666, *in*-12. Apologie pour l'écrit où l'on montre que les calvinistes s'efforcent en vain de montrer que leur secte a existé avant Calvin, en 1667, *in*-8°. Que le professeur calviniste est vaincu en voulant prouver l'ancienneté de sa secte, en 1667, *in*-8°. Tous ces ouvrages sont imprimés à Cassaw, ou Cassovie en Hongrie. * *Voyez* Alegambe dans sa *Bibliotheque des auteurs Jésuites, avec les additions de* Sotwel ; & David Czuittinger dans son *Essai de l'histoire litter. de Hongrie*, en latin, *in*-4° en 1711, *pag.* 204.

KISCH, province de Perse. Elle est contiguë à celle de Makran. Kaikosrou, troisiéme roi de Perse de la dynastie des Caïaniens, la donna à Ferbir, ou Ferbirez, son oncle. Cette province dont Texeira fait mal-à-propos un royaume, est appellée *Cache* par les Portugais. * *Voyez* d'Herbelot, *bibliotheque orientale.* Thomas Corneille, *dictionnaire géographique*.

KISSELBACH (Henri) professeur en physique à Basle, naquit le 5 de mars 1600, à Laurchenhausen, dans le Rinckau, qui appartient à l'archevêché de Mayence. Après avoir fait ses études dans plusieurs académies d'Allemagne, il se fit cordelier, & remplit plusieurs des premiers postes de son ordre. Il fut aussi aumônier d'un régiment pendant la guerre. Sa dissipation, ses liaisons & son amour pour l'indépendance lui firent abandonner son ordre & la religion catholique en 1635 ; & pour suivre avec plus de liberté la prétendue réforme, il vint à Basle la même année. Il y fut fait maître-ès-arts, y eut le caractère de ministre, & ensuite une place de régent dans le collége. En 1657 on lui donna la chaire de professeur en physique, & en 1658 il obtint encore la charge de prépostite du collége supérieur. Sept ans après il ceda ce dernier emploi à son fils Balthasar, docteur en médecine. Il mourut au mois d'avril 1673. Outre sa confession de foi conforme à son dernier engagement, on a de lui plusieurs thèses de physique & de philosophie qui montrent qu'il étoit beaucoup plus versé dans la philosophie scholastique, que dans la théologie. Louis Genler a prononcé en latin son oraison funèbre.

KISZKA (Jean de) seigneur Polonois, surnommé *de Ciechanowiets*, étoit d'une des plus illustres familles de Lithuanie. Il florissoit dans le XVI siécle. Il s'attacha d'abord au parti des calvinistes, & en particulier aux écrits & à la personne de Castalion, pour qui il eut tant de considération, qu'il fit dresser un monument à sa mémoire. Quand il fut parvenu à un âge capable de posseder des dignités, il fut président général dans la Samogitie, châtelain, ou capitaine dans Vilna, satrape dans Brescie, &c. Il épousa la fille de Constantin, duc d'Ostrogot, & devint si riche & si puissant, que si l'on en croit plusieurs historiens, il étoit seigneur de 70 villes ou bourgs, & de 400 villages. Le socinianisme qui gâta son esprit, fut profiter de ses grands biens & de son crédit. Jean de Kiszka fut en effet un des plus zélés protecteurs de ses sectaires. Il les défendit par-tout, & contre tous leurs ennemis, & il fonda pour eux & leur fit bâtir beaucoup d'églises. Il parut avec distinction dans les diétes de Pologne, & s'y fit écouter. Il mourut sans enfans sous le regne de Sigismond III, & laissa le prince de Radzivil héritier de tous ses biens, & de son affection pour les sociniens. Il y a du palatin de Kiszka quelques lettres adressées aux églises de Pologne, où il les invite au synode pour regler les controverses qui y régnoient au sujet de la magistrature, & de l'usage des armes. Les uns vouloient que l'un & l'autre fussent permis aux chrétiens ; les autres ne le vouloient pas. Dans la crainte que Jean de Kiszka eut qu'après sa mort on pût douter s'il avoit été socinien, il se déclara ouvertement pour ce parti dans une profession de foi qu'il signa lui-même le 6 de juillet 1592. C'étoit peu de temps avant que de mourir.

* *Voyez l'histoire du socinianisme*, 1 & 2 *part.* &c.

KITZINGEN, petite ville du cercle de Franconie en Allemagne. Elle est sur le Mein, aux confins de l'évêché de Wurtzbourg & du marquisat d'Anspach. Cette ville est divisée en deux parties, dont l'une appartient à l'évêque, & l'autre au marquis. * Mati.

KITZSHER (Jean de) d'une famille noble de ce nom, étoit de Meissen ou Misne, en Misnie. Il vivoit en 1514. Il fut prevôt des églises cathédrales de Colberg, & d'Altenbourg, & chanoine de Naumbourg. On lui donne les titres de docteur en l'un & l'autre droit, de philosophe, d'orateur, de poëte & d'historiographe. Il fit un long séjour en Italie, où il s'appliqua beaucoup à l'étude, & il s'y fit admirer par les connoissances qu'il avoit acquises dans celle du droit. Pour reconnoître son mérite, on le fit recteur des deux colléges de l'université de Boulogne. Ce fut pendant qu'il occupoit cette place, qu'il écrivit son dialogue *De Imperii rebus*, qu'il adressa à son ami Philippe Beroalde. Il composa encore alors quelques autres écrits. De retour dans sa patrie, il continua à s'y appliquer à la composition de divers ouvrages. L'auteur de son éloge cite ceux-ci : 1. *Dialogus de Imperii rebus, cum epitomate historiarum, tam romanarum quàm externarum.* 2. *Dialogus in defensionem poëtices* : ce sont les Muses elles-mêmes qui parlent dans ce dialogue, & qui font leur apologie. 3. *Dialogus in quo virtus ac fortuna dissidentes decertant* : parmi les interlocuteurs sont la tempérance & la chasteté. 4. *Dialogus in quo virtus à fortunâ loris & vinclis constringitur, & in quo eadem virtus ad Leonem pontificem provocat*, &c. 5. Des harangues aux papes Alexandre VI & Jules II, aux rois de Naples & de France, & à tous les états d'Italie; avec les réponses de chacun. 6. Des harangues aux Vénitiens & aux rois de Hongrie. 7. Un grand nombre d'épîtres. * *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt, en 1660 *in*-4°, nombre 93.

KIVET (Albertus Arnhemius) chartreux, du monastère appellé *l'isle de la reine du Ciel*, au pays de Cleves, écrivain du XVe siécle. Il étoit de Wesel, ville du duché de Cleves, & mourut le 17 mai 1449, âgé de quatre-vingts ans, après en avoir passé soixante dans l'ordre des chartreux. Il a laissé un ouvrage intitulé *Referendarium exemplorum*, divisé en sept sections : la premiere, traite du sacrement de l'Eucharistie; la seconde, de la sainte Croix; la troisiéme, de la sainte Vierge; la quatriéme, de la naissance du Seigneur; la cinquiéme, des vertus; la sixiéme, des vices; la septiéme, des défunts. Cet ouvrage est resté manuscrit. * Valere André, *biblioth. belg.* Petreïus, *bibl. carth.* Vossius, *de hist. lat.*

K L

KLESCHIUS (Christophe) né à Iglaw, ville de Hongrie, vers les monts Krapack, ayant été obligé de quitter sa patrie avec les autres nouveaux hérétiques qui troubloient ce pays, se retira en Allemagne, où il fut employé à prêcher conformément à la confession d'Augsbourg, principalement à Erford. Il y eut aussi l'inspection du collége du sénat évangelique. Il a composé plusieurs écrits, & entr'autres : *Palma poëtica, axiomatibus, notisque perspicuis, novis inventionibus & exemplis adornata, illustrataque*, en 1700 *in*-8°. *Concio baptisato Judæo accommodata, aliæque conciones*, &c. Un de ses sermons imprimé en 1705, en allemand, a été recherché par sa singularité. L'auteur a vécu encore plusieurs années depuis, comme on le croit.

KLESCHIUS (Daniel) *frere du précédent*, né au même lieu, fit paroître dès l'âge de six ans la capacité de son esprit, & brilla de fort bonne heure dans sa patrie, où il fit ses études. Après la mort de son pere, conseiller de la république d'Iglaw, qui avoit veillé avec soin sur son éducation, sa mere qui avoit du gout & de l'attention pour sa famille, l'envoya successivement dans plusieurs colléges célébres, afin qu'il se formât sous les meilleurs maitres, & il répondit par-tout à l'espérance que l'on en avoit conçue. Un baron le chargea de l'éducation de ses fils, & il s'aquittoit de cette fonction avec applaudissement, lorsqu'il tomba dans une maladie dangereuse qui l'obligea de l'abandonner. Revenu en santé il alla à Vienne en Autriche, parcourut toute l'Allemagne, y fréquenta les plus célébres académies, & s'arrêta un peu à Wittemberg, & dans la suite à Strasbourg, où il s'appliqua quelque temps à la philosophie. Mais dans la suite l'étude de la théologie fut presque l'unique qu'il aima, & dans laquelle il s'exerça. Il rechercha les assemblées des docteurs, se lia avec les plus habiles, les écouta avec docilité, s'exerça lui-même à faire des discours publics, même sur des matieres les plus sublimes, & en sortit toujours avec applaudissement. Il remporta de ses courses beaucoup d'amis, de science, & d'honneur, & les titres de maître en philosophie, & de poëte *laureat*, ou *couronné*. De retour en Hongrie, il fut commis à l'instruction de la jeunesse dans le collége d'Oedenbourg, ou Sopron, comme les Hongrois l'appellent, & il y fut dix ans correcteur. On l'en tira pour l'appeller à Guntz, ou Guntzen, où il prêcha selon la confession d'Augsbourg, & fut admiré de ceux de son parti. Il fut honoré de plusieurs dignités, & sur-tout de celle de premier inspecteur du collége, & en 1663 il en sortit pour aller exercer un emploi ecclésiastique à Saint-Georges, ville de la Hongrie inférieure. Il y fut tranquille jusqu'à ce que les orthodoxes l'en firent exclure, & l'obligerent de se refugier dans la Hongrie supérieure, où il parcourut différentes villes, & y exerça différens emplois, jusqu'à ce qu'il en fut aussi chassé après l'an 1674. Alors il revint en Allemagne, où il fut recteur de l'école de Iéne. Il fut ensuite professeur du collége des Saxons, & peu après surintendant d'une église. Ce fut dans cet emploi que sa tête enfanta bien des idées nouvelles, qui le firent insensiblement tomber dans un pur fanatisme. Il renversa l'ordre des églises qui étoient dépendantes de sa direction; il chercha dans l'écriture de quoi appuyer ses rêveries, tout y fut à ses yeux d'un mystique outré. Il interpréta alors une partie de l'apocalypse de S. Jean des guerres qui agitoient la France en ce temps-là, & il s'avisa d'y prétendre trouver la perte prochaine de tout ce royaume, & la mort du roi. Il eut même la hardiesse d'en écrire ainsi & de ce ton prophétique, à Jean Georges III, électeur de Saxe, en 1688, & de l'assurer que c'étoit à lui seul que cette destruction de la France étoit réservée, & qu'il alloit la renverser de fond en comble. Dès l'année précédente 1687 il avoit fait imprimer à Metz un essai de ses explications apocalyptiques. Vers le même-temps il écrivit en allemand une lettre à David Peucker, où il parloit du luthéranisme en des termes qui déplurent beaucoup à ceux de cette secte. Cette liberté obligea de le citer à un synode : il y comparut, on le reprit; il voulut se justifier; on l'exhorta à revenir à des sentimens plus conformes à ceux qui l'avoient fait estimer auparavant; on voulut même lui faire promettre en 1690 de certifier par écrit qu'il renonçoit à ses nouvelles idées, & qu'il étoit fâché de les avoir soutenues; mais loin de se rendre à cet avis il entra chaque jour dans de nouvelles opinions, toutes plus extravagantes les unes que les autres. La même année 1690 il quitta de lui-même tout emploi pour se livrer avec plus de liberté à son fanatisme, alla à Hall en Saxe, où il dogmatisa en public & en secret, sans nulle retenue; & depuis cette année jusqu'en 1695, il inonda l'Allemagne de quantité de petits écrits, qu'il composoit en la langue vulgaire pour faire valoir ses opinions, & pour décrier ceux qui pensoient différemment, ou qui ne se livroient pas à ses extravagances. Il est mort vers l'an 1700, on ignore

en quel lieu. * *Voyez* David Czuittinger, qui s'est beaucoup étendu sur son sujet dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 206 & suivantes.

KLETTENBERG, petite ville de Thuringe, dans la haute Saxe. Elle est chef d'une seigneurie, qui a eu autrefois titre de comté. Elle est dans le comté de Hohenstein, à deux lieues de la ville de Northausen du côté du couchant. * Mati.

KLINGENAW, petite ville de Suisse, située dans le comté de Bade. Elle est capitale d'un bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * Mati.

KLINGLER (Antoine) né à Zuric en Suisse, le deuxiéme d'août 1649, commença ses études dans sa patrie & s'y perfectionna en visitant les plus célébres académies étrangeres. Il prit le dégré de docteur en théologie à Franeker en 1677. La même année il fut nommé à la chaire de professeur en théologie à Hanau. En 1680 on lui offrit à Groningue le même emploi qu'il refusa. Il fut rappellé dans sa patrie en 1681, & on lui donna d'abord le diaconat de l'église du S. Esprit, en 1684 le pastorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la cathédrale, & l'*antistice*. Il mourut au mois d'août 1713. On a de lui divers ouvrages en allemand, un grand nombre de sermons: *Dodecas exercitationum academicarum*: *Bella Jehovæ S. Portio Israëlis*, &c.

KLINGSTET (*N*) excellent peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Dès l'âge de quinze ans il commença à servir dans les troupes de Suéde, & cinq ans après il vint en France, où il prit parti dans le régiment de Greder allemand, aujourd'hui Saxe. Il y servit pendant douze ans, tant en qualité de soldat, que de sergent. Malgré les fatigues inséparables d'un tel service, il conservoit toujours le gout naturel qu'il avoit eu dès sa premiere jeunesse pour la peinture, & à l'âge de trente-trois ans il céda enfin à son inclination pour cet art. Mais il conserva toujours du penchant pour les armes, & il s'acquit beaucoup de réputation dans la peinture; il ne se piquoit pas moins de bravoure que d'habileté dans sa profession. Son talent de peintre en miniature, & sur-tout à l'encre de la Chine est connu de tout le monde. On peut dire qu'il y a excellé, principalement pour les têtes, qu'il rendoit avec tout le relief & le caractère qu'on pouvoit désirer. D'ailleurs il n'étoit pas grand dessinateur, & avoit un génie assez étroit. On voit cependant de lui plusieurs morceaux où il paroit de l'esprit & de l'invention, mais dont les sujets extrêmement libres, ne peuvent être vus par des yeux chastes. Il est mort subitement à Paris le 26 du mois de février 1734, âgé de 77 ans. * *Voyez* son éloge dans le Mercure de France, mois de mars 1734.

KLOGHER, ville d'Irlande, *cherchez* CLOGHER.

K M

KMIS (Paul) gouverneur de la basse Hongrie, ayant appris que quelques soldats de la garnison de Belgrade avoient dessein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en prison; & en ayant chaque jour fait embrocher un, qu'il faisoit rôtir comme une bête, il le faisoit ensuite présenter à ses camarades pour le manger, leur demandant de temps en temps si la chair des traîtres avoit bon gout. Lorsqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nouriture. * Bonfinius, *l.* 3, *dec.* 3.

K N

KNAAP ou KNAP, *cherchez* SERVILIUS.

KNAPDAL, province de l'Ecosse méridionale, qu'on comprend dans le comté d'Argile, autour du golfe de Dumbriton. Kilmore en est la ville capitale. * Cambden.

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du comté d'Yorck. Il envoie deux membres au parlement: il a un château sur un roc, &, si Speed en est cru, un puits dont l'eau pétrifie le bois. * *Diction. anglois.*

KNARINGEN, anciennement *Granario*: c'étoit autrefois une petite ville de la Vindelicie; maintenant c'est un bourg du marquisat de Burgaw en Souabe. Il est sur la riviere de Karntach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * Mati, *diction.*

KNELLER (Godefroi) peintre, naquit à Lubeck, en 1648, & reçut dans cette ville les premieres leçons de dessin. Rembrant & Ferdinand Bol furent ses maîtres dans les Pays-Bas, où il fit un long séjour. Son frere *Jean-Zacharie* Kneller l'engagea à aller en Italie, où les ouvrages du Titien & d'Annibal Carrache l'occuperent long-temps. Il fit d'abord quelques tableaux d'histoire, grands comme nature; mais il quitta depuis ce genre de travail, pour peindre le portrait. Sorti de l'Italie, il passa en Baviere, & se rendit à Nuremberg & à Hambourg, où il peignit des familles entieres. En 1676, il alla s'établir en Angleterre, & fut présenté à Londres au duc de Montmouth, qui lui fit faire son portrait. Le roi Charles II ayant vu ce tableau, voulut être peint du même pinceau. Kneller réussit, & toute la cour s'empressa de le faire travailler. Après la mort de Pierre Lely, premier peintre du roi, Kneller eut sa place, & Charles II l'envoya en France pour peindre Louis XIV. A son retour en Angleterre, il trouva sur le trône le duc d'Yorck, sous le nom de Jacques II, qui n'eut pas moins de bonté pour lui, & le nomma aussi son premier peintre. Depuis, le roi Guillaume III l'envoya en Hollande lors du congrès de Ryswick, pour peindre les plénipotentiaires qui s'y trouvoient; & lorsqu'il fut revenu, il le fit chevalier. La reine Anne qui succéda à Guillaume III, se fit peindre par Kneller qu'elle fit gentilhomme du cabinet. Ayant peint l'archiduc Charles, frere de l'empereur Joseph, ce dernier le créa chevalier héréditaire de l'empire, & lui envoya une chaîne d'or avec une médaille où étoit son portrait. Enfin, Kneller fut fait baronet, premier degré de noblesse titrée en Angleterre. Il vivoit encore en 1716, & on croit qu'il mourut l'année suivante. * Extrait des *Vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, imprimées à Paris, en 1745, *in*-4°, tome II, page 223 & suivantes. M. l'abbé le Blanc, dans ses *Lettres d'un François sur les Anglois* (tome I, page 208.) parle beaucoup moins favorablement de Kneller.

KNIGHTON (Henri) fut chanoine régulier de l'abbaye de Leicestre, en Angleterre, & fleurit après l'an 1390, sous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. Il a composé une histoire de ce royaume, depuis environ Guillaume I, jusqu'en 1395. C'est proprement une chronique des évenemens d'Angleterre en cinq livres, depuis environ l'an 950, jusqu'en 1395. Le premier, depuis les rois saxons jusqu'en 1066, ou le temps de Guillaume le conquérant: les autres qui vont jusqu'en 1377, ne sont presque qu'un extrait de la chronique de Ranulphe Higden de Cicestre; le cinquiéme finit à l'an 1395. Cette histoire passe pour exacte & faite avec soin. Knighton a composé aussi une histoire de la déposition de Richard II, roi d'Angleterre, arrivée en 1399. Ces deux ouvrages se trouvent parmi les dix écrivains de l'histoire d'Angleterre que Jean Selden a fait imprimer à Londres, *in-fol.* en 1652. * *Voyez* la préface de Selden; Vossius, *de historicis latinis*; Casimir Oudin, *tom.* 3, *commentar. de scriptor. eccle-siast. &c.*

KNIPPER DOLLING, noble bourgeois de Munster en Westphalie, & accrédité, mais factieux & entreprenant, joua un grand rôle dans le XVI siécle, parmi les luthériens d'abord, & ensuite parmi les anabaptistes. Lorsqu'en 1533 tout paroissoit calme à Munster, après les grands troubles qui avoient agité cette ville, il re-

nouvella le désordre en osant tirer de prison, à main armée, un des partisans des nouvelles erreurs. C'étoit un nommé *Antoine* Ceins, violent luthérien, qui avoit chassé l'official de l'évêque de dessus le tribunal de la justice épiscopale. Knipper-Dolling après l'avoir tiré des fers, le conduisit au son des instrumens dans une auberge voisine, où les luthériens s'attrouperent, & au milieu de la débauche, formerent la résolution d'opprimer ce qu'ils appelloient *le papisme*. De nouveaux traits de fureur obligerent l'évêque à se saisir de Knipper Dolling, & à le faire enfermer dans les prisons publiques. On l'élargit ensuite à de certaines conditions : mais son impétuosité naturelle n'en fut point rallentie, & de luthérien séditieux, il devint dans la suite un des plus insensés anabaptistes. En 1534 il se joignit à plusieurs illuminés avec lesquels il renouvella le fanatisme qui avoit mis en tant de lieux les anabaptistes en crédit. On les vit contrefaire les inspirés au milieu des places publiques. Les uns tenoient les yeux attachés au ciel des heures entieres, comme si le Seigneur leur eut ouvert le sein de sa gloire. D'autres parloient à une personne invisible, & faisoient des réponses aux interrogations d'un ange, qui, disoient-ils, étoit présent à leurs yeux. Quelques autres s'écrioient qu'ils appercevoient en l'air des dragons lumineux, qui par leurs sifflemens s'excitoient au combat. Ces fanatiques enleverent les clefs de la ville de Munster aux portiers, & elles furent remises à Knipper-Dolling. Cet insensé courut peu après les pieds nuds dans toutes les rues de la ville, annonçant dans les carrefours la réformation des mœurs. Il osa même insulter de près un parti de ses adversaires fortifiés dans leurs retranchemens. Pris & mis aux fers par les catholiques, bientôt après il fut délivré par les anabaptistes. Il usa mal de sa liberté. D'un esprit inégal, tantôt il affectoit des saillies de fierté qui lui faisoient mépriser les autres chefs de sa secte : & d'autres fois on le voyoit rampant chercher par des bassesses l'affection de ceux qu'il avoit méprisés. Il voulut être associé aux plus grands prophétes de l'anabaptisme, & trouvoit en cela plus de gloire qu'à occuper paisiblement les premiers honneurs dans sa ville où sa naissance le pouvoit faire aspirer. On lui accorda d'autant plus volontiers une partie de ce qu'il demandoit, que comme il avoit l'air & l'esprit d'un furieux, il pouvoit devenir un instrument utile à la main des plus grands prophétes. Ils s'en servirent pour commencer les séditions, & ils tenterent à ses risques les entreprises les plus dangereuses. Cependant on ne lui donna place que parmi les prophétes du second rang. On se défioit de sa discrétion, ainsi on ne lui confioit guères les desseins que quand il falloit les exécuter. Alors le fanatique, presque toujours hérissé de colère, tantôt couroit tout nud comme un insensé dans les rues de la ville, & tantôt il prenoit la hache à la main pour aller forcer un retranchement. Un de ses artifices les plus ordinaires étoit de souffler dans la bouche de ceux qu'il vouloit s'associer, & de leur faire accroire que son haleine avoit la vertu de communiquer le Saint Esprit. En tout cela il s'applaudissoit, comme s'il eut été le premier mobile de son parti. Les chefs le laissoient jouir de sa persuasion, & en tiroient d'importans services par les coups de main qu'ils lui laissoient faire. Mais Jean de Leyde qui avoit usurpé la supériorité dans Munster, craignant qu'il ne fût un obstacle à son autorité naissante, chercha à l'humilier. Un jour que Knipper-Dolling couroit dans les rues de Munster, criant que bientôt Dieu humilieroit les orgueilleux, il l'arrêta au milieu d'une place, & lui faisant mettre en main l'épée de la justice que l'on décora du beau nom de *glaive de Samson*, ou d'*épée de Josué*, il fut condamné à faire réellement l'office de bourreau. Peu s'en fallut qu'il n'éprouvât bientôt sur lui-même l'épée qu'il portoit. Environ cinquante des plus sages bourgeois de Munster fatigués d'être le jouet de ce séducteur & de son parti, obséderent sa maison pendant la nuit, & mirent des gardes à la porte des prophétes & des prédicans. Mais ils ne tarderent pas à être délivrés avec violence ; & pour venger Knipper-Dolling & son parti, on voulut obliger ceux qui les avoient détenus à déclarer qu'ils approuvoient la pluralité des femmes, & sur leur refus on les livra à Knipper-Dolling qui exerça avec joie sur eux son emploi de bourreau. Il décapita les uns après leur avoir coupé le nés & les oreilles. Il en fit attacher quelques autres à des arbres, pour les exposer ensuite aux arquebuses des soldats. Nul prophéte, ou petit, ou grand ne se dispensa de donner son coup de hache, ou d'épée aux défenseurs de la pudicité chrétienne. On fit un traitement encore plus rigoureux aux personnes de l'autre sexe qui refuserent, ou de souffrir des compagnes dans le mariage, ou d'aller grossir le sérail des incontinens, & tout ce que la fureur & la brutalité peuvent inventer d'excès fut employé contre des vierges timides. Knipper-Dolling se trouvoit si honoré de son emploi de bourreau, qu'il témoignoit ouvertement son chagrin quand quelqu'autre l'exerçoit. Jean de Leyde l'ayant usurpé sur lui en une occasion, il entra dans une fureur qui le mit hors de lui. Semblable à un possédé, il courut alors par les rues de la ville, cria avec vivacité contre Jean de Leyde, & après ces cris séditieux il vint à la place publique, où le roi, selon sa coutume, tenoit sa cour. Jean de Leyde étoit descendu du trône pour commencer la danse, Knipper-Dolling y monta, & s'y assit ; il y contrefit le roi, en descendit ensuite, & commença une danse peu modeste en présence du souverain. Le roi dissimula alors ce manque de respect, & le fit passer pour une scéne de la comédie. Aussitôt que le spectacle fut fini, Knipper-Dolling fut conduit en prison ; il y languit pendant huit jours, & on ne l'en tira que quand il eut promis d'être plus réservé. Mais la punition que ses excès méritoient ne fut pas long-temps différée. Le parti de l'évêque de Munster ayant eu le dessus en 1536, & Knipper-Dolling s'étant trouvé du nombre des captifs séditieux qui furent faits alors, on l'interrogea sur sa foi : il ne répondit que des blasphêmes, ne voulut entendre parler ni de prêtres, ni de réconciliation avec l'église, & fut condamné à avoir le corps déchiré avec des tenailles ardentes, & à être ensuite percé de l'épée, ce qui fut exécuté. Au milieu d'un supplice si cruel il ne fit paroître que désespoir & endurcissement. * Voyez l'*histoire des anabaptistes*, *par le pere* Catrou, Jésuite, en beaucoup d'endroits du *tome 2*.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux docteur en droit public, natif de Treisbach en Westphalie, publia divers écrits sous le nom supposé d'Hyppolite de Treisbach. Il étoit syndic de la noblesse de l'Empire sur le Necker, & sur le Rocher, & de la ville d'Eslingen dont il étoit aussi conseiller. Il mourut en 1657, âgé de soixante-deux ans. Ses ouvrages sont : *Paratitla juris universi. Tractatus de fidei-commissis familiarum nobilium. De juribus & privilegiis civitatum Imperii. De nobilitate in genere, & præsertim de juribus & privilegiis ordinis equestri liberi & immediati.* * *Voyez* Witte, *diarium biograp.* tome 2.

KNOCFERGUS ou CARIKVERGUS, en latin *Rupes Fergusii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle est dans le comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Elle envoie deux députés au parlement. Knocfergus a un fort bon port dans une baye qui porte son nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius fluvius* des anciens, que d'autres estiment être la Boyne. * Mati, *diction.*

KNOCTOE, c'est-à-dire, *la montagne des Haches*, dans le pays de Gallowai en Irlande, & fameuse par la victoire qu'y remporta, en 1516, Gerard-Fitz-Gerard, comte de Kildare, sur le plus grand corps de rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brien, Mac Namar,

& O Caroll. * Cambden, *Britan.*

KNOLLES (Richard) de Northampton, né au commencement du régne de la reine Elizabeth, fut fait maître-ès-arts en 1570. Comme il s'étoit particulierement appliqué aux humanités, le chancelier Pierre Manood le nomma au rectorat du collége de Sandwich dans le Kent, & il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup d'applaudissement. Il profita des heures qu'il lui laissoit libres, pour étudier l'histoire, dont il acquit une grande connoissance. Il a publié en anglois celle des Turcs jusqu'en 1610, c'est-à-dire, jusqu'à l'année de sa mort. On croit qu'il a été aidé par plusieurs savans pour la composition de cet ouvrage, parcequ'il y entre beaucoup de choses qui ne sont tirées que des auteurs Arabes dont il ignoroit la langue. Cette histoire a été continuée depuis jusqu'en 1677 par Paul Ricaut. Knolles a donné encore d'autres ouvrages anglois, & en latin, *Rudimenta linguæ hebraïcæ, græcæ, & latinæ*, &c. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxoniens.*

KNORR DE ROSENROTH, fils d'un ministre lutherien à Alt Rauden en Silésie, où il naquit le 15 de juillet 1636, étudia à Fravenstadt, à Stettin, à Wittemberg, à Leipsick, & voyagea ensuite en France, en Angleterre & en Hollande. Il s'appliqua particulierement à la chymie, & à l'art cabbalistique pour lequel il eut dès sa jeunesse une grande inclination. Etant à Amsterdam il servit d'interprête à un prince Arménien, de qui il apprit à son tour les langues orientales. Il étudia l'hébreu, & le rabbinage à Amsterdam sous le rabbin Meyestern, & y fit de si grands progrès qu'il mérita l'estime de Jean Lighfoot, Henri Morus & Helmont, que l'on sait avoir été très-versés dans cette connoissance. Le dernier le fit connoître à Christian Auguste, comte-palatin de Sultzbach, qui en 1668 le nomma son conseiller privé, & le fit ensuite son chancelier. Ces emplois ne lui firent point abandonner ni l'étude sérieuse des langues orientales, de la chymie & de la cabale, ni les amusemens de la poësie, de l'éloquence, de l'histoire même, de la chronologie & de l'astronomie, qui eussent bien tenu leurs places entre les études sérieuses s'il eût voulu les approfondir. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pseudodoxia epidemica*, que l'on a publié en françois en 1734, sous le titre de *Essai sur les erreurs populaires.* Il a traduit de même les ouvrages de Helmont le pere, l'*Alphabetum naturæ* de Helmont le jeune, qu'il a orné d'une préface, & l'harmonie des quatre évangelistes, par un auteur anonyme. Les ouvrages de sa composition sont: *Messias puer*, ou de la vérité de la religion chrétienne, qu'il prétend prouver par la science cabbalistique; cet ouvrage est écrit en langage rabbinique, & n'a point été imprimé: *Cabbala denudata*, qui est une traduction latine du *Sohar*, & d'autres livres cabbalistiques qu'il a éclaircis par ses remarques, & publiés en deux volumes *in*-4°. Ce fut aussi par ses soins que *Mose Bar Uri Scherga*, surnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach plusieurs livres hébreux, & particulierement le Sohar. Le comte palatin, Helmont, & Knorr lui-même en firent les frais, & le jeune Helmont apprit auparavant dans ce dessein à graver les matrices des caractères. Dans la lecture des ouvrages cabbalistiques le comte palatin & Knorr se servirent du secours de deux Juifs Polonois, Rabbi-Moyse, & son fils Rabbi-Joseph Hausner, en faveur desquels le palatin fit imprimer le Testament syriaque avec des caractères hébreux, à Sultzbach en 1668, *in*-8°. Knorr étoit si avant dans ses bonnes graces, que pendant plusieurs années ils passerent bien des heures ensemble pour se perfectionner dans les langues orientales, & dans la cabbale dans laquelle Knorr fit beaucoup de découvertes nouvelles, mais qui furent aussi peu utiles à lui-même qu'au public, quelques éloges qu'il ait reçus sur ce sujet. Il mourut au mois d'avril 1689. Ses grands travaux n'ont pas apporté de lumieres dans ses écrits, & les rêveries rabbiniques dont ils sont pleins les rendent plus méprisables que dignes d'estime, au moins la plupart. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que son gout pour la science cabbalistique a beaucoup nui à sa religion, & souvent pour relever la premiere, il s'est efforcé d'y accommoder ce qu'il y a de plus sacré dans la seconde, ses dogmes & ses mystères, comme Laurent Odhelius l'a démontré dans sa *Synagoga bifrons.* * *Voyez* Buddei *Introductio ad histor. philosoph. hebr.* Krausii *Nova litteraria Lipsiens. anni* 1718.

KNOT, dont le vrai nom est *Matthias Wilson*, (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, se fit Jésuite à l'âge de vingt-six ans, l'an 1606, étant déja prêtre. Il enseigna long-temps à Rome dans le collége des Anglois. Ensuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de vice-provincial. Il y soutint le parti des réguliers contre Richard, évêque de Chalcedoine, vicaire apostolique en Angleterre, & composa en latin un livre, sous le nom de Nicolas Smith, intitulé: *Modestes & courtes discussions de quelques propositions du docteur Kellison.* Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut censuré avec celui de son confrere Jean Floid, par l'archevêque de Paris, par la faculté de théologie de Paris, & par l'assemblée du clergé de France. Cette censure fut renouvellée en 1643 par l'assemblée du clergé. Knot a outre cela composé quelques ouvrages de controverse. Il mourut à Londres le 14 janvier 1656. * Alegambe, *bibl. scriptor. soc. Jesu.* Petrus Aurel. Dupin, *histoire univers. du XVII siécle.* Bayle, *diction. crit.*

KNOX (Jean) prêtre d'Ecosse, *cherchez* CNOX.

KNUTZEN (Matthias) étoit né à Oldensworth, dans le Ducheswich. Après avoir fait ses études à Konigsberg en Prusse, il s'avisa de courir le monde, & de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéïsme. En 1674 il répandit en divers endroits d'Allemagne, & sur-tout à Iéne en Saxe, & à Altdorff, une lettre latine, & deux dialogues allemans, qui contenoient les principes d'une nouvelle secte qu'il vouloit établir, sous le nom de la secte des *Conscientieux*, c'est-à-dire, de gens qui ne feroient profession de suivre en toutes choses que les loix de la conscience & de la raison. Cependant il nioit l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conséquent l'autorité de l'écriture-sainte: comme si ces vérités étant ôtées, il pouvoit rester dans l'homme quelque conscience & quelque principe de vertu. Cet athée se vantoit d'avoir fait un grand nombre de disciples. Sur-tout il disoit qu'il en avoit sept cens, tant bourgeois qu'étudians dans la seule ville de Iéne. Jean Musæus, savant professeur en théologie dans l'université de cette ville, réfuta cette calomnie dans un livre allemand, imprimé en 1675, contre cet athée & contre sa prétendue secte, qui ne subsistoit que dans son imagination. Ses dialogues imprimés en allemand sont pleins de blasphêmes & d'impertinences. On peut voir sa lettre toute entiere en latin & en françois dans le livre qui est cité à la fin de cet article. Il la data de Rome, quoiqu'il soit sûr qu'il ne sortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut sa fin. * La Croze, *entretiens sur divers sujets d'histoire, de litterature, de religion & de critique, page* 400.

KNYGHTON (Henri) *cherchez* KNIGHTON.

KNYSSIN, petite ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre la ville de Bielko & celle d'Augustow, à quinze lieues de la premiere & à dix de la derniere. * Mati, *dictionnaire.*

K O

KOBA, ville d'Asie, dans le Mawaralnhar, au cinquiéme climat & dans le pays de Fargan, selon Abulfeda. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KOBIUS (Jean) d'Hilperhausen en Franconie, luthérien, mourut en 1661, âgé de soixante-onze ans. Il professa la philosophie, puis la théologie à Altdorff. Il

compoſa diverſes diſputes en philoſophie, qui ont été imprimées ſéparément. * Konig, *biblioth.*

KOCHARNOVIUS (Nicolas) noble Polonois, protecteur du ſocinianiſme en ce royaume, y exerça la charge de vice-prefet de Radomie. Il étoit habile, & avoit du talent pour la poëſie, mais il étoit fort entêté pour les erreurs des ſociniens quelque abſurdes qu'elles ſoient. On a de lui *Rotuli*, ou avis à ſes enfans, en vers polonois, imprimés en 1584. Long-temps après la mort de l'auteur, on réimprima cet écrit en 1639 à Cracovie, avec les ouvrages de ſon neveu Jean Kocharnovius, qui eſt regardé comme le prince des poëtes Polonois. * Voyez *l'hiſtoire du ſocinianiſme* par le Pere Anaſtaſe, picpuce, *II part. pag.* 356.

KODAJUS (Al) hiſtorien Arabe fort célébre, dont le nom entier eſt, *Abu Abdallah Mochammed Ebn Salama, Ebn Jaafar, al Kodai*, a écrit un *Tarich* ou hiſtoire des califes environ l'an de l'hégire 437, de J. C. 1045. Il mourut l'an de l'hégire 454, de J. C. 1062. Pocock s'eſt ſouvent ſervi de ſon ouvrage.

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert van der) étoient trois freres de Guillaume Kodde ou *Coddæus*, profeſſeur en hébreu dans l'univerſité de Leyde. Ces trois freres ont donné naiſſance à la ſecte des Prophétes qui commença à paroître à Warmond proche de Leyde en 1619, lorſqu'il fut défendu aux Remontrans d'avoir des miniſtres. Les peines auſquelles on étoit expoſé, en cas de contravention, firent naître aux trois freres Kodde la penſée qu'en effet on pouvoit bien ſe paſſer de miniſtres, & dès-lors ils commencerent à déclamer contre les paſteurs. Selon eux, c'étoient des gens qui vouloient parler ſeuls dans l'égliſe, & vivre aux dépens d'autrui ſans rien faire. Paſquier de Fyne paſteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le ſchiſme entre ceux de ſon parti : mais ce fut en vain. Les freres Koddes ſe ſéparerent avec leurs adhérens, & formerent des aſſemblées dans une maiſon particuliere : ils s'y trouvoient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les habitans des lieux éloignés puſſent y venir ſans être avertis. Voici la méthode qu'on obſervoit dans ces aſſemblées. Un d'entr'eux liſoit quelques chapitres du nouveau teſtament, après quoi le lecteur, ou quelqu'autre faiſoit la priere. On demandoit enſuite ſi quelqu'un avoit quelque choſe à dire pour l'édification du peuple : alors un de l'aſſemblée ſe levoit, liſoit un texte de la bible ſur lequel on avoit médité auparavant ; & prenant le ton de prophéte, faiſoit ſur ce texte un diſcours qui duroit quelquefois plus d'une heure. On laiſſoit ainſi parler un ſecond, un troiſiéme, & même un quatriéme prophéte, s'il s'en préſentoit autant qui vouluſſent parler. Paſquier de Fyne qui aſſiſta d'abord à ces aſſemblées pour tâcher de ramener ces fanatiques, dit qu'il a vu de ces ſéances durer depuis le ſoir juſqu'au lever du ſoleil. Les prophétes ordinaires de ces aſſemblées étoient les trois freres Koddes, Antoine Cornelifon & Jean Batten de Leyde. Les prophétes mécontens de Fyne, chercherent les moyens de l'exclure de leurs aſſemblées ; & à cet effet ils les tinrent à Rhinsburg, & depuis ce temps-là ils ſe ſéparerent entierement des Remontrans. Ils introduiſirent le baptême par immerſion, & ſoutinrent qu'aucun chrétien ne devoit être magiſtrat ni faire la guerre. Ils rejetterent toutes les confeſſions de foi, & conſerverent la doctrine des Remontrans ſur la prédeſtination. Jean van der Kodde ſe vantoit d'avoir vu le Saint Eſprit comme les Apôtres ; & que quand il deſcendit ſur lui, la maiſon trembla. Après la mort des trois freres, les aſſemblées furent dirigées par François Joachimſon Oudan, boulanger de Rhinsburg & gendre de van der Kodde. Telle fut l'origine de la ſecte des Prophétes en Hollande, dont on peut voir un plus grand détail dans l'*Hiſtoire de la réforme par* Gerard Brandt, t. 2.

KODEN, petite ville du duché de Lithuanie, dans la Poleſie, ſur la riviere de Bug, à cinq lieues au-deſſus de Breſſici. * Mari, *diction.*

KODLUBKO (Vincent) *cherchez* KADLUBECK.

KOEBERGER (Wenceſlas) peintre de l'archiduc Albert, & directeur des Monts de piété à Bruxelles, fut diſciple de Martin de Vos. Après avoir ſéjourné à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon, nommé *Franco*, avec qui il lia une étroite amitié. Il parcourut encore d'autres villes d'Italie, examinant par-tout avec ſoin, & faiſant ſon profit de tout ce qui pouvoit mériter ſa curioſité. De retour dans le Brabant, il fit à Anvers pour l'égliſe de Notre-Dame un tableau repréſentant le martyre de S. Sébaſtien. Cette piéce lui attira beaucoup d'admirateurs, & quelques envieux. Quelques-uns de ceux-ci trouverent le moyen d'ôter la tête du S. Martyr, & de défigurer ainſi l'ouvrage de Kœberger : mais celui-ci boucha le trou, & fit une autre tête, qui, cependant ne quadra plus ſi bien avec le reſte du corps. D'Anvers, il alla à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert, qui l'honoroit de ſon amitié, principalement à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit des médailles. Il entendoit bien auſſi l'architecture, & ce fut lui qui dirigea le bâtiment de l'égliſe de Notre-Dame de Montaigu ſur le modéle de celle de S. Pierre de Rome ; il dirigea auſſi le bâtiment de l'égliſe des Auguſtins de Bruxelles. Il a pareillement embelli de pluſieurs fontaines, & d'autres ornemens, le palais de l'archiduc à Furnes. Jacques Campo Weyerman, dans le tome I de ſes vies des peintres des Pays-Bas, raconte autrement quelques circonſtances de la vie de Kœberger. Selon lui, ce ne fut pas une tête de S. Sébaſtien qui fut enlevée ; mais celles de deux femmes, qui étoient peintes ſur le même tableau ; & il ajoute que le peintre en fit deux autres qui égaloient les premieres en beauté. Selon le même, il fut, non directeur, mais le fondateur des Monts de piété à Bruxelles. Il ajoute qu'il épouſa la fille de ſon ami *Franco*, & qu'il en eut pluſieurs enfans. Il dit encore, qu'il trouva le moyen de deſſécher pluſieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres au labourage & au pâturage. Il dit enfin qu'il mourut dans ſa ſoixante & dixiéme année, & qu'on fit à ſon honneur l'épitaphe ſuivante, où la louange eſt portée à l'excès.

Quæ valido unius molimine KOBERGERI
Fiunt, non hominis crede, ſed eſſe Dei.
Impoſuit montem monti, ceu Pelion Oſſæ,
Atque gigantæam ſternit ad aſtra viam.
Erro : piam ſternit, valeat Titania pubes :
Quæritur hîc pietas, ſed pietate Deus.
Nunc minus eſt migrare lacus, & cedere terræ :
Montes qui movit, nonne movebit aquas ?

* Voyez le *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740.

KOECK (Pierre) peintre & architecte, natif d'Aloſt en Flandre, dans le XVI ſiécle, alla en Turquie, d'où il apporta le ſecret des belles couleurs, pour les teintures des ſoies & des laines. Il mourut en 1550.

KOECK ou KOCK (Matthias) d'Anvers, fameux payſagiſte, vivoit preſque dans le même temps que cet autre dont nous venons de parler.

KOEMPFER ou KOEMPSER (Engelbert) docteur en médecine. Il étoit fils de Jean Kœmpfer, miniſtre à Lemgow, ville du cercle de Weſtphalie appartenante aux comtes de la Lippe, & naquit dans cette ville le 16 ſeptembre 1651. D'autres diſent au mois de décembre. Il commença ſes études à Hameln, dans le duché de Brunſwick ; on l'envoya enſuite à Lunebourg, à Hambourg, à Lubeck, à Dantzick. Il étoit en 1673 en cette ville, & il y prononça cette même année en public un diſcours *de majeſtatis diviſione*, qui fut fort applaudi. Il paſſa à Dantzick, à Thorn, & enſuite à Cracovie, où il prit le bonnet de docteur en philoſo-

phie. Sorti de Cracovie il alla à Konisberg, où il s'attacha pendant quatre années à l'étude de la médecine & de l'histoire naturelle, & après ce terme il alla en Suéde. On lui fit des offres avantageuses pour l'arrêter en ce royaume; mais sa passion de voyager lui fit préférer à tout ce qu'on lui proposa, la charge de secrétaire d'ambassade à la suite de M. Louis Fabricius que la cour de Suéde alloit envoyer au roi de Perse. M. Kœmpfer partit de Stockholm au mois de mars 1683, s'arrêta deux mois à Moscou, & arriva à Ispahan, ville capitale de Perse, en 1684. Il y demeura jusque vers la fin de 1685. Au lieu de revenir en Europe avec M. Fabricius, son gout pour les voyages le porta à se mettre au service de la compagnie hollandoise des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef de la flotte. C'étoit bien déroger, mais l'honneur d'un savant ne consiste pas en titres. M. Kœmpfer eut tout lieu de se satisfaire dans son nouvel emploi: il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam & au Japon. Revenu en Europe en 1693, il s'arrêta à Amsterdam, & l'année suivante il prit le bonnet de docteur en médecine à Leyden. Il retourna ensuite dans sa patrie, où la pratique de la médecine, & l'emploi particulier de médecin du comte de la Lippe son souverain, l'occuperent jusqu'à sa mort arrivée le 2 novembre 1716, au château de Steinhof, près de Lemgow. Il s'étoit marié en 1700. Ses enfans sont morts avant lui. En 1712 il donna au public à Lemgow ses *Amœnitates exoticæ*. Le titre entier est, *Amœnitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi V, quibus continentur relationes, observationes & descriptiones rerum Persicarum & ulterioris Asiæ, multâ attentione in peregrinationibus per universum Orientem collectæ*, in-4°, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage qui contient quantité d'observations curieuses & utiles sur l'histoire civile & naturelle des pays que Kœmpfer avoit visités, sur la botanique en particulier, sur les antiquités, &c. fit désirer avec empressement ses autres ouvrages, savoir son *Herbarium ultra Gangeticum*, l'histoire de ses voyages, & en particulier son *histoire naturelle, civile & ecclésiastique de l'empire du Japon*; mais ses occupations l'empêcherent de satisfaire l'empressement du public. Ils ne parurent qu'après sa mort. Son histoire du Japon, composée en allemand, a été traduite en anglois par Jean-Gaspard Scheuchzer, membre de la société royale & du collége des médecins à Londres. C'est sur cette version que l'ouvrage a paru en françois à la Haye en 1729, 2 vol. *in-folio*, avec quantité de figures. Depuis, M. Cromwel Mortimer, secrétaire de la société royale de Londres, a entrepris de publier les autres voyages du même. Ce nouveau recueil comprend, dit-on, toute la route que Kœmpfer a faite depuis son départ de Stockholm, jusqu'à son arrivée à Batavia; c'est-à-dire: 1. son voyage à la cour de Moscovie, & de-là par les royaumes de Casan & d'Astracan, à la mer Caspienne, en Perse & à Hispaham; 2. une description plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici de la cour & de l'empire de Perse, sous le regne de Schach Soliman, pere de Schach-Hussein, dernier sophi détrôné; 3. les voyages de l'auteur d'Hispaham à Chiras, aux fameuses ruines de Persepolis, à Gamron ou Bender-Abassi, & de-là aux Indes orientales; plus, le journal de son passage de Batavia à Amsterdam. Cet ouvrage commençoit à s'imprimer à Londres, en 736, en deux vol. *in-fol.* avec figures. * *Voyez* la vie de l'auteur par Scheuchzer, à la tête de *l'histoire du Japon*, & *journ. litter.* pour l'année 1730, *tom.* 19, 1 *partie*; *bibliothéque angloise*, *t.* 15, 1 *partie*; Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum veterum & recentiorum*, *liber X*, au commencement.

KOENIG, *cherchez* KONIG.

KOENIGSFELDEN, étoit autrefois une riche abbaye dans l'Ergow au canton de Berne, dans les environs de la petite ville de Bruck, entre les rivieres de l'Aare & de la Reuss. La fondatrice étoit Elizabeth, fille de Meinrade II, comte de Tirol, & veuve de l'empereur Albert I. Agnès sa fille & femme d'André III roi de Hongrie, concourut avec sa mere pour cette fondation. L'occasion qui en fit naître le dessein fut l'assassinat d'Albert I, mari d'Elizabeth, & pere d'Agnès: meurtre commis par son neveu Jean, duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monastère. Elizabeth posa elle-même la premiere pierre de ce bâtiment, & en nomma pour premiere abbesse Hedwige, religieuse de Sifflingen, près d'Ulm. Elizabeth résolut d'y finir ses jours; mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'avoir pu y aller, & trois ans après on y porta son corps que l'on déposa dans une voûte souterraine de l'église, avec dix-sept autres corps de princes & de princesses. La reine Agnès s'étant fait payer une somme considérable pour son douaire, se retira dans cette abbaye, & y vécut quarante-huit ans, jusqu'à sa mort arrivée à l'âge de quatre-vingts ans. On lit dans cette maison ces vers, qui confirment une partie de ce que l'on vient de dire.

En regium regis signatum sanguine campum,
Hæc reginarum marmora struxit amor.
Heroum saltem cineres tegit urna sepultos:
Sed titulus vivax Austria semper erit.

Dans la même contrée où est cette abbaye, étoit autrefois la ville de Vindonisse, & en creusant les fondemens du monastère, on trouva plusieurs murs, médailles & vases antiques, & sur-tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'église on voit les portraits de Léopold, archiduc d'Autriche, & de vingt-sept princes, comtes, &c. qui furent tués à la bataille de Sempoch le 9 de juillet 1386, & inhumés à Koënigsfelden. La doctrine de Zuingle infecta cette abbaye par le moyen de ses livres en 1523, & en conséquence toutes les religieuses demanderent qu'on leur accordât la liberté de renoncer à leur clôture & à leurs vœux, & en 1524 la plupart se marierent. On convertit ensuite le couvent en hôpital pour des personnes pauvres, âgées, ou infirmes. La ville de Berne y envoie un inspecteur qui est changé tous les six ans.

KOENIGSTEIN, ville de l'archevêché de Mayence dans le comté de ce nom, éloignée de deux heures de chemin de Hœchst, est située entre des montagnes. Le comté de Koënigstein confine avec celui d'Istein & avec la Wetteravie. Il appartenoit à Christophe, comte de Stolberg, prévôt de l'église de Halberstatt, après la mort duquel arrivée en 1587, George-Louis & Christophe, comtes de Stolberg, ses neveux, prétendirent lui succéder comme étant ses plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, électeur de Mayence, se mit en possession de ce comté, en vertu de l'expectative que l'empereur Maximilien II lui en avoit accordée en 1575. On voulut terminer ce différend par une transaction de l'an 1590: mais les comtes de Stolberg refuserent d'y acquiescer. Ils se fondoient sur ce que le comté de Koënigstein étoit un fief feminin, qui avoit passé successivement par les femmes dans les maisons de Falkenstein, d'Epstein, & de Stolberg. L'an 1631, le roi de Suéde les mit en possession de ce comté, & quatre ans après les Impériaux les en chasserent, & les électeurs de Mayence l'ont conservé depuis ce temps-là. * *Voyez* Audiffiet, *géographie ancienne & moderne*, *tome* 3, &c.

KOERTEN (Jeanne) femme de M. *Adrien* Blok, d'Amsterdam, née en 1650, donna dès ses plus tendres années des marques sensibles de son inclination & de son gout pour tout ce qui appartient aux beaux arts. Ce ne seroit pas un éloge singulier de dire qu'elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle; elle réussissoit aussi parfaitement à jetter en cire des statues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver sur le verre, à peindre en détrempe, &c. mais

ce qui lui acquit le plus de reputation, fut son adresse surprenante à couper du papier blanc avec des ciseaux, & à exécuter par ce moyen tout ce que les plus habiles peintres pouvoient produire avec le pinceau. Ce talent la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les visites des personnes les plus distinguées par leur rang & par leur mérite. Pierre le Grand, empereur de Russie, se fit un plaisir de l'aller voir, & de considérer ses ouvrages. Jean Guillaume, électeur Palatin, lui offrit 1000 francs de trois piéces sorties de ses mains; mais elle eut sans doute quelque raison pour ne s'en pas défaire. Elle fit pour l'impératrice Anne-Marie-Josephine de Neubourg une piéce composée de fleurs, d'aigles, d'armoires, de couronnes & d'autres ornemens. Cette princesse lui en témoigna sa reconnoissance par un présent de 4000 liv. Elle fit aussi de la même maniere le portait de l'empereur, qui fut trouvé si beau qu'on le mit dans la chambre des raretés. M. Francius accompagna ce portrait des vers suivans :

Cæsaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
Læva globum terræ, quam regit, orbis habet.
Marmora Lysippi cedant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhasiusque labor.
Majus opus tenui in chartâ (mirabile visu)
Exhibet artifici forcipe docta manus.

Madame Kœrten mourut le 28 décembre 1715. * Voyez le *dictionnaire historique* d'Amsterdam, en 1740.

KOKENHAUSEN, ville de la Livonie, sur la Dzwigne, à dix-neuf lieues au-dessus de Riga. C'est une place forte, plutôt par sa situation sur une hauteur que par ses travaux. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Russiens la prirent l'an 1654: mais ils la rendirent aux Suédois par la paix suivante. Présentement toute la Livonie & par conséquent cette place, est entre les mains des Moscovites. * Mati, *diction.*

KOLA, petite ville de la Laponie russienne. Elle est dans le Moura-Monskoi-Lepori, à l'embouchure de la riviere de Kola dans l'Océan septentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * Mati, *diction.*

KOLB (François) né à Rœtelen dans le marquisat de Baden, aux environs de Basle, y étudia avec Zuingle sous Felix Wissenbourg, dont l'autorité est d'un grand poids chez les prétendus réformés, à qui dès le commencement du XVI siécle, il avoit préparé la voie à leur séparation de la véritable église. Kolb commença par être maître d'école de saint Martin à Basle; mais en 1512 il passa à Berne, où il eut un canonicat & une charge de prédicateur. Du temps de la guerre de Milan il prêcha contre l'usage de servir pour l'argent les puissances étrangeres dans leurs guerres, & d'en recevoir des pensions. « Autrefois, dit-il un jour dans un » de ses sermons, les Suisses étoient si fort estimés, » que lorsqu'on croyoit avoir essuyé quelque dommage, » on prioit les cantons Suisses de soutenir la bonne » cause, & de venir à son secours; mais aujourd'hui » l'amour de la justice s'éteint entierement chez ces » ames mercénaires, qui font la guerre pour le prince » qui leur fait une pension. C'est pourquoi, ajouta-t-il, » je ne veux plus rester parmi vous, & je prie le Sei» gneur qu'il vous accorde la grace de vous corriger. » Il se retira en effet dans la chartreuse de Nuremberg, d'où on le rappella en 1527 pour être collégue de Berthold Haller de Berne. Lorsqu'il y fut arrivé, il déclara publiquement, que puisqu'on le recherchoit, il falloit lui laisser dire la vérité, c'est-à-dire, ce qu'il pensoit. En 1531 il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de soixante-dix ans. C'étoit un homme de beaucoup de franchise, mais plein de préventions, & très-ardent à les soutenir. Il déclamoit sans raison contre l'église catholique qu'il ne connoissoit point, & ses déclamations l'avoient obligé de sortir de la chartreuse de Nuremberg en 1522, avant qu'on l'appellât à Berne. Il étoit ardent dans la dispute, & peu capable de bien entendre ce qu'on lui objectoit. Cependant les prétendus réformés en font de grands éloges, comme on peut le voir dans Melchior Adam, *vitæ theologor. Germ.* dans M. Ruchat, *hist. de la réform. tom.* 1, &c.

KOLDING ou KOLDINGUE, ville de Danemarck. Elle est dans le Nord-Jutland, sur les confins du duché de Sleswick à cinq lieues de Friderichs-Odde, & du détroit de Middelfar. Kolding est défendue par une bonne citadelle, & elle est considérable par les droits de sortie qu'on y paye de tous les bœufs & de tous les chevaux que l'on tire de Danemarck. * Mati, *diction.*

KOLLONITSCH (Léopold des comtes de) cardinal prêtre de la sainte église romaine, archevêque de Strigonie, primat de Hongrie, grand chancelier, & secrétaire intime du même royaume, &c. étoit d'une maison originaire de Croatie, qui s'étoit transplantée par la Stirie en Autriche. Il eut pour pere ERNEST, comte de Kollonitsch, & pour mere *Anne-Elizabeth*, née comtesse de Kuffstein. Il fut successivement évêque de Javarin, ou Raab, & de Neustadt, & créé cardinal par le pape Innocent XI le 2 de septembre 1686. L'empereur Léopold le déclara président de son conseil aulique au mois d'octobre 1692, & le nomma à l'archevêché de Gran, ou de Strigonie, primatie du royaume de Hongrie, au mois de juillet 1695. Ce cardinal mourut à Vienne après une longue maladie, le 20 de janvier 1707, âgé de soixante-seize ans dans la vingt-uniéme année de son cardinalat.

KOLLONITSCH (Sigismond des comtes de) né le 28 mai 1677, fut d'abord évêque de Vaccia en Hongrie, puis de Vienne en Autriche, & prince du saint empire romain, ayant été nommé au mois d'avril 1716 à ce dernier évêché, qui fut érigé le premier juin 1722 en archevêché par le pape Innocent XIII, aux instances de l'empereur Charles VI, tant pour lui, que pour ses successeurs, avec la faculté de porter le *pallium* & la croix. Il reçut le *pallium* de cette nouvelle métropolitaine en grande cérémonie des mains de l'évêque de Neustadt, déclaré son suffragant, le 24 février 1723. Le pape Benoît XIII le créa cardinal de la sainte église romaine, à la nomination de l'empereur, le 26 novembre 1727; & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut par les mains de l'empereur le 4 avril 1728, ayant prêté le jour précédent le serment accoutumé entre les mains de l'archevêque d'Edesse, nonce apostolique à la cour impériale. Après la mort de Benoît XIII, il se rendit à Rome, où il arriva le 31 mars 1730, & entra le lendemain au conclave, dans lequel Clément XII fut élu. Ce nouveau pape lui donna le chapeau dans un consistoire public le 27 juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 14 août; ensuite dequoi il lui assigna le titre presbyteral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit possession le 3 du même mois. Il fut déclaré en même temps député des congrégations des évêques, & réguliers, du concile, *de propaganda fide*, & du consistoire, & après avoir pris congé du pape il partit de Rome le 23 du même mois d'août 1730, pour retourner en Allemagne.

KOLO : c'est un champ à un quart de lieue de Warsovie, sur le grand chemin de Dantzick, proche de la Vistule. Il est relevé de tous côtés, ayant au milieu un espéce de toît, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme, pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse diéte pour l'élection des rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un carosse, l'enceinte d'une ville, & autres choses; parceque la noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel

quel est renfermé le lieu destiné pour les sénateurs, qui est celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle *la diéte de l'élection*, à laquelle assistent non-seulement le sénat & la chambre ordinaire des nonces, mais encore toute la noblesse du royaume sans restriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres diétes, il n'y a que les députés ordinaires des palatinats avec le sénat. * *Mémoires de* Beaujeu.

KOM ou COM, en latin *Comum*, ville de Perse, en la province d'Yerak, dans une plaine, entre Ispahan & Casbin, renferme, à ce qu'on dit, quinze mille maisons ou environ. On y voit le superbe mausolée de Rustan-Can, prince de la race des derniers rois de Géorgie, qui embrassa la religion mahométane, pour obtenir le gouvernement de ce royaume, que le roi de Perse avoit conquis. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit aussi quantité de grenades. Entre les mosquées, qui sont en grand nombre, la plus magnifique est celle où sont enterrés Cha-Sephi & Cha-Abas II, rois de Perse. La structure de cet édifice est admirable, superbe, & l'on y voit des richesses immenses. Au fond d'une quatriéme cour, en face, sont bâties trois superbes chapelles de marbre transparent. Au-dessus du dôme de la chapelle du milieu, s'éléve une aiguille de la hauteur de vingt pieds composée de boules d'or, posées l'une sur l'autre, & surmontée d'un croissant de même métal. Dans cette chapelle est le tombeau de Fathmé, fille du calife Mouza-Cazem, laquelle est en grande vénération parmi les Perses. Dans celles des deux côtés, sont les sépulcres de Sephi & d'Abas II. Tout y est magnifique: le pavé est de grandes tables de porphyre; les voutes sont d'une architecture ingénieuse & délicate; & tout le dedans est enrichi de belles moresques, dont l'or & l'azur éblouissent les yeux; les vitres sont de glaces de crystal, peintes d'or & d'azur, & enchassées en or massif. Tous les ornemens de ces chapelles sont d'or & d'argent. Huit mollas sont gagés pour lire tour à tour l'alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathmé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Sephi, & ving-cinq au sépulcre d'Abas. Cette mosquée a trois mille deux cens tomans de revenu, qui font cent quarante-quatre mille livres. Ce revenu s'emploie à l'entretien de l'édifice, des mollas ou des prêtres mahométans, des docteurs & des étudians, qui y sont logés dans un grand appartement. Trois grands seigneurs de Perse en sont les administrateurs. Une des cours de cette mosquée sert d'asyle à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la mosquée d'Ardevil; & il y a des appartemens où ils sont logés & nouris des revenus de la mosquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec leurs parties. * Tavernier, & le chevalier Chardin, *voyage de Perse, de l'an* 1673.

KOMORE ou KOMARE, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande isle de Schut, à l'endroit où se joignent les deux branches du Danube. Quelques géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigacium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la haute Pannonie. Elle est capitale du comté de Komore, qui renferme les isles de Schut, & s'étend même quelque peu au-delà du Danube dans la haute Hongrie. En 1474 l'empereur Matthias fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman empereur des Turcs, s'en empara en 1529, en allant faire le siége de Vienne avec une armée de deux cens mille hommes; & comme cette place n'étoit pas en état de défense, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles-Quint, & Ferdinand, archiduc d'Autriche, commencerent en 1550 à la mettre en l'état qu'elle est à présent. Sinan Bacha l'assiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteusement son entreprise. Depuis ce temps-là les Turcs ont toujours respecté cette forteresse. On n'y voit rien de considérable outre Komore, & Sumerein. * Mati, *diction.*

KONGEL, petite ville du gouvernement de Bahus en Norwege. Elle est à l'embouchure septentrionale de la riviere de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maelstrand, à deux lieues de la premiere, & à une de la derniere. * Mati.

KONICEPOLE ou KONIECPOLE, ville du royaume de Pologne. Elle est dans la basse Podolie, au confluent d'une petite riviere avec le Bog, & à vingt-quatre lieues au-dessous de la ville de Braclaw. * Mati.

KONIG, connu sous le nom de CHILIANUS KONIG, natif de la province de Misnie, & chancelier du duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI siécle l'an 1527. Il écrivit *Processus judiciarius, &c.* * *Consultez* la chronique de cette province de Petrus Albinus, & les vies des jurisconsultes Allemans de Melchior Adam.

KONIG (George) pere de *George-Matthias* Konig, qui suit, naquit l'an 1590, à Amberg, ville d'Allemagne, capitale du Haut Palatinat. Il fit ses études à Ratisbonne & à Sultzbach, & il les fit avec tant de succès, que dès ce temps-là même il mérita les éloges de ses maîtres, & ceux des plus savans hommes de son temps. Envoyé à Altdorf, il y entra en dispute avec ceux qui étoient le plus consommés dans les sciences qui avoient fait l'objet de son application; & il s'y perfectionna pendant trois ans dans la philosophie & dans la théologie. Au bout de ce terme, il alla à Wittemberg pour profiter des lumieres des théologiens de cette université, & de ceux qui y enseignoient les langues savantes. Il fit dans la même vue quelque séjour à Iéne; & dès l'an 1614 il fut trouvé capable d'enseigner lui-même la théologie, & de remplir les fonctions du ministère. Le 4 de mai 1626, il fut créé docteur en théologie à Marpurg; & dix ans après on le chargea du soin de la bibliothéque de l'université d'Altdorf, qui devenoit plus nombreuse de jour en jour. Il en a été le premier bibliothécaire en titre. Konig joignoit à beaucoup de science un caractère aimable, beaucoup de politesse, & un grand zèle pour le progrès des lettres. L'auteur de son éloge cite de lui quelques ouvrages, comme: *Vindiciæ locorum scripturæ sacræ:* c'est une apologie des *lieux communs* de Philippe Melanchton; des cas de conscience; des commentaires sur diverses parties de l'Ecriture sainte; beaucoup de thèses & de sermons: mais il ne désigne pas ceux de ces ouvrages qui ont été imprimés. Konig est mort l'an 1654, à l'âge de 65 ans. * *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus universitatis Noricæ ortum, progressum .... exhibens, concinnatus operâ Magni-Danielis Omeisii*, &c. à Altdorf, en 1683, *in*-4°, pag. 26 & 27.

KONIG (George-Matthias) fils du précédent, étoit né à Altdorf, ville de Franconie, le 15 de février 1616. Il réussit dans ses études, s'appliqua à la théologie, aux belles lettres, aux langues orientales, & en 1647, âgé de trente-un ans, il fut nommé professeur en histoire à Altdorf. En 1654 on joignit à cet emploi celui de professeur en langue grecque, & en 1655 celui de bibliothécaire de l'université, que son pere avoit possédé pendant quelques années avant lui. En 1667 il céda sa chaire d'histoire par ordre des curateurs de l'université, à Jean-Christophe Wagenseil, & prit celle de poësie. Il avoit épousé en 1648 *Anne-Marie*, fille de *Justin* Hardesianus, conseiller de la ville de Nuremberg. Il en demeura veuf en 1686, en ayant eu quatre enfans morts avant lui. Devenu sourd quelques années avant sa mort, il se réduisit à ne plus enseigner que dans sa maison, & il mourut le 29 de décembre 1699, dans sa quatre-vingt-quatriéme année. La plupart des savans ne le connoissent guères que par sa *Bibliotheca vetus &*

nova, compilation sur les auteurs qui est fort peu exacte, & qui parut à Altdorf en 1678. Cet ouvrage ne méritoit pas de voir le jour, & l'on assure que Konig ne le rendit public qu'à la sollicitation des libraires qui le lui demanderent avec empressement. Ce qu'il dit des auteurs est fort peu de chose, & l'on y trouve rarement des dates, encore sont-elles fautives pour la plupart. Il attribue souvent à un écrivain ce qu'il n'a point fait, & omet de parler des ouvrages qui en sont incontestablement. Jean Fabricius a donné dans l'histoire de sa bibliothéque, tome III, une liste des fautes qu'il a remarquées dans celle de Konig, mais il s'en faut bien qu'il ait tout remarqué. Outre cette compilation on doit encore à Konig les ouvrages suivans : *Tyrocinium poëticum græcum*, &c. à Nuremberg en 1637, *in*-8°. On y trouve les noms, les verbes, les épithétes, les adverbes, &c. qui peuvent servir à ceux qui veulent acquerir plus facilement la connoissance de la poësie grecque, & s'y exercer. Il n'étoit encore qu'étudiant en philosophie & en théologie quand il fit cet ouvrage. *Garthii lexicon trilingue, sive lexicon latino-germanito-græcum, cum præfatione Dilheri*, à Nuremberg en 1668, *in*-4°. *Gazophylacium latinitatis, seu lexicon latino-germanicum*, à Nuremberg en 1668, *in*-4°. *Georgii Konigii casus conscientiæ*, à Altdorf en 1678, *in*-4°. C'est l'ouvrage de George Konig, son pere, qu'il a publié. *Amaltheum poëticum, sive brevis & accurata vocum ferè omnium prosodia*, à Nuremberg en 1671 *in*-12. *Indicus Pomey universalis quadrilinguis*, à Nuremberg en 1698 *in*-12. Il a fait des notes sur le poëte Juvencus, qui ont été inserées dans l'édition qu'Erard Reuschius en a donnée à Leipsic en 1710, *in*-8°, avec les notes de plusieurs autres savans. On trouve sa vie & le catalogue de ses ouvrages dans le recueil intitulé *Apini vitæ professorum philosophiæ academiæ Altorfinæ*.

KONIG (Emanuel) docteur & professeur en médecine, naquit à Basle le premier de novembre 1658. Il étoit fils d'*Emanuel* Konig, ou Kœnig, libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait maître-ès-arts en 1677, & docteur en médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la société léopoldine des curieux de la nature. Après avoir voyagé en France & en Italie, on lui donna en 1695 l'emploi de professeur en grec dans l'université de Basle. Il obtint celui de professeur de physique en 1706, & il succéda en 1711 au célébre Harder dans la profession de la médecine théorétique, qu'il a exercée jusqu'à sa mort arrivée le 30 de juillet 1731. Il a laissé plusieurs ouvrages, comme *Regnum vegetabile & animale : Regnum minerale : Scholia in observationes chirurgicas : Augmentum Hippocratis Helvetici : Thesaurus remediorum è triplici regno : Observationes miscellaneæ, medicæ, physicæ, chymicæ*, &c. Il avoit une vaste lecture, & on l'a nommé une autre Avicenne. Il se maria en 1696, avec Ursule Veiss, dont il a laissé entr'autres enfans, un fils, docteur en médecine. * *Voyez* le discours funébre prononcé sur sa mort. M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum, lib. X*, rapporte les autres ouvrages de Konig que l'on trouve dans le *Lindenius renovatus*, & les titres d'un grand nombre d'observations qu'il a faites, & qui se trouvent en différens journaux d'Allemagne & ailleurs, & il s'étend aussi lui-même sur plusieurs écrits & observations de cet habile médecin.

KONIG-SAAL, ou COUR ROYALE, monastère célébre de l'ordre de Cîteaux, fut ruiné par les Hussites en 1420. Ce monastère étoit proche de Beronne ville royale sur la Mise, dans le district de Podverter. La fureur des Hussites alla jusqu'à laisser bruler plusieurs des moines. On n'épargna presque qu'un nommé Jacques, surnommé *le Scholastique*, qui avoit été recteur de l'université de Prague. Il étoit alors prédicateur dans l'église de Tein, où il exhortoit le peuple à recevoir l'Eucharistie avec respect, & selon l'usage de l'église romaine. Le sénat obtint que sa peine fût changée en exil, à cause de sa grande éloquence. Théobald dit que Ziska fut le chef de cette entreprise. La forteresse fut pillée & brulée de même que le monastère. Le corps de Wenceslas fut déterré & traité fort indignement. * *Voyez* Balbinus, *in miscellan.* &c. Theobald, *page* 85. Lenfant, *histoire du concile de Basle, page* 125, 126.

KONIGSBERG, ou ROYALMONT, *Regiomontum*, capitale du royaume de Prusse. C'est une ville anséatique, grande, belle & renommée par son commerce. Elle est située sur la riviere de Pregel, laquelle se décharge dans le Hac, lac qui se joint à la mer, long d'environ quinze ou seize lieues, & large de deux. On divise Konigsberg en trois parties ; la premiere est l'ancienne ville, où est le palais ducal, bâti par George Fréderic, marquis de Brandebourg ; la seconde dite Kniffphoff, a eu l'église cathédrale de Sambia, & il y a l'université qu'Albert, duc de Prusse, y fonda l'an 1544 ; la troisiéme partie, dite Lebac-Benichte, est assez agréable. * Hermenberger, *desc. Boruss.* Erasm. Stella, *de antiquit. Boruss.*

KONIGSBERG ou KONINGSBERG, petite ville du cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cillei & Pettaw, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KONIGSBERG, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle est vers les confins de la moyenne Marche & de la Pomeranie, entre Custrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati.

KONIGSBERG ou KONIGSBRUCK, petite ville avec titre de comté, dans la haute Lusace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dresde. * Mati.

KONIGSHOVEN, c'est-à-dire, *Cour Royale*, petite ville du cercle de Franconie. Elle est dans l'évêché de Wurtzbourg, aux confins du comté d'Henneberg, sur le Saal, à trois lieues au-dessus de Neustat. C'est une place forte. Elle fut assiégée & prise par le roi de Suéde l'an 1631. * Mati.

KONIGSHOVEN, petite ville du cercle électoral du Rhin, dans l'archevêché de Mayence, sur le Tauber, à deux lieues au-dessous de Marienthal. * Mati.

KONIGSMACHREN, en latin *Machra Regis*, petite ville du duché de Luxembourg. Elle est sur la Moselle, dans la prevôté de Thionville, à une lieue au-dessous de la ville de ce nom. * Mati.

KONIGSTEIN, c'est-à-dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle est dans la Misnie, en haute Saxe, à six lieues au-dessus de Dresde. * Mati.

KONIGSTEIN, *cherchez* KOENIGSTEIN.

KONINGRETZ, KONINGINGRATZ & KRALOWIHRADES, *Hradium Reginæ*, *Reginæ Gradecium*, ville de Bohême, dans la préfecture de Hradetz, est située sur l'Elbe, entre Clatz & Cuttemberg, & a siége d'un évêché, fondé par le pape Alexandre VII. * Sanson.

KONINGSECK, petite ville de la Souabe, située entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un comté qui porte son nom, & dont dépend la seigneurie de Rottenfels, qui est aux confins du comté de Bregentz & de l'évêché d'Augsbourg. Les comtes des Koningseck sont divisés en deux branches, distinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rottenfels. * Mati.

KONITZ, ou CHONICZE, *Conitia*, ville de Pologne, dans la Prusse polonoise, est située sur la riviere de Bro, près le désert de Waldow, & vers les frontieres de la Pomeranie, du côté de Culm & de Gnesne. * Sanson.

KOORNHERT (Théodore) *cherchez* CORNHERT.

KOPERSBERG ou FAHLUN, en latin, *Cuprimon-*

tium, *montagne de cuivre*, petite ville de Suede, dans la Dalécarlie, près du lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cause de ses mines de cuivre. * Mati.

KOPIEUVICZ (Élie) Russien, étoit un des plus savans de tous les sujets du czar Pierre Alexiowitz, & celui qui répondoit des mieux aux desseins de son maître. Ce prince voyant que ses états étoient ensevelis dans une profonde ignorance depuis plusieurs années, résolut de perfectionner ses sujets, non-seulement dans le métier de la guerre, mais de les former aussi dans les sciences. Il attira par ses libéralités de savans maîtres dans ses états; il fonda des colléges; il excita par son exemple & par des récompenses, ses sujets à l'amour des sciences; il fit traduire & fit imprimer plusieurs livres écrits avec beaucoup de discernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elie Kopieuvicz étoit du nombre de ceux qui servirent le mieux ses desseins pour la littérature. Le czar reconnoissant dans ce Moscovite de l'esprit & de la disposition pour les sciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les ouvrages qu'il avoit déja fait imprimer, & ceux qu'il devoit encore donner au public, sont des preuves de son assiduité au travail. Les livres esclavons du sieur Kopieuvicz déja imprimés, sont, une introduction à l'histoire, avec une description de l'univers; un planisphere, avec une explication de l'art militaire; introduction à l'arithmétique; traité de la navigation; un dictionnaire latin, allemand, esclavon; un dictionnaire poëtique esclavon; une grammaire latine & esclavone; une rhétorique esclavone; les fables d'Esope traduites en esclavon; un poëme esclavon sur les victoires du czar; le politique habile & vertueux en vers polonois; Horace; Quint-Curce. * *Journal de Trévoux*, *au mois de Septembre* 1711. Kopieuvicz, à ce que marque le même journal, devoit faire imprimer bien d'autres ouvrages, dont on poura voir la liste au même endroit.

KOPING, petite ville de Suéde, dans la Westmanie, près du lac Méler, entre la ville d'Arosen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Mati.

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'isle d'Arroë, vis-à-vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot *Koping* signifie, un lieu où l'on tient le marché. De-là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom se termine par Koping. * Mati, *dictionnaire*. Robbe, *géographie*.

KOPPAN, petite ville du comté de Zygeth, dans la basse Hongrie. Elle est à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Mati.

KOPPEN, *cherchez* KOPPENIUS.

KORCHACH, *cherchez* CORK.

☞ KOREIKI, peuples païens du Kamtchatka. Ils ont le même langage que les Olutorski, & demeurent dans des cabannes, sur les bords septentrionaux du golfe de Lama, & au nord-ouest de la presqu'isle du Kamtchatka. On ne voit point chez eux d'idoles, mais ils ont des schammans, ou prêtres, comme les Tingises leurs voisins à l'ouest. Lorsque M. Mullyn, lieutenant Suédois, alla en 1716 au Kamtchatka par ordre du Knès Gagarin, & qu'il eut passé les montagnes qui séparent les pays des Koréiki de celui des Iakutsk, il ne lui restoit plus qu'un des bœufs qu'il avoit menés avec lui pour avoir de la viande fraîche. Ces peuples, qui n'avoient jamais vu de pareils animaux, l'admirerent, & lui donnerent en leur langue le nom de *Renne de Russie*, trouvant à cet animal quelque ressemblance avec leurs rennes. Les Koréiki n'ont que quelques poils de barbe sur les joues. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, tome II, p. 187.

KORIN, bourg, *cherchez* CORI.

KORNBURG, en latin *Korneburgum* ou *Carrodunum*, c'étoit anciennement une petite ville de la haute Pannonie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la haute Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de Gratz vers le levant. * Mati.

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle est fortifiée & située sur le bord septentrional du Danube à quatre lieues au-dessus de Vienne. * Mati.

KORNMANNUS (Henri) jurisconsulte Allemand, né à Kirchen, dans le duché de Wittenberg, vivoit au commencement du XVII siécle. Il est auteur d'un traité, qui a pour titre : *De virginitatis jure tractatus novus & jucundus*, *ex jure civili*, *canonico*, *patribus*, *historicis*, *poëtis*, *&c. confectus*; & d'un autre sous le titre de *Linea amoris*, *sive commentarius in versiculum Gl. visus*, *colloquium*, *convictus*, *oscula*, *factum*. L'un & l'autre ont été réimprimés plusieurs fois. La matiere est grande & fertile; mais cet auteur ne fait que courir, il n'approfondit rien & ne débite que des choses très-communes. Il est fort propre pour ceux qui aiment la brieveté. Ses autres ouvrages sont : *Templum naturæ historicum*, *seu de natura & miraculis quatuor elementorum. De miraculis vivorum*, *seu de natura*, *proprietatibus*, *&c. hominum vivorum*, à Francfort en 1614. *De miraculis mortuorum*; *De annulo triplici*, *usitato*, *sponsalitio*, *signatorio*, à la Haye 1654, puis à Leyde 1672, avec plusieurs autres traités des savans sur la matiere *de annulis*. Cette édition est correcte & fort belle. Ce même traité se trouve dans une édition de tous les ouvrages de Henri Kornmannus, imprimée à Francfort en 1696 *in*-8°, sous le titre de *Henrici Kornmanni opera curiosa*. Ce recueil contient les traités suivans : *De miraculis vivorum* : *De miraculis mortuorum* : *Templum naturæ historicum* : *De virginum statu ac jure* : *Linea amoris* : *De annulo triplici*. Il y a beaucoup de recherches dans ces écrits. M. Manget en parle dans sa *bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. X.

KOROM, petite ville de la basse Hongrie située sur le Danube vis-à-vis l'embouchure de la Teisse. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la basse Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Kerosca, & d'autres encore à celui de Zatha, situés dans le même pays. * Mati.

KORSOE, KORSOR, COKSOR, petite forteresse de Danemarck, dans l'isle de Selande, sur le grand Belt, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'isle de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'isle de Fionie. * Mati.

KORSUM, bourg de Pologne, dans la basse Volhinie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581 sur la riviere de Ross, après avoir remporté de grands avantages sur les Moscovites. Corsum est célébre par la grande défaite que les Cosaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanson.

KORTHOLT (Christian) naquit le 5 janvier 1633, à Burg dans l'isle de Fémeren, au pays de Holstein, de *Christian* Kortholt, marchand de ce lieu, & de *Dorothée* Pechlin. Après avoir fait ses études dans l'école de Burg, il alla à l'âge dé 16 ans à Sleswick, où il les continua pendant deux années. En 1650 il passa au collége de Stettin, & y soutint avec applaudissement deux thèses publiques, dont une étoit de sa composition. Etant allé à Rostock en 1652, il fréquenta les leçons des professeurs de cette université, & y soutint deux nouvelles thèses. La mort de son pere, arrivée dans ces entrefaites, l'obligea de faire un tour dans sa patrie; après quoi il retourna à Rostock, où il donna de nouvelles preuves de son savoir, tant par sa thèse *de Christo Theanthropo*, que par les leçons qu'il fit en particulier sur la logique, la métaphysique & l'hébreu. Il y prit le dégré de docteur en philosophie en 1656, & passa ensuite à l'académie de Iéne, où il soutint encore des thèses & donna des leçons. En 1660 il alla visiter les académies de Leipsick & de Wittemberg, & re-

tourne à Rostock, où il soutint trois disputes avec les catholiques, contre qui il prit la défense de la religion luthérienne, qu'il professoit. Au mois de février 1662 il eût dans la même ville une chaire de professeur en grec ; & au mois de novembre suivant, il se fit recevoir docteur en théologie. Le 26 avril 1664, il épousa *Anne* Kirchof ; & l'année suivante, il fut appellé à Kiel, pour y être deuxiéme professeur en théologie dans l'académie qui venoit d'y être établie. Il en fut créé vice-chancelier en 1666 ; & il succéda en 1675 à Pierre Musæus, dans la premiere chaire de théologie. Le duc de Holstein lui fit donner en 1680 la chaire des antiquités ecclésiastiques ; & le déclara en 1689 vice-chancelier perpétuel de l'académie. Il en fut élu aussi cinq fois vice-recteur. Il mourut le 1 avril 1694, âgé de 61 ans. Il avoit eu de sa femme 10 enfans, dont il restoit à sa mort quatre fils & quatre filles. Les fils se sont distingués dans la république des lettres. Voici les titres des ouvrages de Kortholt : 1. *De natura philosophiæ, ejusque in theologia usu*, en 1651 *in*-4°. C'est une thèse qu'il soutint, à Stettin, & qu'il avoit composée lui-même. 2. *De Christo theanthropo*, autre thèse à Iéne, in-4°. on en a parlé. 3. *De philosophia in genere* ; à Iéne en 1658. 4. *De revelationis divinæ modis* ; à Iéne, en 1658 *in*-4°. 5. *Tractatus de origine & progressu philosophiæ barbaricæ, hoc est, chaldaicæ, ægyptiacæ, persicæ, italicæ, gallicæ, deque istorum philosophorum dogmatibus & moribus* ; à Iéne en 1650, *in*-4°. On n'y trouve guères que ce que Otto Heurnius avoit dit dans ses *antiquitates philosophiæ barbaricæ*, ouvrage superficiel, imprimé en 1600. 6. *De persecutionibus ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus* ; à Iéne en 1660 *in*-8°, & depuis fort augmenté à Kiel, en 1689 *in*-4°. 7. Le papisme plus noir que le charbon, contre un livre de l'apostat T. L. (Timothée Laubenberger, qui s'étoit fait catholique) intitulé *Le luthéranisme plus noir que le charbon*, en allemand, en 1660 *in*-4°. 8. Décision de la question : si le pape a transporté l'empire romain des Grecs aux Allemans, contre Laubenberger, en allemand ; à Iéne, en 1660 *in*-4°. 9. *De supposito & persona* ; à Rostock, en 1652 *in*-4°. 10. Le Beelzebub romain, opposé aux calomnies atroces de Laubenberger contre Luther, en allemand ; à Iéne en 1660 *in*-4°, & à Kiel, en 1668 *in*-4°. 11. Défense du livre publié sous le titre de *Béelzebub romain*, contre T. L. (Timothée Laubenberger) en allemand ; à Rostock, en 1661 *in*-4°. 12. Motifs qui ont engagé l'auteur à ne plus disputer par écrit avec T. L. (en allemand) à Copenhague, en 1661 *in*-4°. 13. *Valerianus confessor, hoc est, solida demonstratio, quòd ecclesia romana non sit vera Christi ecclesia, deducta ex Valerii magni, capucini, apologia anti-jesuitica* ; à Rostock, en 1662 *in*-4, & à Kiel, en 1666 *in*-4°, avec des additions. 14. *Dissertatio de nestorianismo* ; à Rostock, en 1662 *in*-4°. 15. *Nonnulla meletemata philosophica* ; à Rostock en 1662 *in*-4°. 16. *Nonnullæ observationes philologicæ* ; à Rostock, en 1662 *in*-4°. 17. *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos* ; à Rostock, en 1663 *in*-4°, & à Kiel, en 1698 *in*-4°, deuxiéme édition fort augmentée ; & à Lubec, en 1703 *in*-4°. 18. Le pape schismatique, où l'on démontre que ce n'est point Martin Luther, ni les protestans, mais le pape & ses adhérens, qui sont cause de la séparation des églises (en allemand) à Rostock, en 1663 *in*-4°, & à Kiel, en 1669 *in*-4°. 19. Histoire des dix grandes persécutions que les premiers chrétiens ont eu à soutenir sous les empereurs païens (en allemand) à Rostock, en 1663 *in*-8°, & à Hambourg, en 1698 *in*-8°. 20. *Exercitatio in historiam Judith* ; à Rostock, en 1663 *in*-4°. 21. *Exercitatio in præfationem Hieronymi in Judith* ; à Rostock, en 1663 *in*-4°. 22. *Tractatus de canone scripturæ, Bellarmino, ejusque propugnatoribus, Gretsero & Erbermanno jesuitis, oppositus* ; à Rostock, en 1665 *in*-4°. 23. *Tractatus de religione ethnicâ, muhammedanâ, & judaïcâ*, à Kiel, en 1665 *in*-4°. 24. *Oratio de scholarum & academiarum ortu & progressu, præsertim in Germania*, &c. à Sleswick, en 1666 *in-folio* : cette harangue fut prononcée à l'ouverture de l'université ou académie de Kiel. 25. *Dissertatio historica de Philippi Arabis, Alexandri Mammeæ, Plinii Junioris, & Annæi Senecæ christianismo* ; à Kiel, en 1667 *in*-4°. 26. *Apologia pro Valeriano confessore, adversùs capucinum Salisburgensem* ; à Kiel en 1667 *in*-4°. 27. *Tractatus de variis S. scripturæ editionibus* ; à Kiel, en 1668 *in*-4°, & à Kiel, édition augmentée, en 1686 *in*-4°. 28. *De paradiso terrestri* ; à Kiel en 1668 *in*-4°. 29. *Pseudadelphia Heiniana, D. Joanni Heinio, theologo reformato Marpurgensi, opposita* ; à Kiel, en 1669 *in*-4°. 30. Exhortation sur l'exactitude à instruire les simples dans la véritable foi (en allemand) à Kiel, en 1669 *in*-8°. 31. *Tractatus de lectione bibliorum in linguis vulgò cognitis* ; à Kiel, en 1670 *in*-4°. Le même traité, revu & augmenté d'un autre, *De sacris publicis idiomate populari peragendis* ; en 1693 *in*-4°. 32. *Funus ecclesiæ romanæ in Clemente IX papâ defunctæ* ; à Kiel, en 1670 *in*-4°. 33. *Papa Utopicus* ; à Kiel, en 1670 *in*-4°. 34. Préparation à l'éternité (en allemand) à Francfort sur le Mein, en 1671 *in*-12. Le même, augmenté, à Kiel, en 1679 *in*-12, & encore en 1701 *in*-8°. 35. Le pesant fardeau du ministère de la prédication (en allemand) à Francfort, en 1671 *in*-12. Le même, augmenté par Joachim-Juste Breithaupt, à Halle, en 1703 *in*-8°. 36. *Tractatus de origine & naturâ christianismi ex mente Gentilium* ; à Kiel, en 1672 *in*-4°. 37. *Anti-Frommius* ; ou examen des motifs qui ont engagé L. André Fromm à embrasser la religion catholique romaine, (en allemand) à Francfort sur le Mein, en 1672 *in*-4°. 38. Le culte public des anciens chrétiens comparé avec celui des chrétiens d'à présent, (en allemand) à Kiel, en 1672 *in*-4°. 39. *Apologia pro Valeriano confessore adversùs Christianum Fabrum Gallo-Sebusianum* ; à Kiel, en 1673 *in* 4°. 40. Histoire d'un jeune garçon possédé (en allemand) à Kiel, en 1673 *in*-12. 41. *Femaria desolata*, ou récit historique des ravages que Eric, roi de Suéde, a faits en 1420 dans l'isle de Femeren (en allemand) ; à Kiel, en 1673 *in*-12. 42. *Commentarius in epistolas Plinii & Trajani de christianis primævis* ; à Kiel, en 1674 *in*-4°. 43. *De virgâ Aaronis floridâ*, &c. à Kiel, en 1674 *in*-4°, à Wittemberg, en 1685 *in*-4°. 44. Miroir de souffrance & de patience, tiré de la sainte écriture, & de l'histoire ecclésiastique, tant ancienne que moderne (en allemand) à Francfort, sur le Mein, en 1674 *in*-12, & à Ploën, en 1698 *in*-8°. 45. *Commentarius in Justinum martyrem, Athenagoram, Theophilum Antiochenum, Tatianum Assyrium* ; à Kiel, en 1675 *in-folio*, & à Leipsick, avec des augmentations, en 1686 *in-fol.* 46. Exhortation sur le soin qu'on doit avoir de se préserver de la contagion des églises non chrétiennes (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-4°. 47. Conseil sincere sur les moyens que l'on doit prendre pour rémédier au désordre de quelques églises (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-12 : cet ouvrage est sous le nom de *Théophile Sincerus*. 48. Pensées théologiques sur la sépulture secrette des corps morts (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-8°, & traduit en suédois par Simon Isogæus, pasteur de l'église de sainte Claire, en 1699. 49. *Dissertatio de virtutibus humanis in ordine ad civilia & spiritualia* ; à Kiel, en 1676 *in*-4°. 50. *Exercitatio Anti-Salmasiana de pane ἐπιουσίῳ quem in oratione dominicâ petimus* ; à Kiel en 1676 *in*-4°, & avec l'ouvrage suivant ; 51. *Disquisitiones Anti-Baronianæ* ; à Kiel, en 1677, *in*-4°, & à Leipsick ; en 1708. M. Baillet, dans ses satyres personnelles ou ses *Anti*, a cru que Kortholt attaquoit dans ces deux derniers écrits la doctrine de l'église sur le pain eucharistique. Sébastien Kortholt, fils de l'auteur, a montré qu'il n'y étoit nullement question de cette matiere : c'est dans la préface d'un autre

livre de son pere, qui sera cité ci-après. 52. *Thaumatographia*, ou relation circonstanciée de ce qui s'est fait de merveilleux à Hambourg, avec un anneau de fer ardent (en allemand à Kiel, en 1677 *in*-8°. 53. *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitiâ, credentibus autem Dei potentiâ & sapientiâ*, &c. à Kiel, en 1678 *in*-4°. 54 *De Angelis*; à Kiel en 1678 *in*-4°. 55. *De pœnitentia*; à Kiel, en 1678 *in*-4°. 56. *Jesus Christus heri & hodie*, &c. à Kiel, en 1679 *in*-4°. 57. Traités théologiques pour l'avancement de la piété (en allemand) à Kiel, en 1679 *in*-8°, & 1704 *in*-8°. 58. *De tribus impostoribus magnis liber, Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes, Benedicto Spinosæ oppositus. Cui addita appendix, quâ Hieronymi Cardani, & Edoardi Herberti de animalitate hominis opiniones philosophicæ examinatæ*; à Kiel, en 1680 *in*-8°. Telle est l'édition citée par le pere Niceron. Il n'a pas connu celle-ci, faite en 1700 sous ce simple titre; *De tribus impostoribus magnis liber, curâ editus Christiani Kortholti S. theolog. D. & professoris primarii*; à Hambourg, en 1700 *in*-4°. L'*Appendix* cité est à la page 221. Cette édition de 1700 est due aux soins d'un fils de l'auteur, Sebastien Kortholt, qui y a joint une préface de huit pages, dans laquelle il venge son pere contre les attaques de M. Baillet, qui l'avoit repris sur le titre de son livre & sur ses disquisitions Anti-Baronienes: dans la même préface, Sébastien Kortholt parle de plusieurs de ses propres ouvrages, & donne un abrégé de la vie de Spinosa. Il y annonce aussi un recueil de tous les écrits que son pere avoit composés en latin, & dont il faisoit faire une édition à Leipsick. 59. *Disquisitio anti-Baroniana peculiaris de reliquiarum cultu*; à Kiel, en 1680 *in*-4°. 60. Lettre dans laquelle est réfutée à fond l'accusation calomnieuse, intentée par Etienne Féquette, contre l'université de Kiel, qu'il prétend défendre & autoriser la polygamie (en allemand) à Kiel en 1682 *in*-4°. 61. Miroir de la vertu des femmes (en allemand) à Kiel, en 1682 *in*-8°. 62. *De vitâ & moribus christianis primævis per Gentilium malitiam affectis liber*; à Kiel, en 1683 *in*-8°. c'est un suplément à l'ouvrage, marqué au n°. 17. 63. Chaîne d'or de la foi (en allemand) à Kiel, en 1683 *in*-8°. 64. *Theses theologicæ summariam orthodoxæ doctrinæ delineationem complectentes*; à Kiel, en 1683 *in*-4°, & 1686, & 1692 *in*-4°. 65. Réponse à diverses questions, sur une possédée de Hambourg, nommée Magdeléne (en allemand) à Kiel, en 1683 *in*-8°. 66. *De processu disputandi papistico tractatus: cui subjuncta dissertatio de hostiis eucharisticis, seu placentulis orbiculatis, quibus in S. sinaxeos administratione utimur*; à Kiel, en 1685 *in*-4°, deuxiéme édition. 63. *Exercitatio de atheismo, veteribus christianis, ob templorum imprimis aversationem à gentilibus objecto, inque eosdem à nostris retorto*; à Kiel, en 1689 *in*-4°. 68. *Silentium sacrum, sive de occultatione mysteriorum apud veteres christianos dissertatio*; à Kiel, en 1689 *in*-4°. 69. *Dissertatio theologica de studio belli & pacis*, &c. à Kiel en 1689 *in*-4°. 70. *De votis*; à Kiel en 1690 *in*-4°. 71. *De actionibus forensibus exercitatio theologica*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 72. *Alexander papa VIII pseudonymus*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 73. *De magnanimitate aristotelica christianæ modestiæ aliisque veris virtutibus inimica, dissertatio*; à Kiel en 1690 *in*-4°, & 1704 *in*-4°. 74. *De schismate superiori sæculo protestantes inter & pontificios enato dissertatio historico theologica*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 75. *Dénonciation chrétienne d'excommunication contre les pécheurs inconnus* (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-8°. 76. Instruction des gens de finance (en allemand à Ploen, en 1690 *in*-8°. 77. De la communion forcée (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-4°. 78. *De passione Christi, quousque invita vel spontanea fuerit*; à Kiel en 1691 *in*-4°. 79. Lettre de consolation à Simon-Henri Musée, sur la mort de sa femme (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-4°. 80. L'agonie & la sueur de sang de Jesus-Christ dans le jardin de Getsemani (en allemand) à Kiel, en 1691 *in*-8°. 81. Cantiques spirituels (en allemand) à Kiel, en 1691 *in*-8°. 82. *Apotheosis papæ*; à Kiel en 1691 *in*-4°. 83. *In canonem sextum Nicænum cardinalibus Baronio & Bellarmino opposita exercitatio*; à Kiel, en 1691 *in*-4°. 84. *Miscellanea academica*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 85. *De rationis cum revelatione in theologia concursu*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 86. *Disquisitio de pontifice romano*; à Kiel en 1692 *in*-4°. 87. *De veterum quorumdam locutione illâ: Filius Dei assumpsit hominem*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 88. *De sacris publicis debitâ cum reverentiâ, præsentisque numinis metu colendis, diatribe ascetica*; à Kiel, en 1693 *in*-4°. 89. *De nominibus, quibus per ludibrium & contemptum christiani olim à profanis appellati; deque notis, occultis, quibus iidem se insigniviisse crediti, dissertatio: addita mantissa, quâ disquiritur; num filiola, quam octo dierum infans enixa est, baptismi capax*; à Kiel, en 1693 *in*-4°. 90. *de vita sancta renatorum*; à Kiel, en 1694 *in*-4°. 91. *Pastor fidelis, sive de officio ministrorum ecclesiæ opusculum*; à Hambourg, en 1696. *in*-12. 91. *Historia ecclesiastica N. T. à Christo nato usque ad sæculum XVII, edita ex mss. autoris*; à Leipsick, en 1697 *in*-4°, & à Hambourg, en 1708 *in*-4°. 93. *Gloria corporum beatorum*, &c. à Kiel, en 1701 *in*-4°. 94. *De paradisi evangelio*, &c. à Kiel, en 1678 *in*-4°. 95. *Dissertatio de immolatione filiæ Jepthæ*; à Kiel, en 1677 *in*-4°. 96. *De jubilæo Judæorum*; à Iéne, en 1658 *in*-4°. 97. *De peccato*, à Kiel, en 1667 *in*-4°. 98. *De justificatione hominis peccatoris coram Deo.* 99. *De pœnitentiâ.* 100. *De prædestinatione.* 101. *De religione naturali.* On trouve la vie de Kortholt, par Joachim Lindemann, son gendre, dans le livre de Pipping, intitulé: *Sacer decadum septenarius, memoriam theologorum nostrâ ætate clarissimorum renovatam exhibens*, à Leipsick, en 1705 *in*-8°. *Voyez* les mémoires du pere Niceron, tome XXXI. Christian ou Chretien Kortholt, fils de Sébastien, duquel on a parlé dans cet article, a publié à Leipsick le recueil de lettres manuscrites écrites à divers savans, par feu M. de Leibnitz; & en 1734 il a donné diverses lettres françoises du même; à Hambourg, *in*-12.

KOTEN, en latin *Coheta*, bourg avec un beau château dans la principauté d'Anhalt, en haute Saxe, sur une petite riviere, à quatre lieues de Dessaw & de Bernbourg. * Mati, *dictionnaire*.

KOTTER ou COTTERUS (Christophe) corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la basse Silésie, étoit du bourg de Languenaw, dans la Lusace. Il naquit l'an 1585, & fit profession de la religion calviniste. On prétend que l'an 1616 il eut des révélations extraordinaires, sur les choses qui devoient arriver dans l'église, & principalement dans le nord, & en Allemagne. Comenius les mit en latin, & les a publiées avec de prétendues prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une villageoise, nommée *Christiana Poniatovia* de Dunhnik. Les personnes de bon sens du parti protestant, se moquent avec raison de ces visions fanatiques & ridicules, & plusieurs d'entr'eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'examen; il suffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breslaw l'électeur Palatin sur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans son expédition de Bohême. Il passa à la cour de Brandebourg en 1625, & l'électeur ordonna aux théologiens de Francfort sur l'Oder de l'examiner. Ce fut vers ce temps-là que Comenius fit connoissance avec lui, & se rendit le promulgateur de ses prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la maison d'Autriche, un officier de la justice impériale en Silesie, trouva moyen de se saisir de Kotter, qu'il fit emprisonner le 2 janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des états de l'empereur, sous peine de la vie s'il revenoit. Il passa donc dans la Lusace, qui appartenoit alors à l'électeur de Saxe, & il y vécut jusqu'en

1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses prophéties jointes à celles de Christine Poniatovia, & de Drabicius, furent imprimées à Amsterdam en 1657, dans un volume intitulé, *Lux in tenebris*. Comenius qui avoit eu soin de cette édition, en fit un abregé en 1660; mais en 1665 il procura une seconde édition du livre entier. * Bayle, *diction. critique*.

KOVAL ou KOWAL, c'est le nom d'une starostie en Pologne, considérable pour le revenu, & dont le village a une maison d'assez jolie apparence, quoique basse. Il est à trois lieues de Bretsch, & à une égale distance de Gostin, sur la route d'une de ces villes à l'autre. C'est dans la province de Mazovie. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

☞ KOUBANS, ou KUBANS, Tartares qui habitent au sud de la ville d'Azof, vers les bords de la riviere de Kouban, qui a sa source dans la partie du mont Caucase que les Russes appellent *Turki-Gora*, & vient se jetter dans le Palus-Méotide, au nord-est de la ville de Daman. C'est une branche des Tartares de la Crimée. Ils étoient autrefois soumis au kan de cette presqu'isle; mais depuis quelque temps ils ont leur kan particulier, qui est de la même famille que celui de Crimée, & se maintient dans une entiere indépendance. Les Koubans ont quelques méchans bourgs & villages le long de la riviere de Kouban; mais la plupart vivent sous des tentes vers le pied des montagnes du Caucase, où ils vont chercher un asyle, lorsqu'ils se trouvent trop pressés. Ils ne subsistent absolument que de ce qu'ils peuvent piller & voler sur les nations voisines. Ils étendent leurs courses jusqu'à la riviere de Wolga, qu'ils passent fort souvent en hyver, pour aller surprendre les Callmoucks & les Tartares Nogais. C'est pour mettre le royaume de Casan à couvert de leurs invasions, que le czar Pierre *le Grand* a fait élever ce grand retranchement qui commence auprès de Zaritza sur le Wolga, & vient aboutir au Don, vis-à-vis de la ville de Twia. Les Koubans ne different en rien des Tartares de la Crimée, excepté qu'ils ne sont pas tout-à-fait si aguerris, & qu'ils ont moins d'ordre & de subordination parmi eux. Les Turcs les ménagent extrêmement, parceque c'est principalement par leur moyen qu'ils se fournissent d'esclaves Circasses, Georgiennes, & Abasses, & qu'ils craignent qu'ils ne se mettent sous la protection de la Russie. Lorsque les Tartares de Crimée sont menacés de quelque grande guerre, ou qu'il s'agit de quelque expédition considérable, les Koubans ne manquent pas de leur prêter la main. Ils peuvent faire environ quarante mille hommes * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 474.

KOUC (Pierre) peintre, étoit d'Alost, & disciple de Bernard van Orlai, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la disposition qu'il avoit à profiter des bonnes choses, lui fit prendre un très-bon gout & lui acquit par l'exercice une très-grande correction dans le dessin. Etant de retour en son pays, il se chargea de la conduite de quelques tapisseries, qu'on faisoit sur les dessins de Raphaël: & se voyant sans enfans & veuf après deux ans de mariage, il se laissa aller à la persuasion de quelques marchands de Bruxelles, qui l'engagerent au voyage de Constantinople: mais ne trouvant rien à faire dans ce pays-là, que des dessins de tapis, à cause que la religion du pays ne permet pas de représenter des figures, il s'occupa à dessiner en son particulier des vûes des environs de Constantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laissé les estampes en bois, qui seules peuvent faire juger de son mérite. Dans cet ouvrage, il a fait son portrait, sous la figure d'un Turc, qui est debout, & qui montre au doigt un autre Turc tenant une pique. Après son voyage de Constantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'empereur Charles-*Quint*; & sur la fin de sa vie, il écrivit de la sculpture, de la géométrie, & de la perspective: il a traduit en flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

KOUROM, depuis nommé Cha-Gehan, roi des Indes, *cherchez* CHA-GEHAN.

KOUTQUINA, *cherchez* COLOCHINE.

KOWNO, petite ville avec châtellenie dans le palatinat de Troki en Lithuanie, sur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Mati.

K R

KRACH DE MONTREAL, *cherchez* PETRA.

KRAFFT de DELLMENSINGEN (Raymond) consul d'Ulm, ville impériale d'Allemagne, en Souabe, y naquit le 4 septembre de l'an 1663. Il étoit d'une famille ancienne & distinguée depuis long-temps, dont le nom étoit originairement *Steg*. On voit dans le XIII siécle un Krafft, chancelier de l'empereur Albert I, & fondateur d'un couvent des freres prêcheurs à Ulm: il mourut l'an 1298: sous l'empereur Louis de Baviere, un autre Krafft étoit consul. *Louis* Krafft remplit la même dignité en 1377: & ce fut lui qui mit la premiere pierre à la superbe église d'Ulm. En 1473 il y avoit un *Jacques* Krafft à la cour de l'empereur Fréderic IV, en qualité d'envoyé de Sigismond, duc d'Autriche. *Ulric* Craton ou Krafft, fut un des plus ardens amis de Luther, & l'un des plus zélés partisans de ce prétendu réformateur. Jacques Krafft est regardé comme le premier qui introduisit & qui appuya de son crédit à Ulm les nouveautés du même hérésiarque, en appellant dans cette ville le docteur Conrad Samius. Le bisaïeul de Raymond de Krafft fut *Jean-Ulric* Krafft de Dellmensingen, gouverneur de la ville de Geissingue, dans le territoire d'Ulm. Ce Jean Ulric fut pris en combattant vaillamment contre les Turcs, & souffrit pendant trois ans une captivité très-dure. L'aïeul de Raymond étoit préfet ou gouverneur de la même ville, que l'on vient de nommer; & son pere fut *Jean-Conrad* de Krafft, duumvir de la république d'Ulm, qui est une des premieres dignités de cette république. Raymond soutint l'éclat de sa naissance par des qualités qui y répondirent. Quoique né avec une complexion foible & délicate, il s'appliqua avec ardeur à tout ce qu'on lui fit apprendre, & l'on eut soin de ne lui donner que des maîtres habiles. Il n'avoit encore que sept ans, qu'on le jugea capable d'entrer dans la troisiéme classe du collége du lieu de sa naissance. Ses progrès furent rapides; & dès le 28 octobre 1677, il entra dans la septiéme classe, où il eut pour professeur Eberhard (ou Evrard) Rodolphe Rothius, correcteur du collége & professeur public, mort depuis plusieurs années. Le jeune Krafft soutint alors un exercice public sur la vie & les actions d'Alexandre le Grand, sur quoi il osa porter son jugement, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement. En 1680 il soutint un autre exercice public sur la philosophie, qui ne lui fit pas moins d'honneur. Passant ensuite dans l'université de Tubingue, il soutint un troisiéme exercice sur quelques questions de droit civil au mois de novembre 1684. Depuis, il visita utilement les universités de Heidelberg & de Strasbourg, d'où il alla en France, & séjourna à Paris, où il se lia avec les savans qui s'y distinguoient. Il quitta cette ville pour visiter la Suisse, en prenant sa route par Lyon & Genève; & de la Suisse, après avoir fait quelque séjour à Vienne, il se rendit dans sa patrie. Il y fut fait conseiller dès le 19 février 1686; &, malgré sa jeunesse, il fit paroître d'abord dans cette place qu'il étoit digne d'occuper les postes les plus élevés & les plus difficiles. Aussi lui en confia-t'on successivement de très-importans. Le 1 août 1688 il fut *Rei piscatoriæ præfectis ascriptus*. Le 12 août 1690 on lui donna l'intendance des édifices particuliers & des incendies (*Curæ ædium privatarum & incendiorum.*) Le 12 août 1697, il fut admis au conseil *Re-*

rum tutelarium : le 8 août 1699 il eut l'intendance des édifices publics & des bois : le 10 août 1700, il eut rang dans le conseil inférieur, & le 10 décembre de la même année, il fut admis dans le collége *Sacrorum ædilium* : le 12 août 1707, il fut assesseur du conseil supérieur & curateur de l'hôpital : le 10 août 1708 il fut fait questeur de la république ; & le 9 mai 1721, on l'admit dans le conseil secret, & il fut fait président des causes territoriales : enfin le 8 août de la même année, il fut créé consul. Il s'est trouvé plusieurs fois au nom de la république d'Ulm dans les assemblées du cercle de Souabe ; plusieurs autres fois, il a été envoyé, au même nom, vers le duc de Wirtemberg, les évêques de Constance & d'Augsbourg, & même vers l'empereur ; & dans toutes ces députations il s'est toujours distingué par sa prudence, sa sagesse & sa rare capacité. Ce fut de lui-même qu'il alla à Augsbourg & à Francfort sur le Mein, pour assister aux couronnemens de l'empereur Joseph & de Charles VI. Dès le 12 septembre 1692, il épousa *Marie-Philippine*, fille de *Marc-Antoine* Bessererus de Thalfingen, d'une famille ancienne & illustre, dont il a eu sept fils & trois filles. De ce nombre d'enfans, il ne lui est resté que deux filles, & deux fils, *Marc-Antoine* & *Raymond* de Krafft. M. de Krafft, malgré la multitude & l'importance de ses occupations, aima toujours les lettres, & les cultiva autant qu'il le put ; il protégea les savans, & n'omit rien de ce qui étoit en lui pour avancer le progrès des sciences dans sa patrie. C'étoit dans cette vue qu'il avoit formé une bibliothéque nombreuse & bien choisie, où tous ceux qui avoient de l'inclination pour l'étude avoient la liberté d'aller puiser. C'est de ce trésor que l'on a tiré plusieurs ouvrages importans, dont on a enrichi le public. M. de Krafft est mort le 17 février 1729. * *Voyez* son éloge en latin, composé par Jean-George Scelhorn, & inséré dans le tome XI de ses *Amœnitates litterariæ*. On sent en lisant cet éloge, qu'il a été dicté par la reconnoissance : aussi M. Scelhorn convient-il qu'il a souvent profité des richesses de la bibliothéque du défunt.

KRAGIUS (André) célébre médecin, étoit de Rypen, où il naquit en 1558. Kragius d'abord recteur ou maître d'une école à Copenhague, fut chargé d'instruire la jeunesse dans l'université de la même ville, en 1587, jusqu'en 1589. Cette année 1589 on le fit professeur des mathématiques ; & l'année suivante 1590, on lui donna la chaire de physique. Il mourut le 8 juin 1600, à l'âge de 42 ans. Vander Linden s'est trompé en faisant de Kragius & d'André Krugius deux personnes différentes : ce qui l'a trompé, c'est que dans l'ouvrage de Jean Hornung, intitulé : *Cista medica*, & imprimé à Nuremberg, en 1625, *in*-4°, les *Epistolæ medicæ* sont mises sous le nom d'André Krugius, ce qui peut n'être qu'une faute d'impression, au lieu d'André Kragius. Les ouvrages d'André Kragius, sont : *Schola Ramea, vel defensio Petri Rami adversùs Georgii Liebleri calumnias* ; à Basle, en 1582 *in*-8°. *Analysis epistolæ Horatii ad Pisones de arte poëtica* ; à Basle, en 1583 *in*-4°. *De elenchis sophisticis Aristotelis* ; à Basle, en 1584 *in*-4°. *Theses de artium principiis & legitimâ conformatione* ; à Copenhague, en 1593, *in*-4°. *De angelis & animâ humanâ* ; à Copenhague, en 1598 *in*-4°. *Platonis Parmenides, seu dialogus de ideis, cum notis* ; à Copenhague, en 1598, *in*-4°. *Laurea Apollinea Monspeliensis : contexta & conserta quæstionibus difficillimis* 14 : *problematibus paradoxis variis* 66 : *consultatione & curatione morborum orationibus* 9 : *prælectionibus* 2 ; à Basle, en 1587 *in*-4°. On apprend de cet ouvrage que Kragius étoit venu en France, & qu'il avoit pris ses degrés en médecine à Montpellier, l'an 1595. On lit dans le même ouvrage tout ce qui s'observoit de son temps dans ladite faculté de médecine de Montpellier, pour y obtenir le doctorat : par exemple ; que les médecins obligeoient par serment tous les aspirans au doctorat d'être reconnoissans envers leur école, de l'honneur qu'ils y avoient reçu : que les médecins lui permirent de prendre pour sujet de ses disputes, tels points de médecine qu'il voudroit : que n'ayant pas le temps, selon l'usage observé alors, de faire toutes les leçons prescrites durant trois mois après le baccalaureat, il supplia de lui donner trois jours au lieu de trois mois, pour faire quelque discours. Il parle ensuite des examens pour le degré de licencié, & pour le doctorat, des questions qui lui furent faites, des thèses qu'il soutint. On peut voir ce détail dans son livre, ou dans l'extrait qu'en a fait Jean Liolan, aux pages 125 & suivantes de ses *Curieuses recherches sur les ecoles en médecine de Paris & de Montpellier*. Voyez aussi Vander Linden *de scriptis medicis*, page 28, édition d'Amsterdam, en 1662 *in*-4°. *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 5 & 159.

KRAIBURG, en latin *Kraiburgum, Carodunum*. C'étoit une petite ville de la Vindelicie. C'est maintenant un petit bourg de la Baviere situé sur l'Inn, à six lieues de Burckhausen, du côté du couchant.* Mati.

KRAMER (Jean-Fréderic) conseiller à la cour de Prusse, & résident de cette cour à Amsterdam, fut institué par Fréderic I, roi de Prusse, pour diriger les études du prince son fils qui lui a succedé. Par reconnoissance Fréderic le fit son résident à Amsterdam, & ce fut pendant son séjour en cette ville que Kramer commença à écrire l'histoire de ce prince, qu'il n'a point achevée. Il perdit tout en perdant son protecteur. Le prince, fils de Fréderic, qui succéda à son pere, & qui ne l'avoit jamais aimé tant qu'il fut son précepteur, loin de lui témoigner de l'affection quand il se vit sur le trône, lui retrancha ses gages. Cette disgrace chagrina vivement Kramer : il s'endetta, ne put satisfaire ses créanciers, & mourut de douleur à la Haye le 27 de février 1715. Il laissa une bibliothéque nombreuse, & beaucoup de manuscrits sur lesquels l'ambassadeur du roi de Prusse fit mettre le sceau du roi. Kramer a publié, *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos*, où il répond à la question du pere Bouhours, Jésuite, *Si un Allemand peut être bel esprit* ; & une traduction latine, souvent réimprimée, de l'introduction à l'histoire, par Samuel Puffendorf. Kramer écrivoit bien en latin ; il étoit très-versé dans la science des médailles, & il avoit presque vu tous les savans distingués de l'Allemagne & de la France.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) docteur ès loix & en théologie, natif de Hambourg, doyen de l'église de Hambourg, sur la fin du XV siécle. Il fut fait docteur vers l'an 1490, & fut recteur de l'académie de Rostock, où il enseigna pendant quelque temps la théologie & le droit canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très grande doctrine ; & qui improuvant les déréglemens de son temps, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui bouleverseroit l'Allemagne. Les sentimens de Krants furent prophétiques pour son pays, qui fut affligé par les guerres & par l'hérésie. Cependant, pour n'avoir point de part aux désordres de son siécle, il fit son plaisir de la solitude de son cabinet, où il composa les ouvrages que nous avons de lui. Le plus considérable est une histoire ecclésiastique, sous le nom de *Metropolis*, où il parle des églises fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a aussi laissé une histoire des Saxons en treize livres ; une des Vandales en quatorze livres ; une chronique de Suéde, Danemarck & Norwege, qu'il commence à Charlemagne, jusqu'en 1504 ; & un petit traité, *de officio Missæ*, imprimé à Rostock l'an 1505. Les notes que les protestans ont ajoutées aux livres de Krants, doivent être lues avec quelque précaution. Divers auteurs parlent très-avantageusement de cet historien ; d'autres ne lui rendent pas justice. Il mourut le 7 décembre 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de

prêcher contre l'église. Krants déplora à l'heure de la mort ce malheur, qu'il avoit prédit durant sa vie. On assure qu'à ce moment il répeta souvent ces paroles, en parlant contre le même Luther : *Frater abi in cellam & dic : Miserere meî, Deus.* * Pantaleon, *part.* 2, *illust. Germ. script.* Fabricius, *l.* 1. *Saxon.* Olaus Magnus, *l.* 11, *c.* 11. Bellarmin, *de script. ecclef.* Le Mire, *in auct. de scriptor. ecclef.* Vossius, *l.* 3 *de histor. Latin.* Berthius, *l.* 3. *Germ. de Hamb.* Simler, *in epitom. biblioth. Gesner.* Hermannus Konringius, *de antiq. academ.* Geraldus Geldenhaurius, *in præf. script. German. illust.* Possevin, *in appar. sacr.* Browerus, *in antiquit. Fulden.* Micrelius, *l.* 1. *Pomer.* Pideritius, *in chron. Lipp.* Werdenhagen, *de rebuspubl. Hanseat. part. III*, *c.* 1, 2, 5, 14 & 22. Hamelmam, *part I. chronolog. Oldemburg. c.* 22.

KRAPAC (*Monts*) en latin *Montes Karpatici* ou *Carpates.* Ce sont des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui séparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'est-à-dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Transylvanie & de la Hongrie. Cluvier dit que les habitans les appellent *Szepesi*, *Krempak & Bies Sciadi.* Ils reçoivent aussi des noms divers, selon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarczal*, & les Allemans *der Munch* : dans l'endroit où ils séparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Biessciadi.* La partie qui sépare la Russie rouge de la Transylvanie, qui est entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend jusqu'au Danube, est appellée *Schneberg* par les Allemans, & *Tartari* par les Esclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Transylvanie, & jettent un rameau sur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chebrechin. Il est situé dans un espace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieski roi de Pologne l'a rendu fameux par le combat qu'il donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de son prédecesseur. Il les mena battant à travers ces forêts jusqu'à Komarnouf, où ils se mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroît un lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le roi les y alla chercher, traversa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chassa encore jusque au-delà du Niester. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

KRASNOLAW, KRASNOSTOW, *cherchez* CRANOSTAW.

KRAUS (Martin) *cherchez* CRUSIUS.

KRAUSE (Jean-Gottlieb) professeur en histoire à Vittemberg, étoit né en 1684 dans la principauté de Wolau. Il avoit fait d'excellentes études à Breslau, sous le savant Krantz, & à Leipsick, sous les plus habiles professeurs. Il donna lui-même fort longtemps des leçons à Leipsick, soit en qualité de maître-ès-arts, soit depuis qu'il y fut devenu professeur en éloquence. Il passa ensuite à Wittemberg, où il a été professeur en histoire, & où il ne s'est pas moins fait estimer par ses talens & par ses autres bonnes qualités. Il est mort dans cette ville le treiziéme août 1737, après une courte maladie. Extrêmement laborieux, non-seulement il a procuré de divers ouvrages des éditions estimées, & qu'il a ornés, soit de préfaces, soit de notes, ou du moins qu'il a revus & corrigés ; mais de plus, il est auteur lui-même de divers écrits qui prouvent l'étendue & la variété de ses connoissances. Les principaux sont : *Bibliotheque curieuse*, ou continuation du *Journal allemand* de M. Tenzel. Depuis, il donna un autre titre à cette même continuation. *La vie du cardinal de Bouillon*, en allemand. *Specimen historiæ academiarum Italiæ*, sous le nom de Jarkius. *Nova litteraria*, depuis 1717 jusqu'en 1722, en latin. *Nouvelles littéraires allemandes*, depuis 1715 jusqu'en 1733. *Divers Journaux littéraires allemans. De Theodorico Buzicio*, en deux dissertations, ausquelles l'auteur devoit en ajouter une troisiéme. *De origine domûs Saxoniæ, ex primoribus veteris Saxoniæ.* Il avoit fait espérer d'autres ouvrages plus considérables, & l'on sait qu'il y avoit travaillé sérieusement ; savoir ; 1. La chronique de Dithmar de Mersebourg, corrigée d'un grand nombre de fautes, avec un commentaire ; 2. Histoire des comtes de Brena, en allemand ; 3. Le testament de Charlemagne, avec des notes géographiques & historiques ; 4. Du temps & des années de l'empire d'Otton *le Grand* ; 5. De la vie de l'empereur Henri, dit le Saint, attribuée mal à propos à Adelbod ; 6. *Annales artis typographicæ*, depuis le commencement de l'imprimerie jusqu'à l'an 1520 ; 7. Un grand ouvrage sur l'état présent de la litterature en Europe ; 8. Un traité des auteurs qui ont écrit sur l'histoire litteraire ; 9. Une édition du centon de *Proba Falconia*, avec des dissertations ; 1. sur cet auteur ; 2. sur la maniere de composer les centons ; 3. sur les Grecs, les Latins & les Allemans qui en ont composé. * *Voyez* la bibliothéque germanique, &c. tome XXXVII, pag. 229, & tome XXXVIII, pag. 203, 204.

KRESA (Jacques) jésuite, né en Moravie, fit ses études à Brinn, ville de la Moravie, laquelle est une province d'Allemagne. Nous ignorons la date de son entrée dans la société des jésuites : mais on sait qu'il a honoré cette compagnie par sa vaste érudition. Ceux qui parlent de lui en font mention comme d'un savant presque universel. Outre sa langue maternelle, l'allemand & le latin, il savoit parler hébreu, grec, italien, françois, espagnol & portugais ; & il étoit très-versé dans la philosophie & dans la théologie. Il enseigna d'abord l'hébreu, & ensuite les mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'acquit une si grande réputation dans la profession des mathématiques, qu'il fut appellé à Madrid, où il les enseigna durant 15 années avec un applaudissement général. Après la mort de Charles II roi d'Espagne, il retourna en Bohême, apparemment quelque temps après 1700. Rappellé de nouveau en Espagne, il y fut confesseur de la cour, & ensuite du roi & de la reine. Nous ignorons quand il retourna à Brinn : ce fut dans cette ville qu'il mourut en 1715, dans la soixante & septiéme année de son âge. Il avoit traduit *Euclide* en espagnol. En 1721 on imprima de lui à Prague un ouvrage posthume, dont le titre est. *Analysis speciosa trigonometriæ sphæricæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progressioni arithmeticæ & geometricæ, aliisque problematibus à R. P. Jacobo Kresa S. J. posthumum*, in-4°. * *Voyez* la bibliothéque germanique, tome III pages 285 & 286, à l'article des nouvelles littéraires.

KREMS, petite ville de la basse Autriche en Allemagne. Elle est dans le quartier du haut Manhartsberg, sur le Danube, à sept ou huit lieues au-dessus de Vienne. * Mati, *diction.*

KROMAYER (Jean) théologien luthérien de Weymar, mourut en 1643. Il publia une harmonie évangélique, & l'examen du livre de la concorde chrétienne. * Konig, *biblioth.*

KROMAYER (Jerôme) naquit en 1610, & mourut en 1670. Il a laissé une théologie positive-polemique, & des notes sur l'apocalypse. * Konig, *biblioth.*

KRONNINGESARD ou BESTEDE, bourg & forteresse de l'Islande, dans la partie méridionale de l'isle. C'est le séjour ordinaire du vice-roi, qui est mis par le roi de Danemarck.

KRUIWICK ou KRUSWICK, petite ville de la Cujavie en Pologne, sur le lac de Guplo, à l'endroit où la riviere de Netec sort de ce lac, & à deux lieues d'Innowlocz, vers le midi. Kruiwick a été la résidence de Popiel I, & Popiel II rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats qui sortirent du corps du défunt,

défunt, selon d'autres, du lac de Guplo. D'autres disent que ce roi ayant invité à un festin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoisonner, par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur prodigieuse, qui dévorerent les enfans de Popiel, & ensuite lui & sa femme. Tout cela sent bien la fable. * Mati, *dict.*

KRUMLAW, petite ville du royaume de Bohême dans la Moravie sur l'Igla, entre Znaim & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KRYLOW, petite ville forte dans la basse Volhynie en Pologne, & située près du Borysthène, sur une petite isle, que forme la riviere de Tasmin, en se déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au-dessous de Czyrcassi. * Mati, *diction.*

K U

KUCHLIN (Jean) ministre calviniste, natif du pays de Hesse; après avoir fait ses études à Heidelberg, il régenta pendant quelque temps à Neustad, puis fut fait ministre à Tackeinheim; mais l'électeur Palatin ayant chassé de ses états les ministres qui ne voulurent pas embrasser le luthéranisme, Kuchlin se retira dans sa patrie, d'où il prit le parti de passer en Hollande en 1577. Il s'arrêta quelque temps à Embden: mais ceux d'Amsterdam l'appellerent pour être leur ministre, emploi qu'il exerça dix-huit ans, & qu'il ne quitta qu'en 1595, qu'il alla à Leyde enseigner la théologie, en qualité de principal du collége théologique. Ce fut dans cet emploi qu'il mourut le 2 juillet 1606, âgé de 60 ans. On recueillit toutes les thèses de théologie qu'il avoit fait soutenir, & l'on en forma un volume *in*-4°, imprimé à Genève en 1613. * Meursius, *Athen. Batavorum.* Bayle, *diction. critique.*

KUDACK ou HUDACK, forteresse de la basse Volhynie en Pologne. Elle est sur le Borysthène, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au-dessus d'Oczakow & de la mer Noire. Uladislas Sigismond fit construire Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Cosaques, qui peu après en égorgerent la garnison, & s'en rendirent maîtres. * Mati, *diction.*

KUFSTEIN, petite ville avec un château. Elle est dans le Tirol, sur l'Inn, à 14 lieues au-dessous d'Inspruck, & sur les confins de la Baviere, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voisins. * Mati, *dictionnaire.*

KUHLMAN (Quirinus) visionaire du XVII siécle, naquit à Breslaw en Silésie le 25 février 1651. Une maladie dangereuse qu'il eut à l'âge de dix-huit ans, lui troubla l'esprit. Il dit qu'il eut des visions extraordinaires, & qu'il sentit des choses ineffables. Lorsqu'il fut guéri, il n'eut plus de ces sortes de visions; mais il se crut toujours accompagné d'un rond de lumiere qui se tenoit à son côté. A l'âge de dix-neuf ans, il sortit de sa patrie, & alla voir les universités: il fit une seconde édition de ses épitaphes, ouvrage qu'il avoit conçu à quinze ans; & il publia quelques traités de morale. Il ne fit aucun cas des leçons ni des disputes de l'académie d'Iéne, & ne voulut plus d'autre maître que le Saint Esprit. Il alla ensuite en Hollande, où il tomba sur les ouvrages de Behme, autre visionaire, qui attira son admiration. Il entendit aussi parler de Jean Rothe, qui se mêloit de prophétiser: il lui écrivit, le traita d'homme de Dieu, & de Jean III fils de Zacharie, lui demanda le secours de ses lumieres, & lui dédia son *prodromus quinquennii mirabilis*, imprimé à Leyde l'an 1674: ouvrage qui devoit être suivi de deux autres volumes, dans le premier desquels il vouloit décrire les découvertes qu'il avoit faites depuis sa premiere vision jusqu'en l'année 1674. Le second eût été la *clef de l'éternité, de l'éviternité & du temps.* Il communiqua son dessein au pere Kircher Jésuite, loua ses ouvrages, & nommément son *ars combinatoria, sive ars magna sciendi*, lui faisant cependant entendre que ce livre n'étoit qu'une ébauche de celui qu'il projettoit. Après avoir erré assez long-temps en Angleterre, en France & en Orient, il fut enfin brulé en Moscovie le 3 octobre 1689, pour quelques prédictions séditieuses. * Bayle, *dict. crit.*

KUHNIUS (Joachim) né en 1647, à Gripswalde, ville de la Pomeranie, étoit fils d'un riche marchand, qui l'éleva avec soin. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, & les avoir continuées dans la basse Saxe, il passa en 1668 à l'université d'Iéne, où il s'appliqua à la théologie, & aux belles lettres. Il visita les villes les plus considérables de la Franconie, de la Baviere, & des pays voisins, & Benoît Boccius, ministre d'Oetingen dans la Souabe, l'engagea à demeurer auprès de lui pour diriger les études de ses enfans. Ce poste procura à Kuhnius en 1669, celui de principal du collége de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676 professeur en langue grecque dans le principal collége. Il s'aquitta de cet emploi pendant dix ans avec beaucoup de réputation. En 1685 on lui donna une chaire de grec & d'hébreu dans l'académie de cette ville, & son habileté dans la langue grecque lui attira un grand nombre d'auditeurs, même des Anglois, & des Hollandois. Il est mort le 11 de décembre 1697, âgé de cinquante ans. En 1685 il donna *in*-8°, une édition des diverses histoires d'Elien, avec ses notes, celles de Jean Scheffer, & une version de Juste Vouté, ou Vultejus. Cette édition parut à Strasbourg, & y fut réimprimée en 1713 avec une préface de Jean-Henri Lederlin. En 1692 il publia à Amsterdam en 2 vol. *in*-4°, une édition grecque & latine des vies des philosophes de Diogène Laërce, avec ses notes, & celles de plusieurs autres savans célébres. Dès 1680 il avoit donné des remarques sur Pollux, en latin, *in*-12. Après sa mort on publia en 1711, à Leipsick, une édition grecque & latine de la description de la Gréce par Pausanias qu'il avoit travaillée avec soin, & ornée de ses notes, & de celles de plusieurs autres. Enfin en 1698 parurent à Strasbourg *in*-4°, ses *Quæstiones philosophiæ ex sacris veteris & N. T. aliisque scriptoribus.* * Voyez Godefroi Ludovici *historia rectorum celeberrim.* & le pere Nicéron dans le *tome 4 de ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.*

KUL, c'est-à-dire, *esclave*, en turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la couronne, ou qui reçoivent des gages de l'épargne, se donnent le titre de Kul, ou d'esclave du grand seigneur. Le grand visir même, & tous les bachas de l'empire, font gloire de porter ce nom, qui est incomparablement plus honorable que celui de sujet. Un esclave du sultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que celle de sujets du prince; mais un sujet ne peut faire la moindre chose à un esclave, sans s'exposer à une sévére punition. Ceux qui prennent le titre d'esclave ont une résignation entiere à la volonté de l'empereur, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croient que la mort qu'ils souffrent par ordre du grand seigneur, est un martyre qui leur fait mériter le ciel. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

KULP, c'est une riviere qui a sa source dans la Carniole, où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie, elle passe à Carlostat, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. * Mati, *diction.*

KUNED (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Saxon. Il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Leipsick, où il avoit fait ses études. Il y enseigna la théologie, & y expliqua l'écriture sainte, vers l'an 1440; & il remplit cette fonction durant plusieurs années. De son temps, toute l'Allemagne se déclara pour le parti

de Felix V, qui avoit été élu pape; mais pour lui il ne voulut jamais se séparer d'Eugène IV, qui avoit été élu légitimement, & il refusa constamment de reconnoître Felix. Il a vécu au moins jusqu'à l'an 1460, & a laissé quelques écrits; comme, *Quæstiones disputatæ: Sermones de tempore: Collationes*, & quelques autres. C'est ce qu'on lit dans l'anonyme, publié par Maderus, & qui a été suivi en tout par le pere Echard, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, tome I, page 821.

KUNOW, petite ville de la haute Pologne, située dans le palatinat de Sandomir à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'est connu que par les carrieres de marbre qui sont dans son territoire. * Mati, *dictionnaire*.

KUNN (Jean) de Duderstat, fit l'an 1489, un traité de l'élévation de l'ame à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'imitation à Thomas à Kempis. * Dupin, *biblioth. des aut. eccl. du XV siécle*.

KUON IN PU-SA, nom d'une fausse divinité de la Chine. Quelques-uns disent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois chrétien nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la sainte Vierge; que les Syriens qui porterent le christianisme à la Chine au VII siécle, y introduisirent le culte de la sainte Vierge; qu'ils y laisserent une de ses images; mais que dans la suite tous ces missionaires Syriens étant morts, & le christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la sainte Vierge une déesse. Mais ce n'est pas le sentiment d'autres habiles missionaires, qui disent que cela peut être, mais qui en doutent. Cette idole est une des plus célébres de la Chine. On la représente avec plusieurs mains. Les mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monstrueuse. * Navarete, *tratado II*, *c. IX*.

KUPFERBERG. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. KUPFERBERG en Franconie est dans l'évêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. KUPFERBERG en Thuringe est dans le comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, sur le Wipper. KUPFERBERG en Silésie, est sur le Bober, dans la principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Mati, *diction*.

KUR, en latin *Cyrus*, *Cyrrhus* & *Cyrnus*, grande riviere de l'Asie dans la Georgie, qui baigne Teflis dans le royaume de Carduel, & Zagan dans celui de Kakhet. Ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Aderbijan, & se décharge dans la mer Caspienne, grossie par les eaux de l'Araxe & de quelques autres rivieres moins considérables. * Mati, *diction*.

☞ KURILES, peuples païens, qui occupent la partie méridionale du Kamtschatka. Comme ils sont plus polis que leurs voisins, on les croit une colonie des Japonnois, dont ils ne doivent pas être éloignés, & avec lesquels ils font commerce: car il vient de temps en temps chez eux de grands vaisseaux, qui y apportent des étoffes de soie & de coton, avec des vases de terre fine. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, tome II, p. 189.

KURLEBECH (Jean) Saxon, d'une ancienne famille aussi distinguée par la noblesse que par la valeur, devint célébre par la science. Il fit ses études à Leipsick avec beaucoup de succès, & s'y rendit habile dans toutes les parties de la philosophie. Il enseigna celle-ci avec applaudissement & un grand concours de disciples à Leipsick; & mourut dans cette ville, où il fut inhumé en l'église de S. Thomas. Son amour pour l'étude lui fit négliger tous les intérêts humains, & même celui de sa fortune; & ayant renoncé au lieu de sa naissance, il y vendit même quatre héritages qui lui provenoient de ses ancêtres. Il a laissé plusieurs ouvrages de philosophie, que l'on ne croit pas imprimés. Il vivoit encore en 1470, comme le rapporte l'auteur anonyme des illustres écrivains des universités de Leipsick, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder, publié en 1660, à Helmstad, par Joachim Jean Maderus, *in-4°*. *Voyez* le nombre 25 de cet ouvrage.

KUROWSKI (Nicolas) archevêque de Gnesne en Pologne, étoit un prélat habile dans les négociations, mais d'un caractère trop fier. Au commencement du XV siécle, les Lithuaniens pressés par la famine, eurent recours à Withaud leur duc, qui obtint de son frere Ladislas, roi de Pologne, vingt navires chargés de bled; mais Ulric de Jungen, grand maître de Prusse, les fit confisquer, sous prétexte qu'il y avoit dans ces navires des armes qu'il prétendoit destinées pour faire la guerre aux chrétiens. Le roi de Pologne irrité de cette insulte, envoya au grand-maître une ambassade à la tête de laquelle étoit Nicolas Kurowski; mais elle fut mal reçue: Ulric de Jungen refusa de restituer; il fit piller même tous les marchands qui négocioient à Ranguenet, petite ville de la Prusse ducale sur la riviere de Niemen. Ce refus, & cette nouvelle insulte, acheverent d'irriter le roi de Pologne & le duc de Lithuanie, & l'on en vint à une guerre ouverte contre les chevaliers de l'ordre teutonique. On assure que Kurowski au lieu d'adoucir les esprits en cette occasion, les aigrit en parlant avec hauteur aux commandeurs de l'ordre, & au grand-maître; & cette conduite ne servit pas peu à une guerre qui eut des suites dont la religion fut le prétexte, & sur laquelle intervint la médiation des papes & des conciles. La paix se fit à Thorn en 1411. Kurowski en vit la conclusion, & y survécut peu. Il mourut en 1411 même. Ce prélat avoit été accusé par Anne, fille du duc de Cilleï, & reine de Pologne, de l'avoir voulu corrompre. L'accusation étoit des plus graves: le roi résolut de le punir avec sévérité, & Kurowski se mit en chemin pour comparoître; mais étant tombé de cheval, il mourut de sa chute. * *Voyez* Dlugossi, *histor. Polonor. lib. X & XI.* Cromer, *de rebus Polonic. lib. XVII.* Lenfant, *histoire du concile de Pise*, en plusieurs endroits.

KUSTER (Ludolphe) né au mois de février 1670 à Blomberg, petite ville du comté de Lippe dans la Westphalie, étoit fils de LUDOLPHE Kuster, premier magistrat de cette ville. A l'âge de quatorze ans il commença ses premieres études dans le collége de Joachim à Berlin, ainsi appellé du nom de l'électeur qui l'a fondé, d'où il passa à Francfort sur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux sciences que l'on enseigne dans l'université de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choisi pour élever le fils du comte de Schwerin. En 1696 il donna au public *historia critica Homeri*; fut à Utrecht la même année, où il commença un journal latin, sous le titre de *bibliotheca librorum novorum*, sous le nom de *Neocorus*, qui en grec signifie *sacristain*; celui de *Kuster* ayant la même signification en allemand. Ce journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord seul, & s'associa, en 1698 M. Sike, qui fit seul les derniers six mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuster quitta Utrecht pour voyager; il en passa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il confera Suidas avec trois manuscrits de la bibliothéque du roi, & tira de ce riche trésor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au roi de Prusse, & qui a été imprimée en 1704 à Cambridge en 3 volumes *in-folio*. Cet ouvrage suffira pour rendre son nom recommandable à la postérité, soit qu'on considere la difficulté de l'entreprise; soit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuse lecture qui lui fut nécessaire; soit enfin qu'on juge de l'ouvrage par le

succès, qui fut aussi grand que l'auteur pouvoit l'espérer, & dont la réputation engagea l'université de Cambridge à le recevoir au nombre de ses docteurs. Le roi de Prusse l'ayant nommé son bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne resta pas long-temps, étant homme paisible & attaché à ses livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public *la vie de Pythagore par Jamblique*, en grec & en latin, avec une nouvelle version & des notes ; les onze comédies d'*Aristophane* ; une édition *du nouveau testament, avec les variantes recueillies par M. Mill* ; & plusieurs autres ouvrages. Les réflexions qu'il fit sur le nouveau testament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, lui firent reconnoître l'autorité infaillible de l'église, & la nécessité de s'y soumettre : aussi n'y résista-t-il pas longtemps. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établissement considérable ; mais il ne balança pas de se rendre à Anvers chez les Jésuites, qui travaillent aux actes des saints, & ces peres acheverent de le détromper. Il vint à Paris, fit abjuration de l'hérésie le 25 juillet 1713, & ayant été présenté au roi Louis XIV par l'abbé Bignon, sa majesté le gratifia d'une pension de 2000 liv. qu'on lui paya sur le champ par avance. Son mérite ayant été bientôt reconnu, tous les savans s'empresserent d'être de ses amis, & l'académie royale des inscriptions & belles lettres lui donna une place d'associé surnuméraire, par une distinction qu'elle n'avoit encore donnée à personne. La mort du roi ne changea rien pour lui. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, & plusieurs illustres savans, lui donnerent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Hesychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorsqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après sa mort, arrivée à Paris le 12 octobre 1716, à l'âge de 47 ans ; il y fut enterré en l'église de S. André des Arcs. Les ouvrages de ce savant homme sont, *Historia critica Homeri*, in-8, 1696. *Bibliotheca novorum librorum à mense aprili anni 1697, usque ad finem anni 1699*, cinq volumes in-8°. *Jamblicus de vita Pythagoræ cum Mss. collatus & illustratus*, à Amsterdam 1707, *in-4°*. *Suidas gr. lat.* à Cambridge, trois vol. *in-fol.* 1705. *Aristophanes gr. lat.* à Amsterdam 1710, *in-fol. Novum Testamentum, Milii variantibus lectionibus auctum, & meliore ordine dispositum*, à Amsterdam 1710, *in-fol. Diatribe anti-Gronoviana*, à Amsterdam 1712, *in-4°. L. K. epistolæ ad virum illustrissimum, in qua præfatio, quam vir clarissimus J. P.* (Jacobus Perizonius) *novissime dissertationi suæ de aëre gravi proposuit, refellitur*, à Leyde *in-8°*, 1713. *De vero usu verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia à verbis activis & passivis : adnexa est epistola de verbo Cerno*, à Paris en 1714, *in-12*, &c. *Voyez* le Journal de Trevoux de mars 1717. Niceron, *t. 1 & 10*.

KUTTENBERG ou HORA, *cherchez* CUTNBERG.

☞ KUTTUP-SCHAMACH. Nom sous lequel les Tartares désignent les pays situés au nord & au nord-ouest de la mer Caspienne & au nord-est des Indes : ce qui comprend à présent la Chine, le Japon, la grande Tartarie, la Sibérie & tout ce qui en dépend, la Russie, la Pologne, la Suéde & la Norwége. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 22.

☞ KUTUCHTA, chef de la religion des Moungales de l'ouest. C'étoit autrefois un vicaire du Dalai-Lama auprès des Moungales & Callmoucks du nord, pour l'administration des cérémonies de son culte en ces quartiers, comme trop éloignés de sa résidence ordinaire. Il a trouvé le moyen de se soustraire au Dalai-Lama, & de s'arroger toute son autorité, de sorte qu'il n'est plus question du Dalai-Lama chez les Moungales. L'autorité du Kutuchta est même présentement si bien établie parmi ce peuple, que quiconque oseroit douter de sa divinité, ou du moins de son immortalité, seroit en horreur à toute la nation. La cour de la Chine a eu beaucoup de part à l'élévation du Kutuchta. Car dans le dessein où elle étoit de ne rien épargner, pour entretenir la division entre les Moungales & les Callmoucks, elle trouva qu'on en viendroit difficilement à bout tant qu'ils reconnoîtroient un même chef de leur religion, d'autant que ce chef seroit toujours porté par son intérêt particulier à les raccommoder ensemble : c'est pourquoi elle embrassa avec joie l'occasion d'appuyer sous main le Kutuchta contre le Dalai-Lama, afin que cette espéce de schisme rompît entierement toute bonne intelligence entre ces deux nations, ce qui a assez bien réussi en effet.

Le Kutuchta n'a point de demeure fixe comme le Dalai-Lama : mais il va camper de côté & d'autre. Cependant il ne vient plus sur les terres des Callmoucks depuis sa séparation du Dalai-Lama, & il se tient ordinairement dans le voisinage de la riviere d'Orchon & de la Selinga. Il campe même assez souvent à Urga, auprès du Tuschidtu-Kan. Il est toujours environné d'un grand nombre de Lamas & Moungales armés, & lorsqu'il change de camp, les Moungales accourent de tous côtés sur son passage avec leurs familles, pour recevoir sa bénédiction moyennant la rétribution. Il n'y a que les chefs des tribus & les autres personnes de distinction qui osent l'approcher de près ; & il leur donne la bénédiction, en leur appliquant sur le front sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet, fait à la maniere ordinaire des Lamas. Le commun des Moungales croit qu'il vieillit avec le déclin de la lune, & qu'il rajeunit avec la nouvelle lune. Lorsqu'il se fait voir aux peuples, aux grands jours de leurs cérémonies sacrées, il se rend, au son de certains instrumens qui tiennent de nos timbales & trompettes, sous un pavillon magnifique, couvert d'un beau velours de la Chine, & ayant tout le devant ouvert. Il se place sous ce pavillon dans un endroit élevé sur un grand carreau de velours, les jambes croisées, à la maniere des Tartares, ayant à ses côtés deux figures qui doivent représenter la divinité. Les Lamas de considération sont assis des deux côtés à terre, sur des carreaux, depuis l'endroit où il est assis, jusqu'à l'entrée du pavillon, tenant chacun un livre à la main, dans lequel ils lisent tout bas. Dès que le Kutuchta est assis, les instrumens cessent, & tout le peuple qui est assemblé devant le pavillon se prosterne en terre, en faisant de certaines exclamations à la gloire de la divinité, & à la louange du Kutuchta. Ensuite quelques Lamas viennent avec des encensoirs, où ils mettent des herbes odoriférentes, encenser premierement les représentations de la divinité, puis le Kutuchta, & ensuite tout le peuple. Puis ayant posé les encensoirs aux pieds du Kutuchta, ils vont chercher plusieurs jattes de porcelaine remplies de liqueurs & de sucreries, dont ils mettent sept devant chaque représentation de la divinité, & sept autres devant le Kutuchta, qui après en avoir gouté quelque peu, fait distribuer le reste aux chefs des tribus qui se trouvent présens. Il se retire ensuite dans ses tentes ordinaires, au bruit des instrumens. Comme le Kutuchta a besoin de la protection de l'empereur de la Chine, pour se conserver dans l'indépendance du Dalai-Lama, il fait de magnifiques présens aux favoris de ce monarque ; & parcequ'il sait que les peres Jésuites de Pekin, ont présentement beaucoup de crédit à cette cour, il ne manque pas de leur envoyer tous les ans un quantité considérable de pelleteries de prix. La cour de la Chine a aussi beaucoup de considération pour le Kutuchta, & le traite en toute occasion avec beaucoup de distinction, parcequ'elle a besoin de lui & de ses Lamas pour tenir les Moungales de l'ouest dans le devoir. Le Kutuchta cultive également l'amitié des Russes ; il ne néglige même aucune occasion de favoriser les sujets de la Russie, dans les petits démêlés qu'ils peuvent avoir avec les Moungales sur les frontie-

res. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 182 & *suiv.* Voyez le titre du DALAI-LAMA.

KUYNDER, en latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle est dans l'Overissel, une des Provinces-unies des Pays-Bas, aux confins de la Frise, & à l'embouchure de la riviere de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * Mati, *dict.*

K Y

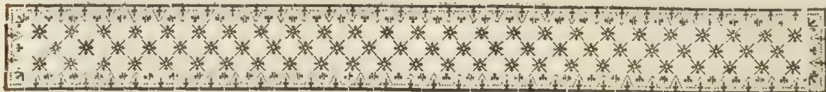
KYLBURG, petite ville capitale d'un des bailliages de l'électorat de Trèves. Elle est sur la riviere de Kyll, à cinq lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. * Mati, *diction.*

KYLE, en latin, *Kila*, *Covalia*, *Coila*, province de l'Ecosse méridionale. Elle est bornée au nord par le Cuningham, au levant par le Cluydesdale; & au midi par la Nithesdale, le Gallowai & le Carrick. Le golfe de Cluyd la baigne au couchant. Ce pays qui s'étend le long des deux bords de la riviere de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Ayr, qui en est la capitale. * Mati, *diction.*

KYLL, riviere du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle a sa source aux confins des duchés de Limbourg & de Juliers, coule dans le comté de Manderscheyt & dans l'archevêché de Trèves. Cette riviere est celle qu'on nommoit anciennement *Gellis.* * Mati, *diction.*

KYNETON, ville avec marché dans le canton d'Huntington, dans le comté d'Hereford. Elle est située sur la riviere d'Arrow. Son principal commerce consiste en draps étroits. * *Diction. anglois.*

KYPHONISME, ancien supplice qu'on faisoit souvent endurer aux martyrs. Le *Kyphonisme* ou *Cyphonisme* consistoit à frotter de miel le corps du patient, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinssent le tourmenter par leurs piqures. Cela se faisoit en trois manieres différentes. La premiere, étoit de lier simplement le patient à un poteau. La seconde de l'élever en l'air sur des clayes, ou dans des paniers de jonc; & la troisiéme, de l'étendre par terre les mains liées derriere le dos. * Gallonius, *de cruciatibus martyrum.*



L



CETTE lettre des Latins répond au λαμϐδα des Grecs, & est mise au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parcequ'elles sont coulantes dans la prononciation; ou *immuables*, parcequ'elles ne se changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précéde dans une même syllabe, comme en ce mot *Atlas*, la premiere syllabe est faite diversement, bréve ou longue, par les poëtes. En effet, Martial, *l.* 6, *epig.* 77, a dit:

Non aliter monstratur Atlas, cum compare ginno.

Au contraire, Virgile, *l.* 8, *Æneid. vers.* 745, a mis:

Docuit quæ maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R est souvent changée en L, sur-tout dans les diminutifs, comme *frater*, *fratellus*; & Ovide, *Fast. l.* 5, *vers.* 481, a dit à ce sujet:

Aspera mutata est in lenem tempore longo
Littera.

Scaliger dit aussi, que L étoit une marque de louange. *Voyez* Robertus Titius, *l.* 10, *c.* 14. Pierius, *hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle, a en françois une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillon*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*; on l'appelle alors mouillée; & elle est toujours ainsi prononcée, lors même qu'elle est seule après un i à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail*, *pareil*, *œil.*

L seule, dans les médailles grecques, marque l'année. Dans les inscriptions, L signifie *Lucius*, *Lælius*, *Libertus*, *Locus*, *Lex*, *Lector.* L est aussi une lettre numerale chez les anciens, qui marque cinquante, dont on se sert encore dans le chiffre romain, suivant ce vers:

Quinquies L *denos numeros designat habendos.*

Quand on ajoute une barre au-dessus, L signifie cinquante mille.

L A

L A

LAABIA, ville du royaume de Servie sous la domination du Turc, à 36 milles d'Uscopia à l'occident, & à 52 au midi de Nissa. * *Diction. anglois.*

LAABIM, fils de Misraïm, est, à ce qu'on croit, le chef des Libyens en Afrique. * *Genes.* 10, *v.* 30.

LAANDER, frere de Nicocrate, tyran de Cyréne, fut poussé à tuer son frere par Arétaphile, qui se servit pour le gagner d'une très-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyæn. *l.* 8.

LAAS, en latin *Lasium*, petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne. Elle est dans la basse Carniole au pied des montagnes, & à une lieue du lac de Czirknits, du côté du nord, & est capitale d'un petit pays, qu'on nomme la Kacseol. * Mati, *diction.*

LABA ou LAAC, petite ville d'Autriche en Allemagne, est aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znaim, en tirant vers Vienne. * Mati, *diction.*

LABACH ou LAUBACH, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est située dans la basse Carniole, sur une riviere qui lui donne son nom, & qui se jette peu après dans la Save. Les auteurs Latins la nomment *Labacum*; & plusieurs modernes conjecturent qu'elle est l'*Æmona* des anciens. D'autres l'ont prise pour *Nauportus*; mais on est persuadé que cette derniere est ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hermenberger, *descript. Boruss.* Erasmus Stella, *de antiq. Boruss.*

LABADIE (Jean) non Jean de Labadie, comme la plupart l'écrivent, n'étoit point fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & gouverneur de Bourg en Guienne, comme le dit le pere Niceron. Son pere *Jean-Charles*, étoit un simple soldat de fortune de Gascogne, qui fut fait lieutenant dans la citadelle de Bourg par M. Tilladet qui en étoit alors gouverneur. Il s'y maria avec une nommée *Coibot*, fille d'un bourgeois, bonne catholique, qui mourut dans un âge assez avancé, vers 1660. Ce fut de ce mariage que Jean Labadie naquit à Bourg même en Guienne, sur la Dor-

dogne, le 13 de février 1610. On l'envoya dès l'âge de six à sept ans étudier à Bourdeaux au collége des Jésuites qui, trompés par sa piété apparente, & charmés de son esprit & de sa facilité pour l'étude, lui persuaderent d'entrer dans leur société. Labadie y consentit, mais il ne put exécuter ce dessein qu'après la mort de son pere qui s'y opposa tant qu'il vécut. Peu de temps après qu'il se fut revêtu de l'habit de Jésuite, il s'appliqua pendant trois ans à la rhétorique & à la philosophie; & ensuite, quoiqu'il ne fût point encore dans les ordres sacrés, il s'occupa du ministère de la parole. Il fut élevé au sacerdoce quelques années après étant encore dans la société. Il demeura dans cette compagnie environ quinze ans, & sut si bien s'y déguiser, que, quoiqu'il y fût devenu visionaire à l'excès, il y étoit si peu connu pour tel, qu'on l'y regardoit comme un prodige d'esprit & de piété. Mais pendant qu'il prêchoit devant tout le monde l'ancienne doctrine des Apôtres, il formoit en secret des disciples, avec lesquels il pût aller par le monde répandre le fanatisme qu'il poussa si loin dans la suite. Il vit en peu de temps tomber dans le piége qu'il tendoit un médecin de Perigueux, deux écoliers, un paysan de Cusaguès, avec sa femme, un prêtre, un corroyeur du Limosin, & quelques autres. L'habit de Jésuite ne s'ajustant plus avec de si hauts desseins, il fit de grandes instances auprès de son général pour obtenir la permission d'en sortir: il prétextoit ses infirmités. On fut surpris de sa demande: le pere Jacquinot, provincial de Guienne, lui offrit, pour le retenir, & cela par le conseil du général, le choix des emplois qui pouvoient avoir le plus de rapport à son humeur & à son inclination, & il vint à bout de lui faire prolonger son séjour dans la société. Pendant ce temps-là, ayant entrepris de mener la vie de saint Jean-Baptiste, dont il s'imaginoit avoir l'esprit, il ne voulut plus manger que des herbes, & affoiblit encore plus sa tête par cette conduite. Il tomba même dangereusement malade, & dès qu'il eut repris ses forces, il alla à Bourg chez son frere, pour y être plus en liberté d'y solliciter sa sortie. Deux de ses confreres allerent en vain le trouver pour lui persuader de changer de pensée; il se plaignit de cet empressement de sa compagnie comme d'une violence: il pria un de ses amis de lui dresser une requête sur ce sujet pour la présenter au parlement, & enfin ne pouvant plus le retenir, on le laissa aller. L'acte de son congé, signé du pere Jacquinot, est du 17 avril 1639. Il est étonnant après ce détail que nous pourions pousser plus loin, que tant de personnes aient dit & écrit que ce furent les Jésuites qui le chasserent de chez eux: le contraire est dit dans l'acte du pere Jacquinot, & dans la relation même de sa sortie composée par quelqu'un de la société, qui parut dès-lors à Bourdeaux. Labadie ne vint point aussitôt après à Paris, comme l'avance le pere Niceron; il parcourut auparavant plusieurs villes de Guienne, alla à Bourdeaux pour y chercher quelque établissement, eut l'honneur d'y voir le célébre Jean-Baptiste Gault, pour lors curé de sainte Eulalie, & depuis évêque de Marseille, où il est mort en odeur de sainteté. Il ne put y être employé, parceque le pere de Chazes, supérieur de la maison professe des Jésuites de cette ville, qui le connoissoit bien, se déclara contre lui dans le conseil de l'archevêque. Il eut cependant assez d'adresse pour s'insinuer dans l'esprit de plusieurs personnes de mérite, & pour captiver leur bienveillance. Etant venu à Paris, il y prêcha avec applaudissement, & M. de Caumartin, évêque d'Amiens, qui mourut le 17 de novembre 1652, l'ayant entendu, & en ayant été satisfait, l'envoya chez lui à la sollicitation d'une personne qui protégeoit Labadie. Ce prélat lui donna, non un canonicat de sa cathédrale, comme plusieurs l'ont dit, mais une prébende dans l'église collégiale de S. Nicolas. Labadie se comporta, au moins au dehors, avec édification à Amiens, & tous les crimes dont plusieurs écrivains l'ont chargé, ne regardent point le séjour qu'il fit dans cette ville. Il est certain au contraire par les informations de sa conduite qui furent faites vers ce temps-là, qu'il parut faire beaucoup de fruit dans le tribunal de la pénitence; qu'il inspira à ceux qui se mettoient sous sa conduite un profond respect pour l'Eucharistie; & que loin de blâmer nos cérémonies, il procura l'érection d'une nouvelle confrérie sous l'autorité de son évêque. Il choisit sainte Marie-Magdelene pour patrone de cette société, & en dressa les constitutions qui furent approuvées. Les intrigues que l'on dit qu'il eut dans un monastère de filles ne se passerent pas à Amiens, mais à Abbevile. Labadie y étoit allé faire une mission avec Dabillon, ex-Jésuite comme lui, qui fut dans la suite curé dans l'isle de Magné, en Saintonge, où il mourut bon catholique. Labadie y eut d'abord un commerce criminel avec une demoiselle qu'il séduisit; & ensuite ayant eu la confiance des religieuses bernardines, il en abusa. La supérieure vigilante s'en apperçut, en avertit M. l'évêque d'Amiens, qui ayant reconnu la vérité des dépositions après d'exactes informations, voulut le faire arrêter; mais il se retira à Paris sur la fin d'août 1644. Il y demeura jusques vers la fin de septembre, pour aller à Bazas avec le second archidiacre de cette ville, & M. de la Brouche son neveu. Il demeura cinq ou six mois chez le premier sous le nom de M. de Saint-Nicolas. Pendant ce temps-là il prêcha plusieurs fois dans la cathédrale, & fut gouté de la multitude. Messire Henri Litolfi Maroni, prélat d'une très-sainte vie, assista à tous ses sermons, & n'y trouva rien à reprendre; mais comme on lui en faisoit des plaintes de plusieurs endroits, il écouta tout le monde, examina par lui-même, & fit examiner par d'habiles gens les reproches qu'on lui faisoit; & enfin il engagea Labadie à lire publiquement en chaire les propositions mauvaises qu'on l'accusoit d'avoir enseignées dans ses discours, & de faire sur cela une profession de foi publique. Labadie obéit en homme plein de zèle, & fit sur chaque proposition une profession de foi très-catholique. On en dressa ensuite un procès-verbal qui fut signé par le prélat, le chapitre de son église, les curés & tout le clergé de la ville, par les peres capucins mêmes, & par les cordeliers qui l'avoient entendu, par plusieurs des messieurs du présidial, par tout le corps de ville, & par un grand nombre de particuliers. Cette justification n'empêcha pas que l'on ne renouvellât les mêmes accusations dans un mémoire dont Labadie demanda justice par une requête qu'il présenta à l'évêque de Bazas, & qui fut répondue le 8 de janvier 1645. Mais comme il n'étoit pas réellement dans son cœur ce qu'il vouloit paroître, il parloit quelquefois à la grille moins catholiquement qu'en chaire. Abusant de la confiance que quelques religieuses ursulines avoient en lui, il insinuoit adroitement dans leur esprit un commencement de ces fausses spiritualités qu'il a fait éclater depuis avec tant d'abomination. M. de Bazas en fut averti; il le fit venir au parloir des religieuses, parla avec force, & avec lumiere en leur présence pour les désabuser, & voulut le renvoyer de son diocèse: mais un nouvel incident obligea de le faire rester encore. Labadie ayant prêché depuis peu à Bourg contre la défense de M. de Bazas, & le parlement de Bourdeaux l'ayant décreté, le prélat qui voyoit avec peine qu'un tribunal séculier se fût immiscé dans une affaire où il ne s'agissoit que de doctrine, ne voulut pas l'exposer à tomber entre les mains de ces juges; mais en le retenant à Bazas pour conserver les droits de la hiérarchie qu'il croyoit violés en cette rencontre, il l'obligea de rétracter en chaire ce qu'on lui imputoit d'avoir avancé à Bourg, & le laissa aller peu après. Sorti de cette ville, Labadie alla à Toulouse, où M. de Montchal qui en étoit archevêque, lui confia la direction d'un couvent de religieuses du tiers-ordre de saint François à qui il enseigna une doctrine abominable, & à qui il faisoit pratiquer en sa présen-

ce, lui-même leur en donnant l'exemple, des actions que la pudeur ne permet pas de raconter. Tout ce que l'on a reproché de plus horrible aux disciples du quiétiste Molinos, il le leur enseignoit, & le leur faisoit pratiquer, & les excitoit par son propre exemple. L'évêque n'en eut pas plutôt été informé, qu'il dispersa en divers couvens les religieuses qui s'étoient laissé séduire. Labadie étant encore à Toulouse, y apprit que M. de Bazas étoit tombé malade dans cette ville en revenant d'un voyage en Béarn. Il demanda plusieurs fois à le voir; mais le prélat lui refusa toujours cette satisfaction, & mourut sans la lui accorder, le 22 de mai 1645. Labadie se dechaîna toujours depuis contre la vie sainte & pénitente de ce prélat, & contre celle de Manguelein, chanoine de Beauvais, que M. Litolfi avoit amené avec lui à Bazas, & traitoit leurs austerités de pur judaïsme. M. de Montchal, après avoir dispersé les religieuses séduites, pour les mettre en de meilleures mains, procéda contre le séducteur, & voulut le faire arrêter; mais il s'enfuit à une lieue de Toulouse chez un de ses amis, où il demeura long-temps caché. Quand il crut qu'il n'étoit plus poursuivi, il reparut, & s'en alla à la Graville, hermitage à deux ou trois lieues de Bazas, où quelques carmes s'étoient retirés avec permission pour pratiquer plus à la lettre la regle de S. Albert, qui a été faite principalement pour des solitaires. C'étoit vers la fête de la Toussaints 1649. Il y fut bien reçu par le P. Blanchard, supérieur de cette maison, qui le regardoit comme un homme qui vouloit de bonne foi se consacrer à la pénitence. Labadie y prit le nom de *Jean de J. C.* & non celui de *saint Jean de Christ*, comme le pere Niceron, & plusieurs autres l'ont écrit. Il disoit que dès 1639 J. C. lui avoit commandé de prendre ce nom. Pour séduire plus facilement ces solitaires, il leur prêchoit que l'habit des carmes étoit celui d'Elie, que lui-même l'avoit pris chez eux, parcequ'il en avoit aussi l'esprit & le ministère; que Dieu le destinoit au rétablissement du regne de grace, lequel, disoit-il, se devoit faire avant l'an 1666 où le monde, selon lui, devoit finir. Ces discours joints à ses austerités & à son dehors hypocrite, en imposerent; il fit croire tout ce qu'il voulut aux bons solitaires, & attira dans la même séduction plusieurs de ceux de l'hermitage d'Agen, & entr'autres le pere Sabré, leur supérieur, en leur écrivant avec cet enthousiasme & ce ton de prophéte qu'il savoit si bien employer quand il vouloit surprendre les ames. Le pere Sabré avec plusieurs de ses solitaires, vint à la Graville, où le visionaire souffla sur eux, disant qu'il leur donnoit le Saint Esprit & le pouvoir de le donner aux autres. Samuel Martineau qui avoit succedé dans le siége de Bazas à M. de Litolfi, instruit de ce complot d'erreurs, se transporta à la Graville le 3 de mai, accompagné du lieutenant général de Bazas, & de ses domestiques. Il remit dans la place de supérieur le pere Blanchard que Labadie avoit déposé de sa propre autorité, & lui confia tous les écrits du visionaire, que l'on avoit saisis entre les mains d'un novice qui essayoit de les jetter par une fenêtre. Le fanatique n'étoit plus dans cette maison lors de cette premiere visite, il s'étoit retiré dès le 28 d'avril après une autre visite précédente faite par un grand vicaire. Il s'étoit enfui monté sur une ânesse, avec son nouvel habit de carme, & un crucifix à la main. M. Martineau après avoir été reçu avec la décence convenable, & s'être efforcé de remettre tout dans la regle, s'en retourna. Mais il fut à peine revenu à Bazas, que les religieux séduits informerent de tout Labadie, qui leur écrivit avec ordre de rétablir le pere Sylvestre dans la charge de supérieur, d'enlever tous les papiers, & de les mettre en sûreté. Ces solitaires abusés se mirent en devoir d'obéir : ils arracherent par force les clefs dont le pere Blanchard étoit dépositaire, enleverent les papiers qu'il avoit, & les enfouirent en terre hors de la maison. Le P. Blanchard en donna avis au prélat, qui accourut aussitôt muni d'un arrêt du parlement de Bourdeaux qui l'autorisoit à l'enlevement de tout ce qui se trouvoit appartenir à Labadie, & accompagné, comme la premiere fois, du lieutenant général. Mais il trouva toutes les portes fermées : on refusa de lui parler & de lui ouvrir, & il fallut entrer par-dessus les murs. Quand les solitaires surent qu'il étoit entré, ils se retirerent dans la chapelle de leur maison, & le frere Basile alla seul au-devant de lui, le crucifix à la main, la croix sur l'épaule, & le nouveau testament sur son estomac. Le prélat fit enlever sept de ces solitaires opiniâtres, les fit transferer chez lui, les instruisit, & apprit d'eux, quand ils furent désabusés, les erreurs & les infamies où Labadie les avoit entraînés, & où étoient ses papiers. Le fanatique pendant ce temps-là avoit fait plusieurs séjours. Au mois d'août 1650, il s'étoit retiré chez M. le comte de Castet de Faras, au château du Castet, où il avoit demeuré plus de six semaines sous le nom de M. de Sainte-Marthe. Il y eut de fréquentes conférences avec le ministre protestant du lieu, & le tout aboutit à le conduire à Montauban, où il alla embrasser la religion prétendue réformée le 16 d'octobre de la même année, & il prétendit que ce n'étoit que l'exécution de ce qu'il pensoit depuis quinze ans. Le pere Sabré & le pere Sylvestre informés de cette nouvelle apostasie, lui écrivirent pour l'engager à revenir, & lui envoyerent ensuite parole de sûreté de la part de M. de Bazas; mais il ne répondit point à cette lettre. François Mauduict qui a écrit une partie de la vie de cet apostat, eut aussi avec lui une conférence sur la religion le 10 de mai 1651, mais qui fut pareillement inutile. Le récit de cette conférence composé par Mauduict a été imprimé. L'église protestante de Montauban ne tarda pas à choisir Labadie pour son pasteur, & il y exerça le ministère pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les sages par ses sermons satyriques, il ne laissa pas de se soutenir par le crédit des dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le sein de la prétendue réforme ce qu'on appelle *la spiritualité & l'oraison mentale*, & il composa plusieurs ouvrages sur ce sujet. Il voulut épouser une demoiselle de famille nommée *de Calonges*, ou *de Calongues*; il la porta même à y consentir; mais les parens de cette demoiselle s'y oppoferent; & si le visionaire, qui, dit-on, osa attenter à sa pudicité, ne se fût désisté de ses poursuites, il eût été mal mené. Peu après, convaincu de sédition, il fut chassé de Montauban; & n'ayant pas trouvé à Orange l'asyle qu'il y cherchoit, il se retira à Genève au mois de juin 1659. Il n'y fut pas long temps sans causer de grands troubles. On se divisa à son sujet en deux partis : l'un bâtit une grande maison avec des cellules pour loger ceux qui charmés de lui, le suivoient aveuglément; l'autre chercha à l'éloigner, & trouva enfin le moyen de le faire appeller à Middelbourg, ville des Pays-Bas, capitale de la Zelande, en 1666. Il s'y acquit en peu de temps beaucoup d'autorité, & y fit une connoissance particuliere avec mademoiselle Schurman, si habile dans les langues savantes, & avec Antoinette Bourignon, si connue par ses livres de spiritualité. On prétend même qu'il épousa la premiere, & l'on sait que ce fut elle qui entraîna dans la secte des Labadistes la princesse palatine Elizabeth, qui se fit un honneur de recevoir les disciples errans & fugitifs du fanatique. Pour ses liaisons avec le pere de Cort, de l'Oratoire, elles n'eurent pas de longues suites, & ce que plusieurs ont dit des projets de ce pere, dans lesquels on veut que Labadie entra, en faveur des disciples de Jansenius, est une chimére qui n'a pas besoin de réfutation. Le visionaire étoit depuis quelque temps à Middelbourg, lorsque M. de Wolzogue, professeur & ministre de l'église Wallone à Utrecht, fut attaqué par lui sur son livre de l'*interprête de l'écriture*. L'affaire alla loin. Labadie sollicita vivement la condamnation du livre &

de l'auteur au nom de l'église de Middelbourg. La dispute fut jugée dans un synode tenu à Narden, où M. de Wolzogue fut déclaré innocent & orthodoxe, & l'accusateur condamné à confesser à la face du synode, & en présence de l'accusé, qu'il avoit eu tort, & qu'il en étoit fâché. Mais Labadie ne voulut point entendre prononcer ce jugement, & de peur qu'il ne lui fût signifié, il sortit secrettement de Narden : c'étoit en 1668, le 14 septembre. Cette fuite précipitée donna occasion à cette piéce.

Ici giroit, s'il n'étoit disparu
Comme acteurs sont apres la comédie,
Le malin corps de Jean de Labadie,
Dessous lequel en ce monde a paru
Quelque lutin de chagrine nature.
Louez, passant, le ciel de l'aventure,
Laquelle a fait éclipser l'Imposteur
Qui s'est à faux long-temps nommé pasteur;
Et débitant ses fantaisies grises,
Des réformés a troublé les églises :
S'il vit encor, c'est par punition,
Sinon, il a sa rétribution.

Labadie de retour à Middelbourg, aigrit tellement son église contre le synode, qu'elle menaça d'un schisme dans les formes. Plusieurs synodes tâcherent par leurs décisions de couper la racine du mal; mais Labadie refusoit de comparoître dans les uns, contestoit l'autorité des autres, & appelloit de leurs sentences. Enfin le synode nomma des commissaires, à la tête desquels étoit Elie Saurin, alors ministre à Delft, pour terminer l'affaire à Middelbourg; mais le peuple se souleva contre eux, s'empara du lieu de l'assemblée, & ferma les portes de l'église. Le magistrat soutint l'auteur de cette division, & les états de la province proposerent un accommodement que ce dernier rejetta. Les états irrités de ce refus, confirmerent la sentence prononcée contre Labadie, lui défendirent, de même qu'à Yvon son disciple, de prêcher, & aux imprimeurs de rien publier de désavantageux à l'un ou à l'autre parti; & comme Labadie crioit plus fort à l'injustice, on le renvoya au synode de Dordrecht qui le déposa. Loin de se rendre, il se fit suivre à Middelbourg par ses sectateurs, avec lesquels il alla en triomphe forcer les portes de l'église, après quoi il prêcha & distribua la communion à ceux qui l'avoient suivi. Les bourguemestres qui craignoient les suites de cette révolte, lui envoyerent ordre de sortir de leur ville, & du ressort de leur jurisdiction. Il obéit, & se réfugia à Terveer, ville voisine, où il avoit beaucoup de disciples. Peu après, les états de Zelande ayant ordonné qu'il fût chassé de la province, le magistrat de Terveer prit son parti, & la province fut obligée de recourir au prince d'Orange qui étoit marquis de Terveer, & qui ordonna à Labadie de se retirer, avec défenses aux habitans de lui donner retraite. Il fallut ceder à la force, & s'étant retiré entre Utrecht & Amsterdam, où il avoit une imprimerie, il envoyoit de sa retraite ses disciples dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des prosélytes dans les maisons riches. Il passa ensuite lui-même à Erfort, capitale de la Thuringe; & la guerre l'en ayant chassé, il alla à Altena, dans le Holstein, où il mourut d'une colique violente l'an 1674, âgé de soixante-quatre ans, entre les bras de mademoiselle Schurman. On ne sait où le pere Catrou a pris qu'il fut jetté dans l'eau par un mari de la femme duquel il étoit directeur, & qu'il s'y noya. Les ouvrages imprimés de Labadie sont en grand nombre; mais on s'y intéresse trop peu pour en donner ici la liste. On peut la voir dans les mémoires du pere Niceron, tome XVIII & XX. Ce Pere a donné dans le tome XVIII un article assez étendu de Labadie, mais inéxact dans la plus grande partie : il faut le lire avec la lettre de M. Goujet, chanoine de saint Jacques l'Hôpital, qui en releve les fautes, & supplée aux omissions. Le pere Niceron qui ne se trompe pas volontairement, a inseré cette longue lettre dans le XX tome de ses mémoires. Il faut ajouter à ces deux écrits, pour bien connoitre l'histoire de Labadie, qui est remplie de faits singuliers; 1°. *Avis charitable à MM. de Genève touchant la vie du sieur* Jean Labadie, *ci-devant Jésuite dans la province de Guienne, & après chanoine à Amiens, puis Jansenisté à Paris, de plus Illuminé & Adamite à Toulouse, & ensuite carme & hermite à la Graville au diocèse de Bazas, & à présent ministre audit Genève*, par Mauduict, à Lyon en 1664 *in*-12. 2°. *Lettre du* R. P. dom Antoine Sabré, *prêtre religieux solitaire, écrite au sieur* Labadie, *sur le sujet de sa profession de la religion prétendue réformée*, imprimée à Bazas par ordre de M. l'évêque, & depuis à Paris, *in*-4° en 1651. 3°. *Lettre d'un docteur en théologie* (M. Arnauld) *à une personne de condition & de piété, sur le sujet de l'apostasie du sieur* Jean Labadie, *du premier de mars* 1651 *in*-4°. 4°. *Défense de la piété & de la foi de la sainte église catholique, apostolique & romaine, contre les mensonges, blasphêmes & impiétés de* Jean Labadie, *apostat, par le sieur* de Saint Julien, (M. Hermant, chanoine de Beauvais) *docteur en théologie*, à Paris en 1651 *in*-4°. 5°. *La vie de M. Hermant, par* M. Baillet, *in*-12. 6°. *Relation touchant le pere* Jean Labadie, *au sujet de sa sortie de la societé de Jesus*, à Bourdeaux, &c. 7°. *Motifs qui ont obligé* Antoine de la Marque *de sortir de la maison du sieur* Jean Labadie, *& où est découverte au même tome sa vie privée, & sa maniere d'enseigner*, à Amsterdam en 1670 *in*-12. 8°. *Galbanum Jésuitique, ou Quintessence de la sublime théologie de l'archi-coacre* Jean de Labadie, avec une piéce intitulée : *Les justes éloges du sieur* Jean de Labadie, le tout en Hollande, sous le titre de *Cologne, in*-12 en 1668. 9°. Le pere Catrou, Jésuite, en plusieurs endroits de son *Histoire des Trembleurs*. Enfin les auteurs cités par le pere Niceron, qui n'a connu aucun de ceux *dont nous venons de parler.*

LABADISTES, hérétiques, fanatiques, disciples du fameux JEAN LABADIE, *dont on a parlé dans l'article précédent.* Voici les principales erreurs qu'ils soutenoient. 1°. Ils croyoient que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Ils alléguoient en faveur de cette opinion monstrueuse divers exemples tirés de l'écriture sainte, qu'ils entendoient mal, comme celui d'Achab de qui il est dit que Dieu lui envoya un esprit de mensonge pour le séduire. 2°. Ils ne regardoient pas l'écriture sainte comme absolument nécessaire pour conduire les ames au salut. Selon eux, le Saint Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit des degrés de révélation telles qu'elles étoient en état de se décider, & de se conduire elles-mêmes. Ils permettoient cependant la lecture de l'écriture sainte; mais ils vouloient que quand on la lisoit, l'on fût moins attentif à la lettre qu'à une prétendue inspiration intérieure du Saint Esprit dont ils se prétendoient favorisés. 3°. Ils convenoient que le baptême est un sceau de l'alliance des hommes avec Dieu, & ils ne s'opposoient pas qu'on le conferât aux enfans naissans dans l'église; mais ils conseilloient de le différer jusqu'à un âge avancé, puisqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & ressuscité en Dieu. 4°. Ils prétendoient que la nouvelle alliance n'admettoit que des hommes spirituels, & qu'elle mettoit l'homme dans une liberté si parfaite, qu'il n'avoit plus besoin ni de la loi, ni des cérémonies, & que c'étoit un joug dont ils étoient délivrés. 5°. Ils osoient avancer que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre, & qu'il étoit indifférent d'observer ou non le jour du repos, & que Jesus-Christ avoit laissé une entiere liberté de travailler ce jour-là comme le reste de la semaine, pourvû qu'on le fît dévotement, comme si l'on pouvoit jamais faire avec piété ce qui est expressément défendu par la loi de Dieu. 6°. Ils distinguoient deux églises, l'une où le christianisme avoit dégénéré,

& l'autre composée de régénérés, qui avoient renoncé au monde. Ils admettoient aussi le regne de mille ans, pendant lesquels Jesus-Christ viendroit dominer sur la terre, & convertir véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais chrétiens. 7°. Ils n'admettoient point de présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie : selon eux, ce sacrement n'étoit que la commémoration de la mort de Jesus-Christ : on l'y recevoit seulement spirituellement lorsqu'on y participoit comme on le devoit. 8°. La vie contemplative étoit, selon eux, un état de grace & une union divine pendant cette vie, & le comble de la perfection : ils avoient sur cela un jargon de spiritualité que la tradition n'a point enseigné, & que les meilleurs auteurs de la vie spirituelle ont ignoré. Ils ajoutoient que l'on parvenoit à cet état par l'entiere abnégation de soi-même, la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'oraison mentale ; & sur cette matiere ils ne différoient guères, ou peut-être point, des erreurs de Molinos, & des autres Quietistes que l'église a si justement condamnés. On assure qu'il y a encore des Labadistes dans le pays de Cléves, mais qu'ils y diminuent tous les jours.

LABAN, désert au-delà du Jourdain, où Moyse récita le Deuteronome aux Israélites, & dont il est parlé au *chap.* 1, *vers.* 1, de ce livre. Quelques-uns veulent que ce soit le même que *Libna*, qui fut le dix-septiéme campement des Israélites ; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, sur quoi on peut consulter les interprétes, & en particulier * Jean le Clerc *sur ce premier verset du Deuteronome.*

LABAN, fils de Bathuel, qui l'étoit de Nachor, frere d'Abraham, étoit frere de Rebecca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant J. C. à Elieser domestique d'Abraham, pour être femme d'Isaac. Il demeuroit dans la Mésopotamie de Syrie où il possédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia & Rachel. Jacob fils d'Isaac, servit sept ans pour avoir cette derniere en mariage ; mais quand ce temps fut écoulé, Laban qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de servir encore sept ans pour Rachel : enfin après ce temps, Jacob y ayant encore demeuré six ans, & voyant que son beau-pere s'opposoit à son départ, sortit de chez lui sans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ si soudain ; & apprenant qu'on lui avoit emporté ses idoles, il poursuivit Jacob avec une étrange colère l'an 2296 du monde, & 1739 avant J. C. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce patriarche, dissiperent ses chagrins, & le porterent à se réconcilier avec Jacob son gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer son voyage. * *Genèse*, 29, 31, *&c.* Salian & Torniel, *in annal. vet. testam.* Josephe, *l.* 1, *antiq. jud.*

LABARUM, enseigne militaire que les Romains portoient depuis Constantin *le Grand.* Ce prince venoit attaquer le tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui ; mais Dieu, pour l'assûrer de la protection particuliere qu'il vouloit lui donner, fit paroître dans le ciel une croix lumineuse, formée de la lettre X renversée en forme de croix quarrée, & de la lettre P. qui surmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots grecs : Ἐ'Ν ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'est-à-dire, *Vaincs par ceci.* Constantin n'entendit pas d'abord ce que signifioit cette apparition ; mais la nuit suivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire faire un étendard militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter désormais dans ses armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ses confidens ce qu'il avoit vu, & fit venir des orfévres pour travailler à cette croix, & en faire une d'or & de pierreries, de la maniere qu'il la leur dépeignoit. Eusebe qui l'avoit vue, en fait une description fort exacte, mais qui a été entendue de peu de gens : on peut la voir sur les médailles de Constantin, avec la note qu'on en a faite dans le recueil des médailles du P. Banduri. Constantin se servit toujours de ce Labarum, comme d'un rempart qui le mettoit à couvert contre toutes sortes d'ennemis. Socrate semble dire que de son temps, c'est-à-dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le palais de Constantinople : il se voyoit encore au IX siécle, selon Théophane. Constantin en fit faire encore plusieurs semblables, pour être toujours portés à la tête de ses armées : car c'en étoit le principal étendard, qui tenoit seul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant ; mais il n'étoit pas toujours fait de la même maniere ; & assez souvent le nom de Christ n'étoit pas au haut de la pique, mais sur le drapeau. Constantin le faisoit porter par-tout où il voyoit que quelques troupes fléchissoient, & aussitôt Dieu récompensant sa foi, faisoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choisit entre ses gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendard, & le porter tour à tour. Eusebe assûre que ceux qui le portoient n'étoient jamais blessés dans le combat : il rapporte que dans une occasion fort périlleuse, celui qui le tenoit s'étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuir, fut aussitôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un seul coup, quoique plusieurs traits donnassent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachassent. C'est ce qu'Eusébe dit avoir appris de Constantin même. Théodose *le Jeune* donna de grands priviléges, en 416, à ceux qui étoient chargés du *Labarum* ou *Laborum ;* car c'est ainsi que S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise, Prudence & d'autres ensuite, appellent cet étendard consacré par le nom de Jesus-Christ, selon les termes de S. Ambroise. Les soldats le saluoient avec un profond respect ; & on croit que Claudien marque la même chose des empereurs mêmes. Il fit mettre aussi la croix sur les armes des soldats, sur leurs boucliers & sur leurs casques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous restent de ses successeurs & de lui-même. Sozomène dit que Constantin fit mettre exprès la Croix & le nom de Jesus-Christ sur le *Labarum*, afin que les soldats accoutumés de tous temps à rendre de grands respects à cet étendard, se portassent insensiblement à étendre ce respect à Jesus-Christ même, dont ils avoient sans cesse le signe & le nom devant les yeux ; & qu'ils oubliassent ainsi peu à peu leurs idoles, pour embrasser le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur empereur. Dans quelques médailles de ce prince, on voyoit d'autres formes du *Labarum*, signe militaire, avec ces mots : *La gloire de l'armée, la vertu de l'armée, l'union des soldats.* Julien l'*Apostat* supprima ce signe sacré ; & S. Grégoire de Nazianze, en sa premiere oraison contre ce prince, a dit qu'on avoit donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendard, pour dire que par son secours on finissoit les travaux. Les autres ajoutent que Constantin l'appella ainsi, afin qu'on connût que par la croix qu'il avoit reçue, il finiroit les persécutions que l'église souffroit depuis deux ou trois siécles ; ou qu'il feroit cesser les maux que le tyran Maxence avoit causés à la ville de Rome. * *Consultez* Eusébe, *in vita Constant.* Sozomène, *l.* 1. Turnebe, *l.* 15. *Adversf. c.* 16. Cujas, *de præparat. Labar.* Baronius, *A. C.* 312. Gretser, *de cruce*, *l.* 2, *c.* 37, 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque.

LABAT (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Toulouse, enseigna très-long-temps la théologie à Bourdeaux, & dans sa patrie, où il mourut le 30 mars 1670. On a de lui une théologie scholastique en huit volumes *in*-8°, imprimés à Toulouse en 1658,

1658, & les trois années suivantes. * Echard, *de script. ord. præd. tom.* 2.

LABAT (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de S. Dominique, & voyageur célebre, étoit Parisien. A l'âge de 20 ans il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Paris, & y fit profession le 11 avril 1685. Après le cours d'études qu'il fit dans cet ordre, on l'envoya à Nanci pour y professer la philosophie. Il se livra ensuite au ministère de la prédication, qu'il n'exerça pas cependant long-temps en France, puisqu'en 1693 il s'embarqua en qualité de missionaire, pour les isles de l'Amérique. Il en revint en 1705, & l'année suivante il eut ordre de se trouver au chapitre de son ordre à Boulogne, pour y rendre compte de l'état de la mission dont il avoit été chargé. Son desir étoit de retourner dans les isles, & il se préparoit en effet à en faire de nouveau le voyage; mais son Ordre jugea à propos de le retenir plusieurs années en Italie. Pendant ce temps-là il s'occupa à écrire l'histoire de l'Amérique, qu'il revit à Paris lorsqu'il y fut de retour en 1712 ou 1713, & qu'il a fait imprimer dans cette ville en 1722, en six vol. *in*-12, sous ce titre: « Nouveau voyage aux isles » de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ce » pays; l'origine, les mœurs, la religion & le gouver- » nement des habitans anciens & modernes; les guerres » & les événemens singuliers qui y sont arrivés pendant » le long séjour que l'auteur y a fait; le commerce & » les manufactures qui y sont établies, & les moyens de » les augmenter: avec une description exacte & curieu- » se de toutes ces isles; avec des figures. » On lit dans ce voyage, que le plus beau pays de la Martinique est depuis la paroisse de la Basse pointe jusqu'à celle du Prêcheur, & que ce fut là que le pere Labat fut fixé à la cure de Macouba, où il gouverna long-temps ses paroissiens avec une satisfaction réciproque. *Voyez* l'extrait de cette relation dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1722, article 21, & avril de la même année; article 53. On trouve quelques réflexions contre ce nouveau voyage dans le *Mercure* d'octobre 1742. On y fait remarquer, sur-tout, que le pere Labat a pris des traités de Dufour, de Blegny, & du traité historique de l'origine & du progrès du caffé, imprimé en 1716 à Paris, *in*-12, à la fin du voyage de l'Arabie-heureuse; tout ce qu'il dit sur cette matiere, quoiqu'il ne cite aucun de ces auteurs. Lorsque le pere Labat revint des isles de l'Amérique, il aborda à Cadix au mois d'octobre 1705, & parcourut ensuite quelques endroits de l'Espagne, d'où il alla, comme on l'a dit, en Italie en 1706. Ce double voyage a servi de matiere à huit autres volumes que l'auteur a donnés en 1730 à Paris, sous le titre de *Voyages du pere Labat, de l'ordre des Freres Prêcheurs, en Espagne & en Italie.* Il assure qu'il n'y raconte que ce qu'il a vu; & en particulier, qu'il a examiné lui-même avec soin en Italie les antiques, les bâtimens, les tableaux, les bibliothéques, les tresors des églises, les recueils des médailles, les laboratoires & les cabinets de curiosité. A l'égard de la relation du voyage d'Espagne, il se renferme dans ce qu'il a vu à Cadix & aux environs. Dans les chapitres 4 & 5 de cette relation, il donne des extraits de deux descriptions de l'isle & de la ville de Cadix: l'une composée par dom Jean-Baptiste Suarez de Salazar, & imprimée en espagnol dès 1610; l'autre par le P. Jérôme de la Conception carme déchaussé, imprimée pareillement en espagnol à Amsterdam, en 1690. * *Voyez* l'extrait de ces voyages d'Espagne & d'Italie, dans le *Journal des Savans*, octobre 1730, novembre & décembre même année. On voit par la relation du voyage d'Italie, que le pere Labat a été deux fois dans ce pays. L'auteur donne dans cet ouvrage trois petits traités qu'il a traduits, mais librement, de l'italien en françois; savoir, dans le sixiéme vol. *Légation de l'éminentissime & révérendissime cardinal Joseph-René Impériali à sa majesté catholique Charles III, roi d'Espagne.* (C'est l'empereur Charles VI auquel l'auteur de la relation donne la qualité de roi des Espagnes,) *composée en italien par dom Justinien Chiapponi, abbé de S. Basile, maître des cérémonies pontificales, imprimée à Rome en 1712.* Le deuxiéme traité qui est dans le septiéme volume est intitulé: *Abrégé des choses les plus considérables de la ville de Florence, seconde édition, dans laquelle on a ajouté une seconde partie qui contient la description de cette ville, imprimée en italien, à Florence.* Le troisiéme écrit est dans le huitiéme vol. & en fait la moitié: c'est une relation de la cour de Rome & des officiers qui la composent: elle a été composée en 1611, par le chevalier Jérôme *Lunadoro*, suivant les ordres de la duchesse de Toscane, lorsque le prince son fils, nommé cardinal par Paul V, alla à Rome recevoir le chapeau. Cette relation avoit déja été imprimée plusieurs fois. Outre ces trois traités, le pere Labat a inséré dans le septiéme vol. une dissertation du P. le Quien son confrere, sur *Annius de Viterbe.* En 1728 le P. Labat donna encore à Paris en cinq vol. *in*-12, une « Nouvelle relation de l'Afrique occi- » dentale, contenant une description exacte du Sénégal » & des pays situés entre le Cap-blanc & la riviere de » Serrelionne jusqu'à plus de 300 lieues en avant dans » les terres; l'histoire naturelle de ces pays, les diffé- » rentes nations qui y sont répandues, leurs religions » & leurs mœurs; avec l'état ancien & présent des com- » pagnies qui y font le commerce Ouvrage enrichi de » quantité de cartes, de plans & de figures. » L'auteur convient qu'il n'a jamais mis le pied en Afrique, & qu'il ne parle dans cet ouvrage que sur la foi d'autrui, c'est-à-dire, sur des mémoires qu'on lui a communiqués. * *Voyez* le *Journal des Savans*, février & mars 1728, & les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1729, & juillet, même année. En 1730, le pere Labat donna à Paris, en quatre vol. *in*-12, le *Voyage du chevalier* (Renaud) Desmarchais, *en Guinée, isles voisines, & à Cayenne*, fait en 1725, 1726 & 1727, contenant, dit le titre, une description très-exacte & très-étendue de ces pays, & du commerce qui s'y fait; avec des cartes & des figures. En 1733, le pere Labat a donné encore à Paris, & en cinq vol. *in*-12, une *Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole & Matamba: traduite de l'italien du pere* Cavazzi, capucin, *& augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs: avec des notes, des cartes géographiques, & un grand nombre de figures.* Enfin, en 1735, le P. Labat a donné les *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli,* &c. contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie; recueillis & mis en ordre avec des réflexions, par le pere Jean-Baptiste Labat, dominicain, à Paris 1735, 6 vol. *in*-12. Le pere Labat est mort à Paris, le 6 janvier 1738, au commencement de la soixante quinziéme année de son âge. Le P. Echard dans sa bibliothéque des Ecrivains de l'ordre de S. Dominique, *tome II, page* 806, parle du P. Labat jusqu'à l'année 1720.

LABATA (François) Espagnol, entra jeune chez les Jésuites l'an 1587, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui: *Apparatus concionatorum, seu loci communes ad conciones ordine alphabetico digesti; Discursus morales, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

LABBE (Philippe) jésuite, naquit à Bourges en Berri, d'une bonne famille de cette ville, le 10 de juillet 1607. Après avoir fait sa philosophie, il entra dans la société des Jésuites le 28 de septembre 1623, à l'âge de seize ans. Il enseigna ensuite dans le collége de Bourges les humanités, la rhétorique & la philosophie. Après plusieurs années passées avec honneur dans ces emplois, il fut appellé à l'étude de la théologie morale qu'il professa pendant cinq ans, partie à Bourges, &

partie à Paris. Depuis qu'il fut appellé dans cette derniere ville, il n'en sortit plus, & y employa tout son temps à executer les grands projets qu'il avoit formés pour l'avancement des lettres. Il y mourut le 25 mars 1667, dans sa soixantiéme année. Il avoit une memoire prodigieuse, & une érudition fort variée, ce qui, joint à un travail assidu & infatigable, lui a fait publier un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plus grande partie néanmoins ne consiste que dans des collections qui ne lui ont presque couté que la peine de les ramasser, & de les mettre en corps. Nous en donnerons ici la liste, mais en abrégeant les titres pour n'être pas trop longs. *Regulæ accentuum & spirituum græcorum; item Dialecti apud oratores usurpatæ, à poëticis sejunctæ, cum syntaxeos græcæ facillima methodo*, &c. à Paris en 1635, *in-12*. Cette premiere édition a été suivie d'un grand nombre d'autres. Dans celle de Paris de 1655, *in-8°*, l'auteur a fait beaucoup de changemens & d'additions. *Concordia sacræ ac prophanæ chronologiæ annorum 5691, ab orbe condito, ad annum Christi 1638*, &c. à Paris en 1638, *in-12*. On y trouve une dissertation sur l'année, le mois & le jour de la passion de J. C. qui a été imprimée séparément à Paris en 1661, *in-4°*. *Elogium funebre Caroli de Crequi, ducis de Lesdiguieres*, à Paris en 1638, *in-4°*. *Elenchus prosodicus latino-græcus*, &c. à Paris en 1639, *in-12*. On y trouve aussi un *Tyrocinium græcæ poëseos*, &c. *Traduction nouvelle du martyrologe romain*, &c. en 1643, à Paris, *in-4°*. Il y a à la fin un recueil des fautes les plus considérables qui étoient dans les versions anciennes. *Hagiologium franco-Galliæ, necnon sacra Galliarum topographia*, &c. *cum interpretatione vernacula*, en 1643, *in-4°*, à Paris. *Pharus Galliæ antiquæ*, &c. à Moulins en 1644, *in-12*, avec une version françoise. Cet ouvrage géographique causa de la peine à son auteur. Comme il y attaquoit les notes que M. Sanson avoit faites sur la carte des Gaules du temps de César, ce célébre géographe y répondit vivement, & releva dans les deux seules premieres lettres de l'alphabet un grand nombre de bévues & d'erreurs de ce jésuite. Celui-ci en conséquence voulut donner une nouvelle édition de son ouvrage, mais on ne sait ce qui la lui fit supprimer. Il se contenta de donner en 1645 une feuille volante sous le titre de, *Courte notice de l'ancienne Gaule*, &c. *Eruditæ pronuntiationis catholici indices, cum dissertationibus prosodicis*, &c. à Paris en 1645, *in-8°*. *Les tableaux methodiques de la géographie royale, présentés au roi Louis XIV*, à Paris en 1646, *in-fol.* & en 1647, *in-12*, augmentés de quelques observations; c'est peu de chose. *La géographie royale, avec le tableau des villes & des provinces de France*, &c. à Paris en 1646, & 1652, augmentée, & en 1662, augmentée de la troisiéme partie, &c. *Galliæ synodorum conciliorumque brevis & accurata historia, cum indice geographico*, &c. avec une traduction françoise, à Paris en 1646, *in-fol.* L'index géographique contient celui des conciles généraux & particuliers que l'on trouve dans l'édition des conciles du Louvre, & dans les autres auteurs ecclésiastiques. *Historiæ sacræ prodromus*, &c. à Paris en 1645, *in-fol.* *Heroïcæ poeseos deliciæ*, à Paris en 1646, *in-12*. C'est un recueil de poësies de différens auteurs depuis Sannazar jusqu'à Daniel Heinsius. *Lector sacræ scripturæ ad rectam pronuntiationis amussim eruditus*, &c. à Paris en 1639, *in-12*, & en 1646 *in-8°*. *Trias epistolica SS. PP.* &c. à Paris en 1646, *in-24*. Ce recueil contient la lettre de S. Eucher à Valerien, celle de S. Augustin à Licentius, celle de S. Jerôme à Héliodore, & les opuscules du jésuite Edmond Campian. *Histoire du Berri abregée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges*, &c. à Paris en 1647, *in-12*. On trouve ensuite 1°. Les blasons des armoiries de plusieurs familles de Bourges, & du duché de Berri. 2°. Plusieurs piéces latines qui ont rapport à l'histoire de Bourges. *Abregé de la sphere*, &c. à Paris en 1647, *in-12*. *Discours historiques touchant le mariage contesté d'Ansbert, le sénateur, & de Blitilde, fille de Clotaire I*, &c. à Paris en 1647, *in-4°*. Des vers latins en l'honneur de Louis de Bourbon, duc d'Anguien, au sujet du siége & de la prise de Dunkerque, & sur plusieurs autres victoires du même, & l'épitaphe de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Paris en 1647, *in-12*, & *in-4°*. *De Byzantinæ historiæ scriptoribus publicam in lucem emittendis protrepticon*, à Paris en 1648, *in-fol.* On y trouve un catalogue des écrivains de l'histoire Byzantine par ordre chronologique. *Pouillé royal, contenant les bénéfices à la nomination ou collation du roi, les maladeries, hôpitaux*, &c. à Paris en 1648, *in-4°*. On a eu depuis des ouvrages plus parfaits sur cette matiere. *Catalogue des archevêchés & evêchés soumis à la métropole de Bourges, avec le pouillé des abbayes, prieurés, monastères*, &c. du même diocèse, & de ses suffragans, à Paris en 1648, *in-4°*. *Sacrarum elegiarum deliciæ*, à Paris en 1648, *in-12*. C'est un recueil d'élegies saintes de différens poëtes, tous jésuites. La même année 1648 il fit aussi imprimer à Paris les poësies latines de Casimire Sarbienius, jésuite, qui avoient déja paru chez Cramoisi en 1628, & à Anvers en 1634. *Enchiridion prosodicum*, &c. à Paris en 1648, *in-12*, & en 1661, *in-8°*, augmenté. *Tyrocinium linguæ græcæ*, &c. à Paris en 1648, *in-12*, & fort augmenté en 1661. *Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée & prophane*, &c. en vers artificiels, à Paris en 1649, *in-12*, & en une feuille volante. *La clef d'or de l'histoire de France, ou tableaux généalogiques de la maison royale de France*, &c. à Paris en 1649, *in-12*, & en 1652, *in-12*, augmentés des tableaux généalogiques de six pairies laïques. *Généalogie de la maison royale de France & de ses branches*, en quatre feuilles, à Paris en 1649. *L'année sainte des catholiques, où sont représentés les saints & saintes les plus remarquables*; &c. avec un journal historique de plusieurs personnes mortes en odeur de sainteté qui n'ont point été béatifiées, & un journal de la mort des rois de France, &c. à Paris en 1650, *in-8°*. Dans un avant-propos de cet ouvrage, le pere Labbe critique ce qu'il appelle l'*Année sainte*, & le *Calendrier des heures de Port-Royal*, qu'il attaqua plus vivement dans un autre ouvrage qu'il donna en 1650, *in-12*, sous le nom de *François de Saint-Romain*, prêtre catholique, & qu'il intitula: *Le calendrier des heures surnommées à la jansenisle, revu & corrigé*. *Regia epitome historiæ sacræ & profanæ, ab orbe condito usque ad annum 1651*, en vers artificiels, à Paris en 1651, *in-12*, & en une grande feuille. *Chronologiæ discendæ methodus*, encore en vers artificiels, à Paris en 1651, *in-12*, & en une grande feuille. *Chronicon Dolensis cœnobii, seu Burgi Dolensis abbatiæ*, &c. à Paris en 1651, *in-4°*. *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, &c. à Paris en 1651, *in-12*. *L'abregé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée & prophane, avec le lignage d'outremer*, & plusieurs piéces anciennes, à Paris en 1651, *in-4°*. *Eloges historiques des rois de France*, jusqu'à Louis XIV, avec *l'histoire des chanceliers, gardes des sceaux, anciens notaires & secrétaires*, & plusieurs piéces anciennes, &c. à Paris en 1651, & 1664, *in-4°*. *Triumphus catholicæ veritatis*, &c. à Paris en 1651, *in-8°*. C'est un écrit contre Jansenius. *Le blason royal des armoiries des rois, reines, dauphins*, &c. avec les armoiries de plusieurs grandes maisons, à Paris en 1652, *in-12*. Epigrammes latines sur la mort des PP. Caussin, Sirmond & Petau, jesuites, à Paris en 1652, *in-4°*. Une édition de la prosodie de Jean Despautère, corrigée, augmentée, &c. à Paris en 1652, *in-8°*, & en 1661, *in-8°*. Une seconde édition des notes du pere Sirmond sur les lettres & les vers de Sidoine Apollinaire, à Paris en 1652, *in-4°*. Un projet d'édition des ouvrages de S. Jean Damascène qu'il n'a pas publiée, à Paris en 1652, *in-4°*. *Specimen novæ bibliothecæ manuscript. & supplementa decem, cum bibliotheca bibliothecarum*, &c. à Paris en 1652, *in-4°*. *Regia*

epitome historiæ sacræ & prophanæ, &c. à Paris en 1653, & 1654, *in-12*, & en une grande feuille. *Elenchus, sive thesaurus prosodicus græco-latinus*, à Paris en 1654, *in-4°*. *Bibliotheca anti-janseniana*, &c. à Paris en 1654, *in-4°*. C'est un catalogue des écrits qu'il connoissoit où l'on avoit attaqué Jansenius, évêque d'Ypres, & les défenseurs de l'ouvrage de ce prélat. Une édition de la grammaire grecque de Clénard, selon le plan de l'édition que le P. Moquot, jésuite, en avoit déja donné, mais mieux digeré, &c. à Paris en 1656, *in-8°*. *Euchologium scholasticum, sive christiani adolescentis quotidianum exercitium*, &c. à Paris en 1656, *in-12*. *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, à Paris en 1 57, en 2 volumes *in-fol.* La plupart des piéces de ce recueil n'avoient point encore été imprimées. *Aristotelis & Platonis Græcorum interpretum typis hactenus editorum conspectus*, à Paris en 1657, *in-4°*. C'est une partie d'un ouvrage qu'il se proposoit de publier, mais qu'il n'a point achevé. *Bibliotheca chronologica SS. Patrum, theologorum, scriptorum ecclesiasticorum*, &c. en 1659, *in-24*. Cette bibliothéque qui est superficielle, & où l'on trouve beaucoup de fautes, va jusqu'en 1500, & est suivie d'une liste d'auteurs jésuites. *Emendatæ pronuntiationis bibliotheca prosodica*, &c. en 1660, *in-8°*. Une vie latine de Claude Galien tirée de ses ouvrages, & adressée à Gui Patin, à Paris en 1660, *in-8°*. Seconde vie du même, aussi en latin, avec une lettre de Jacques Mentel, docteur en médecine, au pere Labbe, à Paris en 1660, *in-8°*. Cette seconde vie n'est proprement qu'un éloge de Galien. Jean-Albert Fabricius l'a réimprimée dans le quatriéme tome de sa bibliothéque grecque, page 510. *Michaëlis Glicæ, Siculi, annales*, &c. grec. & lat. à Paris en 1660, *in-fol.* La version latine est de Leunclavius, la révision & les notes sont du pere Labbe. *De scriptoribus ecclesiasticis dissertatio*, à Paris en 1660, 2 vol. *in-8°*. On trouve à la fin du premier volume une dissertation latine contre la fable de la papesse Jeanne, sous le titre de *Cenotaphium Joannis papissæ*, &c. & plusieurs piéces à la fin du second volume. *Abacus chronologicus scriptorum ecclesiasticorum*, en trois feuilles *in-fol. Geographiæ episcopalis breviarium*, &c. à Paris en 1661, *in-24*, à la suite de l'introduction à la géographie par Cluvier. *Conciliorum general. national. provincial. diæcesanorum*, &c. *historica synopsis*, à Paris en 1661, *in-4°*. C'est un essai de la collection des conciles à laquelle il travailloit. *Les étymologies de plusieurs mots françois*, à Paris en 1661, *in-12*. Ce livre est contre le *Jardin des racines grecques de MM.* de Port-Royal, & dont M. Lancelot étoit particulierement auteur. *Petit dictionnaire françois & latin des provinces, villes*, &c. à Paris en 1662, *in-12*. Une édition de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, touchant l'institution d'un roi chrétien, à Paris en 1662, *in-12*. Un catalogue de tous les ouvrages d'auteurs jésuites publiés en France pendant l'année 1661 & le commencement de 1662, à Paris en 1662, *in-4°*, en latin. Idée, ou projet en latin de dix ouvrages que le pere Labbe avoit dessein de donner, mais qu'il n'a point publiés, ni peut-être achevés, à Paris en 1662, *in-4°*. Un catalogue de tous les ouvrages que le même P. Labbe avoit publiés, ou qu'il avoit sous presse, à Paris en 1656, & 1662. Cette seconde édition a de plus la liste de tous les ouvrages de ce jesuite, publiés depuis 1657, jusqu'en 1662. Il fit imprimer ce catalogue sous le nom d'un ami, mais c'étoit lui-même qui le donnoit. *La grande & petite méthode pour apprendre la chronologie & l'histoire*, à Paris en 1664, *in-12*. *Bibliotheca bibliothecarum*, à Paris en 1664. Cette seconde édition est bien augmentée. On y trouve aussi *Bibliotheca nummaria*, & *mantissa antiquariæ suppellectilis*. Le tout a été réimprimé à Rouen en 1672, & depuis à Genève en 1682, avec les additions d'Antoine Teissier. *Lettre sur un passage de Pline*, dans le journal des savans du 28 juin 1666. *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentiorum*, &c. à Paris en 1666, *in-8°*. *Le chronologue François*, &c. à Paris en 1666, *in-12* 5. vol. Une édition des canons & décrets du concile de Trente, avec les brefs, lettres, discours, &c. & autres opuscules concernant ce concile, en latin, à Paris en 1667, *in-fol. Histoire des rois de France réduite en forme d'abregé chronologique*, à Paris en 1667, *in-12*. *Philippi Labbe & Philippi Brietii concordia chronologica*, à Paris en 1670, *in-fol.* 5 volumes. Les quatre premiers volumes furent imprimés l'an 1656, & sont du pere Labbe, & le cinquiéme est du pere Briet. Il y a beaucoup d'obscurité, & peu d'utilité dans ce grand ouvrage. Enfin tout le monde connoît la grande & vaste collection des conciles que le pere Labbe entreprit de donner, & qui parut complette en 1672, en 17 vol. *in-fol.* Les huit premiers volumes étoient imprimés lorsque le pere Labbe mourut, de même que les commencemens du neuviéme & du dixiéme, & tout le douziéme, & les trois suivans. Le pere Gabriel Cossart, de la même société, acheva les volumes commencés, & donna l'onziéme entier avec des notes semblables à celles du pere Labbe, & l'apparat, & mit la derniere main à tout l'ouvrage. La diversité du génie de ces deux auteurs n'a pas peu contribué à embellir cette édition, peut-être aussi à y laisser glisser un grand nombre de fautes dont elle est remplie. L'un étoit des plus actifs & des plus laborieux ; l'autre (le pere Cossart) un des plus exacts & des plus judicieux. Le pere Commire, de la même société, excellent poëte latin, a regardé cette collection des conciles comme un ouvrage si considérable, qu'il en a fait le sujet de l'éloge de ces deux savans hommes. Voici celui du pere Labbe :

LABBEUS *hic situs est : vitam mortemque requiris ?*
Vita libros illi scribere, morsque fuit.
O nimium felix ! qui patrum antiqua retractans
Concilia accessit conciliis superum.

* Eloge du pere Labbe à la fin de la *Bibliothéque historique de la France*, par le pere le Long. Salmon, *Traité de l'étude des conciles, seconde partie, chap. 2, page 210, 269 & suivantes. Mémoires manuscrits de* M. Feydeau.

LABBÉ (Pierre) jésuite, né à Clermont en Auvergne, l'an 1594, entra chez les Jésuites en 1612, & s'y engagea dans la suite par la profession des quatre vœux. Il régenta toutes les classes, excepté celle des mathématiques, durant 23 ans ; il fut ensuite recteur de cinq colléges & d'un noviciat. Ses ouvrages, dont le P. Oudin a communiqué la liste, sont *Carmen panegyricum Ludovico XIII* : ce poëme est sur la prise de la Rochelle, & les deux siéges de Casal. *Vita & elogia Ludovici XIII regis, novo lyrici carminis modo* ; à Lyon, en 1634, *in-4°*. *Elogia sacra, theologica, philosophica, regia, eminentia, illustria, historica, poëtica, miscellanea* ; à Grenoble, en 1664, *in-fol.* & à Leipsick, en 1706, *in-8°*. *Epistola historica de ortu & situ primo Lugduni ; necnon dissertatio de itinere Annibalis*, &c. à Lyon. *Epistola de antiquo statu Lugduni. Eustachius, seu Placidus heros christianus, poëma epicum, cum adjunctis panegyricis, sylvis, eclogis, miscellaneis* ; à Lyon, en 1673, *in-12*. *Actus virtutum : vita Christi & beatæ Virginis, attributa Dei digesta in orationes vocales & mentales* ; à Lyon, en 1673, *in-16*. Sotwel qui donne ainsi le titre de ce livre, dit néanmoins qu'il est écrit en françois : *Elogia quinquaginta veterum ecclesiæ patrum, & aliquorum recentium* : c'est encore Sotwel, qui cite ce livre, & qui le dit imprimé à Lyon, en 1674, *in-12*. Voici ce que le pere Colonia, jésuite, dit des ouvrages de son confrere, dans son histoire de Lyon (*tome II, in-4°, pag. 718, 719.*) « Le pere Pierre Labbé n'a point égalé » le pere Bussieres, ni pour l'amour du travail, ni même pour le bon goût. Il ne tint pas à lui que notre » siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme » dans les ouvrages des anciens.... Son style est tout » hérissé de pointes, & semé d'un bout à l'autre de

» faux brillans .... Ses éloges sacrés & profanes, ses » descriptions, ses dissertations historiques, ses divers » poëmes, sont tous pétris de rafinement & de subtilité : on y court après l'esprit; & je dirois presque » qu'on ne vit jamais tant de lumieres & si peu de raison. » Le pere Colonia avoue néanmoins *qu'il y trouve par-ci par-là quelques morceaux qui ont leur prix*, tel que celui de la solitude dont il rapporte une partie, & qu'on lit en effet avec plaisir.

LABDA, fille d'Amphion, de la famille des Bacchides, étoit boiteuse, & ne trouva personne de sa famille qui voulût l'épouser; desorte qu'elle fut mariée à Etion fils d'Echecrate, & en eut Cypsele, qui fut tyran de Corinthe, & pere de Periandre. On dit que les Corinthiens ayant su par les prédictions de l'oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les magistrats envoyerent des gens pour le tuer; mais que l'enfant livré par la mere à un d'eux, s'étant mis à sourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyés pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il avoit été rendu à sa mere qui le cacha dans une mesure de bled que les Grecs appellent *Cypsele*. * Herodote, *liv.* 5, ou *Terpsichore*, *chap.* 92. Pausanias, *in Corinthiac.*

LABDACUS, fils de Phenix, roi de Thebes, fut pere de Lajus, pere d'Oedipe. * *Consultez* Stace, *lib.* 6 *Theb.* Apollodore, &c.

LABEO : nom qui a été donné aux familles des Antistius, des Asconius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originairement à ceux qui avoient de grosses lévres. * Appianus, *de bello civili*, *lib.* 4. Hardouin, *in Plin. l.* 11, *c.* 37.

LABEO (Q. Fabius) Romain, fut questeur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 il fut préteur, commanda la flotte romaine; & entr'autres exploits, redemanda aux Candiots tous les prisonniers de la république, qui se trouveroient en leur puissance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 de Rome, & 184 avant J. C. il fut consul avant Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choses de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains se piquoient : c'est qu'étant choisi pour arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui se disputoient un certain canton de pays, il les exhorta à relâcher, les uns & les autres, quelque chose de leurs prétentions, & adjugea au peuple Romain ce qu'ils avoient relâché. On dit aussi qu'ayant vaincu le roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce prince devoit lui céder la moitié de ses navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce roi universellement tous ses vaisseaux. Il se mêloit de poësie; & Santra rapporte, que si Terence avoit été aidé dans la composition de ses comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens; mais par Sulpicius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labeo, & M. Popilius qui étoient tous deux consulaires & poëtes. * Tite-Live, *decad.* 4, *l.* 7, 9 & 10. Cicero, *de offic. l.* 1. Valere-Maxime, *l.* 7, *c.* 3. Donat, *in vita Terent.*

LABEO (Antistius) excellent jurisconsulte Romain, disciple du célébre Sulpicius, fut si étroitement attaché aux intérêts de sa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre César; voyant son parti opprimé par la perte de la bataille de Philippes, où Brutus & Cassius périrent, il ne voulut point survivre à la perte de la liberté de Rome : c'est pourquoi il se fit tuer dans sa propre tente, par celui de ses esclaves, auquel il se fioit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723 de Rome, & 31 avant J. C. Il laissa un fils encore plus grand jurisconsulte que lui. *Nous allons en parler.*

LABEO (Q. Antistius) fils du précédent, & disciple du docte Trebatius, vivoit du temps d'Auguste, & fut un des plus savans jurisconsultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs, il étoit d'une profonde litterature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet esprit flateur & complaisant, que presque tous les Romains de ce temps-là témoignerent pour s'accommoder à l'esprit de l'empereur; car Labeo persista toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais consentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suétone nous rapportent plusieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labeo, Tacite, qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au consulat, & d'aller même au-delà de la dignité de préteur : ce qui ne servit qu'à le rendre plus illustre. Pomponius assure que Labeo refusa d'être fait consul substitué, lorsque Auguste le lui proposa. Mais, selon Pomponius, la raison de Labeo fut qu'il craignoit d'être détourné de ses études. Il n'est pas tout-à-fait certain que celui dont nous parlons, soit le même dont parle Pline, *l.* 35, *c.* 4, comme étant mort depuis peu extrémement vieux, & ayant fait gloire de savoir peindre en miniature : vanité de laquelle on se moquoit. Labeo composa un fort grand nombre de livres, dans lesquels donnant trop à son esprit & à son imagination, il débita beaucoup de nouveautés. Il partageoit l'année, en sorte qu'il étoit six mois à Rome à répondre à ceux qui le consultoient sur le droit, & six mois à la campagne pour composer des livres. On veut qu'il en ait publié jusqu'à quatre cens. On voit le titre de quelques-uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit composé quelques ouvrages sur le droit pontifical, & sur les divinations, qui sont peut-être ceux dont S. Augustin a cité quelque chose dans le II livre de la cité de Dieu, *c.* 11. Nous disons peut-être, parcequ'il auroit pu citer d'après un Cornelius Labeo, auteur de quelques livres de fastes, des dieux Penates, & de l'oracle de Claros, cité plusieurs fois par Macrobe. On dit que Antistius Labeo avoit aussi composé des commentaires sur les douze tables. * Aulu-Gelle, *l* 1, *c.* 12; *l.* 7, *c.* 15; *l.* 12, *c.* 10, & 12; *l.* 20, *c.* 1. Suetone, *in Aug. c.* 57. Tacite, *ann. l.* 3. Bertrand & Guillaume Grotius, *in viris jurisc.*

LABEO (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illustres jurisconsultes, qui florissoient sous l'empire d'Adrien; mais c'est sans aucun fondement, puisque ce qui l'a trompé, après Rivalt, est un passage, *leg.* 27, *qui testam. fac.* où Domitius Labeo est dit avoir consulté le jurisconsulte Celsus. Or bien loin que ce Domitius Labeo paroisse là un habile jurisconsulte, on en peut inferer qu'il étoit fort peu instruit du droit. * Guillaume Grotius, *in vitis jurisc. p.* 133.

LABEO (Actius ou Attius) poëte Latin, qui se mêla de traduire l'Iliade d'Homere; mais avec tant d'obscurité & si peu de succès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perse le tourne en ridicule dans la premiere de ses satires.

LABERIUS (Decius) chevalier Romain & poëte, s'attacha à composer de ces sortes de piéces de théatre ou farces, qu'on appelloit *Mimi.* Il y réussissoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médisance & à la raillerie. Cicéron, qui se piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Laberius avoit la répartie prompte & piquante. A l'âge de 60 ans, il se laissa persuader par les sollicitations & les libéralités de César, de monter sur le théatre, pour être lui-même l'acteur de ses piéces. Il y censura assez vivement César : ce qui fit croître la faveur d'un autre poëte du même métier nommé Publius Syrus; ensorte qu'ayant disputé le prix sur le théatre, il obtint au jugement de César, la préférence sur tous les autres, sans excepter Laberius. César, pour consoler en quelque maniere Laberius, lui donna un anneau d'or & une bonne somme d'argent. Une fois que Laberius, en descendant du théatre, voulut aller prendre place parmi les chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzzoles.

dix mois après l'assassinat de César, l'an 710 de Rome, & 44 avant J. C. * Macrobe, *l. 2 satur.* Aulu Gelle, *l.* 3, *c.* 8; *l.* 10, *c.* 16. Horace, *l.* 1. *sat.* 7, & *l.* 17, *sat.* 14. Seneque, *controv.* 18. S. Jerôme, *in chron.* Eusebe. Bayle, *dict. crit.*

☞ LABEZ, autrefois royaume, présentement contrée de celui d'Alger. C'est un pays des montagnes qui confine à l'est du Couco, & habité par des peuples semblables, selon Laugier deTassi, *histoire du royaume d'Alger*, p. 149. Ils ont les mêmes mœurs & les mêmes maximes; mais comme ils ne peuvent empêcher l'abord des troupes d'Alger, ils sont obligés de payer le tribut au dey. Ce tribut consiste ordinairement en chevaux. Cette montagne n'est pas beaucoup fertile en grains ni en fruits. Il n'y a presque que du glayeul, espece de jonc dont on fait les nattes qu'on nomme en arabe *labez*: c'est de-là qu'est venu le nom au royaume de Labez. M. Baudrand y met une capitale de même nom, dont même il cherche la fondation chez les anciens. Cette ville est imaginaire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LABIAW, petite ville de la Prusse ducale. Elle est dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dreme dans le Curichs Haff, & à onze lieues de Konisberg. * Mati, *diction.*

LABIENUS (Tit.) historien & orateur, vivoit du temps d'Auguste. Suetone parle de lui dans la vie de Caligula, en ces termes: *Caligula permit la curiosité de chercher & de lire les écrits de Titus Labienus, de Cordus Cremutius, & de Cassius Severus; quoiqu'ils eussent été défendus & supprimés par arrêt du sénat.* Seneque en fait mention dans la préface du cinquiéme livre des controverses. On ne croit pas qu'il soit le même LABIENUS, lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Espagne, comme nous le voyons dans les commentaires du même César, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore distinguer ce dernier d'un autre LABIENUS, qui suivit le parti de Brutus & de Cassius, & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du secours à Orodes leur roi, se mit à la tête de ses troupes quand il apprit la défaite des siens, & voulut être appellé *le Parthique.* Il surprit plusieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Demetrius affranchi de César, qu'Antoine avoit fait gouverneur de Chypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, *liv.* 4. Dion, *liv.* 48. Vossius, *de hist. lib.* 1, *cap.* 23.

LABOROSOARCHODUS, roi de Babylone & d'Assyrie, étoit fils de Neriglissor, auquel il succéda l'an avant J. C. 554. Son regne ne fut que de neuf mois, après lesquels il fut tué dans une conspiration des seigneurs Babyloniens, qui mirent en sa place Labynet ou Nabonide.

LABORUM, *cherchez* LABARUM.

LABOTAS, roi des Lacédémoniens, de la famille des Eurysthenides, succéda à son pere Echestrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: sous lui commença la premiere guerre contre les Argiens. * Herodote. Pausanias.

LABOURD, en latin *Lapurdensis Tractus.* Contrée de la Gascogne, province de France. Elle a au midi les Pyrenées & la basse Navarre: au levant & au nord les Landes, & au couchant la mer de Biscaye. Bayone en est la capitale. Ses autres lieux un peu considérables sont S. Jean de Luz, Andaye & Ciboure. * Mati, *dict.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorenci, aujourd'hui Anguien, près de Paris, l'an 1623, étoit fils & petit-fils du bailli de ce lieu. A peine avoit-il 19 ans, qu'il se fit connoître par le recueil des tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes & devises: & cet ouvrage qui parut en 1642, *in*-4°, quoique si imparfait, que l'auteur auroit voulu depuis le desavouer, fut si bien reçu, que dès l'année suivante on en fit une seconde édition *in-folio.* Le Laboureur étoit en 1644 à la cour en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la maréchale de Guebriant en Pologne, où elle alloit conduire la princesse Marie de Gonzague, duchesse de Nevers, qui devoit épouser le roi Ladislas IV. Quelque-temps après son retour il fit imprimer en 1647 à ses dépens la relation de ce voyage, qui est remplie de choses curieuses & agréables. Ayant pris le parti de l'église, il fut fait aumônier du roi, & on lui donna le prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le roi, par une grace spéciale, le fit commandeur de l'ordre de saint Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la traduction de l'histoire de Charles VI, par un religieux de S. Denys, & de sa continuation par Jean le Fevre, dit de S. Remi; mais quoiqu'elle fut finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, sans qu'on sache ni pourquoi il n'a pas tenu sa parole, ni ce que sont devenues toutes les piéces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. Il avoit publié l'an 1656 l'histoire du maréchal de Guebriant, avec l'histoire généalogique de la maison des Budos, & de quelques autres maisons de Bretagne; & l'an 1659 il avoit donné une nouvelle édition des mémoires de Michel de Castelnau, avec plusieurs histoires généalogiques. Il mourut au mois de juin 1675, dans sa cinquante-troisiéme année. Après sa mort le P. Menestrier publia en 1682 les tableaux généalogiques ou les seize quartiers des rois de France depuis S. Louis: on donna aussi en 1684 son traité de l'origine des armoiries; & on garde son histoire de la pairie dans la bibliothéque du roi. LOUIS le Laboureur, frere de Jean, bailli de Montmorenci, mort le 21 juin 1679, est auteur de quelques poësies: en 1647 il publia en trois poëmes les conquêtes du duc d'Anguien: en 1664 le poëme de Charlemagne: en 1669 les avantages de la langue françoise sur la latine; & la promenade de Saint-Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé dom CLAUDE le Laboureur, ancien prevôt de l'abbaye de l'Isle-Barbe sur la Saone près de Lyon, qui en 1643 publia des notes & corrections sur le breviaire de Lyon; ces notes furent attaquées l'année suivante par le sieur Besian-d'Arroi, théologal de Lyon, dans son apologie de l'église de Lyon: mais cette dispute n'alla pas loin. Claude le Laboureur se fit une autre affaire plus considérable à l'occasion de ce même ouvrage; car en le présentant à l'archevêque de Lyon, il parla si indiscretement du chapitre de cette ville, qu'il l'eut pour ennemi, ensorte qu'il se vit obligé de résigner son bénéfice. En 1665 ayant donné la premiere partie de ses *Masures de l'abbaye de l'Isle-Barbe*, qui est un recueil historique de tout ce qui concerne cette abbaye, dont la seconde partie parut en 1681, & la troisiéme en 1682, Basian-d'Arroi attaqua cette premiere partie, en donnant lui-même une petite histoire de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Dom Claude donna encore un traité de l'origine des armes en 1658 *in-quarto*, & il défendit ensuite ce traité contre le P. Menestrier, jésuite, par une lettre *in-quarto.* Enfin, il a donné l'histoire généalogique de la maison de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves capitaines de son siécle, ne fut redevable de sa fortune qu'à son courage; car il étoit de si basse condition, qu'on dispute encore s'il étoit Lorrain ou Francomtois. On dit qu'il avoit été barbier du comte *Charles* de Mansfeld, & qu'il lui rendit un service signalé en le délivrant d'une mauvaise femme qu'il avoit. L'historien de l'archiduc Albert le nie, mais Grotius le dit positivement, sans témoigner qu'il en doute. Il passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes Walonnes au service du roi d'Espagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans

son fait ; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entreprise, que lorsqu'elle étoit fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, & enfin tué d'un coup de mousquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisoit travailler à un retranchement entre Bruges & le fort Isabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commirent sur les terres de l'empire l'an 1598. Il laissa un fils qui se fit dominicain, & une fille qui épousa *Robert* de Celles, baron de Foi au pays de Liége. * Bayle, *diction.*

LABRADOR (terre de) *cherchez* ESTOTILAND.

LABSA ou LASSACH, ville de l'Arabie heureuse en Asie. Elle est à vingt lieues d'Elcatif du côté du midi, dans une contrée que Sanson appelle le Beglerbei de Labsa, & Vischer la principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * Mati, *dictionnaire.*

LABYNET : c'est le nom que Hérodote donne au roi qui regnoit à Babylone, quand cette ville fut prise par Cyrus. *Voyez* NABONIDUS.

LACARRY (Gilles) savant Jésuite, & sur-tout très-habile dans la connoissance de l'histoire de France, étoit de Languedoc, né au diocèse de Castres, l'an 1605. Il se fit Jésuite en 1624, & prononça ses quatre vœux dans la suite. Il fit pendant six ans un cours de régence, depuis les premieres classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il professa ensuite la philosophie deux ans, autant de temps la théologie morale ; & le même nombre d'années il expliqua l'Ecriture-sainte. Il fut recteur du collége de Cahors, & employé pendant plusieurs années à faire des missions. Les dernieres années de sa vie, il les passa à Clermont en Auvergne ; où il mourut le 25 juillet 1684. Malgré la multitude & la variété de ses occupations, il a trouvé le temps de composer un grand nombre d'ouvrages, la plupart fort importans, & sur-tout d'une grande utilité pour ceux qui s'appliquent à l'étude de notre histoire. En voici la liste : 1. *Elogium nati delphini*, à Toulouse, en 1637, *in* 4°. Ce dauphin a été depuis le roi Louis XIV. 2. Une édition de l'histoire romaine de Velleius Paterculus, avec des notes, à Paris, chez Jean Camusat & Pierre Petit, en 1644 *in*-12. On estime les notes de cette édition. 3. *Cornelii Taciti liber de Germania, cum notis* ; à Montauban, en 1649 *in*-4°, à Clermont, en 1677 *in*-4°. Juste-Christophe Dithmar a suivi aussi cette édition, & les notes du pere Lacarry, dans celle qu'il a donnée du même ouvrage, avec son commentaire, à Francfort sur l'Oder, en 1726 *in*-8°. 4. *Mathematicæ tabulæ logarithmeticæ ad triangulorum rectilineorum & sphæricorum analysin. Tabulæ solares ad investiganda eclipsium lunarium & solarium momenta meridiano Parisino accommodatæ*, à Paris, en 1652 *in*-12. 5. *Breviculum de vita Francisci de Stanno* (François d'Esteing) à Clermont, en 1660 *in*-8°. 6. *Historia romana à Julio Cæsare ad Constantinum magnum, per numismata & marmora antiqua, testata & illustrata* ; à Clermont, en 1671, *in*-4°. On trouve au commencement de cet ouvrage d'utiles instructions en faveur de ceux qui sont peu versés dans la connoissance des médailles anciennes ; & un abrégé chronologique de tout l'ouvrage. 7. *Series & numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ & Macedoniæ.* 8. *Prolusio apologetica : antiquorum numismatum intelligentiam interpreti sacræ scripturæ esse necessariam.* Ces deux ouvrages, marqués aux nombres 7 & 8, sont avec celui qui est cité au n°. 6, & à la fin de ce vol. on lit la suite des consuls Romains telle qu'elle avoit été dressée par le pere Petau. On apprend de la *Prolusio apologetica*, que le pere Laccarry avoit expliqué l'écriture-sainte à Clermont, & ensuite à Montpellier ; & qu'il avoit amassé un nombre de médailles anciennes. 9. *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, avec un écrit préliminaire, intitulé : *Notitia provinciarum & civitatum Galliæ*, à Clermont, 1672 *in*-4°. On conserve dans la bibliothéque des Jésuites de Dijon, un exemplaire de cet ouvrage noté de la main de l'auteur. Selon M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'hist. tome* 4, in-4°. *pag.* 4, ce traité s'étend depuis Constantin jusqu'à Justinien : il est succint, mais fort estimé. 10. *Epitome historiæ regum Franciæ, ex Dionysio Petavio S. J. excerpta*, à Clermont, 1672 *in* 4°. Dans le même volume on trouve les deux écrits suivans : 11. *Breviculum expeditionis Ludovici XIV, Franciæ regis, adversùs Batavos, anno* 1672. 12. *Chronologia regum Franciæ.* 13. *Historia christiana imperatorum, consulum & præfectorum prætorio Orientis, Italiæ, Illyrici & Galliarum. Notitia magistratuum imperii utriusque. Notitia provinciarum imperii utriusque, cum notis*, à Clermont, 1675 *in*-4°. On trouve au commencement de cet ouvrage, *Sexti Rufi breviarium.* 14. *Dissertatio de die & anno nativitatis & obitûs sancti Gerardi comitis, fundatoris coenobii Aurelianensis in Arvernia*, à Clermont, 1674 *in* 4°. 15. *Dissertatio de anno & die obitûs sancti Roberti, fundatoris monasterii Casæ-Dei in Arvernia : tum de obitu & stemmate gentilitio sancti Gerardi comitis, ex cujus stirpe genus suum ducebat sanctus Robertus*, à Clermont, 1674 *in*-4°. 16. *Historia coloniarum à Gallis in exteras nationes missarum, tum exterarum nationum coloniæ in Gallias deductæ*, à Clermont, 1677 *in*-4°. 17. *Disputatio de regibus Franciæ, primæ familiæ, deque lege salica* : cet ouvrage est avec le précédent, où l'on trouve aussi celui de Tacite *de Germania*, avec des notes. 18. *Dissertatio de primo & ultimo anno regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*, à Clermont, 1680 *in*-4°. 20. *Historia codicis Justiniani* : ce dernier ouvrage n'a pas été publié, quoiqu'on assure que l'auteur l'a fini. * Extrait d'un mémoire manuscrit communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

LACCIVOLO, *la Punta de Laccivolo*, en latin, *Actium*, ou *Attium Promontorium.* C'est un cap qui est sur la côte occidentale de l'isle de Corse, à sept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, à huit de S. Fiorenzo, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LACEDEMONE ou SPARTE, ancienne & fameuse ville du Peloponnèse, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde & dans les écrits des plus célébres historiens. Le nom de SPARTE qu'elle a aussi porté, est plus ancien que celui de Lacédémone ; & même les auteurs n'emploient guères ce dernier, sans y ajouter en même temps le mot de ville, encore y font-ils une distinction. Ils donnent le nom de Spartiates aux habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux habitans de la campagne. Herodote, Xenophon & Diodore, l'ont presque toujours ainsi observé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la république, pour distinguer celles de la ville d'avec celles du pays. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui regnoit avec Eurotas en Laconie la 67 année de l'ére attique, la 1539 avant J. C. Il la nomma Sparte, du nom de sa femme. C'est le véritable sentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du roi Amyclas ; d'autres à Cecrops, qu'on a fait aussi fondateur d'Athènes ; & enfin quelques autres au prince Spartus, fils de Phoronée, roi d'Argos, qui mourut, après 60 ans de regne, l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de MISITRA, qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que sous les derniers empereurs de Constantinople. Cette ville est sous le 35 degré 26 minutes de latitude, à six lieues de la mer, sur les bords de l'Eurotas, riviere de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, selon que le décrit Polybe, qui ajoute que son terrein étoit inégal, & coupé par des collines : ce qui est confirmé par Strabon. Le premier de ces deux auteurs nous en trace le plan dans son quatriéme livre ; & dans le neuviéme, il lui donne 48 stades de tour. Ces 48 stades revenoient, suivant l'opinion commune, à 5440 pas géometriques, ou à 4533 toises & deux pieds, donnant à chaque stade 600 pieds athéniens, qui reviennent à 566 pieds & 8 pouces de nos pieds de roi. Ainsi le circuit de Lacédémone pou-

voit être suivant ce calcul d'un peu plus de deux lieues de France, posant la lieue de 2000 toises, comme les nouveaux géometres l'ont déterminée à Paris. Ce circuit étoit bien différent de celui d'Athènes, qui approchoit de 200 stades. C'est là-dessus que Thucydide fait une si belle remarque sur la fortune de ces deux fameuses villes, qui ont autrefois partagé toute la Grèce pour leurs intérêts, quand il les compare ensemble dans le livre I de la guerre du Péloponnèse. « Imaginons-nous, » dit-il, que la ville de Lacédémone soit rasée, & » qu'il en reste seulement les temples & le plan de ses » édifices : en cet état la postérité ne se pourroit jamais » figurer que sa puissance & sa gloire fussent montées » au point où elles sont ; mais au contraire, si nous » supposons que la ville d'Athènes ne soit plus qu'une » esplanade, son aspect nous devroit toujours persuader, » que sa puissance aura été deux fois plus grande qu'elle » n'est. » Dans les premiers temps, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles : d'où Xenophon & Cornelius Nepos prennent sujet de louer Agesilaüs, de ce qu'étant ainsi ouverte, il ne laissa pas de la défendre contre Epaminondas après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la sorte près de 800 ans, comme Lycortas de Megalopolis en fait souvenir les Lacédémoniens dans le 39 livre de Tite-Live. Ils consulterent s'il étoit à propos de la fermer, lorsque les Perses envahirent la Grèce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que sous la domination des derniers tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les postes élevés de la ville, & que le terrein plat fut fortifié de murailles. Justin écrit qu'ils commencerent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Cassander roi de Macédoine. Pausanias assure que ce fut lorsque Lacédémone fut attaquée par Demetrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le tyran Nabis qui mit ses murailles dans un état de défense très-avantageux : ce qui est confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'ensuite Philopœmen les fit abattre ; & Pausanias rapporte (*dans ses Achaïques*) que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bientôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particulieres ; & Misitra est divisée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons ci-dessous.

GOUVERNEMENT ET COUTUMES *des Lacédémoniens.*

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été si diverse, & composée de tant de sortes de magistrats, qui avoient chacun leurs droits absolus, qu'il est impossible de la bien définir. Ils avoient deux rois, qui étoient comme les chefs du sénat, composé de trente personnes que leur âge autant que leur sagesse rendoient vénérables, & qui étoient nommés *Gérontes* ou *Vieillards*. Outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les tribuns à Rome, *cherchez* EPHORES. Enfin les *Ecclesiæ*, qui étoient les assemblées générales du peuple. De sorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la monarchie, (si toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux rois concurrens.) A regarder la puissance des gérontes ou des sénateurs, c'étoit une aristocratie, qui est le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens ; & à considerer l'autorité des éphores, qui étoient choisis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui est du peuple, il avoit ses assemblées générales & particulieres. Tous les habitans de la Laconie se trouvoient aux premieres ; & les seuls citoyens de Sparte composoient les autres. Le droit de faire publier les assemblées, & d'y proposer les matieres, n'appartenoit qu'aux rois & aux gérontes, & sur la fin il fut usurpé par les éphores. On y déliberoit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des magistrats. Le peuple avoit une maniere de donner ses suffrages toute particuliere. Pour autoriser une proposition, il faisoit de grandes acclamations ; & pour la rejetter, il gardoit le silence ; & comme quelquefois un simple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguité, en ordonnant à ceux de l'assemblée qui tenoient une opinion, de se ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de se ranger de l'autre : ainsi le plus grand nombre étant connu, décidoit de la contestation. Le peuple étoit divisé en tribus ou lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit issu ; & celle des Egides, différente de la tribu de ce nom à Athènes. Ce qui étoit singulier pour la distinction des familles de Lacédémone, c'est que le fils étoit toujours de la profession ou du métier de son pere, comme Herodote l'a remarqué. Les rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archagétes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres rois de la Gréce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers magistrats de la république, semblables aux deux consuls de Rome ; car un des deux rois servoit de contrepoids à la puissance de l'autre, & les éphores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne consistoit guères qu'à présider aux assemblées & aux sacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouser une femme étrangere. Les jeunes princes destinés à la couronne, étoient dispensés de l'austere éducation des enfans ; & le peuple avoit un tel respect pour ses rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la succession chronologique. On les distingue en quatre races, dont la derniere se divise en deux branches : & ce fut seulement dans cette quatriéme race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux princes, qui étoient issus des deux branches. Lelex a été le premier roi du pays, & chef de la premiere race. De celle-là la couronne passa dans la race de Lacédémon ; ensuite dans celle de Ménélas, d'où elle fut transferée aux Héraclides, c'est-à-dire, aux princes de la race d'Hercule ; & ce fut proprement où commença la seconde dynastie, la premiere ayant continué dans les trois premieres races. Proclès & Eurysthène, freres jumeaux, issus du sang d'Hercule, succederent à leur pere Aristodeme, qui avoit usurpé le trône de Sparte. Proclès est appellé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux freres ayant laissé le pouvoir royal à ses enfans, les rois de la branche d'Eurysthène furent appellés *Agides* ou *Eurysthenides* ; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides Eurytionides*, ou *Eurypontides*. Selon le sentiment de Plutarque, le législateur Lycurgue étoit de cette seconde branche. *Voyez* la vie de cet auteur, & les contestations de la chronologie sur le temps auquel il a vécu. *Consultez* aussi son article. Ces fameuses loix, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de la prudence humaine, furent formées sur celles de l'isle de Créte, & observées à Sparte l'espace de sept cens ans, comme nous l'apprenons d'Isocrate, en deux ou trois endroits ; & de Cicéron, *en l'Oraison pour Flaccus* ; mais Tite-Live en marque huit cens.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorsqu'étant tuteur de Charilaüs, fils posthume de son frere Polydecte, il eut la générosité de lui conserver la couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des rois, & modéra la licence des peuples, en établissant un sénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'insolence des autres. Cette compagnie étoit composée de trente personnes, au nombre desquelles étoient les deux rois qui regnoient à Sparte avec une puissance égale. Ils pouvoient proposer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient aussi la liberté de rompre les assemblées ; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclure sans le consentement du peuple. Les sénateurs

ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans : ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gérontes* ; & il falloit qu'ils eussent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Isocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des Aréopagites. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Aristote blâme en quelques endroits leur institution, & la loue en quelques autres. Pour les éphores, tous les auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils aient été de l'institution de Lycurgue; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des rois de Sparte de la quatriéme race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains reglerent sur les éphores le nombre & l'autorité des tribuns du peuple. Xenophon représente leur pouvoir en peu de mots. Ils abolissoient la puissance des autres magistrats : ils pouvoient appeller chacun d'eux en justice; les mettre en prison, si bon leur sembloit; & leur faire rendre raison de leur maniere de vivre. Ils eurent l'administration des deniers publics, lorsque pour le malheur de la république, Lysandre y apporta les trésors qu'il avoit tirés de ses conquêtes. Enfin, ils ne contre-balançoient pas seulement l'autorité du sénat ; mais ils faisoient à Sparte ce que les rois faisoient ailleurs, reglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des armées, les traités de paix, les alliances étrangeres, & les récompenses, aussi-bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an ; & l'unique remede contre leur pouvoir immense étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pausanias, lorsque jaloux des victoires de Lysandre, il gagna trois des éphores, pour se faire donner la commission de continuer la guerre contre les Athéniens. Le roi Cléomene III du nom, a été le seul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux concurrens, & qui ait vengé les injures du trône : il fit égorger les éphores, & supprima leur autorité. Mais le docte Meursius reprend Cragius avec raison, d'avoir dit qu'ils furent exterminés pour jamais. Il prouve par des passages de Polybe, de Joséphe & de Philostrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléomene. Enfin les éphores étoient si considérés à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces magistrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier archonte ou éponyme. Nous apprenons de Thucydide (*au* 5 *l.*) que l'élection des éphores se faisoit vers le solstice d'hyver. Ainsi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres magistrats inférieurs aux éphores, Cragius en parle avec beaucoup d'exactitude, & on le peut consulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroissent très-raisonnables. Nous ne rapporterons ici que les principales, en y ajoutant ce qui se trouve de plus singulier dans les auteurs, du génie & des coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue bannissoit rigoureusement les étrangers de sa république, de peur que leur commerce & le mélange des coutumes opposées, ne corrompissent la discipline & les bonnes mœurs des habitans. Par la même raison il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, si ce n'étoit par la nécessité de porter la guerre dans les états étrangers, ou d'envoyer des ambassadeurs chez les princes éloignés. Cette exception ne laissa pas de produire dans la suite des effets pernicieux : l'armée qu'Agésilaüs ramena de l'Asie, & le séjour que les troupes de Lysandre avoient fait à Athènes, porterent à Lacédémone la mollesse & les vices de ces peuples efféminés.

Cette exclusion des étrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs écrivains se déchaînerent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la société civile. Non-seulement les poëtes, les orateurs & les philosophes s'en sont plaint, mais aussi les capitaines ; & nous apprenons de Thucydide, que Périclès proposa d'envoyer des ambassadeurs à Sparte, pour demander entr'autres choses, qu'on y souffrît le séjour des Athéniens, des alliés & des étrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de sa patrie, s'est conformé à ce reglement de Lycurgue, dans une des loix de sa république, voulant qu'on n'y souffrît les étrangers qu'en de certains jours. Et c'est aussi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les étrangers étoient reçus à Sparte pendant les solemnités des fêtes, des combats publics, des jeux, & autres spectacles, & même étoient placés sur des siéges à couvert, pendant que les habitans n'avoient point de place fixe. Le magistrat des proxenes n'étoit établi dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas sur son hospitalité envers les étrangers ; & nous voyons dans la vie d'Agésilaüs, que quand on porta à Lacédémone les premieres nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'étrangers. Ce n'étoit pas assez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut aussi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la mollesse & l'oisiveté. Ce sage législateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus sain, & plus propre à la guerre, obligeoit ses citoyens aux exercices de la chasse & de la danse. Ils avoient appris l'une & l'autre de Castor & de Pollux, derniers rois de la seconde race; & l'on tenoit que la déesse Pallas avoit montré la danse pyrrique à ces deux gémeaux. Athénée l'a ainsi assuré : du moins il est certain que les enfans de Sparte étoient obligés d'apprendre la pyrrique dès l'âge de cinq ans. On la dansoit en habillement de guerre, chacun frapant de l'épée sur le bouclier de son compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les postures martiales qui pouvoient représenter un combat. La danse n'étoit pas seulement entr'eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compassées, mais fieres & belliqueuses, quoique mesurées au son de la flute, qui étoit leur seul instrument de guerre. C'étoit un secret pour faire garder les rangs & les files : ce qui est l'essentiel de l'exercice militaire, n'étant pas possible que les soldats ne gardassent bien leurs distances, & ne gagnassent le terrein en même-temps, après s'être concertés là-dessus dès l'âge de cinq ans. Le spectacle des balets est dû aussi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient sans comparaison plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglés, ils trouvoient le moyen d'enseigner l'histoire ; leurs pieds & leurs mains parloient ; & il y avoit un si grand art, & une si naïve expression dans leurs postures, que les spectateurs déchiffroient intelligiblement les circonstances les plus mystérieuses de leurs divinités. *Voyez* ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danse, qu'ils appelloient *Bibasis*, on comptoit le nombre des sauts qu'on y faisoit, & pour y exceller, il falloit lever les pieds bien haut, & donner du talon beaucoup au-dessus du jarret. Elle étoit si peu grave, en comparaison des autres, que Cragius conjecture qu'on la laissoit pour les hilotes, & pour les autres esclaves. Mais on peut douter, si ce qu'Aristophane en a dit dans la comédie de Lysistrate, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopedie*, qui leur étoit particuliere, elle étoit composée de deux chœurs. Les hommes dansoient tout nuds dans l'un, & les enfans de même dans l'autre ; & tous chantoient des hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre sorte de danse, où les enfans, les hommes faits, & les vieillards paroissoient distingués en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danses, de quinze ou vingt espéces, qui étoient particulieres aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danse n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Thésée y devint amoureux d'Helene, la voyant danser avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane surnommée *Orthia* ;

Orthia ; & que ce fut après cette danse qu'elle fut enlevée pour la premiere fois. Mais on leur a reproché qu'elles dansoient toutes nues en public ; & peu de gens sont persuadés qu'il y eut de la modestie dans ce spectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens eussent leur raison, & que la chose étant commune parmi eux, comme il se fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui dispose à l'insensibilité, & qui bannit les sales desirs de l'imagination, elle ne fit pas dans leur ame une impression dangereuse & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & si l'on se met bien dans l'esprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera persuadé de ce bon mot : *Les filles de Sparte n'étoient point nues ; l'honnêteté publique les couvroit.* Elles étoient aussi dressées à tous les autres exercices des garçons, à la course, à la lutte, à lancer le javelot ; & ces occupations violentes ne servoient pas seulement à les détourner des molles voluptés, mais aussi à les rendre robustes & adroites, pour secourir les hommes au besoin dans la défense de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de souffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui se faisoient en la présence des rois, des magistrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient : ce qui servoit merveilleusement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modestie étoient essentielles aux filles de Sparte, la sagesse & la chasteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une si grande passion pour leurs maris, qu'elles n'oublioient rien pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le mont Taygete produisoit une herbe appellée *Charision*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printemps, parcequ'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Aristote a écrit avant lui la même chose. L'adultére étoit parmi elles un crime inoui, & il ne faut que produire pour cela la réponse de Géredas. Un étranger demanda à ce Lacédémonien, comment on punissoit à Sparte les gens qui faisoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, répliqua Géredas. Mais supposons qu'il s'en trouvât, ajouta l'étranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur si énorme, qu'il pût boire de la pointe du mont Taygete, dans la riviere d'Eurotas. Mais reprit l'étranger, vous ne songez pas qu'il est impossible de trouver un si grand taureau. Le Spartiate, en souriant : Mais vous ne songez donc pas vous-même, qu'il est impossible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens auteurs se contredisent eux-mêmes, quand ils assurent qu'on ne voyoit point d'adultére à Sparte ; car Xenophon témoigne, & Plutarque aussi, qu'un mari qui se croyoit sterile, appelloit souvent un homme de bonne mine dans son lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits : ils n'appelloient pas cela un adultére. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien si précieux, le consentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime ; & qu'il étoit de cela, comme de ces trésors qu'un homme donne de son bon gré, quand il lui plaît : mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahissoit pas son mari, & toutes les personnes intéressées étant d'accord, comme on n'y sentoit point d'offense, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptés, il lui demandoit des enfans : ces facilités réciproques étoient un véritable secret, pour déraciner la jalousie, & empêcher les divorces. Aussi l'histoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du roi Ariston chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient si grand peur que le sang royal des Héraclides ne se mêlât à quelque sang étranger, que les éphores avoient charge expresse de garder les reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainsi de toute la nation il n'y avoit que les rois seuls qui eussent droit de répudier leurs épouses, sur des raisons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance ; & la chose étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui est des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les auteurs nous en apprennent de plus singulier. Athenée remarque qu'il y avoit à Sparte une maison obscure, où l'on enfermoit les jeunes personnes de l'un & l'autre sexe qui étoient d'âge à se marier ; & que le garçon épousoit la premiere fille qui lui tomboit sous la main. Ils prétendoient qu'il est plus honnête & plus de la pudeur de se marier en aveugle, que d'en croire les œillades lascives des amans ; & qu'en cette occasion les autres peuples qui pensent faire les fins, ne laissent pas de donner beaucoup au hasard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athenée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qu'il devoit épouser ; peut-être afin que la pudeur prête à succomber, trouvât une excuse dans la violence du ravisseur. Il ajoute que quand le mariage se consommoit, la femme etoit vêtue de l'habit d'un homme. Les auteurs n'en disent point de raison, & on ne peut guères en imaginer de plus modeste, ni de plus apparente, sinon, que c'étoit le symbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme ; car il est certain, qu'il n'y a jamais eu de nation où les femmes aient été plus absolues qu'à Lacédémone. C'est ce que nous persuade la réponse que fit Gorgonne, femme de Léonidas roi de Sparte, à une femme étrangere, qui lui disoit : *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris. Cela est vrai*, repliqua la reine : *mais aussi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde.* Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux assure que non-seulement les Lacédémoniens punissoient les hommes qui ne se marioient point ; mais aussi qu'il y avoit des peines pour ceux qui se marioient mal, & qui contractoient des alliances mal assorties. Athenée ajoute qu'en un certain jour de fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage ; & que là elles leur donnoient force soufflets, pour leur inspirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage ; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Tresantes* ; c'est-à-dire, ceux que la lâcheté & l'effroi avoient fait fuir d'une bataille ; & cette ignominie passoit jusqu'à leurs filles, que personne n'osoit épouser. A moins que de se marier, tous les autres remédes contre les tentations de la lasciveté y étoient très-dangereux ; & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naissoient de ces mariages contractés entre pere & mere, à qui de fréquens exercices de corps, la chasteté & la tempérance, donnoient une santé vigoureuse, devenoient forts & robustes ; & c'est par cette raison que les étrangers envoyoient querir des nourices à Sparte, parcequ'elles excelloient dans ces premiers soins de la vie ; & que même elles avoient une maniere d'emmailloter les enfans, propres à leur rendre la taille plus dégagée. Amycla vint de Lacédémone à Athènes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naissance, avoient accoutumé de les laver dans du vin : parceque cette liqueur avoit la propriété d'augmenter la force de la bonne constitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mavaise.

L'histoire de notre temps remarque à peu près la même chose d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui recevant entre ses bras des mains de la sage-femme son

fils Henri, qui depuis fut roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans princes qui eussent jamais été, lui fit sucer d'abord une gousse d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui sortoient heureusement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faisoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la république assignoit pour leur subsistance, & entroient dans le droit de bourgeoisie. Les infirmes étoient rejettés; & pour rendre raison de cette inhumanité, on alleguoit qu'un Lacédémonien ne naissoit pas pour soi-même, ni pour son pere, mais seulement pour l'état, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fussent toujours préférés aux devoirs du sang. Athenée assure que de dix en dix jours les enfans passoient en revue tout nuds devant les éphores, pour examiner si leur santé & leur vigueur pouvoit rendre à la république le service qu'elle en attendoit. Chaque pere de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les siens propres; & s'il le négligeoit, on tournoit contre lui la peine que les auteurs du mal avoient méritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire souvenir les enfans qu'ils appartenoient à la république. Ils se soumettoient eux-mêmes à la censure de tous les vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontroient un homme d'âge dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtassent par respect, jusqu'à ce qu'il fût passé. C'est ce qui faisoit dire aux autres Grecs: *Que si la vieillesse avoit quelque chose d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone*. L'oisiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laissoient aller étoient sévérement punis. Pour les hommes mariés c'étoit une marque d'honneur, & elle servoit à discerner les Lacédémoniens de leurs esclaves. Pour inspirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrutit l'homme, les peres en faisoient boire par excès à ces esclaves, & les leur produisoient en cet état ridicule & méprisable, qui leur donnoit de l'aversion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui se laissoient prendre sur le fait, étoient châtiés pour leur imprudence. Ils se piquoient de railler de bonne grace, de dire des bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'est ce qu'on appelle parler *laconiquement*. Comme ils aimoient la briéveté dans les discours, ils l'aimoient dans l'action; ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entreprises: cependant quand les choses traînoient en longueur, pour venir à bout de leur dessein, ils souffroient toutes sortes de travaux avec une constance admirable.

Comme la chasse chez tous les peuples a toujours été une école & un prélude de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient passionément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du pays, qui est encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où se trouvent les meilleurs chiens de toute la Grèce. Les plus célébres auteurs, comme Platon, Aristote, Xénophon, Pline, & entre les poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénéque, &c. parlent souvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces auteurs il faut voir particulierement Xenophon au traité qu'il a fait de la chasse, & Aristote en son histoire des animaux, qu'on peut dire avoir été traduite par Pline, puisque ce dernier le suit pas à pas. Ainsi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands chasseurs; mais ce n'étoit que pour fuir l'oisiveté dans le temps de paix, & pour se tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient si ardens & si intrépides, qu'il ne fallut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur roi Léonidas, pour s'opposer à une armée effroyable de Persans au passage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient si bien munis de cette héroïque résolution, qu'avant de sortir de la ville, on leur fit une espéce de pompe funébre, où ils assisterent eux-mêmes. Ces peuples étoient dans une si haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à plusieurs de dire, qu'il semble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuse ville de Lacédémone; que par tout le reste de l'univers le secours des sciences, ou les lumieres de la religion, ont contribué à distinguer l'homme d'avec la bête; mais qu'à Lacédémone on apportoit en naissant des semences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractère de philosophe & de conquerant; & que le seul air natal y faisoit des sages & des braves. Aussi on a remarqué que Diogène *le Cynique* avoit raison, lorsque sortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athènes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit: *Je quitte des hommes*.

Histoire des Lacedemoniens jusques a notre temps.

Ce seroit ici le lieu de remonter à l'origine du royaume de Lacédémone, depuis Lelex, Eurotas, Lacédémon, & autres rois des temps fabuleux, jusqu'à Eurysthène & Proclès, & depuis ces deux derniers, tiges des deux familles qui ont regné conjointement à Lacédémone, jusqu'à la ruine de cet état. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourons, cette suite de rois dans la table chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reste, nous ne spécifierons point ici les querelles particulieres des Lacédémoniens contre les peuples voisins, & nous ne toucherons que les évenemens les plus remarquables. Ils terminerent avec beaucoup de gloire deux guerres sanglantes contre les Messeniens, la premiere 722 ans, la seconde *669* ans avant J. C. Ensuite ils jouirent d'une longue paix; & l'année 510 avant l'ére chrétienne, ils envoyerent un secours aux Athéniens, & contribuerent à ruiner la tyrannie des Pisistratides. Les Athéniens ayant brulé la ville de Sardis, attirerent les armes des Persans dans la Grèce, & envoyerent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le superstitieux prétexte de ne point donner de bataille avant la pleine lune, firent marcher le secours trop tard: de sorte qu'ils ne combattirent point à la fameuse bataille de Marathon, qui se donna 490 ans avant J. C. Depuis les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défense de la Grèce; & c'est le temps de la plus grande splendeur de cette république. Elle devint l'effroi des Persans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur asyle. Les Athéniens furent alors tellement persuadés de la valeur des Spartiates, qu'ils n'hésiterent point à leur ceder le commandement de l'armée des Grecs. Themistocles ne dédaigna pas de servir sous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut sous les ordres de ce général que la bataille navale de Salamine fut gagnée sur les Persans, dix ans après la journée de Marathon. L'année suivante, le Lacédémonien Pausanias, capitaine général de l'armée grecque, triompha encore des Persans à la bataille de Platée, l'une des plus célébres de ce temps-là. Ensuite il porta ses armes dans l'isle de Chypre & l'Hellespont, & outre ses autres conquêtes, il se rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalousie commença à brouiller Lacédémone & Athènes. Un grand tremblement de terre ayant ruiné la ville de Sparte, & la rébellion des Hilotes étant survenue au même-temps, les Lacédémoniens demanderent du secours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens seroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort; ils battirent les rebelles, & renvoyerent le secours à moitié chemin. Les Athéniens irrités de cet affront, firent éclater leur ressentiment au bout de quatre années. Après quelques combats, les Athéniens conduits par le capitaine Tolmidas, vinrent ravager la La-

conie. Cimon ménagea une trève de quinze ans, qui fut rompue la quatorziéme année par les Athéniens. Quatre ans après commença la célebre guerre du Peloponnèse, décrite par Thucydide. Dans la dixiéme année de cette guerre, Brasidas général des Lacédémoniens, & Cléon général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux républiques firent une trève de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque temps la prospérité des Lacédémoniens, jusqu'à ce que s'étant réfugié chez eux, il leur persuada d'augmenter leurs forces navales. Ainsi ils furent les maîtres de la mer dix-sept ans entiers. Lysandre gagna la bataille d'Ægos-Potamos: ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville se rendit, & reçut garnison lacédémonienne; ses murailles furent rasées, & elle fut réduite sous leur joug. Le fameux Athenien Trasybule rétablit six ans après la liberté dans Athènes, & en chassa les Lacédémoniens, qui depuis se liguerent avec le jeune Cyrus contre son frere Artaxercès, roi de Perse. Ils envoyerent Agésilaüs dans l'Asie, où il fit de très-belles actions. Ce fut alors que les Grecs se liguerent aussi contre les Lacédémoniens, & qu'Agésilaüs donna une bataille aux Béotiens, dont l'issue fut douteuse. Bientôt après les affaires des Lacédémoniens commencerent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, général des Perses. Depuis, les Lacédémoniens s'emparerent par adresse de Thèbes, d'où ils furent chassés quatre ans après par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant J. C. & cette sanglante déroute leur ôta l'empire de la Grèce. Ensuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut assiégée par Epaminondas, qui saccagea toute la Laconie. Ils implorerent inutilement le secours des Athéniens; mais enfin les Persans les reconcilierent avec les Thebains. Cette paix ne dura guères. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette sanglante journée. Depuis, ils secoururent avec peu de succès les peuples de la Phocide attaqués par les Thébains, & par Philippe roi de Macédoine. Cette guerre, qui fut appellée la guerre sacrée, commença 355 ans avant J. C. Il virent avec jalousie la prospérité des Macédoniens, & furent les seuls de la Grèce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre *le Grand* pour capitaine général contre les Persans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquerent son lieutenant Antipater, qui gagna sur eux une bataille, où périt leur roi Agis. Quelque temps après, Cléonyme, le plus jeune des fils de Cléomene II du nom, roi de Lacédémone, se voyant exclus de la couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les alliés de Rome, & fut enfin vaincu par le consul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Ensuite les Lacédémoniens continuerent à se brouiller avec les successeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à son retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie; mais la valeur des habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le siége qu'il avoit mis devant la ville. Lacédémone tourna alors ses propres armes contre elle-même, selon la destinée des grandes puissances, quand elles sont parvenues à leur période. Le roi Agis y voulant réformer les mœurs & rétablir l'ancienne discipline, s'attira la haine de l'autre roi Léonidas, avec le malheureux succès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléomene III du nom, qu'on peut appeller le dernier des braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour soutenir les projets d'Agis, perdit malheureusement la bataille de Spellasie, & se sauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant J. C. Ce fut alors que toute la splendeur de Lacédémone s'évanouit. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Héraclides, corrompit les éphores, & se fit élire roi: il a été le dernier. Le tyran Machanidas usurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit sa place, & fut tué par les Etoliens. Alors Philopœmen associa Lacédémone à la ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après: ce qui obligea Philopœmen à la priver de ses loix anciennes, & à ruiner ses murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des députés à Rome pour s'en plaindre: ce qui attira la ruine des Achéens. Elle eut quelques démêlés avec le dernier Philippe roi de Macédoine, qui fut enfin vaincu par les Romains, & se vit contraint de laisser Lacédémone en repos. Les Romains rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre selon leurs loix, sans autre sujétion que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la république de Rome les en solliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque chef de parti prétendoit représenter le corps de la république. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils suivirent le parti de César; & après sa mort, s'attachant aux intérêts de son successeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tués du côté d'Auguste. La douziéme année de l'empire de Tibere, qui étoit la 25 de J. C. la ville de Lacédémone eut un différend à Rome contre les Messéniens, pour le temple de Diane *Limenetides*, rapporté dans le quatriéme livre des annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Messéniens. Lacédémone jouit d'une profonde tranquillité sous les autres empereurs Romains, qui lui laisserent l'usage de ses loix. Xiphilin a remarqué que lorsque Néron visita les villes de Gréce, & qu'il entreprit de couper l'isthme, il n'osa entrer dans Lacédémone; parceque la maniere de vivre de ce prince, répugnoit à l'austérité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore observées. Ce qui est confirmé par Philostrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit sous l'empire de Domitien, passa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur premiere force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua jusque dans le bas empire. Hérodien écrit, que l'empereur Caracalla entretenoit parmi ses légions, une phalange laconique: & outre cela une compagnie levée dans Lacédémone, & composée de l'élite de la jeunesse. Les successeurs de Constantin *le Grand* entretenoient aussi auprès de leur personne une garde lacédémonienne.

Après la division qui fut faite de l'empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en apanage aux freres ou aux fils aînés des empereurs. La ville reprit alors son premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut presque supprimé. On donna le nom de *Despotes* aux princes de Sparte, & le nom de *Despotat* à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la résidence de ces despotes étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un seigneur François, nommé Philibert de Maillac, prieur d'Aquitaine & grand-maître de Rhodes, traita au nom de l'ordre de S. Jean, pour le despotat de Sparte, l'an 1403. Cette souveraineté étoit alors entre les mains de Théodore *Porphyrogenete*, frere d'Andronic & d'Emanuel, qui furent successivement empereurs de Constantinople. Le sultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, sur Sigismond roi de Hongrie, & sur Jean comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le despote Théodore désespera de pouvoir disputer la Morée à cet heureux conquerant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conserver. Mais lorsque l'invincible Tamerlan eut

triomphé de Bajazet, sa victoire releva le courage des Spartiates, qui se crurent alors assurés contre les Turcs. Comme ils haïssoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais souffrir que Théodore aliénât la Tzaconie. C'est ainsi que le pays fut appellé dans les derniers temps, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien : & la ville prit aussi celui de *Misitra*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. Ainsi le traité fut rompu : les chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déja établis ; & il fallut que Théodore rendît aussi les deniers qu'il avoit touchés pour le prix de Sparte. Il laissa par sa mort le despotat à un autre Théodore, qui étoit son neveu, & fils de l'empereur Emanuel. Ce second Théodore épousa une Italienne, qui étoit de la maison de Malatesta : ce qui a depuis fait passer le titre de duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Constantinople, dans l'espérance d'hériter de l'empire en la place de son frere Jean ; & laissa le despotat de Sparte à son autre frere Constantin, surnommé *Dragosès*, qui a été le dernier empereur d'Orient. Ce prince, après avoir pris la couronne impériale, partagea la Morée entre ses deux freres, Démétrius & Thomas, les deux derniers des six enfans de l'empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers despotes du pays. La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux freres ; & la Morée fut également la proie des Grecs & des étrangers. Thomas fut soutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux despotes s'accuserent réciproquement devant Mahomet II : chacun d'eux lui paya tribut, & implora sa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba sur Thomas, qui fut contraint de se sauver à Rome. Mahomet se rendit maître de Sparte, & fit scier le gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-temps Démétrius de son despotat, l'envoya à Andrinople, & épousa la princesse sa fille, qu'il n'osa pourtant jamais appeller dans son lit, de peur qu'elle ne le tuât, parceque cette jeune princesse avoit un très-grand courage. Chalcondile, Sansovin, & l'histoire politique publiée par le docte Crusius, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux despotes. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba sous la domination des Turcs, sept ans après la perte de Constantinople, cinq ans après celle d'Athènes, & 3210 après sa fondation. Les Turcs ne gâterent point la ville. Ils laisserent sur pied les magnifiques bâtimens de l'antiquité, qui y subsistoient encore. Les Italiens sont les auteurs de la désolation de cette ville. La troisiéme année après que les Turcs s'en furent emparé, c'est-à-dire, en 1463, Sigismond Malatesta, prince de Rimini, la vint assiéger, & la prit après une longue résistance, mais il ne put emporter le château ; & se voyant contraint de lever le siége, il mit le feu dans la ville, dont il ruina la plus grande partie. Ce prince avoit été excommunié par le pape Pie II, pour des barbaries insignes, & avoit cru peut-être les réparer en faisant la guerre aux Turcs ; mais de la façon qu'il traita les chrétiens de Sparte, on l'accusa d'avoir voulu expier ses premiers crimes par de plus énormes. Benedetto Colléone, général de la république de Venise, prit Misitra en 1473, mais sa mort empêcha qu'il ne se rendît maître du château. Les Vénitiens rentrerent dans Misitra l'an 1687, sous la conduite du généralissime Morosini, après la prise de Corinthe, & ils l'ont perdue depuis. Le gouvernement que le grand-Seigneur y avoit alors, consistoit en un bei, un aga, un vaivode, un mula, & quatre gérontes ou sénateurs. Le bei étoit gouverneur de la Laconie, & indépendant du sangiac ou bacha de la Morée. Il commandoit à Misitra, à Malvesia & à Coron. L'aga commandoit dans le château & sur la milice du pays. Le vaivode étoit comme un prévôt de la maréchaussée, qui veilloit à la sureté des chemins, & à la recherche des brigands. Le mula faisoit la fonction de mouphti ou grand-prêtre de la loi mahometane, & de cadi ou juge : ainsi il regloit les affaires spirituelles & celles de la police. La charge des gérontes ou sénateurs étoit possédée par des chrétiens de Misitra, qui étoient choisis des meilleures familles grecques de la ville. Ils connoissoient des affaires civiles des chrétiens, mais il y avoit appel au mula.

ÉTAT PRÉSENT DE LACEDEMONE.

Cette ville est divisée en quatre parties différentes, détachées l'une de l'autre ; à savoir, le château, la ville, & deux gros fauxbourgs, l'un appellé *Mésochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion*, ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient aussi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le Mésochorion sont séparés de l'Exochorion par la riviere appellée autrefois *Babyca*, & aujourd'hui *Basilipotamos*, sur laquelle il y a un beau pont de pierres. Ce château, nommé en grec *Kastron*, est situé sur une montagne faite en pain de sucre, fort haute & fort escarpée. L'église, dont les Turcs avoient fait une mosquée, est au milieu du château. Ce château n'est pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les mazures sur une colline opposée, & qui ne commandoit pas assez la ville. C'est pourquoi les despotes firent bâtir celui-ci sur le déclin de l'empire. Sa situation est si avantageuse, que tous les historiens conviennent que cette forteresse n'a jamais été emportée de vive force, mais seulement par capitulation. La ville est au pied du château, qui la couvre du côté du nord. Elle a deux grandes rues & plusieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient *le grand Bazar*, c'est-à-dire, *le grand Marché*, est ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze ; & il y a tout proche une église bâtie sur les ruines du temple de Minerve *Agoréenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques restes de quatre édifices de marbre, qui sont aujourd'hui les plus remarquables antiquités de Misitra ; savoir du portique des Persans, du temple d'Helene, du temple d'Hercule & du temple de Vénus armée. Le portique des Persans, que le vulgaire nomme les maisons du roi Ménélas, étoit soutenu par des statues d'hommes, au lieu de colonnes. Vitruve en rapporte la raison, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perses à la bataille de Platée, sous la conduite de Pausanias, menerent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une gallerie qu'ils appellerent *Persique*. La voûte étoit soutenue par des statues en forme de Perses captifs avec leurs vêtemens ordinaires, afin de laisser à la postérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perses. L'église métropolitaine des chretiens s'appelle *Panagia*, parcequ'elle est dédiée à *la Vierge toute sainte*. Elle a sept dômes, & les colonnes y sont toutes de très-beau marbre. Le pavé est un ouvrage à la mosaïque, ou de piéces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'archevêque de Misitra a son palais près de l'église, où il y a un appartement pour dix ou douze caloyers, qui possédent les dignités de la Panagia. Non loin de-là est le célébre monastère *Pandanessi*, qui appartient à des caloyeres ou religieuses de l'ordre de S. Basile. Cette église est beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle soit très-petite. Le marbre de ses murailles & de ses colonnes est plus riche & mieux travaillé. La mosaïque de son pavé est de couleurs plus vives, & la disposition de ses dômes est mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur symmetrie est très-belle.

Dans le Mésochorion, on voit encore une église dédiée à la Panagia ou *Vierge toute sainte*, dont la magnificence surpasse celle de la cathédrale & du Pandanessi. Ils l'appellent *Perileptos*. Le dedans est enrichi de peintures très-vives ; la beauté du marbre des colonnes éga-

de la délicatesse du travail, & la structure du portail & des dômes est admirable. Toutes ces églises ont chacune leur *Ginekite*, c'est-à-dire, une enceinte particuliere, où les femmes Grecques entendent le service divin, séparées des hommes, pour bannir des lieux sacrés les conversations profanes & dangereuses. La plus superbe mosquée des Turcs est dans le Mesochorion. Sa construction a épuisé les riches débris des antiquités de Lacédémone, d'où l'on a tiré le marbre & les autres matériaux qui ont servi à la bâtir : le portique des Perses étant le seul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui sont encore plus beaux que ceux des églises ; & les minarets ou tours, sont prodigieusement hauts & délicatement travaillés. Tout proche étoit leur *Imaret* ou hôpital, dans lequel on traitoit toutes sortes de malades, Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiseaux. On fait une remarque très-sérieuse touchant les chiens de Misitra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maisons, si ce n'est de ces chiens de Malte & de Pologne, que les dames nourissent pour leur divertissement, ils les séparoient par bandes, & avoient des rues particulieres qui leur étoient destinées, de sorte que chaque bande ne quittoit jamais son quartier ; & s'il arrivoit que quelques-uns de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues, où les Turcs leur donnoient à boire & à manger ; & quand une chienne étoit prête à faire des petits, quelqu'un lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de sa maison. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos* & le *Platanon*. Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Admeidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la course, & les autres jeux publics. Le *Platanon*, est un petit bois fort agréable planté de planes, dont l'ombrage est délicieux. Les chrétiens de Misitra ont un prélat, qui porte le titre de métropolitain. Les patriarches de Constantinople, qui ont reglé les rangs & les préséances des prélats de l'église grecque dans les synodes & assemblées générales, ont fixé le siége métropolitain de Misitra à la soixante-dix-huitiéme place au-dessous du trône patriarchal. Nous remarquerons ici par occasion, que le rang du métropolitain de Corinthe est à la vingt-septiéme place, celui d'Athènes à la vingt-huitiéme, celui de Larisse à la trente-quatriéme, & celui de Thèbes à la cinquante-septiéme. Quant aux églises latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Misitra. Les Juifs y sont en grand nombre, & ont trois synagogues dans l'Exochorion ou bourg de déhors. Ils les appellent *Kahal*. Les Sadducéens, qu'ils nomment *Karaim*, ont leurs synagogues & leurs cimetieres séparés, & ne se marient jamais avec les autres Juifs. Voila quel a été l'état ancien, & quel est l'état présent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'antiquité, & qui portera sa gloire aussi loin & aussi long-temps que poura s'étendre le progrès des belles lettres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LACÉDÉMONE.

Temps fabuleux.

Lelex, *donne le nom de* LELEGES, *aux habitans du pays, appellé depuis* Laconie.
Milès, *fils aîné de* Lelex.
Eurotas, *fils de Melos, donne son nom au fleuve* Eurotas, *& ne laisse point de fils.*
Lacédémon, *fils de Jupiter & de Taïgète, regne après avoir épousé Sparte, fille d'Eurotas : de leurs noms se formerent ceux de* Lacédémone *& de* Sparte.
Amyclas, *fils de Lacédémon, bâtit la ville d'Amiclès dans la Laconie.*
Argalus, *fils aîné d'Amyclas.*
Cynortas, *fils d'Argalus.*
Oebalus, *fils de Cynortas, épousa Gorgone, fille de Persée.*
Tyndare *ou* Tyndarée, *fils d'Œbalus, est chassé par son frere* Hippocoon, *& rétabli par Hercule.*
Castor & Pollux, *fils de Tyndare, ne laisserent point d'enfans.*

Ans du monde	*Avant J. C.*	
2826.	1209.	Menelaüs, *fils d'Atrée, époux d'Helene, fille de Tyndare, regna à Sparte du temps de la prise de Troye.*
		Oreste, *fils d'Agamemnon, neveu de Menelaüs, & époux de sa fille Hermione.*
		Tisaméne, *fils d'Oreste, chassé par les Héraclides l'an 1129 avant J. C.*

Sous le regne de Tisaméne, les *Héraclides*, ou descendans d'Hercule, rentrerent dans le Peloponnèse, d'où ils avoient été chassés autrefois par Eurysthée. *Aristodème*, l'un d'eux, laissa deux fils, *Eurysthène & Procle*, sous la tutelle de leur oncle Théras, qui, après avoir gouverné le nouvel état pendant près de vingt-cinq ans, mena une colonie dans l'isle de Calliste, qui fut appellée *Thérée*. Ces deux fils d'Aristodème, qui regnerent conjointement à Sparte, firent deux successions de rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides est une époque très-célébre dans les historiens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la prise de Troye, 1129 avant J. C.

ROIS de la famille des AGIDES, appellés d'abord EURYSTHENIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2931.	1104.	Eurysthène, *fils d'Aristodème.*	24
2955.	1080.	Agis, *fils d'Eurysthène, donne son nom à sa famille.*	50
3005.	1030.	Echestrate, *fils d'Agis.*	35
3040.	995.	Labotas *ou* Leobotes, *fils d'Echestrate.*	37
3077.	958.	Doryssus *ou* Doristus, *fils de Labotas.*	29
3106.	939.	Agesilaüs I, *fils de Doryssus.*	44
3150.	885.	Archelaüs, *fils d'Agesilaüs.*	60
		Lycurgue donne ses loix.	
3210.	825.	Teleclus *ou* Telectus, *fils d'Archelaüs.*	44

ROIS de la famille des EURYPONTIDES, appellés d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2931.	1104.	Proclès, *fils d'Aristodème.*	
		Soüs, *fils adoptif de Procle.*	
		Eurypon, *fils de Soüs, donne son nom à sa famille.*	
		Prytanes, *fils d'Eurypon.*	
		Eunomus, *fils de Prytanès.*	
		Polydectes, *fils d'Eunomus, tué d'un coup de couteau dans une sédition.*	
		Lycurgue, *frere de Polydectes, regne seul huit mois.*	
3165.	870.	Charilaüs, *fils posthume de Polydectes.*	
		Nicander, *fils de Charilaüs.*	
		Theopompus, *fils de Nicander.*	

SUITE des rois de la famille des AGIDES, *appellés d'abord* EURYSTHENIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur regne.
3254.	781.	Alcamene, *fils de Teleclus.*	38
3292.	743.	Polydore, *fils d'Alcamene.*	17
Regnent vers les années			
3309.	726.	Eurycrate, *fils de Polydore.*	
3333.	702.	Anaxander, *fils d'Eurycrate.*	
3351.	684.	Eurycrate, *fils d'Anaxander.*	
3367.	668.	Léon, *fils d'Eurycrate.*	
3371.	664.	Anaxandride, *fils de Léon.*	
3478.	557.	Cléomene, *fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.*	
3554.	481.	Léonidas, *frere de Cléomene.*	
Commencement de regne.			
3555.	480.	Pliſtarchus, *fils de Léonidas.*	1
3556.	479.	Pliſtonax, *arriere-petit-fils d'Anaxandride.*	38
3601.	434.	Pauſanias, *fils de Pliſtonax.*	39
36,0.	395.	Ageſipolis, *fils de Pauſanias.*	15
3655.	380.	Cleombrotus, *fils d'Ageſipolis.*	9
3664.	371.	Ageſipolis, *fils de Cleombrote.*	1
3065.	370.	Cléomene, *fils de Cléombrote*	34
3699.	336.	Arée, *neveu de Cléomene, ſupplante Cléonyme.*	44
3743.	292.	Acrotatus, *fils d'Arée.*	
Vers les années			
3766.	269.	Arée, *fils d'Acrotatus; ne vit que huit ans.*	
3770.	265.	Léonidas, *fils de Cléonyme, & petit-fils de Cleomene.*	
		Cleombrote, *gendre de Leonidas*, chaſſe ſon beau-pere.	
3797.	238.	Léonidas, *rétabli.*	
3801.	230	Cléomene, *fils de Léonidas.*	

SUITE des rois de la famille des EURYPONTIDES, *appellés d'abord* PROCLIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur regne.
3316.	719	Zeuxidamus, *petit-fils de Theopompe.*	
3346.	689	Anaxidamus, *fils de Zeuxidamus.*	
		Archidamus, *fils d'Anaxidamus.*	
		Agaſicles, *fils d'Archidamus.*	
		Ariſton, *fils d'Agaſicles.*	
		Demaratus, *fils d'Ariſton, eſt chaſſé.*	
		Leotychide, *fils de Menaris, de la famille des Eurypontides.*	
3565.	470.	Archidamus, *petit-fils de Leotychide.*	42
3607.	428.	Agis, *fils d'Archidamus.*	37
3644.	391.	Ageſilaüs, *frere d'Agis.*	41
3797.	356.	Archidamus, *fils d'Ageſilaüs.*	23
3702.	333.	Agis, *fils d'Archidamus.*	9
		Eudamidas, *frere d'Agis.*	
		Archidamus, *fils d'Eudamidas.*	
3711.	324.	Eudamidas, *fils d'Archidamus.*	
		Agis, *fils d'Eudamidas, tué dans ſa priſon par le décret des éphores.*	
		Eurydamidas, *fils d'Agis, empoiſonné par Cléomene, qui lui ſubſtitue ſon propre frere.*	
		Epiclidas, *frere de Cléomene, de la famille des Agiſtes.*	

Cléomene engagea les Lacédémoniens dans la ligue des Etoliens, qui furent vaincus près de Spellaſie par les Achéens ſecourus par *Antigonus Doſon*, tuteur de Philippe roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut priſe par *Aratus*, & ſon royaume détruit la ſeconde année de la CXXXIX olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. *Cléomene*, qui, après la perte de la bataille de Spellaſie, s'étoit réfugié en Egypte, y fut tué quatre ans après dans une ſédition qu'il prétendoit exciter contre *Ptolémée*.

Il y a peu de ſuite chronologique de princes, dans l'hiſtoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des rois de Lacédémone. Pauſanias, dans ſes laconiques, nous a donné par ordre le nom des rois de l'une & de l'autre famille; mais ſans marquer le commencement, la durée & la fin de leur regne; il eſt vrai qu'il rapporte les évenemens les plus conſidérables où ils ont eu part. On peut s'en ſervir comme d'époques, pour juger que ces rois ont vécu vers telle & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs, cet auteur a fait un catalogue ſéparé des rois des deux familles; & il ſeroit à ſouhaiter qu'il les eût au contraire mis en parallele les uns avec les autres dans un même catalogue, puiſqu'ils ont été collégues. Euſébe même, dans ſa chronologie, ſe contente de marquer les premiers *Agides*, & ne fait aucune mention des *Eurypontides* : bien plus, il finit par Alcamenes neuviéme roi : ainſi point de ſecours de ce côté-là. Les autres anciens qu'on pourroit conſulter, comme Plutarque, ne nous fourniſſent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus poſitif que Pauſanias. A l'égard des modernes qui ſe ſont exercés ſur cet endroit de l'hiſtoire, nous n'en voyons point qui l'aient traité avec plus d'exactitude que Meurſius & Sigonius. Nous avons ſur-tout ſuivi le plan du dernier, lorſqu'il s'eſt agi d'oppoſer collégue à collégue; mais ſans néanmoins adopter ſes fautes. Par exemple, il confond, après Plutarque, le roi Acrotatus fils d'Arée, avec le prince Acrotatus ſon aïeul, & le fait mourir à la bataille de Megalopolis : nous nous ſommes écartés de lui dans cet endroit, & nous nous ſommes attachés à marquer les années auſquelles ont commencé les regnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux regnes obſcurs; & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque évenement diſtingué : c'eſt ce que nous avons pratiqué depuis *Alcamene* juſqu'à *Pliſtarque* fils de Léonidas, & depuis *Cléomene* fils de Cléombrote, juſqu'à *Cléomene* dernier roi. Nous avons diſtingué dans notre catalogue ces regnes incertains par ces mots *vers les années* d'avec les autres regnes, dont le commencement & la durée étoient plus ſurs.

Voici ſur quel fondement nous avons établi le temps

auquel vivoient ces rois, dont les chronologistes ne nous apprennent rien de sûr. Ce fut sous POLYDORE, que les Messéniens furent soumis, & qu'Ithome fut prise l'an du monde 3304, la seconde année de la XII olympiade, & 731 avant J. C. Les restes de ce peuple vaincu demeurerent en paix pendant vingt-neuf ans, & porterent sans remuer le joug des Lacédémoniens, sous le regne d'EURYCRATE, fils de Polydore. Ce prince a donc vécu jusques vers l'an 3333 du monde, la seconde année de la XIX olympiade, & le 703 avant J. C. Car en cette année, sous le regne d'ANAXANDRE, les Messéniens se révolterent, & susciterent la seconde guerre messénienne, qui dura quatorze ans, au bout desquels ceux qui échaperent de leur forteresse du mont Ira, se réfugierent en Sicile. Le regne suivant fut celui d'EURYCRATE fils d'Anaxandre, & est distingué, selon quelques-uns, par la guerre des Tégeates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au sujet des os d'Oreste, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à regner la premiere année de la XXIV olympiade, 684 avant J. C. & sous lui finit la guerre des Messéniens. Celle des Tégeates commença aussitôt; mais elle dura très-long-temps, ou fut peut-être reprise à plusieurs fois; car Pausanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux sous LÉON fils d'Eurycrate, vers l'an 3367 du monde, vers la premiere année de l'olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Long-temps après CLEOMENE succéda à son pere Anaxandride, & entr'autres exploits par lesquels il se signala, chassa Pisistrate d'Athènes, l'an du monde 3478, la quatriéme année de la LV olympiade, & la 557 avant J. C. LEONIDAS successeur de Cléomene, finit un regne très-long par une action très-héroïque, car ce fut lui qui se dévouant pour le salut de toute la Grèce attaquée par Xerxès, pérît avec trois cens Lacédémoniens au passage des Thermopyles, l'an du monde 3556, la seconde année de la LXXV olympiade, & la 479 avant J. C. La suite des rois de Lacédémone est plus certaine jusqu'à ACROTATUS fils d'Arée, où elle retombe dans l'obscurité. Pour l'éclaircir, il faut observer qu'Acrotatus fut tué devant Mégalopolis, l'an du monde 3775, la premiere année de la CXXX olympiade, & 260 avant J. C. ainsi son fils ARÉE commença à regner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laissa la couronne à son successeur LEONIDAS, qui regnoit vers l'an 3779 du monde, sous la CXXXI olympiade, & l'an 256 avant J. C. fut contraint de céder le sceptre à CLEOMBROTE son gendre, & fut rétabli l'an du monde 3807, la premiere année de la CXXXVIII olympiade, & 228 avant J. C. Enfin CLEOMENE son fils & le dernier des rois de Lacédémone, après dix années ou environ de regne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la premiere année de la CXL olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLE' DE LACEDEMONE.

Thucydide, Xenophon, Pausanias, *in Laconic.* Strabon, *l.* 8. Tite-Live, Diodore, Justin, Plutarque, Athenée, Meursius, *de regno Laconic.* & *Miscellan. Laconic.* Cragius, *de republic. Lacedæmoniorum.* Carolus Sigonius, *de temporibus Atheniensium & Lacedæmoniorum.* Guillet, *dans sa Lacédémone ancienne & nouvelle.*

LACERDA (Manuel de) religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, né à Lisbonne, est célébre en Portugal par ses écrits, qui consistent en un volume *in-fol.* de questions sur diverses parties de la théologie, & un traité *de sacerdotio Christi Domini, & utroque ejus regno.* Ces deux ouvrages ont été imprimés à Coimbre en 1619, & 1625. Le P. Manuel étoit docteur en théologie dans l'université de cette ville, où il enseigna avec applaudissement en 1628; il fut fait provincial de son ordre, auquel il acquit deux couvens, à Lamego, & à Fonte-Real; & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires de Portugal.*

LACERNE, *Lacerna*, sorte d'habillement, que les Romains portoient par-dessus leur robe, comme une espece de casaque, pour se garantir du froid & de la pluie. Les soldats, le peuple & les empereurs en portoient, même dans les spectacles. Les empereurs les portoient de pourpre. Ovide nous apprend que Lucréce pressoit fort ses esclaves d'achever cette sorte de vêtement pour l'envoyer à son mari Collatin qui assiégeoit Ardée :

Mittenda est domino, nunc nunc properate, puellæ,
Quàm primùm nostra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'empereur Severe Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le distinguât que sa lacerne de couleur de pourpre. *Hoc solùm imperatorium habens, quod lacernam coccineam accipiebat.* Quelques-uns ont voulu dire, fondés sur deux passages mal entendus de Juvenal & d'Horace, que cet habillement étoit à l'usage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvenal parle d'un certain Sporus que Néron épousa, comme si c'eut été une femme :

Ipse lacernatæ cum se jactaret amicæ :

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puisque Lambin veut qu'au lieu de *sub clarâ nuda lacernâ*, on lise *sub clarâ nuda lucernâ;* étant ordinaire que ces prostituées dont il parle, attendissent des galants la lampe allumée.

LACHARES, sophiste Athenien, fils d'un autre du même nom, & disciple de Heracleon, vivoit dans le cinquiéme siécle sous le regne des empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une histoire intitulée, *Historia secundùm Cornutum.* * *Consultez* Suidas.

LACHARES, roi de Diospole en Egypte, vers l'an 1377 avant J. C. successeur de Sesostris, regna huit ans. On croit que c'est lui qui fit le labyrinthe superbe qui étoit dans le Nome Arsinoïte. * Maneth. *apud Euseb.* Marsham, *can. chron.* Dupin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

LACHERE (François), Cordelier, docteur en théologie, & définiteur de la province dite de S. Bonaventure, étoit originaire de Dijon. Il naquit à Loge, aujourd'hui *Morlet*, village du bailliage d'Autun, le 26 novembre 1660. A l'âge de 26 ans il s'embarqua pour l'Afrique par l'ordre de ses supérieurs, & il fut l'un des quatre que le roi Louis XIV envoya dans le pays qu'arrose le Niger, & que les François appellent le Senegâl. Le pere Lachere y séjourna trois années. Il visita aussi plusieurs îles de l'Amérique, & fit sur tous les pays qu'il eut occasion de voir, des remarques utiles. De retour en France, il fut chargé de plusieurs affaires concernant son ordre, qu'il a maniées avec succès. Il est mort à Dijon le 20 mai 1734. Les mémoires de ses voyages mériteroient, dit-on, de voir le jour : l'auteur en avoit été souvent sollicité; mais ses autres occupations, & ses infirmités l'en ont, à ce qu'on prétend, empêché. Il avoit aussi travaillé à l'*histoire des priviléges de l'ordre de S. François, dans la province de S. Bonaventure*, & il se proposoit d'y joindre les titres, les monumens, les épitaphes, &c. avec des notes : on ignore si cet ouvrage étoit achevé avant sa mort. Il a laissé un *Nécrologe du couvent des freres-mineurs de la réguliere observance de S. François de Dijon:* c'est un manuscrit *in-folio* rempli de figures. Nous ne connoissons d'ouvrages imprimés du pere Lachere que les suivans: 1 *Laus funerea reverendi patris le Roux*, 1697 *in*-4° sans nom d'imprimeur. C'est l'oraison funébre d'un de ses confreres. 2. La vie de saint Jacques de la reguliere observance de S. François, canonisé par le pape Benoît XIII le dixiéme décembre 1726. Cette vie qui est du pere Lachere, est jointe à une autre qu'il a seulement revue & augmentée, & dont il a donné la seconde édition, avec la vie de saint Jacques, en 1728.

à Dijon *in-12*. Cette seconde vie est celle de S. François Solano, religieux prêtre de l'observance de S. François, patron du Pérou, composée par le pere François Courtot, &c. * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

LACHESIS, l'une des trois Parques, qui, selon les anciens, tenoit le fuseau de la vie, que sa sœur Clotho filoit, & dont Athropos coupoit le fil. Lachesis étoit ainsi nommée, parcequ'elle disposoit du sort de la vie, selon le sens du mot grec λαγχάνω, c'est-à-dire, *sortior.* * Lilio Giraldi & Cartari, après Hesiode, *in theogon.*

LACHI, en latin *Lachium* & *Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du royaume de Macédoine. C'est maintenant un bourg de l'Albanie, situé sur la mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LACHIS, ancienne ville de la Palestine, de la tribu de Juda, entre Jechtel & Baschat, à quatre lieues de Jérusalem du côté du midi. L'écriture nous apprend qu'un ange y défit l'armée de Sennacherib roi des Assyriens. * IV *Reg. c.* 18. Baudrand.

LACISIUS (Paul) chanoine régulier de la congrégation de Latran au XVI siécle, étoit de Véronne. Il enseigna la langue latine dans le prieuré de S. Frigdien à Lucques, pendant que Pierre Martyr y étoit prieur; & ayant gouté avec lui les dogmes des protestans, il le suivit en allemagne, où ils en firent une profession ouverte l'an 1542. S'étant arrêtés quelque-temps à Zurich, puis à Basle, ils furent attirés à Strasbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de professeur en théologie, & à Paul Lacisius la profession de la langue grecque. Ce dernier mourut à Strasbourg. Sa version latine des Chiliades de Tzetzes fut imprimée avec le grec l'an 1546 à Basle, chez Jean Oporin. * Bayle, *diction. critiq.*

LACMAN (Jean) né à Tournai l'an 1629, fit ses études de philosophie à Louvain; & après les avoir achevées, il se tourna du côté de la théologie dans laquelle il fit de très-grands progrès. Il l'étudia dans le collége du pape Adrien VI où il fit admirer ses talens. Sorti de son cours de théologie, on l'engagea à professer la rhétorique dans le collége de la Sainte Trinité, & ensuite la philosophie dans celui du Faucon, l'un & l'autre à Louvain. Il avoit beaucoup d'adresse pour se faire écouter avec plaisir, & il a formé d'excellens disciples. Il ne veilloit pas moins la nuit que le jour sur ceux dont la conduite lui étoit confiée; & pendant que les jeunes gens reposoient, craignant la foiblesse de leur âge, & plus encore la corruption, si naturelle à l'homme, il faisoit assidument des visites dans leurs chambres pour voir si tout se passoit selon la régle. En 1675 il prit le dégré de docteur en théologie à Louvain, & il se mit à étudier S. Thomas avec tant d'ardeur, que quelque difficile que soit ce théologien, il n'avoit rien pour lui que de très-intelligible. Il étoit président du collége d'Arras à Louvain, lorsqu'en 1679 M. de Berges, archevêque de Malines, le mit à la tête de son séminaire. M. Lacman a rempli ce poste plus de vingt-cinq ans, pendant lesquels il n'est presque jamais sorti de la ville, ni même du séminaire. Son zèle, sa science, sa piété le firent estimer de toute la ville; & les chanoines, principalement ceux qu'on nomme *Gradués* à Malines, lui donnerent rang parmi eux en 1684, & quelque temps après il fut élevé à la dignité d'archidiacre. On a de lui quelques ouvrages aussi remplis de piété que de solidité, mais qui ne sont guères connus hors des Pays-Bas. Il mourut à Malines même dans le séminaire archiépiscopal, le 19 de septembre 1704, âgé de soixante-quinze ans, la cinquante-uniéme anné de son sacerdoce, la vingt-uniéme depuis qu'il étoit chanoine, la dix-neuviéme de son archidiaconé, & la vingt-sixiéme depuis qu'il eut été nommé président du collége archiépiscopal de Malines. La plupart de ses ouvrages se trouvent dans le recueil intitulé: *Opuscula historica, polemica, dogmatica, moralia theologorum Lovaniensium*, réimprimé à Louvain en 1703; *in-8°* onze volumes. * *Voyez* son éloge latin, ou papier mortuaire en une feuille *in-folio.*

LACONIE, province de Péloponnèse ou de la Morée, a porté autrefois les noms de Lélégie, d'Oebalie, & quelques autres pris de ceux des rois qui y regnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzaconie, & ses peuples celui de Tzacons. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidaure, Tenare, &c. Elle contient aujourd'hui le pays des Maïnotes, & les villes de *Misitra*, *Malvasia*, *Moëna*, *Cacciava*, *Chielisa*, & *Zarnata*. * Strabon, *géogr.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Cœlius Firmianus Lactantius*, célébre dans le III siécle, & au commencement du IV, étoit Africain, & selon d'autres, natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le surnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour précepteur en rhétorique, & fit de si grands progrès sous cet excellent maître, qu'il enseigna depuis lui-même à Nicomédie, & fut choisi par l'empereur Constantin, pour être précepteur de son fils Crispe Cesar. Il a écrit plusieurs livres en latin, qui sont si éloquens, qu'ils lui ont fait mériter le nom de *Cicéron chrétien*. Les sept livres des institutions sont son principal ouvrage: il les composa vers l'an 320 de J. C. pour défendre notre religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajouta un livre de la *Colere de Dieu*. Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la providence, en faisant voir l'excellence de son principal ouvrage, qui est l'homme. S. Jerôme parle encore d'autres ouvrages de Lactance; savoir de deux livres à Asclepiade; de huit livres de lettres; d'un livre intitulé le *Festin*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un poëme en vers hexamétres, contenant la description de son voyage; d'un traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*; & d'un livre *de la persécution*. De tous ces ouvrages, il nous reste le dernier, donné au public par M. Baluze, sous le titre de la *mort des persécuteurs*. Quelques critiques l'ont voulu ôter à Lactance, pour le donner à un certain Lucius Cœcilius qui n'est pas connu; mais leurs preuves sont trop foibles, pour faire changer de sentiment à ceux qui appuyés sur des raisons bien plus solides donnent cet ouvrage à Lactance. Le livre du festin est vraisemblablement le prétendu Symposius donné par M. Pithou, & réimprimé plusieurs fois depuis. Le but de Lactance dans le traité de la mort des persécuteurs, est de montrer que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens, sont tous péris malheureusement. Le poëme du phénix qu'on attribue à Lactance n'est pas d'un chrétien, mais d'un païen. Le poëme sur la pâque est d'un auteur chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la passion de J. C. n'est pas de son style. Les argumens sur les métamorphoses d'Ovide, & les notes sur la Thebaïde de Stace, sont de Lactance-Placide grammairien. Il est remarqué dans la chronique d'Eusebe, que Lactance vécut si pauvre au milieu de la cour, que souvent il manquoit des choses néceſsaires, bien loin de rechercher les richesses & les plaisirs. Il est le plus éloquent de tous les auteurs ecclésiastiques Latins. Son style est pur, égal, naturel, & entierement semblable à celui de Cicéron. Il réfute avec beaucoup de force la religion des gentils, & établit peu solidement celle des chrétiens; ayant eu, suivant S. Jerôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de science pour établir les dogmes des chrétiens. Il traite la théologie d'une maniere trop philosophique; il n'a pas assez approfondi nos mystères, & il a même donné dans plusieurs erreurs. Les ouvrages de cet auteur ont été imprimés plusieurs fois. La premiere édition a été faite à Rome l'an 1468 *in-fol.* par Conrad Leweynheim: la seconde

à Rome

à Rome l'an 1470, revue par un évêque Italien ; la troisiéme est de Venise l'an 1472. Ils ont été depuis imprimés dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493 ; par Bennalius l'an 1509, 1511, 1515 ; par Maurice l'an 1521 & 1535 ; à Paris, chez Petit l'an 1509 ; à Rome l'an 1474, 1583 & 1650 ; à Florence, l'an 1513 ; à Basle l'an 1521, 1523, 1546 & 1563 ; deux fois l'an 1556 ; à Lyon l'an 1532, 1570 ; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1582, 1570, 1587, 1553 & 1556 ; à Genéve l'an 1613 ; à Leyde l'an 1662 ; à Amsterdam l'an 1652. Une des meilleures éditions est celle qui a été imprimée à Amsterdam, avec les commentaires de plusieurs auteurs : elle n'est pas cependant des plus exactes. On en a une meilleure donnée à Leipsick par Waschius *in* 8° en 1715. La derniere édition qu'on a des œuvres de Lactance, est celle qu'a donné l'abbé Lenglet en 1748, 2 vol. *in*-4°. Elle passe pour la plus complette, & est imprimée très-correctement. Erasme, Thomasius, Isæus, Berthius, Thisius, Galæus, ont fait des notes sur cet auteur, qui sont rapportées dans l'édition d'Amsterdam. Le pere dom le Nourri, religieux bénédictin, a donné en 1710 une nouvelle édition du livre de la mort des persécuteurs qu'il attribue à Lucius Cæcilius, lequel vivoit selon lui, au commencement du IV siécle. * Saint Jerôme, *in chron. an. Ch.* 317. *epist.* 13 *ad Paulin. in cat. c.* 180, *&c.* Honoré d'Autun, *de lumin. Eccles.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Dupin, *biblioth. des aut. eccles. des III premiers siécles.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & eccles. t.* 3.

LACTUCINE, déesse reconnue par les anciens, pour celle qui présidoit aux fruits, lorsqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur premiere seve. Ce nom vient du latin, *lac*, *lactis*, lait. * Varron.

LACYDE (*Lacydes*) philosophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyrène, fut disciple d'Arcésilaüs & son successeur dans l'académie. Diogène Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle académie ; mais Cicéron assure qu'il suivit les sentimens d'Arcésilaüs, & les auteurs conviennent que c'est Carneade qui est le fondateur de la troisiéme académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude ; & malgré les incommodités de la misere, & de la pauvreté, il ne laissa pas de devenir habile philosophe, & d'être fort agréable dans ses discours. Il enseignoit dans un jardin qu'Attalus roi de Pergame lui donna, qui fut appellé de son nom *Lacydien.* Il répondit à ce prince, qui le demandoit en sa cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des rois. Plutarque rapporte que Lacyde assistant à un jugement pour son ami Cephisocrate accusé de crime de leze-majesté, le sauva en mettant le pied sur un anneau, que Cephisocrate avoit laissé tomber dans le temps que son accusateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accusé étant absous, alla remercier ses juges, entre lesquels il y en eut un qui, s'étant apperçu de ce qui s'étoit passé, lui dit, *remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation.* Lacyde avoit une oie qui le suivoit par tout : quand elle fut morte, il lui fit des funérailles aussi magnifiques que si elle eut été son fils ou son frere : c'étoit une grande petitesse pour un philosophe. La maniere dont il mourut est encore fort indigne d'un homme sage. Athenée rapporte que Lacyde & un autre philosophe, nommé *Timon*, ayant été conviés pour deux jours à un festin, s'accommodant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouverent mal. Lacyde quitta le premier, mais il en eut une maladie qui le fit mourir. Numenius raconte que Lacyde avoit soin de renfermer lui même ses provisions dans sa dépense, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant apperçus, prirent la clef, burent & mangerent ses provisions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouverent moyen de recacheter avec son cachet, qu'ils avoient surpris. Lacyde regarda la diminution de ses provisions comme une chose incompréhensible, & s'en servoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raison de suspendre en toutes choses son jugement. Ses valets se servirent du même principe pour lui persuader qu'il se trompoit quand il croyoit avoir cacheté son coffre. Il avoit beau se plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui soutenoient qu'il se trompoit, & il n'avoit rien à leur répliquer, suivant ses principes ; mais enfin, las de se voir pillé, & ne voulant plus qu'ils se servissent de la même raison pour soutenir leur vol, il leur dit : *Mes enfans, nous disputons d'une maniere dans l'école, & nous vivons autrement à la maison.* Cette histoire, quoique rapportée par Numenius & par Diogène Laërce, a bien l'air d'un conte. Lacyde commença à enseigner la quatriéme année de la CXXXIV olympiade, 241 avant J. C. & enseigna pendant 26 ans, selon Diogène Laërce, & ainsi il mourut la deuxiéme année de la CXLI olympiade, 215 avant J. C. * Cicéron, *Academicar, quæst. l.* 2. Diogène Laërce, *l.* 4. Plutarque, *de discrimine adulatoris & amici.* Plin. *l.* 10, *c.* 22. Ælian, *l.* 7. Athen. *l.* 10. Numen. *apud Euseb. l.* 10. *Præpar. evang. l.* 10.

LADERCHI (Jacques) prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome l'an 1705, une dissertation historique sur les basiliques de Rome dédiées sous le nom des saints martyrs Marcellin prêtre, & Pierre exorciste, martyrisés l'an 302, & décapités à dix milles de Rome, dans un endroit appellé *Sylva nigra*, qui depuis fut appellé, *Sylva candida.* On y bâtit une église en l'honneur des saintes Rufine & Seconde, martyrisées au même lieu. Les corps de S. Marcellin & de S. Pierre furent transportés peu après leur martyre dans le lieu où S. Tiburce avoit été martyrisé, à trois milles de Rome, sur le chemin nommé *Via Lavicana*, où Constantin bâtit une église en l'honneur de ces martyrs. Il y en a une troisiéme bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'est celle-ci qui a été érigée en titre du temps de S. Grégoire *le Grand :* cela lui donne occasion de traiter des titres des cardinaux. Il croit que ces titres n'ont été dans leur commencement que les maisons de quelques chrétiens distingués par leurs richesses, où l'on recevoit les fideles, non-seulement pour les admettre à la célébration des saints mystères, mais aussi pour subvenir à leurs besoins temporels, & les mettre à couvert de la persécution. Les évêques de Rome, dans la suite, préposerent un prêtre à chacune de ces maisons, devenues autant d'églises. On attribue d'ordinaire cette institution au pape Evariste, que l'on prétend avoir divisé la ville de Rome en vingt-cinq titres. Les prêtres attachés à ces titres ou paroisses, & obligés à résidence, furent appellés *cardinaux*, du mot *incardinare*, qui signifie *ordonner un évêque, un prêtre ou un diacre, & l'attacher au gouvernement d'une église particuliere.* Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les clercs chargés du soin d'une église ; depuis ce temps-là il est devenu particulier à ceux qui partageoient avec le pape le gouvernement de l'église de Rome. * Dupin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle.*

ROIS DE HONGRIE.

LADISLAS, I de ce nom, roi de Hongrie, fils de BELA I du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où son pere s'étoit retiré pour éviter les violences du roi Pierre, successeur d'Etienne. Bela conquit ensuite le royaume de Hongrie sur André, qu'il tua dans un sanglant combat l'an 1062. Ce prince étant mort l'an 1065, Ladislas voulut établir sur le trône Salomon, fils d'André, au préjudice de son propre frere Geiza ; mais Salomon étant devenu odieux à ses sujets par ses cruautés, Ladislas se joignit à Geïza pour le chasser. Geïza ne regna que trois ans ; & Ladislas lui succéda l'an 1080. Il joignit au royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croa-

tie, qui lui furent cédées par sa sœur la princesse Sélomire, veuve du duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chassa les Huns qui ravageoient la Hongrie, conquit une partie de la Bulgarie & de la Russie. Nous voyons dans les épîtres du pape Grégoire VII, des témoignages du zèle & de la piété de ce roi. Il défit des Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de sainteté le 30 juillet 1095, après un regne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canonisé par le pape Céléstin III, l'an 1198. Le martyrologe romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * Turosius. Bonfinius, *geneal. reg. Hung.* Baillet, *vies des saints, mois de juin.*

LADISLAS II, fils d'Emeric, ne regna que six mois, vers l'an 1204, & eut André II pour successeur. Quelques auteurs ne mettent ce roi que le III de ce nom, & font mention avant lui de Ladislas II, fils de *Bela* II, qu'on plaça sur le trône, qui appartenoit légitimement à son neveu Etienne III, & où il ne resta que six mois. Ainsi on ne le doit point considérer comme un roi légitime, mais plutôt comme un usurpateur.

LADISLAS III, surnommé *Cunne*, fut roi après Etienne V, son pere, l'an 1272. Les historiens qui parlent de lui, comme d'un prince extrêmement débauché, témoignent qu'il répudia son épouse légitime, pour entretenir diverses femmes païennes du pays des Tartares Aumars. Il maltraita les ecclésiastiques, pilla leurs biens, & se rendit l'objet de la haine publique. En vain l'empereur & les papes voulurent s'opposer à ces dereglemens; il se moqua des armes de l'un, & des censures des autres. Dans la suite, les Tartares, ausquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déja ruiné son état l'an 1285, l'assassinerent dans sa tente l'an 1290. *Charles*, dit *Martel*, fils de sa sœur *Marie*, & de *Charles* II, roi de Sicile, fut son successeur. * Turose, *chron. Hong. P. II.* Bonfinius, 2 *decad.*

LADISLAS IV, dit aussi Uladislas, étoit grand duc de Lithuanie & roi de Pologne, lorsque les Hongrois l'élurent en 1440, pour leur souverain, après la mort d'*Albert* d'Autriche, roi des Romains, & roi de Hongrie par sa femme *Elizabeth.* Elle étoit fille unique de *Marie* de Hongrie, femme de *Sigismond* de Luxembourg, empereur, & héritiere de *Louis*, dit *le Grand*, roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laissa grosse cette princesse, qui accoucha heureusement de Ladislas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, se mit la couronne sur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, sultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniades, qui remporta des avantages très-considérables sur les infidéles. Alors le Turc se voyant pressé d'aller en Asie, fit la paix avec Ladislas. Ce traité surprit les princes chrétiens, qui se préparoient à unir leurs forces à celles du roi de Hongrie, pour opprimer entierement l'empire ottoman. Ils firent agir le pape, qui envoya le cardinal Jules Césarini, à dessein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladislas du serment. Cela fut exécuté; mais la suite en fut extrêmement désavantageuse à la chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le 11 novembre de l'an 1444. Ladislas y fut tué à la fleur de son âge, très-digne par son courage & par sa piété d'une plus heureuse destinée. Toute l'Europe pleura la mort de ce prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladislas, qui a causé sa ruine, celle de l'empire de Gréce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes ottomanes. * Turose. Bonfin. Dubravius, &c.

LADISLAS V, fils d'Albert d'Autriche, fut fait roi après la mort de Ladislas IV, que les Hongrois lui avoient préferé, & n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé sous la tutelle de Jean Huniades, qui prit soin de ce prince. Il fut dans la suite fort affectionné à la religion catholique; & s'opposa fortement aux Hussites dans la Bohême, & aux Turcs, qui assiégerent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands succès de sa valeur & de sa conduite, lorsqu'il fut empoisonné par les Hussites à Prague, où il attendoit *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles* VII qu'il devoit épouser. Elle fut depuis donnée en mariage à *Gaston* de Foix, l'an 1457. * Bonfin. Eneas Silvius, &c.

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de Casimir, roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le royaume de Bohême. Il parvint par son adresse & par sa valeur, à celui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniades. Beàtrix veuve de Matthias, crut que Ladislas l'épouseroit, ce qui l'engagea à prendre son parti. Il eut à combattre trois puissans compétiteurs, Jean, fils *naturel* de son prédécesseur, Maximilien d'Autriche, & son propre frere Albert, que leur pere Casimir vouloit mettre sur le trône de Hongrie, prétendant que Ladislas devoit se contenter de celui de Bohême. Il fut néanmoins assez heureux pour éluder les desseins de ces prétendans, ou par les traités, ou par les armes; mais son bonheur ne fut pas de durée; car il eut diverses guerres à soutenir, tant contre les princes ses voisins, que contre les infidéles, & vit tous ses états en trouble. Il épousa *Anne* de Foix, de laquelle il eut *Anne* & *Louis*; & pour laisser la paix dans ses états, il fit couronner son fils à l'âge de deux ans; mais ces précautions furent inutiles: ce fils ne vécut pas long-temps, & Ladislas mourut lui-même à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un regne de vingt-cinq ans. * Dubravius, *rer. Hung. lib.* 32.

Roi de Naples.

LADISLAS ou LANCELOT, roi de Naples, que ses partisans ont surnommé *le Magnanime* & *le Victorieux*, prenoit la qualité de roi de Hongrie, & de comte de Provence. Il succeda à son pere Charles de Duras l'an 1386, fut proclamé roi à Naples le 25 du mois de février, & fit approuver son élévation l'an 1390 par le pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaïette. Les Napolitains avoient appellé Louis II, duc d'Anjou, leur légitime souverain, & ces diverses prétentions causerent des guerres très-fâcheuses, dans lesquelles Ladislas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & ensuite étant appellé par les Hongrois, qui avoient empoisonné leur roi Sigismond, il alla recevoir à Javarin la couronne de Hongrie le 5 août de l'an 1403, mais il ne la garda pas long-temps. Le schisme qui étoit dans l'église, lui donna occasion de se rendre maître de Rome, troublée par la faction des Guelphes & des Gibelins, & d'usurper diverses terres de l'église, dans lesquelles il commit mille violences. Depuis les Romains lui céderent la souveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louis, que le concile de Pise & le pape Alexandre V investirent du royaume de Naples, & auquel ils donnerent la charge de lieutenant général de l'église, reprit les places que Ladislas avoit usurpées. Il le chassa même de Rome, qu'il remit au pape Alexandre V, & ce pape excommunia Ladislas. Ce dernier se retira à Tortonne, & perdit peu après la bataille de Roquesechè, donnée sur les bords de Gariglian le 19 mai 1411. Mais Louis ne sut pas pousser sa victoire aussi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que son compétiteur demeura entierement maître du royaume de Naples. Le pape Jean XXIII l'investit encore du royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladislas le surprit dans Rome, se rendit maître de cette ville, puis tournant ses armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De-là il marcha à Perouse, où il fut empoisonné par la fille d'un médecin, dont il étoit passionément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine composition qu'elle avoit reçue de son pere, gagné à ce que l'on dit, par les Florentins. Ladislas se sentant frapé d'un mal inconnu & très-violent, se fit

porter à Naples, où il mourut sans postérité le 6 août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce prince étoit vaillant, généreux & liberal; mais il avoit tant de défauts, qu'on peut dire que ses mauvaises qualités ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean de Carbonnieres. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANJOU.* Collenutio, *hist. Neapol. l.* 5. Summoneta, *l.* 4. Monstrelet, *l.* 1. Sponde, Rainaldi & Bzovius, *in annal.* Thierri de Niem. Bonfinius. Le pere Anselme. Ammirato, &c.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS ou ULADISLAS, I de ce nom, roi de Pologne, surnommé *Herman*, fils de CASIMIR I, fut élu l'an 1081 après Boleslas, dit *le Cruel & le Hardi*, son frere. Il se contenta du nom de prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par sa prudence & sa retenue, qui le porterent à maintenir la paix, sans se soucier de porter ses armes chez ses voisins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les habitans de Prusse & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de son temps que les Russiens secouerent le joug de la Pologne. Ce prince épousa 1°. *Judith*, fille d'*Uratislas*, roi de Bohême, princesse d'un grand mérite, dont il eut BOLESLAS III son successeur: 2°. *Sophie*, sœur de l'empereur *Henri* IV, & pour lors veuve de *Salomon*, roi de Hongrie, dont il eut trois filles. *Il laissa aussi un fils* naturel, *nommé* Signée. Ladislas mourut le 26 juillet 1102, après un regne de 20 ans.* Cromer, *hist. de Pologne.*

LADISLAS II du nom, roi de Pologne, succeda à son pere BOLESLAS III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre freres, qu'il prétendoit avoir été trop avantageusement partagés par leur pere. A la persuasion de *Christine* sa femme, sœur de l'empereur *Henri* V, il leur fit la guerre, mais avec peu de succès; car dans le temps qu'il assiégeoit Posna sur son frere *Miecislas*, après avoir pris Sandomir sur *Henri*, & Plosco sur *Boleslas*, ces freres unis surprirent son armée & la défirent. Il fut vaincu en diverses autres rencontres, & fut obligé de fuir en Allemagne vers l'empereur Conrad III. BOLESLAS IV, dit *le Frisé*, l'un de ses freres, fut mis sur le trône l'an 1146. Depuis l'empereur Fréderic *Barberousse*, successeur de Conrad, obtint de Boleslas qu'il donneroit la Silesie à Ladislas, qui mourut l'an 1159 à Oldembourg. Il laissa trois fils: *Boleslas*, surnommé *le Long*, duc de Breslaw; *Conrad* de Lasconogue, duc de Glogow & de Crossen; & *Miecislas*, duc d'Opelen, Ratibor, & Teschen. * Cromer, *histoire de Pologne*, Crants, &c.

LADISLAS III, dit *Loketek*, c'est-à-dire, *d'une coudée*, fut ainsi nommé, parcequ'il étoit extrêmement petit de taille, & parvint à la couronne après PRIMISLAUS, en 1295. Il étoit frere de *Lesko*, ou Lescus *le Noir*, & possédoit en souveraineté des terres très-considérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de son regne; car lorsqu'il se voulut déclarer héritier de la couronne, il permit à ses soldats de commettre toute sorte de désordres, & de piller les biens des ecclésiastiques, leur en donnant lui-même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarerent déchu de la royauté, & élurent Venceslas, roi de Bohême, l'an 1300. Ladislas se retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conservoit toujours des intelligences dans l'état, il ne lui fut pas difficile de se faire encore élire après la mort du même Venceslas l'an 1305. Depuis il gouverna sagement, étendit les bornes de son état, & se rendit redoutable à ses ennemis. Il ne se fit couronner qu'en 1320 avec *Hedwige*, sa femme, fille de *Boleslas*, dit *le Pieux*, duc de Cassilie. La Poméranie se révolta presque en même temps. Ladislas mit des troupes en campagne, & demanda du secours aux chevaliers de Prusse. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils garderent: ce qui fut le sujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entreprises sur la Pologne, jusques à ce que Ladislas en défit vingt mille dans une bataille. Ce prince mourut le 10 mars 1333, en réputation d'être le plus sage roi de son temps. Il laissa CASIMIR, surnommé *le Grand*; & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, roi de Hongrie.* Michow, *l.* 4 *hist. Polon.* Cromer, *l.* 11.

LADISLAS IV, dit JAGELLON, grand duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la couronne de Pologne, par son mariage avec *Hedwige*, fille de *Louis*, roi de Hongrie, élue reine de Pologne, à condition qu'elle épouseroit celui qui lui seroit choisi par les grands du royaume. Jagellon s'offrit, & se fit baptiser l'an 1386 à Cracovie, où il reçut au baptême le nom de Ladislas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les chevaliers de Prusse, soumit les Lithuaniens rebelles, refusa la couronne de Bohême, que les Hussites lui offroient, & se rendit très-recommandable pendant un regne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hedwige*, sa femme, étoit morte dès l'an 1400. La couronne que Ladislas avoit obtenue à cause d'elle, lui demeura. Il épousa en secondes nôces *Anne*, fille de *Guillaume*, comte de Cilley, qui mourut sans enfans l'an 1415. Ladislas se remaria à *Elizabeth* Pileski, après la mort de laquelle il épousa *Sophie*, fille d'*André*, duc de Kiovie, dont il eut LADISLAS V; CASIMIR III & *Hedwige*.

LADISLAS V, fut roi de Pologne après son pere LADISLAS IV, puis roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS IV, entre les rois de Hongrie.

LADISLAS-SIGISMOND, VI du nom, fils de SIGISMOND III, roi de Suéde, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles* archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595, & succeda à son pere le 13 novembre 1632. Avant son avenement à la couronne, il avoit donné des marques de sa piété, & avoit signalé son courage dans la guerre contre les Russiens, & dans la défaite d'Osman sultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverses rencontres. Il avoit aussi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce prince aimoit la vertu, parloit diverses langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la justice. Il défit les Moscovites peu après son couronnement, & conclut ensuite avec eux la paix de Viasimia. Les Turcs, qui s'étoient jettés dans la Pologne, eurent sujet de s'en repentir. Ce prince épousa 1°. *Cecile-Renée* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* II, & en eut *Sigismond-Ladislas*, né l'an 1640, & mort en 1647: 2°. l'an 1645 *Louise-Marie* de Gonzague de Cleves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, 11 mois & 11 jours. CASIMIR, son frere, lui succeda à la couronne de Pologne.

LADISLAS, roi de Bohême, *cherchez* ULADISLAS.

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épousa un peu avant la mort de son pere la fille de Ladislas, vaivode de Transylvanie, qui à cause de cette alliance, prise avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du saint siége. Ladislas étoit l'héritier présomptif de la couronne de Servie: son pere en y renonçant, avoit réservé le droit des enfans. Peut-être que Ladislas, interprétant cette convention à son gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de Milutin son oncle, qui regnoit de fait: peut-être aussi que Milutin espérant toujours de laisser de la postérité, ne put se résoudre à regarder son neveu comme son successeur. Quoi qu'il en soit, Milutin fit arrêter Ladislas aussitôt après la mort de son pere, & le tint en prison jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladislas devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à Constantin son frere, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait prisonnier, & Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, & ensuite écarteler. Cette barbarie, à laquelle on ne peut penser sans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Etien-

ne fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople; & Ladislas abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, & jetté dans une prison d'où il ne sortit plus. * Du Cange, *familles Byzantines*.

LADOGA, grand lac dans l'Europe septentrionale, sur les confins des états de Suéde & de Moscovie, entre la principauté de Novogorod Weliki, l'Ingrie & la Livonie. Ce lac reçoit les eaux du lac Ilmen, par la riviere de Wolchova, celles du lac Onega, par la riviere de Sueri, & celles de plusieurs lacs & marais de la Livonie, par la riviere de Wosen, & il se décharge dans le golfe de Finlande par celle de Nieva. Il passe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au sud, & vingt-cinq du levant au couchant. On y prend une prodigieuse quantité de saumons, & une espéce de poisson particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*: & c'est de-là, dit-on, que ce lac a pris le nom de Ladoga. Au reste le pays, qui se trouve entre le lac & celui d'Onega, étoit autrefois une province particuliere, qui portoit le nom de Ladoga. Elle est maintenant incorporée à la province de Novogorod-Weliki. * Mati, *diction.*

LADOGA, petite ville de la Moscovie, dans la province de Novogorod-Weliki, sur la riviere de Wolchova, à cinq ou six lieues du lac de Ladoga, du côté du midi. * Mati, *diction.*

☞ Près l'ancienne ville de Ladoga, appellée par les Goths *Holmgorda-Ryck*, & par les Danois *Ostregard* ou *Chunigard*, les Russes avoient anciennement un entrepôt considérable des marchandises qu'on apportoit de l'Asie par la mer Caspienne & le Pont-Euxin, & qui parvenoient jusques-là en remontant les rivieres. Ces marchandises étoient de-là transportées dans les villes considérables du nord, par le moyen du lac Ladoga, du golfe de Finlande, & de la mer Baltique. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, Tome 1, p 292 & *suiv.*

LADVOCAT (Nicolas) surnommé *Billiad*, pieux & savant évêque de Boulogne, natif de Paris, d'une famille noble & ancienne, fit paroître, dès son enfance, beaucoup de dispositions pour les sciences. Il fut reçu de la maison de Sorbonne le 24 décembre 1652; eut le premier lieu de sa licence en 1654, & prit le bonnet de docteur peu de temps après. Il devint chanoine & grand vicaire de Paris, & ensuite évêque de Boulogne. Il gouverna son diocèse avec sagesse, maintint avec zèle la discipline ecclésiastique, contribua beaucoup à l'établissement du séminaire de Boulogne, fit la visite des paroisses de son diocèse, & mourut à Boulogne en 1679. On a de lui un livre intitulé, *Vindiciæ Parthenicæ*, dans lequel il défend l'assomption corporelle de la sainte Vierge, contre Claude Joly. On voit par cet ouvrage qu'il étoit habile dans la langue grecque. C'est lui aussi qui a composé les réglemens de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui se trouvent en manuscrit dans la bibliothéque de Sorbonne. Il ne faut pas le confondre avec Jacques Ladvocat, aumônier du roi, & licencié de la maison de Sorbonne, mort en 1700. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. historique portatif.*

LADVOCAT (Louis-François) né à Paris le cinquiéme avril 1644, étoit neveu de Louis Ladvocat de Sauveterre, chef du conseil du grand Condé, secrétaire des commandemens de la princesse douairiere de Condé, & conseiller d'état ordinaire, mort en 1670. Louis-François fut reçu conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes le 27 avril 1671, en la place de *Louis* Ladvocat son oncle. Il est mort à Paris le 8 de février 1735, dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. C'étoit un magistrat habile, qui avoit beaucoup de litterature, & qui étoit très-versé dans la philosophie. On a de lui dans ce dernier genre: 1°. Entretiens (au nombre de sept) sur un nouveau systême de morale & de physique, ou la recherche de la vie heureuse, selon les lumieres naturelles, à Paris, 1722 *in*-12. Les auteurs des *Memoires de Trevoux*, en donnant l'analyse de ces entretiens dans leurs mémoires du mois d'août 1722, article 83, firent plusieurs objections à l'auteur. Celui-ci y a répondu dans l'ouvrage suivant. 2°. Nouveau systême de philosophie, établi sur la nature des choses connues par elles-mêmes, mis en parallele avec l'opinion des anciens philosophes sur les premiers principes de la nature, & sur lesquels on n'a rien trouvé de fixe & de certain jusqu'à présent; auquel on a joint un traité de la nature de l'ame & de l'existence de Dieu, prouvés l'une & l'autre par une chaîne suivie d'argumens capables de convaincre les plus incrédules & les plus opiniâtres, à Paris 1728, 2 vol. *in*-12: ces deux volumes sont aussi en forme d'entretiens. Les mémoires de M. Arnaud d'Andilly; les lettres de madame de Sévigné &c. font mention de plusieurs autres personnes de mérite de la même famille.

LÆLIUS (C.) consul Romain, & grand orateur, fut surnommé *le Sage*, & est célébre dans l'histoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il suivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Asdrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retranchemens, Lælius & Massinissa poursuivirent les fuyards, surprirent le roi Syphax, & prirent par composition la ville capitale de son royaume de Masesyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant J. C. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire son prisonnier de guerre. Cicéron parle très-souvent de lui avec éloge. Tite-Live, Plutarque, &c. en font aussi mention. Quintilien fait mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-savante, *l.* 2, *c.* 1.

LÆLIUS (Laurent) théologien Allemand, naquit en 1571, & mourut en 1634. Il a composé *Scriptura loquens. Index hæresum. Criterium fidei*, &c. * Konig, *biblioth.*

LAER ou LAAR (Pierre de) dit *Bamboche*, peintre de Harlem, avoit un merveilleux génie pour la peinture, quoiqu'il ne l'ait cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit universel & fort studieux dans toutes les choses qui regardoient sa profession. Il fit un grand séjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'estime des premiers peintres. Sa maniere est fort suave & vraie. Le nom de *Bambozo* lui fut donné par les Italiens, à cause de sa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de son esprit. Il mourut à Harlem âgé de soixante ans, s'étant laissé tomber dans un fossé où il se noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette maniere. De Laër & quatre autres Hollandois furent surpris mangeant de la viande en carême, dans une maison qui étoit sur le bord du Tibre. Un ecclésiastique qui les avoit souvent avertis de ne plus le faire, les surprit encore une fois; & comme il vit que les voies de la douceur étoient inutiles, il les menaça un soir comme ils soupoient, de les déferer à l'inquisition; & la chose s'étant extrémement aigrie, les Hollandois jetterent l'ecclésiastique dans la riviere. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LAERCE, *cherchez* DIOGENE LAERCE.

LAET (Jean de) Flamand, étoit d'Anvers, & mourut en 1649. On ne sait presque rien de sa vie. Constantin Lempereur nous apprend seulement dans la préface de sa traduction de l'itinéraire de *Benjamin de Tudéle*, qu'il avoit été directeur de la compagnie des Indes occidentales, & qu'il étoit habile dans la connoissance des langues, de l'histoire & de la géographie. Il étoit fort ami de Saumaise. Ce fut par ses soins que l'on a publié une grande partie des descriptions des royaumes du monde sous le titre de *Républiques*. Ces écrits que l'on recherche encore, & qui sont fort bien imprimés, parurent chez Elzevir: savoir, 1. *Hispa-*

nia, sive de regis Hispaniæ regnis & opibus commentarius, à Leyde, 1629, *in-24*. Il y a eu la même année deux éditions de ce petit ouvrage : la seconde est beaucoup plus ample ; car outre les additions faites en divers endroits, il y a de plus le chapitre septiéme *de insulis Canariis*. Ce livre a encore été réimprimé en 1641. 2. *Gallia sive de Francorum regis dominiis & opibus*, à Leyde même année, *in-24*. 3. *Tractatus de territoriis, potentia, familiis, fœderibus principum & rerumpublicarum Italiæ* : dans un recueil de Thomas Segeth, intitulé : *De principibus Italiæ tractatus varii*, à Leyde, Elzevir, 1628, *in-24*. 4. *Belgii confœderati respublica, seu Gelriæ, Hollandiæ, Zelandiæ*, &c. *chorographica politicaque descriptio*, à Leyde, 1630, *in-24*. 5 *Turcici imperii status*, à Leyde, selon la bibliothéque belgique. 6. *Persia, seu regni Persici status*, à Leyde 1633, *in-24*. Il y en a eu une seconde édition augmentée en 1647, chez le même & dans la même forme. Ce livre contient une description topographique des provinces qui composent la Perse, les qualités du climat & du terroir, le génie des peuples, leurs mœurs, leur religion, le gouvernement civil & politique, la puissance & les richesses de cet état ; enfin les différens chemins que divers particuliers ont tenus pour aller dans ce royaume : & tel est à-peu près le même ordre de matieres traitées dans les autres *républiques*. 7. *De imperio magni Mogolis, sive India vera*, à Leyde, 1631, *in-24*. 8. *Portugallia*, à Leyde, 1642, *in-24*. 9. *Respublica Poloniæ, Lithuaniæ, Prussiæ & Livoniæ*, à Amsterdam 1642, *in-24*. 10. *Novus orbis, seu descriptio Indiæ occidentalis, novis tabulis geographicis, & variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illustrata, libri* 18, à Leyde, 1633, *in-fol.* Laët traduisit lui-même son ouvrage en françois, & cette traduction parut *in-folio*, à Leyde en 1640, sous ce titre : l'*Histoire du nouveau monde, ou description des Indes occidentales contenant dix-huit livres, par le sieur Jean de Laët d'Anvers ; enrichi de nouvelles tables géographiques & figures des animaux, plantes & fruits*. Dans des vers latins de Daniel Heinsius, qu'on lit au commencement, Laët est dit, *Rebus Indiæ occidentalis præfectus*. Le même ouvrage a paru en flamand, selon la bibliothéque belgique. 11. *De gemmis & lapidibus : quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus, græcè & latinè, cum brevibus annotationibus*, in-8°, à Leyde, 1647. 12. *Thomæ Smithi Angli de republica Anglorum libri tres : quibus accesserant chorographica illius descriptio, aliique politici tractatus*, à Leyde, 1625 & 1630. Cette édition est bien plus ample que la premiere : *ibidem* en 1641. Celle-ci est encore augmentée des chapitres 11, 12 & 13, & des chemins d'une ville à l'autre. 13. *Notæ ad dissertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum, & observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ illius quæstionis*, à Paris, 1643, *in-8°*. Laët y réfute la dissertation de Grotius dans laquelle ce savant prétend que les peuples de l'Amérique n'étoient pas fort anciens, & qu'ils y sont passés de l'Europe. Grotius répondit à Laët, mais trop durement, la même année 1643, dans un ouvrage qu'il intitula : *De origine gentium Americanarum dissertatio altera, adversùs obtrectatorem, opaca quem bonum facit barba* : ces derniers mots font allusion à la barbe que Laët portoit grande. Grotius fit contre le même cette épigramme, dans laquelle il se joue sur son nom :

Latius haud Latius satis est : nec scribere cessat
Latius ; ut sileat Latius, est satius.

Laët répliqua en 1644, par l'écrit suivant : 14. *Responsio ad dissertationem secundam Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum*, à Amsterdam, *in-8°*. 15. *Historia naturalis Brasiliæ, in qua Guilielmi Pisonis, medicinæ doctoris, Lugduno Batavi, de medicina Brasiliensi libri quatuor ; & Georgii Marcgravii de Liebstad, Misnici Germani, historiæ rerum naturalium Brasiliæ libri octo, cùm appendice de Tapuyis & Chilensibus. Joannes de Laët Antuerpiensis, in ordinem digessit & annotationes addidit, & varia ab auctore omissa supplevit & illustravit*, à Leyde & à Amsterdam 1648, *in fol.* avec figures. 16. *Vitruvii de architectura libri* 10, *cum notis & observationibus. Accesserunt Henrici Wottoni elementa architecturæ ; Bernardini Baldi lexicon Vitruvianum, & ejusdem scamilli impares Vitruviani ; Leonis Baptistæ de Albertis libri tres de pictura ; Pomponii Gaurici excerpta de sculptura ; & Ludovici Demontiosii commentarii de sculptura & pictura ; ea omnia edente & illustrante Joanne de Laët*, à Amsterd. 1649, *in-fol.* * Valerii Andr. *Biblioth. Belgic.* édit. de 1739, *in-4°*, *tom.* 2, *pag.* 671. Niceron, *Mémoires*, &c. *tom.* 38. *Hugon. Grotii manes*, in 8°, *tome* 2, *pag.* 448 & 449.

LÆTA, dame Romaine, fille d'Albin, grand pontife, épousa sur la fin du IV siécle, Toxare fils de sainte Paule. Ce mariage fut si saint, qu'Albin admirant la vertu de son gendre & la sagesse de sa fille, abandonna le paganisme, & se fit baptiser. Læta fut mere d'une fille, nommée Paule, comme son aïeule ; & c'est à cette occasion que S. Jerôme, dont elle étoit la disciple, lui écrivit une épitre, dans laquelle il lui donnoit des instructions pour l'éducation de cet enfant. C'est celle qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios & rudem Christi ecclesiam*, &c.

LÆTUS, capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le II siécle, empêcha que ce prince barbare ne fit bruler la ville de Rome, comme il l'avoit résolu. Depuis, ayant su que le même Commode vouloit le faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poison l'an 193. Lætus éleva à l'empire Pertinax ; & trois mois après il le fit massacrer, parcequ'il rétablissoit trop severement la discipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ses mœurs, il lui reprochoit tacitement sa dissolution. Julien le fit tuer peu après. * Lampridius, *in Comm.* Xiphilinus, *in Pertin.* Herodien, *in utroque*.

☞ LÆTUS, Erasme-Michaëlis) docteur en théologie, & professeur de dialectique à Copenhague. Il possédoit encore ces emplois en 1558. Il fut ensuite professeur de l'écriture sainte. Lætus quitta ce poste en 1560, & mourut en 1582. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans la *Bibliotheca septentrionis eruditi* d'Albert Bartholin, imprimée en 1699, *in-8°*, avec les additions de Jean Moller. * M. Goujet, *mém. Mss.*

☞ LÆTUS (George) de Moravie, calviniste de religion, ministre à Lublin, en Pologne, mort en 1642, est auteur de divers écrits, entr'autres de ceux-ci : *Commentarius practicus in conversionem Pauli*, *in-4°*, à Franequer 1650, *in-8°*, & à Leyde en 1658. *In capita* 27 & 28 *actuum apostolorum de peregrinatione Pauli*, à Leyde 1639, & à Franequer en 1650, *in-12*. *Commentarius in epistolam Pauli ad Ephesios.* * M. l'abbé Goujet, *mém. Mss.*

LÆTUS (Jean) publia un abregé d'histoire ecclésiastique en 1642. * Konig, *biblioth.*

LÆTUS (Calvidius) *cherchez* QUILLET.

LÆTUS, *cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

LÆVINUS TORRENTIUS, vulgairement *Vander-Beken* ou *Torrentin*, second évêque d'Anvers, & depuis quatriéme archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en droit & en philosophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où sa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illustres personnages de ce temps ; comme des cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A son retour dans les Pays-Bas, il fut chanoine de Liége, & ensuite grand vicaire d'Ernest de Baviere qui en étoit évêque. Depuis, après s'être dignement aquitté d'une ambassade auprès de Philippe II roi d'Espagne, il fut jugé digne de l'évêché d'Anvers, où il succéda à François Sonnius qui en avoit été le premier prélat. De cette église

il fut transféré à la métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un collége de Jésuites ausquels il légua sa bibliothéque, & plusieurs médailles & piéces curieuses. Ce grand homme a composé divers poëmes; *De partu Virginis l. III. De vita D. Pauli, l. II. De cruento Dei sacrificio, l. V*; des commentaires sur Suetone & sur Horace; & des poësies, qu'il dédia au pape Pie V. Il donna aussi une édition de Suetone, avec d'excellentes notes.* Sandere, *l. 2, de Gandav. erud. claris.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire. Juste-Lipse. Havensius, *de erect. novor. in Belg. episc.*

LÆVIUS ou LÆLIUS, poëte Latin, fut auteur d'un ouvrage intitulé, *Erotopægnia*, c'est-à-dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée six. C'est le même qui a écrit un poëme des centaures, cite par Festus. * Lilio Giraldi, *dial.* 4. Vossius, *de poët. Lat.* Bayle, *diction. critiq.*

LAFON (Jacques) né à Toulouse le 2 juin 1656, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1678, fut choisi pour continuer l'année dominicaine, & mourut dans sa patrie le 6 janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de septembre de l'année dominicaine, & c'est lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708, à Toulouse, des remarques sur la théologie morale de M. Bonal; & lorsqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un libraire d'Avignon, un grand traité de morale suivant les principes des Thomistes. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LAGALLA (Jules-César) Italien de nation, a passé pour un des plus habiles médecins & philosophes de son temps. Il naquit l'an 1571, & fit de si grands progrès qu'au sortir de l'enfance, il fut reçu docteur à Naples d'une maniere distinguée, à portes ouvertes, & sans payer aucune finance. Peu après il fut créé médecin de la flote du pape Sixte V: ce qui lui donna occasion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de docteur en philosophie & en médecine, avec l'applaudissement de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens. Quoique dans un âge si peu avancé, on le donna pour médecin au cardinal de Sainte Sévérine; & sans sa trop grande jeunesse, il l'eût été du pape Clement VIII. Il se fit des affaires au sujet d'une femme à l'occasion de laquelle il faillit d'être assassiné: homme très-régulier au reste, & vraiment philosophe dans toute sa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommodités qu'il souffrit le reste de sa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans, l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit son épitaphe composée par lui-même. Lagalla avoit enseigné la médecine à Rome pendant 33 ans avec un concours extraordinaire d'auditeurs. Ses ouvrages sont un livre de l'immortalité de l'ame, & plusieurs autres traités de philosophie, qu'il recommanda en mourant à Leo Allatius son disciple & son ami, qui a écrit sa vie. * *Consultez* cet ouvrage.

LAGAM ou LEGHEM-RAI, c'est-à-dire, *le Ragia Leghem*, nom d'un prince fort puissant dans les Indes, au temps que Schehabeddin regnoit dans le pays de Gaznah & de Multan. Il tenoit son siége dans la ville de Belhar, où il rendoit si équitablement la justice, qu'il étoit aisé de reconnoître qu'il étoit parvenu à ce dégré d'honneur, & même jusqu'à la dignité royale par son seul mérite. Après avoir gouverné ses états jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans sans aucun reproche, exerçant exactement la justice, & donnant souvent à ses sujets des marques de sa libéralité & de sa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouissoit d'une profonde paix, lorsque Bakhtiar, général des armées du sultan Schehabeddin, l'attaqua à l'improviste, & lui enleva ses états. On raconte diverses prédictions faites à la mere de Lagam lorsqu'elle étoit grosse. On peut les lire dans la *bibliothéque orientale* de d'Herbelot, qui nous fournit cet article.

LAGE, petite ville ou bourg de la seigneurie de Rostock dans le duché de Meckelbourg. Ce lieu est sur la riviere de Rekenitz, à quatre lieues de la ville de Rostock, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LAGELAND ou LANGELAND, isle du royaume de Danemarck, à l'entrée de la mer Baltique, a sept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles seulement en largeur. Il n'y a que seize villages, avec le bourg de Rud-Koping, & le château de Trancker. Elle n'est éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'isle de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanson. Baudrand.

LAGENIE, *cherchez* LEINSTER.

LAGERLOOF (Pierre) en latin *Laurifolius*, professeur en éloquence à Upsal, avoit été choisi par le roi de Suéde pour écrire l'histoire ancienne & moderne des royaumes du nord. On a de lui un livre *De ortographia suecana.* Un autre *de commerciis Romanorum*, *&c.* On a promis de ramasser ses discours & harangues pour les imprimer en un volume. Son latin étoit fort goûté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova litter. Maris Balthici.* 1699, *febr. pag.* 43.

LAGHI ville de l'Arabie heureuse. Elle est à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi a son prince particulier. Sanson la renferme dans le beglierbeglic d'Aden, & Vischer dans la principauté de la Mocca. * Mati, *diction.*

☞ LAGHLIN, ou LOUGHLEN, ou le VIEUX LOUGHLEN, lieu d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Catherlagh. C'est une ville considérable, à huit milles presqu'au sud-ouest de Catherlagh. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement.

Il y a eu une autre ville de même nom, à trois milles à l'est de la précédente, sur le Barrow. C'étoit une ville considérable & le siége d'un évêque. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, & l'évêché est réuni avec celui de Fearns & de Wexford. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LAGIER (Bertrand) cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le pape Clément VI, de l'évêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré l'an 1348 à Assise, & vint après à Glandèves. En 1371 il fut créé cardinal du titre de sainte Prisque par Grégoire XI, & peu après il eut le titre de sainte Cécile. Il assista à l'élection d'Urbain VI, qui le fit évêque d'Ostie: mais depuis se persuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il se soumit à ce dernier, & mourut le 8 du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'église des cordeliers. Ce cardinal composa un traité du schisme; un autre contre les héréſies, &c. * Saint Antonin, *part. III, tit.* 94, *c.* 10. Wadingue, *in annal. & biblioth. Min.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gallia purp.* Ughel, *tom.* 1. *Italia sacra.* Auberi. Ciaconius. Onuphre, &c. Baluze, *vitæ pap. Aven.*

LAGIN, nom propre d'Al Malek Al-Mansour, XI sultan des Mamlucs Baharites ou Turcomans qui ont regné en Egypte. Il avoit été esclave d'Al Malek Al-Mansour Kelaoun, c'est pourquoi on lui a donné le nom d'*Al-Mansour.* Il fut tué par de jeunes Mamlucs qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de J. C. 1298, après avoir regné seulement deux ans & trois mois. Son prédécesseur fut Al Malek Al Adel Ketboga, & il eut pour successeur, Al Malek Al Nasser fils de Kelaoun, qui regna pour la seconde fois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAGNI, ville de France en Brie, avec titre de comté, est situé sur la Marne, à six lieues au-dessus de Paris. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fon-

dée par S. Furfi ou Fourfi, gentilhomme Irlandois dans le VII fiécle, & qui fut ruinée par les Normans dans le IX. Herbert de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, la répara, fit rebâtir l'églife, & y fut enterré l'an 993. Divers feigneurs firent de grands biens à cette abbaye, & entr'autres Thibaud *le Jeune*, comte de Champagne, qui lui donna le comté de Lagni: c'eft pourquoi l'abbé de cette abbaye eft comte de Lagni. Aimoin & Alberic parlent de la fondation & de la réparation de l'abbaye. Dans la fuite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit confidérablement. On voit au milieu de la place de Lagni une fort belle fontaine d'excellente eau, & fi abondante, qu'elle fournit à toute la ville & à l'abbaye. On dit que S. Furfi l'obtint de Dieu par fes prieres. Yves légat du faint fiége, y tint l'an 1142, un concile pour terminer quelques différends, qui s'étoient élevés entre l'évêque d'Arras & les religieux de l'abbaye de Marchiennes. Jean duc de Bourgogne s'arrêta deux mois à Lagni l'an 1416, en attendant qu'il pût paffer à Paris, & y voir le roi Charles VI: mais comme il ne reçut point de réponfe, il s'en retourna dans les Pays-Bas, au défefpoir de ce que fes ennemis l'appelloient en raillant, *Jean de Lagni qui n'a point de hâte*; ce qui a paffé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI fiécle, le roi Henri *le Grand*, qui affiégeoit Paris, étoit maître de Lagni. Le duc de Parme qui avoit obligé ce monarque à lever le fiége de Paris, avoit fon armée près de Chelles en préfence de celle du roi. Il décampa le 7 feptembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, fe faifit des poftes avantageux près de Lagni, & attaqua cette place à coups de canon, la riviere de Marne entre deux. La bréche ayant été faite en peu de temps, il dreffa un pont de bateaux, fit donner l'affaut, & l'emporta fi promptement, que les troupes que le maréchal d'Aumont y menoit par-deffus le pont de Gournai, qui eft à deux petites lieues au-deffous, n'y purent arriver affez à temps. La ville fut ruinée. Pierre d'Orgemont, premier préfident au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit de Lagni. C'étoit auffi la patrie de Geofroi ancien poëte François.

LAGNY (Thomas Fantet, fieur de) penfionaire de l'académie royale des fciences à Paris, membre de la fociété royale de Londres, & l'un des fous-bibliothequaires du roi de France, étoit né à Lyon le 7 de novembre 1660. Son génie pour les mathématiques qu'il a cultivées pendant toute fa vie, fe déclara prefque dès fon enfance. Il n'étoit encore qu'en feconde dans le collége de la Trinité à Lyon, où il fit fes études, & il s'appliquoit deflors à fupputer des éclipfes, & à dreffer des tables de la période julienne. Cependant on voulut qu'il étudiât en droit, & il alla pour cet effet à Touloufe où il eut d'habiles maîtres, mais dont les leçons eurent beaucoup moins d'attrait pour lui que la phyfique & les mathématiques. Il fe fit cependant recevoir avocat, & il en prenoit la qualité. Il étoit encore à Touloufe, lorfqu'à l'âge feulement de vingt-deux ans il compofa deux écrits conformes à fon goût, & qui répondoient aux fuccès que ceux qui connoiffoient bien fon génie attendoient de fa pénétration & de fon penchant. Le premier étoit un petit traité fur la quadrature du cercle, & fur la cubature géométrique; & le fecond, une differtation fur l'or de Touloufe, que M. de la Faille a inférée dans fes annales hiftoriques de cette ville. M. de Lagny vint à Paris en 1686. Sa réputation l'y avoit déja précédé; & il fut d'abord chargé par M. le maréchal de Noailles de diriger les études de M. le duc de Noailles, fon fils, préfentement auffi maréchal de France. Le fuccès qu'il eut dans cet emploi répondit à l'efpérance que l'on en avoit conçue, & la maifon de Noailles l'a toujours honoré depuis de fon eftime, & même de fon amitié. En 1690, ou 1691, il publia un effai de fa *Méthode générale & très-abrégée pour l'extraction des racines*. Ce livre fut goûté. M. de Lagny réfléchit férieufement fur fa méthode, profita des avis des meilleurs maîtres, & dès 1692 il donna une feconde édition de fon ouvrage, mais augmenté & perfectionné à un point qu'il enleva prefque tous les fuffrages. Cette feconde edition eft intitulée: *Méthodes nouvelles & abrégées pour l'extraction & l'approximation des racines, & pour réfoudre par le cercle & la ligne droite plufieurs problêmes folides, & furfolides*, &c. à Paris en 1692, *in*-4°. Cette réputation juftement acquife, mérita à M. de Lagny une place dans l'académie des fciences, où il fut reçu en qualité d'affocié en 1695. Les mémoires imprimés de cette favante compagnie contiennent plufieurs découvertes importantes qu'il a faites, & qui lui ont procuré beaucoup d'honneur; & M. Duhamel dans fon hiftoire latine de cette même fociété, parle de plufieurs autres que l'academie avoit approuvées, mais qui n'ont point encore été publiées. Il fit paroître en 1697, fes *Elémens d'arithmétique & d'algébre*, qui alloient être fuivis d'un ouvrage complet pour la perfection des mathématiques, auquel il travailloit affidument, lorfque le feu roi Louis XIV, attentif plus que jamais à faire fleurir la marine, l'envoya à Rochefort avec la qualité de profeffeur d'hydrographie. M. de Lagny paffa feize années dans cette ville, pendant lefquelles uniquement occupé à répondre aux intentions de fa majefté, & à perfectionner la navigation, il fit beaucoup de nouvelles découvertes fur les logarithmes, fur les cartes réduites, fur les calculs, fur l'analyfe, fur l'arithmétique binaire, &c. Rappellé à Paris en 1714, il fut penfionaire de l'académie royale des fciences, & peu après il eut une place de fous-bibliothécaire du roi pour les livres de philofophie & de mathématiques. En 1724 il fut élu fous-directeur de l'académie, & préfenté en cette qualité par M. le duc de Noailles à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, qui le gratifia d'une penfion de deux mille livres, qu'on lui paya d'avance. Ce prince lui marqua auffi de certaines heures pour conférer avec lui fur les mathématiques, que l'on fait que M. le duc d'Orléans avoit cultivées avec affez de foin. En 1725 M. de Lagny fut élu directeur de l'académie, & en cette qualité ce fut lui qui harangua M. le cardinal de Fleuri à la tête des académiciens qui avoient élu ce cardinal pour préfident de l'académie. M. de Lagny mourut à Paris le dimanche au foir 11 d'avril 1734, & fut enterré le mardi fuivant dans l'églife de S. Germain l'Auxerrois. Il étoit dans fa foixante-quatorziéme année. Outre les ouvrages *dont nous avons parlé dans cet article*, M. de Lagny a encore donné de *Nouveaux élemens d'arithmétique & d'algébre, ou introduction aux mathématiques*, à Paris en 1697, *in*-12. *La cubature de la fphere, où l'on démontre une infinité de portions de la fphere égales à des pyramides rectilignes*, à la Rochelle, en 1702, *in*-12 *Arithmétique nouvelle* (*binaire*), à Rochefort en 1703, *in*-4°. A l'égard de l'*Analyfe générale qui contient des méthodes nouvelles pour réfoudre des problêmes de tous genres & de tous les degrés à l'infini*, quoique cet ouvrage ait paru en 1733, *in*-4°, fous le nom de M. de Lagny, il eft certain qu'il eft de M. l'abbé Richer, mathématicien très-habile, qui a feulement profité des papiers affez informes de M. de Lagny, fon ami, avec qui il étoit depuis long-temps en grande relation. Ce volume que l'académie des fciences a adopté, & qui forme le tome XI de l'édition des mémoires de cette compagnie que l'on vient de faire à Paris, doit être fuivi de trois autres que M. Richer eft en état de publier, & qui font défirés avec ardeur par tous ceux qui entendent ces matieres, & qui font inftruits du mérite de cet habile mathématicien. M. de Lagny a eu un autre de fes amis, M. André-François Deflandes, qui lui a fait auffi beaucoup d'honneur, & qui lui a adreffé une éclogue en vers latins d'une délicateffe digne du temps d'Augufte. Elle fe trouve dans le recueil même des poëfies latines de M. Deflandes, imprimé pour la fe-

conde fois à Londres en 1713, sous le titre de *Poetæ rusticantis litterarum otium*. M. de Lagny méritoit d'autant mieux une éclogue si élégante, & les louanges qu'on lui donne dans cette piéce, qu'il avoit lui-même beaucoup lu les poëtes, tant les Grecs, que les Latins, & qu'il avoit toujours joint l'étude des belles lettres à celle de la philosophie & des mathématiques. Dans la derniere année de sa vie on lui a entendu réciter, sans hésitation, un grand nombre de vers d'Homere, & d'autres poëtes.

LAGOS, ancienne ville de Portugal, située sur la côte méridionale du royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du cap de Saint-Vincent, est une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un assez bon port, & elle est capitale de la *Comarca de Lagos*, qui est la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu considérable que la ville de Silves. * Mati, *dictionnaire*.

LAGULA, bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la mer Noire, à sept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone* ou *Aconæ*, petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxio*, village qui sert de port à Pendarachi. * Mati, *diction.*

LAGUNA (André) médecin Espagnol, né à Segovie l'an 1499, passa presque toute sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, s'arrêta cinq ou six ans à Metz, & mourut dans son pays vers l'an 1560. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Anatomica methodus; De ponderibus & mensuris;* une vie de Galien, avec l'abregé de ses ouvrages, &c. Laguna étoit bon critique, comme il l'a fait voir dans les corrections & les commentaires qu'il a donnés sur Dioscoride, sur divers endroits d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, &c. & dans les diverses censures qu'il a faites des versions des autres. Il a aussi traduit plusieurs ouvrages grecs des anciens; & ses versions en général sont estimées de ceux qui savent le grec. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio; Baillet, *Jugemens des savans, tome II, pag.* 301, & *tome III, pag.* 58, 197, *ed. de M. de la Monnoye;* & Huet, *de claris interpret.*

LAGUILLE (Louis) Jésuite, né à Autun le premier octobre 1658, entra dans la société des Jésuites le premier septembre 1675, & s'y fit estimer par ses vertus & ses talens. Il s'y engagea par la profession solemnelle des quatre vœux le 2 de février de l'an 1692. Après avoir enseigné avec honneur la philosophie & les mathématiques, il fut destiné à la prédication, dont il a exercé le ministère avec zèle. Appliqué de bonne heure au gouvernement, il a été recteur des principaux colléges de sa société, deux fois provincial dans la province de Champagne, visiteur & vice-provincial dans la province de France, & enfin une fois provincial dans la derniere province. Il fut en dernier lieu recteur du collége de Nanci, où le roi Stanislas l'avoit fait venir. Ce pere est mort au collége de sa société à Pont-à-Mousson, le 13 avril 1742, dans un âge fort avancé. Il s'étoit trouvé au congrès de Bade en 1714, & le zèle pour la paix qu'il avoit fait paroître en cette assemblée lui avoit valu une pension. Ses ouvrages sont; 1. Des vers latins & françois sur l'arrivée de Leopold second, duc de Lorraine, dans ses états, à Pont-à-Mousson, 1698, *in*-4°. 2. Oraison funébre du roi Louis XIV, prononcée dans l'église cathédrale de Strasbourg le 18 novembre 1715, pendant le service solemnel célébré par ordre du grand chapitre, à Strasbourg, 1715, *in*-4°. On trouve une idée de ce discours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de novembre 1716, article 141. 3. Histoire d'Alsace ancienne & moderne, depuis César jusqu'en 1725, à Strasbourg, *in-fol.* 2 vol. & *in*-8°, 1727, 8 vol. Cet ouvrage qui commence par une *Notice* utile *de l'ancienne Alsace*, comprend en 64 livres, tout ce qui a eu rapport à l'Alsace, depuis la conquête que César fit des Gaules jusqu'en 1725 ou 1726. Ces 64 livres sont partagés également dans deux volumes dont chacun en contient 32. Le premier volume va jusqu'à l'empire de Maximilien I, & finit en 1501. Le second volume renferme tout ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'au temps où finit l'ouvrage. Cette histoire, dans l'édition *in-folio*, est accompagnée de titres qui lui servent de preuves, desquels on peut tirer de grandes lumieres. On trouve quatre extraits de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux* des mois d'avril, juin, août & novembre 1727. On en parle aussi dans le *Journal des savans* de la même année, pag. 1003. 4. Exposition des sentimens catholiques sur la soumission due à la constitution *Unigenitus*, où les difficultés des opposans sont réfutées par les principes & les textes tirés des ouvrages de feu M. Bossuet évêque de Meaux, contre les prétendus réformés. Tel est le titre de cet écrit, brochure *in*-4° de 43 pages, imprimée en 1735. 5. Préservatif pour un jeune homme de qualité contre l'irreligion & le libertinage. On lui expose 1°. les raisons qui doivent l'affermir dans la religion catholique. 2°. On lui suggere les motifs qui doivent régler ses mœurs, & l'engager à vivre en véritable honnête homme, à Nancy, 1739, grand *in*-12 de 313 pages. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne, tom.* 1 *in-fol. pag.* 365, 366. *Mémoires de Trévoux* cités dans cet article; & *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°, *tom.* 3, *pag.* 245, *édition de* 1735. *Mém. Mss.*

LAHIRE (Laurent de) peintre, qui fut de son temps en grande réputation, natif de Paris, fut un des vingt-deux peintres ou sculpteurs, qui composerent le corps de l'académie royale de peinture & de sculpture, lorsqu'elle fut établie en 1648. Quoique disciple de Vouet, il ne suivit point sa maniere. La sienne n'étoit pas d'un meilleur gout; elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours insipide. Ses paysages sont plus estimés que ses figures; il les finissoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la perspective aërienne, qu'il confondoit toujours ses lointains dans l'exhalaison, selon la méthode qu'il avoit apprise de *Desargues*. Il en usoit dans ses figures, comme dans ses lointains; car à la réserve de celles qui étoient sur les premieres lignes, toutes les autres se perdoient dans un brouillard, à mesure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze professeurs de l'académie jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 décembre 1656: il étoit âgé alors de 51 ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LAHIRE (Philippe de) fils du précédent, naquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord destiné à la profession de son pere; mais il fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de son gout. Son pere lui avoit fait étudier la perspective & la gnomonique pour la peinture, où il le destinoit; mais il envisagea ces sciences du côté de la géométrie, à laquelle il étoit résolu de se donner tout entier. Il perdit son pere à l'âge de 17 ans, & tomba dans de si grandes infirmités, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, ou après avoir rempli son imagination des restes précieux de la savante antiquité, il s'appliqua fortement à la géométrie, & principalement aux sections coniques d'Apollonius. Le caractère sage & sérieux de M. de Lahire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut-être fixé son séjour, sans les fortes instances de sa mere dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ses études géométriques; il donna la *seconde partie du traité de la coupe des pierres*, que M. Bosse fit imprimer en 1672. Cet ouvrage fit connoître M. de Lahire comme un excellent géométre: il en soutint dignement le nom par quelques ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin sa réputation le fit souhaiter dans l'académie des sciences, où il fut reçu en 1678. L'année suivante, il publia dans un volume, 1. *Les nouveaux élemens*

mens des sections coniques. 2. *Les lieux géométriques.* 3. *La construction ou effection des équations.* Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guienne, par ordre du roi, avec M. Picard, pour faire une carte générale du royaume plus exacte que les précédentes : ils firent une correction importante à la côte de Gascogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui servit beaucoup à assurer la navigation. En 1681 il eut ordre d'aller seul déterminer la position de Calais & de Dunkerque; il mesura aussi la largeur du pas de Calais, depuis la pointe du bastion du Risban, qui est du côté de la mer, en allant vers Boulogne, jusqu'au château de Douvre en Angleterre, & la trouva de 21360 toises. En 1682 il fit un voyage en Provence pour finir la carte générale. Dans ces différens voyages, il exécutoit les ordres du roi, & satisfaisoit en même temps son gout pour les sciences : il fit *des observations sur la variation de l'aiguille aimantée, sur les réfractions, & sur les hauteurs des montagnes par le barometre;* il donna cette même année un *traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de Lahire continua du côté du nord de Paris, la fameuse méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Cassini la poussoit du côté du sud; mais cette grande entreprise ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois l'occupa à faire le nivellement de la riviere d'Eure, que le roi Louis XIV vouloit faire venir à Versailles par des aqueducs; il la trouva à dix lieues au-delà de Chartres de quatre-vingt-un pieds plus haute que le réservoir de la grotte de Versailles. Quelque occupé que parût M. de Lahire à ces différens ouvrages, il ne put se refuser à ses amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait sur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos; il exécuta son intention en 1684, en donnant au public le *traité du nivellement de M. Picard.* En 1685 parut son livre intitulé : *Sectiones conicæ in novem libros distributæ*, in-folio. Cet ouvrage contient toute la théorie des sections coniques, & c'est la premiere fois qu'on la vit toute entiere & en corps. Continuant ses études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686 le *traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides, ouvrage posthume de M. Mariotte;* ce traité a eu plusieurs éditions. Il fit imprimer en 1687 des *Tables du soleil & de la lune, avec des méthodes plus faciles pour le calcul des éclipses;* auquel il joignit en 1689, *un problême important d'Astronomie*, & la description d'une machine de son invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipses passées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les épactes. Sa géométrie-pratique parut la même année, sous le titre de l'*Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations considérables. Il fit paroître en 1694 quatre traités, qui furent insérés à la suite du second volume des mémoires que l'académie donna en 1692 & 1693. Le premier est sur les *Epicycloïdes, courbes comprises dans la même formation générale que la cycloïde, mais plus composées;* il découvrit tout ce qui appartenoit aux épicycloïdes, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs dévelopées; c'est là tout ce que peut sur les courbes la plus sublime géométrie. Le second traité est une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troisiéme sur *les différens sons de la trompette marine;* & le quatriéme, *sur les différens accidens de la vue.* Son traité de *Méchanique*, fut le présent qu'il fit au public en 1695; & en 1702 il publia la seconde édition de ses *Tables astronomiques du soleil & de la lune, augmentées de celles de toutes les planettes;* on ne peut voir en astronomie rien de plus pur, & de plus exempt de tout mélange d'imaginations humaines. Il fit aussi graver la même année deux planispheres de seize pouces de diametre, sur les dessins qu'il en avoit faits. M. de Lahire fut chargé par le roi en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands globes que l'on a transportés depuis au Louvre. Outre tous les ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'est pas même entierement exact, à cause de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importans répandus & dans les journaux, & dans les histoires de l'académie; mais sur-tout dans les histoires, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichie de plusieurs présens également considérables par leur beauté & par leur variété. Toujours occupé, ses journées étoient une étude continuelle, ses nuits même étoient souvent interrompues par des observations astronomiques; nul exercice corporel, que d'aller de l'observatoire à l'académie des sciences, à celle d'architecture, & au collége royal dont il étoit professeur. Tant de travaux & si différens auroient ruiné une santé moins vigoureuse que la sienne; car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a souffert plusieurs infirmités, dont il mourut sans agonie le 21 avril 1718, âgé de plus de 78 ans; autant recommandable par sa piété que par la grandeur de son génie. Il avoit été marié deux fois : du premier mariage est sorti *Philippe* de Lahire, dont nous parlerons dans l'article suivant; & le second nous a donné *Jean-Nicolas* de Lahire, né en 1685. Son pere n'ayant pas réussi à faire de son fils aîné un médecin, destina son cadet à cette profession, qu'il embrassa avec plaisir; son gout pour cette science le fit bientôt connoître; il étudia les plantes à fond, & fut reçu en 1709 dans l'académie des sciences, en qualité de botaniste, & depuis en celle de méchanicien. En 1710 il fut reçu docteur en la faculté de médecine à Paris, où il a exercé cette profession avec tout le soin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne vouloit rien ceder à la réputation de ses ancêtres : aussi appliqué qu'eux, ses heures de repos étoient un nouveau travail. Il a fait un recueil considérable de plantes dessinées d'une maniere singuliere, dont il est inventeur; c'est un ouvrage unique & d'une vérité surprenante : quoiqu'il n'entre dans ces dessins que deux sortes de couleurs, tout y est si bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque espece de plante. Il a poussé la découverte plus loin, & a trouvé la maniere en les colorant de les représenter à un naturel inimitable. Enfin, on avoit en lui un médecin fort expérimenté, un bon dessinateur, & un habile peintre de paysages. * *Mémoires du temps.*

LAHIRE (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son pere, *dont on vient de parler dans l'article précedent*, le destinoit pour la médecine, & l'envoya au sortir du collége chez M. du Vernai au jardin royal, pour apprendre l'anatomie; il s'y appliqua quelque temps, mais se sentant plus de gout pour les mathématiques que pour la médecine, il quitta celle-ci pour se donner entierement à l'autre, où il fit de si grands progrès, qu'il fut reçu dans l'académie des sciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des mathématiques, il a composé plusieurs mémoires qu'il lisoit dans les assemblées de cette académie, & qu'elle a fait imprimer dans ses mémoires. En 1701 il publia une année des éphémérides qu'il avoit calculées sur les tables astronomiques de son pere : ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître sous le nom de Gabriel Philippe, pour le distinguer de ceux de son pere. Il donna en 1702 le livre de charpenterie de Mathurin Jousse, avec des corrections, & des augmentations considérables. Il fut choisi à la mort de son pere pour lui succeder dans tous ses emplois : mais il ne crut pas que sa santé alterée par les études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de professeur en mathématiques au collége royal; & plus à la sollicitation de ses amis, que par la crainte du travail, il se déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant avec messieurs Cassini & Maraldi, de faire le voyage de

Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris jusqu'à l'extremité septentrionale du royaume, qui avoit été commencée par messieurs Picard & de Lahire son pere. Parmi une infinité de decouvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile & très-sûr pour faire de grands verres de lunettes; il en a fait de très-excellens, qui avoient plus de cent pieds de foyer, le roi en a pris plusieurs que l'on conserve à l'Observatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes: il y avoit joint quantité de figures dans le dessein de le faire imprimer. Outre un profond savoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler: malgré son peu de santé, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un sage physicien, qui sait à quoi le corps humain est sujet, & qui pardonne à la nature. * *Mém. du temps.*

LAHOLM, ville de Suéde, dans la province de Halland, en la Westrogothie ou Gothie occidentale, est nommée *Laa-Holm*, par ceux du pays. Elle est sur la côte de Schager-Rack, ou de la manche de Danemarck vers les frontieres de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cederent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la derniere guerre de Suéde. Elle est à deux lieues & demie de Helmstad au midi; & à neuf de Helsingberg au levant d'été, à la bouche de la petite riviere de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

LAHOR, *cherchez* PENG-AB, ville des Indes dans les états du grand-Mogol.

LAIAZZO ou AIAZZO, ville d'Asie dans la Cilicie, est située sur la mer Mediterranée, au pied du mont Amana, & sur un golfe auquel elle donne son nom. C'est l'*Issus* des anciens, célébre par les batailles qu'on a données dans son voisinage, au lieu dit *le Pas de Cilicie.* Alexandre *le Grand* y défit Darius roi de Perse, la premiere année de la CXII olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Bassus, capitaine Romain, y remporta une victoire sur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant J. C. L'empereur Severe y en gagna une autre sur Pescennius Niger, son compétiteur à l'empire, l'an 194 de J. C. Enfin le soudan d'Egypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

LAICHEU, ville de la Chine. Elle est la sixiéme de la province de Quantung, & située près de la côte, où elle a un bon port vis-à-vis de la ville d'Hainan. Laicheu est capitale d'un territoire, où il y a six autres villes. * Mati, *dictionnaire.*

LAICOCEPHALES: nom que quelques catholiques donnerent aux schismatiques Anglois, qui, sous la discipline de Samson & Morison, étoient obligés d'avouer, sous peine de prison & de confiscation de biens, que le roi du pays étoit le chef de l'église. * Sandere, *hær.* 120.

LAICTOURE, *cherchez* LEICTOURE.

LAIMAN ou LAYMANN (Paul) Jésuite Allemand natif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon, & la théologie morale dans divers colléges d'Allemagne, & mourut à Constance le 13 novembre 1635, âgé de soixante ans. Il a composé divers ouvrages; *Theologia moralis in lib. V. Quæstiones canonicæ de prælatorum ecclesiasticorum electione, institutione & potestate ex lib. I. decret. Defensio romani pontificis, cæsaris, &c. in causa monasteriorum extinctorum, & bonorum ecclesiasticorum vacantium*, &c. Un religieux bénédictin, nommé Romain Hay, répondit à cet ouvrage par un autre intitulé: *Astrum inextinctum*; & le pere Laiman répliqua par un traité que nous avons sous le titre d'*Astrologiæ ecclesiasticæ & astri inextincti censura.* * Alegambe, *biblioth. script societ. Jesu.* Le Mire, *de script. sæc. XVII*, *&c.*

LAINEZ (Jacques) général des Jésuites, étoit Espagnol, & s'acquit de l'estime dans le XVI siécle, par sa prudence & par son savoir. Après avoir été reçu docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia la théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de saint Ignace, contribua beaucoup à l'établissement de sa compagnie, & lui succeda aussitôt après dans le gouvernement de sa societé; mais il ne fut elu général dans les formes que trois ans après, en 1558. Il assista au concile de Trente, comme theologien du pape Paul III, à plusieurs sessions de ce concile, & sur-tout à la sixiéme tenue l'an 1547, dans laquelle il se montra partisan du pelagianisme. Il assista encore depuis à d'autres sessions, comme théologien des papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea l'an 1561 à accompagner le cardinal Hippolyte d'Est, qui vint légat en France pendant le colloque de Poissi. Le pere Lainez y fit un discours pour opposer à ceux de Beze & Pierre Martyr; & dit hardiment à la reine Catherine de Medicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refusé le chapeau de cardinal, que le pape Paul IV avoit voulu lui donner. On a quelques traités de sa façon. Il en avoit commencé de plus importans, que ses grandes occupations l'empêcherent de finir. * Ribadeneira. Sacchini. Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.

LAINEZ (Alexandre) natif de Chimay, ville du Hainaut, poëte François, mort à Paris le 18 d'avril 1710, âgé de soixante ans, & enterré à S. Roch. Il étoit de la même famille que le pere Lainez, second général des Jésuites. Il étoit grand poëte, grand humaniste, grand géographe, &, s'il se peut, encore plus grand buveur. Il passoit pour philosophe. On assure qu'après avoir reçu les sacremens dans sa derniere maladie, le prêtre, à qui il s'étoit confessé, ayant fait emporter sa cassette de papiers pendant la nuit: tout moribond qu'il étoit, s'étant réveillé, il cria au voleur, fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & sur le champ se fit transporter dans une chaise sur la paroisse de S. Roch, où il mourut le lendemain. Il avoit imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le soleil. Sa vie voluptueuse l'avoit conduit à ces sentimens. Tous ses écrits n'en sont qu'un fidéle, & souvent trop dangereux exposé. Le choix qu'il avoit fait de Pétrone pour le traduire en prose & en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée. Il savoit au reste parfaitement le grec, le latin, l'italien & l'espagnol, & possédoit tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'étoit aussi un excellent géographe; & il est étonnant qu'il ait pu être en même-temps homme d'étude, & homme de plaisir & de bonne chere. Il passoit ordinairement la plus grande partie du jour à l'étude, & donnoit le reste à son plaisir qu'il conduisoit fréquemment bien avant dans la nuit. Il l'avoue lui-même dans ces deux vers imités de Virgile qu'il fit un jour sur le champ, pour répondre à un ami qui lui témoignoit sa surprise de le voir dès huit heures du matin dans la bibliothéque du roi, après un repas de douze heures commencé la veille au soir:

Regnat nocte calix, volvuntur biblia mane,
Cum Phoebo Bacchus dividit imperium.

Il avoit fait ses études à Reims, où, dès sa premiere jeunesse, son esprit vif & enjoué, & orné d'une belle érudition, lui avoit procuré la connoissance des premieres personnes de la ville, & des meilleurs convives. La philosophie de l'école l'avoit peu occupé; & c'étoit pendant qu'il paroissoit l'étudier, qu'il traduisit Pétrone. Quelque temps après avoir fait ses études, il vint à Paris, où le chevalier Colbert, colonel du régiment de Champagne, l'engagea de le suivre à l'armée. Lai-

hez lui lisoit, & lui expliquoit les endroits les plus remarquables de Tite-Live & de Tacite sur l'histoire romaine. Plusieurs officiers du régiment assistoient à ces lectures, & faisoient leurs difficultés & leurs réflexions, ce qui produisoit des conversations également utiles & agréables. Mais Lainez qui aimoit encore plus sa liberté, quitta le chevalier, passa à Lyon, & de-là en Provence; & après avoir été retenu quelque temps à Aix par M. d'Oppede, premier président, il alla s'embarquer à Marseille pour le voyage du Levant. Il vit la Gréce & les isles de l'Archipel en voyageur curieux, instruit & qui veut augmenter ses connoissances. Il alla de-là à Constantinople, où il resta six mois, pénétra ensuite dans l'Asie Mineure, visita Jérusalem & les villes de la Palestine, & passa sur une barque au Caire en Egypte. Lorsque sa curiosité fut satisfaite, il vint à Malte, & de-là à Palerme, où il mit pied à terre pour commencer son tour de l'Italie, dont il vit les principales villes avec soin. Il revint en France par la Suisse; & enfin après trois ou quatre ans de courses, il regagna la ville de Chimay en assez mauvais équipage. Il y avoit environ deux ans qu'il y menoit une vie assez obscure, lorsque M. l'abbé Faultrier, intendant du Hainaut, reçut ordre du roi de faire ensorte d'arrêter quelques libelles injurieux qui passoient sur les frontieres de Flandre, & d'arrêter ceux que l'on en soupçonneroit être auteurs. Lainez retiré dans une chambre d'où on ne le voyoit presque jamais sortir, fut soupçonné. L'abbé Faultrier se transporte chez lui avec main forte, le trouve dans un galetas, environné de papiers mal en ordre, & lui-même affublé d'une robe de chambre assez vieille; il lui parle comme s'il eut été coupable, & fait saisir ses papiers. Lainez répond avec modestie, prouve l'injustice du soupçon : ses papiers visités ajoutent la conviction à ses preuves; l'abbé Faultrier réjoui de le trouver innocent, & ayant entrevu l'étendue de son mérite, s'efforce de le tirer de sa mauvaise fortune, & de le prendre auprès de lui. Lainez qui n'avoit point d'autre habit que sa robe de chambre, & le peu qu'elle couvroit, s'excuse, fait connoître son état; l'abbé en devient plus ardent pour le posséder, il l'emmene, le fait habiller, le loge, le nourit, & lui donne sa confiance. Lainez quatre mois après suivit son bienfaiteur à Paris, & demeura avec lui à l'arsénal; mais au bout de six mois se croyant gêné, il lui demanda la permission de se retirer, & l'obtint, non sans avoir retiré plusieurs avantages de cette connoissance. Peu après il alla en Hollande pour voir Bayle, de-là il passa en Angleterre; & enfin étant revenu se fixer à Paris, il y partagea tout son temps entre l'étude & le plaisir, sur-tout celui de la table. Personne ne savoit précisément l'endroit où il demeuroit; & quand on le remenoit en carosse, il se faisoit toujours arrêter sur le pont-neuf, & alloit ensuite à pied à son logis qui a été long-temps vers l'abbaye de S. Germain-des-Prez. Ses amis qui étoient en grand nombre, & parmi les personnes les plus distinguées par leur mérite, & par leur naissance, ne le gênoient point sur cela. Ils s'embarassoient peu où il demeuroit, pourvû qu'ils pussent le posséder souvent. Sa conversation les charmoit, & les instruisoit : elle étoit vive, agréable, féconde. Il parloit sur toutes sortes de matieres, & parloit bien. Il étonnoit quelquefois les plus savans, & brilloit parmi ceux qui avoient le plus d'esprit : quand on lui donnoit des louanges, car il les aimoit, il en devenoit beaucoup plus animé. Mais à l'égard de ses poësies, quoiqu'il en ait fait un grand nombre, ses amis en ont eu peu, parcequ'il se contentoit de les réciter, sans vouloir les communiquer. Un grand nombre de ces piéces ont été faites le verre à la main, & sur le champ; aussi sont-elles courtes pour la plupart, mais vives, naturelles, pleines de sel. La plupart de celles, ou qu'il abandonnoit à l'importunité de ses amis, ou que l'on retenoit de mémoire, sont des espéces de petites cantates dont le plus grand nombre a été mis en musique par Moreau, pensionaire du roi, compositeur de la musique de la maison de S. Cyr. Il a fait cependant des piéces de plus longue haleine, entr'autres un poëme d'environ six cens vers sur les premieres campagnes de Charles XII, roi de Suéde. Une lettre écrite à Bayle : une envoyée de Constantinople à M. le président d'Oppéde. *Le tombeau de Lambert*, musicien, cantate. Un poëme en vers grecs, intitulé *Homére*, à la louange de ce poëte. M. Titon du Tillet a donné plusieurs de ces petites piéces dans la *Description du Parnasse François*, de l'édition *in-12*, & une seulement dans l'édition *in-fol.* de cet ouvrage, donnée en 1732. On en trouve plusieurs dans le livre intitulé, *L'art d'orner l'esprit en l'amusant*, & dans le recueil des poësies diverses, publié en 1715, en 2 vol. *in-12*, à la Haye, si l'on en croit le titre : mais les piéces de Lainez que l'on trouve dans ces deux ouvrages sont pour la plupart altérées ou défigurées. M. Titon en a donné quelques autres plus exactement dans deux lettres sur la vie & les poësies de l'auteur, inserées dans le mercure de France, l'une dans le mois de mars 1725, l'autre dans le mois de juin suivant. Celui qui a hérité de presque tous les papiers de Lainez est M. Chambon, son médecin, qui publia en 1714, un *Traité des métaux, & des minéraux, & des remédes qu'on en peut tirer.* * *Voyez* la *Description du Parnasse*, l'édition *in-12* en 1727, & l'édition *in-fol.* en 1732. Celle-ci contient un long article sur *Lainez*; les deux lettres citées, & une troisiéme qui vient d'un homme qui a connu ce poëte, & qui contient des particularités que M. Titon a omises : cette troisiéme lettre est dans les notes du *tome 3 des lettres* de Bayle, de l'édition de M. Desmaiseaux, *p.* 834.

LAINGÆUS, (Jean) Écossois, est auteur d'un traité sur les mœurs des hérétiques de notre temps, imprimé à Paris en 1581.* Konig, *biblioth.*

LAINO, bon bourg de la Calabre citérieure, sur la riviere de même nom, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Scalea. Quelques géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Laus* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalea. * Mati, *diction.*

LAIRES, *cherchez* LARESSE.

LAIRUELS (Servais) réformateur de l'ordre de Prémontré, naquit à Sogny en Hainaut en 1560, de parens d'une médiocre fortune. Son pere nommé Servais, qui avoit autrefois servi dans les troupes, lui fit donner au baptême le nom d'*Annibal*; mais Nicolas Bousmard, évêque de Verdun, le lui changea en celui de Servais dans la confirmation. Lairuels entra dans l'ordre de Prémontré, & fit profession à S. Paul de Verdun le 25 mars 1580. Il étudia, étant déja religieux, les humanités au collége des Jésuites de Verdun; de-là on l'envoya à Pont-à-Mousson pour y faire sa philosophie, & ensuite il étudia en théologie à Paris. Il y reçut le bonnet de docteur en Sorbonne, & peu après il fut nommé par le pere Jean de Pruet, général de Prémontré, pour accompagner le pere Jean Loiseleur dans la visite des monastères de l'ordre. François de Longpré, successeur de Pruet dans le généralat, l'établit son vicaire-général, & le pere Lairuels ayant fait en cette qualité la visite de la plupart des maisons de son ordre, le pere Daniel Picart, abbé de sainte Marie-aux-Bois, lui communiqua le dessein qu'il avoit de réformer son monastère, le pria de le seconder dans cette entreprise, & pour cet effet il le fit son coadjuteur, & lui fit venir des bulles en date du 13 août 1599. Le pere Picart étant mort en 1600, Lairuels gouverna seul cette abbaye, & travailla efficacement à y introduire la réforme, qui est proprement le renouvellement des anciennes pratiques de l'ordre de Prémontré, mais adoucies. Il en dressa les statuts, & les fit pratiquer pendant quelque temps dans son monastère. Il les présenta ensuite à François de Longpré, son général, qui les approuva, les confirma, & accorda au pere Lairuels toute l'autorité dont il avoit besoin pour exécuter son dessein. Il le confirma

dans la charge de vicaire-général, & en conséquence le pere Lairuels poursuivit en cour de Rome la confirmation de ses statuts, & transfera en 1606 son abbaye à Pont-à-Mousson, dans le dessein de procurer à ses religieux les moyens de se perfectionner dans les sciences par la proximité de l'université de cette ville, & de fournir à la congrégation réformée, qu'il désiroit établir, une maison fixe pour y former des sujets dans un noviciat perpétuel. Pendant qu'il poursuivoit à Rome la confirmation dont il avoit besoin, le pere de Longpré mourut; & son successeur, Pierre Gousset, s'étant transporté à Pont-à-Mousson, examina les nouveaux statuts, & déclara par écrit le 14 de juin 1616, qu'ils ne contenoient rien qui ne fût propre à rétablir l'ordre de Prémontré dans son état primitif, & il exhorta tous les religieux de s'y conformer. Sur cette approbation, le pere Lairuels & toute sa communauté, de concert avec les abbés de Justemont & de Salival, du diocèse de Metz, présenterent en 1617 leur supplique au pape Paul V, pour obtenir la confirmation de leur réforme. Le cardinal Charles de Lorraine fut chargé de l'examiner, & sur son rapport, le pape donna le 18 de juin de la même année, une bulle par laquelle il érige en congrégation cette nouvelle réforme des peres Prémontrés. Le pere Gousset ajouta peu après quelques nouveaux réglemens, entr'autres, pour déclarer que tous les sujets qui embrasseroient cette nouvelle réforme, seroient également à toute la congrégation, & n'appartiendroient pas plus à un monastere qu'à un autre. Ces nouveaux statuts furent aussi approuvés par une bulle de Grégoire XV, en date du 17 avril 1621, & le premier chapitre général de la réforme se tint le 28 de septembre suivant à sainte Marie de Pont-à-Mousson. La même année Louis XIII donna des lettres patentes portant permission d'introduire la réforme dans les monastères de son royaume. Elle souffrit néanmoins plusieurs oppositions de la part des anciens religieux, mais elle en triompha, & le pere Lairuels eut la consolation de voir la réforme plusieurs fois confirmée & fort étendue avant sa mort, qui arriva le 18 octobre 1631, dans l'abbaye de sainte Marie-aux Bois sous Preny, où il s'étoit retiré avec ses religieux, à cause de la peste qui ravageoit alors Pont-à-Mousson. Il a écrit quelques traités de théologie mystique, savoir: *Le catéchisme des novices*, en latin, en 2 vol. *in-fol.* en 1623, & l'*Optique des réguliers sur la régle de S. Augustin*, en un vol. *in-4°*, à Pont-à-Mousson en 1603. * Dom Calmet, *histoire ecclésiastique & civile de Lorraine*, *tom. 3*, *liv. 33*.

LAIS, ville de la tribu de Nephtali, située dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la source du Jourdain: c'est la même que *Césarée de Philippe*. *Voyez* CESAREE. On dit qu'elle a aussi été nommée *Lasem*, *Dan* & *Paneas*.

LAIS, pere de *Phalti*, de la ville de Gallim, à qui le roi *Saül* donna en mariage *Michol* sa fille, femme de *David*. * I *Reg. XXV*, 44.

LAIS, courtisane célébre, native d'une petite ville nommée Hyccare en Sicile, vivoit sous la CVI olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 avant J. C. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la surnomma *la Corinthienne*, parcequ'elle demeura long-temps à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette courtisane vendoit cherement ses faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Demosthène, qui répondit *qu'il n'achetoit pas si cher un repentir*. Depuis étant amoureuse d'un jeune homme de Thessalie, elle abandonna Corinthe pour le suivre. Quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinerent dans un temple de Vénus, qui fut depuis nommé l'*Homicide*. * Plutarque, *vie d'Alcibiade*; *Vie de Nicias*; *Traité de l'Amour*, *&c.* Aulu Gelle, *Noct. attic. l.* 1, *c.* 18. Bayle, *diction. crit.*

LAISNAS ou LAISNÉ (Vincent) de Lucques en Italie, né le 15 de février 1633, fut appellé par un de ses oncles à Marseille, où il etudia chez les PP. de l'Oratoire. Après ses études, il entra dans leur congrégation à Aix le 15 d'octobre 1648, & prit le nom de *Laisné*. Il revint faire sa philosophie à Marseille, & il professa ensuite les humanités. En 1658 il fut envoyé à Troyes où il régenta la rhétorique pendant deux ans, après lesquels il alla faire sa theologie à Saumur. Il repassa en Italie en 1662, pour y mettre ordre à ses affaires; & de retour en France, on l'envoya successivement à Pezenas, à Montpellier & à Avignon pour y avoir soin des séminaristes. Il ouvrit dans cette ville des conférences publiques sur l'écriture sainte qui lui acquirent une grande réputation, & lui firent beaucoup d'honneur. M. Azon Aristote, archevêque & vice légat, y étoit très-assidu. On crut que le pere Laisné en seroit récompensé par la pourpre romaine, & le bruit s'en répandit dans tout Avignon; mais ce ne fut qu'un bruit. Le pere Jules Mascaron, qui avoit fait, dit-on, un grand usage dans ses sermons des collections du pere Laisné sur l'écriture & les peres, ayant été nommé à l'évêché de Tulles en 1671, le demanda au pere Senault pour l'aider dans le gouvernement de son diocèse, & le pere Senault le lui accorda, mais M. le vice-légat ne voulut point le laisser aller. M. Mascaron ne se trouvant pas encore congédié, alla trouver le pere Laisné qui étoit alors à Paris, & fit tant par ses sollicitations auprès de lui, que celui-ci consentit à le suivre. Le chancelier Seguier étant mort avant leur départ, ils furent chargés l'un & l'autre de son oraison funébre. Le pere Laisné la prononça dans l'église des peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré, & elle fut imprimée à Paris en 1672. Madame de Sévigné en parle très-avantageusement dans ses lettres. Le pere Laisné alla ensuite à Tulles; mais il y demeura peu, & revint à Paris, où il fit pendant trois ans des conférences sur l'écriture sainte à S. Magloire du fauxbourg S. Jacques. Sa santé en ayant été alterée, on l'envoya à Aix, où elle se rétablit. Il y continua ses conférences avec un tel succès, qu'on fut obligé de dresser des échaffauts dans l'église. Mais cette continuité de travail acheva de l'épuiser. Il mourut d'une pleuresie à Aix le 28 de mars dans sa quarante-cinquiéme année, en 1677. Avant de sortir de Paris, il avoit encore prononcé aux Feuillans de la rue S. Honoré l'oraison funebre du marechal de Choiseul qui a été imprimée *in-4°*, chez le Petit en 1677. Un magistrat d'Aix conserve ses conférences sur l'écriture en quatre volumes *in-folio*. On a imprimé de lui à Lyon des conférences entre le pere Mascaron, le pere Bordes, & M. Fromaget, official de Paris, sur le concile de Trente. Il avoit aussi dressé une méthode pour étudier, qui fut présentée à une des assemblées de l'Oratoire, & en fut approuvée, mais elle n'a jamais été rendue publique. * *Mémoires du temps. Vie de Messire Jules Mascaron, évêque & comte d'Agen*, vers la fin. Cette vie est au commencement des *Oraisons funebres* de ce prélat.

LAITH ou LEITH, étoit un chaudronnier, qui éleva trois enfans nommés Jacob, Amrou & Ali. Le pere & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith se mit donc en campagne avec ses trois enfans, & ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le chef, il devint capitaine de Bandouliers, c'est-à-dire, de voleurs. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entierement ceux qui tomboient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & estimé pour sa bravoure & pour celle de ses enfans par Darham, qui regnoit alors dans leSégestan. Ce prince l'attira à sa cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualités, il l'avança jusqu'aux premieres charges de l'état: de sorte que Laith finissant glorieusement sa vie, laissa en mourant à son fils Jacob l'espérance & les moyens de parvenir à quel-

que chose de plus grand. En effet, ce fut Jacob son fils qui fonda la dynastie des Sotfarides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAIUS, fils de Labdacus roi de Thebes, épousa Jocaste, & en eut Oedipe qui le tua, selon la prédiction de l'oracle. *Voyez* OEDIPE.

LAKIUM ou BISCOPSLACK, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Carniole, sur la petite riviere de Zeir, environ à deux lieues de Grainbourg. Quelques géographes prennent Lakium pour la petite ville de la Pannonie, nommée anciennement *Prætorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, situé sur la riviere de Gurck, vers le lac de Czernicz. * Mati, *diction.*

LALA, fille native de Cyzique, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, se rendit célébre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant J. C. par son pinceau, & par son adresse à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits des femmes, & fit même le sien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiseurs de portraits de ce temps-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux se conservent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des curieux. Cette fille mourut sans avoir été mariée. Sa statue se voit à Rome dans le palais du prince Justiniani. * *Acad. pict. part.* 2, *l.* 1.

LALAIN, bourg avec un château. Il est dans la Flandre sur la Scarpe, environ à une lieue au-dessous de Douai. * Mati, *diction.*

LALAIN (George de) comte de Renneberg, chevalier & baron de Villa, & gouverneur de Frise, se distingua par sa valeur pendant les troubles des Pays-Bas dans le XVI siécle. Il s'attacha d'abord au service des états confédérés, qui le firent colonel de dix compagnies d'infanterie, & qui l'an 1576 lui donnerent le gouvernement de Frise. Depuis il prit Campen & Deventer; & l'an 1578 il fut nommé chef des finances; mais s'étant rendu maître de Groëningen, & ayant fortifié Goëverden, il se détacha du parti des états, & embrassa le parti de Philippe II, roi d'Espagne. Il servit ce prince en diverses occasions, prit plusieurs places sur les confédérés, & mourut sans alliance le 22 juillet 1581. * Emanuel de Metteren, *hist. des Pays-Bas.*

LALAMANT (Jean) ou LALLEMENT, comme l'appelle Munier dans *ses hommes illustres d'Autun*, médecin fameux dans le XVI siécle, étoit d'une bonne famille d'Autun, où il mourut vers la fin du même siécle. On trouve dans ses écrits une grande connoissance de la médecine, de l'astronomie, & des langues grecque & latine. Ces écrits sont: 1. *Traduction des quatre Philippiques de Démosthène en françois sur le grec*, à Paris, chez Michel Fezandat, 1549. *in*-8°. 2. *Sophoclis tragædiæ septem è græco*, à Paris, Frederic Morel, 1577, *in*-8°. On dit dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, que Gesner cite cette édition: cela peut être; mais il est sûr que cette version de Sophocle a paru dès 1557, *in*-8°, chez Michel Vascosan. Maittaire dans ses annales de l'imprimerie, *tome* 3, *pag.* 700, cite cette édition. Bayle range Lalamant parmi les plagiaires, parcequ'il a emprunté plusieurs vers de Georges Rataller, sans le nommer. Voyez *le Dictionnaire critique, article* RATALLER. 3. *Claudii Galeni Pergameni, de diebus decretoriis libri* III, *recèns latinè facti, & commentariis illustrati, quibus mensium lunarium, solariumque, anni item ægyptiaci, arabici, persici, hebræi, attici, necnon etiam romani ratio ita ponitur ob oculos, ut jam demùm & de mora partûs in utero, & de mensium Græcorum, exterarumque & principum nationum cum Latinis collatione certi quid & haberi possit & statui*, à Lyon, 1559, *in*-4°, selon Vanderlinden, & du Verdier dans son supplément à la Bibliothéque de Gesner. 4. *Anni hebræi & exterarum ferè omnium & præcipuarum gentium anni ratio, & cum romano collatio*, à Genève, 1571 *in*-8°, cité par le pere le Long, *biblioth. sacra, pag.* 818, *édit.* in-fol. 5. *Hippocrates de hominis ætate, ex extremo fine libri de carnibus. De septimestri, item de octomestri partu latinè facti & scholiis illustrati. Accessere problemata aliquot ab hâc tractatione non ita aliena*, à Genève, 1571, *in*-8°. Les savans doutent que ces écrits soient d'Hippocrate. 6. *De ptisanna sui temporis libellus*, avec les opuscules de Galien, *de optima corporis nostri constitutione; de pleniore habitu; de inæquali temperie; quomodo simulantes morbum sint deprehendendi; de ptisana*; traduits en latin à Lyon, 1578, *in*-8°. 7. Quatre distiques latins, dans le *Tumulus Pomponii senatoris Divionensis*, à Dijon, 1580. 8. Le traité *de anno romano*, est dans le tom. 8 des antiquités romaines recueillies par Grævius. 9. Gronovius a inséré dans le tom. 9 des antiquités grecques, les traités suivans de Lalamant, tirés de son livre intitulé: *Exterarum gentium anni ratio. Dissertationes tres de tempore & ejus partibus. De anno macedonio. De mensibus Macedonum, seu Græcorum. De anno attico.* 10. Edme Thomas, dans son histoire manuscrite d'Autun, cite de Lalamant: *Operum Cl. Galeni, tam græcorum, quàm latinè versorum accurata emendatio & dispunctio.* * *Voyez* la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne, in-fol. tom.* 1, *pag.* 366 & 367, & les autres ouvrages cités dans cet article.

LALAND, isle de Danemark sur la mer Baltique, est située entre les isles de Langeland, de Séeland & de Falster, & n'est même séparée de cette derniere, que par un petit trajet. Naskow est sa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, Nystad, Rodbi, &c. * Baudrand.

LALANDE (Jacques de) sieur de Lumeau, Mazeres, Lavau, Montaran, &c. né à Orléans le 2 de décembre 1622, fils de DANIEL de Lalande, conseiller en la prévôté d'Orléans, sieur de Lavau, &c. & de *Michelle* le Gendre, s'est encore plus distingué par son érudition, sa profonde connoissance du droit, son intégrité, & la pureté de ses mœurs, que par les charges dont il a été revêtu. Il fut conseiller au bailliage & siége présidial d'Orléans en 1652, docteur & professeur de l'université de ladite ville en 1653, receveur de la même ville en 1684, & son maire en 1691. Son zèle pour les intérêts du peuple, & son inclination bienfaisante prouvée par des effets continuels, lui ont fait donner, par ses concitoyens, le titre si flateur de pere du peuple. En 1651, il épousa *Marguerite* Davezan, fille de *Jean* Davezan, gentilhomme de l'Armagnac, doyen des docteurs & professeurs en droit des universités d'Orléans & de Paris, & conseiller d'état. M. de Lalande a passé toute sa vie dans une occupation digne d'un bon citoyen, & d'un homme à qui Dieu avoit accordé des talens utiles au public & à sa patrie. Il a exercé pendant plus de cinquante ans la charge de professeur ès loix dans l'université d'Orléans avec beaucoup d'applaudissemens, & il est mort doyen de cette université le 5 de février 1703. On a imprimé pendant sa vie plusieurs de ses ouvrages, savoir: 1. *Exercitationes utriusque juris ad titulum de ætate, qualitate, & ordine præficiendorum, apud Gregor. IX, cum brevi tractatu de nuptiis clericorum vetitis aut permissis, & ad titulum secundum libri XXVIII Pandectarum, De liberis præteritis, vel exheredatis*, à Orléans en 1654, *in*-4°. 2. *Prælectiones in titulum, De decimis, primitiis, & oblationibus, lib.* 3 *decretal. Gregor. IX*, in-4°, à Orléans en 1661. 3. Il donna en 1673, à Orléans *in-fol. le commentaire sur la coutume d'Orléans*, si estimé & devenu si rare; réimprimé en 1704, 2 vol. *in-fol.* avec beaucoup d'augmentations. 4. *Juris dissertatio de ingressu in secretaria judicum, & cum his considendi societate, viris honoratis competente, & de honorariis dignitatibus*, in-4°, en 1674. 5. *Traité du ban & de l'arriere-ban*, in-4°, à Orléans en 1675. 6. *Juris dissertatio ad Novellam imperatoris Justiniani* 130, *de transitu mili-*

tum, eorumque annona; en françois, Du passage, & des étapes des gens de guerre, à Orléans, 1679, *in-4°*. M. de Lalande a composé aussi *Specimen juris romano-gallici ad pandectas, seu digesta*, en 1690, *in-12*, à Orléans, contenant les huit premiers titres du premier livre des digestes. Ce n'est que l'essai d'un grand ouvrage que M. de Lalande avoit entrepris, & qu'il a achevé; mais qui est encore manuscrit. DANIEL de Lalande, écuyer, sieur de Lumeau, fils de l'auteur, & distingué lui-même par son érudition, a promis une traduction françoise de l'ouvrage entier de M. son pere. La famille de Lalande est ancienne. DANIEL de Lalande, pere de JACQUES *qui a fait le sujet de cet article*, étoit petit-fils de GUILLAUME Lalande, sieur de Vaulier, Lavau, de Courmeme & de Varannes, arriere-petit-fils de JACQUES Lalande, receveur des tailles de Loudun, & eut pour trisaïeul JACQUES Lalande, sieur de Lalande, fermier général des gabelles du Languedoc, issu, dit-on, de la famille noble des Lalandes de Bretagne. * *Extrait d'un mémoire manuscrit.* * Voyez son éloge, par M. Prévost de la Jamiés, dans le tome 43 des *mémoires* du P. Niceron.

LALANDE (Michel-Richard de) mérite une place ici pour son grand talent pour la musique & les instrumens, & l'estime particuliere dans laquelle il étoit auprès du feu roi Louis XIV, & de Louis XV, aujourd'hui régnant. Il naquit à Paris le 15 de décembre 1657, le quinziéme enfant de ses pere & mere qui le placerent enfant de chœur au chapitre de saint Germain l'Auxerrois. L'étude faisoit dès-lors un de ses plus grands plaisirs, & il y passoit les nuits, employant ses petits profits à avoir de quoi s'éclairer. Il apprit la musique, & à jouer de toutes sortes d'instrumens. Celui auquel il s'attacha le plus fut le violon; mais Lulli ayant refusé de l'admettre pour jouer à l'opéra, il en fut si piqué, que de retour chez lui, il brisa l'instrument, & y renonça pour toujours. Il s'attacha à l'orgue & au clavecin, y réussit, & se vit en peu de temps organiste tout à la fois des églises de S. Gervais, de S. Jean, des Jésuites & du petit S. Antoine. Quoiqu'il eut perdu la voix, il ne laissa pas que d'enseigner la musique, & il fut choisi par M. le duc de Noailles, depuis maréchal de France, pour l'apprendre à Mademoiselle de Noailles, sa fille, aujourd'hui madame la duchesse de Grammont. Ce fut là l'époque du commencement de la fortune de Lalande. Louis XIV ayant demandé un jour à M. de Noailles, s'il en étoit content, ce seigneur en prit occasion pour louer ses talens & sa grande probité, & dès-lors le roi le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses, mademoiselle de Blois, depuis madame la duchesse d'Orléans, & mademoiselle de Nantes, depuis madame la duchesse. Louis XIV lui faisoit aussi composer de petites musiques françoises, qu'il venoit examiner lui-même plusieurs fois le jour jusqu'à ce qu'il en fût satisfait; & en 1683, ayant fait quatre charges de maître de musique de sa chapelle, au lieu de deux, Lalande fut choisi pour en occuper une. Ses compositions plurent si fort au roi, que ce prince lui donna successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, & les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, & les quatre charges de maître de la chapelle. En 1684, il le maria à *Anne* Rebel, demoiselle de sa musique, & fit les frais de la nôce. Lalande en eut deux filles qui chanterent parfaitement bien, & qui avoient déja chacune mille livres de pension de sa majesté, lorsqu'elles moururent toutes deux de la petite vérole en douze jours en 1711, l'une à vingt-cinq ans, & l'autre à vingt-quatre. Ayant perdu sa femme en 1722, il se remaria en 1723, à mademoiselle de Cury, fille du chirurgien de madame la princesse de Conti premiere douairiere. Elle savoit parfaitement la musique, & jouer de la viole. M. de Lalande mourut le 18 de janvier 1726, âgé de soixante-sept ans & six mois. Il en avoit employé plus de quarante-cinq au service de Louis XIV, & de Louis XV, & donna dans cet espace de temps soixante motets qui ont été chantés avec de très-grands applaudissemens. Il a donné aussi quelques morceaux de musique françoise qui ont leur beauté, & plusieurs airs de violon & de symphonie dignes de la réputation qu'il s'est acquise. Depuis sa mort on a donné ses motets *in-fol.* par les soins de sa veuve, & de plusieurs musiciens qui avoient été amis de son mari. Au-devant du premier volume on trouve la vie de M. de Lalande par M. Tanevot, connu par ses poësies françoises; & avant la vie on voit son portrait où il est représenté assis près d'une table, dans l'attitude, & avec les attributs d'un homme qui compose. On trouve les vers suivans au bas de ce portrait:

Mortels, c'est de ce beau délire
Que sont nés parmi nous des accords si touchans.
A deux divinités LALANDE *doit ses chants:*
Apollon le forma, c'est Louis qui l'inspire.

* *Voyez* la vie de M. de Lalande; la lettre de M. Collin de Blamont, surintendant de la musique du roi, dans le premier volume des motets de Lalande; & M. Titon du Tillet dans son *Parnasse françois*, in-folio.

LALANE (Pierre) natif de Paris, fils d'un garde-rolle du conseil privé, de fort bonne famille originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des belles lettres. On ne connoît cependant de lui que trois piéces en vers francois, les deux premieres en stances, & la troisiéme en forme d'éclogue, toutes trois sur la mort de sa femme, sur-tout la premiere des stances & l'éclogue. On voit dans ces piéces une grande noblesse de pensées, beaucoup de pureté & une délicatesse de gout extraordinaire. Cette dame qu'il avoit épousée & dont il dit de si belles choses & si bien exprimées dans ses vers, s'appelloit *Marie Galtelle des Roches.* C'étoit une très-belle personne, & M. Lalane l'aima beaucoup. Voici comme il en parle dans une strophe des stances adressées à Gilles Menage.

Chacun sait que mes tristes yeux
Pleuroient ma compagne fidelle,
Amarante qui fut si belle,
Que l'on n'a rien vu sous les Cieux,
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Gilles Menage a fait en italien l'épitaphe de cette même dame, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici.

Bonta; virtu; onestade;
Gentilezza; beltade;
Scherzi; trastuli; amori;
Qui stan sepolti, con la bella Dori.

Il fit aussi en latin celle du mari que voici.

Conjugis erepta tristi qui tristior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis.
Proh dolor! ille tener tenerorum scriptor amorum
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

L'amour a souvent inspiré des poëtes, & leur a dicté des vers fort passionnés pour leurs maîtresses; mais on n'en a guères vu faire de leurs femmes le sujet de leurs poësies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de Lalane marquent un bel esprit, un beau naturel, & un cœur tendre. * Mademoiselle d'Aunoi, *recueil des plus belles piéces des poëtes François, t. IV, pag. 74, édit. de Holl. Recueil de poësies diverses, dédié au prince de Conti.* On trouve dans le tome troisiéme de ce recueil les trois piéces de M. Lalane.

LALANNE (Noël de) abbé de N. Dame de Val-Croissant, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la société royale de Navarre, issu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort versé dans la théologie de S. Augustin & de S. Thomas, & un zélé défenseur des amis de la doctrine de S. Au-

guſtin & de Port-Royal. Etant tout jeune, mais déja docteur, il fit le livre *de initio piæ voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudiſſement. Il fut à la tête des théologiens, que les évêques de France envoyerent à Rome, pour défendre la doctrine de S. Auguſtin touchant la grace. Au mois de mai 1653, il prononça devant le pape Innocent X la harangue rapportée au chapitre 22 de la ſixiéme partie du *Journal de Saint-Amour*, dans laquelle il préſenta l'écrit à trois colonnes, où les ſens hérétiques & catholiques des cinq propoſitions, ſont diſtingués, & dans leſquels ces théologiens proteſterent qu'ils ne ſoutenoient que le ſens de la colonne du milieu. Etant de retour à Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir ſi Janſenius avoit enſeigné ces cinq propoſitions, dans ſon livre intitulé *Auguſtinus*; & s'étant joint avec Claude Girard, licencié de Sorbonne, il compoſa avec lui un ouvrage, qui parut en 1660, où ils firent voir qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour titre, *Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'écrit du pape Clément VIII, & *la conformité de la doctrine ſoutenue par les diſciples de S. Auguſtin ſur les controverſes préſentes de la grace, avec la doctrine contenue dans l'écrit de ce pape, & confirmée par pluſieurs témoignages de S. Auguſtin, qui y ſont rapportés.* Enfin il travailla en 1660, avec MM. Arnauld & Nicole à ces dix mémoires qui parurent ſur la cauſe des quatre évêques, qui avoient diſtingué le fait du droit dans les mandemens qu'ils avoient faits pour la ſignature du formulaire, en exécution de la bulle du pape Alexandre VIII, & qu'on peut dire avoir été la cauſe de la négociation, que firent quelques évêques de France avec le nonce du pape Clement IX, qui procura en 1668 la paix aux égliſes de France, ſur les matieres de la grace & de la prédeſtination. Cet abbé avoit de la modeſtie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. La mort l'enleva à Paris comme il liſoit S. Auguſtin, pour avancer un nouvel ouvrage auquel il travailloit alors ſur l'amour de Dieu. C'étoit le 23 février 1673, & il n'étoit que dans ſa 55 année. Il a été inhumé à S. Euſtache dans le tombeau de ſon pere & de ſa mere. * *Mémoire manuſcrit.*

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. DE LALANNE.

Conditiones propoſitæ ad examen de gratiæ doctrina, en 1649, avec M. Bourgeois, abbé de la Merci-Dieu. Cet écrit a été traduit en françois dans le même temps.

Lettre d'un prélat à un bachelier de Sorbonne, ſavoir, *Si l'on peut ſans intérêt de ſalut, ſe départir de S. Auguſtin dans la matiere de la grace.* Cet écrit a auſſi été fait en latin, en 1650.

Défenſe de S. Auguſtin contre un ſermon du P. Adam, Jéſuite, *in*-4°, en 1650.

De initio piæ voluntatis contra Alphonſum le Moine, *in*-4°, en 1650.

In magiſtri Alphonſi le Moine libellum de dono orandi, ſeu de gratia ad orandum ſufficiente notæ præambulæ, en 1650, *in*-4°.

De la grace victorieuſe de Jeſus-Chriſt, ſous le nom de Beaulieu, en 1651 *in*-4°, & *in*-12. La ſeconde édition qui eſt de 1666, eſt augmentée.

Lettres au pere Annat ſur l'écrit intitulé, *Janſenius à Thomiſtis condemnatus*, publié à Paris ſous le nom de ce Jéſuite, & à Rome ſous la nouvelle forme donnée à cet écrit, en 1653.

Breviſſima quinque propoſitionum in varios ſenſus diſtinctio, aux mêmes lieux.

Défenſe de la conſtitution contre les *Cavilli Janſenianorum* du pere Annat, Jéſuite, en 1654.

Diſcours prononcé en 1653, devant le pape Innocent X, à Rome. Il ſe trouve dans le journal de M. de Saint-Amour.

Défenſe de la conſtitution d'Innocent X, & de la foi de l'égliſe, en 1655.

Vindiciæ ſancti Thomæ circa gratiam ſufficientem, adversùs fratrem Joannem Nicolaï, ordin. fratrum minorum, avec MM. Arnauld & Nicole, en 1656.

Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius, ſous le nom de *Denys Raymond*, en trois parties, en 1660.

Deux Lettres au pere Amelot de l'Oratoire, ſur ſon traité des ſouſcriptions, en 1660.

Difficultés propoſées à MM. les docteurs de la faculté de théologie de Paris, ſur la réception qu'ils ont faite du formulaire le 2 mai 1661.

Défenſe de l'ordonnance des grands-vicaires de Paris du 8 de juin 1661, pour la ſignature du formulaire contre les conſidérations du pere Annat.

Nullités de l'interdiction du ſieur curé de Chars au ſujet de la ſignature du formulaire, & les nullités de toutes les cenſures & injuſtices qui pouroient être faites ſur ce ſujet. On croit que M. Hermant a travaillé à la ſeconde partie de cet écrit, en 1662.

Factum pour ceux qui ont fait, ou imprimé les deux écrits des nullités contre le dernier mandement de Paris du 15 de juiller 1662.

Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius, ſous le nom de *Denys Raymond*, quatriéme partie, en 1662. On croit que Claude Girard, licencié de Sorbonne, a aidé M. de Lalanne dans cet ouvrage.

Déclaration miſe entre les mains de M. de Cominges par les diſciples de S. Auguſtin, & préſentée au roi par ce prélat le 24 de ſeptembre 1663. Elle eſt de MM. de Lalanne & Girard.

Réflexions ſur une délibération de quelques prélats aſſemblés à Paris le 2 d'octobre 1663.

Ecrit du pape Clément VIII, & conformité de la doctrine ſoutenue par les diſciples de S. Auguſtin ſur les controverſes préſentes de la grace, avec la doctrine contenue dans l'écrit de ce pape, &c. *in*-4°, en 1662.

Réſolution de cette difficulté : *S'il ſuffit de n'avoir point lu Janſenius pour en pouvoir ſigner la condamnation*, en 1664, avec M. Arnauld.

Eclairciſſement de quelques difficultés ſur la ſignature du formulaire, en 1664.

Lettre au pere Annat, Jéſuite, ſur les remedes contre les ſcrupules, en 1664 ou 1665.

Examen de cette queſtion, *Si les évêques ont droit d'exiger une foi humaine ſur le fait de Janſenius*, en 1664.

Examen de la conduite des religieuſes de Port-Royal touchant la ſignature du fait de Janſenius, ſelon les regles de l'égliſe & de la morale chrétienne, en 1664.

Des faux ſoupçons d'erreur ſur le refus de la ſignature du formulaire, contre le pere Annat, en 1665.

Requête de M. le Petit, docteur en théologie, & curé d'Herbelai, au diocèſe de Paris, ſur le ſujet de la ſignature du formulaire, en novembre 1665.

Lettre d'un docteur ſur le ſerment contenu dans le formulaire du pape, datée du premier de juillet 1665.

Obſervations ſur le mandement de M. l'évêque de Clermont, en 1665.

Réfutation du livre du pere Annat, intitulé, *Réflexions ſur le mandement de M. l'évêque d'Aleth, & divers écrits*, &c. en 1666. M. Nicole a fait le chapitre de la juſtification des mandemens.

Queſtion à examiner, *Si M. de Paris peut refuſer les ſacremens à cauſe du refus de ſigner*, en 1666.

Défenſe des religieuſes de Port-Royal contre le ſecond livre de M. Chamillard, premiere & ſeconde parties, en 1667.

Lettre d'un théologien à un de ſes amis ſur le livre de M. de Chamillard, contre les religieuſes de Port-Royal, en 1667.

Conformité de Janſenius avec les nouveaux Thomiſtes, contre le pere Ferrier, Jéſuite, en 1667.

LALEMANT (Pierre) chanoine régulier de S. Auguſtin de la congrégation de ſainte Geneviéve, dite

de France, & chancelier de l'université de Paris, natif de Reims. Il fit ses études à Reims sa patrie; & après sa philosophie il vint à Paris. Il y etudia en theologie, & prit le degré de bachelier en Sorbonne. Peu après on lui donna une chaire de professeur en rhétorique au collége du Cardinal le Moine, & il la remplit pendant huit ans avec beaucoup de distinction. Il a fait durant ce temps-là un grand nombre de piéces, tant en prose qu'en vers, dont plusieurs ont été imprimées, entr'autres l'oraison funebre en latin d'Omer Talon, avocat general au parlement de Paris; celle de M. de Belliévre, premier président, en françois, &c. L'université le choisit pour recteur, & il fut même continué plusieurs fois en cette charge. Il s'en aquitta très-bien, & soutint avec vigueur les priviléges de cet illustre corps. Pendant ce temps il s'appliquoit avec succès à la prédication. Il lui vint un jour en pensée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enseignoit aux autres: ce qui le toucha si vivement, qu'il résolut de quitter le monde, & de se faire religieux à sainte Geneviéve, où il avoit un frere. Après avoir donc renoncé à la charge de recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il se retira secretement dès le lendemain à S. Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de chanoine régulier, & fit ensuite étant déja âgé de 33 ans, sa profession à sainte Géneviéve de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de chancelier de l'université, dépendante de l'abbaye de sainte Geneviéve, étant venu à vaquer en *1662* par la mort du pere Fronteau, l'université demanda le pere Lalemant pour chancelier. L'abbé le nomma, quoique ce pere s'en défendit autant qu'il le pût, disant qu'il ne feroit que changer de théâtre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois données de son érudition & de son éloquence, dans les éloges qu'il étoit obligé de faire aux actes publics, & fit paroître sa piété & sa prudence, dans les commissions qui lui furent souvent adressées par le conseil du roi & par le parlement, pour régler plusieurs affaires des ecclésiastiques & des réguliers: c'est à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de prieur dans son abbaye. Lorsqu'il se sentit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement, & le conduisoit à la mort, il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénétré de ces vérités importantes il en composa trois livres; savoir, *le Testament spirituel; la Mort des Justes; & les saints desirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant desirée: il la vit venir sans crainte, & la reçut avec un visage assuré le 18 février 1673, âgé de 51 ans. On attribue au pere Lalemant l'écrit intitulé: *Regulæ congregationis sanctæ Genovefæ de studiis & parochis*. Il est auteur du long & magnifique éloge, ou abregé de la vie en prose latine du pere Fronteau, son confrere, & de l'oraison funébre du même, aussi en latin, qu'il prononça dans l'assemblée de l'université de Paris tenue chez les Mathurins le XIV des calendes de juin *1662*. Ces deux piéces se trouvent dans le recueil que le pere Lalemant publia lui-même en 1663 *in-4°* à Paris, chez Cramoisy, de toutes les piéces en prose & en vers qu'il avoit pu recueillir sur la mort du pere Fronteau. * *Voyez* le recueil des piéces faites à la louange du pere Lalemant, imprimé *in-4°*, en 1679, à Paris.

LALEMANDET (Jean) Minime, natif de Bourgogne & professeur à Vienne, florissoit en 1644. Il publia un cours de philosophie scholastique, qui a été fort estimé en son temps. Il est aussi l'auteur d'un cours de théologie publié en 1656. * Konig, *biblioth.*

LALEU (François de) prêtre, docteur & professeur royal en théologie dans l'université de Douai. Il avoit été Jésuite deux ans, & lorsqu'il fut sorti de la société il se déclara contre elle. Ce fut lui qui déféra à l'université de Douai la *Défense des nouveaux chrétiens de la Chine*, composée par le pere le Tellier, & qui fit renouveller en 1690 la censure donnée contre Lessius par cette université en 1588. Dans l'affaire de Douai, ou du faux Arnauld, il composa avec M. Riviette, docteur de la même université, la lettre latine à un bachelier, où se trouvent les explications qu'ils avoient données l'un & l'autre en signant d'abord une thèse équivoque qui fut comme le signal de cette grande affaire. Il composa ensuite avec le même deux écrits latins pour leur justification: l'un intitulé, *Conclusiones;* l'autre, *Justificatio duorum professorum*, &c. Ces écrits n'empêcherent pas qu'il ne fût exilé au Mans en *1692*. Mais étant arrivé à Montmagni, près de Paris, l'incommodité qu'il avoit en partant, augmenta, & l'obligea de demeurer caché en ce lieu sous le nom de M. *le Maire*. Il y mourut après trois mois de maladie, le trois de septembre *1692*, âgé seulement de trente-huit ans & huit mois. * *Mémoires du temps*.

LALLEMANT (Jean) médecin d'Autun, *cherchez* LALAMANT.

LALLEMANT (Louis) naquit à Châlons sur Marne, étudia en humanités & en rhétorique à Verdun, & entra au noviciat des Jésuites de Nanci le 10 décembre 1605. Après sa profession il fit son cours de philosophie & de théologie, un mal de tête & d'estomac auquel il étoit sujet, ne lui ayant pas permis d'enseigner les basses classes. Le 28 octobre 1621 il fit sa profession solemnelle des quatre vœux à Paris, enseigna en divers lieux trois ans la philosophie, quatre les mathématiques, trois la théologie morale, & deux la scholastique. Ensuite il fut quatre ans recteur du noviciat & maître des novices, & quelques mois recteur de Bourges. Il mourut à Bourges le 5 avril 1635. Le pere Rigoulet a fait un recueil de ses maximes, que le pere Champion a ajouté à sa vie, imprimée *in-12*, à Paris 1694. * *Journal des savans, tom. 23*.

LALLI, connu sous le nom de *Joannes-Baptista Lallius*, ou *de Riguardatis*, né le premier de juillet 1572 à Norcia, dans l'Ombrie, étoit jurisconsulte, & poëte burlesque italien: il mourut le 3 février 1637, dans la 65 année de son âge. Nous avons divers ouvrages de sa façon, dont Jean Lalli, son fils, a publié une partie, avec la vie de son pere. Cet auteur étoit jurisconsulte de sa profession; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaisant, il tourna en vers burlesques les *éclogues* & l'*énéide* de Virgile. L'Italie n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écrire. M. Naudé remarque que c'est peut-être l'énéïde travesti de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre langue. Lalli étoit né poëte. Il avoit fait dans sa premiere jeunesse un poëme italien sur S. Eustache, martyr. Depuis il opposa à la Jérusalem délivrée du Tasse un poëme héroïque intitulé *la Jérusalem ruinée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuosité, qu'il ne lui étoit souvent pas possible de se retenir: mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & sa profession de jurisconsulte ne lui permettoit pas de suivre son inclination. Outre ses poësies, on a de lui un ouvrage intitulé: *Viridarium practicarum materiarum in utroque jure, ordine alphabetico concinnatum;* c'est-à-dire, *le Verger des matieres praticales en l'un & l'autre droit*, qui est le plus estimé de tous ceux qu'il a faits. * Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacothec. part. I apud Leon. Allatium in Apib. Urbanis.* Naudé, *Mascurat*, ou *jugement des écrits contre Mazarin*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

LALLOUETTE (Ambroise) prêtre, chanoine de sainte Opportune, à Paris, prit possession de ce canonicat le 7 de juillet 1721, & n'en a jamais été paisible possesseur. Il étoit de plus chapelain de Notre-Dame, & mourut le neuviéme de mai 1724, âgé de plus de soixante-dix ans. Il étoit de Paris, & bachelier en théologie de la faculté de cette ville, & avoit été pendant quelque-temps de la congrégation de l'Oratoire. Quoiqu'appliqué aux fonctions ecclésiastiques, comme à la

à la prédication, & à la direction, il avoit encore trouvé le temps de composer plusieurs ouvrages utiles, & édifians. On a de lui, 1. Un discours sur la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie, *in-12*, à Paris en 1687, & un autre qui traite *de la Communion sous une espéce* imprimé avec le premier, & dédié l'un & l'autre aux nouveaux catholiques de France. L'auteur dit dans sa dédicace, qu'il avoit prononcé ces discours en plusieurs provinces de France dans les missions que le feu roi a fait faire depuis la réunion de ceux à qui il parle. 2. L'histoire des traductions françoises de l'écriture sainte, tant imprimées que manuscrites, soit par les catholiques, soit par les protestans, avec les changemens que les protestans y ont faits en différens temps, & des avis aux nouveaux catholiques pour lire utilement l'évangile, à Paris en 1692, *in-12*. Ce petit ouvrage est estimé, & contient des recherches curieuses & utiles. On le trouve aussi avec ses deux discours sur la présence réelle & la communion sous une seule espéce, avec un nouveau frontispice, & le titre nouveau de : *Traités de controverse pour les nouveaux réunis*, à Paris, *in-12*, chez Robustel en 1692. 3. Extraits des SS. Peres de l'église, en quatre parties. La premiere, sur les mauvais livres, les représentations dangereuses, les spectacles, le luxe. La seconde, sur l'amour des richesses, les jeux, l'usure, la restitution, l'aumône. La troisiéme, sur tous les évangiles des dimanches, des mercredis, & des vendredis, selon le nouveau missel de Paris. La quatriéme contient l'abrégé de la vie du pere Morin, l'extrait de son ouvrage sur la pénitence, & des extraits sur la danse, le mensonge, le jurement, le parjure, l'ivrognerie, le mariage. Les trois premieres parties ont été imprimées en 1713, à Paris, chez Etienne, & la quatriéme en 1718. 4. En 1717 M. Lallouette fit imprimer l'abrégé de la vie de la réverende mere Catherine-Antoinette de Gondi, supérieure générale du Calvaire, morte en 1716. En 1720 il a donné, chez Etienne, l'abregé de la vie du cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, avec l'extrait de ses ordonnances synodales, sa lettre aux curés pour l'instruction des nouveaux réunis, & son mandement pour le jubilé. M. Lallouette avoit eu l'avantage de connoître ce prélat, & de recevoir de solides instructions dans son diocèse, où il avoit demeuré. On attribue encore à M. Lallouette les petits ouvrages suivans; 1°. *Histoire & abregé des ouvrages latins, italiens & françois pour & contre la comédie & l'opera*, in-12, imprimé à Orléans en 1697. Cette histoire est curieuse. 2°. *Pensées sur les spectacles*, à Orléans. * *Mémoires du temps.*

LALLOUETTE, (François-Philippe) de Laon, docteur en théologie de la faculté de Paris, mort en 1697, a fait aussi quelques ouvrages pour l'intelligence de l'écriture sainte, comme un épitome de la bible en vers & en prose, sous ce titre : *Scriptura sacra ad faciliorem intelligentiam accommodata*, &c. *in-8°*, à Paris en 1694. *Hierolexicon, seu dictionarium variorum sacræ scripturæ sensuum*, in-8°, à Paris en 1694. * Le Long, *biblia sacra*, seconde partie, dans la derniere édition. Ce pere le nomme François-Louis : c'est une méprise.

LAMA, nom du grand pontife de la religion des Tartares païens, *cherchez* DALAI-LAMA.

LAMBALE, ville de France en Bretagne, dans le territoire de S. Brieu, à cinq lieues de laquelle elle est, appartenoit autrefois à la maison de Clisson. Vigenere a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de César; mais quelques savans croient que ce nom d'Ambiliates est corrompu, & qu'il faut mettre Ambibatiens. Nicolas Sanson, qui a fait de savantes remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocèse d'Avranches. Lambale est encore aujourd'hui considérable, tant par l'abondance du bétail, que par ses manufactures de tanneries, & par le grand nombre de teinturiers qui y sont établis. Elle est regardée comme le chef-lieu du duché de Penthievre, parceque c'est là que sont le château, les archives & les principaux officiers de ce duché. * Du Chêne, *antiq. des villes.*

LAMBATH, *cherchez* LAMBETH.

LAMBECIUS (Pierre) fils d'*Heinon* Lambecius, célébre arithméticien, naquit à Hambourg l'an 1628. Il fit ses premieres études dans sa patrie, alla ensuite visiter les universités de Hollande & de France, aux frais de Luc Holstenius, son oncle maternel, & il y fit de grands progrès dans les belles lettres, & dans le droit. Il n'avoit encore que dix-neuf ans lorsqu'il publia un ouvrage sur *Aulu-Gelle*, qui mérita l'applaudissement des savans. Cet ouvrage parut en 1647, *in-8°*, à Paris; on y trouve une dissertation écrite en latin, comme le reste de l'ouvrage, sur la vie & le nom d'Aulu-Gelle. Ce même ouvrage a été réimprimé à Leyde en 1706, *in-4°*, dans l'édition d'Aulu-Gelle. Lambecius demeura huit mois à Toulouse chez l'archevêque Charles de Montchal, & il s'y fit recevoir licencié en droit. Etant allé ensuite à Rome, il y passa deux ans chez le cardinal François Barberin. De retour à Hambourg, il fut fait professeur en histoire le 13 de janvier 1652, & on lui donna le rectorat de cette ville le 12 de janvier 1660. Il y eut plusieurs chagrins : ses envieux l'accuserent d'héterodoxie, & même d'athéisme, & critiquerent avec aigreur sa maniere d'enseigner, & ses ouvrages. Il épousa en 1662 une femme âgée, riche, mais très-avaricieuse, dont il se dégouta bientôt, & qu'il quitta après quinze jours de mariage. Il abandonna alors sa patrie, le 14 d'avril 1662, & se retira à Vienne, y salua l'empereur, passa à Rome, où le pape Alexandre VII & la reine Christine de Suéde lui firent beaucoup d'accueil. Lambecius étant en France, avoit abjuré en secret le luthéranisme pour embrasser la religion catholique, dès 1647, en conséquence des instructions du pere Sirmond, Jésuite; mais il avoit toujours paru luthérien au dehors, & ce ne fut qu'à ce second voyage à Rome qu'il professa publiquement la religion catholique. Sur la fin de la même année 1662, il retourna à Vienne, où l'empereur le fit son sous-bibliothécaire le 27 de novembre, & son bibliothécaire le 26 de mai 1663. Il mourut dans ce poste en 1680. On croit que ce fut au mois d'avril. Outre son ouvrage sur Aulu-Gelle, on a de lui, 1°. Les origines de Hambourg en latin, dont le premier livre parut en 1652, & le second en 1661, l'un & l'autre à Hambourg, & *in-4°*. Dans le premier on trouve de plus deux vies de S. Anscaire, premier évêque de Hambourg, avec des notes; & dans le second beaucoup de diplomes, une chronologie, une dissertation *de Asino ad Tibiam*, un catalogue de ses écrits, & les lettres de Jean-Chrétien de Boineburg, & de Henri Conringius. Jean-Albert Fabricius a fait imprimer ces deux volumes *in-4°*, en un volume *in-fol.* avec quelques autres piéces à Hambourg en 1706. 2°. *Georgii Codini, & alterius anonymi excerpta de antiquitatibus Constantinopolitanis*, en grec, avec la version latine & les remarques de Lambecius, à Paris 1655, *in-fol.* Le savant éditeur y joignit trois lettres de Chrysoloras, qui contiennent un parallele de Rome ancienne, avec Rome nouvelle; les oracles de l'empereur Léon le sage, avec une ancienne paraphrase grecque; l'explication des offices de la sainte & grande église, avec la version latine, de Bernard Medonius. 3°. *Prodromus historiæ litterariæ*, à Hambourg, en 1659, *in-fol.* Ce n'est que le premier livre d'une histoire litteraire que Lambecius avoit dessein de donner, & les quatre premiers chapitres du second livre, avec le projet du reste de l'ouvrage. 4°. Plusieurs discours latins composés en différens temps, & la plupart prononcés publiquement; le premier, de l'union de l'histoire avec l'étude des autres sciences; le second, des louanges que méritent les arts liberaux; le troisiéme, sur Tite-Live; le quatriéme, sur l'utilité des voyages; le cinquiéme, sur le voyage

de Jason en Colchide pour la toison d'or; le sixiéme, encore sur Tite-Live; le septiéme, sur la mort de Jean-Aldophe Tassius, professeur de mathématiques à Hambourg; le huitiéme, lorsqu'il fut chargé du rectorat; le neuviéme, sur la mort de David Penshornius, jurisconsulte & sénateur, ou conseiller de la république de Hambourg; le dixiéme, sur les mathématiques; le onziéme, de la nécessité d'un bon orateur. Ces discours furent imprimés en un volume *in-4°*, à Hambourg en 1660, & Jean-Albert Fabricius les a donnés de nouveau au commencement du troisiéme tome des *Memoriæ Hamburgenses*, en 1711, *in-8°*. 5°. *Commentariorum de augusta bibliotheca Cæsaria Vindobonensi, libri octo*, in-folio, huit volumes. Le premier parut en 1665: il contient l'histoire de la bibliothéque impériale de Vienne: le second en 1669, il renferme des recherches sur le nom de la ville de Vienne, sur quelques manuscrits concernant cette ville, & sur les livres de la bibliothéque ambrosienne, & de celle de Bude, transportés dans la bibliothéque impériale. Les trois suivans qui parurent, l'un en 1670, l'autre en 1671, & le dernier en 1672, contiennent ce qui regarde les manuscrits grecs de théologie. Le sixiéme est pour les manuscrits de jurisprudence & de médecine; il parut en 1673. Il donna le septiéme en 1674, & le huitiéme en 1679. Ils sont destinés aux manuscrits grecs de philosophie & d'histoire. Ce fut là que se termina le travail de Lambecius, dont le dessein étoit de le pousser beaucoup plus loin. Daniel Nesselius, bibliothécaire après lui, a donné en 1690, *in-folio*, un abregé de ces huit volumes, & y a ajouté une liste des manuscrits grecs dont Lambecius n'a point parlé, & un des manuscrits orientaux en tout genre; mais ce supplément est bien inférieur à l'ouvrage de Lambecius. En 1712 on a donné un abregé des deux ouvrages à Hanovre, *in-8°*, sous le titre de *Bibliotheca Acroamatica*, &c. Les autres ouvrages de Lambecius sont: une lettre latine sur les manuscrits de la bibliothéque impériale qui peuvent servir pour une nouvelle édition des ouvrages de Josephe, en 1666, *in-4°*. *Diarum sacri itineris Cellensis*, &c. en 1666, *in-4°*. C'est un journal détaillé du pélerinage que l'empereur Léopold fit en 1665 au monastère de Marien-Zell, dans la haute Stirie, en action de graces de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Turcs à la journée de Saint-Gothard. Jean-Albert Fabricius l'a fait réimprimer en 1710, *in-fol.* à Hambourg, avec quelques autres écrits. *Catologus librorum à se compositorum & in lucem editorum ab anno 1647, ad annum 1673*, en 1673, *in-4°*. Il y parle aussi de quelques ouvrages qu'il n'a pas publiés. En 1675, il fit imprimer l'histoire latine de Mantoue & de la famille de Gonzague par Barthelemi Platina, qu'il appelle mal *Baptiste*. Cette histoire n'avoit point encore paru. Lambecius y joignit des notes. * Johann. Molleri, seconde partie, *Isagoge ad historiam Chersonesis Cimbricæ*. Niceron, *mémoires, tome 30*, &c.

LAMBERG (Joseph, baron de) baron d'Ortenegg, capitaine du duché de Carniole, & grand-maître d'hôtel de l'impératrice Anne, l'un des plus habiles ministres de son temps à la cour de l'empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ortenegg. Ayant perdu son pere en 1499. Ruprecht de Reichenberg, capitaine du duché de Stirie, qui vit en lui une forte inclination pour la guerre, le prit à son service à l'âge de treize ans. Lamberg accompagna Ruprecht à la guerre de Baviere en 1503. A l'âge de 17 ans, il se rendit à la cour de l'empereur Maximilien; & la guerre étant survenue entre l'empereur & la république de Venise, il entra au service de son prince, où il demeura cinq ans de suite. En 1513, il épousa *Elizabeth* d'Erlach; & peu de temps après il fut député par les états de Carniole pour faire quelques remontrances à l'empereur. En 1515 les paysans de Carniole s'étant soulevés, il fut attaqué dans son château; mais il s'y étoit si bien fortifié, qu'il ne lui arriva rien de fâcheux. Après la mort de sa femme arrivée en 1518, il voulut rentrer dans le service; & l'empereur Maximilien étant mort en 1519, Charles-Quint, fils & successeur de Maximilien, le fit chevalier à son couronnement, & lui donna en 1523 le gouvernement du duché de Carniole. En 1526, Louis, roi de Hongrie, mourut, & en 1527 la ville de Bude fut prise par les Turcs. Comme c'étoit le lieu où Lamberg faisoit sa résidence, il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de conseiller à la cour, & être en même temps membre du conseil de guerre. Dans la suite il fut envoyé à la Porte en qualité d'ambassadeur; & à son retour en 1531, il se trouva à Lintz au couronnement de Ferdinand roi des Romains. Il demeura quelque temps auprès de ce prince, & eut la dignité de maréchal de la cour. En 1532 il fut envoyé de nouveau à la Porte avec le comte Nagatol. Dans la suite il fut encore député plusieurs fois vers divers princes. Las de tant de courses, & voulant mener une vie plus tranquille, il se remaria à *Marguerite* Kuone de Belasy, & se fixa à Vienne. L'empereur lui donna place dans le conseil, & en 1535 le roi Ferdinand le fit grand-maître d'hôtel de la reine son épouse, qu'il accompagna à son voyage d'Inspruk. Lamberg devint veuf une seconde fois durant ce voyage, sa femme étant morte en couches, après avoir mis au monde un fils nommé *Balthasar*. Il accompagna depuis leurs majestés à Trente, & de-là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohême. En 1538, il se maria pour la troisiéme fois, & épousa *Anne* de Schweckowits, dame d'honneur de la reine des Romains. En 1541, la peste le fit sortir de l'Autriche, où il revint l'année suivante. Depuis ce temps-là, il se tint presque toujours en Bohême avec la reine sa maîtresse. En 1544 à la diéte de Spire, où se trouvoient l'empereur & le roi Ferdinand, il fut honoré du titre de baron. Comme on lui avoit donné le gouvernement de la Carniole, il s'y transporta, & revint la même année à Vienne où le roi Ferdinand résidoit. En 1545 & 1546 il voyagea avec ce prince en Bohême, en Moravie & en Silésie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une diéte. De-là il se rendit à Prague, où la reine mourut le 24 avril 1547. Lamberg fut chargé alors de conduire les quatre archiduchesses à Lintz, où le roi l'établit grand-maître d'hôtel de ces quatre princesses. Etant retourné ensuite dans la Carniole, il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers allemans l'histoire de sa vie, & une excellente exhortation à ses enfans.

LAMBERG (Jean-Maximilien, comte de) baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, seigneur de Stockern & d'Amerang, burgrave de Stirie, premier chambellan héréditaire de l'archiduché de la haute Autriche, grand écuyer héréditaire de Carniole, & de Windismarck, chevalier de la toison d'or, membre du conseil privé de l'empereur, premier chambellan de sa majesté impériale, naquit en 1608 de *George Sigismond*, conseiller privé de l'empereur, &c. & de *Jeanne* della Scala, la derniere héritiere de l'ancienne famille de ce nom de Vicence & de Vérone. Après avoir fait ses études, il voyagea en Italie, en France, en Espagne, & apprit les langues de ces trois états. A son retour, l'empereur Ferdinand II l'honora du titre de chambellan, dignité qu'il exerça aussi auprès de Ferdinand III, lorsqu'il n'étoit encore que roi. Il accompagna ce prince en 1634, lorsqu'il se mit en possession de Ratisbonne, & en 1635, lorsqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la cour, le comte de Lamberg fut fait conseiller aulique, & on l'employa en diverses négociations importantes. En 1636 lorsque Ferdinand fut couronné roi des Romains à Ratisbonne, Lamberg obtint pour lui & pour ses descendans le titre de comte du saint empire. Ferdinand III, devenu empereur, l'envoya en 1643 en qualité de plénipoten-

tiaire au congrès de Munster, & il fut un de ceux qui signerent le traité de paix au nom de l'empereur, le 24 octobre 1648. A son retour de Westphalie, il fut fait grand-maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, qui fut depuis empereur. En 1651 il fut envoyé en Italie vers la princesse *Marie Eléonore* de Mantoue, que l'empereur Ferdinand III devoit épouser, & il la conduisit à Vienne. Ferdinand le fit ensuite membre du conseil privé, & l'envoya ambassadeur en Espagne où il demeura sept ans. Il y fut honoré par Philippe IV de l'ordre de la toison d'or, & en 1665 il conclut le mariage de *Marguerite-Therèse*, fille de ce monarque, avec l'empereur Léopold. Revenu à la cour de Vienne, il eut la charge de grand chambellan. La même année il accompagna l'empereur Léopold, lorsque ce prince alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce comté, qu'il avoit hérité par la mort de l'archiduc Sigismond-François. En 1675 il eut la charge de grand-maître d'hôtel, qu'il exerça jusqu'à sa mort qui arriva le douziéme décembre 1682.

LAMBERG (Jean-Philippe comte de), cardinal, &c. *fils du précédent*, naquit le 26 novembre 1651. Après ses études, & plusieurs voyages, l'empereur Léopold lui conféra les dignités de chambellan & de conseiller aulique, & l'employa en diverses ambassades, particulierement à la cour de Saxe pour engager l'électeur à secourir Vienne. Peu après il l'envoya vers Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, pour conférer avec lui au sujet de la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686 il fut envoyé à la diéte de Ratisbonne en qualité de principal commissaire de l'archiduc d'Autriche, & il demeura dans cette fonction jusqu'en 1689. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il étoit déja chanoine de Saltzbourg, de Passau & d'Olmutz, il fut élu évêque de Passau le 25 mai 1689, & en 1696 il obtint de la cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'empereur le fit membre de son conseil privé, & en 1697, il l'envoya à la diéte de Pologne, assemblée pour l'élection d'un roi. Ce ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'électeur de Saxe, & il assista à son couronnement. A son retour, il fut envoyé vers le roi de Portugal; mais il fut rappellé en 1698, pour être plénipotentiaire & principal commissaire de l'empereur à la diéte de Ratisbonne. Dans la derniere promotion de cardinaux faite par le pape Innocent XII, il reçut le chapeau de cardinal à la recommandation de l'empereur & du roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700: il eut le titre de S. Sylvestre. Aussitôt après ayant appris la mort du pape, il alla à Rome pour se trouver au conclave, où Clément XI fut élu. Il revint à Vienne en 1701, & retourna le 27 octobre à Ratisbonne, où il fit ce qu'il put pour engager tous les princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Le duc de Baviere, qui étoit dans le parti de la France, s'étant emparé de Ratisbonne, le cardinal de Lamberg se retira à Passau le 23 mai 1703, & de-là à Vienne. En 1705 il retourna le 13 février à Ratisbonne. L'empereur Léopold étant mort la même année, le cardinal fut confirmé dans tous ses emplois par l'empereur Joseph, & ensuite par l'empereur Charles VI. Il mourut à Ratisbonne le 20 octobre de l'année 1712.

LAMBERG (Joseph-François) landgrave de Leuchtenberg, prince du saint-empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, &c. fils aîné de *Jean-Maximilien*, naquit en 1637, & fut élevé avec l'archiduc Léopold, depuis empereur. Quand il eut atteint l'âge competent, il voyagea jusqu'en 1662, & à son retour il fut fait chambellan par l'empereur. En 1666 il fut envoyé jusque sur les frontieres de la république de Venise audevant de l'infante *Marguerite-Therèse*, pour la conduire à Vienne. En 1685 il fut honoré de la charge de capitaine en chef de la haute Autriche, & il a conservé cette charge jusqu'à sa mort. En 1686 il fut fait conseiller privé. Sa capacité dans les affaires porta l'empereur à l'envoyer en Espagne pour y traiter d'affaires très-importantes. En 1694 il fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or. En 1704 il devint membre du conseil des conférences. En 1707 l'empereur Joseph donna à la branche Maximilienne la dignité de prince de l'empire. Joseph-François Lamberg est mort en 1712, le premier jour de novembre.

LAMBERG (Léopold-Matthias) *fils du précédent*, prince du saint-empire, landgrave de Leuchtenberg, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, seigneur de Steyr, &c. né en 1667, après avoir passé ses premieres années dans l'étude & dans les voyages, fut fait chambellan & conseiller de la chambre de la cour par l'empereur Léopold. Comme il étoit d'une humeur gaie & d'une conversation amusante, il plut à Joseph, alors roi des Romains, & devint son grand véneur. Mais comme le comte Christophe-Jean d'Althan remplissoit la même charge auprès de l'empereur, & que cette concurrence causoit quelquefois de l'embaras, on fit consentir au comte d'Althan de la céder au comte de Lamberg, qui par cette cession devint en même temps grand véneur de l'empereur & du roi des Romains. En 1700, le 5 de mai, l'empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui-même au cou le collier de l'ordre de la toison d'or, qui lui avoit été envoyé d'Espagne. En 1704 il accompagna le roi Joseph au siége de Landau. Ce prince lui donna des marques de sa tendresse, lorsqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ses descendans, la dignité de prince de l'empire, lui donna les revenus entiers de la seigneurie de Steyr dans la haute Autriche, & y ajouta une pension de douze mille florins. Peu de temps après, il le mit en possession du landgraviat de Leuchtenberg, malgré les protestations du duc de Meckelbourg-Swerin, le 10 de mai de l'an 1709. L'année précedente, il lui avoit donné la charge de grand écuyer, vacante par la mort de Léopold, prince de Dietrichstein, arrivée le 13 juillet. Il lui conféra de plus, pour lui & pour tous ceux de sa maison, la charge de grand véneur de l'Autriche au-dessus de l'Ens. Le comte étant devenu veuf le 6 décembre 1710, de *Marie-Claude*, comtesse de Kunigl, on lui proposa de se remarier, ce qu'il n'a pas fait. Il mourut le 10 mars 1711, dans la quarante-cinquiéme année de son âge.

LAMBERG (Léopold-Joseph) comte du saint-empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, fils de *Jean-François* comte de Lamberg, & de *Constance*, comtesse de Questenberg, naquit le 13 mars de l'an 1653. L'empereur lui donna fort jeune la dignité de chambellan, & ensuite celle de son principal commissaire à la diéte de Ratisbonne. Deux ans après, il fut fait membre du conseil privé. Au mois de mars 1699 il fut envoyé ambassadeur extraordinaire à Rome à la place de George-Adam, comte de Martinitz. Le 11 février 1700, il eut audience du pape Innocent XII, qui en fut très-satisfait. La même année, il reçut le collier de la toison d'or qui lui fut présenté de la part du roi d'Espagne par le prince Jules Savelli, doyen de l'ordre. Charles II roi d'Espagne, étant mort le 1 novembre 1700, & par son testament ayant déclaré pour son successeur, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, le comte qui étoit encore à Rome, sollicita le nouveau pape Clément XI, qui venoit de succéder à Innocent XII, d'entrer dans les intérêts de la maison d'Autriche; mais voyant que Clément XI se déclaroit pour la France, il quitta Rome, & alla à Lucques attendre les ordres de Vienne. Le 13 de juin suivant, il retourna à Rome, fut admis le lendemain à l'audience du pape, & prit au nom de l'empereur, possession des terres cédées par le prince de Casserta. Dès qu'il eut appris que l'archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne roi d'Espagne, il donna une fête dans son palais, le pape n'ayant pas

voulu lui permettre de le faire dans l'église nationale des Allemans. Il alla ensuite à Livourne, & se rendit sur les flottes angloise & hollandoise pour y faire proclamer l'archiduc roi d'Espagne. De-là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'empereur. Ce prince étant mort en 1705, & l'empereur Joseph, son successeur, voyant que tout ce que le comte faisoit à Rome n'aboutissoit à rien, il le rapella. Le comte sortit donc de Rome le 15 juillet sans prendre congé du pape, & se retira à Lucques, après avoir laissé en partant un memoire qui ne servit pas plus que les démarches qu'il avoit faites. Il retourna ensuite à Vienne, où il arriva le 10 novembre. Le 20 décembre suivant, il prêta serment pour la charge de conseiller privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne le 29 de juin de l'an 1706, âgé de 53 ans. La famille des Lamberg est ancienne, & a eu d'illustres alliances. On peut en lire la généalogie dans le *dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740 : c'est de-là que l'on a extrait ce que l'on vient de rapporter. On y cite un grand nombre d'historiens & autres monumens, afin de montrer où sont les preuves de ce que l'on rapporte : nous y renvoyons.

LAMBERT (S.) évêque de Tongres & de Mastricht, issu d'une des plus illustres familles du pays de Liége, naquit peu de temps après l'an 640, & fut élevé par Théodard, évêque de Mastricht, auquel il succéda l'an 668. Childeric II, roi de France, informé du mérite de ce saint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour se servir de ses avis dans le gouvernement de son état ; mais après la mort de ce prince, assassiné l'an 673, il fut chassé de la cour par la faction d'Ebroïn, & privé de son évêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il se retira dans le monastère de Stavélo, sur les limites de son diocèse, où il demeura sept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pepin de *Heristel*, maire du palais, l'envoya prier de retourner à Mastricht, où il fut reçu avec une joie incroyable de tout le peuple. Quelque temps après, ayant su que les Taxandres, habitans des isles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la religion chrétienne, & y réussit : ce qui le fit appeller l'*Apôtre des Taxandres*. Depuis, Pepin prit une seconde femme, nommée *Alpaide*, après avoir répudié Plectrude. S. Lambert fit là-dessus de fortes remontrances à ce prince : ce qui irrita si fort Alpaïde, qu'elle forma le dessein de se défaire de ce prélat. Pour y parvenir, elle employa son frere Dodon, qui alla, suivi de gens armés, à Liége, où le saint évêque s'étoit retiré, & le perça de plusieurs coups d'épée, le 17 septembre, vers l'an 708. Godescalque diacre, & Etienne évêque de Liége, qui ont écrit les premiers son histoire, ne parlent point d'Alpaïde, parceque Charles *Martel*, fils de Pepin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'osoient rapporter la vraie cause de la mort de S. Lambert ; mais Gilles d'Orval, qui écrivit long-temps après, n'en donne point d'autres que la vengeance d'Alpaïde. Anselme, chanoine de Liége, qui vivoit au milieu du XI siécle, Reginon & Sigebert, dans leurs chroniques, sont du même sentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du saint évêque, se réconcilia avec Plectrude, & que plus de seize ans avant la mort de S. Lambert, il renferma Alpaïde dans le monastère d'Orp : ce qu'il prouve par des actes que ce prince fit avec Plectrude, après cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706 & l'an 714. Ainsi la vraie cause du martyre de S. Lambert fut de s'être opposé aux violences de deux seigneurs, Gal & Riold, freres de Dodon, que ses neveux tuerent. Dodon, pour s'en venger, tua S. Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'oratoire de S. Côme & S. Damien à Liége, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite église de S. Pierre, hors de la ville de Mastricht. Plusieurs années après, S. Hubert le fit transporter à Liége, où il avoit souffert le martyre, & y transféra en même-temps le siége épiscopal de Tongres. * Reginon & Sigebert, *dans leurs chroniques.*

LAMBERT, empereur ou roi d'Italie, fils de Gui, duc de Spolete, fut couronné à la sollicitation de son pere l'an 893, par le pape Formose, comme le cardinal Baronius le conclut sur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Berenger duc de Frioul, son compétiteur à l'empire, après avoir fait aveugler Louis, fils de Boson, qui y prétendoit aussi, se fit couronner par force par le pape Jean IX ; mais l'an 904 ce couronnement fut declaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce prince fut tué en trahison à la chasse, par Hugues comte de Milan. * Luitprand, *l.* 1, *histor.* Flodoard, *hist. rom. l.* 4, *c.* 2. Baronius, *A. C.* 893.

☞ Il faut se souvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques historiens, que ce Lambert est différent d'un autre de ce nom son aïeul, pere de Gui, le même qui, avec Albert, marquis de Toscane, tous deux partisans de Carloman qui prétendoit à l'empire, mit en prison le pape Jean VIII en 878. * Luitprand, Aimoin, &c. *Dict. hist. édit. de Holl.* 1740.

☞ LAMBERT, moine de Pouthiere, au diocèse de Langres, vivoit dans le dixiéme siécle. C'étoit un des meilleurs grammairiens de son temps, & il paroît qu'il avoit lu avec fruit les bons auteurs de l'antiquité. On a de lui une lettre en réponse à quelques difficultés de grammaire, dont Albéric, abbé de saint Benigne de Dijon, lui avoit demandé la solution. Cet Albéric fut fait abbé en 927, ou 928, & eut pour successeur Foucher, en 937. La lettre de Lambert forme une espece de petit traité de grammaire. Dom Mabillon l'a publiée dans l'appendice du II volume de ses annales. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI, & tome X.

☞ LAMBERT, abbé de S. Laurent de Liége, au XI siécle. Il étoit moine de Tuy, au diocèse de Cologne, lorsqu'il écrivit la vie de S. Héribert, archevêque de Cologne, mort en 1021. C'étoit avant l'année 1056 que Lambert composa cet ouvrage, que les Bollandistes ont donné au 16 du mois de mars. Lambert fut élu abbé de S. Laurent de Liége, après la mort de l'abbé Etienne, arrivée en 1061. Il gouverna ce monastère environ dix ans, & mourut le 26 septembre 1069. Lambert a aussi composé diverses piéces de musique à l'honneur de S. Héribert. Ce sont trois hymnes, des répons, des antiennes pour l'office du saint, & une prose pour la messe. On les trouve dans un vieux manuscrit de l'abbaye de Tuy.

La conformité de nom a fait confondre l'écrivain dont nous venons de parler, avec un autre Lambert, moine de S. Matthias de Trèves, qui florissoit vers le milieu du XII siécle, & qui a composé une vie de l'apôtre S. Matthias. C'est ce dernier qui a aussi composé une vie de S. Agrice, évêque de Trèves, dont Bollandus parle au 13 janvier, p. 773, n. 3. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, Tome VIII.

LAMBERT, natif de Schawembourg, ou, selon Cossius & Serrarius, d'Aschaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le XI siécle. Il se fit religieux de S. Benoît dans l'abbaye d'Hirsfelden, au diocèse de Mayence, & reçut l'habit de l'abbé Meghiner l'an 1058, comme il l'écrit lui-même. Après avoir été consacré prêtre, il fit le voyage de Jérusalem ; & à son retour il composa une histoire depuis le commencement du monde, jusqu'en 1077, qui n'est qu'un abregé d'histoire jusqu'à l'an 1050, & une histoire d'Allemagne d'une juste étendue, depuis cette année jusqu'à 1077. Il y a peu d'auteurs Allemans qui aient écrit avec autant de politesse que celui-ci. Cet ouvrage fut continué, mais irrégulierement, par un autre moine, jusqu'en 1472. * Trithéme, *de vir. illust. & in chron.* Bellarmin, *de script. eccl.* Lipse, *in not. ad poët. lib.* 1, *c.* 9. Barthius, *advers. l.* 49, *c.* 4. Scaliger, *de emend. temp.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

☞ LAMBERT, évêque d'Arras, à la fin du onziéme siécle, & au commencement du douziéme, naquit à Guine, petite ville de Picardie à deux lieues de Calais. Etant entré dans le clergé de Térouanne, il en devint archidiacre. De-là il passa à la collégiale de Lille, où il remplit un canonicat & la dignité de grand chantre. Il s'y distingua par une éminente piété, & le rare talent qu'il avoit pour la chaire. Les siéges d'Arras & de Cambrai étant devenus vacans en 1092, par la mort de Gerard II, qui possédoit ces deux siéges, réunis depuis du temps, le clergé & le peuple d'Arras n'oublierent rien auprès du pape Urbain II, afin d'en obtenir un évêque particulier pour leur église. Le pape qui y étoit porté d'inclination, leur accorda ce qu'ils demandoient, après que leurs droits, & les prétentions des habitans de Cambrai qui s'y opposerent, eurent été discutés dans un concile tenu à Reims en 1093. En conséquence, ceux d'Arras procederent à une élection, & leur choix tomba sur Lambert dont nous parlons. Il fut intronisé sur le champ, malgré sa résistance, dans la chaire épiscopale. C'étoit un dimanche, dixiéme de juillet. On prit ensuite des mesures pour le faire sacrer; & sur le refus de l'archevêque de Reims, son métropolitain, il alla à Rome, où le pape le sacra lui-même le 19 de mars de l'an 1094. De retour en son église, il en prit de nouveau possession le jour de la Pentecôte de la même année. Il fit sa profession d'obéissance à l'archevêque de Reims le 21 septembre suivant, & il fut du nombre des prélats qui célébrerent alors un concile dans cette ville. Peu de temps après, il assista à un autre, que le légat Hugues, archevêque de Lyon, assembla à Autun. Il se trouva au concile de Clermont, que le pape célébra en 1095, & y fut chargé de la commission d'en diriger les actes. C'est à lui qu'on est redevable de la principale collection des canons de ce concile, qui en contient trente-deux. A la fin de l'assemblée, il eut la consolation d'y voir confirmer le rétablissement de son évêché, après qu'on y eut fait lecture des titres qui le concernoient. C'est ce qui fut encore confirmé de nouveau dans la suite, par deux diverses bulles du pape Paschal II, successeur immédiat d'Urbain. Lambert retourna à son église avec la qualité de légat du saint siége dans la seconde Belgique, & se donna tout entier aux fonctions de son ministère. Aussitôt après le concile de Clermont, il assembla son synode & y regla la division des paroisses. Quant aux limites du diocèse en lui-même, elles avoient été déja fixées par les bornes des deux royaumes de France & d'Allemagne, telles qu'elles étoient anciennement. La maniere dont Lambert gouverna son église, lui attira l'estime, la vénération, la confiance des plus grands prélats, & des princes même de son temps. On le voit par le grand nombre de lettres qu'il reçut d'eux, & qu'il leur écrivit. M. Baluze en a donné le recueil, qui avec les actes du rétablissement de l'évêché d'Arras, forme presque le tiers du cinquiéme volume de ses *Miscellanea*. On en a une notice étendue dans l'ouvrage que nous allons citer, & que nous abrégeons. Lambert se trouva au grand concile que le pape Urbain célébra à Rome en 1099, contre les erreurs des Grecs. Ce fut lui que le pape Paschal chargea d'absoudre le roi Philippe I, de l'excommunication qu'il avoit encourue par son mariage incestueux avec Bertrade. La cérémonie s'en fit à Paris le 2 décembre 1105. C'est de la lettre qu'il écrivit incontinent au pape, qu'on apprend le détail de tout ce qui se passa en cette occasion. Lambert mourut le 16 de mai de l'année 1115, après avoir exercé les fonctions d'un bon pasteur un peu plus de vingt-deux ans, à compter depuis son élection, & seulement vingt-un ans, deux mois moins trois jours depuis son sacre. Il fut enterré dans son église cathédrale, où l'on voit encore son tombeau. * *Histoire littéraire de la France*, par des bénédictins de S. Maur, *tome X*.

LAMBERT LI CORS (c'est-à-dire *le court*) ancien poëte françois, natif de Châteaudun, traduisit de latin en roman, les faits d'Alexandre *le Grand*, roi de Macédoine. Il étoit ecclésiastique, ou de longue robe, comme on le voit par quelques vers de son poëme. Il vivoit dans le XII siécle. * Fauchet, *recueil*, *l. 2*.

LAMBERT, surnommé le *Petit*, prêtre & religieux du monastère de S. Jacques à Liége, vivoit dans le XII siécle. Il est auteur d'une chronique qui commence à l'an de J. C. 988, & qui va jusqu'en 1194. Lambert mourut la même année. Sa chronique qui a eu plusieurs continuateurs, est imprimée dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des peres dom Martenne & dom Durand, *tom. V*, *p. 1*. * *Voyez* la préface des éditeurs, & Valerii Andr. *biblioth. belgica*. édition de 1739 *in-4°*, tome 2, pag. 801.

LAMBERT (François) étoit d'Avignon, où il naquit en 1487 d'une famille honnête. Il fut d'abord catholique, & il entra à l'âge de quinze ans chez les freres mineurs, où il est demeuré environ vingt ans. Pendant cet intervalle il s'appliqua à la prédication, pour laquelle on prétend qu'il avoit beaucoup de dispositions. Mais le désir d'un ordre plus austere lui fit prendre la résolution de se retirer dans l'ordre des chartreux. Il ne l'exécuta pas néanmoins, à cause des obstacles que les freres mineurs y apporterent, & quelque temps après, renonçant à tous ces projets de retraite, & à l'état même où il s'étoit engagé par des vœux solemnels, il changea de religion & d'habit, embrassa le parti de Luther, & se retira en Allemagne. Il y fit imprimer un petit écrit contenant les raisons de son changement; & par une suite de son apostasie, il en fit un autre dans lequel il prétend faire voir ce que l'on doit penser de l'ordre qu'il avoit abandonné, c'est-à-dire, ce qu'il en pensoit lui-même, ou plutôt ce que son ingratitude & son changement lui suggéroient de dire pour colorer son crime. Le premier écrit, qui étoit devenu très-rare, a été réimprimé dans le tome quatriéme des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, en 1725. Lambert sorti de France en 1522, ne tarda pas à continuer les fonctions de la prédication, mais il prêcha en disciple de Luther, & l'on entendit sa voix dans toute la Suisse. A Zurich il eut une conférence avec Zuingle sur la religion. A Isenach en Thuringe, il proposa publiquement plusieurs questions sur lesquelles on disputa: elles roulent sur le baptême, sur la confession, la contrition & la satisfaction, sur la réserve des cas, &c. On en trouve plusieurs imprimées dans le quatriéme tome des *Amœnit. litter.* citées ci-dessus. Un manuscrit de la bibliothéque de Krafft contient cent trente-neuf de ces propositions, dans lesquelles on trouve peu de bonne foi & beaucoup d'emportement. Il revint à Wittemberg au mois de janvier 1523 pour voir Luther, & il s'y maria. L'année suivante il alla à Metz, prêchant toujours sa nouvelle doctrine. En 1527 il fut fait premier professeur de théologie dans l'université de Marpurg, & il se trouva au colloque tenu dans cette ville en 1529 par les soins du landgrave Philippe. Il mourut de peste l'année suivante 1530. Outre les *raisons de son changement*, les *propositions* dont nous avons parlé, & son *commentaire* plein de calomnies *sur la régle des freres mineurs*, qu'il fit imprimer à Wittemberg en 1523; il a fait un commentaire sur l'évangile de S. Luc, en 1523, un autre *sur le mariage*, en soixante-neuf propositions. Il y a au-devant de ce commentaire une longue lettre adressée au roi François I, où il s'emporte violemment contre la religion romaine; des commentaires sur le cantique des cantiques; des commentaires sur les petits prophétes imprimés séparément en différens temps; un traité de la vocation des fidéles dans l'église & aux ministères; avec une dissertation sur la vocation de S. Matthias à l'apostolat par le sort; un recueil de quantité de discussions, ou remarques théologiques, sous le titre *Farrago omnium ferè rerum theologicarum*; un traité de l'aveuglement de plusieurs

siécles par rapport à la vérité, &c. des thèses de théologie, en 1527 *in-4°*; un commentaire sur l'Apocalypse, en 1528, &c. On trouve plusieurs de ses lettres dans le tome quatriéme des *Amœnit. litter.* de Selhorn. Il a été assez long-temps déguisé sous le nom de *Jean de Serres*, (Joannes Serranus.) * *Voyez* sa vie en latin dans les *Amœnit. litter.* de Selhorn, *tom.* 4, *pag.* 407 *& suiv.* Le P. Niceron a donné de François Lambert, dans le tome XXXIX de ses mémoires, un article très-détaillé, qu'il a tiré principalement de l'ouvrage de M. Selhorn, qu'on vient de citer. M. l'abbé Joly a éclairci & rectifié quelques endroits de cet article, dans ses *remarques* critiques sur le dictionnaire de Bayle.

LAMBERT DE SERICO : *nom défiguré.* Cet auteur s'appelloit *Lobardus*, & non *Lambert. Cherchez* LOBARD DE SIRICHO.

LAMBERT, dit PASCUAL, prieur de la chartreuse de Coblents, vivoit dans le XVI siécle. Il a écrit divers traités, & fait réimprimer quelques-uns de ceux de Denys *le Chartreux.* * Petreïus, *biblioth. Carthus.*

LAMBERT LOMBARD, de Liége, peintre excellent & fameux architecte, florissoit dans le XVI siécle. Dominique Lampson a écrit sa vie.

LAMBERT, Hollandois, capitaine de vaisseaux, s'est rendu célèbre dans le XVII siécle par une action des plus hardies qui se soient passées sur mer. L'an 1624 les états de Hollande ayant armé six vaisseaux contre les Algériens, en donnerent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaisseaux corsaires, & mit 125 pirates à la chaîne. Après cette premiere expédition, il alla mouiller devant Alger avec son escadre de six vaisseaux; & étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendard rouge en signe de guerre. Cette hardiesse surprit ceux d'Alger; mais le capitaine Lambert voyant qu'on differoit trop long-temps à lui rendre les esclaves qu'il avoit demandés, fit lier dos à dos une partie des Turcs & des Maures qu'il tenoit dans ses vaisseaux, les fit jetter en mer, & fit pendre les autres aux antennes, en présence des Algériens, qui regardoient de leur port cette sanglante exécution. Il fit faire ensuite une décharge contre la ville, & ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur sa route il fit une seconde rencontre de deux vaisseaux d'Alger; & s'en étant encore rendu maître, il revint avec sa proie devant cette ville, & contraignit enfin ces corsaires de rendre tous les esclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puissance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ses vaisseaux. Comblé de gloire, & accompagné de ses compatriotes, qu'il avoit tirés d'esclavage, il aborda heureusement en Hollande, où sa valeur reçut les applaudissemens qui lui étoient dus. * Pierre Daniel, *hist. de Barbarie & des Corsaires.*

LAMBERT (Jean) général des troupes d'Angleterre pour les parlementaires, fut élevé aux premieres dignités de la république par Cromwel. Il étoit lieutenant général en l'année 1649, & en cette qualité il dissipa la faction des communes libres, que les Anglois apellent *Levesteres.* Depuis il signala sa valeur à la bataille de Nesterton, qui fut gagnée par les parlementaires, & prit ensuite le château de Dumbarton. Cromwel ayant cassé le parlement l'an 1653, établit un conseil dont Lambert fut le chef. Quelque temps après on l'envoya en Ecosse à la tête de 10000 hommes pour y appaiser les nouveaux troubles. Lorsque Cromwel fut déclaré protecteur de la république, Lambert empêcha qu'il ne fût déclaré roi, parcequ'il espéroit être reconnu protecteur après lui. Ce fut pour cette raison que Cromwel lui ôta l'an 1658 la charge de général. Après la mort du protecteur, qui arriva cette même année, Lambert qui étoit indigné, & qui ne pouvoit demeurer en repos, se ligua avec le Chevalier Vane contre le parlement, & contre le nouveau protecteur Richard Cromwel, fils du défunt. Ensuite il s'opposa de toute sa force au rétablissement de la monarchie, mais inutilement; car toutes les troupes qu'il commandoit ayant été défaites, il fut pris par le général Monck, qui le fit mettre dans la tour de Londres, avec le chevalier Vane, où après avoir été convaincu d'avoir appuyé les pernicieux desseins d'Olivier Cromwel, & de s'être opposé au rétablissement du roi Charles II, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parceque le roi, par une bonté extraordinaire, en modéra la rigueur, & se contenta de releguer Lambert dans l'isle de Jersey, où il passa le reste de sa vie, qui fut encore de douze ou quinze ans. * Th. Skynner, *troubles d'Angleterre. Mémoires du temps.*

LAMBERT (Etienne) né à Besançon l'an 1604, fut admis chez les Jésuites en 1622, & il y fit dans la suite la profession solemnelle des quatre vœux. Ayant été envoyé en Espagne, il professa l'éloquence à Madrid, & depuis il y travailla au salut des ames. Il mourut dans la même ville le 13 septembre 1667. On connoît de lui: 1. *Opera poëtica*, en deux volumes, dont l'un a paru à Anvers en 1653, & le second à Bruxelles en 1660. 2. *Idea rectè vivendi desumpta ex sanctorum cujuslibet ordinis fundatorum vitâ*, *in-4°*. 3. *Sanctus Barthelmus de Villafani descriptus*, in-folio.

LAMBERT (Jacques) Jésuite, né à Mâcon en 1603, Jésuite en 1620, a été recteur du collége de Carpentras & de celui de Vienne en Dauphiné. Il a exercé aussi le ministère de la prédication pendant 18 ans. Ce pere mourut le 31 décembre 1670. On a de lui, 1. *La philosophie des gens de cour*, dont l'édition en quatre volumes *in-4°*, *augmentée*, parut à Lyon en 1656, & à Paris en 1658. Nous ignorons quand parut la premiere édition. 2. *La science morale des saints*, à Lyon, 1662 *in-8°*. quatre volumes. 3. *La science d'une ame conservée en l'honneur de la bienheureuse Vierge*, à Lyon, 1665 *in-4°*. 4. *La science de la raison chrétienne, ou logique chrétienne*, à Lyon, 1669 *in-8°*. 5. *De la maternité divine, ou de ses prérogatives*, à Vienne, 1670 *in-8°*. * *Voyez* Sotwel, *Biblioth. scriptor. societ. Jesu*, & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, *tom.* I in-fol. *pag.* 368.

LAMBERT (Anne-Therèse de Marguenat de Courcelles de) étoit fille unique d'ETIENNE de Marguenat, seigneur de Courcelles, maître ordinaire de la chambre des comptes, mort le 22 de mai 1650, & de *Monique* Passart, morte le 21 de juillet 1692, alors femme en secondes nôces de *François* le Coigneux, seigneur de la Roche-Turpin & de Bachaumont, si connu par son esprit & par ses poësies françoises, entr'autres par le voyage en vers & en prose qu'il écrivit avec le célébre Chapelle. Anne-Therèse de Marguenat fut mariée le 22 de février 1666 avec *Henri* de Lambert, marquis de Saint-Bris en Auxerrois, baron de Chitry & Augy, alors capitaine au régiment royal, & depuis mestre de camp d'un régiment de cavalerie, fait brigadier en 1674, maréchal de camp le 25 de février 1677, commandant de Fribourg en Brisgaw au mois de novembre suivant, lieutenant général des armées du roi au mois de juillet 1682, & enfin gouverneur & lieutenant général de la ville & duché de Luxembourg, au mois de juin 1684. Elle resta veuve au mois de juillet 1686 avec un fils & une fille, outre deux autres filles qu'elle avoit perdues en bas âge. Le fils est *Henri-François* de Lambert, marquis de Saint-Bris, né le 13 de décembre 1677, fait lieutenant général des armées du roi le 30 de mars 1720, & gouverneur de la ville d'Auxerre, après avoir été autrefois colonel du régiment de Périgord. Il a été marié le 12 de janvier 1725 avec *Angélique* de Larlan de Rochefort, veuve de *Louis-François* du Parc, marquis de Loëmaria, lieutenant général des armées du roi, mort le 4 d'octobre 1709. La fille de madame de Lambert se nommoit *Marie-Therèse*, & avoit été mariée en 1703 avec *Louis* de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, colonel-lieute-

nant du régiment d'Enguien, infanterie, tué au combat de Ramersheim, dans la haute Alsace, le 26 aout 1709. Elle est morte le 13 de juillet 1731, âgée de cinquante-deux ans, & a laissé une fille unique mariée le 7 de février 1725 avec *Anne-Pierre* d'Harcourt, marquis de Beuvron, &c. frere du duc d'Harcourt. Madame la marquise de Lambert, née avec un génie heureux, & un esprit délicat & porté à la réflexion, fut encore cultivée avec soin par M. de Bachaumont son beau-pere, qui possédoit lui-même l'enjouement & la finesse de l'esprit à un si haut dégré. Tout ce que l'on avoit écrit, où que l'on composoit de plus poli de son temps pour le stile, & de plus sensé pour les choses, elle le lisoit, même dans un âge où les femmes ne sont guères susceptibles que d'amusement; elle en faisoit des extraits; elle y ajoutoit ses propres réflexions, & toutes se sentoient de la bonté de son gout & de la justesse de son jugement. Cet amour pour les bons ouvrages, & cet esprit de réflexion la suivirent le reste de sa vie, au milieu des longs procès qu'elle eut à essuyer depuis son veuvage, & qu'elle gagna enfin, comme au milieu des infirmités, qui furent presque continuelles pendant toute sa vie. Sa maison étoit une espéce d'académie où l'on s'assembloit régulierement, non pour jouer, mais pour y avoir le plaisir plus utile & plus convenable de la conversation, & tous ceux qui brilloient par leurs talens y étoient reçus avec plaisir. Elle y tenoit elle-même de ce côté-là un rang considérable, ainsi que l'attestent tous ceux qui l'ont fréquentée, & comme on le voit encore par quelques écrits qui sont sortis de sa plume, & qui ont été d'abord imprimés à son insu, &c, à ce que l'on prétend, contre ses desirs. Le premier qui ait paru, au moins que nous sachions, est une lettre sur la dispute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte, de l'académie françoise, sur Homere. Le pere Buffier, Jésuite, donna occasion à cette lettre par les deux qu'il écrivit à madame de Lambert. L'abbé Bordelon recueillit ces trois lettres dans un même volume qu'il publia sous le titre de: *Homere en arbitrage.* Le second écrit de madame de Lambert est la *Lettre d'une Dame à son fils sur la véritable gloire.* Ce fut M. le chevalier de Saint-Jory qui en communiqua le manuscrit, sur lequel le pere Desmolets, bibliothécaire des peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré à Paris, le fit imprimer dans la seconde partie du tome 2 de ses *Mémoires de litterature & d'histoire.* Il comptoit donner dans un autre volume la lettre de madame de Lambert à sa fille; mais cette dame ayant trouvé mauvais que l'on eût imprimé la premiere, on supprima la seconde. La premiere fut néanmoins réimprimée plus correctement dans la *Bibliothéque françoise*, en Hollande: la seconde couroit risque aussi d'y voir le jour, ce qui obligea madame de Lambert de publier elle-même l'une & l'autre sous ce titre: *Avis d'une mere à son fils & à sa fille*, à Paris en 1729 *in*-12. Ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, ayant aussi été connues, elles furent imprimées à Paris en 1727, & à Londres en 1729 sous le titre de *Métaphysique d'amour*, qui est le titre de l'original, par les soins de M. de Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*; & l'on trouve dans cette édition une lettre de madame de Lambert à l'éditeur, du 29 de juillet 1729. M. Lokman, connu en Angleterre par plusieurs traductions de nos meilleurs livres françois, a traduit aussi & fait imprimer celui-ci en sa langue. En 1748 on a donné à Paris un volume *in*-12 qui réunit divers opuscules de madame la marquise de Lambert. Ce recueil contient beaucoup de ses piéces qui n'avoient point encore paru, entr'autres un traité de l'amitié, un traité de la vieillesse, des réflexions sur les femmes, sur le gout, sur les richesses, &c. La *femme hermite*, nouvelle nouvelle, qui se trouve dans ce recueil n'est point de madame de Lambert. Les œuvres de cette Dame ont été réimprimées en 1752, 2 volumes *in*-12. *petit format.* Ces petits ouvrages sont écrits avec beaucoup de délicatesse, & on peut les lire avec presqu'autant d'utilité que de satisfaction; mais il ne faut pas toujours y chercher la morale évangélique: ils sont plus propres à former un honnête homme selon le monde, qu'un chrétien qui doit en condamner plus d'une maxime. * *Mémoires du temps. Mercure d'août* 1733. *Nouvelliste du Parn. tome* 1, premiere partie. *Le pour & contre*, N°. 7°.

LAMBERT (Joseph) prêtre, docteur de la maison & societé de Sorbonne, prieur de S. Martin de Palaiseau, près Paris, étoit fils de Guillaume Lambert, maître des comptes, & de *Marie* de Montchal: il étoit né le 28 d'octobre 1654. Il joignoit à de grandes lumieres, & à une étude profonde de l'écriture & des peres, un grand amour pour la vérité, une piété édifiante, une douceur & une modestie aimables, une vie pénitente qui ruina de bonne heure sa santé, un travail continuel, une charité tendre pour les pauvres, une humilité sincere, & qui accompagnoit toutes ses actions. A l'âge de trente ans il prêcha dans l'église de S. André des Arcs à Paris, sa paroisse, & y attira un grand concours d'auditeurs. Les protestans y accouroient en foule & le goutoient; il eut le bonheur d'en convertir plusieurs. Ses sermons étoient d'un stile simple, mais nouri de l'écriture & plein d'onction. Il avoit préféré à toute autre méthode, celle des homélies, consacrée par l'antiquité, & par l'exemple des saints peres. Elles ont été imprimées à Paris en sept volumes, en 1692, chez Desaliers. Il étoit aimé & très-consideré de M. le cardinal de Noailles, & étoit intimement uni avec plusieurs grands prélats, entr'autres avec M. de Brou, évêque d'Amiens, & M. Girard, évêque de Poitiers. Il accompagnoit M. d'Amiens dans ses visites; & il a fait, tant à Paris qu'à Amiens, des conférences qui ont été imprimées à Paris, en deux volumes, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*, chez Desaliers en 1702. Il étoit extrémement respecté en Sorbonne; on l'écoutoit avec un profond silence lorsqu'il parloit, & son opinion formoit souvent le résultat des délibérations. Son zèle pour la discipline ecclésiastique lui fit écrire deux lettres contre la pluralité des bénéfices, en réponse à un livre de M. Boileau, docteur de Sorbonne, sous le nom d'abbé de *Sidicembech*, favorable à cette pluralité. Ce fut dans le même esprit qu'il s'éleva fortement en Sorbonne contre le scandale qu'il croyoit que donnoient au public quelques docteurs, ou bacheliers, qui mettoient dans leurs qualités au bas des théses plusieurs titres de bénéfices dont ils jouissoient, & il obtint de la faculté un statut qui condamna cette pratique, & qui déclara nulles les théses où les présidens & répondans se seroient nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Dans les dernieres années de sa vie il se consacra entierement au service des pauvres: non content d'employer tout le revenu de son prieuré de Palaiseau au besoin de cette paroisse, il y fonda des écoles, de même qu'en plusieurs autres endroits du royaume, & consacra sa plume à l'instruction des pauvres de la campagne, pour lesquels il a composé plusieurs ouvrages. Son travail continuel, ses veilles, sa santé ruinée ne l'empêchoient pas de visiter tous les jours les pauvres de la paroisse de S. André des Arcs, sa paroisse, dont il prenoit un soin particulier, & qu'il consoloit autant par les pieuses instructions qu'il leur faisoit, que par ses aumônes abondantes. Il est mort le 31 de janvier 1722, regretté de tous ceux qui l'ont connu, & principalement des pauvres. Son corps a été inhumé dans le cimetiere de S. André des Arcs, & son cœur a été porté à Palaiseau, & mis sous le porche de l'église, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il a donné au public les ouvrages suivans:

L'année évangelique, ou *Homelies*, 7 volumes, chez Desaliers, en 1692 & 1695.

Discours sur la vie ecclésiastique, chez le même, 2 volumes en 1702.

Passages les plus touchans des pseaumes, chez de Laulne, en 1705.

Lettres de controverse, chez le même, en 1705.

Passages les plus touchans du nouveau testament, en 1706.

Epîtres & Evangiles de l'année, avec des réflexions, chez Muguet, en 1713.

Les ordinations des saints, ou *la maniere dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés*, chez Etienne, en 1717.

La maniere de bien instruire les pauvres, & en particulier les gens de la campagne, chez le même en 1717.

Histoires choisies de l'ancien & du nouveau téstament, avec de courtes réflexions morales, à la fin de chaque histoire, chez Lottin.

Deux Lettres d'un docteur en Sorbonne à un de ses amis sur le livre, intitulé : *De re beneficiaria sub nomine abbatis Sidichembæchensis*, chez Osmont, en 1710 & 1711.

Instructions courtes & familieres pour tous les dimanches & principales fêtes de l'année en faveur des pauvres, & principalement des gens de la campagne, chez Lottin, en 1721.

Pareilles instructions sur les commandemens de Dieu, chez Lottin, en 1722. Celles qu'on a données sur le symbole, au même lieu, en 2 volumes, sont de M. Cabrisseau, théologal de Reims.

Cas de conscience signés de plusieurs docteurs sur la danse, sur l'ivrognerie, sur le jubilé. Méditations sur le baptême, sur les vœux des religieuses hospitalieres, brochures.

Le chrétien instruit des mystères de la religion & des vérités morales, par les propres paroles de l'écriture sainte, avec de courtes réflexions, chez Osmont, en 1729 : ouvrage posthume.

Quelque-temps après sa mort, on imprima aussi *in-4°*, un court écrit qui fut trouvé parmi ses papiers, & qui contient un *Détail de la conduite qu'il avoit tenue dans les assemblées de la faculté de théologie de Paris qui se sont faites en Sorbonne le 2 & le 5 de décembre* 1715. Cet écrit est à la suite du mémoire des sieurs Lattaignant, Dusault, & autres docteurs de la faculté.

LAMBERT, *'t Landt van Lambert*, c'est-à-dire, *le pays de Lambert*. C'est une côte du Groenland. Elle est sous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670 ; mais on n'en dit rien de particulier. * Mati, *diction.*

LAMBERTINI (Jean-Baptiste) d'Anvers, étoit, selon Valere André, de la noble famille des Lambertini de Boulogne. Il fit ses humanités à Courtray ; & il étudia à Louvain la philosophie & la jurisprudence. Après avoir donné quelque temps à ces connoissances, il alla à Rome, & parcourut presque toute l'Italie. Il fit quelque séjour à Boulogne où il prit le degré de docteur en droit civil & en droit canon. De retour en Flandre, après y être demeuré à peine deux ans, il alla en Espagne, & en visita au moins toutes les villes principales. Enfin étant encore revenu dans sa patrie, il fut fait bailli de la ville & du territoire de Hall. On ignore le temps de sa mort. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. *Theatrum regium, sive regum Hispaniæ, Lusitaniæ, &c. series*, à Bruxelles, 1624 *in-4°*, selon Valere André ; *in-folio* selon M. l'abbé Lenglet. 2. *Vita beatæ Imeldæ Lambertinæ* : c'est une traduction latine d'un ouvrage italien, imprimée à Anvers en 1625. La bienheureuse Imelde est honorée le 12 de mai. 3. *Parænesis ad virtutem capessendam, & adulterinam voluptatem contemnendam*, à Anvers, 1640 *in-8°*. 4. L'abbé Lenglet cite sous le nom de Jean-Baptiste Lambertini, un autre ouvrage qui n'est point mentionné dans Valere André : cet ouvrage a pour titre : *Historiarum venetarum libri* v *& vi, sive rerum memorabilium ab anno 1423 ad annum 1501 à Venetis gestarum enarratio*, à Anvers, 1640 *in-8°*. * Valere André, *Biblioth. belg.* édit. de 1739 *in-4°*, tome 1, pag. 571 & 572. *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°*, tome 3, pag. 298, & tom. 4, pag. 255.

LAMBERTINI (Prosper) Italien, de l'illustre famille de ce nom, naquit à Boulogne le 13 de mars 1675, & fut fait en différens temps chanoine de la basilique de saint Pierre de Rome, consulteur du saint office, votant de la signature de grace, promoteur de la foi & avocat consistorial. Il fut encore déclaré secrétaire de la congrégation du concile le 30 de décembre 1717, & canoniste de la sacrée pénitencerie le premier de mars 1722. Il exerçoit conjointement toutes ces charges, lorsqu'il fut nommé archevêque titulaire de Théodosie par le pape Benoît XIII, qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12 de juin 1724, le sacra le 16 de juillet dans la chapelle du Quirinal, ayant pour assistans les archevêques de Myre & de Naziance, & le déclara évêque assistant au trône le 15 d'août suivant. Il fut désigné le 23 de décembre 1726, aussitôt après le decès du cardinal Jean-Baptiste Bussi pour son successeur en l'évêché d'Ancone, qui fut proposé pour lui dans un consistoire secret le 20 de janvier 1727, avec permission de retenir sous le bon plaisir de sa sainteté toutes ses charges, à l'exception de l'avocature consistoriale, & de son canonicat de S. Pierre. Il avoit été nommé cardinal de la sainte église romaine dès le 7 de décembre 1726, mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 d'avril 1728. Il reçut le même jour la barette, & le 4 de mai le chapeau. Le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna le titre presbyteral de Sainte Croix de Jérusalem, dont il prit possession solemnelle le 22 du même mois. Il fut déclaré député de la congrégation du saint office au mois de septembre de la même année. L'archevêché de Boulogne, vacant par la mort du cardinal Boncompagnon, fut proposé pour lui dans un consistoire par le pape Clément XII le 30 d'avril 1731. Le *pallium* de cette métropolitaine lui ayant été accordé en même temps, il le reçut le lendemain des mains de sa sainteté dans la chapelle secrette du Quirinal. Ce cardinal fut élu pape après la mort de Clément XII, le 17 du mois d'août 1740, après que les cardinaux eurent été six mois assemblés au conclave. Les deux partis qui vouloient donner chacun un chef à l'église, se croisant mutuellement, on proposa le 16 de faire entrer dans l'élection le cardinal Lambertini. Le 17 le scrutin s'étant fait à l'ordinaire, cette éminence eut quarante-quatre voix. Le nouvel élu a pris le nom de Benoît XIV. La cérémonie de son couronnement s'est faite le 21 suivant. Ce pape est très-savant, & connu par divers ouvrages qui prouvent quelle est sur-tout l'étendue de son érudition ecclésiastique.

LAMBESC, petite ville de France en Provence, est située dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les assemblées de la province, parcequ'elle est jolie, bien bâtie, que l'air y est pur & le terroir fort beau. Elle est à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au nord, sur le chemin d'Avignon, dont elle est à sept lieues. Elle a son député aux assemblées : la justice est en partage entre le roi & le seigneur. On y trouve des religieux Trinitaires & des Ursulines. Le pere François Pagi, neveu du célebre pere Antoine Pagi, étoit né dans cette ville. * *Voyez la chorographie de Provence par* Bouche.

LAMBESE ou LAMBESCE, en latin *Lambæsa* ou *Lampæsa ad fluvium Ampasgam*, ville d'Afrique dans le royaume de Constantine, soumis à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiscopale de Numidie.

Concile de Lambése.

Le concile de Lambese fut tenu par 90 évêques, vers l'an 240 de J. C. & sous le pontificat du pape Fabien, contre Privat évêque de cette ville, accusé d'hérésie & de crimes atroces. C'est le même qui voulut depuis se défendre

dre devant un synode d'Afrique, où l'on refusa de l'écouter, ce qui fut cause qu'il fit créer à Carthage contre S. Cyprien, le faux évêque Fortunat. * S. Cyprien, *epist.* 30, 54, 55, *&c. edit. Rigalt.* Baronius, *A. C.* 242, *& seq.*

☞ LAMBETH, village d'Angleterre au comte de Surrey, sur la Tamise, au-dessus de Southwarck, fauxbourg séparé de Londres par la riviere, & presque vis-à-vis de Westminster. Il y a un palais qui est la résidence la plus ordinaire de l'archevêque de Cantorberi. * La Martiniere, *dict. géogr.* On a tenu plusieurs conciles en cet endroit. L'archevêque de Cantorberi y en célebra un l'an 1261, le 31 mai, où il ordonna des jeûnes, des prieres publiques & des processions pour détourner l'invasion des Tartares. Il y fit de plus un reglement pour conserver la liberté de l'église contre les entreprises du roi & des juges séculiers. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1281, Jean Pecam, aussi archevêque de Cantorberi, célébra un concile au même lieu. On y renouvella les décrets du dernier concile de Lyon, les constitutions de celui de Londres en 1268, & celles de celui de Lambeth en 1261. Jean Pecam y ajouta ses propres constitutions en 27 articles sur différentes matieres. * D. Maur d'Antine, *liste des conciles dans l'art de vérifier les dates.* Thomas Bourchier, archevêque de Cantorberi, & cardinal, tint un autre concile à Lambeth, l'an 1486, contre Rainaud Peacock, évêque de Saint-Asaph, puis de Chichester, qui soutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un désaveu public de ses erreurs, on brula ses livres, & on l'enferma dans un monastère, où il mourut bientôt après. * Sponde, *A. C.* 1486, *n.* 5.

LAMBEY, petite isle du comté de Dublin en Irlande, est près de la côte, entre la ville de Dublin & celle de Drogheda. Quelques géographes la prennent pour celle que les anciens nommoient *Limnos*, laquelle d'autres placent à *Ramsei*, petite isle située sur la côte du comté de Pembrock, en Angleterre, vis-à-vis de la ville de S. David. * Mati.

LAMBIN (Denys) natif de Montreuil-sur-Mer en Picardie, dans le XVI siécle, fit de grands progrès dans l'intelligence des auteurs & dans les belles lettres. Après avoir demeuré long-temps en Italie avec le cardinal François de Tournon, à son retour à Paris il fut professeur royal des belles lettres, qu'il avoit déja enseignées à Amiens. Il publia des commentaires sur Plaute, sur Lucrece, sur Ciceron & sur Horace, avec plusieurs autres ouvrages. Son commentaire sur Horace fut dédié au roi Charles IX. Lambin traduisit aussi de grec en latin les morales & les politiques d'Aristote, & diverses piéces de Demosthène & d'Eschines. Il mourut l'an 1572, à l'âge de 56 ans, pénétré de déplaisir de la mort de Ramus son ami, qui fut égorgé à la journée de S. Barthelemi, & craignant pour sa propre personne, quoique d'ailleurs il fût bon catholique. Un fils qu'il eut de sa femme, qui étoit de la maison des Ursins, fit imprimer quelques-uns de ses ouvrages posthumes. Ce fils fut précepteur de M. Arnauld d'Andilli, lequel dit dans ses *Mémoires*, p. 91, qu'il ne cédoit point à son pere dans la connoissance des belles lettres, & particulierement dans celle des langues grecque & latine. Lambin s'est acquis beaucoup de réputation par ses écrits; mais le grand soin qu'il prend de rapporter les diverses leçons avec trop de scrupule, ennuie souvent ceux qui lisent ses commentaires. Celui qu'il a fait sur Horace est estimé de tous les gens de lettres. Il n'en est pas de même des corrections qu'il a faites sur les œuvres de Cicéron, à cause de la liberté qu'il s'est donnée de changer à sa fantaisie le texte de cet auteur sans être appuyé des anciens manuscrits, & d'ôter les mots qui se trouvent dans les éditions qui sont entre les mains de tout le monde, pour en substituér de nouveaux. * *Voyez la liste exacte de tous ses ouvrages dans les additions du sieur* Teissier, *aux hommes savans de* M. de Thou. Sainte-Marthe, *in elog. l.* 2, *&c.*

LAMBRECHT (Matthias) évêque de Bruges, natif du bourg de S. Laurent dans le Pays-Bas, étoit licencié en théologie, & fut pénitencier, archiprêtre & archidiacre de Bruges, avant d'être élevé à l'épiscopat de cette église, l'an 1596. Il s'employa fortement pour la conversion des hérétiques, & composa une histoire ecclésiastique, & une vie des saints en langage du pays, pour la consolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1602. * Sander, *Fland. hist.* Valere André, *biblioth. belg.* Gazei, *histoire ecclef. du Pays-Bas, &c.*

LAMBRO, riviere du duché de Milan en Italie. Elle a sa source près du lac de Como, passe près de la ville de Milan, baigne Melignano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieues au-dessus de Plaisance. * Mati, *diction.*

LAMBRUN (Marguerite) mérite autant par son courage, d'occuper une place dans l'histoire du XVI siécle, que plusieurs dames Romaines dans celle des premiers temps. C'étoit une Ecossoise, de la suite de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée princesse, le mari de Marguerite Lambrun ne put survivre à la perte de sa maîtresse; il en mourut de douleur; & sa femme prit aussitôt la résolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, & se rendit à la cour de la reine Elizabeth : elle portoit toujours sur elle deux pistolets, l'un pour tuer cette princesse, & l'autre pour se tuer elle-même, afin d'éviter les mains de la justice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la reine, qui se promenoit dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistolets. Les gardes qui s'en apperçurent, se saisirent d'elle : on la vouloit traîner en prison; mais la reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, & lui demanda son nom, sa patrie & sa qualité; à quoi elle répondit avec hardiesse & fermeté : « Madame, je suis femme, quoique je porte cet habit : je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la reine Marie ma maîtresse que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez été cause aussi de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir périr aussi injustement une reine si innocente : c'est ce qui a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'avois résolu au péril de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, & j'ai été contraint d'expérimenter, qu'il n'y a ni raison ni force, qui soient capables d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance. » Quoique la reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement. « Vous avez donc cru faire votre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre maîtresse & pour votre mari ce qu'il demandoit? Mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous » Marguerite répliqua avec fermeté : « Je dirai franchement à votre majesté mon sentiment, pourvû qu'il lui plaise me dire, premierement si elle demande cela en qualité de reine, ou en qualité de juge » La reine lui répondit que c'étoit en qualité de reine. « Votre majesté doit donc accorder la grace, (lui répliqua cette femme.) Quelle assurance me donnez-vous (lui dit la reine) que vous n'en abuserez pas, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable, dans quelque autre occasion? » A quoi la Lambrun repartit, « Madame, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace; & ainsi votre majesté peut agir contre moi comme juge. » La reine s'étant retournée vers quelques personnes de son conseil qui étoient présens, leur dit : « Il y a trente ans que je suis reine;

» mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon. » Ainsi elle voulut lui donner la grace entiere & sans condition, quoique le président de son conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la reine d'avoir la générosité de la faire conduire surement hors du royaume, & jusqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme. * Gregorio Leti, *vie de la reine Elizabeth, année* 1587.

LAMECH, fils de Mathusalem & pere de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3159 avant J. C. Son pere étoit alors âgé de 187 ans; & il en avoit lui-même 182, lorsqu'il eut Noé pour fils. Les saints peres disent qu'il fut prophéte, lorsque parlant de Noé, il dit: *Iste consolabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, &c.* ou, comme porte le texte des Septante: *Iste requiescere nos faciet ab operibus nostris, & à tristitiis manuum nostrarum, &c.* C'est pour cette raison qu'il donna à ce fils le nom de *Noé*, qui signifie *repos*. Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant J. C. * *Genèse, c.* 5. Joséphe, *lib.* 1, *antiq. judaic.* Usser, Torniel & Salian, *in ann. vet. testam. A. M.* 875, 1057 & 1651.

Ce LAMECH est différent d'un autre dont il est parlé dans le quatriéme chapitre de la Genèse. En effet, l'ancien LAMECH étoit de la famille de Seth, & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chasse, selon la tradition des Hebreux. Outre cela, LAMECH de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre est consideré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes, savoir *Ada*, de laquelle il eut *Jabal & Jubal*; & *Sella*, qui le rendit pere de *Tubalcaim*. * *Genèse IV, v.* 15 *& seq.* Rupert. Liranus. Cajetan. Pererius, *in c.* 4, *&c*

LAMEGO, que le Latins nomment *Lameca* ou *Lamecum*, près du Duero, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une *Comarca* ou jurisdiction, avec évêché suffragant de Brague. Elle est assez grande & peuplée, située à trois milles pas de la riviere de Duero au midi; à douze lieues au-dessus de Porto à l'orient; & presque au milieu, entre Brague & Guarde. Ptolémée en fait mention sous le nom de LAMA; & il en est parlé dans le III concile de Carthage. Il s'y tint l'an 1143 une assemblée des états sous Alfonse I, roi de Portugal, pour dresser les loix fondamentales du royaume. Son terroir est fertile en excellent vin, dont plusieurs provinces se fournissent.

LAMENTANO, en latin *Numentum, Nomentum*. C'étoit autrefois une ville épiscopale: maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le septentrion oriental. On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Lamentanum* & *Nomentanum*. * Mati, *dict.*

LAMERI, isle de la mer des Indes, située entre la ligne équinoctiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'est de-là que le bois que nous nommons aujourd'hui de Bresil, se tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAMFRIDE, religieux bénédictin, Anglois de nation, vivoit sous le regne d'Ethelred, dans le X siécle, & mourut vers l'an 980. Il laissa quelques ouvrages historiques, entr'autres la vie de S. Suithun, évêque, &c. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2, *c.* 41, *&c.*

LAMI (Bernard) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit de la ville du Mans, où il naquit l'an 1640. Il eut dès sa jeunesse une grande disposition aux sciences, & les embrassa toutes. Il sut accorder les amusemens des belles lettres, & les fleurs de la rhétorique & de la poësie, avec l'application à l'étude des langues; les méditations profondes des mathématiques, avec les épines de la critique; la philosophie païenne avec la morale chrétienne; & les arts liberaux, avec l'étude de l'écriture-sainte, des rabbins & de la théologie. Il enseigna la philosophie dans le collége des peres de l'Oratoire de Saumur & d'Angers, & ensuite la théologi dans le seminaire de Grenoble. Il fit paroître d'abord des ouvrages de belles lettres & de mathématiques: *la rhétorique, ou l'art de parler*, en 1675; des *nouvelles réflexions sur l'art poetique*, en 1678; un traité de *Méchanique & de l'équilibre des solides & des liqueurs*, en 1679; un traité de la *grandeur en général*, en 1680; les *élemens de la géométrie*; les *entretiens sur les sciences & sur la méthode d'étudier*, en 1684, augmentés d'un tiers dans l'édition de 1694; un traité de *perspective*, en 1701, réimprimé en 1734; des *élemens de geometrie*, en 1685, & 17.0, &c. Le premier des ouvrages qu'il fit sur l'écriture-sainte, est un *Apparat* ou *Introduction à l'écriture*, en vingt tables, qu'il réduisit depuis en livre, qu'il donna en latin en 1696, & qui fut reimprime plusieurs fois depuis, & dont on a deux traductions françoises, l'une de l'abbé de Bellegarde en 1697, & l'autre de M. Boyer, chanoine de Montbrison, en 1699. En 1689, il publia en latin une harmonie ou concorde des Evangélistes, dans laquelle il y a eu trois choses remarquables, qui l'engagerent dans de longues contestations: 1°. Deux prisons de S. Jean, l'une par l'ordre des prêtres & des pharisiens, l'autre par celui d'Herode. 2°. La derniere pâque de Notre-Seigneur, dans laquelle il prétend que J. C. n'a point mangé l'agneau paschal, & que le véritable agneau paschal a été crucifié, pendant que les Juifs immoloient le typique ou figuratif. 3°. Marie, sœur de Lazare, & la pécheresse, qu'il croit être une même femme. Ces trois opinions, & particulierement celle sur la pâque, ont été attaquées par MM. Bulteau, de Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud, &c. Le Pere Lami les a soutenues par quantité d'écrits, & n'a laissé aucun des ouvrages de ses adversaires sans réponse. Nous en allons donner à la fin de cet article un détail circonstancié. Il a donné en 1699 un commentaire latin sur sa concorde, dans lequel il traite plusieurs questions importantes sur l'histoire évangélique. Il entreprit & acheva un grand ouvrage intitulé: *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem, & de templo ejus*, qui parut en 1720, *in-fol.* par les soins du pere Desmolets, qui a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. Cet ouvrage est enrichi de plusieurs figures en taille douce. On a encore de lui *la démonstration* ou *preuves évidentes de la vérité & sainteté de la morale chrétienne*, dont la premiere édition est de 1688, & la derniere fut donnée par parties depuis 1706, jusqu'en 1711, augmentée de moitié. Le pere Lami étoit savant, modeste, judicieux, habile dans les langues, dans les arts, dans les sciences & dans l'intelligence de l'écriture-sainte: il avoit l'esprit aisé, l'élocution facile: il écrivoit bien en françois & en latin, & poussoit les conjectures & le raisonnement jusqu'où ils peuvent aller, ce qui se connoît assez par ses ouvrages. Il mourut à Rouen le 29 janvier 1715, âgé de soixante-quinze ans. * Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.* Sa vie, à la tête du livre *de Tabernaculo fœderis.*

Voici un détail des écrits que le pere Bernard Lami a composés sur la pâque. Nous le tirons d'une lettre originale de l'auteur, écrite de Rouen à M. Toynard, le 22 novembre 1703, & des écrits mêmes dont on va parler. Le premier ouvrage où le pere Lami a parlé de la pâque, c'est dans son *Harmonie des quatre évangélistes*, volume *in-12*, qui parut au commencement de 1689, à Paris chez Pralard. Dès qu'il fut public, le pere Mauduit, de la même congrégation, fit un écrit qui n'a point paru, qu'il donna au pere de Sainte-Marthe, alors supérieur général de la congrégation, dans lequel il attaquoit plusieurs passages de l'harmonie. Cet écrit ne fut point communiqué au pere Lami; on lui en lut seulement quelques endroits. Le pere

Fouré, qui étoit assistant du général, conseilla au pere Lami d'éclaircir les passages que le pere Mauduit attaquoit ; il le fit. L'éclaircissement fut composé en forme de lettre adressée au pere Fouré, & imprimée chez Pralard la même année 1689, *in*-12, de 120 pages ; sous ce titre : *Lettre du pere Lami au R. P. F. P. D. L. O.* dans laquelle l'auteur éclaircit quelques points de sa nouvelle *Harmonie des quatre évangélistes*. Cette lettre contient 1°. les preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste ; 2°. les preuves que J. C. ne fit point la pâque dans le souper où il institua l'eucharistie ; 3°. Réflexions sur la Magdelene ; 4°. Réponses à quelques objections contre ces réflexions ; 5°. Le sentiment de M. Bossuet, évêque de Meaux, touchant l'opinion du pere Lami sur la pâque. Cette lettre ayant été imprimée sans la permission du pere de Sainte-Marthe, on en saisit les exemplaires chez Pralard ; mais il s'y en trouva peu, une partie avoit déja été débitée, & le libraire, que l'on avoit averti, avoit pris ses mesures. M. de Tillemont revoyoit le premier tome de son *Histoire ecclésiastique* quand l'*Harmonie* parut. Il la lut, & ajouta quelques notes contre ce que l'auteur disoit de la pâque, & contre son sentiment sur les deux prisons de S. Jean-Baptiste. M. Nicole à qui M. de Tillemont fit voir son ouvrage, ayant remarqué qu'il attaquoit le pere Lami, obtint de lui que les notes qui regardoient ce pere seroient communiquées à celui ci avant qu'elles fussent imprimées. On en donna donc un extrait au pere Lami qui l'examina. Pendant ce temps-là, M. *Piednud* fit paroître en 1690, contre l'auteur de l'*Harmonie* un écrit *in*-12, intitulé : *Dissertations sur la prison de S. Jean-Baptiste, & sur la derniere pâque de J. C.* à Paris, chez Arnoul Seneuze. Pour lui répondre, & aux notes de M. de Tillemont, le pere Lami composa son *Traité historique de la pâque des Juifs*, qui fut imprimé à Rouen en 1693, & qui se débita à Paris chez Pralard ; le titre entier est : *Traité historique de l'ancienne pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célebre, si notre Seigneur J. C. fit cette pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru ; avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste*, *in*-12. C'est l'ouvrage le plus ample que le P. Lami ait fait pour prouver son systême. Il y répond à l'écrit de M. Piednud, aux remarques de M. de Tillemont, alors manuscrites, & qui ont été imprimées depuis dans la seconde édition du premier volume de ses mémoires en 1701. La même année 1693, le pere Hardouin, Jésuite, proposa un nouveau systême pour expliquer les difficultés de la derniere pâque (*Joan. Harduini S. J. de supremo Christi Domini paschate*, Paris 1693, *in*-4°.) Ce livre étant fait contre le pere Lami ou à son occasion, celui-ci y répondit en 1693 même, dans un petit écrit *in*-12, qui porte ce titre : *Réflexions sur le nouveau systême du P. Hardouin Jésuite, touchant la derniere pâque, &c.* Le P. Mauduit fit paroître son Analyse sur l'évangile, au commencement de l'an 1694, dans laquelle il attaqua le traité de la pâque de son confrere, & en même temps ce que M. de Tillemont avoit dit de la pâque dans les notes de son premier volume. Le pere Lami répondit au mois de mai de la même année ; & sa réponse fut imprimée chez Pralard. Dans le même écrit, il répondit au pere Riviere Jésuite, qui l'avoit attaqué dans un écrit qu'il intitula : *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours*, & qui fut imprimé à Tours, sous le titre de *Mons*. Avec cette réponse au pere Mauduit & au pere Riviere, le pere Lami fit imprimer une lettre du pere Tournemine Jésuite, qui avoit pris sa défense : cette lettre du P. Tournemine écrite au P. Lami est du second de mai 1694. L'auteur y avoue qu'il avoit soutenu le sentiment du P. Lami dans deux thèses qu'il avoit fait soutenir au collége de Louis le Grand le 17 décembre 1691, & le 15 de juillet 1692, & il confirme de nouveau ce sentiment dans une lettre où il réfute plusieurs endroits de l'*Apologie* prétendue *de M. Arnauld* & du P. Bouhours, & se montre opposé aux peres Labbe, Grandamy, & Hardouin, de même qu'à Suarés & à Ysambert. M. de Tillemont ayant publié cette année au mois d'août le second tome de ses *Mémoires*, y joignit une longue lettre de 74 pages pour soutenir ce qu'il avoit dit contre le pere Lami dans les notes de son premier tome, & pour répondre au traité du même sur la pâque. La réplique du P. Lami fut achevée le 25 du mois suivant, & s'imprima aussitôt. L'an 1695 le pere Daniel Jésuite, mis en françois le *Systême* de Louis de Léon, religieux de l'ordre de S. Augustin, professeur de théologie dans l'université de Salamanque, qui avoit un sentiment particulier touchant la derniere pâque de Notre-Seigneur. Le P. Lami réfuta la même année ce systême, dans un écrit intitulé : *Réflexions sur le systême de* Louis de Léon, *touchant la derniere pâque, &c.* nouvellement proposé par le R. P. Daniel. Le traité de Louis de Léon avoit paru dès 1590. Le P. Daniel ne l'avoit pas seulement traduit, il l'avoit aussi accompagné de ses réflexions. Celles du P. Lami sont suivies d'un écrit latin de sa composition, *De vinculis Joannis Baptistæ methodo geometris usitatâ dispositis*, & d'une réponse en françois à une lettre de M. de Piednud insérée dans le 4e *journal des savans* de 1695. L'année suivante 1696, le P. Pezron, de l'ordre de Citeaux, depuis abbé de la Charmoie, fit imprimer son *Histoire évangélique*, dans laquelle il attaquoit les sentimens du P. Lami. M. Witasse, docteur de Sorbonne, fit aussi imprimer contre lui une lettre. Le P. Lami répondit à l'un & à l'autre au mois de mai de la même année ; & sa réponse fut imprimée à Rouen, sous ce titre : *Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison*, & sur l'*Histoire évangélique* du P. Pezron. La lettre de M. Witasse avoit paru en 1695 *in*-12, chez Nully à Paris. En 1697, Dom Bessin, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, entra dans la même dispute en écrivant contre le P Lami, qui lui répondit la même année par ses *Lettres au R. P. D. G. B.* (Dom Guillaume Bessin) *au sujet de ses réflexions sur le systême du P. Lami de l'Oratoire.* Les réflexions du Bénédictin avoient été imprimées à Rouen *in*-12. Les deux lettres du P. Lami parurent en 1698, aussi *in*-12, chez Pralard. Pendant tout ce temps-là, le P. Lami fit mettre aussi dans les journaux quelques réponses aux objections & répliques de MM. Witasse & Piednud, qui les avoit fait mettre pareillement dans les journaux. En 1699 le P. Lami avoit donné *in*-4°, à Paris, chez Anisson, son commentaire sur l'*Harmonie des quatre évangélistes*, dans laquelle il inséra une dissertation sur la pâque & sur la Magdeléne. M. Anquetin, curé de Lyons la Forêt, dans le doyenné de Gisors au diocèse de Rouen, fit à cette occasion imprimer une dissertation dans laquelle il soutenoit un systême tout opposé à celui du commentaire au sujet de la Magdeléne, ce qui engagea le P. Lami à faire sur le même sujet une seconde dissertation, qui fut imprimée à Rouen la même année 1699. M. Ragot, ancien promoteur d'Alet, que l'on connoissoit aussi sous le nom de M. l'abbé de Beaumont, & M. Duchêne, pour lors bibliothécaire de M. l'archevêque de Rouen à Rouen, & qui l'a été depuis de sa grande bibliothéque à Paris, prirent la défense de M. Anquetin. M. Ragot fit mention du traité de la pâque du P. Lami, & prétendit qu'il étoit impossible que tant d'agneaux fussent immolés dans le temple en si peu de temps. Le P. Lami fit contre cette prétendue impossibilité un écrit qu'il intitula : *Démonstration qu'il n'est pas impossible que l'immolation des agneaux de la pâque se fit dans le temple de Jérusalem.* La dissertation de M. Ragot fut imprimée à Rouen au mois de mai 1700, avec une *réplique de M. Duchêne à la réponse faite* par le P. Lami aux *réflexions sur la nouvelle interprétation qu'il donne* au mot de *pécheresse* du chap. 7 de *S. Luc* : la

démonstration du P. Lami est datée de Rouen le 15 d'août 1700, & imprimée à la suite d'une réplique à M. Duchêne. L'auteur ne mit point son nom à cette réplique, parcequ'ayant été attaqué avec un peu d'aigreur, il répondit sur le même ton, & il souhaitoit que dans la suite l'on ne conservât que la démonstration.

LAMI (Dom François) religieux Bénédictin, de la congrégation de S. Maur, natif du village de Montyreau dans le diocèse de Chartres, d'une famille noble, après avoir porté les armes pour le service du roi, entra dans l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, pour servir J. C. & y fit profession âgé de 23 ans, le 30 juin 1659. Il s'est acquis l'estime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de son esprit, que par la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, la régularité dans ses exercices monastiques & sa piété singuliere. Il devint par son application, excellent philosophe, écrivain sublime & poli, homme judicieux, & savant dans la connoissance du cœur humain. Il est mort en l'abbaye de S. Denys le 11 avril 1711, âgé de 75 ans. Les livres qu'il a donnés au public sont le fruit de ses méditations. Il a donné six tomes *de la connoissance de soi-même*, dont on a donné une édition augmentée en 1700; un traité *de la vérité évidente de la religion chrétienne*, en 1694; le *nouvel athéïsme renversé*, contre Spinosa, en 1696; des *sentimens de piété sur la profession religieuse*, en 1697; les *leçons de la sagesse*, en 1703; un *recueil de lettres théologiques & morales*, en 1708; l'*incredule amené à la religion par la raison*, en 1710; des *conjectures physiques sur divers effets du tonnerre*, & plusieurs autres questions de physique, en 1689, avec une addition la même année; un traité *de la connoissance & de l'amour de Dieu*, imprimé en 1712, après la mort de l'auteur. Les autres ouvrages de D. François Lami sont 1°. *Lettre d'un théologien à un de ses amis*, pour venger les Bénédictins, ses confreres, contre le faux soupçon d'hérésie que leur imputoit témérairement un auteur déguisé sous le nom d'un abbé d'Allemagne, à l'occasion de la nouvelle édition des œuvres de S. Augustin par les Bénédictins. 2°. *Plainte de l'apologiste des Bénédictins à nosseigneurs les prélats de France*, sur le même sujet. Il préparoit un troisiéme écrit sur la même matiere, dans lequel il se proposoit d'entrer dans le détail des reproches & des accusations du prétendu abbé Allemand, lorsque le roi (Louis XIV) imposa silence à l'un & à l'autre parti. 3°. *Les gémissemens de l'ame sous la tyrannie du corps*, en 1700. Cet écrit est composé en forme d'aspirations; le titre en indique assez le sujet. 4°. *Les premiers élémens, ou entrée aux connoissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & suivis d'un essai de logique*, en forme de dialogues, en 1706. 5°. *Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse, selon la régle de S. Benoît, Suscipe me secundùm eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea*, en 1687. 6°. *Une lettre à M. de Malezieux, chancelier de Dombes*, où il se plaint des journalistes de Trevoux. 7°. Une autre lettre à M. l'abbé Brillon, docteur de Sorbonne, pour la défense d'une démonstration cartésienne de l'existence de Dieu, attaquée par ce docteur dans le journal des savans du 10 de janvier 1701. Cette lettre est dans les *mémoires de Trévoux* des mois de *janvier* & de *février* 1701. 8°. *Lettre au pere Mallebranche, de l'Oratoire*, sur la contestation qu'ils avoient ensemble sur l'amour désintéressé, avec quelques autres lettres à MM. Leibnitz, du Puget, & autres savans, sur des matieres philosophiques, en 1699, *in-8°*. 9°. *réfutation du systême de la grace universelle de* M. Nicole. 10°. *Réflexion sur le traité de la priere publique*, en 1708. M. Duguet, auteur de cet excellent traité, répondit en peu de mots à ces réflexions, & fit voir à l'auteur qu'elles portoient à faux. Cette réponse est à la tête de la priere publique dans toutes les éditions que l'on a faites depuis de ce bel ouvrage. 11°. La *rhétorique du collége trahie par son apologiste*. Cet ouvrage est contre M. Gibert professeur de rhétorique au collége Mazarin. Voici l'occasion de cette dispute entre le P. Lami & M. Gibert, qui donna lieu à l'écrit dont nous venons de parler, & à plusieurs autres. M. Pourchot avoit avancé dans son cours de philosophie, que la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion, est d'un grand avantage à l'orateur pour les émouvoir par le discours. M. Gibert écrivit contre cette proposition. Le P. Lami adopta l'opinion du philosophe. Feu M. Brulart de Silleri, évêque de Soissons, se mêla dans cette contestation, & écrivit en faveur de l'éloquence deux lettres au pere Lami ausquelles celui-ci répondit. Ces lettres sont imprimées. 12°. Lettres à M. Arnauld, docteur de Sorbonne; la premiere, du 5 d'août 1693, pour faire excuse à ce docteur sur la maniere dont il avoit répondu à l'une de ses dissertations sur quelques points de métaphysique; la seconde, du 31 août suivant, pour remercier ce docteur de ce qu'il avoit pris ses excuses en véritable ami, & en chrétien plein de charité; la troisiéme, du 21 septembre suivant, pour remercier le même docteur d'une lettre qu'il lui avoit écrite sur le même sujet. Voici le fait: M. Huygens, savant docteur de Louvain, ayant soutenu dans une thèse que l'on ne pouvoit voir qu'en Dieu les vérités nécessaires & immuables, M. Arnauld fit une dissertation latine assez longue & assez forte contre ce sentiment. Elle se trouve dans le tome premier des écrits de M. Arnauld sur la grace générale. Avant qu'elle fût imprimée, étant tombée entre les mains de M. Nicole qui d'abord s'étoit prévalu de la thèse de M. Huygens pour défendre son propre sentiment, il la lut, & avoua qu'il ne pouvoit y répondre; mais l'ayant communiquée au pere Lami, ce Bénédictin parut si peu persuadé des raisons de M. Arnauld, qu'il y fit une réponse dans laquelle il traitoit ce docteur en quelques endroits d'une maniere un peu dure; mais M. Arnauld loin de s'en fâcher, appella cela parler avec une liberté chrétienne, & il répondit solidement au pere Lami pour lui faire voir le faux de ses réflexions. Le pere Lami craignant néanmoins d'avoir pu blesser M. Arnauld par la vivacité de ses termes, & sachant que quelques personnes en étoient scandalisées, écrivit à M. Arnauld: celui-ci répondit au Bénédictin, & c'est ce qui a produit les trois lettres du pere Lami dont on vient de parler, & qui se trouvent avec les réponses de M. Arnauld dans le septiéme tome des lettres de ce docteur, où il faut voir aussi la *page 479 du même tome*. * *Voyez* encore Nicéron, *mémoires, tome X*. D. le Cerf, *bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, &c.

LAMIA, famille Romaine. C'étoit une branche de la maison des Æliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait descendre de *Lamus*, fils de *Neptune*, & roi des Lestrigons, qui demeuroit dans une ville qu'on nomma depuis *Formia*. C'est le sentiment d'Horace. Une aussi ancienne généalogie que celle dont ce poëte flate Ælius Lamia son ami, est, sans doute, cause que Juvenal voulant désigner une dame de la premiere qualité, l'a désignée par ces paroles, *quadam de numero Lamiarum*. Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adresse l'ode XVII du troisiéme livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'estime, étoit pere de *Lucius Ælius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibère, l'an 786 de Rome, après avoir été gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de censeur. De lui descendoit, peut-être, Ælius Lamia, mari de Domitia Longina, laquelle Domitien lui ôta. Il le fit mourir quelque temps après. Il y a eu aussi Lucius Ælius Lamia, qui, pour avoir embrassé avec trop de zèle le parti de Cicéron contre Pison, fut relé-

gué. Ensuite il fut édile, puis préteur après la mort de César, l'an de Rome 711. On croit que c'est lui, qui, ayant passé pour mort, de telle sorte qu'on avoit déja mis le feu au bucher, recouvra le sentiment par l'action du feu. * *Consultez les familles romaines de* Streinnius, & l'*Onomasticon* de Glandorp. Bayle, *diction. crit.*

LAMIA, ville de Thessalie. Elle est principalement mémorable par la bataille qui se donna dans son territoire, entre les Athéniens secourus des autres Grecs, & Antipater, gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'Alexandre. Le succès de cette journée fut très-funeste aux Athéniens, & à plusieurs autres villes de la Grèce. Suidas se trompe, quand il dit qu'Antipater perdit la bataille. * Bayle, *diction. crit.*

LAMIA ou SCALA MARMOREA, anciennement *Amycli*, *Amyci*, *Daphne*. C'est un port du détroit de Constantinople, sur la côte de la Natolie, près de la ville de Chalcédoine. * Mati, *diction.*

LAMIE, *Lamia*, fille de Neptune, née, selon la plupart des auteurs, en Afrique, étoit, selon Suidas, une femme dont Jupiter fut amoureux, mais contre laquelle Junon conçut tant de jalousie, qu'elle fit mourir tous ses enfans. Ce malheur lui inspira une telle rage, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit. C'est de-là, au sentiment de quelques auteurs, qu'on a tiré le nom de Lamies, que les anciens ont aussi appellées *Lemures*, *Larves*, & *Empuses*, qui se nourrissoient de chair humaine. Quelques-uns ont pris ces Lamies, pour de mauvais génies; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit aussi le nom d'un poisson. * Philostrate. Cælius Rhodiginus, *l. 29, antiq. lect. c.* 5. Bayle, *diction. crit.*

LAMIE, & AUXESIE, *cherchez* AUXESIE.

LAMIE, fille de Cléonor, Athénien, célébre joueuse de flute, & fameuse courtisane, fut aimée de Ptolémée I, roi d'Egypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Demetrius Polyorcetes gagna sur ce prince auprès de l'isle de Chypre. Ayant été amenée à Demetrius, elle lui parut si aimable, quoiqu'elle eût déja atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ses autres maîtresses. Elle excelloit en bons mots & en réparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui éleverent un temple, sous le nom de *Venus Lamie.* * Athenée, *l. 6.* Plutarque, *in Demetrio.*

LAMINA, en latin *Lamia*, ville de la Gréce, située dans la Thessalie, sur la riviere d'Agriomela, vers le golfe de Zeiton. * Mati, *diction.*

LAMINDUS PRITANIUS. C'est le nom sous lequel Louis-Antoine Muratori a donné quelques-uns de ses ouvrages, *cherchez* MURATORI.

LAMLEM, province du pays des Négres, qui est au midi de la Maczarath, autre province du même pays, où sont les villes de Tocrur, de Salah & de Berissah, dont les habitans font de fréquentes courses sur les Lamlem, & leur enlevent un grand nombre d'esclaves. Ceux de cette province sont distingués des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAMOIGNON, l'une des plus anciennes familles du Nivernois. Elle tire son nom du fief de *Lamoignon*, situé dans le fauxbourg de Donzi, dont elle est en possession depuis le XIII siécle, & qui est encore possédé par le chef de la branche de Baville. La plus grande partie de la ville de Donzi & son fauxbourg, sont mouvans de ce fief.

I. Guillaume de Lamoignon, chevalier, seigneur de Lamoignon, & de Mannai, Chanai & Nannai, trois seigneuries situées en Nivernois, vivoit sous les regnes de S. Louis, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, rois de France. Il étoit mort avant le 9 avril, vendredi après les octaves de pâque 1288, jour auquel madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, chevalier, ainsi qualifiée dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, chevalier, seigneur des Granges, & de madame Alix sa femme, la maison-forte de Pomai en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, comte de Nevers. Leurs enfans furent Pierre, qui suit; & *Jean* de Lamoignon, écuyer, qui, le vendredi avant la résurrection de notre Seigneur 1292, acquit de Geofroi Broceau, chevalier, un tenement en la justice du prieuré de Saisi.

II. Pierre de Lamoignon, chevalier, seigneur de Lamoignon, Pomai, Mannai, Chanai, & de Nannai, acquit avec noble damoiselle *Isabelle*, sa femme, par contrat du dimanche avant la fête de la purification de la B. Vierge Marie 1291, plusieurs terres de Pierrot de Picques, châtelain de Germigni, & de Bernard son fils. Il eut pour fils Charles, qui suit.

III. Charles de Lamoignon, chevalier, seigneur de Lamoignon, de Pomai, &c. qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, II du nom, comte de Nevers, le vendredi après les octaves de pâque (8 avril) 1323, le premier pour sa maison-forte de Pomai, dans lequel il est dit fils de noble homme monsieur Pierre, dit Lamoignon, seigneur de Pomai; le second au nom de sa premiere femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & basse justice du champ de Sanci. Il fournit encore deux autres aveux de la même terre de Pomai au même comte de Nevers, le samedi après les octaves de la fête de S. Jean-Baptiste 1327, & le lundi après la fête de S. Martin d'hyver (13 novembre 1335.) Il servit le roi Philippe de *Vallois*, dans l'ost de Bouvines, ayant en sa compagnie un autre chevalier & huit écuyers, depuis le 22 juin jusqu'au 27 septembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, trésorier des guerres: fit son testament le samedi après les octaves du corps de Christ (4 juin) 1345, & mourut avant le second dimanche de carême 1346. Il avoit épousé 1°. avant le 8 avril 1323, *Jeanne* d'Anlezi, dame en partie du champ de Sanci, fille de *Guillaume* d'Anlezi, chevalier issu des seigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoient *d'hermines à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit par cette brisure cadets de la maison de Bretagne; 2°. *Agnès* de Saisi. Du premier lit naquirent Plamon de Lamoignon, qui suit; Michel, qui *continua la postérité, rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merri, écuyer nommé dans le testament de son pere, qui la rappella à sa succession, pour prendre telle portion qu'un de ses enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par son contrat de mariage; & *N.*... mariée à *Thevenet* de Chazault, nommée dans une transaction du lundi après le dimanche auquel on chante *Reminiscere*, (c'est le second dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle est qualifiée sœur-germaine de *Plamon* de Lamoignon, seigneur de Pomai. Du second lit vint *Perrin* de Lamoignon, écuyer, nommé dans la transaction de 1346. Il servit en qualité, d'homme d'armes, dans la compagnie de Dreux de Mello, chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette compagnie, en date du 4 octobre 1359, qui se trouve en la chambre des comptes.

IV. Plamon de Lamoignon, seigneur de Pomai, transigea en présence de *Jean* d'Anlezi son oncle, avec *Agnès* de Saisi sa belle-mere, veuve de *Charles* de Lamoignon son pere, le lundi après le second dimanche de carême 1346. Il fut pere de Pierre, qui suit.

V. Pierre de Lamoignon, chevalier, seigneur de Pomai, dont la veuve *Jeanne* de Mornai, se remaria à *Odet* de Senac damoiseau, avec lequel elle contracta le mardi après la fête de S. Laurent (15 août) 1386, avec Philippe de Molins, évêque d'Evreux. Elle avoit eu de son premier lit Jean, qui suit.

VI. Jean de Lamoignon, damoiseau, seigneur de Pomai, nommé dans le contrat de 1386, mourut sans postérité.

IV. Michel de Lamoignon, écuyer, seigneur de Lamoignon, de Mannai & de Nannai, fils puîné de

Charles seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlezi sa premiere femme, prit en mémoire de sa mere un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de sa maison, ce qui a été retenu par ses descendans. Il est fait mention de lui dans trois titres, l'un du dimanche, jour de l'apparition de notre Seigneur 1330: c'est le 6 janvier 1331, suivant le calcul présent; l'autre du dimanche *Lætare*, qui est le quatriéme dimanche de carême (26 mars) 1348, (vieux style); & le troisiéme du mardi devant la fête de S. Vincent (19 janvier) 1349, aussi vieux style. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, assis en la paroisse de Champlemis, au Val de Barges: le premier à Raoul de Brienne I du nom, comte d'Eu, à cause de sa femme Jeanne de Mello, le vendredi après la fête de S. André (4 décembre) 1338; le second à la même dame pour lors veuve en 1345; le troisiéme après la purification de Notre-Dame 1349; le quatriéme à Jeanne de Brienne, comtesse d'Eu & duchesse d'Athènes, veuve de Gautier de Brienne, connétable de France, le vendredi jour de la fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le dimanche avant les brandons (c'est-à-dire, le dimanche de la *Quinquagesime* 27 février) 1350 (vieux style.) Le nom de la femme est ignoré. Son fils fut Guillaume, qui suit.

V. Guillaume de Lamoignon, damoiseau, seigneur de Lamoignon, de Mannai, Nannai, Laleuf & d'Arthe en partie, fit aveu en 1471, pour la seigneurie de Mannai, mouvante de Châtel-neuf, au Val de Brages, & le samedi avant la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste (21 juin) 1376, à Louis III du nom, comte de Flandre, pour la moitié de la maison d'Arthe, mouvante de la châtellenie de Monthenaison. Il en avoit fait un autre à Louis II du nom, duc de Bourbonnois, le mercredi devant la Magdeléne (19 juillet) 1368, de la terre & seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de sa femme, & qui étoit mouvante de la châtellenie d'Aisnai. Il fit son testament au mois d'avril 1388, & sa veuve *Jeanne* de Troussebois, dame de Laleuf, fille d'*Eudes* de Troussebois, chevalier, seigneur de Laleuf, fit le sien le jeudi après la fête de Notre-Dame de la mi-août (19 de ce mois) 1389. Tous deux sont inhumés en l'église de Mannai suivant leurs testamens. Leurs enfans furent, 1. Pierre de Lamoignon, qui suit; 2. *Regnault*, seigneur de Nannai, de Chanai, de Montiffault, & de Champdevis, nommé avec Pierre son frere aîné, exécuteur des testamens de ses pere & mere. Il acquit par contrat du 5 mai 1413, la terre & seigneurie de Champdevis, & celle de Montiffault, en cédant en échange la dixme de bleds de la paroisse de Chanai, par contrat du 26 mars 1420; constitua par autre contrat du 6 août 1444, dix livres de rente, au profit d'un bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 du même mois & an, par *Marguerite* du Deffans, sa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Deffans, écuyer, & de *Collete* de Fougeroi. Le 28 du même mois & an, elle transigea pour son douaire & autres conventions matrimoniales, avec Miles de Prenai & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de son mari. 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugi, chevalier, dont Jeanne de Baugi, mentionnée au testament de son aïeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, dame d'Arthe en partie, épouse de *Jean* de Prenai, écuyer, qui le mercredi 30 juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, pour la moitié de la maison forte d'Arthe. Leur fils *Miles* de Prenai, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon son oncle paternel, &c. sa postérité vivoit en la personne de *Pierre* de Prenai, son petit-fils, le 29 janvier 1504, vieux style.

VI. Pierre de Lamoignon, écuyer, seigneur de Lamoignon, de Mannai, Vieil-Mannai, Riviere, Laleuf & en partie d'Arthe, est nommé comme aîné dans les testamens de ses pere & mere. Il fut homme d'armes de la compagnie de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, comme on l'apprend des rolles des revues de ladite compagnie, faites à la Charité sur Loire le 12 mai 1412 en l'ost du roi au pays de Berri, le 14 juin suivant; & devant Bourges le 15 juillet de la même année. Il fit son testament le vendredi 21 juillet 1424, par lequel il élut sa sépulture en l'église du prieuré de Notre-Dame de l'Espault-lès-Donzi, où il fonda quatre anniversaires solemnels & quatre messes basses par chacun an à perpétuité, & fit plusieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzi, & aux églises de saint Keradeu de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannai, de Baignaux, de Viz & de Channai, nommant pour ses exécuteurs testamentaires ses deux fils aînés, & Regnault de Lamoignon son frere. Il avoit épousé *Marguerite* de Fougeroi, fille de *Jean*, seigneur de Riviere, & d'*Isabeau*, son épouse, dont il eut Guyot, qui suit; Jean, tige de la *branche de* Baville, *qui subsiste encore avec tant d'éclat à Paris, rapportée ci-après*; & *Louis*, religieux de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, à qui *Isabeau* son aïeule maternelle, legua par son testament du mercredi avant la fête de S. Valentin (7 février) 1419 (vieux style) cent sols de rente jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice.

VII. Guyot de Lamoignon, seigneur de Lamoignon, de Riviere, Mannai, Vieil-Mannai, la Chastiere, Montifault, Villorgeul, Bretinelles, Grandpré, & en partie de Thorigni, fut nommé par son pere exécuteur de son testament, avec son frere *Jean*, & ils le confirmerent en présence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, seigneur de Nanai, le 22 septembre 1424. Il partagea avec Miles de Prenai son cousin germain, la succession de sondit oncle. Il avoit épousé *Alexandre* ou *Alixand* de Maisonconte, fille de *Tristan* de Maisonconte, écuyer seigneur de Villorgeul, Bretinelles & Thorigni, & de *Jeanne* de Bazoches; & ce fut au nom de son épouse qu'il fit aveu en 1455 à Charles de Bourgogne, comte de Nevers, de la tierce-partie de la terre & seigneurie de Thorigni. Il fut inhumé avec ses pere & mere au prieuré de l'Espault le 17 avril 1457. Ses enfans furent, Robert, qui suit; 2. Charles, qui continua *la lignée, rapportée après celle de son aîné*; 3. *Pierre* de Lamoignon, écuyer, sieur de Meurtin, de la Chastiere, & de Montifault, écuyer & échanson de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, & comte de Nevers & de Rethel, étoit sous la tutelle de sa mere, lorsque l'on fit avec ses freres & sœur le partage des biens de feu leur pere, le premier juin 1472. Par cet acte les terres de la Chastiere & de Montifault lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroisse de Chanai, pour lesquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, sieur de Riviere, son frere, qui fut terminé en conséquence d'un compromis passé entr'eux le 9 février 1477 (vieux style) dans lequel il est qualifié écuyer & échanson de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui est donnée dans deux titres de la chambre des comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479 pour sa terre de la Chastiere à Louis I du nom, sire de la Tremoille, seigneur de Sulli. On proposa de le marier à *Jeanne* Bastart; & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, son frere aîné, lui donna par contrat du premier août 1481 une maison dans la ville de Donzi; mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épousa par contrat du 11 mai 1484 *Marie* Deschamps, fille de *Philippe* Deschamps, écuyer, seigneur dudit lieu, & d'*Antoine* Doroër: elle mourut en 1493, & il se remaria à *Marguerite* de Marri, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre; savoir, de la premiere *Françoise* de Lamoignon, à laquelle Alexandre de Maisonconte mere de son pere, donna par contrat du 5 juin 1491 tout ce qui lui appartenoit ès seigneu-

ties de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chaulvin, écuyer, avec lequel elle obtint des lettres royaux le 18 août 1512, pour assigner au parlement de Paris, Antoine de Marri, tuteur de ses freres & sœur du second lit de son pere; *Jeanne*, dite *la Jeune*, dame de la Chastiere & de Montifault, mariée à *Guillaume* Davi, sieur de la Brulerie, dont entr'autres enfans, *Jean* Davi, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Les enfans du second lit de Pierre de Lamoignon, furent *Jean*, sieur de la Chastiere, nommé ès lettres royaux obtenues par Jeanne l'aînée, sa sœur du premier lit, & dans un partage du 6 avril 1537; *Guillaume* de Lamoignon, sieur de Montifault, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts sans alliance; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537; *Magdeléne*, mariée 1°. par contrat du 4 janvier 1517 (vieux style) à *Charles* de Corcelle, écuyer: 2°. à *Errard* du Couldrai, écuyer: il donnerent un aveu de la terre & seigneurie de Thorigni en 1535, & tous deux sont nommés dans le partage de 1537; & *Cécile* de Lamoignon, nommée avec ses freres & sœur du même lit dans les lettres royaux de 1512; & 4 *Jeanne* de Lamoignon, épouse par contrat du 9 juillet 1461 de *Jean* d'Armes, sieur de Truci-L'orgueilleux, président au parlement de Paris, dont la postérité est rapportée par François Blanchard, en son *histoire des présidens du parlement de Paris*.

VIII. Robert de Lamoignon, seigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil Mannai, fut condamné par sentence de l'official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au prieuré de l'Espault, douze bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon son aïeul y avoit legué par son testament de 1424. Il partagea avec ses freres & sœurs le premier juin 1472, les terres & seigneuries que feu Guyot de Lamoignon leur pere avoit laissées; & le fief de Lamoignon avec la seigneurie de Vieil-Mannai lui échurent. Il succéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles par la mort de sa mere, & testa le 8 février 1500 (vieux style) élisant sa sépulture au prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire solemnel, & une messe basse de Notre-Dame, par chacun an, au jour annuel de son trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobstant la ruine de cette église, où il étoit représenté armé de toutes piéces, avec ses armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & *laissa seulement une fille* naturelle, Jeanne *bâtarde de Lamoignon, nommée dans le testament de son pere, mariée à* Guillaume *Matheri*.

VIII. Charles de Lamoignon, second fils de Guyot de Lamoignon, fut seigneur de Riviere & en partie de Vieil-Mannai, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de son frere Robert. Il en fit hommage à Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne duc de Brabant & comte de Nevers, le 25 février 1507, fit son testament le 27 janvier 1516 (vieux style) ordonnant sa sépulture près de ses ancêtres au prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire. De son épouse *Claude* d'Auroux, nommée dans une transaction entre ses enfans du 4 septembre 1519, il eut les enfans suivans, tous mentionnés dans son testament: 1. Blaise, qui suit; 2. Etienne, seigneur de Vieil-Mannai, qui a continué la lignée, *rapportée après celle de son frere*; 3. *Perrette*, mariée du vivant de son pere à *Jean* Regnier, écuyer. Elle renonça alors à la succession de son pere, qui ordonna par son testament que cette renonciation auroit lieu: son frere Blaise lui fit un legs par son testament du 30 décembre 1541; 4. *Marie*, alliée aussi par son pere, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe* de Poyseulx, sieur de Chanai, dont elle étoit veuve le 22 août 1517, qu'elle passa une transaction en qualité de tutrice de *Louis* de Poyseulx, sieur de Chanai, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 novembre 1526. *Louis* de Poyseulx mourut sans enfans, & eut pour héritier *Blaise*, *Edme*, & *Marie* de Lamoignon, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 août 1561. 5. *Jeanne* dame de Champromain, épousa 1°. *Pierre* de la Barre, écuyer, seigneur dudit lieu, avec lequel elle est nommée dans une transaction du 4 septembre 1519; elle en eut trois fils & une fille, *Jeanne* de la Barre, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs: 2°. *Pierre* Marion, écuyer. Elle fit son testament le 5 mai 1530, ordonnant sa sépulture au prieuré de l'Espault, auquel elle legua un septier de bled froment par chacun an. 6. Autre *Jeanne*, dite *la Jeune*, dame en partie de Vieil-Mannai, mariée 1°. à *André* de Château-Vieux, écuyer, sieur dudit lieu, près de Donzi, avec lequel elle est nommée dans la transaction du 4 septembre 1519; elle en eut deux fils: 2°. à *Claude* le Cœur, écuyer, sieur des Guyons.

IX. Blaise de Lamoignon, sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannai, de Riviere, de la Brosse, des Aduits, &c. écuyer d'écurie de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & comtesse douairiere de Nevers, eut pour sa part dans la succession de son pere, la seigneurie de Riviere, partie de celle de Vieil-Mannai, & la moitié du fief de Lamoignon, & il acquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon son frere, par contrat du 16 juin 1520. Il avoit épousé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Dauphine* Brechard. Il donna sa déclaration au roi le 30 mars 1540, qu'il possédoit la terre & seigneurie de la Brosse, en la paroisse de Notre-Dame du Pré, le fief de Lamoignon scis à Donzi & ès environs, la seigneurie de Riviere & les deux tiers de celle de Mannai: fit son testament le 30 décembre 1541, & ordonna sa sépulture au prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire, tant pour lui que pour *Dauphine* Brechart sa belle-mere, & mourut le 18 novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'église des recollets de Nevers, où se voit son épitaphe. Ses enfans furent, 1. *François*, mort avant ses pere & mere le 2 février 1527, fut inhumé dans l'église de S. Laurent de la ville d'Eu, sous une tombe, sur laquelle est gravée son épitaphe; 2. *André*, seigneur de la Brosse, les Aduits, Champromain, de Vieil-Mannai en partie, &c. nommé dans le testament de son pere. Il obtint des lettres royaux le 11 septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le 4 mars 1544 (vieux style) par lequel il s'étoit désisté de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par son pere des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre, & l'autre par Jeanne de Laveine sa mere, des biens de Pierre de Laveine son frere. Lui & son frere Etienne fournirent un aveu à Louis de Lorraine, cardinal de Guise, abbé de S. Germain d'Auxerre, le 9 novembre 1555, des deux tiers de la seigneurie de Vieil-Mannai, qui leur étoient échus par la mort d'*Helin* de Lamoignon leur frere; & mourut sans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épousée par contrat du 5 février 1557 (vieux style) & qui étoit fille de *Pantaléon*, seigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Aruce. 3. *Etienne* de Lamoignon, chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & curé de Bitri & de Remilli, fut présent le 8 février 1557, à la quittance que son frere *André* donna d'une partie de la dot qui avoit été promise à Marguerite de Vieuxbourg sa femme. Il hérita en partie de son frere *Helin*, & eut ensuite toute la succession de son frere aîné, & devint seigneur de toutes les terres qu'il avoit possédées: il vivoit encore en 1573. 4. *Helin* de Lamoignon, sieur de Riviere, de la Brosse près Donzi, & en partie de Vieil-Mannai, gentilhomme ordinaire de François de Cleves I du nom, duc de Nivernois, qui le choisit comme un des plus adroits gentilshommes de son temps, pour l'accompagner en

un tournoi célébre, qui se fit à Paris aux mois de juin & de juillet 1549. Ce duc lui fit épouser *Françoise* de Cleves, fille *naturelle* de *François* de Cleves, abbé de Treport, son oncle, à laquelle il donna en la mariant la terre de la Brosse près Donzi; mais il mourut sans enfans en 1555, & elle se remaria à *Antoine* sieur de Pernai; & 5. *Claude* de Lamoignon, survéquit à ses freres & recueillit toutes leurs seigneuries. Elle avoit été mariée par contrat du 12 juin 1526 à *Antoine*, sieur de Maulmigni & de la Boue, dont elle laissa posterité.

IX. Etienne de Lamoignon, seigneur de Vieil-Mannai & de Grandpré, capitaine, concierge & garde du château de Donzi, second fils de Charles de Lamoignon, fut institué par son pere pour un de ses héritiers. Il vendit à *Blaise* son frere aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon par contrat du 16 juin 1520. *Jeanne* sa sœur femme de *Pierre* Marion, lui legua un septier de bled froment de rente annuelle à perpetuité, par son testament de 1530. Il passa une transaction le 17 juin 1533, tant en son nom, que comme tuteur des enfans mineurs de feu André de Château-Vieux, & d'autre Jeanne de Lamoignon, dite *la Jeune*, son autre sœur, & se faisant fort de Jeanne d'Anlezi, sa premiere femme, conjointement avec Blaise de Lamoignon, son frere aîné; avec Jean d'Armes, écuyer, sieur de Busseaux, & Guillaume Berthiel, écuyer, tuteurs & curateurs des enfans mineurs de Louis d'Armes, écuyer, sieur de Vergiers, & d'Anne Berthier, d'autre part; & par un contrat du 23 mars 1538, il transporta en la même qualité de tuteur des enfans mineurs d'André de Château-Vieux ses neveux, à Charles d'Armes, écuyer, sieur des Vergiers, trente sols que ses mineurs avoient à prendre sur la terre & seigneurie de Villorgeul. Blaise son frere le nomma exécuteur de son testament en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frere fait le 14 mars 1547 (vieux style.) Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlezi, sa premiere femme; mais de la seconde *Eugenie* de la Grange, naquirent, *Blaise* de Lamoignon II du nom, seigneur de Vieil-Mannai & de Chanai, qui hérita des biens maternels de Louis de Poyseulx, seigneur de Chanai, son cousin germain, fils de Philippe de Poyseulx & de Marie de Lamoignon, dame de Chanai; & Jean Olivier son tuteur, transigea en cette qualité avec les héritiers paternels dudit Louis de Poyseulx, par acte du 19 août 1561: il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle sans avoir été marié; Edme, sieur de Vieil-Mannai, qui suit; & *Marie*, héritiere pour sa part de Louis de Poyseulx son cousin, étant comme ses freres sous la tutelle de Jean Olivier en 1561.

X. Edme de Lamoignon, sieur de Vieil-Mannai, de Chanai, de Grandpré & de Mects, hérita pour son tiers de Louis de Poyseulx son cousin, fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du 9 juin 1586, & 9 mars 1599. Il se maria par contrat passé à S. Sauveur en Puisaye le 26 octobre 1578, à *Anne* Anseau, fille de *Claude* Anseau, écuyer, sieur de Mects, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. Loup, qui suit; 2. Gilbert, seigneur de Beaulieu, *tige d'un rameau, rapporté ci-après*; 3. Louis, seigneur de Mects, *tige d'un autre rameau, rapporté après celui de son frere*; 4. *Jean*, enseigne de la compagnie du baron de Joux, baptisé à Marci le 22 octobre 1589, présent en 1615 au contrat de mariage de *Gilbert*, son frere; 5. *Claude*, sieur de Belleroche, baptisé le 11 mars 1597, fut présent au second contrat de mariage de Loup son frere en 1644, à l'acte de tutelle de ses enfans en 1652, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, seigneur de Grandpré son neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, seigneur de Beaulieu, son petit-neveu, en 1668. De son épouse *Antoinette* Fadelle, il eut *Toussaints* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645; *Louis* & *Loup*, morts en bas âge; *Gilberte*, baptisée à Marci le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hannequin; *Louise*, mariée à *Louis* Defreau; & *Edmée*, née le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Collion; 6. *Adrien* de Lamoignon, mort sans alliance; 7. *François*, tué au siége de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié; & 8. *Edmée* de Lamoignon, mariée à *Thibault* Farnault, écuyer, dont des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, écuyer, sieur de Grandpré, fut présent le 6 juin 1622 à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, son neveu, & parrain le 16 janvier 1627 de *Loup* fils de son frere *Claude*, sieur de Belleróche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par sentence de l'élection de Clameci du 20 juin 1634, représenta ses titres de noblesse avec *Gilbert*, *Louis* & *Claude* de Lamoignon ses freres, le 5 mars 1641, devant le sieur de Pontault, trésorier de France à Orléans, commissaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut présent en 1642 au contrat de mariage de *Gilbert*, sieur de Beaulieu, son neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épousé 1°. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, écuyer, & de *Claude* de Corquiller: elle mourut sans enfans le 20 février 1642; 2°. par contrat du 18 janvier 1644, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, écuyer, sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite* de Châlons: comme l'on reconnut après la célébration du mariage qu'ils étoient parens au troisiéme degré d'affinité, ils obtinrent une dispense du pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migni, le 6 mars 1646. Les enfans nés de cette alliance furent, 1. Charles, qui suit; 2. *Mathurin*, né le 7 janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, baptisé à Marci le 28 septembre 1664; 4. *Jean-Eléonard*, né le 28 février 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mere, se remaria à *Antoine* de Viri, sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. Charles de Lamoignon, écuyer sieur de Granpré, né le 31 janvier 1645, fut parrain le 3 août 1649, de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, sieur de Cruzi, son cousin germain. Sa mere qui étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, son cousin germain, sieur de Beaulieu II du nom, fut nommé son tuteur & de ses freres, par sentence du bailliage de Varzi du 14 mai 1652, & en cette qualité, il passa un acte le 20 juillet suivant avec Antoine de Viri, son beau-pere, par lequel ils partagerent les biens de la premiere & de la seconde communauté de feu sa mere. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du 8 septembre 1670, mourut le 8 janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épousé par contrat du 21 janvier 1664, *Françoise* de Lamoignon, sa cousine du 2 au 3 degré, fille de *Gilbert*, seigneur de Beaulieu, II du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le 8 juillet 1688, & fut enterrée à Marmi, ayant eu *Marie* de Lamoignon, baptisée le 4 octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS DE BEAULIEU, SORTI DES SEIGNEURS DE GRANDPRÉ.

XI. Gilbert de Lamoignon, I du nom, écuyer, seigneur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, second fils d'Edme, sieur de Vieil-Mannai, Chanai, Grandpré, &c. & d'*Anne* Anseau, fut maintenu avec son frere *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, présenta avec lui les titres justificatifs de leur noblesse en 1641, & fut présent au contrat de mariage de sondit frere en 1644. Il avoit épousé par contrat du 13 juillet 1615, *Magdeléne* de Sargeres, fille de Jean de Sargeres, écuyer, sieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard: elle mourut avant le 6 juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de Gilbert, son fils, qui suit.

XII. Gilbert de Lamoignon, II du nom, écuyer, sieur

ſieur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, baptiſé à Marci le 23 octobre 1618, fut préſent avec ſon pere au contrat de mariage de *Loup* de Lamoignon, ſon oncle, en 1644, fit la foi & hommage le 2 février 1657, au ſeigneur de Changi, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changi, tint ſur les fonts en 1664 *Edme* de Lamoignon, fils de *François* ſon couſin germain, & étoit mort avant le 15 mai 1668, que ſa veuve fut nommée tutrice du fils qui lui reſtoit, & de la derniere de ſes filles. Elle ſe nommoit *Gabrielle* de Veilhan; il l'avoit épouſée par contrat du 2 novembre 1642, fille de *Philibert* de Veilhan, ſeigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de *François* marquis de Ragni, chevalier des ordres du roi. Leurs enfans furent *Eugin*, mort le 7 ſeptembre 1644; *Gilbert-Charles*, mort jeune avant ſon pere; *Jean*, né le 5 janvier 1654, reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de France le 5 juin 1677, ayant fait ſes preuves le 18 juin 1676, mort à Malte; *Hilaire*, baptiſée à Varzi le 9 avril 1647, morte avant ſon pere; *Françoiſe*, mariée par contrat du 12 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, ſeigneur de Grandpré, couſin germain de ſon pere; *Marie*, & *Catherine*, nées jumelles, baptiſées à Varzi le 3 mai 1648, mortes avant leur pere; *Françoiſe*, baptiſée à Marci le 12 novembre 1652, morte avant ſon pere; & *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1656, reſta ſous la tutelle de ſa mere, & mourut religieuſe à l'abbaye de Roncerai.

RAMEAU DES SEIGNEURS DE MECTS, SORTI DES SEIGNEURS DE GRANDPRÉ.

XI. LOUIS de Lamoignon, écuyer, ſieur de Mects & en partie de Vieil-Mannai, troiſiéme fils d'EDME, ſieur de Grandpré, & d'*Anne* Anſeau, dame de Mects, fut préſent le 6 juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon ſon neveu, & fut inhumé à Marci le 6 mars 1645. Il avoit épouſé *N.* . . . Guinault, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre leſquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon, ſieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viri, ſieur de Malicorne, leur beaupere d'autre part, l'on apprend que *Louis* de Lamoignon & ſa veuve étoient morts inſolvables. Leurs enfans furent *N*.... de Lamoignon, mort jeune; LOUP, ſieur de Curſi, qui ſuit; ETIENNE, *qui continua la poſtérité rapportée ci-après;* CLAUDE, ſieur de la Bouille, *mentionné auſſi ci-après;* HUBERT, ſieur de la Bourdonniere, *rapporté après ſes freres;* & JEAN par qui nous finirons ce rameau, tous ayant eu des enfans.

XII. LOUP de Lamoignon, écuyer, ſieur de Curſi, fut marié 1°. à *Jeanne* du Bois; 2°. par contrat du 14 ſeptembre 1665, en préſence d'*Hubert*, ſon frere, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, écuyer, ſeigneur de Vaſnai, & de *Jeanne* de Meullot. Du premier lit il eut *Catherine* de Lamoignon, baptiſée à Vouzi le 3 août 1649. Du ſecond lit naquirent *René* & *Jacques*, morts au berceau; *Paul* de Lamoignon, écuyer ſeigneur de Curſi & de Vaſnai, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & *Anne*, mariée 1°. à *Achille* Philippe; 2°. à *Pierre* de Vaujoli.

XII. ETIENNE de Lamoignon, écuyer du roi, épouſa *Jeanne* de Veilhan, ſeconde fille de *Philbert*, ſieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragni, dont il eut *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert* II du nom, ſieur de Beaulieu, mari de ſa tante maternelle; *Joſeph-François*, né le 21 décembre 1667; *Edmée*, née le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, ſieur de la Bouille ſon oncle, & d'*Edmée* Billard, épouſe de ſondit oncle; *Anne*, née le 20 août 1661, filleule de *Charles* de Lamoignon, ſieur de Grandpré, ſon oncle à la mode de Bretagne.

XII. CLAUDE de Lamoignon, écuyer ſieur de la Bouille, dernier des enfans nés avant le mariage de ſes pere & mere, épouſa *Edmée* Billard, dont il eut JEAN, qui ſuit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le 4 mai 1661.

XIII. JEAN de Lamoignon, écuyer, ſieur de la Bouille, baptiſé à Varzi le 5 janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épouſé *Edmée* Colleſſon, vivant le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleſſon, & de *Laurence* Maillot, dont il eut *Jean* II du nom, écuyer; & *Claude* de Lamoignon, né le 4 juillet 1682.

XII. HUBERT de Lamoignon, ſieur de la Bourdonniere & des Ruiſſeaux, naquit après le mariage de *Louis*, ſieur de Mects, & de *N*... Guinault, ſes pere & mere, reçut le baptême à Marci en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut préſent le 21 janvier 1664, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, ſieur de Grandpré, ſon couſin germain, & au ſecond mariage de *Loup*, ſieur de Curzi, ſon frere. Il épouſa 1°. *Urbaine* du Pont Saint-Pierre; 2°. par contrat du 23 janvier 1663, *Anne* de Creſſonville. Il eut de la premiere IRIER, qui ſuit. Ceux de la ſeconde ſont *Charles*, né le 8 juin 1664; *Baptiſte-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1670.

XIII. IRIER de Lamoignon, écuyer, fut baptiſé à Orcuſe le 28 juillet 1658, & épouſa *Marie* Boullé. Il mourut en 1705, laiſſant *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; *Claude*, né le 26 août 1695, filleul d'Edmée Colleſſon femme de Jean de Lamoignon, ſieur de la Bouille; & *Jean*, né poſthume le 28 novembre 1705, filleul dudit Jean de Lamoignon, ſieur de la Bouille; & une fille.

XII. JEAN de Lamoignon, dernier des fils de LOUIS, ſeigneur de Mects, fut préſent en 1664, au contrat de mariage de *Charles*, ſieur de Grandpré, & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon II du nom, ſieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne* de Violaines, dont il eut *Daniel*, né le 29 mai 1664; & *Claude* de Lamoignon, baptiſé à Marci le 11 ſeptembre 1665.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAVILLE.

VII. JEAN de Lamoignon, écuyer, ſeigneur d'Arthe, en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de PIERRE, écuyer, ſeigneur de Lamoignon, de Mannai, &c. & de *Marguerite* de Fougeroi, épouſa *Jeanne* Dourde, fille de *Guillaume* Dourde, ce qui s'apprend par un contrat de ſa fille. Ses enfans furent, JEAN II du nom, qui ſuit; & *Huguette* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de la Salle, écuyer, vendit par contrat du 27 mars 1483, une maiſon ſciſe dans la ville de Nevers aux tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. JEAN de Lamoignon, II du nom, ſieur d'Arthe, & de Laleuf, ſecrétaire & contrôleur de la maiſon de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, &c. eſt nommé en cette qualité dans un des titres de la chambre des comptes de Nevers. Il épouſa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Leſtang laquelle mourut le 17 mai 1482, mere de FRANÇOIS, qui ſuit; & de *Jean* de Lamoignon III du nom, conſeiller de Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, ducheſſe de Berri. Il naquit le 6 novembre 1481, épouſa *Jeanne* Alabat, fille de *Louis* Alabat, ſieur de la Chabotiere, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Auſtrille en la ville de Bourges, où ſe voyoit autrefois ſon épitaphe. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. FRANÇOIS de Lamoignon, ſeigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigni, ſecrétaire & contrôleur de la maiſon de Françoiſe d'Albret veuve de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contreſigna en qualité de ſecrétaire de cette ducheſ-

se, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Charles* de Lamoignon, qui étoit son oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épousa à Donzi en présence de la duchesse le 14 janvier 1509, (vieux style) *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, sieur de Grateiz & de Marigni, & de *Marguerite* Bourgoing : elle mourut le 21 décembre 1520, ayant eu 1. CHARLES, qui suit; 2. *Helin*, abbé de Bellevaux, & prieur de S. Pierre le Moustier, qui fut parrain d'*Helin* de Lamoignon, seigneur de Riviere, fils de *Blaise* de Lamoignon, cousin issu de germain de son pere : Il tint aussi sur les fonts en 1570, *François*, son propre neveu. *Il eut un fils naturel, nommé* Louis de Lamoignon, *pour lequel il consigna le 18 septembre 1577, une somme de 1800 livres entre les mains de François du Broc, sieur de Noizet son neveu, qui promit par écrit de délivrer cette somme à cet enfant lorsqu'il seroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtard fut procureur au bailliage & siége présidial de S. Pierre le Moustier.* 3. *Françoise* de Lamoignon, née le 23 février 1510, suivant le style ancien. Françoise d'Albret, duchesse douairiere de Brabant, comtesse de Nevers, &c. la tint sur les fonts, & elle épousa *Pierre* Luillier, contrôleur ordinaire de la maison du roi, dont posterité; & 4. *Marie*, qui épousa 1°. *François* du Broc, seigneur de Noizet : 2°. *Louis* Olivier, seigneur d'Avreau & de Surpaliz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570, & laissa posterité de l'un & de l'autre.

X. CHARLES de Lamoignon, seigneur de Baville, Launai-Courson, la Folleville, les Tuilleries, conseiller ordinaire du roi en son conseil d'état & privé, né le premier juin 1514, eut pour parrain Charles de Lamoignon, sieur de Riviere, oncle de son pere à la mode de Bretagne. Il fut le premier de son nom qui embrassa la profession de la robe, & après avoir pris le bonnet de docteur ès loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir avocat au parlement le 16 décembre de l'année suivante. Il parut avec tant d'éclat dans le barreau, que le roi François I promit par son brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de conseiller au même parlement, qui vaqueroit, ce qu'il confirma par un autre brevet du 8 avril 1546. Ces promesses ayant été sans effet, Charles de Lamoignon se fit recevoir conseiller en la jurisdiction des eaux & forêts au siége de la table de marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de temps; & ayant repris celle d'avocat, François de Cleves I du nom, duc de Nivernois, qui l'avoit établi chef de son conseil, lui donna par contrat du premier février 1552 (vieux style) la terre & seigneurie de Launai-Courson, près Montlheri, dont il fit la foi & hommage au roi entre les mains de Jean Bertrand, garde des sceaux de France, le 13 du même mois. Le parlement le proposa les 11 mars 1555, & 5 septembre 1556, pour être pourvu d'un office de conseiller, auquel il parvint enfin par provisions du 30 septembre 1557, & il y fut reçu le 4 octobre suivant. Ce fut par son avis & celui de Pierre Seguier, président au parlement, que le même François de Cleves, duc de Nivernois, fit le partage de ses terres & seigneuries entre ses enfans le 24 mars 1560, & ce duc le nomma pour exécuteur de ses dernieres volontés par son testament du 26 octobre 1561. Le roi Charles IX, voulant l'approcher de sa personne, le pourvut d'un office de maître des requêtes par lettres données à Carcassone au mois de janvier 1564, dont il prêta serment dans la ville de Moulins entre les mains du chancelier de l'Hôpital le 8 février suivant. On trouve dans les registres du parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce sujet, datées à Carcassone le 22 janvier précédent, l'une par le roi, & qui fut présentée par le maréchal de Montmorenci, & l'autre par Catherine de Médicis, reine de France, qui marquent l'empressement que le roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de se rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernant grandement son service : ce sont les expressions de ces lettres. Il y fut donc reçu le 2 mars de la même année, & au grand conseil le 21 juin 1566. Ensuite il fut un des commissaires pour l'inspection des gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné, d'où il revint à Paris en 1572, avant les nôces du roi de Navarre, comme il est rapporté dans le premier livre des mémoires de la vie du président de Thou, qui ajoute que c'étoit un homme de bien, & son parent éloigné. Enfin, le même roi le pourvut d'un office de conseiller en son conseil d'état, dont il prêta serment le 3 octobre 1572, & il lui accorda des lettres du 7 du même mois, pour avoir entrée & séance dans tous les parlemens, chambres des comptes & cours des aydes du royaume, & y avoir voix déliberative tant ès assemblées de chambres, que jours de conseils & plaidoiries : en conséquence desquelles il fut reçu & prit place en cette qualité au parlement de Paris le même jour : mais il jouit peu de ces honneurs, étant mort en sa maison de Paris, sur la paroisse des SS. Côme & Damien, au mois de novembre suivant, extrêmement regretté du roi, qui lui fit l'honneur de le visiter plusieurs fois durant sa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en sa personne un serviteur capable de remplir les premieres charges de l'état. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église des Cordeliers à Paris, devant le crucifix. Il avoit été marié en l'église de S. Merri à Paris le 26 juillet 1547, en conséquence du contrat qui avoit été passé le 19 juin précédent, avec *Charlotte* de Besançon, née le 10 octobre 1526, fille de *Louis* de Besançon, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* Poitier. Elle fut élue tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vingt enfans, qui furent, 1. *Charles*, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le baptême, gît dans la nef des Cordeliers; 2. autre *Charles*, né le 25 juillet 1552; 3. *Pierre*, seigneur de Baville, de Launai-Courson, & d'Hervi en Picardie, avocat au parlement de Paris, & prieur d'Andoye au diocèse d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des esprits des plus délicats & des plus savans hommes de son temps. Dès l'âge de quinze ans, il avoit composé deux poëmes, qui furent imprimés à Paris chez Denys du Prat en 1570; l'un a pour titre, *Martigius, seu deploratio calamitatum Galliæ :* il est en vers latins, & ensuite il le traduisit en vers grecs; le second est intitulé, *Cliniades Nivernius, seu altera deploratio calamitatum Galliæ*, aussi en vers latins, & qu'il traduisit de même en vers grecs. Il mourut le 14 août 1584, ayant fait son testament le 27 juillet précédent, en faveur de sa mere qu'il institua sa légataire universelle : il gît aux Cordeliers de Paris. 4. *Nicolas*, né le 25 février 1555 (vieux style); 5. *Charles*, né le 18 juillet 1558; 6. autre *Charles*, né le 23 décembre 1559; 7. *Antoine*, né le 9 avril 1560, mort aussitôt qu'il eut été baptisé; 8. *Barthelemi*, né le 6 mars 1562 (vieux style); 9. *Charles*, seigneur de Baville & de Launai-Courson, né le 23 janvier 1563 (vieux style) fut reçu secrétaire du roi le 15 novembre 1585, mourut à Messe près Melun le 28 septembre 1590, & y fut inhumé; 10. CHRÉTIEN, qui suit; 11. *Jean*, né le 19 février 1569; 12. *François*, né le 19 mai 1570; 13. autre *François*, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. *Charlotte*, née le 8 août 1549, mariée par contrat du 23 février 1567, à *Jean* de Bullion, sieur d'Argni, maître des requêtes, dont posterité; 15. *Marguerite*, née le 24 juillet 1550, fut tenue sur les fonts par le cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois; 16. *Magdeléne*, née le 25 août 1551, mariée par contrat du 19 mai 1573, à *Jean* Midorge, sieur de la Maillarde, conseiller au parlement, dont posterité; 17. *Jeanne*, née

le 5 octobre 1553; 18. *Marie*, née le 26 février 1556, (vieux style) : elle fit profession en l'abbaye de Chelles le 22 juillet 1574; 19. *Henriette*, né le 3 fevrier 1564, eut pour maraine Henriette de Cleves, duchesse de Nivernois, fut mariée 1°. par contrat du 2 juillet 1591, à *Charles* de la Villeneuve, seigneur de Bonnelles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 2°. à *Jean* Spifame, sieur des Granges, conseiller au siége des eaux & forêts de la table de marbre du palais à Paris : 3°. à *N.* de Louviers, seigneur de Grigni, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. *Louise* de Lamoignon, née le 9 janvier 1566, fit profession de religion en l'abbaye de S. Antoine des Champs à Paris, fut prieure de cette maison, passa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de Sainte-Praxede, & fut l'une des discretes du monastère du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, seigneur de Baville, de Launai-Courson, la Folleville, les Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, président au parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement le 18 mai 1595, où il fut reçu le 24 janvier 1596, puis d'un office de président aux enquêtes le 22 février 1623, & y fut installé le premier avril suivant. Enfin, le roi le pourvut d'un office de président au même parlement, qu'il avoit créé par son édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter serment en sa présence, sa majesté séant en son lit de justice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'église des Cordeliers de Paris, où se voit son épitaphe, & son cœur porté en l'église des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épousé en l'église de S. Leu S. Gilles à Paris, le 10 juin 1597, *Marie* de Landes, née le 28 septembre 1576, fille de *Guillaume* de Landes, seigneur de Sagi & de Magnanville, conseiller au parlement, & de *Bonne* de Vitri, vicomtesse de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais son corps, qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'église de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa famille, par les pauvres de cette paroisse, où son fils le premier président, lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon sculpteur, avec une épitaphe en langue latine. Leurs enfans furent *Guillaume*, né le 19 août 1603, mort à Baville le 9 octobre 1605, enterré dans le chœur de l'église de S. Cheron; Guillaume, premier président, qui suit; *Marie*, née le 13 septembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; *Anne*, née à Baville le 24 octobre 1605, mariée par contrat du 10 septembre 1624, à *François-Théodore* de Nesmond, sieur de S. Dysan, depuis président au parlement de Paris, dont elle eut trois garçons, morts sans postérité. Elle mourut le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664 : ils sont enterrés en une chapelle de l'église du monastère de la Conception, rue S. Honoré à Paris, où leur fille étoit religieuse, & où on leur a érigé des épitaphes; *Elizabeth*, née le 24 avril 1608, fit profession le 4 avril 1630 dans le monastère de la Visitation de sainte Marie, au fauxbourg S. Jacques, où elle mourut la nuit du 11 au 12 août 1658; & *Magdeléne* de Lamoignon, née le 18 septembre 1609, qui, après avoir passé sa vie sans alliance, dans la pratique de toutes sortes de vertus, sur-tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, comte de Launai-Courson, baron de S. Yon, premier président au parlement de Paris, né le 23 octobre 1617, fut reçu avocat au parlement le 19 avril 1635, conseiller au même parlement le 14 décembre suivant, maître des requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'office de premier président le 2 octobre 1658, dont il prêta serment de fidélité entre les mains du roi le 4 du même mois, & fut reçu le 16 novembre suivant. Ses terres & seigneuries de Baville, de Boissi, &c. furent érigées en marquisat en sa faveur, & de ses hoires mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, régistrées au parlement le 8, & en la chambre des comptes le 20 janvier 1671; & celles de Cincehour, de Launai-Courson, &c. en comté, sous le nom de Launai-Courson, aussi en sa faveur, & de ses hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, aussi régistrées ès mêmes cours les mêmes jours que les précédentes, & en la cour des aides le 21 février suivant. Il fit la foi & hommage au roi, pour raison de ces marquisat & comté, entre les mains du chancelier Seguier le 31 janvier 1671: & au mois de juillet suivant, il obtint d'autres lettres, par lesquelles la châtellenie de Bri fut unie à son comté, & qui furent régistrées au parlement le 27 août, & en la chambre des comptes le premier septembre suivant. Il mourut le 10 décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers. Son cœur fut posé sous les pieds du cercueil de sa mere, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut universellement estimé durant sa vie, & sa mémoire est restée en vénération à la posterité pour sa pieté, sa sagesse, sa douceur & son affabilité, & pour son amour pour les sciences. Les remontrances qu'il a faites, & les harangues qu'il a prononcées à la tête du plus auguste parlement du monde; le procès-verbal des ordonnances des mois d'avril 1667 & août 1670, & les doctes arrêtés qu'il a faits sur plusieurs matieres du droit françois, font connoître l'étendue de son génie, & combien son éloquence étoit sublime & sa doctrine profonde. Il protégea toute sa vie les gens de lettres; & au milieu de ses importantes occupations, il se fit un plaisir d'assembler chez lui toutes les semaines un nombre des plus distingués d'entr'eux; aussi s'efforcerent-ils, comme à l'envie, de célébrer son nom, & d'honorer sa mémoire dans leurs ouvrages. *Voyez* son oraison funébre en latin, prononcée au collége de la Marche le 7 décembre 1678 par le sieur Bernard Colon, professeur en rhétorique; & une autre en françois, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679 par M. Flechier, depuis évêque de Nismes. Il avoit épousé par contrat du 14 novembre 1640 *Magdeléne* Potier, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* Potier, sieur d'Ocquerre, secrétaire d'état, & de *Marie* Barré. Elle mourut le 18 octobre 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de son mari. Leurs enfans furent *Chrétien-André*, né le 30 octobre 1641, mort le 5 avril 1643; *Chrétien-Augustin*, né le 20 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterré aux Cordeliers; Chrétien-François, qui suit; *René*, né le 17 septembre 1646, mort le 20 septembre 1652, gît aux Cordeliers; Nicolas de Lamoignon, comte de Launai-Courson, qui a fait un *rameau rapporté ci-après*; *Marie*, née le 2 août 1645, mariée le 29 août 1666 à *Victor-Maurice*, comte de Broglio, depuis maréchal de France, morte à Paris le 12 janvier 1733 dans la 88 année de son âge : *Magdeléne*, née le 14 avril 1649, alliée le 12 septembre 1667 à *Achille* de Harlai, comte de Beaumont, seigneur de Grosbois, &c. depuis premier président du parlement de Paris. Elle mourut au château de Stains, près S. Denys en France, le 8 octobre 1671, & fut inhumée en l'église de S. Eustache à Paris dans la chapelle de Silleri, & son cœur en l'église paroissiale de Beaumont en Gatinois, où l'on voit son épitaphe : son mari lui survéquit jusqu'au 23 juillet 1712; *Elizabeth*, née le 30 juin 1650, fit profession aux filles de sainte Marie du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; *Anne*, née le 8 mars 1654, fit profession au même monastère le 13 décembre 1670; & *Christine* de Lamoignon, née 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

XIII. Chrêtien-François de Lamoignon, marquis de Baville, baron de S. Yon, seigneur de Blancmesnil, du Plessis-aux-Bois & de Cerisai, président au parlement de Paris, académicien honoraire dans l'académie royale des inscriptions & des médailles, né le 26 juin 1644, mourut le 8 août 1709, & fut inhumé au tombeau de sa mere en l'église de S. Leu, où on lit son épitaphe. *Voyez plus bas son* article particulier. Il avoit épousé le 7 janvier 1674 *Marie-Jeanne* Voisin, morte le premier de septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel*, seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cerisai, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* Talon, dont il a eu Chrétien, qui suit; *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; Guillaume, seigneur du Blancmesnil, *tige d'un rameau rapporté ci-après*; *Charles-François*, né le 25 septembre 1689, mort le lendemain; *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; *Marie-Magdelene*, née le 6 février 1675, mariée le 13 avril 1693 à *Claude* de Longueil, marquis de Maisons, président au parlement, morte le 15 septembre 1694 sans postérité; *Françoise-Elizabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705 à *Jean-Aymar* Nicolai, marquis de Goussainville, premier président de la chambre des comptes, morte le 27 avril 1733, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge: *Jeanne-Christine*, née le 9 juin 1686, mariée le 4 juillet 1707 à *Joseph-Gaspard* de Maniban, marquis de Maniban & de Campagne, baron de Cazaubon, &c. conseiller, puis président au parlement de Toulouse, & premier président au même parlement, dont il a prêté serment entre les mains du roi le 14 octobre 1721; & *Susanne-Léonine* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, religieuse professe le 17 mai 1705 aux filles de sainte Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. Chrêtien de Lamoignon, marquis de Baville & de Milhars, baron de S. Yon, seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, Gignac, Auterive, Sainte-Yvoine, la Queilhe & de Boisjardin, président au parlement, commandeur des ordres du roi, né le 14 mars 1676, fut reçu avocat au parlement le 26 janvier 1693, fait avocat du roi au châtelet par lettres du 24 mai 1694, & reçu conseiller au parlement le 3 septembre 1698. Le roi lui accorda le 30 août 1706 l'office de président au parlement en survivance de son pere: il fut reçu le 2 septembre suivant, & a pris place le 7 mai 1707. Il prêta serment entre les mains du roi le 13 décembre 1713 pour la charge de commandeur & greffier des ordres de sa majesté, dont il s'est démis le..... février 1716, sa majesté lui en ayant conservé les honneurs. Il est mort à Paris le 28 octobre 1729. Il avoit épousé le 5 septembre 1706, le contrat ayant été passé le premier, *Marie-Louise* Gon, morte le 3 janvier 1728, fille de *Louis* Gon, seigneur de Broc, Bergonne, Gignac & la Queilhe, maître des comptes, & de *Marie-Marguerite* Chaudesolle d'Auterive. Les enfans qu'ils ont laissés, sont, Chrétien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, qui suit; & *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16 de novembre 1715, mariée le 23 février 1734, avec *François-Louis* Dauvet, comte des Marests, grand-fauconier de France, capitaine de cavalerie, mort en 1748. Elle s'est remariée en secondes nôces à M. le marquis d'Estouteville.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville & de Milhars, baron de S. Yon, seigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le 1 octobre 1712, a été d'abord conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais, reçu le 7 juillet 1730, puis président à Mortier le 19 du même mois de la même année, à la place de son pere. Il s'est démis de cette charge en 1747. Il a épousé le 27 septembre 1732 *Louise-Henriette-Magdeléne* Bernard, fille de *Samuel-Jacques* Bernard, doyen des maîtres des requêtes, prévôt-maître des cérémonies & grand-croix de l'ordre de S. Louis, surintendant des finances de la reine, & d'*Elizabeth-Louise* Frottier de la Coste Messeliere. De ce mariage sont sortis, 1. *Chrétien-François* de Lamoignon, né le 18 décembre 1735, président à mortier en 1758, sur la démission de M. Molé, premier président, qui a épousé le 4 avril 1758, *N.* Berryer, fille de M. Berryer, conseiller d'état, ancien lieutenant général de Police. 2. *N.* mariée à *N.* de Gourgues, marquis de Vayres & d'Aunay, en Guienne, président à mortier en survivance de Guillaume de Lamoignon de Montrevaux.

Rameau des seigneurs du Blancmesnil, sortis des marquis de Baville.

XIV. Guillaume de Lamoignon, seigneur du Blancmesnil, de Malesherbes & de Cerisai, chancelier de France, & en cette qualité chevalier des ordres du roi, troisiéme fils de Chretien-François, marquis de Baville, & de *Marie-Jeanne* Voisin, né le 8 mars 1683, prêta serment d'avocat au parlement le 10 juillet 1702, fut reçu conseiller au même parlement le 4 juin 1704, ses provisions étant du 18 mai précedent, puis avocat général le 2 juin 1707, sur ses provisions du 22 mai précedent. Il fut reçu président au parlement le 20 décembre 1723; premier président de la cour des aydes en 1746. Enfin il a été nommé chancelier de France le 9 décembre 1750. Il a épousé 1°. le premier septembre 1711, *Marie-Louise* d'Haligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Haligre, seigneur de la Riviere, aussi président au même parlement, & de *Marie-Magdeléne* le Pelletier, sa premiere femme; elle est morte le 8 janvier 1714: 2°. le 4 mars 1715, *Anne-Elizabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, seigneur de Villemain, maître des requêtes, intendant successivement en Berri, en Haynault, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeléne* Maynon: elle est morte en couches à Paris le 2 de novembre 1734, dans la 43 année de son âge. Il a eu du premier lit, *Chrétien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 septembre 1719; & *N.* de Lamoignon, né & mort le 24 septembre 1713, sans avoir été nommé. Du second lit sont issus, *N.* né & mort le 23 novembre 1720, sans avoir été nommé; Chrétien-Guillaume, qui suit; *Marie-Elizabeth*, née le 10 mars 1716, mariée le 3 août 1733, avec *César-Antoine* de la Luzerne, comte de Beuffeville, maréchal des camps & armées du roi, morte veuve en 1758; *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; *Anne-Nicole*, née le 6 juin 1718, mariée en 1735, à *Jean-Antoine-Olivier* de Senozan, ci-devant premier président de la quatriéme chambre des enquêtes, & aujourd'hui conseiller d'état, dont un fils appellé *François*, né en novembre 1736, avocat général au grand conseil, qui donne les plus grandes espérances; *Marie-Louise*, née le 16 juillet 1719, mariée à *Guillaume* Castaunier d'Aurial, ci-devant maître des requêtes, conseiller d'état, secrétaire des commandemens de la reine, & premier président au grand conseil; & *Agathe-Françoise* de Lamoignon, née le 4 février 1723, religieuse à la Visitation du fauxbourg S. Jacques, à Paris.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, unique fils de M. le Chancelier, premier président de la cour des aydes de Paris, est né le 6 décembre 1721, fut substitut de M. le procureur général en 1741, conseiller au parlement le 3 juillet 1744, eut la survivance de la charge de premier président de la cour des aydes dans l'exercice de laquelle il est entré le 9 décembre 1750, & cependant fut pourvu d'une charge de conseiller d'honneur en la même cour, le 26 février 1749. Il est honoraire de l'académie des sciences depuis le 7 mars 1750. Il a épousé le 4 février 1749, *Marie-Françoise* Grimod, fille de *Gaspard* Grimod, sieur de la Reyniere, seigneur de Clichi la Garenne, fermier général, & de *Marie-Magdeléne* Mazade, dont il a une fille.

Rameau des seigneurs de Launai-Courson, sortis des marquis de Baville.

XIII. Nicolas de Lamoignon, marquis de la Mothe en Poitou, comte de Launai-Courson & de Montrevaux, baron de Bohardi, seigneur de Chavaignes, conseiller d'état ordinaire, bailli d'épée, gouverneur-capitaine des chasses & gruyer du comté de Limours, s'est rendu célébre en son temps sous le nom de *Baville.* Il étoit cinquiéme fils de Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement, & de *Magdeléne* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu avocat au parlement le 23 novembre 1666, bailli d'épée du comté de Limours, reçu en parlement le 27 mars 1668, gouverneur du château de Limours, capitaine des chasses & gruyer du même château, par deux différentes lettres patentes du 11 septembre 1669, conseiller au parlement le 12 décembre 1670, & maître des requêtes le 7 décembre 1673. Après avoir été intendant à Montauban, en Béarn & à Poitiers en 1682, sa majesté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y séjourna durant 33 années consécutives sans revenir à Paris, & y signala sa capacité & son zèle dans des conjonctures très-difficiles. Il fut fait conseiller d'état sémestre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la suite, le roi lui en ayant conservé les honneurs. Sa majesté par ses lettres du mois de mai 1677, unit la terre & seigneurie de Vaugrineuse à son comté de Launai-Courson, ce qui fut registré au parlement le 15 juin, & à la chambre des comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au roi pour ce comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le roi érigea encore en sa faveur la terre & seigneurie de la Mothe en marquisat, dont l'enregistrement fut fait au parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 18 avril 1672, le contrat ayant été passé le 9 du même mois, *Anne-Louise* Bonnin de Chalucet, morte le 4 de janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François* Bonnin, marquis de Chalucet-Messignac, comte & vicomte des grand & petit Montrevaux, baron de Bohardi, d'Artron, Thimart & du Vau de Chavaignes, lieutenant pour le roi au gouvernement des ville & château de Nantes, pays & comté Nantois, & d'*Urbaine* de Maillé-Brezé. Il en eut *Guillaume-Urbain*, né le 7 mars 1673, mort le 2 mai de la même année; Urbain-Guillaume, qui suit; *Nicolas-Chrétien*, né le 13 octobre 1675, mort le 4 avril 1680; *Charles*, né le 7 octobre 1677, mort le 14 mai 1681; *Marie-Louise*, née le 28 août 1676, morte le 23 mai 1684; *Jeanne-Louise*, née le 3 novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; *Louise*, née à Poitiers en 1683, y mourut peu après; & *Magdeléne*, née à Montpellier en février 1687, & mariée le 14 septembre 1706, à *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, comte de Saint-Fargeau, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal des finances, morte le 8 août 1744.

XIV. Urbain-Guillaume de Lamoignon, marquis de la Mothe, comte de Launai-Courson & de Montrevaux, &c. conseiller d'état, bailli d'épée, gouverneur, capitaine des chasses, & gruyer du château & comté de Limours, né le 29 octobre 1674. Après avoir soutenu ses thèses pour être admis au degré de licencié en l'université de Montpellier, le 14 juillet 1692, en présence de Fréderic, prince, depuis roi de Danemarck, & des états de la province de Languedoc, & de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, il prêta serment d'avocat dans la même cour le 22 août suivant, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 10 décembre 1692, & commissaire des requêtes le 3 septembre 1698, intendant à Rouen le 3 novembre 1704, puis à Bourdeaux le 14 août 1709, conseiller d'état en novembre 1716, & conseiller au conseil royal des finances au mois de janvier 1730. Il est mort le 12 mars 1742. Il avoit épousé par contrat du 23 octobre 1695, *Marie-Françoise* Meliand, morte le 13 août 1740, fille de *Claude* Meliand, seigneur de Breviande, maître des requêtes, & de *Jeanne* de Gomont, dont il a eu Guillaume, qui suit; *Chrétien-Nicolas*, sieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, conseiller au parlement le 23 juillet 1721, reçu maître des requêtes en 1728, mort le 25 août 1733, sans avoir été marié; *Felix-Urbain*, né à Bourdeaux le 17 septembre 1713, reçu chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; *Anne-Victoire*, née à Montpellier le 5 septembre 1696, mariée le 7 mai 1712, à *Charles-René* de Maupeou, seigneur de Bruyeres, ancien premier président au parlement; *Marie-Françoise*, née le 3 octobre 1699, religieuse aux filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; *Marie-Charlotte*, née le 2 août 1704, morte le 26 mars 1708; & *Elizabeth-Henriette* de Lamoignon, née le 10 février 1710, morte au mois d'octobre 1711; *Louise-Claire*, mariée à *Armand-Pierre-Marc-Antoine* de Gourgues, conseiller au parlement, mort maître des requêtes en 1743: elle est aussi morte; & *Anne Louise*, mariée à *Antoine-Jean* Gagne de Perigny, maître des requêtes.

XV. Guillaume de Lamoignon, seigneur de Montrevaux, né le 6 octobre 1697, reçu conseiller au parlement & commissaire aux requêtes du palais le 29 juillet 1718, puis maître des requêtes le 29 avril 1724, président à mortier le 25 avril 1747, dont il s'est démis en 1758, en faveur de *N.* de Gourgues, marquis de Vayres & d'Aunay. Il a été marié le 29 d'août 1726, avec *Marie-Renée* de Catinat, veuve de *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, marquis de Courtomer, & fille de *Pierre* de Catinat, seigneur de Saint-Mars, & de Saint-Gratian, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie-Françoise* Fraguier, dont il n'a point d'enfans.

Les armes de Lamoignon *sont losangé d'argent & de sable au franc quartier d'hermines.*

LAMOIGNON (Chrétien-François de) premierement avocat général, depuis président à mortier au parlement de Paris, fils aîné de *Guillaume* de Lamoignon, premier président du même parlement, & de *Magdeléne* Potier, fille de *Nicolas* Potier, seigneur d'Ocquerre, secrétaire d'état, naquit à Paris le 26 juin de l'année 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte & agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter, une mémoire surprenante, un cœur juste & ferme. De si heureuses dispositions furent cultivées par de grands maîtres. Son pere, un des hommes du monde les plus respectables par les qualités du cœur, & par les talens de l'esprit, voulut lui-même former l'un & l'autre dans la personne de son fils. Il ne dédaigna pas d'entrer dans les moindres détails de ses premieres études. Il l'y suivit pas à pas jusqu'à ce qu'il fût capable de la rhétorique. Il le mit alors au collége des Jésuites; & ces peres choisirent le célebre pere Rapin pour diriger les études d'un écolier qui promettoit tant. Il répondit aux désirs de son pere & aux soins de son habile maître, auquel un pareil écolier fait autant d'honneur que les plus beaux ouvrages. Le jeune M. de Lamoignon fit avec un pareil succès un cours de philosophie dans le même collége. Ce cours fini, il eut pour témoins de ses progrès les savans d'Angleterre & de Hollande. En Angleterre, le roi Charles II qui honoroit M. de Lamoignon le pere d'une estime particuliere, se fit un plaisir d'en donner des marques à son fils. L'université d'Oxford lui fit une réception honorable: & les savans de ce royaume où les sciences fleurissent depuis si longtemps, admirerent également les progrès qu'il avoit déja faits, & l'avidité insatiable qu'il témoignoit d'augmenter ses connoissancs. Ceux de Hollande qu'il vit ensuite, entrerent dans les mêmes sentimens, & en rendirent bientôt des témoignages publics. M. de La-

moignon revint en France se faire admirer à ceux mêmes que la France admiroit dans les assemblées qu'ils tenoient régulierement chez M. son pere. Déja Charles Patin étoit surpris de la connoissance qu'il avoit de l'antiquité, & de l'habileté qu'il faisoit paroitre dans le choix comme dans l'explication des médailles. Le pere Rapin consultoit son disciple sur ses ouvrages, & nos plus fameux poëtes se rapportoient à son gout de la perfection de leurs piéces. Ces diverses connoissances n'étoient néanmoins que ses amusemens. La jurisprudence étoit sa véritable occupation. On s'imagine aisément quels furent ses avantages dans cette nouvelle étude. M. son pere nommé par le roi avec d'autres magistrats du premier rang, pour la réformation des ordonnances, assembloit chez lui deux fois chaque semaine les plus habiles avocats. Tous ensemble travailloient assiduement à un corps de droit françois, dont les décisions pussent être reçues par tout le royaume. Le fruit de tant de travaux passoit immédiatement du pere au fils, qui avec un tel secours, ne fut pas long-temps sans se distinguer dans le barreau. Il y parut deux ans de suite, comme simple avocat des parties; & ses plaidoyers ne furent pas seulement admirés, c'est aussi à eux en partie que l'éloquence du barreau doit la perfection où elle a été portée depuis.

En *1665*, il fut reçu conseiller ; & sa compagnie le chargea bientôt de plusieurs commissions importantes. Celle qu'il exerça en 1668 mérite d'être remarquée. La peste affligeoit Soissons : il s'agissoit d'en arrêter le cours : emploi périlleux, mais utile à l'état. Le pere & le fils ne considererent que son utilité : ils compterent le péril pour rien. M. de Lamoignon partit le lendemain de l'arrêt qui le chargeoit de la commission ; & il montra dans l'usage qu'il en fit, autant de prudence qu'il avoit fait voir de courage & de fermeté en l'acceptant. A quelque temps de-là, M. de Lamoignon devenu maître des requêtes, ne se fit pas moins remarquer dans le conseil. Le feu roi qui l'avoit entendu rapporter plusieurs affaires de conséquence, le mit au nombre des commissaires dont il voulut prendre le conseil, quand après la mort du chancelier Seguier, sa majesté tint le sceau elle-même pendant quelque temps.

En *1674*, il se trouva encore plus heureusement placé pour paroître tout ce qu'il étoit. Il eut une charge d'avocat général. Il n'y en avoit alors que deux dans le parlement, & elles étoient remplies par M. Bignon & par M. Talon. Ce fut au premier que M. de Lamoignon succéda, & il brilla dans une place si difficile par ses fonctions, plus difficile encore par la gloire que ses prédécesseurs y avoient acquise. Il la remplit pendant vingt-cinq ans avec tout l'éclat que l'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens. On lui a fait beaucoup d'honneur en particulier, de ce que ce fut sur ses remontrances que le parlement abolit pour jamais certaine épreuve, qui depuis plus d'un siécle décidoit en beaucoup de rencontres de la validité des mariages. Les intentions de M. de Lamoignon étoient bonnes assurément, ses vues étoient très-louables : mais pour ce que l'on doit penser de cette suppression, il faut moins s'en rapporter aux orateurs qu'aux jurisconsultes, & entr'autres à la discussion de ce point de jurisprudence faite avec impartialité par M. le P. B. dans son *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, imprimé en 1735. *Voyez* depuis la pag. 120 jusqu'à la pag. 133. Une autre fois M. de Lamoignon fit revenir les juges d'un avis pour lequel ils s'étoient déclarés ; & ce que l'éloquence de Cicéron put sur César dans la cause de Ligarius, la science en cette cause le put sur toute une chambre. Quand il s'agissoit de venger l'honnêteté publique, ou de défendre l'innocence contre les détours d'une cabale artificieuse & puissante, il se surpassoit lui-même. Il ne faisoit pas de simples plaidoyers, où après avoir rapporté les moyens des parties, il se contentât de faire valoir ceux de la justice par de simples conclusions. C'étoit sur chaque matiere des traités complets, où le jurisconsulte, l'historien, l'orateur, souvent même le théologien & le naturaliste pouvoient trouver de quoi se satisfaire. Aux ouvertures du parlement, quand il prononçoit ces discours graves, destinés à maintenir l'ordre & la discipline du barreau, les magistrats se trouvoient presque déplacés par le concours extraordinaire des auditeurs de tout genre. Dans cette foule, on remarquoit une infinité de copistes. Les harangues de M. de Lamoignon se répandoient ensuite. On les imprimoit : & quelque différence qu'il y eût entre les copies & les originaux, quelques traits heureusement conservés suffisoient pour les faire recevoir avidement du public. Au commencement de *1690*, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier. Mais l'amour du travail le retint encore huit ans entiers dans le parquet, & il ne profita de la grace du prince, que lorsque sa santé & les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. Les lettres qu'il avoit toujours aimées & cultivées avec tant de soin, y gagnerent. En 1704, il remplaça M. le duc d'Aumont dans l'académie royale des inscriptions & belles lettres ; & son assiduité aux assemblées de cette savante compagnie détermina le roi à l'en nommer président pour l'année 1705. Il discutoit une difficulté littéraire presque aussi facilement qu'il eût fait un point de jurisprudence ; mais l'académie le perdit trop tôt. Sa santé devenant tous les jours plus foible, il remit en 1707 sa charge de président à mortier à M. de Lamoignon son fils aîné, & le roi lui accorda des lettres de président honoraire. Il mourut après une longue maladie le 7 d'août 1709, âgé de soixante-cinq ans. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume ; savoir, une lettre sur la mort du fameux orateur de la chaire, le pere Bourdaloue, Jésuite, imprimée à la fin du troisiéme tome des sermons pour le carême du même orateur. *Voyez* pour la famille & les alliances de M. de Lamoignon la généalogie rapportée précédemment. On a deux éloges de *Chrétien-François* de Lamoignon, l'un dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1710, article 53, l'autre dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, tome premier. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juin de la même année 1710, on ôte à M. de Lamoignon le plaidoyé pour M. Vanopstal, qu'on lui avoit donné dans son éloge ; & on prétend qu'il est de M. de Lamoignon de Baville qui a été intendant de Languedoc. On a raison : cet écrit est intitulé : *Plaidoyé pour le sieur Girard Vanopstal, un des recteurs de l'académie royale de peinture & de sculpture*, à Paris 1668, *in-4°*. Cette cause fut plaidée à la grand'chambre les jeudis premier & 15 décembre 1667. L'avocat de l'adverse partie étoit M. Giffre, dont le plaidoyé est demeuré manuscrit. L'affaire ne fut point jugée, les parties s'étant accommodées. L'état de la question étoit, que M. Vanopstal sculpteur avoit fait des bas reliefs pour dame Nicole Chaval, veuve de Claude Duchemin, seigneur de Bisseaux, & trésorier de son altesse royale Mademoiselle, & n'avoit demandé son payement qu'un an après avoir livré son ouvrage. On opposa au sculpteur la prescription annale de la coutume de Paris, qui rend la demande d'un artisan nulle, s'il n'a fait des diligences dans l'année. Le sculpteur répondoit que l'article de la coutume étoit pour les arts méchaniques ; mais que la peinture & la sculpture sont des arts libéraux. M. de Lamoignon plaida pour Vanopstal, & l'académie fit imprimer son plaidoyé. Elle fit plus : pour reconnoître le service que l'orateur avoit rendu aux arts, elle chargea M. Girardon de faire son buste, & M. Champagne de faire son portrait. M. le Brun fut engagé à solliciter M. de Lamoignon de souffrir cette marque de distinction ; mais l'orateur fut constant à la refuser ; & tout ce qu'on put obtenir de lui, fut que l'on feroit le buste & le portrait de M. le premier président son pere : ce qui fut exécuté. M. Clément, connu par beaucoup de devises &

d'inscriptions estimées, fit cette inscription qui se lit au-dessous du buste.

Quod artis immunitates apud amplissimum
Ordinem patrocinio preclarè deffenderit,
Grati animi monimentum sibi nuncupatum,
Optimo parenti consecrari maluerit.
Pict. & Sculpt. Acad. D. D. C.

Le pere Vaniere, Jésuite, parle de ce fait avec éloge au premier livre de son *Prædium rusticum*. Si M. de Baville, intendant de Languedoc, est auteur de ce plaidoyé pour Vanopstal, il faut encore lui donner un autre ouvrage qui est surement de lui; savoir, les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc;* mémoires curieux & utiles imprimés à Marseille, sous le titre d'Amsterdam, en 1734, *in-12*.

LAMON, ville située dans une isle de même nom sur la côte de Zanguebar en Ethiopie. Elle est sur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Melinde du côté du nord. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. Les Espagnols en tuerent le roi l'an 1589. * Mati, *diction.*

LAMORMAINE (Guillaume) composa la vie de l'empereur Ferdinand II, imprimée à Cologne *in-12*, en 1638. * Alegambe, *pag.* 169.

LAMORMAINE (Henri) frere de *Guillaume*, étoit des Ardennes, & vivoit en 1640. Il s'occupa à traduire des livres de françois en latin. * Alegambe, *page* 175.

LAMPACH, LAMBACH, LEEMBACH, en latin *Lampachum* & *Tergolape*, ancien bourg du Norique, situé dans la haute Autriche sur le Traun, à six lieues de Lintz, vers le midi: il y a un monastère célebre. * Mati, *diction.*

LAMPADIUS, préfet de la ville de Rome sous l'empire de Valentinien & de Valens l'an 366, fit de très-grandes libéralités aux pauvres. * Ammien Marcellin, *dans le* 27 *livre de son histoire.* Un autre LAMPADIUS, homme consulaire sous l'empire d'Honorius l'an 408, s'opposa à Stilicon, qui étouffoit, pour ainsi dire, dans le Sénat la liberté des suffrages, dans le dessein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius résista généreusement à cet avis, & lui dit, qu'en user ainsi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de servitude. Depuis, Attalus, qui s'étoit fait empereur, le créa préfet du prétoire. * Orose, *liv.* 7. Zozime, *livre* 6.

LAMPADIUS (Jacques) célebre jurisconsulte, né dans le pays de Hanovre en 1593, commença ses études à Hildesheim, Hameln & Hervorden, & les continua à Helmstett, Tubinge & Heidelberg. Ce fut dans cette derniere ville qu'il reçut le degré de docteur en droit. Il plaida ensuite devant la chambre impériale de Spire. En 1621, il fut nommé professeur extraordinaire en droit à Helmstett, & peu après conseiller de Frederic Ulric, duc de Brunswick. Dans la suite il fut conseiller d'état du duc George, & enfin vice-chancelier du duc George-Guillaume. Sous tous ces ducs, il assista en leur nom aux diétes de l'empire, & fut employé à diverses légations dans les cours d'Allemagne, & auprès de l'empereur. Il rendit de grands services pendant le congrès de la paix à Munster & à Osnabrug, où il mourut après la paix, le 4 de mai 1649. Conringius a fait imprimer sa dissertation *De jurisdictione imperii romano-germanici*, sous le titre de: *De republica romano-germanica.* Lampadius a laissé un fils nommé *Christian* Lampadius, qui fut conseiller à la cour de Brunswic-Lunebourg.

LAMPADOUSE ou LAMPEDOSA, petite isle de la mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis & l'isle de Malte, est nommée par Ptolémée, LIPADUSA. L'Arioste qui lui donne le nom de LIPEDUSA, en fait le lieu du furieux combat d'Agramant, de Gradasse & Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimar. C'est peut-être pour cette raison que les mariniers Italiens appellent une maison ruinée qui leur sert de cale, *la casa d'Orlando*. Lampadouse est déserte, & néanmoins célebre, parcequ'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui sert d'asyle à tous les esclaves, tant chrétiens que Turcs qui s'y peuvent sauver. Tous les vaisseaux qui y abordent, ce qui arrive assez souvent, y laissent quelques vivres, quelques habits & une somme d'argent; les chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui est destinée pour les chrétiens: & les Turcs dans l'autre moitié qui est pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque matelot y a osé prendre la moindre chose, il lui a été impossible de faire sortir son vaisseau du port, jusqu'à ce qu'il eut restitué le larcin qu'il avoit fait. Les galeres de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui se trouve sur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a transporté l'image de la sainte Vierge qui étoit dans l'isle de Lampadouse. Ce fut auprès de cette isle que la flotte de l'empereur Charles-*Quint* fit naufrage l'an 1551. * Ptolémée, *l.* 4. Sanut, *l.* 5, *geograph.* Arioste, *Orlando furios. cant.* 4. Baudrand.

LAMPE (Frederic Adolphe) né à Dethmold dans le comté de la Lippe, l'un des états du cercle de Westphalie en Allemagne, le 18 février 1683, après ses premieres études qu'il fit à Bremen, fréquenta les universités de Franequer & d'Utrecht, & se détermina ensuite à la théologie, qu'il étudia principalement sous Campegius, Vitringa & Herman Alexandre Roëll. Son cours fini, on le chargea de l'église de Wéezen dans le territoire de Cléves, d'où il passa à celle de Teutebourg, & enfin à celle de Bremen. En 1720, on l'appella à Utrecht pour y enseigner la théologie: il fut aussi chargé de faire de deux dimanches l'un des exhortations en allemand. En 1726, on lui donna l'emploi de professeur de l'histoire ecclésiastique. Mais l'année suivante il fut de nouveau attiré à Bremen, où on lui donna de forts appointemens avec l'emploi de professeur ordinaire en théologie, l'honneur d'occuper le rectorat tous les ans, & le gouvernement d'une église. Lampe jouit peu de ces honneurs, étant mort à Bremen le 8 de décembre 1729, âgé de 46 ans. Malgré ses emplois, & un âge si peu avancé, il trouva dans son application au travail le temps de composer les ouvrages suivans: 1. *De cymbalis veterum*, *lib.* 3, à Utrecht, 1703, *in-12*. 2. Des exercitations sacrées sur le pseaume 45, commenté & enrichi de beaucoup de remarques sur les antiquités saintes, à Bremen, 1715, *in-4°*. Cet ouvrage est en latin, aussi bien que les suivans. 3. Synopse de l'histoire sacrée & ecclésiastique, depuis l'origine du monde par ordre chronologique, jusqu'au temps où l'auteur écrivoit, à Utrecht, 1721, *in-4°*. 4. Abregé de la théologie naturelle, à l'usage d'une école privée, à Utrecht, 1723, *in-8°*. 5. Commentaire sur l'évangile de S. Jean, à Amsterdam 1724 & 1725, 3 vol. *in-4°*. 6. Abregé d'une théologie pratique pour former à la vie spirituelle, à Utrecht, 1727, *in-4°*. 7. Histoire de l'église réformée de Hongrie & de Transilvanie, &c. à Utrecht, 1728, *in-4°*. 8. *Rudimenta theologiæ elenchticæ*, *&c.* à Bremen, 1729, *in-8°*. 9. Plusieurs discours sur la souveraine sagesse, 1720. Sur la nécessité de se rappeller les exemples des saints dans l'étude ecclésiastique, 1726. Sur l'université d'Utrecht, 1727. *De Urim & Thummim*, 1727. 10. Il est auteur de la préface qui se lit au-devant des dissertations chronologiques sur la bible par Hottinger; à Utrecht, 1723, *in-8°*. 11. Il a publié avec Hasæus, théologien de Bremen, trois tomes de la bibliothéque de Bremen, dans lequel recueil il y a de lui plusieurs piéces dont on peut voir le dénombrement dans le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman; aussi-bien que le catalogue des ouvrages qu'il a publiés en langue allemande. 12. On a aussi de lui des sermons imprimés

à Basle en 1725, *in-4°*, mais qui ont paru sans son aveu. Klefeker l'a mis au nombre des enfans devenus célebres par leurs études. * *Voyez* son éloge dans l'ouvrage de Burman *cité dans cet article*.

LAMPES SEPULCRALES, lampes que les anciens enfermoient dans les sépulcres ou tombeaux, & dont la lumiere se conservoit toujours, à ce qu'on prétend, parcequ'on y mettoit une huile qui ne se consumoit pas, & une méche incombustible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, sous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Solin rapporte aussi qu'on trouva dans un sépulcre une chandelle qui bruloit depuis plus de quinze siécles, & qui tomba en poussiere entre les mains de ceux qui la retirerent. On assure que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. Ferrari néanmoins soutient, que toutes les histoires qu'on débite de ces lampes sépulcrales sont autant de fables. Pietro santi Bartholi n'est point de ce sentiment, puisqu'il a fait un beau recueil de ces lampes sépulcrales, qu'il a fait graver en taille-douce; & Jean-Pierre Bellori y a joint des observations très-curieuses. Ce livre a été traduit de l'italien en latin, par Alexandre du Kerus, aussi-bien qu'un autre des mêmes auteurs, sur les anciens mausolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvés dans la ville de Rome. L'abbé Trithême assure que son huile, faite de fleur de souffre avec du borax & de l'esprit de vin, brule plusieurs années sans se consumer. Barthelemi Korndorferen en donne deux autres sortes dans son livre intitulé : *Vellus aureum*; & le pere Kircher s'est vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la méche perpétuelle avec de l'amiante, qui est une espéce d'alun incombustible, ou avec de l'or préparé par une opération de chymie, ensorte qu'il devienne spongieux. Quelques-uns croient plus raisonnablement, que les lampes sépulcrales ne sont que des phosphores, qui commencent seulement à bruler lorsqu'on les ouvre.

Lucien a feint une isle des Lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle est située entre les Hyades & les Pleïades, un peu plus bas que le zodiaque; que ces lampes vont & viennent comme les habitans d'une ville; qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les citoyens d'une république. Le palais du roi est au milieu de la ville, où il rend justice toute la nuit, & chacun est obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ses actions; celles qui ont failli ne souffrent point d'autre peine, sinon qu'on les éteint, ce qui est une espéce de mort civile parmi elles. * Lucien, *dialog.* Roger Bacon, *de mirabili potestate artis & naturæ*. *Voyez* aussi Licet & Ferrari.

LAMPETIE, fille d'Apollon & de Climene, & sœur de Phaëton & de Phaëtuse, s'affligea tellement de la mort de son frere, que les dieux la changerent, avec sa sœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les poëtes les font filles du soleil & de Néera. * Ovid. *livre 2, métam.* Homer. *liv. 12, odyss.*

LAMPETIENS, hérétiques sortis d'un certain Lampetius, qui débitoient ses erreurs dans le VII siécle, condamnoient les vœux monastiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaisie, & approuvoient quelques dogmes des Aëriens. S. Jean de Damas en fait mention : ce que Prateole a ignoré, lorsqu'il a confondu ces errans avec les sectateurs de Wiclef, l'an 1352. Sandere, *hæres.* 326. Gautier, *chron. du VII siécle, c.* 15.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pausanias dans ses attiques. Suidas dit qu'il étoit de la tribu Erechtheide, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre sur un lieu fort élevé. Velius le met au golfe Saronique, à l'orient d'hyver de la ville d'Athènes, près d'un lieu nommé *Ægina*. Plutarque, dans la vie d'Aristide, dit que Æschines étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque*.

LAMPRECHT (Jacques-Frideric) membre de l'académie de Berlin, étoit né à Hambourg d'une famille de négocians, vers le commencement du dix-septiéme siécle. Il se fit connoître d'abord par quelques feuilles périodiques qu'il publia à Hambourg, dans le gout du Spectateur anglois. Au commencement du regne du roi qui est actuellement sur le trône de Prusse, le libraire Haude ayant entrepris par l'ordre exprès de sa majesté, une gazette mi-partie de politique & de littérature, proposa à M. Lamprecht de se rendre à Berlin pour la composer. Il accepta cette proposition, & de plus il donna un ouvrage hebdomadaire, qui a été fort gouté, sous un titre allemand qui revient à celui de *Cosmopolite*. Il publia aussi une vie de M. Leibnitz, d'après un manuscrit qui étoit de la composition de M. Eccard. M. Lamprecht a été employé en qualité de secrétaire privé de la chancellerie. Il fut aussi aggrégé à l'académie de Berlin, & obtint le secrétariat de la classe de philologie en 1744. Il est mort au mois de décembre de la même année, âgé d'un peu plus de 40 ans. Il commençoit à s'appliquer à l'histoire & aux antiquités d'Allemagne. C'est tout ce qu'on en dit dans l'*histoire de l'académie de Berlin*, année 1745, pag. 120.

LAMPRIDE ou ÆLIUS LAMPRIDIUS, historien latin, vivoit sous le regne de Dioclétien, & de Constantin *le Grand*, dans le quatriéme siécle. Nous avons de lui quatre vies d'empereurs : savoir de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diaduméde*, d'Antonin *Héliogabale*, & d'Alexandre *Severe*, dont il a dédié les deux dernieres à Constantin. La premiere édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la vie d'Alexandre *Severe*, que le manuscrit de la bibliothèque palatine, & Robert à Porta de Boulogne, attribuent à Spartien. Quelques auteurs, s'appuyant sur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le surnom d'Ælius, se sont persuadés que ce n'étoit qu'un même écrivain. Vopiscus témoigne que Lampride est un de ceux qu'il a imités dans la vie de Probus. * *Consultez* Vossius, *de hist. Lat. lib.* 2.

LAMPRIDE (Benoît) de Crémone, poëte célebre dans le XVI siécle, suivit Jean Lascaris à Rome, & y enseigna les langues grecque & latine. Après la mort du pape Léon X, l'an 1521, il se retira à Padoue, où il s'employa à instruire la jeunesse, avec plus d'égard pour son intérêt que pour sa gloire. Fréderic de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui confier l'éducation du prince son fils. On remarque qu'il étoit si timide, que ses amis ne purent jamais lui persuader de parler en public. On a de cet auteur des épigrammes & des vers lyriques, tant en grec qu'en latin, & que l'on trouve séparément, & parmi les délices des poëtes d'Italie. Ses odes sont graves & savantes, & il a tâché d'imiter Pindare; mais il n'a pas eu assez de force pour suivre le vol de ce poëte. Il est mort l'an 1540. * Paul Jove, *c. 9, élog.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

LAMPRUS, poëte musicien, dont Plutarque dans son dialogue touchant la musique, & Cornelius Nepos dans ses vies des grands capitaines, parlent avec éloge, excelloit, sans doute, dans son art, puisque ces deux écrivains l'associent à ceux qui s'y sont acquis alors le plus de réputation dans la Gréce. Cependant on rabattroit quelque chose de cette bonne opinion, si l'on s'en tenoit au jugement de Platon dans son Ménexéne, où il met Lamprus en fait de musique, au-dessous de Konnos, qui avoit été maître de Socrate en ce genre. Lamprus fut le maître du poëte Sophocle, & pour la musique & pour la danse, au rapport d'Athénée & de l'anonyme grec, auteur d'une vie du poëte tragique. On croit que c'est encore de ce musicien que parle Athénée dans l'article des buveurs d'eau, où il allégue ces paroles de Phrynique : « Lamprus est mort, ce grand buveur d'eau,

» cet excellent artiste de chants plaintifs, ce squelette »des Muses qui donnoit le frisson aux rossignols, ce »digne chantre de Pluton : les mauves (oiseaux aqua- »tiques) en ont gémi de douleur. » Muret, dans ses *variæ lectiones*, *l. 9*, *c. 5*, a découvert qu'Aristote dans le septiéme livre de ses *Politiques* parle aussi de Lamprus : ce qui n'avoit point été remarqué avant lui. Le philosophe, pour mieux faire sentir l'erreur de ceux qui font consister la félicité, non dans la vertu, mais dans les biens & les richesses, dit qu'ils raisonnent aussi ridiculement que celui qui entendant Lamprus bien jouer de la *cithare*, attribueroit cet effet, non à l'artiste, mais à l'instrument. Suidas parle d'un Lamprus d'Erythrée, qu'il assure avoir été maître de musique d'Aristoxéne ; mais Fabricius, *biblioth. gr.* tom. I, chap. 13, juge que ce Lamprus est fort postérieur à celui qui a été le maître de Sophocle. * *Voyez* la suite des Rem. de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans les *Mém. de l'académie des belles lettres*, tom. XV, pag. 370, 371.

LAMPSAQUE, ville célébre de Mysie, ou de la province de l'Hellespont, sur le bord de ce bras de mer, nommé *de S. George* ou *la Chersonnese Thracienne*, est très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la seconde année de la XXXI olympiade, & 655 ans avant J. C. Il y avoit un port très-sur à 270 stades d'Abyde. Elle fut nommée *Pityusa*, selon le témoignage de Strabon ; & selon le Noir, on l'appelle présentement *Aspico* ; ou *Lampsico*, selon Sophion ; & *Lepscke*, comme le veut Leunclavius. Priape fut particulierement révéré dans ce lieu, il étoit celui de sa naissance. Cette ville est encore assez peuplée pour le pays, avec un archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au levant. * Virgile, *l. 4 georg.* Ovide, *l. 1 des tristes*, *éleg.* 10. Ptolémée, Strabon, Pline, Méla, & les autres géographes, font très-souvent mention de cette ville.

Concile de Lampsaque.

Les Semi-Ariens célébrerent l'an 364 ce concile, sous le pontificat du pape Liberius, & sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils condamnerent les formules de foi publiées dans Rimini & dans Constantinople ; & confirmerent celle qui avoit été faite à Antioche l'an 341, du temps de la dédicace du temple doré, que le synode de Seleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du symbole de Nicée : ce qui a fait croire que cette assemblée n'étoit pas composée de prélats orthodoxes : cependant S. Basile & les autres évêques orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate assure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, chefs des Ariens, y furent aussi déposés, & Eustathius fut remis sur le siége de Sebaste. *Consultez* S. Basile, Socrate, Sozomene ; le II tome des conciles de la derniere édition de Paris, *page* 829, où il est aussi rapporté quelque chose d'un autre synode de Lampsaque, tenu contre Eudoxe évêque arien, & assemblé vers l'an 369, entre le second & le troisiéme concile que le pape Damase tint à Rome. * S. Basile, *epist.* 72, 79 & 82. Socrate, *liv.* 4, *c.* 4. Sozomene, *l. 6*, *c.* 7. Tom. II, *conc. pag.* 829 & 887.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, peintre & poëte, passa une partie de sa vie en Angleterre dans la maison du cardinal Polus. Après la mort de ce cardinal, il repassa dans les Pays-Bas, où il servit en qualité de secrétaire trois évêques de Liége, savoir *Robert* de Berg, *Gerard* Groelbeq, & *Ernest* de Baviere. Il mourut à Liége l'an 1599, âgé de 67 ans. Lipse dit que Lampson étoit un bel esprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses ouvrages sont : 1. *Vita Lamberti Lombardi*, en prose, à Bruges en 1565 *in*-8°. Ce Lambert Lombart étoit un peintre de Liége. 2. *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, en vers latins, à Anvers 1572, *in*-4°. 3. *Psalmi septem pœnitentiales*, en vers lyriques. 4. *Typus vitæ humanæ ; ex tabula Cebetis*, *carmen* ; à la suite des poësies latines de Nicolas Grudius, & d'Adrien Marius Everards, freres, à Leyde 1612, *in*-8°.

LAMPSON (Nicolas) frere du précédent, fut chanoine & doyen de l'église collégiale de S. Denys à Liége, & protonotaire du saint siége. Il est auteur de plusieurs poësies latines, imprimées avec celles de son frere, dans une édition faite à Liége en 1626. Il est mort fort âgé, le 28 mars 1635, étant chanoine depuis 67 ans, & doyen depuis 40. * Valere André, *biblioth. belg.* Lips. *epist. ad Belg. cent.* 2, *epist.* 4. De Thou, *hist.* Teissier, *addit. aux hommes savans.*

LAMPTA, bourg du royaume de Fez. Il est près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Mati, *dictionnaire.*

LAMPTAH & LAMPTHOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du mont Atlas, jusqu'à Segelmesse à l'orient, & jusqu'à Tocrur & Sala vers le midi. C'est dans cette grande étendue de pays que l'on place le désert que nous nommons *Sabara*, qui n'est éloigné de l'Océan éthiopique que de trois journées de caravane. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) domestique de Galeas Sforce, duc de Milan, fut l'un des trois conjurés qui assassinerent ce prince dans l'église de S. Etienne, le 26 décembre 1476. Il ne se porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du duc, qui avoit refusé de lui rendre justice, au sujet d'un bénéfice dont il avoit été pourvu, & dont l'évêque de Côme de la maison des Castillons, l'avoit dépouillé. Lampugnani, assisté de ses deux complices, Charles Visconti, & Jerôme Olgiati, porta les deux premiers coups au duc, feignant d'avoir des lettres à lui présenter, & fut aussitôt percé lui-même de plusieurs coups. Il ne laissa pas de fuir ; mais étant tombé de foiblesse dans l'endroit de l'église où les femmes étoient assemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels supplices. On admira la fermeté d'Olgiati ; car voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant : *Prens courage*, lui dit-il, *& ne crains point de me regarder : les peines que tu crois me faire souffrir, sont toute ma consolation, quand je me souviens que, si je les endure, c'est pour avoir tué le tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit assez bon prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être adonné aux femmes. * Paul Jove, *dans l'éloge de Galeas Sforce.* Egnat, *l.* 3, *c.* 2 ; *l.* 8, *c.* 15. Brutus, *in hist. Florent.* Bayle, *diction. crit.*

LAMPUGNANI (Jerôme) de Milan, jurisconsulte dans le XVII siécle, a enseigné dans plusieurs villes d'Italie, & a composé quelques ouvrages ; comme *Compendium introductionis ad Justinianas institutiones ; De ratione studendi in utroque jure*, &c. Il mourut l'an 1644. * Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *Pinac. II*, *imag. illust. c.* 38.

LAMUS, roi des Lestrigons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit descendre, étoit fils de Neptune. Il en est parlé dans Homére, *odyss. l.* 10, & dans Horace, *carmin. l.* 3, *od.* 17. Il y a eu un autre Lamus, fils d'Hercule & d'Omphale. * Ovid. *epist. heroïd.* Un troisiéme de Sparte, commandant des Peloponnésiens, qui étoient à la solde de Nectanebus, roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Lestrigons, qui étoit proche de Formies & de Gaïette, ou plutôt l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarse. * Sil. Ital. *punic. bell. l.* 8.

LAMZWERDE (Jean-Baptiste) médecin, publia à Amsterdam, en 1670, un livre *in*-8°, sous ce titre : *Expiratio respirationis Swammerdammianæ, unà cum*

anatomia neologices Joh. de Raci : quibus adjecta est utriusque philosophiæ clavis, & mirabilis de carbonum, arenarum & lapillorum excretione per alvum & vesicam, urinæque vomitu, historia. * Konig, *biblioth.*

LAN (Le mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoise nommé anciennement *Melosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de Lan qui est fort haute, & qui a sur le sommet un chemin sur la roche vive bordé de gardetoux, parcequ'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la riviere de Romanche. * Mati, *diction.*

LANA (Jean de) de Boulogne, religieux de l'ordre de S. Augustin dans le XIV siécle, étoit docteur de Paris, & écrivit sur le Maître des sentences, &c. Ce qu'on poura voir dans les auteurs de l'histoire de Boulogne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAY (Jean de) chirurgien du roi Louis XIII, prend à la tête de l'ouvrage *dont on parlera plus bas*, les titres de chirurgien du roi, & professeur & maître dans la faculté de chirurgie de Paris. M. Devaux, dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, le nomme *Jean* de Launay, & ajoute qu'il est mort doyen du collége des chirurgiens, le 18 octobre 1641; il dit aussi qu'il étoit de Paris : ou bien il faut dire qu'il a oublié *Jean* de Lanay, si ce n'est pas lui qu'il a voulu désigner sous le nom de *Jean* de Launay. Ce qui est sûr, c'est que celui *dont nous parlons*, n'étoit point de Paris, mais de Bois-Commun (*Boscommunensis*) ville en Beausse, à six lieues de Montargis; & que dans les approbations données à son livre, il est nommé *Jean* de Lanay, ou *Jean* Lanay. Le livre de ce chirurgien est une édition des aphorismes d'Hippocrate en grec, avec une version latine de sa façon. Elle parut vers 1620, puisqu'il dit dans la seconde édition qui est de 1628, qu'il y avoit environ huit ans qu'il avoit donné la premiere. Celle-ci fut attaquée par quelques médecins, qui censurerent aussi la traduction. Cette critique échauffa de Lanay, & il y répondit avec vivacité dans l'apologie qu'il mit au-devant de la seconde édition (*in censuram nonnullorum Parisiensium medicorum apologia.*) Les censeurs avoient repris le style de sa version, il tâche de le justifier, & reprend à son tour le style de plusieurs harangues de quelques médecins. Voici le titre du livre de Lanay : *Aphorismi Hippocratis, græcè & latinè, in novum ordinem digesti, & in sectiones septem distributi, cum argumentis in eosdem. Auctore Joanne Lanæo Boscommunensi, regis chirurgo, & in chirurgiæ facultate Parisiensi professore, ac magistro*, à Paris, Louis Julien 1628, *in* 8°. Dédié à Nicolas de Belliévre, président à mortier au parlement de Paris. A la fin de ce livre on trouve du même auteur un petit poëme sur les devoirs d'un médecin : *De officio medici.*

LANBEDER, ville avec marché de la contrée de Moyton, dans le sud-est du comté de Cardighan, situé à l'occident de la riviere de Twi, qui la sépare du comté de Cardighan, à 146 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LANCASTRE, ville & comté de la partie septentrionale d'Angleterre, dansle royaume de Mercie. Les autres villes après Lancastre sont Manchester, Preston, Blakburn, &c. Le nom de ce comté est célébre, à cause des guerres entre ceux de la maison de Lancastre & ceux de la maison d'Yorck, dont les partis se distinguoient par la rose rouge pour Lancastre, & par la rose blanche pour Yorck. On a remarqué que pendant ces guerres civiles on donna trente batailles, & que trois rois & divers princes y perdirent la vie. * Du Chêne, *hist. d'Angl. en Henri V, & suiv.* Cambden, *descript. d'Angl.* Polydore Virgile, *histoire d'Angl. l.* 25. Monstrelet, &c.

LANCEANUS (Silvius) médecin, florissoit en 1603. Il est auteur d'un livre sur l'hydropisie, pour prouver que la cause n'en est pas toujours dans le foie; & d'un autre sur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * Konig, *biblioth.*

LANCELOT VOESIN, seigneur de la Popeliniere, gentilhomme Gascon, vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1584. Il écrivit une histoire de France, qui contient les regnes des rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'est passé dans les provinces de l'Europe & pays voisins, soit en paix, soit en guerre, depuis l'an 1550, jusqu'en 1577 : un ouvrage intitulé : *les trois Mondes; l'Histoire des historiens, &c.* La Popeliniere étoit calviniste, comme on le peut voir par son histoire, qui n'est pas toujours favorable aux catholiques. François de la Croix du Maine, & Antoine du Verdier Vauprivas parlent de lui dans leurs bibliothéques. Le P. le Long dit qu'il mourut catholique en 1608. * Du Chêne, Vossius, &c.

LANCELOT (Jean-Paul) jurisconsulte celebre à Pérouse dans le XVI siécle, composa divers ouvrages, entr'autres celui des Institutes du droit canon, à l'imitation de ceux que l'empereur Justinien avoit fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du pape, & que ces institutes furent approuvés par les commissaires qu'on avoit députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions, avec des notes de Jerôme Claro, & de Jean Doujat. Lancelot a composé d'autres traités : *De substitutionibus; Breviarium prætorium & curiale, ac de decurionibus*; la vie de Barthole; une apologie pour Barthole & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouse sa patrie, l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains d'Ombrie, composée par Louis Jacobilli.

LANCELOT (Robert) frere de Jean-Paul, fut docteur en droit, & professeur de l'université de Pérouse. Il brilla dans le barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui : *De appellationibus; de attentatis & innovatis; de restitutione in integrum, &c.* * Jacobilli, *bibliothéque umbr.*

LANCELOT, connu sous le nom de SECUNDUS LANCELOTUS, général de l'ordre des Olivetains, étoit de Pérouse, & s'acquit beaucoup de réputation par son éloquence & par son savoir, dont on voit des marques dans ses ouvrages. Les plus considérables sont l'histoire de son ordre; *l'Hoggidi, overò gli ingegni moderni; Farfalloni degli antichi historici; Aeus Nautica, &c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * Thomasini, *in vit. illustr. virorum.* Jacobilli, *biblioth. umbr. &c.*

LANCELOT (André) évêque de Winchester en Angleterre, vivoit sous le regne d'Elizabeth, de Jacques I & de Charles I. Il étoit né à Londres, & étoit fils d'un bon marchand. Il étudia à Cambridge avec succès. Il fut fait membre du collége de Jesus à Oxford, par celui qui en fut le fondateur. Après avoir été reçu maître-ès-arts, il s'attacha entierement à l'étude de la théologie. Henri comte de Huntington, le prit en qualité de chapelain pour l'accompagner dans le nord d'Angleterre dont il étoit président. François Walsingham, secrétaire d'état, lui procura la charge de vicaire de S. Giles. Après divers autres emplois, il fut fait chapelain ordinaire de la reine Elizabeth, qui le fit premier président, & peu de temps après doyen de Westminster. Le roi Jacques I le fit évêque de Chicester, d'où il passa à l'évêché d'Eli, puis à celui de Winchester : il fut fait en même-temps doyen de la chapelle. Il étoit subtil & prudent prédicateur, & d'une vie sans reproche & fort charitable. On dit qu'il savoit quinze langues, & avoit beaucoup d'érudition. Il aimoit les gens de lettres, & leur faisoit du bien quand il le pouvoit, sans même qu'ils le sollicitassent. Les six dernieres années de sa vie, il dépensa treize cens livres sterling en aumônes particulieres; & en mourant il laissa

un fonds de quatre mille livre sterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 septembre 1626, l'an troisiéme du regne de Charles I, & le 71 de son âge, sans avoir été marié. Voici les titres de ses écrits latins : *Conciones quædam de usuris & decimis ; Responsi. ad P. Molinæi epistolas ; Tortura Torti*. Cet ouvrage est contre le cardinal Bellarmin, qui avoit pris le nom de *Matthæus Tortus*, dans un écrit fait contre Jacques I, roi d'Angleterre. André Lancelot a fait en anglois : *Discours sur les vœux, opposé à deux sentimens judaïsans de M. Trask ; Réponse au cardinal du Perron, servant de défense pour Casaubon ; 96 Sermons ; Réfutation de Bellarmin ; Explication du décalogue ; Sermons sur la priere dominicale*, &c. * *Diction. anglois. Mém. comm.*

LANCELOT (Claude) naquit à Paris d'une famille honnête vers l'an 1615, & fut élevé en partie dans la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, où on le mit dès l'âge de douze ans en 1627. Il y donna de grandes marques de la vivacité & de la solidité de son esprit, & toutes ses actions étoient accompagnées d'une candeur & d'une piété qui le faisoient aimer & respecter même de tous ceux qui le voyoient. Après avoir passé plusieurs années dans ce premier lieu de son éducation, loin des périls où la jeunesse est exposée dans le monde, & fort appliqué à l'étude & aux exercices de la maison où il étoit, il fit connoissance avec M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran. M. du Verger à qui une longue expérience dans la direction avoit donné un grand discernement des esprits, trouva celui du jeune Lancelot propre à de grandes choses, & il résolut de le cultiver. Il apperçut principalement en lui d'heureuses dispositions pour embrasser la pénitence. Il l'unit à MM. le Maistre, de Sericourt, Singlin & autres qui étoient retirés à l'extrémité de Paris. Le premier, Antoine le Maistre, avoit quitté le barreau où il se faisoit admirer par son éloquence, pour ne plus parler qu'à Dieu dans le silence de la retraite : le second à qui le Seigneur avoit parlé au cœur au milieu du bruit des armes, avoit déposé son épée aux pieds de son frere pour se rendre son disciple & son imitateur : le troisiéme étoit le guide de l'un & de l'autre. Ils vivoient dans des appartemens séparés, comme des chartreux, & n'étoient occupés que de la priere, de la méditation de l'écriture sainte, & de la pratique de la pénitence. L'emprisonnement de M. de Saint-Cyran, qui fut mis au château de Vincennes en 1637, les dispersa sans les désunir. Mais au bout de deux ans, ou environ, M. Lancelot retourna dans sa solitude avec le même zèle. Quelque temps après, les solitaires de Port-Royal zélés pour l'éducation de la jeunesse, résolurent de continuer le plan que M. de Saint-Cyran leur avoit tracé sur ce sujet, & qu'il avoit lui-même suivi pendant un peu de temps. Ils établirent des écoles dans une maison proche de Port-Royal de Paris, dans le cul de sac de la rue d'Enfer, & ils y reçurent en qualité de pensionaires plusieurs enfans de famille qui promettoient beaucoup du côté de la piété & des sciences. M. Nicole étoit un des régens : il y enseignoit la philosophie & les humanités. M. Lancelot étoit pour le grec & les mathématiques. Ils étoient soutenus par plusieurs autres qui avoient aussi beaucoup de piété & d'érudition. M. Walon de Beaupuis, bachelier en théologie, en étoit le directeur. Ces écoles furent établies en 1645, mais elles durerent peu. Obligés de se disperser, une partie se retira aux Troux chez M. Dugué de Bagnols, au Chenai près de Versailles chez M. de Bernieres, & aux Granges près de Port-Royal des champs. M. Lancelot continua dans ce dernier lieu de rendre service aux jeunes gens qui y furent envoyés : mais ces établissemens furent détruits en 1660. C'est de ces écoles que sont sortiés les traductions de Phédre, & de trois comédies de Térence que l'on donne à M. de Saci ; le *Delectus epigrammatum*, qui est de M. Nicole, au moins la dissertation latine qui est à la tête ; la grammaire générale & raisonnée, que la voix publique donne à M. Lancelot, mais dont le fonds est de MM. Arnauld & Nicole, M. Lancelot n'ayant fait que recueillir leurs pensées sur ce sujet, & les mettre en ordre ; les méthodes grecque, latine, italienne & espagnole, qui sont de Claude Lancelot ; & le jardin des racines grecques qu'on lui donne aussi communément, mais dont les vers françois sont de M. de Saci, qui les faisoit à Port-Royal des champs pour se délasser en se promenant après les travaux de la direction. Tout le monde convient qu'on ne peut désirer de méthodes plus claires, plus solides, & plus profondes que celles de M. Lancelot. Ce savant auteur a évité dans la méthode latine un défaut dans lequel tous les grammairiens étoient tombés avant lui, qui est de prescrire les regles pour apprendre le latin, en latin même. Il est le premier qui se soit affranchi de ce défaut, si autorisé cependant par la coutume, qu'on le conserve encore en plusieurs lieux. Cette méthode de la langue latine, qu'on appelle de Port-Royal, est sans contredit la meilleure qu'un François puisse choisir pour apprendre le latin. On dit que le roi Louis XIV s'en étoit servi. On peut considérer cette méthode comme un composé de ce qu'ont écrit de meilleur Laurent Valle, Jule-César Scaliger, Scioppius, & sur-tout Sanctius. Mais elle ne traite pas seulement de toutes les parties du discours ; on y trouve aussi à s'instruire sur les noms des *Romains*, sur la maniere de compter les sesterces, sur les marques de leurs nombres, & sur la division du temps. Elle renferme de plus un traité des lettres & de la maniere d'écrire & de prononcer des anciens, de la quantité des syllabes, des accens & de la maniere de bien prononcer le latin ; enfin un traité de la poësie latine, & un autre de la poësie françoise. Tout cela est rempli de choses si curieuses & si bien écrites, qu'on peut dire que M. Lancelot fait trouver des fleurs où les autres n'offrent que des champs arides. On a fait plusieurs éditions de cette méthode : toutes sont préférables depuis la seconde. Dans la préface l'auteur indique les auteurs Latins qu'on doit principalement étudier pour se perfectionner dans leur langue. La méthode grecque commence par une préface de même gout & de même espéce, dans laquelle il traite du renouvellement des lettres grecques dans l'Europe, & de ceux qui y ont le plus travaillé. On y trouve aussi des principes généraux pour bien enseigner le grec, & un jugement sur les meilleurs auteurs saints & profanes qui ont écrit en cette langue. Le corps de l'ouvrage offre les mêmes avantages que la méthode latine. Rien n'est plus clair, plus savant & mieux entendu que la maniere dont l'auteur explique tout ce qui peut servir à la parfaite intelligence de la langue grecque. Il a profité du travail de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet ; mais il a su si bien digérer leurs pensées & leurs recherches, qu'il est devenu lui-même auteur original. Cette méthode a été imprimée à Paris pour la neuviéme fois dès l'an 1696, en grand *in*-8°, de même que la méthode latine. M. Lancelot a fait des abrégés de ces deux méthodes en faveur des commençans, & de ceux qui n'auroient pas le temps d'approfondir tout ce qu'il a renfermé de savant & de curieux dans les grandes méthodes. L'abrégé de la latine a été imprimé à Paris *in*-12, chez Vitré, en 1658. L'abrégé de la grecque a paru en 1655. L'un & l'autre ont été réimprimés plusieurs fois depuis. Il faut considérer le *Jardin des racines grecques*, imprimé en 1657, chez le Petit, comme une suite de la méthode pour apprendre la langue grecque. On n'a point encore vû rien paroître en ce genre qui soit plus méthodique, ni qui soit peut-être plus utile que ce recueil. La quatriéme partie est une collection de mots françois qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque. Cette partie a certainement son utilité, & elle ne méritoit pas les vivacités où le pere Labbe, Jésuite, s'est

laissé aller contre ce choix de mots, dans son livre intitulé : *Les étymologies de la langue françoise contre la nouvelle secte des Hellenistes de Port-Royal*, à Paris en 1661, *in*-8°. Mais il est bon de remarquer que cet ouvrage du pere Labbe, n'est presque néanmoins que le recueil alphabétique des mots françois tirés de la langue grecque, que l'on trouve à la fin du Jardin des racines grecques. Claude Lancelot ne s'est pas borné à donner des régles pour bien apprendre les langues grecque & latine, il a donné de pareilles méthodes, mais beaucoup moins étendues, pour apprendre l'italien & l'espagnol. Elles ont paru l'une & l'autre pour la premiere fois en 1660 : elles sont toutes deux fort estimées. Il avoit envoyé la seconde manuscrite au célébre M. Chapelain, de l'académie françoise, pour lui en demander son jugement, & celui-ci le lui donna avec liberté. On trouve deux lettres de cet académicien adressées à ce savant sur cette méthode, la premiere du premier de septembre 1659, la seconde du 21 décembre de la même année. Dans ces deux lettres M. Chapelain ne dissimule point les défauts où il croit que Claude Lancelot est tombé dans cette méthode. Il la loue néanmoins beaucoup, & il lui conseille de consulter plusieurs auteurs qu'il lui nomme, & sur lesquels il porte son jugement. La seconde lettre ne roule presque que sur la grammaire poëtique espagnole, que Claude Lancelot avoit mise à la fin de son ouvrage. Ces deux lettres sont dans les mêlanges de littérature tirés des lettres de cet académicien. L'on a imprimé conjointement en 1663, *in*-8°, les *quatre traités de poësie, latine, françoise, italienne & espagnole*, que Claude Lancelot avoit mis à la fin de chacune de ses méthodes. Par ces travaux, & par le succès étonnant qu'ils ont eu, & qu'ils ont encore tous les jours dans la république des lettres, il est facile de juger de la capacité de Claude Lancelot, & de quelle utilité il pouvoit être auprès des jeunes gens. Aussi fut-il recherché avec empressement pour cet emploi, & ce fut dans cette vue qu'il fut chargé de l'éducation de M. le duc de Chevreuse, & qu'ensuite M. de Saci le plaça auprès des enfans de M. le prince de Conti, de l'éducation desquels madame de Conti voulut prendre soin après la mort du prince son mari qui les laissa en bas âge. Les deux jeunes princes, c'est-à-dire, M. de Conti qui n'avoit pas dix ans, & M. de la Roche-sur-Yon qui n'en avoit pas sept, profiterent beaucoup sous cet excellent maître. Claude Lancelot écrivit une lettre assez longue à M. de Saci, dans laquelle il détaille la maniere dont il se conduisoit pour les études des deux princes, & pour leurs exercices de piété. Cette lettre très-utile pour ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes-gens, sur-tout des enfans de qualité, a été imprimée dans le supplément au nécrologe de Port-Royal, en 1735. On y voit un maître également chrétien & savant. Mais la mort de madame la princesse de Conti dérangea tous les projets qu'elle avoit formés pour l'éducation de sa famille. Alors Claude Lancelot profitant de sa liberté, s'en servit pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-temps, de se consacrer entierement à Dieu par la vie religieuse. Il choisit l'abbaye de S. Cyran, au diocèse de Bourges, dont M. de Barcos, son ami particulier, & neveu de feu M. du Verger de Hauranne, étoit abbé & réformateur. Il y fit profession un an après, mais il s'est toujours contenté du dégré de soudiacre ; & quelques instances qu'on lui ait faites pour monter plus haut, on a été forcé de céder à son humilité. Il n'en fut pas moins d'un grand secours à M. de Barcos, qu'il aida par ses exemples, sa piété & sa ferveur à établir la pratique de la régle de S. Benoît que l'on suivoit à la lettre dans cette maison. Ce fut pour affermir cet esprit de régularité, que Claude Lancelot donna une *dissertation françoise sur l'hémine du vin, & sur la livre de pain*, que S. Benoît dans sa régle accorde à ses religieux pour chaque jour. Il prétend dans cette dissertation que cette hémine de vin n'étoit qu'un demi-septier romain, c'est-à-dire, environ dix onces. Cette dissertation fut lue dans le monde, & dans les communautés avec tout le plaisir & toute l'édification qu'on en pouvoit attendre. Cependant plusieurs personnes se proposerent d'y répondre. Feu monsieur l'abbé de Foucarmont, de l'ordre de Cîteaux, & dom Jacques le Clerc, de la congrégation de S. Maur, proposerent leurs difficultés contre l'opinion de D. Lancelot, dans deux écrits différens qui n'ont point été imprimés. Il n'y eut que le pere Mabillon qui proposa quelques objections contre le sentiment de l'auteur de la dissertation, dans un des volumes des saints de l'ordre de S. Benoît ; mais sans prétendre décider la question, qu'il croyoit trop embarassée pour être pleinement éclaircie. Dom Lancelot se crut obligé de répondre à ces objections : il retoucha sa dissertation, la corrigea en plusieurs endroits, & l'augmenta d'une réponse aux argumens qui avoient été proposés sur l'hémine de vin, & d'une disquisition touchant le jour & l'année de la mort de S. Benoît. Cette seconde édition fut publiée à Paris en 1 83, *in*-8°. Dom Lancelot y changea de sentiment sur le contenu de l'hémine de vin, & au lieu de dix onces de vin, il croit qu'elle pouvoit en contenir douze. Ce n'étoit pas encore atteindre le but de D. Mabillon, qui croit qu'elle en contenoit dix-huit. Il fit un autre changement considérable dans cette seconde édition, où il a corrigé ce qu'il avoit dit dans la premiere touchant la *sainte communion du lecteur*. Il l'avoit prise au sens naturel qui se présente d'abord à l'esprit, c'est-à-dire, pour la communion de l'Eucharistie : mais dans la seconde édition il veut qu'il ne soit question en cet endroit de la régle, que de la communion de la charité & des prieres. Ce qui le fit changer sur ce dernier article, fut un entretien qu'il eut sur ce point avec M. de Barcos, son abbé ; mais ces raisons ne convainquirent pas D. Mabillon. Ce savant Bénédictin entreprit de faire voir par les usages des anciens moines, par la regle même, & par ses commentateurs, que D. Lancelot avoit été trop facile à persuader. Cependant le respect qu'il avoit pour la piété & le mérite de ce dernier, lui fit supprimer cette réponse pour lors. Mais D. Claude de Vert ayant donné dans ce temps-là une traduction françoise de la régle de S. Benoît, & un avertissement dans lequel il y avoit quelques nouvelles preuves pour appuyer l'opinion de D. Lancelot, le pere Mabillon se crut obligé de faire paroître son écrit, qu'il intitula : *Traité où l'on réfute une nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de messe & de communion qui se trouvent dans la régle de S. Benoît*. D. Lancelot ne répliqua point. Il n'étoit déja plus à S. Cyran lorsqu'il publia la seconde édition de sa dissertation. Dès 1680, quelques troubles s'étant élevés dans cette abbaye, il en fut une des victimes. On l'exila à Quimperlé, en basse Bretagne, où M. Charrier, abbé commendataire de sainte Croix de cette ville, fournit généreusement à tous ses besoins. Dom Lancelot y continua le même genre de vie qu'il menoit à S. Cyran. Il se levoit régulierement tous les jours à deux heures après minuit pour réciter l'office de la nuit, & ne se recouchoit point. Il observoit très exactement l'abstinence & les autres pratiques dont il avoit fait profession. Pendant les huit ou neuf dernieres années de son exil, il prolongea les jeûnes du carême jusqu'à quatre heures après midi. L'austérité de sa pénitence & ses fréquentes infirmités ayant considérablement affoibli sa santé, il fallut que dom Léonard Chastel, prieur de sainte Croix de Quimperlé, son directeur, se servît de toute l'autorité qu'il lui avoit donnée sur lui, pour l'engager à changer l'heure de ses repas, & à prendre quelques soulagemens. Enfin pendant tout son exil il mena une vie si pure, si occupée, si religieuse, que tout le monde le regardoit comme un saint. Il mourut le 15 d'avril 1695, & il fut inhumé dans la nef de l'église abbatiale

de sainte Croix, sans épitaphe ni pierre sépulcrale. Il étoit âgé de soixante-dix-neuf ans. Outre les ouvrages de sa composition, *dont nous avons parlé dans cet article*, c'est encore ce savant religieux qui est auteur de la *chronologie sacrée*, publiée en latin, *in-fol.* en 1662. Il l'a travaillée sur les annales d'Ussérius. Cette chronologie qui est courte, mais exacte, & qui donne un abrégé très-clair de l'histoire sacrée, se trouve jointe à la bible *in-fol.* de Vitré, à l'édition de laquelle il a aussi beaucoup travaillé, & à la fin des bibles *in-fol.* de Liége, latines & françoises, en plusieurs volumes. Les tables de l'édition *in-4°*, de la bible de Vitré, si estimées à cause de leur netteté & de leur justesse, sont encore de lui. Enfin on lui doit une *nouvelle méthode pour apprendre le plein-chant*, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne, & un petit écrit fort utile, intitulé : *Nouvelle disposition de l'écriture sainte pour lire toute la bible pendant l'année.* En 1663, M. Lancelot s'étoit appliqué, à la priere de M de Saci, à composer des *Mémoires pour servir à la vie de feu M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran*, & dans la suite il en fit une seconde partie sous le titre de *l'Esprit de M. de S. Cyran.* Ces deux parties sont encore manuscrites. En 1667 il avoit fait un voyage à Alet, pour s'entretenir avec M. Pavillon qui en étoit évêque, & il fit une relation de ce voyage qui a été imprimée en 1733, *in-12.* Il l'adressa à la mere Angélique de Saint Jean, religieuse de Port-Royal. Ce n'est proprement qu'un récit de la conduite & des vertus de M. Pavillon. Dans les relations des religieuses de Port-Royal, on trouve aussi tout ce qui se passa entre D. Lancelot & M. de Perefixe, archevêque de Paris, dans un entretien qu'ils eurent ensemble en 1664, au sujet de la signature du formulaire d'Alexandre VII. On a deux lettres de M. Lancelot, contre la signature du formulaire, imprimées dans un *recueil de piéces sur le formulaire*, qui a paru en 1754. * *Mémoires du temps.*

LANCELOTTE ou LANCEROTTE, est une des isles Canaries, qui est vers les côtes du royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'isle de Forteventura du côté du nord. Cette isle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large : elle a un beau bourg qui porte son nom. * Mati, *diction.*

LANCIANO, ville d'Italie avec archevêché, dans l'Abruzze citérieure, province du royaume de Naples, est très-renommée par les foires qui s'y tiennent aux mois de mai & d'août, & qui attirent des marchands de toutes sortes de nations. Ceux du pays l'appellent aussi *Lansano*, & quelques-uns croient qu'elle a été bâtie sur les ruines d'Auxane, qui est l'*Auxanum* des anciens. Les peres de l'Oratoire de Rome y firent en 1598, un établissement, & on leur donna l'abbaye de S. Jean *in Venere*, qui est proche de la ville, & a dix bourgs dans sa dépendance : ces peres y ont établi un séminaire pour élever de jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. * Leand. Albert. *descript. Ital.* Mazello & Baccon, *descript. reg. Neap.* Le Mire, *géogr. ecclef.*

LANCIAROTTO GALLIA, jurisconsulte, *cherchez* GALLIA.

LANCILOT (Corneille) religieux de l'ordre de S. Augustin, a composé la vie de S. Augustin, & a fait quelques collections de ses ouvrages contre les protestans. Il mourut au mois d'octobre de l'an 1622, âgé de quarante-huit ans. * Valere André. Le Mire, &c.

LANCILOT (Henri) religieux du même ordre de S. Augustin, frere du précédent, étoit de Malines, où il naquit l'an 1576. Il exerça les principales charges de son ordre dans les Pays-Bas, & mourut à Anvers au mois de janvier de l'an 1643, âgé de 76 ans. On a de lui divers ouvrages de controverse contre les protestans. * Valere André, *biblioth. bel.* Herrera. Ghilini. Le Mire, &c.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célébre au commencement du XVI siécle, fut disciple de Mérula, & excella dans la connoissance des langues grecque & latine. On connoît par les poësies qu'il publia, qu'il écrivoit avec assez de négligence. Il mourut l'an 1511, à Milan, étant déja âgé, & sans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait son éloge, entre ceux des hommes de lettres. Cet auteur a laissé des sylves & des épigrammes, qui ne lui ont pas acquis beaucoup de réputation. Ses sylves sont de vraies forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses épigrammes ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agréables, qui portent le lecteur à rire, lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Ce poëte se plaisoit à faire de ces sortes de vers qu'on appelle *serpentins, retrogrades, acrostiches, &c.* tous ouvrages que l'on peut appeller *la question* ou *la torture de l'esprit.* * Paul Jov. *elog.* Jul. Cæsar Scaliger, *hypercritic. l. 6 poët.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

LANCISI (Jean-Marie) né à Rome le 26 octobre 1654. Après avoir fait ses humanités, il étudia en philosophie au collége romain, & ensuite en théologie. Mais son inclination pour l'étude de la nature le détermina à s'appliquer à la médecine, à l'anatomie, à la chymie, à la botanique, & il se rendit fort habile dans toutes ces sciences. Il voulut aussi étudier la géométrie, & il en apprit les élémens de *Vitale Giordani.* En 1672 il se fit recevoir docteur en philosophie & en médecine, & en 1676 il fut choisi pour médecin ordinaire de l'hôpital du Saint-Esprit *in Sassia.* Il y fit de nouveaux progrès sous les yeux de Jean Tiracorda, premier médecin de cet hôpital, & par son attention à suivre les maladies, & à en écrire l'histoire. Il quitta ce poste en 1678, lorsqu'il fut reçu membre du collége de S. Sauveur *in Lauro*, & il passa cinq années dans ce collége à lire avec soin les meilleurs auteurs qui ont écrit sur la médecine. En 1684, il fut fait professeur d'anatomie dans le collége de la Sapience, & il y professa treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le pape Innocent XI le choisit pour son médecin & son camerier secret, quoiqu'il n'eût encore que trente-quatre ans, & quelque temps après on lui donna un canonicat de l'église de S. Laurent & de S. Damase, dont il se démit après la mort de ce pape. Le cardinal Altieri, camerlingue, le fit aussi son vicaire pour l'installation des docteurs en médecine : le cardinal Spinola le continua dans cette charge, & le pape Clément XI la lui donna pour toute sa vie. Il assista de ses avis & de ses lumieres le pape Innocent durant sa derniere maladie, & Clément XI, successeur de ce pape, le fit son premier médecin & son camerier secret. Il est mort le 21 de janvier 1720, âgé de soixante-cinq ans. Il avoit amassé une bibliothéque de plus de vingt mille volumes, qu'il donna de son vivant à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle seroit publique. L'ouverture s'en fit en 1716, en présence du pape & d'un grand nombre de cardinaux. Ses occupations ne l'ont point empêché de publier beaucoup d'ouvrages, savoir deux livres sur les morts subites, en latin, à Rome en 1707, *in-4°*, en 1708, à Venise avec des augmentations, & en 1709, à Leipsick, *in-8°.* Une dissertation latine où il se propose de montrer que l'air de Rome est très-sain de sa nature, & que s'il a quelquefois de mauvaises qualités, elles lui sont étrangeres, avec un autre écrit touchant le caractère de la maladie qui regna à Rome pendant l'hyver de 1709, *in-4°*, à Rome en 1711. Deux livres, en latin, sur les mauvais effets des vapeurs des marais, à Rome en 1717, *in-fol.* Une dissertation historique, en latin, de la maladie contagieuse qui attaqua les bœufs en Italie en 1713, & sur celle qui affligea les chevaux à Rome en 1712, *in-4°*, à Rome en 1715. Une dissertation latine de la vraie maniere dont les médecins devoient étudier, à Rome en 1715, *in-*

4°, & *in*-8°, à Avignon en 1716, & 1718 *in*-8°: cette dissertation passe pour excellente. Synopse anatomique du corps humain, en latin. Lettre latine, à Jean-Baptiste Bianchi, sur les sécrétions des humeurs en général, &c. elle se trouve dans l'ouvrage de Bianchi, *de hepatis structura*, &c. en 1711 *in*-4°, & dans le théatre anatomique de Manget, tome premier. *Si l'acide peut être tiré du sang*, dissertation latine. Deux lettres latines, d'un triple polybe des intestins : elles se trouvent dans les *considerazione ed esperienze*, &c. d'Antoine Vallisnieri, à Padoue en 1710 *in*-4°. *De phisiognomia*, & *de se cogitantis anima*, dans la troisiéme édition des *osservazioni anatomiche* de Jean Fantoni, à Venise en 1713 *in*-4°, & dans le tome premier du trésor anatomique de Manget. *De ortu, vegetatione ac textura fungorum*, dans l'ouvrage du comte de Marsigli, *de generatione fungorum*, à Rome en 1714, *in-fol. De Plinianæ villæ ruderibus*, dans l'ouvrage de M. de Marsigli, *animadversiones physiologicæ in Plinianam villam*, &c. *Forma ac methodus describendæ morborum historiæ*, dans l'appendix des centuries trois & quatre des éphemérides des curieux de la nature, en 1715 *in*-4°. Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés à Genève, en 1718 en deux volumes *in*-4°. Ceux qui ne sont point dans ce recueil, sont *Lucubratio de virgine quadam Calliensi, mirabili vexata symptomate*. Une anatomie avec figures, en italien, à Rome en 1691, *in-fol. Dissertatio de ratione philosophandi in arte medica*, dans la *Galleria di Minerva*, tome 4 en 1700. *Epistola ad Joannem Fantonum*, dans l'ouvrage de Fantoni, intitulé, *Anatomia corporis humani*, &c. *pars prima*, en 1711, *in*-4°. *Dissertatio epistolaris de lumbrico lato*, dans les *considerazioni ed esperienze de' vermi*, &c. de M. Vallisnieri. *Dissertazione epistolare intorno all' epidemia de' Buoi*, dans l'*istoria dell' epidemia de' Buoi*, &c. à Venise en 1712, & en latin dans le traité *de Bovilla peste. Ragionamento intorno all' epidemia de cavalli*, &c. *Lettera al signor. Anton. Vallisnieri sopra il ritrovamento delle tavole anatomiche di Bartholomeo Eustachio*, dans le journal de Venise, tome 12 : ces mêmes tables avec une préface & des notes, à Rome en 1714, *in-folio*. Eloge funébre, historique & physique, en latin, d'Horace Albani, frere de Clément XI, dans les éphemérides des curieux de la nature de 1715. Lettre italienne à M. Vallisnieri, au sujet de son livre *de noxiis paludum effluviis*, dans le journal de Venise, tome 9. Une édition de la *Metallotheca* de Michel Mercati, avec une préface, à Rome en 1718, *in-fol.* les notes sont de M. Assalti. Un *appendix* à cet ouvrage, avec des notes & de nouvelles figures, à Rome en 1719, *in-fol. Dissertatio de vena sine pari*, dans les *adversaria anatomica* de Morgagni; deux lettres à ce dernier, & une dissertation latine *de structura usuque gangliorum*, dans les mêmes *adversaria. Dissertatio de natura & præsagio dioscurorum nautis in tempestate apparentium*, à Rome en 1720, *in*-8°. M. Lancisi étoit de l'académie des Physiocritiques de Sienne, de celle des Curieux de la nature, des *Incuriosi* de Rossane, de la société royale de Londres, de l'institut de Boulogne, & des *Arcadi*. * *Voyez* son éloge par Pierre Assalti, dans le *journal de Venise*, *tome* 33; & dans Manget, *biblioth. scriptor. medicor.* lib. XI, &c.

LANCKVELD, *cherchez* MACROPEDIUS.

LANCRET (Nicolas) peintre du roi de France, naquit à Paris le 22 janvier 1690, d'une honnête famille bourgeoise. Destiné dès son jeune âge à la profession de graveur en creux, on le mit chez un maître pour apprendre les premiers principes du dessin. Quelque temps après, desirant d'étendre ses connoissances au-delà de ce que ce maître pouvoit lui montrer, il demanda à ses parens d'être mis chez un peintre; & on le confia à M. Dulin, depuis professeur de l'académie de peinture établie à Paris. Lancret passa ensuite entre les mains de M. Gillot, maître du célébre Watteau, & il travailla plusieurs années sous ses yeux. Watteau le connut & l'estima; il lui conseilla d'étudier beaucoup la nature, & d'aller dessiner aux environs de Paris quelques vues de paysages; de dessiner ensuite quelques figures, & d'en former après cela un tableau de son imagination & de son choix. Lancret suivit ce conseil, & fit deux tableaux dont Watteau parut extrêmement satisfait. Ces deux morceaux firent agréer le jeune peintre à l'académie royale de peinture & de sculpture. On assure qu'il donna de la jalousie à Watteau même, parcequ'ayant exposé en public deux tableaux, on les crut de celui-ci, & on lui en fit des complimens. On ajoute que depuis ce temps-là toute liaison fut rompue entr'eux jusqu'à la mort de Watteau. Feu M. de la Faye, en qui les beaux arts ont perdu un connoisseur & un amateur, ayant vu des productions de Lancret, lui commanda quatre tableaux, fit marché avec lui, & lui donna le double du prix dont il étoit convenu, après n'avoir vu encore que le second tableau. Il jugea qu'il falloit récompenser noblement, des progrès aussi rapides que ceux qu'il crut appercevoir dans celui qu'il avoit employé. M. Lancret fut reçu à l'académie en 17.9, au même titre que Watteau, en qualité de peintre de fêtes galantes. Les deux tableaux qu'il fit pour sa réception sont bien dans le genre de Watteau, mais dans une maniere que Lancret s'étoit faite lui-même. En 1735 il fut fait conseiller de la même académie. Selon un réglement que l'on venoit de renouveller, on ne pouvoit être admis au concours qu'en apportant de ses ouvrages, afin que l'on pût juger de celui à qui l'on devoit donner la préférence. M. Lancret, sollicité par ses amis de se mettre sur les rangs, mais se défiant de lui-même, n'apporta qu'un tableau, disant que c'étoit assez de risquer celui-là. C'étoit un bal champêtre composé de plus de quarante figures, & un morceau d'architecture en rotonde. Ce tableau fut admiré, & Lancret fut admis à la place de conseiller. On ne parlera pas d'un grand nombre d'autres productions qui sont sorties de son pinceau, & qui sont, dit-on, estimées des connoisseurs. Nos maisons royales en renferment seules quantité, parmi lesquelles il y a de ses plus grands & de ses plus beaux morceaux. On a gravé plus de quatre-vingts sujets d'après ses tableaux, & l'estime que l'on fait de ces gravures fait honneur au peintre, autant qu'aux habiles graveurs qui ont choisi ses sujets pour la matiere de leurs travaux. L'auteur de son éloge assure que M. Lancret rassembloit toutes les parties qui concourent à former un grand peintre, & la plupart dans leur plus grande perfection. « On convient en général, ajoute-t-il, que M. » Lancret peignoit davantage que Watteau; qu'il finis- » soit un tableau plus également dans toutes ses par- » ties; que ses fonds étoient supérieurs à ceux de Wat- » teau; qu'il varioit plus ses sujets, ses compositions, » même ses manieres; qu'il avoit plus étendu le genre » d'où il avoit su sortir; ce que n'avoit point fait M. » Watteau. » On lui prodigue encore beaucoup d'autres louanges, de la vérité desquelles nous ne jugeons point. Nous savons seulement que d'habiles connoisseurs, sans vouloir en rien diminuer le mérite réel de M. Lancret, sont éloignés de le mettre au premier rang, comme semble le faire l'auteur de son éloge. M. Lancret est mort à Paris le quatorziéme septembre de l'an 1743, dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Il avoit épousé mademoiselle Boursault, petite fille de l'écrivain de ce nom. * *Eloge* de M. Lancret, peintre du roi, à Paris 1743, *in*-8° de 29 pages. Cet éloge est de M. Ballot. *Voyez* aussi le *Catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de* feu M. Lorangere, par Etienne-François Gersaint, page 192.

LANÇU, troisiéme secte de la religion des Chinois. Ils sont ainsi appellés d'un philosophe, qui vivoit du temps de Confucius, auteur de la secte des loytias, & qui fut nommé *Lançu* ou *Lanzu*, c'est-à-dire, *philosophe ancien*, parcequ'on feint qu'il demeura 80 ans dans

le sein de sa mere avant que de naître. Ceux de cette secte croient que leur ame & leur corps vont jouir au ciel d'une infinité de délices. Ils se vantent aussi d'avoir des charmes contre toutes sortes de malheurs, & de pouvoir chasser les démons du corps qu'ils possédent, ou des lieux qu'ils occupent. *Voyez* LANTHU. * Kircher, *de la Chine.*

LANCZYCH (Nicolas) Jésuite Polonois, né à Neswies dans la Lithuanie, où son pere s'étoit retiré le 10 décembre 1574, fut d'abord élevé dans la secte des Calvinistes; mais ayant connu la vérité, il entra à l'âge d'environ dix-huit ans dans la société des Jésuites à Cracovie en 1592. Les témoignages singuliers qu'il y donna d'une piété éclairée & solide, engagerent le général à le faire venir à Rome, pour y servir de modéle aux jeunes gens de la société, & en même temps pour l'y faire étudier en philosophie & en théologie. On l'associa ensuite à Nicolas Orlandin, pour travailler à l'histoire de la société. Orlandin étant mort en 1606, & le P. François Sacchini lui ayant été substitué, Lanczych fut chargé de la direction du collége romain. Revenu en Pologne, il enseigna à Vilna la langue hébraïque, la théologie morale & polémique, & expliqua l'écriture sainte. Il fut ensuite recteur du collége de Calitz, puis de celui de Cracovie. La liberté de ce collége ayant été attaquée dans ses exercices publics, il la défendit, vint pour cet effet à Rome, & obtint enfin en 1630 ce qu'il desiroit. Après ce succès, il fut fait provincial de la Lithuanie, & passa encore à divers autres emplois dont il s'aquitta toujours avec honneur. Il mourut à Kowno en Lithuanie le 16 mars 1652, d'autres disent le 30 du même mois. Sa vie a été écrite en latin par Bohuslaüs Balbinus, de la même société, & imprimée à Prague en 1690. Nous avons de Nicolas Lanczych beaucoup d'opuscules spirituels, qui ont été imprimés en 1650, à Anvers en 2 volumes *in-fol.* à Ingolstad 1724, en 21 tomes *in-8°*, & dans la même ville en 1725, en 2 vol. *in-fol.* Ces opuscules sont en latin. Il y en a quelques-uns qui sont faits en faveur de la société, entr'autres les deux suivans. 1. *Dissertatio theologica & historica de præstantia instituti societatis Jesu.* 2. *Gloria sancti Ignatii, fundatoris societatis Jesu.*

LANDA (Catherine) doit être comptée parmi les femmes savantes. Elle étoit encore fort jeune lorsqu'elle écrivit à Pierre Bembe en 1526, une lettre latine, qui a été imprimée parmi celles de cet écrivain, avec la réponse qu'il lui fit. Hilarion de Coste, qui la nomme mal *Lauda*, observe qu'elle étoit de Plaisance & *très-belle, sœur du comte Augustin Lauda, & femme du comte Jean Ferme Trivulce.* Il devoit dire *du comte Augustin Laudi.* * Bayle, *diction. crit.*

LANDAFF, ville d'Angleterre dans le comté de Glamorgan au pays de Galles, avec titre d'évêché, suffragant de Cantorberi, est nommée par les auteurs Latins, *Landavia* ou *Landava.* Elle est peu considérable, & est située près de Cardif, sur la petite riviere de Tave ou de Tei, bien différente de celle d'Ecosse.

Conciles de Landaff.

Oudocée, troisiéme évêque de Landaff, publia les constitutions de trois synodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les prélats qui gouvernerent cette église dans le IX siécle, célébrerent aussi divers synodes: le premier sous Gurcan, où l'on excommunia un certain Teudur, auteur d'un homicide. Berthguin tint deux synodes; Cerenhier deux; Gulfride un; & Civeillauc aussi évêque, un autre. Nous en trouvons un dans le X siécle vers l'an 948, tenu par Pater évêque, pour absoudre un roi qui avoit commis un sacrilége, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 988, contre le prince d'Artmaise qui avoit tué son frere. Joseph célébra le synode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir osé violer des lieux saints, qui servoient de refuge. Le dernier synode dont nous ayons connoissance, est celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du roi Cargucain, à cause de certaines violences faites au médecin & au neveu de l'évêque, le jour de la fête de Noël. *Voyez* la derniere édition des conciles. *Paris* 1672.

LANDAIS (Pierre) étoit fils d'un tailleur d'habits du fauxbourg de Rachard, de la ville de Vitré en Bretagne. Il entra l'an 1475 au service du tailleur de François II, duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du duc, & qu'il se fit aimer de ce prince, qui lui fit confidence de ses plus grands secrets. Ainsi Landais après avoir passé par les charges de valet & de maître de la garderobe du duc, parvint à celle de grand trésorier, qui étoit la premiere charge de Bretagne. Mais s'étant laissé aveugler par sa bonne fortune, il abusa de son pouvoir, opprima les innocens, persecuta les barons, trahit l'état, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irriterent tellement les barons & le peuple, que le duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au chancelier Christian, qui le condamna à être pendu: ce qui fut executé à Nantes au mois de juillet de l'an 1485. On n'en dit rien au duc qu'après l'exécution, de peur que ce prince, qui aimoit passionément son favori, ne lui donnât sa grace. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir.

☞ Landais tenoit de la libéralité de son maître, plusieurs terres considérables dans les environs de Nantes, celle de la Motte-au-Chancelier près Rennes, & celles du Plessis Raffré & du Bois-Cornillé près Vitré. Il obtint même pour cette derniere des lettres-patentes qui lui accordent un privilége assez singulier. Elles lui permettent de prendre & choisir le poisson qui lui conviendra pour sa table, dans les panniers des poissoniers qui transportent le poisson des côtes de Cancale à la ville de Vitré, lorsqu'ils passeront dans les environs de son château du Bois-Cornillé qui se trouve sur cette route; & les poissoniers sont obligés par ces mêmes lettres-patentes à donner trois coups de fouet pour avertir de leur arrivée. Cette terre du Bois-Cornillé, aujourd'hui possédée par des gentilshommes de ce pays nommés de la Mottegessrard, conserve encore le même droit.

Landais portoit pour armes *de gueules, à trois poignards d'argent en bande.* On voit encore cet ecusson dans l'église paroissiale d'Yzé; dans la chapelle de S. Jean, qui lui appartenoit à N. D. de Vitré, & dans l'église de S. Martin de la même ville. De son mariage avec *Jeanne* de Moussy, il n'eut qu'une fille nommée *Françoise*, laquelle épousa en 1491, *Artur* l'Espervier, sieur de la Bouvardiere, auquel elle apporta en dot les terres de son pere, dont la confiscation ordonnée par son arrêt n'eut pas lieu, lesdites terres lui ayant été remises par grace spéciale du duc.

Landais avoit une sœur nommée Olive, qui épousa Adenet Guibé. Ils eurent six enfans; *Jean*, seigneur de S. Jean sur Couesnon, & Montigné en Noial, qui fut fait chevalier & capitaine de Rennes; *Michel*, qui fut évêque de Dol, puis de Rennes; *Robert*, évêque de Nantes, ensuite cardinal, ambassadeur vers Innocent VIII, lequel assista au concile de Latran; *Jacques*, qui devint capitaine de Fougeres, & grand écuyer de la duchesse Anne de Bretagne; & trois filles, *Marie*, femme de *Jacques* Belloneau; *Guillemette*, mariée à *Guillaume* Hamon, & *Henriette*, mariée à Pierre Souchu. Les restes de cette famille, actuellement éteinte, subsistoient encore il y a fort peu de temps dans une grande misére à Vitré. * Le Baud, *hist. de Bretagne*, *pag.* 717, 724, *& suiv.* 732. D. Lobineau, *hist. de Bretagne*, *tome I*, *pag.* 746, 747, 748. Augustin du Paz, *histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, *pag.* 285, 555, année 1598.

LANDAW, ville de France, dans la basse Alsace, qui a été cédée à la France par la paix de Munster, est située sur la riviere de Queich, qui passe au milieu dans le Vasgow, sur les frontieres du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. Les auteurs Latins la nomment *Landavia.* Elle fut prise l'an 1702, par les Impériaux, reprise l'an 1703 par les François; & prise une seconde fois par les Impériaux l'an 1704, reprise par les François en 1713, à qui elle est restée par le traité de Rastadt de l'an 1714. La plupart des bourgeois sont luthériens, & la grande église leur est commune avec les catholiques. Il y a un chapitre de chanoines, autrefois abbaye de l'ordre de S. Augustin. Ce chapitre n'est composé que d'un doyen, deux chanoines, & un vicaire qui dessert la cure. * Sanson. Baudrand.

LANDEN, petite ville des Pays-Bas dans le Brabant, aux confins de l'évêché de Liége, à trois lieues de Tillemont, du côté du couchant, & à deux de Leuwe, vers le midi. Cette petite ville est capitale d'une mairie, & passe pour la plus ancienne des Pays-Bas. Elle est célébre par la bataille de Nerwinde, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée françoise, y attaqua le prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce prince avoit été obligé de faire. La bataille fut sanglante, & si le champ de bataille resta au duc de Luxembourg, il en couta cher à la France: aussi l'armée françoise ne fit-elle pas grand'chose le reste de la campagne. * *Mémoires du temps.*

LANDENBERG, gouverneur d'Underwald en Suisse, pour l'empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal; ce qui porta Arnold de Melchtal son fils, à se joindre à Stouffacher & à Furst l'an 1307, pour délivrer leur patrie de l'oppression. Depuis Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les habitans du lieu. * Simler, *de republ. Helvet.*

LANDES, ou les *Landes de Bourdeaux.* C'est une contrée de la Gascogne, province de France. Elle est bornée au nord par la Guienne propre, au levant par le Bazadois, le Condomois & la Gascogne propre; & au midi par le Bearn & par la terre de Labour; la mer des Basques la baigne au couchant. C'est un pays qui répond assez à son nom, il est plein de bruyeres & de sablon. Ses lieux principaux sont Dax capitale, Tartas, & Albret. * Mati.

LANDGRAVE, titre de dignité en Allemagne, *voyez* DUC.

LANDI (Bassiano) médecin, natif de Plaisance en Italie, étudia à Padoue, & enseigna avec applaudissement dans l'université de cette ville, où il fut assassiné l'an 1562. Il se retiroit sur le soir du 24 octobre chez lui, lorsqu'il fut attaqué par un scélérat, qui le perça de sept coups de baïonnette, dont il mourut le 31 du même mois. Landi avoit composé divers ouvrages remplis d'érudition; *Jatrologia; de humana historia lib. II, &c.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. part. II.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

LANDIENNE, compagnie de voleurs, *voyez* LANDON (Conrad).

LANDINI (Christophe) de Florence, mort vers 1493 ou 1494, composa divers ouvrages ingénieux, *De gli habiti & de magistrati di Fiorenza; Dialoghi dell' anima.* Il traduisit l'histoire naturelle de Pline de latin en italien, & fit des commentaires sur Horace, sur le Dante, &c. On a encore de lui une traduction en italien de Tite-Live & une autre de la vie de François Sforce, écrite par Simonette. Toutes ses traductions sont fort peu estimées. * M. de la Monnoie, *notes sur* Baillet, *jugemens des savans*, tome 3.

LANDMETER (Laurent) étoit de Tournai. Il publia en 1645, l'éloge de la vérité; & en 1635 un *in-4°* du clerc, du moine, & du clerc moine. * Konig, *bibliothéque.*

LANDO. La famille de LANDO de Venise est noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la république. PIERRE LANDO fut doge de Venise l'an 1539, après André Gritti, & mourut l'an 1545. MARC LANDO, évêque de Venise, fut élu après François Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. JERÔME LANDO fut archevêque de Candie, puis patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, jusqu'en 1485. AUGUSTIN LANDO, comte de Compiano, fut un des conjurés contre Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, l'an 1547. MARC-ANTOINE LANDO, fut tué à la bataille de Lepante, l'an 1571, &c.

LANDO (François) cardinal, patriarche de Grade, né à Venise, se rendit habile dans la jurisprudence civile & canonique, & fut élevé à la dignité de patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zèle pour la paix de l'église pendant le schisme, sous Grégoire XII & Benoît XIII. Il se trouva au concile de Pise l'an 1409, & fut fait cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il se distingua par son mérite au concile de Constance, & eut seize voix dans l'assemblée qui s'y tint pour élire un pape, en la place du même Jean XXIII. Ce prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit son tombeau & son épitaphe à Sainte Marie majeure. * Contelorio. Onuphre. Auberi. Ughel, &c.

LANDO (Constant) étoit de Plaisance. Il publia à Lyon, en 1557, la méthode de conserver la santé; & en 1560, aussi à Lyon, des explications sur les anciennes médailles des Romains. Ce dernier ouvrage a été réimprimé en Hollande en 1695. * Hanckius, *part. 2, de hist. R. R. pag.* 137. Konig, *bibliothéque.*

☞ LANDO (Hortensio) médecin, natif de Milan, vivoit au XVI siécle. Il est auteur de plusieurs ouvrages, & il se plaisoit à les publier sous de faux noms. On le croit auteur d'un dialogue, publié sous le nom de *Philalethes*, contre la mémoire d'Erasme; & cette conjecture est bien fondée. Il fit deux dialogues, l'un intitulé *Cicero relegatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal Aléandre. Ils parurent à Lyon, où Lando étoit alors, en 1534, *in-8°.* Plusieurs de ses opuscules ont été réimprimés à Venise, en 1554, sous ce titre: *Varii componimenti d'Hortensio Lando, cioé dialoghi, novelle, favole, &c.* C'est un volume *in-8°.* * Bayle, *diction. critiq.* M. Goujet, *Mémoires mss.*

LANDOALD (Saint) missionaire des Pays-Bas, & compagnon de S. Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Mastricht par S. Remacle, évêque de cette ville. Il travailla fortement à la conversion des peuples du pays, & mourut vers l'an 667. On fait sa fête au 19 de mars. * Bollandus. Le Cointe. Baillet, *vies des saints, mois de mars.*

LANDON, pape indigne, étoit du pays des Sabins; & succéda à *Anasthase* III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de son élévation au crédit de Théodore, femme très-puissante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris sur l'esprit d'Adalbert, marquis de Toscane, & aussi célebre par ses débauches, que par celles de ses deux filles, Théodore & Marosie. Elle se servit de Landon pour élever un de ses favoris, appellé *Jean*, sur le siége de Ravenne. Voici de quelle maniere Luitprand rapporte la chose. » En ce temps-là, *dit-il*, Pierre, archevêque de Ravenne (que l'on croit être le premier archevêque après celui de Rome) envoyoit souvent à Rome un diacre de son église, appellé *Jean*, pour rendre au pape les devoirs & les soumissions qui lui étoient dus. Théodore, cette impudente débauchée, l'ayant vu, l'aima éperdument, & l'obligea d'avoir un honteux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient ainsi ensemble, l'évêque de Boulogne mourut, & Jean fut élu en sa place; mais avant qu'il fût consa-

» cré, celui qui étoit nommé à l'archevêché de Ravenne » mourut aussi, & Théodore mit en tête à Jean de quitter l'évêché de Boulogne, pour prendre cet archevêché. » Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné archevêque » de Ravenne. Peu de temps après, le pape Landon » qui l'avoit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, » pour n'être pas éloignée de son amant, lui fit encore » quitter l'archevêché de Ravenne, pour s'emparer de » l'église de Rome ». Landon tint le siége au moins six mois, & peut-être huit. JEAN X l'occupa après lui. * Luitprand, *l.* 2, *c.* 13. Léon d'*Ostie*, *l.* 1, *chron. Cassin.* Baronius, *ad an.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand, dans le XIV siécle, fut un des chefs de cette compagnie de voleurs, qui de son nom fut appellée *Landienne*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le temps que les papes tenoient leur siége à Avignon. Ils continuerent leurs violences depuis les années 1353, 1355 & les suivantes, jusqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malateste, les obligerent de se retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, *l.* 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Berenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illustres familles de Rouergue, dont les biens ont passé dans celle d'Esteing, entra le 10 mai 1282, dans l'ordre de S. Dominique, & par degré en devint général l'an 1312. Le pape Jean XXII, qui l'estimoit beaucoup, l'employa à la cour du roi Philippe *le Long*, & avant qu'il eut terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'archevêché de Compostelle. Berenger fut sacré le 30 avril 1318. Il alla peu après en Espagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de son église des mains de ceux qui les avoient usurpés, & gouverna ensuite en pasteur également sage & charitable. Si l'on en croit quelques auteurs, il fut blessé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il est certain que sa mort fut toute naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 septembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maison de son ordre à Rhodès, où on le conserve avec beaucoup de vénération; on dit qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. On conserve les lettres circulaires qu'il écrivit étant général. Il y a un livre intitulé *de Eventibus rerum*, imprimé à Augsbourg en 1518, & dont l'auteur est Berenger, archevêque de Compostelle; mais on ne sait si ce Berenger est le Dominicain, ou le moine de l'ordre de S. Benoît, car il y a eu deux prélats de ce nom. * Echard, *script. ordr. fratr. præd. t.* 1.

LANDRECIES, ville des Pays-Bas en Hainaut, soumise aujourd'hui à la France, est située sur la riviere de Sambre, dans une plaine basse & très-unie, à trois lieues du Quesnoy, & à six de Valenciennes. La résistance qu'elle fit l'an 1543, à l'empereur Charles-Quint est très-célebre dans l'histoire. Ce prince qui l'avoit assiégée avec cinquante mille hommes & cinquante piéces de canon, fut obligé de se retirer après six mois de siége. Landrecies est encore aujourd'hui plus forte. Le cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut reprise par les Espagnols, & l'armée du roi Louis XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville est restée à la France par l'article XXXVII du traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle fut encore assiégée par les alliés, avec une armée nombreuse, commandée par le prince Eugène de Savoye, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le siége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Villars. Cette victoire fut suivie de la prise de Marchienne, & de plusieurs autres postes importans, dans lesquels étoient toutes les munitions des alliés pour la campagne, & de quoi faire plusieurs siéges.

LANDRI, surnommé par quelques-uns *de la Tour*, étoit maire du palais. Il y en a qui le croient auteur de la mort de Chilperic, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuse entre Landri & la reine Frédegonde son épouse; mais quelques-uns de nos historiens s'inscrivent en faux contre ce fait. Landri pendant la minorité de Clotaire II, s'opposa généreusement aux ennemis de ce prince, & les défit, vers l'an 593, à Truec dans le Soissonnois. * Gaguin, *hist. Franc.* Aimoin, *l.* 3. Dupleix. Mezerai. Cordemoi, *en Chilperic & Clotaire II.*

LANDRIANO (Gerard) cardinal, évêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus considérables. La faveur de François Landriano son frere, auprès de Philippe Marie Visconti, duc de Milan, le fit élever aux dignités ecclésiastiques. Il se trouva au concile de Basle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la harangue qu'il fit au roi, pour lui persuader d'envoyer les prélats de son royaume à Basle. Depuis Landriano changea de parti, & par le crédit du duc de Milan, obtint un chapeau de cardinal du pape Eugène IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut ensuite légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une personne de son caractère. Son autorité devint suspecte au duc de Milan, qui le fit emprisonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le 8 octobre de l'an 1445. * Garimbert, *liv.* 4. Onuphre. Ughel. Sponde, &c.

LANDSHUT, ville d'Allemagne, dans la basse Baviere, est située sur la rive droite de l'Iser, entre Munick & Ratisbonne. C'est une place assez bien fortifiée. Il y a à Landshut un clocher d'une hauteur si extraordinaire, qu'on l'appelle *le chapeau* du pays; parceque de ce clocher on découvre presque toute la Baviere. * Sanson.

LANDSKROON, ville de Suéde dans la province de Scanie, a été souvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui se rendit par composition le 13 août suivant. Depuis ce temps, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place: la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanson.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est située sur la riviere de Varte, qui se jette ensuite dans l'Oder, vers les frontieres de la Pologne. Cette ville fut souvent prise par les Suédois dans les dernieres guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

LANDSPERG, autre ville d'Allemagne, en Baviere, est bâtie sur une colline, qui est arrosée par le Leck, sur les frontieres de la Souabe, environ à 20 lieues au-dessous d'Augsbourg.

LANDSTOUL, bourg avec un château fort, situé sur une montagne, dans le duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Keyserslautern. * Mati, *dictionn.*

LANDULPHE, *cherchez* COLUMNA.

LANEBOURG, petite ville de la Savoye. Elle est dans le comté de Maurienne sur la riviere d'Arc, au pied du mont Cenis, qui est un célebre passage des Alpes, pour aller en Italie. * Mati, *diction.*

☞ LANERCK. M. Baudrand écrit *Lanerick*, *Lanrick*, LANCIK ou *Lanar*, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Clydsdale, dont elle est la capitale. Quelques-uns ont même donné le nom de *The shire of Lanerck* à cette province, dont le duc d'Hamilton est shérif héréditaire. L'évêque de Lesley dérive le nom de Lanerck de *Lanarum arca*, comme étant un magasin de laine, qui a fait autrefois le grand commerce de cette province. * La Martiniere, *diction. géogr.*

LANFRANC, Italien, natif de Pavie, dans le XI siécle, & fils d'un conseiller du sénat de la ville: ayant perdu son pere fort jeune, il alla faire ses études à Bou-

logne, & ensuite il passa en France, sous le regne du roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enseigna pendant quelque temps. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des passans, il alla se retirer dans l'abbaye du Bec, nouvellement établie, où il fit profession, & en fut élu prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1050, où il déclara ses sentimens au pape Léon IX, contre l'hérésie de Berenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de soupçonner Lanfranc d'être dans ses sentimens. Il assista au concile de Verceil, dans lequel il combattit l'erreur de Berenger. Il retourna une seconde fois à Rome, l'an 1059, sous le pape Nicolas II, & assista au concile de Latran, dans lequel Berenger abjura son hérésie; & il obtint du pape la dispense du mariage de Guillaume, duc de Normandie, avec la fille du comte de Flandre, sa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'abbaye du Bec: mais Guillaume duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire abbé de S. Etienne de Caen, que ce duc venoit de fonder en 1064. Ce duc s'étant mis en possession du royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut ensuite élu archevêque de Cantorberi l'an 1070, en la place de Stidegand, qui fut déposé par les légats du pape. Il fit rebâtir la grande église de Cantorberi, rétablit son chapitre, répara les autres églises & monastères de son diocèse, fit revenir les biens de l'église, qui avoient été aliénés, & maintint l'immunité des ecclésiastiques. Il alla à Rome, avec l'archevêque d'Yorck pour demander le pallium, sous le pape Alexandre II, qu'il fit juge de quelques accusations formées contre le même archevêque d'Yorck, & contre l'évêque de Lincoln; & à la priere de Lanfranc, le pape n'eut point d'égard à ces accusations, & laissa ces prélats gouverner leurs diocèses. Lanfranc assembla un concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la discipline. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19 année de son épiscopat. On fait néanmoins sa fête, par erreur, au 3 de juillet. Il a composé contre Berenger, un livre *du Corps & du Sang du Seigneur*, que nous avons encore, avec divers autres ouvrages, que le pere dom Luc d'Acheri, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1648, comme des commentaires sur les épîtres de S. Paul; des notes sur quelques conférences de Cassien: un livre de lettres, &c. On poura voir sa vie au commencement de ses œuvres. * Sigebert, *c.* 155, *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *l.* 4, *de lumin. eccl. c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *in catal.* Pierre de Natalibus, *in catal. SS.* Arnoul Vion, *in ligno vitæ.* Hugues Menard, *in Martyr. Bened.* Guillaume de Malmesburi. Ediner, &c. Dupin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI siécle.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VIII.

LANFRANC, chirurgien renommé dans le XIII siécle. Il étoit de Milan; mais étant venu en France, il étudia à Lyon. Il étoit à Paris en 1295, & il acheva un ouvrage où il traite des plaies, de la pierre, & de beaucoup d'opérations chirurgicales, &c. Il a pris la plus grande partie de ce qu'il a écrit dans Guillaume de Salicet, surnommé *Plahentinus*, professeur à Vérone, mort vers la fin du XIII siécle. Lanfranc avoit des sentimens singuliers qui ont eu des partisans. *Voyez* ce qu'en dit Vander Linden, *de script. medic.* & Freind, dans son histoire de la médecine, troisiéme partie.

LANFRANC (Jean) excellent peintre d'Italie, dans le XVII siécle, naquit à Parme l'an 1581. La pauvreté de ses parens le contraignit d'aller à Plaisance, où il entra au service du comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'inclination qu'il avoit pour le dessin, en traçant avec du charbon mille fantaisies sur les murailles. Son génie se trouvoit trop resserré, lorsqu'il ne dessinoit que sur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des espaces plus vastes pour étendre ses pensées. Le comte Scotti, voyant les dispositions que Lanfranc avoit pour la peinture, le mit sous Augustin Carache. Après la mort d'Augustin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia sous Annibal Carache, & où il fit ensuite de très-beaux ouvrages. Le pape Urbain VIII le fit chevalier, & tous les habiles gens l'estimerent beaucoup. Il réussissoit dans les grands sujets & dans les lieux vastes; mais son talent n'étoit pas de peindre des tableaux de chevalet, outre qu'il donnoit trop à son imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, 4 *partie*.

LANFREDINI (Jacques) Florentin, cardinal de l'église romaine, né le 26 octobre 1670. Il avoit été fait auditeur civil du cardinal Camerlingue le 7 mars 1722. Il fut ensuite déclaré prélat domestique & membre de la congrégation consistoriale au mois de novembre 1723, & aussi référendaire de l'une & l'autre signature. Il reçut l'ordre de prêtrise des mains du pape Benoît XIII, le 16 mars 1727. Après la mort de ce pontife, ce fut lui qui prononça le 5 mars l'oraison latine *De eligendo pontifice*, immédiatement après l'entrée des cardinaux au conclave. Il fut fait sous le pontificat de Clément XII, son compatriote, chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican au mois d'octobre 1730; déclaré secrétaire de la congrégation du concile le 7 mai 1731; votant de la signature de grace au mois d'octobre suivant, & enfin au mois d'octobre 1733, dataire de la pénitencerie, dont il étoit alors canoniste. Il fut créé & déclaré cardinal le 24 mars 1734. Il quitta alors le nom d'Amadori, sous lequel il avoit été connu jusques-là, & il reprit celui de Lanfredini, ancien nom de sa famille. Le 27 du même mois, le pape proposa pour lui en consistoire les évêchés unis d'Osimo & Cingoli, dans la Marche d'Ancône, & il fut sacré le 4 avril dans l'église de Sainte Marie *in Portico Campitelli*, par le cardinal Guadagni, assisté du patriarche de Jérusalem & de l'archevêque de Damas. Le 12 du même mois le pape, après avoir fait la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna la diaconie de Sainte-Marie *in Portico Campitelli*, & lui donna place dans plusieurs congrégations du consistoire. Il fut déclaré au mois de mai 1739, préfet de la congrégation de l'immunité ecclésiastique. Il est mort à Rome le 16 mai 1741, âgé de 70 ans six mois & dix-neuf jours.

LANG (Matthieu) cardinal, évêque de Gurck, de Saltzbourg, de Carthagène, &c. étoit natif d'Augsbourg, & s'avança à la cour de l'empereur Maximilien I, où il devint premier secrétaire d'état, puis chef de conseil de ce prince, qui l'employa dans diverses affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France, conférer avec le roi Louis XII, après le traité de Cambrai, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enflé de sa faveur, prétendit avoir le pas à la cour de Rome au-dessus du doyen des cardinaux; mais on se moqua de ses prétentions. Il obtint au second voyage qu'il y fit, que l'empereur lui donnât le titre de son lieutenant-général: nouvelle qualité qui ne le rendit pas plus considérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet esprit ambitieux, & lui donna le chapeau de cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'ecclesiastique, ni en ses habits, ni en sa conduite. On dit qu'il donna le bal aux dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie; qu'il avoit grand soin de faire admirer son pouvoir & sa magnificence. La mort de l'empereur Maximilien mit des bornes à son ambition, & lui ôta tout son crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 71 ans. * Guichardin, *liv.* 7, 8 & 9. Onuphre. Victorel. Ciaconius, Auberi, &c.

LANG (Jean-Michel) fut un des hommes de notre temps le plus versé dans la connoissance des langues orientales. Il étoit du duché de Sultzbach, & naquit le 9 mars 1664, à Ezelwangen. Son pere étoit

pasteur du lieu. Après plusieurs années passées dans les humanités, Jean-Michel vint se perfectioner en 1682 à Altorff, où il apprit en particulier le grec vulgaire, & la médecine, principalement la botanique & l'anatomie. Comme son pere l'avoit destiné à la théologie, il étudia aussi les langues orientales sous le célébre Wagenseil, & en 1687 il fut reçu maître-ès-arts. Etant venu à Iéne, il y étudia l'arabe, & il y enseigna publiquement la morale & la théologie naturelle. Il y fut adjoint à la faculté de philosophie en 1690, & publia une thèse sur cette question, *Cur mathesis controversiis careat ?* Il étoit de retour dans sa patrie en 1692 : & cette même année Chrétien-Auguste, prince Palatin, le retira d'une petite église de sa secte dont on lui avoit donné l'administration dans sa province, pour le faire pasteur de l'église de Vohenstrus, où il demeura trois ans. Dégouté d'un lieu étranger aux muses, il fit un voyage à Hall, & y obtint ses licences par une thèse publique, *De efficacia verbi & sacramentorum per homines malos administratorum.* C'étoit au mois de septembre 1694. Il fut créé docteur & reçu dans le sénat académique d'Altorff en 1697. Il y fut professeur en théologie, & peu après pasteur sans quitter le premier emploi. Ses liaisons avec le fanatique Rosenbach, & la défense qu'il parut prendre de cet homme, le rendirent suspect, & occasionerent bien des débats littéraires que le temps assoupit enfin. En 1705, Petersen, un autre de ses amis, ayant excité de nouveaux troubles par ses opinions nouvelles, Lang en reçut de nouveaux chagrins. Il fit imprimer alors sa fameuse dissertation sur l'herbe *borith*, dont il est parlé dans Jérémie, *chapitre II*, *verset* 22. Il parut y favoriser Petersen, ce qui lui attira une foule d'ennemis avec qui il fallut disputer. L'affaire fut portée à Rostock & à Tubinge, & ces deux académies le condamnerent. Comme il ne crut pas devoir acquiescer à leur jugement, il demanda son congé, l'obtint & accepta la place d'inspecteur à Prentzlow, où il se transporta avec sa famille en 1710. Il a toujours vécu depuis dans ce lieu, & il y est mort le 20 juin 1731. Sa *Philologia barbaro-græca*, son traité *de fabulis Mohamedicis*, publié en 1697, *in*-4°, & tout ce qu'il a donné sur l'alcoran, est estimé. On peut voir la liste de ses ouvrages dans les vies des professeurs d'Altorff, données par Zeltner. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la cabale, que l'on dit très-propre à expliquer cette mystérieuse science. * *Voyez* outre Zeltner, la *Bibliothéque germanique*, *tome* 23, *page* 234, *& suiv.*

LANGALERIE (Philippe de Gentils, marquis de) Cet article se trouvera à la fin de ce volume.

LANGANICQ, *cherchez* LONGANICO.

LANGARUS, roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI olympiade, & l'an 334 avant Jesus-Christ. Il étoit allié d'Alexandre *le Grand*, auquel il demanda permission d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua son zèle, le renvoya avec des présens, & lui promit de le marier à Cyna sa sœur, que Philippe son pere avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint sa parole, & exécuta ce qu'il avoit promis ; mais il mourut bientôt après. * Freinshemius, *l.* 2, *supp. in Q. Curt.*

LANGBAINIUS (Gerard) savant Anglois, né près de Bartonkirke, en Westmorland, fit ses études au collége de la reine à Oxford, & fut ensuite membre & proposite de ce collége. Il reçut à Oxford le dégré de docteur en théologie. Il étoit très-habile dans les langues, dans la philosophie, dans la théologie, & dans le droit coutumier. Il s'appliqua d'une maniere particuliere, & avec un soin infatigable à la recherche des antiquités, & ce fut son étude favorite jusqu'à sa mort arrivée en 1657. On lui doit une édition de Longin grecque & latine, & enrichie de notes ; le prologue latin sur le livre de Jean Chek, *de rebellione* ; *Fœderis Scotici examen* ; & une traduction angloise de l'examen du concile de Trente écrit en latin par Chemnitius, ou Kemnitius. Freher parle de cet auteur dans son théâtre des hommes illustres, & Vood dans son histoire des antiquités de l'université d'Oxford.

LANGDEN (Jean) Anglois, moine Bénédictin, puis évêque de Rochester, est auteur d'une chronique, qu'il continua jusqu'en l'an 1420, & de quelques autres ouvrages. * *Consultez* Pitseus, &c.

LANGE (Paul) prêtre Allemand, & ensuite religieux de l'ordre de S. Benoît, natif de Zwickau dans le Voigtland en Misnie, se fit moine Bénédictin l'an 1487, au monastère de Bozan, près de Zeitz en Misnie. L'abbé Trithème l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramasser tous les manuscrits, qui pouroient servir à l'illustration de l'histoire, ou l'augmentation de son livre des auteurs ecclésiastiques. Il composa la chronique des évêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les historiens d'Allemagne, recueillis par Pistorius. Cet ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'est passé à Zeitz depuis l'an 968, jusqu'en l'an 1515 Pistorius a publié la chronique de ce moine, l'an 1583. On trouve dans cette chronique un éloge de Luther, de Carlostad & de Melanchthon. * Wolfius, *lect. memorab. tom.* 2. Vossius, *de hist. latinis & de art. historica.* Aubertus Miræus, *geographia ecclesiastica.* Du Plessis Mornai, *mystère d'iniquité.* Coeffeteau, *reponse au mystère d'iniquité.* Bayle, *diction. critiq.*

LANGE (Rodolphe) chanoine de Munster, dans le XV siécle & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, doyen de la même église de Munster, qui le fit élever avec beaucoup de soin. Il voyagea en Italie, où les lettres grecques & latines commençoient à refleurir, & il en prit le goût, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il composa un poëme de la prise de Jérusalem, qu'il dédia à Herman son oncle ; un de la sainte Vierge ; un autre de S. Paul ; un poëme des trois rois, &c. & mourut, non pas l'an 1496, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. * Gesner, *biblioth. de vir. illust. Germ.* David Chytræus, *liv.* 3, *Saxon.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philosoph. &c.*

LANGE (Jean) médecin Allemand, né à Leewenberg en Silésie l'an 1485, étudia à Leipsick, en Allemagne, à Boulogne, à Pise en Italie ; & après s'être distingué entre les habiles gens de sa nation, mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Il étoit alors à Heidelberg, où il avoit long-temps tenu le premier rang auprès des électeurs Palatins. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme, *Generalis ac compendiaria curandi methodus ; Epistolarum medicinalium opus miscellaneum*, *&c.* Dans le traité d'André Bacius, *De gemmis & lapidibus pretiosis*, &c. on a une lettre de Jean Lange sur ce sujet, *An auri & argenti & gemmarum usus in medicamentis sit salutaris.* * Gesner, *biblioth.* De Thou, *hist. liv.* 38. Melchior Adam, *in vitis medic. German.*

LANGE ou LANGHE (Charles) chanoine de S. Lambert de Liége, étoit de Gand, & fils de Jean de Lange, secrétaire de l'empereur Charles-Quint, qui le fit instruire dans les belles lettres & dans le droit. Il composa divers commentaires, entr'autres celui qu'il a publié sur les offices de Cicéron. Sa curiosité pour les fleurs lui acquit beaucoup de réputation : il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangeres, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faisoit venir de tous côtés ; non-seulement de celles qui sont agréables d'elles-mêmes, mais encore les autres dont la médecine fait quelque estime. C'est ce jardin que Juste-Lipse vit avec tant de plaisir dans son voyage d'Allemagne. Enfin Lange, chagrin de ce que le pays de Liége, qu'il avoit choisi pour y être en repos, n'étoit pas plus exempt des troubles, que les provinces voisines, mourut vers le commencement de mai 1571, comme le dit Suffridus Petri, qui annonce cette mort à Lævinus Torrentius, dans une lettre datée de Lou-

vain le 17 mai 1571, & qui a été insérée dans les *Epistolæ clarorum virorum selectiores*, données par Gabbema. Outre l'ouvrage sur Cicéron, dont nous avons parlé, Lange en laissa d'autres imparfaits, qui auroient été sans doute dignes de la postérité. Il laissa encore une très-belle bibliothéque, presque toute de manuscrits grecs & latins, qui furent dissipés. Lævinus Torrentius, son parent, son compagnon d'étude, son ami, & son confrere, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'église cathédrale, où l'on voit son épitaphe. * De Thou, *hist. liv.* 56. Valere André, *bibliothéque belg.* Sandere. Le Mire, &c. *addit.* d'Ant. Teissier, *aux hommes savans de M. de Thou.*

LANGE (Nicolas de) avocat du roi au présidial de Lyon, conseiller, & ensuite premier président au parlement de Dombes, sur la fin du XVI siécle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire du Nivernois, & mourut l'an 1606. Il a traduit en françois un supplément à l'histoire de Robert Gaguin, composé par le sieur Veillet. * *Voyez* son éloge parmi ceux de Papire Masson, *partie II, éloges*; le P. Colonia, *hist. litter. de Lyon*, & M. du Cange, dans ses *familles Byzantines*.

LANGE (Joseph) Allemand, natif de Keïserberg, dans la haute Alsace, étoit mathématicien, & professeur de la langue grecque à Fribourg dans le Brisgaw, vers l'an 1610. Il composa divers ouvrages, & entr'autres *Elementale mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625, à Strasbourg, avec les notes d'Isaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé plusieurs fois. Il vécut quelques années dans la communion des prétendus réformés; depuis il se réunit au sein de l'église catholique avant l'an 1600. * Bayle, *diction. critique.*

LANGE (Chretien) né l'an 1578, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un brasseur de bierre, qui mourut lorsque son fils n'avoit encore que quatre ans, & le laissa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'électeur de Saxe, il ne laissa pas d'étudier, & devint enfin ministre, professeur en théologie, & surintendant des églises de Leipsick & des églises voisines. Il mourut l'an 1657, & a laissé des fils, qui ont eu aussi postérité; sur quoi l'on peut voir le théâtre des hommes illustres de *Freher*.

LANGE (François) avocat au parlement de Paris, naquit à Reims, & s'établit à Paris où il se rendit très-habile dans la jurisprudence. Il y composa *le Praticien françois*, qui fut d'abord imprimé sous le nom de Gastier, qui étoit un procureur à la cour. Lange en avoit déja vu quatre éditions, lorsque les nouvelles ordonnances publiées depuis 1667, mirent dans l'ordre des procédures des changemens considérables, qui obligerent l'auteur à refondre son livre. La cinquiéme édition donna un nouveau prix à cet ouvrage, parceque de tous les Praticiens imprimés il n'y avoit que celui-là qui fût propre à mettre les commençans au fait de la procédure que l'on venoit de réformer, & de la jurisprudence des arrêts qui étoit aussi changée. Il s'est fait de cet ouvrage dix éditions au moins à Paris, & plusieurs à Lyon & ailleurs. Celles de 1699 & de 1702, dues aux soins de M. Denys Simon, conseiller au présidial de Beauvais, sont augmentées d'observations sur diverses matieres, que M. Simon traita avec trop de précipitation, comme il l'a reconnu lui-même dans un projet imprimé pour une nouvelle édition de ses œuvres; & il promettoit de corriger ce qu'il y avoit de défectueux dans ce qu'il avoit ajouté au *Praticien*. La derniere édition de ce livre, quoique partagée en deux tomes *in*-4°, n'a rien de plus que celle qui la précéde, sinon quelques modéles de factums, mémoires & autres espéces d'écritures: modéles donnés pour diriger un jeune avocat. Après la mort de M. Lange, on trouva parmi ses papiers deux ouvrages manuscrits, qui ont été joints à son *Praticien françois*: l'un sur le droit d'Indult, l'autre sur la jurisdiction ecclésiastique. M. Lange est mort à Paris l'onziéme de novembre 1684, âgé de 74 ans.

LANGEBERME, *cherchez* ENGLEBERME.

LANGELAND, *cherchez* LAGELAND.

LANGELIER (Nicolas) évêque de Saint-Brieu en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélés prélats de son temps, & l'un des plus illustres défenseurs des libertés de l'eglise gallicane. Il se trouva à diverses assemblées du clergé du royaume, qui le nommerent pour faire des remontrances à nos rois; assista l'an 1583 au concile provincial de Tours, dont il recueillit les actes, & mourut l'an 1595. * Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Briocens.*

LANGEN-MANTEL (Jerôme-Ambroise) est auteur d'un dictionaire mathématique publié en 1670, & d'un autre dictionaire pantosophique, publié en 1672. * Konig, *biblioth.*

LANGES (Claude de) écuyer, né à Grenoble, en Dauphiné, étoit fils d'*André* de Langes, célébre avocat, & de la famille de Jean de Langes, de la ville d'Orange, d'une noblesse connue, & plus célébre encore par ses emplois & par son attachement à la religion prétendue-réformée, dans laquelle Claude de Langes naquit, & dont il a toujours fait profession. Ce Jean de Langes fut tué avec deux de ses fils, dans un massacre commis à Orange par ceux du comté d'Avignon, en février 1571. Le second de ses fils ayant échapé, devint la tige d'une branche de cette famille qui s'établit en Dauphiné. Claude de Langes en étoit descendu. Il s'appliqua particulierement au droit, y acquit de grandes lumieres, & l'on assure qu'il eût été conseiller dans la chambre de l'édit de Grenoble, s'il eût voulu embrasser la religion catholique. Il épousa au mois de juin 1674, *Anne* Sarasin, fille aînée de *César* Sarasin, d'une ancienne famille de Genève. Peu de temps après que l'édit de Nantes eut été révoqué, en octobre 1685, conduits par leurs préjugés, ils se retirerent à Genève, où M. de Langes se fit aimer par sa politesse, sa grande probité & son érudition. Il avoit beaucoup de gout pour la poësie, & l'on assure qu'il réussissoit fort dans ce genre d'écrire; mais il l'exerçoit peu, & n'en faisoit pas plus de cas qu'il ne le devoit. Il lisoit assidument l'ecriture, mais avec ce voile que la prévention pour le parti dans lequel il étoit né lui laissoit toujours sur les yeux. Il y cherchoit plus de quoi s'affermir dans ses préjugés, que ce qui auroit pu lui faire connoître la vérité, dont on prétend qu'il étoit éloigné de bonne foi; & c'est toujours en suivant une route dans laquelle il étoit mal entré, qu'il composa divers ouvrages sur la religion, où l'on apperçoit de l'érudition, une fausse piété & beaucoup d'aveuglement. C'est ce que l'on remarque en particulier dans son histoire de l'ancien & du nouveau testament par demandes & par réponses, avec des réflexions morales, que ses amis ont fait imprimer à Genève en 1718, en trois volumes *in*-8°. L'auteur étoit mort dès le 13 janvier 1717, âgé d'environ 74 ans. On trouva parmi ses papiers d'amples réflexions sur le traité de feu M. Papin, prêtre de l'église anglicane, & ensuite réuni à l'église catholique, des *deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, & d'autres réflexions sur le chapitre XIV d'un excellent ouvrage de M. Nicole intitulé: *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, ouvrage auquel les prétendus-réformés n'ont jamais pu faire de réponse solide. M. de Langes a laissé aussi un grand nombre de réflexions morales, que l'on assure être dans le gout de M. de la Rochefoucault, & des dialogues contre l'infaillibilité de l'église romaine. * *Mémoires du temps.*

LANGEVELDT, ou LANCKVELDT (George) *cherchez* MACROPEDIUS.

LANGEVIN (Eléonor) docteur en théologie de la

faculté de Paris, de Carantan au diocèse de Coutance, reçut le bonnet de docteur le 30 septembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laissé un ouvrage de controverse, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Masius, docteur & professeur en théologie à Copenhague, intitulé *Défense de la religion luthérienne, contre les docteurs de l'église romaine*; dans lequel M. Langevin prouve l'impossibilité du changement de doctrine dans l'église romaine, dans tous les points controversés. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII siécle.*

LANGHAC, LANGEAC, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Brioude, & à six ou sept de S. Flour, du côté du levant. * Mati, *diction.*

LANGHAM (Simon de) Anglois, cardinal, fut abbé de Westminster, ensuite évêque d'Eli en 1361, & enfin archevêque de Cantorberi en 1366. Edouard III, roi d'Angleterre, le fit trésorier d'Angleterre. Il fut fait cardinal par le pape Urbain V, l'an 1368, & en 1370 légat en Angleterre. En 1373, il fut fait évêque de Palestrine. Enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'église de la chartreuse de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit eu soin de faire rebâtir. Les auteurs Anglois disent qu'on le transporta trois ans après en Angleterre. * Godwin, *de episc. angl.* Bosquet, *in Urb. V & Greg. XI.* Onuphre. Ciaconius. Baluze, *vitæ pap. Aven. t. 1.*

LANGHAM, *cherchez* RENAUD DE LANGHAM.

LANGHANS (Jean-Louis) né dans le duché de Deux-Ponts, fut d'abord ministre d'un village du Palatinat, & ensuite chapelain & conseiller ecclésiastique & privé de l'électeur Charles, dont il eut la confiance, & à qui il rendit de grands services. Cet électeur étant mort en 1685, Langhans fut accusé de l'avoir induit à faire le testament qu'on trouva après sa mort, & qui déplaisoit à ses héritiers, & de lui avoir conseillé le divorce qu'il avoit fait de son vivant avec sa femme, & plusieurs autres démarches également contraires à l'honneur & à la probité. On l'en convainquit même par ses propres lettres, & les théologiens prétendus réformés à qui l'on avoit renvoyé cette affaire, à la réquisition de l'envoyé de Danemarck, le condamnerent comme criminel. Sur ce jugement, Langhans fut conduit le 2 mars 1686, au lieu du carcan à Heidelberg par l'exécuteur de la justice publique. Là on le fit asseoir sur un siége placé sur un échaffaut dressé exprès, & on lui mit le carcan au cou, & une verge à la main. Après y être demeuré une heure, il fut mené à la tour des voleurs sur la charette des bourreaux. On le tira de-là pour le transférer au château de Dielsberg, à trois lieues de Heidelberg. Il devoit y demeurer vingt ans; mais on l'en tira quelque tems après pour l'enfermer dans le château de Zwingenberg. En 1688, les François étant entrés dans le Palatinat, le dauphin ordonna que Langhans fût élargi: ce qui lui ayant procuré la liberté, il en profita pour aller à Strasbourg, & de-là à Basle, où il fit son séjour, & où il mourut. Il avoit écrit auparavant en allemand un livre intitulé: *Suspiria passionalia*, qui est fort estimé, & qui mériteroit d'avoir eu un auteur plus pieux.

LANGHORNIUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un *in*-8°, sur les antiquités des peuples d'Albion, des Bretons, des Ecossois, des Danois, des Anglo-Saxons, jusqu'à l'an 449, avec une chronique des rois Pictes. * Konig, *biblioth.*

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défense d'Hippocrate en 1647. Il écrivit aussi sur les aphorismes de ce prince de la médecine. * Konig, *biblioth.*

LANGIUS, LANGE (Nicolas) étoit de Krempe dans le Holstein. Il naquit en 1586, & mourut en 1643. Il fut professeur en droit à Groningue. Il publia des exercitations accommodées aux institutes de Justinien, & un abrégé grand & petit des mêmes institutes. * *L'auteur des vies des professeurs de Groningue, pag. 79.*

LANGLE (Jean-Maximilien de) ministre de la religion prétendue réformée, naquit à Evreux en 1590. Il fut appellé à l'église prétendue réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il fit toutes les fonctions du ministère pendant 52 ans, avec réputation. On a de lui deux volumes de sermons, l'un sur le chapitre 8 aux Romains, l'autre sur divers textes de l'écriture; & une dissertation en forme de lettres pour la défense de Charles I, roi d'Angleterre. Sept ans avant sa mort il tomba dans une paralysie, qui lui tenoit la langue empêchée. Il mourut en 1674, en la 84 année de son âge, laissant plusieurs enfans. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la traduction d'un livre anglois, dont le titre signifie dans l'original; *les devoirs de l'homme*; mais elle a donné à sa traduction celui de *Pratique des vertus chrétiennes.* On a fait un grand nombre d'éditions de cet ouvrage. * Bayle, *dict. critiq. Mémoires du temps.*

LANGLE (Samuel de) fils du précédent, né à Londres en 1622, fut apporté en France à l'âge d'un an, & y demeura jusqu'au temps de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut ministre vers la 25 année de son âge, & servit avec son pere l'église prétendue réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut ensuite appellé à Paris en 1671, pour l'église de Charenton. Etant passé en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, l'université d'Oxford lui donna le dégré de docteur en théologie sans qu'il l'eût demandé, & le roi Charles II lui marqua aussi son estime, en lui donnant un canonicat à Londres dans l'abbaye de Westminster. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une lettre sur les différends d'entre ceux que l'on nomme *Episcopaux* & *Presbytériens* en Angleterre, que le docteur Stillingfleet, évêque de Worchester, fit imprimer à la fin d'un de ses livres sur le même sujet. Mais on a trouvé parmi ses manuscrits un traité de la vérité chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant sa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On espéroit que M. de Langle son fils, & ministre comme lui, le donneroit au public. Il avoit aussi fait plusieurs remarques critiques sur divers endroits de l'écriture, & en particulier sur les pseaumes, qu'on croit qu'il eût données lui-même, s'il eût vécu assez de temps pour les mettre dans l'ordre & dans l'état qu'il sembloit s'être proposé. * Bayle, *dict. critique.*

LANGLE (Pierre de) évêque de Boulogne sur mer en Picardie, étoit d'une famille distinguée dans la ville d'Evreux. Il naquit en cette ville le 6 de mars 1644, y fit ses premieres études, & les acheva à Paris. Il y entra dans la maison & société de Navarre, où il eut pour confrere le célébre Bénigne Bossuet, depuis évêque de Meaux, avec qui il a toujours été uni d'une étroite amitié. Il prit le bonnet de docteur en 1670. Ce fut M. Bossuet qui l'attira à la cour, & qui le fit choisir pour précepteur de M. le comte de Toulouse. M. de Langle, plein de piété, & rempli de lumieres, brilla par sa vertu & par ses talens à la cour, & Louis XIV lui donna plus d'une fois des marques de son estime & de son attention. Il le nomma en 1698 à l'évêché de Boulogne. Il avoit eu quelque temps auparavant l'abbaye de Saint Lo en basse Normandie; & en 1697 il avoit été fait agent du clergé après Charles-Joachim Colbert, depuis évêque de Montpellier. Avant son élévation à l'épiscopat il avoit exercé successivement pendant plus de 20 ans à Evreux les fonctions de pénitencier, d'official, & de grand-vicaire, après la mort de son oncle & son parrain Jacques de Langle, mort en 1678, dont le canonicat lui étoit échu sous l'épiscopat de M. de Maupas. M. de Langle ayant été nommé évêque de Boulogne, fut sacré le 14 décembre 1698, jour de S.

Folquin, évêque de Terouanne, dont l'évêché de Boulogne est une portion & un démembrement. Les premieres années de son épiscopat se passerent dans des travaux incroyables. Le prélat entra dans tous les défauts, & dans tous les besoins de son diocèse. Infatigable dans ses visites, il faisoit tout avec facilité, pendant que les personnes les plus robustes qui l'accompagnoient ne pouvoient suivre l'ardeur de son zèle. Dès qu'il eut pris connoissance par lui-même des besoins de son diocèse, il dressa de nouveaux statuts, & convoqua un synode général pour les y publier. Ses soins fructifierent : il eut bientôt la consolation de voir prendre une nouvelle face à son diocèse ; il y vit la discipline la plus réguliere se renouveller dans le clergé. Il y établit des conférences dont il avoit déja vu toute l'utilité dans le diocèse d'Evreux, d'où il sortoit, & où elles avoient été introduites par M. de Maupas. En tout temps il s'est montré le pere des pauvres. Il se faisoit un devoir indispensable de les assister dans leurs miseres. En 1709 il vendit sa vaisselle d'argent pour secourir plus abondamment les misérables, & il en donna le prix à l'hôpital de Boulogne & au séminaire. S'il aimoit les pauvres, il n'étoit pas moins ami de la pauvreté. Ses meubles, son équipage, ses domestiques n'avoient rien que d'extrêmement simple. Il étoit de plus un homme de priere, & d'une frugalité très-grande. Il mourut le mercredi de la semaine sainte, le 12 avril 1724, âgé de quatre-vingts ans, un mois & six jours. Il fit l'hôpital & le séminaire de Boulogne ses légataires universels, & laissa sa bibliothéque au collége des prêtres de l'Oratoire. On trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, ces quatre vers latins, que l'on a aussi dans un des journaux des savans de Paris, & qui furent faits à l'honneur de M. de Langle, par le pere D. Mopinot, Bénédictin de la congrégation de saint Maur.

Si pietas, si relligio, si regula veri
Non perit, æternùm vives, venerande sacerdos :
Hos cineres, hæc ossa, sibi Deus intimus hospes
Consecrat, & Christi servat jungenda triumpho.

* Voyez la *Relation de ce qui s'est passé durant la maladie & à la mort de M. Pierre de Langle, évêque de Boulogne.* C'est un écrit de treize pages in-4°, imprimé en 1724.

LANGLOIS (Michel) poëte & jurisconsulte, étoit né à Beaumont en Hainault, & fut surnommé *le François*, de peur qu'on ne le prît pour un Anglois de naissance (*Michaëlis Anglici, Franci dicti, varia opuscula*). C'est dans ses poësies latines que l'on peut apprendre quelques circonstances de sa vie. On y voit qu'il avoit un penchant qui alloit jusqu'à la passion pour ce genre d'écrire ; qu'il s'y étoit appliqué dès sa premiere jeunesse, & qu'il desiroit de passer pour le premier poëte des Pays-Bas. Cet amour pour la poësie étoit si fort en lui, qu'il lui fit même négliger plusieurs occasions dont il auroit pu profiter pour s'avancer. Il craignoit que le travail inséparable des emplois qu'on lui offroit, ne le détournât de ses études. Il vint à Paris pour se former davantage aux belles lettres & apprendre la langue grecque : & quand il y eut fait des progrès, l'envie d'en faire encore de plus grands lui fit naître le desir de voyager dans l'Italie & dans la Gréce ; mais un événement imprévu l'obligea de changer de dessein. Pendant qu'il vivoit tranquillement à Paris, ne songeant qu'à cultiver les belles lettres, le feu consuma une maison qu'il avoit dans sa patrie, & il perdit avec elle ses grains, ses bestiaux, & généralement tout ce qu'il possédoit. Il paroît que cet accident arriva vers l'an 1495. Langlois réduit par-là à une assez grande misere, se vit contraint de chercher à instruire de jeunes gens pour se soulager. Nous avons entre ses poësies une exhortation à la vertu, qu'il adressa à ses disciples lorsqu'il entreprit de leur expliquer les fastes d'Ovide. Il en composa plusieurs autres qu'il adressa à des personnes riches ou constituées en dignité, dans le dessein d'en être secouru ; mais il implora en vain leur assistance. On put clomier son esprit ; on négligea son indigence. Il y avoit trois ans qu'il languissoit dans cet état, lorsque Pierre de Courthardi, Manceau, premier président du parlement de Paris, que Blanchard nomme mal Cothardy, & Geoffroi Boussard, aussi Manceau, docteur & chancelier de l'église de Paris, lui tendirent une main secourable. Voici ce qui le fit connoître du premier. Dans une compagnie on avoit mis en question, si la robe & les fonctions civiles sont préférables à l'épée & aux actions militaires. Langlois fit aussitôt deux poësies sur ce sujet, & les fit réciter par deux enfans vêtus, l'un en magistrat, l'autre en capitaine. Le premier président goutа ces deux piéces, & lui accorda sa protection. On croit que ce fut ce magistrat qui le fit connoître au cardinal de Luxembourg évêque du Mans & de Terouanne, qui, selon le récit que Langlois en fait, lui donna une cure dans le diocèse de Terouanne : car il étoit prêtre, mais on ne sait en quelle année il entra dans les ordres sacrés. Il paroît qu'il n'exerça pas long-temps le ministère. Après la mort de Charles VIII, il alla en Italie, & y étudia à Pavie le droit ecclésiastique & civil, dans lequel il fit de grands progrès. Il professa depuis l'un & l'autre avec réputation à Paris ; & il exerçoit cet emploi en 1507. On voit par ses poësies, qu'il séjourna en Savoye, & qu'il accompagna le cardinal de Luxembourg dans quelques voyages. Il demeuroit en 1505 à Pavie dans la maison de François de Luxembourg, neveu du cardinal, qui étoit alors évêque de Saint-Pons en Languedoc ; & ce fut là qu'il fit le 10 d'avril de la même année, l'Epître dédicatoire au même François de Luxembourg, du recueil de ses poësies que ses amis lui avoient conseillé de revoir & de publier. Avant que de les mettre au jour, Langlois consulta sur cela Platinus Platus, Milanois, Jean Parrhasius qui enseignoit alors l'éloquence à Milan, & le fameux Carme Baptiste Mantouan. Ces poësies parurent la même année à Pavie, ou au plutard en 1506, puisque Badius Ascensius en fit une nouvelle édition à Paris en 1507 *in*-4°. Elle contient quatorze poësies, & de plus l'Epître dédicatoire à François de Luxembourg, évêque de Saint-Pons, & une assez longue lettre au président de Courthardi, l'une & l'autre en prose. Valere André, dans sa bibliothéque belgique, s'est trompé en rendant compte de ces poësies de Langlois : 1°. il lui attribue, après Simler, quatre livres d'eclogues adressés à Etienne Poncher, évêque de Paris : dans l'édition citée, il n'y a qu'une lettre adressée à ce prélat, dans laquelle il lui découvre le sujet de son éclogue. 2°. Il marque deux livres d'éclogues à Louis de Villiers, évêque de Beauvais. Dans la même édition, il n'y a que deux éclogues, la premiere à Louis de Villiers, la seconde sans inscription. 3°. Il dit qu'il a fait un livre *de mutatione studiorum*. Ce livre n'est qu'une seule piéce qui, à la vérité, contient vingt-trois pages d'impression. Dans une de ces piéces, Langlois fait ainsi l'éloge de Piere de Courthardi, par où l'on peut juger du caractère de sa poësie.

Courthardus Gallæ præses justissimus oræ,
Ardua qui Franci tractare negotia regni,
Pervigili solitus curâ, qui Pallade doctâ
Instructus, geminæ tenebrosa ænigmata legis
Facundo thorace gerit.

On ignore le temps de la mort de Langlois. M. Baillet n'en a point parlé dans ses Jugemens des savans sur les poëtes modernes. Ravisius Textor s'est servi de son autorité dans ses Epithetes. Gerard-Jean Vossius l'a confondu avec Michel Blampain, Anglois de naissance, qui vivoit dans le XIII siécle. Voyez son second livre des historiens Latins, chap. 58. * *Michaëlis Anglici, Franci dicti, opuscula*. D. Liron, *singularités histor. & litter.* tom. 1 & 3. Valerii Andreæ, *biblioth. belgica.*

LANGLOIS (Jean-Baptiste) de Nevers, naquit le 8 mars 1663. Il entra chez les Jésuites à Paris le 3 octobre 1679, & y mourut le 12 octobre 1706. C'est lui qui est auteur de tous les écrits qui ont paru contre l'édition des ouvrages de S. Augustin, donnée par les PP. Bénédictins. Ces écrits sont : *Lettre aux RR. PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin.* 2. *Mémoire adressé à messeigneurs les prélats de France, sur la réponse d'un théologien des PP. Bénédictins.* 3. *La conduite qu'ont tenue les PP. Bénédictins depuis que l'on a attaqué leur édition de S. Augustin.* Voyez sur ces trois écrits celui qui a pour titre : *Histoire de la nouvelle édition de S. Augustin donnée par les PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur,* (par Dom Vincent Thuillier, publiée après sa mort en 1736 *in*-4°.) La réponse de D. Massuet en faveur des Bénédictins est adressée au *R. P. E. L. J.* Il faut J. B. au lieu de l'*E.* C'est une erreur qui vient de ce qu'on a attribué la lettre contre l'édition de S. Augustin, au P. Emeric Langlois, autre Jésuite qui vivoit dans le même temps ; mais le P. Emeric, qui étoit de Rouen, n'a rien donné au public, & a passé toute sa vie dans les missions étrangeres. On a encore du P. Jean-Baptiste Langlois, l'*Histoire des croisades contre les Albigeois*, à Paris & à Rouen, 1703 *in*-12. La *journée spirituelle à l'usage des colléges*, & un petit *in*-12, *du respect humain*, imprimé à Paris en 1703.

LANGON, ALENGON, en latin *Alingonus Portus*, petite ville de Gascogne, dans le Bazadois sur la Garonne, à une lieue au-dessus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle est connue par ses vins, dont il s'y fait un assez gros commerce, ainsi que d'eau-de-vie.

LANGON, ville de l'Elide dans le Péloponnèse. Plutarque seul en parle dans la vie de Cléomene. Elle semble avoir été située près de l'Achaïe. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

LANGPORT, ville avec marché dans la contrée de Pitnet, au nord de Paret, dans la partie méridionale du comté de Sommerset. Ce lieu est remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du roi Charles I, commandées par le lord Goring, & celles du parlement, où les premieres furent défaites. Cette ville est à 109 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LANGRES, ancienne ville de France en Champagne, avec présidial, évêché suffragant de Lyon, & duché pairie, est située très-avantageusement sur une montagne près de la Marne naissante en Bassigni, petit pays de Champagne. Le territoire de Langres est, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naissance à cinq ou six rivieres. Les Latins la nomment *Lingonæ*, *Andematunum*, ou *Andomadunum Lingonum.* Jean le Maire débite, que *Longho*, sixiéme roi des Gaules, en a été le fondateur ; & que les peuples ont été nommés de lui *Longonenses*, & dans la suite *Lingonenses.* Pline, Ptolémée, Aimoin & César en font souvent mention, mais sur-tout le dernier dans ses commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent aussi avantageusement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du temps de Sigovèse & de Bellovèse. Tacite même dit que l'empereur Othon leur donna le droit de bourgeoisie romaine ; mais Juste-Lipse croit que ce passage a été falsifié : ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruinerent Langres au commencement du IV siécle, & firent mourir en 407, S. Didier évêque, que son mérite avoit fait respecter dans divers conciles. Depuis, la ville se rétablit dans son ancienne splendeur, & Pierre le vénérable lui donne le nom de *Nobilis, Magna* & *Famosa.* Nous avons plusieurs épîtres décrétales des papes aux évêques de Langres, qui sont du nombre des six pairs ecclésiastiques de France. Ils sont seigneurs spirituels & temporels, ayant bailliage, juges & autres officiers de justice, & titre de ducs, marquis & barons. Le plus ancien des prélats dont nous ayons connoissance est S. Sénateur ; le second S. Just ; & le troisiéme S. Didier. La cathédrale est dédiée en l'honneur de S. Mammez, martyr. Outre les prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoît pour saints, Urbain, Grégoire, Terique. Les autres évêques plus connus sont, Isaac surnommé *le Bon*, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Breteuil, Hardouin, Robert & Gautier de Bourgogne, Manassès de Bar, Gautier de Rochefort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montreal, Hugues de Cluni ; Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genève, Bertrand de la Tour, Louis de Bar, & Claude de Longui de Givri, cardinaux, Jean d'Amboise, &c. Le chapitre de l'église de Langres a un doyen, un trésorier, six archidiacres, un chantre & quarante-deux chanoines. Le diocèse a six cens paroisses, sous dix-sept doyennés. La ville de Langres, pour avoir été très-souvent attaquée sans être prise, a été surnommée la *Pucelle.* Elle s'est toujours signalée par sa fidélité pour nos rois. Divers auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus considérables qui relévent de la jurisdiction de Langres, sont *Vandœuvre*, petite ville & forteresse qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales ; *Vignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, sur l'une desquelles il y a un beau château ; *Monteclaire* autre château bâti sur la croupe de la plus haute montagne de tout le pays, & que les rois François I & Henri II firent fortifier pour défendre la frontiere contre les Lorrains ; *Andelou*, autrefois grande ville frontiere : aujourd'hui ce n'est qu'un bourg avec jurisdiction & prévôté royale de grande étendue ; *Rimacourt*, proche d'Andelou, ne lui céde point en marques d'antiquité : ce qui persuade que ce doit aussi avoir été une grande ville, & même une place forte. * Pline, *l.* 4, *c.* 1 & 17. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 9. Tacite, *l.* 1 & 4, *hist.* César, *in comment.* Eutrope, *l.* 7. Frontin, *l.* 4, *c.* 3. *stratag.* Tite-Live, *l.* 3 & 5. Polybe, *l.* 2. Antonin, *in itiner.* Aimoin, *l.* 5, *c.* 5. Ripamont, *l.* 6, *hist. Médiol.* Pierre le Vénérable, *l.* 4, *ep.* 36. S. Bernard, *epist.* 59. Innocent III, *cap. cum capella*, *de privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *antiquit. des villes.*

Conciles de Langres.

Le premier concile de Langres fut assemblé au commencement du mois d'avril de l'an 859, & l'on y fit seize canons ou chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le synode de Savonieres, tenu aux fauxbourgs de Toul. C'étoit dans le même temps qu'Anscaire soudiacre, avoit voulu usurper l'évêché de Langres sur l'évêque Isaac, dit *le Bon* ou *le Pieux*, comme nous le voyons par le V canon du même concile de Savonieres. L'an 1080, ou 1077, selon Baronius, Hugues de Die, légat du saint-siége, tint un concile à Langres contre l'investiture des biens ecclésiastiques par les séculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette assemblée ; mais il en est fait mention dans les épîtres du pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'église, *l.* 4, *epist.* 22. Dans l'addition de la chronique de l'abbaye de la Fontaine de Bese, qui est en Bourgogne, & dans le diocèse de Langres, il est parlé d'un synode diocèsain, tenu l'an 1080, par l'évêque Rainard, que les autres nomment Hugues de Bar ; & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Constantinople un bras de S. Mammez, martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on consacra la cathédrale, auparavant dédiée à S. Jean l'Evangéliste. Hugues de Flavigni parle très-avantageusement de lui. Divers évêques de Langres ont célébré des synodes, dont il nous reste quelques mémoires, comme de celui de l'an 1116, assemblé par Robert de Bourgogne, après Pâque. La chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le

cardinal Louis de Bar ; un l'an 1451, par Philippe de Vienne ; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui y mit S. Robert au calendrier de Langres. Jean d'Amboise publia des statuts synodaux l'an 1461 ; Claude de Longui, l'an 1535, & Sebastien Zamet, l'an 1622. * *Voyez* le VIII & le IX tome des conciles.

LANGTON (Etienne) Anglois, chancelier de l'université de Paris, cardinal du titre de S. Chrysogon, vivoit dans le XIII siécle. Le pape Innocent III le fit cardinal l'an 1212, & l'année suivante il lui donna l'archevêché de Cantorberi en Angleterre. Il composa des commentaires sur l'écriture sainte & plusieurs autres ouvrages, & mourut le 9 de juillet 1228. * Trithéme, *au cat.* Sponde, *A. C.* 1207, *n.* 4 ; 1248, *n.* 10. Polydore Virgile, *l.* 15, *hist. Angl.* Vossius, *de hist. Lat l.* 2, *c.* 56. Pitseus, *de script. Angl.* Auberi, *hist. des card. &c.*

LANGTON (Simon) Anglois, savant mais ambitieux, prêchoit avec véhémence, & par ses sermons séditieux, causa de grands désordres dans l'état. Il étoit frere d'Etienne archevêque de Cantorberi, après la mort duquel les chanoines d'Yorck le nommerent pour lui succéder. Mais le pape Innocent III & le roi Jean improuverent cette élection, ce qui le jetta dans les derniers emportemens. Il mourut l'an 1248, & laissa des lettres & un livre intitulé, *de pœnitentia Magdalenæ.* * Pitseus

☞ LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, qui parut avec avantage au concile de Basle. Il mourut dans cette ville en 1434, & il y fut enterre. Langton étoit docteur en théologie dans l'université d'Oxford. Il a composé une histoire d'Angleterre, & quelques ouvrages contre un hérétique nommé Henri Crump, entre autres l'examen de ses erreurs. * Pitseus. M. Goujet, *Mém. mss.*

LANGUE ou LANG (Jean) connu sous le nom de *Joannes Langus*, jurisconsulte Allemand, natif de Freistadt, ville du duché de Teschen en Silésie, apprit les langues savantes, le droit & les belles lettres, qu'il enseigna en divers endroits. Depuis, il fut chancelier de l'évêque de Breslaw, conseiller ordinaire de l'empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverses négociations importantes, dont il s'aquitta très-bien. Un seigneur Espagnol lui vantoit un jour la douceur de sa langue, & le railloit sur la dureté de la langue allemande : *il me semble*, lui disoit-il, *que j'entends tonner, quand j'entends parler allemand, & je crois que Dieu se servit de cette langue, quand il chassa nos premiers parens du paradis terrestre, pour les effrayer davantage. Cela peut être*, lui répondit froidement Langue, *mais il y a apparence que le serpent se servit aussi du langage espagnol, dont vous vantez tant la douceur, pour tromper Eve.* Langue mourut à Sweinitz, dans la Silesie, le 26 août 1567, âgé de soixante-quatre ans. Il s'est rendu considérable par la traduction de l'histoire ecclésiastique de Nicephore Calixte, qu'il entreprit sur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajouta de petites notes à cet ouvrage, qui est en dix-huit livres, & qui fut imprimé la premiere fois chez les Oporins à Basle, l'an 1552. Il traduisit d'autres piéces de S. Grégoire de Nazianze, de S. Justin martyr, & composa divers poëmes, &c. * Gesner, *biblioth.* De Thou, *histor. liv.* 41. Melchior Adam, *in vit. jurisconsf. Germanorum.*

LANGUE : certaines expressions dont les peuples sont convenus pour se faire entendre les uns aux autres. L'origine des langues est venue de la confusion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtirent la tour de Babel.

1. Plusieurs prétendent que la LANGUE HEBRAÏQUE est la plus ancienne des langues : elle est appellée *la langue Sainte.* Les rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles par où on se décharge le ventre. On distingue l'hébreu sans points, d'avec celui dont les voyelles sont marquées par des points & sans distinction de mots. Vossius soutient, qu'excepte les livres saints, du temps même de S. Jerôme, il n'y avoit aucun livre en hébreu, mais seulement en grec, & que ce n'a été que sous Justinien qu'on a commencé d'en avoir. La raison qu'il en donne est, que cet empereur ayant défendu aux Juifs, par un édit, de lire dans leurs synagogues, le δευτερώσεις ou leurs traditions, ils s'aviserent de le traduire en leur langue, & ce livre, dit-il, s'appelle *Misna.* Les points dans la langue hébraïque ne furent inventés pour désigner les voyelles, que vers le X siécle, par les Massoretes.

2. LA LANGUE PUNIQUE n'étoit autre, selon Guillaume Postel, que le phénicien, qu'il compare à l'hébreu, dont il est sorti, avec le chaldéen & le syriac.

3. LA LANGUE ARABIQUE ou l'ARABE, est la plus abondante de toutes les langues. Les Arabes ne se disent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant descendre d'Ismaël. On donne beaucoup d'éloges à leur esprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a presque toutes les lettres jointes ensemble ; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'arabe plus aisément. Il y en a qui se mettent dessus les mots, & d'autres dessous. Kinsfenius, parlant de cet usage dans son épître dédicatoire à l'empereur Rodolphe II, semble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leurs écritures, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractère arabe s'appelle *Cuphique.* Le plus ancien est fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares se servent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des symboles mystérieux, qui servoient à couvrir & à enveloper tous les secrets de leur théologie. On les appelloit des *Hieroglyphes* ; & on trouve encore plusieurs obélisques ou tombeaux, qui sont chargés de caractères & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette langue exprimoient la nature & les propriétés de chaque chose. Le COPTE, qui est la langue qui a précedé le grec en Egypte, est une langue mere, & indépendante de toutes les autres, si l'on en croit le pere Kircher Saumaise dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conservé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, estime que ce nom est tiré du mot Αἰγυπτος : ce qui est confirmé par le pere Vansleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reste encore des descendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette langue : cependant on peut dire qu'elle est perdue il y a plusieurs siécles. Ce Dominicain a trouvé dans le célebre monastère de S. Antoine, une grammaire & un vocabulaire écrit en cette langue, dont les caractères approchent de l'ancien grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre langue que la vulgaire d'Egypte, qui est mêlée d'arabe & de turc. Le pere Kircher veut que l'ancien copte soit altéré par la langue, grecque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractères.

5. LA LANGUE HETRUSQUE a des caractères qui ressemblent aux Latins, & l'écriture se lit de droit à gauche. Eugubinus nous a donné une inscription en cette langue, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de savoir cette langue, & ils mettoient tous leurs soins à l'apprendre.

6. Les caractères de la LANGUE GRECQUE ont moins changé que ceux des autres langues. Les premiers & les plus anciens sont plus quarrés, & approchent davantage de leur origine, qui est la phénicienne ou l'hébraïque ; puisque, selon Herodote, les premiers caractères qui s'introduisirent dans l'Ionie, étoient à peu près semblables. Pline parlant des caractères grecs, après avoir dit qu'ils ressembloient aux lettres romaines de son temps, n'en

n'en cite point d'autre exemple, qu'une inscription antique sur une lame d'airain, que Vespasien & Tite avoient donnée à la bibliothéque publique. » Les anciens caractères grecs, dit-il, sont presque semblables aux latins d'à présent : témoin cette lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on voit aujourd'hui dans la bibliothéque du palais, dédiée à Minerve par les princes :

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΟΡΑ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'est à peu près de cette figure qu'étoient les caractères grecs anciens, dont parlent Pline & les autres ; car il est constant que les anciens Grecs ne connoissoient point d'autres lettres que les majuscules ; & Jean Lascaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'épigrammes grecques imprimées l'an 1484, à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la distinction des mots n'étoit point en usage dans ces premiers temps : ce qui a duré quasi jusqu'à la CLXXIV olympiade, selon Lypse & Léon Allatius. On remarque dans les plus anciens monumens, que les Grecs ne divisoient leurs discours que par la perfection & l'accomplissement du sens. Ils n'en mettoient pas plusieurs dans une même ligne ; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau sens, comme on le peut voir par les inscriptions du comte d'Arondel : tellement qu'ils n'écrivoient point de suite comme nous faisons, mais par articles. Suidas parle d'une maniere d'écrire qu'on appelloit ΒΟΥΣΤΡΟΦΙΔΟΝ, *Boustrophidon*, comme qui diroit *en lignes semblables à celles que les bœufs font lorsqu'ils labourent* ; ce qui est confirmé par Pausanias, dans la description qu'il fait du coffre de Cypselus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. » Il y a sur ce coffre, dit-il, des inscriptions gravées en lettres anciennes & en lignes droites. Il y en a aussi quelques autres d'une maniere que les Grecs appellent Boustrophidon, parceque le second verset suit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans la même figure que le font les courses redoublées, du Stade ou du Cirque. Plusieurs auteurs croient que les versets distingués & séparés par des lignes, ont duré long-temps, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogène *Laërce*. Aristophane, grammairien de Byzance, fut celui qui les introduisit vers la CXL olympiade, sous les rois d'Egypte Philopator & Evergete, 220 ans avant J. C.

7. La LANGUE LATINE a eu, comme les autres, son accroissement & ses révolutions. La même chose est arrivée dans ses caractères, comme on le peut remarquer par les inscriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont suivies, même avant la destruction de l'empire. Les caractères de celle de Duillius, publiée par le pere Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'hétrusque & du grec : ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les sept volumes latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractère, puisque Quintilien nous assure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers temps, & dont la figure même & la valeur étoient différentes ; & l'empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la langue latine, en introduisant la lettre eolique F. Tacite, *dans le livre dixiéme de ses annales*, parlant de la figure des lettres romaines, dit qu'elles étoient semblables aux plus anciens caractères grecs, qui étoient majuscules.

LES PRINCIPALES LANGUES DU MONDE.
EN EUROPE.

1. La CAMBRIQUE, Galloise ou ancienne Bretonne, est, selon Scaliger, une des dix langues matrices mineures de l'Europe : elle est en usage dans la Cambrie ou le pays de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la basse Bretagne en France : ensorte que les bas Bretons & les habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. La CANTABRIQUE se parle encore dans les monts Pyrenées par les peuples appellés Cantabres & Gascons.

3. La CHAUCHIQUE ancienne, est la langue ordinaire dans la Frise orientale parmi les habitans, lorsqu'ils parlent entr'eux ; mais lorsqu'ils parlent à des étrangers, ils se servent de la langue allemande.

4. L'EPIROTIQUE est usitée dans les montagnes d'Epire.

5. La FINIQUE, dans la Finlande & dans la Laponie.

6. La FRANÇOISE est une branche de la langue latine : elle a plusieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scaliger dit qu'en France il y a trois langues, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres, le basque, le breton & le romain ; que le romain est divisé en langue tortue & langue françoise ; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux gouverneurs, princes du sang ; l'un à Paris, pour la langue françoise ; & l'autre à Montpellier pour la langue tortue.

7. La GRECQUE est une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties australes de l'Europe, s'est fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une langue grecque barbare, laquelle fait encore plusieurs branches ; savoir le dialecte athénien, qui est le plus barbare de tous ; le péloponnésien, que l'on estime le plus pur & le plus beau ; le *Tzopelisme*, & le grec vulgaire, que l'on appelle la langue commune, &c. *Voyez* sur tous ces dialectes de la langue grecque, Crusius, *in Turco-Græcia*.

8. L'IRLANDOISE, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Ecosse.

9. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la langue latine, qui se subdivise en castillane, qui est la plus pure & la plus belle, en andalousique, en portugaise, & en grenadoise.

10. La HONGROISE a été apportée en Europe par les Huns & par les Avares.

11. La JAZYGIQUE, dans la partie septentrionale de Hongrie, est fort usitée entre le Danube & Tibiscum : elle est bien différente de la hongroise.

12. L'ancienne langue ILLYRIQUE est encore en usage dans l'isle de Veggia, à l'orient de l'Istrie.

13. L'ITALIENNE est une branche de la latine.

14. La LATINE est une des quatre langues matrices majeures, en usage parmi tous les savans de l'Europe. Elle a cessé d'être une langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'empire romain : elle a produit trois dialectes, l'italienne, la françoise & l'espagnole.

15. La SCLAVONE est aussi une des quatre langues matrices majeures de l'Europe, & usitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La TARTARE est la langue des Cosaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanaïs & le Boristhène.

17. La TEUTONNE est une des quatre matrices majeures : elle a plusieurs branches, la langue saxonne, la françoise & la danoise : & ces langues se subdivisent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques restes de la langue arabe, dans les montagnes escarpées du royaume de Grenade, comme aussi dans plusieurs endroits de l'Andalousie, de Valence & d'Aragon. Chaque langue a aussi une espece de jargon, qui est le langage des petites gens, des paysans, & du menu peuple. *Consultez* Gesner, qui a fait une espece de dictionnaire des différens jargons de l'Europe, sous le titre *Mithridates*. * Alstedius, *Encycloped. to.* 1, *l.* 10, & Philander von Sittwata, *Satyricsche visiones*, *l.* 7.

LES PRINCIPALES LANGUES DE L'ASIE.

1. L'ANTIOCHIENNE ou la SYRIAQUE, est celle que les chrétiens se rendirent autrefois particuliere dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des versions de l'ancien testament; c'étoit aussi leur langue dans le service divin. Cette langue est un dialecte de l'ancienne syriaque.

2. L'ARABE est non-seulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des langues des plus étendues de tout le monde. Elle est commune dans l'Asie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Mésopotamie, la Palestine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la mer Rouge, dans l'Egypte & sur les bords de la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar. Dans tous ces différens pays, elle est un peu mélangée de différens dialectes. On a déja remarqué ci-devant, qu'elle est en usage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'ARMENIENNE ne passe point les pays des Arméniens.

4. La BABYLONIENNE est la plus pure de tous les dialectes de la langue syriaque. Quelques chapitres de Daniel, d'Esdras & du thalmud babylonien, ont été écrits en cette langue.

5. La CHALDAIQUE est un des trois dialectes de la langue hébraïque : elle ne différe pas beaucoup de la syriaque.

6. La CHINOISE, à laquelle il faut joindre la Coréense & la Japone, est fort en vogue dans le grand empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'HEBRAIQUE passe pour la plus ancienne & la premiere des langues. Babylone a été deux fois fatale à cette langue; car dans la seconde captivité, les Juifs se servirent d'une langue mêlée d'hébreu, de chaldaïque & de syriac. Ses dialectes sont le samaritain, le chaldaïque, le syriac; & ces trois langues ont cessé d'être en vogue en même temps que l'hébraïque.

8. La HIEROSOLYMITAINE est celle dans laquelle ont été écrits le thalmud, & le targum hierosolymitain. C'est un dialecte de l'ancienne syriaque.

9. La langue MALAIE est la plus pure de toutes les langues des pays de l'Inde orientale, & tous les négocians de ce pays la savent parfaitement. Il y a un dictionnaire malais-latin, de David Haën, imprimé à Rome en 1631.

10. La PERSIENNE a plusieurs mots allemans, comme *father*, *mother*, *bresther*, pere, mere, frere. Entre autres mots, le nom même de Perse, vient de *peros*, ou de *pert*, qui en allemand signifie *un cheval.*

11. La SAMARITAINE est un dialecte de l'hébraïque.

12. La SYRIAQUE, qui n'est pas fort différente de la chaldaïque, a été la langue ordinaire de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST & de ses disciples. Elle se soudivise en babylonienne, en hierosolymitaine, en antiochienne, c'est-à-dire, en syriaque particuliere, & en arménienne.

13. La langue TURQUE approche de la persienne & de la tartare, & n'a de commun avec l'arabe que ses lettres.

LES PRINCIPALES LANGUES DE L'AFRIQUE.

1. L'ÉTHIOPIQUE est en usage parmi les Abyssins. Il y en a de deux sortes; l'une qui approche de la chaldaïque, & qu'ils emploient dans l'office divin & dans l'histoire. Scaliger, Ludolphe, Petreus, Nissélius, & d'autres, en ont publié les caractères & leur maniere d'écrire.

2. La COPTE est formée de l'ancienne égyptienne & de la grecque. Elle prend son nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. *Voyez* là-dessus Kircher, *Prodrom. ling. Copticæ.*

3. La SONGAÏQUE. Les relations des voyageurs font mention de cette langue, & ils disent qu'elle est fort usitée parmi les habitans des pays de Sconbaya, de Musmunde, de Zenete, de Guinée, du Guzule, de Hea, de Sus. On a déja remarqué ci-devant que l'arabe étoit en vogue sur les côtes de la mer Rouge & de la Méditerrance.

LES PRINCIPALES LANGUES DE L'AMERIQUE.

1. La CARIBANE. L'auteur de l'histoire des Antilles, imprimée à Roterdam l'an 1658, en a donné un dictionnaire.

2. La MEXIQUAINE se prononce en poussant la langue vers les dents, & on y trouve souvent les lettres *T* & *L*, jointes ensemble, & quelquefois séparées. Quant aux autres langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoissance bien exacte.

REMARQUES PARTICULIERES SUR QUELQUES LANGUES.

La CAMBRIQUE est pleine d'aspirations, & souvent elle a des mots sans aucune voyelle, se prononçant du fond du gosier. Ainsi dans leur oraison dominicale, *libera nos à malo*, ils disent, *Eithr gwaret*, *ni rhag drcovg.* La langue chinoise n'a point d'*R*, & tous les mots sont monosyllabes, fort variés par les diphthongues & les triphthongues. La langue françoise a beaucoup de grace : elle est fort propre à parler aux dames. L'allemande est mâle : il y en a qui disent qu'elle est propre à parler aux ennemis : naturellement elle imprime de la terreur. Verulanius (*de Augment. scientiar. l. 6, c. 1.*) a remarqué que les langues dérivées de la gothique, ont beaucoup d'aspirations. La langue grecque est pleine de diphthongues & de mots composés. L'hébraïque est la plus pure de toutes les langues, & celle qui a le moins de composés; elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, se servir de périphrases. L'espagnole est noble, & si majestueuse, que les Espagnols disent, *que c'est la seule langue qui mérite de parler à Dieu.* La japonoise est fort mâle. L'italienne est grave & digne des princes. La mexique se sert à tout moment des lettres *T. L.* comme dans ces mots, *Yetcotl*, *Mecaxutchitl*, *Tlilxochitl*, *&c.*

LA LANGUE FRANÇOISE, étoit dans son origine, un mêlange du gaulois, du latin, & du tudesque ou allemand. Dès que les Romains se furent rendu maîtres des Gaules, leur langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains : d'où il se forma un jargon, qu'ils appellerent *Roman*, pour le distinguer du latin. Les Francs, qui vinrent ensuite, vers l'an 420, & qui chasserent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumerent eux-mêmes; & mêlerent beaucoup de mots allemans à ce latin gaulois. Il y a apparence aussi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales, qui vinrent après, ajouterent au langage du pays où ils s'établirent, plusieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les rois de la premiere race tâcherent de polir ce langage, qu'ils parloient eux-mêmes; car outre le tudesque, qui étoit la langue naturelle de nos premiers rois, le roman étoit en usage à la cour; mais cette entreprise n'eut point de succès, & Chilperic, qui se piquoit d'esprit, de doctrine & d'éloquence, s'opposa inutilement au torrent de l'usage. Ainsi, à dire vrai, le langage de ce siécle n'étoit qu'une pure barbarie, aussi-bien que celui des siécles suivans. La langue ne commença proprement à changer que sur la fin de la seconde race de nos rois, après que l'empire fut séparé de la maison de France, vers l'an 900. Ce fut en ce temps-là que le roman l'emporta tout-à-fait sur le tudesque, & devint la langue dominante dans tout le royaume. Dans les premiers voyages d'Outremer, les François prirent aussi des Grecs plusieurs mots qu'ils accommoderent à leur langage, & imiterent en quel-

que chose le tour & le génie de la langue grecque. Delà vient probablement la conformité qu'a notre langue avec le grec, plutôt que des colonies que les Phocenses établirent à Marseille avant que les Romains se rendissent maîtres des Gaules. Sous le regne de Louis *le Jeune*, vers l'an 1150, on commença à écrire en roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du temps de Philippe *Auguste*. Les poëtes qui parurent alors sous le nom de *Trouverres*, & de *Jongleurs*, contribuerent beaucoup à former le style, & à polir la langue. Les auteurs qui vinrent après, sous S. Louis, & sous Philippe *le Bel*, y ajouterent de nouveaux ornemens. Le plus célébre d'entre ces auteurs, fut Jean de Meün, surnommé *le pere & l'inventeur de l'éloquence françoise*. Le roman *de la Rose*, qu'il continua après la mort de Guillaume de Loris, est le premier livre françois qui ait eu quelque réputation. La langue se purifia beaucoup vers le milieu du regne de Philippe *de Valois*, comme on voit dans les regiftres de la chambre des comptes de Paris, dont le style étoit alors beaucoup plus pur qu'auparavant. Du temps de Charles VII, Alain Chartier, secrétaire de ce roi, ajouta de nouvelles beautés à la langue : ce qui le fit nommer aussi *le pere de l'éloquence françoise*. Depuis ce temps-là le langage se perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin son nom de *Roman*. Comme dans les guerres du Levant notre langue avoit pris beaucoup de mots & d'expressions de la langue grecque, elle prit aussi quelque chose de la langue italienne, dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII, & ses successeurs. François I, ayant rétabli les belles lettres, plusieurs savans entreprirent tout de nouveau de polir la langue françoise. Amyot, Joachim du Bellai, & Ronsard, contribuerent le plus à ce changement; mais Desportes, du Perron, Malherbe, & Coëffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balsac vint ensuite, qui donna à notre langue un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du style; & la langue françoise semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit opposé à la pureté & à la clarté du style, & de lui donner un beau tour dans toutes ses expressions, évitant sur-tout le galimatias & le phebus, que Nerveze & des Escuteaux avoient autrefois introduit à la cour. * Le P. Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*. *Voyez* touchant l'origine de la langue françoise, *Samuel Bochart*, dans ses remarques sur le livre d'Antoine Gosselin, intitulé, *histoire des anciens Gaulois*.

LANGUEDOC, province de France, s'étend le long de la mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au septentrion, avec le Lyonnois, le Rouergue & le Querci. Le Rhône la sépare de la Provence & du Dauphiné au levant; au couchant elle confine à la Gascogne. Catel croit que le Languedoc est la premiere Narbonnoise, dans la division que l'empereur Auguste fit de toute la Gaule en dix-sept provinces; mais cette division est bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca, & divers autres ont été de ce sentiment, que la Gaule Narbonnoise, auparavant nommée *Gaule Porte-Chausse ou Braccata*, comprenoit le Languedoc, le Dauphiné & la Provence. Le P. Sirmond, dans ses notes sur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le territoire de Beziers a été appellé *Septimanie*, de la septiéme légion, & que de-là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger sur Ausone, que Sidoine & Gregoire de Tours aient bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom soit venu de celui de sept provinces, qui sont les deux Narbonnoises, sous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines, sous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie, sous Æause; la Viennoise, sous Vienne; & celle des Alpes maritimes, sous Embrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de saint Gilles*. Elle est une des plus belles & des plus considerables de France, & se divise en haut & bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, sur la mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulousain, l'Albigeois, le Lauragais & le comté de Foix. L'autre se distingue en trois quartiers, de Narbonne, de Beziers & de Nîmes, & comprend aussi le gouvernement où sont le Gevaudan, le Vivarais & le Velai. Le Languedoc propre est très-fertile en bleds, en fruits, en vins, & abonde en toute sorte de venaison. En quelques endroits il y a abondance d'encens, de poix, de liége, de marbre, de jaspe & d'ardoise. On y trouve aussi quelques mines considerables; & le pastel, dont on se sert pour les teintures, lui est particulier. Cette province est arrosée de belles rivieres : celles qui entrent dans la mer Méditerranée sont, le Rhône, le Vistre, la Vidourle, la Berange, le Salazon, l'Eraut, l'Aude, la Betre, le Lerz, le Pallas, &c. Le Tarne, l'Agout, le petit Lerz, &c. se jettent dans la Garonne. Elles contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'esprit, & les ouvrages des grands hommes que le Languedoc a produits en sont une preuve incontestable. Ce pays tomba sous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le V siécle, commencerent à s'y établir; & c'est d'eux qu'on pense que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *langue de goth* ou *land-goth*, c'est-à-dire, *terre* ou *pays de Goth*. D'autres assurent que ce nom vient du mot *oc*, que ceux de la province prononcent par *oui*; & qu'elle est appellée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue d'oc*. Ceux qui donnent dans cette pensée, divisent la France en *Langue d'oui*, & *Langue d'oc* : celle-ci est de-là la Loire, & l'autre deçà cette riviere. Quoi qu'il en soit, les Goths établirent la ville de Toulouse capitale de leur royaume, & étendirent depuis leur empire jusqu'à la riviere de Loire. Ce fut sous Erric ou Euric, pere d'Alaric, que Clovis défit Alaric, roi des Wisigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglai ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, assez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui nous apprennent que Charlemagne y établit des gouverneurs, qui furent appellés comtes de Toulouse, & que le premier l'an 778, fut CORSON, le même que plusieurs de nos écrivains François ont appellé TORSIN. Les deux auteurs que nous avons cités lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Launebode, dont parle le poëte Fortunat. On avoit accordé le même titre de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Carcassone contre les Wisigoths, & à un autre nommé *Austroalde*, dont Gregoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le second comte de Toulouse fut S. GUILLAUME *au Courtnez*, ou, selon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la maison d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient descendus. C'est ce même Guillaume qui fonda l'abbaye de S. Guillem-le-Desert, au diocèse de Lodéve, dans laquelle il prit l'habit de moine. Il y eut de grands changemens dans le comté de Toulouse, sous Louis *le Debonnaire*, sous Charles *le Simple*, sous Hugues *Capet*, &c. Le Languedoc avoit encore des ducs de Septimanie, qu'on nomma aussi *Marquis de Gothie*; parcequ'ils défendoient le pays qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples suivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louis *le Débonnaire* qui confia le duché de Septimanie à BERNARD l'an 829. Berenger comte de Barcelone, le lui disputa, comme nous le voyons par les actes du parlement, ou concile tenu à Stramiac dans le Lyonnois l'an 836. Mais il resta au premier, qui fut tué par Charles *le Chauve* l'an 844. RAIMOND PONS, comte de Toulouse, se rendit propre le gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc : on y trouvoit encore les comtés de Carcassone, de Mel-

gueil & de Foix ; les vicomtés de Narbonne, de Beziers, d'Agde, de Nîmes, de Lodéve, d'Uzez, & d'autres petits états, dont les seigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela simples gouverneurs de ces villes, & dépendoient des ducs ou gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les comtes de Toulouse les laisserent jouir de leur usurpation, & se contenterent de l'hommage des vicomtes. Dans la suite ils acquirent par mariage ou autrement, les comtés de Querci, de Perigord, d'Albi, l'Agenois, le Milhau, le Gevaudan, le comté Venaissin, Melgueil, Astarac, &c. Raimond VI, dit *le Vieil*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-fâcheuses : le concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ses états, qu'il donna à Simon comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laissa Amauri, son fils, lequel n'étant pas en état de conserver les conquêtes que son pere avoit faites, céda le droit qu'il y avoit au roi Louis VIII, l'an 1224. Raimond VI étoit mort l'an 1222, & son fils Raimond VII, dit *le Jeune*, lui succéda. C'étoit un prince sage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour se rétablir dans les états que les croisés avoient enlevés à son pere. Il y réussit, se réconcilia avec l'église l'an 1228, & fit en même temps un traité avec le roi S. Louis. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonse* de France, comte de Poitiers, frere du même S. Louis, à condition que s'ils mouroient sans enfans légitimes, les états des comtes de Toulouse seroient réunis à la couronne. La chose arriva ainsi ; car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonse* le 21 août 1271, au retour du voyage d'Outremer. Leur mariage avoit été consommé l'an 1241, & *Raimond* VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe *le Hardi* se rendit maître du comté de Toulouse l'an 1271, après la mort d'Alfonse son oncle. Le roi Louis, son pere, y avoit acquis diverses seigneuries. Les autres rois ses successeurs en jouirent ; & l'an 1361 le roi Jean réunit à la couronne les comtés de Toulouse & de Champagne, & les duchés de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, sont rapportées par Catel. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainsi réunie à la couronne : ce qui fut confirmé par l'assemblée de ses états généraux, sous ces trois conditions ; qu'il ne seroit donné au Languedoc aucun gouverneur qui ne fût prince du sang ; que le roi n'imposeroit point de tailles sans le consentement des états de la province ; que ses privileges lui seroient conservés ; & qu'elle ne seroit point obligée d'user d'aucun droit que du droit écrit ; c'est-à-dire, de l'ancien droit romain. Ces états s'assemblent toutes les années, & sont tenus par les trois ordres, du clergé, de la noblesse, & du tiers état. Le premier est composé de trois archevêques, & de vingt évêques. Le second, de vingt-deux barons, pris de chaque diocèse ; & le troisiéme de vingt-deux consuls, des villes capitales de chaque diocèse, &c. Toulouse est la ville capitale du Languedoc, avec archevêché, aussi-bien que Narbonne & Albi. Les autres sont, Montpellier, Nîmes, Carcassone, Beziers, Agde, Uzez, Mande, le Pui, Viviers, Montauban, Lavaur, Castres, S. Papoul, Alet, S. Pons de Tomiers, Lodéve, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes évêché ; Castel-Sarasin, Castelnaudari, Limoux, Pezenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des ducs de Septimanie, & des comtes de Toulouse, principaux seigneurs du Languedoc ; & nous parlerons des autres, en faisant mention de leurs états, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces en France où l'on trouve autant de monumens de l'antiquité qu'en Languedoc ; le pont du Gard, les Arênes de Nîmes, & grand nombre d'autres ouvrages excellens, ont de quoi satisfaire la curiosité des étrangers, qui doivent sur-tout y admirer le nouveau canal.

Succession chronologique des ducs de Septimanie, ou marquis de Gothie, et des comtes de Toulouse.

L'an 778. Corson.
Vers 790. S. Guillaume au *Court-nez*.
Vers 806. Théodoric ou Thierri.
Vers 819. Berenger, mort l'an 836.
Bernard, assassiné l'an 844.
Guillaume II.
Egfrid, nommé par Nithard sous 853.
Fredelon, mort avant l'an 862.
Humfroid & Fulguald.
Vers 855. Raimond I.
Vers 864. Bernard II.
Vers 870. Eudes ou Odon.
Vers 883. Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907. Raimond III, dit *Pons*.
Guillaume III, *se fit* moine avant 994.
Pons I, vers 986.
Vers 1020. Guillaume IV, dit *Taillefer*.
En 1045. Pons II. 16 ans.
1065. Guillaume V. 29.
Vers 1090. Raimond VI, dit *de S. Gilles*, 15.
1105. Bertrand.

Guillaume X, duc de Guienne.

1122. Alfonse, 25.
1147. Raimond V, dit *le fils d'Alfonse* ou *de Faidide*. 47.
1194. Raimond VI, dit *le Vieil*. 28.
1222. Raimond VII, dit *le Jeune*, 27.
1249. Jeanne de Toulouse, & Alfonse de France, 22.
1271. Le roi Philippe *le Hardi*, &c.

Canal de Languedoc.

Ce canal fut commencé l'an 1666, par le sieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le dessein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever ; mais il mourut avant que d'en faire le premier essai. M. de Bonrepaus & le comte de Caraman ses fils, l'un maître des requêtes, depuis président à mortier au parlement de Toulouse ; & l'autre capitaine aux gardes, depuis lieutenant colonel de ce régiment, lieutenant général des armées du roi, & grand croix de l'ordre de S. Louis, eurent cet avantage, & la chose se fit au mois de mai 1681. La longueur de ce canal est de 127660 toises, qui font près de 64 lieues de France, sur une largeur de 30 pieds. Les principaux ouvrages que l'on y a faits sont, le réservoir de S. Ferreol, le bassin de Naurouse, le pont de Repudze, & la voûte du Malpas. Le réservoir de S. Ferreol a plus de 2000 toises de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire, qui y sont retenues par une levée de terre, soutenue de trois murailles très-fortes ; & il a 90 pieds de profondeur à l'endroit le plus creux. Le bassin de Naurouse, que l'on a choisi pour être le point du partage des eaux, & où celles de S.Ferreol descendent, a 200 toises de longueur & 150 de largeur, & est tout revêtu de pierres de taille. Il a été creusé à l'endroit le plus élevé du canal, d'où les eaux y étant ramassées, se divisent & coulent des deux côtés opposés. Le pont du torrent de Repudze, bâti de pierres de taille, long de 70 toises, n'est pas moins admirable par la nouveauté de son usage ; car en même-temps que des vaisseaux assez grands naviguent sur ce pont, où il y a sept pieds d'eau par-tout, on voit passer au-dessus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus surprenant dans tout le canal, c'est la voûte & la structure de l'endroit nommé *le Malpas*. C'est ainsi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire passage aux eaux. La voute a

30 toises de long, quatre toises de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtés du canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux ouvrage, des endroits de quinze à vingt mille toises de canal creusé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, d'autres d'onze; quantité de chaussées de pierres de taille, qui coupent & qui arrêtent les rivieres, comme entr'autres celle de Cesse, qui donne une reculade d'eau de plus de 8 lieues d'étendue dans le canal sans aucune écluse, & dans un parfait niveau; les ouvrages du port de Cete, & cent quatre écluses d'une solidité extraordinaire, par le moyen desquelles on peut passer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de sureté que de facilité. * *Mémoires du temps.*

Divers auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ses villes ont leurs historiens. Le sieur Catel a fait l'histoire de cette province, & les PP. DD. de Vic & Vaissete, Bénédictins, en ont donné depuis une histoire générale, avec les preuves, en 5 volumes *in-fol.* * Catel, *histoire des comtes de Toulouse, & mémoires du Languedoc.* De Marca, *hist. de Béarn.* Bernard Gui, *de com. Tolos.* Sirmond, *in epist.* 1, *l.* 3. *Sidon.* Isaac Pontan, *itiner. Gall. Narbon.* Du Pui, *droits du roi.* Nicole Bertrandi, *des gestes des Toulous.* Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Andoque, *hist. de Languedoc.* Besli, *hist. des comtes de Poitou.* Caseneuve. Sincerus. Daviti. Cluvier. Papyre Masson. Du Chêne. Pasquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Merula. Orderic Vitalis. Guillaume de Pui Laurent. Matthieu Paris. Labbe. Besse, *histoire de Carcassone*, &c.

LANGUEDOC (Michel) Jésuite, né à Rennes en Bretagne le 3 novembre 1670, entra dans la société des Jésuites le 30 septembre 1688, & y fit les quatre vœux le second février 1704. Il fit un cours de régence des basses classes, & professa depuis la philosophie & la théologie, tant morale que positive. Ces occupations durerent plus de 20 ans. Il acquit beaucoup d'érudition; mais il se soucia peu de se faire connoître au public. En 1718 il accepta le soin de la bibliothéque du collége de sa société à Paris, & quitta cet emploi dix ans après. Il est mort dans le même collége le 28 mai 1742. Il est auteur des notes qui se lisent dans les sept premiers tomes du nouveau testament du pere Philippe Lallemant, son confrere, dont les quatre premiers parurent en 1713 & les trois autres en 1716: & d'une *Dissertation sur les trirèmes ou vaisseaux de guerre des anciens*; à Paris, Pierre Simon, 1721, *in*-4°. * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jésuite.

LANGUES (Les) c'est un pays qui appartient au duc de Savoye. Il est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivieres de Sture & de Tanaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'est un pays fertile distingué en *Hautes-Langues*, qui sont vers le midi, & dont Albe est la capitale; & en *Basses-Langues*, qui sont vers le nord, entre Albe & Ast. * Mati, *diction.*

LANGUET (Hubert) François de naissance, & ministre d'état d'Auguste, électeur de Saxe, s'est rendu recommandable par son esprit dans le XVII siécle. LAMBERT Languet, l'un de ses ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du bailliage de Sémur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, seigneur de Sombernon, sorti d'une branche cadette des ducs de Bourgogne de la premiere race, issu des rois de France, & qui, pour l'engager à y rester, lui avoit donné de grands priviléges l'an 1373. GERMAIN Languet, l'un de ses descendans, capitaine du château de Viteaux, eut entr'autres enfans de *Jeanne* Devoyoit, native d'Autun, *Hubert* Languet qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ses études en sa patrie, puis passa en Italie pour y apprendre le droit civil l'an 1547, & fut reçu docteur à Pavie. De-là il fut faire quelque séjour à Boulogne; & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu *les lieux communs* de Philippe Melanchthon, il conçut un si grand desir de connoître l'auteur, qu'il prit la résolution de l'aller joindre à Wittemberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la religion de ses peres, pour embrasser le nouvel évangile de son docteur. Ces deux hommes se lierent ensemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Melanchthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit acquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit savamment sur les intérêts des princes, & qui savoit à fond l'histoire des hommes illustres; dont la mémoire ne bronchoit jamais sur les circonstances du temps, ni sur les noms propres, & qui avoit une sagacité extraordinaire pour discerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'issue des choses. Cette liaison avec Melanchthon n'empêcha pas que la passion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fit prendre la résolution en 1551, de visiter chaque année quelque partie de l'Europe; consacrant à ses courses curieuses la saison de l'automne, & revenant passer l'hyver à Wittemberg. Entre ses courses, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & dans la Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Gustave roi de Suéde, qui le vit dans ses états, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans son royaume des personnes habiles, soit dans les sciences, soit dans les arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier septembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, comte de Nassau, prince d'Orange. A son retour, il passa par Paris pour y voir le fameux Turnebe; & ce fut là qu'il apprit la mort de son cher Melanchthon. Auguste, électeur de Saxe, l'attira à sa cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma son envoyé à la cour de France. Il le députa en 1568 à l'assemblée des états de l'empire, convoquée à Augsbourg par l'empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'électeur Palatin; & de-là il se rendit à Cologne, où il s'acquit l'estime & la confiance de la princesse d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin il fut par ordre de l'électeur son maître à la diéte de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de son plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moscovites, qui avoient choisi Auguste pour leur médiateur. Ce prince, par ses lettres du 20 septembre de la même année, l'envoya une seconde fois en France vers le roi Charles IX, & la reine mere Catherine de Médicis. Ce fut ici qu'il fit au roi une harangue très-hardie, au nom des princes protestans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la sanglante journée de S. Barthelemi en 1572. Il y sauva la vie à son hôte André Wechel, fameux imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornai, seigneur du Plessis; mais se confiant trop aux égards dûs à son caractère d'envoyé, il auroit eu peine lui-même à échaper, sans les bons offices de Jean de Morvilliers, ci-devant garde des sceaux. Son maître, en le rappellant, lui donna ordre de passer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année suivante, il fut fait un des principaux arbitres du différend qui duroit depuis trente années entre les maisons de Longueville & de Bade, pour la succession de Rothelin. Les disputes qui survinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le mystère de l'Eucharistie, firent soupçonner Languet d'être fauteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'électeur, dont il étoit un des premiers ministres, la permission de se retirer: elle lui fut accordée, avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'est ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague à Camerarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaisons avec l'électeur de Saxe. Il s'attacha à Jean Casimir, comte Palatin, & le suivit à Gand, dont les habitans avoient appellé ce prince pour

être leur gouverneur : mais Jean Casimir les ayant quittés, peu content de leur procédé à son égard, Languet invité par Guillaume prince d'Orange, de se rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conseils furent très-utiles à ce prince ; mais sa mauvaise santé le força de s'en éloigner, pour aller en avril 1579, chercher du soulagement aux bains de Bade : il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année suivante, le prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y reconcilier Charlotte de Bourbon sa femme, avec Louis duc de Montpensier son frere, ce qui réussit. Il reçut ordre de s'unir au seigneur de Sainte-Aldegonde, depute des Gantois & autres confédérés, pour engager le duc d'Alençon à aller se mettre à leur tête. Ils allerent trouver ce prince au Plessis-lès-Tours. On sait le succès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 septembre 1581, âgé de 63 ans, sans avoir été marié. Son corps y fut solemnellement inhumé dans l'église de S. François, le prince d'Orange conduisant en personne le convoi.

La vie de Hubert Languet, écrite en latin sans nom d'auteur, mais que l'on fait être l'ouvrage de Philibert de la Marre, conseiller au parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les *lettres* que Languet avoit écrites à l'électeur de Saxe pendant le cours de ses négociations. On a encore un autre volume de ses *lettres* latines aux Camerarius pere & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipsic l'an 1685 ; & un troisieme recueil de ses *lettres* en même langue, au chevalier Philippe Sidnei, fils du viceroi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzevir. L'on a encore de lui la *relation* de l'expédition de l'électeur Auguste de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres révoltés de Saxe, avec l'*histoire* de ce que l'empereur fit contre ce prince : sa *harangue* en langue françoise au roi *Charles* IX, en 1570, & l'ouvrage intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y feignit que cette premiere édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle républicain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant plusieurs années attribué à divers auteurs ; mais Bayle a rapporté dans une dissertation sur cet ouvrage, laquelle se trouve à la fin de son dictionnaire, de fortes raisons qui portent à croire que ce libelle est sorti de la plume d'Hubert Languet. On lui attribue encore l'*Apologie* de Guillaume prince d'Orange, contre le roi d'Espagne, en 1581, & un *discours des états de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le manuscrit a été long-temps conservé dans la bibliothéque de M. de Thou. Du Plessis-Mornai, intime ami d'Hubert Languet, a fait son éloge en peu de mots dans sa préface du traité de la vérité de la religion chrétienne, lorsqu'il y a dit : *Is fuit quales multi videri volunt ; Is vixit qualiter optimi mori cupiunt.*

La famille de Languet subsiste encore avec honneur. Claude Languet, seigneur de S. Côme, l'un des freres de Hubert, eut une des premieres charges à la chambre de la reine Catherine de Médicis ; & s'étant retiré de la cour, il épousa en Bourgogne *Marcelline* Pyvert. Son petit-fils Denys Languet, seigneur de Rochefort, baron de Saffre & de Gergi, qui fut successivement conseiller au parlement de Rouen, & procureur général au parlement de Dijon, mourut le 20 août 1680, laissant les enfans qui suivent, 1. *Guillaume* Languet, seigneur de Rochefort, baron de Saffre, conseiller d'honneur au parlement de Dijon ; 2. *Jacques-Vincent* Languet, comte de Gergi, chevalier de l'ordre de Wirtemberg, ci-devant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, envoyé extraordinaire de sa majesté auprès du duc de Wirtemberg, puis du duc de Mantoue & du grand duc de Toscane ; ensuite ministre plénipotentiaire de sa majesté à la diéte de l'Empire ; enfin ambassadeur pour le roi à Venise, où il est arrivé le 5 decembre 1723 : il est mort à Paris le 17 de novembre 1734. 3. *Pierre-Benigne* Languet, baron de Montigni sur Vingeanne en Franche-Comté, chevalier de l'ordre de Wirtemberg, grand-bailli de Calp, chambellan de l'électeur de Baviere, & maréchal de camp, général de la cavalerie du duc de Wirtemberg, & son envoyé à la cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le roi des honneurs que sa majesté avoit fait rendre à ce prince, lorsqu'il avoit passé par ses états, pour aller prendre possession de la principauté de Montbelliard, grand-bailli & gouverneur de la ville & principauté de Montbeliard, mort en son château de Montigni, le 11 janvier 1743, âgé de 75 ans. Son éloge historique se trouve imprimé dans le mercure de France, mois d'avril 1743. 4. *Therèse* Languet, mariée à *Claude* Rigolei, seigneur de Puligni, premier président de la chambre des comptes de Dijon ; 5. *Jean-Baptiste-Joseph* Languet, docteur de la maison de Sorbonne, curé de S. Sulpice à Paris depuis 1714, mort le 11 octobre 1750, dans son abbaye de Bernay ; *Voyez son éloge dans l'article suivant ;* 6. *Lazare* Languet, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur de Sorbonne, prieur de la Ferté, puis abbé de S. Sulpice en Bugei en 1710, & élu abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de procureur général de son ordre : il est mort dans l'abbaye de Rosieres, au comté de Bourgogne, durant le cours de ses visites, le 20 janvier 1736. 7. *Jean-Joseph* Languet, docteur de la maison de Navarre, abbé de Coëtmaloën en 1709, & de S. Just en 1723, ci-devant aumônier de feu madame la Dauphine, puis sacré évêque de Soissons le 23 juin 1715, reçu à l'académie françoise en 1721, & nommé à l'archevêché de Sens en 1731. Ce prélat s'est fait connoître dans ces derniers temps par un très-grand nombre d'ouvrages polémiques au sujet de la fameuse bulle *Unigenitus*, dont il s'est montré zélé défenseur. Il est mort à Sens le 11 mai 1753, dans la soixante-seiziéme année de son âge. * Joachim Camerarius, *in vita Ph. Melanchthonis*. Jacques-Auguste de Thou, *l. 74 de son hist.* Du Plessis-Mornai, *préface de l'édition latine du livre de la véritable religion*. Bodinus, *dæmon. l. 2, c. 6.* Joan. Volf. *préface des annales de Gaguin, burgrave de Dohna, &c.* Bayle, *dissert. sur le livre de Steph. Junius Brutus.*

Languet porte *d'azur au triangle clesché & renversé d'or, chargé de trois molettes de gueules sur les angles.*

M. d'Hozier a donné dans son *Armorial*, &c. la généalogie de cette famille ; & l'on y trouve un long article concernant *Hubert* Languet, dressé & composé par M. l'abbé Destrées, prieur de Nefville, connu par d'autres écrits. Dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, on parle aussi d'*Hubert* Languet & de ses ouvrages ; de M. Languet archevêque de Sens, & de plusieurs autres de la même famille, & en particulier de *Claude* Languet, seigneur de S. Côme, neveu d'*Hubert* Languet. Ce *Claude* étoit né à Châlons, de *Jean* Languet & de *Jeanne* de Loisy. On dit qu'il étoit très-versé dans l'étude de l'écriture & des peres. Son zèle pour la religion lui fit entreprendre un voyage à Rome, avec *Françoise* Languet, sa sœur, veuve de *Robert* de Pontoux, laquelle a laissé beaucoup de monumens de sa piété. *Claude* mourut à Châlons le 6 de septembre 1620. On a de lui : *Missive catholique au sieur Cassegrain, ministre au Pont-de-Veyle, de la vraie présence du corps de notre Sauveur dans l'Eucharistie*, à Lyon *in*-12. Sa sœur, *Françoise* Languet, a fondé les Minimes de Châlons.

☞ LANGUET (Jean-Baptiste-Joseph) docteur de la maison de Sorbonne, curé de S. Sulpice à Paris, naquit à Dijon le 6 juin 1675, de Denys Languet, procureur général au parlement de cette ville. Après avoir fait ses premieres études à Dijon, il vint les continuer

à Paris, & alla demeurer au séminaire S. Sulpice. Il fut reçu de la maison de Sorbonne le 31 décembre 1698, & fit sa licence avec distinction. Peu de temps après, se sentant extrêmement incommodé d'une infirmité qui lui étoit restée d'une opération de chirurgie mal faite, il alla visiter les reliques de S. François de Sales à Lyon, & fut persuadé pendant toute sa vie, qu'il y avoit été guéri miraculeusement. Ayant été ordonné prêtre à Vienne en Dauphiné, il revint à Paris, & prit le bonnet de docteur le 15 janvier 1703. Il s'attacha dès-lors à la communauté de S. Sulpice, & travailla avec fruit dans la paroisse. M. de la Chetardie, qui en étoit curé, instruit par lui-même de son mérite, le choisit pour son vicaire. M. Languet exerça cette fonction environ 10 ans, & vendit son patrimoine pour secourir les pauvres. Pendant cet intervalle, M. de Saint-Vallier, évêque de Quebec, étant prisonnier en Angleterre, le demanda au roi pour son coadjuteur. M. Languet étoit près d'accepter cette place, par le zèle & le desir qu'il témoignoit pour les missions & pour la conversion des Infidèles; mais il en fut détourné par ses amis & par ses supérieurs, à cause de la foiblesse de son tempérament. Il succéda à M. de la Chetardie, curé de S. Sulpice, au mois de juin 1714. Voyant alors l'église de sa paroisse toute délabrée & assez semblable à celle d'un pauvre village, pouvant à peine contenir 1200 à 1500 personnes, pour une paroisse d'environ 125000 ames, il conçut aussitôt le vaste dessein d'élever un temple capable de contenir un peuple si nombreux, & digne de la grandeur du Dieu que nous adorons. Quelques jours après, il entreprit ce grand ouvrage, mettant sa confiance en Dieu, & n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus, qui lui avoit été léguée à cet effet par une bonne femme. Il employa cet argent à acheter des pierres, qu'il étala dans toutes les rues pour annoncer son dessein au public. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts; & M. le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la premiere pierre du portail en 1618; & M. le curé de S. Sulpice n'épargna pendant toute sa vie ni soins ni dépenses pour rendre son église l'une des plus magnifiques du monde, en architecture & en décorations. La consécration s'en fit en 1745, avec une telle magnificence, que S. M. le roi de Prusse, aujourd'hui regnant, lui en écrivit en ces termes :

MONSIEUR,

J'ai reçu avec plaisir le procès-verbal de la consécration de votre église : l'ordre & la magnificence de ces cérémonies ne peuvent que donner une grande idée de la beauté du temple qui en a été l'objet, & suffiroient pour caractériser votre bon gout. Mais ce qui, je le sais, vous distingue bien plus encore, c'est la piété, la charité & le zèle que vous faites éclater dans la conduite de votre église : qualités, qui pour être de nécessité dans un homme de votre état, ne lui en méritent pas moins l'estime & l'attention de tout le monde. C'est à elles que vous devez, Monsieur, le témoignage que je veux bien vous donner ici de la mienne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait dans sa sainte & digne garde. A Postdam, le 4 octobre 1748.

FRÉDÉRIC.

Une autre œuvre qui ne fait pas moins d'honneur à M. Languet, est l'établissement de *la maison de l'Enfant-Jesus*. Cet établissement précieux à la société, est peut-être ce qui caractérise davantage le mérite & les talens de ce célébre Curé. Il est composé de 30 à 35 demoiselles pauvres, qui font preuves de noblesse, depuis 1535 jusqu'à présent, avec la qualité de chevalier dans le premier pere dont elles descendent. On préfére celles dont les parens ont été au service du roi. On donne à ces demoiselles un entretien & une éducation digne de leur naissance. On les occupe en même-temps, tour à tour, aux différens soins que demandent la boulangerie, les basse-cours, les laiteries, le blanchissage, le jardin, l'apotichairerie, la lingerie, les fileries & les autres objets du ménage : ce qui les rend propres à devenir de bonnes meres de famille, & à soulager leurs parens à la campagne. D'ailleurs, l'habitude où elles sont de soulager par mille petits services de charité, les pauvres femmes & filles qui travaillent dans cette maison, les rend plus affables, plus humbles, plus officieuses & plus propres à la société, que si elles n'avoient fréquenté que des personnes nobles. Quand elles sortent, on les renvoie chez leurs parens avec du linge, des habits & de l'argent. Si elles ont de la vocation à la vie religieuse, on paye leur dot. M. Languet a payé plus de 80 dots de ces demoiselles. Le second objet de cet établissement est de servir de retraite & de ressource à plus de 800 pauvres femmes & filles, qui vont y chercher de quoi vivre ; soit qu'elles soient de la ville ou de la campagne, & des provinces. On les y nourit pendant le jour, & on leur fait gagner leur vie par le travail, en les employant sur-tout à filer du coton & du lin. Elles sont partagées en différentes classes ou chambrées. Il y a dans chaque chambrée deux dames de la congrégation de S. Thomas de Ville-Neuve, dont M. le curé de S. Sulpice étoit supérieur général. Ces dames sont préposées pour conduire le travail & pour donner les instructions convenables. Elles ne quittent jamais leur poste que quand elles sont relevées par d'autres. Les femmes & filles qui travaillent dans cette maison, ayant quelquefois mené une vie licencieuse & oisive dans le monde, rentrent souvent en elles-mêmes par les exemples de vertu qu'elles ont sous les yeux, & par les instructions qu'on leur donne. Elles emportent, en se retirant, le prix de leur travail en argent, deviennent laborieuses & édifiantes, & ont le bonheur d'être ainsi rendues à la société & à la religion. Il y avoit à l'*Enfant-Jesus* en 1741, plus de 1400 femmes & filles de cette espéce, & M. le curé de S. Sulpice employoit tous les moyens convenables pour les établir. Quoique le terrein de cette maison ne contienne que 17 arpens, il y a une grande bassecour, où l'on nourit des bestiaux qui fournissent du lait à plus de 2000 enfans de la paroisse ; plusieurs bauges de sangliers, dont on vend les marcassins ; des volailles de toutes sortes ; une boulangerie qui fournit par mois plus de cent mille livres de pain, qu'on distribue aux pauvres de la paroisse ; des filages; un jardin très-bien cultivé & d'un grand rapport ; une apotichairerie magnifique, où l'on fait toutes sortes de distillations qui sont d'un grand produit, &c. L'ordre qui s'observe dans cette maison, soit pour l'éducation & l'instruction, soit pour le travail, est si admirable, & a donné de tout temps une si grande idée du curé de S. Sulpice, que M. le cardinal de Fleuri lui proposa de le faire Intendant général de tous les hôpitaux du royaume : mais M. Languet répondit en riant ; *Je l'avois toujours bien dit, Monseigneur, que les bontés de votre Eminence me conduiroient à l'Hôpital.* La dépense de cet établissement étoit immense. Il y employa son revenu ; une succession qui lui échut par la mort du baron de Montigni son frere, & le revenu de l'abbaye de Bernay, que le roi lui avoit donnée. M. Languet n'étoit pas moins estimable par sa charité & son zèle pour le soulagement des pauvres. Jamais homme ne fut plus habile & plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes & des legs considérables, qu'il savoit distribuer avec une prudence & une discrétion admirables. Il s'informoit avec soin si les legs qui lui étoient faits, tournoient au préjudice des pauvres parens des testateurs ; & en ce cas, non-seulement il rendoit ce qui lui avoit été legué, mais il ajoutoit encore du sien. Madame de Cavois, aussi illustre par sa charité que par sa naissance, lui ayant fait un legs de plus de 600000 livres, il prit seulement 30000 livres pour les pauvres, & céda le reste aux parens. On sait de bonne

part, qu'il distribuoit environ pour un million d'aumônes chaque année. Il préferoit toujours les familles nobles réduites à la pauvreté, & l'on a appris, de personnes dignes de foi, qu'il y avoit dans sa paroisse quelques familles de distinction, à chacune desquelles il donnoit jusqu'à 30000 livres par an. Généreux par caractère, il donnoit grandement & savoit prevenir les besoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux & d'autres effets rares & curieux qu'il avoit amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là que trois couverts d'argent, point de tapisserie, & un simple lit de serge, que madame de Cavois ne fit que lui prêter, ayant vendu auparavant, pour les pauvres, tous ceux qu'elle lui avoit donnés en différens temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornoit point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étoient affligés de ce fléau, & s'intéressa sans cesse & avec zèle à l'avancement & au progrès des arts, au soulagement du peuple, & à la gloire de la nation. On le voyoit dés premiers aux incendies & aux calamités publiques, où il se faisoit admirer par sa prudence & par son activité. Il avoit un talent merveilleux pour connoître & discerner les différens caractères des hommes. Il savoit les occuper chacun selon leur talent & leur capacité. Dans les affaires les plus épineuses & les plus multipliées, sur lesquelles on le consultoit journellement, il décidoit & prenoit son parti sur le champ, avec une sagacité & une justesse qui étonnoit tout le monde. M. Languet refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, & plusieurs autres qui lui furent offerts par Louis XIV, & par Louis XV, sous le ministère de M. le Duc & de M. le cardinal de Fleuri. Il résigna sa cure à M. l'abbé du Lau en 1748, & ne discontinua point de faire tous les dimanches, selon sa coutume, le prône dans sa paroisse, & de soutenir la maison de l'Enfant-Jesus, jusqu'à sa mort arrivée le 11 octobre 1750, à 75 ans, dans son abbaye de Bernay, où il étoit allé pour faire quelques établissemens de charité. Sa piété & son application continuelle aux œuvres de charité, ne l'empêchoient point d'être gai & agréable dans la conversation. Il y faisoit paroître beaucoup d'esprit, & avoit souvent des réparties fines & délicates. Il n'usoit jamais de l'autorité que son crédit lui donnoit, à moins qu'il n'eût épuisé toutes les autres ressources. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. historique portatif.*

LANGUISSEL (Bernard) cardinal, archevêque d'Arles, étoit François de nation, frere de *Bertrand*, évêque de Nîmes, & d'*André*, évêque d'Avignon. Il fut archidiacre de Toulouse, & fut élevé l'an 1280 sur le siége de l'église d'Arles, après Bertrand de Mauferrat. Les auteurs parlent avantageusement de son zèle pour soutenir les priviléges de son église, & pour s'opposer à toutes sortes d'abus. Il célébra pour cela deux conciles provinciaux. Le pape Martin II, dit IV, le fit cardinal évêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne & dans la Toscane. On dit que le Cardinal Languissel mourut l'an 1290, à Orviete. * Frizon, *Gallia purpur.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Saxi, *pontif. Arelat.* Ughel, *Ital. sac.* Ciaconius, Auberi, &c.

LANGUS, *cherchez* LANG.

LANIADO (Samuel Rabbin, a composé un commentaire sur les cinq livres de Moyse, intitulé : *Kelichemda*, c'est-à-dire, *Vaisseau de desir*, qui a été imprimé *in-fol.* à Venise par Jean de Gara. Les savans ont remarqué que le commentaire de ce rabbin n'est qu'un tissu d'allégories : ce qui est aussi confirmé par Buxtorf, qui observe que ce sont des homélies tirées des gloses, ausquelles on donne le nom de *Rabbot* : or il est certain que ces *Rabbots* sont purement allégoriques. * Buxtorf, *bibliothéque rabbinique.*

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerfeunteum*, ville de France, dans l'évêché de Treguier en Bretagne, près de la côte, à six ou sept lieues de la ville de Treguier, vers le couchant méridional. * Mati, *diction.*

LANNEL (Jean de) étoit neveu de M. de Hillerin, conseiller du roi en ses conseils d'état, maître d'hôtel de sa majesté, trésorier de France, & général de ses finances à Poitiers. Il fut élevé dès l'enfance par les soins de son oncle, qui lui procura une excellente éducation. De Lannel fut mis chez les Jésuites pour y faire ses études, & il y demeura huit ans. Ensuite après avoir étudié en droit pendant deux années, il fut employé par Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, auprès duquel il fut mis par M. de Hillerin qui étoit le conseil de ce seigneur. De Lannel demeura auprès de M. de Brissac jusqu'à la mort de ce maréchal, arrivée le 31 décembre 1563. Il recueillit ses discours & ceux de plusieurs autres, en retoucha le stile, & les fit imprimer sous ce titre : *Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours & avis d'affaires d'état, de quelques officiers de la couronne, & d'autres grands personnages*, fait par Jean de Lannel, écuyer, seigneur du Chaintreau & du Chambort. C'est un volume *in*-8°, imprimé à Paris, chez la veuve d'Abraham Pacard, en 1622. Outre vingt harangues de M. de Brissac, on trouve encore dans ce recueil trois harangues de M. de Laval, dit *le maréchal de Bois-Dauphin*, quelques discours & lettres de M. de Villeroy, son apologie ; & plusieurs autres piéces servant *à l'histoire de la Ligue*. On a encore de Jean de Lannel un ouvrage assez rare & peu connu, intitulé *le roman satyrique de Jean de Lannel.* C'est un volume *in*-8°, de plus de onze cens pages, qui fut imprimé à Paris en 1624.

LANNION, ville de France, dans l'évêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait un assez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le pays produit. * Mati, *diction.*

LANNION, maison de Bretagne, qui tire son nom de la ville de Lannion. Elle a toujours été considerée en cette province comme une des plus distinguées parmi la meilleure noblesse. On voit par une transaction passée l'an 1182, avec Jean II, duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Guiomar de Lannion, d'un retour de partage sur la terre de Léon. Il y a des titres anciens & conservés dans le prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de Juhaël d'Avaugour.

Il fut pere de BRIANT I, qui, d'*Adelise* de Kergorlar, eut BRIANT II. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin ; & à la prise de Mante il fit prisonnier Logier d'Orgessin, fils de Jean d'Orgessin, seigneur de Sainte-Mesme, & grand véneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

BRIANT II, reçut plusieurs gratifications du roi Charles V. Il fut gouverneur de Montfort & capitaine d'une compagnie d'ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la succession à ce duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Aurai, qui décida ce long différend. Il fut ensuite un des députés par les états de Bretagne au roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes graces envers le nouveau duc, avec la paix ; ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'ambassadeur, & l'an 1383 il signa à la fondation de l'église de S. Michel près d'Aurai, où est maintenant une célebre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite* du Cruguil, de laquelle il eut JEAN I, qui épousa *Anne* de Languevoës, & fut pere de ROLAND.

Du mariage de ROLAND avec *Guyonne* de Grezi, vinrent JEAN II ; *Olivier* & *Yves*. Ces deux derniers furent

furent honorés par le duc d'Orléans de son ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440 : ils furent l'un après l'autre vice-amiraux de Bretagne ; & *Yves* fut aussi maître d'hôtel du duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, duc de Bretagne, avec les charges de son chambellan & de maître de son hôtel : il fut aussi gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & du Croisic. L'an 1420, il accompagnoit le duc à Château-Ceaux, quand ce prince fut enlevé par Olivier de Penthiévre, & il fut arrêté avec lui ; après sa délivrance & sur un ordre du duc, il poursuivit jusqu'en Hainaut les Penthiévres, qui s'y étoient retirés, & prit sur eux Avesnes, dont il traita avec le duc de Baviere.

Jean II de Lannion épousa *Helene* de Clisson, & en eut François I, duquel & de *Françoise* Lots, naquit François II, qui s'enferma dans Mets avec le duc de Guise l'an 1552 ; & l'an 1554, il reçut ordre d'assembler & de commander la noblesse pour la défense des côtes de Brétagne. Il épousa *Julienne* Pinart, sœur de *Jeanne* Pinart, mariée dans la maison de Goulaine ; & il fut pere de Claude I ; & de *Jean*, seigneur des Aubrais, dont la branche est tombée, & a porté de grands biens dans la maison de Poncalec.

Claude I épousa *Renée* de Quelen, dame du vieux Châtel. Son fils Pierre I épousa *Renée* d'Aradon, fille unique & héritiere de *René* d'Aradon, seigneur d'Aradon, Quinipili, Camor, gouverneur des villes de Vannes & d'Aurai, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance. Ce Pierre de Lannion, baron du Vieux-Châtel, entra dans les engagemens qu'avoient les seigneurs d'Aradon avec le duc de Mercœur, & rendit d'importans services à son parti : enfin il se remit à l'obéissance de Henri IV, de qui il obtint plusieurs faveurs considérables. Pierre I eut Claude II, comte de Lannion, baron du Vieux-Châtel, seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipili, Camor & autres lieux, baron de Maletroit & des états de Bretagne, gouverneur des villes de Vanne & d'Aurai, capitaine du ban & arriere-ban du diocèse de Vanne, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Claude II épousa en premieres nôces *Thérèse* Huteau de Cadillac, d'une ancienne famille de Bretagne ; dont elle recueillit les terres, après la mort de son frere le dernier de la branche aînée. Cette famille ne subsiste plus qu'en Albigeois. De son premier mariage, Claude eut plusieurs enfans ; Pierre II, *dont il sera parlé ci-après*, l'abbé de Lannion ; le chevalier de Lannion, qui, étant capitaine de vaisseau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704, l'aînée des filles mariée au marquis de Kercado ; & cinq autres filles religieuses. Claude II prit une seconde alliance avec *Jeanne-Françoise* de Beringhen, dont il eut *François-Armel* de Lannion, marquis de Crenan, tué avec son frere le chevalier de Lannion du même coup de canon au combat de Malaga.

Pierre II, comte de Lannion, a succédé à tous les titres de son pere ; il a servi dès sa premiere jeunesse, ayant fait sa premiere campagne en Hongrie sous le comte de Coligni, & depuis il s'est acquis la réputation d'un des meilleurs officiers du royaume. Après avoir été capitaine de cavalerie, il fut fait sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou, avec un brevet de mestre de camp ; il eut ensuite la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine ; l'an 1688 il fut fait brigadier des armées du roi ; l'an 1693, maréchal de camp, & l'an 1702 lieutenant-général. Entre plusieurs commandemens importans dont il a été honoré, il conduisit l'arriere-garde de l'armée que le roi envoya au secours du duc de Baviere : & il se distingua dans les deux batailles d'Hochstet. Le roi le gratifia du gouvernement de S. Malo, par ses lettres du 14 février 1710. Il mourut le 26 mai 1727, âgé de 75 ans & 3 mois. Son épouse étoit *Françoise* Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprès de la reine, & morte le 27 avril 1726, dans la soixante-seiziéme année de son âge. Ses enfans sont Anne Bretagne de Lannion, colonel du régiment de Xaintonge, & brigadier des armées du roi ; *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, chevalier de Malte, colonel du régiment de Lannion ; *Hyacinthe-François*, vicomte de Maltroit, & colonel des régimens de Bretagne ; *Julie-Françoise*, mariée avec *Charles-Felix-Hyacinthe* des Yssarts, marquis de Castelet, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, & brigadier des armées du roi, mort le 10 novembre 1719 ; & *Eléonore*, chanoinesse-comtesse de Munstrebilshem.

Anne-Bretagne marquis de Lannion, a épousé *Caëtane* de Mornai, fille unique de *Louis*, comte de Monchevreuil, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur d'Arras.

LANNOI, maison considérable en Flandre, qui tire son origine de Lannoi, petite ville des Pays-Bas, à deux lieues de Lille, a produit quinze chevaliers de la toison d'or ; l'on ne la rapportera ici que depuis

I. Hugues seigneur de Lannoi & de Lys I du nom, qui épousa *Marguerite*, dame de Maingoval, dont il eut *Robert* de Lannoi, seigneur de Maingoval & de Lys, mort sans postérité ; Hugues II du nom, qui suit ; & Gilbert de Lannoi, *qui a fait la branche des seigneurs de* Santes, *de* Willerval *& de* Rolaincourt, *rapportée ci-après*.

II. Hugues II du nom, seigneur de Lannoi, de Lys & de Maingoval, épousa *Marie* de Berlaymont, dont il eut Jean I du nom, qui suit.

III. Jean I, seigneur de Lannoi, de Lys & de Maingoval, épousa *Jeanne* de Croi, fille de *Jean*, seigneur de Croi, grand-bouteillier de France, dont il eut Jean II, qui suit ; & Antoine de Lannoi, *qui a fait la branche des seigneurs de* Maingoval, *mentionnée ci-après*.

IV. Jean II du nom, seigneur de Lannoi, &c. chevalier de la Toison-d'or en 1451, ambassadeur en Angleterre, gouverneur des villes de Lille, Douai & Orchies, bailli d'Amiens, & gouverneur de Hollande, Zélande & Frise, fit construire le château & l'église de Lannoi, & mourut en 1492. Il épousa 1°. *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu : 2°. *Jeanne* de Ligne, fille de *Michel*, seigneur de Barbençon. Du premier lit vint *Jeanne* de Lannoi, dame de Brimeu, mariée à *Philippe* de Hornes, seigneur de Gaësbeck. Du second sortirent *Bonne*, dame de Lannoi, alliée à *Philippe* de Lannoi, seigneur de Santes & de Rolaincourt, son cousin ; *Marie*, femme de *Jean*, seigneur de Beaufort en Artois ; & *Jacqueline* de Lannoi, mariée à *Jean* de Henin, seigneur de Fontaines.

Seigneurs de Maingoval.

IV. Antoine de Lannoi, fils puîné de Jean, I du nom, seigneur de Lannoi, &c. & de *Marie* de Berlaymond, fut seigneur de Maingoval, & épousa *Marie* de Ville, dame de Sancelles & d'Audregnies, dont il eut Jean III, qui suit ; & *Jeanne* de Lannoi, mariée 1°. à *Philippe* Villain, seigneur de Lille : 2°. à *Philippe* de Poitiers, seigneur de la Ferté.

V. Jean de Lannoi, III du nom, seigneur de Maingoval, Rieulai, &c. mourut en 1498. Il épousa 1°. *Catherine* de Neuville : 2°. *Philipote* de Lalain, fille de *Simon*, seigneur de Hantes. Du premier lit vint Jean IV du nom, qui suit ; & du second sortit Charles de Lannoi, *qui a fait la branche des seigneurs de* Sanzelles *& princes de* Sulmone, *rapportée ci-après*.

VI. Jean de Lannoi, IV du nom, seigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épousa 1°. *Marguerite* de Flandres, dite *de Praët* : 2°. *Philippe* de Planes. Du premier lit sortirent *Antoine* de Lannoi, seigneur de Maingoval, grand écuyer de l'empereur, mort sans alliance ; & *Louise* de Lannoi, dame d'Audregnies, mariée à *Louis*, seigneur de Revol. Du second lit vinrent

Nicolas, qui suit; & *Claude* de Lannoi, alliée à *Charles* de Fiennes, seigneur d'Esquerdes.

VII. Nicolas de Lannoi, seigneur de Maingoval, &c. épousa *Anne* de Lalain, dont il eut *Charles*, mort en Espagne en 1591; & *Bonne* de Lannoi, mariée à *Philippe* de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes.

Seigneurs de Sanzelles, princes de Sulmone.

VI. Charles de Lannoi, III du nom, seigneur de Maingoval, &c. & de *Philippe* de Lalain, sa seconde femme, fut seigneur de Sanzelles, prince de Sulmone, &c. chevalier de la toison d'or en 1516, & mourut en 1527. (Voyez *ses actions ci-après dans un article séparé.*) Il épousa *Françoise* de Monthel, fille de *Jacques*, comte d'Entremonts, dont il eut *Charles*, seigneur de Sanzelles, qui étoit muet; Philippe, qui suit; *Ferdinand*, qualifié duc de Bayonne, mort sans posterité de *Françoise* de la Palu, ni de *Marguerite* Perrenot, de Granvelle, ses deux femmes; & *Pompée* de Lannoi, destiné à l'église.

VII. Philippe de Lannoi, prince de Sulmone, &c. chevalier de la toison d'or, servit avec le duc d'Albe aux siéges de Tunis & de la Goulette, fut blessé à celui d'Algezire, & secondé du prince de Salerne, il défit le général Strozzi en 1544. Deux ans après il commanda la cavalerie légere des Espagnols & des Italiens dans la guerre contre les Protestans d'Allemagne, & se signala à la journée de Mulberg en 1547. Il épousa 1°. *Isabelle* Colonne, fille de *Vespasian* Colonne, & de *Béatrix* Appia: 2°. *Léonore* Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Charles* de Lannoi, II du nom, prince de Sulmone, chevalier de la toison d'or, mort sans posterité de *Constance* Carreto, fille du marquis de Final; *Prosper*, mort sans lignée; *Horace* de Lannoi, prince de Sulmone, chevalier de la toison d'or, mort en 1597, sans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonse*, marquis de Pescaire, & de *Marie* d'Aragon; *Béatrix*, alliée à *Balthasar* d'Aquaviva; *Marie*, religieuse; & *Victoire* de Lannoi, mariée à *Albert* d'Aquaviva, duc d'Atri.

Seigneurs de Santes, de Willerval et de Rolaincourt.

II. Gilbert de Lannoi, troisiéme fils de Hugues, I du nom, seigneur de Lannoi, & de *Marguerite*, dame de Maingoval, fut seigneur de Santes & de Beaumont. Il épousa *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, fille unique de *Jean*, seigneur de Molembais, dont il eut *Hugues* de Lannoi, seigneur de Santes, chevalier de la toison d'or, & maître des arbalêtriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, sans enfans de *Marguerite* de Boncourt; Gilbert II, qui suit; Baudouin, dit *le Begue*, I du nom, *qui a fait la branche des seigneurs de* Molembais, *rapportée ci-après*; *Gosselin* de Lannoi, seigneur de Breuse, qui de *Marie* de Mongardin, eut pour fille unique *Marie* de Lannoi, dame de Breuse, alliée à *Antoine*, seigneur de Hierin; Jean, *qui a fait la branche des seigneurs de la* Moterie, *mentionnée ci-après*; & *Agnès* de Lannoi, mariée à *Jean* de Roubaix, seigneur de Herzelles, chevalier de la toison d'or, morte le 8 juillet 1464.

III. Gilbert de Lannoi, II du nom, seigneur de Willerval & de Tronchines, conseiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, son ambassadeur en Angleterre, & chevalier de la toison d'or en 1429, mourut le 22 avril 1462. Il épousa 1°. *Léonore* des Quesnes, veuve de *Jean*, seigneur de Montigni en Ostrevant, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* de Ghistelles, fille de *Jean* de Ghistelles, seigneur d'Urzel: 3°. *Isabelle* de Flandre, fille de *Jean*, seigneur de Drincamp, morte le 11 février 1452. Du second lit sortirent Philippe, qui suit; & *Jacques* de Lannoi, mort sans lignée. Du troisiéme vint, *Pierre* de Lannoi, seigneur de Fresnoi, conseiller & chambellan de l'empereur Maximilien I, chevalier de la toison d'or, mort en 1492, ayant eu de *Jossine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, seigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoi, mariée à *Jean* de Lier, seigneur d'Immersel; *Marguerite*, alliée à *Philibert*, dit *la Mouche*, seigneur de Vere, chevalier de la toison d'or; & *Ferri* de Lannoi, seigneur de Fresnoi, qui épousa *Marie* Jausse de Mastaing, dame de Bausfermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoi, dame de Fresnoi, mariée à *Jean* de Montmorenci, seigneur de Courieres, chevalier de la toison d'or; & *Louise* de Lannoi, alliée à *Antoine* de la Barre, seigneur de Mouscron, bailli de Courtrai.

IV. Philippe de Lannoi, I du nom, seigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & épousa *Marguerite* de Châtillon, dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, seigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Saveuse, dont il eut Philippe II, qui suit; *Pierre*, seigneur de Dampierre & de Beaumont; & *Gilbert* de Lannoi, seigneur de Willerval, qui épousa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoi, mariée à *François* d'Ognies, seigneur de Beauraing.

V. Philippe de Lannoi, II du nom, seigneur de Santes & de Rolaincourt, chevalier de l'ordre de la toison d'or, conseiller & chambellan de l'empereur Charles-Quint, & capitaine de Tournai, mourut le 14 février 1535. Il épousa *Bonne* dame de Lannoi, sa parente, fille & héritiere de *Jean*, II du nom, seigneur de Lannoi, &c. & de *Jeanne* de Ligne, sa seconde femme, dont il eut Hugues, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, seigneur de Watines, gouverneur de Tournai; & *Jeanne* de Lannoi, mariée à *Henri* de Witthen, seigneur de Berzelles.

VI. Hugues de Lannoi, seigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant son pere en 1517, laissant de *Marie* Bouchault, dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoise* de Lannoi, dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Egmond, comte de Buren, &c. chevalier de la toison d'or.

Seigneurs de Molembais.

III. Baudouin de Lannoi, I du nom, dit *le Begue*, troisiéme fils de Gilbert de Lannoi, seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, fut seigneur de Molembais, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Lille, & mourut en 1474. Il épousa 1°. *Marie*, dame de Melles, Caucourt & Dolhaim, morte sans enfans le dernier mai 1433: 2°. *Adrienne* de Barlaymont, dame de Solre-le-Château, fille de *Jacques*, seigneur de Solre-le-Château, & de *Catherine* de Roberfart, morte le 29 avril 1439, dont il eut Baudouin II, qui suit; & *Philipotte* de Lannoi, mariée à *Jean* Josse, seigneur de Mastaing.

IV. Baudouin de Lannoi, II du nom, seigneur de Molembais & de Solre, chevalier de la toison d'or, conseiller, chambellan & premier maître d'hôtel de l'archiduc Maximilien, servit le duc de Bourgogne au siége de Beauvais en 1472, & prit Valleri, & mourut le 7 mai 1501. Il épousa *Michelle* d'Esne, dame de Cauroi, fille d'*Amé*, seigneur d'Esne, & d'*Isabelle* d'Ocoche, dite *de Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut Philippe, qui suit; *Françoise*, alliée à *Antoine* de Montmorenci, seigneur de Croisilles; & *Magdeléne* de Lannoi, mariée à *Jean* Roisin, seigneur de Rongnies & de Cordes.

V. Philippe de Lannoi, seigneur de Molembais, de Solre, de Cauroi, &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 12 septembre 1543, âgé de 56 ans. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, sei-

gneur de Fallais; 2°. *Françoise* de Barbançon, fille de *Jean*, seigneur de Cani, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint JEAN, qui suit. Du second sortirent 1. *Baudouin* de Lannoi, seigneur de Turcoing, chevalier de la toison d'or, gouverneur & grand bailli de Tournai & du Tournesis, & qui épousa *Adrienne* de Hornes, fille de *Philippe*, baron de Boxtel, seigneur de Baussignies, &c. & d'*Anne* de Renesse, dont il eut *Philippe* de Lannoi, seigneur de Turcoing, mort en Espagne en 1594; & *Marie* de Lannoi, morte jeune; 2. *Philippe* de Lannoi, seigneur de Beauvoir, qui épousa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort sans postérité en 1594; 3. *Louis* de Lannoi, protonotaire apostolique; 4. *Yolande*, troisiéme femme de *Jacques* de Croi, seigneur de Sempi; 5. *Jossine*, mariée à *Jean* de Halluyn, seigneur de Commines; 6. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 7. *Catherine* de Lannoi, femme de *Gabriel* Jausse, seigneur de Mastaing.

VI. JEAN de Lannoi, seigneur de Molembais, de Solre, &c. chevalier de la toison d'or, chambellan de l'empereur Charles-Quint & gouverneur du comté de Hainault, mourut en 1560, laissant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louis*, seigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoi, dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, marquis de Berghes, comte de Valhain, gouverneur de Hainault, &c.

SEIGNEURS DE LA MOTERIE ET D'ORGEMONT.

III. JEAN de Lannoi, I du nom, cinquiéme fils de GILBERT de Lannoi, seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, eut en partage la terre de la Moterie, & épousa *Marie* des Cordes, dont il eut JEAN II, qui suit; ANTOINE I du nom, seigneur de la Moterie, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; PIERRE de Lannoi, tige des branches des seigneurs de Lesdaing, des Marets, d'Erpinghen, d'Hardiplanquet & de Haultpont; & *Jeanne* de Lannoi, mariée à *Thomas* Mallet, seigneur d'Oresmeaux, gouverneur d'Ath.

IV. JEAN de Lannoi II du nom, seigneur de la Moterie & d'Orgemont, épousa *Isabelle* du Metz, dite *de Croix*, dont il eut ROBERT, qui suit.

V. ROBERT de Lannoi, seigneur d'Orgemont, &c. épousa *Marie* Ruffaut, dont il eut PIERRE, qui suit; & *Georges* de Lannoi, seigneur de la Courbe, qui de *Duelle* des Prez eut pour enfans *Georges* de Lannoi; *Jacques*; & *Anne* de Lannoi, mariée à *Jean* de Ryves, seigneur de Rumes.

VI. PIERRE de Lannoi, seigneur d'Orgemont, laissa de *Marie* Monnoyer, dite de *Hermes*, *Jeanne* de Lannoi, dame d'Orgemont, mariée 1°. à *Jean* de Bonnieres, seigneur de Souastre; 2°. à *Charles* de Miraumont, seigneur de Sombris.

IV. ANTOINE de Lannoi I du nom, second fils de JEAN de Lannoi I du nom, seigneur de la Moterie, & de *Marie* des Cordes, fut seigneur de la Moterie, & épousa *Philippe* de Hommel, dont il eut ANTOINE, II du nom, qui suit.

V. ANTOINE de Lannoi, II du nom, seigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacquette* de la Forêt, dite *du Bois*, dont il eut LOUIS, qui suit.

VI. LOUIS de Lannoi, seigneur de la Moterie, épousa 1°. *Michelle* d'Ongnies, fille de *Jacques*, seigneur d'Estrées, & d'*Anne* de Prandt; 2°. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent JACQUES, qui suit; *Marie*, alliée à *N.* seigneur de Cuvilliers; *Gilbert*; & *Claude* de Lannoi, seigneur du Moulin, qui épousa *Héléne* de Bonnieres-Souastres, dont il eut *Héléne* de Lannoi, mariée à *Jean* de Thienne, seigneur de Villergi.

VII. JACQUES de Lannoi, seigneur de la Moterie & de Carnoye, mourut en 1587, ayant eu de *Susanne* de Noyelles, sa femme, fille d'*Adrien*, seigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Valentin*, gouverneur de Hulst; 3. *Floris*, prieur de S. Prix; 4. *Anne* 5. *Susanne*; 6. *Heléne*, chanoinesse à Mons; 7. *Adrienne*, chanoinesse à Nivelle; 8. *Marguerite*, chanoinesse à Maubeuge; & 9. *Adrien* de Lannoi, seigneur de Warines, qui épousa 1°. *Honorine* Bauduyn de Mauville; 2°. *Anne* de Longueval. Du premier lit vinrent *Claude*; & *François* de Lannoi, seigneur de Rouflers, qui épousa *N.* de Grips; & deux filles religieuses. Du second lit sortirent *Michel*; *Eustache*; *Marie* & *Anne* de Lannoi.

VIII. CLAUDE de Lannoi, comte de la Moterie, chevalier de la toison d'or, mestre de camp général de l'armée espagnole aux Païs-Bas, gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il épousa 1°. *Marie Françoise* le Vasseur, fille de *Philippe*, seigneur de Guernonval, &c. gouverneur de Gravelines; 2°. *Claude*, comtesse d'Eltz. Du premier lit vint PHILIPPE, qui suit. Du second sortirent *Albert*, comte de Clairvaux; & *Magdeléne-Therèse* de Lannoi, mariée à *N.* de Mérode, comte de Thianne.

IX. PHILIPPE de Lannoi, comte de la Moterie, seigneur de Conteville, &c. mestre de camp d'un terce d'infanterie wallone, fut blessé mortellement au combat des Dunes près Dunkerque en 1658. Il épousa 1°. *Anne-Jeanne* de Daver, baronne de Hauteville; 2°. *Louise-Michelle* d'Ongnies, fille de *Maximilien*, marquis de Beaurepaire. Du premier mariage sortirent CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoi, qui suit; *Adrien-Albert*, seigneur de Conteville, chanoine de Tournai; *François-Hyacinthe*, abbé de Montbenoît en Franche-Comté; *Ignace*; *Adrien-François*; *Alonse-Magdeléne*; & *Marie-Charlotte* de Lannoi.

X. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoi, comte de la Moterie, &c. chevalier de l'ordre d'Alcantara, capitaine des chevaux légers. * *Voyez* Pontus Heuterus, *chevaliers de la toison* par Maurice; *le Mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

LANNOI (Charles de) seigneur de Sanzelles, fils de JEAN de Lannoi III du nom, seigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, fut chevalier de la toison d'or en 1516, gouverneur de Tournai en 1521, & viceroi de Naples pour l'empereur Charles-Quint, en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince après la mort de Prosper Colonne l'an 1523. Après qu'il eut fait prisonnier François I, roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince, pour s'assurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Pizzighitone, & ensuite pour lui faire trouver bon de passer en Espagne, il le flata de l'espérance qu'il pouroit s'aboucher avec l'empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement ensemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le rameneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint & François I, ce fut Lannoi qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la riviere de Bidassoa, qui sépare la France & l'Espagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut à Gayette en 1527, d'une fiévre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mezerai, *en François I.*

LA NOUE, *cherchez* NOUE.

LANSANO, *cherchez* LANCIANO, ville.

LANSBERG (Philippe) mathématicien du XVI, & XVII siécle, né en Zélande, l'an 1561, fut plusieurs années ministre à Anvers, & à Ter-Goës en Zélande. Il se retira sur la fin de ses jours à Middelbourg l'an 1632, & mourut vers la fin de cette année. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, *Chronologiæ sacræ libri tres*, imprimé l'an 1626. *Progymnasmata astronomiæ restitutæ*, imprimé à Middelbourg l'an 1629. *Triangu-*

lorum geometricorum lib. quatuor, ibid. 1631. *Uranometriæ lib. tres.* ibid. *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il se déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier ouvrage en flamand; mais il fut traduit en latin par Martin Hortensius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Libert Fromond, docteur de Louvain, le réfuta dans son livre intitulé *Anti-Aristarchus, sive orbis terræ immobilis.* JACQUES Lansperg, fils du précédent, fit l'an 1633 une réponse à Fromond, qui fut réfutée par un nouveau livre de ce docteur. Les ouvrages de Philippe Lansberg ont été recueillis & imprimés *in-folio*, à Middelbourg en 1663. * Vossius, *de scient. mathemat.* Bayle, *diction. critiq. 2. édit.* 1702.

LANSCHET, *cherchez* LENCICI, ville.

LANSDOWN, lieu remarquable sur les limites des comtés de Wilt & de Sommerset, pour la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une escarmouche perpétuelle qu'une bataille en forme, le terrein ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre; mais cinq jours après les troupes du parlement furent vaincues à la bataille de Roundwai. * *Diction. anglois.*

LANSIUS (Thomas) célébre jurisconsulte & orateur, mourut en 1657. Il publia un traité sur les académies, un autre *de Principatu inter provincias Europæ*, une *Mantissa*, & autres traités. * Konig, *biblioth.*

LANSPERGIUS (Jean) dit *le Juste*, à cause de sa vertu, natif de Lansperg, ville du duché de Baviere en Allemagne. Il florissoit au commencement du XVI siécle. Il fit ses études à Cologne, où il prit l'habit de religieux chez les Chartreux, où il fut prieur d'une maison qui est près de Juliers. On est surpris qu'il ait pu composer tant d'ouvrages, étant si attaché à la méditation & à la priere. Il travailla avec beaucoup de zèle à retirer ceux qui s'étoient engagés dans les nouvelles opinions de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les suivre, ne devinssent la proie de ces ennemis de l'église. Nous avons de lui *des paraphrases, & des sermons sur les épîtres & les évangiles des dimanches de l'année; les entretiens de* Jesus-Christ *avec l'ame fidèle; les canons de la vie spirituelle*; & divers autres traités de dévotion, recueillis en 5 vol. *in-4°*, & imprimés à Cologne en 1693. Lanspergius mourut à Cologne au mois d'août 1539, en la 30 année de sa profession. * Petreïus, *bibliotheca carth.* Dorlandus, *in chron.* Possevin, *in appar.* Sutor, &c.

LANTERNISTES, nom des membres d'une académie de savans établie à Toulouse en France. En voici l'origine, & l'occasion de ce nom. Quelques conseillers du parlement de cette ville, quelques cavaliers, quelques abbés & enfin des savans de tous étages, voulant former entr'eux une société reglée, pour se communiquer leurs lumieres, résolurent de choisir un jour fixe dans lequel ils pussent s'assembler chez quelqu'un de la société. Ils exécuterent leur dessein; & pour n'être pas troublés dans leurs conversations, ils convinrent de ne les faire que le soir, afin que l'heure des visites ordinaires fût passée. Ils tinrent exactement leurs conditions; & pour conserver un entier secret à ces assemblées, on ne se faisoit point porter de flambeau pour y aller: on se contentoit de s'éclairer soi-même avec une petite lanterne. Ces messieurs continuerent quelque temps ces conversations secretes & savantes avec beaucoup de plaisir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne se découvre. On fut informé de leurs assemblées, & tous les honnêtes gens louerent extrêmement leur projet. Quand il fut connu, ils le pousserent encore plus loin. Ils augmenterent leur société, & firent une compagnie en forme. A cause de leurs petites lanternes, quelques savans enjoués leur donnerent le nom de *Lanternistes.* Ils l'accepterent agréablement, à l'imitation des doctes académies d'Italie, qui toutes ont des noms badins, comme chacun sait; & pour conserver le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte.* Ensuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui feroit le plus beau sonnet à la louange du roi, sur des bouts rimés que la compagnie publieroit. Ce prix est une fort belle médaille, qui représente l'étoile, qui est le corps de la devise de la compagnie, qui est entourée de mots, qui lui servent d'ame. Au revers de la medaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, assis sur un des sommets du Parnasse, avec ces mots, *Apollini Tolosano.* * *Mercure galant, juin* 1698.

LANTHILDE, fille de CHILDERIC I, & sœur de *Clovis* I roi de France, étoit née d'un prince païen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorsque son frere Clovis fut baptisé elle abjura l'hérésie, l'an 496. * Gregoire *de Tours, l. 2, c. 31.*

LANTHU, nom d'une secte de la religion des Tonquinois, peuples voisins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'auteur de cette secte, nommée *Lanthu*; mais les peuples de Tonquin ajoutent encore plus de foi à ses impostures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus savans magiciens qui aient jamais été en Orient. Il fit quantité de disciples, qui pour autoriser les mensonges de leur maître, persuaderent aux peuples que sa naissance étoit miraculeuse, & que sa mere l'avoit conçu sans perdre sa virginité, & l'avoit porté dans son sein l'espace de soixante-dix ans. Ce faux prophéte leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'est qu'il a excité les riches à faire bâtir des hôpitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même plusieurs grands du royaume qui s'y sont retirés pour servir les malades, avec quantité de bonzes, qui s'y sont aussi rendus pour le même dessein. *Voyez* LANÇU. * Tavernier, *voyage des Indes.*

LANTIN (Jean-Baptiste) naquit à Dijon le 9 de novembre 1620, & dès sa premiere jeunesse fit paroître une mémoire, une vivacité, un discernement, & un gout pour les bonnes choses, dont ses maîtres furent étonnés. M. Lantin son pere conseiller au parlement de Dijon, ne pouvoit se lasser d'admirer de si belles dispositions; & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux soins qu'on prenoit de son éducation, fit de grands progrès dans la langue latine & dans la grecque; apprit l'italienne, l'espagnole, l'angloise & l'hébraïque, & s'ouvrit par-là l'entrée aux sciences. Il s'instruisit à fond de l'ancienne philosophie sans négliger la moderne, parcourut toute les parties des mathématiques, & s'arrêta principalement à l'architecture, à la musique, & à l'algébre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choisiroit, il étudia le droit civil, qui sembloit héréditaire à sa famille & dans lequel son pere & ses freres s'étoient extrémement distingués. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du cardinal Ricci, & de plusieurs autres illustres, & y acquit de rares connoissances. Les bons auteurs qu'il avoit lus lui servirent à expliquer les plus beaux monumens, comme ces mêmes monumens lui servirent à mieux entendre les auteurs. Il contracta amitié particuliere à Paris avec messieurs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Justel, d'Ablancourt, Gomberville, Pellisson, Ménage, mademoiselle de Scuderi, & entretint toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu conseiller aux requêtes du palais, puis au parlement, en la place de son frere aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit constamment paroître une parfaite équité, un zèle ardent pour la justice, & un entier désintéressement. Il y eut souvent occasion d'employer son éloquence. Lors-

que M. d'Entremont fut pourvu de la charge de lieutenant de roi de Bresse, sur la démission du comte de Montrevel, il fit le rapport des lettres en présence du prince de Condé, en ces termes qui mériterent l'applaudissement de la compagnie. Le parlement ayant reçu en 1686, la nouvelle de la mort de ce prince, il fut député vers le prince son fils, pour lui temoigner l'extrême douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'aquittât de sa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de son fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ses études, & en fit ses délices. Ce fut au milieu de cette agréable occupation, que les rigueurs de l'hyver jointes aux ardeurs d'une fiévre maligne l'emporterent le 4 mars de 1695, à l'âge de 7[illegible] ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, & que l'on ait fait imprimer peu de choses de lui, il s'occupa toujours à la composition de divers ouvrages. Il a écrit des lettres savantes en françois & en latin, composé une dissertation sur la plante nommée *Geranium noctu olens*; des épigrammes latines sur divers sujets, traduit en latin des épigrammes grecques, fait un petit poëme grec, intitulé : *La guerre des Faucons & des Corbeaux*. Il traduisit aussi dans sa jeunesse en vers techniques le premier livre des *Elemens d'Euclide*, pour se l'imprimer plus avant dans l'esprit. Il avoit aussi composé des poësies italiennes, des remarques sur l'origine des arts, & des notes sur Diogène Laërce. Ayant beaucoup étudié la musique des anciens, & l'estimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ cinquante odes d'Horace, & fit un air sur l'ode de feu M. Huet, évêque d'Avranches, au sujet de son abbaye d'Aulnai. Il avoit dessein de faire une traduction latine des ouvrages, que Nicomaque & Pappus nous ont laissés sur les nombres, & de les accompagner de ses observations. M. Auzout le choisit, entre tous ses savans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les ouvrages de mathématique qu'il avoit composés. Mais étant mort à Rome, sa derniere volonté est demeurée sans exécution à cet égard. M. Lantin avoit aussi composé un traité de la joie & de la douleur. Il avoit lu les médecins & les auteurs qui ont écrit des plantes, ce qui porta M. Dodard à l'inviter de se faire aggréger à l'académie royale des sciences, & à entreprendre l'histoire naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'*Anthologie* copiée par Claude Saumaise sur l'exemplaire manuscrit de Heidelberg, & d'y joindre un commentaire pour expliquer les épigrammes les plus difficiles. La copie de ce manuscrit lui avoit été remise entre les mains avec les autres écrits de Saumaise, en exécution du testament de M. de Grigni son fils aîné, afin qu'il prît soin avec M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaise retirés en Hollande, le traité que leur pere avoit laissé sur les plantes de même nom. Ils en procurerent eux-mêmes l'impression à Utrecht, avec une savante préface de M. Lantin. Ce traité a été mis à la fin de la derniere édition des exercitations de Saumaise sur *Solin*, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues conversations avec ce savant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit oui dire, & dont il auroit pu faire un juste volume. Un des amis de M. Lantin mort avant lui, avoit pareillement recueilli un grand nombre de pensées ingénieuses, & de remarques solides, qui lui étoient échapées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'espérer qu'entre tant de fruits de ses veilles, il y en aura quelques-uns, qui se trouvant parvenus à une juste maturité, mériteront d'être communiqués au public. * *Journal des savans, tome 23, pag.* 240 & 300.

On a fait pour Jean-Baptiste Lantin l'épitaphe suivante.

Lantin *repose en ce tombeau.*
Toi qui nous sus donner un Saumaise nouveau,
Dijon, révere sa mémoire :
La plume a du premier fait révérer l'esprit,
Et le second n'a rien écrit,
De peur que du premier il n'obscurcît la gloire.

Les dernieres pensées de cette épitaphe sont fausses, 1°. parcequ'il est sûr que M. Lantin a composé plusieurs écrits; 2°. parcequ'il n'étoit pas moins jaloux de sa propre réputation que de celle de Saumaise. *Voyez* son article dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, in-fol. tom. 1, pag. 382 & suiv. On trouve dans cette bibliothéque un catalogue des écrits imprimés, & des ouvrages manuscrits de M. Lantin. L'on y parle aussi de plusieurs autres écrivains du même nom & de la même famille, tels que les suivans.

I. Jean Baptiste Lantin, pere de celui *que l'on vient de nommer*, né à Châlons sur Saone le 13 décembre 1572; il épousa *Anne* Ocquidem, fille de *Benigne* Ocquidem, conseiller au parlement, qui lui résigna sa charge. M. Lantin en fut pourvu le 15 février 1608. Il avoit exercé auparavant avec succès la profession d'avocat. Dans la suite, il résigna sa charge de conseiller à *Philippe* Lantin, son fils aîné, qui y fut reçu le 16 janvier 1641, & la posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1652. Jean-Baptiste Lantin ayant été député en 1635 à Aix pour une procédure criminelle, il y acquit l'amitié du célébre Peiresc, avec qui il eut toujours depuis un commerce de lettres. Il mourut à Dijon le 15 décembre 1652, âgé de 80 ans. On a quelques productions de lui : Une épigramme latine de cinq distiques, à la tête des *Priviléges de la ville de Châlons*, par Bernard Durand, 1604. *Epistola latina ad Pontum Thiardæum*, dans le traité de ce prélat, *De rectâ nominum impositione*, à Lyon, 1607, *in*-8°. Une épigramme de trente vers latins, dans le même traité. Il a laissé manuscrits, les pseaumes de la Pénitence en vers latins : un recueil de quelques arrêts du parlement de Dijon, qu'il avoit vu rendre étant conseiller : un *Traité des Bailliages de Bourgogne*, &c.

II. Benigne Lantin, fils de ce *Jean-Baptiste*, né à Dijon, mourut fort jeune, dans la même ville, vers 1640. Il avoit du talent pour la poësie françoise, & avoit remporté en ce genre quelque prix aux jeux Floraux de Toulouse.

III. Jean-Baptiste Lantin, frere de *Benigne*, né à Dijon le 13 janvier 1674, mort dans la même ville le 10 décembre 1709. Il avoit beaucoup de talent pour la poësie françoise & latine; & on a imprimé depuis sa mort dans le Mercure quelques piéces de sa composition, mais défigurées. Il en a laissé beaucoup d'autres qui sont demeurées manuscrites. Il faut consulter sur cela, & sur deux autres écrivains de la même famille, & du même nom, la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, citée plus haut.

LAN-VETHLIN, LANVILLIN, bourg de la principauté de Galles, en Angleterre, dans le comté de Montgomeri, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le comté de Denbig. On croit que ce bourg est l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, cité des *Ordovices*. * Mati, *diction.*

LANUZA (Jerôme-Baptiste de Sellan de) religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque d'Albarazin, étoit Espagnol, fils de *Michel-Baptiste* de Sellan, & de *Catherine* de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocèse de Saragoce, le 23 octobre 1553, & entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, dans lequel il se rendit considérable par ses bonnes qualités. Il enseigna la théologie à Valence & à Saragoce, & y exerça les premieres charges. Il étoit provincial pour la seconde fois l'an 1616, lorsqu'il fut fait évêque de Balbastro. On le transfera l'an 1622, à l'évêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a composé

en espagnol des homélies pour tous les jours du carême, qu'Onesime de Kien, Capucin de Cologne, a traduites en latin, sous le titre, *Medulla Cedri Libani*, & qu'on assure être très-utiles. Louis Amariton les a aussi données en françois, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traités; comme *de Quadragesimæ institutione; de Jejunio; de Eleemosyna; de Inimicorum dilectione, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

LANZONI (Joseph) médecin & professeur à Ferrare, membre de l'académie des curieux de la nature, naquit à Ferrare le 26 octobre 1663, & montra dès l'enfance un attrait vif & ardent pour l'étude. Après le cours ordinaire des humanités, il étudia la philosophie sous Sigismond Nigrissoli. Après s'y être distingué, il passa à l'étude de la médecine & de l'anatomie sous la direction de deux célébres professeurs, Jean-Baptiste Justini & Jerôme Nigrissoli. A l'âge de vingt ans, il subit des examens publics sur la philosophie & la médecine, & il fut promu au degré de docteur. Dès lors, ne regardant ce titre que comme un motif encore plus pressant de s'appliquer plus particulierement à l'étude, il se livra presque sans réserve à celle de la médecine, & sur-tout de l'anatomie, mais sans négliger celle des belles-lettres qu'il n'a cessé de cultiver. La réputation qu'il s'acquit dans l'exercice de la médecine, le fit rechercher avec empressement, & lui obtint la confiance d'un grand nombre de personnes. Tout le temps qui lui restoit, il l'employoit à l'étude de la philologie & à la recherche de l'antiquité, genre de science dans lequel il a fait de très-grands progrès. On a observé qu'en même temps qu'il publioit quelque dissertation concernant sa profession, il en donnoit presque aussitôt une sur quelque point de littérature. Il joignoit à une érudition si variée beaucoup de probité, un grand amour pour les pauvres, sur-tout pour les malades; & souvent il nourissoit ceux-ci à ses dépens. Plein d'amour pour ceux de ses disciples à qui il pouvoit faire gouter la science & la vertu, il les aidoit autant qu'il étoit en lui, & leur communiquoit toutes ses lumieres. Presque tous les savans qui passoient par Ferrare, se faisoient un plaisir de le visiter, & il les recevoit avec beaucoup de politesse & de générosité. S'il s'agitoit en Italie quelque question difficile sur des matieres de philosophie, de médecine, de philologie, c'étoit presque toujours lui que l'on nommoit pour la décider. Plusieurs académies d'Italie ou étrangeres, se l'associerent comme membre, entr'autres celle des curieux de la nature en Allemagne. M. Lanzoni fut toujours si attaché à cette académie, qu'il lui envoyoit chaque année beaucoup d'observations de médecine dont on faisoit une estime particuliere. Il a été le restaurateur & secrétaire de l'académie de Ferrare, & il se trouvoit assidument à ses assemblées. Il avoit du gout & de l'amour pour la poësie, & l'on assure qu'il réussissoit dans la poësie latine & dans l'italienne. Il a été professeur en philosophie & en médecine, & c'est là qu'il a borné son ambition. Il avoit une bibliothéque nombreuse & bien choisie qui, avec le commerce qu'il a toujours entretenu avec les savans, faisoit tous ses délices. Après la mort de François-Marie Nigrissoli, arrivée en 1727, il fut fait premier professeur de philosophie: emploi qui lui donnoit d'autant plus de peine, qu'il l'obligeoit d'enseigner en public & dans le particulier la pratique de la médecine. Il y avoit à peine deux ans qu'il occupoit cette chaire, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 1 de février 1730, dans la soixante-septiéme année de son âge. En 1738 on a donné à Lausanne un recueil de ses ouvrages, tant de ceux qui avoient été publiés pendant la vie de l'auteur, que de ceux qui se sont trouvés manuscrits après sa mort. Ce recueil qui est en trois volumes *in-4°*, est intitulé, *Josephi Lanzoni, Ferrariensis, philosophiæ ac medicinæ doctoris, in patria universitate lectoris primarii, S. R. I. academiæ Cæsareo-Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum socii*, &c. *opera omnia, medico-physica & philologica, cum edita hactenus, tum inedita.* Le premier volume comprend différens traités sur le citron, sur les animaux, les *laventens*, les larmes, la fiévre quarte, la salive, le devoir & l'office d'un médecin, l'ail, les dents, la pericarde, &c. Le second contient cent soixante & quatorze *consultes de médecine*, dont vingt seulement avoient été publiées, & différentes observations de l'auteur tirées des *Miscellanea naturæ curiosorum.* Dans le troisiéme, sont un traité sur la maniere d'embaumer les cadavres, un autre sur les onguens, un sur le deuil des anciens pour cause de mort, des *Adversaria*, des remarques sur les médecins de Ferrare, diverses dissertations nouvelles, & plusieurs observations de médecine, d'anatomie & de chirurgie. * *Voyez* son éloge dans le *Journal helvétique*, mai 1738, pag. 439 & suiv.

LAO ou LAOS, royaume des Indes, au levant du royaume de Tonquin; au midi du royaume de Camboje, au couchant de ceux de Siam & de Pegu; & au septentrion du royaume d'Ava, de la province nommée *U*, & *Lù*, & des peuples appellés *Gnai*, voisins des Chinois. Les montagnes dont il est environné de tous côtés, le défendent contre les invasions des étrangers. Des forêts entieres de haute futaie, qui sont au pied de ces montagnes, regnent également autour de ce royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande riviere de Lao, qu'ils appellent *la mer des Fleuves*, est divisée en plusieurs canaux, qui deviennent presque tous navigables, & fertilisent toutes les campagnes. Ce grand fleuve, que les géographes anciens & modernes ont mal situé, a sa source dans un marais très-profond en forme de lac vers le nord, sur de hautes montagnes qui sont dans la province de Jumam aux frontieres de la Chine, d'où se précipitant, il sort de la vallée avec impétuosité, & grossit peu à peu ses eaux, en recevant plusieurs ruisseaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vingt-trois degrés de latitude, il commence à porter bateau, & se divise en deux grandes rivieres, dont l'une tirant vers le couchant, passe par le Pegu pour se décharger dans le golfe de Bengala; l'autre se répand en plusieurs branches par tout le royaume de Lao, & le partage du septentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette riviere reçoive de tous côtés, jamais elle ne se déborde, parceque la chaussée qui borde son lit est fort élevée. C'est une chose remarquable, que si les poissons qui vivent dans la riviere de Lao, suivent le cours de ses eaux jusque dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans le Lao, n'y peuvent vivre. Il est dangereux de voguer sur ce fleuve, quand les eaux sont grosses, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre jusqu'en janvier, à cause de leur rapidité extraordinaire.

Tout le pays qui est à l'orient de cette grande riviere est très-fertile. Les éléphans y sont grands & forts, & les licornes fort belles. Le riz y est très-bon & d'une certaine odeur & saveur particuliere à tout ce qui croît en cette partie orientale du royaume. Les bois des forêts y sont presque incorruptibles. Ces terres ensemencées de riz, produisent immédiatement après la moisson une espéce d'écume, qui s'affermit au soleil & se convertit en sel, dont on fait un grand commerce. Les principales marchandises du royaume sont le benjoin, qui y croît en abondance, & qui est fort estimé; la laque, dont on fait la cire d'Espagne; l'yvoire; les cornes de licornes, & le musc, qui vient des cerfs musqués, que les Chinois appellent *Ye-Hiam.* Le climat y est un peu plus tempéré, & beaucoup plus sain que dans le Tonquin: de sorte que l'on y voit plusieurs vieillards, qui sont aussi robustes & vigoureux à 100 & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

La principale ville, où le roi fait son séjour ordinaire, est située au milieu du royaume, à dix-huit degrés

de latitude, & s'appelle *Langione*. Elle a d'un côté de bons fossés, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défendent contre les entreprises des ennemis. Le palais du roi est d'une si grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtimens y sont superbes & magnifiques; les salles & les chambres de l'appartement du roi sont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas reliefs fort riches, & dorés si délicatement, qu'ils semblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du roi & des mandarins sont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne sont point de pierres de taille, parcequ'il n'y a que les talapoins ou prêtres des idoles, ausquels il soit permis de bâtir leurs maisons de pierres. Les personnes de qualité se servent, au lieu de tapis, de certaines nates de roseaux, dont le tissu est si délicat, & si artistement orné de figures & de feuillages différens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vue. Ce royaume est très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui se fit vers le milieu du XVII siécle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, sans y comprendre les vieillards, qui pouroient encore rendre service à l'âge de cent ans, s'il étoit nécessaire de les employer. Mais tout ce peuple n'est pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cause de la situation avantageuse du royaume, qui est fermé de montagnes, & de précipices inaccessibles, ou parceque leurs principaux préparatifs de guerre, sont les poisons qu'ils jettent dans les rivieres, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur pays. Il n'y a pas long-temps que le roi de Tonquin se mit en campagne à la tête d'une armée très-considérable, dans la résolution d'unir ce royaume au sien; mais il fut contraint de retourner sur ses pas, pour ne pas voir périr son armée par les eaux qui étoient empoisonnées.

Le peuple de Lao, ou les Langiens, sont fort dociles, & traitent bien les étrangers: ils se piquent d'être francs, sinceres & fidéles; & après avoir rendu quelque bon service à une personne qui s'est confiée à eux, ils croient être bien récompensés, lorsqu'on les loue de leur fidélité. Ils souhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les mandarins, qui commettent souvent des injustices, pour se rendre maîtres des belles marchandises, & des curiosités qu'on porte en leur pays. Ils font par jour quatre grands repas, qui consistent en riz, en poisson, en chair de bufles, & en diverses sortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, de la vache, & d'autres viandes. Lorsqu'ils font rôtir des poulets ou semblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais gout de la fumée qui en sort. Ils ne s'appliquent guères qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entierement les sciences & les arts. Il s'y fait peu de vols sur les grands chemins ou ailleurs; & lorsque cela arrive, les habitans des lieux les plus proches sont obligés de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les sorciers & les magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui sont dans une maison, & pillent ainsi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit aussi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain temps. A l'égard de la religion, ils sont idolâtres, & extrêmement superstitieux. Ils ne font point de sacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent seulement des parfums, des fleurs & du riz, qu'ils mettent sur les autels. Ils croient la transmigration des ames dans d'autres corps, & de semblables extravagances, selon la doctrine de Xaxa, auteur de leur loi. Leurs prêtres ou docteurs sont appellés *Talapoi* ou *Talopoins*, dont la plupart sont magiciens & enchanteurs. Ils vivent dans des couvens, d'où ils peuvent sortir pour se marier.

Les Langiens s'étant soulevés contre les Chinois, ausquels ils obéissoient, se rendirent puissans en leur pays, & formerent une espece de république, qui subsista jusqu'en l'an 600 de la naissance de J. C. où leur état devint monarchique. Alors il y avoit à Lao plusieurs habitans originaires du royaume de Siam, qui s'y étoient établis depuis long-temps, à cause de la bonté de l'air, & des commodités de la vie, que ce pays fournit en abondance. Le parti des Siamois se trouva fort puissant: de sorte que le premier roi qui fut élevé sur le trône, étoit de la famille des rois de Siam. On croit que depuis ce temps-là, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les rois de Lao en sont descendus successivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage & la maniere de se vêtir. Le roi est absolu, & possede toutes les terres du royaume en proprieté, & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque pension. Il y a huit dignités ou charges principales, dont la premiere est celle de viceroi général, sous lequel sont sept autres vicerois, qui sont gouverneurs de sept provinces du royaume: mais ils résident toujours en cour auprès du roi en qualité de conseillers d'état; & ils ont permission d'envoyer des lieutenans dans leurs gouvernemens. Il y a encore d'autres gouverneurs qui commandent dans de petits pays, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ses milices, qui consistent en infanterie & cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectés pour leur subsistance. Le roi ne se fait voir à son peuple que deux fois l'année, pendant trois jours; & ne sort guères de son palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadême, comme en portoient les anciens empereurs, c'est-à-dire, avec une bande tissue d'or, qui forme une espece de couronne sur la tête, & sert encore à lier ses cheveux, de la maniere qu'il lui plaît. Ses oreilles sont percées & ornées de grosses perles. Il est monté sur un élephant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richesses d'un royaume. Il est précedé d'un chœur de musique & de simphonie, qui commence la marche. Après cette musique viennent les mandarins, suivis chacun d'un page, qui porte des boëtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces seigneurs. Ensuite marchent les confidens du roi & les grands du royaume, qui sont, le viceroi général, monté sur un élephant; & les sept autres vicerois, portés dans des chaises garnies de drap d'or; après lesquels on voit le roi, suivi de quantité d'officiers superbement vêtus, & montés sur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du roi de Lao, est d'avoir plusieurs petits rois tributaires, qui le reconnoissent pour leur souverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le roi de Tonquin, qui est beaucoup plus riche & plus puissant que lui, mais qui releve de l'empereur de la Chine. Autrefois le roi de Lao étoit aussi tributaire de cet empereur; mais il s'est servi des avantages de la situation de son royaume pour secouer ce joug, & se rendre indépendant. * Riencourt, *traduction de l'histoire de Lao*.

LAOCOON, fils de Priam & d'Hecube, selon quelques-uns; d'Acœtes, selon Hygin; de Capys, selon Apollodore; & d'Antenor, selon Tzetzès, fut élu par le sort, prêtre d'Apollon *Thymbréen*, à Troye, & s'opposa, selon Virgile, au dessein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le cheval de bois consacré à Pallas par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armés. Il osa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de sa hardiesse, deux serpens, qui vinrent par mer de l'isle de Tenedos, tuerent de leur venin les deux fils de Laocoon, appellés par Hygin, *Antipas & Tymbré*, & par Servius, *Etro & Melanthus*. Laocoon voulant secourir ses enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans son commentaire

sur le second livre de l'Eneïde, rapporte que Laocoon fut la victime du couroux d'Apollon, pour avoir connu sa femme Antiope devant le simulacre de ce dieu. * Virgil. *æneid. l.* 2. Servius, *in hunc locum.* Apollodore. Hygyn.

LAODAMIE, fille de Bellerophon & d'Achemone, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpedon roi de Lycie. Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de fléches; & son fils aussi vain qu'elle, mourut malheureusement à la guerre de Troye. * Homere, *l. 6. iliad.*

LAODAMIE, fille d'Acaste & de Laodothée, désespérée d'avoir perdu son mari Protesilaüs, tué par Hector, souhaita de voir son ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treiziéme de ses épîtres.

LAODICE, fille de Priam & d'Hecube, fut mariée à Helicaon, fils d'Antenor. Elle devint amoureuse d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Dioméde, pour redemander Heléne; & elle en eut un fils nommé *Muritus.* Il y a eu une autre LAODICE, femme de Phoronée; une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; une autre fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, qu'on offrit en mariage à Achille; une autre enfin femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qui, pour se conserver long-temps le gouvernement de ses états, fit mourir après la mort de son mari, cinq de ses enfans. * Apollodore. Hygin. Parthenius de *Nicée*, *c.* 16. Dupin, *hist. profane*, *tom.* 2.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mere de Seleucus *Nicator*, l'un des généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, & roi de Syrie après la mort de ce prince. On dit que neuf mois avant la naissance de Seleucus, Laodice songea que le dieu Apollon étoit dans son lit, & lui avoit donné une pierre précieuse, où étoit gravée la figure d'une anchre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans son lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuse, avec la marque qu'elle avoit vue dans le songe; que l'enfant étant né, portoit cette même marque sur la cuisse; & que ses descendans la conserverent sur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Seleucus, lorsqu'il se mit au service d'Alexandre. Seleucus étant devenu roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de sa mere. * Plutarq.

LAODICE, femme d'Antiochus, surnommé *Théos*, roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouser Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la cour avec Seleucus Callinicus, & Antiochus Hierax, qu'elle avoit eus de ce prince avant que de quitter la cour. Cette femme craignant que son époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne se racommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poison; & afin d'avoir le temps d'assurer le royaume à son fils Seleucus, elle fit coucher dans le lit du roi un nommé Artemon qui ressembloit à ce prince, & comme si c'eût été le roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de son mari jusqu'à ce qu'elle eût pris des mesures pour mettre son fils sur le trône, qui commença à regner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Seleucus eût pu essuyer, fit condamner à mort Bérénice & son fils Antiochus. Bérénice ayant su que l'on envoyoit des gens pour la massacrer, se renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à son secours les villes d'Asie & son frere Ptolémée Evergete. Avant que ces secours fussent arrivés, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & supposa ensuite un autre enfant en sa place, voulant par-là persuader à Bérénice que son fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en pour-parler. Pendant ce temps Laodice la fit percer de coups, dont elle mourut. Ptolémée étant venu pour venger la mort de sa sœur, fit mourir Laodice, & soumit entierement la Syrie & presque toute l'Asie à sa domination. * Dupin, *hist. profane*, *tom. II.*

LAODICEE, ou LAUDIESA, en latin *Laodicea*, *Laodisea Cabiosa*, petite ville de Syrie, située à la source du Farfar, à six ou sept lieues au-dessus d'Hems. Laodicée étoit autrefois épiscopale suffragante de Damas. * Mati, *dictionnaire.*

LAODICEE, ou LADICK, en latin *Laodicea combusta.* C'étoit anciennement une ville considérable de la Galatie dans l'Asie mineure. Elle fut ruinée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en sortoient. Elle n'est plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, situé au levant de Coni, & au septentrion de Tachia ou Antioche. * Mati, *diction.*

LAODICÉE, ville de Phrygie, province de l'Asie mineure, nommée par les modernes, *Nove Leske*, ou *Eskihissar*, étoit sur le fleuve Lycus, *in Phrygia Pacatiana.* Elle est différente de LAODICÉE de Syrie, qui est appellée *Illadchies* ou *Liche*, au pied du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, selon quelques-uns, par Seleucus, qui avoit été aussi fondateur d'Antioche & d'Apamée, ce qui fut cause qu'on appella ces trois villes, *les trois sœurs.*

Il y a encore une LAODICÉE dans la Médie. S. Paul parle des Laodicéens, dans l'épître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit, que les hérétiques de son temps, & sur-tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils sé communiquoient, assurant que cet apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicée. S. Epiphane dit la même chose; & S. Jerôme & Philastre ajoutent que les fidéles en avoient une sous le même nom; mais qu'elle étoit sans autorité dans l'église. S. Jean se plaint dans le livre de l'apocalypse, de la chute de l'église de Laodicée. Tacite & Eusebe parlent d'un tremblement de terre qui bouleversa cette ville, du temps de Néron; mais comme les habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicée est entierement ruinée. On y trouve seulement quatre théatres de marbre, & une inscription grecque en l'honneur de l'empereur Tite-Vespasien. Quelques auteurs ont pris le bourg de Laotik près d'Angoura, pour Laodicée. * *Sanct. Paul. ad Coloss. S. Jean*, *apocal.* 2. Tertullien, *cont. Marc.* S. Epiphane, *hær.* 42. S. Jerôme, *de script. eccl. in Paulo.* Philastre, *de hæres. c.* 90. Sixte de Sienne, *l.* 2, *bibliothéque sanct.* Tacite, *l.* 4. *hist.* Eusébe, *in chron.* Pline. Strabon. Ptolémée. Le Noir. Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICÉE.

Ce concile fut assemblé à Laodicée de Phrygie; mais les savans ne sont pas d'accord sur l'année en laquelle il fut célébré. Le cardinal Baronius, qui a parlé de ce concile sur la fin du IV volume de ses annales, croit qu'il fut tenu l'an 314 avant le concile de Nicée, non sous Théodose, qui n'étoit évêque que de Laodicée de Syrie, comme quelques-uns l'ont écrit: mais sous Nounechius, métropolitain de Phrygie, qui se trouva depuis au concile général de Nicée. D'autres croient que ce concile ne fut assemblé que l'an 319. Binius, dans son édition des conciles, a suivi le sentiment de Baronius; mais d'autres se persuadent que cette assemblée, qui fut de trente-deux prélats, se tint seulement du temps du pape Libére, qui ne commença de gouverner l'église que le 8 mai 352. Ces derniers rapportent des raisons assez plausibles pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce concile fut assemblé pour réformer les mœurs des ecclésiastiques & des séculiers: c'est ce qu'on y propose en cinquante-neuf canons. En quelques-uns on voit des preuves évidentes du sacrifice de la messe, du jeûne du carême, de la distinction de l'évêque & du prêtre, & de l'ordre de la pénitence publique. Nous avons les canons de ce concile en grec, avec la traduction latine de Gentien Hervet; l'interprétation

prétation de Denys, dit *le Petit*; & celle de la collection d'Isidore Mercator. Gabriel de Laubespine, évêque d'Orléans, a fait d'excellentes notes sur le II canon de ce concile, qui parle de la communion des pénitens après la confession. Nous avons ces notes dans la derniere édition des conciles, où il est aussi fait mention d'un synode assemblé vers l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Etienne II, évêque d'Antioche, que les Eutychéens tuerent à l'autel. * Baronius, *A. C.* 514. Cabassut, *Not. Concil.*

LAOMEDON, roi de Troye, regna après Ilus son pere, pendant 36 années. C'est lui qui fit bâtir les murailles de sa ville capitale, des trésors qui avoient été consacrés à Apollon & à Neptune: ce qui a donné lieu à la fable, selon laquelle ces dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomedon ayant refusé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut puni, disent les poëtes, d'Apollon par la peste, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoutent que l'oracle lui conseilla d'exposer sa fille Hésione à un monstre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomedon refusa encore de récompenser le victorieux, qui le tua, & maria Hésione à Télamon. * Eusebe, *en sa chron.* Ovide, *l.* 11 *metam.*

LAOMEDON, Mytilénéen, à qui on donna la grande Asie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre *le Grand.* * Quint-Curce, *l.* 10, *hist.* Dupin, *hist. prof. tome II.*

LAOMEDON, magistrat de Messine, détourna les habitans de Messine de se joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys *le Tyran.* Ceci arriva la deuxiéme année de la XIV olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON, ville de France en Picardie, avec évêché suffragant de Reims, est rangée ordinairement sous le gouvernement de l'Isle de France. Elle est capitale d'un petit pays, nommé *le Laonnois*, dans lequel on trouve Liesse, Prémontré, &c. Les anciens ont nommé cette ville *Laudunum*, ou *Lugdunum Clavatum.* L'évêque est duc & pair de France, & porte la sainte ampoule au sacre de nos rois. Cette ville dans sa premiere origine, n'étoit qu'un château bâti sur la croupe d'une montagne, & appellé *Laudunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la sorte. On dit que Clovis *le Grand* en fit une ville, & que S. Remi de Reims employant une partie des possessions que ce grand monarque lui avoit données, y fonda une église épiscopale, dont S. Genebaud fut le premier prélat. Ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On assure encore que Hugues *Capet* fit duc & pair de France Adalberon, dit aussi *Ancelin*, évêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, duc de Lorraine, dernier prince de France de la race des Carlovingiens; mais tous ces faits ne sont pas sans difficulté. Le roi Louis d'*Outre-mer* assiégea deux fois cette ville, où l'on le retint prisonnier; & le roi Hugues *Capet* l'assiégea aussi sur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux malheurs de la France sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres civiles. Son église a quatre-vingt-quatre chanoines, entre lesquels il y a quatre dignités. Elle a eu des prélats illustres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *epist.* 6. Flodoard, *l.* 1, *c.* 14. *Remens.* Matthieu Paris, *in hist. Angl.* Guibert, *l.* 3. Aubert le Mire, *chronol. ordin. Præm.* Du Chêne, *ant. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom. II.*

Conciles de Laon.

Plusieurs évêques assemblés en concile à Laon, dans l'église de S. Vincent l'an 948, excommunierent Thibaud, comte de Blois, qui avoit causé de grands maux à cette ville & à l'état; & écrivirent de leur part & de de celle de Marin, légat du saint siége, à Hugues *le Grand*, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au roi, qui étoit Louis IV, dit d'*Outre-mer*, & aux évêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, fils *naturel* de Charles *le Simple.* Il faut consulter l'histoire & la chronique de Flodoard, & voir le IX volume des conciles. Henri de Dreux, archevêque de Reims, & légat du saint siége, célébra l'an 1232 un concile à Laon. Il en est fait mention dans la derniere édition des conciles, aussi-bien que des ordonnances synodales de Charles de Luxembourg, évêque de Laon, l'an 1402.

LAONIC CHALCONDYLE, historien Grec, *cherchez* CHALCONDYLE.

LAPACCI (Barthelemi) religieux de l'ordre de S. Dominique, fut aussi appellé *Rambertini*, & naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu bachelier dans l'université de Florence l'an 1426, & l'année suivante reçut le degré de docteur en théologie. On assure qu'au concile de Florence, il fut des dix théologiens qui dresserent les articles de l'union de l'église grecque avec l'église latine, & que le pape Eugène IV le récompensa de ses services en le nommant à la fin de l'an 1439, maître du sacré palais à la place de Jean de Torquemada qu'il faisoit cardinal; mais on ne cite point ses garans; & il est sûr qu'on s'est trompé, lorsqu'on a avancé qu'étant déja évêque de Coron en 1442, il alla en qualité de nonce en Hongrie, puisqu'Eugène IV lui-même dans ses lettres nomme Christophe, l'évêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce pays-là. On observera en passant, que par les lettres du même pape, on apprend que Christophe avoit déja été envoyé à Constantinople pour y affermir l'union: & qu'Ughelli parlant de ce prélat, & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Christophe évêque non de Coron, mais de Cortone; il le fait mourir au concile de Florence, & dit que son prédécesseur fut Matthieu, déposé par Eugène IV, le 9 septembre 1439, à cause qu'il adheroit au concile de Basle; quoiqu'on sache qu'il assista à celui de Florence, qu'il souscrivit au décret d'union, & qu'il gouverna l'église de Cortone jusqu'en 1455. Ughelli y met encore au nombre des évêques de Cortone le Dominicain qui fait le sujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans, depuis le 14 janvier 1440, ce qui se détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthelemi fut envoyé en 1443, en Grèce, dans la compagnie du cardinal François Condelmério, & qu'il fut fait alors évêque d'Argoli, paroissent avoir été plus exacts; au moins est-il certain que deux ans après il étoit à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Ephèse, le plus opiniâtre des schismatiques, qu'il confondit. Il avoit succédé dès lors à Christophe dans l'évêché de Coron, ainsi qu'on l'apprend de S. Antonin: & il y a bien de l'apparence qu'il alla ensuite résider dans son église; mais lorsque les Turcs furent maîtres de Coron, il se retira à Florence, où il s'appliqua à la prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 juin 1466, ainsi que l'assure le prêtre qui tira de son vivant une copie de ses ouvrages, & qui assista à ses obséques. Cette copie qu'on conserve à Florence, contient des traités *de sanguinis pretiosissimi crucifixi divinitate: de Incarnatione: de Spiritûs sancti distinctione à Filio:* des sermons: & une lettre à Côme de Médicis, pour le consoler de la mort de son fils. On imprima à Venise en 1498, un traité du même auteur *de sensibilibus deliciis paradisi.* Il est certain qu'il fut nonce en Allemagne, mais on ne sait en quel temps; quoiqu'on ne puisse douter que ce ne soit depuis l'an 1445. * Echard, *scrip. ord. FF. Præd. tom.* 1.

LAPARA (Louis) de Fieux, gentilhomme originaire du pays d'Aurillac, né à Paris, s'est rendu recommandable dans les armées de France sous le regne de Louis XIV. Il commença dès sa premiere jeunesse à porter

les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667 il servit en qualité d'enseigne colonel dans le régiment de Sourches, & en 1672 il eut une compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du génie, il servit d'ingénieur aux siéges de Mastrick & de Trèves en 1673 ; & l'année suivante à ceux de Besançon, de Dole & du fort S. André de Salins, à tous lesquels il fut blessé. La même année il fut encore blessé, lorsqu'on alla secourir Oudenarde assiégée par le prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ses services d'ingénieur aux sieges de Dinan, de Hui, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir servi en la même qualité aux siéges de Valenciennes, Cambrai & Saint-Omer, il se trouva à la bataille de Cassel, & revint ensuite aider à la prise de Saint-Guillain, où il fut blessé, & le roi le récompensa par la majorité de cette place. En 1678 il se trouva aux prises de Gand & d'Ypres, & fut blessé dangereusement devant cette derniere place. En 1684 il fit encore ses fonctions d'ingénieur au siége de Luxembourg : on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de succès : il y reçut encore une blessure, & fut fait major de la ville. La guerre ayant recommencé, le sieur Lapara fut nommé ingénieur en chef dans l'armée que commandoit M. de Catinat contre le duc de Savoye, & en cette qualité il conduisit le siége de Suze en 1690 ; l'année suivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, Saint-Auspice, Montalban, Coni, & celui de Montmelian, où il reçut trois blessures, dont une fut au visage. Le roi lui donna le gouvernement de Niort, & le fit brigadier d'armée l'an 1693. La même année, après avoir conduit les travaux du siége de Roses, il ramena en qualité de brigadier les troupes du roi en Piémont, & il y servit avec beaucoup de distinction à la bataille de la Marsaille. En 1694 après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le siége de Palamos & celui de Gironne, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe, ce qu'il fit le reste de cette année & la suivante. En 1697 il fut chargé de la conduite des siéges de Dixmude & de Deinse, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du siége de Valence dans le Milanez, & de celui de Barcelonne, où il fut dangereusement blessé d'un coup de canon. En 1702 il fut fait maréchal de camp, & servit en cette qualité sous les ordres de M. le duc de Bourgogne, qui lui ordonna de se jetter dans Keiserwert pour en soutenir la défense. En 1703 il servit aux attaques du siége de Brisack, & en 1704 à celui de Suze, après lequel il fut fait lieutenant général. On l'envoya en 1705 devant Verrue pour en diriger le siége, qui duroit depuis long-temps ; & peu après son arrivée, il contribua beaucoup à la prise du fort qui conservoit la communication de la place avec l'armée du duc de Savoye, ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705 il eut en qualité de lieutenant général des armées du roi, le commandement lui seul de celle qui assiégea la Mirandole. Il y fit prisonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint ensuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce siége, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706 le roi l'envoya à Barcelonne, pour y conduire le siége sous les ordres du roi d'Espagne. Le sieur Lapara avoit pris congé de sa majesté, lorsqu'elle le nomma gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars ; mais il n'en jouit que jusqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjoui, près Barcelonne, dans le temps qu'il pouvoit espérer d'être élevé par tant de services au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Mémoires du temps.*

LAPATHOS, ancien château sur les frontieres de l'Epire & de la Thessalie, vers le valon de Tempé. Il y a eu une LAPATHOS, ville épiscopale de ce nom, dans l'isle de Chypre, vers le nord, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathios.* Cette ville a été appellée autrefois *Lapathos*, par Strabon ; *Lapethos*, par Pline & Etienne ; & *Lapithos* par Ptolémée.

☞ LAPIDAN (Guillaume) se nommoit Van-Den-Stéene. Il étoit Flamand, & fut moine Bénédictin dans le monastère de Berg-Saint-Vinox. Dans le catalogue manuscrit des abbayes de ce monastère, on dit qu'après avoir édifié assez long-temps, il finit par l'apostasie. On a de lui, *Methodus dialecticæ aristotelicæ*, à Lyon 1542. *De non timenda morte*, à Louvain 1533. *De miseria conditionis humanæ*, imprimé aussi à Louvain. *Conciliatio dubiorum in sacrificio missæ. Enarrationes in septem psalmos pœnitentiales*, à Louvain 1530. * Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mém. mss.*

LAPIDE (Cornelius à) *cherchez* PIERRE (La)

LAPIDOTH, mari de la prophétesse Debora, est nommé dans l'écriture, & n'est considérable que pour avoir été l'époux de cette héroïne. * *Voyez* le IV chapitre du livre des Juges.

LAPITHES, peuples de la Thessalie, qui habitoient les environs de Larisse & du mont Olympe, furent ainsi nommés de Lapithe, fille d'Apollon, & dompterent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *l. 3, georg.* Ils étoient assez courageux, mais extrêmement vains : de sorte qu'au rapport d'Eustathius & de Plutarque, pour signifier un homme orgueilleux on disoit, *il est plus arrogant qu'un Lapithe.* Les poëtes parlent de leurs combats avec les Centaures. * Apollodore, *l. 2.* Hygin. Ovide, *métamorphoses.*

LAPO ou JACOBO, célebre architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'église de Notre-Dame d'Assise, que frere Helie, disciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce saint. Cet édifice acquit beaucoup de réputation à Lapo : principalement à Florence où il passa la plus grande partie de sa vie, & où il mourut vers l'an 1262. Son fils ARNOLDO DI LAPO, devint le plus célebre architecte & sculpteur d'Italie, & ne surpassa pas moins son pere par ses belles connoissances, que celui-ci avoit surpassé les architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorsqu'il achevoit la belle église de sainte Marie-del-Fiore, à Florence. * Felibien, *vies des architectes.*

LAPONIE, LAPPIE, ou PAYS DES LAPONS, région septentrionale, entre la Norwege, la Suede & la Moscovie. Ses habitans sont nommés par les Allemans *Lappen*, & par les Moscovites *Loppi.* On leur donne encore le nom de *Loppes*, de *Lapes*, ou de *Leupes.* On assure que tout ce grand pays a été connu des anciens, sous le nom de *Biarmie*, & de *Scritfinnie.* Il comprenoit plusieurs peuples : & s'étendoit entre les montagnes de Norwege, vers l'occident, entre l'Océan septentrional ou mer Glaciale, vers le nord ; entre la mer Blanche, & le lac Ladoga, à l'orient ; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavastie. Les peuples septentrionaux donnent à ce pays le nom de *Lappenlandt.* Cluvier dit que les Lapons sont divisés en occidentaux, qui obéissent au roi de Suede ; & en orientaux, qui sont sujets du grand duc de Moscovie ; & ceux-là sont appellés en langage russien, *Dickiloppi*, c'est-à-dire, *les Lapons cruels & barbares* ; & en effet, ces peuples le sont extraordinairement ; mais il est sûr que la Laponie est divisée en trois parties, qui sont la Suédoise, la Norwégienne, & la Moscovite : celle-ci soumise au grand duc de Moscovie, est entre le lac Enarak & la mer Blanche, & renferme trois contrées; celle du côté de la mer, nommée *Houremanskoi Leporie*, est située vers le septentrion, où est le port de Kola, assez connu aux Hollandois ; la seconde, est *Terskoi Leporie*, sur la mer Blanche ; & la troisiéme, est *Bellamoreskoi Leporie.* Les Moscovites appellent ce pays *Treschana Voloch.* La Laponie de Norwege, qu'on nomme autrement *Finmarke*, ou gouvernement de Wardhus, est au roi de Danemarck, entre le lac

Enarack, le fleuve Pacs, & la mer. La troisiéme partie de la Laponie, qui est la Suédoise, qu'on nomme *Lepmarke*, ou *Laponie méridionale*, comprend tout le pays qui est depuis la mer Baltique, jusqu'aux montagnes qui séparent la Suéde de la Norwege. Elle est divisée en six contrées ou pays, dont chacun a le nom de *Marck*, c'est-à-dire, *Terre* ou *Préfecture*, & elles prennent leur nom d'une riviere; savoir, Anger-Manland, Uma, Pita, Luhla, Torna, Kiemi. Les Lapons ont en hyver trois mois de nuit & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuscule le matin & un autre le soir. Le froid y est insupportable en hyver, & la chaleur ne l'est guères moins en été. La neige & les vents les incommodent furieusement.

Qualités du pays.

Ce pays nourit une prodigieuse quantité de bêtes sauvages, de gibier & de poisson. Les peaux de ces bêtes & le poisson, font le commerce ordinaire des Lapons, qui les échangent pour d'autres marchandises dans les foires qu'ils ont dans leur pays ou dans celles de Norwege. Ils ont un animal nommé *Renne*, à peu près de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richesse, & dont ils tirent de grands services; c'est proprement leur bétail: ils en mangent la chair; ils font du fromage de leur lait; & ils se servent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hyver des traîneaux, dans lesquels ils se mettent pour aller sur la neige. Ils y courent eux-mêmes sur des souliers de bois avec une vîtesse incroyable. Les Lapons sont les plus petits hommes du septentrion. Ils sont laids, soupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & font consister leur plaisir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils sont charitables envers les pauvres de leur pays, & qu'ils ne se volent point les uns les autres. Leur principal exercice est la chasse. Ils changeoient autrefois souvent de demeure; mais le roi de Suéde le leur a défendu.

Les Lapons ont une prodigieuse quantité de loups, dont la couleur tire sur le blanc: ce qui a porté quelques auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y sont aussi en grand nombre & font de grands dégâts: de sorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours; c'est pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une si belle action, mettant au-devant de leurs bonnets autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuisibles rapportent un grand profit à ces peuples. La Laponie est remplie de castors & de loutres, à cause que la grande quantité de poisson leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y sont plus en paix: les courses continuelles des bateliers ne les inquiétant pas comme sur le Danube & sur le Rhin, où il se fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y sont fort estimés; & les personnes de la plus haute qualité en Moscovie s'en font faire des chapeaux; c'est pourquoi une peau se vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y sont très-belles, & se trouvent dans les forêts en grand nombre, aussi-bien que les écureils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hyver, qui est la couleur de leur peau qu'on estime davantage. Ces écureuils ont coutume de s'en aller par troupes de temps en temps, de sorte qu'il en reste fort peu: ainsi ils sont tantôt très-rares, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu savoir la cause de cette fuite: quelques-uns croient que c'est pour éviter la rigueur de la saison qui approche. Lorsqu'ils se disposent à partir, ils viennent en troupes sur le bord des lacs, & se mettant sur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de sapins, ils s'exposent ainsi sur l'eau, où le vent les porte jusqu'à ce que les vagues les aient noyés. Le corps de l'écureuil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend sa peau qui est fort bonne s'il n'y a pas demeuré long-temps. Les écureuils qui sont demeurés dans le pays, ont bientôt réparé & multiplié leur espece; car chaque femelle porte d'une seule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve aussi en la Laponie des zibelines ou sebelines, dont les peaux sont d'un grand prix. C'est un animal qui ressemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur est noire, plus elles sont estimées; mais si elles sont d'un blanc fort luisant, on ne les estime pas moins que les noires, & les ambassadeurs de Moscovie en font quelquefois des présens aux rois ausquels ils sont envoyés. Ce pays nourit encore des hermines ou hermelines, qui sont des belettes blanches, lesquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette bête n'est blanche qu'en hyver, & sa peau, comme celle des autres belettes, reprend sa premiere couleur de roux claire, & de verd-de-mer sur la fin du mois de mai. Les liévres de la Laponie sont fort recherchés, à cause de leur peau qui est extrêmement blanche en hyver; car il est à remarquer que tous les liévres des pays septentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur grise, après l'équinoxe d'automne au mois de septembre, & l'on en prend assez souvent vers ce temps-là, qui sont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui servent le plus aux Lapons, sont les rennes qui ressemblent aux cerfs; mais ils sont plus grands & plus hauts; & de leurs deux cornes qui vont sur leur dos, il sort une petite branche partagée en deux andouillers ou pointes, qui sont tournées vers la tête; de sorte que le renne paroît avoir quatre cornes, deux grandes en arriere, & deux petites sur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une sur le devant du front. D'autres en ont six ou trois rangs, deux courbées en arriere, deux au milieu de la tête, & deux tournées au-devant, mais cela n'est pas ordinaire. Ces bêtes sont ordinairement sauvages; mais les Lapons en ont apprivoisé une grande quantité pour leur usage, car ils s'en servent comme de chevaux pour tirer leurs traîneaux, & porter leur bagage.

La Laponie est remplie de lacs & de marais, de forêts & de montagnes: c'est pourquoi il y a quantité d'oiseaux de rivieres & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des faisans, des perdrix, des francolins, & des gelinotes. Ces cygnes passent en grand nombre du côté de l'océan germanique, au commencement du printemps, & les hupes y vont faire leurs petits en la même saison. Lorsqu'elles volent en troupes, elles semblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-lieue. Ce pays abonde aussi en excellent poisson. Les saumons y montent du golfe de Bothnie par les rivieres; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui passent à la file. Les lacs fournissent des brochets d'une grandeur si extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les sycks ou bremes, qui sont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un gout si délicieux, qu'il n'y a pas ce semble de meilleur poisson. Les perches y sont d'une grosseur & d'une longueur incroyable, & l'on garde dans l'église de Luhla, la tête d'un de ces poissons desséchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut jusqu'au bas des machoires.

La Laponie n'a ni pommiers, ni poiriers, ni cerisiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas assez doux, & la terre étant trop stérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts qui ne peuvent résister au grand froid; comme sont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a seulement des pins, des sapins, des genevres, des bouleaux, des peupliers, des saules, des aulnes, des cormiers, des cornouillers, & des groseillers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes Felkices entre la Norwege & la Laponie n'ont point d'arbres, à cause du froid excef-

fir qui y regne continuellement.

On y découvrit l'an 1635 & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb, dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la province de Torna, où il y a encore des mines de fer, dont la veine est excellente. Il se voit aussi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes Fellices, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Laponie des pierres précieuses, mais elles sont brutes & peu considérables. Les diamans ne sont véritablement que des crystaux attachés à des rochers, & leur figure est ordinairement de six pans, qui finissent en pointe. Quelques-uns approchent de la grosseur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand chancelier de Suéde. Il y a des crystaux fort nets & sans taches. Ils sont tous plus durs que les crystaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohême. Les lapidaires les polissent quelquefois avec tant d'adresse, qu'ils ressemblent fort aux véritables diamans. Les amethystes sont presque pâles & obscurcies de plusieurs petits nuages, & ne sont pas si belles que celles de Bohême. Il en est de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres assez curieuses; mais elles ne peuvent être taillées ni façonées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve sur le bord des rivieres & des lacs, qui représentent en quelque maniere la figure de certains animaux. Les Lapons les estiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des divinités. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainsi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque chose du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du soufre. Leur grosseur égale celle d'une noisette. Il y a quelques rivieres où l'on pêche des perles, qui sont un peu pâles à cause de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cédent guères aux perles orientales, parcequ'elles sont plus grosses & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un lapidaire en vendit une six-vingts écus, à une dame de Stockholm, & protesta que s'il eût eu sa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naissent pas dans des coquilles semblables à celles d'Orient, qui sont larges & presque rondes, comme les écailles des huitres. Celles de la Laponie sont longues & creuses, à peu près comme les écailles des moules ou moucles; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les rivieres.

On y voit plusieurs cataractes, les fleuves passant souvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuosité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chûtes d'eau causent de grands empêchemens à la navigation, elles sont utiles aux forges des métaux, qui sont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poisson.

Entre les lacs de la Laponie, le plus grand est celui d'Enaratresk dans la province de Kiemi: on y voit une infinité d'isles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

Mœurs des Lapons.

Les Lapons ne sont hauts que de trois coudées dans les parties qui approchent le plus du septentrion; & cette taille leur vient du froid qui y est excessif, & de la qualite de leurs alimens, qui sont très-peu nourissans. Nous avons dit que les Lapons sont la plupart laids & courbés; mais les Lapones ne sont pas difformes, & ont sur le visage un rouge naturel mêlé de blanc, qui est assez agréable. Les Lapons ont les cheveux & la barbe fort noire: ce qui est extraordinaire dans les pays septentrionaux. Leur force & leur agilité surpassent celle des autres hommes. Ils plient sans peine des arcs, que le plus robuste Norwegien ne sauroit courber jusqu'à la moitié. Leur exercice ordinaire est de courir, de grimper sur les rochers, & de monter sur les plus hautes branches des arbres. Les Lapons sont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne se sert point d'eux dans les armées. Ainsi il n'est pas vrai que le roi Gustave Adolphe ait joint des régimens de Lapons à ceux de Suéde. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur pays, & tombent malades aussitôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le sel, nuisent autant à leur estomac, que leurs poissons séchés & leur chair à demi crue nuiroient à notre santé. Il n'est jamais venu de Lapon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préferé le séjour de son pays à un climat plus doux, & qui ne soit mort de chagrin, après avoir perdu l'espérance de retourner dans la Laponie. Il y a un grand nombre de Lapons qui font profession de la religion chrétienne, & l'on a bâti dans ce pays plusieurs églises dans le XVII siécle, avec une école publique en la ville de Pitha, pour instruire les enfans des Lapons en la religion & aux lettres. Les maîtres ont soin de traduire de suédois en lapon tous les livres les plus utiles pour ce dessein. Les premiers livres qui parurent en la langue des Lapons, furent imprimés à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du catéchisme & des principales prieres des chrétiens; puis on donna au public le manuel, qui contient les pseaumes de David, les évangiles, les proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le roi de Suéde fonda un autre collége à Liksala, dans la province d'Uma. Mais tous ces soins n'empêchent pas que les Lapons ne demeurent la plupart engagés dans leur ancienne idolâtrie, & dans leurs superstitions magiques. Ils observent le temps & les saisons, & établissent deux sortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour noirs ou malheureux, le lendemain de Noel, les fêtes de sainte Catherine, de S. Clément & de S. Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains dieux imaginaires, qui sont, Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goës & Peucer assurent qu'ils adorent des troncs de bois, des statues de pierre & le feu, il faut entendre que ces troncs sont les idoles du Thor; ces statues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui est le soleil. On tient que ceux de Torna & de Kimi en adorent un qu'ils nomment *le grand Seita*, qui est le chef de plusieurs autres petits seitas ou seites. Les Lapons révérent aussi les manes, c'est-à-dire, les ames des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces ames sont malfaisantes, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains démons, qu'ils croient roder autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres génies appellés *Juhles*, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au temps des fêtes de Noël. Cette derniere superstition est peut-être venue, de ce qu'ils ont mal entendu ce qu'on leur a enseigné autrefois, qu'au jour de la naissance de Jesus-Christ, les anges descendirent du ciel; & qu'en les voyant, les pasteurs furent saisis de frayeur à cause de la nouveauté de ce miracle. L'idole de *Thor* est un tronc d'arbre; celle de *Stoorjunkare*, est une sorte de pierre qui semble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'est la même que celle de Thor. (*Voyez* ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des manes, qu'ils nomment *Sittes*, c'est-à-dire, *les Morts*, les Lapons n'érigent point d'idoles en leur honneur; ils leur immolent seulement des victimes. Les Juhles n'ont point aussi d'images ni de statues, & on leur offre des sacrifices au pied de quelque arbre. Ces idolâtres jeûnent la veille de Noël, qu'ils appellent *la fête des Juhles*, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils

mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand'chere, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ses voiles & ses rames, & le portent au pied d'un arbre derriere leur cabane, où, après quelques cérémonies superstitieuses, ils pendent ce petit coffre à une branche, pour les Juhles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les auteurs font des discours ennuyeux sur la magie & les enchantemens des Lapons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus considérable. Les anciens peuples de ce pays, principalement ceux de Biarmie, vers la mer Blanche, faisoient des choses prodigieuses par leurs sortiléges; mais depuis que le christianisme y a été reçu en plusieurs endroits, la magie n'y a pas été si commune. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir des maîtres qui enseignent cet art diabolique. Les parens mêmes apprennent à leurs enfans ce commerce avec les démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins esprits qui étoient attachés à leur service, afin qu'ils puissent surmonter les démons des autres familles qui leur sont ennemies. Ainsi non-seulement chaque famille, mais encore chaque Lapon idolâtre, a en son particulier un ou plusieurs démons, soit pour exécuter ses desseins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur magie par l'usage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creusent, & cet arbre doit être de pin, de sapin ou de bouleau. On étend une peau dessus, sur laquelle les Lapons dessinent leurs dieux, Jesus-Christ, les Apôtres; & plus bas le soleil, la lune, les étoiles, des oiseaux, des ours, des liévres, &c. Ils se servent pour marquer ces choses d'une couleur rouge, qui est faite de bois d'aulne broyé & bouilli. Ils frapent sur ces tambours avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent dessus, & qui parcourent ces figures bizarres avec lesquelles ils croient deviner ce qu'ils veulent. Ainsi ils prétendent savoir ce qui se passe dans les pays éloignés, connoître le bon succès de leurs affaires, & sur-tout de leur chasse, & guérir les maladies. Ils se servent encore d'autres sortiléges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & semblables maléfices.

Les Lapons ne se nourissent pas tous de la même sorte. Ceux qui demeurent sur les montagnes, n'allant presque jamais à la pêche, ne se nourissent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel il font aussi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achetent des bœufs, des vaches, des brebis & des chevres à la foire de la S. Jean, qui se tient tous les ans en Norwege. Pendant l'hyver, ils exposent à l'air la chair de rennes, afin que le vent en desséche l'humidité, & l'empêche de se corrompre. Cela sert aussi à l'attendrir & à la mortifier: de sorte qu'elle est à demi cuite. Les Lapons des forêts vivent de poissons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régalent leurs meilleurs amis. La plupart n'ont point l'usage du pain ni du sel; mais ils font sécher des poissons au soleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur sert de farine. L'écorce des pins pulvérisée leur tient lieu de sel & de sucre pour assaisonner leurs viandes. Ils ne boivent point de bierre, parcequ'il ne croît dans leur pays ni orge, ni houblon, & que la bierre qu'ils pouroient avoir d'ailleurs ne sauroit se conserver chez eux, particulierement en hyver. Ils aiment les eaux-de-vie de France, dont ils achetent le plus qu'ils peuvent en Norwege à la foire de la saint Jean. Ils y achetent aussi du tabac, dont ils ne peuvent se passer, quittant toute autre nouriture, pour se repaître de la fumée de cette herbe. Les Lapons sont fort adroits à la chasse. Ils abatent les écureuils avec des fléches qui ne sont point armées de pointes, mais dont le bout est gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté est la seule cause qui les fait rechercher. La chasse des martres-zibelines se fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuse, ils tirent si juste, qu'ils frapent la bête au museau, & la tuent sans la gâter. Après avoir tué un ours, ils s'en réjouissent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent sur un traîneau tiré par une renne, & le suivent en chantant jusqu'à leur cabane; & il n'est pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui est un temps de repos pour cette bête. Leurs armes sont des arcs & des arbalêtres, dont l'anse est faite d'os de renne, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux sortes de fléches: les unes pointues, pour l'usage ordinaire; & les autres émoussées, pour tirer contre les bêtes dont la peau est précieuse, comme les hermines, les martres & les écureuils. Les Lapons ont aussi des mousquets & d'autres armes à feu, qui leur viennent de la ville de Sœderhambn dans la Bothnie, ou de Norwege, aussi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent sur la neige gelée avec une vîtesse prodigieuse, se servant de deux piéces de bois en forme de longues sandales. Ces deux planches sont un peu plus larges que la plante du pied; celle du pied droit égale en longueur la hauteur du Lapon qui s'en sert; & celle du pied gauche est plus longue d'un pied. Les bouts sont recourbés en haut par le devant, & le dessus de la planche est couverte de poix-resine. Les pieds du Lapon sont posés sur le milieu des planches, & y sont attachés avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour s'élancer avec plus de force, le Lapon tient à sa main un bâton, dont le bout d'en bas porte sur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là se trompent, qui s'imaginent que cette maniere de chaussure a la forme de sabots fort longs, & relevés en haut par le bout: ce ne sont que deux planches, comme nous venons de dire. Les Lapons ne courent pas seulement sur des endroits unis avec ces semelles de bois, ils vont aussi sur les montagnes, où ils s'élevent peu à peu, tournant toujours en rond, & biaisant par de continuels détours qui les menent jusqu'au sommet. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'ils en descendent ainsi avec une rapidité qui surpasse l'imagination, sans se laisser tomber dans les précipices qui sont aux environs. Souvent ils garnissent ces planches de peaux de jeunes rennes, & quelquefois de peaux de veaux marins. Cette admirable industrie a fait donner le nom de *Sgritosins* ou *Skridsins* aux Lapons, du mot *Skriida*, qui signifie en langue suédoise, la course que les Suédois font sur la glace, ou sur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs pieds des sabots ou souliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'est-à-dire, *les peuples de la Finnonie*, d'où les Lapons sont originaires. L'autre machine dont les Lapons se servent pour aller sur la neige, c'est le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il est fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aiguë & une poupe toute plate. Le dessous est convexe & en demi-rond, aussi-bien que les bords, afin qu'il puisse aller tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, & être plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lapon qui est sur son traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle est attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lapons aucuns chariots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils transportent leur bagage & leurs meubles en hyver, sur des traîneaux, qu'ils nomment *Ackio*, lesquels sont plus grands que les *Pulca*; & en été, sur le bât des rennes. L'industrie des Lapons paroît encore dans la construction de leurs barques, qu'ils font de bois de pin ou de sapin. Les planches ne sont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une espéce de couture: c'est pourquoi les Latins appelloient

ces sortes de barques *Sutiles*, c'est-à-dire, *cousues*. Ils prennent à cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, presque semblables à celles du chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particulierement de rennes, qu'ils amolissent & tournent ensemble en forme de cordes, & font ensuite sécher au vent & au soleil. Ils cousent donc véritablement les ais de leurs bateaux avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même maniere qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil; & ils remplissent les jointures de mousse, afin que l'eau ne puisse entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques sur les rivieres les plus rapides, & les conduisent à deux ou quatre rames, attachées sur les côtés à de grosses chevilles. Les Lapons ont encore une adresse particuliere pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles sont joints si fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaisseaux de matiere solide, & l'on en transporte dans la Suéde, & dans les autres pays.

Tous les emplois laborieux sont communs aux hommes & aux femmes, & particulierement dans les voyages, qui sont presque continuels parmi les Lapons: c'est pourquoi les femmes portent en hyver des haut-de-chausses commes les hommes, à cause des grandes neiges. Ils marchent en été à pied, la femme aussi-bien que le mari; & en hyver ils vont sur des traîneaux, chacun dans le sien. Il n'est pas vrai que l'on ait vu des Lapons montés sur des rennes comme sur des chevaux; car le renne n'est pas pour la selle, & sert seulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lapons vivent souvent jusqu'à cent ans dans une parfaite santé, & meurent plutôt de vieillesse que de maladie. Quoiqu'ils soient avancés en âge, ils sont allegres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchissent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le christianisme enterrent avec le corps du défunt sa hache, un caillou & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent par raison de cette superstitieuse coutume, que le mort se trouvant au jour du jugement dans les ténébres, il aura besoin de quelque lumiere, & que sa hache lui servira à couper les branches qu'il trouvera en son chemin; car ils croient qu'il faudra passer par des lieux obscurs & des forêts fort épaisses. Quelques-uns disent qu'ils y a des Lapons qui croient que les morts étant ressuscités, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur pere, un caillou & un morceau d'acier avec son arc & ses fléches, pour aller à la chasse qui est leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le festin des funérailles, où sont conviés tous les parens & les alliés du défunt; & s'il a laissé beaucoup de bien, ce festin se renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curiosité d'être instruits plus particulierement de ce qui regarde la Laponie, consulteront l'histoire que Jean Scheffer en a composée en latin, & que le P. Lubin, religieux Augustin, a mise en notre langue. * Scheffer, *hist. Lap.* Petrus Claudi, *descr. Norweg.* Peucer, *de divinat.* Olaüs Magnus, *hist.* Cluvier, *lib. inst. geogr.* Paul Jove, &c.

LAPUS, abbé de San-Miniato, de l'ordre de S. Benoît, vivoit dans le XIV siécle, en 1354. Il est auteur de quelques ouvrages sur le droit cités par Forster. C'étoit un savant canoniste. Il mourut fort jeune. * Forster, *historia juris romani*, *lib.* 3, *pag.* 647. Hugolin Ferrin, *l.* 3. *Florent. illustr.*

LAPUS de Birague ou Castiglione, Florentin, est connu principalement par sa version latine des antiquités romaines écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Ce fut le pape Paul II, qui monta sur le siége de Rome le dernier jour d'août de l'an 1464, & qui mourut en 1471, qui lui ordonna de faire cette traduction, & qui lui fournit deux manuscrits grecs de l'ouvrage de Denys. Lapus s'aquitta de ce qui lui étoit ordonné, & dédia sa version à Paul II. Elle fut imprimée à Trevise, capitale de la Marche Trevisane, dans l'état de la république de Venise, en 1480, *in-fol.* & à Paris chez Galliot du Pré & Pierre Vidoue, libraires jurés de l'université, en 1529, *in-fol. revue & corrigée par gens doctes*, comme il est marqué dans le privilége. Elle contenoit les onze livres qui nous restent aujourd'hui: *Est conversum, sanctissime Pater*, dit le traducteur à la fin du livre onziéme, *id omne quod in ambobus tuis codicibus græcis repertum est.* On ne voit pas pourquoi M. Baillet (*jugem. des sav.* tom. 3, pag. 17, édit. *in*-4°.) prétend que Lapus écrivoit vers l'an 1440. Il est certain en effet qu'il donna la version dont il s'agit entre 1464 & 1471, puisque Paul II étoit déja pape lorqu'il la lui dédia, & que c'est son principal ouvrage. On a remarqué au reste il y a long-temps, que cette traduction n'est ni fidéle ni élégante. Lapus n'avoit aucun talent pour cet exercice; il n'y a rien que de rude & de grossier dans ce qu'il a fait. Il est vrai qu'il s'est attaché servilement à la lettre de son auteur, mais il n'en a pas attrapé la pensée, & lui a fait perdre ses graces. Sa phrase est tellement louche & embarassée, que souvent on ne sait si c'est un grec ou un latin qui parle. Henri Lorit, surnommé *Glaréan*, fit une nouvelle édition de cette traduction, à Basle en 1532 *in-fol.* Il dit dans sa préface, qu'il en a retranché au moins six mille fautes; & il y ajouta une table chronologique. Lapus de Birague a aussi traduit quelques vies de Plutarque. * *Voyez* la préface de M. l'abbé Bellanger, au-devant de son excellente traduction françoise de *Denys d'Halicarnasse*, à Paris 1723 *in*-4°.

LAR, ville & petit royaume d'Asie en Perse, dans la province de Farsistan, est située entre Ispahan & Ormus. Les eaux y sont très-mauvaises en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux étrangers qui en boivent. Ces vers sont fort déliés, & ont jusqu'à deux aunes de longueur. Lorsqu'ils viennent à percer la peau, il faut les devider adroitement au tour d'une plume, vû qu'autrement, s'ils se rompent, la partie qui demeure dans la chair y cause beaucoup de mal. La ville de Lar est sur le fleuve Tisindon, vers la Caramanie; & le roi Cha-Abas, vers la fin du XVI siécle, acquit ce royaume & celui d'Ormus à la couronne de Perse, dont ils avoient été détachés durant les divisions de ce grand empire. * J. B. Tavernier, *en ses relations*, *au tome de la Perse.*

LAR, fleuve de l'Arabie-heureuse, autrement nommé *Om*, dont il est fait mention dans Ptolémée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Césarienne, dans l'itinéraire d'Antonin.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, sœur de Turnus, & n'en ayant pu jouir, à cause qu'elle s'étoit jettée dans le Tibre, lorsqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du pays, qu'il pria d'empêcher que sa maîtresse ne se cachât dans leurs rivieres. Toutes lui ayant promis leurs services, il n'y eut que Lara, qui loin d'imiter les autres, alla déclarer à Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'usage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appellés *Lares*, du nom de leur mere. * Ovide, *fast.* 2.

LARA, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la riviere d'Arlanza. On y voit dans l'église de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonzalez, comte de Castille; & les superstitieux disent que l'on entend craquer ses os avec un grand bruit, toutes les fois que les Espagnols doivent remporter quelque victoire; ou, selon d'autres, lorsque les chrétiens doivent avoir quelque grand avantage sur les infidéles: ce que l'on re-

marqua, dit-on, lorsque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456.* Eusébe Nieremberg.

LARA : nom d'une illustre famille d'Espagne, pris de la ville de Lara, dans la Castille-Vieille. L'histoire des sept enfans de ce nom, est assez curieuse, pour en marquer ici les principales circonstances. GONÇALO Gustos, seigneur de Salas & de Lara, issu des comtes de Castille, épousa Dona *Sancha*, sœur du roi Velasquez, seigneur de Bylaren. Il en eut sept fils, qui se rendirent célébres sous le nom des *sept Infans de Lara*. Le comte dom Garcia Fernandés, (qui étoit leur cousin, & fils de don Fernand Gonçalés, frere aîné de leur pere,) les fit tous chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge lorsque Rui Velasquez, leur oncle, prit pour femme dona Lambra, cousine de pere & de mere de don Garcia Fernandez. Les nôces se firent dans la ville de Burgos, où Gonçalo Gustos & dona Sancha sa femme, se trouverent avec les sept infans, & leur gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouissance de ces noces, il survint un différend entre Gonçalo Gonçalés, le plus jeune des sept infans, & un chevalier, nommé Alvare Sanchez, cousin-germain de la nouvelle épouse dona Lambra, & on eut bien de la peine à appaiser les deux partis. Quelques jours après, dona Lambra fut accompagnée à Barbadillo par les sept infans; & comme elle avoit toujours caché dans son ame un desir de vengeance contre Gonçalo Gonçalés, étant dans le jardin, elle appella un de ses esclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du sang, & d'en fraper le visage de Gonçalés, qui baignoit un faucon dans le bassin d'une fontaine. Cet esclave obéit promptement; mais il fut aussitôt poursuivi par Gonçalés & ses freres, qui le tuerent aux pieds de dona Lambra, où il s'étoit réfugié; après quoi ils prirent leur mere dona Sancha, & s'en allerent à Salas. Rui Velasquez entra trop facilement dans les sentimens de sa nouvelle épouse, & forma le dessein de perdre Gonçalo Gustos & ses enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconciliation feinte de son côté, il pria son beau-frere d'aller trouver le roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hissam, afin de le remercier de quelques graces que Velasquez en avoit reçues. Gustos ne se méfiant de rien, porta à ce roi Maure une lettre, où Velasquez lui donnoit avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit son plus dangereux ennemi, aussi-bien que ses fils appellés *les sept Infans*. Le roi de Cordoue, quoique mahométan, ne voulut point faire mourir Gustos, comme Velasquez le lui conseilloit; mais se contentant de le faire mettre en prison, il envoya des troupes du côté d'Almenar pour arrêter les sept infans. Velasquez les y conduisoit, sous un prétexte supposé, à dessein de les faire tomber dans une embuscade, où n'étant accompagnés que de deux cens cavaliers, ils se virent contraints de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens cavaliers furent tous tués, & avec eux Fernand Gonçalez, l'un des sept Infans, & Nugno Salido leur gouverneur. Les six freres qui restoient reçurent un secours de trois cens cavaliers, qui se détacherent des troupes de Rui Velasquez, sans son ordre, & donnerent un second combat; mais ces vaillans hommes furent entierement défaits, & les six Infans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyerent leurs têtes avec celles de Fernand Gonçalez & de leur gouverneur au roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes seigneurs, & mit leur pere en liberté. Gustos, avant que de partir, fit secrétement ses adieux à la sœur du roi, dont il s'étoit fait aimer, & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la princesse Maure étoit accouchée d'un fils que l'on nomma Mudara Gonçalez.

On dit que les corps de ces sept Infans ayant été retirés d'entre les mains des Maures, furent portés dans le monastère de S. Pierre d'Arlança, où les religieuses montrent encore aujourd'hui leur sépulture, comme aussi celle de Gonçalo Gustos leur pere, & de dona Sancha leur mere. Néanmoins les religieuses du couvent de S. Milan de la Cogolla font voir chez elles neuf tombeaux fort anciens, qu'elles disent être ceux des sept Infans, de leur pere & de leur gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la cour du roi Maure, son oncle. Ayant su qu'il étoit fils de Gonçalo Gustos, il obtint la permission de l'aller voir, & le roi lui donna un corps de cavalerie pour l'accompagner jusqu'à Salas. Lorsqu'il y fut arrivé, il quitta la secte de Mahomet, & reçut le baptême. Il resolut ensuite de venger la mort de ses freres, & tua premierement Rui Velasquez; puis il fit bruler dona Lambra, ou, selon d'autres, il la fit lapider & bruler ensuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour son fils, par une cérémonie assez bizare. Cette belle-mere, pour marque de son adoption, prit une chemise; & au lieu d'en revêtir Mudara à la maniere ordinaire, elle le fit seulement entrer dans la manche, qui étoit fort large: de sorte que la tête sortoit par le haut de la manche & par le col de la chemise. Cette cérémonie donna lieu à une espéce de proverbe, qui disoit : *Il est entré par la manche, & est sorti par le collet*. Ce jeune seigneur se fit fort considerer par ses belles qualités, & demeura seul héritier de tous les biens de la maison de Lara. C'est de lui que sont sortis les de Lara en Espagne, dont étoit issue Malfada Manrique, femme d'Alfonse I, roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des sept Infans, ne conviennent pas de l'année sous laquelle elle arriva. Les uns disent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'auteur de l'explication qui est sous les figures que Tempeste a gravées pour représenter cette histoire, ou ce roman, met leur naissance l'an 1304, mais c'est une erreur évidente. Il nomme aussi le roi Maure qui commandoit à Cordoue, Almançor : en quoi il s'est encore trompé; car Mariana assure qu'Almançor étoit gouverneur de Cordoue pour le roi Hissem, & non pas roi de ce pays. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

LARA, *cherchez* MANRIQUEZ DE LARA.

LARACHE ou L'HARIS *cherchez* LIXE.

LARAD, *cherchez* LARA.

LARAIRE, *Lararium*. Le laraire étoit un petit oratoire où les païens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares*. Spartien a écrit, en la vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce prince adressoit tous les matins dans son laraire ses vœux aux statues des dieux, au nombre desquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & Jesus-Christ, & que dans son second laraire il mettoit Virgile, Cicéron, Achille, & plusieurs autres grands hommes. * Pitiscus, *lexicon. antiq. rom.*

LARANDA, ancienne ville épiscopale suffragante de Cogni. Elle est dans la Caramanie en Natolie, sur la source du Cydne ou Carasu, à dix-sept lieues de Cogni, du côté du levant. * Mati, *diction.*

☞ LARCHANT (Nicolas de Grimouville) célébre poëte latin, naquit à Bayeux vers l'an 1666, d'une ancienne famille qui a produit deux chevaliers des ordres du roi. Dès sa jeunesse il donna des preuves d'un gout singulier pour la poësie latine, & il le fortifia par la lecture de tous les anciens auteurs qui avoient excellé dans ce genre. On dit qu'il s'y étoit tellement accoutumé, que souvent dans la conversation il s'exprimoit en vers sans s'en appercevoir. L'étude jointe à la fécondité de son génie, le firent bientôt connoître & rechercher des gens d'esprit. Peu après qu'il eut été ordonné prêtre, on le choisit en 1690, pour succéder à M. le Chartier dans la principauté du collége de Bayeux, dont il s'étoit démis. Il avoit fait sa rhétorique sous lui, & ce fut à sa recommandation qu'on le lui donna pour successeur. Il composa lui-même la plupart des tragédies latines & françoises que ses écoliers représentoient à la fin des classes. Mais la liberté qu'il se donna de caractériser entr'autres les chanoines de Bayeux, sans même épargner l'évêque, lui attira en 1706 une lettre de cachet qui l'interdisoit de ses fonctions, jusqu'à nouvel ordre. Cette piéce fut représentée publiquement dans le collége, sous des noms empruntés, & en présence de ceux qui en étoient le sujet. Le savant M. Foucaut, pour lors intendant à Caen, la trouva si belle, qu'il la fit imprimer à ses frais pour lui. M. Larchant venoit d'être nommé depuis peu à la cure de Vaux sur Seulle, qui est à trois lieues de Bayeux. Il s'y retira, & conserva cependant son titre de principal jusqu'en 1711, qu'il s'en démit en faveur de Gilles Delaunay, qui avoit gouverné le collége pendant son interdiction. Il passa le reste de ses jours dans sa cure, appliqué uniquement aux fonctions de son ministère qu'il remplit avec édification. Il mourut au mois de mars 1736. Il a laissé une géographie entiere, & la vie des saints en vers latins, quantité d'autres piéces fugitives, & des sermons, qui sont demeuré manuscrits entre les mains de M. de Grimouville, capitaine au régiment d'Orléans cavalerie. On a encore

de lui la traduction en vers latins du fameux poëme de l'abbé de Grécourt intitulé *Philotanus*. Une copie manuscrite en étant tombée entre les mains de l'abbé de Grécourt, il la fit imprimer vers 1718. * *Mémoires mss.* de M. l'abbé Béziers, chapelain de Bayeux.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait plusieurs belles alliances, & s'est distinguée par les places considérables qu'elle a remplies successivement dans la magistrature.

I. *N.* Larcher étoit lieutenant de Simon Morhier, prevôt de Paris en 1429, & pere de

II. Pierre Larcher, I du nom, qui vivoit en 1460, aïeul de

III. Simon Larcher, conseiller de la ville de Paris en 1502, & bisaïeul de Benoit, qui suit, & de Gervais, qui fut aussi conseiller de la ville de Paris en 1533, & pere de Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, qui eut de son mariage avec *Magdelene* Hennequin, *Guillaume* & *Jeanne* Larcher, morts sans postérité.

IV. Benoit Larcher, conseiller du roi, & général en sa cour des aides, le 13 octobre 1508, épousa le 12 janvier 1515, *Marthe* Gilbert, fille de *Jean*, seigneur de Villeron, correcteur des comptes, & de *Françoise* Brinon, dont il eut Michel, I du nom, qui suit; Claude qui a fait branche, rapportée ci-après; *Marie*, alliée à *Guillaume* du Moulinet, procureur général de la chambre des comptes & de la cour des aides en 1551; & *Françoise*, qui épousa *Eustache* Allegrain, seigneur d'Herbelay-sur-Seine, correcteur des comptes, le 11 mars 1537.

V. Michel Larcher, I du nom, seigneur d'Olisy, Bojacour, Nogent, le Chemin, &c. fut reçu conseiller de la cour des aides, le 4 janvier 1548; conseiller au parlement, le 26 janvier 1554; super-intendant de la généralité de Lyon, en 1569, & président des enquêtes, le 5 novembre 1570. Il épousa *Magdelene* de Barillon, fille d'*Antoine*, seigneur de Murat, & de *Perette* Olivier, dont il eut Pierre II, qui suit; François, qui a fait la branche des seigneurs de Pocancy, rapportée ci-après; *Marthe*, mariée à *Guillaume* Goussault, seigneur du Chesne, conseiller au parlement, en 1580, & *Magdelene*, qui a épousé *Germain* Texier, seigneur de Grand-viliers, maître des comptes, le 23 mai 1588. Il mourut le 14 décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des registres du parlement, du 18 décembre de la même année, qui, pour honorer sa mémoire, & en considération de ses grands services, & de la généreuse mort de *Claude* Larcher, son frere, se trouva en corps à son service, & par son épitaphe en l'église des chanoines réguliers de sainte Croix de la Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa famille.

VI. Pierre Larcher, II du nom, seigneur d'Olisy, &c. maître des comptes, le 17 février 1588, conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils d'état & privé & direction de ses finances, le 12 août 1623, épousa le 27 août 1554, *Jeanne* de Lyon, dont il n'eut que

VII. Michel Larcher, II du nom, marquis d'Esternay, baron de Reveillon, la Fortelle, d'Olisy, Bojacourt, &c. fut reçu conseiller au parlement le 5 janvier 1618; secrétaire ordinaire de la chambre du roi, le 21 janvier 1619; maître des requêtes, le 15 juillet 1623; président de la chambre des comptes, le 13 mai 1626; conseiller du roi ordinaire en tous ses conseils d'état & privé, & direction de ses finances, le 10 novembre 1629. Il épousa 1°. *Anne* de Flexelles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* Merault, fille de *Claude*, seigneur de la Fossée, maître des comptes, le 20 juillet 1594, & de *Jeanne* le Comte de Montauglan, dont il eut Pierre III, qui suit; *Germain*, prieur de saint Gaon en Champagne, conseiller-clerc au parlement, le 17 mai 1658; *Michel*, marquis d'Olisy, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, le 15 décembre 1645; enseigne des gendarmes de la compagnie du maréchal de Schulembourg, le 11 novembre 1653; capitaine & major du régiment de Picardie, en 1654; grand-bailli d'épée de Vermandois, le 18 janvier 1666, & capitaine des chasses en Champagne, le 28 février 1667, mort le 15 novembre 1709, sans enfans de *Françoise* Martin, ni de *Simonne* de Blanchebarbe, ses deux femmes; *Marie*, mariée à *Nicolas* le Camus, procureur général, & depuis premier président de la cour des aides en 1672, & *Geneviéve*, femme d'*Edouard* Colbert, marquis de Villacerf & de Payens, premier maître d'hôtel de la reine Marie-Therese d'Autriche, & de madame la dauphine, & surintendant général des bâtimens du roi, morte en 1709.

VIII. Pierre Larcher, III du nom, marquis d'Esternay, baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. conseiller au grand conseil, président de la chambre des comptes, sur la démission de son pere, le 1 septembre 1651, conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils d'état & privé, & direction de ses finances, le 12 mars 1652. Il épousa le 15 juin 1654, *Françoise* Mangot, fille de *Anne*, seigneur de Villarseaux, conseiller d'état, & doyen des maîtres des requêtes, & de *Marie* Phelypeaux, & petite-fille de *Claude* Mangot, garde des sceaux de France, dont il eut Michel, III du nom, qui suit; *Pierre-Germain*, chevalier de Malte, en 1664; & *Marie-Anne*, mariée à *Jacques* Pollart, seigneur de Villequoy, &c. conseiller au parlement, le 4 septembre 1671, morte en 1689.

IX. Michel Larcher, III du nom, marquis d'Olisy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. conseiller au grand conseil, le 24 septembre 1681; grand rapporteur de France, le 19 mars 1682; maître des requêtes, le 23 février 1687; commissaire de la chambre souveraine pour la réformation de la justice aux grands jours, le 11 août 1688; intendant de la généralité de Rouen, le 25 février 1690, puis de celle de Champagne, le 24 décembre 1691; conseiller du roi en tous ses conseils, & président en sa chambre des comptes, sur la démission de son pere, le 17 février 1700. Il est mort le 9 avril 1715. Il avoit épousé 1°. par contrat du 5 mars 1685, *Gabrielle* Rioult de Douilly, fille de *Pierre*, seigneur de Douilly, Cursay, Estouy, &c. & de *Marie* Métayer, depuis remariée au marquis de l'Hôpital, gouverneur de Toul; 2°. *Marguerite* le Cornier, sans enfans. Il eut du premier mariage cinq enfans, dont trois morts en bas âge, & les deux restans, Pierre, IV du nom, qui suit; & *Marie-Louise*, qui a épousé en 1712, *Antoine* Galliot, marquis de Saint-Chamans, de Mezieres, &c. mestre de camp du régiment Royal-Etranger, brigadier des armées du roi, enseigne d'une compagnie de ses gardes, & gouverneur de la ville de Puy-Laurens. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, dont quatre vivans; le marquis de Saint-Chamans, maréchal des camps & armées du roi, marié à *N.* le Tellier, fille du marquis de Souvré; le comte de Saint-Chamans, mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant d'une compagnie de gendarmerie; *N.* de Saint-Chamans, veuve du marquis de Vuargemont, capitaine-sous-lieutenant des gendarmes de la garde; tué à la bataille d'Ettingen; & *N.* de Saint-Chamans, mariée à *N.* comte de Mailly, morte en 1749.

X. Pierre Larcher, IV du nom, marquis d'Arcy & Vindecy, seigneur d'Avrilly en Bourgogne, conseiller au châtelet en 1709, grand bailli d'épée de Vermandois, après la mort de *Michel* Larcher, marquis d'Olisy, son grand oncle, en 1710; conseiller au parlement en 1712, président de la chambre des comptes en 1715, dont il étoit le quatriéme de pere en fils, mort le 17 juillet 1724. Il avoit épousé en juillet 1712, *Marie-Anne* de Jaucen, fille de *Jean-Martial* de Jaucen, seigneur & baron de Crone & Noisy-sur-Seine, & de *Marguerite* de Lalive; dont sont issus, Michel Larcher, IV du nom, qui suit, né en 1714; *Pierre-Martial* Larcher, né en 1715, mort en bas âge, & *Marie-Marguerite* Larcher, mariée en 1740, à *François-Armand* des Montiers de Mérinville, seigneur & baron de Mérinville, la Liviniere & Ferals en Languedoc, gouverneur de Narbonne & Port de la nouvelle, baron des états de Languedoc, mestre de camp de cavalerie, & sous-lieutenant d'une compagnie de gendarmerie.

XI. Michel Larcher, IV du nom, marquis d'Arcy & Vindecy, seigneur d'Avrilly & autres lieux, conseiller au parlement en 1735, maître des requêtes en 1741, a épousé en décembre 1735, *Jeanne-Lazare* Thiroux de Villercy, fille de feu *Claude* Thiroux de Villercy, seigneur d'Ouarville & Villemesle, conseiller au grand conseil, & de feu *Marie-Anne* le Meignan, morte le 10 novembre 1754. De ce mariage sont issus six enfans; 1. *Pierre* Larcher, né en octobre 1736, mort en mai 1742;

2. *Marie-Louis-Michel* Larcher, né en janvier 1738, mort en septembre 1739; 3. *Pierre-Nicolas* Larcher, né en octobre 1742, mort en février 1750; 4. *Michel-François-Louis* Larcher, né le 12 octobre 1754, est vivant; 5. *Anne-Adelaïde* Larcher, née en février 1744, morte en juillet même année, & 6. *Marie-Philiberte* Larcher, née en juillet 1750, morte trois jours après sa naissance.

BRANCHE DE CLAUDE LARCHER.

I. CLAUDE Larcher, I du nom, second fils de BENOIT, conseiller de la cour des aides, & de *Marthe* Gilbert, fut reçu conseiller de la cour des aides, & ensuite du parlement, le 30 décembre 1567, où étant depuis conseiller de la grand-chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de servir de victime de sa fidélité pour son roi & sa patrie, dont il donna des marques à la postérité, lorsqu'il fut exécuté honteusement pendant la ligue, par la faction des seize, au commencement du regne de Henri IV, avec Barnabé Brisson, président du parlement, & Jean Tardif, conseiller au châtelet, le 15 novembre 1591. Il fut enterré en l'église des chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où est son épitaphe. Il avoit épousé *Marie* Courtin, fille de *Guillaume*, seigneur du Bois-Rosay, & d'*Anne* le Cirier, dont il eut CLAUDE, II du nom, qui suit; *André*, conseiller au parlement, mort sans enfans; *Michelle*, mariée à *Jerôme* Crespin, conseiller au parlement, & depuis président des enquêtes, le 26 mai 1696, & *Marie*, qui épousa *Antoine* d'Epinoy, conseiller de la grand-chambre, en 1583.

II. CLAUDE Larcher, II du nom, conseiller au parlement le 17 décembre 1598, eut de son mariage avec *Marie* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Louise* Brebar, JEAN, qui suit; & *Louise*, mariée à *Barthelemi* de Mascranni, lieutenant-général de la maison de S. A. R. Gaston de France, duc d'Orléans.

III. JEAN Larcher, maître d'hôtel, & secrétaire des commandemens de S. A. R. madame, duchesse d'Orléans, avoit épousé *Anne* Foullé, fille de *Jean* Foullé, maître des requêtes, & de *Marie* Charron, dont il eut *André* & *Edmée* Larcher, morts sans enfans; & *Louise*, femme de *François* Lottin, seigneur de Saint-Peravy & de Charny, président de la cour des aides, le 31 août 1675, où cette branche a cessé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOJACOURT ET DE POCANCY.

I. FRANÇOIS Larcher, fils puîné de MICHEL, superintendant de la généralité de Lyon, & président des enquêtes, & de *Magdelene* de Barillon, seigneur de Bojacourt, &c. fut reçu maître des comptes le 4 février 1606. Il épousa *Claude* Godet, dame de Pocancy, fille de *François* Godet, correcteur des comptes, & de *Marguerite* Molé, dont EDOUARD, qui suit; *N.* abbesse de Crisenon en Bourgogne; *Magdelene*, femme de *Jean* le Clerc de Coyttier, marquis d'Aunay, & *Marie*, mariée à *Jean* de Gourgues, marquis d'Aunay, comte de Vayres, président à mortier du parlement de Bourdeaux, qui n'eut pour enfans qu'*Armand-Jacques* de Gourgues, maître des requêtes, en 1679, qui a épousé *Anne* le Clerc de Coyttier, fille unique de *Magdelene* Larcher, & de *Jean* le Clerc de Coyttier, marquis d'Aunay, dont descend la maison de Gourgues; & *N.* de Gourgues, mariée à *N.* de S. Simon, marquis de Sendricourt, maréchal des camps & armées du roi.

II. EDOUARD Larcher, seigneur de Bojacourt & de Pocancy, conseiller au grand conseil, épousa *Gabrielle* de Loubert, dont il eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Jean*, seigneur de Pocancy, conseiller au grand conseil, mort sans postérité; & *Marie*, abbesse de Vinetz, à Châlons en Champagne.

III. JEAN-BAPTISTE Larcher, seigneur de Pocancy, &c. conseiller de la cour des aides, le 16 mars 1675, laissa de *Marie* le Clerc; PIERRE qui suit; *Magdelene*, mariée à *Charles-Joseph* de Fortia, conseiller au parlement, le 28 avril 1698, & depuis conseiller d'honneur & chef du conseil de S. A. S. M. le duc, sans enfans; & *Marie*, abbesse de Vinetz, après sa tante. Il mourut en 1692.

IV. PIERRE Larcher, seigneur de Pocancy, &c. a été reçu conseiller au parlement, le 2 juillet 1704. Il est mort en 1706, & n'a laissé d'*Anne-Therese* Hebert, fille de *Pierre*, seigneur du Buc, maître des requêtes, & d'*Anne* le Gendre, qu'il avoit épousée le 27 avril 1705, qu'*Anne*, fille unique, née posthume le 6 mars 1706, par laquelle la branche de Pocancy se trouve éteinte. * *Voyez l'Histoire de France de* Mezerai, du pere Daniel. *Satire Menippée.* De Serres. *Nobiliaire de Champagne, & autres mémoires particuliers.*

Larcher porte *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

LARDENOIS (Martin) Parisien, fit profession dans l'ordre des Célestins le 11 mars 1635, & fit son étude principale de la théologie, à laquelle il s'étoit appliqué dès sa premiere jeunesse. Il y joignit l'étude de l'écriture-sainte & de la tradition, qui sont les bases & le fondement de la vraie théologie, & il acquit par cette étude assidue & par sa grande application une érudition ecclésiastique très-étendue. Entre les peres, il s'attacha particulierement à S. Augustin, dont il posséda si bien la doctrine, qu'il étoit en état de la faire connoître aux autres avec clarté, & de la défendre contre ses adversaires avec beaucoup de solidité. Il se démit de la supériorité où son mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & employer plus de temps à la priere & à l'étude. Il a été un modéle de patience & de régularité parmi les siens, dont il fut séparé par une mort chrétienne causée par une apoplexie le 9 de janvier 1671, après avoir passé trente-sept ans dans son ordre. Il est mort dans le monastère des Célestins de Mante. On n'a imprimé qu'un ouvrage de sa composition: c'est une explication de l'oraison dominicale tirée des ouvrages de S. Augustin, & composée de différens passages de ce pere; elle est en latin sous ce titre: *Phileremi Palæologi monachi de oratione dominica liber, ex variis S. Augustini sententiis summâ fide contextus, in quo præcipua christianæ humilitatis arcana panduntur*, à Paris chez Desprez, en 1672, *in-12.* Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, l'a traduit & fait imprimer en françois, sous le titre d'*Explication de l'oraison dominicale*, &c. *in-12*, chez Desprez. Les autres ouvrages du pere Lardenois, lesquels sont encore manuscrits, sont un traité françois intitulé: *Considérations théologiques touchant l'infaillibilité attribuée au pape en ce qui regarde la foi. Animadversiones in concilia. Tabulæ augustinianæ. Collectio 70 locorum sancti Augustini, de modo quo Deus creaturam rationalem vivificat & sanctificat. Animadversiones prævia in librum* cui titulus est: *Provisio theologica de morte Christi pro reprobis, juxta mentem sancti Augustini, auct.* P. Joan. *Genesti*, Cœlest. *Brevis discussio theologici problematis, An post Adami lapsum detur ejus posteris gratia sufficiens. Disquisitio theologica de rom. pontif. decretis circa fidem, ex tabulis suffragialibus Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis. Præcipua doctrinæ capita de gratia Dei, à S. Thoma juxta Augustini sensum asserta.* Un abrégé latin de l'ouvrage du pere Thomassin sur l'Incarnation, &c. Tous ces ouvrages ont été approuvés par feu M. Du Pin, & sont conservés dans la bibliothéque des Célestins. On pouroit aussi faire un recueil utile des lettres du pere Lardenois écrites à plusieurs parens & autres.* Becquet, *histoire des Célestins de France*, en latin, *page* 228.

LARES, appellés aussi *Penates* ou *Dieux du Foyer*, dieux domestiques des païens, étoient, selon quelques-uns, fils de Jupiter; &, selon les autres, de Mercure & de Lara ou Laranda. *Voyez* LARA. Les anciens rendoient de grands honneurs à ces sortes de divinités, dont ils avoient les statues dans leurs maisons, & leur offroient assez souvent des sacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des fêtes en leur honneur, & ils étoient adorés dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains petits marmousets d'argent, de bronze ou de

terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nati sunt*, ou du mot *penus*, qui signifie *le dedans de la maison*. Il y avoit de ces lares qui présidoient aux chemins, & étoient appellés *Lares Viales*. C'est pourquoi Plaute introduit Cherin, se préparant à un voyage, qui invoque les Lares des chemins, afin de le préserver de tout accident pendant son voyage.

Invoco vos,
Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre secours, Lares Dieux des chemins; daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, est emprunté de la langue toscane. *Lars*, parmi les Toscans, étoit *le Prince du peuple.* On honoroit ces dieux, ou dans la maison en brulant au feu en leur honneur, les prémices de ce qu'on servoit à table; ou publiquement, en leur immolant une truie, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillés d'une peau de chien, & auprès deux un chien mâtin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidelité à garder la maison & à défendre leur maître. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans les Questions romaines. Pourquoi, dit-il, met-on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Præstites*; & pourquoi sont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les dieux choisis pour protéger les états, les chemins, les forêts & autres choses semblables. Et Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les *Lares*, tantôt *Curetes* & tantôt *Indigetes*. Mais Asconius Pedianus expliquant ces mots, *Diis magnis*, de Virgile, prétend que ces grands dieux sont les Lares de la ville de Rome; & Properce nous dit que ce furent eux qui chasserent Annibal de devant Rome, parceque ce furent quelques fantomes nocturnes qui lui donnerent de la frayeur.

Annibalemque Lares romanâ sede fugantes.

Voici une inscription qui justifie ce qu'avance Asconius Pedianus.

D. M.
GENIO AUGG. LAR. FAM.
Fortunatus.
Aug. Lib.

c'est-à-dire,

Au grand Dieu,
Au génie des empereurs,
Au Lare familier, &c.

On distinguoit plusieurs sortes de Lares; des Lares publics; des Lares des chênes; des Lares de la mer; des Lares des chemins; des Lares des champs; des Lares ennemis. Il est certain que les anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des statues avoient excellé dans quelque vertu: & dans la suite tout devenoit chez eux indifféremment *Lare protecteur*, à cause de l'association qu'ils avoient faite de ces statues avec celles des autres dieux communs. Ce que nous apprenons de Pline, *liv.* 2, lorsqu'il parle de cet usage ancien de déifier ceux dont on a reçu des faveurs considérables, & de leur témoigner sa reconnoissance par ce degré d'honneur où on les éleve. On ne doit pas s'imaginer que ce soit dans les temples publics qu'ait commencé cet usage; & il est constant, au contraire, que ç'a été dans les maisons privées, car les particuliers n'avoient pas droit de proposer à la vénération publique les sujets de leur gratitude personelle. Cela n'empêcha pas que les grands dieux ne fussent aussi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui présidoient aux chemins; parcequ'on le représentoit tenant dans ses mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quasi omnium & portarum custos & rector viarum.* Apollon lui-même, dit-il encore au même endroit, étoit aussi appellé chez les Grecs, ἀγυιεύς, comme *présidant aux coins des rues de la ville.* Diane pareillement & Mercure, étoient aussi des dieux Lares: parceque Diane est appellée par Athenée, ἐνόδια, *présente aux chemins*, & une des Lares qui y présidoit. Et en effet si les Lares n'avoient été que des dieux incertains & inconnus, on ne leur auroit pas consacré ces jeux si célébres appellés *Compitalitia*, comme qui diroit *la fête des carrefours*, qu'on solemnisoit selon la loi du préteur, le 11 avant les calendes de janvier, & qui ne se célébroient pas seulement en leur honneur, parcequ'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parcequ'ils étoient cru présider à la garde des empires, & veiller à la conservation des particuliers: puisque parmi ces jeux on faisoit des sacrifices pour le salut de la république, & des familles de l'empire. Il est donc constant que tous les dieux qui étoient choisis pour patrons & tutélaires des lieux & des particuliers, étoient appelles *Lares*: l'on en gardoit de petites statues & figures dans un oratoire particulier de chaque maison, & des palais des empereurs; qui avoient même des officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous restent en font foi.

HYMNUS. CÆSARIS. L. AUG. VOLUSIANUS,
DECURIO LARIUM VOLUSIANORUM.

Hymnus Volusien, Affranchi de l'Empereur, Decurion des Lares Volusiens: Et cet autre,

M. FABIO ASIATICO SEVIRO
MAG. LARIUM AUG.
A M. Fabius Asiatique, Sextumvir, &
Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes sortes de dieux indistinctement, que les villes, les empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs dieux tutélaires, & dont ils avoient les statues en petit: aussi la fête des Lares, qui arrivoit le 11 avant les calendes de janvier, est appellée par Macrobe, *la solemnité des petites statues; Sigillariorum celebritas.* On mettoit bruler des lampes devant ces statues; on les couronnoit, & on les parfumoit, leur faisant des effusions presque tous les jours. * Horat, *l.* 1, *satir.* 5, *v.* 65, *& seqq.* Ovid. *Fast. l.* 2, *v.* 616. Claud. *de Sexto Cons. Honor. Carm.* 28, *v.* 582. Tibull. *l.* 1, *Eleg.* 11, *v.* 15. Thom. Bartholin. *de Puerp. vet. pag.* 47. Arnob. Petron. Suet. *in Domitian*, *c.* 17. *Id. de Aug. cap.* 7.

LARESSE ou LAIRES, ou LAIRESSE (Gérard de) célébre peintre des Pays-Bas, naquit à Liége en 1640. Il étudia la peinture sous son pere Regnier, & sous Barrelet; & lorsqu'il se crut assez habile pour aller se faire connoître ailleurs, il quitta la ville de sa naissance. Il alla d'abord à Utrecht, & ensuite à Amsterdam, où il fit des piéces qui lui attirerent l'estime & l'approbation des connoisseurs. Etant devenu aveugle en 1690, & ne pouvant plus exercer son talent pour la peinture, il donna des préceptes sur cet art. Il les écrivoit avec de la craie sur des toiles préparées pour cela, & son fils les copioit ensuite sur le papier. On en a fait un recueil qui a été imprimé. Gérard mourut à Amsterdam en 1711. Il a laissé trois fils, *Jean*, qui est entré dans le commerce, & passa ensuite aux Indes; *Abraham*, & un autre *Jean*, qui furent peintres. Gerard a eu aussi deux freres, qui ont exercé le même art. 1. *Ernest*, qui excella sur-tout à peindre les insectes. Le prince de Liége satisfait de ses ouvrages, le fit venir auprès de lui; & peu après, afin de le perfectioner dans son art, il l'envoya en Italie où il l'entretint à ses frais. Lorsqu'Ernest fut de retour, il entra au service du prince, & y de-

meura jusqu'à sa mort, arrivée dans la quarantiéme année de son âge. 2. *Jacques*, qui s'appliquoit particuliérement à peindre des fleurs. Il vint de Liége s'établir à Amsterdam, où il a fini ses jours. * Extrait du *Dictionnaire historique* imprimé à Amsterdam en 1740. Vies des Peintres par M. d'Argenville, tom. 2.

LARGE (Alain le) natif de Saint-Malo, chanoine régulier de la congrégation de sainte Geneviéve, s'est distingué parmi ses confreres par sa piété & par sa science dans les matieres ecclésiastiques. Après avoir professé la théologie avec distinction à Paris en l'abbaye de sainte Geneviéve, il fut prieur de celle de Chage à Meaux, du temps que le grand Bossuet étoit évêque de cette ville, & il profitoit des lumieres de ce prélat dans les conversations fréquentes qu'il avoit avec lui. Il fut ensuite successivement prieur en Bretagne, au Mans, à Blois, & ensuite à sainte Geneviéve de Paris. Enfin, il fut fait visiteur de la province de Champagne, & abbé de Notre-Dame du Val des écoliers de Liége. Il est mort dans l'abbaye de S. Denys de Reims le 29 juin 1705, âgé de 67 ans, & de quarante-huit de profession. Il a travaillé durant plusieurs années à des disquisitions latines sur les chanoines réguliers & sur leur différence d'avec les moines. Cet ouvrage où il y a des recherches utiles, a été imprimé à Paris chez Couterot en 1697. Il avoit fait l'histoire des évêques de S. Malo, & dom Lobineau, Bénédictin, avoit profité de ses lumieres pour la composition de l'*histoire de Bretagne* : aussi y fait-il une mention honorable du pere le Large. C'est tout ce qu'un mémoire manuscrit qui a été envoyé de Senlis, nous apprend d'Alain le Large.

LARGENTIER, médecin, *cherchez* ARGENTIER.

LARGILLIERE (Nicolas) peintre ordinaire du roi, chancelier, ancien directeur & recteur de l'académie royale de peinture & sculpture, étoit Parisien. Il naquit le 2 octobre 1656, & mourut à Paris le 20 mars 1746 dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge. Il a donné des preuves de l'excellence de son pinceau dans tous les genres de peinture; histoire, portrait, paysage, animaux, fruits, fleurs, architecture; il avoit une facilité extraordinaire dans la composition, & jamais peintre n'a été plus grand praticien. A force d'avoir vu & examiné avec attention la nature, de l'avoir copiée exactement pendant plusieurs années, & d'en avoir fait de grandes études, il ne se servoit presque plus de modéle, ni de choses réelles devant les yeux; tout étoit présent à son imagination, meubles, étoffes, habillemens, instrumens de musique, livres, architecture, animaux, fleurs, fruits, &c. Son plus grand travail a été le portrait, & il a peint jusqu'à l'âge de 86 ans d'une maniere admirable. Il se faisoit un grand plaisir de faire part de ses connoissances à tous ceux qui le consultoient; son caractère étoit doux, obligeant, & il joignoit à tout cela une grande probité. Il avoit épousé mademoiselle Forest, fille de M. Forest peintre du roi. * Extrait du *Mercure de France*, mars 1746.

LARGIS, bon bourg de l'Ecosse méridionale, situé dans la province de Cuningham sur le golfe de Cluyd, à sept lieues de la ville de Reinfreu vers le couchant. * Mati, *diction.*

LARGIUS LEPIDUS, commandant de la dixiéme légion romaine, fut un de ceux que Tite Vespasien assembla lorsqu'il voulut déliberer sur ce qu'il feroit du temple de Jérusalem. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 24.

LARGUS, poëte Latin dont nous avons connoissance par un passage d'Ovide, dans la 16 épître du 4 livre *de Ponto.* Petrarque allegué par Lilio Giraldi, a remarqué que ce poëte avoit chanté l'arrivée d'Antenor à Padoue. On trouve trois autres personnes de ce nom : un T. LARGUS qui fut dictateur, & dédia un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius LARGUS qui fut préfet ou gouverneur d'Egypte, & un troisiéme nommé Licinius LARGUS, prefet de l'Espagne citérieure. * Pitiscus, *lexicon antiquitatum romanarum.*

LARIGNUM, fort château proche les Alpes, fut assiégé par Jules-César, lorsqu'étant campé près de ces montagnes, ayant fait commander dans tous les lieux circonvoisins de fournir les choses pour la subsistance de son armée, ceux qui étoient dans cette place refuserent de lui obéir, sur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. César ayant fait approcher ses troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient *Larix*, & que quelques-uns croient être le *Meleze*, laquelle étoit d'une telle hauteur que ceux qui étoient dedans pouvoient aisément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jettant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandés pour faire les approches, de jetter au pied de cette tour quantité de fagots, & d'y mettre le feu; ce qui fut incontinent exécuté : de sorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit consumée; mais peu de temps après le feu s'éteignit de lui-même, & la tour parut toute entiere. Alors César résolu de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des assiégés, & les contraignit enfin de se rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit résisté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cause, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appellé *Larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* à ce château; & que ces sortes d'arbres, qui étoient fort communs dans le pays, ne pouvoient être endommagés par les flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve; cependant le larix étant résineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il soit incombustible; & cette histoire qu'il rapporte doit passer pour fabuleuse. La plupart croient que le larix des anciens est l'arbre que nous appellons *Meleze* : si cela est, il est certain qu'il ne résiste pas au feu : car on en fait de très-bon charbon, dont on se sert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * Vitruve, *liv.* 2, *c.* 9.

LARINE, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & évêché d'Italie, suffragant de l'archevêché de Bénévent, dans le comté de Molisse, province du royaume de Naples. * Pline en fait mention, aussi-bien que Silius Italicus, *l.* 15.

LARIS, petite ville, autrefois épiscopale. Elle est dans la Syrie, sur la riviere de Farfar, au-dessus d'Hama. Elle est aujourd'hui presque déserte. * Mati, *diction.*

LARISSE, ville de Gréce en Thessalie, située sur le fleuve Penée, & nommée aussi *Larsa*, a été célebre par la naissance d'Achille, qui est nommé *Larisséen* par Virgile, *liv.* 1 *æneïd.* Il y a un archevêché à Larisse.

LARISSE, ville de Syrie, avec évêché suffragant d'Apamée. Léonard Sidonite dit que l'itinéraire d'Antonin la nomme *Laris.* Pline, Strabon, & Ptolémée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, aussi-bien que du fleuve *Larisse*, dans le Peloponnèse.

LARISSE, autre ville dans la Thessalie, nommée autrement *Cremaste.*

LARISSE, fleuve du Peloponnèse.

LARISSE, montagne de l'Arabie Petrée, est le long de la mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'est le lieu où Pompée *le Grand* fut tué & enterré. Elle a pris son nom de l'ancienne *Laris*, ou *Larissa*, ville d'Idumée, située à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, roi de Jérusalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * Mati, *diction.*

LARISSE ou LARIZZO, en latin, *Larissa Pensilis.* Ancienne petite ville de la Grece, est dans la Thessalie,

fur une colline, entre le golfe de Zelton & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. * Mati, *diction.*

LARIUS, ancien nom du lac de Côme, en Italie, dans le Milanez, *cherchez* COME.

LARNECA, bourg avec un port fréquenté par les Européens, fur la côte de l'isle de Chypre. * Mati, *dict.*

LAROBO, ancienne petite ville de Numidie dans la Constantine, province du royaume d'Alger, entre la ville de Côme & celle de Bone. * Mati, *diction.*

LARREI (Isaac de) né le 7 de septembre 1638, à Lintot près de Bolbec, de parens nobles, engagés dans l'héréfie, exerça quelque temps la profession d'avocat dans sa patrie, & se retira ensuite en Hollande, & de-là à Berlin, où l'électeur de Brandebourg le gratifia d'une pension. Il eut aussi le titre d'historiographe des Etats Généraux de Hollande. Le premier ouvrage historique qui ait paru de lui, est l'histoire d'Auguste imprimée en 1690, à Berlin : un an après, il publia l'histoire d'Eléonore, héritiere de Guienne, reine de France & ensuite d'Angleterre, qui est très-bien écrite, mais remplie de faits dont quelques-uns sentent le roman. En 1700, il donna la censure du commentaire de Pierre Jean Olive sur l'apocalypse, traduite en françois avec des remarques, à Amsterdam. En 1697 & 1698, il donna les deux premiers volumes de l'histoire d'Angleterre, depuis Henri VII, jusqu'à Jacques I. En 1707, parut le troisiéme volume de la même histoire, qui est celle des rois prédécesseurs de Henri VII, & en 1713 le quatriéme, qui est la continuation des deux premiers jusqu'à la mort de Guillaume III. Cet ouvrage a été bien reçu, & la modération de l'auteur dans le récit des faits où il s'agit de la religion, mérite d'être louée; mais on a reconnu qu'il avoit manqué de quelques secours qui lui auroient été nécessaires ; d'ailleurs dans tout ce qu'il faisoit, il se fioit un peu trop sur sa mémoire, qui étoit excellente. En 1709, M. de Larrei parut sur la scène en controversiste, & joignit au fameux *Avis aux réfugiés*, une réponse qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur. Cette réponse a été réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes *in*-12. Il donna aussi en 1713 le premier volume de l'*histoire*, ou plutôt du roman *des sept Sages*, & le second volume en 1716; c'est un ouvrage composé uniquement pour divertir, & où il y a des faits bien narrés, mais qui ne sont pas toujours amenés fort ingénieusement. On l'a réimprimé *in*-8°, en 1721, à la Haye, avec des augmentations. Enfin l'histoire de France sous le regne de Louis XIV, est le dernier ouvrage de cet auteur, qui mourut le 17 mars 1719, étant âgé d'un peu plus de 80 ans. Cette histoire de Louis XIV a paru à Amsterdam en 3 vol. *in*-4°, & en 9 vol. *in*-12. On a remarqué des différences essentielles entre M. de Larrei écrivant la vie de ce monarque, & M. de Larrei écrivant les vies de Charles II, de Jacques II, & de Guillaume III, rois d'Angleterre.

LARROQUE (Matthieu de) l'un des plus habiles ministres de la religion prétendue réformée en France, étoit né à Leirac, petite ville de Guienne, proche d'Agen, l'an 1619. Il s'appliqua particulierement à l'étude de l'antiquité ecclésiastique, & des ouvrages des peres. Le synode de Guienne lui donna d'abord la conduite d'une petite église nommée Poujols, où il demeura environ un an. Les catholiques lui ayant contesté le droit d'exercice, il vint à Paris, & prêcha à Charenton avec beaucoup d'applaudissement. C'est là où il connut madame de la Trimouille. Cette dame le choisit pour être ministre de l'église prétendue réformée de Vitré en Bretagne. Il a composé divers ouvrages de controverse, savoir, une réponse aux motifs de la conversion du ministre Martin; une réponse à l'office du saint Sacrement; une histoire de l'Eucharistie; deux dissertations latines, *de Photino & Liberio*; des observations latines pour soutenir le sentiment du ministre Daillé, touchant la supposition des épîtres de S. Ignace d'Antioche, contre Pearson & Beveregius; un traité intitulé, *Conformité des églises réformées de France avec les anciens. Considérations servant de réponse à ce que M. David a écrit contre la dissertation de Photin*, à Rouen en 1671, *in*-4°. *Considérations sur la nature de l'église, & sur quelques-unes de ses propriétés*, à Quévilly en 1673, *in*-12; & un écrit de la communion sous les deux espèces, pour servir de réponse à celui de M. de Meaux. M. de LARROQUE, son fils, a encore donné un traité françois sur la régale, & des observations sacrées, en latin, avec une dissertation sur la légion fulminante. Après avoir été 27 ans ministre à Vitré, il fut appellé à Rouen, où il mourut le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. * *Nouvelles de la Repub. des lettres, mois de mars* 1684. Bayle, *diction. critiq.*

LARROQUE (Daniel de) fils du célebre *Matthieu* de Larroque, l'un des plus savans ministres que les Protestans aient eu le siécle dernier, étoit né à Vitré en Bretagne, d'un pere & d'une mere qui sortoient de Leirac en Gascogne. Guidé par son pere dans ses études, il fit d'assez grands progrès dans les langues savantes, le grec & le latin, & dans la connoissance de l'antiquité sacrée & profane. Mais ses ouvrages nous montrent qu'il n'acquit point assez d'érudition, & qu'il n'eut pas assez de gout pour soutenir la réputation de son pere, quoiqu'il ait eu des partisans qui les ont presque égalés l'un à l'autre. Ce qu'il eut d'abord de plus conforme avec son pere, c'est qu'ayant été nouri comme lui dans les préjugés du calvinisme, il se disposa pareillement à le remplacer dans le double emploi de ministre & d'apologiste des Protestans, & qu'il montra en effet d'abord beaucoup de zèle pour la doctrine de ceux-ci. L'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, & M. de Larroque ne pouvant plus par cette révocation avoir d'emploi en France, il se retira à Londres, où pour mieux apprendre l'anglois, il employa son loisir à traduire en françois la *vie de Mahomet*, composée par le savant M. Prideaux. Il se rendit ensuite à Copenhague, où les amis de son pere lui promettoient un établissement. N'y ayant point trouvé ce qu'il espéroit il passa en Hollande, où il demeura jusqu'en 1690, qu'il revint en France, où il rentra dans le sein de l'église catholique. Il fit son séjour ordinaire à Paris, où il vivoit dans le commerce des gens de lettres, & s'appliquoit à composer divers ouvrages. Un mauvais écrit satyrique composé à l'occasion de la famine de 1693, dans lequel on blessoit le respect dû à Louis XIV, & pour lequel M. de Larroque avoit fait une préface, lui suscita une affaire fâcheuse. On imprimoit furtivement cet écrit : il en transpira quelque chose à M. de la Reynie, alors lieutenant de police, qui fit conduire l'auteur dans les prisons du Châtelet. Larroque après y avoir passé plusieurs mois, fut transféré au château de Saumur, d'où il ne sortit, après y avoir été détenu quatre ou cinq ans, que par les sollicitations de madame l'abbesse de Fontevrauld. On ne se contenta pas de lui rendre la liberté, on lui donna aussi quelque temps après une place honorable dans les bureaux de M. de Torcy, ministre & secrétaire d'état. Il y travailla jusqu'à la mort de Louis XIV, ne quittant guères Versailles. Au commencement de la régence, il fut nommé secrétaire du conseil du dedans : & lorsque ce conseil eut été supprimé, il eut pour récompense une pension de 4000 livres, dont il a été payé jusqu'à sa mort arrivée le cinquiéme de septembre 1731, âgé d'environ 70 ans. M. l'abbé d'Olivet qui nous apprend ces circonstances de la vie de M. de Larroque, dans une lettre écrite à M. le président Bouhier de l'académie françoise, imprimée au commencement de 1739, le fait auteur de l'*Avis aux Réfugiés* qui parut en 1690. Il dit même *qu'il lui a cent fois entendu conter*, que ne pouvant approuver la conduite des réfugiés, qui ne cessoient alors d'invectiver contre le roi & contre la France, il composa cet ouvrage dans le dessein de leur ou-

vrir les yeux, & avant que d'être entierement déterminé lui-même à abjurer le calvinisme. Il ajoute : qu'ayant été appellé à la cour d'Hanovre, où il fut retenu neuf mois, pendant ce temps-là M. Bayle, dépositaire de son manuscrit, le fit imprimer de son aveu, mais avec parole de ne point nommer l'auteur ; qu'à son retour d'Hanovre, peu de temps après avoir fait son abjuration à Paris, il fut témoin de tout ce que l'on disoit au désavantage de l'avis aux réfugiés, & qu'il jugea convenable de garder sur cela le silence ; que cependant M. Bayle fut accusé d'être auteur de cet ouvrage, & que comme il avoit promis le secret à son ami, il aima mieux, plutôt que de le violer, souffrir plusieurs années les persécutions que le ministre Jurieu lui fit, & qu'il excita contre lui à l'occasion de cet ouvrage. Jusqu'à cette décision, il est certain que si le véritable auteur de l'*Avis aux Réfugiés*, n'a jamais été bien certainement connu, on a presque toujours attribué cet ouvrage à Bayle. Voici entr'autres témoignages, celui du *Journal des Savans*, du mois de mai 1716, édition d'Amsterdam. » Il faut avertir le public sur la dissertation de M. de la Bastide, pour justifier M. Bayle d'avoir fait l'avis aux réfugiés, qu'elle vient un » peu trop tard ; puisqu'il est à présent de notoriété publique en Hollande, que le sieur Adrien Moetjens, » libraire à la Haye, l'a imprimé & l'a reçu de M. Bayle. Il ne s'en cache nullement, & dit à ceux qui » veulent l'écouter, que cet ouvrage est bien de M. » Bayle, que les épreuves ont été corrigées par M. » Louis, &c. » La décision contraire de M. l'abbé d'Olivet a donné occasion d'examiner ce point à deux auteurs différens, qui concluent encore l'un & l'autre pour M. Bayle. Le premier dans une *lettre de M. l'abbé* *** (Destrées) *prieur de Nefville, à M. l'abbé d'Olivet de* l'académie françoise, pour servir de réponse à sa derniere lettre à M. le président Bouhier, &c. brochure *in-12*, imprimée à Paris sous le titre de *Bruxelles* en 1739. Le second dans une lettre datée de Genève le 10 avril 1739, & imprimée dans le tome 46 de la *bibliothéque germanique*. Il paroît difficile de ne pas se rendre aux conjectures & aux raisons de l'auteur de la premiere lettre. Quant à celui qui a écrit la lettre de Genève, quoiqu'il penche pour M. Bayle, il croit que l'on peut supposer que M. de Larroque a eu aussi quelque part à l'ouvrage contesté. Les ouvrages de M. de Larroque sont 1. Le *Proselyte abusé*. C'est au moins M. l'abbé d'Olivet qui donne cet écrit à M. de Larroque, pour lequel il renvoie aux *Nouvelles de la république des lettres*, mois de mars 1684, où il n'en est rien dit. 2. La *vie de l'imposteur Mahomet*, recueillie des auteurs Arabes, Persans, Hébreux, Caldaïques, Grecs & Latins : avec un abrégé chronologique qui marque le temps où ils ont vécu, l'origine & le caractère de leurs écrits, (traduite de l'anglois de M. Prideaux) à Paris, chez Musier 1699 *in-12*. M. l'abbé d'Olivet en cite une édition de 1698, à Amsterdam. M. de Larroque dit dans sa préface, que cette traduction ne lui avoit couté que six semaines à faire & à revoir. Ce qu'il ajoute au même endroit dans l'édition de 1699, fait au moins douter de ce que dit M. l'abbé d'Olivet, que Larroque fit cette traduction en Angleterre. Car il dit positivement qu'il la fit en France ; & que c'est par cette raison qu'il n'a pas traduit la lettre du même M. Prideaux contre les Mahométans, parcequ'il ne vivoit pas, dit-il, dans un lieu aussi exposé aux incursions des Athées, que l'Angleterre. 3. Les *véritables motifs de la conversion de M. l'abbé de la Trappe*, (le Bouthillier de Rancé) avec quelques réflexions sur sa vie & sur ses écrits, 1685 *in-12*. C'est un ouvrage satyrique. 4. *Nouvelles accusations contre Varillas*, ou *remarques critiques contre une partie de son histoire de l'hérésie*, 1687. Il y a quelque érudition dans cet ouvrage : mais bien des gens prétendent que si Varillas n'avoit eu affaire à d'autres critiques, ses erreurs seroient peut-être encore aujourd'hui accréditées. 5. Une maladie ayant obligé M. Bayle d'interrompre pendant quelques mois ses *Nouvelles de la république des lettres*, d'habiles gens y mirent la main, & l'on ne convient pas que M. de Larroque fût le seul qui y travaillât, quoique l'auteur de la vie de M. Bayle le nomme seul auteur du mois de mars & des cinq suivans ; & que M. l'abbé d'Olivet prétende qu'il fit seul mars, avril & mai 1687, & les trois mois suivans en partie. 6. *Matthæi Larroquani adversariorum sacrorum libri tres. Opus posthumum. Accessit diatriba de legione fulminatrice : auctore Daniele Larroquano Matthæi filio*, 1688. Daniel de Larroque promettoit plusieurs autres dissertations sur des sujets importans ; mais il ne paroît pas qu'il en ait donné d'autre que celle-ci. 7. La *vie de François Eudes de Mezerai*, en Hollande 1726 *in-12*, & depuis à la tête de la suite de l'*histoire de Mezerai* par Limiers, & dans l'édition du même historien à Paris 1740. M. l'abbé d'Olivet dans ses notes sur l'*histoire de l'academie françoise*, ne regarde cette histoire que comme un roman satyrique. C'étoit, dit-il, une ébauche de la premiere jeunesse de l'auteur ; mais si Larroque étoit jeune quand il le fit, il ne l'étoit plus en 1726 quand il le mit au jour. Devoit-il le publier ? 8. M. l'abbé d'Olivet attribue encore à M. de Larroque deux ouvrages qu'il dit être manuscrits, l'un intitulé : Les *Anecdotes du regne de Charles* II, roi d'Angleterre ; l'autre qui a pour titre : *Remarques générales sur les lettres, mémoires & négociations du comte d'Estrades.* M. l'abbé Destrées doute de l'existence du premier, & de la bonté du second. 9. *Traduction de l'histoire romaine d'Echard.* Il est certain que M. de Larroque avoit fait cette traduction. M. d'Olivet dit que ce fut dans sa prison de Saumur ; & prétend que c'est la même, à quelques changemens près, sur-tout pour le style, qui a été publiée par M. l'abbé des Fontaines. Celui-ci convient qu'il en a profité ; mais il prétend qu'elle ne lui a pas été d'une grande utilité. * *Voyez* les écrits cités dans cet article.

LARSA, *cherchez* LARISSE.

LARS TOLUMNIUS, roi des Veïentins, attira les Fidenates à son parti, contre les Romains, l'an 316 de Rome, & 438 avant J. C. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Cossus, dans la bataille que le dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * Tite-Live, *l.* 4.

LARTA, ville, *cherchez* ARTA.

LARTIGUE. Famille noble & ancienne. Si l'origine en est peu connue, l'histoire ne laisse pas de faire mention de plusieurs personnes de ce nom, illustres par le rang qu'ils tenoient depuis 1236, & par les terres & les fiefs qu'ils possédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne noblesse.

I. Arnaul, seigneur de Lisse & de Lartigue, fut en 1236, sous le roi S. Louis, du nombre des seigneurs de Guienne convoqués à S. Germain en Laye, comme on le voit dans Laroque, page 55 & 56. On croit que ses enfans s'appelloient Arnaul, qui suit ; & *Philippe* de Lartigue, ce qui est confirmé dans la liste des seigneurs hommagés de Guienne, d'Edouard I, roi d'Angleterre & duc de Guienne, où Arnaul, & Philippe Lartigue rendirent en 1306 hommage à ce roi pour les terres de Lartigue, qui sont l'une en Armagnac, & l'autre en Chalosse, & pour celle de Lisse en Gascogne.

II. Arnaul II, seigneur de Lartigue, dont on ignore l'alliance, laissa de son mariage Amanieu de Lartigue damoiseau, qui suit ; & *N.* seigneur de Lartigue qui fut pere de deux fils, dont l'aîné fut pere de *N.* seigneur de Lartigue, vice-amiral de Bretagne, qui suit aussi ; & le cadet fut Antoine I, seigneur de Lartigue & damoiseau, *qui a continué la postérité jusqu'à ce temps.*

III. Amanieu, seigneur de Lartigue, damoiseau, fut un des grands capitaines de son temps. Il vivoit dans le XIV siécle. Il fut du nombre de ceux qui essuyerent le plus les vexations de Louis d'Anjou, qui

fut ensuite roi de Naples, lequel en l'absence du roi Jean gouvernoit le royaume, & qui étoit auparavant gouverneur du Languedoc : les cruautés de ce prince obligerent Amanieu de Lartigue de se joindre à Pierre de Savoye, Nolli, & Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'Edouard II, alors encore duc de Guienne : ces quatre capitaines ravagerent une partie du Languedoc, & prirent à la tête de 2000 hommes les villes de Montolieu au diocèse de Carcassone, & de Pommerol de celui d'Agde ; ils obtinrent leur grace en 1358, de Louis d'Anjou. Ils furent de nouveau accusés en 1360, d'avoir conspiré contre la vie de ce prince pour le livrer à Edouard. Louis d'Anjou les défit avec son armée, les fit prisonniers avec partie de leur troupe ayant les armes à la main : il fit trancher sur le champ la tête dans Toulouse à Pierre de Savoye & à Amanieu de Lartigue, pendre Nolli & Pavaillon, comme partie de leur troupe & noyer le reste. On voit ces faits dans *l'histoire de Languedoc* par le pere Vaissete, Bénédictin, qui les a tirés du *Talamus*, & chronique consulaire, qui est manuscrite à l'hôtel de ville de Montpellier, à la chambre des comptes de la même ville, & en celle de Paris, & dans Froissard tome 1, chap. 244. * *Histoire du Languedoc*, tom. 4, page 335 & 340.

III. *N*... seigneur de Lartigue, petit neveu d'Amanieu, & fils du frere aîné d'Antoine I de ce nom, se rendit illustre sous plusieurs rois, par son courage, ses emplois militaires, & les services qu'il rendit dans differentes rencontres à son prince. Il commença à porter les armes sur mer sous Louis XI, fut fait vers 1480 chef d'escadre, donna des preuves de sa valeur sous Charles VIII & Louis XII, fut fait vice-amiral en Bretagne sous François I. Il fut en 1521, & 1522, général & conducteur de l'armée navale que ce dernier prince envoyoit à Fontarabie, assiégée par les Espagnols. On ignore le temps de sa mort ; on croit qu'il mourut dans sa charge, & sans alliance ; ce qui a fait l'extinction de sa branche. Consultez les mémoires de de Serres pag. 57. Scipion Dupleix. Mém. de du Bellay, de Sully & d'Amelot de la Houssaie.

III. Antoine de Lartigue I du nom, écuyer & damoiseau, marié en 1410 avec *N.* damoiselle de Montcassin (Branche de Montlezun) laissa de son mariage plusieurs fils, dont les branches dans la suite des temps se sont éteintes. Il ne resta qu'un cadet qui quitta la Chalosse sur la fin du quinziéme siécle, & vint se marier à Mezin dans le Condomois, avec une fille unique, & riche héritiere du seigneur de Baultian, Loussanne, de Montela, qui ne lui accorda sa fille qu'en considération de sa haute & son ancienne noblesse. *Consultez les titres & enquêtes de cette famille.*

IV. *N*... seigneur de Lartigue, écuyer & damoiseau, & la demoiselle *Françoise* Baultian, eurent de leur mariage quatre garçons, Pierre I, qui suit ; Antoine II, *dont nous parlerons ensuite* ; Jean, *dont on verra aussi la filiation*, & *Bernard* de Lartigue qui fut long-temps gendarme, puis capitaine de 50 lances. Il s'étoit marié avec la fille du seigneur de Bouzet Poudenas, (branche de Roquepinne & de Marin) & dont la postérité a fini vers 1678 en la personne de Bertrand de Lartigue, lieutenant-colonel de cavalerie de Maulévrier, chevalier de S. Louis & brigadier des armées du roi ; ce qu'on peut voir dans le *Mercure historique & militaire* de ce temps. Du vivant de ces quatre freres leurs châteaux & maisons, eux étant au service du roi, furent réduits en cendres ; leurs titres, papiers & autres effets furent brulés ou pillés ; leurs femmes & enfans furent chassés, & de-là vient en partie la décadence de cette maison, au dire de plusieurs auteurs, comme Blaise de Montluc maréchal de France dans ses mémoires, impression de Paris 1746, tom. 3, pag. 397.

V. Pierre de Lartigue, écuyer, fut surnommé *d'Eüs*, (terre en Condomois) parceque au partage que les quatre freres firent des biens de Françoise de Baultian leur mere, celui d'Eüs lui échut ; ce que l'on voit par les titres & enquêtes, & dans Scipion Dupleix, & ce qui a donné occasion à quelques auteurs de le nommer *Lartigue-Dieu*. Il fut en son temps un grand capitaine, commença à porter les armes sous le seigneur de Lartigue vice-amiral son cousin : puis servit sur terre, fut ensuite capitaine de 500 hommes. Il contribua avec sa troupe à pénétrer en 1530 dans la Savoye, où l'amiral Chabot l'envoya aussi en 1536. Le maréchal d'Hamieres le chargea en 1537 avec son frere de la garde de la ville de Turin, capitale du Piémont : il fut ensuite envoyé par ce seigneur avec Jules des Ursins, & Pierre Strozzi (qui fut depuis maréchal de France) pour garder Albe, ville d'Italie : il fut du nombre des seigneurs qui composoient l'armée du comte de Busançois sous M. le dauphin, & conduisoit sa troupe sous ses enseignes : il fut ensuite de l'armée commandée sous M. le dauphin, par le grand-maître de Montmorenci. Il contribua à forcer le pas de Suse avec le capitaine Rat de Forces, aussi Gascon, commandant alors l'aile gauche. Il fut le premier à sauter au-dessus du bastion gauche qui étoit le plus fortifié, & qui dominoit le plus au passage où l'on tiroit de pointe en blanc à coups d'arquebuse. Il commanda alors au capitaine Gabarret, Gascon & son lieutenant, de foncer avec lui pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maîtres, de même que de la place, taillérent en piéces tous ceux qui oserent se présenter les armes à la main, chasserent & mirent le reste en fuite. Cette action fut trouvée par M. le dauphin, le grand-maître de Montmorenci & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient déja à perdre espérance de cette entreprise. Lartigue d'Eüs s'étoit signalé dans d'autres rencontres, où il reçut plusieurs blessures, comme au combat du Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'arquebusade à la cuisse, ce qui lui fit recevoir plusieurs bienfaits de François I, de qui il devint tellement favori, que ce prince l'avoit toujours auprès de sa personne, & ne l'appelloit jamais que son *moureau*, à cause qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le seul théâtre sur lequel Pierre de Lartigue d'Eüs se distingua : il se signala dans différentes rencontres après la mort de François I, & porta les armes pour le service de Henri II. Ce prince l'ayant envoyé avec sa compagnie à Metz, il contribua au siége & à la prise de cette ville, & à faire lever aux Impériaux le siége de cette place, qu'ils vouloient reprendre. Il se trouva encore à la bataille de Renti, que le duc de Guise gagna sur les ennemis en 1553. Henri II ayant fait en 1558 sa paix avec l'Espagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue d'Eüs, celui-ci accablé de blessures & avancé en âge, fut obligé de quitter le service & de se retirer en Gascogne. Comme il avoit toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, puisqu'au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & sa faveur lui auroient pu procurer, il y consomma au contraire son patrimoine, il ne lui resta lors de sa retraite qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à son retour, à une journée de Blaye par un parti huguenot qui ravageoit alors le Bordelois, ses équipages même furent pillés. *Consultez les titres & enquêtes de cette famille. Mém.* de Serres pag. 156, 185. *Mem.* de du Bellai, pag. 215, 396, & 401. *Mém.* de Montluc, imprimés en 1746, tom. 3, pag. 120 & 130. Scipion Dupleix. *Mém.* de Sulli, Amelot de la Houssaie. Pierre I de Lartigue d'Eüs écuyer, vécut encore plusieurs années dans la province, aimé & respecté de toute la noblesse, qui le prioit sans cesse de lui servir de juge dans toutes les querelles & combats des gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé 98 ans ou environ : il s'étoit marié avec la fille du seigneur Destinguos, (maison noble & ancienne de la Navarre) duquel mariage naquirent six filles & deux garçons, Gui

de Lartigue, qui suit; & *Antoine* III, qui mourut sans alliance, étant capitaine d'infanterie dans le régiment du seigneur de Mauvesin.

VI. Gui de Lartigue se trouvant d'un foible complexion, demeura auprès de son pere, lequel mourut sans bien, mais comblé de gloire. Gui ayant épousé une riche héritiere, fille d'un gros marchand, se jetta dans le commerce après la mort de son beau-pere, parce-qu'il se trouvoit alors chargé de sept filles & de deux fils. L'aîné fut

VII. Gui, II du nom, que d'autres appelloient Gassion de Lartigue, laissa de son mariage

VIII. Geraud de Lartigue, écuyer, seigneur de Caplice. Il porta toute sa vie & glorieusement les armes pour son prince. S'étant adonné au génie, il entra de bonne heure dans cet illustre corps, où il fut reçu ingénieur: c'est en cette qualité qu'il fut appellé à Bourdeaux au secours de cette place, où se trouvant envelopé d'un parti huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Geraud de Lartigue qui vint à la tête des ingénieurs, mérita par ses services plusieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce prince tant par ces considérations, que par celles de son extraction noble & ancienne, & celle des services de ses ancêtres & parens, lui accorda des lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être sorti de noble *Pierre* de Lartigue d'Eüs, écuyer, son aïeul; ce relief de noblesse en connoissance de cause fut donné à Chantilli le 20 mars 1634, scellé de cire jaune, signé LOUIS, & plus bas Phelypeaux. En conséquence des ordres du roi, la cour des aides de Guienne séante alors à Agen ordonna une enquête des parens & autres: elle députa pour cela en qualité de commissaire Robert de Mellet de Fondelin, conseiller du roi & président en l'élection de Condomois & Bazadois, qui fit l'enquête le premier de juin de la même année 1634, dans le Condomois, ayant sous lui Jean du Cugno commis du greffe de ladite élection: il ouït dix déposans & témoins tant seigneurs gentilshommes, capitaines & nobles, que autres, tous âgés de 95 à 98 ans; tous parlent pour avoir vu dans le pays & les armées, pour avoir oui-dire à leurs aïeuls & bisaïeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres de pere en fils. Geraud de Lartigue seigneur de Caplice laissa de son mariage cinq garçons, Jean-Jacques, qui suit; *Jean* de Lartigue, seigneur de Caplice, prêtre, docteur en théologie, & religieux Prémontré: il fut ensuite reçu docteur de Sorbonne à Paris, où son mérite & ses ouvrages l'avoient attiré: il fut fort connu & estimé des savans. Son esprit étoit aussi profond que fin & subtil: parmi un nombre d'écrits qu'il a faits, on distingue ceux de l'*immortalité de l'ame*; *la politique du conquérant*; *sur le flux & reflux de la mer*, & autres: il fut ensuite historiographe de France, & mourut après 1680; *Bernard* de Lartigue mourut sans alliance, étant gendarme de la garde du roi; *Jean-Arnaud* fut tué avec son cousin sur le pont de Maubeuge, & officier des gardes françoises, comme on le verra plus bas; il n'avoit point pris d'alliance; & *Louis* de Lartigue qui se maria à Gabarret en Condomois, où il posséda des fiefs & des directes, & laissa de son mariage *Joseph* de Lartigue, connu sous le nom du seigneur d'Aignestous, & mort sans alliance, étant capitaine du régiment de royal artillerie; & *Arnaud* de Lartigue officier de mérite & de distinction, soit par ses emplois, soit par ses différentes preuves de valeur: il mourut vers 1698 lieutenant de roi des ville & citadelle de Bedfort, Alsace, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ne laissant de son mariage que deux filles, qui sont l'une chanoinesse au couvent de Maubeuge, où on ne reçoit par preuves que des filles de qualité, & l'aînée est veuve de feu seigneur comte de Lavergne, à Vezou en Franche-Comté.

IX. Jean-Jacques de Lartigue, écuyer, laissa de son mariage avec *Françoise* Barrault Parron (cousine proche de Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles & président des états en 1634, qui étoit fils de *Méri* de Barrault, seigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi & son ambassadeur en Espagne.) *François-Annibal* de Lartigue qui mourut lieutenant de cavalerie du régiment de S. Aignan, laissant aussi de son mariage *Arnaud-Gervais* de Lartigue, qui fut long-temps capitaine dans le régiment de Danois réformé en 1714, & qui de son mariage avec *Marie* Descamps, a laissé *Jacques* de Lartigue, prêtre, docteur en théologie, & religieux Bénédictin, de l'ordre de Cluni à Mezin; *Joseph* de Lartigue, capitaine à présent du régiment de Montboissier, qui a assisté aux dernieres guerres de Flandre, comme aux batailles de Rocoux, Fontenoy & Lawfeld, & aux siéges de Lillo & Berg-op-Zoom; & *Jean-Baptiste* de Lartigue son frere qui a toujours été auprès de lui, & qui est lieutenant de sa compagnie.

V. Antoine II de Lartigue, damoiseau, seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, Lassalle, Ausen, Ballos, & seigneur direct d'une partie de la ville & jurisdiction de Mezin en Condomois, (ce fief appartient à présent à mademoiselle de Saint-Marc,) & second frere de Pierre I de Lartigue d'Eüs, étoit un gentilhomme de mérite. Il se distingua dans les armées, & par sa fidélité pour son prince: il fut d'abord lieutenant de la compagnie de son frere, puis capitaine d'une compagnie de gens de pied: il commanda ensuite une cornette à Saint-Jean de Luz, donna divers ordres à Montluc, (qui fut maréchal de France) il étoit avec ce seigneur au combat qui se donna en 1523 à Saint-Jean de Luz; il plaça dans une occasion M. de Montluc dans un poste avec 80 arquebusiers; devint colonel de cinq enseignes gasconnes, avec lesquelles il se distingua contre dom Pedro de Navarre, & étoit du nombre des seigneurs qui s'opposerent à la descente de ce prince qui alloit par mer au secours de l'armée espagnole. Il donna des preuves éclatantes de sa valeur au siége de Naples, & dans un château voisin; car les ennemis voulant faire une sortie par un poste, & ayant déja gagné du terrein, le seigneur de Lartigue Loubes les repoussa, & les obligea de rentrer dans la place: le choc étant vif de la part des assiégeans & assiégés, il y fut blessé & porté en terre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres, de contribuer à la retraite de dom Pedro, & de donner des marques de son courage dans le second combat qui s'y donna, où l'armée françoise étant obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. *Mém.* de Montluc, pag. 70, 71, 72 & 73. Dupleix, du Bellai, de Serres & Sulli. Antoine II de Lartigue ayant consommé une partie de son bien au service, mourut vers 1578, âgé de près de 93 ans. Il s'étoit marié en premieres noces en 1530, avec *Françoise* de Corbon de Luppé, fille du seigneur de Corbon, & sœur du seigneur de Corbon de Luppé, qui épousa vers 1544 Marguerite de Gondrin Pardaillan; la demoiselle Françoise de Corbon de Luppé étoit fille de *Françoise* de Barrault Parron, sœur de Meri de Barrault, seigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de son ordre, & son ambassadeur en Espagne, & de Jean-Denys de Barrault Parron, gentilhomme de la chambre, & étoit tante paternelle de Jean Jaubert de Barrault, archevêque d'Arles. Antoine II de Lartigue & Françoise Corbon de Luppé eurent de leur mariage *Arnaud* & *Bertrand* de Lartigue, tués au service du roi étant gendarmes de la garde du roi, compagnie du maréchal de Bellegarde. Tout le monde sait que par les ordonnances de Charles VIII, François I, Henri II & Henri III, il falloit pour être reçu dans ces compagnies être de qualité & gentilhomme de race; ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes, (états & ordonnances de Blois

l'an 1588, art. 259, par Henri III, & par le réglement fait en 1600, art. 58. par Henri IV.) Antoine de Lartigue, sa femme étant morte en 1540, prit une seconde alliance en 1545, contrat passé en Condomois par Castera & Laroche notaires, avec *Marie* de Melignan, fille de noble *François* de Melignan, seigneur de Trignan, & d'*Annette* de Marsan, qui étoit fille de *Barthelemi* de Montesquiou (d'où sont descendus les maréchaux de Montesquiou, Montluc & d'Artaignan; petite-fille de noble *Thibaut* de Melignan, seigneur de Trignan, & de *Françoise* de Cayla, elle étoit aussi sœur de Jean Bonpart de Melignan de Trignan, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Bayone & de Sisteron, marié avec Hieronyme de Montaut de Castelnau, (Branche de Noailles, qui a été depuis cordon-bleu & maréchal de France dans le dix-septiéme siécle.) Ladite Marie de Melignan étoit aussi sœur de frere Bernard de Melignan, vicomte de Trignan & de Jourdan, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem (à présent Malte) & commandeur du Temple de Bourdeaux. Antoine II de Lartigue & Marie de Melignan eurent de leur mariage *François* de Lartigue, seigneur de Lassalle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le roi, donna en différentes rencontres des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance étant gouverneur des ville & citadelle de Die; *Bonpart* de Lartigue, seigneur de Ballos & de Lailhon, ne se distingua pas moins que son frere: il avoit été blessé en différentes rencontres, & fut tué sans alliance en 1626 au siége de Montauban, étant presque à la tête du régiment de Piedmont, où il étoit depuis longtemps capitaine: voyez l'*histoire du siége de Montauban* par le Bret, chanoine & prévôt de Montauban; Daniel qui suit; & *Marie* de Lartigue, qui épousa le 26 juillet 1605 *Jean* de Claret écuyer.

VI. Daniel de Lartigue, seigneur de Bassabat & de Romat, se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidélité envers son prince: il étoit capitaine de 500 hommes qu'il commanda en plusieurs rencontres. Il assista aux guerres de Bearn & de Bigorre, se trouva au siége de Rabastens: il y fut commandé à la tête de 40 pionniers pour faire enlever la terre pour mieux placer l'artillerie afin de battre en bréche, il y travailloit lui-même pour animer les ouvriers & les engager en les encourageant à faire diligence & à pousser les ouvrages. Il fut ensuite commandé avec Salles de Beart & leurs compagnies de garder seuls la bréche, & furent après les premiers commandés à monter à l'assaut. Il étoit du nombre des seigneurs avec M. d'Ambleville qui étoient allés au secours d'Angoulême auprès du duc d'Epernon, qui les avoit invités de venir se joindre à lui pour appaiser les troubles & la sédition causée par les huguenots & habitans de cette ville, qui s'étant presque emparés de la ville, voulurent s'emparer du château, & se saisir de la personne du duc & des seigneurs qui étoient avec lui. Ces mutins entrerent dans le château: alors Daniel de Lartigue & le seigneur d'Ambleville s'étant saisis de la porte du château & l'ayant fermée, taillerent tous les conjurés en piéces à la réserve d'un consul, ce qui fit mériter au seigneur de Lartigue & aux autres depuis ce temps là une amitié particuliere de la part des seigneurs d'Epernon & de la Valette. *Consultez les Mémoires* de Montluc, édition de 1746, tom. 4, page 199 & 206; l'*hist.* de Davila impression de Paris & de Lyon par Baudouin, pag. 622. Daniel de Lartigue avoit battu un parti huguenot qui venoit de surprendre Condom, entre cette ville & celle du Leytoure, où pour joindre les ennemis il fit construire un pont à qui il donna son nom & qui le porte encore. Il se maria avec *Magdeléne* de Noaillan, fille & héririere de *Henri* de Noaillan, seigneur d'Espeiroux & de Gajo, gentilhomme de la chambre du roi; & d'*Adrienne* des Appas de Vaguedanno, maison noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du seigneur de Vaquedanno, sénéchal de la Navarre. (Henri de Noaillan & Oder de Noaillan, seigneur du Fresche, gentilhomme de la chambre du roi, son cousin germain & qui donna en 1506 Béatrix sa fille en mariage à Antoine de Grossolles, seigneur de Flamarens, d'où descendent les marquis de Flamarens, grand louvetier de France, & comte de Flamarens, seigneur de Montastrue, freres, étoient issus en ligne directe de Louis de Noaillan, capitaine en 1360 d'une compagnie de gendarmes, qui avoit pour mere Jeanne d'Albret, & pour oncle & curateur Jean d'Albret, d'où descendoit Jeanne de Navarre mere de Henri IV de Bourbon, roi de France & de Navarre.) Henri de Noaillan s'étant marié en seconde noces avec Françoise de Barrault Parron, & en ayant eu deux garçons, voulut frustrer Magdeléne sa fille de ses droits portés par le contrat de mariage, & en conséquence attaqua son contrat de mariage avec Daniel de Lartigue, & eut à cet effet recours à l'accusation du crime de rapt. Daniel de Lartigue méprisa ses poursuites, étant d'ailleurs absent pour le service du roi, ce qui fit que le sénéchal & le parlement de Bourdeaux casserent le mariage, condamnerent Daniel de Lartigue à perdre la tête sur un échaffaud, & ladite Magdeléne son épouse à revenir auprès de son pere & lui demander pardon. Henri IV ayant ordonné deux enquêtes à l'égard des familles de Noaillan & de Lartigue, & étant faites par les plus grands seigneurs de la province & âgés de 80 à 90 ans, le 8 septembre 1598, accorda à Daniel de Lartigue des lettres de grace & d'abolition en tant que besoin sera, casse tous arrêts & procédures. Voici ce que portent les lettres du prince: « *Henri* par la grace de Dieu roi de France & de » Navarre, &c. avons écouté l'humble supplication de » nos amés Daniel de Lartigue, écuyer sieur de Bassabat & de Romat en Condomois, & de Magdeléne » de Noaillan son épouse, fille de Henri de Noaillan, » écuyer, sieur Despeiroux & de Gajo, & d'Adrienne » des Appas, contenant que ledit de Lartigue extrait » de noble maison, & ayant l'honneur d'appartenir » d'alliances & parentelle à plusieurs seigneurs & gentilshommes du pays, auroit été induit par les artifices » & menaces de Henri de Noaillan écuyer sieur Despeiroux & de Gajo, & de Françoise de Barrault sa » femme en secondes nôces, &c. & aussi que lors dudit arrêt ledit de Lartigue étant auprès de notre personne, & ne pouvant, à cause de la guerre, sans un » très grand & apparent danger, se présenter en notredite cour du parlement de Bourdeaux, comme il ne » peut encore faire, pour n'y pouvoir espérer telle justice que mérite son bon droit, & à cause des faveurs » & supports de ladite marâtre par le moyen d'un sien » parent qui est des principaux officiers de notre cour, » &c. & pour la priver des donations & avantages à » elle acquis (parlant de Magdeléne) par les pactes de » mariage de ses pere & mere, &c. & d'autant qu'ils » furent épousés par un prêtre dans la maison noble de » Romat, &c. & par la faveur des alliances dudit de » Noaillan pere, &c. à ces causes nous, &c. & pour » satisfaire à la priere bien humble qui faite nous a été » par aucuns de nos plus spécieux serviteurs de notre » cour en faveur des supplians: même en considération » des services signalés qui nous ont été rendus & à nos » prédécesseurs rois, tant par ledit de Lartigue que par » ses proches parens, & pour les obliger à nous les continuer à l'avenir, avons de notre grace spéciale & autorité royale, pleine puissance, &c. en tant que de » besoin sera, quittons, remettons, & abolissons, &c. » annullant, cassant, révoquant, &c. défendons tant à » notredite cour de parlement de Bourdeaux & autres, » qu'audit de Noaillan pere & tous autres, &c. & d'en » parler sous peine de désobéissance, &c. Signé, Henri, & donné à Paris l'an de grace 1599, au mois de » février, & le dixiéme de notre regne. » Ledit de Noaillan pere nonobstant ces lettres du roi s'opposa à l'enté-

rinement,

rinement : procès encore au parlement, qui ordonna une seconde enquête en 1605, à Nérac où étoit alors la chambre. MM. de Thibaud & de Grafchon alors confeillers au parlement, avec M. maître Etienne Ternier avocat en la cour & fubftitut du procureur général du roi, furent nommés commiffaires, laquelle enquête fut faite en conféquence : enfin le parlement ayant vu par nouvelles preuves, que la malice, le crédit & les alliances avec la faveur de fa femme n'avoit fourni rien audit de Noaillan à oppofer à la nobleffe, aux fervices & à la validité du mariage du feigneur de Lartigue, & pour obéir aux ordres du roi, ordonna l'entérinement de fes lettres par arrêt de la cour & chambre de l'édit de Guienne le 18 feptembre 1606, étant alors à Nérac. Daniel de Lartigue, feigneur de Baffabat, Romat, Defpeiroux & de Gajo, & Magdeléne de Noaillan eurent de leur mariage PIERRE III, qui fuit; DANIEL II de Lartigue *qui a continué la poftérité; Catherine* époufe en 1640, de *Jean-Louis* de Roquelaure; & *Honorette* femme du feigneur de Labarthe, pere de *Jacques* de Labarthe, feigneur du Maffez (branche de Gondrin Pardaillan) contrats paffés en 1640, & en 1647, par de Latournerie notaire de Condom & du Fauret notaire de Boulogne en Albret; *Marie* de Lartigue; & *Magdeléne-Marie* époufe en 1628, de noble *Barthelemi* de Montgaillard, contrat paffé à Salzfolz en Armagnac par Dubarry notaire, & dans lequel contrat ils font affiftés de leurs parens, & ladite Magdeléne de Pierre de Lartigue fon frere, François de Noaillan, confeiller feigneur de Villeneuve, Arnaud de Noaillan, Jean-Paul des Parbes, feigneur & baron de Benque (les marquis & comtes de Luffan, Jonzac & Aubeterre font de cette maifon) d'Hercule de Larouquan feigneur du Forebran & du Regaumont, & de Pierre de Ladeveze, feigneur de Saurin, fes parens & alliés.

VII. PIERRE de Lartigue de Baffabat, feigneur de Romat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la terre de Baffabat eft fituée : la perte monta à 20000 écus. Comme il vouloit marcher fur les traces de fes ancêtres, fon courage fut arrêté prefque au milieu de fa courfe, ayant été tué en 1634. Les comte & cardinal de Candale & de la Valette ne pouvant joindre leurs corps d'armées à Maubeuge, le pont étant gardé par Picolomini avec 8000 hommes, Pierre de Lartigue enfeigne des gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de fes gardes par les comte de Candale & cardinal de la Valette pour aller chaffer les ennemis de deffus ce pont, pour faciliter la jonction des deux armées, ce que Pierre de Lartigue exécuta glorieufement, y battit Picolomini avec fon armée, la tailla en piéces, & fit noyer le refte; mais il y fut diverfes fois bleffé, & mourut le lendemain de fes bleffures, avec fon coufin qu'il laiffa mort fur le champ de bataille, Jean-Arnaud de Lartigue, *dont nous avons parlé plus haut*, regretés de toute l'armée & des généraux. Pierre de Lartigue de Baffabat, feigneur Defpeiroux, s'étoit marié en 1623 avec *Anne-Louife* de Montlezun, fille de *Bernard* de Montlezun & de *Jeanne* de Balzac d'Entraigues, petite-fille du feigneur de Clermont & de Dunes, & étoit fœur de François de Montlezun, feigneur de Liguardes, & iffue de Bertrand de Montlezun, & de Françoife de Roquelaure, & coufine proche d'Antoinette de Montlezun, femme de Jean III de Roquelaure, d'où defcendent en ligne féminine les princeffes de Pont (Lorraine) & de Léon (Rohan) & les ducs de Noailles & de Grammont, coufine auffi à Anne de Montlezun, époufe en 1542 de Regnaud de Groffolles, chevalier baron de Flamarens. Pierre II de Lartigue de Baffabat feigneur Defpeiroux, & Anne-Louife de Montlezun eurent de leur mariage JEAN BONPART, qui fuit; *Charles* de Lartigue de Baffabat, qui mourut fans alliance lieutenant dans le régiment de Boiffe-Pardaillan; & *Eléonore*, mariée vers 1660 avec noble *N*... feigneur de Gajan écuyer en Armagnac.

VIII. JEAN BONPART de Lartigue de Baffabat, commença à entrer en 1650 dans les moufquetaires de la garde du roi, fut en 1663 capitaine dans le régiment de Piedmond, fervit en plufieurs campagnes en Flandre & ailleurs fous Louis XIV, qui lui avoit déja donné une penfion de 600 liv. qui lui fut augmentée en 1680 jufqu'à 1000 liv. & qu'il conferva jufqu'à fa mort : il étoit fort connu de ce prince par fa naiffance, fon courage & fa force extraordinaire. Il fut fait major de la citadelle de Valenciennes en 1680, & chevalier de l'ordre de S. Louis en 1695. Il mourut fans alliance dans fa majorité en 1699. Il avoit fait fon teftament à Paris chez le Roy notaire en 1698 : par lequel il laiffa fes coufins germains Jofeph Herman, Regnaud & François-Martial de Lartigue, *dont nous parlerons en leur lieu*, la jouiffance des fonds de 24000 liv. qu'il avoit placés fur l'hôtel de ville de Paris, feuls biens qui lui reftoient de ceux qu'il avoit vendus & diffipés à Paris & au fervice, & par lequel auffi il donne ce fonds après la mort du dernier furvivant de fes coufins germains, à Notre-Dame de l'Anne, jurifdiction de Mezin en Condemois, où il fonde une chapelle defervie par quatre chapelains, leur donnant 300 liv. à chacun, à condition de dire tous les jours une meffe de *requiem* pour le repos de fon ame, celle de fes ancêtres & d'autres fes parens, à la réferve du Samedi, où elle fera dite à l'invocation du S. Efprit & de la fainte Vierge, & le dimanche felon l'ufage du diocèfe, & veut auffi que tous les dimanches les marguilliers ou autres principaux habitans ayant charge de l'églife, publient à haute voix à la meffe de paroiffe le nom du fondateur & fes intentions, & laiffe la nomination de ces quatre chapelains à l'évêque de Condom. Confultez les titres de cette famille, & les rolles des officiers militaires.

VII. DANIEL II de Lartigue, fecond fils de DANIEL de Lartigue & de *Magdeléne* de Noaillan, & dont la filiation eft exactement prouvée par le teftament dont nous venons de parler de Jean Bonpart en faveur de fes coufins germains & fils dudit Daniel II de Lartigue, par une fentence d'affiche du fénéchal de Condom du 26 janvier 1624, par un contrat d'obligation qu'il paffa avec Magdeléne-Marie fa fœur, veuve du feigneur de Mongaillard, le contrat d'obligation paffé à Sainte-Livrade en Agenois par Lacombe notaire royal en 1642; prouvée auffi par un arrêt du parlement de Bourdeaux en faveur des enfans mineurs, de 1610, par une reconnoiffance & un contrat d'accord du 27 juin 1622, & du 6 décembre 1623. Daniel II étoit capitaine dans le régiment de Sainte-Croix lorfqu'il tua le chevalier de Saurin fon coufin en duel, au lieu de Sainte Maure en Condomois : ce qui après avoir vendu une partie de fon patrimoine, & étant enfuite condamné le 24 mai 1626, à perdre la tête fur un échafaud, l'occafionna de voyager quelques années en pays étranger, & ayant obtenu fa grace en 1637, il s'en revint en France, & fe remit en poffeffion du bien qui lui reftoit & qui lui avoit été faifi. Il fervit avec diftinction dans l'armée du Rouffillon commandée par Henri de Bourbon en 1639, & joignit quelque temps après l'armée compofée de la nobleffe du pays, & commandée par le marquis de Fimarcon, comme le tout paroît par le certificat de ce prince, donné à Lapalme le 19 juillet 1639. Signé, HENRY de Bourbon, & plus bas, par monfeigneur *Bonaud*, vifa, avec les armes de France. Meffire Daniel II de Lartigue de Baffabat, chevalier, donna des preuves de fa valeur & de fon attachement pour fon prince, en contribuant à remettre Bourdeaux & la province fous l'obéiffance du roi, comme il parut par une lettre que le duc d'Epernon commandant dans la province lui écrivit : comme cette lettre prouve fon amitié, fa naiffance, fon courage & fes fervices, je vais la rapporter, mais en abregé. « Monfieur, quelqu'avantageufe que fût la paix que » le roi a bien voulu donner aux Bordelois, & dont les

» articles auroient été arrêtés avec les députés même du » parlement de Bourdeaux : ces rebelles ont eu l'insolence, &c. de prendre le courier qui m'en apportoit » lesdits ordres, les ouvrir & retenir, ainsi que les articles, arrêts & divers ordres, & dépêches, & d'en » débiter de toutes contraires à la vérité & à la sincerité » des intentions de sa majesté, à laquelle ils continuent » de faire ouvertement la guerre, battent le Château-» Trompette, & commettent toutes sortes d'hostilité, » ce qui me fait résoudre d'aller châtier au plutôt ces » rebelles, & me fait espérer que dans une occasion où » il s'agit du maintien de l'autorité royale, & contre le » repos de cette province, vous voudrez bien sur l'instante priere que je vous en fais vous venir joindre à moi » aussitôt après que cette lettre vous aura été rendue, » pour rendre à sa majesté les services qu'elle doit attendre d'un homme de votre naissance & de votre courage : venez donc, je vous en conjure, le plutôt qu'il vous » sera possible, & croyez-moi au surplus sans réserve, » monsieur, votre fidéle ami à vous rendre service; à Cadillac ce 21 septembre 1641, signé le DUC D'EPERNON, » & la suscription à *M. de Bassabat à Sainte-Livrade.* » Il étoit du nombre de la haute noblesse parmi lesquels il y avoit trois chevaliers du S. Esprit & deux capitaines des gardes qui assisterent comme parens en 1637 au contrat de mariage du seigneur de Mauvaisin avec Françoise de Besolles, où Daniel de Lartigue prit les mêmes qualités, comme ses ancêtres & ses descendans l'ont toujours fait, & ainsi qu'il l'avoit fait dans un contrat d'obligation qu'il passa en 1640 à Ausch avec le seigneur Blaise de Pardaillan seigneur de la Mothe Gondrin. Messire Daniel II de Lartigue de Bassabat se maria en 1642 à Sainte-Livrade en Agenois près du lieu de Fongrave avec *Jeanne* de Menoire, fille unique & héritiere de noble *Jean-Jacques* de Menoire de Feuilade écuyer, ci-devant capitaine dans le régiment de Sainte-Croix, & de damoiselle *Marie* de Cours, (proche parente des seigneurs de Cours marquis de Lussagnet Duvigneau en Chalosse, & baron des Barthes & de Lassalle en Agenois) petite-fille de *Jean-François* de Menoire, écuyer, & de noble *N.* de Raffin, fille du seigneur de Raffin d'Hauterrive & de Toinette de Rance de Ceve, cousin germain à François Poton de Raffin, capitaine de cent archers de la garde, seigneur d'Azai-le-Rideau, sénéchal de l'Agenois en 1537, qui donna sa fille Antoinette de Raffin en mariage en 1560 à Gui de S. Gelais de Luzignan de Lensac, ambassadeur en Pologne. Daniel de Lartigue est assisté dans son contrat de noble Jean de Labarthe son cousin & beau-frere (Branche de Gondrin Pardaillan) & ladite Jeanne de Menoire de noble Jean-Jacques de Menoire & Marie de Cours ses pere & mere : messire François de Cours chevalier son oncle, de noble Jean de Raffin seigneur d'Hauterrive son cousin & autres parens. Ils eurent de leur mariage 1. *Joseph-Herman* de Lartigue de Bassabat, qui entra en 1662 dans les chevaux légers de la garde, en sortit en 1666 pour être de la compagnie d'ordonnance des gardes du corps, fut ensuite capitaine, puis aide-major dans le régiment de la Marche en 1671, fut fait lieutenant-colonel en 1690, & reçu chevalier de l'ordre de S. Louis en 1695. Il obtint en 1696 400 l. de pension, & fut brigadier des armées du roi en 1700 avec 800 liv. de pension; il assista à un nombre de batailles & de siéges sous Louis XIV en Allemagne & en Flandre, à la bataille qui se donna du pont de Mayor en Catalogne sous M. de Bellefonds en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuisse qui le fit boiter le reste de sa vie, comme il paroît par le certificat du sieur Felix premier chirurgien du roi, donné à Versailles le 22 février 1688, signé *Felix.* Il fut de l'embarquement avec son régiment pour l'Irlande en faveur de Jacques roi d'Angleterre, sous les ordres du comte de Lauzun & de Tirconel, assista aux batailles qui s'y donnerent en 1690 contre les princes d'Orange & maréchal de Schomberg à Boine, & en 1692 à celle de Drogzeda sous les ordres du comte de Lensac, à qui le comte de Lauzun ramenant le roi d'Angleterre en France remit le commandement : il étoit fort aimé & estimé de ce seigneur de Lauzun, qui le fit porter dans son château de Lauzun, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684 pour le parti des seigneurs de Malvin Montazet, y ayant été dangereusement blessé, & quoiqu'il eut tué deux de ses adversaires, pour éviter par là la rigueur des poursuites de la justice. Il mourut de ses blessures sans alliance à Rocroy en 1700. 2. *Michel-Joachim*, qui commença à entrer en 1663 dans le régiment de la marine en qualité de lieutenant, puis fut capitaine dans le régiment de la Marche, fut fait major en 1690, & chevalier de S. Louis en 1696 avec 600 liv. de pension. Il fit toutes les campagnes avec son frere, & fut pendant la campagne de Flandre de 1697 tué en duel par le chevalier Bardelle, capitaine dans le même régiment, & de qui il avoit tué en duel le frere; le chevalier de Bardelle pour venger la mort de son frere appella en duel le seigneur de Lartigue, dans lequel combat ils se tuerent tous les deux; le seigneur de Lartigue fut généralement regreté de l'armée & du prince de Condé qui honora alors son frere de sa visite; il mourut aussi sans alliance. 3. *Regnaud* de Lartigue de Bassabat, fut donné quelque temps volontaire à ses freres, & il fut ensuite lieutenant. Il fut avec ses freres de l'embarquement en Irlande, & assista aux batailles qui s'y donnerent; il s'attira l'estime du roi d'Angleterre, qui par son brevet signé JAMEZ R. le fit en 1690 major du régiment Irlandois Ofooffolrs, obtint en même temps de Louis XIV 400 liv. de pension : ce prince étant mort, Regnaud accablé de goutte & de pesanteur par la grosseur de son corps se retira en province : il se maria par contrat passé dans le château de Monsegur en Agenois en 1704 avec *Marguerite* de Fumel, fille de *Jean* baron de Fumel, marquis de Monsegur & de l'Isle en Perigord; & de dame *Marie* de Choisi de Moleri, duquel mariage il n'y eut point d'enfans. Regnaud de Lartigue mourut sans postérité en 1718 à Sainte Livrade en Agenois. 4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui suit; 5. *Anne*, mere du sieur de Miramont, ci-devant capitaine dans le régiment de Bassigni, & depuis capitaine des grenadiers royaux, & chevalier de S. Louis; 6. *Jeanne*, veuve du sieur Montplaisir; & 7. *Marie*, épouse de noble *Guillaume* Dupleix de Villamade écuyer.

VIII. FRANÇOIS-MARTIAL de Lartigue, dit le chevalier de Bassabat, fut quelque temps dans le régiment de la Marche avec ses freres, & dont étoit colonel le seigneur de Biron, depuis chevalier des ordres du roi & maréchal de France. Il fut ensuite lieutenant dans le régiment du roi infanterie, où il fut capitaine en 1690, & d'où il sortit en 1695, & fut fait major du régiment de Marcilli, & obtint du roi 400 liv. de pension. Il assista à une grande partie des guerres de Louis XIV, en Flandre & Allemagne, ainsi qu'en Irlande, & étant presque perclus de goutte, il se retira en province en 1701, & se maria cette même année. Il étoit fort connu & aimé de Louis-Auguste de Bourbon; comme il paroît par deux lettres de ce prince de 1699 & 1712, signées L. A. DE BOURBON. Il a eu aussi l'estime des évêques & des commandans de la province. François-Martial de Lartigue chevalier de Bassabat se maria en 1701, avec *Anne* héritiere & veuve du seigneur *François* de Cours, n'en ayant pas eu d'enfans il en fut l'héritier. Il mourut le 5 mai 1724. Il s'étoit remarié en secondes noces à Sainte-Livrade en Agenois en 1708, avec *Elizabeth* de Nombel, d'une ancienne & honnête famille, qui dès 1600, par lettres patentes du roi Henri IV eut droit de porter les armes, & l'exemption des gens de guerre, eux & leurs enfans nés & à naître de légitime mariage. Cette famille s'étoit déclarée pour le roi au siége de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des conseillers & des présidens au séné-

chal, & d'autres personnes distinguées. Du mariage de François-Martial de Lartigue avec ladite Elizabeth de Nombel, naquirent *Jeanne* morte jeune; autre *Jeanne* née en 1711, & religieuse au couvent de sainte Ursule de la même ville; REGNAUD, qui suit; *Jean*, dit le chevalier de Bassabat, né en 1713, mort jeune; *Marie*, mariée avec le sieur Gailard; *Marguerite*, née en 1715, & religieuse avec sa sœur en 1742; *Françoise*, née en 1717, & religieuse à Cahors en 1738; & autre *Marie*, née en 1719, & religieuse en 1741, au couvent de Notre-Dame à Villeneuve d'Agenois.

IX. REGNAUD de Lartigue de Bassabat, chevalier, né le 18 avril 1712, fut envoyé à Condom en 1721 au collége des peres de l'Oratoire où il resta quatre ans: il fit ensuite en 1725 à Pontlevoi, près de Blois, au collége des peres Bénédictins où il resta quatre autres années, & d'où il sortit pour entrer dans une des compagnies des cadets gentilshommes, place que lui avoit obtenu M. le maréchal de Biron; mais ces compagnies ayant été dans le même temps supprimées, il se rendit à Paris en 1732, entra en 1733 en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu, assista au siége de Philisbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue. Etant donc obligé de quitter le service, il resta deux ans à Paris, entre les mains des oculistes qui lui ordonnerent l'air natal & d'abandonner absolument la guerre. Son régiment où il étoit alors fit en 1734 plusieurs camps, comme à Lauterbourg, à Spire, à Bruchsal, à Manheim en Allemagne; il contribua aux deux retraites consécutives à Hailbron du prince Eugene général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim dans le Palatinat y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirerent après quelques légeres escarmouches, après quoi il fit faire le siége de Philisbourg. Regnaud de Lartigue de Bassabat se maria en 1737, à Sainte-Livrade en Agenois avec *Marthe* Dangeros de Castelgaillard fille de Messire *Joseph* Dangeros, seigneur de Castelgaillard, maison noble & ancienne établie en Agenois depuis 1340, ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de royal artillerie; & de *Henriette* Pouyade niéce de Pierre Vaquier capitaine d'infanterie au régiment de Guienne & chevalier de S. Louis, sœur de Messire Antoine Dangeros de Castelgaillard, & d'autre Antoine Dangeros de Castelgaillard, ci-devant lieutenant dans le régiment de Condé infanterie, & à présent capitaine dans le régiment de Lassarre. Regnaud de Lartigue de Bassabat & Marthe Dangeros ont eu sept enfans, quatre garçons & trois filles, *Elizabeth* morte jeune; *Jean* & *François* morts jeunes; *Jeanne*; autre *Jeanne* destinée pour la maison de S. Cyr; *François-Martial*; *Jean-Antoine* seigneur des Hebrards, né le 17 juillet 1744; & *Pierre-Antoine* de Lartigue, dit le chevalier de Bassabat, né le 28 octob. 1745. Regnaud de Lartigue de Bassabat étoit aimé & très-reconnu ainsi que ses pere & oncles & parens du maréchal de Biron, comme il paroît par un nombre de ses lettres, dont l'une écrite en 1747 à M. d'Ormesson conseiller d'état en faveur d'une de ses filles pour une place à S. Cyr, prouve son ancienne noblesse, les services de ses ancêtres, ceux de son pere, ses oncles & les siens, le lui recommandant comme un gentilhomme son voisin pour qui il s'intéresse de cœur. Il est aussi fort connu de plusieurs seigneurs de la cour, & par M. de Beaumont à présent archevêque de Paris & cordon bleu, comme il paroît par la relation de lettre qu'il a avec lui & la protection qu'il lui accorde aussi auprès de M. d'Ormesson, & les marques de bonté qu'il lui témoigna à Paris en 1747, où il alla muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa maison, ses services & les siens, signé des quatre des plus grands seigneurs de la haute noblesse de l'Agenois. Il porta outre cela tous ses titres chez M. d'Hozier conseiller du roi, chevalier de S. Michel, maître des comptes, juge d'armes de France & généalogiste de la part du roi de ses écuries & de la maison de saint Cyr, qui lui en dressa une généalogie suivie & tirée sur les originaux, & dont il en rapporta avec ses titres un certificat de son ancienne noblesse le 18 janvier 1747, signé d'HOZIER, avec le sceau de ses armes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CASAUX.

V. JEAN I de Lartigue, petit-fils d'ANTOINE de Lartigue, & de la dame de Montcassin & troisiéme frere de Pierre de Lartigue d'Eüs & d'Antoine de Lartigue Loube & de Lassalle, comme on l'a vu au commencement de cette généalogie, fut en premier lieu gendarme du roi, compagnie de M. le maréchal de Bellegarde; il fut ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1540, mérita l'amitié & la bienveillance de la reine de Navarre: cette reine le fit le 7 octobre 1568, gentilhomme de sa chambre; il étoit défendu de posséder des charges chez le roi, comme de gentilhomme de sa chambre, & d'être gendarme, qu'on ne fût ancien gentilhomme & noble de race, par Henri III, aux états de Blois en 1588, art. 259, & par Henri IV en 1600, art. 58, comme il l'avoit été par les précédens rois. Il mourut fort avancé en âge vers 1574; il s'étoit marié 1°. en 1540 avec la fille du marquis de Roquepinne (branche de Bouzet, Marin & Podenas) & 2°. en 1565 avec *Jeanne* de Patras, de même branche que les seigneurs à présent de Campagnau & de Ligardes, duquel mariage il eut BERNARD de Lartigue seigneur de Casaux, qui suit.

VI. BERNARD de Lartigue seigneur de Casaux en Condomois, assista aux états ayant été député de la noblesse le 26 mai 1610, donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la province & au siége de Montauban, & accompagna à cet effet le duc d'Epernon, comme il paroît par la lettre du 4 juin 1625, signée LOUIS DE LA VALLETTE. Il s'étoit marié le 2 mai 1610 avec *Magdeléne* de Goth ou du Gout, cousine de Cécile du Gout, épouse de Jean I de Roquelaure, & de même maison que les seigneurs de Goth ou du Gout, d'Aubeze & de Maleche, & que Bertrand de Goth ou du Gout, archevêque de Bourdeaux en 1300 & élu pape en 1305 le 5 de juin, connu sous le nom de Clément V. Bernard de Lartigue seigneur de Casaux & Magdeléne du Goth eurent de leur mariage JEAN-CHARLES de Lartigue, qui suit.

VII. JEAN-CHARLES de Lartigue, seigneur de Casaux du Hillet & du Courrejos, fut quelque temps gendarme, compagnie de Sainte-Croix, fut ensuite capitaine dans le régiment de Roquepinne cavalerie, en 1639, & assista quelque temps après aux états, ayant été député de la noblesse le 29 juin 1650, & le second juillet 1651. Il s'étoit marié en 1649 avec *Charlotte* de Noaillan, de même maison que celle dont nous avons parlé, & duquel mariage sont nés deux garçons, dont l'aîné n'a laissé que deux filles, dont l'aînée est mariée près de Nerac avec le chevalier Duvernet. Son frere puîné a laissé le seigneur du petit Goalard qui a été quelque temps lieutenant de cavalerie, & a des enfans de sa femme *N.* d'Arodes. Jean-Charles de Lartigue ayant eu un procès considérable contre le sieur Betoux, il le gagna par sentence du sénéchal de Condom du premier mai 1645, & par arrêt du parlement de Bourdeaux du 29 novembre de la même année. Le sieur Betoux trouvant la taxe de dépens forte, l'attaqua sur sa noblesse. Jean-Charles de Lartigue obtint en sa faveur une sentence du sénéchal de Condom du 2 juin 1646, & confirmée par arrêt du parlement de Bourdeaux du 8 octobre, toutes les piéces de cette branche qui sont aussi en original & qu'on a produites en 1669 à M. Depellot intendant en Guienne & commissaire député de la cour le 22 mars 1666 pour la recherche des faux nobles de Guienne, comme il paroît & ainsi qu'il est énoncé dans le relaxe que ledit sieur intendant

en délivra à Jean Charles. Les armes de la maiſon de Lartigue ſont *un champ de gueules avec un lion d'or, couronne de marquis & deux léopards pour ſupports.* * On donne cette généalogie telle qu'elle a été envoyée.

LARTIUS FLAVUS (T.) conſul Romain pour la ſeconde fois, avec Clelius, appaiſa ſagement une ſédition excitée par les pauvres à Rome l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 avant J. C. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'il fut choiſi par ſon collegue pour être dictateur; qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce titre; & qu'il s'aſſocia pour général de la cavalerie, Spurius Caſſius. * Tite-Live, *hiſt. liv.* 2.

LARVES, en latin, *Larvæ*, ames des méchans, qui errent çà & là après leur mort. Loups-garous, ſpectres qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au ſingulier ſe prend pour un maſque, qui épouvante les enfans, comme les larves ou les mauvais génies. * *Antiq. rom.*

LARYMNE, l'une des trois villes ruinées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la vie de ce Romain, étoit de la Béotie, à l'embouchure du fleuve Cephiſe, ſur la côte de l'Euripe. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LASCAR ou LESCAR, ville de France en Béarn, avec titre d'évêché, autrefois ſuffragant d'Eauſe, & aujourd'hui d'Auſch, a été nommée par les Latins, *Bearnenſium Civitas*, puis *Laſcura Beneharnum*, dans l'itinéraire d'Antonin, & *Benarnenſium urbs*, dans la notice de l'empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle auſſi *Benarnus;* mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les ſoins des ducs de Gaſcogne vers l'an 980, ſur une petite colline arroſée de grand nombre de ruiſſeaux. Cette ville eſt ſituée ſur une colline à une lieue au-deſſous de Pau, à cinq d'Oleron & d'Ortez, & à dix-ſept de Bayonne. Dans le XVI ſiécle elle fut expoſée à d'étranges ravages, cauſés par les hérétiques, que la reine Jeanne favoriſoit. L'an 1569, le comte de Montgommeri y fit enlever les vaſes ſacrés & entr'autres, la châſſe de S. Galactoire, évêque de Laſcar, dont il fit bruler les reliques: ainſi ce ſaint qui avoit été martyriſé par les Ariens, ſouffrit un ſecond martyre en ſes oſſemens, par la profanation des huguenots. Il avoit ſuccédé à S. Julien, & il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs; entre leſquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Loth, Jacques de Foix, Jean Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les mauſolées des rois de Navarre, qui furent ruinés dans les guerres civiles. L'évêque eſt préſident des états de Béarn, & premier conſeiller au parlement de Pau. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de ſeize chanoines, & de huit prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruiſſeaux qui arroſent cette ville, & que ceux du pays nomment *Laſcourre.* * Oihenart, *in notit. utriuſque Vaſcon.* De Marca, *hiſtoire de Béarn.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt. tom.* 2, *&c.*

LASCARIS, maiſon grecque, a été célébre en Orient. THÉODORE de Laſcaris, empereur à Nicée, mourut l'an 1222. THEODORE de Laſcaris, dit *le Jeune*, empereur, mourut l'an 1258, ou 1259. Il avoit épouſé *Héléne*, fille d'*Aſan*, roi de Bulgarie, dont il eut JEAN de Laſcaris, ſurnommé *Ducas*, empereur de Conſtantinople, que Michel Paléologue dépouilla de l'empire; & cinq filles, entre leſquelles *Eudoxie* de Laſcaris, épouſa *Guillaume-Pierre* Balbs, comte de Vintimille, *dont la poſtérité eſt rapportée à* VINTIMILLE. Il y a encore des ſeigneurs du nom de LASCARIS, iſſus des Vintimille, dans le comté de Nice, qui ont fait diverſes branches. Celle de CASTELLAR, produiſit JEAN-PAUL de Laſcaris, grand-maître de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le 12 juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette maiſon rendit de bons ſervices aux chrétiens, lorſque l'iſle de Malte fut aſſiégée par les Turcs l'an 1565: c'étoit PHILIPPE de Laſcaris. Les infidéles l'avoient enlevé fort jeune à la priſe de Patras, & lui avoient donné de grands biens: mais il conſerva toujours une affection ſincére pour les chrétiens: de ſorte qu'étant au ſiége de Malte, il paſſa à la nage de leur côté, & mépriſa généreuſement tous les avantages dont il jouiſſoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profeſſion de la foi de Jeſus-Chriſt. Il donna de bons avis au grand-maître de la Valette, ſur les deſſeins des ennemis, & fit prendre des meſures, qui eurent une ſuite très-heureuſe. * Jean-André Alberti, *elog. Laſc.* Du Cange, *hiſt. de Conſtantinople.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* De Thou, *liv.* 38. Jules du Pui, *hiſt. geneal. Laſcar.* Gueſnai, *in annal. Maſſil.* Jofredi, *hiſt. Niſcien. &c.*

LASCARIS (Louis de) de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, étant jeune, s'étoit fait religieux, & avoit enſuite pris l'ordre de prêtriſe. Dans la ſuite, entraîné par la paſſion qu'il conçut pour une femme, il l'épouſa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne reine de Naples, donna le commandement de ſon armée, dans le comté de Provence, à Laſcaris, qui chaſſa de ce comté les Anglois. Après pluſieurs belles actions, le pape Urbain V qui tenoit le ſiége à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épouſée, & de rentrer dans le monaſtere où il avoit fait profeſſion. Mais la reine Jeanne, qui avoit encore beſoin de Laſcaris, fit en ſorte que ce commandement du pape ne fût point exécuté; ce ſouverain pontife lui ayant permis à la recommandation de cette princeſſe, de reſter encore vingt-cinq ans dans le monde, ce que le pape Grégoire XI ſon ſucceſſeur confirma: mais Laſcaris, religieux, prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1376 avant le terme expiré. Il étoit habile poëte, & laiſſa quelques traités en rimes provençales. * Noſtradamus, *hiſt. de Provence, liv.* 4. Du Verdier, *biblioth.* La Croix du Maine, &c.

LASCARIS (André-Jean) Grec, ſorti d'une illuſtre famille, qui avoit tenu l'empire de Conſtantinople, paſſa en Italie après la priſe de cette ville, l'an 1453, lorſque la Grece fut devenue la proie des Ottomans. La maiſon de Laurent de Médicis, qui étoit l'aſyle des gens de lettres, fut celui de Laſcaris. Ce ſeigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothéque que les doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Conſtantinople, pour chercher des manuſcrits grecs. A ſon retour, le roi Louis XII l'attira dans l'univerſité de Paris; & pour lui témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, l'envoya ambaſſadeur à Veniſe l'an 1503 & 1505. Quelque temps après, le cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au pontificat, ſous le nom de *Léon X.* Laſcaris qui étoit ſon ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un collége de Grecs. Il revint en France ſous le roi François I, & étant repaſſé en Italie, il mourut en 1535 au commencement du pontificat de Paul III à Rome, de la goute, âgé d'environ 90 ans. Ce ſavant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoiſſance de la langue latine. Il compoſa quelques poëſies. Nous avons de lui quelques épigrammes, en l'une & en l'autre langue, imprimées à Baſle, & à Paris en 1544, dans leſquels il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit pareſſeux, & que la plus grande obligation que nous lui avons, c'eſt d'avoir corrigé les manuſcrits grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Catherine de Médicis, pour être miſe dans la bibliothéque de François I, qui avoit été dreſſée par les conſeils de Laſcaris & de Budé. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 31. Eraſm. *Dialog. Ciceron.* Lilio Giraldi, *Dialog. poët. ſui ævi, & ex eo.* Laurent Craſſ. *de poëtic. Græcor.* Baillet, *Jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

LASCARIS (Constantin) se retira de Constantinople, sa patrie, l'an 1454, & vint en Italie: il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoissance des belles lettres, qu'il enseigna à Milan, où il avoit été appellé par François Sforce. Ensuite il alla à Rome, trouver le cardinal Bessarion, qui le reçut favorablement. Il se rendit ensuite à Naples, où il enseigna avec applaudissement la rhétorique & la langue grecque. Enfin, il alla à Messine, & y demeura le reste de ses jours: il y eut beaucoup d'écoliers, entr'autres, Pierre Bembe, qui fut depuis élevé à la dignité de cardinal par Clément VII. Il laissa au sénat de Messine sa bibliothéque, composée d'excellens livres, qu'il avoit apportés de Constantinople. Le sénat l'avoit honoré l'an 1465 du droit de bourgeoisie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'église des Carmes, a été ruiné par les injures du temps. Lascaris a composé une grammaire grecque, qui a été imprimée par Alde Manuce, & quelques autres traités sur la même matiere. * Jérôme Raguse, *in elogiis Siculorum.*

LASCARIS, *cherchez* THEODORE LASCARIS.

LASCENA ou LASENA (Pierre) célébre avocat de Naples, né en cette ville le 16 octobre 1590, de *Jordain* Lascena, originaire de Normandie, fit de grands progrès dans le droit, dans les langues, & dans les belles lettres, & fut considéré comme un des plus habiles avocats de cette ville. On lui conseilla d'aller à Rome, où il mourut le 29 août 1636, âgé de 46 ans, laissant divers ouvrages; *Nepenthes Homeri; De iis qui in aquis pereunt, &c.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. part.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illust. c.* 58.

LASCIUS (Martin) Polonois, mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula: *Le Messie des nouveaux ariens, selon l'alcoran Turc.* Il prétend prouver dans cet ouvrage, que les nouveaux ariens ont la même opinion de Jesus-Christ, que celle qu'en a publiée Mahomet dans son alcoran. * Konig, *biblioth.*

LASEE, qu'on nomme aussi *Thalasse*, ville & isle près de celle de Créte, & d'un lieu appellé *Beaux Ports*, où l'apôtre S. Paul aborda, lorsqu'il étoit conduit prisonnier à Rome. * *Actes, XXVII*, 8.

LASICIUS (Jean) Polonois, a composé un traité sur la discipline ecclésiastique, sur les mœurs & les régles des freres de Bohême, & sur les dieux de la Samogitie. Il florissoit en 1585, * Konig, *biblioth.*

LASKI (Jean de) chef des Alascains, étoit un gentilhomme Polonois, qui ayant été élevé dans les charges ecclésiastiques, fut fait évêque; mais méprisant une dignité si sublime, il prit le parti des Luthériens; & son esprit inconstant le jetta depuis parmi les sacramentaires zuingliens. Il voulut pourtant encherir sur leurs erreurs, ajoutant douze explications à ces paroles de la consécration, *ceci est mon corps*; & rejettant tout-à-fait le baptême, qu'il disoit avoir été converti en idolâtrie. Ces sentimens furent condamnés de tout le monde. Laski s'en plaignit hautement; il se donna même la liberté d'en écrire un libelle qu'il adressa au roi de Pologne, où il se formalisoit de ce qu'on avoit condamné son opinion sans connoissance de cause, sans avoir conféré avec lui, & sans avoir examiné ses sentimens, mais seulement par un pur préjugé. Il fut pourtant chassé de son pays: il alla en Angleterre, où il fut intendant des églises prétendues réformées des étrangers. Après vingt ans d'exil, il revint en Pologne, où il mourut le 13 janvier de l'an 1560. Sanderus, *heres.* 207. Florimond de Raimond, *lib.* 4, *c.* 10, *num.* 2. Spond, *A. C.* 1555 & 1560, *n.* 3.

LASNIER (Gui) conseiller au grand conseil, étoit d'une famille illustre, & la même qui a fondé le prieuré de la Papillaye, proche d'Angers. Il étoit neveu de François Lasnier, célébre jurisconsulte, professeur en droit, & oncle de François Lasnier, lieutenant général de la ville d'Angers, tous d'un rare mérite. Gui a composé un traité des libertés de l'église gallicane, qui est encore en manuscrit entre les mains de M. Pocquet de Livoniere, professeur en droit à Angers. Ce magistrat est mort à Angers le 23 octobre 1606, âgé de cinquante-six ans, & fut inhumé dans l'église de S. Julien, sa paroisse. * *Voyez* Menard qui rapporte plusieurs vers à sa louange.

LASPI, LASPIA, autrefois *Priapus*, *Priapum*, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Natolie, sur la mer de Marmora, un peu au nord de Lampsaco. * Mati, *diction.*

LASSENIUS (Jean) né le 26 d'avril 1636, à Waldau en Poméranie, fut envoyé à l'âge de quatorze ans à l'école de Stolpe, & ensuite à celles de Dantzick, & de Stetin. Le magistrat de Dantzick lui fournit les frais nécessaires pour pousser ses études dans l'université de Rostock. En 1657 il accompagna, en qualité de gouverneur, un jeune patricien de Dantzick; & après avoir vu avec lui la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il revint à Dantzick. Quelque temps après il retourna avec le même pour voyager en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne & en Portugal; & dans tous ces royaumes il fit liaison avec les savans les plus distingués qu'il rencontra. Revenu de ces voyages, il suivit son penchant pour la théologie, qu'il étudia à Leipsick, à Vittenberg, à Prague, à Iéne, à Basle, à Zuric, à Strasbourg où il prit le degré de maître-ès-arts, & à Tubingue. Etant allé ensuite à Nuremberg, il y écrivit son ouvrage intitulé, *Classicum belli Turcici*, contre les deux Jésuites Otton d'Ausbourg, & Neuhausen de Ratisbonne, & contre le docteur Jean-Gaspard Jœger. Cet ouvrage lui fit des ennemis; ceux qu'il attaquoit s'irriterent contre lui; il fut arrêté secrétement dans le temps qu'il partoit de Nuremberg, & conduit en Autriche, & de-là en Hongrie, où on le mit en prison: il y fut traité fort mal. Ayant enfin obtenu sa liberté, il revint en Allemagne, & fit quelque séjour à Magdebourg & à Helmstæt. En 1666, il obtint le rectorat du collége d'Itzehoë dans le Holstein, avec la charge de prédicateur du lundi. En 1667 il fut créé licencié en théologie à Gripswalde. Deux ans après le comte de Rantzau, lieutenant du roi de Danemarck dans les principautés de Schleswig & de Holstein, le choisit pour son prédicateur, & lui donna de plus la charge de prévôt des églises de son comté, & le pastorat de Bramstæt. En 1676, il fut appellé à Copenhague au pastorat de l'église allemande de S. Pierre, & à cette occasion il prit le degré de docteur en théologie à Gripswalde. En 1678 le roi de Danemarck la nomma professeur en théologie à Copenhague, où il mourut le 29 d'août 1692. Il a beaucoup écrit en allemand.

LASSUS (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus savant musicien du XVI siécle. Après avoir demeuré quelque temps avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut maître de musique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Ensuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules-César Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque temps à Anvers; d'où ayant été appellé par Albert, duc de Baviere, il alla s'établir à sa cour. Quelque temps après il partit avec sa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du roi Charles IX qui le vouloit faire maître de sa musique; mais ayant appris la mort de ce prince en chemin, il retourna en Baviere, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vingt-cinq ans diverses piéces de musique, tant sacrées que profanes en plusieurs langues, il mourut à Munick en Baviere l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Lassus en ces termes: « C'étoit, dit-il, le plus excellent musicien qui ait été avant lui; & il semble » avoir seul dérobé l'harmonie des cieux pour nous réjouir sur la terre, surpassant les anciens, & se mon-

" trant en son état la merveille de notre temps." L'on disoit de lui :

Hic ille Orlandus Lassum qui recreat orbem.

Ses œuvres sont : *Theatrum Musicum ; Patrocinium Musarum ; Motetarum & Madrigalium libri ; Liber Missarum*, & plusieurs autres. * De Thou, *hist.* Du Verdier, *bibliotheq.* Antoine Teissier, *additions aux hommes savans.*

LASTHENES, gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laissé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe roi de Macédoine, la quatriéme année de la CVII olympiade, & 349 ans avant J. C. eut le chagrin de s'entendre surnommer *le Traître* par les courtisans. Il s'en plaignit à ce prince, qui se contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort simples, appelloient les choses par leur nom. * Plutarque, *apophteg.* Cæl. Rhodig. *lib.* 8. *antiq. lect.*

LASTHENES, prince de Créte, envoya de nombreuses troupes à Démétrius *Nicanor*, contre Alexandre *Velés* ou *Bales*. Il étoit gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * I *Machab. XI*, 31. Josephe, *antiq. l. XIII*, *c.* 8.

LASTHÉNIE de Mantinée, femme savante, qui aimoit la philosophie, fut disciple de Platon aussi-bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent aussi écolieres de Speusippe, Athénien. Diogène Laërce parle de toutes les deux, *lib.* 3 *in Plat. & lib.* 4 *in Speusip.*

LASTIC (Jean de) trente-cinquiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda à *Antoine* Fluvian le 6 novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & grand prieur d'Auvergne, lorsqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'absent. On donne le nom de *grand-maître* à tous ses prédécesseurs ; mais il est constant que ce fut lui qui porta le premier ce titre dans l'ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Lastic prévoyant l'arrivée du soudan d'Egypte, qui se préparoit au siége de Rhodes, fit une ligue avec l'empereur de Constantinople contre les Infidéles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en sureté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flotte composée de dix-huit mille combattans ; mais après plusieurs assauts soutenus avec valeur par le grand maître & ses chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le siége, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'ordre tint un chapitre général à Rome, où il y eut une grande contestation formée par les chevaliers des langues d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui soutenoient que les dignités & grands-prieurés devoient être communs à toutes les langues ; & qu'il n'étoit pas raisonnable que trois langues françoises, de Provence, de France & d'Auvergne, en eussent seules la meilleure partie. Mais les François alleguerent leur ancienne possession ; & le droit qu'ils y avoient, en considération des services qu'ils avoient rendus à la religion ; étant certain que dans l'histoire de la Terre-sainte, il est principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laissé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'ordre que les autres nations. Dans le chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de grand-trésorier demeureroit à la langue de France ; mais on créa la charge de conservateur général, pour administrer les deniers du trésor. Au même temps le grand-maître de Lastic fit la paix avec Amurat II, empereur des Turcs, & la renouvella l'an 1450 avec Mahomet II, lequel jura d'observer aussi la paix avec l'empereur de Constantinople ; mais il ne laissa pas d'assiéger cette ville capitale de l'empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la prise de Constantinople, Mahomet envoya un ambassadeur à Rhodes, pour demander à la religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui déclaroit la guerre. Le grand-maître fit réponse qu'il ne souffriroit jamais que son ordre fût tributaire du Turc, & dépendît d'autre que du saint-siége apostolique. Il fit ensuite toutes ses diligences pour mettre Rhodes en état de défense ; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ses jours au mois de mai 1454. *Jacques* de Milli lui succéda. * Bosio & Baudouin, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

LASUS ou LASSUS, non TASSUS, comme on le lit dans Stobée, naquit à Hermione, ville du Peloponnèse, au royaume d'Argos. Son pere s'appelloit *Charmantide*, & on le nomme aussi *Symbrinus*, *Sisymbrinus*, ou *Chabrinus*. Lasus florissoit dans la LVIII olympiade, 548 ans avant J. C. selon l'anonyme à qui nous devons le catalogue des Olympioniques, & qui place ce musicien-poëte sous l'archontat d'Erixiclide. Il mérita d'être mis au nombre des sept Sages, parmi lesquels on lui faisoit occuper la place de Périandre. On assure aussi qu'il fut le premier qui écrivit sur la musique ; c'est-à-dire, qui en traita dogmatiquement. Il ne s'en tint pas à la seule théorie, & il se rendit excellent dans la pratique de cet art, qui embrassoit alors la poësie & toutes ses dépendances. Il fut donc grand poëte dithyrambique, s'il ne fut pas l'inventeur du dithyrambe, comme le dit Clément d'Alexandrie ; & il introduisit des premiers cette sorte de poëme dans les jeux publics, où l'on décerna des prix pour ceux qui primeroient en ce genre. Il établit aussi des conférences ou des disputes, qui se faisoient publiquement sans doute, sur des sujets scientifiques, tels que la philosophie, la poësie, les mathématiques, & sur-tout la musique, tant spéculative que pratique. S'il ne fut pas le premier auteur des chœurs ou danses en rond, dont on fait Arion l'inventeur, du moins les perfectionna-t-il beaucoup, au rapport du scholiaste d'Aristophane qui produit ses garans. Quant aux autres événemens qui ont pu intéresser Lasus pendant le cours d'une vie assez longue, on n'en sait que peu de circonstances. On lit dans Hérodote, qu'il fit chasser d'Athènes, par Hipparque, fils de Pisistrate, le poëte Onomacrite, qui se méloit de trouver dans les vers de Musée des prédictions ou des oracles, pour ceux qui étoient curieux de l'avenir. Lasus interrogé sur ce qu'il y avoit de plus capable de rendre sage dans la vie, répondit que c'étoit l'expérience. La bonne opinion qu'il avoit de son propre mérite en fait de musique & de poësie, lui faisoit peu craindre celui des antagonistes les plus redoutables en l'un & en l'autre genre. Athénée a recueilli aussi quelques faits concernant Lasus ; sur quoi l'on peut voir l'écrit qui sera cité plus bas. Les ouvrages de poësie de cet ancien sont presque entierement perdus, à la réserve d'un très-petit nombre de fragmens. Athénée parle d'une hymne de ce poëte dont la lettre σίγμα (S) étoit absolument exclue. Cette hymne étoit consacrée à la Cérès honorée d'un culte particulier dans la ville d'Hermione : Athénée en a conservé les premiers vers. Le même parle d'une ode de Lasus intitulée les *Centaures*, où la même lettre S étoit aussi omise. Quant à ses Dithyrambes, il ne nous en reste qu'un vers qui se trouve dans l'histoire des animaux par Elien. A l'égard de ce que l'ancienne musique devoit à Lasus, tant pour la théorie que pour la pratique, voici ce qu'on en sait. Aristoxene lui attribue au sujet de la nature du son, un sentiment qui consistoit à croire qu'un son quelconque étant continué, s'écartoit, quoique presque imperceptiblement, de la rectitude ou de l'uniformité, qu'on supposoit comme essentielle. Théon de Smyrne témoigne que Lasus, pour calculer au juste les proportions des consonnances entr'elles, & pour découvrir les différens degrés de vitesse ou de lenteur dans les vibrations des corps sonores, s'étoit servi

de deux vases de même figure, de même capacité, en un mot totalement semblables, résonnans, & qui frapés en même temps, faisoient l'unisson; que laissant vuide l'un des deux, & remplissant l'autre de liqueur jusqu'à la moitié, la percussion de l'un & de l'autre avoit fait entendre la consonnance de l'octave; que remplissant ensuite le second jusqu'au quart, puis jusqu'au tiers, la percussion des deux avoit produit la consonnance de la quarte, puis celle de la quinte, &c. Enfin, selon Plutarque, Lasus introduisit les rythmes dans la poësie & dans la musique dithyrambiques, c'est-à-dire, qu'il fut le premier, qui dans l'exécution de cette poësie musicale, fit battre la mesure. Du reste si l'on veut savoir plus en détail la doctrine de Lasus sur ce sujet, il faut consulter la *suite des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique*, imprimée dans le tome 15 des *Mémoires de l'academie des inscriptions & belles lettres*, pag. 324 & suivantes. Le savant académicien cite les sources où il a puisé ce qu'il rapporte. Il observe en finissant, qu'il y a eu un autre LASUS, qui étoit Magnésien, & qui avoit écrit sur les phénoménes astronomiques, comme l'assure, dit-il, l'auteur de la vie du poëte Aratus publiée par *Petrus Victorius*.

LAT, nom d'une idole des anciens Arabes du paganisme, dont le nom est corrompu, selon les Mahométans, de celui d'*Allah*, lequel signifie seulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'est aussi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa statue étoit d'une seule pierre haute de cinquante brasses, posée au milieu d'un temple soutenu de cinquante-six colonnes d'or massif. Mahmoud fils de Sebecteghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit située la ville de Soumenat, brisa de ses propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le mahométisme dans les Indes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LATERAN, étoit chez les anciens Gentils, le dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui signifie *brique*, dont le foyer est composé; & de-là vient peut-être que le foyer est appellé l'*Atre*. * Arnobe.

LATERANUS (Plautius) fut désigné consul l'an de J. C. 65, & avant que de prendre possession de son consulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pison contre ce prince. Epaphrodite, affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Lateranus quelques circonstances sur la conjuration. Ce sénateur ne révéla rien, & se contenta de dire à cet esclave: *Si j'ai quelque chose à dire, je le dirai à votre maître.* On le conduisit au supplice, sans lui avoir donné le temps d'embrasser ses enfans; & ce fut en ces derniers momens que sa constance parut dans toute son étendue. Quoique le tribun, qui alloit lui trancher la tête, fût lui-même de sa conspiration, il ne daigna lui faire aucun reproche; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le blesser, il secoua seulement la tête, & la tendit ensuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'est de Plautius Lateranus, que le célébre palais de Latran a tiré son nom; car c'étoit autrefois la maison qu'habitoient ceux de cette famille: les auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *annal.* 15. Arrian, *in epist. lib.* 1. S. Hieronym. *epist.* 30.

LATHBER (Jean) Cordelier, Anglois, florissoit en 1406. Il a fait des commentaires sur les Pseaumes, sur Jérémie, & sur les Actes des Apôtres, & d'autres ouvrages. Wadingue le loue beaucoup pour son savoir dans la philosophie & dans la théologie. * Pitseus, *de script. Angl. p.* 582.

LATHURE, *cherchez* PTOLÉMEE LATHURUS.

LATICLAVE, en latin *Latusclavus*, *Laticlavium*, *Tunica clavata* & *Laticlavii*, veste sur laquelle on attachoit des boutons à têtes de cloux larges, étoit un habillement de distinction & de dignité parmi les Romains. Les sénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un seul nom *Laticlavii*, comme le dit Suetone: *binos laticlavios misit*, *il envoya deux sénateurs.* Les consuls, les préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique; & elle se donnoit sous les empereurs aux gouverneurs de provinces, & à ceux qui avoient bien servi l'état, comme une marque d'honneur. Isidore nous apprend dans son *livre XI*, que quoique quelqu'un fût de race de sénateur, il n'étoit pourtant que chevalier, jusqu'à un certain âge; après quoi il recevoit la dignité de sénateur. Selon l'ancienne coutume, les fils des sénateurs, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, n'étoient que chevaliers, & c'étoit alors seulement qu'ils avoient le droit du laticlave. César fut le premier qui ayant conçu de grandes espérances d'Octavius son neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit du laticlave avant le temps marqué par les loix. Auguste ensuite, afin que les enfans des sénateurs s'accoutumassent de meilleure heure au gouvernement de la république, leur permit tout d'un temps de prendre la robe virile, la marque des sénateurs, & d'entrer dans la chambre du conseil. Au reste, on ne pouvoit jouir de ce privilége sans la permission du prince. Les peres étoient obligés de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils destinoient aux affaires. Il arrivoit même souvent que de deux freres, l'un jouissoit de ce privilége, pendant que l'autre en étoit privé, parceque le pere le vouloit ainsi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin, il arriva que ceux qui n'étoient que chevaliers, furent aussi honorés du laticlave, d'où vint la distinction de sénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient passé par les charges de la république. * Hofman, *antiq. romaines.*

LATICZOW, *Laticzovia*, petite ville de la Russie rouge en Pologne. Elle est dans la haute Podolie, sur le Bog, à vingt-cinq lieues au-dessus de la ville de Braclaw. Elle est le siége d'une châtellenie. * Mati, *diction.*

LATIMER (Hugues) né dans le comté de Leicester vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque temps docteur & professeur en théologie dans l'académie de Cambridge, où il avoit enseigné les sentimens de Calvin, fut fait évêque de Winchester sous Edouard VI. Mais sous le regne de Marie il fut mis en prison, & condamné à être brulé pour crime d'hérésie, avec Nicolas Ridlei. Cette sentence fut exécutée le 16 octobre 1555. Latimer étoit alors âgé de 80 ans. Il a laissé un volume de sermons en anglois, prononcés devant Edouard VI & devant la duchesse de Suffolck. * *Heroologia anglica*, *p.* 154.

LATINIUS (Janus) de Calabre, a composé la nouvelle Marguerite de l'art de chymie & de la pierre philosophale. Il avoit aussi promis une méthode sur tous les livres de Raymond Lulle. * Konig, *biblioth.*

LATINIUS, *cherchez* LATINUS.

LATINUS I de ce nom, roi des Latins ou Aborigènes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de regner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant J. C. & régna 46 ans, selon la supputation de Denys d'*Halicarnasse*, de Tite-Live, de George Syncelle, & de quelques autres. Quelques-uns disent qu'il s'opposa à la descente d'Enée, & qu'après avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres disent qu'il n'y eut point de combat. Quoi qu'il en soit, Enée tua Turnus, roi des Rutules, & épousa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend sur les aventures d'Amata, femme de ce roi; de Pallas, fils d'Evandre, &c. * Denys d'*Halicarnasse*, *lib.* 1, *antiq. rom.* Tite-Live, *l.* 1. Aurelius-Victor, *de origin. gent. rom.*

LATINUS II dit *Sylvius*, sixiéme roi des Latins, regna 51 ans, & commença son regne l'an du monde 2968, & avant J. C. 1067. De son temps Préneste, Tibur, Gabie, Tusculi, Pometie, Coré, Locres, Crustumie, Camene, Rouille, & toutes les autres

villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en colonies. Tiberius Sylvius lui succéda. * Denys d'*Halicarnasse*, *lib.* 1, *antiq. rom.* Aurelius-Victor, *de origin. gent. rom.*

LATINUS (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de son pays & mené en Espagne, où il fut esclave de Gonçales-Fernand de Cordoue, duc de Sessa. Il étudia avec soin, & fit du progrès dans la langue latine qu'il enseigna après avoir été affranchi. C'est apparemment en considération de sa capacité qu'on le surnomma *Latinus*. Dom Pedro Guerrero, archevêque de Grenade, le fit régent dans l'école de son église. Il composa un poëme latin au sujet de la victoire de Lépante, intitulé *Austrias*, outre quelques autres poëmes, & mourut en 1573 dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroisse de sainte Anne son tombeau, avec une épitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* * Bayle, *diction. crit.*

LATINUS LATINIUS, savant ecclésiastique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il étudia à Sienne & ailleurs, & outre la philosophie & la théologie, apprit les belles lettres, & se rendit très-habile dans la critique des auteurs anciens. Depuis il passa une partie de sa vie à Rome, où son mérite lui fit des amis illustres. On le mit l'an 1573 entre ceux qui étoient destinés pour la correction du décret de Gratien, tous gens considérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis papes, sous les noms de *Gregoire* XIII & de *Sixte* V, les cardinaux Sirlet, S. Charles, Paleote, François Alciat, M. Antoine Colonna, &c. Arnauld de Pontac, évêque de Bazas; Francisco de Torres, Petrus Ciaconius, &c. Latinius se distingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de suite à ce grand ouvrage. Quoiqu'il eût peu de santé, il la ménagea si bien, qu'il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Nous avons divers ouvrages de sa façon, entr'autres : *Observationes & emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des œuvres de Tertullien, par Pamelius, depuis celle qui se fit à Paris l'an 1608. *Bibliotheca sacra & profana, sive observationes, correctiones, conjecturæ & variæ lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667. La vie de Latinus Latinius se voit à la tête de cet ouvrage, que les curieux pouront consulter, aussi bien que les additions d'Antoine Teissier, *aux hommes savans de* M. de Thou.

Les protestans se récrient fort contre Latinius : ils le traitent de corrupteur de l'antiquité, & disent qu'il supprimoit, autant qu'il lui étoit possible, ce qui n'étoit pas conforme à ses sentimens; & que cela se prouve par le retranchement qu'il a fait de l'épître de Firmilien de Césarée; dans l'édition des œuvres de S. Cyprien par Manuce. *Voyez* sa bibliotheque, & ce que M. Jean Fell, évêque d'Oxford, a écrit contre ce savant homme.

LATINUS URSINUS, *cherchez* MALABRANCA.

LATINUS PACATUS DREPANIUS, *cherchez* DREPANIUS.

LATIUM ou pays des LATINS, contrée d'Italie, étoit située au-dessous des Sabins, & proche des Toscans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui se trouve depuis le Tibre jusqu'au cap de Cicelli, qui est le *Circæum promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Æquiens, les Volsques & les Ausoniens furent compris sous le seul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent jusqu'à la riviere de Garigliano, que les Latins nomment *Liris*. De tout temps Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, pays qui fut premierement habité par les Aborigènes. Les autres villes anciennes étoient Tivoli, Palestrine, Frescati, Aricia, Albe, Paterno, Ostie, avec les Volsques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino, Gaëta, Fondi, Piperino, Sezze, Segni, Sora, Velletri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particulieres qu'ils nommoient *droit latin*, *jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux Latins, & qui fut ensuite communiqué à d'autres. Ce droit consistoit, en ce que ceux qui le possédoient étoient reçus dans les légions romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les magistratures à Rome, quoiqu'ils n'eussent pas le droit de suffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le temps, & devint enfin égal à celui des naturels citoyens Romains, en y joignant le droit de suffrage, & celui de créer les magistrats. Alors on appella ce droit ainsi amplifié, *le droit des citoyens Romains*, & *le droit italique*, lorsqu'il fut donné à toute l'Italie sans exception; & le premier droit fut nommé l'*ancien droit Latin*, pour le distinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce pays a eu des princes particuliers pendant cinq cens quinze années, sous dix-sept rois, depuis Pic ou Picus, fils de Saturne, jusqu'à Numitor, aïeul de Romulus.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DES LATINS.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44. ans.
2819.	1216.	Latinus I de ce nom,	46.
2855.	1180.	Enée,	4.
2869.	1166.	Ascanius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Eneas *Sylvius*,	31.
2968.	10.7.	Latinus II,	51.
3019.	1016.	Alba *Sylvius*,	39.
3058.	977.	Capetus I,	26.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capetus II,	13.
3125.	910.	Tyberinus,	8.
3133.	902.	Agrippa *Sylvius*,	41.
3174.	861.	Allade *ou* Aremulus Sylvius, surnommé *le Sacrilege*,	19.
3193.	842.	Aventinus *Sylvius*,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chasse Numitor,	28.
3287.	754.	Numitor fut rétabli sur le trône par	

son petit-fils Romulus, qui bâtit l'année suivante la ville de Rome, la quatriéme année de la VI olympiade, l'an du monde 3282, & 753 avant J. C. * *Consultez* Denys d'*Halicarnasse*, Tite-Live, Velleïus Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu-Gelle, Aurelius-Victor, Censorin, Eusebe, Ptolémée, Strabon, Pline, Leandre Alberti, De Marca, *hist. Hispan.*

LATOME, *Latomus* (Jacque) natif de Cambron, petit bourg, avec une abbaye dans le Hainaut, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit docteur de Louvain, chanoine de S. Pierre dans la même ville, & écrivit contre Luther, & les autres hérétiques, depuis l'an 1519 jusqu'en 1544, qui fut celui de sa mort. Latome a composé d'excellens traités de controverse; savoir de l'église; de la primauté du pape; de la confession auriculaire; de la défense des articles de Louvain; & plusieurs autres ouvrages de controverse. Il a aussi écrit contre Erasme un traité de l'étude de la théologie, & des trois langues, dans lequel il défend la théologie scholastique. Cet ouvrage fut réfuté par Erasme, & Latome lui répliqua par une apologie. Latome étoit un des plus habiles docteurs qu'il y eût de son temps dans la faculté de Louvain : il avoit beaucoup de bon sens & de lecture; il écrivoit facilement en latin, mais sans beaucoup de politesse; il ne savoit point de grec ni d'hébreu, & étoit fort prévenu en faveur de la théologie scholastique.

scholastique. * Coccius, *in cat.* Bellarmin, *de script. ecclesiast.* Genebrard, *in Leone X.* Valere André. Le Mire. Swert. Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle.*

LATOME, *Latomus* (Barthelemi) né à Arlon dans le Luxembourg, l'an 1487, savoit la langue latine, qu'il enseigna aussi-bien que la rhétorique à Tréves, à Cologne, à Fribourg, à Paris & ailleurs. Il écrivit des notes sur Cicéron, sur Térence, sur les satyres d'Horace, &c. & dans sa vieillesse, il composa quelques traités de controverse contre les Protestans, & mourut à Coblents vers l'an 1566, âgé de plus de quatre-vingts ans. On dit que son nom interpreté en françois est *Masson.* L'an 1543 il fit une réponse à Martin Bucer, sur quatre chefs; savoir, sur la distribution de la communion sous une espece, sur l'invocation des Saints, sur le célibat des prêtres, & sur l'autorité de l'église. Bucer ayant répondu à cet ouvrage, Latome lui répliqua, & se défendit contre Jacques André, ministre de Coppingen, dans un ouvrage intitulé: *De la docte simplicité de l'usage du calice, & du saint sacrifice de la Messe.* Il repoussa aussi les injures de Pierre Darhenus, Cordelier apostat, & écrivit quelques lettres à Sturmius, sur l'état des églises d'Allemagne. * Valere André, *biblioth. Belg.* édit. 1739, *in*-4°. Le Mire. Simler, &c.

LATOME, *Latomus* (Jean) chanoine régulier de S. Augustin, de la congrégation de Val-Vert, dans le XVI siécle, étoit natif de Berg-op-Zoom dans le Brabant, & fut prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de sa congrégation, pour lesquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêcherent pas de traduire le pseautier en vers, de mettre en latin les sermons de Jean Fere ou Ferus, de publier l'histoire du monastère de S. Tron, &c. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Ghilini, &c.

LATOME (Jacque) neveu de Jacque Latome, *dont nous avons parlé plus haut*, fit imprimer tous les ouvrages de son oncle en un volume *in-fol.* l'an 1550, & mourut l'an 1596.

LATOMIES, lieu en Sicile, appellé aujourd'hui *le Tagliate*, est une caverne ou carriere, que Denys tyran de Syracuse, fit creuser dans un rocher près de cette ville, pour servir de prison aux criminels. Elle a environ une stade de longueur, & deux cens pieds de largeur. Ce tyran y retenoit fort long-temps les prisonniers: de sorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appellé du nom de *Philoxène*, à cause que ce poëte n'ayant pas voulu approuver quelque ouvrage que ce roi avoit composé, y fut renfermé par son ordre. On croit que ce fut là qu'il composa son poëme du Cyclope, où il raille ce prince. Cicéron reproche aussi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces prisons plusieurs citoyens Romains. * Cluvier, *l.* 1. *Sicil. antiq.*

LATONE, fille de Cœus & de Phebé, sœur de ce tyran, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint grosse. Junon qui le sut, la bannit de toute la terre, & la fit poursuivre par le serpent Python; mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'isle de Delos, auparavant cachée sous l'eau, où Latone accoucha de Diane, & d'Apollon qui tua depuis le serpent Python. * Ovide, *liv.* 6 *des métamorphoses.* Apollodore, *liv.* 1.

LATOS (Jean) natif de Cracovie, a passé pour un philosophe mathématicien & médecin excellent. Il s'acquit beaucoup de réputation par un traité sur les révolutions des royaumes. On a aussi ses observations sur quelques éclipses & quelques cometes. Il attaqua la correction du calendrier faite par le pape Grégoire XIII, assurant qu'il auroit pu faire quelque chose de meilleur; quoique les astronomes qui l'ont examiné depuis, aient reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc sa correction du calendrier, qui fut approuvée par quelques-uns. * Konig, *bibl.*

LATRAN ou SAINT JEAN DE LATRAN, basilique de Rome, est la premiere église du siége des papes. On voit ces deux vers gravés sur un vieux marbre au portique de ce temple:

Dogmate papali datur simul & imperiali,
Ut sim cunctarum mater & caput ecclesiarum.

On y voit aussi cette inscription en prose:

Sacrosancta Ecclesia Lateranensis, omnium ecclesiarum mater & caput.

Le cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'église & le palais de Latran sont bâtis au mont Celien, avoit appartenu à Plautius Lateranus, consul désigné, que Néron fit mourir, & qu'apparemment l'empereur Constantin donna la maison au pape Melchiade, puisqu'il y célebra le concile assemblé l'an 313 pour l'affaire de Cécilien de Carthage, persécuté par les Donatistes. On lui a donné plusieurs noms, outre celui de Basilique de Latran. 1. On l'a appellée la Basilique de Fauste, parceque la princesse Fauste y avoit eu son palais; 2. la Basilique de Constantin, parceque l'empereur Constantin l'avoit fait bâtir; 3. la Basilique de S. Jean, à cause de deux chapelles qui furent construites dans le Baptistaire de Constantin; l'une en l'honneur de S. Jean-Baptiste; & l'autre, sous le nom de S. Jean l'Evangéliste; 4. la Basilique de Jule, peut-être parceque le pape Jule I y fit des augmentations considérables. Mais le plus considérable de ses titres, est celui de Basilique de S. Sauveur, parceque J. C. y est particulierement honoré comme chef de l'Eglise. L'empereur Constantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu considérable pour l'entretien des lampes & des ministres: ce qu'on poura voir dans le livre qu'Anastase *le bibliothécaire* a intitulé, *De la magnificence de Constantin.* Le poëte Prudence parle de l'église de Latran, en écrivant contre Symmaque, *l.* 2. Le pavé de cette fameuse basilique est tout de marbre, & la voute est soutenue de quatre rangs de colonnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette église fut brulée en 1308, sous le pontificat de Clément V, & l'an 1361 sous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la premiere fois les dames Romaines traînoient elles-mêmes les chariots chargés de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette premiere basilique du monde chrétien; car elle est appellée telle par une déclaration du pape Grégoire XI, faite l'an 1372. Les chanoines de Latran étoient autrefois réguliers, S. Léon *le Grand* les ayant obligés l'an 440 à vivre en commun, sous la conduite de Gelase, qui depuis fut un de ses successeurs. Ayant renoncé ensuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1063 de la reprendre, & de se conformer aux reglemens du concile tenu à Rome cette année-là: d'autres églises furent mises sous la dépendance de celle de Latran, & formerent ensemble une congrégation qui subsista jusque vers l'an 1295. Boniface VIII chassa alors les réguliers pour mettre des séculiers en leur place; & ceux-ci furent paisibles possesseurs de l'église de Latran jusqu'en 1442; mais Eugène IV, ayant voulu alors qu'ils la cédassent à des réguliers de la congrégation de sainte Marie de la Frisonaire, ce changement causa tant de contestations, & les Romains prirent si vivement les intérêts des séculiers, que le pape Sixte IV se contenta de donner en 1472, le titre de chanoines réguliers de S. Sauveur de Latran, à ces réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir l'an 1483, au milieu de Rome l'église de Notre-Dame de la Paix, laissant celle de Latran aux séculiers, qui n'ont pas été troublés depuis. Le roi de France présente deux de ces chanoines à sa Sainteté, en considération des biens que nos rois ont faits à l'église. Voici les conciles qui ont été tenus dans la basilique de Latran.

Premier concile général de Latran.

Ce concile, qui est le IX général, fut assemblé sous le pontificat de Callifte II, l'an 1122 selon Baronius; mais plutôt l'an 1123 le 25 de mars indiction I. On le convoqua principalement contre l'empereur Henri IV, touchant les investitures aux bénéfices, & fur-tout aux évêchés. Gregoire VII s'étoit opposé aux prétentions des empereurs: mais cette résistance n'avoit fait que causer une mésintelligence scandaleuse. Callifte II, poussé du même esprit, célébra ce concile, où se trouverent trois cens prélats, comme le rapporte Suger, abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas neuf cens quatre-vingt-dix-sept, comme l'assure Pandulphe. Il y vint aussi un très-grand nombre de princes, tant ecclésiastiques que séculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarasins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, roi de Jérusalem, avoit perdue. Nous avons vingt-deux canons de ce concile, que Gratien, qui vivoit en ce temps-là, a presque tous inserés dans son decret. Le premier canon est contre les simoniaques. Le second & le vingt-uniéme, contre les ecclésiastiques concubinaires. Le cinquiéme confirme la défense des mariages à un certain degré. L'onziéme donne des indulgences aux Croisés. Le quinziéme est contre les faux-monnoyeurs. Le seiziéme, contre ceux qui maltraitoient les pélerins. Le dix-septiéme défendoit aux abbés & aux moines, de donner des pénitences publiques, &c. * *Tome X des Conciles.*

II. Concile général de Latran.

Le pape Innocent II, voulant entierement détruire le parti de l'antipape Pierre de Léon, dit Anaclet II, s'opposer aux erreurs d'Arnaud de *Bresce*, & corriger les mœurs des ecclésiastiques & des séculiers extrêmement dépravées, résolut d'assembler un concile général: c'est ce qu'il fit le 8 avril 1139, & il se donna tant de soins pour y appeller les prélats, qu'il s'y en trouva près de mille. Ce concile, qui est le X écuménique, contient trente canons, dont le premier est contre les simoniaques. Le second & le neuviéme regardent les excommunications, dont les seuls évêques diocésains pouvoient absoudre. Le quatriéme regle les habits ecclésiastiques. Le sixiéme est contre les prêtres concubinaires. Le septiéme défend d'entendre la messe de ces malheureux. L'autre défend aux ecclésiastiques & aux moines d'exercer la profession d'avocats ou celle de médecins. Le dixiéme est contre les laïcs qui prennent les dixmes. Le treiziéme est contre les usuriers, qu'il prive de la sépulture ecclésiastique. Le quatorziéme en prive de même ceux qui se hasardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quinziéme excommunie ceux qui frapent les ecclésiastiques. Le dix-septiéme défend les mariages entre parens. Le vingt-uniéme exclut les fils des prêtres de la prêtrise. Le vingt-troisiéme est contre Arnaud de *Bresce* & ses sectateurs. Le vingt-neuviéme, contre ceux qui faisoient des machines de guerre pour les Infidéles. * *Tome X Conc.*

III. Concile général de Latran.

Ce concile, qui est le XI général, fut tenu par le pape Alexandre III, à la tête de trois cens évêques, le 5 mars, lundi de la troisiéme semaine de Carême de l'an 1179, qui étoit le vingt du pontificat du même Alexandre. Le sujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la nécessité de s'opposer au schisme suscité dans l'église par l'empereur Fréderic I, qui avoit opposé aux pontifes de Rome trois antipapes, Octavien, Gui de Cremone, & Jean de Strama, sous le nom de Victor IV, Paschal III & Callifte III. On eut aussi dessein d'y condamner quelques nouveaux hérétiques qui s'étoient élevés. Guillaume évêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette assemblée. Ils y firent vingt-sept decrets ou canons. Le premier regarde l'élection des pontifes romains. Le second révoque les ordinations des antipapes. Le troisiéme regle l'âge des évêques, des curés & des archidiacres. Le cinquiéme défend qu'aucun clerc ne soit élevé aux ordres, sans titre de bénéfice. Le sixiéme ordonne aux prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux religieux d'appeller de la sentence du chapitre ou du supérieur. Le huitiéme défend les expectatives aux bénéfices. Le onziéme est contre les ecclésiastiques qui ont des femmes chez eux. Le douziéme leur défend de se mêler d'affaires temporelles. Le treiziéme & le quatorziéme sont contre la pluralité des bénéfices. Le quinziéme veut qu'on ne puisse employer les biens ecclésiastiques que pour l'église. Le seiziéme regle les résolutions des chapitres. Le dix-huitiéme ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales, dans les cathédrales. Le dix-neuviéme excommunie les puissances séculieres qui usurpent les droits ecclésiastiques. Le vingtiéme défend les combats à la barriere & les tournois. Le vingt-quatriéme défend de fournir des armes aux Infidéles. Le vingt-cinquiéme ordonne de refuser la communion aux usuriers publics. Le vingt-sixiéme défend aux chrétiens d'habiter avec les Juifs, Sarasins, &c. Le vingt-septiéme excommunie les Catharins, Patarins, & autres hérétiques. * *Tome X Conc.* Guillaume de *Tyr.* Loger. Barthelemi. Laurens, dit *Poin*, &c.

IV. Concile général de Latran.

Ce concile, qui est le XII général, est nommé le *Grand*, à cause du grand nombre d'évêques qui s'y trouverent. Le pape Innocent III qui le tint l'an 1215, y présida, & le fit commencer le 11 de novembre. Les patriarches de Constantinople & de Jérusalem y assisterent en personne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyerent leurs députés: de sorte qu'il y eut, outre les orientaux, soixante-onze archevêques, trois cens quarante évêques, & plus de huit cens abbés ou prieurs. Les orateurs de Henri empereur de Constantinople, de Fréderic roi des Romains, du roi Philippe *Auguste*, de Jean roi d'Angleterre, d'André roi de Hongrie, de Jean roi de Jérusalem, de Hugues roi de Chypre, de Jacques roi d'Aragon, & ceux de divers autres princes se trouverent à ce concile. Il fut assemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amauri, & contre celles de l'abbé Joachim. On y parla aussi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient soixante-dix chapitres, inserés la plupart dans les décretales de Gregoire IX. Voici les plus considérables. Le premier contient divers articles de notre créance, & approuve le terme de *transsubstantiation*, pour exprimer le changement de la substance du pain & du vin en la substance du corps & du sang de Jesus-Christ au sacrement de l'Eucharistie. Le second condamne les erreurs de l'abbé Joachim. Le troisiéme & les suivans, jusqu'au neuviéme, traitent de la maniere d'extirper les hérésies, défendent de prêcher sans approbation, & reglent l'inquisition. L'onziéme renouvellant le dix-huitiéme canon du III concile de Latran, ordonne l'établissement des prébendes pour les écolâtres & théologaux. Le douziéme pourvoit à la réforme des ordres religieux; & le treiziéme défend l'établissement d'aucun ordre nouveau. Le quatorziéme est contre l'incontinence des clercs; & le quinziéme punit ceux qui ne sont pas assez sobres. Le seiziéme leur prescrit un réglement de vie. Le dix-septiéme regarde l'office divin. Le dix-neuviéme défend d'exposer des meubles profanes dans les églises. Le vingt-uniéme est ce fameux canon qui commence, *Omnis utriusque sexus*, qui ordonne aux chrétiens de se confesser pour le moins une fois l'an à son propre pasteur, c'est-à-dire, à son curé, ou aux autres prêtres approuvés par lui, pour porter avec lui le poids du ministère, & de communier

aux fêtes de Paque. Le vingt-deuxiéme commande aux médecins de faire appeller les confesseurs pour leurs malades. Le vingt-quatriéme parle des élections, & en met trois; l'inspiration, le scrutin & le compromis. Le vingt-cinquiéme & les suivans sont pour l'élection aux bénéfices, & le vingt-neuviéme en défend la pluralité. Le trente-uniéme défend aux fils des chanoines de posseder des bénéfices de leurs peres. Le trente-deux & le trente-trois reglent la portion congrue des curés. Le trente-sixiéme est pour les appels. Le quarante-sixiéme est pour les privileges ecclésiastiques. Les cinquante & cinquante-un sont pour les mariages. Le soixante-uniéme défend d'exposer légerement les reliques des Saints. Le soixante quatriéme est contre les réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelqu'un à la profession religieuse. Le soixante-sept & le soixante-huitiéme sont contre les usures des Juifs, &c. * *Tome XII Conc.* L'abbé d'Ursperg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal. ecclef. A. C.* 1215.

V. CONCILE DE LATRAN.

Ce concile a commencé le lundi, 3 mai de l'an 1512, sous Jules II, & ne fut conclu qu'en 1517 sous Léon X. On le célébra pour s'opposer à l'assemblée de Pise, pour porter les princes chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze sessions, dont les premieres condamnent l'assemblée de Pise; & la huitiéme quelques erreurs touchant l'ame. Le canon de la neuviéme session veut que les bénéficiers, qui manquent de réciter l'office divin soient privés de leur bénéfice; & la dixiéme session regle les monts de Piété, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce concile pour général en France.

AUTRES CONCILES DE LATRAN.

Le pape Martin I célébra un concile à Latran le 5 octobre, indiction VIII, de l'an 649, composé de cent cinq évêques: il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, proposée par l'empereur Constant, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, hérétiques Monothelites. Dans un autre concile tenu l'an 1051, par Léon IX, Gregoire, évêque de Verceil, accusé d'adultere, fut excommunié. L'année suivante le même pontife en assembla un autre pour la canonisation de S. Gerard, évêque de Toul. Alexandre II en célébra un l'an 1063 contre les simoniaques, à l'occasion de Pierre, évêque de Florence, accusé de simonie & d'hérésie. Le pape assembla plus de cent évêques, & fit dresser douze canons. Il tint deux autres conciles l'an 1065 contre les hérétiques nommés *Incestueux*, les condamnant non pas seulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des sacrés canons. Nous avons quatre conciles célébrés au palais de Latran, sous Paschal II. Le premier fut tenu l'an 1101 après la mi-carême, contre l'empereur Henri IV qui troubloit la paix de l'église. Le second l'an 1109. Le troisiéme l'an 1112, où Girard, évêque d'Angoulême, lut la révocation du privilége des investitures des bénéfices, que l'empereur avoit extorqué par force du pape. Dans le quatriéme tenu le 6 mars, lundi de la troisiéme semaine de Carême de l'an 1116, le pape défendit, avec anathême, les investitures, sans néanmoins prononcer sentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres prélats avoient fait à ce sujet. Callixte II qui avoit célébré le premier concile général de Latran l'an 1122 ou 1123, en assembla un autre, pour la paix conclue avec l'empereur, que trois cardinaux étoient allé trouver à Wormes. Alexandre III, dans un concile tenu à Latran, vers l'an 1166, excommunia l'empereur Fréderic I, son persécuteur & ennemi du saint Siége. Il y en a eu quelques autres, dont nous ferons mention en parlant des conciles de Rome.

LATRE (Guillaume de) évêque de Tournai, *cherchez* FILLATRE.

LATRONIANUS, poëte Espagnol, vivoit dans le IV siécle, lorsque Maxime envahit l'empire contre Gratien. S. Jerôme dit qu'il avoit laissé divers ouvrages en vers, comparables à ceux des anciens. Ce poëte étant tombé dans les erreurs de Priscillien, fut condamné au concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Trèves, où demeuroit Maxime, il eut la tête tranchée avec ses compagnons l'an 385 par ordre de ce prince. * S. Jerôme, *de script. ecclesiast. cap.* 122. Sulpice Severe, *liv.* 2. Mariana, *liv.* 4. *hist. chap.* 20.

Ce poëte est nommé par quelques-uns MATRONIANUS. C'est le nom que lui donne Erasme dans son édition de S. Jerôme. Sulpice Severe le nomme pourtant *Latronianus*.

LATTE, *Latara*, ancien village ou bourg dans le Languedoc, à mille pas de Montpellier, sur le lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le lac de Latte. * Mati, *diction.*

LAVAGNE, ville & comté d'Italie, sur la côte de Gènes, appartient à la maison de Fiesque. Il y a eu quelques pontifes romains de la maison des comtes de Lavagne, que les Latins nomment *Lavana & Lebonia*. *Cherchez* FIESQUE.

LAVAL, autrement LAVAL-GUION, *Vallis-Guidonis*, ville de France, sur la riviere de Mayenne, dans le Bas-Maine, diocèse du Mans, appartient aux seigneurs de la maison de la Tremoille, & est renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il est fait mention dans la derniere édition des conciles, (*Tome XII.*) Cette ville est située dans un vallon sur le bord de la riviere de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *la Val-Guyon*, c'est que le nom de Gui fut comme héréditaire aux aînés de l'ancienne maison de Laval, ainsi qu'on peut voir à l'article suivant. Il y a dans cette ville deux églises collégiales, dont l'une est paroissiale, deux autres paroisses, des chanoines réguliers de la congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des filles de sainte Claire, des Bénédictines, des Ursulines & des Hospitalieres. Il y a aussi un grand nombre de tribunaux: une justice royale, une justice comtale, une maîtrise des eaux & forêts, élection, grenier à sel, justice des traites & maison de ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un est au-delà de la riviere, sur laquelle il y a un grand pont revêtu de maisons des deux côtés, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

LAVAL, maison noble & ancienne, a produit de grands hommes. GUI I, seigneur, baron de Laval, qui vivoit sous les enfans de Charlemagne, fut pere de GUI II. Celui-ci ne laissa qu'une fille, laquelle épousa HAMOND, qui prit le nom de Laval, & qu'il conserva, quoiqu'il n'en eut point d'enfans: mais de *Helfardre* de Bretagne, sa seconde femme, il laissa GUI III, dit *le Chauve*, seigneur de Laval, qui épousa *Denyse* de Mortain, fille de *Robert*, comte de Mortain, & niéce de Guillaume *le Conquerant*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre. Il en eut *Gui* IV, qui, d'*Emme*, sœur naturelle de *Henri* II, roi d'Angleterre, eut *Gui* V, lequel d'*Havoise* de Craon, laissa une fille unique, *Emme* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de Montmorenci, II du nom, surnommé *le Grand*, connétable de France, qui avoit déja des enfans de *Gertrude* de Soissons sa premiere femme. Il eut entr'autres enfans de cette seconde alliance, GUI, qui suit.

I. GUI de Montmorenci, seigneur de Laval, VI du nom, souche de la seconde race des seigneurs du nom de LAVAL, qui a depuis été porté par sa postérité, en retenant néanmoins les armes de la maison de Montmorenci, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, pour marque de puîné, fit le voyage de la Terre-sainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épousé 1°. l'an 1239 *Philippe*, dame de Vitré & de

Châtillon, fille d'*André* III, seigneur de Vitré, & de *Catherine* de Thouars, dite *de Bretagne*, morte le 16 septembre 1254; 2°. *Thomasse* de Mathefelon, dame de Mareuil, veuve d'*André* III, seigneur de Vitré. Il eut de sa premiere femme GUI VII, qui suit; *Catherine*, dame de Landauran, mariée en 1265, à *Hervé* de Leon, chevalier; & *Emmette* de Laval. De sa seconde il eut *Mathieu* de Laval, vivant l'an 1265, & 1272; *Gui*, évêque de Cornouailles, puis du Mans; *Guillaume*, vivant l'an 1318; & BOUCHARD de Laval, *qui a fait la branche des seigneurs d'*ATTICHI, *rapportée ci-après*.

II. GUI VII du nom, sire de Laval, Vitré, Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-sainte avec le roi S. Louis l'an 1270, & mourut en l'Isle en Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, seigneur de Paci-sur-Marne, comte de Caserte, &c. 2°. l'an 1280 *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, dame de Loué, fille de *Louis* de Brienne, & d'*Agnès*, vicomtesse de Beaumont. Il eut de sa premiere femme GUI VIII, qui suit; & *Guillaume*, seigneur de Paci, mort sans postérité. De la seconde, ANDRE de Laval, *qui a fait la branche des seigneurs de* LOUÉ, LEZAI, la FAIGNE, *& de* TARTIGNI, *rapportée ci-après; Gui*, dit *Guion*, seigneur d'Olivet, mort sans postérité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, seigneur de Chemillé; *Louis*, seigneur d'Aubigné, vivant en 1320; *Thibault*, seigneur de Loué, mort sans postérité; *Matthieu*, seigneur de Brée & de Troncallou, mort sans postérité; *Philippe*, mariée à *Guillaume*, seigneur de Rochefort, d'Acerac & de Chateauneuf; *Agnès*, abbesse de Maubuisson; & *Catherine* de Laval, religieuse à Estival.

III. GUI VIII du nom, sire de Laval, de Vitré & d'Acquigni, comte de Caserte, servit à la bataille de Mons en Puelle l'an 1304, & rendit de grands services en Flandre, jusqu'à la paix faite l'an 1320, & mourut l'an 1323. Il avoit épousé *Beatrix*, dame de Gaure, fille unique de *Rasse*, seigneur de Gaure en Flandre, dont il eut GUI IX, qui suit; *Rasse*, seigneur de Morhent en Flandre, vivant en 1348; JEAN, *qui a fait la branche de* PACI, *rapportée ci-après; Pierre*, évêque de Rennes, mort le 11 janvier 1357; FOULQUES, seigneur de Chaloyau, *qui a fait la branche des seigneurs de* RETZ, *aussi rapportée ci-après; Isabeau*, alliée à *Jean*, seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard; *Catherine*, mariée à *Gerard* Chabot IV du nom, seigneur de Retz; & *Jeanne* de Laval, qui refusa l'abbaye de S. George de Rennes.

IV. GUI IX du nom, sire de Laval, de Vitré, de Gaure, &c. fut tué au service de Charles de Blois, duc de Bretagne, à la bataille de la Rochederien en juin 1347. Il avoit épousé l'an 1315 *Beatrix* de Bretagne, seconde fille d'*Artus* II, duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut *Gui* X du nom sire de Laval & de Vitré, qui épousa l'an 1338 *Isabeau*, dame de Craon, & mourut sans lignée l'an 1348; GUI XI, qui suit; & *Catherine* de Laval, premiere femme d'*Olivier*, seigneur de Clisson, connétable de France.

V. GUI XI du nom, sire de Laval, de Vitré & de Gaure, gouverneur de Bretagne en l'absence du duc, mourut le 24 avril 1412. Il avoit épousé 1°. l'an 1348 *Louise*, dame de Châteaubriant, sœur & héritiere de *Geofroi* VIII, seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte sans enfans; 2°. le 28 mai 1384 *Jeanne* de Laval, dame de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, Tinteniac, veuve du connétable du Guesclin, dont il eut *Gui* de Laval, XII du nom, seigneur de Gaure, qui tomba dans un puits en jouant à la paume dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, comte d'Alençon; & ANNE, qui suit.

VI. ANNE dame de Laval, de Vitré, de Gaure, d'Acquigni, de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, &c. épousa par contrat du 22 janvier 1404 *Jean* de Montfort, seigneur de Kergorlai, à condition de porter le nom, cri, & pleines armes de Laval par lui & ses descendans: ce qui fut verifié au parlement en janvier 1405. Depuis, ayant succédé au droit de sa femme à toutes les terres & seigneuries de *Gui* XI, l'an 1412, il prit le nom de *Gui* XIII, sire de Laval, Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1415, au retour de Jérusalem & de la Palestine, & sa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans, GUI XIV, qui suit; *André* de Laval, seigneur de Loheac & de Retz, amiral & maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, sans laisser de postérité de *Marie* de Laval, dame de Retz; *Louis* de Laval, seigneur de Châtillon & de Comper, gouverneur de Dauphiné, puis de Gènes, de Paris, de Champagne & Brie, chevalier de l'ordre du roi, grand maître des eaux & forêts de France, mort sans postérité, le 21 août 1489; *Jeanne* de Laval, seconde femme de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468; & *Catherine* de Laval, mariée à *Gui* de Chauvigni, seigneur de Châteauroux.

VII. GUI XIV du nom, sire de Laval, de Vitré, de Gaure, &c. succéda à RAOUL de Montfort, son aïeul paternel, aux terres & seigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en sa faveur que la baronie de Laval fut érigée en comté le 17 août 1429. Il mourut le 2 septembre 1486, ayant épousé 1°. par contrat du 26 mars 1435 *Isabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, duc de Bretagne; 2°. *Françoise* de Dinan, dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, seigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, seigneur de Châteaubriant, grand bouteillier de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de sa premiere femme, *Gui* XV, comte de Laval & de Montfort, seigneur de Vitré, de Gaure, &c. né le 18 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au baptême: nom qu'il changea en celui de *Gui*, après la mort de son pere. Il servit le roi Louis XI, qui lui fit épouser, par contrat du 18 janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, duc d'Alençon. Il fut aussi établi grand-maître de France, par le roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de GUI XIV, comte de Laval, furent JEAN, qui suit; *Pierre* de Laval, archevêque & duc de Reims, mort le 14 août 1493; *Yolande* de Laval, mariée 1°. l'an 1443 à *Alain* de Rohan, comte de Porrhoët: 2°. l'an 1454 à *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville & de Montgommeri; *Françoise*, morte quatorze jours après sa naissance; *Jeanne* de Laval seconde femme de *René*, roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, duc d'Anjou, mariée le 10 septembre 1454, morte l'an 1498; *Anne*, morte à six semaines; *Artuse*, morte sans alliance; *Hélène*, femme de *Jean* de Malestroit, seigneur de Derval & de Combourg; & *Louise* de Laval, mariée par contrat du 15 mai 1468 à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, comte de Pentievre. Ceux du second lit, furent *Pierre* de Laval, seigneur de Montafilant, mort sans alliance; FRANÇOIS de Laval, *qui a fait la branche des seigneurs de* CHASTEAUBRIANT, *rapportée ci-après; & Jacques* de Laval, seigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, pere d'un fils, nommé *François* de Laval, seigneur de Beaumanoir, mort sans postérité l'an 1522.

VIII. JEAN de Laval, seigneur de la Roche-Bernard & de Bellisle, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laissant de *Jeanne* du Perrier, comtesse de Quintin, dame du Perrier, GUI XVI, qui suit.

IX GUI XVI, comte de Laval, de Montfort & de Quintin, seigneur de Vitré, de Gaure, &c. hérita du comte *Gui* XV, son oncle. Il fut gouverneur & amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épousé 1°. l'an 1500 *Charlotte* d'Aragon, princesse de Tarente,

fille aînée de *Frédéric* d'Aragon, roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoye, sa premiere femme; 2°. l'an 1517 *Anne* de Montmorenci, fille de *Guillaume*, sire de Montmorenci; 3°. *Antoinette* de Daillon, fille de *Jacques*, seigneur du Lude. Il eut de sa premiere femme *Gui* & *Louis* de Laval, morts jeunes; *François* comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, comte de Harcourt, dont elle eut *Renée* de Rieux, qui succéda au comté de Laval, à son oncle *Gui* XVII, & prit le nom de GUIONNE XVIII. Elle mourut l'an 1567, sans enfans de *Louis* de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, qu'elle avoit épousé en 1540; & *Anne* de Laval, mariée l'an 1521, à *François* de la Tremoille. De la seconde femme de GUI XVI, comte de Laval, vinrent *Claude*, dit *Gui* XVII du nom, comte de Laval, &c. chevalier de l'ordre du roi, mort l'an 1547 sans laisser de postérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, seigneur de Lautrec, maréchal de France; *Marguerite* de Laval, dame du Perrier, mariée à *Louis* de Rohan V du nom, seigneur de Guemené; & *Anne* de Laval, dame d'Acquigni, mariée à *Louis* de Silli, seigneur de la Roche-Guyon. De la troisiéme femme sortirent *François* de Laval mort jeune; *Louise* de Laval aussi morte jeune; & *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547, à *Gaspard* de Coligni II du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de France, morte l'an 1568. *Outre ces enfans légitimes, ce comte laissa un fils* naturel, *nommé* François *de Laval, qui fut évêque de Dol, & mourut le* 11 *juin* 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHATEAUBRIANT.

VIII. FRANÇOIS de Laval, second fils de GUI XIV, comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, dame de Châteaubriant, de Candé, &c. sa seconde femme, fut seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, Montafilant, Beaumanoir, &c. & mourut le 5 janvier 1503. Il épousa *Françoise* de Rieux, dame de Derval, Rougé, Malestroit, Châteaugiron, fille unique de *Jean* V du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & de *Françoise* de Raguenel, dame de Malestroit sa premiere femme, dont il eut JEAN, qui suit; & *Pierre* de Laval, seigneur de Montafilant, Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, sans laisser de postérité de *Françoise* de Tournemine, fille unique de *George*, baron de la Hunaudaye.

IX. JEAN de Laval, seigneur de Châteaubriant, Candé, né en janvier 1486, chevalier de l'ordre du roi, fut gouverneur & amiral de Bretagne. Se voyant sans enfans, il vendit & aliéna plusieurs de ses terres, & en donna d'autres à ses amis, entre lesquels Anne duc de Montmorenci, connétable de France, obtint de lui les terres de Châteaubriant, de Candé, Chanceaux, Derval, Voireau, Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le 5 janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épousé l'an 1509 *François* de Foix, sœur d'*Odet* de Foix, seigneur de Lautrec, maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le 12 août 1521. *Voyez* CHASTEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PACI.

IV. JEAN de Laval, troisiéme fils de GUI VIII du nom, sire de Laval, & de *Beatrix*, dame de Gaure, fut seigneur de Paci-sur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des services considérables à Charles de Blois, duc de Bretagne, & laissa d'*Alienore* le Bigot sa seconde femme, fille unique & héritiere de *Jean* le Bigot, seigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, la Bernardiere, &c. qu'il avoit épousée avant l'an 1340, GUI, qui suit.

V. GUI de Laval, seigneur de Paci, Tournebelle, Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1306, & laissa de *Jeanne* de Montauban, sa femme, *Louise* de Laval, mariée avant 1407, à *Jean* de Villers, seigneur du Hommet, connétable héréditaire de Normandie; & *Philippe* de Laval, femme du seigneur de Montauban.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHALOYAU ET DE RETZ.

IV. FOULQUES de Laval, cinquiéme fils de GUI VIII du nom, sire de Laval, & de *Béatrix*, dame de Gaure, fut seigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait prisonnier avec 400 chevaliers, en défendant le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, en septembre 1350, & vivoit encore l'an 1358. Il avoit épousé *Jeanne* Chabot, dite de *Retz*, veuve de *Jean* de la Muce, écuyer, seigneur de la Muce-Pont Hus, fille de *Gerard* Chabot, VIII du nom, sire de Retz, & de *Marie* de Parthenai, dont il eut GUI I, qui suit; *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, seigneur du Plessis-Guerif; & *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffié, chevalier, seigneur de Saffré & de Syon.

V. GUI de Laval, I du nom, dit *Brumor*, chevalier, seigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands services à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Montmorenci, dame de Blazon, fille de *Charles* baron de Montmorenci, maréchal de France, morte sans enfans: 2°. *Tiphaine*, dite *Etiennette*, de Husson, dame de Ducé, fille de *Fralin* de Husson, seigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clémence* du Guesclin, dont il eut *Foulques* de Laval, II du nom, seigneur de Chaloyau, mort sans alliance l'an 1398; & GUI II, qui suit.

VI. GUI de Laval, II du nom, seigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, seigneur de la Suze, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut GILLES de Laval, qui suit; & RENÉ de Laval, *dont il sera parlé après son frere aîné.*

VII. GILLES de Laval, seigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. conseiller, chambellan du roi, étoit maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un titre de la chambre des comptes. Ses actions & sa mort tragique, seront rapportées ci-après dans un article séparé. Il avoit épousé par contrat du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Miles*, seigneur de Pousauges, & de *Béatrix* de Montejan, dont il eut *Marie* de Laval, dame de Retz, qui épousa 1°. *Pregent*, seigneur de Coëtivi, amiral de France: 2°. *André* de Laval, seigneur de Loheac, amiral & maréchal de France, morte le premier novembre 1458.

VII. RENÉ de Laval, fils puîné de GUI de Laval, II du nom, seigneur de Retz & de Blazon, fut seigneur de la Suze & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épousé *Anne* de Champagne, fille de *Jean* seigneur de Champagne, au Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, dame de Retz & de la Suze, mariée à *François* de Chauvigni, vicomte de Brosse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHASTILLON EN VENDELAIS.

III. ANDRÉ de Laval, fils aîné de GUI, VII du nom, sire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite de *Beaumont*, sa seconde femme, fut seigneur de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, de Loué, Montseur, Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épousé *Eustache* de Bauçai, dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, seigneur de Bauçai en Loudunois, surnommé *le Grand*, & veuve de *Guillaume* d'Usages, chevalier, dont il eut JEAN, qui suit; GUI de Laval, qui a fait la *branche des seigneurs de* LOUÉ, *rapportée ci-après*; *Marie* de Laval, dame de Bonnefois & de Codroi, mariée à *Jacques* de Surgeres, seigneur de la Foceliere; *Jeanne* de Laval, qui épousa *Guillaume* Felleton, chevalier Anglois; & *Guionne* de Laval, alliée à *Gui* de Parthenai, dit l'*Archevêque*, seigneur de Soubize & de Taillebourg.

IV. JEAN de Laval, seigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. suivit le parti de Charles de Blois, duc de

Bretagne, & ayant été fait prisonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon : il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'église collégiale de Montseur qu'il avoit fait rebâtir, laissant de son mariage, avec *Isabeau* de Tinteniac, dame de Tinteniac, de Bechered & de Romillé, fille unique de *Jean*, seigneur de Tinteniac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1°. à *Bertrand* du Guesclin, connétable de France: 2°. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, sire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LOUÉ ET DE BRÉE, ISSUE DES SEIGNEURS DE CHATILLON.

IV. Gui de Laval, fils puîné d'André de Laval, seigneur de Châtillon en Vendelais, & d'*Eustache* de Bauçai, fut seigneur de Loué, de Benais, Brée & S. Aubin, & mourut le 7 juin 1386. Il avoit épousé *Jeanne* de Pommereux, dame de Pommereux & de S. Aubin, dont il eut *Jean* de Laval, seigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort sans laisser de postérité de *Marie*, dame de Beaupreau, ni de *Mahaut* le Vahier, dame de la Clarté de Bretignolles, la Fresnaye & du Plessi-Ruffier, ses deux femmes; Thibault, qui suit, & *Gui* de Laval, seigneur de Pommereux, mort l'an 1430, sans postérité de *Marguerite* Machefer, fille unique de *Geofroi*, seigneur de Mache-Ferriere, de Montejan & de Bourjau, qu'il avoit épousée avant 1407 : ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé & de Vihers, ses deux femmes.

V. Thibault de Laval, seigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais, & de Brée, chambellan du roi Charles VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épousé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, seigneur de Brezé; dont il eut Gui II, qui suit; Thibault de Laval, qui a fait la *branche des seigneurs de* Bois-Dauphin, *rapportée ci-après*; *Anne* de Laval, dame de la Baseque, mariée avant 1429 à *Gui* Turpin, seigneur de Crissé; *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume* III du nom, seigneur de Courceliers; *Marie* de Laval, qui épousa *Pierre* de Champagne, seigneur de Parcé & des Coulaines, chevalier de l'ordre du Croissant; & Jean de Laval, seigneur de Brée, qui épousa *Françoise* Gascelin, dame des Hayes-Gascelin, dont il eut Louis de Laval, seigneur de Brée, qui suit; *Jeanne* de Laval, mariée 1°. à *Jean* de Hérisson, seigneur du Plessis-Huret & du Plessis-Bernard : 2°. à *Joachim* Sanglier, seigneur de Boisrogues; *Françoise* de Laval, alliée à *Edmond* de Bueil, seigneur de Marmande; & *Guionne* de Laval, mariée à *François* du Plessis, seigneur de Richelieu. Louis de Laval, seigneur de Brée, épousa *Renée* Sanglier de Boisrogues, dont il eut *Louis* de Laval II du nom, seigneur de Brée, mort sans postérité d'*Anne* Acarie.

VI. Gui de Laval II du nom, seigneur de Loué, de Benais, &c. chambellan du roi Charles VII, s'attacha depuis à René, roi de Sicile, duc d'Anjou, qui le fit son chambellan & grand véneur, chevalier de l'ordre du Croissant, maître de ses eaux & forêts, & sénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laissant de *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne, fille de *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Nesle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, dame de la Faigne, *André* de Laval, mort du vivant de son pere; *Gilles* de Laval, évêque de Sées, mort l'an 1501; Pierre, qui suit; René, qui a fait la *branche des seigneurs de la* Faigne *& de* Tartigni, *rapportée ci-après*; *François*, seigneur de Marcillé & de Savonnieres, mort vers l'an 1530 sans postérité de *Catherine* de Batarnai, ni de *Marie* de Ronsart, ses deux femmes; *Marie* de Laval, alliée à *Jean* de Daillon, seigneur du Lude, favori du roi Louis XI; *Jeanne*, mariée à *Louis* de Bouliers, vicomte de Demont, seigneur de Cental; *Adrienne*, alliée à *Jacques* de Beauveau, seigneur de Tigni; *Jeanne*, femme d'*Olivier*, seigneur de la Noue; & *Jeanne* de Laval *la Jeune*, abbesse d'Estival.

VII. Pierre de Laval, seigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 80 ans. Il avoit épousé l'an 1482, *Philippe* de Beaumont, dame de Bressuire, de Lezai, &c. fille aînée & principale heritiere de *Jacques* de Beaumont, seigneur de Bressuire, la Mothe-Sainte-Heraie, Lezai, &c. sénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut Gilles, qui suit; Gui, qui a fait la *branche des seigneurs de* Lezai, *rapportée ci-après*; *François*, abbé de Clermont; *Marquise*, alliée le 29 août 1496 à *René* du Bellai, seigneur de la Lande, & de la Forêt-sur-Seure; & *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fonseques, seigneur de Surgeres.

VIII. Gilles de Laval I du nom, seigneur de Loué, de Benais, Bressuire, Maillé, Rochecorbon, la Haye en Touraine, la Mothe-Sainte-Heraye & de Pont-château, vicomte de Brosse, étoit mort l'an 1552. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1500 *Françoise* de Maillé, fille aînée de *François* seigneur de Maillé, Rochecorbon, la Haye, la Mothe-Sainte-Heraye & Pontchâteau, vicomte de Tours & de Brosse, & de *Marguerite* de Rohan: 2°. après l'an 1534, *Renée* Barjot ou Barlot. Il eut de sa premiere femme *René* de Laval, seigneur de Bressuire, Maillé, la Mothe-Sainte-Heraye, vicomte de Brosse, mort avant son pere, sans postérité de *Jeanne* de Brosse, dite *de Bretagne*, qu'il avoit épousée le 11 mars 153.; Gilles, qui suit; & *Anne* de Laval, mariée le 13 janvier 1530, à *Philippe* de Chambes, seigneur de Montsoreau.

IX. Gilles de Laval II du nom, seigneur de Loué, Benais, Maillé, Bressuire, la Haye, Rochecorbon, vicomte de Brosse, &c. mourut vers l'an 1559; il avoit épousé l'an 1536 *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Jean* comte de Nesle & de Joigni, & d'*Anne* d'Humieres, dont il eut Jean, qui suit; *René* de Laval, seigneur de Loué, baron de Maillé, châtelain de Rochecorbon, de Benais & des Escluses, né le 3 février 1546 & mort le 8 octobre 1562, peu après son mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louis* V du nom, seigneur de Guemené & de Montbazon, dont il eut un fils nommé *Louis*, né le 30 août 1562 & mort fort jeune; *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Espaules, seigneur de Pizi, de Presles & de Ferrieres, & en eut *René* aux Espaules, marquis de Nesle, chevalier des ordres du roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans; *Anne* de Laval, dame de Saumouslai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, seigneur de Bussi en Bourgogne, chevalier de l'ordre du roi; & *Jeanne* de Laval, née le 3 septembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit *Senneterre*, seigneur de la Ferté-Nabert, chevalier des ordres du roi.

X. Jean de Laval, marquis de Nesle & comte de Joigni, & de Maillé, vicomte de Brosse, baron de Bressuire & de la Mothe-Sainte-Heraye, seigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut marquis de Nesle & comte de Joigni, après la mort de Charles de Sainte-Maure, son cousin. Le roi Charles IX le fit chevalier de son ordre, & gentilhomme de sa chambre; & le roi Henri III lui donna la charge de capitaine des cent gentilshommes de sa maison, & érigea en sa faveur la baronnie de Maillé en comté. Il mourut le 20 septembre 1578. Il avoit épousé 1°. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, seigneur de Gié & du Verger, & de *René* de Laval, seigneur de Loué, son frere : 2°. *Françoise* de Birague, veuve de *Jean* de la Platiere, seigneur de Bourdillon, maréchal de France, & fille de *René* de Birague, chancelier de France, & cardinal. Il eut de sa premiere femme Gui, qui suit; *Louis*, né le 30 mai 1568, mort jeune; & *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après. De sa seconde femme, il eut *Marguerite* de Laval, morte jeune.

XI. Gui de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigni & de Maillé, vicomte de Brosse, baron de Bressuire, seigneur de Loué, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut à Esclimont le 12 avril 1590, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, 13 jours auparavant, combattant pour le roi Henri IV, sans laisser de postérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philippe*, comte de Chiverni & de Limours, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve se remaria l'an 1593 à *Anne* d'Anglure, baron de Givri, lieutenant de roi au gouvernement de Brie, mestre de camp de la cavalerie légere, mort au siége de Laon l'an 1594; & prit une troisiéme alliance avec *Arnaud* le dangereux, seigneur de Beaupui & à cause d'elle comte de Maillé: & elle mourut le 13 juin 1614.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LEZAI, ISSUE DES seigneurs de LOUÉ, *& à présent l'aînée de celles qui restent de cette maison.*

VIII. Gui de Laval, second fils de Pierre de Laval, seigneur de Loué, &c. & de *Philippe* de Beaumont, dame de Bressuire, Lezai, &c. fut seigneur de Lezai, Brehabert, & de Mache-Ferriere, demeura prisonnier à la bataille de Pavie l'an 1525 & vivoit l'an 1530. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, seigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Herisson, dame de Nançai & du Plessis-Benoît, dont sortirent Pierre, qui suit; *Françoise*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier comte de la Suse; *Philippe* de Laval, prieure du monastère de la Patience à Laval, & *Renée* de Laval, religieuse aux Annonciades de Bourges.

IX. Pierre de Laval, seigneur de Lezai, Brehabert, la Chetardiere, le Verger, Mache-Ferriere, &c. & élevé à la cour du roi Henri II, fut pris par les huguenots auprès de sa maison de la Chetardiere en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en sortit qu'après avoir payé sa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épousé par contrat du 5 juillet 1550, *Jacqueline* de Clerembault, fille aînée & héritiere de *Jacques* de Clerembault, seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avaugour; dont il eut Pierre II qui suit; *Gui*, mort jeune; *Renée*, dame de Mouillebert, mariée le 20 novembre 1575 à *René* de Bouillé, comte de Creance, gouverneur de Perigueux; *Claude* de Laval, dame du Plessis Clerembault, alliée par contrat du 15 juillet 1582, à *René* Gillier, seigneur de Puygarreau, de Marmande & de Faye-la-Vineuse; *Catherine*, & *Guionne* de Laval, mortes jeunes.

X. Pierre de Laval II du nom, seigneur de Lezai, de Trèves, de Brehabert & de la Plesse, se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, suivit le roi Henri IV jusqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épousé par contrat du 11 mars 1592, *Isabeau* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, dont il eut *Hilaire*, marquis de Trèves, dit *le marquis de Laval-Lezai*, qui servit à la journée du Pont de Cé, au siége de Saint-Jean d'Angeli, à la défaite de Rhé, à la prise de Royan & autres places, & mourut à Paris le douze février 1670 en sa soixante-dixiéme année, sans enfans de *Françoise* du Pui-du-Fou, fille unique & héritiere d'*Eusebe* du Pui-du-Fou, seigneur de la Seuerie, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 18 mars 1686; Gui, qui suit; *Gaspard*, mort jeune; *Jeanne-Jacqueline* de Laval, mariée à *Honorat* d'Acigné comte de Grand-Bois; *Justine*, morte novice à la Regrepierre, ordre de Fontevrault; *Catherine*, prieure de la Fidélité de Trèves, fondée par ses pere & mere; & *Gabrielle* de Laval, religieuse à S. Pardoux en Perigord, puis à la Fidélité de Trèves.

XI. Gui de Laval, marquis de la Plesse, mort en 1664, avoit épousé *Françoise* de Sesmaisons, morte le premier mai 1685, dont sont issus, Pierre III qui suit; *Hilaire*, dit l'*Abbé de Laval*, puis marquis de la Plesse, S. Clément, &c. mort sans alliance le 23 avril 1716, âgé de 57 ans; *Marie-Louise* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, duc de Roquelaure, maréchal de France, morte à Paris le 12 de mars 1735; & *Françoise* de Laval, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. Pierre de Laval III du nom, marquis de Laval-Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere, & de Fontaine-Chalendrai, lieutenant de roi en la haute & basse Marche, mourut le 10 juillet 1687, âgé de trente ans & quatre mois. Il avoit épousé l'an 1681, *Marie-Françoise* de Salignac, fille d'*Antoine*, marquis de la Motte-Fenelon, qui se remaria à l'âge de quarante-deux ans, le 23 février 1694, avec *Henri Joseph* de Salignac de Fenelon, seigneur de Beau-Séjour, & de Saint-Arbre, son cousin, exempt des gardes du corps, & mourut en 1726, ayant eu de son premier mari Gui-André, comte de Laval, qui suit; & *Françoise* de Laval, née le 22 décembre 1683, & morte le 30 de mai 1685.

XIII. Gui-André de Laval, appellé *le comte de Laval*, marquis de Lezai, de Maignac, de Trèves, & de la Motte-Fenelon, comte de la Bigeotiere, & de Fontaine-Chalendray, baron de la Plesse, premier baron de la Marche, né à Paris le 21 octobre 1686, fut fait en 1707 colonel du régiment d'infanterie ci-devant Conflans, puis en 1710 d'un autre régiment ci-devant Mortemart. Il reçut au siége de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appellé l'Escargot, le 13 d'octobre 1713, une blessure singuliere d'un coup de mousquet dans les deux oreilles qui lui perça les deux joues. Il quitta le service, & se démit de son régiment au mois d'octobre 1729. Pendant vingt-deux ans qu'il fut colonel, le roi lui donna, comme à ses prédécesseurs, la qualité de cousin dans toutes ses commissions, & dans les lettres qui lui furent adressées pour recevoir des officiers. Ce seigneur est mort à Paris le 7 mars 1745, dans la 59 année de son âge. Il avoit épousé en 1722 *Marie-Anne* de Turmenyes, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucaud, marquis de Bayers, mort le 12 de juin 1721, & fille de *Jean* de Turmenyes, seigneur de Nointel & de Presles, vivant conseiller d'état, & garde du trésor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils qui suit.

XIV. Gui-André-Pierre de Laval, marquis de Magnac, premier baron de la Marche, chevalier de S. Louis, né le 21 septembre 1723. Il a été d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, fait brigadier le 1 mai 1745, & maréchal de camp le 10 mai 1748. Il a épousé le 28 décembre 1740, *Marie-Hortense* de Bullion, fille de feu *Anne-Jacques*, seigneur marquis de Fervaques, chevalier des ordres, &c. dont il a *Guy-André-Marie-Joseph*, né le 27 septembre 1744; *Anne-Alexandre-Sulpice-Joseph*; né le 22 janvier 1747; *Matthieu-Paul-Louis*, né le 5 août 1748; *Gui-Marie-Joseph*, né le 18 janvier 1750; *Anne-Sylvain*, né le 22 novembre 1752; *Guyonne-Hortense*, née le 22 septembre 1751.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FAIGNÉ, ISSUE DES SEIGNEURS DE LOUÉ.

VII. René de Laval, quatriéme fils de Gui de Laval II du nom, seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne fut seigneur de la Faigne au Maine & de Pontbelain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé par contrat du 11 février 1494 *Antoinette* de Havart, dame de Vert, troisiéme fille & héritiere en partie de *George* de Havart, seigneur de la Roziere, &c. vicomte de Dreux, sénéchal héréditaire du Perche, maître des requêtes, & d'*Antoinette* d'Estouteville, dame d'Aussebosc, dont il eut René II,

qui suit ; & *Magdeléne* de Laval, mariée à *Guillaume* de Pisseleu, seigneur de Heilli.

VIII. René de Laval II du nom, seigneur de la Faigne, Ver, la Roziere, Montigni, né l'an 1495, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1532, laissant de *Marie* de Bussu sa femme, fille unique & héritiere d'*Artus* seigneur de Bussu, Tartigni & Auvilliers, & de *Magdeléne* de Donquerre, Louis, qui suit; Hugues, qui a fait la *branche de* Tartigni, *rapportée ci-après ; Jacques* de Laval l'aîné, seigneur de Bussu & d'Ancrebellemer, né l'an 1526, mort l'an 1579 sans enfans de *Marie* de Villiers, dame de Lestang, fille aînée de *Jean* de Villiers, seigneur de Lestang, & de *Marguerite* de Mesieres; Jacques de Laval, *le Jeune*, qui a fait la *branche des seigneurs d'*Auvilliers, *rapportée ci-après ; Françoise* de Laval, née l'an 1520, mariée 1°. à *George* de Casenove, seigneur de Gaillarbois : 2°. à *Jean* de Glisi, seigneur de Bertangles : 3°. à *Jean* d'Outerleau, seigneur du Hustier-Alpin ; *Jacqueline* de Laval, mariée 1°. à *Jean* de Fourateau, seigneur de la Fouratiere en Anjou : 2°. à *Jean* de Gellain, seigneur de Saint-Mard ; & *Magdeléne* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, seigneur de Boucault, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre.

IX. Louis de Laval, seigneur de la Faigne, la Roziere, Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1547, laissant d'*Aliénore* de Castillio, fille unique de *Leonard* de Castillio, seigneur de Bauçai en partie, & de Mathefelon, bailli & gouverneur d'Estampes, & de *Françoise* de Chasteaubriant, pour fille unique & héritiere *Louise* de Laval, dame de la Faigne, la Roziere, Ver, Puysaye, &c. mariée 1°. à *François* de Chastaighier, seigneur de la Rocheposai, chevalier de l'ordre du roi : 2°. à *Pierre* de Montmorenci, seigneur de Lauresse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TARTIGNI ET DE la FAIGNE, issue des seigneurs de la FAIGNE.

IX. Hugues de Laval, second fils de René de Laval II du nom, seigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Bussu, dame de Tartigni, &c. naquit l'an 1524, fut seigneur de Tartigni, Aveluys & Fresnay-le-Sanson, & vivoit l'an 1574. Il avoit épousé *Marie* de Mezieres, dame de Montbaudri, fille de *Jacques*, seigneur de Montcueil, Montbaudri, Fleville, Montigni, &c. & de *Marie* de Trousseauville, dont il eut entr'autres enfans, Jean, qui suit.

X. Jean de Laval, seigneur de Tartigni, Aveluys, Fresnai-le-Sanson, Gournai le-Guerin, &c. épousa *Claude* de Prunelé, fille d'*André*, seigneur de Gazeran & d'Esneval, & de *Marguerite* le Veneur, dont il eut Gabriel, qui suit ; *Charles*, seigneur de la Roziere, mort le 2 février 1606 ; Hugues de Laval, seigneur de Montigni, qui eut, entr'autres enfans de *Michelle* Pericard, fille de *Nicolas*, seigneur de Saint-Etienne, *François* de Laval-Montigni, qui après avoir été grand-archidiacre d'Evreux, fut sacré à Paris en 1659 par le nonce du pape, évêque de Petrée *in partibus*, & passa en Canada, où il fut fait premier évêque de Quebec en 1673. Il y fonda un séminaire, & se démit de cet évêché en 1688 ; mais il resta toujours dans le pays jusqu'au 6 mai 1708, qu'il mourut à Quebec âgé de 86 ans, universellement regretté de ses peuples, qui étoient charmés de ses vertus ; & il s'opéra même des merveilles à son tombeau après sa sépulture.

Il ne reste plus de mâle de la branche des seigneurs de Montigni. *Joseph* de Laval, né le 24 d'octobre 1672, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem au grand prieuré de France le 30 de mars 1685, ayant été présenté le 15 novembre précédent, étoit neveu du feu premier évêque de Quebec. Il a résidé long-temps à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du roi en 1719. Il fut en 1720 envoyé extraordinaire de sa religion à Londres, où sa grande naissance & son mérite personel le firent beaucoup respecter. L'abbaye de Manlieue, diocèse de Clermont, lui fut donnée le 8 de janvier 1721 ; mais il s'en démit au mois de février 1722. Il étoit en 1716 commandeur de Louvier, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait grand bailli & trésorier de son ordre. Il est mort le 19 novembre 1749. Gabriel de Laval, seigneur de Montigny, au diocèse de Chartres, & de Montbaudry, son frere aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ cinquante-neuf ans, avoit été marié le 30 de juin 1696 avec *Charlotte-Marie-Thérèse* de Besançon, morte au mois d'août 1710, âgée quarante-quatre ans, fille de *Charles* de Besançon, seigneur de Courcelles, baron de Basoches, vicomte de Neufchâtel ; colonel d'infanterie, & de *Jeanne* Van-Beringar ; mais il n'est resté de ce mariage que trois filles. Le bailli de Laval étoit aussi frere de *Charles-François-Gui* de Laval, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, du 14 de mai 1700, chanoine de l'église & vicaire géneral du diocèse de Tournay, & ensuite de Cambrai, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque temps auparavant à l'évêché d'Ypres.

Les autres enfans de Jean de Laval, seigneur de Tartigni, furent *Albert* de Laval, chevalier de Malte, mort l'an 1611 ; *Magdeléne* de Laval, alliée à *Christophe* le Conte, seigneur de Cernieres en Normandie ; *Heléne* mariée à *François* Moreau, seigneur de la Poissoniere au Maine ; *Elizabeth*, femme de *Pierre* d'Espinai, seigneur d'Auvergni en Normandie ; *Marie*, religieuse à la Chaise-Dieu ; & *Susanne* de Laval, religieuse à Caen.

XI. Gabriel de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigni, Aveluys, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épousé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, seigneur d'Athis, président aux enquêtes du parlement de Paris, & de *Jeanne* Bernard, dont il eut Thomas, qui suit ; *Jean* de Laval, seigneur de Gournai, tué en duel ; *François* de Laval, chevalier de Malte ; *Charlotte* de Laval, mariée le 16 novembre 1632 avec *Guillaume* Osmont, seigneur d'Aubri le Pantoux ; & *Jeanne* de Laval, religieuse de la Chaise-Dieu.

XII. Thomas de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigny, Gournay, Aveluys, la Roziere, & de Frenay le Sanson, fut assassiné le 27 février 1651, par le précepteur de ses enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contrat du premier de février 163.... avec *Louise* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, seigneur de Pescheray, & de *Marie* du Raynier de Droué, femme en secondes nôces de *Charles* d'Angennes, seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, comtesse d'Olonne ; & *Magdeléne* d'Agennes, maréchale duchesse de la Ferté. *Louise* de Vallée, leur sœur uterine, vivoit encore le 8 de novembre 1668, ayant eu pour enfans, Charles de Laval, seigneur de la Faigne, qui suit ; Gabriel de Laval, *dont il sera fait mention ci-après ; Henri* de Laval, chevalier de Tartigny, âgé de vingt-six ans en 1666, mort depuis son alliance ; *Etienne* de Laval, ecclésiastique, âgé de vingt-quatre ans en 1666, mort depuis ; *Louise* de Laval, religieuse à Areissés ; & *Catherine-Louise* de Laval, baptisée à Paris en la paroisse de S. Sulpice, le 5 d'août 1651, aussi religieuse.

XIII. Charles de Laval, seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluys, de la Loziere, d'Anglebermer en partie, Pontvallain, le Buat, &c. eut acte avec ses freres le 3 de novembre 1666, de la représentation de leurs titres pardevant l'intendant d'Alençon, se disant alors âgé de trente-quatre ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de soixante-quinze à soixante-seize ans, suivant son extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'église paroissiale de Gournay-le-Guerin, auprès de *Gabriel* de Laval, seigneur de

de la Faigne, &c. son aïeul, mort le mercredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier, sans aucune putréfaction, ainsi que porte un extrait des régistres mortuaires de cette paroisse, délivré par le curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19 de mars 1668, avec *Louise* le Musnier, fille & heritiere de *Pierre* le Musnier, seigneur de Saint-Prix, & de Rubelles, & du fief de la Tremoille à Paris, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, president à mortier au parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Morot. De cette alliance vinrent *Louise* de Laval, née le 15 de janvier 1669; *Henri-Marie* de Laval, né le 12 janvier 1671, mort jeune; CLAUDE-CHARLES de Laval, seigneur de la Faigne, qui suit; *Marie-Angelique* de Laval, née le 8 d'avril 1674, religieuse; & *Claude-Charles* de Laval, né le 4 de mai 1676, ecclésiastique, mort à Paris le 30 de décembre 1708, & inhumé le 31 à S. André-des-Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, seigneur châtelain de la Faigne, Chesnebrun, Gournay-le-Guerin, Pontvallain, le Buat, &c. né à Paris le 12 de décembre 1672, étoit capitaine dans le régiment du roi en 1699. Il fut fait exempt des gardes du corps de madame la duchesse de Berri, le premier de mai 1719, & chevalier d'honneur de son altesse royale madame la duchesse douairiere d'Orléans au mois de mai 1728. Il est mort le 2 avril 1743, dans la 70 année de son âge. Il avoit été marié le 29 de juin 1699, avec *Marie-Thérèse* d'Hautefort, âgée alors de vingt-trois ans, fille de *Gilles*, marquis d'Hautefort & de Surville, comte de Montignac, &c. lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de la reine, ancien capitaine lieutenant des gendarmes d'Orléans, & de *Marthe* d'Estourmel de Surville. Elle fut faite dame du palais de feu madame la duchesse de Berri au mois de septembre 1717. De ce mariage sont venus, GUI-LOUIS-CHARLES comte de Laval-Montmorenci, qui suit; & *Marie-Louise-Augustine* de Laval-Montmorenci, âgée d'environ deux ans, le 26 de juillet 1714, & mariée le 19 décembre 1726, avec *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers, capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUIS-CHARLES, comte de Laval-Montmorenci, étoit âgé d'environ neuf ans, lorsque par sentence du châtelet de Paris, du 26 de juillet 1714, il lui fut nommé, & à sa sœur, & autres enfans à naître de leur pere & mere, un tuteur à l'effet de l'exécution du testament olographe de feu madame la duchesse d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, déposé chez Renard l'aîné, notaire au châtelet de Paris, le 14 de juin 1715, portant substitution en faveur des enfans des marquis & comte de Laval, neveux de la testatrice. Il fut fait guidon de la compagnie des gendarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le 11 d'août 1728, avec *Louise-Adelaïde* d'Espinay, fille de *François-Rodrigue* d'Espinay, marquis de Boisgueroult, comte de Rosendal, seigneur & patron de Saint-Paër, châtelain de Toubloville, seigneur haut-justicier de Franvilliers, Bulton, Goibrou, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien colonel de dragons, & de feu *Marie-Anne* d'O, dame d'atours de son altesse royale madame la duchesse d'Orléans. Il en a eu *Louise-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorenci, née le 13 d'avril 1731, baptisée dans la chapelle du Palais-Royal, & tenue sur les fonts par Louis duc d'Orléans, & par Philippine-Elizabeth d'Orléans, damoiselle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, seigneur de Gournay, second fils de THOMAS de Laval, seigneur de la Faigne, & de *Louise* de Vallée, mourut au Mans, au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. avec *Renée* Barbe de la Forrerie, fille de *Claude* Barbe, seigneur de la Forterie, trésorier de France à Tours, & grand prévôt de Touraine, & d'*Elizabeth* Closier, & sœur puînée d'*Elizabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* le Bigot, seigneur de Gastines, conseiller en la cour des aides de Paris, toutes deux niéces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du garde des sceaux de Marillac: & 2°. au mois d'août 1710, étant alors septuagenaire, avec *Emilie-Marie-Adelaïde* de Grimoard du Roure, née le 6 de janvier 1689, fille de *Louis-Scipion* de Grimoard de Montlaur de Beauvoir, marquis du Roure, lieutenant général pour le roi en Languedoc, gouverneur du Pont Saint-Esprit, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de *Louise-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent GUI-CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorenci, qui suit; *Robert* de Laval, mort jeune, *Cyprien-René* de Laval, prêtre du diocèse de Paris, chanoine de l'église du Mans, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Manlieu, ordre de S. Benoît, diocèse de Clermont, laquelle fut préconisée pour lui à Rome, le 25 de juin 1727; & *Louise* de Laval, née le 9 de janvier 1689, mariée avec.... des Escotais, seigneur de Chantilly en Touraine. Du second mariage est sorti *Joseph-Auguste* de Laval, né en avril 1715, premier gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conti.

XIV. GUI-CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorenci, seigneur de Valon, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée, par commission du 14 juin 1702, puis colonel-lieutenant de celui de Bourbon, aussi infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre suivant, une contusion au côté d'un boulet de canon au siége de Nice. Il fut fait brigadier d'infanterie, le 29 de mars 1710, & aussi chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Ayant été détaché le 10 de juillet 17 2, à la tête de neuf cens hommes par le prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupes des alliés, les chassa du village de Beuvrages, & des maisons, & du cimetiere du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logés pour favoriser un fourage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs blessés. Il fut fait maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le gouvernement de Philippeville. Il fut un des officiers généraux qui furent nommés au commencement d'avril 1734, pour servir dans l'armée de France en Allemagne, & il servit au siége de Philisbourg en qualité de maréchal de camp. Il fut fait lieutenant général des armées du roi, le premier d'août de la même année, & créé maréchal de France le 17 septembre 1747. Il est mort le 15 novembre 1751. Il avoit été marié avec *Elizabeth* de Saint-Simon, fille de feu *Eustache-Titus*, marquis de Saint-Simon, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, capitaine au régiment des gardes françoises, & brigadier des armées du roi, mort le premier de septembre 1712, & d'*Elizabeth-Claire-Eugenie* d'Hauterive, & il en a eu *Marie-Louise* de Laval, née le 31 de mars 1723; *Gui-Claude-Louis* de Laval-Montmorenci, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; *Cyprien-Joseph-Rolland* de Laval, né le 31 de mars 1725, & mort au mois de septembre 1730; *Charles-Louis* de Laval, né le 12 d'avril 1727, & mort le 21 août suivant; *Joseph-Pierre* de Laval Montmorenci, né le 28 mai 1729; une fille née & morte le 18 février 1731; & *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorenci, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVILLIERS, ISSUE DES SEIGNEURS DE LA FAIGNE.

IX. JACQUES de Laval, *le Jeune*, quatriéme fils de RENÉ de Laval, seigneur de la Faigne, & de *Marie* de Bussu, dame d'Auvilliers, &c. naquit l'an 1528, fut seigneur de la Faigne en partie, d'Auvilliers & de Montcueil, & épousa en janvier 1554, *Marguerite* de

Mezieres, dame de Montcueil, dont il eut RENÉ, qui suit; *Susanne*, mariée à *Esprit* d'Allonville, seigneur de Louville & d'Herville; & *Elizabeth* de Laval, alliée 1°. avec *Gabriel* du Bocquet, seigneur de la Gadeliere; & 2°. avec *Georges* de Gauville, seigneur d'Amilli.

X. RENÉ de Laval, seigneur d'Auvilliers, &c. avoit épousé *Catherine* de l'Hospital, veuve de *Jean*, baron d'Orbec, & fille de *Jean* de l'Hospital, comte de Choisi, & d'*Eléonore* Stwart d'Aubigni, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOIS-DAUPHIN, ISSUE DES SEIGNEURS DE LOUÉ.

VI. THIBAULT de Laval, second fils de THIBAULT de Laval, seigneur de Loué, &c. & de *Jeanne* de Maillé, fut seigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1461. Il avoit épousé vers l'an 1440, *Anne* de Maimbier, dame de Bois-Dauphin, d'Avenai, &c. fille de *Jean* seigneur de Maimbier, & de *Jeanne* Pointeau, dame de Bois-Dauphin, dont il eut RENÉ, qui suit; *Gabrielle*, femme de *Jean* de Lage, seigneur du Chastelet; *Yolande*, mariée à *Macé* de Souvré, seigneur de Gevraise; *Françoise*, alliée 1°. à *Bertrand* de Haussart, seigneur du Bourg: 2°. à *Gui*, seigneur de Fourmentieres; & *Louise* de Laval, femme de *Gui* de Brée, seigneur de Montcharier & de Fouilloux.

VII. RENÉ de Laval, I du nom, seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1504, & laissa de *Guionne* de Beauvau, dame de Précigné & de Louaillé, fille de *Bertrand* de Beauvau, seigneur de Précigné, &c. & d'*Ide* du Chastelet, qu'il avoit épousée l'an 1478, *François* de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, mort sans posterité de *Marguerite* d'Assé; & JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, Saint-Aubin, Précigné, Louaillé, Avenai, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit épousé *Renée* de Saint-Mars, vicomtesse de Bresteau, dame de Saint-Mars, Roupereux, &c. fille & héritiere de *Mathurin* de Saint-Mars vicomte de Bresteau, &c. & de *Jeanne* de Brisai, dont il eut RENÉ II qui suit; *Claude* de Laval, surnommé *le Gros-Bois-Dauphin*, seigneur de Teligni, &c. maître-d'hôtel du Dauphin, fils du roi François I. Il avoit épousé *Claude* de la Jaille, veuve de *Gui* de Laval, seigneur de Lezai, après la mort de laquelle, sans enfans, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'archevêché d'Embrun en 1554, mais il mourut avant que d'être sacré; *Hardouin*, mort sans alliance; *Catherine* de Laval, mariée 1°. à *François*, seigneur de Pui-du-Fou: 2°. à *Louis* d'Ailli, baron de Pequigni, vidame d'Amiens, &c; *Anne* de Laval, alliée à *Jean*, seigneur de Champagne & de Pechefeul; & *Hieronyme* de Laval, religieuse à Bellomer.

IX. RENÉ de Laval, II du nom, seigneur de Bois-Dauphin, Précigné, vicomte de Bresteau, fut tué à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Baif: 2°. le 12 décembre 1547 *Jeanne* de Lenoncourt, fille de *Henri* seigneur de Lenoncourt, & de *Marguerite* de Broyes, dame de Nanteuil-le-Haudouin. De la premiere il n'eut qu'une fille unique, nommée *Françoise* de Laval, mariée 1°. à *Henri* de Lenoncourt, seigneur de Coupevrai: 2°. à *Louis* de Rohan VI du nom, prince de Guemenée. De la seconde, il eut URBAIN I du nom, qui suit; *Anne* de Laval, mariée à *Georges* de Crequi, seigneur de Risse; & *Urbaine* de Laval, alliée à *Philippe* de Crequi, seigneur des Bordes.

X. URBAIN de Laval I du nom, seigneur de Bois-Dauphin, comte de Bresteau, marquis de Sablé, maréchal de France, *dont les actions sont rapportées dans un article séparé ci-après*, mourut le 27 mars 1629. Il avoit épousé *Magdeléne* de Montecler, dame de Bourgon, &c. fille aînée & principale héritiere de *René* de Montecler, seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, dame de Fontenailles, dont il eut PHILIPPE-EMANUEL, qui suit; & deux autres enfans, morts jeunes.

XI. PHILIPPE-EMANUEL de Laval, marquis de Sablé, seigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le 4 juin 1640. Il avoit épousé *Magdeléne* de Souvré, fille de *Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, & de *Françoise* de Bailleul, dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut *Marie* de Laval, religieuse à S. Amand de Rouen; URBAIN II qui suit; *Henri-Marie* de Laval, évêque de Saint-Paul de Léon, puis de la Rochelle, mort le 22 novembre 1693, âgé de 74 ans; & *Gui* de Laval, dit *le marquis de Laval*, lieutenant général des armées du roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en sa vingt-quatriéme année, d'une blessure qu'il reçut devant Dunkerque, laissant de *Marie* Seguier, veuve de *Pierre-César* du Cambout, marquis de Coislin, colonel général des Suisses, & fille de *Pierre* Seguier, chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans, *Magdeléne* de Laval, mariée le 30 avril 1662 à *Henri-Louis* d'Alogni, marquis de Rochefort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine, &c. dont elle resta veuve le 23 mai 1676.

XII. URBAIN de Laval, II du nom, marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut le 6 décembre 1661: il avoit épousé 1°. *Marie* de Riantz, fille de *François*, seigneur de Haudangeau, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* Barentin, veuve de *Charles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, morte le 8 février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut *Charles* de Laval, marquis de Bois-Dauphin, capitaine au régiment de Picardie, tué en une sortie au siége de Woërden en octobre 1672, sans avoir été marié; & *Jacques* de Laval, tué par les Turcs au combat de Candie le 23 juin 1669, en sa dix-huitiéme année.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ATTICHI, ISSUE DES SIRES DE LAVAL.

II. BOUCHARD de Laval, fils de GUI de Montmorenci, sire de Laval, & de *Thomasse* de Mathefelon sa seconde femme, fut seigneur d'Attichi-sur-Aisne, de la Malmaison, & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288 & 1316. Il avoit épousé *Beatrix* d'Erqueri, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, seigneur d'Erqueri, grand-panetier de France, dont il eut *Sanctissime*, fille, qui vivoit l'an 1322; *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, seigneur de Vaux, Beauregard, Chantemerle, &c; *Herpin* de Laval, seigneur d'Attichi & de Conflans, mort sans alliance; *Jean*, seigneur de Malmaison, d'Attichi, de Nointel, &c. vivant encore en 1386, non mariée; *Bertrand*, mort sans postérité de *Marie* de Beaumont, dite *de Franconville*; & GUI, qui suit.

III. GUI de Laval, I du nom, seigneur de Coymel & de Meri en Picardie, fut tué à la bataille de Creci l'an 1346, laissant de sa femme, dont on ignore le nom, GUI II, qui suit.

IV. GUI de Laval, II du nom, seigneur d'Attichi, la Malmaison, Chantilli, Mouci-le-Neuf, Nointel, Conflans, Coymel, Meri, &c. vendit l'an 1386 le château & la seigneurie de Chantilli, à Pierre d'Orgemont, seigneur de Meri-sur-Seine. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Chastillon, dame de Beauverger & d'Orli, fille de *Jean* de Chastillon, souverain maître-d'hôtel du roi: 2°. *Ade* de Mailli, veuve d'*Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis, & de *Jean* de Néesle, seigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailli, chevalier, dont il n'eut point d'enfans; mais de la premiere femme, il laissa GUI, qui suit.

V. GUI de Laval, III du nom, seigneur d'Attichi, la Malmaison, Nointel, Saint-Aubin, &c. mourut l'an 1408, sans laisser postérité de *Jeanne* de Néesle, dite *de Clermont*, fille de *Jean* de Néesle, II du nom, sei-

gneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailli sa belle-mere. * *Voyez l'histoire généalogique de la maison de Montmorenci*, par André du Chêne; le pere Anselme, &c.

LAVAL (Urbain de) marquis de Sablé, comte de Bresteau, seigneur de Précigne, de Bois-Dauphin, &c. maréchal de France, chevalier de l'ordre du Saint Esprit, gouverneur d'Anjou, fils de RENÉ de Laval, II du nom, seigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Nanteuil, sa seconde femme, commença de se faire connoître au siége de Livron l'an 1575, puis au siége de la Fere l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il servit la ligue, & fut fait prisonnier à la bataille d'Ivri l'an 1590. Quelque temps après, il fit son accommodement avec le roi Henri IV, lui remit Sablé, Château Gontier, &c. & il fut fait par ce prince maréchal de France, chevalier de ses ordres & gouverneur d'Anjou. Le roi Louis XIII le fit lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les princes l'an 1615. Il se retira ensuite de la cour, & mourut le 27 mars 1629. *Voyez* le nom de sa femme & sa postérité, dans la généalogie de la branche de BOIS-DAUPHIN. * Pierre le Baud, *hist. de Vitré*. Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorenci*. De Thou. Dupleix. Godefroi. Le pere Anselme, &c.

LAVAL (Gilles de) seigneur de Retz, d'Ingrande, Chantocé, maréchal de France, conseiller & chambellan du roi dans le XV siécle, étoit fils de GUI de Laval, II du nom, seigneur de Retz, &c. cadet de la maison de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suse, dont il est parlé ci devant. Il se signala dans les armées, & étoit maréchal de France l'an 1429, sous le regne de Charles VII. Avant cela il avoit servi au siége d'Orléans, à la prise de Gergeau, de Melun, &c. & il se trouva au sacre du même roi Charles VII. L'an 1431 il contribua à chasser les Anglois qui assiégeoient Lagni; mais depuis il flétrit par son impiété la mémoire de ses belles actions, & finit honteusement ses jours. Monstrelet, Dupleix, Mezerai, &c. en font mention. Le dernier en parle ainsi dans son *abregé de l'histoire de France*, sous le regne de Charles VII, & sous l'an 1440. « Il » étoit fort vaillant de sa personne; mais grand dissipa» teur de biens, & qui étoit si fort dépravé d'imagina» tion, qu'il s'adonnoit à toutes sortes de péchés contre » Dieu & contre nature, entretenant des sorciers & » enchanteurs pour trouver des trésors, & corrompant » de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après » pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. Sur » le scandale public il fut déferé à la justice. L'évêque » de Nantes lui fit son procès avec le sénéchal de Ren» nes, juge général du pays, qui y assista, parceque le » cas étoit mixte. Il fut condamné à être brulé vif dans » la prairie de Nantes. Le duc de Bretagne assista à sa » mort; mais adoucissant la sentence, il permit qu'on » l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, » qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flam» mes. Il me semble avoir remarqué dans son procès, » qu'il y avoit du crime d'état envers ce duc, qui fut » bien aise d'avoir sujet de venger son offense en ven» geant celle de Dieu. » Gilles de Laval fut exécuté le 23 décembre 1440.

LAVAL (André de) seigneur de Loheac & de Retz, amiral & maréchal de France, étoit fils de JEAN de Montfort, seigneur de Kergorlai, & d'*Anne* héritiere de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait chevalier à l'âge de douze ans au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428, dans le château de Laval, & fut mis à vingt-quatre mille écus de rançon. L'année suivante il servit au siége d'Orléans & à la bataille de Patai, & fut fait amiral de France par le roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait maréchal de France. Il rendit des services signalés aux prises de Pontoise, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigni & de Castillon l'an 1453, à la réduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui suscita des affaires à la cour au commencement du regne de Louis XI, qui le suspendit de sa charge; mais il y fut retabli l'an 1465, & on lui donna derechef celle d'amiral. Il reçut même de ce prince le collier de l'ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de soixante-quinze ans, sans avoir laissé d'enfans de *Marie* de Laval sa femme.

LAVAL (Pierre de) archevêque de Reims, administrateur des évêchés de Saint-Malo & de Saint Brieu, abbé de S. Michel-en-l'Erm, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers, &c. fils de GUI, XIV du nom, comte de Laval, baron de Vitré, seigneur de Gavre, &c. & d'*Isabeau* de Bretagne, fut élu archevêque de Reims, après Jean-Juvenal des Ursins, l'an 1472, & fut dans la suite administrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce prélat sacra le roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Aubin, où l'on voit son épitaphe.

LAVAL (Antoine de) sieur de Belair, géographe du roi, capitaine de son parc & Château-les-Moulins, en Bourbonois, mort après l'an 1630, étoit savant dans les langues, dans l'histoire, dans la géographie, & même dans la théologie polémique. Il fut lié de bonne-heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute sa vie des marques d'estime & de bienveillance. Comme il avoit de l'esprit & de la douceur, & qu'il étoit habile dans la dispute, il fut invité & il se trouva à plusieurs conférences que l'on fit exprès à Paris dans le XVI siécle pour tenter la conversion des hérétiques. Il se trouva à celle qui fut tenue en 1587, par l'autorité de M. le cardinal de Gondi, alors évêque de Paris, en l'hôtel de Retz; à celle qui se fit à Mante en 1593, où M. le cardinal du Perron présida; à un autre qui fut convoquée depuis à Moulins, & dont les principaux disputans parmi les catholiques étoient le P. Pierre de Quingey, capucin, & le P. Viole, jésuite. Ce fut ensuite de ces diverses conférences que le sieur de Laval entreprit de traduire du grec en françois trois homélies de S. Jean Chrysostôme; l'une sur la fête de l'Epiphanie; l'autre contre ceux qui communient indignement; & la troisiéme sur S. Pierre & sur Elie, avec les cinq catéchèses mystagogiques de S. Cyrille, évêque de Jérusalem, & un traité de l'ame de S. Grégoire Thaumaturge. Ces traductions accompagnées de notes ont été imprimées en un volume *in*-8°, à Paris en 1620, & dédiées à M. le cardinal de Retz. excepté le discours de S. Grégoire Thaumaturge qui est adressé à M. Jules Savare, conseiller au parlement de Paris. Ce discours est en grec & en françois, & suivi d'un discours du traducteur qui a pour titre, *Des prédicateurs qui affectent le bien dire*, & qui est dédiée à M. Froger, docteur en théologie, & curé de S. Nicolas du Chardonet à Paris. M. de Laval est encore auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Eglise*; d'une paraphrase en françois des pseaumes de David, imprimée *in*-4°, à Paris en 1605, avec une épître dédicatoire à Henri IV. Le pere le Long marque une édition de 1610, une de 1613, une de 1620. Il y en a une de 1629, imprimée à Paris chez Langelier, avec une épître dédicatoire à Louis XIII, & une de 1630, dédiée au cardinal de Richelieu. Cette édition est marquée la cinquiéme, elle est revue & augmentée. L'épître dédicatoire est de 1629, & l'auteur y marque qu'il étoit alors dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Cette paraphrase des pseaumes a été très-estimée en son temps. Claude Feydeau, doyen de l'église de Moulins, en fit un éloge sous le titre de panégyrique, qui fut imprimé dès 1608, & que l'on trouve aussi dans l'édition de ladite paraphrase de 1619. Enfin le dernier ouvrage du sieur de Laval que nous connoissions, est un recueil intitulé, *Desseins de professions nobles & publiques, contenant plusieurs traités divers & rares, avec l'histoire de la maison & du conné-*

table de Bourbon, écrite par son secrétaire Marillac, le tout recueilli par Antoine de Laval, à Paris en 1613 *in* 4°. Cet auteur a passé les dernieres années de sa vie dans sa retraite de Belair, après avoir été long-temps à la cour de France, & à la suite de plusieurs princes qui l'affectionoient, & dans la compagnie des gens de lettres qui avoient pour lui beaucoup d'estime. Les *desseins de profession* d'Antoine de Laval, furent réimprimés en 1622, à Paris, en la boutique de Langelier, chez Claude Cramoisy *in*-4°, revus, corrigés & augmentés d'un traité intitulé: *Desseins de problêmes politiques, pour tirer profit de l'histoire, & y apprendre les théorêmes du droit public.* M. de Laval avoit fait cet ouvrage pour l'instruction de son second fils: car il avoit perdu l'aîné à huit ans. Ce second étant mort lorsque cet ouvrage s'imprimoit, il le retira des mains de l'imprimeur, & voulut le supprimer. Mais le roi Henri IV, en le consolant sur la mort de son fils, voulut qu'il fit imprimer cet ouvrage: « Je veux, lui dit-il, que vous » me donniez cet œuvre, & tous les autres que vous » avez faits pour les miens; vous le leur devez comme » à moi. Quant aux rudimens politiques que vous me » promîtes à Lyon, j'entens que vous les donniez à mon » fils. » En conséquence de cet ordre, le sieur de Laval faisant réimprimer ses desseins, y joignit ses problêmes politiques. Il ajouta aussi dans la seconde édition une oraison funébre de Henri IV. Le fils pour qui il avoit fait son ouvrage, étoit Henri-Antoine de Laval, décédé le 9 décembre 1602. On trouve à la fin l'éloge funébre de ce fils. Les desseins contiennent six leçons; ensuite les problêmes, puis un traité des peintures convenables aux basiliques & palais du roi, & à sa galerie du Louvre à Paris. Chaque leçon est sur quelque science particuliere. La premiere sur la logique & les mathématiques; la seconde sur la théologie; la troisiéme sur l'art militaire; la quatriéme sur la jurisprudence; la cinquiéme sur les qualités d'un secrétaire, l'étude qu'il doit faire, & sur les lettres missives; la sixiéme sur la profession des finances. Chaque leçon ne contient pas seulement des préceptes particuliers donnés par le sieur de Laval à son fils; chacune renferme aussi differens écrits composés en divers temps par le sieur de Laval: 1. Dans la premiere leçon, une longue lettre écrite à Louis ou Ludovic de Gonzague, duc de Nivernois & Rhetelois, pair de France, gouverneur de Champagne, &c. sur l'institution de monsieur son fils unique. Il y examine principalement si les sciences mathématiques sont necessaires à un prince, à un grand, ou à tout autre de noble condition, & jusqu'où il en doit savoir. Cette lettre est du 12 décembre 1590. Plus, une lettre fort longue à M. de Bosbecq, (c'est Busbec) conseiller de l'empereur Maximilien II, son ambassadeur en France, &c. où il examine par qui ont été peuplées les terres neuves: elle est du 7 septembre 1586. Il y réfute entr'autres cette erreur avouée en présence de M. de Busbec, que lesdites terres ont été peuplées par des hommes qui n'étoient point descendans d'Adam. Dans la seconde leçon: 1°. une lettre à M. d'Aumont, comte de Château-Roux, maréchal de France, sur le duel; s'il y a de l'honneur & de la valeur dans le duel: elle est du 4 février 1588: 2°. une lettre à M. de Saldaigne, seigneur d'Incarville, conseiller du roi en son conseil d'état, controlleur général & intendant de ses finances; elle est intitulée: *Exposition des énigmes d'Aristote en ses éthiques, sur le milieu de la vertu*, datée de Mante le 4 janvier 1593: 3°. une traduction françoise du Toxaris, ou dialogue de l'amitié, par Lucien; adressée à Louis Gilbert Combauld, secrétaire du roi, depuis grand audiencier de France, & intendant des finances: 4°. un dicours intitulé, *De la consolation, à Isabelle de Buckhingham, sa femme, sur la mort de leur fils aîné: avec un avis historique sur ce discours.* Ce discours contient lui-même des faits concernant le sieur de Laval & sa famille, & est terminé par l'épitaphe du fils du sieur Laval, & de la mere de sa femme. Ce discours ou la leçon sur la jurisprudence, est adressé à M. de la Croix, seigneur de Chevrieres, conseiller du roi en son conseil d'état, & son avocat général au parlement de Dauphiné, par une lettre latine des calendes de juin 1603. Sous cette leçon on trouve, 1°. Remontrance au roi tenant ses états en la ville de Blois, pour les officiers de sa majesté, faite & présentée au nom de tous par le sieur de Laval, en novembre 1588. 2°. La conférence catholique contre les libelles des partisans de la ligue, & en particulier contre le livre intitulé: *De justâ Henrici III abdicatione*, en mars 1590, adressée à M. de Bellievre, chancelier de France, le 25 janvier 1601. 3°. Avis à M. le cardinal Caëtan. 4°. Remontrance apologétique à nos seigneurs de la cour de parlement transferés à Tours, pour la ville de Moulins. 5°. Oraison funébre de Henri IV. Dans la leçon cinquiéme, du secrétaire, le traité des lettres missives est adressé à M. de Fresnes Forget, conseiller du roi en son conseil d'état. Il y a 1°. un traité contre un discours italien qui blame la paix faite par le roi, adressé à M. Puget, seigneur de Pomeuse, conseiller du roi en son conseil d'état, trésorier de son épargne. 2°. Autre traité au même, Si un prince souverain doit se servir d'officiers à vie. 3°. Histoire de la maison de Bourbon, par Marillac, avec des notes du sieur de Laval & des additions. 4°. Un traité des Ligues, à M. Hotman, seigneur de Mortefontaine, ambassadeur en Suisse, 1598. 5°. Si le marquisat de Saluces est mouvant de la couronne, à M. le Févre de Caumartin. Dans les problêmes politiques il y a aussi ces traités particuliers: 1°. des notes sur le quatriéme livre de Tite-Live, décade I; 2°. Si la langue latine se peut apprendre comme la langue vulgaire; 3°. une traduction de la seconde Philippique de Cicéron; 4°. l'entrée du roi à Moulins; 5°. l'examen des almanachs, prédictions, &c.

LAVANT, riviere du cercle d'Autriche, prend sa source dans la haute Stirie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave à Lavant-Mynd. La vallée de Lavant que cette riviere baigne, est la plus fertile de la Carinthie. * Mati, *diction.*

LAVANT-MUND, *cherchez* LAVEMUND.

LAVARDIN (Jean de) gentilhomme du Vendômois, de la maison de Ranai, abbé de l'Etoile, maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1584. Il savoit les langues, & traduisit divers traités de S. Gregoire *de Nazianze* de grec en françois; & d'autres latins, du cardinal Hosius, de Claude de Saintes, évêque d'Evreux, &c. Il étoit frere de JACQUES DE LAVARDIN, seigneur du Plessis-Groët, qui composa la vie de Scanderbeg. * La Croix du Maine, *biblioth. françoise.*

LAVARDIN (Hildebert de) archevêque de Tours, *cherchez* HILDEBERT DE LAVARDIN.

LAVARDIN, *cherchez* BEAUMANOIR.

LAVATER (Louis) né à Kibourg dans le canton de Zurich, le premier de mars 1527, étoit fils de *Jean-Rodolphe* Lavater, distingué par sa valeur, par sa prudence, & par sa bonne conduite, qui fut honoré de plusieurs ambassades, & en 1531 élu général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Ensuite il fut élevé à la premiere dignité de la république. Il avoit épousé *Anne* Reucline, dont il eut deux fils, *Henri* & LOUIS *qui fait le sujet de cet article.* LOUIS fit ses études à Cappel & à Zurich, & voyagea ensuite en Allemagne & en France. Etant à Paris il y connut Turnebe, Dorat, Lambin, Ramus, & plusieurs autres savans dont il mérita l'estime. De France il passa à Lausane, & de-là en Italie. De retour à Zurich, il s'attacha entierement à la théologie, & se voua au ministère. Il desservit quelque temps une église à la campagne, & ensuite il fut aggrégé aux chanoines de Zurich, & fut un des ministres établis pour prêcher dans la cathédrale de cette ville. En 1554 il fut choisi pour occuper la place de

Thomas Bibliander, professeur en théologie; mais il refusa cet emploi, & aima mieux se borner à la charge de pasteur, où pendant trente six ans il se distingua par son application, son éloquence & son savoir. Il épousa la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Felix* & *Henri*. Ce dernier est auteur de plusieurs traités de médecine. Louis Lavater a fait plusieurs ouvrages. Les Calvinistes, dont il suivoit les erreurs, estiment son histoire sacramentaire. Son traité des Spectres, où il y a beaucoup d'érudition, & que tous les partis peuvent lire, a été traduit en plusieurs langues. Ces ouvrages sont originairement en latin, de même que les suivans : des rits & usages de l'église de Zurich; catalogue des comètes; commentaires sur le livre de Josué, & sur le premier & le second livre des Paralipoménes; la vie de Conrad Pelican; Homélies sur Ruth; un Traité de la cherté des vivres, & de la faim. Il a fait en allemand un commentaire sur les proverbes de Salomon, & la vie de Henri Bullinger. Louis Lavater mourut le 15 de juillet 1586. * Teissier, *éloges tirés de l'histoire de M.* de Thou, quatriéme édition. Melchior Adam, dans ses *vies des théologiens Allemans*. Ruchat, *histoire de la réforme*, &c. *tome* 3.

LAVATER (Henri) publia en 1610 une défense des médecins galéniques, contre Sala médecin Italien & chymiste. * Konig, *biblioth.*

LAVATER (Jean) arriere-neveu de *Louis* Lavater, a écrit sur l'origine des fontaines, sur les atomes, sur la connoissance des sourds & muets, & sur la maniere de les instruire, & une préparation à la sainte céne. * Hofman, *lexicon.*

LAVATER (Jean Rodolphe) publia en 1610 un traité sur la descente de J. C. dans les enfers. * Konig, *biblioth.*

LAVAU, *cherchez* HOUX (le)

LAVAUR, que quelques-uns nomment l'AVAUR ou LA VAUR, en latin *Vaurum*, ville de France en Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, est située sur la riviere d'Agout, à six lieues de Toulouse, en allant vers Castres, dont elle n'est guères plus éloignée. Isarne, évêque de Toulouse, donna Lavaur l'an 1098 à Flotard, abbé de S. Pons de Tomieres, à condition d'y établir un prieuré, où depuis l'an 1318 le pape Jean XXII fonda un évêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier prélat. La cathédrale a douze chanoines, entre lesquels il y a trois dignités, savoir, un prevôt un archidiacre & un sacristain. Ce diocèse contient quatre-vingt-huit paroisses, & l'abbaye de Sorese. On célébra l'an 1213 un concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des hérétiques Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernai en fait mention dans son *histoire des Albigeois*. Catel parle d'un autre concile tenu l'an 1368, en la présence de Pierre de Narbonne, & de Geofroi de Toulouse. * Pierre des Vaux-de-Cernai, *hist. Albig. cap.* 49 & 52. Catel, *hist. des comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

LAVAUR (Guillaume de) écuyer, seigneur de la Boisse, avocat au parlement de Paris, né à Saint-Cére, dans le vicomté de Turenne en Querci, le 11 juin 1653, de *Paul* de Lavaur, avocat au parlement de Toulouse. Après que Guillaume eut fini son droit à Toulouse, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta pendant quelque temps le barreau, & s'appliqua à l'étude de la jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Il cultiva en même-temps les belles lettres, qu'il a toujours aimées avec affection, & cultivées avec soin. De retour en sa province, il se maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles*, gentilhomme ordinaire du roi, & petite-fille de *François*, président à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Cére, d'où il n'est jamais sorti depuis, que par nécessité. Il étoit le conseil, l'arbitre, l'oracle du pays. Il en avoit toute l'estime, & il se l'étoit attirée par sa générosité, la bonté de son cœur, son attention pour le prochain, son zéle & son amour pour le public. Il joignoit à ces bonnes qualités une profonde érudition. Il étoit philosophe, orateur & poéte. Il savoit parfaitement le grec & l'hebreu, & il possedoit toutes les finesses de la langue latine. On n'a que deux ouvrages de sa composition : le premier est l'*histoire secréte de Néron, ou le festin de Trimalcion, traduit de* Petrone, avec des remarques historiques, volume *in*-12, à Paris en 1726. Le second est intitulé : *Conférence de la fable avec l'histoire sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte & les mystères du paganisme, ne sont que des corps altérés des histoires, des usages, & des traditions des Hebreux*, avec un discours préliminaire, à Paris en 1730, deux volumes *in*-12. Il y a de l'érudition dans ce livre; mais plusieurs auteurs avoient dit presque la même chose avant M. de Lavaur, entr'autres M. Huet dans sa démonstration évangelique, &c. M. de Lavaur est mort à Saint-Cére le 8 avril 1730. * Eloge de M. Lavaur, dans le *Mercure* de *novembre* 1731. *Mémoires du temps*, &c.

LAUBACH, *cherchez* LABACH.

LAUBACH, *Laubachum*, bon bourg du comté de Solms en Wétéravie, est aux confins du comté de Nida & du landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. * Mati, *diction.*

LAUBAN, *Lauba*, petite ville de la Lusace, est aux confins de la Silésie, sur la riviere de Queisse, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. * Mati, *diction.*

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de) né à Saint-Yrier en Limosin le 6 février 1641, s'est acquis la réputation d'un des meilleurs officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'aide major du régiment de la Ferté, il fut fait major de Bommel en Hollande par le vicomte de Turenne, qui le préfera à plusieurs officiers ses anciens. Il s'éleva ensuite par degrés : en 1684, il étoit major général de l'armée commandée par le maréchal de Créqui; en 1686, brigadier des armées du roi; l'année suivante inspecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Hui, puis à Calais, & le roi le récompensa de ses services en 1689, en le faisant maréchal de camp. Il eut aussi le gouvernement de Mons en 1693, & il fut fait en même-temps commandeur de l'ordre de S. Louis. On le dédommagea de la perte de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Brisach, auquel on joignit le commandement de l'Alsace en l'absence du maréchal d'Uxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait lieutenant général, & on lui donna en 1703, une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le gouvernement de Landau, place importante & fort exposée. Il y étoit déja assiégé par une armée de six-vingts mille hommes, commandée par le roi des Romains, depuis empereur connu sous le nom de Joseph, lorsqu'il fut fait grand-croix de S. Louis; & il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence possibles. Mais étant allé donner ses ordres pour secourir la lunette d'une des portes, il y perdit la vue, le 11 octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ses pieds, & qui lui fit d'autres blessures; ce qui n'empêcha pas qu'il ne se défendît encore jusqu'au 25 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706; & comme il n'étoit pas marié, ses biens, entre lesquels étoit la terre de Langeai & celle d'Aserac qu'il avoit acquises, passerent à son frere François de Magonthier de Laubanie, qui avoit été capitaine dans le régiment du roi. * *Mémoires du temps.*

☞ LAUBEGEOIS (Antoine) de Douai, fut Jésuite, & enseigna les langues grecque & hébraïque à Coimbre en Portugal. Il mourut à Lille en Flandre, le 21 août 1626, âgé de 55 ans. On a de lui une courte méthode pour apprendre la langue grecque, qui a été im-

primée à Douai en 1626, *in*-8°, sous le titre de *Græcæ linguæ breviarium*. * Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mém. mss.*

LAUBESPINE, *cherchez* AUBESPINE.

LAUBRUSSEL (Ignace de) Jésuite né à Verdun le 27 septembre 1663, entra dans la societé des Jésuites le 2 mai 1679, & s'engagea par la profession solemnelle des quatre vœux le 2 fevrier 1697. Il a enseigné les humanités & la rhétorique sept ans, la philosophie cinq, & huit la théologie scholastique. Il fut ensuite successivement recteur du collége de Strasbourg, provincial de la province de Champagne, & de nouveau recteur du collége de Strasbourg. Il étoit dans ce dernier poste lorsqu'il fut appellé en Espagne pour y être instituteur des études du prince des Asturies (Louis). Dans la suite, ce prince étant marié, le pere de Laubrussel fut confesseur de la princesse. Il est mort au port de Sainte-Marie, en Espagne, le 9 octobre 1730. Le pere de Laubrussel est auteur des ouvrages suivans. 1. *Eclaircissement historique & dogmatique sur le fait & le droit d'une thèse soutenue chez les Jésuites de Reims* le premier août 1698, *in*-12. 2. *Traité des abus de la critique en matiere de religion*, à Paris 1710, 2. vol. *in*-12. dédié par l'auteur à M. de Rohan, depuis cardinal. Cet ouvrage montre beaucoup de lecture & beaucoup de critique: mais nous ne le croyons point exempt de préjugés. 2. *Oraison funebre de Louis XIV*, prononcée à Strasbourg le 16 novembre 1715, à Strasbourg 1715, *in*-4°. On lit un extrait de ce discours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de *novembre* 1716, article 140. 4. *La vie du très-réverend pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus*, à Nanci 1733, *in*-8°. Cette vie a été publiée après la mort de l'auteur, par son confrere Jean Joseph Petit-Didier. On lit un extrait de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trevoux*, *mars* 1735, article 26. * *Mémoires de Trevoux* à l'endroit cité, & *mémoire manuscrit* du pere Oudin, Jésuite.

LAUBS ou LAUBIUS (George) médecin Allemand, né à Augsbourg l'an 1554, étudia dans son pays, puis en France & en Italie. Outre la médecine, il savoit les langues & les belles lettres; & laissa un ouvrage intitulé: *Rosa anglica*, avec quelques traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, *in vit. medic. German.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

LAUD (Guillaume) naquit à Reading dans le Berckshire. Son pere étoit un des principaux bourgeois de cette ville. Le nom de sa mere étoit Web, sœur de Guillaume Web, qui avoit été lord-maire de Londres. Il fut membre du collége de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de docteur en théologie en 1608. Après plusieurs autres avancemens, il fut fait évêque de Saint-David en 1621, & passa en 1626 à l'évêché de Bath & Wels & fut fait la même année doyen de la chapelle du roi. Deux ans après il passa à l'évêché de Londres; & enfin en 1633, il fut élevé à l'archevêché de Cantorberi. Son zèle pour procurer une uniformité dans les églises à l'égard du service divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accusa d'avoir un peu trop de roideur & trop de zèle pour les cérémonies de l'église. Quand le parlement se fut hautement déclaré contre le roi, ces raisons rendirent implacables les ennemis que Laud s'étoit attirés, & l'attachement inviolable de ce prélat aux interêts du roi n'étoit pas dans leur esprit le moindre de ses crimes. Pour ces raisons, dès le commencement de la révolte contre Charles I, les séditieux le firent mettre à la Tour de Londres. Il fut ensuite accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'église romaine avec l'anglicane, & de divers autres crimes de moindre importance. Il répondit à toutes ces accusations. Mais le parti du roi ayant été défait à Marston Moor, les parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnerent Laud à la mort. La sentence fut exécutée le [illegible]o janvier 1[illegible]4[illegible] (vieux st[illegible]) Il souffrit la mort avec tranquillité, tém[illegible] beaucoup de pieté & de ré[illegible]lution. Il avoit de tr[illegible] talens naturels & acquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'église, bon politique & bon théologien dans sa secte. Le plus considérable de ses ouvrages, est celui qu'il a publié contre Usher, dans lequel il défend l'église anglicane contre les objections des ses adversaires. * *Cyprianus anglicus. Memoires de Lloyd.* Wharton *vie de l'archevêque Laud*, &c.

LAUDA, bon bourg avec un château, dans l'évêché de Wursburg, en Franconie, sur le Tauber, à deux lieues au-dessous de Marienthal. * Mati, *diction.*

LAUDENBURG (Ruinard de) moine de l'ordre de S. Augustin, a laissé des sermons sur l'histoire de la passion de Jesus-Christ, tirée des quatres évangélistes, qui furent imprimés à Nuremberg en 1501. * Konig, *biblioth.*

☞ LAUDER, riviere de l'Ecosse méridionale, dans la province de Mers. Elle coule dans une vallée à laquelle elle donne le nom de *Lauderdale*. Cette riviere est remarquable par l'exécution qui s'y fit des favoris de Jacques III, sur un pont où ils furent pendus, après avoir été arrachés de la cour par une partie de la noblesse, sous la conduite du comte d'Angus. Il y a sur la Lauder un bourg de même nom. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LAUDERDALE, vallée d'Ecosse, où coule la riviere de Lauder. Cette contrée, qui fait partie de la province de Mers, donne le titre de duc à la principale branche de la famille de Maitland, qui a une belle maison près du Lauder, laquelle est appellée *Lauderfort*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LAUDICE, étoit sœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, sans lui en rien dire, pour aller reconnoître la situation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait savoir de ses nouvelles, le croyant mort, elle s'abandonna aux plaisirs & lui fut infidéle. Quand son mari fut de retour, elle voulut l'empoisonner pour éviter les reproches qu'il pouroit lui faire. Son dessein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une sœur du même nom, encore plus méchante. * Justin, *l.* 37, *hist. c.* 3.

LAUDICK, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle est sur la riviere de Warta, dans le palatinat de Kalisk, à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Mati, *diction.*

LAVELLO, ville d'Italie assez peuplée, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Bari, nommée par les auteurs Latins, *Labellum* & *Lavelium*, est dans la Basilicate, province du royaume de Naples. * Léandre Alberti, *descript. Ital.* Le Mire, *geograph. ecclésiastique*, &c.

LAVELLUS (Jacob) de Castro-Novo, est auteur d'un abrégé de médecine, & d'un commentaire sur le livre du poulx, publié en 1609. * Konig, *biblioth.*

LAVEMENT *de la grande mere des Dieux*, *Lavatio matris Deûm*, fête qui se célébroit le vingt-sixiéme de mars. Elle fut instituée en mémoire du jour que cette déesse fut apportée d'Asie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il se décharge dans le Tibre. Ses prêtres appellés *Galli Cybeles*, conduisoient la statue de la déesse dans un chariot, accompagnés d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la premiere fois. Là ils la lavoient & frotoient soigneusement, comme le dit Ovide:

Est locus in Tiberim quà lubricus influit Almo,
Et magno nomen perdit in amne minor.
Illic purpurea canus cum veste sacerdos
Almonis Dominam Sacraque lavit aquâ.

Saint Augustin rapporte ainsi cette fête dans le livre XI *de la Cité de Dieu.* « Ce jour où on lavoit solemnellement Cybéle, cette vierge & mere de tous les » dieux, de malheureux boufons chantoient devant son » char des choses si sales, qu'il n'eût pas été bien séant, » je ne dirai pas que la mere des dieux, mais que la » mere d'aucune personne de moindre qualité, ni de ces » boufons même, les eût entendues. Car il y a une cer- » taine pudeur que la nature nous a donnée pour nos pa- » rens, que la malice même ne nous peut ôter. Ainsi » ces baladins auroient eux-mêmes eu honte de répé- » ter chez eux & devant leurs meres pour s'exercer, tou- » tes les paroles & les postures lascives qu'ils faisoient » en public devant la mere des dieux, à la vue d'une » multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui » ayant été attirées à ce spectacle par leur curiosité, de- » voient au moins s'en aller avec beaucoup de confu- » sion, d'y avoir vu des choses qui blessoient si fort la » pudeur. » * *Antiq. rom.*

LAVEMUNDE, ville de Carinthie, en Allemagne, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est appellee par les Allemans, *Lavemund ;* & par ceux qui écrivent en latin, *Lavamunda*, ou *Ostium Laventi.* Elle est bâtie sur le fleuve de ce nom, qui se jette dans le Drau. * Cluvier. Sanson.

LAVENHAM : il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une est dans le comté de Wilt, à soixante-treize milles anglois de Londres : l'autre est dans le comté de Suffex, sur la riviere Breton, & honorée d'une belle église. * *Diction. anglois.*

☞ DE-L'AVERDY (Clément-François) écuyer, célébre avocat au parlement de Paris, avocat du clergé de France, professeur royal en droit canon, & censeur royal pour la jurisprudence, né à Paris le 23 novembre 1695, issu d'une famille noble, originaire de Milan; il fit ses études avec beaucoup de distinction au collége de Beauvais, où il eut l'avantage d'avoir pour professeurs deux hommes aussi recommandables par leur piété, que par leurs écrits, MM. Rollin & Coffin. Il suivit ensuite le penchant qu'il se sentoit pour l'étude du droit, & fut reçu au serment d'avocat le 12 décembre 1716. Mais pensant avec raison qu'il faut acquerir un fond de connoissances avant d'entrer en lice, il se contenta d'abord d'écouter les grands orateurs qui brilloient alors au barreau, & employa plusieurs années à faire une étude profonde des loix & de la jurisprudence. Dès qu'il se sentit en état de faire usage de ses talens, il commença à plaider au grand conseil, & bientôt il fut appellé au parlement pour y défendre les causes les plus importantes : ce qu'il fit dans l'un & l'autre de ces tribunaux, avec le même succès. A un caractère doux & affable il joignoit un esprit conciliant, & toujours disposé à accueillir favorablement ses jeunes confreres, à résoudre leurs doutes & à les aider de ses lumieres. La pénétration & la justesse de son esprit se réunissoient à une élocution aisée, & à cet art si agréable & si difficile de rendre intéressantes les causes les plus séches & les plus stériles. L'enjouement de son caractère ne nuisoit point à la force que l'éloquence doit employer dans les grandes affaires. Il fut l'un des dix avocats qui furent exilés le 30 août 1731, à l'occasion de la fameuse consultation qu'il avoit signée le 22 juillet 1730, avec 40 de ses confreres, pour le sieur Sanson curé d'Olivet, & autres ecclésiastiques du diocèse d'Orléans. L'objet de cette consultation étoit d'établir, qu'en matiere d'appel comme d'abus des censures ecclésiastiques, les arrêts de défenses empêchent l'exécution provisoire des ordonnances du juge d'église, même par rapport à la suspense, & que les ecclésiastiques qui ont obtenu de tels arrêts, peuvent reprendre l'exercice de leurs fonctions, sans être obligés de recourir à l'autorité ecclésiastique, ni pouvoir en être empêchés que par un jugement définitif, qui prononceroit qu'il n'y a abus. Cette consultation excita beaucoup de mouvemens parmi les ecclésiastiques. L'archevêque de la capitale, fit le 10 janvier 1731, une ordonnance & instruction pastorale, portant condamnation de cette consultation : & ayant distribué cette ordonnance le 30 juillet suivant, les avocats cesserent tous leurs fonctions. Ce fut à cette occasion qu'il y en eut dix d'exilés. M. De l'Averdy fut envoyé à Arnay-le-Duc. Mais le roi ayant bien voulu s'instruire du fond de cette affaire, & ayant reconnu quelque temps après qu'il n'y avoit rien à imputer aux avocats, rendit en leur faveur un arrêt le premier décembre 1731 : & tous les exilés furent rappellés à Paris. Lorsque M. De l'Averdy quitta la plaidoirie, il devint un des premiers consultans, & fut appellé dans plusieurs conseils. Son mérite le fit choisir par le roi, au mois de janvier 1746, pour remplir la chaire de professeur en droit canon au collége royal, qui étoit vacante par la mort de M. Capon. Ses leçons y furent très-suivies. Il nous reste de lui un grand nombre de mémoires imprimés qu'il avoit composés dans des affaires importantes, qui mériteroient d'être recueillis. Il a encore laissé plusieurs traités manuscrits de droit, tant civil que canonique, dont il seroit à desirer que le public ne fût pas privé. Il mourut le 29 mars 1754. Son éloge fut fait dans les harangues de la rentrée suivante du parlement. Il avoit épousé une niéce d'un de ses plus illustres confreres, M Cochin ; & de ce mariage il a eu un fils reçu conseiller au parlement le 20 décembre 1743. *On auroit du placer cet article dans la lettre D, le nom étant* DE L'AVERDY, & non pas LAVERDY ; *mais le mémoire ne nous ayant pas été remis assez-tôt, on a été obligé de l'insérer ici.* * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis.

LAVERGNE DE TRESSAN. Maison noble établie en Languedoc depuis le commencement du quinziéme siécle.

I. *N...* de Lavergne, qui eut pour enfans, 1. *Pierre* de Lavergne ; 2. RIGAUD, qui suit; 3. *Jean* de Lavergne évêque & comte de Lodève en 1410, qui acheta d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & seigneurie de Tressan au diocèse de Beziers, & le 4 août de l'an 1413, il donna cette terre à Rigaud de Lavergne, son frere, qu'il avoit fait viguier de Lodève l'an 1410.

II. RIGAUD de Lavergne, né comme son frere Jean de Lavergne à Aurillac au diocèse de Saint-Flour, est qualifié chevalier dans les lettres du roi Charles VII du 21 avril 1429. Le 21 janvier 1410 il avoit acheté d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & seigneurie du Puylacher, & par la donation que lui fit Jean de Lavergne son frere, il fut aussi seigneur de Tressan. Il testa le 12 d'avril 1452, & dans ce testament il se qualifie noble & puissant homme & chevalier. Il épousa *Aignes* de Cairac sœur d'Aaron de Cairac, seigneur de Lauffac, & fille d'*Imbert* de la Fabrice, testa le 30 de juillet 1413. Leurs enfans furent GEORGE de Lavergne seigneur de Tressan, qui suit; *Geniez* de Lavergne, vivant l'an 1452 ; *Astorg* de Lavergne légataire de sa mere l'an 1413 ; *Béatrix* de Lavergne, aussi légataire de sa mere l'an 1413; *Catherine* de Lavergne femme de *Pierre* de la Sale, seigneur de Montaigu au diocèse de Saint-Flour, l'an 1452, & *Jeanne* de Lavergne légataire de son pere l'an 1452.

III. GEORGE de Lavergne, seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa 1°. le 21 août 1431 *Jeanne* de Voisins : 2°. *Jeanne* de l'Estang, dame de Montbazen, veuve de *Bernard* de Maffred, seigneur de Parlages (duquel elle avoit eu six filles, quatre desquelles appellées *Jeanne, Beatrix, Gaillarde* & *Marguerite* de Maffred, partagerent ses biens le 26 mars 1461.) George de Lavergne eut de sa premiere femme JEAN de Lavergne, seigneur de Tressan, qui suit; RIGAUD, *qui a fait la branche rapportée ci-après ; Antoine* de Lavergne vicaire de S. Pierre de Montbazen, pourvu par l'évêque de Maguelone l'an 1485, & *Antoinette* de

Lavergne, nommée dans le testament de son aïeul l'an 1452.

IV. JEAN de Lavergne, seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa *Marguerite* de Maffred, fille de *Bernard* de Maffred, seigneur de Parlages & de *Jeanne* de l'Estang, dame de Montbazon, dont la succession fut partagée l'an 1461 & 1466, entre lui & George de Lavergne son pere: il testa le 25 février 1470, & eut de sa femme, 1. ANTOINE de Lavergne, seigneur de Tressan, qui suit; 2. *Joseph* de Lavergne, seigneur de Puylacher l'an 1470; 3. *Antoine* de Lavergne, seigneur de Montmalet & de la Varagne au diocèse de S. Pons; 4. *Jeanne* de Lavergne; 5. *Catherine* de Lavergne, épouse de *Louis-Pierre* seigneur de Montolivet du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de sa femme à Antoine de Lavergne, son beau-frere, le 12 février 1492; 6. *Vesiade* de Lavergne, femme de *Pierre* du Caylar conseigneur d'Espondillan, lequel donna aussi la quittance de la dot de sa femme le 14 octobre 1488.

V. ANTOINE de Lavergne I, seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa le premier août 1475 *Galienne* de Pouzolles, fille de *N.* seigneur de Lagna, & fit son testament le 20 novembre 1520. Ils eurent pour enfans 1. ANTOINE de Lavergne II, qui suit; 2 & 3. *Rigaud* & *Bertrand* nommés dans le testament de leur pere en 1520; 4. *Jean* de Lavergne prieur de Tressan en 1520; 5. *Jean* de Lavergne, seigneur de la Valete en 1520; 6. *Catherine* de Lavergne; 7. *Magdeléne* de Lavergne, femme de *Sicard* Ycheri ou Iterii, conseigneur de Soubez; 8. *Marguerite* de Lavergne, religieuse.

VI. ANTOINE de Lavergne II, seigneur de Tressan & de Puylacher l'an 1548, étoit marié avant le 20 novembre 1520, avec *Marguerite* de Montredon, & il fit son testament le 5 mars 1553. Il laissa de sa femme FRANÇOIS de Lavergne seigneur de Tressan, qui suit; *Antoine* de Lavergne, prieur de S. Agnan & chanoine de Montpellier en 1553, & *Françoise* de Lavergne, femme de *Denys* Pataut, seigneur de Rogean en 1553.

VII. FRANÇOIS de Lavergne, seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa le 22 mai 1548, *Anne* de Montbouton, fille de *Fulcrand* de Montbouton, seigneur de Coulombier & d'*Isabelle* de Cornillan, dont il eut dix-sept enfans, & fit son testament le 5 à Lo le 8 mai 1597, & sa femme testa le 6 avril 1610. Voici leurs enfans: 1. *Antoine* de Lavergne, seigneur de Puylacher, né le 2 août 1553, épousa le 8 mars 1584 *Fulcrande* de Gregoire des Gardies, veuve de noble *Pierre* de Saussan, & fille d'*Audebert* de Gregoire, seigneur des Gardies, & de *Magdeléne* Clément. Ce mariage accordé du consentement d'Antoine de Gregoire, seigneur des Gardies, de la Rouviere, de Concoules & de Cadouenne, & de Jean de Gregoire des Gardies, seigneur de S. André & gouverneur de Montpellier ses freres. Ils n'eurent qu'une fille, *Marthe* de Lavergne, mariée avec *Jean* d'Aireboudouze, & mere de *Magdeléne* & d'*Anne* d'Aireboudouze. 2. *Marquis* de Lavergne, né en 1558. 3. *François* de Lavergne, né en 1561. 4. PIERRE de Lavergne, seigneur de Calmetz, qui suit. 5. *Jean* de Lavergne, seigneur de Clausels, né le 15 mars 1564, épousa *Jeanne* de Chalons. 6. *Paul* de Lavergne, né le 11 novembre 1565. 7. *Paulin* de Lavergne, né le 25 septembre 1569. 8. *Philippe* de Lavergne, né le 27 septembre 1570. 9. JEREMIE de Lavergne, seigneur de Tressan, *qui a fait la branche rapportée ci-après*. 10. *David* de Lavergne, né le 20 octobre 1577. 11. *Marguerite* de Lavergne, née le 16 d'avril 1551. 12. *Françoise* de Lavergne, née le 11 octobre 1554. 13. *Magdeléne* de Lavergne, née le 5 septembre 1556. 14. *Anne* de Lavergne, née le 19 février 1567, épousa *N...* Arnaud seigneur de Haumez, & étoit veuve en 1597. 15. *Marie* de Lavergne, née le 17 mars 1568, épousa *François* Arnaud, seigneur de Neffiez, dont elle eut *Anne-Arnaud* dame de Neffiez, qui épousa *Guillaume Berard* seigneur de Pianfoles. 16. *Isabeau* de Lavergne, née le 15 avril 1572, épousa *Gaspard* de Bonpar, dont vinrent deux fils & une fille; & 17 *Isabelle* de Lavergne, née le premier mars 1576.

VIII. PIERRE de Lavergne, seigneur de Calmetz l'an 1597, naquit le premier décembre 1562, épousa le 20 octobre 1612 *Marie* d'Auzoles, fille de *Pierre* seigneur de la Peire diocèse de Saint Flour, & de *Marie* Fabri; il en eut 1. *Pierre* de Lavergne, né le 11 avril 1615, qui fut aumônier du roi, chanoine de l'église de Rouen & prieur de Roncheres; 2. *Polidore* de Lavergne, né le 16 novembre 1616, fut secrétaire de la chambre du roi, & l'un des commis de Louis Phelypeaux de la Vrilliere secrétaire d'état, & il fut maintenu noble par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 15 décembre 1668; & 3. *Marie* de Lavergne, née le 8 septembre 1612, épousa le 23 février 1637 *Charles* de Combas, seigneur de Combas, marié le ..... 1675 avec *Marie-Antoinette* le Noir sa cousine, fille de *Henri* le Noir, seigneur de la Redorte & de *Fleurette* de Lavergne.

VIII. JEREMIE de Lavergne, seigneur de Tressan, neuviéme fils de FRANÇOIS de Lavergne & d'*Anne* de Montmouton, & écuyer du connétable Henri de Montmorenci, naquit le 2 août de l'an 1573, & il épousa le 30 janvier de l'an 1598 *Anne* d'Izarn, fille de noble *François* d'Izarn, seigneur du Vilars & de *Marguerite* du Lac de Boutenac. Il en eut 1. FRANÇOIS de Lavergne II qui suit; 2. *Louis* de Lavergne, capitaine dans le régiment de madame royale de Savoye; 3. *Alfonse* de Lavergne, seigneur d'Agnac & de Meyfolant au diocèse de Montpellier, & capitaine dans le même régiment de madame royale de Savoye, épousa le 19 juin 1656 *Isabeau* de Sarret, &c. fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons rendu le 15 décembre 1668; 4. *Gabrielle* de Lavergne, abbesse de Clermont de Lodève; 5. *Anne* de Lavergne, femme de *N.* de Graves seigneur de Felines; 6. *Henriette* de Lavergne, mariée avec *Barthelemi* le Noir, seigneur de Blomez; 7 & 8. *Françoise* & *Marie* de Lavergne, religieuses Ursulines à Pezenas; 9. *Fleurette* de Lavergne, fut mariée l'an 1653 avec *Henri* le Noir, seigneur de Blomar.

IX. FRANÇOIS de Lavergne II, seigneur de Tressan & l'Estang, lieutenant-colonel du régiment de madame royale de Savoye, épousa le 7 février 1627, *Louise* de Montaynard, fille d'*Antoine* de Montaynard, seigneur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & mestre de camp du régiment de Savoye, & de *Blanche* de Seguins de la ville de Tullete au diocèse de Vaison, & il testa le 16 février 1656. Leurs enfans furent 1. JEREMIE de Lavergne II, qui suit. 2. *Louis* de Lavergne, né le 13 septembre 1638, fut premier abbé de Bonneval de Quarante, & maître de la chapelle & de l'oratoire de feu M. duc d'Orléans, puis évêque de Vabres & premier aumônier de ce prince, ensuite évêque du Mans, nommé le..... 1672, & il mourut le 27 janvier 1712, âgé de 82 ans. 3. *Guillaume* de Lavergne, né le 29 mai 1639. 4. *Alfonse* de Lavergne, chanoine & comte de S. Jean de Lyon, vivant l'an 1712. 5. *Elizabeth* de Lavergne femme de *Charles* de la Motte Houdancourt, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Bergh-Saint-Vinox en février 1712. 6. *Jeanne* de Lavergne, née le 20 mars 1628. 7. *Magdeléne* de Lavergne, née le 29 décembre 1636. 8. *Marie* de Lavergne, fille d'honneur de madame, fut mariée le .... 1676 avec *Jean-Paul* de Gourdon, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, &c. lequel mourut sans enfans l'an 1681.

X. JEREMIE de Lavergne II, né le 28 septembre 1629, seigneur de Tressan, de l'Estang & de la Tour, maréchal des camps & armées du roi, & seul procureur général de sa majesté en Languedoc, demeurant à Pezenas

zenas au diocèse d'Agde, fut maintenu noble par M. de Bezons le 15 décembre 1668. Il avoit épousé le premier de mars 1667 *Marguerite* de Boon, fille de *François* de Boon, seigneur de Casaux & d'*Agnès* de Levis Mirepoix Terride, & il en eut 1. *François* de Lavergne, seigneur de Tressan, ci-devant premier guidon des gendarmes de la garde du roi, qui épousa *Louise-Magdeléne* Brulart, veuve de *François-Jules* du Bouzet, seigneur de Roquepinne, qu'elle avoit épousé le 24 juin 1695, & fille de *Pierre* Brulart, seigneur du Brouffin, & de *Catherine* Bouhin; 2. *Louis* de Lavergne de Tressan, chanoine & comte de S. Jean de Lyon, abbé de l'Espau & premier aumônier de M. le duc d'Orléans, évêque de Vannes, ensuite de Nantes, & enfin archevêque de Rouen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBAZEN.

IV. RIGAUD de Lavergne, seigneur de Montbazen à cause de *Jeanne* de Maffred sa femme, fille de *Bernard* de Maffred, seigneur de Parlages, de Saint-Privat & de la Valette, & de *Jeanne* de l'Estang dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalat & de Varagne, étoit second fils de GEORGE de Lavergne, seigneur de Tressan, & de *Jeanne* de Voisin sa premiere femme. Il transigea sur la succession de Jeanne de Lestang l'an 1461 & 1466, avec George de Lavergne son pere, & Jean de Lavergne son frere aîné, & la terre de Montbazen demeura à Jeanne de Maffred, laquelle testa le 9 mai de l'an 1494. Elle le rendit pere d'ETIENNE de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. d'*Antoine* de Lavergne, seigneur d'Antonegues & de Montbazen, qui fit son testament le 5 avril 1525, & ne vivoit plus en 1527; & 3. d'*Antoinette* de Lavergne, qui étoit veuve du seigneur de Cambons l'an 1525.

V. ETIENNE de Lavergne, seigneur de Montbazen l'an 1493, épousa *Isabelle* de Saint-Felix, fille de *Bremond* seigneur de Sauffan, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Françoise* Boissevin, sœur de la dame de la Croix Castries. Il en eut 1. BARTHELEMI de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. *Pierre-Raymond* de Lavergne; 3. *Antoinette* de Lavergne, religieuse; 4. *Guillaume* de Lavergne, chanoine de l'église de Montpellier; & 5. *Isabeau* de Lavergne, qui épousa *Jean-François* de Saluces, seigneur de la Mente en Piedmont, dont elle eut *Adrien* de Saluces, chanoine & comte de S. Jean de Lyon l'an 1580.

VI. BARTHELEMI de Lavergne, seigneur de Montbazen & gouverneur de Saluces, épousa le 15 juillet 1584 *Françoise* de Varangue, & fit son testament en 1590. Leurs enfans furent 1. *Antoine* de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui épousa *N.* dame de Voise en Beauce, de laquelle il eut *Françoise* de Lavergne, dame de Voise, qui épousa *Jacques* Boursaut seigneur de Viantais; *Anne* de Lavergne, femme de *Jacob* de Chartres seigneur de Cherville, & *N.* & *N.* de Lavergne, morts au service; 2. *Guillaume* de Lavergne, seigneur d'Antonegues, épousa *Marie* de Montmorenci, *fille naturelle du connétable* Henri *de Montmorenci*; 3. FRANÇOIS de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 4. *Barthelemi*; 5. *Remi*; 6. *Charlotte*, & 7. *Françoise* de Lavergne, femme de *Robert* de Cancer, seigneur de Pignan & S. Martin de Vignogoul.

VII. FRANÇOIS de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 1 ou le 18 juin 1586, *Susanne* de Sarret, fille de *N.* de Sarret, seigneur de Fabregues, de laquelle il eut: 1. FRANÇOIS de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. *Charles* de Lavergne, chevalier de Malte; 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen; 4. *Alexandre-Guichard* de Lavergne, commandant un régiment en Piedmont; 5. *Jacques* de Lavergne; 6. *Charlotte* de Lavergne, femme de *Henri* de Torches, seigneur de S. Hubert; & 7. *Isabeau* de Lavergne, femme de *N...* seigneur de la Loubatiere.

VIII. FRANÇOIS de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 18 ou le 27 juin 1611, *Marguerite* de Torches, & en eut 1. *Alexandre-Guitard* de Lavergne, seigneur de Montbazen; 2. JEAN de Lavergne, qui suit; il fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons le 10 octobre 1668; 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen, fut maintenu noble avec son frere; 4. *Susanne*; 5. *Jeanne*; & 6. *Charlotte* de Lavergne.

IX. JEAN de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 20 décembre 1647 *Catherine-Geofroy* de Bousigues, & en eut 1. *N...* de Lavergne; 2. *Timothée*, 3. *Jean-Lambert* de Lavergne, seigneur de Montbazen, né en 1653, mort à Montpellier le 20 septembre 1739, qui épousa 1°. *N.* Lort de Lansax: 2°. *N.* Vedel: 3°. à Saint-Geniez de Beziers le 8 avril 1709, *Constance* de Mauffac, fille de *Jean-François* de Mauffac, & de *Marie* de Lort de Serignan: ladite Marie de Lort mourut en décembre 1741. Il eut de cette troisiéme femme: 1. *N.* de Lavergne, seigneur de Montbazen, né en 1710, capitaine d'infanterie au régiment d'Enguien en 1736, qui épousa le 29 août 1743, *Marie* Roussel, morte en mars 1745; 2. *N.* de Lavergne, né en 1713, lieutenant au régiment d'Enguien; 3. *N.* de Lavergne, né en 1723; 4. *N.* de Lavergne de la Tour, né en 1724; 5. *N.* de Lavergne, né en 1715, & 6. *N.* de Lavergne, née en 1713.

LAVERNE, étoit le nom d'une certaine déesse, que les Romains croyoient être l'intendante des larcins, & la protectrice des voleurs. Ils appelloient même les voleurs du nom de cette déesse, *Laverniones*. On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de-là, fut nommé *Lavernale*; & ce temple servoit d'une retraite commode aux voleurs, dans un endroit obscur & peu fréquenté, où ils pouvoient en assurance aller partager le butin de leur brigandage. C'est ainsi que le paganisme autorisoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le réglement de la justice, un crime qui est le plus directement opposé à la conservation de la société civile. Plaute fait mention de la déesse Laverne dans son *Aulularia*; & Horace en exprime bien le caractère, dans une épître à Quintius, où il introduit un scélérat, priant cette divinité en ces termes:

—— Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

O belle Laverne, donnez-moi l'adresse nécessaire pour bien tromper; faites que je sois estimé juste, & que je passe pour un saint homme; cachez soigneusement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impénétrable. Quelle religion, que celle qui admettoit des divinités, ausquelles on pouvoit faire de telles prieres! La statue de cette divinité étoit une tête sans corps, *voyez* FURINE. * Festus. Varron. Plaute, *in Aulul. act.* 3, *sc.* 2. Horace, *epist.* 16, *l.* 1. Pitiscus, *lexicon antiquit. roman.*

LAUFFEN: il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne.

LAUFFEN, dans l'archevêché de Saltzbourg, sur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhausen.

LAUFFEN ou *Lauf* en Franconie, sur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

LAUFFEN en Suisse, dans le canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouse.

LAUFFEN en Souabe, dans le duché de Wurtemberg sur le Neckre, à deux lieues au-dessus d'Hailbron. * Mati, *dictionnaire*.

LAUFFENBOURG, ville de Souabe. Elle est une des quatre qu'on appelle Forestieres, & qui appartiennent à la maison d'Autriche. Cette ville est à six lieues de Basle, sur le Rhin qui la divise en deux, & elle est assez bien fortifiée. Le duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Mati, *diction.*

LAUFFER (Jacque) professeur en éloquence & en histoire à Berne en Suisse, naquit à Zoffinguen, ville du canton de Berne, le 25 juin 1688, d'une famille très-honorable. Il étudia dans l'académie de Berne sous d'habiles professeurs. Le savant M. Haller, l'un d'eux, lui enseigna les langues latine & hébraïque, & M. Malacrida, autre professeur, lui apprit la langue grecque. Pour la philosophie, il en prit des leçons de M. Benoît, & celles de théologie il les reçut de Messieurs Rodolphe & Leemann. M. Lauffer après avoir passé neuf ans dans ces exercices académiques, entreprit avec quelques amis de visiter les principales universités de l'Europe. Il y employa les années 1712 & 1713, pendant lesquelles il visita Hall en Saxe, Berlin, la Hollande, & sur-tout Utrecht, Paris, &c. Revenu dans sa patrie, il mit la derniere main à un ouvrage auquel il avoit travaillé en divers temps contre l'athéisme, pour en démontrer l'extravagance; & il alla lui-même à Basle pour y faire imprimer cet ouvrage qui parut en 1714. Jean-Albert Fabricius le cite sous le titre de *Atheus amens*, & le dit imprimé à Amsterdam *in*-8°. En 1717 il donna une dissertation estimée, *De hostium spoliis Deo sacratis, & sacrandis;* & la même année il fut admis au ministere. La chaire de professeur en éloquence & en histoire étant devenue vacante en 1718, elle fut donnée à M. Lauffer, qui entra en fonctions par un discours qu'il prononça le 18 octobre de la même année. Le 13 octobre 1719, il épousa *Marie-Elizabeth* Schlæffrin de Bertou, dont il eut tout lieu d'être satisfait. Il mourut des suites d'une chute qu'il fit dans une maison où il avoit été invité avec quelques savans, le 27 février 1734, agé de quarante-cinq ans & huit mois. Outre les deux écrits de ce savant professeur, dont on a parlé, l'on a encore de lui les productions suivantes: *Prælectio litteraria, quis sit verè litteratus?* 1718. *Dissertatio litteraria contra librorum malorum abundantiam*, 1722. Cette dissertation a été réimprimée dans le recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, tome 1, section premiere. *Dissertatio litteraria, de rectâ liberorum educatione*, 1723. Trois harangues, la premiere, *De la superstition:* la seconde, *Du reniement de Dieu:* la troisiéme, *De la véritable religion.* On a trouvé après sa mort, un traité sur la superstition, une géographie ancienne & nouvelle, avec des cartes, une histoire nouvelle de la Suisse, & des sermons prononcés dans la grande église de Berne. Dans la seconde section du tome 1, du recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, on trouve de M. Lauffer, une dissertation sur la maniere dont un jeune politique doit étudier. * *Voyez* l'éloge de M. Lauffer dans le *Mercure Suisse*, mois d'avril 1734. *Joan. Alberti Fabricii bibliotheca scriptorum de veritate religionis*, &c. pag. 346.

LAUGIER, l'une des plus anciennes maisons de Provence, qui subsiste en trois branches; savoir, deux en Provence, & une en Lorraine. Elle porte *d'argent à un lion de gueules, lampassé de même.*

I. RAYMOND Laugier, chevalier, & un des barons de Provence, vivoit dans l'onziéme siécle. Nostradamus, & après lui Bouche dans son *Histoire de Provence*, *pag.* 123, *tom.* 2, fait mention de RAYMOND de Laugier, parmi les seigneurs gentilshommes de la province qui suivirent le parti de Raymond-Berenger, comte de Provence, contre la maison Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs barons de Provence dans la ville de Tarascon au comte Raymond-Berenger, RAYMOND de Laugier y est compris, comme il paroît dans les archives de la province conservées dans la ville d'Aix, *Pargamenorum*, *fol.* 48, du mois de février de l'an 1146. C'est donc le premier dont on ait connoissance. Il eut pour fils PIERRE, qui suit.

II. PIERRE de Laugier, damoiseau, eut trois enfans, savoir, GUILLAUME, qui suit; *Bertrand & Raymond*, desquels on ignore la postérité. L'on voit dans le contrat de mariage entre André de Bourgogne, dauphin de Viennois, & Beatrix de Forcalquier, passé au mois de juin de l'an 1202 au camp sous Sisteron, où il y avoit une nombreuse armée, le nom de *Raymond* de Laugier énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres seigneurs de cette armée. Dans une notable assemblée tenue à Manosque en 1202, sur le différend intervenu entre Guillaume IV, comte de Forcalquier, & quelques seigneurs du pays, le jugement en fut remis à Guillaume Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raymond de Laugier, & à Roustan de Sabran, connétable des états, qui en firent la décision, & furent garants du traité. Voilà comment en parle Nostradamus, & après lui Bouche, dans son *Histoire de Provence*, *page* 184, *tome* 2.

III. GUILLAUME de Laugier, damoiseau, paroît dans un acte passé à Manosque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raymond, comte de Provence, pour être l'un des tuteurs qui furent donnés aux enfans de Raymond d'Agoult. *Guillaume*, *Bertrand* & *Raymond* de Laugier furent présens à l'hommage que rendit au comte de Toulouse, Guillaume comte de Forcalquier en 1194, ainsi qu'il est porté dans Nostradamus, *page* 161. Il eut ISNARD, qui suit; & *Matthieu*, qualifié *chevalier d'Aurel*, qui est une terre de la comté de Sault: il en est fait mention dans une transaction passée à Carpentras dans le palais épiscopal en 1254, entre Raymond d'Agoult, seigneur de Sault, & l'abbé de S. André-lès-Avignon: *Matthieu* eut une fille nommée *Héléne*, mariée à *Guillaume* de Laugier, son cousin.

IV. ISNARD de Laugier, damoiseau, possédoit quelques droits seigneuriaux dans la baronie de Sault, desquels il fit transport à Raymond d'Agoult en 1238, ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les seigneurs de Sault. Il eut BERTRAND, qui suit.

V. BERTRAND de Laugier, damoiseau, fut tuteur des enfans de Raymond d'Agoult, comme il est justifié par une donation que lui fit Isnard d'Entrevenes, seigneur de Sault en 1276. Il eut GUILLAUME, qui suit.

VI. GUILLAUME, II du nom, damoiseau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épousa *Héléne* de Laugier, sa cousine, comme il paroît dans les anciens anniversaires de l'église cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette église, où ils firent élever un tombeau en mausolée qui est proche la petite porte, duquel leurs descendans ont fait aussi leur sépulture. Il eut RAYMOND, qui suit; *Decane*, religieuse en l'abbaye de sainte Croix d'Apt, où elle fut élue abbesse le 7 avril 1330; & *Berengiere*, aussi religieuse dans la même abbaye.

VII. RAYMOND II, de Laugier, qualifié *chevalier*, fit son testament en 1361, le 20 août, pardevant Bertrand Gale, notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'église paroissiale de Guegas, de laquelle il laissa le droit de collation & patronage à son fils aîné nommé ELZEAR. Il avoit épousé *Decane* de Remusat, fille de dame *Renommée* de Sabran, & sœur de *Pons* de Remusat, seigneur de Roussé, dont il eut ELZEAR, qui suit; & *Louis*, tous deux qualifiés *damoiseaux* dans un acte du 7 octobre 1337, pardevant Roustan Almani, notaire à Apt: *Louis* fit une branche *qui finit en la personne de Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt le 3 juillet 1527.

VIII. ELZEAR de Laugier, damoiseau, conféra la chapelle fondée par son pere, par acte du 28 juillet 1399, dans lequel il est intitulé *noble damoiseau*, ainsi que dans une transaction entre lui, son frere, & noble Pons de Remusat, seigneur de Rousset, leur oncle maternel, à cause de la succession de dame Renommée de Sabran, leur aïeule maternelle: cet acte est passé à Apt pardevant Roustan Almani, notaire, le 7 octobre 1378. Le nom de sa femme est inconnu, mais il laissa pour fils JEAN, qui suit.

IX. Jean de Laugier, damoiseau, conseigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agoult, seigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agoult, sa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de disposer de leurs biens, aliéner leurs seigneurs, s'en faire prêter hommage, destituer & instituer leurs officiers, & généralement tout ce qu'il trouveroit bon : il leur rendit de si grands services, qu'ils lui donnerent la part qu'ils avoient à la seigneurie de Thoard, de laquelle il fit ensuite hommage au comte de Provence le 6 de juin 1401. La même Fanette d'Agoult lui fit don l'an 1405 de la terre de Saint-Paul le Tougassier, au diocèse d'Aix, pour en jouir pendant sa vie. Il épousa *Huguette* de Bot, fille de *Bertrand* de Bot conseigneur de Seignon, l'une des plus anciennes maisons de Provence, qui a donné quatre évêques d'Apt. Il testa le 7 février 1463, pardevant Etienne Toilletti, notaire d'Apt, & est inhumé avec sa femme dans l'église des religieuses de sainte Catherine. Il eut, 1. André de Laugier, *qui fit la branche de* Couloubrieres, de laquelle étoient issus *Honoré* & *Antoine* de Laugier, l'un président, & l'autre avocat général au parlement d'Aix, dont les biens sont passés par le moyen des filles dans la maison de Gombert, & la terre de Couloubrieres dans celles de Carbonels, de Margalet, & de celle-ci dans celle de Saqui; 2. Louis, qui suit.

X. Louis de Laugier, conseigneur de Thoard, lequel fut obligé avec *André*, son frere, de faire preuve de sa généalogie qu'il fit dresser l'an 1410, laquelle se trouve encore en original écrite en lettres gothiques : elle a pour titre, *Generatio nobilium Laugeriorum* : elle remonte de pere en fils jusqu'à Raymond de Laugier, damoiseau, qui vivoit l'an 1131. Louis se retira à Thoard à cause de la portion de jurisdiction que son pere lui avoit donnée, dont il fit hommage au roi René d'Anjou, comte de Provence, l'an 1454. Il se fit prêter hommage par les habitans de Thoard, & reconnoissance, tant en sa faveur que d'*André*, son frere, depuis 1434, jusqu'en 1444. Il épousa *Lucrece* de Guiraman des seigneurs de la Gremuse & de la Pune, dont il eut Anthonin, qui suit.

XI. Anthonin de Laugier, conseigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épousa le 10 novembre 1448, *Romaine* de Barras, & la même année il fit avec elle hommage au roi René, & le 15 mars 1484 il obtint par patentes, permission de faire bâtir une maison à Thoard avec tours & fossés. Il mourut en 1512, laissant *Elzear* de Laugier, sacristain de la cathédrale de Digne; Pierre, qui suit; & Louis *qui a fait la branche de* Baucouse *rapportée ci-après.*

Branche des seigneurs de Verdaches.

XII. Pierre de Laugier, seigneur de Verdaches & de Thoard, épousa *Jeanne* de Richieres de Mongardin, dont il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Marcellin*, sacristain de la cathédrale de Digne; & 3. *Antoine*, qui épousa *Delphine* de Linsel, de laquelle il eut *Gaspard*, & *Antoine*, chevalier de Malte. *Gaspard* épousa *Iolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louis* morts jeunes; & *Catherine*, héritiere, mariée dans la maison de Sencoules, Desguines.

XIII. Louis de Laugier, seigneur de Verdaches, épousa *Françoise* de Pontis, dont il eut Jacques, qui suit.

XIV. Jacques de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa *Lucréce* de Verdelix, dont il eut Jean, qui suit.

XV. Jean de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, fut lieutenant au siége de Digne, & épousa *Jeanne* de Roux, dont il eut Honoré, qui suit; *Balthazar*, prince de Colmard; *Louis*, reçu chevalier de Malte, & fait capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. Honoré de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa 1°. *Isabeau* du Puget des barons de Saint-Marc; & 2°. *Marguerite* de Raillis des seigneurs de Broues, & de Calian. Il eut du premier lit entr'autres enfans *Hubert*.

Branche des seigneurs de Baucouse.

XII. Louis de Laugier, conseigneur de Thoard, épousa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut Pierre, qui suit.

XIII. Pierre de Laugier, conseigneur de Thoard, épousa *Yolande* de Pontevés, issue d'une des plus illustres maisons de Provence, de laquelle il eut Elzear, qui suit.

XIV. Elzear de Laugier, II du nom, seigneur de Baucouse & conseigneur de Thoard, épousa *Valerienne* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, seigneur des Ferres, en Provence. Le contrat fut passé le 4 d'août 1542, pardevant Gaudemar, dans lequel elle est dénommée, *fille de noble & généreux seigneur*, Pierre des Ferres, seigneur dudit lieu, & de dame *Catherine* de Berre. Il eut Jean-Sebastien, qui suit; Vincent, qui a fait *la branche des seigneurs* du Puy *ci-après rapportée.*

XV. Jean-Sebastien de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Catherine* Giraudy, dont il eut Louis, qui suit.

XVI. Louis de Laugier, III du nom, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Bardonanches, dont il eut 1. Alexandre, qui suit; 2. *Jean-Louis*, qui, d'*Anne* de Barras, n'eut qu'un fils religieux.

XVII. Alexandre de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Lucréce* de Chais la Penede, dont il eut 1. Louis, qui suit; 2. *Honoré*, reçu capitaine dans Carignan l'an 1652; 3. *Catherine*, femme du sieur de Bachis, seigneur de Saint-Pierre.

XVIII. Louis de Laugier, IV du nom, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barras.

Branche des seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, seigneur du Puy, second fils d'Elzear de Laugier, & de *Valerienne* des Ferres, naquit le 23 d'octobre 1550. Son pere le fit émanciper le 30 de novembre 1573. Il fut juge-mage de la comté de Sault, ou juge général des places & seigneuries de cette comté. Il épousa *Françoise* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la terre du Puy par acte du 14 de janvier 1580. Il en eut Esprit, qui suit; *Françoise*, mariée à *Annibal* de la Pierre, seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, fut officier dans le régiment de Sault, & ensuite épousa par contrat du 12 de février 1626 *Magdeléne* de Rians, fille de *Joseph* de Rians, & de *Sibylle* d'Etienne de Villemurs, sœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi, des comtes de Beuil, dont sont issus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, marquis de Beuil. Ledit Esprit de Laugier passa un contrat en faveur d'Alexandre de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, son cousin germain, portant acquit de certaine somme, reste des droits qu'il avoit encore à prendre sur l'héritage d'Elzear, son grand-pere; passé le 6 d'août 1623, pardevant Barbier, notaire à Sault. Il fit son testament en 1644, & sa femme en 1643. Il avoit épousé en premieres nôces *Magdeléne* de la Pierre, sœur de son beau-frere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'église des Cordeliers, où il fut inhumé avec sa premiere femme dans le tombeau de la maison de la Pierre. Il eut du second lit, 1. Jean, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, capitaine des dragons du dauphin, par commission du 10 décembre 1676, marié à *Lortense* de Pioule, veuve du sieur Reillane, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Marie*, religieuse en l'abbaye de sainte Croix d'Apt; 4. *Joseph*, prêtre de la doctrine chrétienne.

XVII. JEAN de Laugier, seigneur du Puy, servit le duc de Savoye dans un escadron que commandoit le marquis de Beuil, son oncle à la mode de Bretagne, & en même temps fut fait capitaine des gardes du même prince. Il épousa en 1655 *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Susanne* de Bely, dont il eut, 1. JEAN-JOSEPH, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, tué à la bataille de Stinkerque, lieutenant dans le régiment de M. le dauphin; 3. *François*, tué au siége de Verrue, capitaine au régiment d'Auvergne; 4. JEAN-BAPTISTE - ANDRÉ, établi en Lorraine, *dont on rapportera les descendans ci-après*; 5. *Dominique*, capitaine dans Auvergne, tué au siége de Tortose.

XVIII. JEAN-JOSEPH de Laugier, chevalier du Puy, fit sa premiere campagne dans les premieres guerres de Hollande en qualité de cadet dans la compagnie générale des dragons que son oncle *Marc-Antoine* de Laugier commandoit. Il se trouva au passage de l'Issel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois. Il fut fait cornette dans la compagnie de son oncle dans le régiment de M. le dauphin, ensuite lieutenant & capitaine dans le même régiment, d'où on le tira pour le faire major dans Morsan dragons, & enfin il parvint à la lieutenance colonelle de ce régiment.

BRANCHE DE LAUGIER ÉTABLIE EN LORRAINE.

XVIII. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ de Laugier, chevalier, quatriéme fils de JEAN de Laugier, & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la compagnie des cadets établie à Sar-Louis, à l'âge de seize ans en 1687, & il en sortit en 1688 pour remplir une sous-lieutenance dans le régiment de Languedoc, après quoi il fut fait lieutenant en 1691, & en même temps fait capitaine au même régiment dans le second bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochstet étant encore jeune. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine *Marguerite-Reine* de Rennel Dandilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel, chevalier, seigneur Dandilly, conseiller d'état de son altesse royale, & maître des requêtes ordinaire de son hôtel, & de *Therèse-Françoise* Roussellot. Il eut d'elle CHARLES, qui suit; *François de Paule* de Laugier.

XIX. CHARLES de Laugier, chevalier, seigneur de Rappes, étoit, pour ainsi dire, au berceau quand il perdit son pere. Il fut élevé page de son altesse royale de Lorraine, d'où il sortit pour aller servir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait capitaine aux gardes, & ensuite fait chambellan. Il a épousé à Triest *Marguerite* de Bridacy, fille de Messire *Louis-César* de Bridacy, gouverneur pour le roi des ville & château d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuet.

LAUGINGEN, petite ville avec citadelle & académie. Elle est du cercle de Baviere, située sur le Danube, entre Ulm & Donawert, à sept lieues de la premiere, & à huit de la derniere. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du duché de Neubourg. * Mati, *diction.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, *cherchez* LAVINIUM.

LAVINIE, fille de Latinus roi du *Latium*, & d'Amata, avoit été promise à Turnus. Elle épousa Enée, duquel elle eut un fils posthume, qu'on nomma *Sylvius*, parcequ'elle l'enfanta dans un bois désert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par Ascanius fils d'Enée. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Virgile, *l.* 12 *æneid.*

LAVINIUM, ville où étoient les dieux Penates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latium*. On croit que c'est la place nommée à présent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à dix-huit milles vers l'orient. Holstenius croit qu'elle étoit où est à présent une colline appellée *Monte di Larano*, à quinze cens pas au-dessus de Patrica dans le même pays. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

LAVINO, en latin *Labinius*. C'est une petite riviere remarquable, parceque ce fut sur ses bords qu'Octavius, Marc-Antoine & Lepidus, formerent leur triumvirat. Elle coule dans le Boulonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Boulogne, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LAUMELLINE, province du duché de Milan en Italie. Elle est entre Pavie & Casal le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en sont les villes principales. L'ancienne *Laumellum*, qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de Lumello, situé sur la Gogna, entre Valence & Vigevano. * Mati, *diction.*

LAUNAI (François de) naquit à Angers le 12 août 1612. Après y avoir fait ses études en philosophie & en droit, il se rendit à Paris, où il fut reçu avocat au parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce temps-là, il suivit toujours le barreau assidument, & y fut employé à plaider, à écrire & à consulter jusqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le roi de France de la charge de professeur en droit françois, par arrêt du conseil d'état du 26 novembre 1680, dont il prêta le serment quelques jours après entre les mains du chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ses leçons le 28 decembre de la même année, par un discours où il soutint que le droit romain n'est pas le droit commun de la France, qu'il prononça publiquement en la salle du collége de Cambrai, en présence & avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée, dans laquelle se trouverent plusieurs personnes distinguées par leur dignité & par leur savoir. Il le fit imprimer depuis, & en fit faire plusieurs éditions, tant pour satisfaire à la curiosité de ses amis, que pour faire voir que la proposition qu'il y avoit avancée étoit soutenable, ainsi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de son commentaire sur les institutes coutumieres d'Antoine Loysel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les institutes de droit canonique de M. de la Coste, dont M. Nivard, son ami particulier & son compatriote, aussi avocat au parlement & académicien d'Angers, avoit donné plusieurs années auparavant les institutes du droit civil. M. de Launai a aussi donné un traité du droit de chasse imprimé en 1681, vol *in*-12, qu'il dédia au duc de la Roche-Guyon, grand véneur de France, & des remarques sur l'institution du droit romain & du droit françois par un auteur anonyme, Paris 1686, *in*-4°. On y trouve, pag. 479, des choses fort curieuses sur les troubles apportés dans le royaume par les religionaires, & sur la révocation de l'édit de Nantes. Il seroit à souhaiter que nous eussions tout ce qu'il avoit amassé de particulier sur les coutumes & sur le droit françois, auquel il s'étoit attaché très-soigneusement dès qu'il s'étoit donné au barreau, & qu'il méditoit même de continuer à donner dans la suite de ses commentaires sur les regles d'Antoine Loysel. Il avoit aussi dessein de l'enseigner à ses écoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoissance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartes & des autres piéces manuscrites qu'il avoit eu très-grand soin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par MM. Tarin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Cotelier, Ménage, & par d'autres savans avec lesquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de personnes se faisoient un grand plaisir de le visiter souvent, & trouvoient dans sa conversation un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence, & des plus belles sentences des anciens. Il avoit amassé une grande quantité de livres, rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ses amis. Ses mœurs étoient très-pures, sa piété solide, sa charité bienfaite. Il refusoit

itairement l'aumône aux pauvres; mais en la donnant il leur commandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se levoit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualités furent suivies d'une heureuse fin; ayant conservé un jugement très-sain jusqu'au dernier soupir, qui arriva le 9 de juillet 1693, sur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du Saint Sacrement de l'église de S. Severin sa paroisse, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des savans, tome 21, pag. 654.*

LAUNOI (Matthieu de) né à la Ferté-Alais, diocèse de Sens, obtint l'ordre de la prêtrise, & se laissa séduire l'an 1560, par les ministres prétendus réformés, qui le firent bientôt ministre. Il fut plusieurs années dans leur parti, pendant lesquelles il se maria. Enfin il rentra dans le sein de l'église en 1576. On lui donna un canonicat dans la cathédrale de Soissons. Il fut un des plus ardens ligueurs de son temps: il présida à toutes les assemblées des seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Brisson, président au parlement de Paris. S'il ne se fût sauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illustre magistrat. Il se retira en Flandre, & y passa apparemment le reste de ses jours. Depuis sa réunion à l'église, il publia quelques livres de controverses, entre autres, les motifs de son changement; & une réponse aux calomnies qu'il prétendoit que les ministres avoient semées contre lui: il vivoit encore en 1608. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. françoise.* Sponde, *in annal.* De Thou, *hist. l. 86. Mém. de la ligue.* Cayet, *chronol. novenaire.*

LAUNOI (Jean de) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit au Valdesis, à deux lieues de Valogne, ville du diocèse de Coutances, le vingt-unième jour de décembre de l'an 1603. Son pere se nommoit *Pierre* de Launoi, & sa mere *Michelle* Jean. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoi, promoteur de l'officialité, il vint à Paris où il s'avança dans les lettres. Il prit les ordres sacrés l'an 1634, & le bonnet de docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui faisoit son unique occupation de l'étude. Il fit en peu de temps de grands recueils de passages des peres, & des théologiens, sur toutes sortes de matieres. Il fut en grande liaison d'amitié & d'étude avec les plus habiles gens de Paris, & principalement avec le pere Sirmond; & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoissance de Luc Holstenius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ses études ordinaires, & donna au public une grande quantité d'ouvrages sur des matieres d'histoire, de critique, & de discipline ecclésiastique. Il entretenoit toujours commerce avec les gens de lettres, & tint pendant long-temps chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient quantité de savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ses sacremens, le 10 du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'église des Minimes de la Place-Royale, où il disoit ordinairement sa messe. Il leur legua par son testament deux cens écus d'or, tous les rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres, & laissa l'autre moitié au séminaire du diocèse de Laon; fit une fondation au collége de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laissé de son vivant à ses freres & à ses parens la jouissance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laissa la propriété par son testament. Il est rare de trouver un docteur de ce mérite, qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de Launoi. Non-seulement il n'a point cherché les bénéfices; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a faits, & la maniere dont ils sont composés, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné ni poli: il se sert de termes durs & peu usités: il s'énonce d'une maniere toute particuliere, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite: il accable non-seulement ses adversaires, mais encore ses lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des passages qu'il rapporte tout entiers, & qu'il répéte continuellement dans ses ouvrages; mais au reste il est abondant dans ses citations, & épuise ordinairement une matiere quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit simple, sincere, bon ami, désintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur-tout en recommandation la vérité; il ne pouvoit souffrir les fables ni les suppositions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'église & du roi, & attaqué avec liberté les maximes contraires des théologiens ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la république des lettres, l'église de France, & l'école de Paris, ne lui soient bien redevables des découvertes qu'il a faites sur les points d'histoire & de critique; de la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des conciles, les droits des rois & des évêques; de sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques histoires des Saints, & la supposition de quantité de priviléges. Il n'y a que ceux qui préferent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puissent se déclarer contre sa mémoire. Nous ajouterons ici l'épitaphe qui avoit été faite par M. le Camus, président de la cour des aides, pour être mise sur son tombeau.

D. O. M.
Hic jacet JOANNES LAUNOIUS, Constantiensis, Parisiensis Theologus:
Qui veritatis assertor perpetuus, jurium
Ecclesiæ & Regis acerrimus vindex, vitam
Innoxiam exegit;
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut relicturus,
Satis habuit:
Multa scripsit nullâ spe, nullo timore;
Optimam famam maximamque venerationem
Apud probos adeptus.
Annum septimum & septuagesimum excessit:
Animam Christo consignavit die 10 martii,
Anno M DC LXXVIII.

On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, & entre autres: *De varia Aristotelis in academia Parisina fortuna; Dissertatio duplex de auctore vitæ sancti Mauritii, & de historia Renati Andegavensis; De recta Niceni canonis VI, & prout à Rufino explicatur intelligentia; De vero auctore fidei professionis, quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet; De mente Concilii Tridentini, circa satisfactionem in sacramento pænitentiæ; De veteri ciborum delectu in jejuniis christianorum; Epistolarum, tomi* 8; *Judicium de auctore libri de Imitatione Christi; De duobus Dionysiis; De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in Provinciam appulsu; De vera causa secessus sancti Brunonis in desertum; Historia Renati episcopi Andegavensis & Victorini; Dissertatio de auctoritate negantis argumenti; De Concilio in quo Donatistæ damnati; De Simonis Stokii viso; De Sabbatinæ bullæ privilegio, & de scapularis Carmelitarum soliditate; Inquisitio in privilegia Ordinis Præmonstratensis; Inquisitio in chartam immunitatis quam beatus Germanus episcopus Parisien-*

sis, suburbano Monasterio dedisse fertur; Inquisitio in privilegium quod Gregorius I, monasterio sancti Medardi Suessionensis dedisse dicitur; De cura ecclesiæ pro SS. ac SS. Reliquiis; Traditio circà simoniam, &c. M. de Launoi étoit bon logicien, habile théologien; mais hardi critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le pere Sirmond. Il a combattu presque toutes les anciennes traditions, touchant la fondation des églises de France, appuyant son sentiment sur les époques de Sulpice Severe, & de Gregoire de Tours. On a imprimé à Cambridge l'an 1689 les huit tomes de ses lettres, en un seul volume *in-folio*; & en 1730 l'on a commencé d'imprimer à Genève un recueil complet de tous les ouvrages de ce savant, avec plusieurs autres qui n'avoient point encore paru, des notes, une préface historique, & la vie de l'auteur. Cette collection compose dix volumes *in-folio*. Elle est due aux soins de M. l'abbé Granet. Lorsque le docteur de Launoy mourut, il commençoit à faire imprimer une réponse à la dissertation du pere Alexandre, Dominicain, *Pro divi Thomæ summâ vindicatâ, Annatisque*. Cette réponse étoit intitulée: *Defensio Henrici II & Caroli IX regum Galliæ, adversùs fratris Natalis Alexandri, ordinis Prædicatorum, calumnias, infidelitates & acrisias*; mais il n'y a eu de cette réponse que les vingt-quatre premieres pages qui aient été imprimées, & que nous avons lues. M. de Launoy y venge en particulier la tradition de l'église sur la simonie, qui avoit donné occasion au pere Alexandre de faire sa dissertation. Le reste de la copie manuscrite de l'ouvrage de M. de Launoy s'étant trouvé dans son cabinet, lors de sa derniere maladie, cette copie fut enlevée plusieurs heures avant sa mort. Par les vingt-quatre pages imprimées, on voit que le dessein du docteur étoit de montrer l'abus qu'il trouvoit dans les annates, & de faire voir que les ordonnances & les remontrances des rois Henri II & Charles IX sur ce sujet, n'avoient rien que de juste. * Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVII siécle.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il est sur la petite riviere de Laura, à huit lieues d'Evora, vers le couchant septentrional. Quelques géographes prennent Laura, pour l'*Arcobriga* ou *Arcobrica* de l'ancienne Lusitanie, laquelle d'autres mettent à *Arcos de Estremadura* ou de *Val de Vez*, qui est un village de l'Estremadure Portugaise. * Mati, *diction.*

LAURAGAIS, petit pays de France, en Languedoc, aux environs de Castelnaudari, qui en est la capitale, reçoit son nom de Laurac, château dont il ne reste que des ruines, & est proprement dans le Toulousain. Il s'y fait un grand commerce de pastel. L'an 1258, Jacques roi d'Aragon, céda au roi S. Louis tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la couronne, jusqu'en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le roi Louis XI l'érigea en comté, pour Bertrand de la Tour, II du nom, comte d'Auvergne, en échange du comté de Boulogne, dont le roi s'étoit saisi, après la mort de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils *Jean* III, pere d'*Anne*, mariée à *Jean* Stuart, duc d'Albanie; & de *Magdeléne* de la Tour, femme de *Laurent* de Medicis, duc d'Urbin. La premiere mourut sans enfans, & eut pour héritiere universelle *Catherine* de Medicis sa niéce, femme du roi *Henri* II. Ce fut en faveur de cette reine, que le roi établit l'an 1553 un présidial à Castelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils *naturel* du roi *Charles* IX, avoit eu ce comté, & celui d'Auvergne par donation; mais il en fut dépossedé l'an 1606 par arrêt du parlement de Paris; parceque le contrat de mariage du roi Henri II, & de Catherine de Médicis, du 27 octobre 1533, portoit substitution. Ces comtés furent adjugés à la reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit par donation entre-vifs, à M. le Dauphin, depuis le roi Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la couronne. Outre Castelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, le Mas de Sainte-Puelles, Avignonet, &c. * Du Pui, *droits du roi*. Justel, *hist. d'Auvergne*. Catel, *histoire & mémoires de Languedoc*, &c.

LAURATI (Pierre) peintre de Sienne, disciple du fameux *Giotto*, a eté un des premiers qui ont pris garde à faire paroitre le nud sous les draperies, & à observer plus régulierement la perspective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le XIV siécle. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LAURE ou LORETTE, demoiselle native de Provence, vulgairement appellée *la belle Laure*, vivoit vers l'an 1341, & devint celebre par sa beauté, par son esprit, & par l'amour que Petrarque eut pour elle. Nostradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la maison de Sade, & qu'après la mort de ses parens, Etiennette de Crantelme, sa tante, eut soin de son éducation. Elle fut du nombre de ces dames qui composoient les cercles & les conversations, qu'on appelloit *la Cour d'Amour*, parcequ'on y décidoit avec esprit les questions galantes qu'on y proposoit. L'auteur de la vie de Petrarque, qui est au commencement de ses œuvres, semble croire que Laure étoit de la maison de Cabrieres, qui prenoit son nom d'une terre près d'Avignon, non loin de Vaucluse, où Pétrarque vivoit dans la solitude. On dit qu'un jour de Vendredi-Saint, allant à l'office à Lisle, qui est une ville du même pays, il y vit cette fille, dont il admira l'esprit & la beauté. Il eut une si forte tendresse pour elle, qu'il l'aima vingt ans pendant sa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ses écrits sa passion toute respectueuse pour cette vertueuse fille. Savellius, dans sa vie de Petrarque, dit que la belle Laure se retira du monde avant sa mort, & qu'elle exhorta son amant à l'imiter: en effet, dit Savellius, Petrarque embrassa l'état ecclésiastique. On assure que Laure naquit le 4 juin 1314, & qu'elle mourut trente-un ans après, à pareil jour & pareille heure, que Pétrarque en devint amoureux: ce qu'on a remarqué dans ses poësies, où les moindres circonstances de son amour sont exactement décrites. Laure est enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le roi François I composa lui-même l'épitaphe suivante, pour mettre sur son tombeau:

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renomée.
Plume, labeur, la langue & le savoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

* *Consultez* la vie & les poësies de Pétrarque, avec son épître à la postérité. Nostradamus, *hist. de Provence, &c. 65 des poëtes Prov.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Thomassin, *in vit. Petrac. &c.*

LAUREATS. (Poëtes Lauréats) C'est le nom que l'on a donné aux poëtes qui ont été couronnés avec cérémonies, & par autorité publique. L'usage de couronner les poëtes est presque aussi ancien que la poësie même, mais il a fort varié dans tous les temps. Nous ne prétendons parler ici que de celui que l'on a suivi depuis le XIII siécle, & des poëtes que l'on a surnommés *Laureati*. On sait que c'est au commencement de ce siécle (le XIII) que l'on fixe l'établissement des divers degrés de bachelier, de licencié & de docteur dans les universités. On disoit de ceux qui en étoient trouvés dignes, qu'ils avoient obtenu le laurier de bachelier, le laurier de docteur: *Laurea baccalaureatûs, laurea doctoratûs*. Les docteurs en médecine de l'université

de Salerne, établie par Fréderic II, prenoient par cette raison le titre de *docteurs Lauréats* : ils faisoient plus, ils se faisoient mettre réellement une couronne de laurier sur la tête. Les poëtes ne virent pas sans jalousie, des honneurs qui leur appartenoient de droit : ils les revendiquerent, comme ayant été les premiers possesseurs, & ils les obtinrent peu à peu. S. Bonaventure rapporte que S. François eut la gloire de convertir & d'associer à son ordre un ingénieux compositeur de chansons profanes, qui avoit mérité, dit-il, d'être couronné par l'empereur, & qui depuis ce temps-là avoit été nommé le roi des vers. En 1334, on institua à Toulouse les jeux floraux, qui semblent avoir pris naissance du dessein que l'on avoit pris d'égaler les poëtes aux gradués. Quelques années après l'établissement de ces jeux, on y introduisit en effet l'usage d'y donner des degrés en poësie, à l'imitation de ceux que l'on recevoit dans les universités. Il suffisoit d'avoir remporté un prix à ces jeux pour être reçu bachelier; mais il falloit les avoir obtenus tous trois, car alors il n'y en avoit pas davantage, pour parvenir au degré de docteur. On ne couronnoit point de laurier ces gradués en *gaie science*, ainsi qu'on appelloit la poësie dans cette académie : on leur mettoit seulement le bonnet magistral, & on suivoit dans leur réception les autres cérémonies pratiquées dans les universités à l'egard des gradués, excepté que ces gradués des jeux floraux ne recevoient leurs lettres de grades qu'en vers, & qu'il n'étoit pas permis de s'y exprimer autrement. Villani rapporte vers le même-temps, que le Dante qui mourut en 1325, fut enterré avec beaucoup d'honneur, & en habit de poëte : *Fù sepelito à grande honore in habito di poëta.* Albertus Mussatus qui ne survécut le Dante que de quatre ans, ne reçut pas de moindres honneurs pendant sa vie. L'évêque de Padoue, persuadé qu'un homme qui commençoit à faire revivre le bon gout du siécle d'Auguste dans sa prose & dans ses vers méritoit de grandes distinctions, lui donna la couronne poëtique, & il fut arrêté que tous les ans au jour de Noël, les docteurs régens & professeurs des deux colléges de Padoue, un cierge à la main, iroient comme en procession, à la maison de Mussatus, lui offrir une triple couronne. Paris & Rome se disputerent à l'envi l'honneur de couronner Petrarque. Le poëte ne vit pas cette jalousie d'un œil indifférent. Il choisit Rome pour le théatre de sa gloire, préférablement à Paris. Mais avant que de recevoir l'honneur qu'on lui offroit, il voulut faire preuve de ses talens dans un examen juridique qu'il soutint en présence de Robert roi de Naples. Cet examen dura trois jours; & sur le témoignage d'un prince qui passoit alors pour le pere & pour le juge des savans, le jour même de Pâque de l'an 1341, & dans le capitole, Pétrarque fut couronné de laurier par les mains du comte d'Anguillara, un des deux sénateurs qui gouvernoient la ville pendant le séjour des papes à Avignon. Voici la formule du couronnement : « Nous comte & sénateur, » pour nous & notre collégue, déclarons François Pé- » trarque grand poëte & historien : & pour une marque » spéciale de sa qualité de poëte, nous avons mis de nos » mains sur sa tête une couronne de laurier, lui donnant » par la teneur des présentes, & par l'autorité du roi » Robert, du sénat & du peuple Romain, dans l'art » poëtique, comme dans l'art historique, & générale- » ment dans tout ce qui appartiendra auxdits arts, tant » dans cette très-sainte ville que par-tout ailleurs, la » libre & entiere puissance de lire, de disputer & d'in- » terpréter les livres anciens, d'en faire de nouveaux, » & de composer des poëmes, qui, Dieu aidant, du- » reront dans les siécles des siécles. » Cette cérémonie ayant été faite avec un applaudissement général, Pétrarque fut conduit en pompe à l'église de S. Pierre de Rome : il suspendit sa couronne à la voûte de ce temple; & afin que toute la terre le reconnût en qualité de poëte *Lauréat*, on lui en fit expédier des lettres, dont les pensées & les expressions ont quelque chose de si empoulé, qu'elles en deviennent burlesques. Depuis Pétrarque, nous ne connoissons presque que François Philelphe parmi les Italiens, qui reçut la couronne poëtique. Elle lui fut donnée en 1453, par Alfonse roi de Naples, en présence d'une nombreuse cour, & au milieu du camp que ce prince avoit formé dans la campagne de Padoue. Vers le même-temps Faustus Andrelinus ou Andrelini fut couronné aussi par l'académie de Rome, à l'âge de vingt-deux ans. Le desir de s'avancer le conduisit en France, où l'on estima ses poësies, toutes insipides qu'elles sont. Il y quitta le titre de poëte couronné, pour prendre successivement celui de poëte des rois Charles VIII, Louis XII & François I. Quelques-uns placent le Mantouan parmi les poëtes couronnés; mais on n'en donne aucune preuve. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait reçu cet honneur pendant sa vie; mais après sa mort, ses compatriotes lui firent ériger une statue couronnée de laurier; & au scandale de toute la nation poëtique, ils la placerent à côté de Virgile, & sous la même arcade. Le cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, ayant pris le Tasse sous sa protection, voulut lui donner de ses propres mains, la couronne poëtique : tout étoit prêt pour la cérémonie, mais ce poëte, dont toute la vie n'a été qu'un tissu d'afflictions, mourut la veille de son couronnement. Depuis ce temps-là jusqu'au chevalier Bernardin Perfetti, célébre par sa facilité à mettre en vers tous les sujets qu'on lui présentoit, on n'en voit point qui ait acquis en Italie le titre de poëte *Lauréat*. Perfetti reçut dans son couronnement les mêmes honneurs que Pétrarque, & l'on y suivit les mêmes cérémonies. Mais cet usage que l'on a essayé de faire revivre en sa personne, on le trouve plus fréquent en Allemagne. Outre le poëte dont parle S. Bonaventure, on compte Celtes Protuccius sous Fréderic III. Æneas Sylvius (qui fut depuis pape sous le nom de *Pie II*) sous le même empereur; & un grand nombre d'autres depuis que Maximilien I eut fondé en 1504 à Vienne, un collége *poëtique* composé de quatre professeurs; un pour la poësie, le deuxiéme pour l'éloquence, & les deux autres pour les mathématiques. On donna à ce collége le titre de *Collége poëtique*, parceque le professeur en poësie avoit la prééminence sur les trois autres. Celtes Protuccius fut le premier de ces professeurs, & l'empereur lui accorda le pouvoir à lui & à ses successeurs, de créer des poëtes *Lauréats*; sans néanmoins déroger au droit qu'il avoit, en vertu de sa dignité impériale, d'en créer par lui-même. Il n'est pas étonnant que depuis cette concession de l'empereur aux professeurs en poësie du collége de Vienne, le nombre des poëtes *Lauréats* se soit si fort multiplié en Allemagne, & que ce titre ait été accordé à tant de mauvais poëtes. Outre la facilité d'avoir un titre, l'amitié, l'intérêt, la faveur, mille autres motifs ont porté à le prodiguer. Les satyres que l'on fit contre ceux qui ne le méritoient pas, soit en Italie, soit même dans l'Allemagne, n'empêcherent pas qu'ils ne se multipliassent autant que les bons poëtes sont rares par-tout : & les examinateurs que les lettres patentes de l'empereur ordonnoient pour examiner ceux qui se présentoient, ne furent pas long-temps sans vendre leur suffrage, ou le donner aux premieres sollicitations & aux liens de la chair & du sang. Ce droit d'ailleurs de créer des poëtes *Lauréats*, ne tarda pas à être accordé à des universités entieres, & aux comtes palatins, & par là on augmenta prodigieusement la nation poëtique, & le deshonneur de la poësie. En 1616, Georges Obrecht, professeur en droit de l'université de Strasbourg, ayant été créé comte palatin par l'empereur Ferdinand II, mit peu après la couronne poëtique sur la tête de Jean Crusius, poëte peu connu. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil : tous les corps de la ville y furent invités par un programe conçu en termes fastueux. Le jour marqué, Crusius récita un poëme de trois cens vers sur le

néant de l'homme. Ce poëme est appellé dans l'acte de création, *Specimen pro impetranda Laurea.* Un notaire lut aussi un serment par lequel Crusius « promettoit une » fidélité inviolable à l'empereur & à ses successeurs, & » s'engageoit de relever par ses vers la gloire de l'em- » pire, de ne point abuser du titre de poëte *Lauréat*, ni » pour injurier, ni pour médire, de s'abstenir de tous » les libelles satyriques, de faire & d'exécuter généra- » lement tout ce qui de droit ou de coutume convient à » un poëte impérial, vrai, loyal & germanique. » Le poëte jura l'observation de tous ces articles sur les saints évangiles, & avec les termes consacrés, *Sic me Deus adjuvet*, &c. Le comte palatin lui mit ensuite une couronne de laurier sur la tête, & un anneau d'or au doigt, en lui disant : « Jean Crusius, nous te couronnons, » nous te déclarons, proclamons, faisons, créons, » promouvons poëte *Lauréat.* Nous t'ornons & te dé- » corons de cet anneau d'or, & par ce fait t'investissons » de toutes les marques & titres propres à la dignité » poëtique. Nous t'admettons, t'aggrégeons & t'asso- » cions au nombre, à l'ordre & à la compagnie des poë- » tes . . . . Nous t'accordons en outre une pleine faculté, » autorité & licence de lire publiquement dans la facul- » té poëtique, d'enseigner, écrire, interpréter, com- » menter, monter en chaire, & de disputer dans toutes » les villes, cités, communautés, universités, colléges » & académies quelconques de tout le saint empire, & » même par toute la terre, d'y exécuter, faire & y exer- » cer tous & chacuns des actes poëtiques appartenans à » la dignité de *poëtes Lauréats*; enfin, d'user & jouir » sans fraude, dol, contradiction & empêchement au- » cun, de tous ornemens, marques d'honneur, préé- » minences, faveurs, indults & graces dont les autres » *poëtes Lauréats* usent & jouissent, soit de droit, soit » de coutume. » En 1621 il y eut une pareille cérémonie qui fut faite à Strasbourg par l'université, avec quelques circonstances différentes, en faveur de trois candidats qui reçurent aussi la couronne poëtique. En Espagne, le célébre Arias Montanus, Ausias March, & plusieurs autres jouirent du même honneur. Ce dernier vivoit sous Calliste III : nous en avons parlé au titre, AUSIAS. L'Angleterre offre aussi quelques exemples de poëtes couronnés : Jean Kay dans son histoire du siége de Rhodes, écrite en anglois, & dédiée à Edouard IV, qui mourut à la fin du XV siécle, prend le titre d'humble poëte *Lauréat* de ce prince. Jean Gower qui a fleuri dans le siécle suivant sous Richard II, est représenté avec une couronne de lierre mêlée de roses, comme poëte, dans l'église de sainte Marie Overies à Londres. On trouve dans les actes de Rimer une charte de Henri VII, *pro poëta Laureato*, pour Bernard André de Toulouse, religieux Augustin. Jean Skelton a eu le même titre sous Henri VII. Cyber, comédien de profession, & auteur de plusieurs piéces comiques, est actuellement revêtu en Angleterre du titre de poëte *Lauréat*, & ce titre a quelque chose de plus solide que l'honneur, car Cyber jouit en même-temps de 200 livres sterlins de pension, à la charge de présenter tous les ans deux piéces de vers à la famille royale. M. du Resnel, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, a fait sur ce sujet une dissertation très-curieuse, à laquelle il a donné le titre de *Recherches sur les poëtes couronnés.* Cette dissertation fut lue dans la séance publique de l'académie des belles lettres le 13 de novembre 1733. *Ce que nous venons de rapporter n'en est presque qu'un extrait.*

LAUREMBERG (Jean) professeur en mathématiques, florissoit en 1640. Voici les titres latins des ouvrages qu'il a publiés : *Antiquarium. Tres libri Cromaticæ. Græcia antiqua. Otium Soranum. Satyræ, &c.* * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Jacques-Sébastien) jurisconsulte de Hambourg, naquit en 1619, & mourut en 1668. Il fut professeur en droit à Rostock; & publia un livre sous le titre de *Orbis bacchans.* * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Pierre) de Rostock, mourut en 1639. Il a publié un apparat des plantes; un traité de la culture des jardins; un abregé d'histoire, &c. * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Guillaume) médecin de Copenhague, publia, au témoignage de Bartholin, une description historique de la pierre d'aigle, avec un traité d'une autre pierre, qu'il nomme *Calsuve.* * Konig, *biblioth.*

LAURENS (André du) natif d'Arles, médecin du roi Henri IV, s'est rendu célébre par les ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en médecine à Paris sous Louis Duret pendant sept années, après lesquelles s'étant fait recevoir docteur, il alla exercer la médecine à Carcassone. De-là il revint à la cour avec une comtesse de Tonnetre, à la recommandation de laquelle il fut fait médecin du roi, par quartier, & professeur royal à Montpellier, contre les statuts de l'école. Il obtint pour cela un arrêt du conseil privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. Ensuite il fut fait médecin de la reine l'an 1603, & l'année 1606, premier médecin du roi. Il mourut l'an 1609, le seiziéme jour d'août, ayant eu d'*Anne* Sanguin de Livri, *N.* du Laurens, seigneur de Ferrieres, gentilhomme de la chambre du roi, mort sans postérité. * Gui Patin, *lettres XXVII & XXXI.*

LAURENS (Honoré du) archevêque d'Embrun, frere d'*André*, fut avocat général au parlement de Provence, & se distingua dans cette charge importante. Il publia l'an 1586 un excellent traité intitulé, *Henoticon*, ou édit du roi Henri III, pour réunir ses sujets à l'église catholique. Son zèle l'engagea dans le parti de la ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y servir. Depuis il se trouva l'an 1590 aux états assemblés à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque temps après, lorsqu'il fut devenu veuf, le roi Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il n'avoit eu d'*Anne* d'Ulme, fille de *François* d'Ulme ou de *Ulmo*, seigneur de Montravail, premier avocat général au parlement de Provence, que *Jean-Baptiste*, abbé de Sinanque; & *Louise* du Laurens, mariée à *Hugues* de Laincel, seigneur de Saint-Martin : ainsi dégagé de toutes les choses qui le pouvoient attacher à la terre, il ne songea qu'à remplir les devoirs d'un saint prélat. Il y réussit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'oraison funébre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, roi d'Espagne. * Saxi, *pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Bouche, *hist. de Provence.* Robert, *état de la noblesse de Provence.*

LAURENS (Gaspard du) archevêque d'Arles l'an 1603, & abbé de S. André de Vienne, étoit frere d'*André* & d'*Honoré* du Laurens; & mourut l'an 1630. RICHARD ou *Antoine* du Laurens, avocat aux conseils du roi, frere des précédens, mourut l'an 1639, âgé de 87 ans, & fut pere d'*Antoine* du Laurens, de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois conseillers au parlement de Paris. *Pierre* du Laurens, fils de *Robert*, docteur de Sorbonne, &c. grand-prieur & vicaire de Cluni, & depuis évêque du Bellai, mourut le 17 janvier 1705, âgé de quatre-vingt-sept ans.

LAURENT (Saint) martyr dans le III siécle, fut ordonné diacre par le pape Sixte II, qui avoit été élevé sur le saint siége l'an 257, après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les diacres, ce qui l'a fait nommer archidiacre par S. Augustin & par S. Pierre *Chrysologue.* A cette dignité étoit attaché le soin des biens de l'église, c'est-à-dire, les deniers qui étoient destinés pour l'entretien des officiers, & pour le secours des pauvres, avec les ornemens & les habits sacerdotaux. Ce fut en ce temps-là que l'empereur Valérien persécuta les chrétiens, & publia un édit l'an 258 contre

tre les évêques, les prêtres & les diacres des chrétiens. S. Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au supplice, S. Laurent le suivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au sacrifice sans être accompagné de son diacre. S. Sixte, qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le consoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre. Après que S. Sixte eut consommé son martyre, S. Laurent étant retourné chez lui, assembla tous les pauvres qu'il put ramasser dans la ville, & leur distribua tout l'argent de l'église, sans épargner même les vases sacrés, qu'il vendit pour les assister. Ces grandes largesses le firent bientôt découvrir & arrêter par ordre du préfet de la ville, Cornelius Secularis, lequel étant encore plus idolâtre de l'or que des fausses divinités, lui demanda où étoient les trésors de l'église. S. Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramassa tous les pauvres à qui il avoit distribué les biens de l'église, & les amena au préfet; lequel irrité de cet affront, après avoir fait déchirer S. Laurent à coups de fouet, le fit étendre sur un gril de fer tout rouge, & rôtir peu à peu. Pendant ce supplice, S. Laurent dit au préfet : *Faites-moi retourner*; & ensuite, *Il est assez cuit, mangez-en.* Il tourna ensuite les yeux vers le ciel, & rendit l'esprit le 10 août de l'an 258. Plusieurs personnes admirant sa constance, se convertirent, emporterent son corps, & l'enterrerent dans une grotte du champ Veran, sur le chemin de Tivoli, au lieu où l'on a depuis bâti une église, qui porte son nom. Dès le temps de S. Augustin, on honoroit à Rome les reliques de S. Laurent, & sa mémoire étoit en vénération dans toute l'église d'Occident. * S. Ambroise, *officior. l.* 1, *c.* 41. S. Augustin, *serm.* 302 & 303. Prudent. *peristeph. hymn.* 2. S. Pierre Chrysologue, *serm.* 135. S. Léon, *serm.* 83. Gregor. *Turon. l.* 1, *de gloria Martyr.* S. Grégoire, *l.* 2, *epist.* 33. Tillemont, *mém. ecclef.* Baillet, *vies des saints. Vies des saints à Paris, chez* Lottin, *en* 1730.

LAURENT (Saint) archevêque de Cantorberi, dans le VI & VII siécle, étoit moine & prêtre à Rome dans le monastère de S. Grégoire *le Grand*. Il fut envoyé par ce pape avec S. Augustin & les autres missionaires, en Angleterre, sur la fin du VI siécle. Ils furent renvoyés l'an 596, par Augustin, pour rapporter au pape des nouvelles du succès de leur mission. A son retour en angleterre, Laurent fut choisi pour être successeur d'Augustin à l'archevêché de Cantorberi. Il convertit plusieurs Anglo-Saxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la discipline parmi les anciens chrétiens d'Ecosse. Il convertit & baptisa le roi Eadbaud, & mourut l'an 619. Les martyrologes font mention de lui au 2 février; & les autres au 12 novembre. * Gregor. *epistolar. lib.* 9, *epist.* 55 & 56. Bede, *hist. angl.* Henschenii, *dissertat.* Usser, *de ecclef. Britannic.* Baillet, *vies des saints, au* 2 *février.*

LAURENT (Saint) archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette isle, d'une famille du sang royal. Son pere se nommoit *Maurice*, & possédoit la Lagénie, qui est une province de l'Irlande. Sa mere avoit un nom qui signifie *fille de prince*. Maurice envoya son fils, un peu après sa naissance, à Donat comte de Kildare, pour le faire baptiser, & lui manda qu'il desiroit qu'on le nommât *Concomor*; mais ceux qui le portoient rencontrerent en chemin un homme qui passoit pour prophéte en ce pays-là, ainsi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeller *Laurent*. Dix ans après, Dermece, roi d'Irlande, conçut de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce prince furieux, lui envoya en ôtage Laurent son fils. Ce jeune seigneur fut fort maltraité du roi Dermece pendant deux ans, & fut ensuite renvoyé à l'évêque de Glindale, qui eut grand soin de son éducation. Après la mort de ce saint évêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu abbé de Glindale, dont l'église avoit cela de particulier, qu'elle étoit évêché & abbaye; mais le revenu temporel de l'abbaye surpassoit de beaucoup celui de l'évêché, parceque de tout temps le peuple élisoit pour être abbés les plus grands seigneurs du pays, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'évêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent qui s'en défendit, sur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut ensuite élu archevêque de Dublin, & se vit obligé de consentir à cette élection. Quelques affaires importantes de son diocèse lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le pape, qui lui donna de grandes marques d'estime, le renvoya dans son pays, avec le titre de légat apostolique en Irlande. Le zèle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II roi d'Angleterre, & Deronogue roi d'Irlande, le fit passer en Angleterre, où il proposa des articles très-raisonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler; & par une cruauté digne d'un tyran, il fit publier un édit, pour empêcher le saint de retourner en Irlande, en lui faisant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent se voyant ainsi banni de son pays, se retira dans le monastère d'Abbendon, où il attendit pendant trois semaines le retour du roi, qui étoit passé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtemps séparé de son peuple, le fit résoudre à aller vers ce prince, pour voir s'il ne le trouveroit point plus disposé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontieres de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye d'Eu, desservie par des chanoines réguliers de S. Augustin, en présence du cardinal Alexis, légat du saint-siége en Ecosse, qui se trouva pour lors dans cette ville. Le pape Honorius III canonisa ce saint évêque l'an 1225. * Surius, *tome* 6. Baillet, *vies des saints.*

LAURENT, antipape, étoit archidiacre de la basilique de sainte Marie Majeure à Rome, & fut opposé à Symmaque, élu pontife après Anastase II l'an 498. Ce schisme causa de grands désordres dans la ville, où Festus & Probinus, sénateurs très-puissans, prirent la protection de l'antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Festus, qui s'étoit engagé à Anastase empereur, de faire souscrire le pape à la formule de foi publiée par Zenon, en faveur des hérétiques eutychiens. Pour faire cesser ce schisme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric roi des Goths, quoiqu'Arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent souscrivit le premier à l'élection du véritable pape, & fut fait évêque de Nocére. Mais ayant depuis causé de nouveaux troubles, il fut déposé & envoyé en exil par le concile, dit *de la Palme, Palmaris*, tenu l'an 501, selon quelques auteurs, & 503, selon d'autres. * Anastase, *in vit. pontif.* Paul Diacre. Nicephore. Baronius, *in annal. &c.*

LAURENT DE NOVARE, évêque de cette ville, dans le VI siécle, vers l'an 507, composa diverses homélies : il nous en reste deux dans la bibliothéque des peres; une de la pénitence, & l'autre de l'aumône, &c. Il est auteur d'une chronique, selon Trithême. Quelques auteurs croient que Laurent de Novare est le même que LAURENT archevêque de Milan; mais ils sont différens. Plusieurs croient encore qu'il est le même qui est nommé dans les écrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Mellifluus, *dont nous parlerons ci-dessous.* * *Consultez* le Mire, *biblioth. ecclef.* Ripamontius, *de episcop. Mediolan.* Ughel, *Italia sacra, &c.* Dupin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du VI siécle.*

LAURENT (Jean) grand mathématicien, vivoit du temps de Justinien, vers l'an 540. Photius en fait men-

tion, *cod.* 180, & Vossius, *de mathemat. c.* 33, § 27, sous ce nom : *Joannes Laurentius Philadelphensis Lydus.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainsi nommé parce-qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le X siécle. Il composa un ouvrage historique, qui avoit deux parties : la premiere depuis Adam jusqu'à J. C. & l'autre jusqu'à son temps. * Sigebert, *de script. ecclesiast. c.* 120.

LAURENT DE LIEGE, religieux de l'abbaye de S. Vanne, dans le XII siécle, composa une chronique des évêques de Verdun, & des abbés de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, jusqu'en 1144, imprimée dans le douziéme tome du Spicilége. Il avoit demeuré dans le monastère de S. Laurent de Liége, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * Richard de Wassebourg, *de antiquit. Gall. Belg.* Le Mire, *biblioth. eccles.* Valere André, *biblioth. belg.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII siécle.*

LAURENT DE BRIANÇON, en Dauphiné, fut recteur de l'université de Valence l'an 1156, & devint depuis un des meilleurs avocats du parlement de Grenoble. Il composa un poëme en langage du pays, qu'il nomma, *le Banquet de la Feye.* * *Consultez l'histoire de Dauphiné*, du sieur Nicolas Chorier.

LAURENT DE DURHAM, *cherchez* DURHAM, (Laurent de)

LAURENT JUSTINIEN (Saint) *cherchez* JUSTINIANI.

LAURENT (Jacques) théologien protestant, étoit d'Amsterdam, & mourut en 1634. Il a publié un traité contre le Purgatoire, &c. un commentaire sur les épîtres de S. Jacques; l'explication des passages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet ouvrage le titre de *Paulus* Δυσνόητος, faisant allusion à ce que dit S. Pierre, *II epître*, 3, 16, qu'il y a dans les épitres de S. Paul des choses difficiles à entendre. * Konig, *biblioth.* Le P. le Long a donné une liste exacte de ses ouvrages sur l'écriture sainte, & de leurs éditions, dans sa *bibliotheca sacra*, *pag.* 823.

LAURENT de la Résurrection (le frere) convers de l'ordre des Carmes déchaussés, se nommoit dans le siécle *Nicolas Herman*, & naquit à Herimini en Lorraine. Son pere & sa mere très-gens de bien, & qui menoient une vie exemplaire, lui inspirerent la crainte de Dieu dès son enfance, & eurent un soin particulier de son éducation : ils ne lui proposoient que des maximes saintes & conformes à l'évangile. Cependant la Lorraine ayant été troublée par la guerre, Herman embrassa la profession des armes, où marchant dans la simplicité & dans la droiture, Dieu le prévint de ses bontés & de ses miséricordes. Des troupes allemandes qui marchoient en parti, l'ayant fait prisonnier, le traiterent comme un espion : on le menaça même de la mort; mais outre qu'il fit connoître son innocence, sa patience & sa simplicité charmerent les officiers, qui le relâcherent. Peu après les Suédois ayant fait une incursion dans la Lorraine, & attaqué en passant la petite ville de Rambervilliers, Herman y fut blessé, & cet accident l'obligea de se retirer chez ses parens qui n'étoient pas éloignés. Cet événement lui donna un grand dégout pour la profession des armes & pour le monde, & il y fut confirmé par les conseils d'un de ses oncles, religieux Carme déchaussé, d'une sainte vie. Il se retira d'abord dans un hermitage avec un gentilhomme à qui la noblesse & la valeur promettoient un établissement avantageux, mais qui peu satisfait de lui-même, toujours inquiet au milieu de ses richesses, avoit préféré la pauvreté évangélique, à tous les trésors de la terre. Mais Herman n'ayant pas tardé à reconnoître que cette vie érémitique est peu propre pour les commençans, il vint à Paris où il entra en qualité de domestique chez M. de Fieubet trésorier de l'épargne. Ce fut de-là qu'il se présenta chez les Carmes dechaussés où il fut reçu en qualité de frere convers. Il fit profession en 1642, & dès son entrée dans ce monastère, il s'éleva à ce haut dégré de perfection que tout Paris a admiré, & dont le frere Laurent de la Résurrection (ce fut le nom qu'on lui donna dans la religion) nous a laissé des traits si marqués dans le peu d'écrits que l'on a imprimés de lui après sa mort. Ceux qui avoient le plus de lumieres dans les voies intérieures, recouroient souvent à ses avis, & ne s'en sont jamais retournés que satisfaits de ses conseils & de ses entretiens, autant qu'édifiés de son humilité & de son amour pour la pénitence. M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, qui l'avoit connu particulierement, dit de lui dans une de ses lettres spirituelles (c'est la lettre 71 de ses *œuvres spirituelles*, imprimées en 1740, à Paris, en quatre volumes *in-12*,) *frere Laurent est grossier par nature, & délicat par grace : ce mélange est aimable, & montre Dieu en lui. Je l'ai vu; & il y a un endroit du livre*, (c'est-dire, de l'éloge du frere Laurent, p. 364,) *où l'auteur, sans me nommer par mon nom, raconte en deux mots une excellente conversation que j'eus avec lui sur la mort, pendant qu'il étoit fort malade & fort gai.* Le frere Laurent mourut à Paris le 12 février 1691, étant âgé d'environ 80 ans. Je ne sais pourquoi le pere Martial de Saint Jean-Baptiste, religieux du même ordre, dans sa bibliothéque latine des écrivains de la congrégation des Carmes déchaussés, imprimée à Bourdeaux en 1730, met cette mort le 10 février 1692. La premiere date est repétée deux fois dans l'éloge du frere Laurent, & dans l'écrit intitulé : *Les mœurs du frere Laurent*; & il est certain que l'éloge étoit approuvé par M. Coutier théologal de Paris dès le 23 novembre 1691, & qu'il parut imprimé peu de jours après. Cet éloge a pour titre : *Abregé de la vie de frere Laurent de la Résurrection, religieux convers des Carmes déchaussés, ses maximes spirituelles, & quelques lettres qu'il a écrites à des personnes de piété, in-12.* L'auteur de cet éloge est un prêtre du diocèse de Paris, nommé Joseph de Beaufort, confesseur de M. le Cardinal de Noailles. Le même fit imprimer à Châlons en 1694 un autre écrit intitulé : *Les mœurs & entretiens du frere Laurent de la Résurrection, avec la pratique de l'exercice de la présence de Dieu tirée de ses lettres.* C'est le frere Laurent qui parle dans ces entretiens, au nombre de quatre, tenus en 1666, & 1667. Le bibliothécaire de l'ordre des Carmes s'est donc encore trompé, lorsqu'il se contente de dire que la vie & les opuscules du frere Laurent parurent en 1692, à Paris. Ces différens écrits ont été réimprimés en 1699, à Cologne (selon le titre) dans un *Recueil de divers traités de théologie mystique qui entrent dans la celébre dispute du quiétisme qui s'agite présentement en France, in-12.* Ce recueil contient, outre les écrits du frere Laurent, le Moyen court de faire oraison, & le cantique des cantiques, l'un & l'autre par madame Guyon, une lettre de Jean Falconi, de l'ordre de N. D. de la Mercy, à une de ses filles spirituelles, sur l'esprit de l'oraison, des avis pour la vie intérieure par S. François de Sales, & une préface assez longue sur la vie & la conduite de madame Guyon. On auroit du joindre à ce recueil une lettre de l'auteur de l'éloge & des mœurs du frere Laurent, intitulée : Lettre à monseigneur le M. de ** pour servir à la justification du livre des mœurs & entretiens de frere Laurent de la Résurrection, par l'auteur du livre, prêtre du diocèse de Paris. Cette lettre de vingt-quatre pages *in-12*, approuvée par M. Pirot, a été imprimée en 1697 à Paris, chez Louis Josse.

LAURENT (Jacque) poëte François, & historien, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, a été secrétaire de feu M. le duc de Richelieu, pere du duc de même nom qui vit encore aujourd'hui. Après avoir porté l'habit ecclésiastique jusqu'à un âge fort avancé, il le quitta sans autre raison que sa propre volonté.

Il a fait de la poësie un de ses amusemens les plus ordinaires pendant la plus grande partie de sa vie, & il communiquoit volontiers ses piéces à ses amis. Il y en a plusieurs qui ont été imprimées, entr'autres *les Etrennes de la muse historique pour l'année* 1678, *dédiées à M. le dauphin*, *in-12*, 1678, à Paris. C'est un recueil de rondeaux & d'épigrammes, en 64 pages. Chaque piéce est adressée à une personne distinguée, & en contient l'éloge : *La campagne triomphante de Louis le Grand en* 1684, piéce de 24 pages en vers héroïques, suivie de deux petites piéces, l'une à madame la duchesse d'Arpajoux, dame d'honneur de madame la dauphine; l'autre à madame la duchesse de Ventadour. *Lettres en vers, ou relation de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois d'aout* 1680, piéce de 40 pages. *Seconde lettre en vers, ou relation de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois de mai & jusqu'au* 15 *de juin* 1681, piéce de 24 pages. Il y a encore du même quelques autres lettres semblables. L'ouvrage le plus considérable que M. Laurent ait publié, est une traduction françoise de l'histoire de l'empire Ottoman, écrite en italien par Sagredo, procurateur de S. Marc. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1724, en 6 vol. *in-12*. M. Laurent avoit traduit aussi Tite-Live, excepté les supplémens de Frenshemius, mais cette traduction est encore manuscrite. Le traducteur après avoir poussé sa carriere jusqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brulé dans l'incendie de la maison où il demeuroit, la nuit du 5 au 6 de mars 1726, avec M. de Colonne son ancien ami, avec qui il vivoit depuis bien des années, & les restes de leurs corps furent ensevelis dans un même cercueil. *Voyez* COLONNE. * *Mémoires du temps. Mercure de mars*, 1726.

LAURENTALES, en latin *Laurentalia*, fêtes instituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentia*; elles se célébroient pendant les saturnales, & en firent une partie dans la suite. Les auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une nourice de Romulus, & l'autre célébre courtisane, qui avoit institué le peuple Romain son héritier, & qui étoit disparue au tombeau de la premiere. C'est ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui consistoient à leur faire faire une effusion de vin & de lait dans le Valabre par le Flamine de Mars. * *Antiquit. rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Faustulus, *cherchez* ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enseigna la philosophie, & fut professeur en médecine à Florence & à Pise, dans le XV siécle. Il traduisit aussi Hippocrate de grec en latin, & fit de très-belles remarques sur les œuvres de Galien, que nous avons encore. Ses bonnes qualités étoient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit insupportable à lui-même. Un jour il eut envie d'avoir une maison en propre; il en acheta une, & donna la troisiéme partie du prix, à condition que si dans six mois il ne payoit le reste, l'argent qu'il avoit avancé resteroit au premier possesseur de la maison. Faute d'avoir bien pris ses mesures, il ne put trouver la somme promise à la fin des six mois; ce qui le rendit si chagrin, que manquant de confiance pour ses amis, qui lui auroient fourni cet argent, il se précipita dans un puits. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 59. Pierius Valerianus, *de infelicit. litterat. &c.*

LAURENTUM, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de vestiges. On croit néanmoins qu'elle étoit à l'endroit où est à présent un lieu nommé *Lorenzo*, vers la mer, entre Ostie & Capo d'Antio. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

LAURET (Christophe) étoit de Sens; il a composé un livre qu'il a intitulé *Hazoar*, ou l'explication des prophétes sur la plénitude du temps du Messie, imprimé à Paris en 1610. On a à la bibliothéque du roi un exemplaire de cet ouvrage, avec des corrections & des notes manuscrites d'Emeri Bigot & autres savans. * Konig, *biblioth.*

☞ LAURET (Jerôme) Espagnol, né en Castille, embrassa l'ordre de S. Benoît, & fut abbé de S. Felix de Guixoles, en Catalogne. On a de lui 1. *Sylva allegoriarum totius scripturæ sacræ mysticos, ejus sensus, & magnâ ex parte litterales complectens*, *in-folio*, à Barcelone 1570, & réimprimé plusieurs fois depuis à Venise, à Paris, à Cologne, & à Lyon. 2. *Index & genealogia virorum ac mulierum sacræ, scripturæ simul cum homonymis eorumdem ad ejus historiam intelligendam maximè conducens*, *in-4°*, à Barcelône, 1568. * Le Long, *bibliothèca sacra*. M. Goujet, *Mem. mss.*

LAURETTE, ville d'Italie, *cherchez* LORETTE.

LAURETTE, *cherchez* LAURE.

LAURI (Philippe) peintre, né à Rome en 1623, étoit fils de *Balthazar* Lauri, qui étoit d'Anvers, & qui vint s'établir en Italie, & frere de *François* Lauri, qui, sous la conduite du Sacchi, devint bon peintre pour l'âge auquel il mourut: il n'avoit que 25 ans. Balthasar étoit aussi un peintre habile, & disciple de Paul Brill. Philippe eut dès l'enfance une si forte inclination pour la peinture, que, sans avoir jamais vu de dessin, il faisoit, en allant à l'école, les portraits de tous ses camarades. Après la mort de son frere François, qui lui apprit les premiers élémens de l'art, il passa dans l'école d'*Angelo Corosselli* son beau frere, qu'il ne tarda pas à surpasser. Lorsqu'il eut perdu son pere & son maître Corosselli, il quitta sa premiere maniere, & s'appliqua à peindre des sujets d'histoire en petit avec des fonds de paysages d'un frais & d'une legereté admirables. Il fit aussi de grands tableaux pour des églises, mais il y réussissoit moins bien que dans les petits. Il ne s'étoit pas borné à la peinture: outre qu'il possédoit la perspective, il étoit poëte & savant dans l'histoire & dans la fable. Il ne voulut jamais se marier, ni se géner à former des éléves. Il aimoit la compagnie & la dépense, & son caractère enjoué joint à des saillies fort heureuses, le faisoit aimer & rechercher. Il mourut à Rome en 1694, à l'âge de 71 ans. L'académie de S. Luc l'avoit reçu dans son corps dès 1652. Ses ouvrages se sont répandus en Angleterre, en Espagne, en Allemagne & par toute l'Europe. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, &c. par M. d'Argenville, tome I, pag. 59, & suivantes.

LAURIA (François-Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Basilicate dans le royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons sous le nom de *Lauria*, parcequ'il étoit connu sous ce nom. Il étoit de l'ordre des Mineurs conventuels, professeur en théologie, & consulteur du saint office. Il étoit savant, & on prétend qu'il y a peu de modernes qui aient écrit sur la théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ses livres sont plus connus en Italie qu'ailleurs. On lit dans le second *Menagiana*, que le pape Clément IX de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit cardinal, avoit résolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha. Le pere Lauria alla voir le pape Clément IX, après sa création, mais long-temps après les autres. Le pape lui en fit un reproche obligeant, & le pere Lauria s'excusa, sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre religieux comme lui, de se présenter devant sa sainteté parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes manieres. Ensuite le pape s'entretint fort familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment, qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit cardinal, & que c'étoit là son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le pere Lauria lui dit en parlant à la napolitaine, *Sanctissimo padre, tu non sai ancora coso è l'esser papa, io ti dico che tu non mi farai cardinale.* Le pape fut étonné de ce sentiment du pere

Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le pere Lauria lui repartit, *si si te lo dico tu non mi farai cardinale*. Il faut remarquer que les papes, dans les premieres promotions, quand ils ont un neveu, ne font point de cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être. Le pape Clément IX avoit fait en quelque maniere la liste de ceux qu'il devoit faire cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un théologien fameux, il avoit mis le pere Lauria dans sa liste, non-seulement comme son ami, mais comme un grand théologien connu par ses ouvrages, & par les emplois qu'il avoit eus dans plusieurs congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu qui étoit internonce en Flandre dans le temps de sa création, & qui après avoir traversé la France pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le duc de Savoye avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le neveu se rendit à Rome près de son oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des cardinaux. Il lui en fit voir la liste. Le neveu les approuva tous, excepté le pere Lauria. Il lui fit comprendre qu'il seroit toujours temps de donner cette marque d'amitié à ce pere; qu'il valoit mieux dans cette occasion obliger le duc de Savoye; & qu'il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au pere Bona, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui dans sa maladie. Le pape Clément IX ne voulant désobliger ni son neveu, ni le duc de Savoye, préféra le pere Bona, qui étoit aussi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au pere Lauria qu'il remit à une autre promotion, mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI qui fit le pere Lauria cardinal, dans la promotion du premier septembre 1681. Le cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Espagne, quoiqu'il fût né sujet de cette couronne, ce qui fit que les Espagnols lui donnerent l'exclusion dans le conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un scrutin. Le cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des SS apôtres, dont il étoit titulaire. Le plus célébre des ouvrages que le cardinal de Lauria ait composé, est celui où il traite de la prédestination, de la réprobation, & des graces actuelles. Il est en latin; c'est un *in*-4°, imprimé d'abord à Rome en 1687, ou 1683, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'auteur déclare dès sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les papes, par les conciles, par les saints peres, par les anciens théologiens, & par les plus célébres universités catholiques. * *Menagiana. Mélanges de Vigneul-Marville. Lettres historiques.*

LAURIA, autrefois *Ulci*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, province du royaume de Naples. Il est vers le golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Mati, *diction.*

LAURIACUM, lieu dont il est parlé dans nos anciens historiens de la France: c'est aujourd'hui le lieu appellé *Loire* sur les confins du diocèse de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plutôt *Liré*, lieu situé dans le diocèse même, sous le territoire d'Anjou. Charlemagne doutant si ce lieu étoit de son domaine, donna commission vers l'an 790, ou un an avant, à Odilhard, évêque de Nantes en Bretagne, de s'en informer; & ce prélat trouva, après les informations faites, que ce lieu appartenoit au roi: c'est le village où Charles le Chauve assembla un concile l'an 843. Il nous reste six canons de ce concile. Les éditeurs des conciles, qui n'en marquent que quatre, se sont trompés. Ces canons roulent tous sur le respect que l'on doit aux loix de l'Eglise, & à la majesté du prince, & condamnent très-fortement ceux qui prétendoient connoître la durée d'un regne, & qui devoit être le successeur du prince regnant. Quelques-uns donnent le titre de saint à Odilhard, & fixent sa fête au quatorze de septembre: mais on n'a pas de preuves qui puissent assurer ni cette qualité ni ce culte. * *Histoire abrégée des évêques de Nantes*, par M. Travers, au tome VII des *Mémoires de litterature & d'histoire*, chez Simart, *p.* 340, 341 & 345, 346.

LAURIER, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux, & qu'on plantoit à la porte du palais des empereurs le premier jour de l'année & en d'autres temps, lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le sénat rendit à Auguste, dit qu'il fit planter des lauriers devant son palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers, dit, *Qui seroit assez téméraire que d'assiéger les empereurs entre deux lauriers? Qui sunt qui imperatores intra duas lauros obsident?* Aussi Pline appelle le laurier le portier des Césars, le seul ornement & le fidéle gardien de leur palais. *Gratissima domibus janitrix, quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.* La fable veut que Daphné fuyant les poursuites amoureuses d'Apollon fut changée en laurier. * *Antiq. rom.*

LAURIERE (Eusebe-Jacob de) fils de *Jacob* de Lauriere, chirurgien, né à Loudun le 3 de juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette derniere ville le 31 de juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de son pere, & *Eusébe* à cause d'Eusébe Renaudot, docteur en médecine, qui fut son parain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Lauriere fit ses études au collége des Jésuites à Paris, & eut pendant plusieurs années pour régent l'abbé de Villiers, alors Jésuite, qui prévit deslors que ce jeune homme seroit un esprit rare & singulier, & capable de faire beaucoup d'honneur à la France. Il ne se trompa pas. Sorti du collége, M. de Lauriere se consacra à la jurisprudence, & fut reçu avocat le 6 de mars 1679. Mais il fréquenta peu le barreau, & son cabinet emporta presque tout son temps. Ce fut dans cette occupation tranquille qu'il se livra sans reserve aux recherches les plus épineuses; qu'il approfondit toutes les parties de la jurisprudence, qu'il remonta jusqu'à l'origine des loix, qu'il les suivit dans leurs progrès, & dans leurs divers changemens, & qu'il se rendit familiers les usages tant anciens que modernes de presque tous les royaumes de l'Europe. Pour mieux réussir dans cette étude, il avoit appris les langues savantes, & celles d'entre les modernes qui sont les plus nécessaires. Il s'étoit appliqué à la critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une science à part, & sur ce dernier point il poussoit son attention jusqu'à recueillir quantité de faits anecdotes & fugitifs, qui ne lui étoient pas d'un petit secours dans l'occasion. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'écriture sainte, surtout par rapport à la critique. Mais le droit françois fut toujours l'objet principal de ses études. Le desir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircir, le fit remonter jusqu'aux siécles les plus reculés de la monarchie: il dépouilla tous les livres qui traitent de la jurisprudence françoise: il fouilla dans les cabinets des particuliers, & dans les dépôts publics: il tira de la poussiere des piéces curieuses & instructives: il recherche avec un soin extrême dans tous les monumens les vestiges & les traces les plus légeres de notre droit: il débrouilla le cahos de l'ancienne procédure: il démêla avec une sagacité merveilleuse l'origine obscure de nos coutumes, qui n'ont été rédigées par écrit qu'après avoir été observées long-temps sur la foi d'un usage incertain, & d'une tradition souvent

peu constante : il lut avec attention les historiens ; en un mot, prenant le droit françois dans sa source, il en suivit le cours pas à pas, pour en examiner scrupuleusement les variations & les progrès. Tant de recherches guidées par un discernement juste, & une critique sure, le rendirent très utile à sa patrie, à qui il parle encore dans les savans ouvrages dont il l'a enrichie. On le regardoit avec raison, comme un homme qui avoit amassé un trésor immense de connoissances rares & singulieres. On avoit recours à lui, comme à une ressource assurée, & quelquefois unique, dans les matieres & dans les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Les plus savans magistrats, & les premiers en dignité, comme en lumieres, l'honoroient d'une estime singuliere, le consultoient souvent dans les matieres, & ils ont quelquefois mis en œuvre des materiaux quils lui avoient demandés. M. de Lauriere avoit été associé aux études de M. Daguesseau, depuis chancelier de France. Il avoit assisté aux conférences qui se tenoient chez ce jeune magistrat, & il a recueilli avec soin, & fait passer dans plusieurs de ses ouvrages, les nouvelles découvertes que M. Daguesseau faisoit souvent dans ces conférences. Il s'étoit lié avec tous les savans de son temps, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût, entr'autres avec MM. Baluse & de la Monnoie, & avec M. Claude Berroyer, célébre avocat au parlement de Paris, avec qui il a partagé le travail & l'honneur de plusieurs ouvrages qui ont été reçus favorablement du public. Les ouvrages imprimés de M. de Lauriere, sont : 1. Un traité *de l'origine du droit d'amortissement*, à Paris, 1692, *in*-12. L'auteur y traite aussi du droit des francs-fiefs, qui est fondé à-peu-près sur les mêmes principes, & il entreprit d'y prouver que les rentes constituées sont sujettes au droit d'amortissement. 2. Textes des coutumes de la prévôté & vicomté de Paris, avec des notes nouvelles pour faire connoître le sens & l'esprit de chaque article, à Paris, en 1698, *in*-12. On trouve à la fin les anciennes constitutions du châtelet de Paris. Il a laissé des corrections & des additions qui pouront servir à une seconde édition qu'il préparoit quand il mourut. 3. *Dissertation sur le tenement des cinq ans*, où l'on fait voir que cette prescription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Laudunois, & que les inféodations, & les ensaisinemens de rentes doivent être abolis dans les coutumes de Senlis, de Valois & de Clermont, à Paris en 1698, *in*-12. M. Pocquet de Livonniere, dans ses additions au commentaire de M. Dupineau sur la coutume d'Anjou, a fait une dissertation contre ce traité de M. de Lauriere. 4. Traités de M. du Plessis, ancien avocat au parlement, sur la coutume de Paris, donnés au public sur le manuscrit de l'auteur, avec des notes pour servir de preuves, & les dissertations de MM. Berroyer & de Lauriere, avocats au parlement, à Paris, *in-fol.* en 1699, réimprimés en 1702, 1709 & 1726. MM. Berroyer & de Lauriere n'ont eu aucune part à cette édition. 5. *Bibliothéque des coutumes*, contenant la préface d'un nouveau coutumier général, une liste historique des coutumiers généraux, & une liste alphabétique des textes & commentaires des coutumes, usances, statuts, fors, chartes, stiles, loix de police, &c. avec des observations historiques ; le texte des anciennes & des nouvelles coutumes du Bourbonnois, avec des apostilles sur ces dernieres, de M. Charles du Moulin ; son commentaire posthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts, & quatre dissertations du même omises dans le recueil de ses ouvrages, par MM. Berroyer & de Lauriere, à Paris, *in*-4°, en 1699. Ce recueil n'est proprement que le plan d'un ouvrage immense qu'ils n'ont point exécuté. On y trouve une dissertation profonde sur l'origine du droit françois, à laquelle M. Loger, avocat au Parlement, eut beaucoup de part, & la vie & l'éloge en latin de Gabriel Michel de la Rochemaillet, doyen des avocats du parlement de Paris, auteur très-laborieux, & connu principalement par la douziéme édition du coutumier général qu'il donna en 1614. Cette vie avoit été composée par M. Mesnard de Tours. 6. *Glossaire du droit françois*, contenant l'explication des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coutumes du royaume, &c. donné ci-devant par M. François Ragueau, lieutenant du bailliage de Berri, au siége de Mehun, & docteur régent en droit en l'université de Bourges, revu, corrigé & augmenté de mots & de notes, mis en meilleur ordre par M. de Lauriere, &c. *in*-4°, à Paris, en 1704. 7. Instituts coutumiers de M. de Loisel, avocat au parlement, avec des notes, &c. nouvelle édition, à Paris en 1710, deux volumes *in*-12. La premiere, donnée par Loisel, étoit de 1607, & fut suivie de plusieurs autres en 1665 & 1668. L'édition de M. de Lauriere est incomparablement la meilleure. Ses notes, corrections & additions sont très-recherchées & fort judicieuses. 8°. *Traité des institutions & substitutions contractuelles*, à Paris en 1714, deux volumes *in*-12. 9. M. de Lauriere a eu part encore avec de Ferriere, doyen des professeurs en droit, à la nouvelle édition donnée en 1720, *in-fol.* à Paris, du recueil d'édits & d'ordonnances royaux sur le fait de la justice, & compilé par Néron, & Girard. La lecture de nos anciens romans & de nos vieux poëtes étoit aussi très-familiere à M. de Lauriere, & il avoit jetté sur le papier quelques notes sur Villon, qui ont été imprimées dans l'édition de ce poëte, donnée à Paris, chez Coutelier, en 1723, *in*-12 ; ses notes sont indiquées par des chiffres : les autres marquées par des lettres de l'alphabet sont de Clément Marot. 10. *Table chronologique des ordonnances* faites par les rois de France de la troisiéme race, depuis Hugues Capet, jusqu'en 1400, à Paris, *in*-4°, 1706. Cette table est le fruit du travail de MM. Berroyer, de Lauriere & Loger ; & le plan qu'ils y communiquent au public d'un recueil complet des ordonnances royaux ayant été généralement approuvé, ils se mirent en devoir de l'exécuter. Leur travail fut suspendu en 1709, par les malheurs du temps : mais au commencement du régne de Louis XV, M. le chancelier fit donner des ordres de le continuer. M. Loger étoit mort au mois d'avril 1715. M. Berroyer n'étoit plus maître de son temps. M. de Lauriere se trouva seul chargé du travail, & en 1723 il donna le premier volume *in-fol.* qui comprend les ordonnances des rois de la troisiéme race depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois exclusivement, avec bien des notes où l'on voit une profonde érudition. Le second volume étoit achevé lorsque M. de Lauriere mourut à Paris le 9 janvier 1728, âgé de soixante-huit ans, cinq mois & dix jours. Ce second volume a été imprimé après sa mort en 1729, par les soins de M. Denys-François Secousse, écuyer, avocat au Parlement, & de l'académie royale des inscriptions & belles lettres. Ce savant éditeur, que son mérite a fait choisir pour continuer cet utile & vaste recueil, a ajouté à ce second volume deux supplémens des tables, & l'éloge de M. de Lauriere, qui est écrit avec autant d'élégance que de jugement. * *Voyez* cet éloge à la tête du second volume des ordonnances royaux.

LAURIOL, bourg de France en Dauphiné, est pris par quelques auteurs pour l'*Æria* des anciens. Il est assez considérable & situé près la riviere de Drome, qui se jette un peu au-dessous dans le Rhône, entre Valence & Montelimar. Ce bourg souffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI siécle, & fut souvent pris & repris par les catholiques & par les huguenots. * Chorier, *histoire de Dauphiné*.

LAURISHAM ou LORSCH, bourg du cercle électoral du Rhin, dans l'évêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du levant, sur une pe-

vite isle formée par la riviere de Wesel nitz. Il y a dans ce lieu un monastère célebre, où Tassillon duc de Baviere, & son fils Theodon, Louis II & Louis III, rois de Baviere, ont été inhumés. * Mati, *dictionnaire*.

LAURO (Jean-Baptiste) de Perouse, fut camérier du pape Urbain VIII, après avoir été domestique d'un cardinal. Il mourut l'an 1629. Il avoit composé divers ouvrages en prose & en vers; *De calce poëma; Theatri romani orchestra; De viris illustribus; Epistolæ, &c.* * Argoli, *de dieb. critic. part. II.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. cap.* 141, *&c.*

LAURO, *cherchez* VINCENT LAURO, cardinal.

LAURON, ville d'Espagne Taragonoise, à cinq lieues au dessus de Valence. Plutarque en parle dans la vie de Sertorius. Moralez croit que c'est *Laurigi*; d'autres que c'est la ville de *Leria*, qui en est fort proche dans le royaume de Valence. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

LAUSANE, ville considérable de Suisse, dans le canton de Berne, près du grand lac Leman ou de Genève, est la capitale du pays de Vaux. On peut assurer qu'elle est une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monumens certains de sa fondation. Quelques-uns croient qu'elle doit ses commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du lac, où est maintenant le village de Vidi: ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs sont remplis. Jean-Baptiste Plantin, en sa description de la Suisse, remarque qu'un paysan en labourant la terre, trouva en ce lieu-là l'an 1629, un taureau avec son sacrificateur qui est d'airain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des capitaines de la suite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut transportée sur l'éminence où elle est aujourd'hui, du temps de Martin, évêque de Lausane, vers l'an de J. C. 593. Les chroniques du pays de Vaux assurent, selon lui, que l'empereur Aurelien, qui régnoit l'an 274, rétablit la ville de Genève qui avoit été presque réduite en cendres par un incendie, & qu'il commença de bâtir la ville de Lausane des ruines d'Arpentras. Mais Mercator se sera trompé, & aura pris Aurelien pour Marc-Aurele Antonin, qui vivoit vers l'an de J. C. 162, comme cela se peut vérifier par une inscription antique qui est à Genève. Guilliman croit que Lausane étoit déja florissante du temps de Jules-César, & que les Suisses la brulerent avec leurs autres villes; ensuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolémée en fait mention sous le nom de *Diasanium*, ou plutôt *Lausanium*, cette faute s'étant glissée par la négligence des imprimeurs qui ont mis en grec un Δ pour un Λ. Il y a quelques autres opinions, soit touchant l'origine de cette ville, soit touchant l'étymologie de son nom; mais elles tiennent beaucoup de la fable. Lausanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le christianisme: ce qui arriva sous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la dissipation de la légion des Thébains, de laquelle S. Maurice étoit le chef, & dont la plus grande partie souffrit le martyre au pays de Valais. Depuis, comme l'empire romain vint à être déchiré en plusieurs parties, par des irruptions de peuples qui se jetterent de ces vastes pays du nord dans les Gaules & en Italie, la ville de Lausane ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque temps après, les François, sous Mérouée leur roi, s'assujétirent les villes du Rhin, des Grisons, les Valesans, & tout le pays de Vaux. Ainsi Lausane a été quelquefois soumise aux rois de France, & fort longtemps aux rois de Bourgogne, jusqu'à ce que, par la libéralité des empereurs & des rois chrétiens, les évêques en prirent le titre de princes, tant pour le temporel que pour le spirituel, sous les réserves toutefois des diverses concessions impériales faites à la ville de Lausane. Avant le changement de religion arrivé dans le XVI siécle, Lausane étoit un siége épiscopal, lequel prit son commencement de celui d'Avanche, qui étant alors la plus ancienne & la plus célebre du pays, lui donnoit aussi son nom. Aussi ses évêques qui n'avoient pas alors, comme aujourd'hui, leurs siéges affectés dans un lieu, s'appelloient *Episcopi Aventicorum*, & non pas *Episcopi Aventicenses.* Il n'est pas facile de savoir précisément en quel temps cet évêché a été transféré & fixé à Lausane, & quels en ont été les premiers évêques. Il y a sur ce sujet diverses opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du siége épiscopal du temps du pape saint Grégoire *le Grand*, vers l'an 590. Les chroniques du pays de Vaux ajoutent qu'il y avoit eu huit évêques à Avanche, le dernier desquels s'appelloit Gundes; que ce fut de son temps que le siége fut transféré à Lausane; & qu'il eut un nommé Martin pour successeur. D'autres disent que ce fut seulement du temps de ce Martin que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'est sous un certain Marius, qui souscrivit au concile de Mâcon, l'an 586: *Marius, episcopus Aventicorum.* Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que cela est arrivé du temps de Childebert, roi de France & de la Suisse. On veut que ç'ait été le même roi qui fonda l'évêché de Constance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomisse. Pour ce qui est des premiers évêques d'Avanche & de Lausane, nous en trouvons peu de connoissance dans les auteurs, & les manuscrits anciens sont fort défectueux & embrouillés sur ce sujet. Plantin de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains un des manuscrits, qui fait voir que le siége épiscopal de Lausane est fort considérable. L'évêque de Lausane a droit de consacrer son métropolitain, qui est l'archevêque de Besançon, comme il le prouve par un autre manuscrit de plus de 700 ans, conservé dans les archives de l'église de Besançon. Depuis le changement de religion, en 1535, ce prélat se tient à Fribourg. Lausane est une ville de moyenne grandeur, située sur trois collines, au bas desquelles passent deux ruisseaux, qui se joignent ensemble avant que de sortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du lac & de la campagne, sont les trois plus beaux édifices de la ville, l'église collégiale, le collége & le château, qui est la demeure du bailli. L'église est un bâtiment superbe, & dont la structure a quelque chose de singulier. Les chroniques du pays disent qu'un évêque de Lausane, nommé Alfonse, commença de la bâtir vers le milieu du VIII siécle. Lazius rapporte que Conrad III, roi de Bourgogne, qui est enterré à Paierne avec sa femme Mechtilde, acheva cet édifice que son pere Conrad II avoit commencé; mais Lazius se trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, roi de Bourgogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba, l'an 1536, sous la puissance des seigneurs de Berne qui y ont établi une académie, toujours pourvue de savans professeurs. Le peuple y est fort honnête & fort poli; & outre les magistrats qui ont des privileges particuliers, on y voit ordinairement quantité de noblesse des environs; car il y a peu de pays au monde, qui dans une pareille étendue renferme un aussi grand nombre de gentilshommes qu'il s'en voit au pays de Vaux. * *Voyez* J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte description de cette ville.

LAUSIERES THEMINES, maison considérable, descend de

I. ARNAUD seigneur de Lausieres, qui épousa en 1327, une niéce de *Raimond* de Mercurolles, cardinal, évêque de Saint-Papoul, dont il eut ANGLE, dit *Anglesian*, qui suit; *Arnaud*, seigneur de Montesquiou & de Pezere; & *Pons* de Lausieres, prieur de S. Martin de Colombez, mort en odeur de sainteté.

II. ANGLE, dit *Anglesian*, seigneur de Lausieres, fut élu par les états de Languedoc, pour conservateur de leurs délibérations l'an 1359, & laissa de sa femme

nommée *Guillemette*, RAIMOND, qui suit; & *Arnaud* de Lausieres.

III. RAIMOND seigneur de Lausieres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Clermont-Lodève, dont il eut *Robert*, mort sans alliance; ROSTANG, qui suit; *Angle*, seigneur de Saint-Jean de la Coste, qui laissa postérité, & *Bassadel* de Lausieres.

IV. ROSTANG, seigneur de Lausieres, &c. épousa 1°. *Agnès* de Clermont-Lodève: 2°. le 13 novembre 1398, *Catherine* de Penne, fille de *Rathier*, seigneur de Penne, & d'*Helene* de Cardaillac, dame de Themines, Seiras, Espadaillac, &c. Du premier lit vinrent, *Arnaud*, & *N.* de Lausieres, mort sans alliance. Du second lit, il eut RAIMOND, qui suit; *Dordet*; *Arnaud*, seigneur de Montesquiou; *Pons*; *Dominique*, prieur de S. Jean de Bodie; *Anne*; *Elizabeth*; & *Marguerite*, religieuses; *Isabelle* & *Jeanne* de Lausieres.

V. RAIMOND II du nom, seigneur de Lausieres, Themines, coseigneur de Cardaillac, vivoit l'an 1451, & laissa de *Jeanne* de Nogaret-Cauvisson sa femme, *Rostaing* seigneur de Lausieres, pere de *Dordet*, seigneur de Lausieres, mort sans alliance; DORDET, qui suit; *Guinot*, seigneur de la Chapelle, & autres enfans.

VI. DORDET de Lausieres, seigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épousé l'an 1452 *Miracle* de Cardaillac, fille de *Pons*, baron de Varains, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Jean*, protonotaire; *Bertrand*, seigneur de Loubiac; *Olivier*; *Gui*; *Louise*, mariée à *Arnaud* de Saint-Felix, seigneur de Clapieu; *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, seigneur de la Mothe; & *Marguerite* de Lausieres, femme de *Tristan* de Murat.

VII. GUILLAUME, seigneur de Lausieres, Themines, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épousé l'an 1487 *Souveraine* Ebrard, fille de *Raimond*, baron de Saint-Sulpice, dont il eut LOUIS, qui suit; *Antoine*; *Jean*, prieur d'Anthon; *Flotard*; *Jeanne*, mariée à *N.* seigneur de la Verquantiere; *Catherine*; *Marguerite*, alliée à *N.* de Toucheboeuf, seigneur de Clermont-Vertillac; *Louise*, femme de *Gaston* de Sautan, *Marie*, alliée à *Arnaud* de Roset, seigneur de Mathas; *Marguerite* la jeune, femme de *N.* seigneur de Mairac; & *Marie* de Lausieres la jeune.

VIII. LOUIS, seigneur de Lausieres, Themines, &c. vivoit l'an 1558, & épousa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Berenger*, seigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut, 1. *François*, seigneur de Lausieres, mort avant son pere, ayant eu de *Magdeléne* de Bazillac sa femme, *Pierre*, seigneur de Themines, mort sans alliance; & *Louise* de Lausieres, morte avant son frere; 2. JEAN, qui suit; 3. *Pierre*, prieur de Villeneuve; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Roffignac, seigneur de Coursages; 5. *Magdeléne*, alliée à *Raimond* de Pellegrin, seigneur du Vigan; 6. *Marguerite*, épouse de *Maillard* de Turenne, seigneur d'Aynac, chevalier de l'ordre du roi; 7. *Anne*, femme de *N.* seigneur de Salvaison; 8. *Jeanne*; 9. *Isabelle*; & 10. *Catherine* de Lausieres, religieuses à Nonanques.

IX. JEAN, seigneur de Lausieres, de Themines, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Beziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épousé *Anne* de Puymisson, dont il eut *Gabriel*, mort sans alliance; PONS, qui suit; *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, seigneur de Fontez; *Gloriande*, alliée à *N.* seigneur de Conac; *Claire*, épouse de *N.* vicomte de Bosquez; & *Gabrielle* de Lausieres.

X. PONS, seigneur de Lausieres, marquis de Themines, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après, dans un article séparé*; épousa 1°. le 26 janvier 1587 *Catherine* Ebrard de Saint-Sulpice: 2°. en 1622, *Marie* de la Noue Bras-de-Fer, veuve du seigneur de Chambrai, & du seigneur de Bellangreville, & fille d'*Odet*, dit *François*, seigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, ANTOINE, qui suit; CHARLES, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Claude*, mariée à *Jean* de Gontault, marquis de Cabrerez; & *Gloriande* de Lausieres, premiere femme de *Louis* d'Arpajon, marquis de Severac, depuis duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi.

XI. ANTOINE de Lausieres, marquis de Themines, fut tué, du vivant de son pere, au siége de Montauban le 4 septembre 1621, laissant de *Susanne* de Montluc, dame de Montsalez, fille de *Blaise* de Montluc, & de *Marie* de Balaguier, dame de Montsalez, qu'il avoit épousée le 31 décembre 1606, une fille unique, nommée *Susanne* de Lausieres, mariée le 26 mars 1634, à *Charles* de Levis, duc de Ventadour, mort sans postérité.

XI. CHARLES, seigneur de Lausieres, Themines, second fils de PONS, marquis de Themines, maréchal de France, fut tué du vivant de son pere, devant Monheur le 11 décembre 1621. Il avoit épousé le 11 octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Annibal*, duc d'Estrées, maréchal de France, fille de *Jean*, seigneur de Montmort, dont il eut *Pons-Charles*, marquis de Themines, mestre de camp du régiment de Navarre, tué au siége de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, sans alliance; *Marie*, morte à Rome sans alliance; & *Catherine* de Lausieres, dame de Themines, mariée à *François-Annibal* II du nom, duc d'Estrées, pair de France, morte en septembre 1684. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

LAUSIERES-THEMINES CARDAILLAC (Pons de) marquis de Themines, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, sénéchal & gouverneur de Querci, fils de JEAN de Themines, seigneur de Lausieres, & de *Jeanne* de Puymisson, servit les rois Henri III & Henri IV, & se signala au combat de Villemur le premier septembre 1592. Ensuite ayant été fait maréchal de France l'an 1616 par le roi Louis XIII, après avoir arrêté prisonnier le prince de Condé, il prit plusieurs places sur les huguenots en Languedoc l'an 1625, & l'année suivante il fut commis au gouvernement de Bretagne, où il mourut à Aurai le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

LAUSTON & LANCESTON, en latin *Laustonia*, *Lanstephadonia*, *Fanum S. Stephani*, bourg d'Angleterre dans le comté de Cornouailles, sur la riviere de Tamer, & les confins du comté de Devon, à six lieues au-dessus de Plimouth. Il a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. * *Diction. anglois.*

LAUSUS. On trouve dans l'histoire ancienne d'Italie deux hommes de ce nom; l'un fils de Mezence, qui fut tué par Enée en défendant son pere, & que Virgile qualifie de la maniere suivante:

> *Lausus equûm domitor, debellatorque ferarum.*

* Virgil. *aneid. lib.* 7.

& l'autre fils de Numitor, & frere d'Ilia Sylvia, que son oncle Amulius fit mourir après avoir dépossédé son pere. C'est de celui-ci qu'Ovide dit:

> *Ense cadit patruo Lausus.*

* *Fast. lib.* 4.

LAUTERBACH (Jean) poëte latin, étoit né à Liébau, dans la haute Lusace, le 16 juin 1531, de Grégoire Lauterbach, qui sortoit d'une famille fort obscure. Il commença ses études à Liébau, & fit paroître de bonne heure son inclination pour la poësie. En 1549 il alla à Vittemberg où il entendit le fameux Melancthon qui l'affermit dans ses préventions contre la véritable religion. Outre la poësie & les humanités qu'il cultiva avec soin, il s'appliqua aussi à la théologie, jusqu'en 1554, que Melancthon le plaça en qualité de précepteur, auprès des deux fils de Louis-Casimir, comte de Hoenloh-Nevenstein. En 1556 Lauterbach épousa une

des demoiselles d'honneur de la femme de ce comte, & celui-ci fit tous les frais du mariage, en reconnoissance de la bonne éducation qu'il donnoit à ses enfans. Lauterbach fut ensuite recteur à Oetingen pendant dix ans, & en 1567 le conseil de Heilbron lui offrit le rectorat de son collége. Il posséda ce poste vingt-cinq ans. En 1558 il avoit été couronné poëte à Vienne le 15 septembre, avec Elie Corvin, & Vite Jacobæus, par Paul Fabricius, docteur en médecine & professeur impérial des mathématiques. L'empereur Ferdinand I l'ennoblit alors, & lui donna un lion pour armes. Depuis ce temps-là, Jean Lauterbach se qualifioit *poëta nobilis*, *noble poëte*. On connoît de lui les ouvrages suivans: *Oratio metrica de Cæsaribus austriacis.* Il prononça ce discours lorsqu'il fut couronné poëte à Vienne, *ad pietatem commonefactio Salomonis:* c'est une paraphrase en vers du chapitre 12 de l'Eccles. qui fut imprimé à Vienne en 1561, *in*-4°. Six livres d'épigrammes latines *in*-4°, à Francfort en 1562. *Carmina gratulatoria ad Maximianum II Romanorum regem*, avec des épigrammes, aussi latines, sur le couronnement de ce prince: *Opus publicum versu elegiaco & substratis rythmis germanicis. Drama in nuptias Joannis Jacobi Reinh. Steinacchii: φυσιοσοφία, seu Theatrum sapientiæ naturalis. Cithara christiana, psalmodiarum sacrarum libri VII. παρεργιτῶν libri VII. Satellitium christianum.* Plusieurs de ses ouvrages ont été mal-à-propos attribués au jurisconsulte Lauterbach. Celui dont nous parlons mourut le 10 octobre 1593, & fut enterré dans l'église de S. Kilian, où l'on décora son tombeau d'une épitaphe pleine d'éloges. Konig dans sa bibliothéque parle peu exactement de ce poëte.

LAUTERBACH (Jean de Noscowitz) docteur en droit, issu d'une famille noble de Misnie, naquit vers l'an 1550. Il commença ses études au collége de la Messein, & dix ans après il alla à l'université de Wittemberg, où il se lia avec Melancthon & avec son gendre Gaspard Peucer. Il fut aussi à Leipsick, où il fit amitié avec Joachim Camerarius. Il s'appliqua particulierement au droit, mais sans négliger la poësie dans laquelle il réussissoit un peu. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit à Wittemberg, il vint à Paris pour se perfectionner dans la jurisprudence sous François Hotman ou Hottoman & Hugues Donel. Il y étoit dans le commencement du massacre de la saint Barthelemi, dont il fut assez heureux de se sauver avec ces deux jurisconsultes. Il accompagna ce dernier jusqu'à Heidelberg, d'où il passa en Italie, & il en a célébré les plus célébres universités dans ses poësies. Il préféra la solitude de la campagne au tumulte des cours, & la vie tranquille aux charges qui lui furent offertes. Plusieurs auteurs l'ont confondu avec *Jean* Lauterbach, *dont on a parlé dans l'article précédent*, à cause de la conformité du nom & du talent pour la poësie. On a de celui-ci un recueil de poësies latines, imprimé *in*-4°, à Wittemberg en 1591: Un traité latin des armes & des lettres, où il examine les prérogatives de l'homme de guerre & celles du savant: Un autre aussi latin où il discute, si des laïcs peuvent posséder légitimement des biens ecclésiastiques. *Commentarius de bello suscipiendo contra Turcas, & confusione sectæ mohammedicæ:* Le prince chrétien, en latin; une histoire du siége de Constantinople, en 1453, en latin; un traité de l'ordre judiciaire, où il parle de l'origine & du progrès du droit civil, en latin; un traité *de optimo politiæ genere.* On ne sait pas bien l'année de sa mort.

LAUTERBACH (Erard) publia en 1606 un traité pour savoir s'il étoit bon de conserver les images dans les églises. * Konig, *biblioth.*

LAUTERBACH (Jean Wolfgang) célebre jurisconsulte, florissoit en 1678, & étoit professeur en droit à Tubingen: il a écrit sur la jurisdiction volontaire, &c. * Konig, *biblioth.*

LAUTERECK, en latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est situee sur le Lauter au confluent du Glan, & à sept lieues au-dessous de Keiserslautern. Cette ville avec son territoire est une dépendance du comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la maison palatine. *Voyez* BAVIERE. * Mati, *dict.*

LAUTIER (Anne de) dame de Champ-Baudouin, vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les personnes savantes de son siécle. Elle étoit de Paris, & originaire de Dauphiné, niéce de Philippe de Lautier, général des monnoies, & veuve du sieur Groslot, conseiller du roi en son conseil. Cette dame entendoit le latin, écrivoit agréablement en prose & en vers, & avoit de la curiosité pour toutes les belles sciences, & particulierement pour les mathématiques. * La Croix du Maine, *biblioth. franç. pag.* 10.

☞ Philippe de Lautier, oncle d'*Anne*, a laissé un *recueil des monnoies de France*, imprimé après sa mort, par les soins de M. Autin, conseiller au châtelet à Paris, qui n'en fit tirer qu'une vingtaine d'exemplaires. C'est ce que M. de Peiresc mande à Guillaume Cambden dans une lettre datée de Paris le dernier de septembre 1619. Cette lettre est parmi celles de Cambden, *in*-4°. p. 191.

LAUTIUS (Camille) de Gand, florissoit en 1615. Il composa des notes sur Paul Orose, sur Catulle, Tibulle & Properce. * Konig, *bibliot.*

LAUTREC, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, est située à deux lieues de Castres, sur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui est ruiné. Le chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la religion. Lautrec a titre de vicomté, & ses vicomtes ont tenu un rang considérable parmi les grands seigneurs de Languedoc. Les derniers comtes de Foix ont eu le vicomté de Lautrec, par donation du roi Philippe *de Valois*; & par mariage ou par alliances, les seigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpajon, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monsa, &c. ont porté la même qualité de vicomtes de Lautrec. Odet de Foix général d'armée, si célebre du temps de François I, étoit comte de Lautrec. *Voyez* FOIX. * *Consultez* le *traité du domaine du roi*, de du Pui; l'*histoire des comtes de Toulouse*; & *les mémoires de Languedoc*, de Catel, &c.

LAWENBOURG (le duché de) est un petit état du cercle de la basse-Saxe en Allemagne. Il est borné au levant par le duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawenbourg capitale, Wittemberg, Molen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y est enclavée; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au duc de Swerin. Comme la maison de Lawenbourg a eu pour tige *Jean* I fils de *Bernard* I, électeur de Saxe; lorsque la branche électorale d'*Albert*, fils aîné de Bernard, fut éteinte, les ducs de Lawenbourg prétendirent que l'électorat étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de *Saxe-Lawenbourg.* Cette branche fut aussi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendans au duché de Lawenbourg. La maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le duc de Zell ou maintenant d'Hanover, en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'électeur de Saxe pour un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce duché, en attendant la décision. * Mati, *diction.*

LAWERS ou LAWICA, en latin, *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*, riviere des Provinces-Unies. Elle coule sur les confins de la Frise & de la seigneurie de Groningue, & se décharge dans la mer d'Allemagne. * Mati, *diction.*

LAUZUN (comte & duc de) *cherchez* CAUMONT.

LAXENBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, sur la petite riviere de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'empereur a un palais

palais à Laxembourg, où il va souvent se délasser. * Mati, *diction.*

LAXI, ville avec marché dans l'isle de Man, située sur une baye appellée de son nom la baye de Laxi, dans la partie orientale de l'isle. * Mati, *diction.*

LAXIENS, *cherchez* LAZIENS.

LAZARE, pauvre véritable, ou symbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'évangile, étoit couvert d'ulceres, & couché devant la porte d'un riche, où il ne desiroit que les miettes qui tomboient de sa table, sans que personne les lui donnât. L'écriture assure que les chiens venoient lécher les plaies de Lazare. Dieu voulant récompenser sa patience, le retira du monde, & son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit méprisé dans le monde, & demanda qu'il le soulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit qu'ayant gouté les délices de la terre pendant que Lazare souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, dans le temps que Lazare seroit dans la joie. Plusieurs saints peres ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici du Lazare & du mauvais riche, est une histoire, & non pas une simple parabole. * *S. Luc, c. 16.* Tertullien, *de resurr. carn. c. 17.* Euthyme, *in c. 16. Lucæ.* S. Augustin, &c.

LAZARE (Saint) frere de Marie, & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze stades de Jérusalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Notre-Seigneur. Etant tombé malade, ses sœurs firent dire à J. C. que leur frere étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle serviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque temps après, il dit à ses disciples: *Notre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses disciples lui répondirent; *S'il dort, il sera guéri*; mais Jesus entendoit parler de la mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du sommeil ordinaire. C'est pourquoi J. C. leur dit nettement: *Lazare est mort, & je me réjouis pour l'amour de vous, que je n'étois pas là; afin que vous croyez; mais allons le trouver.* Etant allé à Bethanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis; fit ôter la pierre de son tombeau, & l'appella à haute voix, en disant: *Lazare, sortez dehors.* Aussitôt Lazare sortit, ayant les pieds & les mains liés de bandes, & le visage envelopé de linges. Jesus dit aux assistans de le délier, de le laisser aller. Ce miracle ayant été rapporté aux princes des prêtres & aux pharisiens, ils prirent la résolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils aient exécuté leur dessein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 33 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le temps que Notre-Seigneur le ressuscita. Les Grecs disent qu'il est mort dans l'isle de Chypre, où il étoit évêque, & que ses reliques ont été transportées à Constantinople, sous l'empereur Léon *le Sage*; les anciens martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'est que dans les derniers temps que l'on a inventé la fable de son voyage en Provence, avec Marie-Magdeléne & Marthe, ses sœurs, & que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. Sa fête avec celle de sainte Marthe, est marquée dans les martyrologes, au 17 décembre. * Joann. II. Epiphan. *hæres. 66.* Zonare, *annal. tom. 3.* Les martyrologes. De Launoi, *de commentitio Lazari in Provinciam appulsu.* De Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tome II.*

LAZARE, religieux Grec, & excellent peintre, fut cruellement tourmenté vers l'an 830 par Théophile, empereur de Constantinople, parcequ'il peignoit des images de J. C. de la Vierge, & des Saints, dont ce prince avoit défendu l'usage & le culte. Ce prince iconoclaste fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouets, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque temps après, que ce saint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empêcha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brulées qu'elles étoient, à peindre quantité de saintes images. Il en fit entr'autres une du Sauveur du monde, qui fut mise, après la mort de Théophile, sur la grande porte du palais impérial à la place de celle que Léon l'*Armenien* en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856 par l'empereur Michel, pour être ambassadeur vers le pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une seconde fois, & qu'étant mort, son corps fut rapporté à Constantinople. Ce saint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre & les Latins le 23 février. * Cedrene. Maimbourg, *Iconoclastes.* Baillet, *vies des saints, au 23 fevrier.*

LAZARE (Saint) ordre militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le temps qu'ils tenoient la Terre-sainte. Il étoit différent des ordres des Templiers, des chevaliers Teutons, & des chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Son institut étoit de recevoir les pélerins dans des maisons fondées exprès; de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahométans. Les papes lui donnerent de grands priviléges, & les princes de riches possessions. Le roi Louis VII, dit *le Jeune*, lui donna l'an 1154 la terre de Boigni, près d'Orléans, où les chevaliers de S. Lazare fixerent leur résidence, après que les chrétiens eurent été chassés de la Terre-sainte. Ils y gardoient leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs assemblées. Dans la suite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent aussi méprisables: de sorte que les chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII la suppression de cet ordre, & son union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaint au parlement, il y fut ordonné que cet ordre subsisteroit séparé de tout autre. Le pape Pie IV en donna la maîtrise en Italie seulement, à Jannot de Castillon, son parent, l'an 1565, ce qu'il confirma par une bulle, où parlant de l'ancienneté de cet ordre, il en rapporte l'établissement au temps de S. Basile, ajoutant qu'il fut augmenté sous Damase I, sous Julien & sous Valentinien empereurs. A la vérité, S. Gregoire de *Nazianze* parle d'un hôpital fondé par S. Basile, sous le nom de S. Lazare; mais non pas d'un ordre militaire. Il en est de même de ce qu'on dit de cet ordre, du temps du pape Damase I & des autres. Après la mort de Jannot de Castillon, en l'an 1572, le pape Grégoire XIII déféra la dignité de grand-maître au duc Emanuel Philibert de Savoye, & à tous ses successeurs, & unit cet ordre avec celui de S. Maurice de Savoye; mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chattes, chevalier de Malte, conçut l'envie de faire refleurir cet ordre. Philibert de Nerestang, gentilhomme de rare vertu, & capitaine des gardes du corps, lui succeda dans ce dessein, & employa si heureusement son pouvoir auprès du roi Henri IV, que ce monarque l'en fit grand-maître l'an 1608, & obtint une bulle du pape fort avantageuse pour cet ordre, qui est pour la France, ce que celui de S. Maurice & de S. Lazare est pour ceux de de-là les monts. Les chevaliers, entre autres priviléges, ont pouvoir de se marier, & de tenir des pensions sur des bénéfices consistoriaux. Cet ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut lustre, sous le regne de Louis XIV. M. le duc de Berri en est aujourd'hui grand maître. L'ordre de S. Lazare a été uni en 1608 à celui de N. D. du mont Carmel érigé en 1607 par Paul V, à la réquisition de Henri IV. * S. Gregoire de *Nazianze, orat. 20. de laud. Basilii.* Menius, *deliciæ equestrium.* Aubert le Mire, *origine des ordres militaires.* Favin, *hist. des ordres militaires.* De Belloi, *origine & institution de divers ordres de chevaliers.* De Thou, *l. 38.* Sponde, *A. C. 1565, 1572 & 1608.* Mezerai, *histoire de France. Voyez* aussi le Bullaire, *const.*

95. *Pii IV: const. 28 Pii IV: const. 7 Gregorii XIII.*

GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE DE S. LAZARE ET COMMANDEURS DE BOIGNY.

1099. Frere GERARD, suivant le pere de S. Luc.

1277. M. Thomas de Semville, maître & procureur général de l'ordre, & chevalier de S. Ladre de Jérusalem & chapitre de Boigny. * *Acte aux archives de l'ordre, chap. 8, premiere liasse.*

1300. Frere JEAN de Paris, mort en 1304. Le pere de S. Luc, *pag.* 148, 149, cite cette inscription de la sainte Chapelle de Boigny: *Ci-gît fr.* JEAN *de Paris, chevalier, jadis maître de l'ordre de S. Lazare de Jérusalem, qui trépassa l'an de grace* 1304, *le lundi deuxiéme jour du mois de janvier; priez Dieu pour l'ame du defunt.*

1354. Frere JEAN de Couras, chef & maître de tout l'ordre de S. Lazare de Jérusalem. * Toussaint de S. Luc, *pag.* 46 & 149.

1377. JEAN de Beyne, chef général, & maître de tout l'ordre de S. Lazare, tant de-çà que de-là la mer. * S. Luc, *pag.* 47 & 150.

Il est enterré à Boigny, & on lit ce qui suit sur sa tombe: DE BEYNES, *chevalier, jadis maître de l'ordre de S. Ladre de Jérusalem.* (Tout le reste est effacé jusqu'à ces mots:) *Priez Dieu pour l'ame du défunt,* * *Acte aux archives, chap.* 75, *seconde liasse, 2 piéce.*

1400. PIERRE des Ruaulx, maître de tout l'ordre de
jusqu'à S. Lazare de Jérusalem. * S. Luc, *pag.* 52, 59 &
1453. 150. *Actes aux archives, & arrêts du parlement de* 1448, 1449, 1453.

1481. Frere PIERRE le Cornu. S. Luc, *page* 77, dit, que dans un acte capitulaire du mardi des féries de la Pentecôte 1481, il est fait mention que ledit le Cornu avoit succedé au grand-maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet acte la qualité de *Chevalier, grand-maître général de tout l'ordre & noble chevalerie de S. Lazare de Jérusalem, deça & de-là la mer.*

1488. Frere FRANÇOIS d'Amboise, maître & chef général de tout l'ordre de S. Lazare de Jérusalem. * S. Luc, *pag.* 71 & 151.

1494.
1506. } Frere AGNAN de Mareuil.
1511.

1521. Frere FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.

1547. Frere CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'arrêt du parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil est établi commandeur de Boigny, & maître général de l'ordre de S. Lazare de Jérusalem. Cet arrêt est aux archives.

Il y en a d'autres du dernier de janvier 1544, du 20 d'août 1547, 18 d'août 1548, 15 de juin 1549, 18 de juillet 1551.

1554. Frere JEAN de Conti. Saint Luc cite un acte capitulaire d'un chapitre général tenu à Boigny aux fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit frere Jean de Conti est établi maître général de tout l'ordre & chevalerie de S. Lazare de Jérusalem deça & de-là la mer, & donne à un chevalier natif de Calabre l'administration des biens dépendans de l'ordre au territoire de Suessano, en la Pouille, à la charge de 220 florins.

1565. Frere JEAN de Lévi. Saint Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des bulles en cour de Rome, & qu'il se démit de sa charge entre les mains du roi. Il cite un arrêt du grand conseil du 10 de décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi est nommé prieur & commandeur du prieuré & commanderie de Boigny, grand-maître & administrateur de l'ordre de S. Lazare.

1567. Frere MICHEL de Seure. *Aux archives, arrêts*
1571. *du parlement du* 18 *de janvier* 1571 & ... 1574,
1574. où ledit de Seure est établi chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Boigny, grand maître & administrateur de S. Lazare de Jérusalem. *Chap.* 3, *premiere liasse, & premiere liasse du chap.* 8.

1578. Frere FRANÇOIS de Salviati. *Arrêts du parlement de Paris* 31 *août* 1584, 29 *janvier*, 8 *avril* & 24 *mai* 1585, 8, 16, 22 *mai*, & 5 *août* 1586, 9 & 10 *mars* 1587, & 4 *juin* 1597. *Chapitres généraux de l'ordre tenus à Boigny par ledit* Salviati, en 1578, 1579, 1580 jusqu'en 1585.

Frere AYMART de Chartes. * S. Luc.

CHARLES de Gayant.

1604. PHILIBERT de Nerestang, grand-maître de
8. oct. l'ordre de S. Lazare, sur la démission de Char-
30 oct. les de Gayant, & grand-maître de l'ordre de No-
1608. tre-Dame de Mont-Carmel.

1612. CLAUDE de Nerestang, grand-maître de S. La-
26 oct. zare & de Notre-Dame de Mont-Carmel.

1639. CHARLES-ACHILLES, marquis de Nerestang, reçu en survivance, le 16 août.

1645. Ledit M. Charles-Achilles, marquis de Nerestang.

1673. M. FRANÇOIS le Tellier, marquis de Louvois, grand-vicaire général de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, sur la démission volontaire de M. Charles-Achilles, marquis de Nerestang.

1693. PHILIPPE de Courcillon, marquis de Dangeau.

1721. Louis duc de Chartres, puis duc d'Orléans.

☞ Après la mort de M. le duc d'Orléans, arrivée en 1752, le roi a été quelques années sans donner de grand-maître aux ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem. Déterminé enfin à en nommer un, il a fait choix en 1757 de M. le duc de Berry, fils de France, & le pape Benoît XIV, mort en 1758, a accordé à ce prince les bulles nécessaires, qui ont été enregistrées la même année au grand Conseil. Et attendu la trop grande jeunesse dudit prince, Sa Majesté a nommé au mois de juin de l'année susdite M. Louis Phelypeaux, comte de S. Florentin, conseiller en tous ses conseils, ministre & secrétaire d'état, pour régir, administrer & gouverner lesdits ordres, jusqu'à ce que le nouveau grand-maître soit en âge d'en prendre par lui-même l'administration. Le roi voulant aussi aviser aux moyens les plus propres pour que lesdits ordres puissent se soutenir avec splendeur, a jugé à propos d'expliquer par un nouveau réglement ses intentions sur le nombre des chevaliers, dont il veut qu'ils soient à l'avenir composés, & sur les qualités des personnes qui y seront admises. Ce nouveau réglement, daté le 15 juin 1757, est compris en XV articles, dont les principaux sont: Que nulle personne ne poura être reçue & admise à l'avenir par le grand-maître desdits ordres, qu'elle n'ait fait ses preuves de la religion catholique, apostolique & romaine, & celle de quatre degrés de noblesse paternelle seulement, le novice compris: Que le nombre des chevaliers sera fixé à l'avenir à cent, y compris les ecclésiastiques, qui ne pouront y occuper plus de huit places, & qui seront obligés aux mêmes preuves que les chevaliers laïcs: Qu'on recevra par préférence à toutes autres considérations, les personnes qui seront ou qui auront été employées au service de Sa Majesté dans l'intérieur du royaume, près de sa personne, dans les cours étrangeres, ou dans des places ou emplois de confiance: Qu'il faudra avoir l'âge de 30 ans accomplis pour être reçu; ou au moins de vingt-cinq ans accomplis, au cas que quelque raison particuliere oblige à admettre quelqu'un au dessous de l'âge de 30 ans: Qu'il ne sera plus reçu à l'avenir dans

lesdits ordres, des chevaliers de grace, commandeurs, fondateurs, ni servans : Que le droit de passage & autres frais qui seront payés par chacun des chevaliers qui seront à l'avenir admis dans lesdits ordres, sera fixé à la somme de mille livres, & le droit des officiers à celle de 120 livres, pour être distribuée entre eux suivant l'usage jusqu'à présent observé, indépendamment des honoraires du généalogiste : Que les chevaliers porteront au col la croix desdits ordres attachée à un ruban de couleur amarante, & dans les occasions de cérémonies, ils porteront la croix ainsi & de la maniere dont il en a été usé jusqu'à présent : Que ceux des gentilshommes qui auront été élevés dans l'ecole royale militaire, & que Sa Majesté jugera à propos d'admettre dans lesdits ordres, y seront reçus, en faisant également preuves de religion & de noblesse, comme les autres ; mais qu'ils pouront y être admis quoiqu'ils n'aient pas l'age prescrit, & que le nombre de cent soit rempli, & aussi avec exemption du droit de passage, & de tous autres droits. Ces réglemens ont été faits & arrêtés à Versailles, le roi y étant, le 15 de juin 1757, & imprimés à l'Imprimerie royale, in-4°.

LAZARE : le Guet de S. Lazare, ou la course du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie moitié chrétienne & moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marseille S. Victor qui en est regardé comme le patron. Cette cérémonie, ou fête commençoit le soir de la veille de S. Victor par une magnifique cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux, & tenoit toute la ville dans la joie. Cela s'appelloit le *Guet de S. Lazare*, institué originairement pour la sureté de la ville, que le spectacle du lendemain remplissoit de gens de toute espéce. On nommoit annuellement un gentilhomme originaire de Marseille, pour représenter S. Victor, & porter à cheval son étendard, ou oriflâme, ou banniere de S. Victor, que l'on gardoit de temps immémorial dans l'abbaye qui porte le nom de ce saint. Ce gentilhomme commandoit ordinairement ce guet : il étoit superbement monté, environé de douze pages avec des flambeaux, & accompagné de beaucoup de noblesse, divisée en plusieurs quadrilles fort lestes, & distingués par différentes couleurs. Chaque gentilhomme étoit éclairé par deux flambeaux de cire blanche portés par deux pages. Les capitaines des quatre quartiers de la ville marchoient dans cette cavalcade à la tête de leurs compagnies, & précédoient la marche. Le capitaine de S. Victor, les chefs des brigades, & les quatre capitaines de la ville s'arrêtoient de temps en temps dans la marche pour saluer les dames, faisant des caracoles & d'autres exercices pour faire briller leur parure, & montrer leur adresse. Toutes les maisons des rues où cette cavalcade passoit, étoient éclairées, ornées de tapis, de festons, &c. Le lendemain, jour de S. Victor, le capitaine se rendoit à l'abbaye, où, selon quelques mémoires, il communioit; & après avoir reçu la bénédiction de l'abbé, il remontoit à cheval dès sept heures du matin, armé & portant l'étendard comme la veille, & il recommençoit ses courses, qui étoient variées, & duroient longtemps. Il se rendoit enfin à l'abbaye en traversant un large pont de bateaux que l'on dressoit exprès. Vers les dix heures du matin, les religieux de S. Victor, revêtus de chapes, commençoient une procession solemnelle, où la chasse de S. Victor étoit portée sur les épaules de douze diacres, revêtus d'aubes & de dalmatiques. La chasse étoit précédée par le chevalier, monté, armé & équipé, comme on l'a dit. Les religieux suivoient, & la marche étoit fermée par les consuls, gouverneurs de Marseille, en robes rouges, accompagnés des capitaines & de tout le corps de ville, & suivi d'un peuple très-nombreux. La procession étoit accompagnée par toute la ville de grands cris de joie, du son des cloches, des trompettes & des hautbois, du bruit des tambours, & de plusieurs décharges d'artillerie. On faisoit une station en chemin dans un lieu préparé exprès, & superbement orné, pendant laquelle on chantoit en musique des hymnes & des antiennes en l'honneur de S. Victor, qui étoit enfin salué de tout le canon des galeres du roi, & des vaisseaux ornés de leurs étendards, &c. Les rues étoient jonchées de verdures & de fleurs : les dames en jettoient à pleines mains par les fenêtres. On rentroit enfin dans l'abbaye, où l'on donnoit un grand dîner aux consuls, au capitaine de l'étendard, au corps de ville, & aux personnes les plus distinguées. Après le dîner on rentroit dans l'église pour assister aux Vêpres, & entendre le panégyrique du saint martyr, ce qui finissoit la fête. Il y a plus de cent cinquante ans que cette cérémonie est abolie. Fréderic d'Espinassi, gentilhomme de Marseille, est le dernier qui, en 1609 a fait les courses de cheval, & porté l'étendard de S. Victor de la maniere qui vient d'être détaillée. On y a substitué la risible apparition d'un phantôme de cavalier, ou d'un valet de ville, travesti en gendarme, qui, tous les ans, la veille de cette fête, fait quelques tours par la ville, amusant le peuple, ce qui s'appelle pourtant encore faire courir le cheval de S. Victor. *Voyez* sur cette fête le *Mercure de France, août 1729, page* 1740.

LAZARI (Pierre-Antoine) ecclésiastique, chevalier de Latran, & prévôt de l'église de Notre-Dame de Pavie, dans le XVII siécle, mourut dans cette ville sa patrie, le 24 septembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laissa un abrégé des ouvrages de Martin Azpilcueta, dit *Navarre*, & d'autres ouvrages de dévotion. * Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. I.*

LAZIARD (Jean) ou plutôt *le Jars*, né à Paris, entra chez les Célestins le 31 juillet 1513, est auteur d'un abregé de l'histoire universelle, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui a été continué jusqu'à la cinquiéme année du regne de François I, par Hubert Velleïus, que quelques-uns nomment *la Vallée*. La préface commence par ces mots : *Qui in terris gignuntur*; & l'ouvrage par ces autres : *Deum esse, universi pulchritudo, atque dispositio testatur, &c.* Vossius s'étonne, avec raison, que Gesner, Simler & Possevin n'aient point eu connoissance de cet ouvrage. * D. Becquet, *Gallicæ Cælestinorum congreg. elog. hist.*

LAZIENS ou LAXIENS, peuples de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois sur le bord des Palus Meotides, & aux portes Caspiennes, sur les confins des Iberes. Ces peuples se convertirent à la foi vers l'an 522, sous le pontificat du pape Hormisdas. Zatus, leur roi, vint à Constantinople trouver l'empereur Justin, qui fut son parrain au saint baptême, & qui lui donna à son départ une couronne & un habillement royal. * *Consultez* l'auteur de l'histoire mêlée, *liv.* 15. Zonare, *ann.* 3. Cedrene, *in compendio.*

LAZIUS (Wolfgang) médecin Allemand, & historien de l'empereur Ferdinand I, dans le XVI siécle, étoit de Vienne en Autriche, où il enseigna les belles-lettres, puis la médecine pendant 19 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, mais assez mauvais critique. Il mourut l'an 1565, & non pas l'an 1555, comme d'autres l'ont cru. Nous avons de lui ; *Commentariorum reipublicæ romanæ in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, lib. XII; De Gentium migrationibus; Chorographia Pannoniæ; Alvearium antiquitatis; In genealogiam Austriacam commentariorum lib. II, &c.* * Pantaleon, *l.* 3. *prosopogr.* Gesner, *bibl.* Reusner, *in iconib.* Melchior Adam, *in vit. German. medic. & philos.* De Thou. Lambecius. Le Mire. Ant. Teissier, *addit. aux hommes savans de* M. de Thou.

LAZZARELLI (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon poëte. Il fut quelque temps auditeur ou juge à la Rote de Macerata, puis il se consacra à l'état ecclésiastique, & fut prêtre & prévôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694 à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un ouvrage intitulé la *Cicceide*, qui

est quelque chose de fort singulier. C'est un recueil de sonnets & de quelques autres sortes de poësies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été son collégue à la rote de Macerata. Il le traite comme si c'eût été un personnage *tout composé de parties honteuses.* Sa versification est la plus aisée, la plus naturelle, la plus coulante, qui se puisse voir. On y trouve une fécondité surprenante d'imagination, & de pensées ingénieuses & vives : mais tout cela roule sur un sujet si obscéne, & est animé d'un esprit si satirique, si vindicatif, & quelquefois si profane, qu'on peut s'en scandaliser légitimement. La préface de son livre contient des excuses, qui ne l'excusent point. * Bayle, *dict. crit.*

L E

LEA, dame Romaine, sur la fin du IV siécle, fut une des disciples de S. Jerôme. Après la mort de son mari, elle s'enferma dans un monastère de vierges, & y mourut saintement l'an 383. S. Jerôme a fait son éloge dans une lettre qu'il écrivit à sainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuse de cette dame, à la fin malheureuse d'un païen, nommé *Pretextat*, qui étant désigné consul, étoit mort en même-temps. * S. Jerôme, *epist.* 24.

LEA, *cherchez* LIA.

LEAL (Manuel) religieux de l'ordre des Hermites de S. Augustin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu docteur en théologie dans l'université de Coimbre, & composa en portugais une histoire des moines d'Afrique, sous la conduite de S. Augustin, avec celle de la continuation de cet ordre en Portugal. Ici on est persuadé qu'il y a eu un très grand intervalle entre le temps où il cessa d'y avoir en Afrique des moines de l'institut de S. Augustin, & celui où il commença à paroître en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui se parent du nom de S. Augustin. Leal mourut le 17 novembre 1681. * *Mémoires de Portugal.*

LEANDER (François) publia en 1654 des questions morales sur le S. Sacrement divisées en quatre parties. Tous ses ouvrages furent imprimés à Lyon en 8 tomes en 1664. * Konig, *biblioth.*

LEANDRE ALBERTI de Boulogne, religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* ALBERTI.

LEANDRE, *Leander*, jeune homme de la ville d'Abydos en Asie, étoit amant d'Hero, qui demeuroit dans la ville de Sestos en Europe, de l'autre côté de l'Hellespont. Lorsque la mer étoit calme, Léandre passoit de nuit ce détroit à la nâge, pour aller voir sa maîtresse, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de sa maison, pour servir de phare à son amant : mais s'étant exposé un soir à la violence des flots, dans le temps que la mer étoit orageuse, il fut malheureusement noyé. Sa maîtresse ayant vu le lendemain matin son corps sur le rivage, se précipita du haut de la tour. * Musée. Ovide, *in epist. heroïc.*

LEANDRE, *Leander*, de Milet, historien Grec, est cité par divers auteurs, qui ne nous apprennent point en quel temps il a vécu. * Diogène Laërce, *in Thalet.* Clément *Alexandrin*, *l. 6. strom.* Eusebe, *l. 2. præp. evang.* Theodoret, *serm.* 1 & 8. Arnobius, *l.* 6, *&c.*

LEANDRE, *Leander*, dit *Nicanor*, natif de Cyrene, & grammairien d'Alexandrie, florissoit sous le regne de l'empereur Adrien, & composa divers ouvrages, comme une histoire d'Alexandrie, un traité des changemens de noms arrivés, tant aux pays & aux villes, qu'aux hommes illustres, &c. * *Consultez* Suidas, & Etienne de *Byzance*, *in parос. Alexand. &c.*

LEANDRE (Saint) évêque de Séville en Espagne, dans le VI siécle, & l'un des plus célébres prélats d'Occident pour sa science & pour sa piété, étoit fils de *Severien*, gouverneur de Carthagène, & frere de *Fulgence*, évêque de la même ville, & d'*Isidore*, qui lui succeda au siége de Séville. Après avoir fait profession de la vie monastique, il fut élevé sur le siége de Séville. Le prince Hermenigilde l'envoya à Constantinople, où il fut connu de S. Gregoire *le Grand*, qui exerçoit alors la charge de nonce apostolique. Ce fut à sa persuasion que S. Grégoire entreprit l'excellent ouvrage des morales sur Job que ce pape lui dédia. A son retour en Espagne, Leovigilde, roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt ; & ce fut alors qu'il s'employa avec un soin extrême pour la conversion des Goths Ariens, dont il vint heureusement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il se trouva au troisiéme concile de Tolède de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le pape S. Gregoire & lui s'écrivoient souvent ; & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en servir seulement en disant la messe. Il mourut l'an 601, selon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiscopat de son frere Isidore l'an 597 ou 598. Il avoit composé plusieurs ouvrages, dont Isidore nous a laissé le catalogue : il ne nous en reste que la lettre à sainte Florentine sa sœur, qui est dans la troisiéme partie du code des regles de S. Benoît d'Aniane : c'est une regle fort sage & fort utile pour des religieuses. Saint Léandre, outre quelques ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a composé un traité, en forme de lettres, adressé à sa sœur sainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monastère. C'est une belle instruction pour les vierges consacrées à J. C. touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux offices divins; fit diverses oraisons : & composa des chants. Quelques-uns le font auteur du rit mosarabique. On trouve encore à la fin des actes du troisiéme concile de Tolède, un discours qu'il y fit sur la conversion des Goths. On fait sa fête au 13 de mars. D'autres prétendent qu'il est mort le 27 février. * Sigebert, *de vir. illustr.* Mariana. Arnoul Wion. Baronius. Vasée. S. Isidore, *c.* 28 *de vir. illust.* Trithéme. Dupin, *biblioth. des aut. ecclés. du VI siécle.*

LEANDRE (le pere) Capucin, né à Dijon, mort dans la même ville en 1667. Dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tom. 1, pag. 387, on lui donne les ouvrages suivans : 1. *Oraison funebre de Jacques de Nuchéses*, évêque de Châlons, (mort le 1 mai 1658) à Châlons 1658, *in*-4°. Le pere Perry, Jésuite, dit dans son *Histoire de Châlons*, que cette piéce est digne de la haute réputation de l'auteur. Ce discours est oublié dans la liste des écrits du pere Léandre dans la Bibliothéque des auteurs Capucins, imprimée en latin en 1691, *in-fol.* 2. *Veritates evangelicæ quibus continentur & comprehenduntur mysteria vitæ Jesu Christi*, à Paris, Thierry, 1659. 3. *Les vérités de l'Evangile*, ou *l'idée parfaite de l'amour divin exprimée dans l'intelligence du Cantique des Cantiques*, à Paris, 2 vol. *in-fol.* le premier en 1661, & le second en 1662. Le pere le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, en cite une édition *in*-8°, en 1661 à Paris. 4. *Commentaria in epistolas divi Pauli*, à Paris, 1663, 2 vol. *in-fol.* 5. *Discursus prædicabiles*, à Paris 1665, 2 vol. *in-fol.* M. Dupin dans sa *Table des auteurs ecclésiastiques*, tom. 2 & 3, cite plusieurs des ouvrages susdits du pere Léandre ; il donne aussi, ou au même, ou du moins à un Capucin du même nom, *huit volumes de questions morales sur le saint Sacrement, & autres œuvres théologiques.*

LEAOTUNG, pays de la Chine, renfermé entre le golfe du Cang, la grande muraille, & la riviere de Linhoang, qui le sépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui sont Leaoyang & Ningyven, quelques cités, & plusieurs forts, qui sont des places de guerre, & qui ne laissent pas d'être aussi peuplés que les principales cités. Les habitans sont guerriers, parceque leur pays a été presque toujours en guerre, à cause du voisinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de castors, & de martres zibelines. La terre y produit en

abondance du froment & du millet; mais il n'y a point de ris. Les peuples de ce pays ont la même religion que les Chinois, & sont attachés au culte des idoles, & à la doctrine de la métempsycose, ou passage des ames dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils se servent de certaines prêtresses, qui font métier de chasser les maladies des maisons, ou d'en faire sortir les malins esprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frapent sur leurs bassins, sautant & dansant sans cesse aux environs de la maison où est le malade: ce peuple superstitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaises influences & tous les malheurs qui peuvent tomber sur quelque lieu. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

LEARQUE, *Learchus*, fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par son pere, qui le prit pour un lionceau, & sa mere pour une lionne: ce qui fâcha si fort Ino, qu'elle se précipita dans la mer, avec son fils Melicerte, où Neptune la reçut au nombre des nymphes marines. * Ovide, *l.* 4. *metam. fab.* 13. Apollodor. *l.* 1.

LEAUTAUD, *cherchez* LEOTAUD (Vincent)

LEBADIE, ville de Grèce dont parle Plutarque dans la vie de Lysander. Pausanias dans ses bœotiques la nomme *Lebadeia*; c'est pourquoi les interprétes Latins l'appellent *Lebadea*. Le même Pausanias dit qu'elle se nommoit autrefois *Medeia*. C'est de cette ville, dont Homere parle sous ce nom, au second livre de l'Iliade vers 507. C'étoit une ville de la Bœotie, bâtie sur une hauteur sous le nom de *Midea*. Les habitans descendirent au pied des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnerent le nom de *Lebadie*: on la nomme aujourd'hui *Badia*. * Lubin, *tabl. géog. sur les vies de Plutarque*.

LEBAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Josué, XV*, 32.

LEBEDA, LEPEDA, *cherchez* NABEL.

LEBEDUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des jeux en l'honneur de Bacchus. Il y eut depuis un évêché suffragant d'Ephèse. Ses ruines, qui sont dans la Natolie sur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Libeditza Chisar*. * Mati, *diction.*

LEBERAW, LE LEBERAW, LE LEBERTHAL, ou la vallée de Liebre, *Vallis de Labro*, est un petit pays de la haute Alsace. Il s'étend depuis la Lorraine jusqu'aux environs de Schlestat, autour de la riviere de Leber. Ce pays est connu à cause de ses mines. Ses lieux principaux sont Sainte-Marie aux Mines, le grand & le petit Leberaw, celui-là au-dessous de Sainte-Marie, & celui-ci au-dessus. * Mati, *diction.*

LEBERON, montagne de Provence, qui s'étend d'orient en occident, depuis la ville de Manosque, jusqu'à celle de Cavaillon, qui est dans le comté Venaissin. * Mati, *diction.*

LEBID, son nom entier est *Abou Akil*, ou *Okil Lebid Ben Rabiat*. Il a été le plus ancien des poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme; car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorsque Mahomet commença à publier sa loi. Ses ouvrages étoient si estimés par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Mecque. Un des poëmes qui commençoit par ces vers,

Toute louange qui n'est pas rapportée à Dieu, est vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'est qu'une ombre de bien,

ayant été attaché à la porte du temple, il ne trouva aucun poëte Arabe qui osât rien faire en concurrence de cet ouvrage; mais le chapitre de l'alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lebid, après en avoir lu les premiers versets, avoua que les paroles qu'ils contenoient, ne pouvoient sortir de la bouche des hommes, sans une inspiration particuliere de Dieu. L'on ajoûte que ce motif lui fit embrasser dès lors le musulmanisme. Afin que le lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'alcoran: « Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute; qui doit » servir de regle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, » ceux qui croient aux choses qu'il a révélées par lui même, qui s'exercent fréquemment dans la priere, qui font » part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité » de Dieu, qui croient à ce qu'il a révélé à son apôtre, » & à ce qu'il a révélé aux autres prophétes, & enfin à » ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie » après celle-ci; car tous ces gens-là sont dans la voie » de Dieu, & jouiront du bonheur éternel. » Mahomet eut une très-grande joie du changement de Lebid: car ce poëte passoit pour le plus bel esprit des Arabes de son temps, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux satyres, qu'Amrilcais, autre poëte des Arabes infidéles, composoit souvent contre sa nouvelle religion, & contre ceux qui en faisoient profession. Amasi écrit que Lebid après avoir embrassé le musulmanisme, ne fit plus d'autres vers que ceux par lesquels il remercia Dieu de son changement. On lui attribue cependant un distique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le sens est: *On dit que toute nouveauté a quelque agrément: je n'en trouve cependant aucun dans la mort, qui me paroît nouvelle.* Mahomet disoit que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lebid, *Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.* Lebid faisoit son séjour ordinaire dans la ville de Coufah, où ayant vécu jusqu'à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'hégire, & de J.C. 758. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LEBLANC (Marcel) né à Dijon le 12 août 1653, entra chez les Jésuites le 6 octobre 1669, & fit la profession des quatre vœux le 15 août 1686, à Dijon où il professoit alors la rhétorique. Il fut un des quatorze mathématiciens que le feu roi Louis XIV envoya au roi de Siam. Ils s'embarquerent à Brest le premier mars 1687, & arriverent la même année à Siam. Le roi de Siam desirant que quelques Jésuites apprissent la langue du pays, afin de pouvoir librement converser avec eux sur plusieurs affaires importantes, voulut qu'ils logeassent chez les prêtres de ce pays-là; c'est-à-dire, chez les *Talapoins*, tant pour apprendre la langue siamoise, que pour travailler à la conversion de ces Talapoins. Le pere Leblanc y passa quatre mois; & il en sortit lorsque la révolution, qui a fait tant de bruit, (& que l'on trouve décrite entr'autres dans l'histoire de M. Constance, par le pere d'Orléans, pag. 50 & suiv.) priva le roi de sa couronne & de la vie, détruisit le christianisme à Siam, & obligea les François à quitter ce royaume. Le pere Leblanc chargé d'aller en France annoncer ce triste événement, tomba dans un autre malheur. Le vaisseau qu'il montoit, fut pris vers le Cap de Bonne Espérance, par les Hollandois qui le conduisirent à Middelbourg en Zélande, où il resta en prison jusqu'après le mois de mars de l'an 1690. Ayant recouvré sa liberté, il se rendit à Paris. Il fut ensuite nommé préfet des basses classes à Dijon, & professeur des mathématiques. Six mois après, en 1691, il se joignit au pere Couplet, qui conduisoit des missionaires à la Chine, & s'embarqua à Lisbonne; mais le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été battu de la tourmente, le pere Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut à Mozambic, au mois de mai 1693. Etant encore à Dijon en 1691, il avoit commencé des mémoires sur les missions d'Orient, qui sont demeurés imparfaits & manuscrits. On ne connoît que deux ouvrages de lui qui soient imprimés. 1. *Lettre du R.P. Marcel* Leblanc, *de la compagnie de Jesus, missionaire au royaume de Siam, écrite dans la prison de Middelbourg en Zélande, aux dames ses sœurs, religieuses de la Visitation de sain-*

re Marie de Dijon, le 13 mars 1690. C'est une brochure *in-4°*, sans nom de ville ni d'imprimeur, mais imprimée à Dijon. 2. *Histoire de la revolution du royaume de Siam, arrivée en l'année 1688, & de l'état present des Indes*, à Lyon 1692, 2 vol. *in-12*. L'auteur fait une peinture fidéle & exacte de cette révolution. Il ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou qu'il a appris de ceux qui ont eu part à ce grand événement. On trouve dans le tom. 2, pag. 396, plusieurs remarques utiles aux navigateurs. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

LEBNA, lieu dans le désert, où camperent les Israélites après leur sortie d'Egypte. * *Nombres*, 33, 20.

LEBNA, ville sacerdotale de la tribu de Juda, dans la Palestine, que Josué avoit saccagée. * *Josué*, 10, 19.

LEBONA, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * *Juges*, 21, 19.

LEBRIXA, en latin *Nebrissa*, ville ancienne de l'Andalousie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois sur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le temps, la ville est présentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au sud-ouest. Les dehors de cette ville sont charmans : de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaisir : de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produisent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente.

LEBRIXA, *cherchez* ANTOINE DE LEBRIXA.

LEBRIXA (Françoise de) ou *Francisca Nebrissensis*, fille du célébre auteur Antoine de Lebrixa, connu sous le nom d'*Antonius Nebrissensis*, avoit appris les belles lettres ; & lorsque son pere étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faisoit pour lui la leçon de rhétorique dans l'université d'Alcala. * Ribera, *lib. ult. art.* 33. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

LEBRUN (Pierre) prêtre de l'Oratoire, *cherchez* BRUN (Pierre le)

LEBUSS, en latin *Lebussa*, ville d'Allemagne sur l'Oder, dans les états du marquis de Brandebourg, avec évêché protestant, suffragant de l'archevêché de Gnesne. Elle est près de Francfort. * Cluvier, *descript. Germ.*

LECCE ou LECCI, en latin *Aletium*, ville du royaume de Naples, avec évêché, en la terre d'Otrante, est à six ou sept lieues de la Mer Adriatique. * Baudrand.

LECH, *Lechus*, *Licus*, *Lycias*, grande riviere d'Allemagne. Elle prend sa source dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviere, baigne Augsbourg, & va se décharger dans le Danube, à deux lieues au-dessous de Donawert. * Mati, *diction.*

LECHÆUM, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe, avec un promontoire avancé sur le golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Lechæum s'appelle aujourd'hui *Lesteiocori*. Plutarque en parle dans la vie de Cléoméne. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

LECHENICH, en latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, est dans l'électorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

LECHI ou LEHI, mot hébreu, qui signifie *une machoire*. C'est le nom d'une ville dans la tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thamna* ou *Timna*, de la dépendance des Philistins. Ce fut là où Samson épousa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un secret qu'il lui avoit confié. Cette femme se voyant méprisée, épousa du consentement de son pere un des amis de Samson, qui avoit été l'entremetteur de leur mariage. Samson se mit en une telle colère de ce procédé, qu'il résolut de se venger de cette femme & de toute sa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumés à leurs queues, & les laissant aller ainsi à travers la campagne & les bleds, il fit bruler toutes les moissons des Philistins. Cette action les irrita tellement, qu'ils protesterent à ceux de la tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samson entre les mains, ils les extermineroient entierement. Ceux de Juda se mirent en devoir de satisfaire les Philistins, & dans cette vue ils se rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Elam, où Samson se retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philistin ; car il avoit contr'eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit si fort leurs ennemis, qui pouvoient se venger sur toute la tribu & la détruire. Ils lui dirent que pour éviter un si grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains ; qu'ils l'exhortoient à y consentir, sans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reste ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samson acquiesça, descendit de sa roche, se mit entre leurs mains, & permit qu'on le liât avec des cordes, & qu'on l'amenât ainsi lié à ses ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au-devant de lui avec de grands cris de joie, comme ayant deja leur plus mortel ennemi en leur puissance. Mais quand ils furent arrivés dans ce lieu, qui à cause de ce qu'on va dire fut appellé *Leci* ou *Lechi*, il rompit ses cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une machoire d'âne qu'il rencontra par hasard, il se jetta sur les Philistins, en tua mille, & mit tout le reste en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamna ou Timna perdit le sien pour prendre ce dernier. * *Juges XV.* Joséphe, *antiquités*, *liv.* 5, *chap.* 20.

Il y en a qui veulent que cette machoire fût un instrument de guerre fait en forme de machoire d'âne, dont les Philistins se servoient en ce temps-là, & que Samson l'ôta à quelqu'un d'eux. Mais l'écriture dit en termes formels, que c'étoit la machoire d'un âne qu'il rencontra par hasard.

LECHNER (Gaspard) de Hall, mourut en 1634. Il enseigna la théologie à Ingolstad & à Prague. Il publia des livres sous ces titres singuliers : *Digitus Dei in Bivio. Sodalis. Parthenius. Ubiquitas Eutychi-Nestoriana. Refutatio Thummii de papa antichristo.* Les titres devroient faire connoître la matiere de l'ouvrage, mais c'est ce que plusieurs auteurs semblent ne pas rechercher. Il est vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'est-à-dire*, ou qu'il commentent leur titre, il leur semble que cela suffit ; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir besoin de commentaire ? * Konig, *biblioth.*

LECHUS, sorti du Bosphore Cimmerien, se rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier duc. Ses successeurs la gouvernerent pendant cent cinquante ans ou environ ; & depuis les Polonois eurent pour chefs douze vaivodes ou palatins, jusqu'à Crachus fondateur de Cracovie, qui fut déclaré duc. Celui-ci laissa LECHUS II, qui tua son frere Crachus à la chasse, & mourut sans enfans vers l'an 750. * Sansovin, *l.* 2, *chronic.* André Cellarius, *nova descript. Polon.* Cromer, &c.

LECK, en latin, *Lecca*, *Leccus*, & *Fossa Corbulonis*, selon Ortelius, fleuve du Pays-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appellé par les Latins, *Fossa Corbulonis*, lequel se séparant en deux, forme l'Issel, qui va passer à Doësbourg & Zutphen ; & se vient rendre dans le Zuiderzée, golfe de mer en Hollande & en Frise. L'autre bras qui est le Leck, passe par Wyk, Culembourg, Nieuport, & se va décharger vers Rotterdam dans la Meuse. * Ortelius. *Voyez la description du Pays-Bas* de Guichardin ; & ne confondez pas ce

bras du Rhin avec le Leck, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Baviere. Cluvier a voulu réfuter le sentiment d'Ortelius, dans son livre, *De tribus Rheni alveis*, c. 6, & dans le 2 livre de sa *Germanie*, c. 31. Il croit que c'est un canal qui va de Leyde à Delft & de là à la Meuse. Plusieurs auteurs des Pays-Bas avoient suivi jusqu'ici le sentiment de Cluvier; mais Théodore Rickius, professeur en histoire à Leyde, l'a réfuté à son tour dans ses notes sur Tacite, & a defendu le sentiment d'Ortelius, *ad ann. XI*, *c.* 2.

LECHT (Jacques) fameux jurisconsulte de Genève, professeur en droit & l'un des principaux ministres de la république, fut très utile à sa patrie par ses lumieres, & par ses différentes négociations. La ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoye, & accablée par les frais qu'elle étoit obligée de soutenir, envoya Lecht en Angleterre au mois de septembre 1589. La reine Elizabeth lui donna plusieurs fois audience, témoigna qu'elle prenoit part aux besoins de la république, marqua beaucoup d'estime & d'affection pour elle, à cause, sur-tout, de son attachement à la prétendue réforme; mais elle s'en tint aux complimens, & ne fournit aucun argent. Elle permit cependant à Lecht de faire dans son royaume une collecte sous la direction de l'archevêque de Cantorberi, & cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lecht ayant repassé la mer avec cette somme, obtint la même liberté des états de Hollande, où il recueillit encore quatorze mille francs. Les états ne permirent cette collecte qu'à condition que cet argent seroit employé à rétablir l'académie de Genève, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux professeurs depuis le commencement de la guerre. Lecht fut de retour à Genève au commencement de 1591. En 1603, étant ancien syndic, il fut député avec Daniel Roset à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de secourir Genève dans la guerre où elle se trouva engagée avec la Savoye après la fameuse escalade. Lecht fit un discours très-pathétique à Berne & à Zurich, dissipa les vains prétextes dont le comte de Tournon s'étoit servi pour colorer l'action du duc, & obtint le secours que l'on souhaitoit. Il fut encore choisi la même année pour informer le canton de Berne, & ensuite la diéte tenue à Soleure des dispositions du duc à la paix : ces négociations produisirent enfin le traité de Saint-Julien, où Lecht se trouva avec quelques autres membres du grand & du petit conseil de Genève. Jacques Lecht mourut au mois d'août 1611. Dès 1583 il avoit été créé professeur en droit, sur le témoignage que le fameux Théodore de Beze avoit rendu de son savoir dans la jurisprudence, pour faire des leçons alternativement avec Jules-Pacius, jurisconsulte habile. En janvier 1584, il avoit été élu conseiller du petit conseil, & il retint sa place de professeur avec les appointemens. Il fut depuis collégue de Denys Godefroi, & succéda à Pacius en 1585. Outre ses discours politiques, il en a fait plusieurs autres dans les solemnités de l'académie, où son éloquence se fit admirer : tel fut celui qu'il prononça en latin aux promotions de l'an 1603, au sujet de l'escalade, & celui qu'il prononça au mois de février 1611, avec la permission du conseil, sur la mort de Henri IV. Ces harangues ont été recueillies & imprimées à Genève en 1615, *in*-8°. Il avoit été quatre fois syndic, en 1597, 1601, 1605 & 1609. Mais il ne fut qu'un fois lieutenant. Sa sévérité dans cette charge, empêcha le peuple de le nommer une seconde fois pour la remplir. Il étoit aussi poëte latin, & ce que nous avons de lui en ce genre est estimé : on y voit qu'il étoit lié d'amitié étroite avec Théodore de Beze. * *Histoire de Genève*, *par M.* Spon, édition de 1730, *in*-4°. *pag.* 383, &c.

LECTEURS. L'ordre de Lecteur n'a été établi que dans le III siécle. M. Cotelier dit que Tertullien est le premier qui fasse mention des Lecteurs. M. Basnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'église chrétienne suivoit dans la lecture des divines écritures la méthode de la synagogue, où le jour du sabbat un sacrificateur, un lévite, & cinq d'entre le peuple, choisis par le président de l'assemblée, faisoient cette lecture. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît pas qu'il y ait eu aucune église, excepté celle d'Alexandrie, où l'on ait permis aux laïcs de lire l'écriture sainte en public; cette permission étoit accordée même aux catéchumenes dans cette église. Son sentiment est que tantôt les diacres, tantôt les prêtres & les évêques s'aquitterent de cette sainte fonction. Dans l'église grecque, les Lecteurs étoient ordonnés par l'imposition des mains; mais, suivant Habert, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'église latine. Le quatriéme concile de Carthage ordonne que l'évêque mettra la bible entre les mains du Lecteur en présence du peuple, en lui disant : *Recevez ce livre, & soyez lecteur de la parole de Dieu; si vous remplissez fidelement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui administrent la parole de Dieu.* C'étoit au pulpitre que la lecture se faisoit, & de-là ces manieres de parler dont se sert le saint docteur & martyr Cyprien, *Super pulpitum imponi*, *ad pulpitum venire*, &c. Des personnes de considération, se faisoient honneur de remplir cette fonction. Il paroît par les historiens Sozomène & Socrate, que Julien, depuis empereur & apostat, & son frere Gallus, furent Lecteurs dans l'église de Nicomédie. Par la novelle cent vingt-troisiéme de l'empereur Justinien, il fut défendu de choisir pour Lecteurs des personnes au-dessous de dix-huit ans. Avant ce reglément, on avoit vu remplir cet emploi par des enfans de huit ans, comme S. Epiphane, & même de sept, comme S. Césaire d'Arles, qui furent honorés de cet exercice. Cela venoit de ce que les parens ayant consacré de bonne-heure leurs enfans à l'église, on vouloit les mettre par-là en état de se rendre capables des emplois les plus difficiles du sacré ministère. *Voyez* ce point assez bien traité par Bingham dans ses *Antiquitates ecclesiæ*, ouvrage plein d'érudition, & de recherches, *tome* 2, *pag.* 29 *& suivantes.*

LECTISTERNE, *Lectisternium*, grande cérémonie qui ne se pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grande calamité publique, ou lorsqu'il y avoit quelque sujet de joie extraordinaire. On descendoit les statues des dieux de dessus leurs bases ou piedestaux, & on les couchoit sur des lits dressés exprès dans leurs temples, avec des oreillers sous leurs têtes; & en cette posture on leur servoit à manger magnifiquement. On dressoit trois lits les plus superbes qu'on pouvoit, sur lesquels on couchoit les statues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les appaiser : celles de Junon & de Minerve étoient assises. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dressées & chargées de vivres; les étrangers connus & inconnus étoient nouris & logés gratuitement; l'on oublioit tous les sujets de haine & de querelle; l'on conversoit familierement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les prisonniers. Cette fête se faisoit dans un temps de peste, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectisterne se fit à Rome par l'ordre des duum-virs, l'an 355 de la fondation de Rome. Tite-Live marque l'origine des Lectisternes, *l.* 5, *c.* 13. *Voyez* encore Cicéron, *in orat. de harusp. resp.* Valere-Maxime, *l.* 2, *c.* 1 *&* 10, fait mention d'un Lectisterne en l'honneur de Jupiter. Suet. *in Cæsar. c.* 78. Casaubon croit que les Lectisternes n'étoient pas seulement en usage parmi les Romains; mais encore chez les Grecs. *Ex scholiast.* Pindar. *olymp. od.* 1. *Voyez* aussi Jacques Spon, *voyage de la Grece*, *part. II*, *pag.* 118, où il fait la description du Lectisterne d'Isis & de Sérapis, qui se voit encore aujourd'hui à Athènes. Ce lit est de marbre : il a deux pieds de long, un pied de hauteur, sur lequel on voit Sérapis tenant un boisseau sur sa tête, avec une

corne d'abondance, & des fruits devant lui. Isis est représentée aussi plus bas : à l'entour de ces deux divinités, sont représentés quatre ou cinq hommes en sculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque choses de semblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. rom.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum romanarum.*

LECTUM, promontoire de la Troade, où le mont Ida vient finir sur la mer Ægée. On le nomme à présent *Scorpiata.* Il étoit proche de la ville de Troas. * Lubin, *tabl. géograph. sur les vies de Plutarque.*

LECUM, ville ou lieu situé sur les confins de la tribu de Nephtali du côté d'Orient. * *Josué*, 19, 33.

LEDA, fille de Thestius, & femme de Tyndare, roi d'Oebalie, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, se transforma en cigne, lorsqu'elle se baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Hélene se trouverent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tindare, qui renfermoit Castor & Clytemnestre femme d'Agamemnon. * Ovide, *l.* 6. *métamorph. & epist.* 16.

LEDEN, riviere qui a sa source dans le comté d'Hereford, qui traverse ensuite le comté de Glocester, jusqu'à ce qu'il se joigne à la Saverne. Ledencourt, ville qui en a tiré son nom, est située sur ses bords.

LEDERLIN (Jean-Henri) luthérien, Allemand, professeur en hébreu & en grec à Strasbourg, a été un des grands ornemens de cette université par sa science. Il est mort au mois de septembre 1737, aux eaux d'*Oderbrunn*, où il avoit coutume d'aller tous les étés. Il a présidé à la belle édition du Pollux de Hollande : *Julii Pollucis onomasticon græcè & latinè, cum Wolfgangi Seberi notis, & Gothofredi Jungermanni ac Joach. Kuhnii commentariis ; edentibus & illustrantibus Joanne Henrico Lederlino, & Tiberio Hemsterhuis*, à Amsterdam 1706, 2 vol. *in-fol.* On a du même une édition d'*Homére*, avec une version en partie nouvelle, qui parut à Amsterdam en 1707, 2 vol. *in-12.* On lui doit de plus, 1°. un *Elien, histoires diverses : Cl. Æliani variarum historiarum libri XIV, græcè & latinè, interpretibus Joachimo Kuhnio & Joanne Henrico Lederlino*, à Strasbourg 1713, *in-8°.* 2°. Une édition de Brisson sur le royaume des Perses : *Barnabæ Brissonii de regio Persarum principatu libri tres, cum observationibus & indicibus Joannis Henrici Lederlini*, à Strasbourg 1710, *in-8°.* Dans le journal cité ci-dessus, on ajoute que Lederlin est auteur de bonnes dissertations sur divers passages de l'Ecriture Sainte, sur quelques auteurs Grecs, sur le bouclier d'Achille, &c. mais on n'en spécifie aucune. Le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée *in-fol.* pag. 824, en cite une sous ce titre : *Dissertatio philologica de dono linguarum in festo Pentecostes*, à Strasbourg 1714, *in-4°.* Il nomme l'auteur *Jean Jérémie*, au lieu de *Jean Henri.* Dans le recueil intitulé *Tempe Helvetica*, tome IV, à Zurich 1739, *in-8°*, on a imprimé deux écrits de Lederlin, le premier, pag. 346, intitulé : *Meletema philologicum de templis argenteis Dianæ Ephesiæ, ad locum Actor. XIX*, 24. L'auteur marque au commencement qu'il avoit expliqué depuis peu à ses auditeurs le livre des Actes des Apôtres. Le second écrit, imprimé, page 399 du même volume, est une discussion savante faite à l'occasion du mot νηστεία employé par S. Luc au chapitre XXVII, verset 9 des Actes des Apôtres, que l'on traduit par le mot *Jejunium* : (*Dissertatio philologica de νηστεία, jejunio.*

LEDESMA, ville d'Espagne dans le royaume de Léon sur la riviere de Tormes, & près de Salamanque, est pris par quelques auteurs, pour la *Bletisa* des anciens.

LEDESMA (Diego ou Jacques de) Jésuite natif de Cuellar en Espagne dans le XVI siécle, étudia à Alcala, à Paris & à Louvain, où il se fit religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y acquit l'estime du pape Grégoire XIII, & mourut le 28 novembre 1575. Il a écrit divers ouvrages ; *De divinis scripturis quâvis passim linguâ non legendis, simul & de sacrificio Missæ, cæterisque officiis in ecclesia Christi hebræâ tantùm, græcâ aut latinâ linguâ celebrandis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Le Mire, *de script. sæculi XVI.*

LEDESMA (Martin de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, entra dans l'ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'acquit tant de réputation, que Jean III roi de Portugal lui donna la premiere chaire de théologie dans l'université de Coimbre, qu'il occupa trente ans de suite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'évêché de Viseu, que la reine Catherine régente pendant la minorité de Sébastien son fils le pressoit d'accepter. Son application à enseigner ne lui permit de publier que deux volumes, en 1555 & 1560, à Coimbre, sur le quatriéme livre des sentences. On trouve qu'il a trop négligé son style. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LEDESMA (Barthélemi de) évêque d'Oaxaca, dans l'Amérique septentrionale, natif de Nieva, près de Salamanque, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1543, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enseigna long-temps la theologie à Mexique & à Lima. Depuis en 1583 il fut fait évêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon pasteur, ayant établi & doté un collége à Antequera, fondé une chaire de morale dans son église, & un couvent de religieuses de son ordre, &c. il mourut sur la fin de février de l'an 1604. On a de lui un traité des Sacremens, &c. * Gilles Gonçales d'Avila, *in theat. Ind.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.* Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LEDESMA (Pierre de) de Salamanque, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui mourut le 9 septembre 1616, étoit entré en religion l'an 1563, & avoit enseigné long-temps dans les colléges de Ségovie, d'Avila & de Salamanque. Il a fait un traité du mariage intitulé : *De magno matrimonii sacramento*, qui parut en 1592. Une somme des sacremens en espagnol, qui a été traduite en latin. On en a donné la premiere partie l'an 1618 à Douai ; la seconde l'an 1630 à Cologne. *De divinæ gratiæ auxiliis ; De divina perfectione, &c.* * Louis de Sousa, *in hist. Dominic. Lusit. lib.* 3, *c.* 5. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.* Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LEDESMA (Alfonse de) natif de Ségovie, poëte Espagnol, mort l'an 1623, âgé de soixante-onze ans, a fait des poësies comprises en trois parties, sous le titre de *Conceptos es spirituales.* Il est auteur des divertissemens de la bonne nuit, sous le titre de *Juegos de noche buena* ; de la représentation du monstre, sous celui d'*El monstro imaginando* ; des *epigrammes* ; & des *hieroglyphes*, sur la vie de Jesus-Christ. Il a aussi donné en vers les fêtes de Notre-Dame ; l'excellence des Saints ; & la grandeur de la ville de Ségovie. Ledesma étoit un poëte ingénieux & élégant, & il a si bien réussi dans les petits vers, qui sont particuliers aux Espagnols, qu'il a employés pour décrire des sujets importans pris de l'écriture-sainte, qu'il en a mérité le surnom de *Poëte divin*, parmi ceux de sa nation. Son plus grand talent consistoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même chose par divers synonimes, en quoi consiste la principale richesse de la langue espagnole : ensorte que ceux qui connoissent la gravité, la force & les beautés de cette langue, prennent beaucoup de plaisir à lire les poësies de cet auteur. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. tom.* 1.

LEDROU, que d'autres écrivent LE DROU (Pierre-Lambert) théologien éclairé, étoit né de parens catholiques, à Huy, ville des Pays-Bas, sur la Meuse, dans le Liégeois, & fit profession dès sa premiere jeunesse dans l'ordre des religieux Augustins à Huy même. Ses talens, son amour pour l'étude, ses progrès dans la

la science ecclésiastique, le firent bientôt choisir par ses supérieurs pour remplir une chaire de théologie dans l'université de Louvain. Honoré du titre de docteur, il éclaira par sa lumiere, & se distingua parmi ceux qui étoient décorés du même titre. Sa réputation fut telle en peu de temps, qu'on ne craignit pas de le surnommer l'*Aigle jeune des docteurs*, *Juvenis doctorum aquila*. Il eut un très-grand nombre de disciples, à qui il n'enseigna que la doctrine de S. Augustin & de S. Thomas, ausquels il étoit très-attaché, & dont il avoit bien étudié les ouvrages. Plusieurs de ses disciples ont rempli dans la suite les premiers emplois dans les Pays-Bas, & se sont fait estimer à Rome, en France, & par-tout où ils ont été appellés. Lui-même occupa dans son ordre les premieres charges, & son mérite engagea le pape Innocent XI à le faire venir à Rome, où il le fit préfet du collége de *la Propagande*, & lui donna plusieurs autres emplois importans, où il se comporta avec tant de sagesse & de prudence, qu'il s'attira le respect des inférieurs, & l'estime & l'amitié des supérieurs, & en particulier de presque tout le collége des cardinaux. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII, & Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui, & de confiance en ses lumieres qu'Innocent XI, & ne songerent pas moins à son élévation. Innocent XII le nomma à l'évêché de Porphyre *in partibus infidelium*, & le fit prélat assistant du trône pontifical, son sacriste, prevôt de l'église collégiale de Mayence, archidiacre de Hesse, &c. On assure qu'il voulut l'élever même au cardinalat, & qu'il n'en fut empêché que par la modestie & l'humilité du pere Ledrou qui s'y opposa, dit-on, constamment. Ces papes le consultoient dans les affaires les plus graves, & il ne s'en est passé aucune sous leur pontificat, pour peu importante qu'elle fût, où ils n'aient voulu prendre ses avis. Lorsque Louis XIV eut sollicité à Rome l'examen du livre des réflexions morales sur le nouveau Testament par le pere Quesnel de l'Oratoire, le pere Ledrou fut un des consulteurs nommés par Clément XI pour faire cet examen, tant parcequ'il entendoit la langue françoise, dans laquelle ce livre est écrit, que parceque ce pape le regardoit comme un théologien éclairé. Cette affaire ayant causé ensuite quelque peine au pere Ledrou, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire général de ce diocèse. Il mourut à Liége même le 6 de mai de l'an 1721, dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge. En 1707 il avoit fait imprimer à Rome même *quatre dissertations sur la contrition & l'attrition*, contre les relâchemens du pere Francolin Jésuite, & cet ouvrage fut réimprimé à Munich en 1708. Il y combat fortement cette maxime de plusieurs casuistes, que l'*Attrition sans amour de Dieu suffit pour recevoir le sacrement de pénitence*, & il prouve le contraire par la raison, par l'écriture, par les Peres, par les conciles, & en particulier par celui de Trente. * *Mémoires du temps*. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIII siécle*, & le supplément à ce XVIII siécle. Eloge du pere Ledrou, contenu dans son papier mortuaire imprimé en latin en une feuille *in-folio*.

LEEDS, en latin *Ledesia*, ville d'Angleterre. Elle est sur la riviere d'Are dans le comté d'Yorck, à sept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les rois de Northumberland avoient leur palais. Elle est maintenant une des meilleures du comté d'Yorck, bien peuplée, sur-tout d'un grand nombre de drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle est à 116 milles anglois de Londres. Le roi Guillaume III conféra le titre de *duc de Leeds*, à Thomas Osburn, duc de Danbi, & marquis de Carmarthen, qui étoit président du conseil. * *Dict. angl.*

LEEK, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Straffort, à 116 milles anglois de Londres, est la principale ville des pays marécageux, renommée par une espéce d'excellente bierre qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Diction. anglois.*

LEENE, *Leæna*, courtisane d'Athènes, sous la LXVI olympiade, & l'an de Jesus-Christ 513, fut la conspiration d'Harmodius & d'Aristogiton, de la famille d'Alcmeon, contre Hipparque fils de Pisistrate, & aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir les conjurés, lorsque par ordre d'Hippias, frere d'Hipparque, elle fut mise à la question. Les Athéniens éleverent en son honneur une statue qui représentoit une lionne sans langue. * Pline, *l.* 34, *c.* 8. Herodote. Thucydide, &c.

LEERBERG ou SCHAFFMAT, montagne de la Suisse, qui fait partie du mont Jura. Elle s'etend sur les confins des cantons de Basle, de Soleure & de Berne, entre les petites villes d'Arraw & d'Hombourg. * Mati, *diction.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi-lieue de celle d'Asperen, & à deux lieues de Gorcum, en latin *Leerdamum*. Elle est située sur la riviere de Lingue, presque quarrée & ornée de fort beaux jardins. C'est un fief de la noble & ancienne maison d'Arkel. Fréderic, comte d'Egmond, ayant épousé Marie, fille du seigneur d'Arkel, fut le premier comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au prince d'Orange, qui a été Guillaume III roi d'Angleterre. Le prince Philippe, son grand oncle, l'avoit eu comme héritier de sa mere Anne d'Egmond. * Parival, *délices de la Hollande*, &c.

LEEROORT, bonne forteresse du comté d'Embden en Westphalie. Elle est à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville d'Embden, & fort près de celle de Léer, qui est sans murailles. * Mati, *diction.*

LÉEWE, *cherchez* LEONINUS.

LÉEWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il est dans le Brabant sur la Géete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * Mati, *diction.*

LEFFI, LIFFÉE, LUFFÉE, est la plus célébre riviere d'Irlande, sur laquelle est située la ville de Dublin. Quoique sa source ne soit qu'à quinze milles anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premierement au sud à travers les campagnes de S. Patrick pendant quinze milles; ensuite à l'ouest dix milles, puis au nord près du comté de Kildare dix milles, puis cinq milles au nord-est : enfin coulant vers l'est près du château de Cnock & de la ville de Dublin, l'espace de dix milles, elle se décharge dans la mer. Au commencement de décembre de 1687, elle déborda tellement par les pluies continuelles, que non-seulement il y eut un grand nombre d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportés, & la ville de Dublin se trouva tellement sous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues : ce qu'on ne sait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diction. anglois.*

LÉGAT. Ce nom se donne à diverses sortes de personnes. On appelle *Légats*, ceux que les papes envoient aux conciles généraux pour y présider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du pape & le représentant, précédent tous les autres. On nomme aussi *Légats*, les vicaires apostoliques perpétuels, que le pape établit dans les royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les archevêques d'Arles & de Reims, qui portent encore le titre de *Légats nés du saint siége apostolique*; en Espagne, ceux de Séville & de Tolède; en Angleterre, l'archevêque de Cantorberi; en Illyrie, ceux de Thessalonique, & de la premiere Justinianée. Il y a encore des *Légats* ou vicaires apostoliques par commission, & délégués pour un temps en divers lieux pour y assembler des synodes, afin de rétablir la discipline ecclésiastique. Tels furent en France Boniface, sous les papes Grégoire II & III; Hildebrand, sous Victor II; & Hugues évêque de Digne, puis archevêque de Lyon, sous

Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux ambassadeurs extraordinaires que les papes envoient aux empereurs & aux rois. Cette légation étoit autrefois commise aux évêques, comme on le voit en plusieurs exemples tirés de l'histoire ecclésiastique. Mais aujourd'hui, comme les cardinaux l'ont emporté sur les évêques, il n'y a plus qu'eux qui y soient employés sous le titre de *Légat à latere*. Ce titre anciennement signifioit seulement un homme dont le pape se servoit, & qui étoit envoyé de sa part pour s'aquitter de quelque commission que ce fut. C'est à peu près dans ce sens qu'on appelloit *Laterales* ou *de latere missi*, ceux que les rois de France envoyoient avec autorité dans les provinces; parcequ'ils étoient pris du nombre de leurs officiers. Maintenant le titre de *Légat à latere* ne se donne qu'aux cardinaux qui sont envoyés par le pape, comme ambassadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & jurisdiction dans les lieux de légation sur plusieurs choses, dont la connoissance leur est attribuée. En France on ne reconnoît point les légats, que les bulles de leur légation n'aient été enregistrées au parlement. Ils y sont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui sont contraires aux priviléges de l'église gallicane. On nomme encore *Légats*, les gouverneurs de provinces de l'Etat Ecclésiastique, tels que les légats d'Avignon, de Boulogne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *hist. du pontificat de S. Grégoire* le Grand.

LÉGAT (Laurent) de Crémone, fut professeur de la langue grecque à Bologne, où il florissoit en 1667. Il a publié divers livres sous ces titres : *Agriomeleis*, *Chrysomeleis*, *Neocasta*. Une ode pindarique en grec & en latin : le Lycée de Crémone ou des écrivains de cette ville.

LEGER (Saint) évêque d'Autun, gentilhomme françois d'une maison très-illustre, fut envoyé fort jeune par ses parens à la cour de Clotaire II, au commencement du VII siécle. Ce prince le mit sous la conduite de l'évêque de Poitiers, qui le fit diacre à vingt ans, puis grand-archidiacre de son église. Saint Leger fut ensuite élu abbé de Saint-Maixant; & six ans après il fut demandé par la reine Bathilde, qui gouvernoit l'état comme régente pendant la minorité du roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ses conseils dans l'administration des affaires publiques. Il s'acquit une si grande estime à la cour, qu'il fut bientôt pourvu de l'évêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laisseroit pas de donner quelques soins au gouvernement de l'état. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ses diocésains, le roi Clotaire mourut l'an 669, & les grands du royaume s'assemblerent pour mettre Childeric II sur le trône, malgré les poursuites d'Ebroin, qui tâchoit de faire donner la couronne à Thierri cadet de Childeric. S. Leger se trouva à cette assemblée, & obtint qu'Ebroin fût seulement relégué dans l'abbaye de Luxeu au comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort, selon l'avis des seigneurs du royaume. Childeric retint S. Leger à sa cour; & Ursin rapporte qu'il le fit maire de son palais; mais comme cette dignité ne convenoit guères à un évêque, & que d'ailleurs on lit que Wlfoad étoit maire du palais sous Childeric, il y a apparence que cet auteur a seulement voulu dire que S. Leger [illegible]it conseiller & ministre d'état. Ceux à qui la probité de S. Leger ne pouvoit être agréable, le calomnierent malicieusement auprès du roi, qui se laissa surprendre par les artifices de ces envieux : de sorte que ce prince étant allé à Autun au temps de Pâque, ne voulut point assister au service de son église la veille du samedi-saint. On dit même qu'il résolut de le faire tuer le lendemain; mais plusieurs croient que le roi n'avoit pas ce dessein, & qu'on en donna seulement la peur à S. Leger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en soit, ce saint prélat jugea à propos de se retirer la nuit; mais on courut après lui; & l'ayant ramené, on le conduisit devant ce jeune prince, qui le condamna à se renfermer dans le monastère de Luxeu où étoit Ebroin. Le meurtre du roi qui arriva peu de temps après, l'an 673, changea extrêmement les affaires; car Ebroin se rétablit sous le regne de Thierri, & S. Leger revint dans son diocèse. Alors le maire du palais résolu de se venger du saint prélat, qu'il accusoit d'avoir autrefois contribué à sa disgrace, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour se saisir de lui. Les bourgeois fermerent les portes; mais S. Leger ne voulant pas exposer la ville au pillage, sortit généreusement, & se vint rendre entre les mains de ses ennemis, qui lui creverent les yeux, & l'enfermerent dans un monastère. Au bout de deux ans, Ebroin le fit venir à la cour avec le comte Guerin son frere, & les accusa devant le roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childeric. Il les fit ensuite séparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on assommât le comte Guerin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à S. Leger, qui fut depuis mené au monastère de Fescamp. Peu de temps après, le roi Thierri fit tenir une assemblée d'évêques, où S. Leger fut cité comme coupable du meurtre de Childeric; mais il y fit connoître son innocence. Quelques-uns disent qu'il n'y entra pas; mais qu'il eut un entretien à part avec le roi. Enfin Ebroin, pour consommer ses crimes, le fit tuer dans une forêt au diocèse d'Arras, où un des assassins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sarsingue*, d'où il fut transferé deux ans & demi après dans le diocèse de Poitiers. On fait sa fête au 2 octobre. * *Anonym. apud* Du Chêne. Surius, *au 2 octobre*. *Annales de France*. D. Rivet, *hist. litter.* Tome III.

☞ LEGER, archevêque de Bourges, qui se trouva à plusieurs conciles tenus au commencement du douziéme siécle, succéda dans ce siége à Audebert ou Hildebert, mort en 1096. Le sentiment le plus commun est qu'il ne devint archevêque qu'en 1097, & même selon Henriquez ce ne fut qu'en 1098. Il mourut le 31 de mars de l'an 1120, & fut enterré au monastère d'Orsan, dont il peut être regardé comme le fondateur. Cette maison est la seconde de l'ordre de Fontevraud, que ce prélat avoit toujours favorisée. Il avoit été fort attaché au bienheureux Robert d'Arbrissel, qui étoit mort quelques années auparavant dans ce monastère. Il lui rendit visite pendant sa maladie, & se chargea de faire transporter après sa mort son corps à Fontevraud. Il voulut même l'accompagner, & après ses obséques il fit dans le chapitre des religieuses un discours sur les vertus de leur saint instituteur. Ce discours ou oraison funébre, est cité par le P. de la Mainferme, dans son *bouclier de l'ordre de Fontevraud*, & dans d'autres auteurs plus anciens. * *Histoire litteraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X*.

LEGER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville-Seiche en 1594. Après ses études faites à Genève & ailleurs, il fut appellé à exercer le ministère dans sa patrie. Corneille Haga, ambassadeur des états généraux à la porte ottomane, ayant demandé un pasteur pour sa maison & pour les autres prétendus réformés qui étoient à Constantinople, Leger fut choisi, à condition qu'on le laisseroit revenir au bout de deux ans. Il arriva à Constantinople en 1628. Il s'y lia avec le célébre Cyrille Lucar, d'abord patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople, comme on le voit par les lettres de celui-ci, dont le sieur Aymon, qui de protonotaire du saint siége s'est rendu calviniste, a fait imprimer une partie dans ses *monumens authentiques de la religion des Grecs*, si bien réfutés par le savant M. Renaudot. Leger employa son zèle à étendre la prétendue réforme, & comme il savoit les langues orientales, il l'insinua à tous ceux avec qui il put avoir quelque commerce parmi les Orientaux. Il sortit de Constantinople en 1636, & arriva au commencement de 1637 dans les Vallées, où il trouva que la peste

avoit enlevé tous les pasteurs, excepté deux. Il fut fait pasteur de l'église de S. Jean; & dès la fin de novembre 1637, il eut plusieurs disputes de vive voix & par écrit avec un religieux nommé *Placido Corso*, que la congrégation de *la Propagande* avoit envoyé en mission dans la vallée de Lucerne. Il eut encore d'autres disputes avec un Grec nommé *Coressi*; & avec le pere Fournier, Jésuite; & s'il ne montra pas toujours de la solidité, il fit voir au moins qu'il avoit de l'esprit, & qu'il ne manquoit pas d'érudition. En 1643, il fut accusé, on ne sait pas trop de quoi, auprès du duc de Savoye, qui le condamna à mort. Leger informé de cette sentence, prit la fuite, & se retira à Genève, où après avoir exercé son ministère pendant quelque temps dans l'église françoise, & dans l'église italienne, il fut fait professeur en langues orientales & en théologie. Ce fut par les soins qu'on imprima à Genève un nouveau testament en grec vulgaire, & en grec original, en deux volumes *in*-4°. En 1652, le magistrat de Genève lui fit présent de la bourgeoisie pour lui & pour son fils, ANTOINE Leger, qui suit. Antoine, le pere, mourut en 1661. * *Mémoires du temps.* L'ouvrage du sieur Aymon, *cité dans cet article. Histoire générale des églises évangéliques des vallées de Piémont. Histoire ecclésiastique des églises réformées des Vallées*, &c. par Pierre Gilles, à Genève en 1655.

LEGER (Antoine) *fils du précédent*, né à Genève en 1652, réussit dans ses études, & fut fait pasteur de l'église de Chanci en 1680. Il y demeura jusqu'en 1684, qu'il fut appellé au service de l'église de Genève. Il épousa la même année *Marie* Trembley, fille de *Michel* Trembley qui a été premier syndic de la république de Genève. En 1686 on lui donna la chaire de philosophie, qu'il quitta en 1713, pour remplir celle de théologie, où il fut appellé, & qu'il a occupée jusqu'à sa mort arrivée au mois de janvier 1719. Ceux qui l'ont connu disent qu'il étoit un métaphysicien très-profond, qu'il avoit autant de prudence que de zèle; qu'il étoit éloquent, vif, pénétrant, d'un esprit judicieux & solide. Il joignoit à ces qualités une imagination noble, & une grande connoissance de la morale. Pour sa théologie elle étoit telle que peuvent l'avoir ceux qui la rapportent toute aux préjugés dans lesquels ils sont nés, & aux erreurs qu'ils veulent faire passer pour des vérités. On a donné, en 1720 & 1728, cinq volumes de ses sermons; mais on sent bien qu'il n'y avoit pas mis la derniere main. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit qu'il fût en chaire pour donner à ses pensées le tour, l'étendue & la force nécessaires pour toucher & convaincre. Il avoit achevé d'autres écrits que *Michel* Leger, son fils, pasteur de l'église de Genève, fait espérer au public, comme un *traité sur l'idolâtrie*, un autre *sur le juste & l'injuste*, un troisiéme *sur l'église*, & un long *commentaire sur l'épître aux Romains.*

LEGER (Jean) fils de JACQUES Leger, qui étoit noble, syndic de la communauté du Faët, & consul général de toute la vallée de Saint-Martin, naquit à Ville-Seiche le 2 de février 1615. Son pere étoit un homme considéré: il avoit eu la charge, *dont on vient de parler*, à la recommandation de toutes les communautés de la Vallée, & ce fut le duc Victoire-Amédée qui la lui conféra en 1631, afin qu'il assistât dans tous les conseils & les assemblées générales des autres syndics. Personne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda jusqu'à sa mort arrivée en janvier 1640. *Jean*, son fils commença ses études à Genève en 1629. En 1638, il sauva la vie au prince Palatin de Deux-Ponts, depuis roi de Suéde, qui manqua de se noyer dans le lac où il se baignoit. Jean Leger fit sa théologie sous M. Spanheim; & en 1639, le 27 septembre, il fut reçu ministre dans sa patrie, & fait pasteur des églises de Prals & Rodoret. Il succéda dans le pastorat de l'église de S. Jean, lorsque Antoine Leger, son oncle, eut été obligé de se retirer à Genève. Jean manqua d'être enveloppé dans le carnage que le marquis de Pianesse fit dans les Vallées, dont on accusoit les habitans de beaucoup de crimes, & sur-tout de meurtres commis contre les catholiques. Ceux qui échaperent avec lui le députerent en différentes cours pour demander d'être secourus: & afin de persuader qu'ils méritoient ce secours, il répandit un mémoire où il tâchoit de prouver qu'ils n'étoient point coupables des horreurs dont on les accusoit. Il étoit déja à Dieppe pour passer à Londres afin d'informer Cromwel de leur situation; mais la crainte de déplaire à la France qui ne pouvoit approuver ce voyage, l'arrêta, & il se contenta d'écrire. Cromwel en conséquence de cette lettre députa Samuel Morland au duc de Savoye pour lui faire des représentations sur ce qui étoit arrivé; il écrivit dans le même dessein au roi de France & aux princes protestans, & la France désavoua l'action du marquis de Pianesse qu'elle n'avoit pas en effet ordonnée. Elle permit aussi aux prétendus réformés de France de faire une collecte pour leurs freres du Piémont, & intercéda pour eux auprès du duc de Savoye. Jean Leger étant revenu dans les Vallées, fut choisi en 1655, par toutes les communes pour être leur député général au traité de Pignerol qui ramena la paix dans les Vallées. Mais comme la cour de Turin ne laissa pas que de lui faire de la peine, & à ceux de son parti, il fut encore député en 1661, auprès de plusieurs puissances protestantes pour les informer des infractions que l'on faisoit par-là au traité de Pignerol. La cour de Turin irritée de cette députation, fit raser la maison de Jean Leger à Saint-Jean, & y fit placer une statue de marbre avec cette inscription: *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza maesta.* Leger retourna néanmoins à Genève après avoir réussi dans sa négociation; & ayant été appellé à Leyde, il s'y rendit au mois de février 1663. La même année ayant été invité par M. Servien, ambassadeur de sa majesté britannique auprès du duc de Savoye, de se rendre à Paris, il y vint, s'aboucha avec lui, & retourna à Leyde en 1664. La même année il fit un voyage dans les Vallées pour qui il avoit fait des collectes considérables, & revint à Leyde en 1665. Nous ignorons l'année de sa mort Il est auteur de l'*Histoire générale des églises évangéliques des Vallées de Piémont*, in-fol. où l'on trouve beaucoup de choses qui le regardent, de même que dans l'*Histoire de l'édit de Nantes*, tome 3, &c. Mais ces ouvrages doivent être lus avec beaucoup de précaution: la malignité & la fausseté y dominent souvent plus que la vérité & l'équité.

LEGET (Antoine) né à Calians au diocèse de Fréjus, fit ses études à Aix, & dans la suite il fut placé dans le seminaire du cardinal Grimaldi, en qualité de directeur. Il professa depuis la théologie dans le même séminaire, & il en fut superieur. Tout son temps étoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs des postes qu'il remplissoit. Feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, ayant publié ses *Maximes des Saints*, &c. M. Leget opposa à cet ouvrage, *les véritables Maximes des Saints sur l'amour de Dieu, tirées de l'Ecriture & des Saints Peres*, volume *in*-12, qui fut imprimé à Paris chez Mariette en 1699. Cet ouvrage est solide, mais écrit d'un style qui n'est ni pur ni exact. M Bossuet, évêque de Meaux, le lisoit avec satisfaction pour les choses, & rioit quelquefois du tour des phrases. M. le cardinal de Noailles qui avoit conçu de l'estime pour l'auteur, passant par Aix en 1700, lui fit bien de l'amitié, & pria M. de Cosnac de le lui confier pour quelque temps. En 1703, M. Leget donna au public un second ouvrage qu'il intitula: *La conduite des Confesseurs dans l'administration du Sacrement de pénitence.* Ce livre, en deux volumes *in*-12, parut à Lyon; & l'auteur le dédia à M. de Cosnac, archevêque d'Aix. On attribue au même auteur des analyses sur S. Paul: nous ignorons si elles sont imprimées. En 1710 M. de Vin-

timille, étant archevêque d'Aix, fit offrir à M. Leget la theologale de Fréjus; mais M. Leget attaché au séminaire d'Aix qu'il servoit depuis trente ans, ne crut pas devoir accepter ce nouveau poste. La théologie qu'il enseignoit souffrit vers le même-temps quelques contradictions, qui donnerent lieu à M. Leget de faire paroître deux réponses à ce qu'on lui objectoit: mais la seconde réponse mieux digérée & mieux écrite que la premiere, est de feu M. l'abbé Gastaud. Cette contestation obligea M. Leget à quitter Aix, & il se retira successivement en differens endroits de la Provence, jusqu'à ce que madame la présidente Baillet lui donnât chez elle une retraite à la campagne. Enfin ayant voulu se fixer à Paris, il y fut arrêté, & mis en garde chez un exempt, où il demeura plusieurs mois, jusqu'à la mort de Louis XIV. M. le cardinal de Noailles l'envoya alors dans la maison de S. François de Sales, & lui confia la direction de la communauté de Sainte Pélagie. Il composa alors une *Retraite de dix jours*, qui a été imprimée *in* 12, après avoir été revue par feu M. Lambert. M. Leget est mort le 24 mars 1728, âgé de 71 ans. Il avoit formé une espéce de rhétorique ecclésiastique tirée de S. Augustin, qu'il faisoit apprendre aux jeunes ecclésiastiques: cet ouvrage n'a pas été imprimé. * *Mém. manuscrits* du pere Bougerel, de l'Oratoire.

LEGION: certain nombre de gens de pied & de cavaliers employés dans la milice romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain temps de dix cohortes d'infanterie, & de dix de cavalerie. Du temps de Romulus, qui les institua le premier, la légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens cavaliers, qu'on divisoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, selon Plutarque, ou sous le roi Tullus Hostilius, selon Lipse, on y ajouta mille hommes de pied. Depuis, le nombre des soldats d'une légion varia extrêmement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq & tantôt de six mille hommes d'infanterie; & de deux cens, ou trois cens, ou même, selon d'autres auteurs, de quatre cens hommes de cavalerie. Sous les consuls, la légion étoit de quatre mille hommes, & avoit sa cavalerie de deux ou trois cens maîtres. Depuis Marius, la légion fut ordinairement de cinq ou six mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la légion étoit de cinq mille hommes; si chacune en contenoit six cens, la légion en avoit six mille. La cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des légions n'a pas non plus été fixé. Avant la premiere guerre Punique, sous les consuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorsque la puissance romaine fut accrue, les alliés en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la seconde guerre Punique on en comptoit près de vingt-cinq en diverses provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cinna en eut jusqu'à trente: Pompée & César, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les consuls cinquante, dans la guerre de Modene; & Auguste quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les légions composées de citoyens Romains, faisoient comme un corps séparé, & leurs alliés en faisoient un autre de cavalerie & d'infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les légions romaines, les gens de pied étoient divisés en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Hastati*, *Principes* & *Triarii*. Ceux qui étoient nommés *Velites*, c'est-à-dire, *armés à la légere*, se servoient d'une longue épée à l'espagnole, d'une lance de trois pieds de long, & de ces petits boucliers ronds, qu'ils appelloient *Parma tripedalis*. Ils se couvroient la tête d'une espéce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en plusieurs endroits d'Homere, que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres sortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient ressembler à ceux dont se servent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Cassis*, que dans la matiere, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les soldats les plus dispos, étoient choisis parmi toutes les troupes, pour suivre la cavalerie dans les plus promptes & les plus périlleuses entreprises. On remarque que ces sortes de soldats ne furent établis que dans la seconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemans, qui avoient aussi des fantassins armés à la légere pour suivre leur cavalerie, comme on le voit dans César & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* sont compris ceux qui lançoient le dard, les archers & les frondeurs. Ceux que les Romains nommoient *Hastati*, *Principes* & *Triarii*, portoient un bouclier long de quatre pieds, & large de deux. Leur épée étoit à l'espagnole, c'est-à-dire, longue à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur casque étoit d'airain avec sa crête de même matiere. Ils avoient une espéce de botte qui couvroit particulierement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines; l'une plus grande, qui étoit ronde ou quarrée; & l'autre plus petite. Leurs corselets, qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverses façons; les uns étoient de fer, les autres d'airain. Quelques-uns étoient faits de petites mailles, ou de petites écailles; & ceux-ci se nommoient *Lorica hamata*.

Quant à la cavalerie, elle avoit pour armes offensives une javeline & une épée; & pour se défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuirasse, d'un casque & d'un écu. Les portes-enseignes appellés *Imaginiferi*, portoient l'image du prince; ceux que l'on nommoit *Aquiliferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en signe de concorde; d'autres qui portoient un dragon, dont la tête étoit d'argent, & le reste de taffetas. Le *Labarum*, qui étoit l'enseigne particuliere de l'empereur, ne paroissoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierreries. Les archers à cheval portoient un arc, un carquois & des fléches. Les officiers, que nous appellons *Cornettes de cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par dessus leur casque, ils se couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours ou de quelqu'autre bête sauvage; comme faisoient aussi ceux qui portoient les enseignes de l'infanterie. Il y avoit de trois sortes de trompettes; les unes étoient toutes droites; les autres courbées, presque comme un cor de chasse; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armés de la sorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches, & peu de temps après ils imiterent les Samnites, & se servirent de ces grands boucliers de forme quarrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'osier couverts de peau: ce qui se pratiquoit, non-seulement parmi les Allemans & les Gaulois, mais encore parmi les Perses & les Macédoniens, avant qu'ils eussent pris les boucliers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Josephe écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des capitaines revêtus d'habits de fer si artistement faits, & si propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchés dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainsi armés. * Tite-Live & Plutarque. Goltzius, *in Thes. antiq. cap.* 7. Sigonius, *de antiquo jure populi romani*. Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*. Juste-Lipse, *de militia romana*. Le pere Cantel, *de romana republica*. *Voyez* sur-tout Saumaise dans son excellent ouvrage, *L. de re milit. Roman.*

NOMS DES LEGIONS ECRITS SUR UN MORCEAU rompu d'une ancienne colonne trouvée à Rome.

II. Augusta.	XI. Claudia.
VIII. Augusta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scytica.
XIV. Gemina.	X. Fretensis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Victrix.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratensis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Victrix.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenensis.
VII. Claudia.	III. Augusta.

LEGION FULMINANTE, étoit la douziéme légion, suivant Dion Cassius, à laquelle Eusébe & d'autres après lui, ont donné le surnom de *Fulminante*. L'an 176 de J. C. l'empereur Marc-Aurele faisant la guerre dans le septentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suéves, après que son entreprise eut duré quatre ans, se trouva un jour réduit à un extrême danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en sortir sans un péril éminent, son armée fut affligée de la maladie contagieuse, & pour surcroît de malheur, étant dans un lieu sec & stérile, il souffrit une extrême soif. Toute ressource lui manquant, il fut contraint d'implorer le secours des chrétiens, qui combattoient sous lui, & qui s'étant mis en prieres, obtinrent sur le champ une grande abondance de pluie, & attirerent les foudres & les tonnerres sur l'armée des ennemis. L'empereur témoin d'un prodige si extraordinaire, écrivit une relation au sénat, dans laquelle ne se contentant pas de donner toute la gloire de cet avantage aux prieres de cette légion chrétienne, il défendit qu'aucun fût assez hardi pour appeller quelqu'un d'eux en jugement au sujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accusateurs. Eusébe rapporte que cet édit étoit encore en vigueur du temps de l'empereur Commode, qui fit châtier un esclave, pour avoir eu la hardiesse de prendre à partie un certain Apollonius sénateur, par la seule raison qu'il étoit chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'empereur au sénat; & S. Justin la rapporte tout au long dans l'apologie qu'il écrivit en faveur des chrétiens. Jules Capitolin fait une belle description de cette victoire, obtenue par le moyen des chrétiens : mais Dion & les Païens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'empereur, quelque visible que soit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douziéme légion, qui pour cela mérita le surnom de *Fulminante*. Pour savoir à quoi s'en tenir précisément au sujet de cette histoire, après Dion Cassius, *consultez* Eusébe, *hist. l.* 35. Tertullien, *in apologet.* S. Justin, *in apolog.* Le pere Pagi, *ad ann.* 174, *in crit. Baron.*

LEGION, en latin *Legiodunum*, étoit anciennement une petite ville de l'Insubrie. Ce n'est maintenant qu'un village du duché de Milan, situé sur le bord oriental du lac Majeur. * Mati, *diction.*

LEGION, c'étoit le nom des esprits malins, dont un homme étoit possédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, (*chap. V*,) & dans S. Luc, (*chap. VIII.*) Cet homme faisoit sa demeure dans des sépulcres, & étoit si furieux, que personne ne pouvoit le domter; car ayant été souvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux pieds, il avoit rompu ses chaînes & brisé ses fers. Cet homme ayant vu J. C. de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le démon par sa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entr'eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. J. C. lui demanda son nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Legion*, parcequ'ils étoient plusieurs. Jesus guérit ensuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces démons.

LEGLEUS (Gilbert) médecin vers l'an 1210, étoit Anglois, & composa divers ouvrages : *Compendium medicinæ; De viribus aquarum & specierum; De re herbaria; Thesaurus pauperum; De tuenda valetudine*, &c. * Symphorien Champier, *tract.* 5 *de scriptoribus artis medicæ.* Pitseus & Balæus, *de script. Angl.* &c.

LEGNAME (Didier de) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un évêque de Concordia nommé Jean, que le pape Eugène IV envoya en qualité de nonce en Espagne, & ensuite à Venise, où il mourut; & un autre évêque premierement de Feltro, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le 11 février 1462, à Rome. Celui qui fait le sujet de cet article joignit à l'étude de la théologie celle des belles lettres, & Bernardin Scardeoni lui donne de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'isle de Candie, où il enseigna les belles lettres, & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ses poësies à Padoue : quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561, un volume *in-folio* d'inscriptions qu'il avoit recueillies. On ne sait en quelle année il mourut, mais seulement qu'en 1573, étant doyen du collége de Padoue, il fut nommé avec trois autres religieux de divers ordres pour réformer les statuts de la faculté de théologie. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LEGNANO, *Leonicum*, ville d'Italie dans le Véronois, qui est une province du domaine de Venise. * Léandre Alberti.

LEGNANO (Jean de) jurisconsulte, d'une noble famille de Milan dans le XIV siécle, savoit le droit, la philosophie & les mathématiques, & mourut à Boulogne le 16 février 1382. Il a laissé divers ouvrages : *Super Clementinis; De censura ecclesiastica; De interdicto ecclesiastico; De horis canonicis; De beneficiorum ecclesiasticorum pluralitate*, &c. * Trithème, *de script. ecclesiast.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* &c.

LEGNEUS (Pierre) *cherchez* LIGNEUS.

LE GROS (Pierre) fils de *Pierre* Le gros, sculpteur ordinaire du roi, naquit à Paris le 12 avril 1666. Tout jeune, il montra tant de disposition pour la profession de son pere, qu'à l'âge de vingt-un ans, il remporta avec applaudissement le premier prix à l'académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une salle de l'académie : c'est un bas relief d'environ quatre pieds de long, qui représente Noé qui entre dans l'arche avec sa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit que M. de Louvois, pour lors surintendant des bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ses études. Il y fit de si grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eut à faire; & on peut dire qu'il trompa & qu'il surpassa tous ses compétiteurs. Le pere de Pozzo & le pere Bonacini, Jésuites, avoient pour lors la direction de tous les ouvrages qu'on faisoit au *Giesu*; ils connoissoient sa capacité, ils lui commanderent un modéle d'un des deux groupes qu'on devoit poser aux côtés de l'autel de S. Ignace; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modéle fut fait *incognito*; lorsqu'il fut achevé, on l'encaissa; & on feignit, lorsqu'il fut apporté avec les autres modéles, qu'il arrivoit de Gènes. Tous ceux qui concouroient étoient présens lorsqu'on le tira de la caisse; outre cela on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux, on s'en rapporta à ceux-mêmes qui avoient travaillé & qui concouroient, qui jugerent tous l'ouvrage du Genois être le plus beau; ils furent bien étonnés lorsqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut

donné tout d'une voix, & il s'en aquitta si bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de sculpture qui aient été faits dans Rome; tel est son grand & beau bas-relief du bienheureux Louis de Gonzague, posé sur l'autel du collége romain, il est gravé; tel est son beau bas-relief du Mont de Piété; son tombeau du cardinal Casanate; sa belle statue mourante du bienheureux Stanislas Kosca au noviciat des Jésuites, dont M. Crosat le jeune posséde le modéle, qui fait l'admiration de tous les connoisseurs: tels sont quantité de statues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il se préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Cassin, lorsqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine le 3 mai 1719, âgé de cinquante-quatre ans. C'étoit un homme bien fait, sage, d'une belle physionomie, un peu mélancolique; la trop grande application lui avoit causé la pierre dont il se vint faire tailler à Paris; il n'a pas depuis joui d'une heureuse santé; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque temps après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faisoit lorsque la mort le surprit. Il avoit été marié deux fois: il a laissé trois enfans, deux filles & un garçon de sa derniere femme, qui étoit fille de M. Houaste, peintre ordinaire du roi, & pour lors directeur de l'académie que sa majesté entretient à Rome.

LEHAL ou LE HAL petite ville avec une bonne citadelle, est dans la Livonie sur un golfe, à dix lieues de Pernaw, vers l'occident septentrional. * Mati, *diction.*

LEHEMAN, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, *XV*, 40.

LEHEMAN, capitaine de dragons, *voyez* sa fin tragique dans l'article de RAGOTZI.

LEIB (Chilien) florissoit en 1550. Il vit les guerres de Baviere, des Paysans & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * Bruschius, *de monasteriis*, *pag.* 102.

LEIB (Jean) composa des conseils contre les sorciers, imprimés en 1666. * Konig, *biblioth.*

LEIBNITZ (Godefroi-Guillaume) naquit à Leipsick le 23 de juin 1646, de *Fréderic* Leibnitz, professeur de morale & greffier de l'université de Leipsick, & de *Catherine* Schmuck, sa troisiéme femme, fille d'un docteur & professeur en droit. Paul Leibnitz, son grand-oncle, avoit été capitaine en Hongrie, & ennobli en 1600, pour ses services, par l'empereur Rodolphe II, qui lui donna les armes que M. Leibnitz portoit. Il perdit son pere à l'âge de six ans; & sa mere, qui étoit une femme de mérite, eut soin de son éducation. Il se porta à tout genre d'études avec une égale vivacité, & profitant de la nombreuse bibliothéque que son pere avoit laissée, il entreprit dès qu'il fut assez de latin & de grec, de lire avec ordre tous les livres qu'elle contenoit, poëtes, orateurs, historiens, jurisconsultes, philosophes, mathématiciens, théologiens même. Cette lecture universelle & très-assidue le fit devenir jusqu'à un certain degré tout ce qu'il avoit lu. Il avoit du gout & du talent pour la poësie, il savoit les bons poëtes par cœur, & dans sa vieillesse même il auroit encore récité Virgile presque tout entier. Il avoit une fois composé en un jour un ouvrage de trois cens vers latins sans se permettre une seule élision; jeu d'esprit, mais jeu difficile. Lorsqu'en 1679 il perdit le duc Jean-Fréderic de Brunsvic, son protecteur, il fit sur sa mort un poëme latin qui mérite d'être compté parmi les plus beaux d'entre les modernes. Il faisoit aussi des vers françois; mais il ne réussissoit pas dans la poësie allemande. Il étoit très-profond dans l'histoire & dans les intérets des princes, qui en sont le résultat politique. Après que Jean Casimir, roi de Pologne, eut abdiqué la couronne en 1668, Philippe-Guillaume de Neubourg, comte palatin, fut un des prétendans, & M. Leibnitz fit un traité sous le nom supposé de George Uliconius, pour prouver que la république ne pouvoit faire un meilleur choix. Cet ouvrage eut beaucoup d'éclat, l'auteur n'avoit encore que vingt-deux ans. Quand on commença à traiter de la paix de Nimégue, il y eut des difficultés sur le cérémonial à l'égard des princes libres de l'Empire qui n'étoient pas électeurs: on ne vouloit pas accorder à leurs ministres les mêmes titres & les mêmes traitemens qu'à ceux des princes d'Italie, tels que sont les princes de Modéne & de Mantoue. M. Leibnitz publia en leur faveur un livre intitulé, *Cesarii Furstenerii de jure suprematûs ac legationis principum Germaniæ*, qui parut en 1667. Ce livre contient non-seulement une infinité de faits remarquables, mais encore quantité de petits faits qui ne regardent que les titres & les cérémonies assez souvent négligés par les plus savans en histoire. Il fut fait & imprimé en Hollande, & réimprimé d'abord en Allemagne jusqu'à quatre fois. Les princes de Brunswic qui connoissoient les talens de l'auteur, le destinerent à écrire l'histoire de leur maison. Pour remplir ce grand dessein, & ramasser les matériaux nécessaires, il courut toute l'Allemagne, & visita toutes les anciennes abbayes, fouilla dans les archives des villes, examina les tombeaux & les autres antiquités, & passa de-là en Italie, où les marquis de Toscane, de Ligurie & d'Est, sortis de la même origine que les princes de Brunswic, avoient eu leurs principautés & leurs domaines. Comme il alloit par mer dans une petite barque seul, & sans aucune suite, de Venise à Mesola dans le Ferrarois, le pilote qui ne croyoit pas en être entendu, proposa de le jetter en mer, parcequ'il supposoit qu'il étoit hérétique, & par conséquent selon lui, la cause d'une tempête qui s'étoit élevée. M. Leibnitz détourna le coup en tirant de sa poche un chapelet qu'il tourna entre ses mains d'un air dévot. Il fut de retour de ses voyages à Hanovre en 1690 avec une moisson si abondante, que de son superflu il forma un ample recueil dont il donna le premier volume *in-fol.* en 1693, sous le titre de *Codex juris gentium diplomaticus*, c'est-à-dire, *Code du droit des gens.* Il y joignit une fort belle préface. En 1700 il donna un supplément à ce recueil sous le titre de *Mantissa codicis juris gentium diplomatici.* Il y a mis aussi une préface où il donne à tous les savans qui lui avoient fourni quelques piéces rares des louanges dont on sent la sincérité. Enfin il commença à mettre au jour, en 1707, ce qui avoit rapport à l'histoire de Brunswic, & ce fut le premier volume in-fol. *Scriptorum Brunsvicensia illustrantium:* recueil de piéces originales qu'il avoit presque toutes dérobées à la poussiere & aux vers, & qui devoient faire le fondement de son histoire. Il rend compte dans sa préface de tous les auteurs qu'il donne, & des piéces qui n'ont point de nom d'auteurs, & en porte des jugemens fort équitables. En 1710 & 1711, parurent deux autres volumes de ses écrivains servant à illustrer l'histoire de Brunswic, & ils devoient être suivis de l'histoire même qui n'a point paru, & qui devoit être précédée d'une dissertation sur l'état d'Allemagne tel qu'il étoit avant toutes les histoires, & qu'on le pouvoit conjecturer par les monumens naturels. Dans le cours de ses recherches, croyant avoir decouvert la véritable origine des François, il publia sur ce sujet en 1716, une dissertation que le pere de Tournemine, Jésuite, attaqua avec beaucoup d'érudition. Dom Vaissete, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, publia en 1722, une dissertation sur la même matiere, où il prit une route différente de l'un & de l'autre. M. Leibnitz joignoit à la science de l'histoire une grande connoissance de la jurisprudence, dont l'étude est plus cultivée en Allemagne qu'en aucun autre pays. Dès l'âge de vingt ans il voulut se faire passer docteur en droit à Leipsick; sa jeunesse le fit refuser sans raison, & il prit la même année ce degré à Altorff dans le territoire de Nuremberg. La thèse qu'il soutint étoit *de casibus perplexis in jure.* Elle fut imprimée dans la

suite avec deux autres petits traités de lui, *Specimen encyclopediæ in jure*, &c. & *Specimen certitudinis seu demonstrationum in jure, exhibitum in doctrina conditionum*. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il dédia à Jean-Philippe de Schomborn, électeur de Mayence, une nouvelle méthode d'apprendre & d'enseigner la jurisprudence, avec une liste de ce qui manque encore au droit, & il promettoit d'y suppléer. Dans la même année il donna son projet pour réformer tout le corps du droit. Tous ces écrits sont en latin. Quand il eut été reçu docteur en droit à Altorff, il alla à Nuremberg, y vit les savans, s'introduisit dans une société de gens qui travailloient en chymie, & qui cherchoient la pierre philosophale, en adressant au directeur de cette société une lettre qu'il composa des expressions les plus obscures qu'il avoit rassemblées des livres de chymie, & qui étoit inintelligible pour lui-même, & donnant cette lettre comme une preuve de son savoir dans ces matieres, & un motif pour être admis dans cette société. Cet artifice lui réussit : il fut reçu avec honneur dans le laboratoire, & prié d'y faire les fonctions de secrétaire; on lui offrit même une pension. Il s'instruisit beaucoup avec eux pendant qu'ils croyoient s'instruire avec lui, & l'on eut regret de le voir s'éloigner lorsqu'il s'en alla. En 1670, âgé de vingt-quatre ans, il fit réimprimer avec une préface & des notes, le livre de Marius Nizolius de Bersello dans l'état de Modene, intitulé, *De veris principiis, & vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos*, qui avoit paru en 1553, & qui étoit tombé dans l'oubli depuis longtemps. Il y joignit une lettre *de Aristotele recentioribus reconciliabili*, où il prend la défense d'Aristote, & le justifie sur les principes généraux, l'essence de la matiere, le mouvement, &c. mais sans toucher à tout le détail immense de la physique. L'année suivante 1671, âgé de vingt-cinq ans, il publia deux petits traités de physique, *Theoria motus abstracti*, dédié à l'académie des sciences de Paris, & *Theoria motus concreti*, dédié à la société royale de Londres; & comme il s'écartoit beaucoup dans l'un & dans l'autre des principes de Descartes, il fut vivement attaqué par quelques disciples de cet illustre philosophe, sur-tout par M. l'abbé Catelan, & par M. Papin. Il répondit avec vigueur; mais il ne paroît pas que son sentiment ait prévalu. M. Leibnitz étoit aussi un mathématicien du premier ordre : c'est même par-là qu'il est plus généralement connu. Son nom étoit à la tête des plus sublimes problêmes qui aient été résolus de nos jours, & il est mêlé dans tout ce que la géométrie moderne a fait de plus grand, de plus difficile & de plus important. Les actes de Leipsick, les journaux des savans; l'histoire de l'académie des sciences de Paris, sont pleins de lui en tant que géometre. Il n'a publié aucun corps d'ouvrages de mathématiques, mais seulement quantité de morceaux détachés dont il auroit fait des livres s'il avoit voulu, & dont l'esprit & les vûes ont servi à beaucoup de livres. En 1684 il donna dans les actes de Leipsick les régles du calcul différentiel, mais il en cacha les démonstrations, & M. Fatio ayant dit dans un écrit publié en 1699, que M. Newton étoit le premier inventeur de ce calcul, il s'éleva alors une dispute sur ce sujet entre M. Leibnitz, soutenu des journalistes de Leipsick, & les géometres Anglois déclarés pour M. Newton, qui ne paroissoit pas sur la scéne. Les écrits se succéderent d'abord lentement de part & d'autre, mais enfin cette contestation vint au point qu'en 1711, M. Leibnitz se plaignit à la société royale de Londres que M. Keil l'accusoit d'avoir donné sous d'autres noms & d'autres caractères le calcul des fluxions inventé par M. Newton, & demanda que Keil désavouât le mauvais sens que ne pouvoient avoir ses paroles. La décision des commissaires nommés par la société royale fut contre M. Leibnitz; & ayant été imprimée avec toutes les piéces qui y appartenoient dans le *Commercium epistolium de analysi promotâ*, donné par Collius en 1712, on distribua ce recueil par toute l'Europe. Un anonyme prit en 1713 la défense de M. Leibnitz qui étoit alors à Vienne, dans un écrit d'une feuille volante du 29 de juillet de cette année, pendant que M. Leibnitz travailloit de son côté à un *Commercium mathematicum* qu'il devoit opposer à celui d'Angleterre, mais qui n'a point paru. M. de Fontenelle s'est étendu sur cette dispute dans l'éloge de M. Leibnitz, qui a été imprimé dans l'histoire de l'académie des sciences, & dans son recueil d'éloges des académiciens. M. Leibnitz avoit aussi entrepris un grand ouvrage *de la science de l'infini*, qui est encore manuscrit, & qui n'a pas même été fini. De la théorie, il descendoit souvent à la pratique. Il avoit songé à rendre les voitures & les carosses plus commodes : il avoit proposé un moulin à vent pour puiser l'eau des mines les plus profondes, qui auroit réussi sans la jalousie des ouvriers qui le firent échouer. Il avoit inventé une machine d'arithmétique différente de celle de M. Paschal, & il l'a achevée peu de temps avant sa mort. M. Leibnitz étoit aussi métaphysicien, & il a eu sur cette matiere des opinions particulieres, dont plusieurs jusqu'à présent n'ont pu faire fortune, tel que son systême des *monades*, ou substances simples, que l'on trouve répandu dans plusieurs de ses écrits. On trouvera un assez grand détail de sa métaphysique dans un livre imprimé à Londres en 1717. C'est une dispute commencée en 1715, entre lui & le fameux M. Clarke, & qui n'a été terminée que par la mort du premier. Il s'agissoit entr'eux de l'espace & du temps, du vuide & des atomes, du naturel & du surnaturel, de la liberté, &c. La plupart de ces écrits se trouvent rassemblés dans le recueil que M. Desmaiseaux en a donné en 1726, en deux volumes *in*-12, à Amsterdam. Enfin M. Leibnitz a voulu paroître théologien, & en cette qualité, il a été aux prises en 1671, avec le fameux socinien Wissovatius, neveu de Socin, contre qui il publia un écrit intitulé : *Sacro-sancta Trinitas per nova inventa logica defensa*, où l'on trouve de fort bons raisonnemens. Ses essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, &c. qui parurent en 1710 à Amsterdam en deux volumes *in*-12, & que l'on a publiés de nouveau en 1734 à Amsterdam, avec une vie de l'auteur, peuvent passer aussi pour un ouvrage de théologie, quoiqu'on y trouve encore plus de philosophie & de métaphysique; mais une métaphysique souvent plus subtile que solide. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé à Leipsick, avec la vie de l'auteur, & un catalogue de ses ouvrages. Enfin on doit rapporter à la théologie ses lettres à M. Pelisson sur la tolérance des réligions, dont M. Leibnitz étoit partisan, & que l'on a imprimées en 1692, à Paris, *in*-12, avec les réponses de M. Pelisson. M. Leibnitz avoit conçu le projet d'une langue universelle & philosophique, sur lequel il avoit long-temps médité, mais qui n'a point été exécuté. Il a possédé plusieurs charges qui lui ont fait honneur, & qu'il a réciproquement honoré. En 1668 l'électeur de Mayence le fit conseiller de la chambre de révision de la chancellerie. En 1673, le duc de Brunswick-Lunebourg le fit aussi son conseiller avec une pension. L'électeur Ernest-Auguste le fit en 1696 son conseiller privé de justice. En 1669 il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris. L'académie des sciences de Berlin lui doit son établissement, qui fut entierement fini en 1700, sur le plan qu'il avoit donné, & il en fut fait président perpétuel. En 1710 il donna le premier volume des mémoires de cette académie, sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*, où il paroît lui-même en divers endroits sous presque toutes ses différentes formes d'historien, d'antiquaire, d'étymologiste, de physicien, de mathématicien, &c Enfin il a été conseiller aulique de l'empereur. Il mourut le 14 de novembre 1716. Le savant M. Eckard qui a vécu

dix-neuf ans avec lui, & qui l'avoit aidé dans tous ses travaux historiques, lui fit faire une sépulture très-honorable. Les ouvrages de M. Leibnitz dont nous n'avons point parlé dans cet article, sont : *Dissertatio de arte combinatoria*, à Leipsick en 1666, & à Francfort en 1690, *in*-4°. *Notitia opticæ promotæ*, dans les œuvres posthumes de Spinosa. *Réflexion sur l'origine des nations tirées de leur langage*, imprimées dans les *mémoires*, &c. *traduits de l'anglois, par M. Eidous*. Outre le recueil donné par M. Desmaiseaux, *dont on a parlé*, Chrétien Kortholt, maître-ès-arts, assesseur de faculté philosophique & collégiale du collége des princes à Leipsick, a publié depuis 1730 un recueil de lettres que M. Leibnitz avoit écrites à divers savans, & qui n'avoient point paru : l'éditeur y a joint ses remarques. En 1734 le même publia à Hambourg *in*-12, un recueil de lettres françoises du même, sous le titre de *recueil de diverses piéces sur la philosophie, les mathématiques, l'histoire, &c. par M. Leibnitz*. Il y a joint deux lettres, où il est traité de la philosophie & de la mission chinoise, envoyées à M. Leibnitz, par le pere Bouvet, Jésuite à Peking, & ses propres remarques, sur la correction de la philosophie scholastique selon les principes de M. Leibnitz. Ce recueil est précédé d'une préface : plusieurs des piéces qui s'y trouvent avoient déja paru. M. Telcek a donné aussi des *Miscellanea Leibnitiana* à Leipsick. Parmi les poësies latines de l'abbé Fraguier, page 24 du recueil intitulé : *Poëtarum ex academia gallica, qui latinè, aut græcè scripserunt, carmina*; on lit une piéce de Leibnitz en vers latins, *Gothofredi Guilelmi Leibnitsii Nicolao Remundo, ut pro Homero Platonem curet; & novo Maroni Fraguerio, ut majora canat, epistola*. * Eloge de M. Leibnitz, par M. de Fontenelle. Préface du recueil donné par M. Kortholt. Eloge de M. Leibnitz, dans les *actes de Leipsick de* 1717, *page* 312; dans l'*Europe savante*, en 1718, *au mois de novembre*; dans le *recueil des piéces fugitives*, par l'abbé Archimbaud, *tome* 3; dans les *mémoires* du pere Niceron, *tom.* 2 & 10, *&c.*

LEICESTER, ville & comté d'Angleterre, au milieu du pays, que les Latins nomment *Licestria*, *Legecestria* & *Leogara*, est située sur la petite riviere de Stur. Les principales villes de ce comté, après Leicester, sont Dunington, Lutrewoth, &c. * Cambden, *descript. Angl.*

LEICHNER (Eccard) a fait un traité de la phthisie, un autre de la réformation philosophique des écoles, publié en 1652. * Konig, *biblioth.*

LEICTOURE, LAICTOURE ou LECTOURE, ville ancienne de France sur une montagne, au pied de laquelle passe la riviere de Gers, est la seconde de l'Armagnac, dans le petit pays de Lomagne en Gascogne, & a titre d'évêché suffragant d'Ausch. Les Latins l'ont nommée diversement comme les François, *Lactora*, *Lactura*, *Lectorium* & *Civitas Lactoracium*. Il est fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin, dans les anciennes descriptions des Gaules, en plusieurs inscriptions des Romains, & dans la table de Peutinger. Belle-Forest & Du Chêne se sont trompés, quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium*, ce qui n'étoit qu'un sacrifice de taureaux fait à la mere des dieux; comme il est facile de le prouver par une inscription qui est rapportée par Goltzius, par Gruter, De Marca, Oihenart, & par Scaliger, qu'on voit encore dans cette ville. Elle est sur un marbre ancien, & est conçue en ces termes : *Pro salute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis August. & Sabinæ Tranquillinæ Aug. totiusque domûs divinæ, proque statu civitatis Lactorat. Tauropolium fecit ordo Lactor. D. N. Gordiano Aug. II, & Pompeiano Cos. vj idus decemb. curantibus M. Urotio Festo; & M. Earinio Caro sacerd. Trajano Nundinio.* Cette ville est aujourd'hui fermée d'une triple muraille, sur un mont presque inaccessible de trois côtés. Elle a aussi un siége du sénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois vicomté. La cathédrale est dédiée aux SS. Gervais & Protais. Le chapitre est composé de quatre archidiacres, d'un précenteur, & de douze chanoines. Euter en est le plus ancien prélat dont nous ayons connoissance. * Oihenard, *in notit. Vascon.* De Marca, *histor. Bearn.* Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Scaliger, *in Auson. l.* 2, *c.* 7.

LEIDECKER (Melchior) *cherchez* LEYDECKER.

LEIDEN ou LEYDEN, ville du Pays-Bas en Hollande, est celle que Ptolémée nomme *Lugdunum* ou *Lugodunum Batavarum*; & Antonin en son itinéraire, *Caput Germanorum*. Elle est une des six anciennes capitales de la province de Hollande, est chef du Rhinland, & a sous elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y sont extrêmement nettes, larges, longues, & divisées par canaux. On peut assurer que c'est la plus agréable de la Hollande, par la beauté de ses édifices. Il y a de belles églises, & une université fondée l'an 1575, où l'on enseigne la théologie, la jurisprudence, la philosophie, la médecine, les langues & les mathématiques. On y voit une excellente bibliothéque, qui renferme toutes sortes de volumes, avec quantité de très-rares & très-anciens manuscrits. Il y a encore un jardin de médecine; & une salle des anatomies, où l'on montre plusieurs raretés. La situation de cette ville est très-avantageuse; car elle est sur l'ancien lit du Rhin, dans un pays plein de fossés & de canaux, avec beaucoup de prairies & de jardins aux environs. Elle a dans son circuit trente une isles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux; outre dix-neuf autres où l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte cent quarante-cinq de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierres de taille. Cette ville est célébre par le siége qu'y mirent les Espagnols l'an 1574 après Pâque. Il avoient réduit cette ville à la derniere extrémité, & furent néanmoins obligés de se retirer le 3 du mois d'octobre. * Guichardin, *description des Pays-Bas.* Strada, *de bello belg. l.* 8, *dec.* 1. Grotius. Munster, Ortelius, &c.

LEIDEN (Philippe de) vivoit dans le XIV siécle. Il étoit originaire des Pays-Bas, &, selon quelques-uns, de Leyde même. Il étoit sorti d'une famille noble, & fut un des plus célébres de son temps. Il enseigna le droit canonique dans l'université d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait professeur en 1369. Ensuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'église de sainte Marie de Condé; il retourna en son pays, où il devint conseiller de Guillaume de Baviere, cinquiéme de ce nom, comte de Hollande, de Zélande & de Haynault. Il fut fait en 1373 grand-vicaire d'Arnoul de Horn, évêque d'Utrecht, & fut député par Albert de Baviere à Avignon vers le pape Gregoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'église d'Utrecht. Il mourut dans cette derniere ville l'an 1380, & fut enterré à Leyde, où il avoit fondé deux prébendes dans l'église de S. Pancrace. Les ouvrages qu'il a laissés ont été imprimés la premiere fois à Leyde chez Jean Severin l'an 1616. Comme il n'en étoit resté que très-peu d'exemplaires, un des principaux magistrats de la ville d'Amsterdam communiqua le sien au libraire, qui en fit une nouvelle édition en 1701, *in*-4°. sous ce titre : *Philippi de Leyden, tractatus juridico-politici, quorum seriem sequens pagina exhibet. Accedunt huic editioni, auctoris vita, medulla tractatuum, & index legum ad quas scripsit. Recensuit & indice auxit Sebastianus Petzoldus regiæ majestatis Borussiæ bibliothecarius.* Ce livre contient quatre petits traités. Le premier, intitulé : *De reipublicæ cura & sorte principantis*, renferme 85 cas, qui sont autant de décisions tirées du code & des novelles de Justinien, concernant le gouvernement & le bien d'un état ou république. Le second est une table que l'auteur a dressée, des matieres & des maximes qui sont répandues dans le premier traité. Le troisiéme concerne l'art

l'art de gouverner une république, sous ce titre : *De formis & semitis reipublicæ utilius & facilius gubernandæ.* Le quatriéme enfin, *De modo & regula rei familiaris facilius gubernandæ.* C'est une instruction pour bien regler sa maison. Cet auteur a une mauvaise latinité & un style bas. Il ne faut pas en être surpris ; les belles-lettres ne florissoient pas encore de son temps en Europe. Dupin ajoute dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, que Philippe de Leiden avoit composé des leçons sur trois livres des décrétales. * *Journal des savans, tom. 34, page 453.*

LEIDRADE, archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été bibliothécaire de Charlemagne qui l'estimoit beaucoup. Ce prince lui confia des emplois considérables, & le commit avec Théodulfe, évêque d'Orléans, pour exercer la justice dans toute la Gaule narbonnoise. Ces officiers étoient nommés *Missi Dominici.* Depuis, Leidrade fut archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Felix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle est adressée à l'église & au peuple de la ville d'Urgel, où Leidrade avoit été envoyé pour citer Felix au concile assemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il se trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut présent au testament de l'empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore sur la fin des œuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'église de Lyon. Cette lettre commence ainsi : *Summo Carolo imperatori Leidradus episcopus Lugdunensis, S. Dominus noster, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à sa sœur, pour la consoler de la mort de son fils & de son frere. Papyre Masson, & depuis M. Baluze, les ont publiées à la fin des œuvres d'Agobard. Enfin le P. Mabillon, dans le troisiéme tome de ses *Analectes*, a donné une réponse de Leidrade à Charlemagne sur les cérémonies du baptême, avec une lettre particuliere adressée à Charlemagne, & un écrit sur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le baptême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'église de S. Jean ; & le même Agobard, qui étoit son coadjuteur & qui lui succeda, composa en l'honneur de cette translation l'hymne que nous avons, & qui commence *Rector magnificus piusque princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816 Leidrade fit une abdication volontaire de l'épiscopat, & se retira dans le monastère de S. Medard de Soissons, où il mourut saintement. * Théodulfe, *Parænes. ad Judic.* vers 117, *& suiv.* Adon, *in chron.* Alcuin, *l.* 1, *advers. Elipant. & epist.* 69. Eginhart, *in vit. Carol. M.* Paradin, *hist. de Lyon.* Severt, *hist. episc. Lugdun.* Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome IV.

LEIE, riviere, *cherchez* LIS.

LEIGH (Guillaume) fils de *Thomas* Leigh, lord maire de Londres, fut fait chevalier par Jacques I, roi d'Angleterre. Il épousa *Marie*, fille de *Thomas* Egerton, chevalier & fils aîné de *Thomas* Ellesmere, chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit *François*, qui continua la famille. Celui-ci fut créé chevalier baronet par Jacques I. Il devint ensuite baron du royaume, sous le titre de *lord Dunsmore* sous Charles I. En 1643 il fut fait capitaine de la compagnie des pensionnaires. En considération de ses bons & fidéles services, il fut créé comte de Chichester, à condition que ses enfans mâles seuls succéderoient à cette dignité, & à leur défaut elle seroit dévolue à Thomas, comte de Southampton, & à ses enfans mâles descendant de lui & d'Elizabeth sa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laissant ladite Elizabeth, & Marie, qui épousa George Villers, vicomte de Grandison. * *Dictionnaire anglois.*

LEIGH (Thomas) descendoit d'un second fils de *Thomas*, lord maire de Londres. Jacques I le fit chevalier. Il épousa *Marie*, une des filles & héritiere de *Thomas* Egerton chevalier, fils aîné du lord *Thomas* Ellesmere, chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de Charles I. Il fut fait baron du royaume, sous le titre de *lord Leigh de Stoneli.* Il mourut en 1671. Son fils Thomas mourut avant lui, lequel fut marié deux fois : 1°. à *Anne*, fille & héritiere universelle de *Richard* Brigham de Lambeth, dans le comté de Surrei : 2°. avec *Jeanne* fille de *Patrick Fitz Maurice*, baron de Kerri en Irlande. De ce mariage naquirent *Thomas*, fils unique comte de Leigh, & trois filles ; *Honora*, mariée à *Guillaume* Egerton chevalier, second fils de *Jean*, comte de Bridgwater ; *Marie* & *Jeanne.* * *Dictionnaire anglois.*

Il y a une petite ville appellée LEIGH, dans le comté de Lancastre, à 145 milles anglois de Londres.

LEIGH (Edouard) étoit un chevalier Anglois, qui possédoit bien les langues savantes, avoit une grande lecture, un discernement juste, & un ardent amour pour le travail. Il étoit né dans le comté de Lincestre ou Leicester, & mourut l'an 1671. On a de lui en anglois 1. des Observations sur les cinq livres poëtiques de l'ancien testament, (Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, & le Cantique des Cantiques.) à Londres 1657, *in-fol.* 2. Des annotations en la même langue sur les livres du nouveau testament, à Londres *in-fol.* 1650. Le pere le Long cite ces deux ouvrages dans sa bibliothéque sacrée, *in-fol.* pag. 825. 3. On estime cette espéce de dictionnaire hébreu que le même auteur composa. Ce ne fut d'abord qu'une critique sacrée, divisée en deux parties, dont la premiere contenoit des observations philologiques & théologiques sur toutes les racines hébraïques de l'ancien testament ; la seconde sur les mots grecs du nouveau. Elle parut en anglois en deux volumes *in-4°* en 1641 & 1646. Elle fut réimprimée *in-folio* l'an 1650, & avec un supplément l'an 1662. Henri Middoch l'ayant mise en latin, lui donna une forme nouvelle, sous laquelle elle peut être regardée, & comme une concordance & comme un dictionnaire. Elle a été réimprimée en cet état plusieurs fois à Amsterdam, à Leipsick & ailleurs. Louis de Wolzogue, professeur de Groningue, la mit en françois, & la fit imprimer en 1703 sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations.* On donne encore à Edouard Leigh un traité *de la liaison qu'il y a entre la religion & la littérature.*

LEIGTHON, ville avec marché dans le sud-ouest du comté de Bedford en Angleterre, est située sur les frontieres du comté de Buckingham, sur une petite riviere qui coule de-là dans la riviere d'Ouse. Leigthon est une assez grande ville, renommée pour son gras bétail, éloignée de 33 mille anglois de Londres. * *Diction. angl.*

LEIL, roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, étoit fils de Brutus II, auquel il succéda. On dit qu'il fit bâtir sur les frontieres d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil.* * Du Chêne, *hist. d'Angl.* Sansovin, *l.* 2, *chron.*

LEINE, riviere d'Allemagne, que les auteurs Latins nomment *Linius* & *Leina*, a sa source dans la Saxe, & traverse le duché de Brunswick, où elle arrose Gottingen, Eimbeck, &c. Elle reçoit l'Innerst, & quelques autres rivieres ; elle coule ensuite près d'Hanover & de Newstadt, & peu après elle se jette dans l'Aller. * Cluvier, *descript. German.* Baudrand.

LEINSTER, *Lagenia*, est une des quatre parties ou provinces de l'Irlande, la plus avancée vers le levant du côté qui regarde l'Angleterre. Ceux du pays l'appellent *Leighnic* ou *Cugie Lein*, c'est-à-dire, *la province de Lein*, d'où vient le nom de *Leinster.* On croit que ce fut l'ancienne habitation de ceux que Ptolémée appelle

Menapiens, *Brigantes*, *Cauces* & *Blaniens*. Elle est bornée au septentrion par celle d'Ulster, au couchant par la province de Connaught, & au midi par celle de Munster; ayant au levant la mer d'Irlande, qui la sépare de l'Angleterre. On la divise ordinairement en douze comtés ou parties, quoique la plupart des cartes n'y en mettent que neuf: savoir les comtés de Caterlough, de Dublin, Kildare, Kilkenni, Longfort, Louth, Meath, West-Meath, Wexford, de la Reine ou Quins-Kowti, du Roi ou Kingt-Konti, Wickou. Cette province est arrosée des rivieres de Suir, de Nur, de Barow, &c. & contient plusieurs bonnes villes marchandes; la principale est Dublin, qui est capitale de toute l'isle; ensuite Catarloug, Drogheda, Kildare, Kilkenni, Wexford. * *Description de l'Irlande & des isles Britanniques* par Cambden.

LEIPSICK, belle & grande ville d'Allemagne en Misnie, dans la principauté de la haute Saxe, est nommée en latin *Lipsia*. Elle est sur le Plaiss, qui y reçoit deux autres rivieres. Leipsick est considérable par son université, qui fut fondée l'an 1408 par Fréderic *le Guerrier*, duc de Saxe; par ses foires qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette assemblée de savans, lesquels à l'imitation des François, se sont fait une coutume de nous donner tous les mois des journaux très-instructifs & remplis d'érudition. Celui de Leipsick se publie en latin. Il y avoit aussi dans cette ville de belles églises & des monastères magnifiques, que les protestans ont pris & changés en d'autres usages. Leipsick fut souvent assiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois près de Leipsick, à la bataille de Lutzen, puis par Torstenson l'an 1642. Ce chef ayant pris Glogau, Olmutz, & quelques autres places, battit l'archiduc Leopold & Piccolomini à Leipsick, qui se rendit à lui. La fameuse bibliothéque de cette ville est nommée *Pauline*, parceque lorsque les habitans embrasserent la doctrine de Luther en 1539, l'on donna à l'université des docteurs luthériens, le monastère des Dominicains, le plus grand & le plus commode qui y fût, & qu'on nommoit le monastère de *S. Paul*, d'où cette bibliothéque a pris son nom. Elle est ample & considérable, ayant été composée de tous les livres qui se trouverent alors dans tous les couvens de la ville & des environs. Il y a sur-tout près de huit mille manuscrits qui n'ont jamais été imprimés: le sieur Feller en donna le catalogue en 1686. * *Republique des lettres de septembre*. Cluvier, *descript. Germ.* Berthius, *l. 3. Germ.* Zeiller, &c.

LEIR, ancien roi Breton, qu'on range entre les princes fabuleux, succéda à Bladul son pere, petit-fils de Leir. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlaïr*, & qu'on croit être *Leicester*. Leïr eut trois filles, & maria les deux premieres aux ducs de Cornubie & d'Albanie, leur donnant pour dot des terres considérables; mais il ne voulut rien donner à la troisiéme, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, Aganipus roi des Gaules, l'épousa. Leïr fut chassé de son état par les maris de ses deux filles aînées; & la cadette fit ensorte que le sien le rétablit sur le trône. Cette marque de tendresse toucha si fort Leïr, qu'il laissa Cordeille héritiere de ses états. * Dolioni, *in amph. Europæ*. Du Chêne, *hist. d'Angleterre*. Polydore Virgile, &c.

LEIRIA ou LERIA, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou jurisdiction dans la province d'Estremadure. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Lisbonne depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en évêché par le pape Paul III. Elle est entre les torrens de Lys & de Lenarés, à trois lieues de la côte de la mer oceane, & au levant en allant vers le Tage, & à dix-sept lieues de Lisbonne, au septentrion, en allant vers Coimbre, dont elle n'est qu'à onze lieues. Son terroir est très-fertile, & dans son voisinage elle a une vaste forêt de pins de six lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois propres à bâtir des navires.

LEITAON (François) Portugais, entra chez les Jésuites étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu docteur en théologie à Evora, & ayant exercé pendant 20 ans l'office de censeur des livres à Rome, mourut dans cette ville le 11 septembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes *in folio*, l'un sous le titre, *Impenetrabilis pontificiæ dignitatis clypeus*: l'autre, *Synopsis de ecclesia militante*. * *Mémoires de Portugal.*

LEITH ou LYTH, bourg ou petite ville de la Lothiane en Ecosse. Il est sur le golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviere de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait construire une citadelle, qui est maintenant démolie. * Mati, *dictionnaire.*

LEITOMERIZ, *cherchez* LEUTMARIS.

LEKE (François) chevalier, natif de Sutton dans le comté de Derbi en Angleterre, descendoit d'une ancienne & noble famille de ce pays-là, & étoit très-riche. Il fut fait baron du royaume, sous le titre de *lord Deincourt de Sutton*. Ensuite, pour les bons services qu'il rendit à Charles I durant les troubles, où deux de ses fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de comte, sous le titre de *Scarsdale*. Il épousa *Anne*, fille d'*Edouard* Carei, chevalier, & sœur de *Henri*, vicomte de Faulkland, de laquelle il eut sept fils & six filles; savoir, *François*, tué en France; Nicolas, qui hérita des dignités de son pere; *Edouard*, & *Charles*, qui moururent en combattant pour leur souverain, comme nous avons dit; *Henri*, qui mourut sans avoir pris alliance, & deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent *Anne*, mariée à *Henri* Hillyard; *Catherine*, mariée à *Cuthber* Morlei de Normanbi, chevalier; *Elizabeth*, & *Muriel-Françoise*, mariée au vicomte Gormanston en Irlande; & *Penelope*, qui eut pour époux le lord *Lucas* de Shenfield. François Leke, dont nous parlons, fut si affligé de la mort tragique de son souverain, qu'il se revêtit d'un sac, & fit faire son tombeau long-temps avant sa mort; il s'y couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la priere. Il mourut dans sa maison de Sutton en 1655. Nicolas son fils, qui lui succéda, épousa *Françoise*, fille de *Robert*, comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, Robert, connu sous le nom de *Lord Deincourt*; & *Richard*; & une fille nommée *Marie*. Robert, épousa *Marie*, une des filles & héritieres de *Jean* Lewes de Ledston dans le comté d'Yorck, chevalier baronet. * *Diction. angl.*

LELAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de soin à la recherche des antiquités d'Angleterre, & parut si propre à y réussir, que le roi Henri VIII l'honora d'une très-bonne pension, & du titre d'antiquaire. Cette charge commença & finit avec lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les manuscrits des couvents & des colléges, & ayant employé six ans à ce voyage, & recueilli autant de mémoires qu'il lui fut possible, il entreprit plusieurs ouvrages considérables; mais il n'eut pas le temps de les achever, ni même de les avancer. La cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dûs; & soit à cause de cela, soit pour quelques autres raisons, il tomba dans une noire mélancholie, qui lui fit perdre l'esprit. Il mourut dans ce triste état. On trouve ses manuscrits dans la bibliothéque d'Oxford. Ce sont des masses informes, qui témoignent néanmoins sa grande capacité. On le reconnoît encore plus clairement par un ouvrage auquel il mit la derniere main, & qui seroit digne d'être imprimé. Il a pour titre: *De scriptoribus illustribus Britannicis*. On accuse Cambden de s'être fort prévalu des manuscrits de Jean Leland. M. Smith a réfuté cette accusation. * Bayle, *diction. crit.*

LELEGES, *Leleges*, anciens peuples de la Carie en Asie. Les Locriens, appellés *Epicnemidiens*, dans la Béotie, & les premiers habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de Leleges. La ville de Milet, dans l'Ionie, avoit aussi été nommée Leleges. * Pline, *l.* 4 & 5. Strabon, *l.* 9 & 13.

LELEX, roi de Lacédémone, établit la premiere dynastie des rois de Sparte, *cherchez* LACEDEMONE. On nommoit le pays de Sparte *Lelegie*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du phénicien *Lachlach*, qui signifie *produire de l'herbe*, parceque ce pays-là étoit un pays de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, *de regno Laconiæ*.

LELI (Pierre) peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la maniere de Vandeik, tant pour les têtes, que pour les habits & ajustemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort estimé de Charles I, roi d'Angleterre, & ensuite de Charles II, qui le choisit pour son peintre, & le créa chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramassant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellens peintres, ce qui lui réussit parfaitement. * De Piles, *abregé de la vie des peintres. Diction. anglois.*

LELIEN (Ulpius Cornelius Lælianus) est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereurs dans les Gaules, sur la fin du regne de Gallien, & le même que Trebellius Pollion & d'autres nomment Lollien. Quelques-uns l'appellent Elien; mais ses vrais noms sont connus par ses médailles. Pollion dit qu'il eut part à la mort de Postume, qui, selon d'autres, lui fit vivement la guerre, & reprit sur lui Mayence dont il s'étoit emparé. L'histoire de ces princes est fort embrouillée, & il est difficile d'en rien dire de certain.

LELLIS (Camille de) instituteur de la congrégation des Clercs réguliers, ministres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à Bucchianico, petit bourg de l'Abruzze, & du diocèse de Chieti, dans le royaume de Naples. Son pere, homme d'armée, eut peu de soin de son éducation, & en mourant ne lui laissa que la cape & l'épée, avec une passion démesurée pour le jeu. Un ulcere qui lui vint à la jambe lui fit souhaiter d'être reçu dans l'ordre de S. François; mais sa demande ayant été rejettée, il alla servir à l'Hôpital de S. Jacques des Incurables à Rome, où on le guérit pour un temps, & d'où on le chassa ensuite. En 1569 il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque temps, & ayant été congedié après la guerre, fut réduit à une si grande indigence, que pour subsister il alla servir de manœuvre à quelques édifices que les Capucins de Manfrédonia faisoient construire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & suivant les mouvemens de la grace, il prit la résolution de se faire religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais son ulcere qui se rouvrit trois ou quatre fois, s'opposant toujours à son bon dessein, il retourna à l'hôpital S. Jacques, où sa bonne conduite lui procura bientôt après l'emploi d'économe. Il s'y fit quelques amis, avec lesquels il se proposa dès lors de prendre des moyens pour soulager les malades, plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer; & jugeant qu'il auroit peine à y réussir tant qu'il seroit laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les rudimens de la langue latine, & d'aller au collége des Jésuites pour y faire ses études, en commençant par la sixiéme. Une personne de piété lui ayant donné une pension pour son titre, il reçut l'ordre de prétrise, fut chargé de la desserte d'une église, & s'étant défait de son économat en 1584, il jetta les fondemens d'une nouvelle congrégation, laquelle trouva un illustre protecteur en la personne du cardinal de Mondovi, qui, à sa mort arrivée au mois de décembre 1592, lui laissa tous ses biens. Camille se servant avantageusement du crédit de ce cardinal, avoit fait approuver sa congrégation dès l'an 1586 par le pape Sixte V, & l'avoit fait ériger ensuite en ordre religieux l'an 1591 par le pape Gregoire XIV, ce que Clément VIII avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa ensuite à faire divers établissemens, & enfin étant persuadé que son ordre solidement affermi, n'avoit plus besoin de ses services, il se démit de la supériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à sa propre perfection jusqu'à sa mort, qui arriva à Rome le 14 juillet 1614. * Petr. Halloix, & Joann. Bapt. Rossi, *vita Camilli de Lellis.*

LELOW, ville avec châtellenie. Elle est dans la haute Pologne, située sur la riviere de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à 17 lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Mati, *diction.*

LEMAN, *Lemanus*, lac de l'Europe méridionale, est appellé aujourd'hui *lac de Genève*; en allemand, *Jensferzée*; en italien, *Lago di Geneva*, du nom de cette ville, située dans l'endroit où le Rhône sort du lac Leman. Sa figure représente un arc, qui s'étend du nord au sud, l'espace d'environ vingt lieues, entre la France, la Suisse, la Savoye & la république de Genève. Sa plus grande largeur est de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut sonder sa profondeur: ce qu'il semble que le poëte Lucain n'a pas ignoré. (*l.* 1 *de la Pharsale.*) C'est le plus propre de tous les lacs pour la navigation. Les seigneuries de Berne & de Genève y entretiennent plusieurs frégates pour le besoin, sans parler des grandes barques & d'une infinité de petits bateaux, pour le transport des denrées & des marchandises. Ses bords ne sont pas trop élevés; & l'on ne découvre de tous côtés que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, plusieurs villes & de petits bourgs. La France ne regne qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de Versoi, qui avoit autrefois un bon château. La seigneurie de Genève occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quelqu'autre petite partie du côté de la Suisse. Mais la Suisse au couchant, & la Savoye au levant tiennent tous les rivages du lac. Les villes les plus considérables du côté de la Suisse, sont Nion, Morges, Lausane & Vevai; & l'on y voit aussi (à prendre les lieux par ordre de situation) Coppet, Prangin, Rolles, S. Prix, Lutri, Chillon, &c. du côté de Savoye, Eviam, Ripaille, Thonon, Yvoire, Narni & Armance. Les Genèvois ont du même côté Coligni; & de l'autre Jantou & Celigni, lieux célébres par leurs vignobles. Le Rhône entre dans le lac vers le pays de Valais, trois lieues au-dessous de l'abbaye de S. Maurice, & en ressort à Genève, sans qu'on puisse distinguer, ni son eau, ni son cours, d'avec l'eau du lac, que proche le lieu de sa sortie. C'est un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du lac qu'ils traversent. César, *au livre premier de ses commentaires*, parle ainsi du Rhône & du lac Leman; *lacus Lemanus qui in flumen Rhodanum influit*; & le poëte Ausone dit presque la même chose. Il y a quelques commentaires de César qui corrigent ce passage, & le prennent à contre sens; comme s'il y avoit *lacus Lemanus, quem fluvius Rhodanus influit*. Sanson, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre sens se peut raisonnablement soutenir; savoir, que le Rhône fait le lac de Genève, eu égard à la partie de ce fleuve, qui est au-dessus du lac dans le pays de Valais, & que le même lac fait le Rhône, en considérant la partie du fleuve qui est au-dessous lorsqu'il en sort. Quelques-uns ont publié que ce lac a un flux & reflux reglé: ce qui n'est pas vrai. Il est sûr qu'il s'enfle en été, lorsque les neiges des Alpes & du mont Jura viennent à fondre; & que même, en certains temps il hausse & baisse, sans qu'on en puisse bien savoir la cause, à moins qu'on ne la veuille rapporter à des vents qui peuvent chasser l'eau d'un rivage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, sans que l'air soit agité d'aucun vent. Il prend souvent diverses couleurs à la fois, qui font un

assez bel effet à la vue : sur quoi Daniel Puerari, savant médecin, & professeur en philosophie dans l'académie de Genève, a fait une dissertation. Au reste, il n'y a point de lac au monde si abondant en poisson de toutes les sortes, & il est particulierement renommé pour ses truites monstrueuses; car il s'y en est trouvé qui pesoient près de cent livres. Celles de trente jusqu'à soixante livres y sont assez communes. * *Voyez*, outre les auteurs nommés, J. B. Plantin, *en la description de la Suisse*; Cæsar, *l.* 1, *comment.* Ausone, *de flum.* Sanson, &c.

LEMANO, *cherchez* ODESSE.

LEMBERG ou LEWEMBERG, en latin *Leoberga*, bourg du comté de Jawer en Siléfie. Il est sur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LEMBERG ou LEOPOLD, ville de Pologne, *cherchez* LWOW.

LEMBRO, L'EMBRO ou IMBROS, est une isle de l'Archipel, située au nord de celle de Tenedo, près de la presqu'isle de Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte son nom & a un évêché & une citadelle. * Mati, *diction.*

LEMBRUN, petit pays de l'Auvergne, dont on ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, situé entre Issoire & Brioude en conserve le nom. * Mati, *diction.*

LEMERY (Nicolas) habile chymiste, né à Rouen le 17 novembre 1645, de *Julien* Lemery procureur au parlement de Normandie qui étoit de la religion prétendue réformée, s'appliqua à la pharmacie au sortir de ses études; & pour s'y rendre plus habile, il parcourut presque toute la France. Il étudia à Paris sous M. Glazer, alors démonstrateur au jardin du roi; il séjourna trois ans à Montpellier chez M. Verchant maître apothicaire, & y fit des leçons où les docteurs même assistoient avec plaisir, & apprenoient quelque chose de nouveau. Il revint à Paris en 1672, se trouva à toutes les assemblées de philosophes qui y étoient fréquentes alors chez plusieurs particuliers, & fit un cours de chymie au laboratoire que M. Martin apothicaire de M. le Prince, avoit à l'hôtel de Condé, ce qui le fit connoître & estimer du prince qui le manda bien souvent à Chantilli. Il eut ensuite un laboratoire à lui, se fit recevoir maître apothicaire, & ouvrit des cours publics de chymie en son logis, où il eut entr'autres pour auditeurs messieurs Rohaut, Bernier, Auzout, Regis, Tournefort, &c. Les préparations qui sortoient de ses mains étoient si estimées, qu'il s'en faisoit un débit prodigieux dans Paris & dans les provinces. Il étoit alors le seul dans Paris qui possédât le *magistere de Bismat*, autrement le *blanc d'Espagne*, qui l'enrichit beaucoup. M. Lemery fut le premier qui dissipa les ténébres naturelles ou affectées de la chymie, qui la réduisit à des idées plus nettes & plus simples, qui abolit la barbarie inutile de son langage, qui ne promit de sa part que ce qu'elle pouvoit, & ce qu'il la connoissoit capable d'exécuter. C'est ce qu'on voit dans son cours de chymie qu'il fit imprimer en 1675, dont il y a eu un grand nombre d'éditions, & qui a été traduit en plusieurs langues. Il le fit traduire lui-même en allemand à ses dépens : il s'étoit néanmoins réservé plusieurs secrets dont il se servoit très-utilement, & qu'il n'avoit pas jugé à propos de dévoiler. Comme il étoit toujours demeuré dans la religion prétendue réformée où il étoit né, il reçut ordre en 1681, de se défaire de sa charge dans un temps marqué, & l'électeur de Brandebourg lui fit proposer de venir à Berlin : mais M. Lemery jugea à propos de différer encore; & ce ne fut qu'en 1683, qu'il sortit de France, & alla en Angleterre où il demeura peu de temps. Il revint en France la même année, prit le bonnet de docteur en médecine dans l'université de Caën, revint à Paris où il fut fort recherché à cause de son habileté, jusqu'à ce que la révocation de l'édit de Nantes en 1685, ayant ôté l'exercice de la médecine aux prétendus réformés, il se trouva sans fonction & sans ressource. Il remédia à ces maux en se réunissant à l'Eglise catholique en 1686, & sa réunion fut, dit-on, sincére. Il donna deux ouvrages en 1697 : l'un intitulé, *Pharmacopée universelle*, réimprimée en 1716 *in*-4°; l'autre, *Traité universel des drogues simples*, réimprimé à Paris, en 1714 *in*-4°. Ils sont l'un & l'autre fort estimés. Quand l'académie des sciences se renouvella en 1699, M. Lemery y fut reçu en qualité d'associé chymiste, & à la fin de la même année, il eut une place de pensionaire. Il publia en 1707 *in*-8°, son grand *traité de l'antimoine, contenant l'analyse chymique de ce minéral*, qui est le dernier de ses ouvrages. Il mourut le 19 de juin 1715. Presque toute l'Europe a appris de lui la chymie, & la plupart des grands chymistes François ou étrangers, lui ont rendu hommage de leur savoir. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'académie des sciences de Paris*; dans le recueil des éloges des académiciens; liste des mêmes académiciens avec celle de leurs ouvrages, *in*-4°.

LEMERY (Louis) médecin, membre de l'académie des sciences de Paris, fils de *Nicolas* Lemery, de la même académie, célébre chymiste, & de *Magdeléne* Belanger, naquit à Paris le 25 janvier 1677. Il fit ses études au collége d'Harcourt, & s'y distingua. Quelques heureux essais d'éloquence le porterent d'abord vers le barreau : un de ses oncles, Louis Lemery, fameux avocat, l'y attiroit encore; mais son pere, & un goût plus décidé, le ramenerent à la chymie. Il étudia en médecine, prit ses degrés, fut docteur dès l'âge de 21 ans, & il n'en avoit que 23 lorsqu'il entra à l'académie des sciences en qualité d'éléve. En 1702, il fit paroître son *Traité des alimens*, ouvrage enrichi d'analyses chymiques, & où brille beaucoup d'ordre & de clarté. M. Andry, qui a travaillé si long-temps au journal des savans, fit de cet ouvrage un extrait critique & ironique, ce qui étoit fort ordinaire à ce médecin journaliste. M. Lemery que cette censure n'irritoit pas plus qu'elle l'instruisoit, n'y répondit point. Mais il se mit à examiner sérieusement le *Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme*, que le censeur avoit donné en 1700, & cet examen produisit une lettre que M. Lemery adressa à M. Boudin, premier médecin de monseigneur, & qui fut insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de novembre 1703. De 29 fautes que M. Lemery y reprend, & parmi lesquelles il se trouvoit de vraies bévues, M. Andry fut contraint de passer condamnation sur une quinzaine, dans la réponse qu'il donna sous le titre d'*Eclaircissement sur le traité des vers.* M. Lemery revint à la charge par deux autres lettres, encore adressées à M. Boudin, où il discute de nouveau cette matiere, principalement les 14 fautes dont M. Andry n'avoit pas voulu convenir, & il en montra la réalité. M. Andry ne repliqua rien. Ces trois lettres parurent ensemble en 1704, avec une dissertation, où M. Lemery attaque M. Andry sur ses réflexions contre l'opinion de ceux qui croient que la moëlle ne nourrit pas les os, lesquelles il avoit insérées dans son *Eclaircissement.* En 1708, M. Fagon, premier médecin du roi, chargea M. Lemery de faire le cours de chymie au jardin royal, à la place de M. Berger qui étoit attaqué d'une maladie dangereuse; & il s'en aquitta avec le plus grand succès. M. Berger étant mort quelques années après, la chaire de chymie fut donnée à M. Geoffroi, & c'est à lui que M. Lemery succéda en 1731. Dès 1712 il étoit monté à la place d'associé de l'académie des sciences, & en 1715, il eut celle de pensionaire vacante par la mort de son pere. En 1722, il acheta une charge de médecin du roi; & c'est en cette qualité qu'il fut nommé pour accompagner l'infante Marie-Anne-Victoire d'Espagne, aujourd'hui reine de Portugal. De retour à Paris, la reine d'Espagne l'honora d'un brevet de médecin consultant de sa majesté.

Il a été aussi 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu, où il fut toujours suivi d'une foule d'étudians en médecine, qu'il instruisoit avec plaisir en s'instruisant lui-même. Il fut particulierement attaché à madame la duchesse de Brunswick, qu'il visitoit souvent dans le palais du Luxembourg, & il eut toute la confiance de madame la princesse de Conti, seconde douairiere, dont il étoit aussi médecin. Il passoit régulierement toutes les nuits à l'hôtel de cette princesse, depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin; & c'est là qu'il a composé plusieurs de ses mémoires. On en a quarante, dans les *mémoires de l'académie des sciences*, sans compter les morceaux qu'on ne trouve que dans l'histoire & par extrait. Ceux qui regardent la chymie, & qui sont le plus grand nombre, roulent principalement sur la nature du fer & sur sa production, sur le nitre & quelques autres sels, sur les analyses végétales & animales; trois sujets où l'auteur s'est montré un chymiste de la premiere force. Il y a aussi des mémoires sur l'origine & la formation des monstres. On peut voir une idée plus distincte de ces différens écrits, & des sentimens de M. Lemery sur tant de points différens, dans son éloge composé par M. de Mairan, lu dans une assemblée publique de l'académie royale des sciences, & imprimé dans le tome des memoires de la même académie, pour l'année 1743, & dans le recueil des éloges composés par M. de Mairan, imprimé à Paris en 1747 *in*-12. M. Lemery est mort le neuviéme juin 1743. Il avoit épousé en 1706, *Catherine* Chapotot, & il eut de ce mariage trois enfans, dont il n'est resté qu'une fille à qui il a donné une excellente éducation. M. Lemery étoit doux & poli dans le commerce, capable d'amitié, généreux & libéral. * Extrait de son éloge, cité dans cet article.

LEMGOW, ville anséatique du cercle de Westphalie. Elle a été impériale; mais elle dépend maintenant du comté de la Lippe. On la trouve dans le comté de Lemgow, sur la petite riviere de Bege, à quatre milles de Minden. * Mati, *diction.*

LEMINGTON. Il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'est proprement qu'un bon bourg, est dans la partie du comté de Hamp, qui est au sud-ouest, dans un pays qu'on appelle l'*Eglise de Christ*, à 72 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

La seconde est dans le pays du comté de Warwick, qu'on nomme *Knightlow*. Elle est remarquable par deux sources d'eau, qui ne sont qu'environ à deux pas l'une de l'autre; mais qui ont pourtant un goût, & produisent des effets tout différens. L'une est douce & l'autre salée, quoiqu'elle soit fort éloignée de la mer. * *Diction. anglois.*

LEMMICH (Henri) de Lubec, a publié une défense des livres apocryphes & canoniques du vieux & du nouveau testament en 1638. * Konig, *biblioth.*

LEMNE, connu sous le nom de LÆVINUS LEMNIUS, né à Ziriczée en Zelande l'an 1505, étudia en médecine à Louvain, & se rendit très-habile. Il exerça long-temps la médecine dans son pays, où il se maria; & après avoir perdu sa femme, il se fit prêtre, fut chanoine de Ziriczée, & mourut l'an 1568, laissant un fils, nommé GUILLAUME LEMNE, habile médecin, & plusieurs ouvrages, entr'autres; *De occultis naturæ miraculis libri IV. De astrologia; De honesto animi ac corporis oblectamento, &c.* * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ.* Valer. André, &c.

LEMNIUS (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le pays des Grisons, si c'est du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Elveticorum.* Il tourna en vers héroïques le traité de Denys, *de situ orbis.* Il rendit aussi en vers héroïques latins l'odyssée d'Homere. * Konig, *biblioth.* Lemnius étant à Wittemberg, où il a passé plusieurs années, il y fit imprimer en 1538, deux livres d'épigrammes, qu'il dedia à Albert, archevêque & électeur de Mayence. On prétendit que non-seulement il avoit répandu dans ces épigrammes bien des obscénités; mais que de plus il y avoit maltraité l'université de Wittemberg, l'électeur de Saxe, & plusieurs autres personnes de considération. Philippe Melanchton, qui étoit alors recteur de l'université de Wittemberg, défendit d'abord à l'auteur de paroître dans l'université; & ensuite pour venger l'injure faite, disoit-on, à l'électeur de Saxe & au landgrave de Hesse, il y eut contre Lemnius un decret de prise de corps. Lemnius prit la fuite, & fut cité à comparoître pour se justifier s'il le pouvoit. Mais n'ayant pas comparu il fut relegué à perpétuité. Pour se venger, il fit réimprimer ses épigrammes, auxquelles il ajoûta un troisiéme livre; & ensuite il publia son apologie sous ce titre: *Apologia Simonis Lemnii poëtæ Vitebergensis, contra decretum quod imperio & tyrannide M. Lutheri & Justi Jonæ Vitebergensis universitas coacta iniquissimè & mendacissimè evulgavit*, à Cologne, *in*-8°. On dit que cet écrit est extrêmement rare: M. Scelhorn en donne la notice, & la critique dans le tome I de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ, &c.* pag. 850 & suiv. Il y prend le parti de Luther & de l'université de Wittemberg contre Lemnius, dont il rapporte plusieurs épigrammes tirées de ses deux premiers livres. Il ajoute que Lemnius publia que si l'université ne retractoit son decret, il écriroit de nouveau contre elle, & qu'en effet il donna encore depuis un écrit plus violent que ce qu'il avoit déja fait. Mais M. Scelhorn ne fait pas connoître autrement ce nouvel écrit.

LEMNOS, isle de la mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du mont Athos, sous la domination des Turcs, qui la nomment *Stalimene*, est assez fertile, avec quelques ports. Les lieux les plus considérables de cette isle, sont Mandro, Cochinos, Paleo-Castron, &c. Cette isle avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Ephæstia* & *Myrina.* Lemnos étoit célébre par son labyrinthe & par la forge fabuleuse de Vulcain, que les poëtes y avoient placée, parceque les habitans furent les premiers qui forgerent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tué leurs maris, & s'abandonnerent à ces héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pelasges, ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menerent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuerent depuis, avec leurs meres, parcequ'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'est delà que sont venus les proverbes, *Malum Lemnium* & *Lemnia manus.* Cette isle avoit été prise autrefois par les Perses sous Darius, fils d'Hystaspe, & fut soumise long-temps après par Miltiade. Sous le bas empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligés de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le siége inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolémée en parlent assez particulierement. *Consultez* aussi les auteurs qui en font mention; comme Hérodote, *l. 6* ou *Erato*; Euripide, *in Hecub.* Erasme, *in Adag.* Ovide, *in epistol. Hypsip. ad Jas.* Bayle, *diction. critiq. Cherchez* STALIMENE.

LEMOS (Louis) médecin Portugais, publia en 1592, un ouvrage en six livres sur la meilleure maniere de prognostiquer dans les maladies. On a encore de lui un jugement sur les œuvres d'Hippocrate. * Konig, *biblioth.*

LEMOS (Thomas de) Dominicain, issu de l'illustre famille de Lémos en Espagne, naquit vers l'an 1545 à Rivadavia, ville de la Galice. Etant entré dans l'ordre des Dominicains, il s'appliqua fortement à l'étude de la théologie. Il étoit à Valladolid quand la dispute sur la grace, entre les Dominicains & les Jésuites, s'y éleva l'an 1594. Il défendit dès-lors la doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Etant envoyé l'an 1600, au chapitre général de l'ordre qui se tenoit à Naples, il y fit soutenir le 21 du mois de

mai, une thèse sur la grace, dédiée au cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le chapitre de poursuivre cette affaire à Rome avec Alvarès. Ce fut lui qui soutint le poids de toutes les disputes tenues dans les congrégations *de Auxiliis*, assemblées à Rome sous les papes Clément VIII & Paul V, dont il a laissé un journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore composé un grand ouvrage, contenant plusieurs traités sur la liberté & sur la grace, imprimé l'an 1676, à Beziers, sous le titre de *Panoplia gratiæ.* Il est auteur d'un grand nombre d'écrits faits sur ces questions, dans le temps de la congrégation *de Auxiliis*. Il avoit près de soixante ans quand ces congrégations finirent sous Paul V. Il s'y étoit acquis tant de réputation, que le roi d'Espagne lui offrit un évêché qu'il refusa. Il fut choisi pour consulteur général le 15 de novembre 1607. Le roi catholique lui donna une pension qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * *Voyez* la vie du pere de Lemos, à la tête de son journal des congrégations *de Auxiliis*. *L'histoire de la congrégation de Auxiliis*, qui se trouve dans le tome II de la *tradition de l'église romaine sur la prédestination des saints, & la grace efficace*, par le P. Quesnel, de l'Oratoire. *Le catéchisme historique & dogmatique*, tome I.

LEMPTA, désert d'Afrique, dans la Zaara ou Libye, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *description d'Afrique*.

LEMSTER, bourg d'Angleterre, qui a séance & voix au parlement. Il est situé dans le comté d'Hereford, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Mati, *diction.*

LEMURIES : fête que les romains célébroient le neuvieme jour de mai, en l'honneur des dieux lémures. Ils appelloient lémures, les ombres & les fantômes des morts, qui apparoissoient de nuit. Cette fête duroit trois nuits, non pas consécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jettoit des féves dans le feu qui bruloit sur l'autel; & on croyoit que cette cerémonie chassoit les lémures des maisons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermés pendant le temps de cette fête; & on ne célébroit aucunes nôces, parceque les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette fête, avoient été malheureux : ce qui a donné lieu à une espéce de proverbe, *malum mense Maio nubere*. On rapporte l'institution de cette fête à Romulus, qui pour se délivrer du fantôme de son frere Remus, qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroissoit toujours devant lui, ordonna une fête, qu'il appella de son nom *Remuria*, ou *Lemuria*. On faisoit des sacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce sacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui sacrifioit, étant nuds pieds, faisoit un signe, ayant les doigts de la main joints au pouce, par lequel il s'imaginoit empêcher que l'esprit malin, ou le fantôme ne se présentât à lui. Après cela, il se lavoit les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des féves noires il les mettoit dans sa bouche, & les jettoit derriere lui, proférant ces paroles : *Je me délivre par ces féves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une espéce de charivari avec des poëles & d'autres vaisseaux d'airain, qu'on battoit, priant ces lutins de se retirer, leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allassent en paix, sans troubler davantage le repos des vivans. * Varron, *de vita pop. rom. l.* Ovide, *lib. 5. fast.*

LENA; c'est une riviere de la grande Tartarie. Elle a sa source vers celles de l'Amur & du Jenisei, coule au-devant de cette derniere, d'un cours presque parallèle au sien, & après avoir traversé de vastes contrées presque entierement inconnues, elle se décharge dans l'Océan septentrional. * Mati, *diction.*

LENCICI ou LANSCHET, en latin *Lencicia, Lencicia*, & *Lancicium*, ville de la basse Pologne, capitale d'un palatinat, est batie sur une colline, à neuf ou dix lieues de Gnesne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut presque toute brulée l'an 1655. * Starovolscius, *descript. Polon. &c.*

CONCILES DE LENCICI.

On célébra l'an 1181 un concile à Lencici, où on régla diverses affaires du royaume; & l'an 1188, on y résolut de porter les armes contre Saladin. Pierre cardinal, légat du saint-siége, y tint un concile l'an 1219. Foulques, archevêque de Gnesne, en célébra un l'an 1240 contre Conrad, duc de Massovie; un autre pour le même sujet l'an 1246, & un l'an 1258 contre Boleslas *le Chauve*, duc de Silésie, qui avoit mis en prison l'évêque de Breslaw, avec deux de ses prêtres. L'an 1285, les évêques s'assemblerent en cette ville, contre Henri IV, duc de Breslaw. Nous avons connoissance de divers autres conciles, tenus par les prélats de Gnesne, l'an 1462, 1466, 1506, 1522 ou 1523, & 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre les erreurs de Luther. On en tint deux autres pour la même raison l'an 1547 & 1557.

☞ LENCLOS (Anne dite NINON de) a été une des plus célebres personnes du dernier siécle, par les charmes de son esprit, & les graces de sa personne. Elle étoit fille unique du sieur de Lenclos, gentilhomme de Touraine, & de mademoiselle de Raconis, & naquit à Paris le 15 mai 1616. Son pere étoit un homme d'esprit, qui s'étoit signalé par sa bravoure sous les regnes de Henri IV & de Louis XIII, & sa mere étoit connue pour une femme dévote d'un génie extrêmement borné. Mademoiselle de Lenclos perdit l'un & l'autre, n'ayant encore que quinze ans. Maîtresse de sa destinée dans un âge si proche de l'enfance, elle se forma pour ainsi dire toute seule. Son esprit s'étoit déja dévelopé par la lecture des ouvrages de Montaigu & de Charron, qu'elle avoit médités dès l'âge de dix ans; & elle étoit connue dans Paris depuis deux ou trois ans pour ses saillies & ses bons mots. Elle savoit parfaitement la musique, jouoit très-bien du clavecin & de plusieurs autres instrumens, chantoit avec tout le gout possible, & dansoit avec beaucoup de graces. Ces talens joints à une beauté parfaite, qu'elle conserva jusqu'à la vieillesse, lui procurerent des occasions de se pourvoir avantageusement : mais un gout décidé pour la liberté, on peut même dire pour le libertinage, l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. Elle commença donc par mettre son bien à fond perdu, tint elle-même son ménage, & vécut avec économie, & cependant avec noblesse. Ses talens & ses charmes lui aquirent des connoissances & des amis. Elle s'étudia à se les conserver, & personne ne pouvoit mieux y réussir qu'elle. Elle avoit l'ame noble : elle étoit d'une humeur égale, d'un commerce charmant, bonne amie, serviable, vraie, équitable, exacte à sa parole, & d'une probité inaltérable. Elle jouissoit de huit à dix mille livres de rentes viageres, & avoit toujours une année de revenu devant elle, pour être en état de secourir ses amis dans l'occasion. Sa maison étoit le rendez-vous de ce que la cour & la ville avoient de gens polis, & de ce que la république des lettres avoit de plus illustre & de plus distingué. Moliere avoit coutume de la consulter sur les piéces qu'il donnoit au théâtre, & se trouvoit toujours bien de se conformer à ses observations. Mademoiselle de Lenclos avoit l'esprit juste & agréable, le discernement fin, le jugement solide, & le gout délicat. Ses momens de loisir étoient remplis par la lecture. Historiens, philosophes, poëtes anciens & modernes; elle avoit tout lu, & avoit bien lu : de sorte qu'elle étoit fort savante, sans en jouer le personnage. M. de Saint-Evremont, charmé de l'esprit philosophique de mademoiselle de Lenclos, publia en

1690 un discours sur la morale d'Epicure, qu'il lui adressa sous le nom de *moderne Leontium*. Cette charmante fille mourut dans des sentimens plus chrétiens que ceux où elle avoit vécu, le 17 octobre 1706. Elle étoit âgée de quatre-vingt-dix ans & cinq mois. L'abbé de Châteauneuf, dans ses *dialogues sur la musique des anciens*, lui donne de grands éloges. On a imprimé à Amsterdam en 1751 en un volume in-12, des *mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos*, par M. B. qui ne sont pas fort édifians, suivis d'un recueil de cinquante lettres qu'elle avoit écrites au marquis de Sévigné. Il y a dans ces lettres beaucoup d'esprit & de métaphysique de sentiment: mais elles ne contiennent que des préceptes de galanterie.

LENET (Pierre) étoit né à Dijon, de *Claude* Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne, & d'*Anne* Fyot. Claude lui ayant résigné sa charge, il y fut reçu le 22 septembre 1637. Il fut procureur général au même parlement, par la résignation d'Hugues Picardet, le 3 avril 1641. Il y joignit la charge de procureur général à la table de marbre, en laquelle il fut reçu le 19 novembre 1646. Il fut pendant le siége de Paris l'un des intendans de justice, de police & des finances: & le siége fini, il retourna à la cour où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même cour le destina en 1649 pour l'ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son temps. Il est mort à Paris en 1671 le 3 juillet. On a imprimé ses mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 & suivantes, principalement celles de Guienne, & autres provinces. Ils ont paru en deux volumes *in*-12, en 1729, sans nom de ville, ni d'imprimeur. Ces mémoires ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéressans. L'auteur n'y dit presque que ce qu'il a vu, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la maison de Condé; & l'on y voit que, pendant la prison des princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes. * *Mémoires du temps*. Préface des mémoires de M. Lenet. Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, *in-fol.* tome I, page 408.

LENET (Philibert-Bernard) chanoine régulier, ancien professeur en théologie dans l'abbaye de S. Jacques de Provins, ancien abbé du Val des Ecoliers, encore vivant en 1748, & mort depuis, étoit du même pays & de la même famille. Il est auteur d'une *Oraison funebre de François d'Aligre*, abbé de S. Jacques de Provins, imprimée *in*-4° en 1712 à Paris; de l'avertissement qui est au devant du premier tome des *Principes de la foi chrétienne*, par feu M. Duguet, & de quelques autres écrits.

LENFANT (Nicolas) procureur au bailliage & siége présidial de Meaux pendant les guerres du calvinisme & de la ligue, eut part lui-même aux troubles qui agiterent le royaume dans ces temps funestes, & il a écrit jour par jour ce qui se passoit alors de considérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti, dans toute l'étendue du diocèse de Meaux. On voit regner dans ses mémoires un air de sincerité & d'impartialité qui fait plaisir au lecteur judicieux. On doit les regarder comme une suite de ceux de Bordereau, avocat ou procureur à Meaux, son parent ou son allié; & le travail de l'un & de l'autre ne compose aujourd'hui qu'un seul & même corps d'ouvrage que l'on n'a que manuscrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau est peu de chose; le journal de Lenfant fait seul tout le mérite de l'ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'abbaye de S. Faron de Meaux. Lenfant est mort après l'an 1607. * D. Toussaints Duplessis, *hist. de l'église de Meaux*, préface.

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup estimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude toute particuliere des ouvrages de S. Augustin, qui le mit en état de procurer en 1650 une édition plus complette du *Milleloquium* de Jean Collier, il entreprit les concordances augustiniennes, *Concordantiæ augustinianæ*, qui parurent en deux volumes *in-fol.* en 1656 & 1665, où il ramassa toutes les sentences de S. Augustin: & en 1661 il donna aussi en deux autres volumes *in-fol.* l'explication de tous les passages de l'écriture qu'on trouve dans ce saint docteur, sous ce titre: *Biblia augustiniana*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1655 *in*-4°, une pareille bible de S. Bernard, *S. Bernardi abbatis biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes *in*-4° les passages de l'ancien testament employés par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis biblia*, sans qu'on sache ce qui l'a empêché de donner depuis les passages du nouveau. On a encore de lui un ouvrage curieux, intitulé: *Histoire générale de tous les siécles*, où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'église & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naissance de J. C. Cette histoire parut d'abord l'an 1680 en trois volumes *in-douze*; mais l'auteur la redonna plus ample l'an 1684 en six volumes. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LENFANT (Jacques) né à Bazoche en Beauce, le 13 d'avril 1661 de Paul Lenfant, ministre de Châtillon sur Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'Anne Dergnoust de Pressinville, décédée à Berlin le 6 de décembre 1692, commença ses études de théologie à Saumur chez Jacques Cappel, professeur en hébreu, chez qui il logea, & les continua à Genève. Il sortit de cette derniere ville vers la fin de 1683, & passa à Heidelberg où il reçut l'imposition des mains au mois d'août 1684, & y fut ensuite chapelain de l'électrice douairiere Palatine, & pasteur ordinaire de l'église françoise. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea de se retirer d'autant plus vîte d'Heidelberg en 1688, qu'il craignoit les suites de deux lettres qu'il avoit écrites pour empêcher la réunion de ceux de sa secte à l'église romaine, & qui se trouvent à la fin de son *Préservatif*, dont nous parlerons. Il sortit d'Heidelberg au mois d'octobre, & arriva le mois suivant à Berlin où Fréderic, électeur de Brandebourg, le mit au nombre des pasteurs. M. Lenfant en commença les fonctions le 21 de mars 1689, & il les a continuées dans cette église pendant trente-neuf ans & quatre mois. Il épousa en 1705 Emilie Gourgeaud de Venours, d'une famille illustre de Poitou, dont il n'a point eu d'enfans. Il mourut d'une paralysie le 7 du mois d'août 1728, dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre: sa physionomie avoit quelque chose de fin, quoique son air fût simple & son extérieur négligé. Il parloit peu, mais il disoit les choses d'une maniere délicate & insinuante. Il ne se fâchoit jamais lorsqu'il étoit contredit, mais il se servoit souvent de l'ironie fort à propos. Il aimoit la société, & passoit peu de jours sans voir quelques amis: mais ses ouvrages n'y perdoient rien. Il revenoit à son travail avec de nouvelles forces, & le reprenoit sur le champ à l'endroit où il l'avoit laissé. Doué d'une humeur douce & pacifique, il en usoit même généreusement avec ceux dont il avoit sujet de se plaindre. Il réussissoit dans la prédication, & ce fut ce talent qui lui procura le poste de prédicateur de Charlotte-Sophie reine de Prusse. Après la mort de cette princesse, il fut fait chapelain du roi son fils. Il a été de plus conseiller du consistoire supérieur, & membre du conseil françois, formé pour diriger les affaires de la nation. En 1710, il fut aggrégé à la société de la *propagation de la foi*, qui est établie en Angleterre; & le 2 mars 1724, à l'académie des sciences de Berlin. Etant en Angleterre en 1707, il prêcha devant la reine Anne, qui lui offrit de le faire son chapelain; mais il ne put se résoudre à quitter Berlin. Il voyagea la même année en Hollande, & vit Helm-

ſtadt en 1712, Leipſick en 1715, & Breſlau en 1725, preſque dans l'unique deſſein de decouvrir les livres rares & les manuſcrits dont il avoit beſoin pour compoſer ſes hiſtoires. Il a beaucoup écrit, & dès ſa premiere jeuneſſe il a paru en qualité d'auteur. Il n'avoit que 23 ans lorſqu'il publia en 1684 à Rotterdam ſes *Conſidérations générales ſur le livre de M. Brueys*, intitulé : *Examen des raiſons qui ont donné lieu à la ſéparation des proteſtans*, &c. *Cherchez* BRUEYS. Ce premier eſſai, qui lui fit honneur dans ſon parti, fut ſuivi des ouvrages ſuivans : *Lettres choiſies de S. Cyprien aux confeſſeurs & aux martyrs, avec des remarques hiſtoriques & morales*, à Amſterdam, 1688, *in-12*. *Innocence du catéchiſme de Heidelberg* en 1690, *in-12*. *De inquirenda veritate*, à Genève en 1691, *in-4°*. C'eſt une traduction latine du livre *de la recherche de la vérité*, compoſé par le pere Mallebranche, de l'Oratoire. Comme il avoit communiqué ſon deſſein à l'auteur, ce pere lui répondit par une lettre, qui ſe trouve dans les *nouvelles littéraires* du 15 février 1716. *Hiſtoire de la papeſſe Jeanne fidélement tirée de la diſſertation latine de M. Spanheim*, 1694, *in-12*. On en a donné en 1720 une ſeconde édition à la Haye, augmentée, en deux volumes, dont les augmentations ſont de M. des Vignoles. On aſſure que M. Lenfant ne voulut pas prendre part à cette édition, parcequ'il étoit revenu de ſes préjugés au ſujet de cette fable ſi ridiculement inventée ; & il eſt étonnant que M. des Vignoles, homme d'eſprit, ait cherché à l'appuyer. *Remarques ſur l'édition du nouveau teſtament par M. Mill*, inſerées dans la bibliothéque choiſie, tom. 18. Lettre latine *ſur l'édition du nouveau teſtament grec, publié par les ſoins de M. Kuſter*, dans la bibliothéque choiſie, t. 21. *Réflexions & remarques ſur la diſpute du pere Martianai*, Bénédictin, *avec un Juif*, dans la république des lettres, mai 1709 & juin. *Mémoire hiſtorique touchant la communion ſous les deux eſpéces*, dans la république des lettres, mois de ſeptembre 1709. *Critique des remarques du P. Vavaſſeur*, Jéſuite, *ſur les réflexions du P. Rapin*, de la même ſociété, *touchant la poëtique*, dans la république des lettres, mois de février & mars 1710. *Réponſe à M. Dartis au ſujet du ſocinianiſme* dont celui-ci l'avoit accuſé, à Berlin 1712, *in-4°*. *Lettre ſur le ſens littéral des anciens oracles, à l'occaſion de la diſſertation ſur le pſeaume 110 (109)* inſerée dans *l'hiſt. crit. de la république des lettres*, t. 6. *Lettre ſur une diſpute avec le pere Vota*, *Jéſuite*, dans la bibliothéque choiſie, t. 23. *Hiſtoire du concile de Conſtance*, &c. 1714, à Amſterdam 2 vol. *in-4°*, & réimprimée avec beaucoup de corrections, & ſur-tout d'augmentations, en 1727, *in-4°*. La premiere & la ſeconde édition ont auſſi été imprimées en France. *Apologie pour l'auteur de l'hiſtoire du concile de Conſtance contre le journal de Trévoux du mois de décembre* 1714, à Amſterdam 1716, *in-4°*. Cette apologie ſe trouve auſſi dans la ſeconde édition du concile de Conſtance, de même que ſon *Apologie pour Gerſon & pour le concile de Conſtance*, contre le pere Deſirant, Auguſtin, & contre D. Matthieu Petit-Didier, Bénédictin de S. Vannes, mort évêque de Macra. *Diſcours ſur les quinze premiers verſets du chapitre 44 de l'Eccléſiaſtique*, à Berlin 1716, & la même année à Amſterdam ; c'eſt plutôt un éloge de la maiſon de Brandebourg. Le nouveau teſtament de N. S. J. C. traduit en françois ſur le grec, avec des notes litterales pour éclaircir le texte, par MM. de Beauſobre & Lenfant, à Amſterdam 1718, *in-4°*, 2 volumes. Gabriel Dartis, miniſtre de Berlin, a publié, contre cette traduction, une lettre paſtorale, où il prétend que les traducteurs ont affoibli les preuves de la divinité de J. C. & donné dans le ſocinianiſme ; & ce ſentiment n'a pas été particulier à M. Dartis. M. Lenfant répondit cependant à ce dernier en 1719, & ſa réponſe parut à Berlin. Mais M. Dartis ayant repliqué, il ne jugea pas à propos de continuer la diſpute. *Poggiana ou la vie, le caractère, les ſentimens, & les bons mots de Pogge, Florentin, avec ſon hiſt. de la répub. de Florence, & diverſes piéces*, à Amſterdam 1720, *in-12*, 2 vol. M. Recanati, ſénateur Vénitien, a relevé beaucoup de fautes de ces ouvrages dans ſes obſervations italiennes ſur ce ſujet, à Veniſe 1721, & M. de la Monnoie dans ſes *Remarques ſur le Poggiana*, &c. à Paris 1722, *in-12*. *Lettre de l'auteur du Poggiana à M. de la Motte pour ſervir de ſupplément à cette piéce*, dans la bibliothéque germanique, tome 1. On y trouve un détail curieux de la vie & des ouvrages de Lucius Collutius Salutatus. *Lettre à M. de la Croſe*, ſur le *Poggiana*, dans la bibliothéque german. tome 1. *Réponſes aux remarques de M. de la Monnoie ſur le Poggiana*, dans la bibliothéque germanique, tome 4. *Lettre à M. des Vignoles pour prouver contre M. Bayle, que les païens croyoient qu'il falloit demander la ſageſſe aux dieux*, dans la bibliothéque germanique, tome 1. *Diſſertation ſur cette queſtion, Si Pythagore & Platon ont eu connoiſſance des livres de Moyſe & de ceux des prophétes*, dans la bibliothéque germanique, tome 2. *Eclairciſſement ſur ce qu'il avoit fait deſcendre Charles VI de Charlemagne*, ibidem. *Lettres ſur les paroles inutiles*, ibidem, tome 3. *Diſſertation hiſtorique ſur la premiere édition des actes du concile de Conſtance*, ibid. tome 12. M. Lenfant a eu en général beaucoup de part à la bibliothéque germanique. *Préſervatif contre la réunion avec le ſiége de Rome*, &c. contre un ouvrage de mademoiſelle de Beaumont qui réfute les raiſons de la ſéparation des proteſtans d'avec l'égliſe romaine, en 1723, *in-8°*, 4 vol. avec un cinquiéme qui contient des piéces déja imprimées. *Hiſtoire du concile de Piſe*, &c. 1724, 2 volumes *in-4°*. *Hiſtoire de la guerre des Huſſites & du concile de Baſle*, 2 vol. *in-4°*, en 1729. *Seize ſermons*, en 1728. Préface ſur l'ancien & le nouveau teſtament à la tête d'une bible françoiſe, imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipſick, *in-8°*. L'édition du Traité du P. Gisbert, Jéſuite, ſur l'éloquence, faite en 1728, à Amſterdam, *in-12*, eſt auſſi accompagnée de ſes remarques. * Eloge de M. Lenfant dans la *bibliothéque german. tome 16*. *Mémoires du temps*, &c.

LENGLET (Pierre de) natif de Beauvais, profeſſeur royal en éloquence à Paris, ſyndic & ancien recteur de l'univerſité, mourut le 28 octobre 1707. Etant profeſſeur de rhétorique au collége du Pleſſis, il fut fait recteur de l'univerſité l'an 1660. Il publia l'an 1673 un petit recueil de poëſies héroïques, pour la plupart, qu'il choiſit parmi un grand nombre de diverſes piéces, qu'il avoit faites en différentes occaſions. Le choix des piéces n'eſt pas moins l'effet du jugement de l'auteur, que la compoſition des vers. La diction eſt fort pure & fort latine, ſes expreſſions nobles ; & l'on ſent dans toutes ſes piéces, qu'il a le gout très-fin. * *Mémoires du temps*. Baillet, *jugement des ſavans ſur les poëtes modernes*.

☞ LENGLET DU FRENOY (Nicolas) naquit à Beauvais le 5 octobre 1674. Il fit ſes études à Paris. Son gout & ſes talens pour les ſciences ſe déclarerent de bonne heure. Dès ſes premieres années de théologie, à l'âge de vingt-deux ans, en 1696, il fit imprimer une *lettre adreſſée à MM. les ſyndic & docteurs en théologie de la faculté de Paris*, *in-12*. 22 pages. Cette lettre fut écrite au ſujet du livre intitulé : *la myſtique cité de Dieu*, qui eſt une vie de la ſainte Vierge compoſée en eſpagnol par la mere Marie de Jeſus, ſupérieure du couvent de l'Immaculée Conception de la ville d'Agreda, & traduite en françois par le pere Thomas Croſet Récollet. Ce livre fit beaucoup de bruit & fut cenſuré en Sorbonne. On attribua la lettre de l'abbé Lenglet à un pere Chauſſemer, Jacobin. Les Cordeliers y firent une réponſe.

L'abbé Lenglet compoſa en 1697 un *traité hiſtorique & dogmatique des apparitions, des viſions, & des révélations particulieres*. Il enfanta cet ouvrage pour répliquer aux Cordeliers ; mais il ne le fit point paroître alors.

alors. Il le garda manuscrit. Le P. Calmet ayant mis au jour en 1749 un traité sur les apparitions & sur les revenans, l'abbé Lenglet reprit son ancien ouvrage, & le relut avec un œil critique, dans le dessein de le donner au public : mais on ne voulut pas le lui permettre, parcequ'alors on travailloit à Rome à la canonisation de Marie d'Agreda. L'auteur fut obligé d'envoyer son livre à Avignon : il y trouva les mêmes difficultés. Il le fit passer d'Avignon à Rome, pour le remettre au pape. Benoît XIV le lut, & l'approuva verbalement. Il fit dire à l'auteur qu'il alloit donner ses ordres à Avignon pour en permettre l'impression : il avoit fait traduire en italien l'onziéme chapitre qui regarde Marie d'Agreda. Le manuscrit revint en France, M. le chancelier Daguesseau le lut, & il fut enfin permis à l'auteur de le faire imprimer secretement, c'est-à-dire, sans aucun privilége ; ce qui fut fait en 1751 en deux volumes in-12.

L'imitation de Jesus-Christ en forme de prieres, in-12, 1 vol. parut en 1698. Il y en a eu quatre éditions.

Novum Jesu Christi testamentum, notis historicis & criticis illustratum, in-24. 2 vol. L'abbé Lenglet composa cet ouvrage en 1703, dans le temps qu'il étoit en licence : il fut réimprimé dans les Pays-Bas. Il arriva à l'auteur une aventure au sujet de ce livre. Comme son nom n'y étoit pas, un chanoine régulier de sainte Geneviéve professeur de théologie au séminaire de Reims, s'avisa de se l'attribuer. Il en fit des présens à tous les supérieurs de sa congrégation : on l'en félicita beaucoup. Mais le malheur voulut que les Journalistes de Trévoux, au mois de novembre 1703, le restituerent à l'abbé Lenglet, dont ils avoient appris le nom par le moyen de l'imprimeur. L'abbé & le prieur de sainte Geneviéve chargerent le P. Sarbousт, bibliothécaire, d'aller trouver l'abbé Lenglet, & de lui demander l'explication de cette affaire. Le jeune auteur lui laissa entrevoir la vérité, & lui conseilla de ne point se plaindre des Jésuites, & de tâcher d'appaiser un bruit injurieux au professeur de Reims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Celui-ci ayant appris ce qui se passoit, s'enfuit un matin de son couvent, après avoir laissé dans sa chambre un billet, par lequel il avertissoit qu'il quittoit la congrégation ; mais qu'il se conduiroit de façon à ne lui faire aucun deshonneur. Il se retira chez les Grisons, où il enseigna la théologie jusqu'à sa mort.

Dionysii Petavii rationarium temporum, in-12, Parisiis, 2 vol. en 1703. L'abbé Lenglet a continué cette chronologie du P. Petau depuis 1631 jusqu'en 1700, & y a joint des dissertations & des notes sur divers points de chronologie. L'ouvrage est anonyme quant à l'éditeur.

Diurnal romain traduit en françois, avec le latin à côté, in-12, Paris 1705, 2 vol. Cette traduction fut faite par ordre de madame la princesse de Condé, veuve du prince de Condé *Henri-Jules*. Cette vertueuse princesse disoit son bréviaire régulierement tous les jours.

En cette même année 1705, M. le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangeres, envoya l'abbé Lenglet à Lille, où étoit la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Baviere. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine & françoise. Il avoit des ordres particuliers de prendre garde que deux des ministres de cet électeur, savoir le baron de Karggrand, chancelier, & le baron de Siméoni, ne fissent rien contre le service du roi. Il fut en même temps chargé chez l'électeur de la correspondance étrangere de Bruxelles & de Hollande. La ville de Lille étant menacée d'un siége en 1708, le prince Eugène & milord Marlborough eurent l'attention d'envoyer un trompette à l'électeur de Cologne, pour l'avertir de se retirer. L'électeur sortit avec ses ministres pour aller à Valenciennes, & l'abbé Lenglet resta parmi les assiégés pour avoir soin des effets de l'électeur.

Ce fut à cette occasion qu'après la prise de la ville, notre abbé se fit présenter au prince Eugène, & lui demanda une sauve-garde pour les meubles & effets de la cour électorale ; ce qui lui fut généreusement accordé par le prince. L'abbé Lenglet continua toujours sa correspondance étrangere, qui le mit à portée d'être informé des trames secrétes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient su gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, non-seulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne & de Baviere qui s'y étoient retirés. Il eut en même temps communication d'une lettre de Marlborough à ce sujet. Cette lettre portoit qu'on pouvoit assurer *l'homme de Mons* que les cent mille piastres lui seroient comptées dès qu'il auroit fait son coup. L'abbé Lenglet en avertit aussitôt M. le Blanc, alors intendant d'Ypres, qui en écrivit à M. Voisin. Le traître fut convaincu : on trouva dans sa poche la lettre originale : il subit la peine de son crime : il fut rompu vif.

Traité historique & dogmatique du secret inviolable de la confession, in-12, Lille 1708, & Paris 1715. Ce traité fut fait pendant le siége de Lille. Ce fut à l'occasion des troubles arrivés dans le diocèse d'Arras & dans celui de Tournai, où l'on accusoit quelques prêtres de réveler les confessions.

Mémoires sur la collation des canonicats de Tournay, in-12, Tournay 1711. Les alliés s'étant rendus maîtres de la ville de Tournai en 1709, voulurent donner les canonicats & autres bénéfices de cette cathédrale à des personnes soupçonnées de penser comme Jansénius, & qu'on disoit leur avoir servi d'espions pendant la guerre ; mais les grands vicaires du diocèse s'adresserent à l'abbé Lenglet, qui avoit la protection du prince Eugène. Notre abbé le mit dans les intérêts du chapitre, & le suivit à la Haye pour empêcher l'effet de cette nomination. Comme il ne fut pas possible d'y réussir, l'abbé Lenglet publia ces mémoires à la Haye même, & les alla présenter aux membres des états généraux, qui le firent arrêter prisonnier, & ne lui rendirent la liberté qu'au bout de six semaines, à la sollicitation du prince Eugène, par les ordres duquel il avoit agi. L'abbé Lenglet revint en France.

Commentaire sur les libertés de l'église gallicane, donné par M. Dupuy, avec de nouvelles observations, un choix de preuves, & le catalogue des canonistes par rapport aux usages de France, in-4°, 2 vol. Paris 1715. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions, & ne passa qu'avec beaucoup de peine.

La *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens*, parut pour la premiere fois en 1713 *in-12*, 2 vol. Cet ouvrage s'accrut depuis entre les mains de l'auteur. La derniere édition est de 1734, en 9 volumes *in-12*, & 3 volumes *in-12* de supplément qui ont paru en 1736. On a imprimé aussi *in-4°* cet ouvrage, qui a eu beaucoup de succès. On l'a traduit en anglois & en italien.

La *Méthode pour étudier la géographie*, suivit de près celle qui regardoit l'histoire. Il n'en donna d'abord que quatre volumes *in-12*. On l'a réimprimée en 6 volumes *in-12*. La plus belle & la plus ample édition est en cinq volumes *in-4°*.

L'abbé Lenglet, deux ans après, fit pour sa fortune quelque chose de plus utile que des livres. La conspiration du prince de Cellamare, tramée par le cardinal Albéroni, ayant été découverte au mois de décembre 1718, plusieurs seigneurs furent arrêtés ; mais on ignore & le nombre & le dessein des conjurés. Notre auteur fut choisi par le ministère pour pénétrer toute cette intrigue. Il ne voulut s'en charger que sur la promesse qui lui fut faite, qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne seroit condamné à mort. Il rendit de grands services à cet égard, & non-seulement on lui tint parole par rap-

port à la condition qu'il avoit exigée : mais encore le Roi le gratifia dès lors d'une pension dont il a joui toute sa vie.

Œuvres de Clément Marot, avec la vie de ce poëte, & des notes historiques & critiques, à la Haye, 4 volumes *in*-4°, & 6 vol. *in*-12 en 1729. Il y a bien des fautes dans ces deux éditions, sans doute parceque l'éditeur n'étoit pas en Hollande pour corriger les épreuves. Ce livre est plein de traits singuliers & satyriques dans les notes.

Réfutation des erreurs de Spinosa, avec sa vie à la tête, un volume *in*-12 à Amsterdam. C'est un recueil de ce que M. de Boulainvilliers, M. de Fénelon, & le P. Lami, bénédictin, & autres, ont écrit contre les absurdités de ce fameux athée.

Arresta amoris, cum commentariis Benedicti Curtii, in-12, *Amstelodami*, 1731, 2 vol. Ce livre qui est devenu rare, eut un grand débit : il y a dans la préface des endroits curieux & intéressans : l'édition en est fort belle.

Imitation de Jesus-Christ, traduite en françois, in-12, à Amsterdam en 1731, & aussi *in*-12 à Paris en 1735. Cette traduction est remarquable par le vingt-sixiéme chapitre du premier livre qui manque dans toutes les éditions, & que l'abbé Lenglet a recouvré en consultant d'anciens manuscrits. L'édition de Paris est fort mal exécutée ; celle de Hollande est d'une grande beauté.

Les œuvres du poëte Regnier, avec quelques nouvelles notes & des poësies qui n'étoient pas dans les anciennes éditions, in-4°, à Amsterdam 1733. Cette édition, qui est magnifique, devoit être dédiée au grand Rousseau par une épître satyrique. Rousseau en fut informé par l'abbé de Vayrac, qui étoit alors dans les Pays-Bas. Il mit tout en œuvre pour faire supprimer cette épître : il employa le crédit du comte de Sintzendorf, alors ambassadeur de l'empereur Charles VI en Hollande. Cette piéce ne parut pas en effet dans l'édition de Regnier ; mais elle ne fut pas perdue pour cela.

De l'usage des romans, avec un catalogue des romans, in-12, Amsterdam 1735 (Rouen), 2 volumes. Cet ouvrage est très-rare. On trouve à la fin du premier tome l'épître satyrique à Rousseau, dont on vient de parler.

L'histoire justifiée contre les romans, in-12 un vol. 1735. L'abbé Lenglet fit ce livre contre le précédent qu'on lui attribuoit avec raison. M. Herault, lieutenant de police, lui dit qu'un libraire de Rouen détenu à la bastille, l'avoit assuré qu'il étoit l'auteur de *l'usage des romans* : sur quoi l'abbé Lenglet lui répondit que cela n'étoit pas possible, puisqu'il étoit actuellement occupé à réfuter cet ouvrage. Rien cependant n'étoit plus vrai.

Le roman de la rose avec d'autres ouvrages de Jean de Meung, in-12, Paris (ou Rouen) 3 vol. 1735. Il y avoit à la tête de cette édition une préface historique & critique qui a été supprimée, & à laquelle on en a substitué une autre qui n'est pas à beaucoup près aussi piquante. Il s'est pourtant échapé quelques exemplaires de la premiere.

Principes de l'histoire pour l'éducation de la jeunesse, in-12, 6 vol. 1736. Ce livre est un de ceux de l'abbé Lenglet qui a souffert le moins de difficulté : il n'a pas eu non plus une grande vogue.

Histoire de la philosophie hermétique, avec un catalogue des auteurs qui ont écrit sur la chymie métallique, in-12, Paris, 3 vol. 1742. Cette histoire fit du bruit, à cause d'un portrait de Jacques Cœur, où l'on crut que l'auteur avoit voulu peindre le caractère d'un ministre alors en place.

La messe des fidéles, avec un ordinaire de la messe, in-12, 1742. On trouve dans ce petit ouvrage des maximes des peres de l'église, pour servir de lecture tous les jours du mois.

Catulli, Tibulli, Propertii, opera, in-12, *Lugduni Batavorum*, ou *Parisiis* 1743. Cette édition a été revue très-exactement : elle est très-belle, & peut être comparée aux éditions des Elzevirs.

Mémoires de Condé, Tome VI, in-4°, à Paris (sous le nom de Londres) en 1743.

Lettres & négociations secrétes sur les affaires présentes, in-12, Londres (ou Paris) 1 vol. 1744. C'est la suite des lettres de M. Van-Hoé, ambassadeur de Hollande à la cour de France. Il y a une lettre où l'auteur croit développer tout le secret de l'établissement de la compagnie d'Ostende.

Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, in-8°, 2 vol. 1744.

Journal du regne de Henri III, in-8°, Cologne, (ou Paris) 5 vol. 1744. Après le journal on trouve des piéces rares & curieuses sur la ligue, choisies dans un nombre infini de livres, de satyres & d'ouvrages polémiques qui se publioient dans ces temps orageux.

Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe, in-12, 1745. Cette piéce est curieuse pour divers faits historiques de nos jours.

L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie, ou distribution legale de la succession d'Autriche, par M. Albert Van-Heussen, conseiller-pensionnaire de la ville de Gand, in-12. Bruxelles, 1745. Il y a dans cet ouvrage des traits hardis qui le font rechercher.

Mémoires de Philippe de Commines, avec des remarques & des piéces justificatives, in-4°, Paris (sous le nom de Londres,) 4 vol. 1747. On réfute dans la préface, qui est très-ample, plusieurs endroits de *l'histoire de Louis XI.*

Lactantii Firmiani opera, in-4°. 2 vol. 1748. Cette édition passe pour la plus complette que nous ayons des ouvrages de Lactance.

Mémoires de la régence de S. A. R. M. le duc d'Orléans, in-12, 5 vol. 1749. C'est un ouvrage qui a été revu par l'abbé Lenglet, qui y a joint des piéces essentielles, & sur-tout une histoire de la conspiration du prince de Cellamare, avec un abrégé du fameux systême.

Calendrier historique où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe, in-24, 1750.

Cours de Chymie de Nicolas le Fevre, nouvelle édition, in-12, 5 vol. 1751. De ces cinq volumes, il y en a deux de recherches par l'abbé Lenglet.

Métallurgie d'Alphonse Barba, traduite d'espagnol en françois, in-12, 2 vol. 1751. Le second volume est de l'abbé Lenglet.

Recueil de dissertations anciennes & modernes sur les apparitions, les visions & les songes, avec une préface historique, & la liste de ceux qui ont écrit sur cette matiere, in-12, 4 vol. 1752.

Histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, in-12, 3 vol. 1753.

Plan de l'histoire génerale & particuliere de la monarchie françoise, à Paris 1754. Il n'en a donné que trois volumes.

Enfin il a fourni plusieurs articles à l'*encyclopédie* : entr'autres, ceux de CONSTITUTION DE L'EMPIRE & de DIPLOMATIQUE. Dans ce dernier il attaque avec plusieurs savans l'authenticité des titres & des chartes du moyen âge. Les deux Bénédictins, auteurs de la *nouvelle diplomatique*, lui ont répondu dans la préface de leur second volume.

On dit que l'abbé Lenglet songeoit avant sa mort à faire imprimer plusieurs autres ouvrages, savoir, *les poësies de François Villon, poëte qui vivoit sous Charles VII & Louis XI, fort augmentées & revues sur un manuscrit original* ; plus *les poësies de Guillaume Coquillart, official de Reims, poëte françois qui vivoit sous Charles VIII & Louis XII, fort augmentées* ; enfin *la farce de l'avocat Pathelin, avec des piéces fort curieuses* : le tout accompagné de notes historiques & critiques.

Chacun de ces poëtes peut faire deux volumes *in*-12.

Voilà à peu près tous les écrits profanes & sacrés que l'abbé Lenglet a donnés au public : ouvrages presque tous de recherche & d'érudition, parmi lesquels il n'y en a pas un seul de goût. Toutes ses études étoient tournées du côté des siécles passés : il en affectoit jusqu'au langage gothique. Il vouloit, disoit-il, être *franc Gaulois*, dans son style comme dans ses actions. Aussi seroit-on tenté de le prendre pour un savantasse du seiziéme siécle, plutôt que pour un littérateur du dix-huitiéme. Malgré son prodigieux savoir, il ne seroit pas étonnant qu'il se fût trompé en bien des occasions; mais on l'accuse d'avoir trompé aussi souvent qu'il se trompoit. Il ne se faisoit aucun scrupule d'écrire le contraire de sa pensée & de la vérité qu'il connoissoit parfaitement, lorsqu'il y étoit poussé par quelque motif particulier. Il a dans ses notes & dans ses jugemens la mordante causticité de Guy-Patin. Il écrivoit avec une hardiesse & une liberté qu'il poussoit quelquefois jusqu'à l'excès : c'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les censeurs qu'on lui donnoit pour lire ses manuscrits. Il ne pouvoit souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; & s'il arrivoit qu'on lui rayât quelqu'endroit auquel il fût attaché, il le rétablissoit à l'impression. L'abbé Lenglet aimoit mieux perdre sa liberté qu'une remarque, une ligne de ce qu'il écrivoit. Il a été mis à la bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie. Il en avoit pris en quelque sorte l'habitude. Un exempt appellé Tapin étoit celui qui se transportoit ordinairement chez lui, pour lui signifier les ordres du roi. Quand l'abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer sa commission; & prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin! Allons vîte*, disoit-il à sa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac*, &c. & il alloit gayement à la bastille avec M. Tapin.

L'abbé Lenglet auroit joui d'un destin plus heureux, suivant notre façon de penser, & non suivant la sienne, s'il eût voulu, ou plutôt s'il eût pu profiter des circonstances heureuses où il s'étoit trouvé, & des protecteurs puissans que son mérite & ses services lui avoient acquis. Mais son amour pour l'indépendance étouffa dans son cœur la voix de l'ambition. Il vouloit écrire, penser, agir & vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher ou au prince Eugène qui l'emmena à Vienne, ou au cardinal Passionei qui auroit désiré de l'attirer à Rome, ou à M. le Blanc, ministre de la guerre; il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté*, telle étoit sa devise. Dans ses dernieres années même, où son grand âge sollicitoit pour lui un loisir doux & tranquille, il aima mieux travailler & rester seul dans une espéce de galetas, que d'aller demeurer avec une sœur opulente qui l'aimoit, & qui lui offroit chez elle à Paris un logement commode, sa table, & des domestiques pour le servir. Il eût été plus à son aise & moins heureux. Accoutumé à faire ce qu'il vouloit, tout l'auroit gêné : l'heure fixe du repas eût été un esclavage pour lui. Cet éloignement pour la servitude s'étendoit jusque sur son extérieur : il s'habilloit pour lui, & non pour les autres : il étoit ordinairement très-mal vêtu, mais il ne croyoit pas l'être. Malgré cela, on le recevoit avec plaisir dans plusieurs maisons, parcequ'il avoit beaucoup de feu & de vivacité dans l'esprit, & sur-tout une mémoire singuliere. Depuis quelques années il s'appliquoit à la chymie, & l'on prétend même qu'il cherchoit la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une maniere funeste, le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir; & s'étant mis à lire un livre nouveau qu'on lui avoit envoyé, il s'endormit & tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avoit la tête presque toute brulée lorsqu'on le retira du feu. Sans ce tragique accident, l'abbé Lenglet auroit pu se promettre une carriere plus longue encore : il étoit né avec un tempérament robuste, & n'avoit aucune des infirmités de la vieillesse. Il a été enterré à S. Severin. * *L'année litteraire*, année 1755, tome III. Avertissement mis au sixiéme volume de l'*encyclopédie*.

LENGOW, *cherchez* LEMGOW.

LENONCOURT, noble & ancienne maison en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nanci, & que GERARD, fils de *Thierri*, bailli de Lorraine sous le duc Ferri ou Fréderic II, changea ce nom pour prendre celui de Lenoncourt, qui est un bourg du même pays. HENRI de Lenoncourt I, descendu de ce *Gerard*, fut en partie seigneur de Lénoncourt & d'Harouel, bailli de Chaumont. Il avoit épousé *Jacquette* de Baudricourt, sœur de *Robert*, marechal de France, dont il eut THIERRI, qui suit; & *Robert*, archevêque de Reims. THIERRI de Lénoncourt, seigneur de Lénoncourt, bailli de Vitri, conseiller & chambellan du roi, &c. laissa deux fils, HENRI II, qui suit; & *Robert*, cardinal. HENRI de Lénoncourt, II du nom, comte de Nanteuil-le-Haudouin, baron de Vignori, bailli de Vitri & gouverneur de Valois, épousa *Marguerite* de Broyes, dont entr'autres enfans, il eut HENRI III, qui suit; *Philippe*, cardinal de Lénoncourt; & *Jeanne*, femme de *René* de Laval, II du nom, seigneur de Bois-Dauphin, mere d'*Urbain*, maréchal de France. HENRI de Lénoncourt, III du nom, seigneur dudit lieu & de Coupvrai, maréchal de camp, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1580. Il épousa *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut *Magdeléne* de Lénoncourt, dame de Coupvrai, premiere femme d'*Hercule* de Rohan, duc de Montbason, pair & grand-véneur de France.

LENONCOURT (Robert de) cardinal, archevêque d'Embrun, &c. fils de THIERRI, seigneur de Lénoncourt, baron de Vignori, bailli de Vitri, &c. fut nommé par le roi François I, à l'évêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut évêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait cardinal par le pape Paul III, l'an 1538, & fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, & évêque de Sabine, abbé de S. Remi de Reims, prieur de la Charité, &c. Ce prélat fit achever dans son abbaye de Reims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité sur Loire, le 4 février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année suivante cette ville, ouvrirent son tombeau, & eurent la fureur d'en tirer son corps. ROBERT de Lénoncourt, oncle du cardinal, & archevêque de Reims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un saint prélat qui s'acquit le titre de *Pere des pauvres*. Il avoit sacré le roi François I, & mourut le 25 septembre 1531. * *Consultez* l'histoire de M. de Thou; celle des évêques de Metz; les annales de Châlons du pere Rapine; Frizon; Sainte-Marthe; Auberi, &c.

LENONCOURT (Philippe de) cardinal, archevêque de Reims, commandeur des ordres du roi, étoit fils de HENRI, comte de Nanteuil-le-Haudouin, gouverneur de Valois, & de *Marguerite* de Broyes. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne se fit pas moins estimer par son esprit que par sa naissance. A son retour en France, il prit l'habit ecclésiastique, & eut plusieurs bénéfices. Le roi Henri III l'honora de sa confiance & de son amitié, le fit commandeur de ses ordres à la premiere création le 13 décembre 1578, & le nomma à l'évêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce prélat eut encore les abbayes de Rebais, d'Oigni, &c. & le prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'estime pour lui; & le pape Sixte V, pour lui témoigner la sienne, le fit président de l'assemblée qu'on ordonna de son temps, pour l'indice des livres défendus. Il fut nommé cardinal l'an 1586 par le pape Sixte V, qui le nomma archevêque de Reims après le cardinal Louis de Lorraine l'an 1589; mais il ne prit point possession de cette église, & mourut à Rome le

13 décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Frison, &c.

LENOX, province de l'Ecosse méridionale, entre Menreith au nord, & la riviere de Clyde au sud. Une partie est très-fertile en bleds : dans le reste qui est rempli de montagnes, on nourit quantité de bétail. Lenox a donné le titre de comte, & ensuite celui de duc, à une branche de la famille des Stuarts. Matthieu, comte de Lenox, pere de Henri, lord Darnley, le pere de Jacques VI, annexa cette province à la couronne, par son mariage avec la reine Marie. Ensuite elle fut donnée par Jacques VI à Esme, fils du seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lenox, laquelle a été éteinte depuis quelques années par la mort de la duchesse de Richemont & Lenox. On trouve dans cette province le lac de Lémond, qui est fameux. * *Etat de la grande Bretagne*, sous Georges II, *tome* II.

LENOX (Charles) fils *naturel* de CHARLES II, & de *Louise-Renée* de Penencouet de Kerouaille, duchesse de Portsmouth, étoit né à Londres le 11 juillet 1672. Il fut créé duc de Richemont, comte de March & de Danreley, baron de Setrington & de Torbolton, en 1675, & chevalier de l'ordre de la jarretiere en 1681. Le roi son pere le fit aussi grand-maître de son écurie, & grand-amiral d'Ecosse; mais ce prince étant mort le 16 février 1685, il passa en France avec sa mere, y fut naturalisé la même année & y resta, faisant profession de la religion catholique jusqu'en 1692, qu'il repassa en Angleterre. Il gagna les bonnes graces du roi Guillaume III; il le suivit en Flandre, & se trouva la même année au combat de Steinkerck, & en 1693 à la bataille de Nerwinde. Il fut depuis gentilhomme de la chambre du roi Georges I, & mourut à sa terre de Groodwort, près de Chichester, dans le comté de Sussex le 8 juin 1723. Son corps fut transporté à Londres & inhumé le 21 suivant dans l'abbaye royale de Westminster dans la chapelle du roi Henri VII. Il avoit été marié le 10 janvier 169? avec *Anne* Brudnell, veuve de *Henri* baron de Bellassis, de Worlabi, & fille de *Georges* lord Brudnell, fils de *Robert* Brudnell, comte de Cardignan, & d'*Anne* vicomtesse de Saveil. Elle mourut à Londres le 20 décembre 1722. Le duc de Richemont en eut CHARLES, duc de Richemont, qui suit; *Louise* Lenox, dame d'honneur de la princesse de Galles, mariée au mois de février 1711 avec *Jacques* comte de Berkley, chevalier de l'ordre de la jarretiere, & vice-amiral d'Angleterre, & morte de la petite-vérole à Londres le 26 janvier 1717, après avoir fait une fausse couche le 22 précédent; & *Anne* Lenox, née le 4 juillet 1703, mariée le 4 mars 1723 avec *Guillaume-Anne* Keppel, comte d'Albemarle, chevalier de l'ordre des bains, aide de camp, & gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre.

LENOX (Charles) duc de Richemont, comte de March & de Danreley, baron de Setrington & de Torbolton, né à Londres le 29 mai 1701, fut fait capitaine dans le régiment royal des gardes bleues de cavalerie au mois d'août 1722, aussi aide de camp du roi, créé chevalier de l'ordre du bain le 7 juin 1725, & de l'ordre de la jarretiere le 8 juin 1726, demanda le 22 mars 1727 la permission d'aller servir en qualité de volontaire à Gibraltar, assiégé par les Espagnols; mais le roi ne voulut pas qu'il fît ce voyage. Il fut fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'octobre de la même année; il résigna le 2 février 1731, son poste d'aide de camp, & sa commission de capitaine dans le régiment des gardes bleues, ne conservant que sa place de gentilhomme de la chambre. Il fut marié à la Haye le 4 décembre 1719 avec *Sara* de Cadogan, née le 18 septembre 1701, fille aînée de *Guillaume* comte de Cadogan, baron de Reading & de Oakley, chevalier de l'ordre du Chardon, ou de S. André d'Ecosse, colonel du premier régiment des gardes à pié, général de l'infanterie de la partie du Sud de la Grande-Bretagne, gouverneur de l'isle de Wight, membre du conseil privé du roi, & maître de sa petite-garde-robe. Elle fut nommée en février 1724, dame d'honneur de la princesse de Galles, depuis reine de la Grande-Bretagne. De ce mariage, qui ne fut consommé qu'au mois de juin 1722, sont sortis *Caroline-Georgine* Lenox, née au mois de février 1723, qui a eu pour parrein le roi George I, & pour marreine la princesse de Galles, à présent reine d'Angleterre; un fils né & mort incontinent après au mois de septembre 1724; *Louise-Marguerite* Lenox, née le 28 novembre 1725, baptisée le 19 décembre suivant, & morte le 28 mai 1729 à Paris, d'où son corps fut transporté en Angleterre, & inhumé dans l'abbaye de Westminster; *Anne* Lenox, née au mois de mai 1727, & morte le 24 novembre suivant; un fils, appellé *comte de March*, né à Londres le 9 octobre 1730, & mort le 15 novembre suivant; & une fille, née à Londres le 18 octobre 1731, & baptisée le 11 novembre suivant, ayant eu pour parrein le roi, & pour marreines la princesse royale d'Angleterre & la comtesse de Tankerville.

LENS, que les Latins nomment *Nometacum*, *Lendum* ou *Lentium*; & Balderic, *Lemense Castrum*; petite ville du Pays-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras : elle a une jurisdiction fort étendue. Elle est située sur la petite riviere de Souchet, & a une collégiale fondée par Eustache, comte de Boulogne, l'an 1070. Lens fut autrefois assez forte; mais depuis elle a été ruinée. Les François la prirent l'an 1557; ceux de Cambrai la pillerent l'an 1582; & huit jours après, le marquis de Roubais, général espagnol, la reprit. Louis de Bourbon, II du nom, prince de Condé, y défit les Espagnols l'an 1648, & prit ensuite cette ville, qui est demeurée à la France, par le trente-cinquiéme article de la paix des Pyrenées l'an 1659. * Balderic, *in chron. l.* 1, *c.* 22. Guichardin, *descript. du Pays-Bas*. Le Mire. Valere André, &c.

LENSÉE ou LENSÆUS (Jean de Lens) chanoine de Tournai, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine, dans le XVI siécle. Il étoit de Bailleul dans le Hainaut, & enseigna la philosophie & la theologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir composé divers traités de controverse : *De una Christi in terris ecclesia; De unica religione; De verbo Dei non scripto; De libertate christiana; De fidelium purgatorio; De limbo patrum, &c.* Il fut l'un de ceux qui composerent la fameuse censure de Louvain l'an 1588, sur la doctrine de la grace, & travailla à sa défense. * *Voyez* la premiere partie de l'apologie de cette censure.

LENSÉE (Arnoul) médecin, frere du précédent, *cherchez* ARNOUL *de Lens*.

LENSI ou LENSIUS, (Eustache) abbé de l'ordre de Prémontré aux Pays Bas, dans le XIII siécle, mourut l'an 1225, & laissa quelques ouvrages : *Cosmographia Mosis lib III. De mysteriis sacræ scripturæ, &c.* Il y a apparence que cet abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'est de-là qu'il a eu le surnom de Lensius. * Valere André, *biblioth. belg. &c.*

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui est une branche de celle des Corneliens, étoit très ancienne & très-considérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce surnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une lentille sur le visage. L. Cornelius LENTULUS fut consul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant J. C. On croit qu'il étoit frere de Ser. Cornelius LENTULUS, que son mérite éleva au consulat, avec L. Genutius l'an 451, & 303 avant J. C. Ils chasserent les voleurs qui se retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laissa deux fils; L. Cornelius LENTULUS, qui suit; & S. P. Cornelius LENTULUS, consul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Tarente. L. Cornelius LENTULUS fut aussi consul, & triompha

des Samnites. Il eut deux fils, L. Cornelius LENTULUS, *dont nous allons parler*; & P. Cornelius LENTULUS, consul l'an 518, & avant Jesus-Christ 236, avec C. Licinius Varus. L. CORNELIUS LENTULUS avoit possédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut ensuite censeur avec Q. Luctatius, & eut deux fils; L. Cornel. LENTULUS, qui suit; & Cn. Corn. LENTULUS, consul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pœtus. Il se signala à la guerre, & fut pere de Cn. Corn. LENTULUS, consul l'an 608, & 146 avant J. C. & de L. Cornel. LENTULUS Lupus, consul l'an 598, & 156 avant J. C. avec Marcius Figulus. L. Cornel. LENTULUS fut proconsul en Espagne, & obtint le consulat l'an 555, & 199 avant J. C. Il fut pere de P. C. LENTULUS, consul l'an 592, & censeur l'an 606, & 148 avant J. C. Ce dernier eut deux fils, Publius, & Cneius. Publius laissa P. C. LENTULUS SURA, consul l'an 683, & 71 avant J. C. avec Cn. Aufidius Oreste. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en prison. Cn. C. LENTULUS fut consul l'an 657, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Crassus. Il eut pour fils Cn. C. LENTULUS CLODIANUS, consul l'an 682, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis censeur avec le même. Il y a apparence que c'est de lui que sortirent, P. Cornelius LENTULUS Spinter, consul l'an 697, & 57, avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & Cneius Cornelius LENTULUS Marcellinus, qui le fut l'an 698, avec L. Murcius Philippus. Nous trouvons d'autres consuls de cette maison l'an 705, l'an 746, l'an 751, & l'an 753, sous lequel l'on met la naissance de Jesus-Christ. Cossus LENTULUS Isauricus fut consul l'an 25 de l'ére chrétienne. Cn. LENTULUS Getulicus, *dont nous allons parler*, le fut l'année suivante avec C. Calvisius Sabinus. On verra les autres dans les Fastes consulaires de Prosper, Cassiodore, &c. & on pourra consulter Tite-Live, Eutrope, Pline, Florus, &c.

LENTULUS, Romain, gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & se flatta de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguste. On dit qu'ensuite il fut un des admirateurs des actions de J. C. & qu'il en écrivit une lettre au sénat & au peuple de Rome; mais la supposition de cette lettre paroît évidente aux critiques, parceque depuis qu'il y a eu des empereurs, les gouverneurs leur écrivirent, & non pas au sénat; que le style est éloigné de la politesse du siécle d'Auguste; & que pas un des anciens n'en a fait mention. * Dupin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*.

LENTULUS GETULICUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Cossus Getulicus, consul, vivoit du temps de Tibere & de Caligula, & fut élevé au consulat l'an 26 de l'ére chrétienne, avec C. Calvisius Sabinus. Il étoit proconsul dans la Germanie, lorsque Sejan fut tué à Rome, & il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son délateur, & qu'il échapa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des soldats pour Lentulus donna de la jalousie à Tibére, qui le fit mourir. Suétone parle, dans la vie de Caligula, d'une histoire écrite par ce Lentulus. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses épigrammes, qu'il étoit poëte. Probus le grammairien, le cite dans ses notes sur le premier des Georgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Cesennia sa maîtresse, dans la dixiéme épitre du deuxiéme livre, *Cæsennia cum Gætulico*; & Car. 9. * Tacite, *l.* 4 & 6 *annal.* Dion Cassius, *l.* 49 & 59. Suetone, *in Tiber. c.* 39, & *Calig. c.* 8. Gesner, *biblioth.* Vossius, *l.* 1, *de histor. lat. c.* 25, &c.

LENTULUS (Cyriaque) jurisconsulte, est auteur de divers traités. Un du droit de la guerre & de la paix. Des institutions de droit. Europe en vers héroïques. Les secrets des royaumes & de la cour de Tibére. Il a encore réfuté la philosophie de Descartes. * Konig, *biblioth.*

LENTULUS, prélat qui vivoit dans les premiers siécles de l'église, & auquel on attribue une épître qui nous reste, dans laquelle il parle de l'assomption de la sainte Vierge: ouvrage supposé, aussi bien que l'auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'église romaine, & embrassa la religion prétendue réformée au XVI siécle. Il fut ministre à Chiavenne, dans le pays des Grisons, & il employa sa plume à la défense d'un édit que les ligues Grises publierent l'an 1570, contre les sectaires. Ils ne manquerent pas d'opposer à cet édit les raisons de tolérance, que les prétendus réformés alleguoient aux catholiques romains. Lentulus répondit à ces raisons, par un écrit intitulé, *Responsio orthodoxa pro edicto DD. trium Fœderum Rhætiæ, adversus hæreticos*, &c. qui fut imprimé à Berne en 1595 *in*-8°. Il est auteur d'une grammaire italienne, qui fut imprimée à Genève l'an 1568. * Bayle, *diction.*

☞ LENTZBOURG, petite ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argaw, & capitale d'un bailliage qui porte son nom. Elle est bâtie dans une vaste plaine, à deux petites lieues d'Araw, au pied d'un mont fort élevé, où est le château du bailli, qui autrefois étoit la résidence des comtes de Lentzbourg. Ces comtes tenoient un rang fort considérable dans le pays. Dès le commencement de l'onziéme siécle, Ulric, comte de Lentzbourg, épousa Richensa, fille de Radeboton, comte d'Altenbourg, & sœur de Wernher, premier comte de Habsbourg. Le dernier mâle de cette race fut Ulric, qui étant entré dans l'ordre des Augustins, fut élu évêque de Coire, l'an 1332, & mourut l'an 1335. Le comté de Lentzbourg fut ensuite uni au domaine de la maison d'Autriche, qui en fut en possession jusqu'au concile de Constance, & à l'an 1415, que les Bernois, avec le secours de leurs alliés, s'en emparerent, & d'une grande partie de l'Argaw.

Le bailliage de Lentzbourg a au nord celui de Biberstein, & au midi les terres du canton de Lucerne. C'est un des plus grands, & le plus riche de ceux qui appartiennent aux Bernois. Il contient une vingtaine de paroisses, & un grand nombre de villages & de châteaux, dont les uns sont ruinés en tout ou en partie, & les autres subsistent encore: entre les premiers sont, *Habsbourg* & *Bruneck*. C'est dans ce bailliage que sont les bains de *Schinznach*. * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite, l'*Etat & del. de la Suisse*, t. II, p. 189.

LEO ALLATIUS, ALLATIO ou ALLAZZI, *cherchez* ALLAZZI. (Leo)

LEOBARD ou LIBERD, reclus en Touraine, dans le VI siécle, étoit d'Auvergne. Il se retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours prit soin de sa conduite. Il passa vingt-deux ans dans sa solitude avec quelques freres, & mourut l'an 592 ou 594. On fait sa fête au 18 janvier. * Gregor. *Turon. Vitæ patrum.* Bulteau, *hist. monastique*, *liv.* 2. Baillet, *vies des saints*, *mois de janvier*.

LEOCADIE (Sainte) vierge & martyre dans le IV siécle, en Espagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolede; que dans le temps de la persécution de Dioclétien, Dacien, gouverneur de la province Taragonoise, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le IV concile de Tolede, tenu l'an 633, on lui donne seulement le titre de confesseur: ce qui fait croire qu'elle est plutôt morte en prison, comme Adon & Usuard le rapportent. Ils marquent sa fête au 9 de décembre. * Baillet, *vies des saints*.

LEOCRATE, général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidamne, ravagea les côtes du Peloponnèse, & emporta sous la LXXX olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une seconde victoire près du promontoire, nommé *Cecriphale*. * Diodore de Sicile, *biblioth. hist.*

LEODRISIO CRIVELLI, *cherchez* LODRISIO CRIBELLI.

LEOGANE, bourg de l'isle Hispaniola en Amérique. Il est sur un grand golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'isle. Les François s'y sont établis depuis que les Espagnols en ont été chassés par les Hollandois. * Mati, *dict.*

LEOLIN ou LLEWELYN, dernier prince de l'ancien sang des Bretons, qui regna dans la partie septentrionale du pays de Galles. Ayant été invité par Edouard I, roi d'Angleterre, de se trouver au couronnement, il refusa d'y venir, & demanda qu'on lui donnât des ôtages & le choix d'une autre ville que celle de Londres, si l'on vouloit qu'il allât prêter son serment de fidélité, parceque Griffith son pere avoit perdu la vie dans la ville de Londres. Edouard irrité de ces refus & de ces conditions, marcha contre lui, désola tout ce qui lui appartenoit, & l'obligea à demander la paix qui ne lui fut accordée qu'aux conditions suivantes : « Qu'il posséderoit sa principauté jusqu'à sa mort, » comme relevant de la couronne d'Angleterre ; qu'il » payeroit à cette couronne mille livres sterling de tri- » but par an, & cinq mille d'abord après la conclusion » du traité ; qu'il auroit lui & sa postérité la possession » de l'isle d'Anglesey, moyennant cinq mille marcs » d'argent, & mille marcs de tribut annuel. » On lui rendit aussi Eléonore, fille de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui lui avoit été promise en mariage, & qui avoit été enlevée avec Alméric son frere, en allant en France, & amenée à Edouard. Ce dernier créa aussi chevalier *David*, frere de Léolin ; le maria avec une riche veuve, fille du comte de Darby, & lui donna le château de Denbig, & une pension annuelle de mille livres sterling. Mais au bout de trois ans, les deux freres rompant le traité, prirent les armes contre Edouard. Léolin surprit les châteaux de Flint, & de Rutland ; fit prisonnier Roger lord Clifford, & ravagea les frontieres. Jean Peckham, archevêque de Cantorberi, prévoyant où cette rupture pouvoit aller, vint trouver Léolin, tâcha de lui persuader la soumission, & de moyenner sa paix avec Edouard. Mais le roi d'Angleterre refusa de l'accorder, & marcha contre lui & ses adhérans. Léolin, après s'être défendu avec beaucoup de valeur, fut tué le 11 décembre 1283, dans une bataille près de Landeweyr ; & sa tête ayant été présentée au roi, Edouard la fit couronner de lierre, & planter sur la tour de Londres. David son frere fut pris vif dans le pays de Galles, & attaché à la queue d'un cheval, qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Ensuite on le décapita, on écartela son corps, on brula son cœur & ses entrailles, & sa tête fut mise à côté de celle de son frere. L'on exposa aussi son corps par quartiers à Bristol, à Yorck, à Northampton & à Winchester. Après cette exécution, la principauté de Galles fut réunie à la couronne d'Angleterre.

LEOMINSTER ou LIMSTER, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, sur la riviere de Lug, dans le comté d'Hereford, est situé dans un terroir fertile. Il y a plusieurs ponts sur la riviere, qui le traversent. Il est estimé pour sa laine, qui est d'une finesse extraordinaire. Ce bourg est à 136 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LEON, ancien royaume d'Espagne, *Legionense Regnum*, appellé par ceux du pays *Reino de Leon*, a la Castille au levant, la Galice & le Portugal au couchant, l'Estremadure au midi, & les Asturies au septentrion. Ce pays qui est fort montueux, est divisé en deux parties par le Douero. Ses villes sont, Léon, appellée par les Latins, *Legio Germanica*, qui a donné son nom au royaume, & dont quelques-uns mettent la fondation sous l'empire de Nerva. Cette ville est le siége d'un évêché, suffragant de la métropole de Compostelle, & a une église cathédrale, la plus belle de toute l'Espagne. Les autres villes de Léon sont, Astorga, Avila, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, célébre par son université, Palencia, Medina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui acquit le royaume de Castille à Ferdinand, prince d'Aragon, sur Alfonse roi de Portugal, &c. Pelage roi d'Oviedo, conquit Léon sur les Maures l'an 722. Ses successeurs se nommerent rois d'Oviedo, jusqu'à Ordogne II, qui prit le titre de roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III roi de Léon, hérita de son petit-neveu Henri roi de Castille, & unit en sa personne, & pour tous ses successeurs ces deux royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, roi de Navarre, & de Nugna de Castille, avoit tué dans une bataille son cousin Wermond ou Bermond III, roi de Léon, l'an 1037, & s'étoit fait couronner roi de cet état & des Asturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce royaume a environ cinquante-cinq lieues dans sa plus grande longueur, du midi au septentrion, & peut en avoir environ quarante de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoises proche de Zamora. On y a aussi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuegas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invasion des Maures. Outre la riviere de Douero, qui partage le royaume de Léon, les autres qui l'arrosent sont, le Torto, la Pisvegra, le Tormes, &c. Voici la suite chronologique des rois de Léon depuis Pélage, jusqu'à Ferdinand I, qui tua Wermond ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Castille.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LÉON ET DES ASTURIES.

L'an	717	Pélage,	regna 18 ans.
	736	Favilla,	2
	738	Alfonse I,	19
	757	Froila,	9
	766	Aurelio,	7
	775	Silo Sarasin, régent,	8
	783	Mauregat, *bâtard* d'Alfonse I,	6
	789	Wermond ou Bermond I,	2
	791	Alfonse II, dit *le Chaste*,	33
	824	Ramir I,	26
	850	Ordogne,	12
	862	Alfonse III, dit *le Grand*,	48
	910	Garcias,	3
	913	Ordogne, *ou* Ramir II,	10
	923	Froila, dit *le Lepreux*,	1
	924	Alfonse IV, dit *le Moine*,	7
	931	Ramir III,	18
	950	Ordogne III,	5
	955	Ordogne IV, dit *le Mauvais*,	1
	956	Sanche I, dit *le Gros*,	12
	967	Ramir IV,	15
	982	Wermond II,	17
	999, *ou* 1000	Alfonse V,	28
	1027	Wermond tué	l'an 1037

* Merula, *Descript. Hispan.* Mariana & Turquet, *histor. Hispan.* Ambrosio Moralez, *hist. Gesner. & antiquid. de las ciudad d'Espag.* Athanasio de Lobero, *hist. de la ciudad de Leon*, &c.

LEON, S. PAUL DE LEON ou LEONDOUL, ville de France en basse-Bretagne, avec titre d'évêché, suffragant de Tours, est nommée par les Latins, *Leona*, *Leonum*, ou *Civitas Osismorum.* César fait mention des Osismiens dans ses commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, selon Ptolémée, qui est sans doute le Vorgium dans l'itinéraire romain, & *Osismii* dans la notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place est encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Cozqueoudet*, c'est-à-dire, *Cité ancienne.* On dit qu'après avoir été ruinée il y a longtemps, de son ancien diocèse il s'en est formé trois ; Saint-Paul de Léon, Saint-Brieu, & Tréguier. La ville de Léon sur la mer, entre Morlaix

& Lantriguier, est capitale du petit-pays, nommé le Leonois, qui a eu des princes particuliers, jusqu'environ l'an 1254, que Jean I, duc de Bretagne, acheta cette principauté. Le plus ancien évêque de Léon est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvene lui succéda. L'évêque est seigneur de la ville, & prend le titre de comte. Le chapitre est composé d'un chantre, de deux archidiacres, d'un trésorier, de seize chanoines, de sept prébendés, nommés vicaires, &c. La ville de Léon est assez agréable. Quelques ducs de Bretagne y ont fait leur séjour. Etienne Bauni a publié des ordonnances synodales que René de Rieux, évêque de Léon, y fit l'an 1629 & 1630.* D'Argentré, *histoire de Bretagne*. Du Chêne, *antiquités des villes de France*. Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

LEON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Vatiza. On croit que c'est le *Polomenium* des anciens.

LEON ou LEON DE NICARAGUA ville de l'Amérique septentrionale dans le Nicaragua province de la nouvelle Espagne. C'est la résidence de l'évêque de Nicaragua, suffragant de l'archevêché de Mexique. Elle est près du lac de Léon, à huit lieues seulement de la côte de la mer du Sud, & de Réalejo au levant, en allant à Grenade. On voit près de la ville de Léon un volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un lac qui a environ 25 lieues de circuit, & n'est qu'à trois lieues de la côte de la mer Pacifique. Il renferme trois petites isles, & se décharge au levant au lac de Grenade, par le moyen d'une riviere qui en sort, & qui se rend dans ce lac.

PAPES.

LEON (Saint) I de ce nom, pape, dit *le Grand*, natif de Toscane, selon quelques-uns, & de Rome, selon les autres, fut élevé sur le saint-siége le 10 mai de l'an 440 après *Sixte* III. Il avoit été diacre de l'église romaine, sous les papes S. Célestin & Sixte III; & lorsque son prédécesseur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aetius & d'Albinus, généraux de l'armée. Il en fut rappellé par une légation publique; & après avoir été mis sur le siége de S. Pierre, il répondit parfaitement aux espérances que l'on avoit conçues de son pontificat. A son avénement, l'église orientale étoit encore agitée par les Nestoriens, quoique condamnés au concile général d'Ephèse; celle d'Afrique ruinée par les Vandales; & celle d'occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la persécution des barbares, étoient venus à Rome; & par les Pélagiens, qui ne pouvant souffrir leur condamnation, défendoient opiniâtrément leurs erreurs. Le saint pontife s'opposa à tous ces désordres. Il tint d'abord l'an 444 un concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs hérésies, & fit autoriser par l'empereur Valentinien III ce jugement ecclésiastique. Ensuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il se servit contr'eux de Prosper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être son secrétaire. Pour donner la paix aux églises, il composa l'état de celles des Gaules, à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre celles de Vienne & d'Arles; & cette dispute s'étant depuis renouvellée, il prononça conformément à ce que ses prédécesseurs avoient ordonné. D'autre côté, Eutychès qui avoit publié son hérésie, fut condamné dans un synode tenu à Constantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ses amis, il fit si bien qu'on approuva ses erreurs dans le concile, dit *le Brigandage d'Ephèse*, l'an 449. Léon qui par ses lettres, & par ses légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en sa naissance, témoigna un déplaisir extrême de ce qui s'étoit passé en cette assemblée, dans laquelle ses légats seuls s'opposerent à la décision du faux concile, protestant hautement de la nullité des actes qu'on y fit. S. Léon assembla la même année 449 un concile à Rome, & y cassa tout ce qui s'étoit fait dans le conciliabule d'Ephèse. Ensuite il procura la convocation du concile général de Chalcédoine, où il envoya ses legats l'an 451. Il s'opposa néanmoins au canon qui y fut fait en faveur de l'église de Constantinople, à laquelle on donnoit le second rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année suivante, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, passa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même jusqu'à Rome. S. Léon alla au-devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui persuada de retourner en son pays. On dit que les capitaines de l'armée du tyran, surpris de ce changement, lui demanderent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un prêtre, & qu'il répondit que tandis que le pape parloit, il avoit vu à ses côtés un homme habillé en évêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faisoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandez, Suidas, Cassiodore, & S. Léon lui-même, ne font aucune mention de cette apparition, que les savans tiennent pour fabuleuse. Après un si heureux succès, le pape fut sensiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'église & ses envieux, l'accusoient faussement de ne pas approuver le concile de Chalcedoine, & de favoriser les erreurs d'Eutychès. Il écrivit à tous les évêques de ce concile pour se purger de cette imposture, & à l'empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulcherie. On n'eut pas de peine à se convaincre de son innocence & de son zèle pour le bien de l'église. Il en donna de nouvelles marques, lorsque Genseric, appellé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut exposée pendant quinze jours au pillage des barbares. L'auteur de l'histoire mêlée dit que le pape parla si efficacement à Genseric, qu'il obtint de lui que ses gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il sauva du pillage les trois principales basiliques, que Constantin avoit enrichies de présens magnifiques. Anastase remarque que S. Léon renouvella les églises de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit à leur sépulcre des gardes ou cameriers qu'il choisit dans le clergé, & bâtit un monastère auprès de la basilique du prince des apôtres. Ce saint pape mourut le 11 avril de l'an 461, & eut pour successeur S. Hilaire, après avoir gouverné l'église vingt-un ans moins vingt-neuf jours. S. Léon a écrit un très-grand nombre de belles lettres sur la doctrine & sur la discipline de l'église, qu'un auteur récent attribue sans raison à S. Prosper; car quand bien même S. Prosper auroit fait la fonction de secrétaire auprès du pape, ce qui n'est pas certain, il ne s'ensuit pas qu'il ait été auteur de toutes ces lettres. Le recueil des lettres de S. Léon en contient cent quarante-une. Ce pape a aussi composé plusieurs sermons qu'il a prêchés dans l'église de Rome. Son style est poli & affecté; son discours est composé de périodes, dont les membres sont bien distingués & bien mesurés; il a une certaine cadence rimée qui surprend; il est enflé de nobles épithétes & d'antithèses agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de son siége; mais il faut avouer qu'il usoit de sa puissance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'église de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faste que du temps de ce pape. Jamais l'évêque de Rome n'a été plus honoré, plus considéré, ni plus respecté; & jamais il ne s'est conduit avec plus d'humilité, plus de sagesse, plus de douceur & plus de charité. La premiere édition des œuvres de S. Léon a été faite à Venise l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Canisius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna

une autre l'an 1591. Celle-ci fut suivie de celle des chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614, & 1618, les œuvres de S. Léon furent imprimées, avec les homélies de S. Maxime & de S. Chrysologue; mais toutes ces éditions étant fort imparfaites, le P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, *c.* 70. Honoré d'Autun, *l.* 2, *c.* 69. Anastase, *in vitis pontif.* Photius, *cod.* 52. Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. &c.* Dupin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du V siécle.*

LÉON II, Sicilien, parvint au pontificat après *Agathon*, & fut sacré le 15 août de l'an 682. Il étoit savant, & avoit, pour son temps, une grande connoissance de la musique. Aussitôt après son élection, il confirma le VI concile général, & s'employa avec un soin extrême pour le bien de l'église. Nous avons six épîtres sous son nom. Le cardinal Baronius croit, mal-à-propos, qu'elles sont supposées, parcequ'on y condamne le pape Honorius. Léon tint le pontificat environ dix mois, & mourut le 24 mai 683 : il a été mis au catalogue des saints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui est le jour auquel il fut enterré dans l'église de S. Pierre. Benoît II fut son successeur. * Anastase, *in vitis pontif.* Baronius, *in annal. ann. ch.* 683, 684. Adon de Vienne, *in chron.*

LÉON III, Romain, fils d'*Alipe*, fut élu pape après *Adrien* I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de son prédécesseur. Paschal & Campulus neveux d'Adrien, qui possédoient les deux plus belles charges de l'église, & qui s'étoient flatés de l'espérance d'être élus l'un ou l'autre à la place de leur oncle, furent au désespoir de son élection. Après avoir attenté secrétement à la vie du nouveau pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799; & s'étant saisis de lui par des gens armés, lorsqu'il étoit à la procession des grandes litanies de Rome le 25 avril, ils commanderent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les satellites accablerent Léon de mille coups dans l'église de S. Sylvestre où ils l'avoient traîné, & le jetterent tout couvert de sang & de plaies dans la prison d'un monastère. Quelques officiers du pape ayant eu l'adresse de l'en tirer, il se trouva qu'il voyoit clair; soit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entierement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette histoire, ont de la peine à croire que le pape Léon ait recouvré miraculeusement la vue & la parole, & s'attachent au recit du saint abbé Théophane, lequel après avoir dit : *Et l'ayant pris ils l'aveuglerent*, ajoute; *ils ne purent pas néanmoins le priver entierement de l'usage de la lumiere; ceux qui lui devoient crever les yeux étant devenus sensibles à la compassion, & l'ayant épargné.* Eginhart, qui écrivoit en ce même temps, faisant le récit de l'aveuglement, rend la chose incertaine par cette parenthèse (*selon que quelques-uns l'ont cru.*) Zonare, qui raconte la même chose que Théophane, ajoute que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, se contenterent de lui ensanglanter les paupieres. Contre les témoignages de ces historiens, Nicolas Alemannus soutient hardiment que le miracle est véritable; qu'on a inséré dans les annales d'Eginhart cette parenthèse, (*comme quelques-uns l'ont cru;*) que Zonare a inventé le mensonge qu'il ajoute au recit de Théophane; & que cet auteur dit clairement qu'on créva les yeux à Léon. Mais Alemannus dissimule ce qui suit dans Théophane, touchant la compassion que les gens de Paschal eurent pour le pape : ce qu'il n'a pu ignorer, puisque les paroles que nous avons rapportées ci-devant, sont non-seulement dans les exemplaires grecs, mais aussi dans les traductions latines d'Anastase *le Bibliothécaire*, & de l'histoire mêlée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui sont conformes à celui de la bibliothéque du roi, dans tous les manuscrits & dans tous les imprimés. Quoi qu'il en soit, les amis de Léon lui donnerent moyen de se sauver chez les ambassadeurs de France, qui étoient logés à S. Pierre, & qui l'ayant mené à Spolette, l'envoyerent l'an 799, avec bonne escorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce roi envoya le pape à Rome pour être rétabli sur son siége, & lui promit de se transporter en peu de temps sur les lieux pour lui faire justice. En effet, bientôt après Charlemagne se rendit à Rome l'an 800, & reçut le pontife à se purger par serment des crimes qu'on lui imposoit. Ensuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs d'un si détestable attentat contre la personne de Léon, lequel imitant la douceur de J. C. obtint leur pardon du roi françois. Ce fut en ce temps que ce même pontife couronna Charlemagne empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois : *Longue & heureuse vie & victoire à Charles-Auguste, grand & paisible empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804 le pape vint à Mantoue, pour s'informer du sang miraculeux de J. C. qu'on y avoit trouvé, & de-là il passa en France pour y voir l'empereur. Charlemagne envoya son fils au-devant de lui jusqu'à Saint-Maurice en Chablais, & lui-même le vint trouver à Reims, d'où il le mena à son château de Quiersi passer la fête de Noël, & delà à Aix-la-Chapelle pour en consacrer l'église. Le pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviere. L'empereur lui envoya depuis le partage qu'il avoit fait entre ses enfans, pour le signer & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'estime qu'il faisoit de Léon. Après la mort de ce prince, l'an 814, les ennemis du pape le voyant sans protecteur, l'attaquerent de nouveau, & conspirerent contre lui. Il en fit mourir quelques-uns par justice : ce qui offensa si fort les Romains, que lorsque Léon fut tombé malade, ils pillerent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louis *le Débonnaire* improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des légats pour se purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques séditieux qu'il envoya en France. Le pape mourut le 12 juin de l'an 816. Etienne V lui succéda. On a treize lettres de ce pape dans la collection des conciles. Il eut l'an 809 une dispute avec les évêques d'Espagne, sur l'addition du mot *Filioque* au symbole de Nicée, que ces évêques faisoient chanter dans leurs églises, désapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'église de S. Pierre deux tables d'argent, sur l'une desquelles ce symbole étoit écrit en latin, & sur l'autre en grec. * Anastase, *in vit. pontif.* Eginhart, *in vit. Caroli Magni.* Adhemar, *in Lud. Pio.* Platina, *in Leone III.* Baronius, *an. chr.* 795, *& seq.* Maimbourg, *histoire des Iconoclastes.* Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du VIII siécle.*

LÉON IV, Romain, succeda à *Serge* II le 12 avril 847. Ce pape s'employa à réparer la ville de Rome, & sur-tout le quartier du côté de S. Pierre qu'on nomma *la Ville Leonine*; & donna si bon ordre à réprimer les courses des Sarasins, qu'ils furent vaincus par sa flote jointe à celle de Naples en l'année 849. Il fit aussi réparer une ville que les mêmes Sarasins avoient ruinée, à dix milles de Centumcelles, & la fit nommer *Leopolis* de son nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & spirituel de l'église, il mourut en odeur de sainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reste que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anastase & Platine, *in Leone IV.* Onuphre, *in chron.* Baronius, *in annal.*

Le siége pontifical vaqua durant cinq jours seulement, depuis la mort de Léon jusqu'à l'élection de Benoît III, son successeur, ou bien 2 mois & 12 jours, à compter

compter jusqu'à ce qu'il fut paisiblement reconnu de tous : ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes.

LEON V, d'Ardea, fut pape après *Benoît* IV l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Christophe qui le retint en prison. * Du Chêne, *hist. des papes*. Genebrard, *en la chron.*

LEON VI, Romain, succeda à *Jean* X que Marosie fit mettre en prison. Il n'occupa le saint siége que six mois & quinze jours, jusqu'au 7 avril de l'an 928, qu'il fut mis en prison. ETIENNE VII ou VIII, lui succeda. * Flodoard, *in chron. rom.* Luitprand, *l.* 3. Baronius, *in annal.*

LEON VII, Romain, parvint au pontificat après *Jean* XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monastique à Rome par le moyen d'Odon, abbé de Cluni, qu'il y appella; & gouverna l'église avec assez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son successeur fut ETIENNE VIII ou IX. * Baronius, *in annal.*

LEON VIII, antipape, selon quelques-uns, fut installé sur le siége pontifical par l'empereur Othon, qui assembla pour ce sujet un synode d'évêques à Rome, où il fit déposer Jean XII, l'an 963. Jean célébra un concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le clergé & le peuple élurent Benoît V. Mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit déposer comme intrus, lui fit ôter ses habits pontificaux, & l'envoya prisonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * *Consultez* Léon d'Ostie ; Platine, &c.

LEON IX, dit auparavant *Brunon*, évêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illustre maison d'Aspurg en Alsace, fils de *Hugues*, qui étoit cousin germain de la mere de l'empereur Conrad *le Salique*. Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait évêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la discipline ecclésiastique & monastique de son diocèse. L'empereur Conrad l'envoya en ambassade près du roi Robert. Enfin l'empereur Henri III, surnommé *le Noir*, le fit élever au souverain pontificat dans une assemblée des prélats & des grands, tenue à Wormes l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députés à ce prince pour lui demander un pape, qu'ils élussent ensuite suivant l'usage, & qu'ils pussent opposer à Benoît IX, lequel après avoir été chassé l'an 1043, avoit continué sous les papes précédens, & continuoit encore d'exercer ses violences. Brunon alla passer les fêtes de Noël en son église de Toul, & en partit en habit de pélerin pour se rendre à Rome. Après son élection en cette ville il fut nommé *Léon* IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui se soumit. L'année suivante 1050, il se démit de son évêché de Toul, en faveur d'Udon. Léon tint quelques synodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'empereur à Cologne, tint un concile à Reims, & regla quelques autres affaires, sur-tout celle de Godefroi *le Preux*, duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'empereur; terminant ainsi la sanglante querelle qui étoit entre ce duc, soutenu du comte de Flandre, & les maisons d'Alsace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâque, il célebra un concile à Verceil contre Berenger. Ensuite il fit un second voyage en France; & à son retour en Italie, il mena une troupe de braves pour les opposer aux Normans qui s'étoient emparés de la Pouille. L'an 1053 il fit réfuter les erreurs des Grecs, & envoya des légats à Constantinople. Depuis il alla trouver l'empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait prisonnier dans une occasion où son armée fut surprise & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne sortit que le 12 mars de l'an 1054, & il mourut le 19 avril suivant, après cinq ans deux mois & sept jours de siége. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce pape les expéditions guerrieres où il se trouvoit; néanmoins sa piété & son érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des auteurs ecclésiastiques. On a souvent donné au public ses sermons & ses épîtres décrétales. Wibert, archidiacre, a composé la vie de ce pape, que nous avons par les soins du pere Sirmond. Anselme, moine de Reims, avoit composé une relation de ses voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. VICTOR II fut pape après lui. On fait sa fête au 19 avril. * Sigebert, *c.* 152 *de vir. illust. Vita Leonis*, *per* Wibertum. Bruno Astensis, *vita Leonis. Leonis Itinerarium.* Desiderius Cassinens. Leo Ostiensis. Hermannus Contractus. Hugue de Flavigni, *en sa chron.* Sigebert, *in chron. &c.* 149. *Cat.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Le P. Vignier, *en l'histoire généalogique de la maison de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des saints*, *mois d'avril.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VII.

LEON X, fils de *Laurent* de Medicis & de *Clarice* des Ursins, né à Florence en 1475, succéda à *Jules* II, l'an 1513. Il avoit été fait cardinal à l'âge de 14 ans, par le pape Innocent VIII en 1489, & parvint au pontificat le 11 mars 1513, âgé seulement de 38 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ses maîtres, & Pic de la Mirande, Marsile Ficin, Jean Lascaris, Christophe Landi & divers autres, ses amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les sciences comme son pere, & qu'il se fit honneur de proteger les savans, & de faire refleurir les beaux arts. Il étoit légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier l'an 1512. Aussitôt après son élection, il se mit bien avec tous les princes, & sur-tout avec le roi de France Louis XII, puis avec son successeur François I, qu'il attira à Boulogne l'an 1515. Ce fut là que le roi, par le conseil de son chancelier Antoine du Prat, se laissa aller à abolir la pragmatique-sanction, & à signer le concordat que les pontifes Romains avoient tant souhaité. Le pape conclut l'an 1517 le concile de Latran, où l'on résolut de faire la guerre à Selim, empereur des Turcs, qui menaçoit la chrétienté après avoir défait Ismaël Sophi & les Mammelucs en Egypte, & qui se vantoit qu'en qualité de successeur de Constantin, il rangeroit bientôt toute l'Europe sous son empire. Léon qui vouloit opposer les forces de tous les chrétiens au progrès de cet infidéle, envoya des légats vers tous les princes, & fit prêcher la croisade. L'émulation qui divisa les Augustins d'avec les Dominicains, au sujet du privilege de prêcher cette guerre sainte, donna occasion à Luther de faire éclater son hérésie, qui a fait depuis tant de ravages dans le christianisme. Il commença de prêcher contre l'église l'an 1518. Le pape après avoir essayé vainement de le ramener à son devoir, le condamna l'an 1520, & donna le titre de défenseur de l'église à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre cet hérésiarque. Quelque temps auparavant il avoit découvert une conspiration dressée contre sa personne, par Alfonse Petrucci cardinal de Sienne, qu'il fit mourir. Les autres conjurés furent condamnés à une prison perpétuelle, d'où ils sortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'empereur Charles-Quint, pour chasser les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaisance que Jules II avoit possedées. Il eut tant de joie d'apprendre le bon succès de cette ligue, que le soir même il fut saisi d'une petite fiévre, de laquelle il mourut à Rome le 2 décembre 1521, ayant gouverné l'église 8 ans, 8 mois & 20 jours. D'autres attribuent la mort de Léon à une cause plus cachée. Il avoit de bonnes qualités; il aimoit les beaux arts & les sciences; il composoit des vers très-polis &

ses lettres se faisoient lire avec beaucoup de plaisir; mais ces bonnes qualités étoient obscurcies par un grand nombre de mauvaises; car on l'accusoit d'avoir eu peu de religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux, & extrêmement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever. ADRIEN VI lui succéda. * Paul Jove, *en sa vie.* Guichardin, *liv.* 12 *&* 13. Onuphre & Victorel, *in Leon X.* Sponde, *in annal. ecclesf.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Bayle, *diction. crit.*

LEON XI, de Florence, de la maison de Médicis, étoit fils d'*Octavien*, & succeda à *Clément* VIII. Avant son exaltation, il se nommoit *Alexandre*, étoit cardinal de S. Jean & de S. Paul, & avoit été envoyé par son prédécesseur légat en France. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son successeur fut PAUL V. * Sponde, *A. C.* 1605. Du Chêne. Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

LEON, I de ce nom, empereur d'Orient, dit *Marcelles le Vieil*, ou *le Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'empire après Marcien, par la faveur d'Aspar, patrice, le 7 février 457. Il reçut des lettres du pape S. Léon, aussitôt après son élection; & à sa priere il publia un edit, par lequel il confirmoit tout ce qu'avoient fait ses prédécesseurs contre les hérétiques, pour autoriser le concile de Chalcedoine. Sur la plainte des évêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux évêque d'Alexandrie, il renvoya la connoissance de cette affaire au patriarche Anatolius. Il eut aussi dessein d'assembler un concile général pour la paix de l'église; mais le pape s'y opposa, lui faisant connoître qu'il suffisoit de s'en tenir aux décisions de celui de Chalcedoine. Léon avoit promis à Aspar, qui n'osoit se promettre l'empire à lui même, à cause qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de ses filles en mariage à un des fils d'Aspar, qui devoit être en même temps honoré de la dignité de César; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élevation d'un homme qui avoit déja tant de pouvoir, il maria en 459 sa fille aînée, nommée Ariadne, à un Isaurien, qui changea son nom barbare en celui de Zenon, & qui après avoir passé par diverses charges eut le gouvernement d'Orient en 463: il donna aussi le gouvernement de la Thrace à Basilisque, frere de l'impératrice Verine, qui sut retenir dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Aspar en attendant que la cadette des princesses ses filles pût être mariée, il honora de la qualité de patrice, Ardabure, son fils aîné, fit Patrice qui étoit le second, consul en 459, & accorda en 465 le même honneur à Ermeneric, qui étoit le dernier. Ricimer homme aussi célebre par sa perfidie, que par son habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules sous l'autorité apparente du sénat romain; voyant que malgré ses efforts l'empire d'Occident dépérissoit de jour en jour, il appréhenda avec raison qu'en voulant conserver seul le pouvoir souverain, il ne le perdît entierement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un empereur. Antheme qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut suivi de près de Basilisque, qui amena une puissante flotte pour aller chercher les Vandales jusques dans l'Afrique; mais s'étant laissé corrompre par l'or de Genseric, il souffrit que cette flotte fût brulée, après avoir pris Carthage, & une si lâche trahison ne fut punie que du bannissement. Cette perte fut compensée par la défaite de Denzyces, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Constantinople par Anagaste, qui avoit succedé à Basilisque dans le gouvernement de la Thrace. Patrice l'un des fils d'Aspar fut fait alors Cesar, & Léonce fille de Léon lui fut fiancée; mais quelque temps après Zenon lui ayant cedé le gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Aspar conçut tant de jalousie, de voir ce gendre de l'empereur avec un commandement aux portes de Constantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471 avec son fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'empire, & donna Léonce sa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthemius. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Libye de Tripoli avoit été laissée à l'empire qui l'avoit reconquise. Les amis d'Aspar vengerent sa mort par des courses que ni Zenon ni Basilisque ne purent arrêter; & pour mettre fin aux désordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la succession d'Aspar à Théodoric, son beau-frere, à lui confier en même temps le commandement de la garde prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient soutenu ce rebelle, un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'état de l'empire: Léon survécut peu à une paix si honteuse, & mourut au mois de janvier 474 après un regne d'un peu moins de dix-sept ans. On le compte ordinairement entre les bons empereurs; & rien ne diminue la gloire de sa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les hérétiques, qui vivoient dans sa cour. Il fit publier diverses loix, que nous avons dans le code Justinien; & bâtit plusieurs églises, entre lesquelles, celle où il mit une robe de la sainte Vierge, étoit célebre par sa magnificence. * Nicephore, *l.* 29. Evagre, *l.* 2. Procope, *l.* 1 *de bell. Vandal.* Cedrene, *in compend.* Marcellin, & Cassiodore, *in chron.*

LEON II, dit *le Jeune*, étoit fils d'Ariadne & de Zenon l'*Isaurien*, & petit-fils de Léon l'*Ancien*, qui le fit déclarer *Auguste* l'an 473. Léon succéda à son aïeul maternel au mois de janvier de l'année suivante, & au mois de février il se laissa persuader d'associer son pere à l'empire. Il étoit âgé alors au plus de quinze ans, mais étoit déja fort débauché: aussi altera-t-il bientôt sa santé, & il mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant regner de son chef, & non comme tuteur de son fils, employa le poison pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'impératrice sa mere ayant découvert les mauvaises intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore sous le regne de Justinien, dans le clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui disent qu'il n'étoit qu'enfant & âgé d'environ trois ans lorsqu'il mourut, se trompent, parcequ'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadne. *Voyez* ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Isaurus, *tom.* 1, *hist. Byzant.* Marcellin & Cassiodore, *en la chron.* Nicephore. Suidas, &c.

LEON III, natif d'Isaurie, surnommé *Conon* & l'*Isaurien*, étoit un petit mercier, qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne. Pendant qu'il faisoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient séduit Iezid calife des Sarasins; & ces deux imposteurs ou magiciens, lui ayant persuadé qu'il seroit un jour empereur, il changea de nom, prit celui de Léon, & s'enrôla dans l'armée, que le patrice Sisinius commandoit en Isaurie. Quelque temps après, l'empereur Justinien II le fit passer à Mesembrie, ville de Thrace sur le Pont-Euxin, le prit ensuite parmi ses gardes, & le choisit enfin pour un de ses confidens. Mais comme on le lui eut rendu suspect, il voulut l'éloigner avec honneur, & l'envoya faire la guerre à des barbares au-delà du mont Caucase vers l'Albanie: où il s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite & par son courage. Dans cet intervalle l'empereur Justinien fut assassiné par ses officiers, qui élurent en sa place Philippique Bardanés; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la seconde année de son regne, proclamerent empereur Artemius, qu'ils appellerent *Anastase*. Ce nouveau prince donna le commandement de l'armée & la préfecture de l'Orient à Léon, & fut ensuite contraint de céder l'empire à Théodose III, qui n'ayant pas

assez de cœur pour soutenir cette dignité, y renonça, pour laisser monter Léon sur le trône, & se retira dans un monastère. Ainsi Léon entra dans Constantinople l'an 717, & fut couronné empereur le 25 mars. Au commencement de son empire, la ville de Constantinople fut assiégée par les Sarasins, conduits par Masalma, leur prince, & fut délivrée par le secours de la sainte Vierge. Le vénérable Bede & Paul Diacre, disent que ce siége dura trois ans : Anastase *le Bibliothécaire*, assure qu'il ne fut que d'environ deux années; mais Théophane & plusieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de septembre de la quinziéme indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année suivante. Léon se délivra aussi l'an 719 d'Anastase II, sorti du monastère par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Constantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de Pâque de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promesse qu'il avoit faite aux deux imposteurs dont nous avons parlé, & à la persuasion d'un certain Bezere, chrétien renégat, qui s'étoit fait mahométan en Syrie, où il avoit été mené esclave, il déclara une cruelle guerre aux saintes images. Il fit fondre une statue de Jesus-Christ qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée sur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une sédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un édit toutes les images l'an 726. Il exerça des cruautés horribles contre ceux qui les révéroient, & fit bruler la nuit dans leurs maisons, avec tous leurs livres, douze ecclésiastiques, que les empereurs mêmes consultoient dans les grandes affaires, parcequ'il n'avoit pu les faire entrer dans son erreur. Saint Germain, patriarche de Constantinople, fut le seul qui osa résister à Léon. Ce prince dissimula au commencement, espérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le pape Grégoire II excommunia l'empereur, lequel arma une grande flotte pour passer en Italie, qui en fut délivrée par une tempête. Grégoire III travailla aussi inutilement auprès de ce prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ses lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apporterent : de sorte que ce pape ayant assemblé l'an 732 un synode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les images. Léon en devint plus furieux, & éprouva ensuite toutes sortes de malheurs, entre lesquels furent des tremblemens de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydropisie le 18 juin de l'an 741, après avoir regné 24 ans, 2 mois & 25 jours. CONSTANTIN *Copronyme*, son fils, lui succéda. * Bede, *de sex ætat. in fine.* Paul Diacre, *l.* 6, *c.* 47 *& seq.* Anastase, *in Greg. II & III.* Théophane. L'histoire mêlée. Les actes du II concile de Nicée. Cedrene. Baptiste Egnace. Maimbourg, *histoire des Iconoclastes.*

LEON IV, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, & d'Irene fille du Chagan ou prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & succéda à son pere le 14 septembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bientôt qu'il avoit hérité de l'impiété de son pere & de son aïeul Léon l'*Isaurien*; car il se déclara, comme eux, grand persécuteur des images. Son regne ne fut que de cinq ans, moins six jours, & le dernier jour de sa vie fut le 8 septembre de l'an 780. Il mourut d'une fiévre chaude, dont il fut saisi, après avoir été frapé de quelques charbons à la tête, pour avoir osé porter une couronne garnie de pierres precieuses, qu'il avoit enlevée dans la grande église de Constantinople. Il avoit eu quelques avantages sur les Sarasins, & avoit transporté dans la Thrace plusieurs familles chrétiennes des pays qui leur étoient soumis. Constantin VII son fils lui succéda. * Cedrene, *in compend.* Theophane, *liv.* 23. Baronius, *in annal.*

LEON V, dit l'*Arménien*, fils de Bardas, patrice, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de Michel *Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadême, le manteau de pourpre, les souliers rouges, & les autres ornemens impériaux. Nicephore, patriarche de Constantinople, couronna Léon un lundi 11 jour de juillet de l'an 813. Ce prince promit beaucoup à son avenement à l'empire, où il fut élevé avec l'applaudissement de tout le monde. Il n'eut point trompé l'espérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ses excellentes qualités par la cruauté qu'il exerça envers ses proches, & par son hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuse victoire sur les Bulgares, conduits par leur roi Crumne, il rougit ses mains dans le sang de quelques-uns de ses parens, & se déclara ennemi des saintes images. Il chassa le patriarche Nicéphore, qui les défendoit, & subrogea Théodose en sa place. Le pape Paschal I excommunia ce prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des mêmes images. Ainsi Léon, haï de ses sujets, fut massacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du palais par les partisans de Michel *le Begue*, qu'il tenoit en prison. Il avoit résolu de faire mourir après les fêtes, MICHEL, qu'on mit sur le trône après lui. Le regne de Léon fut de 7 ans, 5 mois & 14 jours. * Zonare. Baptiste Egnace. Blondus, &c.

LEON VI, surnommé *le Sage*, ou *le Philosophe*, parvint à l'empire le premier mars 886. Il étoit fils de BASILE *le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870 par S. Ignace, patriarche de Constantinople, en présence d'Anastase *le Bibliothécaire*, légat de l'empereur Louis II, au VIII concile général célébré contre Photius. Pendant le regne de Basile, Théodore *Santabarene*, qui possédoit les bonnes graces de cet empereur, entreprit de perdre le prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il persuada à Léon un jour qu'il alloit à la chasse, de porter un poignard pour se défendre des bêtes farouches, & ensuite il fit accroire à Basile que le prince son fils le vouloit assassiner, & portoit un poignard pour faire le coup. Basile donna dans ce piége, & fit arrêter son fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, si le peuple & le sénat n'eussent demandé grace pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le prince fut mis en une prison, où il demeura trois mois. Curopalate & les autres Grecs assurent, qu'un jour que Basile faisoit un festin aux principaux seigneurs de sa cour, un perroquet qui étoit dans la salle du palais prononça distinctement ces mots en grec, καὶ αἲ κύριε Λέων, c'est-à-dire, *Hélas, hélas seigneur Léon.* Ces paroles toucherent extrémement les conviés, qui parurent fort mélancoliques. L'empereur leur en demanda la cause; & ils lui répondirent qu'un oiseau leur apprenoit leur devoir, en leur inspirant du déplaisir pour le malheur du prince. Basile, touché de ces paroles, examina le crime dont son fils étoit accusé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté; & par sa mort il le laissa maître de l'empire. Léon chassa Photius, patriarche de Constantinople, qui avoit causé de grands malheurs par son ambition, & punit l'imposture de Santabarene. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais sans succès. Sous son regne les Sarasins ravagerent la Sicile, & prirent l'isle de Lemnos. Pour les chasser il mit une flotte sur mer, sous la conduite de Nicetas, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfans de ses trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de sainteté, & qu'il voulut lui-même qu'on honorât comme sainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoé*, qu'il avoit entretenue du vivant de Théophanie, & *Eudoxe.* Il en épousa une quatriéme, nommée aussi *Zoé*, de laquelle il eut *Constantin*, dit *Porphyrogénéte.* Le patriarche Nicolas l'excommunia, parceque suivant la discipline de l'église grecque, les quatriémes nôces sont défendues; mais Léon sut bientôt terminer cette affaire, en faisant déposer Nicolas, & en lui donnant pour

successeur Euthyme, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une procession, faillit à tuer ce prince, qui mourut le 11 juin, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir regné 25 ans, 3 mois & 10 jours. ALEXANDRE son frere fut son successeur.

Cet empereur surnommé *le Sage*, laissa divers ouvrages de sa façon. Il se plaisoit à composer des sermons. Baronius a donné la liste de trente-trois, qui se trouvent dans la bibliothéque vaticane. Gretser en a fait imprimer neuf à Ingolstad l'an 1600, & depuis le P. Combefis en a inséré dix dans la continuation de la bibliothéque des peres. M. le Marquis Scipion Maffei en a fait imprimer un autre en 1751 avec la traduction latine, & y a joint une réfutation de ce qui s'y lit de contraire au dogme de la procession du S. Esprit. Voici le titre de cette édition, *Leonis sapientis homilia, nunc primùm vulgata, ejusdemque, quâ photiniana est, refutatio*, à Padoue, 1751. On a outre cela un discours de Léon, sur la vie de S. Jean *Chrysostôme*, dans l'édition des œuvres de ce pere, faite par Savil: un sermon sur S. Nicolas, imprimé à Toulouse l'an 1644, & quelques oracles ou prédictions sur la ville de Constantinople, donnés avec Codinus, par Lambecius. On lui attribue une épître à tous les fidéles, pour les exhorter à vivre saintement, traduite par Fréderic Metius, évêque de Termuli dans le royaume de Naples; & une autre de la vérité de la foi chrétienne, écrite au roi des Sarasins, & traduite par Sébastien Champier de Lyon. Divers autres ont publié des traités qui lui sont attribués; comme *Tactica sive de instituendis aciebus*, ouvrage important pour la connoissance du bas empire, & de la maniere de combattre des Hongrois & des Sarasins: *Opus basilicon: Novellæ constitutiones, &c.* * Stilitzes. Zonaras. Glycas. Manassès. Cedrene. Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. &c.*

ROIS D'ARMENIE.

LEON, I de ce nom, roi d'Arménie, de la maison de Luzignan, étoit fils de HUGUES III. Il mourut sans enfans, & eut pour successeur son oncle LÉON II. Celui-ci épousa *Irene* de Tarente veuve de *Léon* I, & en eut LÉON III, lequel fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis son royaume, & qui retenoient sa femme & ses enfans prisonniers, erra long-temps dans toutes les cours de l'Europe, pour mendier un secours qui le pût remettre sur le trône. Il s'arrêta en France, où le roi Charles VI lui donna un entretien digne de sa naissance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit son tombeau aux Célestins. *Cherchez* LUZIGNAN.

HOMMES ILLUSTRES.

LEON DE BYSANCE, ainsi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant sa jeunesse sous Platon. Suidas qui l'a fait disciple d'Aristote, n'a pas fait réflexion que dès le temps de Philippe de *Macedoine*, sous la CVI olympiade, & vers l'an 356 avant J. C. Léon étoit déja en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de son temps, pendant les guerres de la Gréce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de sa patrie, & s'aquitta avec honneur de plusieurs ambassades. Enfin le roi Philippe ayant trouvé moyen, par une lettre, de rendre sa fidélité suspecte aux Byzantins, il s'éleva une sédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé se sauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler luimême pour se dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du roi Philippe: un traité des séditions; des Bœotiques; quelques livres des fleuves, &c. * Philostrat. *in vitis Sophist.* Suidas. Athenæus, *lib.* 12. Plutarch. *de flum.* Vossius, *de hist. græc.*

LEON *de Salamine*, de qui Diogène Laërce fait mention en la vie de Socrate. Cet auteur parle d'un autre LEON tyran, dans celle de Pythagore.

LEON, dit *Pellæus*, auteur Grec, semble avoir écrit de la nature des dieux, selon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatriéme livre contre les gentils.

LEON D'ALABANDA, ville de Carie, étoit orateur, & est confondu par quelques-uns avec LEON de Byzance. Il laissa divers livres; *Caricorum, lib.* 4, *&c. Lyciacorum IV, &c.* Hygin, Suidas, &c. parlent de lui. Il peut être le même qui est cité par Cedrene & Curopalate, & nommé *Leo Asianus*, ou *Léon d'Asie*. Vossius croit pourtant après le P. Philippe Labbe, que ce *Leo Asianus* est le même que ce LEON *Grammairien*, qui ajouta sept vies d'empereurs, à l'histoire de Théophane. * Hygin, *de poët. astron.* Vossius, *de hist. græc. pag.* 506. Labbe, *in append. ad Byzant. historiam, page* 45.

LEON (Saint) martyr dans le IV siécle à Patare en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à Serapis, suivant l'ordre de l'intendant, alla faire ses prieres sur le tombeau de S. Paregoire, martyr célebre. Delà il entra dans le temple de la Fortune, en brisa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'esprit. Ses actes marquent sa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célébrent sa fête & celle de S. Paregoire au 18 février. * *Actes dans* Henschenius, *dans* Dom Thierri Ruinart, & Baillet, *vies des saints, mois de février.*

LEON, évêque de Nantes en Bretagne dans le V siécle. Ce fut lui qui assista au concile d'Angers de l'an 453; ceux qui le placent à Bourges, & qui y font tenir ce concile, se sont trompés. De son temps, quantité de Bretons de l'isle de Bretagne passerent dans l'Armorique l'an 458, & quelques-uns d'eux s'établirent alors, ou peu après, sur les confins de Vannes, du côté de Croisic, ville du diocèse de Nantes, sur le bord de la mer, où la langue qu'ils apporterent, si plutôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'est-à-dire, le Celtique, subsiste encore. Ce fut aussi dans ces temps-là que Nantes secoua le joug des Romains. * Travers, *hist. abrég. des évêq. de Nantes, au tome* 7 *des mém. de litter. & d'hist.* 2. *part.*

LEON, jurisconsulte & ministre d'Etat d'Euric, roi des Goths, & d'Alaric son fils, vers la fin du V siécle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les barbares, il ne laissa pas de faire paroître une si grande érudition, que Sidoine *Apollinaire* dit qu'il surpassa les plus habiles de son temps. Il devint aveugle sur la fin de ses jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parcequ'il avoit fait abattre l'église de S. Felix qui offusquoit le palais du roi, & qui lui ôtoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit *la Livie*. Sidon. Apollin. *Narbon. Car. XXIII, & l.* 8. Gregorius *Turonensis, l.* 1, *de gloria mart.*

LEON, évêque de Sens dans le sixiéme siécle, s'opposa au roi Childebert qui vouloit établir un évêque dans la ville de Melun, qui étoit du royaume de ce prince, quoique du diocèse de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet, & l'empêcha d'exécuter son dessein. * Dupin, *bibl. des aut. eccl. du VI siécle.* D. Rivet, *histoire litter. tome III.*

LEON (Saint) apôtre des Basques, évêque de Bayonne, naquit à Carentan en basse Normandie vers l'an 856. Son pere, mal satisfait du roi Charles *le Chauve*, alla s'établir avec sa famille vers le Rhin, & envoya son fils à la cour de Louis de Germanie, fils de Louis *le Debonnaire*. Léon n'étant pas propre à la cour, vint faire ses études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait archevêque de Rouen; mais c'est un fait fort incertain. Il est beaucoup plus sûr qu'il entreprit une mission chez les Basques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ses freres, ils y prêcherent l'évangile,

& convertirent un grand nombre de peuples ; il en fut évêque, & on croit qu'il y a souffert le martyre. * Bollandus. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* De Marca, *hist. de Bearn.* Pommeraye, *hist. des archevêques de Rouen.* Baillet, *vies des saints*, *mois de mars.*

LEON, évêque d'Agde au milieu du VI siécle, étoit un prélat recommandable par sa pieté & par sa fermeté. Comme il vivoit sous la domination des Visigoths, il eut des démêlés considérables avec Gomacharius, comte ou gouverneur de la ville d'Agde & du reste de ce diocèse sous l'autorité des rois de cette nation, maîtres alors de la Septimanie, c'est-à-dire, d'une grande partie de la Narbonnoise premiere. Ce comte, qui étoit arien, ainsi que tous les Visigoths, ayant usurpé un bien de l'église d'Agde, Léon alla le trouver, & lui dit : « Mon fils, prenez garde de ne pas » retenir le patrimoine des pauvres, & craignez que » les larmes de ces malheureux à qui vous l'enlevez, » ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-» être la mort. » Gomacharius, peu sensible à ces justes remontrances, conserva ce qu'il avoit usurpé : mais une grosse fiévre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétablissement de sa santé, & promit de rendre le champ qu'il tenoit injustement. Léon pria, & le comte fut guéri ; mais son cœur ne fut pas changé. Se voyant délivré du péril, il dit aux Visigoths qui étoient autour de lui : « Que di-» ront de moi les Romains ? ils regarderont sans doute » ma maladie comme un châtiment que Dieu m'a en-» voyé, parceque j'ai retenu ce que j'ai usurpé à leur » église : mais je ne relâcherai pas ce champ ; car je suis » persuadé que ma maladie m'est venue naturellement. » Léon informé de ce discours, alla encore trouver le comte, à qui il fit de nouvelles menaces, ausquelles Gomacharius répondit ainsi : « Taisez-vous, vieux in-» sensé, dit-il au saint prélat ; je vous ferai garotter sur » un âne, je vous ferai promener par toute la ville, » & vous exposerai ainsi à la risée publique. » Léon se retira sans répliquer ; & étant entré dans l'église de S. André, il passa toute la nuit à prier & à gémir de la mauvaise disposition du comte. Le matin, s'étant approché des lampes de l'église, il les brisa avec son bâton pastoral, en disant : « Que la lumiere ne brille » plus dans ce lieu, jusqu'à ce que Dieu tire vengeance » de ses ennemis, & qu'il oblige l'usurpateur de ren-» dre à sa maison les biens qu'il a usurpés. » Léon eut à peine prononcé cette espéce de malédiction, que le comte tomba de nouveau malade, & fut réduit à l'extrémité. Dans cette affliction, il envoya encore prier Léon de demander à Dieu sa guérison, & promit de rendre le champ usurpé, & d'en ajouter un autre. Pour toute réponse le prélat dit aux envoyés : « J'ai prié le » Seigneur, & il m'a exaucé. » Gomacharius renvoya vers lui pour lui faire la même priere & la même promesse : mais ce prélat ne répondit rien. Enfin comme le mal augmentoit, il se fit mettre sur un chariot, & se fit conduire lui-même vers le prelat, & lui dit : « Je » rends le double de ce que j'ai usurpé, je demande seu-» lement que votre sainteté intercéde pour moi auprès » du Seigneur. » Léon persistant toujours dans son refus, le comte le força de le mener à l'église : mais il fut à peine arrivé à la porte qu'il expira. C'est ainsi que l'église d'Agde rentra enfin dans les biens que Gomacharius avoit usurpés. * *Histoire générale du Languedoc* par les Bénédictins, *livre* 5, *ann.* 541.

LEON ou LEO MARSICANUS, dit d'*Ostie*, & connu sous le nom de *Leo Ostiensis*, étoit natif de Marsi, ville d'Italie, selon Ciaconius. Il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans le monastère du Mont-Cassin, & fut ensuite créé cardinal & évêque d'Ostie. Onuphre marque cette promotion sous les six premieres années du pontificat de Paschal II, ce qui est confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Ostie souscrivit aux actes du concile de Guastalle, convoqué l'an 1106. Il a écrit une chronique de l'abbaye du Mont-Cassin, divisée en trois livres, qui commence au temps de S. Benoît, & finit à l'abbé Didier, qui fut élu pape sous le nom de Victor III. Cette chronique a été imprimée à Venise l'an 1513, à Paris avec celle d'Aimoin l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajouta un quatriéme livre à cette chronique. Il composa aussi des sermons, les vies des saints Mennat & Janvier, &c. On ne sait pas précisément l'année de sa mort. * Pierre Diacre, *c.* 31, *de vir. illustr. M. C. & in chron.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Bellarmin. Baronius. Dupin, *biblioth. des aut. eccl. du XII siecle.*

Ce Léon d'Ostie est différent d'un autre LÉON qui fut aussi moine du Mont-Cassin, cardinal, évêque d'Ostie, puis secrétaire du pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Possevin, de Vossius, & de quelques autres qui confondent ces deux cardinaux. Pierre Diacre les distingue assez clairement ; car parlant de ce dernier, il dit : *Leo romanæ ecclesiæ cardinalis Cassinensis cœnobii monachus, insignis studio eloquentiæ, scripsit ex nomine Urbani complures epistolas, fecit & registrum ejus.* Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ses ouvrages. Pierre Diacre, *c.* 31, *de vir. illustr. M. C.* Auberi, *hist. des card. tom. I*, *&c.*

LEON, dit *Stypiota*, étoit patriarche de Constantinople dans le XII siécle. Il succéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balsamon interprétant l'épître de S. Basile à Amphiloque, dit, sur le canon 83, que ce Léon condamna ceux qui employoient le secours de la magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs desseins. Nous trouvons aussi dans le code du droit oriental, un decret de ce patriarche, touchant les nôces de deux freres. Il eut pour successeur Michel, dit *Oxytes.* * Nicetas. Baronius, *in annal.* Banduri, *Imp. orient. l.* 8. *comm.*

LÉON, archevêque d'Acride, ville que Justinien fit réparer, & qui fut nommée *Justinianée*, & la même que les Turcs appellent encore *Giustandil*, & les autres *Ochrida.* Ce prélat, métropolitain de Bulgarie, se joignit vers l'an 1052, à Michel Cerularius, patriarche de Constantinople ; & l'un & l'autre écrivirent contre l'église romaine. Le pape *Léon* IX qui la gouvernoit alors, fit réfuter leurs erreurs, & envoya à Constantinople Humbert & Frédéric, cardinaux ; Pierre, archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Consultez* Sigebert ; Lambert d'Aschaffembourg, &c. rapportés par Baronius, *A. C.* 1054 & 1055.

LEON, surnommé d'*Orviete* (Leo Urbevetanus) parcequ'il étoit de la ville ou du territoire d'Orviéte dans la Toscane, avoit embrassé l'état monastique, & l'on croit qu'il étoit religieux de l'ordre de S. Dominique, quoique le pere Echard n'en parle point dans la bibliothéque des Ecrivains de son ordre. Ce qui pouroit faire quelque difficulté contre ce sentiment, c'est que Léon parlant de Nicolas III dans sa chronique des papes, appelle S. François *son pere* ou *notre pere* ; mais il ne qualifioit, dit-on, ainsi cet instituteur de l'ordre des Franciscains, que parceque les deux ordres avoient ensemble une liaison étroite. Léon paroît avoir vécu jusqu'au commencement du XIV siécle ; ce que l'on conjecture de ce qu'il a fini sa chronique des papes à Clément V qui est mort l'an 1314, & celle des empereurs à Henri de Luxembourg, qui fut déclaré empereur l'an 1308. Léon suit particulierement la chronique de Martin le Polonois, & souvent il se contente de l'abréger. Mais il y a aussi ajouté plusieurs faits qu'il a tirés de divers autres écrivains Martin qui mourut l'an 1278, a fini d'ailleurs à Nicolas III, & Léon a continué jusqu'à Clément V. Le stile de ce chroniqueur se sent de la barbarie de son siécle, & son histoire ne donne que trop de preuves de l'ignorance qui régnoit alors. Il adopte bonnement bien des fables que la lumiere de

la critique a dissipées depuis. Ses deux chroniques étoient encore ensevelies dans la poussiere des bibliothéques, lorsque Jean Lami les publia dans ses *Deliciæ eruditorum, seu veterum anecdoton opusculorum collectanea*; imprimées à Florence. Il donna la chronique des papes en 1737, & celle des empereurs la même année, le tout en deux volumes *in*-8°. Mais il a enrichi cette édition de quantité d'observations & de monumens historiques, qui peuvent servir utilement pour rectifier les fautes de son auteur, & pour éclaircir l'histoire des temps dont il parle. Par exemple, dans la chronique des papes il a inseré quantité de lettres des évêques de Rome, dont une grande partie n'avoit pas encore vu le jour; plusieurs Diplomes des empereurs, quelques actes que l'on ne connoissoit point, &c. Dans la chronique des empereurs, il a pareillement ajouté divers Diplomes des empereurs & des princes, des lettres, des édits, des privileges, & autres monumens qui donnent beaucoup de jour à cette chronique. Il y a joint aussi un abregé historique & chronologique des actions principales des empereurs, & autres princes, par rapport à la Toscane; & un abregé succint concernant l'histoire de France, écrit par Jean de l'Isle, deux lettres d'Alain Chartier, &c. *Voyez* les préfaces des deux volumes de ces chroniques de Léon d'Orviéte; c'est-à-dire, celle du premier volume, où il s'agit particulierement du chroniqueur & de son ouvrage, & celle du second volume: car la premiere préface du premier volume n'est proprement qu'une réponse de M. Lami à diverses critiques qu'il avoit essuyées, & dans laquelle il ne traite pas ses adversaires avec beaucoup de modération. L'écrit de Jean de l'Isle (*Joannes ab Insulâ*) inseré dans le second tome de Lami, & tiré des manuscrits d'Italie, est intitulé: *De gestis & factis memorabilibus Francorum.* Lami pense que l'auteur étoit moine de l'abbaye de S. Denys en France; & il dit que le manuscrit d'où il a tiré ce petit ouvrage est du XV siécle, qu'il croit être le temps où a vécu l'auteur.

LEON, *le Grammairien*, est auteur de la continuation de la chronique de Theophane depuis l'an 813 jusqu'à l'an 1013, qui est apparemment l'année qu'il écrivoit. Elle a été donnée par le pere Combefis, à la fin de la chronique de Theophane, imprimée à Paris l'an 1655. * Dupin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du XI siécle.*

LEON (Jean) Romain, religieux de l'ordre de S. Dominique, a été célebre dans son temps, & fut employé par le pape Eugène IV, à qui il adressa un traité *de synodo & ecclesiastica potestate*, qu'on conserve manuscrit, de même que l'histoire de ce qui s'étoit passé aux conciles de Ferrare & de Florence. Eugène IV le fit évêque de Larina le 17 août 1440. On ne sait combien il vécut depuis; mais on ne lui trouve point de successeur avant l'an 1488. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* I.

LEON (Jean) natif du Modenois, surnommé *Poëticus*, parcequ'il s'attacha fort à la poësie, vivoit vers l'an 1470, & composa divers ouvrages. * Girald. *de poët. sui temp. dial.* I.

LEON (Henri) que Possevin appelle *Lengen*, & Sixte de Sienne *de Logen*, Chartreux, célebre par sa doctrine dans le XV siécle, écrivit des commentaires sur le pseautier, & sur les morales d'Aristote: il étoit de Louvain, où il fut un des premiers fondateurs & recteurs du collége du Porc. Ce bon religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, *in biblioth. sacr.* & Possevin, *in appar. sacr.* Bostius, *lib. de vir. illust. ord. Cart. c.* 34. Dorlandus, *lit. Chron.* 7. *cart. c.* 31, & Petreïus, *in biblioth. Cart. p.* 135.

LEON (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorsque cette ville fut prise l'an 1492, par les rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle, il se retira en Afrique, d'où il prit le surnom d'*Africain.* Il apprit la langue du pays à Fez; & ayant long-temps voyagé en Europe, en Asie & en Afrique, ou par ordre de son roi ou pour son plaisir, il fit en arabe la description de l'Afrique. Depuis il fut pris sur mer par des pirates, & vendu à un patron, qui le donna au pape Léon X. Ce pontife ayant connu l'érudition de Léon, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui ayant fait abjurer sa créance pour recevoir celle de J. C. le nomma Jean Léon au baptême. Le nouveau baptisé apprit l'italien, & traduisit en cette langue la description d'Afrique, que Jean Florien ou Florian, mit depuis en latin, quoique peu fidélement; & Jean Temporal en françois. On dit que l'original arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothéque du célebre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié presque par-tout, sans le nommer une seule fois. Jean Léon avoit composé une grammaire arabe, qui étoit dans le cabinet d'un médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramusio. Il parle aussi lui-même dans son histoire de divers autres de ses ouvrages, comme, *De rebus mahumeticis; De lege mahumetica; Collectio epitaphiorum quæ sunt in Africa; De vitis philosophorum Arabum, &c.* Mais de tous ces ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664 à Zurich dans son bibliothécaire, & sur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanstadius est le seul qui ait dit dans son épître dédicatoire sur le nouveau testament syriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'empereur Ferdinand, que Léon retourna au mahométisme. * Bodin, *in meth. hist. c.* 4. Bernard Alderete, *l.* 3, *art. Hispan. & Afric. c.* 5. Nicolas Anton. *biblioth. Hispan.* Jean-Henri Hottinger, *in biblioth.* Libertus Fromondus, *meteor. l.* 5, *c.* 3. Vossius, *l.* 3, *hist. lat.*

LÉON (Ambroise) de Nole, médecin & philosophe, vers l'an 1520 & 1525, a laissé divers ouvrages, dont les plus considérables sont, une histoire de Nole, en trois livres; un traité intitulé, *Opus quæstionum*, imprimé à Venise l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *descriptio Italiæ.* Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. lat.* Vander Linden, *de scriptor. medicis, &c.*

LEON DE MODENE, rabbin de Venise, a laissé un petit traité écrit en italien, intitulé: *Istoria de riti hebraici, vita & osservanze de gli Hebreï di questi tempi.* Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans sa bibliothéque choisie, dit que M. Simon a eu grande raison de traduire en françois ce livre pour l'utilité du public, parceque nous n'en avons point qui nous instruise plus exactement & en moins de mots des coutumes des Juifs. Il y en a deux éditions italiennes, dont la premiere est de 1637, à Paris, par les soins de Gaffarel. Mais l'auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Venise l'an 1638. L'italien en est difficile, à cause de la matiere qui nous est peu connue: ainsi il vaut mieux le lire dans la version françoise. M. Simon a joint dans le corps de l'ouvrage deux supplémens, dont l'un regarde la secte des Caraïtes, & l'autre la secte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux piéces sont fort curieuses, & ont été prises sur des manuscrits.

LEON (Aloisius ou Louis de) que quelques-uns ont confondu avec Léon de Modene, de l'ordre des freres ermites de S. Augustin, docteur en théologie, & professeur des saintes lettres à Salamanque, excella dans la science de l'Ecriture-sainte. Il a fait un savant traité latin sur le temps de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel: *De utriusque agni typici & veri immolatione legitimo tempore*, où il examine les difficultés que l'on fait sur la derniere céne de Notre-Seigneur, & il soutient que Notre-Seigneur fit la pâque légale au soir du quatorziéme jour de la lune, c'est-à-dire, au commencement du XIV, selon les Juifs. Ce traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en françois avec des ré-

flexions par le P. Daniel. Louis de Léon a encore fait une explication du cantique des cantiques, imprimée aussi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607, avec une explication du vingt sixiéme pseaume; & à Venise l'an 1640: & trois livres des noms de Jesus-Christ. On ne doit pas omettre qu'il fut suspect d'hérésie, & renfermé près de cinq ans dans une obscure prison, pour avoir traduit le cantique des cantiques en espagnol. Cet auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans. * Dupin, *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVI siecle*, & dans son XVII, où il est parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le temps de la célébration de Pâque.

LEON (Pierre Cieça de) sortit de l'Espagne sa patrie à l'âge de treize ans, pour aller en Amérique, où il séjourna dix-sept ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des habitans du pays. C'est principalement sur cela que roule son histoire du Pérou, dont il n'y a que la premiere partie imprimée à Séville l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet ouvrage a été traduit en italien, & imprimé à Venise l'an 1557. * Nicol. Anton. *biblioth. Hisp.* Cieça, *proæmio.* Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* 1702.

LÉONARD (Saint) solitaire en Limosin, dans le VI siécle. On dit qu'il fut un des François qui se convertirent du temps de Clovis, & qu'il fut tenu sur les fonts par ce prince, élevé & instruit par S. Remi, archevêque de Reims; qu'il vint à la cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quitté il se retira dans l'abbaye de Mici; qu'ensuite il se retira dans le Limosin, où il bâtit un monastère qui eut le nom de *Nobiliac* ou *Noblac*, parceque le fonds sur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childebert, roi de Paris. C'est à présent une ville considérable à quatre lieues de Limoges, que l'on appelle *S. Léonard le Noblac.* Il ne reçut dans son monastère qu'un petit nombre de solitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parcequ'il employoit les revenus de la terre que le roi lui avoit donnée, à nourir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne sait point l'année de sa mort, arrivée vers le milieu du VI siécle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au 6 de novembre; mais l'histoire de sa vie écrite par un anonyme, est pleine de faussetés & de fables. * Baillet, *vies des saints, mois de novembre.*

☞ LÉONARD (Saint) abbé de Vandeuvre au pays du Mans, vers l'an 538, mourut selon quelques-uns, vers l'an 565, ou vers l'an 570, selon d'autres. Sa fête se célébre le 15 octobre, au Mans & à Corbigni. * Catalogue des saints, dans l'*art de vérifier les dates.*

LEONARD D'UDINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, *cherchez* MATTEI (Léonard) c'est le nom de sa famille.

LÉONARD DE VINCI, peintre, *cherchez* VINCI.

LÉONARDI (Jean) instituteur de la congrégation des Clercs réguliers de la Mere de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Decimo, bourg de la dépendance de la république de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent soin de cultiver ses bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une légere teinture de la langue latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'apothicaire, ce qu'il fit avec soin; mais ayant résolu ensuite de s'engager dans l'état ecclésiastique, il recommença ses études à l'âge de vingt-sept ans; & étant âgé de trente, il reçut la prêtrise au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers soins alors furent d'engager quelques-uns de ses amis à assister à des conférences spirituelles, que faisoit un religieux de l'ordre de S. Dominique: ce fut lui-même ensuite qui fit ces conférences avec beaucoup de succès: l'évêque de Luques le chargea aussi de prendre de justes mesures pour l'instruction de la jeunesse, à l'usage de laquelle il composa un catechisme, dont on se sert encore dans ce diocèse; & son zèle attira auprès de lui quelques prêtres pieux, & des premieres maisons de Luques, avec qui il se mit sous la conduite des religieux de S. Dominique. Tant que Leonardi parut n'avoir en vue que d'animer les ecclésiastiques à prendre un soin particulier de l'instruction de la jeunesse, toute la ville de Luques rendit à son mérite toute la justice possible; mais dès qu'on entendit parler d'une congrégation, dont cette instruction devoit être la principale fin, presque tout le monde se déclara contre lui, & il n'y eut que le sénateur Nicolas Narducci, mort gonfalonier de la république, & l'évêque de Luques, qui le protégerent. Celui-ci érigea canoniquement la congrégation le 8 mars 1583, & lui donna le titre de *Clercs séculiers de la B. Vierge*, & peu après approuva les constitutions dressées par Leonardi, qui en fut le premier supérieur, sous le nom de *Recteur.* Quelques affaires l'ayant obligé à aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtînt une permission du sénat: mais en récompense le pape Clément VIII lui donna des marques de son estime, non-seulement en donnant un établissement à sa congrégation dans Rome, mais en employant le pieux fondateur, en 1596, à la réforme des moines du Mont-Vierge; & en 1601, à celle de l'ordre de Vallombreuse. Le grand duc de Toscane, qui étoit aussi très-persuadé de son mérite, le commit à la visite du Mont-Senaire, qui est le chef-d'ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un soin infatigable à affermir solidement sa congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuse, les jeunes ecclésiastiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuse, le 8 octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Ludov. Maracci, *vita del vener. P. Giovanni Leonardi.*

LEONARDI (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Mastricht vers la fin du XVI siécle. Il fut reçu docteur en théologie dans l'université de Louvain l'an 1642, fut prieur de diverses maisons, & étoit provincial lorsqu'il mourut le premier septembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé: *Christus crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de controverse: le premier est une exposition de la doctrine de S. Thomas, *De prima hominis institutione, ejus per peccatum corruptione, & per Christum reparatione*, contre un docteur luthérien, qui avoit prétendu prouver que le saint docteur avoit enseigné ce qu'on lisoit dans la confession d'Augsbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661 *in-folio.* Le second est une réfutation d'un libelle publié par Jean de Hamerstede, ministre à Mastricht, sous le titre: *Capucinus excaputiatus.* Cette réfutation irrita tellement les calvinistes, que quelque temps après ils auroient arrêté Leonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le ministre répondit, & Leonardi le réfuta encore par ce livre: *Unicæ Christi sponsæ, &c. integritas & sanctitas. Calvinismus de violata mystici thori fide claré convictus.* Ces deux livres furent imprimés en 1662 & 1664, à Louvain. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LÉONCE, Arien, prêtre, puis évêque d'Antioche, avoit été disciple de S. Lucien, martyr. Pour se délivrer des tourmens, il sacrifia aux idoles durant la persécution de Dioclétien. Depuis il se fit lui-même eunuque, pour pouvoir demeurer sans soupçon, & contre les canons, avec une jeune fille nommée *Eustolie*, qu'il aimoit éperdument, & que Nicéphore nomme entre celles qui sacrifierent aux idoles. Eustathius d'Antioche l'ayant su, dégrada Léonce, qui se jetta parmi les Ariens, où il fut considéré. En effet, dans le concile que ces hérétiques assemblerent à Antioche l'an 349, ils déposerent Etienne, patriarche de cette ville, & mirent en sa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanase, *apol. de fuga.* Socrate, *l.* 2. Théodoret,

l. 2. Nicephore, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 311, 325, 347, 356.

LÉONCE, évêque de Césarée en Cappadoce, fleurit dans le IV siécle. Il soutint par son zèle les chrétiens pendant la persécution, assista au concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais S. Athanase soutient qu'il a toujours défendu la foi catholique. Il convertit au christianisme le pere de S. Grégoire *de Nazianze*. Le nom de Léonce ne se trouve ni dans les ménologes des Grecs, ni dans les anciens martyrologes. Baronius l'a inseré dans son martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanase, *orat. contra Arianos*. Gregor. Nazianz. *vita*. Baillet, *vies des saints, mois de janvier*.

LÉONCE, philosophe Athénien dans le V siécle, éleva avec beaucoup de soin sa fille Athénaïs, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & sa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de succession; & par son testament il institua ses héritiers deux fils qu'il avoit, à l'exclusion de leur sœur. Cette injustice fut la cause du bonheur d'Athénaïs; car étant allée à Constantinople pour implorer la protection de Pulcherie, cette princesse fut si charmée de son esprit & de sa beauté, qu'elle la fit épouser à l'empereur Théodose *le Jeune*, son frere l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicephore. Menage, *hist. mulier. philos. Vie d'Athénaïs dans les mem. de litter. & d'hist. recueillis par* le P. Desmolets, de l'Oratoire, *tome* 8, *part.* 1.

LÉONCE (Saint) évêque de Frejus dans le IV & le V siécle, succéda, selon l'opinion commune, à Acceptus, au sujet duquel le concile de Valence fit un decret contre ceux qui s'accusoient d'un crime capital, pour se donner une exclusion canonique: ce que la même assemblée fit savoir au clergé & au peuple de Frejus: mais il y a plus d'apparence qu'il succéda à Quilien après l'an 405. Cassien dédia les dix premieres de ses conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a composé les douze livres des institutions des moines, & entrepris ses conférences à la priere de S. Castor; & que ce saint pontife étant mort, cet ouvrage est dû à Léonce, puisqu'il étoit uni particulierement avec Castor par les liens fraternels, & par la dignité de l'épiscopat. Ce Castor étoit évêque d'Apt & natif de Nismes, comme on le voit par la légende de l'église, qui en fait la fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frere de S. Castor, & que la ville de Nismes étoit leur commune patrie. Les papes Boniface & Célestin I, font mention de lui dans leurs épîtres aux évêques des Gaules; & S. Léon *le Grand* le nomma l'an 445, comme doyen des évêques, pour exercer les fonctions de métropolitain. Ce fut au sujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'église de Frejus le reconnoît pour martyr; mais les preuves dont on appuye cette tradition sont trop foibles. Nous ne disons rien de l'épître de Sidoine Apollinaire, (*epist.* 3, *l.* 6.) à Léonce, qu'on croit être celui de Frejus; ni de celle du pape Hilaire au sujet d'Ingenuus d'Embrun, qui se plaignit au synode tenu à Rome l'an 465, des usurpations d'Auxamius de Cemele. On peut consulter là-dessus Joseph Antelmi, chanoine de Frejus, dans l'ouvrage qu'il a donné au public: *De initiis ecclesiæ Forojuliensis.* * Baronius, *in annal.* Du Saussai, *in martyr. Gall.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Guesnai, *Cassian. illustrat.* Du Four, *in vita S. Leontii.* Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon.* Sainte-Marthe, *Gallia christ. &c.*

☞ LEONCE, évêque d'Arles, sur la fin du V siécle, est différent de ceux que nous venons de nommer. Il étoit fort lié avec le pape Hilaire, qui avoit pour lui une estime singuliere. On a de lui une lettre adressée à ce pape, pour le féliciter sur son exaltation. Elle se trouve au V tome du spicilége de D. Luc d'Acheri, & à la fin du IV volume des conciles. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

LEONCE, évêque d'Arabisse, ville d'Arménie, auteur de deux oraisons de la création, & de Lazare ressuscité. * Photius en fait mention, *cod.* 272.

LEONCE, patrice d'Orient, se fit couronner roi sous l'empire de Zenon l'an 482. Verine femme de Leon l'*Ancien*, qui favorisoit son usurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarse en Cilicie, où elle avoit été reléguée, & délivrée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rébellion; & Leonce battu en plusieurs rencontres, fut contraint de se renfermer dès l'an 484, dans un château, où il soutint un siége de près de quatre ans: enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, *l.* 16. Evagre, *l.* 3. Jornandes, &c.

LEONCE I, évêque de Bourdeaux, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, aussi bien que Fortunat, qui rapporte son épitaphe, *l.* 4. *c.* 9.

LEONCE II, évêque de Bourdeaux, sorti d'une illustre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-considérables dans le monde, où il avoit épousé *Placidide*, parente des empereurs. Depuis s'étant séparé d'avec elle, pour se donner plus parfaitement à Dieu, il fut choisi pour gouverner l'église de Bourdeaux, & se trouva à divers conciles. Dans le III de Paris, les évêques avoient défendu à tous les clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiscopat. Un certain Emerius négligea cette défense, & par la faveur de Clotaire I, fut fait évêque de Saintes, contre le consentement du métropolitain, de ses suffragans & du clergé. Après la mort du roi, Leonce de Bourdeaux assembla un synode en 562, dans la même ville de Saintes, où Emérius fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Heraclius mis en sa place l'an 563. Le roi Charibert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zèle de Léonce, qui n'en fut pas moins estimé. Venance Fortunat, dans son épitaphe, a laissé à la postérité un monument éternel de sa vertu. Leonce mourut sur la fin du VI siécle. Il s'étoit encore trouvé au IV concile d'Orléans, l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & de 557. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4, *hist. c.* 26, *de glor. mart. c.* 65. Fortunat, *l.* 4, *c.* 9. Christophe Brouver, *in not. ad Fortunat.* Elie Vinet, *in antiq Burdig.* Robert & Sainte-Marthe, *tom.* 1. *Gallia christiana.*

LEONCE, *Scholastique*, c'est-à-dire, professeur, ou, comme veulent quelques autres, prêtre de l'église de Constantinople, vivoit dans le sixiéme siécle. Il fut depuis solitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Palestine. Il a fait un traité du concile de Chalcédoine, divisé en dix chapitres, qu'il appelle actions, dans lequel il a donné la liste des évêques d'Alexandrie, & l'a continuée jusqu'à S Euloge, qui a fleuri dans l'église depuis l'an 581, jusqu'en l'an 608: ainsi il faut que cet auteur ait écrit vers la fin du VI siécle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de son successeur. Ses ouvrages ont été recueillis dans la bibliothéque des peres. Outre le traité du concile de Chalcédoine, on lui en attribue un autre des sectes des hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Nestoriens; deux contre les Apollinaristes, & d'autres que le pere Turrian a traduits de grec en latin. Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliothéque des peres, & dans le IV volume des anciennes leçons de Canisius, de l'édition *in-4°.* * Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Vossius, *de hist. græc. l.* 4, *c.* 28, *&c.* Dupin, *bibliothéque des auteurs eccléf. du VI siécle.* Vossius se persuade que le Léonce dont nous venons de parler pouroit être le même qui fut fait évêque dans l'isle de Chypre; mais si Léonce de Constantinople est mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vêcu jusqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce est celui qui a écrit, *De duplici natura in Christo, contra heresim Monophysitarum*, avec une dispute contre un philoso-

phe

phe Arien. Ce qu'on trouve manuscrit dans la bibliothéque de l'empereur à Vienne en Autriche.

LEONCE ou LEONTIUS, évêque de Napoli, dans l'isle de Chypre, qui est *Lemisse* ou *Nemosie*, & non pas Famagouste, comme quelques auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du VII siécle, vers l'an 620. Il est cité avec honneur dans le VII concile, (*Acte IV*.) On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquiéme livre d'une apologie pour les chrétiens, contre les Juifs. Il y soutient que l'on n'adore ni les croix, ni les images : mais qu'on leur rend des respects extérieurs qui se rapportent à Dieu & à J. C. On remarque au même endroit qu'il est auteur de la vie de S. Jean l'*Aumônier*, & de celle de Siméon *le Simple*, & de quelques autres ouvrages, & qu'il a vécu sous l'empereur Maurice. Le P. Combefis nous a donné deux homélies de cet auteur ; l'une sur le bienheureux Siméon, quand il prit J. C. entre ses bras ; & une autre sur la fête qui se fait entre Pâque & la Pentecôte, le mercredi de la quatriéme semaine d'après Pâque. Sixte de Sienne lui attribue un traité contre les Iconoclastes, qui ne peut être de lui, puisque l'erreur des brise-Images n'a commencé que sous l'empire de Léon III, qui y parvint seulement l'an 716. * Sigebert, *cap.* 57 *de vir. illustr.* Sixte *de Sienne*, *l.* 4, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de scrip. eccles.* Baronius, *in annal.* Gretser, *hortus crucis.* Vossius, *de hist. græc.* Rosweide, *in not. ad lib.* 1 *de vit. PP.* Possevin, *in apparat. sacr. &c.* Dupin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des VII & VIII siécles.*

LEONCE, patrice d'Orient, puis empereur, avoit donné des marques de son courage contre les Barbares sous l'empire de Justinien *Rhinotméte*, qui lui avoit donné la conduite de son armée. Quelque temps après ses envieux le mirent mal dans l'esprit de l'empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en prison, jusqu'en l'an 694, ou 695, qu'en ayant été tiré il dépossédа Justinien, & se mit sur le trône. Il gouverna l'empire jusqu'environ l'an 698, que Tibere *Absimare* lui fit couper le nés & les oreilles, & le confina dans un monastère. Depuis, Justinien s'étant rétabli par le secours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cedrene, *in Græc. annal.*

LEONCE *de Constantinople*, l'un des continuateurs de Théophane, composa les vies de Léon l'*Arménien*, de Michel *le Begue*, de Théophile, de Michel son fils, & de Léon *le Sage*. Cet ouvrage, tiré de la bibliothéque du cardinal François Barberin, a été mis dans le corps de l'histoire Byzantine.

LEONCE, *cherchez* LEONTIUM.

LEONCLAVIUS, *cherchez* LEUNCLAVIUS.

LEONDARI & LARISSA, petite ville de la Morée. Elle est dans la Zaconie, aux confins du duché de Clarence, à la source de la riviere de Riso, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Mati, *diction.*

LEONDARI, *cherchez* MEGALOPOLIS.

LEONDOUL, ville, *cherchez* LEON ville de France en basse Bretagne.

LEONI (Denys) natif de Lecce dans le royaume de Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'est rendu illustre dans sa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu docteur en théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665, une logique, & en 1670 une physique. On imprima aussi, en 1651 & en 1655, deux volumes *in-folio* de dissertations sur quelques questions de la premiere partie de la somme de S. Thomas ; & en 1671, le troisiéme volume de ces dissertations parut à Naples. * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* 2.

LEONI (Pierre) de Spolére, astrologue & médecin célébre, eut tant de déplaisir selon quelques historiens, d'avoir laissé mourir par sa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il se jetta dans un puits. D'autres disent qu'il y fut précipité malgré lui. Un auteur moderne ne fait point de difficulté de l'assurer, & ajoute que ce savant homme ayant connu par l'astrologie, qu'il devoit être noyé, évita les rivieres avec un soin extrême. Il avoit même refusé plusieurs fois de visiter Laurent de Médicis, parcequ'il y avoit un pont à passer pour l'aller trouver. Enfin il s'y résolut, passa ce pont, & eut le déplaisir de voir mourir ce prince entre ses bras. On crut que c'étoit par la faute de Leoni, qui s'étoit opposé aux remedes dont on avoit voulu se servir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au sortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui se trouva dans une cour du palais. Paul Jove a fait son éloge parmi ceux des hommes de lettres. Pierre Leoni s'étoit distingué dans les plus célébres universités d'Italie, & avoit composé un traité, *de urinis.* * Varillas, *anecdotes de Florence.*

LEONICENE (Nicolas) médecin, philosophe & orateur, qui a écrit sur Dioscoride, florissoit à Ferrare dans le XV siécle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il étoit né à Lunigo, en latin *Leonicum*, d'où il a pris le nom de *Leonicenus* : & comme Lunigo est dans le Vicentin, il s'est quelquefois aussi surnommé *Vicentinus* ; ce qui a causé l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il étoit de Vicence. Il enseigna pendant plus de 60 ans la médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduisit les œuvres de Galien. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De Plinii & plurium aliorum medicorum, in medicina erroribus. Epistolæ, &c.* * Justus, *in chron. medicor.* Castellan, *in vit. illustrium. medic. &c.* Leandre Alberti, *descript. de l'Italie.*

LEONICUS (Nicolas) florissoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'est le premier des philosophes Latins qui ait expliqué en grec Aristote à Padoue. Il a commenté quelques ouvrages de ce philosophe. Il traduisit en latin l'explication de Proclus sur le *Timée* de Platon. Erasme dit que Leonicus avoit pénétré dans les lieux les plus secrets de la philosophie, sur-tout de celle de Platon : qu'il voulut imiter les dialogues de Platon & de Cicéron ; & qu'il avoit autant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel philosophe ; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond savoir, & qui ne se piquoit pas d'être ciceronien. On a encore de lui d'autres traductions de quelques ouvrages anciens, comme du traité de Ptolémée sur les étoiles fixes ; & si l'on en croit M. Huet, *de clar. interpr. l.* 2.) toutes ses traductions sont exactes & châtiées.

LEONIDAS, I de ce nom, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageusement le détroit des Thermopyles, contre une armée effroyable de Perses conduite par Xercès, & avec trois cens hommes s'opposa à leur passage, la premiere année de la LXXV olympiade, & l'an 480 avant J. C. Avant que de tenter cette entreprise, il étoit résolu d'y mourir avec les siens, qui se dévouerent pour le salut de toute la Gréce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablés par le nombre, mais sûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, sa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander : *Rien*, répondit-il, *sinon que tu te remaries après ma mort à quelque brave homme, qui fasse des enfans qui me ressemblent.* Comme quelqu'un lui rapportoit, pour l'étonner, que le soleil seroit obscurci des fléches des Perses : *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xercès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'empire de la Gréce : *J'aime mieux mourir pour mon pays*, dit-il, *que d'y commander injustement.* On lui demandoit pourquoi les braves gens préferoient la mort à la vie ? *Parcequ'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* On ignore combien d'années a regné Léonidas. *Voyez* la table chronologique dans l'article LACEDEMONE. * Hérodote, *Polymnia*, ou *l.* 4, *c.* 7. Justin, *l.* 2. Valere Maxime, *lib.* 3, *cap.* 2, *ex.* 32. Plutarque. Diod. Eusébe, &c. Jean Meursius, *de reg. Lac. c.* 12.

LEONIDAS II, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides ou Eurysthénides, fils de Cleonyme, & petit-fils de Cléomene II, fut collégue d'Agis, fils d'Eudamidas, & succéda à Arée II. On ne sait pas en quelle année ce fut : tout ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'il regnoit dès la CXXXI olympiade, & 256 ans avant J. C. Il fut chassé par Cléombrote son gendre, & fut rétabli la troisiéme année de la CXXXV olympiade, & 238 ans avant J. C. *Consultez* la table chronologique, dans l'article LACEDEMONE. * Jean Meursius, *de regno Laconico, cap.* 14. Sigonius, *de tempore regum Lacedemoniæ.*

LEONIDAS, ami de Parménion, fut chef de la compagnie qu'Alexandre *le Grand* composa de ceux qui s'étoient plaint de la mort de ce général. * Quint. Curt. *l.* 7.

LEONIDE, philosophe & martyr d'Alexandrie, pere d'Origène, éleva son fils avec un soin extraordinaire. Il fut arrêté prisonnier au commencement de la persécution de l'empereur Sévere, vers l'an 203. Origène vouloit le suivre; mais sa mere l'en empêcha en cachant ses habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Eusébe, *l.* 6, *hist. c.* 1 & 2. Baillet, *vies des saints, mois d'avril.*

LEONIDES, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit sur la pêche & sur les animaux. Elien en fait mention dans l'*histoire des animaux, liv.* 2, *chap.* 6; *liv.* 12, *chap.* 42; *liv.* 17, *chap. dernier.*

LÉONIDES, de Rhodes, philosophe stoïcien. Strabon en parle au *livre* 14. Tzetzes le cite dans ses scholies sur Lycophron. Hezychius en fait aussi mention, & Vitruve, *dans sa préface du livre* 7. Il est fait mention d'un autre LÉONIDES, qu'Athénée dit avoir écrit sur les peuples de l'Attique.

LEONIN (Albert) de Bommel, mourut en 1598. Sweertius l'appelle jurisconsulte, & dit qu'à cause de sa haute taille, on le surnommoit *Longonius.* Il a laissé sept livres d'observations de droit; une centurie de conseils, &c. * Valere André, *in fast. Lovan.* Vernulæus, *in acad. Lovan.*

LEONIN, *cherchez* LEUVEN.

LEONINUS ou LEEW (Engelbert) chancelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naissance dans le XVI siécle, enseigna le droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le consultoit de toutes parts. Le cardinal de Granvelle, Marguerite duchesse de Parme, Guillaume prince d'Orange, & les personnes les plus considérables du Pays-Bas, prenoient ordinairement ses avis. Il entra depuis dans les desseins du prince d'Orange, se déclara pour la nouvelle république des Etats Généraux, & contribua à son établissement. On le fit chancelier de Gueldre, on l'envoya ambassadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce savant homme mourut à Arnheim le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laissa divers ouvrages : *Consilia; Emendationum sive observationum, lib.* 7 : *Notæ in* 5 *lib. decret. Commentar. in lib.* 5, 6, 7, 8 *pandectarum, &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* De Thou, &c.

LÉONIUS, poëte Latin, célébre dans le XII siécle. L'opinion commune en fait un chanoine de S. Benoît de Paris; & d'autres ajoutent que sur la fin de ses jours, il se retira à l'abbaye de S. Victor, y prit l'habit de chanoine régulier, & y mourut. C'est le sentiment du pere Labbe dans son traité des Ecrivains ecclésiastiques, de M. du Cange dans le catalogue des auteurs qui est à la tête de son Glossaire, & du pere du Bois, de l'Oratoire, dans son histoire latine de l'église de Paris. Casimir Oudin, au tom. 2 de son grand *commentaire sur les écrivains ecclésiastiques*, se contente de le faire chanoine de S. Benoît. M. le Beuf, prétend au contraire que Léonius n'a jamais été ni chanoine de S. Benoît, ni chanoine régulier de S. Victor, mais chanoine de l'église de Paris. Ses preuves sont 1°. Que le nécrologe de cette église écrit avant le temps de S. Louis, & qui est conservé à la bibliothéque du roi de France, parle d'un Léonius, chanoine de ladite église, mort le 24 de mars; que ce nécrologe lui donne le titre de maître (*Magister*) qui désignoit un savant, un homme connu par ses écrits; ce qui convient parfaitement à notre Léonius : 2°. Que rien de ce que l'on trouve de personel dans les écrits de Léonius, ne prouve qu'il ait été ni chanoine de S. Victor, ni chanoine de S. Benoît; & que l'on voit au contraire qu'il possédoit une place plus éminente : 3°. Que dans une de ses piéces, il invite un de ses amis à venir à la fête des fous, qui n'étoit observée que dans l'église de Notre-Dame, y déposer l'office de batonnier, & le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme d'un de ses confreres; & par conséquent ils étoient l'un & l'autre chanoines de Notre-Dame. On omet les autres preuves du savant critique, qui ne sont au fond que des conjectures. Les seules qui font quelque impression, sont la mention qui est faite d'un Léonius, homme de lettres, dans le nécrologe de l'église de Paris, au temps dont il s'agit; & de ce que l'on n'a point de preuves que le Léonius de l'abbaye de S. Victor, qui vivoit dans le même temps, ait été poëte, ni qu'il soit l'auteur des vers composés sur presque tout l'ancien testament au nombre d'environ quatorze mille, ni des autres opuscules qui y sont joints dans quelques exemplaires manuscrits. Il y a encore une autre conjecture assez forte, tirée du témoignage de Gilles de Paris, poëte sous Philippe Auguste Ce poëte souffroit impatiemment qu'on dît que la ville de Paris ne produisoit point de savans, & que ceux qui s'y distinguoient par leurs ouvrages étoient des étrangers; c'est-à-dire, des gens nés ailleurs qu'à Paris : pour répondre à ce reproche, il fit un catalogue des personnes habiles de son temps qui étoient nés à Paris, & il met Léonius de ce nombre : or celui-ci étoit né en effet à Paris, au lieu que celui de S. Victor étoit né en Angleterre, selon quelques-uns, & selon d'autres à Melun, mais non à Paris. L'ouvrage de Léonius sur la bible, dont le pere Echard rapporte le commencement dans la bibliothéque des auteurs Dominicains, tom. 1, en parlant de Guy de Vicenze, se trouve manuscrit dans la bibliothéque du roi, & dans celle de S. Victor de Paris. On y voit que ce fut l'abbé de S. Victor (c'étoit alors l'abbé Guerin) qui l'excita à faire cet ouvrage. Casimir Oudin dit qu'il avoit du même une espéce de pseautier à la louange de la sainte Vierge. Les vers rimés, appellés *Léonins*, ne peuvent venir de ce Léonius, étant déja fort en vogue avant lui. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article : la dissertation de l'abbé le Beuf sur Léonius, dans le 2 vol. de ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de France*; & la page 66 de sa *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis le roi Robert*, dans le même volume.

LEONOR (Saint) évêque régionaire en Bretagne, dans le VI siécle, étoit né dans le pays de Galles, & y fut élevé dans un monastère par S. Eltut. Il passa en Bretagne & fut ordonné évêque régionaire de ce pays. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le roi Childebert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le pays qui étoit sous l'obéissance de Rigwald. Un autre seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald & enlevé sa femme, s'empara de ses états, & chassa son fils Judwal. Léonor fit sauver celui-ci, & vint à la cour de France; il obtint le rétablissement de ce jeune prince dans les états de son pere. On ne sait point l'année de la mort de Léonor. * *Anonym. apud* Du Chêne, *histor. Francorum.* Usserius, *Britannia eccles. vita Samsonis.* Baillet, *vies des saints, au premier juillet.*

LEONTARI, *cherchez* MEGALOPOLIS.

LÉONTIN ou LÉONTAIN (Alain) président de la chambre de justice du royaume de Sicile l'an 1285, fut l'auteur des vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se ré-

concilier avec les François : mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en prison pour récompense de ses trahisons. * Louis de Mayerne Turquet, *hist. d'Espagne*.

LEONTINI, LEPTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit considérable, mais elle fut extrêmement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle est à deux lieues du golfe de Catania, sur la riviere de Léontini, appellée anciennement *Lisson*, & fort près du lac de Léontini, qui est l'*Herculus lacus* des anciens. * Mati, *diction.*

LEONTINS, habitans de la ville de Leontium en Sicile, à présent *Leontini*, ancienne demeure des Lestrigons. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été subjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaisirs. * Herodote, *l.* 7. Pline, *l.* 3, *c.* 8. Pomponius Mela, *l.* 2.

LEONTIUM, courtisane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux disciples d'Epicure, & soutint avec vigueur les dogmes de ce philosophe, auquel quelques-uns ont dit qu'elle se prostitua, aussi-bien qu'à d'autres de ses disciples. Epicure vivoit vers la CXX olympiade, & l'an 300 avant J. C. Ce fut pour la défense de la secte épicurienne, qu'elle écrivit contre Theophraste, sectateur d'Aristote. Leontium laissa une fille nommée *Danaée*, qui se gouverna très-mal, & dont la fin fut très malheureuse. Athenée parle d'une autre Leontium, qui fut maîtresse du poëte Hermesinax. Quelques uns croient que c'est pourtant la même dont on vient de parler. * Diogène *Laërce*. Ménage, *hist. mulier. philos.* Bayle, *dict. crit.*

LEONTIUS PILATUS, de Thessalonique, disciple de Barlaam, moine de Calabre, qui enseigna la langue grecque à Petrarque, est regardé comme le premier de ces Grecs à qui l'on doit le renouvellement des études en Europe, qui ait enseigné publiquement la langue grecque en Italie. Il fut le maître de Bocace pendant près de trois ans; & ce fut par les conseils de celui-ci que Leontius entreprit d'expliquer Homere à Florence : c'étoit vers le milieu du XIV siécle. Leontius, après avoir eu durant trois ans Bocace sous sa discipline, & lu publiquement Homere, ce qu'il fit en assez peu de temps, alla de Florence à Venise, & il y demeura quelque temps chez Petrarque qui y séjournoit alors. Après un intervalle qui fut assez court, il se mit en route pour aller à Constantinople, avec le dessein de revenir en Italie le plus promptement qu'il pourroit. Petrarque dit en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il tâcha de lui persuader de demeurer en Italie; mais que cet homme mélancolique & inconstant refusa de se rendre à sa priere. Il partit donc, & dès qu'il eut demeuré quelque temps dans la Grèce, il s'ennuya du pays, & écrivit à Petrarque qu'il vouloit revenir. Il s'embarqua en effet : mais il mourut d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique. Bocace, au quinziéme livre de sa généalogie des dieux, dit que l'extérieur de Leontius Pilatus n'avoit rien que de fort désagréable : il étoit très-laid, portoit une longue barbe, avoit une chevelure noire, manquoit absolument de politesse & d'urbanité, & l'on voyoit qu'il avoit toujours l'esprit occupé. Petrarque le représente aussi sous les mêmes couleurs : mais l'un & l'autre conviennent que c'étoit un homme très-savant dans les lettres grecques, versé dans les auteurs qui ont écrit en cette langue, & qui possédoit à fond l'histoire, les fables & les arts des Grecs. A l'égard des Latins, il n'en avoit qu'une connoissance médiocre. Bocace ajoute qu'il ne connoît aucun ouvrage de ce savant. Petrarque qui rend toujours un témoignage avantageux à l'érudition grecque de Pilatus, sur-tout dans plusieurs de ses lettres à Bocace, ne l'appelle point Leontius, mais Léon, & prétend qu'il étoit Calabrois, & non de Thessalonique. Il nous apprend aussi qu'à la sollicitation de Bocace, Pilatus avoit traduit en latin l'iliade, & une partie de l'odyssée. Cette version, qui étoit litterale, & presque de mot à mot, fut, dit-on, conservée dans plusieurs bibliothéques d'Italie, & ceux qui portoient envie à la réputation de Laurent Valle, ont prétendu que ce savant en ayant fait la découverte à Florence dans la bibliothèque de Nicolas Nicoli, l'avoit publiée sous son nom. Humfroi Hody nous a fait connoître Leontius Pilatus dans son ouvrage posthume imprimé *in*-8° à Londres en 1742, sous ce titre : *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus, &c.* La vie de Pilatus est la premiere du premier livre de cet ouvrage. M. Hody y rapporte au long ce qu'en ont écrit Bocace, Petrarque & Jannotius Manettus dans sa vie de Bocace encore manuscrite.

LEONTIUS, *cherchez* LEONCE.

LEONTOCEPHALE, c'est-à-dire, *Tête de lion*, ville que quelques-uns mettent sur la mer Egée, trompés par un passage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet historien assure seulement que Themistocle allant vers la mer, le satrape de la haute Phrygie vouloit le faire assassiner, quand il passeroit par la ville de Leontocephale; en sorte qu'il faut que cette ville fût de la Phrygie supérieure, & une place forte, comme Appien l'assure. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

LEOPARD (Paul) homme de lettres dans le XVI siécle, étoit natif d'Isemberg, paroisse du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit savant dans les langues grecque & latine, comme il paroît par son ouvrage intitulé : *Emendationum & miscellaneorum, libri XX*, dont les dix premiers furent imprimés à Anvers in-4°, en 1568, l'année qui suivit celle de sa mort : les vingt livres le furent en 1604 à Francfort, dans le tome III du *Thesaurus criticus* de Gruter. Valere André donne à Léopard l'ouvrage suivant, *Vitæ Aristippi, Diogenis, Demonactis, Stratonis, Demosthenis, & Aspasiæ*, à Anvers 1556 *in*-8°. C'est une traduction de quelques vies écrites en grec par Plutarque. Paul Léopard étoit un homme sans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit collége à Bergues S. Winox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la chaire de professeur royal en langue grecque. Il mourut le 3 juin 1567, âgé de cinquante-sept ans. * De Thou, *histoire, livre* 41. Valere André, *biblioth. belg.*

LEOPOLD, ville, *cherchez* LWOW.

LEOPOLD (Saint) fils de Leopold *le Bel*, cinquiéme marquis d'Autriche, & de la princesse *Ithe*, fille de l'empereur *Henri* III, succeda aux états de son pere l'an 1096, & commença ses exploits militaires sous l'empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre son fils Henri V, l'an 1104. Lorsque cet empereur eut été excommunié par le S. Siége, Léopold embrassa le parti de Henri V, & épousa sa sœur, nommée *Agnès*, & qui étoit veuve de *Fréderic*, duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis empereur, & Fréderic pere du fameux Fréderic *Barberousse*. Ce mariage se fit l'an 1106, & leur donna dix-huit enfans; savoir huit garçons & dix filles. Léopold poussé de zèle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une église magnifique sous le nom de la Vierge dans un lieu appellé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des chanoines séculiers; mais parceque leur vie n'étoit pas assez exemplaire, il y fit venir des réguliers de l'ordre de S. Augustin, ausquels le pape accorda de grands priviléges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de S. Pierre.* Ce pieux prince fonda encore, l'an 1127, un riche monastère de l'ordre de Cîteaux qu'il fit dédier sous le nom de sainte Croix. Sa valeur & sa vertu firent que les électeurs le désignerent roi des Romains avec Fréderic duc de Saxe, & Charles comte de Flandre, pour succeder à l'empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna géné-

reusement ce prince en Italie, sans avoir égard qu'il avoit été son concurrent à l'empire. Il mourut l'an 1139, & fut canonisé par le pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, *tome 6*.

LEOPOLD I, empereur, archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de *Marie* d'Autriche, sœur de *Philippe* IV, roi d'Espagne, nommé au baptême *Leopold Ignace-François-Baltazar-Joseph-Felicien*, naquit le 9 juin 1640, & fut élu roi de Bohême l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort : prince le plus heureux de tous ses prédécesseurs, puisque sans jamais avoir couru le risque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réunie pour le maintenir sur le trône, & lui conquerir des royaumes. L'an 1661, Chimin Janos, qui venoit d'être élu prince de Transsylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, sous les ordres du comte de Montécuculi : cette armée eut beaucoup à souffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le comte de Staremberg, lieutenant général, en mourut. Cependant toute affoiblie que fût cette armée, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clausembourg ; mais l'année suivante Chimin Janos fut défait : ce prince, en se retirant, fut écrasé sous la chute de son cheval ; & Michel Abafi, son concurrent pour la Transsylvanie, fut établi dans cette principauté par la protection des Turcs, qui, l'an 1663 battirent le comte de Forgatz, général des Impériaux, prirent Neuhausel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux dernieres places furent reprises l'année suivante par le baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la solde de l'empereur, & qui commandoit dans la haute Hongrie. Le comte de Serin de son côté, prit Cinq-Eglises, & ruina le pont d'Esseck, passage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux mausolée de Soliman. Ce comte, assisté du comte Budiani, assiégea Canise au mois d'avril ; mais les Turcs l'obligerent de lever le siége le 31 mai. Ensuite conduits par le grand-visir, ils s'emparerent du fort de Serin & du petit Comorre. Le baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude à la défaite entiere de ces infidéles : car le roi de France Louis XIV, poussé par un motif de générosité, ayant envoyé six mille François, parmi lesquels se trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent si à propos l'armée impériale, commandée par le général Montécuculi, que les Turcs ayant passé la riviere de Raab, & étant venu fondre le premier d'août sur les Impériaux, campés proche de S. Gothard, ceux-ci se trouverent si ébranlés par cette attaque imprévue, que l'aîle droite lâcha pied sans beaucoup de résistance : en sorte que c'étoit fait de l'armée impériale, si les troupes françoises ne fussent accourues de l'aîle gauche où elles étoient, sous la conduite du comte de Coligni, & n'eussent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de six mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la riviere, le canon resta, & le grand-visir fut si épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une trève de vingt années entre les deux empires. La récompense des François fut de leur refuser l'étape pour leur retour. L'empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la succession de l'archiduc Sigismond-Auguste, son cousin. Il visita la célebre église de Marienzel en Stirie ; & ce voyage parut si important, que Lambecius en fit la relation.

Les troubles de Hongrie succederent à ce voyage. Les peuples animés par le comte Pierre de Serin, se plaignirent que l'empereur violoit leurs priviléges, & ce comte leva des troupes l'an 1666, sous différens prétextes. Il engagea même dans ses intérêts son beau-frere ; le comte de Frangipani, son gendre ; le prince Ragotski ; & le comte Nadasti, président du conseil souverain de Hongrie. Tout cela occupa la cour de Vienne jusqu'en 1671 que les comtes de Serin, Frangipani & Nadasti ayant été arrêtés, eurent la tête tranchée le 30 avril (*Voyez* toute l'histoire de cette révolte, *au mot* SERIN.) Ces exécutions n'étoufferent point les troubles de Hongrie, & l'empereur fut obligé d'envoyer, l'an 1672, des troupes dans la haute Hongrie, contre le comte de Tekeli. La même année il entra dans la ligue avec l'Espagne, & les autres puissances, pour le secours des Hollandois. Ce prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya sous la conduite du comte de Montécuculi. Celui-ci se joignit au prince d'Orange, & ils prirent ensemble la ville de Bonne par capitulation le 12 novembre. L'empereur attira ensuite dans cette guerre la plupart des princes d'Allemagne ; & comme il espéroit par les armes s'établir plus puissamment dans l'empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlevement qu'il fit faire du prince Guillaume de Furstemberg, qui y étoit en qualité de plénipotentiaire de l'électeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuse, puisqu'il eut le chagrin d'apprendre que son armée, commandée par le comte de Souche, & jointe à celle des Espagnols & Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ses autres troupes battues par le maréchal de Turenne à Seintzeim le seiziéme de juin ; au passage du Nekre, près de Ladembourg le cinquiéme de juillet ; à Ensisheim le quatriéme d'octobre ; & à Turckeim le 5 janvier suivant.

L'année 1675, qui avoit commencé si mal pour l'empereur, lui fut plus heureuse par la suite ; puisque le maréchal de Turenne, qui avoit passé le Rhin, fut tué dans le temps qu'il avoit réduit l'armée impériale commandée par le comte Montécuculi, à ne pouvoir se retirer sans une perte considérable. Cette mort obligea les François à repasser le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite ; mais cette attaque lui couta quatre mille hommes. Il passa ensuite le Rhin sur le pont de Strasbourg, mit le siége devant Haguenau & devant Saverne ; mais il leva l'un & l'autre, aux nouvelles de l'arrivée du prince de Condé, qui lui fit repasser le Rhin honteusement. Cette disgrace fut tempérée par la défaite du maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, sous la conduite des ducs de Lorraine & de Zell, à Consarbruck le 11 août, qui fut suivie de la perte de Trêves, où ce maréchal fut fait prisonnier.

L'an 1676, le prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées impériales en Allemagne, prit Philisbourg le 17 septembre, après trois mois de siége. Et l'année suivante il passa le Rhin, s'avança jusqu'à Mouzon, animé par l'espérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de son oncle le duc Charles. Aussi avoit-il fait mettre sur ses étendards, *Maintenant ou Jamais*. Mais le maréchal de Créqui fut si bien lui couper les vivres, enlever ses convois, battre ses partis, fatiguer son armée par des marches & contremarches, & rompre toutes ses mesures, qu'il l'obligea à repasser le Rhin. Le maréchal le suivit, battit plusieurs escadrons impériaux à Kockbert le 7 d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Brisgau, au grand mécontentement de l'empereur, parcequ'elle étoit de son patrimoine. Les mécontens de Hongrie profiterent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & sous la conduite d'Emeric, comte de Tekeli, fils de celui dont nous avons parlé ci-dessus, ils se mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée impériale à Neapel en Hongrie le 10 octobre. Ces fâcheux succès furent suivis l'an 1678 de la défaite d'une partie des troupes impériales, près de Rhinfeld par le maréchal de Crequi, de la prise de différens forts, sur-tout de celui de Khel, qui fut rasé, aussi-bien que de l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, dont le maréchal se saisit ; pendant que Tekeli se rendoit maître de

la campagne dans la haute Hongrie, & qu'il prenoit Lewents dans la basse, ayant déja une armée de plus de vingt mille hommes. Tout cela obligea l'empereur & le roi d'Espagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faisant leur paix particuliere avec la France, de penser aussi à faire la leur. L'Espagne signa la sienne le 17 septembre 1678, & les plénipotentiaires de l'empereur le 5 février 1679. Le roi de France céda à l'empereur ses droits sur Philisbourg; & l'empereur céda Fribourg au roi, & consentit que toute l'Alsace lui restât en pleine souveraineté. Il relâcha aussi le prince de Furstemberg; & l'on convint de la restitution de la Lorraine au prince Charles, à de certaines conditions que ce prince ne voulut point accepter. La peste attaqua la ville de Vienne & ses environs, & y fit de si grands ravages, que depuis le mois de juin, jusqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille personnes, plus de trente mille dans les fauxbourgs, & plus de cinquante mille dans les hôpitaux des environs. L'année suivante 1680, l'empereur fit une tréve avec les mécontens. (*Voyez* là-dessus TEKELI.) Elle ne dura pas long-temps; on en fit une seconde l'an 1681, durant laquelle l'impératrice fut couronnée à Oëdembourg en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que Tekeli surprit Cassovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de *Prince de Hongrie*.

L'année suivante, 1683, pensa être bien funeste à l'empereur. Il fit une ligue offensive & défensive avec le roi de Pologne, mit son armée en campagne, dont il se contenta de faire la revue près de Presbourg le 6 de mai, & en donna le commandement au prince Charles de Lorraine: celui-ci assiégea Neuhausel inutilement. Tekeli durant ce siége, prit quelques places. Les Tartares s'approcherent, & firent de si grands ravages, que l'empereur crut devoir sortir de Vienne le 7 juillet, avec sa famille, pour s'aller mettre en sureté à Passau. Sept jours après, Mustafa, grand-visir, vint mettre le siége devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le siége fut poussé vigoureusement, & la place, quoique défendue par le brave comte de Staremberg, seroit tombée au pouvoir des infidéles, si le roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fut accouru à son secours. Ce monarque se joignit au prince Charles, & fondit sur les Turcs le 12 septembre, avec tant de valeur, qu'il les força de se retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'empereur revint à Vienne le 14, rendre graces à Dieu de ce miraculeux événement, & visita le roi de Pologne dans le camp des infidéles. On poursuivit ceux-ci, & on les chassa de différens postes. Ils furent encore battus, près du fort de Barkam sur le Danube, le 10 octobre. Le fruit de la victoire fut la prise de Gran, en cinq jours de siége. L'empereur étoit retourné à Lints.

Ce succès fit faire à l'empereur l'an 1684 une ligue avec le roi de Pologne & la république de Venise. L'armée impériale, conduite par le prince Charles de Lorraine, emporta Vicegrad, défit le bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou *Vaccia*, que l'on prit, aussi-bien que Pest; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le seraskier, qui étoit venu secourir la place; & après trois mois & demi de siége, l'armée impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de se retirer. Le général Schultz, à la tête d'un autre corps, défit une partie des troupes de Tekeli, emporta Wirouirza, & quelques autres places, & se présenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Espagne pour des limites. L'empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de se soumettre à l'obéissance du roi, comme souverain d'Alsace, dont elle est capitale, & enflé de ses nouveaux avantages contre les infidéles, empêchoit l'Espagne d'entendre à aucun accommodement: mais le roi ayant pris Luxembourg l'an 1684; on conclut à Ratisbonne avec sa majesté très-chrétienne une trève de vingt années.

L'année 1685 fut glorieuse pour les armes impériales: elles forcerent les Turcs à lever le siége de Gran, après quoi le prince Charles, secondé de l'électeur de Baviere & des princes de Conti & de la Roche-sur-Yon; qui étoient venu chercher de la gloire en Hongrie, défit entierement ces infideles le 16 août. Neuhausel, dont le siége étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies se soumit; & Tekeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Cassovie se rendit, aussi-bien que plusieurs autres places. Bude fut prise l'année suivante; ce fut après une opiniâtre défense, quoique l'armée grossie par les troupes auxiliaires, fût de plus de cinquante mille hommes, animés par la présence de l'électeur de Baviere, & d'un nombre considérable de volontaires de la premiere qualité. Le seraskier s'approcha pour secourir la place; il fut battu en détail durant plusieurs semaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main, le 2 septembre. Le gouverneur, qui étoit un vieux renégat, fut tué sur la brêche. L'autorité du prince Charles de Lorraine ne put empêcher les vainqueurs de souiller leur victoire par des cruautés & des abominations indignes du nom de chrétien. On trouva dans Bude quatre cens piéces de canon, & soixante mortiers. La réduction de Segedin, de Cinq-Eglises, de Darda, & de Caposwar, terminerent cette campagne.

Celle de 1687 fut signalée par la ruine du pont d'Esseck, dont une partie fut brisée, & l'autre brulée. Le prince Charles de Lorraine passa la Drave, & la riviere de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement; & ses troupes étant fatiguées, il revint sur ses pas. Le grand-visir le suivit; mais ce prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un sanglant combat le 10 août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louis II, roi de Hongrie, avec vingt-deux mille chrétiens, l'an 1526. Les infidéles furent battus dans cette occasion avec perte de douze mille hommes; & le prince de Lorraine, toujours secondé de l'électeur de Baviere, resta maître du champ de bataille, de quatre-vingt-dix piéces de canon, du camp des infidéles, & de toutes leurs richesses. On prit Esseck, Valpo, & autres lieux: puis, sur la nouvelle qu'Abafi, prince de Transsylvanie, s'étoit remis sous la protection des Turcs, les armées impériales passerent en ce pays-là, se saisirent de Clausembourg, où les états étoient assemblés, & forcerent enfin les Transsylvains à donner des quartiers d'hyver, & à se remettre sous la protection de l'empereur: le traité fut fait l'année suivante. Sa majesté impériale profitant de ces conjonctures heureuses, engagea les Hongrois à reconnoître son fils aîné pour roi de Hongrie, & à déclarer le royaume héréditaire à tous ses enfans mâles, & à la branche d'Espagne, au défaut de la sienne: ce jeune roi fut couronné dans Presbourg le 9 décembre; peu après les Turcs évacuerent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongatz, la princesse Ragotski, qui y étoit enfermée, n'ayant pu soutenir le blocus que jusqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même sort deux mois après. Lippa fut pris ensuite l'épée à la main; Illoc & Petri Waradin, abandonnés des Turcs, tomberent d'eux mêmes au pouvoir des Impériaux; & l'électeur de Baviere, qui étoit à la tête de la principale armée, alla assiéger Belgrade, qui fut emportée d'assaut le 6 septembre; neuf mille Turcs y furent passés au fil de l'épée. Le prince Louis de Bade, d'un autre côté, se rendit maître d'une grande partie de la Bosnie & de l'Esclavonie, & battit les Turcs en plusieurs rencontres. Mais le roi de France sachant que l'empereur avoit fait

contre lui dès l'année 1686 une ligue à Augsbourg, avec le roi d'Espagne, les états généraux des Provinces-Unies, les électeurs Palatin, de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les protestans d'Allemagne, résolut d'en prévenir les entreprises. Il fit donc assiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit son entrée dans la place le premier novembre, jour de sa naissance; les prises de Keiserlauter, de Creutzenac, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, de Spire & de Worms, accompagnerent & suivirent celle de Philisbourg; & l'électeur Palatin se trouva le premier puni d'être entré dans la ligue: tout le pays jusqu'à Augsbourg fut mis à contribution. Le prince d'Orange, qui avoit été premier le mobile de la ligue d'Augsbourg, passa en Angleterre sur la fin de la même année 1688.

L'an 1689, les affaires de l'empereur s'avancerent de plus en plus en Hongrie. Sigeth se rendit à composition, & les propositions que les Turcs avoient fait faire par des envoyés venus exprès à Vienne, ayant été rejettées, ces infidéles furent battus par trois fois par le prince Louis de Bade, qui commandoit l'armée impériale; savoir, le 30 août à Jugodina sur la Morava; près de Nissa, le 24 septembre; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs resterent sur la place en ces trois occasions; ils y perdirent beaucoup de canon; & les prises de Nissa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'empire, & de faire résoudre dans la diéte de Ratisbonne, qu'aucun membre de l'empire ne pouroit sous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité; on mit le prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuse armée. Assisté des électeurs de Baviere & de Saxe, il assiégea Mayence, dont il ne put se rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi lesquels il y eut quatre princes de l'empire, & plusieurs officiers généraux & subalternes. Pendant cette expédition, les François acheverent de ruiner le Palatinat, & de faire le dégat dans le pays de Bade. Le prince Charles courut après cela au secours de l'électeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keiservert, assiégeoit Bonne depuis long-temps sans succès. Le baron d'Asfeld qui défendoit la place, la voyant enfin absolument ruinée, après un bombardement & un siége de quatre-vingt-dix-sept jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690 ne fut heureuse à l'empereur, que par l'élection qu'il fit faire de son fils l'archiduc Joseph, pour roi des Romains, le 24 janvier: élection qui fut précédée du couronnement de l'impératrice à Augsbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquerent les troupes chrétiennes à Kasaneth en Albanie, le premier janvier, & les défirent, prirent Kasaneth & Pristina, dont ils passerent la garnison au fil de l'épée, & s'emparerent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tués, que prisonniers. La ville de Canis-ka se rendit aux troupes de l'empereur au mois d'avril; mais dans le mois d'août, le comte Tekeli qui avoit été remis en liberté, défit le général Heusler, qui l'attendoit à un passage de la Valaquie en Transsylvanie, & le fit prisonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le vainqueur se fit reconnoître par les Transsylvains pour leur prince. Il y resta peu en cette qualité; car le prince Louis de Bade étant arrivé dans le pays, raffermit les peuples, & obligea Tekeli d'en sortir sur la fin de l'année. Le grand-visir de son côté racommodoit les affaires de son maître. Nissa, Widin & Semendria furent emportés; Belgrade eut le même sort. Une bombe ayant fait sauter un magasin de poudre, & en même temps partie des fortifications, sous lesquelles plus de mille hommes furent ensevelis; la place fut emportée d'assaut, & six mille Impériaux passés au fil de l'épée. Le grand Waradin, Temeswar & Giula, bloquées par les Impériaux, furent secourues: Lippa, Petri-Waradin & Hillock, subirent le joug des vainqueurs, qui brulerent Walcowar, & massacrerent la garnison d'Orsowa, qui venoit de se rendre à eux. Il n'y eut rien de considérable sur le Rhin. Le Dauphin passa cette riviere, se posta sur les terres des ennemis, & tint en respect les armées impériales commandées par les électeurs de Saxe & de Baviere. Ce qui put consoler l'empereur des mauvais succès de cette année, furent les six-vingts mille pistoles qu'il reçut du duc de Savoye, afin que ses ambassadeurs fussent reçus à la cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordés gratuitement à la cour de France: en conséquence de quoi ce prince se déclara en faveur de la ligue, qu'il avoit déja signée plus de deux ans auparavant.

Le prince Louis de Bade fut assez heureux pour rétablir l'an 1691 les affaires de l'empereur en Hongrie; il alla chercher les Turcs en Esclavonie, & les trouva occupés près de Salankemen sur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé sans provisions, il pensoit à la retraite, lorsque ces infidéles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée chrétienne, si le grand-visir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du janissaire-aga, déconcerterent les Turcs, la fortune les abandonna, & ils se retirerent en confusion, après une perte de plus de vingt mille des leurs. Celle des Impériaux fut de près de dix mille: ce fut le 19 d'août que se passa cette action. Le vainqueur passa le Danube; & assiégea le grand-Waradin, qu'il ne put prendre; il changea le siége en blocus; & Lippa pris par le général Vétérani le consola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'électeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, passa ce fleuve pour venir en Alsace. Le maréchal de Lorges, qui commandoit l'armée de France, le passa aussi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le général Allemand de retourner sur ses pas. La maladie se mit dans son armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692 fut peu brillante: il ne se passa rien en Hongrie, que la prise du grand-Waradin, par le général Heusler le 5 juin; & sur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le duc Fréderic-Charles, administrateur de Wirtemberg: il y resta prisonnier. L'empereur érigea un neuviéme électorat en faveur du duc de Hanover: ce qui excita quelque jalousie & quelques murmures dans l'empire. Les entreprises de 1693 se terminerent à prendre Jeno, & à assiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inaccessibles, pour se mettre à couvert des entreprises du dauphin, qui avoit traversé le Rhin & le Nekre pour le combattre. L'année suivante ne fut marquée d'aucun évenement considérable. Le prince de Bade passa le Rhin, & vint dans la basse Allemagne; mais le maréchal de Lorges ayant paru, le prince se retira: & en Hongrie les Turcs s'étant présentés devant l'armée imperiale, postée sous Petri-Waradin, on se retrancha si bien, qu'après que cette armée eut soutenu une espéce de siége, les pluyes obligerent les infidéles à se retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696 ne furent pas heureuses à l'empereur; Giula à la vérité se rendit au commencement de 1695, mais le grand-seigneur Mustapha II s'étant mis à la tête de ses armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titoul, dont les garnisons furent massacrées & les fortifications renversées, il surprit près de Karansebez, le général Veterani, commandant les troupes impériales en Transsylvanie; son armée fut entierement défaite; plus de quatre mille chevaux resterent sur la place, beaucoup d'infanterie, & le général blessé, fut pris & mourut peu

après de ses blessures. L'année suivante, le nouvel électeur de Saxe ayant le commandement en chef de l'armée de l'empereur, voulut avoir sa revanche de l'année précédente : il assiégea donc Temeswar; mais sur la nouvelle de l'approche du sultan, il leva le siége pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près de Olach. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraités; le général Polland y resta, & beaucoup d'autres officiers furent tués ou blessés.

L'année 1697 fut plus heureuse : il est vrai que plusieurs mécontens se souleverent dans la haute Hongrie : ils surprirent Tockai & Mongars; mais ce mouvement n'eut pas de suite. Tockai fut repris l'épée à la main; & les révoltés se dissiperent. Le prince Eugène de Savoye, commandant en chef l'armée impériale, attaqua Bihatz, qu'il ne put prendre; mais ayant surpris le 11 septembre l'infanterie turque en deça de la Theisse, près de Zenta, il fondit dessus. Il y avoit vingt-quatre mille hommes qui furent défaits; partie resta sur le champ de bataille, avec soixante & dix piéces de canon, & huit à neuf cens chariots; partie se noya dans la riviere; le grand-visir & l'aga des janissaires furent de ce nombre. De-là ce général passa dans la Bosnie qu'il ravagea entierement; Serraio qui en étoit la capitale, qui contenoit cent vingt mosquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Transsylvanie, eut le même sort, après que la garnison & les habitans eurent été passés au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre sur la défensive les deux dernieres campagnes; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'empereur, qui jusque-là avoit éloigné la paix, sa jalousie étant aigrie de plus en plus par les succès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit considérablement son autorité dans l'empire, fut obligé de penser à s'accommoder : le duc de Savoye l'avoit fait l'année précédente. Les plénipotentiaires furent donc envoyés de part & d'autre à Riswick en Hollande; mais ceux de l'empereur reculant toujours toute conclusion, l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande signerent leur traité; & l'empereur abandonné de ses alliés fut forcé à faire le sien six semaines après. Il fut signé la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg resta au roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au-delà du Rhin; savoir Philisbourg, Fribourg, Brisac, le fort de Khel, ce prince voulant que les eaux de ce fleuve servissent dorénavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'empereur avec les Turcs; les négociations commencerent l'an 1698, dans une maison bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen; & le 26 janvier 1699 on convint d'une trève de 25 ans entre les deux empires. Les conquêtes de l'empereur lui resterent, & la Transsylvanie à l'exception de la province dépendante de la forteresse de Temeswar. On convint de commissaires de part & d'autre pour regler les limites : leur réglement fut signé le 25 juillet 1700.

Cette paix de l'Europe chrétienne fut de peu de durée; & la mort de Charles II roi d'Espagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occasion de guerre, par un traité de partage de la monarchie espagnole, auquel l'empereur ne voulut point entendre; mais le roi Charles II ayant fait un testament plein d'équité, où pour satisfaire à sa conscience il instituoit son héritier, Philippe de France, duc d'Anjou, lui substituant Charles son frere duc de Berri; & à ces deux princes, l'archiduc Charles; il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jalousie de l'empereur. Plein de chagrin de voir sortir de sa famille, en conséquence du mariage de Marie-Therèse d'Autriche, avec le roi de France Louis XIV, tant de riches états qui n'y étoient entrés que par des mariages; il engagea dans ses intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le duc de Savoye & tout l'empire, à l'exception des électeurs de Cologne & de Baviere. Tous entrerent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'empire, d'une querelle qui eût dû se vuider entre les maisons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ses alliés, l'empereur permit à l'électeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701 le titre de roi de Prusse, & de se faire couronner en cette qualité, nonobstant les oppositions de plusieurs princes intéressés. Ensuite il fit filer des troupes en Italie pour envahir le Milanez. Le roi de France y en envoya de son côté pour défendre les états de son petit-fils. Il eût été aisé à ce monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hostilités; l'empereur n'eut pas ce scrupule. Ses troupes conduites par le prince Eugène de Savoye, passerent l'Adige, & eurent quelque petit avantage sur les François à Carpi : elles s'avancerent à Chiari sur l'Oglio, où elles se retrancherent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de se retirer, après avoir essuyé durant deux heures un feu continuel de mousqueterie, & de canon chargé à cartouche. Le prince Eugène s'empara de quelques postes, de la Mirandole, de Bersello, &c. mais aussi les François étoient conduits par le duc de Savoye, auquel le roi de France s'étoit fié du commandement de son armée, ensuite du mariage de la seconde fille de ce prince avec le roi d'Espagne.

L'année suivante 1702, le prince Eugène tenta de surprendre Crémone la nuit du dernier janvier au premier février : son dessein lui réussit. Le maréchal de Villeroi qui avoit établi son quartier dans cette place, fut pris au sortir de sa maison, lorsqu'il alloit donner ses ordres sur le bruit qu'il avoit entendu; & la ville seroit restée au pouvoir du vainqueur, s'il ne se fût pas trop applaudi de sa conquête. Il pensoit déja à se faire prêter serment de fidélité par les magistrats, lorsque les François à demi endormis reprenant courage sous la conduite du marquis de Revel *Broglio*, fondirent sur leurs ennemis : & après un combat opiniâtré au milieu des rues, depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures de nuit, ils les chasserent de la ville avec une perte considérable pour eux. Ses troupes furent forcées à lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens postes. Le roi d'Espagne ayant passé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint se mettre à la tête de l'armée que commandoit le duc de Vendôme. A peine ce monarque y eut-il paru, que Visconti officier général fut battu à Sancta-Victoria. Ensuite le prince Eugène qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des alliés, dans la vue de se retirer avec honneur d'un poste où il ne pouvoit plus subsister; mais après cinq ou six attaques, soutenues par les François & les Espagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à six mille cadavres des siens, & à profiter de la nuit pour redoubler ses retranchemens. L'empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme si les François y eussent eu du désavantage, quoiqu'il ne leur en eût couté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara où étoient les magasins du prince Eugène, prise par eux à discrétion le lendemain de la bataille; celle de Guastalla forcée à se rendre peu de jours après; Borgoforte emportée d'assaut; Governolo qui eut presque le même sort, justifiassent de reste, quel étoit le parti que la victoire avoit favorisé. Enfin le prince Eugène réduit d'un côté aux seuls postes d'Ostiglia & des tours de Serravalle; & de l'autre à Bersello & à la Mirandole, voyant les François maîtres du Modenois, prit le parti de se retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hostilités; & le roi de France, scrupuleux observateur de la paix de Riswich, quoique le plus fort, ne voulut point

commencer la guerre ; & par-là il donna le temps à l'empereur de se mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois colléges de l'empire à déclarer la guerre aux couronnes de France & d'Espagne, ne qualifiant Philippe V que de duc d'Anjou. Son armée commandée par le prince Louis de Bade, vint assiéger Landau, qui après trois mois de défense, se rendit au roi des Romains, qui étoit venu au siége. Mais peu après le marquis de Villars ayant passé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre sur le prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce généralissime des armées de l'empereur : 3000 Allemans restés sur le champ de bataille, & grand nombre de prisonniers mériterent à ce nouveau général le bâton de maréchal de France. La prise du fort de Khel, au commencement de 1703, précédée de celle de plusieurs autres petites places & forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'empire contre la France, ne fut pas du consentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'électeur de Baviere, & l'électeur de Cologne son frere, ne crurent pas devoir suivre aveuglément les passions de l'empereur. Ils demanderent du moins à demeurer neutres ; mais l'empereur ne voulant point de cette neutralité, ses troupes s'emparerent de Cologne ; ses alliés prirent Liége, dont l'électeur de Cologne étoit évêque & seigneur ; & pour pousser tout son ressentiment à l'extrémité contre la maison de Baviere, il permit après la mort de l'évêque d'Hildesheim, dont cet électeur étoit coadjuteur, que le duc d'Hanover, quoique protestant, prît les biens de cet évêché en séquestre. Ces mauvais traitemens indignerent l'électeur de Baviere. Ce prince avoit fait un traité avec les cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit possible, la tranquillité de l'empire. Ce traité n'accommodant pas l'empereur, il fit marcher des troupes contre l'électeur, qui se mit sur la défensive. Dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharsinberg le général Schlik, qui avec plusieurs troupes saxones, vouloit entrer dans ses états. Il lui tua 3000 hommes, & fit 1000 prisonniers. Il attaqua ensuite le comte de Stirum, qui vouloit pénétrer dans le haut Palatinat, & lui défit 600 hommes : le prince d'Anspach y fut tué. L'électeur s'étant saisi du pont de Ratisbonne, les François le joignirent ; & pendant qu'il les laissa sur le Danube, il passa dans le Tirol, se rendit maître de Kufftein, d'Inspruck & de tout ce qui est sur le haut Leck & sur l'Inn. Les François restés sur le Danube, battirent à Munderkingen cinq mille chevaux de l'empereur, en tuerent plus de 1500, & les empêcherent de dresser un pont à cet endroit. Le prince de Bade, généralissime de l'empereur, s'empara pourtant de la ville d'Augsbourg ; mais l'électeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le maréchal de Villars, général des François, ils défirent à Hochstet, le 20 septembre, le comte de Stirum, lui tuerent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 prisonniers, & prirent 33 piéces de canon. De-là, l'électeur vint assiéger la ville d'Augsbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes provisions, des armes pour 10000 hommes, 130 piéces de canon. Les Impériaux d'un autre côté se saisirent d'Amberg, capitale du haut Palatinat ; mais l'électeur se dédommagea par la prise de Passau au commencement de 1704.

L'empereur ne fut pas plus heureux sur le Rhin, ni du côté de l'Alsace. Son armée renfermée dans des lignes, laissa prendre au duc de Bourgogne le vieux Brisac en quinze jours de tranchée. L'empereur ne put se consoler de cette perte, qu'en faisant trancher la tête au comte d'Arco, gouverneur de la place, après quarante-trois ans de service ; & en deshonorant pour toujours le comte de Marsigli qui y étoit général de bataille, lequel fut dégradé de noblesse, & eut son épée cassée sur la tête par la main du boureau, sans aucun égard aux services qu'il avoit rendus à son maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La reprise de Landau par le maréchal de Tallard, suivit la prise de Brisac ; & l'armée impériale, qui accouroit pour secourir cette place sous la conduite du prince de Hesse-Cassel, fut défaite entierement près de Spire le 15 novembre ; 5000 Allemans resterent sur le champ de bataille, 4000 pris, & plusieurs piéces de canon ; ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur sort. La ville de Bersello se rendit à discrétion le 27 juillet ; & le duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, après avoir enlevé plusieurs postes inaccessibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux françois ; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable succès de la bataille de Luzzara. La défection du duc de Savoye, qui dans le temps même qu'il étoit généralissime des armées de France & d'Espagne, avoit signé avec l'empereur un traité contre son propre gendre Philippe V ; dans l'espérance dont on le flatoit, de le faire roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'empereur en Lombardie, si le roi de France averti de ce traité, n'eut fait désarmer par le duc de Vendôme environ trois mille hommes de troupes de ce prince, qui étoient encore dans son armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'empereur fit prendre à son fils l'archiduc Charles, le titre de roi d'Espagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 septembre ; & le 3 janvier suivant, ce prince en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit passer en Portugal, dont le roi venoit de se déclarer en faveur de l'empereur & de ses alliés.

Nous nous contenterons de dire ici en abrégé, que la suite de la déclaration du duc de Savoye, fut la perte de ses meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Verue, dont les garnisons resterent prisonnieres de guerre. Elle étoient composées en partie des troupes de l'empereur, que les généraux Visconti & Staremberg avoient conduites au duc de Savoye l'an 1704, ayant sacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevés ou tués par le duc de Vendôme en différentes occasions durant la marche de ces généraux. Ostiglia sur le Pô fut abandonné par les restes de l'armée impériale, qui après avoir fait sauter les tours de Serravale, se retirerent sur l'état de Venise, où le grand-Prieur de France, frere du duc de Vendôme, les suivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la derniere de l'empereur, pensa d'abord lui être la plus fatale de toutes. D'un côté il se trouvoit pressé par les mécontens de Hongrie, qui le faisoient trembler dans sa capitale. L'an 1701, le prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de sa majesté impériale, & conduit à Neustat, où l'on instruisit son procès. Heureusement il sut s'évader de sa prison : sans cela la ville de Neustat eut vu tomber sa tête sous le glaive infâme d'un boureau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du comte de Serin, aïeul maternel de ce prince. L'empereur le proscrivit aussitôt & mit sa tête à prix : puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace : ce qui obligea ce prince de se mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontens des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les comtes Bercheni, Caroli, Esterhasi, bannis de Hongrie, Budiani & Forgatsz, se déclarerent pour Ragotzki, & résolurent de suivre sa fortune. Ils ravagerent la haute Hongrie, pénétrerent dans la Moravie, l'Esclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Transsylvanie, dont Ragotzki fut proclamé prince l'an 1704 ; s'emparerent de Cassovie, de Neuhausel, d'Eperies, de Zatmart ; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propositions d'accommodement que leur fit faire l'empereur par

par les ambassadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles; & le prince Eugène de Savoye, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui suivoient les étendards de Ragotzki, & qui se trouvoient dispersés en différens corps sur le Danube, dans l'isle de Schut, sur la Morava & autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'électeur de Baviere, maître de Passau & d Ens, n'avoit rien qui pût l'arrêter jusqu'à Vienne; les cercles de Souabe & de Franconie, étonnés d'une course que les François avoient faite au commencement de janvier sur leurs terres, où ils avoient jetté l'épouvante, ne savoient plus quel parti prendre; le maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'électeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes sortes de munitions, avec douze mille fantassins, trois mille chevaux de recrue, & mille officiers; tout sembloit devoir favoriser ce prince, lorsque milord duc de Marlborough, généralissime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour venir en hâte sur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée rassura le prince Louis de Bade. Ils attaquerent ensemble des retranchemens que l'électeur avoit fait faire à Schellemberg près de Donavert. Ils étoient défendus par cinq bataillons françois & onze bavarois, qui après une résistance presque inouie, furent obligés de céder à la force & de se retirer, diminués d'environ quinze cens hommes. La perte des vainqueurs fut de près de six mille hommes, & autant de blessés; quatre officiers généraux tués; le comte de Stirum mourut peu après des blessures qu'il avoit reçues dans cette occasion. L'arrivée de Marlborough obligea l'électeur de Baviere de demander du secours. Le maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le maréchal de Villeroi restoit avec un corps d'armée, à observer le prince Eugène, renfermé dans les lignes de Stolhoffen. M. de Tallard joignit l'électeur; & le prince Eugène décampant sourdement, alla de son côté joindre Marlborough. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de si grands renforts, attaquerent l'armée françoise & bavaroise à Hochstet. Le maréchal de Marsin qui commandoit l'aîle gauche, eut de grands avantages sur l'aîle droite; mais les Impériaux ayant passé un marais que l'on avoit cru impratiquable, fondirent avec tant de furie sur l'aîle droite des François, commandée par le maréchal de Tallard, qu'ils pénétrerent jusqu'au centre. Ce maréchal fut pris, & vingt-sept bataillons françois accompagnés de quatre régimens de dragons, qui étant coupés, furent obligés de se rendre. Il resta 12000 des François & Bavarois, tant tués que blessés, plus de dix mille prisonniers, nombre considérable d'officiers, & plusieurs piéces de canon. La perte des vainqueurs fut de près de 16000 hommes tués ou blessés. L'électeur fit retraite avec le maréchal de Marsin, & revint passer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuse passa ce fleuve à Philisbourg, & vint mettre le siége devant Landau où le roi des Romains se rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traërbach se rendit le 18 décembre, après avoir soutenu un siége de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le siége de Landau. L'électrice de Baviere, cédant au temps, fit un traité avec le roi des Romains, qui fut ratifié par l'empereur, en vertu duquel les Bavarois évacuerent toutes les places fortes de l'électorat.

Enfin après un regne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais évenemens, l'empereur Léopold mourut à Vienne le 5 mai 1705, en sa 65 année, avec la réputation d'un prince pieux; mais qui en suivant le génie presque naturel de sa maison, avoit souvent plus consulté la politique que la religion. Il ne fut pas sans défauts; mais il sut les couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands princes. Sous un extérieur simple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & solide; & eut le bonheur qu'on imputât plutôt à son conseil, qu'à lui-même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou sourdement, selon que l'état de ses affaires sembloit le requérir. Il faut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même supérieur à tous ses ministres dans ses conseils, & qu'il auroit été au-dessus de tous ses généraux, s'il se fût trouvé à la tête de ses armées. *Voyez ses femmes & ses enfans*, au mot AUTRICHE.

LEOPOLD, marquis d'Autriche, se distingua parmi les autres seigneurs chrétiens, à la prise d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un assaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il poussa si vigoureusement les infidéles, qu'il ne se retira qu'après l'heureux succès de l'entreprise; mais il en revint si rouge & si couvert de sang, qu'il n'y eut que l'endroit du juste-au-corps que le baudrier couvroit, qui eut conservé sa blancheur. Ce fut pour éternifer la mémoire de cette belle action, que Henri VI empereur, lui accorda de porter de gueules à la fasce d'argent dans l'écu de ses armes, que la maison d'Autriche conserve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fût pas de la famille qui regne, mais de celle qui la précéde avant Rodolphe de Hapsbourg, sous le nom de marquis d'Autriche. * Lipsius, *in epistola ad Biagium Heuterum.* Cuspinianus, *in sua hist.*

LEOPOLIS, *cherchez* LWOW.

LEOSTHÈNE, capitaine Athénien, persuada à ses citoyens de secouer le joug de la servitude, après la mort d'Alexandre *le Grand*, la quatriéme année de la CXIII olympiade, & l'an 325 avant J. C. En effet, ils furent les premiers qui commencerent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils se mirent en campagne sous Leosthène, qui battit Antipater, & l'obligea de s'enfermer dans Lamaa ville de Thessalie. Ensuite il l'assiégea dans cette ville; & pressant vigoureusement le siége, il fut tué d'un coup de pierre, l'an 324 avant J. C. & fut loué publiquement dans Athènes par l'orateur Hypéride, en l'absence de Demosthène, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, *l.* 18. Justin. Plutarque. Suidas, &c.

LEOTARD (Honoré) conseiller à Nice, étoit un jurisconsulte estimé dans le XVII siécle. Attaché aux ducs de Savoye, il les servit avec autant d'affection que de fidélité. On a de lui quatre livres de poësies latines à la louange du bienheureux Amédée duc de Savoye, adressés au prince Maurice de Savoye: en voici le titre: *Honorati Leotardi, senatoris Niciensis, de laudibus beati Amedei Sabaudiæ ducis*, à Lyon, 1648 *in*-12. Ces quatre livres, ou plutôt ces quatre panégyriques, sont en vers héroïques, & contiennent tous les faits principaux de la vie du bienheureux Amédée. Ce recueil finit par douze anagrammes sur le nom du pape Innocent X, que l'auteur explique ensuite en vers latins. Léotard adresse ces dernieres piéces à son cousin Honoré Léotard, qui étudioit alors la jurisprudence, & qui devoit partir dans peu pour Malte, s'étant engagé dans l'ordre même de Malte. La lettre qu'il lui adresse est datée de Nice le 1 septembre 1647. Il y exhorte son cousin à ne point partir de Lyon, qu'il n'y ait conclu avec les libraires à qui il avoit envoyé un traité *De usuris coërcendis*; & il le prie de faire ensorte que cet ouvrage fût imprimé correctement. Il parle aussi dans la même lettre de la difficulté de bien faire des anagrammes.

☞ LEOTAUD (Vincent) Jésuite, étoit de Laval-Louyse, au diocèse d'Embrun. Il vivoit dans le XVII siécle. Il a donné plusieurs ouvrages de mathématiques écrits en latin: en 1660, quatre livres d'institutions

arithmétiques ; une magnétologie en 1668 ; trois livres de la Ciclométrie, imprimés en 1663 ; un discours sur la quadrature du cercle ; un traité sur le premier mobile. * Gui Allard, *bibliothéque de Dauphiné*. M. Goujet, *mem. mss.*

LEOTHERIC, *cherchez* LEUTERIC.

LEOTYCHIDE, roi de Sparte, de la famille des Eurypontides, étoit fils de Menaris, & vit enlever par le roi Nemaratus son parent, la princesse Percala, qu'il étoit sur le point d'épouser. Irrité de cette injure, il mit le roi Cléomene dans son parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Demaratus avoit fait de la conduite de ce prince, pendant son voyage à l'isle d'Egine. Les choses furent poussées si avant, que Demaratu fut déclaré illegitime & incapable de regner ; après quoi Leotychide fut mis en sa place. Il arma d'abord une flotte, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & passa dans l'Asie mineure, où il défit les Perses dans un combat donné près de Mycale, promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, général de l'armée de Xercès, fut vaincu proche de Platée par Pausanias & Aristide, généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la 2 année de la LXXV olympiade, & la 479 avant J. C. Après cette victoire, il alla en Thessalie, contre un roi de la famille des Alevades, ou descendans d'Aleva ; mais l'argent qu'on lui présenta arrêta ses conquêtes. Ensuite, accusé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de se réfugier à Tegée, dans le temple de Minerve, où il mourut. Il eut un fils, nommé *Zeuxidamus*, qui ne lui succéda pas, parcequ'il ne lui survécut point ; mais son petit-fils *Archidamus*, regna après lui. Sa mort arriva du temps de Léonidas, qui fut son collegue après Cléomene, sous la LXXVI olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Herodote, *l. 6 & 8*. Pausanias, *l. 3*.

LEOVIGILDE ou LEWIGILDE, roi des Goths en Espagne, fils d'*Athanagilde*, regna après son frere *Lewa* ou *Lubia*, qui lui céda la couronne l'an 568. L'an 572 il se rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes considérables. Ce prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la premiere, *Hermenigilde* & *Recarede*, qu'il associa au gouvernement de ses états après la mort de Lewa l'an 573. Tous ces princes étoient Ariens. *Hermenigilde*, qui avoit épousé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, roi de France, se fit catholique à sa persuasion. Cette conversion irrita tellement le roi, qu'il persécuta cruellement les catholiques, & fit mourir son fils. Leovigilde mourut aussi la même année 586, qui étoit la 624 de l'ére d'Espagne. * Jean de Biclare & Isidore, *en sa chron.* Gregoire de Tours, *l. 5*, *hist. Franc.*

LEOVIGILDE, prêtre de Cordoue en Espagne, vers l'an 716, écrivit quelques ouvrages ; entr'autres un traité, *De habitu clericorum*.

LEOWICZ ou LEOVITIUS (Cyprien) de Bohême, mathématicien d'Othon-Henri, électeur Palatin, dans le XVI siécle, donna au public une description des éclipses, des éphémérides qu'il supputa jusqu'à l'année 1614, & quelques autres ouvrages ; se mêla de faire des prédictions ; & mourut l'an 1574, à Lawingen. On voit la liste de ses ouvrages imprimés, *dans les additions* du sieur Teissier, *aux hommes savans de l'histoire* de M. de Thou. * Vossius, *de math. c. 65*, §. 31.

LEPANTE, anciennement *Naupactus*, ville de Gréce en Achaïe ou Livadie, sur un golfe de son nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, est située sur une montagne faite en pain de sucre ; & est divisée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une sur l'autre. Au haut de la montagne est la forteresse, bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur S. Marc y paroît encore en plusieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la peinture & de la sculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéissoit à l'empereur de Constantinople ; mais Emanuel, qui regnoit alors, remit cette place à la république de Venise. Elle fut assiégée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le siége ; mais l'an 1498, Bajazet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port est petit, il n'y entre que des barques médiocres, & quelquefois pour en sortir, il faut qu'elles attendent que la mer hausse ; car il se fait dans ce golfe une espéce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux ; & l'après midi elle s'en retourne. Cette ville a servi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnerent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore servi de réfuge à divers corsaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Alger*. Les Turcs y avoient autrefois six ou sept mosquées, & les Grecs deux églises seulement ; une dans chaque fauxbourg. La principale est celle de S. Dimitri, qui contiendroit à peine cent personnes. Lépante a été le siége d'un archevêque, qui a été depuis transferé à Larta. Les Juifs y ont trois synagogues. Les marchandises qu'on y charge sont, des cuirs, de l'huile, du tabac, du bled, du riz & de l'orge ; mais le principal commerce est des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantité de citroniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la mer Ionienne, par une embouchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtés dans la mer. Celui qui est dans la Morée, est appellé *Capo Antirio*, & est défendu par un fort, qui se nomme *le château de Patras* ou *de Morée*. L'autre cap qui est dans l'Achaïe, est nommé *Capo Rione*, & sa forteresse s'appelle *château de Romélie*. Ces deux châteaux sont ordinairement appellés, *les Dardanelles de Lépante*. Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de passer les châteaux avec leurs vaisseaux, mais seulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville sur les Turcs l'an 1687, mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. Mémoires historiques.*

BATAILLE DE LEPANTE.

Cette bataille est la plus célebre que les chrétiens aient jamais gagnée sur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui est entre les petites isles de Cursolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à soixante milles du promontoire *Actium*, si renommé par la bataille qui décida de l'empire romain, entre Auguste & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les chrétiens en quittant Corfou, venoient sur eux à pleines voiles. Ils avoient si mauvaise opinion de la flotte chrétienne, qu'ils ne s'imaginerent pas qu'elle eût assez de hardiesse pour leur présenter le combat. Leurs généraux néanmoins alarmés par ce bruit, envoyerent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des matelots & des soldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flotte chrétienne avoit déja gagné au-dessus de l'isle de Céphalonie. Les Turcs leverent promptement les ancres, pour fermer le passage aux chrétiens. La flotte ottomane commandée par Ali Bacha, étoit composée de deux cens galeres, & de près de soixante-dix frégates & brigantins. Celle des chrétiens étoit composée de deux cens dix galeres, de vingt-huit grands navires d'équipage, & de six galéasses garnies de grosse artillerie. La fleur de la noblesse d'Italie étoit dans cette armée, & plusieurs d'entr'eux s'étoient déja signalés à la guerre ; comme Sforce, comte de Sainte-Fiore, André Doria, Ascagne Corneo, Pompée Colonne, Paul Ursin, & Latin son frere, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Caïetan, Vincent Vitelli, & quantité

d'autres des meilleures maisons de Naples; Augustin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canale, & Paul Duodi, nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Espagnols, Louis de Requesens, chef du conseil de D. Juan d'Autriche; Alvarez Basan, marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & plusieurs autres personnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang ou de la naissance étoient, François-Marie de la Rovere, fils du duc d'Urbin; Alexandre Farnèse, fils du duc de Parme; Paul Jourdain, chef de l'illustre maison des Ursins, & gendre de Côme de Médicis, grand-duc de Toscane. Le pape Pie V y envoya aussi Michel Bonelli son petit-neveu, frère du cardinal Alexandrin, pour faire ses premieres armes sous de si grands capitaines. Tous ces jeunes seigneurs ne s'étoient embarqués qu'en qualité de volontaires. D. Juan d'Autriche, frere *naturel* de Philippe II, roi d'Espagne, étoit généralissime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, général de la flotte du saint siége; avec pouvoir de commander absolument en l'absence de D. Juan. Véniéri étoit général de la flotte vénitienne. Les chrétiens sortirent du port Alexandrin le 2 du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le golfe de Lépante. Les barbares qui avoient pendant la nuit gagné au-delà du golfe, mouillerent à Galengo; les chrétiens qui s'étoient plus avancés, jetterent les ancres entre Pelata & les isles Cursolaires. Les deux flottes quitterent leurs postes au point du jour du lendemain, sans le savoir de part ni d'autre. Ainsi elles se trouverent engagées à donner bataille. Les chrétiens partagerent leur armée en quatre corps. L'aîle droite étoit composée de cinquante-quatre galeres, & commandée par André Doria. Augustin Barbarigo étoit à la tête de l'aîle gauche, avec un pareil nombre de galeres. D. Juan d'Autriche s'étoit réservé le corps de la bataille, composé de soixante-un vaisseaux, & avoit à ses côtés Colonne & Véniéri. Le fils du duc d'Urbin joignit la capitane de la flotte du saint siége, monté sur celle du duc de Savoye; & Alexandre de Parme joignit celle des Vénitiens, sur la capitane de la république de Gènes. Pierre Justiniani, qui commandoit les galeres de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémités de cette ligne. Le marquis de Sainte-Croix avoit un corps de réserve de soixante voiles, pour soutenir ceux qui plieroient les premiers. Jean de Cordoue précédoit toute l'armée avec une escadre de dix vaisseaux, pour aller à la découverte; & les six galéasses vénitiennes faisoient une espéce d'avant-garde. Les deux armées se trouverent séparées par les isles Cursolaires à soleil levé. Quelque temps après les infidéles parurent à peu près dans le même ordre de bataille, sinon qu'ils n'avoient point de corps de réserve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit, selon leur coutume, courbée en forme de croissant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté sur la capitane opposée directement à celle de D. Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali sur une autre galere. Louchali & Siroch, qui commandoient les deux aîles, avoient en tête Doria & Barbarigo.

Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, D. Juan fit donner le signal pour combattre, en faisant arborer l'étendard qu'il avoit reçu à Naples de sa sainteté. L'image de J. C. sur la croix, brodée sur cet étendard, ne fut pas sitôt déployée, que toute l'armée la salua avec de grands cris de joie. Alors tous les officiers donnerent le signal de la priere, & toute l'armée à genoux adora l'image sacrée de J. C. C'étoit un spectacle assez surprenant de voir tous ces soldats armés pour combattre, & ne respirant que le carnage, se prosterner devant le crucifix, & demander à Dieu la grace de vaincre les infidéles. Cependant les deux flottes s'approchoient, & celle des Turcs étoit poussée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Aussitôt il se releva tant soit peu en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée ottomane: de sorte qu'on regarda ce changement comme une espéce de miracle, & comme un secours envoyé du ciel. Le 7 octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un si grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obscurci. Après qu'on se fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favoriser l'aîle gauche des chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galere de Sirocho, lequel fut tué en se défendant comme un lion. Sa mort jetta la consternation dans les galeres qu'il commandoit; qui vivement pressées par celles de Venise, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des chrétiens, parvint jusqu'à dom Juan d'Autriche, qui se battoit contre le général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Espagnols ayant quelque jalousie de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu sur la capitane, tuerent Hali, monterent dans sa galere, & en arracherent l'étendard. Dom Juan fit alors crier VICTOIRE; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible massacre des Turcs, qui se laissoient égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'aîle droite, n'ayant pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à ceux de Louchali, gagna la mer avec toutes ses galeres. Louchali le poursuivant, investit quelques vaisseaux vénitiens, dont il se rendit maître, & voulut ensuite attaquer le gros de l'armée chrétienne; mais ayant apperçu que Doria & le marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir sur lui, il s'enfuit à toutes voiles suivi de trente galeres: le reste de ses vaisseaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, sans être connu, s'échapa dans un esquif au travers des galeres chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus sanglantes pour eux qu'ils eussent donnée depuis l'établissement de leur empire. Les chrétiens firent cinq mille prisonniers; entre lesquels se trouverent les deux fils de Hali, & se rendirent maîtres de cent trente galeres ottomanes: plus de quatre-vingt-dix-sept se briserent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou consumées par le feu. Près de vingt mille esclaves chrétiens recouvrerent la liberté; & le butin fut très-considérable, parceque ces barbares venoient de piller les isles, & de prendre plusieurs vaisseaux marchands. Les chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus considérable fut Barbarigo, commandant de l'aîle gauche, lequel après avoir enfoncé l'aîle droite des ennemis, reçut un coup de fléche dans l'œil, dont il mourut quelque temps après. Le combat dura depuis cinq heures du matin jusqu'au soir. L'obscurité & la mer qui devint grosse, obligerent les vainqueurs à se retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des couriers au pape, à la république de Venise, & à tous les princes chrétiens, pour leur faire part d'une si heureuse nouvelle. Le général Colonne prit le chemin de Rome, & dom Juan d'Autriche s'en alla passer l'hyver à Palerme en Sicile. Justiniani fut envoyé par Véniéri à Venise, pour avertir promptement la république d'une si grande victoire. Véniéri se voyant seul à la tête de l'armée navale, fit dessein de poursuivre les Turcs, & d'approcher même de Constantinople; mais son irrésolution & sa lenteur ruinerent ces beaux projets. Il est certain que si l'armée des chrétiens eût seulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne respiroient qu'après la liberté, auroient secoué le joug des infidéles, qui étoient dans une étrange consternation. Toute la ville de Constantinople étoit aussi alarmée, que si l'ennemi eût été aux portes. Selim qui étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de sa mosquée & de son karvanseras, revint en diligence pour calmer les esprits, & empêcher le désordre de Constantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs trésors à garder aux chrétiens, les prioient déja de leur accorder la liberté

de leur religion en payant tribut, lorsqu'ils feroient maîtres de la ville & de l'empire. L'arrivée du grand-feigneur appaifa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte dès fupplices. Le premier vifir fit augmenter la garnifon des Dardanelles de crainte de furprife, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *hift. de Chypre.*

LEPANTE : le golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui fon nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, eft une partie de la mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le féparent du golfe de Patras, jufqu'à l'ifthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce golfe forme deux grandes bayes vers le nord. On appelle celle qui eft au couchant des deux la *baye de Salone* ou *de Criffa*, & l'autre *la baye d'Afprofpiti*. Il en forme deux autres plus confidérables vers l'ifthme de Corinthe. *La baye de Corinthe* eft vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'ifthme. *La baye de Livadoftro* s'avance à l'orient feptentrional, vers la ville de Mégare. La montagne de Paleovouni, anciennement *Gerania*, fépare ces deux bayes par un efpace de quatre lieues à l'endroit le plus oriental, & elle pouffe un grand cap dans le golfe de Lépante, qui s'éloigne de cinq lieues du golfe d'Egine. * Wheler, *dans fa carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaie.*

LEPE, en latin *Lepa*, *Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Efpagne Bétique. Ce n'eft maintenant qu'un bourg de l'Andaloufie, fitué à une lieue & demie du golfe de Cadis, entre l'embouchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Mati, *dictionnaire.*

LEPIDA. Il y a eu plufieurs femmes Romaines de ce nom. La premiere de la famille des Lépides, petite-fille de L. Sulla, & de Cn. Pompeïus, fut condamnée à mort par Tibere, étant accufée par fon mari Quirinus de l'avoir voulu empoifonner. * Tacite, *annal. l.* 3. La feconde étoit femme de Caïus Caffius, & tante de Silanus. Elle fut accufée d'inceffe avec le fils de fon frere, & d'avoir participé à des myftères défendus.* Tacite, *annal. l. 16.* La troifiéme étoit fœur de Germanicus, fille de Drufus *le Jeune*, & d'Antonia *la Jeune.* La quatriéme étoit fœur de Domitius Neron mari d'Agrippine, & fille de Domitius Neron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, fuivant Tacite, *annal l.* 13. * Suet. *in Nerone Claudio.*

LEPIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, eft célebre dans l'hiftoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. EMILIUS PAULUS, conful l'an 499 de Rome, & 255 avant J. C. avec Servius Fulvius Nobilior, eft la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius LEPIDUS, conful l'an 522, & 232 avant J. C. avec M. Publicius Malleolus. Celui-ci laiffa M. Emilius LEPIDUS, grand-prêtre, conful l'an 567, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Nepos; l'an 579, & 175 avant J. C. avec P. Mucius Scevola, & cenfeur l'an 574, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut conful l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hoftilius Manfinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lepidus & de Quintus fes enfans. M. Emilius LEPIDUS fut conful l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurelius Orefte; & laiffa M. Emilius LEPIDUS Livianus, conful l'an 677, & 77 avant J. C. & pere d'un autre qui fut auffi conful l'an 688, & 66 avant J. C. avec L. Volcatius Tullus. Ce dernier M. Emilius LEPIDUS eut un fils de ce nom, qu'on éleva au confulat l'an 733, & 21 avant J. C. Quintus LEPIDUS qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut conful l'an 676, & 78 avant J. C. avec Q. Lutatius Catulus. Sylla qui s'étoit oppofé à l'élection de ce conful, mourut peu après, & Lepidus voulut empêcher qu'on ne lui rendît les honneurs publics de la fépulture; mais Catulus fon collegue, & ancien ami de Sylla, s'y oppofa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire fes obfeques avec une très-grande magnificence. Lépidus prenant cette affectation pour une infulte, mit des troupes en campagne, & fe préfenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le fénat. Les avantages que Pompée remporta en même-temps fur Brutus, l'obligerent de prendre d'autres mefures. Il fe retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui cauferent le mauvais fuccès de fes affaires, & l'infidélité de fa femme. Il laiffa LEPIDUS *le Triumvir*, dont nous parlerons, & Paulus Emilius LEPIDUS, cenfeur l'an 732, & 22 avant J. C. que fon frere avoit mis au nombre des profcrits. Le premier eut un fils que Mecenas fit mourir, parcequ'il avoit conjuré contre Augufte; & celui-là fut pere de M. Emilius LEPIDUS, conful en l'année 764 de Rome, & la onziéme de l'ére chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de LEPIDUS excellent orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'orateur. * Tite-Live. Caffiodore. Plutarque. Velleïus Paterculus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

LEPIDUS (M. Emilius) capitaine romain, d'une illuftre famille, qui avoit donné de grands hommes à la république, eut des emplois très-importans; car il fut grand-pontife, & enfuite trois fois conful, l'an 708, 709 & 713 de Rome, & 46, 45 & 41 avant J. C. Pendant les défordres de la république, il fe mit à la tête d'une armée, & enfuite il s'affocia avec Augufte & avec Antoine pour le triumvirat. Les hiftoriens difent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir à bout, il exerça des cruautés tout-à-fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre fon propre frere au nombre des profcrits. Après la bataille qu'Augufte gagna fur Sexte Pompée, Lépidus voulant fe rendre maître de la Sicile qui favorifoit Pompée, fe faifit de Meffine; mais il fut obligé de fe foumettre au vainqueur, qui le relegua dans une petite ville d'Italie l'an 718 de Rome, & 36 avant J. C. * Plutarque, *en la vie d'Augufte & d'Antoine.* Florus, *liv.* 4. Dion, *liv.* 41, 47 & 49. Suetone. Orofe. Juftin. Appien, &c.

LEPIDUS, auteur Grec, avoit compofé un abregé hiftorique, cité par Etienne de Byzance, *in* Τιγία *& in* Βιτζατό.

LEPORIUS, moine, publia dans les Gaules au commencement du V fiécle la même héréfie que Neftorius foutint depuis; car il enfeignoit que la fainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par fes bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au fils de Dieu : de forte qu'il demeuroit toujours deux perfonnes en J. C. Les prélats des Gaules s'oppoferent aux erreurs de Leporius, qui paffa en Afrique, où S. Auguftin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à fes fauffes opinions. Sa converfion fut fi célébre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Caffien dit que fa converfion méritoit autant de louanges, que la pureté de la foi de plufieurs autres. On a l'écrit par lequel il a rétracté fes erreurs, & fa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné prêtre. * S. Auguftin. Facundus, évêque d'Hermiane, *l.* 1, *c.* 4. Caffien, *l. de l'incarn. c.* 4. Virgile de Tafpe, *c.* 2 *de la Trinité.* Gennade, *de vir. illuftr. c.* 59. Baronius, *A. C.* 420. Dupin, *biblioth. des aut. eccléfiaft. du V fiécle.* D. Rivet, *hift. litter. de la France, tome II.*

LEPTINES, frere de Denys le Tyran, & amiral de fa flotte, eut beaucoup de part aux expéditions navales de fon frere : mais il fut la caufe de la grande perte que les Carthaginois lui firent fouffrir fous Mogon. Leptines n'ignoroit pas qu'il avoit moins de vaiffeaux, mais il fe fia trop à la valeur de fes gens, & s'avança beaucoup plus qu'il ne devoit, ce qui fut caufe qu'il fut envelopé. Il répara cette perte par d'autres fer-

vices considérables. Denys l'ayant envoyé secourir les Lucanies contre les Thuriens, il conseilla aux premiers de ne pas faire mourir leurs prisonniers, mais de les laisser se racheter ; & cette douceur, quoique louable, déplut à Denys, qui auroit mieux aimé voir ces peuples s'entretuer, afin de les vaincre lui-même plus aisément quand ils seroient affoiblis. Dans sa colere, il ôta le commandement de la flotte à Leptines, & le donna à Théarides son autre frere. Leptines néanmoins continua de le servir ; il commanda dans la suite l'aîle gauche dans le combat naval près de Cronion l'an 383 avant J. C. où toute la flotte fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *livre XI*, 15.

LEPTINES, Syrien de nation, tua en trahison à Laodicée, l'an 162 avant J. C. Cneius Octavius, ambassadeur des Romains, qui avoit été envoyé avec deux autres pour accommoder, suivant les vues du sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, & Démetrius I. Leptines, interrogé sur la raison de ce meurtre, répondit qu'il l'avoit fait pour faire perdre aux Romains l'envie de se mêler dans les affaires des nations étrangeres. Le grammairien Isocrate l'y avoit excité par ses discours séditieux. Ils furent conduits tous deux à Rome : Isocrate perdit en chemin l'usage de la raison, & voulut se tuer. Leptines plus intrépide se glorifioit de son action, & arriva à Rome sans frayeur, au moins sans en montrer au dehors. On ignore quel jugement le sénat prononça contre eux. Polybe & Tite-Live le rapportoient, mais les livres où il étoit contenu sont perdus. * *Voyez* ces deux auteurs, & Appien, &c.

On connoît encore un LEPTINES, contre lequel Demosthène harangua.

LEPUSCULUS (Sebastien) professeur en hébreu, à Basle, y naquit en 1501, fut fait bachelier en 1538 seulement, & maître-ès-arts en 1541. Il fut régent dans le collége de la Sapience, chez les Dominicains, & ensuite diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la faculté des philosophes, il expliqua l'*Organum* d'Aristote, & fut deux fois doyen de cette faculté. En 1546 il résigna ses emplois, & alla à Augsbourg, d'où il revint trois ans après à Basle, y obtint la chaire de professeur en grec, & expliqua Homére. Il fut encore chargé des fonctions ecclésiastiques, & peu après on lui donna la chaire de professeur en hébreu. Il y avoit quatre ans qu'il la remplissoit lorsqu'il eut l'archidiaconé de la cathédrale. Il a publié *in-8°*, le commentaire du docteur Grynæus, son ami, sur les topiques d'Aristote, avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'église & de l'université de Basle, tel qu'il étoit en 1546. On a aussi de lui *Josippus de bello judaïco hebr. & latin. ex versione Munsteri*, avec beaucoup de collections rabbiniques qu'il a ajoutées, &c. Il mourut en septembre 1576.

LERBEKE, *cherchez* HERMAN LERBEKE.

LERCARI (Nicolas-Marie) Genois, né le 9 décembre 1675, obtint d'abord le gouvernement de Pérouse le 4 mai 1717, & fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du cardinal Orsini, archevêque de cette ville, depuis pape sous le nom de Benoît XIII, qui le déclara son maître de chambre le 29 mai 1724, jour de son exaltation, & qui le 12 juin suivant proposa pour lui dans son premier consistoire l'archevêché titulaire de Nazianze. Il lui donna encore au mois d'août de la même année une charge de ponent de la congrégation de l'immunité ecclésiastique ; & le nomma premier ministre & secrétaire d'état le 12 juin 1726, & enfin le créa cardinal le 9 décembre suivant. Il fit la cérémonie de lui en donner le chapeau dans un consistoire public le 12, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16 du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbytéral de S. Jean & S. Paul. Ce nouveau cardinal fut mis en même temps dans toutes les congrégations de la cour de Rome, & il fut aussi déclaré protecteur des chanoines de S. Jean de Latran le 22 septembre 1727. Il exerça la charge de secrétaire d'état jusqu'au 12 juillet 1730, que le nouveau pape Clément XII en disposa en faveur du cardinal Banchieri. Le cardinal Lercari est mort à Rome le 23 mars 1757, âgé de quatre-vingt-un ans.

LERI (Jean de) ministre protestant, natif de Bourgogne, étudioit à Genève, lorsqu'on apprit que Vilgagnon souhaitoit qu'on lui envoyât quelques ministres dans le Brésil. Leri fit ce voyage avec les deux ministres que l'église de Genève y envoya l'an 1556. Ils arriverent à l'isle de Coligni, sous le tropique du capricorne, au mois de mars 1557. Leri partit de ce pays-là avec quelques autres le 4 janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il composa une relation de ce voyage dont il s'est fait plusieurs éditions. Elle a été louée par M. de Thou, & M. Bayle avoue qu'il s'en est servi utilement en divers endroits de son dictionaire. Lescarbot a inséré le précis de cette relation dans son histoire de la nouvelle France. Leri fut reçu ministre après son retour de l'Amérique ; & il exerça son ministère à la Charité, selon M. de Thou. Il se trouva à Sancerre, quand cette ville fut assiégée l'an 1573. Il publia la relation de ce siége, & de la cruelle famine que les assiégés souffrirent. Le maréchal de la Châtre lui donna un sauf-conduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fût conclue. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligni, fils de l'amiral, de quoi il le remercie, en lui dédiant la relation de son voyage du Bresil. On ne sait pas la suite de ses aventures. La Croix du Maine a fait de grosses fautes sur son sujet, que l'on verra dans le dictionaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article. M. de Thou dit que Leri étoit du diocèse d'Autun ; il s'est trompé : il étoit né à la Margelle, village du duché de Bourgogne, alors dans le diocèse de Langres, aujourd'hui dans celui de Dijon. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tom. 1, pag. 409 & 416.

LERIA, ville, *cherchez* LEIRIA.

LERICÉE, petite ville d'Italie, sur la côte de Gènes, à l'Orient de Sestri de Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzanne, est, selon quelques auteurs, le *Portus Erycis* de Ptolémée, & de l'itinéraire d'Antonin. Il y a un golfe qui n'est séparé que d'une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée est renommée pour les embarquemens qui s'y font, & est située aux pieds des rochers, d'où on n'a vue que sur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

LERIDA, en latin *Ilerda*, sur la Segre, ville de Catalogne avec évêché suffragant de Taragone, est considérable à cause de sa situation importante, sur une colline dont la pente s'étend insensiblement jusqu'au bord de la Segre, & est très-renommée dans l'histoire par les siéges qu'elle a soutenus contre nos plus grands capitaines pendant les guerres de France & d'Espagne ; & par les batailles qu'elle a vu donner sous ses murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, fut obligé d'en lever le siége, ainsi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. En 1707, Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, roi d'Espagne, la prit le 11 novembre après six semaines de siége, sur le prince Henri de Hesse-Darmstad, qui la défendoit pour l'archiduc Charles d'Autriche depuis empereur. Elle fut célébre autrefois par les victoires de Jules César, sur les troupes d'Afranius & de Petreïus du parti de Pompée. Lérida a aussi une université, qui a été autrefois célébre. Le pape Callisté III, & S. Vincent Ferrier y prirent le bonnet de docteur ; le premier en droit civil & canon ; & le second en théologie. On trouve un évêque

de Lérida, nommé S. Licier, dès l'an 269. On en trouve encore qui ont signé à plusieurs conciles jusqu'à l'an 716, que les Maures s'emparerent de cette place. Alors les évêques établirent leur siége à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorce, où il y a présentement un monastère de chanoines de S. Augustin. Ils y siégerent jusqu'en 1149, que la ville fut reprise sur les infidéles. Le chapitre de la cathédrale est composé de huit dignités & de vingt-quatre chanoines; & tout le diocèse a trois cens quarante-six paroisses. Son académie ou université fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cervera par le roi Philippe V. * Corberá, *Cataluna illustrata*, *lib.* 1, *c.* 20. Sanson. Baudrand.

CONCILE DE LERIDA.

L'an 514, huit évêques s'assemblerent à Lérida, & y tinrent un concile, dont il nous reste quinze canons avec quelques fragmens. C'étoit sous le regne de Théodoric roi des Ostrogoths en Italie, & tuteur d'Amalaric roi des Visigoths en Espagne. * *Tom. IV. conc.*

LERINS, deux isles de la mer Méditerranée sur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, sont situées vis-à-vis de Cannes & vers Antibe. Ptolémée & Strabon en parlent sous le nom de *Planasia* & de *Lero*: Pline & Antonin, sous celui de *Lero* & *Larina*. On ne doute point que *Lero* ne soit la grande de ces deux isles, nommée aujourd'hui *de sainte Marguerite*; & que *Planasia* ou *Lerina* ne soit la petite, dite l'*isle de saint Honorat*, à cause que ce saint y fonda le célébre monastère qui y subsiste encore aujourd'hui. Tacite dit, dans le premier livre de ses annales, qu'Auguste y avoit relégué Agrippa son petit-fils, qu'il traite d'insensé & de furieux: ce que Suétone remarque aussi dans la vie du même empereur. Le monastère de cette isle fut fondé l'an 4 0, par S. Honorat. Il chassa de l'isle les serpens qui la rendoient déserte, y fit couler une fontaine d'eau douce qu'on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis archevêque d'Arles. Cette solitude fut durant plusieurs siécles le séminaire des évêques de Provence & des provinces voisines. Elle a donné à l'église douze archevêques, autant d'évêques, dix abbés, quatre moines mis au nombre des saints confesseurs, avec une infinité de martyrs, sans parler d'un très-grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. Ennodius la nomme *la nourice des saints*; & Apollinaris Sidonius en parle très-avantageusement dans une de ses piéces en vers, à Fauste de Riez, où il donne à *Planasia* le nom d'*Insula plana*. L'air de l'isle est tempéré, & le terroir fertile. S. Honorat, en jettant les fondemens du monastère de Lerins, étoit convenu avec Léonce évêque de Frejus, sous la jurisdiction de qui étoit alors cette isle, qui est présentement du diocèse de Grasse, que les clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne seroient ordonnés que par l'évêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permission, & que lui seul donneroit le saint chrême, mais que tout le corps des autres moines laïcs seront sous la dépendance des abbés qu'ils auroient élu. L'évêque Théodore avant prétendu, malgré cette convention, une jurisdiction absolue sur tout le monastère, Ravennius évêque d'Arles, convoqua un concile de treize évêques, dans lequel il fut résolu que Théodore ne pouroit s'attribuer sur ce monastère, que ce que Léonce son prédécesseur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiés ainsi. On ne sait pas quelle regle les moines de Lerins suivirent d'abord, & on conjecture seulement que c'étoit celle de S. Macaire: ils prirent depuis celle de S. Benoît. Mais si ce fut dans le IX siécle, après l'ordre qui fut donné à tous les monastères de suivre cette regle, dans le concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou seulement lorsque S. Odilon abbé de Cluni, fut chargé du gouvernement de cette abbaye l'an 997, c'est ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le reglement du concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas observé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'an 661, les moines de Lérins élurent pour leur abbé Aigulfe, moine de Fleuri, celui même qui avoit apporté en France le corps de S. Benoît; & qu'un homme si attaché au saint patriarche ne peut guères avoir manqué à proposer sa regle à ceux qui se soumirent à sa conduite. Ce pieux abbé ne trouva pas un esprit docile dans tous ses religieux, il y en eut qui se porterent aux derniers excès contre lui; le monastère même souffrit de leurs fureurs: Aigulfe, & quelques autres moines attachés à lui furent enlevés; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laissés deux ans dans l'isle de Capraria, on les massacra dans une autre isle déserte l'an 675. Ce sont là les premiers martyrs de Lérins dont le sang cimenta, pour ainsi dire, la réforme: la réputation de sainteté qu'eurent les successeurs d'Aigulfe, attira dans l'isle un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection sous leur conduite, & l'on dit que la communauté étoit composée de plus de cinq cens religieux, lorsque les Sarasins descendirent dans l'isle l'an 730, ou 73.. S. Porcaire, qui en étoit abbé, & qui avoit prévu cet accident, avoit eu soin de faire retirer en Italie trente-six jeunes religieux, & seize enfans qu'on élevoit dans le monastère: tout le reste fut massacré par les infidéles, à la réserve d'un ancien, nommé Eleuthère, qui s'étant caché fut depuis abbé, & de quatre jeunes moines, qu'ils se contenterent de faire prisonniers, & qui quelque temps après trouverent moyen de se sauver dans un bois, d'où ils repasserent à Lérins. Il y a eu autrefois plusieurs prieurés, tant en France, qu'en Italie & en Catalogne, soumis à la correction de l'abbé de Lérins, dont les prieurs devoient se trouver aux chapitres généraux: il y avoit aussi des monastères de filles qui en dépendoient, comme celui de Tarascon, qui est encore aujourd'hui sous la jurisdiction de l'abbé: & même un de chanoines réguliers. Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, étant abbé de Lérins en 1505, soumit l'abbaye à la congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Cassin, & de sainte Justine de Padoue, qui en prit possession l'an 1515; & depuis ce temps les abbés n'ont plus été perpétuels, mais aujourd'hui cette abbaye est en commande. Toute l'isle est de la dépendance du monastère. Les Espagnols la surprirent au mois de septembre 1635, & en furent chassés en 1637. Ce sont eux qui désolerent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fournissoient contre les ardeurs du soleil un ombrage agréable, que la nature avoit disposés en allées, au bout desquelles on trouvoit des oratoires bâtis en l'honneur des saints abbés ou religieux de cette isle. Cette forêt si agréable lui avoit fait donner le nom d'*Aigrette de la mer*. * Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Casaubon, *sup. Strabon.* Papyre Masson, *de flumin. Galliæ.* Fournier, *in hydrogr.* Ennodius, *in vita sanctæ Epidæ.* S. Cesaire, *hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, *in not. ad Apollin. Sidon.* Filesac, *in Vincent. Lirin.* Guesnai, *in Massil. illust. l.* 1, *c.* 42. Baronius, *in annal. ecclef.*

LERMA, bourg avec titre de duché. Il est dans la vieille Castille en Espagne sur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Mati, *diction.*

LERNANDRE, *cherchez* LEUCANDRE.

LERNE, marais du territoire d'Argos, fameux par l'hydre à sept têtes, qui ravageoit tout le pays, selon la fable, & qu'Hercule défit. Il sortoit de ce marais des exhalaisons fort infectées. On tient que les Danaides y jetterent les têtes de leurs maris, qu'elles avoient égorgés la premiere nuit de leurs nôces. Ce qui a donné lieu à la fable d'Hercule, c'est que ce héros desécha ce marais, ce qui lui acquit l'épithète de *Lernéen*, *Lernæus*. * Virgile, *enéide*, *liv. VIII*, *vers.* 300.

Lernæus turbâ capitum circumstetit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme aussi une ville

dans la Laconie, que Sophien appelle *Phonéa*, & Niger *Petrina*. D'autres disent que c'est une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & de la fontaine Amymone, célébre par les fables de l'Hydre, au fond du golfe Argolique, aujourd'hui le *golfe de Napoli de Romanie*. * Nic. Lloyd. Pline, *l.* 4, *c.* 5. P. Mela, *l.* 2, *c.* 3.

LERNECA : c'étoit autrefois une grande ville, à en juger par les ruines qui y paroissent. Aujourd'hui ce n'est qu'un village situé sur la côte méridionale de l'isle de Chypre, où il y a une bonne rade & un petit fort pour sa défense. * Mati, *diction.*

LERNUTIUS (*Janus*) de Bruges, né en 1545, & mort en 1619, étoit poëte; mais il n'employa presque sa muse qu'à chanter l'amour. On trouve ses piéces de poësie dans le troisiéme tome *des delices belgiques*, *p.* 114. * Swertius, *p.* 382. Sanderus, *in Brugens. p.* 47.

LEROS, isle de la mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épiscopale, étoit célébre par le commerce d'aloës. * Strabon, *l.* 10. Magin, *géogr.*

LERS : il y a deux rivieres de ce nom dans le haut Languedoc. Le grand Lers baigne Mirepoix, & se décharge dans la Lauriege. Le petit Lers fournit une partie de ses eaux au fameux canal de Languedoc, va couler près de Toulouse, & se décharger dans la Garone, à trois lieues au-dessous de cette ville. * Mati, *diction.*

LERVELZ (Servais de) instituteur de la congrégation ou réforme de S. Norbert dans l'ordre de Prémontré, naquit au bourg de Soignies en Hainaut l'an 1580, & étant entré dans l'ordre de Prémontré, en fit profession dans l'abbaye de S. Paul de Verdun, d'où ayant été envoyé à Paris pour faire ses études, il fut reçu docteur dans la faculté de théologie de cette ville. Quelque temps après, l'abbé de Prémontré l'établit son vicaire général, & vicaire de l'ordre : emploi dont il s'aquitta avec tant de zèle & de piété, que le pere Daniel Picard, abbé de Sainte Marie-aux-Bois, à deux lieues de Pont-à-Mousson, jetta les yeux sur lui, comme le seul capable d'achever la réforme qu'il avoit commencée, & lui résigna son abbaye. Lervelz y travailla en effet avec tant de succès, que non-seulement son abbaye, mais quarante-deux maisons en Lorraine, Champagne, Picardie, Normandie & Alsace, vinrent à former une nouvelle congrégation, qui a pris le nom d'*Ancienne Vigueur* ou de *Réforme de S. Norbert*, & qui se gouverne par de très-sages constitutions approuvées par le pape Paul V, l'an 1617. Le monastère de Sainte Marie-aux-Bois ayant été transféré à Pont-à-Mousson, le même pape l'établit pour chef de la congrégation. La vie du pere Lervelz ne fut pas fort longue, mais elle fut bien remplie; il mourut dans son abbaye le 18 octobre 1631, & laissa quelques ouvrages, l'un pour l'éducation des novices de la réforme, intitulé : *Catechismus novitiorum*; l'autre à l'usage de tout l'ordre, sous le titre : *Optica regularium in regul. D. Augustini*. * Jean le Page, *biblioth. Præmonst.* Maurice du Pré, *annal. Præmonstr.*

LESBOCLES, rhéteur, florissoit à Mityléne, en même temps que Potamon. Sénéque l'appelle un déclamateur de grande réputation, & dont l'esprit répondoit à la réputation. * Seneque, *suas.* 2.

LESBONAX, philosophe de Mityléne. Suidas nous apprend que ce philosophe a vécu sous le regne d'Auguste, & qu'il composa plusieurs livres de philosophie; & nous voyons dans Lucien, au dialogue de la danse, que c'est Timocrate, qui lui donna les principes de cette science; mais Lesbonax corrigea ce qu'il pouvoit y avoir de trop austère dans les mœurs de son maître. Lucien, qui a rapporté dans le même dialogue sur la danse, tout ce qu'il savoit en faveur de cet exercice, dit que Timocrate se trouvant un jour entraîné au théâtre, où il pensoit qu'il ne fût pas séant à un philosophe de se trouver, fut frapé de l'adresse des pantomimes, & se plaignit de ce que son respect pour la philosophie l'avoit privé d'un pareil spectacle. Lesbonax étoit moins scrupuleux; il assistoit souvent à ces spectacles, & Lucien assure que comme il refléchissoit sur tout, il revenoit chez lui plus instruit & plus philosophe. C'est cette philosophie moins austère que celle de son maître, que Lesbonax enseignoit à Mytiléne; elle lui attira vraisemblablement bien des éléves; & les magistrats de cette ville, attentifs à montrer l'estime particuliere qu'ils faisoient de ses talens, firent fraper sous son nom une médaille qui avoit échapé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires; mais que M. Cary, de l'académie de Marseille, a fait connoître par l'empreinte de cette médaille, & une savante *dissertation sur Lesbonax*, publiée avec deux autres dissertations, à Paris, chez Barois, en 1744, *in*-12. Suidas nous assure que Lesbonax avoit composé plusieurs livres de philosophie. Si nous les avions encore, on pouroit y découvrir les circonstances de sa vie, & s'il n'est pas l'auteur de deux oraisons qui nous restent sous le nom de Lesbonax, dans le recueil des anciens rhéteurs. Photius avoit lu seize oraisons de Lesbonax, & il alloit nous apprendre bien des choses de l'auteur de ces oraisons; mais sa bibliothéque est défectueuse en cet endroit. M. Cary pense qu'il ne faut pas distinguer le philosophe Lesbonax du rhéteur auteur de ces oraisons; cela lui paroît d'autant plus vraisemblable, que Lesbonax eut un fils qui fut grand orateur, & qu'il y a, dit-il, apparence que le pere donna à son fils des principes d'un art qui l'avoit rendu célébre. Potamon fut ce fils de Lesbonax, qui mérita également d'être mis au nombre des grands hommes de Mytiléne. *Voyez* la dissertation de M. Cary, citée dans cet article, imprimée à la suite de sa *dissertation sur la fondation de Marseille.*

LESBOS, isle de l'Archipel, *cherchez* METELIN.

LESC, ou LESQUE, prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord orfévre, & se nommoit Primislas. Après la mort de la princesse Venda, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirent le gouvernement de Pologne : ce qui dura très-peu de temps; car les Polonois qui avoient été souvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie, se lasserent bientôt de cette aristocratie. Alors Primislas assembla une compagnie de soldats volontaires, & s'avisa d'un nouveau stratagême. Ayant préparé un grand nombre de casques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger sur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroissant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes polonoises qui défiloient, & avancerent pour donner dessus. Primislas les voyant venir, fit retirer les casques & les boucliers, pour représenter une fuite dans la forêt, & les attira ainsi dans une embuscade, où ils furent presque tous tués. Il fondit en même-temps sur ceux qui étoient demeurés dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois, en reconnoissance de cette action, déclarerent prince de Pologne Primislas, qui prit alors le nom de Lesc. Il y a eu de suite plusieurs autres rois de Pologne du même nom; Lesque II, qui découvrit le stratagême de son antagoniste, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit semées dans le sable; Lesque III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre Popiel son fils légitime, eut vingt-six fils *naturels*, qui partagerent la Pologne, la Bohême, & les provinces voisines sur la fin du VIII siécle. Popiel eut un fils nommé Lesque IV, qui fut un prince pacifique. Il mourut l'an 913. Lesque V succéda à son pere Casimir l'an 1194, sous la tutelle de sa mere, & de Foulques évêque de Cracovie; mais son oncle Micislas voulant s'emparer du gouvernement, il fut défait à Mosgavie l'an 1199. Lesque périt assassiné dans un bain par

Suantopulque, duc de Pomerellie, l'an 1227. Il laissa pour successeur son fils Boleslas. Lesque VI, surnommé *le Noir*, fils de Casimir, duc de Cujavie, adopté par Boleslas, fut un prince belliqueux. Il battit deux fois Léon duc des Russes; il enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & domta ses sujets rebelles. Sur la fin de sa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, sans qu'il pût les sauver, il en mourut de déplaisir l'an 1289. * *Histoire de Pologne*. Cromer, *hist. l.* 10, & 11. Herbert de Fulstein, *histoire des rois de Pologne*.

LESCAILLE (Jacques) poëte Hollandois, qui s'est distingué dans le XVII siécle, étoit d'une famille illustre à Genève. Ses parens s'étoient retirés en Hollande pour se soustraire, dit-on, à la persécution; mais on ne spécifie pas quel étoit le sujet de cette persécution. Quoi qu'il en soit, Jacques Lescaille s'appliqua à la librairie, & s'acquit de la réputation par la netteté & l'exactitude de ses éditions. Par les vers qui restent de lui, on assure que ceux qui entendent le hollandois peuvent juger jusqu'à quel dégré d'élévation & de politesse il a porté sa muse. Il fut déclaré poëte couronné par l'empereur Léopold, qui lui en fit donner un acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Lescaille est mort depuis l'an 1677, âgé de soixante & sept ans. Il avoit été marié deux fois. De sa seconde femme, *Alida* Werwou, fille de *Herman* Werwou, d'une famille considérable dans Amsterdam, il eut, entr'autres enfans, Catherine Lescaille qui s'est fait un grand nom par ses talens pour la poësie. Le célébre Juste Vondel, surpris des dispositions heureuses qu'elle montroit dès ses plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la science, & en particulier dans la poësie, & qu'elle surpasseroit son pere dans ce dernier genre. Ce jugement a été confirmé par l'événement, & son mérite lui a acquis le nom de *Sapho Hollandoise*. Les plus habiles poëtes de son pays l'ont qualifiée de dixiéme muse, & plusieurs se sont fait un plaisir de la consulter. Elle mourut le 8 juin 1711, âgée de soixante & deux ans. En 1728 le libraire *Ranck*, son beau-frere, a imprimé un recueil de ses poësies, où l'on trouve, entr'autres, les tragédies de *Genseric*, de *Wenceslas*, d'*Herode & Mariamne*, d'*Hercule & Déjanire*, de *Nicoméde*, d'*Ariadne*, & de *Cassandre*. Voyez le *dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

LESCALOPIER (Pierre) Jésuite, né à Paris l'an 1608, se fit Jésuite le 12 septembre 1625, & prononça ses quatre vœux le 8 septembre 1643. Il fut professeur de rhétorique à Reims pendant douze ans, & de l'écriture-sainte pendant treize à Dijon. Il est mort dans cette ville en 1673 le sixiéme d'août. On a de lui: 1. *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero, de naturâ Deorum argumentis, expositionibus, illustrationibus, nunc primùm insignis in lucem prodit; eademque operâ quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur*; à Paris 1660, *in-folio*. On trouve dans cet ample commentaire plusieurs dissertations; une sur la théologie d'Aristote; une seconde sur celle d'Homere; une troisiéme sur celle des anciens Gaulois; & quelques autres observations qui peuvent passer aussi pour des dissertations, mais beaucoup plus courtes. M. l'abbé d'Olivet qui a si bien traduit le même ouvrage de Cicéron, dit dans sa préface, que le pere Lescalopier a incorporé dans ses notes les commentaires sur le même ouvrage, de Piétro Marso, professeur au collége romain, & chanoine de S. Laurent *in Damaso*, & de Sixte Betuleïus, savant Allemand de Memmingen; & ajoute, parlant encore du travail du pere Lescalopier, que si ce qui lui vient de ses prédécesseurs étoit revendiqué; & qu'en même temps, on ne lui laissât dans ce qui est de lui, rien de superflu, ni de puérile, son *in-folio* seroit réduit à un volume très-portatif. Voyez cette préface, & l'apologie du même M. d'Olivet en deux parties, réimprimée au tome premier de la seconde édition de la traduction mentionée. 2. *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum & commodum omnium qui psalmos cantant, vel recitant. Adduntur scholia in cantica breviarii romani: auctore* (il falloit dire *editore*) *Stephano Thiroux, societatis Jesu sacerdote*; à Lyon, 1727, *in-8°*. Le pere Thiroux n'est que l'éditeur de cet ouvrage posthume du pere Lescalopier.

LESCAR, *cherchez* LASCAR.

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, avocat en Parlement, a composé une histoire de la nouvelle France, qui contient *les navigations, découvertes & habitations faites par les François ès Indes occidentales & nouvelle France, sous l'aveu & l'autorité de nos rois très-chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses depuis cent ans jusqu'à hui. En quoi est comprise l'histoire morale, naturelle & géographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle.* La seconde édition *in-8°*, faite à Paris, chez Jean Millot, est de 1612. On trouve à la fin ses poësies (car Lescarbot se mêloit aussi de faire des vers) sous le titre de *Muses de la nouvelle France*. Cet ouvrage est assez curieux. L'auteur y entremêle plusieurs remarques de littérature. Il commence par la description du voyage de Jean Verazzani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'est le premier voyage qui ait été fait en ce pays-là sous les auspices de la couronne de France. Lescarbot, dont nous parlons, avoit séjourné quelque temps dans la Nouvelle France. Depuis il suivit en Suisse Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII. Et comme il aimoit à faire des relations des pays où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * Bayle, *diction. crit.*

LESCHASSIER (Jacques) Parisien, fils de *Philippe* Leschassier, secrétaire du roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, écuyer, sieur de Boisraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Sa famille a fait plusieurs branches dans Paris qui ont possédé des charges considérables, & qui ont pris des alliances dans les meilleures familles. M. Leschassier fit d'excellentes études: la philosophie, le droit, les belles lettres lui furent presque également familieres. Ce fut avec ces richesses qu'il parut au bareau, & qu'il brilla de bonne heure au parlement de Paris. Sa santé succomba sous le poids des occupations, dont il se vit surchargé en peu de temps. Pour la rétablir, & pour sa satisfaction personnelle, M. de Pibrac lui proposa de l'accompagner en Pologne, où le roi l'envoyoit. M. Leschassier accepta cet honneur, & suivit M. de Pibrac comme un ami dont le commerce étoit fort agréable, comme un savant dans la conversation & dans la société duquel il pouvoit beaucoup profiter. Il ne revint de Pologne que pour se livrer de nouveau aux occupations du palais & de son cabinet, & ce fut alors que M. le procureur-général le choisit pour un de ses substituts, dont les charges n'étoient point encore vénales: il eut l'avantage d'y avoir pour confreres MM. Pithou & Loysel. Pendant ce temps-là parut la faction de la ligue, où la royauté se trouva comme anéantie, & où les gens de bien se virent opprimés. M. Leschassier prit alors le parti légitime qu'il pouvoit prendre; il sortit de Paris, & suivit son roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches sur les rentes constituées sur l'hôtel de ville de Paris, M. Leschassier fit deux requêtes à cette occasion. Henri IV les lut, les gouta, & fit arrêter l'exécution de son dessein. François Miron, alors prévôt des marchands & lieutenant civil, seconda M. Leschassier dans ses représentations, ce qui ne servit pas peu à porter le roi à se désister de son entreprise. Les remontrances de M. Miron se trouvent parmi les œuvres de Leschassier. Celui-ci fut consulté la même année 1605, par la république de Venise;

nise, au sujet des différends qu'elle avoit avec le pape Paul V. Sa réponse, qui fut imprimée en latin en 1606, in-4°, sous le titre de *Consultatio Parisini cujusdam*, &c. montre un canoniste profond & judicieux. La république en fut très satisfaite, & l'auteur en reçut avec de grands éloges une chaîne d'or d'un grand prix, au rapport de Pierre de l'Etoile, dans son journal du regne de Henri IV. Ce fut aussi M. Leschassier qui occasionna la déclaration du roi, qui abroge la clause de la renonciation au Velleïen que l'on obligeoit de mettre dans plusieurs contrats : un écrit qu'il avoit fait sur ce sujet engagea le roi à réformer cet abus, qui s'étoit introduit dans cette partie de notre jurisprudence. M. Leschassier étoit en commerce de lettres avec les savans les plus connus du royaume & d'Italie, & même avec plusieurs de ceux des autres nations. Il n'a pas fait de grands ouvrages : mais tout ce qu'il a fait est très-estimé & mérite de l'être. Ses traités, quoique peu étendus, sont plus recherchés qu'un grand nombre de gros volumes, qui laissent souvent les matieres encore plus obscures qu'elles ne le sont en elles-mêmes. Les écrits imprimés de M. Leschassier sont : 1. *De la représentation aux lignes supérieures* ; à Paris, chez Patisson en 1598. 2. *Du droit de nature ; de la loi salique ; de la dot naturelle des femmes ; de la conclusion de la partie civile en un procès criminel ; de la confiscation des biens ; des baux à rente perpétuelle ; du cas de simple saisine*, à Paris, chez Morel en 1601. 3. *Observation de la renonciation au Velleïen*, à Paris en 1598. 4. *Observation de la digamie*, à Paris en 1601. 5. *La maladie de la France*, imprimé plusieurs fois. 6. *Des régences de France ; discours du moyen de rendre les offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du roi ; de l'ancienne & canonique liberté de l'Eglise gallicane, aux cours souveraines de France.* 7. *Procédures contre un écrit fait à l'occasion & en haine du précédent traité*, publié en 1611, dans le corps des ordonnances. 8. Mémoires extraits des écritures fournies aux procès du chapitre de Senlis, qui a donné sujet aux procédures ci-dessus. 9. De l'ordination des prêtres, pour les doyen, chanoines, & chapitre de Senlis, contre M. Antoine Rose, évêque de Senlis. 10. Contre ceux qui disent que les juges de ce royaume (de France) doivent dire & compter quelles & combien sont les libertés de l'Eglise gallicane, & de quelle autorité elles sont émanées, à Paris, chez Cramoisi, en 1630. Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les gens d'église. Les deux requêtes & la consultation *dont nous avons parlé. De suburbicariis ecclesiis observatio*, en 1618. *De vocabulis ad geographiam juris romani pertinentibus*, &c. en 1619 *in-12*, à Francfort : il y est aussi parlé des provinces suburbicaires. *De notis locorum communibus historiæ sacræ & exoticæ*, en 1621. Avertissement servant de préface à la carte de France, de François de la Guillotiere. Discours de la grandeur. Autre, touchant l'empire, & les trois couronnes dont les empereurs sont couronnés. Autres, des origines en général ; des origines de la Grèce ; des choses humaines hébraïques & grecques, & plusieurs autres observations sur différentes matieres historiques, astronomiques & fabuleuses. Tous ces ouvrages & ces opuscules ont été réunis en un volume *in-4°*, & imprimés pour la premiere fois à Paris, en 1649, sans nom d'imprimeur, & en 1652 à Paris, chez Pierre Lamy. Cette seconde édition est augmentée d'un traité des hypothéques & adjudications par decret. M. Leschassier étoit mort plusieurs années avant la premiere collection de ses œuvres, le 28 d'avril 1625 à Paris. * *Voyez* l'avertissement qui est à la tête de ses ouvrages, & Pierre de l'Etoille, dans son *Journal du regne de Henri IV*, *tome 2*, *pag.* 132, 133.

LESCHES, *Lesches*, de Lesbos, poëte Grec, vivoit vers la XXX olympiade, & l'an 660 avant J. C. Il est auteur de la petite iliade, dont les interpretes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement servi de ses ouvrages en quelques endroits. * Eusébe, *en la chron.* Vossius, *de poët. Græcis*, *c.* 3.

LESCHIDES, compagnon d'Eumenes, fut un poëte excellent qui fit des vers héroïques, si l'on en doit croire Suidas.

LESCLACHE (Louis) natif d'un village d'Auvergne, près Clermont, étudia assez bien la logique d'Aristote, & la somme de théologie de S. Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enseigna la philosophie avec beaucoup de succès. Il inventa pour cela une nouvelle méthode, qui étoit de réduire la philosophie en tables ; il les fit même imprimer, & les vendit à ses écoliers. Ce commerce lui valut beaucoup, & les profits qu'il faisoit d'ailleurs en enseignant, lui acquirent de grands biens. Un mariage mal assorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de temps. Il eut encore le malheur de voir que l'estime qu'on faisoit de la physique nouvelle, lui enleva presque tous ses écoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon où il passa deux ou trois ans. Il voulut depuis aller s'établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. Delà il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroisse de sainte Croix. Nous avons sa philosophie réduite en tables, à laquelle on a ajouté après sa mort la clef des tables ; la conduite du jugement ; un traité de l'usage & utilité de la science génerale.

LESCORNAY (Jacques de) étoit conseiller du roi, & son avocat à Dourdan dans le diocèse de Chartres. Dom Liron, Bénédictin, ne rapporte qu'un de ses ouvrages, savoir : *Mémoires de la ville de Dourdan*, imprimés à Paris en 1724 *in* 8°. Ce n'est pas cependant le seul des ouvrages de cet habile homme : on a encore de lui la *Pratique de l'église, recueillie des textes du droit civil*, à Paris en 1647 *in*-8° ; & l'*Apologie pour l'honoraire ou reconnoissance due aux avocats à cause de leur travail*, à Paris en 1650. Dans le privilége de la pratique de l'église, il est fait mention de deux autres écrits de sa façon, qu'on lui permet de faire imprimer : l'un est intitulé, *Explication de la loi des propres* ; & l'autre, *De la nature des offices.* Ces deux traités ont été imprimés effectivement, le premier en 1647 *in*-8°, à Paris. M. Froland, dans son recueil d'arrêts, *p.* 628, parle d'un autre ouvrage de Jacques de Lescornay : il est intitulé, *De la robe rouge, & du droit que les avocats ont de la porter.* Ce traité est devenu fort rare, parce que tous les exemplaires en furent enlevés aussitôt qu'il parut. Guy Patin, dans une de ses lettres, dit que M. de Lescornay avoit fait l'histoire de la maison de Longueville, depuis Jean comte de Dunois, jusqu'à son temps, & que l'auteur la présenta à M. de Longueville, qui la trouva si belle, qu'il étoit résolu de la faire imprimer à ses dépens, & d'y ajouter tous les portraits de ses ancêtres. Ce dessein n'a point été exécuté. Gilles-André de la Roque rapporte des fragmens de cette histoire aux *pages* 730 *&* 731, *du tome premier de ses preuves de l'histoire généalogique de la maison de Harcourt.* * Dom Liron *bibl. des aut. du pays Chartrain*, in-4°. *p.* 225. Lettre d'un conseiller de Blois (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) à un chanoine de Chartres, sur cette bibliothéque, *p.* 17. Le Long, *biblioth. histor. de la France*, *p.* 543.

LESCUT (Jean de) né en Anjou d'une ancienne maison de ce nom, vint en Lorraine avec une compagnie de cent lances qu'il offrit au roi René, au service duquel il entra. Il suivit Jean d'Anjou, fils de ce prince, à la conquête de l'Aragon. De *Marguerite* de Bouzey, sa femme, fille de *Jean* de Bouzey, chevalier, seigneur de Saint-Germain, & de *Bonne* de Saint-Loup, il eut Louis, qui suit.

Louis de Lescut, conseiller d'état des ducs René, Antoine, François & Charles, fut convoqué aux états tenus à Neuf-Châteaux en 1545, après la mort du duc François. Il épousa *Ysabillion* Guerin, tante du prési-

dent de ce nom, dont il eut : 1. *Claude*, mort sans alliance ; 2. Jean, qui suit ; 3. *Nicolas*, seigneur de Saint-Germain, secrétaire d'état des ducs Antoine, François & Charles, & leur ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & le 30 de mai 1544, il obtint un diplome par lequel Charles-Quint l'éleva à la dignité de comte du saint-empire, avec cette clause, que s'il décédoit sans postérité, cette dignité passeroit à Jean de Lescut son frere, & à ses descendans mâles ; & à leur défaut, à la fille aînée de Jean de Lescut, & à sa postérité masculine. *Nicolas* avoit épousé en 1546 *Claude* le Clerc, fille de *Claude*, seigneur d'Erise, Saint-Dizier, & Pulligni, & de *Catherine* de Tresves, dame de Xirocourt. Il décéda sans enfans en 1581. 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joachim* des Fours, seigneur de Mont, dont viennent les comtes des Fours établis en Bohême ; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1°. à *Gérard* Valthier, capitaine de Bouconville : 2°. à *Jacques* de Menuceau, secrétaire d'état de Lorraine : 3°. à *Jean* du Haultoy, seigneur de Luzy & de Ville en Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, seigneur de Chastel en Rhetelois, & d'Aspremont sur Aisne, mestre de camp d'infanterie en France, conseiller d'état, & chambellan du duc de Lorraine, qui eut entr'autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel* comte d'Aspremont, sire de Coulomne, grand-oncle de *Marie-Louise* d'Aspremont, duchesse de Lorraine & de Bar.

Jean de Lescut, II du nom, seigneur de Pixerecourt & Malzeville, conseiller d'état du duc de Lorraine, épousa en 1534, *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, contrôleur général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut Jean, qui suit. Il prit une seconde alliance en 1554 avec *Barbe* le Clerc, dame de la cour de Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frere, & eut de ce second mariage, 1. *Barbe*, mariée en 1575 à *Balthasar* de Rennel, chevalier, seigneur de Brin, Jarville & Saint-Germain, conseiller d'état, & président de Lorraine ; 2. *Claude*, mariée 1°. à *Perrin* Lescuyer, seigneur de Remesnil, conseiller d'état : 2°. à *Jacob*, seigneur de Hannonville, sous les côtes, conseiller d'état, & président de la cour souveraine de Saint-Mihiel ; 3. *Elizabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, seigneur d'Uzemain, conseiller d'état.

Jean de Lescut, III du nom, chevalier, seigneur de Pixerecourt & Saint-Germain, mourut en 1589, sans enfans de sa femme *Jeanne* le Pougnant, fille de *Jean* le Pougnant, conseiller d'état, & président de la cour souveraine de Saint-Mihiel. * La filiation *ci-dessus rapportée*, se trouve dans un arrêt rendu au conseil d'état de son altesse royale de Lorraine, le 31 d'août 1750.

LESDIGUIERES ou FRANÇOIS DE BONNE, duc de Lesdiguieres, pair, maréchal & connétable de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur du Dauphiné, fils de Jean de Bonne, seigneur de Lesdiguieres, & de *Françoise* de Castelane, naquit à S. Bonnet de Chamsaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à se signaler au secours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les habitans de Gap, & rendit des services importans aux huguenots, dont il avoit embrassé le parti. Il devint l'an 1577 un de leurs chefs dans le Haut-Dauphiné, où il prit plusieurs places, & entr'autres Montelimar, Embrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ses entreprises étoient si bien concertées, qu'elles lui reussissoient ordinairement. Le roi Henri *le Grand* qui avoit eu beaucoup de confiance en Lesdiguieres, lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, la redoubla lorsqu'il fut monté sur le trône de ses aïeux, & le fit lieutenant général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Lesdiguieres remporta de grands avantages sur le duc de Savoye, qu'il défit aux combats d'Esparon le 15 avril 1591 ; de Pontcharra le 18 septembre suivant ; de Vigort l'an 1592 ; de Gresilane, de Salebertan, l'an 1597, & des Molettes le 4 août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonette, Cavours, & les forts d'Exiles, de Chamousset, de la Tour-Carbonniere, de Barraux, l'an 1598, & contribua ainsi à la conquête de la Savoye par ses services. Pour les reconnoître, le roi lui donna le bâton de maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea sa terre de Lesdiguieres en Dauphiné, en duché & pairie, dont il a porte le nom. Lorsque le duc de Savoye eut fait sa paix avec la France, Lesdiguieres lui mena des troupes l'an 1617, qui lui fournirent diverses places. En 1621, il fut fait maréchal de camp général de toutes les armées du roi ; & en cette qualité il commanda aux siéges de S. Jean d'Angeli & de Montauban. Peu après il fit abjuration du calvinisme dans l'église de S. André de Grenoble, entre les mains de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun. Au retour de cette cérémonie, le maréchal de Crequi son gendre lui présenta le 24 juillet 1622, les lettres par lesquelles le roi le faisoit connétable de France. Elles lui donnoient entr'autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Il prêta le serment pour cette charge à Beziers, le 28 août de la même année, & le jour suivant il reçut le collier des ordres du roi. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places sur les Genois, comme Capriata, Gavi, &c. il se signala à la retraite de Bestagne, & fit lever le siége de Verue aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'absence du connétable. Brison leur chef y avoit surpris le Pousin, & faisoit des courses en Dauphiné. Montauban qui le favorisoit avoit fortifié Soyans près de Crest, & tenoit Meuillon. Le connétable fit assiéger cette derniere place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laissa pas d'agir avec la même force d'esprit, qui lui avoit acquis tant de réputation. Meuillon fut rendu le 23 septembre, après un siége de quarante-six jours, conduit par les instructions du connétable qui mourut cinq jours après, le 28 septembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1566, *Claudine* Berenger de Gua, morte l'an 1608 : 2°. l'an 1617, *Marie* Vignon, dite *la marquise de Tréfort*, qu'il aimoit depuis long-temps. Il eut de la premiere *Henri-Emanuel*, mort l'an 1587, âgé de 7 ans ; & *Magdeléne*, mariée l'an 1595, à Charles, sire de Crequi, maréchal de France. De la seconde femme il eut *Françoise*, mariée l'an 1612, à *Charles-René* du Pui, seigneur de Montbrun, dont elle fut séparée après la mort de sa sœur, & fut en 1623 seconde femme du même maréchal de Crequi, depuis duc de Lesdiguieres. Du mariage du maréchal de Crequi avec *Magdeléne* de Bonne sa premiere femme, sortit François duc de Lesdiguieres, pere de François, connu long-temps sous le nom de *comte de Sault*. Ce dernier, qui fut depuis duc de Lesdiguieres, laissa de son épouse *Paule-Marguerite-Françoise* de Gondi-de-Retz, Jean-François-Paul, duc de Lesdiguieres, né l'an 1678, qui épousa l'an 1696, *Louise-Bernardine* de Durfort de Duras, fille de *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, capitaine des gardes-du-corps, &c. & de *Marguerite-Felice* de Levis de Ventadour, & mourut à Modène en Italie le 6 octobre 1703, âgé de 24 ans, sans laisser de postérité. Alfonse de Crequi, comte de Canaples, petit-fils du maréchal de Crequi, succéda au duché de Lesdiguieres, en prit le nom & le titre, fut reçu au parlement le 11 février 1704, & mourut le 4 août 1711, âgé de 85 ans, sans laisser de postérité.

La seconde fille du connétable & de *Marie* Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épousa par traité du 10

février 1619, son neveu *François* de Bonne d'Agoût, comte de Sault, puis duc de Lesdiguieres, dont elle fut la premiere femme : elle mourut sans enfans en 1621. *Cherchez* CREQUI. * *Consultez l'histoire de la vie du connétable de Lesdiguieres, composée par* Louis Videl *son secrétaire ;* celle *de Dauphiné de* Nicolas Chorier.

LESINA, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la Capitanate, avec évêché suffragant de Bénévent, est située près d'un lac de même nom, qui est le *lac Pontinus* des anciens. Cette ville fut ruinée l'an 1627, par un tremblement de terre. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

LESKARD, est un grand bourg & bien peuplé d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, avec une école considérable : on y fait un grand commerce de fil de laine. Il est à 180 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

LESLEI ou LESLÉ, *Lesleus*, (Jean) évêque de Ross en Ecosse, sur la fin du XVI siécle, souffrit de grandes persécutions en Angleterre, où il étoit ambassadeur de la reine Marie Stuart l'an 1571 ; car il y fut arrêté prisonnier, & faillit à y perdre la vie. Il composa divers ouvrages ; entre autres, une histoire d'Ecosse, qu'il dédia au pape Grégoire XIII. Nous l'avons sous ce titre : *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum.* Il est sûr que Jean Leslei étoit mort en 1591. * De Thou, *hist. liv.* 51 & 55. Du Chêne, *histoire d'Angleterre, &c.*

LESLEI, ou, comme on prononce en françois, *Leslé*, en latin *Lesleus*, maison illustre d'Ecosse, issue d'un des principaux gentilshommes qui allerent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecosse avec la reine Marguerite, vers l'an 1067. Il s'appelloit *Barthelemi*, & il épousa l'une des filles d'honneur de cette reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme.* Quelques uns disent que sa femme étoit propre sœur de la reine. Il se fit tellement estimer du roi d'Ecosse, entr'autres actions pour avoir construit & courageusement défendu la forteresse d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenses très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire, l'an 1120. Ses successeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux bienfaits qu'ils obtinrent de leurs princes, que par les mariages, qui les allierent aux plus illustres familles jusqu'à *David* de Leslei, qui étoit le huitiéme depuis *Barthelemi. David*, après avoir fait la guerre dans la Palestine contre les Sarasins pendant sept ans, revint en Ecosse ; & quoiqu'il eût 80 ans, il se maria & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *baron de Leslei.* Ses descendans finirent à la septiéme génération, en la personne de *George* baron de Leslei, qui mourut fort endetté. Sa veuve épousa *Jean* Forbes, qui payant les créanciers, devint possesseur de la baronie de Leslei. Tous les *Lesleis* qui subsistent aujourd'hui, descendent de deux branches collatéralles, savoir de celle de *Rothes*, & de celle de *Balquhane.* La branche de Rothes commença à *Normand* Leslei, frere de *David*, & s'accrut merveilleusement en biens & en dignités. *George*, arriere-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'apella *comte de Rothes.* La droite ligne masculine de ses descendans finit l'an 1681, par la mort de *Jean de Rothes*, que le roi Charles II avoit créé duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales sont en grand nombre, & de l'une d'elles descendoit *Jacques* de Leslei, qui se signala dans les armées du grand duc de Moscovie, où il étoit colonel. Pour ce qui est de la branche de Balquhane, elle commença en la personne de *George*, second fils d'*André*, lequel André étoit le sixiéme seigneur de Leslei, depuis *Barthelemi* fondateur de la famille. George premier baron de Balquhane, obtint du roi David Bruse plusieurs seigneuries, & mourut l'an 1351. Sa postérité divisée en diverses branches, a produit plusieurs personnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois généraux, un en Ecosse, un en Allemagne, un en Moscovie. Le fameux évêque de Ross, sous le regne de Marie Stuart, étoit de cette maison. *Voyez* LESLEI *ci-dessus.* * Bayle, *diction. critiq.*

LESLEI (Charles) fils du docteur *Jean* Leslei, évêque protestant de Clogher en Irlande, avoit fait ses basses classes à Iniskilling avant que d'aller à Dublin, où il fut reçu membre du grand collége en 1664, & y poursuivit ses études jusqu'à ce qu'il eût pris le degré de maître-ès-arts. Il se rendit ensuite à Londres, & se mit à étudier les loix au Temple pendant quelques années : mais une délicatesse de conscience lui ayant fait concevoir le danger de la profession d'avocat, il résolut de la quitter pour se livrer à la théologie. S'étant toujours flaté que l'étude qu'il avoit faite du droit l'avoit mis en état de bien connoître la *constitution britannique*, en 1680 il prit les ordres selon le rit anglican, & en 1687 il fut fait chancelier de l'église de Connor. Dans ce poste il se montra fort zélé contre les catholiques qui étoient alors protegés par le gouvernement. Il entra même en dispute avec quelques-uns de leurs théologiens, & prétendit les avoir réduits au silence, pendant que ceux-ci se vantoient publiquement de la victoire, ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Etant en même temps revêtu de la magistrature, que les Anglois appellent *Justicier de la paix*, il se donna beaucoup de mouvemens pour empêcher les catholiques d'entrer dans les charges publiques, nonobstant la protection du comte de Tyrconnel, viceroi du pays. On l'a même soupçonné d'avoir été à la tête d'un parti qui en battit un du viceroi : mais il a toujours soutenu qu'il n'avoit jamais pris les armes pour aucun des compétiteurs. La révolution de 1688 ouvrit une nouvelle scène à la politique de M. Leslei : ayant constamment refusé de prêter les sermens à Guillaume & à Marie, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, ce qui le fit regarder comme un des principaux chefs du parti *non jurant*, à cause que sa capacité égaloit le zèle qu'il avoit pour les intérêts de ses princes légitimes. Il suivit fort long-temps leur fortune au-delà des mers, & fit ce qu'il put pour persuader le jeune prince d'embrasser le protestantisme. Voyant toutes ses tentatives inutiles, & las de vivre si long-temps hors de son pays, il y retourna en 1721, & y mourut au mois de mars suivant dans sa maison de Glaslough, située dans le comté de Monaghan, où arriva en 1689 la vive escarmouche dont on a parlé. Les écrits tant théologiques que politiques de cet auteur sont en très-grand nombre. Il les composoit selon les occasions que lui en fournissoient ses adversaires ou la nécessité de se défendre. Comme il s'étoit trouvé tantôt avec des Juifs, tantôt avec des Presbyteriens, Quakers, Sociniens, &c. le zèle de les convaincre lui arrachoit les traités qu'on a de lui contre ces sectaires. Il ménageoit encore moins les Déistes. Ses écrits politiques tendent tous à justifier ses sentimens touchant la révolution & ses suites : bon nombre de ces écrits sont anonymes & sans nom ni de lieu ni d'imprimeur. En voici les principaux. *Le Serpent dans l'herbe, ou Satan transformé en ange de lumiere ;* Londres, 1697, *in-8°. Discours, prouvant l'institution divine de l'eau baptismale, dans lequel les argumens que les Quakers y opposent sont recueillis & réfutés ; avec ce qui est nécessaire concernant la cène du Seigneur ;* Londres, 1697, *in-4°. Quelques réflexions faites à propos sur la protestation solemnelle des Quakers contre les démarches de Georges Keith, à Turners-Hall le 29 avril 1697*, Londres, 1697. *Satan devêtu de son masque de lumiere, ou la derniere ruse des Quakers, pour couvrir leurs hérésies monstrueuses, entierement découverte ;* étant une réplique à la réponse de Thomas Elwood à la narration des démarches de Georges Keith à Turners-Hall, ou la salle de Turner, le 11 juin 1696, Londres, 1697, ausquelles sont ajoutées quelques collections & augmentations. *L'histoire du péché & de l'hérésie depuis la premiere guerre*

qu'ils ont suscitée dans le ciel, avec leurs différens succès & progrès sur la terre, jusqu'à leur entiere défaite & leur condamnation éternelle aux enfers : & quelques méditations sur la fête de S. Michel & de tous les Anges; à Londres, 1698, *in*-4°. Défense d'un livre intitulé *Le Serpent dans l'herbe*; servant de réplique à plusieurs réponses qui y ont été faites par George Whitehead, Joseph Weyeth, &c. en deux parties, ausquelles se trouve joint un recueil des différentes piéces qui concernent ledit discours. Réplique au livre intitulé *Anguis flagellatus*, ou une baguette pour le serpent, ouvrage victorieux des Quakers; étant une seconde défense, ou la troisiéme & derniere partie *du serpent dans l'herbe*, démontrant que les Quakers se condamnent eux-mêmes dans cette derniere réponse, & par conséquent qu'on doit espérer que cela mettra fin à la controverse; à quoi se trouve ajouté un appendix de piéces regardant ledit discours. *Discours montrant qui sont ceux qui sont qualifiés pour administrer le baptême & la cène du Seigneur*: la cause de l'épiscopat y est aussi briévement traitée. *L'hérésie primitive renouvellée dans la foi & la pratique du peuple appellé Quakers*, où l'on prouve par sept circonstances particulieres que les erreurs principales & plus marquées des Quakers ont été semées & condamnées dans les temps apostoliques, & pendant les premiers 150 ans après J. C. à quoi est jointe une plainte amiable contre M. Penn, au sujet de son *Christianisme primitif* nouvellement publié; à Londres, 1698, *in*-4°. Charles Blount ayant donné en Angleterre l'histoire du fameux imposteur Apollonius de Tyane, M. Leslei publia *Méthode courte & aisée avec les Déistes, dans laquelle la certitude de la religion chrétienne est démontrée par la preuve infaillible de quatre régles, qui sont incompatibles avec aucune imposture arrivée jusqu'ici, ou qui seroit même possible*; à Londres, 1699. *Apologie de la méthode courte avec les Déistes, en réponse à une livre nouvellement publié* avec ce titre : *Découverte du vrai sens & du pernicieux dessein d'un livre* intitulé *Méthode courte & aisée avec les Déistes*, où il est clairement prouvé que ses quatre marques sont les marques de la bête, & accommodées seulement pour la cause & le service du papisme. *Méthode courte & aisée avec les Juifs, dans laquelle la certitude de la religion chrétienne est démontrée par la preuve infaillible des quatre régles employées contre les Déistes*; faisant voir que ces quatre régles obligent autant, & même davantage, les Juifs à reconnoître J. C. avec une réponse aux objections les plus spécieuses, & aux préjugés contre le christianisme. *Essai concernant le droit divin des titres*; à Londres, 1700. *L'Etat présent du quakerisme en Angleterre*; où l'on montre que la plupart des Quakers en Angleterre sont convertis au point d'être convaincus; à l'occasion du retour de Samuel Crisp au quakerisme, proposé à la considération de l'assemblée générale & annuelle des Quakers à Londres pendant la semaine de la Pentecôte, 1701. Sermon prêché à Chester contre les mariages entre personnes de différentes communions; à Londres, 1702, *in*-8°. Le fameux Dodwell ayant vu ce sermon, avant qu'il eut été imprimé, fit un discours sur le même sujet. *Le cas de la royauté & du pontificat posé dans une conférence concernant l'indépendance de l'église de toute puissance sur la terre, dans l'exercice de son pouvoir & autorité purement spirituels*; à Londres, 1702, *in*-8°, avec un appendix des piéces qui y sont relatives. Supplément en réponse à un livre intitulé, *La suprematie royale dans les affaires ecclésiastiques défendue en un discours occasionné par le cas de la royauté & du pontificat. La controverse socinienne discutée en six dialogues, où les principaux traités des Sociniens, publiés ces années dernieres, sont examinés*, 1702. Réponse aux remarques sur le premier dialogue contre les Sociniens. Réplique à la défense desdites remarques. Réplique à l'examen du dernier dialogue concernant la satisfaction de J. C. Supplément en réponse au *Tractatus theologico-politicus* de M. Clendon; ou traité sur le mot *Personne*. *La vérité du christianisme démontrée dans un dialogue entre un Chrétien & un Déiste*, où le cas des Juifs est aussi examiné, 1711. Du jugement privé, & de l'autorité en matieres de foi. *Le cas entre l'église de Rome & celle d'Angleterre décidé*, où l'on prouve que le doute & le danger se trouvent du côte de la premiere, & la certitude & la sureté du côté de la derniere; c'est un dialogue imprimé à Londres, *in*-8°, avec quelques piéces relatives au même sujet. *La vraie notion de l'église catholique*, en réponse à la lettre de l'évêque de Meaux à M. Nelson. Dissertation concernant l'usage & l'autorité de l'histoire ecclésiastique, dans une lettre à M. Samuel Parker sur son abregé de Joséphe. Tous les traités qu'on vient de nommer ont été imprimés en 1721, à Londres en 2 vol. *in folio*. Il est difficile de faire le catalogue des ouvrages politiques de M. Leslei, parcequ'ils sont tous anonymes : c'est pourquoi on n'en rapportera que ceux qui sont surement de sa façon. Réponse à un livre intitulé : *l'Etat des protestans d'Irlande sous l'administration du roi Jacques*; à Londres, 1692, *in*-4°. *Cassandre* (mais j'espere que non disant ce qui en arrivera, où les nouvelles associations sont examinées, N°. I, Londres, 1703, *in*-4°. *Cassandre*, &c. N°. II. *Récits*: ce sont des feuilles publiées d'abord une fois la semaine, ensuite deux fois, en deux pages infolio en forme de dialogue sur les affaires du temps. Il les commença en 1704, & les continua pendant six à sept ans. *Le loup dépouillé de son habit de berger*, en réponse au traité; *La modération une vertu*, à Londres, 1704, *in*-4°. La propre défense de l'évêque de Salisbury, touchant un discours qu'on suppose avoir été prononcé par lui contre la *conformité occasionelle*; à Londres, 1704, *in*-4°. Nouvelle association de ceux qu'on nomme les gens moderés de l'église avec les Whigs moderés & les fanatiques, pour miner & faire sauter en l'air l'église présente & le gouvernement, à l'occasion d'une brochure intitulée *Le danger de la ruse ecclésiastique*; Londres, 1705, *in*-4°. Nouvelle association. Partie II, 1705, *in*-4°. *Les principes des non conformistes touchant la tolération & la conformité occasionelle*; Londres, 1705. *Avertissement à l'église anglicane*; à Londres, 1706, *in*-4°. Quelques-uns ont douté si ce traité & le précédent sont de lui. *La vieille bonne cause, ou le mensonge dans la vérité*; étant une seconde défense de l'évêque de Salisbury au sujet d'un second discours, &c. à Londres, 1710. Cette piéce attira à M. Leslei un ordre pour le faire arrêter. Lettre à l'évêque de Salisbury, en réponse à un sermon qu'il prêcha peu après la mort de la reine en défense de la révolution; à Londres, 1715. *Sel pour la sangsue. L'Anatomie d'un Jacobite. Gallienus redivivus. Delenda Carthago.* Lettre à M. Molyneux sur son cas *si l'Irlande est liée par les actes du parlement anglican.* Lettre à *Julien Johnson*. C'étoit un livre écrit sous ce nom, auquel le docteur *Hicks* répondit par un autre intitulé *Jovien*. Plusieurs traités contre Higden & Hoadly, dans un desquels il introduit un *Hottentot* disputant contre tous les deux. Quelques-uns lui attribuent *une histoire de la révolution*; mais d'autres doutent qu'elle soit de lui. * Cet article nous a été communiqué par M. l'abbé Hénegan.

LESNOW, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, est célébre dans l'histoire, par la fameuse victoire que Casimir roi de Pologne y remporta l'an 1651, sur les Cosaques & les Tartares, qui laisserent 20000 de leurs soldats sur la place. Cette ville est du côté de la Russie, au midi de Luczo, dont elle n'est éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

LESSE, riviere des Pays Bas, *cherchez* CESSE.

LESSEVILLE (Eustache le Clerc de) évêque de Coutances, étoit fils de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, seigneur de Thun & d'Evesquemont, mort doyen de la

chambre des comptes, & de *Catherine* le Boulanger, sœur du président le Boulanger, qui avoit été prévôt des marchands, & qui mourut dans la grand'chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Lesseville avoit plusieurs enfans, & qu'Eustache n'étoit que le troisiéme, ayant avant lui *Antoine*, seigneur d'Evesquemont, mort correcteur en la chambre des comptes, dans un âge peu avancé, & *Charles*, mort doyen du grand conseil, il se destina lui-même à l'église, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il fut élu recteur de l'université de Paris. Il fut reçu docteur de la maison & societé de Sorbonne. Bientôt après le roi Louis XIII le choisit pour un de ses aumôniers ordinaires. Il traita dans la suite d'une charge de conseiller au parlement, & fut pourvu de la cure de S. Gervais à Paris dans le temps des troubles, ce qui lui sauva la vie; car étant dans l'hôtel de ville avec plusieurs députés, tant du parlement que des autres compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant massacré plusieurs des députés, & entr'autres François le Gras, maître des requêtes, qui avoit épousé la sœur de celui dont nous parlons, quelques bateliers & autres gens de cette espéce, crurent qu'il étoit de leur devoir de sauver leur curé: c'est pourquoi ils allerent l'enlever du milieu de l'assemblée, & le conduisirent chez lui en toute sureté. Quelque temps après il eut l'abbaye de S. Crespin proche de Soissons, & la baronie de S. Ange, & fut chanoine d'honneur du chapitre de Brioude, qui donne le titre de comte. Enfin le roi lui donna l'évêché de Coutances, vacant par la démission de Claude Auvri, trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu long-temps après, il n'a pas laissé de s'attirer l'estime & l'amitié de tout son diocèse, où son nom est encore en vénération. Il étoit particulierement recommandable par une grande capacité, & par une connoissance profonde de la théologie & de la jurisprudence. Il mourut à Paris le 4 décembre 1665, pendant l'assemblée du clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Le Clerc de Lesseville porte *d'azur à trois croissans d'or.* * *Mémoire manuscrit communiqué à M. Bayle, & inséré dans son dictionnaire.*

LESSINES, ville du Pays-Bas, dans le Hainaut, est située sur la petite riviere de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à six de Mons. Les auteurs Latins la nomment *Lessina.* On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

LESSINES (Gilles de) religieux de l'ordre de S. Dominique, bachelier en théologie de la faculté de Paris, est ainsi nommé du lieu de sa naissance, & fleurit du temps de S. Thomas d'Aquin. On lui attribue divers ouvrages, mais il y en a peu qui soient connus, & qu'on trouve dans les bibliothéques. Un de ceux-ci est un traité *de unitate formæ*, qu'il finit en 1278. Le second est un traité *de usuris*, que quelques-uns ont attribué à S. Thomas, entre les opuscules duquel on l'a fait imprimer, & où l'auteur fait mention d'un traité *de decem præceptis*, qui est perdu; c'étoit un ouvrage fort étendu, qu'il avoit composé sur le décalogue. Le troisiéme enfin, est un traité *de temporibus*, ou *concordance des temps*, où l'auteur a dressé une chronologie des temps qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, & de ceux qui l'ont suivi. Cette concordance, dont on a un manuscrit dans la bibliothéque de Sorbonne, finit à l'année 1304, qui est apparemment celle où Gilles de Lessines mourut: il y avoit marqué les années jusqu'en 1325. On remarque dans cet ouvrage des choses curieuses, entre lesquelles on ne doit pas omettre celles-ci. Sur l'an 444: *C'est ici, comme je croi, que commença le royaume de France.* Sur l'an 497: *Clovis roi de France, premier de ce nom, mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle S. Pierre, que présentement on appelle de sainte Geneviéve. Il avoit regné trente ans; Hilderic son pere en avoit regné vingt-quatre. Ce sont eux qui ont donné le nom de France à cette partie de la Gaule qui est entre le Rhin & la Meuse. Depuis, les François s'étant étendus dans la Gaule jusqu'à la Loire, cette partie-ci fut appellée* France occidentale, *par rapport à la premiere; & cette premiere fut appellée* Austria, *le nom de Neustrie ayant été donné à la seconde.* Cet ouvrage mériteroit sans doute d'être imprimé. L'auteur y traite de la chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs de ceux qui sont venus après lui. Le temps auquel son ouvrage *de unitate formæ* a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain & philosophe, qui, vers ce temps-là, proposa onze doutes à Albert *le Grand.* * Echard, *script. ord. FF. præd. tom.* I.

LESSIUS (Léonard) Jésuite, né sur la paroisse de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enseigna à Louvain dans le collége des peres de sa societé, la philosophie & la théologie avec une grande réputation. Il savoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine & l'histoire; & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *De justitia & jure, lib.* 4. *De perfectionibus moribusque divinis; De potestate summi pontificis;* outre divers autres traités, qu'on a publiés en deux volumes *in-folio.* Pendant qu'il étoit professeur en théologie chez les Jésuites de Louvain, l'université de cette ville censura trente-une de ses propositions l'an 1587, celle de Douai en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V qui imposa silence aux parties, se réservant le jugement de la validité de la censure, lequel pourtant n'a jamais été rendu. Les Lovanistes en firent la justification l'an 1588, & renouvellerent cette censure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la porterent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'Innocent XI, mais ce pape ne prononça rien. * Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, &c.

LESSOW, *cherchez* NORTSRANT.

LESTANG (François de) président à mortier au parlement de Toulouse, & l'un des plus célébres magistrats des XVI & XVII siécles, étoit fils d'Etienne Guilhon, dit *de Lestang*, seigneur de la Marque, & de *Louise* de Juyé, dont le frere *Sébastien* de Juyé avoit été ambassadeur en Espagne. Il fut élevé auprès du duc de Mayenne, & eut ensuite beaucoup de part aux bonnes graces du chancelier de Birague, qui le fit connoître à la reine Catherine de Médicis. Sur la démission d'Etienne de Lestang son pere, il fut pourvu de la charge de président, & lieutenant général au présidial de Brive; & après l'avoir exercée quelques années, il assista comme député du bas Limosin, aux états de Blois, & fut depuis intendant de justice dans l'armée de M. le duc de Mayenne. Ensuite il passa dans le parlement de Toulouse, en qualité de président à mortier; & fut nommé premier président de la chambre établie à Castres l'an 1595, par le roi Henri IV qui s'étoit instruit de son mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce prince. Le président de Lestang remplit ce poste avec beaucoup d'intégrité & de réputation, & mourut le neuf décembre 1617, âgé de 79 ans, à Toulouse, où l'on voit son tombeau de marbre dans l'église de S. Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Estang, près de Toulouse. Il signala sa piété par la fondation de la maison des PP. de la doctrine chrétienne, & du monastère de sainte Ursule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établissement des peres Jésuites à Toulouse. Entr'autres ouvrages, on a de lui un traité de la réalité au saint sacrement de l'autel; un autre traité de l'orthographe françoise; & une histoire des Goths & Wisigots. Ce magistrat ne laissa point d'enfans d'*Honorée* de la Chalupie son épouse, & institua pour son héritier son neveu *Christophe* de Mainard, fils de *Jeanne* de Lestang sa sœur, &

de *François* de Mainard, lieutenant-général au présidial de Brive, d'une ancienne famille originaire de Limosin, à condition de porter son nom & ses armes. CHRISTOPHE de Mainard étoit frere d'*Antoine* de Mainard, qui fut nommé évêque de Lodève, lorsque *Christophe* de Lestang son oncle fut transferé à l'évêché d'Alet. Il avoit épousé *Marguerite* de Pins, sortie d'une maison qui a donné deux grands maitres à l'ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut JEAN-BAPTISTE de Mainard de Lestang, conseiller au parlement de Toulouse, époux de *Therése* de Gataud de Donneville, & pere de DANIEL-JOSEPH de Mainard de Lestang, seigneur de Lestang, &c. & lieutenant de roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *recueil d'arrets. Oeuvres de la* Roche-Flenri. *Lettre du président d'*Expilli, *dans les œuvres d'*Olive du Mesnil. M. Baluze, *notes sur les vies des papes d'Avignon.*

LESTANG (Christophe de) frere du précédent, évêque de Lodève, puis d'Alet & de Carcassone, abbé d'Userche, de Grasse & de Montolieu, maître de la chapelle du roi, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, & conseiller d'état, fut élevé à l'évêché de Lodève à 21 ans en 1580, sur la résignation de René de Birague, cardinal, & fut sacré à 22 ans par dispense du pape. Dès qu'il fut installé, il s'opposa avec vigueur aux calvinistes, très-puissans en Languedoc, & mérita pour fournir à ses services, une pension de douze mille écus par mois, que le roi Henri III lui fit payer pendant quelque temps. Depuis il fut ambassadeur en Espagne, où il fut en très grande faveur; & à son retour en France, il s'attacha au parti de la ligue, qu'il appuya de son crédit, qui étoit très-grand, dans l'assemblée des états de Languedoc, pendant les guerres qui continuerent. L'an 1585, Henri, maréchal duc de Montmorenci, depuis connétable, irrité de ce que l'évêque de Lodève avoit détourné les troupes de lui obéir, se rendit maître de sa ville épiscopale, & le troubla dans la possession de ses revenus. Ce prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce maréchal jouissoit aux environs de Carcassone : animosité qui dégénéra dans la suite en commerce d'amitié entre ce seigneur & lui. Christophe de Lestang ayant été pourvu de l'évêché d'Alet, fit passer celui de Lodève à Antoine de Mainard son neveu, & fils de sa sœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été sacré. Quelque temps après, l'an 1604, l'évêque d'Alet fut transféré à l'évêché de Carcassone, & par son crédit il éleva à celui de Lodève Pierre de Polverol, un autre de ses neveux, & fils de sa sœur aînée. Ce ne fut pas pour long-temps; car ce jeune prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & laissa son évêché à son frere, Etienne de Polverol, pour qui l'évêque de Carcassone en obtint le brevet du roi Henri IV, quoique ce jeune gentilhomme portât actuellement les armes. Ce prince avoit une extrême considération pour Christophe de Lestang, qui lui rendit de grands services en Languedoc, & qui eut une très-grande part à toutes les affaires du clergé de France, & à celles de sa province. Il ne fut pas moins cher au roi Louis XIII, qui le fit commandeur de ses ordres, à la promotion faite le 31 décembre 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du connétable de Luines auprès de ce prince. On prétend que ce favori manqua de reconnoissance, lorsque l'évêque de Carcassone fut mis sur les rangs pour être fait chancelier, après la mort de M. du Vair, garde-des-sceaux, l'an 1621. La même année ce prélat fut pourvu de la commission de directeur des finances, avec 16000 livres d'appointemens; & assista au siége de Montauban, que l'on eût sans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il y fut atteint d'une maladie qui l'obligea de se retirer. Il se fit porter à Carcassone, où il mourut chrétiennement dans son palais épiscopal, le 12 août de l'an 1621, regreté du roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal, du connétable & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'empereur Vespasien : *Oportet imperatorem stantem mori*; & substituant le mot *episcopum*, au lieu d'*imperatorem*. Quelque temps auparavant, il avoit fait élire pour son coadjuteur, Vital de Lestang, son petit-neveu, qui fut évêque de Carcassone après lui, & qui mourut l'an 1652. Au reste, Christophe de Lestang fut lié d'amitié avec les cardinaux d'Ossat, du Perron, avec l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, avec les peres Coton & Arnoux, Jésuites, & les plus grands hommes de son temps. Ce prélat fonda les Minimes de Carcassone, & fut un de ceux qui appuyerent avec le plus de chaleur, les intérêts des peres Jésuites, dans le conseil du roi, & dans les états généraux du royaume; aussi en reçut-il des remercimens par écrit du général de cette société. * Sainte-Marthe, *Gall. christ.* M. Baluze, *notes sur les vies des papes d'Avignon.*

LESTEIOCORI, bourg de la Morée, est dans l'isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom sur le golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechaum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. * Mati, *diction.*

LESTINES, palais des rois de France, *cherchez* LESTINES.

LESTITHIEL ou LESTWITHIEL, en latin *Uxella*, *Uzella*, ancien bourg des Damnoniens. Il est dans le comté de Cornouaille en Angleterre, sur la riviere de Fowei, à deux lieues de la mer de Bretagne. Ce bourg est l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. * Mati.

LESTONAC (Jeanne de) fondatrice de l'ordre des religieuses Bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard* de Lestonac, conseiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne* Deyquem de Montagne, sœur du célebre Michel de Montagne. Sa mere qui étoit engagée dans l'hérésie, fit tous ses efforts pour lui en communiquer le poison; mais elle en fut préservée par les soins de son pere & de son oncle : on la forma même à la vertu, & elle devint le modéle des personnes de son âge. Son pere la maria à l'âge de 17 ans à *Gaston* de Montferrand, soudan de Latrau, seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du marquis de Montferrand, lieutenant de roi en Guienne; & elle eut de ce mariage sept enfans, savoir, quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux se firent religieuses de l'ordre de l'Annonciade, & la troisiéme fut mariée au baron d'Arpaillant, gentilhomme de Perigord. La mort du marquis de Montferrand lui ayant laissé la liberté de suivre le penchant qu'elle avoit toujours conservé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'opposition de son fils & de sa fille, chez les Feuillantines de Toulouse; mais la délicatesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bourdeaux, & se retira ensuite dans sa terre de la Motte, où elle se prépara par la pratique de toutes les vertus chrétiennes à la fondation d'un nouvel ordre qu'elle vouloit mettre sous la protection de la sainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'instruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient guères d'instruction, que celle qu'on leur donnoit dans les écoles calvinistes. Deux Jésuites du collége de Bourdeaux concoururent à ce pieux dessein, & ce fut un d'eux nommé le P. de Borde, qui dressa les constitutions, toutes tirées de celles de S. Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'institution du nouvel ordre, les religieuses furent appellées *Jésuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, après une légere opposition, donna son consentement à l'établissement de l'institut le 25 mars 1606. Le maréchal d'Ornano, gouverneur de Bour-

deaux, le favorisa de tout son crédit, & le pape Paul V l'approuva par un bref du 7 avril 1607 : mais l'habit n'en fut donné à la marquise de Montferrand, & à ses quatre compagnes, que le premier mai 1608, & elles ne prononcerent leurs vœux que le 8 décembre 1610. La fondatrice étoit alors dans sa cinquante-cinquiéme année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609 des lettres patentes du roi Henri IV, qui confirmoient l'établissement de l'ordre, qu'elle vit en peu de temps devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permission de sortir de l'ordre de l'Annonciade, entrerent dans celui-ci : elle reçut aussi les vœux de ses trois petites-filles, de deux niéces, de la demoiselle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer l'hérésie; & de son vivant elle vit vingt-neuf maisons de son institut, qui sont présentement au nombre de cinquante. Enfin, après avoit été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mere de famille, de veuve & de religieuse, elle mourut le 2 février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la sépulture commune des religieuses; mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On assure qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. * Jean Bouzonie, *histoire de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrêmement cruels, & mangeoient de la chair humaine. * Homére, *in odyss.* Ovide, *l.* 4. *fast.* & *l.* 2, *de Ponto.* Horace, *l.* 3. Hygin, *fab.* 125.

☞ LETALD, écrivain du dixiéme siécle, étoit moine à Mici, ou S. Mesmin près d'Orléans. Il vécut long temps dans ce monastère sous la discipline de l'abbé Annon, lequel commença à le gouverner en 943, & mourut en 973. Létald a laissé quelques écrits qui lui ont fait honneur en son temps; une histoire des miracles de S. Maximin, premier abbé de Mici, publiée par D. Mabillon, au premier volume de ses *actes des saints;* une vie de S. Julien, premier évêque du Mans, & quelques autres ouvrages. * D. Rivet, *histoire litter. de la France, tome VI.*

☞ LETANDUERE (Desherbiers de) maison très-ancienne du Poitou, dont l'origine remonte jusqu'à *Alméric* ou *Amaury* Desherbiers (*Almericus Desherbertis*) qui vivoit sous Philippe I, roi de France, comme le marque un titre de l'an 1088. En 1100 Geoffroy Desherbiers, son fils, fit le voyage de la Terre-sainte avec Guillaume, duc d'Aquitaine & comte de Poitou, étant dénommé parmi ceux qui l'y accompagnerent. Il avoit épousé, suivant un titre du prieuré de la Haye, de l'an 1098, *Alix* de Chemille, fille de *Guy*, seigneur de Chemille, dont il eut *Guy* I Desherbiers, marié à *Laurence* Raoult, & *Lancelot* Desherbiers, seigneur de la Poupardiere & de Saint-Martin-de-la-Place, qui épousa *Odette* Guischard, fille du seigneur de Martigue-Briant. De *Gui* I Desherbiers est issu *Renault*, qui vivoit sous Louis VII, & avoit épousé *Marie* de Rochechouart, de la maison de la Rocheterriere. Il en eut *Gui II*, qui ratifia le don que sa mere Marie de Rochechouart avoit fait à l'abbaye de Maillezais de soixante livres de rente, & étoit marié, suivant un titre de ladite abbaye de l'an 1226, avec *Eliette* de la Verie, dont il eut *Jean* Desherbiers, varlet, sire de Létanduere, de qui sont sorties les branches de cette maison, qui portent aujourd'hui le nom de LETANDUERE.

HENRI-FRANÇOIS Desherbiers de Létanduere, chevalier, seigneur de la Brosse, Moreau, Noirterre, Vermette, le Chesne, &c. chef d'escadre des armées navales de S. M. commandeur de l'ordre de S. Louis, & commandant de la marine au département de Rochefort, (*lequel a donné lieu à cet article*) né à Angers le 6 juin 1682, descendoit en droite ligne de ce *Jean* Desherbiers, *ci-dessus mentionné*, & étoit fils de *Henri* Desherbiers, chevalier, seigneur de Létanduere, capitaine des vaisseaux du roi, & de *Marie-Françoise* de Lespronniere, fille d'*Antoine* de Lespronniere, chevalier seigneur de la Roche-Bardoul, du Pineau, &c. l'un des quatre lieutenans de la venerie de France, & de *Charlotte* de Godes. HENRI-FRANÇOIS de Létanduere entra en 1692 dans le service de la marine, n'étant âgé que de dix ans, & fit cette même année sa premiere campagne. En 1703 il fut fait enseigne de vaisseau & fut blessé d'un coup de mitraille à la tête dans un combat où commandoit M. Desherbiers son oncle avec qui il étoit embarqué, & fut fait prisonnier. Il fut nommé lieutenant en 1705, & commanda la frégate du roi l'*Etoile*, sous les ordres de M. Doissemont. Dans le cours de cette campagne, ayant eu ordre un jour de s'approcher de la côte de Carthagène pour voir ce qui s'y passoit, & être en état d'en rendre compte au commandant de l'escadre, il se trouva par un changement de vent, si serré entre la terre & les vaisseaux ennemis, que ne voyant aucun moyen de se tirer d'un si mauvais pas, il fit embarquer tout son monde dans sa chaloupe, resta seul à son bord avec son maître canonier, mit le feu à sa frégate, puis en sortit dans son canot, & s'éloigna. Mais voyant au bout de quelque temps que le feu ne paroissoit pas, & craignant qu'il ne fût éteint, il se mit bravement en chemin pour aller le rallumer, & étoit déja fort près du bâtiment, quand il sauta tout-à-coup en l'air, sans qu'il en fût aucunement blessé. En 1717 il fut fait chevalier de S. Louis & fit plusieurs campagnes. Il commanda en 1718, *la Valeur* pour les grandes Indes; & dans ce voyage, dont il ne revint qu'en 1721, il leva une carte de l'embouchure & d'une partie de la côte du Gange, qui a été depuis très-utile pour la navigation dans ces parages. Le roi l'ayant nommé capitaine de ses vaisseaux en 1727, lui donna en 1730, le *Rubis* à commander pour aller au Canada faire des observations sur la navigation du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à son embouchure; & après y avoir fait un second voyage sur le *Heros*, qu'il commanda l'année suivante, pour aller achever ses opérations, il fournit un grand nombre d'excellentes corrections pour les cartes du golfe & du fleuve Saint-Laurent. Il fut choisi en 1736 pour être commissaire général d'artillerie au département de Rochefort, & en 1740 il fut nommé pour commander le vaisseau du roi le *Mercure* de 56 canons, destiné avec quatre autres, sous les ordres de M. de Piosin, pour la Martinique, d'où ils furent joindre à S. Domingue l'escadre qu'y commandoit M. le marquis d'Antin. Le *Mercure* ayant été détaché avec l'*Ardent* de 62 piéces de canons, *le Diamant* de 50, & *la Parfaite* de 44, pour aller croiser sur le cap Tiberon, ils rencontrerent, le 18 janvier 1741, six vaisseaux de guerre anglois, qui sous prétexte qu'ils étoient en guerre avec l'Espagne, mais sans doute parcequ'ils avoient l'avantage du nombre, après avoir long-temps donné chasse à nos vaisseaux, qui loin de fuir faisoient leur route à petites voiles, se déterminerent enfin à les attaquer au commencement de la nuit. Ce combat qui dura depuis dix heures du soir jusqu'à quatre & demie du matin, fut des plus vifs & a fait le plus grand honneur à notre marine. Car les Anglois voyant qu'ils avoient été vigoureusement repoussés, malgré leur supériorité, & craignant les suites d'une telle imprudence, se trouverent forcés, pour la réparer autant qu'ils le pouvoient, d'envoyer un de leurs officiers à bord du vaisseau de M. de Lepinay, qui commandoit, pour lui faire des excuses de leur méprise, assurant qu'ils nous avoient pris pour des Espagnols. En 1742 M. de Létanduere fut destiné pour commander l'artillerie de la marine à Dunkerque, d'où il fut servir au siége de Furnes, où les batteries de la marine s'acquirent une grande réputation sous ses ordres. En 1745 le roi le nomma chef d'escadre; & lui en ayant donné une à commander pour l'Amérique, il prit la même année en sortant de Brest quatre frégates angloises. Il eut encore en 1747 le com-

mandement d'une escadre de dix vaisseaux, destinés pour convoyer à l'Amérique une flotte marchande de deux cens cinquante-deux voiles. Il montoit le *Tonant* de quatre-vingt-quatre piéces de canon, & partit de l'isle Daix le 17 d'octobre. Le 25 du même mois, à la pointe du jour, étant encore entre les caps Finisterre & d'Ortegal, il découvrit une armée de dix-neuf vaisseaux de guerre anglois. Après avoir fait signal à sa flotte de forcer de voiles, & aux vaisseaux *le Castor* & *le Content* de la suivre, il lui en resta huit avec lesquels il manœuvra pour couvrir son convoi & se mettre en ordre de bataille. Le combat, qui commença vers midi, fut des plus terribles qu'on puisse imaginer, & M. de Létanduere combattit sucessivement contre treize ou quatorze vaisseaux ennemis, en ayant eu, à deux reprises, jusqu'à cinq à la fois qui le canonoient. Vers les cinq heures & demie du soir, ayant toutes ses manœuvres hachées, la plupart de ses vergues & de ses mats coupés, & les autres criblés de coups de canon, plus de voiles en état de servir & son vaisseau totalement desemparé, il faisoit encore un beau feu de sa mousqueterie & de ceux de ses canons qui n'avoient pas été démontés; mais cela ne pouvoit durer long-temps, & les Anglois, par l'état où ils le voyoient, devoient s'attendre à s'en rendre bientôt maîtres, lorsque M. le comte de Vaudreuil, qui commandoit l'*Intrépide*, vint, malgré le nombre de vaisseaux qu'il avoit lui-même à combattre, se rallier au Tonant, & le secourut si à propos qu'il lui fournit les moyens de se tirer du milieu des ennemis qui l'entouroient, de se sauver à la faveur de la nuit, & enfin de regagner le port de Brest. Action brave & généreuse, qui fit un égal honneur à ces deux illustres militaires, & mérite d'être transmise à la postérité, puisque par leur valeur seule & leur bonne conduite ils arracherent ces deux vaisseaux des mains des Anglois, malgré leur grande supériorité & contre toute apparence de pouvoir y réussir. Au retour de cette campagne, M. de Létanduere fut fait commandeur de l'ordre de S. Louis, & nommé commandant de la marine au département de Rochefort, où il mourut en 1750, âgé de 64 ans, & universellement regretté de tout son corps.

Il avoit épousé en 1723 *Olive* Gaillard, fille de *Mathieu* Gaillard, commissaire de la marine, dont il eut Henri-Charles-François Desherbiers de Létanduere, mort en 1749, sous-lieutenant d'artillerie de la marine, & *Marie-Olive*, mariée 1°. en 1740 à *Charles* Desherbiers, son cousin germain, capitaine des vaisseaux du roi, mort en 1752, dont quatre garçons, desquels deux ont été reçus chevaliers de Malte de minorité en 1756; & en secondes noces à *Gaspar* Cochon du Puy, écuyer, sieur du Puy, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, & premier médecin du roi audit Rochefort.

La maison de Létanduere porte pour armes, *de gueules à trois fasces d'or*, & a des alliances avec celles de Rochechouart, de Vivone, de Rostain, de Luines, d'Uzès, d'Escoubleau de Sourdis & un grand nombre d'autres des meilleures de France. * *Mémoires communiqués, & lettres originales de M. de Létanduere au ministre de la marine.*

LETHÉ, une des fontaines sacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui venoient consulter l'oracle de Trophonius, étoient obligés de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique, près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un gouffre, & avoir coulé sous terre pendant quelques milles, reparoissoit près de la ville de Berenice : ce qui a donné lieu à la fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'enfer, & qu'il faisoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve LETHÉ en Lydie, qui sort du mont Pactyas, & qui ayant passé par la Magnesie, se décharge dans le Méandre: on l'appelle à présent *Fium di Magnesia*. Il y en a un troisiéme en Macédoine, près de la ville de Triva, sur lequel on dit qu'Esculape etoit né. Un quatriéme en Candie, que les habitans du pays nomment *Anapodari* ou *Naporal*, qui passe à Gortin. D'autres en mettent deux en Espagne; mais nous n'avons connoissance que de celui qui passe à *Sanct-Estevan de Lima* ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima* en Portugal, & qui se jette dans l'Océan. * Strabon, *l.* 10. Lucain, *de bell. civili*, *l.* 9. Les géographes.

LETHMAT (Herman) doyen & grand-vicaire d'Utrecht, & docteur de Sorbonne, dans le XVI siécle, étoit de Goude en Hollande. Il composa divers ouvrages, entr'autres, un *de instaurandu religione*, dédié à l'empereur Charles-Quint, & qui contient neuf traités. Ce docteur mourut à Utrecht le 6 décembre 1555, âgé de 63 ans.

LETI (Gregorio) étoit d'une famille qui faisoit autrefois à Boulogne une assez belle figure. *Marc*, son grand-pere, qui étoit demeuré seul de cette famille, alla chercher fortune à Rome, où il fut deux ans gentilhomme du cardinal Aldobrandin, ensuite juge d'Ancône, & chargé encore d'autres emplois; il étoit gouverneur de Rimini, lorsqu'il mourut en 1608. Il laissa deux enfans : *Augustin-François*, qui fut ecclésiastique, & *Jerôme*, qui fut mis page chez le prince Charles de Médicis, prit ensuite le parti des armes, & servit quelque temps dans les troupes du grand duc, en qualité de capitaine d'infanterie. Etant venu s'etablir à Milan, il s'y maria en 1628, & y eut entr'autres enfans *Grégorio Léti*, qui naquit le 29 de mai 1630. Jérôme fut ensuite gouverneur d'Amantée dans la Calabre, & mourut en 1639 à Salerne, où il remplissoit un autre emploi. Gregorio Leti fut envoyé au collége à Cosence, où les Jésuites enseignoient, & il y demeura jusqu'en 1644 que son oncle le fit venir à Rome. Leti n'y fit pas un long séjour : ayant refusé d'entrer dans les vues de son oncle, qui vouloit lui faire embrasser l'état ecclésiastique, il le quitta, & se retira chez les parens de sa mere à Milan, où il demeura deux ans. Au bout de ce terme, il retourna vers son oncle qui étoit vicaire d'Orviette; mais n'ayant pas encore voulu suivre ses conseils, cet oncle lui remit le gouvernement de son bien lorsqu'il eut vingt-quatre ans, & le laissa aller. Leti, déja fort dérangé dans ses mœurs, se mit à voyager, & étant passé par Aquapendente, dont son oncle étoit alors évêque, il alla le voir, & ne se contraignit point en sa présence. Ce prélat homme sage, touché de voir son neveu plus qu'indifférent sur la religion, lui dit une fois : » Dieu veuille que vous ne » deveniez pas un jour un grand hérétique; mais pour » moi je ne vous veux plus dans ma maison. » Cette espéce de prédiction ne tarda guères à avoir son exécution. Leti allant à Gènes sur la fin d'août 1657, fit connoissance avec M. de Saint-Lion, huguenot, qui étoit au service du marquis de Valavoir, général de l'infanterie françoise : ils parlerent de religion, & ces conversations acheverent de corrompre son esprit, que son libertinage & la lecture qu'il avoit déja faite de quelques ouvrages de protestans avoient déja gâté. Il partit de Gène avec M. Santini, gentilhomme Luquois, pour passer en France; mais étant à Genève, il laissa partir son compagnon, & demeura quatre mois dans cette ville, d'où il alla à Lausane, où il fit quelque temps après profession de la religion calviniste. Jean-Antoine Guérin, médecin célébre chez qui il logeoit, en fut si réjoui, qu'il lui fit épouser sa fille, & au mois de mars 1660, Leti alla s'établir avec elle à Genève. Il passa près de vingt ans dans cette ville, entretenant toujours commerce avec les savans, sur-tout avec ceux d'Italie. En 1674 on lui donna le droit de bourgeoisie *gratis*, ce qui n'avoit été accordé à personne avant lui. Quelques démêlés qu'il eut dans cette ville l'ayant obligé d'en sortir en 1679, il vint en France, & passa en Angleterre en 1680. Le roi Charles II le reçut avec beaucoup de bonté, lui fit, après la premiere audience, un présent de

de mille écus, & lui promit la charge d'historiographe. Il y écrivit l'histoire d'Angleterre: mais cet ouvrage ayant déplu à la cour, à cause de la trop grande liberté qui regnoit dans cette histoire, il eut ordre de sortir du royaume. Il alla à Amsterdam en 1682, & il y fut dans la suite historien de la ville. Il y est mort presque subitement le 9 de juin 1701, âgé de soixante & onze ans. C'étoit un auteur infatigable, mais trop précipité dans ce qu'il faisoit; il étoit d'un génie vif, mais mordant, & il ne faut pas ordinairement compter beaucoup sur l'exactitude de la plus grande partie de ses ouvrages. La partialité d'ailleurs domine dans le plus grand nombre, souvent il y a semé des sentimens fort dangereux. Tout ce qu'il a fait est écrit en italien, & pour l'ordinaire fort diffus. Ses ouvrages sont: Un théâtre de la France, ou la monarchie de la royale maison de Bourbon en France, sous les regnes de Henri IV, de Louis XIII & de Louis XIV, depuis 1572 jusqu'en 1697, à Amsterdam, 7 volumes *in*-4°. Le théâtre belgique, ou portraits historiques, politiques, & géographiques des sept Provinces Unies, à Amsterdam en 1690, *in*-4°, 2 vol. Le théâtre britannique, ou histoire de la grande Bretagne, à Amsterdam en 1684, *in*-12, 5 vol. Cet ouvrage avoit déja paru à Londres en 2 volumes *in*-4°: l'édition d'Amsterdam est la meilleure. L'Italie regnante, ou description de l'état présent de toutes les principautés & républiques d'Italie, à Genève en 1675, *in*-12, 4 volumes. Le népotisme de Rome, &c. en 1667, à Amsterdam, *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois en 1669, *in*-12, 2 vol. & en latin à Stutgard en 1669, *in*-4°. Itinéraire de la cour de Rome, ou théâtre du siége apostolique, de la daterie & de la chancellerie romaines, à Genève, sous le titre de Valence, en 1675, 3 vol. *in*-12. La premiere partie avoit déja paru en 1672 sous ce titre, *Les précipices du siége apostolique*, &c. L'Europe jalouse, ou la jalousie des princes de l'Europe, à Genève, sous le titre de Cologne, en 1672, 2 vol. *in*-12. La réputation jalouse de la fortune, panégyrique sur la puissance, la vie, les actions, le gouvernement, &c. de Louis *le Grand*, à Gex, *in*-4° en 1680. La monarchie universelle du roi Louis XIV, à Amsterdam, en 1689 *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à Amsterdam, en 1689 *in*-12. On lui a opposé un ouvrage intitulé, l'*Europe ressuscitée du tombeau de M. Leti*, ou *Réponse à la monarchie universelle de Louis XIV*, à Utrecht, en 1690 *in*-12. Histoire de Genève, depuis sa fondation jusqu'à présent, à Amsterdam, en 1686, 5 volumes *in*-12. La partie de cette histoire qui concerne le gouvernement ecclésiastique & politique de Genève, avoit été imprimée en anglois en 1681, à Londres, lorsqu'il demeuroit en Angleterre. Cérémonial historique & politique, à Amsterdam en 1685, 6 volumes *in*-12. Recueils historiques & politiques des vertus & des maximes nécessaires à la conservation des états, &c. à Amsterdam, en 1699, *in*-8°, 2 volumes. Vues politiques sur les intérêts les plus cachés des princes, &c. à Genève, en 1661, *in*-12. Les secrets de l'état des princes de l'Europe révélés, &c. à Genève, en 1676, 3 vol. *in*-12. La juste balance dans laquelle on pese toutes les maximes de Rome, & les actions des cardinaux vivans, à Genève, en 1678 *in*-12, 4 vol. Dialogues historiques, ou abregé historique de l'Italie, &c. à Genève, en 1665, *in*-12. Dialogues politiques, ou la politique dont usent les princes & les républiques d'Italie pour conserver leurs états, *in*-12, 2 vol. à Genève, en 1666. La vie de Sixte V, à Lausanne, en 1669, *in*-12, 2 vol. & en Hollande, en 1685, 2 vol. fort augmentée. Cette vie a été traduite en françois sur la premiere édition, mais avec des retranchemens. La vie de Philippe II, roi d'Espagne, à Genève, en 1679, *in*-4°, 2 vol. traduite en françois en 1734. La vie de Charles-Quint, à Amsterdam, en 1700, *in*-12, 4 vol. & traduite en françois par les filles de l'auteur, en 4 vol. *in*-12. La vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre, à Amsterdam, en 1693, *in*-12, 2 vol. traduite & imprimée en françois, à Amsterdam en 1694, *in*-12, 2 vol. L'histoire de Cromwel, à Amsterdam, en 1692, *in*-8°, 2 vol. & imprimée en françois à Amsterdam, en 1694, *in*-12, 2 vol. La vie de Pierre Giron, duc d'Ossone, à Amsterdam, en 1699, *in*-12, 3 vol. en françois, à Paris, en 1700, *in*-12, 3 vol. L'histoire de l'empire romain en Germanie, à Amsterdam, en 1689, *in*-4°, 2 vol. Portraits historiques, politiques, chronologiques & généalogiques de la maison de Brandebourg, à Amsterdam, en 1687, *in*-4°, 2 vol. imprimés aussi en françois en 1687, *in*-12, par extrait & les soins de Leti. Portraits historiques, politiques, &c. de la maison de Saxe, à Amsterdam, en 1688, *in*-4°, 2 vol. La vie d'Olympe Madalchini, sous le nom de l'abbé Gualdi, à Genève, sous le titre de Raguse, & en françois à Leyde, 1666, *in*-12: c'est un pur roman satyrique. Rome pleurante, ou dialogue entre le Tibre & Rome, à Leyde, en 1666, *in*-12, & en françois à Genève, la même année. Le syndicat d'Alexandre VII, avec son voyage en l'autre monde, en 1668, *in*-12, & en françois en 1669, *in*-12: c'est une satyre fort emportée. Le cardinalisme de la sainte église, en 1668, *in*-12, 3 vol. autre satyre fort violente. L'ambassade de Romulus aux Romains, &c. à Genève, en 1671, *in*-12, & en 1676. C'est un recueil de satyres & autres piéces qui furent faites après la mort du pape Clément IX. Les amours de Charles de Gonzague, à Genève, *in*-12: pur roman. Le vatican languissant depuis la mort de Clément X, avec les remedes, en 1677, *in*-12, 3 vol. Le prodige de la nature & de la grace, poëme héroïque de l'entreprise d'Angleterre du prince d'Orange, avec 50 planches. Le massacre des Réformés innocens, *in*-4°. La lettre R. bannie à Bologne en 1653, *in*-12. C'est un discours présenté à l'académie des Humoristes de Rome, où il n'a point fait entrer la lettre R. Critique historique, politique, morale, œconomique & comique, sur les loteries anciennes & nouvelles, spirituelles & temporelles, &c. & en françois à Amsterdam, en 1697, *in*-12, 2 vol. Pierre Ricotier, qui étudioit alors en théologie à Franequer, fit sur cet ouvrage des *considérations*, où il maltraite beaucoup Leti. Celui-ci n'y répondit que par un recueil de lettres que lui avoient écrit des personnes de distinction qui parloient avantageusement de lui, & auquel il joignit une préface fort longue, pour répondre à M. Ricotier. Mais la publication de ce recueil ayant été suspendue, & M. Ricotier ayant obtenu un exemplaire de la préface, y répondit dans une brochure intitulée, *Réflexions sur la derniere préface de M. Leti*, &c. Les *considérations* du même ont été ajoutées à la nouvelle édition de la *Critique des loteries* faite à Amsterdam en 1697, où l'on voit le portrait de Leti habillé en moine, ce qui avoit été fait malignement, car il ne l'a jamais été. Les lettres ont aussi paru depuis, mais sans la préface. En 1700 on imprima un recueil de lettres italiennes sur différens sujets, qui sont de M. Leti lui-même, à Amsterdam, *in*-8°., 2 vol. La vie du duc de Valentinois par Tomaso Tomasi, avec les additions de Leti, aussi en italien, à Genève, en 1670, *in*-12. Enfin Leti a donné quelques autres écrits, qui lui font encore moins d'honneur que ceux dont on vient de parler, mais qu'il a désavoués. * *Voyez* son éloge par M. le Clerc, de Hollande, son gendre, dans le Moreri de l'édition d'Amsterdam, & dans les lettres de Leti; les mémoires du pere Niceron, *tome 2*, *& tome 10*, *premiere & seconde partie*; & les lettres de Bayle, avec les notes de M. Desmaiseaux, &c.

LETINES, LESTINES ou LIPTINES, en latin *Liptinæ sive Lestinæ*, autrefois palais de rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocèse de Cambrai.

Concile de Letines.

Saint Boniface & quelques autres prélats, formerent l'an 743 un concile à Letines, où l'on dressa quatre canons, & où l'on en approuva sept d'un autre synode, tenu peu de temps auparavant. Carloman, qui regnoit en Austrasie, y fit ordonner du consentement des ecclésiastiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour soutenir les guerres qu'il avoit avec ses voisins, il pouroit prendre une partie des terres de l'église, & les donner à titre de précaire à ses gens.

LETRIM (le comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est vers la source du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les comtés de Slego & de Roscomon. Sa longueur est de dix-sept lieues, & sa largeur de quatre à cinq. Son terroir est fort montagneux; mais il produit de si bons pâturages, qu'on est obligé d'en chasser les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux sont Letrim capitale, Anchonri, Jamestown & Carickdrumrusse. * Mati, *diction.*

LETRIM, petite ville, est la capitale du comté dont on vient de parler, située près le Shannon, entre Longfort & Slego, à huit lieues de la premiere, & à neuf de la derniere. * Mati, *diction.*

LETTERE, en latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lycteræ*, petite ville épiscopale suffragante d'Amalphi. Elle est dans la principauté citérieure, province du royaume de Naples, entre le golfe de Salerne & celui de Naples, au pied de la montagne de Lattera, que les anciens nommoient *Lactarius* ou *Lacteus Mons.* * Mati, *diction.*

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE : c'est la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Estonie au nord, la Curlande au sud, la Moscovie au levant, & le golfe de Riga au couchant. La plus petite partie de ce pays, où sont les villes de Dunebourg, de Rositen, de Lutzen & de Maienhusen, appartenoit aux Moscovites. Les Suédois possédoient le reste, où l'on voit la ville de Riga, & celle de Kokenhausen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. présentement ce sont les Moscovites qui en sont les maîtres. * Mati, *diction.*

LETTRE : figure, caractère ou trait de plume, dont un peuple est convenu, pour signifier quelque chose, & dont l'assemblage sert à exprimer les mots. On peut les appeller les élemens de la parole.

L'alphabet de chaque langue est composé d'un certain nombre de ces lettres ou caractères, qui ont un son, une figure & une signification différentes. L'alphabet françois comme le latin, n'a ordinairement que vingt-trois lettres, & l'hebreu vingt-deux, sans les points voyelles. L'art de l'écriture ne s'est pas formé tout d'un coup. Il a eu besoin de plusieurs siécles, pour suppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples se servoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, selon lui, s'en disoient les inventeurs; mais il est plus vraisemblable que les Hébreux, ou, comme les appellent presque tous les anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens, ont été leurs maîtres; c'est ce que dit Lucain :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Ce qu'a si heureusement rendu Brebeuf par ces vers :

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

De-là vient que ces lettres ont été nommées *Phéniciennes* par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'est pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. S. Augustin & beaucoup d'autres estiment, que le peuple Juif avoit appris les caractères des patriarches; & qu'avant le déluge même, selon Joséphe, les premiers caractères en avoient été gravés sur des colonnes, que Seth fit élever, pour conserver les sciences qu'il avoit découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des lettres assyriennes, qui ne sont autres que les hébraïques ou les chaldaïques. *Pour moi*, dit cet auteur, *je crois que les lettres assyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres grecques A. B. H. I. T. Y. & c'est pour cela que Martianus Capella les nomme les *Secrétaires des cieux.* Joséphe, au commencement des antiquités judaïques, rejettant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on sache que les Grecs ont eu fort tard la connoissance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puisqu'en ce temps-là on ne trouve aucune inscription aux temples des dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les ouvrages d'Homere. Cicéron, dans son orateur intitulé *Brutus*, nous dise qu'il y a eu des poëtes plus anciens qu'Homere, qui se contentoient de réciter leurs poësies par cœur, parcequ'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Pline, *liv.* 7, *c.* 56, veut que les plus anciennes lettres soient les assyriennes, & que Cadmus en ait apporté seize de Phénicie en Grece, savoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V. ausquelles Palamede, durant la guerre de Troye, en avoit ajouté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. Υ.

Herodote soutient que les Phéniciens, qui vinrent en Grece avec Cadmus, apporterent les caractères de l'écriture; ce qu'assure aussi Diodore *de Sicile :* mais en même temps il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puisqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolemus rapporte la premiere origine des lettres à Moyse, qui les donna aux Juifs long-temps avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voisins. Philon, Juif, les attribue à Abraham, long-temps avant Moyse; & Joséphe, au *livre premier de ses antiquités*, porte la chose encore plus loin, jusqu'aux enfans d'Adam, jusqu'à Seth, qui en grava les caractères sur deux colonnes.

Ces premiers caractères de Moyse n'étoient pas les caractères des Hébreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportés de Babylone en Judée, par Esdras, après la captivité; mais ceux qu'on appelle *samaritains*, selon S. Jerôme, dans sa préface sur le livre des Rois. Ce qui est conforme au sentiment de quelques Rabbins, fondé sur ce que les Samaritains eurent de tout temps la loi de Moyse écrite en cinq livres, appellés *le Pentateuque*, en leurs caractères particuliers, & sur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jérusalem, & en plusieurs endroits de la Palestine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela, comme on peut le voir dans le Talmud, où Marsuka dit que la loi fut premierement donnée au peuple d'Israël en caractères hébreux, & qu'elle fut mise depuis par Esdras en langage araméen, & en caractères assyriens. Il y a quelques auteurs qui soutiennent, que Moyse s'est servi de deux sortes de caractères, l'un pour les choses sacrées, qui est l'hébreu; & l'autre pour les choses profanes, qui est le samaritain, dont se servoient les Chaldéens : & de ces caractères ont été formés les caractères grecs & latins; ces derniers n'étant que des lettres grecques capitales, comme le témoigne Pline, qui le justifie par une ancienne inscription gravée sur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ Ο ΜΕΝ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΜΕ ΤΕΘΕΙΚΕΝ.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les assyriennes, ou, selon quelques auteurs, les syriaques : mais ce sont plutôt les samaritaines, qui, hormis l'aleph & le jod, sont si conformes aux grecques & aux latines, si on les considere & prend à l'envers,

que ce n'eſt preſque qu'une même choſe. Euſebe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, qui à l'imitation du chaldaïſme, ajoutent un *a*, comme *Alpha*, au lieu d'*Aleph*; *Beta*, pour *Beth*; *Gamma*, pour *Ghimel*; *Delta*, pour *Daleth*, &c.

Simonides, Evandre & Demarate furent les premiers qui apporterent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre au pays où il s'habitua. En effet, les anciennes lettres grecques étoient toutes ſemblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reſte a été ajouté dans la ſuite. L'empereur Claude, à l'imitation des anciens, inventa trois lettres, qui furent en uſage durant ſon regne, & abolies par ſa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics ſur des tables de cuivre, où l'on gravoit les décrets du ſénat.

Crinitus dit que Moyſe inventa les lettres hébraïques, Abraham les ſyriaques & les chaldaïques, les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Grece, & que Pelaſgus porta en Italie; & Nicoſtrata les latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres hiéroglyphiques, & qu'Iſis inventa. Les lettres gothiques ou de Tolede furent inventées par Gueſila, évêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z. étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauſquius en ſon *Orthographie*, où il enſeigne l'origine des lettres.

Les grammairiens diſtinguent les lettres en voyelles & conſonnes, muettes, doubles, liquides & caractériſtiques. On compte ſix voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parceque d'elles-mêmes elles ont un ſon diſtinct, & peuvent ſeules compoſer une ſyllabe. Il y a dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour être prononcées & former une ſyllabe. Des dix-huit conſonnes, l'X & le Z ne ſont proprement que des abréviations, du moins comme les prononçoient les anciens; l'X n'étant qu'un *c* & une *ſ* joints enſemble; & le Z, un *d* & une *ſ*. C'eſt pour cette raiſon, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le roi Chilperic voulut tranſporter dans notre alphabet françois toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût repréſenter par un ſeul caractère les *th*, *ch*, *ph*, *pſ*. ce qui fut en uſage tant qu'il regna, ſelon le témoignage de Gregoire *de Tours*.

Des ſeize conſonnes qui reſtent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, ſavoir L, R, M, N, quoiqu'à parler proprement, il n'y ait que L & R, qui méritent ce nom; les deux autres, ſur-tout l'M, n'étant guères coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeller muettes, & qu'on peut diſtinguer en trois claſſes, ſelon le rapport qu'elles ont entr'elles.

Muettes { B, P, F, V.
C, Q, G, J.
D, T.

Des deux qui reſtent l'S fait une claſſe à part, ſi ce n'eſt qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parcequ'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'eſt qu'une aſpiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des voyelles en général.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des anciens qu'à l'égard des voyelles; car nous n'obſervons preſque plus la diſtinction des longues ni des bréves, hors celles qui ſont longues par poſition. Ainſi prononçant *amabam* & *circumdabam*, on voit bien que *ma* eſt long dans le premier mot, & *da* bref dans le ſecond. Mais prononçant *dabam* & *ſtabam*, on ne ſauroit deviner ſi la premiere de l'un ou de l'autre eſt bréve ou longue. Or, les anciens diſtinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les bréves, en quelque place qu'elles ſe rencontraſſent. Ils obſervoient auſſi cette diſtinction de longues & de bréves dans leur écriture, où ils redoubloient ſouvent la voyelle, pour marquer une ſyllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en uſage juſqu'au temps d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'*H*, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Ahala* pour *Ala*. Et c'eſt pour cela qu'on trouve auſſi dans les anciens *mehe* pour *mee* ou *mè*, & *mehecum* pour *mecum*; de même que nous diſons *vehemens* pour *vemens*, & *mihi* pour *mi* des anciens. Mais depuis, pour abréger, l'on ſe contenta de marquer ſeulement une ligne au-deſſus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les copiſtes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abréviation d'une lettre, ce qui fait qu'on trouve *totiens* pour *toties*, *vicenſimus* pour *viceſimus*, *formonſus* pour *formoſus*, *aquonſus* pour *aquoſus* & ſemblables, ne ſachant pas que chez les anciens, cette ligne ne ſervoit que pour marquer la quantité.

Des voyelles en particulier.

On appelle les trois premieres A, E, I, des voyelles ouvertes, parcequ'elles ſe prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois dernieres voyelles ſont O, U, Y: on les appelle fermées, parcequ'elles ſe prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues, que Lipſe appelle *bivocales*, doubles voyelles, ſe prononcent avec un double ſon, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parceque l'une eſt quelquefois plus foible, & l'autre plus forte: on en compte huit en latin, ſavoir Æ, AI, AU, EI, EU, OE, OI, UI.

Des conſonnes.

On compte dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour former un ſon articulé, & compoſer une ſyllabe. On les diviſe en liquides & muettes, en ſiflantes & en aſpirées. Nous avons déja dit qu'il y avoit quatre liquides, c'eſt-à-dire, qui paſſent vîte & facilement, L, R, M, N. L & R ont un ſi grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De-là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non-ſeulement les Attiques ont dit κρίβανος pour κλίβανος; mais les Latins ont dit *Cantherus* pour Κανθήλιος, & *conflacuit* pour *confracuit*.

L'M a un ſon ſourd, & ſe prononce ſur l'extrémité des lévres, d'où vient qu'elle eſt nommée *mugiens littera*. Elle ſe mangeoit ſouvent dans la proſe, comme elle fait encore dans les vers, *reſtitutu'iri*, dans le droit pour *reſtitutum iri*. L'N au contraire s'appelloit *tinniens littera*; parcequ'elle a un ſon plus clair & plus aigre, ſonnant contre le palais de la bouche.

On appelle conſonnes muettes, celles qui ont un ſon plus ſourd & moins diſtinct que les autres.

Le B & le P ont un ſi grand rapport enſemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raiſon vouloit qu'on mît un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'eſt pourquoi nous voyons par les anciennes inſcriptions & par les vieilles gloſes, que ces deux lettres ont été ſouvent confondues, comme *apſens* pour *abſens*, *obtimus* pour *optimus*: & les Allemans diſent encore *ponum vinum* pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont auſſi eu cela de commun, qu'elles ſe ſont ſouvent gliſſées dans les mots ſans néceſſité, comme *abſporto* pour *aſporto*.

L'F ſe prononçoit comme le φ des Grecs, mais non pas avec une aſpiration ſi forte, comme le témoigne Terentien.

Le *Vau* ou l'V conſonne avoit une prononciation plus

pleine ; mais avec moins de soufle, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un si grand rapport entr'eux, que plusieurs grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q ; mais c'est sans raison qu'on a voulu rejetter le Q comme fait Varron, au rapport de Censorin ; & Licinius Calvus, au rapport de Victorin ; car il est toujours utile, puisque dans l'usage il sert à joindre les deux voyelles suivantes en une syllabe, où le C marque qu'elles sont divisées. C'est ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *cui*.

Le D n'est qu'une diminution du T, comme le G du C, selon Quintilien ; & ces deux lettres ont un si grand rapport ensemble, qu'à cause de cela on les trouve souvent mises l'une pour l'autre, *at* pour *ad*. Ce qui fait que Quintilien se moque de ceux qui font difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *set* pour *sed*, *haut* pour *haud*, *atque* pour *adque*, comme on le trouve dans les inscriptions & ailleurs.

En françois, nous écrivons *voit* avec un *t*, quoiqu'il vienne de *videt* ; & toutes les fois que le D est à la fin d'un mot, & que le suivant commence par une voyelle ou une H non aspirée, nous le prononçons comme un T, & nous disons par exemple, *un grant homme*, quoique nous écrivions *un grand homme*. Dans tout le reste, nous avons presque conservé entierement la prononciation de ces deux lettres, si ce n'est que dans le T nous l'adoucissons beaucoup, lorsqu'il est joint avec un I devant une autre voyelle, où nous le faisons presque sonner comme l'S des anciens, *pronuntio*, comme s'il y avoit *pronuncio* : les Allemans disent *pronundcio*.

L'S est appellée lettre siflante, à cause du son qu'elle fait. Elle a été diversement reçue parmi les anciens, les uns l'ayant rejettée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude, & fait un mauvais son dans la jonction des mots : d'où vient qu'on la rejettoit tout-à-fait, *dignu'*, *omnib'*, & semblables, dans Plaute, dans Terence, & ailleurs. Quelques-uns des Latins la changeoient en *t*, à l'imitation des Attiques, disant *mertare* pour *mersare* : les Hollandois font aujourd'hui la même chose, mettant un *t* presque par-tout où les Allemans mettent un *s*, *Water* pour *Wasser*, de l'eau, *Wat* pour *was*, *dat* pour *das*. D'autres au contraire affectoient de mettre l'*s* partout, *Casmenæ* pour *Camenæ*, *Dusmosæ* pour *Dumosæ* : & Quintilien témoigne que du temps de Cicéron & depuis, on la redoubloit souvent au milieu des mots, *caussa*, *divissiones*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle est rude, si on la sifle trop, ou si on en met trop de suite ; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle est au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un *z*.

L'X se mettoit quelquefois avec le C, comme *vincxit*, *juncxit*, & quelquefois avec l'S, comme *Cappadoxs*, *Conjuxs*. S. Isidore témoigne que cette lettre n'a point été en usage avant le temps d'Auguste ; & Victorin dit que Nigidius ne voulut jamais s'en servir.

Le Z se prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout-à-fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme *Mezentius*.

Les Grammairiens sont en dispute pour savoir si l'H doit être mise au nombre des lettres ou non, parcequ'elle ne paroît être qu'une aspiration. Ce n'est là qu'une dispute de mots ; car si par le mot de lettre on entend tous les caractères qui se mettent dans le même rang, & qui entrent dans la composition des mots, on ne peut douter que l'H ne soit une lettre ; mais si par une lettre on entend ce qui a un son particulier, & qui se distingue de tous les autres, l'H ne sera pas une lettre, parcequ'elle ne sonne qu'avec une autre voyelle ou consonne, & n'ajoute que l'aspiration aux lettres ausquelles elle est jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire que la premiere lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devinoit sans peine, & cela pour abréger. On se servoit sur-tout de ces abréviations dans les inscriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. seul signifioit *Aulus*, du verbe *alo*, *je nouris*, comme étant né *Diis alentibus* ; dans les jugemens A signifioit *absolvo*, *j'absous l'accusé* : dans les assemblées *antiquo*, *je rejette la loi proposée*. A. signifie aussi *Augustus*, AA. *Augusti*.

C. vouloit dire *Caïus*, ainsi nommé de la joie de ses parens, C. *Cæsar*, du verbe *cædo*, parcequ'il fallut ouvrir le côté de sa mere pour le mettre au monde. C. *Consul*, CC. *Consules*, &c.

D. signifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'est-à-dire, *né le dixiéme*.

L. fait *Lucius* de *Lux*, parceque le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit *né au mois de Mars* : & cette même lettre avec un accent aigu M', & une virgule M' vouloit dire *Manius*, c'est-à-dire, *né le matin*, ou plutôt, *qui est tout bon*, dont le contraire est *immanis*, *méchant*, *cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, *petit-fils*.

P. signifioit *Publius*, du mot *Pubes*, ou *Populus*, *Peuple*.

Q. faisoit *Quintus*, c'est-à dire, *le cinquiéme enfant de la famille* ; ou *Quæstor*, *Questeur* ; ou *Qiurites*, *les citoyens Romains*.

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & conservateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'alphabet renversées marquoient les noms propres des dames Romaines W, pour dire *Marca* ; Ↄ, pour *Caia*.

Ils mettoient quelquefois deux lettres de leur alphabet, dans le même dessein, comme AP. signifie *Appius*, qui vient du mot Sabin *Attius* ; car Attius Claudius fut le premier, qui étant chassé de son pays, vint à Rome, & changea son nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius*.

CN. veut autant dire, que CNEUS, comme qui diroit *Nævus*, de quelque marque ou tache qu'il avoit sur son corps.

M. F. signifie *Marci Filius*, *Fils de Marcus*.

M. N. veut dire *Marci Nepos*, *Petit-fils de Marcus*.

P. C. veut dire *Patres conscripti*, les *Peres du Sénat*.

P. R. signifie *Populus Romanus*, le *Peuple Romain*.

R. P. *Respublica*, la *République*.

S. C. *Senatusconsultum*, Ordonnance *ou* Decret *du Senat*.

SP. *Spurius*, qui marque quelque chose de honteux dans la naissance, ou qui n'est pas légitime.

TI. *Tiberius*, *né auprès du Tibre*.

COS. pour dire *Consul*. COSS. pour dire *Consules* au pluriel.

S. P. Q. R. *Senatus*, *Populusque Romanus*. *Le Sénat & le Peuple Romain*.

On trouve aussi qu'une même lettre redoublée sert à augmenter la signification d'un mot, ou à marquer un dégré superlatif ; ainsi BB. *benè*, *benè* : FF. *fortissimè* ou *felicissimè* : LL. *lubentissimè*.

Les anciens, avant l'invention du parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parceque les feuilles de l'arbre qu'on nommoit *Papyrus*, sur lesquelles on écrivoit, étoient si minces, que le revers n'auroit pu souffrir l'impression de la plume. On fit la même chose lorsque l'on commença à se servir du parchemin. Et il étoit si fort hors d'usage d'écrire autrement, que lorsqu'on vouloit se moquer de quelqu'un, dont la longueur étoit incommode, on disoit qu'il écrivoit des deux côtés, & qu'il ne finissoit point.

Cette invention du parchemin est plus ancienne que

quelques auteurs ne prétendent ; puisqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes, des *livres*, parcequ'ils s'en servoient quelquefois pour écrire, & qu'un traité fait entre les premiers Romains & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques sur du cuir de bœuf, dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse. On se servoit presque de toutes sortes de matieres pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut aussi employé. Ce fut sur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, grand-prêtre des Juifs. On écrivit aussi sur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantinis*; comme aussi sur des peaux de chevre, & sur des intestins d'animaux, selon Hérodote, Cedrene & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothéque de Constantinople il y avoit une iliade d'Homere écrite en lettres d'or sur un intestin de dragon, long de six-vingts pieds. Les Lombards après leur irruption en Italie, écrivirent sur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres aussi aisément que sur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei*, qui étoient si précieux, qu'on ne s'en servoit que pour y conserver les actes de la vie des empereurs Romains, qui étoient gardés dans le temple de *Junon Moneta*. On se servoit d'abord d'un style pour tracer les lettres, mais dans la suite on employa de l'encre de diverses couleurs, même l'or & l'émail. Pline parle d'une espece d'encre particuliere pour les livres, qu'on détrempoit avec du jus d'absinthe, pour les garantir des rats.

L'usage de se servir de l'or est fort ancien, puisqu'un auteur a rapporté, qu'une des odes de Pindare, qui est la septiéme, fut écrite en lettres d'or, & conservée dans le temple de Minerve. L'argent étoit aussi en usage ; mais le pourpre étoit réservé aux seuls empereurs.

LETTRES FORMEES, *cherchez* FORMEES.

LEU (Saint) que plusieurs prononcent aussi saint Loup, évêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Austregisilde*, surnommée *Aige*, sœur de saint *Aunaire* évêque d'Auxerre, & d'*Austrein* évêque d'Orléans. Il naquit dans le diocèse d'Orléans, & parut porté à la piété dès ses plus tendres années. Ses oncles maternels voyant ses vertueuses inclinations, & les belles dispositions de son esprit, se chargerent avec plaisir de son éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement instruit des obligations de cet état, se mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Il s'appliqua à la priere & à l'oraison ; il étoit assidu aux offices, il fréquentoit les sépulcres des martyrs, visitoit les hôpitaux, faisoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hospitalité envers les étrangers, & faisoit sentir les effets de sa charité à l'égard de tout le monde. C'est ainsi qu'il vivoit parmi le clergé d'Orléans, lorsqu'il fut demandé par le clergé & le peuple de la ville de Sens, pour être leur évêque à la place de saint Arteme. Pendant qu'il possédoit cette dignité, Clotaire II roi de Neustrie ou de la France occidentale, voulant se rendre maître de la ville de Sens, après la mort de Thierri roi de Bourgogne & d'Austrasie, envoya Blidebod l'un de ses lieutenans pour assiéger cette ville, & ce général n'y trouva pas beaucoup de résistance de la part de la garnison ; mais le saint évêque ayant eu recours à la priere, fit sonner le tocsin, sans autre dessein néanmoins que d'appeller son peuple à l'église ; & les assiégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le siége en désordre. La Bourgogne ayant été depuis soumise à Clotaire, il envoya aussitôt pour gouverneur à Sens un nommé *Faroul*, qui faisant son entrée, trouva mauvais que le saint évêque n'allât point au-devant de lui avec des présens, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le saint prélat dans l'esprit du roi. Il fit tant d'effet par ses calomnies, que ce prince, sans rien approfondir, relegua saint Leu au pays de Vimeu en Neustrie. Mais Clotaire ayant reconnu son innocence, le rendit à son église. Ce prince ne voulut point qu'il y retournât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand évêque ; il fit même un festin au clergé de Sens, qui étoit venu jusqu'à Rouen où étoit la cour, pour ramener son pasteur, qui mourut l'an 623 dans la terre de Brinon qu'il avoit eue de son patrimoine, & qu'il légua par son testament à l'église cathédrale de Sens. On dit que ce saint sortant de la ville de Sens pour aller en exil, jetta son anneau pastoral dans les fossés pleins d'eau, & dit qu'il ne reviendroit point que cet anneau ne fût retrouvé ; & qu'en effet peu de temps avant son retour, on pêcha près de Melun un barbeau, dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'endroit où l'on pêcha ce poisson, Louis *le Gros*, roi de France, fit bâtir la célebre abbaye de Barbeau, où il choisit sa sépulture, & où son corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre *de Natalibus*. Baillet, *vies des saints*.

LEVANE, *Levana*, déesse, qui, selon les anciens Gentils, avoit le soin de relever les enfans de terre aussitôt que leur mere les avoit enfantés. Elle avoit ses autels à Rome, où on lui offroit des sacrifices. Lorsque l'enfant étoit né, la sage-femme le mettoit à terre, & le pere, ou quelqu'un pour lui, le relevoit & l'embrassoit. Cette cérémonie étoit si nécessaire, que sans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * Saint Augustin en parle dans *la cité de Dieu*. Macrobe. Suetone. Dempster, *antiq. romaines*.

LEVANZO, petite isle, où il n'y a que quelques habitations, est dans la mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis-à-vis de Trapano. * Mati, *diction*.

☞ LEUBEN, ou LEOBN, ou LEUBM, petite ville d'Allemagne dans la Stirie, sur la Muer, au cercle d'Autriche. Elle est capitale d'un grand comté, qui a eu ses comtes particuliers de la maison de Hohenwart, qui est de la Baviere, & que l'on appelloit aussi les comtes de Schrobenhausen. Après l'extinction de cette famille, la ville & le comté de Leuben passerent à Conrad, évêque de Freisingue, frere de Sifroi & d'Otton, comtes d'Hohenwart. En 1246 il vendit ce bien pour une grosse somme d'argent au duc de Carinthie, & cette ville a passé avec la succession de ces ducs dans la maison d'Autriche, qui en a la propriété. A un quart de mille de cette ville est l'abbaye de Gosz, en latin *Gossense cœnobium*, située sur la Muer. L'abbesse est fort riche. Les religieuses font preuve de noblesse. * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite Zeyler, *Stiriæ topogr.* p. 72.

LEUBOVERE, *cherchez* CHRODIELDE.

LEUCADE, isle de la mer Ionienne, *voyez* SAINTE-MAURE.

LEUCANDRE ou LERNANDRE (André) Anglois, & abbé de l'ordre de Cluni, dans le XI siécle, l'an 1020, fit le voyage de Jérusalem, dont il publia une relation avec quelques autres ouvrages. * *Consultez* Leland, Balée, Pitseus, &c.

LEUCATE, place autrefois forte, située en Languedoc, sur la frontiere d'Espagne, près du comté de Roussillon, entre Narbonne & Salses, sur le penchant d'une colline, où le roi François I fit bâtir un fort. Elle a un rocher inaccessible d'un côté, & de l'autre elle est entre la mer & l'étang dit *Leucate*. Serbelloni, général des Espagnols, assiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, duc d'Halluin, gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de septembre de la même année, après l'avoir forcée dans ses retranchemens. La forteresse de Leucate fut détruite sur la fin du XVII siécle.

LEUCEAS, en grec Λευκέας, poëte d'Argos. Il écrivit sur les manieres & les mœurs des nations, au témoignage de Pausanias.

LEUCHT (Christian Leonard) fameux docteur du droit public, né à Arnstatt en Thuringe le 12 de février 1645, fit ses études à Leipsick, à Giessen & à Iéne, où il prit le dégré de docteur. Après s'être distingué pendant quelque temps à Dresde dans la pratique du droit, il fut conseiller aulique du comte de Reuss à Graitz en 1683, & conseiller consultant du comte de Limbourg en 1688. Il fut honoré en 1690 de la dignité de comte palatin, parcequ'il avoit fait la description de deux couronnemens qui s'étoient faits la même année à Ausbourg. En 1692 il fut consultant de la ville de Nuremberg, & en 1694 assesseur de la même ville. En 1699 ses infirmités l'ayant obligé de résigner son emploi de premier consultant du sénat, on lui en conserva le titre & le rang. Les princes de Shwartzbourg-Sondershausen & de Schwartzbourg-Arnstatt le nommerent depuis leur conseiller, parcequ'il avoit dédié à cette maison le premier tome des actes d'état du saint empire du XVIII siécle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de soixante-douze ans. On estime beaucoup les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, & les additions dont il les a enrichis. La plupart sont sous des noms supposés.

LEUCHTEMBERG, landgraviat de l'empire d'Allemagne, est situé dans le haut Palatinat. Les landgraves de Leuchtemberg ont subsisté depuis ULRIC I, mort l'an 1334, jusqu'à MAXIMILIEN ADAM, mort au milieu du XVII siécle, sans postérité. Sa tante *Mechtilde* de Leuchtemberg avoit épousé l'an 1612 *Albert* duc de Baviere, & fut mere de *Maximilien-Henri* électeur de Cologne, qui hérita de ce landgraviat; mais après sa mort, arrivée l'an 1688, l'empereur prétendant que ce landgraviat étoit réuni à l'empire, s'en mit en possession, & en donna l'investiture, le 10 mai 1709, à LEOPOLD-MATTHIAS prince de Lamberg, chevalier de la toison d'or, son grand-écuyer, mort le 10 mars 1711. * *Consultez* Cluvier, *descr. Germ.* Rittershusius, &c.

LEUCHTER (Henri) publia l'alcoran de Mahomet, & le miroir du souverain bien & du souverain mal, en 1604. * Konig, *biblioth.*

LEUCHTIUS (Valentin) publia en 1595 un miroir historique des saintes images. * Konig, *biblioth. vetus & nova.* On connoît encore de Leuchtius, *Dialogue mystique de la vraie église, & de sa succession*, écrit en allemand, & imprimé à Mayence en 1583 *in*-4°.

LEUCIE, hérétique manichéen, osa publier des actes des apôtres, sous le nom de saint Matthieu, ou de saint Jacques *le Mineur*, de saint Pierre & de saint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le pape Innocent III à Exupere, *epist.* 3. Quelques-uns croient ce Leucie auteur du livre de la *nativité de la sainte Vierge*, faussement attribué à saint Jerôme. * Baronius, *A. C.* 44.

LEUCIPPÉ, fille de Thestor, prêtre ou devin, étant en peine de son pere & de sa sœur Theonoé, consulta l'oracle, qui lui répondit, que pour savoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit à l'oracle, & trouva son pere & sa sœur dans la Carie. Theonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avoit été vendue à Icare roi de ce pays, & son pere y avoit été fait prisonnier après un naufrage. Lorsque Leucippé déguisée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inspira de l'amour à sa sœur, qui ne la connoissoit point, & l'irrita tellement par ses refus, que cette amante méprisée commanda que l'on fît venir quelqu'un pour la tuer. Ce fut Thestor qui fut choisi pour cette exécution : il fut reconnu de sa fille Leucippé, & la reconnut ensuite aussi-bien que Theonoé. * P. Hygin, *fab. CXC.*

LEUCIPPE, *Leucippus*, philosophe Abderitain, ou Eleate, ou Milesien, selon d'autres, & disciple de Zenon, croyoit que toutes choses étoient infinies; qu'elles se changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps; & que les mondes se formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & se mêloient les uns aux autres. Il ajoutoit que la nature des astres se forme par leur mouvement; que le soleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre est emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que sa figure est semblable à celle d'un tambour. C'est le premier qui a établi les atomes pour principe de toutes choses. Voila ses opinions, que Diogène *Laërce* rapporte avec plus de détail. Ce philosophe vivoit sous la LXXXVIII olympiade, vers l'an 428 avant Jesus-Christ. * Diogène *Laërce*, *lib.* 9 *vit. philos.* Hesychius. Galien. Clement Alexandrin, & S. Epiphane, cités par Vossius, *de philos. sectis*, *cap.* 7, §. 6.

LEUCK, bon bourg du pays de Valais, allié des Suisses. Il a un pont sur le Rhône, à cinq lieues au-dessus de la ville de Sion, & des bains renommés, qui sont à une lieue du bourg. * Mati, *diction.*

LEUCON, en grec Λεύκων, poëte comique, qui, selon Suidas, florissoit du temps de la guerre du Peloponnèse. Il y avoit deux de ses comédies, dont l'une avoit pour titre ὄνος ἀσκοφόρος, & l'autre φράτορες.

LEUCOS ou PATRASSO, petite riviere de la Morée. Elle coule entre la ville de Guastani & la forteresse d'Achaïa, & se décharge dans le golfe de Patras, à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

LEUCOSIA ou LICOSA, petite isle de la mer de Toscane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicosa.* * Strabon & Pline en parlent, aussi-bien que Silius Italicus, *liv.* 8.

LEUCOTHOÉ, fille d'Orchame roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abusa d'elle déguisé sous les habits de sa mere Eurynome. Cletie qui aimoit Apollon, en avertit Orchame; & ce roi enterra toute vive sa fille. Son amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * Ovide, *liv.* 4 *metam.*

LEUCTRES, ville ancienne de Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la vie de Pélopidas. Selon Strabon au livre huitiéme de la géographie, c'étoit une colonie de Leuctriens dans la Béotie. Pausanias dans ses laconiques, c'est-à-dire dans le troisiéme livre de sa description de la Grece, dit qu'elle étoit une des dix-huit villes des peuples appellés Eleuthero-Lacones, ou *Libres Laconiens*, & que les Messéniens prétendoient qu'elle avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiere, sur la côte orientale du golfe messéniaque. On la nomme à présent *Moina.* Les Thebains, commandés par Epaminondas, gagnerent près de cette ville une grande bataille sur les Lacédémoniens. Ce fut sous la CII olympiade, l'an 371 avant Jesus-Christ. Plutarque, dans la vie de Pélopidas, & dans celle de Cléomene, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégalopolis, située assez près de la ville de ce nom. * *Voyez* outre les auteurs *cités dans cet article*, le pere Lubin, Augustin, dans ses tables géographiques, &c.

LEUGUS, fleuve de la Macédoine, entre Pydne & le mont Olympe, près du fleuve Aeson, au-dessus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la vie de Paul Emile. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

LEUDESE, *Leudesius*, maire du palais de Thierri roi de France, étoit fils d'*Erchinoald*, qui avoit eu le même emploi pendant seize ans, depuis l'an 640 jusqu'en 656. Leudese ne fut choisi pour l'exercer après lui, de l'avis de saint Leger évêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroïn, sorti de l'abbaye de Luxeu, poursuivit Leudese au-delà de la riviere de Somme, dans le pays de Ponthieu, feignit

de s'accórder avec lui au château de Créci ; & peu après l'ayant fait assassiner, se saisit du roi Thierri, & regna sous son nom. * *Voyez l'addition de* Grégoire *de Tours*, *c. 96. Gesta Franc. c.* 5. Pagi, *ad ann.* 674.

LEVE (Antoine de) fameux capitaine sous l'empire de Charles-Quint, étoit Navarrois, & après avoir passé par tous les degrés de la milice, s'éleva du rang de simple soldat, au comble des honneurs militaires. Il servit dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, dit *le grand capitaine*, & se signala si souvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Espagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & se trouva en diverses autres occasions importantes, dans lesquelles il acquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle augmenta sous l'empire de Charles-Quint, qui lui donna le principal commandement dans ses armées. Ce général chassa l'amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523, servit à la défaite de Rebec l'an 1524, & l'année suivante il défendit Pavie, contre le roi François I qui y fut pris. Il contribua ensuite à dépouiller François Sforce du duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des confédérés. Depuis il défit François de Bourbon comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1528, & après la paix de Cambrai de l'an 1529, il fut nommé par l'empereur capitaine général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui assiégea Vienne en Autriche le 26 septembre de la même année 1529. Il suivit Charles-Quint en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques auteurs disent qu'Antoine de Leve se mit à genoux devant ce prince, pour le dissuader d'entrer en Provence. D'autres assurent que se fondant sur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-Quint seroit roi de France, il le pressa d'entreprendre cette guerre. Un astrologue avoit assuré Leve qu'il seroit enterré à S. Denys : ce que ce dernier entendoit de S. Denys en France : mais Charles-Quint fut chassé de Provence avec honte, & avec perte de vingt-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Leve qui lui avoit conseillé cette entreprise, & qui en mourut de déplaisir âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à S. Denys près de Milan. Ce grand capitaine fut prince d'Ascoli, duc de Terre-Neuve, &c. Il laissa divers enfans, entr'autres *Sanche* de Leve, qui fut colonel du régiment de Naples & qui se distingua dans les armées ; *Antoine*, qui commanda contre les Morisques l'an 1570, &c. On dit que de Leve, soit le pere, soit le fils, souhaitoit avec une passion extrême de pouvoir se couvrir dans la chambre de l'empereur, comme les grands d'Espagne ; mais parcequ'il n'étoit pas de naissance à obtenir le grandat, on le lui refusa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce prince après avoir été long-temps tourmenté des gouttes, Charles-Quint lui parlant de son mal, le voulut faire asseoir. De Leve l'en remercia, & lui dit de bonne grace que sa tête étoit plus malade que ses jambes, voulant insinuer que c'étoit celle qu'il falloit soulager en la faisant couvrir. * Sandoval, *hist. de Charles-Quint.* Du Bellai, *mémoires.* De Thou, *hist. l.* 1 & 48. Brantôme, *vies des capit. étrang.* Mascardi, *elog. di capit. illustr.* Paul Jove. Mezerai, &c.

LEVERA (François) composa une astronomie romaine *in-folio.* On publia encore de lui à Rome en 1664, un traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *biblioth.*

LEVERANO, principauté dans le royaume de Naples en la terre d'Otrante proche de Lecce. * *Consultez* Léandre Alberti, *descript. Ital.*

LEVERPOOL, port de mer considérable en Angleterre dans le comté de Lancastre sur la mer d'Irlande. * *Consultez* Cambden, *descript. Britan.*

LEVESQUE DE LA CASSIERE (Jean) grand-maître de l'ordre de Malte, *cherchez* CASSIERE.

LEUFROI (Saint) en latin *Leufredus* ou *Leofridus*, abbé en Normandie dans le VIII siécle, étoit sorti d'une maison noble & ancienne du territoire d'Evreux ; mais il renonça dès sa premiere jeunesse à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde de sa naissance & de ses richesses. Il fit ses études à Evreux, sous le sacristain de l'église de S. Taurin d'Evreux, & de-là s'en alla à Chartres pour continuer ses études. Etant revenu dans son pays, il y enseigna quelque temps les enfans ; mais il en sortit ; & après avoir visité quelques monastères, il se retira à Jumiéges. S. Anspert, archevêque de Rouen, ayant connu son mérite, le renvoya dans le diocèse d'Evreux. Leufroi y fonda un monastère dans le pays de Madrie, près de la riviere d'Eure, au lieu où S. Ouen avoit planté une croix d'où ce monastère fut appellé *la croix de S. Ouen.* Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud.* Mabillon, *sæcul. III.* Baillet, *vies des saints.*

LEVI, troisiéme fils de Jacob & de Lia, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant J. C. Le fils du roi de Sichem ayant violé Dina, sœur de pere & de mere de Levi & de Siméon, ces deux freres vengerent cruellement cet affront contre la parole donnée, & passerent au fil de l'épée tous les habitans de la ville de Sichem. Jacob leur pere en témoigna un déplaisir extrême, & prédit qu'en punition de cette cruauté, sa famille seroit divisée, comme en effet, elle n'eut point de portion fixe comme les autres tribus au partage de la terre promise. Levi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath grand-pere de Moyse. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, 1612 avant J. C. Ceux de la tribu de Levi ne consentirent point à l'idolâtrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moyse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, sans épargner ni parent, ni ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vingt-trois mille. Cette exécution consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministère du tabernacle. Nous avons déja remarqué que la tribu de Levi fut la seule à laquelle Dieu n'assigna point d'héritage en fonds, voulant lui-même être leur héritage. Il leur fit donner seulement quatre vingt-huit villes pour leur habitation, dont six servoient d'asyle à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David destina vingt-quatre mille Lévites au ministère journalier de la maison du Seigneur sous les prêtres, six mille pour être juges inférieurs des choses concernant la religion ; quatre mille pour être portiers, & quatre mille pour être chantres. * *Genese*, 29, *& seq. Exode*, 6, 32. *I. Paralipomen. c.* 23. S. Epiphane, *de vit. prophet. &c.*

Les interprétes ont examiné pourquoi les noms des tribus de Levi & de Joseph n'étoient point gravés sur les pierres précieuses du rational du grand prêtre ; car l'écriture remarque qu'au lieu de la tribu de Levi, Moyse mit au nombre des princes des tribus Manassé, fils de Joseph, & établit Ephraïm en la place de Joseph son pere, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les savans rapportent diverses raisons de ce changement ; mais il est sûr qu'il étoit avantageux à la tribu de Levi, représentée en la personne du grand prêtre même : & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelqu'une de ces pierres précieuses, qui étoient sur le rational. Pour la tribu de Joseph elle étoit représentée en celles de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la tribu de Levi avoient droit de s'allier à la maison royale ; ce qui se voit très-souvent en la généalogie des parens de J. C. selon la chair. * Josephe, *l.* 3 *antiq. c.* 11. Philon, *l. de monarch.* S. Augustin, *de consensu evang. & l.* 83 *quæst.* 9, 91. S. Ambroise, *in Luc.* Ribera, *l.* 3 *de templo.* Torniel, *A. C.* 2544, *num.* 85.

LEVI, évêque de Jérusalem, vivoit dans le II siécle, au temps que son église étoit persécutée par les Juifs. Baronius le met après Juste, & lui donne Ephrem

pour son successeur. * Eusébe, *in chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LEVIAS, étoit un des gardes de Flave Josephe, lorsqu'il étoit gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une sédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de se voir seul au milieu de tant d'ennemis. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv.* 2, *c.* 44.

LEVIAS, & *Sophas* son frere, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en prison par les séditieux de Jérusalem, parcequ'ils s'opposoient à leur tyrannie. Ils moururent ensuite par les mains d'un bourreau nommé *Orcas.* * Josephe, *antiquit. l.* 4, *c.* 11 & 20.

LEVIN, ou LEWIN, riviere d'Ecosse qui a sa source dans le Mentheit, baigne une partie de la Fife; & se décharge dans le golfe de Forth, au bourg de Levin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre riviere de ce nom dans le comté de Lenox. Elle traverse le lac de Lomond, du nord au sud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après se joint au Cluyd. * Mati, *dictionaire.*

LEVIS, maison illustre & ancienne; on ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuse de ceux qui la font descendre de la tribu de Levi. Les seigneurs de Levis étoient en grande considération dès le XI & XII siécle. Leur famille est divisée en diverses branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire son nom de la terre de Levis, située en Hurepoix près Chevreuse. Le plus ancien dont on ait connoissance, est

I. PHILIPPE de Levis chevalier, qui vendit l'an 1180, à Maurice évêque de Paris, une rente sur ce qu'il tenoit en fief à Vitri, de Valeran de Galardon. Il fut présent à la promesse que fit au roi, Eudes, duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne se pas allier au roi d'Angleterre, & à celle que le roi fit la même année à Thibaut comte de Champagne, de le défendre comme son homme lige, envers & contre tous; il assista l'an 1 00 au traité de paix fait entre les rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Elizabeth* sa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, *Miles*, seigneur de Levis, pere de *Marguerite* dame de Levis, mariée à *Jean* de Nanteuil, chevalier; GUI, qui suit; *Pierre*, archidiacre de Poissi; *Alexandre*, vivant en 1233; & *Simon* de Levis, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épousé 1°. une dame nommée *Perronelle* : 2°. une autre nommée *Mabille*. Du premier lit vint *Isabelle*, mariée à *Gautier* de Poissi. Du second, il eut *Jean* de Levis, qui étoit mort l'an 1252, sans laisser de postérité de *Marie* de Cogniere.

II. GUI de Levis, I du nom, fonda l'an 1190, l'abbaye de la Roche près de Levis, & y fit plusieurs biens. C'est lui qui se croisa sous le comte de Montfort son voisin, pour la guerre des Albigeois; il fut fait maréchal de l'armée des croisés, & donna un grand éclat à sa maison, avec le titre qui a passé après lui à ses successeurs marquis de Mirepoix, *de maréchaux de la Foi*, parceque cette armée avoit été destinée contre les hérétiques, & qu'il avoit eu la terre de Mirepoix, avec plusieurs autres, sises en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être signalé dans toutes les expéditions qui se firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laissa de sa femme nommée *Guiburge*; GUI, qui suit; *Philippe*, chevalier; & *Jeanne* de Levis, femme de *Philippe* de Montfort, II du nom, comte de Castres.

III. GUI de Levis, II du nom, seigneur de Mirepoix, de Montsegur, &c. vivoit l'an 1224, & laissa de *Jeanne* sa femme, GUI III, qui suit; *N.* mariée à *Jean* de Bruyeres, chevalier; *Jeanne*, alliée à *Matthieu*, seigneur de Marli, après la mort duquel elle se retira à Port Royal, & y fut enterrée; & quatre autres filles religieuses.

IV. GUI de Levis, III du nom, seigneur de Mirepoix, de Montsegur, de Florensac, &c. maréchal de la Foi, suivit en Italie Charles, roi de Sicile & de Naples, l'an 1266, & se trouva au combat donné pour l'église romaine, le 4 mars de la même année, fut conservé l'an 1269, par arrêt, en la possession & jouissance de juger & connoître du fait d'hérésie en toutes ses terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il avoit épousé *Isabelle* de Marli, veuve de *Robert* de Poissi, seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard* de Montmorenci, seigneur de Marli, II du nom, dont il eut six fils & deux filles; savoir JEAN, qui suit; THIBAULT, qui a fait *la branche des barons de* MONTBRUN *& de* PENNES, *rapportée ci-après*; *Pierre*, évêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; PHILIPPE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* ROCHE EN RENIER, DE VILLARS, *de* VENTADOUR, *&c. mentionnee ci-après*; *Eustache*, seigneur en partie de Florensac, mort l'an 1327, laissant de *Béatrix* de Thurei, dame de Sessac, fille de *Lambert*, seigneur de Sessac, pour fille unique, *Isabelle* de Levis, dame de Sessac & de Florensac en partie, mariée à *Bertrand*, seigneur de Lisle-Jourdain, laquelle fonda le monastère d'Azilhan, l'an 1361, & y fut enterrée. Les autres enfans de GUI, III du nom, marquis de Mirepoix, furent *Jeanne* de Levis, mariée en mars 1277 à *Matthieu*, IV du nom, seigneur de Montmorenci, grand-chambellan de France; & *François* de Levis, seigneur de la Garde & de Montsegur, qui de *N.* sa femme, eut pour enfans, *Isabelle* de Levis, mariée l'an 1344, à *Gui* de Montlaur; & *François* de Levis, II du nom, seigneur de la Garde & de Montsegur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, *Soubiranne* d'Aure, fille de *Bernard*, vicomte d'Aster, & de *Soubiranne* de Joyeuse, dont il eut pour fille, *Elips* de Levis, dame de la Garde & de Montsegur, mariée l'an 1343, à *Roger-Bernard* de Levis, I du nom, seigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. JEAN de Levis, I du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, accompagna le sire de Harcourt, amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avoit épousé le 2 février 1296, *Constance* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, comte de Foix, & de *Marguerite* de Moncade, dont il eut *Roger*, mort en mai 1313; JEAN II, qui suit; GASTON, qui a fait *la branche des seigneurs de* LERAN; & *Isabelle* de Levis, mariée le 20 octobre 1320, à *Bertrand* seigneur de la Tour en Auvergne. Quelques auteurs lui donnent encore pour fille, *Marquise* de Levis, qui fit donation à Gaston d'Armagnac, vicomte de Fessensaguet, des droits qu'elle avoit au royaume d'Aragon, de Majorque, & comté de Barcelone, l'an 1310.

VI. JEAN de Levis, II du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, amortit plusieurs biens l'an 1321, en présence de ses parens, en faveur de l'église de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le roi lui accorda que ses terres & sa baronie de Mirepoix fussent régies & gouvernées suivant le droit écrit. Il servoit ès guerres de Gascogne sous le comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avoit épousé 1°. en septembre 1318, *Mahaud* de Sulli, fille de *Henri* sire de Sulli, bouteillier de France, & de *Jeanne* de Vendôme : 2°. vers l'an 1344, *Alienor* de Montaut, fille de *Sicard* baron de Montaut & de Hauterive. De sa premiere femme il eut *Jean* de Levis, qui se trouva en l'ost de Bouvines, servant sous le duc de Normandie l'an 1340, & fut tué en une sortie de la ville de Bergerac assiégée par les Anglois l'an 1342, sans avoir été marié; & ROGER-BERNARD, qui suit. De la seconde vinrent, *Jean*, vivant l'an 1361; *Philippe*, qui étoit mort l'an 1370; *Thibault*, seigneur de Livrac, vivant l'an 1418; *Eléonore*, mariée 1°. à *Bertrand* de Terrides, vicomte de Gimois : 2°.

2°. à *Nicolas* de la Jugie, seigneur de Liviers ; & autres enfans.

VII. ROGER-BERNARD de Levis, I du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc. Il eut de grands démêlés avec son fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix : & pour s'en venger, il donna tous ses biens au seigneur de Leran, son cousin, par son testament du 5 octobre 1388. Il associa aussi le roi en toutes ses terres, par traité du 17 juillet 1390 : en considération de quoi ce prince lui transporta certaines terres l'an 1393, & mourut peu après, ayant fait auparavant un nouveau testament, le 21 mai 1392. Il avoit épousé l'an 1343 *Elips* de Levis, dame de la Garde & de Monsegur, sa cousine, fille unique de *François* de Levis, seigneur des mêmes terres, & de *Soubiranne* d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN III, qui suit.

VIII. JEAN de Levis, III du nom, seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Monsegur, &c. maréchal de la Foi, eut un long procès avec le seigneur de Leran son parent, au sujet de la donation que son pere avoit faite à ce seigneur, au préjudice de ce qui avoit été assuré par son contrat de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avoit épousé en juillet 1371 *Jeanne* d'Armagnac, fille de *Jean*, vicomte de Fessensaguet, & de *Marguerite* de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut ROGER-BERNARD II, qui suit ; *Gaston* ; *Jean* ; *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* Tison, dit *Cramaut*, seigneur de Pujols & de Nerbonnez : 2°. à *Louis* de Pierrebuffiere, seigneur de Château-neuf ; *Elips*, alliée à *Philippe* de Levis, seigneur d'Arques ; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Levis, II du nom, seigneur de Mirepoix, la Garde, &c. maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ses freres & sœurs, de tous les biens que son aïeul avoit donnés par son testament au baron de Leran. La dissipation qu'il fit depuis de la plupart de ses biens, obligea ses parens d'obtenir lettres l'an 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laissant de *Jeanne* de Voisins, fille de *Gerard*, seigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix* de Bruyeres, qu'il avoit épousée l'an 1402, *Philippe*, seigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, sans alliance ; & JEAN, IV du nom, qui suit.

X. JEAN de Levis, IV du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, né posthume, vivoit l'an 1491. Il épousa 1°. l'an 1434, *Marguerite* d'Archiac, fille de *Hugues* seigneur d'Archiac, morte sans enfans : 2°. *Charlotte* de Levis, fille d'*Eustache*, seigneur de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Cousan, dont il eut *François*, mort du vivant de son pere, sans alliance ; JEAN V, qui suit ; *Philippe*, évêque de Mirepoix, mort l'an 1537 ; *Françoise*, mariée à *Philippe* de Bazillac ; *Helene*, alliée à *Jean* de Voisins, vicomte de Lautrec, seigneur d'Ambres ; *Anne*, mariée le 30 décembre 1487, à *Galobie* d'Espagne, seigneur de Panassac ; *Gabrielle*, femme de *Rigaud*, seigneur de Pestels ; *Marguerite*, religieuse à Prouille ; & *Jeanne* de Levis.

XI. JEAN de Levis, V du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone & de Beziers, & lieutenant général en Languedoc pendant l'absence du connétable de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épousa 1°. *Jeanne* de Poitiers, fille d'*Aymar*, seigneur de S. Vallier, & de *Jeanne* de la Tour, dite de *Boulogne* : 2°. l'an 1500 *Françoise* d'Estouteville, fille de *Jacques* seigneur d'Estouteville, & de *Louise* d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, *Françoise*, mariée à *Gaston* seigneur d'Andouins ; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Meraud* de Grolée, seigneur de Viriville & de Châteauvillain, morte l'an 1518. De sa seconde femme il eut PHILIPPE, qui suit ; & *Charlotte* de Levis, femme de *N.* seigneur de Senaret.

XII. PHILIPPE de Levis, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone & de Beziers, épousa le 13 septembre 1538 *Louise* de la Tremoille, fille de *François*, seigneur de la Tremoille, & d'*Anne* de Laval, dont il eut JEAN VI, qui suit ; *Françoise*, mariée à *Paul* seigneur de Bazillac ; & *Louise* de Levis, alliée 1°. à *N.* de Bruyeres, seigneur de Chalabre : 2°. à *Claude* de Levis, baron d'Audun & de Belesta, cadet des barons de Leran.

XIII. JEAN de Levis, VI du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone & de Beziers, vivoit l'an 1578. Il épousa par contrat du 8 février 1563 *Catherine-Ursule* de Lomagne, fille d'*Antoine*, vicomte de Gimois, baron de Terrides, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut *Jean* de Levis, VII du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone, & chevalier de l'ordre du roi, mort à Toulouse le 31 août 1605 sans alliance ; ANTOINE-GUILLAUME, qui suit ; *Etienne*, seigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616 ; *Philippe*, seigneur de la Vellanet, mort l'an 1601 ; *Henri*, seigneur de Rochefort, gouverneur de Mirepoix ; *Catherine*, mariée le 4 octobre 1597, à *Gabriel* de Levis, baron de Leran ; & *Claude* de Levis.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME de Levis, vicomte de Terrides, puis seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi après son frere aîné, mourut l'an 1617. Il avoit épousé le 26 avril 1593, *Marguerite* de Lomagne, fille de *Gerard*, seigneur de Serignac, & de *Louise* de Cardaillac-de-Peyre, dont il eut ALEXANDRE, qui suit ; *Louise*, mariée le 6 janvier 1619 avec *Antoine Scipion* de Bassabat, baron de Pordiac, de Campendu, & de Fondeilhe, duquel elle eut dix-huit enfans ; & *Jean* de Levis, baron de Mirepoix, qui de *Catherine* Caulet, fille de *Jean-George*, seigneur d'Hauterive, & de *Marguerite* Garaut, eut *N.* mort jeune ; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Louis* vicomte de Fumel en Querci.

XV. ALEXANDRE de Levis, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone, & de Beziers, fut tué l'an 1637, à l'attaque des lignes de Leucate, assiégée par les Espagnols. Il avoit épousé en mai 1620 *Louise* de Bethune, fille de *Maximilien*, duc de Sulli, &c. & de *Rachelle* de Cochefilet, de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance, le 20 juillet 1632, avec *Louise* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Susanne* de Bassapat, sa seconde femme, laquelle soutint un grand procès contre Louis de Nogaret, évêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de fondateur de l'église cathédrale de Mirepoix, & celle de maréchal de la Foi. Ses enfans furent, GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui suit ; & *Elizabeth* de Levis, abbesse de Notre-Dame de Rieunette, assassinée par six fusiliers sur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre possession d'une terre dépendante de son abbaye, dans la 39 année de son âge.

XVI. GASTON-JEAN-BAPTISTE de Levis & de Lomagne, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sénéchal de Carcassone & de Beziers, gouverneur & lieutenant général des pays & comtés de Foix, d'Onesan, & d'Andore, mourut le 6 mai 1687. Il avoit épousé le 19 août 1657 *Magdeléne* du Pui-du-Fou, fille de *Gabriel*, marquis de Combronde, & de *Magdeléne* de Bellievre, dont il eut *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis & de Lomagne, II du nom, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires, gouverneur & lieutenant général des pays & comté de Foix, d'Onesan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, sans laisser de postérité de *Marie-Angelique* de S. Nectaire, fille de *Henri*, duc de la Ferté, pair de France, & de *Marie Isabelle-Gabrielle-Angelique* de la Motte-Houdancourt, qu'il avoit épousée le 16 janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans ; PIERRE-CHARLES, qui suit ; *Marie-Magdeléne-Therése-Camil-*

le, alliée le 11 mai 1703 à *Paul-Louis* de Levis, marquis de Leran; *Magdelene-Henriette*, & *Catherine* religieuses à la Visitation de la Fleche; & *Louise-Camille* de Levis.

XVII. Pierre-Charles de Levis & de Lomagne, comte de Terrides, puis marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi après son pere, mourut le 10 juin 1702, laissant d'*Anne-Gabrielle* Olivier sa femme, un fils unique nommé Gaston-Charles-Pierre-François, qui suit.

XVIII. Gaston-Charles-Pierre-François de Levis & de Lomagne, maréchal héréditaire de la Foi, marquis de Mirepoix, comte de Terrides, vicomte de Gimoix, baron de Montfourcault, capitaine d'une des compagnies des gardes du corps du roi, gouverneur de Brouage, lieutenant-général & commandant en chef dans la province de Languedoc, ainsi que sur toutes les côtes de la Méditerranée né en 1700, a été fait d'abord colonel du régiment de Saintonge, infanterie, le 6 mars 1719, puis de celui de la Marine le 20 février 1734, brigadier le 1 août suivant. Il fut nommé ambassadeur à Vienne en 1737, fait maréchal de camp le 1 mars 1738, reçu chevalier des ordres le 2 février 1741, lieutenant général des armées du roi le 2 mai 1744, nommé ambassadeur à Londres le 1 janvier 1749, créé duc par brévet en septembre 1751, maréchal de France le 24 février 1757. Il est mort à Montpellier le 25 septembre 1757. Il avoit épousé en premieres nôces le 17 août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette* Bernard, fille du second lit de *Gabriel* Bernard, président en la seconde chambre des enquêtes du parlement de Paris, morte sans enfans le 31 décembre 1736; & en secondes nôces, le 2 janvier 1739, *Anne-Gabrielle* de Beauvau Craon, seconde fille du prince de Craon, grand d'Espagne, née le 28 avril 1707, veuve de *Jacques-Henri*, prince de Lorraine, chevalier des ordres, &c.

Branche des seigneurs de Montbrun, & de Pennes.

V. Thibault de Levis, second fils de Gui de Levis, III du nom, seigneur de Mirepoix, &c. & d'*Isabelle* de Marli, eut en partage partie des terres de Serignac & de Florensac, & épousa *Anglesie* dame de Montagu, de Montbrun & de Pennes, dont il eut Thibault II, qui suit; *Gaillarde* de Levis, dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, seigneur de Montagu, à cause de sa femme; & *Anglesie* de Levis, femme de *Pierre*, sire de Bueil.

VI. Thibault de Levis, II du nom, baron de Montbrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1387, laissant de *Seguine* de Comminges sa femme, *Cecile* de Levis, qui fut enlevée par *Charles* d'Espagne, son parent, lequel s'empara du château de Montbrun l'an 1374, & en chassa son beau-pere, & eut deux enfans, *Thibault* & *Bertrand* d'Espagne, dit *de Levis*, légitimés le 17 avril 1379, attendu que leur pere avoit été marié sans dispense, étant parent de leur mere au troisiéme degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Thibault*, qui étoit l'aîné, fut institué héritier universel par son aïeul maternel, prit le nom de Levis; obtint lettres de confirmation de sa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la possession des biens de son aieul, par arrêt du 30 août 1393.

Branche des vicomtes de Lautrec, seigneurs de la Roche en Renier, comtes de Villars.

V. Philippe de Levis, I du nom, quatriéme fils de Gui de Levis, III du nom, seigneur de Mirepoix, & d'*Isabeau* de Marli, fut seigneur en partie de Florensac, étoit au service du roi en Flandre l'an 1303, & épousa *Beatrix* vicomtesse de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand* vicomte de Lautrec, dont il eut Philippe II qui suit; & Bertrand de Levis, qui a fait la *branche des seigneurs de* Florensac, *de* Cousan, *& de* Quelus, *rapportée ci-après.*

VI. Philippe de Levis, II du nom, vicomte de Lautrec, &c. Alfonse d'Espagne, seigneur de Lunel, lieutenant de roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus en la guerre de Gascogne, la forteresse de la Fons, qui avoit appartenu à la vicomtesse de Lautrec sa mere, sur laquelle les Anglois s'en étoient emparés: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à sa mere de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garnison. Il fit son testament l'an 1346. Il avoit épousé 1°. *Eleonore* d'Apcher, fille de *Guerin* V du nom, seigneur d'Apcher, morte sans enfans: 2°, l'an 1336, *Jamague* dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guigue* seigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette* vicomtesse d'Uzez, dont il eut *Jean*, mort jeune; Guigues, qui suit; & *Bertrand* de Levis, protonotaire du saint siége, chanoine & archidiacre de Dreux en l'église de Chartres.

VII. Guigues de Levis, seigneur de la Roche, vicomte de Lautrec, &c. servit le roi en ses guerres de Gascogne l'an 1355 & 1359, fit son testament l'an 1366, & mourut peu après: laissant de *Saure* de la Barthe sa femme, fille de *Geraud*, seigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Brunissende* vicomtesse de Lautrec, sa troisiéme femme, pour fils unique, Philippe III, qui suit.

III. Philippe de Levis, III du nom, vicomte de Lautrec, seigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épousé en août 1372 *Eleonore* de Villars, dame de Buys, veuve d'*Edouard* seigneur de Beaujeu, & fille de *Humbert* VI du nom, sire de Thoire & de Villars, &c. & de *Beatrix* de Châlons sa seconde femme, dont il eut *Guigues* II du nom, vicomte de Lautrec, &c. mort sans alliance; Philippe IV qui suit; *Catherine*, & *Beatrix* de Levis.

IX. Philippe de Levis, IV du nom, vicomte de Lautrec, seigneur de la Roche, d'Annonai, comte de Villars, &c. gouverneur de Montargis, accompagna le roi Charles VII en son voyage de Dauphiné, pour voir la reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il épousa en juin 1395 *Antoinette* d'Anduse, fille de *Louis*, seigneur de la Voute, & de *Marguerite* d'Apchon sa seconde femme, dont il eut Antoine, qui suit; Bermond, seigneur de la Voute, qui a fait la *branche des ducs de* Ventadour, *& comtes de* Charlus, *rapportée ci-après*; & *Gasparde* de Levis, mariée en septembre 1427, à *Claude* de la Baume, comte de Montrevel.

X. Antoine de Levis, comte de Villars, vicomte de Lautrec, baron de la Roche & d'Annonai, seigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épousa 1°. en novembre 1425, *Isabelle* de Chartres, fille d'*Hector*, seigneur d'Ons-en-Brai & du Chesnedoré, & d'*Antoinette* Aymeri, & niéce de *Renaud* de Chartres, archevêque de Reims, & chancelier de France: 2°. *Jeanne* de Chalençon, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, *Jean*, comte de Villars, vicomte de Lautrec, &c. premier chambellan du roi, mort sans enfans de *Thomine* de Villequier, fille de *Robert* seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens; *Antoine*, seigneur d'Ons-en-Brai, mort vers l'an 1494, après avoir achevé de ruiner sa maison, sans laisser de posterité de *Jeanne* de Chamborant sa femme; & *Catherine* de Levis, mariée 1°. à *Antoine* de Clermont, seigneur de Surgeres: 2°. à *Joachim* de Velor, seigneur de la Chapelle-Bellouin.

Branche des barons de la Voute, comtes & ducs de Ventadour.

X. Bermond de Levis, second fils de Philippe de

Levis, IV du nom, vicomte de Lautrec, comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduse, dame de la Voute, fut seigneur de la Voute & de Mirebel, chambellan du duc de Bourbon, s'acquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guienne sur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épousé en janvier 1422 *Agnès* de Châteaumorand, dame de Poligni, de Charlus, & vicomtesse de Remond, fille de *Jean* seigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolois, dont il eut *Gilbert*, mort avant son pere; Louis, qui suit; *François*, abbé de Condat; *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, seigneur de Beauvoir en Bourbonnois; *Agnès*, alliée en février 1467 à *Liebaut* seigneur de Lugni; & *Jacques* de Levis, seigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, suivant la volonté de sa mere, mort l'an 1521, laissant de *Louise* de Tournon, fille de *Jacques* seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, qu'il avoit épousée l'an 1484, *Jean*, seigneur de Châteaumorand, sénéchal d'Auvergne, gentilhomme de la chambre du roi, chambellan & gouverneur du dauphin l'an 1532, mort sans enfans de *Gilbert* d'Estampes sa femme, fille de *Jean*, seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Husson; *Antoine*, chanoine & comte de Lyon, puis évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, & archevêque d'Embrun, mort l'an 1566; *Isabelle*, mariée l'an 1509 à *Pierre* Barton, vicomte de Montbas; *Catherine*, alliée à *Jean* de Saint-Chaman, baron de Pujols, sénéchal des Lannes; *Perronelle*, abbesse de Cusset; & *Jeanne* de Levis Châteaumorand, abbesse de Cansalon.

XI. Louis de Levis, baron de la Voute, &c. chambellan du roi Charles VIII, qu'il suivit en son expédition du royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épousé en juillet 1492 *Blanche* de Ventadour, fille de *Louis* comte de Ventadour, seigneur de Grange, & de *Catherine* de Beaufort, dame de Charlus, dont il eut Gilbert, qui suit; Jean, qui a fait la *branche des seigneurs de* Charlus, *mentionée ci-après; François*, évêque de Tulles, mort l'an 1535; *Charles*, abbé de Valette; & *Catherine* de Levis, mariée à *Joachim* de Brion, seigneur de Cheylar, après la mort duquel elle se rendit religieuse à S. Laurent d'Avignon.

XII. Gilbert de Levis, I du nom, comte de Ventadour, baron de la Voute, seigneur de Vauvert, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi, sous le nom de baron de la Voute. Le roi Charles VIII le fit pannetier l'an 1496. Il prit ensuite la qualité de comte de Ventadour, avec le nom & les armes, suivant le testament de son aïeul maternel; se trouva à la bataille de Marignan, où il fut blessé, & mourut l'an 1529. Il avoit épousé l'an 1498, *Jacqueline* du Mas, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, seigneur de Lisle, grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France, & de *Jacqueline* Carbonnel, dont il eut Gilbert II du nom, qui suit; *Petronille*, mariée 1°. à *André* de Crussol, seigneur de Baudisner, &c: 2°. à *Joachim* de Chabannes, seigneur de Curton, comte de Rochefort, &c; *Blanche*, alliée l'an 1527 à *Louis* d'Agoult, de Montauban, baron de Sault, &c; & *Jacqueline* de Levis, épouse de *Jean* de Damas, baron de Digoine.

XIII. Gilbert de Levis II du nom, comte de Ventadour, baron de la Voute, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi François I, qui le fit son pannetier l'an 1531, & mourut l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épousé l'an 1538 *Susanne* de Laire, dame de la Motte-de-Grigni, fille de *Jacques*, seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette* de Tournon, dont il eut Gilbert III qui suit; *Martial*, abbé d'Auberive, aumônier du roi, mort l'an 1572; *Jacqueline*, mariée à *François* de Chalençon, seigneur de Rochebaron; *Françoise*, alliée à *François* de la Baume, comte de Suse, chevalier des ordres du roi; & *Blanche* de Levis, épouse de *Louis* d'Amboise, seigneur d'Aubijoux.

XIV. Gilbert de Levis, III du nom, comte, puis créé duc de Ventadour l'an 1578, pair de France en juin 1589, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Limosin, puis du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Ce fut lui qui reprit l'an 1560 le procès qui avoit été intenté l'an 1525 par *Gilbert* I son grand-pere, touchant la substitution des terres d'Annonai & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en sa faveur par arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé par contrat du 25 juin 1553 *Catherine* de Montmorenci, fille d'*Anne* duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & de *Magdeléne* de Savoye, dont il eut *Gilbert*, comte de la Voute, mort avant son pere; & Anne, qui suit.

XV. Anne de Levis, duc de Ventadour, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & sénéchal du haut & bas Limosin, & lieutenant général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épousé le 26 juin 1593 *Marguerite* de Montmorenci, sa cousine, morte le 3 décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri* duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck, sa premiere femme, dont il eut; *Henri* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, prince de Maubuisson, lieutenant général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfans, céda à son frere sa dignité de duc, pour se faire chanoine de l'église de Paris, s'étant auparavant séparé de *Liesse* de Luxembourg sa femme, fille de *Henri* duc de Luxembourg, & de *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Thoré, & mourut le 14 octobre 1680, âgé de 84 ans; *François*, comte de Vauvert, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois en août 1625; Charles, qui suit; *François-Christophe*, duc de Damville, gouverneur du Limosin, capitaine de Fontainebleau, & viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 septembre 1661, âgé de 58 ans, sans postérité d'*Anne* le Camus de Jambeville, veuve de *Claude* Pinart, vicomte de Comblisi, &c. & fille unique d'*Antoine* le Camus, seigneur de Jambeville, président au parlement, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le 10 février 1651; *Anne* de Levis, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; *Louis-Hercule*, Jésuite, puis évêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; *Catherine* mariée à *Henri* comte de Tournon & de Roussillon, chevalier des ordres du roi; & *Marie* de Levis, abbesse d'Avenai, puis de S. Pierre de Lyon.

XVI. Charles de Levis, marquis d'Annonai, puis duc de Ventadour, pair de France, par la cession de son frere aîné, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limosin, lieutenant général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé 1°. le 26 mars 1634 *Susanne* de Lauzieres, marquise de Thémines, fille d'*Antoine*, marquis de Thémines, & de *Susanne* de Montluc, morte sans enfans: 2°. le 8 février 1645, *Marie* de la Guiche, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean-François* de la Guiche, seigneur de Saint Geran, maréchal de France, &c. & de *Susanne* aux-Espaules, dont sortirent Louis-Charles, qui suit; *Marguerite-Félice*, mariée l'an 1668 à *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, pair & maréchal de France, gouverneur du comté de Bourgogne, chevalier des ordres du roi, morte le 10 septembre 1717; & *Marie-Henriette* de Levis, religieuse de la Visitation à Moulins.

XVII. Louis-Charles de Levis, duc de Ventadour, pair de France, &c. mort le 28 septembre 1717, avoit épousé le 14 mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Magdeléne* de la Mothe-Houdancourt, gouvernante du roi Louis XV, puis des enfans de France, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louise* de Prie, gouvernante des enfans de France, morte le 15 décembre 1744 à Glatigni, dans la 93e année de son âge. De ce mariage est issue

Anne-Geneviéve de Levis, née en février 1673, mariée 1°. le 16 février 1691 à *Louis-Charles* de la Tour de Bouillon, dit *le Prince de Turenne* : 2°. le 15 février 1694 à *Hercule-Meriadec* de Rohan, duc de Rohan-Rohan, dit *le Prince de Rohan*, pair de France, gouverneur de Champagne & de Brie, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, &c. Elle mourut la nuit du 20 au 21 mars 1727, laissant des enfans.

Branche des barons et comtes de Charlus.

XII. Jean de Levis, second fils de Louis, baron de la Voute, & de *Blanche* de Ventadour, fut baron de Charlus, seigneur de Champagne, des Granges & de Margerides, par donation que lui en fit *Catherine* de Beaufort, comtesse de Ventadour, son aïeule maternelle, & mourut avant son pere l'an 1519, laissant de *Françoise* de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, marquis de Cotton, &c. & de *Jeanne* de la Tour, qu'il avoit épousée le premier octobre 1501, *Gilbert* baron de Charlus, mort sans alliance; Charles, qui suit; *Louis*, seigneur de Beauregard, mort sans alliance; *Jean*, chevalier de saint Jean de Jerusalem, tué à la prise de la ville d'Alger l'an 1541; *Blanche* & *Renée* de Levis, religieuses à Montigni; & *Catherine* de Levis, mariée le premier février 1553 à *Esprit* de Harville, seigneur de Paloiseau.

XIII. Charles de Levis, baron de Charlus, vicomte de Lugni, seigneur de Poligni, &c. conseiller & chambellan du roi, étoit pannetier du roi Henri II l'an 1547, & gentilhomme ordinaire de sa chambre l'an 1553. Il le fut aussi des rois François II & Charles IX jusqu'en 1564, capitaine de la grosse tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France l'an 1554. Il avoit épousé 1°. le 6 février 1534 *Marguerite* Brachet, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, seigneur de Montagu, & de *Catherine* de Rochechouart : 2°. l'an 1554 *Guillemette* de Ricametz, dame de Maulde, veuve de *François*, seigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, seigneur de Ricametz, & de *Guillemette* de Maulde, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Claude, qui suit; & *Gabrielle* de Levis, mariée l'an 1556 à *Antoine* le Long, seigneur de Châteaumorand.

XIV. Claude de Levis, baron de Charlus, &c. pannetier du roi l'an 1559, puis gentilhomme de sa chambre l'an 1566, chevalier de l'ordre, chambellan du duc d'Alençon l'an 1577, & capitaine de la grosse tour de Bourges, avoit épousé le 23 août 1559 *Jeanne* de Maumont, fille de *Jean*, seigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Magdeléne* de Coulonges, dont il eut Jean-Louis, II du nom, qui suit; & *Jeanne-Gabrielle* de Levis, mariée le 24 avril 1597 à *Edme* Robert, seigneur de Lignerac & de Saint-Chamant, maréchal des camps & armées du roi.

XV. Jean-Louis de Levis, II du nom, comte de Charlus, baron de Poligni, &c. chevalier de l'ordre du roi, fut assassiné l'an 1611. Il avoit épousé le 16 mai 1590 *Diane* de Daillon-du-Lude, fille de *Gui*, comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, dont il eut *François*, tué avec son pere à l'âge de quinze ans; *N.* mort sans alliance le 12 février 1612; Charles II, qui suit; *Claude*, chevalier de Malte; & *Jean-Claude* de Levis, seigneur de Châteaumorand, par la donation que lui en fit l'an 1625 Diane de Châteaumorand, marquise d'Urfé, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand. Il fut aussi marquis de Valromei, & épousa le 27 octobre 1625 *Catherine* de la Baune, fille d'*Emanuel-Philibert* de la Baune, comte de Saint-Amour, &c. & d'*Helene* de Perrenot de Granvelle, dame de Renaix, dont il eut *Gilbert* de Levis, seigneur de Châteaumorand, qui fut assassiné; Henri-Louis, qui suit; *Helene*, mariée à *François* d'Espinchal, baron de Massiac; *Diane*, religieuse à la Benisson-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663 à *Alexandre* de Falcos, comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Heléne* de Levis de Châteaumorand. Henri-Louis de Levis, marquis de Châteaumorand, &c. épousa le 26 février 1667, *Marguerite* d'Austrein, dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles* d'Apchon, comte de Poneins, dont il a eu *Marguerite* de Levis-Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Seve, premier président du parlement de Dombes; *Marguerite* de Levis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Levis-Châteaumorand, religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Lyon; *Marie* de Levis-Châteaumorand, marquise de Valromei, non mariée; *Helene* de Levis-Châteaumorand, religieuse avec sa sœur; & *Philippe-Eleazar-François* de Levis, marquis de Châteaumorand, capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui fut marié le 6 janvier 1694 avec *Marie-Anne* de Levis, fille de *Charles-Antoine*, comte de Charlus, & de *Marie-Françoise-de-Paule* de Bethisi & de Mezieres, dont il a eu, entr'autres enfans, *Charles-François* de Levis-Châteaumorand, *appellé le comte de Levis*, qui fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie, vacant par la mort de François-Honoré de Levis, son cousin-germain, par commission du 4 mars 1727. Il a épousé une fille de *Guillaume* Languet-Robelin, comte de Rochefort-la-Croisette, baron de Saffre, conseiller d'honneur au parlement de Dijon.

XVI. Charles de Levis, II du nom, comte de Charlus, seigneur de Poligni, &c. capitaine des gardes du corps, fut nommé à l'ordre du Saint Esprit, mais il mourut l'an 1662 sans en avoir reçu le collier, laissant d'*Antoinette* de l'Hôpital, fille de *Louis*, seigneur de Vitri, & de *Françoise* Brichanteau, qu'il avoit épousée en juillet 1620, Roger, qui suit.

XVII. Roger de Levis, comte de Charlus, marquis de Poligni, &c. lieutenant général des armées du roi, &c. au gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épousa 1°. l'an 1641 *Jeanne* de Montjouvent, fille de *Marie-François*, baron de Montjouvent, & d'*Angelique* de Vienne-de Soligni : 2°. l'an 1656 *Louise* de Beauxoncles, fille de *Louis*, seigneur d'Oucques, & d'*Anne* de l'Hôpital-Sainte-Mesme : 3°. *Anne* Perdriel, veuve de *Charles* de Bethisi, seigneur de Mezieres, dont il n'eut point d'enfans : elle mourut veuve le 25 janvier 1701, âgée d'environ 86 ans. Ceux du premier lit furent, Charles-Antoine, qui suit; *Gilbert*, abbé de Port-Dieu; *Gaspard*, chevalier de Malte, mort l'an 1675; *Magdeléne* & *Claude* de Levis, religieuses à Belle-Chasse. Du second lit sortirent, *Roger*, mort jeune; *Elizabeth*; & *Catherine-Agnès* de Levis, dame de Remiremont.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, comte de Charlus, &c. mestre de camp de cavalerie, lieutenant général pour le roi en Bourbonnois, mourut le 22 avril 1619. Il avoit épousé *Marie-Françoise-de-Paule* de Bethisi, fille aînée de *Charles* de Bethisi, marquis de Mezieres, &c. & d'*Anne* Perdriel, troisiéme femme de son pere, morte le 30 janvier 1719, dont il eut Charles-Eugène, qui suit; *Marie-Anne* de Levis, mariée le 6 janvier 1694 à *Philippe-Eleazar-François* de Levis, seigneur, marquis de Châteaumorand, son cousin; *Marie-Anne*, morte le 19 août 1705 sans alliance, âgée de 32 ans; *Marie-Hyacinthe*, abbesse de Notre-Dame de Nevers, nommée le premier novembre 1704, morte le 4 mai 1731, âgée de quarante-quatre ans; *Catherine-Agnès* de Levis, mariée par contrat du 20 septembre 1720, avec *Alexandre-François* de Montberon, seigneur d'Esnandes, de Villedeu, &c.

XIX. Charles-Eugène de Levis, duc de Levis, pair de France, comte de Charlus & de Saignes, baron de Montjouvent, seigneur de Poligni, de Saint-Nizier, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées & de la province de Bourbonnois, commandant en chef pour sa majesté dans le comté de Bourgogne, gouverneur particulier de la ville de Bergues, &

châtellenies y réunies, mort à Paris le 9 mai 1734, dans la 65e année de son âge. Sa branche s'est éteinte en sa personne. Il avoit commencé à servir en 1688, & avoit suivi le dauphin aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal. Il eut ensuite un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se trouva dans presque toutes les occasions jusqu'à la paix de Riswick en 1697. Il fut fait brigadier le 29 janvier 1702, eut le commandement de la cavalerie dans l'armée qui alla joindre l'électeur de Baviere en Allemagne en 1703, & se distingua à la premiere bataille d'Hochstet, donnée le 20 septembre de la même année. Il fut fait maréchal de camp le 10 février 1704, & il servit en cette qualité les années suivantes. Le roi le fit, seul par distinction, lieutenant général de ses armées le 18 février 1708, & il le nomma en même temps pour servir en cette qualité auprès du corps de troupes qui étoit destiné pour passer en Ecosse; mais la descente n'ayant pu avoir lieu, & le vaisseau à bord duquel il étoit ayant été obligé de se rendre aux Anglois le 25 mars, il fut fait prisonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Le gouvernement des villes & citadelles de Mezieres & de Charleville lui fut donné au mois de novembre 1713. Il fut fait du conseil de guerre établi au mois de septembre 1715; & après la suppression de ce conseil, il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du comté de Bourgogne. Il obtint en considération de ses services & de sa naissance l'érection de ses terres & seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, de Poligni, la Baudriere, Champroux, & autres situées en Bourbonnois, en titre de duché & pairie, sous la dénomination de Levis, par lettres du mois de février 1723, après la vérification desquelles il prêta serment, & prit séance au parlement de Paris le 22 du même mois. Le gouvernement de Bergue lui fut donné le 27 mars 1728, & il fut reçu chevalier des ordres de sa majesté le 2 février 1732. *Marie-Françoise* d'Albert de Luines, sa veuve, l'a survécu de peu, étant morte à Paris le 3 novembre de la même année 1734, dans la 57 année de son âge. Ils avoient eu pour enfans, *Charles* de Levis, comte de Charlus, mort le 10 décembre 1724, dans la 26 année de son âge, sans avoir été marié; *François-Honoré*, appellé *le Marquis de Levis*, né le 9 août 1706, mort le 24 février 1727, dans la 21 année de son âge, sans avoir été marié; *François* de Levis, mort au berceau le 15 mars 1714; *Gui-Antoine* de Levis, né le 7 septembre 1715, & mort le 4 juin 1725; *Marie-Françoise* de Levis, mariée le 12 janvier 1722, avec *Joseph-François* de la Croix, marquis de Castries, baron de Castelnau, maréchal des camps & armées du roi, fait chevalier des ordres en 1724, & morte le 2 décembre suivant, âgée d'environ vingt-six ans; autre *Marie-Françoise* de Levis, née le 19 juillet 1707, & morte le lendemain; & *Marie-Louise* de Levis, née le 9 septembre 1712.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LEVIS, DE FLORENSAC ET DE MARLI.

VI. BERTRAND de Levis, second fils de PHILIPPE, de Levis, I du nom, seigneur de Florensac, & de *Béatrix* vicomtesse de Lautrec, fut seigneur de Florensac, &c. Le roi de Majorque le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires l'an 1347, & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épousé l'an 1336, *Jourdaine* de la Roche-en-Renier, sœur puînée de *Jamague*, femme de son frere, & fille de *Guigues*, seigneur de la Roche, & de *Villette* vicomtesse d'Uzès, dont il eut *Hugues*, seigneur de Florensac, mort avant son pere; & PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE de Levis, seigneur de Florensac, Margon, Magni, &c. servit en Flandre au siége de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épousé l'an 1382, *Alix* dame de Quelus, fille de *Guillaume*, seigneur de Quelus, & petit-fils de *Deodat* de Quelus, & d'*Heléne* de Castelnau, dont il eut BERTRAND II, qui suit; EUSTACHE, qui a fait la *branche des seigneurs de* COUSAN *& de* QUELUS, *rapportée ci-après*; & *Philippe* de Levis, évêque d'Agde l'an 1411, puis archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. BERTRAND de Levis, II du nom, seigneur de Florensac, &c. épousa *Gaillarde* de Peyre, fille d'*Astorg*, seigneur de Peyre, & de *Gaillarde* d'Apcher, dont il eut PHILIPPE, qui suit.

IX. PHILIPPE de Levis, II du nom, seigneur de Florensac, &c. mourut au siége d'Acqs en Guienne l'an 1451. Il avoit épousé *Isabeau* de Poitiers, fille de *Louis*, seigneur de S. Vallier, & de *Polixène* Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne* de Levis, dame de Florensac, née posthume, que le roi Louis XI, étant encore dauphin, fit épouser à *Louis* de Crussol, son favori.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COUSAN, ET DE LUGNY.

VIII. EUSTACHE de Levis, second fils de PHILIPPE de Levis, seigneur de Florensac, & d'*Alix* dame de Quelus, fut seigneur de Villeneuve-la-Cremade, baron de Quelus & de Bornac, servit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épousé *Alix* de Damas, dame de Cousan, fille de *Hugues*, seigneur de Cousan, & d'*Alix* de Beaujeu, dont il eut *Philippe*, archevêque d'Auch, puis d'Arles & cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; JEAN, qui suit; *Eustache*, archevêque d'Arles après son frere, mort le 12 avril 1489; GUI, qui a fait la *branche des seigneurs de* QUELUS, *rapportée ci-après*; *Jean*, religieux de l'Isle-Barbe; *Marie*, alliée à *Guillaume* Rollin, seigneur de Beauchamp; *Charlotte*, mariée à *Jean* de Levis, IV du nom, seigneur de Mirepoix; *Marguerite*, alliée 1°. le 5 septembre 1471, à *Guillaume* d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux: 2°. à *N.* seigneur de la Queille; *Catherine*, épouse de *Jean* de Perusse, seigneur de S. Bonnet; *Isabelle*, mariée l'an 1496, à *Bertrand* d'Alegre, baron de Puyagut, seigneur de Busset; *Agnès*, & *Jeanne* de Levis, mortes sans alliance.

IX. JEAN de Levis, seigneur de Cousan, Lugny, &c. avoit épousé 1°. *Marie* de Lavieu, fille de *Hugues*, seigneur de Feugeroles & de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne* Cassinel, morte sans enfans: 2°. *Louise* de Bresolles, veuve de *Charles* de Lavieu, seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine* de Bresolles, sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine* d'Apchon, dont il eut *Gabriel* de Levis, baron de Cousan, mort l'an 1553, sans laisser de postérité d'*Anne* de Joyeuse, fille de *Louis*, comte de Grandpré, & de *Jeanne* de Bourbon, qu'il avoit épousée l'an 1525; JEAN, qui suit; *Gui*, seigneur de Marli, Lessart, &c. vivant l'an 1500; *Eustache*, chanoine & chantre de Montbrison, comte de Lyon; *Christophe*, chanoine & comte de Lyon; *Jean-Louis*, seigneur de Nervieu, mort sans enfans de *Marguerite* de Sainte-Colombe, fille de *Guillaume*, seigneur de S. Priest, & de *Jeanne* de Damas-Verpré; *Louise*, mariée 1°. à *Anne* de Talaru, seigneur de Chalmazel: 2°. à *Guillaume* de Talaru, seigneur de Nouailli-la-Ferriere; & *Antoinette* de Levis.

X. JEAN de Levis, seigneur de Lugny, du Plessis, &c. mourut avant son frere aîné, laissant de *Jeanne* de Chalençon sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Rochebaron, & de *Catherine* de Brion, CLAUDE, qui suit; & *N.* de Levis, mariée à *N.* seigneur de la Motte-Morlet.

XI. CLAUDE de Levis, seigneur de Cousan, de Lugny, chevalier de l'ordre du roi, &c. avoit épousé l'an 1541, *Hilaire* de Lettres-Desprez, fille d'*Antoine* de Lettes, dit *Desprez*, seigneur de Montpezat, maréchal de France, & de *Liette* du Fou, dont il eut *Pierre* de Levis,

baron de Cousan, chambellan du duc d'Alençon, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Rostain; Jacques, qui suit; *Jeanne*, mariée à *François* de la Beraudiere, seigneur de Lisle-Rouet, & *Louise* de Levis.

XII. Jacques de Levis, baron de Cousan, seigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny, &c. chevalier de l'ordre du roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épousé 1°. l'an 1584, *Paule* de Gaste, fille d'*Antoine*, seigneur de Lupé, & de *Françoise* de Joyeuse, morte l'an 1598 : 2°. *Louise* de Rivoire, fille de *Balthasar*, seigneur de Saint-Palais, & de *Gabrielle* de la Barge. Ses enfans du premier lit furent, *Gaspard* de Levis, baron de Cousan, mort sans alliance l'an 1622; & *Marguerite* de Levis, épouse de *Louis*, marquis de Saint-Priest. Ceux du second furent, *Balthasar*, baron de Cousan, mort sans alliance; Claude, qui suit; *Antoinette*, & *Claude* de Levis.

XIII. Claude de Levis, baron de Lugny, seigneur de Nagu, vendit la baronie de Cousan, & se retira en Bourgogne, où il épousa, le 24 novembre 1638, *Anne* de Chanlecy, fille de *Ponthus*, baron de Pluvaut, & de *Jeanne* de Pontallier, dont il eut 1. Jacques-Ponthus de Levis, qui suit; 2. *Charles-César* de Levis, qui embrassa l'état ecclésiastique; 3. *Jeanne-Gilberte* de Levis, morte sans alliance.

XIV. Jacques-Ponthus de Levis, baron de Lugny, seigneur du Plessis, Vougy, &c. épousa *Françoise* de Saint-Georges, niéce de *Claude* de Saint-Georges, archevêque comte de Lyon, mort en 1714, fille de *Marc-Antoine*, comte de Saint-Georges, de Monceaux, de Versagues & de Verdel, mort le 15 juin 1719, & de *Gabrielle* d'Amanzé de Choffailles, dont il eut, 1. Marc-Antoine de Levis, qui suit; 2. *Gabrielle* de Levis, religieuse de l'abbaye royale de saint Pierre de Lyon; 3. *Marguerite* de Levis, religieuse à la même abbaye, & depuis abbesse de l'abbaye royale de saint Amand de Rouen; 4. *Hector* de Levis, comte & précenteur de l'église de Lyon, seigneur d'Albigny, Rochetailler, Fleurieu, Fontaine, &c. prieur de Ventadour & de saint Romain le Puys en Forez; 5. *Antoine-René* de Levis, comte de Lyon, mort en 1729.

XV. Marc-Antoine de Levis, baron de Lugny, seigneur de Cheveniset, Pantemont, capitaine au régiment des gardes françoises en 1732, marié par contrat du 16 février 1733, à *Marie-Françoise* de Gélas de l'Eberon, dame d'Upie, de Barcelonne & de Saint-Georges d'Esperanches, fille de *François-Joseph* de Gélas de l'Eberon, comte du Passage, seigneur d'Upie, de Barcelonne & de Saint-Georges d'Esperanches, & de *Françoise-Louise-Thérèse* de Gelas de Voisins d'Ambres, dont il a eu, 1. *Marie* de Levis, mariée le 22 janvier 1756, à *Philippe-Christophe-Amateur*, comte de Galliffet, baron de Dampierre sur Boutonne, seigneur de Gransay, Rocheroux, &c. lieutenant général du roi au gouvernement de Bourgogne pour le Mâconnois, gouverneur de la ville de Mâcon, capitaine de la Tour du Pont, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général de cavalerie; 2. *Daniel-François* de Levis, mort en bas âge; 3. *Marc-Antoine* de Levis, capitaine au régiment de la reine, cavalerie, en 1758.

Branche des barons et comtes de Quelus.

IX. Gui de Levis, quatriéme fils d'Eustache de Levis, seigneur de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Cousan, fut baron de Quelus, seigneur de Villeneuve-la-Cremade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit épousé le 15 février 1475, *Marguerite* de Cardaillac, dame de Vareyres & de Privasac, fille de *Guillaume* seigneur de Vareyres, &c. & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut Guillaume, qui suit; *Catherine*, mariée à *Pierre* de Cardaillac, seigneur de Bioulle; *Marguerite*, alliée à *Gaston* de Lomagne, seigneur de Claux; *Jeanne*, épouse d'*Antoine* Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice; & *Magdeléne* de Levis, morte sans alliance.

X. Guillaume de Levis, baron de Quelus, Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laissant de *Marguerite* d'Amboise, sa femme, fille de *Hugues*, seigneur d'Aubijoux, & de *Magdeléne* d'Armagnac, *Jean*, baron de Quelus, mort l'an 1536, sans postérité de *Balthasarde* de Lettes-Desprez, fille d'*Antoine*, seigneur de Montpezat, maréchal de France, & de *Liette* du Fou; Antoine, qui suit; *Jacques*, mort avant son pere; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Antoine* d'Arpajon, baron de Lers.

XI. Antoine de Levis, comte de Quelus, seigneur de Florensac en partie, &c. chevalier des ordres du roi, grand sénéchal & gouverneur de Rouergue, gentilhomme de la chambre du roi, mourut le 6 avril 1586. Il avoit épousé 1°. en novembre 1536, avec dispense, *Balthasarde* de Lettes-Desprez, veuve de son frere aîné: 2°. *Susanne* d'Estissac, veuve de *Jacques*, seigneur de Balaguier & de Mont-Salez, & fille de *Louis*, baron d'Estissac, & d'*Anne* de Daillon. Du premier lit vinrent, Jacques, qui suit; *Melchior*, abbé de Figeac; *Marguerite*, alliée à *Hector* de Cardaillac, seigneur de Bioulle; *Jeanne* de Levis, dame de Quelus, mariée l'an 1575, à *Jean-Claude*, seigneur de Pestels & de Salers, vivante l'an 1630; & *Anne* de Levis, épouse de *Jean* de Castelpers, seigneur de Pannat. Du second lit il eut *Jacques* de Levis, comte de Quelus, mort le 6 août 1586, âgé de douze ans.

XII. Jacques de Levis, comte de Quelus, &c. l'un des mignons du roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des blessures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le seigneur de Dunes, dit *Entraguet*, & fut enterré en l'église de S. Paul, sous un magnifique mausolée que le roi fit faire, & qui fut détruit par les Parisiens, à la nouvelle de la mort du duc de Guise à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albigen.* Catel, *hist. & mémoires de Languedoc.* De Marca. Oihenart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Boucher. Guichenon. Le Laboureur. Godefroi. Le P. Anselme, &c.

Il y a encore plusieurs branches subsistantes de la maison de Levis, en 1734. Celle des marquis de Gaudiés descend de Henri de Levis, marquis de Gaudiés, troisiéme fils d'Antoine-Guillaume de Levis, seigneur de Mirepoix, & de *Marguerite* de Lomagne, qui épousa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, seigneur de Cadars, maître des eaux & forêts de Languedoc, & de *Marie* de Fraxines. Il en eut *Alexandre* de Levis, marquis de Gaudiés, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, seigneur de Grefeuille, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent *Barthelemi* de Levis, tué au combat de Senef en 1674; *Antoine* de Levis, marquis de Gaudiés; *Joseph* de Levis, chevalier de Malte en 1670, capitaine des galéres du roi; *Chrisante* de Levis, nommé au mois de décembre 1697, aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine, mort à Paris au séminaire de S. Magloire, au mois de décembre 1727; *Alexis* de Levis, aussi chevalier de Malte, & officier des galéres du roi; *Philiberte* de Levis; *Catherine* de Levis; & *Christine-Pauline* de Levis, religieuse aux Maltoises de Toulouse. C'est de cette branche que sont le chevalier de Levis, fait capitaine-lieutenant de galéres le 23 janvier 1713, & le marquis de Levis, fait lieutenant de galéres le 15 avril 1730.

La branche des seigneurs de Leran, formée par Gaston de Levis, I du nom, seigneur de Leran, second fils de Jean de Levis, I du nom, seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix, s'est perpétuée jusqu'à présent par douze dégrés de génération, & a pour chef Paul-Louis de Levis, seigneur marquis de Leran, né en 1666, brigadier des armées du roi, du premier février 1719, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il a été marié le 11 mai 1703, avec *Marie-Marguerite-Thérèse-Camille* de Levis, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix,

gouverneur du pays & comté de Foix, & de *Magdeléne* du Puydufou, & il en a eu entr'autres enfans, *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis de Leran, appellé *le comte de Levis*, né en 1704, d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, puis au mois d'août 1725, enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi, charge dont il fut obligé de se démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, seigneur de Blampignon, Maloifin, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, & chevalier de l'ordre de S. Michel, & il en a eu plusieurs enfans.

LEVIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Levis, baron de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Coussan, fut évêque d'Agde, & ensuite archevêque d'Auch. Depuis, le pape Pie II, dont il avoit été référendaire, l'éleva l'an 1462, sur le siége de l'église métropolitaine d'Arles, par la cession de Pierre, cardinal de Foix, qui en étoit archevêque. Le pape Sixte IV le mit ensuite au nombre des cardinaux l'an 1473, de sorte que Philippe étant obligé indispensablement d'aller à Rome, laissa le soin de son église à Antoine Guiramands, depuis évêque de Digne. Il mourut à l'âge de quarante ans, le 4 novembre 1475, à Rome, où il étoit l'ornement du sacré collége, & il fut enterré dans l'église de sainte Marie Majeure. *Eustache* de Levis son frere, qui lui succéda en l'archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1489. * Frison, *Gallia purpur.* Saxi, *pontif. Arelat.* Du Chêne & Auberi, *histoire des cardinaux.*

LEVI-BEN-ALTABAN, rabbin, écrivit avec réputation dans le XII siécle. * Genebrard, *chron.*

LEVI-BEN GERSOM, rabbin, s'étoit fort appliqué à la philosophie, & a composé des commentaires sur l'écriture, qui en sont remplis. On a remarqué qu'il y a plus de subtilité dans ses commentaires, que de solidité; & que comme il étoit philosophe, il détourne quelquefois les miracles, qui sont marqués dans l'écriture. Il suit la méthode de Rabbi-Moyse, & enchérit même par-dessus lui dans tout ce qui regarde les rafinemens de métaphysique. Il a aussi accompagné de réflexions morales ses commentaires sur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, aussibien que de Rabbi-Moyse, rempli d'idées métaphysiques, qui est intitulé : *Milhamoth Hassen ; les guerres du seigneur.* Il y a quelques Juifs qui disent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth hal Sem ; les guerres contre le Seigneur.* Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus opposé à leurs traditions, que ces sortes de subtilités de philosophie, qui détruisent la religion. Ce dernier livre du rabbin Levi-Ben-Gersom, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a aussi parlé dans sa bibliothéque. A l'égard de ses commentaires sur l'écriture, quelques-uns ont été imprimés dans les grandes bibles de Venise & de Basle. Son commentaire sur le Pentateuque a été imprimé séparément à Venise, aussi-bien que la plupart de ses autres commentaires sur l'écriture. M. Simon témoigne, qu'il y en a quelques exemplaires manuscrits dans la bibliothéque des peres de l'Oratoire de Paris. * M. Simon.

LEVITA, en latin *Levita*, *Lebinthos*, petite isle déserte; mais qui a un port fort sûr. Elle est entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Mati, *dict.*

LEVITIQUE, livre canonique de l'écriture sainte dans l'ancien testament, tire son nom de la tribu sacerdotale de Levi. Les Hébreux le nomment *Vajicra*, c'est-à-dire, *& vocavit*, parcequ'il commence par ce mot. Il est divisé en vingt-sept chapitres; & traite des sacrifices, des différentes cérémonies, des dégrés de consanguinité, des fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blasphême, du jubilé, &c. Moyse est auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545, *n.* 11 & 12, *tom.* 1, *pag.* 518 & 519, *edit. Plantin.* Dupin, *dissert. prélim. sur la bible.*

LEVITIQUES. On donna ce nom à une sorte d'hérétiques, sortis des Gnostiques & Nicolaïtes, dont ils suivoient les erreurs. * S. Epiphane, *hæres.* 25. S. Augustin, *de hæres. cap.* 5.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelbrun en Westphalie, eut place entre les savans hommes de son temps. Il savoit assez bien les langues, & il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Il s'arrêta assez long-temps dans celle du duc de Savoye, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Il publia l'*Histoire musulmane* en dix-huit livres; il publia en latin les *Annales des sultans othmanides*, sur la traduction que Jean Gaudier, dit *Spiegel*, en avoit faite de turc en allemand ; & il les continua jusqu'en 1588, avec des additions considérables sous le titre de *Pandectes.* Il a donné aussi les annales de Constantin Manassés, & de Michel Glycas. Il a été, au jugement des savans, un des meilleurs traducteurs qu'il y ait eu de son temps. Il avoit mis en latin les œuvres de S. Grégoire *de Nazianze*, & le traité de la formation de l'homme de S. Grégoire *de Nysse*, &c. * Baillet, *jugem. des sav. sur les trad.*

LEURES (Martin) de Brabant, florissoit en 1485. Il fut l'avocat des femmes, puisqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a coutume de dire contre elles; & ramassa en un toutes les belles actions du sexe qu'il put savoir. * Konig, *biblioth.*

LEUROUX, petite ville de France & dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, est fort ancienne, & on y remarque encore des vestiges de la grandeur romaine, tels que la place des arénes & l'amphitéatre. Cette ville située dans un fond, est enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de fossés. Il y a une église collégiale dédiée à S. Sylvain. Au-dessus de la ville est un grand château, au milieu duquel s'éléve une tour d'une hauteur prodigieuse, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) célébre philologue des Pays-Bas, très-versé dans les langues savantes, étoit né à Utrecht en 1624, & jetta dans cette ville les fondemens de ses études dans les langues & dans les mathématiques. L'amour qu'il avoit pour les langues orientales l'engagea à passer à Amsterdam, afin de s'y instruire dans les conversations avec les rabbins, & pour y connoître de plus près les cérémonies des Juifs. En 1649, il obtint à Utrecht la chaire de professeur en hébreu, & des antiquités hébraïques, & il a rempli ce poste jusqu'à sa mort avec beaucoup de succès & de distinction. Il s'arracha une fois à ses occupations pour voir le reste du Pays-Bas, la France & l'Angleterre, & il lia connoissance avec les plus célébres philologues de son temps. Il mourut vers la fin de septembre 1699, & laissa un fils nommé *Rodolphe*, qui fut fait professeur en médecine à Utrecht en 1705. Jean avoit beaucoup de critique & de discernement, & une grande clarté dans sa maniere d'enseigner. Plein de vénération pour les Buxtorfs, il en adopta presque tous les sentimens, & s'étudia à les faire valoir. On lui est redevable des éditions correctes que nous avons des ouvrages de Bochart, de Lighfoot, & de la critique de Polus. Outre ces éditions, on a de Leusden un grand nombre d'ouvrages fort estimés de ceux qui s'appliquent au même genre d'étude dans lequel il avoit si bien réussi ; savoir : *Onomasticum sacrum*, où il explique tous les noms propres hébreux, chaldéens, & latins dans leur origine, qui se trouvent dans l'ancien & dans le nouveau testament, avec une addition sur les vases, l'argent, & les poids dont il est parlé dans l'écriture sainte, *in*-8°, à Leyde en 1665, & 1684. *Clavis hebraïca & philologica veteris testamenti*, à Utrecht en 1683, *in*-4°. *N. T. clavis græca cum annotation. philologicis*, à Utrecht en 1672, *in*-8°. *Compendium biblicum veteris testamenti*, &c. où l'on trouve tous les

mots de l'ancien testament hébreux & chaldéens, avec une version latine, *in* 8°, à Utrecht en 1673, 1680, 1685, à Leyde en 1694; à Francfort & à Hall en 1704. *Compendium græcum novi testamenti*, où l'on trouve de même tous les mots du nouveau testament, avec la traduction latine, *in*-8°, à Utrecht en 1673, *in*-12, en 1677, & 1682, *in*-18, à Amsterdam en 1698, *in*-8°, à Leyde en 1702, à Francfort & à Hall en 1704, à Londres en 1688, *in*-12. C'est la quatriéme édition, plus ample que les trois premieres: le pere Le Long n'a pas parlé de cette édition dans sa bibliothéque sacrée, où il cite les autres. *Philologus hebræus*, &c. C'est un recueil de dissertations sur differens points qui concernent l'ancien testament, comme sur le texte original, sur la division des livres, sur la confusion des langues, la masore, la cabale, la version latine de Pagnin, &c. *in*-4°, à Utrecht en 1656, 1672, 1695; à Amsterdam en 1686. *Philologus hebræo mixtus*, avec un spicilége philologique qui contient des dissertations sur la vulgate, la version grecque des Septante, le Targum, le Pentateuque samaritain, la version syriaque de l'ancien & du nouveau testament, la nouvelle version belgique de la bible, les commentaires des rabbins, les sectes des Juifs, leurs rois, &c. *in*-4°, à Utrecht en 1663, à Leyde en 1682 & 1699. *Philologus hebræo-græcus*, qui contient aussi des dissertations qui ont rapport au nouveau testament, *in*-4°, à Utrecht en 1670, à Leyde en 1685 & 1695. Notes philologiques, en latin, sur Jonas, Joël & Osée, deux volumes *in*-8°, à Utrecht en 1656 & 1657. Enfin il a donné un pseautier latin selon le texte hébreu; le prophéte Jonas en hébreu, en chaldéen, &en latin; & ensuite Joël & Abdias: une version hébraïque du texte chaldéen de Daniel & d'Esdras. Il a beaucoup contribué à plusieurs éditions de l'ancien testament en hébreu, & à quelques-unes du nouveau testament grec. Rodolphe Leusden, son fils, a publié aussi un nouveau testament grec. *Consultez* la bibliothéque sacrée du pere Le-Long, dans l'édition *in-fol.* premier & second volume. Dans l'édition du nouveau testament syriac, Jean Leusden fut aidé par Charles Schaaf, professeur en langues orientales à Leyde. * Outre le pere Le-Long, *voyez* de Uries, *parental Leusden*, &c.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons sur Marne, sur la fin du X siécle, brisoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & soutenoit que les prophétes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes, qui le croyoient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits, la tête la premiere. * Glaber, *l.* 2, *c.* 11. Baronius, *A. C.* 1000.

LEUTERIC ou LEOTHERIC, archevêque de Sens, succéda à Sevin vers l'an 1000. Le continuateur d'Aimoin parle de l'élection de ce prélat, qui avoit été disciple de Guibert, & archidiacre de Sens. Frotmond, qui en étoit comte, vouloit faire tomber ce bénéfice sur son fils Brunon, qui étoit ecclésiastique: ce qui fut cause qu'il persécuta Leutéric. Rainard II, dit *le Mauvais*, continua les persécutions commencées par le comte son pere. Elles furent si violentes, que le roi Robert en étant irrité assiégea Sens, & prit cette ville, avec le comté qu'il ôta à Rainard. Ainsi Leutéric étant en repos, assista à quelques conciles, qu'on célébra de son temps. Il fut blâmé d'avoir usé d'une façon de parler nouvelle & particuliere, en administrant l'eucharistie aux fidéles, & sur-tout dans un siécle, où l'erreur contre ce mystère adorable commença de se produire en la personne de Berenger. Leutéric donnant la sainte hostie, prononçoit à la vérité ces paroles: *Le corps de notre Seigneur* Jesus-Christ *soit le salut de votre ame & de votre corps.* Mais il ajoutoit ces autres mots; *Si vous en êtes digne, recevez-le; si dignus es, accipe.* Son dessein étoit de se servir de l'eucharistie, pour éprouver si l'on étoit coupable. Le roi Robert, qui étoit un prince très-pieux, reprit Leutéric de cette nouveauté, & ce prélat profita de ses conseils. Voila précisément ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée sur le mystère de l'eucharistie. Il mourut l'an 1032. * Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, *c.* 46. Helgaud de Fleuri, *in vita Roberti.* Fulbert de Chartres, *epist.* 31, *&c.* Baronius, *A. C.* 1004. Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Le P. Mathoud, *de vera Senonum origine.*

LEUTKIRCK, petite ville impériale de la Souabe. Elle est protestante, & située dans l'Algow sur l'Eschach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Ectodurus* ou *Ectodurum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Echtal*, village de la même contrée. * Mati, *diction.*

LEUTMARIS ou LEITOMERIZ, ville du royaume de Bohême, sur la riviere d'Elbe, au-dessous de Melnick, est le siége d'un évêché suffragant de Prague, & fondé dans le XVII siécle, par le pape Alexandre VII. Les auteurs Latins nomment cette ville *Litomerium* ou *Litomerisca.* Il y a une des dix-sept préfectures de la Bohême; & elle comprend Usig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanson.

LEUTOMISSEL ou LITTOMISSEL, en latin *Litomescum*, ville de Bohême, qui a eu titre d'évêché, est renfermée dans la préfecture ou gouvernement de Chrudim. * Sanson.

LEUTSCH, en latin *Leuconium*, petite ville assez bien fortifiée, est dans le comté de Scepus en haute Hongrie, à douze lieues de Cassovie, au pied du mont Krapack, & à la source de la riviere d'Harnat. * Mati, *dict.*

LEUVA ou LIUBA, I de ce nom, roi des Wisigoths, en Espagne, succéda à Athanagilde l'an 567, ou 568. Il posséda un an ou environ tout le royaume des Wisigoths, puis céda l'Espagne à son frere Leovigilde, & se contenta pour son partage du bas Languedoc, où il regna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, abbé de Biclare, qui fixe le temps de la mort de Leuxa à l'an 572 ou 573. * *Consultez* aussi Mariana, *hist. Hispan.*

LEUVA ou LIUBA II, roi de Wisigoths, en Espagne, succéda à son pere Recaréde l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ses peuples. Il regna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui usurpa la couronne. * S. Isidore, *in chron.* Mariana, &c.

LEUWAARDEN, ville des Pays-Bas, & capitale de la Frise occidentale, est la résidence de la cour souveraine de Frise. La ville est grande & riche, à deux lieues de Dockum, & fut bâtie vers l'an 1190. Elle se rendit libre l'an 1566. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

LEUWAARDEN (Jean de) Cordelier, étoit de Frise, & florissoit en 1590. Il a publié un traité sur la synagogue des Juifs, & sur l'église de Jesus-Christ. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les infidéles. * Konig, *biblioth.*

LEWEN ou LEONIN (Albert) en langue vulgaire *Van Leeuwen*, mathématicien, natif de la ville d'Utrecht, dans le Pays-Bas, a écrit plusieurs ouvrages: *De vera quantitate anni tropici commentarium; De ratione præcessionis æquinoctiorum & obliquitatis zodiaci; De ratione restituendi annum civilem, &c.* Ce dernier traité, publié l'an 1578, est dédié au pape Grégoire XIII. Albert Leonin mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valere André, *biblioth. belg.*

LEWEN, riviere du Cumberland en Angleterre, qui sort de deux endroits différens du côté du nord. Une source est à l'est, appellée *Black* ou *Noire*; & l'autre à l'ouest, appellée le *Lewen*, ou *Blanc.* Après six milles d'Angleterre de cours, elles se réunissent & se déchargent dans

dans le Kirkfop, & vont toutes enfemble fe rendre dans l'Eden. * *Diction. anglois.*

LEUWENTZ, ville du comté de Strigonie ou Gran, dans le gouvernement de Neuhaufel, & fur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, général des troupes impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Cette ville eft éloignée de fix milles d'Allemagne de Strigonie, vers le feptentrion. * Baudrand. Bayle, *diction. critiq.*

LEUVIGILDE, roi des Goths, *cherchez* LEOVIGILDE.

LEWIS, ifle de l'Ecoffe, eft la plus feptentrionale des Westernes, & éloignée de neuf lieues de l'ifle de Skye, & de vingt de la côte d'Ecoffe. Sa longueur eft de dix-huit lieues, & fa largeur de quatre ou cinq. Elle eft féparée en deux parties par un petit ifthme de mille pas. La partie feptentrionale, qui eft la plus grande, conferve le nom de Lewis, & abonde en grains & en beftiaux. Ses principaux bourgs font Sherboft, Grimfatter & Daneville. La méridionale porte le nom d'Harai. Elle eft pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. Rowadis en eft le principal bourg. On prend près des côtes de cette ifle des baleines d'une prodigieufe groffeur, & on y pêche quantité de faumons & de harangs. * Mati, *diction.*

LEUZE, bourg de Flandre dans le comté de Hainaut, à trois lieues de Tournai, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, eft devenu célébre, par la victoire que François de Montmorenci, maréchal duc de Luxembourg, général des armées de Louis XIV, roi de France, y remporta fur les Allemans, Anglois, Efpagnols & Hollandois, alliés, le 19 feptembre 1691.

LEY (Jean) prêtre d'Irlande, après avoir longtemps fouffert dans les prifons de fon pays, pour la religion catholique, fe retira à Paris, où il a le premier établi une maifon pour les étudians de fa nation, & où il mourut l'an 1627, âgé de plus de 70 ans.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, fitué fur la riviere de Sacka, à une lieue de fon embouchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybianum*, petite ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

LEYDECKER Melchior) célébre calvinifte Hollandois, né à Middelbourg en Séélande le 25 janvier 1652, deffervit d'abord une églife dans fa patrie; & en 1678, il fut appellé à la chaire de profeffeur en théologie à Utrecht. Il prit le degré de docteur en théologie à Leyde des mains de Frédéric Spanheim, fon ami & fon protecteur. Il fe déclara avec affez de vivacité contre le coccéjanifme, & contre le cartéfianifme, dont il regardoit les partifans comme autant de novateurs, mais dont il a montré qu'il ne connoiffoit pas affez les fentimens. Il n'étoit pas critique, & faifoit peu d'eftime de cette fcience fi néceffaire à tous ceux qui veulent être véritablement utiles au public par leurs écrits. Par cette raifon il n'approuva pas que l'on réimprimât en Hollande les grands critiques. Il méprifoit les ouvrages de Drufius, & il étoit furpris qu'on les recherchât. L'excellent ouvrage de Spencer *de legibus Hebræorum*, n'étoit écrit, felon lui, qu'en faveur des Sociniens. Avec ces faux préjugés il ne laiffoit pas que d'être fort verfé dans la théologie, & dans l'hiftoire eccléfiaftique; mais il prenoit fouvent le faux parti. Il avoit auffi quelque littérature rabbinique qu'il avoit acquife dans fa jeuneffe. C'étoit un homme vif, fouvent emporté & fatyrique: il fouhaitoit cependant avec ardeur de voir les luthériens & les calviniftes fe réunir, & il fit quelques efforts pour cette réunion. Il mourut le 6 janvier 1721, âgé de foixante-neuf ans. Les ouvrages qu'il a compofés font: *Fax veritatis: Synopfis controverfionum de fœdere: Vis veritatis: Veritas evangelica:* un commentaire latin fur le catéchifme d'Heidelberg: l'hiftoire de l'églife d'Afrique: l'œconomie des Trois Perfonnes: une differtation contre Becker, auteur du pernicieux ouvrage, intitulé, *le monde enchanté*, &c. un traité où il examine le but de S. Paul dans fon épître aux Romains, & dans celle aux Galates; une analyfe de l'écriture avec la méthode de prêcher: la continuation de l'hiftoire eccléfiaftique de Hornius, & des notes: un ouvrage intitulé: *Sulamit:* une hiftoire du janfénifme: ce n'eft pas le moins emporté de fes ouvrages; il eft d'ailleurs plein de faux raifonnemens contre la fouveraineté des rois, qui a engagé le pere Quefnel de l'Oratoire, à le réfuter fur cet article dans fon livre intitulé, *La fouveraineté des rois défendue contre Melchior Leydecker, calvinifte*, volume *in*-12, imprimé à Paris chez Joffet, en 1704. Le dernier ouvrage de Leydecker eft un gros traité fur la république des Hébreux, en deux volumes *in-fol.* Il en avoit fait un troifiéme qui eft demeuré manufcrit entre les mains de Charles Thuinman, fon éleve, pafteur à Middelbourg. Ce troifiéme volume continue l'hiftoire des Juifs depuis la naiffance de Jefus-Chrift, jufqu'au temps de l'auteur. On y trouve des anecdotes fingulieres, & des recherches curieufes fur le judaïfme moderne, que le rabbin qui avoit été précepteur de Leydecker lui avoit apprifes. Tous les ouvrages de Leydecker font écrits en latin d'un ftyle affez dur. * *Mémoires du temps. Bibliotheca Bremenfis, claff.* 3, *fafcicul.* 1, &c.

LEYSNIK, petite ville du cercle de la haute-Saxe, eft dans la Mifnie fur la Multe, près de fon embouchure dans la Mulde, à fix lieues de Meiffen vers le couchant. * Mati, *diction.*

LEYTE, riviere d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverfe une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la baffe Hongrie, elle fe jette dans une branche du Danube, vis-à-vis de la ville d'Owar. * Mati, *diction.*

LEYTON, en latin *Leytonum*, autrefois *Duroliton*, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes: ce n'eft maintenant qu'un village d'Angleterre, fitué dans le comté d'Effex, aux confins de celui de Middlefex. * Mati, *diction.*

LEZ, en latin *Ledus*, *Ledum*, petite riviere du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & fe décharge dans le lac de Maguelone. * Mati, *diction.*

LEZANA (Jean-Baptifte de) Efpagnol, religieux de l'ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les fciences; & enfeigna avec réputation à Tolède, à Alcala & à Rome. Il vint en cette derniere ville l'an 1625, y paffa le refte de fes jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la foixante-treiziéme année de fon âge. Les papes Urbain VIII, Innocent X & Alexandre VII, l'honorerent de leur eftime, & l'employerent en diverfes affaires importantes. Il fut procureur de fon ordre, & laiffa divers ouvrages: *Annales facri prophetici; De regularium reformatione; Summa quæftionum regularium; Confulta varia, theologica, juridica & regularia; Summa theologiæ, &c.* Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Confultez* la *biblioth. des écrivains d'Efpagne*, de Nicolas Antonio.

LEZARD-POINT, c'eft-à-dire, *le cap de Lezard;* anciennement *Ocrinum*, *Damnonium Promontorium.* Ce cap eft fur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, affez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle auffi le *cap de S. Michel.* * Mati, *diction.*

LEZAT, bourg, chef d'un petit pays nommé le Lezadois. Il eft dans le haut Languedoc fur la Lauriege, à quatre lieues de Touloufe, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LEZCANO (Jean) né le 18 feptembre 1589 de parens nobles dans un lieu du diocèfe de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, parvint par degrés à l'emploi de premier profeffeur dans l'univerfité de Pampelune en

1628, & se fit encore plus estimer par la sainteté de sa vie que par sa capacité quoique peu commune. Ses austérités abrégerent beaucoup ses jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans, le 26 août 1636. On a de lui un traité espagnol en deux volumes *in-4°*, de l'oraison, du jeûne & de l'aumône. Il le dédia à sainte Thérèse, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On estime beaucoup ce livre en Espagne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

LEZIGNEM, *cherchez* LUZIGNAN.

LEZIN (Saint) évêque d'Angers, dans le VI siécle, allié de la famille royale, vint à la cour l'an 560, s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après évêque d'Angers. Le pape S. Gregoire lui écrivit la lettre 52 du livre 9. On croit qu'il est mort l'an 605. Il fit bâtir à Angers l'église de S. Jean-Baptiste, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la fête de tous les saints a fait transférer sa mémoire au 13 février. * *Voyez sa vie dans* Bollandus. *Gallia christiana.* Godeau. Baillet, *vies des saints, mois de février.*

LEZUZA, c'est un village d'Espagne, situé dans la Castille nouvelle, à quatre lieues d'Alcaraz du côté du nord. On prouve par une ancienne inscription, trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville des Carpetans, laquelle on nommoit, *Libisosa, Libisoca, Libisona.* * Mari, *diction.*

L H

L'HERITIER, *cherchez* HERITIER (l')

LHUILLIER, *cherchez* LUILLIER.

L I

LIA, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit servi sept années de suite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce temps Laban, qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, sans le savoir, la prit pour sa femme l'an du monde 2283, & 1752 avant J. C. Elle eut six fils de Jacob, Ruben, Simeon, Levi, Juda, Issachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina. Cherchez* JACOB. * *Genèse, 29, 30, 31 & seqq.* Joséphe, *l. 1 antiquités judaïq. c. 18.*

LIAMON, *il Limone*, en latin *Limonius fluvius*, riviere de l'isle de Corse, prend sa source dans un lac, qui est vers le milieu de l'isle; & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & se décharge dans le golfe de Ginerca. * Mari, *diction.*

LIANCOUR (Roger du Plessis, duc de) plus illustre encore par sa piété que par sa naissance, étoit duc de la Roche-Guyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. C'étoit un des hommes de la cour de son temps le mieux fait. Il étoit grand, adroit dans ses exercices, d'ailleurs pourvu de toutes les qualités de l'esprit & du cœur qu'on estime le plus dans le monde, brave jusqu'à la témérité, comme il parut dans une attaque au siége d'une place à la tête du régiment de Picardie qu'il commandoit. L'amour du jeu, du luxe, des amusemens, & ce que le monde se contente de nommer galanterie, le possederent jusqu'à l'âge de 40 ans. Dieu commença sa conversion en le touchant puissamment dans une maladie dont il crut mourir. Ses douleurs, les sages avis de Jeanne de Schomberg, sa femme, qu'il avoit épousée à l'âge de vingt ans, lui-même n'en ayant que vingt-deux, & plusieurs autres circonstances l'ébranlerent. Une maladie très-dangereuse qui survint à la duchesse sa femme en 1638, les exemples salutaires qu'elle lui donna, la société de plusieurs gens également vertueux & savans à qui elle le lia, le gout qu'elle eut l'adresse de lui inspirer pour sa maison de Liancour, acheverent de lui faire haïr la conduite qu'il avoit tenue jusque-là. Dieu lui envoya des guides prudens & éclairés, lui donna un véritable amour pour de saintes lectures, rendit efficaces les prieres & les larmes de la duchesse sa femme, & depuis ce temps-là il fut toujours constant dans la pratique la plus exacte de toutes les vertus qui forment le vrai chrétien. Ce fut pour lui qu'une personne de beaucoup de mérite fit les *Avis à un seigneur de qualité.* Tous ceux qui sont instruits de l'histoire du dernier siécle savent ce qui lui arriva dans la paroisse de S. Sulpice à Paris au temps de pâque, & quelles suites eut cette affaire. Ce fut ce qui donna occasion à M. Arnauld d'écrire ses deux lettres à un duc & pair, qui étoit M. de Liancour lui-même, & dont une proposition de l'une des deux fut censurée par la Sorbonne, & le sujet de l'exclusion de ce docteur, & de plusieurs autres de ce corps. Il demeura jusqu'à sa mort étroitement uni avec ce docteur & ses amis : il ne se conduisit que par leurs conseils; il les eut souvent pour ses compagnons à Paris & à Liancour; il se plaisoit dans leurs conversations, & prenoit leurs intérêts lorsqu'ils avoient besoin de son crédit, & il fut pendant sa vie, & après sa mort le bienfaiteur de la maison de Port-Royal. Il mourut à Paris le premier jour d'août 1674, environ sept semaines après la duchesse sa femme, âgé de 76 ans. Il n'en avoit eu qu'un fils qui fut pere de mademoiselle de la Roche-Guyon, qui épousa le prince de Marcillac, d'une noble & ancienne famille. Ce fils mourut fort jeune : il fut tué servant comme volontaire à la tranchée d'une place assiégée, où il étoit accouru avec plusieurs autres officiers de distinction à l'occasion d'une sortie des assiegés. A l'égard de M. de Liancour, dès qu'il fut mort son corps fut porté à Liancour sans aucune cérémonie, sans même en donner avis sur le passage, & on n'y arriva que dans la nuit. Mais ces précautions n'empêcherent pas qu'à deux lieues de Liancour les chemins ne se trouvassent bordés de peuple, qui venoit de tous côtés pour honorer le passage de celui qu'il regardoit comme le pere des pauvres, & le consolateur des affligés. *Voyez l'article suivant.*

LIANCOUR (Jeanne de Schomberg, duchesse de) issue d'une famille illustre originaire d'Allemagne, étoit fille de Henri de Schomberg, comte de Nanteuil le Haudouin, duc & pair & maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, surintendant des finances, &c. & de *Françoise* d'Espinai, sœur & héritiere de *Charles* marquis d'Espinai en Bretagne, comte de Duretal, &c. Jeanne de Schomberg eut pour frere *Charles* de Schomberg, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, &c, *comme on peut le voir dans la généalogie de la maison de SCHOMBERG.* On assure de lui, qu'il exerça la surintendance des finances avec tant de désintéressement & de générosité, qu'après deux ans d'exercice, il en sortit moins riche de quatre cens mille livres. Jeanne de Schomberg sa fille, eut de la piété dès sa plus tendre jeunesse, & n'en aima pas moins avec ardeur les belles-lettres, les beaux arts, & les sciences même les plus abstraites. L'extrême facilité de son esprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en se jouant, & d'en tirer par les réflexions, ce qu'elle ne s'étoit donné ni le temps, ni la liberté d'en apprendre. Son pere, qui étoit autant homme de cabinet qu'homme de guerre, la dressa dès sa premiere jeunesse aux affaires domestiques, lui donna même connoissance des plus grandes affaires, & lui faisoit lire souvent des négociations & des traités, lui dictoit des dépêches, & lui en faisoit faire même pour l'exercer. Elle joignoit à ces qualités, une adresse singuliere de la main pour les ouvrages les plus difficiles; beaucoup de talent pour la peinture & pour les langues, & une si belle facilité pour la poësie françoise, que les maîtres de cet art n'ont pu refuser leur admiration à plusieurs piéces en ce genre, sur le saint Sacrement de l'autel, & sur l'incarnation de J. C. que l'on trouva après sa mort parmi ses papiers, avec un autre écrit

que l'on a donné au public, *& dont nous parlerons dans la suite*. A l'âge de vingt ans, elle épousa messire Roger du Plessis, duc de Liancour, &c. qui n'en avoit que vingt-deux, *& dont on a parlé dans l'article précédent;* & ils ont demeuré ensemble cinquante-quatre ans dans une parfaite union & dans une amitié, que la grande dissipation où le duc vécut les dix-huit premieres années de son mariage, ne put jamais altérer d'aucun côté. Elle gémit sous la mauvaise conduite de son mari; mais elle ne s'affoiblit point avec lui, & sa patience infatigable, ses sages avis, sa prudence, ses bons exemples, sa douceur, ses prieres & ses bonnes œuvres, ayant enfin mérité que Dieu, qui étoit l'auteur de ces vertus, l'exauçât après dix-huit ans de persévérance, elle n'eut plus depuis qu'à aider le duc dans le chemin du salut. Deux fois dans l'espace de ces dix-huit ans son mari fut attaqué de ces maladies dont l'air seul est très-dangereux, & deux fois elle s'enferma avec lui dans la même chambre, lui rendit toute sorte de services le jour & la nuit, & se servit chaque fois du péril où il avoit été pour lui faire envisager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité. Cherchant à le tirer des compagnies pour le rendre insensiblement détaché du monde où elles le plongeoient, elle se servit d'une voie qu'elle seule peut-être eût pu imaginer, & qui produisit son effet, quoique cette voie ne fût pas exactement conforme aux principes du christianisme. Elle avoit remarqué que le duc aimoit la campagne, les exercices & la liberté, & qu'il avoit un grand gout pour le mérite, de quelque espéce qu'il fût, & quelque part qu'il le trouvât. Elle résolut donc de se servir de ces inclinations pour lui tendre un piége qu'elle crut innocent. Elle s'avisa d'embellir sa maison de Liancour, en y faisant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit l'esprit inventif, elle fit son plan de telle sorte, qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle se trouva capable de donner de sa propre main les desseins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduisit ce grand ouvrage, & y réussit de sorte, qu'hors les maisons royales, on a été long-temps sans rien voir d'un gout plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans son dessein toutes les commodités nécessaires pour les exercices & pour les jeux d'adresse. Elle attacha à sa maison des gens d'esprit, savans, d'humeur & de conversation agréable, & peu à peu elle tira par-là de la cour, celui que Dieu lui avoit donné pour le sanctifier. Dieu parla autrement, & plus efficacement dans la suite, *comme on l'a vu dans l'article précédent*, & elle eut la consolation de voir le duc solidement affermi dans la vertu & dans la piété bien des années avant sa mort. Elle eut de bons guides, elle engagea son mari à en prendre de tels; & comme elle vécut dans un siécle où les contestations de l'église étoient fort animées, elle s'instruisit du fond des disputes, y prit la part qu'elle crut pouvoir y prendre, & sa maison fut l'asyle de quantité de personnes du premier mérite. Elle n'eut qu'un fils, qui fut tué jeune à l'armée, *comme on l'a dit dans l'article précédent*, & ce fils ne laissa qu'une fille nommée *mademoiselle de la Roche-Guyon*, qu'elle fit élever dans le monastère de Port-Royal, d'où elle ne la retira que pour veiller elle-même à son éducation. Cette demoiselle qui avoit beaucoup d'agrémens, de mérite & de vertu, fut demandée en mariage par le cardinal Mazarin, pour *Philippe-Julien* Mazarini-Mancini, l'un de ses neveux, & il n'y eut point d'offres avantageuses que le cardinal ne fit au duc & à la duchesse, pour les engager à consentir à cette alliance; mais outre que mademoiselle de la Roche-Guyon étoit déja promise au prince de Marcillac, madame de Liancour craignit qu'en consentant aux desirs de M. de Mazarin, le duc son mari ne se trouvât de nouveau plongé dans les grandeurs du siécle & de la cour, dont elle n'avoit cessé de lui prêcher l'éloignement, où il étoit parvenu en effet. La demoiselle épousa donc M. le prince de Marcillac, qu'elle laissa veuf, n'ayant pas encore elle-même 24 ans accomplis. Madame de Liancour eut aussi la douleur de perdre le 6 juin 1656, le maréchal duc son propre frere, qui mourut chez elle de la pierre; & pour surcroît d'affliction, elle se vit obligée d'avoir un procès considérable avec madame la maréchale de Schomberg sa veuve, dont elle ne vit pas la fin. Mais elle se comporta avec tant de christianisme dans ce procès, que rien ne fut capable de troubler la paix de son ame, ni d'altérer sa modération, ni même son amitié pour celle contre qui elle se voyoit contrainte de combattre. Elle revoyoit elle-même les écritures de ses avocats, pour en ôter ce que l'indignation leur arrachoit de trop fort à son gré contre sa partie, & elle aima mieux elle-même faire certaines écritures, quoique difficiles, que de leur laisser cette occasion de dire des choses qui auroient pu blesser madame sa belle-sœur. Une autre fois un pauvre gentilhomme qui avoit un procès contre elle-même, n'ayant pas le moyen de subsister à Paris pour solliciter, elle l'aida, & gagna ce procès. Le gentilhomme étant venu lui représenter que c'étoit parceque son avocat n'avoit pu faire une production, parcequ'il ne lui avoit pu fournir de l'argent pour la faire, elle lui en donna. L'avocat fit sa production, & le procès demeura indécis. Il y a eu cent traits pareils dans la vie de madame de Liancour. Dieu acheva de la sanctifier par beaucoup d'indispositions, de peines & de travaux, au milieu desquels elle ne cessa point de faire éclater une patience & une constance vraiment chrétienne. Sa derniere maladie dura sept mois. Elle étoit à la Roche-Guyon, & elle avoit choisi sa sépulture à Liancour. Quinze jours avant son décès, sentant sa fin approcher, elle s'y fit mener, & y mourut le jeudi à sept heures du matin, quatorziéme de juin 1674, après avoir laissé au duc son mari d'humbles & sages avis sur le plan de la vie qu'il devoit mener après leur séparation. Mais il la suivit sept semaines après. On trouva parmi les papiers de cette dame, outre les écrits *dont on a parlé plus haut*, les avis qu'elle avoit écrits pour sa petite-fille, dans lesquels on voit tout ce qu'une profonde connoissance des meilleures maximes pour l'éducation des enfans de l'un & de l'autre sexe, de la bienséance & des affaires domestiques, & la piété la plus pure & la plus éclairée, peuvent inspirer de plus solide & de plus lumineux. Ces avis ont été imprimés à Paris en 1698, *in*-12, chez Augustin Leguerrier, sous le titre de *Réglement donné par une dame de haute qualité, à M. *** sa petite-fille, pour sa conduite & pour celle de sa maison.* L'éditeur qui étoit M. l'abbé Boileau, chanoine de S. Honoré, à Paris, a joint à cet ouvrage un autre réglement, que madame de Liancour avoit dressé pour elle-même, & a mis en tête du volume un avertissement de cent pages, qui contient un récit aussi édifiant que bien écrit des principales actions & des vertus les plus remarquables de madame de Liancour, que l'auteur de cet avertissement avoit connue particulierement les onze dernieres années de la vie de cette duchesse. Nous n'avons presque fait qu'abreger cet avertissement qu'il est bon de lire, en y joignant deux articles du nécrologe de Port-Royal, celui où il est parlé de M. le duc de Liancour, & celui qui contient l'éloge de la duchesse sa femme: le commencement de l'histoire abrégée de la vie de M. Arnauld, par le pere Quesnel; la premiere partie de l'*histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, donnée en 1733, une lettre de M. Arnauld à M. le duc de Liancour, qui se trouve dans le premier volume du recueil des lettres de ce docteur, &c.

LIASTO, *Lago Liasto*, ou *Lico Porto Lugoduni*, en latin *Lugudone*, *Liguidonis*, *Luguidonensium Portus*. C'est un lac ou un petit golfe de l'isle de Sardaigne. Il est à l'embouchure de la petite riviere de Cedro, & au levant de la ville de Sargano. * Mati, *diction.*

LIBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement est vers la ville de Tripoli, & le promontoire appellé par Strabon θεῦ πρόσωπον, aujourd'hui la cap Longre, & la fin au-delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du couchant à l'orient, environ sous le 35 degré d'élévation. L'Antiliban, ainsi appellé à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'élévent auprès des ruines de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du pays des Arabes, sous le 34 degré. Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la Cœlesyrie & la Phénicie. Elles ont ensemble la Palestine à leur midi : du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbek avec partie de l'Arabie déserte; & du côté du couchant, la mer de Syrie. Une distance presqu'égale par tout sépare ces deux montagnes, & forme un petit pays extrêmement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœlesyrie, ou Syrie creuse, parceque ce n'est qu'une profonde vallée renfermée presque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'appercevroit pas de la division qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formeroient ensemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli, & le dernier terme un peu au-delà de Tyr, s'étendant du nord au midi; ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux bases regardent la mer, & étant presque jointes, ne laissent voir qu'une continuité de montagnes, qui en descendant insensiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui signifie *Blanc*, convient très-bien à ces montagnes, à cause de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Pour en donner une idée plus distincte, nous allons dire un mot des diverses régions du Liban. La premiere est celle qu'on appelle *Giobbet Bsciarrai*, & qui s'éleve à l'orient de la ville de Tripoli : c'est dans cette région, qu'on trouve après une plaine sur une colline d'une élévation médiocre, & au pied de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vingt qui portent fruit; c'est là aussi qu'est le monastère de Canubin, siége du patriarche des Maronites; & l'on y trouve deux bourgs, autrefois villes, dont la premiere Bsciarrai, étoit la résidence d'un prince Maronite, dont la maison est éteinte, & à la place de qui le bacha de Tripoli nomme un gouverneur maronite. Au midi de cette partie du Liban est une autre région nommée *Giobbet-Elmneitra*, du nom de Mneitra, ville ruinée : on y trouve, à environ sept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui est le siége d'un évêque Maronite. Du côté opposé, c'est-à-dire, dans la partie septentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Draib*, *Dannie* & *Accar*. Ces deux dernieres sont séparées l'une de l'autre, par la riviere *Bered* ou *Barid*, c'est-à-dire, froide. Elles ne contiennent rien de considérable, & le pays est sec & stérile, à cause de son exposition, & que les montagnes sont presque toutes pierreuses ou pleines de sables; cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du midi, on entre de la région *Elmneitra* dans celles de *Patron* & de *Gebail*, ainsi nommées de deux villes, connues autrefois sous les noms de *Botrys* & de *Byblis*, qui sont assises au pied des montagnes. Ces deux régions sont très-agréables; les terres y sont bonnes & bien cultivées; c'est encore un Maronite qui y commande sous l'autorité du bacha de Tripoli. De la région de *Gebail*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Kesroan*, que les Européens appellent *Castrevent*; c'est une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle est bornée à l'orient par le pays de Balbek, au nord par la région de Gebail, au midi par le pays des Druses, & au couchant par la mer de Syrie, dont presque toutes les côtes sont au pied des montagnes. Le *Nahr Khelb*, ou le fleuve du chien, divise toute cette région en deux parties : la premiere qui regarde le septentrion, est nommée *Kesroan Gazir*, & tous ses habitans sont Maronites : la seconde est appellée *Kesroan Bekfaja*, & entre les Maronites, il y a des Grecs melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce pays : meuriers pour la soie, vignobles dont le vin est excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, bleds & fruits de toute espéce; ce sont les richesses du Kesroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages sont sur des hauteurs admirablement bien situés, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle est en entr'autres la situation d'*Augusta*, sur les confins du Kesroan, & du pays des Druses, à trois lieues de la mer. C'est la demeure du prince qui est le chef de la nation maronite, & le commandant du pays sous l'autorité de l'émir des Druses. Les Jésuites ont une maison dans un beau village du Kesroan, nommé *Antoura*. Le pays des Druses confine le Kesroan du côté du midi : on lui donne ce nom, parcequ'il n'est presque habité que de ceux de cette nation, & que l'émir des Druses y fait sa résidence. Ce pays entierement soumis à ce prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth jusqu'à celle de Fyr, & du couchant au levant depuis la mer Méditerranée jusqu'au territoire de Damas, embrassant presque tout le gouvernement du bacha de Seyde, une partie du Liban, & presque tout l'Antiliban. Il est divisé en plusieurs régions particulieres, dont la plus belle & la plus considérable est la région de *Sciuf* ou de *Chouf*, qui s'éleve au-dessus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région est renommée par la finesse & la bonne qualité de ses soies : on y trouve presque tout ce que fournit le Kesroan : les vins n'y sont pas si bons, & le bled y est plus rare; mais en récompense il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reste du pays des Druses. Les autres régions sont celles de *Gior*, de *Matn*, de *Scichhard-Elgard*, & de *Wadettein* : cette derniere est du gouvernement de Damas. Chacune est gouvernée par un seigneur Druse, qui ne reconnoît point d'autre supérieur que l'émir de cette nation, lequel fait sa demeure à *Dair-al-Gamar*, petite ville du pays de Chouf. Après la région de Wadettin à l'orient, sont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en arabe ont le nom commun de *Sgif*, c'est-à-dire, *pierreux* : c'est ce que les anciens appelloient la Trachonitide : ces deux régions s'appellent *Margiiam* & *Hhuran*, & ont des seigneurs Druses qui y commandent sous l'autorité de l'émir : le terroir y est pierreux, aride & ingrat presque par-tout : c'est la fin de l'Antiliban. Voici les rivieres qui ont leur source dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'Oronte, le *Nahr-Kibir*, ou la grande riviere, qui paroît être l'*Eleuthere* des anciens; le *Nahr-Abrach*, ou la riviere des lepreux; le *Nahr-Acchar*, ou le fleuve rouge; *Albama-Albarida*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kadicha*, ou le fleuve saint; le *Nahr-Kalb*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nahr-Bairath*; le *Nahr-d'Amer*, que les anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le *fleuve d'amour*; l'*Airle*, appellé par les Européens *la Fumiere*; & le *Kasemiech*. On a décrit ces rivieres dans l'ordre où on trouve leur embouchure, en rangeant la côte de la Syrie du nord au sud. Le Chrysorrhoas, appellé autrement *Baradi*, & le Jourdain, ont leurs sources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *voyage de Syrie & du mont Liban*.

LIBANIUS, sophiste, natif d'Antioche, a été de tous les sophistes de son siécle, qui étoit le quatriéme de l'ére chrétienne, estimé le plus éloquent. On appelloit alors sophistes les professeurs d'éloquence. Libanius, après avoir fait briller la sienne à Nicomédie, vint à Constantinople, dans la pensée qu'on pouroit lui confier l'éducation du prince Julien, depuis empereur & apostat. Mais comme il étoit païen déclaré, on choisit pour cet emploi Ecébole, qui affectoit pour la vraie religion un zèle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été aussi envoyé quelque temps, l'empereur Constance défendit à ce prince d'aller écouter ce sophiste. Ecébole le lui fit même prometrre avec serment. Julien respecta en effet la défense de l'empereur& ses propres sermens. Mais il se faisoit apporter en secret, & à grands frais, les piéces de Libanius; en sorte qu'il vint à bout d'en imiter le style, beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien ressemble à Libanius, mais en beau, & de la maniere qu'un homme de qualité qui parle bien sans affectation, peut ressembler à un rhéteur qui s'étudie à bien parler. Vers l'an 360, Libanius fut précepteur de S. Basile & de S. Jean-Chrysostôme, & le premier l'a toujours estimé. Il le loue même avec profusion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une desquelles il lui demande une harangue qu'il avoit faite, & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorsque Julien fut parvenu à l'empire, il donna sa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de préfet du prétoire que ce sophiste refusa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les désordres occasionés par la disette, Julien, persuadé que les magistrats ne faisoient pas leur devoir, déja irrité de la juste opposition qu'ils avoient plusieurs fois montrée à ses volontés, & aigri par les flateurs, commanda qu'on mît en prison le sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ses concitoyens, & un courtisan étonné de sa hardiesse, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler si hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puissance. L'empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les sénateurs avoient mérité son indignation. Mais le sophiste plaida si bien leur cause, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la satyre que cet empereur composa sous le titre de *Misopogon*, c'est-à dire, *l'ennemi de la barbe*, vrai manifeste, & aussi singulier que son auteur. Julien soumettoit en effet à la critique de Libanius, ses actions & ses écrits. *Libanius*, disoit-il, *m'aime plus que n'a jamais fait ma mere; il n'est point attaché à ma fortune, mais à ma personne*. Ce sophiste se donne lui-même pour un homme si désintéressé, qu'au lieu de rien demander à un prince, de qui il étoit sur de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre présent. Mais il vouloit être payé de son désintéressement par toutes les attentions qu'un ami formaliste pouroit exiger de son égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius se tenant sur la réserve ne se montra point à la cour. *C'est*, dit-il, *que j'étois son ami, & nullement son courtisan*. Un matin l'empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le sophiste dans la foule sans empressement pour la percer. Sur le soir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere assez piquante. Libanius répondit sur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philosophe Priscus ménagea une invitation en forme. Libanius est mandé. Il vient, & Julien avec un air embarassé entre en éclaircissement, & s'excuse sur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le sophiste répondit qu'il ne dînoit point. *Eh bien, nous souperons ensemble*, reprit l'empereur. *J'ai trop mal à la tete*, dit Libanius, *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir souvent*. Libanius repartit: *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun*. L'empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les visites, la conversation, les louanges, & les réprimandes de Libanius. L'ayant choisi pour panégyriste au commencement de l'an 363, il applaudit à l'orateur pendant & après l'action, avec des démonstrations & des transports, où l'on eût trouvé de l'indécence, quand même il n'eut pas été le sujet du panégyrique. On croit que ce rhéteur & les philosophes qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la religion chrétienne que ce prince composoit pendant les longues nuits d'hyver. Julien, sur le point de quitter Antioche, dit au sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, « Je vois, ajouta-t-il, que son crédit vous rassure; vous comptez me le députer, mais je vous l'enleverai. » A ces mots il embrassa d'un œil sec le sophiste, qui fondoit en larmes, & partit. Libanius lui a survécu; mais on ignore le temps de sa mort. Il laissa divers ouvrages dont il ne nous reste qu'une partie. Photius dit, que dans les harangues qu'il a faites pour s'exercer, il est plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de style, il gâte la beauté de son naturel, & tombe dans l'obscurité. Il loue ses épîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande estime. * Photii, *bibliotheca*, *cod.* 66. Saint Basile, *in epist. ad Liban.* Julien dans ses ouvrages. *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, en plusieurs endroits, &c.

Le premier qui, depuis la renaissance des lettres, donna quelques soins aux ouvrages de Libanius, fut François Zambicari de Bologne, qui traduisit plus de quatre cens lettres de cet écrivain, & en forma trois livres, imprimés en 1504, après la mort du traducteur. Un second éditeur, c'est Alde Manuce, qui inséra quelques épîtres de S. Basile & de Libanius, dans un recueil de lettres de divers auteurs, qu'il publia à Rome en 1499, *in*-4°. Il ne les donna qu'en grec; mais *Henri Etienne* mit la version latine à côté dans une collection imprimée à Genève en 1606, & depuis elles ont paru dans diverses éditions de S. Basile. On trouve ensuite un volume *in*-4°, de Paris, qui contient cent trois épîtres de Libanius, partagées en deux livres, en grec seulement. Les savans attribuent cette collection à Guillaume Morel, alors imprimeur du roi. On a aussi la version de ce volume, mais à part, quoiqu'elle paroisse de la même imprimerie. Les traducteurs sont un anonyme & un certain Antoine Pichon. Fréderic Morel, Fréderic Brummer de Leipsick, Pierre Lambecius, Jean-Albert Fabricius, Jean-Baptiste Cotelier, ont aussi inseré dans d'autres ouvrages diverses lettres de Libanius. Mais la meilleure édition & la plus complette, est celle qui parut à Amsterdam en 1738 *in-fol.* par les soins de Jean-Christophe Wolf. Cette édition contient seize cens cinq lettres de Libanius, dont la très-grande partie n'avoit point encore paru. Le tout est accompagné d'une traduction, de variantes & de notes. On peut croire aisément que dans un si grand nombre de lettres, il y en a de toute espéce. La meilleure partie ne renferme que des salutations, des recommandations, ou des détails d'affaires domestiques; mais dans celles-là même, au défaut des choses, le style peut intéresser: car elles sont pour la plupart, dit le savant Fabricius (*biblioth. græca*, liv. 5, pag. 411) *Plenæ Attici salis, ac leporis; atque acutâ brevitate, non minùs quàm eruditis pulchrisque sententiis se commendant*; mais il y en a aussi beaucoup qui contiennent des choses curieuses & intéressantes, & qui peuvent don-

ner des lumieres sur l'histoire civile, ecclésiastique & litteraire de ces temps-là. Il seroit à souhaiter que M. Wolf eut moins épargné les notes critiques & historiques. * *Voyez* sa préface, ou la bibliothéque germanique, tom. 47, article premier. En 1755, on a imprimé dix-sept harangues de Libanius, tirées de la bibliothéque de S. Marc à Venise, sous ce titre, *Libanii sophistæ orationes XVII. Antonius Bongiovanni nunc primùm ex manuscriptis codicibus eruit, latinè vertit, notisque illustravit*, à Venise 1755, *in-folio*.

☞ LIBANIUS (George) l'un des plus habiles professeurs du collége de Cracovie, florissoit dans le seiziéme siécle. Il naquit à Lignitz, d'une famille honnête, qui lui procura une belle éducation. Après avoir fréquenté pendant plusieurs années les plus célébres académies d'Allemagne, il vint à Cracovie, où ses talens & ses bonnes mœurs lui concilierent l'estime de ce qu'il y avoit de plus distingué entre ceux qui avoient du gout pour les belles lettres. On lui donna une place de professeur dans le premier collége de Cracovie, & il l'a remplie avec distinction. On le regarde comme le premier qui y ait enseigné la langue grecque, & qui en ait inspiré le gout à la nation polonoise. Les ouvrages qu'il a composés sont, *Œconomicorum Aristotelis libri, græcis & latinis annotationibus illustrati*, imprimé à Cracovie en 1537, in-4°. *Carmina sibyllæ Erythreæ, in quibus resurrectio corporum, mutatio sæculorum, Dei adventus ad judicium, præmia & supplicia hominum describuntur, scholiis quæ ad grammaticam attinent additis*, à Cracovie, 1545 in-8°. *Paraclesis, id est adhortatio ad græcarum litterarum studiosos, habita Cracoviæ*, imprimée au même endroit & la même année. *De musicæ laudibus oratio seu adhortatio quædam ad musicæ studiosos, cui annexa est, quæ in scalis & musica tractantur, multorum vocabulorum græcorum interpretatio*, à Cracovie, 1540 *in-8°*. Enfin une anthologie, qui est demeurée manuscrite, datée de 1528. C'est un recueil des plus beaux endroits de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze & de S. Jean Chrysostôme. * *Specimen bibliothecæ Zaluscianæ*.

LIBANOTI, en latin, *Libanotia*, bourg ou village du royaume de Naples, situé dans la principauté Citerieure sur la riviere de Sapri, au levant de Policastro. Libanoti est l'ancienne *Sapris*, petite ville de la Lucanie. * Mati, *diction*.

LIBA NOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Aristote. Elle est située sur le golfe de Contessa, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction*.

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui se pratiquoit dans les sacrifices des païens, dans lesquels le prêtre versoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la divinité à laquelle il sacrifioit, après en avoir gouté quelque peu. Les païens faisoient d'ordinaire ces libations dans les entreprises importantes. Les députés qu'on envoya à Achille pour le rappeller au secours de sa nation, commencerent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verser à terre en l'honneur des dieux. Ils en firent autant à leur retour. Ces libations étoient ordinaires avant le sommeil. Ulysse après un petit avantage sur les ennemis, se lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiq. grecq. & rom.*

LIBAVIUS (André) luthérien de Hall en Saxe, médecin de profession, qui florissoit en 1612, a donné au public, *Tres partes commentariorum alchymiæ. Tres libri chymicarum epistolarum. Quatuor partes singularium. Praxis alchymiæ. Contemplatio singularis de universitate & originibus rerum conditarum juxta historiam Hexaëmeri Mosaïci instituta, & in 7 libros distributa, &c. Gretserus triumphatus, hoc est demonstratio Jesuitas in colloquio Ratisbonensi anno* 1601 *habito..... victos & prostratos esse*, à Francfort 1604 *in-4°*. *De analogia philosophorum*, &c. à Francfort 1606 *in-4°*. Ses poésies furent imprimees en 1601. Il se nomme quelquefois *Basile de Varna*. * Konig, *biblioth.*

LIBAW, petite ville de la Curlande. Elle a un bon port, & est située sur la mer Baltique, à trois lieues de Samogitie & à douze de Goldingen. * Mati, *diction.* Cette ville fut souvent prise & reprise dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au duc de Curlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Mém. du temps.*

LIBELLATIQUES. C'est le nom qu'on donna dans la primitive église aux chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la persécution, prenoient des billets (*libelli*) des magistrats idolâtres, qui leur servoient d'attestations, pour justifier qu'ils avoient obéi aux édits des empereurs, & sacrifié aux idoles. Pour les obtenir, ils avoient protesté, ou eux-mêmes en secret, ou par personnes supposées, en présence de ces magistrats, qu'ils renonçoient à la foi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'est ainsi qu'ils se délivroient par argent, ou par faveur, de la loi générale qui vouloit que cette renonciation se fit en public. Leur crime, quoique caché, ne laissoit pas d'être grand; & l'église d'Afrique le jugeant tel, ne recevoit à la communion ceux qui y étoient tombés, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des satisfactions très-rudes, ils s'adressoient souvent aux confesseurs & aux martyrs, c'est-à-dire, aux fidéles, qui avoient, ou confessé devant les juges le nom de Jesus Christ, ou souffert quelque tourment, qui étoient en prison, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur intercession la rélaxation des peines ecclésiastiques qui leur restoient à souffrir: ce qui s'appelloit *demander la paix*. L'abus qu'on fit de ces dons de paix, causa un schisme dans l'église de Carthage, du temps de S. Cyprien. L'onziéme canon du concile de Nicée est en partie pour les Libellatiques. * Saint Cyprien, *epist.* 31, 52, 68, *lib. de lapsis, &c.* Baronius, *an. C.* 250. Godeau, *histoire ecclesf.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, religieux de l'ordre de S. Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès si étonnans, que n'ayant encore que vingt-cinq ans il fut fait prédicateur général. Il eut ensuite divers emplois importans, fut deux fois provincial de la province de Rome, & maître du sacré palais depuis l'an 1663, jusqu'en 1673, qu'il fut fait archevêque d'Avignon. Il gouverna cette église jusqu'en 1684, qu'il mourut. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit écrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui soutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. Et en 1644, il donna d'amples thèses tirées de tous les conciles généraux. Il avoit fait aussi un catalogue des écrivains de son ordre, qui n'a pas été imprimé. * Echard, *scrip. ord. FF. Præd. tom.* 2.

LIBER. C'est une des épithetes qu'on donne à Bacchus, ou parcequ'il procura la liberté aux villes de la Béotie; ou parcequ'étant estimé le dieu du vin, il délivre l'esprit d'inquiétude par ce breuvage. Les médailles consulaires de la famille Cassia nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils sont nommés dans les anciennes inscriptions, c'est-à-dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. S. Augustin parle ainsi de cette fausse divinité dans le *liv. VII de la Cité de Dieu, chap.* 21. « Pour les mystères de Liber qu'ils » font présider aux semences liquides, c'est-à-dire, » non-seulement à la liqueur des fruits, où le vin tient » le premier rang, mais aussi aux semences des ani» maux; j'ai de la peine à dire jusqu'à quel excès d'infa» mie ils sont montés: mais il le faut dire néanmoins » pour confondre l'orgueilleuse stupidité de nos adver» saires. Entre les autres choses, que je suis obligé d'o» mettre sur ce sujet, parcequ'il y en a trop, Varron

»dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des fêtes »de Liber avec tant de licence, que l'on adoroit en son »honneur les parties honteuses d'un homme, non dans »le secret pour épargner la pudeur, mais en public pour »faire triompher l'iniquité ; car on les mettoit honorablement sur un chariot que l'on conduisoit dans la »ville, après l'avoir premierement promené par les »champs. Mais dans Lavinium il y avoit un mois en»tier pour les seules fêtes de Liber, pendant lequel on »disoit les plus grandes saletés du monde, jusqu'à ce »que ce chariot eût traversé la place publique, & fût »arrivé au lieu que l'on avoit destiné pour mettre ce »qu'il portoit. Après quoi il falloit que la plus honnête »dame de la ville allât couronner cet infâme dépôt de»vant tout le monde. C'est ainsi qu'on rendoit le dieu »Liber favorable aux semences, & qu'on détournoit »des terres les charmes & les sortiléges.»

LIBERALIS, l'un des capitaines des gardes de Tite Vespasien, à qui ce prince ordonna de faire en sorte que les soldats éteignissent le feu du temple de Jérusalem, & de fraper à coups de bâton ceux qui refuseroient d'obéir. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les soldats étant sourds à toutes ses menaces. * Joséphe, *guerre des Juifs contre les Romains, liv. VI, chap.* 26. Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome 1. pag. 213 & 251.

LIBERALIS, *cherchez* ANTOINE LIBERALIS.

LIBERALITE, *Liberalitas*, divinité honorée par les Romains, & souvent comme une vertu pratiquée par les empereurs, sur-tout par César Auguste, comme le disent Suetone & Tacite; *Congiarium populo, donativum militibus dedit*; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petits sesterces, & le donatif aux soldats, qui étoit pareille somme de deniers. Marc Aurele fit fraper des médailles, où est gravée la figure de la libéralité en dame romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une tessere: on lit à l'entour LIBERALITAS AUGUSTI. Par les médailles d'Adrien & d'Alexandre *Severe*, on voit l'empereur élevé sur une petite estrade & assis, qui fait signe à un homme qui est à ses pieds, de donner la somme de deniers qui est marquée par des points sur les côtés de l'estrade, ayant à ses côtés la Libéralité debout, qui a une tessere à la main. Cela se trouve sur les médailles de presque tous les empereurs. * *Hist. August.*

LIBERAT (Saint) abbé du monastère de Capse, dans la province Byzacène en Afrique, au cinquiéme siécle, fut arrêté pendant la persécution d'Hunneric, avec Boniface diacre, Serf & Rustique soudiacres, Rogat, Septime & Maxime moines. N'ayant pas voulu renoncer à la foi orthodoxe, ils furent renfermés dans une étroite prison, où néanmoins la charité industrieuse des fidéles trouva moyen de les assister. Hunneric en étant averti, les fit mettre sur une barque pleine de fagots, ausquelles on mit le feu en lançant la barque en mer; mais le feu s'éteignit. Alors ce prince cruel ordonna qu'on les assommât: ce qui fut exécuté, & les corps des saints martyrs furent jettés à la mer. Les flots les rejetterent sur le rivage, où le clergé catholique vint les prendre pour les enterrer. Ces saints souffrirent le martyre l'an 483, le 2 de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, *de persecut. Vandalic.* Ruinart, *acta martyr. sincer.* Baillet, *vies des saints, au* 17 *d'août.*

LIBERAT, médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la foi catholique, dans le V siécle, sous le roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des catholiques pour les baptiser. Les deux fils de Liberat furent du nombre, & Liberat fut mis en prison avec sa femme. On ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils sont mis au rang des martyrs avec leurs enfans au 23 de mars. * Victor de Vite, *de persecut. Vandalic. l.* 3, *ch.* 6. Henschen. Baillet, *vies des saints, mois de mars.*

LIBERAT, diacre de l'église de Carthage dans le VI siécle, fut envoyé avec deux évêques à Rome par les peres du concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverses autres affaires importantes. Il composa un ouvrage intitulé, *Breviarium de causa Nestorii & Eutychetis, capitibus 24 comprehensum.* Il commence son histoire à l'ordination de Nestorius, & finit au V concile, c'est-à-dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Liberat étoit un défenseur des trois chapitres. Son ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le P. Garnier. Liberat avoue qu'il l'entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recueilli de l'histoire de l'église traduite du grec en latin, des actes des conciles, des épîtres des saints peres, des mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que plusieurs personnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, *de script. ecclef. & in controv. lib.* 4, *de pont. rom. cap.* 10. Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 2 *de hist. lat. c.* 20. Dupin, *biblioth. des aut. ecclés. du VI siécle.*

LIBERGE (Martin) savant jurisconsulte, & historien, né à Belou-le-Trichard, au diocèse du Mans, étoit professeur en droit à Poitiers lors du siége de cette ville en 1569. Il a écrit l'histoire de ce siége sous ce titre: *Ample discours de ce qui s'est fait & passé au siége de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen en 1569, *in*-8°. Ce discours est daté du 11 septembre de cette même année, & signé, M. Lib. (Martin Liberge.) Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in*-4°, en 1570, avec *les épitaphes latines & françoises de quelques-uns des occis*: à Rouen *in*-12, en 1625. L'université d'Angers ayant appellé l'auteur, il y professa le droit avec un grand applaudissement; mais au lieu de donner ses propres cahiers, il se contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle estime à Angers, qu'il y appaisa deux fois les séditions du peuple, au commencement de la ligue. Sa présence seule calmoit la révolte. Le maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit échevin perpétuel, lorsqu'il eut réduit la ville sous l'obéissance du roi, quoiqu'il changeât tous les autres officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'échevin, que Liberge harangua Henri IV lorsque ce prince passa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la ligue par le traité qu'il fit avec le duc de Mercœur, de la maison de Lorraine, & qui fut scellé par le mariage de la fille de ce prince avec César, duc de Vendôme, fils naturel du roi. Henri IV fut si charmé du discours de Liberge & des belles manieres de l'orateur, qu'il l'embrassa, le loüa publiquement, répondit à tous les points de sa harangue, & donna à l'université d'Angers le droit d'appetissement des pintes, pour servir de gages aux professeurs de droit. Elle jouit encore de ce privilége. On a encore de Liberge une longue, mais belle épître latine à Gui de Lesrat, lieutenant général d'Angers, à la tête des harangues de ce magistrat. On croit aussi qu'il fut un des députés aux états de Blois, & qu'il composa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il proposa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des professeurs de droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers. * *Mém. manuscrits.* Le Long, *bibliothéque de la France, pag.* 491, met la mort de Liberge en 1620, ce qui fait une erreur de 21 ans.

LIBERIUS, pape, Romain de naissance, fut élevé après Jule I sur le siége de S. Pierre, au mois de mai de l'an 352. Les évêques Ariens avoient écrit à Jule peu de temps avant sa mort une lettre, par laquelle ils lui demandoient sa communion, & chargeoient S. Athanase de calomnies atroces. Liberius à son avénement au pontificat, voulant travailler à la réunion de l'église, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer

à Rome, afin qu'on y jugeât son affaire selon la discipline de l'église, le menaçant en cas de refus, de le séparer de sa communion. Mais il ne passa pas apparemment jusque-là, ou s'il le fit, comme il semble le dire dans sa lettre rapportée par S. Hilaire, que le cardinal Baronius croit supposée, celle des prélats d'Egypte, assemblés au nombre de soixante, justifia avantageusement leur métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la suite il envoya l'an 353, Vincent évêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles où l'empereur Constance étoit occupé dans une assemblée d'Ariens, qu'il favorisoit. Ces légats demanderent un concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius: mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, souscrivit à la condamnation de S. Athanase. La crainte eut plus de pouvoir sur son esprit, que ses raisons n'avoient eu de force sur celui des hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette dissimulation, comme l'appellent Liberius & S. Hilaire; & par sa chute il accabla le pape d'une douleur si sensible, qu'il ne souhaitoit plus rien que de mourir pour J. C. de peur de passer pour le dernier des calomniateurs. Pour tâcher d'apporter quelque remède à ces maux, il envoya de nouveaux légats à Constance, lui écrivit fortement, & lui demanda un concile. On le lui accorda, & il fut assemblé à Milan l'an 355: mais il se trompa dans le succès qu'il s'en étoit promis; & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empressement, comme le remède de tous les maux dont l'église étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet, que pouvoit-on espérer d'une assemblée où un Arien présidoit, & où des soldats gardoient la porte? Les prélats orthodoxes furent envoyés en exil, & le pape compatissant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les consoler dans leur bannissement. Constance croyant qu'il lui manquoit quelque chose, envoya tenter Liberius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela l'obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ses ordres, il fallut enlever le pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionément. L'empereur s'efforça d'attirer Liberius à son parti; & voyant après lui avoir donné trois jours pour y penser, que c'étoit inutilement qu'on le sollicitoit de souscrire à la condamnation de S. Athanase, il l'envoya, l'an 355, en exil à Berée, ville de Thrace. Aussitôt après les Ariens mirent Félix sur le siége pontifical, & pendant l'exil de Liberius s'assemblerent à Sirmich, où ils publierent une confession de foi à laquelle ils ajouterent divers anathêmes, pour se montrer tout-à-fait catholiques. Rien ne pouvoit rendre suspect cette confession de foi, sinon l'omission du mot *consubstantiel*. Mais à peine fut-elle sortie de leurs mains, que se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en composerent une seconde, contraire à la premiere, & tout-à-fait hérétique. Le pape étoit cependant en exil depuis deux ans; ses ennemis augmenterent ses maux, en le privant de la consolation qu'il avoit tirée jusqu'alors de ses ecclésiastiques, que Venere commissaire lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la tristesse dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: desorte que cet évêque qui avoit résisté à un empereur en colere, ne put souffrir la longueur de son exil, ni vaincre le chagrin qui le dévoroit. La jalousie de voir Felix sur son siége, & l'amour de la louange des hommes, fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit été à Samson pour lui ôter sa force & son courage; & ces deux violentes passions le réduisirent au triste état de rendre honteusement les armes à ses adversaires. En effet, il souscrivit l'an 357, à la condamnation de S. Athanase, & à la confession de foi qu'ils lui présenterent. Le cardinal Baronius soutient que c'étoit la premiere de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un sens catholique. D'autres assurent que ce fut la seconde, qui étoit tout-à-fait hérétique. Aussitôt après il écrivit aux évêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de S. Athanase, & reçu la confession de foi de Sirmich. Il s'adressa aux principaux chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'empereur; il donna la paix à d'autres; & se servit de termes tout-à-fait indignes d'un pape. Ces demarches furent trouvé si étranges par S. Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de son zèle, il s'écria *Anathema tibi, Liberi*; (*Anathême à vous, Libere.*) *Voyez ce que nous disons à la fin de cet article.* L'an 358, Constance renvoya Liberius à Rome, où il fut reconnu pour le seul évêque de Rome légitime. Liberius répara sa faute, revint à soi, & temoigna un grand zèle pour la défense de l'église. Il condamna la confession de foi de Rimini, & écrivit à S. Athanase pour se réconcilier avec lui. Quoique nous ne puissions pas excuser sa foiblesse, il paroît qu'il manqua seulement de courage, pour fournir une carriere dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 septembre de l'an 366, selon le témoignage de la chronique de S. Jérôme & de Marcellin, quoique le cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna le sépulcre de sainte Agnès de marbre, & bâtit une église qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd'hui *sainte Marie Majeure*. Ce pape s'étoit relevé si heureusement de sa chute, que l'église n'a pas laissé d'avoir de la vénération pour sa mémoire, & que les peres Grecs & Latins en ont parlé honorablement après sa mort. S. Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & S. Ambroise l'appelle *évêque d'heureuse & sainte mémoire*, & rapporte un fort beau discours que ce pape fit publiquement à Marcelline sa sœur, en lui donnant le voile de virginité le jour de Noël dans l'église de S. Pierre. Le nom de Liberius se trouve encore dans les additions des martyrologes de Bede & d'Usuard, & même dans celui que Vandelbert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans son recueil intitulé *Spicilegium*. DAMASE I lui succéda. * S. Athanase, *ep. ad Solit. apol.* 1, *&c.* S. Hilaire, *in fragm.* S. Epiphane, *hær.* 75, *c.* 2. S. Basile, *ep.* 74. S. Ambroise, *l.* 2 *de virgin.* S. Jerôme & Marcellin, *in chron.* Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Anastase; Onuphre; Ciaconius; Platine, & Du Chêne, *in vit. Liber.* Baronius, *an. chr.* 352, 353, *& seqq.* Godeau, *hist. eccles.* Hermant, *vie de S. Athanase, liv.* 7, 8 *& suiv.* D. Luc d'Acheri, *in spicileg. tom. V, pag.* 334.

Il y a deux sentimens qui partagent les savans touchant les anathêmes prononcés par S. Hilaire, contre le pape Liberius. Les termes de S. Hilaire sont seulement: *Anathema tibi à me dictum, Liberi, & sociis tuis: iterum tibi anathema, & tertio, prævaricator Liberi.* Ces paroles se trouvent dans le fragment sixiéme de S. Hilaire. Ce n'est que dans la lettre de Libere même aux Orientaux, que le mot *apostat* se trouve inséré, lettre que nous avons dans le sixiéme des fragmens de S. Hilaire, publiés par le pieux & savant Nicolas le Févre, précepteur du roi Louis XIII. Les uns les croient ou les supposent vraiment de S. Hilaire: entre ceux-ci sont M. le Févre, qui les a donnés le premier, le cardinal du Perron, Blondel, savant protestant. D'autres sont persuadés qu'ils sont d'un copiste, qui en écrivant la lettre de Libere aux Orientaux, a donné l'essor à son zèle, & a voulu laisser à la marge de sa copie ces marques de son indignation, qui avec le temps, sont passées de la marge dans le texte. C'est le sentiment du cardinal Baronius, & de quelques autres. Il y a de grandes raisons qui font pencher de ce côté-là. La premiere, que quand S. Hilaire a dû travailler à l'ouvrage historique d'où sont tirés ces fragmens, le pape Libere s'étoit déja relevé, comme on le voit, par la résistance qu'il fit au concile de Rimini. Y a-t-il apparence que S. Hilaire eût voulu insulter d'une maniere si dure, à un pape, qui, avant sa chute avoit combattu pour la vérité jusqu'à souffrir l'exil, & qui, par son retour, édifioit &

& consoloit l'église ? 2. La dureté de ces anathêmes est tout-à-fait contraire à l'esprit & à la conduite de S. Hilaire. 3. Quoique Libere fût très-coupable d'avoir abandonné & anathématisé S Athanase, il est assez probable qu'il n'avoit pas souscrit la seconde formule de Sirmich, qui étoit visiblement impie; mais seulement la premiere, qui n'étoit mauvaise en elle-même, que parcequ'elle n'excluoit pas assez les erreurs de l'arianisme, & qui pour cette raison étoit rejettée de l'église. Libere méritoit bien alors que S. Hilaire eût pour lui autant d'indulgence qu'il en avoit pour les Orientaux, dont il excuse, autant qu'il peut, les expressions de leurs formules dans son livre des synodes, sans néanmoins les approuver. * *Voyez* ces raisons plus étendues dans la *réponse* du pere Quesnel à M. de Witte, sur sa défense de sa dénonciation de la bulle de Clément XI, &c. *pages* 12, *& suiv.*

LIBERTAT (Pierre) s'est rendu illustre dans l'histoire par le zèle & la fidélité qu'il fit paroître pour le roi Henri IV. Ce fut lui qui réduisit la ville de Marseille sous l'obéissance de ce prince, malgré la perfidie des rebelles : c'est pourquoi les Marseillois lui érigerent une statue, & font encore célébrer aujourd'hui un service solemnel en corps de ville, afin d'honorer sa mémoire. * Soleri, *hist. de Marseille.* L'histoire de Libertat, & de ce qu'il a fait pour la délivrance de Marseille est très-bien détaillée dans l'*histoire de Marseille*, par Antoine Rebuffi, *liv. VIII*, *chap. IV.*

LIBERTÉ, fut révérée comme une déesse par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient aussi en singuliere vénération, & l'invoquoient sous le nom d'*Eleutherie.* Elle étoit représentée par une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une massue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inscription *Libertas Augusti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabale*, où est ajouté un joug rompu avec un soleil, pour marquer que cet empereur en étoit grand-prêtre. * Cicéron, *or. pro domo sua.* Ripa, *iconolog.* Angeloni, *hist. Aug. p.* 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine secte de Juifs qui descendoient de ceux que Pompée & les autres généraux Romains, comme Gabinius, Sosius, & d'autres, avoient emmenés captifs à Rome, & qui avoient ensuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini.* Les autres Juifs qui n'avoient jamais été esclaves, ne vouloient point les recevoir dans leurs synagogues ou assemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une secte à part. Ce furent eux qui disputerent contre S. Etienne, & qui furent cause de sa mort. Oecumenius, Gagneïus, Hugo de Lira entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un pays entre Cyréne & l'Egypte. Ils se fondent sur ce que ce mot *Libertinus* n'est pas grec, & ne signifie pas en cet endroit un affranchi; mais un Egyptien, qui est un nom ou de secte ou de peuple. C'est aussi le sentiment de Pasor, dans son dictionnaire des mots grecs du nouveau testament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* sont des Juifs qui avoient été faits citoyens romains, ou qui étoient nés de peres Juifs dans une ville qui avoit droit de bourgeoisie romaine, comme étoit Tarse d'où étoit S. Paul, & qui fut un de ceux qui procurerent la mort de S. Etienne. * *Actes*, *VI*, 9. *VII*, 58.

LIBERTINS, secte d'hérétiques, avoit pour chefs Quintin tailleur d'habits, Picard de nation, & Chopin, qui répandoient vers l'an 1525 leurs erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blasphêmes ils disoient que tout ce qui semble être fait par les hommes, est fait par cet esprit unique de Dieu, qui opere tout en tous; & de-là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les personnes qui tombent dans les crimes les plus honteux, puisque tout vient de Dieu. Ils ajoutoient, que vivre sans scrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne consiste qu'à professer qu'on n'a point fait de mal. Jesus-Christ, selon ces blasphémateurs, n'étoit qu'un composé de l'esprit de Dieu & de l'opinion. C'est pour cela qu'ils se moquoient de l'écriture, & qu'ils permettoient de se dire catholiques parmi les orthodoxes, & luthériens, avec ceux qui l'étoient. * Prateole, *V. Quint. & Libert.* Bellarmin, *l.* 2 *de statu peccati.* Florimond de Raymond, *lib.* 1 *de origin. hæres. cap.* 16, *num.* 4. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 14. Gautier, *chron. sæc. XVI*, *c.* 6.

LIBERTUS FROMUNDUS, *cherchez* FROIDMONT.

LIBETHRA, ville de Gréce dans la Magnesie, est célébre dans les poëtes, parcequ'elle étoit particulierement consacrée aux muses, nommées pour ce sujet *Libethrides.* Mela, *l.* 2, est de ce sentiment. Mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libethrus*, montagne de Thrace, qui a été sous la domination des Macédoniens, & où il y avoit un autre consacré aux muses. Quelques auteurs mettent une ville de ce nom près du mont Olympe, qui fut renversée par le débordement du torrent, l'oracle ayant prédit la perte de tous les Libethriens, lorsque le soleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils reposoient sous une colonne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour ouir le chant d'un berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de sa voix; cette colonne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renversa la ville, où tous les habitans furent ou noyés ou accablés sous les ruines de leurs maisons. * Cœl. Rhod. *l.* 18, *c.* 22. On tient qu'ils étoient ennemis de la musique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainsi châtiés.

LIBIE, fille d'Epaphus, *cherchez* LIBYE.

LIBITINE, déesse du paganisme, avoit un temple à Rome, où l'on gardoit tout ce qui servoit aux funérailles des morts. Il y avoit des hommes appellés *Libitinaires*, ausquels on s'adressoit pour acheter ou prendre à louage toutes les choses nécessaires aux pompes funébres. L'argent même qu'il en coutoit pour faire cette dépense, s'appelloit aussi *Libitine*; & nous voyons dans la 30 ode du troisiéme livre d'Horace, que l'on donnoit encore le nom de Libitine à cette espéce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parcequ'ils étoient fournis par les libitinaires. Plutarque dit que cette déesse étoit crue par quelques-uns la même que Proserpine reine des enfers, qui avoit intendance sur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus; & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum* ou *libido*, qui veut dire *plaisir.* Plutarque qui est lui-même de ce dernier sentiment, donne une raison apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Venus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, dit-il, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la sortie de ce monde n'est pas bien éloignée de l'entrée, puisque la même déesse qui présidoit à ce qui donne la vie, présidoit aussi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, *in Numa*, *& in problematib.* Tite-Live, *l.* 4. Suetone, *in Ner.* Valere Maxime. Horace, *l.* 3.

LIBOIRE (Saint) en latin *Liborius*, évêque du Mans, dans le V siécle. * *Anonym. apud* Sur. *Gallia christ.* Baillet, *vies des saints au* 23 *juillet.*

LIBON (Scribonius) citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découvert, que l'on appelloit en latin *Puteal.* * Cicéron, *in orat. pro Sextio.* Horat. *l.* 1, *epist.* 19. *Fragment de Pompeïus Festus.* Il y a eu un autre LIBON, consul avec Fabius Chilon, l'an 957 de

Rome, 204 de J. C. & un troisiéme parent de Marc-Aurele, que cet empereur envoya en Syrie avec Lucius Verus pour lui servir de gouverneur. * Capitolin, *in Vero.*

LIBON, excellent architecte de l'Elide dans le Péloponnèse, vivoit sous la LXXX olympiade, & vers l'an 460 avant J. C. Il bâtit près de Pise en Gréce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célébroit les jeux olympiques. Cet édifice dont Pausanias fait la description, étoit environné de quantité de colonnes, & couvert de petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'usage avoit été inventé par Bysas. * Pausanias, *l.* 5 *Eliac.*

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne sur l'embouchure de la Dille dans la Dordogne, à sept lieues de Bourdeaux vers le levant. Libourne est une ville assez agréable : on y fait beaucoup de commerce, parceque le flux de la mer y porte d'assez gros navires, & il y a présidial & sénéchaussée. * Mati, *dictionnaire géograph.*

LIBRES. On donna ce nom à des hérétiques, qui dans le XVI siecle suivoient les erreurs des Anabaptistes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour secouer le joug du gouvernement ecclésiastique & séculier. Ils avoient les femmes en commun, & appelloient spirituels les mariages contractés entre un frere & une sœur; défendant aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas de leur secte. Ils se croyoient impeccables après le baptême, parceque, selon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât; & en ce sens ils se nommoient *les hommes divinisés.* * Prateole, *v. Liberi.* Gautier, *chron. sæcul. XVI*, *c.* 10.

LIBURNIE, est l'ancien nom d'un pays, qui s'étendoit le long de la mer Adriatique depuis l'Arsia où finissoit l'Istrie, jusqu'à la Cerca, autrefois *Titius*, qui la séparoit de la Dalmatie; une ligne tirée des sources de l'Arsia à celles du Kulp la séparoit au nord de la Pannonie, dont elle étoit encore séparée à l'occident, par une chaine de montagnes qui s'étend jusqu'à la source de l'Onn : de sorte qu'elle étoit toute sous les 32, 33 & 34 degrés de longitude, entre le 44 & le 46 de latitude. On nomme divers peuples anciens qui ont habité la Liburnie : les plus considérables appellés Japydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arsia jusqu'au Tedan, appellé présentement Zermagna; les autres étoient les Mentores, les Ismans, les Enchelées, les Buns, les Peuceties, les Laciniens, les Stlupiens, les Burnistes, les Olbonois ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne subsistoient plus lorsqu'Auguste conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque temps soumise aux rois d'Illyrie; & l'on n'en pouroit douter, s'il étoit vrai que lorsque les Romains commencerent à y porter leurs armes, *Teuca* veuve du roi *Agron* y commandoit. On dit que cette reine fit mourir leurs ambassadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vengerent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus considérables d'entre eux, qui furent condamnés à la mort; mais Appien qui parle le plus au long de cet événement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut assurer, c'est que cette province étoit indépendante soixante ans après, quand le royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en acquirent quelques places sur les côtes avant qu'Auguste commençât à regner, puisqu'on parle de la flote Liburnique de Pompée; mais ce prince la soumit toute entiere, & ce fut lui qui envoya une colonie à Zara. Scardonne, qui est ruinée, devint alors la capitale de la province; c'étoit dans cette ville que les magistrats Romains tenoient leur jurisdiction : il y en avoit d'autres qui jouissoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie; les Goths, les Huns, ou Avares y firent beaucoup de désordres dans la décadence de l'empire; on dit même que ces derniers s'y établirent du temps de l'empereur Maurice; mais les Bulgares l'avoient fait avant eux, si l'on en croit quelques auteurs Esclavons, qui insinuent qu'une troupe de ces barbares y entra sous le regne de Justinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillerent en piéces le général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovalases, que ces auteurs donnent aux anciens habitans, & qui, selon eux, signifie les Latins noirs, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui est celui qu'on donne encore aujourd'hui aux habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en soit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouirent pas long-temps de leur conquête; dès le regne d'Heraclius, vers l'an 620 de J. C. les Croates en détruisirent une partie, & obligerent l'autre à se soumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il seroit inutile d'en continuer ici l'histoire; ainsi l'on se contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalmatie jusqu'à la Cettina, fut resserrée vers l'an 1315, & bornée par la petite riviere de Zermagna, au-delà de laquelle commença la Dalmatie. * Pline, *liv.* 3, *ch.* 21. Florus, *l.* 2, *c.* 5. Suetone, *vie d'Auguste.* Constantin Porph. *du gouvernement de l'emp.* Lucius, *de la Dalmatie.*

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers princes qui ont commandé en Bohême, étant demeurée héritiere des états de son pere, les gouverna quelque temps sans être mariée. Enfin pressée par ses sujets qui lui demandoient un roi, elle consentit de prendre un mari tel que le sort le lui présenteroit. Pour cet effet, elle leur conseilla d'exposer son cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle se mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval se retireroit, seroit celui que les dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur roi. Ce cheval s'enfuit chez un paysan nommé *Primislas*, que cette princesse épousa, & qui fut le premier roi de Bohême. * *Voyez* Jean Naucler, *chron.*

LIBYE, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épousa Neptune, dont elle eut Agenor & Belus. Ce fut elle qui donna son nom à la Libye. * Apollodore, *l.* 2.

LIBYE, partie considérable de l'Afrique, fut ainsi nommée, selon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient aussi l'Afrique de ce même nom. On la divisoit en Libye extérieure & intérieure. La premiere, au-dessus de l'Egypte, tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit jusqu'en Ethiopie. C'est aujourd'hui le desert d'Elfocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Egypte & la Marmarique, le long de la mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le mont Atlas jusqu'au fleuve Niger, dans ces horribles solitudes, qu'on nomme aujourd'hui *le desert de Saara* ou *Zaara* : ce qui est proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Beled Geneva.* On divise aussi la Lybie propre, en Marmarique, & en Cyrenaïque, qui est le royaume & le desert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de la Libye *Lehabim* de *lehabah*, qui signifie *ardeur*, à cause de la chaleur qui regne chez eux. C'est ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot arabe *Lub*, qui signifie *soif*; parceque ce pays aride & brulant par ses sables, expose ses habitans aux incommodités de la soif. *Cherchez* ZAARA. * *Consultez* Strabon, *l.* 17. Pline; Ptolémée; Marmol; Jean de Léon; Jean de Barros; Cluvier; Munster, &c. Sam. Bochart, *in Phaleg*, *l.* 4, *c.* 27.

LICENTIUS, disciple de S. Augustin, étoit fils de Romanien, de Thagaste, ami intime de S. Augustin, qui lui a adressé quelques lettres, son livre contre les

académiciens, & celui de la véritable religion. Licentius étoit né aussi à Thagaste, & non pas à Hippone : il dit lui-même qu'il étoit né dans la même ville que S. Augustin : *Ab una exsurgimus urbe.* Son pere le mit dès sa jeunesse sous la conduite de S. Augustin, & il est un des interlocuteurs dans les livres de ce saint contre les académiciens. Une si bonne éducation ne l'empêcha point de se laisser aller aux déreglemens ordinaires de la jeunesse; & c'est d'où S. Augustin & S. Paulin tâcherent de le retirer, comme on le voit par la 26 lettre de S. Augustin, & par la huitiéme lettre de S. Paulin. Licentius entreprit, à la vérité, un poëme des amours de Pyrame & Thisbé; mais on ne lit nulle part que ce poëme ait été achevé. S. Augustin n'en parle que comme d'une piéce commencée, & qu'il dissuadoit de finir : aussi n'existe-t-elle nulle part. On ne connoît pas plus les hymnes dont on le prétend auteur : le Giraldi qui est peut-être le premier qui l'ait avancé, a trompé ceux qui l'ont copié. Pour nous nous ne connoissons point d'autre poësie de Licentius, que l'espéce de poëme ou de lettre en vers, que S. Augustin a conservé dans la lettre même 26, qu'il a adressée à Licentius : cette piéce est une saillie du jeune homme, où l'auteur étale tout ce qu'il avoit d'érudition profane & de connoissance de la fable; & dans laquelle il loue l'esprit, les talens & la sainteté de S. Augustin.

LICETI ou LICETO, médecin célebre, connu sous le nom de FORTUNIUS LICETUS, étoit de Rapallo, dans l'état de Gènes, où il naquit le 3 octobre 1577 de *Joseph* Liceti, médecin, natif de Reco, dans le même état. Il vint au monde avant le septiéme mois de la grossesse de sa mere, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en passant de Reco à Rapallo. C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de FORTUNIO; & que pour être conservé, il fut mis dans une boëte de coton. Son pere eut grand soin de son éducation, & l'instruisit lui-même dans les lettres. Liceti, après avoir étudié à Boulogne, depuis l'an 1595, jusqu'en 1599, vint à Gènes, où son pere étoit mort depuis deux jours; & ensuite il alla enseigner la philosophie à Pise. Un ouvrage que son pere avoit composé lui donna la pensée d'en composer un autre, qu'il intitula : *Gonopsychantropologia.* On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injustice le chagrina; & c'est pour cette raison qu'il publia de nouveau cet ouvrage à Pise sous le titre, *de ortu animæ humanæ.* Sa grande réputation fit qu'on l'attira l'an 1605, dans l'université de Padoue, où il enseigna jusqu'en 1631. Il en sortit, piqué de ce qu'on lui avoit refusé la chaire, qui étoit vacante par la mort de Cremonini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Boulogne qu'il se retira; mais l'an 1645, la république de Venise lui fit tant d'instances, pour lui faire accepter une chaire de professeur en médecine, dans l'université de Padoue, qu'il n'y pût résister; il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 79 ans. Fortunio Liceti a composé plus de cinquante traités différens : dont les plus importans sont; *De lucernis antiquis; de monstris; de gemmis; de novis astris; de immortalitate animæ; de fulminum natura; de ortu viventium; de cometarum attributis; de his qui vivunt sine alimentis; mundi & hominis analogia; de annulis antiquis; de hydrologia sive fluxu maris, &c.* Dans sa dissertation touchant les lampes sépulcrales, il prétend que les anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point; ou de disposer ces lampes d'une telle maniere, qu'à mesure qu'elles bruloient, la fumée se condensoit insensiblement, & se réduisoit en huile, par un changement perpétuel; qu'à l'égard de la méche, elle étoit d'une sorte de lin que les Grecs appelloient ἄσβεστος c'est-à-dire, *inextinguible.* Il rapporte là-dessus diverses histoires. Sous le pontificat de Paul III, qui fut élevé au saint siége l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient noués d'un roseau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brulé pendant seize cens ans, puisque l'inscription étoit conçue en ces mots : *Tulliolæ, filiæ meæ;* ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron : mais tout cela ne fut pas plutôt exposé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps se réduisit en poussiere. On assure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, lesquelles étant exposées à l'air, ne purent conserver leur lumiere que pendant quelques heures. On dit que la plus belle étoit celle d'*Olibius Maximus* de Padoue. Elle étoit composée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit sans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au-dessous, comme d'autres disent. Fortunio Liceti rapporte encore d'autres pareilles histoires; & prétend que le feu éternel de la déesse Vesta n'étoit qu'une de ces lampes; mais à cet égard il se trompe : car tout le monde sait qu'on appelloit ce feu *éternel*, parcequ'on ne le laissoit jamais éteindre, & que les Vestales avoient soin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célebre professeur en humanités à Padoue, a réfuté le sentiment de Liceto, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé; *Dissertatio de veterum lucernis sepulcralibus*, où il montre que la plupart de ces sortes de lampes, ne sont que des phosphores qui s'allument pour un peu de temps, après avoir été exposés à l'air. * Soprani, & Michel Giustiniani, *scrip. della Ligur.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huomini litterati.* Fortunius Licetus, *de lucernis antiquis.*

LICHAS, valet d'Hercule, par lequel Dejanire, sa femme, lui envoya la chemise infectée du sang du centaure Nessus, dont le poison inspira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jetta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher qui porte son nom. * Ovide, *métamorphoses, l. 9, v. 214, 227 & seqq.*

Nunc quoque in Euboico scopulus brevis emicat altè
Gurgite, & humanæ servat vestigia formæ;
Quem quasi sensurum, nauta calcare verentur,
Appellantque Lichan.

C'est de-là que les trois Lichades tirent leur nom, dans la mer Euboïque, dont Strabon fait mention, *l. 9, p. 246.* Pline, *l. 4, c. 14.*

LICHET (François) natif de Bresce, ville d'Italie, & religieux de S. François, au commencement du XVI siécle, fut élu général de son ordre à Lyon le 10 juillet 1518. Il composa des commentaires sur le Maître des Sentences, selon la doctrine de Scot, outre quelques autres ouvrages. * Bellarmin, *de script. eccles.* Wading. *annal. Minor.* Willot, &c.

LICHFIELD, ville du comté de Stafford en Angleterre, à 118 milles anglois de Londres. Elle est située dans un fond bas & marécageux, sur un petit lac ou étang, d'où sort une petite riviere qui se joint au Blithe, & se décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette riviere partagent la ville en deux parties, qui sont jointes par un pont & par une chaussée. Le mot de Lichfield signifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'est à cause de plusieurs corps de chrétiens, qui y resterent sans sépulture du temps de la persécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un collége pour apprendre les humanités, un hôpital & une église cathédrale. Elle fut bâtie par Oswi roi de Northumberland en 626, & son évêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne église ayant été démolie en 1148, par Roger de Clinton le XXXVII évêque de ce diocèse, il bâtit celle qui subsiste encore à présent. Cette ville fut le siége de l'évêque jusqu'en 1088, que Robert de Limsei, le XXXV évêque, le transporta à Coventri. Mais Hugues Novant, VI évêque après lui, transporta de nouveau cent ans après, savoir en 1188, le siége à Li-

chfield, malgré l'opposition des moines de Coventri. Enfin cette dispute fut terminée, par Savensbi, quatriéme évêque après Novant; on convint que l'évêque seroit nommé évêque des deux villes, de même que l'on dit l'évêque de Bath & Wels; à condition que le nom de Coventri précéderoit; que les deux villes choisiroient leur évêque alternativement; & qu'ils ne feroient qu'un seul chapitre, duquel le prieur de Coventri seroit le chef. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à ce que Henri VIII ayant aboli le prieuré de Coventri, par un acte du parlement, le doyen & le chapitre de Lichfield furent déclarés le seul chapitre de l'évêque, son nom & ses titres continuant comme auparavant. Les revenus de cet évêché étoient si considérables, qu'en 793 il fut érigé en archevêché pour Adolphe, ayant pour suffragans Winton, Herefort, Sidnacester, Dorcester, North-Elmham, & Dunwich. Depuis Sidnacester & Dorcester furent mis sous la dépendance de l'évêque de Lincoln, & les deux derniers sous celle de Norvich. Ce diocèse comprend présentement les comtés de Derbi & de Stafford, & une bonne partie des comtés de Warwich & de Shrop. Il y a en tout 557 paroisses. Bernard Stuart le plus jeune fils d'Esme duc de Lenox & comte de la Marche, fut fait comte de Lichfield & baron de Newburi en 1645. Charles Stuart, son neveu, succeda à ses titres, & fut créé duc de Richemont & de Lenox par le roi Charles II, en 1660. Etant mort sans postérité en 1672, lorsqu'il étoit ambassadeur en Danemarck, le titre de comte de Lichfield fut donné par le même prince, deux ans après, à Edouard-Henri Lée, créé baron de Spellesbourg, vicomte de Quarendon, & comte de Lichfield le 5 juin 1674. Lichfield fut souvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I contre les parlementaires. * *Dictionnaire anglois.*

LICHO, en latin *Lycus*, petite riviere de la Natolie. Elle coule près de Bambucale & d'Eschihissar, dont le premier est les ruines de l'ancienne Hierapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodicée, & peu après elle se décharge dans la Madre. * Mati, *diction.*

LICHT (François de) est auteur d'un livre, qui a pour titre: *Asserta veritas genuina nihili*, à Anvers, en 1642. * Konig, *biblioth.*

LICHTHENAW, *cherchez* CONRAD DE LICHTHENAW.

LICINIA, vierge vestale, vers l'an 640 de Rome, fut accusée avec deux autres, d'avoir mené une vie impudique. Le grand pontife L. Metellus ayant condamné la seule Emilie, & épargné Martia & Licinia, le peuple donna commission à Lucius Cassius d'examiner de nouveau le procès; & ce juge rigoureux condamna Licinia & Martia, & poussa sa sévérité jusqu'à rechercher & punir les complices * Asconius Pedian. *in orat. pro Milone.* Dion Cassius.

LICINIEN, évêque de Carthage en Espagne, florissoit dans le VI siécle, du temps de l'empereur Maurice. Il mourut à Constantinople, empoisonné, comme on le croit, par ses ennemis. S. Isidore assure qu'il avoit lu quelques-unes des lettres de cet évêque, dont il y en avoit une sur le sacrement de baptême, & plusieurs écrites à Eutrope évêque de Valence. Ses autres ouvrages étoient perdus du temps d'Isidore, & ceux-ci ne se trouvent plus. * Isidore, *de script. eccles.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccles. du VI siécle.*

LICINIEN, poëte Latin, étoit natif de Bilbilis ou Bilbis, ville d'Espagne, dite aujourd'hui *Bobola* ou *Banbola*, selon Zurita & Antonius Augustinus. Cette ville étoit aussi le lieu de la naissance de Martial, *l. 1, épigr. 32 & 44.*

LICINIO (Jule) dit PORDENONE *le jeune*, peintre de Venise, disciple du grand Pordenone son oncle, étoit bon dessinateur, & avoit une grande intelligence de la fraisque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les ouvrages du neveu avec ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fraisque la façade d'une maison à Augsbourg. Cet ouvrage s'est très-bien conservé, & pour honorer la mémoire de son auteur, les magistrats de la ville y ont fait mettre cette inscription: *Julius Licinius civis Venetus & Augustanus hoc ædificium his picturis insignivit, hisceque ultimam manum posuit, an.* 1561. C'est-à-dire: *Jule Licinio, citoyen de Venise & d'Augsbourg, a rendu cette maison célébre par cet ouvrage de peinture, qu'il acheva en* 1561. Il vivoit dans le même temps que le Bassan. On n'en sait pas davantage, Vasari ni Rodolfi n'en ayant point parlé, peut-être à cause de la ressemblance des noms & du mérite. *Voyez* PORDENONE. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LICINIUS: nom de la famille des LICINIENS, l'une des plus considérables entre les plébéiennes à Rome, où elle étoit divisée en diverses branches. P. LICINIUS CALVUS fut le premier du peuple qu'on créa tribun militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant J. C. dans l'intervalle où il n'y eut point de consuls en cette ville. Il eut pour fils, P. LICINIUS, dont nous parlerons dans la suite, & C. LICINIUS. Celui-ci fut pere de C. LICINIUS, tribun pendant dix années avec Sextius. P. Manlius, dictateur l'an 389 de Rome, & 365 ans avant J. C. le choisit pour colonel général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéien qu'on honora de cette charge, pour persuader au peuple que les gens de son corps n'étoient pas absolument méprisés, comme on se le persuadoit. Il fut surnommé *Stolo*, mot qui signifie *un rejetton inutile*, & qui lui fut donné à cause de la loi qu'il publia pendant son tribunat. Elle défendoit à tout citoyen Romain de posseder plus de cinq cens arpens de terre; parceque ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce Licinius, les cultiver avec assez de soin & de loisir, pour purger leurs arbres de ces méchans rejettons: ce que Varron a ainsi marqué dans le premier livre *De re rustica. Stolonis illa lex, quæ vetat plus D. jugera habere civem Rom. & quæ propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quòd nullus in ejus fundo reperiri poterat stolo, quòd effodiebat circum arbores è radicibus, quæ nascerentur è solo quos stolones appellabant.* Licinius & Sextius avoient encore ordonné par leur loi: *Que les intérêts qui auroient été payés par les débiteurs, demeurassent imputés sur le principal des dettes, & que le surplus seroit acquis en trois diverses années.* Ils y ajouterent: *Que l'on ne créeroit plus de consuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéienne.* Le sénat s'opposa d'abord à l'établissement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier article n'eût son effet, & qu'on n'élevât au consulat les familles plébéiennes. Cette grande révolution dans la république romaine naquit d'une cause fort légere. M. Fabius Ambustus avoit deux filles, l'une mariée avec S. Sulpitius, & l'autre avec Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit chez sa sœur, elle vit le licteur qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à sa sœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque temps après, elle vit venir Sulpitius même, suivi de divers citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de respect. Comme elle étoit fiere & ambitieuse, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que son mari ne pouvoit espérer d'arriver à ces magistratures. Ambustus, qui aimoit beaucoup sa fille, la consola, & lui promit de contribuer à l'élévation de Licinius, qu'il fit lier d'amitié & d'intérêts avec Sextius. Celui-ci fut le premier consul, né d'une famille plébéienne, l'an 388 de Rome, & Licinius mérita le même honneur, l'an 390, & 364 avant J. C. avec C. Sulpitius Peticus. P. LICINIUS CALVUS, aîné de la famille des Liciniens, fut tribun militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Il eut P. LICINIUS VARUS, pere de P. LICINIUS CRASSUS, qui suit; & de C. LICINIUS VARUS, consul l'an 518, & 236 avant J. C. avec Cornelius Lentulus. Celui-ci laissa deux fils de ce nom; le premier consul,

l'an 586, & 168 avant J. C. avec Paulus Émilius ; & le second, l'an 583, avec Cassius Longinus ; ce dernier fut défait par Persée. P. Licinius Crassus fut grand pontife, colonel général de la cavalerie, censeur, puis consul, l'an 549, & 205 avant J. C. avec P. Cornelius Scipion. On le surnomma *Agelaste*, parcequ'il ne rioit jamais. Il laissa deux fils, qui firent deux branches ; P. Licinius Crassus, dit Mutianus, fut grand pontife, & mourut en faisant la guerre contre Aristonicus. *Voyez* CRASSUS. Son fils, qui fut un excellent orateur, mourut d'une pleuresie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le consul Philippe, l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Pline fait mention de lui, & de son fils de même nom. M. Licinius fut pere de P. Licinius Crassus, consul, l'an 657, & 97 avant J. C. avec Cn. Cornelius. Il défit l'année d'après les Lusitaniens, & en triompha. Depuis il fut censeur, l'an 665, & 89 avant J. C. & se tua lui-même, pendant les guerres civiles de Marius, craignant de tomber entre les mains de ses ennemis. Il eut deux fils ; le puîné fut tué pendant la même guerre civile de Marius ; & l'aîné fut défait par les Parthes, comme nous le marquons sous le nom de Crassus. Celui-ci eut deux fils, M. Licinius, qui suit ; & un autre qu'on soupçonna d'être bâtard, parcequ'il ressembloit trop à un sénateur nommé *Dignus*, ami de sa mere. C'est de lui dont Cicéron fait cette raillerie : *Dignus quidem Crassi est.* Plutarque en fait aussi mention dans la vie de Cicéron. M. Licinius Crassus s'étoit signalé dans les Gaules sous Jules-César, & fut tué par les Parthes avec son pere, l'an 701 de Rome, & 53 avant J.C. Il eut un fils de même nom, consul avec Auguste, l'an 724 de Rome, & 30 avant J. C. & pere d'un autre Licinius Crassus, qui mérita le même honneur, l'an 740, & 14 avant J. C. avec Cn. Lentulus. La famille des Liciniens avoit encore deux autres branches, des Lucules & des Murena. *Voyez* LUCULLUS & MURENA. * Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Pline. Eutrope. Cassiodore. Streinnius, *de famil. roman. &c.*

LICINIUS TEGULA (P.) poëte comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 avant J. C. dans le temps que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il composa un cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. Glandorpius, & quelques autres croient qu'il est le même que Licinius Imbrex, aussi poëte comique, dont parle Aulu-Gelle, parceque parmi les Latins, le mot *Tegula & Imbrex* est presque le même. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture soit véritable, puisque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le surnom du premier, & *Cajus* celui de l'autre. Quoi qu'il en soit, Volcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatriéme rang entre les poëtes comiques.

Si erit, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Tite-Live, *l.* 31, *ou* 1, *dec.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 13, *chap.* 21 *&* 15, *chap.* 24. *noct. attic.* Lilio Giraldi, *dial.* 8 *poët.* Glandorpius, *in onom. rom.* Vossius, &c.

LICINIUS CALVUS (C.) orateur célébre, qui vivoit du temps de Cicéron, étoit fils de Licinius Macer, l'un des meilleurs poëtes de son siécle. Quintilien cite souvent les invectives de Licinius l'orateur, contre Vatinius. Elles furent si fortes & si éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé son plaidoyer ; & s'adressant aux juges, leur dit : *Hé quoi ! Messieurs, parceque mon accusateur est éloquent, est-il juste que je sois condamné ? Rogo vos, judices, num si iste disertus est, ideo me damnari oportet ?* C'est à quoi Catulle faisoit sans doute allusion dans la quatorziéme de ses épigrammes à Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundissime Calve, munere isto
Odissem te odio Vatiniano.

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de trente ans. On lui attribue cette épigramme contre Pompée.

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle virum.

On le croit aussi auteur des annales citées par Denys d'*Halicarnasse*, & par Tite-Live. *Cherchez* aussi CALVUS. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 2, 4, 5, *&c.* Tite-Live, *l.* 4. Cicéron. Quintilien. Catulle. Horace, &c. Vossius, *de rhet. nat.* 14 ; *instit. orat. lib.* 4 ; *de poët. lat. cap.* 3 ; *de hist. lat. lib.* 1, *cap.* 10.

LICINIUS (Caïus Valerius Licinianus Licinius *ou* Publius Licinianus Licinius) né d'un paysan du pays de Dacie, s'avança du rang de simple soldat aux premieres charges militaires, & fut créé d'abord César ; & peu après, le 11 novembre 307, empereur par Galere Maximien, dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien servi dans la guerre de Perse. On dit qu'il étoit rigide observateur de la discipline militaire ; mais il se rendit odieux par son avarice & sa dissolution : en quoi il avoit une très grande conformité avec ces peuples barbares, parmi lesquels il avoit été élevé. Il leur ressembloit encore par son ignorance, qui le rendit ennemi des lettres, & de ceux qui en faisoient profession : de sorte que, pour ce seul sujet, il fit mourir plusieurs philosophes, qu'il appelloit *le venin & la peste publique.* Licinius eut dans son département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir aussi l'Italie, dont Maxence s'étoit emparé ; mais il n'osa pas l'attaquer : & Constantin ayant entrepris la conquête de ce beau pays l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien, pour lui faire plaisir, faire cesser la persécution contre les chrétiens. Constantin, pour affermir leur amitié, lui donna l'an 313, *Constantia* sa sœur en mariage ; & peu après Licinius conservant ses bons sentimens pour les chrétiens, en fut récompensé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui acquit tout l'Orient en moins de quatre mois ; Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoisoné vers le mois d'août. On assure que Licinius, alors trop zélé pour les chrétiens, punit inhumainement ceux qui les avoient persécutés sous les ordres de Maximin. L'année suivante 314, l'accroissement de sa puissance lui ayant fait concevoir de trop vastes desseins, il engagea Bassien, que Constantin avoit fait César, selon quelques auteurs, à se révolter ; & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice son frere, ce qui irrita tellement Constantin, que pour s'en venger, il marcha à la tête d'une nombreuse armée contre Licinius, qu'il joignit à Cibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il se donna le 8 octobre une grande bataille où Licinius eut du dessous ; mais il répara bientôt cette perte, & en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où son armée, quoique vaincue pour la seconde fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de se ruiner l'un l'autre, résolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la cession de presque tout le pays que Constantin avoit laissé derriere lui ; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Mesie & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius son fils fut César avec les fils de Constantin ; enfin l'an 319, croyant voir dans les chrétiens de ses états plus d'inclination pour Constantin que pour lui, il commença à les prendre en aversion, & l'envie de leur nuire lui suggera mille moyens. On assure que d'abord il chassa de sa maison tous ceux qui faisoient profession de l'évangile, & en fit mourir la plupart. Ensuite il défendit aux évêques de conférer avec les Gentils, & d'enseigner aux femmes les lettres saintes ; & aux chrétiens de s'assembler dans les villes pour l'exercice de leur religion. Il fai-

soit garder ces loix avec une cruauté inflexible ; & quoique la persécution qu'il exerça contre l'église n'ait pas duré long-temps, elle ne laissa pas d'être très-cruelle. Constantin qui souffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Constantin, en poursuivant quelques barbares, étoit entré sur ses terres sans son agrément. On arma des deux côtés, & le voisinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils se battirent. Licinius, après une défaite entiere, se retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient ; mais ayant appris que Crispus, fils de Constantin, avoit ou pris ou submergé sa flotte, il alla se joindre à ses troupes en Asie. Constantin qui le suivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcedoine, & l'assiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius se remit à la clémence de son vainqueur, & obtint grace par le moyen de Constantia son épouse, à condition qu'il renonceroit à l'empire. Constantin lui assigna Thessalonique pour sa demeure ; mais ayant su que Licinius tâchoit de renouveller la guerre par l'assistance des Barbares, avec lesquels il traitoit secretement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de soixante ans, & après un regne d'un peu plus de dix-sept ans. Le cardinal Baronius met la derniere bataille que Constantin gagna contre Licinius, l'an 318 ; mais les fastes grecs & latins, la chronique d'Eusebe, Socrate, Cedrene & Gelase la placent l'an 325. Cette date se justifie par plusieurs loix, & par grand nombre de rescrits, qui sont dans le code théodosien, où l'on voit aussi l'arrêt par lequel les actes de Licinius furent cassés après sa mort. Licinius son fils fut tué aussi peu de temps après par ordre de Constantin. * Socrate, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Eusebe, *in chron & vita Constant.* Zosime, *l.* 2. Cedrene, *in annal.* Morin, *histoire de la délivrance de l'Eglise.* Code théodosien, *de infirm. his, quæ sub tyranno gesta sunt.*

LICINIUS MACER, poëte, *cherchez* LICINIUS CALVUS. (C.)

LICINIUS *Rufinus*, jurisconsulte. On croit qu'il est l'auteur d'une comparaison entre les loix de Moyse & les loix romaines. Marquar Freher croit que c'est l'ouvrage de quelque moine qui a vécu avant le temps de Justinien. * Konig, *biblioth.*

LICIS, *cherchez* LYCUS.

LICKNUS, orateur & historien Grec, *cherchez* ALEXANDRE D'EPHESE.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il est vers le milieu de la vallée de Noto, près de la source du Drillo, à douze lieues de Syracuse, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LICOLA, LAGO DE LICOLA, ou le *Lac Lucrin*, *Lunus & Bajanus Lacus.* Ancien lac d'Italie, dans la Campanie, près de l'ancienne ville de Bayes. Il étoit renommé pour la grande quantité d'excellens poissons qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reste en marais, qui ne produit plus que des roseaux. On donne aussi le nom de Licola aux vestiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le golfe de Pouzzol jusqu'à la ville d'Ostie. * Mati, *diction.*

LICOSTOMO, en latin *Scotusa, Scotussa*, ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le fleuve Penée, près de son embouchure dans le golfe de Salonichi. Elle a un évêché suffragant de Larisse. * Mati, *diction.*

LICTEURS, officiers romains, créés au nombre de douze par Romulus, premier roi de Rome, portoient des faisceaux de verges, entre lesquelles étoit renfermée une hache, dont le fer paroissoit au haut du faisceau ; & marchoient devant le roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la république, les dictateurs, les préteurs, & les autres magistrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient aussi précédés de licteurs ; les consuls & les dictateurs, de douze ; & les préteurs, de six. Dans les triomphes, ces licteurs marchoient devant le char du triomphant, portant leurs faisceaux entourés de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils punissoient aussi les coupables, qui étoient surpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des magistrats : *I, Lictor, colliga manus, expedi virgas, plecte securi.* Ils étoient prêts à délier leurs faisceaux de verges soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnés. Ils ont été appellés licteurs, *à ligando* ; parcequ'ils lioient les pieds & les mains des condamnés avant l'exécution : ils étoient pris des personnes libres : jamais il n'y a eu d'esclaves qui aient été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites.* * Rosin, *antiquit. l.* 7, *c.* 4 & 48. Pitiscus, *lexicon antiquit. roman.*

LICUNGS, usurpateur de l'empire de la Chine, s'étant mis à la tête des rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xensi, & de celle de Honan, prit l'an 1642 le titre de *roi*, & le nom de *Kunvang*, c'est-à-dire, *prince fortuné.* Il usurpa ensuite la qualité d'empereur, & donna le nom de *Thienxum*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom chinois signifie *obéissant au ciel* ; & il le choisit pour faire croire à ces peuples superstitieux que le ciel vouloit qu'il fût empereur, pour les délivrer de l'oppression. Il poussa ses conquêtes jusqu'à Peking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta sur le trône de Zunchim, qui étoit alors dans son palais, & qui se pendit de désespoir. Peu de temps après il apprit qu'Usangué s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Peking : cela l'obligea de sortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que seize empereurs de la famille de Thamin avoient amassés pendant 280 ans qu'ils avoient regné dans la Chine. Il fut poursuivi par les Tartares, & chassé de la province de Xensi par Usangué, qui le tua dans une bataille. * L. P. Martini, *histoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

LICUS ou LICIS, poëte comique, *cherchez* LYCUS.

LIDA, petite ville avec châtellenie & citadelle, est dans le palatinat de Troki en Lithuanie, à dix-sept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut presqu'entierement ruinée par les Moscovites, l'an 1655. * Mati, *dict.*

LIDBURI, ville avec marché dans la partie orientale du comté d'Hereford en Angleterre, prend son nom de la riviere de Lidden, sur le bord oriental de laquelle elle est située, près des montagnes de Malvern. Elle est dans un pays gras, & bien bâtie ; habitée principalement par des ouvriers en drap. Elle est éloignée de 50 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LIDDESDALE, province ou comté d'Ecosse, sur les frontieres d'Angleterre, à l'orient & au midi, a au septentrion le comté de Teviotdale, & Exsdale au couchant. La riviere de Liddal lui donne son nom. Ses principales villes sont Harlai, Brankensei, &c. * Camden. Sanson.

LIDERIC, nom du premier grand-forestier de Flandre, selon quelques auteurs, abusés par Jacques de Guise, Jean le Maire, Richard de Wassebourg, & autres écrivains fabuleux, qui assurent que Lideric épousa Rothilde fille prétendue du roi Dagobert I, & que tous les comtes de Flandre sont descendus de ce mariage. *Cherchez* FLANDRE. * Aubert le Mire, *de com. Fland.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.*

LIDGAT, bourg d'Angleterre dans le comté de Suffolck, a donné son nom à JEAN LIDGAT, qui suit.

LIDGAT (Jean) religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XV siécle, & non pas Augustin, comme l'a cru Joseph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il composa divers ouvrages : *De audienda*

missa ; De philosophorum secretis , &c. Lidgat étoit poëte, orateur, théologien, & savoit aussi les langues & les mathématiques. Il mourut vers l'an 1440, âgé de 60 ans. * Pitseus, *de script. angl.* Leland. Balée. Ghilini, &c.

LIDOIRE ou LICTOR (Saint) second évêque de Tours, & prédécesseur de S. Martin, dans le IV siécle, fut ordonné évêque de Tours l'an 337, gouverna cette église pendant 33 ans, fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir, & qui fut nommée de son nom, laquelle est à présent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée aussitôt après sa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 1, *c.* 43; *l.* 10, *c.* 31. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Baillet, *vies des saints, au* 13 *de septembre.*

LIEBANA, est un petit pays de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est aux confins de celle d'Oviedo, dans les montagnes d'Europa. Sa longueur est de neuf lieues, & sa largeur de quatre. Il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

LIEBAUT (Jean) natif de Dijon, pratiqua la médecine à Paris au XVI siécle, avec quelque sorte de succès. Il enseigna d'abord les humanités dans l'université de Paris, au collége de Beauvais. Liebaut commença cet exercice en 1556. On voit sa souscription avec celles des autres, au bas de l'acte du 22 avril 1594, par lequel l'université de Paris reconnut Henri IV pour roi, & lui jura obéissance. Liebaut épousa à Paris *Nicole* Etienne, qui étoit savante, & fille de *Charles* Etienne. Il publia *Thesaurus sanitatis*, à Paris chez Jacques du Pui, en 1577. *De præcavendis curandisque venenis commentarius. Scholia in Jacobi Hollerii. Commentaria in l. VIII. aphorismorum Hyppocratis.* Les plus curieux de ses livres, si l'on en croit M. Bayle, ce sont ceux qui traitent *des maladies des femmes*, & ceux qui concernent *l'ornement & la beauté des femmes.* Il les composa en latin. Ils furent ensuite mis en françois; mais le traducteur se vit obligé d'en omettre quelques endroits, parcequ'ils étoient contre la pudeur. Cette traduction françoise a eté imprimée plus d'une fois. Liebaut traduisit en françois les quatre livres de Gaspard Wolfius, des secrets de médecine & de chymie. Il eut bonne part au livre d'agriculture, appellé *la maison rustique*, qui a été imprimé tant de fois, & traduit en anglois, en flamand & en allemand. Charles Etienne en fut le premier auteur. Liebaut son gendre le retoucha, & l'augmenta considérablement. Liebaut mourut subitement au milieu d'une rue de Paris, le 21 juin 1596.* Bayle, *diction crit.*

LIÉBE (Chrérien-Sigismond) savant antiquaire Allemand, mort à Gotha le 7 avril 1736 dans un âge avancé, est connu par divers ouvrages dans lesquels il y a beaucoup d'érudition; entr'autres par l'ouvrage intitulé : *Gotha numaria sistens thesauri Fridericiani numismata antiqua, aurea, argentea & ærea*; à Amsterdam, 1730, *in-fol.* Ce livre renferme la description des médailles du duc de Saxe-Gotha, dont le cabinet est curieux. On a joint à la fin de ce volume quelques lettres du savant M. Spanheim à M. Morel, antiquaire très habile. M. Liébe étoit occupé du soin d'une belle édition des Césars de l'empereur Julien, qui étoit, dit-on, fort avancée lorsqu'il est mort.

LIECHTENAW, c'est une petite ville défendue par un fort bon château. Elle appartient à la ville de Nuremberg en Franconie; mais elle est enclavée dans le marquisat d'Anspach, à une lieue & demie de la ville de ce nom, vers l'orient & sur la riviere de Retzel. * Mati, *diction.*

LIECHTENAW, petite ville avec un fort château. Elle est dans la basse Alsace, au levant du Rhin, entre Strasbourg & Bade, à quatre lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Liechtenaw a un grand territoire, coupé par le Rhin, où sont les petites villes de Wilstett, d'Offenthorf & de Drusenheim, & qui appartient aux comtes d'Hanaw. * Mati, *diction.*

LIECHTENBERG, château fort de la basse Alsace, est situé sur une montagne, à cinq lieues d'Haguenaw, vers le couchant. Ce château est chef d'une seigneurie, qui appartient aux comtes d'Hanaw. * Mati, *diction.*

LIECHTENSTEIN, principauté d'Allemagne, dans le pays d'Autriche, est différente d'un autre LIECHTENSTEIN, proche de Bolzano, dans le pays de Trente. * Cluvier. Sanson.

LIEGE, pays du cercle de Westphalie, a pour capitale la ville de Liége, siége d'un évêque suffragant de l'archevêché de Cologne. C'est la *Leodica, Leodium, Leodicum* & *Legia* des Latins. Les Flamans la nomment *Luick*, & les Allemans *Luttik.* L'évêque de Liége est souverain de ce pays, qui est entre le Brabant, la Meuse, le comté de Namur, & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liége est bon & tempéré, & la terre y est fertile en grains, fruits & venaison. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrieres de marbre, outre une certaine terre propre à bruler, dont les habitans font un grand commerce. L'évêque est prince du saint-empire, & prend le titre de duc de Bouillon, de marquis de Franchimont, & de comte de Lootz, & de Hasbain, qui sont des seigneuries renfermées dans le pays de Liége. L'on y compte aussi cinquante-deux principales baronies, grand nombre d'abbayes, vingt-quatre villes closes, avec plus de quinze cens villages. Les principales villes du pays de Liége sont, Tongres, Hui, Mastricht, Dinan, Bouillon, Fumai, Thuin, S. Hubert, Rochefort, &c. La ville de Liége, capitale du pays, est très-ancienne; & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix, prince Gaulois, de qui César fait mention dans ses commentaires. Elle est située dans une agréable vallée, environée de belles montagnes, que divers vallons séparent, avec des prairies, où coulent les petites rivieres d'Ute, de Vese & d'Ambluar, qui se déchargent dans la Meuse, avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics, comme le palais de l'évêque, les églises & les ponts sont magnifiques. Il y a grand nombre d'abbayes, de maisons religieuses, & huit églises collégiales. La cathédrale, dédiée à S. Lambert, est célébre par son chapitre; & l'on n'y reçoit point de chanoine, s'il n'est ou gentilhomme ou docteur. L'évêché qui étoit à Tongres, puis à Mastricht, fut transféré à Liége par S. Hubert, successeur de S. Lambert martyr. Au reste, cette ville souffrit beaucoup autrefois, par les courses des Normans. Le duc de Brabant la prit le 3 mai, jour de l'Ascension, l'an 1212, & la pilla durant six jours. L'élection des évêques y causa de grands désordres dans le XV siécle. Jean de Baviere gouvernoit depuis long-temps l'église de Liége, quoiqu'il ne fût pas prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre, & l'assiégerent dans Mastricht. Jean duc de Bourgogne, le vint dégager, tua 36000 Liégeois dans une bataille, l'an 1409, & obligea les autres à se soumettre, & entra ensuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuse les plus coupables des révoltés. La ville se rétablit bientôt. Charles duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468, & ses soldats y firent des ravages incroyables. Aussi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la maison de Bourgogne. Les différends des Liégeois & de leur évêque dans le XVII siécle, sont assez connus. Le chapitre, dont nous avons parlé, est un des plus célébres de la chrétienté, & composé de princes, de cardinaux & de personnes de grande qualité, ou de lettres. On y a aussi vu des prélats célébres. La ville de Liége a beaucoup souffert, aussi-bien que les autres de la basse Allemagne, durant les guerres du XVII siécle. * Jean Chapeauville, *in tom. script. pont. Tong. & Leod.* Alberic, *in chron.* Le Mire, *in fast. belg.* Gui-

chardin, *description des Pays-Bas*. Petrus Divæus, *de Gall. belg. ant.* Pontus-Heuterus, *de vet. ac sui sæc. belg.* Valere André, *topogr. belg. &c.*

Concile de Liége.

Le pape Innocent II vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un concile, dans lequel il rétablit Othon, évêque d'Halberstat, & couronna l'empereur Lothaire II dans l'église de S. Lambert. *Consultez* le neuviéme volume des conciles; Dodehin; l'abbé Suger; & la chronique d'Othon de Frisinghen. Jean de Los d'Hinsberg, évêque de Liége, y fit des ordonnances synodales l'an 1446, & Ferdinand de Baviere l'an 1620.

LIENARES, bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est vers les confins de la Castille nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaën & d'Anduxar. Liénares a été bâti des ruines de l'ancienne *Castulo*, ville forte & épiscopale, suffragante de Tolède. * Mati, *diction.*

LIENCS, ou LONCZ, en latin *Loncium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'archevêché de Saltzbourg. * Mati, *diction.*

LIERE, *cherchez* LIRE.

LIESSE, Notre-Dame de Liesse, *Lætitia* ou *Virginis Lætitiensis Fanum*, bourg célébre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle consacrée à la dévotion de la sainte Vierge mere de Dieu. On y conserve une image, que l'on prétend être miraculeuse, & que l'on suppose, contre toute vraisemblance, apportée d'Egypte par trois freres chevaliers du pays Laonnois. Ces chevaliers ayant été pris & faits captifs par le sultan d'Egypte, Isménie, fille du sultan, souhaita d'apprendre d'eux la croyance des chrétiens, & d'avoir l'image de la sainte Vierge mere de Dieu. Les chevaliers ayant pris la résolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pouvoient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, après leur sommeil ils trouverent celle-ci, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la présenterent à la princesse. Isménie fut tellement embrasée d'amour pour la reine des anges & des hommes, qu'elle prit sur l'heure la résolution de se faire chrétienne; & dans ce dessein elle passa le Nil avec ces pieux chevaliers, qui, par un évenement miraculeux, se trouverent transportés avec l'image & la sultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appellé *Liesse*, à cause de la joie que cette image causa aux chevaliers, à la princesse & à toute la contrée, encore désolée de l'incendie de l'église & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brulée du feu du ciel l'an 1110. Isménie fut baptisée par l'évêque de Laon, & après son décès fut inhumée dans l'église de l'abbaye de S. Vincent hors des murs de la ville, où réposent les corps des trois chevaliers dans le chœur de la même abbaye, qui est de l'ordre de S. Benoît. Cette histoire arriva vers l'an de grace 1131, comme il est marqué dans les archives de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & dans les annales du même ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frere Melchior Randius, qui en étoit chevalier l'an 1446, & depuis par frere Jacques Bosio, aussi chevalier & procureur général, *en l'histoire de Liesse.* * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes. Consultez particulierement l'histoire de Notre-Dame de Liesse, faite par *** archidiacre de Laon, imprimée à Paris l'an* 1708, dans laquelle, si on en croit l'auteur, on trouve les piéces originales, & toutes les preuves autentiques de cette histoire. Néanmoins toute cette relation n'est appuyée sur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

LIEVRE, nom d'un ordre de chevaliers, dont l'institution se fit de cette maniere, selon Jean Froissard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Wiroufosse & la Flamanquerie, quelques écuyers François prierent le comte de Hainault de les faire chevaliers : ce qu'il fit, & parce-qu'en même-temps il parut des liévres qui couroient dans le champ, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma *chevaliers du lievre.* * Froissard.

LIEUTAUD (Jacques) naquit à Arles d'un pere armurier de profession. Il prit une route différente, & s'appliqua aux mathématiques; & étant venu à Paris, il les enseigna avec succès. Sa réputation l'ayant fait connoître & rechercher lors du renouvellement de l'académie royale des sciences, l'an 1699, il fut choisi pour en être un des membres en qualité d'astronome. Il commença à travailler à la connoissance des temps en 1703, & il y a travaillé jusqu'à 1729, inclusivement. Ce travail a produit vingt-sept volumes *in*-12. Nous ignorons s'il a composé d'autres ouvrages. Il parvint à une extrême vieillesse, & fut mis au nombre des pensionnaires dans l'académie dont il étoit membre. Il mourut à Paris en 1733. M. de Fontenelle n'a point fait son éloge. * Bougerel, *mémoires manuscrits.*

LIEUTENANT de robe longue : emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les baillis & les sénéchaux prirent des lieutenans de robe longue pour les soulager dans leurs fonctions. Dès le regne de S. Louis, ils avoient de ces lieutenans, mais ce n'étoit que dans la nécessité. L'an 1297, les nobles de Champagne se plaignirent que les baillis de la province ne laissoient personne en leur place pendant leur absence, & il fut réglé aux grands-jours de Troye, qu'ils laisseroient quelqu'un en leur place, lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter. L'an 1302, Philippe *le Bel* ordonna aux baillis & aux sénéchaux d'exercer eux-mêmes leurs offices, & ne leur permit de prendre des lieutenans, que lorsqu'ils seroient malades, ou qu'ils auroient besoin de conseil. Il leur enjoignit aussi lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter, de laisser quelque honnête homme du pays capable & entendu dans les affaires. Voila l'origine des lieutenans des bailliages. Au commencement, leurs offices ne duroient qu'un an de même que ceux des baillis. Mais lorsque ces derniers devinrent perpétuels, leurs lieutenans le devinrent aussi. Ce ne sont plus les baillis qui mettent leurs lieutenans, c'est le roi qui les nomme. Ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscrites du nom du bailli ou du sénéchal. Les baillis & les sénéchaux peuvent encore aller prendre séance au-dessus des lieutenans : dans l'Artois & les autres Pays-Bas, ils conservent toujours droit d'inspection sur la discipline de leur jurisdiction. * *Etat de la France.* Piganiol de la Force, *description de la France, &c. tome* 1, *page* 310, *&c.*

LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocèse de Toul, & dans l'ancienne Austrasie, le grand & le petit Lifou : ils sont contigus, & l'un & l'autre par conséquent à peu près à la même distance de Joinville, c'est-à-dire à six ou sept lieues de cette ville, vers l'orient. Lifou est le *Latofao*, ou *Locofao*, ou *Lucofagus* des anciens, principalement de Fredegaire, ou de la chronique donnée sous ce nom. Ce lieu est remarquable par la bataille qui fut donnée en 596, ou 597, entre les troupes de Clotaire II roi de Soissons & de Paris, fils de la reine Fredegonde, d'une part; & de l'autre, les troupes de Théodebert II, roi d'Austrasie, jointes à celles de Thierri II, roi d'Orléans & de Bourgogne. Quatre ans après, c'est-à-dire, l'an 600, Theodebert & Thierri, venant à leur tour contre Clotaire, lui livrerent la bataille dans le même lieu, & mirent toute son armée en déroute. *Latofao* n'est donc ni Moret, ni Dormeil, ou Dormelle, ni aucun autre lieu du diocèse de Sens, comme quelques-uns l'ont dit, fondés sur l'histoire très-fautive du Gâtinois, écrite il y a cent ans par Morin, grand-prieur de Ferrieres. Ce n'est pas non plus Loixi en Laonois, comme l'a conjecturé D. Thierri Ruinart. Il y a lieu de

croire

croire aussi que Lisou, est le *Lufaüs* dont il est parlé dans l'ancienne histoire des évêques d'Auxerre, écrite sous le regne de Charles le Chauve, où il est dit que Haimar, évêque d'Auxerre vers l'an 765, ayant été conduit par ordre du roi sur de faux rapports à Bastogne dans la forêt des Ardennes, fut adroitement tiré de cette prison par un de ses neveux, & que comme il se sauvoit à cheval, il fut surpris & arrêté à Lufaüs dans le pays de Toul, où ses ennemis en firent un martyr. *Adversarii insequentes in loco qui dicitur Lufaüs, in pago Tullensi, eum consecuti sunt.* On croit que ce mot *Latofao*, est pour *Lucofagus*, & qu'il vient de *Leucorum fagus*, ou *Lucus fagorum*. * D. Thier. Ruin. *Notes sur Fredegaire.* Lebœuf, *éclaircissemens sur le lieu dit* Latofao. *Mercure de France, février* 1730. *Journal de Verdun, mars* 1729.

LIGARIUS (Quintus) lieutenant de Caïus Considius, proconsul d'Afrique, lui succéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la guerre civile de César & de Pompée, & se retira à Rome; cependant il suivit le parti de Pompée, & se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion. César lui fit grace de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tuberon l'ayant accusé de nouveau, Cicéron fit un discours pour lui devant César, qui lui fit obtenir une entiere absolution. Il fut ensuite un des complices de Brutus & de Cassius. * Cicéron, *orat. pro Q. Ligario.* Hirtius, *de bell. Afric.* Pomponius, *de orig.* Plutarchus, *in vit. Ciceron. & in Bruto.*

LIGER (Louis) né à Auxerre au mois de février 1658, de *François* Liger, & de *Jeanne* Froment, & mort à Guerchi proche Auxerre, le 6 novembre 1717, est fort connu par différens ouvrages qu'il a composés sur l'agriculture, & en particulier sur le jardinage. Voici ceux que nous trouvons cités dans le catalogue des écrivains auxerrois, qui fait partie du second tome des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*, par M. l'abbé Lebœuf; dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon; & ailleurs. 1. L'*Economie générale de la campagne*, ou *nouvelle maison rustique*, à Paris, 1700, *in*-4°, avec figures, & en 1708, 1721 & 1731, en deux vol. *in*-4°. 2. *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture, avec leur définition & leurs étymologies*, à Paris, 1703, *in*-12. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, du mois de décembre 1703. 3. *La culture parfaite des jardins fruitiers & potagers, avec des dissertations sur de fausses maximes que plusieurs auteurs ont établies jusqu'ici sur la taille des arbres*, à Paris, 1702, 1703 & 1714, *in*-12. Voyez le *Journal des savans* du mois de décembre 1714. 4. *Traité facile pour apprendre à élever des figuiers*, à Paris, 1702 & 1703, *in*-12. C'est une suite de l'ouvrage précédent. 5. *Ménage des champs & de la ville*, à Paris 2 vol. *in*-12, en 1713, *in*-4°, à Bruxelles, 1720, *in*-8°, à Paris, 1721, 2 vol. *in*-4°. 6. *Le nouveau cuisinier françois accommodé au gout du temps, contenant tout ce qu'un chef de cuisine doit savoir pour servir toutes sortes de tables, depuis celle des plus grands seigneurs, jusqu'à celle des bons bourgeois: avec un traité pour toutes sortes de confitures, tant séches que liquides, pâtisseries, & toutes les différentes liqueurs qui sont aujourd'hui en usage*, à Paris, *in*-12, souvent réimprimé. 7. *Le nouveau jardinier françois, enseignant tout ce qui se doit mettre en pratique pour cultiver parfaitement toutes sortes de jardins fruitiers, potagers & fleuristes: avec un traité des orangers*; le tout suivi d'un *Traité de la chasse & de la pêche*, à Paris. 8. *Le nouveau théâtre d'agriculture*, & *Ménage des champs, contenant la maniere de cultiver & faire valoir toutes sortes de biens à la campagne: avec une instruction générale sur les jardins fruitiers, potagers, jardins d'ornement, botanique, & sur le commerce de toutes les marchandises qui proviennent de l'agriculture*: le tout suivi d'un *Traité de la pêche & de la chasse*, extrait de (Jacques du) Fouilloux, & des meilleurs auteurs, avec un grand nombre de figures, à Paris, 1722 & 1723, *in*-4°. 9. *Académie des jeux historiques, contenant les jeux de l'histoire de France, de l'histoire romaine, de la fable, du blason & de la géographie*, à Paris, 1718, *in*-12. Ce n'en est pas la premiere édition. 10. *Le jardinier fleuriste & historiographe*, ou *la culture universelle des fleurs, arbres, arbustes & arbrisseaux, servant à l'embellissement des jardins: avec la maniere de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de verdure, bosquets, boulingrins*, &c. à Paris, 1704, *in*-12, 2 vol. & réimprimé plusieurs fois depuis à Paris & ailleurs. 11. *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes sortes de grains & de fruits dans le royaume, & de l'y maintenir toujours par le secours de l'agriculture*, à Paris, 1709, *in*-12. 12. *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne & de la ville, qui apprend généralement la maniere de nourir, élever & gouverner, tant en santé que malades, toutes sortes de bestiaux, chevaux & volailles; de savoir mettre à son profit tout ce qui provient de l'agriculture; de faire valoir toutes sortes de terres, prés, vignes, bois; de cultiver les jardins, &c. de faire généralement tout ce qui concerne la cuisine, &c. Les mots latins de tout ce qu'on traite dans ce livre, & quelques remarques curieuses sur la plupart*, &c. à Paris, 2 vol. *in*-4°, 1715, 1716, 1721 & 1722. 13. *La connoissance parfaite des chevaux, contenant la maniere de les gouverner, nourir & entretenir; ensemble une nouvelle instruction sur le haras, plus étendue que celles qui ont paru jusqu'à présent: plus l'art de monter à cheval, & de dresser les chevaux de manége, tiré non-seulement des meilleurs auteurs, mais encore des mémoires manuscrits de feu M.* Delcampes, avec figures en taille-douce, à Paris, 1712, *in*-12. 14. *Les amusemens de la campagne*, ou *nouvelles ruses innocentes, qui enseignent la maniere de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux & de bêtes à quatre pieds; avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivieres & étangs, & un traité général de toutes les chasses*, avec fig. en bois: à Paris, 1709, 2 vol. *in*-12. On voit par les titres de tous ces ouvrages, que M. Liger a souvent rebattu les mêmes matieres, & sans doute qu'il se répéte aussi souvent. Nous avons entendu dire à plusieurs personnes à qui ces matieres sont familieres, que la plupart de ces écrits sur-tout ceux qui regardent l'agriculture, sont fort imparfaits. Dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on cite une critique de ces ouvrages manuscrite, mais qui, dit-on, mériteroit de voir le jour. Dans la même bibliothéque, l'on dit que plusieurs attribuent encore au même M. Liger, un livre, imprimé en 1715, *in*-12, à Paris, sous ce titre: *Le voyageur fidéle*, ou *le guide des étrangers dans la ville de Paris, avec une relation des plus nobles maisons qui sont aux environs de cette ville.*

LIGHTFOOT (Jean) protestant Anglois, docteur en théologie, & principal du collége de sainte Catherine, dans l'université de Cambridge, naquit le 29 mars 1602, à Stoke sur le Trent dans le comté de Stafford en Angleterre. Après ses premieres études, on l'envoya en 1617 à Cambridge, où il s'appliqua dans le collége de Christ à l'éloquence & aux langues grecque & latine. Dès qu'il eut été fait bachelier, on le nomma pour servir d'aide au docteur Witehead, qui avoit été son premier maître, & qui enseignoit alors à Rapton dans le comté de Darby. Lightfoot reçut les ordres sacrés un an ou deux après, & alla demeurer à Narton, où le chevalier Rolland Cotton, qu'il y connut, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui fit naître le désir d'apprendre l'hebreu, que ce seigneur possédoit très-bien. Lightfoot suivit ce conseil, & devint très-savant dans cette langue. Il suivit Cotton à Londres, & quelque temps après, passant à Stone dans le comté de Stafford, lorsqu'il alloit voyager hors de l'Angleterre, on le pressa de desservir cette église qui étoit sans pasteur, & il se rendit aux instances qu'on

lui fit. Il retourna à Londres en 1642, & y fut fait ministre de l'église de S. Barthelemi, & mis au nombre des théologiens de l'assemblée de Westminster, qui avoit entrepris de réformer l'Angleterre durant les guerres civiles. En 1643 il fut fait curé de Mundon dans le comté de Herfort. Il fut reçu docteur en théologie en 1652, & en 1655 il fut vice-chancelier de l'université de Cambridge. Il est mort le 6 de décembre 1675, à Ely où il étoit chanoine, âgé de 73 ans. Lightfoot a donné au public plusieurs ouvrages, qui marquent qu'il s'étoit fort appliqué à l'étude du talmud des Juifs. Nous avons de lui un commentaire sur S. Matthieu, imprimé à Cambridge l'an 1658, intitulé: *Horæ hebraïcæ & talmudicæ*, au-devant duquel il a mis un traité de la chorographie de la terre d'Israël, qui est aussi presque tout entier tiré du talmud. On a encore de lui des commentaires sur les évangiles de S. Marc, de S. Luc & de S. Jean, sur les actes des apôtres, & sur la premiere épitre aux Corinthiens. Un libraire de Rotterdam, qui s'est avisé de faire un recueil de tous les ouvrages de cet auteur, a fait traduire en latin ceux qui avoient été composés en anglois, & les a tous imprimés en deux gros volumes *in-fol.* l'an 1686, sous le titre d'*Opera varia criticam sacram spectantia*. Il manque néanmoins dans cette édition de Rotterdam, les sermons de Lightfoot, que le libraire n'a pas fait imprimer en latin, parceque ce docteur n'étoit pas excellent prédicateur. Les œuvres de Lightfoot ont été réimprimées en 1699 à Utrecht, par les soins de Jean Leusden, & cette édition a été augmentée de ses œuvres posthumes. Il est fort estimé parmi les protestans: ce qui n'a pas empêché Isaac Vossius de décrier ses livres. M. Ferrand dans son livre intitulé: *Réflexions sur la religion chrétienne, tom. 2*, condamne la méthode de cet auteur, qui a prétendu expliquer l'évangile par les usages & coutumes qui étoient chez les Juifs au temps de Notre-Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le talmud, & d'autres livres semblables, dont l'antiquité est fabuleuse ou incertaine; mais il en fait un si bon usage pour l'explication de l'écriture, que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jerôme) général des Chartreux, né à Gènes, étoit prieur de la chartreuse de Boulogne, & visiteur de la province de Toscane, lorsque Jean de l'Ecluse, prieur de Valenciennes, & visiteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement général l'an 1586, après la mort de Bernard-Pierre Caraffe. Un parti opposé fit nommer Jerôme Lignano, qui étoit alors dans l'état de Venise. Ce dernier fit son vicaire général Matthias Cortin, qui présida au chapitre de l'an 1587, dans lequel on proposa vainement de faire transférer le siége général à Boulogne. Lignano arriva à la chartreuse, & fut déposé dans le chapitre suivant. On le renvoya à son prieuré de Boulogne; mais en arrivant au village d'Epernai, il y mourut le 24 mai 1588. Son corps fut rapporté à la chartreuse, & fut enterré dans le cimetiere des généraux. C'étoit un bon religieux, mais trop facile à se laisser persuader. * Sainte-Marthe. Petreïus. Chorier, &c.

LIGNE, en latin *Lignum*, bourg avec titre de principauté. Il est dans le Hainaut sur la Dente, environ à deux lieues au-dessus d'Ath, & au-dessous de Leuse. * Mati, *dict.*

LIGNE, maison illustre, & l'une des plus anciennes du comté de Hainault, est connue depuis environ le milieu du XII siécle.

I. THIERRI seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs titres des abbayes de Cambron, de Cisoin, & de Gislingen des années 1142, 1150, 1162 & 1176, conjointement avec *Marguerite* de Fontaines sa femme, de laquelle il eut WAUTHIER seigneur de Ligne, qui suit; *Oudine*, femme du seigneur de Maulde en Hainault, qui vivoit en 1180; & *Fastre* de Ligne chevalier, qui vivoit en 1227.

II. WAUTHIER seigneur de Ligne, I du nom, fut enterré au cloître de l'abbaye de Cambron, dans les titres de laquelle il est mentioné sous les années 1180, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaud*, fille de *Gosswin* de Mons, seigneur de Baudour, & de *Beatrix* de Rumigny. Il en eut WAUTHIER II, qui suit; & *Fastre* de Ligne, seigneur de Monstreuil.

III. WAUTHIER II du nom, seigneur & baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere WAUTHIER III, qui suit; & *Hugues* de Ligne, mort sans enfans.

IV. WAUTHIER III, seigneur & baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ses prédécesseurs à Cambron, avoit épousé 1°. en 1257, *Julienne* de Rosoy, dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, seigneur de Baveignies: 2°. *Alix*, fille de *Gobert*, seigneur d'Aspremont. Il eut de cette derniere, JEAN seigneur de Ligne, qui suit; & *Arnaud* de Ligne mort sans alliance.

V. JEAN I du nom seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laissa de la fille du seigneur de Zewemberghe en Hollande, *Matthieu*, seigneur de Ligne, maréchal du Hainault, tué à la bataille de Courtray en 1302; *Jean* de Ligne, chanoine de Soignies & de Bone en 1306; FASTRE seigneur de Ligne, qui suit; & *Catherine* de Ligne, mariée avec *Alard* d'Anthoing, seigneur de Briffœil.

VI. FASTRE seigneur de Ligne, Ollignies, Florines, Monstreuil, Thumayde, Maulde sur l'Escaut, &c. maréchal du Hainault, ne vivoit plus en 1335. Un registre du trésor des chartes cotté *69*, porte que ses héritiers & exécuteurs testamentaires, fonderent une messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1°. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean* seigneur de Condé, & de Moriamez, & de *Marie* de Luxembourg Saint-Paul: & 2°. avec *Marguerite* de Grave, fille de *Rasse*, seigneur de Herimez, baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage *Michel* sire de Ligne, qui fut tué en 1345 dans un combat contre les Frisons, laissant d'*Anne* d'Anthoing, dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel* sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, sans enfans de *Léonore* de Coucy, dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la postérité subsistoit encore au commencement du siécle courant; GUILLAUME de Ligne, seigneur de Monstrueil, &c. qui suit; *Nicolas* de Ligne, seigneur d'Ollignies, *qui est qualifié maître des arbalétriers de France*, par Froissart, *vol. 1, chap. 223, sous l'année* 1364, qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; *Robert* de Ligne, prévôt de Condé, chanoine de Cambrai en 1332; *Alix* de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, seigneur de Rœux; *Catherine* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* seigneur de Rumon: & 2°. avec *Louis* d'Orgimont, seigneur d'Espiennes, qui vivoit en 1390; *Marie* de Ligne, chanoinesse de Nivelle en 1340; *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, seigneur d'Havrech, châtelain de Mons, morte en 1368; *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & *Catherine* de Ligne, chanoinesse de Maubeuge, qui ayant survécu ses freres & sœurs, hérita du chef de sa mere par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391, des terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de Belœil & d'Estrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. GUILLAUME de Ligne, seigneur de Monstrueil sur Aisne, & de Thumayde, devint seigneur de Ligne par la mort de *Michel* sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, dame de Sleyden sur l'Eysle, & en eut *Guillaume* de Ligne, mort avant son pere, sans enfans de *Marie* de Lalain; JEAN

II, seigneur & baron de Ligne, qui suit; *Michel* de Ligne, seigneur d'Estremburges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrérages d'une rente du vin du Rhin, due par les ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395 contre la duchesse de Brabant. Il mourut depuis 1433, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Cantin, sa femme; & *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, seigneur de Lalain.

VIII. Jean II, seigneur & baron de Ligne, de Belœil, d'Ollignies, de Fouquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, seigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cause de deux cens livres de rente sur ses terres de la Forest-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc-aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul duc de Lorraine avoit donnée en 1342, à *Michel* sire de Ligne, son prédécesseur, sur la terre de Wallers en Hainault. Il rompit une des aîles de l'armée liégeoise à la bataille que Jean de Baviere, évêque de Liége gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1°. *Eustache* dame & héritiere de Barbançon, seconde fille de *Jean* sire de Barbançon, &c. & d'*Iolande* de Gavre-Rassenghien: & 2°. *Isabelle* de Zewemberghe, de Hollande. Il eut de la premiere, *Guillaume* de Ligne, seigneur de Maulde, maréchal de Hainault, mort en 1411, sans avoir été marié; *Jean* baron de Ligne, & de Belœil, seigneur de Roubais, pays de Hainault, prévôt de S. Lambert de Liége, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondés; Michel de Ligne, baron de Barbançon, qui suit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, seigneur de Gaësbeck; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, seigneur d'Escornaix; & *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, seigneur de Barleymont.

IX. Michel de Ligne, baron de Barbançon, pair & maréchal de Hainault, bailli du Cambresis, se trouva à la bataille de Montlheri, combattant pour le comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1460. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, seigneur de Boubers, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent Jean III, baron de Ligne, qui suit; Guillaume de Ligne, sire & baron de Barbançon, qui a formé une branche, *qui sera rapportée ci-après*; *Michel* de Ligne, seigneur de Maulde, mort sans postérité, & enterré à S. Ghislain; *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, baron de Trasignies, sénéchal de Liége; *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, seigneur de Lannoy, gouverneur de Hollande; *Isabelle* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubere: 2°. le 6 avril 1481 avec *Jean* de Monchy, seigneur de Senarpont: & 3°. avec *Jean* de Karquelevant, gouverneur de Valois, & bailli d'Arras; *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. Jean III du nom, baron de Ligne, seigneur de Roubaix, maréchal de Hainault, chevalier de l'ordre de la toison d'or, étant resté prisonnier à la bataille de Guinegate en 1479, vendit sa terre d'Ollignies à Godefroi de Gavre, seigneur de Fressin, pour payer sa rançon. Depuis il surprit Oudenarde, & eut quelques avantages sur les troupes françoises à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil, auprès de sa femme *Jacqueline* de Croy, morte en 1486, fille d'*Antoine* de Croy, comte de Porcien, grand-maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, dame d'Arschot. De ce mariage vint

XI. Antoine de Ligne, premier comte de Fauquemberghe, baron de Ligne, & de Belœil, prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII, roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître pour ce prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de Saint-Amand. Il prit aussi la Fere pour l'empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Belœil avec *Philipotte* de Luxembourg sa femme, morte en 1525, de laquelle il laissa Jacques de Ligne, fils unique qui suit. *Il eut aussi deux filles naturelles*, Adrienne *bâtarde de Ligne*, *femme de* Gilles *de Thieuves*, *seigneur de Rebecque*; & Valentine *bâtarde de Ligne*, *mariée avec* Jean *de Souvain*.

XII. Jacques de Ligne, comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, prince de Mortagne, chevalier de la toison d'or, & ambassadeur vers le pape Clément VII, mourut en 1552, & fut inhumé à Belœil. Il avoit épousé 1°. *Marie* dame & héritiere de Wassenaër, morte en 1544, fille aînée de *Jean* baron de Wassenaër, & de *Justine* d'Egmont: & 2°. avec *Jeanne* de Halwin, veuve de *Philippe*, seigneur de Beaufort en Artois, & de Ransari, conseiller & chambellan de l'empereur Charles V, & grand bailli de Tournai, Mortagne, & Saint-Amand, & fille de *Georges* seigneur de Halwin, & de Comines, vicomte de Nieuport & d'*Antoinette* de Sainte-Aldegonde. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vinrent *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; Philippe, comte de Ligne, qui suit; *Louis* & *Hélene*, jumeaux, morts en bas âge; & *George* de Ligne, seigneur d'Estrembruges & de Monstreuil, puis comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit épousé *Marie* de Renty, dame d'Embry, fille aînée d'*Ouard* de Renty, seigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, dame de Brouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. Philippe, comte de Ligne, & de Fauquemberghe, baron de Wassenaër, Belœil, Ville, &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, se trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles considérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Belœil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1598, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, comte de Hoochstrate, & d'*Anne*, comtesse de Revensbourg. Il eut d'elle Lamoral prince de Ligne, qui suit; *George* de Ligne, seigneur de Monstreuil, mort sans postérité; *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, comte de Baurieu; & *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, baron de Sombres.

XIV. Lamoral premier prince de Ligne, & du saint empire romain, comte de Fauquemberghe, chevalier de l'ordre de la toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut employé en plusieurs ambassades, tant auprès de l'empereur Rodolphe III, qui le créa prince de Ligne, & du saint empire en 1601, que vers les rois de France & d'Espagne. Il servit en plusieurs siéges, armées & rencontres, étant demeuré toujours fidéle à son prince malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens. Il fut établi en 1610, capitaine & gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commission dès 1597, & avoit défendu ce pays contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contrat du premier de février 1584, avec *Anne-Marie* de Melun, dame de Roubaix d'Anthoing, & de Cisoing, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de *Hugues* de Melun, premier prince d'Espinoy, seigneur de Roubaix & d'Antoing, connétable héréditaire de Flandre, châtelain de Bapaume, & d'*Iolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, sénéchale de Hainault. De cette alliance vinrent *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; Florent prince de Ligne, qui suit; *Iolande* de Ligne, dame de Thie, mariée par contrat du 23 octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, sire & duc de Croy, marquis d'Avrech, prince & maréchal héréditaire du saint empire, comte de Fontenoy, châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, pair du pays & comté de Cambresis, conseiller du conseil de guerre du roi d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier de

l'ordre de la toison d'or, & grand d'Espagne, dont elle fut la premiere femme; *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, marquis de Guadalez, commandeur de l'ordre d'Alcantara, ambassadeur d'Espagne aux Pays-Bas, mort en Espagne en 1619; *Lamberte* de Ligne, dame de Villiers, Rivist, Villebronch, & de Missirenicot, mariée 1°. avec *Philibert* de la Baume, troisiéme marquis de Saint-Martin le Châtel, baron de Pesmes & de Bourguignon, capitaine d'une compagnie de soixante maîtres au service du duc de Savoye: 2°. avec *Christophe-Ernest* d'Oostfrise, comte d'Embden, chevalier de l'ordre de la toison d'or: & 3°. en 1640, par dispense de Rome, avec *Jean-Baptiste* de la Baume, quatriéme marquis de Saint-Martin le Châtel, baron de Montmartin, Vaudrey, Boulons, Ornenans, Pesmes, & Bourguignon, seigneur de Romain & de Tornans, son beau-frere, sergent général de bataille des armées de l'empereur, gouverneur du comté de Bourgogne, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne dans cette province, & général de l'artillerie en Allemagne; & *Ernestine* de Ligne, mariée avec *Jean*, comte de Nassau-Dilhembourg.

XV. Florent prince de Ligne & du saint empire, marquis de Roubaix, comte de Fauquemberghe, baron d'Anthoing, &c. gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, mourut au mois d'avril 1622, avant son pere, & avoit été marié par contrat passé à Nancy le 19 mars 1608, avec *Louise* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligny, & de Cerny, marquis de Moy, & de *Claude*, dame & héritiere de Moy. Après la mort de son mari, elle se rendit religieuse dans le monastère des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou suivant d'autres, le premier décembre 1667, dans la 74 année de son âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans sortis de ce mariage, furent entr'autres, *Albert-Henri*, prince du saint empire, de Ligne & d'Amblise, marquis de Roubaix, & de Ville, comte de Fauquemberghe & de Negin, souverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Belœil, Cisoing, Villiers & Jumont, seigneur de Baudour, Monstreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandre, pair, sénéchal & maréchal de Hainault, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la toison d'or, viceroi de Sicile, mort en 1641, sans enfans de *Marie-Claire* de Nassau, sa cousine, qu'il avoit épousée le 27 novembre 1634, fille de *Jean*, comte de Nassau-Dilhembourg-Siegen, prince de Rotenac aux Pays-Bas, marquis de Cavelli en Piémont, chevalier des ordres de la toison d'or, & de l'Annonciade, & d'*Ernestine* de Ligne; & Claude-Lamoral prince de Ligne, qui suit.

XVI. Claude-Lamoral, prince du saint empire, de Ligne & d'Amblise, marquis de Roubaix & de Ville, comte de Fauquemberghe & de Negin, souverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Cisoing, Belœil, Villiers & Jumont, seigneur de Baudour, Monstreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandre, pair, sénéchal, & maréchal de Hainault, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or en 1647, après avoir été général de la cavalerie aux Pays-Bas, ambassadeur extraordinaire du roi catholique en Angleterre, viceroi & capitaine général de Sicile, fut nommé le 16 août 1673, gouverneur général de l'état & duché de Milan, où il fit son entrée le 8 juillet 1674; & étant près d'avoir achevé son temps dans ce gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, membre du conseil d'état & privé du roi d'Espagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de temps après son retour de Milan, le 21 décembre 1679. Il avoit épousé avec dispense *Marie-Claire* de Nassau, veuve de son frere aîné, morte en son château de Belœil près de Mons, le 4 septembre 1695, à l'âge de soixante-douze ans, & il eut d'elle Henri-Louis-Ernest prince de Ligne, qui suit; Hiacinthe-Joseph-Procope prince de Ligne, marquis de Moy, *qui sera mentionné après la postérite de son frere aîné*; Charles-Joseph-Procope prince de Ligne, marquis d'Aronchez, *dont il sera aussi parlé après les articles de ses freres*; *Claire-Louise* princesse de Ligne, mariée 1°. le premier avril 1664, avec *Raimond* de Portugal, & Alencastre, duc d'Aveïro, & des Tours Neuves en Portugal, & de Masqueda en Espagne général de la flotte d'Espagne, dont elle resta veuve le 5 décembre 1665: & 2°. en 1666, avec *Inigo* Velez Ladron de Guevera, comte d'Onnate, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, & général des postes d'Espagne: elle mourut en 1684; & *Marie* princesse de Ligne, morte à Milan le 29 juillet 1675, étant promise à *Charles* Borromée, comte d'Arone.

XVII. Henri-Louis-Ernest, prince de l'empire, de Ligne & d'Amblise, marquis de Roubaix & de Ville, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Anthoing, Cisoing, Villiers & Jumont, souverain de Faigneules, seigneur de Baudour, &c. premier ber de Flandre, pair, sénéchal & maréchal de Hainault, grand d'Espagne, fait chevalier de la toison d'or en 1687, & depuis gouverneur & capitaine général de la province & duché de Limbourg, mourut dans son château de Belœil le 8 février 1702. Il avoit épousé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'Aragon, & Benavides, morte le 18 janvier 1691, treize jours après être accouchée de son neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond Folch* d'Aragon, & Cordoue, duc de Cardonne & de Segorbe, grand d'Espagne, & de *Marie-Thérèse* de Benavides, sa seconde femme. De ce mariage sortirent *Antoine-Joseph-Guislin* prince de Ligne, d'Amblise, & du saint empire, marquis de Roubaix, &c. né en 1682, grand d'Espagne, premier ber de Flandre, pair, sénéchal & maréchal de Hainault, qui étoit à la cour de Madrid dans le temps de la mort de son pere, & qui accompagna le roi Philippe V, en qualité de son ayde de camp, pendant sa campagne d'Italie en 1702, & obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'infanterie espagnole. Il est mort depuis sans postérité; Claude prince de Ligne, qui suit; *Ferdinand* prince de Ligne, & de l'empire, qui étant capitaine de cavalerie dans les troupes d'Espagne, se signala à la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706, & qui depuis ayant quitté le service d'Espagne, fut fait major général des armées de l'empereur au mois de février 1724, & déclaré le 16 juillet 1725, colonel d'un régiment de dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporés; *Albert* prince de Ligne, mort jeune; *Ernest-Henri* prince de Ligne, & du saint empire, qui reçut les cérémonies du baptême le 22 février 1702, & qui mourut à Bruxelles au mois de septembre 1710; deux autres enfans morts en bas âge; *Gaspard-Melchior-Balthasar* prince de Ligne, né le 5 janvier 1691, & mort peu après; & *Antoinette* princesse de Ligne, & de l'empire, mariée en 1694, à *Philippe-Emanuel*, comte & prince de Hornes, comte de Baussignies, de Houtkerque, de Bailleul, &c. grand d'Espagne héréditaire de la premiere classe, colonel d'un régiment au service d'Espagne, puis gouverneur & capitaine général du pays & duché de Gueldres, & lieutenant général des armées du roi catholique.

XVIII. Claude, prince de Ligne, d'Amblise, & du saint empire, grand d'Espagne, marquis de Roubaix, &c. premier ber de Flandre, pair, sénéchal, & maréchal de Hainault, étant général major & colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des six conseillers d'épée honoraires du conseil d'état de la régence des Pays-Bas autrichiens, & fut chargé en 1719, par sa majesté impériale, de ses pleins pouvoirs pour aller recevoir en son nom le serment des magistrats des villes d'Ipres, &

de Tournay, & autres places cédées à sa majesté impériale par le traité de la Barriere. Il fit son entrée dans la premiere avec beaucoup de magnificence le 11 février 1720, & exécuta sa commission le 12. Il se rendit ensuite à Tournay, où il fit pareillement son entrée le 28 du même mois; il fut nommé le 24 novembre 1721, chevalier de l'ordre de la toison d'or, dont il reçut le collier à Westerloo près de Bruxelles le 24 mars 1722, lieutenant général des armées de sa majesté impériale au mois de février 1724, & conseiller honoraire au nouveau conseil d'état de la régence des Pays-Bas autrichiens, dans lequel il prit séance le 23 février 1725. Il a été marié le 18 mars 1721, avec *Elizabeth-Alexandrine-Charlotte*, princesse de Salm, née le 20 juillet 1704, seconde fille de *Louis-Otto* Rhingraff prince de Salm, & du saint empire romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née princesse de Nassau-Hadamar, & il en a eu *Louise-Marie-Christine* princesse de Ligne, née à Bruxelles le 17 février 1728; & *Marie-Joseph* princesse de Ligne, née le 8 janvier 1730.

XVII. Hiacinthe-Joseph-Procope prince de Ligne, & du saint empire romain, marquis de May, & de Dormans, baron de la Fauche & de Vieges, seigneur de Tugny, second fils de Claude-Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau, fut institué héritier universel par *Henri* de Lorraine, II du nom, comte de Chaligny, marquis de Moy, son grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les noms, armes & livrées de Lorraine, & de Moy. Il entra au service de France, où il fut d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment de Tilladet, & ensuite capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes écossois, & commandant la gendarmerie, ayant été reçu dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 liv. le 26 août 1682. Il fut créé brigadier des armées du roi le 10 mars 1690, se trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet suivant, & se retira du service en 1692. Le roi lui accorda le 12 décembre 1695, la confiscation de tous les biens dont jouissoit la princesse douairiere de Ligne, sa mere, au jour de son décès. Il mourut à Paris le 31 décembre 1723, âgé de soixante-trois ans, & son corps fut transporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'église de ce lieu. Ce seigneur dissipa la plus grande partie de ses biens, qui passerent par décret dans des mains étrangeres. Il avoit été marié le 8 avril 1682, avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique, & seule présomptive héritiere de *Charles* comte de Broglio, marquis de Dormans, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur d'Avesnes, & d'*Anne-Elizabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le 4 décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans Claude-Lamoral-Hiacinthe prince de Ligne, qui suit; un autre fils, mort en bas âge; *Marie-Anne* princesse de Ligne, morte jeune; *Catherine-Hiacinthe*, princesse de Ligne, religieuse de l'ordre de la Visitation de sainte Marie à Saint-Denys en France, où elle fit profession le 28 septembre 1706; *Marie-Hiacinthe*, princesse de Ligne, morte dans le couvent des filles du saint Sacrement rue S. Louis au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de dix-sept ans, & inhumée le lendemain dans ce monastère; deux autres filles mortes en bas âge; & *Claire-Marie*, princesse de Ligne, & du saint empire, qui fut mariée le 22 mars 1722, avec *Scipion-Louis-Joseph* de la Garde, marquis de Chambonas, & d'Auberoque, baron de Saint-Felix, & des états de Languedoc, fait enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde du roi en 1726, & lieutenant de roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le 5 novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'église de S. Sulpice sa paroisse, fut transporté le premier d'août 1632, avec ceux de ses enfans, à Dormans, pour y être inhumé dans l'église de ce lieu.

XVIII. Claude-Lamoral-Hiacinthe prince de Ligne, & du saint empire romain, marquis de Dormans, fut marié le 20 décembre 1729, avec *Henriette-Eugénie* de Bethisy de Mézieres, née le 17 avril 1710, fille de feu *Eugene-Marie* de Bethisy, marquis de Meziéres, Cavermon, Inocourt, &c. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant général des armées du roi, grand bailli, & gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eleonore-Marie-Thérèse* de Joston d'Ogletorp, Angloise de nation, sa veuve; elle se retira dans un couvent le 26 octobre 1730.

XVII. Charles-Joseph-Procope prince de Ligne & du saint empire, sénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troisiéme fils de Claude Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau, fut d'abord capitaine d'infanterie, & se signala en Sicile. Il fut ensuite capitaine aux gardes dans le duché de Milan. Depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint second marquis d'Arronchès, grand de Portugal, chevalier de l'ordre de Christ, & gouverneur de Port-à-Port. Il fut nommé en 1693 ambassadeur extraordinaire de sa majesté portugaise à la cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de septembre 1695. Il y fit son entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de temps après une affaire fâcheuse, à l'occasion de la mort de Ferdinand Léopold, comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce seigneur, qui lui avoit gagné cent mille livres au jeu, à monter dans sa propre chaise le 10 août de la même année 1696, sous prétexte de le mener à la chasse; mais le comte de Halweil ayant été tué dans cette occasion, il fut accusé par les parens du défunt de l'avoir assassiné, ou fait assassiner. Il fut même obligé de sortir de Vienne pour se dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller insulter jusque dans son hôtel. Il se retira à Venise. L'empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni juge, ni partie, se contenta d'écrire au roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, sans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef, sans avoir gardé autrement les formes de la justice. Cette affaire fut connue en premiere instance à Lisbonne par le juge des chevaliers des ordres, qui rendit une sentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut déclaré libre & absous de toute accusation; mais pour que cette sentence eût son entier effet, il la fallut porter au tribunal supérieur des chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations sur les lieux, afin d'être instruit du fait qui ne paroissoit pas assez éclairci. Depuis ce temps-là il vint de nouvelles informations de Vienne, sur lesquelles le même juge des chevaliers prononça au mois de septembre 1699, une seconde sentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut condamné à un banissement perpétuel dans les Indes, à quarante mille livres de réparation envers les héritiers du défunt, à quatre mille livres d'amende, & à tous les frais du procès. Le marquis d'Arronchès appella de cette derniere sentence à la *Moza*, ou conseil de conscience, où se décident en Portugal les affaires d'importance, & où le promoteur avoit renvoyé la décision du second fait, qui regardoit la prétendue désertion de l'ambassade par le marquis d'Arronchès, sur lequel le juge des chevaliers avoit prononcé dans sa seconde sentence. Le tribunal de conscience après s'être instruit de tout le détail de cette affaire, rendit le 4 février 1700, un jugement définitif, par lequel la sentence du juge des chevaliers fut cassée & révoquée, & le marquis d'Arronchès déclaré libre & absous de tous les chefs d'accusations mentionnés au procès à l'occasion du meurtre du comte de Halweil, le même tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné selon la rigueur de la justice les plaintes portées à l'empereur par les pa-

rens du défunt, la lettre que sa majesté impériale avoit écrite sur ce sujet au roi de Portugal, & les informations & dépositions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve suffisante contre ce seigneur, & que pour le fait de la désertion de l'ambassade, c'étoit mal-à-propos que le promoteur en faisoit mention, & que le marquis d'Arronchès en avoit usé avec prudence quand il étoit sorti de Vienne, puisque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit exposé non-seulement sa personne à la fureur d'une populace irritée par les suggestions de ses ennemis, mais même la dignité de son caractère, & l'autorité du roi, son maître. Le marquis d'Arronchès ayant été ainsi justifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiser la main du roi, & pour y jouir de tous ses privilèges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 avril 1713. Il avoit été marié le 13 avril 1684, avec *Marie-Anne-Louise-Françoise* de Sousa-Tavarès de Silva, & Mascarenhas, héritiere de la maison d'Arronchès, née posthume le 25 avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopès* de Sousa, comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhena, femme en secondes nôces de *Louis* d'Ataïde, X comte d'Atougia. De ce mariage vinrent *Claire-Marie* de Nassau & Sousa, née le 13 février 1689; *Marguerite* de Nassau & Sousa, née le 3 octobre 1690; & *Louise-Antoinette* Casimir de Nassau & Sousa, restée fille unique, qui ayant été mariée le 29 janvier 1715, avec D. *Michel*, fils *naturel* de D. *Pierre*, roi de Portugal, fut créée duchesse de la Foëns au mois de juillet 1718, & obtint par sentence du tribunal de la Relation du 7 décembre 1722, le titre d'altesse, & les honneurs dont jouissoit son mari, dont elle resta veuve le 13 janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16 mars 1729, à l'âge de trente-cinq à trente-six ans, & son corps fut mis en dépôt dans le monastère des religieux Arrabidos de sainte Catherine de Ribamar.

SEIGNEURS DE BARBANÇON, DEPUIS PRINCES ET DUCS D'AREMBERG, D'ARSCHOT ET DE CROY.

X. GUILLAUME de Ligne, second fils de MICHEL de Ligne, baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, sa femme, eut en partage la baronie de Barbançon avec les terres de la Bussiere & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Halwin, fille de *Josse* de Halwin, seigneur de Piennes, souverain bailli de Flandre, & de *Jeanne* de la Tremoille, sa troisiéme femme. Il en eut LOUIS, baron de Barbançon, qui suit; *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Therouenne; *Jeanne* de Ligne, mariée 1°. avec *Josse* Stavele, seigneur de Glayon: & 2°. avec *Louis* de Blois, seigneur de Trélon; *Jacqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Isle, baron de Fresne; *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, seigneur de Bossut; & une autre fille, chanoinesse à Mons.

XI. LOUIS de Ligne, baron de Barbançon, épousa *Marie* de Berghes, dame de Zewemberghes, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdeléne* de Zewemberghes, & en eut JEAN, baron de Barbançon, qui suit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, seigneur de Molembais, chevalier de l'ordre de la toison d'or; *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, baron de Lens, aussi chevalier de la toison d'or; *Marie* & *Isabeau* de Ligne, chanoinesses à Mons; une autre fille, abbesse de la Chambre; & *Catherine* de Ligne, abbesse à la Thure, suivant Ruteau.

XII. JEAN de Ligne, baron de Barbançon, comte d'Aremberg, se rendit célébre dans les guerres de Flandre, & demeura toujours fidéle à l'Espagne pendant les divisions de ce pays. Il fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or par l'empereur Charles-Quint, & fut établi gouverneur des provinces de Frise & de Trenthe par le roi Philippe II. L'empereur Maximilien II le créa prince de l'empire en 1568, en considération de ses services. Il fut tué le 24 mai de la même année 1568, à la bataille d'Heigerlo en Groninhue. Il avoit épousé *Marie* de la Marck, comtesse souveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, comte d'Aremberg, & de *Walpurge* d'Egmont, de laquelle il laissa CHARLES, prince d'Aremberg, qui suit; ROBERT de Ligne, comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*; *Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe* comte de Lalain, baron d'Escornaix, grand-bailli de Hainault; *Claude* d'Aremberg, morte fille, & *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin* comte d'Issembourg, fut faite camareramayor de l'infante.

XIII. CHARLES, prince d'Aremberg, baron de Zewemberghe, seigneur de Mierewaërt, & de Naelwijck, pair de Hainault, maréchal héréditaire de Hollande, chevalier de l'ordre de la toison d'or, & chef des finances de l'archiduc d'Autriche aux Pays-Bas, fut désigné en 1587 par le roi Philippe II, pour gouverneur général des Pays-Bas espagnols en cas de mort de Pierre Ernest, comte de Mansfeld. Il mourut le 18 juin 1616, à Enghien, dont il avoit acquis la seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins, qu'il avoit fondés. Il avoit été marié le 4 janvier 1587, avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe* sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, comte de Porceau, & de Beaumont, seigneur de Senegheu, Rotezelaër, Bierbeck, Heverlo, Avênes, Landrecies, Lillers, Saint-Venant, &c. sénéchal & chambellan héréditaire de Brabant, chevalier de l'ordre de la toison d'or, & gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette* dame de Halwin, & de Comines, vicomtesse de Nieuport. Elle devint duchesse d'Arschot & de Croy, princesse de Chimay, &c. & hérita des grands biens de sa maison par la mort de *Charles* duc de Croy & d'Arschot, son frere, arrivée le 13 janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la soixante-onziéme année de son âge, étant née le 4 janvier 1564. De ce mariage vinrent PHILIPPE CHARLES, prince d'Aremberg, qui suit; ALEXANDRE d'Aremberg, prince de Chimay, *qui laissa postérité, qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Charles*, *Antoine*, & *Eugène* d'Aremberg, Capucins; *Ernestine* d'Aremberg, mariée le 3 novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Richebourg & de Roubaix, vicomte de Gand & de Beaussart, connétable & sénéchal de Flandre, grand bailli de Hainault, chevalier de la toison d'or, dont elle resta veuve le 8 septembre 1635; *Claire* d'Aremberg, mariée 1°. avec *Oudart* Spinola, comte de Brouay, mort en Italie en 1618: & 2°. en 1621 avec *Octave* Visconti, comte de Gameleze; *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Merode, marquis de Trelon; *Dorothée* d'Aremberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, comte de Houtkerque, vicomte de Furnes, baron de Hondescote; & *Caroline* d'Aremberg, chanoinesse de Mons, puis religieuse à Caën.

XIV. PHILIPPE-CHARLES, prince d'Aremberg, duc d'Arschot & de Croy, comte de Porceau, &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, fut fait grand fauconnier des Pays-Bas espagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1°. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 février 1615, & inhumée à Quievrain, fille de *Pierre* de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Richebourg, baron d'Anthoing, sénéchal & gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorenci de Bours sa seconde femme: 2°. en 1621, avec *Isabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent* comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née comtesse de Lalain: & 3°. avec *Marie-Cleophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronchorst, comte d'Anholt, & fille de *Charles* comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Elizabeth* de Culembourg, sa seconde femme. Cette troisiéme femme mourut le 26 février 1685, dans la 86 année de son âge, étant

née le 11 juin 1599. Du premier mariage vinrent *Claire - Eugénie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, duc de Croy, prince de Chimay, son cousin germain, restée veuve en 1648, & morte en 1660; & *Anne* d'Aremberg, menine de l'infante Isabelle, morte fille. Du second mariage sortirent Philippe-François, prince & duc d'Aremberg, qui suit; *Marie-Desirée* d'Aremberg, morte à six ans; *Marguerite - Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28 avril 1649, avec *Eugène* de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Estaire, vicomte d'Aire, & morte le 18 juillet 1651; *Jeanne-Ernestine - Françoise* d'Aremberg, mariée le 14 mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte - Balthasar* duc & prince de Bournonville, comte de Hennin, baron de Caumont, &c. morte en couches le 10 octobre 1663, & inhumée dans l'église des Carmes Déchaussés de Bruxelles; & *Elizabeth Claire* d'Aremberg, mariée en 1653, avec *Maximilien - Guillaume* Truchses, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere, & du haut palatinat du Rhin, & morte le 7 septembre 1670. Enfin du troisiéme mariage vinrent Charles-Eugene, prince d'Aremberg, *qui suivra après* Philippe-François, son frere : & *Marie-Therèse* d'Aremberg, mariée en 1658 avec *François-Christophe* comte de Furstemberg & Moskirken, restée veuve le 22 septembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. Philippe-François, prince & duc d'Aremberg, d'Arschot, & de Croy, prince du saint empire, grand d'Espagne, prince de Porceau, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, baron de Zewemberghe, Commeren, Rotzalaër, Bierbecke, Heverlo, seigneur des villes d'Enghien, Halle, Braine-le-Comte, Jordoigne, Floyon, Prowy, Neufchâtel, Landrecies, Avesnes, Quevrain, Caumont & Beuraye, né en 1625, fut créé chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1646, & fut successivement capitaine général de l'armée navale d'Espagne dans les mers des Pays-Bas, gouverneur du pays & comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & capitaine des archers de la garde bourguignone des rois catholiques Philippe IV & Charles II, en Flandre. Il mourut le 13 décembre 1674, âgé de 48 ans, & il fut enterré dans le couvent des Célestins d'Hevero, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeléne-Françoise* Borgia d'Aragon Velasco, fille de *Charles* Borgia d'Aragon & Velasco, septiéme duc de Gandie, grand d'Espagne, & d'*Artemise* Doria Caretto des princes de Melfe, & en avoit eu *François* & *Isabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. Charles-Eugene, prince d'Aremberg, né en 1633, fils de Philippe-Charles, prince & duc d'Aremberg & d'Arschot, & de *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, sa troisiéme femme, fut d'abord chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il fut fait lieutenant au gouvernement de la province de Hainault, gouverneur de Mons, & chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1678. Il mourut le 25 juin 1681, à l'âge de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par son attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663 à Jean Prooft, conseiller de la souveraine cour de Brabant, Vorssellaër, bourg considérable & ancien domaine sous la prévôté de Ghelen dans le territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la succession de sa mere, avec le domaine de Lichtert, & sa dépendance de Rielen. Il avoit épousé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cusance, héritiere du comté de Champlite, & des baronies de Perweis en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Charles-François* de Cusance, baron de Belvoir, & d'*Ernestine* de Witthen. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent PhilippeCharles-François, duc d'Aremberg, qui suit; *Alexandre-Joseph*, prince d'Aremberg, né le 20 mai 1664, & qui s'étant rendu à la cour de l'empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de son courage dans la premiere irruption que ces barbares firent dans l'Autriche le 7 de juillet 1683; & *Marie - Thérèse*, princesse d'Aremberg, née le 25 septembre 1667, mariée 1°. à Enghien le 14 mai 1683 avec *Otto - Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, comte de Milesime, baron de Weiswasser & Neukirchen, gouverneur général de la Flandre espagnole; & 2°. le 10 février 1687, avec *Louis-Ernest* comte d'Egmont, & de Gaure, dont elle resta veuve sans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles sur les cinq heures du matin le 31 mai 1716, dans la 49 année de son âge.

XVI. Philippe-Charles-François, duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, prince du saint empire, grand d'Espagne, prince de Porceau, né le 16 mai 1663, fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or, & capitaine général des gardes de l'empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 août 1691, des blessures qu'il avoit reçues à la sanglante bataille de Salenkemen contre les Turcs le 19 précédent. Il avoit été marié le 12 février 1684, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Otto-Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, gouverneur général de la Flandre espagnole, & de *Marie - Thérèse*, née comtesse de Herbestein, sa premiere femme. Il en laissa Leopold, duc d'Aremberg, qui suit; & *Marie-Anne*, princesse d'Aremberg & de Croy, née le 31 août 1689, mariée le 20 novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des ducs de Bouillon, appellé *le prince d'Auvergne*, marquis de Berg-op-Zoom, lieutenant général des états généraux des Provinces-Unies de Hollande, dont elle resta veuve le 26 juillet 1710, avec une fille unique qui a été la premiere femme de *Jean-Christian* de Baviere, comte palatin du Rhin, régent de Sultzbach. *Voyez* BAVIERE.

XVII. Leopold, duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, prince du saint empire, grand d'Espagne, prince de Porceau, marquis de Montcornet, comte de Lalain & de Champlite, baron de Perweys, seigneur d'Enghien, Beersel, &c. premier pair de Hainault, né le 14 octobre 1690, fut blessé à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709, & la ville de Mons ayant été prise par les alliés de l'empereur le 29 octobre suivant, il fut fait grand bailli de Hainault. L'empereur Charles VI le déclara son chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il servit en 1716, en qualité de major général des armées de l'empereur, & de colonel d'un régiment d'infanterie, au siége de Temeswar, & il fut blessé au visage, mais sans danger, le 22 septembre; fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de maréchal général lieutenant de camp, servit au siége de Belgrade, & se trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 août, étant un des généraux de l'aîle droite de l'infanterie impériale; fut fait au mois de mars 1718, un des six conseillers d'état d'épée honoraires au conseil de régence des Pays-Bas autrichiens, & fut pourvu le 13 novembre de la même année du gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta serment entre les mains du prince Eugène de Savoye, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens : ensuite de quoi il partit de Vienne le 7 décembre pour en aller prendre possession, ce qu'il fit en personne le 11 avril 1719. Depuis il a encore été fait chevalier de l'ordre de la toison d'or, & a pris séance au nouveau conseil d'état de régence des Pays-Bas autrichiens, en qualité de conseiller honoraire, le 23 février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, duc de Bisaccia, au royaume de Naples, & de *Marie - Claire-Angelique*, née comtesse d'Egmont, & en a eu un fils, né le 26 octobre 1714; une fille, née à Enghien le 3 septembre 1719; un autre fils, né à Enghien le pre-

mier août 1721; une autre fille, née à Bruxelles le 30 octobre 1726; & un troisiéme fils, né à Bruxelles le 13 septembre 1730.

PRINCES DE CHIMAY, DUCS DE CROY.

XIV. ALEXANDRE d'Aremberg, né en 1590, fils puîné de CHARLES, prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, duchesse d'Arschot, princesse de Chimay, fut prince de Chimay, duc de Croy, comte de Beaumont, seigneur d'Avênes, chevalier de la toison d'or, & fut tué à la surprise de Wesel le 16 août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeléne* d'Egmont, morte le 7 novembre 1663, fille de *Charles* comte d'Egmont, prince de Grave, chevalier de la toison d'or, gouverneur de la ville & comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent *Albert*, duc de Croy, prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, sans enfans de *Claire-Eugenie* d'Aremberg, sa femme & sa cousine germaine; PHILIPPE, prince d'Aremberg & de Chimay, qui suit; *Isabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des comtes de Saint-Martin; & *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée avec *Eugène* de Hennin, comte de Bossut, baron de Liedekerque, vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, grand bailli du comté d'Alost, & chevalier de l'ordre de la toison d'or, & morte en 1656, âgée de 40 ans.

XV. PHILIPPE, prince d'Aremberg, de Chimay & du saint empire, comte de Beaumont & de Fresin, baron de Comines & de Halwin, seigneur d'Avênes, souverain de Fumay & de Reüyne, ber de Flandre, pair de Hainault, né en 1619, mestre de camp d'un terce ou régiment d'infanterie wallonne pour le service du roi d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Leopold, gouverneur du comté de Namur, & depuis gouverneur & capitaine général du duché de Luxembourg & comté de Chini, créé chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1647, succeda en 1648, aux titres & aux biens de son frere aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-six ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec *Théodore-Maximiliéne-Jossine* de Grave, comtesse de Fresin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritiere de *Pierre-Ernest* de Grave, comte de Fresin, & de *Catherine-Isabelle* de la Marck. Il n'en laissa qu'un fils, qui suit.

XVI. ERNEST-DOMINIQUE duc d'Aremberg, prince du saint empire & de Chimay, comte de Beaumont & de Fresin, baron de Hallwin & de Comines, seigneur d'Avênes, &c. ber de Flandre, pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675 avec *Marie* de Cardennas, menine de la reine d'Espagne, & sœur du comte de Villalonso, & la même année il fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or, & gouverneur du duché de Luxembourg: après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la vice-royauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de juin 1686, dans la quarante-troisiéme année de son âge, sans laisser de posterité, de sorte que sa principauté de Chimay passa avec ses autres terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, comte de Bossut, son cousin germain.

DUCS ET PRINCES DE BARBANÇON.

XIII. ROBERT de Ligne, né en 1564, second fils de JEAN de Ligne, baron de Barbançon, premier prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, comtesse d'Aremberg, fut comte d'Aigremont & de Barbançon, capitaine des archers de la garde de l'archiduc, & mourut le 3 de mars 1614. Il avoit épousé *Claudine* Wild & Rhingrave, morte en 1632, fille de *Jean-Philippe* Wild & Rhingrave, comte de Salin, tué en 1569 à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reistres pour le service du roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, dame de Fontenoy, marquise d'Avrech, Croy en secondes nôces. De ce mariage il ne resta qu'un fils, qui suit.

XIV. ALBERT de Ligne d'Aremberg, créé duc & prince de Barbançon par l'empereur Ferdinand III en 1644, comte d'Aigremont, & de la Roche, né en 1600, fut gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étoit doyen des chevaliers de la toison d'or. Il avoit épousé *Marie* de Barbançon, fille & héritiere d'*Everard* de Barbançon, vicomte d'Avré, seigneur de Villemont, & de *Louise* d'Oostfrise, de laquelle il laissa OCTAVE-IGNACE d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, qui suit; *Jacques* d'Aremberg, prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse; *Isabelle* d'Aremberg, mariée 1°. avec *Albert-François* de Lalain, comte de Hochstrate, baron de Leuse: & 2°. le 4 mai 1651, avec *Ulric* duc de Wirtemberg, restée veuve de lui le 14 décembre 1671, & morte à Paris, en son hôtel rue d'Enfer, paroisse de S. Jacques du Haut-Pas, le 17 août 1678; & *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. OCTAVE-IGNACE, duc d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, & du saint empire romain, comte d'Aigremont, & de la Roche, vicomte d'Avré, seigneur de Villemont, né en 1640, fut fait grand fauconier des Pays-Bas espagnols en 1658, & nommé gouverneur de Namur au lieu & place de feu son pere en 1674, & il prit possession de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait aussi chevalier de l'ordre de la toison d'or. Ce fut lui qui soutint le siége de Namur en 1692, contre l'armée françoise, qui s'en rendit maîtresse. Il fut tué l'année suivante le 29 de juillet, à la sanglante bataille de Nerwinde, à l'âge de 63 ans. Il avoit été marié le 7 juillet 1672, avec *Thérèse-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inico* Manrique, comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, seigneur de la Tour de Alozayna, Nerja, & Childes, & de *Marguerite* de Tavora & Sousa. De cette alliance vinrent *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19 novembre 1673, mariée 1°. en 1695, avec *Isidore-Thomas* de Cordone, VII marquis de Guadaleste, amirante d'Aragon, dont elle resta veuve le 4 août 1699; 2°. en 1700, avec *Gaspard* de Zuniga, des marquis d'Aquilafuente, vicé-roi de Galice: & 3°. en 1715 avec *Henri-Auguste* de Launoy; *Emanuel* d'Aremberg, née le 26 décembre 1675; & un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1682.

Les armes de Ligne sont *d'or à une bande de gueulles*: celles d'Aremberg, *de gueules à 3 quintefeuilles d'or, écartelées de la Marck, qui est d'or à une fasce échiquetée d'argent & de gueules de 3 traits*: & celles de Barbançon, *d'argent à 3 lions de gueules, couronnés & armés d'or*. * Imhoff, *notitia Imperii. Tables généalogiques de* Hubners. *Grands officiers de la couronne. Edit de 1712. Etat de l'Europe de* Sainte-Marthe, *de 1680, tome 2 & 3. Mémoires du temps.*

☞ LIGNEUS (Pierre) dont le vrai nom étoit *Van den Houte*, acquit le titre de jurisconsulte à Louvain en 1554. Il donna des leçons de jurisprudence dans cette ville pendant plusieurs années. Il passa ensuite à Anvers, où il employa le reste de ses jours à vaquer aux affaires du barreau. On a de lui, *Annotationes in libros quatuor institutionum juris civilis*, qui furent imprimées à Anvers en 1558 *in*-8°. Ligneus joignoit à l'étude du droit celle des belles lettres. Il a composé en latin une tragédie de *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'énéïde de Virgile, qui fut imprimée à Louvain en 1550. Il donna des notes sur les mêmes livres de Virgile, en un volume *in*-8°, qui parut à Louvain en 1559. * Sanderus. Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mem. mss.*

LIGNITZ, en latin *Lignitia*, ville d'Allemagne, dans la Silésie, est située sur la riviere de Casbath, & appartenoit à un duc qui en portoit le nom, & qui y avoit

avoit un beau château. Elle est à six ou sept lieues de Breslau capitale de la Silésie. Le dernier duc de Lignitz étant mort l'an 1675 sans héritiers, ce duché est revenu au roi de Bohême, c'est-à-dire, à l'empereur. * Baudrand.

LIGNON, petite riviere de Forez, province de France. Elle a sa source vers les confins de l'Auvergne, & se décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Feurs, après sept lieues de cours. Elle est bien connue à tous ceux qui ont lu le roman de l'Astrée. * Mati, *diction.*

LIGOR, ville des Indes, dans la presqu'isle de de-là le Gange, au roi de Siam, est située sur le golfe de Siam, où elle a un bon port. * Sanson.

LIGORIO (Pyrro) *Pyrrhus Ligorius*, sortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI siécle, & dès sa jeunesse étudia les lettres, le dessin & la peinture. Il aimoit l'antique avec tant de passion, qu'il fit d'après un grand nombre de dessins, qui composent plusieurs volumes. De Seine, dans son *voyage d'Italie, tom. 1, pag. 17*, dit que les manuscrits de Ligorio sont dans la bibliotheque du duc de Savoye en trente-deux volumes *in-fol.* Ce n'est pas seulement un recueil de dessins de figures ou d'édifices, Ligorio y a fait entrer aussi les inscriptions, les médailles, & tous les autres monumens antiques qu'il avoit vus. Il y a traité pareillement des coutumes anciennes & des usages singuliers, dont on voit qu'il avoit une grande connoissance. Le recueil qui est chez le duc de Savoye, couta huit mille ducats au duc Charles Emanuel. La reine Christine de Suede en avoit vu une copie à Rome, laquelle est passée dans le cabinet du cardinal Ottoboni, où elle se voyoit en 1697. Le dessin fut la principale occupation de Ligorio, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il se trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand dessinateur, & excellent topographe, comme le marque sa Rome ancienne gravée en grand; il composa un livre des cirques, des theâtres & des amphitheâtres. La peinture fut encore à Rome un de ses emplois, car il peignit en cette ville plusieurs ouvrages dans l'*Oratoire de la Misericorde*, la façade de la maison de *Theodoli*, dans la rue du Cours, & une autre façade du palais au *Campo Marzo*, de camaïeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entierement à l'architecture, & fut architecte du pape & de S. Pierre, sous les papes Paul III, Paul IV, & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choisi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de S. Pierre, avec ordre de suivre le dessin de Michel-Ange. Ligorio se piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le pape Pie V, qui lui ôta son emploi: de sorte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Histoire des arts qui ont rapport au dessin.*

LIGOURNE ou LIVOURNE, *Ligurnus & Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Toscane, est bien bâtie avec des rues droites & des maisons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal sain, à cause des eaux croupissantes & des marais voisins. Elle a été long-temps aux Pisans, puis aux Genois qui la changerent pour Sarzane, & ensuite aux Florentins. Côme de Medicis l'a unie absolument aux états de Toscane. Les grands ducs François & Ferdinand l'ont enfermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts considérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit *le Darse*, n'est que pour les galeres, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle statue de fonte du duc Ferdinand, qui tient sous ses pieds quatre esclaves enchaînés. Le palais du grand duc y est fort considérable par sa beauté & pour sa commodité. Il sert ordinairement de demeure au gouverneur de la ville. Ses arcenaux sont aussi très-beaux; & Ligourne est une des villes du monde où il y a le plus grand abord de marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établissent, parce qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

LIGUE: c'est le nom général que l'on donne aux trois corps, qui composent la république des Grisons: qui sont la ligue Grise, la ligue de la Maison-de-Dieu ou la Cadée, & la ligue des dix Droitures.

LIGUE DES DIX DROITURES: c'est la plus septentrionale & derniere en ordre des trois ligues des Grisons. Elle est entre la ligue de la Maison-de Dieu, le Tirol & les Suisses, desquels le Rhin la sépare. Elle prend son nom des dix communautés ou jurisdictions dont elle est composée. Ces communautés secouerent le joug de la maison d'Autriche, & se liguerent entr'elles l'an 1470, & l'année 1471 avec les autres ligues des Grisons. Elles se liguerent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs habitans suivent la religion prétendue réformée, & les principaux lieux sont les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tafaas ou de Davos. * Mati, *diction.*

LIGUE GRISE: c'est un des corps qui composent la république des Grisons. Cette ligue est bornée au levant par la Maison-de-Dieu; au midi par le comté de Chiavenne, & par le bailliage des Suisses en Italie; au couchant & au nord par la Suisse propre. Elle est la premiere en ordre, ayant été formée par l'abbé de Disentis, le comte de Masox, & le baron de Betzuns, qui s'unirent entr'eux contre les étrangers & voleurs l'an 1424. Les habitans de cette ligue entrerent ensuite en alliance avec les sept plus anciens cantons des Suisses l'an 1497. Cette ligue contient dix-neuf communautés. Elle élit tous les ans les magistrats, & occupe un pays fort montagneux, où le Rhin a ses deux sources. Ses principaux bourgs sont Ilantz & Tromb.

LIGUE DE LA CADÉE, *cherchez* CADÉE.

LIGUE, parti qui se forma en France l'an 1576, pour la défense, disoit-on, de la religion catholique, porta aussi le nom *de la Sainte-Union.* Le premier qui conçut le dessein d'une ligue générale des catholiques, sous un autre chef que le roi, fut le cardinal de Lorraine, lorsqu'il étoit au concile de Trente. Il représenta aux principaux de l'assemblée, & par eux au pape, que pour maintenir la religion contre les hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus sur que de faire une ligue, où l'on fit entrer tout ce qu'on pouroit trouver de princes & de grands seigneurs, & principalement le roi d'Espagne. Il ajouta qu'il falloit que le pape s'en déclarât le protecteur, & qu'il choisit un chef auquel tous les catholiques fussent obligés d'obéir. Ce dessein fut approuvé, & on alloit élire pour chef le duc de Guise, frere du cardinal de Lorraine, lorsqu'on apprit la nouvelle de sa mort. Le cardinal n'abandonna pas son entreprise: mais il attendit dix ou onze ans, jusqu'à ce que le jeune duc de Guise, Henri de Lorraine son neveu, fut en âge de l'exécuter. Alors il proposa la même chose au pape & au roi d'Espagne, qui entrerent dans ses sentimens, quoique par des motifs bien différens; le pape, par le desir qu'il avoit de voir l'hérésie exterminée; & l'Espagne, par l'envie de profiter des désordres que la ligue exciteroit en France. Le cardinal de Lorraine étant mort sur ces entrefaites, le duc de Guise travailla sur le même plan à former un parti, qui pût le mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dresser en 1576 un projet de la ligue, pour le faire courir secretement dans le royaume parmi les catholiques qui paroissoient les plus zelés, ou qu'on savoit être les plus attachés à la maison de Guise. Mais il se confia particulierement au seigneur d'Humieres, gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le formulaire de la ligue étoit composé, choquoient trop ouvertement la majesté royale, changea le formulaire, & dressa dix-huit autres articles, par lesquels il sembloit que la ligue n'entreprenoit rien que pour le service du roi. La substance du formulaire étoit;

que l'on rendroit toute obéissance au roi ; que l'on promettroit de maintenir l'exercice de la religion catholique, apostolique & romaine ; que la noblesse serviroit en personne ou fourniroit des gens, des chevaux & des armes ; & que les ecclésiastiques avec le tiers-état contribueroient aux dépenses de la ligue, suivant les taxes qui seroient reglées. Cet acte fut signé à Péronne le 12 février 1577, par près de 200 gentilshommes & officiers de la province. L'exemple des Picards fut bientôt suivi de toutes les provinces du royaume ; mais celui qui se déclara le plus hautement pour ce parti, fut le seigneur de la Tremoille, qui fut depuis gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les états de Blois, où l'on défendit tout exercice de la religion prétendue réformée, parceque ceux de la ligue y furent les plus puissans. Le roi qui voyoit bien que les ligueurs agissoient plus pour affoiblir son autorité, que pour abattre le parti des huguenots, voulut lui-même se déclarer chef de la ligue, afin de se rendre le maître ; mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux huguenots en 1578 l'édit de Poitiers, par lequel il leur permettoit l'exercice de leur religion, suivant les édits de pacification précédens. La ligue qui n'avoit osé rien entreprendre depuis que le roi s'en étoit fait chef, se déclara tout-à-coup en 1581, sous la conduite du duc de Guise. Son prétexte fut que le roi de France s'étoit lié avec le roi de Navarre hérétique. Le duc de Guise attira le cardinal de Bourbon, auquel il fit espérer la couronne, & rendit son parti encore plus puissant par la jonction de la ligue des Parisiens, sous le fameux nom des *Seize*. Cette ligue particuliere fut commencée par un des bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel assembla une troupe de factieux, dont les chefs furent au nombre de quarante ; mais parcequ'ils distribuerent à quelques-uns d'eux les seize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été résolu dans leur conseil, on les nomma *les Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des personnes qui conduisoient cette ligue. En 1584, le duc de Guise se retira de la cour en son gouvernement de Champagne, & se rendit à Joinville, où se trouverent les envoyés du cardinal de Bourbon, & ceux du roi d'Espagne. On y arrêta que le cardinal de Bourbon succéderoit à la couronne, au cas que le roi mourût sans enfans, à l'exclusion de tous les princes hérétiques ; que le roi d'Espagne fourniroit tous les mois cinquante mille pistoles pour les frais de la ligue, & que réciproquement les princes ligués aideroient sa majesté catholique à réduire sous son obéissance ses sujets rebelles des Pays-Bas. La guerre commença l'an 1585 : mais quelques mois après le roi accorda à la ligue un édit, par lequel il révoqua tous ceux qui avoient été faits en faveur des huguenots, & défendit tout exercice de la religion prétendue réformée.

Aussitôt après la publication de cet édit, la guerre se ralluma par toute la France ; car le roi de Navarre & le prince de Condé, avec tout le parti huguenot, attirerent de leur côté le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, & chef des politiques ou royalistes. Ceux-ci étoient des catholiques mécontens, qui protestoient de vouloir maintenir l'autorité royale contre ceux qui excitoient des désordres dans l'état. Ce fut pour lors qu'il fut aisé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la religion, puisque les royalistes étoient catholiques, & prenoient les armes contre la ligue. Le pape Sixte V s'intéressa pour les ligueurs, & fulmina une bulle contre le roi de Navarre & le prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs états, & les déclara incapables de succéder à quelque principauté que ce fût. Le roi de Navarre fit afficher dans Rome sa protestation contre cette bulle, & fortifia son parti pour maintenir ses droits. L'an 1587 les princes protestans d'Allemagne mirent sur pied une puissante armée, pour secourir les huguenots ; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de se retirer ; ce qui rendit la ligue plus fiere, & fit retentir tout Paris des louanges du duc de Guise. Au mois de juillet 1588, le roi fit publier un édit en faveur des ligueurs, qu'on appella l'*Edit de réunion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'hérésie de son royaume, & que tout prince hérétique seroit exclus de la succession à la couronne, s'il mouroit sans enfans mâles. On tint ensuite les états de Blois, où le roi s'apperçut que le duc de Guise vouloit s'y rendre plus puissant que lui ; car outre que les députés avoient été choisis par les brigues que les créatures de ce duc avoient faites dans les provinces, ceux qui présidoient à chaque ordre ; savoir les cardinaux de Bourbon & de Guise au clergé ; le comte de Brissac & le baron de Magnac à la noblesse ; & le prévôt des marchands, la Chapelle-Marteau au tiers état, étoient entierement dans ses intérêts. En effet, lorsqu'on lut les cahiers des trois ordres, le roi vit qu'ils contenoient plusieurs propositions qui tendoient manifestement à diminuer l'autorité royale. Cela fit résoudre le roi à se défaire du duc de Guise & du cardinal son frere. La mort de ces deux princes irrita furieusement les ligueurs, qui, pour s'autoriser dans leur révolte, obtinrent un decret rendu le 7 janvier 1589, par les docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionés furent obligés de souscrire, pour éviter la fureur de la ligue. Ce decret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable lorsqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliés du serment de fidélité & d'obéissance qu'ils avoient prêté au roi, & qu'ils pouvoient s'armer pour la défense de la religion catholique, apostolique & romaine. Le 16 du même mois, le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, & le conseil des Seize se défiant du parlement, & ayant résolu de se saisir de tous ceux de ce corps qui leur étoient suspects ; Jean le Clerc, dit *Bussi*, auparavant procureur au parlement, & alors gouverneur de la Bastille, se chargea de cette commission, & conduisit à la Bastille le premier président Achille de Harlai, avec les présidens Potier, de Blancmesnil, & de Thou, & les plus anciens conseillers de cette cour, dont les places furent remplies par les ligueurs. Quelque temps après, le duc de Mayenne, frere du duc de Guise, arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le conseil des Seize, pour se rendre le plus puissant, & où il se fit donner la qualité de lieutenant général de l'état & couronne de France. Le roi, pour résister à cette faction, s'unit avec le roi de Navarre, & publia une déclaration, pour faire entendre à ses sujets, que cette union n'apporteroit aucun préjudice à la religion catholique.

Après l'assassinat du roi Henri III, en 1589, la ligue triompha de joie ; mais le roi de Navarre, qui succéda à la couronne sous le nom de Henri IV, se rendit peu à peu maître du royaume. D'abord le duc de Mayenne, chef de la ligue, fit déclarer roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de *Charles* X, au mois de janvier 1590. Le pape Sixte V envoya légat en France le cardinal Cajetan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un roi bon catholique. D'autre part, Mendoze, ambassadeur du roi d'Espagne, soutenu par la faction des Seize, fit des propositions qui paroissoient fort avantageuses à la ligue, & demanda seulement que le roi son maître fût déclaré solemnellement protecteur du royaume de France. Le duc de Mayenne, pour assurer le titre de roi au cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la ligue, retenant toujours la qualité de lieutenant général de la couronne. Ensuite il se remit en campagne, pendant que le légat, qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour roi. Enfin, la célébre bataille d'Ivri, l'an 1590, fut fatale à la ligue, & ruina presque toutes ses forces. Peu de temps après le roi Henri IV assiégea Paris, où, pour encourager le peuple à soutenir le siége, plus de douze cens ecclésiastiques & religieux, même les plus réfor-

més, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une espéce de montre, marchant en ordre par les rues, revêtus d'armes de soldats sur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, évêque de Senlis, précédé d'un grand étendard, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce spectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner sa vie pour défendre la religion, puisque les religieux même prenoient les armes pour ce sujet. Le roi n'ayant pu entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le pape Grégoire XIV se déclara pour la ligue; & le roi d'Espagne faisant fonds sur la faction des Seize, proposa d'élire pour reine de France l'infante Isabelle sa fille, & petite-fille de Henri II, roi de France; mais le duc de Mayenne rompit ce dessein, & fit pendre sous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les papes Innocent IX & Clément VIII favoriserent encore le parti des ligueurs, qui obligerent le duc de Mayenne d'assembler les états l'an 1593, après la mort du cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau roi qui fût de la religion catholique. A l'ouverture de l'assemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parceque la brigue du roi d'Espagne appuyée du pape, tendoit toujours à faire élire l'infante d'Espagne reine de France. Les catholiques royalistes, qui étoient à la suite de Henri IV, firent signifier à l'assemblée des états un acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs députés. Sur quoi le duc de Mayenne, malgré le légat du pape, fit accepter une conférence entre les catholiques des deux partis, laquelle se tint à Surêne au mois d'avril. L'archevêque de Bourges y déclara que le roi étoit résolu d'abjurer l'hérésie; mais le légat soutint qu'avant que de le reconnoître pour roi, il falloit que le pape l'eut reconcilié à l'église. Cependant le roi d'Espagne, pour faire élire l'infante reine de France, proposa de la marier avec un prince François qu'il choisiroit, y compris ceux de la maison de Lorraine, à la charge que son gendre & sa fille seroient déclarés roi & reine de France *solidairement*. Mais le parlement de Paris ne pouvant souffrir cette proposition, qui étoit contre la loi fondamentale du royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célébre arrêt, qui déclara nuls tous les traités que l'on pouroit faire sur ce point. Le parti d'Espagne ne laissa pas de presser l'élection d'un nouveau roi, & les députés Espagnols montrerent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le duc de Guise pour gendre du roi d'Espagne. Le duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parcequ'il ne pouvoit souffrir son neveu pour maître, & qu'il eut voulu faire tomber la couronne sur sa tête, ou sur celle de son fils; mais il dissimula son déplaisir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le dessein de faire sa paix avec le roi Henri IV. Enfin, au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'église de S. Denys en France, & fut reconcilié à l'église par Renault de Beaune, archevêque de Bourges. Les chefs & les villes de la ligue quitterent les armes, & le duc de Mayenne se voua entierement au service du roi. *Voyez* PACIFICATION. * De Thou. d'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *histoire de la Ligue, &c.*

LIGURIE, pays d'Italie, qui faisoit anciennement partie de la Gaule Cisalpine, donnoit son nom à la mer voisine, qu'on appelloit *Ligustique*. On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton l'*Egyptien*, qui vint habiter avec son pere cette partie d'Italie, long-temps avant qu'on entendît parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * *Fab. Pictor.* On divisoit la Ligurie en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La premiere, qui comprenoit autrefois plusieurs villes de Provence, est maintenant renfermée entre les rivieres de Var & de Magre, & est nommée vulgairement *Riviere de Gènes*. La seconde s'est étendue jusqu'au Pô & à l'Arne, & comprenoit plusieurs peuples, qui donnerent assez de peine aux Romains. Les plus renommés étoient les Saliens, les Oxubiens & les Decentes. Pline en fait mention, *liv.* 3, *c.* 5. Ils furent vaincus par le consul Q. Opimius, qui vengea le tort qu'ils avoient fait aux Marseillois, alliés aux Romains, en pillant leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les soumettre entierement. * *Voyez* Florus, *dans son abregé*; & Tite-Live, *l.* 47 & 60. Cette seconde Ligurie comprenoit une partie des pays connus aujourd'hui sous le nom de *Piémont*, de *Montferrat*, & de *Milanez*, comme nous l'apprenons d'Antonin *en son Itineraire*; de Paul Diacre, *en l'histoire des Lombards*, & d'autres anciens auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui est enfermée dans l'état de Gènes, qui s'étend assez loin le long de la mer, & du couchant au levant; mais qui a peu de largeur du nord au sud, & qui est toute coupée de montagnes. On divise ce pays en riviere du Ponent, & en riviere du Levant; & Gènes qui se trouve au milieu, donne lieu à cette division. *Voyez* l'article GÈNES; & outre les auteurs qui ont été cités, *consultez* Strabon, *l.* 14. Diodore de Sicile, *l.* 6, & Léandre Alberti, *descrip. Ital.*

LIGURINUS, poëte Latin, vivoit du temps de Martial, qui lui adresse les quarante-quatre épigrammes du treiziéme livre, & se plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop poëte.

LIGURINUS, est le nom que le cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gonthier, qui avoit composé un poëme de Fréderic *Barberousse*. Il en parle sous l'an 1160. *Voyez* GONTHIER.

LILERS, bourg de l'Artois dans les Pays Bas, & sur la petite riviere de Navez, à sept lieues d'Arras vers le nord. * Mati, *diction.*

LILIO GREGORIO GIRALDI, *cherchez* GIRALDI.

LILITH. Les Juifs se servent de ce mot, pour marquer un spectre de nuit, qui enleve les enfans & les tue. C'est pourquoi, comme l'a remarqué R. Léon de Modène, lorsqu'une femme est accouchée, on a accoutumé de mettre sur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme est en couches, ces mots : *Adam & Eve; Lilith hors d'ici*, avec le nom de trois anges; & cela pour garantir l'enfant de tout fortilége. M. Simon, dans sa remarque sur ces paroles de Léon de Modène, observe que Lilith, selon les fables des Juifs, étoit la premiere femme d'Adam, laquelle refusant de se soumettre à la loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un secret de magie. C'est cette Lilith que les Juifs superstitieux craignent comme un spectre qui apparoît en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *au ch.* 2 *de sa synagogue*, parle assez au long de cette Lilith, dont il rapporte cette histoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appellée *Lilith*, laquelle refusa de lui obéir : après plusieurs contestations, ne voulant point se soumettre, elle prononça le grand nom de Dieu *Jehova*, selon les mystères secrets de la cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque instance que lui eussent fait plusieurs anges qui lui furent envoyés de la part de Dieu même, elle ne voulut point retourner avec son mari. Cette histoire n'est qu'une fable; & cependant les Juifs cabalistiques, qui sont les auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genèse, qu'ils expliquent en leur maniere. * R. Léon de Modène, *cerem. part* 4, *chap.* 8.

LILLE, ville des Pays-Bas en Flandre, sur la Deule, est nommée en latin *Insula* & *Insulæ*, parcequ'elle étoit autrefois environée de divers marécages qui ont été desseches par l'industrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007 par Baudouin IV du nom, dit *le Barbu*, comte de Flandre, & fut environée de murailles par Baudouin V, dit *de Lille*, son fils, l'an 1046. Cette ville qui est très-belle & capitale de la Flandre fran-

çoise, a été souvent prise & saccagée : à présent elle est forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été soumise par le roi Louis XIV l'an 1667, elle est restée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands bastions royaux, & a fait remplir des eaux de la riviere de la Deulle ses doubles fossés, distingués par ses demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg, qui rend la ville extrêmement grande. On y entretient diverses sortes de manufactures, & on y voiture des marchandises par un canal qui se joint à la riviere de Lys, laquelle n'est pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, comte de Flandre, y fonda la collégiale de S. Pierre, qui est aujourd'hui la plus considérable; Philippe *le Hardi* y établit l'an 1283 une chambre des comptes. La châtellenie de Lille est grande, & comprend plusieurs villages. Elle a eu autrefois ses châtelains, dont Florent Vander Haër, chanoine & trésorier de Lille, a publié l'histoire depuis l'an 1039 jusqu'en 1537. Il y a à Lille plusieurs tribunaux, la gouvernance ou souverain bailliage, qui connoît de tous les cas royaux dans la ville, & dans la châtellenie; le bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'ensaisinement des fiefs tenus du roi; le bailliage de Falempin, ou de la châtellenie de Lille, où les hommes de fiefs jugent à la semonce du bailli : le magistrat qui a la justice civile & criminelle à la reserve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue : un bureau de finances créé l'an 1691 pour tous les pays du gouvernement général de Flandre, & pour l'Artois : un hôtel des monnoyes érigé en 1685 : une maîtrise particuliere des eaux & forêts; & une jurisdiction des traites. Le prince Eugène de Savoye, commandant l'armée des alliés contre la France, prit cette ville en 1708 après un siége de quatre mois, soutenu par le maréchal de Boufflers; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * *Consultez* Florent Vander Haër. Aubert le Mire, *notit. eccles. Belg. c.* 86. Valere André, *topog. belg.* Guichardin, *description du Pays-Bas, &c.*

LILLE, ville de Provence dans le comté Venaissin, porte ce nom, parcequ'elle est entourée par la riviere de Sorgue, qui a sa source près de-là à Vaucluse, célébre par les écrits de Petrarque. Lille est agréable, & située dans une campagne fertile, à cinq ou six lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

LILLE, riviere de France, a sa source dans le Limosin, près la Meisse, passe à Saint-Yrier, & traverse le Perigord, où elle reçoit la haute Vezere. Elle arrose Perigueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Droune au-dessous de Coutras, célébre par la bataille de 1587, arrose Libourne, & se jette dans la Dordogne. * Baudrand.

LILLEBONNE ou ISLEBONNE, *Juliobona*, & par corruption *Islebonna* & *Juliabona*, ville de France, autrefois capitale du pays de Caux, dans le diocèse de Rouen. Lillebonne a donné son nom à une branche de Lorraine. *Voyez* dans l'article LORRAINE, ce qui concerne cette branche.

Concile de Lillebonne.

Les évêques de Normandie assemblés à Lillebonne, y célébrerent un concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en présence de Guillaume, dit *le Bâtard*, roi d'Angleterre, & des grands seigneurs du pays. Ce fut Guillaume I de ce nom, archevêque de Rouen, dit *Bonneame*, qui y présida; & on y fit treize canons, rapportés par Orderic Vitalis, *l.* 5, *hist. eccles. Voyez* aussi Sainte-Marthe, *tom.* I. *Gallia christ. in arch. Roth in Guill. p.* 576.

LILLO, forteresse des Pays-Bas, est bâtie sur l'Escaut, à trois lieues au-dessous d'Anvers dans le duché de Brabant. Tous les vaisseaux sont obligés d'y jetter l'ancre, & d'y payer les droits à la douanne des états des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été conclu par le traité de paix fait à Munster l'an 1648, ce qui est cause qu'on l'appelle souvent *la Bride d'Anvers*, à cause du grand dommage que cela porte au commerce de cette ville.

LILLY (Guillaume) naquit à Odeham dans le comté de Hant en Angleterre. Après avoir été quelque temps dans l'université d'Oxford, sur la fin du XV siécle, il alla à Jérusalem par dévotion. A son retour, il fit quelque séjour à Rhodes, où il se perfectiona dans les langues grecque & latine. Il se rendit de-là à Rome, où il étudia sous deux grands maîtres de ce temps-là, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A son retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enseigna avec succès la grammaire, la poësie & la rhétorique. Enfin il fut fait premier maître de l'école de S. Paul, par le docteur Colles fondateur de cette école. Outre ses ouvrages sur la grammaire, il écrivit trois *Anti-Bossicon, in ænigmata Bossi*, contre un certain Whittington, qui avoit écrit satiriquement contre lui sous le nom supposé de *Bossus*; *Poëmata varia; De laudibus Deiparæ Virginis, &c.* Il mourut de peste l'an 1522. * *Athenæ Oxonienses.*

LIMA ou LOS REYES, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, séjour d'un viceroi pour le roi d'Espagne, avec titre d'archevêché, a pour suffragans Cusco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guamanga, San-Jago de Chile, la Conception de Chile, & Panama en Terre-Ferme. François Pizarro jetta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parceque les habitans vinrent s'y établir la fête de l'Epiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cause de la vallée de Lima où elle est située. Cette ville qui est la plus célébre, la plus grande & la plus magnifique de tout le Pérou, est divisée en trente-six quartiers, chacun de cent cinquante pas en quarré. Les rues y sont également larges, & les maisons d'une même symmetrie en ligne droite, sans aucune courbure ni détour. Le fauxbourg de S. Lazare vers le nord, est aussi divisé par quartiers bâtis selon le même alignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui sont fort riches, & savent la langue espagnole. On y voit un beau collége de Jésuites, & l'hôtel d'un lieutenant particulier, qui exerce aussi sa jurisdiction sur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville est le palais royal, qui est la demeure du viceroi, & le siége du parlement composé de huit juges, de quatre conseillers nommés *Alcades de cortes*, de deux avocats fiscaux & autres officiers. Le viceroi même y préside le plus souvent : il a plusieurs secrétaires, & reçoit quatre mille ducats de pension par an, outre trois mille ducats pour sa dépense quand il va à Callao, & dix mille lorsqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de capitaine de ses gardes, de gouverneur du port, de capitaines ou *Mastres de Campo*, & toutes les autres charges, excepté celles du conseil royal. Entre ces charges, on compte plus de cent lieutenances, dont le viceroi tire des sommes immenses. La ville est aussi le siége d'un archevêché, qui a trente mille ducats de revenu; & tous les ecclésiastiques, principalement les chanoines, y sont extrêmement à leur aise. Les églises y sont en grand nombre. On y voit plusieurs couvens & monastères de religieux & de religieuses, & deux riches hôpitaux, l'un pour les Espagnols, & l'autre pour les Negres. Les Jésuites, qui y sont appellés *Théatins*, y ont trois beaux colléges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui se répandent dans tous les quartiers, de sorte qu'il n'y a pas une maison qui n'ait son aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne sont presque que de poutres & de planches, remplies entre deux de mortier. Les toîts sont couverts de toiles peintes : ce qui suffit en ce pays-là,

parcequ'il n'y pleut jamais. Lima est encore une ville magnifique, parceque le viceroi y tient sa cour, & que la chancellerie du roi y est établie. Elle est la plus marchande de toute l'Amérique méridionale ; car on y amene tout l'or & l'argent des provinces voisines du Pérou & du Chili, & presque toutes les marchandises de l'Europe y sont transportées de Panama, & de la nouvelle Espagne. La ville n'est ceinte d'aucune muraille, quoique d'autres assurent qu'elle a de bons remparts. On y compte environ cinq mille Espagnols, & quarante mille Negres. Le port de Lima, qui est nommé *Callao*, est éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ six cens familles d'Espagnols, & plusieurs Negres & Indiens. Il y a deux monastères de religieux, & une maison de Jésuites. De-là on transporte à Lima toutes les marchandises sur des charettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port est très-grand & très-assuré. Le bourg est bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de fevrier il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient sur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a mené des mines de Potosi. Ce trésor se décharge au port de Lima, & de-là il se transporte dans la ville. Au commencement de mai on transporte ces richesses de Lima à Panama. La ville de Lima est fort sujette aux tremblemens de terre. L'an 1619 au mois d'octobre, il en arriva un si rude & si violent, que plus de cinq cens maisons en tomberent, & presque toutes en furent endommagées.

La vallée de Lima est un lieu extrêmement fertile, l'air y est très-sain, & le pays fort agréable. On n'y est incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur est dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'est alors leur été. Les jours sont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures ; les plus courts n'y ont guères moins de douze heures : on y moissonne le froment en décembre & en janvier ; les raisins sont murs au mois d'avril. Depuis le mois de mai jusqu'en septembre, c'est l'hyver de ce pays. En ce temps le ciel est un peu couvert, & la rosée y produit quantité d'herbages. C'est la plus agréable & la plus commode saison de l'année. Les oliviers & les autres arbres sont chargés de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautés. Il croît dans ce terroir beaucoup de cannes de sucre ; les bestiaux y ont de bons pâturages ; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourit bien mieux que le foin ou l'orge. * Laët, *hist. du nouveau monde.* Linschot, *desc. Americ.* Herrera, *in Americ. c.* 19 & 20.

CONCILES DE LIMA.

Nous avons connoissance de trois conciles assemblés à Lima dans le Pérou ; mais nous ne savons en quelle année fut célébré le premier. On tint le second l'an 1567, & le troisiéme fut assemblé par l'archevêque Taurin Alfonse Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les canons en furent publiés l'an 1614. On y condamna aussi un professeur de théologie, qui s'étant laissé tromper par une femme, qu'on croyoit possédée, osoit dire qu'il avoit un ange familier, qui lui apprenoit toutes choses ; qu'il s'entretenoit souvent avec Dieu ; qu'il seroit pape ; qu'il transféreroit le saint siége au Pérou ; & qu'il avoit refusé l'union hypostatique, &c. * Acosta, *l.* 2 *de noviss. c.* 2, *&c.*

LIMA, PONTE DE LIMA, ville de Portugal, est dans la province d'entre Douro & Minho, sur la riviere de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima est capitale d'une contrée qui porte son nom. * Mati, *dictionnaire.*

LIMA, en latin *Limius*, *Limia*, *Limaa*, anciennement, *Lethes*, *Belion*, riviere de Portugal. Elle naît dans la Galice, entre les villes d'Orense & de Monterei dans un lieu marécageux, traverse la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viana de Fos de Lima, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les anciens l'ont appellé quelquefois *Lethé* ou *riviere de l'Oubli*. On y pêche de bons poissons, particulierement des saumons & des esturgeons. * Mati, *diction.*

LIMAGNE, pays de France, dans la Basse-Auvergne le long de l'Allier, a environ douze lieues de longueur, est fort fertile, & est estimé l'un des meilleurs de France. Les écrivains Latins le nomment *Alimania.* * Baudrand.

LIMAT, LIMMAT, LINT, riviere de Suisse. Elle a sa source aux confins du pays des Grisons, baigne le canton de Glaris ; & après avoir traversé le lac de Zurich, arrose la ville de ce nom, & celle de Bade, puis se décharge dans la riviere d'Ar. * Mati, *diction.*

☞ LIMBACH, place de la basse Hongrie, sur une montagne, aux frontieres de la Stirie, & à un mille d'Allemagne de la riviere de la Mure, selon Baudrand. Il y a deux places du nom de Limbach. On les distingue par les noms d'*Ober Limbach*, le *haut Limbach*, & de *Nider-Limbach*, *le bas Limbach.* Il y a quatre lieues de distance de l'une à l'autre. Les Hongrois appellent le bas Limbach *Asolindua* ; & on croit qu'il existoit du temps des anciens sous le nom d'*Olymacum.* Il est à six milles du lac Balaton, & à quatre de Canise. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LIMBORCH (Philippe de) professeur en théologie dans l'école des Remontrans à Amsterdam, étoit sorti d'une famille originaire de Mastricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & est mort dans le fauxbourg de Mastricht, qu'on nomme de *saint Pierre*, de la jurisdiction de Liége, avant l'an 1557, est comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut ; & qu'il étoit encore alors si vigoureux, qu'il pouvoit faire beaucoup de choses de ses mains. Il eut un fils nommé FRANÇOIS, qui fut gouverneur & échevin de ce fauxbourg, pour l'évêque de Liége, jusqu'à sa mort. Il épousa l'an 1518 *Marie* Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit *Martin* Schenk, qui s'acquit tant de réputation dans les guerres d'Espagne par des actions fort hardies & fort courageuses. Il eut treize enfans de cette femme ; & douze d'une seconde & d'une troisiéme ; ensorte qu'il fut pere de vingt-cinq enfans. De *Marie* Schenk naquit en 1530, *François* Limborch, qui épousa à Malines en 1550, *Catherine* Wils, avec laquelle sept ans après il se retira à Emden dans la Frise orientale, parcequ'il suivoit les dogmes de Mennon, chef de ceux qu'on nomme *Mennonites* ; & qu'il craignoit les suites d'une persécution fort allumée dans ce temps-là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden, un fils nommé aussi *François*, qui se maria avant la mort de son pere, & qui jouissoit de biens assez considérables. Mais la populace d'Emden s'étant soulevée contre le magistrat, l'ayant déposé, & en ayant mis d'autres à sa place, *François* de Limborch, ne voulant point se mêler dans ces troubles, se retira à Amsterdam avec sa femme en 1595. Il lui naquit dans cette derniere ville un fils qu'il nomma aussi *François.* Celui-ci épousa en 1623 *Gertrude* Episcopius, fille de Rembert qui étoit frere de Simon Episcopius, dont il eut plusieurs enfans. Entr'autres *Rembert* de Limborch, né en 1629, qui étudia en droit, & s'acquit tant de réputation dans la jurisprudence, que quoique Remontrant de profession, sans aucunes sollicitations, & sans jamais changer de religion, il fut fait avocat fiscal de la province de Hollande, qui est une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le second fils fut PHILIPPE : c'est celui-là qui fait le sujet de cet article. Il naquit le 19 juin 1633. Il y en a eu un troisiéme appellé *Simon*, qui a eu postérité,

qui exerçoit en 1714, avec réputation, la charge d'avocat à la Haye. *François* leur pere avoit bien résolu d'étudier; & il en fut détourné par son beau-pere *Rembert* Episcopius, & s'adonna durant sa vie au négoce. Mais ce beau-pere étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il s'alla établir à Amsterdam, où il exerça la profession d'avocat avec réputation: étant souvent choisi pour arbitre dans des affaires importantes & difficiles. *Philippe* de Limborch passa les premieres années de sa vie à Amsterdam dans la maison paternelle. En 1647 il monta du collége aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaspard Barlæus sur la morale; & de celles de Jean Gerard Vossius sur l'histoire sacrée & profane. Il étudia en philosophie sous Arnold Senguerd. Après ses études, il s'attacha sérieusement à la théologie, sous Etienne de Courcelles, qui fut professeur chez les Remontrans dans cette faculté, après Episcopius. D'Amsterdam il se rendit à Utrecht où il fréquenta les leçons de Gisbert Voëtius & des autres théologiens prétendus réformés, pour voir comment ils établissoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amsterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit sa premiere prédication d'épreuve au mois d'octobre suivant. Il subit l'examen en théologie au mois d'août de l'année suivante 1655, & fut reçu proposant à Harlem. La même année on lui adressa une vocation à Alcmaër, pour y exercer les fonctions de ministre ordinaire parmi ceux de son parti. Mais il refusa cette vocation, ne croyant pas être assez fort pour bien remplir les devoirs d'un ministre de l'évangile. Cependant il publia les sermons d'Episcopius son grand-oncle maternel sur le ch. 5 de S. Matthieu, qui parurent en 1657. La même année il fut appellé pour être ministre des Remontrans à Goude, où il y a une assemblée nombreuse de chrétiens de cette secte. Il accepta cette vocation, & exerça son ministère dans cette ville, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Amsterdam. Ayant hérité des écrits d'Episcopius, il trouva un grand nombre de lettres, qui concernoient les affaires des Remontrans. Lui & Chrétien Hartsoëker ministre Remontrant à Rotterdam, les mirent en ordre, & les publierent en 1668, sous le titre d'*Epistolæ præstantium & eruditorum virorum.* Ayant ramassé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la premiere édition étant venu à manquer, il en publia une seconde *in-folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis cette édition ayant passé de la main d'un libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajouta vingt lettres, & par ce moyen on a une suite presque complette de ce qui concerne l'histoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, jusqu'aux temps qui ont suivi le synode de Dordrecht. Le 15 août de la même année en laquelle il publia ces lettres, il se maria à *Elizabeth* van Zorgen, fille du célébre jurisconsulte *Nicolas* van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utembogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu sa mere. En 1661 il publia en flamand un petit livre en forme de dialogue sur la tolérance en matiere de religion, contre Jean Sceperus, qui avoit combattu cette même tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des ouvrages d'Episcopius, qui lui avoient été communiqués par *François* de Limborch, *Philippe* procura l'édition du second en 1661. Il y ajouta une préface, où il défend la réputation d'Episcopius & des Remontrans. Ce fut en 1667 qu'il fut appellé pour être ministre à Amsterdam. Arnold Pœlembourg avoit succédé à Courcelles, dans la charge de professeur en théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à sa place Isaac Pontanus, ministre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient sur tout pour la prédication, céda sa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors il tourna toutes ses études de ce côté-là, & s'acquit une grande réputation non-seulement parmi ceux de son parti; mais même parmi les etrangers. Sa douceur & sa modestie n'y contribuerent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers sermons flamans d'Episcopius qui n'avoient pas paru jusques alors. Le 9 de janvier 1674, il prit une seconde alliance, avec *Cornelie* van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année suivante il procura une édition de toutes les œuvres de Courcelles son maître, dont plusieurs n'avoient pas paru jusques alors; mais comme ni Episcopius ni Courcelles n'avoient pas eu le temps de donner un systême complet de la théologie remontrante, il résolut d'en composer un, moins ample que celui que ses prédécesseurs avoient commencé, mais qui fût tout-à-fait complet. Quelques maladies & diverses occupations & distractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en 1686. Cet ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empressement par les remontrans. Aussi s'en est-il déja fait quatre éditions. La même année 1686 il eut une dispute premierement de vive voix, & ensuite par écrit, avec Isaac Orobio Juif de Séville, qui étoit sorti des prisons de l'inquisition, & s'étoit retiré à Amsterdam, où il exerçoit la médecine avec réputation. Cette dispute a procuré un ouvrage qui a pour titre, *Collatio amica de veritate religionis christianæ, cum erudito Judæo.* Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la religion judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & plus de force en faveur de la religion chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas se rendre; mais il en vint jusqu'à dire que chacun devoit demeurer dans sa religion; parcequ'il étoit bien plus facile de combattre la religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il alla même jusqu'à avancer que, s'il étoit né de parens qui adorassent le soleil, il ne voyoit pas de raison pourquoi il abandonneroit cette religion & la changeroit pour une autre. Peu de temps après, M. de Limborch donna au public un petit livre flamand d'Episcopius, qui contient une dispute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume de Bom prêtre catholique, dans lequel il prétend montrer que cette église n'est point exemte d'erreurs, & qu'elle n'est point le juge souverain des controverses. En 1692 le livre des sentences de l'inquisition de Toulouse, qui comprend toutes les sentences prononcées par ce tribunal depuis 1307, jusqu'en 1333, étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, il résolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occasion d'y joindre l'histoire de ce terrible tribunal, tirée des propres écrits des inquisiteurs. En 1693, on fit par les soins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in-folio*, de tous les sermons d'Episcopius, ausquels il joignit non-seulement une préface, mais aussi une histoire fort longue de la vie d'Episcopius, qui a été traduite en latin par un jeune homme, & imprimée *in*-8°, à Amsterdam 1701. En 1694 une jeune fille séduite par des Juifs, résolut de quitter le christianisme pour se faire juive. On la fit parler à quelques théologiens, qui ne la persuaderent pas; parcequ'ils entreprenoient de prouver le christianisme immédiatement par l'ancien testament. M. de Limborch, ayant suivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la persuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit dans une lettre à M. Locke, qui n'a pas encore vu le jour. En 1698, il fut accusé par M. Wander Wayen, professeur en théologie à Franeker, de calomnie, pour avoir dit que feu M. Burman, professeur en théologie à Utrecht, avoit copié un passage de Spinosa dans sa théologie chrétienne. M. de Limborch répondit à ce théologien, & réfuta en même temps quelques autres de ses sentimens; cette réponse a été mise à la fin de la troisiéme édition de sa théologie chrétienne. On ne doit pas oublier que MM. Burman, l'un professeur en histoire & en

éloquence à Utrecht; & l'autre ministre à Amsterdam, ont justifié la mémoire de leur pere dans un livre, qui a pour titre *Burmannorum pietas, &c.* imprimé à Utrecht en 1700, *in-8°*. M. de Limborch n'a rien répliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, sur la maniere de bien mourir, & celle de consoler les malades. Il commença en même temps un commentaire sur les actes des apôtres, & les épîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On demanderoit un peu plus de critique dans un siécle où cette science est cultivée avec tant de soin & avec tant de raison. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les médecins nomment *Herpes*, ou *feu sacré*. Son mal augmenta l'hyver suivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans sa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les savans, tant dans sa patrie, que dans les pays étrangers, principalement en Angleterre, où il étoit fort estimé. * Jean le Clerc, *dans l'oraison funébre de M. de Limborch.*

LIMBOURG, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, avec titre de duché, & une ville de ce nom, appartenoit au roi d'Espagne, & est maintenant à l'empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province est située entre le pays de Liége & le duché de Juliers. Limbourg, sa ville capitale, est sur la riviere de Weser, à trois lieues d'Aix & à quatre de Liége, & est située très-avantageusement, avec un château sur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis reprise par les Espagnols. Les troupes de Louis XIV commandées par M. le prince & M. le duc son fils, prirent Limbourg l'an 1675, & la ruinerent. Depuis elle a été rendue aux Espagnols par la paix de Nimegue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des ducs particuliers, dont nous allons donner une liste généalogique. Le pays est assez fertile en grains, en fruits, & sur tout en herbes & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuse par ses eaux, n'est qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *descrip. du Pays-Bas*. Pontus Heuterus. Mejer.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES DUCS DE LIMBOURG.

L'histoire commence à parler des comtes de Limbourg au dixiéme siécle. On lit que dès l'an 970, LOUIS comte de Los, étoit marié à *Adelaïde*, comtesse de Limbourg, dont il eut entre autres enfans, un fils du nom de *Baudri*, ou *Balderic* II évêque de Liége en 1008, fondateur de l'abbaye de S. Jacques. On ignore les pere & mere d'*Adelaide*. L'on commence donc ordinairement la suite généalogique des comtes de Limbourg connus à

I. HENRI I, qui vivoit l'an 1071. Il avoit épousé *Junthe*, ou *Judith*, fille unique de Frédéric de Luxembourg, duc de la basse-Lorraine. Ils eurent pour fils

II. HENRI II, qui fut créé duc de la basse-Lorraine, & qui transmit le titre de duc à ses descendans. Il épousa *Adéle*, héritiére du comté d'Arlon, & par cette alliance le comté d'Arlon entra dans la maison de Limbourg. Henri mourut vers l'an 1118. L'histoire ne nous a conservé que le nom de celui de ses enfans qui fut son successeur: c'est

III. WALERAN I, duc de Limbourg & comte d'Arlon, qui étoit avoué de l'abbaye de S. Tron. Il eut diverses guerres avec ses voisins, & mourut l'an 1140, laissant de *Sophie* de Lorraine sa femme, trois fils, HENRI, qui lui succéda; *Waleran*, & *Gerard.*

IV. HENRI III épousa 1°. *Laurence* d'Alsace, fille de *Thierri* d'Alsace, comte de Flandre, & de *Suanihilde* sa premiere femme, dont Henri fut séparé pour cause de consanguinité; 2°. *N.* dont il eut un fils & une fille; savoir HENRI IV, qui fut premier marquis d'Arlon, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Godefroi* duc de Brabant, à qui elle laissa deux fils, *Henri*, & *Albert*, évêque de Liége.

V. HENRI IV, duc de Limbourg & marquis d'Arlon, mourut l'an 1101, laissant pour enfans WALERAN II son successeur; *Henri*, seigneur de Walckenborcq, ou de Fauquemont; & *Gerard*, seigneur de Borne.

VI. WALERAN II, fonda la quatriéme race des comtes de Luxembourg. Il eut deux femmes: la premiere, dont le nom est inconnu, lui donna deux fils, HENRI son successeur au duché de Limbourg; *Waleran*, surnommé *le long* ou *le jeune*, marié à *Isabelle* de Bar & de Luxembourg; une fille qui épousa *Frédéric* comte d'Isenbergh. Waleran eut pour seconde femme *Ermesinde*, comtesse & héritiere de Luxembourg, à qui il porta en dot le marquisat d'Arlon. De ce second mariage naquirent 1. *Henri* II, comte de Luxembourg & de la Roche, & marquis d'Arlon; 2. *Gérard*, seigneur de Durbuy; 3. *Catherine*, qui épousa un duc de Lorraine. Waleran mourut l'an 1226, & fut enterré dans l'abbaye de Rhode près d'Aix-la-Chapelle.

VII. HENRI V, duc de Luxembourg, épousa *Cunigarde* de Mont, ou de Berg: ils moururent tous deux vers l'an 1244. Leurs enfans furent: WALERAN III, duc de Limbourg, & ADOLPHE, *tige des comtes de* BERG.

VIII. WALERAN III n'eut de sa femme qu'une fille nommée *Ermengarde*, qu'il maria à *Renaud* I, comte de Gueldre. Waleran mourut l'an 1277, & sa fille *Ermengarde* n'eut point de postérité. Par-là le duché de Limbourg fut dévolu à ADOLPHE comte de Berg.

IX. ADOLPHE I, duc de Limbourg & comte de Berg, épousa la sœur de Hoestade archevêque de Cologne, dont il n'eut qu'un fils, qui suit.

X. ADOLPHE II continua la branche des comtes de Berg; mais il perdit le duché de Limbourg. Jean I, duc de Brabant, ayant formé des prétentions sur ce duché, on dit qu'Adolphe le lui vendit. Les comtes de Luxembourg prétendirent au même duché: chaque parti se le disputa: la guerre fut longue & sanglante. Enfin la bataille donnée à Woringen près de Cologne l'an 1288, décida du droit. Les comtes de Luxembourg furent battus, & le duc de Brabant victorieux réunit le duché de Limbourg à celui de Brabant. * Extrait de l'*Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le R. P. Jean Bertholet, Jésuite, tome III, *in-4°*, à Luxembourg, 1742.

LIME, en latin *Limæ*, anciennement *Elatas*, petite riviere de la Natolie propre, se décharge dans la mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippe. * Mati, *dictionnaire*.

LIME, LYME-REGIS, bourg d'Angleterre, situé sur la côte du comté de Dorchester, aux confins de celui de Devon. Il prend son nom d'une petite riviere à l'embouchure de laquelle il est situé. Il a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaisseaux l'an 1685, dans le dessein de se faire reconnoître fils de Charles II roi d'Angleterre, & d'occuper le trône, où il prétendoit que Jacques II avoit été injustement élevé: mais sa petite armée ayant été défaite & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Diction. angl. Mémoires du temps.*

LIMENARQUES, ou stationaires, en latin *Limenarchæ* ou *Stationarii*. C'étoient des soldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les désordres, & principalement ceux que les voleurs & les bandits pouvoient causer sur les grands chemins. Auguste les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les soldats, qu'on avoit licenciés, ne ravageassent l'Italie. Tibére en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la vie de cet empereur. Le chef de ces soldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, *prince de la paix*, parcequ'il procuroit la paix & la tranquillité publique. C'est aussi un

des noms de Priape. * *Antiq. rom.*

LIMENTINUS, dieu du paganisme, ainsi nommé du mot *Limen* : il presidoit aux seuils des portes : *cherchez* FORICULE.

LIMERIK ou LIMERICH, ville & comté d'Irlande, dans la Mommonie; avec titre d'évêché, suffragant de l'archevêché de Cashel, est située sur la riviere de Shannon, vers la frontiere de Connaught. Elle est forte de situation, coupée de plusieurs ponts, & sans contredit la plus belle, la plus peuplée, & la plus marchande de toute la province de Munster, à cause de la bonté de son port, où les plus gros vaisseaux peuvent remonter, quoiqu'elle soit à seize lieues de la mer. Elle n'est qu'à quarante-cinq mille pas de Kilchenni au couchant, & à trente-cinq de Gallowai au midi. Le roi d'Angleterre Guillaume III l'assiégea l'an 1690, & fut obligé de lever le siége. Il la prit l'an 1691.

LIMEUIL, bourg de France dans le Périgord, à l'embouchure de la Vezere dans la Dordogne, & à cinq lieues au-dessus de Bergerac. * Mati, *dict.*

LIMEUIL (Isabelle de la Tour, demoiselle de) fille d'honneur de Catherine de Médicis, vérifia par sa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Menagiana*, que la charge de fille d'honneur d'une reine est très-mal aisée à exercer. Elle l'étoit sur-tout dans une cour aussi débordée que l'étoit alors celle de France. Elle succomba sous le poids de sa dignité à la vue de toute la cour; car elle accoucha chez la reine sans avoir été mariée. Le prince de Condé étoit pere de l'enfant; & Brantôme nous apprend que ce prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnés; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui couter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette aventure la demoiselle fut chassée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes graces de la reine. Quoi qu'il en soit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour, seigneur de Limeuil, & se maria ensuite avec *Scipion* Sardini, baron de Chaumont-sur-Loire, noble Luquois. Sa sœur aînée, fille d'honneur de Catherine de Médicis, mourut à la cour. Si Brantôme en est cru, cette derniere n'avoit aucune religion, comme elle le fit assez voir par la maniere dont elle mourut. * Bayle, *diction. crit.*

LIMISSO, ville située sur la côte de l'isle de Chypre, environ à seize lieues de Baffo, du côté du levant méridional. Limisso qui a un évêché suffragant de Nicosie, est presque ruinée. Plusieurs géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathuse, en latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célébre. Mais d'autres soutiennent que les ruines de cette ancienne ville sont à plus de deux lieues de Limisso * Mati, *diction.*

LIMNÆUS (Jean) célébre jurisconsulte, naquit le 9 janvier 1592, à Iéne où son pere professoit les mathématiques. Il étudia d'abord dans cette ville, & ensuite à Weimar. Quelque temps après il revint à Iéne où il prit les leçons des plus habiles professeurs. Ayant perdu son pere, il quitta cette ville en 1614, & alla à Altorf, où il demeura jusqu'en 1617. Dans cette derniere année, on lui confia deux jeunes gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie. Ils quitterent ce pays dès 1618, sans avoir vu ni Rome ni Naples : on dit qu'ils eurent peur de l'inquisition, qui laisse néanmoins toute liberté aux étrangers de voyager, quand ils se comportent avec la circonspection qui convient par-tout. Ils allerent en France, & arriverent sur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir passé deux ans en France, ils se transporterent en Angleterre, d'où ils se rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arriverent le premier octobre de l'an 1620. Peu de temps après, Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année suivante à Iéne, où en 1623 il fut fait par Guillaume duc de Saxe, auditeur d'un régiment; mais la détention de ce prince l'obligea quelque temps après d'abandonner ce poste. Il se retira à Iéne, d'où le chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier l'éducation de son fils. Limnæus s'aquitta de cet emploi avec honneur, & l'exerça durant sept ans. En 1631, les tuteurs de Fréderic margrave d'Anspach lui mirent entre les mains leur pupille pour avoir inspection sur ses études. L'année suivante, par l'ordre des mêmes tuteurs, il accompagna en France les margraves de Brandebourg, Albert & Christian. Le second de ces princes étant mort, il demeura au service de l'aîné jusqu'en 1639. Alors ce prince le fit son chambellan, & membre de son conseil privé. Limnæus exerça ces emplois jusqu'à sa mort arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. *Tractatus de academiis*, à Altorf, 1621 *in*-4°. 2. *Notitiæ regni Galliæ libri* VII, en deux volumes *in*-4°, à Francfort 1655. L'auteur qui avoit fait un long séjour en France, dit l'abbé Lenglet, a très-bien observé & recueilli dans ces deux volumes une infinité de droits & de prérogatives qui regardent le corps de l'état & de ses différens membres. L'abbé Lenglet ajoute, que son livre n'est pas commun, mais que l'auteur s'est souvent servi d'écrivains particuliers qui ne sont pas toujours foi. 3. *De jure imperii romano-germanici*, à Strasbourg, *in*-4°, 1629, &c. en cinq volumes, y compris, dit l'abbé Lenglet, les additions que l'auteur même y a faites. Le même ajoute, que l'édition de Strasbourg donnée par Schilterus, est la meilleure. « Limnæus, » continue-t-il, quoique laborieux & bon philosophe, » n'a pas toujours observé les régles de la justesse, puis- » qu'il y mêle fort mal à propos des matieres de droit » civil, & d'autres choses qu'il avoit observées dans ses » voyages. » Oldenbourg a abrégé l'ouvrage de Limnæus, sous le titre de *Limnæus enucleatus*. 4. *Observationes in bullam auream Caroli IV*, à Strasbourg, 1662, *in*-4°. 5. *Capitulationes imperatorum & regum Romano-Germanicorum, à Carolo V, ad Ferdinandum III, editæ (germanicè) cum Joannis Limnæi annotamentis*, à Strasbourg, 1651, *in*-4°. L'abbé Lenglet en cite une édition de Leipsick 1691, qu'il dit être plus ample, à cause, dit-il, des additions qu'on a jointes à Limnæus. 6. *Danielis Ottonis dissertatio de jure publico imperii romani, cum notis Joannis Limnæi*, à Wittenberg, 1632, *in*-8°. Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. *La Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, au catalogue, tom. III & IV, &c.

LIMNES, lieu proche de la ville d'Athènes, renfermoit un célébre temple de Bacchus, où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple où pendant les premiers siécles d'Athènes, on lisoit un decret des Athéniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme dans le pays, & qui n'eut pas été mariée auparavant. * Pausanias, *in atticis*. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER (Ignace-François) coseigneur de Venasque & de Saint-Didier, né à Avignon en 1668, mort dans la même ville le 13 mai 1739, étoit poëte provençal & françois. Il a donné des preuves de ses talens dans l'une & l'autre poësie. Ses vers provençaux sont très-estimés de ceux du pays, & ont acquis à l'auteur la réputation d'être l'un des beaux esprits de Provence & du Comtat. Ses vers françois lui ont aussi acquis quelque nom parmi ceux qui cultivent notre langue. Dès sa jeunesse il fut couronné trois fois par l'académie des jeux floraux; & il l'a été depuis en 1720 & en 1721 par l'académie françoise. Il est auteur du *Voyage du Parnasse*, imprimé en 1716, à Rotterdam (Chartres) *in*-12. C'est un ouvrage critique & satyrique en prose, & dans lequel on trouve au moins une piéce de presque tous les genres de poësie. Les partisans des modernes, M. de la Motte sur-tout, & quelques autres, y sont fort maltraités; mais plus encore dans la tragi-comédie en trois actes, en vers, intitulée

intitulée l'*Iliade*, qui termine cet ouvrage. M. de Saint-Didier a voulu depuis s'élever jusqu'au poëme épique, en publiant un nouveau poëme de *Clovis*, dont il n'a donné que la premiere partie en huit chants, imprimée en 1725, *in*-8°, à Paris. Ce poëme a été fort peu goûté, quoiqu'il y ait de beaux vers & des endroits bien touchés. Il n'a pas achevé la seconde partie, & n'en a laissé que cinq chants, qui, avec d'autres poësies manuscrites de sa composition, sont entre les mains de M. de Saint Didier, son frere, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Dans le tome 9 des Amusemens du cœur & de l'esprit, on a imprimé du même une ode intitulée, *Le royaume de la Féve.* Voyez le supplément à la *Description du Parnasse françois* par M. Titon du Tillet. M. de Saint-Didier étoit neveu d'ALEXANDRE TOUSSAINT Limojon de Saint-Didier, chevalier de l'ordre de S. Lazare, gentilhomme de M. d'Avaux dans le temps de l'ambassade de ce ministre en Hollande, & qui a fait aussi quelques ouvrages, tels que 1. *Histoire des négociations de Nimégue*, à Paris, 1680, *in*-12. 2. *La ville & la république de Venise*, dont on cite une quatriéme édition faite à la Haye en 1685, *in*-12. M. du Tillet ajoute un troisiéme ouvrage, *Le triomphe hermétique*, qui est un traité de *la pierre philosophale.* L'abbé Lenglet, au tome 3 de son *Histoire de la philosophie hermétique*, pag. 314, donne ainsi le titre de ce livre : *Triomphe hermétique, ou la pierre philosophale victorieuse*, *in*-12, à Amsterdam, 1689 & 1710. L'abbé Lenglet ajoute : « Livre curieux & assez estimé » des connoisseurs & des amateurs en chymie. Ce petit » ouvrage qui ne contient que 153 pages, a été recueilli » par le sieur de Saint-Didier, secrétaire de l'ambassade » de France à Venise, connu par quelques autres ou» vrages. »

LIMOGES & LIMOSIN. Le Limosin, province de France, a pour frontieres, la Marche au septentrion, l'Auvergne au levant, le Querci au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au couchant. Tout le pays en général est assez froid & stérile ; il n'y croît presque point de bon vin, sinon dans le bas Limosin, où l'on recueille le fameux vin de Pui d'Arnac : peu de froment, mais quantité de segle, d'orge & de châtaignes. César dit dans ses commentaires, que ce pays fut taxé à fournir dix mille hommes, lorsque les plus puissans peuples des Gaules se liguerent contre les Romains. Ce pays a donné cinq ou six papes à l'église ; & a produit divers hommes de lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean Dorat, Marc-Antoine Muret : dans ces derniers temps M. Baluze, & plusieurs autres renommés par leur esprit & par leur doctrine. On divise ordinairement cette province en haut & bas Limosin. Le haut Limosin contient Limoges, Saint-Leonard, Saint-Junien, Saint-Yrier, Chaslus renommée par ses foires de chevaux, & Pierre-Buffiere. Le bas Limosin comprend Tulle évêché ; Brive-la-Gaillarde qui est néanmoins du diocèse de Limoges ; Uzerche place autrefois très-forte, d'où est venu le proverbe : *Qui a maison à Uzerche, a château en Limosin*, &c. Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569 ; le vicomté de Turenne ; le duché de Ventadour, la belle seigneurie de Pompadour, &c. Les principales rivieres du Limosin sont, la Dordogne, la Vienne, la Vezere, la haute Vezere, &c. Il y a un sénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de sa charge les présidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les sénéchaussées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le roi n'y jouit d'aucun domaine en fonds de terre, parceque tout ce qui appartenoit aux vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, soit avant ou après son avénement à la couronne : & ce prince déclara expressément en 1602, que ces aliénations étoient immuables, parcequ'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres de son domaine, séparément de celui de la couronne.

Limoges est la capitale de la province, avec évêché suffragant de Bourges, & présidial sous le parlement de Bourdeaux, & avec bureau des finances, hôtel des monnoies, & élection du ressort de la cour des aides de Clermont. C'est une ville marchande, située en partie sur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon sur la riviere de Vienne, d'ailleurs très-peu fortifiée de murailles, & entourée de fossés qui sont comblés en bien des endroits. Quelques auteurs prétendent qu'un ancien prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna son nom. César témoigne que de son temps elle étoit grande & peuplée. Ptolémée lui donne le nom de *Rastiatum*; Ammien Marcellin la nomme *Lemovix* ; les autres *Lemovica*, *Lemovicum* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrêmement souffert en divers temps. Les Goths furent les premiers qui la pillerent ; les François la traiterent ensuite de même ; & les Anglois y causerent de grands ravages sous le regne de Charles V. Bertrand du Guesclin, connétable de France, la prit sur les Anglois l'an 1371, & le prince de Galles la reprit quelque temps après par assaut. Il étoit tellement irrité contre les habitans, qu'il se vengea même sur les femmes & sur les enfans, & en fit passer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'église cathédrale reconnoît S. Etienne premier martyr pour son protecteur ; & l'on croit que S. Martial, premier évêque de Limoges, en jetta les fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour saints entre les évêques, Ferreol, Loup & Cessator. Ils ont eu d'illustres successeurs, Turpion d'Aubusson, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aimeric de Severac, Jean du Cros cardinal, Philippe de Montmorenci, Jean de Langeac, Sébastien de l'Aubespine, Louis Lascaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux chapitres, celui de la cathédrale, composé de vingt-huit canonicats, & de dix-huit sémiprébendes, ou vicairies ; & celui de S. Martial, composé d'un abbé prevôt, d'un chantre, de dix-sept chanoines, & de douze sémiprébendes : l'abbaye de S. Augustin, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, dont l'abbé est régulier, électif & triennal ; celle de S. Martin qui est unie à l'ordre des Feuillans : celle de la Regle, qui est de religieuses Bénédictines, & diverses autres maisons religieuses, avec un beau séminaire, sous la direction des prêtres de S. Sulpice de Paris, & un collége où les Jésuites enseignent les humanités. Il n'est pas inutile de remarquer que l'évêque de Limoges est seigneur des châtellenies d'Allezat, & que pendant la vacance du siége le vicomte de Comborn jouit du revenu de ces châtellenies, & en fait exercer la justice, sans que le droit de régale ait aucun lieu à cet égard. * Ptolémée, *liv.* 2, *c.* 7. César, *liv.* 7 & 8. *comment.* Apollinaris Sidonius, *l.* 7, *epist.* 6. Grégoire de Tours, *l.* 9 & 10. Jean Fayan, *descript. Lemovic.* Sincerus, *itin. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* &c. *L'histoire de Tulles écrite en latin par M.* Baluze, *in*-4°.

DES VICOMTES DE LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limosin, & qui portoient *d'or à trois lions d'azur, armés & lampassés de gueules.* Diverses chartes du IX siécle ont parlé des comtes de Limoges. La chronique manuscrite de cette ville en fait aussi mention, comme Justel l'a remarqué dans son histoire de la maison de Turenne. On prétend que le roi Eudes donna ce pays à FULCHER ou FULGO, qui en fut le premier vicomte. D'autres assurent que Guillaume *le Dévot*, comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, duc d'Aquitaine, & que celui-ci y mit des vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en soit, on dit que FULCHER eut pour fils GERAUD, cru premier vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épousa *Ro-*

thilde, dont il eut Gui, qui suit; *Hildegaire*; & *Hilduin*, évêque de Limoges; Aimeri, qu'on fait tige des vicomtes de Rochechouart; *Geraud* d'Argenton; *Geofroi*, abbé de S. Martial. Le sieur Besli ajoute *Adelmodie*, mariée 1°. à *Audebert* I, vicomte de Perigord : 2°. à *Guillaume* V, comte de Poitiers, & duc de Guienne. Gui, I de ce nom, vicomte de Limoges, & seigneur de Brosse, mourut l'an 1025. Il épousa *Emme*, fille d'*Aimar*, dit *comte de Milesende*, & laissa Aimar I, dit *le Begue*, qui suit; & *Pierre*, nommé avec sa femme *Sulpice*, dans une charte de l'église de S. Etienne de Limoges. Aimar I prit alliance avec *Sunegonde*, dont il eut Aimar II, qui suit; & divers autres enfans. Aimar II de ce nom, vicomte de Limoges, épousa *Humberge*, qui vivoit encore l'an 1073, & laissa Aimar III, sous le regne de Philippe I. Ce vicomte laissa une fille unique, *Humberge* ou *Brunissende*, qui succéda au vicomté de Limoges, & épousa *Archambaud* III, dit *le Barbu*, vicomte de Comborn. Ils eurent six fils & trois filles; Gui II, qui suit; Aimar IV, *qui continua la postérité*; *Archambaud*, vicomte de Comborn; *Pierre*; *Elie*; *Bernard*; *Marie*, abbesse de Notre-Dame de la Regle; *Beatrix*, femme de *Gaucelin* de Pierre-Buffiere; & *Almodis*, mariée à *Olivier* de Tours. Gui II de ce nom, vicomte de Limoges, mourut sans lignée de la marquise de Marche sa femme. Aimar IV du nom, son frere, lui succéda. Il vivoit l'an 1147, & épousa *Marguerite* de Turenne, fille de *Raimond* I, vicomte de Turenne, & de *Mathilde*, fille de *Rotrou* comte du Perche. *Marguerite* prit une seconde alliance avec *Ebles* vicomte de Ventadour, dont elle fut séparée sous prétexte de parenté, & une troisiéme avec *Guillaume* IV, dit *Taillefer*, vicomte d'Angoulême.

Aimar IV eut Aimar V. Ce dernier fut marié par Henri III de ce nom, roi d'Angleterre, à *Sara* de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laissant trois fils & quatre filles. Gui III, l'aîné, fut vicomte de Limoges, & mourut l'an 1230, n'ayant eu d'*Ermengarde* sa femme, que Gui IV, qui suit; & *Marie*, premiere femme d'*Archambaud*, VII du nom, vicomte de Comborn. Gui IV, dit *le Jeune*, vicomte de Limoges, épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, duc de Bourgogne, & d'*Iolande* de Dreux. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'église de S. Martial de Limoges. Marie sa fille unique, née l'an 1260, lui succéda. Elle fut mariée à Tours, l'an 1274, à *Artus* comte de Richemont, puis duc de Bretagne, II du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent, *Jean* III du nom, dit *le Bon*, duc de Bretagne, vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, sans postérité légitime; Gui, qui suit; & *Pierre*, mort jeune. Gui de Bretagne, comte de Penthiévre, V du nom, vicomte de Limoges, &c. mourut à Nigeon près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épousé *Jeanne* d'Avaugour, dont il a laissé Jeanne, surnommée *la Boiteuse*, duchesse de Bretagne, vicomtesse de Limoges, &c. qui épousa par traité passé le 4 juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Aurai l'an 1364. Le vicomté de Limoges lui fut adjugé par arrêt du 10 janvier 1344. *Jeanne* le donna au roi Charles V, par donation entre-vifs le 9 juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entr'autres enfans, Jean de Bretagne, comte de Penthiévre, &c. vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laissant de *Marguerite* de Clisson sa femme, *Olivier*, & *Jean* II, morts sans postérité; Guillaume, qui suit; & *Charles*, baron d'Avaugour. Guillaume de Bretagne, vicomte de Limoges, laissa trois filles, dont l'aînée Françoise, vicomtesse de Limoges, fut mariée à *Alain* sire d'Albret. Ils eurent Jean roi de Navarre, pere de Henri d'Albret. Celui-ci laissa *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Bourbon, d'où vint le roi Henri *le Grand*, qui unit l'an 1607, à la couronne, le vicomté de Limoges, & son domaine particulier. * Justel, *histoire de Turenne*. Besli, *hist. des comtes de Poitou*. Du Chêne, *hist. des Chast.* Du Pui, *droits du roi*. Argentré. Froissard. La chronique de Limoges. La bibliothéque de Fleuri, &c.

Conciles de Limoges.

Les prélats d'Aquitaine célébrerent deux conciles à Limoges dans le XI siécle, & pour un même sujet. Le premier fut tenu le 4 août de l'an 1028, & Gauzelin de Bourges y présida. Il s'agissoit de décider, s'il falloit donner à S. Martial, évêque de Limoges, le titre d'*apôtre*, comme le vouloient les Limosins, ou celui de *confesseur*, comme d'autres le soutenoient. Le concile ne put terminer cette question, qui fut encore agitée dans un autre concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1031, & non l'an 1034, comme le disent Baronius & Binius. On consulta le saint siége, qui décida que S. Martial devoit être révéré comme apôtre. Aimoin de Bourbon archevêque de Bourges, présida à ce dernier concile; & Jourdan évêque de Limoges, se trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le second, touchant les absolutions que les papes accordoient à ceux qui étant excommuniés, avoient recours au saint siége, il fut dit que personne ne pouvoit recevoir pénitence ou absolution du pape, s'il n'y étoit envoyé par son évêque. On met un autre concile à Limoges tenu par Henri, légat du saint siége, l'an 1182. * *Tome IX*, *conc.* Glaber, *hist.* Labbe, *tom. II*, *pag.* 766, *biblioth. MS. libr.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, t. VII, p. 305 & 348.

LIMONA, fille d'Hippoméne, archonte de la république d'Athènes, se laissa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit passioné pour elle. Hippoméne ne pouvant souffrir ce deshonneur dans sa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma sa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, sans permettre qu'on leur portât aucune nouriture. Ainsi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle dans son poëme intitulé *Ibis*, *v.* 459. * Erasme, *in adagiis.*

LIMOSA, anciennement *Æthusa*, petite isle de la mer Méditerranée, située environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'ordre de Malte. * Mati, *diction.*

LIMOUX, petite ville de France dans le Languedoc, est sur la riviere d'Aude entre Alet & Carcassone, à une lieue de la premiere, & à trois de la derniere. C'est la capitale du comté de Rases, & le siége d'une sénéchaussée, dans laquelle il y a deux bailliages royaux, savoir celui de Sault, & celui d'Esperaza.

LIMPIUS (Pompée) jurisconsulte, a publié, *Repetitiones in varias juris civilis leges*, imprimées à Venise en 1608, & *Dactylismus ecclesiasticus*, *in-fol.* * Konig, *biblioth.*

LIMPO (Balthasar) né à Moura en Portugal l'an 1478, étoit fils de Ruy Limpo, & d'*Agnès* de Rocha. Etant entré dans l'ordre des Carmes, il y fit profession en 1495, après quoi on l'envoya étudier à Paris, ou, selon d'autres, à Salamanque. Il fit de grands progrès dans les lettres; & ce fut à cause de son mérite qu'on le fit professeur en théologie dans l'université qui étoit alors à Lisbonne. Il fut aussi prédicateur du roi Jean III, & l'on assure qu'il prêchoit d'une maniere & avec un zèle apostolique. La reine Catherine d'Autriche prévenue pour son mérite, le choisit pour son confesseur. En 1523, il fut élu provincial de son ordre; & dix ans après, on lui confia encore le même emploi. Ayant été élu & sacré évêque de Porto, il assembla en 1540 un synode où il fit de bons réglemens. Etant encore provincial de son ordre, il en fit la réforme, autorisé en cela par une bulle du pape que la reine Catherine d'Autriche avoit obtenue. En 1545 le roi Jean III l'envoya au concile de Trente, où il se fit beaucoup estimer. Les auteurs Portugais le louent encore beaucoup de ce

qu'il a fait pour l'inquisition du pays. Il alla pour cet effet à Rome, & en obtint, par son éloquence, dit-on, tout ce qu'il desiroit. On peut consulter sur cela une lettre de Gaspard Barreiros, chanoine Portugais, imprimée au chapitre 81 de l'*histoire de Brague*, de l'archevêque dom Rodrigue da Cunha. Limpo revenu en Portugal, fut nommé archevêque de Brague en 1550, & il mourut le 31 mars 1558, âgé de quatre-vingts ans. Nous avons de lui un livre imprimé à Lisbonne, sous le titre de *Doze fugas de David de seu inimigo Saül.* * Cunha, *historia de Braga.* Fonseca, *Evora gloriosa.* Sa, *memorias historicas do Carmo.*

LIMPURG, petite ville autrefois impériale, maintenant sujette à l'archevêque de Trèves, est située sur la riviere de Lhon, à une lieue & demie au-dessous de la ville de Dietz. * Mati, *diction.*

LIMPURG (la baronie de) petit état du cercle de Franconie en Allemagne, est presque entierement enclavée dans la Souabe, & située au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir six lieues de long, sur deux ou trois de large. Gaildorf & Chronberg, auprès duquel est le château de Limpurg, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

LIMSTER, *cherchez* LEOMINSTER.

LIMYRA, petite ville autrefois épiscopale, dans le Menteseli en Natolie, entre la ville de Menteseli & celle de Finica. * Mati, *diction.*

LIN (Saint) pape, étoit de Volterre dans la Toscane. Si l'on suit le sentiment de quelques anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déja pris soin de l'église comme coadjuteur de cet apôtre. Les auteurs ne conviennent pas du temps où a commencé son pontificat, si c'est du vivant de S. Pierre, ou après sa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'église romaine du vivant de S. Pierre, assurent qu'il commença de gouverner l'église en qualité de vicaire de J. C. sur la fin de juin de l'an 67. Pearson dit qu'il a été sur le siége apostolique depuis l'an 55, jusqu'en 67. Dodwel soutient au contraire qu'il n'a occupé le siége que très-peu de temps, l'an 64, Anaclet lui ayant succedé cette même année, ou la suivante. Il conduisit l'église dans un temps qu'elle étoit cruellement persécutée; mais on ne sait rien de sa vie ni de sa mort, & l'on n'a point de preuves qu'il soit mort par le martyre. Ce saint pape avoit ordonné que les femmes entreroient voilées dans l'église. Nous avons des actes de la passion de S. Pierre & de S. Paul, qui portent son nom; mais ils sont remplis de tant d'erreurs, qu'il n'est pas difficile de voir qu'ils sont supposés, quoique Sixte de Sienne, Trithéme & quelques auteurs en fassent mention. * S. Irenée, *liv. 4 adv. hæref.* S. Epiphane, *hæref.* 27. Eusebe, *l. 3 hist.* S. Augustin, *l. 2 cont. Donat.* S. Jerôme, *in Lino.* Onuphre, *in vit. pont.* Baronius, *A. C. 69 & seq.* Bellarmin, *l. 9, Rom. pont. c. 9, & de script. eccles.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccles. des III premiers siécles.*

L'auteur des constitutions apostoliques dit que S. Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au sentiment de Tertullien, qui dit dans ses prescriptions, que S. Clément succéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *hæref.* 27, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément: mais que ce saint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en sa place. Rufin assure que S. Lin a gouverné du vivant des apôtres. L'auteur du livre pontifical a suivi ce sentiment; mais il n'y a aucune apparence que S. Pierre & S. Paul aient ordonné des évêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que S. Paul en ait ordonné un, & S. Pierre un autre. Il faut donc supposer que S. Lin a succédé à S. Pierre & à S. Paul, après leur martyre arrivé le 29 juin de l'an 65. Eusebe lui donne onze ou douze ans de pontificat, & les autres auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns supposent qu'il est mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il soit mort en 77.

LINACER (Thomas) Anglois, s'est rendu célébre par son érudition à la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il sortit fort jeune de son pays pour aller en Italie, & étudia à Florence sous Démétrius & sous Ange Politien. Depuis il passa à Rome, où il fit amitié avec Hermolaüs Barbarus, & où il vit avec soin tous les manuscrits de la bibliothéque du Vatican. Il revint ensuite en Angleterre, où la réputation de son mérite l'avoit précedé, & fut choisi pour être précepteur du prince Artus, fils aîné du roi Henri VII. La lecture des livres de Galien en grec, lui inspira de l'amour pour la médecine. Il s'y attacha, & devint le plus habile médecin de son temps. Aussi fut-il choisi pour être médecin ordinaire de Henri VII, puis de Henri VIII, son fils, roi d'Angleterre. Il composa divers traités, & en traduisit plusieurs de grec en latin, de ceux de Galien. Sur la fin de sa vie il se fit prêtre, sans en avoir plus de religion, & il mourut sans la connoître le 20 octobre, l'an 1524, âgé de 64 ans. * Paul Jove, *in elog. c. 62.* Pitseus, *de illust. script. Angl.* Erasme. Budée. Vander Linden, &c.

LINANGE (le comté de) est un petit pays d'Allemagne, enclavé dans le palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le couchant. Ses lieux principaux sont Linange ou New Leiningen, Turcheim, Crunstat & Lampsheim. * Mati, *dictionnaire.*

☞ LINANT (N.) poëte françois, né à Rouen, fit de bonnes études dans sa patrie, & il s'attacha particuliérement à la poësie noble & relevée, où il eut quelques succès. Il remporta trois fois le prix de l'académie françoise, en 1739, 1741 & 1744. Le dernier qui le couronna, dont le sujet étoit, *Les progrès de la comédie sous le regne de Louis XIV*, lui mérita la permission de faire un compliment public à cette compagnie. Ce poëte avoit encore concouru une quatriéme fois pour le prix de l'année 1745, *Sur la perfection des Jardins sous le regne de Louis XIV.* Il a composé aussi pour le théâtre, qu'il entendoit assez bien: mais il avoit plus de gout que de génie: sa versification est souvent très-foible. La tragédie d'*Alzaïde*, qu'il donna le 13 décembre 1745, & qui eut six représentations, a quelques beaux endroits: celle de *Vanda*, reine de Pologne, qu'il fit paroître en 1747, est tout ensemble & romanesque, & mal écrite; aussi ne fut-elle représentée qu'une fois. Cet auteur a fait encore des *odes*, des *épîtres*, & la *préface* de l'édition de la Henriade de 1739. M. de Voltaire étoit son protecteur & son ami, & lui a rendu des services que Linant a eu la générosité de publier dans ses vers. Linant fut long-temps gouverneur de M. de Chasteldom, fils de M. Hebert, ancien introducteur des ambassadeurs. Il est mort à Paris le 11 décembre 1749, âgé de quarante-cinq ans. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois.*

LINCHIANG, ville de la Chine, sur la riviere de Lan, dans la province de Kiansi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans son territoire, & sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

LINCK (Henri) de Misnie en Saxe, célébre jurisconsulte, né en 1642 de *George* Linck ou Lincken, ministre dans le même pays, fut professeur en droit à Altorf, où il vivoit encore en 1678. Il a composé un traité du droit des temples, imprimé en 1674. * Konig, *biblioth.*

LINCKE (le fort de) ou le *Lincks.* C'est une petite forteresse de la Flandre. Elle est sur la colline, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Mati, *diction.*

LINCOLN, en latin *Lincolnia*, ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincolnshire, siége épisco-

pal, à cent trois mill es ou environ de Londres, est une ville fort ancienne, & qui a été autrefois très-grande. Du temps des Normans elle étoit une des plus marchandes & des plus peuplées d'Angleterre. Edouard III lui accorda le droit de commercer des laines & du plomb. Elle avoit alors cinquante églises paroissiales. Les guerres, les incendies, les tremblemens de terre en ont réduit ensuite le nombre à quinze. Remi de Fescani transfera dans l'onziéme siécle le siége de Dorchester à Lincoln, & y fonda l'église bâtie sous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les Saints, qui est très-belle. Elle fut presque ruinée par le feu; mais Alexandre, un des successeurs de Remi, la rétablit, & l'orna magnifiquement. Elle a encore été embellie par plusieurs autres. Le roi Henri sépara de l'évêché de Lincoln celui d'Ely, & Henri VIII, ceux de Peterborourg & d'Oxford. Cet évêché est cependant encore le plus étendu en jurisdiction. Il comprend les comtés de Lincoln, de Leicester, de Huntingdon, de Bedford, de Buckingham, & une partie du Herefordshire. Remi qui transféra à Lincoln le siége épiscopal de Dorchester en 1072, ou 1076, eut pour successeur Robert Blovet, Alexandre, Robert de Querieto, Geoffroi Plantagenet, &c.

SUITE DES EVEQUES DE LINCOLN depuis le régne d'Edouard VI.

1552. JEAN Tailour, professeur en théologie, fut déposé l'année suivante.

1554. JEAN White, fut fait évêque de Winchester, en 1556.

1556. THOMAS Watston, fut déposé en 1559.

1560. NICOLAS Bullingham, fut fait évêque de Vorchester en 1570.

1570. THOMAS Cowper, docteur en théologie, fut nommé évêque de Winchester en 1581.

1584. GUILLAUME Wickham, bachelier en théologie, fut nommé évêque de Winchester en 1594.

1595. GUILLAUME Chaderton, évêque de Chester, mourut en 1608.

1608. GUILLAUME Barlow, évêque de Rochester, mourut en 1613.

1613. RICHARD Neyle, évêque de Lichfeld & Coventry, fut nommé à l'évêché de Durham en 1617.

1617. GEORGES Mountain, professeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1621.

1621. JEAN Williams, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché d'Yorck en 1641.

1641. THOMAS Winaiffe, professeur en théologie, mourut en 1654, & le siége fut vacant pendant six ans.

1660. ROBERT Sanderson, professeur en théologie, mourut en 1662.

1663. BENJAMIN Laney, évêque de Petesborough, fut nommé à l'évêché d'Ely en 1667.

1667. GUILLAUME Fuller, évêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.

1675. THOMAS Barlow, professeur en théologie, mourut en 1691.

1691. THOMAS Tenisson, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1694.

1694. JACQUES Gardiner, professeur en théologie, mourut en 1704.

1705. GUILLAUME Wake, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi le 16 de janvier 1716.

1716. EDMOND Gibson, professeur en théologie, & archidiacre de Surrey.

La ville de Lincoln, porte aussi le titre de comté, dont Edouard Fiennes fut en possession vers le commencement du XVIII siécle. Ce titre lui étoit venu en droite ligne d'Edouard Fiennes, lord Clinton, & lord amiral sous la reine Elizabeth, qui le nomma comte de Lincoln en 1572. Les villes de Lincoln, Stamford, Grantham, Boston & Grimsby, qui sont du comté de Lincoln, ou Lincolnshire, donnent chacune, outre deux baronets, deux membres au parlement.

LINCOPING ou LINDKOEPING, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suede, avec évêché suffragant d'Upsal. Nicolas Anglicus, légat du pape Eugène III, y célébra l'an 1148 un synode, dont il est fait mention dans la derniere édition des conciles, *tome XII*.

LINDANUS (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier évêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célébres prélats & des plus habiles écrivains du XVI siécle. Il fit ses études à Louvain; & ayant voulu se perfectioner dans les langues hébraïque & grecque, il vint en France, prendre les leçons de Mercier & de Turnebe. Etant retourné à Louvain, il fut ordonné prêtre, & reçu licencié en théologie l'an 1552. Il fit ensuite pendant trois ans, des leçons sur l'écriture-sainte à Dilingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait inquisiteur de la foi contre les hérétiques dans la Hollande & dans la Frise. Il fut nommé à l'évêché de Ruremonde, dans la nouvelle institution qui s'en fit du temps de Philippe II, roi d'Espagne, & n'en prit possession que sept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligerent d'aller à Rome l'an 1568, où le pape Gregoire XIII le reçut avec des marques particulieres de bonté. Il fit un second voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transferé, en 1588, à l'évêché de Gand après la mort de Cornelius Jansénius. Il mourut trois mois après, le 4 novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, sévere observateur de la discipline ecclésiastique, a composé divers ouvrages de controverse, dont le plus considérable est, *la Panoplie évangélique*, divisée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques ouvrages de morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pseautier purgé de fautes, & éclairci par les textes hébreu & grec. Le style de Lindanus est véhément, un peu enflé, & cependant assez pur. Il peut passer pour un des controversistes du premier ordre. Il savoit l'antiquité; il avoit de bons principes de théologie & de morale; il étoit versé dans la lecture des peres & des conciles; il savoit le grec & l'hébreu; il avoit beaucoup d'élévation d'esprit, & étoit très-fort dans le raisonnement. Havesius a écrit sa vie. * *Voyez* le Mire; Valere André, *in biblioth.* Possevin; Sandere, Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVI siécle.*

LINDAU, ville impériale de Souabe, province de l'empire d'Allemagne, sur le lac de Constance, fut assiégée inutilement par les Suédois, pendant les guerres du XVII siécle. Elle est nommée par les auteurs Latins, *Landavia* ou *Landavium*. Ce que cette ville a de plus considérable, est le chapitre de chanoinesses séculieres, qui sont catholiques, quoique le reste de la ville soit engagé dans l'hérésie. Elles étoient anciennement religieuses Bénédictines; & l'on croit que l'abbaye fut fondée par le comte Albert, maire du palais de Charlemagne: le chapitre n'est composé présentement que de l'abbesse & de quatre chanoinesses, qui doivent faire preuve de noblesse de trois races, & qui sont vêtues en séculieres par-tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'abbesse est princesse de l'empire, & a le droit d'envoyer aux diétes ses députés, qui ont leur place dans le cercle de Souabe. Dans le temps de guerre, elle doit fournir pour son contingent cinq hommes de pied. Autrefois quand elle sortoit du monastère pour quelque cérémonie, on portoit toujours devant elle une épée nue: présentement elle a encore le droit, lorsqu'elle est nouvellement élue, de délivrer un criminel coupable de mort: l'abbaye sert aussi d'asyle aux criminels. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened. tom. 2.* Gaspard Bruch. *chronologie monast. Germ.* Franc. Petr. *Suevia ecclesiastica.*

LINDEBERG (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il composa quatre livres des choses remarqua-

bles arrivées en Europe depuis 1568 jusqu'en 1581. Il a fait encore un livre sur les songes; on a aussi ses εἰδύλλια & ses *Poëmata juvenilia*. * Konig, *biblioth.*

LINDEMBROGE ou LIDEMBRUCH (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des corrections avec des notes & des observations sur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverses leçons. Le même ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des notes sur les comédies de *Térence*; sur le supplément de *Virgile*, & les fragmens des anciens poëtes; sur *les loix anciennes* des Bourguignons, des Allemans & des Wisigoths; & sur les formules de *Marculfe*. On a aussi de lui un glossaire sur les loix de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire*. Erpold Lindembroge a donné une édition d'historiens d'Allemagne. Henri Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des notes sur Censorin, *de die natali*. * Baillet, *jugem. des sav. sur les critiques gramm.*

LINDEN (Jean-Antoine Vander) *cherchez* VANDER LINDEN.

LINDERHAUSEN (Jean) jurisconsulte, né en 1571, enseigna la jurisprudence à Leyde. Il a composé *Disputationes institutionum imperialium*. * Konig, *biblioth.*

LINDHOUT (Henri) de Bruxelles, florissoit en 1608. On a de lui *Speculum astrologi*, & *Introductio in physicam*, imprimé en 1597. * Konig, *biblioth.*

LINDISFARN: c'est une isle sur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'est la riviere de Tyde qui la rend une isle; car quand l'eau est basse, on voit tout au tour le rivage à sec. La partie la plus occidentale, qui est la plus étroite, est pleine de retraites pour les lapins; & du côté de l'orient elle est jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale est plus large. Il y a une jolie ville, avec une église & un château. Il y avoit un évêché fondé par Aidan l'*Ecossois*, appellé pour prêcher l'évangile aux habitans de Northumberland. Il y eut onze évêques dans cette petite isle. Mais quand les Danois pillerent toutes les côtes de la mer, le siége épiscopal fut transféré à Durham. Audessous de la ville il y a un port bon & commode, avec un fort situé sur un côteau au sud-est. * Camden, *Britannia*.

LINDKOEPING, ville, *cherchez* LINCOPING.

LINDO, petite ville ou bourg de l'isle de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'isle. Strabon, *au liv. IV*, dit qu'elle étoit située sur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes, tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Mati, *dictionnaire*.

LINDSEI: c'est une partie du comté de Lincoln en Angleterre; car ce comté se divise en Lindsei, Kesteven & Holland. Lindsei qui est au nord, est la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris son nom de Lindissi, qui est l'ancien nom du comté de Lincoln, selon Bede. Elle est entierement environée d'eau. Elle fut honorée du titre de comté dans la personne de Robert Bertue, comte de Lindsei, & grand-chambellan d'Angleterre. Son aïeul étoit le lord Willoughbi d'Eresbi, créé comte de Lindsei par le roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill, le 23 octobre 1642. * *Diction. anglois.*

LINDWOOD (Guillaume de) célébre jurisconsulte Anglois dans l'université d'Oxford, fleurit sous le regne de Henri V, roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce prince ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le decès de ce prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait évêque de S. David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a composé un recueil de constitutions des archevêques de Cantorberi, depuis Etienne de Lanthon, jusqu'à Henri Chichlei, divisé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XV siécle.*

LINEUS (Thomas) jurisconsulte, fit une harangue en 1531, à la louange de la guerre. Il publia aussi en 1555, des annotations sur les institutes. * Konig, *biblioth.*

LINGAN, ville de la Chine. Elle est dans le Junnan aux confins du Tunquin, la troisiéme en ordre de sa province: elle a une grande jurisdiction qui renferme neuf autres villes. * Mati, *diction.*

LINGE (Geofroi) Cordelier d'Angleterre, dans le XIII siécle, laissa une chronique depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Vossius, *de histor. Lat.* Botonerus, *in antiq.* Henri Willot, *in Athen. Francis.*

LINGELSHEIM (George-Michel) précepteur, puis conseiller de l'électeur Palatin, florissoit au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Strasbourg. Il a passé pour être l'auteur d'un livre intitulé: *Idolum Hallense*, où Lipse est fort maltraité. Ce qui le faisoit croire, c'est qu'il en envoyoit des exemplaires à ses amis, & les prioit de lui en dire leur avis, avec cet empressement qui ne convient guères qu'à un auteur. Scaliger étoit du même avis, moins fondé sur les raisons que je viens de dire, que sur ce qu'il croyoit voir dans cet ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'auteur véritable de l'*Idolum Hallense* est Pierre Denaisius, à qui Melchior Adam le donne sans hésiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'est trompé, quand il a dit qu'il avoit été secrétaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le manuscrit de son histoire. Les lettres que Lingelsheim & Bongars s'écrivoient réciproquement ont été réunies, & imprimées sous ce titre: *Jacobi Bongarsii & Georgii-Michaelis Lingelshemii epistolæ*; Argentorati, 1660, *in*-18.

LINGEN, ville très-forte dans la Westphalie, est capitale d'un comté de ce nom, appartenant au prince d'Orange. * Cluvier, *descript. German.*

LINGENDES (Jean de) étoit un poëte françois, célébre en son temps. Il vivoit sous Henri IV. Il étoit né à Moulins, & parent de M. de Lingendes, évêque de Mâcon, & du pere de Lingendes, Jésuite. Jean de Lingendes se fit un nom par ses poësies. Il lisoit assidument les ouvrages d'Ange Politien, qu'il aimoit beaucoup, & dont il a le tour & la douceur. C'est sans raison que l'on a avancé qu'il est le premier qui ait fait des stances françoises: il avoit été précédé en ce genre par beaucoup d'autres. On trouve plusieurs de ses piéces dans les recueils de son temps, comme au tome troisiéme du *recueil des poësies choisies*, imprimées chez Barbin. On a entr'autres de lui un poëme sur la naissance de M. le duc de Rételois. La meilleure de ses piéces est son élégie pour Ovide, que l'on trouve au-devant de la traduction de ce poëte, faite par son ami Renouars: c'est une espéce de paraphrase de l'élégie latine de Politien sur l'exil d'Ovide. Cette excellente piéce de M. de Lingendes, qui est fort longue, se trouve aussi dans le recueil de Barbin, & au tome troisiéme des poësies diverses recueillies par M. de Loménie de Brienne, & dédiées par M. de la Fontaine à M. le prince de Conti. Mademoiselle de Scuderi parle aussi de M. de Lingendes dans le huitiéme tome de sa Clélie, liv 2, & M. Titon du Tillet, *page* 210 de son *Parnasse françois*, édition *in-fol.* M. de Lingendes mourut jeune en 1616.

LINGENDES (Claude de) Jésuite, qui a passé pour un des plus excellens prédicateurs du XVII siécle, naquit à Moulins en 1591, & se fit Jésuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans recteur du collége de

Moulins. Il devint ensuite provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux assemblées générales de la société, & il mourut à Paris supérieur de la maison professe le 12 avril 1660, âgé de 69 ans. Ce qu'on a imprimé de ses sermons après sa mort, témoigne que sa doctrine étoit profonde, & son éloquence admirable. * Sotwel, *biblioth. societ. Jesu. script.*

LINGENDES (Jean de) natif de Moulins, & parent des précédens, fut illustre prédicateur, & parvint par son éloquence à l'évêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'oraison funebre de Louis XIII à S. Denys; il avoit été précepteur du comte de Moret, fils *naturel* de Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * Bayle, *diction. crit.*

LINGENDES (Nicolas de) frere de ce prélat, fut maître d'hôtel ordinaire du roi, & il fut envoyé en Espagne pour la négociation du mariage du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. De sa premiere femme *Marie* d'Abra de Raconis, tante de Charles d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, il eut *Charles* de Lingendes, maître-d'hôtel du roi, mort sous-doyen des chevaliers de l'ordre de S. Michel le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans; pere de JEAN-AUGUSTIN de Lingendes, capitaine de cavalerie l'an 1689. * *Mercure, juin* 1689. Bayle, *diction. crit.*

LINIERES, l'une des plus anciennes maisons de la province de Berri, tiroit son origine de

I. EUDES seigneur de Linieres, qui restitua à l'abbaye de Chezal-Benoît, l'église de Fougerolles, du consentement de ses enfans; SEGUIN, qui suit, étoit l'aîné.

II. SEGUIN, seigneur de Linieres, vivoit vers l'an 1070, & fut pere de GERAUD, qui suit.

III. GERAUD, seigneur de Linieres, de Rezai & de Thévé, eut plusieurs enfans de *Karule*, sa femme, dont JEAN, qui suit, étoit l'aîné.

IV. JEAN, seigneur de Linieres, de Rezai & de Thevé, vivoit en 1113, & épousa *Ænor*, qu'on dit fille de *Sulpice* seigneur d'Amboise, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Géraud* de Linieres, trésorier de S. Martin de Tours.

V. GUILLAUME, baron de Linieres, seigneur de Rezai, &c. vivoit en 1148, & assista Sulpice seigneur d'Amboise, en ses guerres contre le comte d'Anjou. On lui donne pour enfans, JEAN II, qui suit; & *Eudes* de Linieres, vivant en 1177.

VI. JEAN II du nom, baron de Linieres, &c. eut guerre avec Raoul dernier du nom, prince de Deols, à l'occasion de laquelle il brula le prieuré de Bettenoux, à cause de quoi il fut excommunié par l'archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accommoder avec l'abbé de Maçai en 1177: il vivoit encore en l'année 1200, ayant eu d'*Alix* sa femme, GUILLAUME, qui suit; *Jean*, & *Pierre* de Linieres.

VII. GUILLAUME II du nom, baron de Linieres, &c. épousa *Hersende*, qu'on dit fille d'*Hervé* I du nom, seigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut GUILLAUME III, qui suit; & *Ænor* de Linieres.

VIII. GUILLAUME III du nom, baron de Linieres, &c. vivoit en 1227, & 1262, & épousa *Marguerite*, dont il eut GUILLAUME IV, qui suit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, baron de Linieres, fonda en 1268 le prieuré de S. Hilaire, & vivoit encore en 1289. Il avoit épousé *Jeanne* de Villebeon, fille & héritiere d'*Ursion* III du nom, seigneur de Mereville, d'Acheres, de Rougemont & de Breci, dont il eut JEAN III, qui suit; & *Jeanne* de Linieres, mariée 1°. à *N.* 2°. à *Pierre* de Blanchefort, chevalier.

X. JEAN III du nom, baron de Linieres, seigneur de Mereville, d'Acheres, de Rougemont, de Breci, &c. mort en 1338, avoit épousé *Florie* de Jarez, fille de *Godemar* II du nom, seigneur de Saint-Chamont, & de *Beatrix* de Roussillon, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Mereville, accordé le 15 mars 1325, avec *Alienore*, fille de *Henri* seigneur de Sulli, bouteillier de France, & mort avant l'accomplissement du mariage; GODEMAR, qui suit; *François*, seigneur de Rougemont & d'Acheres, mort avant l'année 1344, sans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Geofroi* de Surgeres, & fille de *Jean* baron de Culant & de Châteauneuf, & de *Jeanne* de Bouville; & *Beatrix* de Linieres, mariée le 4 mai 1339, à *Gaucher* de Frolois, seigneur de Rochefort.

XI. GODEMAR, baron de Linieres, seigneur de Rezai, Mereville, Acheres, &c. se trouva en l'ost de Bouvines l'an 1340, & mourut la même année. Il avoit épousé 1°. *Agnès* de Sancerre, fille de *Louis*, seigneur de Sagonne, &c. & d'*Isabeau* de Thouars; 2°. *Marguerite* de Precigni, fille de *Renaud*, seigneur de Laleu, de Marant, de Lommeau, &c. & d'*Eustache* de l'Isle-Bouchard. Du premier mariage sortirent JEAN IV, qui suit; & *Agnès* de Linieres, mariée à *Guillaume* de la Chastre, seigneur de Besigni. Du second mariage vinrent GODEMAR, qui fit la *branche des seigneurs de* MEREVILLE, *rapportée ci-après*; & *Florie* de Linieres, dame d'Estableau & de la Bretiniere, mariée 1°. à *Jean* le Maingre, dit *Boucicault*, maréchal de France; 2°. à *Guillaume* Mauvinet, chevalier, vivant en 1375.

XII. JEAN IV du nom, baron de Linieres, Rezai, &c. fut l'un des barons du Berri, qui accorderent au roi le 11 juin 1348 une imposition sur leurs terres pour l'entretien de cinq cens hommes d'armes: servit sous Hue de Chastillon, sire de Dampierre, maître des arbalestriers, & sous Raoul de Rayneval en 1368, & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il servit sous le maréchal de Sancerre en 1382, & fut retenu la même année à Paris avec autres chevaliers pour la garde & sureté de la personne du roi. Il avoit épousé *Jacquette* de Mussi, dont il eut 1. *Jean*, seigneur de Breci, qui épousa *Blanche*, fille de *Guichard* VI du nom, seigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Chasteauvillain, sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes*, sire de Culant, ayant eu de son premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Linieres; 2. PHILIPPE, qui suit; & 3 *Marguerite* de Linieres, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, seigneur de Montrond & de la Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. PHILIPPE baron de Linieres, de Rezai, &c. conseiller & chambellan du roi & du dauphin, duc de Guienne, servit sous le maréchal de Sancerre: fut fait grand-queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épousé le 3 mai 1366, *Marguerite* de Chauvigni, dame de Cesi, fille de *Gui* I du nom, baron de Châteauroux, & de *Blanche* de Brosse, dont il eut JEAN V, qui suit; *Louis*, vivant en 1403; *André*, que l'on croit avoir été comte de Lyon; *Fleurie*, mariée 1°. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, seigneur de Tucé; 2°. à *Ingerger* d'Amboise, seigneur de la Rochecorbon & de Marne, morte avant l'an 1414; *Jeanne*, alliée 1°. à *Antoine* de Preuilli, seigneur de la Rocheposai; 2°. à *Yves* de la Broceraye, seigneur de Grillemont; & *Marguerite* de Linieres, qui épousa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie V du nom, seigneur de Busançois, grand-pannetier de France, & capitaine de la grosse tour de Bourges.

XIV. JEAN V du nom, baron de Linieres, seigneur de Rezai, &c. conseiller & chambellan du roi, & du dauphin, duc de Guienne, fut grand-queux en 1412, après la mort de son pere. Le duc de Guienne lui fit payer la même année une somme pour se mettre en équipage, & le suivre en son voyage de Bourges. Il s'attacha toute sa vie au service du roi: en haine de quoi le roi d'Angleterre confisqua toutes les terres qu'il avoit tant de son chef que de celui de sa femme, aux bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis & prevôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423,

à Thomas de Ruis, Anglois, écuyer d'honneur du duc de Bedfort. Il vivoit encore en 1432; mais il mourut peu après, ayant eu de *Jacqueline* de Chambli, dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambli, dit le *Haze*, & de *Beatrix* de la Rocheguyon, dame de Vaux, pour fille unique, *Jacqueline*, barone de Linieres, héritiere de tous les grands biens de sa maison, mariee à *Edouard* de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, &c.

SEIGNEURS DE MEREVILLE, ROUGEMONT, ACHERES, &c.

XIII. GODEMAR de Linieres, fils de GODEMAR, baron de Linieres, & de *Marguerite* de Precigni sa seconde femme, fut seigneur de Mereville, Rougemont, Acheres, Marans, Nancei, & vendit en 1372, la terre de Nancei à Guillaume de la Chastre son beau-frere; celle de Marans à Tristan Rouault, vicomte de Thouars; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit épousé Jeanne de Brosse, fille de *Louis*, seigneur de Sainte-Severe & de Boussac, & de *Constance* de la Tour sa seconde femme, dont il eut GODEMAR, qui suit; *Jean*, évêque de Viviers, mort en 1443; *François & Pierre*, morts sans alliance; & *Isabelle* de Linieres, mariée à *Jean* de Chasteauneuf.

XIII. GODEMAR de Linieres, dit *le Jeune*, seigneur de Mereville, de Menetou-sur-Cher, de Rougemont & d'Acheres, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit épousé *Agnès* Trousseau, fille de *Jacques*, vicomte de Bourges, & de *Philippe* de la Chastre, dont il eut *Godemar*, qui vivoit en 1406; *Jeanne*, dame de Mereville & de Menetou-sur-Cher, mariée 1°. en 1411, à *Jean*, seigneur de Brisai; 2°. à *Dreux* de Voudenai, seigneur de la Motte-de-Sulli; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & *Françoise* de Linieres, qui épousa *Jean* de Gamaches, seigneur de Rosemont.* La Thaumassiere, *hist. de Berri*. Le pere Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

LINIERES (marquis de) *cherchez* COLBERT.

LINLITGO ou LITQUO, en latin *Lindum*, ancienne ville des Damniens, est ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois bailliages de Lothiane province d'Ecosse, située près du golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LINSTOCK, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des Brigantes, dans le comté de Cumberland en Angleterre, près de la mer d'Irlande, & des ruines de la muraille qui séparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecosse. * Mati, *diction.*

LINTERNE: c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'*Africain* y mourut, s'y étant rétiré par une espéce d'exil volontaire. Elle fut ensuite épiscopale. Maintenant elle est ruinée, & on en voit les ruines près de la *Torre de Patria*, qui est une tour bâtie sur le golfe de Gaïette, entre la ville de Pouzzoles & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit aussi près de cette tour le *lac de Patria*, que les anciens nommoient *Litterna* ou *Linterna Palus*. * Mati, *diction.*

LINTZ, petite ville du cercle électoral du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LINTZ, ville d'Allemagne, dans la haute Autriche sur le Danube, est nommée par Aurélien *Lyncia* & *Lyncium*, *l.* 5 *itin.* C'est une ville assez agréable, située dans un pays fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques auteurs la prennent pour l'*Aredate* de Ptolémée. * *Consultez* la troisiéme partie de la description d'Allemagne de Bertius.

L'NTZ (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des tables des sinus accommodées à la toise. * Konig, *biblioth.*

LINUS de Chalcide, fils d'Apollon & de Terpsichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frere d'Orphée, inventa, selon quelques-uns, les vers lyriques. On croit aussi qu'il est le premier qui de Phénicie, porta les lettres dans la Gréce. Diogène Laërce dit qu'il écrivit de la génération du monde; du cours du soleil & de la lune, & de la production des animaux & des plantes. Son ouvrage commençoit par un vers grec, qui dit que tout avoit été créé en même temps; ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribués à ce poëte. Il s'établit à Thébes, où on le mit au nombre des citoyens de cette ville, & il y montra l'art de jouer de la lyre à Hercule. Ce disciple irrité de se voir réprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de sa lyre. * Stobée, *l. de prudent. & de spe.* Plutarque. Suidas. Diogène, *in præfat.* Gesner, *biblioth. &c.*

Quelques auteurs distinguent deux LINUS, l'un de Chalcide, fils de Psamathe & de Mercure, & selon d'autres, d'Apollon & de Terpsichore, ou, selon Pausanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Isméne; mais comme on les fait tous deux inventeurs de la lyre, & qu'on leur attribue la même chose, il est à croire que c'est le même. Les poëtes feignent qu'il fut tué à Thébes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux instrumens de musique. On fit sur ce sujet une chanson lugubre, qui fut appellée *Linus*, dont il est parlé dans Homére, dans Pausanias, dans Athénée & dans Suidas. Diogène Laërce dit que Linus avoit décrit en vers la cosmogonie, ou la formation & le cours du soleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit son poëme en ces termes: *Quand le temps produisit toutes choses à la fois.* Mais Pausanias dit que Linus n'avoit rien laissé par écrit; & Origène dans le premier livre contre Celse, assure qu'il n'y avoit ni loix ni écrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homere; & Eusébe & Stobée rapportent quelques-uns de ses vers. On ne peut pas nier que les anciens n'aient cru qu'il avoit composé des vers comme Orphée, puisque Virgile, suivant la commune opinion, le compte pour le premier poëte, *eglogue* 4. Diodore de Sicile rapporte, sur la foi de Denys *le Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoute encore, que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres mythologies. Jamblique dans la vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus, mais qui sortoient de leur école. * Du Pin, *biblioth. des hist. prof.*

LINUS, historien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre LINUS de Thébes, dit *le Jeune*, pour le distinguer du premier, surnommé l'*Ancien.* * *De hist. græc.*

LINWOOD, *cherchez* LYNWOOD.

LINYAO, ville de la Chine. Elle est la sixiéme de la province de Xiensi, & a quatre autres villes sous sa jurisdiction. Elle est située au pied des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Mati, *dictionnaire.*

LION, l'un des douze signes du Zodiaque, composé de vingt-sept étoiles qui représentent, dit-on, la figure d'un lion. Le soleil entre dans ce signe au mois de juillet. Les poëtes ont feint que le lion de la forêt de Nemée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette constellation. * Cæsius, *astronom. poët.*

LION, ville de France, *cherchez* LYON.

LIONNE, famille de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déja connue du temps des anciens dauphins, & possédoit dès-lors plusieurs terres vers Saint-Quen-

tin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en si grande considération, qu'un petit pays de ce voisinage du Royanois, en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite riviere fort rapide & fort poissoneuse, appellée de ce nom. Le dauphin Humbert fit don l'an 1339, à HUMBERT de Lionne, gentilhomme, *gardien de sa chambre*, ainsi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & terres, situés vers Saint-Nazaire; & cette libéralité fut depuis confirmée par le roi Jean, & Charles son fils aîné, dauphin, tous deux ensemble, l'an 1352. Depuis ce temps ceux de cette famille ont souvent fait éclater leur zèle pour le service des rois. PIERRE de Lionne, fils d'*Humbert*, parut long-temps dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui, sous le dauphin Charles, rendirent leur nom & leur réputation célébres, par leur fidélité pour le service du roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même prince, lorsqu'il fut roi, sous le nom de Charles V du nom, & pour son successeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forès, en Auvergne, en Perigord, dans le Limosin, où les Anglois avoient fait tant de ravages, l'an 1367. Enfin il se signala à la journée de Rosebeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit son testament le 28 juin 1398, où il légua à sa femme *Jacquemette* Robette, fille de *Roberte* de Pollene, l'usufruit de ses biens, lui substituant ses fils CLAUDE & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'église de la paroisse au-devant de la chapelle de la Vierge. ALBERT survécut peu à son pere, & mourut l'an 1415, laissant, entr'autres enfans, *Aimardis* de Lionne, femme de *Guigues* d'Arces, d'une des illustres familles de Dauphiné; & ALBERT II, qui fut tué à la bataille de Patai, où les Anglois furent défaits par la pucelle d'Orléans, l'an 1429. CLAUDE de Lionne, fils aîné de *Pierre*, ne voulut jamais reconnoître le dauphin Louis, au préjudice du roi Charles VII, son pere, quoique la plus grande partie de la noblesse de Dauphiné eût rendu hommage au dauphin l'an 1446, & les années suivantes. Il se rendit donc à Saint-Priest, auprès de la personne du roi, & le suivit à Lyon, sa majesté étant venue sur les frontieres de Dauphiné pour y rétablir son autorité. Le dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter prisonnier, & mener au fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laissant de *Jeanne* Alleman, d'une des premieres maisons de Dauphiné, fille de *Jean*, seigneur de Rochechinard, PIERRE II de Lionne, qui, dans deux révisions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, ennoblit les domaines non nobles qu'il avoit à Saint-Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geissans, & qui de *Henriette* de Girondes, eut JEAN de Lionne, qui, de sa premiere femme *Catherine*, fille de *Claude* Brun, seigneur de Flandennes, laissa BERTON de Lionne, seigneur de Bernin de Flandennes; lequel, de *Polie* de Ferrantête, fille d'*Arnauld* de Ferrantête, seigneur de Guimetieres, eut SEBASTIEN de Lionne, seigneur de Flandennes, de Lesseins, d'Aouste, de Triors, &c. Celui-ci se jetta dans le Pont de Royan, place alors considérable en Dauphiné, pour le roi Henri *le Grand*, & contribua beaucoup par ses soins & son autorité à faire revenir les places & les forteresses du Royanois sous l'obéissance du roi. ARTUS, fils cadet de *Sébastien* de Lionne, & de *Bonne* de Porte, fut conseiller au parlement de Grenoble, & épousa *Isabelle* Servien, fille d'*Antoine*, seigneur de Biviers, syndic de la noblesse, & procureur des trois états de Dauphiné, d'une famille fort ancienne, de la même province, & sœur d'*Abel* de Servien, comte de la Roche des Aubiers, & surintendant des finances de France. Il fut si vivement touché de la perte de cette épouse vertueuse, que la mort lui enleva à l'âge de vingt-un ans, que quoiqu'il fût encore jeune, il tourna toutes ses pensées à Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il se lia aux ordres sacrés. L'an 1638, le roi le nomma à l'évêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'archevêché d'Embrun, auquel le roi le nomma depuis. Ce prélat mourut en 1675. Il a composé une histoire chronologique des évêques de Gap, qui n'a pas encore été imprimée. Il éleva son fils HUGUES avec des soins extraordinaires; & dès l'âge de dix-huit ans, il le confia à son oncle Abel de Servien, qui en ce temps-là, étant secrétaire d'état, pouvoit ne pas laisser inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élévation aux grandes charges où il arriva depuis. Aussi, quoique Hugues n'eut que dix-huit ans, son oncle lui donna la premiere commission de sa charge; & dans un âge si jeune, le cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux discernement pour le choix des hommes, conçut tant d'estime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fût disgracié dans la suite, il voulut le faire demeurer dans l'administration des affaires; mais il le refusa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'acquérir l'amitié & la confiance du cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce temps, il fut presque toujours un de ses principaux confidens. L'an 1642 il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureusement à bout. Il fut ensuite fait secrétaire des commandemens de la reine régente. Quoiqu'il servît toujours heureusement & fidélement dans des temps aussi fâcheux, on lui suscita néanmoins des affaires pendant les troubles de l'état, & il fut obligé de se retirer de la cour. Il fut bientôt rappellé; & après avoir été honoré de la charge de grand-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, il fut envoyé par sa majesté l'an 1654, ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie, où il fit réussir l'élection du pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le roi le retira de-là sur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul sujet. Il avança tellement une négociation si glorieuse & si importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtés, à la réserve d'un seul point: ce que marque assez le grand traité des Pyrenées, dans lequel il est dit que ce traité de paix est fondé sur la négociation de Madrid. Ensuite, l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le maréchal duc de Gramont, à la diéte de Francfort, en qualité d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de France dans l'empire, & dans tous les royaumes du nord, pour l'élection de l'empereur, & pour la pacification de tous les peuples chrétiens. C'est là qu'il rendit à la France un service considérable, en faisant la ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'empire entre le roi & l'empereur, opposoit à la maison d'Autriche la moitié des princes d'Allemagne, pour fermer le passage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au secours de l'Espagne en Flandre: ce qui dans la suite obligea les Espagnols à donner les mains à une paix aussi désavantageuse pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importans emplois est assez bien exprimée par les paroles que M. de Lionne écrivit lui-même sans préparation, dans le livre des bourguemestres de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les personnes de marque qui passent dans leur ville, de signer, pour en conserver la mémoire à la postérité. Voici ces paroles:

Quod nulli forsan mortalium contigit;
(Vana absit gloria) ob fidem enim non sapientiam,
Intra triennii terminum,
A Domino Domino meo clementissimo,
Christianissimo Rege præfectus,

Romæ,

Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationi summi pontificis, unicus pacis arbiter, electioni imperatoris,
Primo in bonum orbis christiani feliciter perfecto,
Secundo, in ejus perniciem ab Hispanis dilato,
Tertium, quod Deus benè vertat, expecto.

Pour récompense de ses services, le roi lui accorda, l'an 1658, des lettres patentes, par lesquelles sa majesté le gratifioit de la dignité, état & charge de ministre d'état; & ce fut en cette qualité, que pendant que le cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrenées, & le mariage du roi & de l'infante, avec don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, M. de Lionne travailloit aussi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontroient. Le roi ayant ensuite pris lui-même la conduite de l'état, le retint l'an 1660, pour être une des trois premieres têtes, par lesquelles il faisoit exécuter ses principales volontés dans le gouvernement de l'état: c'est dans ce ministère, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des services très-considérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui se passa dans la supercherie que le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, fit à Londres au comte d'Estrade, ambassadeur de sa majesté; & dans l'insulte que les Corses de la garde du pape firent à Rome à M. le duc de Crequi, ambassadeur du roi; M. de Lionne en porta la réparation si haut, & poussa les choses avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas acquis tant de gloire au roi, que les satisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea aussi la cession que le duc de Lorraine fit au roi de ses états; & quelque temps après, l'achat de l'importante ville de Dunkerque. L'an 1663, pour avoir une autorité plus précise sur les affaires étrangeres, qu'il dirigeoit déja comme ministre d'état, il traita de la charge de secrétaire d'état, avec le comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier septembre 1671, âgé de 60 ans; laissant entr'autres enfans, de *Paule* Payen, qu'il avoit épousée l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgée de 74 ans, Louis marquis de Lionne & de Clavefon (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec sa cousine, *Jeanne-Renée* de Lionne, héritiere du marquisat de Clavefon, & de la branche aînée de la famille de Lionne, morte en décembre 1680,) maître de la garde-robe du roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laissant un fils nommé *Charles-Hugues*, colonel, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Hochstet en 1704, & nommé brigadier des armées du roi en 1710: il est mort en 1731, sans enfans: ainsi la famille de Lionne a fini en lui: *Jules*, abbé de Marmoutier, de Chalis, de Cercamp, & prieur de S. Martin des Champs, mort le 5 juin 1721; *Artus*, évêque de Rosalie, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; Luc*, chevalier de Malte; & *Magdeléne*, mariée le 10 février 1670, à *François-Annibal* d'Estrées, marquis de Cœuvres, depuis duc & pair de France, morte en septembre 1684. * Dupleix, *histoire de Louis XIII.* Gualdo Priorato, *hist. de la paix.* La Barde & Priolo, *de reb. gall.* Fauvelet du Toc.

LIONNE (Artus de) évêque de Rosalie, vicaire apostolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambassade de Hugues de Lionne son pere, ministre & secrétaire d'état, vers les princes d'Italie. Ce prélat avoit été chevalier de Malte avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Quelqu'intrigue, qui lui réussit mal, le dégouta du monde si subitement, qu'il entra dans une église, y versa beaucoup de larmes, y demeura long-temps, & en sortit pour aller se cacher dans une retraite dont il fit un mystère à sa propre famille pendant quelque temps. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé abbé de Cercamp, dont il se démit en 1671, en faveur de son frere; s'engagea dans les missions d'Orient, où il travailla avec un zèle infatigable pendant plus de vingt années, & acquit une grande connoissance des lettres & des sciences chinoises. Il vint en France en 1686 avec les ambassadeurs du roi de Siam, qu'il remena en leur pays l'année suivante. De-là il passa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la religion, & ensuite à Paris, où il mourut le 2 août 1713, âgé de 58 ans, au séminaire des Missions étrangeres: il y est inhumé. Il a eu part à plusieurs des écrits faits par MM. des Missions étrangeres, contre les superstitions de la Chine, & ceux qui les soutenoient. * *Mém. du temps.*

LIPADUZA, *cherchez* LAMPEDOUZE.

LIPARI, isle de la mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, ainsi nommée, selon Pline, du roi Lipare, successeur d'Eole. Elle est la plus importante des sept isles qui sont nommées Liparies, & autrefois *Eolies* ou *Vulcanies;* parceque les poëtes feignoient que c'étoit le séjour de Vulcain & d'Eole roi des vents. La ville principale de Lipari fut ruinée par Barberousse, capitaine des Turcs, l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresse considérable, dite *la Pignatara.* Il y a aussi le siége d'un évêché suffragant de Messine. *Cherchez* EOLIES. * Strabon, *l. 6.* Pline, *l. 3, c. 9.* Cluvier, *l. 2 Sic. antiq. c. 14.* Virgile en fait aussi mention, *l. 8 æneid.*

LIPENIUS (Martin) Lutherien Allemand, mort en 1692, âgé de soixante-deux ans. Il a publié en 1670 un petit traité sur les étrennes. Dès 1661 il avoit donné un autre ouvrage sur la navigation des vaisseaux de Salomon à Ophir. Depuis 1679 jusqu'en 1682, Lipenius a donné un grand recueil intitulé *Bibliotheca realis*, en quatre volumes *in-folio*, qu'il a augmentés de deux autres en 1685. Il traite dans ce gros recueil de toutes sortes de matieres. * Konig, *biblioth.*

LIPING, ville de la Chine. Elle est la septiéme de la province de Queicheu, & a trois autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

LIPMAN, Rabbin Allemand, composa en hébreu l'an 1399, un livre intitulé: *Nitsachon*, c'est-à-dire, *victoire*, contre la religion chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakspan, professeur à Altorf, le publia l'an 1644 avec un traité de sa façon, intitulé: *De scriptorum judaicorum in theologia usu vario, & multiplici, in-4°.* Lipman fit lui-même un abrégé de son ouvrage en vers rabbiniques. Il a été publié par Christophe Wagenseil, avec une longue réfutation, dans son recueil intitulé: *Tela ignea satanæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

LIPPA, ville de Hongrie, située sur la riviere de Marotz dans un pays assez fertile, est environée de bonnes murailles, & d'un fossé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre bastions, & entouré aussi d'un bon fossé. Cette ville fut prise d'assaut le 19 juin 1688, & il y eut plus de six cens Turcs tués, & peu du côté des Impériaux. Le château se rendit ensuite à discrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit piéces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garnison, qui étoit au nombre de plus de 2200 hommes, fut faite prisonniere de guerre, avec le commandant de la place, & ceux de Temeswar & de Jeno. Le commandant avoit deja été pris deux fois prisonnier par le général Caraffa, qui commandoit à ce siége, & il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les chrétiens: c'est pourquoi il se jetta à ses pieds pour lui demander la vie, que ce général lui promit sous le bon plaisir de l'empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyés à Temeswar avec escorte. Il y avoit à demi-lieue de l'autre côté de la riviere un fort château, dont les Impériaux se saisirent en même temps. * *Mém. du temps.*

LIPPE (le comté de la) c'est un des états du cercle de Westphalie en Allemagne. Il est séparé en deux par-

ties par le comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de *comté de la Lippe*, & qui avoit autrefois celui de *comté d'Oberwald*, du bourg de ce nom, sur les ruines duquel la Lippe fut bâtie vers le XII siecle; cette partie méridionale, dis-je, est située autour de la riviere de Lippe, entre le comté de Ritberg, la Westphalie propre, & les évêchés de Paderborn & de Munster. C'est un petit pays, qui n'a rien de considérable que la ville de Lippe. La partie septentrionale, qu'on nomme quelquefois *le comté de Lemgow*, est entre les comtés de Ritberg, de Ravensberg, & l'évêché de Munster. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux sont Lemgow, Dietmelle ou Dethmolt & Oldenbourg. La maison de la Lippe est divisée en trois branches principales, qui sont celles de *Dethmolt*, de *Brahel* & de *Buckembourg*, dont la premiere est l'aînée. * Mati, *diction.*

LIPPE, en latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*, riviere dans la Westphalie en Allemagne. Elle a sa source au village de Lippsspringk; nom qui signifie *source de la Lippe*, dans l'évêché de Paderborn: elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorsten, & se décharge dans le Rhin immédiatement au-dessus de Wesel. * Mati, *diction.*

LIPPE, en latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec comté & riviere d'Allemagne dans la Westphalie. Les Allemans lui donnent le nom de *Lipstadt*. Charlemagne fit assembler les prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des évêques aux Saxons qu'il avoit soumis. * Baronius, *A. C.* 780.

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dès l'âge de huit ans, & y prit l'habit à seize. Un jour que Massaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler plusieurs fois, conçut une si grande passion pour la peinture, qu'il se mit à dessiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, réveilla les talens qu'il avoit pour cet art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des lettres, & aux exercices de son couvent. Les louanges de Massaccio, qui étoit surpris des progrès du novice, fortifierent tellement la tentation qu'il avoit de quitter son habit, que n'y pouvant plus résister, il sortit de son monastère. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec lesquels s'étant mis par divertissement sur un vaisseau, il fut pris par des corsaires, qui le menerent en Barbarie. Il y souffrit extrêmement pendant dix-huit mois, jusqu'à ce que s'amusant à dessiner un jour sur une muraille avec du charbon le portrait de son patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la ressemblance qu'on y trouva. Cela amolit le cœur du patron, qui, après lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De-là Lippi passa à Naples, où le roi Alfonse l'employa; mais entraîné par l'amour de sa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de son travail, & lui faisoit perdre trop de temps, ce duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit nécessaire. Lippi, au bout de deux jours, coupa ses draps par bandes, descendit par sa fenêtre & se mit en liberté. Un citoyen de Florence lui fit faire ensuite un tableau de la Vierge pour un monastère, où il avoit une très-belle fille pensionaire. Ce pere & les religieuses du couvent voulurent bien lui permettre de se servir de cette pensionaire pour modéle. Tandis qu'il la peignoit, se trouvant seul avec elle, il la corrompit par ses discours, & l'enleva lorsque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appellé PHILIPPE, qui fut peintre. A quelque temps de-là, faisant un ouvrage dans l'église de Spolette, il devint amoureux d'une femme; & s'étant opiniâtré à la poursuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoisoné l'an 1488, en la cinquante-septiéme année de son âge. Le grand-duc lui fit faire un sépulcre de marbre; & Ange Politien fit son épitaphe en vers latins. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont nous venons de parler, & éleve de Sandro Boricello, avoit beaucoup de vivacité & de génie, & renouvella dans les ornemens de clair obscur qu'il faisoit, la maniere antique telle qu'on la voit dans les frises d'architecture & ailleurs. Il peignit à Rome plusieurs ouvrages, & entr'autres une chapelle pour le cardinal Caraffe dans l'église de la Minerve. Il fit aussi quelques tableaux pour Matthias Corvin, roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & aussi reglé que son pere avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de quarante-cinq ans. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, disciple de Matthieu Kossella, s'est encore plus distingué par les talens de son esprit, que par les productions de son pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élevent au-dessus du commun. Mais rien ne l'a tant illustré que le fameux poëme burlesque dont il est auteur, intitulé: *Malmantile Racquistato*, publié sous le nom de Perlone Zipoli, qui est l'anagramme de son nom, en 1688, à Florence, *in*-4°, avec les notes pleines d'érudition de Paul Minucci, qui s'y est caché sous le nom de Puccio Lamoni. Ce poëme, très-estimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en est fait une nouvelle édition à Florence en 1730, qui est augmentée de nouvelles notes aussi curieuses que les premieres, & qui sont du savant Antoine-Marie Salvini, & de M. Biscioni. Lippi est mort en 1664. * *Abcedario pittorico*, *pag* 294. *Mémoires du temps.*

LIPPO, anciennement *Hypia*, petite ville de Natolie. Elle est près de la mer Noire, au midi de Pendarachi, & sur la riviere de Lippo, qui est l'*Hyppius* de Ptolémée. * Mati, *diction.*

LIPPO (N.) peintre de Florence, vivoit sur la fin du XIV siécle & au commencement du XV. Il se mit fort tard à la peinture, mais il ne laissa pas, par la bonté de son esprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procès dans lequel il s'étoit fort opiniâtré, & ayant un jour maltraité de paroles sa partie, elle l'attendit le soir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée au travers du corps, dont il mourut vers l'an 1415. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jerôme) noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la république en son temps. Il avoit été ambassadeur en Stirie, auprès de l'archiduc Charles d'Autriche; en Savoye, auprès d'Emanuel Philibert; en Pologne, auprès de Henri III, roi de France & de Pologne; à Naples, auprès de Jean d'Autriche: enfin, étant baile à Constantinople en 1591, il fut accusé devant les inquisiteurs d'état d'avoir montré ses instructions, & vendu le secret de sa patrie aux princes avec qui il avoit eu à traiter. Le sénat envoya Laurent Berdardi pour se saisir de sa personne, & l'envoyer à Venise: mais Lippoman prévint son supplice par sa mort; car un jour ayant amusé ses gardes, il se jetta dans la mer pour se sauver à la nage; & quoiqu'il eut été repris & ramené à bord par les mariniers, il mourut quelques heures après. * Andr. Morof. *hist. Venet. lib.* 14, *an.* 1591. Amelot de la Houssaye, *histoire du gouvernement de Venise.*

LIPPOMAN (Louis) évêque de Vérone, natif de Venise, s'acquit une grande réputation dans le XVI siécle. Il savoit les langues, l'histoire de l'église, la théologie, & avoit fait une étude particuliere de l'écriture & des peres. On l'employa dans diverses ambassades, comme en Portugal & ailleurs; & il se fit admirer dans le concile de Trente. Après l'interruption du con-

cile, il fut envoyé nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappellé deux ans après par Jules III, qui le fit l'un des trois présidens du concile. Paul IV l'envoya nonce en Pologne l'an 1556, & le fit son secrétaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un personnage illustre par sa doctrine & par l'innocence de sa vie. Lippoman fut évêque de Modon, & non pas de Modéne, comme le disent quelques auteurs, que la conformité du nom a trompés; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & ses diverses ambassades ne lui firent point abandonner l'étude; & il ne cessa point d'écrire jusqu'à sa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de vies des saints; *Catena in Genesim, exodum & psalmos, &c.* * Possevin, *in appar. sacr.* Sixte de Sienne, *biblioth. sanct.* De Thou, *hist. l.* 21. Le Mire. Simler. Ghilini, &c.

LIPSCIUS ou LIPSKI (André) grand chancelier de Pologne, est auteur de deux centuries d'observations de droit; & d'une décade de questions pour la liberté des biens ecclésiastiques. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Cracovie en 1632, *in*-4°. * Konig, *biblioth.*

LIPSE (Martin) natif de Bruxelles, & chanoine régulier de S. Augustin à Louvain, étoit grand-oncle de Juste Lipse, & fut célébre par sa piété & par sa science. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de S. Augustin, de S. Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c.

LIPSE (Juste) né à Isch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547. Il étoit fils de *Gilles* Lipse, & petit-neveu de *Martin* Lipse, ami d'Erasme, & auteur de divers ouvrages. Juste Lipse commença ses études à six ans dans la ville de Bruxelles. A l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où il apprit en peu de temps la langue grecque & la philosophie sous les Jésuites. A dix-neuf ans il alla continuer ses études à Louvain, où ayant dédié ses diverses leçons au cardinal Granvelle, ce prélat le reçut dans sa maison, le mena en Italie, & le prit pour son secrétaire des lettres latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il alla à Vienne en Autriche. Son intention étoit de revenir bientôt dans son pays: mais en 1572 la guerre l'empêchant d'exécuter son dessein, il alla à Iéne, où il fut fait professeur en histoire le 20 de septembre de la même année. Il quitta cette ville en 1574, & vint à Louvain, où il fut fait docteur en 1576, & il y expliqua publiquement les loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il se retira en Hollande, & il demeura treize ans à Leyde, où il fut professeur en histoire. Enfin ayant quitté Leyde, il revint à Louvain, où il enseigna les belles lettres jusqu'à sa mort. Après avoir vécu jusqu'à sa quarante-cinquiéme année dans la religion des protestans, il embrassa la catholique, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la mere de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Il écrivit l'histoire de Notre-Dame de Hall, & fit attacher près de l'image de la sainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoissant que c'étoit sous sa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit aquitté si glorieusement. Lipse épousa *Anne* Calistrie, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars, l'an *1606*. On dit que se sentant frapé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad lectum, ad lethum.* Sa femme lui fit dresser un beau mausolée de marbre dans l'église des Cordeliers de Louvain où l'on voit sa statue en bronze. Le magistrat d'Anvers lui en dressa un autre de même matiere dans sa ville, avec cette épitaphe:

Si simplex animi candor, si nescia fuci
Integritas, similes nos facit esse diis:
Nemo te propius, Lipsi, *se æquabit olympo,*
Nam te candidior nemo, nec integrior.

Les protestans l'accusent d'inconstance en matiere de religion, & veulent qu'il ait suivi successivement le luthéranisme & le calvinisme, du moins quant aux dehors, pendant le temps qu'il professa à Iéne & à Leyde. Aubert le Mire a écrit sa vie; & plusieurs grands hommes ont travaillé à son éloge; comme le président de Thou, Beyerlinck, Meursius, Imperialis, Valere André, Lorenzo Crasso, Melchior Adam, &c. Les ouvrages de Juste Lipse, que nous avons en six volumes *in-folio*, sont divisés par matieres: *historica sacra; historica romana & externa; politica & ethica; apologetica; epistolæ, &c.* Juste Lipse avoit fait lui-même son épitaphe en ces termes.

Quis hic sepultus quæris? Ipse edisseram.
Nuper locutus & stylo & linguâ fui;
Nunc altero licebit: ego sum Lipsius,
Cui litteræ dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; ipse abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perennet, possidet.
Vis altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et scenæ imago, & verbo ut absolvam, Nihil.
Extremum hoc te alloquor;
Æternum ut gaudeam, tu apprecare.
Justus Lipsius vixit annos LVIII, menses V.
Obiit A. C. MDCVI. 10 Kalend. April.

Tout le monde tombe d'accord que Juste Lipse a été l'un des plus savans hommes, & des plus judicieux critiques de son temps. Il commença presque à écrire en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques poëmes; & à celui de douze, il composa des oraisons. A peine avoit-il atteint sa dix-neuviéme année, qu'il donna au public ses diverses leçons; & ces coups d'essai furent suivis d'un grand nombre d'autres ouvrages, qui lui ont acquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoissance de l'antiquité romaine, & l'avoit enseignée à Leyde & à Louvain, avec beaucoup d'applaudissement. A Leyde, le prince d'Orange Maurice fut un de ses écoliers; à Louvain, l'archiduc Albert & l'infante Isabelle sa femme eurent la curiosité de l'aller entendre, & menerent la cour au collége. Sa réputation ne fut pas renfermée dans son pays: son mérite le fit rechercher du roi Henri IV, du pape Paul V, & de la seigneurie de Venise. Plusieurs princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs etats. Lipse étoit lui-même un prince parmi les savans de son siécle; & Scaliger, Casaubon, & lui, étoient les triumvirs, comme on les nommoit, de la république des lettres. Mais quelque grand qu'ait été son savoir, il faut avouer que son style a été censuré avec raison, par tous ceux qui ont le gout bon. S'il en faut croire quelques savans, Lipse a été un insigne plagiaire, & a paré ses ouvrages des pensées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les sciences, sans faire connoître les auteurs d'où il les avoit prises. 1°. Muret prétend que la plupart des remarques que Lipse a faites sur Tacite ont été tirées de ses écrits. 2°. Le président P. Faber dit que le livre des saturnales n'est composé que des observations, que l'on trouve dans deux chapitres de son livre intitulé, *Semestria.* 3°. Le chevalier de Montaigu assure que Lipse a copié plusieurs endroits des œuvres d'Onuphrius Panvinius. 4°. Il a pris, si l'on en croit Saumaise, tout son traité, *de militia romana*, des paralleles militaires de François Patrice; & Lipse auroit encore mieux réussi dans ce traité de la milice romaine, s'il avoit bien su le grec. La troisiéme centurie des lettres de Lipse est le plus mauvais de ses ouvrages; & les meilleurs sont ses commentaires sur Tacite; ses électes; ses saturnales; ses oraisons de la concorde, & sur la mort du duc de Saxe. Plusieurs ont cru que le livre de la constance devoit être préféré à tous les autres. Le style de ses diverses leçons, est selon quelques-uns, le plus pur & le plus élégant. Quant à son traité de la politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y coudre divers

textes de quantité de bons auteurs, avec des filets de son cru, & avec bien plus de travail que d'industrie, il ne laisse pas de le recommander dans ses épitres ; & c'est sans doute par la même passion qu'ont les meres, qui chérissent les plus infirmes, & souvent les plus imparfaits de leurs enfans : mais les personnes habiles n'ont pas été de son avis, & n'ont pas estimé cette composition. On prétend que Lipse savoit par cœur toute l'histoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici sa tendresse pour les chiens, sa grande passion pour les fleurs, & son aversion pour la musique. On peut voir dans les additions de Teissier, aux hommes savans de M. de Thou, une liste exacte des ouvrages imprimés de Juste Lipse, aussi-bien que de ceux qui n'ont pas été publiés. On a plusieurs de ses lettres parmi celles recueillies par Gabbema. * Nicius Erythræus, *Pinac.* Aub. Mir. *elog.* Grotius, *annal. Holland. lib.* 5. Baudius, *epist. cent.* 1, *epist.* 27. Thomson, *vindex veritatis.* Joseph Scaliger, *epist. lib.* 2, *epist.* 120. Salmas. *epist. l.* 1, *epist.* 93. La-Mote-le-Vayer, 22 *homel. academ.* Balzac. *Socrat. chret.* Imperialis, *muf. hist.* De Thou, *hist.* Antoine Teissier *additions aux hommes savans.* On trouve une fort belle lettre sur la mort de Juste Lipse dans l'appendice des lettres latines de Jean Nicolas Saulio Carrega, *in-4°*, *pag.* 12.

LIPTINES, *cherchez* LETINES.

LIRE, bourg avec abbaye de l'ordre de S. Benoît, & de la congrégation de S. Maur, dans la Normandie sur la Rille, à neuf lieues d'Evreux, vers le couchant. * Mati, *dictionnaire.*

LIRE ou LIERE, ville de Brabant sur la riviere de Nethe, entre Anvers & Malines, est forte par sa situation, & célébre par ses manufactures. On y tient une foire pour le bétail un jour de chaque semaine, depuis la fête de S. Jean, jusqu'à celle de S. Martin. C'est la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de noblesse. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

LIRE, *cherchez* NICOLAS DE LIRE.

LIRIC, moine, *cherchez* ERIC.

LIRIO, en latin *Liria*, anciennement *Themiscyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois considérable, & avoit évêché suffragant d'Amasie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Gasalmach.* * Mati, *diction.*

LIRIOPE, nymphe, fille de l'Océan & de Thétis, femme de Céphise, & mere de Narcisse. C'est une fontaine de Béotie, où Narcysse devint amoureux de son image, en se regardant dans l'eau. * Ovid. *l.* 3 *métam.*

LIRIS, riviere d'Italie en la terre de Labour, nommée *Garigliano.* * Martial en fait mention, *l.* 13, *epig.* 83.

LIS ou LA LIS, que les Flamans nomment *Leïe*, & les Latins *Legia*, riviere du Pays-Bas, naît dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Terouanne ; & arrose Aire, Armentieres, Menin, Courtrai, & coule à peu près du sud-ouest au nord-est jusqu'à Gand, où elle se joint à l'Escaut. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, ordre militaire, fut institué, si l'on en croit Favin, par Garsias VI, roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagera. Ce roi malade à l'extrémité fut gueri, dit cet auteur, au temps qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une église & un monastère, où il mit des religieux de Cluni : & ensuite il forma l'ordre militaire du lis, dont il voulut que lui & ses successeurs fussent les grands-maîtres. Il le composa de trente-huit chevaliers nobles, qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, ennemis du royaume. Ils portoient sur la poitrine un lis d'argent en broderie ; & aux fêtes solemnelles, une chaîne entrelacée de plusieurs MM gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de synople, & surmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, & parcequ'on ne peut se persuader qu'il y ait eu aucun ordre militaire avant le douziéme siécle, & parceque les autres écrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonstances. En effet, Yepez, dans sa chronique de l'ordre de S. Benoît, place l'institution de cet ordre, & la fondation du monastère de Nagera à l'an 1052 : il prétend que ce fut le roi Garsias VI, qui étant à la chasse, trouva l'image miraculeuse : il ajoute qu'auprès de cette image on trouva un vase plein de lis, & enfin il donne au nouvel ordre le nom de *Vase de Lis.* Selon le même auteur, le collier de l'ordre étoit composé de chaînes d'or & d'argent, au bout duquel il y avoit un vase plein de lis ; & afin qu'il n'y ait rien dans sa narration de semblable à celle de Favin qui représente cet ordre florissant sous les rois successeurs de Garsias VI, il ajoute qu'il fut éteint aussitôt après la mort du prince qui l'avoit institue. Les autres écrivains ne sont pas plus d'accord entr'eux à ce sujet ; mais il n'y en a point qui aient donné dans un plus grand ridicule que Giustiniani, dans son histoire des ordres militaires, où après avoir dit que les rois de France & d'Espagne s'attribuent chacun la qualité de grand-maître de l'ordre du lis, s'est avisé de donner une suite chronologique de ses grands-maîtres, qui commence à Garsias VI, & finit à Louis XIV, roi de France, conjointement avec Charles II, roi d'Espagne. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, est ce qui est rapporté par Jerôme Roman, cité par Yepez : savoir, que Ferdinand infant de Castille, depuis roi d'Aragon, institua l'ordre du vase du Lis, le jour de l'Assomption de l'an 1403, & fit ce jour-là plusieurs chevaliers dans la ville de Medina del Campo, voulant donner par-là des marques de sa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet auteur de donner dès-lors le titre de roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes sur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces sortes de fautes étant ordinaires aux écrivains peu exacts dans leurs expressions. On ne sait pas en quel temps cet ordre a été supprimé.

LIS (Ordre du) fut institué en 1546, par le pape Paul III, qui chargea les chevaliers de défendre le patrimoine de S. Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'ordre de Lorette dans la marche d'Ancône, & celui de S. George dans la province de Romandiole, ou Romagne. Le nombre des chevaliers du lis étoit premierement de cinquante, qu'on appelloit aussi *Participans*, parcequ'ils avoient fait au pape un présent de 25000 écus. Cet ordre fut muni de beaux priviléges, & on lui assigna sur le patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'ordre est une médaille d'or que les chevaliers portent sur la poitrine. D'un côté l'on voit l'image de Notre-Dame du Chêne, dont l'église est fort fameuse, près de Viterbe, & de l'autre côté il y a un lis de bleu céleste sur un fond d'or, avec une inscription, *Pauli III, pontific. max. munus.* Paul IV confirma cet ordre en 1556, & lui donna le pas sur tous les autres ordres. Les chevaliers du lis portent le dais lorsque le pape marche dessous, & qu'il n'y a point d'ambassadeurs de prince. Le nombre de ces chevaliers fut augmenté la même année 1556 jusqu'à trois cens cinquante. * Bonanni, *catalog. equest. ordin. &c.*

LISBONNE, en latin *Olissipo*, ville capitale du royaume de Portugal, & le siége du patriarchat & d'un archevêché, est située sur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toises, & où les vaisseaux sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la riviere, qui, en cet endroit, a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaisseaux de toute sorte de nations

que le négoce y attire ; ce qui ne contribue pas médiocrement à la richesse de Lisbonne, dont le séjour d'ailleurs est délicieux, à cause de la beauté du climat, & des agrémens de la campagne des environs. Le palais du roi fait la principale beauté de la ville : sa grandeur jointe à sa magnificence, persuade aisément que ce doit être le séjour de ce prince : les vues des appartemens donnent sur une terrasse poussée jusqu'à la mer, où l'on se promene à pied, & qui est terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ses extrémités. Les divers avantages dont jouit Lisbonne, ont fait dire aux Espagnols que : *Qui non ha visto Lisboa, non ha visto cosa boa.* Mais toute cette magnificence est aujourd'hui anéantie. Un affreux tremblement de terre, arrivé le 1 novembre 1755, & dont on trouve le détail dans différens écrits, a renversé cette ville superbe, qui ne subsiste presque plus que dans ses ruines. On voit dans le III concile de Tolède, tenu en 589, que Paul évêque de cette ville, étoit du nombre des prélats qui y signerent. En 1390 le pape Boniface IX érigea son évêché en archevêché ; & au mois de novembre 1716, le pape Clément XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en église patriarchale.

La ville & le diocèse de Lisbonne sont partagés présentement en deux parties. L'ancien archevêché est connu sous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau patriarchat sous celui de Lisbonne occidentale. L'église patriarchale est une des plus magnifiques églises que l'on connoisse aujourd'hui en Europe, soit par l'abondance & la richesse de tout ce qui sert au culte divin, soit par le nombre des ministres, tous habillés en évêques, soit par l'ordre qui y est établi pour le service, soit enfin par le chœur de musique qu'on y entend, composé des plus habiles musiciens qu'on a pu trouver en Italie. Le patriarche porte toujours l'habit de cardinal sans aucune différence ; il en a tous les honneurs à la cour ; & ceux de *legat à latere* par-tout ailleurs. Il jouit de la préséance sur tous les grands, sur tous les évêques & archevêques du royaume ; & sur le primat de Brague, même dans leurs églises. Le collége des chanoines est composé de plusieurs seigneurs de la premiere qualité, qui ont rang parmi les grands du royaume, ont l'usage de la mitre, & célébrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préséance sur toutes les dignités ecclésiastiques du second ordre, & sur tous les chapitres du royaume, même dans leurs propres églises ; & ce qui a achevé de rendre ces chanoines considérables, c'est qu'on a uni à leur collége la quatriéme partie des revenus de tous les évêchés de Portugal.

Le roi dom Jean V institua le 8 décembre 1720, à Lisbonne, l'académie royale de l'histoire de Portugal, & voulut qu'elle fût composée d'un directeur, de quatre censeurs, d'un secrétaire & de cinquante académiciens. Entre ces messieurs, il y en a treize destinés à recueillir des mémoires pour l'histoire ecclésiastique du royaume, & treize autres pour diriger ces mémoires, & composer l'histoire en latin. Il y en a aussi dix-sept qui doivent donner les mêmes soins à l'histoire politique : deux qui sont chargés d'éclaircir les difficultés sur la géographie, & de dessiner les cartes : deux encore qui ont pris sur eux de décider des matieres de droit ; & enfin trois autres qui n'étant pas attachés à une partie de l'histoire plutôt qu'à l'autre, les embrassent toutes, & veulent bien se charger de résoudre ce qui paroît trop difficile aux autres. Il y en a aussi quelques-uns d'entr'eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marqués, l'étude particuliere de l'histoire des ordres militaires, de l'inquisition, &c. suivant les statuts que le roi approuva le 4 janvier 1721. Les rangs sont confondus dans cette académie, où chacun prend place à mesure qu'il arrive ; & elle ne tient que de quinze jours en quinze jours ses séances, qu'elle ne tiendroit pas même aux jours marqués, s'il ne s'y trouvoit au moins douze académiciens avec le directeur & deux censeurs. Les académiciens sont élus à la pluralité des suffrages ; mais il faut que le roi approuve l'élection du nouvel académicien ; & s'il ne l'approuvoit pas, on en éliroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le directeur nomme celui qui doit faire son éloge & l'abrégé de sa vie, pour être lu en pleine assemblée. Il n'est pas permis à un académicien de se parer de ce titre à la tête d'un ouvrage de sa composition, s'il ne l'a fait approuver par l'académie. Les armes de l'académie sont les mêmes que celles du roi, au-dessus desquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa devise est l'image de la vérité, telle que les anciens la représentent, avec ces mots : *Restituit omnia.* On a inséré dans les *mémoires de Trevoux, février* 1750, une liste exacte de tous les ouvrages publiés par cette académie, & par les particuliers qui en étoient membres alors. * Damien Goës, *descr. Olissip.* Resendius. Le Quien de la Neuville, *histoire générale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, étant âgé de seize ans entra dans l'ordre de S. François, dont il a donné l'histoire écrite en portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557 & 1570 : la derniere fut imprimée à Salamanque en espagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réussir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pied. Le roi Philippe II l'ayant nommé à l'évêché de Porto, il fut sacré le 21 janvier 1582. Ce prélat changea peu de choses à sa maniere de vie, quoiqu'il ne négligeât rien pour embellir son église & le palais épiscopal, & tint en 1585 un synode, dont les constitutions sont à peu près les mêmes que celles de Balthasar Limpo, ausquelles on jugea à propos de faire quelques changemens. Marc de Lisbonne mourut le 13 septembre 1591. * *Mémoires de Portugal.*

LISER, *cherchez* LYSERUS.

LISFELDE, *cherchez* LICHEFIELD.

LISIARD DE CRESPI, évêque de Soissons dans le XII siécle, fut prévôt, puis évêque de Soissons après Manassés l'an 1108. Il fut présent à diverses fondations & à divers conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivoit assez souvent. L'auteur de la vie de S. Godefroi, évêque d'Amiens, parle de Liziard avec éloge ; & Guibert abbé de Nogent, lui dédia son histoire de Jérusalem, intitulée : *Gesta Dei per Francos.* On lui attribue aussi la vie de S. Arnoul, qu'il adressa à Rodolphe archevêque de Reims. Lisiard mourut l'an 1127. * Alberic, *in chron.* Ives de Chartres, *epist.* 203, 229, 246, 279 & 280. Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 46. Meyer, *in annal Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la haute Normandie, avec siége épiscopal suffragant de Rouen. Les anciens auteurs, comme Pline, Strabon, César & Ptolémée, font mention des peuples du territoire de Lisieux, dit aujourd'hui *le Lieuvin* ; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Neomagus*, & les autres *Lexovium.* La ville est bâtie en partie sur une côte, & en partie dans une vallée, où sont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite riviere d'Orbec, qui passe au travers de la ville, & de celle de Gassei qui en arrose les murailles. Ces deux rivieres se joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès-lors celle de Gassei prend le nom de Touques. Cette ville est environée de bons fossés, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de fauxbourgs. Son église cathédrale reconnoît S. Pierre pour son titulaire. Le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance, est Thobaud, qui assista au III concile d'Orléans, l'an 538. Il a eu d'illustres successeurs, comme Freculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean, Arnoul, Rodolphe de Varneville, Nicolas Oresme, Branda Castiglioni, cardinal, aussi bien que Jacques le Veneur & Jacques d'Annebault, Thomas Basin, Jean Hennuyer, Guillaume du Vair, Phi-

lippe Cospeau, &c. L'évêque est comte de Lisieux. Le chapitre est composé d'un doyen, d'un grand-chantre, d'un trésorier, d'un chefcier, d'un écolâtre, d'un théologal, d'un pénitencier, de trente-six chanoines, &c. La veille & le jour de S. Ursin, c'est-à-dire, le 10 & le 11 juin, ils sont comtes, & toute la justice civile & criminelle leur appartient. * Strabon, *liv.* 4. César, *liv.* 3 & 7. Pline, *liv.* 4, *chap.* 17. Ptolémée, *liv.* 2, *chap.* 8. Aimoin, *liv.* 3, *chap.* 53. Guillaume le Breton, *chap.* 5. *Philipp.* Robert Cenalis, *lib. 2 de re Gall. Perioche* 4. Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

CONCILES DE LISIEUX.

Les auteurs qui ont travaillé à la derniere édition des conciles, font mention de deux assemblées ecclésiastiques tenues en cette ville. La premiere fut tenue au mois d'octobre 1106 selon Orderic, *l.* 11, en présence de Henri I, roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque remede aux maux que souffroit l'église de Lisieux, depuis la mort de son évêque Gilbert Maminot, jusqu'au sacre de Jean, lequel étant archidiacre de Séez, fut mis sur le siége de cette église l'an 1107. Hugues de Harcourt évêque de Lisieux, célébra l'an 1321 un synode, dont nous avons dans la même édition des conciles, les ordonnances tirées de la bibliothéque de S. Victor-lès-Paris. Jean le Veneur cardinal, & prélat de cette ville, célébra deux synodes l'an 1531 & 1540. Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, tint en cette ville un synode le 26 mars 1570.

LISLE (Dom Paulin de) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, & depuis religieux, président & pere maître des novices de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. Ce saint religieux étoit de la ville de Châlons en Champagne; & après avoir vécu près de vingt-cinq ans avec les religieux de S. Vannes dans une grande édification, & une continuelle application à ses devoirs, il passa de cette congrégation à l'abbaye de la Trappe, où il fit profession au mois de juin 1687. Dès que l'on sut son dessein dans la congrégation de S. Vannes, ses supérieurs mirent de continuels obstacles à sa sortie, & l'envoyerent successivement dans plusieurs monastères, où il passa par des épreuves difficiles qui ne servirent qu'à l'affermir dans sa résolution. Un bref venu de Rome lui accorda enfin la liberté qu'il demandoit depuis si long-temps, & qu'on s'obstinoit à lui refuser. D. Paulin a vécu à la Trappe sous les yeux de M. de Rancé, & des autres solitaires qui étoient les compagnons de sa pénitence & de sa ferveur dans toute l'austérité de la régle, & dans l'accomplissement le plus exact des devoirs de son nouvel engagement. Il a été président de ce monastère sous la conduite & le gouvernement de M. de Rancé, & pere maître des novices sous D. Gervaise, troisiéme abbé régulier depuis la réforme; & dans ces deux emplois il a toujours paru un religieux très-fervent, & un pénitent très-austere. Quoique ses travaux & sa pénitence eussent accablé son corps d'infirmités, loin de rechercher aucun des soulagemens qu'on a coutume de donner aux malades, il n'usa jusqu'à sa mort que de l'eau de la fontaine du monastère, & elle fut sa boisson ordinaire pendant les deux dernieres années de sa vie. Il fit toujours sa félicité de sa retraite, du saint autel le centre de son ravissement, & de la priere ses plus chastes délices. Il reçut les derniers sacremens au milieu du chœur des religieux; & lorsque le révérend pere abbé lui présenta le crucifix, il le prit en prononçant ces paroles de S. Augustin: *Inter brachia Salvatoris mei vivere volo, & mori cupio.* Il mourut ainsi, en odeur de sainteté le 22 mai 1698, après onze ans, un mois & quelques jours depuis sa profession faite à la Trappe le 3 de juin 1687. En 1723 on a imprimé à Châlons en Champagne un recueil de lettres de ce saint religieux, pleines de grands sentimens de piété, & d'excellens principes de morale. On y a joint un court abrégé de sa vie, & quelques lettres de feu M. de Rancé, & de D. Isidore, qui étoit abbé de la Trappe lorsque ce recueil a été imprimé sous le titre de l'*Idée d'un vrai religieux, dans le recueil des lettres de dom Paulin de Lisle*, &c. par M. Lambert, ancien curé de Notre-Dame de Châlons, & prieur commendataire de Possesse.

LISLE (François de) frere du précédent, chanoine de Notre-Dame de Châlons en Champagne, mort au mois de février 1698, en odeur de sainteté. C'est à lui que presque toutes les lettres de D. Paulin sont adressées. Quoique François de Lisle ait été disgracié de la nature, & contrefait de corps, la vivacité de son esprit, la solidité de son jugement, & son éminente piété, porterent M. Vialart, évêque de Châlons, l'un des plus saints & des plus grands prélats du XVII siécle, à le faire entrer dans le clergé, & à lui conférer les saints ordres. Ensuite il lui donna à défricher une cure de son diocèse, qui étoit le champ le plus ingrat & le plus stérile, & dont M. de Lisle fit, avec la grace du Seigneur, par ses soins, son application continuelle, & ses prieres, une terre des plus fertiles. M. Vialart le chargea ensuite de la direction de l'abbaye d'Andecy, près d'Etoges, monastère de religieuses dont le temporel étoit alors très-dérangé, par les excessives dépenses qui s'y faisoient. M. de Lisle y rétablit le bon ordre & la régularité, malgré tous les obstacles que les religieuses elles-mêmes y apporterent. Il écarta de cette maison tous les confesseurs qui autorisoient le relâchement, ou qui ne s'y opposoient pas; & quoiqu'on voulût lui faire un crime de cette régularité, sa fermeté, ses bonnes manieres, la sainteté de sa vie, les prieres surmonterent tout ce qui s'opposa à ses généreux desseins, & les religieuses ayant elles-mêmes changé de conduite & de disposition à l'égard de M. de Lisle, ce monastère devint un modéle de régularité. Pour récompenser ce digne ministre de son zèle, M. Vialart le fit chanoine de l'église collégiale & paroissiale de Notre-Dame de Châlons, où il fut, comme il avoit été par-tout ailleurs, un exemple accompli de régularité, de piété, de zèle, d'attachement à ses devoirs, de désintéressement, de pénitence. Ses vertus étoient telles, qu'elles ont fait dire à M. Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles, évêque de Châlons, que si M. de Lisle venoit à mourir, il iroit aussitôt dans sa chambre pour implorer le secours de ses prieres, parcequ'il le regardoit comme un saint, & c'est ce que ce digne prélat exécuta en effet. Il voulut même faire l'inhumation de son corps, & célébrer pontificalement la messe que l'on célébra à son enterrement, auquel il se trouva un concours extraordinaire de personnes qui louoient publiquement les vertus du saint chanoine. On en peut voir le détail dans l'abrégé de sa vie, qui est à la fin de l'*Idée d'un vrai religieux*, cité au bas de l'article précédent.

☞ L'ISLE (Claude de) célébre historiographe du XVII & du XVIII siécle, & censeur royal. Il étoit fils d'un médecin, & étant né à Vaucouleurs dans le diocèse de Toul, le 5 de novembre 1644, il fit ses études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson. A l'âge de dix-sept ans, il prit des degrés en droit, & fut reçu avocat: mais se sentant peu de gout pour cette profession, il abandonna l'étude de la jurisprudence, pour s'appliquer entierement à celle de l'histoire & à la géographie. Son esprit naturellement exact & méthodique, étoit plus propre aux genres de litteratures dans lesquels il faut joindre les discussions de la critique avec les recherches d'érudition. Le succès rapide de ses études historiques le fit bientôt connoître dans Paris, où il s'étoit hâté de venir puiser les secours que l'on ne trouve guères ailleurs; & après y être demeuré quelque temps comme disciple, on le vit bientôt comme maître éclairé & judicieux, donner des leçons particulieres d'histoire & de géographie. Il avoit différentes sortes de

cahiers qu'il donnoit à ses écoliers selon leur capacité, leur application, & l'envie qu'ils avoient de s'instruire dans un plus grand détail, & il compta parmi ses disciples ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour & à la ville. Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avoit travaillé avec lui dans sa jeunesse pendant plusieurs années, & il avoit conservé pour lui une affection dont il lui a souvent donné des preuves. Claude de l'Isle avoit épousé le 23 de mars 1674, *Nicole-Charlotte* Millet de la Croyere, fille de M. *Jean-Dominique* Millet, avocat en parlement, & de demoiselle *Anne* Crosgnet, de laquelle il a laissé quatre garçons & une fille. Il est mort le 2 de mai 1720, dans la soixante-seiziéme année de son âge. On a de lui, 1. une *relation historique du royaume de Siam*, qu'il publia en 1684. 2. Diverses lettres sur des matieres géographiques, qui sont insérées dans le *journal des savans*, sur-tout en 1700. 3. Un atlas généalogique & historique, en tables gravées, qu'il acheva de dresser pendant les deux dernieres années de sa vie, & dont une partie avoit déja été publiée en 1718. (On le trouve avec les cartes de Guillaume de l'Isle son fils, chez M. Buache.) 4. Un *abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde, jusqu'en* 1714, en 7 vol. *in*-12, à Paris en 1731, & par conséquent depuis la mort de l'auteur. Cet ouvrage est le fruit des leçons, & des conférences tant publiques que particulieres, que Claude de L'Isle avoit faites sur l'histoire. Car outre celles qu'il avoit souvent avec ses écoliers, il a fait pendant plusieurs années des conférences publiques sur l'histoire sacrée & profane, & principalement sur le rapport de l'ancienne histoire avec l'établissement de la religion chrétienne. Ces conférences établies dans la paroisse de S. Sulpice, pour instruire & occuper utilement les jeunes académistes, cesserent en 1714. 5. Une *Introduction à la géographie avec un traité de la sphere*, 2 vol. *in*-12, à Paris 1746. Ouvrage publié sous le nom de son fils aîné le géographe. Mademoiselle *Angélique* de L'Isle a fait graver le portrait de Claude son pere, avec ces vers :

Historien profond & Géographe habile,
On vit mille talens dans l'illustre de L'Isle.
Il possédoit à fond la docte antiquité.
Unissant au savoir l'ardente piété;
Et la prenant toujours pour guide,
Il se fit une route à la gloire solide
D'une double immortalité.

* *Eloge de M. de L'Isle*, par M. Lancelot, au commencement de l'abrégé de l'histoire universelle. *Longueruana*, p. 55, & *Mémoires* communiqués.

☞ L'ISLE (Guillaume de) fils aîné du précédent, premier géographe du roi, associé de l'académie des sciences, censeur royal, né à Paris le dernier de février 1675, s'est fait un nom qui durera autant que l'étude de la géographie. C'est lui qui a réformé cette science si utile, & qui l'a poussée à un degré de perfection assez voisin du dernier terme auquel on puisse la porter. Il a toujours fait gloire de dire que c'étoit aux instructions, aux conseils, & aux avis de son pere, qui en effet dirigea ses premieres études, qu'il devoit ses progrès ; & en cela il a rendu justice & au mérite de Claude de L'Isle, & aux soins qu'il prit de son éducation. Guillaume de L'Isle donna en 1700, n'ayant encore que 25 ans, une Mappemonde, les cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, une carte de l'Italie, une de l'Afrique ancienne depuis Carthage jusqu'au détroit, & deux globes, l'un céleste & l'autre terrestre. Il a donné depuis une nouvelle édition de sa Mappemonde & de ses quatre parties du monde, beaucoup plus parfaite. On peut voir le détail de ses autres cartes, qui sont en très-grand nombre & fort estimées, dans l'éloge de ce savant géographe que M. Freret, de l'académie des belles lettres, a donné dans le *Mercure de mars* 1726, & dans l'extrait qu'en a donné le pere Niceron, dans ses *Mémoires, tom.* 2. Guillaume de L'Isle avoit promis de donner une introduction à la géographie, dans laquelle il devoit rapporter les raisons des changemens qu'il avoit faits dans ses cartes. Mais ayant été surpris par la mort, il n'en a pu fournir que quelques essais, qui se voient dans les mémoires de l'académie des sciences, & sur-tout en 1720, où il a rendu compte des fondemens de sa Mappemonde & de tout son systême géographique. On peut voir quel devoit être le caractère de son introduction, dans une lettre insérée au *tom.* 10 des *Mém.* du P. Niceron, & écrite en 1731, par M. Freret, qui avoit été chargé d'examiner tous les papiers de Guillaume de L'Isle après sa mort. On a encore de lui diverses lettres insérées dans les Journaux ; des explications publiées avec quelques-unes de ses cartes, comme avec le *Théâtre historique*, & enfin un grand mémoire fort curieux au sujet de M. Nolin, autre géographe, qu'il accusoit de l'avoir pillé dans sa Mappemonde. Cette accusation alla si loin, que le conseil privé d'état du roi nomma MM. Sauveur & Chevalier, de l'académie des sciences, pour examiner cette affaire, & sur leur rapport, il y eut un arrêt du conseil qui donna droit à M. de L'Isle de faire casser les planches de M. Nolin. Guillaume de L'Isle mourut presque subitement le 25 janvier 1726. Une foiblesse lui prit hors de chez lui ; on le ramena dans sa maison sans connoissance, & il mourut le même jour âgé de cinquante-un ans. On croit devoir avertir ici que les dernieres années de sa vie il prit le parti d'écrire son nom *Delisle*, pour engager certains auteurs Allemans à ne le point nommer en latin *ab Insula* ou *Insulanus*, comme ils s'y accoutumoient. Sa veuve, *Marie* Darbisse, ayant dessein de faire graver son portrait (ce qui n'a pas été exécuté) le célébre Rousseau lui envoya les vers suivans, qui méritent d'être conservés.

C'est lui qui le premier, sur la foi des étoiles,
Mit un terme à la terre & des bornes aux mers ;
Et lui seul à nos yeux fut lever tous les voiles,
Qui nous cachoient encore l'ordre de l'Univers.

Il n'a laissé qu'une fille qui a été mariée à Philippe Buache, éleve de M. de L'Isle, & comme lui célébre géographe & de l'académie des sciences : elle est morte en 1730. * Eloges de M. Guillaume de L'Isle par M. Freret dans le *Mercure de mars* 1726, & par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'académie des sciences* ; le pere Niceron, *mém. tom.* 2 & 10. *Mém. communiqués.*

L'ISLE (Simon-Claude-de) second fils de Claude, suivit l'exemple & les traces de son pere. Il s'attacha comme lui à l'étude de l'histoire, & se trouva bientôt en état, non-seulement de le seconder dans ses leçons, mais même de le remplacer lorsque sa santé ne lui permit plus de supporter les fatigues de cet emploi. On a de lui plusieurs petits ouvrages sur l'histoire de France, & il se préparoit à en donner de plus considérables lorsque la mort l'enleva en 1726, âgé de cinquante-un ans. Il a publié en françois les tables chronologiques du P. Petau, augmentées & mises dans un meilleur ordre, en 4 feuilles ; & c'est à sa veuve que l'on est redevable de l'édition de l'*abrégé de l'histoire universelle* de son pere, dont M. Lancelot, de l'académie des inscriptions, voulut bien prendre soin. * Préface de cet *abrégé*, &c.

☞ L'ISLE (Louis de) surnommé *de la Croyere*, troisiéme fils de *Claude*, étoit Astronome, & de l'académie des sciences. Il alla en Russie en 1725, avec son frere *Joseph Nicolas*, qui y fut appellé par l'empereur Pierre *le Grand*, pour y professer l'astronomie & bâtir un observatoire à Petersbourg. Louis de L'Isle a fait divers voyages vers les côtes de la mer Glaciale, dans la Laponie, & le gouvernement d'Archangel, pour en fixer les lieux principaux par des observations astronomiques. Il parcourut ensuite dans le même dessein

par ordre de la cour de Russie, la plus grande partie de la Sibérie, avec deux autres professeurs de l'académie de Petersbourg, nommés Muller & Gmelin; mais il alla seul jusqu'au Kamtchatka, d'où il s'embarqua en 1741 avec le capitaine Russe Alexis Tchirikow, qui étoit envoyé avec le capitaine Béering à la découverte de l'Amérique. Revenu au port d'Avatcha, d'où il étoit parti, il y mourut le 22 octobre de la même année. Il avoit épousé en 1734 la fille d'un vayvode de Sibérie nommée Maria Dmitrevna Tatarinovna, dont il a eu un fils nommé Nicolas. * *Memoire communiqué* par M. *Joseph-Nicolas* de L'Isle, professeur de mathématiques au collége royal, membre des académies royales des sciences de Paris, Londres, Berlin, Stockholm, Upsal, & de l'Institut de Bologne, ci-devant premier professeur d'astronomie dans l'académie impériale de Petersbourg, & créé par le roi en 1754, astronome-géographe de la marine de France.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Cordelier de profession, & confesseur de Bonne Sforce, épouse de Sigismond *le Grand*, roi de Pologne, & son prédicateur en langue italienne, s'engagea dans les erreurs des nouveaux réformateurs, par la lecture des livres de Luther & de Calvin. L'an 1550 il fut envoyé à Rome par la reine sa maîtresse, pour féliciter le pape Jules III, & peut-être y eut-il été arrêté comme hérétique, sur les avis de l'évêque de Cracovie, si les lettres de ce prélat ne fussent arrivées trop tard. Après son retour en Pologne, il fit tous ses efforts pour pervertir Sigismond-Auguste qui régnoit alors. Il publia même qu'il avoit reçu de ce prince la commission de voyager en France, en Italie & en Suisse, pour s'y instruire plus à fonds de ce qui regardoit la prétendue réformation. Enfin il se maria à Genève par les conseils de Calvin & de Socin: action dont le roi de Pologne fut si indigné, qu'il le fit proscrire. Lismanin attiré par les nouveaux hérétiques de Pologne, y revint l'an 1556, & s'y tint quelque temps caché. Mais après quelques conférences qu'il eut avec Blandrata, son inconstance naturelle lui fit encore abandonner le calvinisme, pour se jetter dans l'arianisme. Enfin persécuté & haï de tout le monde, il se retira à Konigsberg dans la Prusse, où il mourut misérablement vers l'an 1563, s'étant noyé dans un puits, où quelques-uns croient qu'il s'étoit précipité lui-même. Depuis son changement de religion, il composa plusieurs ouvrages, dont on trouve la liste dans la bibliothéque des Anti-Trinitaires de Sandius. * *Hist. reformat. Polon. biblioth. anti-Trinitar.* Bayle, *diction. crit.*

☞ LISMORE, ville d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Waterford, sur la riviere de Blackwater. C'étoit autrefois le siége d'un évêché, qui a été réuni à celui de Waterford. Cette ville tombe en décadence: elle envoie deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LISMORE ou KILMORE, ville & évêché sur la côte occidentale de l'Ecosse, proche du comté de Lorne.

LISNIA, bonne forteresse dans la Bosnie, que les Impériaux surprirent le 18 de juillet 1690, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Diction. anglois.*

LISOLA (François de) *cherchez* ISOLA.

LISONZO ou ISONZO, riviere de la Carniole qui traverse le comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom, & celle de Gradisca, traverse une petite partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du golfe de Trieste, vis-à-vis de Capo d'Istria. * Mati, *dict.*

LISPOR, petite ville du royaume de Decan, dans la presqu'isle de l'Inde deçа le Gange. Elle est dans la province de Balaguate, près de la riviere de Guenga, entre Doltabat & Beder. Lispor est un lieu fortifié. Il y a des foires, où il se fait un grand commerce de diamans, & d'autres pierres précieuses. Quelques géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolémée, que d'autres mettent à Onor. * Mati, *diction.*

LISSA, isle du golfe de Venise. Elle est au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lessina. Lissa peut avoir six lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * Mati, *diction.*

LISSE, *Lissus*, fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès dessécha en y buvant, si l'on en croit Hérodote, *liv.* 7.

LISSE, *Lissum*, ville de Gréce, la même que Strabon nomme *Lyctus*, & Ptolémée *Lyssus*, dite aujourd'hui *Fionissi*, comme l'assure le Noir. LISSE, dite aujourd'hui *Alessio*, selon Sophien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du golfe du Drin, située sur une éminence, d'où la vue s'étendoit jusqu'à Dyrrachium. * Pline, *l.* 3. Alex. Comnen. *annal. l.* 12.

LISSO (Guillaume de) florissoit en 1340. Il employa presque toute sa vie à étudier les oracles des anciens prophétes. Il a écrit sur Jérémie & presque sur tous les petits prophétes. * Konig, *biblioth.*

LISTER (Martin) célébre médecin Anglois, étoit médecin de la cour sous le régne de la reine Anne, qui l'estimoit beaucoup, & qui le fit son médecin ordinaire. Lister a fait imprimer à Londres l'ouvrage de Cælius Apicius, *De opsoniis & condimentis libri decem*, avec des remarques: il y en a eu une seconde édition en 1709, *in*-8°, à Amsterdam. Entre ses autres ouvrages, on a 1. *De fontibus medicatis Angliæ*, imprimé à Francfort en 1684, & qui n'est que le prélude de celui qui a pour titre: *Exercitationes & descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, à Leyde, 1686, *in*-12. 2. *Tractatus de araneis, & de cochleis, tum terrestribus, tum fluvialibus & marinis Angliæ; accedit tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, à Londres, 1678, *in*-4° avec fig. 3. *De morbis chronicis dissertatio*; on trouve cet écrit avec les œuvres de médecine de Richard Morton, imprimées à Lyon en 1696, *in*-4°. 4. *De humoribus dissertatio*, imprimée à Amsterdam en 1711, *in*-8°. 5. Ses commentaires sur le traité de Sanctorius *De medicinâ staticâ*, ont été imprimés en 1711, à Leyde, & en Italie avec ceux du célébre Baglivi sur le même ouvrage. 6. *Joan. Goëdartius de insectis, in methodum redactus, cum notularum additione, operâ Martini Listeri: cujus accedit appendicis ad historiam animalium Angliæ altera editio: cum scarabæorum anglicanorum quibusdam tabulis*, à Londres, 1685, *in*-8°. (Goëdartius, est Jean Goëdart, habile naturaliste.) 7. *Exercitatio anatomica de cochleis, maximè terrestribus, & limacibus*, à Londres, 1694, *in*-4° avec fig. 8. *Historiæ conchyliorum libri IV, cum appendice*, à Londres, 1685, 1686, 1687, 1688 & 1692, cinq tomes en un volume *in-folio* avec figures. 9. *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus, & marinis, cum exercitatione de variolis*, à Londres, 1695, *in*-8°. 10. *Iter Parisiense anno* 1698. Il y en a eu plusieurs éditions angloises: la troisiéme est de 1699, à Londres, *in*-8° avec figures.

LISTRE: c'étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Asie mineure. Elle étoit dans l'Isaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un boiteux de Listre, les Listriens voulurent lui offrir des sacrifices, comme à une divinité. Mais peu de temps après, étant excités par des Juifs séditieux, ils le lapiderent & le traînerent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'évangile s'établit à Listre, qui fut épiscopale suffragante d'Iconie. Elle est maintenant entierement ruinée. * Mati, *diction.*

LISZINSKI (Casimir) gentilhomme Polonois, fut accusé d'athéisme à la diete de Grodno l'an 1688, par les évêques de Vilna & de Posnanie, & particulierement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des écrits, où l'on avançoit entr'autres propositions, que Dieu n'étoit pas le créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant.

néant. Ce blasphême étoit écrit de la propre main de Lifzinski; ce qui parut assez fort pour l'arrêter, malgré le privilége de la noblesse de Pologne, qui ne peut être saisie au corps qu'après une entiere conviction. Car encore que quelques nobles s'opposassent, la diéte eut égard aux remontrances des évêques, qui alleguerent que si dans les crimes de léze-majesté humaine, on pouvoit arrêter un gentilhomme, avant qu'on eut un suffisant nombre de preuves, à plus forte raison le pouvoit-on faire en cas d'athéisme, qui est un crime de léze-majesté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688. Mais d'autres affaires qui survinrent furent cause qu'on prorogea le procès jusqu'au 15 février 1689. Les juges ecclésiastiques ayant déclaré Lifzinski convaincu d'athéisme, le renvoyerent au jugement de la diéte. Son accusation rouloit principalement sur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manuscrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramassé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroissoit pas qu'il eût fait pour disputer contre eux, mais comme étant persuadé de leur mauvaise doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens qui se trouvent dans le traité d'Alstedius contre les Athées, c'est-à-dire, apparemment dans sa *Theologia naturalis*, imprimée à Hanau *in*-4° en 1623, que cet auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accusoit encore de n'avoir pas eu de respect pour le sacrement de mariage, & qu'il avoit marié sa fille avec un de ses proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du clergé; sur quoi ses accusateurs concluoient à ce qu'il fût brulé tout vif, & ses cendres jettées au vent. Lifzinski répondit à toutes ces accusations d'une maniere fort soumise & fort humiliée. Il avoua son écrit; mais il dit en même-temps qu'il ne contenoit point ses sentimens: qu'il n'avoit ramassé les sentimens des Athées que pour les réfuter dans la seconde partie de l'ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit résolu d'y insérer de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Là-dessus un de ses accusateurs l'interrompit, & lui demanda sur quels fondemens il établissoit principalement cette existence. Lifzinski rapporta un argument qui se trouve dans Alstedius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet auteur, & néanmoins ces paroles lui échaperent en pleine audience le 25 de février 1689: *Je soutiens, que les argumens d'Alstedius sont tels, qu'ils méritent d'être censurés.* Lifzinski après de grands efforts pour se défendre, s'offrit d'entrer dans un monastère; il protesta qu'il n'avoit jamais douté de l'existence de Dieu; & tâcha à prouver son christianisme par sa vie passée, par son assiduité à la messe & aux sacremens. On dit qu'il avoit communié peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduisit dans une église, où on lui fit faire amende honorable. On l'exposa en spectacle sur un échaffaut, où après qu'on lui eut lu sa sentence, il fit son abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'absolution des mains de l'évêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette sur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le grand maréchal de Lithuanie prononça sentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que ses écrits seroient brulés entre ses mains dans la place publique, qu'ensuite il seroit conduit hors de la ville, pour y être brulé tout vif, que ses biens seroient confisqués & sa maison renversée. L'évêque de Posnanie s'employa auprès du roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brulé, ce qui lui fut accordé. La sentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Lifzinski fut brulé après l'exécution, & ses cendres furent mises dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *entretiens sur divers sujets d'histoire, &c.*

LIT DE JUSTICE, séance du roi de France dans le parlement. Il se tient ordinairement en la grand-chambre du parlement de Paris, qui est la cour des pairs; mais lorsqu'il plaît au roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui semble. Ainsi il a été quelquefois assemblé à Montargis, à Vendôme, & en plusieurs autres villes du royaume. Le lit de justice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'état; comme il arriva sous le regne de Charles VI, pour publier & autoriser son ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de régent en France, sous la minorité des rois, & du temps de François I pour sa rançon, & pour la délivrance des enfans de France, qui étoient en Espagne. On l'a aussi tenu plusieurs fois pour juger les pairs de France. A l'égard d'un prince du sang, il est incertain, si pour le juger, on doit tenir le lit de justice. Quand le roi tient son lit de justice, les officiers du parlement sont en robes rouges, les présidens avec leurs manteaux, & le greffier avec son épitoge, tant en été qu'en hyver. Aux hauts bancs sont les princes du sang, les pairs, & autres seigneurs qu'il plaît au roi d'y faire asseoir. Aux pieds du roi, sur les degrés, selon leur ordre, sont assis le grand-maître, le grand-chambellan, & le prévôt de Paris. Au dedans du parquet, sur les siéges d'enbas, sont, le chancelier de France, les présidens, & les conseillers du parlement. Les huissiers de la chambre sont à genoux dans le parquet devant le roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a aussi au-dedans du parquet plusieurs siéges pour les archevêques, les évêques, les ambassadeurs, les chevaliers des ordres, & autres seigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'est au conseil, & qu'il faille opiner, nul n'entre après le roi, que ceux qui doivent opiner, & qui sont du conseil. Quand le roi vient en son parlement sans tenir lit, les officiers du parlement ne sont vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'est au conseil, le roi a accoutumé de s'asseoir en une chaire parée, qui est au-dedans du parquet, & non sur son haut siége. Le chancelier & les présidens se placent au banc qui est au-dessous des hauts siéges des gens d'église; les princes du sang & les pairs laïcs, aux bas siéges, & les cardinaux & pairs d'église, aux bas siéges, qui sont à l'opposite du côté de la chambre des enquêtes; & les conseillers au banc de devant le roi, & au second banc à l'entour du parquet. Si c'est au plaidoyer, le roi est assis en son haut siége, & à main gauche le chancelier, les présidens, les cardinaux, & les pairs d'église. A main droite, les princes du sang, les pairs laïcs, le connétable, les gouverneurs de provinces, & autres qu'il plaît au roi honorer de cette faveur. S'il y a place à l'un & à l'autre côté, les maîtres des requêtes, ou les plus anciens conseillers s'y placent, selon leur rang; & les autres au banc d'enbas du parquet. Les rois viennent ordinairement au parlement après leur entrée, & afin de recommander la justice, premierement au conseil, & ensuite au plaidoyer. * Godefroi, *cerémonial de France*.

LIT DE TABLE. La coutume ancienne de se coucher à table, n'étoit pas si universellement pratiquée, qu'on ne s'assît quelquefois sur des siéges. On peut remarquer dans le premier livre de l'odyssée d'Homere, que ce poëte parlant d'un festin de courtisans, les représente assis sur des escabeaux. Dans le premier livre des rois, on voit que Saül étoit assis à table dans une chaise, ayant à ses côtés Jonathas & Abner. A Sparte & dans l'isle de Créte, on se servoit anciennement de siéges, & de lits dans toute l'Asie. Les lits n'ont pas été de tout temps en usage chez les Romains; & au commencement de la république, ils mangeoient assis, & dans la suite ils ne se coucherent que sur des paillasses ou matelats. Il y a apparence que cet usage de se coucher sur des lits, autour d'une table, est venu de la coutume qu'avoient les anciens de se baigner avant leur repas; car au sortir du bain, ils se mettoient sur un lit pro-

che de la table, comme on le voit dans plusieurs bas reliefs antiques. Lorsqu'ils s'y mettoient après le bain, ils étoient presque nuds, & envelopés seulement de leur lacerne, qui étoit une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignés de leurs bains & de leurs étuves. Cet usage s'étoit rendu si commun dans l'Italie, que les paysans même se mettoient ainsi à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne se coucher sur des lits, du moins qu'aux jours de fête. Ces lits étoient rangés autour de la table; & dans les grands festins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtés. Le maître du logis se mettoit au bout de la table sur le lit du milieu, parceque de-là il voyoit tout l'ordre du service, & commandoit plus aisément à ses gens. Les places qui étoient destinées pour sa femme & le reste de sa famille étoient au-dessous; celles d'au-dessus étoient reservées pour les principaux conviés, avec lesquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes romaines s'asseyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent ensuite le privilége de s'y coucher auprès d'eux. Chez les Perses, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la premiere place du bout; & chez les Romains, la derniere place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *consulaire.* * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

LIT (Godefroi) étoit du village de Venraid en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a composé quarante sermons sur l'histoire de la passion, sous le titre de *sacrifice du soir.* * Konig, *biblioth.*

LITA, en latin *Lete, Leta*, petite ville, autrefois épiscopale. Elle est dans la Macédoine, vers le golfe de Salonichi, à sept lieues de la ville du même nom, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LITANIES, mot qui vient du grec λιτανεῖαι, qui signifie en latin *Rogationes*, & en françois *prieres publiques.* Il y en a de grandes & de petites. Les grandes litanies, appellées autrement *Romaines*, sont celles de la fête de S. Marc, instituées par le pape S. Grégoire *le Grand* l'an 590. Les petites litanies nommées *litanies françoises*, ou *rogations*, furent instituées par S. Mamert, évêque de Vienne en Dauphine, vers l'an 474, & se chantent avant l'Ascension. Les litanies de S. Marc ne se chantent que ce jour-là même. Il est vrai que le concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les litanies de l'Ascension; mais ensuite on les réduisit à un seul jour, selon l'usage de Rome; & au lieu que l'on avoit observé le jeûne dans le premier établissement de ces litanies, on se contenta de l'abstinence; comme il est arrivé aux rogations, pendant lesquelles on jeunoit autrefois. A présent les litanies se célébrent différemment; dans l'église de Milan, il y a abstinence & jeûne; en France, abstinence sans jeûne; & à Rome, ni abstinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux prieres que l'on récitoit dans les processions, dans lesquelles on s'adressoit à Dieu pour lui demander nos besoins, & aux Saints pour les prier d'intercéder pour nous: c'est ce que l'on nomme à présent plus communément *Rogations. Voyez* ROGATIONS. * Le pere Thomassin, *traités hist. & dogm. des jeûnes de l'église.*

LITAR, (le cap) en latin, *Cenaum*, ou *Ceneum Promontorium.* Ce cap est la pointe la plus occidentale de l'isle de Negrepont, qui regarde la Thessalie. Il y a sur ce cap une petite ville qui porte son nom. * Mati, *diction.*

LITES, en grec Λιταὶ, étoient, selon Homere, des déesses, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les graces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homere fait le portrait de ces déesses, & les représente comme des filles boiteuses, louches & ridées. Les Lites ne sont autre chose que les prieres, les vœux & les supplications. C'est la signification du mot grec λιτή, d'où est venu dans l'église le mot de *litanies*, λιτανεῖαι, & celui de *litare*, *faire un sacrifice agréable à la divinité.* Plutarque, dans le traité qu'il a fait de l'amour, parlant des dieux qui sont admis par les uns, & rejettés par les autres, fait mention d'autres divinités, appellées Lites, qui sont, dit-il, les dieux des dissentions & des réconciliations.

LITHOCOME (Ludolphe) a écrit des étymologies latines: comme aussi une grammaire & une syntaxe, que G. J. Vossius revit & publia en 1628. * Konig, *biblioth.*

LITHOSTROTOS: nom du lieu où Pilate, gouverneur de la Judée, tenoit son tribunal quand il condamna Jesus-Christ, appellé en hébreu *Gabbatha:* l'un & l'autre signifie *un lieu pavé de pierres.* * *Joan.* 19, *v.* 13.

LITHUANIE ou LITUANIE, province du royaume de Pologne, avec titre de grand duché, est nommée par les Polonois *Lithuana*, & par les Allemans *Littawen.* Elle a la Moscovie au levant, la Livonie & la mer Baltique au septentrion, la Samogitie & la Podolie au midi & au couchant. Tout le pays est divisé en palatinats, qui sont Wilna, Breslaw, Minsko, Micizlaw, Novogrodek, Polosck, Troki, Witepsk, avec le duché de Zluchz. Ces palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'est de toute la Lithuanie, avec évêché. Les autres sont, Kouno, Grodno, Mohilou, Orssa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie est le plus grand & le plus vaste pays de Pologne, & on lui donne de longueur cent cinquante lieues, depuis la riviere de Polota, qui est aux confins de la Livonie & de la Moscovie, jusqu'à la ville de Dasso, vers le Pont-Euxin. Sa largeur de cinquante lieues est entre le Boristhène, ou Nieper, & le Mammel ou Niemen. C'est un grand pays plat, couvert de grands bois, & de plusieurs marais. L'air y est extrêmement incommode: ce qui est cause qu'en certains endroits, il est plus habité par les bêtes fauves que par les hommes. Les paysans y sont presque tous esclaves des gentilhommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui sont de main-morte. Les Moscovites se sont rendu maîtres après plusieurs évenemens, de la ville de Smolensko, & de tout le palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la république en la diéte de Léopold. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom, pour avoir lieu de gratifier un seigneur du droit de sénateur. Il y a aussi des Tartares qui habitent une forêt de très-grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur pays, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une révolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habitations en Volhinie & en Lithuanie. La différence des provinces les fit aussi nommer différemment pour les distinguer; ceux de la premiere, furent nommés *Tartares Chemerits;* ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka.* Les uns & les autres ont cultivé avec soin leur nouvelle demeure. Cependant le temps, ni la fréquentation des habitans naturels du pays, n'ont pu encore si bien les apprivoiser, que le sang mahométan n'ait souvent inspiré des mouvemens de révolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en est sauvé un très-grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, lesquels sont devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en savent la langue, les coutumes & les chemins, ils conduisent les autres Tartares dans leurs incursions; forment des partis fréquens sur les frontieres; se mêlent dans les marches aux soldats du pays; entrent au camp sans être connus, & deviennent ainsi des espions inévitables. C'est de ces Tartares de Lipka qu'étoit composée la cavalerie de la garnison de Kaminiek; & c'est des mêmes que sont peuplés de ce

côté-là les premiers villages de Lithuanie. Le roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans ses œconomies du même pays, après sa campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, Kalnic & autres, qu'il remit sous l'obéissance de la république.

Gouvernement, mœurs et religion des Lithuaniens.

La Lithuanie avoit autrefois ses princes, qui prenoient le titre de grand duc. Kynaz le fut l'an 1170. Il laissa Kiernus, qui suit; & *Gaimbuth*, duc de Samogitie. Kiernus ne laissa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à Ziwibond Desprunoowicz, qui subjugua la Russie l'an 1217. Kucovoicus lui succéda, & soutint de grandes guerres contre les chevaliers de Livonie. Utenus, son fils, bâtit une ville de son nom. Il fut suivi de Suintocorus ou Suintorocus, qui laissa Guerimout, grand-duc de Lithuanie, & de Samogitie. Celui-ci fit assez long-temps la guerre contre les Polonois, & contre les croisés de Prusse & de Livonie. Il fut pere de Gilgin, mort l'an 1278, & de *Trihus*, prince de Samogitie. Gilgin eut Romanus, pere de *Narimond*, mort jeune; de *Troïdenus*, duc de Lithuanie; & de *Doümantus*, &c. Ce dernier fit tuer son frere *Troïdenus*, qui avoit un fils nommé *Romuntus*, alors religieux Grec. *Romuntus* sortit de son monastère, pour venger la mort de son pere, tua dans un combat son oncle *Doümantus*, se retira ensuite dans sa solitude, & conseilla aux Lithuaniens de choisir le plus vaillant d'entr'eux pour les gouverner. Ceux-ci jetterent les yeux sur Withenes, maréchal de *Troïdenus*, qui fut élu l'an 1283, & qui remporta de grands avantages dans la Russie. Gedemin lui succéda, & fit la guerre aux Polonois, sur lesquels il prit grand nombre d'esclaves. On dit qu'il avoit assassiné son prédécesseur, dont il épousa la veuve. Il laissa divers enfans, & entr'autres *Keysluth* & Olgerd, qui firent de grandes conquêtes dans la Prusse. Olgerd eut une partie de la Lithuanie, & usurpa le reste sur son frere, qu'il fit mourir en prison. Il épousa une dame chrétienne; & en eut entr'autres enfans, Jagellon, grand-duc de Lithuanie. Celui-ci par son mariage avec *Hedwige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint roi de cet état, & reçut le baptême avec le nom de *Ladislas*. Les Lithuaniens étoient idolâtres & plus superstitieux que les Egyptiens même; car ils adoroient des serpens qui étoient leurs dieux domestiques. Jagellon travailla à leur conversion, établit un évêché à Wilna, dont André Vazilon Polonois, fut premier évêque, & retira presque tous ces peuples des ténébres du paganisme. Il leur donna pour les gouverner Ultolt son cousin, fils de *Keysluth*, qui avoit été baptisé & nommé *Alexandre*. Ce prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'agrandir, & vit borner ses conquêtes par Tamerlan l'an 1399. Il fut plus heureux contre les Moscovites l'an 1406. Depuis il servit Jagellon, ou Ladislas contre les chevaliers de Prusse, & se trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut sans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de ses freres nommé *Coributh*, conduisoit alors une partie des troupes des Hussites. Le roi Ladislas donna le duché de Lithuanie à son frere Suitrigellon ou Boleslas, qui s'en rendit indigne par ses révoltes, & mourut l'an 1451. *Sigismond*, duc de Starodub frere de *Ultolt*, s'opposa à Boleslas, & consentit avec son fils *Michel*, qu'après sa mort la Lithuanie fût unie avec la Pologne. Le pere & le fils furent assassinés peu après par Jean duc de Czattorie. Le même Boleslas qui s'étoit contenté du duché de Luski, se mit encore en campagne; mais Casimir son neveu, troisiéme fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres mesures. Depuis, au commencement du regne d'Alexandre roi de Pologne, l'an 1501, les Polonois & les Lithuaniens joignirent leurs états. Ils convinrent que l'élection de leurs rois se feroit toujours en Pologne; que ceux de Lithuanie y auroient séance; que les charges de leur duché subsisteroient; & que chaque peuple suivroit ses anciennes coutumes. Ainsi le grand duché n'a pas été réduit en province, comme les autres qui composent le royaume; mais il a été seulement uni à la république, en maniere de principauté alliée. Il a son armée à part, avec ses généraux indépendans de ceux de la couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend ses quartiers & fait ses levées séparément. Son trésor & ses officiers n'ont rien de commun avec le trésor de Pologne. Dans la distribution des charges de la cour, on observe le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un grand duc. Le grand duché a pareil nombre de dignités & d'aussi grand éclat que la couronne de Pologne. Il a même de semblables ministres d'état, excepté des *Référendaires*, en la place desquels il y a des officiers de même emploi, sous un nom différent: ils sont appellés *pissars*; c'est-à-dire, *secretaires*, proprement *écrivains*.

La Lithuanie a un suprême tribunal comme la Pologne. Il est établi à *Wilna*, à *Novogrodeck* & à *Minski*, trois de ses villes où l'on tient séance par sémestre: d'abord c'est à *Wilna*, ensuite à *Novogrodeck*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski*; de sorte que *Wilna*, par distinction, posséde le parlement six mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du tribunal de Lithuanie d'avec celui de Pologne, il y en a une considérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne est souverain; on n'appelle de ses décisions ni au chancelier, ni au roi, ni à son conseil suprême; ses décrets sont adressés au staroste, sous la jurisdiction duquel les biens en question sont situés; & cet officier est obligé de souscrire ces decrets, & de les faire exécuter sous peine d'une grosse amende pécuniaire pour le déni de justice; & en ce cas les parties s'adressent au staroste le plus prochain; & de celui-là à un autre, faisant condamner tous ceux qui leur refusent l'exécution des decrets du tribunal. Le tribunal de Lithuanie est subordonné au chancelier, auquel on appelle de ses jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les decrets sont adressés au grand chancelier, pour être signés & scellés de lui; car c'est lui qui les fait exécuter & leur donne la derniere vigueur: en quoi sa charge est plus considérable que celle de grand-chancelier de la couronne. L'état de Lithuanie & celui de Pologne forment un corps composé de deux parties égales sous un seul chef qui est le roi. Ce prince donne toujours les charges de Lithuanie, de même que celles de la couronne: mais à des Lithuaniens. Les sénateurs de Lithuanie sont placés dans les diétes alternativement avec ceux de Pologne; les ministres ont un banc à part à gauche de ceux de la couronne; mais vis-à-vis la droite du roi, & du côté du grand archevêque: ce qui rend ce poste à peu près égal. La Lithuanie a ses douanes, ses impôts sur les entrées, sur les rivieres, & autres droits. Elle assigne au roi des économies pour son entretien à proportion de sa cotte, qui est un quart, son armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la couronne en fournit trente-six. Les économies royales sont *Grodno* & *Breth*. La premiere vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laissée au roi Casimir, même après son abdication.

La Lithuanie conserve ses prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la noblesse étant plus altiere & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y est aussi moins civilisé, moins traitable & plus emporté, le pays plus sauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lithuanie sont pleines d'élans, de taureaux sauvages, d'*Urus*, d'ours, de cerfs, de sangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs

& noirs : on y trouve aussi des hermines & des *petits gris*, qui sont les écureuils de ce pays-là, & une infinité d'autres bêtes sauvages fort particulieres. Il y a une espéce de loups cerviers appellés *rich* en Pologne, dont la fourrure est très-fine & très-belle. Ceux de Perse ont un fond blanc moucheté de taches noires, avec un poil long, fin & fourni ; ceux de Suede sont rougeâtres ; ceux de Lithuanie sont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit aussi en Lithuanie des aigles blancs & noirs ; des cigognes, des grues, des vautours, des cormorans, &c. Les bois y sont remplis d'essains de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel est blanc, d'un gout de violette, & d'une délicatesse admirable : ce qui fait voir que ce n'est pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le suc pour le composer : car la Lithuanie n'en produit guère de cette espéce : c'est un climat trop rude.

La Lithuanie a plusieurs villes & palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. Wilna qui est la capitale, est placée presque au centre de la province, & est l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le nord. On y voit de belles églises, des palais de brique fort apparens, avec de riches bourgeois, de gros marchands, des ouvriers, & des artisans de toutes les façons. Elle est titre de castelan & palatin tout ensemble. Ces deux dignités sont possédées par les premiers sénateurs de Lithuanie, & sont ordinairement remplies par le grand général, & par le petit général de ce pays-là. Son évêché est très-considérable, & le seul qu'il y ait dans la province, ce qui en rend l'étendue fort grande. Son tribunal y attire grand nombre de plaideurs & de noblesse. Les autres villes sont d'un ordre beaucoup inférieur.

Le grand duché n'a pas un clergé fort riche, parceque tout le pays n'est pas catholique. Les héréfies de Luther & de Calvin s'y sont cantonées, & s'y sont maintenues jusqu'à présent en certains recoins de Lithuanie, d'où l'on a chassé les sociniens, les anabaptistes, & avant eux, les idolâtres qui partageoient ce vaste pays. La premiere noblesse n'est infectée d'aucune hérésie, & le sénat est aujourd'hui tout catholique romain.

On compte en Lithuanie plusieurs familles fort riches, des seigneurs puissans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Russie & de la Podolie : ce qui paroît dans les diétes au pompeux équipage, & à la suite nombreuse de domestiques dont les seigneurs Lithuaniens se font accompagner. Les Sapieha, les princes de Radziwil, & autrefois les Patz, ont soutenu leur élévation par des dépenses inouies.

Les rois de Pologne alloient autrefois passer certaines saisons en Lithuanie pour chasser. Dans ces chasses extraordinaires, on prenoit jusqu'à sept ou huit cens bêtes en cinq ou six fois. La noblesse du pays se faisoit un devoir de régaler le prince & la suite à leur passage, chacun dans ses terres : on n'avoit besoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les provisions dont on accabloit les voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du seigneur chez lequel on passoit, & ce seigneur alloit même au-devant de la cour pour la régaler. Ces manieres sont entierement abolies, la chasse est dénuée de tout cet éclat fastueux ; mais on y en feroit encore d'aussi belles ; car les forêts & les champs y sont aussi peuplés de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *hist. Polon.* Alexandre Guaguini, *de Samog.* Cluvier. Ortelius. Starovolscius. Briet, &c.

LITLE ou LE PETIT (Guillaume) surnommé DE NEWBRIGE, *cherchez* GUILLAUME de Neubrige.

LITOLPHI MARONI (Henri) évêque de Bazas, étoit de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illustres d'Italie. Son pere vint en France sous le regne de Henri III, à qui il amena une compagnie de gendarmes de la part du duc de Mantoue, pour le servir dans les guerres qui désoloient son royaume. Il lui montra tant de zèle & de fidélité en un temps où ses propres sujets violoient l'un & l'autre, qu'il eut beaucoup de part à ses bonnes graces. Cette attention du prince arrêta le marquis de Suzarre en France. Il s'y maria à une demoiselle qui descendoit de la noble famille des Walles d'Angleterre. Il fut écuyer ordinaire de la petite écurie, & gouverneur des villes de Conches & de Breteuil en Normandie. Henri IV ayant été affermi sur le trône de France, le fit son maître d'hôtel ordinaire, & à la naissance du dauphin, il le fit premier maître d'hôtel de ce jeune prince. Henri Litolphi-Maroni dont nous parlons, naquit à Gauville, terre de sa famille, à une lieue d'Evreux, & donna dès sa premiere jeunesse, des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministère. Lorsqu'il étoit encore dans les écoles, son pere voulant découvrir quelle étoit son inclination, lui envoya un breviaire & une épée, lui laissant la liberté de choisir. Le jeune Litolphi, ne voulant rien faire avec précipitation, demanda trois jours pour se déterminer, & il les employa à prier Dieu qu'il lui fit connoître sa volonté. On a su de lui-même que pendant les trois nuits consécutives, il lui sembla que des prêtres revêtus de blanc le prenoient dans la nef de l'église & le portoient sur l'autel. Quelque impression que fit sur son esprit ce songe, qu'il regarda comme mystérieux, il se crut obligé de consulter un oracle moins équivoque, c'est-à-dire, son directeur, qui acheva de le déterminer à l'état ecclésiastique. Son pere le fit aumônier du roi, ce qui l'obligea de passer quelques années à la cour, où sa vertu parut avec tant d'éclat, que le roi Louis XIII le nomma à l'évêché de Bazas, sans y être sollicité de personne. Il fut sacré dans l'église des religieuses Dominicaines de Poissi, le 8 juin 1634. Ce prélat fut reçu dans sa ville le 12 février 1635. Si-tôt qu'il eut pris possession de son évêché, il édifia son peuple par ses prédications & par son exemple. Son zèle ne lui permettoit pas de prendre le moindre repos, & la fin d'un travail étoit le commencement d'un autre. Sa charité lui fit prendre la résolution de s'appliquer à instruire les pauvres, & à faire des missions dans des lieux négligés presque de tout temps. Il soutint avec force les intérêts d'un de ses confreres dans l'assemblée du clergé de 1640. Dans le même temps, ayant été encore plus éclairé sur les régles de la pénitence par quelques ouvrages qui en traitoient, & qu'il lut avec réflexion, il se mit sous la conduite de M. Singlin, directeur des religieuses de Port-Royal, voulut quitter son évêché, & une abbaye qu'il possédoit, & passa plusieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priere, & le jeûne, résolu de ne plus mener d'autre vie. Mais quelque douceur qu'il goutât dans cette nouvelle voie, on l'obligea de reprendre les travaux apostoliques, & il emmena avec lui à Bazas M. Manguelin, docteur de Sorbonne, chanoine de Beauvais, qui venoit de quitter son bénéfice pour vivre dans la retraite. M. Litolphi, de retour dans son diocèse, établit un séminaire pour y retirer les jeunes gens destinés à la cléricature : c'est un des premiers séminaires établis en France. M. Walon de Beaupuis, de Beauvais, eut part à cet établissement. M. de Bazas voulant le rendre solide & durable, donna le 12 de janvier 1645, une *Ordonnance* touchant cet établissement, dont il fait voir avec beaucoup de lumieres & d'onction la nécessité & les avantages. Elle a été imprimée en 1646, à Paris, *in-4°*, chez Vitré. Quelques années auparavant, ce prélat avoit reçu les Ursulines dans son diocèse. Pour avoir plus de moyens de secourir ceux qui avoient besoin de son assistance, il retrancha toutes les dépenses qui paroissoient nécessaires à une personne de sa condition ; il quitta son palais épiscopal, se réduisit à vivre en pension chez son vicaire général, & ne se

réserva qu'une personne pour le servir. Arrivant à Toulouse le 9 de mai 1645, il se sentit tout épuisé tant du jeûne du carême, que des prédications où il s'étoit trouvé engagé, & d'un voyage du Béarn duquel il revenoit, & qu'il avoit entrepris par ordre du clergé, & pour les affaires de l'église. Jugeant lui-même que sa mort étoit proche, il fit prier le P. Reginald, Dominicain, de le venir voir. La premiere parole qu'il lui dit lorsqu'il fut auprès lui, fut celle-ci de S. Paul : *Ego jam delibor & tempus resolutionis meæ instat.* Il reçut les derniers sacremens, & mourut ainsi le 18 de mai 1645. Son cœur fut porté à Gauville, lieu de sa naissance, où on lui a mis une inscription fort honorable. Il avoit pris une nouvelle résolution de quitter son évêché & son abbaye, & de se retirer dans un monastère. Sa mort arriva environ un an après le voyage qu'il avoit fait à Port-Royal, *dont nous avons parlé dans cet article.* Le 24 novembre de la même année 1645. M. Antoine Godeau, évêque de Grasse, prononça son oraison funébre à Paris dans l'église du grand couvent des Augustins, & cette piéce fut imprimée en 1646, chez Vitré, par l'ordre de l'assemblée générale du clergé de France, à qui elle est dédiée. M. de Bazas avoit paru avec distinction dans l'assemblée, qui condamna les relâchemens des Casuistes, & il avoit parlé avec force contre leurs maximes corrompues, dont il a toujours préservé son diocèse. Il avoit aussi réformé son abbaye de S. Nicolas. M. Godeau dit dans son oraison funébre, que la famille des marquis de Suzarre descendoit du poëte Virgile, ce qui seroit sans doute fort difficile à prouver. * *Mémoires du temps. Oraison funébre de* M. Litolphi, par M. Godeau. *Nécrologe de Port-Royal. Ecrit contenant les circonstances de la maladie & de la mort de* M. Litolphi, par M. Walon de Beaupuis, imprimé en 1735, dans un *recueil de piéces servant de supplément au nécrologe de Port-Royal.*

LITTA (Alfonse) cardinal, fils du marquis *Pompée*, noble Milanois, & de *Luce* Cusana, naquit le 19 septembre 1608. Après avoir été commissaire général des armées ecclésiastiques, il fut nommé archevêque de Milan. Le pape Alexandre VII le nomma cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le titre de sainte Croix de Jérusalem. Il mourut à Rome le 8 août 1679, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'église de S. Charles Borromée.

LITTLEBOROUG, LITLEBURG. C'est un bourg d'Angleterre situé sur la riviere de Trent, dans le comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocon* ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. * Mati, *dictionnaire.*

LITTLETON (Charles) de Franklei, dans le comté de Worcester, chevalier & baronet. Cette famille tire son origine de *Thomas* Littleton-de-Franklei, dans la dixneuviéme année du regne de Henri III, dont l'arriere-petit-fils *Thomas* Littleton-de-Franklei, fut écuyer de Henri IV & de Henri V. Celui-ci épousa *Maud*, fille & héritiere de *Richard* Quatermaine du comté d'Oxford, écuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Elizabeth.* Et voulant transmettre son nom à la postérité, il la donna en mariage à *Thomas* Westcote, d'une ancienne famille à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit *Thomas* Littleton, chevalier de Bath, dont nous donnons plus bas un article particulier. C'est de ce Thomas que par une succession non interrompue, descend CHARLES Littleton, chevalier baronet, dont la résidence est maintenant à Haglei dans le comté de Worcester; l'ancienne demeure des Franklei ayant été brulée dans les dernieres guerres civiles. Ce chevalier porte d'*argent, à un chevron, avec trois poissons à écaille de sable, avec une tête de more pour cimier.* L'écu est porté par une siréne, qui a à l'autre main un trident. Le mot est *un Dieu, un roi.*

LITTLETON (Thomas) fils de *Thomas* Westcote du comté de Worcester, & d'*Elizabeth* Littleton, qui étant fille & héritiere de *Thomas* Littleton écuyer, porta à son époux de grands biens, & convint avec lui avant son mariage, que leurs enfans prendroient le nom de sa famille. Il étudia en droit, & eut des charges à la cour du roi Henri VI. La sixiéme année du regne d'Edouard IV, il fut fait juge des communs plaidoyers, & la quinziéme du même regne, il fut fait chevalier de Bath. Il composa un livre sous le titre de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut aussi utile au droit coutumier d'Angleterre, selon le jugement de Camden, que Justinien l'avoit été au droit civil. Le savant Edouard Cook l'a commenté. * *Diction. anglois.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'*Edouard* Littleton de Munslow, dans le comté de Shrop, fut élevé dans le collége de l'église de Christ à Oxford, où il fut fait maître aux arts, & fut ensuite un des juges du Nord-Wales, recorder au juge assesseur de Londres, & solliciteur du roi Charles I. De-là il monta à la charge de chef-justicier des communs plaidoyers, & de conseiller privé. Enfin il fut fait garde du grand-sceau & baron de Munslow. Il fut membre du parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accusation de haute-présomption intentée contre le duc de Buckingham, après la mort du roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un juste milieu, pour ne point s'attirer la jalousie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la cour. Il suivit le roi Charles I, à Yorck, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford où il mourut le 21 d'août 1645. * *Dictionnaire anglois.*

LITTLETON (Adam) théologien Anglois, né le 8 de novembre 1627, à Hasslowen, dans le comté de Shrop-shire où son pere *Thomas* Littleton étoit pasteur, fit ses premieres études à Westminster dans le collége du docteur Busbi. Il passa ensuite à Oxford, où il fut reçu dans le collége de l'église de Christ; mais le nombre des parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en sortir. Après le rétablissement du roi Charles II, il en obtint la cure de Cheltsea, & une prébende de Westminster. Il fut de plus nommé prédicateur du roi, & conserva ce poste, même après la mort de Charles II. Littleton mourut le 30 de juin 1694. Il étoit fort versé dans les langues savantes. La littérature orientale & rabbinique lui étoit aussi très-familiere, & il avoit une grande connoissance des historiens, des orateurs, des poëtes anciens, &c. ce qui l'a fait surnommer *le grand dictateur de la littérature.* Il étoit aussi mathématicien habile. On a de lui une explication de l'oraison dominicale en anglois; une du symbole des apôtres & du décalogue; un volume de sermons, *in-fol.* une traduction de l'ouvrage de Jean Selden, intitulé *Janus Anglorum.* Il a fait en latin un dictionnaire de la langue latine qui est fort estimé, & il en avoit fait un pour la langue grecque qu'il n'a point achevé. *Pasor metricus : Elementa catechetica religionis : Dissertatio de juramento medicorum;* La préface latine de l'édition des ouvrages de Cicéron, donnée à Londres en 2 volumes *in-fol.* en 1681. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, sur-tout concernant les mathématiques, & en particulier la *numération mystique*, &c.

LITTOMISSEL, ville, *cherchez* LEUTOMISSEL.

LITTRE (Alexis) né à Cordes en Albigeois le 21 de juillet 1658, fit ses études à Villefranche en Rouergue, chez les PP. de la doctrine; & pour subsister pendant ce temps-là il répetoit à d'autres écoliers plus riches & plus paresseux, ce qu'on venoit presque dans l'instant de leur enseigner à tous. Il en tiroit la double utilité, de vivre plus commodément, & de savoir mieux. Dans les temps où il étoit libre, toute sa récréa-

tion consistoit à suivre un médecin chez ses malades, & au retour il s'enfermoit pour écrire les raisonnemens qu'il avoit entendus. Ses études de Villefranche finies, il vint à Montpellier, & de-là à Paris, & comme il avoit un grand attrait pour l'anatomie, il s'insinua dans cette derniere ville auprès d'un chirurgien de la Salpêtriere qui avoit tous les cadavres de l'hôpital à sa disposition, & pendant le seul hyver de 1684, ils dissequerent ensemble plus de deux cens cadavres. Mais comme ce long travail & ses profondes réflexions l'avoient en peu de temps rendu habile, un grand nombre d'étudians coururent à lui, & par-là exciterent l'envie des chirurgiens, qui lui causerent bien des chagrins, & lui firent faire des défenses de s'immiscer dans la chirurgie. Mais le nombre de ses écoliers ne fit qu'augmenter par ces défenses même. M. Littre, pour se rendre plus capable de les instruire, assistoit à toutes les conférences qu'on tenoit sur les matieres qui l'intéressoient, se trouvoit aux pansemens des hôpitaux, & suivoit les médecins dans leurs visites. Enfin il fut reçu docteur régent de la faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel ayant passé dans la classe des anatomistes à l'académie royale des sciences, il nomma M. Littre pour son éleve. Ce dernier n'étoit encore monté qu'au grade d'associé en 1702, lorsqu'il fit une cure si extraordinaire qu'elle attira l'attention de tout le public, & fit concevoir de M. Littre une estime toute singuliere. On peut voir ce fait dans les mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1702, *page* 241 *& suiv.* & dans l'*histoire de cette académie* pour l'an 1725, *page* 133. Ce fut peu de temps après qu'il fut choisi pour être médecin du châtelet. Il est mort d'apoplexie le 3 de février 1725. C'étoit un homme d'un caractère très-sérieux, très-appliqué, & que rien ne pouvoit rebuter du travail. Ennemi de tout autre plaisir que celui d'augmenter ses lumieres, on ne se souvient point qu'il se soit jamais diverti: il n'avoit de sa vie songé au mariage, & il avoit réduit sa sphére à n'être que lui seul. L'éloquence lui manquoit absolument, mais il avoit en revanche beaucoup de justesse, de prudence & de savoir. Dans l'académie des sciences, où il en a très-souvent donné des marques, il montroit une grande circonspection à proposer ses pensées, un grand respect pour celles d'autrui, beaucoup de justesse & de précision dans les ouvrages qu'il donnoit. Il a laissé son légataire universel M. Littre son neveu, lieutenant-général de Cordes. * Son éloge dans l'*histoire de l'académie des sciences pour l'année* 1725.

LITUANIE, *cherchez* LITHUANIE.

LITURGIE: ce mot est grec, λειτουργία, & signifie toute sorte de *ministère* en général; mais l'usage l'a déterminé à signifier le sacrifice de la messe & le corps des prieres & des cérémonies qui accompagnent cet auguste sacrifice. Il y a diverses liturgies, de l'ancienneté desquelles plusieurs savans ont écrit; mais presque tous pour en juger n'ont employé que cette regle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux auteurs sous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choses qui ne conviennent pas au temps de ces auteurs; ce qui les a toujours trompés, parcequ'au lieu de chercher qui avoit écrit ces liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité, par l'emploi qu'on en a fait, & par la comparaison des formules qu'on y lit avec l'usage & la doctrine des églises. On sait que J. C. ayant institué le sacrement de l'eucharistie dans la derniere cêne, ordonna à ses apôtres de faire ce qu'il avoit fait *en mémoire de lui*; & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la maniere dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reste de ce qui étoit nécessaire pour l'établissement de la religion chrétienne: les disciples l'apprirent depuis des apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il est certain que tant que l'église fut exposée aux persécutions des empereurs païens, on n'écrivit point la liturgie. Cette vérité se prouve par deux raisons invincibles: la premiere, si l'on étoit alors si réservé à enseigner les mystères aux cathécumenes, qui ne les apprenoient, ainsi que le symbole, que de vive voix, & si dans les homélies on ne parloit qu'obscurément de certains mystères qu'on se gardoit même de nommer, on devoit entierement cacher aux fidéles les paroles saintes du saint sacrifice qui ne devoit être offert que par les évêques & par les prêtres. La seconde: il est souvent parlé dans l'histoire ecclésiastique de la faute que faisoient quelques lâches chrétiens de livrer aux magistrats les livres de l'écriture-sainte; mais on ne voit nulle part qu'ils aient livré les livres sacramentaux, quoique les païens recherchassent par toute sorte de supplices à faire déclarer aux chrétiens, ce qui se passoit dans leurs *synaxes*. Tout ce qu'ils en purent connoître se termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline *le jeune*, *l.* 10, *epist.* 97, que les chrétiens s'assembloient de certains jours; qu'ils chantoient des hymnes en l'honneur de J. C. comme Dieu; qu'ils s'obligeoient par serment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient ensemble. S. Justin martyr leur en apprit depuis un peu davantage. *On présente*, dit-il, *du pain, avec du vin & de l'eau dans un vase, à celui qui préside à l'assemblée. Après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Pere par le nom du Fils & du S. Esprit, & lui rend de longues actions de graces de ce qu'il a daigné nous les donner: ses prieres & son action de graces étant finies, tout le peuple présent s'écrie* Amen. *Ensuite ceux que nous appellons diacres distribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui sont présens, & le portent aux absens. C'est cet aliment que nous appellons eucharistie.* On voit par-là qu'il y avoit toujours un président de l'assemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un évêque ou un prêtre: mais S. Justin ne commençant à parler des sacrés mystères que depuis l'oblation, où le prêtre seul parloit, sans que les diacres & le reste du peuple y prissent d'autre part que par un respectueux silence, qu'ils n'interrompoient que pour dire *Amen*; nous remarquerons sur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'usage dès-lors que l'oblation fût précédée d'hymnes chantées par le peuple. Ces hymnes sont sans doute celles dont Eusébe fait mention, *liv.* 5, *chap.* 28 de son histoire ecclésiastique, & qu'il dit avoir été composées dès le commencement de la religion: on peut s'assurer qu'elles n'étoient pas en vers, puisqu'on n'a aucune ancienne poësie chrétienne, & qu'on remarque une très-grande simplicité dans toutes les liturgies, en quelque langue qu'elles aient été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'écriture sainte & la prédication, on en trouve des exemples de si bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'aient été introduites avec tout le reste; & il en est de même de la récitation de l'oraison dominicale, du baiser de paix, & de l'adoration de l'eucharistie, dont les auteurs du II siécle font mention. Mais pour ne pas trop s'étendre sur cette matiere, & passer au détail des liturgies, il suffit d'ajouter cette réflexion générale, que s'il y a des choses que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les liturgies, dont on est certain qu'elles ont été ou qu'elles sont en usage dans quelques églises, sans qu'on y puisse trouver une seule exception, dès-lors il est certain que ces choses sont très-anciennes, & des temps apostoliques. Or ce qui se trouve dans toutes, c'est ce que nous appellons la *Préface*, dont S. Justin parle assez distinctement; & après cette préface des prieres prononcées par le prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de graces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal est notre salut par l'Incarnation, & par la mort de son Fils unique J. C. notre Seigneur. Ensuite la commémoration de la derniere cêne, & de l'institution du sacrement: la répétition des paroles employées alors par J. C. l'invocation pour demander l'avénement du S. Esprit sur les dons, soit devant ou un

peu après la prononciation de ces divines paroles : les oraisons pour toutes sortes de choses & pour toutes sortes de personnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune liturgie : tout y est exprimé très distinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expressions : & c'est aussi tout ce qu'il y a d'essentiel. Quoique l'église romaine ait toujours eu un droit particulier de gouvernement sur les églises d'Occident, elle a néanmoins laissé un long temps s'écouler avant qu'elle prescrivît à ces églises de se conformer à elle dans la maniere d'offrir le saint sacrifice : d'où vient que non-seulement il y avoit un rit particulier dans les Gaules, appellé *le Rit gallican ;* & un autre dans l'Espagne & dans la Gaule Narbonnoise, appellé *Rit gothique :* mais à Milan même il y en avoit un singulier qu'on appella *Ambrosien*, peut-être parceque ce fut S. Ambroise qui le mit en écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conservé par la tradition des prêtres de cette église. Le rit gallican n'a pas été le même dans toutes les églises des Gaules : Joseph Thomasi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvés dans la bibliothéque de la reine Christine, & le pere D. Jean Mabillon y en a joint un quatriéme : on trouve dans ces quatre rits les prieres que le prêtre récitoit à l'autel. Les PP. D. Edme Martene & D. Ursin Durand ont donné dans le V volume du nouveau trésor d'anecdotes une explication de ce que le chœur devoit chanter pendant le sacrifice : ainsi tout ce qui regarde ce rit est très-connu présentement.

Les Latins attentifs à conserver leurs anciens usages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorsqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'institution à un apôtre, ou à quelqu'un voisin du temps des apôtres : Gelase I, & après lui S. Grégoire *le Grand*, ayant mis le canon de l'église romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien ;* & ce fut le Grec qui se donna la peine de traduire ce canon, qui s'avisa de l'appeller *Liturgie de S. Pierre.* Un autre Grec fut ensuite plus hardi, & composa une nouvelle liturgie, partie du canon grégorien & partie de la messe de S. Jean Chrysostôme, sous le nom de S. Pierre ; mais on ne se servit en aucune église de cet ouvrage, qui par cette raison doit être regardé comme supposé.

Il en est à peu près de même de ce que quelques modernes ont appellé la *Liturgie de S. Clément*, parcequ'elle est insérée dans le dernier livre des constitutions apostoliques. Ces constitutions, qui ont été compilées avant le concile de Nicée, ne sont pas venues jusqu'à nous telles qu'elles étoient sorties des mains du premier auteur ; & si la liturgie est de lui, on s'est donné la liberté d'y ajouter encore plus qu'à tout le reste. Mais suivant le principe qu'on a établi ci-dessus, ce ne sont pas ces additions qui doivent la rendre suspecte, puisqu'aucune liturgie n'a été écrite au temps où vivoit l'auteur dont elle porte le nom, si ce n'est celles de S. Grégoire & de S. Ambroise ; & ce qui la doit faire rejetter, c'est qu'on ne trouve pas qu'aucune église l'ait jamais employée, quoiqu'au fonds il n'y ait rien qui ne soit très-conforme à ce qui est établi dans l'église grecque.

Les liturgies dont on va parler ont été regardées comme supposées, & par les protestans, & par un assez grand nombre de catholiques : cependant elles sont très-authentiques, puisqu'elles ont été & sont encore en usage dans plusieurs églises. La premiere est celle qui porte le nom de *S. Jacques :* Marc d'Alexandrie consultant Balsamon sur cette liturgie, observe qu'elle étoit employée dans les églises de Palestine ; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejetter, se sert de cette impertinente raison, que toutes les églises devoient se conformer au rit de l'église de Constantinople. Il est aisé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de S. Jacques, c'est que c'étoit celle de l'église de Jérusalem, dont cet apôtre a été le premier évêque. On en trouve des parties assez considérables dans les catechèses de S. Cyrille ; & Rivet se rend ridicule, quand supposant que les catechèses & la liturgie sont des piéces modernes, il se trouve embarassé à décider lequel des deux ouvrages a été fait sur l'autre. Il auroit peut-être été plus réservé, s'il avoit su que les anciens chrétiens Syriens ont aussi cette liturgie dans leur langue, & que la version en a été faite avant le concile de Chalcédoine, puisque non-seulement les Syriens Jacobites, mais aussi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils emploient.

La liturgie *de S. Marc* est celle qui est en usage dans l'église orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu près que les Cophtes ou Jacobites ont dans leur langue sous le nom de *S. Cyrille.* On voit qu'en la nommant ainsi, les Alexandrins n'ont voulu dire autre chose, sinon, que c'étoit pour le fonds la liturgie conservée par tradition depuis S. Marc leur premier évêque, sans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui sont venus après eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'est pas essentiel. Il doit passer pour constant qu'elle est écrite avant le concile de Chalcédoine, puisqu'elle est commune aux Orthodoxes & aux Cophtes : on n'oppose rien de raisonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des liturgies de *S. Basile* & de *S. Jean Chrysostôme*, puisqu'elles sont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'église de Constantinople & dans les églises qui en dépendent. Il est même certain qu'elles étoient écrites avant que l'hérésie de Nestorius fût proscrite dans le concile d'Ephèse, puisque dans la liturgie des Nestoriens, on trouve des choses importantes qui ne se trouvent que dans celle de S. Chrysostôme ; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite vers l'an 515 un endroit de la liturgie de S. Basile, sous le nom de ce pere.

Rivet a joint à ces quatre liturgies, qu'il prétendoit supposées, le canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547 ; & pour détruire son autorité par le même moyen dont il se servoit pour détruire celle des autres, il l'a appellé la *Liturgie de S. Matthieu ;* ce qui ne sert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaise foi à l'ignorance. Cette liturgie est presque toute semblable à celle que les Cophtes attribuent à S. Basile ; ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'église d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin ; & c'est une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres liturgies sous des noms moins célébres ; & l'on remarque dans toutes quelque différence, soit dans le choix des expressions employées pour les prieres, soit dans l'ordre des cérémonies ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un si grand détail, qui devient peu important après ce qu'on a dit, & qui seroit très-ennuyeux ; ainsi on se réduira à quelques remarques sur diverses langues dans lesquelles elles sont écrites. Il est certain qu'on a célébré de tout temps en latin dans l'église d'Occident, en grec dans une grande partie de l'Orient, c'est-à-dire dans toute l'Asie mineure, la Gréce, l'Egypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'empire Macédonien. Cependant comme en Syrie il étoit assez ordinaire que les peuples de la campagne ne sussent pas le grec, l'office s'y fit en grec en certains lieux, & en d'autres lieux en syriac ; on n'en peut douter, quoiqu'aucun ancien ne l'ait dit, parcequ'on en a d'ailleurs des preuves convainquantes. En effet, il est certain que l'on ne s'est jamais avisé de demander aux évêques qu'ils célébrassent dans une langue qu'ils n'entendoient pas, & ce seroit néanmoins ce qui seroit arrivé si l'on n'avoit pu offrir le sacrifice qu'en grec en Syrie : car on trouve dans plusieurs conciles des exemples d'évêques qui y parlerent & y souscrivirent en syriac, parcequ'ils ne savoient pas le grec. La par-

faite conformité de la liturgie syriaque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, est aussi une preuve qu'elle a été écrite avant le temps des schismes, & elle n'a été écrite, que parcequ'elle étoit en usage dès les temps apostoliques. On est persuadé aussi qu'en divers endroits d'Egypte on célébra dès les commencemens en langue égyptienne, puisque S. Antoine qui ne savoit pas le grec, entendit si bien ces paroles : *Allez, vendez tout ce que vous avez*, qu'on lisoit pendant la liturgie ; on a vu aussi que les Ethiopiens ont une liturgie en leur langue. De tout cela on peut conclure que dans les premiers temps on célébra en autant de langues différentes qu'il fut nécessaire pour être entendu du peuple qui assistoit au sacrifice ; mais ce que les Protestans ont prétendu prouver par cet ancien usage n'est nullement raisonnable : il faut donc, disent-ils, pour se conformer à la discipline de la primitive église, célébrer encore aujourdhui dans la langue vulgaire ; & le latin qui n'est entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'office ecclésiastique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une maniere si décisive, s'ils avoient su que l'usage de toutes les églises du monde leur est contraire. La langue syriaque étoit autrefois la langue vulgaire des Syriens ; mais ceux qui se servent des liturgies syriaques, il y a plusieurs siécles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le latin : & les Nestoriens qui ont fondé tant d'églises dans la Tartarie, dans la Perse, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embrasser l'état ecclésiastique dans la nécessité d'apprendre le syriac en leur donnant la liturgie en cette langue : tout cela est prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en est de même des liturgies en langue cophte, qui n'est entendue depuis long-temps en Egypte que par ceux qui en font une étude particuliere : la plupart des prêtres mêmes en ont une si légere connoissance, que pour les aider à entendre la liturgie on y a joint la version arabe ; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la langue cophte est entierement inconnue, c'est qu'on a établi l'usage de lire l'épître & l'évangile en arabe, après l'avoir lu en cophte. On assure aussi que l'ancienne langue éthiopique, qui est celle qu'on conserve dans le canon général des Ethiopiens, est la langue savante de ce pays-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la langue amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoissance de la langue arménienne employée dans ses offices ; & il est presque inutile d'observer que c'est la même chose dans la Gréce, tout le monde sachant quelle différence il y a entre le grec moderne, & le grec ancien qui est celui des liturgies & des offices. Il paroît par tout cela, que par - tout on a voulu conserver religieusement l'usage qu'on trouvoit établi ; & que les Protestans sont les seuls qui emploient la langue vulgaire dans les offices. Dans l'église anglicane on n'a conservé de l'ancienne liturgie que la préface, & les paroles de J. C. qui y ont paru si nécessaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas assez de pain pour le nombre de ceux qui se présenteroient à la communion, on en apporteroit de nouveau, & que le prêtre recommenceroit le canon depuis ces paroles : *Qui pridiè quàm pateretur*. Les autres calvinistes se sont récriés contre cette rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne sont pas plus nécessaires dans la liturgie que tout le reste. * Renaudot, *differt. de liturg. orient. orig. & auctor.*

LIVADIE (le lac de) anciennement *Copaïs Lacus*, prend aujourd'hui son nom de la ville de Livadie, & en est éloigné de deux ou trois lieues vers le levant. Il est à une lieue du lac de Stivo, ou de Thèbes, qu'il a au levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il se forme par la riviere de Cephiso & par plusieurs moindres, & il n'a point de décharge sensible ; aussi s'enfle-t-il quelquefois fort considérablement. * Mati, *diction.*

LIVADIE, nommée autrefois *Achaïe*, est une province de la Gréce, bornée au nord par l'Epire, par la Thessalie, & par le golfe de Negrepont : l'Archipel la baigne au levant, & les golfes de Lépante & d'Egine, avec l'isthme de Corinthe la séparent de la Morée du côté du midi. On divise ce pays en quatre contrées, qui se suivent en cet ordre du couchant au levant. 1. Le Despotat ou la petite Gréce. 2. La Livadie propre. 3. La Stramulipe. 4. Le duché d'Athènes. Ses principales villes sont Lépante, Livadie, qui donne le nom au pays, Thèbes, Mégare & Athènes. * Mati, *diction.*

LIVADIE, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*, ville capitale de la Livadie en Gréce, est grande, bien peuplée de chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & située dans les terres à cinq lieues des ruines de Delphes vers le levant méridional, à trois du golfe de Salone, & environ autant du lac de Livadie. Cette ville, célébre anciennement par l'antre de Trophonius, est défendue par une vieille forteresse, & a une fontaine, qui à une portée de fleche de la source, est assez grande pour faire tourner vingt moulins. * Mati, *diction.*

LIVADOSTA, ville de la Livadie, est sur le golfe de Lépante dans l'isthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle est épiscopale, suffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Pagæ* ou *Pegæ*, ville de la Mégaride ; mais Sanson & de Wit dans leurs cartes de la Morée distinguent ces deux villes, & mettent cette derniere à quelques lieues de la premiere vers le nord. * Mati, *dict.*

LIUBA, *cherchez* LEUVA.

LIVELEIUS (Edouard) Anglois, professeur en langue hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des notes sur les cinq premiers petits prophétes. * Casaubon, *exercit. contra Baron. pag.* 413.

LIVENZA, riviere de l'état de Venise en Italie, coule sur les confins de la Marche Trevisane & du Frioul, & après avoir reçu le Celino, elle se décharge dans le golfe de Venise, entre l'embouchure de la Piave & la petite ville de Caorlie. * Mati, *diction.*

LIVERDUN, petite ville de Lorraine, située sur une montagne près de la Moselle, à quatre lieues au-dessous de Toul. * Mati, *diction.*

LIVIE DRUSILLE, *Livia Drusilla*, impératrice, étoit fille de Livius Drusus Calidianus, qui se jetta dans le parti de Brutus & de Cassius, & qui se tua après la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 avant J. C. craignant de tomber entre les mains d'Auguste & de Marc-Antoine. Elle épousa Tiberius Claudius Nero, dont elle eut l'empereur Tibere & Drusus, surnommé *Germanicus*. Depuis l'empereur Auguste, après avoir répudié Scribonie son épouse, ravit à Tiberius Nero, Livie ; & quoiqu'elle fût grosse, il ne laissa pas de l'épouser. Il n'en eut point d'enfans ; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de son premier mari. En effet, Tibere fils de Livie lui succéda à l'empire. Elle étoit d'une humeur altiere, mais extrêmement politique : de sorte que par son adresse elle sut toujours gouverner l'esprit d'Auguste, & se maintenir dans le rang où sa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieillesse, sous le consulat de Rubellius & de Fusius, surnommé *Geminus*, c'est-à-dire, l'an 29 de l'ére chrétienne. Dion assure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoute qu'elle étoit un peu moins sévere que les dames romaines, quoiqu'elle les égalât en chasteté & en vertu : impérieuse envers ses enfans, mais complaisante pour son mari ; & d'une humeur qu'elle savoit accommoder également à la magnanimité d'Auguste, & à la dissimulation de Tibere. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnoissance qu'il lui devoit ; car sa pompe funébre fut médiocre, & son testament demeura long - temps sans être exécuté. Elle fut louée publiquement par son petit-fils Caligula, qui fut depuis empereur. On dit, que comme on vouloit faire mourir

mourir quelques jeunes hommes indiſcrets, qui s'étoient préſentés nuds devant elle, elle leur ſauva la vie, diſant de bonne grace; *Qu'un homme nud étoit comme une ſtatue à l'égard d'une honnête femme.* On lui demandoit un jour de quelle maniere elle s'étoit rendue maîtreſſe de l'eſprit d'Auguſte : elle répondit en habile femme : *Que ç'avoit été en lui obéiſſant aveuglément, en ne voulant point trop pénétrer dans ſes ſecrets, & en feignant de ne pas ſavoir ſes intrigues amoureuſes.* * Tacite, *in annal. l.* 1, 2, 5. Suetone, *in Auguſto.* Dion, *hiſt. liv.* 56, 58.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Druſus, ſecond fils de Livie impératrice, épouſa un autre Druſus fils de Tibere, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula, & une fille qui fut mariée deux fois; la premiere à Néron fils aîné de Germanicus; & après ſa mort à Rubellius Blandus, pere de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoiſonna Druſus ſon mari l'an 23 de J. C. dans l'eſpérance de ſe donner à Sejan, qui l'avoit débauchée; mais Tibere ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ſes crimes en l'année 31, peu après le ſupplice de Sejan ſon adultere. Antonia, ſon aïeule, la réduiſit à mourir de faim. * Tacite, *in annal.* Dion. Suetone, &c.

LIVIE ORESTILLE, *Livia Oreſtilla*, que Dion Caſſius nomme *Cornelie*, dame Romaine d'une famille très-noble, fut enlevée par l'empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épouſoit C. Piſon. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la relegua, ſur un ſimple ſoupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit ſon premier mari. * Suetone, *in Calig. c.* 25. Dion, *lib.* 39 *hiſtoriarum.*

☞ LIVIN (Saint) apôtre du Brabant au ſeptiéme ſiécle, étoit né en Hibernie, d'une famille diſtinguée dans le monde, & fut élevé dans l'étude des belles lettres. Il s'appliqua particulierement à la poétique, & réuſſit ſi bien à faire des vers, qu'il paſſoit pour un des meilleurs poëtes de ſon temps. On a encore de lui l'épitaphe de S. Bavon, en vers élégiaques, qu'il compoſa à la priere de Florbert, abbé de Gand, à qui il l'envoya avec une lettre, auſſi en vers élégiaques. Ces deux piéces contiennent des beautés qu'on ne trouve point dans les autres poéſies de ce temps-là. Elles ſe trouvent dans la collection des lettres hibernoiſes d'Uſſerius. D. Mabillon les a fait réimprimer à la ſuite de la vie de S. Bavon, au II ſiécle de ſes actes. La lettre eſt d'autant plus eſtimable, qu'elle contient quelques traits de l'hiſtoire de S. Livin, & que c'eſt ce que nous avons de plus aſſuré pour ſa vie, les actes de ce Saint ne méritant aucune créance, parcequ'ils n'ont été compoſés que cinq ou ſix cens ans après ſa mort. S. Livin fut ordonné évêque régionaire, comme il paroît : on ne ſait ni pour quelle égliſe il fut ordonné, ni combien de temps il la gouverna. Il quitta l'Hibernie, & paſſa dans la Gaule Belgique, pour y annoncer la foi aux peuples de ces cantons. Après avoir paſſé quelque temps au monaſtère de Gand, où il s'étoit d'abord retiré, il alla du côté d'Hauthem & d'Aloſt exercer les fonctions de ſon apoſtolat. Il y trouva des peuples ſi féroces & ſi cruels, qu'il eut bientôt un preſſentiment du martyre qu'ils lui firent ſouffrir vers l'an 656, le douziéme de novembre * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome III.

LIVINEIUS (Jean) de Gand, ou de Dendermonde, élevé à Gand par ſon oncle Levinus Torrentinus, a été un des habiles grammairiens du XVI ſiécle. Il fit imprimer la bible grecque de Plantin; & étant venu à Rome il fut employé par les cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les ouvrages des peres Grecs. Il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, chanoine & théologal de l'égliſe de cette ville, ſous ſon oncle Levinus Torrentius, qui en étoit évêque. * Aubert le Mire, *de ſcript. eccleſ.* De Thou. Barthius, *adverſarior. lib.* 32. Teſſier, *additions aux hommes ſavans de M. de Thou.*

LIVIUS ANDRONICUS, ancien poëte Latin, *cherchez* ANDRONIC.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemans nomment *Liflant* ou *Lieflandt*, a été autrefois aux rois de Pologne, & aujourd'hui appartient preſque toute entiere aux Moſcovites. Elle a le golfe de Finlande au ſeptentrion; la mer Baltique au couchant; la riviere de Nerva & la côte orientale de la Moſcovie & de la Lithuanie au levant; & au midi la riviere de la Dwina, qui la ſépare du duché de Curlande. On la diviſe en deux parties, en Eſten ou *Eſtonie*, & en Lettonie ou *Lettonia*, une vers le ſeptentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoutent la Curlande & la Semigalle; mais ce ſont des duchés qui ont maintenant des princes ſouverains, feudataires de la couronne de Pologne. Les iſles d'Oeſel & de Dagho, font une portion de la Livonie, & appartenoient autrefois au roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la paix de Bromsbroo. Le roi de Pologne poſſede préſentement très-peu de choſe dans la Livonie, hors la ville de Dunenbourg. Riga eſt la capitale de la Lettonie; où ſont auſſi Dunemond, Mariembourg, Creusburg, &c. Les autres dans l'Eſtonie ſont Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapſel, Revel, Pernaw, Lehal, Cockenhauſſ, &c. Le pays de Livonie eſt aſſez abondant en bled, car quoique les guerres l'aient déſolé, on ne laiſſe pas d'y défricher les bois, qui y ſont en grand nombre. Les Livoniens ſont d'une humeur aſſez ſauvage, & adoroient diverſes ſortes de bêtes. Ils furent convertis à la foi dans le XII ſiécle, vers l'an 1186. Belton, abbé de l'ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit ſon ſang, pour la défenſe des vérités évangéliques. Les chevaliers *Portes-Glaives* contribuerent extrêmement à cette converſion. Ils faiſoient profeſſion de s'oppoſer aux infidéles. Depuis, cet ordre fut uni à celui de Pruſſe, dit *Teutonique*, en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit grand-maître de cet ordre dans le XVI ſiécle, donna dans les erreurs de Luther. Alors Gautier ſépara l'ordre de Livonie de celui de Pruſſe. Il en fut grand-maître, & eut pour ſucceſſeur Guillaume de Furſtemberg. C'eſt de ſon temps que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moſcovites : dans la ſuite le ſchiſme ſe mit parmi les chevaliers. Ce pays fut le théâtre de la guerre, & la proie des hérétiques; & le grand-maître Gotard Kethler s'empara de la Curlande. Il y a pourtant encore des catholiques dans le pays, où les payſans ſont preſque tous eſclaves de la nobleſſe. Le deſſein de conquerir la Livonie mit en armes pluſieurs princes; mais les peuples ſe donnerent au roi de Pologne. Les Suédois & les Moſcovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, roi de Pologne, en chaſſa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moſcovite céda ſes droits ſur la Livonie à Ladiſlas roi de Pologne l'an 1634. L'année ſuivante, le même roi fit le traité de Stumſdorf avec les Suédois le 12 ſeptembre. C'étoit une tréve qui devoit durer 26 ans juſqu'en 1661 : & les mêmes Suédois devoient jouir durant ce temps de ce qu'ils poſſédoient au ſeptentrion de la Dwina : c'eſt ce qui leur fut depuis entierement cédé par la paix d'Oliva de l'an 1660.

☞ Frédéric-Auguſte, roi de Pologne, s'étoit engagé à ſon couronnement, de faire rentrer ſous l'obéiſſance de la république toutes les provinces qui avoient appartenu à la Pologne, & qui en avoient été démembrées. On lui perſuada que la Livonie étoit de ce nombre. Il entreprit de s'en rendre maître, & ſon entrepriſe lui couta la couronne. Une pareille tentative, de la part du czar Pierre *le Grand*, fut à la veille de renverſer l'empire de Ruſſie. La fortune favoriſa enfin les armes du Czar. Le gain de la bataille de Pultowa lui facilita la conquête de cette province, & le traité de

Nieftad lui en affura la poffeffion. Dans ce traité, les Suédois lui cédent, entr'autres, la Livonie, l'Efthonie & l'ifle d'Oefel, à condition que ces trois provinces conferveroient tous les priviléges dont elles avoient joui fous les précédens gouvernemens. * Starovolfcius, *defc. Pol.* Ortelius, *géogr.* Chytræus, *hift. Saxon.* Neugebaver, *hift. Polon.* Sponde, *in annal. &c.* La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

LIVORNO, LIVOURNE, en latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie, eft fituée dans des marais, près de la fource de la petite riviere de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LIVOURNE, ville, *cherchez* LIGOURNE.

LIVRE, c'eft un amas de plufieurs feuilles jointes enfemble, & fur lefquelles il y a quelque chofe d'écrit. La maniere dont les anciens relioient leurs livres n'eft point femblable à la nôtre. Les livres de figures quarrées n'ont prefque point été en ufage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-temps après Catulle. A la vérité, le roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le fecret de préparer les parchemins de telle forte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure quarrée à quelques-uns de fes livres; mais néanmoins l'ancienne maniere, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colonne, fe maintint fi bien, qu'au fiécle de Cicéron & long-temps après, toutes les bibliothéques étoient compofées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faifoit les livres roulés, étoit caufe qu'on n'en voyoit prefque point d'autres. Pour ce qui eft de la reliure, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long plufieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, felon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on fe trouvoit à la fin; car on n'écrivoit point des deux côtés : on les rouloit tous enfemble, commençant par la derniere, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de buis ou d'ébene, ou de quelqu'autre matiere, afin de tenir le rouleau en état. On coloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & fervoit non-feulement à conferver le papier, mais auffi à lui donner de l'ornement; parcequ'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoifi. Le titre du livre étoit écrit en lettres d'or fur le parchemin par dehors; mais l'épître dédicatoire s'écrivoit fur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit fur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce, des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchaffé dans l'*Umbilicus*. * *Antiquités romaines.*

LIVRON en latin *Libero* & *Liberonium*, bourg du duché de Valentinois en Dauphiné. Il eft près de la Drome, environ à quatre lieues au-deffous de Creft, & à une lieue du Rhône : il en eft fouvent parlé dans l'hiftoire des guerres de la religion en France. * Mati, *diction.*

LIVRY, village avec abbaye dans l'ifle de France, environ à deux lieues de Paris, vers le levant. * Mati, *diction.*

☞ LIUTBERT, premier abbé d'Hirfauge, naquit en Souabe, d'une famille confidérable, vers l'an 777. Il étoit frere de Brunon, abbé d'Hirsfeld. A l'âge d'environ dix-neuf ans, il fe rendit moine à l'abbaye de Fulde, où dans la fuite on le chargea de l'école du monaftère. En 838 Raban, alors abbé de Fulde, ayant été engagé à envoyer une colonie de fes moines pour peupler le nouveau monaftère d'Hirfauge, au diocèfe de Spire, leur donna Liutbert pour les gouverner. Il reçut la même année la bénédiction abbatiale des mains d'Otgaire archevêque de Mayence, & fut ainfi le premier abbé d'Hirfauge. Liutbert gouverna fon monaftère avec beaucoup de fageffe l'efpace de quinze ans, & mourut le 3 de juin 853, dans la foixante-feiziéme année de fon âge. Trithême nous apprend qu'il avoit laiffé quelques ouvrages de fa façon. * D. Rivet, *hift. litter. de la France*, tome V.

LIUTORI, peuples du Kamtchatka, *cherchez* le titre des OLUTORSKI.

LIW, en latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, eft capitale d'une des châtellenies du palatinat de Czersko, & eft fituée fur la riviere de Liwier, à dix-fept lieues de Warfovie vers le levant. * Mati, *diction.*

LIWA, rabbin, vivoit encore du temps de l'empereur Rodolphe. Il enfeigna plufieurs années la loi de Moyfe en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a compofé un livre intitulé, *Gur Ariah*, *Guiburat hafem & Derech Chajin.* Ganz l'appelle *un grand docteur*, *la couronne des fages*, *le miracle du fiécle*, *à la lumiere duquel tous les peuples ont marché*, *& des eaux duque' a bu tout Ifraël difperfé.* * Konig, *bibliothéque.*

LIWIN (Saint) évêque en Irlande, & apôtre de Brabant dans le VII fiécle, *cherchez* LIVIN.

LIXE (*Lixa*) appellée par les Européens *Larache* ou l'*Harys*, & *Arays*, par les Africains, eft une ville d'Afrique fur l'Océan, à l'embouchure d'un fleuve de ce nom, en la province d'Afgar, dans le royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port, fur la côte de l'Océan Atlantique, & une forteresse aux confins de la province de Hasbat. Elle fut autrefois colonie romaine. Pline, Solin, Ptolémée & Marmol en font mention fous différens noms. Les anciens ont feint qu'elle étoit capitale du royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Hefpérides. Cette ville eft importante, quoique petite, & étoit fujette aux Efpagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Muley-Cheque, qui fe retira chez eux; mais ils l'ont perdue l'an 1688, par la prife qu'en fit le roi de Maroc, à qui elle appartient préfentement. On l'appelle auffi fouvent *Larache.* On trouve auffi en Afrique le fleuve Lixe, que Caftalde nomme *Luffo*, & les Italiens, *Fiumé di Lirache.* Silius *Italicus* en fait mention, *l.* 3. * Pline, *l.* 5. Martian, *l.* 6. Solin, *c.* 24. Itinéraire d'Antonin. Gramaye, *l.* 4.

LIZET (Pierre) premier préfident au parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par fon mérite aux premieres dignités. Après avoir fait du progrès dans l'étude du droit, & avoir long-temps fuivi le barreau dans le parlement de Paris, il fut reçu confeiller de la cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'avocat général du roi. Lizet s'acquit de la réputation dans l'exercice de cette feconde charge, & furtout au procès que Louife de Savoye fit à Charles de Bourbon, connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du roi & de la couronne. Le roi François I, qui avoit conçu de l'eftime pour lui, le choifit l'an 1529, pour remplir la charge de premier préfident au même parlement, qu'il exerça durant vingt ans avec beaucoup d'intégrité. Le cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refufer dans le parlement le titre de prince à ceux de fa maifon, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui-même dans le confeil, réfolut de le perdre. Il engagea la ducheffe de Valentinois, maîtreffe de Henri II, dans cette intrigue, & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à fe défaire de fa charge en faveur de Jean Bertrand. Le préfident Lizet étoit extrêmement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas acquis un pouce de terre : ce qui obligea le roi de lui donner l'abbaye de S. Victor-lès-Paris, pour le faire fubfifter. Il fe fit alors prêtre, & mourut le 7 juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq bourfes dans le collége de Juftice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'églife de S. Victor, où l'on voit

son épitaphe. Avant même sa retraite & étant encore en charge, il écrivit contre les protestans quelques ouvrages peu dignes de sa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition : il cite quantité de passages des peres ; mais, comme il n'étoit pas théologien, il ne raisonne pas assez, & avance quelquefois des propositions insoutenables. Son style est empoulé, & se sent du zèle ardent dont il étoit animé contre les hérétiques. * De Thou, *histoire*, *l.* 5. La Croix-du-Maine, *bibliothéque françoise*. Blanchard, *histoire des premiers présidens*, *&c.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle.*

L L

LLANES, en latin *Lanæ*, petite ville ou bourg dans l'Asturie de Santillana, à cinq lieues de Saint-Vincent, du côté du couchant, & à deux de la mer de Biscaye. * Mati, *diction.*

LLEWELIN, *cherchez* LEOLIN.

LLIRIAS, en latin *Leria*, bourg d'Espagne, situé sur la riviere de Guadalaviar, dans le royaume de Valence, à six lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Contestans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurona*, où les troupes de César défirent & tuerent Sextus Pompeïus. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg sur la même riviere, à cinq lieues au-dessus de Llirias. Ils prétendent que Llirias est l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta*, ce qui est assez vraisemblable. * Mati, *diction.*

LLIVIA, en latin *Livia*, *Julia*, *Lybica* : c'étoit autrefois une ville considérable, forte, épiscopale, & capitale du comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'est maintenant qu'un bourg tout ouvert, situé sur la Segre, à une lieue au-dessus de Puicerda. * Mati, *diction.*

LLOBREGAT, en latin *Rubricatus*, riviere de la Catalogne, ainsi nommée parcequ'elle roule du sable rougeâtre, naît aux confins de la Cerdagne, traverse toute la viguerie de Manresa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & se décharge dans la mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette riviere est fort grosse en hyver ; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout son cours est du nord au sud. * Mati, *diction.*

LLOBREGAT, en latin *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*, riviere de Catalogne, qui coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & se décharge dans le golfe de Lyon près de Roses. * Mati, *diction.*

LLOYD (Guillaume) un des plus savans Anglois du XVII siécle, fils de *Richard* Lloyd, bachelier en théologie, & recteur d'une église anglicane, étoit né en 1627, à Tylchurst en Berkshire. Il étudia à Oxford sous Wilkens, qui fit d'excellens disciples. Lloyd étoit bon critique. Il avoit bien lu les meilleurs auteurs Grecs & Latins, & il connoissoit à fond les médailles, les inscriptions, & tout ce qui peut servir à éclaircir les antiquités, l'histoire & la chronologie. L'étude de l'écriture sainte étoit une de ses principales occupations, & il en entendoit bien la lettre ; mais l'esprit qui vivifie ne lui étoit pas si bien connu. Il fut fait docteur en théologie en 1667, eut plusieurs emplois dont il s'aquitta avec zèle, & il fut ensuite pasteur de S. Martin des Champs, paroisse d'Angleterre fort nombreuse, & où est situé le palais de Witthall. Il étoit porté pour la tolérance, & il vouloit que l'on souffrît les catholiques qui ne donnoient point dans le sentiment de l'infaillibilité des papes, & qui étoient connus pour ne pas croire que ceux-ci eussent le droit de déposer les rois. Lorsqu'en 1679 on fit divers réglemens contre les catholiques que l'on prévoyoit devoir être favorisés par le roi Jacques II, son avis fut, que l'on exceptât de toute persécution ceux dont les sentimens dont on vient de parler étoient connus, ce qui le fit soupçonner lui-même d'être catholique. Ainsi on lui fit un crime d'approcher de la raison, & de ne pas donner dans la fureur. Mais il fit connoître qu'on le connoissoit mal, & qu'il donnoit beaucoup plus qu'on ne s'imaginoit aux préjugés de son éducation, lorsqu'étant évêque de S. Asaph, évêché auquel il fut nommé en 1680, il s'opposa avec vivacité à l'introduction & aux progrès de la religion catholique, sur le compte de laquelle il mettoit les abus qu'elle a toujours condamnés. Par une suite de ses préventions, il se souleva contre l'édit de la tolérance des *non-conformistes*, & présenta à ce sujet une requête à Jacques II, avec six autres évêques qui étoient dans son parti. Cette démarche déplut au roi. Les sept prélats furent cités devant son conseil, qui les envoya à la tour de Londres. Mais les catholiques furent les premiers à demander leur liberté, & à montrer l'exemple d'une douceur que ces évêques n'avoient pas pour eux. C'est que la vraie vertu ne se montre que là où est la vérité. Lorsque le roi Jacques eut éprouvé le revers que tout le monde sait, Lloyd se déclara d'abord pour Guillaume & la princesse Marie, sa femme, dont il célébra l'heureuse arrivée en Angleterre par un sermon solemnel d'actions de graces, qui a été imprimé. Par reconnoissance, le roi Guillaume le nomma son aumônier, & en 1692 il lui donna l'évêché de Conventry & Lichtfield, & en 1699, celui de Worcester. Lloyd mourut au mois de septembre 1717, âgé de presque quatre-vingt-dix ans. Il a fait en anglois une description du gouvernement ecclésiastique, tel qu'il étoit en la grande Bretagne & en Irlande, lorsqu'on y reçut la religion chrétienne. Ses autres ouvrages sont : *Series chronologica olympionicarum*, en 1697, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre. Une histoire chronologique de la vie de Pythagore & d'autres grands hommes ses contemporains, avec une lettre à M. Bentley sur les vies de Pythagore, écrites par Jamblique & par Porphyre. Il avoit fait, dit-on, un commentaire fort savant sur les lettres de Pline : & dans les dernieres années de sa vie, il travailloit à un commentaire sur les prophétes & sur l'apocalypse de S. Jean. GUILLAUME Lloyd, son fils, docteur en théologie, fut chancelier de l'évêché de Worcester pendant que son pere en étoit évêque.

LLOYD (Nicolas) savant philologue Anglois, né à Holton vers l'an 1634, étoit fils de *George* Lloyd, ministre près de Winchester. Il fit ses études au collége de Wadham à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & fut membre de ce collége. En 1665 il fut chapelain du docteur Blanfort, évêque d'Oxford, & obtint ensuite le pastorat de S. Martin, où il mourut le 27 de septembre 1680. On a de lui un *dictionnaire historique, géographique & poëtique*, imprimé pour la premiere fois à Oxford en 1670, *in-fol.* C'est le même que le *dictionnaire historique* de Charles Etienne, que Lloyd a augmenté. On en a plusieurs éditions. Hofman s'en est beaucoup servi pour la composition du sien. Lloyd étoit grand philologue, & avoit beaucoup d'affabilité & de douceur.

L O

LO (Saint) en latin *Lato* ou *Laudus*, évêque de Coutances dans le VI siécle, fut élevé sur le siége de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guère qu'un an qu'il étoit évêque, lorsqu'il alla à une assemblée de prélats à Angers. Il se trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes ; assista au II concile d'Orléans, tenu l'an 533, au III l'an 538, & au V l'an 549, & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour successeur Romachaire. On fait sa fête au 21 septembre. * *Vita Melanii*, *apud* Bollandum. Baillet, *vies des saints.*

LOANDA S. PAULO, ville bâtie sur une petite isle de même nom, qui étoit tout auprès de la ville de

Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui est la résidence de l'évêque d'Angola, a un fort grand & vaste port. Elle est grande & belle pour le pays. On prétend qu'il y a environ trois mille maisons de blancs ou Européens, qui sont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maisons de Négres ou Congolans, qui ne sont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'esclaves. On dit que les Jésuites, qui y font les fonctions de curés & ont soin des écoles, en ont jusqu'à deux mille à leur service. Il y a encore d'autres religieux, qui sont des Carmes, des Observantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les rivieres de la terre-ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Bresil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal saine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé. Pour petite monnoye on se sert de Zimbis, qui sont une espéce de coquilles de Congo; & la grande monnoye est des piéces de toiles & des Négres. * Mati, *diction.*

LOANGA, ville & petit royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie, près de Congo. On trouve dans le même pays les LOANCKI ou BRAMAS, qui sont des peuples de Congo. *Voyez* LOVANGO. * Marmol, *descript. Afric.*

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavera en Castille, entra vers l'an 1495 dans l'ordre de S. Dominique, & s'y acquit tant de réputation, que peu après avoir fini ses études, il fut en même-temps lecteur en théologie, & recteur du collége de Palencia. Il eut ensuite divers emplois dans son ordre, & étoit provincial d'Espagne en 1518, lorsqu'il fut élu général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'empereur Charles-Quint qui le choisit pour son confesseur en 1523. Ce prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année suivante à l'évêché d'Osma, l'admit dans son conseil, & bientôt après le fit président du conseil des Indes, & préfet général de la croisade. Il procura aussi sa promotion au cardinalat, qui se fit le 19 mars 1530, & le fit transferer d'Osma à Siguença le 22 avril suivant. C'étoit avant cette translation, & même avant son cardinalat, qu'assistant au conseil où l'on délibéra sur la conduite que l'empereur devoit tenir à l'égard de François I, roi de France, fait prisonnier de guerre à Pavie, il soutint qu'il falloit lui rendre la liberté, sans rançon & sans conditions. Et l'évenement justifia qu'on eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Enfin en 1538 il fut transferé par le même empereur sur le siége archiépiscopal de Séville, & ayant su conserver sa faveur jusqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546, à Madrid, d'où son corps fut porté dans l'église de son ordre à Talavera, qu'il avoit fait rebâtir entierement. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAZES (Ferdinand) archevêque de Valence, dans le XVI siécle, étoit natif d'Oriol, bourg du royaume de Valence en Espagne. Il étudia à Boulogne, se rendit très-habile dans le droit civil & canonique, & fut employé dans divers siéges de justice, à Barcelone & ailleurs. Depuis, il fut évêque d'Elne, de Lerida, de Tortose, de Taragone; & fut enfin transferé sur la fin du mois d'avril 1567 à l'archevêché de Valence, où il mourut, au mois de février suivant, dans le temps que le pape Pie V devoit le faire cardinal. Ferdinand Loazes a composé divers ouvrages de droit. * *Consultez* Ferdinand Vasquez Menchaca, *in controvers. illustr.* Andreas Schottus; & Nicolas Antonio, *biblioth. hispan. &c.*

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD DE SIRICHO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardeoni, vivoit dans le XIV siécle, & fut disciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un ouvrage des hommes illustres, qu'il laissa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet ouvrage dans les œuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Basle l'an 1562. Lobard Sirichi est mort le 11 d'août 1390. Il a aussi composé un livre de quelques femmes qui sont devenues célébres. * Scardeoni, *lib.* 2, *rer. Patav.* Vossius, *lib.* 3, *de hist. Lat. cap.* 3. Simler, *in epit: biblioth. Gesner.* Journal de Venise, tome IX, p. 158.

LOBAW, petite ville avec citadelle : elle est dans la Michovie, contrée de la Prusse polonoise, vers les confins du palatinat de Plosko en Pologne, & au midi de la riviere de Dribents. * Mati, *diction.*

LOBCOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, baron de) étoit de l'ancienne maison de Lobcowitz de Bohême, féconde en personnages illustres, qui ont rempli les principales charges des royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la cour des empereurs. Bohuslas florissoit vers le milieu du XV siécle. Il avoit fait de bonnes études, & montroit beaucoup de gout pour la poësie. Il alla à Boulogne, où il se lia d'amitié avec Pierre Schott, de Strasbourg, jurisconsulte, historien, poëte, &c. La peste l'ayant obligé d'en sortir, il alla à Ferrare, où il étudia en droit, & il y prit, comme on croit, le degré de docteur. Il s'attacha aussi beaucoup à l'étude du grec & des antiquités. Pour se perfectioner dans les sciences, il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie en Egypte le 5 de novembre 1490 à Jean de Selnberck, chancelier de Bohême, il paroît qu'il avoit déja vu la Judée, Jérusalem en particulier, l'Egypte, le Grand-Caire, & qu'il vouloit visiter encore les isles Cyclades, les ruines de Troye, Constantinople, & plusieurs autres lieux célébres dans l'histoire. Ces voyages & ses études l'ont fait surnommer l'*Ulysse* & le *Pline* de la Bohême. A son retour, il suivit quelque temps le parti des armes où il se signala. Lorsqu'il eut abandonné la guerre, il prit des emplois à la cour, & fut secrétaire d'état en Hongrie, & grand chancelier de Bohême. Il paroît qu'il avoit pris l'état ecclésiastique, puisqu'on lui offrit plusieurs évêchés, celui d'Uladislaw en Pologne, celui de Breslaw en Silésie, celui d'Olmutz en Moravie. Ce fut le chapitre même d'Olmutz qui l'appella à ce dernier évêché; l'empereur Frédéric III, & Ladislas roi de Bohême, confirmerent l'élection; Lobcowitz y consentit : mais le pape Innocent VIII, qui vouloit faire remplir ce siége par le cardinal de Montreal, refusa son consentement. Cependant Lobcowitz étoit fort attaché au siége de Rome, & rempli de dévotion envers la sainte Vierge. Ceux qui ont écrit sa vie ajoutent qu'il n'avoit pas moins de chasteté, de tempérence, de mépris du monde, & de piété, que d'érudition; qu'il n'étoit pas moins vertueux, qu'orateur, que versé dans les langues grecque & latine, & dans l'écriture sainte, que philosophe & jurisconsulte habile. Enfin, dégouté de la cour & du monde, il choisit la retraite pour y vaquer plus à loisir à l'étude, qui a toujours été sa passion dominante. Il se forma la plus belle bibliothéque de toute l'Allemagne, & il payoit des pensions annuelles à des marchands d'Augsbourg, pour lui faire venir des nations étrangeres où ils avoient commerce, des livres grecs & latins. Il ordonna par son testament, que cette bibliothéque seroit donnée à celui de sa famille qui se distingueroit le plus dans les lettres; mais ce précieux trésor périt en partie à Chomuts par un incendie. On ne put en sauver que sept mille volumes, dont Thomas Mitis a donné le catalogue. Il y avoit beaucoup de manuscrits grecs & latins sur toutes sortes de sciences. Lobcowitz mourut dans son château de Hassenstein le 13 de novembre 1510. On a de lui des poësies latines, qui ont été imprimées en 1563 & en 1570, à Prague. On trouve de plus dans la derniere édition, plusieurs piéces d'éloquence, un traité de la misere humaine, un traité de l'avarice, un éloge de Pierre Schott, un fragment sur la félicité,

cinq livres de lettres, & sa vie par Thomas Mitis. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, & la *bibliothéque germanique, tome XIV*, &c.

LOBE, village avec un monastère de l'ordre de S. Benoît, autrefois fort célébre, dans l'évêché de Liége sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuyn. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni castra*, & ensuite *Laubium* & *Laubacum*. * Mati, *diction.*

LOBELIUS (Matthieu) de Lille, naquit en 1538, & mourut en 1616. Il a laissé une histoire des plantes. * Konig, *biblioth.*

LOBERA (Athanase de) moine de l'ordre de Cîteaux, historiographe de Philippe II, roi d'Espagne, publia en 1602, un chronologie des rois d'Espagne jusqu'à Philippe II. * Konig, *biblioth.*

LOBETIUS (Jacques) de Liége, florissoit en 1630: il a composé, un ouvrage de morale sur le péché en cinq livres; le chemin de la vie & de la mort en trois livres, trois livres de la vaillance & de la constance chrétienne. * Konig, *biblioth.*

LOBINEAU (D. Gui-Alexis) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, embrassa la régle de S. Benoît par la profession religieuse le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de dix-sept ans. Il s'est appliqué pendant presque toute sa vie à l'étude de l'histoire, & tous ses ouvrages ne roulent que sur cette matiere. Le premier est l'*histoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le pere le Gallois, achevée & perfectionée par le pere Lobineau. Ce sont deux volumes *in-fol.* qui furent imprimés à Paris en 1707. Cette histoire a eu plus d'un adversaire. Les plus connus sont l'abbé de Vertot, & Claude du Moulinet, sieur des Thuilleries. L'un & l'autre ont prétendu que le pere Lobineau s'étoit plus livré aux préjugés & à la sensibilité de la nation, qu'à l'amour de la vérité, & ils ont tâché de conserver à la province de Normandie sur-tout des droits légitimes & bien fondés, que l'historien Breton s'est efforcé de lui enlever. Les ouvrages des deux adversaires de cet historien, sont des traités sur la mouvance de Bretagne. Celui de l'abbé Vertot a paru en 1710. Celui de l'abbé des Thuilleries en 1711. D. Lobineau leur répliqua en 1713, par un *in*-8°, imprimé à Nantes, dans lequel il prétend prouver que la Bretagne n'a point été cédée par Charles le Simple aux ducs de Normandie. En 1712 il avoit adressé une lettre de 29 pages *in*-8° à M. de Brillac, premier président du parlement de Bretagne, sur la même matiere: ces deux écrits sont cependant anonymes. MM. des Thuilleries & de Vertot ont fait encore d'autres écrits sur ce sujet. *Voyez* MOULINET (Claude du) abbé des Thuilleries. Après que D. Lobineau eut publié les deux premiers tomes de l'histoire de Bretagne, il fit imprimer en 1707, une lettre adressée aux états de cette province, à laquelle il joignit un catalogue de ce qui devoit entrer dans le troisiéme tome, qui n'a point été publié. Nous avons de plus de ce pere, 1°. *L'histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures, & des révolutions arrivées dans l'empire des califes pendant près de* 50 *ans, avec la description de l'Espagne, & la vie du grand Almansor*, &c. C'est une traduction de l'espagnol de Miguel de Luna, interpréte de Philippe II, roi d'Espagne. Il paroît bien du fabuleux dans cette histoire. Dom Liron, confrere de dom Lobineau, l'a regardé de même dans son écrit intitulé: *Question curieuse*, si l'histoire des deux conquêtes d'Espagne par Abulcacim-Taris-Abenturique, est un roman. Il décide pour l'affirmative. Le même dom Liron ayant donné en 1708 l'*apologie pour les Armoricains*, où il tâche de faire voir que les églises de Bretagne sont plus anciennes que la descente des Bretons dans l'Armorique, &c. Dom Lobineau fit des *réflexions* sur cette apologie, qui furent imprimées *in*-8°, à Nantes la même année. Depuis ce temps-là, il a été chargé d'achever l'histoire de la ville de Paris, que D. Felibien avoit entreprise & bien avancée avant sa mort. Elle a paru en 1725, en 5 vol. *in-fol.* à Paris. On a mis à la tête du premier volume une excellente dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville, & du corps municipal. C'est l'ouvrage de M. le Roi, ancien maître & garde de l'orféverie, & controlleur des rentes de l'hôtel de ville: *Voyez* FELIBIEN. Dom Lobineau a eu part aussi à l'*histoire des saints de Bretagne*, qui a paru *in-fol.* depuis l'*histoire de la ville de Paris.* Enfin on lui attribue les *aventures de Pomponius chevalier romain*, ouvrage satyrique que d'autres donnent à M. Themiseüil, & qui n'est ni de l'un ni de l'autre. Dom Lobineau est mort dans l'abbaye de S. Jagu, près de S. Malo, le 3 juin 1727, dans sa soixante-uniéme année. * *Mémoires du temps.* Dom le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

LOBNA, ville sacerdotale de la tribu de Juda dans la Palestine. * *Josué*, 21, 13.

LOBO, ou LOUP (Alfonse) Espagnol, natif de Medina Sidonia, ou, selon d'autres, de Madrid, religieux de l'ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles prédicateurs du XVI siécle. Les papes Pie V & Grégoire XIII l'estimoient beaucoup; & ce dernier lui commanda de passer de l'ordre des Observantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on disoit ordinairement, que Tolet enseignoit par son érudition; que Panigarole charmoit l'esprit par sa façon de prêcher; & que le pere Lobo enlevoit le cœur par la force de sa morale. Ce religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un commentaire sur Isaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Fréderic Borromée, *de sacr. sui temp. orat.* Zacharie Boverius, *in hist. Capucin.* Wading, *in biblioth. minor.* Nicolas Antonio, *bibl. hisp.*

LOBO (Rodrigues-François) poëte Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, se noya en revenant, dans un esquif, d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus considérables sont; *Cortes na Aldea, e Noites de Invorno primavera; o pastor peregrino secunda parte da primavera; o desenganado tertia parte da primavera; o condestabre de Portugaël, poëma heroico; eclogas, e outras poësias.* Ces ouvrages sont fort estimés, & ont été imprimés plusieurs fois; mais dernierement on les a recueillis dans un gros volume imprimé à Lisbonne en 1721, *in-fol.* Rodrigues-François Lobo étoit né à Leiria, comme il le marque lui-même dans une de ses éclogues. Il a aussi publié l'*Euphrosine*, qui est la comédie favorite des Portugais. Lobo n'y prend que le nom de *Juan Spera in Leo.* * Faria de Sousa, *in fonte Aganip.* Nicolas Antonio, *bibl. hisp.*

LOBO (Jerôme) Jésuite, né à Lisbonne en Portugal, entra chez les Jésuites à Conimbre le premier de mai 1609, dans la seiziéme année de son âge. Il étoit à une maison de campagne près de Conimbre, lorsque le 16 d'avril 1621, il reçut l'ordre de partir pour les Indes, où on l'envoyoit en qualité de missionaire. Sur cet ordre, il se rendit à Lisbonne, où le grand inquisiteur Ferdinand Mascarenhas lui conféra le soudiaconat, & dans la même semaine le diaconat & la prêtrise. Il s'embarqua le jeudi 29 du même mois d'Avril: mais la flotte où il étoit ne put arriver au lieu où elle étoit envoyée; & après avoir erré assez long temps, le pere Lobo revint à Lisbonne le jeudi 7 d'octobre, cinq mois & huit jours après en avoir sorti. Il s'embarqua de nouveau pour les Indes le 18 mars de l'année suivante 1622; & ce second voyage fut plus heureux. Il fit quelque séjour à Goa, d'où il sortit le 26 janvier 1624, sur une galiote portugaise qui passoit à Mozambique, & il descendit à Pâté, isle qui appartenoit aux Mores, où les Portugais avoient un comptoir qui relevoit du gouverneur de Mombaça. Cette isle n'a que quatre lieues d'étendue, & dans un si petit espace il

y a quatre villes, & chaque ville a son roi. Le pere Lobo pénétra plus avant, & tomba malade parmi les Galles. Enfin après bien des fatigues, il pénétra dans l'Ethiopie ou l'Abissinie, où il demeura plusieurs années, & où il souffrit beaucoup. Comme il passoit parmi les Abissins pour un homme ferme & intrépide, les moines de ce pays lui en vouloient particulierement, & plusieurs fois le roi Faciladas, & Isaac vice-roi de Tigré, le chercherent pour le faire mourir. Il fut quelque temps dans les prisons de Macua, & lorsqu'il en fut sorti, on le choisit pour être procureur de la mission d'Ethiopie. Il s'embarqua en cette qualité sur le vaisseau Notre-Dame de Bethléem pour passer en Portugal : mais ce vaisseau qui toucha en sortant du port de Goa, se brisa sur les côtes de la terre de Natal. L'équipage eut assez de peine à se sauver avec quelques provisions nécessaires pour subsister dans l'affreux desert où il se trouvoit. On y fut sept mois entiers pour construire deux chaloupes sur lesquelles on embarqua tout, officiers, passagers, & matelots. Une de ces deux chaloupes fut bientôt engloutie par les eaux : celle que montoit le pere Lobo fut plus heureuse, elle doubla le cap de Bonne-Espérance, & arriva à Angola, après quarante jours de navigation. Le pere Lobo demeura peu à Angola, qui n'étoit pas le lieu de sa destination. Il s'embarqua pour le Bresil, où il espéroit trouver quelque vaisseau ; mais en arrivant sur la côte leur navire fut enlevé par un corsaire Hollandois, qui les mit dans une isle deserte, où plusieurs périrent de faim & de soif. Quelque barques qui vinrent de terre, passerent le pere Lobo dans le continent, d'où il alla à pied à Carthagène où les Jésuites ont une maison. Après quinze jours de repos, il se rembarqua, essuya une violente tempête au cap de Bonne-Espérance, aborda à Cadis, d'où il alla à Séville, & ensuite à Lisbonne. Il eut audience de la vice-reine la princesse Marguerite douairiere de Mantoue, qui l'écouta avec plaisir & le renvoya au roi d'Espagne. Il fallut faire le voyage de Madrid, puis celui de Rome, pour représenter les besoins de la mission d'Ethiopie, & il trouva à la cour de Rome beaucoup d'oppositions & de contradictions qu'il n'avoit point lieu d'y attendre. Cependant, tant de mauvais succès, tant de périls échapés comme par miracle, ne prirent rien sur son zèle : il repassa aux Indes, fut recteur de la maison professe de Goa ; & après avoir été plusieurs années aux Indes, il retourna à Lisbonne, où il étoit en 1658, comme il paroît par l'approbation qu'il donna à l'histoire de la haute Ethiopie du pere Balthasar Tellés, alors provincial de la province de Lisbonne. Il mourut dans la maison professe de S. Roch, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, le 29 de janvier 1678. Le pere Lobo a fait une *relation historique* très-curieuse d'*Abissinie*, où il entre dans quelques détails non-seulement de ce qui le regarde, mais aussi de tout ce pays. Il l'a écrite en portugais, & feu M. l'abbé le Grand, connu par ses propres ouvrages, en a donné une traduction françoise, continué la rélation, & l'a augmentée de plusieurs dissertations, lettres & mémoires forts instructifs. Cet ouvrage a paru chez Jacques Guerin, à Paris, *in*-4°, en 1728. Feu M. Thevenot croyoit avoir donné dans le quatriéme volume de ses voyages la relation, au moins en partie, du pere Lobo, & plusieurs l'ont répété ainsi après lui ; mais ce que M. Thévenot a donné, est seulement le fruit de quelques conversations que M. Sotwel, envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Thoynard ont eu avec le pere Lobo pendant les années 1666 & 1667. Ni les uns ni les autres n'avoient vu le manuscrit dont M. l'abbé le Grand a donné la traduction. *Voyez ci-dessus* GRAND (Joachim le) * *Voyez aussi*, outre la relation même du pere Lobo, la préface de M. le Grand, &c.

LOBON, LOBAO, anciennement *Lycon*, ancien bourg de l'Estremadure d'Espagne. Il est sur la Guadiane, entre Merida & Badajos, à cinq lieues de l'un & de l'autre. * Mati, *dictionnaire*.

LOBUCH, *cherchez* LABACH.

LOCAMER (G. David) naquit en 1588, & mourut en 1637. Il enseigna le droit à Strasbourg ; & *Jean-Otton Tabor* fit son oraison funébre. Il a laissé plusieurs ouvrages de droit. * Witte, *mem. jurisconf. in Jactis*, *pag.* 171.

LOCARNO (bailliage de) *Balliviatus Locarnensis*, petit pays d'Italie, qui faisoit autrefois partie du duché de Milan, & qui fut cédé en 1512 aux Cantons Suisses, qui le possédent depuis ce temps-là. Il est un des quatre bailliages d'Italie, comme on les appelle. Il est situé au pied des Alpes, & a au levant le lac major, au midi & au couchant le duché de Milan. Son lieu principal est Lorcano, qui lui donne le nom.

LOCATELLI (Eustache) évêque de Reggio, né à Bologne, se fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, où il se fit estimer par sa doctrine : & par sa piété. Il étoit procureur général de son ordre l'an 1561. Le pape Pie V le choisit pour être son confesseur, & lui donna le 20 avril 1569, l'évêché de Reggio, où il mourut le 6 octobre de l'an 1575, étant âgé de cinquante-sept ans, sept mois & trois jours. On lui a attribué un ouvrage sur le maître des sentences, & quelques autres traités de théologie, qui étoient d'un autre religieux de son ordre, appellé *Eustache* comme lui. * Razzi, *hom. illustr. præd.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Alidosi. Ghilini. Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

LOCCENIUS (Jean) professeur royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a donné des notes sur Cornelius Nepos. Un recueil de dissertations politiques. Une histoire de Suéde, &c. * Konig, *biblioth.*

LOCCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle est sur la riviere de Berckel, dans le comté de Zutphen, en Gueldres, à trois lieues de la ville de Zutphen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnerent en 1674. * Mati, *dictionnaire.*

LOCHES, ville de France en Touraine, sur la riviere d'Indre, avec un fort château & une forêt, fut autrefois du patrimoine des premiers comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs prisonniers d'état. Ce fut depuis le séjour presque ordinaire du roi Charles VII. Louis XI y ajouta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres prisonniers, il y tint long-temps le cardinal Balue. Louis XII y retint aussi en prison Ludovic Sforce, qui y mourut & fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII. Loches a un siége royal, qui est du ressort du présidial de Tours. * Du Chêne, *antiquités des villes de France.*

LOCHON (Etienne) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société royale de Navarre, étoit Chartrain. Le R. P. dom Liron, Bénédictin, qui en parle en deux endroits de sa Bibliothéque Chartraine, pag. 281 & 381, dit que M. Lochon fut reçu docteur en théologie le 2 mars de l'an 1674, & qu'il a été plusieurs années curé de Bretonvilliers, au diocèse de Chartres. On assure que la mauvaise santé de M. Lochon l'obligea de quitter cette cure, & de revenir à Paris, où il s'occupa principalement de l'étude, & de la composition de divers ouvrages. Il vivoit encore en 1717, & il est mort à Paris ; mais nous ignorons en quelle année. Dom Liron assure que dès 1679, il fit imprimer à Paris, chez Lambert Roulland, *Le vrai dévot en toutes sortes d'états, selon l'écriture-sainte & les peres de l'église.* L'auteur dédia ce livre à madame de Guise. En 1696 il donna un *in*-12, à Paris, chez le Clerc, intitulé : « Les illusions du faux zèle, morale » allégorique, où l'on fait voir que le zèle le plus ardent & le plus éclatant qui paroît dans les actions de » piété, n'est souvent que l'effet de l'amour-propre qui » conduit les personnes dévotes par des voies toutes » opposées aux maximes du christianisme ; avec des

» exemples tirés de l'écriture & des peres. » Cet ouvrage est en forme de dialogue, & l'on dit dans le Journal des savans (du 13 août 1696) que le style en est extrêmement vif; mais que s'il l'avoit été moins, il auroit démenti le caractère des deux interlocuteurs. Les autres ouvrages de M. Lochon, ceux du moins que nous trouvons cités ou que nous connoissons par nous-mêmes, sont 1. *Abrégé de la discipline de l'église, tiré d'un grand nombre de canons choisis & dressés pour l'instruction des ecclésiastiques, traitant de ses différens ministères, du choix de ceux qui les méritent, & de la maniere de donner & d'obtenir les bénéfices selon les régles ecclésiastiques; avec des réflexions sur l'état présent du clergé, par M. L. D. S.* (M. Lochon, docteur de Sorbonne,) à Paris chez Coignard, la premiere partie en 1702, la seconde en 1705, *in-8°*. Voyez le *journal des savans* du 24 juillet 1702, & du 15 juin 1705. 2. *La mort des pécheurs dans l'impénitence*, à Paris, 1709, *in-12*. C'est un recueil d'exemples funestes de la fin malheureuse où les passions nous entraînent, tirés de la sainte écriture, avec d'utiles réflexions & des prieres. 3. *Les entretiens d'un homme de cour & d'un solitaire sur la conduite des grands*, à Paris, 1713, *in-12*. C'est une fiction pieuse dans laquelle l'auteur suppose que le comte de..... ayant ouvert les secrets de son cœur à M. de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, ce saint solitaire lui fait voir la corruption qui est dans les mœurs de notre siécle, & sur-tout dans ceux des grands: ce qui lui donne lieu de donner des avis utiles, principalement aux chefs de familles. 4. *Traité du secret de la confession, pour servir d'instruction aux confesseurs, & pour rassurer les pénitens, par un docteur de Sorbonne*, à Paris, Simart, 1708, *in-12* avec un long avertissement; un *Cas de conscience proposé à MM. les docteurs de la faculté de théologie de l'université de Paris*; & à la fin une *Censure* faite par M. Gui de Séve de Rochechouart, évêque d'Arras, d'*un libelle anonyme contre le sceau de la confession*: cette censure est du 21 janvier 1708. 5. *Supplément en forme d'additions au traité du secret de la confession: par M. Lochon, docteur de la faculté de Paris, de la maison & société de Navarre*, Paris 1710, *in-12*. Ce supplément traite principalement *de la nécessité & de l'usage de la confession*. Les additions pour le précédent traité, commencent à la page 103.

LOCHQUABEIR, *cherchez* LOQUABER, comte.

LOCHTA, bon bourg de Suéde: il est dans la Cajanie en Finlande, sur le bord du golfe de Bothnie, environ à vingt-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi * Mati, *diction.*

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à sept ou huit milles de Bristol, au midi; & si l'on ne sait pas le jour de sa naissance, on sait du moins qu'il fut baptisé le 29 août 1632. Son pere avoit hérité beaucoup plus de bien de ses parens, qu'il n'en laissa à son fils, & fut capitaine dans l'armée du parlement du temps des guerres civiles sous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce temps-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de son bien. Le fils fit ses premieres études jusqu'en 1651, à Londres, dans l'école de Westminster, d'où il alla au collége de l'église de Christ, à Oxford, où il eut une place de *socius*, comme l'on parle en ce pays-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme qui fût dans ce collége. Il se plaignoit pourtant de ses premieres études, parcequ'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoissoit alors à Oxford qu'un péripatétisme embarassé de mots obscurs & de recherches inutiles. Dégouté de ces études épineuses, il lia commerce de lettres avec des personnes d'un esprit aisé & agréable, plutôt que savantes: & on assure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les disputes en forme de l'école; & il soutint toujours, que c'étoit une maniere de se quereller, ou de faire une vaine ostentation de son esprit, mais qu'elle ne servoit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnerent du gout pour la philosophie furent ceux de Descartes, quoique dans la suite il ait suivi des sentimens bien opposés à ceux de ce philosophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la médecine; mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parcequ'il ne se trouva pas assez robuste pour en supporter la fatigue. Il n'a pas laissé d'être estimé par les plus habiles médecins de son temps, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il a rendu dans la dédicace de son livre des maladies aiguës, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais docteur en médecine, mais seulement maître-ès-arts.

En 1664 il alla en Allemagne comme secrétaire du chevalier Guillaume Swan, envoyé du roi d'Angleterre chez l'électeur de Brandebourg, & chez quelques autres princes de l'empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ses études dans l'université d'Oxford, & s'attacha principalement à la physique. Il fut connu du lord Ashlei en 1666, & ils lierent entr'eux une amitie, qui ne se termina que par la mort. En 1668 il accompagna en France le comte & la comtesse de Northumberland. De retour en Angleterre il rentra dans la maison du lord Ashlei, où il avoit logé auparavant, & eut soin de ce qui restoit à faire pour l'éducation du fils de ce seigneur, qui avoit alors quinze ou seize ans. Il s'en aquitta avec succès. Il lui choisit ensuite une femme par les ordres du pere, & il sortit de ce mariage une nombreuse postérité, & entr'autres le lord Shaftesburi, qui s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & de l'education duquel M. Locke eut aussi soin. En 1670 & 1671 il commença à penser à son ouvrage touchant l'*Entendement*; mais ses occupations & ses voyages l'empêcherent de l'achever en ce temps-là. En 1672, le lord Ashlei ayant été fait non-seulement comte de Shaftesburi, mais encore grand-chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'office de secrétaire de sa presentation des bénéfices, qu'il garda jusqu'à la fin de 1673, que ce lord rendit le grand-sceau au roi. M. Locke fut disgracié avec ce seigneur, & contribua dans la suite à quelques écrits, que ce seigneur fit publier, pour exciter la nation angloise à veiller sur la conduite des catholiques, & à s'opposer à leurs desseins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait secrétaire d'une commission touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cens livres sterlin par an; mais cette commission fut dissoute au mois de septembre 1674. L'eté de l'année suivante 1675, étant menacé de phthisie, il alla à Montpellier où il demeura assez long-temps. Ce fut là qu'il fit connoissance avec M. Herbert, depuis comte de Pembrock. Il conserva toujours cette liaison, & lui dédia son livre *de l'Entendement*. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Justel, dont la maison étoit alors le rendez-vous des gens de lettres. Il y vit aussi M. Guenelon, médecin d'Amsterdam, qui y tenoit des conférences anatomiques, & cette connoissance ne lui fut pas inutile dans la suite. Il lia encore une amitié particuliere avec M. Thoinard, qui lui confia un exemplaire de son harmonie évangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou six. Elle a été imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particuliere du nouveau testament. Le comte de Shaftesburi ayant été absous des accusations que la cour lui avoit intentées, se retira en Hollande où il se fit recevoir bourgeois d'Amsterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme criminel d'état. M. Locke ne se croyant pas en sureté dans le royaume, suivit en Hollande le lord Shaftesburi, qui mourut bientôt après. Etant en Hollande, il renouvella sa connoissance avec M. Guenelon; la fit avec d'autres personnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, professeur en théologie chez les Remontrans, & l'amitié entre ces deux savans dura jusqu'à la mort.

Ce fut en Hollande qu'il travailla à son ouvrage de l'*Entendement*, & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an qu'il étoit sorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa à la cour d'avoir fait certains petits livres contre le gouvernement, que l'on disoit être venus de Hollande; mais qu'on reconnut dans la suite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le collége de l'église de Christ à Oxford. Après la mort du roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puisqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entreprise du duc de Montmouth, Jacques II fit demander aux états par ses ambassadeurs, quatre-vingt-quatre personnes, entre lesquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce duc, ne l'estimant pas assez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guenelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne se croyant pas encore en fureté, il se retira à Cléves, d'où il revint quelque temps après pour reprendre son ancienne retraite. Ce fut là où il composa sa lettre latine sur la tolérance, qui fut ensuite imprimée à Goude en 1689. Elle est intitulée : *Epistola de tolerantia ad clarissimum virum T. A. R. P. T. O. L. A. scripta à P. A. P. O. I. L. A.* Les premieres lettres signifient : *Theologiæ apud remonstrantes professorem, tyrannidis osorem, Limburgium Amstelodamensem*; & les secondes, *pacis amico, persecutionis osore Joanne Lockio Anglo.* On traduisit ce petit ouvrage en anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en françois avec ses œuvres posthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parcequ'on fut assez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entreprise du duc de Montmouth. On publia alors dans le second tome de la *bibliotheque universelle*, sa *Nouvelle méthode de dresser des recueils*, dont tant de personnes se servent avec beaucoup de succès. Il fit quelques voyages & quelques séjours à Utrecht & à Rotterdam. En 1687 il composa lui-même un abregé en anglois de son livre *de l'Entendement*, que M. le Clerc traduisit en françois, & inséra dans le huitiéme tome de la *Bibliotheque universelle.* Enfin la révolution de 1688 ouvrit le retour en son pays à M. Locke, qui s'y rendit au mois de février 1689, sur la même flotte qui y conduisit la princesse d'Orange, depuis reine d'Angleterre. Son mérite eût pu lui faire obtenir divers emplois; mais il se contenta d'être l'un des commissaires des appels, charge qui rend deux cens livres sterling par an, & qui l'accommodoit, parcequ'elle ne demande pas une grande assiduité. Vers le même temps on lui offrit un caractère public, & il fut à son choix d'aller chez l'empereur, ou chez l'électeur de Brandebourg, ou en une autre cour en qualité d'envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à sa santé, qui étoit foible. Mais craignant que si l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le service du roi n'en souffrît, ou que sa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revînt promptement, il refusa un emploi de cette nature. Cependant un théologien ayant attaqué sa premiere lettre de la tolérance, il y répondit par une seconde en 1690. Quoiqu'il n'y mît pas son nom, on le reconnut assez à sa maniere & à son style. Ce fut aussi la même année que son ouvrage de l'*Entendement* parut *in-folio* pour la premiere fois en anglois. Il a été publié trois fois en cette même langue, en 1694, en 1697 & en 1700. Cette derniere année on le publia en françois à Amsterdam, par les soins de M. de Coste, qui le traduisit sous les yeux de l'auteur. Cet ouvrage fut aussi traduit en latin en 1701. Il y en a encore un petit abregé en anglois par M. Vynne. La quatriéme édition angloise est la plus ample & la meilleure. Il publia aussi la même année son livre du *Gouvernement civil*, qui fut traduit, mais assez mal en françois. Il fut réimprimé en anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition angloise beaucoup plus correcte que les précédentes. M. Locke séjourna quelques années à Londres, en sortant seulement de temps en temps pour respirer un meilleur air; mais il fut obligé ensuite de penser à quitter Londres, du moins tout l'hyver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vingt milles de cette ville, chez le chevalier Marsham, qui l'aimoit & qui l'estimoit. Ce fut là où il passa le reste de sa vie.

En 1692, il publia sa troisiéme lettre sur la tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui réveilla en quelque sorte la nation angloise sur les désordres des monnoies. Il disoit que si on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'est ce qui arriva en 1695, & qui obligea le parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année suivante. Pour exciter la nation angloise à y prendre garde, il publia en 1692 un petit traité sous ce titre : *Considérations de conséquence sur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit ensuite cette matiere en 1695, lorsque l'accomplissement de sa prédiction obligea le parlement à y penser sérieusement. En 1693 il publia ses *Pensées sur l'éducation des enfans*, & il s'en fit encore deux autres éditions en 1694 & 1698, qui sont augmentées. Ce livre fut aussi traduit en hollandois, en françois & en flamand, & imprimé par deux fois. En 1695 M. Locke fut fait commis du commerce & des colonies. Ceux qui sont de cette commission composent un conseil, qui prend soin de ce qui concerne le commerce & les colonies angloises, & ils ont chacun mille livres sterling par an. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de soin & d'approbation, jusqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parcequ'il ne pouvoit plus faire de séjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à personne son dessein, avant que de remettre sa commission entre les mains du roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'assiduité qu'il apportât aux fonctions de son emploi, son service lui étoit agréable, & qu'il ne souhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un seul jour au préjudice de sa santé. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages considérables attachés, sans en faire les fonctions, & qu'il prioit très-humblement le roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuerent le plus à faire comprendre au parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de sauver le commerce d'Angleterre, qu'en faisant refondre la monnoye aux dépens du public sans en hausser le prix. Pour cet effet, il composa un petit livre qui renfermoit de *nouvelles considérations touchant l'augmentation du prix de la monnoye*, qu'il publia en 1695. Ce traité & quelques autres furent réimprimés l'année suivante, sous le titre de *Papiers touchant la monnoye, l'intérêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia son livre intitulé en anglois : *The reasonableness of christianity*; & qui a été traduit en françois sous ce titre : *Que la religion chrétienne est très-raisonnable, &c.* On l'a aussi traduit en flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé : *Le christianisme non mystérieux.* L'auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la religion chrétienne, non-seulement de contraire à la raison, mais même qui soit au-dessus d'elle. Cet auteur s'étoit servi de quelques raisonnemens semblables à ceux de M. Locke, dans son traité de l'*Entendement humain.* Il y eut aussi quelques sociniens Anglois qui publierent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raison & de ce qui lui est opposé, & qui soutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le christianisme. M. Locke avoit aussi enseigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui soit contraire à aucune notion assurée de la raison. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, évêque de Worcester, à mêler M. Locke avec ces gens-là, dans une défense qu'il fit contre eux de

la doctrine de la sainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques pensées de M. Locke, touchant la connoissance que nous avons des substances, & sur quelques autres articles qui pouvoient favoriser des hérésies. M. Locke lui répondit : M Stillingfleet répliqua la même année. Cette réponse fut réfutée par une seconde lettre; ce qui lui en attira une seconde de ce savant évêque en 1698, à laquelle M. Locke opposa une troisiéme réponse en 1699. Cet évêque mourut quelque temps après, ce qui termina la dispute. En 1697 M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le roi vouloit lui parler parcequ'il étoit attaqué de l'asthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis, dont le roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il sentit lui même toute la grandeur de son mal; puisqu'il ne put point se coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les dernieres années de sa vie à l'étude de l'écriture; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé : *Que la religion chrétienne est très-raisonnable*; & des paraphrases sur quelques épîtres de S. Paul. Il mourut le 28 d'octobre (vieux stile, de l'année 1704. On a imprimé après sa mort ses œuvres posthumes. On lui a attribué quelques ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entr'autres un petit *traité sur l'amourdivin*, imprimé en anglois & traduit en françois, qui est l'ouvrage d'une dame Angloise de mérite. On poura voir son portrait assez au long dans le sixiéme tome *de la bibl. choisie*, qui nous a fourni cet article, *p.* 342 *& suiv.* Voyez aussi, Niceron, *mem.* tome I.

LOCMAN, surnommé *le Sage*, dont il est parlé dans l'alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces esclaves noirs à grosses levres, qui sortent de ce pays-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Israélites sous le regne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent plusieurs fables, qui, dans quelques circonstances, sont les mêmes qu'on trouve dans la vie fabuleuse d'Esope; ce qui fait croire à quelques-uns qu'Esope & Locman pouroient bien être le même personnage; sur-tout, puisqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Amthal*, qui signifie *proverbes & apologues*. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman est moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de ses discours & de ses entretiens. Quoi qu'il en soit, il seroit assez difficile de décider, si les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou si les Grecs les ont pris des Arabes. Il est vrai que la maniere d'instruire par les fables est plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples d'Occident. Quelques-uns donnent à Locman le métier de charpentier, d'autres celui de tailleur d'habits, & quelques autres disent qu'il étoit berger : quoi qu'il en soit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoissance des choses naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le silence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & sur-tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de sorte que l'on disoit de lui, que parcequ'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favorisoit aussi d'un amour particulier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LOCOMORIE, *cherchez* LUCOMORIE.

LOCRES, ville des Brutiens dans la grande Gréce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Gieraci*. Il y avoit une autre LOCRES dans la Gréce, où l'on trouvoit les Locriens dits *Ozoléens*, dans la contrée ou vers la ville de Lépante : & les Locriens *Epicménidiens*, où étoient les villes de Cnemides, Elatie, Lilée, Opunte, &c. Pline, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, aussi-bien que Virgile, *l.* 3 *æneid.*

LOCRIN, que les auteurs fabuleux d'Angleterre font second roi de leur isle, étoit fils de Brutus, & frere de Camber & d'Albanacte. On dit que ce dernier fut tué par Humbert, roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le pays, & que ces deux freres vengerent sa mort par la défaite de Humbert & de son armée. Depuis, Locrin resta souverain de tout l'état par la mort de Camber, survenue peu de temps après la défaite des Huns. Les Anglois retinrent leurs femmes esclaves. Une d'entr'elles plut à Locrin, qui pour l'épouser, répudia sa femme Gondolene, fille de Corinée duc de Cornouaille, quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur princesse, assassinerent Locrin, & jetterent dans une riviere l'esclave qu'il avoit épousée. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, *hist. d'Angl.*

LOCRIUS (Ferreol) curé de S. Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614. Il a laissé entr'autres ouvrages, une chronique du Pays-Bas, depuis l'an 1257, jusqu'en 1600; *Maria Augusta, l. 6. &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sacul. XVII, &c.*

LOCUSTA, célébre empoisonneuse, vivoit à la cour de Néron vers l'an 60 de J. C. Ce prince se servit de son ministère pour se défaire de Britannicus, & l'employa souvent en de semblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit si fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faisoit garder à vue. Parceque le poison qu'on donna à Britannicus n'operoit pas assez tôt, il voulut la faire mourir. Suetone ajoute qu'il la battit de sa propre main; qu'il lui fit préparer ses poisons dans son palais; & que pour récompense il lui donna non-seulement l'impunité de ses autres crimes, mais encore de grandes possessions, & même des disciples pour apprendre son métier. * Tacite, *l.* 11 *&* 12 *annal.* Suetone, *in Ner. c.* 33.

LOD, ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, bâtie par Samad, fils d'*Elphaal*. * *I. Paral.* 8, 12.

LOD, Israélite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Lod Hadid*, ne faisant qu'un seul nom de ces deux; mais d'autres croient que c'étoit le nom de deux personnes différentes. * *Esdras*, 11, 33.

LODABAR, ville de la tribu de Gad, où Miphiboset, fils de Jonathas, petit-fils de Saül, fut nouri par Machir. * *II. Rois*, 9, 4. Joséphe, *antiq. l.* 7, *c.* 6, *art* 275.

LODESAN, en latin *Laudensis Ager*, contrée du duché de Milan en Italie. Elle est entre le Pavesan, le Milanez propre, le Cremasque, le Cremonois & le Plaisantin. Les fromages du Lodesan sont estimés. Les lieux principaux de ce pays sont Lodi capitale, & Codogno. * Mati, *diction.*

LODEVE, ville de France en Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, vers les frontieres de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, est plus considérable par son ancienneté que par sa grandeur. Pline la nomme *Forum Neronis*; & Isidore, *Luteva.* L'évêque, qui en est le seigneur, y a haute-justice, & se dit comte de Montbrun, qui est un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de vicomté. S. Flour ou Flore est le plus ancien prélat de cette ville, dont nous ayons connoissance. Helvadius, qui est le quatriéme, est nommé dans l'épître des évêques de France à S. Léon, l'an 451. Lodève est bâtie entre des montagnes, près des rivieres de Lergue & de Solondre, qui se jettent dans l'Eraut. Elle fut exposée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigeois; mais sur-tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y désolerent tout, & brulerent le corps de S. Fulcran, l'un des évêques & des protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de S. Amantius, l'un des prélats de Lodève; & celle de S. Geniez, martyr d'Arles. Gaucelin de Montperoux, Pierre Froter, Pierre de Lodève, Guillaume de Casouls, Guillaume de Mandagot, cardinal, aussi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Estouteville, Gui Ascagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briçonnet, Jean de Plantavit de la Pause,

François Bosquet, ont été évêques de Lodève. Geldin, vicomte de Lodève, est nommé dans la vie de S. Fulcran; & Catel rapporte dans ses mémoires de Languedoc, que Raimond Guilhen, frere du seigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit sur le diocèse de Lodève. C'est pour cette raison que les évêques de Lodève ont pris le titre de comtes. On assure que huit cens gentilshommes ont autrefois relevé de ces prélats, & que leur évêché en fut surnommé, pour cette raison, *le Noble*. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un prévôt, d'un précenteur, d'un sacristain & de douze chanoines. * Bernard de la Guyonnie, *in chron.* Plantavit de la Pause, *in chron. episc. Lodev.* Catel, *mém. de Lang.* Du Chêne, *antiq. des villes*. Sainte Marthe, *Gall. christ.*

LODI, sur l'Adde, *Laus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'évêché suffragant de Milan, est entre Milan & Crémone, & est capitale du Lodesan, dans un terroir extrémement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira son nom de la colonie que Pompée y mit, a été ruinée: c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverses marques de son antiquité; comme des médailles, des inscriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, selon Pline. Les Milanois la ruinerent; & l'empereur Fréderic I, la fit rebâtir sur l'Adde vers l'an 1158. On y transporta le jeudi 4 mars 1169, les reliques de S. Bassien qui en avoit été évêque du temps de S. Ambroise. DEFENDENTE Lodi, chanoine de cette ville, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, en composa l'histoire, avec celle de ses évêques, que les curieux pouront consulter. * Léandre Alberti.

LODRISIO CRIBELLI, ou LEODRISIO CRIVELLI, patrice ou sénateur de Milan dans le XV siécle, étoit de la famille des Cribelli, qui a donné au saint siége en 1185 le pape Urbain III. Lodrisio florissoit sous François I, fils de Sforce duc de Milan, vers l'an 1460. Il a écrit l'histoire de la vie & des actions mémorables de ce Sforce duc de Milan, & des commencemens du vicomte François Sforce son fils, aussi duc de Milan. Cette histoire commence vers l'an 1369, & finit en 1424. Elle ne se trouve que dans le dix-neuviéme tome de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie de M. Muratori, qui a donné le premier cet ouvrage au public dans ce vaste recueil. On voit par les lettres de François Philelphe, qu'il y a eu de la jalousie entre lui & Cribelli. Leur mérite commun l'avoit excité. Cribelli habile dans la littérature & bon grammairien, faisoit ombrage à Philelphe, qui aimoit la supériorité. M. Muratori a donné aussi dans la même collection un autre ouvrage, *De expeditione Pii II in Turcas*, qui porte le nom de *Cribelli*, mais dont il n'est pas bien certain qu'il en soit auteur. Jacque Picolomini, dit le cardinal de Pavie, loue Lodrisio Cribelli sur son talent pour la poësie, dans une lettre qu'il lui écrivit pour le remercier de quelques piéces qu'il avoit faites à sa louange. Le cardinal parle dans la même lettre d'une apologie que Cribelli avoit faite pour lui-même, qui avoit été admirée du pape, & de tous ceux à qui elle avoit été communiquée: mais il ne s'explique pas clairement sur le sujet de cette apologie. Voyez *Jacobi, cardinalis Papiensis, epistolæ, epistola secunda.*

LOELIUS (Théodore) évêque de Feltre, qui mourut nommé cardinal, l'an 1464, fit une réplique très-bien écrite, contre l'acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci opposa à cet écrit une apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le cardinal de Cusa. Toutes ces piéces nous ont été données par Goldaste, dans son premier & second tome de la monarchie, & imprimées séparément à Francfort l'an 1608. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV siécle.*

LOET (le) en latin *Loa*, petite riviere de France, qui coule dans la Beauce, & se décharge dans la Juine à Estampes, n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, rois de France, * Mati, *dict.*

LŒUVRE (Jacques de) étoit de Coutance, prêtre & proviseur de la maison de la Charité de sainte Marie: ce sont les titres qu'il prend au devant de son édition de Plaute, à l'usage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes *in*-4°. L'abbé de Marolles parle de cet habile homme dans son dénombrement: il y dit qu'il étoit professeur en éloquence, & principal du collége des Lombards. Nous lisons aussi dans la relation manuscrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui-même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664 en passant par Provins, où ce savant étoit principal du collége. M. de Pontchâteau en fait un grand éloge en peu de mots: M. de Lœuvre, dit-il, a de l'esprit & de l'étude, & beaucoup de désinteressement. Enfin M. de Lœuvre a été principal du collége de Harcourt à Paris. Il étoit revêtu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670 un éloquent panégyrique latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce collége dont il avoit été proviseur. Ce discours a été imprimé *in*-4°, avec le portrait de Padet. On a encore de lui un panégyrique latin de M. de Morangis, & plusieurs autres piéces.

LOFTUS (Dudley) fils du chevalier *Adam* Loftus, & arriere-petit-fils du docteur Adam Loftus, archevêque protestant d'Armagh en Irlande, auparavant archevêque de Dublin, & lord chancelier de ce royaume, naquit à Rathfernam près de Dublin, où son bisaïeul avoit bâti un beau château. Il reçut sa premiere éducation dans cette capitale; & après avoir pris le dégré de bachelier ès-arts, il alla à Oxford pour y achever son cours d'études. Il étoit déja de retour en Irlande au commencement des troubles de 1641. Son pere qui étoit alors vice-trésorier & membre du conseil privé, ayant eu ordre de pourvoir à la sureté du gouvernement, ne négligea pas ses propres intérêts. Il obtint une garnison pour garder & défendre son château de Rathfernam, & en donna le commandement à celui-ci qui étoit son second fils, & qui s'en aquitta très-bien pour un homme dont la guerre n'étoit pas la profession. Quelque temps après il fut fait maître en la chancellerie, vicaire général d'Irlande, & juge de la cour des prérogatives & des facultés, charges honorables qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il étoit aussi docteur en droit civil, & réputé un des plus habiles de son pays en cette faculté; mais son mérite principal consistoit dans la vaste connoissance qu'il avoit des langues, sur-tout des orientales: cette connoissance étoit telle qu'à l'âge de vingt ans il pouvoit traduire en anglois des livres écrits dans toutes ces langues. Cependant malgré cette science prodigieuse, il étoit imprudent & étourdi; comme ses légeretés réitérées & son manque de conduite ne le firent que trop voir dans bien des occasions. C'est ce qui fit dire à un prélat de beaucoup d'esprit, mais franc, qui le connoissoit parfaitement, *qu'il n'avoit jamais vu tant de science sous la garde d'un fou.* Vers la fin de sa vie il déchut beaucoup du côté des avantages de l'esprit & de la mémoire. A l'âge de 76 ans il s'avisa d'épouser une seconde femme, qu'il laissa bientôt veuve, étant mort l'année suivante, au mois de juin 1695. Il fut inhumé à Dublin dans l'église de S. Patrice, laissant après lui une bibliothéque nombreuse, composée de toutes sortes de livres. Voici le catalogue de ses propres ouvrages, autant qu'on a pu en avoir la connoissance. Le nouveau testament éthiopien, traduit en latin à la priere de l'archevêque Usher & de M. Selden. Cette version se trouve dans la Polyglotte de Londres, ou Walton dans sa préface appelle M. Loftus, *vir doctissimus, tam generis prosapiâ quam linguarum orientalium scientiâ, nobilis. Logica Armeniaca in latinum traducta*; à Dubin, 1657, *in*-12. *Introductio in totam Aristotelis*

philosophiam; à Dublin, *in*-12. Relation de tout ce qui a été observé avant & pendant la consécration des douze évêques dans l'église de S. Patrice à Dublin, le 27 janvier 1660, Londres, 1661, *in*-4°. *Liber Psalmorum Davidis ex armeniaco idiomate in latinum traductus*; Dublinii, 1661, *in*-12. *Oratio funebris habita post exuvias nuperi reverendissimi patris in Christo Joannis archiepiscopi Armachani*; à Dublin, 1663, *in*-4°. La harangue de Jacques duc d'Ormond faite au parlement à Dublin le 17 septembre 1662, traduite en italien; à Dublin, 1664. *Reductio litium de libero arbitrio, prædestinatione & reprobatione, ad arbitrium boni viri*; Dublinii, 1670, *in*-4°. Il publia sous le nom de *Philo-Britannicus*, un livre où il prétend démontrer qu'il étoit incompatible avec le gouvernement anglois, que les Irlandois, qu'il appelle rebelles, soient remis impunément dans leur ancienne condition, par des lieux communs tirés des principes de droit, de politique & de conscience. *Lettera esortatoria di mettere opera à fare sincera penitenza, mandata alla segnora F. M. L. P. fugita escommunicata per Caggione delle enormita de suoi misfatti & grandissimi falli*; *in*-4°. Ces lettres initiales signifient Françoise Marie-Lucréce Plunket : c'étoit une Irlandoise de très-bonne maison, élevée en Italie & amie de l'auteur. Justification d'une dame offensée, (c'est F. M. Lucréce *Plunket*, dame de la chambre de la reine mere d'Angleterre) écrite en son nom; à Londres, 1667, *in*-4°. Le cas de Ware & de Shirley, comme il a été exposé pour le fait, & discuté selon les divers points de droit dans le consistoire de Dublin, au terme de la S. Michel 1668, à Dublin, 1669, *in*-4°. Le cas de madame Marie Ware & de M. Jacques Shirley, comme il a été discuté relativement aux divers points de droit qui y ont rapport & qui en résultent; à Dublin, 1669, *in*-4°. Ces cas furent écrits à l'occasion de l'enlevement de ladite personne, qui étoit une riche héritiere, par M. Shirley, & de son mariage forcé avec elle. Discours prononcé pendant une visite faite dans le diocèse de Clogher *sede vacante*, le 27 septembre 1670, à Dublin, 1671, *in*-4°. ΔΙΓΑΜΙ'ΑΣ ΑΔΙΚΙ'Α, ou premier mariage de mademoiselle Catherine Fitz Gerald (maintenant milady Decies) contracté en face d'église avec M. Jean Power, maintenant milord Decies, prouvé par Dudley Loftus, docteur ès loix & juge de la prérogative en Irlande; à Londres, 1677, *in*-4°. Voici l'occasion de cet écrit. Jean lord de Decies, âgé seulement de huit ans, fut marié à mademoiselle Fitz-Gerald, du consentement du tuteur de celle-ci, par l'archevêque de Cantorbery, la demoiselle ayant douze ans & demi. Deux ans après, elle renonça à ce mariage, son fiancé étant plein de vie, nonobstant la prohibition de la cour des Arches, & prit pour mari M. Edouard Villiers. Le cas donc étoit de décider si le second mariage est valide malgré le premier engagement, & M. Loftus tient pour la négative. ΔΙΓΑΜΙ'ΑΣ ΑΔΙ'ΚΙΑ, &c. du mariage de milady Catherine Fitz-Gerald avec M. Edouard Villiers. Ce livre fut réfuté par un docteur ès loix de Londres, nommé *Robert Thomson*, dont l'écrit a pour titre, *Sponsa nondum uxor*; à Londres, 1678, *in*-4°. Plusieurs chapitres du commentaire de Denys le Syrien sur l'évangile de S. Jean, touchant la vie & la mort de notre Sauveur; à Dublin, *in*-4°. Commentaire sur les quatre Evangélistes, par Denys le Syrien, traduit du syriac. Commentaire sur les épîtres de S. Paul, par Moyses Bar-Cepha, traduit du syriac. Exposition de Denys le Syrien, sur S. Marc; à Dublin, 1676, *in*-4°. Histoire des églises orientales & occidentales, par Gregoire Maphrino, traduite du syriac en latin. Commentaire sur les épîtres canoniques & sur les actes des apôtres, par Gregoire Maphrino. *Praxis cultus divini, juxta ritus primævorum christianorum*; contenant les liturgies des douze apôtres, de S. Pierre & de S. Jean l'Evangéliste & de Denys l'Aréopagite, traduites du syriac. Les liturgies de Bar-Sherusnon & d'Eustathius, & aussi l'Ethiopique; à Dublin, 1693, *in*-4°. Explication également docte & claire de l'histoire de notre divin Sauveur, recueillie de plus de trente auteurs Grecs, Syriacs & autres Orientaux par forme de chaîne (*Catena*,) par Denys le Syrien, traduite en anglois, à Dublin, 1695, *in*-4°. L'Histoire de l'invention de la croix de notre Sauveur, traduite de l'arménien. Le commentaire de l'évangile de S. Luc, par *Jacob Bar-Tsalibi*, traduit en latin. La vie d'Abul Faragi, traduite de l'arabe en latin. Les sermons de Denys le Syrien, traduits en latin. L'Histoire de Bar-Abchi, traduite du syriac en latin. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hénegan.

LOGAU (Georges, baron de) protonotaire, comte palatin, conseiller du roi Ferdinand, chanoine de S. Jean, & prévôt du chapitre de sainte Croix à Breslau, se trouva à la suite de Ferdinand, roi des Romains, en 1530, à la diéte de l'empire, tenue à Augsbourg Il eut pu parvenir aux premieres dignités de l'empire, mais la cour lui déplaisoit, & l'amour de l'étude lui faisoit desirer plus de liberté qu'on n'a coutume d'y trouver. Il retourna la chercher en Italie, où il avoit déja été, & ses amis, entr'autres Stanislas Turso, évêque d'Olmutz, lui fournirent ce qui lui étoit nécessaire. En 1533 il se lia à Rome avec Jean-Lucrece Æsiander, jeune Allemand qui avoit beaucoup d'érudition, & qui lui fit présent d'un livre sur la chasse en vers latins, que l'on donne à un poëte Gratius, qui vivoit du temps d'Auguste, d'un livre d'Ovide intitulé, *Halieuticon*, de quelques poësies de M. Aurelius-Olympias Nemesianus, des Bucoliques de Calphurinus, & de la chasse du cardinal Adrien. Sannazar avoit apporté de France le manuscrit de quelques-uns de ces poëtes écrits en caractères lombards, & Æsiander l'avoit copié, mais en y laissant quelques lacunes. Logau étant allé à Venise, y fit imprimer ces ouvrages chez Paul Manuce en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Etant en Hongrie, il acquit un manuscrit grec de l'histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste, qu'il fit traduire en latin par Jean le Long. Ce manuscrit avoit été apporté de Constantinople. Logau étant revenu d'Italie, passa la plus grande partie de son temps à Breslau, & mourut à Schulaupitz le 11 avril 1553, âgé de soixante-huit ans. Il étoit fort entêté de sa noblesse, & avoit la sotte vanité d'en parler souvent, & de faire remonter sa famille jusqu'à Achilles. * Hanckius, *in programm.* Conradi, *Silesia togata*, &c.

LOGENHAGUEN, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des commentaires sur l'évangile selon S. Luc, & sur l'épître de S. Jacques. * Konig, *biblioth.*

LOGES (Marie Bruneau, dame des) a été une des plus illustres femmes du XVII siécle. Elle fut mariée l'an 1599 avec *Charles* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur des-Loges, qui quatre ans après fut gentilhomme de la chambre du roi de France. Madame des-Loges fit toujours profession de la religion réformée. Elle mourut le 7 juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choisi elle-même, à deux cens pas de sa maison de la Pleau en Limosin. Elle eut neuf enfans, dont il ne restoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorsqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une demoiselle de la famille des Vander-Myle. Il ne reste que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une sœur, qui fut mariée avec M. de Beringhen. De ce mariage étoit sorti le marquis de Beringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été fort long-temps premier écuyer du roi de France. Cette alliance a donné de petites-niéces fort illustres à madame des Loges par les sœurs du marquis de Beringhen. Madame d'Aunoi, auteur de plusieurs livres, & entr'autres des *Mémoires* & du *Voyage d'Espagne*, est une de ces petites-niéces. Il y en eut deux autres nommées Mesdem de la Luzer-

ne, réfugiées en Hollande pour la religion. Madame des Loges étoit estimée non-seulement des plus beaux esprits, tels que Malherbe & Balzac, mais aussi des plus grands princes, tels que le roi de Suede, le duc de Weimar, &c. M. de Wicquefort observe qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc d'Orléans, & qu'à cause de cela on défendit les assemblées qui se faisoient chez elle. Malherbe visitoit madame des Loges reglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverses lettres, qui marquent l'estime qu'il en faisoit, de même que ce qu'il en dit à ses amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ses ouvrages, que s'il est devenu meilleur ménager de son encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. « La bonne dame des Loges, *dit-il à la fin du Socrate chrétien*, me fit de terribles réprimandes sur ce sujet quelque temps avant sa mort; elle me reprocha que j'étois la dupe de tous les regnes: ce sont ses propres termes; que je me laissois excroquer mes louanges à tous ceux qui faisoient semblant de valoir quelque chose; que je croyois trop au rapport d'autrui, à la premiere couleur du bien, à l'apparence de la vertu. » Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la sévere vertu de cette dame, en rapportant mal une aventure que presque chacun sait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus assidus courtisans de madame des Loges, ayant trouvé sur la table de son cabinet le gros livre du ministre du Moulin, contre le cardinal du Perron; & l'enthousiasme l'ayant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, sur lequel il écrivit ces dix vers:

Quoique l'auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toujours de suivre
Le prône de notre curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range.
Il n'est permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponse:

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode:
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés.
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la chose s'étoit ainsi passée, fit imprimer ce récit dans ses observations sur les poësies de Malherbe, tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de son livre, qu'il avoit été mieux instruit de M. de Racan; que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribués à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponse qu'on attribue à madame des Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé: *Le bouclier de la foi*, & l'avoit obligé de le lire: que M. de Racan, après l'avoir lu, fit sur ce livre cette épigramme, que Balzac a altérée en plusieurs endroits:

Bien que Du Moulin en son livre
Semble n'avoir rien ignoré, &c.
Je vais où mon pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de sa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à madame des Loges de la part de M. de Racan. Cette dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour sa religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant aussi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à madame des Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'est en effet. Ajoutons que Balzac a fait une semblable faute, attribuant à la même, la chanson de l'amant qui meurt, dont le refrain est:

Ah! c'en est fait! Je céde à la rigueur du sort:
Je vais mourir, je me meurs, je suis mort.

M. Habert de Cerisi, l'un de plus beaux esprits du XVII siécle, en est l'auteur. * Bayle, *diction. crit.*

LOGHOR, en latin *Loghoricum*, autrefois *Leucurum*, étoit anciennement une petite ville des Silures, maintenant ce n'est qu'un village du pays de Galles en Angleterre, dans le comté de Glamorghan, sur la petite riviere de Loghor, à une lieue & demie de son embouchure dans le canal de S. George, & du bourg de Lannelbye ou Lanelli. * Mati, *diction.*

LOGNAC ou LOIGNAC ou LONGNAC, ou plutôt LAUGNAC, car c'est ainsi qu'écrit Dupleix, qui étoit du même pays, se rendit extrêmement considérable sous le regne de Henri III, roi de France, & eut beaucoup de part à la faveur de ce prince. Il étoit brave, & sur ce point il avoit très-bien établi sa réputation par quelques duels, & par des querelles que la maison de Guise lui avoit suscitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut capitaine des 45 gentilhommes qui furent choisis pour la plus grande sureté de Henri III. Il fut aussi maître de la garderobe, & gentilhomme de la chambre de ce prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à se defaire du duc de Guise, & qu'il fut présent à l'exécution; mais on ne convient point sur la maniere dont il y participa. Les uns disent que le duc défiant crut que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant son épée le premier. Les partisans de la Ligue & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en poura voir les relations dans l'auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus sur les causes de la disgrace de Lognac; car les uns disent tout court qu'il fut chassé à cause qu'il demandoit un gouvernement; & les autres disent qu'on lui accorda un gouvernement afin de l'éloigner de la cour; & ils ajoutent, que par une perfidie de du Gua, il perdit ce gouvernement, & se vit réduit à se confiner dans la Gascogne sa patrie. Il y fut tué quelque temps après. Il semble que MM. de Thou & Davila assurent que Lognac étoit chez le roi lorsque le moine Jacques-Clément tua ce monarque: mais si cela est, ils se trompent, Lognac n'étoit plus alors à la cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tués en duel sous le regne de Louis XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *diction. crit.*

LOGNINA STATIONE ou IL PORTO DI LOGNINA. C'est un village avec une tour & un port, sur la côte de la vallée de Demona en Sicile, entre le golfe de Catanea & celui de Sainte-Tecle, vis-à-vis des isles de *Faragliuni*. On prend Lognina pour le lieu appellé anciennement *Ulyssis Portus*. * Mati, *diction.*

LOGODURO, CAPO DI LOGODURO ou EL JUDICANDO DI SALLATI, en latin, *Caput Logodurium* ou *Loci Aurei*, *Caput Sassaritanum*, *Provincia Turritana*. C'est une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'isle. Ses villes principales sont, Sassari capitale, Algheri, Bosa, Castel Aragonèse, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'isle. * Mati, *diction.*

LOGOTHÉTE. Ce mot signifie proprement Celui qui a la vue sur tout ce qui regarde les comptes; & il y en avoit de deux sortes dans l'empire grec, l'un pour

le palais, & l'autre pour l'église. Codin parlant du Logothéte de l'église de Constantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des seigneurs. Dans le catalogue des grands officiers de cette église, il est marqué que le Logothéte tient le sceau du patriarche; & qu'il en scelle tout ce que le patriarche écrit. Il a séance aussi dans les jugemens. Le même Codin parlant du grand Logothéte, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'empereur, & généralement tout ce qui a besoin du sceau ou de la bulle d'or. C'est pourquoi Nicetas explique le mot de Logothéte par celui de chancelier. Λογοθέτης vient de λόγος, *raison*, *compte*, & τέθημαι, *mettre*, *établir*.

LOGOTHÉTE ou ACROPOLITE (George) auteur Grec, florissoit dans le XIII siécle, sous l'empire de Michel *Paleologue*, & fut comme grand-maître de la garderobe. Il composa la chronique de Constantinople, qui contient l'histoire d'environ cinquante-huit années, c'est-à-dire, depuis l'an 1203, que Baudouin, comte de Flandre, fut couronné empereur de Constantinople, jusqu'à l'an 1261, que Michel *Paleologue* se mit à la place de Baudouin II. Gregoire de *Chypre*, patriarche de Constantinople, le compare à Aristote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite singulier, qui écrivit divers autres ouvrages, même de mathématique. George Douza avoit trouvé sa chronique en Orient, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un manuscrit, le publia l'an 1651 en grec, avec sa traduction latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impression du Louvre. Ce fut même à ce sujet que Leo Allatius composa ce traité, dans lequel il fait une recherche exacte des auteurs Grecs qui ont eu le nom de *George*. Les Curieux le pouront consulter, aussi-bien que Vossius, Douza, Labbe, &c.

LOGRONO, en latin *Lucronium*, ville de la Castille Vieille en Espagne, est dans la contrée de Rioxa sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'est agrandie des ruines de la petite ville des Berons, nommée anciennement *Varia*, qui n'est plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varæa*, & qui est environ à une lieue de Logrono, sur la petite riviere de Madres. * Mati, *diction.*

LOHENSTEIN (Daniel-Gaspard de) conseiller de l'empereur, & syndic de la ville de Breslau, né à Nimptsch en Silésie le 15 de janvier 1635, fut envoyé dès l'âge de sept ans au collége de la Magdeléne à Breslau, où il demeura neuf ans. Il étoit à peine sorti de sa quinziéme année lorsqu'il composa ses trois tragédies, d'Ibrahim Bassa, d'Agrippine & d'Epicharis, qui furent très-bien reçues, & qui commencerent à lui faire une grande réputation. A l'âge de seize ans il visita les universités, entendit Carpzovius à Leipsick, & Lauterbach à Tubinge: il y soutint des thèses, ausquelles ce dernier présida. Après un séjour d'environ deux ans dans ces universités, il visita les cours d'Allemagne, vit la diéte de l'empire à Ratisbonne, passa de-là en Suisse, vint à Leyde & à Utrecht, & séjourna dans ces deux villes, afin d'y visiter les savans, & d'y profiter de leurs lumieres. Enfin il revint en Silésie par Hambourg dans un des vaisseaux d'une flotte composée de quatorze, dont treize périrent dans une tempête, celui qu'il montoit s'étant sauvé seul. Arrivé à Breslau, l'envie le prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin, lorsque la peste le contraignit de retourner à Vienne. Il visita une grande partie de la Hongrie, & s'en retourna chez lui. Il se maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque temps après, le duc d'Oels le nomma son conseiller. Après qu'il se fut attaché à la ville de Breslau, il parvint au syndicat dont il s'aquitta avec distinction, tant dans la ville que dans les députations dont on le chargea auprès de l'empereur Léopold, qui l'honora du titre de son conseiller. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans, le 27 d'avril 1683. Il étoit bon jurisconsulte, historien, philologue, poëte & philosophe. Il fut le premier qui porta à sa perfection le sublime du style allemand. Il avoit lu tous les tragiques grecs & latins, & on assure qu'il les surpassoit dans l'invention, & dans les chœurs. Ses tragédies sont les meilleures de ses piéces poëtiques. Ses réflexions poëtiques sur le cinquante-troisiéme chapitre d'Isaïe, sont aussi fort estimées. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Gracian, intitulé: *Ferdinand le catholique*, & ceux qui ont lu cette traduction avec l'original, disent que l'on retrouve dans la premiere toute la force & l'énergie de l'espagnol. On a encore de lui un roman en deux volumes *in*-4°, intitulé: *Le généreux capitaine Armenius, vaillant défenseur de la liberté germanique*, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les arts & les sciences aux jeunes personnes qui se destinent aux emplois politiques. M. Lohenstein étoit très-libéral, sur-tout envers les savans, & il n'en est pas venu à Breslau qu'il n'ait reçu avec beaucoup de politesse, & qui n'ait eu chez lui une entrée libre. Il consacroit le jour aux devoirs de sa charge, & le soir à ses amis & à l'étude, qu'il poussoit souvent jusqu'assez avant dans la nuit. * *Voyez* un abregé de sa vie dans le recueil intitulé, *Observationes hallenses*, tome 6, *observatione X.*

LOHES, pere de *Sellum*, seigneur de la moitié d'une rue de Jérusalem. Il bâtit des maisons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en est parlé dans le livre de *Néhemie*, *chap. III*, *vers.* 12.

LOHN, en latin *Logonus*, *Logona*, riviere de la basse partie du cercle du haut Rhin, prend sa source aux confins de la haute Hesse, traverse la basse & les états de Nassaw, & se décharge dans le Rhin au dessus de Coblents, près d'Ober-Laënstein, après avoir baigné Marpurg, Giessen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Dietz & Nassaw. * Mati, *diction.*

LOHNEISEN (G. Engelh.) publia en 1625 un *in-fol.* curieux & enrichi de figures, sur l'art de monter à cheval. * Konig, *biblioth.*

LOI: ce mot signifie en général toute ordonnance faite par un supérieur, & qui oblige ceux qui sont sous sa jurisdiction. Ce sont aussi les maximes dont les états & les peuples sont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs princes & magistrats, pour vivre en paix & en société. Ainsi on dit les loix de Solon & de Lycurgue. Les loix de Draco étoient très-rigoureuses & sanguinaires. Les loix des douze tables sont les anciennes loix des Romains, qu'ils envoyerent chercher en Gréce par les décemvirs, & qui ont toujours servi de fondement à leur jurisprudence. Le *code* & les *authentiques* sont des loix & des constitutions des empereurs. Le *digeste* est une compilation faite par l'ordre de Justinien de plusieurs sentences & réponses de droit des plus célébres Romains, ausquelles il a donné la force de loi par l'épître qui est au-devant de l'ouvrage; & c'est ce qui compose le *droit romain* ou les *loix romaines*.

Moyse, dit Joséphe dans le 2 *livre de ses antiquités*, a été le premier législateur, & la loi de Moyse a été la premiere donnée aux hommes, & donnée tant de siécles avant tous les législateurs & avant toutes les autres loix, enfin donnée de Dieu en un temps où Dieu seul pouvoit la donner, tous les hommes étant tombés, après les premieres peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confusion incroyables, & n'étant pas même presque capables de recevoir des loix, bien loin de les donner. C'est ce qui fit qu'au temps d'Homére & quelques siécles après on n'entendit point encore parler de loix, ni de législateurs, les états étant gouvernés, non par des loix; mais par les ordonnances des rois & par les coutumes reçues.

La loi du *talion* est peut-être la plus ancienne des loix, comme une des plus équitables. Elle étoit observée chez les Hébreux, & ordonnée par la loi de Moy-

se, *œil pour œil, & dent pour dent*, comme il est dit dans l'évangile. Le talion est une justice naturelle. Il y a plusieurs loix fameuses, qui ont été proposées par divers magistrats Romains, & qui donnent le nom à plusieurs titres du droit : comme la loi *Falcidie*, qui fut faite sous le triumvirat pour les testamens, la loi *Julie*, la loi *Cornelie*, la loi *Agraire*, la loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que Tacite nous dit des loix, *dans le 3 livre de ses annales*. « Les premiers hommes vivant sans ambition & sans envie, n'avoient que faire de loix, ni » de magistrats, pour les retenir dans le devoir ; & se » portant volontairement au bien, n'avoient pas besoin » aussi d'y être excités par des récompenses. Comme ils » ne desiroient rien qui ne fût permis, rien ne leur étoit » défendu. Mais à la fin l'egalité étant bannie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modestie & » de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimerent mieux » d'abord le gouvernement des loix, ou qui y eurent » recours, après une longue domination. Elles étoient » simples au commencement comme les esprits, & la » renommée a célébré principalement celles de Crete, » de Sparte, & d'Athènes, établies par Minos, par Lycurgue, & par Solon ; mais celles-ci plus subtiles & » en plus grand nombre. Rome, sous le gouvernement » de Romulus, n'eut point d'autres loix, que la volonté du prince. Numa en établit pour la religion. » Tullus & Ancus firent quelques réglemens politiques ; mais notre grand législateur est Servius Tullius, qui soumit même le prince à ses loix. Depuis » le bannissement des Tarquins, le peuple en inventa » quelques-unes, pour se défendre de l'oppression des » grands, & maintenir la concorde & la liberté. Après, » les décemvirs furent créés, & les plus excellentes » loix de la Gréce compilées, dont on composa les » douze tables, qui furent la fin des bonnes loix ; car » quoiqu'on eût fait depuis quelques réglemens contre » les vicieux à la naissance des vices, la plupart néanmoins sont les fruits des dissentions du peuple & du » sénat, ou l'établissement violent de quelques personnes dans les dignités, ou le bannissement de quelques » têtes illustres, & autres pareils déreglemens. De-là » ont pris naissance les loix séditieuses de Gracchus » & de Saturninus, & les largesses de Drusus au nom » du sénat. Les guerres d'Italie, & ensuite les guerres » civiles produisirent diverses ordonnances, qui se détruisoient réciproquement ; mais à la fin le dictateur » Sylla changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les siennes. Elles ne furent pas de longue durée, » quoiqu'elles fussent en plus grand nombre ; car aussitôt le peuple fut agité par les loix turbulentes de Lepidus. Ce ne fut depuis que nouveaux réglemens sur » chaque crime, & la république étant corrompue, » le nombre des loix devint infini. Enfin Pompée » élu pour réformateur des mœurs, après avoir inventé » des remédes pires que les maux, vit périr ses loix avec » lui. Depuis, par l'espace de vingt-cinq ans que durerent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Auguste, consul pour la sixiéme fois, » abolit les loix qu'il avoit faites dans une puissance » illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix » sous son empire. Parmi ces loix, il établit celles du » mariage. »

Les Romains ont eu des loix sous leurs rois, & d'autres du temps de la république. Romulus a été le premier législateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque & Cicéron. Il ne nous reste que quelques fragmens des loix de ce roi dans Varron & dans Festus. Voici la premiere.

Sei Patronos Clientei Fraudem faxsit, sacer estod. *Si un patron fait quelque fraude à son client, qu'il soit exécrable.* Servius cite le fragment de cette loi, sur le sixiéme livre de l'*Eneïde*, comme tiré des douze tables : cependant elle est constamment de Romulus ; car dans Servius manuscrit, la chose est rapportée ainsi : *Ex lege Romuli & XII tabularum.* Si Patronus Clienti Fraudem faxit, sacer esto. Il est même certain par le témoignage de Denys d'*Halicarnasse* & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de *clientelle* & celui de *patronage* ; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les décemvirs, qui avoient compilé les loix des douze tables, y avoient compris les loix faites par les rois. *Ex his non dubium est leges regias in XII tabulas à decemviris conjectas fuisse ; & primâ, secundâ, tertiâ tabulâ leges regias, de patria potestate in quartam tabulam relatas, auctor est Dionysius.* « Il est certain » par ce que nous venons de dire, que les loix faites » par les rois ont été insérées dans la loi des douze tables par les décemvirs, que la premiere, la seconde » & la troisiéme table comprennent les loix des rois ; » comme aussi la loi, qui regarde la puissance des peres sur leurs enfans, est transcrite dans la quatriéme table, ainsi que le dit Denys d'*Halicarnasse*. »

Sei pour *si*. Les anciens écrivoient ainsi un *i* long par la diphtongue *ei*, comme on le prouve par les anciennes inscriptions, & par celle-ci, qui se voit encore à Rome :

Quod ejus agrei, locei publicum populei Romanei erit.

Patronos pour *patronus*. Les anciens se servoient fort souvent de l'*o* au lieu de l'*u*.

Clientei pour *clienti*, par la même raison de *sei* pour *si*.

Faxsit pour *faxit*, à cause de la rudesse de l'*x*. Les anciens y ajoutoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vicxit*, *juncxit*, &c.

Sacer estod pour *esto*. Les anciens joignoient fort souvent la lettre *d* après l'*o* final d'un mot, comme on le peut voir par la colonne de *Duellius* dans le mot *pugnandod.*

On peut voir sous le mot de CLIENT, ce que c'est que droit de *patronage* & de *clientelle*. Romulus permit à son peuple de se choisir des patrons d'entre la noblesse, sous la protection desquels il se mettoit, & il établit des droits réciproques & du patron à l'égard de ses clients, & des clients envers leur patron ; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on pouvoit les tuer impunément. C'est ce que veut dire le mot *sacer estod.*

La seconde loi de Romulus étoit conçue en ces termes : Sei Noros Parentem verberit, ast ole Plorasit Sacra Diveis parentum estod.

« Si une belle fille frape son pere, & qu'il s'en plaigne, qu'elle soit exécrable & punie par les dieux des » peres & meres.

Outre ces deux loix, dont les termes se sont conservés jusqu'à nous, il en a fait encore plusieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des temps, & dont le sens nous est resté dans les auteurs Latins. On en trouve seize dans Denys d'*Halicarnasse*, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le droit divin, & quelques autres le droit civil. Il y en a six qui regardent le droit divin, dont voici la premiere rapportée par Denys d'*Halicarnasse*.

I.

Ne *quid deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorarentur, adhiberetur fidei : sed omnes sanctè, religiosè castèque de diis immortalibus sentirent & loquerentur : nihil quod beatis naturis indecorum affingentes.*

« De ne point ajouter foi à ce que la fable rapporte » des dieux touchant leurs crimes & leurs infamies ; » mais d'avoir d'eux des sentimens saints & religieux, » & de n'en point parler, que d'une maniere chaste, » n'attribuant rien de deshonnête à des natures bienheureuses. «

La seconde est de la sainteté des murailles d'une ville.

II.

Ut *muri sacrosancti essent, neve quis, nisi per portas, urbem ingrederetur, neve egrederetur.*

« Que les murailles d'une ville seroient sacrées, & » qu'aucun ne passât par-dessus, pour y entrer ou pour » en sortir; mais seulement par les portes. »

Sur cette loi Plutarque demande dans ses *questions romaines, quest.* 27: Pourquoi les anciens vouloient que les murailles de leurs villes fussent sacrées & non pas les portes. C'est, repond-t-il, afin que les citoyens soient plus disposés à les défendre à cause de leur sainteté & de leur consécration: & c'est pour les avoir violées & sauté par-dessus, que Romulus fit mourir son frere Remus. Mais les portes des villes n'étoient point saintes ni consacrées, parcequ'on y faisoit entrer toutes les choses nécessaires à la vie, & qu'on y faisoit passer les corps morts pour les bruler hors de la ville. Aussi lorsqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduisoit la charue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'espace qui devoit servir aux portes. C'est ainsi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajouter ce que dit Pomponius *le Jurisconsulte: Si quis violaverit muros, capite punitur;* On fait mourir celui qui a violé les murailles.

III.

Ne *quis ex asylo, ut sacro tutoque loco, vi abstrahatur.*

« Qu'on ne tire point par violence quelqu'un de l'a» syle où il se seroit refugié, comme étant un lieu saint.»

La sainteté des asyles a toujours été récommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un asyle à Thèbes, où ceux qui se retiroient, soit libres, soit esclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les descendans d'Hercule établirent un asyle à Athènes. Tacite se plaint de l'abus qu'on faisoit des asyles à Rome.

IV.

Ne *quid in administratione reipublicæ nisi auguratè fieret.*

« Qu'il ne se fit rien dans le gouvernement de la » république, sans avoir pris auparavant l'augure, pour » savoir la volonté des dieux. »

Ce qui est confirmé par Cicéron au *liv. I de la divination*, & par Denys d'*Halicarnasse, liv. XI des antiquités romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi roi par la volonté des dieux, qu'il avoit consultés, en prenant les auspices, il avoit ordonné que dans la suite des temps cette coutume seroit gardée religieusement, soit dans la création des rois, soit dans l'élection des magistrats, ou dans les affaires importantes de la république.

V.

Ut *penes reges sacrorum omnium & graviorum judiciorum esset arbitrium & potestas; Patricii eadem sacra custodirent & curarent, magistratus soli regerent, jusque de levioribus causis redderent; Plebeii denique colerent agros, pecora alerent, quæstuosa exercerent opificia & artes, non tamen sellularias & sordidas, servis, libertinis, & advenis relinquendas.*

« Que les rois auroient la souveraine autorité sur les » choses de la religion, comme aussi à rendre la justice » dans les affaires les plus importantes. Que les Patri» ciens veilleroient à la conservation des sacrifices, » qu'ils exerceroient seuls les magistratures, & qu'ils » rendroient la justice sur les moindres affaires: Que les » Plébeïens cultiveroient les champs, nouriroient le » bétail, qu'ils exerceroient les arts & les métiers; si » ce n'est les plus sordides, qui seroient réservés aux » esclaves, aux fils d'affranchis & aux étrangers. »

Les rois eurent le soin des sacrifices, & joignirent d'abord la puissance sacerdotale à la puissance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chassé les rois, établirent un roi, qu'ils appellerent *rex sacrificulus, le roi pour les sacrifices*, comme nous l'apprenons de Tite-Live: *Regibus exactis, & partâ libertate, rerum deinde divinarum habitâ curâ, & quia quædam publica sacra per ipsos factitata erant, necubi regum desiderium esset, regem sacrificulum creant:* & la femme de ce roi des sacrifices s'appelloit *regina, la reine*, comme l'enseigne Macrobe, *lib. IV, cap.* 15. Les affaires sur lesquelles le roi rendoit la justice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de léze-majesté, les brigues, la retraite donnée à des scélerats, & les assemblées illicites.

Les patriciens, comme juges inférieurs, connoissoient des meurtres, des incendies, des vols, des concussions, du transport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercerent seuls d'abord les charges de la religion: mais dans la suite, sous la république, elles furent données aux plébeiens; car l'an CDLIV de la fondation de Rome, sous le consulat de P. Apuleïus Pansa, & de Marcus Valerius Corvinus, on créa cinq augures du peuple. Ils vinrent même à posséder le souverain pontificat.

Les patriciens devoient occuper seuls les magistratures; mais seize ans après avoir chassé les rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des questeurs pris du peuple, comme aussi des tribuns des soldats, l'an CCCLIII, des consuls l'an CCCLXXXVIII, des édiles curules l'an CCCLXXXIX, des dictateurs l'an CCCXCVIII, des censeurs l'an CDIV, & enfin des préteurs l'an CDXVII, & il n'y eut que l'interregne qui demeura aux seuls patriciens.

VI.

Ut *populus, accedente senatûs auctoritate, magistratus crearet, leges juberet, bella decerneret.*

« Que le peuple, avec l'autorité du sénat, éliroit les » magistrats, feroit des loix, & ordonneroit de la » guerre. »

Ce qui se faisoit dans les assemblées du peuple par curies ou paroisses, ou par tribus & par centuries.

VII.

Ut *regi magistratuique augustior semper in publico esset habitus, suaque insignia.*

« Que le roi & les magistrats auroient toujours en » public des habits de distinction & des marques d'hon» neur. »

Les rois, les empereurs & les consuls portoient la *trabée*, la *robe peinte* & la *prétexte*.

VIII.

Ut *senatus publicum esset & commune civitatis consilium, & in eum patriciis tantùm pateret aditus.*

« Que le sénat seroit le conseil commun de Rome & » de l'empire, & que les seuls patriciens y auroient » entrée. »

Romulus établit d'abord cent sénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à cause de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajouta encore cent: depuis, sous le triumvirat, le nombre alla jusqu'à neuf cens, & dans la suite jusqu'à mille; mais César Auguste en diminua le nombre.

IX.

Ut *coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel saltem hostes victi, frangendis illorum viribus, agri mulctarentur parte.*

« Que les Romains enverroient des colonies ro» maines dans les villes des vaincus, ou qu'au moins » les ennemis seroient privés d'une partie de leurs » terres. »

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre XI de ses annales*, *ch.* 12. « Nous repentons-»nous d'avoir été chercher la famille des Balbes en Es-»pagne, & d'autres non moins illustres dans la Gaule »Narbonnoise ? Leur postérité fleurit encore parmi »nous, & ne nous céde en rien en l'amour de la patrie. »Qui est-ce qui a causé la ruine de Sparte & d'Athè-»nes, qui étoient si florissantes, que d'avoir traité en »esclaves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de »leurs républiques? Romulus, notre fondateur, fut »bien plus sage de faire en un même jour des citoyens »de ses ennemis.»

X.

Annus *Romanus decem esset mensium.*

« Que l'année romaine seroit de dix mois.»

Voyez ce que nous avons dit sur le mot ANNÉE.

XI.

Ut *mulier quæ viro juxta sacratas leges nupsit, illi sacrorum fortunarumque esset socia, neve eam desereret; & quemadmodum ille familiæ dominus; ita hæc foret domina, neque defuncto viro, non secus ac filia patri heres esset, in portionem quidem æquam, si liberi extarent; ex asse vero si minus.*

»Qu'une femme qui auroit épousé un homme, selon »les loix sacrées, entreroit en communauté de sacrifi-»ces & de bien avec son mari; qu'elle seroit la maî-»tresse de la famille, comme lui en étoit le maître; »qu'elle seroit héritiere de ses biens en portion égale, »comme un de ses enfans, s'ils en avoient de leur ma-»riage, si non qu'elle hériteroit de tout.»

Par les loix sacrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui se pratiquoient par la *confarréation*, qui se faisoit avec un gâteau de froment en présence de dix témoins, & avec certains sacrifices & des formules de prieres; & les enfans qui naissoient de ce mariage, s'appelloient *confarreatis parentibus geniti:* ou les mariages qui se faisoient *ex coëmtione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appellées *matres familias, meres de famille.* Ces deux sortes de mariages sont appellés par les anciens jurisconsultes *justæ nuptiæ*, pour les distinguer d'une troisiéme sorte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex usu, injustæ nuptiæ*, concubinage.

Cette société de sacrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de sacrifices privés de certaines familles, qui étoient en usage parmi les Romains, comme du jour de la naissance, des expiations & des funerailles, à quoi même étoient tenus les héritiers & les descendans des mêmes familles. D'où vient que Plaute a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, sans être obligé à aucun sacrifice de famille, *se hereditatem adeptum esse sine sacris effertissimam.*

La femme devoit être maîtresse de la famille, comme le mari en étoit le maître. C'étoit une coutume usitée parmi les Romains, que la femme mettant le pied sur le seuil de la porte de son mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caïa sum, je suis Caïa;* parceque Caïa Cecilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à son mari & à filer. Plutarque dans la XXX question romaine, dit, que le mari disoit à sa femme, lorsqu'il la recevoit chez elle, *Ego sum Caïus, je suis Caïus*, & elle répondoit, *Ego Caia, je suis Caia.*

XII.

Ut *matronis de via decederetur, nihil obscœni præsentibus iis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum se ab iis conspici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.*

»Qu'on se retireroit pour laisser passer les dames de »qualité; qu'on ne diroit, ni ne feroit rien d'obscéne »en leur présence; & qu'aucun ne se laisseroit voir nud »devant elles; autrement, qu'il seroit coupable de »mort.»

XIII.

Ut *monstrosos partus necare parentibus liceret.*

« Qu'il seroit permis aux parens de faire mourir »leurs enfans qui seroient venus monstrueux au »monde.»

Mais il falloit prendre des témoins pour justifier du monstre, dit Denys d'*Halicarnasse.*

XIV.

Ut *parentibus liberos religandi, vendendi, occidendi jus, aliisque modis de iis statuendi plena potestas esset.*

« Que les peres auroient une souveraine puissance sur »leurs enfans, de les lier, de les vendre, de les faire »mourir, & d'en disposer de quelle maniere ils vou-»droient.»

XV.

Ut *si qua in re peccasset mulier, pœnam lueret ex mariti arbitrio: si veneficii circa prolem, vel adulterii esset accusata, cognitionem ejus rei vir & cognati mulieris haberent; sin convicta esset, ex illorum sententia mulctaretur: si vinum bibisset domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiasset, rerum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.*

»Si une femme tomboit en quelque faute, son mari »l'en punissoit à sa volonté; si elle s'étoit servie de poi-»son pour tuer ses enfans, ou si elle avoit commis adul-»tere, la connoissance de ces crimes étoit réservée au »mari & aux parens de la femme; & lorsqu'elle venoit »à en être convaincue, ils étoient les maîtres de la pei-»ne; si elle buvoit du vin, elle étoit punie comme »adultére. Que si le mari venoit à répudier sa femme, »hors les cas d'empoisonement & d'adultére, une »partie de son bien étoit donnée à la femme, & l'autre »consacrée à Cérès.»

L'usage du vin étoit interdit aux dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorsqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'assure, *lib. XIV, cap.* 13. *Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecennii uxorem, quòd vinum bibisset è dolio, interfectam fuisse à marito, eumque cædis à Romulo absolutum. Cato ideo propinquos feminis osculum dare instituit, ut scirent an temetum olerent* (*hoc tum nomen vino erat.*) « C'est pour cela que »Caton avoit ordonné que les femmes baisassent leurs »parens, pour savoir si elles ne sentoient point le vin.»

XVI.

Ut *omnes parricidæ capite plecterentur.*

»Que tous les parricides seroient punis de mort.

Voici les loix que fit Numa, second roi des Romains.

Pisces *quei squamosei non sunt, nei poluceto: squamosos omnes præter scarum poluceto.*

»Qu'on n'offre point aux dieux en sacrifice des pois-»sons sans écailles; mais ceux qui sont couverts d'é-»cailles, excepté le scarre.

Sarpta *vinia nei siet, ex ea vinum diis libarier nefas estod.*

»Il n'est pas permis d'offrir aux dieux du vin d'une »vigne qui n'aura point été taillée.

Festus interprétant le mot *sarpta*, dit, *sarpta vinea putata, id est, pura facta: sarpere enim antiqui pro purgare ponebant.* Car les dieux ne vouloient point recevoir de sacrifices qui ne fussent purs. Les anciens offroient du vin pur aux dieux, en disant ces paroles: *Mactus hoc vino inferio esto.*

Quojus *auspicio classe procincta opeima spolia capiuntur, Jovei Feretrio bovem cædito, quei cepit aeris trecentum*

tum darier oporteto, secunda spolia endo Martis asam endo campo suovetauriliad, utra voled cædito; quei cepit aeris ducentum darier oporteto: quojos auspicio capta diis piacolom dato.

Plutarque nous assure avoir trouvé dans les annales des pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un général d'armée prenoit sur un autre général, & qu'il ordonnoit que les premieres seroient consacrées à Jupiter *Feretrien*, les secondes au dieu Mars, & les troisiémes à Quirinus.

Quojus pour *cujus*, terme ancien. *Classe procinctâ*: cela signifie une armée rangée en bataille, selon Festus. D'où vient que les anciens appelloient une armée *classis clupeata*. *Opeima spolia*, pour *opima spolia*, des dépouilles opimes, qu'un chef gagnoit sur un autre chef, comme le dit Festus; & on les appelle *opimes*, selon lui, parcequ'il arrive fort rarement qu'on en prenne: ce qui n'est arrivé que trois fois à l'empire romain; l'une que Romulus remporta sur Acron; la seconde, que Cornelius Cossus prit sur Tolumnius; & la troisiéme, que Marcus Marcellus prit sur Vindomare, & qu'il consacra à Jupiter *Feretrien*, comme le marque Tite-Live. *Quei* pour *qui cepit*: *aeris* pour *æris*: *darier* pour *dari*: *oporteto* pour *oportet*. *Endo Martis Asam*, pour *in Martis aram*: *endo campo* pour *in campo*: *suovetauriliad* pour *sue*, *ove*, *tauro*, un sacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau.

Sei quis *hemonem leiberom sciens dolo malo mortei duit, parricidad estod. Sei im imprudens, se dolo malod occisit, pro kapito occisei & nateiis ejus endo concione arietem sobjicito.*

"Si quelqu'un tue un homme libre volontairement „ & par malice, qu'il soit déclaré parricide: que s'il „ le fait par imprudence, qu'il soit obligé en pleine „ assemblée de sacrifier un belier, pour la vie qu'il lui „ a ôtée."

Leiberom pour *liberum*, *mortei* pour *morti*, *duit* pour *dedit*, *parricidad* pour *parricida*, *estod* pour *esto*, *occisit* pour *occidit*, *kapito* pour *capite*, *occisei* pour *occisi*, *nateiis* pour *natis*, *endo* pour *in*, *sobjicito* pour *subjicito*.

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de sacrifier un belier.

Mulier quæ prægnans mortua ne humator, antequam partus ei excidatur; quei secus faxit, spei animantis cum gravida occisæ reus estod. Negat lex regia, dit Marcellus jurisconsulte, *mulierem quæ prægnans mortua sit humari, antequam partus ei excidatur: qui contra fecerit spem animantis cum gravida peremisse videtur.* Cette loi de Numa défendoit expressément d'enterrer une femme qui mouroit étant grosse, avant qu'on eut tiré son fruit de son corps; & celui qui en usoit autrement étoit censé avoir fait mourir l'enfant avec la mere. Valere Maxime rapporte qu'un certain Gorgias sortit du sein de sa mere lorsqu'on la portoit en terre, & obligea par son cri ceux qui la portoient de s'arrêter.

Sei *hemonem folminis occisit, im sopera genua nei tollito; sei folmine occisus escit, nei justa nulla fieri oporteto.*

Cette loi est obscure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains observoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fussent portés sur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fît aucune cérémonie à leurs funérailles, parcequ'ils étoient morts par la colère des dieux.

Folminis est mis pour *fulmen*, les anciens Latins ne connoissant point les nominatifs terminés en *en*. *Sopera* pour *supra*, *nei* pour *ne*.

Veino *rogum ne respargito.*

"Qu'il ne falloit point arroser le bucher de vin, mais „ de lait."

Pelex *asam Junonis ne tagito; sei tagit, Junonei crenebis dimiseis acuam feminam cædito.*

"Qu'une concubine ne touche point l'autel de Ju- „ non; & si elle le touche, qu'elle soit condamnée de „ sacrifier une petite brebis à Junon, ayant les cheveux „ épars."

Asam est mis pour *aram*, *tagito* pour *tangito*, *crenebis* pour *crinibus*, *dimiseis* pour *dimissis*, *acuam* pour *agnam*.

Par cette loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouser une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis *aliuta faxit; ipsos Jovei sacer estod.*

Aliuta pour *aliter*. Il ne se trouve que ce lambeau de cette loi, le reste est péri par l'injure des temps.

Voïci encore d'autres loix de Numa, dont les paroles ne nous sont point restées; mais seulement le sens dans les auteurs.

La premiere est de la nature de Dieu, dont voici le sens.

Ne quis *Deum vel hominis speciem, vel animalis alicujus formam habere existimaret.*

"Que personne ne donne à Dieu la figure d'un hom- „ me, ni d'aucun animal."

Il semble que Numa faisant cette loi, ait eu connoissance du commandement de Dieu, dans le *chapitre XX de l'Exode*: *Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont dans le ciel, ou sur la terre, &c.*

Ad deos *castè adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo deos haberet, neve novos, neve advenas, nisi publicè adscitos privatim colerent. Sacra diis instituta sanctè servarentur; fruge molâque salsâ litaretur. Templa diis constructa profanis usibus ne pollerentur. Templum Jani belli pacisque indicium esset.*

« Qu'il ne falloit s'approcher des dieux qu'avec pu- » reté & piété, & éloigner d'eux les richesses; qu'au- » cun n'eût des dieux nouveaux ou particuliers; que les » sacrifices institués en l'honneur des dieux fussent reli- » gieusement observés; qu'on répandît sur les victimes » de la pâte salée; que les temples élevés en l'honneur » des dieux ne fussent point employés à des usages pro- » fanes; que le temple de Janus fût la marque de la » paix & de la guerre. »

C'est pour cette raison qu'on le fermoit en temps de paix, & qu'on l'ouvroit en temps de guerre.

Ut divis *aliis alii sacerdotes essent. Curiones triginta sacra curiarum quibus præfecti curarent; proque curialibus publicè rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis assidui sacerdotes essent. Tribunus Celerum sacris sibi assignatis operam daret. Augures signa de cœlo servarent, publicaque & privatis discernerent, quæve vitiosa dirave dixerunt irrita sævaque haberentur. Vestales virgines ignem foci publici in urbe sempiternum custodirent; quæ stupri convictæ ad portam Collinam vivæ defoderentur; qui vitiasset virgis in foro ad mortem cæderetur. Salii duodecim deorum belli præsidum universim laudatores, Marti Gradivo sacra in palatio celebrarent. Feciales fœderum, pacis, induciarum oratores judicesque essent; viderent sedulò ne ulli fœderatæ civitati injustum bellum inferretur; de legatorum judicarent injuriis: si quid imperatores contra jusjurandam peccassent, cognoscerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus causis, quæ ad sacra, tam inter sacerdotes quàm profanos, judicarent; novas leges de sacris ex sua sententia & arbitratu conderent; sacerdotes omnes examinarent, sacrorum ministros in officio continerent; de deorum geniorumque cultu, totoque religionum ac ceremoniarum negotio consulentes docerent: præscripta à se contemnentes pro delicti qualitate & magnitudine multarent; nullius potestati essent obnoxii.*

C'est-à-dire, que chaque dieu eût ses prêtres particuliers; qu'aux trente curies des Romains, il y eut un

curion à chacune pour faire les sacrifices ; trois prêtres Flamines, dont le premier pour Jupiter, s'appelleroit *Dialis* ; le second pour Mars, *Martialis* ; & le troisiéme pour *Quirinus*, *Quirinalis* ; que celui-ci nommé *Tribunus Celerum*, s'aquitteroit des sacrifices qui lui seroient assignés ; que les Augures observeroient les signes du ciel, & distingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant soigneusement les vicieux & les cruels ; que les Vestales auroient soin d'entretenir continuellement le feu sacré ; que celle d'entr'elles qui se seroit laissé corrompre, seroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que son corrupteur seroit foueté jusqu'à rendre l'ame dans la place publique ; qu'il y auroit douze prêtres appellés *Saliens*, qui feroient des sacrifices dans le palais à Mars surnommé *Gradivus* ; que les Féciaux seroient les juges des alliances, de la paix & de la tréve ; qu'ils prendroient garde qu'on ne fît aucune guerre injuste aux alliés du peuple Romain ; qu'ils jugeroient des outrages faits aux ambassadeurs ; & si les généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils expieroient leur faute ; que les pontifes seroient les juges des affaires de la religion, tant entre les prêtres qu'entre les laïcs ; qu'ils feroient de nouvelles loix à leur volonté pour les sacrifices ; qu'ils examineroient les prêtres ; qu'ils les retiendroient dans leur devoir ; qu'ils rendroient raison du culte des dieux & des génies de toute la religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adresseroient à eux ; que ceux qui mépriseroient leurs ordonnances seroient punis par eux selon la grandeur de leur désobéissance ; & qu'ils ne seroient soumis à personne.

Toutes ces loix sont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus ; & la raison que rend S. Augustin de la multiplicité de ces prêtres, c'est à cause du grand nombre de dieux que les païens adoroient, & de peur qu'on ne les confondît.

Annus *duodecim esset mensium.*

« Que l'année seroit composée de douze mois. » Il y avoit deux mois d'ajoutés à l'année de Romulus ; savoir, janvier & février. »

Dies *omnes in fastos, nefastosque distribuerentur.*

« Que les jours seroient divisés en *fastes* & *nefastes*, » en jours de fête & jours ouvriers ou de travail. »

Ut *si pater filio concesserit uxorem ducere, quæ futura illi juxta leges sacrorum bonorumque omnium particeps, eidem patri postea nullum jus vendendi filium esset.*

« Que si le pere a permis à son fils de se marier à une » femme, qui devoit entrer en communauté de biens » & de sacrifices avec lui, le pere ne pouvoit plus ven- » dre son fils. »

Ut *contractus dubii & sine testibus fide ac jurejurando terminarentur, utique magistratus ac judices in dubiis causis ex alterius fide & sacramento suam interponerent sententiam.*

« Que les contrats douteux & faits sans témoins, se- » roient certifiés avec serment ; & que les juges donne- » roient leurs sentences dans les causes douteuses sur le » serment d'une des parties. »

Il faut parler présentement des loix faites par les autres rois. Tullus Hostilius, troisiéme roi des Romains, fit une loi, que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils seroient nouris & élevés aux dépens du public jusqu'à l'âge de puberté : *Ut trigemini quoties nascerentur, alimenta ex publico, iisque usque ad pubertatem traderentur.*

Il renouvella en second lieu la loi de Romulus touchant les Féciaux : *Ut Feciales fœderum, belli, pacis, induciarumque oratores, judicesque essent, & bella disceptarent.*

Tarquinius *Priscus* ou l'*Ancien*, donna les loix suivantes.

Ut Regia *Romanorum majestas coronâ aureâ, sceptro, sellâ eburneâ, togâ pictâ, lictoribus duodecim, aliisque ornamentis insignis esset.*

« Que les rois porteroient une couronne d'or & un » sceptre ; qu'ils auroient un siége garni d'yvoire & une » robe brodée ; & qu'ils seroient précedés de douze lic- » teurs. »

Ut *quisque civis veram bonorum suorum, quæ, qualiacunque essent, æstimationem jurejurando probaret, probatamque ad regem deferret, genus item, ætatem, nomina uxorum, liberorum familiæque omnis : quæ, cujus generis prædia, quis servorum pecudumque numerus, quæ qualiacunque fundorum instrumenta singulatim sine dolo malo profiteretur, quâque urbis in parte, quove extra urbem loco habitaret, suasque res possideret, sanctè indicaret : qui secus fecisset, bonis publicatis civitatem amitteret, cæsusque virgis sub hasta veniret.*

« Que chaque citoyen seroit tenu de donner un dé- » nombrement de tous ses biens au roi, de quelque » nature qu'ils fussent, & de le certifier véritable par » serment ; comme aussi de déclarer son origine & son » âge, les noms de sa femme, de ses enfans & de toute » sa famille ; de dire le nombre de ses terres & leur » qualité : & le tout sans aucune fraude. Que si quel- » qu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoisie, » son bien étoit confisqué ; & après avoir été foueté, » on le vendoit à l'encan comme esclave. »

Ut *quisque pater familias pro nascentibus quidem ad ædem Junonis Lucinæ, pro sumentibus verò togam virilem ad Juventutis ; pro defunctis denique ad Libitinæ certas stipes penderent : easque quotannis Æditui in tabulas referrent, ex quibus puerorum puberum, ac mortuorum certus numerus singulis annis cognosceretur.*

« Que chaque pere de famille donneroit une certaine » somme au temple de Junon *Lucine* pour les enfans » nouveau-nés ; une autre au temple de la Jeunesse, » lorsque leurs enfans prendroient la robe virile ; & » une troisiéme au temple de la déesse Libitine, lors- » qu'ils viendroient à mourir. Les sacristains de ces » temples étoient tenus d'en faire des catalogues tous » les ans, afin qu'on pût connoître le nombre des en- » fans nouveau-nés, de ceux qui prenoient la robe vi- » rile, & de ceux qui mouroient. »

Uti *in tribus Urbanas atque jus civitatis servi ab civibus Romanis manumissi, qui vellent adsciscerentur ; & libertini ad omnia plebeiorum admitterentur munia.*

« Que les esclaves à qui les Romains auroient donné » la liberté, pouroient être reçus dans les tribus de la » ville s'ils le vouloient, & jouir du droit de citoyens ; » & que les enfans des affranchis seroient aussi admis à » toutes les charges du peuple. „

Ne quis *ob debitum fœnus in vincula traheretur, neve fœneratoribus jus in libera corpora, sed debitorum contenti facultatibus essent.*

« Qu'on ne mettroit personne en prison pour les ar- » rérages dus ; & que les rentiers n'auroient aucun droit » sur les personnes libres, & se contenteroient des » biens de leurs débiteurs. „

Nous n'avons que la loi suivante de Tarquin *le Superbe.*

Uti *sacrorum causâ quotannis semel in montem Albanum Romani Latinique nomine populi Romani à supremo magistratu Romano cogerentur ; Jovi Latiali consensu communi sacra facturi, ferias & mercatus celebraturi & unà epulaturi.*

« Que tous les ans le souverain magistrat de Rome „ assembleroit les Romains & les Latins sur le mont „ Alban, pour faire d'un commun accord un sacrifice à „ Jupiter *Latial*, y faire une fête & un festin commun, „ & y tenir un marché. »

Voilà toutes les loix faites par les rois, que Sextus Papirius jurisconsulte a ramassées en un corps, pour les conserver à la postérité, & qu'on appelle de son nom *Jus Papirii.* Il nous faut parler maintenant des loix du temps de la république, dont les unes ont été faites par

les décemvirs, & les autres par les consuls, par les dictateurs & par les tribuns du peuple.

Les loix des décemvirs, comprises sous le nom des douze tables, ont été les plus considérables; puisqu'ils les avoient prises des républiques les mieux policées de la Gréce, & des coutumes les plus justes des Romains & des autres peuples, ausquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les loix royales.

Cette compilation se fit avec soin, par ce qu'il y avoit de plus habiles gens parmi les Romains. Ensuite les décemvirs convoquerent une assemblée du sénat, à qui ils les donnerent à examiner. Le sénat, après un sérieux examen, les autorisa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma ensuite par un *plébiscite*, dans une assemblée des centuries. On les fit ensuite graver sur des tables d'airain, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCIII de la fondation de Rome. Et l'année suivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque chose pour la perfection du droit romain, les décemvirs ajouterent encore d'autres loix, qu'ils graverent sur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres : ce qui fit le nombre de douze. Denys d'*Halicarnasse*, Tite-Live & Plutarque traitent cette matiere à fond. On poura les consulter, si l'on veut en être mieux instruit. Cicéron, au *premier livre de l'Orateur*, préfere ces loix à toutes les bibliothéques du monde. Voici ses paroles : *Est in duodecim tabulis antiquitatis effigies, quòd & verborum prima vetustas cognoscitur, & actionum genera quædam majorum consuetudinem vitamque declarant : sive quis civilem scientiam contempletur, totam hanc, descriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim tabulis contineri videbit : sive quem ista præpotens & gloriosa philosophia delectat, dicam audacius hosce habet fontes omnium disputationum suarum, qui jure civili & legibus continentur. Bibliothecas me hercle omnium philosophorum, unus mihi videtur XII tabularum libellus, si quis legum fontes & capita viderit, auctoritatis pondere, & utilitatis ubertate superare.* Il est sans doute bien fâcheux que l'injure des temps nous ait privés d'un si grand trésor, dont il ne nous reste que quelques fragmens répandus dans divers auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du lecteur.

Praeco, *fonus endeicito : quom fonus ecfertor, nei incomitiato.*

« Que le crieur invite aux funérailles, & qu'on ne „ tienne point d'assemblées pendant qu'on les fait. »

Fonus pour *funus*; *endeicito* pour *indicito*; *quom* pour *quum*; *ecfertor* pour *est efferendum*; *nei* pour *ne*; *incomitiato* pour *ito in comitium.*

Voici les termes dont le crieur se servoit pour inviter aux funérailles des grands de Rome : Ollus quiris leto datus est, ou L. Titius vixit, L. Titio exequias ire cuei commodum est, jam tempus est, ollus effertur; *L. Titius est mort; ceux qui ont le loisir d'assister à son enterrement, il est temps, on l'emporte du logis.*

Molieres *faciem nei carpunto, neive cenas radunto; lesum foneris nec habento.* Ce sont trois fragmens qui se lisent dans divers auteurs. Cette loi regloit le deuil, & prescrivoit des bornes à la douleur. *Molieres* est mis pour *mulieres*, *cenas* pour *genas.*

Cette loi défendoit aux femmes de déchirer leurs visages dans la douleur, & de faire des lamentations. Cicéron nous assure dans le second *des Tusculanes*, que cette loi avoit été faite par Solon, & que les décemvirs l'avoient prise de lui. *Postea quàm, ut scribit Phalerus, sumptuosa fieri funera & lamentabilia cœpissent, Solonis lege sublata sunt, quam legem iisdem prope verbis nostri Decemviri in decimam tabulam conjecerunt.*

Endo *fonere tribos recinieis, ricâ porporeâ decemque tibicinebos vetier liceto; hoc ploas nei facito : tribos ricinieis* pour *tribus ricineis*; *porporea* pour *purpurea*; *tibicinebos* pour *tibicinibus*; *vetier* pour *utier.* Il étoit ordonné par cette loi, que les femmes se vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'employeroit que dix joueurs de flute dans les pompes funébres.

Servalis *unctura circumpotatioque, quom fonus exsequiantor, neive respersio fuat; acerras sepolcris aut longas koronas nei indeponito.* Cette loi défendoit d'oindre les corps des esclaves, & de faire un festin à leurs funérailles, non plus que des effusions de vin, & de couronner leurs sépulcres de festons, ou de bruler de l'encens.

Servalis pour *servilis*; *exsequiantor* pour *exsequias ire*; *fuat* pour *fiat*; *sepolcris* pour *sepulcris*; *koronas* pour *coronas*; *endeponito* pour *imponito.*

Murinam *mortuo nei indito.* Qu'on ne se servît point de ce breuvage délicieux qu'ils appelloient *murina*, aux enterremens des morts.

Les auteurs ne conviennent point sur la composition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépense en étoit grande : c'est pourquoi les décemvirs, qui vouloient retrancher les grandes dépenses qu'on faisoit aux funérailles des personnes de qualité, en avoient défendu l'usage.

Plusa *fonera unei nei facito, neive pluses lectos indoserto.*

« Il n'étoit pas permis de faire marcher plusieurs lits „ dans les pompes funébres. „ Cependant Auguste voulut que les funérailles de Marcellus fussent honorées de six cens lits; & on en compta jusqu'à six mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui est du peuple, on portoit leurs corps dans des biéres.

Plusa est mis pour *plura*; *unei* pour *uni*; *pluses* pour *plures*; *endeserto* pour *inserto.*

Ausom *in fonere nei addito : ast quoi auso denteis vinctei fient, im cum ole urereve se fraude liceto.*

Ausum est mis pour *aurum*; *auso* pour *auro*; *quoi* pour *cui*; *vinctei* pour *vincti*; *ole* pour *illo.*

Il étoit défendu de bruler de l'or avec les corps des défunts, si ce n'est qu'ils eussent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la loi de le bruler avec le corps.

Rogum *asciâ nei poleito.* Que le bucher ne seroit point fait de bois poli, mais de simple bois.

Honoratorum *virorum laudes endo concione memorantor, easque nenia ad tibicinem prosequantor.*

« Qu'on feroit publiquement l'oraison funebre des „ personnes illustres, & qu'on chanteroit des lamen- „ tations au son des instrumens. »

P. Valerius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'oraison funebre de Junius Brutus son collégue dans le consulat. Cette coutume fut suivie depuis durant la république, & sous les empereurs.

Dominus *foneris endo ludeis accenso, lictorebosque octitor.*

Lictorebosque est mis pour *lictoribusque*; *octitor* pour *utitor.*

« Que celui qui préside aux funérailles, se serve dans „ les jeux d'*accense* & de *licteurs.* „

Dominus ludorum, le maître des jeux, qu'Auguste a nommé le premier, selon Quintilien, *munerarius.* Cette coutume de donner des jeux pour honorer les funérailles des grands, est très-ancienne; puisque Homere & Virgile en font mention. Ces jeux étoient ou des combats de gladiateurs, ou des courses de chevaux.

Homini *mortuo osa nei lecito, quod post fonus faciat, exstra quam sei quis foris militiæque mortuos siet.*

Cette loi est rapportée par Cicéron, *lib. XI, de Leg. Homini*, inquit, *mortuo ossa ne legito, quo post funus faciat : excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne ensuite le sens de cette loi : *ut posteaquàm corpus crematum esset, ossa à cineribus legantur, statimque loco proximo in terram condantur, ne, si alium in locum se-*

peliendi causâ deportarentur, luctus duplicaretur & sumptus; de peur qu'on ne renouvelle le deuil & la dépense. On excepte de cette loi ceux qui seroient morts en guerre ou dans un pays étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le sépulcre de leurs ancêtres. On ne laissoit pas de bruler les corps de ceux qui étoient morts, soit en guerre, soit dans les pays étrangers; mais on leur coupoit seulement un doigt qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la sépulture, comme nous l'apprenons de Festus. *Membrum abscindi mortuo dicebatur, quum digitus ei decidebatur, ad quod servatum justa fierent, reliquo corpore combusto.*

HOMINEM *mortuum endo urbe nei sepeleito, neve urito.*

« Qu'on ne devoit point bruler les corps, ni les en- » terrer dans la ville. »

Cette loi est rapportée par Cicéron: *Hominem mortuum, inquit lex duodecim, in urbe ne sepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les empereurs, & les vierges vestales ont été exceptées de cette loi: car Valerius Publicola & Posthumius Tubertus ont eu leurs sepulcres au bas du capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres citoyens étoient enterrés dans leurs terres, ou sur les grands chemins de Rome.

PATREI *endo fidiom qui ex se matreque familias natus est, vitai necisque potestas estod, terque im venundarier jous estod: sei pater fidiom ter venomduit à patre leber estod.*

« Que le pere auroit puissance de vie & de mort sur » son fils, qui seroit né de lui & de sa femme dans un » légitime mariage; qu'il le pouroit vendre trois fois, » comme esclave; mais qu'après avoir été vendu trois » fois, il redevenoit libre & hors de la puissance pa- » ternelle. » *Fidiom* est mis pour *filium*; & *fidios*, pour *filius*; *vitai*, pour *vitæ*; *im*, pour *eum*; *jous*, pour *jus*; *venomduit*, pour *venumdederit*; *leber*, pour *liber*.

La puissance paternelle étoit grande chez les Romains; & l'empereur Justinien nous apprend que ce droit étoit particulier à ces seuls peuples: *Jus potestatis quod habemus in liberos proprium est civium Romanorum. Nulli enim sunt homines, qui talem in liberos habeant potestatem, qualem nos habemus.* Denys d'*Halicarnasse* dit, que cette souveraine puissance avoit été donnée aux peres par Romulus. *Hanc autem potestatem non recentem fuisse, sed jam inde ab Romulo permissam.* Du temps des empereurs il ne fut plus permis aux peres de faire mourir leurs enfans, ni de les faire esclaves, non pas même de les desheriter, si ce n'est pour des causes considérables, qu'ils devoient dire devant le préteur.

PATREI *libereis sueis quosque habet in potestate cujuscumque sexûs, tutoris testamento dandi jous estod.*

« Qu'un pere pouroit donner des tuteurs à ses en- » fans par son testament. ».

SI QUIS *tutor pupillum fraudarit remque ejus interverterit, infamiâ notator, pœnaque moltator duplioni.*

« Si un tuteur fraude son pupille, & dissipe son bien, » qu'il soit noté d'infamie & condamné à l'amende » du double. » Car le tuteur est obligé de tenir compte, non-seulement de ce qu'il a perçu des biens du pupille; mais aussi de tout ce qu'il a pu & du honnêtement percevoir, & ce avec autant & plus de diligence qu'en ses propres affaires; & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleusement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la simple restitution de ce qu'il avoit pris ou détourné; mais il étoit tenu à la restitution du double, par une action que les jurisconsultes appellent *de rationibus distrahendis*, & outre cela noté d'infamie.

SEI *fousiosos esit, adnatorum, genteiliumque endo eo pequniaque ejus potestas estod.*

Si furiosus est, agnatorum gentiliumque in eo pecuniaque ejus potestas esto.

Cette loi des douze tables veut, que si un pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir administrer son bien, il soit mis en la curatelle de ses plus proches parens, pour avoir le soin de sa personne & de ses biens.

PATER FAMILIAS, *utei soper familiâ pecuniaque soua legasit, ita jous estod.*

« Qu'un pere de famille auroit la liberté de léguer » ses biens. ».

Utei est mis pour *uti*; *soper*, pour *super*; *soua*, pour *sua*; *legasit*, pour *legaverit*.

Par la loi des douze tables, il étoit libre au testateur de léguer tout son bien, à qui bon lui sembloit; mais il arrivoit le plus souvent, que quand les testateurs avoient ainsi disposé & absorbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers institués voyant qu'il ne leur restoit rien, répudioient l'hérédité, & ainsi l'institution d'héritier, qui étoit le fondement du testament, étoit rendue inutile, & les légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvénient, on fit la loi *Falcidie*, par laquelle il fut ordonné, que les testateurs ne pouroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils seroient tenus d'en laisser le quart à l'héritier institué. C'est ce qu'on appelle la *quarte falcidie*, ou simplement la *falcidie*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Auguste sous le *triumvirat*.

FILII *filiæque familias bonorum paternorum sui suæque hæredes sunto.*

Par la loi des douze tables, il n'y avoit que deux sortes d'héritiers, ou deux sortes de succession *ab intestat*, savoir, *suorum & agnatorum*, des enfans & des parens. Le degré en ligne masculine étoit tellement considéré dans l'ancien droit romain, & l'on faisoit si peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne succédoient point à leur mere, ni la mere à ses enfans. Mais on fit dans la suite sur cela deux *sénatusconsultes*, par lesquels le droit de mutuelle succession fut introduit: savoir, l'*Orficien*, qui appella les enfans à la succession de la mere, & le *Tertyllien* qui appella les meres à la succession de leurs enfans.

SEI QUA *molier post virei mortem in decem proximeis mensebos pariat, quei quave ex ea nascatur, sonus, souave, in virei familia heres estod.*

« Si une femme vient à accoucher dix mois après » la mort de son mari, que l'enfant qui en naîtra, fils » ou fille, soit héritier du pere. »

Ulpien veut, qu'un enfant, qui est né dix mois après la mort de son pere, ne puisse en être héritier: *Post decem menses mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'empereur Adrien a déclaré qu'une honnête femme accouchant le onziéme mois après la mort de son mari, l'enfant qui en naîtroit pouroit légitimement succéder à son pere, fondé en cela sur l'autorité des philosophes & des médecins; ce qui a fait dire à Varron dans une satyre qui a pour titre, *Testamentum: Si quis undecimo mense* ἀχριτόκω *natus, esto heres*, sur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onziéme mois commencé & non pas révolu.

PATREBOS *cum plebed connubia nei sunto.*

« Que les mariages seroient défendus entre les pa- » triciens & les plébeïens, » c'est-à-dire, entre les nobles & le peuple. En faisant cette loi, qui fut abrogée dans la suite, les décemvirs avoient voulu mettre la division entre les nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur magistrature perpétuelle.

SEI *vir aut molier alter alteri nontiom miseit, devortiom estod; molier res suas sibei habetod, vir molierel claves adimittod exicitoque.*

Nontiom miseit, est mis pour *nontium misit*; *exicitoque*, pour *exigitoque*. Les autres vieux termes sont faciles, ou ont déja été expliqués.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, jusqu'à la loi des douze tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vingt-un ans depuis la loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui

quitta sa femme, à cause de sa stérilité, l'an de la fondation de Rome, ICXXIII, sous le consulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papirius Masson, en quoi il est blâmé par Valerius d'avoir préféré le desir de se voir des enfans à l'amour conjugal.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'empire romain, non-seulement durant le paganisme & la jurisprudence ancienne; mais aussi sous les premiers empereurs chrétiens, durant & après Justinien même. Cela étoit tellement constant, & estimé si raisonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de se priver de cette liberté par une stipulation pénale; & il falloit se contenter des peines que la loi imposoit à celui qui causoit un injuste divorce. Il se faisoit ou par le mutuel consentement des parties, qu'ils appelloient *bonâ gratiâ*, auquel cas il dépendoit absolument de la convention des parties de se quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur sembloit: ou bien par la seule instance & opiniâtreté de l'un contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cause légitime, celui qui le requeroit étoit sujet aux peines, *injusti dissidii*, d'un injuste divorce. S'il y avoit cause légitime, le mari rendoit à sa femme ce qu'elle avoit apporté, lui ôtoit les clefs de la maison, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *Frugi factus est, mimam illam suam suas res sibi habere jussit ex duodecim tabulis, claves ademit, exegit.* « Il est » devenu homme de bien, il a renvoyé sa comédien» ne, il lui a rendu ce qui lui appartenoit, conformé» ment aux loix des douze tables, il lui a ôté les clefs, » & l'a chassée. »

Sei *quis injuriam alteri faxit, XXV æris pœnæ sunt.* « Si quelqu'un fait quelque injure à un autre, qu'il » paye vingt-cinq livres d'airain. »

L'injure dans la jurisprudence romaine, comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de son prochain. L'injure se commet en trois manieres; par effet, quand quelqu'un excéde un autre en son corps de coups & de blessures; par parole, quand quelqu'un profére contre un autre des paroles, qui offensent son honneu & sa réputation; par écrit, quand quelqu'un fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La loi ancienne punissoit différemment l'injure qui se fait par effet Si l'excès étoit allé jusqu'à rompre un membre, par la loi des douze tables, il étoit permis à celui qui avoit été mutilé de prendre lui-même sa satisfaction, en faisant souffrir une pareille peine c'est-à-dire, pareille rupture & mutilation. C'est ce qu'on appelle *talion*; parceque la peine étoit & devoit être semblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais seulement un soufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vingt-cinq as.

Pour les injures & les satires contre la réputation des grands de Rome, on les punissoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme S. Augustin le rapporte d'un passage de Cicéron, *liv. 4. de la république*.

« Nos loix des douze tables, *dit-il*, sont bien con» traires à cela. Car quoiqu'elles soient fort retenues à » punir des peines capitales, elles ne laissent pas de » les ordonner contre ceux qui noircissent la réputa» tion d'autrui, par des vers ou représentations inju» rieuses; en quoi elles ont très-grande raison: car no» tre vie doit être exposée à la censure légitime des » magistrats, mais non pas à la licence effrenée des » poëtes; & il ne doit être permis de nous dire une » injure, qu'à condition que nous y puissions répon» dre & nous défendre en jugement. »

Quei *cum telo hominis occidendi causâ deprehensos fouerit, kapital estod.* „

« Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer » quelqu'un, qu'il soit puni de mort. »

L'homicide volontaire a toujours été puni du dernier supplice par les anciens; & cette punition, par la rigueur de la loi, a lieu, non-seulement quand la mort s'en est ensuivie, mais aussi quand on s'est mis en devoir d'exécuter le mauvais dessein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainsi on punit celui, qui avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelqu'un pour le tuer, quoiqu'il n'en meurt pas. De même celui qui a donné le poison, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laisse pas d'être puni comme homicide.

Quei *nox fortum faxsit, sei im aliquips occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit telove se defenderit, sei im aliquips cum clamore occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit, neque telo se defenderit, sei leber siet, prætor im verberarier joubetod, eique quoi fortom factum esit addeicito: sei servos siet, virgis cæsos ex saxo deicitor; sei impobes siet, prætoris arbitratu verberatos noxsiam sarceito.*

« Si quelqu'un fait un vol la nuit, il est permis de » le tuer: que si c'est le jour, & que le voleur se dé» fende avec des armes, il est aussi permis de le tuer: » que s'il ne se défendoit point à main armée, & qu'il » soit libre, que le préteur le condamne au fouet; que » s'il est esclave, qu'il soit précipité de la roche Tar» peïenne, après qu'il aura été fouetté. Que si le voleur » n'est pas encore en âge de puberté, qu'il soit fouetté » & condamné aux dommages & intérêts, selon la vo» lonté du préteur. „

Quei *falsum testimonium dixerit ex saxo deicitor.*

“ Que celui qui aura rendu faux témoignage contre „ quelqu'un, soit précipité de la roche Tarpeïenne. „

Cette loi est conforme à la loi du décalogue, *Tu ne diras point de faux témoignage.* Il y en a qui croient que Platon & les autres philosophes Grecs avoient lu les livres de Moyse, & en avoient tiré la plupart de leurs loix, que les décemvirs compilerent ensuite.

On ne rapportera point ici plusieurs fragmens de la loi des douze tables, touchant la maniere de juger & d'instruire une accusation; on poura en parler ailleurs. Non plus que de celles qui regardent les assemblées du peuple Romain par tribus, par centuries & par curies, on les trouvera ci-dessus sous le mot de COMICES. Il faut parler présentement des loix particulieres des Romains & des empereurs.

Lex Sulpitia. La *loi Sulpitienne* faite par les consuls P. Sulpitius Samurius & P. Sempronius Sophus, l'an de la république CDL.

Ne Scilicet *quis templum vel aram injussu senatûs aut tribunorum plebis majoris partis dedicaret.*

“ Il n'étoit point permis de dédier un temple ou „ quelque autel, sans le consentement du sénat ou „ des tribuns du peuple. „

Lex Papiria. La *loi Papirienne.* Ne quis *injussu plebis ædes, terram, aram, aliamve rem ullam consecraret.*

“ Il n'étoit pas permis de consacrer des temples, une „ terre, des autels sans le consentement du peuple. „

Lex Hortensia. La *loi Hortensienne* vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de féries, fussent *fastes* dans la suite, c'est-à-dire, jours de travail, dans lesquels le préteur rendoit justice, en prononçant ces trois mots, *do, dico, addico.* Cette loi fut faite par Q. Hortensius, dictateur, l'an de la fondation de Rome CDLXVIII.

Lex Publicia. La *loi Publicienne* faite par Publicius. Ne *quibus nisi ditioribus Cerei saturnalibus mitterentur.*

“ Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux „ fêtes des saturnales. „ C'étoit la coutume de faire plusieurs présens les jours de ces fêtes, & particulierement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait passer les hommes des ténébres à la lumiere, c'est-à-dire, d'une vie obscure & sauvage, à une vie polie & instruite.

Lex Cornelia. La *loi Cornelia*, que fit P. Corne-

lius Dolabella consul, après la mort de Jules-César, l'an de Rome DCCX. Ut *eidus Julii quibus Cæsar interfectus in senatu est, Urbis natales haberentur.*

" Qu'aux ides de juillet, que César avoit été tué „ dans le sénat, on célébrât le jour de la naissance de „ Rome. „

Lex Licinia. La *loi Licinienne* touchant les jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces jeux devoient se représenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. *P. Licinius prætor Urbanus legem ferre ad populum jussus, ut hi ludi perpetuùm in statam diem voverentur.*

Lex Roscia. La *loi Roscienne & Julienne* dont L. Roscius Otho tribun du peuple, selon Florus, fut auteur l'an de Rome DCLXXXVI. *Ut in theatro equitibus Romanis, qui H. S. quadringenta possident, quatuordecim spectandi gradus assignarentur, exceptis iis, qui ludicram artem exercuerant, quippe sive suo sive fortunæ vitio rem decoxissent.*

" Que les chevaliers Romains riches de quatre cens „ mille sesterces (qui font environ 40000 livres) au„ roient 14 dégrés au théâtre, pour voir les jeux; ex„ cepté ceux qui auroient fait le métier de baladin, & „ ceux qui auroient dissipé tout leur bien en débau„ ches. „ Voici ce qu'en dit Tacite, *au liv. XV* de ses *annales, chap.* 5. L'empereur sépara les chevaliers Romains du peuple dans le cirque, en leur donnant des siéges les plus proches des sénateurs. Car auparavant ils assistoient à ces spectacles confusément, parceque la *loi Roscia* n'avoit réglé que les séances du théâtre.

Lex Cincia. La *loi Cincia*, pour réprimer l'avarice des orateurs qui exigeoient de grosses sommes d'argent. La *loi Calpurnia* touchant le larcin des magistrats, & celle qui porte le nom de Jules César, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la république.

Lex Papia. La *loi Papia Poppea* établie par Auguste en sa vieillesse, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & accroître les revenus de la république.

Lex Agraria. La *loi Agraire* touchant la distribution des terres prises sur les ennemis. Cette loi fut la semence de grandes divisions dans l'empire romain, sous la république.

Lex Julia. La loi faite par Auguste contre l'adultere. Ce fut la premiere qui établit des peines & une accusation publique contre ceux qui séduisoient les femmes mariées, ou corrompoient les filles ou les veuves de condition. Ce n'est pas qu'avant Auguste l'adultere fût impuni; mais il n'y avoit point d'accusation introduite, & il ne se punissoit que d'une peine arbitraire. Or la loi *Julia*, qu'Auguste eut le malheur de voir luimême exécutée en sa famille, en la personne de ses propres enfans, n'établit pour peine du crime d'adultere, que le banissement: mais depuis, cette peine fut augmentée par les constitutions des empereurs, qui punirent ceux qui en étoient coupables, de peine capitale.

Lex Sumptuaria. La *loi Sumptuaire* que fit Cornelius Sulla, dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui régloit la dépense des festins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la loi.

Lex Papia. La *loi Papia* touchant les vierges vestales, qui gardoient le feu sacré dans le temple de la déesse Vesta. Celle qui le laissoit éteindre, étoit fouettée par le souverain pontife: & si elle se laissoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le champ *Scélérat* hors de la colline.

Lex Repetundarum, ou de Repetundis. La *loi de Peculat* ou de Concussion.

Lex Ælia. La *loi Elienne* touchant les augures, que fit Q. Ælius Pætus consul, l'an de Rome DLXXXVII.

Lex Fusia. La *loi Fusia*, touchant le temps des assemblées, qui ne devoient se faire qu'aux jours comitiaux.

Lex Valeria, Sempronia. La *loi Valerienne & Sempronienne*, touchant ceux qui avoient droit de suffrage dans les assemblées à Rome. C. Valerius Tappo tribun du peuple en fut l'auteur l'an de Rome ICLXVI.

Lex Villia. La *loi Villia*, dont L. Villius tribun du peuple est l'auteur, regloit l'âge competant pour monter aux charges de la république. Cette loi s'appelloit aussi *Lex Annalis.* Voyez plus bas.

Lex Cornelia. La *loi Cornelia*, touchant la qualité que devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la république.

Lex Hircia. La *loi Hircienne*, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de César contre Pompée.

Lex Visellia. La *loi Visellienne*, qui accordoit aux fils d'affranchis le droit de parvenir aux magistratures.

Lex Pompeïa & Claudia. La *loi Pompeienne & Claudienne*, qui vouloit que ceux qui aspiroient aux charges fussent toujours présens.

Lex Rhodia. La *loi Rhodienne*, touchant le négoce sur mer. Cette loi vouloit que quand un vaisseau étoit rempli de marchandises appartenantes à divers marchands, s'il arrivoit, que, pour éviter le naufrage, l'on eût jetté les marchandises de quelques-uns, & que celles des autres eussent été sauvées, l'estimation fût faite de toutes les marchandises, & que la perte & le dommage fût supporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaisseau. Cette loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée si raisonnable, qu'elle a été généralemenr reçue par tous les peuples.

Lex Annalis; c'étoit la loi qui regloit l'âge, pour parvenir aux charges de la république romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le consulat, & ainsi des autres. Les Romains avoient pris cette loi des Athéniens. * *Antiquités grecques & romaines.*

LOJA, en latin *Loxa*, petite ville d'Espagne, située sur le Xenil, dans le royaume de Grenade, à six lieues au-dessous de la ville de ce nom, au pied des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. Loja est en quelque considération, à cause de son chanvre & de ses laines. * Mati, *diction.*

LOJA, petite ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vingt-cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Mati, *diction.*

LOING, en latin *Lupia*, riviere du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon sur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & se décharge dans la Seine entre Melun & Montereau-Faut-Yonne. * Mati, *diction.*

LOJOWOGOROD, *Lojowogorodum*, petite ville de la Basse-Volhinie en Pologne, située sur le Boristhêne, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt-trois lieues de Kiovie vers le nord. * Mati, *diction.*

LOIR, en latin *Lidericus*, riviere de France, qui naît dans la Perche, a pour source les étangs de l'abbaye du Loir. Elle passe à Illiers, Châteaudun, Cloye, Vendôme, Lavardin, Montoire, au Vau-du-Loir, à Château-du-Loir, au Lude, à la Fleche, à Duretal, & se perd dans la Sarte à Briolé, demi-lieue au-dessus de l'isle de Saint-Aubin. On pouroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) peintre natif de Paris, fils d'un habile orfévre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de feu pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui passât le peintre ordinaire. On n'y remarque ni finesse de pensée, ni caractère particulier qui eût quelque élévation. Il avoit un bon gout de dessin, de la propreté & de la facilité dans tout ce qu'il faisoit: & sans se donner le temps de digérer ses pen-

sées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, souvent même en discourant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit acquise, & par l'heureuse mémoire des choses qu'il avoit vues en Italie. Il ne demeuroit court sur aucun sujet, & faisoit également bien les figures, le paysage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ses ouvrages, tant publics que particuliers, plusieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le roi dans le palais des Tuilleries. Il mourut en 1679 âgé de 55 ans, étant pour lors professeur en l'académie de peinture. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LOIRE, en latin *Ligeris*, la plus grande riviere de France, a sa source dans une montagne des Cévenes qu'on nomme *le mont Gerbier de Joux.* Elle partage presque le royaume en deux parties égales, & passe près du Pui en Velai, à Montbrison, à Roane, où elle commence de porter bateau; puis elle arrose Nevers, la Charité, Gien, Sulli, Gergeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & se jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours est de près de deux cens lieues: elle est navigable l'espace de cent soixante lieues, & reçoit médiatement ou immédiatement cent douze rivieres, dont les principales sont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maine. * Papyre Masson, *descript. flumin. Galliæ.* César. Pline. Tibule, *liv.* 1 *eleg.* 8.

LOIRET, en latin *Ligerulus*, petite riviere de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & se décharge dans la Loire du côté du midi, au village & abbaye de S. Memin, à une lieue & demie au-dessous d'Orléans. Cette riviere a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, & seulement de deux lieues, elle est navigable presque depuis sa source. On observe qu'elle ne gele ni ne tarit jamais: on la passe sur deux ponts de pierre, à Olivet, & à saint Mesmin. * Mati, *diction.*

LOISA, aïeule de Timothée disciple de S. Paul, dont cet apôtre loue la foi. * *II. Timoth.* 1, 5.

LOISEL, famille ancienne de la ville de Beauvais, a produit des personnes de grand mérite. JEAN Loisel, dit *Avis*, fut médecin des rois Louis XII & François I. *Philippe*, l'un de ses fils, devint lieutenant général & président de Senlis. Il fut pere d'un président de la cour des aydes de..... & conseiller d'état. *Marguerite*, sœur de Philippe, fut abbesse de Penthemont. ANTOINE Loisel, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean* Loisel & de *Catherine* d'Auvergne, fille de *Nicolas* d'Auvergne, seigneur d'Auteuil, étudia à Paris dans le collége de Prêles, sous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de son testament. Depuis il étudia en droit à Toulouse, à Bourges, sous le célébre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans son amitié, & qui parle très-souvent de lui avec éloge. Dans la suite il s'établit à Paris, où il se distingua tellement entre les plus habiles avocats de son temps, que Jean-Baptiste du Mesnil, avocat du roi, lui procura la charge de substitut, & lui fit épouser une de ses niéces, nommée *Marie* Goulas, qu'il élevoit dans sa maison comme sa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'avocat du roi dans la chambre de justice de Guienne. Il publia depuis huit discours qu'il avoit prononcés en cette occasion, & que nous avons sous le titre de, *La Guienne de M. Antoine Loisel.* Il fut employé encore l'an 1594 au rétablissement du parlement deParis, & fut conseiller au trésor. Loisel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de son temps, entre lesquels il suffit de nommer le président de Thou, le chancelier de l'Hôpital, Pierre Pithou, Claude du Pui, & Scevole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des avocats du parlement de Paris; les Regles du droit françois; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le lundi 24 avril de l'an 1617, âgé de 81 ans. *Marie*, l'une de ses filles, épousa Guillaume Joly, natif de Desize, petite ville près de Nevers: & de leur mariage naquirent six enfans, du nombre desquels étoit le célébre *Claude* Joli chanoine de Paris. L'aîné de ses fils, nommé *Antoine* Loisel, conseiller au parlement de Paris, mourut avant lui en 1610, & laissa un fils de même nom, aussi conseiller au même parlement. Le second de ses fils fut le célébre GUI Loisel, conseiller-clerc au même parlement, chanoine de Paris, de Beauvais & de Senlis, & prieur commendataire de la Chaize & de Fresnoy, & l'un des plus illustres magistrats de son temps, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Consultez* leur vie, écrite par Claude Joli, chanoine & chantre de l'église de Paris, dont Antoine Loisel, avocat, étoit l'aïeul maternel. Cette vie se trouve au-devant des *divers opuscules tirés des mémoires de M. Antoine Loisel*, recueillis par Claude Joli, lui-même, & imprimés en 1656, *in*-4°.

☞ LOKEMANS (Pierre) natif de Bos-le-Duc, se rendit habile dans les langues grecque & hébraïque, & dans la théologie, qu'il étudia au séminaire de Louvain. Il gouverna durant plusieurs années une cure près de Bos-le-Duc. Il mourut âgé de 53 ans, en 1633. On a de lui un poëme en vers élégiaques, qui a pour titre, *Deus omnia trinus*, & qui fut imprimé en 1622, *in*-4°. * Valere André, *biblioth. belgique.*

LOLHARD (Walter) hérétique, chef des Lolhards, étoit Anglois, selon Pratéole, & avoit enseigné les rêveries de Wiclef; mais il est sur, comme Sandere, Genebrard & Sponde le disent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétrobusiens & Henriciens. Ses sectateurs disent que Lucifer & ses compagnons étoient damnés à tort, & que Michel & les bons anges méritoient bien mieux cette peine; ajoutant d'infâmes blasphêmes contre la sainte Vierge; & soutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici bas. Les auteurs disent, à ce sujet, qu'une fille de cette malheureuse secte, condamnée au feu, & interrogée si elle étoit vierge, répondit qu'elle l'étoit sur la terre, mais non pas sous la terre. Ils enseignoient encore que la messe, le baptême & l'extrême-onction étoient inutiles, improuvant la pénitence,& refusant de se soumettre aux puissances ecclésiastiques & aux séculieres. Lolhard fut brulé à Cologne l'an 1422. * Hocseme, *de gest. pont. Lodien. cap.* 31. Pratéole, *V. Lolh.* Sandere, *hæres.* 163. Trithéme & Genebrard, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1315, *num.* 5.

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Gréce, située près de la source du Cephiso, est l'ancienne *Lilæa*, que quelques-uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * Mati, *dict.*

LOLLIA PAULINA, dame Romaine, fille ou petite-fille du consul Lollius, fut mariée à C. Memmius Regulus, gouverneur de Macédoine & d'Achaye. Caïus Caligula l'épousa depuis, du vivant de son mari, qu'il obligea de s'en dire le pere, & de la lui accorder en mariage en cette qualité, afin que les nôces fussent faites dans les formes, & de la même maniere qu'Auguste avoit célébré les siennes avec Livie. Dans la suite Caïus la répudia, en lui défendant la compagnie de quelque homme que ce fût. Tacite rapporte que Caliste, affranchi de Claudius, promit à cette dame de lui faire épouser cet empereur: mais Agrippine lui fit payer cherement cette espérance, car après l'avoir accusée de sortilége, elle la fit bannir par l'empereur, & l'envoya tuer peu après par un tribun, l'an de J. C. 49. Elle s'en fit apporter la tête, & lui ouvrit elle-même la bouche pour la reconnoître à quelque marque particuliere qu'elle avoit aux dents. * Dion, *liv.* 59 & 60. Pline, *l.* 9. Suetone, *l.* 4. Tacite, *annal.* 12.

LOLLIEN, sophiste d'Ephèse & disciple d'un Assyrien nommé *Isaïe*, vivoit sous l'empire d'Adrien, dans le II siécle. Il composa divers ouvrages, comme nous

l'apprenons de Suidas, de Simler, *in epitome biblioth. Gesner. &c.*

LOLLIEN, tyran des Gaules, suivant Pollion, qui assure qu'il se révolta contre Posthume. On produit quelques médailles où il est appellé *Spurius Servilius Lollianus*; mais ceux qui les produisent sont suspects, & on a d'autres médailles d'un Lelien tyran, qui paroît être le même que le Lollien de Pollion. Voyez ce qu'on en dit à son article, & consultez le recueil de médailles du P. Banduri.

LOLLINI (Aloysio) évêque de Belluno, ville du Frioul en Italie, dans l'état de Venise, étoit un prélat savant, & qui étoit en relation avec les gens de lettres les plus connus de son temps, sur-tout en Italie & en France. Il a vécu principalement dans le seiziéme siécle, & est mort dans un âge avancé l'an 1626. Il étoit poëte latin, orateur, historien & philologue. Il avoit bien étudié la langue grecque, & l'on voit qu'il s'étoit formé une bibliothéque choisie dont il faisoit un grand usage, & qu'il avoit recueilli quantité de manuscrits. Il dit dans une de ses lettres (page 386 du recueil qui en a été donné), qu'il étoit de famille vénitienne, noble depuis plus de six cens ans, dont le nom s'éteindroit à sa mort, venant de perdre le seul frere qui lui étoit resté, & qui n'avoit point laissé de postérité. Nous ne savons rien de lui que ce qu'il en dit dans ses lettres. Page 8, il dit que dès sa jeunesse il avoit été très-lié avec Alexandre Synclitique, de Chypre, dont il loue l'érudition; & de la maniere dont il en parle, cet Alexandre a pu être son maître: il reconnoît au moins qu'il lui doit beaucoup. On voit ailleurs qu'il étoit en relation avec le cardinal Baronius, & qu'il n'avoit pas été inutile à celui-ci pour la composition de ses annales ecclésiastiques. Dans la lettre qui commence la page 76, il insére ses recherches sur le moine Barlaam, qu'il envoie à ce cardinal. Ce Barlaam étoit un moine Calabrois qui vivoit vers l'an 1330. Page 94, écrivant au même cardinal, il dit qu'il lui envoie un nombre de lettres de Nicolas, patriarche de Constantinople, qu'il a lui-même traduites en latin, & offre à Baronius le manuscrit complet des lettres de ce patriarche écrites en grec, pour peu qu'il lui témoigne en avoir besoin. Page 104, écrivant à Donato Mauroceno, sénateur de Venise, Lollini fait son apologie par rapport à l'amour qu'il avoit pour la poësie, dont il paroît qu'il faisoit plus que son amusement. Il a fait en ce genre les éloges de plusieurs illustres Vénitiens, savoir, de François, d'Hermolao, & de Daniel Barbaro; de Léonard, Laurent & Bernard Justiniani; d'André Naugerio; de Pierre Bembe, cardinal; de Gaspard Contareni, évêque de Belluno, & cardinal; de Pierre Barocio, évêque de Belluno, & d'Augustin Valerio, cardinal. Ces éloges sont insérés dans le second livre de ses épîtres. Son zèle pour les lettres paroît dans toutes ces lettres, & sur-tout dans quelques-unes de celles du troisiéme livre, qu'il adresse au cardinal Scipion Cobellutio, de Viterbe, de la création de Paul V. Comme on avoit donné à ce cardinal le soin de la bibliothéque du Vatican, non-seulement Lollini l'en félicite; il lui annonce aussi, que n'ayant point d'héritier qui puisse profiter des manuscrits qu'il avoit rassemblés de divers endroits, il est résolu d'en enrichir la bibliothéque du Vatican. Il réitére cette promesse plusieurs fois, & l'on voit, page 276, qu'il commença dès-lors à l'exécuter en partie, ce qui lui valut un bref honorable que Paul V lui adressa pour l'en remercier, daté le 12 mars 1620, & imprimé, page 278 de ses épîtres. Ce fut la même année que Lollini fit imprimer à Venise l'ouvrage de *Joannes Pierius Valerianus de litteratorum infelicitate.* Il en possédoit le manuscrit; il le revit avec soin, le fit imprimer à Venise, & l'adressa à ses diocésains par une courte épître où il fait l'éloge de ce livre. Il ne dit pas dans cette épître qu'il a revu ce traité de Valeriano; mais il le dit dans celle qu'il adresse au cardinal Cobellutio, & qui est page 280 du recueil cité. C'est sur l'édition de 1620, qu'a été faite celle de Leipsick 1707. Lorsque le cardinal Maffée Barberin eut été fait pape en 1623, sous le nom d'Urbain VIII, Lollini qui étoit en relation avec lui, résolut de faire encore une fois le voyage de Rome, pour féliciter lui-même le nouveau pape sur son exaltation; mais l'âge & les infirmités l'empêcherent de se procurer cette satisfaction, & il en témoigne son regret dans son épître à Jerôme Aléandre, page 376. Les épîtres de Lollini d'où nous avons tiré ce que l'on vient de lire, ont été imprimées à Belluno en 1642, *in*-4°, sous ce titre: *Aloysii Lollini patritii Veneti, & Belluni antistitis, viri praeclarissimi, epistolae miscellaneae. Opus rerum varietate, & sententiarum eruditione perjucundum, & humanarum litterarum studiosis utilissimum. Illustrissimo D. Julio Contareno, ejusdem civitatis praetori, à collegio jurisp. dicatum.* Ce titre est trop flateur: il y a des endroits utiles dans ces lettres, mais ils ne sont pas en aussi grand nombre qu'on le fait entendre: il y a même bien des lettres qui n'apprennent rien. Le style d'ailleurs est sec & souvent obscur. Les poësies latines de l'auteur insérées dans quantité d'endroits de ces épîtres sont très-médiocres. Les lettres sont divisées en quatre livres; elles ne sont point numérotées & la date est à peine à dix de ces lettres. Le recueil finit par un traité sur les différens objets que les lettres peuvent avoir, avec quelques préceptes sur la maniere de s'en expliquer: ce traité a pour titre: *Epistolaris disciplinae commentarius.* On a encore de Lollini, 1. *Aloysii Lollini, Bellunensis episcopi, episcopalium curarum characteres, sive opuscula theologica, edente Donato Bernardio*; à Belluno, 1629, *in*-4°. 2. La vie d'André Mauroceno, à la suite de l'ouvrage de celui-ci, intitulé: *Andreae Mauroceni historia Veneta, ab anno* 1521, *ad annum* 1615, à Venise 1623, *in-fol.* Lollini parle plusieurs fois de cette vie dans ses épîtres, dont plusieurs sont adressées à André Mauroceno. Grégoire Fritz, prêtre de la congrégation de l'Oratoire à Vienne en Autriche, qui a ajouté un recueil assez ample d'éloges donnés au cardinal Baronius, à la suite de la vie de ce cardinal écrite en latin par Jerôme Barnabé, & imprimée à Vienne en 1718, *in*-12, auroit pu augmenter son recueil de ce que Lollini dit dans ses épîtres à l'avantage du même cardinal. Dans le catalogue des livres de la bibliothéque de Nicolas Bachelier, doyen de l'église de Reims, *in*-4°, page 424, on trouve ce titre: *Aloysii Lollini, iambico carmini Noctua inscripto destinata praefatio & dissertatio de non deserendo grege*, à Venise 1625, *in*-4°.

LOLLIUS (Marcus) consul Romain, sous l'empire d'Auguste, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite est connue dans l'histoire sous le nom de *Lolliana clades.* On le mit ensuite en qualité de lieutenant général, mais en effet comme gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puissante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéde la naissance de J. C. Ce jeune prince instruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des présens de tous les rois pour s'enrichir, l'accusa auprès de l'empereur. Quelque temps après Lollius mourut de poison, laissant de grands biens à sa petite-fille Lollia Paulina. * Dion, *l.* 54. Pline, *l.* 9, *c.* 35. Tacite, *annal.* 3, 48.

LOLLIUS, dit URBICUS, historien Latin, est cité par Lampridius, qui dit, dans la vie de Diaduméne, que ce Lollius, surnommé *Urbicus*, avoit écrit une histoire de son temps. Jules Capitolin fait mention d'un de ce nom dans la vie d'Antonin *le Pieux.*

LOLLIUS, connu sous le nom d'ALBERTO LOLLIO, poëte & orateur de Ferrare dans le XVI siécle, composa divers ouvrages ingénieux; comme des lettres; *la virtù di gli academici passati; nobilità creanza de presenti; Orazioni; L'Aretuza, &c.* * *Consultez* la premiere

partie

partie du *théâtre des hommes de lettres de l'abbé* Ghilini.

LOLODA, petit royaume d'Asie, qui occupe la plus grande partie de l'isle de Gilolo, & qui prend son nom de la petite ville de Loloda, qui en est la capitale. * Mati, *diction.*

LOMAGNE, petit pays de la Gascogne, en France, entre l'Armagnac, le comté de Gaure & la Garonne, qui le sépare de l'Agenois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

LOMAZZI (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, se rendit habile dans la peinture & dans les belles lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eut perdu la vue à la fleur de son âge. Il souffrit avec beaucoup de constance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laissa pas de composer divers ouvrages ingénieux en prose & en vers; comme un traité de la peinture en sept livres, qu'il dédia à Charles-Emanuel duc de Savoye; des poësies diverses, &c.

LOMBARD, *cherchez* DIDIER LOMBARD, & PIERRE LOMBARD.

LOMBARD DE SIRICHO, *cherchez* LOBARD.

LOMBARD (Etienne de) sieur du Trouillas, *cherchez* TROUILLAS.

LOMBARD (Pierre) fils d'un riche citoyen de Waterford en Irlande, étudia quelque temps à Westminster sous le fameux Cambden, d'où il passa à Louvain pour achever ses cours de philosophie & de théologie, ce qu'ayant fait avec une grande facilité & distinction, il y prit le dégré de docteur en théologie. Le souverain pontife informé du mérite de Lombard, le nomma à la prévôté de l'église métropolitaine de Cambrai; ensuite il le fit archevêque catholique d'Armagh dans son pays; & enfin il devint prélat domestique & assistant de sa sainteté. Il mourut à Rome très-regretté à cause de sa science & de sa vertu, environ l'an 1625 ou 1626. On ne connoît de ses ouvrages que *Casus circa decretum Clementis Papæ VIII, de sacramentali confessione non facienda in absentia : Antuerpiæ*, 1614, *in*-12. Il se trouve imprimé comme une opinion dans le livre du Jésuite Coninck intitulé : *Responsio ad dissertationem impugnantem absolutionem moribundi sensibus destituti*; & un ouvrage posthume avec ce titre : *De regno Hiberniæ, sanctorum insula, commentarius; in quo præter insulæ ejusdem situm, nominis originem*, &c. *pii conatus & res à principe* O NIELLO *ad fidem catholicam propagandam feliciter gestæ continentur; Lovanii*, 1632, *in*-4°. Il paroît, par une lettre écrite de la part du roi Charles I, au lord député Strafford en 1633, que ce seigneur reçut ordre non-seulement de supprimer le livre, mais aussi d'en punir l'auteur, ordre d'autant plus inutile que ce prélat étoit mort plusieurs années auparavant. Il y avoit eu vers le milieu du siécle précédent, un autre PIERRE Lombard, disciple du fameux Pierre White, qui après avoir étudié la philosophie à Louvain pendant deux ans & demi, fut déclaré du consentement unanime des quatre présidens des grands colléges, *primus universitatis* : mais il mourut peu de temps après, n'ayant écrit que *Carmen heroïcum in doctoratum Nicolai Quemerfordi; Carmina in laudem comitis Ormoniæ.* * M. l'abbé Henegand, *mém. mss.*

LOMBARDIE, pays d'Italie, ainsi nommé des Lombards, qui y établirent leur royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Cisalpine des anciens, & est divisée en supérieure & en inférieure. La premiere contient le Piémont, le duché de Milan & de Montferrat. La Lombardie inférieure contient les duchés de Mantoue, Modène, Parme & Ferrare; les territoires de Padoue, Bresce, Crémone, Vicenze, Véronne & Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens; & celui de Boulogne, dépendant du saint siége. Les autres divisent ce pays en Lombardie deçà le Pô, *Gallia Togata*, ou comme disent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pô*; & en celle de de-là le Pô, *Italia Transpadana* ou *Lombardia di la dal Pô.* La premiere est aussi dite *Emilie*, & contient les états de Parme & de Modène, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les duchés de Milan & de Mantoue, l'autre partie du Piémont, & les terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie est très-fertile & très-belle. Ceux qui l'habiterent & qui lui donnerent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appellés LOMBARDS, *Langobardi* ou *Longobardi*, lorsqu'ils demeuroient encore dans la Scandinavie, la Poméranie & les autres provinces plus septentrionales de l'ancienne Germanie. Les auteurs nous assurent, sur la foi de Prosper, que les Lombards, qui avoient perdu leurs ducs, choisirent l'an 389, pour roi AGELMOND, fils du duc *Aon*, lequel après 34 ans de regne, eut pour successeur LAMISSE, qu'il avoit eu d'une concubine. Sous le regne de BALDATE, l'an 548, Justinien donna la ville des Noriques & plusieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui servirent avec valeur contre Totila. L'an 568 ils passerent en Italie sous la conduite d'ALBOIN leur roi, que Narsés y avoit appellé. Alboin emporta Pavie, après un siége de trois ans, & fut proclamé roi d'Italie par son armée l'an 571. CLEPHIS lui succéda; & après Cléphis, les Lombards furent gouvernés par trente ducs pendant dix ans, jusqu'en 586, qu'AUTHARIS fut salué roi. Il eut divers successeurs jusqu'à DIDIER, dernier roi, que Charlemagne détrôna. Ainsi le royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'est-à-dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. Roëgaud duc de Frioul, voulut ensuite se faire reconnoître roi des Lombards; mais il perdit la vie & ses troupes dans cette entreprise. On trouvera quantité de choses concernant l'origine, les coutumes & les loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le droit féodal, dans un livre intitulé; *Pauli Hachenbergi Germania media.* On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommés *Longobardi*, parcequ'ils portoient la barbe longue; mais à cause de leurs longues pertuisanes qu'ils nommoient *Barden.* * Aimoin, *de gest. Francorum.* Paul Diacre, *de reb. Longob.* Prosper & Marcellin, *in chron.* Sigonius, *de regno Ital.* Volaterran, *l.* 7, *géogr.* Lazius, *l.* 12 *mig. sept.* Léandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier & Mérula, *descript. Ital.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS ET DES ROIS DES LOMBARDS.

ANCIENS DUCS.

L'an 389.	Angelmond regna	34 ans.
	Lamisse,	
	Zeth *ou* Leth,	
	Gildeoch *ou* Kuildeoch,	
	Gedeoch,	
	Glaffo,	
	Dado Adelinge *ou* Bachen,	
	Wachon, fils de Zuchilon,	
	Valtaire *ou* Vautier,	
526.	Andouin,	
	Baldate,	18 ans

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568.	Alboin regna	6 ans.
574.	Clefis *ou* Clef,	18 mois.
576.	Les trente ducs, durant	10 ans.
586.	Autaris *ou* Antharic,	5
591.	Teudelinde,	1
592.	Agilulfe,	24
616.	Adalwalde,	10
626.	Arioalde *ou* Ariwalde,	12
638.	Rotharis,	15
653.	Rodoald,	4
657.	Aripert *ou* Aribert I.	5
663.	Grimoald,	9

Garibald,		3 mois.
673. Pertharit *ou* Partheric,	13	
689. Cunibert,	12	
701. Luithbert,		8 mois.
701. Raginbert, duc de Turin,		3 mois.
702. Aripert II,	9	& 11 mois.
712. Ansprand *ou* Arisprand,		3 mois.
713. Luitprand,	31	
744. Rachis, duc de Frioul,		5 *ou* 6 mois.
750. Aistulfe,	7	
756. Didier,	18	

* *Voyez* C. Sigonius, *de regno Italiæ.*

DROIT LOMBARD.

Le droit Lombard est celui que les Lombards établirent parmi eux. Dans le commencement leurs loix n'étoient pas ecrites; mais lorsque dans le sixiéme siécle ils se tournerent du côté de l'Italie, sous leur chef *Alboin*, & qu'ils établirent un royaume particulier dans la partie supérieure de l'Italie, Rothaire leur roi, fit mettre par écrit leurs loix en 640, & les publia sous le titre d'Edit. Grimoald, Luitprand, Rachise & Aistulphe, rois Lombards, y ajouterent depuis plusieurs articles. Les rois Lombards ne jugerent cependant point à propos d'obliger leurs sujets Romains à suivre ces loix; ils leur laisserent sur cela toute liberté, comme il paroît par la constitution de Luitprand, liv. I, *cod. Long. tit.* 39, *l.* 11. Charlemagne s'étant assujéti le royaume des Lombards, laissa leurs loix en vigueur, & y en ajouta seulement quelques autres. Louis, Lothaire, Pepin, Guidon, Otto, & quelques autres, ont suivi la même conduite. Lothaire déclare dans sa constitution, *liv.* 2, *tit.* 51, qu'il laisse à chacun la liberté de faire savoir s'il vouloit vivre & être jugé selon les loix romaines, ou lombardes, ou saliques. Le choix des loix dura jusqu'à Lothaire le Saxon. On a fait une collection de ces loix anciennes & nouvelles des Lombards, divisée en trois livres, & subdivisée en plusieurs titres, que les anciens glossateurs citent sous le titre de *Lombarda.* Mais on ignore par qui, & en quel temps s'est faite cette collection. Ce qu'il y a de plus probable est qu'elle a été faite vers le milieu du XII siécle, parceque le droit lombard, *livre*, 1, *tit.* 10, se fonde sur *la Lombarde.* Charles Cottus le Sicilien, qui fut disciple de Placentin, & qui vivoit au commencement du XII siécle, a écrit des commentaires sur ce droit. Goldaste les a inserés dans ses *Consuetudines & leges imperiales*, & Lindenbroge dans son *Codex legum antiquarum.* Voyez les préfaces de Goldaste & de Lindenbroge sur leurs collections; Sigonius, *de regno Italiæ*, &c. Il y a aussi un *Droit féodal lombard*, qui est divisé en deux livres: après le soixante-douziéme titre, on trouve des *Capitula extraordinaria*, parcequ'on ne les trouve pas dans les anciens manuscrits, & que c'est une addition des temps postérieurs. Cette collection a été faite du temps de Frédéric I, & par autorité privée. On croit que c'est l'ouvrage de Gherard Niger & d'Orbert de Orto, autrement Capagistus, qui furent en même temps consuls à Milan. Il est néanmoins presque certain que d'autres y ont aussi travaillé. Cet ouvrage contient une partie du droit féodal des Lombards, qui fut encore observé en Italie depuis la destruction de leur royaume. Hugolin l'ayant ajouté du temps de Frédéric II aux Novelles de Justinien, & en ayant fait la *dixiéme collation*, ce livre acquit une grande autorité en Italie, & les savans s'empresserent à le commenter. Vers la fin du XV siécle il s'introduisit en Allemagne comme un appendice du droit de Justinien, & depuis ce temps-là il y fut regardé comme un droit coutumier dans les fiefs. On ne l'a cependant regardé que comme un supplément du droit féodal d'Allemagne. *Voyez* Struvius, *in sintagmate juris*, & plusieurs autres qui ont traité de la même matiere.

☞ LOMBERS, en latin *Lomberia*, ville & baronie de France dans le haut Languedoc & dans l'Albigeois, avec justice royale. Elle releve de la jurisdiction de Castres. * La Martiniere, *dict. géogr.* Cette ville est située à deux lieues d'Albi, vers le midi, & les frontieres du diocèse de Castres. Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, y tint un concile, en 1165, contre les bons hommes, qui étoient manichéens, & qui dans la suite furent appellés Albigeois & Vaudois. Voyez l'époque & le lieu de ce concile discutés dans l'*Histoire du Languedoc*, de D. Vaissette, *tome* III, *livre* XIX, *num.* 1, *& suiv.* & *note* 1.

LOMBERT (Pierre) si connu par ses traductions, étoit de Paris, & fut avocat au parlement. Il fut uni à MM. de Port-Royal, & demeura quelque temps dans cette maison. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mœurs excellentes. Sensible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inspirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire dans notre langue plusieurs ouvrages des Peres de l'église, & de quelques auteurs qui ont le mieux écrit sur la piété. La plus connue des traductions qu'il donna, est celle de tous les ouvrages de S. Cyprien, évêque & martyr. Cette traduction parut en deux volumes *in*-4°, à Paris en 1672. On y trouve aussi une nouvelle vie du saint martyr, & des remarques utiles sur ses œuvres. La chronologie des lettres est due en partie au célébre Antoine le Maître, qui la communiqua à M. Lombert. Cette traduction des ouvrages de S. Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, aussi en deux volumes *in*-4°. Avant cet ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une traduction de l'explication du cantique des cantiques par S. Bernard, à Paris. En 1681 il donna une traduction de la guide du chemin du ciel, écrite en latin par le cardinal Bona. En 1683, une traduction des commentaires de S. Augustin sur le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne. Cette traduction a été réimprimée en 1701, *in*-18. Il avoit entrepris avant ce temps-là une traduction du grand & savant ouvrage de S. Augustin, intitulé: *La cité de Dieu.* Gentien Hervet avoit déja traduit cet ouvrage. Cerisier & Giry de l'académie françoise avoient fait la même chose, si ce n'est que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vingt-deux livres, a revu le texte sur plusieurs anciens manuscrits, & a joint à sa traduction, qui est fidéle & élégante, des remarques & des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin. Cet ouvrage a paru en 1675, à Paris, en deux volumes *in*-8°, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert est mort vers l'an 1710.

LOMBEZ sur la Seve, ville de Gascogne, avec évêché suffragant de Toulouse, est la *Lombaria* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de S. Augustin, fut érigée en cathédrale l'an 1317 par le pape Jean XXII, qui nomma Arnoul Roger de Cominge pour en être le premier évêque. La ville, au-delà de la Garonne, est du ressort du parlement de Toulouse. * Du Chêne, *antiquités des villes.* Sammarth. *Gall. christ.* Quelques modernes parlent d'un concile tenu à Lombez en 1176: mais il est certain que ce concile se tint à *Lombers*, autre ville dont nous avons parlé plus haut, & l'an 1165, comme l'a prouvé D. Vaissette, dans son *hist. du Languedoc*, *tome III*, *livre* XIX, *num.* 1 *& suiv.* & *note* 1.

LOMBROSO (Jacob) a publié une bible hébraïque, imprimée à Venise l'an 1639, & fort estimée des Juifs Espagnols, & de ceux qui sont dans le Levant, à cause des petites notes littérales qui y sont jointes, ausquelles il ajoute ordinairement l'explication des mots hébreux les plus difficiles en langue espagnole, qu'il écrit néanmoins en hébreu. Cet auteur est judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations; & son livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication grammaticale de ce qu'il y a de plus

embarassé dans l'écriture sainte. * *Mémoires des savans.*

LOMELLINI, l'une des 28 familles nobles de Gènes, a produit de grands hommes. Jacques Lomellini fut doge de la république l'an 1625. Jean-Jerôme Lomellini, archevêque de Raguse, eut beaucoup de part en l'estime du pape Jules II. Jean-Jerôme Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois sous le pontificat d'Urbain VIII, fut fait cardinal l'an 1652, par Innocent X, & légat de Boulogne, & mourut le 5 avril 1659. * Foglieta *in elog. Genuens.* Giustiniani, *scritt. della Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *scena d'huom. illust. d'Ital.*

LOMELLINI (Benoît) cardinal, né à Gènes l'an 1517, s'avança dans les lettres; & étant allé à Rome, il se fit estimer en cette cour. Il fut fait cardinal l'an 1565, par le pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverses occasions. Depuis il fut légat de la Campagne de Rome, & mourut le 6 juillet 1579, en cette ville, où il fut enterré dans l'église de S. Grégoire. * Foglieta, *in elog. Genuens.* Petramellario. Auberi.

LOMENIE (Antoine de) seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'état, étoit fils de Martial, seigneur de Versailles, greffier du conseil, qui fut tué à la S. Barthelemi à Paris l'an 1572, & de *Jacqueline* Pinault. Le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toujours estimé le zèle & la fidélité de Martial de Loménie, & voulut avoir auprès de lui son fils. Lorsqu'il se fut rendu capable des grandes affaires, il le fit secrétaire de ses commandemens, & se servit de lui en cette qualité pendant les guerres de la ligue; & après être parvenu à la couronne, il le fit secrétaire de son cabinet. Ce prince l'employa en diverses négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclure une, lorsqu'il fut arrêté prisonnier par ceux de la ligue, & conduit à Pontoise l'an 1591. Il fit servir sa captivité aux intérêts du roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors gouverneur de Pontoise. Elle se conclut heureusement. Henri *le Grand* l'envoya ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora, l'an 1606, de la charge de secrétaire d'état, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. Il en obtint l'an 1615, la survivance pour son fils, & mourut à Paris le dix-septiéme jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épousé l'an 1562, *Anne* d'Aubourg, fille de *Charles*, seigneur de Porcheux, morte le 8 avril 1608, de laquelle il eut Henri-Auguste de Loménie, *dont nous parlerons ci-après; Antoinette*, mariée 1°. à *André* de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraye: 2°. à *Jacques* Chabot, marquis de Mirebeau; & *Catherine-Henriette*, femme de *Henri* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne & de Montbron, baron de Pougi, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'état, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, fut secrétaire du cabinet du roi; & après divers emplois, il obtint la survivance de la charge de son pere l'an 1615. Le roi Louis XIII le fit capitaine du château des Tuilleries l'an 1622, après la mort du connétable de Luines; & deux ans après, il l'envoya ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France sa sœur, avec le prince de Galles. Depuis, le sieur de la Ville-aux-Clercs suivit le roi au siége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la journée que l'on appelle *des Duppes* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la reine, mere de sa majesté, pour lui persuader de ne pas tant donner à son ressentiment. Cette princesse prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la suite, l'an 1632, le roi fit conseiller d'honneur au parlement de Paris le sieur de la Ville-aux-Clercs, qui se démit l'an 1643 de sa charge de secrétaire d'état en faveur du sieur du Plessis. Peu après, au commencement du regne de Louis XIV, la reine mere lui donna la même charge que le seigneur de Chavigni avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangeres, & servit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le 5 novembre 1666, âgé de 71 ans. On a de lui des mémoires manuscrits contenant les événemens les plus remarquables du regne de Louis XIII, & de celui de Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. L'auteur les avoit composés pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres mémoires aussi manuscrits depuis l'an 1630, jusqu'en 1660, qui ne sont peut-être qu'une partie des précédens. Le pere le Long le conjecture ainsi dans sa Biliothéque historique de la France, *pag.* 507. C'est de ces mémoires qu'est tiré l'ouvrage suivant: *Mémoires de* Henri-Auguste de Loménie, *comte de Brienne, depuis 1613 jusqu'en 1681*, à Amsterdam en 1719, 3 volumes *in-12*. Il avoit épousé l'an 1623, *Louise* de Béon, fille de *Bernard*, seigneur du Masses, &c. gouverneur de Saintonge, d'Angoulême & du pays d'Aunis, & de *Louise* de Luxembourg-Brienne, morte le 2 septembre 1667, dont il eut Henri-Louis, qui suit; *Charles-François*, évêque de Coutances, abbé de S. Germain d'Auxerre, de S. Eloi de Noyon, & de S. Cyprien de Poitiers, mort le 7 avril 1720, étant le plus ancien des prélats de France; *Alexandre-Bernard*, chevalier de Malte, commandeur de la Rochelle, &c. *Marie-Antoinette*, mariée le 4 juin 1642, à *Nicolas-Joachim* Rouault, marquis de Gamaches, chevalier des ordres du roi, morte le 8 décembre 1704, âgée de 80 ans; *Jeanne* & *Magdeléne*, mortes jeunes.

Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, secrétaire d'état, fut pourvu en août 1651, dès l'âge de seize ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'état, dont son pere étoit revêtu, avec permission de l'exercer lorsqu'il auroit vingt-cinq ans, en cas d'absence ou de maladie de son pere. Le 12 septembre suivant, il fut fait conseiller d'état. Comme la plus importante partie de l'exercice de sa charge regardoit les étrangers, il se résolut d'aller voir les états qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence, où il continua ses études, & aprit la langue allemande. L'an 1654, il passa en Hollande, & delà en Danemarck, puis en Suéde, où il reçut une commission du roi de France, de féliciter en son nom le roi Charles-Gustave sur le mariage qu'il venoit de contracter avec la princesse de Holstein. Ce roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux ambassadeurs extraordinaires, & les mêmes présens, lorsqu'il prit son audience de congé. De Stockholm il alla au pays des Lappons, & passa sur des traîneaux le golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour se rendre en Finlande, & de-là en Pologne. Ensuite il voyagea dans tous les états d'Autriche, dans la Baviere & en Italie. Nous avons de lui une petite histoire de ses voyages en latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'acquit parmi les étrangers, le mit si bien auprès du roi, qu'à son retour sa majesté lui permit d'exercer la charge de secrétaire d'état, quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où son pere ne put suivre la cour, comme en celui de S. Jean de Luz. L'an 1665 il se dégouta de la cour, & résolut de quitter le monde. Il y fit consentir son pere; il en obtint permission du roi, & traita de sa charge avec M. de Lionne. Quelques-uns ont prétendu que ce fut le regret d'avoir perdu madame de Chavigni, sa femme, qui l'engagea à se retirer du monde, après avoir traité de sa charge de secrétaire d'état avec M. de Lionne. Cependant il paroît dire lui-même, qu'il ne s'en démit pas volontairement, dans un sonnet qu'il fit sur sa retraite, & qui se trouve imprimé dans le tome premier du *Recueil des poësies françoises*, en trois volumes *in-12*, dédiées au prince de Conti. Voici en effet ce qu'il dit:

Tu m'ôte tout, Seigneur, sans que mon cœur murmure;
Tu borne justement mon vol audacieux!
En me précipitant tu m'approche des cieux;
Et ta main me soutient dans les maux que j'endure.

Aux marges de ce sonnet que nous avons vu écrit de sa propre main, il a mis par apostilles sur ces mots, *Tu m'ôte tout : Mes biens, ma charge, ma femme & mon honneur.* Et plus bas à côté de ce vers :

La perte que je fais n'est grande qu'à leurs yeux.

il a encore écrit, *La perte de ma charge.*

Quoi qu'il en soit, il se retira chez les peres de l'Oratoire à Paris, & tout le temps qu'il y demeura, il s'y conduisit avec beaucoup d'édification. Il ne se délassoit de ses exercices que par les poësies françoises dont il faisoit son amusement, & il fit durant ce temps-là des cantiques sur Jesus enfant, qui est l'objet de la dévotion particuliere de la maison de l'Institution des peres de l'Oratoire, où il demeuroit. Ces cantiques ont été imprimés. Il fit aussi alors de fort belles stances qui commencent par ces vers :

Qu'une ame est heureuse & contente,
Qui fait aux voluptés une guerre innocente! &c.

& qui se trouvent imprimées dans le recueil des poësies chrétiennes en trois volumes *in*-12, parmi les piéces des auteurs incertains du tome premier. Quelque temps auparavant qu'il traitât de sa charge, c'est-à-dire, à la fin de 1662, il avoit écrit une lettre latine en vers & en prose fort élégante à Nicolas Heinsius, que l'on trouve à la fin des poësies de celui-ci, page 13 du premier livre des *Adoptiva carmina*, qui terminent ce volume. Dans les premiers mois de sa retraite à l'Institution, il postula vivement pour entrer chez les Chartreux; mais n'ayant pu y être reçu, il demeura chez les peres de l'Oratoire, y prit l'habit de la maison, reçut la tonsure, & quelques années après, c'est-à-dire, en 1667, aux quatre temps de septembre, il reçut le soudiaconat à Angers. Son gout pour la poësie, qui l'a suivi toute sa vie, lui avoit fait recueillir les meilleures piéces de son temps, dont il donna trois volumes *in*-12 en 1671 à Paris, sous ce titre : *Recueil de poësies chrétiennes & diverses*, dédié à M. le prince de Conti par M. de la Fontaine, qui a fait en effet la dédicace en vers. Mais c'est toute la part que ce célébre poëte a eu à ce recueil. M. de Loménie rend la raison suivante dans une piéce en vers à M. le prince de Conti qui est encore manuscrite, pourquoi il s'étoit servi de M. de la Fontaine pour lui présenter ce recueil.

Quand mon petit colet me faisoit un grand crime
D'avouer devant toi, Prince, un recueil de vers,
Un autre s'aquitta du devoir legitime
D'apporter à tes pieds ces ouvrages divers.

Il avoit dessein de faire suivre de près un quatriéme volume; mais comme parmi les piéces qui devoient y entrer, il y en avoit beaucoup de galantes, ses supérieurs l'obligerent à le supprimer. Au reste dans ces trois volumes on trouve plusieurs de ses propres piéces, comme nous l'avons déja montré au commencement de cet article, & la plupart de celles qui sont rangées parmi les piéces des auteurs incertains passent pour être de lui. Peu de temps après la publication de ces trois volumes il sortit de l'Oratoire, malgré lui, si on l'en croit; &, comme il l'avoue, cette sortie le jetta bientôt dans une vie entierement dissipée. Il s'exila de sa patrie, & passa en Allemagne, y fut obligé de sortir de son rang, & de son caractère, & se mêla de plusieurs affaires qui lui en attirerent dans la suite de très-fâcheuses. On ne peut y penser sans douleur, parceque c'étoit un beau génie, & qu'il avoit une érudition peu commune. Il fut à peine de retour à Paris, qu'on le conduisit dans l'abbaye de S. Germain-des-Prés en 1673, où le prieur lui montra l'ordre du roi qui lui commandoit de le retenir dans cette maison. Cinq mois après il fut exilé à S. Benoît sur Loire, & à la fin de janvier 1674, il fut conduit par ordre du roi dans la maison de S. Lazare de Paris, où il étoit encore en 1690. Quelques années avant sa mort il eut ordre de se retirer en l'abbaye de S. Severin de Château Landon, où il mourut le 17 d'avril 1698, & où il est inhumé. Quoique dans presque tous les écrits en prose & en vers qu'il a composés à S. Lazare, il rejette la cause de sa détention & de sa captivité sur ses ennemis, & en particulier sur sa famille, la vérité cependant lui arrache souvent dans ces mêmes écrits bien des aveux qui ne lui sont nullement favorables, principalement dans son ode à M. l'abbé de la Ferté, & dans son poëme plus que burlesque sur les fous de S. Lazare. L'ouvrage qui l'occupa le plus durant cette longue captivité, est une prétendue histoire du Jansénisme dont le titre est aussi singulier que l'ouvrage. Voici ce titre en entier : *Le roman véritable, ou l'histoire secrete du Jansénisme, dialogues : de la composition de M. de Melonie,* (Loménie) *sire de Nebrine,* (Brienne) *baron de Mentenesse & autres lieux, bachelier en théologie dans l'université de Mayence, aggregé docteur en médecine dans celle de Padoue, & licencié en droit canon de la faculté de Salamanque, maintenant abbé de S. Leger, habitué à S. Lazare depuis onze ans,* en 1685. Cet ouvrage qui n'a point été imprimé, est un composé en neuf livres de prose & de vers, où l'auteur loue tantôt avec profusion ceux qu'un moment après il accable d'injures, & où il fait de très-fréquentes digressions qui roulent presque toutes sur ses propres malheurs, & sur des aventures originales qui n'ont aucun rapport avec son sujet. Du reste quiconque pouroit en séparer le sérieux du comique qui y domine, comme il l'avoue lui-même, pouroit apprendre plusieurs anecdotes curieuses & utiles pour l'histoire de ce temps-là. L'abbé Cassagnes qui vécut pendant quelque temps avec lui à S. Lazare, où l'affoiblissement de son esprit avoit contraint de le faire enfermer, a revu les trois premieres parties de ce roman; mais l'auteur le retoucha depuis, & le mit en l'état *dont nous venons de parler,* l'ayant achevé le mercredi saint 29 de mars 1684. Ainsi le titre que nous venons de rapporter est encore postérieur. Il fit aussi pendant son séjour à S. Lazare les mémoires de sa vie, dont le manuscrit contenoit, dit-il, plusieurs volumes *in-fol. Versailles,* poëme en vers françois où il décrit les beautés de ce lieu, & s'étend beaucoup sur les louanges de Louis XIV. Des épîtres en vers à M. le marquis de Seignelay, à M. l'abbé Ménage, & à d'autres pour les engager à demander sa liberté, & un grand nombre de poësies françoises qui n'ont point été imprimées, car comme il le dit, il rimoit presque toujours.

Le vain plaisir de la rime
M'a seul rendu criminel;
Ce fut le sang maternel
Qui transmit en moi ce crime.
Ma mere avoit de la voix,
Et se plaisoit quelquefois
A faire des chansonnettes.
Son esprit mit dans mon corps
L'esprit qui fait les poëtes,
Et m'inspira leurs accords.
Ainsi j'appris sans étude
Cet art qu'on prise si peu,
Et mon esprit tout de feu
En contracta l'habitude.
Je rimois sans le savoir;
Et du matin jusqu'au soir
Je ne faisois autre chose.
Toujours bouilloit mon cerveau;
Et croyant parler en prose,
Je formois quelque air nouveau.

Dans une lettre à Charles Perrault, de l'académie françoise, datée de S. Lazare le 10 de juin 1686, il dit lui-même qu'il avoit composé dès ce temps-là, outre son roman du Jansénisme, les Georgiques de Virgile en vers françois, un volume de satyres, quatre livres d'odes, un d'épodes, un recueil fort gros de contes & d'épigrammes, un livre de regrets en sonnets, & un autre de rondeaux, sans compter les ouvrages de proses, « Dont je puis vous offrir, *dit-il à M. Perrault*, „ vingt volumes *in-fol.* dont le principal est l'art de vivre „ chrétiennement, & mon roman du Jansénisme, qui „ est une imitation de D. Quixotte de Cervantes, „ (par conséquent fort peu propre à faire connoître la „ vérité); un volume des poësies latines, trois volu- „ mes *in-fol.* des mémoires de ma vie, un volume de „ mes lettres latines en prose. » Il faut y ajouter un gros traité intitulé, *De la curiosité*, qu'il avoit composé à Schwerin pour Christian-Louis, duc de Meckelbourg, auprès duquel il s'étoit retiré en 1672. Ce traité est encore adressé au même M. Perrault avec la lettre *dont on vient de parler.* Cet écrit roule sur la sculpture, la gravure, l'architecture, la peinture, les médailles, &c. Nous y avons trouvé bien des réflexions sensées, & des traits curieux sur l'histoire de ces différens arts. Enfin nous connoissons des ouvrages de M. de Loménie, une ode sur la bataille de Senef, adressée à Uranie, & imprimée à Paris, chez Muguet : la préface des *Familiæ Romanæ*, ouvrage de Charles Patin : l'édition des poësies latines de Gabriel Madelenet, donnée en 1662. *Voyez* MADELENET : & une réfutation de la Laponie de Scheffer, sous ce titre, *Relation véritable de la Laponie, opposée à l'histoire fabuleuse de* Jean Scheffer. *Voyez* SCHEFFER. Cette réfutation est manuscrite. On a encore de M. de Loménie, 1. des *Remarques sur les régles de la poësie françoise*, qui sont à la fin de la *nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine*, septiéme édition, 1667, *in-8°*, à Paris, chez Pierre le Petit. Ces remarques ont été données presque entieres par le sieur de Châlons dans son traité des Régles de la poësie françoise, mais sans avertir qu'elles sont de M. de Loménie dont on a le manuscrit original. On peut voir ce qui en a été dit dans le tome troisiéme de la bibliothéque françoise, à l'article des traités sur notre versification. 2. La traduction des *Institutions de Thaulere, religieux de l'ordre de S. Dominique*, imprimée à Paris, chez Savreux en 1665, *in-8°*, & réimprimée chez le même en 1668, *in-12*. Une lettre manuscrite de M. Conrart à madame le Petit, du septiéme septembre 1665, nous apprend que M. de Loménie est auteur de cette traduction. 3. Une description de son cabinet de tableaux, en vers latins & en prose, adressée à Constantin Huygens de Zuylichem, poëte latin fort connu, *in-8°*, de quinze pages, datée de 1662, & imprimée chez Pierre le Petit : le titre est : *Ludovicus-Henricus Lomenius Brienna comes, regi à consiliis, actis, & epistolis, de pinacothecâ suâ*, &c. L'auteur y fait l'éloge de plusieurs peintres célébres, & de quelques-uns de leurs tableaux qui leur ont acquis une grande réputation. Cette description est suivie de trois petites piéces de poësie latine sur cette description même. A l'égard des poësies latines imprimées de M. de Loménie, & de la relation latine de quelques-uns de ses voyages, aussi imprimée, il y en a qui prétendent (& c'étoit l'opinion de Chapelain) que les poësies sont du pere Cossart, Jésuite; l'*itinerarium* de Benjamin Priolo; mais nous n'en avons point de preuves. *Voyez* GOMBERVILLE. Dans les *lettres de M. Arnauld, tome* 8, on en trouve une adressée à M. de Loménie en 1664. Il avoit épousé l'an 1656 *Henriette* Bouthillier, fille de *Léon* Bouthillier, comte de Chavigni, ministre & secrétaire d'état, morte en janvier 1664, dont il eut *Louis-Henri* de Loménie, comte de Brienne, mort à Paris le 14 mars 1743, âgé d'environ 85 ans : il avoit épousé *Jacqueline-Charlotte* Brulart, morte à Paris le 18 décembre 1743, dans la 83 année de son âge, fille de *Nicolas* Brulart, premier président au parlement de Bourgogne, & de *Marie* Cafet de Vautorte; *Anne-Marie-Thérèse* de Loménie, mariée en mai 1678, à *Joseph* d'Angennes, marquis de Poigni, capitaine-enseigne des gendarmes de la garde du corps du roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & *Louise-Magdeléne* de Loménie, mariée à *Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe* Rouault, marquis de Gamaches, comte de Cayeux, lieutenant général des armées du roi. * Fauvelet du Toc, *hist. des secrétaires d'état.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

LOMER ou LAUMER (Saint) en latin, *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, vivoit dans le VI siécle. Il naquit dans un village du diocèse de Chartres, à trois lieues de cette ville, sous le regne de Clovis I. Il fut élevé à la cléricature & fait économe de l'église de Chartres. Il se retira secretement l'an 558, dans une forêt du pays du Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque temps seul; mais ayant été découvert, d'autres fidéles vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la sienne : ce qui forma un monastère, appellé *Bellomere.* Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ses freres, un autre hermitage à six lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'église de S. Martin; mais les religieux l'enleverent. L'an 872, ils sortirent de leur monastère avec le corps de S. Lomer; & après avoir demeuré quelque temps dans une terre du diocèse d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le siécle suivant un monastère qui porte le nom de *S. Lomer*, & qui est habité par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur. On fait sa fête au 19 de janvier. La vie de ce Saint a été écrite par un de ses disciples. Elle a été donnée par Bollandus & par le P. Mabillon. * Baillet, *vies des SS. mois de janvier.*

☞ LOMOND, lac d'Ecosse dans la province de Lennox. C'est un des plus considérables du royaume. Sa longueur du nord au sud est de vingt-quatre milles, & sa plus grande largeur de huit milles. Il y a trente isles dans ce lac, dont trois ont des églises : la plupart des autres sont habitées. Ce lac est fort poissoneux, & c'est le seul endroit où on pêche une sorte d'anguille délicate, que les gens du pays appellent *Pollac* ou *Poan.* En quelques endroits de ce lac, on trouve des planches attachées ensemble & couvertes de mottes de terre, dont on se sert comme de bateau pour aller d'un endroit à un autre. Cela a donné lieu de dire qu'il y avoit des isles flottantes dans ce lac. * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite l'Etat présent de la Grande Bretagne, tome II, pag. 254.

LONDON-DERRI, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'isle d'Owen, sur la riviere nommée le *lac Foyle*, environ à une lieue au-dessus de la baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du comté de London-Derri, est un colonie de la ville de Londres, qui lui a donné son nom. Elle a un évêché suffragant d'Armagh, & elle se rendit célébre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III sur le trône, par le siége qu'elle soutint, jusqu'à souffrir les dernieres extrémités de la faim, contre l'armée du roi Jacques II, qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siége, quoique la place soit très-peu de chose. Cette défense opiniâtrée procura dans la suite la reddition de toute l'Irlande. * Mati, *diction.*

LONDON-DERRI, comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les comtés d'Antrim, de Tirone & de Doneghal ou Tyrconel, qui est baigné par l'océan Caledonien du côté du nord. Ce comté peut avoir douze lieues de long & huit de large. Il est composé de l'ancien comté de Colraine & de la partie septentrionale de celui de Tirone. Ses lieux principaux sont Colrai-

ne, Lamnevadi & London-Derri, capitale. * Mati, *diction.*

LONDRES, ville capitale d'Angleterre, dans le comté de Midlesex, à trente milles de la mer, sur la Tamise, est le séjour ordinaire des rois, & la principale ville du royaume. Son nom latin est *Londonia*, *Londinum* & *Lundinum*; & ceux du pays la nomment *London*. Elle est une des plus grandes, des plus riches & des plus marchandes de l'Europe, avec évêché suffragant de Cantorberi. Londres est très-ancienne. Pline, Tacite, Ammien Marcellin & quelques autres cités par les historiens d'Angleterre, & sur-tout par Cambden, en font souvent mention. Elle est séparée d'un fauxbourg par la riviere, & se rejoint par un très-beau pont de pierres de dix-neuf arches, long de six cens pas, & garni de boutiques des deux côtés. Le château, appellé communément *la tour de Londres*, est un lieu remarquable pour sa situation, & renferme le trésor, l'arcénal & la monnoie : il est sur la riviere. Le palais des rois, dit *Witheal*, est médiocre en bâtimens, mais considérable pour les meubles & pour les peintures. La salle est un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les ambassadeurs : c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *salle des festins*. Près de ce palais est le beau parc, dit de *Saint James*. Westmunster est un bâtiment plus régulier : c'est là que l'on couronne les rois, & que les parlemens s'assemblent. Dans l'église, qui est très-spacieuse, sont les monumens des rois & des reines d'Angleterre. Dans la chambre des seigneurs est le siége sur lequel le roi se met; au-dessus est un dais de broderie de soie & d'or, que Marie Stuart, mere du roi Jacques I, travailla en prison. La deuxiéme chambre est appellée la chambre des communes. La troisiéme est une chambre de justice, composée d'un président & de six conseillers, tirés de l'autre. La quatriéme est la chambre des juges du circuit, ou des assises, que le roi envoie par ses provinces, pour y être interdans de la justice. Le commun jardin, Lincolsinfields, Morfields & Smithfields, sont des places les plus considérables de Londres. Il y a aussi le Bedlam, maison des fous, près de Morfields; la nouvelle bourse, où les marchands s'assemblent pour les affaires du négoce; Guildehall, qui est la maison de ville, &c. Une partie de la ville de Londres fut brulée l'an 1666 : mais depuis ce temps, ces ruines ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu'auparavant. La ville s'est aussi agrandie du côté de Westmunster; & l'on pouroit faire une grande ville des maisons qui y ont été bâties depuis ce temps-là. * Goodwin, *de epist. Ang.* Cambden & Jean Speed, *descript. Lond. l.* 4, *itiner.*

CONCILES DE LONDRES.

Les évêques & les grands seigneurs du royaume d'Angleterre s'assemblerent, vers l'an 713, en concile à Londres, où le roi Inas fit publier des ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecossois & les Saxons. Nous avons ces decrets dans la derniere édition des conciles, avec une lettre de Geolfrede abbé, à Naitain roi des Pictes, pour la célébration de la fête de Pâque. Bede en fait mention dans le cinquiéme livre de son histoire, *chap.* 22. Quelques auteurs font mention d'un autre concile tenu dans le même temps à Londres contre les images; mais comme le même Bede, qui vivoit alors, & les autres écrivains anciens n'en parlent point, il y a sujet de croire avec le cardinal Baronius, que c'est une imposture des hérétiques. Celnoth de *Cantorberi*, & Eubald d'*Yorck*, avec neuf autres évêques, tinrent un concile à Londres l'an 833 en présence d'Egbert, roi des Saxons occidentaux; & d'Uthlac, roi de Mercie : ce fut le vingt-sixiéme jour de mai, auquel on célébroit la fête de S. Augustin, apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un le jour de la fête de la Nativité de la sainte Vierge l'an 948, sous le regne d'Elred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut assemblé que pour la confirmation des priviléges d'un monastère : ce qui fut encore confirmé par une bulle du pape Jean XIII. Lanfranc, archevêque de Cantorberi, présida à un concile tenu l'an 1075 pour la réforme des mœurs des ecclésiastiques & des séculiers. Les prélats s'y assemblerent l'an 1102, & tinrent un concile, où l'on déposa les ecclésiastiques de mauvaise vie, & où l'on pourvut de prélats quelques églises qui en manquoient. S. Anselme de *Cantorberi* en célébra un en la même année; & vers la fête de S. Michel un autre, dont Guillaume de *Malmesburi* parle, & dont il rapporte les canons. Jean de Crême, cardinal-légat, tint un concile à Londres le 9 septembre 1125, en l'église de S. Pierre de Westmunster. Les métropolitains de Cantorberi & d'Yorck s'y trouverent, & on y fit quatorze canons ou decrets distribués en autant de chapitres, & rapportés par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de *Cantorberi*, légat du saint siége en Angleterre, célébra deux ans après, un autre concile dans la même église. On y parla de la réforme des mœurs : nous en avons les canons en dix chapitres. Alberic d'Ostie, aussi légat du saint siége, assembla encore un concile dans la même église de S. Pierre de Westmunster, le 13 décembre 1138. Ce légat étoit accompagné de seize évêques, d'environ trente abbés; & tous ensemble travaillerent à diverses ordonnances, contenues en seize chapitres., Roger. Matthieu Paris, & divers autres auteurs font mention d'un concile tenu à Londres par Henri, évêque de Winchester, légat du saint siége, & frere du roi Etienne. On y fit des ordonnances très-considérables contre les sacriléges, qui violoient le droit des ecclésiastiques. Bini, Coriolan & quelques autres croient qu'il fut célébré l'an 1143, sous le pontificat de Celestin II : mais il y a plus d'apparence que ce fut sous celui d'Innocent II, ou l'an 1144, du temps de Luce II. L'an 1168, l'assemblée des prélats d'Angleterre mit S. Thomas en la place de Thibaud de *Cantorberi*, & l'an 1175 elle fit dix-huit canons importans pour les droits de l'église. Ils sont rapportés par Roger Hoveden. Hubert de *Cantorberi* célébra l'an 1200, un concile où l'on fit quatorze canons; & Nicolas légat du saint siége en tint un l'an 1214. Le roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut absous de l'interdit. Othon légat du saint siége, en assembla un national l'an 1237, dans l'église de S. Paul, le jour d'après l'octave de S. Martin. On y fit trente-un canons, comme Matthieu Paris & d'autres auteurs nous l'apprennent. Le continuateur du même Matthieu Paris fait aussi mention d'un concile que le cardinal Ottoboni, légat du saint siége, célébra l'an 1268 à Londres pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les Juifs condamnés à un bannissement l'an 1291. Jean Stanford, archevêque de Cantorberi, assembla un concile à Londres l'an 1343. Guillaume, aussi archevêque de Cantorberi, y condamna l'an 1382, l'hérésiarque Wiclef, dans un concile que le pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, successeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propositions du même hérésiarque, dans un autre concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wiclef avoit des partisans en Angleterre, & Jean Oldeastel en étoit chef. Henri Chichelt de *Cantorberi*, les condamna dans un concile tenu à Londres l'an 1423. Simon Islep de *Cantorberi*, tint encore un concile l'an 1356, pour s'opposer au roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du clergé d'Angleterre. * Harpfield, *XIV sæc. hist. ecclesiast. Angl. cap.* 10.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

On appelle *Société royale de Londres* une savante académie établie dans la ville de Londres, qui doit son origine à des assemblées particulieres de quelques savans qui se firent d'abord à Oxford dans la maison de

M. Wilkins, alors chef du collége de Wadham à Oxford. MM. Robert Boyle, Jean Walis, Thomas Willis, & plusieurs autres moins connus en France, se rendoient à ces assemblées. Ce qui y occupoit le plus consistoit en des expériences de chymie, ou de méchanique. Les affaires de l'état ayant occasionné en 1658 la dispersion de la plupart de ces savans, ceux qui se retirerent à Londres y renouerent leurs liaisons & leurs assemblées. Ils se trouverent deux fois chaque semaine au collége de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de temps. Les agitations du royaume ne firent que suspendre de nouveau leurs assemblées. Sous Charles II, milord Clarendon les appuya de son crédit, & le roi leur donna des lettres-patentes dès l'an 1660, par lesquelles il érigea leur compagnie en académie, sous le titre de *Société royale des sciences*. On fit voir au roi quel étoit le plan des occupations de cette société : c'étoit de recueillir de fideles mémoires de tous les ouvrages de la nature & de l'art, à la connoissance desquels on peut parvenir; de rétablir les vérités qui avoient paru négligées, d'en séparer les préjugés & les abus en les faisant connoître & en les réfutant. Charles II se déclara le fondateur & le protecteur de cette société, en nomma lui-même les premiers membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs esprits dans son royaume, & quelques étrangers d'un mérite très-distingué. Le nombre des membres de cette société n'est point fixe. On voit par la liste de 1724, qu'elle étoit composée alors de deux cens dix-sept personnes des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, & de soixante-quatre étrangers: parmi les uns & les autres il y en avoit de la premiere noblesse, & beaucoup qui étoient distingués dans l'état & dans l'église. La société tient ses assemblées dans le *Crane-Court*, près de *Fleestreet*. Elle s'assemble tous les jeudis. Elle est gouvernée par un conseil de vingt-un membres, dont dix sortent tous les ans & sont remplacés par dix autres. On en fait l'élection le jour de S. André 30 de novembre. Le chef du conseil porte la qualité de président. Son office est de convoquer & de renvoyer l'assemblée, de proposer les matieres qu'on y doit agiter, de faire les questions, de demander que l'on produise les expériences, & d'admettre les membres qui sont élus. Pour être admis, l'aspirant doit être proposé dans une assemblée par quelques-uns des membres, & après que l'assemblée a approuvé la proposition, elle en renvoie l'examen au conseil : si le conseil l'approuve, il en fait le rapport à la société qui ne manque presque jamais d'y donner son suffrage. Le nouveau membre est obligé de signer, qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la compagnie, en s'appliquant particulierement aux objets de ses occupations. A son entrée il paye quarante schellings, & dix-sept par quartier pendant tout le temps qu'il est membre de la société. Il y a aussi un trésorier : il n'y avoit autrefois qu'un secrétaire, aujourd'hui il y en a deux : le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces secrétaires est de lire toutes les lettres écrites à la société & d'y faire réponse, d'enrégistrer toutes les expériences, & de publier tout ce que la société juge à propos de faire paroître. Ces secrétaires publient aussi les lettres & les mémoires que les membres de la société leur envoient, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de temps en temps sous le titre de *Transactions philosophiques*. La société a une bibliothéque & un cabinet qui contient un grand nombre de curiosités de la nature. * *Etat de la Grande-Bretagne sous Georges II, tome* 1. *Histoire de la société royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliothéque angloise, tome* 2, *partie premiere*, &c.

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cevennes, à cinq lieues de Montpellier, du côté du nord. * Mati, *dictionnaire*.

LONDRES NOUVELLE, dite aussi *Niew London* & *Boston*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocèse de Liége, près de Limbourg, docteur en droit, premier antécesseur des saints canons, & Toparque d'Uligersberghe de Delft, de Saint-Petersdamme, &c. fut un des plus habiles jurisconsultes que l'on ait vu dans les Pays-Bas dans ces derniers temps. Pendant son cours d'humanités, & pendant sa philosophie il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès surprenans qu'il faisoit dans ces sciences découvrirent de si bonne heure l'étendue & la beauté de son génie, qu'il étoit dès-lors un objet d'admiration. Ce fut le même succès dans l'étude du droit, auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce dessein. Le collége étoit de droit à Louvain même l'éleva au degré de licencié en l'un & l'autre droit le 19 août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la premiere chaire de professeur des saints canons que Jean-Guillaume Blanche avoit remplie jusqu'à sa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de distinction. Sa connoissance du droit étoit si profonde, que l'on ne connoissoit personne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes, & même avec beaucoup d'élégance. Les questions les plus difficiles & les plus obscures, il les rendoit claires & à la portée des plus simples par ses explications. Zelé pour les droits de son université, il les défendit toujours avec beaucoup de force contre ceux qui oserent les attaquer, & il en maintint les priviléges sans jamais souffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & sanctifioit toutes ses actions. Les dernieres années de sa vie ne furent qu'une suite de maladies douloureuses, pendant lesquelles il montra une patience que le christianisme seul est capable de soutenir. Elles le conduisirent enfin à une heureuse mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, sur les huit heures du soir, à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non-seulement de ses amis & de ceux qui avoient été ses disciples, mais d'un grand nombre d'autres personnes dont il s'étoit concilié, par son érudition, & par ses vertus, l'estime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in-folio*.

LONG (Olivier de) prieur du monastère de S. Bavon près de Gand, vers l'an 1450, a écrit un traité du saint sacrement de l'autel; quelques vies des saints, &c. * Valere André, *biblioth. belg.*

LONG (George le) prêtre, docteur, & premier garde de la bibliothéque ambrosienne, étoit un homme savant, & digne d'occuper le poste qu'on lui confia. On a de lui un traité plein d'érudition, *De annulis signatoriis antiquorum*, (des cachets des anciens) *sive de vario signandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de traités *de annulis*, de divers auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jacques le) prêtre de l'Oratoire, & bibliothécaire de la maison de S. Honoré à Paris, né en cette ville le 19 avril 1665, apprit les premiers principes de la langue latine à Estampes, & fut envoyé ensuite par son pere à Malte, pour y être admis au nombre des clercs de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Mais ennuyé du séjour qu'il y fit, & délivré de la contagion qui infecta la plus grande partie de l'isle presqu'aussitôt après son arrivée, il persuada à ses supérieurs que l'air étoit contraire à sa santé, & en ayant obtenu permission de retourner à Paris pour y étudier les humanités, la philosophie & la théologie, il ne revint plus à Malte. Dès qu'il eut fini le cours de ses études, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, où il a toujours partagé son temps entre l'étude & la priere. Après avoir professé dans plusieurs maisons de

sa congrégation, on le fit venir à Paris pour avoir soin de la bibliothéque de la maison de la rue S. Honoré. Il mourut d'une maladie de poitrine dans l'isle S. Louis, chez M. Ogier, receveur général du clergé de France, dont il étoit parent, le 13 août 1721, âgé de cinquante-six ans, & fut transporté dans l'église de la maison de la rue saint Honoré, où il est inhumé. Le pere le Long savoit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'italien, l'espagnol, le portugais & l'anglois. Il étoit parfaitement instruit de tout ce qui regarde l'histoire de la littérature, des livres & de l'imprimerie. La bibliothéque dont il avoit la direction fut augmentée d'un tiers par ses soins. Il étoit habile dans les mathématiques & dans la philosophie; mais il avoit une espéce de dégout pour la poësie, la rhétorique, & tout ce qu'on appelle communément ouvrages d'esprit. En 1708, il fit imprimer à Paris, chez Colombat, la *Méthode hébraïque* du pere Renou, de l'Oratoire, *in*-8°. L'année précédente 1707, il avoit donné un supplément à l'histoire des dictionnaires hébreux de Volfius, lequel a été inséré dans le *Journal des savans du 17 de janvier de cette année.* En 1709, il donna en latin une bibliothéque sacrée qui contient un catalogue de toutes les éditions & versions de l'écriture sainte, en deux volumes *in*-8°, beaucoup plus ample que le catalogue que Crowœus avoit donné à Londres en 1672. Cette bibliothéque sacrée du pere le Long fut réimprimée la même année à Leipsick par les soins de Chrétien-Frédéric Boëmer, qui l'augmenta principalement d'un catalogue de plusieurs versions de l'écriture sainte en allemand, & de manuscrits hébreux, grecs & latins conservés dans quelques bibliothéques d'Allemagne. Le pere le Long travailla lui-même à augmenter son ouvrage d'une seconde partie, qui devoit contenir la liste de tous les auteurs qui ont travaillé sur l'écriture sainte. C'est ce qu'il a exécuté dans une nouvelle édition de son ouvrage qui a été imprimée à Paris en 1723, par les soins du pere Desmolets, de l'Oratoire, qui lui a succédé dans la place de bibliothécaire de la maison de la rue S. Honoré. Il est auteur de la vie du pere le Long qui est à la tête, mais non de l'épitre dédicatoire à M. de Tressan, évêque de Nantes, qui est du libraire (feu Urbain Coustelier.) On a encore du pere le Long la *Bibliothéque historique de la France*, qui est connue & estimée de tous les savans. C'est un *in-fol.* imprimé à Paris en 1719. Un discours historique sur les bibles polyglottes, & leurs principales éditions, en 1713, *in*-8°. L'histoire des démêlés du pape Boniface VIII, avec Philippe le Bel, roi de France, ouvrage posthume de M. Adrien Baillet, *in*-12, en 1718. Une lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht, au sujet des manuscrits que Robert Etienne a pu consulter, & qui l'ont engagé à mettre dans les éditions de sa bible le fameux passage, *Tres sunt qui testimonium dant*, &c. Cette lettre est imprimée dans le *Journal des savans du mois de juin 1720, édition de Hollande.* M. Martin lui a répondu dans le 12 *tome* de l'*Europe savante*. Le pere le Long avoit aussi entrepris une nouvelle collection des historiens de France, & il a donné sur ce sujet quelque projet. Il espéroit donner deux volumes *in-folio* par an: mais sa mort a empêché l'exécution de cette entreprise, dont les Bénédictins de la congrégation de S. Maur se sont chargés, & qu'ils remplissent avec le plus grand succès. * *Mémoires manuscrits.* Eloge du pere le Long, devant la *Bibliothéque sacrée de la nouvelle édition.* Niceron, *mémoires, tomes I & X.*

LONGANICO, autrefois *Olympia*, *Olympia Pisa.* C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Peloponnèse, dont il est parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuse par les jeux olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter *Olympien*, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg situé dans le Belvedere en Morée sur la riviere d'Alphée, à trois ou quatre lieues de son embouchure dans le golfe d'Arcadie. * Mati, *diction.*

LONGAUNAI, maison en Bretagne qui a donné son nom à une terre située dans le diocèse de Saint-Malo. On n'en rapportera la postérité que depuis

I. BERTRAND de Longaunai, chevalier, seigneur de Longaunai, vivant en l'an 1320, qui épousa *Alix* de Plumaugart, dont il eut GUYON, qui suit; & LUCAS de Longaunai, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

II. GUYON, seigneur de Longaunai, épousa *Alix* de Mauni, dont il eut pour fille unique *Alix*, dame de Longaunai, mariée à *Alain* de Beaumont, chevalier. Cette terre passa depuis dans la maison de Herisson, par le mariage de *Gillone* de Beaumont, qui fut mariée à *Thomas* Herisson, chevalier; puis dans celle d'Epinai, par le mariage de *Renée* Herisson avec *Antoine*, sire d'Epinai.

II. LUCAS de Longaunai, second fils de BERTRAND seigneur de Longaunai, fut seigneur des Fresnes, s'établit en Normandie, servit sous Bertrand du Guesclin, connétable de France, dont il étoit parent. Il avoit épousé *Agnès* du Plessis, dame de Damigni, Maisons, Saint-Eloi, &c. dont il eut HERVÉ, qui suit.

III. HERVÉ de Longaunai, chevalier, seigneur des Fresnes, de Damigni, Saint-Eloi, &c. servit les rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épousa 1°. par contrat du 24 novembre 1416, *Jeanne* d'Octeville, fille de *Guillaume* d'Octeville, chevalier, & de *Jeanne* de Culli; 2°. *Robine* des Moulins. Du premier lit sortirent JEAN, qui suit; *Guillaume*, qui fut prêtre; *Anne* & *Laurette* de Longaunai, qui furent mariées à *Alain* & *Pierre* Davennes, freres, seigneurs de Grouchi. Du second lit vint *Amauri* de Longaunai, mort sans postérité.

IV. JEAN de Longaunai I du nom, chevalier, seigneur des Fresnes, de Damigni, &c. chambellan du roi Louis XI, qu'il servit dans ses armées, est nommé dans un arrêt de l'an 1456, rendu en l'échiquier de Normandie entre lui & l'évêque de Coutances. Il avoit épousé *Jeanne* de Larrei, fille de *Jean*, seigneur du Mesnil-Girard, & de *Perrette* de Tournebu, dame de Franqueville, Fribois, & du fief des Jardins, dont il eut HERVE II du nom, qui suit; *Guillaume*, gentilhomme de la chambre du roi Louis XI; *François*, mort ès guerres de Naples sans laisser de postérité; *Richard* & *Jean* de Longaunai, qui furent d'église.

V. HERVÉ de Longaunai II du nom, chevalier, seigneur des Fresnes, de Damigni, de Franqueville, porta long-temps les armes, tant dans le royaume, qu'au-delà des monts, pour le service des rois Charles VIII, Louis XII & François I, & épousa le 10 août 1484, *Blanche* d'Esneval, fille de *Robert*, seigneur de Saint-Mars, & de *Louise* de la Riviere, dont il eut JEAN II du nom, qui suit; *Louis*, qui fut d'église; *Jacques*, homme d'armes des ordonnances des rois Louis XII & François I, mort en Italie; & *François* de Longaunai, chevalier de l'ordre du roi.

VI. JEAN de Longaunai, II du nom, chevalier seigneur des Fresnes, &c. suivit l'exemple de ses ancêtres, en servant les rois Louis XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au-delà des monts. Il avoit épousé *Marie* Thesart, qui lui apporta en mariage les terres de Dampierre, Saint-Aignan, Malherbe, &c. fille de *Richard* Thesart, chevalier, & de *Catherine* de Mauni, dont il eut HERVÉ III du nom, qui suit; & *Louise* de Longaunai, mariée à *N.* seigneur d'Auneville de Chiffrevast.

VII. HERVÉ de Longaunai, III du nom, seigneur des Fresnes, de Damigni, Dampierre, Epinai, Franqueville, la Bacconniere, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la basse Normandie, après avoir porté toute sa vie les armes

armes sous les rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivri, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le service du roi Henri IV, au secours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu assembler de parens & d'amis. Il avoit épousé le 13 janvier 1553, *Catherine* de Sureau, fille de *Jean*, seigneur de Farceau, Boisherout, &c. & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut JEAN III, qui suit; ANTOINE, qui a fait la *branche des seigneurs de* BOISHEROUT, *rapportée ci-après; Françoise*, dame de Pierrepont; *Renée*, dame de la Beliere; & *Catherine* de Longaunai, dame du Fai & de la Mesangere.

VIII. JEAN de Longaunai, III du nom, seigneur de Damigni, Epinai-sur-Odon, Franqueville, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, mestre de camp d'infanterie, & gouverneur de la ville & château de Carentan, eut part à toutes les guerres de son temps; étoit un des chefs de l'armée qui défit la garnison de Falaise, & les Gaultiers en 1589, & accompagna son pere à la bataille d'Ivri, auprès duquel il combattit à la tête de la cornette blanche commandée par le duc de Montpensier. Il avoit épousé *Susanne* aux Espaules, fille de *Robert*, seigneur de Sainte-Marie du Mont & de l'Isle-Marte, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut pour fille unique *Susanne* de Longaunai, dame de Damigni, de Sainte-Marie du Mont, &c. mariée à *Claude-Maximilien* de la Guiche, comte de la Palice & de S. Geran.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISHEROUT.

VIII. ANTOINE de Longaunai, I du nom, fils puîné d'HERVÉ de Longaunai, III du nom, seigneur des Fresnes, de Damigni, &c. & de *Catherine* de Sureau, dame de Boisherout, fut seigneur de Dampierre, Sepuans, Franqueville, des Fresnes, Boisherout, Morigni, Vidouville, &c. chevalier de l'ordre du roi, maréchal de ses camps & armées, lieutenant de cent hommes d'armes de ses ordonnances sous le comte de Soissons, gouverneur des ville & château de Carentan, & se trouva en 1590 à la bataille d'Ivri où son pere fut tué. Il avoit épousé le 27 octobre 1588, *Anne* de Grante, fille de *Robert*, seigneur de Villerville, Brucourt, &c. chevalier de l'ordre du roi, & de *Stevenotte* d'Harcourt, dont il eut CHARLES, qui suit; HERVÉ, IV du nom, qui a fait la *branche des seigneurs de* DAMPIERRE, *mentionée ci-après;* & *Bernardin* de Longaunai.

IX. CHARLES de Longaunai, chevalier, seigneur de Franqueville, Boisherout, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. A l'âge de dix-sept ans, il fut enseigne de la compagnie des gendarmes du comte de Soissons, fut depuis gouverneur des ville & château de Carentan, & servit aux siéges de S. Jean d'Angeli, Clerac, Montauban & la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le seigneur d'Arconnat, parent de la reine Marie de Médicis, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé le 9 février 1620, *Susanne* de Breauté, fille aînée d'*Adrian* sire de Breauté, &c. & de *Françoise* de Roncherolles, dont il eut ANTOINE, II du nom, qui suit; ADRIEN, qui a fait la *branche des seigneurs de* BRUCOURT, *rapportée ci-après; François;* HERVÉ, qui a fait *celle des seigneurs de* FRANQUEVILLE, *aussi mentionée ci-après; Alexandre*, chanoine de l'église de Bayeux; *Claude-Maximilien* comte de Longaunai, seigneur de Dommesnil, &c. qui n'a point laissé de postérité de *Claude* Martel, fille de *Charles* de Martel, seigneur de Fontaines; trois fils morts jeunes; *N.* & *N.* religieuses; & *Françoise* de Longaunai, alliée à *Michel* marquis de Pienne.

X. ANTOINE de Longaunai, II du nom, marquis de Boisherout, &c. commandant les gendarmes du duc de Longueville, gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa maison si embrouillées par les dépenses excessives de son pere, qu'il fut obligé de quitter le service, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé le 24 août 1662, *Susanne* Jallot, dame de Gonneville, fille de *Charles* Jallot, seigneur châtelain de Gonneville, Beaumont, Neuville, Maupertuis, & de *Susanne* Gigault de Bellefonds, dont il a eu *Charles-Pierre*, mort mousquetaire du roi en 1687 à l'âge de 21 ans, sans alliance; ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; & quatre filles mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunai, marquis de Longaunai, de Boisherout, &c. gouverneur de Carentan, capitaine dans le régiment du Maine, s'est trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet, au combat de Leuse, aux siéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la maison de Breauté en 1716, comme aîné de la maison descendue de *Susanne* de Breauté sa grand-mere. Il a épousé *Marie-Elizabeth* de Grimoard de Beauvoir du Roure, fille de *Pierre-Scipion* de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, comte du Roure, & de *Magdeléne* du Guast, dont il a ANTOINE-ANTONIN, qui suit; *N.* de Longaunai, lieutenant dans le régiment du roi infanterie; & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunai, capitaine de cavalerie, gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRUCOURT.

X. ADRIEN de Longaunai, second fils de CHARLES, seigneur de Boisherout, &c. & de *Susanne* de Breauté, fut seigneur de Brucourt, & épousa *Catherine* Renault, dame de Grangues, fille & héritiere de *Jean* Renault, seigneur de Grangues & de l'Epiné, & de *N.* de Bouquetot, dont il eut ANTONIN, qui suit; *Hervé*, seigneur de Saint-Martin, l'Epiné, &c. capitaine de dragons dans le régiment de la Vrilliere; *François*, officier de dragons dans la compagnie de son frere aîné; & *Anne-Susanne* de Longaunai, mariée à *Henri* seigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, comte de Longaunai, seigneur de Rabu, de la Baconniere, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine de dragons dans le régiment de la Vrilliere, servit à la bataille de Staffarde en Piémont, où il reçut un coup de mousquet dans le corps, se trouva en plusieurs sieges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'*Anne-Antoinette* du Fresnoi, cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FRANQUEVILLE.

X. HERVÉ de Longaunai, troisiéme fils de CHARLES de Longaunai, seigneur de Franqueville, Boisherout, &c. & de *Susanne* de Breauté, seigneur de Franqueville, épousa *Susanne* Davi, fille de *Charles-François* Davi, marquis d'Amfreville, lieutenant général des armées navales du roi, & de *Jeanne-Susanne* Gigault de Bellefonds, dont il eut *N.* de Longaunai, noyé sur mer, étant dans le vaisseau du chevalier d'Amfreville, son oncle; *N.* aide-de-camp du maréchal de Villars, tué en Allemagne en 1703: deux filles religieuses; *N.* morte jeune; *N.* mariée à *N.* de la Cour, seigneur de Haulieu; & trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DAMPIERRE, & des FRESNES.

IX. HERVÉ de Longaunai, IV du nom, second fils d'ANTOINE de Longaunai I du nom, seigneur de Dampierre, Boisherout, &c. & d'*Anne* de Grante, seigneur de Dampierre, Sevans, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, & épousa le 22 fevrier 1621 *Charlotte* le Tellier, dame de la Marzeliere, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Alexandre*, comte des Fresnes, mort sans enfans de *N.* de Bouillé, fille de *Philippe*, comte de Creance; *Charles* de Longaunai, doyen de

l'église de Bayeux ; deux fils, morts jeunes ; sept filles religieuses ; & trois mortes jeunes.

X. ANTOINE de Longaunai, marquis de Dampierre, &c. capitaine-lieutenant de la compagnie d'ordonnance des chevaux-légers du duc de Longueville, & commandant la noblesse du bailliage de Caën, épousa 1°. le 6 juin 1655 *Magdelene* de la Cour, morte sans postérité : 2°. *Catherine-Henriette* de la Luzerne, fille d'*Antoine*, seigneur de Beuseville, & de *Magdeléne* le Veneur-de-Tillieres, dont *N.* de Longaunai, mort à l'âge de seize ans.

Cette maison porte pour armes *d'azur au sautoir d'argent.*

LONGE-PIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, seigneur de) secrétaire des commandemens de M. le duc de Berri, né à Dijon le 18 octobre 1659, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler sur les poëtes Grecs. Il donna l'an 1685 des notes sur *Anacréon*, sur *Sapho*, *Bion* & *Moschus*, & sur les idylles de *Théocrite*, avec une traduction françoise en vers de tous ces poëtes. L'on voit par ses traductions & ses remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les finesses de la langue grecque. Il mourut le 30 mars 1721, âgé d'environ 62 ans. Ses autres ouvrages sont, 1. un *Recueil d'idylles*, imprimées en un volume *in-12*, à Paris, en 1690. On trouve à la fin deux piéces en vers d'un autre genre, adressées à M. le comte de Toulouse. 2. Deux tragédies, sçavoir *Medée* en 1694, & *Electre* : cette derniere a été imprimée à Paris en 1730. L'une & l'autre ont paru sur le théatre françois. M. Baillet parle avantageusement de M. Longe-Pierre dans ses *Jugemens des savans*, *tom. 2*, *pag.* 505 ; *tom. 3*, *pag.* 181 ; *tom. 5*, *pag.* 453 ; *& tom. 6*, *p.* 177, *de l'édition de* M. de la Monnoie. M. Titon du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse françois*, édition *in-fol. pag.* 578.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du comté qui porte son nom, & située sur la riviere de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Mati, *diction.*

LONGFORD (le comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est entre les comtés de Cavan, d'Easth-Meath, de West-Meath, & la riviere de Shannon qui la sépare de la Connacie. Ses lieux principaux sont Longford, qui a voix au parlement d'Irlande, de même que les bourgs de Jamestown & de Lanesboroug. Ardagh, ville épiscopale du même comté est privée de ce droit. * Mati, *dictionnaire.*

LONGIN fut fait gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marsus, à qui l'empereur Claude ôta cette charge, selon la priere que lui en avoit souvent fait le grand Agrippa durant sa vie. Il eut pour successeur Quadratus. * Joséphe, *antiq. l. XX, c.* 1.

LONGIN, tribun Romain dans l'armée de Cestius, gouverneur de Syrie, fut tüé, lorsque ce général fut contraint de lever le siége de devant le temple de Jérusalem. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 2. *ch.* 40.

LONGIN, chevalier Romain, se distingua par son courage au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancés en même-temps de leur côté & de celui des Romains volans de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'opposer à lui. Il frapa l'un au visage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Ensuite d'une action si courageuse, il revint trouver les siens sans être blessé, & la gloire qu'elle lui acquit, porta par une noble émulation plusieurs autres à l'imiter. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 5, *chap.* 22.

LONGIN (Saint) martyr, étoit, selon quelques-uns, le centenier, qui s'écria au moment de la mort de Notre-Seigneur, *qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu.* D'autres disent, que c'est ce soldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jesus-Christ, & qui en fit couler le sang & l'eau. Metaphraste ajoute, qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui se firent à sa résurrection, & qu'il les vint raconter aux princes des prêtres, aux Scribes & aux Pharisiens, qui tâcherent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple ; mais ce saint soldat refusa d'être le ministre de cette imposture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'est pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux soldats, pour y annoncer l'évangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ses archers en Cappadoce pour se saisir de sa personne, & lui trancher la tête. Longin s'exposa très-volontiers à la mort, en se faisant connoître aux archers qui le cherchoient, & qui porterent sa tête à Pilate. Au reste, il y a peu de fonds à faire sur les actes, dont on a tiré ce récit. Quelques-unes de ces circonstances se détruisent d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au soldat qui ouvrit le côté de Jesus-Christ avec une lance, a été tiré de λόγχη *hasta*, lance. Il n'y a aucun auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce soldat, ni le centenier qui assistoient à la mort de Jesus Christ s'appellassent *Longin.* On croit que le centenier, qui dit, *Cet homme etoit vraiment le Fils de Dieu*, se convertit ; & il paroît que dès le temps de S. Chrysostôme, cette opinion étoit assez commune ; mais on sait par le livre des actes des Apôtres, que Corneille est le premier des Gentils qui se fit chrétien. Les actes, tant de *Longin le centenier*, que de Longin *le soldat*, sont manifestement faux. La mémoire du premier a été plus célébre que celle du second ; les Grecs le mettent comme un martyr de Cappadoce au 16 d'octobre ; les Latins au 15 de mars les Cophtes au premier de novembre. Le soldat n'est point mis au rang des martyrs dans l'église grecque ; les Latins en ont fait mémoire à differens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de septembre, d'autres au 22 de novembre, ou le 11 décembre. * Bollandus. Henschenius. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccl.* Baillet, *vies des saints*, *mois de mars.* Giri.

LONGIN ou DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS, savant sophiste, & très-habile critique, héritier de Fronton, dit *Emissene*, s'acquit une très-grande réputation dans le III siécle. Il eut pour disciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la vie de Plotin. Suidas le nomme philosophe, & Eunapius dit qu'il étoit une bibliothéque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reste que celui du sublime, & quelques fragmens de la vie de Plotin, qu'on trouve dans Eusébe. M. des Preaux nous a donné une très-belle version du traité du sublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les notes de plusieurs savans hommes par les soins de Jacques Tollius. Longin fut ministre de Zenobie, reine des Palmyreniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'empereur Aurelien, qui le crut auteur de la lettre hardie que cette princesse lui avoit écrite en syriac. Zosime loue fort son érudition, ses écrits, & sa constance à souffrir le supplice qu'on lui fit endurer. Divers auteurs parlent de lui & de ses ouvrages. Nous avons principalement connoissance de ceux-ci, qui sont : *De oratione contra Phidiam ; Dubitationes homericæ*, *utrum fuerit philosophus Homerus ; Quænam contra historicam fidem*, *tanquam historica enarrent philosophi*, *&c.* * Eusebe, *l.* 15. Suidas. Photius, *biblioth.* Vopiscus, *in Aurel.* Porphyre, *in vita Plotini.* Simler, *in epit. biblioth. Gesn. &c.*

LONGIN, frere de l'empereur Zénon, dans le V siécle, fut haï à cause de ses exactions & de ses débauches. Le patrice Pelage empêcha qu'il ne fût élu César, & l'empereur Anastase le fit mourir l'an 498, selon Marcellin, *in chron.*

LONGIN, patrice Romain, & premier exarque de Ravenne, dans le VI siécle, fut envoyé par l'empereur Justin *le Jeune*, pour commander en Italie, à la place

de Narsés, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna quinze ou seize ans, & s'opposa aux Lombards, qui de son temps s'établirent dans le pays, auquel ils donnerent le nom de Lombardie. Rosemonde, reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin son époux, se retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouser, à condition qu'elle se déferoit de son amant nommé *Helmige*. Elle donna du poison à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reste. Longin fut rappellé, l'an 583, & Smaragde patrice lui succéda. * Paul diacre, *l.* 1 *&* 2 *de gest. Longobard.* Blondus, *l.* 8 *hist.*

LONGIN (Jean) *cherchez* DLUGOSS.

LONGIS ou LONGISON, en latin *Launogislus*, ou *Leonegisilus*, ou *Lonegilus*, abbé de Boisseliere au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né des parens nobles, mais engagé dans le paganisme. Il quitta ses parens & son pays pour embrasser le christianisme, & vint à Clermont, où il fut baptisé l'an 594, & élevé au sacerdoce l'an 615. Il alla ensuite dans le pays du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boisseliere, où il bâtit une chapelle en l'honneur de S. Pierre, & une cellule. Il y établit ensuite un monastere, dont il fut abbé, & où il mourut l'an 653. Sa fête est marquée au 2 jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *vies des saints, au mois d'avril.*

LONGIS ou LONGI (Guillaume de) cardinal, chancelier du royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne qui avoit autrefois le nom de *Longa Spata*, selon Ciaconius, se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique, & fut chancelier de Charles II, roi de Naples, &c. Célestin V, qui devoit son élévation au même roi, fit cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui se trouva, l'an 1312, au concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du pape Boniface VIII. Quelques auteurs croient que ce pape avoit employé le cardinal de Longis à la compilation du sixiéme livre des décretales. Ce prélat mourut à Avignon le 9 septembre 1319, & son corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverses fondations. * Collenutio, *lib.* 5. Onuphre. Ciaconius. Auberi, *hist. des card.*

LONGISARIA, anciennement *Aptuchi Fanum*, petite ville du royaume de Barca en Barbarie. Elle est sur la pointe orientale du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Tolometa. * Mati, *diction.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jésuite de Sicile, fut successeur de *Matthieu Ricci* dans la Chine, où il alla étant déja prêtre en 1597. Il publia en chinois en 1624, un livre des causes du tremblement de terre de Peking, & vivoit encore en 1642, ou 1643. * Konig, *biblioth.* Alegambe.

LONGOMONTAN (Chrétien) astronome célébre, étoit Danois, & fils de *Severin* Longomontan. Il passa huit années auprès de Tycho-Brahé, fut témoin de toutes ses observations, & se rendit très-habile. Depuis il enseigna l'astronomie à Copenhague, & y mourut l'an 1647, âgé de 85 ans, étant né en 1562. Nous avons quelques ouvrages de sa façon. Le plus considérable est celui de l'astronomie danoise, dans lequel il forme son hypothèse du monde, de l'ancienne de Ptolémée, de la moyenne de Copernic, & de la nouvelle de Tycho-Brahé. Cet ouvrage fut imprimé à Amsterdam, l'an 1640. * *Consultez* Gassendi, Vossius, &c. Bayle, *diction. crit.*

LONGRAIS (Alexandre-Louis de BELJAMBE, sieur de) professeur de médecine, naquit à Caën le 23 juin 1699, de *Gilles* de Beljambe & d'*Anne* le Couvreur, tous deux de famille honnête & ancienne dans la bourgeoisie. Il étudia dans l'université de Caën, où il fit ses humanités sous différens professeurs, & sa philosophie sous M. Aubert. Né avec d'heureuses dispositions pour les lettres, il parut toujours avec éclat pendant ce cours d'études, & les rapides progrès qu'il fit dans la philosophie, lui inspirerent du gout pour la médecine qui n'est, pour ainsi dire, qu'une conséquence de la premiere. Son inclination naturelle l'y portoit; mais le plus puissant motif qui l'y détermina, fut le louable désir de rendre service à ses concitoyens, & de soulager les malheureux. Il prit ses degrés en médecine dans la faculté de Caen. M. Angot qui en étoit alors un des professeurs, trouva en lui de si heureuses dispositions, & un caractere si aimable, qu'il en fit son éleve, & qu'il le chargea souvent de faire ses leçons, lorsque d'autres occupations l'empêchoient de les faire lui-même. Etant encore en licence, M. de Longrais fut choisi pour prononcer dans l'école de la faculté deux harangues, l'une en 1719, & l'autre en 1720, le jour de saint Nicolas, conformément à la fondation faite par M. de Cahagnes, ancien professeur de médecine. Le sujet de la premiere harangue de M. Longrais, étoit, *Anatomiæ jucunditas & utilitas*; la seconde avoit pour sujet, *De tactu.* Ces discours, ainsi que les thèses qu'il soutenoit, lui attirerent de grands applaudissemens. Lorsqu'il eut reçu le doctorat, il vint à Paris pour se perfectioner, & comparer les méthodes de ses premiers maîtres avec celles des plus habiles médecins de la capitale. De retour à Caen, il y fut recherché avec empressement, & l'on eut en lui la plus grande comme la plus juste confiance. Au talent de bien traiter les malades, il joignit celui de former de bons éleves, & l'estime qu'il s'acquit fut telle, que M. Angot jugea qu'il n'y avoit personne qui fût plus digne que lui de lui succéder. Il voulut le faire de son vivant; mais la mort l'ayant enlevé trop promptement, M. de Longrais eut cette chaire par une autre voie; il la disputa contre d'habiles concurrens, & l'emporta de l'avis unanime de la faculté de Caen; c'étoit en 1731. En 1735 l'université, du consentement de toutes les facultés, lui déféra le rectorat. L'année suivante 1736, il fut associé à l'académie de Caen. En 1741, il donna une dissertation bien raisonnée sur les effets de l'air par rapport à la santé; dévelopant dans cet ouvrage les diverses causes des maladies épidémiques qui firent de si grands ravages durant l'hyver de 1740. A la fin de cette dissertation, il promit une analyse des eaux minérales de l'hôpital de Caen; mais il ne put l'achever. Il mourut d'une fiévre maligne le 24 janvier 1743, âgé de 43 ans six mois, sans avoir laissé d'enfans. Son eloge fut lu dans une séance de l'académie royale des belles-lettres de Caën tenue le 2 mai 1743, & cet éloge qui est de M. du Touchet, secrétaire perpétuel de cette académie, se trouve imprimé dans la feuille dix-huitiéme des *Nouvelles littéraires de Caen* pour l'année 1743.

LONGUAI, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux dans la Champagne, province de France, à six lieues de Langres, du côté du couchant. Il y a une autre abbaye de ce nom de l'ordre de saint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Mezieres du côté du midi: celle-ci est du diocèse de Reims, & l'autre du diocèse de Langres. * Mati, *dictionnaire.*

LONGUE, l'isle Longue. Il y a deux petites isles de ce nom dans l'Amérique septentrionale. L'une dans le golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du nouveau Pays-Bas, vis-à-vis de la nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland.* * Mati, *dictionaire.*

LONGUEIL, illustre & ancienne famille, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & prétend tirer son nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME de Longueil, qui épousa *Berthe* de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous est inconnu, & une

fille mariée au seigneur Loredano de Venise.

I. HENRI de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épousa *Marie* de Saint-Denys, & en eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Longueil, seigneur de Varangeville, d'Offrainville & de la Riviere, fut chambellan de Charles de France, duc d'Anjou & comte de Provence, puis roi de Naples, de Sicile, &c. & est nommé dans les lettres du roi S. Louis l'an 1269. Il avoit épousé 1° *Christine* de Coëtivi : 2° *Briande* de Saux. De la premiere il eut 1. JEAN I, qui suit : 2. *Pierre*, évêque du Mans, puis administrateur de l'archevêché de Tours, qui se trouva au concile général de Vienne l'an 1311, aux funérailles du roi Philippe le *Bel* l'an 1314, au concile de Saumur l'an 1315, & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du second lit *Pernelle*, mariée à *Jean* de Neufchâtel, seigneur de Buzançois.

III. JEAN de Longueil, I du nom, capitaine de Pontoise, épousa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, seigneur du Pui, dont il eut GEOFROI-MARCEL, qui suit.

IV. GEOFROI-MARCEL de Longueil, I du nom, vicomte d'Auge, &c. chevalier de l'ordre de l'Etoile & gouverneur de Pontoise en 1332 & 1334, fut tué à la funeste bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. De son épouse *Isabelle*, morte en 1339, il eut 1 *Geofroi-Marcel* de Longueil II du nom, mort sans postérité de *Catherine* Havinel sa femme : 2. GUILLAUME III, qui suit ; 3. *Matthieu*, docteur de Sorbonne l'an 1392 : 4. *Denys*, seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415.

V. GUILLAUME de Longueil, gouverneur de Caën & Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt avec son fils aîné. Il avoit épousé 1° *Gillette* Lalleman, fille de *Geofroi*, seigneur de Chervile : 2° *Catherine* de Bourguenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec son pere : JEAN II, qui suit ; 3. *Philippe*, seigneur d'Offrainville, qui fut tué au siége de Falaize l'an 1432, & laissa de *Françoise* de Massi, un fils mort sans postérité, & une fille. Guillaume eut du second lit, 1. *Guillaume*, seigneur de Varangeville, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi Charles VII ; 2. *Philippe*, chanoine & prévôt de l'église de Reims, archidiacre de Laon, & conseiller au parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. JEAN de Longueil, II du nom, seigneur de Varangeville, d'Offrainville, de la Riviere, de Maisons & de Rancher, conseiller du roi Charles VI, & président au parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De son épouse *Jeanne* Bouju, dame de Rancher, il eut 1. JEAN III, qui suit ; 2. *Pierre*, évêque d'Auxerre l'an 1449, & grand-maître de la chapelle du duc de Bourgogne, mort le 16 février 1473 ; 3. *Pierre le Jeune*, seigneur d'Offrainville, conseiller au parlement de Paris l'an 1440, & ambassadeur au traité d'Arras, qui d'*Anne* le Picart, sa femme, laissa des enfans dont on ne connoît point la postérité ; 4. *Guillaume*, trésorier de l'église de Beauvais ; 5. *Guillaume le Jeune*, grand archidiacre d'Auxerre, & grand-vicaire de Pierre son frere ; 6. *Philippe*, conseiller au parlement de Paris ; 7. NICOLAS, seigneur de Bistelles, avocat du roi au châtelet de Paris, *tige de la branche des seigneurs de* BISTELLES ; 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, seigneur de la Greslerie, secrétaire du roi.

VII. JEAN de Longueil, III du nom, président des requêtes du palais, avoit été auparavant conseiller de la cour, lieutenant civil, & maître des requêtes. Il fit son testament le 20 décembre 1460, & laissa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Philippe*, premier président au parlement de Paris, 1. JEAN IV, qui suit ; 2. *Antoine*, évêque de Léon, chancelier & grand-aumônier de la reine Anne de Bretagne, ambassadeur dans le Pays-Bas, *où il eut un fils naturel, appellé* Christophe *de Longueil, qui fut abbé de S. Ambroise de Milan* : il mourut à Maisons-sur-Seine, le 25 août 1500 ; 3. *Pierre*, archidiacre d'Auxerre ; 4. *Christophe*, prieur de Noyers en Bourgogne ; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444 à *Guillaume* de Corbie, premier président au parlement de Dauphiné ; 6. *Girarde*, mariée 1°. l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit *le Duc* : 2°. à *Denys* Thumeri ; 7. *Françoise*, femme de *Michel* de la Grange, seigneur de Trianon ; 8. *Denyse*, mariée à *Jacques* Chambellan, baron de Vatimbourg, conseiller au parlement ; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, religieuses à Longchamp.

VIII. JEAN de Longueil, IV du nom, seigneur de Maisons, &c. épousa l'an 1462 *Marie* de Marle, dame de Chevreville, &c. fille d'*Arnaud*, président au parlement, & petite-fille du chancelier de ce nom. Il fut lui-même conseiller dans cet illustre corps, & mourut vers l'an 1479, laissant JEAN V, qui suit ; & LOUIS, tige des seigneurs de Chevreville, d'Argeville, & de Bou.

IX. JEAN de Longueil V du nom, seigneur de Maisons, &c. épousa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, conseiller au parlement, dont il eut 1. JEAN VI, qui suit ; 2. *Christophe*, prieur du Mesnil, nommé par le roi Henri II, à l'évêché de Dol, qui mourut d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris possession, le 15 juillet 1554 ; 3. *Nicolas*, ecclésiastique ; 4. *Geofroi*, seigneur d'Andilli, mort sans postérité de *Jeanne* Fremond, sa femme ; 5. *Christophe le Jeune*, chanoine d'Orléans ; 6. *Nicolas le Jeune*, abbé de Troarn ; 7. *Antoinette*, mariée l'an 1613 à *Louis* d'Albiac ; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, seigneur de Sevre ; & 9. *Marie*, religieuse, & prieure de l'abbaye de Hieres, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. JEAN de Longueil, VI du nom, fut conseiller au parlement l'an 1529, puis président aux enquêtes, & conseiller d'état l'an 1549. Il fit un recueil de 271 arrêts notables, prononcés de son temps, & se rendit célébre par son habileté & par sa prudence. Il mourut le 1 de mai 1551, laissant de *Marie* de Dormans, sa femme, 1. JEAN VII, qui suit ; 2. *Charles*, prieur d'Alencourt ; 3. *Henri*, chanoine de Chartres, mort l'an 1557 ; 4. *Pierre*, chevalier de Malte, nommé grand-prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1566 ; 5. JACQUES, qui a fait la branche de Sevre, laquelle est éteinte aujourd'hui ; 6. *Marthe*, religieuse ; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1°. à *Nicolas* Berruyer, maître des requêtes, conseiller d'état, &c : 2°. à *Jacques* Robert de Lignerac, aussi conseiller d'état, & maître des requêtes : 3°. à *Pierre* de Selve, seigneur de Saillies, morte sans enfans l'an 1596.

XI. JEAN de Longueil, VII du nom, conseiller au parlement l'an 1551, épousa en la même année *Marthe* le Maître, fille de *Gilles*, premier président, & mourut l'an 1558, laissant 1. JEAN VIII, qui suit ; 2. NICOLAS, qui fit la branche des seigneurs de Rancher ; 3. *Marie*, qui épousa l'an 1575 *André* d'Alesso, seigneur du Mesnil, grand-maître, enquêteur & réformateur général des eaux & forêts de France.

XII. JEAN de Longueil VIII du nom, seigneur de Maisons, &c. conseiller du roi en ses conseils, & doyen en sa chambre des comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épousé *Magdeléne* Luillier, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance ; 2. RENÉ, qui suit ; 3. *Pierre*, conseiller clerc au parlement de Paris, abbé de Beaulieu, de Valdieu & de Fontaine-Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, prieur de Ragni, chancelier de la reine mere du roi Louis XIV, &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans ; 4. *Dominique*, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Picardie, blessé au siége de Spire, & mort peu après, le 13 avril 1635 ; 5. *Jean*, maître en la chambre des comptes, puis conseiller d'état, & directeur général des finances, mour-

au mois de juin 1687; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604 à *Michel* des Champs, seigneur de Gaillon, maître des requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. René de Longueil, marquis de Maisons, &c. second président au parlement de Paris, fut surintendant des finances, ministre d'état, chancelier de la reine mere du roi Louis XIV, gouverneur des châteaux de Versailles, de S. Germain, ville & pont de Poissi, gouverneur d'Evreux, & mourut le 1 septembre 1677. Il avoit épousé *Magdeléne* de Boulenc de Crevecœur, dame de Grisolles, morte le 11 avril 1636, dont il eut 1. Jean IX qui suit; 2. *Guillaume*, conseiller au parlement, abbé de Conches, de S. Cheron, &c. mort en janvier 16[illegible]; 3. *Michel*, mort sans alliance l'an 1640; 4. *Marie-Renée* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforiere, marquis de Soyecourt, &c. chevalier des ordres du roi, grand-véneur de France, l'an 1660, & ci-devant grand maître de la garderobe du roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. Jean de Longueil, IX du nom, marquis de Maisons, &c. président à mortier au parlement de Paris, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, chancelier de la reine mere, gouverneur capitaine des châteaux de Versailles, S. Germain, ville & pont de Poissi, & mourut le 10 avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louise* de Fieubet, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, seigneur de Poissi, conseiller au parlement, mort sans alliance au mois de mai 1689; 2. Claude, qui suit; 3. *Renée-Susanne*, abbesse de sainte Perrine de la Villette lez-Paris, morte le 28 mars 1733, âgée de 75 ans; 4. *Louise-Marie-Thérèse*, religieuse à Poissi; 5. *Louise-Françoise*, abbesse de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713; & 6. *N.* demoiselle de Maisons, morte l'an 1668.

XV. Claude de Longueil, marquis de Poissi, &c. conseiller au parlement, fut reçu président à Mortier en survivance de son pere l'an 1695, prit possession de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épousé 1°. le 13 avril 1693 *Magdelene* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François* de Lamoignon, avocat général, puis président à mortier au même parlement, morte le 15 septembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le 9 août suivant: 2°. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangeville, fille de *Pierre* Roque, seigneur de Varangeville, ambassadeur à Venise, morte à Paris le 5 de mai 1727, dont il a eu Jean-René de Longueil, qui suit.

XVI. Jean-René de Longueil, marquis de Maisons & de Poissy, seigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sévre, Orgerus, Grysolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchâtel, du Banc de la Roche, &c. président au parlement de Paris, né le 14 juillet 1699, fut reçu conseiller au parlement en 1716. Il eut l'agrément de la charge de président à mortier, au lieu de feu son pere, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre séance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans: mais par dispense il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il est mort de la petite vérole le 13 septembre 1731, sur le midi, dans la trente-troisiéme année de son âge, & il a été inhumé dans l'église des Cordeliers du grand couvent, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il étoit l'un des honoraires de l'académie royale des sciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. Il avoit un fort beau cabinet de médailles, & d'autres curiosités rares, & un jardin de botanique très-bien entretenu dans son magnifique château de Maisons, & rempli de plantes rares & singulieres. Il avoit du gout pour les arts, étoit assez bon critique, & faisoit même, dit-on, assez bien des vers françois. Il avoit épousé en premieres nôces, au mois d'août 1720, *Marie-Charlote* Charon de Ménars, morte sans postérité le 1 décembre 1721, âgée de 14 ans: & en secondes nôces le 11 août 1728, *Marie-Louise* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *René-Prosper* de Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Elle se remaria le 21 de janvier 1733, avec *Armand-Jean* de Saint-Simon, marquis de Ruffec, grand d'Espagne, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Elle avoit eu du président de Maisons pour fils unique *Nicolas-Prosper* de Longueil, né le 27 mars 1731, & baptisé pour les cérémonies le 6 d'avril suivant, marquis de Maisons & de Poissy, &c. mort d'une chute le 21 octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons ont passé à *Marie-Renée* de Belleforiere, marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert* de Seigliere de Bois-franc, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & chancelier de M. le duc d'Orléans, frere du roi Louis XIV, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier d'octobre 1712, laquelle étoit grande-tante du président de Maisons dernier mort. * Blanchard, *hist. des Présidens au parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Monstrelet. Auberi, &c.

Leurs armes sont *d'azur à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.*

La branche de Longueil des *Chenets* subsiste depuis long-temps dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en possession du nom & des armes de Longueil-Maisons, comme on le prouve par les titres que conserve M. le marquis de Soyecourt, le plus proche parent & l'héritier du feu président de Maisons. Elle tire son origine de Louis de Longueil, second fils de Jean de Longueil, seigneur de Maisons; & de *Marie* de Marle dame de Chevreville, petite-fille du chancelier Arnou. C'est de Louis de Longueil que sont sortis les seigneurs de Chevreville, d'Argeville, de Bou & des Chenets. La terre des Chenets, située près de Sablé dans le Maine, possédée de temps immémorial par des cadets de la maison de Longueil, appartient actuellement à *N.* de Longueil qui l'habite. Une autre branche de Longueil des *Chenets* subsiste à Angers en la personne de *Henri-Charles* de Longueil, seigneur de la Devançaie, né à Angers le 27 septembre 1725. Il est fils de Henri-Etienne de Longueil, seigneur de la Devançaie; & de damoiselle *Jaquine* de Carrieres, d'une des plus anciennes noblesses de sa province. Henri-Charles de Longueil fut reçu page de M. le duc d'Orléans en avril 1739; & après avoir servi quelques années en qualité de cornette dans le régiment d'Orléans cavalerie, il fut nommé au mois de novembre 1747, gentilhomme ordinaire de M. le duc de Chartres.

LONGUEIL (Richard-Olivier que l'on surnomme de) cardinal évêque de Coutances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longueil, III du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, sa seconde femme. Quelques auteurs doutent avec raison, si Richard Olivier étoit de cette famille; mais on est aujourd'hui persuadé du contraire, quoiqu'on voie encore dans l'église du Vatican à Rome, ses armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui sont au bas de la statue de S. Pierre, que ce cardinal fit faire en bronze. Il fut archidiacre d'Eu dans l'église de Rouen, & fut proposé pour en être archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Coutances, & s'en aquitta très-bien. Le pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*. De Longueil se signala entre les commissaires, qui découvrirent l'injustice qu'on avoit faite à cette fille. Le roi Charles VII lui en sut bon gré, & l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne; le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris; & pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Calliste III lui don-

na l'an 1456. On le nomma *cardinal de Coutances*, & quelquefois d'Eu, apparemment parceque la premiere dignité ecclésiastique dont il jouit fut l'archidiaconé d'Eu. Il se trouva au sacre du roi Louis XI l'an 1461, & ensuite se retira à Rome. Le pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les évêchés de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit archiprêtre de S. Pierre, & le nomma légat de l'Ombrie & des lieux circonvoisins. Pour juger de la considération que Pie II avoit pour ce cardinal, il ne faut que lire ce que le cardinal de Pavie, secrétaire de ce pape, en dit dans la 97 de ses épitres : *Plut à Dieu*, dit-il, *que nous eussions plusieurs cardinaux de Coutances : l'église ne manqueroit pas de bons conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de sagesse & de bonté, & qui est extrêmement sincere dans les avis qu'il donne.* Ce cardinal mourut à Sutri, ou, selon d'autres, à Perouse, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de S. Pierre. * Frison, *Gall. purp.* Ughel, *Ital. sacr.* Blanchard, *hist. des présidens du parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. christ* Auberi, *hist. des card.* Christophe de Longueil, *orat. ad Leon X.* Ciaconius. Onuphre. Victorel, &c.

LONGUEIL (Christophe de) célébre dans le XVI siécle, entre les gens de lettres, étoit fils *naturel* d'*Antoine* de Longueil, évêque de Léon, & chancelier de la reine Anne de Bretagne. Ce prélat étant ambassadeur dans les Pays Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les sciences, dans lesquelles il se rendit très-habile. Il savoit les belles-lettres, l'antiquité, les langues, le droit, la médecine & la théologie, & écrivoit en latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, soit en prose, soit en vers : d'ailleurs, un certain air de sagesse & de prudence le faisoit paroître avancé en âge, quoiqu'encore très-jeune ; & sa mémoire étoit un prodige à qui rien n'échapoit. De Longueil voyagea en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut passer en Orient ; mais les guerres des Turcs l'en empêcherent. En passant par la Suisse, avec deux de ses amis l'an 1516, peu après la bataille de Marignan ; les Suisses, qui ne pouvoient voir les François qu'avec horreur, prirent de Longueil & ses compagnons pour des espions, & les poursuivirent jusque sur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faisant résistance ; l'autre passa le Rhône à la nage ; & de Longueil fut blessé au bras, & arrêté prisonnier. Il souffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura sa détention, jusqu'à ce qu'il trouva moyen de se faire connoître à l'évêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le pape Léon X le vit avec plaisir à Rome, & parla de son éloquence avec admiration, après l'avoir oui haranguer en sa présence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il se tira en homme d'esprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le 11 septembre 1522. Pierre Bembe, depuis cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui consacra une épitaphe, qu'on mit sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de religieux. De Longueil avoit étudié le droit dans sa jeunesse sous Philippe Decius, qui professoit à Valence ; & exerça quelque temps à Paris la profession de jurisconsulte, dans laquelle il acquit tant de réputation, qu'il fut fait conseiller au parlement ; ensuite il se consacra tout entier à l'étude ; & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choses dont Pline traite dans son histoire naturelle, soit en lisant les autres auteurs, soit en consultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit ensuite des voyages. Etant à Rome, il se fit un style cicéronien, dans lequel il écrivit deux discours pour sa défense ; un discours contre les Luthériens ; & quelques lettres à ses amis. Tous ses autres ouvrages sont écrits d'un autre style. Il demanda en mourant qu'ils fussent supprimés. Ses œuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530. *Epist. lib. IV* ; *Comment. ad jus civile* ; *Oratio de laudibus C. Plinii* ; *Orat. de Ludovici Francorum regis, & gentis laudibus, &c.* * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 67. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 1. Melchior Adam, *in vit. philosoph. Germ.* Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire. Fichard. Erasme. Damien de Goés. Budée, *dans ses lettres, folio*, 20, 21, 40, 59, *& suiv. &c.*

LONGUEIL (Gilbert) médecin, né à Utrecht l'an 1507, apprit les langues, la philosophie, la médecine, & fut médecin d'Herman archevêque de Cologne, où il mourut l'an 1543, âgé de 36 ans. On a divers traités de sa façon, savoir, des scholies sur le petit livre d'Erasme touchant la civilité, en latin ; une édition grecque & latine, ornée de notes, de la vie d'Apollonius, par Philostrate, *in-8°.* en 1732; *Lexicon græco-latinum*, en 1733, *in-8°.* Ce dictionnaire est augmenté de près de mille mots. Des remarques latines sur les métamorphoses d'Ovide, sur Plaute, sur les livres des élégances de Laurent Valle, sur les endroits les plus difficiles *Rhetoricorum ad Herennium.* Tous ces ouvrages sont autant de volumes séparés. Il a traduit de plus sept opuscules de Plutarque, qu'il a fait imprimer *in-8°*, en 1542. Il a donné aussi une édition du concile deuxiéme de Nicée, septiéme écuménique, traduit du grec, en 1540. En 1544, il donna un dialogue sur les oiseaux, & leurs noms grecs, latins & allemans. Cet ouvrage n'est pas fini. Enfin nous avons de ce savant médecin des notes sur les épîtres familieres de Cicéron, dans une édition de ces épîtres, faite en 1557, *in-fol.* & des scholies sur les vies des grands capitaines de la Gréce, de Cornelius Nepos, à Cologne, *in-8°.* * Valere André, *bibl. belg.* Pantaléon, *l.* 3 *prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. medic. German. &c.* Niceron, *mém.* tome XVII. Salmon, *traité de l'étude des conciles.*

LONGUEJOUE, famille qui a donné un garde des sceaux de France, dont l'on ne parlera que depuis

I. JEAN de Longuejoue, qui fut reçu conseiller au châtelet en 1436, puis avocat du roi au châtelet en 1450, & mourut le 11 mars 1466, laissant entre autres enfans de *Philippe* Aguenin, sa seconde femme, fille de *Jean* Aguenin, président au parlement, & de *Jeanne* de la Porte, JEAN, qui suit.

II. JEAN de Longuejoue, seigneur d'Yverni, fut reçu conseiller au parlement en 1466, & mourut le 5 août 1482. Il avoit épousé *Geneviéve* Baillet, fille de *Jean* Baillet, maître des requêtes, & de *Collette* de Fresnes, dont il eut six enfans qui étoient mineurs lors de sa mort, savoir ; MATTHIEU, qui suit ; *Guillaume* ; *Jacqueline*, mariée à *Gilles* des Ormes, seigneur de Saint-Germain, premier maître-d'hôtel du roi Louis XII, morte le 24 février 1539 ; *Catherine*, abbesse de S. Antoine des Champs ; *Claude* ; alliée à *Nicolas* Quatrelivres, avocat en parlement ; & *Jeanne* de Longuejoue, dont l'alliance est ignorée.

III. MATTHIEU de Longuejoue, seigneur d'Yverni, maître des requêtes, puis évêque de Soissons & garde des sceaux de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, avoit épousé avant qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, *Magdeléne* Chambellan, dont il eut THIBAULT, qui suit ; & *Jeanne* de Longuejoue, mariée à *Jean* Dauvet, seigneur de Berneuil, conseiller de la cour des aydes.

IV. THIBAULT de Longuejoue, seigneur d'Yverni, fut reçu conseiller au châtelet en 1532, puis maître des requêtes en survivance de son pere, avant lequel il mourut le 11 septembre 1550. Il avoit épousé *Magdeléne* Briçonnet, fille de *Jean*, seigneur du Plessis-Rideau, président de la chambre des comptes, & de *Louise* Raguier, dont il eut *Jeanne* de Longuejoue, mariée à *Antoine* de Clermont d'Amboise, marquis de Resnel ; *Magdeléne*, alliée à *Jacques* de Renti ; *Françoise*, qui épousa 1°. *Pierre* de Foissi, seigneur de Crenai : 2°. *Ro-*

bert de Harlai, baron de Montglas; & *Marie* de Longuejoue, dame du Plessis-Rideau, alliée à *Jean* Taveau, baron de Mortemer. * *Voyez* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Du Chêne, *hist. des chanceliers, &c.*

LONGUEJOUE (Matthieu de) seigneur d'Yverni, évêque de Soissons & garde des sceaux de France, fut reçu conseiller au châtelet l'an 1502, conseiller au parlement l'an 1519, puis maître des requêtes l'an 1523, & fut envoyé avec l'amiral de France l'an 1529, vers l'empereur Charles Quint pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambrai, & passa en Espagne, pour la délivrance des enfans de France. Après la mort de sa femme, il se démit de sa charge de maître des requêtes en faveur de son fils, & se fit d'église. Il fut abbé de Royaumont, puis évêque de Soissons en 1533, & assista à l'assemblée des grands du royaume en 1536. Le connétable de Montmorenci, qui connoissoit sa capacité, l'avança à la cour, & le fit nommer conseiller d'état, où il servit long-temps comme le plus ancien. Après la mort du chancelier du Bourg, il fut nommé garde des sceaux de France en 1538, en attendant que Guillaume Poyet en eut obtenu les provisions; & il les eut une seconde fois en 1544, après la mort du seigneur de Chemans. Il assista aux états assemblés à Paris l'an 1557, & mourut le 7 décembre 1558, dans un âge fort avancé.

LONGUERUE (Louis du Four, plus connu sous le nom de l'*abbé de Longuerue*) étoit fils de PIERRE du Four, seigneur de Longuerue & de Goisel, gentilhomme de Normandie, lieutenant pour le roi au gouvernement de Charleville en Champagne sur Meuse, & de Montolimpe, dans la principauté de Charleville, & de dame *Barbe* le Blanc de Clois. Il naquit en 1652 à Charleville, avec des dispositions si heureuses pour les sciences, que sa facilité à apprendre, & la vivacité de son génie, le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Le roi Louis XIV passant par Charleville, entendit parler d'un enfant si extraordinaire, & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être présenté, & l'avantage de répondre à l'estime que ce grand prince en avoit conçue. Le fameux Richelet fut son précepteur; Perrot d'Ablancour, non moins connu que Richelet, & qui étoit parent de M. de Longuerue, y joignit ses soins, & le disciple dut à de si grands maîtres cet amour pour les belles-lettres grecques, latines, & françoises qu'il conserva jusqu'au dernier moment de sa vie. A l'âge de quatorze ans, on lui fit étudier l'hebreu & les autres langues orientales, sous la direction de M. du Coudrai, homme savant, dont il ne parloit jamais qu'avec une estime singuliere, & avec des éloges d'autant moins suspects, qu'on ne l'accusa jamais d'en être prodigue. A l'âge de vingt ans il eut une aventure qu'il contoit lui-même en ces termes: « Etant, » disoit-il, chez un de mes parens huguenot, le mi- » nistre Claude y vint faire une visite, & voyant un » petit collet, il se mit à discourir des langues orienta- » les dont on lui avoit dit apparemment que je faisois » mon étude: bientôt je m'apperçus qu'il ne savoit ce » qu'il disoit; je l'entrepris, & le menai si rudement, » qu'il prit le parti de se jetter sur les complimens, & » regretta, je crois, la maison de la maréchale de » Schomberg, où on l'écoutoit comme un oracle. » Avec cette riche provision des langues savantes, l'abbé de Longuerue entreprit d'étudier à fond le texte de l'écriture-sainte: il lut les plus habiles commentateurs Juifs & chrétiens, & ceux d'entre les peres qui s'étoient le plus appliqués au sens littéral; & personne n'a peut-être été plus loin dans l'intelligence du texte sacré pour les difficultés de grammaire & de chronologie, de géographie & d'histoire. Faisant peu de cas de la théologie scholastique, il étudia la positive dans les originaux, & se proposa pour modéle la méthode du P. Petau, Jésuite, suivie à peu près par le pere Thomassin de l'Oratoire. Il se contentoit des textes sans y joindre le raisonnement, & le gout qu'il avoit pour cette méthode lui faisoit préférer le pere Petau à tous les autres theologiens modernes, quoique l'on trouve dans plusieurs plus d'exactitude, & peut-être plus de solidité. A ces études il joignit celle de l'histoire: il voulut approfondir la profane & l'ecclésiastique, avec la chronologie & la géographie, qui en sont comme les deux yeux. Un tempérament fort & robuste, un desir ardent de s'instruire, une mémoire fidéle & sûre, le soutenoient dans cette pénible carriere. Le succès repondit à ses desirs. L'histoire ancienne & moderne, avec les faits, les lieux & les dates lui devinrent si présentes, que ceux qui avoient recours à lui sur leurs difficultés, & combien y avoient recours! en étoient dans l'admiration. On eût dit sur-tout, qu'il savoit de mémoire toute l'histoire de Pline, pour laquelle il eut toujours une prédilection marquée, & dont il avoit fait longtemps un des principaux objets de son application. Ce gout n'alla pas néanmoins jusqu'à savoir gré au pere Hardouin, Jésuite, d'en avoir donné une nouvelle édition, dont plusieurs savans n'ont montré qu'une très-petite partie des défauts qui s'y trouvent. Il n'estimoit guères non plus ceux de nos auteurs qui ont écrit sur les croisades. « On ne peut, disoit-il, apprendre une partie » de notre histoire qu'en s'aidant des auteurs Arabes, » chez qui régnoient alors toutes les sciences, au lieu » qu'elles étoient chez nous dans l'obscurité. » Il pensoit de même de l'histoire d'Espagne, qu'il croyoit avoir été ignorée depuis l'invasion des Arabes, jusqu'au XII siécle. Tout le monde sait qu'il a beaucoup travaillé sur cette matiere, & l'on a annoncé ses notes sur Mariana qui a écrit cette histoire, dans la bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, tome 11, partie 2, où l'on dit qu'elles devoient paroître avec la traduction de cet historien Jésuite presque entiere, par M. l'abbé de Vayrac, & continuée par M. Mongin de Richebourg. Aucune partie de notre histoire n'avoit échapé à M. de Longuerue: il l'avoit approfondie, & il indiquoit sur chaque fait les piéces & les actes où l'on en pouvoit puiser la connoissance. Il savoit aussi l'italien, l'espagnol, l'allemand, & nous avons peu de langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Mais ce qu'on ne peut trop estimer, & ce qui relevoit infiniment le prix d'une aussi vaste érudition, c'est que l'abbé de Longuerue avoit une grande facilité à communiquer ce qu'il savoit, & à instruire tous ceux qui le consultoient. Quoique le nombre en fût grand, il l'auroit été infiniment davantage si ce savant avoit voulu être en garde contre sa vivacité, & baisser un ton, qui naturellement haut, prenoit encore un nouveau dégré d'élévation dans les disputes. Mais pour peu qu'on fût accoutumé à son commerce, on laissoit passer cette espéce d'orage, & bientôt le calme se rétablissoit. Il eut des liaisons intimes avec le pere Pagi, Cordelier, dans le séjour que ce pere fit à Paris; & elles continuerent, lorsqu'il fut de retour en Provence. L'abbé de Longuerue l'a beaucoup aidé, soit de vive voix, soit par écrit, dans la critique des annales de Baronius, & lorsque ce pere fut mort, il composa son éloge, que l'on trouve à la tête de sa critique de Baronius. Le pere le Quien, savant Dominicain, & plusieurs autres gens de lettres, ont souvent eu pareillement recours à ses lumieres, & il les a toujours aidés de ses connoissances & de ses recherches. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages; ceux que l'on a imprimés sont, outre ceux dont on a déja parlé dans cet article, 1. Une *dissertation latine sur Tatien*, ancien apologiste de la religion chrétienne: elle se trouve dans l'édition de cet auteur, donnée à Oxford, *in*-8°, en 1700. Des *remarques sur la vie du cardinal Wolsey, contraires à ceux qui ont écrit contre sa réputation*; le pere Desmolets,

bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue S. Honoré à Paris, les a inférées dans les mémoires de littérature & d'histoire qu'il a recueillis, tome 8, partie 2. 3. La *description historique & géographique de la France, ancienne & moderne*, imprimée en deux parties, à Paris, en 1719, *in-folio*, chez Pralard. Ce livre, qui dans sa premiere destination n'avoit été fait que pour l'instruction d'un des amis de M. l'abbé de Longuerue, n'avoit pas acquis, quand il fut rendu public par le zèle trop précipité de M. l'abbé Béraud, ami de l'auteur, le dégré de perfection que la réputation de celui-ci sembloit promettre. Mais ce ne fut pas le principal défaut que l'on crut y trouver. On accusa l'auteur d'avoir rapporté dans cet ouvrage quantité de faits contre le droit immédiat de nos rois sur la France transjurane, & sur d'autres provinces. En conséquence, l'édition de cet ouvrage fut arrêtée au mois d'août de la même année 1719, & l'on n'en permit ensuite la vente qu'après bien des changemens que l'auteur ne voulut point adopter. 4. Le pere dom Bernard de Montfaucon, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, étant à Rome au commencement du XVIII siécle, M. de Longuerue qui étoit en grande relation avec lui, le pria par lettres, de chercher dans tous les manuscrits de l'historien Justin, les prologues des histoires Philippiques de Trogue Pompée. Le pere de Montfaucon l'ayant fait, lui envoya ce qu'il avoit trouvé, & l'abbé de Longuerue le lui renvoya avec des notes, que le savant Bénédictin a inférées dans son *Diarium italicum*, depuis la page 452, jusqu'à la 466, & qui se trouvent aussi à la fin d'une édition de Justin, faite en 1709, à Paris. 5. *Annales Arsacidarum*, publiées à Strasbourg *in-4°*, en 1732. On marque que c'est une seconde édition : nous ne connoissons point la premiere. L'éditeur de la seconde, qui est le savant M. Schoepflin, assure qu'il ne l'a faite que sur un exemplaire corrigé & augmenté de la main de l'auteur, qui a bien voulu, dit-il, la lui communiquer, & en permettre l'impression. 6. La dixiéme & l'onziéme lettre du voyage de Normandie, inférées dans le mercure de France, des mois d'avril & mai 1732. 7. L'on a communément attribué à M. de Longuerue, une dissertation peu favorable au dogme de la transsubstantiation, que l'on faisoit passer sous le nom du ministre Allix son ami ; & quoique l'abbé de Longuerue n'ait jamais avoué cette dissertation, ceux qui l'ont connu plus particulierement ne doutent pas qu'il n'en soit l'auteur. Cet abbé est mort à Paris le 22 de novembre 1733. Il jouissoit de deux abbayes, savoir, celle de Sept-Fontaines, ordre de Prémontré, au diocèse de Reims, depuis 1674, & celle de S. Jean du Jard, ordre de S. Augustin, au diocèse de Sens, depuis 1684. Quoiqu'il ait passé toute sa vie au milieu des disputes qui ont agité l'église de France, au sujet de la grace & de la prédestination, il n'y prit jamais néanmoins aucune part, & l'on a tout lieu de penser que s'il a eu un systême sur ces matieres, c'étoit celui que l'on a attribué à M. de Launoi. L'abbé Béraud avoit acquis la propriété de sa bibliothéque, lui en laissant l'usufruit, & avoit eu des copies de tous ses ouvrages manuscrits. L'abbé de Longuerue avoit eu un frere qui fut tué à la bataille de Ramillies le 23 de mai 1706, & qui étoit lieutenant des gardes du corps, maréchal de camp, & chevalier de S. Louis. Il faut ajouter aux écrits imprimés de M. de Longuerue, deux dissertations, l'une touchant les années de Childéric I, l'autre qui contient des annales depuis la sixiéme année de Dagobert, de J. C. 628, jusqu'à la troisiéme année du roi Pepin, de J. C. 754. Ces deux dissertations, écrites en latin, sont imprimées à la fin du tome 3 du nouveau *Recueil des historiens de France*, à Paris, 1741, *in-folio*. L'abbé d'Artigni, *mem. d'histoire, de critique, & de littérature, tome I, pag.* 17 & 18, parle d'une *dissertation* que l'abbé de Longuerue a publiée *touchant les antiquités des Chaldéens, & des Egyptiens*. En 1754, on a imprimé *Longueruana*, ou *recueil de pensées, de discours & de conversations de M. de Longuerue*. On sait que ce recueil a été formé sur les collections qui avoient été faites par M. l'abbé de Guijon, lequel avoit été lié très-étroitement avec l'abbé de Longuerue. L'éditeur y a ajouté un avertissement, où il donne un abregé de la vie de M. de Longuerue, un catalogue de ses ouvrages tant imprimés que manuscrits, & une *chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, des pontifes des Juifs, & des procureurs de Judée.* * *Mémoires du temps*. Le Long, *bibl. sacra*, in-fol. *merc. de France, février* 1734. *Mém. manusc.* de M. l'abbé Guijon, ami de M. de Longuerue, & connu lui-même par plusieurs de ses ouvrages estimés.

Les ouvrages que l'abbé de Longuerue a laissés manuscrits, avec plusieurs de ses opuscules imprimés sur des copies répandues, forment six volumes *in-fol.* qui contiennent ce qui suit. Les deux premiers renferment des lettres écrites au pere Antoine Pagi touchant la critique des annales de Baronius depuis l'an 1686, jusqu'à la mort de ce pere arrivée au mois de juin 1699. Elles sont au nombre de soixante-cinq, toutes revues & corrigées aux mois de juin & juillet 1711, par M. de Longuerue lui-même. Entre la quarante-cinquiéme & la quarante-sixiéme, il se trouve un mémoire imparfait sur la chronologie des califes. Dans le troisiéme volume se trouvent *Annales Arsacidarum*, dont on a parlé plus haut. *Pervigilium Veneris vulgò Catullo attributum, emendatum & notationibus illustratum.* Ces remarques de M. de Longuerue sur le *Pervigilium Veneris* ont été imprimées en 1738, à Paris, à la suite du *Recueil de traductions* en vers françois, contenant le poëme de Petrone, le *Pervigilium*, &c. par M. le président Bouhier. Remarques sur l'année & le jour de la mort de S. Polycarpe. Remarques sur les trois anciens interprétes Grecs de la bible, Aquila, Théodotion & Symmaque. Remarques sur un endroit du livre *De mortibus persecutorum*, chap. 50, où il est parlé du tyran Valerius Valens. Remarques sur un passage du même livre, chap. 17, où il est fait mention de *Ripa Striga*. Remarques sur la maniere dont Maxence fut fait empereur à Rome l'an 306, qu'il fut César avant que d'être Auguste. Des consuls créés dans l'empire romain en différens lieux depuis l'an 307, jusqu'en 313. Remarques sur les deux tyrans Juliens sous Carinus & Dioclétien. Remarque, qu'il n'y a eu aucun martyr dans les Gaules sous Dioclétien & Maximien. Remarque sur la persécution des soldats sous Dioclétien, où il est parlé des différentes époques de la fondation de Rome. Toutes ces remarques regardent le livre *De mortibus persecutorum* attribué à Lactance : M. de Longuerue le lui ôtoit. Remarques sur l'inscription trouvée à Torigny diocèse de Bayeux : feu M. de la Roque a inséré ces remarques dans sa dixiéme & onziéme lettres du voyage de Normandie, dans le *mercure* du mois d'avril & mai 1733. Remarques sur la seconde requête ou factum de l'archevêque de Lyon contre l'archevêque de Rouen, au sujet du différend concernant la primatie de Lyon : ces remarques sont contre l'archevêque de Lyon : elles furent composées au mois de février 1700. Remarques sur ce que Sanderus & d'autres ont écrit contre la réputation du cardinal Wolsey. Dissertation sur le témoignage en faveur de J. C. qu'on trouve au dix-huitiéme livre des antiquités judaïques, chapitre 4. M. de Longuerue ôte ce passage à Joséphe, aussi-bien qu'un autre en faveur de S. Jean-Baptiste. Dissertations sur les trois témoins du Ciel, premiere épître de S. Jean : il tâche de prouver que ce passage n'est pas de S. Jean. *Annales imperii C. Caligulæ, ex Philone, Josepho, Suetonio, Dione Cassio, &c. inter se collatis, concinnati.* Remarques touchant les différentes opinions sur l'année de la passion de J. C. *De adoptione Veri ab Adriano. De die quo Heliogabalus creatus est imperator. Vita sancti*

sancti Justini martyris. Dissertatio in Tatianum. Dissertatio in Athenagoram. Dissertatio de origine hæreseon Valentini, Cerdonis & Marcionis. De tempore quo nata est Montani hæresis. De hæreticorum rebaptisatione. Correction d'un endroit du commencement du quarante-troisiéme livre de Dion Cassius, où il est fait mention des dictatures de César. Chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, & des pontifes des Juifs & procureurs de Judée, imprimée avec le *Longueruana.* Ce troisiéme volume d'opuscules a été revu & corrigé par l'auteur au mois d'août 1711. Le quatriéme volume contient: Dissertation préliminaire sur la chronique d'Isidorus Pacensis. Il y est parlé de cette chronique, & de son auteur: & l'on y défend la véritable époque de la désolation de l'Espagne subjugée par les Arabes l'an 711. Remarques sur la même chronique comparée avec les auteurs Arabes. Mémoires sur l'histoire de Milan depuis l'an 1118, jusqu'en 1198. Mémoires sur l'histoire d'Espagne & d'Afrique depuis l'an 1113, jusqu'en 1198. *Chronologia regum Francorum ab obitu Clotharii secundi ad Pipinum.* M. de Longuerue composa un écrit à la fin de 1690, & l'envoya au pere Pagi: il l'a revu, corrigé & augmenté au mois d'août 1706. Annales de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Le cinquiéme volume comprend: Remarques sur l'histoire de Sicile durant le temps que les Sarazins y ont dominé. Extrait des chroniques de l'anonyme du Mont-Cassin, de Falco Beneventanus, & de l'abbé Alexandre, contemporains des rois Roger le Grand, Guillaume I & II, de Tancréde & de Henri, avec des remarques historiques & critiques sur ces auteurs, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable au XII siécle, tant dans les royaumes de Sicile & de Naples, que dans la ville de Rome, & les pays circonvoisins. *De anno solari Macedonum. De duabus æris ab Alexandro. De epochâ Antiochiæ urbis & ejusdem mensibus. De epochâ Laodiceæ ad mare. De mensibus & epochis Gazensium. De anno Persarum. Appendix de Edessa & Hierapoli. Paraphrasis cantici Deboræ: Habacuci capit. 33: Deuteronomii: Cantici Davidis quod habetur 1. Sam. 23, cum notationibus.* Remarques sur Marcel pape, où l'on fait voir qu'il est le même que Marcellin. Epitaphe de la reine Théodechilde & autres, qui se voient à S. Pierre le vif à Sens, avec des remarques. *De dialecto punicâ. De prohibitione sanguinis & suffocati apud veteres christianos. De fermento sive eucharistiâ.* Dans le sixiéme volume, on trouve: Introduction à l'histoire de France, avec la chronologie des rois Mérovingiens, depuis Clodion en 414, jusqu'à la mort de Clothaire II, en 628. Abregé de la vie du cardinal de Richelieu, ou idée de son ministère. Abrégé de la vie du cardinal Mazarin, ou idée de son ministère. Traité des apanages & partages des enfans de France. Histoire de la découverte des Indes orientales par les Portugais contenue en deux livres. Traduction d'une lettre de Fra-Paolo, Vénitien, écrite le 22 juillet 1608 à François Hotman, conseiller au parlement de Paris, & abbé de S. Médard de Soissons. Cette lettre contient un plan d'étude. L'original italien est, dit-on, perdu; nous en avons une traduction angloise, qui est la troisiéme de l'appendix des lettres d'Usserius, données au public en 1686, par Richard Parr. Dissertation sur le canon des saintes-écritures: cette dissertation est manuscrite entre les mains de bien des personnes. *Excerpta chronici Abulphati Samaritani, ex codice arabico D. Roberti Huntington Angli in Latinum sermonem conversa. Abusaïdi Samaritanorum doctoris notationes in versionem arabicam Pentateuchi, ex arabico translatæ.* Annales des Machabées. *De excidio Seleucidarum in Syria.* On sait que la plus grande partie des ouvrages manuscrits de M. de Longuerue est entre les mains d'un libraire de Hollande, qui doit les mettre au jour en plusieurs volumes *in*-4°. La notice que l'on vient d'en donner est extraite de celle qui se trouve à la tête du catalogue des livres de la bibliothéque de M. de Longuerue, dressé par le sieur Barois, libraire, & imprimé en 1735, *in*-12.

☞ LONGUES, abbaye de grands Bénédictins située en Normandie, dans le diocèse & à une lieue de Bayeux, vers la mer. Son nom latin est *Beata Maria de Longis.* Elle fut fondée en 1168 par Hugues Wast, riche seigneur du Bessin, qui, entr'autres biens, lui donna la cure & les dixmes de Longues. Plusieurs personnes de piété se joignirent à lui pour faire du bien à cette abbaye. De ce nombre furent Guillaume d'Argouges, & Ade du Bourg, sa femme, qui lui donnerent la moitié de l'église de Castillon. Cette fondation & les donations furent confirmées par Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Normandie, en 1168, & par Henri II évêque de Bayeux. Cette abbaye a beaucoup souffert pendant les guerres de religion dans le XVI siécle. Elle vaut environ quatre mille livres de rente, & paye deux cens florins à la chambre apostolique. Ses armes sont *de gueules à deux faces d'or, & trois bezants de même en chef.* * *Mém. mss.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

LONGUEVAL (Charles de) comte de Buquoi, baron de Vaulx, chevalier de la toison d'or, &c. fils de MAXIMILIEN, premier comte de Buquoi, tué au siége de Tournai l'an 1581, & de *Marguerite* de Lille, fut du conseil d'état de guerre du roi d'Espagne, général de son artillerie, gouverneur & grand bailli de Hainault. Etant maréchal de camp & général de l'armée impériale l'an 1619, il réduisit avec une armée de 8000 hommes, plusieurs villes rébelles du royaume de Bohême, défit le comte de Mansfeld, qui se sauva avec peine, & lui prit quatorze étendards, plusieurs mulets chargés d'argent, & quantité de munitions de guerre. Etant allé en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Presbourg & plusieurs autres places. Mais ayant mis le siége devant Neuhausel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, ce qui fut découvert par les ennemis qui y jetterent du secours, & qui par leurs courses lui coupoient les vivres & les fourages, il fut obligé de marcher à eux avec une partie de sa cavalerie; & ayant donné bataille le 12 juillet, son cheval fut tué sous lui: son corps fut trouvé dans le camp percé de dix-sept coups sans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les siens, il fut porté à l'armée, puis transporté à Vienne, & y fut enterré en l'église des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'empereur, qui en récompense de ses bons services, lui avoit donné le comté de Gratz & la baronie de Rosemberg. Ce vaillant chef de guerre avoit épousé *Marguerite* de Biglia de Milan, dont il eut CHARLES-ALBERT, qui suit.

CHARLES-ALBERT de Longueval, comte de Buquoi & de Gratz, baron de Vaulx & de Rosemberg, &c. chevalier de la toison d'or, général de la cavalerie Espagnole aux Pays-Bas, gentilhomme de la chambre de l'empereur & du roi d'Espagne, grand véneur & grand louvetier d'Artois, gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & capitaine d'une compagnie d'ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épousé le 5 février 1634, *Guillemette* de Croi, fille de *Jean*, comte de Solre, & de *Jeanne* de Lalain-Montigni, dont il eut *Ferdinand*, comte de Buquoi, &c. qui de *Marguerite*, comtesse de Abensperg & Traun, eut pour fils unique *Charles-Joseph* de Longueval, comte de Buquoi, mort peu après son pere; CHARLES, qui suit; *Landelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, sans enfans de *Marie-Magdeléne* de la Pierre, remariée au comte de Salbourg; & *Albert*, comte de Buquoi, chevalier de l'ordre de Calatrava, conseiller d'état & chambellan de l'empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, sans postérité d'*Elizabeth-Polixene*, comtesse de Cauriani, veuve de *Sigefroi-Léonard*, comte de Preiner.

Charles de Longueval, comte de Buquoi, fut créé prince de l'empire par l'empereur Léopold, en 1688, & épousa *N.* de Bousies, dont il a eu

Charles-Emanuel, prince de Longueval, gentilhomme de la clef d'or, qui a épousé le 18 juillet 1700, *N.* comtesse de Harach. * *Voyez* Lotichius, *res Germanica, laurea Austriaca, &c.* Carpentier, *hist. du Cambresis*; Imhoff, *notitia imperii*; le mausolée des chevaliers de la toison d'or, &c.

LONGUEVAL (Jacques) Jésuite, né le 18 mars 1680, dans le Santerre, pays de Picardie, aux environs de Perone, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens, & sa philosophie à Paris, & se distingua dans toutes ces études par son génie & sa pénétration. Il entra dans la société des Jésuites le 17 de septembre 1699, & y professa cinq ans les humanités dans le collége de la Fléche, & quatre ans la théologie positive ou l'écriture sainte. S'il eut du gout pour les belles lettres, comme il l'a fait connoître lorsqu'il les enseignoit, & par plusieurs piéces d'éloquence & de poësie que son état l'a engagé de donner, il n'eut pas moins d'ardeur pour la controverse, sur-tout depuis les disputes de l'église de France, pendant lesquelles il a fait plusieurs écrits anonymes où l'on trouve du feu & de l'esprit, & qui lui ont fait un nom. Les plus considérables dont il ne faisoit pas difficulté de s'avouer auteur, sont: un *traité du schisme*, imprimé à Bruxelles en 1718, *in*-12, dédié à Thomas-Philippe d'Alsace de Bossut, archevêque de Malines: & une dissertation sur les miracles, imprimée vers 1730, à Paris, *in*-4°, chez la veuve Mazieres. Un anonyme réfuta le premier dans un écrit intitulé: *Réfutation abregée du livre qui a pour titre*, traité du schisme, &c. C'est aussi un volume *in*-12. Mais il s'est fait un plus grand nom par son *Histoire de l'église gallicane*, où, à quelques sentimens près qui lui ont été reprochés dans quelques écrits publics, l'on trouve beaucoup de recherches, de l'exactitude, de la critique, & un style assez convenable à celui de l'histoire. On doit regretter qu'il n'ait pas eu assez de jours pour achever cet ouvrage, qu'il n'a pu pousser que jusque vers le milieu du XII siécle. On avoit lieu d'espérer qu'il auroit gardé dans l'histoire des derniers siécles la modération qu'il a suivie pour l'ordinaire dans celle des premiers. Ce qu'il en a vu d'imprimé va jusqu'à l'an 1137, & contient huit volumes *in*-4°, dont le premier & le deuxiéme parurent en 1732, & furent suivis assez rapidement des six autres. Chaque volume est enrichi de notes, & les quatre premiers contiennent des dissertations aussi utiles que savantes. On trouve dans le premier un discours sur la religion & les mœurs des anciens Gaulois, & une dissertation sur le temps de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules. Dans le second une notice abrégée de l'ancienne géographie de la Gaule. Dans le troisiéme, un discours sur la religion & sur les mœurs des François avant l'établissement de la monarchie, & sous les deux premieres races de nos rois. Dans le quatriéme, un discours sur les épreuves qu'on nommoit *jugemens de Dieu*; & à la fin une dissertation sur l'année de la mort de S. Martin. Il n'y a aucune dissertation dans les quatre volumes suivans. Le pere Longueval avoit presque mis la derniere main au neuviéme & au dixiéme volumes, & le reste a été continué par le pere Fontenai, de la même société. Le pere Longueval a laissé aussi une histoire étendue du Semipélagianisme, qu'il avoit dessein de mettre au jour. Ce pere est mort en la maison professe de Paris, le 14 janvier 1735, frapé tout à coup d'une apoplexie de sang qui l'enleva en peu d'heures dans la cinquante-quatriéme année de son âge. On dit qu'il étoit d'un caractère doux & modeste, exact religieux, & fort appliqué au travail. Ses ouvrages prouvent cette derniere qualité. * *Mémoires du temps.*

LONGUEVILLE, bourg de France dans le pays de Caux en Normandie, avec titre de comté, fut érigé l'an 1505, en duché par le roi Louis XII. On fit transport l'an 1195, au roi Philippe *Auguste*, du comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, roi de Navarre, comte d'Evreux, fils de Louis de France. On le confisqua sur Enguerrand de Marigni, puis sur Philippe de Navarre, fils puîné du même roi de Navarre: ce qu'il faut observer avec soin, parceque divers auteurs ont confondu le pere, mort l'an 1343, avec le fils qui se révolta contre le roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année suivante, le roi Charles V, dit *le Sage*, donna le comté de Longueville à Bertrand du Guesclin, connétable de France. Celui-ci le remit encore au roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles *le Mauvais* roi de Navarre; ce prince lui céda ses droits sur le comté de Longueville, comme héritier de Philippe son pere aussi roi de Navarre, & de Philippe son frere, comte de Longueville. Le roi redonna le même comté au connétable du Guesclin, pour en jouir sa vie durant. Il passa à Olivier du Guesclin son frere, qui le vendit l'an 1391, au roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le roi Charles VII le donna au brave comte de Dunois, Jean d'Orléans, fils *naturel de Louis* de France, duc d'Orléans, *dont la postérité est rapportée à l'article d'Orléans. Voyez* ORLEANS.

LONGUION, petite ville du duché de Bar, aux confins du Luxembourg, en latin *Luguio*, est située sur la riviere de Chiers, à deux lieues de Longwi du côté du sud, entre Thionville & Stenai, presque à une pareille distance de l'une & de l'autre ville.

LONGUNTICA, ville ancienne des Contestans, est, selon quelques géographes, la forteresse qu'on appelle *Guardamar*, sur la côte du royaume de Valence en Espagne. D'autres disent que cette ancienne ville est à Oliva, village de la même côte à deux lieues de Denia vers le nord. * Mati, *dict. géog.*

LONGUS, chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un assaut qui se donna, dans un portique du temple de Jérusalem, lorsque Tite Vespasien l'assiégeoit, & ne pouvant se retirer ni se dégager, sans se rendre aux Juifs, aima mieux se plonger son épée dans le sein, que de commettre cette lâcheté. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv. VI, chap.* 19.

☞ LONGUS, sophiste Grec, dont on a un roman des amours de Daphnis & de Cloé. Cet ouvrage est écrit en grec: il est en prose. On ne sait en quel temps Longus a vécu. La premiere des éditions grecques, qui ait été faite de son roman, est celle que Raphaël Columbani fit imprimer à Florence, chez les Juntes, en 1598. Il en parut une autre, trois ans après, à Heidelberg, en grec, avec la paraphrase que Laurent Gambara en avoit faite en vers latins, & qui avoit été imprimée en 1569. La liberté qu'il y avoit prise de changer, ajouter, ou retrancher ce qu'il avoit jugé à propos, n'étant point propre à donner une juste idée de l'ouvrage de Longus, Goth. Jungerman travailla à une version littérale, laquelle fut imprimée avec ses notes à Hanaw en 1605. Il se fit une autre édition de Longus en grec & en latin, à Heidelberg, l'année suivante, avec l'*Achilles Tatius*. Pierre Moll, professeur à Franeker, ignorant toutes ces éditions, ignorant même que Longus eût été traduit en latin, en publia en 1660 une traduction accompagnée de notes assez étendues. M. Huet nous apprend, dans son *origine des romans*, qu'il avoit eu dessein d'en donner une nouvelle. Quoique dès la fin du XV siécle, Politien eût parlé avantageusement de ce roman, il n'avoit encore paru traduit en aucune langue, lorsque le célébre Jacques Amyot publia sa traduction françoise en 1559. Pierre de Marcassus prétendit en avoir donné une nouvelle, en retouchant, ou plutôt en gâtant le françois d'Amyot; il s'est aussi écarté en differens endroits, du sens de l'original, en voulant y faire des changemens à sa façon. Enfin il a paru une nouvelle édition de cette version, avec des notes & quelques changemens pour réformer des contre-sens.

Elle a été donnée en 1731 *in*-12. On dit qu'Annibal Caro avoit fait une traduction de Longus en italien; mais elle n'a pas paru. George Thornlei en publia une en anglois en 1657. * *Voyez la préface de l'édition françoise de* 1731.

LONGWIC ou LONGWION, petite ville fortifiée. Elle est dans le duché de Bar, aux confins du Luxembourg, sur la petite riviere de Chiers, à six lieues de Thionville, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LONGUY (Claude de, ou le cardinal de GIVRI, évêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de PHILIPPE de Longuy, seigneur de Givri, &c. & de *Jeanne* de Baufremont, fut chanoine, archidiacre & enfin évêque de Mâcon par la démission d'Etienne de Longuy son oncle. Il fut ensuite transféré à l'évêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les abbayes de S. Benigne de Dijon, de Poitiers, &c. Le pape Clément VII le fit cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de son temps, & mourut le 8 août 1561, en odeur d'une grande piété. * Sainte-Marthe & Robert, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardin &c.*

LONGUY (Jacqueline de) comtesse de Bar-sur-Seine, fille de JEAN de Longuy seigneur de Givri, &c. & de *Jeanne* bâtarde d'Angoulême, fut la premiere femme de *Louis* de Bourbon, II du nom, duc de Montpensier, &c. qu'elle épousa en août 1538. Elle fut en grand crédit à la cour sous le regne du roi François I, & du roi Henri II, & même après leur mort auprès de Catherine de Médicis. M. de Thou dit *que c'étoit une princesse d'un grand esprit, & d'une prudence au dessus de son sexe.* Elle mourut étique à Paris le 8 août 1561, & laissa postérité rapportée sous le mot BOURBON.

LONICER (Jean) Allemand, professeur dans l'université de Marpurg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du comté de Mansfeld, se destina de lui-même à l'étude des lettres dont on tâcha vainement de le détourner. Il apprit la langue hébraïque, la grecque, la latine, & se rendit extrêmement habile. Il enseigna à Strasbourg & en diverses autres villes d'Allemagne: mais principalement à Marpurg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. On a divers ouvrages de sa façon. Entre plusieurs enfans qui soutinrent sa réputation, il eut ADAM LONICER, qui naquit à Marpurg le 10 octobre 1528, fut médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit, *Botanicon; historia plantarum; methodica explicatio omnium corporis humani affectuum, &c.* * Melchior Adam, *in vit. German. philos. & med.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

☞ LONLAY ou LONLEY, en latin *Longolatum*, bourg de France dans la basse Normandie, à deux lieues de Domfront, vers l'occident septentrional. On y tient marché trois fois la semaine. Il y a une abbaye de Bénédictins fondée en 1020, par Guillaume, comte de Belesme, & on y reçut la réforme en 1657. Ce monastère est sur la petite riviere de Graine, qui va grossir la Varenne, au-dessous de Domfront, aux frontieres du Maine. * Corneille, & la Martiniere, *diction. géogr.*

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Pays-Bas: l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre hollandoise, environ à trois lieues de Deventer vers le couchant. Le prince d'Orange y avoit fait bâtir une belle maison de campagne, dans un lieu très-propre pour la chasse, où il alloit se délasser des fatigues du gouvernement. * Mati, *diction. Memoires du temps.*

LOOS ou LOOSEUS, *cherchez* CALLIDIUS, ou CORNELIUS CALLIDIUS.

LOOTS, ou BORCHLOEN, petite ville de l'évêché de Liége, capitale du comté de Loots, *cherchez* LOS.

LOPE ou LOUP DE RUEDA, *cherchez* RUEDA.

LOPEN (Aurelius Cornelius) chanoine régulier, *cherchez* AURELIUS, &c.

LOPEZ (Pierre) d'Avis en Portugal, médecin, composa une poësie philosophique en six livres, des six choses que les médecins appellent non naturelles. Ce ouvrage, qui est en vers héroïques & élégiaques, fut imprimé à Coimbre en 1618. * Bartholin, *in poët. med. pag.* 133.

LOPEZ (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit en Espagne, & étoit docteur en théologie dans l'université de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé recteur du collége de cette ville. Dona Léonore Pimentel, seconde femme de D. Alvarès de Zuniga, duc de Placencia & de Vejar, le choisit pour son confesseur, & ce fut par ses conseils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier, pour recouvrer Jean de Zuniga son fils unique qui venoit de mourir, & qui depuis fut cardinal. Lopez composa à la priere de cette dame l'histoire de S. Vincent Ferrier: il écrivit aussi celle de S. Dominique, & des cinq premiers bienheureux de son ordre: un traité contre les superstitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

LOPEZ (Jean) cardinal, archevêque de Capoue, natif de Valence en Espagne, se mit assez jeune au service de Rodrigue Borgia, qui fut depuis pape sous le nom d'Alexandre VI. Ce pontife lui donna l'évêché de Pérouse, puis l'archevêché de Capoue, envoya nonce en France un de ses freres nommé *Jérôme* Lopez; le fit lui-même cardinal l'an 1496, & lui confia ses affaires les plus importantes. Jean Lopez fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, comme le témoigne une inscription que l'on y voit encore, & mourut le 6 août 1501. On crut que César Borgia l'avoit fait empoisonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du pape Alexandre. * Guichardin, *l.* 6. Zurita. Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

LOPEZ DE PALACIOS RUBIOS, ou *de Bivero*, (Jean) jurisconsulte Espagnol, au commencement du XVI siécle, sous le regne de Ferdinand & de Charles V, fut envoyé par le premier de ces princes au pape Jule. Il fut aussi conseiller du conseil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui: *Repetitio rubricæ & cap. per vestras; De donationibus inter virum & uxorem; Allegatio in materia hæresis; Glossemata ad L. Tauri; Ad Fori L. &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.*

LOPEZ DE ZUNIGA (Diego) *cherchez* ZUNIGA.

LOPEZ D'AYALA (Diego) chanoine de Tolede, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la langue espagnole, par les traductions qu'il a données de quelques ouvrages italiens des meilleurs auteurs, comme de *Bocace, &c.* On lui attribue aussi la traduction de l'Arcadie de *Sannazar;* mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la prose, & que ce qu'il y a de vers a été rendu en vers espagnols par *Diegue de Salazar*, avec toute la pureté & la délicatesse dont cette langue est susceptible. * Nicolas Antonio, *tome I, bibl. hispan.*

LOPEZ DE GOMARA (François) prêtre Espagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & composa l'histoire générale des Indes en deux parties, que Bernard Dias del Castillo réfute souvent comme peu fidéle, dans celle qu'il a écrite de la nouvelle Espagne. L'ouvrage de Lopez de Gomara a été traduit en françois & en italien. * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.*

LOPEZ (Grégoire) surnommé de TOVAR, jurisconsulte espagnol, natif de Guadalape dans l'Estremadure, vivoit dans le XVI siécle, l'an 1555. Il fut conseiller du conseil des Indes, & laissa des gloses sur les ordonnances d'Alfonse IX, roi de Castille, que les Espagnols nomment *Las partidas del sabio Rey D. Alonso el X.* On doit le distinguer d'un autre Grégoire Lo-

pez, *dont nous parlons plus bas.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. hispan.*

LOPEZ (Grégoire) que quelques-uns font Portugais, naquit à Madrid le 4 de juillet 1542, & fut le dernier de plusieurs freres & de deux sœurs. Sa famille étoit noble, comme on croit, car on n'en a jamais rien pu savoir de lui-même. Dieu le prévint de ses graces dès sa plus tendre enfance; & suivant l'attrait qu'il avoit pour la solitude, il quitta ses parens secrettement, & alla dans le royaume de Navarre, où il demeura pendant plus de six ans avec un saint hermite dans une grande pauvreté, & s'exerçant sans relâche à la pratique de l'humilité chrétienne. Son pere ayant su enfin le lieu où il étoit, y alla, le mena à Valladolid où étoit la cour, & le fit page. On négligea d'ailleurs son éducation, & content de lui faire apprendre à lire & à écrire, on ne l'appliqua ni à la langue latine, ni aux arts libéraux. Il avoit néanmoins appris le dessin, & il réussissoit dans la peinture. A l'âge d'environ vingt ans, il se retira de nouveau, & le siécle ne le posséda plus depuis. Il passa dans la nouvelle Espagne en 1562, aborda au port de *Vera-Cruz*, où il distribua aux pauvres des étoffes qu'il avoit apportées, pour la valeur de 8400 réales, & de-là il alla à Mexico, où il se livra à des jeûnes très-austéres. Quelques mois après, il se revêtit d'une robe de bure qui lui descendoit jusqu'aux talons, & qu'il ceignoit d'une corde, sans capuce, ni chapeau, ni chemise, ni bas, ni souliers, & en cet équipage il s'en alla chez les Indiens Chichimériques, vrais barbares, où il fut néanmoins bien reçu, & qui lui aiderent à bâtir une petite cellule dans la vallée d'Amajac, à sept lieues de Zacatecas, proche la métairie d'un seigneur Espagnol, nommé D. Pedro Carillo de Avila. Ce seigneur lui envoyoit ses deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire, & il l'avertissoit quand, par hasard, on disoit la messe à la métairie. Lopez changea depuis plusieurs fois de demeure; mais par-tout il jeûnoit très-rigoureusement, prioit & veilloit beaucoup, couchoit sur la dure, travailloit de ses mains pour avoir de quoi se nourir. Il mourut, après trente-trois ans passés dans cette vie pénitente, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 20 de juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexico dans la nouvelle Espagne, aux Indes occidentales. Il écrivit en espagnol une explication de l'Apocalypse, dont M. Bossuet, évêque de Meaux, faisoit beaucoup de cas; une chronique depuis le commencement du monde jusqu'au pontificat de Clément VIII. Il a écrit aussi sur l'astronomie, la médecine, l'agriculture, &c. François Loza, curé de l'église cathédrale de Mexico, qui avoit demeuré dix-huit ans avec lui, a écrit sa vie qui a été traduite de l'espagnol en françois par M. Arnauld d'Andilli, & imprimée plusieurs fois. Le P. Bedetti, Dominicain de Rome, a composé depuis peu une nouvelle vie de Grégoire Lopez. Elle a été imprimée à Rome en 1751, *in-8°*, sous ce titre, *De vita & rebus gestis venerabilis servi Dei Gregorii Lopez, Hispani, commentarius.* * *Voyez* ces vies, & Nicol. Anton. *biblioth. hispan.* Le Long, *bibl. sacr. in fol. pag.* 833. Georgio de Cardos, *in agiolog. Lusitan. ad diem* 13 *mart.*

LOPEZ (Augustin) Espagnol, religieux de l'ordre de Cîteaux, au monastère de Valbonne dans la Castille, vivoit encore au commencement du XVII siécle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la discipline primitive de son ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en espagnol la consolation de la philosophie de Boëce, & avoir publié les constitutions de son ordre, conformes à l'esprit des premiers religieux. * Charles de Visc. *bibl. cist.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. hisp.*

LOPEZ (Grégoire) dit DE MADERA, jurisconsulte Espagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre *Grégoire* Lopez, médecin de Catherine d'Autriche, duchesse de Savoye, puis de Philippe II, roi d'Espagne, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, professeur en droit, & exerça diverses charges, entr'autres celles que les Espagnols nomment *Alcade de Casa y Corte*, & enfin l'an 1619, celle de conseiller au grand conseil de Castille. On a de lui divers ouvrages; *Animadversorum juris lib. Excellencias de la monarquia y reyno de España, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. hisp.*

LOPEZ (Jean) évêque de Monopolis dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & se rendit habile prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'évêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598 à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque temps après en Espagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de cent huit ans. La grande lecture qu'il avoit faite des peres, lui fit entreprendre d'en faire un abrégé pour les prédicateurs, sous le titre d'*Epitome SS. Patrum* : nous en avons diverses éditions, dont la meilleure est celle d'Anvers de l'an 1622, que l'auteur avoit revue. Il continua l'histoire de l'ordre de S. Dominique de Ferdinand de Castille, dont il fit la III, la IV, la V & la VI partie, & composa quelques autres traités de piété écrits en espagnol. Il est bon de remarquer que Lopez commença de travailler à l'histoire de son ordre depuis son retour en Espagne, & que la troisiéme partie, qui est la premiere des quatre qu'il donna, parut en 1613, lorsqu'il avoit déja 89 ans : il en avoit 98, lorsqu'il donna la sixiéme en 1622. * Antoine de *Sienne, de vir. illustr. Domin.* Ughel, *Ital. sac.* Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.* Jean Mariet, *lib.* 14, *eccles. histor. Domin.* Blasco Laucusa, *hist. eccles. Aragon. &c.*

LOPEZ (Diegue) de Tolede, commandeur de Castelnovo, publia l'an 1621, une traduction nouvelle en espagnol des commentaires de César. * Nicolas Antonio, *biblioth. hispan.*

LOPEZ (Diego) d'Estremadure, mort l'an 1655, a fait sa principale occupation de traduire les anciens & les modernes de latin en espagnol, avec des notes; comme *Perse*, en prose; *Virgile*, en prose; *Valere Maxime*; les emblêmes d'*Alciat*, &c. * Nic. Anton. *tom. I, biblioth. hisp.* Il y a un autre DIEGO LOPEZ, de Cortegana, archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'est un traducteur de réputation pour son éloquence. On estime fort sa traduction espagnole de l'Ane d'or de *Lucien.* Il a encore traduit quelques ouvrages d'*Eneas Silvius*, d'*Erasme*, &c. * Nic. Ant. *biblioth. hisp.*

LOPEZ D'AVEYGA (Antoine) Portugais, né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang considérable entre les beaux esprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers ouvrages écrits en espagnol, & imprimés à Madrid; *Lyrica poësia*, 1620. *El perfecto senor*, 1626. *Heraclito y Democrito de nuestro siglo*, 1641. * *Mémoires de Portugal.*

LOPEZ DE ZARATE (François) poëte Espagnol, fut secrétaire de dom Roderic Calderon, qui étoit très-puissant auprès du duc de Lerme, ministre d'état sous le regne de Philippe III, roi d'Espagne. Après la mort de Calderon, il se retira de la cour, & mourut le 5 mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a composé un poëme héroïque, *De la invention de la crux per el emperador Constantino*, & diverses poësies que nous avons dans un recueil intitulé, *Obras varias de Francisco Lopez de Zarate.* * Nicolas Antonio, *biblioth. hisp.*

LOPEZ DE CASTANEDA, *cherchez* FERDINAND LOPEZ de Castaneda.

LOPEZ DE VEGA, *cherchez* VEGA.

LOPPE (Charles) né au Mans, dans la paroisse de

S. Germain l'an 1553, fut connu des sa premiere jeunesse de madame de Chourlie de Malicorne, abbesse du Pré au Mans, qui prit le soin de le faire étudier, & qui le donna ensuite pour précepteur à Charles de Beaumanoir, son neveu. Celui-ci étant devenu évêque du Mans, reconnut les services que lui avoit rendu son précepteur, & il le fit archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrés en théologie dans la faculté de Paris, dont il fut docteur. Comme il avoit beaucoup de mérite & de protection, lorsqu'en 1607 René Benoît, curé de saint Eustache à Paris, quitta la chaire de professeur royal en théologie au collége de Navarre, Henri IV en pourvut Charles Loppé, qui étoit déja grand-maître de ce collége, ayant succédé dans cette place à André d'Amboise. Il étoit aussi curé de la paroisse de saint André-des-Arcs depuis environ quatre ans, lorsqu'il fut fait professeur en théologie, & l'on voit par la lettre 16, centurie 1, de Jacques le Vasseur, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre, & doyen de l'église de Noyon, datée de Noyon le 1 novembre 1620, qu'il tendoit à l'épiscopat. Le Vasseur s'efforce de le détourner de ces vues ambitieuses, & lui donne d'ailleurs de grandes louanges sur son éloquence, sa prudence, son érudition, sa vigilance dans ses emplois, & l'estime qu'il s'étoit acquise par son mérite, & qui lui avoit fait un si grand nombre d'amis distingués. Charles de Loppé quitta l'exercice de professeur en théologie en 1631, & mourut curé de S. André-des-Arcs le 25 décembre 1633, âgé de quatre-vingts ans & neuf mois. Il fut enterré dans son église le 27 du même mois, où on lui a fait graver une épitaphe. M. de Launoi parle de ce docteur dans son *histoire du collége de Navarre, tome premier, en plusieurs endroits*; mais il a oublié de marquer qu'il avoit été curé de S. André-des-Arcs. *Voyez aussi* la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé par l'abbé Ménage, à la fin.

LOQUABER ou LOCHQUABEIR, *Loquabria*, province ou comté d'Ecosse, dans la partie septentrionale, a l'océan & la province de Rosse au septentrion, celles de Murrai & d'Athole au levant, Lorne au midi, & l'isle de Mulei au couchant. Ses bourgs principaux sont Quabeir, Kintaille, &c. * Camden. Baudrand, *diction.*

LOR, LOUR, pays qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Lar* ou *Laristan*, qui s'étend le long du golfe Persique. Celui de Lor ou Lourd est montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Khouzistan, qui est l'ancienne Susiane. Le pays s'est peuplé par la suite des temps, de plusieurs colonies de Curdes, de sorte qu'il est aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Curdistan, qui fait partie de l'Assyrie. Le pays de Lor est très-abondant en toutes sortes de fruits. Sa principale forteresse s'appelle *Berougierd*, qui quoique bâtie dans une plaine, est plus estimée par sa force, que les meilleures places qui sont situées sur les plus hautes montagnes. Ce château est près de la ville de Hamadan, & sur les confins des deux Iraques, Arabique & Persienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LORA, bourg du royaume de Grenade en Espagne. Il est aux confins de l'Andalousie, à six lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora pour l'ancienne *Ilurgis* ou *Ilurgia*. Il y a cependant des géographes, qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Hardales*, bourg de l'Andalousie, à trois lieues de Lora, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LORA, autrefois *Flavium Axalitanum*, *Axalita*, ancien bourg situé dans l'Andalousie, en Espagne, sur le Guadalquivir, à dix lieues au-dessus de Séville. * Mati, *diction.*

LORA, LOHR, bourg, chef d'une seigneurie, qui avoit autrefois titre de comté. Lora est dans le comté d'Hohenstein en Thuringe, entre la ville de Northausen, & celle de Mulhausen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LORCA, en latin, *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocraca*, ancienne ville des Bastetans en Espagne. Elle est petite, mal peuplée, quoique dans un pays fertile, & située dans le royaume de Murcie, sur une hauteur au pied de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagène, vers le couchant, & à six lieues de la mer. Elle a titre de cité, & étoit autrefois le siége d'un évêché, transféré depuis à Carthagène. La plupart des habitans sont de nouveaux chrétiens, c'est-à-dire, des Maures convertis & baptisés.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant âgé que de 32 ans. Il a fait quatre tomes de commentaires sur S. Thomas, qui ont été imprimés à Alcala en 1616. * Charles de Visch, *de script. Cisterc. ord. pag.* 268.

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célèbre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'embouchure de l'Ems dans le Danube, étoit le siége d'un archevêché, qui fut transféré à Passau, après que cette ville eut été ruinée l'an 735, par les Huns. Lorch n'est plus qu'un bourg, où il y a une abbaye, & c'est de ses ruines que s'est accrue la ville d'Ems, sur le fleuve de même nom. * *Ex bibl. Germ.*

LORCH, bourg du duché de Wirtemberg en Souabe, situé sur la riviere de Remmes, à huit lieues d'Eslinguen, vers le couchant septentrional. Ce bourg avoit autrefois une abbaye fort riche, dont les revenus sont employés à l'entretien de l'université de Tubingue. * Mati, *diction.*

LORDELOT (Benigne) avocat au grand conseil, fils de *Thomas* Lordelot & de *Marie* Jacquet, étoit né à Dijon le 12 octobre 1639. Il a dû à son mérite personnel, & aux soins qu'eut de le faire connoître M. Brulard, premier président du parlement de Bourgogne, la réputation dont il a joui depuis. M. Brulard avoit un procès contre Roger Brulard, chanoine régulier de sainte Génevieve, son frere, qui réclamoit contre ses vœux, & vouloit se procurer une voie de partager la succession de sa famille. Le magistrat chargea M. Lordelot de sa cause, & le mena à Paris pour la plaider. Le jeune Lordelot la gagna, & se fit admirer. M. Brulard ne se contenta pas de l'en récompenser généreusement, il le présenta à M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, & cet illustre magistrat engagea l'avocat à fixer son séjour dans cette ville, & à y faire usage de ses talens. M. Lordelot y consentit; & dans la suite il épousa une femme riche & vertueuse dont il a eu plusieurs enfans. Il mourut le premier mai 1720, âgé de plus de 80 ans, après avoir exercé la profession d'avocat pendant plus de 50 ans. Il avoit obtenu un privilége de M. le chancelier pour l'impression de ses plaidoyers: mais ce recueil n'a point encore paru. Nous n'avons vu de lui que deux plaidoyers imprimés séparément: le premier pour Jacques de Baudry, prétendu religieux Cordelier, qui contient l'histoire de sa vie, & un traité touchant la validité des vœux des religieux, prononcé en la grand-chambre du parlement de Paris, dédié à M. le Prince, & imprimé en 1681, *in*-12 à Paris. On trouve à la fin l'arrêt du parlement qui intervint sur cette affaire; il est du 8 juillet 1680. Le second plaidoyer, touchant un enfant supposé, parut en 1686 *in*-8°, à Paris. Presque tous les autres ouvrages de M. Lordelot roulent sur des sujets de morale ou de piété. Savoir: 1. *Devoirs de la vie domestique par un pere de famille*, à Paris, chez Emeri, 1706, *in*-12. 2. *Noëls pour l'entretien des ames dévotes*, à Dijon, 1660, *in*-12. C'est le premier ouvrage de l'auteur. 3. *Prieres chrétiennes*, tirées des pseaumes, avec une priere pour le roi & pour la paix, à Paris, 1706, *in*-12, & 1708, *in*-16. 4. *Traité de la charité*

qu'on doit exercer envers les enfans trouvés, brochure *in*-12 de gros caractere, avec une gravure conforme au sujet, à Paris, 1706. 5. *Lettre sur les devoirs d'un véritable religieux*, écrite par un pere à son fils, nouvellement religieux profès dans la congrégation de S. Augustin, à Paris, 1708, *in*-12. 6. *Entretiens du juste & du pécheur* sur cette proposition, *Que l'homme souffre beaucoup plus de maux & de peines pour se damner que pour se sauver*: à Paris 1709, *in*-12. 7. *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge*, avec des explications & des réflexions, à Paris, 1711 & 1712, *in*-12. 8. *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*: à Paris, 1712, sans date. 9. *Lettre écrite par un séculier à son ami* (l'abbé de Vallemont) *sur les désordres qui se commettent à Paris touchant la comédie, & sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulieres*: à Paris, 1710, *in*-12. 10. *Lettre écrite par un séculier à son ami sur les désordres du carnaval*: brochure *in*-12 de 44 pages: à Paris, 1711. M. Lordelot a laissé plusieurs autres ouvrages non encore imprimés: ceux qu'il a faits sur la morale & la piété, & qui sont imprimés, ont presque toujours été le fruit des vacations qu'il passoit à la campagne. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

LOREDANO, maison très-considérable de Venise, porte les mêmes armes que la famille de Longueil en France. Quelques auteurs ont cru que c'est à cause de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux familles; car on prétend qu'un seigneur Loredano épousa la fille de Guillaume de Longueil I du nom. Les Loredano ont été connus d'abord sous le nom de *Maniardi*, & ont fourni à la république des provéditeurs, des procurateurs de S. Marc, des doges, &c. JEAN Loredano, évêque de Venise l'an 1385, prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette église qu'environ un an. LEONARD Loredano fut élevé à la dignité de doge l'an 1501, & gouverna la république dans un temps très-fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la prise de Bresce, de Crémone, de Bergame, & de plusieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'étonnerent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les états de la république, & mourut l'an 1520. PIERRE Loredano fut élu doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. ANTOINE Loredano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, sultan des Turcs. PAUL-MARC & BERNARDIN Loredano, ont écrit divers ouvrages sur Aristote, sur Cicéron, &c. * Gaspard Contareno, *de republica Venet.* Leone Matina. *in elog. princip. Venet.*

LOREDANO (Jean-François) sénateur de Venise, né l'an 1606, étudia sous Colurassi & sous Cremoni, & fit un grand progrès dans les lettres. Il composa plusieurs ouvrages en langue italienne dans une grande jeunesse; & passa le reste de sa vie dans cette louable occupation. Sa maison étoit une académie ordinaire des gens de lettres, & ce fut lui qui jetta les fondemens de celle de *gl' incogniti*. D'ailleurs il s'éleva par son mérite aux premieres charges de la république, à laquelle il rendit de grands services. Nous avons de lui; *Scherzi geniali; Bizzarie academiche; Vita del Marini; Morte del Valstain; Ragguagli di Parnasso; Hoire de re Lusignani; Lettre, &c.* Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illust. d'Ital.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

LORENS (Jacques du) jurisconsulte & poëte François sous le regne de Louis XIII, étoit né, selon quelques uns, dans le Perche. Il dit lui-même dans la satyre VII du second livre de ses satyres, qu'il étoit né *sur les lisiéres* de la Normandie.

Si un homme est Normant, on croit qu'il ne vaut rien.
L'argument passeroit avec des lavandieres:
Car, que vaudrois-je moi, qui suis né des lisiéres?

Il fut le premier juge de Châteauneuf en Thimerais; pays du Perche, & le premier prévôt de la Charité audit lieu de Châteauneuf. Dans ses annotations sur les coutumes de Chartres & de Dreux, il prend le titre de président, bailli & vicomte de Châteauneuf. Nous n'avons point trouvé la date de sa naissance; mais on voit par la satyre cinquiéme de son premier livre, qu'il a du voir la plus grande partie du regne de Henri IV, puisqu'en 1624 il dit qu'il y avoit près de vingt ans qu'il étoit marié. Il se plaint beaucoup de sa femme dans cette satyre, & dans plusieurs autres.

Il y a bien vingt ans, que j'y fus bien pipé;
Jamais pauvre vilain ne fut mieux attrapé.
Tu connois les façons de notre ménagere,
Qui fait que je me couche & me leve en colère,
Qui ne veut voir chez moi pour boire & pour manger,
Ni Gautier ni Garguille, en deussai-je enrager:
Qui controlle mes jeux, mes yeux, mes pourmenades,
Qui fait autant de bruit que toutes les Menades, &c.

Aussi ne la regreta-t-il point quand elle mourut, & on lui attribue cette épitaphe qui se trouve imprimée dans plusieurs recueils:

Cy git ma femme: oh! qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien!

Du Lorens étoit fort habile dans la jurisprudence, bon juge, d'une probité distinguée, & l'arbitre de toutes les affaires de son canton. On voit par ses satyres qu'il étoit versé dans la lecture des anciens auteurs Grecs & Latins, sur-tout dans celle des poëtes & des orateurs. Il n'avoit pas moins de gout pour les beaux arts, & en particulier pour la peinture. Après sa mort arrivée en 1655, l'inventaire que l'on fit de ses tableaux se monta à dix mille écus. Il possédoit entr'autres un original de sainte Magdeléne, dont il avoit payé mille écus; & au bas de ce tableau il avoit mis ces vers de sa composition:

Qu'elle est charmante! qu'elle est belle!
Aussi dès-lors que Perruchot
M'eut demandé mille écus d'elle;
Habile je le pris au mot,
Puisqu'elle me vaut un empire,
Et qu'en la voyant je soupire,
Et je pleurs sur mon péché.
Si je pouvois aussi suivre sa pénitence;
Et de tous mes forfaits avoir la repentance,
Que j'aurois fait un bon marché.

Ses satyres furent imprimées en 1624, sous ce titre: *Les satyres du sieur du Lorens divisées en deux livres*, à Paris chez Jacques Villeri, *in*-8°. Le premier livre contient onze satyres; & le second, quatorze. La meilleure édition est la deuxiéme, faite à Paris en 1646, *in*-4°, chez Antoine de Sommaville, sous ce titre: *Les satyres du sieur du Lorens, président de Châteauneuf.* Il y a 26 satyres. Le recueil est dédié *à M. de Brissonnet maître des requêtes, président au grand conseil, conseiller du roi en ses conseils.* La versification en est fort plate; mais on y trouve de solides réflexions, & un portrait quelquefois trop naturel, des vices du siécle où vivoit l'auteur. Du Lorens y parle aussi avec honneur de quelques écrivains de son temps. Voici les titres des autres ouvrages que nous connoissons de lui. 1. *Les coutumes de Chartres, pays Chartrain & Perchegouet, avec les notes de M. Charles du Molin, & annotations du sieur du Lorens, président, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres, *in*-4°, chez Michel Georges 1645. 2. *Annotations du sieur du Lorens, président, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres 1645, *in*-4°.

LORENZETTI (Ambroise) peintre de Rome, disciple du fameux Giotto, joignit à la peinture l'étude des belles lettres & de la philosophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des

vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV siécle. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LORENZO DI CREDI, peintre, *cherchez* CREDI.

LORERIO (Denys) de Bénévent, général des Servites, puis cardinal évêque d'Urbin, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la théologie & dans les mathématiques, qu'il enseigna avec applaudissement à Perouse, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit général de son ordre, lorsque le cardinal Farnèse, auquel il avoit prédit son élevation sur le saint siége, fut élu pape sous le nom de Paul III. Ce pontife mit dans le sacré collége l'an 1539, Lorerio, qui avoit été envoyé nonce en Ecosse trois ans auparavant. On dit que ce prélat corrompu par les promesses magnifiques de l'empereur Charles-*Quint*, osa proposer dans un consistoire, de priver le roi de France du titre de très-chrétien. Presque tous les cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partisans de l'empereur, eurent horreur d'une proposition si extravagante. Dominique de Cuppi, doyen du sacré collége, l'en reprit hardiment; & un autre cardinal regardant Lorerio avec mépris & avec indignation: *Laissez*, dit-il, *abboyer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors évêque d'Urbin, & légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 septembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Marcel, qui étoit son titre, & où l'on voit son épitaphe. * Paul Jove, *hist. l.* 4, Sadolet, *epist.* 13, 14 & 15. Onuphre. Victorel. Auberi, &c.

LORET (Jean) natif de Carantan en Normandie, au diocèse de Coutances, est fort connu par sa *gazette* en vers libres, qu'il commença vers 1650, & qu'il adressoit à mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Il la publioit chaque semaine pour l'ordinaire, & l'on en a plusieurs volumes en différentes formes, & sous les divers titres de *gazette burlesque de la cour*, pour l'année 1655; de *livre de la muse historique*, pour les années 1660, 1661; de *lettres à madame la duchesse de Nemours*, pour les années 1663, 1664 & 1665 en partie. On a entr'autres trois volumes *in-fol.* de ce recueil, à Paris en 1650, 1660 & 1665. On y voit un beau portrait de l'auteur gravé par Nanteuil. On croit qu'il mourut vers 1666. Il étoit laïc, & sans aucun engagement. Il ignoroit le latin, mais il avoit de l'esprit. Il y a encore de lui des *poësies burlesques contenant* plusieurs épitres à diverses personnes de la cour, *in*-4°, sur un privilége de 1646. On trouve aussi d'autres poësies de sa façon, dans un recueil de vers de différens auteurs imprimé en 1654. Il avoit une pension de deux cens livres, que Mademoiselle lui faisoit, & une autre de deux cens écus de M. Fouquet, surintendant des finances, & ministre d'état. Il perdit cette derniere lorsque celui-ci fut arrêté & conduit à la Bastille, parcequ'après la détention de ce ministre, il ne laissa pas d'en parler avantageusement dans sa gazette. M. Fouquet ayant su qu'on avoit ôté cette pension à Loret, trouva moyen de faire dire à mademoiselle de Scuderi de lui faire tenir quinze cens livres pour le dédommager, ce qui fut exécuté: comme Loret ne sut point de qui il tenoit cette libéralité, il la publia encore dans sa gazette. * Le Clerc, *bibliothéque de Richelet.* Titon du Tillet, *Parn. françois, édition in-fol. p.* 293. Menagiana, *tome II, de l'édition de* M. de la Monnoie, *pag.* 19.

LORETTE ou LAURETTE, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, est située sur une colline, à une demi-lieue de la côte du golfe de Venise, & à une lieue de Recanati du côté de Rome. Cette ville est petite, mais bien fortifiée, & soigneusement gardée. C'est pour la défendre des courses des corsaires Turcs, auxquels il seroit facile de venir par mer piller le trésor de la chapelle de Lorette, que l'on prétend être la maison de la sainte Vierge, transportée de Nazareth en ce lieu par les anges. Voici l'histoire de ce prétendu transport. L'an 1291, les chrétiens ayant été chassés de toute la Palestine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultés & des contributions excessives visiter les saints lieux, particulierement la chapelle de Nazareth, cette sainte maison fut transportée par les anges, qui n'y laisserent que les fondemens, & enleverent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le poserent sur une colline proche le rivage de la mer Adriatique vers le minuit; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des respects de tous les peuples des environs. Le curé de saint Georges de Tersacte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani, gouverneur de la Dalmatie pour l'empereur, députa quatre personnes considérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces députés assurerent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle transportée en Dalmatie; que les mesures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit disparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & sept mois après le premier transport, les anges transporterent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traversant la mer Adriatique, dont le trajet est en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut mise dans un bois appartenant à une pieuse dame appellée *Laurette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle sur ses terres, & ayant su qu'elle avoit été transportée en Italie, fit bâtir une chapelle semblable sur la place même où elle avoit été, avec une magnifique église que tiennent les Cordeliers de l'Observance, appellée *Notre-Dame de Tersacte.* On tient que ce second transport se fit aussi de nuit, & que quelques bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en porterent la nouvelle aux habitans de Recanati. Huit mois après, l'an 1295, cette sainte chapelle fut encore transportée par les anges hors du bois, sur une colline à demi-lieue de-là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux freres, qui étoient près d'en venir aux mains pour la possession de cette chapelle, lorsque quatre mois après elle fut transportée sur une autre colline, à un trait d'arbalêtre de distance, en la même année 1295, & c'est le lieu où elle est à présent. Le pape Jule II, qui tenoit le siége l'an 1510, est celui qui a le plus fortement autorisé l'histoire de ces transports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la bulle de Jule II; & le pape Pie V a fort approuvé cette pieuse croyance. Pierre Paul Verger a combattu la vérité de cette histoire, qui a été soutenue par Rutilius Benzonius, évêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du silence des anciens auteurs, tels que Boniface VIII, au temps duquel se fit le transport de Dalmatie en Italie, & plusieurs autres papes ses successeurs; S. Antonin, S. Vincent Ferrier, Dante, Petrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre lesquels S. Vincent Ferrier parle même de la maison de la Vierge, comme si elle eut encore été à Nazareth; mais les objections sont plus fortes que les réponses. Le pape Urbain VIII a permis de célébrer le jour anniversaire du miraculeux transport de cette chapelle en Italie le 10 décembre.

L'église de Lorette fut commencée sous le pontificat du pape Pie II, vers l'an 1460, & fut achevée sous celui du pape Jule II. C'est un grand bâtiment magnifique & fort exhaussé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, sous lequel est directement posé la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle, qui est longue de 40 pieds, large de 20, & haute de 25 ou environ; elle est de brique, & revêtue par dehors d'une incrustation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre est sans fondemens, & l'incrustation ne fait que l'entourer, sans toucher à ses murailles. Ceux qui

veulent faire leurs devotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du gouverneur, qu'on remet au sacristain qui se tient proche de la porte. Tout le monde lui laisse l'épée avant que d'entrer dans ce saint lieu; même les chevaliers de Malte, qui cependant la portent en communiant quand ils sont dans leur isle.

Le pape Sixte V érigea en cathédrale l'église de Lorette, où il y a vingt-un chanoines, quatre dignités & plusieurs chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'évêché de Recanati, qui n'en est éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le pape donne l'administration de ces deux évêchés à un seul prélat. La musique y est excellente, & tous les samedis on y chante solemnellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette*. Il y a un cardinal protecteur qui a l'intendance de cette sainte chapelle pour le temporel, & pour la conservation du trésor. C'est lui qui nomme un prélat pour gouverneur de la ville. Son palais est fort spacieux & magnifique. L'hôpital des pelerins, dont il y a une fort grande abondance, est entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui consiste en plusieurs fonds de terre & en offrandes.

Le trésor est peut-être le plus riche qui soit au monde. Il y a toujours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne sont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuses, est presque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jesus, on voit deux chaînes enrichies de pierreries, avec une croix d'éméraudes estimée quatre mille ducats, une robe donnée par l'archiduchesse Isabelle, qui est semée de deux mille cinq cens diamans, & une autre donnée par Philippe IV, roi d'Espagne, qui est enrichie de six mille trois cens quarante-huit diamans, estimée vingt mille ducats. L'an 1584 Henri III, roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de saphire azuré, couverte d'un crystal, orné de pierres précieuses, avec un ange d'or au-dessus, soutenant une fleur de lis faite de trois diamans. Le roi Louis XIII, & la reine Anne d'Autriche son épouse, y firent présenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jesus. Quoique le pape Jule II, l'an 1506, eut accordé aux habitans de Recanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toujours sur les têtes de l'Enfant Jesus & de la Vierge, néanmoins le pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louis XIII. Avec ces couronnes il y avoit un ange d'argent massif, tenant la figure du dauphin (alors Louis XIV) d'or massif, couché sur un coussin d'argent, où est cette inscription : *Acceptum à Virgine Delphinum Gallia Virgini reddit.* Sur une tablette d'argent est une autre inscription qui exprime les actions de graces du roi pour ce dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage est d'un travail exquis, & est estimé plus de cent mille écus. * Horat. Tursellini, *hist. Laur.* Silvio Seragli, *hist. Lor.* Bouche & Bralion, *hist. de la Sainte-Chapelle de Lorette.* Canisius, *l. 5, de sancta Maria.* Turrian, *apol. pro Laur.* Rutile Benzoni, *de anno jubil. l. 6.* Jean-Henri de Phlamern, *in merc. Ital.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccl. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, professeur luthérien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les transports de cette sainte chapelle.

LORETTE ou LAURETTE, nom d'un ordre de chevaliers, qui furent institués par le pape Sixte V, l'an 1587, lorsqu'il érigea l'église de Notre-Dame de Lorette en évêché. Le nombre de ces chevaliers fut fixé à deux cens : ils pouvoient, quoique mariés, avoir des pensions sur les bénéfices jusqu'à la somme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laisser ces pensions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en jouir pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la chambre apostolique. Les autres privileges que ce pape leur accorda, étoient aussi très-considérables; car ils jouissoient de l'exemption de tous impôts, étoient réputés commensaux du pape, & pouvoient porter son dais en de certaines occasions. Leurs fils aînés avoient le titre de comtes de Latran, les puînés de chevaliers dorés; & si entre leurs enfans quelqu'un embrassoit l'état ecclésiastique, il avoit le droit de porter l'habit de notaire apostolique. Mais à ces beaux privileges étoit attachée l'obligation de donner la chasse aux Corsaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'est apparemment le peu de service qu'on tiroit de ces chevaliers, qui a donné lieu à leur suppression. Ils portoient une médaille d'or, sur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du pape Sixte V. Présentement il y a dans la chancellerie apostolique des officiers qu'on appelle chevaliers Loretans : ils sont au nombre de deux cens soixante, & leurs offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.* Heliot, *histoire des ordres religieux.*

LORGUE (Nicolas de) vingt-uniéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolemaïde ou S. Jean d'Acre, succéda l'an 1278 à Hugues de Revel. Il se signala par son courage en beaucoup d'occasions, & se fit aimer de tout l'ordre par sa bonté & par sa prudence. De son temps la forteresse de Margar en Phénicie fut assiégée deux fois : la premiere l'an 1282 par les Sarasins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pied, qui furent contraints de lever le siége; & la seconde fois l'an 1285, par le soudan d'Egypte, qui trouvant une résistance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit étayer sur des pilotis : de sorte qu'il ne restoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les assiégés de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les hospitaliers voyant qu'il étoit impossible de soutenir plus long-temps l'attaque, rendirent le château de Margar, & sortirent enseignes déployées pour se retirer à Ptolemaïde. Le grand-maître de Lorgue considérant la décadence des affaires de la religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cause de sa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour successeur Jean de Villiers. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

LORGUES, ville de France en Provence, dans le diocèse de Frejus, avec viguerie, est située dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Frejus, & à quatorze d'Aix. Les auteurs l'ont nommée *Lonas, Leonas, Leonicæ* ou *Leonicis.* Il y a une église collégiale, fondée par le pape Martin V, le 26 août 1421, & diverses maisons religieuses. C'étoit le lieu de la naissance d'Olivier de Lorgues, ancien poëte. * Bouche, *histoire de Provence.* Baudrand.

LORICH ou LORICHIUS (Jean) Allemand, natif d'Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut secrétaire de Guillaume prince d'Orange. Il porta aussi les armes avec réputation, se trouva à la défense de Francfort l'an 1552, & depuis se jetta dans le parti des protestans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit composé un livre d'énigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Ecclésiaste & celui de l'Ecclésiastique. Ce dernier fut imprimé à Francfort en 1540, *in-8°*, & à Ingolstadt en 1544 sous ce titre, *Jesus Sirach elegiaco carmine redditus.* Trois ou quatre de ses freres se signalerent dans les lettres. Reinard Lorich enseigna la rhetorique à Marpurg. Joseph Lorich enseigna l'histoire, & fut secrétaire de la ville de Cassel, où il mourut l'an 1574. Gerard Lorich abjura les erreurs des protestans, se fit catholique, & publia divers ouvrages, *Compendium textus & glossematum, in omnes libros novi*

novi testamenti, à Cologne, 1541, *in-fol. In omnes libros veteris testamenti*, à Cologne, 1546, *in-fol. Monotessaron passionis Jesu-Christi*, *in*-8°, Paris 1548. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

LORICH (Josse) fut professeur en théologie dans l'université de Fribourg, se fit ensuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers ouvrages de sa façon, entr'autres, *Thesaurus sacræ theologiæ*. * Petreius, *bibl. Carthus.* Le Mire, *de script. sæc. XVII*, &c.

LORIN, connu sous le nom de JOANNES LORINUS, Jésuite, né à Avignon l'an 1559, enseigna avec beaucoup de réputation la théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laissa de longs commentaires sur le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome, les Pseaumes l'Ecclésiaste, la Sagesse, les Actes des apôtres, & sur les Epîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux & grecs avec beaucoup de précision & en critique, & s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme & de discipline. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Le Long, *biblioth. sacra.*

LORIT, vulgairement appellé GLAREANUS quoique son véritable nom fût HENRI LORIT, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suisse. Il étudia à Cologne, à Basle, à Paris, & se fit par-tout des amis entre lesquels Erasme fut un des plus célébres. Par un penchant assez rare dans son siécle, il s'adonna particulierement à la musique; & après avoir contribué à l'avancement des lettres de vive voix & par écrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a composé divers ouvrages. * De Thou, *hist. lib.* 35. Pantaléon, *l.* 3 *prosop.* Erasme, *in epist.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philos.*

LORME (Philibert) intendant des bâtimens du roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI siécle; & dès l'âge de quatorze ans, il alla en Italie étudier les beautés de l'antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis pape sous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de gout pour les arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande estime, & lui communiqua toutes ses lumieres. De Lorme, ainsi enrichi des dépouilles de l'antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le gothique. Ensuite étant allé travailler à Paris, pour le cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la cour de Henri II, & dans celles des rois ses fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le palais des Thuilleries, & rétablit & orna plusieurs maisons royales, comme Villers - Coterets, S. Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces services furent récompensés au-delà de ses espérances. Il fut fait aumônier & conseiller du roi; on lui donna l'abbaye de S. Eloy, & celle de S. Serge d'Angers. Le poëte Ronsard, piqué de jalousie, publia contre lui une satyre sous ce titre : *La Truelle crossée.* De Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit gouverneur, à Ronsard, qui de son côté crayonna sur la porte ces trois mots ainsi écrits : *fort. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Mais Ronsard répondit que ces trois mots étoient latins, & le commencement de ces deux vers du poëte Ausone, qui avertissoit par-là les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier aisément.

Fortunam reverenter habe, quicumque repente
Dives ab exili progrederere loco.

De Lorme mourut en 1577. Il a laissé un traité sur la maniere de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556; & dix livres d'architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *antiquités de la chapelle du roi*, *page* 205. Le pere Colonia, *histoire litt. de Lyon*, *tome* 2. M. Joly, *rem. sur le dict.* de Bayle, p. 480.

☞ LORME (Jean de) l'un des plus fameux médecins de France, qui vivoit à la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut reçu docteur de la faculté de Montpellier, & exerça la profession dans le Forez dès 1578. Ce fut dans ce temps qu'il fit quelques vers latins & françois, qu'on trouve à la tête du *troisiéme notaire* de Jean Papon. Il quitta le Forez pour aller exercer à Montpellier, où l'on l'invitoit : il y professa aussi, & eut un grand nombre d'auditeurs. Sa réputation pénétra jusqu'à la cour. Il y fut appellé, pour être médecin de la reine Louise de Lorraine de Vaudémont, femme de Henri III. Il le fut aussi de la reine Marie de Médicis, & en 1606 il le devint du roi Henri *le Grand.* Après avoir suivi fort long-temps la cour, il se retira à Moulins, à cause de sa vieillesse, & y jouit tranquillement de la gloire qu'il avoit acquise. Il mourut le 14 janvier 1637, âgé de 90 ans, selon son épitaphe rapportée dans l'ouvrage de M. Joly cité plus bas. M. Joly attribue à Jean de Lorme un traité *de la Ratte*, *de Liene*, sur lequel Joseph Scaliger fit des vers latins en 1609; mais il est certain que ce traité de la Ratte est de François Humeau (*Franciscus Ulmus*) médecin de la faculté de Poitiers; & c'est contre lui que Scaliger a composé les vers latins dont il est question. * Bayle, *dict. crit.* M. Joly, *remarques sur ce dict.* M. Goujet, *mém. mss.*

LORME (Charles de) fils de JEAN *de Lorme*, célébre médecin, *dont on vient de parler*, étoit né à Moulins, comme son pere. Il passa avec celui-ci ses premieres années en Lorraine, & il y commença ses études. Revenu dans sa patrie, où il ne tarda pas à faire connoître la facilité & la beauté de son génie; il résolut de suivre la profession de son pere, qui fut en cela son premier maître. Il prit ses dégrés en médecine à Montpellier. On voit par le recueil de plusieurs de ses thèses, qu'il prit le dégré de bachelier le 8 janvier 1607. Il soutint en cette occasion une thèse où il examine, *Si la danse faite aussitôt après le repas, est salutaire* (*an chorea statim à pastu sit salutaris*) François Ranchin présida à cette thèse. De Lorme fut fait licencié en 1608, & pour sa licence il soutint quatre thèses qu'il adressa à son pere par une épître latine. La premiere de ces thèses est sur un sujet singulier : de Lorme y examine si les amans & les fous peuvent être guéris par les mêmes remédes : (*an amantes iisdem remediis curentur quibus amentes*) & il décide pour l'affirmative. Il soutint pareillement quatre thèses pour le doctorat, qu'il obtint la même année 1608. Dans la premiere qu'il soutint sous la présidence de Jean Varandé professeur royal, il examine si la vie des rois, des princes & des grands, est plus douée de santé, & plus longue que celle des gens du peuple & des paysans : mais il a effleuré à peine cette question, qu'il conclut par une priere pour la santé de Henri IV. Les autres thèses sont sur des sujets qui appartiennent plus directement à la médecine : on en a fait un recueil qui a été imprimé en 1608, à Paris, chez Adrien Beys, *in*-8°, sous le titre de *Caroli de Lorme laureæ Apollinares :* on y a joint plusieurs piéces en vers latins, faites par différentes personnes en l'honneur du jeune médecin : & plusieurs emblêmes, gravés, avec des devises. De Lorme quitta Montpellier vers le même temps, & vint à Paris. Son mérite lui acquit la confiance des trois rois sous lesquels il a vécu, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV. Il fut chargé de diverses négociations importantes, comme le dit l'auteur des *Mélanges de diverses poësies, divisés en quatre livres*, imprimés à Lyon en 1681, *in*-12.

On se souvient encore à Madrid, comme à Rome,
Quel merveilleux génie animoit ce grand homme,
Lorsqu'au-delà des monts, son prince avec éclat
L'envoya ménager des intérêts d'état :

Vienne n'ignore pas, & tu le sais, Bruxelle,
Quelle rare sagesse accompagnoit son zèle.

De Lorme avoit mis en vogue une tisanne appellée *bouillon rouge*, dont mille gens se sont bien trouvés. Les grandes sommes qu'il a employées pour faire des expériences, sont des preuves du plaisir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit le rendre parfait dans sa profession. Dans l'âge le plus avancé, il avoit encore l'esprit vif; & l'on a vu des vers de sa composition fort bien tournés, qu'il n'avoit fait, dit-on, que quinze jours avant sa mort, qui arriva le 24 juillet 1678, à l'hôtel de M. le maréchal de Crequi où il demeuroit. Le *Mercure* de juillet 1678 lui donne plus de cent ans de vie : & l'auteur des mêlanges *cités plus haut*, confirme cette opinion dans l'épître à M. H * * * où il déplore la mort de de Lorme, & où il dit :

La Parque eut du regret à lui ravir le jour :
L'esprit net, le corps sain, la vigueur presque entiere,
Il a d'un siécle entier achevé la carriere,
Et dans ces derniers temps, il retrace à nos yeux
Un portrait ebauché du sort de nos aïeux.

Cependant on prétend qu'il n'avoit que quatre-vingt-quatorze ans lorsqu'il mourut. Le même poëte le peint ainsi :

Il étoit généreux, & l'amour du prochain
Dans Charles dès longtemps fut l'amour médecin.
Il se fit un commerce en ce doux exercice
D'un plus noble intérêt, qu'une basse avarice.
La priere & les vœux des malades guéris
Etoient du médecin le salaire & le prix.

* *Voyez* le recueil des Thèses de Charles de Lorme, *cité dans cet article* : & l'Epître en vers à M. H. dans les mêlanges, &c. *aussi cités*, & que l'on attribue au pere Mauduit de l'Oratoire. M. l'abbé Joly a donné dans ses *remarques sur le dictionnaire de Bayle*, un article curieux & détaillé de Charles de Lorme. Nous y renvoyons.

☞ LORNE, contrée d'Ecosse dans sa partie méridionale. C'est proprement la partie septentrionale de la province d'Argyle, & c'est le pays le plus fertile & le plus agréable de cette province. Il donnoit autrefois le titre de lord à l'aîné de la famille d'Argyle, à qui cette province échut par mariage avec une héritiere de la famille des Stuarts qui en étoient propriétaires. On y trouve le château de Dunstafage, sur le lac Errif. C'étoit autrefois une des maisons royales. Le bourg qui l'accompagne est le lieu le plus remarquable de ce canton. * *Etat présent de la grande Bretagne*, tome 2, p. 262, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LOROUX, abbaye de France en Anjou, au diocèse d'Angers, en latin *de Oratorio*. Elle est sur la petite riviere de Laltan. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, fut fondée en 1121 le 13 septembre par Foulques V, comte d'Anjou, & par Aremburge du Maine sa femme. Elle rapporte cinq mille cinq cens livres de revenu à l'abbé. * Piganiol de la Force, *description de la France*, tome VII, p. 88, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LOROY, en latin *Locus regius*, abbaye de France au Berri, ordre de Cîteaux. Elle fut fondée en 1125 par Wigrain, archevêque de Bourges. Elle vaut à l'abbé trois mille cinq cens livres de revenu. * Piganiol de la Force, *Ibid.* tome VI, p. 426, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

LORRAIN (Claude Gelée, dit le) peintre, *cherchez* GELÉE.

LORRAIN (Jean le) naquit à Rouen sur la paroisse de S. Jean, & embrassa dans la suite l'état ecclésiastique. Il fut vicaire de S. Lô dans la même ville, & se distingua par la solidité de ses instructions, son grand amour pour la pénitence, & sur-tout pour la pauvreté, & par son érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuses, une vaste lecture, & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le 9 de décembre 1710, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit fait une étude profonde des rits ecclésiastiques, & il a donné sur cette matiere deux ouvrages très-estimés; le premier, qui est peu connu, est en latin : M. le Lorrain y prouve qu'on ne doit point prier à genoux dans les offices publics, les jours de fêtes & de dimanches, ni dans le temps de Pâque : *De indebita genuflexione in precibus tempore festivo, & dominicis, & paschali*, in-8°, à Rouen en 1681. Le deuxiéme ouvrage est sur le même sujet, & plus étendu. Il est intitulé : *De l'ancienne coutume de prier & d'adorer debout le jour du dimanche & de fête, & durant le temps de Pâque*, ou *abregé historique des cérémonies anciennes & modernes*, &c. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un excellent traité des cérémonies anciennes & modernes, & plein de recherches peu communes. Il a été imprimé à Rouen chez Behourt, quoique le titre porte à Liége, selon quelques exemplaires, & à Delft, selon d'autres. Il est en deux volumes *in-12*, & parut en 1700. On a encore de ce savant homme, *les conciles généraux & particuliers, leurs histoires, avec des remarques sur leurs collections*, à Cologne en 1717, deux volumes *in-8°*, ou plutôt à Rouen, chez Behourt. Il y a dans cet ouvrage une dissertation dans laquelle l'auteur soutient contre MM. Voelle, Justel & Beveregius, qu'avant le VI concile de Carthage, l'Afrique n'a point eu de code particulier de canons. M. le Lorrain a eu la meilleure part à la révision, l'ordre, & aux soins de l'impression de l'*Histoire de la ville de Rouen*, par François Farin, prieur de Notre-Dame du Val, en trois volumes *in-12*, imprimée pour la premiere fois en 1668, & pour la seconde fois, revue & augmentée, en 1710, à Rouen. Mais voyant que l'ouvrage n'étoit point gouté de ses confreres, ni de ses concitoyens, il le désavoua en quelque sorte. Il a eu part encore à la réimpression faite à Rouen d'Estius & de Fromond sur S. Paul, & on lui attribue communément des *Remarques sur les canons apostoliques*, imprimées à Rouen en 1696. * *Mémoires du temps.* Salmon, *traité de l'étude des conciles*, *pag.* 625. Le Long, *bibliothéque historique de la France*, *article de la* Normandie.

☞ LORRAIN (Robert le) habile sculpteur, naquit à Paris le 15 novembre 1666. Il fit dès son enfance des progrès si rapides dans le dessin, qu'à l'âge d'environ 18 ans, le célébre Girardon se reposa sur lui du soin de l'enseigner à ses enfans & de corriger ses éleves. Il le chargea aussi, conjointement avec Nourisson, de l'exécution du fameux tombeau du Cardinal de Richelieu en Sorbonne, & du sien à S. Landry à Paris. De retour de Rome, il acheva à Marseille plusieurs morceaux que la mort de M. Puget venoit de laisser imparfaits. Il étoit lié d'une etroite amitié avec Despreaux, de Piles & Tournefort, & fut reçu de l'académie de sculpture le 29 octobre 1701. Il composa pour chef-d'œuvre sa *Galatée*; ouvrage universellement estimé. Le Lorrain fit ensuite un Bacchus pour les jardins de Versailles, un Faune pour ceux de Marly, & plusieurs bronzes, entr'autres, une Andromede d'un grand gout, &c. Entr'autres ouvrages qu'il a fait à l'hôtel Soubise, tous les connoisseurs admirent un bas-relief qui est au-dessus des écuries, & qui représente des tritons qui donnent à boire aux chevaux du soleil. L'académie l'élut professeur le 29 mai 1717. Il mourut avec des sentimens de piété, étant recteur, le 1 juin 1743, à 77 ans. On admire sur-tout ce qu'il a fait au palais épiscopal de Saverne, qui est tout de sa composition. Il étoit savant dessinateur, avoit beaucoup de génie, & réussissoit à

faire des têtes, principalement de jeunes filles, d'une finesse & d'une vérité si admirables, qu'il sembloit que son cizeau eut été conduit par le Corrége & par le Parmesan. Enfin, s'il eut été plus courtisan, & s'il eut profité des circonstances, il auroit pu s'acquerir la réputation des plus grands maîtres. * M. Ladvocat, *diction. historique portatif.*

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemans nomment *Lotrich*, & les Latins *Lotharingia*, duché souverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique; & a la Champagne au couchant; l'Alsace & le Palatinat du Rhin au levant; le Luxembourg au septentrion; & le comté de Bourgogne au midi. On divise ordinairement la Lorraine en deux parties; en Lorraine proprement dite, & en duché de Bar. Elle est arrosée de diverses rivieres, & sur-tout de la Moselle & de la Meuse, qui ont autrefois donné le nom à la haute Lorraine, *Mosellana superior:* & à la basse, *Mosellana inferior.* Les autres sont, la Sarre, la Murte, &c. Le pays produit tout ce qu'on peut souhaiter de nécessaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en bled, des côteaux couverts de vignobles, des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & surtout de fer, avec des puits salés, toute sorte de gibier, & des rivieres poissoneuses. Ses villes principales sont, Nanci, Metz, Toul, Verdun, Pont-à-Mousson, Mirecourt, Bar-le-Duc, &c. Il y a eu plusieurs fortes places, comme Stenai, Jamets, Danvilliers, Moyenvic, Marsal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques-unes ont été démolies. On divise la Lorraine propre en trois bailliages, qui sont Nanci, Vosge & Vaudrevange. Quant aux évêchés de Metz, Toul & Verdun, ils ont été soumis sous le regne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédés à la France par le XLIV article de la paix de Munster l'an 1648. Le duché de Bar, le comté de Clermont, Moyenvic, Stenai, &c. réduits par les armes du roi Louis XIII, furent encore incorporés à la couronne de France, par le traité de paix des Pyrenées de 1559: ce qui est exprimé depuis l'article LXII, jusqu'au LXXVIII. Quelque temps après ce traité, Charles III de ce nom, duc de Lorraine, céda à Louis XIV la propriété & la souveraineté de ses duchés de Lorraine & de Bar; ce qui fut vérifié au parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Joseph duc de Lorraine, fils de Charles IV, est rentré dans les duchés de Lorraine & de Bar, par le traité de paix conclu à Riswick l'an 1697. Mais en 1737, les duchés de Lorraine & de Bar furent cédés au roi de Pologne Stanislas Lesczinski, & après lui à sa majesté très-chrétienne, pour être réunis au royaume de France. François-Etienne de Lorraine, aujourd'hui empereur, & qui alors en étoit souverain, reçut en échange le grand-duché de Toscane.

Comme divers auteurs se sont trompé au sujet de la Lorraine, il est important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louis *le Débonnaire* firent dans l'assemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles *le Chauve* eut la France, depuis la Meuse & l'Escaut d'un côté, jusqu'au Rhône & jusqu'à la Saône de l'autre. Louis *le Pieux*, roi de Germanie, eut ce qui étoit au-delà du Rhin, avec les diocèses de Mayence, de Worms & de Spire; & LOTHAIRE, qui étoit déja empereur, obtint outre l'Italie, ce qui est entre le Rhin & l'Escaut, les comtés voisins de la Meuse, & ceux qui sont de-là le Rhône depuis Lyon. Ce prince mort l'an 855, laissa *Louis*, qui fut empereur & roi d'Italie; *Charles* roi de Provence; & LOTHAIRE, qui eut ce qui restoit entre la Meuse, l'Escaut & le Rhin jusqu'à la mer: c'est ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LOTHAIRE ou LORRAINE; car c'est à sa considération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'empereur son pere, dont les états étoient beaucoup plus importans. Ce Lothaire II, roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles *le Chauve*, & Louis roi de Germanie, ses oncles, & leurs successeurs, eurent de grandes contestations au sujet de la Lorraine. Sous le regne de Charles *le Simple*, Gisilbert fut duc ou gouverneur de ce pays, & mourut l'an 939. Henri, puis Othon, ensuite Conrad & Brunon, archevêque de Cologne, gouvernerent la Lorraine jusqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la divisa en haute Lorraine, dite *Mosellane* ou *Mosellanique*, parceque la Moselle la traverse; & en basse Lorraine. La premiere comprenoit les diocèses de Trèves, Strasbourg, Metz, Toul & Verdun, & le Luxembourg; & la seconde renfermoit les diocèses de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambrai. Quelques auteurs l'ont nommé le *palais des Ripuaires*, parceque sa situation se trouve entre le Rhin, la Meuse & la Moselle. L'empereur Othon II donna l'an 997 le duché de cette basse Lorraine, dite *le Brabant*, à Charles de France, fils puîné du roi Louis IV, dit d'*Outremer.* Ce prince en fit hommage à Othon, & cette bassesse lui couta la couronne de France, qu'on donna l'an 987 à Hugues *Capet.* Charles mourut l'an 991, & Othon son fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la basse Lorraine à GODEFROI, comte de Verdun, fils de *Godefroi* d'Ardenne. GOTHELON son frere lui succéda, & laissa *Godefroi* II, dit *le Bossu*, qui mourut sans postérité, & le duché de la basse Lorraine devint le partage l'an 1089 de son neveu GODEFROI de Bouillon, fils d'*Ide* sa sœur, & d'*Eustache* II, comte de Boulogne. Godefroi se croisa peu après pour le voyage d'Outremer, & la basse Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la suite. GODEFROI de Louvain la posséda après; & c'est de lui que sont descendus les ducs de Brabant, connus sous le titre de ducs de Lotrich ou de Lorraine, qu'ils ont laissé à leurs successeurs. Voila ce qui regarde la basse Lorraine. Pour LA HAUTE, qui est celle dont nous devons principalement parler, parceque nous y trouvons l'origine de la maison de Lorraine, que divers auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la division des deux Lorraines l'an 959, Brunon, archevêque de Cologne, retint le titre de duc principal ou d'archiduc, & qu'il donna la haute Lorraine à FREDERIC, frere d'*Adalberon*, évêque de Metz. THEODORIC son fils lui succéda, & fut suivi de FREDERIC II, qui ne laissa que deux filles; *Béatrix*, mariée à *Boniface*, marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de *Louis*, comte de Monçons. C'est le sentiment des plus éclairés. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'empereur Conrad le donna à GOTHELON, qui avoit déja celui de la basse Lorraine. Après sa mort, l'empereur donna la haute à ALBERT, que quelques auteurs prennent pour Albert II, comte de Namur, qui épousa *Régulinde*, fille du même *Gothelon*, surnommé *le Grand.* Albert étant mort, l'empereur donna ce duché l'an 1048 à GERARD d'Alsace, *tige de la maison de* LORRAINE. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou *Albert*, comte marchis d'Alsace. Adalbert fonda l'abbaye de Bouzonville vers l'an 1033, & eut de *Judith*, sa femme, *Albert*, & GERARD. Ce dernier comte marchis d'Alsace mourut l'an 1046, & laissa de *Giséle*, sa femme, *Théodoric*, comte; & GERARD, qui fut duc & marchis de Lorraine. Il épousa *Hadwige* de Namur, fille d'*Albert* I, comte de Namur, & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui étoit fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, & petite-fille du roi *Louis* IV d'*Outremer.* GERARD laissa THIERRI, dit *le Vaillant*, duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115; & *Gerard*, comte de Vaudemont. Telle est l'origine de l'illustre maison de Lorraine, que divers auteurs, qui l'ont cherchée en Godefroi de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont su déterrer, parcequ'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la maison de Boulogne, celle d'Alsace ne lui céde ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GERARD, *tige de la maison de* LORRAINE, elle a eu pour descendans un grand nombre de princes, dont nous al-

lons donner la suite. Nos rois & toutes les maisons souveraines de l'Europe, se sont souvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverses branches, dont les principales ont été de Vaudemont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, *dont nous parlerons dans leurs articles particuliers*, & que nous ne laisserons pas de rassembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que quoique les ducs de Brabant aient pris le titre de ducs de la Basse-Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien possédé dans ce duché, mais seulement le comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

Les premiers ducs de Lorraine se contentoient des titres de *duc* & *marquis* qui sont aussi anciens dans leurs diplomes & dans leurs sceaux, que leur souveraineté. Adalbert, fondateur de Bouzonville, prend l'une & l'autre qualité dans des titres des années 979, 1030, & 1037. Les ducs successeurs de Gerard d'Alsace l'ont imité; & quoique deslors on connût deux Lorraines, l'une haute ou Mosellane, & l'autre basse Lorraine, qui s'étendoit principalement sur la Meuse, ces ducs se sont contenté d'être nommés ducs de Lorraine sans restriction, de même que ceux de la basse Lorraine. Néanmoins quelquefois les diplomes & les historiens les distinguent, par exemple: *Dux Lotharingiæ quæ est Mosellanorum.* Quant au titre de *marquis* qui est affecté dès le commencement aux ducs de Lorraine, & qu'ils possédoient avant que le duché de Lorraine fût héréditaire dans leur famille, il dérive du mot *Marcha*, une marche, une limite, une frontiere. L'on donne ce titre à un prince dont le pays se trouve situé entre deux états souverains, & qui tient des terres qu'on appelle *marchissantes*. Ainsi le duc de Savoye, qui occupe les marches ou les frontieres d'Italie, se dit *marquis* en Italie; le duc de Lorraine de même, dont le duché est situé entre l'Allemagne & la France, est nommé *marquis* entre ces deux grands états, sur-tout envers l'Allemagne dont il reprend la qualité de *marquis* & les prérogatives qui y sont attachées, le droit de sauf-conduit par terre & par eau entre la Meuse & le Rhin, & celui d'assigner le champ de bataille entre les nobles dans tout ce terrein; de juger de ces sortes de duels, d'être le guidon de l'empire dans ce même pays, & de recevoir l'investiture de cette dignité par l'épée.

Les armoiries de la maison de Lorraine n'ont été fixées qu'assez tard. Les princes de cette maison qui ont regné en Flandre, dans le comté de Vaudemont, & dans d'autres endroits, n'en eurent point d'uniformes pendant un temps assez long. Lorsque les uns & les autres commencerent à se fixer dans le choix de leurs armes, ceux de Lorraine prirent les trois aiglons, ou trois alerions, ceux de Flandre le lion, ceux de Vaudemont dix burelles d'argent & de sable. Dans les commencemens les écussons n'étoient pas des armes distinctives des familles, ils distinguoient seulement les personnes. Adalbert, fondateur de Bouzonville, portoit une aigle éployée. On n'a ni monnoie, ni sceau, où l'on voie les armes de Gerard d'Alsace, ni de Thierri, son fils. Simon I, mort en 1139, portoit sur son écu une espéce de rose, & au-dessous, en ligne directe, trois espéces de cerceaux, ou d'anneaux. Le duc Matthieu I, mort en 1176, avoit trois espéces de fléches qui se terminoient en une maniere de bosse de bouclier. Simon II, mort en 1207, portoit comme trois rangs de perles rangés obliquement de haut en bas, & de droite à gauche. Enfin Frédéric de Bitches, mort en 1207, prit les trois alerions, ce qui a toujours été suivi uniformément par ses successeurs. Le duc Charles II, mort en 1431, depuis le mariage de sa fille Isabelle avec René d'Anjou, écartela ses armes de Jérusalem & de Naples, comme on le voit dans ses monnoies. C'est qu'il étoit tuteur de son gendre le jeune René, & administrateur du Barrois qui appartenoit à ce prince par la cession que lui en avoit faite le cardinal de Bar, son oncle. Depuis René I, les sceaux des ducs de Lorraine sont beaucoup plus chargés qu'auparavant, parce-qu'ils y ont mis les armes des royaumes duchés & comtés qu'ils possédoient, ou sur lesquels ils avoient des prétentions, comme aussi ceux des alliances qu'ils ont contractées. Mais depuis le duc Antoine, les armes de la maison de Lorraine sont fixées aux huit quartiers, & par dessus le tout de l'écu de Lorraine. La croix de Lorraine n'est autre originairement que celle de Hongrie. Les Hongrois la portent de gueules: René d'Anjou la portoit d'argent dans la cour du roi de France, lorsqu'il fit son entrée à Rouen. Son fils le duc de Calabre, la portoit de sable en 1465. Mais René II la fit mettre en or dans ses drapeaux, pendant la guerre qu'il eut contre le duc de Bourgogne. Depuis ce temps-là les ducs de Lorraine l'ont toujours portée de même. On ne l'a vue dans les monnoies que depuis les regnes des deux Renés. Les couleurs, ou livrées suivent naturellement les armes ou le blason. Anciennement dans les tournois & dans les joutes, les chevaliers armés de toutes piéces ne se reconnoissoient que par la couleur de leurs habits, de leurs plumets, de leurs rubans, & par la figure qu'ils portoient sur leurs écus, & sur les housses de leurs chevaux. Comme les chefs & les tenans de ces fêtes & de ces tournois faisoient habiller toutes leurs quadrilles de même parure, qui étoit la couleur qu'ils portoient eux-mêmes, de-là est venue, selon l'opinion qui paroît la plus certaine, la distinction des couleurs, & des livrées des grandes maisons. On croit que la couleur que portoient les anciens ducs de Lorraine, & celle qu'ils faisoient porter aux gens de leur livrée, étoit le rouge. Le duc Jean II, en 1455, étoit suivi dans son voyage d'Italie par deux cens gentilshommes qui portoient une veste de satin jaune, & les caparaçons de leurs chevaux étoient parsémés de petites croix de Lorraine blanches. Le duc René II portoit l'incarnat, le blanc & le gris. Le duc Antoine allant en Italie en 1509, ou 1510, avoit le jaune, le blanc & le bleu. A son entrée à Nanci avec la duchesse Renée de Bourbon, sa femme, les chantres ou musiciens étoient vêtus de deux couleurs, bleue & verte. Leurs habits étoient mi-partis de bleu & de verd à la maniere d'Allemagne. Le duc René II, en la bataille contre le duc Charles de Bourgogne, étoit habillé de gris-blanc & de rouge. Il y a apparence que les ducs, ses successeurs, porterent le verd, puisque les princes de la maison de Lorraine établis en France portent encore cette couleur. On peut voir ce détail plus circonstancié dans l'*Histoire de Lorraine par le pere* dom Calmet, abbé de Senone, & en particulier dans la préface de l'abrégé de cette histoire imprimé à Nancy en 1734. Nous rapporterons aussi d'après lui la

LISTE GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES DUCS DE LORRAINE.

ATHIC, duc d'Alsace, pere de sainte Odile, eut entr'autres fils Alberic, qui fut pere d'Eberard I, qui a vécu en 750.

EBERARD I eut pour fils Eberard II, qui fit de grands maux à l'abbaye de Lures vers l'an 869. Il fut pere de Hugues, comte de Ferrette, qui eut pour fils Eberard III; Hugues II, & Gontran. Eberard III fut tige de la maison de Lorraine: Hugues de celle d'Egeshem: Gontran de celle d'Autriche, ou de Habsbourg.

EBERARD III fut pere d'Adalbert, duc & marquis, fondateur de l'abbaye de Bouzonville en 1033.

ADALBERT eut pour fils Gerard, mari de Giséle, niéce de l'empereur Conrad le Salique.

GERARD mourut en 1046, & laissa onze enfans, entr'autres Adalbert, ou Albert II, qui lui succéda, & Gerard II, qui succéda à Albert.

ALBERT II, nommé par l'empereur duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.

GERARD II, son frere, surnommé d'Alsace, mari

de Hadvide de Namur, fut nommé duc de Lorraine par l'empereur Henri III, surnommé *le Noir*, en 1048; mort en 1070.

THIERRI, son fils, regna depuis l'an 1070, jusqu'en 1115. Il avoit épousé Gertrude, fille de Robert, comte de Flandre.

SIMON I, depuis 1115, jusqu'en 1139, épousa Adeleïde de Saxe-Querfort, sœur de l'empereur Lothaire II.

MATTHIEU I, depuis 1139, jusqu'en 1176, épousa Berthe de Souabe, sœur de l'empereur Frideric Barberousse.

SIMON II, depuis 1176, jusqu'en 1207, épousa Ide, fille de Gerard, comte de Mâcon & de Vienne.

FERRI I, surnommé de Bitche, frere de Simon II, lui succéda en 1205, & gouverna jusqu'en 1207. Il avoit épousé Ludomille de Pologne.

FERRY II, depuis 1207, jusqu'en 1213, épousa Agnès, fille de Thiébaut, comte de Bar.

THIÉBAUT I, depuis 1213, jusqu'en 1220, épousa Gertrude de Darsbourg.

MATTHIEU II, frere de Thiébaut I, depuis 1220, jusqu'en 1250, épousa Catherine de Limbourg.

FERRY III, depuis 1250, jusqu'en 1303, épousa Marguerite de Champagne.

THIÉBAUT II, depuis 1303, jusqu'en 1312, épousa Elizabeth de Rumigny.

FERRY IV, depuis 1312, jusqu'en 1329, épousa Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert I.

RAOUL, depuis 1329, jusqu'en 1346, épousa Marie de Blois.

JEAN I, depuis 1346, jusqu'en 1390, épousa en premieres nôces Sophie de Virtembourg, & 2°. Marguerite de Los & de Chiny.

CHARLES II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, duc de la basse Lorraine) depuis 1390, jusqu'en 1431, épousa Marguerite de Baviere. Il ne laissa que deux filles, Isabelle, mariée à René d'Anjou; & Catherine, mariée à Jacques marquis de Bade.

RENÉ I d'Anjou, duc de Lorraine & de Bar, premier roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou & comte de Provence, depuis 1431, jusqu'en 1452, mourut en 1480.

JEAN II, depuis 1452, jusqu'en 1470, épousa Marie de Bourbon.

NICOLAS, depuis 1470, jusqu'en 1473, n'a pas été marié, il fut seulement fiancé en 1466 à Anne de France, fille de Louis XI, & ensuite à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Hardi.

RENÉ II, fils de Ferry, comte de Vaudemont, & d'Iolande d'Anjou, regna depuis 1473, jusqu'en 1508. Il épousa 1°. Jeanne de Harcourt qu'il répudia pour cause de stérilité: 2°. Philippe de Gueldres.

ANTOINE, depuis 1508, jusqu'en 1544, épousa Renée de Bourbon.

FRANÇOIS I, depuis 1544, jusqu'en 1545, épousa Christine de Danemarck.

CHARLES III, depuis 1545, jusqu'en 1608, épousa Claude de France, fille du roi Henri II.

HENRI II, (en comptant pour Henri I, celui qui en 940 reçut le duché de l'empereur Othon le Grand) regna depuis 1608, jusqu'en 1624. Il épousa Marguerite de Gonzague.

FRANÇOIS II, frere du bon duc Henri, & pere de Charles IV, regna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le duché à son fils Charles IV.

CHARLES IV, depuis 1625, jusqu'en 1675, épousa Nicole de Lorraine, sa cousine germaine, fille du duc Henri II.

CHARLES V, depuis 1675, jusqu'en 1690, épousa Eléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Léopold I.

LEOPOLD, duc de Lorraine, depuis 1690, jusqu'en 1729, épousa Charlotte-Elizabeth de France, fille de Philippe de France, duc d'Orléans.

FRANÇOIS III, depuis 1729, jusqu'en 1737.

STANISLAS LESCZINSKI, roi de Pologne, &c. est aujourd'hui duc de Lorraine & de Bar. Il a été mis en possession de ces duchés le 18 janvier 1737, avec clause de réversibilité à la couronne de France, après sa mort.

FRANÇOIS III, alors duc de Lorraine & de Bar, &c. parle ainsi de cette cession dans les pleins pouvoirs accordés aux commissaires, pour cette cession. Il dit, que les circonstances des affaires publiques l'ayant nécessité d'accéder aux articles préliminaires conclus à Vienne entre sa majesté impériale & sa majesté très-chrétienne le 3 octobre 1735; au traité d'exécution du 11 avril 1736; ensemble à la convention du 28 août de la même année; il a en conformité, par acte du 13 fevrier de la présente année 1737, cédé son duché au sérénissime roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, STANISLAS I, & après lui à sa majesté très-chrétienne, pour être ensuite réuni à la couronne de France. *En conséquence, & pour procéder en exécution dudit acte de cession, nous avons nommé*, dit-il aux commissaires, *commis & député, pour en notre nom remettre aux commissaires nommés, tant par le roi de Pologne Stanislas I, que par sa M. T. C. notre duché de Lorraine relativement audit acte de cession*, &c. Par le même acte il leur donne pouvoir de relever tous ses sujets & vassaux dudit duché, du serment de fidélité auquel ils étoient tenus envers lui, & de les renvoyer ausdits rois de Pologne & de France, qu'ils auront à l'avenir à reconnoître pour leurs vrais & légitimes souverains, &c. Cet acte est daté de Presbourg le 5 mars 1737. La lettre de cachet pour la remise des sceaux est du même jour. Le 21 du même mois & de la même année, Nicolas-François, comte de Rennel, chevalier, seigneur de Méhoncourt, conseiller & secrétaire d'état du duc de Lorraine, Nicolas Joseph Baron-Dubois de Riocourt, chevalier, aussi conseiller d'état du même & de ses finances, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, & Joseph-Charles le Fevre, conseiller du même, & son avocat général en la chambre des comptes de Lorraine, tous trois commissaires nommés par son altesse royale, & revêtus de ses pleins pouvoirs, se rendirent en l'hôtel de ville de Nanci, où après avoir été introduits devant messieurs les présidens, conseillers & gens tenans la cour souveraine de Lorraine, toutes les chambres de ladite cour assemblées avec les gens de son altesse royale en icelle, ils donnerent lecture de leurs pouvoirs, & de l'ordre à eux adressé par sadite altesse royale, de leur faire remettre les sceaux de ladite cour, de même que ceux des bailliages & autres siéges des jurisdictions inférieures, & déclarerent remettre au nom de son altesse royale à sa majesté très-chrétienne éventuellement, & à sa majesté le roi de Pologne, Stanislas I, actuellement, ledit duché de Lorraine, & ses dépendances, ainsi qu'il étoit possédé par son altesse royale, & relativement aux actes, traités & conventions susdites; ajoutant qu'en vertu des mêmes pouvoirs & ordres, ils délioient & relevoient messieurs les présidens, conseillers & gens tenans ladite cour souveraine, ensemble tous les officiers des bailliages & autres jurisdictions inférieures, ainsi que tous les vassaux & sujets dudit duché, du serment de fidélité auquel ils étoient tenus envers sadite altesse royale, consentant, &c. *comme il est dit dans les pouvoirs*. Après la lecture & publication desdits actes, M. de Bourcier de Montureux, procureur général, fit un discours, où après avoir parlé de l'origine des deux duchés de Lorraine & de Bar, & de la révolution actuelle, il fait l'éloge du nouveau gouvernement qui alloit prendre la place du premier, proteste de la fidélité & du zèle des Lorrains pour leurs nouveaux maîtres, & requit qu'il fût donné acte de la lecture & publication des pleins pouvoirs, lettre de cachet & procès-verbal fait en conséquence, ordonnant que le tout seroit regiſtré ès regiſtres de la cour,

pour être exécutés suivant leur forme & teneur, &c. ce qui fut accordé & exécuté le même jour. On fit aussi lecture des lettres-patentes du roi de Pologne, Stanislas, pour la prise de possession actuelle du duché de Lorraine, données à Meudon le 18 janvier 1737, & les sermens de fidélité furent prêtés. Toutes ces opérations ayant été achevées à 11 heures, M. Chaumont de la Galaiziere, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, commissaire nommé par Louis XV, pour la prise de possession du duché de Lorraine, & M. de Meskeck, maréchal de la cour du roi Stanislas, se rendirent dans l'église paroissiale de S. Sebastien, où M. l'Evêque de Toul (Scipion-Jerôme Begon) officiant pontificalement, entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par les musiciens du roi de Pologne. Le même jour ledit prélat rendit un mandement concernant le même événement. Toutes ces piéces & autres qui regardent la cession du duché de Lorraine, & la prise de possession du même duché, se trouvent réunies dans le *mercure* du mois d'avril 1737, & dans celui du mois de mai suivant, où l'on trouve aussi une lettre sur le passage du roi & de la reine de Pologne par la Champagne.

LORRAINE, maison souveraine de l'Europe. Les auteurs n'étant point d'accord sur sa véritable origine qui se perd dans les siécles les plus reculés, nous nous arrêterons au point fixe auquel tous se réunissent, & nous commencerons cette généalogie par

I. ADELBERT ou ALBERT, comte de Metz, qui fonda avec sa femme *Judith* l'abbaye de Bouzonville de l'ordre de S. Benoît. La consécration ou dedicace s'en fit le premier février de l'an 1033, par Théodoric II, évêque de Metz. Ce comte mourut l'année suivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Bouzonville, & sa femme dans le monastère.

II. Son fils GERARD, comte & marquis, lui succéda, & décéda douze ans après son pere, avec sa femme *Giséle*. Ils eurent onze enfans rapportés dans la fondation de l'abbaye de Bouzonville dans l'ordre suivant. 1. *Adelbert*; 2. GERARD, qui suit; 3. *Conrard*; 4. *Adalberon*; 5. *Béatrix*; 6. *Cunon*; 7. *Giséle*, qui épousa *Conrad* de Luxembourg; 8. *Ilvolde*, abbesse de S. Pierre de Metz; 9. *Azelin*; 10. *Ide*; 11. *Adelric*.

III. GERARD II, surnommé d'*Alsace* & de *Châtenois*, fut créé duc de la Lorraine Mosellane l'an 1048, après la mort d'Albert II, comte de Namur, qui possédoit ce duché. Albert avoit une sœur nommée *Hedwige*, que ce duc *Gerard* épousa. Elle étoit fille d'*Albert* I, comte de Namur, & d'*Irmengarde*, fille de *Charles* de France, duc de la basse Lorraine. Gérard décéda l'an 1070, & laissa deux fils : savoir 1. THEODORIC, ou THIERRI, qui suit; 2. GERARD, *qui a fait la branche des anciens comtes de* VAUDEMONT.

IV. THEODORIC ou THIERRI, surnommé *le Vaillant*, duc de Lorraine & marquis, succéda à son pere, & servit avec beaucoup de gloire l'empereur Henri IV, dans la guerre contre les Saxons. Il se déclara aussi pour ce prince dans les démêlés qu'il eut contre Grégoire VII, & s'empara de la ville de Metz, pour punir l'évêque Eriman, qui, au préjudice de son souverain, suivoit le parti du pape; ce qui donna occasion à l'évêque de fraper d'excommunication le duc Théodoric, qui se racommoda depuis avec le pape Pascal II. Thierri mourut l'an 1115. Il avoit épousé *Gertrude* de Flandre, veuve & sans enfans de *Henri*, comte de Louvain, & fille de *Robert* le Frison, comte de Flandre, & de *Gertrude* de Saxe. Leurs enfans furent, 1. SIMON, qui suit; 2. THIERRI, comte de Flandre, *dont la postérité est rapportée à l'article* FLANDRE; 3. *Gerard*; 4. *Henri*, évêque de Toul, mort le 6 juin 1167; 5. *Gertrude*, femme de *Lambert*, comte de Montaigu; 6. *N.* femme de *Bernard* Gros de Brancion.

V. SIMON I, duc de Lorraine & marquis, fonda l'abbaye de Sultzbrone, & mourut le 13 janvier de l'an 1147. Il avoit épousé *Adelaide* de Querfurt, sœur de l'empereur LOTHAIRE II, & fille de *Gerard*, comte de Querfurt, & d'*Hedwige* de Nuremberg. Il en eut MATTHIEU I, duc de Lorraine, qui suit; 2. *Adalberon*, moine à Clervaux; 3. ROBERT, *tige des seigneurs de* FLORENGES, dont la postérité masculine s'est éteinte au VII degré; 4 *Vauthier*, seigneur de Gerbevillers, qui épousa *Anne* d'Haraucourt, & mourut sans lignée; 5. *Agathe*, qui épousa *Renaud* III, comte de Bourgogne, après l'an 1142; 6. *Hedwige*, mariée l'an 1139, à *Frédéric* IV, comte de Toul.

VI. MATTHIEU I, duc de Lorraine & marquis, fonda deux abbayes en faveur de l'ordre de Cîteaux. La premiere appellée de l'ETANCHE, fut fondée l'an 1148, pour des filles. La seconde fut celle de CLAIRLIEU. Ce duc suivit l'an 1159 l'empereur Frédéric Barberousse, son beaufrere, dans la guerre qu'il fit en Lombardie, & il se trouva aux siéges de Milan, de Brece & de Plaisance. A son retour, il s'allia avec l'évêque de Metz pour le siége de Saverne qu'il prit, & qu'il fit raser. Ce prince ayant été longtemps malade, se fit porter dans l'abbaye de Clairlieu, où il décéda le 14 de mai de l'an 1176, & y fut inhumé auprès du grand autel. Il avoit épousé l'an 1136, *Berthe* de Souabe, qui vivoit encore en 1194. Elle etoit sœur de l'empereur FRÉDÉRIC Barberousse, & fille de *Frédéric*, duc de Souabe, & d'*Agnès* de Saarbruck. Leurs enfans furent 1. SIMON II, duc de Lorraine, & marquis, qui étant devenu veuf & sans enfans de sa femme *Ide*, comtesse de Vienne, abdiqua ses états, & se retira dans l'abbaye de Sultzbrone, où il mourut l'an 1207; 2. FRÉDERIC, qui suit; 3. *Thierri*, élu evêque de Metz l'an 1175, mort l'an 1181; *Matthieu*, comte de Toul, du chef de sa femme *Béatrix* de Fontenoi, comtesse de Toul; 5. *Philippe* évêque de Chartres; 6. *Judith*, qui épousa *Etienne*, comte de Bourgogne; 7. *Alexis*, femme de *Hugues* III, duc de Bourgogne.

VII. FRÉDÉRIC I de Lorraine, porta du vivant de son frere aîné le titre de comte de *Bitsch*, seigneurie qu'il avoit eue en partage, lorsqu'il fut marié avec *Ludomille* de Pologne, fille de *Miecislas* III, duc de Pologne. Il eut de vifs démêlés avec le duc Simon son frere pour l'augmentation de son apanage. Le pere Benoît de Toul, & dom Hugot disent qu'il ne succéda point à son frere, & qu'il mourut avant lui l'an 1206; mais le P. dom Calmet prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en l'an 1208, & le met au nombre des ducs de Lorraine. Il laissa sept enfans : 1. FRE'DE'RIC II, qui suit; 2. THIERRI, surnommé d'*Enfer*, *tige de la maison du* CHATELET *que l'on trouvera rapportée sous ce nom*; 3. *Philippe*, seigneur de Gerbevillers, qui ne laissa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon* de Paroye, & d'*Anne* de Romont; 4. *Matthieu*, élu évêque de Toul en 1197; 5. *Henri*, surnommé *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249, & mourut le 22 janvier, laissant de sa femme *Agnès* dame de Bayon, trois enfans *Philippe*, *Jacques* & *Isabelle*; 6. *Judith*, mariée à *Henri* II, comte de Salm; 7. *Agathe*, abbesse de Remiremont.

VIII. FRE'DE'RIC II, duc de Lorraine & marquis, eut guerre avec Thibaud, comte de Bar, son beaupere, qui le fit prisonnier avec deux de ses freres, Thierri d'Enfer & Philippe de Gerbevillers, & qui ne leur rendit la liberté qu'après sept mois d'une dure prison où il les retint avec des chaînes aux pieds & aux mains Frédéric se trouva en 1212, à l'entrevue qui se fit à Vaucouleurs entre Frédéric roi des Romains, & Philippe - Auguste roi de France, & mourut au mois d'octobre de l'année suivante. Il avoit épousé *Agnès Thomassine* de Bar, fille de *Thibaud* comte de Bar, & de *Laurette* de Loos sa premiere femme, de laquelle il laissa six enfans; savoir, 1. *Thibaud* I, duc de Lorraine, qui mourut l'an 1220, sans enfans de sa femme *Gertrude* de Brabant, fille

d'*Albert*, comte de Dasbourg & de Moha; 2. MATTHIEU II, duc de Lorraine, qui suit; *Jacques* de Lorraine, évêque de Metz en 1240, mort le 4 octobre 1260; 4. *Renaud* de Lorraine, seigneur de Bitsch, marié avec *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri* II, comte de Castres, & de *Clémence* de Rethel, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Alix*, mariée 1°. à *Wernier*, comte de Kibourg; 2°. à *Gauthier* le jeune, seigneur de Vignori; 6. *Berthe* de Lorraine, épouse de *Simon* comte de Sarbrick.

IX. MATTHIEU II, duc de Lorraine & marquis, succéda à son frere *Thibaud* l'an 1220, & épousa en 1225, *Catherine* de Limbourg, fille de *Valeran* duc de Limbourg, & d'*Erminson* comtesse de Luxembourg. Le duc Matthieu mourut le 10 février 1251, & la duchesse en 1258. Leurs enfans furent, 1. FRE'DE'RIC III, duc de Lorraine, qui suit; 2. *Laure* mariée 1°. à *Jean* de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier; 2°. à *Guillaume* de Vergy, seigneur de Mirebeau; 3. *Isabelle* de Lorraine, qui, épousa 1°. *Henri* comte de Vienne; 2°. *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort; 4. *Catherine* de Lorraine, femme de *Richard*, comte de Montbelliard.

X. FRE'DE'RIC III succéda l'an 1251, au duc MATTHIEU son pere, sous la régence de Catherine de Limbourg, sa mere. Ce prince eut de fréquens démêlés avec les évêques de Toul, de Metz & de Strasbourg; mais ne fut pas toujours heureux dans les guerres qu'il eut à soutenir. Il fut fait prisonnier dans celle qu'il eut avec les comtes de Vienne & de Mâcon, & n'obtint son élargissement qu'en payant une grosse rançon. Quoique ce prince aimât la guerre, il étoit d'un caractère doux & bienfaisant. Il fit de grandes libéralités aux ordres de S. François & de S. Dominique. Il fit bâtir les monastères des Cordeliers & des Clarisses de Neuchâteau, donna son fief de Toul aux religieux de S. Dominique, & son palais de Nanci aux Dominicains pour en faire un monastère. Il mourut le 31 décembre de l'année 1303, laissant une nombreuse postérité de sa femme *Marguerite* de Navarre, fille de *Thibaud* I, roi de Navarre & de Champagne, & de *Marguerite* de Bourbon. Leurs enfans furent 1. THIBAUD II, duc de Lorraine, qui suit; 2. *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Belrouart, qui se noya dans un étang l'an 1282, sans laisser d'enfans de sa femme *Alix* de Bar, fille de *Thibaud* II, comte de Bar; 3. *Frédéric*, chanoine de Toul, & sacré évêque d'Orléans l'an 1297, mourut le 4 juin de l'année 1299; 4. *Frédéric* de Lorraine, seigneur de Bremoncourt & de Plombieres, mort le 8 octobre 1312, sans lignée de sa femme *Marguerite*, fille de *Henri*, comte de Blamont; 5. *Jean* de Lorraine, comte de Toul, mort le 3 septembre 1306, aussi sans enfans de sa femme *Marguerite* de Tullieres; 6. *Elizabeth* de Lorraine, mariée, 1°. à *Louis* de Baviere, fils de *Louis* le Severe, duc de Baviere & électeur Palatin, tué peu de temps après son mariage; & 2°. à *Henri* III, comte de Vaudemont; 7. *Agnès*, religieuse à Longchamp; 8. *Catherine*, femme d'*Eginon*, comte de Fribourg.

XI. THIBAUD II, duc de Lorraine & marquis, fut connu du vivant de son pere sous la qualité de seigneur de Neuchâteau, & donna des preuves de sa valeur dans les batailles de Spire & de Courtrai. Il combattit dans la premiere donnée l'an 1298, contre l'empereur Adolfe de Nassau, en faveur d'Albert d'Autriche. Il servoit à la seconde, livrée le 9 juin 1302, dans les armées de Philippe le Bel, roi de France. Il succéda l'année suivante au duché de Lorraine, & mourut le 3 mai 1312. Il avoit épousé en 1279 *Isabelle* dame de Rumigni, de Fleurines, de Martigni & d'Aubenton, fille de *Hugue* II, seigneur de Rumigni, & de *N.* de Boves. La duchesse Isabelle survécut à son mari jusqu'en 1321, & s'étoit remariée en 1314, avec *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcian. Les enfans du duc Thibault furent 1. FRE'DE'RIC IV, qui suit; 2. *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Fleurines, marié en 1311, avec *Mahaud*, fille de *Robert*, comte de Flandre, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Hugue* de Lorraine, seigneur de Rumigni, décédé aussi sans postérité de sa femme *Marguerite* de Beaumez; 4. *Marie*, alliée en 1325, à *Gui* de Châtillon, seigneur de la Fere en Tardenois; 5. *Marguerite*, seconde femme de *Raoul*, comte de Loos & de Chiny; 6. *Isabelle*, mariée en 1320, à *Erard* de Bar, seigneur de Pierre-Pont; 7. *Adelaïs*, femme de *Jean* seigneur de Rappolstein.

XII. FRE'DE'RIC IV, duc de Lorraine & marquis, fut marié l'an 1304 avec *Elizabeth* d'Autriche, fille de l'empereur ALBERT I, & d'*Elizabeth* de Carinthie. Cette alliance l'engagea à prendre le parti de son beau-frere Frédéric d'Autriche, contre Louis de Baviere auquel il disputoit l'empire, qui les défit, & le fit prisonnier à la bataille de Muldorff le 28 septembre 1322. Celle de Cassel fut encore plus funeste au duc de Lorraine, qui y fut tué le 22 aout 1328, combattant pour le roi Philippe de Valois contre les Flamans. Il laissa huit enfans, savoir, 1. RAOUL, duc de Lorraine, qui suit; 2. *Frédéric*, comte de Luneville; 3. *Thibaud*, chanoine de Trèves; 4. *Albert*, chanoine de Liége; 5. *Anne* de Lorraine, morte sans alliance; 6. *Blanche* de Lorraine, nommée en 1340, abbesse d'Andelot; 7. *Marguerite*, fiancée avec *Wenceslas* de Luxembourg, fils de *Jean*, roi de Bohême, & mariée à *Ulric*, seigneur de Rappolstein; 8. *Elizabeth* de Lorraine, femme de *Hugue* de Zeringhen.

XIII. RAOUL duc de Lorraine & marquis, épousa en 1329 *Eléonore*, fille de *Thibault* IV, comte de Bar, laquelle mourut peu de temps après sans enfans. Le duc épousa en secondes noces au mois de mai 1333, *Marie* de Châtillon, fille de *Gui* comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois. Ce prince fut tué à la fatale journée de Creci, laissant pour fils unique JEAN, qui suit. Sa veuve se remaria à *Frédéric*, comte de Linanges.

XIV. JEAN duc de Lorraine & marquis, fils unique de RAOUL duc & marquis de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Creci le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, dame de Guise, sa seconde femme, mourut à Paris de poison le 27 septembre 1390. Il avoit épousé 1°. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Evrard* III du nom comte de Wirtemberg, & d'*Elizabeth* d'Henneberg: 2°. *Marguerite* comtesse de Los, & de Chini, fille unique de *Louis* comte de Los & de Chini, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere furent, CHARLES I, qui suit; FERRI de Lorraine, comte de Vaudemont, *qui continua la postérité rapportée ci-après*; & *Isabelle* de Lorraine, seconde femme d'*Enguerrand* VII du nom, sire de Couci, comte de Soissons & de Marle, grand-bouteillier de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une seconde alliance avec *Etienne* II, dit *le Jeune*, duc de Baviere, seigneur d'Ingolstat.

XV. CHARLES I du nom, duc de Lorraine & marquis, fut nommé connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épousé en 1393, *Marguerite* de Baviere, fille aînée de *Robert* III du nom, empereur, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, électeur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut *Louis* & *Rodolphe*, morts jeunes; *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques* I du nom, marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & *Isabeau*, duchesse de Lorraine, qui étoit l'aînée, fut mariée le 24 octobre 1420, à *René*, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, & mourut le 28 février 1452. De cette alliance vinrent *Jean* d'Anjou, duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470; *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine, mariée à *Ferri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, roi d'Angleterre, le 25 août 1482.

COMTES DE VAUDEMONT, PUIS DUCS de LORRAINE.

XV. FERRI de Lorraine, I du nom, second fils de JEAN duc de Lorraine, fut seigneur de Rumigni, devint comte de Vaudemont, seigneur de Joinville par son mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épousé *Marguerite* de Joinville, comtesse de Vaudemont, & dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, comte de Genéve, & fille aînée de *Henri* V du nom, comte de Vaudemont, sire de Joinville, sénechal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, morte en 1416, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Ferri*, seigneur de Rumigni; *Charles*, seigneur de Bovines; *Jean-Antoine*, seigneur de Florines; *Isabelle*, mariée 1°. à *Philippe*, comte de Nassau-Sarrebruche: 2°. en 1412, à *Henri*, comte de Blammont; *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, seigneur de S. Georges, &c. & *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III de Salms.

XVI. ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont & de Guise, seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épousé l'an 1417, *Marie* comtesse d'Harcourt & d'Aumale, dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en sa soixante-dix-huitiéme année, fille aînée & héritiere de *Jean* VII du nom, comte d'Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut FERRI II qui suit; *Henri*, évêque de Terouenne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; *Philippe*, mort jeune; *Jean*, comte d'Harcourt, gouverneur d'Anjou, qui signala son courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; *Marguerite*, dame d'Arschot, mariée l'an 1432, à *Antoine* sire de Croi & de Renti, grand-maître de France, chevalier de la Toison d'or; *Marie*, seconde femme d'*Alain* IX, vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; *Catherine*; & autre *Marguerite* de Lorraine, religieuses.

XVII. FERRI de Lorraine, II du nom, comte de Vaudemont, de Guise, &c. mort le 31 août 1470, avoit épousé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, duchesse de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, roi de Naples, & d'*Isabeau*, duchesse de Lorraine & de Bar, sa premiere femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut RENÉ II qui suit; *Nicolas*, baron de Joinville, &c. mort sans alliance; *Pierre*, mort jeune; *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou IV du nom, roi de Naples, morte l'an 1480; *Yolande*, premiere femme de *Guillaume* II du nom, dit le *Noir*, landgrave de Hesse, mariée en 1497, morte l'an 1500; & *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de sainte Claire, dans le monastère qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en sa cinquante-huitiéme année, en odeur de sainteté.

XVIII. RENE' II du nom, duc de Lorraine & de Bar, comte de Vaudemont, de Guise, d'Aumale & d'Harcourt, mort le 10 décembre 1508, avoit épousé l'an 1471 *Jeanne* d'Harcourt, comtesse de Tancarville, &c. seconde fille & héritiere de *Guillaume*, comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval sa deuxiéme femme, qu'il répudia pour sa stérilité: & prit une seconde alliance l'an 1485, avec *Philippe* de Gueldres, fille d'*Adolphe* d'Egmond, duc de Gueldres, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de son mari se rendit religieuse aux filles de sainte Claire de Pont-à-Mousson, où elle fit profession le 8 décembre 1520, & y mourut le 26 février 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans *Charles* & *François*, morts jeunes; ANTOINE duc de Lorraine, qui suit; *Nicolas*, mort jeune; CLAUDE de Lorraine, duc de Guise, qui a fait la *branche des ducs de* GUISE, *qui sera rapportée ci-après*; *Jean*, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; *Louis*, comte de Vaudemont, mort au siége de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, sans alliance; *François*, comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & quatre filles mortes jeunes.

XIX. ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, comte de Vaudemont, né le 24 juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renée* de Bourbon, dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague de Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut FRANÇOIS duc de Lorraine, qui suit; NICOLAS, qui a fait *la branche des ducs de* MERCŒUR, *mentionée ci-après*; & *Anne* de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1°. l'an 1540, à *René* de Nassau, prince d'Orange: 2°. à *Philippe* de Croi, duc d'Arschot, chevalier de la Toison d'or, morte l'an 1568.

XX. FRANÇOIS duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apopléxie le 12 juin 1545, laissant de *Chrétienne* de Danemarck, veuve de *François* Sforce, duc de Milan, & fille de *Christiern* II, roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche, qu'il avoit épousée l'an 1540, morte le 10 décembre 1590, CHARLES II, qui suit; *Renée*, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à *Guillaume* V du nom, duc de Baviere, morte le 23 mars 1602; & *Dorothée* de Lorraine, née posthume le 24 août 1545, alliée le 26 décembre 1575, à *Eric* II du nom, duc de Brunswic, morte sans postérité l'an 1587.

XXI. CHARLES II, & selon d'autres, III du nom, duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épousé le 5 février 1558, *Claude* de France, seconde fille de *Henri* II, roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut Henri II duc de Lorraine, qui suit; *Charles*, cardinal de Lorraine, évêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; FRANÇOIS, comte de Vaudemont, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Christine*, née le 6 août 1565, mariée le 3 mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis I du nom, grand-duc de Toscane, morte le 19 décembre 1637; *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée l'an 1599, à *Jean-Guillaume*, duc de Cléves & de Juliers, morte sans postérité; *Anne*, née le 10 septembre 1569, morte le 8 août 1576; *Catherine*, abbesse de Remiremont, née le 3 novembre 1573, morte à Paris le 7 mars 1648; *Elizabeth*, née le 9 octobre 1574, mariée le 6 février 1595, à *Maximilien* I du nom, duc de Baviere & électeur, morte le 6 janvier 1635; & *Claude* de Lorraine, sœur jumelle d'*Elizabeth*, morte le 2 octobre 1576.

XXII. HENRI duc de Lorraine & de Bar, surnommé *le Bon*, né le 8 novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épousé 1°. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bourbon princesse de Navarre, sœur du roi *Henri* IV, morte sans enfans le 13 février 1604: 2°. le 26 avril 1606, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent* I du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eleonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut *Nicole*, duchesse de Lorraine & de Bar, née le 3 octobre 1608, mariée avec dispense en mai 1621, à *Charles* III, duc de Lorraine, son cousin germain, morte d'apopléxie à Paris le 20 février 1657, sans laisser de postérité; & *Claude-Françoise* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec dispense le 11 février 1634, à *François* duc de Lorraine, son cousin germain, morte en couches le 2 août 1648.

XXII. FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de CHARLES II, duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut comte de Vaudemont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laissant

laissant de *Catherine* comtesse de Salms, fille unique de *Paul* comte de Salms, & de *Marie* le Veneur-Tillieres, morte le 9 décembre 1627; *Henri* de Lorraine, marquis d'Hatton-le-Châtel, né le 7 mars 1602, mort l'an 1610; CHARLES III, dit communément IV, qui suit; NICOLAS-FRANÇOIS, *qui a continué la postérité, dont il sera parlé après son frere aîné*; *Henriette* de Lorraine, née le 5 avril 1605, mariée 1°. l'an 1621, à *Louis*, bâtard de Guise, prince de Phaltzbourg & de Lixen: 2° à *Jérôme* Grimaldi, gentilhomme Génois: 3°. à *Christophe* de Moura: 4°. à *Charles* de Guasco: 5°. à *N.* de Chantelou, dit *le prince de Lixen*, morte le 16 novembre 1660; & *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orléans, morte le 3 avril 1672.

XXIII. CHARLES III, dit communément IV, duc de Lorraine & de Bar, né le 6 avril 1604, mourut le 17 septembre 1675, sans enfans de *Nicole*, duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine, fille de *Henri* duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 23 mai 1621, morte le 20 février 1657: ni de *Marie* d'Aspremont, sa seconde femme, fille unique de *Charles* III du nom, comte d'Aspremont, & de *Marie-Françoise* de Mailli, dite de *Couci*, qu'il avoit épousée le 4 novembre 1665, laquelle se remaria l'an 1679, à *Henri-François* comte de Mansfeld, chevalier de la Toison d'or, & grand-maître de la maison de l'impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. *Ce duc laissa de* Beatrix *de usance, princesse de Cantecroix, qu'il avoit épousée le 2 avril* 1637, CHARLES-HENRI, *qui suit*; & Anne *de Lorraine, née le 23 août 1639, mariée le 7 octobre 1660, à* François-Marie *de Lorraine, comte de Lillebonne, morte le 19 février* 1720. CHARLES-HENRI *de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toison d'or, gouverneur du Milanez, né le 17 avril 1649, mourut le 14 janvier 1723. Il avoit épousé le 28 avril 1669*, Anne-Elizabeth *de Lorraine, fille de* Charles *de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, &* d'Anne-Elizabeth*, comtesse de Lannoi, sa premiere femme, morte d'apopléxie le 5 août 1714, dont il eut* Charles-Thomas *de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toison d'or, maréchal de camp-général des armées de l'empereur, né le 7 mars 1670, mort en Italie le 12 mai 1704, sans alliance.*

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS de Lorraine, dit communément le duc FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de FRANÇOIS de Lorraine, comte de Vaudemont, & de *Catherine* comtesse de Salms, né le 6 décembre 1609, avoit été nommé cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'état ecclésiastique, le duc Charles son frere aîné, lui fit une démission de ses états l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoise* de Lorraine, seconde fille de *Henri*, duc de Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 11 février 1634, morte le 2 août 1648, *Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard*, dit *le prince Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; CHARLES-LEOPOLD-NICOLAS-SIXTE duc de Lorraine, qui suit; *Anne-Eleonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & *Marie-Anne-Thérèse-Judith* de Lorraine, abbesse de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661.

XXIV. CHARLES-LEOPOLD-NICOLAS-SIXTE, duc de Lorraine & de Bar, dit *le duc* CHARLES, né le 23 avril 1643, fut chevalier de la toison d'or, généralissime des armées de l'empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus grands généraux de son temps Il avoit épousé le 6 février 1678, *Marie-Eleonore*, veuve de *Michel* Wisnowiski, roi de Pologne, & fille de *Ferdinand* III, empereur, & d'*Eleonore* de Gonzague-Mantoue, sa troisiéme femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut LEOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HYACINTHE duc de Lorraine, qui suit; *Charles-Joseph-Jean-Antoine-Ignace-Felix* de Lorraine, né le 24 novembre 1680, évêque d'Osnabruck, archevêque & électeur de Trèves, mort de la petite vérole à Vienne le 4 décembre 1715, âgé de 35 ans; *Ferdinand-Antoine-Joseph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le 9 août 1683, mort jeune; *Joseph-Innocent-Emanuel-Félicien-Constant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano en Italie le 16 du même mois; *François*, abbé de Stavelo, &c. né le 8 décembre 1689, mort de la petite-vérole le 27 juillet 1715; & *N.* de Lorraine, née le 28 avril 168., morte trois heures après sans être nommée.

XXV. LEOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HYACINTE duc de Lorraine & de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, & de Nomeny, comte de Blamont, de Vaudemont, &c. né à Inspruch le 11 septembre 1679, & créé chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Riswick, dans la possession & jouissance de ses états qui avoient été vingt-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25 novembre 1699, la foi & hommage au roi pour le duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en exécution du même traité de Riswick, & en la forme & maniere qu'avoit fait le duc Charles son grand-oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701, à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'empereur Charles VI lui ayant accordé le duché de Teschen en Silésie, pour équivalent de ses prétentions sur le duché de Montferrat en Italie, ses ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'empereur le 12 mai 1722, & allerent ensuite en prendre possession pour lui. Ce prince après un regne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & oppression de poitrine, en cinq jours de maladie, à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27 mars 1729, sur les six heures du soir, âgé de quarante-neuf ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jésuites, d'où il fut transféré le 7 de juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des ducs de Lorraine, où ses funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son oraison funèbre y fut prononcée le 8 juin par le pere Segaud, Jésuite. Ce prince avoit été marié par procureur à Fontainebleau le 13 octobre 1698, avec *Elizabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 septembre 1678, morte à Commerci le 23 décembre 1744, dans la 69 année de son âge, fille de *Philippe*, fils de France, duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elizabeth* de Baviere. Il en avoit eu un fils, duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 16 août 1699, & mort à Nancy le 4 d'avril 1700, sans avoir été nommé; *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 11 octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le 4 mai 1711, ayant été élue peu de temps auparavant abbesse de Remiremont; une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 novembre & morte le 19 décembre 1701; *Gabrielle* de Lorraine, née le 10 décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le 11 mai 1711; *Louis*, né à Luneville le 28 janvier 1704, mort aussi de la petite vérole à Luneville le 10 mai 1711; *Josephe* de Lorraine, née à Luneville le 16 février 1705, & morte le 26 mars 1709; un fils né à Luneville le 4 mars 1706, & mort en bas âge; *Léopold-Clément*, prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 avril 1707, à huit heures du matin, mort de la petite vérole à Luneville le 4 juin 1723, dans la dix-septiéme année de son âge;

François-Etienne duc de Lorraine, qui suit ; une fille née le 4 juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 août suivant ; *Elizabeth-Thérèse* de Lorraine, née à Luneville la nuit du 15 au 16 octobre 1711, mariée le 9 mars 1737, à *Charles-Emanuel*, roi de Sardaigne, morte à Turin le 3 juillet 1741, dans la 30 année de son âge ; *Charles* prince de Lorraine, né le 12 décembre 1712, aujourd'hui gouverneur des Pays-Bas, marié à *Marie-Anne-Eléonore*, archiduchesse d'Autriche, morte le 16 décembre 1744 ; & *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17 mai 1714, abbesse de Remiremont depuis le 7 mai 1738.

XXVI. François-Etienne de Lorraine, aujourd'hui empereur, né à Luneville à deux heures du matin le 8 décembre 1708, devint prince héréditaire par la mort du prince *Léopold-Clément*, son frere aîné, & ayant été ensuite demandé par l'empereur Charles VI, au duc son pere, pour être élevé à sa cour, il se rendit, & arriva le 13 août 1723 à Prague, où étoit alors la cour impériale, à la suite de laquelle il continua de demeurer jusqu'après le décès du duc, son pere, auquel ayant succédé, il partit de Vienne le 9 novembre 1729, pour se rendre dans ses états. Il arriva à Luneville, lieu de la résidence de sa cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Versailles le premier de février suivant, il y prêta la foi & hommage au roi pour son duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne, en la même forme & maniere que le duc son pere avoit fait. Il séjourna ensuite quelques jours à la cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans ses états, après avoir été régalé par le roi d'une riche tenture de tapisserie rehaussée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite sur les dessins de Raphaël. Il alla voyager en 1731, sous le nom de comte de Blamont, dans les Pays-Bas autrichiens, & ensuite en Hollande, d'où il passa en Angleterre ; & après avoir séjourné à Londres près de deux mois, il se rembarqua le 19 décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'empereur le déclara, le 25 mars 1732, son lieutenant dans le royaume de Hongrie, & les états & provinces y annexés. La nouvelle lui en fut portée à Braslau, où il se trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta serment entre les mains de sa majesté impériale pour cette place le 22 mai suivant. Il se rendit ensuite en Hongrie, & fit son entrée à Presbourg le 6 juin. Ce prince céda à la France, en 1737, les duchés de Lorraine & de Bar, *comme nous l'avons dit précédemment*, & reçut en échange le grand-duché de Toscane. Il a été élu empereur le 14 septembre 1745 : mais il n'a été reconnu en cette qualité par les principales puissances de l'Europe qu'en 1748. Il a épousé à Vienne, au mois de février 1736, l'archiduchesse *Marie-Thérèse* d'Autriche, fille & héritiere de l'empereur Charles VI, reine de Hongrie & de Bohême. Ses enfans sont : 1. *Joseph-Benoît-Auguste*, substitué au nom d'Autriche, par le mariage de son pere, né en cette qualité archiduc le 13 mars 1741. 2. *Charles-Joseph-Emanuel*, né le 1 février 1745. 3. *Pierre-Léopold*, né le 4 mai 1747. 4. *Ferdinand-Charles*, né le 1 juin 1754. 5. *Maximilien-François*, né le 8 décembre 1756. 6. *Marie-Anne-Josephine*, née le 6 octobre 1738. 7. *Marie-Christine-Josephe*, née le 13 mai 1742. 8. *Marie-Elizabeth-Josephine*, née le 13 août 1743. 9. *Marie-Amélie-Josephine-Jeanne-Antoinette*, née le 27 février 1746. 10. *Jeanne-Gabrielle-Josephine-Antoinette*, née le 4 février 1750. 11. *Josephine-Gabrielle*, née le 19 mars 1751. 12. *Marie-Charlotte*, née le 13 août 1752. 13. *Marie-Antoinette*, née le 2. novembre 1755.

Branche des ducs de Mercœur.

XX. Nicolas de Lorraine, second fils d'Antoine duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon - Montpensier, dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524, fut marquis de Nomeni, comte de Vaudemont & de Chaligni. Le roi Henri III, son gendre, le créa duc de Mercœur, pair de France, par lettres de l'année 1569, vérifiées en parlement le 8 mars 1576, & il mourut le 24 janvier 1577. Il avoit épousé 1°. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Egmond, fille de *Jean* III du nom, comte d'Egmond, & de *Françoise* de Luxembourg, morte le 10 mars 1554 : 2°. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoye, fille de *Philippe*, duc de Némours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le 4 juillet 1568 : 3°. le 11 mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale, & de *Louise* de Brezé. Il eut des enfans de ses trois femmes. Ceux du premier lit, furent, *Henri*, *Marie*, & *Catherine* de Lorraine morts jeunes ; & *Louise* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1575, à *Henri* III, roi de France & de Pologne, morte sans postérité le 29 janvier 1601. Du second lit vinrent, Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui suit ; *Charles* de Lorraine, cardinal de Vaudemont, commandeur de l'ordre du saint Esprit, évêque de Toul, puis de Verdun, né le 2 avril 1561, mort le 30 octobre 1587 ; *Jean*, mort jeune ; *François*, marquis de Chausseins, mort sans alliance ; *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1°. en octobre 1581, à *Anne* duc de Joyeuse, pair & amiral de France : 2°. l'an 1599, à *François* de Luxembourg, duc de Pinei, &c. morte sans postérité le 20 septembre 1625 ; & *Claude* de Lorraine, morte jeune. Du troisiéme lit sortirent Henri de Lorraine, marquis de Moi, qui a fait la *branche des marquis de* Moi, *rapportée ci-après* ; *Antoine*, mort jeune ; *Erric*, évêque de Verdun, puis Capucin, & ensuite évêque de Tripoli, & suffragant de l'évêché de Strasbourg ; *Christine* & *Louise* de Lorraine, mortes sans alliance.

XXI. Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur, pair de France, &c. prince du S. Empire, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, né le 9 septembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1602, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, duchesse de Penthiévre, vicomtesse de Martigues, &c. fille unique & héritiere de *Sébastien* de Luxembourg, duc de Penthiévre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit épousée le 12 juillet 1575, morte le 6 septembre 1623, *Philippe*, morte jeune ; & *Françoise* de Lorraine, duchesse d'Estampes, de Mercœur & de Penthiévre, &c. vicomtesse de Martigues, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *Cesar* duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le 8 septembre 1669.

Branche des marquis de Moi.

XXI. Henri de Lorraine I du nom, fils de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale sa troisiéme femme, né le 31 janvier 1570, fut marquis de Moi, comte de Chaligni, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit épousé *Claude* marquise de Moi, veuve de *Georges* de Joyeuse, seigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles* marquis de Moi, &c. & de *Catherine* de Susanne, comtesse de Cerni, morte le 3 novembre 1627, dont il eut *Charles* de Lorraine, né le 18 juillet 1592, évêque de Verdun l'an 1617, puis Jésuite, mort le 28 avril 1631, *voyez ci-après son article particulier* : *Henri* de Lorraine II du nom, marquis de Moi, &c. né l'an 1596, mort le 10 juin 1672, sans postérité légitime ; *François* de Lorraine, né en janvier 1599, évêque de Verdun l'an 1623, mort le 11 août 1661 ; & *Louise* de Lorraine, mariée à *Florent* prince de Ligne, chevalier de la toison d'or, morte religieuse Capucine à Mons le premier décembre 1667, en sa soixante-quatorziéme année, où elle avoit pris l'habit après la mort de son mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS DE GUISE ET DE CHEVREUSE.

XIX. CLAUDE de Lorraine, cinquiéme fils de RENÉ II du nom, duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres sa seconde femme, né le 20 octobre 1496, fut duc de Guise, pair & grand-véneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne & d'Elbœuf, baron de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit épousé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut FRANÇOIS de Lorraine, duc de Guise, qui suit; *Charles*, cardinal de Lorraine, archevêque & duc de Reims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; CLAUDE de Lorraine, duc d'Aumale, qui a fait la *branche des ducs d'*AUMALE, *rapportée ci-après*; *Louis* de Lorraine cardinal de Guise, archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; *Pierre*, mort jeune; *François* de Lorraine, grand-prieur & général des galeres de France, né le 18 avril 1534, mort le 6 mars 1563; RENÉ de Lorraine, marquis d'Elbœuf, *qui a donné origine aux ducs d'*ELBŒUF, *mentionés ci-après*; *Marie* de Lorraine, née le 22 novembre 1515, mariée 1°. le 4 août 1534, à *Louis* d'Orléans II du nom, duc de Longueville: 2°. le 9 mai 1538, à *Jacques* Stuart V du nom, roi d'Ecosse morte le 10 juin 1560; *Louise*, née le 10 janvier 1520, alliée le 20 février 1541, à *Charles* de Croi, prince de Chimai morte sans enfans le 18 octobre 1542; *Renée*, abbesse de S. Pierre de Reims, née le 22 septembre 1522, morte le 3 avril 1602; & *Antoinette* de Lorraine, abbesse de Farmoustier, née le 31 août 1531, morte le 27 mars 1561. *Il eut aussi pour fils naturel*, Claude *de Guise, abbé de S. Nicaise de Reims, puis de Cluni, mort le 23 mars 1612.*

XX. FRANÇOIS de Lorraine, duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-véneur de France, ministre & lieutenant général de l'état, né le 17 février 1519, fut blessé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le 24 suivant. Il avoit épousé le 4 décembre 1549, *Anne* d'Est, comtesse de Gisors, dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Est II du nom, duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funeste de son mari, elle prit une seconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de son premier mari, HENRI de Lorraine I du nom, duc de Guise, qui suit; CHARLES de Lorraine, duc de Mayenne, qui a fait la *branche des ducs de* MAYENNE, *rapportée ci-après*; *Louis* de Lorraine, cardinal de Guise, commandeur de l'ordre du saint Esprit & archevêque de Reims, né le 6 juillet 1555, tué à Blois avec son frere le 24 décembre 1588. *Il laissa d'*Aimerie *de Lescheraine, dame de Grimancourt, un fils* naturel, *nommé* Louis, *bâtard de Guise, prince de Phaltzbourg, baron d'Ancerville, &c. qui épousa* Henriette *de Lorraine, fille de* François, *comte de Vaudemont, & de* Christine *de Salms, & mourut sans postérité le 1 décembre 1631*, trois fils morts jeunes; & *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1552, mariée en fevrier 1570, à *Louis* de Bourbon, duc de Montpensier, morte le 6 mai 1596.

XXI. HENRI de Lorraine I du nom, duc de Guise, prince de Joinville, &c. pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, général de ses armées, gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Cléves, comtesse d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croi, prince de Porcean, & fille de *François* de Cléves, duc de Nevers, comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit épousée en septembre 1570, morte le 11 mai 1633, âgée de 85 ans, CHARLES de Lorraine, duc de Guise, qui suit; *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; *Louis* de Lorraine cardinal de Guise, archevêque de Reims, né le 22 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, *laissant de* Charlotte *des Essars son amie*, Charles-Louis *de Lorraine, évêque de Condom, mort le premier juillet 1668*; ACHILLES, *qui suit*; Henri, *chevalier de Lorraine, mort l'an 1668*; Charlotte, *abbesse de S. Pierre de Lyon; &* Louise *de Lorraine, mariée le 24 novembre 1639, à* Claude *Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, morte le 5 juillet 1652*; ACHILLES *de Lorraine, comte de Romorantin, fut tué en Candie par les Turcs, l'an 1648, y commandant les troupes des Vénitiens, & laissa de son mariage avec* Anne-Marie *de Salms Rhingrave*, Charlotte-Christine Françoise-Marguerite *de Lorraine, née l'an 1642, mariée l'an 1660, à* Ignace *Rouault, marquis d'Aci, morte le 13 mai 1705.* Les autres enfans de HENRI duc de Guise, furent, *Charles*, né & mort l'an 1576; *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; *François-Alexandre-Paris*, né posthume, chevalier de Malte, & lieutenant général en Provence, tué d'un éclat de canon au château de Baux le premier juin 1614; *Chrétienne*, née en septembre 1571, morte le 3 novembre 1573; *Marie*, née le 20 janvier 1575, morte l'an 1582; *Catherine*, née l'an 1579, morte sans alliance; *Louise-Marguerite*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, prince de Conti, morte le 30 avril 1631. C'est à cette dame qu'on attribue l'ouvrage si connu, réimprimé plusieurs fois, intitulé *les amours du grand Alcandre*, qui contient l'histoire de Henri IV, depuis son avénement à la couronne jusqu'à sa mort. M. l'abbé Lenglet du Fresnoy a donné une édition plus exacte & plus complette de cet ouvrage, dans le tome IV du *Journal de Henri III*, à Paris 1744, *in-8°*. *Renée*, abbesse de S. Pierre de Reims, morte le 26 juin 1626. *Jeanne*, abbesse de Jouarre, morte le 8 octobre 1638; & *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquiéme fils, naquit le 5 juin 1578, fut duc de Chevreuse, pair, grand-chambellan & grand-fauconnier de France, chevalier des ordres du roi & de la Jarretiere, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, duc de Luynes, pair & connétable de France, & fille de *Hercule* de Rohan, duc de Montbason, pair & grand-véneur de France, morte le 13 août 1679, en sa soixante-dix-neuviéme année, dont il eut *Anne-Marie* de Lorraine, coadjutrice de Remiremont, puis abbesse du Pont-aux-Dames, morte le 5 août 1652, en sa vingt-huitiéme année; *Charlotte-Marie*, demoiselle de Chevreuse, née l'an 1627, morte sans alliance le 7 novembre 1652; & *Henriette* de Lorraine, abbesse du Pont-aux-Dames, après sa sœur, puis de Jouarre, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. CHARLES de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse, pair de France, prince de Joinville, comte d'Eu, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 septembre 1640. Il avoit épousé l'an 1611, *Henriette-Catherine* duchesse de Joyeuse, comtesse du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, & fille unique de *Henri* de Joyeuse, comte du Bouchage, maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgé de 71 ans, ayant eu de son dernier mariage, *François* de Lorraine prince de Joinville, né le 3 avril 1612, mort sans alliance le 7 novembre 1639; *N.* & *N.* jumeaux, nés le 4 mars 1613, morts quinze jours après: *Henri* de Lorraine, II du nom, duc de Guise, &c. pair & grand-chambellan de France, né le 4 avril 1614, mort le 2 juin 1664, sans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épousé à Bruxelles, le 11 novembre 1641, *Honorée* de Glimes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, comte de Bossu, & fille de *Geofroi*, comte de Grimbergh;

& les héritiers de cette dame intenterent pour cela un procès vers l'an 1698 aux héritiers de la maison de Guise, demandant les droits de celle qu'ils représentoient; mais ils furent déboutés de leur demande par arrêt du parlement de Paris; *Charles-Louis* de Lorraine, duc de Joyeuse, né le 15 juillet 1618, mort sans alliance le 15 mars 1637; Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, qui suit; *Roger*, chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le 6 septembre 1653; *Marie* de Lorraine, duchesse de Guise & de Joyeuse, &c. après la mort de son petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le 3 mars 1688, sans alliance; *N.* demoiselle de Joinville, née le 4 mars 1617, morte sans être nommée le 18 janvier 1618; & *Françoise-Renée* de Lorraine, abbesse de Montmartre, née le 10 janvier 1621, morte le 4 décembre 1682.

XXIII. Louis de Lorraine, duc de Joyeuse & d'Angoulême, pair & grand-chambellan de France, né le 11 janvier 1622, fut nommé grand-chambellan de France l'an 1644, puis colonel général de la cavalerie légere. Il servit comme volontaire au siége de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 septembre 1654, d'une blessure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche Arras le 22 août précédent. Il avoit épousé le 3 novembre 1649, *Françoise-Marie* de Valois, fille unique & héritiere de *Louis-Emanuel*, duc d'Angoulême, comte d'Aletz, &c. & de *Henriette* de la Guiche, dame de Chaumont, morte le 4 mai 1696, dont il eut pour fils unique, Louis-Joseph, qui suit.

XXIV. Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse & d'Angoulême, né le 7 août 1650, recueillit la succession de *Henri* de Lorraine, II du nom, duc de Guise, &c. son oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laissant d'*Elizabeth* d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille puînée de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, François-Joseph, qui suit.

XXV. François-Joseph de Lorraine, II du nom, duc d'Alençon, de Guise, de Joyeuse, d'Angoulême, pair de France, prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

Branche des ducs de Mayenne.

XXI. Charles de Lorraine, second fils de François de Lorraine, duc de Guise, & d'*Anne* d'Est-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut duc de Mayenne, pair, amiral, & grand-chambellan de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le 4 octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épousé par contrat du 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoye, marquise de Villars, comtesse de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, sénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoye, II du nom, marquis de Villars, comte de Tende, &c. maréchal & amiral de France, & de *Françoise* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut Henri de Lorraine, duc de Mayenne, qui suit; *Charles-Emanuel*, comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, sans alliance, en revenant de Malte; *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le 8 mars 1618, âgée de 33 ans; & *Renée* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 septembre 1638.

XXII. Henri de Lorraine, duc de Mayenne & d'Aiguillon, pair & grand-chambellan de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au siége de Montauban d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'œil le 17 septembre 1621, âgé de 43 ans, sans laisser de postérité de *Henriette* de Gonzague-Cleves, seconde fille de *Louis*, prince de Mantoue, & de *Henriette* de Cleves, duchesse de Nevers, qu'il avoit épousée l'an 1599, morte l'an 1601, à l'âge de 30 ans.

Branche des ducs d'Aumale.

XX. Claude de Lorraine, troisiéme fils de Claude de Lorraine, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut duc d'Aumale, pair & grand-véneur de France, chevalier de l'ordre du roi, colonel général de la cavalerie légere, & lieutenant général au gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le premier août 1547, *Louise* de Brezé, dame d'Anet, fille de *Louis* de Brezé, comte de Maulévrier, &c. grand-sénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois, dont il eut *Henri* de Lorraine, comte de Saint-Vallier, né le 21 septembre 1549, mort l'an 1559; Charles, duc d'Aumale, qui suit; *Antoine*, comte de Saint-Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; *Claude*, abbé du Bec, chevalier de Malte, & général des galeres de la religion, dit *le chevalier d'Aumale*, tué en voulant surprendre S. Denys en France pour la Ligue, le 3 janvier 1591, en sa 28 année; *Charles*, mort jeune, le 7 mai 1568; *Catherine*, née le 8 octobre 1550, troisiéme femme de *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur; *Magdeléne*, née le 10 février 1554, morte jeune; *Marguerite-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg duc de Pinei, chevalier des ordres du roi, &c; *Antoinette*, née le 9 juin 1560, morte jeune; *Antoinette-Louise*, abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le 29 septembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 83 ans; & *Marie* de Lorraine, abbesse de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair & grand-véneur de France, chevalier des ordres du roi, &c. né le 25 janvier 1555, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épousé le 10 novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, marquis d'Elbeuf, & de *Louise* de Rieux, dont il eut *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort sans alliance; *Henri*, mort jeune; *Marguerite*, morte sans alliance; & *Anne* de Lorraine, duchesse d'Aumale, comtesse de Maulévrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoye, I du nom, duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

Branche des ducs d'Elbeuf.

XX. René de Lorraine, septiéme fils de Claude de Lorraine, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1536, fut marquis d'Elbeuf, chevalier de l'ordre du roi, général des galéres de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épousé le 3 février 1554, *Louise* de Rieux, comtesse de Harcourt, dame de Rieux & d'Ancenis, fille de *Claude*, I du nom, sire de Rieux, comte de Harcourt, &c. & de *Susanne* de Bourbon-Montpensier, sa seconde femme, dont il eut Charles de Lorraine, I du nom, duc d'Elbœuf, qui suit; & *Marie* de Lorraine née le 22 août 1555, mariée le 10 novembre 1576 à *Charles* de Lorraine duc d'Aumale, son cousin, morte l'an 1616. Il laissa aussi un fils *naturel nommé* René d'Elbœuf, *chevalier, seigneur de Beaumesnil, né en Ecosse de* Marguerite Chrétien, *damoiselle Ecossoise. Il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Sulpice à Paris, le 26 janvier 1629, devant être alors septuagénaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même église, savoir le 27 de septembre 1628, avec damoiselle* Isabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, écuyer sieur de Mémont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis sous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ses vrais & légitimes enfans, ayant déclaré alors ne pouvoir signer à cause de son infirmité & tremblement de mains. Ces trois*

enfans étoient René *d'Elbeuf*; Charles *d'Elbeuf*, *appellé* le chevalier de Beaumesnil, *qui avant le mariage de ses pere & mere, obtint des lettres de naturalité & d'ennoblissement au mois de septembre 1627, & qui vivoit encore en 1675*; & Claude Marie d'Elbeuf, *qui étoit encore fille le 29 décembre 1654. Elle étoit mariée en 1665, avec* Pierre-Janvier *du Maineblanc, vicomte de Bois-Herpin.*

XXI. Charles de Lorraine, I du nom, duc d'Elbeuf, pair, grand-écuyer & grand-véneur de France, comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, chevalier des ordres du roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, sa femme, fille & héritiere de *Léonor*, comte de Charni & de Busançois, grand-écuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite *de Longwi*, sa deuxiéme femme, morte le 29 septembre 1652, âgée de 87 ans; Charles de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, qui suit; Henri de Lorraine, comte de Harcourt, qui a fait la *branche des comtes d'*Armagnac, *rapportée ci-après*; *Claude-Eléonore*, dame de Beaumesnil, mariée l'an 1600, à *Louis* Gouffier, duc de Rouanez, morte le premier juillet 1654, en sa soixante-douziéme année; *Henriette*, abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte le 24 janvier 1669, en sa soixante-dix-septiéme année; *Françoise*, morte sans alliance le 9 décembre 1626, en sa vingt-huitiéme année; & *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. Charles de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le 5 novembre 1657, âgé de 61 ans, ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille *naturelle* de Henri IV, & de *Gabrielle* d'Estrées duchesse de Beaufort, qu'il avoit épousée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, Charles de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, qui suit; *Henri*, abbé d'Homblieres, mort le 3 avril 1648, en sa vingt-sixiéme année; François de Lorraine, comte de Harcourt, qui a fait la *branche des comtes de* Harcourt, *rapportée ci-après*; François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, qui a fait la *branche des comtes de* Lillebonne, *mentionée ci-après*; *Catherine*, religieuse de Port-Royal, morte l'an 1645; & *Marie-Marguerite-Ignace* de Lorraine, dite *mademoiselle d'Elbeuf*, dame du palais de la reine, morte sans alliance, le 7 août 1679, âgée de 50 ans; *outre cinq filles naturelles, mortes ou religieuses, ou sans alliances*: elles sont rapportées dans l'*histoire des grands officiers, tome III, p. 494.*

XXIII. Charles de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le 4 mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, 1°. le 7 mars 1648, *Anne-Elizabeth*, comtesse de Lannoi, veuve de *Henri-Roger* du Plessis, comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, comte de Lannoi, chevalier des ordre du roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le 3 octobre 1654, âgée de 28 ans; 2°. le 20 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frédéric-Maurice* de la Tour duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Febronie* de Bergh, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans: 3°. le 25 août 1684, *Françoise* de Montaut, fille & héritiere de *Philippe* de Montaut, duc de Navailles, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Susanne* de Baudean, morte le 11 juin 1717. Du premier lit vinrent, *Charles* de Lorraine, chevalier de Malte, né le 2 novembre 1650, mort l'an 1690; & *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le 6 août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toison d'or, morte le 5 août 1714. Du second lit sortirent, *Henri-Frédéric*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui suit; *Louis*, abbé d'Orcamp, né le 18 septembre 1662, mort le 4 février 1693, *mentioné après ce degré*; *Emanuel-Maurice*, dit *le prince Emanuel*, né le 20 décembre 1677, passa en 1706 au service de l'empereur, qui le fit dans la suite général de la cavalerie du royaume de Naples. Il revint en France en novembre 1719, & obtint des lettres d'abolition. Il a épousé à Naples en octobre 1713, *Marie-Thérèse* Stramboni, fille unique de *Jean-Vincent* Stramboni, duc de Salza; *Marie-Eléonore*, & *Marie-Françoise*, religieuses aux Filles Sainte-Marie. Du troisiéme lit, il eut *Susanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1686, mariée le 8 novembre 1704, à *Charles* de Gonzague, IV du nom, duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en sa vingt-cinquiéme année; & *Louise-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le 10 juillet 1689, religieuse en l'abbaye de Pentemont, nommée abbesse de S. Saëns, diocèse de Rouen, au mois de septembre 1726.

Louis de Lorraine, abbé d'Orcamp, mort le 4 février 1693, laissa de *Catherine-Antoine* du Fay de la Mesangere, née le 17 décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, baron de la Mesangere, de Saint-André de la Marche, du Bois-Benart, seigneur de Saint-Ebriou, Condé-sur-Ille, Marsilly-sur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny; une fille *naturelle, nommée* Françoise-Henriette-Louise, *appellée la damoiselle du Teil, née le 5 février 1690, & ondoyée en péril de mort par le prieur curé de S. André en la Marche. Elle reçut les cérémonies du baptême dans l'église de S. Sulpice à Paris le 20 de janvier 1711, & eut pour parrain & marraine le duc d'Elbeuf, son oncle, & la duchesse douairiere d'Elbeuf. Depuis elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage célébré entre ses pere & mere; mais par arrêt du parlement de Paris du 12 de mars 1722, il fut déclaré, qu'en tant que besoin seroit, il y avoit eu abus.*

Dans la derniere édition des grands officiers de la couronne, *tome 3, chap. 33, §3, pag. 495*, on donne à Charles de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, trois filles *naturelles*. C'est une erreur. Il est certain que les deux premieres ne sont au plus que ses petites-filles: pour la troisiéme nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbeuf, *légitimée par lettres du roi du mois de mai 1708, regîstrées le 2 août suivant*, c'est une chose à vérifier, d'autant plus que son pere n'est point nommé dans ces lettres, qui portent seulement qu'elle est née à Elbeuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à Charles III, duc d'Elbeuf: Alexis *de Lorraine, légitimé par lettres du mois de mars 1673*; Charles *de Lorraine, chevalier de Quatremares, qui suit*; & Charlotte *de Lorraine, légitimée par lettres du mois de décembre 1680*. C'est peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbeuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brevedent, chevalier, seigneur & patron d'Oissel, & de Berencourt. Charles *légitimé de Lorraine, par lettres du mois de mars 1678, appellé le chevalier de Quatremares d'Elbeuf, étoit né de* Louise-Vincent, *vers l'an 1645, se disant âgé de cinquante ans, lorsqu'il se maria en 1695. Il vivoit encore en 1708, & se qualifioit alors ci-devant gouverneur de la citadelle de Mantoue. Il avoit été marié à Paris, le 30 de mars 1695, avec* Anne *d'Angleberme, âgée alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Angleberme; & de feu* Marie *Feri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeléne *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris, & baptisée à S. André-des-Arcs le 25 avril 1682, reconnue par l'acte de mariage de ses pere & mere, & morte à Paris le 28 mai 1708, dans la vingt-septiéme année de son âge, inhumée le lendemain à S. Sulpice*; & Anne-Elizabeth *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris le 4, & baptisé aussi à S. André-des-Arcs le 6 avril 1686, & reconnue pareillement par ses pere & mere lors de leur mariage.*

XXIV. Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la province de Picardie, & des comtés d'Artois & de Hainault, & des villes & citadelle de Montreuil

sur mer, né le 7 août 1661, fit sa premiere campagne en 1677, & se trouva aux siéges de Valenciennes & de Cambrai; servit en 1678, aux siéges de Gand & d'Ypres, & eut la cuisse cassée à ce dernier; accompagna le dauphin au siége de Philisbourg en 1688; servit au siége de Mons, après la prise de laquelle place, il fut fait maréchal de camp au mois d'avril 1691; servit en cette qualité en 1692, au siége de la ville & château de Namur, & se trouva le 3 août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Nerwinde, & assista ensuite au siége de Charleroi. Il fut déclaré lieutenant général des armées du roi le 3 janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, sa femme, qui étoit séparée d'avec lui depuis long-temps d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 avril 1729, dans la soixante-neuviéme année de son âge, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas-des-champs sa paroisse. Le duc d'Elbeuf a eu de *Françoise* Gaillard de Marsilly, fille de *Pierre* Gaillard, bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui sont *Henri-François* d'Elbeuf de Routot, né à Paris & baptisé à S. Gervais le 27 mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbeuf de Groslay, né & baptisé à S. Gervais le 13 septembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre pages du roi en sa grande écurie en 1716.

BRANCHE DES COMTES DE HARCOURT, DEPUIS PRINCES DE GUISE.

XXIII. FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de CHARLES de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfans d'*Anne* d'Ornano, comtesse de Montlaur, marquise de Manbec, & barone d'Aubenas, fille de *François-Alfonse* d'Ornano, seigneur de Mazargues, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épousée en juillet 1645, morte en septembre 1695; ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, prince de Harcourt, qui suit; *César*, comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui cassa l'épaule, le 27 juillet 1675; *Charles*, dit l'*abbé de Harcourt*, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; *Marie-Angelique-Henriette*, mariée le 7 février 1671, à *Nugno-Alvare* Pereira de Mello, duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le 7 juin 1674; & *Françoise* de Lorraine, abbesse de Montmartre, née l'an 1657, morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épousé le 2 février 1667, *Françoise* de Brancas, dame du palais de la reine, morte le 13 avril 1715, fille aînée & héritiere de *Charles* comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & de *Susanne* Garnier, dont il a eu *Charles* de Lorraine, comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; ANNE-MARIE-JOSEPH, qui suit; *François*, prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705, *François-Marie*, prince de Maubec, né le 10 août 1686, qui fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le siége de Turin l'an 1706; *N.* demoiselle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; *Marie*, demoiselle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; *Anne*, demoiselle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & *Susanne* de Lorraine.

XXV. ANNE-MARIE-JOSEPH de Lorraine, comte de Harcourt, de Clermont, de Montlaur & de Saint-Romaise, marquis de Maubec, né le 30 avril 1679. Ce fut en sa faveur que le duc de Lorraine renouvella en août 1718, le nom de Guise, qui étoit éteint depuis la mort des derniers ducs de Guise, ce prince ayant acheté quelques terres en Lorraine, ausquelles son altesse royale en ayant joint d'autres, dont elle lui fit présent, elle érigea le tout en comté, sous le nom de Guise-sur-Moselle. Il mourut à Paris le 27 avril 1739, âgé de soixante ans. Il avoit épousé le 2 juillet 1705, *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Castille, dame de Montjeu, &c. morte en son château de Saint-Blaise, en Bourgogne, le 11 janvier 1736, fille unique de *Gaspard* marquis de Montjeu, &c. & de *Louise-Diane* Dauvet des Marets, dont il a eu entr'autres enfans, LOUIS-MARIE-LEOPOLD de Lorraine, qui suit; *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, mariée le 21 mars 1725, avec *Emanuel-Théodose* de la Tour, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, morte à Paris le 31 mars 1737, âgée de trente ans; & *Marie-Elizabeth-Sophie*, mariée le 7 avril 1734, à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, &c. morte à Paris, le 2 août 1740, dans la trentiéme année de son âge.

XXVI. LOUIS-MARIE-LEOPOLD de Lorraine, prince de Guise, né à Paris le 17 décembre 1720, brigadier des armées du roi, du premier mai 1745, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, est mort le 20 juin 1747, à l'armée d'Italie, dans la vingt-septiéme année de son âge, étant né le 17 décembre 1720. Il n'étoit point marié. Par sa mort est éteinte la seconde branche de la maison de Lorraine, établie en France.

BRANCHE DES COMTES DE LILLEBONNE.

XXIII. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine IV, fils de CHARLES de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le 4 avril 1627, fut comte de Lillebonne, damoiseau de Commerci, &c. lieutenant général des armées du roi, & mourut le 9 janvier 1694, en sa soixante-septiéme année. Il avoit épousé 1°. le 3 septembre 1658 *Christine* d'Estrées, fille de *François-Annibal* duc d'Estrées, pair & maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, sa seconde femme, morte le 18 décembre suivant: 2°. le 7 octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, duc de Lorraine & de Bar, & de *Béatrix* de Cusance, princesse de Cantecroix, morte le 19 février 1720, dont il eut *Charles-François* de Lorraine, prince de Commerci, né le 11 juillet 1661, général de la cavalerie des armées de l'empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702, sans alliance; *Henri-Louis*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; *Jean-Paul*, né le 10 juin 1672, tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693; *Béatrix Hieronyme*, née le premier juillet 1662, abbesse de Remiremont, l'an 1711; *Thérèse*, née le 12 mai 1663, morte le 17 septembre 1671; *Elizabeth*, née le 5 avril 1664, mariée le 8 octobre 1691, à *Louis* de Melun, prince d'Epinoi; *Marie-Françoise*, née le 28 mai 1666, morte le 10 mai 1669; *Sebastienne*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & *Jeanne-Françoise* de Lorraine, née le 6 septembre 1668, morte l'an 1680.

BRANCHE DES COMTES D'ARMAGNAC.

XXII. HENRI de Lorraine, second fils de CHARLES de Lorraine, I du nom, duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, vicomte de Marsan, chevalier des ordres du roi, grand-écuyer de France, sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 25 juillet 1666, en sa soixante-sixiéme année, ayant eu de *Marguerite-Philippe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, duc de Pui-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, baron du Pont-Château, chevalier des ordres du roi, & de *Philippe* de Bruges, sa premiere femme, qu'il avoit épousée l'an 1639, morte le 9 décembre 1674, LOUIS, qui suit; *Philippe*, dit

le chevalier de Lorraine, abbé de S. Jean des Vignes, de S. Benoît sur Loire, de Tiron, &c. chevalier des ordres du roi, né l'an 1643, mort le 8 décembre 1702; *Alfonse-Louis* de Lorraine, chevalier de Malte, abbé de Royaumont, & général des galéres de la religion, dit *le chevalier d'Harcourt*, né l'an 1644, mort le 8 juin 1689; *Raimond-Berenger*, abbé de S. Faron de Meaux, né le 4 janvier 1647, mort en août 1686; CHARLES de Lorraine, comte de Marsan qui a fait la *branche des comtes de* MARSAN, *rapportée ci-après*; & *Armande-Henriette* de Lorraine, abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le 7 janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. LOUIS de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charni, de Brionne, vicomte de Marsan, grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, né le 7 décembre 1641, mourut le 13 juin 1718. Il avoit épousé le 7 octobre 1660, *Catherine* de Neufville-Villeroi, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, pair & maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Crequi, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans, HENRI de Lorraine, comte de Brionne, qui suit; *François-Armand*, né le 13 février 1665, abbé de Chasteliers, de S. Faron de Meaux, de Royaumont, sacré évêque de Bayeux le 5 novembre 1719, mort à Paris le 9 juin 1728; *Camille*, né le 25 octobre 1666, maréchal de camp des armées du roi, grand-maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, sans alliance; *Philippe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; *Louis-Alfonse-Ignace*, dit *le bailli de Lorraine*, né le 24 août 1675, chef d'escadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; *Anne-Marie*, né le 23 septembre 1680, abbé de la Chaise-Dieu & de Montierander, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; *Charles*, dit *le prince Charles*, né le 22 février 1684, grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Picardie & d'Artois, qui a épousé le 12 mai 1717, *Françoise-Adelaïde* de Noailles, dont il n'a point d'enfant; *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Alvare* Pereira de Mello, duc de Cadaval en Portugal, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730; *Françoise*, née le 28 février 1664, morte jeune; *Armande-Ferdinande*, née le 8 juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans sans alliance; *Isabelle*, née le 12 juin 1671, morte au berceau; *Marie*, née le 12 août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en sa cinquante-uniéme année; *Charlotte*, demoiselle d'Armagnac, née le 6 mai 1678, morte le 21 janvier 1757; & *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. HENRI de Lorraine, II du nom, comte de Brionne, né le 15 novembre 1661, chevalier des ordres du roi, grand-écuyer de France en survivance, dont il donna sa démission en mars 1712, mourut le 3 avril suivant. Il avoit épousé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdeléne* d'Espinai, fille & héritiere de *Louis*, marquis d'Espinai, & de Broon, & de *Marie-Françoise* de Cousin de Saint-Denys, morte le 12 décembre 1714, dont il a eu LOUIS, II du nom, qui suit; & *Marie-Louise* de Lorraine, demoiselle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte sans alliance le 18 octobre 1724. *Il a eu un fils naturel, appellé* le chevalier d'Orgon, *capitaine de cavalerie dans le régiment de Lambesc.*

XXV. LOUIS de Lorraine, II du nom, prince de Lambesc, comte de Braine & de Brione, baron de Pontarcy, Mareuil, la Vieille Tour, Orgon, &c. grand sénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont de Cé, brigadier des armées de sa majesté, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, né le 13 février 1692, servit d'abord dans les mousquetaires du roi, puis fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie par la démission du prince *Charles* de Lorraine, son oncle, au mois de mars 1708. Il servit en 1709, en Flandre, à la tête de son régiment, se trouva à la bataille de Malplaquet le 11 septembre, & y reçut trois coups de sabre sur la tête. Il fut pourvu à titre de survivance, du gouvernement d'Anjou, par la démission du comte de Brione, son pere, qui en avoit obtenu la survivance en 1689, en prêta serment entre les mains du roi à Versailles le 14 mars 1712, & y fut reçu le 19 suivant. Ce prince est mort à Paris le 9 septembre 1743, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Il avoit été marié le 22 mai 1709, avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort, fille aînée de *Henri* de Durfort, duc de Duras, & de *Magdeléne* Eschalart de la Marck, comtesse de Braine. Il a laissé de ce mariage 1. *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, né le 10 septembre 1725, gouverneur & lieutenant général de la province d'Anjou, & gouverneur particulier des ville & château d'Angers, veuf sans enfans, depuis le 2 février 1742, de dame *Louise-Charlotte* de Gramont, qu'il avoit épousée le 3 de février 1740, morte à Paris le 2 février 1742, dans la dix-septiéme année de son âge: elle étoit fille de *Louis-Antoine-Armand* duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de dame *Louise-Françoise* d'Aumont de Crevant d'Humieres; 2. *François-Camille* de Lorraine, dit le *chevalier de Lorraine*, né le 31 octobre 1726, garde-marine; 3. *Jeanne-Louise* de Lorraine, demoiselle de Lambesc, non mariée; 4. *Henriette-Julie-Gabrielle* de Lorraine, mariée le 3 mai 1739, avec *Jacques* de Portugal Pereyra-Mello, duc de Cadaval; 5. *Charlotte-Louise* de Lorraine, non mariée; 6. *Agathe-Louise* de Lorraine, non mariée.

BRANCHE DES COMTES DE MARSAN.

XXIII. CHARLES de Lorraine, cinquiéme fils de HENRI de Lorraine, comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. grand-écuyer de France, & de *Marguerite-Philippe* du Cambout, né le 8 avril 1648, fut comte de Marsan, sire de Pons, prince de Mortagne, souverain de Bedeille, marquis d'Ambleville, baron de Miossens, &c. chevalier des ordres du roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épousé 1°. en mars 1683, *Marie* d'Albret, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, sire de Pons, prince de Mortagne, &c. fille unique de *César-Phœbus* d'Albret, comte de Miossens, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, & de *Magdeléne* de Guenegaud, morte sans enfans le 13 juin 1692: 2°. le 22 février 1696, *Catherine-Thérèse* de Matignon, marquise de Lonré, veuve de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, ministre & secrétaire d'état, commandeur des ordres du roi, & fille de *Henri* de Matignon, comte de Thorigni, & de *Françoise* le Tellier de la Luthumiere, morte en couches le 7 décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut CHARLES-LOUIS, qui suit; *Jacques-Henri*, prince de Lixein, grand-maître de la maison du duc de Lorraine, chevalier des ordres du roi, &c. né le 24 mars 1698, qui a épousé le 19 août 1721, *Marguerite-Gabrielle* de Beauvau, fille de *Marc*, marquis de Beauvau, de Craon, &c. il fut tué le 2 de juin 1734, à la tête du pont de Philisbourg: il n'a point laissé d'enfans: & *Marie* de Lorraine, née le 7 décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. CHARLES-LOUIS de Lorraine, prince de Pons, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi, &c. né le 19 novembre 1696, a épousé le premier mars 1714, *Elizabeth* de Roquelaure, fille de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine* duc de Roquelaure, lieutenant général des armées du roi, &c. & de *Marie-Louise* de Laval, dont il a eu *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, comte de Marsan,

né le 7 février 1721, brigadier des armées du roi, mort à Strasbourg le 1 mai 1743; il avoit épousé le 15 juin 1739, *Marie-Louise* de Rohan Soubise; *Louis-Joseph*, chevalier de Lorraine, né le 3 juillet 1724, mort le 13 janvier 1727; *Louis-Camille*, né le 18 décembre 1725; *Léopoldine-Elizabeth-Charlotte*, demoiselle de Pons, née le 2 octobre 1716, mariée le 1 mars 1733, à *Joachim* de Zuniga-Soto-Mayor, comte de Belalcazar; *Louise-Henriette-Gabrielle*, demoiselle de Marsan, née le 30 octobre 1718; & *Françoise-Marguerite-Louise-Elizabeth* de Lorraine, demoiselle de Mirambault, née le 1 janvier 1723. * Flodoard, *in chron.* Sigebert, *in chron.* Guillaume de Nangis. Les archives de l'abbaye de Bousonville. Alberic, *in chron.* Wipon, *hist. Conr. Sal.* Chantereau-le Févre, *mémoires historiques des maisons de Lorraine & de Bar.* Christophe Justel, *histoire de la maison d'Auvergne.* Du Chêne, *histoire de Bar.* Godefroi. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *origine de la maison de Lorraine.* Auberi, *vie de S. Sigeb.* Champier, *chron. d'Aust.* & *généal. duc* Edmond du Boullai, *généal. des princes de Lorraine* Richard de Wassebourg, *antiq. de la Gaule belg.* François de Rosieres, *stemm. Loth. duc.* Merula. Ortelius. Cluvier, *géograph.* Le pere Anselme, &c.

Voilà le nom de tous les princes de la maison de Lorraine, dont on peut voir les actions particulieres sous leurs articles particuliers.

La maison de Lorraine porte coupé de quatre piéces en chef, soutenue de quatre en pointe, au 1 de *Hongrie* au 2 de *Naples-Sicile*, au 3 de *Jérusalem*, au 4 d'*Aragon*, au 5 & 1 de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6 de *Gueldres*, au 7 de *Juliers*, au 8 de *Bar*, & sur le tout d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent qui est de *Lorraine.* Les comtes de VAUDEMONT, & ducs de MERCŒUR, mettoient pour brisure sur tout l'écu un lambel d'azur posé en face. Les ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueules en chef. Les ducs de MAYENNE écarteloient de Guise & d'Est, parti de Ferrare soutenu de France. Le dernier duc de MAYENNE écarteloit simplement de Guise & de Ferrare, coupé de France. Les ducs de CHEVREUSE écarteloient de Guise & de Cleves, parti de la Marck, contre-écartelé de Bourgogne moderne. Les ducs d'AUMALE écarteloient de Guise & de Bourbon. Les ducs d'ELBEUF mettoient à l'écu de Guise une bordure de gueules, que les comtes d'ARMAGNAC chargent de huit besans d'or.

LORRAINE (Charles de) évêque de Verdun, & ensuite Jésuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, marquis de Moi, comte de Chaligni, &c. & de *Claude* marquise de Moi, veuve de *Georges* de Joyeuse, seigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit à Kœurs le 17 juillet 1592, & fut élevé d'une maniere convenable à sa naissance. Peu après la mort de son pere, arrivée en 1601, le duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de pere, l'appella à la cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, évêque de Verdun, son oncle, le demanda, prit soin de son éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes se manifesta de bonne heure, mais son oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le destiner à être son successeur. Il lui fit embrasser dans ce dessein l'état ecclésiastique, & l'envoya au collége de Pont-à-Mousson, où il pensoit qu'il pouroit se former aux études propres à cet état, & il y fit quelque séjour. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il fut envoyé à la cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'évêché de Verdun, dont son oncle se démettoit en sa faveur, & ce fut dans cette occasion, que, sans consulter sa jeunesse ni son défaut d'expérience, on l'invita à prêcher dans l'église des Jésuites de Paris. Le jeune orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardiesse; son air de piété plut, son discours toucha: sa naissance avoit attiré toute la cour à son sermon, & toute la cour lui applaudit. Il demeura quelque temps à Paris, & y connut le saint évêque de Genève François de Salles, qui lui conseilla de quitter au plutôt la cour de France, pour ne pas s'exposer à être ébloui par son éclat, & il suivit ce conseil. Il fut agréé pour l'évêché de Verdun, & se conduisit d'abord plus en prince qu'en évêque. Mais des réflexions plus sérieuses, & l'onction de la grace qui les rendit efficaces, ne tarderent pas à le réduire à une vie plus conforme à la sainteté que demande cet état. Il fut sacré à Nancy en 1617, revint ensuite dans son diocèse, & n'en sortit plus que par nécessité. Cependant craignant toujours que l'amour du monde, qu'il sentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le dessus, il forma le dessein de quitter son évêché, & d'entrer chez les Jésuites, où il crut trouver un asyle plus sûr, & il exécuta cette résolution. Il se rendit secretement à Rome, vint descendre à la maison professe des Jésuites, & le général de cette société le conduisit au noviciat, après une simple audience du pape. La princesse sa mere touchée de son exemple, consacra depuis toute sa vie à la retraite, & entra même en religion, où elle fut un modéle de pénitence. Charles de Lorraine, content de son nouvel état, s'y consacra de plus en plus par la profession, & quelque temps après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de supérieur de la maison professe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le pape à l'élever au cardinalat. Mais le pere Charles l'ayant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé: « Qu'ayant renoncé aux dignités » pour embrasser la croix, il seroit aussi coupable de- » vant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il » changeoit de sentiment. » Il tint ferme à refuser toute dignité dans l'église. A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des personnes attaquées de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir: mais son général ne le laissa pas à son zèle, & l'envoya à Toulouse pour y être supérieur de la maison professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire; on voulut l'engager à changer de demeure: « Il m'importe » bien moins de vivre, dit-il, que de demeurer où la » providence & l'obéissance m'ont placé » Il poussa jusqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré son affoiblissement, l'évêque de Viviers l'ayant prié d'assister à la mort une dame de condition, il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie sérieuse. Il mourut le 28 d'avril 1631 dans la trente-neuviéme année de son âge. Ses obséques furent honorés du concours de tous les ordres de la province, & en particulier Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, accompagné de plusieurs prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funérailles. Depuis son entrée chez les Jésuites, il avoit toujours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'est que passager, & avoit toujours paru plein de désir pour l'éternité. Le pere de Laubrussel, de la même compagnie, rapporte dans l'histoire de sa vie, imprimée à Nancy en 1733 *in-12*, un grand nombre de traits de sa vertu, & de sa tendre piété, que l'on peut voir dans l'ouvrage même, sur-tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce sujet: cet ouvrage néanmoins sent trop le panégyrique. On a de Charles de Lorraine deux ouvrages: 1. *La grandeur des devoirs des princes, & des dangers auxquels leur condition les expose.* 2. *Réflexions spirituelles, & sentimens de piété du R. P. Charles de Lorraine*, de la compagnie de Jesus, traduites de l'italien (par le pere François Baltus) à Dijon, 1720, *in-12.*

LORRIS, *cherchez* LAURIACUM.

LORRIS (Guillaume de) auteur François, poëte & jurisconsulte, vivoit du temps de S. Louis, vers l'an 1260. Il composa en vers le fameux roman de la Rose, pour une dame dont il étoit devenu amoureux.

Cette piece est une imitation de l'art d'aimer d'Ovide, avec

avec certaines réflexions morales. Jean Clopinel, dit de *Meun*, le continua quarante ans après la mort de Lorris. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vaupri-vas, *biblioth. françoise*. Fauchet, &c.

LOS, Loos ou BORCHLOEN, petite ville de l'évêché de Liége, capitale du comté de Los, & située environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le septentrion occidental. * Mati, *diction.*

Le comté de Los a eu autrefois ses comtes particuliers, dont nous allons donner la liste généalogique: aujourd'hui il fait partie des états de l'évêque de Liége. Ce pays est entre la Hasbaye au midi, & la Campine liégeoise au nord, ayant le duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Ses principaux lieux sont Los, capitale, Tongres, Saint-Tron, Herck, Hasselt & Bilsen. On donne quelquefois une plus grande étendue au comté de Los, & l'on y comprend toute la Campine liégeoise, avec le comté de Horn. * Mati, *diction.*

LISTE GÉNEALOGIQUE DES COMTES DE LOS.

Charlemagne, pour récompenser la valeur & les services d'un de ses capitaines, nommé OGER, Danois de naissance, lui donna le comté de Los l'an 801. *Odulfe*, *Berenger*, & *Angelran*, ses fils & petits-fils, lui succederent, selon Jean Mantel, jusqu'en 910, auquel temps cette premiere race ayant été éteinte, *Rodolphe*, fils cadet de REINIER II, comte de Hainaut, en prit possession, & le transmit à ses descendans.

I. RODOLPHE épousa, dit-on, la fille d'*Algelran*, & ce fut de ce chef qu'il obtint le comté de Los. Il en eut deux fils & une fille, ARNOUX I, qui suit; *Louis*, qui continua la postérité, & qui épousa 1°. *Adelaide* de Limbourg: 2. *Lutgarde*, fille du comte de Thoux; *Catherine*, mariée à *Louis* I comte de Chiny.

II. ARNOUX I se maria deux fois. Sa premiere femme, dont on ignore le nom, lui laissa pour fils, ARNOUX II, qui suit: sa deuxiéme femme, nommée *Lutgarde*, comtesse de Watême en Hasbaye, n'eut point d'enfans.

III. ARNOUX II épousa *Lutgarde*, fille du comte de Gand. Il n'en eut point d'enfans, & mourut en 1014, après avoir institué son héritier du comté de Los & de ses biens *Baudri*, évêque de Liége, fils de son oncle LOUIS. Baudri transporta ces héritages à son frere ARNOUX III, qui suit.

IV. ARNOUX III mourut sans enfans l'an 1021, & eut pour successeur OTTON son frere, qui suit.

IV. OTTON s'allia à *Lutgarde*, née comtesse de Namur: plusieurs historiens l'appellent *Emme*. Leurs enfans furent, EMMON, qui suit; OTTON, pere de GILBERT, *tige des comtes de* DURAZ; & *Marguerite*, mariée à *Wilharde*, administrateur de la Gueldre. Otton mourut vers 1067.

V. EMMON eut pour enfans ARNOUX IV, qui suit; *Sophie*, duchesse de Hongrie; *Gertrude*, qui épousa *Guillaume*, fils aîné d'*Eustache* II, comte de Boulogne, & d'*Ide*, duchesse de la Basse-Lorraine.

VI. ARNOUX IV, comte de Los, eut pour femme *Adelaïde* de Diest, & pour enfans, ARNOUX V qui suit; *Thierri*; *Reynald*, chanoine de Liége, & prévôt de Fosse; *Henri*; & deux filles qui épouserent les seigneurs d'Arckel & de Renesse.

VII. ARNOUX V se signala en divers combats, & fonda en 1135 le monastere d'Averborde pour des chanoines de l'ordre de Prémontré. Il avoit épousé *Agnès*, fille du duc de Baviere, dont il eut LOUIS I, qui suit; *Philippe*, mort vers 1164; *Gérard*; JEAN, *tige des seigneurs* de COSWAREM, qui eut pour fils *Robert* de Ghoër, chevalier, sieur de Bierlos & de Coswarem; deux filles, *Agnès* & *Emme* de Los, dont on ne sait rien. On ignore la date de la mort d'Arnoux.

VIII LOUIS I eut diverses guerres avec ses voisins. Il épousa *Agnès*, fille de *Gérard*, comte de Reyneck, & d'*Hadvige* de Castel, dont il eut ce comté pour dot. Leurs enfans furent, *Louis*, mort en 1167, avant son pere; GERARD, qui suit; *Hugues*, mort de même que sa femme, en 1172. *Adelaïde*, femme de *Gilbert* de Duraz; *Agnès*, mariée à *Otton*, duc de Baviere; *Gertrude*, mariée à *Albert* II, comte de Moha. Louis I mourut en 1171: il est enterré à Los.

IX. GERARD, comte de Los & de Reyneck, fonda en 1182, la célébre abbaye de Herkenrode. Il fit deux fois le voyage d'Outremer. Il épousa *Marie*, fille de *Henri* III, comte de Gueldre, dont il eut: LOUIS II, qui suit; *Gérard*, qui eut le comté de Reyneck; *Henri*, chanoine de Liége, puis marié à *Mathilde*, comtesse de Vienne, veuve de *Lothaire* comte de Hochstade; *Arnoux*, seigneur de Zuylres, qui épousa *Adelaïde*, fille du comte de Louvain; *Guillaume*, tué en Zélande l'an 1206; *Thierri*, qui se croisa; ARNOUX VI, *qui continua la lignée rapportée ci-après*; & eut quatre filles qui contracterent d'illustres alliances. Gérard, leur pere, acheta le comté de Duraz, avec l'*advocatie* de Saint-Tron, de *Conon* & de *Pierre* de Duraz qui n'avoient point d'enfans. Gérard fut tué au siége d'Acre en 1191. Son corps fut apporté à Herkenrode.

X. LOUIS II, comte de Los & de Duraz, épousa *Ide*, héritiere du comte de Hollande, & fille de *Thierri* VIII. Guillaume leur oncle les dépouilla de cet héritage après une sanglante bataille. Louis mourut en 1218, & Ide en 1213, sans laisser d'enfans. Ils sont inhumés à Herkenrode.

X. ARNOUX VI, frere de LOUIS II, devint l'un des plus puissans seigneurs du pays, par l'alliance qu'il contracta avec *Jeanne*, héritiere du comté de Chiny. Il vivoit encore en 1271. Il laissa pour enfans, JEAN, qui suit; *Louis*, qui eut le comté de Chiny; *Henri*, qui entra dans l'état ecclésiastique; *Gérard*, seigneur de Chavancy, près de Montmédy; *Arnoux*, prévôt de Cologne, puis évêque de Châlons, où il mourut l'an 1309; *Jeanne*, épouse de *Thierri*, seigneur de Fauquemont; *Julienne*, femme de *Nicolas*, seigneur de Quevraing; *Isabelle*, mariée à *Thomas* de Coucy, seigneur de Vervin.

XI. JEAN, comte de Los & de Duraz, épousa 1°. une fille de *Guillaume*, comte de Juliers, dont il eut ARNOUX VII, qui suit; *Louis*, qui ne succéda point au comté de Chiny après la mort de son oncle *Louis* V, comme le prétend Mantel; *Guillaume*, seigneur de Neuchâteau en Ardenne, & qui eut une fille unique, laquelle épousa *Evrard*, comte de la Marck & d'Aremberg, d'où sont sortis plusieurs seigneurs illustres. Jean épousa 2°. *Isabelle*, dame de Condé, dont il eut, *Jacques*, chanoine de Liége, & prévôt de S. Denys, mort en 1330; *Jean*, seigneur d'Agimont, de Warck, & de Givet, marié à *Marie* de Flavi, dont il n'eut qu'un fils. Jean comte de Los mourut en 1279.

XII. ARNOUX VII épousa en 1280 *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Vienne, & de *Marie* dame de Parweis: leurs enfans furent, LOUIS, qui suit; *Jean* & *Arnoux*; *Mathilde*, mariée à *Godefroi*, fils de *Thierri*, seigneur d'Heinsberg, à qui elle porta en dot la terre de Voguelsang; *Marie*; *Jeanne*, mariée à *Arnoux* de Wesemale, puis à *Guillaume* d'Ozeille; *Marguerite*, qui épousa *Guillaume* de Neuchâteau, à qui elle apporta en dot le château de Duraz avec ses appartenances. Arnoux VII mourut l'an 1328, s'étant démis depuis quelques années de l'administration de ses comtés.

XIII. LOUIS III, comte de Los & de Chiny, épousa en 1316 *Marguerite* de Lorraine, dont il n'eut qu'une fille qui mourut en bas âge en 1336. Il laissa quelques bâtards.

XIII. THIERRI, qui n'ayant point eu d'enfans mâles, laissa son comté de Los à *Thierri* d'Heinsberg, son neveu. Le chapitre de Liége s'y opposa; prétendant que ce comté lui avoit été donné dès l'an 1040 par un comte de Los. Malgré cette opposition, Thierri en fut investi.

Il mourut en 1346. Il avoit épousé *Cunegonde*, fille d'*Evrard*, comte de la Marck, dont il n'eut point d'enfans. Il établit pour son héritier GODEFROI d'Alembroug, ou d'Heinsberg, qui suit.

XIV. GODEFROI prit le titre de comte de Los. Il avoit épousé *Philipote* de Fauquemont. Engelbert évêque de Liége, lui ayant disputé le comté de Los, Godefroi le vendit à Arnoux de Rumigny & à Guillaume de Hamal. Ceux-ci, après quelques contestations, céderent à certaines conditions, le comté de Los à l'église de Liége en 1367, & depuis ce temps il lui est demeuré uni. * Extrait de l'*histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Bertholet, jésuite, tom. V, *in*-4°. Ce pere a tiré cette liste d'un ouvrage de Mantel, qui a pour titre : *Historiæ Lossensis libri decem, autore R. patre Joanne Mantelio, Augustiniano, S. theologiæ doctore. Cui adjuncta sunt diplomata Lossensia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. Nec non recollectio edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, &c. cum topographia seu descriptione urbium, pagorum & locorum ejusdem comitatûs: labore & studio Domini Laurentii* ROBYNS, *juris utriusque doctoris & advocati Leodiensis*. A Liége 1717, *in*-4°.

LOSA DE CORDOUE (Elizabeth) Espagnole, savoit les langues latine, grecque & hébraïque, & raisonnoit si savamment de théologie, que les docteurs lui donnerent place dans les universités. Après la mort de son mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut saintement le 5 mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilarion de Coste, *éloge des dames illustres*. Nicolas Antonio, *biblioth. hispan.*

LOSEO (Alexandre) jurisconsulte, natif d'Avigliano dans le Piémont, mourut à Turin le 7 janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertium cod. L. in § Preterea inutilis instit. de inutili stipulatione, &c.* * Ghilini, *theatr. d'huom. letter.*

LOSME DE MONCHESNAY (Jacques) né à Paris le 4 mars 1666, étoit fils d'un procureur au parlement. M. Baillet auroit pu lui donner rang parmi ses enfans célébres, puisque dès l'âge de quinze ans il s'étoit déja distingué sur le Parnasse. Bayle dans une lettre qu'il lui écrivit, datée de Roterdam le 31 d'octobre 1686, loue les épigrammes imitées de Martial, qu'il lui avoit envoyées, & lui applique ce mot de Claudien :

Primordia tanta
Vix pauci meruere senes.

Prévenu alors de sentimens qu'il abandonna dans la suite, il crut qu'il lui étoit permis de faire valoir sur le théatre son talent pour la poësie, & il donna plusieurs piéces à l'ancien théatre Italien, savoir, *la cause des femmes*, qui fut représentée au mois de décembre 1687 : *la critique* de cette piéce jouée au mois de février suivant, du moins selon le récit du sieur Maupoint dans sa Bibliothéque des théatres : *Mezetin grand sophi de Perse*, représentée en juillet 1689 ; *le phénix, ou la femme fidéle*, en octobre 1691 ; & enfin les *souhaits*, au mois de décembre 1693. On assure que chacune de ces piéces reçut de grands applaudissemens ; mais que le *Phénix* fit encore plus d'honneur à l'auteur. Il a été encore plus heureux d'avoir reconnu dans la suite la vanité de cette occupation, & l'on prétend que c'est avec sincérité qu'il appelloit ses comédies les péchés de sa jeunesse. En 1693, il fit imprimer une traduction de la harangue de Cicéron pour Milon ; il y mit son nom, & y prit la qualité d'avocat au parlement. En 1702, il donna trois satyres, dont une est contre les femmes. On dit dans son éloge imprimé dans le *Mercure* de septembre 1740, qu'elles furent extrêmement goutées. Nous savons que des gens de lettres fort connus en ont pensé, & en pensent encore fort differemment. Il écrivit contre le théatre une lettre en forme de dissertation qu'il adressa au célébre M. Despreaux, son ami : elle a été imprimée dans le tome VII, part. 2 des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmoletz, de l'Oratoire. M. de Monchesnay s'étant marié à une demoiselle de Chartres, il se retira dans cette ville vers 1720, tant pour plaire à celle qu'il avoit épousée, que par une espéce de nécessité où l'avoient réduit les diminutions considérables que sa fortune avoit souffertes par le fameux systême. Sur la fin de ses jours on le sollicita de fournir de nouveaux éclaircissemens sur la vie, les ouvrages, le génie & la conduite particuliere de M. Boileau Despreaux, avec qui il avoit eu une longue & étroite liaison. Il se rendit à cette demande ; & c'est ce qui a produit le *Bolæana*, dont on a enrichi la belle édition des œuvres de M. Despréaux, que la veuve Allix a donnée à Paris en 1740, en 2 vol. *in*-4°, & dont M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles-lettres, est l'éditeur. Le *Bolæana* a aussi été imprimé *in*-12, & réimprimé en 1747, avec des notes & des additions, au tome V de l'édition *in*-8° des œuvres de Boileau Despreaux, donnée par M. le Fevre de S. Marc. M. de Monchesnay est mort à Chartres le 16 juin de l'année 1740. On a trouvé parmi ses papiers un nombre de satyres, d'épîtres, de traductions ou d'imitations de Martial, & autres piéces, presque toutes en vers françois, qu'il n'avoit pas jugé à propos de faire imprimer. * *Voyez* son éloge dans le *Mercure* cité dans cet article ; & le supplément du *Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet, 1743, *in-fol.* Dans le *Journal des savans* du mois de mai 1741, il y a une lettre de M. de Fontenelle, où ce célébre académicien s'inscrit en faux contre quelques endroits du *Bolæana*. On trouve quelques particularités qui concernent M. Losme de Monchesnai dans les lettres de M. Rousseau, tome II, 2 part. p. 107, 117.

LOS REYES, *cherchez* LIMA.

LOSSIUS ou LOSS (Luc) Allemand, Luthérien, enseigna long-temps à Lunebourg, & y mourut le 8 juillet 1582. Il composa divers traités de grammaire, des notes sur les quatre évangelistes, sur les actes des apôtres, sur l'épître de S. Paul aux Romains, sur les pseaumes, un abrégé de toute la bible, &c. * *Consultez* Chytræus, Melchior Adam, Gesner, &c. Le Long, *biblioth. sacra.*

LOSTANGES, château dans le bas Limosin, a donné son nom à une maison, qui étoit considérable dès le XII siécle.

I. JEAN-AIMAR de Lostanges, chevalier, puîné de cette maison, épousa le 27 septembre 1446, *Antoinette* de Vayrines, dite *de Limeuil*, dame de Sainte-Alvere en Périgord, dont il eut *Gui*, mort sans postérité ; & JEAN, dit *Janicot* de Lostanges, qui suit.

II. JEAN, dit *Janicot* de Lostanges, chevalier, seigneur de Sainte-Alvere, épousa par contrat du 3 janvier 1508, *Marie* de Salagnac, fille de *Jean*, seigneur de la Motte-Fenelon, maître d'hôtel ordinaire du roi, & de *Catherine* de Lauzieres-Themines, dont il eut entr'autres enfans, BERTRAND, qui suit ; & *François* de Lostanges, qui a fait la branche des seigneurs de Palhiez en Saintonge.

III. BERTRAND de Lostanges, chevalier, seigneur de Sainte-Alvere, laissa de *Marie* de Montberon HUGUES, qui suit.

IV. HUGUES de Lostanges, chevalier, seigneur de Sainte-Alvere, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, servit les rois Charles IX & Henri III, & épousa *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fille de *Jean*, baron de Vaillac, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du château Trompette, &c. & de *Jeanne* le Brun, dame de Boisset, dont il eut JEAN-LOUIS, qui suit ; & LOUIS-FRANÇOIS, qui a fait *la branche des marquis de* BEDUER, *rapportée ci-après*.

V. Jean-Louis de Lostanges, chevalier, baron de Sainte-Alvere, &c. laissa d'*Elizabeth* de Crussol, fille de *Jacques*, duc d'Usés, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise* de Clermont-Tonnerre, Emanuel-Galliot, qui suit; *Hugues*, abbé de la Nouvel les-Gourdon; *Galeotte*, mariée à *Gui* Gontaut-Biron, seigneur de Lanzac; *Henriette*, alliée à *Jean* Phelippe, seigneur de Saint-Viance; *Susanne*, prieure perpétuelle de Lissac; & *Jeanne* de Lostanges, religieuse au même monastère.

VI. Emanuel-Galliot de Lostanges, chevalier, marquis de Sainte-Alvere, &c. fénéchal & gouverneur de Querci, a laissé de *Claude-Simonne* Eberard de Saint-Sulpice, dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon* de Touchebœuf, comte de Clermont-Vertillac, Louis, qui suit; *Christophe*, archidiacre de Cahors; *Emanuel*, comte de Sainte-Alvere, gouverneur & sénéchal de Querci, ci-devant capitaine du régiment de la Marine; *Louis*, seigneur d'Ussel; *François*, dit *le chevalier de Sainte-Alvere*; & *Marie* de Lostanges, alliée à *Henri* de Beaumont, seigneur du Repaire.

VII. Louis de Lostanges, chevalier, marquis de Sainte-Alvere, baron du Vigan, sénéchal & gouverneur de Querci, chevalier de l'ordre de S. Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviere de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épousé *Rose* de Cadrieu, fille de *Louis* marquis de Cadrieu, & de *Marie* de Saint-Nectaire de Veyrieres, dont il a eu Louis-Emanuel, qui suit; & *Claude* de Lostanges, demoiselle de Sainte-Alvere.

VIII. Louis-Emanuel de Lostanges, marquis de Sainte-Alvere, &c. sénéchal & gouverneur de Querci, a épousé en 1719 *Marie* de Larmandie de Longua, dont il a, 1. Armand-Louis Marie, qui suit. 2. *Alexandre-Rose* de Lostanges, marquis de Cadrieu, né le 18 octobre 1723, capitaine de dragons. 3. *N.* de Lostanges, né en 1733, chanoine de l'église de Paris, en 1757. 4. *Marie-Julie*, mariée à *François-Saturnin* de Gallard, marquis de Terraube. 5. *N.* mariée à . . . . 6. *N.* demoiselle de Cadrieu.

IX. Armand-Louis-Marie, marquis de Lostanges, mestre de camp du régiment des cuirassiers du roi, premier écuyer de Madame *Adelaïde* de France, a épousé le 8 mai 1754, *Marie-Elizabeth-Charlotte-Pauline* de Gallucio de l'Hôpital, fille de *Paul* Gallucio, marquis de l'Hôpital, chevalier des ordres du roi, & de celui de S. Janvier, aujourd'hui ambassadeur extraordinaire en Russie, & d'*Elizabeth-Louise* de Boulogne, dont un fils nommé *Henri*, tenu sur les fonts de baptême le 23 juin 1756, par M. le dauphin, & Madame Adelaïde; & un autre né en 1757.

Branche des marquis de Beduer.

V. Louis-François de Lostanges, chevalier, second fils de Hugues de Lostanges, seigneur de Sainte-Alvere, & de *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fut baron de Beduer dans le haut Querci, servit les rois Henri IV & Louis XIII, dans leurs armées en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie. Ce fut en sa faveur que la terre de Beduer fut érigée en vicomté en 1610. Il épousa 1°. *Jeanne* de Luzech, veuve & donataire de *Jean* de Narbonnez, baron de Puilaunez & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne* de Marqueyssac, veuve de *N.* de S. Astier, seigneur de Borie, dont il eut Jean-Louis, qui suit; & *Elizabeth* de Lostanges, religieuse de l'abbaye de la Regle à Limoges.

VI. Jean-Louis de Lostanges, chevalier, comte de Beduer, capitaine commandant le régiment de Candale cavalerie, fut député de la noblesse de Guienne; puis en 1649 de la noblesse de Perigord aux états généraux. Il avoit épousé *Françoise* de Gourdon de-Genouillac, fille de *Jean*, seigneur de Reilhac, & de *Catherine* dame de Corn & de Sonat, dont il eut François-Louis, qui suit; *Jean-François*, & *Jacques*, Capucins; Jean-Margarit, qui a fait *la branche des seigneurs de* Felzins *&* de Cusac, *rapportée ci-après*; *Claude-Simonne*, mariée à *Laurent* Veruaix, seigneur de Masclac; & *Catherine* de Lostanges, prieure perpétuelle de Lissac.

VII. François-Louis de Lostanges, chevalier, marquis de Beduer, fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Saussai, puis colonel du régiment des milices de Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épousé *Marie-Renée* Menardeau, fille de *Claude* Menardeau, seigneur de Champré, doyen du parlement, conseiller d'état, directeur & contrôleur général des finances, & de *Catherine* Henri, morte le 24 août 1719, dont il eut Louis-Henri, qui suit; *Jean Joseph*, religieux Augustin; *Emanuel* marquis de Lostanges, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; *Jacques*, dit *le chevalier de Beduer*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vivans Saint-Christau, tué à la bataille de Fridlinguen en 1702; *Laurent*, dit *le marquis de Lostanges*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vivans, depuis de Beaujeu, blessé au combat de Leffingue en 1708; Laurent, dit *le chevalier de Beduer*, capitaine dans le régiment de Lannoi, blessé à la bataille de Malplaquet en 1709, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Laurent*, baron de Bullac, cornette dans le régiment de Vivans, tué à la premiere bataille d'Hochstet; *Françoise*, religieuse à Lissac; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Lascases de Roquefort, seigneur de Saint-Paul; *Jeanne*, alliée à *Louis* de Lamothe seigneur de Flomont; *Catherine-Marguerite*, religieuse à la Présentation de Senlis; & *Barbe* de Lostanges, religieuse à la Visitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. Louis-Henri de Lostanges, chevalier, comte de Beduer, seigneur de Corn, &c. a été blessé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un escadron du régiment du Rosel: & de son mariage avec *Françoise* du Mont, il a eu pour enfans, 1. *Louis*, marquis de Beduer, marié en 1729, à *Marie-Antoinette-Charlotte* du Maine du Bourg, fille du marquis du Bourg, & de *N.* demoiselle de Rebé, & petite fille & cohéritiere du maréchal du Bourg, mort sans enfans le 11 septembre 1746. 2. *Jean-Louis* comte de Corn, après la mort de son frere marquis de Beduer, marié en 1743 avec *Marie-Pulcherie-Anastasie* de Foucaud d'Alzon, barone de Sonac, Mandens, &c. fille de *Jean-Pierre* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens, S. Felix, &c. président au parlement de Toulouse, & de *Marguerite* d'Aignan d'Orbessan. Il est mort en son château de Beduer en Quercy le 27 décembre 1755, sans enfans. Par son testament il laisse la dame son épouse son héritiere, à la charge de rendre ses biens à un mâle du nom de Lostanges, à son choix. 3. *Marie-Renée* de Lostanges de Poujoula, nommée par son pere coadjutrice de sa grand-tante au prieuré de Lissac, & depuis prieure du même monastère.

VIII. Laurent de Lostanges, seigneur de Jarniost en Lyonnois, mort en 174 . . . . brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant colonel du régiment d'Aquitaine, cavalerie, a laissé de son mariage avec *Jeanne* Desmaretz, *Jean-Baptiste*, capitaine de cavalerie au régiment d'Aquitaine, & chevalier de S. Louis, mort âgé de 26 ans en 174.... sans avoir pris d'alliance; Louis, qui suit; & quatre filles, *Anne*, née en novembre 1725, mariée en septembre 1746, à *Jean-Joseph* de Cornely, seigneur de Cambolit; *Marie*, née en octobre 1733, élevée à S. Cyr; *Marie*, née en janvier 1735, religieuse à Lissac; & *Marie-Charlotte*, née en août 1737.

IX. Louis de Lostanges, seigneur de Jarniost en Lyonnois, né en 1734, d'abord cornette dans le régiment d'Aquitaine en 1741, & aujourd'hui dans le ré-

giment des cuirassiers, est chef de la branche de Beduer.

Branche des seigneurs de Felzins, et de Cusac.

VII. Jean-Margarit de Lostanges, fils puîné de Jean-Louis, comte de Beduer, & de *Françoise* de Gourdon-de-Genouillac, fut marquis de Felzins, seigneur de Cusac en Rouergue, capitaine dans le régiment de monseigneur le duc de Bourgogne cavalerie, & mourut en Flandre en 1691. Il avoit épousé *Marguerite* de Corn-d'Ampare, fille de *François*, seigneur de Beaumont, & de *Catherine* de Palhasse, dont il a eu Jean-François, qui suit; *Hyacinthe*, chevalier de Felzins, capitaine dans le Royal-Roussillon, cavalerie; *Raimond* comte de Lostanges, chevalier de S. Louis, colonel du régiment de Lostanges, infanterie, qui se signala au siége d'Aire en 1710, & mourut le 8 avril 1713; *Anne*, mariée à *Antoine* seigneur de Peret; & *Marie* de Lostanges, religieuse Maltoise à l'hôpital de Beaulieu.

VIII. Jean-François de Lostanges, seigneur de Cusac, cornette du régiment de monseigneur le duc de Bourgogne dans la compagnie de son pere, a épousé le 10 août 1711, *Françoise* de Lamothe, dont est né Hugues de Lostanges, qui suit.

IX. Hugues de Lostanges, seigneur de Cusac, cornette dans le régiment Royal-Roussillon, a épousé *Catherine-Foy* de Caussanel, dont il a plusieurs enfans. * *Mémoires domestiques*.

Lostanges *porte d'argent au lion de gueules, armé, lampassé, couronné d'azur à l'orle de cinq étoiles de gueules.*

LOT, riviere de France, en latin *Loda* ou *Olda*, sort du Gevaudan, où elle a sa source au village d'Olet, à trois lieues de Mande. Ensuite elle traverse le Rouergue au septentrion, entre dans le Querci, passe à Cahors, puis à Villefranche dans l'Agenois, & se jette enfin dans la Garonne proche d'Aiguillon, après avoir reçu la Trieure en Rouergue, au-dessous d'Aiguillon, la Sale, le Vert & la Masse en Querci, avec la Baize, qui vient de Nerac en Agenois, &c. Le Lot porte le nom d'*Olt* depuis sa source qui est dans les Cevennes, jusqu'à Entraigues. * Sanson. Baudrand.

LOTH, fils d'*Aran*, petit-fils de *Tharé*, natif d'une ville des Chaldéens, quitta son pays, & accompagna Abraham son oncle en Egypte. Il le suivit aussi dans le pays de Chanaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant J. C. Dans la suite, parceque ses troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliés, ils furent contraints de se séparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant J. C. pour éviter la suite des querelles, qui commençoient à se former entre leurs pasteurs. Loth choisit le pays qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor ou Chedorlaomer, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole qui s'étoient révoltés contre lui, enleva Loth avec sa famille & ses troupeaux, comme une partie de sa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant J. C. Abraham défit ce roi, & ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois anges à Sodome, qui logerent dans la maison de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embrasés d'une passion abominable, & allerent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth résista à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frapés d'aveuglement, il sortit de cette ville maudite, & se retira ailleurs avec sa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expresse défense des anges, fut changée en statue de sel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit périe, enyvrerent leur pere, & pendant son yvresse, conçurent de lui chacune un fils, dont sortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites: ceux-là de Moab, fils de l'aînée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embrasement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant J. C. On ne sait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore aussi le lieu de sa sépulture. On a montré un tombeau sous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de sa femme, pétrifiée en statue de sel; mais toutes ces relations sont si fabuleuses & si fautives, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoute aucune croyance. * *Genèse*, 11, 14, 19. Joséphe, *l.* 1, *antiquités judaïques*. Salian & Torniel, *in anal.*

LOTHAIRE, I du nom, empereur d'Occident & roi d'Italie, étoit fils de Louis, I du nom, roi de France, & empereur d'Occident, surnommé *le Debonnaire*, qui l'associa à l'empire dans une assemblée générale de ses états, tenue l'an 817 à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné roi de Lombardie à Modoëce, par l'archevêque de Milan l'an 821, & empereur à Rome par le pape Paschal I, le jour de la fête de Pâque, 5 avril 823. Le roi Louis *le Pieux* ou *Débonnaire*, son pere, avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut entr'autres enfans Lothaire; *Pepin*, roi d'Aquitaine; & *Louis*, roi de Germanie. Son second mariage avec *Judith*, & les intrigues des grands aliénerent de lui l'esprit de ses enfans. Lothaire se saisit de sa personne l'an 833, & l'enferma dans S. Médard de Soissons pour le faire dégrader après une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce prince fut rétabli dans la suite, de la maniere qu'on le voit dans son article. Après sa mort, Lothaire s'étant mis dans l'esprit que son droit d'aînesse & sa qualité d'empereur, devoient le rendre souverain sur ses freres, voulut soutenir ses droits prétendus les armes à la main. Louis & Charles ses freres lui résisterent; & ayant uni toutes leurs forces ensemble, le défirent entierement à Fontenai, dans le diocèse d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occasion il demeura un si grand nombre de François sur la place, qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus sanglante. L'année suivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ses freres, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour son partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence, & la Bourgogne. Enfin dégouté du monde, il partagea ses états entre ses fils, & prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Prum, où il mourut la nuit du 28 au 29 septembre 855, âgé de 60 ans, après avoir tenu l'empire pendant 15 années: il fut enterré dans l'église de S. Sauveur. *Voyez* sa postérité rapportée à FRANCE. * Eginhard. Thegan. Reginon. Nithard. Les annales de Metz, de S. Bertin. La vie de Louis *le Débonnaire*. Le pere Anselme, &c.

LOTHAIRE II, empereur & duc de Saxe, fils de Gebhard, comte d'Arnsberg, & de *Hedwige*, burgrave de Nuremberg, fut élu le 13 septembre 1126, après un interregne de trois années & quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réunir à l'empire le royaume de Bourgogne; mais Renaud II, comte de Bourgogne, refusa de le reconnoître. Lothaire offensé de ce refus, entreprit de le priver de ce comté, qu'il donna à Berthold duc de Zeringhen. Cette action fut la cause d'une guerre très-fâcheuse entre ces deux maisons, qui ne se termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'empereur *Frédéric*. *Voyez* BOURGOGNE Franche-Comté. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le pape Innocent II le couronna le 6 juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverses autres places. Il reçut les ambassadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Vérone ou près de Trente selon les autres, le dernier jour de septembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monastère de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Frisinghen, *l.* 4. Pierre du Mont-Cassin, *in chron. liv.* 4, *&c.*

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis IV, dit d'*Outremer*, & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941; succéda à son pere à l'âge de 13 ans, & fut sacré & couronné à S. Remi de Reims le 12 novembre 954. Ce roi assisté de Hugues *le Grand*, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I, comte de Poitiers. Il mit le siége devant Poitiers qu'il fut obligé de lever l'an 955, mais en se retirant il défit les troupes du comte; & l'an 965, reprit Arras & Douai. Ensuite il tourna ses armes contre Othon II, empereur, pour conquerir la basse Lorraine, que ce prince avoit donnée à Charles, frere du roi, comme si cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour se venger s'étant mis à la tête de 60000 hommes, saccagea la Champagne, & s'avança jusqu'à Paris; mais étant obligé de se retirer à cause de l'hyver, il perdit toute son arriere garde au passage de la riviere d'Aîne, & fut poussé jusqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980 pour la tenir en fief de la couronne de France. Ce traité choqua tous les grands du royaume, & les aliéna même du service du roi. Quelque temps après, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit comte; mais ayant su qu'Othon III avoit été mis en la place de son pere, du consentement de tous les grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce prince mourut à Compiégne de poison le 2 mars 986, âgé d'environ 45 ans, après avoir regné depuis la mort de son pere, 31 ans, 4 mois & 18 jours. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Flodoard, *hist. Rem.* Aimoin, *in contin.* Sylvestre II, *in epist.* Dupleix & Mezerai, *tom. I, histoire de France.* Le P. Anselme, &c.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I du nom, empereur & frere de *Louis* II, aussi empereur, & de *Charles*, roi de Provence, épousa 1°. l'an 856, *Thietberge*, fille de *Hubert*, duc d'Outre-le-mont-Jou, & sœur d'un autre *Hubert*, abbé de S. Martin de Luxeu & de saint Maurice. Cette Thietberge, à qui le roi Charles *le Chauve* donna depuis, l'an 864, l'abbaye d'Avenai, est la même que l'auteur de la vie de S. Deicole de *Lure* nomme *Bersinde*. Lothaire qui avoit peu de considération pour sa femme, résolut de la répudier pour épouser *Valdrade*, sœur de *Gonthier*, archevêque de Cologne, & niéce de *Thietgaud*, archevêque de Tréves. Ces deux prélats, flateurs, & intéressés, assemblerent leurs suffragans à Aix-la-Chapelle, & les obligerent de dissoudre ce premier mariage; après quoi Lothaire épousa Valdrade. Cette affaire eut des suites fâcheuses entre le pape Nicolas I, & les évêques Thietgaut & Gonthier. Lothaire promit de se soumettre à l'église; & le pape, l'an 863, envoya des légats que les deux évêques corrompirent par des présens, & obligerent d'approuver la dissolution. Nicolas assembla un concile dans l'église de Latran, & les excommunia: de sorte que Lothaire se vit contraint de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge l'an 865. Mais peu de temps après il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire son procès pour adultère; ce qui causa une grande guerre. Cependant les Sarasins ravagerent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y passer pour assister l'empereur Louis son frere, & plus encore pour gagner l'esprit d'Adrien II, successeur de Nicolas, dont il espéroit avec le temps obtenir la dissolution de son mariage. Le pape le reçut avec amitié, parcequ'il l'assura qu'il avoit suivi exactement les ordres de son prédécesseur; & pour en être mieux persuadé, lorsque lui & les siens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté Valdrade. Aussitôt après, la plupart moururent en si grand nombre, & aussi subitement que s'ils eussent été égorgés par le glaive de l'ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fiévre qu'il traîna jusqu'à Plaisance, où il mourut le 7 août 869. *Il laissa de* Valdrade, Hugues *le Bâtard qui fit beaucoup de mal à la France;* Berthe, *qui épousa le comte* Thibaud, *dont elle eut* Hugues, *comte d'Arles, marquis de Provence;* & Gisle, *mariée à* Godefroi *le Danois, chef des Normans, que Charles* le Gras *fit tuer.* * *Consultez* la continuation d'Aimoin; les annales de S. Bertin, de Metz, de Fulde; Reginon; les lettres du pape Nicolas I; Mezerai; le P. Anselme, &c.

LOTHAIRE, fils de HUGUES, roi d'Arles, & comte de Provence, fut fait roi d'Italie par son pere dès l'an 932, & regna avec lui jusqu'en 945. Bérenger & ses autres compétiteurs lui laisserent le nom de roi jusqu'en 933 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poison. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adelaide*, fille de *Rodolphe*, II du nom, roi de Bourgogne. Elle se retira dans la forteresse de Canosa dans la Pouille, où Othon roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppression de ses ennemis & l'épousa. Elle avoit eu de son premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, roi de France. * Leon d'*Ostie*, *lib.* 1, *in chron. Cass.* Luitprand, *l.* 5 *hist.* Flodoard. Le pere Anselme, &c.

LOTHIANE ou LOTIANE, province & comté de l'Ecosse méridionale, autour du golfe d'Edimbourg. Ses villes sont, Edimbourg capitale du royaume, Leith, Hadington, Dumbarn, Aberborn, Borthwick, &c. * Camden. Sanson.

LOTICHIUS (Pierre) né dans le comté de Hanaw en Allemagne l'an 1501, embrassa la vie religieuse dans le couvent de Solitaire au même comté, & y prit l'ordre de prêtrise l'an 1523. Il en fut élu abbé l'an 1534, s'étant déja laissé infecter des erreurs de Luther, par la lecture des livres de cet hérésiarque & de ceux de Mélanchthon. Après avoir établi le luthéranisme dans son monastère, & avoir formé plusieurs ministres de la nouvelle doctrine, dont il fut l'un des plus ardens défenseurs, il mourut l'an 1567. * Paul Freher, *in theat.* De Thou, *hist.* Antoine Teissier, *additions aux hommes savans de* De Thou.

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit à Solitaire en 1528. Après avoir commencé ses études avec succès sous Mycillus, à Francfort, il les continua à Marpurg & à Wittemberg sous Melanchton & Camerarius. En 1546 il suivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ses études. Il s'adonna sur tout à la poësie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit gouverneur. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il fut sur le point de mourir d'une fiévre qui lui fut causée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le dégré de docteur en médecine; & après son retour en Allemagne, il professa cette science à Heidelberg, où il mourut le 7 novembre 1560, & laissa plusieurs poësies de sa façon, dont on publia un recueil l'année suivante. Il eut un frere appellé CHRÉTIEN LOTICHIUS, qui fut choisi après l'an 1549, par leur oncle, pour conduire son église & son collége en qualité, pour ainsi dire, de son vicaire. Après la mort de cet abbé, il ne tint qu'à Chrétien de lui succéder; car les suffragans de ceux à qui l'élection appartenoit, se déclarerent pour lui: mais il céda son droit à son beau-frere Sigefroi Hittenus, ministre de Groningue. Il n'en auroit pas joui long-temps, puisqu'il mourut en 1568, après avoir aussi publié quelques vers. JEAN-PIERRE LOTICHIUS, petit-fils de ce dernier, professa la médecine, & mit au jour à Francfort l'an 1629, un commentaire sur Pétrone. * Melchior Adam, *in vit. medic.* Freher, *in theat.* Bayle, *diction. crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie, dont le pays s'étendoit jusqu'à Cyrène proche des Syrtes, furent ainsi appellés, parcequ'ils se nourissoient du fruit d'un arbre nommé *Lotus* en latin, & en françois *Alisier*. Ce fruit étoit si doux & si agréable, qu'il faisoit, dit-on, oublier aux étrangers le désir de retourner dans leur pays, comme il arriva aux compagnons

d'Ulysse, qui ayant abordé au pays de ces Lotophages, & ayant gouté de ce fruit, n'en sortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demeuroient trop long-temps dans quelques pays, comme s'ils n'eussent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient sans boire, & se contentoient du suc du *Lotus*. * Homere, *odyss.* 9. Ovide, *trist. l.* 4.

LOTOPHAGITES, isle d'Afrique habitée par les Lotophages, dite l'ISLE DES GERBES, est appellée *Meninx* par Pline, *Mimax* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette isle est située près du cap *di Zerbi*, auquel elle donne son nom. * Ptolémée. Homére, *l.* 9 *odyss.* Strabon, *l.* 3 & 17. Ovide, *l.* 9 *metam.* & 2 *de rem. amor.*

LOTTER (Jean-George) né à Augsbourg, fit ses études académiques avec beaucoup de succès à Iene, à Hall, & à Leipsick. Son mérite le fit recevoir dans cette derniere université, assesseur de la faculté de philosophie. Il étoit aussi membre de la société royale de Berlin. Il fut appellé à Petersbourg en 1735, en qualité de professeur en éloquence & d'antiquités grecques & romaines. Il est mort dans cette ville le premier avril de l'an 1737, n'ayant encore que trente-huit ans. Un âge si peu avancé, & les postes qu'il a remplis, ne l'ont pas empêché de composer divers ouvrages que les savans estiment : voici ceux dont on donne la liste dans la bibliothéque germanique, tome quarantiéme, pages 196 & 197. *Struvii bibliotheca philosophica*, avec des supplémens considérables, 1728; *Historia instaurationis templi Hierosolymitani sub Juliano imperatore tentatæ, sed divino miraculo impeditæ, à dubiis viri clarissimi Jacobi Basnagii modestè vindicata .... Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Augustani; Scipionis Maffei origines etruscæ & latinæ*, traduites de l'italien; *De vita & philosophia Bernhardini Telesii commentarius; De tabula peutingeriana commentarius.* De l'usage de la langue allemande en Russie, en allemand : sans compter des éditions de quelques ouvrages d'autrui, & diverses piéces dispersées dans les journaux. M. Lotter étoit chargé par la cour de Moscovie d'écrire en latin l'histoire du czar Alexis Michaelowitz, pere de Pierre le Grand, & on lui avoit fourni pour cela les mémoires nécessaires. Il avoit promis de plus un recueil des opuscules de Conrad Peutinger, & de sa femme Marguerite Velser : il y devoit inserer plusieurs écrits de l'un & de l'autre, qui n'ont point encore paru. Il travailloit aussi à l'histoire littéraire d'Augsbourg, sa patrie. Enfin, il avoit achevé ou à peu près, une traduction latine de l'histoire diplomatique de M. le marquis Scipion Maffei. *Voyez* la bibliothéque germanique au tome cité ci-dessus. Le pere Niceron qui a donné un article de Peutinger dans le tome treiziéme de ses *mémoires*, rapporte ainsi le titre de la vie de ce savant par Lotter; *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Augustani, de voluntate amplissimi philosophorum ordinis, secundum pro loco disputata à M. Joanne-Georgio Lottero Augustano, D. XIV septembris anni* 1729, *Lipsiæ in* 4°, pp. 72. Cette vie, ajoute le pere Niceron est écrite d'une maniere exacte, & remplie de beaucoup de recherches nouvelles. Au tome vingtiéme des mêmes *mémoires*, le pere Niceron cite encore l'écrit suivant de M. Lotter : *Joannis-Georgii Lotteri ad Joannem-Georgium Schelhornium epistola, quâ de consilio suo publicis usibus evulgandi opuscula Conradi Peutingeri expositè disserit* : à Leipsic 1731, *in*-4°. Cette édition des ouvrages de Peutinger, selon cette lettre, devoit être en deux volumes. *Les œuvres de l'auteur y seront*, dit-on, *précédées de sa vie plus ample encore & plus exacte que celle de* 1729, *& de l'histoire d'une société littéraire établie à Augsbourg du temps de Peutinger, pour contribuer à l'impression des meilleurs historiens romains & allemans.*

LOUAIL (Jean) natif de Mayenne dans le Maine, prêtre, prieur d'Auzai, après avoir été quelque temps le compagnon de M. le Tourneux au prieuré de Villers, que celui-ci possédoit, fit un long séjour avec feu M. l'abbé de Louvois, pour l'animer dans ses études. Après la mort de cet abbé, qui dans son testament donna des marques de reconnoissance à M. Louail, M. le cardinal de Noailles voulut lui confier le soin de sa bibliothéque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raisons pour ne plus s'engager chez aucune personne élevée en dignité dans l'église, n'accepta pas les offres de cette eminence. Il se retira sur la paroisse de S. Etienne du Mont, où il partagea son temps entre la priere, l'étude, & le soin des pauvres qu'il a toujours aimés, & qui ont souvent senti les effets de sa charité. A l'égard des fruits de ses études, le plus considérable est la premiere partie de l'*Histoire du livre des réflexions morales sur le nouveau testament, & de la constitution* Unigenitus, *servant de préface aux Hexaples* en 6 vol. *in*-12, à Amsterdam, en 1726, & en un gros volume *in*-4°. Cet ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'auteur, arrivée le trois de mars 1724. Son corps repose au cimetiere de S. Etienne du Mont. La premiere suite de l'histoire *dont on vient de parler* a été donnée en partie sur les mémoires qu'il en avoit laissés. Lorsque le livre intitulé : *Du temoignage de la verité dans l'eglise*, parut en 1714, M. Louail qui ne put gouter le systeme de l'auteur, au moins en partie, le réfuta par des *réflexions* étendues qu'il communiqua à ses amis, & qui ont été imprimées. Lorsque feu mademoiselle de Joncoux, non de *Joncour*, comme plusieurs l'appellent, eut traduit en françois tout ce que M. Nicole avoit ajouté, sous le nom de Wendrock, aux lettres provinciales de M. Pascal, M. Louail revit exactement, & corrigea la traduction de cette demoiselle, avec qui il étoit lié. Il fit aussi avec elle *l'histoire abrégée du jansenisme*, petit volume *in*-12, qui fut fait à l'occasion de la lettre attribuée à M. Duguet, au sujet de l'instruction pastorale de M. le cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'exposition de la doctrine de l'église sur la grace par M. de Barcos, & de la réponse du pere Quesnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit ouvrage fut imprimé en 1698, *in*-12, & l'on y trouve une lettre preliminaire servant de préface, l'ordonnance de M. le cardinal de Noailles, la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors chanoine de S. Honoré, & datée du 3 décembre 1696, & la réponse à cette lettre par le pere Quesnel de l'Oratoire. Le titre entier est : *Histoire abrégée du jansénisme, & remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris.* On fit d'autres remarques sur cette ordonnance, qui sont imprimées à la fin de l'*exposition de la foi de l'église romaine touchant la grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques mémoires sur les affaires des missionaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

LOVANDO SAN-PAULO, *cherchez* LOANDA S. PAULO.

LOVANGO ou LOANGA, royaume de la basse Ethiopie, au septentrion du royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, est nommé autrement *le pays des Bramas.* La capitale où le roi tient sa cour, est située à une lieue & demie de la côte, & appellée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la langue des Négres, *Boari* ou *Buri.* On voit devant les maisons des allées de palmiers & de bananas, qui leur servent d'ornement. Le palais du roi est environné d'une palissade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce pays est extrêmement fertile; de sorte qu'on y fait trois récoltes de millet par an. Les habitans de ce royaume sont robustes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils sont fort adonnés à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boissons de l'Europe. Ils ne vont guères sans leurs armes, qui sont un coutelas fort long, un

arc & des fléches. Les hommes portent des robes qui descendent depuis la ceinture jusqu'aux pieds, & le reste du corps est nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne passent pas les genoux. Ce sont elles qui labourent la terre, qui sément & qui moissonent, qui font le pain & qui cuisent les viandes. Elles n'osent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voient, elles se mettent à fraper des mains, pour témoigner leur joie & leur respect. Après la mort d'un homme, ce ne sont pas ses enfans qui héritent des biens, mais ses freres ou ses sœurs, à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers sont ceux de tisserand, de chapelier, de forgeron, de polisseur de corail & d'écailles, de maçon, & de pêcheur. La monnoye de Lovango consiste en des mouchoirs ou petites piéces carrées de mantombe. C'est un arbre dont ils filent les rejettons comme du chanvre. Les plus petites piéces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un sol de notre monnoie. Le plus grand commerce du pays est d'yvoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui sont fort éloignées. Ils vendent aussi des esclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permission de négocier à Lovango, s'ils ne font des présens au roi, & aux principaux officiers de sa cour. Ce prince est fort puissant, & peut mettre une grosse armée sur pied. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un serrail. Le conseil d'état choisit la princesse la plus âgée de la race royale, & lui donne le titre de *Maconda*, c'est-à-dire, *régente du royaume*; & le roi est obligé de la consulter dans toutes les affaires d'importance. On observe une coutume assez extraordinaire pour le roi. Il y a deux maisons destinées à cela: dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, personne ne le voit; & le maître d'hôtel ayant servi, se retire aussitôt laissant le roi seul. Lorsqu'il a mangé, il va dans la maison du vin, qui est le plus superbe appartement du palais. Il y est accompagné des seigneurs de sa cour, & des principaux officiers; mais il y a deux échansons à ses côtés, dont l'un fait signe que le roi veut boire, en frapant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce son, tous ceux qui sont présens se prosternent le visage contre terre, pendant que l'autre échanson présente la coupe au roi; & lorsqu'il a bu, tout le monde se releve, & bat des mains pour marquer sa joie. On y garde encore une coutume assez ridicule, qui est de ne toucher jamais aux viandes que le roi a laissées sur son assiette, & de les jetter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorsque le roi meurt, ce ne sont pas ses enfans qui succédent à la couronne, mais ses freres chacun en leur rang. Les funérailles se font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, assis sur une chaise, & couvert d'habits très-magnifiques, avec plusieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui représentent ses principaux officiers. A l'égard de la religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obscure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent aussi des démons, qu'ils appellent *Moquistes* ou *Mokisses*, & qu'ils croient être les causes des maladies & de leur guérison, de la mort & de la conservation de la vie, des orages & du beau temps: de sorte qu'il y en a selon eux de bons & de méchans; où les mêmes font tantôt du bien & tantôt du mal. Le peuple même donne au roi le nom de *Moquiste*, comme un titre qui exprime la puissance qu'il a d'élever ou d'abaisser, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokisses, ils leur dressent des idoles, & bâtissent des temples, où il y a des *gangas*, ou prêtres qui font les cérémonies de leur superstition. Ces gangas sont des magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuser ces idolâtres, par leurs enchantemens. La circoncision est en usage parmi eux; mais ils ne savent pas eux-mêmes la raison de cette cérémonie. * Dapper, *descript. de l'Afrique*.

LOUANS, petite ville de la Bresse Châlonnoise en Bourgogne, est située dans une espéce d'isle, & on n'y aborde que par des ponts jettés sur les trois petites rivieres de la Seille, de la Salle, & de Solvant, qui se joignant à trente pas de la ville du côté de l'occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville est à six lieues de Châlons, quatre de Tournus, neuf de Mâcon, six de Pontdevaux, & quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les appartemens d'enhaut des maisons étant avancés sur les rues. Cette ville est du diocèse de Besançon, mais la seigneurie qui a titre de baronie est du bailliage de Châlons. On y trouve un couvent de Cordeliers, un collége occupé par les missionaires de S. Joseph de Lyon, & un hôpital servi par des religieuses. Louans a droit de députer aux états généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Bresse Châlonnoise; mais elle n'y nomme que le second alcade, & jamais d'élus. La manufacture des étoffes y est assez considérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandises, qu'on fait passer de Lyon en Suisse, & en Allemagne. * Garreau, *description du gouvernement de Bourgogne*.

LOUBENS (Hugues) *cherchez* VERDALE.

LOUBERE (Simon de la) étoit fils du juge criminel de Toulouse, & de demoiselle *Bertrand* de Motteville près Castelnaudari, qui étoit de la même famille que le cardinal Bertrand, garde des sceaux sous Henri II. Il naquit à Toulouse au mois de mars 1642, & y fit ses études au collége des Jésuites, où il avoit un oncle célébre par son érudition. Il eut une jeunesse assez volontaire, & ses études en eussent pu souffrir sans la vigilance extraordinaire de sa mere, qui se trouva chargée de bonne heure du soin de son éducation, après la mort de M. de la Loubere, le pere, qui avoit été homme de lettres. A l'âge de quinze à seize ans, il composa une tragédie latine, dont le sujet étoit tiré de l'écriture sainte, & une comédie françoise imitée de Plaute; mais dans la suite ayant connu la foiblesse de ces essais, il les supprima. Il ne perdit rien pour cela de son gout pour la poësie, & il a été peut-être l'homme le plus fécond de son temps en vaudevilles, en chansons, & en autres piéces de ce genre, dont la galanterie fait le principal objet. Cependant il quittoit quelquefois ces amusemens frivoles pour s'appliquer à des études plus sérieuses. Il en fit une particuliere du droit public & des intérêts des princes, dont il acquit une grande connoissance, qui lui fut d'un grand secours dans la suite de sa vie. Le premier usage qu'il en fit fut auprès de M. de Saint-Romain ambassadeur en Suisse, qu'il accompagna en ce pays en qualité de secrétaire de l'ambassade. Peu de temps après, le roi informé de son mérite, l'envoya à Siam, avec la qualité d'envoyé extraordinaire. Il partit de Brest le premier de mars 1687, & arriva à Siam vers la fin de septembre; il y resta jusqu'au mois de janvier suivant, & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il rassembla des notions si exactes sur l'histoire & la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie & la religion des habitans, que la *Relation* qu'il en publia à son retour en deux volumes *in-12*, à Paris en 1691, a toujours été recherchée depuis avec empressement. Etant encore à Siam, il s'y brouilla avec le pere Tachard, Jésuite; & l'on dit que cette brouillerie lui fit manquer sa fortune, & une mître à M. son frere, qui vivoit encore en 1732, à Montesquiou de Volveste près de Rieux. Après son retour de Siam, le feu roi l'envoya, sans caractère, exécuter une commission secrette en Espagne & en Portugal. On croit que c'étoit pour connoître & préparer les moyens de détacher ces deux cours de l'alliance qui venoit de produire

la révolution d'Angleterre, & qui avoit allumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureusement ce dessein transpira. M. de la Loubere fut arrêté à Madrid, & n'eut la liberté de revenir en France, que parcequ'on y usoit de représailles sur les Espagnols qui s'y trouvoient. M. de la Loubere rendu à la France s'attacha à M. le chancelier de Pontchartrain, alors controleur général des finances, & secrétaire d'état de la marine; il accompagna principalement M. le comte de Pontchartrain son fils dans toutes ses courses, & se fit un plaisir de lui communiquer toutes ses lumieres. En 1693, l'académie françoise le nomma pour y succéder à M. l'abbé Tallemant l'aîné. On dit que ce fut à cette occasion que M. de la Fontaine fit l'épigramme qui finit par ces vers :

Il en sera, quoi qu'on en die :
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'académie.

L'année suivante M. de la Loubere fut nommé à une autre place de l'académie des belles lettres, qui n'étoit encore composée que de huit académiciens, mais tous pensionaires. Depuis 1705 il n'eut plus dans cette académie que le titre de pensionaire véteran. Il s'étoit retiré depuis quelque temps à Toulouse sa patrie, où il rétablit *les jeux floraux*, autrefois si célébres dans cette ville, & qui étoient fort dégénérés depuis plus d'un siécle. On lui déféra la premiere place qui viendroit à vaquer dans cette académie, dont il avoit dressé de nouveaux statuts, les lettres patentes, & jusqu'à la liste des académiciens. Ces différentes piéces furent imprimées à Toulouse en 1715, *in*-12, à la suite de son *traité de l'origine des jeux floraux*. Vers le même temps, quoiqu'âgé de cinquante ans, il rechercha mademoiselle Bertrand sa parente; & pour l'obtenir, il fit lui-même son propre portrait, le présenta à la demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu, & l'obtint. Elle mourut un an avant lui, sans lui laisser de postérité. Il mourut lui-même le 26 de mars 1729, âgé de quatre-vingt-sept ans révolus. Il savoit non-seulement le latin & le grec, dont il avoit composé dans sa jeunesse pour son usage une grammaire & des racines en vers françois, dans le gout de celle de Port-Royal; il savoit encore parfaitement l'italien, l'espagnol & l'allemand. Outre les chansons, vaudevilles & madrigaux dont nous avons parlé, il a laissé un assez gros recueil de sonnets, d'odes, d'élégies, & d'autres œuvres poëtiques: & depuis sa mort on a imprimé de lui un traité de mathématiques, car il étoit aussi mathématicien, mais presqu'en secret; ce traité a pour titre : *De la résolution des équations, ou de l'extraction de leurs racines*, volumes *in*-4°, qui a été imprimé à Paris en 1732. Les religionaires ayant répandu que M. Pellisson Fontanier, qui avoit été autrefois de la religion protestante, & qui étoit entré dans la suite dans le sein de l'église catholique, pour laquelle il avoit si bien écrit, étoit mort en impie, M. de la Loubere en prit la défense contre ces calomniateurs dans une lettre qui a été imprimée dans le recueil suivant : *Lettres écrites par* Jacques Benigne Bossuet, évêque de Meaux, par Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, & par M. * pour servir de réfutation aux bruits que les religionaires ont répandus touchant la mort de M. Pellisson, *in*-4°, à Toulouse en 1693. M. de la Loubere est auteur de cette troisiéme lettre, & c'est lui qui a donné ce recueil au public. M. de Boze n'en a rien dit dans l'éloge de M. de la Loubere. * *Mémoires du temps.* Eloge de M. de la Loubere par M. de Boze, *tome* VII *des mémoires de l'académie des belles lettres.*

LOUCHALI ou ULUZZALI ou OCCHIALI, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, & fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune & sa valeur l'éleverent jusqu'à la viceroyauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siége de Famagouste l'an 1570, après s'être rendu maîtres de Nicosie dans l'isle de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de neuf galeres & de trente autres bâtimens. Les généraux Hali & Perthau reçurent ce renegat avec joie, parcequ'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'isle de Candie, & se signala souvent au siége de Famagouste, qui fut prise l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aîle gauche de l'armée des Turcs, & étoit opposé à l'escadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & se rendit maître de quelques galeres vénitiennes; mais lorsqu'il s'avança pour soutenir le corps de bataille, Doria & le marquis de Sainte-Croix arriverent sur lui, & l'obligerent de fuir à toutes voiles, suivi de trente galeres, le reste de ses vaisseaux ayant été pris ou coulé à fond. Parcequ'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il se fit honneur de ce petit avantage, & rentra comme triomphant dans Constanstinople. Le grand seigneur donna de grands éloges à sa valeur, & le nomma bacha de la mer en la place d'Hali. Le pape Pie V souhaitoit passionément le retour de ce renégat à la religion chrétienne, & fit agréer par Philippe II roi d'Espagne, qu'on lui proposât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou souveraineté dans le royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit se rendre & livrer à dom Juan la flotte des Infidéles; mais la mort de ce pape arrivée peu de temps après, empêcha le succès de ce dessein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de son nouvel emploi, arma promptement deux cens galeres, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée chrétienne étant l'an 1572 en vue des isles de Céphalonie & de Zanthe, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit seulement paroître sa flotte; mais il évita soigneusement d'en venir aux mains, parceque s'il avoit plus de galeres que les chrétiens, il avoit aussi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent assez long-temps en présence à la portée du canon, sans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aîle gauche ottomane ayant avancé sur les gros bâtimens chrétiens, dont elle méprisoit la pesanteur, fut contrainte de se retirer en désordre; & les chrétiens eussent remporté une signalée victoire, s'ils eussent chargé au même temps que Louchali prenoit la fuite. Il se retira à Matapan, & l'armée chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali qui se croyoit perdu sans ressource, soit qu'il demeurât dans son poste, soit qu'il combattît, ou qu'il prît la fuite, ne savoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des chrétiens, ou de paroître devant Selim, & songeoit déja à se sauver en Afrique, lorsqu'il apprit la retraite de la flotte chrétienne à Corfou. Se trouvant ainsi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Constantinople, où il reçut des louanges du grand seigneur, pour avoir conservé sa flotte, & obligé les ennemis d'abandonner la Gréce : ce qu'il devoit à la mauvaise intelligence des chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une si belle occasion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jetté la terreur dans tout l'empire ottoman, que la bataille de Lépante avoit déja mis dans une grande consternation. Louchali se trouva encore l'an 1574 à la prise de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Constantinople. * *Etat de l'empire ottoman.* Gratiani, *hist. de Chypre.*

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit pays de LOUDUNOIS, est appellée par les Latins *Juliodunum.* Adrien de Valois prétend que ce nom est nouveau, & que son ancien nom étoit *Castrum Lausdunum.* Il y a un bailliage & siége royal, qui a sa coutume particuliere, & une élection. On y trouve deux paroisses,

paroisses, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des filles de la Visitation, des religieuses du Calvaire, &c. Sous le regne de Hugues *Capet*, Guillaume III, duc d'Aquitaine, donna ce pays à Geofroi, dit *Grisegonelle*, comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réuni à la couronne de France sous Philippe *Auguste*. Charles V le donna encore; & Louis XI le réunit de nouveau à la couronne. Le roi Henri III avoit érigé en duché le Loudunois, en faveur de Françoise de Rohan, dame de la Garnache; mais les titres en furent supprimés après la mort de la dame. Loudun a été la patrie de plusieurs hommes de lettres, entre lesquels on compte Salmon Macrin, Scevole & Louis de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Ismaël Bouillaud, &c. * Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Le Proust, *de la ville & château de Loudun, & du pays de Loudunois. Discours imprimé au-devant des commentaires* de Pierre le Proust, *frere de l'auteur, sur la coutume de Loudunois*, in-4°, 1612.

LOVELACE (Richard) fils de *Richard* de Lovelace, de Hurlei dans le comté de Berk, écuyer, fut fait baron du royaume d'Angleterre la troisiéme année du regne de Charles I, sous le titre de *lord Lovelace de Hurlei.* Hurlei avoit été un monastère de moines Bénédictins. Richard Lovelace avoit épousé 1°. *Catherine*, fille de *George* Hill, & veuve de *Guillaume* Hide, de Kinston-Lille, dans le comté de Berk: 2°. *Marguerite*, fille unique & héritiere de *Guillaume* Dodswort, habitant de Londres, dont il eut deux fils, JEAN, & *François*; & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. JEAN son fils épousa *Anne*, fille de *Thomas*, comte de Cleveland, & mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, JEAN, qui suit; *Anne*, qui mourut sans alliance; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Noël, baronet; & *Dorothée*, qui épousa *Henri* Drax, marchand des Barbades, fils de *Jacques* Drax, chevalier. JEAN épousa *Marthe*, fille d'*Edmond* Pye baronet, de laquelle il eut plusieurs enfans. Il fut un des premiers qui se déclarerent pour le prince d'Orange, lorsqu'il fit descente en Angleterre. Il avoit avec lui soixante soldats, & fut surpris dans son logis à Cirincester par quelques milices. Le capitaine qui les commandoit fut tué, comme aussi un officier du parti du lord Lovelace, qui fut lui-même fait prisonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres personnes, qui se déclarerent pour le prince. Quand le prince d'Orange fut parvenu à la couronne, il fit le lord Lovelace capitaine de la compagnie des pensionaires, charge qu'il conserva jusqu'à la mort. Il ne laissa point d'enfans mâles; mais seulement une fille mariée à *Henri* Johnson. Ses titres ne moururent pas pourtant avec lui, ils ont continué dans une personne du même nom & de la même famille. * *Dict. angl.*

LOUET. Maison dont sont issus les marquis de CALVISSON, l'une des vingt-trois baronies qui ont droit d'entrer aux états de Languedoc.

I. JEAN de Louet, chevalier, chambellan de Charles VI, eut pour fils

II. LOUIS de Louet, chambellan de Charles VII, qui se maria avec *Marguerite* de Murat, fille de *Renaud*, vicomte de Murat, & de *Blanche* d'Apchier, dame de Saint-Auban, de Calvisson, Livieres, Aiguesvives, Mus, Vergeses, Coudognan, Bisac, Saint-Giniez, Langlade, Marvejol, Aujargues, Pondres, Clarensac, Parignargues, Congenies, Saint-André de Boissieres, Bernis, Uchau, Aubort, Vestric, Beauvoisin, Geneirac, le ressort sur Saint-Côme, Caveirac & Candiac, Jonquieres, Massillargues, Mas de Tamerlet, Sainte-Marie des Ports, Saint-Julien, &c. Son mari rendit hommage au roi en son nom en 1440, & elle dénombra ses terres le 27 mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs descendans mâles, un arrêt de maintenue du parlement de Paris le 20 mai 1449. Elle testa le 8 mars 1463, & Louis de Louet se remaria le 2 septembre 1475 avec *Jeanne-Adhemar*, fille de *Geraud* baron de Grignan, d'Aps & de Marsane, & de *Blanche* de Pierre-fort. Il eut de son premier mariage GUILLAUME de Louet, qui suit; *Isabelle* de Louet, qui fit une donation le 31 janvier 1494, & *Anne* de Louet.

III. GUILLAUME de Louet, baron de Calvisson, Massillargues, Saint-Auban, Manduel, Redessan & Jonquieres, rendit hommage entre les mains de Philippe de Rochemore, procureur d'Yolande reine de Jerusalem, dame de Lunel, en 1467, pour Massillargues, & ce qu'il possédoit dépendant de la baronie de Lunel. Lui & son pere transigerent avec le syndic des habitans de Redessan le 10 octobre 1478, & il rendit hommage le 12 juillet 1484, pour Massillargues, & les autres dépendances de la baronie de Lunel. Il épousa *Géofrine* de Tournon, fille de *Guillaume*, seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, & il en eut

IV. ANTOINE de Louet, baron de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Clarensac, Aujargues, Pondres, Congenies, Coudognac, Uchau, Aubort, Saint-Auban, qui fut marié par son pere le 6 mars 1493, avec *Gabrielle* de la Roche-Aymon, fille de *Jean* de la Roche-Aymon, seigneur de Chabannes, gouverneur du Mâconois, sénéchal de la Marche, lieutenant général du duc de Bourbon & d'Auvergne, lieutenant de roi & gouverneur de Languedoc, & de *Magdeléne* de Montalambert: il rendit hommage au roi le 14 mars 1496, & mourut *ab intestat* vers l'an 1530. Il eut de sa femme, JEAN de Louet, baron de Calvisson, qui suit; *François* de Louet, né le 11 octobre 1499, mort avant son pere; JEAN de Louet *qui a fait la branche des barons d'*ORNEZON, *rapportée ci-après; Antoine* de Louet, née le 2 mai 1503, morte avant son pere; *Marguerite* de Louet, mariée le 13 avril 1508, avec *Aldebert* baron de Peyre; & *Marie* de Louet, femme de *Germain* de Foix, seigneur de Mardoigne, qui étoit veuve le 10 décembre 1531.

V. JEAN de Louet, I du nom, baron de Calvisson, Massillargues, &c. naquit le 22 novembre 1496, dénombra Calvisson le premier juin 1540, rendit hommage au roi le 15 avril 1553, testa le 7 décembre 1560, & mourut au mois de septembre 1565. Le procureur général lui ayant fait saisir ses terres de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Massillargues & autres de l'assise faite à Guillaume de Nogaret, il obtint un arrêt de mainlevée pour lui, & de maintenue pour ses descendans mâles, du parlement de Paris le 2 juillet 1565. Il fut marié par contrat du 3 juillet 1532, avec *Marguerite* de Vese, seconde fille de *Charles* baron de Forcalquiers & de Grimaud; & d'*Antoinette* de Clermont Lodéve, & il en eut 1. PIERRE de Louet, baron de Calvisson, qui suit; 2. JEAN de Louet, *qui a fait la branche des seigneurs d'*AUJARGUES, *rapportée ci-après;* 3. *François* de Louet; *Jacques* de Louet, né en 1547, reçu chevalier de Malte en 1557; 5. *Pierre*; 6. *Théodore* de Louet; 7. *Marguerite* de Louet, qui épousa en 1564 *Joachim* de Pont, seigneur de Saint-Pons & Rochecheri en Vivarais; 8. *Françoise* de Louet, mariée le premier mai 1562, avec *Antoine* de Riviere, fils de *Jean* vicomte de Labatat au diocèse de Tarbes; & 9. *Magdeléne* de Louet, née en 1553.

VI. PIERRE de Louet, baron de Calvisson, Massillargues, &c. chevalier de l'ordre du roi, fit son testament le 26 août 1570. Il avoit épousé par contrat du 28 mai 1558, *Marguerite* de Castelane, fille d'*Honoré* seigneur de Laval, Foz & Amfoz, chevalier de l'ordre, & de *Louise* de Viette, dame de Condé en Normandie; elle testa étant veuve le 15 février 1589, en faveur de JEAN son fils, qui suit.

VII. JEAN de Louet, III du nom, baron de Calvisson, Massillargues, Manduel, Jonquieres, servit au siége que le maréchal de Damville mit devant Montpellier en 1577, & dans l'armée du duc d'Espernon en

Provence : ce fut lui qui appliqua le pétard contre une des portes de Marseille, lorsque ce duc tenta de la surprendre le 12 avril 1593. Il testa le 6 juillet 1612, & épousa par contrat passé dans le château de Villars le 20 octobre 1581, *Marguerite* de Grimaldi, fille d'*Honoré*, comte de Beuil & du Val de Massa, chevalier de l'ordre du duc de Savoye, grand-croix de celui de S. Maurice & de S. Lazare, colonel de la milice, & gouverneur de la ville & comté de Nice, & de *Julie* Picamilia ; elle vivoit encore le 14 décembre 1631. Il eut de son mariage 1. JEAN-LOUIS de Louet, baron de Calvisson, qui suit. 2. *Annibal* de Louet de Jonquieres, testa le 29 mars 1646, & son testament fut ouvert le 25 janvier 1656. 3. *Magdeléne* de Louet, morte avant 1631, mariée le 24 septembre 1611 à *Jean* de Tremolet, baron de Montpezat, tué d'un coup de mousquet au siége de Massillargues vers le 4 août 1622. 4. *Julie* de Louet, née en 1592, épousa le 2 octobre 1611 *Claude* de Calviere, seigneur de Saint-Côme, & mourut le premier février 1641. 5. *Marguerite* de Louet, fit une donation à son neveu le 15 octobre 1663, & mourut le 8 septembre 1664, avec *Denys* de Brueis, seigneur de Saint-Chatte au diocèse d'Usez.

VIII. JEAN-LOUIS de Louet, baron de Calvisson, l'un des trois lieutenans généraux de la province de Languedoc, se distingua dans le service, & fut fait maréchal de camp. Louis XIV érigea la baronie de Calvisson en marquisat, par lettres données à Paris au mois de mai 1644. Ce marquisat fut composé du bourg de Calvisson, & des paroisses de Bisac, Sincens, Livieres, Aiguesvives, Vergese, Coudagnan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dionise, Clarensac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancassy, Parignargues & Aubort. Il testa le 20 mars 1657, & le 19 novembre 1666. Il mourut tenant les états de Languedoc à Carcassone, le mercredi matin 19 janvier 1667. Il avoit épousé le 29 novembre 1625, *Françoise* de Saint-Bonnet, fille de *Jacques*, seigneur de Restinclieres, & de *Louise* de Gregoire de Gardies, & sœur du maréchal de Toiras : elle étoit née en 1608, & elle mourut subitement à Bernis le 4 septembre 1678. Il eut de cette alliance : 1. JEAN-LOUIS de Louet, marquis de Calvisson, qui suit. 2. *Jules-Alexandre* de Louet, seigneur de Manduel, né le 16 septembre 1632, mort à Nismes le 29 décembre 1682. 3. *Louis* de Louet, né le 2 janvier 1634, mort le 8 mars 1637. 4. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1642, tué à la bataille de Consarbrick le 11 août 1675. 5. *François* de Louet, abbé de S. Gilles, né le 18 janvier 1639, mort à Massillargues le 15 juin 1707. 6. *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson, fut marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues, &c. & lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc après la mort de son frere aîné : il mourut subitement à Versailles d'une attaque d'apopléxie le 31 décembre 1706. Il avoit épousé avec dispense du pape le 12 octobre 1690, *Gabrielle-Thérése* de Louet sa niéce, & il en eut six enfans : *François* de Louet, né le 24 avril 1693, mort le 25 mai suivant ; *Jean-Louis* de Louet, né le 19 février 1695, mort le 10 mars 1698 ; *Louise-Magdeléne* de Louet, baptisée le 29 avril 1692, morte le premier janvier 1696 ; *Louise* de Louet, baptisée le 21 octobre 1696, mariée le 14 avril 1711 à *Louis* de Louet, marquis de Calvisson ; 5. *Magdeléne* de Louet, née à Montpellier à la fin d'août 1700, épousa à Toulouse le 14 septembre 1721 *Barthelemi* de la Zatelle, lieutenant-colonel d'infanterie, né en 1686, & *N.* de Louet, morte dans le couvent de Hautebruyeres au-dessus de Versailles en février 1718. 7. *Marguerite* de Louet, née le 5 avril 1627, mariée à *François* de Rochemore, président au présidial de Nismes, morte le 30 avril 1685. 8. *Louise* de Louet, née le 12 décembre 1628. 9. *Françoise* de Louet, née le 23 janvier 1631, mariée le 2 février 1655, avec *Gaspard* de Fortia, seigneur de la Garde. 10. *Tiphaine* de Louet, née le 31 décembre 1634, abbesse de Vignogoul, morte le 2 mai 1722. 11. *Elizabeth* de Louet, née le 7 octobre 1636, morte le 21 janvier 1708, mariée le 11 février 1669, avec *Côme* de Sade, dit *le marquis de Sade*, seigneur de Masan au diocèse de Carpentras, où il mourut en janvier 1740 : & 12. *Magdeléne* de Louet, née le 18 novembre 1637, mariée le 3 février 1671 avec *Pierre* Dedons, seigneur de Pierrefeu, conseiller au parlement d'Aix.

IX. JEAN-LOUIS de Louet, marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues, lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc, fut reçu au parlement de Toulouse le 5 février 1670. Il étoit né le 10 décembre 1630, & mourut à Massillargues le 29 avril 1700. Il avoit épousé le 17 février 1661, *Anne-Magdeléne* de Lisle, fille de *François*, marquis de Marivaux, & de *Catherine* de Caillebot de la Selle, morte le 15 mai 1698, & il en eut 1. *Louis* de Louet, dit *le marquis de Nogaret*, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, qui avoit épousé le 5 juillet 1689, *Marie-Magdeléne-Agnès* de Gontault, fille d'honneur de madame la dauphine, & fille de *François* de Gontault, marquis de Biron, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Elizabeth* de Cossé-Brissac, morte chez les filles de Sainte Marie du fauxbourg S. Jacques, le 14 août 1724, en sa soixante-onziéme année ; 2. *Louise* de Louet, religieuse au Vignogoul, née en 1664, morte le 24 mars 1696 ; 3. *Françoise* de Louet, baptisée le 24 août 1665 ; 4. *Marie* de Louet, baptisée le 17 juin 1668, morte le 17 mai 1673 ; 5. *Gabrielle* de Louet, née le 24 mars 1675, morte le 23 juillet 1676 ; 6. *Louise* de Louet, mariée le 26 février 1699, avec *François* de Montainard, marquis de Montfrin, mort à Montfrin le 12 juillet 1728, & elle à Avignon le 12 juin 1740 ; & 7. *Gabrielle-Thérèse* de Louet, née en 1670, mariée le 12 octobre 1690, avec *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson son oncle, morte à Paris le 8 avril 1719.

SEIGNEURS D'AUJARGUES, MARQUIS DE CALVISSON.

VI. JEAN de Louet, second fils de JEAN de Louet, baron de Calvisson, & de *Marguerite* de Vese, naquit vers l'an 1544, & eut pour son partage la seigneurie d'Aujargues. Il testa le 12 novembre 1601, & épousa par contrat du 25 septembre 1580, *Magdeléne* de Rochemore, fille de *François*, seigneur de la Deveze, & de *Magdeléne* de Bozene-Aubais, & il en eut 1. JEAN de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit ; 2. *Charles* de Louet, prieur d'Aujargues, vivant en 1652 ; 3. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1609 ; & 4. *Anne* de Louet, qui épousa le 21 octobre 1621, *Jean-Jacques* de Pierre, seigneur de Bernis, Cadenedes, Saint-Marcel & Saint-Just, morte en 1635.

VII. JEAN de Louet, seigneur d'Aujargues, baptisé le 28 avril 1595, fut capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, & se distingua à la bataille de Lérida le 7 octobre 1642. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Languedoc le premier février 1670, & épousa le 27 juillet 1652, *Magdeléne* de Malbris, & il en eut 1. JEAN de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit ; 2. *Charles* de Louet, né le 6 février 1654 ; 3. *Annibal* de Louet, né le 5 juin 1655 ; 4. *Jean-Louis* de Louet, né le 5 avril 1657, prieur d'Aujargues & de Corconne, diocèse de Nismes, mort à Paris le lundi 25 avril 1740, à cinq heures du matin ; 5. *François* de Louet, seigneur d'Aiguesvives, dit *le marquis de Nogaret*, né le premier mai 1658, capitaine dans le régiment de Piémont en 1694, puis colonel d'infanterie, maréchal de camp & commandant en Languedoc, mort à Montpellier à Noël 1742 ; 6. *Joseph* de Louet, né le 27 mai 1667, seigneur de la Mot-

te, Manduel, Jonquieres, Saint-Vincent, dit *le chevalier de Nogaret*, vivant en juillet 1748; & 7. *Catherine* de Louet, née le 16 mai 1656.

VIII. JEAN de Louet, seigneur d'Aujargues, capitaine de cavalerie dans le régiment de Narbonne, né le 9 mars 1653, mourut à Guastalla en août 1702, & épousa en 1686, *Henriette* de la Baume, fille de *Joseph-Olivier* de la Baume, lieutenant de roi de la ville de Montpellier, (où il mourut le 29 avril 1690, âgé de 80 ans, & d'*Anne* Ranchin. Il eut de son mariage 1. *Louis-Olivier* de Louet, né le 17 janvier 1680; 2. LOUIS de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit; 3. *Marie-Magdeléne* de Louet, née le 15 juin 1681, morte le 30 juin 1687; 4. *Catherine* de Louet, née le premier octobre 1688; 5. *Marie-Anne-Thérèse* de Louet, née le 28 août 1684; & 6. *Françoise-Henriette* de Louet, baptisée le 19 octobre 1685: l'une d'elles mourut à Sommieres en août 1736.

IX. LOUIS de Louet, seigneur d'Aujargues, marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues & du reste de l'assise faite en 1304, à Guillaume de Nogaret par le défaut d'enfans mâles dans la branche aînée, naquit à Sommieres le 22 février 1687, & mourut à Montpellier le lundi 15 mars 1745. Il épousa le 14 avril 1711, *Louise* de Louet sa cousine du quatriéme au cinquiéme degré, fille aînée de *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson, & de *Gabrielle-Thérèse* de Louet, & il en eut 1. *Nicolas-Louis-Gabriel* de Louet, né le 9 janvier 1712, mort à Aujargues le 28 août suivant; 2. *Henri-Louis* de Louet, né le 29 décembre 1712, mort le 10 octobre 1713; 3. FRANÇOIS-LOUIS de Louet, marquis de Calvisson, qui suit; 4. *Anne-Joseph* de Louet, né le 12 août 1715; & 5. *Louise-Agnès*, née le 15 novembre 1716, mariée en mai 1743, avec *N.* du Peirat, seigneur de la Redoite au diocèse de Narbonne.

X. FRANÇOIS-LOUIS de Louet, marquis de Calvisson, né à Massillargues le 20 février 1714, nommé d'abord *le comte de Nogaret*, étoit capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin en 1731, lorsqu'il épousa 1°. à Paris le 21 novembre de la même année *Anne-Magdeléne-Adelaide* de Maupeou, née en 1717, morte le 28 janvier 1734, fille de *René-Charles* de Maupeou, second président du parlement de Paris, marquis de Morangle & de Montigny, vicomte de Brieres & de Noisi, & d'*Anne-Victoire* de Lamoignon de Courson, dont vint une fille morte d'abord après sa naissance. Le comte de Nogaret épousa 2°. le 30 octobre 1735, *Anne-Marie* Caze, née le 4 novembre 1714, fille de *Gaspar-Hyacinthe* Caze, baron de la Bove près de Laon, seigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray, & la Grand Maison, trésorier général des postes de France, & de *Marie-Henriette* Wateley, sœur du receveur général.

BARONS D'ORNEZON.

V. JEAN de Louet, quatriéme fils d'ANTOINE de Louet, baron de Calvisson, & de *Gabrielle* de la Roche-Aymon, naquit le 13 juillet 1504, transigea avec son frere aîné le 10 septembre 1531, & eut pour son partage la terre de Saint-Auban dans le diocèse de Mende. Il testa à Saint-Auban le 21 novembre 1558, & épousa 1°. *Gillette* de Teinturier, fille de *Jean*, seigneur de Montmaur, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, & Saint-Pons de Malcos, & de *Jeanne* de Neve, dame de Boutonnet, & sœur de Jean de Teinturier, chevalier de l'ordre, en faveur duquel Ornezon, Quillanet & Saint-Pierre-del-Clar furent érigés en baronie par lettres patentes données à Avignon en janvier 1575. Jean de Louet donna quittance de la dot de sa femme le 22 janvier 1531, & le 5 mai 1545, il se remaria avec *Magdeléne* de Marsenac. Il eut de sa premiere femme *Claude* de Louet, destiné à être d'église par son pere; AYMAR de Louet, baron de Saint-Auban, qui suit; *Florie* de Louet, tous trois pupilles en 1558.

VI. AYMAR de Louet, baron de Saint-Auban & seigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, Saint-Pons, le Luc, en vertu du testament de Jean de Teinturier, seigneur de Montmaur son oncle maternel, testa le 20 juin 1616, & fit un codicille le 14 août suivant. Il avoit épousé par contrat passé à la Motte d'Arzón, paroisse de Vic en Auvergne, le 8 février 1579, *Louise* d'Aulzon, fille de *François*, seigneur de Montravel, la Terrasse, Bergauson, Lande, &c. & d'*Anne* d'Arzon, & il en eut 1. *Gilbert* de Louet, baron de Saint-Auban, marié avec *Anne* de Flagheac, fille de *Pierre*, seigneur de Flagheac, & de *Marie* de Rostaing; 2. FRANÇOIS de Louet, baron d'Ornezon, qui suit; 3. *Antoine* de Louet, seigneur de la Roche; 4. *François* de Louet, abbé de S. Denys & doyen du Malzieu; 5. *Anne* de Louet, chevalier de Malte en 1617, commandeur de Condat en 1670; 6. *Charles* de Louet, mort avant 1643, épousa *Françoise* d'Apchier, vicomtesse du Chaila, fille de *François* vicomte du Chaila; & de *Louise* de la Fayette, dame de Maubec, & il en eut trois filles; *N.* de Louet, morte religieuse; *N.* de Louet, mariée en Auvergne, & morte sans enfans; & *N.* de Louet, mariée en Forez avec *N.* de Manoulte; 7. *Gillette* de Louet, mariée le 26 août 1606, avec *Josué* de Chavagnac, seigneur d'Ondredieu, lieutenant des gendarmes du comte de Châtillon, chambellan du duc d'Orléans; 8. *Marie* de Louet, mariée avant 1616, avec *François* de Molette, seigneur de Morangers, qui testa le 5 décembre 1636, & dont le fils fut à cause d'elle seigneur de Saint-Auban; & 9. *Charlotte* de Louet, mariée le 16 décembre 1620, avec *Claude* de Villars, seigneur de la Chapelle, baron de Masclas, colonel d'infanterie, & grand-mere du maréchal de Villars.

VII. FRANÇOIS de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & Saint-Pierre-del-Clar, le Courtal-del-Rey, Saint-Pons de Malcoz, d'Arzon, du Luc, de Saint-Auban, & capitaine de cent hommes d'infanterie dans le régiment de Languedoc par commission du duc de Montmorenci du 21 avril 1617, testa le 3 janvier 1622. Il avoit épousé par contrat du 28 avril 1608, *Françoise* de Rochemore, fille de *Louis*, seigneur de Saint-Laurent, président au présidial de Nismes, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages, qui testa étant veuve le 9 décembre 1664. Il eut de cette alliance: 1. *Louis* de Louet, baron d'Ornezon, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, servit en Picardie en 1640: il naquit vers l'an 1619, & mourut à Nismes le 7 octobre 1652; 2. HENRI de Louet, baron d'Ornezon, qui suit; 3. *Anne* de Louet, mariée le 5 août 1642, avec *Pierre* de Porcelet, lieutenant principal au siége d'Arles; & 4. *Françoise* de Louet.

VIII. HENRI de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de Saint-Pons, &c. naquit le 3 avril 1620, & mourut à Saint Pons le 14 octobre 1714. Il fut fait colonel de cavalerie pour aller servir au royaume de Naples, par commission donnée à Rome le 28 mai 1648, par le marquis de Fontenay, maréchal de camp, ambassadeur auprès du pape, & commandant les armées du roi en Italie & au royaume de Naples. Il avoit épousé par contrat du 27 mars 1656, ensuite de la dispense du pape obtenue le 13 septembre 1655, *Charlotte* de Rochemore sa cousine germaine, morte le 6 mars 1712, fille de *Charles*, seigneur de Solorgues, président au présidial de Nismes; & d'*Isabeau* de Bocaud. Il eut de son mariage, 1. *Louis-Hercules* de Louet, comte d'Ornezon, seigneur de Saint-Pons, capitaine de cavalerie dans le régiment de Florensac, aide de camp du maréchal de Luxembourg, mort à Montpellier le jeudi matin 27 septembre 1725; 2. *Philippe* de Louet, mort capitaine de dragons; 3. *Anne-François* de Louet, chevalier de Malte, lieutenant de galere, mort à Marseille; 4. *Fran-*

çois de Louet, baptisé à Saint-Pons, le 21 juin 1661, reçu chevalier de Malte de minorité le 21 juin 1666, fit ses preuves au mois de septembre 1670, page de la grande écurie en septembre 1678, périt avec le vaisseau le Sage aux Roques de Ceuta; 5. *Charlotte* de Louet, religieuse Ursuline à Sommieres; 6. *Catherine* de Louet, femme de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, mort de peste à Arles en août 1721, & mere de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, qui épousa le 23 mai 1746, *N.* de Roquefeuil Gabriac; 7. *Françoise* de Louet, née en 1669, mourut à Sommieres chez les religieuses Ursulines le 2 septembre 1679, & fut enterrée aux Récollets; 8. *Gabrielle*; 9. *Anne*; & 10. *Marie* de Louet.

LOUET (Jean) mort un siécle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *Jean* Louet, trésorier de René, roi de Sicile, & duc d'Anjou. Jean Louet fut doyen de l'église d'Angers, chanoine de Paris, & docteur & professeur en droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 août 1515. Georges Louet étoit de sa famille. Jean est loué dans son épitaphe pour sa candeur, son amour pour les pauvres, sa science & sa piété. On y releve aussi la noblesse de sa race. Cette épitaphe est dans la cathédrale d'Angers. * *Mémoires du temps.*

LOUET (Georges) conseiller au parlement de Paris, étoit d'une famille distinguée en Anjou, où elle a donné des chevaliers de Malte, des lieutenans-généraux & autres magistrats. Il prit le parti de l'église, & fut abbé de Toussaint d'Angers, & doyen de l'église cathédrale de la même ville. La candeur & la franchise formoient le caractère singulier de ce magistrat, & le firent choisir pour premier agent du clergé. Il s'aquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualités, si nécessaires à un juge, dans le parlement de Paris lorsqu'il y fut conseiller. On a de lui un *recueil de plusieurs notables arrêts* donnés en cette cour, dont on a fait plusieurs éditions. Cet ouvrage étant tombé, après la mort de l'auteur, entre les mains d'Antoine Séguier, alors président du parlement, & de celles de son frere, doyen de l'église de Paris, ces deux messieurs communiquerent ce manuscrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célébre avocat, y fit des notes & des augmentations considérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore plusieurs fois depuis, entr'autres en 1678 & en 1693, en deux volumes *in-folio.* Les meilleurs sont celles que Julien Brodeau, avocat au même parlement, a enrichies de ses commentaires & de nouveaux arrêts, & dont la derniere est en deux volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce recueil, satyre premiere, vers 115.

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
Et feuilletant Louet, *allongé par Brodeau,*
D'une robe à longs plis balayer le bareau.

M. Louet a donné outre cela un commentaire sur l'ouvrage de Dumoulin des régles de la chancellerie. Il mourut en 1608, peu de temps après qu'il eut été nommé évêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris possession de cet évêché. * *Mémoires du temps.*

LOUGBOROW, LENGBOROW, en latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, situé dans le comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, laquelle d'autres placent à Steni-Stradford, dans le comté de Buckingham. * Mati, *diction.*

LOUGHLOWMONT, grand lac d'Ecosse, *cherchez* LOMOND.

LOUGNON, riviere, *cherchez* OUGNON.

EMPEREURS DU NOM DE LOUIS.

LOUIS I de ce nom, empereur, *cherchez* LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, roi de France.

LOUIS II, dit *le Jeune*, empereur d'Occident, fils de LOTHAIRE I, aussi empereur, & de sa femme *Ermengarde*, frere de *Lothaire* II, roi de Lorraine, & de *Charles*, roi de Provence. Son pere l'envoya avec Dreux, évêque de Metz, à Rome, où le pape Serge II le couronna roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis empereur l'an 849, & Louis le *Germanique*, son oncle, l'attira dans son parti, dans le dessein qu'il avoit de dépouiller ses neveux. Les Sarasins lui donnerent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les assiégea dans Bari l'an 865. Les factions des grands susciterent de fâcheuses affaires à ce prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'église de S. Ambroise. De sa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du duc de Spolette, il eut *Louis* & *Charles*, morts en bas âge; & *Ermengarde*, femme de *Boson*, roi de Provence. * *Consultez* les annales de S. Bertin & de Fuldes; Adon, *in chronic.* Aimoin, *Cont.* Anastase; Baronius; le P. Anselme, &c.

LOUIS *le Begue.* Onuphre, Baronius, & d'autres auteurs modernes, mettent Louis *le Begue* au nombre des empereurs, & le placent le troisiéme entre ceux de son nom; mais MM. de Sainte-Marthe, le P. Sirmond, & divers autres, ont prouvé que le pape Jean VIII ne le couronna que roi de France, le 7 septembre 878, quoiqu'au sentiment de Sigebert, ce pontife fût assez porté à le faire empereur, si les Romains ne s'y fussent opposés. * Sigebert, *in chron.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Sirmond, *in notit. concil. Gall.* Petau, *doctr. temp.*

LOUIS III, dit IV par ceux qui reconnoissent Louis *le Begue* pour empereur, étoit fils de l'empereur ARNOUL, & d'*Otte.* Il succéda à son pere l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de six à sept ans; & l'année suivante il fut couronné à Forcheim, le 4 janvier. On commit le soin de sa personne à Othon duc de Saxe, & à Hatton, archevêque de Mayence; & on donna la conduite de ses armées à Lutpold ou Léopold, duc de la frontiere orientale de Baviere. Ses états furent accrus l'an 900, par la mort de Zuentibolde, son frere *naturel*, qui par sa mauvaise conduite, donna sujet aux Lorrains ses sujets, de se soumettre à Louis. Ceux qui gouvernoient ce prince, l'emmenerent exprès à Thionville, où ils le couronnerent. Les Hongrois firent souvent des courses en Allemagne, sous le regne de Louis, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce prince fut le dernier roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques auteurs disent qu'il épousa *Luitegarde*, & qu'il en eut deux filles, *Placide* & *Mathilde*; l'une mariée à *Conrad* de Franconie, & l'autre à *Othon*, duc de Saxe; mais il est sûr qu'il mourut sans enfans. Les historiens d'Italie ne mettent point ce prince entre les empereurs, parcequ'il n'a pas été couronné empereur par le pape. * Reginon, *in chron.* Luitprand, *l.* 1. Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* Mezerai & Dupleix, *hist. de France.* Le P. Anselme, &c.

LOUIS IV, ou V du nom, fils de Louis duc de Baviere, II du nom, dit *le Vieil*, & de *Mathilde* d'Autriche, fut nommé empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des électeurs, pendant que les autres donnerent leurs voix à Fréderic le *Beau*, fils d'Albert, empereur & duc d'Autriche. Cette division alluma une guerre très-fâcheuse dans l'empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louis se fit couronner à Aix-la-Chapelle le 6 janvier, jour de la fête des Rois, l'an 1315, & il se mit en campagne pour s'opposer à Fréderic, qu'il défit près de Muldorf en Baviere; il le prit même prisonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la priere des Romains, Louis passa les monts, quoique brouillé avec le pape Jean XXII, successeur de Clément V, qui avoit transféré le saint siége à Avignon.

Jean XXII fit savoir à l'empereur, que si dans trois mois il ne retiroit ses troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il cessât de faire les fonctions d'empereur jusqu'à ce qu'il lui eût donné l'investiture de cette dignité. Louis appella de la sentence de Jean XXII, à un concile général, qui se devoit tenir à Rome, véritable siége des souverains pontifes; & du pape mal informé au pape mieux informé, qui sont les propres termes de son appel. Ces deux grandes puissances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animosités. Le pape se servit l'an 1328, des censures ecclésiastiques contre Louis, qu'il excommunia, & déclara déchu de l'empire; & Louis perdant toute sorte de respect, eut des auteurs à gages qui écrivirent contre le pontife, qu'il appelloit par raillerie, *Jacques de Cahors*, parceque ce pape étoit de cette ville. Ensuite il entra en Italie, & y fit créer antipape l'an 1326 un cordelier, nommé *Pierre Rainallucci de Corberio*, dit *Nicolas* V, qui lui mit la couronne impériale sur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit hérétique, & déchu de la papauté. Un procédé si violent aliéna l'esprit des créatures de Louis, qui se vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à se réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344; mais n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions honteuses qu'on lui proposoit, qui étoient, qu'après une confession sincere de ses fautes, il remettroit l'empire & ses biens à l'église, pour ne les tenir que de sa bonté, il fut déclaré contumace. A la sollicitation du même Clément VI, & du roi Philippe *de Valois*, que Louis avoit offensé en prenant le parti d'Edouard roi d'Angleterre, son ennemi, les électeurs de l'empire, assemblés l'an 1346, à Rents, village sur le Rhin au-dessus de Coblents, mirent en sa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatriéme empereur de ce nom. Louis mourut le 11 octobre de l'année suivante de poison, ou, comme disent les autres, d'une chute de cheval, en poursuivant un sanglier, sans avoir été absous de son excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit regné près de 33 depuis son élection. Ses partisans l'enterrerent à Munick, dans l'église de Notre-Dame. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à BAVIERE. * Villani, *liv.* 9, 10, *& seq.* Aventin, *lib.* 7. Crantz. S. Antonin. Trithême. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

LOUIS, dit l'*Aveugle*, fils de BOZON, qui épousa *Ermengarde*, & se fit couronner roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louis lui succéda sous la tutelle de sa mere, & fut confirmé dans la souveraineté de ses états, par un décret d'un concile de Valence tenu l'an 890. Albert marquis de Toscane, & les autres ennemis de Berenger, qui s'étoit fait déclarer empereur, l'appellerent en Italie, pour y prendre possession d'un état qui avoit été possedé par ses aïeux. Louis suivit ce conseil, & se fit couronner empereur par le pape Etienne VII vers l'an 900 ou 901. Ensuite il se retira à Vérone, où il fut surpris par Berenger, qui lui fit crever les yeux. Louis retourna ensuite dans ses états, & y mourut l'an 938, selon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'assure le P. Labbe, après Reginon, auteur de ce temps. Ce prince laissa d'*Adelaide* sa femme, que quelques-uns font fille d'*Edouard* I, roi des Anglois, *Charles-Constantin*, prince & comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul roi de France, l'an 931, & l'an 951 reçut Louis d'*Outremer* en Aquitaine. Il épousa *Teutberge* ou *Tietberge*, & en eut selon les conjectures de du Bouchet, HUMBERT I comte de Maurienne, *tige des ducs de* SAVOYE. * Reginon, *in chron.* Sigonius, *lib.* 6, *de regno Italiæ.* Du Bouchet. Bouche. Bouis. Chorier, &c.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS, I de ce nom, roi de France & empereur d'Occident, surnommé *le Pieux* & *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde*, sa seconde femme, naquit à Casseneuil en Agenois l'an 778, & fut alors nommé roi d'Aquitaine, puis sacré & couronné à Rome en cette qualité par le pape Adrien I, le jour de pâque 15 avril 781. Son pere se voyant extrêmement âgé, n'ayant plus que lui d'enfant mâle, de l'avis des évêques & des seigneurs de sa cour, dans l'assemblée générale des états tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara son successeur l'an 813, & lui commanda de mettre sa couronne sur l'autel de la Vierge, pour en faire un hommage à la mere de Dieu: ce qu'il fit dans le temps que tout le peuple applaudissoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort de son pere; ce qui l'obligea de se rendre à Aix-la-Chapelle, pour prendre possession de cet empire. L'an 816 le pape Etienne V, successeur de Léon III, vint en France, & couronna l'empereur à Reims, où toute la cour se trouva. L'année suivante, Louis partagea ses états entre ses trois fils, *Lothaire*, qu'il associa à son empire; *Louis*, qu'il fit roi de Baviere; & *Pepin*, qu'il établit roi d'Aquitaine; & ayant su que Bernard roi d'Italie, son neveu, avoit conspiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raison, & l'obligerent de venir à Châlons demander pardon à son oncle. Il fut condamné à mort, mais l'empereur se contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après l'an 818. Les évêques de son parti furent mis dans un monastère. Depuis, Louis soumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un roi nommé *Morvan*; & à son retour perdit sa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le 3 octobre 818, & fut mere de LOTHAIRE, qui continua la lignée des empereurs d'Occident; de PEPIN, qui fit la branche des rois d'Aquitaine; & de LOUIS, qui fit celle des rois de Germanie. Quelque temps après il épousa *Judith*, fille de *Welphe* de Baviere, & en eut CHARLES II, dit *le Chauve*, qui fut son successeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient souffrir ni leur belle-mere, ni leur frere, ni Bernard comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir, & qui passoit pour l'amant de Judith. Ils se liguerent avec les parens de ceux que l'empereur avoit fait mourir, & porterent le peuple à se révolter contre son prince légitime. Ces ligues commencerent l'an 830. Pepin s'étant saisi de l'impératrice Judith, la força de prendre le voile de religieuse dans le monastère de Sainte Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la révolte ouverte contre son pere, se saisit de lui, & le mit sous bonne garde à S. Medard de Soissons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embrasser l'état monastique; c'étoit l'an 829: il fit aussi conduire son frere Charles, à l'abbaye de Prum dans les Ardennes. Quelque temps après, Pepin & Louis las du gouvernement de leur frere, rétablirent leur pere qui força Lothaire à se rendre, & lui pardonna sa révolte. Mais Louis ne fut pas long-temps en repos: ses enfans se révolterent de nouveau, le déposerent pour la seconde fois, soutenus dans leur révolte par le pape Gregoire IV, & Lothaire ayant assemblé le parlement à Compiégne le premier octobre 833, par le conseil d'Ebles de Reims, & de quelques autres prélats, il contraignit son pere de renouveller à S. Médard la pénitence publique, de quitter ses armes & ses ornemens impériaux, de sortir de l'église, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons sujets de l'empereur, & excita ses fils Louis & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce prince fut laissé à S. Denys, où les évêques lui rendirent la couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque temps après il fit revenir sa femme & son fils Charles; & après avoir perdu son fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louis son autre fils, jaloux de cet accommodement, se révolta. L'empereur le mit à la raison & lui pardonna: & en s'en retournant il apprit à Poitiers, où il avoit passé les fêtes de Noël &

de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne; mais se sentant extrêmement affoibli, il se fit descendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le dimanche 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir regné 37 en Aquitaine, & avoir été empereur 27 ans. On dit que, quarante jours avant sa mort, il avoit reçu tous les matins le corps de notre Seigneur Jesus-Christ. Ce prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule : de sorte que ses conseillers, & même les ecléfiastiques abusant de sa piété trop simple, le portoient quelquefois à des injustices. Du reste, il étoit laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les bonnes lettres, parloit & écrivoit facilement en latin, avoit beaucoup de connoissance du droit & des loix de son état, & avoit un grand soin de les faire observer. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Eginhart. Thegan. Les annales de Metz, de S. Bertin & de Fuldes. Aimoin, *de gest. Franc.* Reginon & Adon, *in chron.* Mezerai, *hist. de France.* Le P. Anselme. On peut consulter au sujet des capitulaires, qui nous restent de cet empereur, D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome IV.

LOUIS II, dit *le Begue*, à cause du défaut de sa langue, roi de France, né le premier novembre 843, fut fait roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après succéda à son pere CHARLES *le Chauve.* Il se fit sacrer à Reims, ou, selon d'autres, à Compiegne, par Hincmar archevêque de Reims; & reçut le serment de fidélité de ses sujets le 8 décembre 877. L'année suivante, le pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le 7 septembre, dans l'église cathédrale de S. Pierre de Troyes, où étoit assemblé un concile de prélats François, qui assisterent à sa cérémonie. C'est ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné empereur; mais il faut observer que la premiere cérémonie par Hincmar se fit pour le sacre, & que celle-ci, par les mains du pape, fut pour le couronnement. *Voyez* ci-devant son article parmi les empereurs. Louis s'accorda au sujet de la Lorraine, avec son cousin Louis II, roi de Germanie, après une entrevue à Marsne sur la Meuse. Il arma pour domter Bernard, marquis de Gothie; & tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon d'avoir été empoisoné. Alors il renvoya Louis son fils aîné qu'il recommanda aux grands, & entr'autres à Bernard comte d'Auvergne, à Thierri, grand chambellan, & à Hugues l'Abbé; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouars, il arriva à Compiegne, où il mourut le soir du Vendredi-Saint, 10 avril 879, & y fut enterré en l'église de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, 5 mois & 10 jours; & son regne d'un an, 6 mois & 3 jours. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * *Consultez* les annales de Metz, de S. Bertin & de Fuldes; un fragment de notre histoire de la chronique de Reginon, sous l'an 878. Mezerai, *hist. de France*, le P. Anselme, &c.

LOUIS III, roi de France, à qui son pere LOUIS II, dit *le Begue*, avoit envoyé un peu avant sa mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & sacré avec son frere Carloman, dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, par les mains d'Ansegise, archevêque de Sens. Louis, roi d'Allemagne, voulant profiter de la foiblesse de ces jeunes princes, s'avança jusqu'à Verdun; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans son royaume. Depuis, Louis & Carloman partagerent le royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neustrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avenement à la couronne, Bozon roi d'Arles, duc de Pavie & de Milan, s'étoit fait déclarer roi de Provence & de la Bourgogne, au synode tenu à Mantale, près de Vienne, où il assembla quelques prélats. Les deux princes l'assiégerent dans Vienne; mais comme les Normans faisoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louis laissa le soin du siége à son frere Carloman, marcha contre les barbares, & en tua neuf mille à Soucourt, près d'Amiens, l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'opposer aux mêmes ennemis, il tomba malade; se fit porter en litiere à S. Denys en France, & y mourut en la troisiéme année de son regne, le 4 août 882. Hariulfe, en sa chronique de l'abbaye de S. Riquier, lui donne précisément 2 ans, 3 mois & 24 jours de regne. Paul Emile dit que Louis ayant poussé son cheval pour courir après une fille qui se sauvoit dans une maison, se rompit les reins dans la porte qui étoit trop basse, & mourut de ce coup. Il mourut sans avoir été marié, & eut CARLOMAN, son frere, pour successeur. * *Voyez* le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, 39 & 40. Le pere Anselme.

LOUIS IV, dit d'*Outremer*, roi de France, fils unique de CHARLES III du nom, dit *le Simple*, & d'*Ogive*, fille d'*Edouard* I, dit *le Vieil*, roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette sage princesse se refugia avec son fils près d'Adelstan son frere, qui eut soin d'élever ce jeune prince, & le retint en sa cour jusqu'en 936, que les François, à la sollicitation de Hugues *le Grand*, lui firent repasser la mer. C'est de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le surnom d'*Outremer*. Il fut sacré & couronné à Laon, par Artaud, archevêque de Reims, le 19 ou le 20 de juin 937, & eut à soutenir plusieurs guerres domestiques & étrangeres. Son premier dessein fut de recouvrer la Lorraine, que son pere, dans le désespoir de ses affaires, avoit abandonnée à Henri, roi de Germanie; mais il fut repoussé par Othon, fils de Henri; & épousa depuis *Gerberge*, sœur de cet *Othon*, & veuve de *Gilbert* duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues *le Grand*, pour se rendre maître de la Normandie, faisant servir à ce dessein la qualité de tuteur de Richard, après la mort du duc Guillaume son pere. Les Danois qui protégerent Richard, rompirent les mesures de Louis, qui fut pris par Aigrold leur chef, au village de Crescenville, entre Rouen & Lisieux l'an 945, & fut mené prisonnier à Rouen, d'où il ne sortit que par un traité de paix. Elle fut suivie de la guerre contre Hugues. Louis, pour la soutenir, obtint d'Othon un secours qui lui fut utile, quoi qu'en aient écrit les auteurs Allemans. Enfin par l'entremise de l'empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le roi, qui passa dans l'Aquitaine, pour s'assurer de la fidélité des seigneurs de ce pays-là. En allant de Laon à Reims, ayant piqué après un loup qu'il rencontra sur son chemin, son cheval broncha, & le renversa si rudement, qu'il fut entierement froissé. Cette meurtrissure universelle se tourna en une espéce de maladie, nommée par les médecins *elephantiasis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954 à Reims, où il fut enterré dans l'église de S. Remi. Son regne fut de 18 ans, & près de 4 mois; & sa vie de 38 à 39 ans. LOTHAIRE lui succeda. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Flodoard, *in chron.* &c. Mezerai, *histoire de France.* Le P. Anselme.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens auteurs, fils du roi LOTHAIRE, & d'*Emme*, fut associé par son pere au gouvernement, & fut couronné dès le 8 juin de l'an 979, ce qui justifie les neuf ans du regne que lui donnent le continuateur d'Aimoin, & le moine Odorane, en sa chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens. D'autres disent qu'il regna trois ans & vingt mois avec son pere, & seize mois seul. Il fut marié, selon quelques auteurs, à *Blanche*, fille d'un seigneur d'Aquitaine; & selon d'autres, à *Constance*, fille de Guillaume comte d'Arles & de Provence, à qui sa beauté fit donner le surnom de *Blanche.* Lothaire, pere de Louis, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues *Capet*; mais Emme sa mere se défiant d'Hugues, avoit résolu de le mener vers sa grand-mere Adelaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, princesse qu'on appelloit *la mere des rois.* Cela ne s'exécuta point, parceque

Louis mourut le 22 juin 987 du poison que lui fit prendre Blanche sa femme. Il fut enterré à S. Corneille de Compiegne. Odoranne, que nous avons déja allegué, rapporte en sa chronique, que ce roi donna en mourant, le royaume à Hugues *Capet*, au préjudice de son oncle Charles de France, duc de Lorraine. C'est en celui-ci que finit la seconde race de nos rois, dite *des Carlovingiens*, qui avoit regné 236 ou 237 ans. Hugues *Capet* commença la troisiéme. * Glaber Raoul, *hist. l.* 2, *c.* 3. Alberic & Odoranne, *in chron.* Aimoin, *contin.* de Guillaume de Nangis. La chronique de Maillezais. Le pere Anselme.

LOUIS VI, dit *le Gros*, roi de France, fils du roi Philippe I, prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la justice, naquit l'an 1081, succéda à son pere le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte Croix d'Orléans, par Giselbert ou Daimbert, archevêque de Sens, le 2 août suivant. Il avoit déja donné des preuves de sa valeur en plusieurs rencontres, & principalement contre Henri roi d'Angleterre, duc de Normandie, contre les comtes de Rouci & de Beaumont-sur-Oyse, & le sire de Montmorenci. D'abord après son sacre, il prit des mesures très-justes pour châtier l'orgueil des seigneurs qui s'érigeoient en tyrans, usurpant indifféremment les biens de l'église & de la couronne. Les principaux étoient, Gui *le Rouge*, comte de Rochefort; Thomas de Marle, sire de Couci; Hugues, seigneur de Puiset; Thibaud comte de Chartres & de Champagne; Guillaume l'*Aveugle*, comte de Mâcon; & divers autres, que Henri I, roi d'Angleterre, sollicitoit contre lui. Il sut réduire ces seigneurs en divers temps, & défit l'armée du roi d'Angleterre, qui avoit refusé un combat que Louis lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par sa conduite & son courage, il les termina toutes heureusement. Depuis, il prit la protection du pape Callixte II, contre l'empereur Henri V. Il prit aussi celle de l'évêque de Clermont, contre le comte d'Auvergne; & vengea le parricide commis en la personne de Charles *le Bon*, comte de Flandre, qui fut assassiné dans l'église de S. Donatien de Bruges, où il entendoit la messe, & donna le comté à Guillaume Criton. Quelque-temps après, il se brouilla avec quelques prélats de son royaume, & en chassa quelques-uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, oserent l'excommunier; mais le pape Honorius II annula leurs censures, que la passion avoit fait fulminer. Ce prince extrêmement religieux, défendit toujours la cause de l'église, & celle des papes Gelase II, Callixte II & Innocent II. A ce dernier qui avoit succédé à Honorius II, les ennemis du saint siége avoient opposé Anaclet. Le roi Louis *le Gros* assembla à Estampes les prélats de son royaume, qui se soumirent à Innocent. Ce roi fonda l'an 1113 l'abbaye de S. Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, après un regne de 29 ans & 3 jours. Son corps fut porté dans l'église de S. Denys en France. On croit qu'il fut marié à *Lucine*, fille de *Gui* de Montlheri, comte de Rochefort en Iveline; mais qu'il en fut séparé pour cause de parenté, l'an 1107, au concile de Troyes, avant même que le mariage eût été consommé. Il épousa depuis *Adelaïde*, fille aînée d'*Humbert* II, comte de Maurienne & de Savoye, dont il eut des enfans rapportés à FRANCE. *Voyez* la vie de ce roi qui a été écrite par Suger abbé de S. Denys, & par un religieux de l'abbaye de Morigny; le P. Anselme, &c.

LOUIS VII, dit *le Jeune*, & *le Pieux*, roi de France, fils du roi Louis VI, dit *le Gros*, naquit l'an 1120, & fut sacré & couronné à Reims par le pape Innocent II, le dimanche 25 octobre 1131. Il épousa *Eléonore* ou *Alienore*, fille de *Guillaume* X, duc de Guienne & comte de Poitou, & prit possession de ces provinces l'an 1137. Aussitôt après il apprit la mort de son pere, & vint prendre soin des affaires de son état. Louis entra dans le différend de Geofroi V, dit *Plantegenest*, comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, roi d'Angleterre, qui disputoient entr'eux la Normandie. Il eut sujet de se plaindre de la conduite de Thibaud comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le pays de ce comte fut presque tout désolé, & plus de treize cens personnes furent brulées dans une église au sac de Vitri le Brulé l'an 1143. Le roi en témoigna un déplaisir extrême, & se soumit à tout ce qu'on voudroit imposer pour la réparation de cette faute. S. Bernard lui persuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zèle. Il reçut la croix, après avoir fait tenir un concile national à Bourges l'an 1145. Il y avoit fait rétablir l'archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la seconde semaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'empereur Conrad, animé d'un même zèle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux souverains auroient été capables d'assujétir tout le Levant, si la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louis fut plus heureuse dans les commencemens, & le roi dans toutes les occasions donna des marques de sa bravoure. Il alla à Antioche & à Jérusalem, où il fut reçu par le roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, ses troupes périrent malheureusement par la jalousie des Grecs. On entreprit le siége de Damas, qui ne réussit point. Le roi, après son retour en France, mécontent de la conduite peu réguliere de sa femme *Eléonore*, qui avoit fait parler de ses galanteries jusque dans l'Orient, s'avisa mal-à-propos en la répudiant au concile de Baugenci sur Loire l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le Poitou. Cette princesse se remariant à Henri II, roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très-puissant en France. Henri voulut depuis enlever le comté de Toulouse à Raymond VI, beau-frere du roi, à qui le comte avoit cedé son droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les suites ont causé de si grands maux. Le roi reçut peu après à l'hommage de la Normandie, Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit prise. Il obligea Guillaume VIII, comte d'Auvergne l'an 1162 de se ranger à son devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I le comté de Châlon, & fit deux ans de suite la guerre au roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170 par la paix conclue à Saint-Germain en Laye. Louis ne laissa pourtant pas de soutenir les enfans de l'Anglois, révoltés contre leur pere. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il visita le tombeau de S. Thomas de Cantorberi. A son retour, il fit couronner à Reims son fils Philippe, le jour de la fête de la Toussaints de l'an 1179, & mourut de paralysie à Paris le 18 septembre 1180, âgé, comme disent plusieurs historiens, de près de 70 ans; mais plus vraisemblablement de 63 à 64, après en avoir regné 43, un mois & 17 jours depuis la mort de son pere. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit son tombeau, qui est de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne sa troisiéme femme. Le roi Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la curiosité de le faire ouvrir. On trouva son corps presque tout entier, & ses ornemens royaux à demi consumés par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le roi & les princes du sang qui se trouverent présens, les prirent pour les porter en mémoire d'un si bon prince. Louis étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais politique, si l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant sa femme *Eléonore*, & en permettant qu'elle se remariât au roi d'Angleterre. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * *Voyez* les gestes de Louis *le Jeune*; les épîtres du pape Alexandre III, de S. Bernard & de l'abbé Suger; la chronique de l'abbé Robert; les fragmens de notre histoire; Mezerai; le pere Anselme, &c.

LOUIS VIII, roi de France, surnommé *le Lion*, à cause de son grand courage & de sa bravoure, fils du roi PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, & d'*Isabelle* de Hainault, né le 3, ou, selon le moine Rigord, le 5 septembre 1187, suivit son pere à la guerre de Flandre, où on le laissa avec un puissant corps de cavalerie, & où il brula Courtrai l'an 1213. De-là il fut envoyé en Poitou contre le roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le roi son pere gagna celle de Bouvines. Il se croisa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverses places en Languedoc. Quelque-temps après les Anglois lassés de la tyrannie de Jean *Sans-Terre*, appellerent Louis, & le couronnerent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 septembre 1217 en France, où il tourna ses armes contre les Albigeois l'an 1219, poussé à cela autant par la vue de ses propres intérêts, que par les sollicitations du légat Romain Bonaventure, cardinal du titre de S. Ange. Il succéda à son pere l'an 1223, & fut sacré & couronné à Reims avec sa femme, par Guillaume de Joinville, archevêque de la même ville, le 6 août de la même année. Ensuite il prit sur les Anglois Niort, Saint-Jean d'Angeli, & tout ce qui étoit deça la Garonne, après leur avoir déja enlevé le Limosin, le Périgord & le pays d'Aunis. Savari de Mauléon, général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu assez long-temps, en attendant le secours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il espéroit pour le payement de sa garnison, il le quitta & se donna à la France : ce qui fut cause que l'appareil d'une grande flotte angloise, qui menaçoit nos côtes, s'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le roi commença une troisiéme expédition, contre les Albigeois qui s'étoient cantonés sous le regne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon comte de Montfort, les avoit souvent battus, & sur-tout à la célébre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vingts mille hommes. Ces désavantages n'empêcherent pas ces rébelles de former sous ce regne de nouveaux mouvemens. Louis fondit sur eux, & après quelques légers succès, le 12 septembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il enleva ensuite Carcassone, Beziers, Pamiers, & se rendit le maître absolu de tout le pays, jusqu'aux portes de Toulouse, où il laissa Imbert de Beaujeu, pour commander en son absence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyssenterie fort violente, & mourut, non sans soupçon de poison de la part du comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le roi, avoit lieu d'appréhender que ce prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres disent que Louis mourut pour avoir été trop continent, car sa femme ne l'avoit point suivi. Ce fut à Montpensier en Auvergne, un dimanche 8 novembre 1226, après avoir regné 3 ans & 4 mois moins 6 jours, & avoir vécu 39 ans, 2 mois & 3 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys auprès de son pere, & son cœur & ses entrailles dans l'abbaye de Saint-André-lez-Clermont. *Voyez* sa postérité à FRANCE.* *Consultez* les gestes de Louis VIII que nous avons en vers latins; Guillaume le Breton; Rigord; Matthieu Paris; Vincent de Beauvais; Mezerai; le P. Anselme, &c.

LOUIS (Saint) IX de ce nom, roi de France, fils du Louis VIII, & de *Blanche* de Castille, naquit au château de Poissi le 25 avril 1215, & parcequ'il y fut aussi baptisé, il prit quelquefois lui-même le nom de *Louis de Poissi*. Il n'avoit que onze ans & demi, lorsque le roi son pere mourut, & fut sacré à Reims, le siége étant vacant, par Jacques de Basoches évêque de Soissons, le premier dimanche de l'avent 29 novembre 1226. Blanche sa mere, régente du royaume pendant sa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe comte de Boulogne, oncle du roi, Robert comte de Dreux, Pierre *Mauclerc*, c'est-à-dire, *mal-habile*, son frere, duc de Bretagne, Thibaud comte de Champagne, puis roi de Navarre, Hugues de Luzignan, comte de la Marche, & divers autres grands seigneurs prétendans au gouvernement, firent souvent des entreprises pour surprendre la personne du roi. Après l'avoir manqué plusieurs fois, ils en vinrent jusqu'à cette extrémité, que d'élire roi, dans une assemblée secrette, le seigneur de Couci, qui étoit en grande réputation de sagesse & de justice parmi eux. Blanche informée de ces desseins, par le moyen du comte de Champagne, qu'elle engagea dans ses intérêts, les éluda facilement; & par sa conduite conserva l'autorité de son fils & le calme dans l'état. Le roi devenu majeur l'an 1236, fut bon gré au comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'état, & le maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber sur lui le dépit d'avoir manqué leur entreprise. Pierre *Mauclerc*, le comte de Dreux, & Hugues de Luzignan, qui étoient les plus mutins, furent obligés de se soumettre. Le premier rendit hommage au jeune roi; mais Hugues de Luzignan X de ce nom, comte de la Marche & d'Angoulême, refusa de rendre celui qu'il devoit à Alfonse frere du roi, comme comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épousé Elizabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean *Sans-Terre*, & mere de Henri III, roi d'Angleterre, & il espéroit que les secours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires, mais il se trompa; car le roi le battit le 22 juillet 1242, & le poussa jusqu'à Saintes. Hugues rentra dans son devoir. Le roi ayant assemblé son parlement à Pérone, termina le différend qui divisoit les enfans de Marguerite, comtesse de Flandre & de Hainaut, au sujet de ces deux comtés. Raimond, comte de Toulouse, s'étant joint aux Marseillois rebelles à leur comte, tâcha de susciter de nouveaux troubles. Le roi le mit à la raison, & termina heureusement contre les Albigeois la guerre que son pere avoit commencée. Ensuite étant relevé d'une grande maladie, il prit résolution de se croiser, pour délivrer les chrétiens de l'oppression des infidéles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant sa maladie. Après avoir reglé diverses affaires dans son royaume, il laissa la régence à sa mere Blanche, reçut la croix du légat puis du pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1242. Il fit voile deux jours après, & arriva le 25 septembre dans l'isle de Chypre, où il passa l'hyver, pour attendre le reste de ses troupes & de ses munitions. Il partit de cette isle le 13 mai de l'année suivante, aborda le 4 juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il assiégea le vendredi 4 juin, & qu'il prit le 6. Ensuite il traversa le Nil, jetta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna sur les infidéles entre les canaux du Nil, & se rendit presque maître de tout le pays. Robert comte d'Artois, son frere, fut tué en poursuivant trop inconsidérément les ennemis au travers de la ville de la Massoure, le 8 février 1250. Le saint roi fit dans toutes ces occasions des actions d'une prodigieuse valeur. Son armée étoit campée près de Pharamia ou Pharamie, pour se rafraîchir, lorsque Melec-Sala, fils du sultan Meledin, tué au commencement de cette guerre, vint l'enveloper avec un grand secours qu'il avoit tiré des autres sultans. Il boucha tous les passages des vivres aux chrétiens, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *scorbut*, réduisirent en un état déplorable. On résolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard : l'armée fut défaite & le roi fait prisonnier avec ses deux freres, Alfonse & Charles, le 5 avril 1250. Cette prison fut glorieuse à Louis; car on dit que les Sarasins ayant tué Melec-Sala, mirent en délibération de le choisir pour leur souverain, tant son courage & sa vertu avoient charmé

charmé ces barbares. La seule chose qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligeât à embrasser la religion chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une tréve, & pour la rançon du roi & des siens. Il rendit Damiette & paya huit cens mille besans d'or; mais ne pouvant souffrir qu'on mît sa personne à prix d'argent, il voulut que cette somme fût pour la rançon des siens, & Damiette pour la sienne. Ayant su que dans le payement de l'argent, les infidéles s'étoient mécomptés d'une somme considérable, il la leur envoya incontinent. Ensuite, montant avec le reste de l'armée chrétienne sur les galeres des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Césarée l'an 1251, fortifia d'autres places, & s'occupa à visiter les saints lieux. Bientôt après ayant appris la mort de sa mere, il revint en France l'an 1254, après une absence de cinq années. Il trouva toutes choses dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258, avec l'Anglois, qui seul pouvoit troubler son royaume. Dans la suite il s'adonna à le regler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppressions, & à instruire ses sujets par ses bons exemples. Il fit bâtir des églises, des hôpitaux & des monastères, prit sous sa protection les veuves & les orphelins; procura de tout son pouvoir l'avancement de la religion, & eut soin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres démoiselles, & sur-tout au soulagement des peuples par la revocation des impôts, que la malignité ou la nécessité des temps precédens avoient introduits. Il recueilloit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faisoit nourrir dans la religion chrétienne aux dépens de son domaine. Ce revenu passoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux-ci s'appelloient *Baptisés*; & lorsqu'ils étoient en âge, ils se nommoient les *Convertis*. Le duc de Bourgogne, le roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquerent pareille chose dans leurs terres; & les successeurs de S. Louis l'ont imité en cela jusqu'au regne du roi Jean. L'an 1260 parurent les dévots, depuis nommés flagellans. *Voyez* FLAGELLANS. Louis fit aussi une pragmatique pour la dispensation des bénéfices. Enfin il entreprit une seconde croisade, & laissa l'administration de son royaume à Matthieu, abbé de S. Denys, & à Simon de Clermont, sire de Néelle. Il fit son testament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marseille, ou selon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi 1 jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne, après avoir essuyé une furieuse tempête, & passa en Afrique, où il se rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il assiégea celle de Tunis, où la peste s'étant mise dans son armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ses pieux travaux par une sainte mort le 25 août 1270, après avoir regné 43 ans, 9 mois & 16 jours. Ses chairs séparées de ses os, & ses entrailles furent portées en l'abbaye de Montréal près Palerme en Sicile, & y furent mises dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportés à S. Denys en France, le vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le pape Boniface VIII le canonisa à Orviette le 11 août 1297, & l'an 1298, ses reliques furent transportées de S. Denys à la Sainte-Chapelle de Paris, que ce roi avoit fondée. Ce fut en la présence des prélats & des grands du royaume, le jour d'après la fête de S. Barthelemi, que l'église célébre celle de ce saint. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Guillaume de Nangis. Geofroi de Beaujeu. Guillaume de Chartres. Josse Chlicthou. La Serre, &c. *en la vie de S. Louis*. Joinville. Pierre Matthieu. Masson. Sainte-Marthe. Mezerai. Le pere Anselme, &c. Deux auteurs ont publié depuis deux différentes vies de ce prince. Le premier est M. de la Chaise qui écrivit cette histoire par ordre de Louis XIV, & dont l'ouvrage a paru en deux volumes *in*-4°, à Paris l'an 1688. Le second a aussi publié le sien dans la même ville *in*-4°, l'an 1689. C'est M. l'abbé de Choisi, qui l'ayant composé en moins d'un mois, en a fait une histoire très-superficielle, mais bien écrite.

LOUIS X, roi de France & de Navarre, surnommé *Hutin*, vieux mot qui signifie *mutin* & *querelleur*, succéda au roi PHILIPPE IV, dit le *Bel*, son pere, le 29 novembre 1314, étant déja, du côté de sa mere *Jeanne*, roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut sacré & couronné à Reims par l'archevêque Robert de Courtenai, que le dimanche 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigni. Il engagea mal-à-propos ses gens contre Robert comte de Flandre; car il assiégea Courtrai, & fut contraint de lever le siége, à cause du mauvais temps: ensuite de quoi il fit un traité désavantageux. Après un regne d'un an, sept mois & quelques jours, il mourut subitement, non sans soupçon de poison, au château de Vincennes, le samedi 5 de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un historien presque contemporain, dit, que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il descendit dans une cave, & y but du vin si frais, qu'il en eut les entrailles glacées: de sorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * Le continuateur de Guillaume de Nangis. Mezerai. Le pere Anselme.

LOUIS XI, roi de France, fils du roi *Charles* VII, naquit à Bourges le 3 ou le 4 juillet 1423, & dès sa premiere jeunesse, il n'eut point de plus violente passion que celle de regner. L'an 1440, il se fit chef de la faction nommée *la praguerie*, contre le roi son pere, avec lequel il fit son accommodement quelque temps après, & se trouva à la levée du siége de Tartas en Gascogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé le 14 août 1443, passa l'année suivante en Alsace, où il prit Montbeliard, & défit six mille Suisses près la ville de Basle. A son retour, il fut envoyé par le roi l'an 1446, dans la Guienne, où il se saisit du comte d'Armagnac & de sa femme. Peu après il se retira en Dauphiné, où il pilla le peuple & le clergé, prit les armes contre son pere, & se ligua même avec les mécontens & les ennemis de l'état. L'appréhension qu'il eut d'être enveloppé par les troupes que le roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de sortir du Dauphiné, d'où il passa dans la Franche-Comté, puis l'an 1456, dans le Brabant où le duc de Bourgogne le traita comme le fils de son souverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de son pere arrivée le 22 juillet 1461. Il partit aussitôt, accompagné du duc de Bourgogne & de son fils, & vint à Reims, où le 15 août il fut sacré par l'archevêque Jean Jouvenel des Ursins. La conduite que ce prince avoit tenue envers son pere & envers ses peuples de Dauphiné, donnoit assez à connoître ce qu'en devoient espérer ses sujets & ses amis. Dès qu'il fut entré dans son état, il s'y gouverna comme dans un pays de conquête, maltraitant les créatures du roi son pere, destituant tous ses officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particuliere & méfiante lui fit éloigner les princes, & les grands, qui, pour se venger, prirent ce prétexte, qui ne manque jamais, de l'oppression du peuple, & engagerent les premieres personnes de l'état dans leur ligue, qu'ils autorisoient par le nom de *bien-public*. Le duc de Berri, frere du roi, les ducs de Bretagne & de Bourbon, & le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, étoient les principaux chefs de ce parti. Le roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les princes ligués près de Montlheri, où le mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louis prévit les suites fâcheuses que pouroient avoir ces désordres, & rompit adroitement cette ligue par la paix conclue au mois d'octobre suivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à son frere; au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le comté d'Etampes au duc de Bretagne; & l'épée de connétable à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Depuis, son

frere mécontent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & se ligua avec le Breton, & avec Charles duc de Bourgogne, dont le pere venoit de mourir. Louis déclara la guerre à l'un, & souleva les Liégeois contre l'autre. Ce rusé politique s'engagea témérairement à Peronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à son frere la Champagne & la Brie en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ses troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut prise d'assaut, & presque brulée le 30 octobre de la même année 1468. Louis ne se rebuta point du mauvais succès de sa politique en cette rencontre; il trouva bientôt le moyen de contraindre son frere à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voisine de la Bourgogne, pour le détacher par là de Charles, & pour réduire celui-ci à se contenter des conditions d'une trève d'un an, après avoir repris sur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les états eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louis envoya un huissier du parlement de Paris, citer jusqu'à Gand le duc de Bourgogne, pour faire raison au comte d'Eu, & ensuite le chassa de devant Beauvais, qu'il avoit assiégé le 10 juillet 1472. Le roi avoit institué à Amboise le premier août 1469, l'ordre de S. Michel; le duc de Bretagne le refusa, & le duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louis ordonna qu'au son de la grosse cloche à midi, on se mît à genoux, & que l'on récitât l'*Ave, Maria*. Les Anglois, qui étoient descendus en France, à la sollicitation du Bourguignon, s'en retournerent peu après, ensuite du traité conclu le 29 août 1475, à Pequigni, où les deux rois s'entrevirent, & jurerent une tréve de neuf années, que le duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Ensuite le roi fit trancher la tête au connétable de Saint-Pol, le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, le 4 août 1477. Le duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nanci au commencement de cette même année, étoit sans doute le plus dangereux ennemi du roi; il ne restoit plus que Charles de France, frere de ce prince, qu'il fit empoisoner en Guienne, par Jean Favre Versois abbé de S. Jean d'Angeli, dans une pêche que la dame de Montforeau, maîtresse de ce prince, lui présenta, & dont elle fut aussi empoisonée, en ayant mangé la moitié. Louis se défit aussi de quelques autres seigneurs, qui avoient soutenu la rébellion, & détruisit si bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, *qu'il avoit mis les rois hors de page.* Par la mort de Charles duc de Bourgogne, il réunit la Bourgogne & l'Artois à la couronne, & y ajouta la Provence par la donation des derniers comtes. Il pratiqua l'alliance des Suisses l'an 1474, resserra l'Anglois dans ses états, & assura de toutes parts la paix à son royaume. Ses conquêtes ne soulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles jusqu'à quatre millions sept cens mille livres, somme excessive en ce temps-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'opposoient à ses exactions. Il donna au mois d'août 1479 la bataille de Guinegaste contre Maximilien, archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de sa vie, il devint insuportable par sa mauvaise humeur & par ses défiances, particulierement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoissance, qui ne lui revinrent qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce si imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne se souvenoit en aucune maniere de ce qui lui étoit arrivé pendant son mal, il en demanda des nouvelles à ses domestiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne se précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il disgracia tous ceux qui s'en vanterent, sans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette seule raison. Ce prince étoit malade dans le château du Plessis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre son autorité, lui firent faire des choses extravagantes. Il envoyoit des ambassadeurs dans les pays étrangers, & faisoit mourir les criminels qui étoient dans les prisons, afin qu'on crût qu'il se portoit bien. On dit que son médecin Jacques Cottier, abusant de la crainte extrême que ce prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de temps. Le roi fit apporter grand nombre de reliques, & même la sainte Ampoule; & ayant oui parler de S. François de Paule, célebre par ses miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ses jours; mais malgré toutes ces précautions, il mourut un samedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir regné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cleri, où son tombeau fut ouvert & profané par les huguenots l'an 1562. *Voyez* sa postérité à FRANCE. Ce prince vindicatif, défiant & rusé, ne prenoit conseil que de lui-même, & ne pouvoit souffrir les personnes de qualité, pendant qu'il avançoit les gens de rien: ce qui rendit sa conduite tout-à-fait odieuse. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & assez lettré; ce que Gaguin assure aussi. Il savoit mieux que prince du monde, gagner les hommes, découvrir les secrets de ses ennemis, les embarasser de défiances, & diviser les plus unis: mais dans la joie il ne pouvoit retenir ses secrets, tout lui échapoit; & il étoit encore plus sujet à faire des fautes, qu habile à les réparer; ce qu'il faisoit par toutes voies, plus souvent mauvaises que bonnes. On ne sauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Pays-Bas, de la Franche-Comté & de la Castille, en manquant de les acquerir par le mariage de son fils, ou de Charles d'Orléans, avec l'héritier de ces états. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un ambassadeur, que le sultan Bajazet lui envoyoit, passât plus avant que Marseille; parcequ'il ne croyoit pas qu'on pût être chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jesus-Christ. Ce fut lui qui institua les parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des postes. Il avoit dessein de faire réduire tous les poids & mesures à une, & de faire dresser une coutume générale pour toutes les provinces de son royaume. * Philippe de Comines, *mémoires de Louis XI.* Pierre Matthieu, *histoire de Louis XI.* Chronique scandaleuse de Jean le Maire de Troyes; & chronique de Louis XI. Gaguin. Le Feron. Dupleix. Mezerai, &c. *histoire de France.* Varillas, *en Louis XI.* Le P. Anselme, &c.

LOUIS XII, roi de France, dit *le Juste & le pere du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta long-temps la qualité de duc d'Orléans. Il succéda l'an 1498 en ligne collatérale, à *Charles* VIII, mort sans enfans, comme le prince de son sang qui en approchoit de plus près, & fut sacré à Reims par le cardinal Guillaume Briçonnet, archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce prince étoit fils de CHARLES duc d'Orléans & de Milan, & de *Marie* de Cleves sa troisiéme femme, & petit-fils de LOUIS de France, duc d'Orléans, second fils du roi CHARLES V, & de *Valentine* de Milan, du chef de laquelle la maison d'Orléans devoit succéder au duché de Milan. Il s'étoit trouvé au sacre du roi Charles VIII, où il représenta le duc de Bourgogne, & avoit été l'un des chefs des seigneurs qui se liguerent contre le roi, & qui furent défaits à la bataille de S. Aubin du Cormier l'an 1488. Il avoit été fait prisonnier, & conduit au château de Luzignan, puis à la grosse tour de Bourges. Depuis, il avoit accompagné le roi Charles VIII en Italie, & y avoit soutenu vaillamment le siége de Novare contre Ludovic Sforce, duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne sur la tête, il commença à travailler pour la féli-

cité de ses peuples, & il prit soin de les soulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne justice. Il créa un parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le grand-conseil, dont l'institution avoit déja été projettée par Charles VIII. Il n'y eut pas jusqu'à ses ennemis, qui ne se ressentissent de sa bonté; & après son élévation, on vit sortir ce beau mot de sa bouche: *Que ce n'étoit pas au roi de France de venger les querelles du duc d'Orléans.* Ses premiers desseins furent de recouvrer le duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine son aïeule, & d'où il chassa Ludovic Sforce qui l'avoit usurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque temps après le Milanez se révolta, & Sforce fut rétabli; mais son bonheur fut de peu de durée. Le roi reconquit ce duché au printemps de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le cardinal Ascanio son frere, par Louis de la Tremoille, général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Ensuite le roi songea à faire valoir le droit qu'il avoit sur le royaume de Naples; & dans ce dessein, il se joignit à Ferdinand V, roi d'Aragon, l'an 1501. Ils en chasserent Frédéric qui en étoit roi, & à qui notre monarque donna depuis le duché d'Anjou, par un excès de générosité. Ils partagerent ensuite l'état de Naples par un traité, suivant lequel les Espagnols devoient se contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reste du royaume devoit demeurer aux François. Quelque temps après, les Espagnols conduits par Gonsalve de Cordoue, qu'ils nomment *le grand Capitaine*, au sujet du différend qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ces derniers; mais l'an 1503, l'armée françoise fut défaite au combat de Seminare en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Serignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent suivis de la perte du royaume de Naples. Le roi fit la paix l'an 1505, châtia l'an 1507 la révolte des Génois, & fit son entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le roi d'Aragon à Savonne au mois de juin; & l'an 1508, il fit le traité de Cambrai avec le pape Jules II, & l'empereur Maximilien I contre les Vénitiens, qu'il défit à la bataille d'Aignadel le 14 mai 1509, & sur lesquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louis fut investi du duché de Milan à Trente par l'empereur le 14 juin 1510. Ensuite il fit rendre Ravenne, & diverses autres places au pape Jules II; mais ce pontife jaloux du bonheur de la France, qu'il n'aimoit point, & soupçonant le cardinal d'Amboise, premier ministre du roi, d'aspirer au pontificat, fit ligue avec l'empereur, les Suisses & les Vénitiens, contre le roi. Il éclata d'abord par des excommunications injustes, qu'il lança sur le roi & ses alliés, dont il prétendoit, contre toute sorte de droit & de raison, abandonner les états à qui les pouroit occuper. Cependant les ligués perdirent la fameuse bataille de Ravenne le 11 avril jour de la fête de Pâque 1512. Il est vrai qu'elle fut fatale aux vainqueurs par la mort du brave Gaston de Foix leur général. Le pape continuant de pratiquer toutes les puissances contre Louis, lui débaucha les Suisses, qui rendirent le Milanez au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnerent la bataille de Novarre la nuit du 5 au 6 juin 1513, & vinrent assiéger Dijon, où le brave Louis de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique désavantageux, ne laissa pas de sauver la France. Jules, toujours plus passioné, fit aussi soulever Gènes, & suscita contre la France, les Espagnols, puis les Anglois. Ceux-ci défirent quelques troupes françoises, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegaste, surnommé *des Eperons*, & prirent Therouanne & Tournai. Louis se débarassa sagement de tant d'ennemis. Il s'accommoda avec les Suisses, fit la paix avec les Espagnols, & confirma son alliance avec l'Anglois, épousant en troisiémes nôces le 9 octobre 1514, *Marie*, fille de *Henri* VII, & sœur de *Henri* VIII, rois d'Angleterre. Il avoit épousé contre son gré *Jeanne* de France, fille du roi *Louis* XI, de laquelle il fut séparé le 22 décembre 1498, & s'étoit ensuite marié le 8 janvier 1499 à la reine *Anne* de Bretagne, veuve du roi *Charles* VIII, son prédécesseur, laquelle il avoit perdue le 9 janvier 1513. Peu après son troisiéme mariage, lorsqu'il dressoit une puissante armée pour repasser les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir regné 16 ans, 8 mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys en France, & son cœur dans la chapelle d'Orléans, aux Céléstins de Paris. Ce bon roi fut regretté universellement de tous ses sujets. Il étoit religieux, chaste, libéral, ami des lettres, magnanime, & aimoit tellement son peuple, qu'il versoit des larmes, lorsque la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque subside. On ajoute qu'il aimoit à se trouver travesti dans les assemblées, où l'on parloit librement, & qu'il se vantoit d'y avoir appris beaucoup de choses importantes, qu'il n'auroit jamais sues par une autre voie. *Voyez* sa postérité à FRANCE. C'est sous le regne de ce prince, que les EPICES prirent naissance, charge que les plaideurs se sont imposée eux-mêmes. FRANÇOIS I lui succéda. * *Consultez* les auteurs de la vie de ce roi; Jean de Saint-Gelais; Jean d'Auton; Jean Marot, *dans ses poësies*, où il est autant historien que poëte; Claude de Seissel, &c *histoire de Louis XII.* Paul Emile; Gaguin; Papyre Masson; Dupleix; Mezerai, &c. *hist. de France*; Paul Jove; Guichardin; Pierre Bembo; Arnoul le Feron; le pere Anselme; M. l'abbé Tailhié, *vie de Louis XII*, &c.

LOUIS XIII, roi de France & de Navarre, dit *le Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda à son pere HENRI *le Grand*, le 14 mai 1610, fut sacré à Reims le 17 octobre suivant, par le cardinal de Joyeuse, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela il avoit régné sous la tutelle de la reine sa mere. On tint ensuite les états à Paris; & l'on dissipa toutes les brouilleries qui se formoient dans l'état, par le traité de Sainte-Menehoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit proposé une double alliance avec l'Espagne, & on la conclut heureusement la même année. Le roi épousa *Anne* d'Autriche, infante d'Espagne: & *Elizabeth* de France, sœur du roi, fut mariée à l'infant *Philippe* IV. Ce fut en ce même-temps que la faveur du maréchal d'Ancre, auprès de la reine, causa le mécontentement des grands. Lorsque le roi voulut prendre lui-même le soin des affaires après sa majorité, ce favori, nommé *Concino Concini*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé duc de Luines, puis connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les mécontens se rangerent du côté de la reine mere, qu'on avoit priée de se retirer à Blois; mais leur premiere tentative leur réussit fort mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites; ensuite de quoi la reine fit sa paix l'an 1620, & fit donner amnistie générale à tout son parti. Depuis, le roi tourna ses desseins sur le Bearn, pour y rétablir la religion catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureusement à bout la même année 1620, & donna par-là un prétexte de révolte aux religionaires de France. Le roi prit sur eux Saumur; puis assiégea & fit démanteler S. Jean d'Angeli, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Sainte-Foi, Bergerac, Clerac, & plusieurs autres places de ce parti se soumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban seul arrêta le progrès des armes du roi. Le duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée, & le connétable de Luines, mort de maladie sur la fin de 1621, fit place au cardinal de Richelieu, qui s'empara de la

faveur du roi. Monheur, Royan, Tonneins, Sainte-Foi, Negrepelisse, Saint-Antonin, Montpellier, &c. se rendirent l'an 1622. On défit aussi les rébelles au combat de Riez, & les Rochelois sur mer, & ensuite on leur donna la paix. Le roi travailla à établir le repos dans la Valteline l'an 1624: il assista le duc de Savoye contre les Génois l'an 1625, & le 16 septembre de la même année, il gagna par ses généraux une victoire navale sur les Rochelois, que l'esprit de révolte emportoit toujours. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Isle-de-Ré, le 8 novembre 1627, & repoussés honteusement. Depuis, le roi entreprit le siége de la Rochelle, qui fut contrainte, après un an de résistance, & malgré les secours des Anglois, de se soumettre enfin le 28 octobre 1628. Le roi y fit son entrée le premier novembre suivant, & prit ensuite la protection du duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hyver, força le Pas de Suze le 7 mars 1629, défit le duc de Savoye, qui le lui vouloit disputer; fit lever le siége de Cazal à Gonçales de Cordoue, gouverneur du Milanez, le 15 suivant, & mit son allié en possession de son état. Le roi, de retour en France, châtia le reste de ses sujets rébelles, dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en graces plusieurs villes calvinistes, comme Nîmes, Castres, Montauban, &c. avec Henri duc de Rohan, qui avoit été le chef des rébelles. Les Allemans se prévalurent de sa sortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & surprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le marquis de Spinola forma le siége de Cazal. Ces irruptions obligerent le roi d'envoyer de-là les monts une puissante armée, qui soumit Chamberi, avec toute la Savoye, puis Briqueras, Pignerol, Carignan, Salusses & Veillane, où le duc de Montmorenci défit les ennemis. Cette même armée défit les Espagnols au pont de Carignan; se fit jour jusqu'à Cazal, qu'on délivra une seconde fois: contraignit les ennemis à consentir au traité de Quierasque, qui fut conclu le 13 juin 1631, & acquit au roi le titre de *Libérateur de l'Italie*. Quelque temps après, Gaston duc d'Orléans, frere unique du roi, fit éclater sa jalousie contre le cardinal de Richelieu. Il se mit en campagne, & gagna le duc de Montmorenci, qui souleva le Languedoc, dont il étoit gouverneur; mais ce seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Castelnaudari, qui fut donné le premier septembre 1632, & dans lequel le comte de Moret, frere *naturel* du roi, fut tué. Le duc de Montmorenci perdit la tête sur un échaffaut à Toulouse le 30 octobre suivant. Monsieur ne réussit pas mieux du côté de la Lorraine, où il fut trompé par le duc, que nos armées dépouillerent de son pays. Le roi prit sur lui Nanci l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chassa les Impériaux d'Heidelberg. L'électeur de Tréves avoit été maltraité par les Espagnols, parcequ'il s'étoit mis sous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec lesquels le roi avoit fait alliance. Les Espagnols prirent Tréves, y égorgerent la garnison françoise, & arrêterent prisonnier l'électeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre, qui se fit par un héraut d'armes à Bruxelles, le 19 mai 1635. La bataille d'Avein en Flandre, gagnée le 16 mai suivant, par les maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le prince Thomas, commença cette longue guerre. Philisbourg, Spire, Mayence, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1635, & on défit l'armée impériale, que Galas avoit amenée en Bourgogne, où l'on avoit assiégé vainement Dôle dans la Franche-Comté. Le comte d'Harcourt, suivi de la noblesse de Provence, chassa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient surpris les isles de Lerins, dites *de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite*. Le maréchal de Schomberg fit lever le siége de Leucate à Serbelloni, qui y fut défait avec mille hommes; & on prit sur les Espagnols diverses places dans les Pays-Bas. L'armée françoise les battit trois fois sur mer l'an 1638. En Allemagne les troupes de France jointes à celles du duc de Weimar, prirent Brisac, & remporterent les victoires de Rhinsfeldt, où Jean de Vert fut fait prisonnier; celles de Polinckove, de Rhinhaus & de Wolfembutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le comte d'Harcourt avoit secouru Cazal, défait le marquis de Leganez, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du duc de Savoye. Dans le même temps, le prince de Condé prit Salces dans le Roussillon; & dans l'Artois, les armées du roi prirent Hesdin & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & subjuguerent Aire, Bapaume, Lens & la Bassée. Elle eurent du désavantage à Thionville & ailleurs: Salces fut repris, Verceil fut perdu, & le siége de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne se soumit au roi, qui y prit Perpignan l'an 1642: ce qui fut suivi de la reddition de Salces, & de tout le comté du Roussillon. Le duc de Lorraine avoit eu recours aux bontés du roi; mais sa feinte réconciliation ne servit qu'à le faire dépouiller une seconde fois de ses états. Le comte de Soissons, qui s'étoit mis en campagne pour satisfaire son ressentiment, fut tué à l'issue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du roi le 6 juillet 1641, à la Marfée près de Sédan, qu'on prit l'année suivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lamboi demeura prisonnier, le 17 janvier; & celle de Villefranche le 31 mars. Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis *le Juste*, mourut à Paris, après la conquête du Roussillon, le 4 décembre 1642. Le roi le suivit bientôt après, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Ascension, le 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de regner. Il vécut 41 ans, sept mois, 18 jours, & regna 32 ans accomplis. Ce prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la vie de ce monarque propre à faire connoître sa piété, fut l'acte solemnel du 10 février 1638, par lequel il supplia la sainte Vierge d'être la protectrice spéciale de son royaume. La reine entroit alors dans le troisiéme mois de sa grossesse. Par cette déclaration ce prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on feroit le jour & fête de l'Assomption une procession solemnelle dans toutes les villes, bourgs & villages de son royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son état, de sa couronne & de ses sujets, sous la protection de la très-sainte & très-glorieuse Vierge. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * De Gramont, *hist. de Louis XIII.* Jean-Baptiste-Matthieu. Bernard. Malingre de S. Lazare. Le Vassor; le Comte, le P. Griffet, *hist. de Louis XIII.* Dupleix. Brianville & Marolles, *hist. de France en Louis XIII.* Le P. Anselme, &c.

LOUIS XIV, surnommé *le Grand*, fils du roi Louis XIII, & de la reine *Anne* d'Autriche son épouse, qui le donna à la France après 23 années de stérilité. Cette naissance si long-temps attendue, & qui tenoit en quelque maniere du miracle, fit donner à ce prince le surnom de *Dieu-donné*. Il naquit à S. Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, fut baptisé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il succéda à son pere Louis *le Juste*, le 14 mai de la même année, sous la régence de la reine sa mere. Les prémices de son regne furent consacrés par un grand nombre de victoires, qui ont fait dire de ce prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de regner. Louis de Bourbon, II du nom, duc d'Enguien, si célébre depuis sous le nom de *prince de Condé*, gagna la fameuse bataille de Rocroi, & prit Thionville. Le maréchal de Brezé battit la flotte espagnole, à la vue de Carthagène. Turin en Italie fut emporté par le prince Thomas, général de l'armée du roi; le Pont d'Esture, par le maréchal du Plessis-Prâlin; & Rotweil, en Allemagne, par le maréchal de Guebriant. L'année suivante 1644 ne fut

pas moins heureuse. Le vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil; & le duc d'Enguien, après s'être couvert de gloire dans celles de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence & autres villes qui suivirent le destin de Gravelines, soumise par Gaston duc d'Orléans; & celle de Saint-Ya, dans le Milanez. Les François défaits à Mariendal, se vengerent au double par la prise de Rose, de la Mothe, de Béthune, de Landau, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportée par le comte de Harcourt; de Nortlingue en Allemagne par le duc d'Enguien; & de Mora en Italie, par le prince Thomas. Les conquêtes de Courtrai, de Mardick & de Dunkerque l'an 1646, furent traversées par la levée du siége de Lérida, que le comte de Harcourt assiégea inutilement, & où le duc d'Enguien, devenu prince de Condé, par la mort de son pere, échoua lui-même l'année suivante 1647. Cette perte fut compensée par la prise de plusieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le duc de Richelieu gagna sur les Espagnols, près de Castel-à-Mare, pendant que le duc de Guise leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jetté. Le sort des armes se déclara entierement pour la France l'an 1648, par la prise de Tortose & d'Ypres, & par la défaite des Impériaux, que le maréchal de Turenne, joint au général Wrangel, défit à Zusmarhausen; & par la célébre victoire de Lens, remportée sur les Espagnols par le prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munster, entre la France, l'Allemagne & la Suede, laissa l'Alsace sous la domination du roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la premiere guerre civile de Paris. Les mécontens en vouloient au cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir sans jalousie dans le ministère; mais ces troubles furent bientôt appaisés par les extrémités où se virent réduits les Parisiens, dont le prince de Condé avoit trouvé le secret de bloquer la ville avec une petite armée de sept à huit mille hommes. L'emprisonnement de ce prince, celui du prince de Conti & du duc de Longueville, fut le premier évenement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone & Mouson; mais elle eut de quoi s'en consoler, par la victoire de Rhetel, remportée sur les Espagnols par le maréchal du Plessis-Prâlin. La délivrance des princes, l'éloignement du cardinal Mazarin & la majorité du roi suivirent l'an 1651. Le cardinal revint à la cour au commencement de l'année suivante: ce qui donna naissance à la seconde guerre de Paris. Les princes qui s'étoient jettés dans le parti des rebelles, après avoir été battus en quelques rencontres par les armées du roi, le furent encore au combat du fauxbourg S. Antoine, où les troupes du prince de Condé eussent été entierement défaites, si les Parisiens ne leur eussent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrerent dans le devoir, & le roi revint à Paris au mois d'octobre; mais les ennemis avoient profité de ces divisions; & après avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque & Barcelone, étoient encore rentrés dans Cazal. On vit le bonheur public renaître avec le calme. Les Espagnols, dont le prince de Condé avoit alors embrassé le parti, furent battus l'an 1653 à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des princes, furent réduites; & le roi, après s'être fait sacrer à Reims l'année suivante, le 7 juin, soumit encore à ses armes, Villefranche, Stenai, le Quesnoi & Puycerda. Au mois d'août de la même année, les Espagnols furent défairs, & forcés à lever le siége d'Arras, après 52 jours d'attaque. La suivante, le roi fit en personne le siége de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Espagnols, après que le duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence sur le Pô fut emportée; la Capelle fut reprise; mais nous avions été obligés de lever le siége de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut aussi perdu l'année suivante; & Cambrai fut assiégé sans succès: désavantages que firent oublier la réduction de Mont-Medi, de Saint-Venant, la levée du siége d'Ardres, & la prise de Mardick. Une suite continuelle de conquêtes signala l'année 1658. Les Espagnols furent vaincus à la bataille des Dunes par le vicomte de Turenne, qui soumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même sort; & le prince de Ligne fut battu près de la Lis. Tant d'heureux succès alarmerent l'Espagne en l'affoiblissant. On parla de paix; & le roi bornant lui-même le cours de ses conquêtes, pour la procurer à ses ennemis, elle fut enfin conclue dans le fameux traité des Pyrenées, par le cardinal Mazarin, & dom Louis de Haro, le 7 novembre 1659. Huit mois après le roi épousa *Marie-Thérèse* d'Autriche, infante d'Espagne, & fille de *Philippe* IV. Cette princesse fit son entrée solemnelle à Paris, avec le roi son époux, le 26 août 1660, & l'année suivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naissance de monseigneur le dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le roi, libre des soins de la guerre, ne songea plus qu'à faire gouter à ses sujets les fruits de la paix. Une chambre fut établie pour la réforme des finances; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de chevaliers des ordres. Au mois de mai de la même année, sa majesté donna audience à l'ambassadeur d'Espagne, qui protesta solemnellement en présence de vingt-sept ambassadeurs & envoyés de princes, que le roi son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, au comte d'Estrades, ambassadeur de France. Peu de temps après que l'alliance eut été renouvellée à Paris avec les Suisses, le roi se fit faire une satisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corses de la garde du pape Alexandre VII, contre le duc de Crequi ambassadeur à Rome. Ce différend fut terminé par un traité conclu à Pise l'an 1664, & le cardinal Chigi, légat & neveu du pape, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix regnât dans les états chrétiens de l'Europe, les armes du roi ne demeurerent pas oisives. Il les tourna contre les Maures, sur lesquels on prit Gigeri, & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouverent à leur tour la valeur des François; & ce fut principalement au secours de cette nation, conduit par les comtes de Coligni & de la Feuillade, que les Allemans furent redevables du succès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importance, pour mériter toute l'attention de sa majesté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le commerce & les arts. Des colonies françoises partirent pour s'établir à Madagascar & à Cayenne. L'académie de peinture & de sculpture fut établie; & le canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année suivante 1665, vit naître à Paris le journal des savans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette espéce, que les savans de toutes les nations de l'Europe ont publié depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs besoins du sein de la France, & de se passer de l'industrie des étrangers, le roi érigea dans son royaume des manufactures de laine, toile, points, &c. Pendant que ses armes triomphoient sur mer, où le duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaisseaux algériens: elles prospéroient aussi sur terre, où le comte de Schomberg, joint au marquis de Marialva, en Portugal, gagna sur les Espagnols la bataille de *Villaviciosa* ou de *Montes-Claros*. Les Anglois avoient refusé de déférer aux bons offices du roi, en faveur des Hollandois, avec lesquels ce prince avoit passé une li-

gue offensive quatre ans auparavant. Sa majesté leur déclara la guerre, pour soutenir ses alliés : on envoya contre eux des troupes en Hollande ; & ils furent défaits en Amérique, & chassés de l'isle de Saint-Christophe. La paix qui fut faite à Breda entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck, au mois de janvier 1667, termina cette guerre, pour faire place à une autre qui intéressoit le roi de beaucoup plus près. Les Espagnols avoient refusé de le satisfaire, après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, pour les prétentions qu'il avoit sur quelques provinces des Pays-Bas, à cause de la reine son épouse. Il entra en Flandre au mois de mai, & prit en moins de trois mois, par lui-même ou par ses généraux, Armentieres, Charleroi, Bergues, Furnes, Ath, Tournai, Douai, le fort de Scarpe, Courtrai, Oudenarde, Alost & Lille. La cavalerie ennemie, commandée par le comte de Marsin, fut aussi mise en déroute près du canal de Bruges. Sa majesté, pour se délasser de ses conquêtes, fit bâtir à son retour à Paris l'observatoire pour les mathématiciens, en faveur desquels, aussi-bien que des physiciens, l'académie royale des sciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les sujets du roi que leur mauvaise destinée obligeoit de plaider, ressentirent aussi les effets de la vigilance de ce prince ; car ce fut pour réprimer les vexations que la chicane leur faisoit souffrir, qu'on publia le Code-*Louis* dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquise dans le mois de février ; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai suivant, la fit rentrer sous la domination des Espagnols, qui céderent au roi toutes les villes qu'il avoit prises en Flandre. Les puissans secours dont ce prince avoit assisté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Espagnols venoient de faire avec cette couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, au secours des Vénitiens assiégés par le Turc. Le duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année suivante, périt dans une sanglante sortie que firent les François ; & l'on préparoit un troisiéme secours, lorsqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le roi s'appliquoit à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans son état, qu'il établissoit des chambres pour la recherche des faux nobles, qu'il songeoit à rétablir la navigation, que ses prédécesseurs avoient négligée, & à former ces braves officiers de marine, qui sont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer ; pendant que par la suppression de la chambre de l'édit, il jettoit les fondemens de cette grande entreprise, qu'on lui a vu depuis consommer avec tant de gloire, c'est-à-dire, l'extirpation de l'heresie, l'Angleterre, la Suede & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagerent au mois de mai 1669, à la conservation des Pays-Bas. Les Hollandois n'en demeurerent pas là ; ils traiterent encore au mois de janvier suivant avec l'empereur & l'Espagne ; mais les suites de ces ligues n'éclaterent que deux ans après. Cependant le roi fit dépouiller, par le maréchal de Crequi, le duc de Lorraine, qui ne cessoit de brouiller contre la France. Sa majesté passa l'année 1671 à visiter ses conquêtes à les fortifier, à faire la revue de ses troupes, sans néanmoins que ses soins guerriers diminuassent rien de son ardeur pour ce qui regardoit les arts ; car ce fut dans ce même temps qu'il établit l'académie d'architecture ; qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, d'Afrique & d'Amérique, [illegible] les mathématiciens, pour y faire ces observations si curieuses & si utiles au public. On commença alors à bâtir l'hôtel royal destiné pour les soldats invalides : établissement digne de la grandeur & de la piété du prince qui en étoit l'auteur. Enfin, l'année 1672 ariva : année si glorieuse au roi, & si funeste aux Hollandois. Sa majesté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée commandée sous lui par le prince de Condé, & par le vicomte de Turenne. Orsoi, Vesel, Rhinbergue, Emeric & Grol, furent réduites en six jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très-maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le duc d'Yorck amiral, & le comte d'Estrées vice-amiral. Ces avantages furent suivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuse, dont il soit parlé dans l'histoire. L'armée françoise animée par la présence de son prince, traversa le Rhin à la nage près du fort de Skeinck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille sur le bord opposé. On en fit quatre mille prisonniers ; & la terreur qui se répandit dans le pays ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une soumission volontaire le sort qui la menaçoit. La résistance des villes qui oserent soutenir une attaque, ne servit qu'à relever la gloire du vainqueur, qui se fit ouvrir par force les portes d'Arnheim, de Zutphen, de Nimégue, de Grave, de Bommel, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils ne l'avoient été à l'abri de leurs murailles ; car ils furent battus deux fois par le duc de Luxembourg ; l'une près de Voërden, & l'autre près de Bodegrave. Les princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des ligues particulieres, effrayés des progrès surprenans de la France, se réunirent tous ensemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'empereur, l'Espagne, la Hollande & l'électeur de Brandebourg ; mais il en couta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le vicomte de Turenne qui entra dans ses états de Cleves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'électeur qui appréhendoit justement la perte de ce qui lui restoit, fut obligé de demander une trêve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laissa pas de continuer avec la même vigueur. Le roi marcha lui-même à Mastricht, qu'il força de se rendre après treize jours de tranchée ouverte ; & sa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois ; mais la France perdit Naërden, & Bonne, & fut obligée d'abandonner ses conquêtes de Hollande pour réunir ses forces, & les employer avec plus d'effet contre les Espagnols, qui venoient de lui déclarer la guerre. L'électeur Palatin grossit le nombre de ses ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlevement du prince Guillaume de Furstemberg, depuis cardinal, ayant contraint le roi, irrité de cet attentat exécuté contre le droit des gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne songea plus qu'à s'en faire raison par les armes. Quelques villes furent emportées sur le Rhin ; mais le plus grand effort tomba sur la Franche-Comté, qui fut conquise une seconde fois, malgré la défense vigoureuse de quelques-unes de ses villes. Les Espagnols furent battus dans le Roussillon, par le comte de Schomberg ; & leur armée jointe à celle des Allemans & des Hollandois, commandée par le prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le prince de Condé, qui fit encore lever le siége d'Oudenarde à ce général. Le reste de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Hui ; mais la premiere de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du roi ; & après soixante-treize jours de siége. Le comte de Chamilli, qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis-mêmes. D'autre côté le vicomte de Turenne remporta plusieurs victoires en Allemagne, à Sentzeim, à Ladembourg, à Ensisheim & à Mulhausen.

L'inconstance de l'électeur de Brandebourg le fit

renoncer à la tréve, pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckeim, qu'il perdit avec ses alliés contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemans abattus par tant de disgraces, abandonnerent l'Alsace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où, peu de jours après que le marquis de Valavoir y eut mené du secours, le duc de Vivonne mit en fuite l'armée espagnole, près de Messine, qui prêta le serment de fidélité au roi. Dinant, Hui, Limbourg en Flandre, & Bellegarde dans le Roussillon, furent forcées par ses armes de faire la même chose; mais tant de prospérités furent troublées par la mort funeste du vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au-delà du Rhin, & dont la perte fut aussi sensible au roi & à toute la cour, qu'elle pouvoit être avantageuse à ses ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du roi avec le marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuse, & les repoussa heureusement à la tête du pont sur le Rhin. Le maréchal de Crequi eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Consarbrik; & s'étant jetté dans Trèves, il resta prisonnier de guerre après trente jours de siége, par la lâcheté de quelques officiers de sa garnison, qui traiterent malgré leur général avec les ennemis. Le prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes françoises en Allemagne, fit changer les affaires de situation, & fit les siéges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année suivante 1676. M. du Quesne défit la flotte des Espagnols, près des isles de Stromboli; le maréchal de Vivonne leur tailla en piéces sept mille hommes près de Messine, & vainquit encore Ruiter, qui avoit passé dans la Mediterranée avec la flotte hollandoise au secours des alliés, & qui mourut d'une blessure reçue dans ce combat près d'Agousta. Cette ville avoit été prise l'année précédente par le même maréchal: qui, dans celle-ci eut encore la gloire de bruler la flotte ennemie, jusque dans le port de Palerme. Le roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déja reçu ses loix, & où la ville d'Aire & le fort de Link eurent le même destin. Le prince d'Orange qui y faisoit le siége de Mastricht, soutenu depuis cinquante jours par le comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du maréchal de Schomberg. Vers le même temps la France déclara la guerre au Danemarck pour soutenir la Suéde, qui avoit fait en sa faveur une assez foible diversion. La seule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philisbourg, glorieuse aux troupes de la garnison, & sur-tout à M. du Fai leur gouverneur, qui ne rendit cette place que faute de poudre, après un blocus de six mois, & soixante-dix jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le roi emporta d'assaut. Cambrai fut prise par composition; & les alliés commandés par le prince d'Orange, furent défaits à Cassel par Monsieur, frere unique du roi, qui se rendit maître de Saint-Omer. Le prince d'Orange résolu de prendre sa revanche, fit le siége de Charleroi, & le leva dès qu'il eut appris que le maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le maréchal de Navailles avoit défait les Espagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même temps le maréchal de Crequi harcelant chaque jour l'armée des Allemans qui étoient entrés en Lorraine, les contraignit de sortir de ce duché. Il les suivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Brisgaw. Dans le nouveau monde, le comte d'Estrées, après avoir pris Cayenne sur les Hollandois, & leur avoit brulé quatorze vaisseaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée sur la fin, & de Tabago. L'an 1678, le roi forma lui-même le siége de Gand & celui d'Ypres, & se rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ses troupes de leur isle par le duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycerda en Catalogne, qui venoit d'être emporté par le maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne, sous le commandement du maréchal de Crequi, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, & brula celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en présence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut signé à Nimegue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de septembre suivant par les Espagnols. Cependant le prince d'Orange ne laissa pas d'attaquer l'armée du roi à S. Denys près de Mons, y causa quelque désordre, & fut repoussé avec grand carnage par le maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemans apporterent à conclure leur traité, leur couta encore les places de Lichtemberg & de Nuys; après quoi ils signerent à leur tour l'an 1679. Le seul électeur de Brandebourg, qui n'avoit pu se résoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, sentit encore le dommage de la guerre; & après avoir perdu le duché de Cleves & la ville de Lipstad, il vit battre deux fois ses troupes à Minden. Enfin il se fit comprendre dans le traité, & fut suivi du roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le roi, pour soutenir dignement le surnom de GRAND, que ses exploits lui avoient acquis du consentement de toutes les nations, signala son loisir par des occupations aussi glorieuses pour lui, qu'utiles à son état. Pour procurer à ses sujets des héritiers de sa puissance & de ses vertus, il maria monseigneur le Dauphin avec la princesse de Baviere, en mars 1680. Dans la même année il établit une chambre contre les empoisoneurs, qui depuis quelque temps commençoient à pulluler en France. Rochefort avoit été bâti à l'embouchure de la Charente; & Mont-Louis en Cerdagne. On commença cette année à jetter les fondemens des forteresses de Saar-Louis & d'Huningue; & l'on fortifia Landaw & Philisbourg. Les loix reçurent leur part des bienfaits du roi. Une chaire pour le droit françois fut fondée dans les écoles de droit, que ce prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le canal de Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal se soumirent volontairement & grossirent le nombre des conquêtes du roi; lequel, sur les instances du grand-seigneur, accorda la paix aux Tripolins. Ces corsaires, accoutumés à violer les traités, venoient d'être punis de leur perfidie par le marquis du Quesne, qui avoit canoné & enfoncé leurs vaisseaux jusque dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie; il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne; en Flandre on ne pouvoit convenir du réglement des frontieres; & ce fut sur ce différend que le roi fit faire le blocus de Luxembourg qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diversion que causeroit la défense de cette place, n'affoiblît les forces des chrétiens contre les Infidéles. La piété de ce prince fut récompensée par la naissance d'un petit-fils, qui fut *Louis* duc de Bourgogne, fils de monseigneur le Dauphin, & de la princesse de Baviere son épouse, né le 6 août 1682. Peu auparavant, le roi, dont la prévoyance s'étendoit par-tout, & qui avoit fait enrôler & distribuer par classes soixante mille matelots, institua des académies de gardes-marines & de cadets, où de jeunes gentilshommes élevés à ses dépens, & instruits dans toute sorte d'exercices convenables à leur naissance, se rendoient capables de remplir des postes d'officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 couta des larmes à la France, par la perte de sa reine *Marie-Therése* d'Autriche, qui mourut le 30 juil-

let, & fut extrêmement regrettée de Louis XIV son époux, & de tous ses sujets. M. Colbert la suivit peu de temps après; & par sa mort priva l'état d'un ministre aussi fidéle qu'expérimenté. Il fut universellement pleuré par les arts & les belles-lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zèle incroyable, sous les auspices & sous l'autorité du roi son maître.

Les Espagnols & leur gouverneur en Flandre le marquis de Grana, donnoient tous les jours au roi de nouveaux sujets de mécontentement: ce prince, pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtrai, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année suivante par le maréchal de Créqui. Le duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année suivante 1684, les Algériens lassés du mauvais succès d'une guerre de deux années qu'ils avoient soutenue contre la France, envoyerent des ambassadeurs au roi pour recevoir ses ordres sur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient soufferts, & par la prise de plusieurs de leurs vaisseaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traités de la derniere paix, furent enfin calmés par la tréve conclue entre la France, l'Espagne & l'Empire. La gloire du roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle passa les mers les plus éloignées, & attira dans sa cour des ambassadeurs de Siam, qui vinrent en France, pour y admirer les vertus & la puissance de ce monarque. Gènes avoit osé le braver, & elle avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire sa paix qu'en 1685, par l'entremise du pape Innocent XI, & le doge de cette ville superbe, accompagné de quatre sénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcées à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois, & qui fut aussi honteuse pour ces nations, que glorieuse au prince qui la leur donnoit. Jusque-là le roi sembloit n'avoir travaillé que pour sa propre gloire, & pour le bonheur de ses sujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout son zèle pour la véritable religion, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de soins, qu'il s'étoit donnés pour elle. Le calvinisme, si funeste à ce royaume, par la perversion d'un grand nombre de catholiques, & par une suite affreuse de révoltes, de meurtres & de ravages, fut entierement aboli cette année. La révocation du célébre édit de Nantes acheva de saper cet édifice, ébranlé par les coups redoublés que le roi lui avoit donnés de temps en temps. On vit encore de nouveaux ambassadeurs de Siam l'an 1686, & ils obtinrent des missionaires & des mathématiciens, qu'ils emmenerent avec eux l'année suivante. La joie que la France eut de la naissance d'un duc de Berri, troisiéme fils de monseigneur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction universelle dans le royaume, par la maladie dont le roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ses sujets, qui étoient nuit & jour aux pieds des autels, obtinrent du ciel la conservation d'un prince qui leur étoit si cher & si nécessaire. Presqu'en même temps, la maison royale de S. Cyr fut instituée pour l'éducation de trois cens demoiselles. Ainsi la jeune noblesse des deux sexes, que la fortune n'avoit pas favorisée de ses biens, trouva de quoi s'en consoler dans les faveurs que le roi répandit sur elle. Plus la grandeur de ce prince s'augmentoit, plus l'envie des autres souverains s'aigrissoit contre lui. Au carnaval de Venise l'an 1687, le duc Savoye, l'électeur de Baviere, & d'autres princes prirent des mesures, ou par eux-mêmes, ou par leurs envoyés, pour l'exécution des vastes projets de la ligue d'Augsbourg, dont les fondemens avoient été jettés l'année précédente. Le pape même qui étoit Innocent XI, prévenu par ses ministres dévoués aux ennemis du roi, favorisa les desseins de cette ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchise du quartier des ambassadeurs de sa majesté à Rome, il refusa de donner audience au marquis de Lavardin, & mit en interdit l'église de S. Louis, parceque cet ambassadeur y avoit communié. Il poussa même son ressentiment jusqu'à refuser de confirmer la postulation du cardinal de Furstemberg à l'archevêché de Cologne, quoique cette élection fût canonique & revêtue de toutes ses formes; mais ce prélat étoit attaché à la France; & c'en fut assez pour l'exclure. Le roi justement offensé de tant de partialités de la part du pape, rompit avec lui, sans rien perdre de son respect pour le saint siége, & se contenta de se saisir du comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au pape Alexandre VIII son successeur. Les complots des princes ligués étoient trop visibles; & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le temps de mûrir. Ce fut le parti que prit le roi, dont l'armée navale, commandée par le maréchal d'Estrées, venoit de couler bas six vaisseaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monseigneur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la prise d'Hailbron; & après avoir mis garnison françoise dans Heidelberg & Mayence, fit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix-neuf jours de tranchée: coup d'essai de ce prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du capitaine le plus consommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours, pendant qu'on lui soumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le roi sûr des précautions qu'il avoit prises de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les ressorts de la ligue. On vit des manifestes de part & d'autre, & toute l'Allemagne se déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le roi en usa de même à l'égard de l'Espagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, révoltés contre Jacques II leur roi. Le prince d'Orange à la tête de vingt mille hommes, avoit fait une descente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudissement; & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur roi légitime abandonné de ses armées, avoit été réduit à se sauver en France, où la reine son épouse l'avoit devancé, avec le jeune prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le comte de Châteaurenaud mit en fuite avec douze vaisseaux françois, l'amiral Herbert qui en avoit vingt-deux. Peu de jours après, le duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou six cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre se faisoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis sur pied d'armées plus formidables, & jamais ses princes n'avoient été plus unis ni plus animés contre la France. Cependant tous les efforts de ces puissances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très-cher. La petite ville de Keiserwert sur le Rhin, fut emportée en quatre ou cinq jours par l'armée des confédérés. Mayence attaquée par le prince Charles de Lorraine, & par les électeurs de Baviere & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le marquis d'Uxelles, qui ne se rendit qu'après quarante-huit jours de tranchée, lorsque les bombes eurent fait sauter ce qui lui restoit de poudre dans les magasins. Bonne, où commandoit le brave d'Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent piéces de canon par le marquis de Brandebourg. Quoique les maisons, les magasins & les fortifications eussent été presque toutes renversées par les bombes, le prince Charles de Lorraine accourut au secours de l'électeur; & le baron d'Asfeld sans retraite, sans munition & sans espérance de secours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vingt-dix-sept jours de siége, & vingt-sept de tranchée. Les alliés, ausquels ces deux siéges avoient coûté

couté près de vingt mille hommes, ne laissoient pas de concevoir de grandes espérances, sur-tout depuis la jonction du duc de Savoye; elles furent considérablement diminuées par les événemens de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de madame la Dauphine. Le maréchal duc de Luxembourg, général des armées en Flandre, reçut ordre du roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690, près du village de Fleurus; & après un combat opiniâtre, il leur tua six mille hommes, en blessa cinq mille, fit près de huit mille prisonniers (entre lesquels on comptoit neuf cens officiers) & prit quarante-neuf piéces de canon, quatre-vingt-douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargés de toutes sortes de munitions. Cette action ne se passa pas sans effusion de sang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tués ou blessés, dont plusieurs étoient gens de mérite & de naissance. Dix jours après M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes ensemble, quoique supérieures en équipage & en nombre de vaisseaux. Le combat dura sept heures; & les Hollandois qui y furent abandonnés par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience possibles: ce qui n'empêcha pas qu'un de leur vaisseaux de soixante piéces de canon ne fût pris, un autre brulé, & un troisiéme coulé à fond: douze autres de leurs plus grands étoient si maltraités, que les ennemis furent obligés eux-mêmes de les faire sauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurerent dans une espéce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis maréchal de France, remporta sur le duc de Savoye, qui commandoit les alliés, une victoire très-complette, à Staffarde. L'infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut presque toute taillée en piéces, & les vainqueurs, après avoir tué quatre mille hommes sur la place, resterent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On se battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de succès en Irlande, où le roi Jacques II avoit passé dès l'année précédente. Le prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci; & vingt jours après son arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes irlandoises, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, aussi-bien que la cavalerie irlandoise; mais l'infanterie de cette nation ayant été mise en déroute, causa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côté du prince d'Orange. Il y perdit le maréchal de Schomberg, que ses exploits avoient autrefois rendu si célébre dans les armées de France, & que l'intérêt de sa religion, qui avoit été bannie de ce royaume, avoit jetté dans le parti des ennemis. Le roi Jacques reprit la route de France; & le prince d'Orange assiégea Limerikc, persuadé que sa victoire y auroit porté la consternation; mais M. de Boisseleau qui défendoit cette place, soutint ses attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de se retirer. En Piémont, M. de Catinat réduisit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repoussés de devant Quebec en Canada, se rendirent maîtres de Saint-Christophe, l'une des Antilles. Le duc de Savoye qui avoit été le dernier des alliés à se déclarer, étoit celui auquel il en coutoit déja le plus. Dépouillé de toute la Savoye, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le roi faisoit en Hainaut le siége de Mons, qui passoit pour imprenable. Cette entreprise imprévue dissipa le conseil général de la Ligue, qui se tenoit alors à la Haye. Les princes assemblés se retirerent dans leurs états; & le prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança jusqu'à Hall, à six lieues de cette place assiégée; mais il n'en remporta que le déplaisir de l'avoir vu prendre, après seize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le marquis de Louvois, ministre de la guerre. Malgré la prise de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entreprise d'importance; mais tout se réduisit à la prise de Beaumont, petite place sans défense, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garnison. Les généraux François s'emparerent d'Urgel en Catalogne, & de Carmagnole en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélian, place bien plus forte & plus considérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conservée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait sentir la fureur des bombes à la ville de Liége, & le comte d'Estrées à celle de Barcelone: foibles événemens par rapport à ce qui se passa à Leuze en Flandre, où le maréchal de Luxembourg, qui avoit suivi les alliés dans le dessein de donner sur leur arriere-garde, attaqua soixante-quinze escadrons, avec vingt-huit seulement. La maison du roi se signala dans cette occasion: & les ennemis qui y furent défaits, laisserent quinze cens hommes des leurs sur la place, & trois cens prisonniers. Un avantage si considérable fut balancé par la levée du siége de Coni en Piémont; mais sur-tout, par la nécessité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Châteaurenaud fit repasser en France tous les François, avec quinze mille soldats Irlandois.

La premiere action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuse de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette derniere guerre. Sa flotte composée de quarante-quatre vaisseaux, fut mise en mer pour soutenir le roi Jacques II, qui prétendoit s'être assuré de quelques officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur possible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaisseaux ennemis dont il étoit enveloppé, fit un feu effroyable, & se soutint, sans perdre un seul bâtiment, jusqu'à ce que la nuit le fit songer à conduire sa flotte en lieu de sureté. Vingt-un des plus grands vaisseaux gagnerent Saint-Malo; mais quatorze autres écartés par l'obscurité, furent jettés sur les côtes de Cherbourg & de la Hogue: l'impossibilité où l'on se vit de les sauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les bruler. L'idée de cette disgrace fut affoiblie par la prise de Namur, que le roi attaqua lui-même. Ce siége, l'un des plus fameux qui se soient faits dans ce siécle, fut poussé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuse garnison qui défendoit cette place, & les pluies continuelles qui interrompoient les travaux des assiégeans, ne firent que retarder sa perte de quelques jours. Elle fut prise le 5 juin, & le château se rendit le 30 du même mois. Le prince d'Orange, joint à l'électeur de Baviere, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever le siége; mais le maréchal de Luxembourg rompit toutes ses mesures, & l'attendit pendant deux mois campé sur des hauteurs à demi-lieue de la Menhaigne, où les ennemis n'oserent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steinkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre sur l'armée du roi, plus foible d'infanterie que la leur. On ne laissa pas de soutenir leur attaque, & de les repousser même avec un succès que l'on n'eût peut-être pas osé se promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons opposés se trouvoient souvent le mousquet croisé, les François animés par l'exemple du duc de Luxembourg, leur général, & des princes du sang, donnerent l'épée à la main, & pousserent l'ennemi si chaudement, qu'ils en taillerent une partie en piéces, & réduisirent l'autre à se sauver dans un bois voisin, aux yeux du prince d'Orange, de l'électeur de Baviere, & du comte de Waldeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut

d'autant plus grand, que les régimens anglois ne voulurent point de quartier : de sorte qu'on ne fit que treize cens prisonniers, & qu'il resta près de dix mille des ennemis sur la place. Trois mille François y laisserent aussi la vie. Pour fermer cette campagne, le marquis d'Harcourt défit plus de quatre mille Allemans vers Chinei, & le marquis de Boufflers bombarda Charleroi. Il y eut moins de sang répandu en Allemagne, où le maréchal de Lorge ne laissa pas de défaire six mille chevaux à Phorzeim dans le duché de Wirtemberg; & du côté du Piémont, où le duc de Savoye, avec une armée de trente mille hommes, ne fit que bruler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Embrun & Gap, villes sans fortifications.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriser leur dessein, fut emportée en quinze heures par le marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de temps après, la valeur des officiers François fut récompensée par le roi, lequel après avoir créé maréchaux de France, messieurs de Choiseul, de Villeroi, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, institua l'ordre militaire de S. Louis, dont les commanderies soutenues par des revenus fixes furent distribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus signalés. Les Allemans avoient fait lever le siége de Rhinfeld. Le maréchal de Lorge eut sa revanche, & ruina Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à composition. Roses en Catalogne assiégée par terre & par mer, fut aussi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repoussés de la Martinique, qu'ils avoient attaquée avec quarante-cinq vaisseaux. Ils furent encore plus maltraités entre Lagos & Cadix, vers le détroit de Gibraltar, où le maréchal de Tourville, qui y attendoit le convoi de Smyrne, leur prit, brula ou coula bas quatre-vingts navires marchands, & trois ou quatre de guerre : perte qui, de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda considérablement leur commerce, déja fort affoibli par les continuelles courses des armateurs de France. Ce qui s'étoit passé cette campagne en Flandre étoit peu de chose, en comparaison de ce qu'on devoit attendre de deux armées aussi nombreuses que l'étoient celle de France & celle des Alliés. Le maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, feignit d'en vouloir aux retranchemens de Liége. Ce mouvement trompa le prince d'Orange, qui s'avança pour couvrir cette ville; & alors le maréchal alla droit à lui, & arriva sur le soir près de son camp à Nerwinde. Le prince employa toute la nuit à le fortifier d'une palissade, d'un fossé & d'un parapet, qu'il borda de cent piéces de canon : ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entreprissent de forcer les Alliés ainsi retranchés au nombre de soixante mille hommes. L'avantage du terrein rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François : ce qui les fit résoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & sur-tout à celui de Nerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non sans un grand carnage. Enfin les François en étant demeurés les maîtres, entrerent dans la plaine malgré la résistance de l'infanterie angloise, & mirent les ennemis en déroute, après avoir renversé leur cavalerie jusque dans la Ghere, où il se noya un grand nombre de fuyards. Le prince d'Orange & le duc de Baviere se laisserent eux-mêmes entraîner au torrent, & abandonnerent aux vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille prisonniers, soixante & seize piéces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyés monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes; & du côté des François à trois mille, & de ces derniers à quatre mille blessés. Cette victoire garantit les lignes des François, où le duc de Wirtemberg étoit près d'entrer, lorsque la défaite du prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec son armée. L'avantage que les François remporterent à la Marsaille en Piémont, leur couta bien moins de sang, & ne fut pas moins complet. Le duc de Savoye, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorsqu'il apprit que le maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marsaille : il leva le siége, alla droit à lui, & le trouva qui s'avançoit pour lui donner bataille. Elle fut disputée quelque temps par les deux aîles de l'armée ennemie, qui se rallierent & revinrent à la charge plus d'une fois, quoiqu'elles eussent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle jusqu'aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre piéces de canon, les ennemis laisserent sur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille prisonniers, sans que les François eussent eu plus de douze ou quinze cens hommes tués ou blessés. Cette bataille fut donnée le 4 d'octobre; & le 11 novembre suivant la ville de Charleroi fut emportée en Flandre par le maréchal de Villeroi. Ainsi finit cette année, pendant laquelle la cour de France avoit fait son accord avec le saint siége. L'année suivante 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne se passa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & sans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du roi, attaqua les ennemis retranchés sur le bord du Ter. On passa la riviere en leur présence, on les chassa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille, où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tués, & trois mille que l'on fit prisonniers. Les suites de cette victoire furent la prise de Palamos, de Gironne & de Castelfolit, qui furent emportées en différens temps de la même campagne. L'entreprise que les ennemis avoient formée sur Dunkerque échoua, par la marche surprenante de monseigneur le Dauphin, qui, pour couvrir cette ville, fit faire à son armée près de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce prince, ils se retirerent, & se contenterent de prendre Hui, qui, pendant toute la guerre, n'avoit pas été en état de résister à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du maréchal de Luxembourg, qui arriva le 4 janvier 1695, fit esperer aux ennemis quelque relâche en Flandre; mais elle n'empêcha pas qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys jusqu'à l'Escaut, malgré les obstacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'électeur de Baviere à la tête de vingt mille hommes. En Italie, Cazal qui étoit assiégée par le duc de Savoye, se défendoit vigoureusement, & n'avoit pas encore souffert le moindre dommage, lorsque les puissances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'empereur ou du roi d'Espagne, ménagerent un traité, par lequel le roi consentit qu'elle fût remise entre les mains du duc de Mantoue, sous condition que sa majesté seroit dédommagée de la dépense des fortifications qui seroient rasées, ce qui fut exécuté. Les alliés recommencerent cette année, mais sans succès, leurs bombardemens sur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le roi fut plus sure, & se fit mieux sentir; car le maréchal de Villeroi ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en présence d'une armée de vingt-cinq mille ennemis, qui étoient campés sous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas si terrible, que des rues entieres furent brulées : l'hôtel de ville, & quantité d'autres édifices publics & de palais, furent renversés de fond en comble; enfin toute la ville fut presque entierement ensevelie sous ses ruines. Le prin-

ce d'Orange pressoit pour lors avec ardeur le siége de Namur, qui étoit défendu par le maréchal de Boufflers & le comte de Guiscard. L'armée des assiégeans étoit formidable, & faisoit tonner nuit & jour son artillerie composée de 130 piéces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défense que celle des assiégés. La ville ne capitula qu'après vingt-quatre jours de siége, & après avoir soutenu deux assauts, ses dehors étant tellement ruinés qu'on ne pouvoit risquer sans témérité d'en essuyer un troisiéme. Le château fut obligé de composer à son tour; mais plus d'un mois après, lorsque tous ses ouvrages eurent été tellement foudroyés par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entassées les unes sur les autres. Le maréchal de Villeroi n'avoit rien négligé pour faire lever ce siége; car avant le bombardement de Bruxelles, dont on vient de parler, il avoit essayé, mais inutilement, d'engager à un combat le prince de Vaudemont, qui ne voulut point y entendre. Le maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & ensuite Deinse, où huit à neuf mille hommes de troupes reglées qui y étoient en garnison, avoient été faits prisonniers. Il avoit reconnu lui-même les bois, les défilés & les marais impraticables dont s'étoit couvert le prince d'Orange qui étoit allé au-devant du secours; mais toutes ses tentatives furent inutiles, dans une entreprise qui ne pouvoit être poussée sans la perte inévitable de son armée. Les ennemis firent dans le même-temps une très-grande perte sur mer, où quatre armateurs François enleverent la flotte angloise des Indes orientales, riche de plusieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût signalé les premiers jours de l'année 1696, si les vents contraires n'en eussent empêché l'exécution. Le roi Jacques II, instruit par ses créatures, des mécontentemens du peuple en Angleterre, & sûr de quelques intelligences, étoit sur le point d'y faire une descente, accompagné de seize mille hommes de vieilles troupes que le roi lui avoit données; mais le mauvais temps le retint à la rade, & donna le temps au prince d'Orange de découvrir cette entreprise, & de la prévenir. Ce prince donna ses ordres en Angleterre, & se rendit ensuite en Flandre, où il trouva les armées du roi qui s'étoient déja mises en campagne. Il se passa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les généraux François se contenterent de réduire les ennemis pendant toute la campagne, à ruiner leur propre pays. Le maréchal de Choiseul, qui commandoit pour le roi en Allemagne; & le duc de Vendôme, général de l'armée en Catalogne, en usoient à peu près de même, pendant qu'en Italie le duc de Savoye, qui depuis la démolition de Cazal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le roi son traité, par lequel il rentra dans les états conquis sur lui. On convint que le duc de Bourgogne épouseroit la princesse *Marie-Adelaïde*, fille de ce duc & d'une princesse niéce du roi. Le duc de Savoye avoit promis de faire accepter aux Alliés une neutralité en Italie : ils la refuserent; & pour les y contraindre, ce prince joignit ses armes à celles de France, & fit avec le maréchal de Catinat le siége de Valence dans le Milanez. La place, après plusieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorsqu'on eut nouvelle que l'empereur & le roi d'Espagne acceptoient enfin la neutralité proposée, & s'obligeoient de retirer les troupes allemandes d'Italie, en même-temps que celles du roi reprendroient la route de France. La princesse de Savoye arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le roi le 6 octobre. Il est aisé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuse à la France. Les alliés s'en apperçurent; & les grandes forces que le roi mit en campagne l'année 1697, les obligerent de songer sérieusement à concourir à une paix générale : ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les plénipotentiaires nommés par toutes les couronnes, se rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Riswic. Cependant le maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée, qu'il commandoit, fit une contremarche, & rabattit tout à coup sur Ath en Flandre, qu'il assiégea, couvert par le maréchal de Villeroi d'un côté, & le maréchal de Boufflers de l'autre. Le prince d'Orange & l'électeur de Baviere, qui avoient marché au secours de cette ville, la laisserent prendre en leur présence le 5 juin 1695. Ce siége étant fini, on observa le reste de la campagne une espéce de suspension, chacun se tenant sur la défensive, & attendant l'évenement des conférences. Cependant le duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes passées, avoit poussé jusqu'à Barcelone, qu'il tenoit assiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée sur le succès de ce siége, l'un des plus célébres qui se soit formé depuis long-temps; car la garnison qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, se défendit avec une valeur incroyable, disputa le terrein pied à pied, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportés. L'armée de France qui n'étoit que de trente mille hommes au commencement, n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, soutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, sous le commandement du comte d'Estrées. Elle avoit réduit les assiégés à de grandes extrémités, lorsque le viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps séparés, résolut de forcer les lignes des assiégeans, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le duc de Vendôme, lequel parfaitement servi de ses espions, partit avant le jour, & fondit tout-à-coup sur le camp du viceroi, qui eut à peine le temps de se sauver en chemise. On tailla en piéces ceux qui s'obstinerent à se défendre, & l'on fit un butin considérable. D'un autre côté, le comte d'Usson avoit délogé un autre corps de troupes espagnoles de dessus les hauteurs qu'elles avoient occupées; mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des assiégés, qui soutinrent avec une extrême bravoure l'assaut qu'on donna sept ou huit jours après aux brèches de deux bastions. Enfin persuadés qu'ils ne pouvoient plus tenir sans être forcés, ils capitulerent le 10 d'aoûț, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce siége couta la vie à 6000 des ennemis, & à 4000 François; & combla de gloire le duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le prince de Hesse-Darmstad, qui avoit défendu la place. La joie de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagène en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même temps. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du roi, étoit parti avec sept vaisseaux de guerre, trois frégates, deux flutes & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 flibustiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des forts de cette ville. On en prit un d'assaut; & l'autre auroit eu le même sort, si les ennemis n'eussent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagène, monta à plus de 8 ou 9 millions, tant en espéces, qu'en lingots, sans compter un million en émeraudes, pierreries, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminerent les alliés à presser la conclusion d'une paix si long-temps attendue de toute l'Europe. Toutes les nations soupiroient après le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevés. Ainsi quoique les armées du roi n'eussent jamais été plus completes ni plus nombreuses, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'infanterie, & soixante & dix mille chevaux, sans comprendre les troupes destinées à servir dans la marine; ce prince sacrifia les nouvelles conquêtes qu'il étoit en état de faire, au bonheur

des peuples, qui ne se fait jamais pleinement sentir que dans la paix. Le traité de celle de Riswick fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande le 2 de septembre 1697, & six semaines après avec l'empereur & l'empire. Strasbourg, qui avoit été la cause de ce retardement, demeura sous la domination du roi avec son territoire. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le roi retint ce qu'il possédoit en-deça de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au-delà. L'électeur de Trèves rentra dans sa capitale, & le duc de Lorraine, qui depuis épousa mademoiselle, fille de feu monsieur, frere unique du roi, fut rétabli dans ses états. Le roi reconnut par ce traité, le prince d'Orange pour roi d'Angleterre sous le nom de *Guillaume* III. Enfin les Espagnols recouvrerent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimegue, qui servit presque par-tout de fondement à celui de Riswick.

Telle fut l'issue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit servi qu'à répandre un nouvel éclat sur la gloire du roi, établie par une longue suite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de puissances jalouses. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient opposée à leurs intérêts particuliers, se servirent du loisir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la suite au sujet de la succession de la couronne d'Espagne. Le roi cependant étoit uniquement occupé du soin de faire gouter à ses peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alsace françoise fut la premiere province qui ressentit les effets de la bonté du prince. Elle fut soulagée d'une partie des impôts, ausquels la nécessité de la guerre l'avoit assujétie, & vit élever sur les bords du Rhin, vis-à-vis de l'ancien Brisac une ville appellée neuf Brisac, dont les habitans furent favorisés de privileges & immunités très-amples. Le 13 octobre 1698 on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du duc Léopold-Joseph, qui étoit rentré dans les duchés de Bar & de Lorraine, avec Elizabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans frere unique du roi. Elle partit de la cour, & fut suivie des regrets de toute la France jusqu'en Lorraine, où le duc son époux la reçut avec une tendresse égale à la joie de ses sujets. Un ambassadeur du roi de Maroc arriva l'année suivante, & fut congédié sans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le ministère; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart intendant des finances (qui a été depuis ministre & secrétaire d'état avec le département de la guerre) fut appellé à la charge de contrôleur général, occupée jusque-là par M. de Pontchartrain, qui conservant le rang & l'emploi de ministre, laissa à M. le comte de Pontchartrain son fils, celui de secrétaire d'état, & l'administration de la marine.

Les commencemens de l'année 1700 furent assez stériles en événemens; mais la mort de Charles II roi d'Espagne arrivée le premier novembre, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce prince consultant plutôt les principes de la conscience & de l'équité, & l'intérêt de ses peuples, que les impressions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par testament pour héritier de sa couronne Philippe de France, duc d'Anjou, deuxiéme fils de monseigneur, & petit-fils de Louis XIV, lui substituant Charles duc de Berri, son frere, & à ces deux princes, l'archiduc Charles II, fils de l'empereur Léopold, puis le duc de Savoye. Peu de jours après que le roi eut appris cette importante nouvelle, la régence d'Espagne le fit supplier par le marquis de Castel-dos-Rios, ambassadeur de cette couronne, de vouloir bien leur donner le duc d'Anjou pour roi, & accepter la nomination faite par Charles II, ce que le roi leur accorda; & dès-lors le duc d'Anjou fut reconnu pour roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Ce prince partit le mois suivant pour aller prendre possession de ses royaumes; & après avoir été conduit jusque sur la frontiere par les ducs de Bourgogne & de Berri ses freres, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Espagne, qui se trouverent sur son passage, il arriva enfin à Madrid où il fit son entrée publique le 14 avril. Pendant que les Espagnols goutoient le plaisir de posséder un prince accompli, & se flatoient de voir sous son regne la gloire de leur monarchie se rétablir dans son ancien lustre, l'ambition de quelques puissances de l'Europe jalouses de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'empereur dévorant en idée la riche succession de tant d'états, qu'il ne pouvoit arracher seul au légitime héritier, engagea dans ses intérêts la plupart des princes de l'empire; mais il ne put ébranler les électeurs de Baviere & de Cologne. En attendant que le temps pût murir les tentatives qu'il faisoit ailleurs, il jetta une armée du côté de l'Italie sous le commandement du prince Eugène de Savoye, & obligea le roi de lui en opposer une autre composée de troupes de France, d'Espagne & de Savoye. On eut pu enlever les troupes allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuses; mais l'attention qu'eut le roi à exécuter ponctuellement le traité de Riswick, & à laisser aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ses avantages. Le prince Eugène se flatant d'être reçu dans quelques villes du Milanez, s'étoit avancé jusqu'à l'Oglio L'armée françoise commandée par le duc de Savoye, & par les maréchaux de Villeroi & de Catinat, passa ce fleuve & marcha aux ennemis, résolue de les combattre. On les trouva retranchés dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles de nos troupes qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de se retirer, après avoir essuyé pendant deux heures un feu terrible de mousqueterie & de canons chargés à cartouche. Ce fut vers le même temps qu'arriva la mort de Jacques II, roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Peu après éclata l'horrible conspiration formée par quelques Napolitains rebelles pour assassiner le viceroi, se saisir de la ville de Naples, & faire ensuite soulever tout le royaume en faveur de l'empereur. Les ministres de ce prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de sa naissance: les rebelles furent dissipés, & leurs chefs gens accablés de dettes, ou diffamés par leurs crimes, trouverent leur salut dans la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent pris payerent de leur tête qu'ils porterent sur un échaffaut. Les Hollandois cependant pratiqués par l'empereur, & résolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient feint d'être frapés d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des suretés exorbitantes. Favorisés du roi Guillaume, avec lequel ils étoient liés inséparablement, ils implorerent le secours du parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des secours assez considérables pour se déclarer ouvertement. L'Espagne & la France ne demeurerent pas dans l'inaction: résolues de se défendre & non d'attaquer, elles formerent des armées considérables en Flandre, & passerent un traité de ligue offensive & défensive avec le Portugal, qui embrassa depuis la neutralité. Il ne se passa néanmoins rien de décisif dans les Pays-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ses ports sans avoir rien tenté. Vingt-cinq de leurs vaisseaux qui étoient allé croiser au-devant de la flotte de la nouvelle Espagne, furent contraints de retourner à Spitead, ne remportant pour fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraités de la tempête.

Nos escadres agissant plus utilement, avoient transporté à Cadix & sur la côte d'Andalousie, les munitions & l'artillerie nécessaires pour soutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainsi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux desseins pour l'année suivante 1702, & à recourir aux négociations, sur-tout dans l'empire, pour grossir leur ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la saison: les Allemans qui avoient été reçus dans Bersello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garnison les incommodoit chaque jour par de fréquens détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer jusqu'à Milan, sur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du maréchal de Villeroi. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février, ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouverent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent filer sans bruit plus de six mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Ces troupes occuperent les postes les plus importans, & tuerent d'abord tout ce qui se présenta de François. Le maréchal de Villeroi, qui étoit dans la place, fut pris en sortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garnison réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été investie pendant le sommeil dans les maisons. Celle qui étoit en liberté courut sur les remparts, & à l'esplanade du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chassa les ennemis de poste en poste avec une valeur incroyable; les officiers faisant les fonctions de soldats, & les soldats dispersés par pelotons se servant à eux mêmes d'officiers lorsqu'il ne s'en trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le prince Thomas de Vaudemont alloit se rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le comte de Revel fit couper, & ce fut le salut de la place. Alors nos troupes animées par les avantages que leur courage leur donnoit sur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcerent à se retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures de nuit: action digne d'être célébrée dans toutes ses circonstances, d'autant plus glorieuse pour les vainqueurs, que l'histoire ne nous en produit point d'aussi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau parlement d'Angleterre, se livrant à l'ambition du roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la ligue, lorsque ce prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laissa la couronne à la princesse Anne, femme du prince Georges de Danemarck; qui marchant sur les traces de son prédécesseur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce prince, l'empereur & les Hollandois. Ces derniers commirent les premiers actes d'hostilité près de Bonn & près d'Anvers, se couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'empereur: artifice grossier, qui n'empêcha pas que le roi ne donnât ordre à ses troupes de leur courre sus, par-tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils assiégerent la petite ville de Keiserwert, dont la defense obstinée leur couta des pertes infinies, & couvrit de gloire le marquis de Blainville qui y commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre eurent encore moins de succès: ils furent repoussés de Namur, où ils espéroient s'introduire par trahison; & après avoir eté long-temps tenus en respect par l'armée de monsieur le duc de Bourgogne, qui avoit sous lui le maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcés de fuir honteusement sous le canon & dans le retranchement de Nimégue, où ils se garantirent d'une entiere défaite. Le reste de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée se tint sur la défensive, pendant qu'un autre corps faisoit le siége des petites villes de Venlo, Stevenswert & Ruremonde, qui furent prises. M. le duc de Bourgogne avoit déja quitté l'armée, lorsque les ennemis attaquerent avec quarante piéces de canon & vingt-cinq mortiers la citadelle & la chartreuse de Liége, mauvaises places qui furent emportées de force sur la garnison accablée par le nombre. Sur le haut-Rhin, le prince de Bade dès le commencement de la campagne, avoit assiégé Landau qui fut défendu par le sieur de Melac, lieutenant général, pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, & qui fut enfin obligé de se rendre au roi des Romains. Cette perte qui couta très-cher aux ennemis, fut compensée par l'affaire de la neutralité de Çologne, par l'introduction de nos troupes dans Bonn, dans Trèves, dans Traërbach, & par l'établissement de nos quartiers d'hyver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée sur le Rhin, après avoir passé le pont jetté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcerent vainement de défendre le passage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complette à Freidlinguen sur le prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tués sur la place, & laissa grand nombre de prisonniers. Le gain de cette bataille valut le bâton de maréchal au marquis de Villars, qui après avoir mis en défense le poste de Neubourg, repassa le Rhin, & empêcha le prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès alarmerent d'autant plus l'empereur, que l'électeur de Baviere, indigné de la maniere dont on en avoit usé avec l'électeur de Cologne son frere, & voulant prévenir les complots formés contre lui-même, s'étoit emparé de la ville d'Ulm, de Kirckberg, de Bibrach, de Memminghen, de Kempten, de Crunsbourg, postes importans pour couvrir la Baviere, depuis le Tirol jusqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient souvent battus. Le roi d'Espagne s'étant embarqué à Barcelone sur la flotte de France, commandée par le comte d'Estrées, arriva à Naples au mois d'avril, & se déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des alliés. A peine le duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que rassemblant là tout ce qu'il avoit de troupes, il passa le Pô, chassa les ennemis de leurs postes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parmesan & le Plaisantin, & le long du Pô. Peu après, lorsque la belle saison eut rendu les chemins plus praticables, ce prince traversa l'Oglio, & s'avança par les terres de la république de Venise jusqu'à Ustiano, que les Allemans abandonnerent à son approche; ensuite il se rendit à Canero qu'il prit, puis il passa la Chiesa, s'empara de Castel-Giufre, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit assiéger Castiglione-delle-Stivere, qui se rendit; & par la prise des postes de Bozzolo, Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choses étoient en cet état, lorsqu'on eut nouvelles que le roi d'Espagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & de-là avoit passé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Cazal-Maggiore; & après avoir jetté des ponts sur le Pô, le Turo, la Lenza & le Crostolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut suivi de la réduction des villes de Reggio & de Modène, & de l'entiere levée du blocus de Mantoue, qui d'un côté avoit eu jusque-là les ennemis en présence. Du camp de Testa, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le dessein de retirer leurs magasins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le prince Eugène résolu d'empêcher le dessein qu'on avoit de jetter un pont de communication sur le Pô, s'avança sur quatre colonnes avec toute son armée, avant que celle de France fût en ordre de bataille, & fondit impétueusement sur sa gauche. Depuis cinq heures du soir jus-

ques à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mousqueterie, que l'infanterie françoise soutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni soutenue par le reste de l'armée, à cause de la difficulté du terrein. Enfin la nuit sépara les combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des François. Le champ de bataille demeura à ces derniers; & le lendemain le château de Luzzara qui fut sommé par ordre du roi d'Espagne, se rendit à discrétion. Guastalla eut le même sort quelques jours après, & fut fortifié; ensuite de quoi le roi d'Espagne prit le chemin de Milan pour retourner en Espagne, & l'armée fut distribuée dans ses quartiers d'hyver, après que Borgo-Forte eut été emporté d'assaut.

Pendant que la guerre se poussoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, sous les ordres du duc d'Ormond, parut sur les côtes d'Andalousie vers Cadix, à dessein de soulever dans le pays un grand nombre d'Espagnols, que le prince de Darmstad assuroit devoir se déclarer; cependant les ennemis sommerent vainement dom Brancaccio gouverneur de Cadix, & le marquis de Villa-Darias, commandant des côtes, qui se trouva par-tout avec Fernand de Nugnez, pour prévenir les suites de la descente qu'ils firent près du port Sainte-Marie. Ils ne laisserent pas d'attaquer le fort de Matagorda, & n'en remporterent pour fruit que la perte de cinq ou six cens hommes qu'on leur tua, de trois cens qui furent faits prisonniers, & de cinq cens qui déserterent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur couterent pas moins que la premiere, ils furent enfin forcés de se rembarquer honteusement, laissant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais succès porterent la consternation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux généraux de l'armée navale, avec ordre d'essayer de se rendre maîtres de la flotte d'argent, que le comte de Châteaurenaud, vice-amiral de France, avoit amenée de Vera-Crux à Vigo en Galice. Il n'avoit pu la conduire à Cadix selon la coutume, à cause des ennemis, & parcequ'il craignoit d'effaroucher les esprits défians, s'il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eût été plus en sureté. Le comte de Châteaurenaud prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 piéces de canon en batterie, fit former des estacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redonnelle, & rangea ses vaisseaux au nombre de quinze en ligne courbe, pour présenter le côté à ceux des ennemis. L'événement justifia que ces précautions étoient très-nécessaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de six vingts voiles, parut à la rade de Vigo, & poussée par un vent favorable, fondit sur nos vaisseaux, sans pouvoir rompre l'estacade. Rebutés de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de-là, & vinrent attaquer par derriere un côté des retranchemens, défendu par les milices du pays, qui lâcherent pied. De-là marchant aux batteries dont ils se rendirent maîtres, après avoir été repoussés par trois fois, ils rompirent enfin l'estacade: ce qui obligea le comte de Châteaurenaud de commander aux capitaines des vaisseaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de six vaisseaux; quelques autres furent échoués; & six tomberent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pousser plus avant dans les terres; mais la résistance qu'ils trouverent, les obligea de mettre à la voile pour repasser en Angleterre, sans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la prise étoit le but de cette expedition. Ce fut ainsi que finit l'an 1702, qui fut terminé en Italie, par la prise de Governolo, poste important sur le Mincio.

Au commencement de l'année suivante 1703, le roi répandit ses bienfaits sur les plus braves de ses officiers, & donna le bâton de maréchal de France à MM. le marquis de Chamilli, le comte d'Estrées, le comte de Châteaurenaud, de Vauban, de Rosen, le marquis d'Uxelles, le comte de Tessé, le comte de Montrevel, le comte de Tallard, & le duc de Harcourt. Cependant l'électeur de Baviere malgré la rigueur de la saison, se mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capitale des états de l'électeur Palatin. D'autre côté le marechal de Villars, sortant tout-à-coup de ses quartiers, passa le Rhin vers Huningue, descendit le long de ce fleuve; & après s'être emparé de tous les forts construits par le prince de Bade, & des villes impériales d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, vint assiéger Kell, presque en présence de ce général, pendant que le maréchal de Tallard faisoit lever le siége de Traerbach. La prise de Kell fut suivie de celle de Kinsingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burke; après quoi les troupes se reposerent quelques jours, pour se disposer à joindre l'électeur de Baviere, qui venoit de remporter sur les Impériaux près de Scherffenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tués. Le prince de Bade, dans le dessein d'empêcher cette jonction, faisoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impossible de les forcer pour se faire passage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les postes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château d'Haslach, & s'ouvrit ainsi le passage des montagnes, jusqu'à la source du Danube, où il joignit enfin l'électeur de Baviere, qui avoit défait le général Stirum dans le palatinat de Neubourg. Ce prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufstein sur l'Inn, place estimée imprenable, se rendit maître d'Inspruck, & de tout le Tirol. Le duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Benedetto & de Bersello, qui se rendit enfin à discrétion le 27 juillet 1703, & fut entierement démoli. Dès que la belle saison eut fait écouler les eaux, il se mit en campagne pour investir de tous côtés les ennemis, ressérrés aux environs d'Ostiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrein par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, sur M. Albergotti lieutenant général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modenois, dont il s'étoit rendu maître quelque temps auparavant. Cela n'empêcha pas le duc de Vendôme de traverser toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trente. Il y avoit long-temps qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquerent, & s'en rendirent maîtres après un siége d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même temps que l'armée de Flandre, commandée par les maréchaux de Villeroi & de Boufflers, commença la campagne par l'enlevement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La suite se passa en marches & en campemens, sans que le duc de Marlborough, général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on essaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, nous avions différens corps commandés, l'un par le prince Tserclaës-Tilli, l'autre par le marquis de Bedmar près d'Anvers, & le comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, sous les ordres du général Coëhorn, & du baron d'Ob-

dam, qui avoient forcé les lignes du pays de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les maréchaux de Villeroi & de Boufflers, il se fit sous les ordres du dernier, un détachement de quinze escadrons de dragons, de quinze escadrons de cavalerie, & de quinze cens grenadiers, pour mettre le marquis de Bedmar en état de combattre le baron d'Obdam, qui s'étoit avancé jusqu'à Eckeren. Ces troupes arriverent le lendemain; & ayant joint le gros, ils investirent les ennemis par différens côtés, les pousserent de poste en poste, & les obligerent de se faire jour, pour éviter leur ruine entiere, du côté d'Orderen, vers la digue de Lillo, où ils se sauverent, après avoir laissé sur la place quatre mille morts, grand nombre de blessés, cinq cens prisonniers, six piéces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages, drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guères plus heureux sur mer. Leur flotte équipée avec une dépense prodigieuse, se fit voir pendant deux mois sur les côtes de Bretagne, sans y pouvoir faire de descente, & fut accueillie d'une tempête, dont elle fut extrêmement maltraitée. Dans cet intervalle, le comte de Coëtlogon, commandant cinq vaisseaux de guerre du roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui escortoient une flotte de plus de cent voiles, par les travers de la riviere de Lisbonne, & se rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de bruler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remise en mer, se promena fort inutilement sur les côtes de France, d'Espagne & de Naples : il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne sur le Danube, l'armée françoise défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'empereur, & les empêcha de faire un pont sur le Danube : défaite qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochstet le 20 septembre, étant conduite par l'électeur de Baviere & le maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes des ennemis resterent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers : on prit 33 piéces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du roi son aïeul, après diverses marches pour occuper les ennemis, & pour ruiner les lignes, alla mettre le siége devant le vieux Brisac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuse expédition, il laissa le commandement de cette armée au maréchal de Tallard, qui alla assiéger Landau, & envelopa en chemin un corps de mille hommes des ennemis, dont à peine deux cens purent se sauver : le reste fut pris ou tué. Sur la fin de ce siége, le prince de Hesse vint pour secourir la place; mais le maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entierement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 prisonniers, de 32 drapeaux, de six étendards, & de trente piéces de canon : le soir de cette bataille la ville capitula, & la garnison sortit le 18. Les alliés s'en consolerent par les prises de Hui, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'empereur donna à son fils l'archiduc Charles, le titre de roi d'Espagne : la cérémonie s'en fit à Vienne le 12 septembre. Ce qui anima l'empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'espérance que lui donna la défection du duc de Savoye, qui venoit de signer un traité avec lui, & la déclaration du roi de Portugal en faveur de la ligue. Le roi qui étoit averti depuis long-temps des mauvaises intentions du duc de Savoye, & qui avoit dissimulé jusque-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & désarmer environ 3000 hommes des troupes de ce prince, qui étoient encore dans son armée de Lombardie, & s'empara de Chamberi & de toute la Savoye, à la réserve de Montmélian que l'on bloqua. On prit aussi tout le Modénois, pour punir le duc de Modène, qui venoit de reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne.

Tout l'hyver de l'année 1704, on resserra le duc de Savoye dans le Piémont. Le général Visconti avoit tâché sur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de secours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans sa marche l'avoit défait : ensorte qu'il n'en passa pas 500. Cela obligea le général Stahrenberg de tenter la conduite d'un corps plus considérable. Il passa la Sechia dans ce dessein. M. de Vendôme se mit à sa suite, lui défit ou prit en trois occasions plus de 4000 mille hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au général Solari, tué le 11 janvier au passage de la Bormia. Ostiglia fut enfin abandonée par les Impériaux, qui firent sauter les tours de Sarravalle, & se retirerent sur l'état de Venise, où le grand-prieur de France, qui commandoit sur le Pô, les suivit pendant que le duc son frere prenoit Verceil, où près de six mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits prisonniers de guerre. Ivrée & ses châteaux eurent le même sort le 30 septembre; onze bataillons y furent arrêtés; & le duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le val d'Aouste, & ferma par-là le passage de la Suisse au duc de Savoye.

Du côté de la Baviere, les affaires y avoient commencé assez bien. Une course faite en janvier avoit jetté l'épouvante dans les cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'électeur qui avoit pris Augsbourg le 16 décembre, s'emparoit de Passau & de la ville d'Ems, & faisoit trembler l'empereur dans sa capitale. Le maréchal de Tallard avoit conduit à cet électeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots avec 12000 fantassins, 3000 chevaux, & 1000 officiers de recrue. Tout avoit passé heureusement sous le canon de Fribourg, par la vallée de Saint-Pierre & les routes de la forêt Noire, & l'électeur étoit venu au-devant jusqu'aux sources du Rhin. Ce puissant secours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au secours de l'empereur. Milord duc de Marlborough, général des Alliés, passa en Allemagne, & parut sur les bords du Danube, où il joignit le prince de Bade. Ils attaquerent en arrivant les retranchemens de Schellemberg sur le Danube près de Donawert, & les emporterent le 2 juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons françois & onze bavarois, qui soutinrent trois attaques, après lesquelles ils se retirerent, diminués d'environ 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent presque autant de blessés, quatre officiers généraux tués, & le comte de Stirum qui mourut sept jours après de ses blessures. La supériorité des ennemis obligea l'électeur de demander un nouveau secours; le maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le maréchal de Villeroi venu de Flandre, restoit à observer le prince Eugène retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le prince Eugène trouva le moyen de s'évader, & joignit le prince de Bade, & milord Marlborough. M. de Tallard joignit enfin l'électeur, & le 13 août se donna la malheureuse bataille d'Hochstet. L'aîle droite de l'armée françoise étoit commandée par le maréchal de Tallard; l'aîle gauche par le maréchal de Marsin; & le corps de bataille par l'électeur. M. de Marsin enfonça l'aîle droite des ennemis, & eut de grands avantages sur elle. M. de Tallard ne fut pas si heureux; les ennemis passerent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrerent jusqu'au centre. Ils avoient cinquante escadrons plus que les François : vingt-sept bataillons de ceux-ci envelopés dans un village, & quatre régimens de dragons qui furent coupés, se virent obligés de se rendre. Le maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le marquis de la Beaume, son fils, blessé à mort à ses côtés. Douze mille hommes resterent tant tués que bles-

fés, & plus de 10 mille prisonniers, nombre considérable d'officiers, & 30 piéces de canon. Les vainqueurs acheterent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'électeur fit la retraite, & abandonnant son pays, repassa le Rhin à Strasbourg, & alla en Flandre, lieu de son gouvernement. Deux mille cinq cens François restés dans Ulme, y furent assiégés, & eurent une composition honorable. Les Impériaux ayant passé le Rhin à Philisbourg, vinrent assiéger Landau défendu par le brave Laubanie, lieutenant général, qui y perdit les deux yeux, & ne se rendit que le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Le château de Traërbach assiégé presque en même temps, tint 34 jours. La mortalité pour surcroît de malheurs, se mit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villeroi, & il en périt 4000. Rien ne consola de ces pertes, que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit ému en ces pays-là une rebellion par des hérétiques, fomentée & soutenue par des puissances étrangeres. Ces malheureux animés par de prétendus prophétes, commirent des cruautés extraordinaires, sur-tout envers les gens d'église : on crut les ramener par la douceur, ensuite les intimider par quelques châtimens : on n'y réussit pas, il fallut y envoyer des troupes reglées qui les défirent en différentes occasions : enfin tout fut assoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Espagne, le roi Philippe V se mit à la tête de son armée, augmentée par vingt bataillons, & autant d'escadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainsi que nous le dirons à son article; & l'armée navale de France, composée de 50 vaisseaux & 24 galeres, commandée par le comte de Toulouse, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des alliés, forte de 68 vaisseaux, & plusieurs galiotes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ses gros vaisseaux, qui sauta en l'air, & de 3008 hommes tués dans le combat. La perte des vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tués que blessés.

Les ennemis bombarderent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât, & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le duc de Vendôme avoit mis le siége devant Verue à la fin d'octobre. Le duc de Savoye campé à Crescentin, s'étoit conservé une communication avec la place : ainsi le siége fut long, le général François voulant ménager ses troupes : il eut à la fin la ville & les châteaux à discrétion. Après quoi il envoya faire le siége de la Mirandole, qui se rendit le 11 mai 1705 : la garnison fut prisonniere de guerre. On assiégea Chivas, que le duc de Savoye fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conservé une communication, ainsi qu'il avoit fait à Verue; & le duc de Vendôme étant allé faire tête au prince Eugène, qui étoit revenu en Italie, celui-ci attaqua l'armée françoise à Cassano près l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repoussé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de se retirer, laissant 7000 morts sur la place, 1800 prisonniers, & emmenant 4000 blessés; il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le comte de Linange, un de leurs généraux, fut tué; le prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le duc de Wirtemberg, général des troupes danoises, mourut peu après de ses blessures, aussi-bien que le général Bibrach, & le jeune prince Joseph, dernier des freres du duc de Lorraine. La victoire couta aux vainqueurs 2500 hommes tant tués que blessés. Le duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les alliés ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louis, les trois évêchés, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magasins prodigieux dans la ville de Tréves. Le roi leur opposa une armée moindre de la moitié, sous la conduite du maréchal de Villars, qui se posta si avantageusement à Sirck près de la Moselle, que milord Marlborough, qui avoit abandonné la Flandre pour se rendre en ces quartiers, après avoir tâté ce maréchal de tous côtés, fut obligé de se retirer la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ses provisions de bouche que l'on trouva dans Tréves, lorsque les François s'y présenterent.

Le maréchal de Villars prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison allemande, & nettoya les lignes de Weissembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de son armée pour la Flandre & pour l'Italie, il resta sur la défensive le reste de la campagne contre le prince Louis de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une armée très-nombreuse. Les exploits de celui-ci dans la basse Alsace se terminerent à différens campemens, & à des menaces de faire le siége du Fort-Louis, que M. de Villars couvrit. Il fallut qu'il se contentât de prendre Haguenau, que la garnison commandée par le marquis de Perri, Génois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de rester prisonniere de guerre. Le roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guères d'exemples, & fit ce gouverneur lieutenant général.

En Flandre, pendant que le milord étoit sur la Moselle, l'électeur de Baviere commandant l'armée françoise avec le maréchal de Villeroi, prit Hui, & se présenta devant Liége, ce qui obligea les Hollandois de presser le général Anglois de revenir dans les Pays-Bas. Il reprit Hui, & l'électeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des siéges. Il est vrai que le duc de Marlborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes; mais l'armée françoise s'étant campée sur la Dyle, & ce général des alliés ayant voulu tenter de la passer, ses troupes furent repoussées à leur tour. Il leur fit faire ensuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la pensée de donner le change à l'électeur & aux généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ses troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la désertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuse, puisque l'on couvrit les villes principales de la Flandre que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chassés de leur camp d'Herentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hyver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Diest, & quatre escadrons de dragons : ce qui compensa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Lewe.

Le duc de Vendôme, après la victoire de Cassano, poussa le prince Eugène de Savoye de poste en poste, & le recogna enfin jusqu'aux pieds des montagnes & des environs du lac de Garde; où ce général des Impériaux se trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la forteresse de Montmelian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La prise de la ville de Nice commença l'année 1706. Cet évenement fut suivi d'une victoire remportée en Italie par le duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril : les Allemans laisserent 3000 hommes sur le champ de bataille, & autant de prisonniers; on leur prit six piéces de canon, presque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux & 12 étendards. D'un autre côté le maréchal de Villars ayant ramassé son armée en Alsace, marcha droit au Fort-Louis, que la disette des vivres alloit réduire à se rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de six mois. Il renversa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le siége de Haguenau par le marquis de Perri, lieutenant général, qui refusa à la garnison de 2500 hommes, toute autre condition que celle de rester prisonniers de guerre, leur laissant

pourtant

pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il avoit fait lui-même six mois auparavant. La garnison de Drusenheim eut le sort de celle d'Haguenau. De si beaux commencemens promettoient une heureuse campagne ; cependant elle fut une des plus malheureuses pour la France. L'armée du roi commandée par le maréchal de Tessé, sous les ordres du roi d'Espagne, fut obligée de lever le siége de Barcelone le 12 mai, & ce mauvais succès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, *dont il est parlé à l'article de* PHILIPPE V. Le maréchal de Villeroi fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la source de la petite Ghéete. Les François crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire ; car la maison du roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné six piéces de canon, & fait plusieurs prisonniers; mais le milord duc de Marlborough, ayant formé son armée de cinq lignes, les troupes françoises furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnerent lieu aux trois autres de se rallier. Quelques corps de cavalerie n'ayant pas soutenu la maison du roi, & l'infanterie qui l'avoit suivie, il fallut céder à un gros de réserve, qui vint prendre en flanc l'aîle droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les six piéces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat : les vainqueurs en perdirent davantage, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts; mais les défilés ayant empêché la retraite, les ennemis profiterent de ce contretems : & ce fut là qu'ils s'emparerent des canons, des chariots, caissons, &c. & firent environ 4000 prisonniers. Pour comble de malheur, la désertion se mit dans le débris de cette armée : ce qui joint à la défection de quantité de Walons, qui abandonnerent le parti du roi d'Espagne, entraîna la perte de Louvain, Anvers, Malines, Bruxelles, Gand, Bruges, Dame, & de plusieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux vainqueurs sans souffrir un coup de canon. Ostende, si renommée par le siége de trois ans, trois mois, trois semaines, & trois jours qu'elle avoit soutenu au commencement du XVII siécle, ne tint que huit jours ; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le duc de Vendôme pour assurer les troupes, milord Marlborough entreprit le siége de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie : le duc de la Feuillade y forma le siége de Turin, après de grands préparatifs ; mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe duc d'Orléans, petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée françoise en Lombardie à la place du duc de Vendôme : le prince Eugène de Savoye, général des troupes impériales dans le même pays, avoit ordre de secourir Turin à quelque prix que ce fût : il risqua donc de passer le Pô, & s'avança à grandes journées en Piémont. Le duc d'Orléans le suivit en diligence, & entra dans les lignes des assiégeans. L'avis de ce prince étoit d'en sortir pour aller combattre l'ennemi : le maréchal de Marsin, qui servoit sous ses ordres, fut d'avis contraire, & son sentiment l'emporta dans le conseil de guerre sur celui de son altesse royale. On attendit donc l'attaque du duc de Savoye, que son parent venoit de joindre ; mais après un combat fort opiniâtre, où le duc d'Orléans fut blessé de deux coups de feu à la main & au côté, & le maréchal de Marsin blessé à mort, les lignes, qui avoient une vaste étendue, furent forcées le 7 septembre. L'épouvante se mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de chefs, & presque tout se débanda. Le peu que le prince en put faire ramasser, repassa les monts avec lui. Le comte de Medavi, lieutenant général, qui étoit resté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le 9 septembre à Castiglione un corps de 12000 hommes, à la tête desquels se trouvoit le prince héréditaire de Hesse-Cassel. Il en tua 3000, en fit 3500 prisonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & plusieurs canons. La levée du siége du Turin, qui produisit la perte de tout le Milanez & du Modenois, n'empêcha pas le comte de Medavi d'hyverner paisiblement dans le Mantouan, d'où il ne sortit qu'au mois d'avril 1707, par un traité fait avec les alliés, qui lui laisserent les passages libres pour ramener ses troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuse que la précédente : madame la duchesse de Bourgogne accoucha le 8 janvier d'un second duc de Bourgogne, qui consola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le maréchal duc de Berwick, commandant en Espagne les troupes des deux couronnes, y remporta une signalée victoire sur les alliés dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduisit à l'obéissance du roi d'Espagne toute la Valence & l'Aragon ; & après plusieurs exploits avantageux, il finit sa campagne par la prise de Lerida : expédition d'autant plus importante, qu'outre la situation de la place, qui est des plus heureuses & des plus fortes, de sorte que deux de nos grands généraux y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du regne du roi, elle étoit défendue par une nombreuse & vaillante garnison, commandée par le prince Henri de Hesse-Darmstad, qui fut obligé de capituler le 11 novembre.

En Flandre, le duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ses sages campemens, tous les vastes desseins de milord Marlborough, qui n'osa jamais rien entreprendre devant ce prince. Le maréchal de Villars fut plus hardi ; car ayant passé le Rhin, il s'avança droit aux redoutables lignes de Stolhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 sacs d'avoine, autant de bled, & un amas prodigieux de fourages. A peine le maréchal de Villars eut-il fait raser ce rempart de l'empire germanique, que traversant comme un foudre toutes les gorges, il parut brusquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du duché de Wirtemberg, & mit sous contribution les cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin : le seul duché de Wirtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le magistrat d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le sieur d'Argelos, colonel du régiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injustement depuis le mois de septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'empire plus de dix-huit millions de contributions, & fait subsister son armée pendant toute la campagne sur les terres des ennemis, il passa le Rhin au mois de novembre, pour mettre ses troupes en quartier d'hyver.

Peut-être le duc de Vendôme & le maréchal de Villars eussent-ils fait de plus grandes choses, sans les gros détachemens qu'ils furent obligés de faire l'un & l'autre pour envoyer au secours de la ville de Toulon, devant laquelle le duc de Savoye s'étoit présenté inopinément. Ce prince secondé du prince Eugène, du prince de Hesse-Cassel, & soutenu par une puissante flotte angloise qui parut en même temps le long des côtes, étoit entré en Provence le 11 juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il se flatoit d'envahir cette belle province, & d'être par-là plus heureux que ne l'avoit été l'empereur Charles-Quint, & son bisaieul Charles Emanuel, qui avoient passé tous deux le Var à même dessein que lui ; le premier en 1536, & le second en 1590. Il y pouvoit réussir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes. Le peu qu'il y en avoit, & les milices du pays, donnerent néanmoins le temps au roi d'en envoyer de Dau-

phiné, de Flandre & d'Allemagne. Le maréchal de Tessé pourvut à la défense des principaux postes, & fut se camper à la porte de Toulon du côté de Marseille. Le duc de Savoye s'étoit présenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverses actions, où il fut toujours battu, sur-tout le 15 août, qu'on le chassa de ses retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi lesquels se trouva un duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le duc de Bourgogne & M. le duc de Berri partoient incessamment de Paris, il fit rembarquer sourdement ses malades & son artillerie, & décampa le 21 août, sans autre avantage que la ruine de quelques maisons par des bombes qu'il jetta dans la place. La flotte y en jetta aussi beaucoup, sur-tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du duc de Savoye; mais l'effet n'en fut pas considérable. On suivit ce prince jusqu'au Var, qu'il repassa le 30 du même mois: son armée fut diminuée en sept semaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fonds de cale des principaux vaisseaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préserver de la bombe, & ils furent aisément remis à flot: les officiers de marine se signalerent dans la défense de cette place. La consolation du duc de Savoye fut de tomber sur la ville de Suze, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le roi avoit en Roussillon sous la conduite du duc de Noailles, n'y fut pas oisive. Ce général entra dans le Lampourdan, & y vécut jusqu'aux grosses chaleurs. Dès qu'elles furent passées, il tourna du côté de la Cerdagne espagnole, & s'empara de Puycerda, qui en est la capitale: en moins de six semaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons bastions, & fortifia Beluer, poste considérable, à trois lieues de-là: le tout aux dépens des Catalans rébelles au roi.

Sur mer, quoique le roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites escadres ne laisserent pas de s'y signaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de septembre 1706, une de ces escadres, commandée par le sieur de Chavagnac, avoit fait descente dans l'isle de Saint-Christophe, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit s'étoit monté à la valeur de trois millions. Le sieur d'Iberville ayant joint le sieur de Chavagnac, ils allerent en avril à l'isle des Nieves dans les Antilles, possédée aussi par les Anglois, & les y forcerent: sept mille Negres, & environ trente vaisseaux montés en guerre & en marchandise, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le chevalier de Forbin eut la hardiesse, avec cinq petits vaisseaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, escortée de six forts vaisseaux de guerre de 50 à 60 piéces de canon, dont il enleva un, brula l'autre, coula bas un troisiéme, & dissipa le reste. Au mois de mai 1707, il se jetta dans la Manche sur une autre flotte marchande, défendue par trois vaisseaux de 70 à 76 piéces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & 32 vaisseaux marchans: cette bravoure lui mérita d'être fait chef d'escadre, sous le nom de *comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il se remit en mer avec sa petite escadre & cingla vers le nord. Là en trois actions différentes, il dissipa trois différentes flottes angloises, destinées pour la Moscovie, en brula plusieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de six à sept millions, qui étoient la dépouille de cinquante-quatre vaisseaux ennemis. Cet homme infatigable se joignit à son retour au sieur du Guai-Trouin; & étant sortis de Brest, ils fondirent le 21 octobre de la même année sur une flotte angloise de 150 voiles, qui alloit à Lisbonne, convoyée par cinq vaisseaux de guerre, dont trois, parmi lesquels il y en avoit un de 80 piéces de canon, furent pris, un quatriéme de 86, chargé de neuf cens personnes, sauta en l'air; un cinquiéme, monté de 78 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de transport furent la proye des vainqueurs.

Au commencement de 1708 le roi crut pouvoir faire tenter le rétablissement du roi Jacques III en Ecosse; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entreprise. On équipa donc secrétement une escadre à Dunkerque, dont le comte de Forbin eut le commandement; & sa majesté britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le roi lui donna de ses troupes pour une descente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loisir de mettre des vaisseaux en mer pour traverser cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecosse; mais n'y voyant aucune démarche de la part des Ecossois pour recevoir leur roi, & la flotte étant pressée par celle des ennemis, qui étoit nombreuse, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, sans autre perte que d'un vaisseau de roi qui étoit à l'arriere-garde.

M. le duc de Bourgogne, dès que la saison le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le duc de Berri & le roi d'Angleterre, qui fit sa premiere campagne sous le nom de *chevalier de Saint-Georges*. Le duc de Vendôme étoit général de cette armée, sous M. le duc de Bourgogne, & il avoit sous lui le comte de Gacé, qui venoit d'être fait maréchal de France, & qui prit le nom de *maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de milord Marlborough fut trompée, & les troupes du roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le prince Eugène de Savoye étant accouru des bords de la Moselle au secours du général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui se saisiroit plutôt du camp d'Oudenarde. On se flatoit d'y arriver avant les Alliés; & les habitans de cette derniere ville sembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer sous l'obéissance de Philippe V. Le prince Eugène, par une marche forcée, prévint les troupes du roi de quelques heures, & passa l'Escaut; ce qui engagea une action le 11 juillet, qui ne fut pas avantageuse aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne se monta pas en tout à deux mille cinq cens hommes; mais l'arriere-garde françoise étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagés, si on retourneroit à la charge le lendemain: quelques-uns le vouloient; le sentiment contraire prévalut, & on crut devoir songer à la conservation de Gand & de Bruges. Le prince Eugène profitant de son avantage, alla faire le siége de Lille, pendant que milord Marlborough le couvroit avec une armée d'observation: le maréchal duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des assiégeans devinrent si fortifiées, que quoique le maréchal duc de Berwick, qui commandoit sur le Rhin, eût joint M. le duc de Bourgogne avec une partie de son armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc se réduire à interrompre leur convois. Le maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore presque autant, & il ne la livra que le 17 décembre sur les ordres précis du roi. Les alliés y perdirent près de la moitié de leur armée, soit par les armes, soit par la disette; mais ils compterent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pourroit traverser leur retour & leur disputer le passage de l'Escaut; mais on avoit trop de pays à garder. Milord Marlborough passa cette riviere le 30 novembre à un endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'opposer à lui, & son passage obligea l'électeur de Baviere à se retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter brusquement. Ces succès entraînerent la perte de Gand, dont le général Anglois fit le siége à la fin de décembre, & que l'on espéroit devoir tenir

plus long-temps. Bruges ne crut pas à propos de soutenir un siége : ainsi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été si longue.

Rien ne se passa de considérable en Allemagne ni en Roussillon ; mais du côté de la Savoye on estima que le maréchal duc de Villars y avoit fait beaucoup, d'empêcher que le duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il se flatoit d'envahir tout entier ; & l'on compta pour très-peu de chose la perte d'Exilles & de Fenestrelles, qui furent les uniques conquêtes d'un prince qui avoit une armée très-supérieure à celle de France. On ne parle point ici de la prise de Tortose en Espagne par le duc d'Orléans, suivie de celle de Denia & d'Alicante, ausquelles les troupes du roi eurent grande part ; *comme on le verra à l'article de* PHILIPPE V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port-Mahon, où il y avoit des troupes espagnoles & françoises, & que la lâcheté du gouverneur livra aux Anglois, sans coup férir. Ce qui se passa sur mer ne mérite pas d'être écrit : tout se termina aux différentes prises que firent les armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre si ruineuse : mais la rigueur de l'hyver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix : tous soupiroient pour l'avoir, & il sembloit que les Hollandois y inclinoient plus que tous les alliés : ainsi le roi fit passer en Hollande le président Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut si avancée, que sa majesté envoya à la Haye au commencement de mai le marquis de Torci, ministre & secrétaire d'état. Tout sembloit promettre ce bien tant désiré ; & le roi plus attentif au repos de ses sujets qu'à sa propre gloire, se relâchoit de beaucoup de choses, dans la vue de leur procurer la consolation, après laquelle ils aspiroient ; mais la reine Anne d'Angleterre & les généraux ennemis, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnerent rien pour traverser la négociation. Plus le roi témoignoit de facilité & d'envie de dissiper les ombrages que les ennemis affectoient de conserver de sa puissance & de ses desseins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les pousserent si loin, & firent des demandes si extraordinaires, jusqu'à vouloir que sa majesté s'unît à eux pour chasser son petit-fils des Espagnes, où les peuples le reconnoissoient pour leur roi légitime depuis neuf ans, que le conseil ne jugea pas à propos de faire la paix à ce prix-là. Ainsi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on se prépara de nouveau à soutenir la guerre. Sa majesté changea alors le ministre qui en avoit soin, & en chargea M. Voysin, conseiller d'état ordinaire. M. Chamillard auquel il succéda, avoit déja demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du contrôle général des finances, que le roi conféra à M. Desmarests, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on pris la résolution de continuer la guerre, que le roi reconnut plus que jamais l'affection de ses sujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puisque les princes & les grands seigneurs, & tout ce qu'il y avoit de plus aisé dans l'état, offrirent volontairement leur vaisselle d'argent pour la convertir en espéces, & mettre sa majesté en état d'obliger ses ennemis à lui faire des propositions de paix moins déraisonables. Le roi, pour donner lui-même l'exemple, envoya à l'hôtel des monnoyes la plus considérable partie de sa vaisselle d'or & d'argent.

Les alliés entreprirent le siége de Tournai au mois de juillet 1709, avec une armée considérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreuse observoit celle des François. La ville qui n'étoit pas assez pourvue, se rendit à la fin du mois ; & la citadelle capitula le 3 septembre. Ce siége leur couta beaucoup, & ils jetterent jusqu'à cinquante-six mille bombes dans la place. Les troupes de la garnison resterent ôtages de guerre, pour être échangées contre les prisonniers ennemis, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, poste que le comte d'Artagnan leur avoit enlevé : ainsi en avoit-on usé lorsque le prince de Condé prit Furnes en 1648. Les alliés profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent assiéger Mons ; & le maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France crut devoir s'y opposer. Les deux armées se rencontrerent à Malplaquet près de Mons ; ce qui occasiona le 11 septembre une des plus sanglantes batailles qui eût été donnée depuis longtemps. Ils avoient 172 bataillons, 300 escadrons, & 120 piéces de canon ; ce qui étoit 42 bataillons, 40 escadrons, & 40 piéces de canon plus que n'en avoient les François. Ceux-ci se battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occasion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorsque le maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire par une blessure considérable à la jambe. N'ayant plus de chef, leur courage se rallentit, & le maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien maréchal de France que M. de Villars, combattre sous ses ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui se fût vue en pareil cas ; & les ennemis tout fiers qu'on leur laissât le champ de bataille, n'oserent pourtant harceler l'armée. Cette affaire leur couta 20000 tués & plus de 10000 blessés, & nombre considérable d'officiers & de personnes de distinction : la perte des François fut de 2000 morts, & de 6000 blessés. Les alliés firent le siége de Mons, qu'on ne put secourir, le maréchal de Berwick, que le roi avoit envoyé remplir la place du maréchal de Villars à la tête de son armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées : ainsi la place capitula le 23 octobre, pour se rendre neuf jours après, si elle n'étoit secourue, & l'on accorda à la garnison tous les honneurs de la guerre. Le comte d'Artagnan qui s'étoit distingué à la bataille, fut honoré du bâton de maréchal de France, & se fit appeller le *maréchal de Montesquiou*, du nom de sa famille.

En Allemagne, le maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du roi, fit tête à l'armée de l'empire commandée par le duc d'Hannover. Ce prince fit un détachement considérable sous les ordres du comte de Merci, qui passa le haut Rhin dans le dessein de traverser l'Alsace, pour se rendre en Franche-Comté. Il avoit huit mille hommes ; le comte du Bourg, lieutenant général, l'attaqua avec une diligence extraordinaire ; & quoique moins fort que lui, il fondit sur ses troupes à Rumersheim dans la haute Alsace le 26 août, & le défit entierement. Deux mille cinq cens Allemans furent tués, près de trois mille cinq cens pris, partie du reste se noya en voulant repasser le Rhin, & le général Merci blessé en deux endroits, eut bien de la peine à se sauver avec cinq cens chevaux seulement. La récompense du vainqueur fut un collier des ordres du roi.

En Savoye & Dauphiné, le maréchal duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes se fatiguerent inutilement pendant toute la campagne en marches & contremarches, & ne firent rien. Le duc n'avoit pas jugé à propos de se mettre à leur tête cette année-là, & le duc de Noailles en Roussillon, fit subsister sa petite armée dans le Lampourdan pendant près de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'archiduc près de Gironne. Slakemberg, maréchal de camp, qui commandoit ce corps, resta prisonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propositions de paix. Le roi les crut plus sincéres & moins déraisonables que les premieres ; ainsi sa majesté, pour mieux marquer le desir qu'elle avoit de pro-

curer le repos de l'Europe, se pressa de faire partir le marechal d'Uxelles & l'abbé de Polignac pour en traiter. Ils se rendirent à Gertruydenberg près d'Anvers, dès le mois de mars. Les Etats généraux nommerent de leur côté deux députés, pour conférer avec les plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande souhaitoient avec passion un bon succès de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de besoin que les autres nations de l'Europe; mais on prétend que ces députés livrés entierement aux généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apporterent aucune facilité pour une heureuse conclusion. Ils demanderent des choses encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puisqu'outre la signature des préliminaires proposés cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qui fussent signés par le roi, & exécutés dans le terme de deux mois; il falloit encore que sa majesté se chargeât seule de forcer le roi d'Espagne son petit-fils, à céder dans ce même terme l'Espagne & les Indes à l'archiduc; & que si cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les alliés recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propositions se firent avec tant de hauteur, que les députés Hollandois dirent nettement aux plénipotentiaires de France qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre positivement. Ainsi la patience du roi étant poussée à bout, il rappella ses gens à la fin de juillet, & fit une ligue offensive & défensive avec l'Espagne.

Pendant ces pour-parlers, les alliés mirent le siége devant la ville de Douai, avec quarante-bataillons & quarante escadrons, soixante-dix piéces de canon, quatre-vingts mortiers ou pierriers, le tout sous les ordres des princes d'Anhalt-Dessau, & du prince Frison de Nassau, dit *le prince d'Orange*. Leur armée d'observation commandée par les princes Eugène de Savoye & Marlborough, prit de si grandes précautions pour fortifier ses lignes, que les maréchaux de Villars, de Berwick & de Montesquiou jugerent qu'il n'étoit pas possible de se flater de les entamer; ainsi la place où il y avoit sept mille cinq cens hommes de garnison, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, pendant lesquels on fit trente-deux sorties, capitula le 26 juin 1710. Le comte d'Albergotti, lieutenant général, qui y commandoit, obtint pour lui & pour sa garnison tous les honneurs que sa bravoure méritoit; & le roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit chevalier de ses ordres, & lui donna le gouvernement de Sar-Louis: les autres officiers qui l'avoient secondé, reçurent des récompenses proportionées. Cette conquête couta huit à neuf mille hommes aux ennemis. Elle fut suivie de celle de Béthune, rendue le 28 août par M. du Pui-Vauban, lieutenant général, après trente-huit jours de tranchée; il en sortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Venant capitula le 29 septembre, & la garnison en sortit honorablement le 2 octobre. Le prince de Nassau avoit commandé au siége. La ville d'Aire, où commandoit le marquis de Goësbriant, soutint cinquante-huit jours de tranchée, la garnison en sortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires; & ce marquis, en récompense de sa vigoureuse défense, fut fait chevalier des ordres du roi, qui lui donna aussi douze mille livres de pension.

En Allemagne, le maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du roi aux dépens des ennemis; & en Dauphiné, le maréchal de Berwick qui avoit en tête les généraux Thaun & Rebinder, qui commandoient l'armée du duc de Savoye, fit beaucoup de rendre inutiles toutes leurs tentatives sur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repasser les monts, sans avoir osé rien entreprendre.

Les alliés voyant que le duc de Noailles étoit entré en Lampourdan avec une petite armée, qui obligeoit le comte de Stahrenberg, général de l'archiduc, à tenir un corps de ce côté-là, s'aviserent de faire faire une descente dans le Languedoc, où ils s'emparerent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient vingt-six vaisseaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent trois mille hommes à terre. A peine le duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lampourdan en Languedoc à la tête d'un détachement; & après la plus diligente marche dont on ait jamais oui parler, il força les ennemis à se rembarquer précipitamment, laissant près de cinq cens des leurs tués ou prisonniers. Ils ne laisserent pas de tirer de l'avantage de cette diversion, puisque le comte de Stahrenberg rappella vîte les troupes qui faisoient tête à ce duc en Lampourdan; ce qui lui aida à remporter sur le roi d'Espagne les avantages *dont il est parlé à l'article particulier de ce monarque*.

Le 6 juillet de cette année, le roi maria le duc de Berri son petit-fils à mademoiselle d'Orléans, petite niéce & petite-fille de sa majesté. Le Clergé entrant dans les besoins de l'état, donna vingt-quatre millions pour le rachat de sa capitation, & la dîme royale sur tous les biens du royaume ut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le roi après la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce pays-là, & l'envoya en Roussillon. Le duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lampourdan, & s'étant présenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le siége malgré les rigueurs de la saison; & n'étant pas rebuté par une pluie des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers sans la moindre discontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'assaut le 26 janvier un des quartiers de la ville, & força la garnison à capituler & à lui livrer le reste de la place, quatre forts & deux redoutes, s'ils n'étoient secourus dans l'espace de huit jours; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre se passa en différentes marches, contre-marches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différens postes. Le maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entreprises. Ils se contenterent de la prise de Bouchain, qu'ils investirent le 8 août, & qui leur fut rendu le 12 septembre après dix-neuf jours de tranchée ouverte. Ils userent de supercherie pour retenir la garnison prisonniere de guerre.

En Allemagne, l'armée du roi sous le maréchal de Harcourt, se contenta de subsister une partie de l'été au-delà du Rhin: & quoiqu'elle fût supérieure à celle des ennemis, sa majesté ne voulut pas qu'elle entreprît rien, pour laisser tout le loisir aux membres du corps germanique de travailler à l'élection d'un successeur à l'empereur Joseph, mort le 17 avril 1711, & à dresser auparavant une capitulation impériale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient glissés en Allemagne sous les précédens regnes, au préjudice des membres de l'empire. Leur choix tomba le 12 octobre sur le frere du défunt, qui fut nommé *Charles* VI.

Du côté de la Savoye, le duc passa les monts avec une armée considérable, & s'empara de la Tarantaise, puis de la Savoye, & poussa jusqu'à Chamberi. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, mettre à contribution le Bugei, & même le Lyonnois: mais le maréchal de Berwick sut distribuer ses troupes si avantageusement, établissant son quartier général sous le fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les desseins de son altesse royale, & l'obligea de s'en retourner chez lui sans avoir rien fait.

Le roi avoit envoyé l'année précédente le duc de Vendôme en Espagne, pour y rétablir les affaires du roi Philippe V, fort dérangées depuis la bataille de Saragoçe. Nous marquons ailleurs les succès de ce général.

Sa majesté très-chrétienne lui envoya cette année-ci différens bataillons & escadrons; & ces troupes françoises, sous les ordres du marquis d'Arpajon, maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les châteaux d'Arena, de Venasque & Castelleon, postes des plus importans pour abréger le chemin de France en Espagne; mais le comte de Muret, lieutenant général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont après six semaines, il fut forcé à lever le siége le 22 décembre. Ainsi finit cette année; mais on se consola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 septembre, le sieur du Guai-Trouin, commandant une escadre françoise, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, sur la côte du Bresil, où la perte des Portugais se monta jusqu'à vingt-cinq millions, tant par la prise que l'on fit de quatre vaisseaux marchands richement chargés; l'échouement de quatre autres vaisseaux de guerre, qui furent obligés de se bruler eux-mêmes, que par six cens dix mille cruzades, que la ville envoya pour se racheter du pillage, & plusieurs autres marchandises qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de monseigneur le dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712 lui fut encore plus funeste: Marie-Adelaïde de Savoye, dauphine, mourut le 12 février, & son mari, dauphin depuis dix mois, nommé auparavant duc de Bourgogne, la suivit le dix-huit du même mois: perte d'autant plus sensible, que c'étoit un prince des plus accomplis. *Voyez ci-après son article separé.* Leurs corps, après avoir été exposés à côté l'un de l'autre sur un même lit de parade, furent conduits sur un même chariot funebre à S. Denys, & inhumés ensemble. Triste & lugubre spectacle, inoui dans les personnes de ce rang, & dont il y a peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes princes encore dans l'enfance: l'aîné, qui venoit d'être nommé dauphin, alla rejoindre son pere & sa mere le 8 mars suivant. Ainsi la France, en moins d'onze mois de temps, vit périr le pere, le fils & le petit-fils, tous trois dauphins.

La douleur que toutes ces morts causerent aux François, fut des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la temperer, que les espérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, reine de la Grande-Bretagne, sensible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une aussi longue guerre, se rendit attentive aux propositions que le roi lui fit faire; & sa majesté très-chrétienne qui avoit déja accordé aux Anglois qui voudroient prendre ses passe-ports, la liberté du commerce dans ses ports, écouta volontiers celles de cette princesse. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le roi fit partir dans le mois de janvier ses plénipotentiaires pour Utrecht, lieu destiné au congrès général. Ce furent le maréchal d'Uxelles, l'abbé de Polignac, & le sieur Mesnager, maître des comptes à Rouen, & chevalier de l'ordre de S. Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit signé à Londres au nom du roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptés par la reine. Sa majesté britannique envoya de son côté pour ses plénipotentiaires, milord Robinson, évêque de Bristol, garde du sceau privé; milord Rabi, comte de Stafford; & le lord Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les alliés envoyerent aussi chacun leurs ministres à cette assemblée.

Pendant que les conférences se tenoient, les armées se mirent en campagne. Le prince Eugène de Savoye qui avoit le commandement de celle des Alliés en Flandre, entreprit le siége du Quesnoi, & emporta cette place le 3 juillet, & fit la garnison prisonniere de guerre. Il fut ensuite se présenter devant Landrecies, ville dont la prise auroit ouvert aux ennemis l'entrée du royaume: mais deux événemens inopinés déconcerterent cette entreprise. Le premier fut une suspension d'armes entre l'Angleterre, la France & l'Espagne, qui fut publiée le 17 juillet; en conséquence de quoi, le duc d'Ormond, qui avoit succedé en la charge de général des Anglois, au duc de Marlborough, que la reine avoit déposé, se sépara avec les troupes qui étoient sous ses ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit considérablement. Le second événement fut que les maréchaux de Villars & de Montesquiou, qui commandoient l'armée du roi en Flandre, après avoir reçu ordre de sa majesté de tout entreprendre pour faire lever ce siége, feignirent d'aller droit aux lignes de Landrecies; puis tournant tout-à-coup, ils tomberent inopinément le 24 juillet sur un camp de dix-sept bataillons, retranchés à Denain sur l'Escaut, & le forcerent, de maniere que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de cinq cens chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecies, sous l'escorte de cinq cens chevaux, eut le même sort. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il y avoit six bataillons, cinq cens hommes détachés de la garnison de Douai, & trois escadrons de cavalerie, qui resterent tous prisonniers de guerre, qui joints à ceux pris à Denain, & dans quelques autres postes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de sept mille hommes, avec plus de quatre cens officiers, au nombre desquels se trouverent le comte d'Albemarle & le sieur Sickinge, lieutenans généraux, un prince d'Anhalt, un prince de Holstein, le sieur Zobel, le comte Corneille de Nassau, & le baron d'Alberg, maréchaux de camp: le comte de Dhona, lieutenant général & gouverneur de Mons, & le comte de Nassau-Woudembourg, maréchal de camp, furent noyés, & un jeune prince d'Anhalt tué. On remporta trente-sept drapeaux & trois étendards. On trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, chargées sur plus de cent cinquante balandres. Ainsi l'armée des ennemis considérablement affoiblie par une perte aussi considérable, & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le siége de Landrecies pour se retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnerent lieu au maréchal de Villars d'assiéger Douai, qu'il emporta le 8 septembre, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte, & fit la garnison prisonniere de guerre. Le Quesnoi ne tint que quinze jours, & fut repris le 4 octobre, la garnison ayant été obligée de se rendre à discrétion: on y trouva cent seize grosses piéces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, quarante mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparés pour le siége de Landrecies, le tout estimé plus de trois millions. Le 19 du même mois, Bouchain eut le même sort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée; ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du roi qui étoit sous les ordres du maréchal de Harcourt, se contenta de tenir les ennemis en respect. Le maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la cour au retour de sa campagne, le roi l'envoya en Catalogne avec un détachement considérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agissoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Gironne: cette place fermée depuis la fin d'avril, ne subsistoit plus que par la constance de la garnison animée par le marquis de Brancas, qui en étoit gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bourique depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du roi passa les Pyrenées le 26 décembre. Le maréchal comte de Stahrenberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte-Rouge, demi-lieue en-deçà de Gironne, endroit qu'il croyoit inaccessible,

& par où il falloit naturellement passer pour secourir cette ville; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de vingt mille hommes de bonnes troupes, commandées par le maréchal de Berwick : il decampa la nuit du 2 au 3 janvier 1713, & Gironne après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée sans coup férir.

On eut nouvelle en même-temps que le sieur Cassard, chef d'une escadre de vaisseaux françois, s'étant présenté au mois d'octobre devant Surinam, colonie hollandoise dans l'Amérique, il l'avoit forcé de se racheter du pillage par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la suspension d'armes avec le Portugal fut signée à Utrecht par les plénipotentiaires des deux rois.

Au commencement de 1713 les conférences se continuerent avec tant de succès à Utrecht, qu'enfin après avoir signé un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes allemandes, la paix fut signée en cette ville le 11 avril avec l'Angleterre, le Portugal, le duc de Savoye, le roi de Prusse & les Hollandois. Cela avoit été précedé le 5 novembre 1712, d'une rénonciation solemnelle du roi d'Espagne, pour lui & sa postérité, à tous les droits qu'il pouroit jamais avoir à la couronne de France; & d'une pareille renonciation du duc de Berri & du duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pouroient avoir à la couronne d'Espagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois; & ces actes après avoir été admis par le roi dans son conseil au mois de mars 1713, avoient été enregistrés au parlement de Paris, en présence du duc de Berri, du duc d'Orléans, des princes du sang, & ducs & pairs, qui étoient alors à Paris : ils le furent de même dans tous les autres parlemens du royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le roi reconnut la succession à la couronne de la Grande Bretagne, ainsi qu'elle avoit été réglée par les loix du royaume, tant sous le regne du roi Guillaume III, que sous le regne de la reine Anne, en faveur de la princesse Sophie Palatine, douairiere de Brunswich-Hannover & ses héritiers dans la ligne protestante d'Hannover, & promit pour lui & ses successeurs de n'en reconnoître jamais d'autres, & de n'assister en aucune maniere ceux qui dans la suite voudroient s'y opposer : de faire raser toutes les fortifications de Dunkerque, combler le port, & ruiner les éclûses, dans le terme de cinq mois, après la paix conclue & signée, sans pouvoir jamais les faire réparer, à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le roi auroit été mis en possession généralement de tout ce qui lui devoit être cedé en équivalent. Le roi restitua encore au royaume & à la reine d'Angleterre, la baye & le détroit d'Hudson, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves & lieux qui en dépendent, & tous les forts construits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendu maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils se trouvoient lors de la signature du traité, de même que celui que les François possédoient dans l'isle de S. Christophe; la nouvelle Ecosse, autrement dite l'*Acadie*, & la ville de Port-Royal, appellée maintenant Annapolis-Royale : l'isle de Terre-Neuve; la ville & fort de Plaisance, réservant seulement à la couronne de France, l'isle dite *Cap-Breton*, & toutes les autres situées dans l'embouchure & dans le golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, le roi par un traité signé avec leurs plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la maison d'Autriche, tout ce que sa majesté ou ses alliés occupoient des Pays-Bas, que Charles II, roi d'Espagne, avoit possedé conformément au traité de Riswick, pour que la maison d'Autriche en puisse jouir à perpétuité, selon l'ordre de succession de ladite maison, après qu'elle seroit convenue avec les Etats Généraux, de la maniere dont lesdits Pays-Bas espagnols leur serviroient à l'avenir de barriere & de sureté. On excepta seulement une partie de la Gueldre pour le roi de Prusse, *ainsi qu'on le dira ci-après*, & une terre dans le duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de trente mille écus de revenu, qui seroit érigée en principauté en faveur de la princesse des Ursins (Marie de la Tremoille-Noirmoutier) & de ses héritiers. Le roi promit en même-temps de faire donner par l'électeur de Baviere aux Etats Généraux pour la maison d'Autriche, une cession & transport de tout le droit que son altesse électorale pouvoit avoir ou prétendre sur lesdits Pays-Bas espagnols en tout ou en partie, à condition pourtant que ce prince retiendroit la souveraineté & les revenus du duché & ville de Luxembourg, de la ville & comté de Namur, & de la ville de Charleroi, jusqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les états qu'il possédoit dans l'empire avant la guerre, à l'exception du haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans le rang de IX électeur, & en possession du royaume de Sardaigne & du titre de roi. Enfin, le roi ceda aux Etats Généraux pour la maison d'Autriche, la ville de Menin & sa verge; Tournai & le Tournaisis, excepté S. Amand & Mortagne : Furnes & son territoire; le fort de la Kenoque; les villes de Loo, Dixmude, Ypres & la châtellenie, avec Roussélais, Poperingue, Warneton, Commines & Warwick : & on lui rendit Lille & toute sa châtellenie; le pays de Laleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Bethune & S. Venant, avec les forts françois, leurs bailliages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le roi se désista pour toujours, en faveur de sa majesté portugaise, de tous droits & prétentions sur les terres du Cap du Nord, situées entre la riviere des Amazones & celle du Japon ou de Vincent Pinson, avec pouvoir à ce monarque d'y faire rebâtir les forts d'Arguais & de Camau ou Massapa, & autres qui avoient été démolis, en exécution du traité provisionel fait à Lisbonne le 4 mars 1700 entre leurs majestés. De plus, sa majesté très-chrétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la riviere des Amazones, appartenoit en toute propriété & souveraineté au roi de Portugal, se désistant de tout droit qu'elle pouroit avoir sur quelqu'autre domaine de Portugal, & promit que les habitans de Cayenne, ni autres ses sujets, n'iroient point commercer dans les endroits susmentionnés, & d'empêcher même les missionaires François d'entrer dans ce pays.

Par le traité fait avec le duc de Savoye, sa majesté lui céda la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles & de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezane, de Bardonache & du château Dauphin, & tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont : le duc de Savoye céda de son côté au roi, la vallée de Barcelonette & ses dépendances; & l'on convint que désormais les sommités des Alpes & des montagnes, serviroient de limites entre la France, le Piémont & le comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur les hauteurs, seroient partagées, & la moitié avec les eaux pendantes du côté de Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa majesté très-chrétienne; & celles du côté du Piémont & du côté de Nice, à son altesse royale de Savoye. De plus, le roi consentit à la cession faite par le roi d'Espagne, son petit-fils, du royaume de Sicile au duc de Savoye, & reconnut ce prince & sa postérité masculine pour héritiers des Espagnes, au défaut de la postérité du roi Philippe V, & approuva les cessions faites par le feu empereur Léopold à son altesse royale de Savoye, par un traité du 8 novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été possédée par le dernier duc de Mantoue, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la vallée de Se-

sia, & du droit ou exercice de droit sur les fiefs de Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703, la Vigevanasque, ou son équivalent.

Enfin, par le traité conclu avec la Prusse, le roi céda à sa majesté prussienne, au nom du roi catholique, la partie du haut quartier de la Gueldre espagnole, dont ce prince étoit déja en possession, & notamment la ville de Gueldre, avec les préfectures, villes, bourgs, terres, &c. qui sont comprises dans ce haut quartier, & le pays de Kessel, avec le bailliage de Krickenbeck. Outre cela, le roi reconnut le roi de Prusse pour souverain seigneur de la principauté de Neufchâtel & de Vallengin; & sa majesté prussienne céda de son côté au roi tous ses droits sur la principauté d'Orange, & sur les seigneuries & lieux de la succession de Châlon & de Châtelbelin, situés en France & dans le comté de Bourgogne; le roi de Prusse se chargeant de satisfaire par un équivalent les héritiers du feu prince de Nassau & Frise. Il fut pourtant permis au nouveau roi, de revêtir du nom de principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la signature de ces traités, qui furent ratifiés & publiés dans toutes les formes, le roi voulut bien encore donner à l'empereur & autres princes de l'empire un delai jusqu'au premier juin, pour accepter les propositions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejettées, il fit marcher son armée en Allemagne, sous les ordres des maréchaux de Villars & de Bezons, qui, par une marche précipitée qu'ils déroberent au prince Eugène de Savoye, généralissime des armées de l'empire, firent assiéger Landau, où commandoit le prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuse résistance pendant cinquante-six jours de tranchée ouverte, fut obligé de se rendre lui & la garnison prisonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque temps aprés, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 septembre le général Vaubonne dans un poste qui couvroit cette place, on l'investit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit seize bataillons dans la place, faisant 13 mille hommes. Le premier novembre le gouverneur s'étant retiré dans les forts & châteaux, abandonna dans la ville à la discrétion du maréchal de Villars, plus de trois mille cinq cens hommes tant sains, malades que blessés, & les femmes & enfans de ses troupes avec tous les bagages. Les troupes du roi entrerent le même jour dans Fribourg: il y eut ensuite des pour-parlers, & sans tirer un seul coup, ce gouverneur rendit le 16 novembre tous les forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il sortit le 22, sa garnison diminuée de plus de six mille hommes. Ces heureux succès obligerent l'empereur de penser tout de bon à la paix: il envoya au prince Eugène de Savoye ses pleins pouvoirs pour en traiter. Le roi donna les siens au maréchal de Villars; & ces deux généraux se rendirent le 26 du même mois au château de Rastadt, dans le marquisat de Bade.

Ce fut là qu'ils signerent le 6 mars 1714, un traité de paix entre l'empereur & le roi, en XXXVII articles, par lesquels le roi s'engagea à rendre à sa majesté impériale le Vieux-Brisac, Fribourg, le fort de Kell, & tout ce que la France possédoit à la droite du Rhin; que les forts bâtis dans les isles de ce fleuve seroient rasés, à l'exception du Fort-Louis, qui resteroit au roi, de même que tous les forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le roi reconnut la dignité électorale dans la maison de Brunswic-Hannover. De son côté l'empereur promit de rétablir le prince Clément de Baviere dans son archevêché de Cologne avec sa dignité électorale, de même que dans ses évêchés d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liége, &c. & l'électeur de Baviere son frere dans sa dignité d'électeur, & dans la possession entiere de ses états, comme il les avoit avant la guerre. Les traités de Westphalie, de Nimégue & de Riswick, servirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire se traiteroit à Bade en Suisse. Les plénipotentiaires s'y assemblerent: ce furent de la part de la France MM. le comte du Luc, ambassadeur de sa majesté en Suisse, & Barberye de S. Contest, maître des requêtes & intendant à Metz, qui applanirent toutes les difficultés: ensuite de quoi le prince Eugène de Savoye s'y rendit de la part de l'empereur, à qui l'Empire avoit donné plein pouvoir de traiter, & le maréchal duc de Villars de la part du roi, & ils signerent le 7 septembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonois persistant dans leur révolte contre le roi d'Espagne, le roi prêta au prince son petit-fils, un nombre considérable de ses troupes sous la conduite du maréchal duc de Berwick, pour faire conjointement avec les troupes de sa majesté catholique, le siége de cette capitale de la Catalogne. Ce généralissime l'emporta d'assaut le 12 septembre, après une défense désespérée de la part de ses habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le roi donna ordre à ses troupes d'évacuer Gironne, Roses & tout le Lampourdan, qu'elles avoient jusqu'alors gardées & défendues pour le roi d'Espagne, contre les ennemis de ce prince & les révoltés de Catalogne.

Enfin le roi Louis XIV commençoit à jouir des fruits de la paix, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en son château de Versailles le dimanche premier septembre 1715, en la 77 année de son âge presque accomplie, & dans la 73 année de son regne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établissement de la monarchie, & même dans l'histoire. Son corps fut porté en l'abbaye de Saint-Denys, son cœur aux Jésuites rue S. Antoine, & ses entrailles en l'église de Paris. Le roi LOUIS XV, son arriere-petit-fils, lui a succédé. *Voyez* sa postérité à FRANCE.

Les histoires que l'on a données de la vie & des actions de ce prince, instruisent plus à fond de ce qui s'est passé sous son regne, que nous n'avons fait qu'effleurer. Au lieu qu'on ne l'expose ici que comme conquérant, il y est représenté selon tout ce qu'il a été: & l'on y voit en particulier la plupart des loix rétablies dans leur pureté; la justice rendue sans distinction de rang ni de persones; la fureur des duels étouffée; le commerce étendu jusqu'aux climats les plus reculés; les arts & les sciences élevés au plus haut degré de perfection; des rois secourus & protégés; l'église gouvernée par plusieurs sujets également savans & vertueux; l'impiété proscrite; la religion vengée & triomphante des hérétiques; le vice abattu & puni. Ce prince doit être envisagé comme un prince véritablement grand jusque dans son domestique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguste, auquel on l'a comparé tant de fois; bon époux, heureux pere, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les momens de sa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le considereront environé du pompeux appareil de toute sa puissance.

LOUIS dauphin, fils aîné, puis resté unique du roi Louis XIV, & de *Marie-Thérèse* d'Autriche, né à Fontainebleau le premier novembre *1661*, fut baptisé à S. Germain en Laye le 24 mars *1668*, par le cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France, & tenu sur les fonts par le cardinal de Vendôme, legat *à latere*, au nom du pape Clément IX, & par la princesse de Conti, au nom de la reine-mere d'Angleterre. Son éducation fut des plus heureuses; le duc de Montausier son gouverneur, & M. Bossuet, évêque de Condom, & ensuite de Meaux, son précepteur, lui inspirerent un si grand respect pour le roi son pere, & une si parfaite soumission à ses volontés, qu'il ne s'en écarta jamais. Il se montra infatigable pour les exercices du corps, surtout pour la chasse, qui fut, pour ainsi dire, sa passion

dominante. Il commença en 1674 à voir le feu des armes au siége de Dole, que le roi faisoit en personne, & en 1684 il suivit sa majesté en Flandre, lorsqu'elle se mit à la tête de son armée pour soutenir le siége de Luxembourg. Ce monarque voulant faire rendre justice à madame duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, pour ce qui lui appartenoit de la succession des électeurs Palatins, pere & frere de cette princesse; & desirant aussi prévenir les entreprises de la ligue d'Augsbourg contre lui, envoya le dauphin à la tête d'une armée, dont il le fit généralissime. Il se présenta devant Philisbourg le 6 octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit son entrée le premier novembre jour de sa naissance. Ensuite il s'empara de Heidelberg, de Manheim, de Frakendal; en un mot de tout le Palatinat, & revint à Versailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par son humanité surprenante envers tous, mais principalement envers les blessés, par ses libéralités extraordinaires, & sur-tout par sa bravoure & son intrépidité, qui lui firent donner par les soldats le surnom de *Hardi*. En 1690 il commanda l'armée du roi son pere sur les bords du Rhin, & passa ce fleuve au Fort-Louis le 17 août, fit subsister plus de deux mois ses troupes sur les terres ennemies, sans que les électeurs de Baviere & de Saxe osassent accepter le combat. Ce prince par de bons campemens renversa tous les projets des Allemans, qui avec une armée de plus de soixante mille hommes, avoient menacé de faire des siéges en ce pays-là. En 1691 il accompagna le roi au siége & prise de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année suivante, & au commencement de la campagne de 1693, en Flandre: d'où il alla se mettre à la tête des troupes sur le Rhin, où il obligea le prince Louis de Bade de repasser le Neckre avec l'armée impériale, & de se retrancher dans un camp inaccessible. En 1694 il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ses troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Epierres, il fit échouer le dessein que les ennemis avoient sur Dunkerque. En 1700, il eut la consolation de voir appeller le duc d'Anjou son second fils, à la monarchie d'Espagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit sur la succession du roi Charles II son oncle. Depuis il fut toujours d'avis dans les conseils, de faire donner à ce monarque tous les secours nécessaires pour se maintenir sur le trône qui lui appartenoit si légitimement. Enfin ce prince, l'amour & les délices des François par son humanité, par son affabilité, ses bontés & ses libéralités, l'objet des complaisances du roi son pere, pour son attachement plein d'amour & de respect dont il ne se démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux titres de très-bon fils & de très-bon pere, de très-bon ami & de très-bon maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, 5 mois 14 jours: ayant été *fils de roi, & pere de roi, sans jamais avoir été roi.* Pour sa postérité, *voyez* FRANCE.

LOUIS, dauphin, auparavant duc de Bourgogne, fils de LOUIS aussi dauphin, *dont il est parlé dans l'article précédent*, & de *Marie-Anne-Victoire* de Baviere, & petit-fils du roi Louis XIV, naquit au château de Versailles le 6 août 1682. Son éducation fut confiée à Paul duc de Beauvillier, pair de France, & à François de Salignac de la Mothe-Fenelon, depuis archevêque de Cambrai, en qualité de précepteur. Ces deux grands hommes répondirent si bien aux desseins du roi, qu'ils firent de leur auguste éleve l'un des plus éclairés, des plus sages & des plus vertueux princes de son temps. Ce monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui camperent auprès de Compiegne, ayant sous lui le maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduisit le roi d'Espagne son frere, jusque sur les confins des deux royaumes; & après leur séparation, il parcourut avec le duc de Berri son autre frere, les provinces de Languedoc, Provence, Lyonnois & Bourgogne. Dans toutes ces courses, il fut l'étonnement des peuples par sa grande sagesse, de même qu'il fit leurs délices par son extrême affabilité: aussi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ses sages conseils contribuoit à seconder ses inclinations; c'étoit le maréchal de Noailles, à qui le roi avoit confié la garde de ces augustes voyageurs. Le roi Louis XIV le fit général de l'armée d'Allemagne en 1701, & généralissime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-temps les ennemis en respect, & les força enfin de fuir sous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimégue, où ils se blôtirent pour se garantir d'une entiere défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alsace & sur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Brisac de capituler après quinze jours seulement de tranchée. En 1707, le seul bruit que le duc de Bourgogne partoit de la cour, pour voler au secours de Toulon, obligea le duc de Savoye à lever le siége de cette importante place. L'année suivante, il eut sous ses ordres l'armée de Flandre en qualité de généralissime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva ensuite, quoique glorieux pour ce prince, ne lui fut pas si avantageux qu'il l'espéroit: ainsi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la prise de Lille. Ayant perdu son pere le 14 avril 1711, le roi son aïeul s'appliqua à profiter des belles dispositions qu'il voyoit dans son petit-fils, pour en faire un successeur digne de lui. Ce nouveau dauphin, le second qui ait porté ce titre du vivant de son aïeul, (Charles petit-fils du roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, son aïeul étant encore au monde) se donna entierement à la connoissance des affaires: c'étoit après la priere & l'étude des saintes écritures sa plus chere occupation, lorsque la mort lui enleva son épouse le 12 février 1712. Il reçut ce coup en héros chrétien, & donna des marques éclatantes de sa soumission aux ordres du ciel: mais il ne survécut que six jours à ce malheur, étant décédé au château de Marli le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, six mois & douze jours. Leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denys en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * La Barde, *de rebus gallicis*. Gualdo Priorato, *histoire des révolutions & des guerres arrivées en France sous Louis XIV, jusqu'à la paix des Pyrenées, en italien*. Malindre, *histoire de Louis XIV*. Cerizieres, *campagnes de Louis XIV*. De Brianville. De Maroles, *abrégé de l'histoire de France*. Pellisson, *éloges du roi*. Theldenus & Brachelius, *hist. sui temp. Mémoires* de du Plessis. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*. Fastes de Louis *le Grand*. Essai de l'histoire de Louis *le Grand*, *par* le Gendre, *chan. de l'église de Paris*. De Prade, de Riancourt, Bellegarde, Limiers, Larrey. Le P. Daniel Jésuite, *hist. de France*. Mezeraï, &c. *Hist. militaire de Louis le Grand par* de Quinci.

LOUIS XV du nom, roi de France & de Navarre, troisiéme & dernier fils de LOUIS de France, duc de Bourgogne, puis dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaide* de Savoye, est né à Versailles le 15 février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé aussitôt après par le cardinal de Janson, grand aumônier de France. Le roi Louis XIV son bisaïeul, lui donna en même temps le titre de duc d'Anjou. Ce prince étant en péril de mort, reçut le 8 mars 1712, les cérémonies du baptême qui lui furent suppléées dans son lit par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, & il eut pour parrain Louis marquis de Prye, colonel d'un régiment de dragons, & pour marraine Marie-Isabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, duchesse douairiere de la Ferté. Il fut déclaré dauphin de Viennois immédiatement après la mort du dauphin, son frere

aîné, arrivée le même jour 8 de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta sur le trône par la mort du roi Louis XIV son bisaïeul, le premier de septembre 1715; & à cause de sa minorité, la régence du royaume fut déférée le lendemain par le parlement de Paris à Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, suivant le droit de sa naissance, comme étant le premier prince du sang. Le jeune roi fut transferé le 9 du même mois de Versailles au château de Vincennes pour y faire son séjour. Il vint tenir le 12 suivant son premier lit de justice au parlement, dans lequel l'arrêt de la régence fut prononcé par le chancelier de France. Sur la fin de la même année le roi fut amené du château de Vincennes à Paris, pour faire sa résidence dans le palais des Thuilleries. Au mois de mars 1716, il fut établi par son autorité une chambre de justice, pour la recherche des abus & malversations dans les finances depuis le premier de janvier de l'année 1689: elle fut supprimée le 22 de mars 1717. Tous les différends qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine, furent terminés à l'amiable par un traité signé le 21 de janvier 1718. Le 4 précédent il avoit été signé à la Haye un traité d'alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Le 26 d'août 1718, le roi tint un second lit de justice au palais des Thuilleries, où le parlement se rendit à pied & en robes rouges, & où furent enregistrés entr'autres divers édits & déclarations concernant le parlement, & les princes légitimés. La France voulant prévenir les suites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Espagne avoit commencée en 1717 contre les états de l'empereur en Italie, il fut signé à Londres le 2 d'août 1718, un traité entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre, pour parvenir à faire la paix entre l'empereur & le roi d'Espagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parceque les Hollandois étoient invités d'y accéder. Cependant le roi d'Espagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 19 de janvier 1719, & les hostilités commencerent le 21 d'avril au-delà de la riviere de Bidassoa. On s'empara le 24 de ce mois du port du Passage, & le maréchal de Berwick, général de l'armée françoise, y étant arrivé le 12 mai, fit investir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vingt-un jours de tranchée ouverte. Il fit ensuite le siége de Saint-Sébastien, dont la ville se rendit le premier d'août, & le château le 17 suivant. Ce général marcha de-là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & son château, appellé Castel-Ciudad, qui se rendit le 11 d'octobre: après quoi il alla se présenter le 23 du même mois devant Roses, dans le dessein d'en faire le siége; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été dispersé par la tempête, il abandonna cette entreprise, & se retira de devant cette place le 17 novembre. Ainsi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une cessation d'armes, qui fut suivie du rétablissement de la paix. Le 8 de mars 1721, Mehemet Effendi, grand trésorier de l'empire ottoman, arriva à Paris, envoyé par le sultan Achmet III, en qualité de son ambassadeur extraordinaire, pour féliciter le roi sur son avénement à la couronne. Il fit son entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut son audience publique du roi le 21 suivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut son audience de congé le 12 de juillet de la même année, en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet le roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie, qui causa une alarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureusement elle fut de peu de durée, sa majesté s'étant trouvée hors de danger le 3 d'août au matin, ce qui causa une joie universelle. Le peuple donna dans cette occasion les marques les plus vives de la sienne, & les réjouissances furent générales par tout le royaume. En 1722, le roi qui faisoit sa résidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la résolution d'aller demeurer à Versailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15 de juin, sur les trois heures après midi, accompagné des princes, officiers, &c. Il reçut le 9 d'août dans la chapelle du château de ce lieu, le sacrement de Confirmation par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en présence du duc d'Orléans, des autres princes & princesses, & des seigneurs & dames de la cour; & le 15 du même mois s'étant rendu en cérémonie à l'église de la paroisse, il y fit sa premiere communion. Le 16 d'octobre il partit de Versailles pour se rendre à Reims, où il fit son entrée le 22. Il y fut sacré & couronné le dimanche 25, avec les cérémonies accoutumées, dans l'église métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, archevêque & duc de Reims, premier pair ecclésiastique de France, assisté de ses suffragans. Le 27 le roi fit le serment de grand maître de l'ordre du Saint Esprit, & en reçut le collier par les mains du même prélat; ensuite de quoi sa majesté donna le collier du même ordre au duc de Chartres & au comte de Charollois, princes du sang. Toutes les cérémonies du sacre étant terminées, le roi partit de Reims le 30 d'octobre; & après avoir été régalé à son retour de deux magnifiques fêtes, l'une à Villers-Coterets par le duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le duc de Bourbon, il arriva à Paris le 8 de novembre, où il fut complimenté à son entrée par le corps de la ville. Il reçut le 9 les complimens du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aydes, du corps de ville, du grand conseil, de la cour des monnoyes, de l'université, de l'académie françoise, sur son retour, & le 10 il retourna au château de Versailles. Le roi étant parvenu à sa majorité le 16 de février 1723, se rendit à Paris le 20 suivant, & vint le 22 tenir son lit de justice au parlement pour la déclaration de sa majorité. Il y fit recevoir trois ducs & pairs qu'il avoit honorés nouvellement de cette dignité; & conformément au serment fait le jour de son sacre, il fit enregistrer un nouvel édit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoutoit quelques nouvelles dispositions qui avoient paru nécessaires pour en assurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des compagnies souveraines, du corps de ville, & de l'académie françoise sur sa majorité, & le 25 après midi il retourna à Versailles. Le 2 de février 1724, il fit une promotion de sept maréchaux de France, & nomma en même temps le comte de Clermont, prince du sang, trois cardinaux, trois archevêques, deux princes Lorrains, & cinquante autres seigneurs pour être commandeurs & chevaliers de ses ordres, & le 3 de juin suivant il fit dans la chapelle du château de Versailles, la cérémonie de leur donner la croix & le collier de l'ordre du Saint Esprit. Le 8 de juin 1725, le roi vint à Paris tenir son lit de justice au parlement, & fit enregistrer neuf édits ou déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme du revenu des biens pendant douze années; deux pour la suppression de quelques offices, & en même temps création d'autres; un pour le rétablissement du prix des constitutions de rentes au denier vingt; trois autres concernant la compagnie des Indes, & le dernier portant réglement pour les assemblées des chambres du parlement & autres cours supérieures. Le roi ayant pris la résolution de gouverner par lui-même son royaume, confirma cette résolution, & déclara ses intentions à ce sujet dans un conseil qu'il tint à Versailles le 16 de juin 1726, après avoir supprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal ministre, qui avoit été exercée successivement depuis 1722, par le cardinal du Bois, le duc d'Orléans, & le duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le roi eut encore une maladie très-dan-

gereuse; mais il s'en retira heureusement en peu de temps, les remédes qui lui furent faits ayant eu tout le succès possible. Le parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la santé de sa majesté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter sur le champ dans la sainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une déclaration, révoqué la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il seroit levé en argent par impositions, ainsi que le dixiéme avoit été ci-devant levé, supprima & révoqua entierement par une autre déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette imposition, à commencer au premier de juillet 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de six millions sur les tailles, & autres impositions de la même année 1728. Le roi étant à Fontainebleau, fut attaqué sur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut assez abondante, mais sans aucun accident; ce qui fit que les médecins se déterminerent à laisser agir la nature, & à ne faire aucun remede : ainsi cette maladie n'eut point de suites fâcheuses, & le roi en sortit parfaitement bien. Sa majesté vint tenir son lit de justice au parlement de Paris le 3 d'avril 1730, & y fit enregistrer une déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ses intentions sur l'exécution des bulles des papes contre le jansénisme, & notamment sur la bulle *Unigenitus* de Clément XI. Elle tint encore un autre lit de justice au château de Versailles le 3 de septembre 1732, pour l'enregistrement d'une déclaration du 18 d'août précédent concernant le parlement de Paris, & d'une autre déclaration du 3 du même mois d'août, portant prorogation pour six années de la levée des quatre sols pour livres, & autres droits y énoncés, & ordonnant la suppression & modération d'une partie d'aucuns de ces droits.

☞ L'an 1733, la guerre s'alluma entre le roi & l'empereur Charles VI, à l'occasion de la couronne de Pologne, déférée au roi Stanislas, après la mort d'Auguste II, par une élection libre & unanime faite le 12 septembre. L'empereur ayant formé un parti en Pologne, fit faire une nouvelle élection en faveur de l'électeur de Saxe. Le roi de France arma pour soutenir les droits du prince son beau-pere, & envoya deux armées, l'une en Allemagne sous la conduite du maréchal de Berwick; l'autre en Italie, qui devoit être commandée par le maréchal de Villars, sous les ordres du roi de Sardaigne. En Allemagne, l'armée françoise passa le Rhin le 12 octobre. Le 19, la tranchée fut ouverte devant le fort de Kell, qui se rendit le 28. Les François, après s'être assuré de trois passages du Rhin, au fort de Kell, à l'Isle du marquisat, & au pont d'Huningue, commencerent le 13 novembre à repasser ce fleuve. En Italie, les troupes du roi ayant passé les Alpes au mois d'octobre, s'assemblerent sous Verceil, Mortare & Alexandrie, avec celles du roi de Sardaigne, qui partit de Turin le 29 du mois, pour se mettre à leur tête. Ce prince passa le Tesin, reçut les clefs de la ville & du château de Pavie, & y entra le 4 novembre. Lodi, & plusieurs autres places sans défenses, ouvrirent leurs portes. Gerra-d'Adda fut reçu à capitulation, sous la condition que Pizigithone se rendroit le 9 décembre. Le roi de Sardaigne y entra au jour marqué, & fit ensuite avancer l'armée vers Milan, pour faire le siége du château, qui capitula le 30, après 15 jours de tranchée : le comte Visconti, gouverneur de la place, sortit avec les honneurs de la guerre, & se retira à Mantoue.

L'an 1734, en Italie, le marquis de Maillebois s'empara, le 5 janvier, du château de Seravalle, sur les frontieres de Gènes, & fit la garnison prisonniere. La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée fut ouverte devant Novarre, qui capitula le 7. M. de Maillebois investit le 26 Tortonne, la derniere place du Milanez qui restoit à prendre : la ville se rendit le 28, & le château capitula le 5 février. Le 29 de juin, M. de Coigni gagna la bataille de Parme sur les Impériaux, qui perdirent près de 10000 hommes avec leur général Merci. Le 19 septembre le roi de Sardaigne défit l'armée des Impériaux à Guastalla : les maréchaux de Coigni, de Broglie, & autres officiers eurent beaucoup de part à la gloire de cette journée. Du côté des François, la perte fut de 1200 hommes, outre plus de 2000 blessés. Les ennemis laisserent sur le champ de bataille plus de 2000 morts, du nombre desquels furent les princes de Wirtemberg, de Saxe-Gotha, & plusieurs autres officiers de distinction, 7000 blessés, une partie de leur canon, avec plusieurs timbales & étendards. En Allemagne : l'armée commandée par le maréchal de Berwick se mit en mouvement le 8 d'avril. Le comte de Belleisle passa la Sarre à la tête d'un corps de troupes, s'empara de Trèves, & mit l'électorat à contribution. Le 2 de mai, le fort de Traerbarck se rendit par capitulation, après 8 jours de tranchée : le 4 l'armée passa le Rhin; le même jour, le duc de Noailles chassa les ennemis de leurs lignes d'Ethlinghen. Le 25, le marquis d'Asfeld investit Philisbourg; le 3 juin il ouvrit la tranchée : le 12 le maréchal de Berwick fut tué à ce siége d'un coup de canon : le 14 le duc de Noailles, & le marquis d'Asfeld, furent faits maréchaux de France. Le 18 juillet, le commandant de Philisbourg rendit la place par capitulation. Le prince Eugène général des Impériaux, dont le nom est si célébre par tant de belles campagnes, eut le chagrin de voir dans celle-ci prendre la plus importante place de l'empire sans pouvoir la secourir, quoiqu'à la tête d'une nombreuse armée. Néanmoins cette campagne, la derniere de ce grand général, ne laissa pas que d'être une des plus glorieuses qu'il ait faites.

L'an 1735, la guerre qui continuoit foiblement en Italie & en Allemagne, fut suspendue par la négociation de paix entre la France & l'Empire. Les préliminaires conçus en sept articles, furent signés à Vienne, le 3 octobre, entre le roi & l'empereur. Par le premier article, le roi Stanislas abdique la couronne de Pologne en faveur du roi Auguste, & conserve seulement les titres & honneurs de roi de Pologne & de grand duc de Lithuanie : les biens de ce prince & ceux de la reine son épouse, lui sont restitués. Le roi de France consent, que le roi son beau-pere sera mis en possession des duchés de Bar & de Lorraine, avec leurs dépendances; lesquels duchés, après la mort du roi Stanislas, seront remis en pleine souveraineté & pour toujours à la couronne de France. Par le second article, la maison de Lorraine doit posséder le grand duché de Toscane, pour l'indemniser des duchés de Bar & de Lorraine. Le troisiéme article maintient D. Carlos en possession des royaumes de Naples & de Sicile. Le quatriéme réunit aux états du roi de Sardaigne, au choix de ce prince, ou le Novarois & Vigevanasc, ou le Novarois & le Tortonois, ou le Tortonois & Vigevanasc. Par le cinquiéme, tous les autres états, que l'empereur possédoit en Italie avant la présente guerre, lui sont rendus; & les duchés de Parme & de Plaisance lui sont cédés en toute propriété. Par le sixiéme, le roi s'engage à garantir la pragmatique-sanction. Le septiéme ordonne qu'il sera nommé des commissaires pour regler les limites de l'Alsace & des Pays-Bas.

L'an 1736, les articles préliminaires ayant été proposés aux puissances intéressées, ensuite communiqués au roi d'Angleterre & aux états généraux des Provinces-Unies, qui les approuverent, tout fut reglé sur la fin d'août.

L'an 1737, le 5 janvier, l'échange des actes de cession & de garantie, que l'empereur, le roi d'Espagne, & le roi des deux Siciles, devoient se remettre réciproquement, fut fait par les deux commissaires le comte de Mariani, & le baron de Wachtendonck. Le 8

février, le baron de Mechec prit possession du duché de Bar au nom du roi de Pologne, & le même jour M. de la Galaiziere en prit possession éventuelle au nom du roi. Le 21 mars, le baron de Mechec prit possession du duché de Lorraine. Le 3 d'avril, le roi Stanislas arriva à Luneville, où il a fixé sa résidence.

L'an 1738, le roi renouvella le vœu solemnel, que Louis XIII avoit fait cent ans auparavant, & déclara dans une lettre adressée aux prélats de son royaume, « qu'à l'exemple de ses prédécesseurs Louis XIII, & » Louis XIV son bisaïeul, qui avoient mis leur royaume sous la protection de la très-sainte Vierge, il vouloit que cette année, qui étoit la centenaire, fût en » même-temps l'époque du renouvellement qu'il faisoit de cet établissement. » Le 18 novembre, le traité de paix entre le roi & l'empereur fut signé à Vienne, & la paix publiée à Paris le 1 juin de l'année 1739.

L'an 1741, le roi envoya une armée de 40000 hommes à l'électeur de Baviere, & le nomma par lettres-patentes du 20 août, généralissime de cette armée. Le dessein de l'électeur étoit de s'opposer aux entreprises de l'archiduchesse Marie-Therèse, grande duchesse de Toscane, fille aînée de l'empereur Charles VI, qui prétendoit succéder aux états de son pere mort le 20 octobre 1740, & qui s'étoit déja fait couronner reine de Hongrie le 25 juin, en vertu de la pragmatique-sanction, contre laquelle l'électeur avoit toujours protesté. Les troupes auxiliaires de France passerent le Rhin sur la fin du mois d'août, & se rendirent à Donavert, d'où elles s'embarquerent sur le Danube, pour se rendre à Passau, dont l'électeur s'étoit emparé le 31 juillet. Au commencement de novembre, le duc de Baviere à la tête d'une partie des troupes françoises & bavaroises passa le Danube, entra en Bohême, & marcha vers Prague. Le 19 il arriva au camp indiqué près de cette ville, où il fut joint par le reste de l'armée, & par les troupes du roi de Prusse, qui avoit commencé la guerre contre la reine de Hongrie, & venoit d'achever la conquête de la Silésie, le 31 octobre, par la réduction de Neiss. Le 25 novembre la tranchée fut ouverte devant Prague. Le 26 la ville fut prise par escalade. Le 19 décembre, le duc de Baviere fut reconnu roi de Bohême par les états du royaume, dont il reçut l'hommage, & retourna à Munich, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Broglie. Le 31 décembre, le comte de Kevenhuler commandant un corps de troupes autrichiennes, entra dans la haute Autriche, & obligea les troupes françoises, répandues sur la riviere d'Ens, de se retirer dans Leintz.

L'an 1742, le comte de Segur fut assiégé dans Leintz, & obligé de capituler le 23 janvier. Le lendemain de la capitulation de Leintz, le duc de Baviere fut élu empereur. Le 26 janvier, le comte de Kevenhuler détacha un corps de troupes, qui s'empara de la ville de Passau; le 27 le château capitula: il se rendit ensuite maître de Braunaw & de Munich. Le 2 d'avril le comte de Saxe investit la ville d'Egra, bloquée depuis le mois de septembre de l'année précédente, & la força de capituler le 19. Le roi de Prusse, après avoir fait des progrès considérables tant dans la Moravie que dans la Bohême, & après avoir gagné le 17 mai la bataille de Czaslaw sur les Autrichiens, fit tout-à-coup sa paix avec la reine de Hongrie, & s'engagea à garder la neutralité par un traité signé le 11 de juin à Breslaw, & publié le 15. Les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la Czarine, & les Hollandois, furent compris dans ce traité: ainsi tout le poids de la guerre tomba sur les François. Le maréchal de Broglie se voyant abandonné, pensa à sauver l'armée françoise, & y réussit par sa sage conduite & sa valeur. Il gagna une marche sur les ennemis, retourna dans son camp de Pilseck, d'où il se retira ensuite sous le canon de Prague, à la vue d'une armée fort supérieure à la sienne, & enfin entra dans la ville, où il fut bientôt assiégé avec le maréchal de Belleisle. Ces deux habiles généraux prirent de concert les mesures, pour se défendre, & rendirent par leur belle résistance, le siége de Prague l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention. Le prince Charles fit ouvrir la tranchée la nuit du 16 au 17 d'août, & après 58 jours de tranchée, & la perte de plus de 15000 hommes tués devant la place, il abandonna son entreprise le 13 septembre, pour aller disputer l'entrée de la Bohême au maréchal de Maillebois. Ce maréchal passa le Danube vers Statamhoff le 7 novembre & les jours suivans, ayant laissé 4000 hommes près de Ratisbonne pour y attendre le maréchal de Broglie, qui s'y rendit le 16, & joignit l'armée, dont il prit le commandement. Le 9 décembre, M. de Broglie arriva au secours de Braunaw, dont le baron de Berenklau faisoit le siége, qu'il leva. La nuit du 16 au 17 décembre, le maréchal de Belleisle sortit de Prague avec l'armée françoise, & se rendit à Egra le 26, par une des plus belles retraites, malgré la rigueur de la saison, & les attaques continuelles des Hussards ennemis.

L'an 1743, le 2 janvier, la garnison françoise, que M. de Belleisle avoit laissée dans Prague, en sortit par une capitulation honorable. La reine de Hongrie se rendit dans cette ville, & s'y fit couronner le 11 d'avril. Les Autrichiens firent une nouvelle invasion en Baviere, s'emparerent de toutes les places, & entrerent pour la troisiéme fois, au commencement de juin dans Munich, sous la conduite de Berenklau. Dans ces conjonctures, l'empereur convint d'une suspension d'armes avec la reine de Hongrie. En conséquence le roi donna ordre aux troupes françoises d'évacuer la Baviere & le haut Palatinat, & de retourner vers le Rhin. Le 26 juillet, M. de la Noue ministre de sa majesté, notifia à la diéte de l'empire, que le roi étant informé de la résolution où étoient les états d'Allemagne d'employer leur médiation pour faire cesser la guerre, & des négociations de l'empereur avec la reine de Hongrie; comme les troupes françoises n'étoient entrées en Allemagne que comme auxiliaires, & y étant appellées par le chef de l'empire, il leur avoit donné ordre de se retirer sur les frontieres de son royaume. Le maréchal de Broglie obéissant aux ordres du roi, ramena l'armée françoise en deça du Rhin. Mais la reine de Hongrie fiere du succès de ses armes dans la Baviere, & s'en promettant encore de plus grands, rejetta la médiation de l'empire, & fit évanouir les espérances de la paix. Le prince Charles, à la tête d'une nombreuse armée, suivit les troupes françoises, marcha vers le Rhin, & fit des tentatives inutiles pour passer ce fleuve. Le maréchal de Coigni, qui avoit pris le commandement des troupes revenues de Bohême sous les ordres du maréchal de Broglie, chassa de l'isle de Reignac un détachement de l'armée du prince Charles, qui s'y étoit établi la nuit du 3 au 4 septembre, à dessein de passer le Rhin. Le marquis de Ballincour tailla en piéces dans le même temps un autre détachement de 3000 hommes, qui avoient passé ce fleuve près de Niffern: presque aucun n'échapa, tous furent tués, ou noyés, ou faits prisonniers. Le 6 de septembre, la garnison d'Egra fut obligée de se rendre au comte de Collowrath, après s'être défendue jusqu'à la derniere extrémité. Sur le Mein, le 27 juin, l'armée des Anglois commandée par le roi d'Angleterre en personne, étant resserrée par le maréchal de Noailles à Ettingen, & réduite à ne pouvoir subsister, se tira du danger où elle fut de périr entierement, par la perte de 5000 hommes.

L'an 1744, le roi mit quatre armées sur pied, une en Provence, deux en Flandre, & une quatriéme sur le Rhin: la premiere fut commandée par le prince de Conti: la seconde, par le maréchal de Noailles: la troisiéme par le comte de Saxe: la quatriéme, par le maréchal de Coigni. Le 27 avril, la déclaration de guerre

fut publiée à Paris contre la reine de Hongrie. Le roi ayant pris la résolution de se rendre en Flandre pour y commander en personne l'armée, demanda par une lettre en date du 2 mai, adressée à tous les prélats de son royaume, des prieres publiques, pour l'heureux succès de son voyage, & pour attirer la bénediction du ciel sur ses justes entreprises. Le 3, il partit de Versailles & arriva à Peronne; le 4, à Valenciennes, d'où il visita les fortifications de Condé, du Quesnoi, de Maubeuge. Le 11, il partit de Valenciennes pour Douai; se rendit le 12 à Lille, & enfin au camp de Cisoing, où il fit, le 15, la revue de l'armée, & retourna le 17 à Lille. Le 18, Menin fut investi, le 28 la tranchée fut ouverte en présence du roi: le 4 juin, les assiégés arborerent le pavillon blanc, & le 7 le roi entra dans la place. Le 17, il se rendit au camp devant Ypres, qui capitula le 27. Le 29, le fort de la Kenocke fut pris par capitulation. Furnes investi le même jour, capitula le 10 juillet. Le 30, le roi partit de Flandre pour venir en Alsace, s'opposer au prince Charles, qui avoit passé le Rhin à la tête d'une armée. Il arriva le 4 août à Metz, où il tomba malade. La maladie augmenta considérablement le 10; & le 13 le roi se voyant en danger, demanda & reçut avec de grands sentimens de piété, les derniers sacremens, qui lui furent administrés par M. l'évêque de Soissons son premier aumonier. La nouvelle de la maladie du roi jetta Paris & tout le royaume dans une consternation qui ne se peut exprimer. Mais Dieu touché des larmes des François, exauça leurs vœux, & retira des portes de la mort un roi qui leur est si cher. Ce fut le 15 d'août, jour auquel l'église célébre le triomphe de la sainte Vierge, qu'on vit naître quelques espérances pour la santé du roi. Circonstance remarquable qui ne doit pas être passée sous silence, puisque ce jour consacré à solemniser le vœu de la piété de nos rois envers la très-sainte Vierge, & celui de Louis XV en particulier qui l'a renouvellé l'an 1738, est par-là devenu, selon l'expression d'un grand évêque, pour nous & pour la postérité, *l'heureuse époque d'un effet des plus signalés de la protection de la très-sainte Vierge, sur la personne du roi & sur son royaume.* Depuis cette heureuse époque, la maladie diminua, & le roi fut entierement hors de danger le 19. Autant Paris & tout le royaume étoient consternés de la maladie du roi, autant furent-ils transportés de joie de sa convalescence. Le roi « voulant en employer les premiers momens à donner à Dieu des témoignages publics de sa vive reconnoissance, & à le supplier de lui accorder les secours nécessaires pour n'être occupé que de sa gloire, & du bonheur de ses sujets » écrivit le 29 une lettre circulaire aux prélats, pour qu'ils fissent chanter le *Te Deum* en action de graces.

M. le comte de Saxe, que le roi avoit laissé en Flandre à la tête d'une armée fort inférieure à celle des ennemis, les arrêta pendant toute la campagne, & les empêcha de faire aucune expédition. Cette campagne n'a pas été moins glorieuse à ce grand capitaine que les suivantes, dans lesquelles il a battu tant de fois les ennemis, & forcé un si grand nombre de places. Sur le Rhin, le 29 juin, 500 hommes de l'armée du prince Charles, tant Pandours que Croates, passerent le Rhin, & les deux jours suivans le reste de l'armée passa ce fleuve, par la négligence du comte de Sekendorf, général de l'empereur. Le maréchal de Coigni en étant informé, envoya le comte de Coigni son fils, & marcha lui-même aux ennemis qui s'étoient déja emparé des lignes de Lauteren, de Lauterbourg, de Vissembourg, & du village d'Astalte. Le 5 juillet, vers les 5 heures du soir, le maréchal attaqua les ennemis dans ces trois postes, & les en chassa avec perte de 3000 hommes de leur côté: le 7 il abandonna les lignes, & se retira à Haguenau, où il établit son camp. Le 13 d'août, le duc de Harcourt attaqua un corps de 10 ou 12000 Autrichiens, qui s'étoient postés à Saverne, & les chassa: mais Berenklau étant venu au secours de Nadasti avec toute l'aîle droite de l'armée autrichienne, le duc de Harcourt se retira. La jonction des troupes venues de Flandre, avec l'armée d'Alsace, engagea le prince Charles à penser à la retraite. Le 15, à 10 heures du soir, Berenklau abandonna Saverne, & le len demain, le duc de Harcourt fit occuper ce poste. Le 23 les ennemis furent chassés de différens postes; enfin la nuit du 24, le prince Charles repassa le Rhin avec précipitation, sans autre fruit de sa téméraire entreprise, que d'avoir pillé Saverne & quelques villages, & perdu beaucoup de monde. Il marcha au secours de la Bohême, où le roi de Prusse fit une invasion, en exécution d'un traité fait avec l'empereur & le roi de Suéde, assiégea le 10 septembre Prague, dont la garnison de 18000 hommes se rendit prisonniere de guerre, après 6 jours de tranchée. Le roi de Prusse s'empara ensuite de Pilseck, de Frawemberg, de Budweis, de Tabor, &c. & se retira dans ses états. L'empereur profita de la diversion que fit le roi de Prusse, pour recouvrer les siens. A mesure que les Impériaux avancerent dans la Baviere, les Autrichiens se retirerent & évacuerent les places, & enfin l'empereur rentra le 22 novembre, dans sa capitale. Le 19 septembre, le maréchal de Coigni investit Fribourg, & ouvrit la tranchée le 30. Le roi se trouvant rétabli, partit de Metz le 29 septembre, pour se rendre au camp devant Fribourg, & y arriva le 10 octobre. Le 5 novembre, le gouverneur rendit la ville par capitulation, qui fut signée chez le roi. Le 7, la ville fut remise aux François, avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche. Le lendemain de la reddition de Fribourg, le roi partit pour Paris, où il arriva le 13 novembre. Le 15, les châteaux de Fribourg capitulerent; la garnison se rendit prisonniere de guerre, en sortit le 28 & les deux jours suivans. En Piémont: l'infant D. Philippe, après s'être emparé de la Savoye, joignit les troupes françoises commandées par le prince de Conti, & vint camper sur les bords du Var: le 1 d'avril, il fit passer cette riviere à deux détachemens: le 2, sept députés du Parlement de Nice vinrent assurer l'Infant de leurs soumissions: le 3, il reçut dans son camp le serment du parlement & du corps de ville. Le 20, les ennemis perdirent près de 3000 hommes à l'attaque générale des retranchemens, & les abandonnerent. Le comte de Suze & 5 régimens furent faits prisonniers. Le 21, D. Philippe fit occuper les retranchemens abandonnés, & marcha vers Villefranche: le 23 on commença à battre le fort de Montalban, dont le gouverneur se rendit prisonnier de guerre avec la garnison. Le 25, la citadelle de Villefranche capitula. Après la conquête du comté de Nice, les deux princes prirent la route d'Oneille, que les Piémontois abandonnerent; mais différentes circonstances les obligerent de changer de plan, & de prendre la route de Briançon. Le 12 de juillet, l'armée fut rassemblée sous cette place: le 18 & le 19, les princes forcerent les retranchemens des vallées de Sture & du château Dauphin, tailleient en piéces les troupes qui les défendoient, emporterent le château Dauphin, & s'ouvrirent un passage dans la plaine du Piémont. Le 19, le bailli de Givri força en plein jour une gorge effroyable, bordée de canons & défendue par 2000 hommes; 5 bataillons y furent mis en piéces, à la vue du roi de Sardaigne, & un sixiéme envoyé à leur secours fut précipité du haut des rochers. Mais le bailli de Givri reçut dans cette expédition une blessure dont il mourut quelque temps après. Le 16 d'août, le prince de Conti fit attaquer le fort de Demont: le 17, un boulet rouge ayant mis le feu à un magasin de méches, donna une si grande alarme au gouverneur, qu'il se rendit prisonnier de guerre avec la garnison. La nuit du 12 au 13 septembre, la tranchée fut ouverte devant Coni. Le roi de Sardaigne vint au secours de la place: D. Philippe & le prince de Conti marcherent à sa rencontre, lui livrerent bataille le 30, & le défi-

rent. Après cette victoire les princes reprirent les travaux du siége ; mais la saison trop avancée les détermina à le lever, ce qu'ils firent le 22 octobre, & reprirent la route du Dauphiné. Sur mer, l'amiral Mathews commandant la flotte angloise, attaqua le 22 février, dans la Méditerranée, les flottes de France & d'Espagne commandées par M. de Cour & D. Navarro. Le 17 septembre, le mariage de M. le duc de Chartres avec mademoiselle de Conti fut célébré.

L'an 1745 : en Flandre, le comte de Saxe, général de l'armée des Pays-Bas, ouvrit la campagne par le siége de Tournai, qu'il investit le 22 avril : le 6 mai le roi partit avec M. le Dauphin pour se mettre à la tête de l'armée : il arriva le 8, & gagna le 11 la bataille de Fontenoy sur le duc de Cumberland, général de l'armée des alliés, qui abandonnerent le champ de bataille, couvert de plus de 8000 de leurs morts & de leurs blessés, laissant au vainqueur une partie de leur canon. Le 22 la ville de Tournai se rendit, après 23 jours de tranchée : le 24, la garnison entra dans la citadelle, & capitula le 19 juin. Le 11 juillet, le marquis du Chayla & le comte de Lowendal emporterent Gand l'épée à la main, & obligerent la garnison de se retirer dans le château, où elle fut faite prisonniere de guerre le 15. Le 18, le marquis de Souvré se présenta devant Bruges, dont les portes lui furent ouvertes par les habitans. La nuit suivante, le comte de Lowendal ouvrit la tranchée devant Oudenarde : le 21, les assiégés arborerent le pavillon blanc, & la garnison se rendit prisonniere. Le 25, le roi partit du camp de Bost, arriva à Oudenarde, vit défiler la garnison, & entra dans la ville. Le 11 d'août, le duc de Harcourt ouvrit la tranchée devant Dendermonde, qui capitula le 12. Ostende, qui avoit autrefois soutenu un siége de 3 ans contre les Espagnols, & un de près de six mois sous Louis XIV, se rendit le 23 d'août au comte de Lowendal, après cinq ou six jours seulement de tranchée : le roi y entra le 3 septembre, & revint à Paris, où il fit son entrée triomphante le 7. Après la prise d'Ostende, le comte de Lowendal assiégea Nieuport, dont le gouverneur se rendit prisonnier avec la garnison le 5 septembre. Le 8 octobre, Ath se rendit au comte de Clermont Galerande. En Allemagne, le 4 juin, le roi de Prusse remporta près de Friedberg en Silésie, sur le prince Charles, une grande victoire : il en remporta une seconde dès plus complettes en Bohême le 30 septembre. En Italie : le 23 juin, D. Philippe se rendit à Final avec le maréchal de Maillebois, & de-là à Savonne : le duc de Modéne, à la tête de l'armée combinée d'Espagne & de Naples, passa la montagne de la Bochetta, délogea le comte de Schullembourg, général de l'armée autrichienne, des environs de Novi, fit entrer 3500 hommes dans cette place le 5 juillet, & se disposa à aller attaquer les Autrichiens. La république de Gênes se détermina à joindre ses troupes à celles des rois de France & des deux Siciles. Le 14 d'août, la ville de Tortone se rendit au duc de Modène, & le château capitula le 3 septembre. Le 9 du même mois, le duc de la Vieville prit Plaisance par escalade : la garnison se rendit à discrétion le 12, & ensuite la citadelle. Les Autrichiens qui étoient dans la ville & la citadelle de Parme, ayant appris cette nouvelle, se retirerent avec précipitation. La nuit du 21 au 22, le duc de Modène entra dans Pavie par un aqueduc, & s'en rendit maître. Le 26 l'armée de France & d'Espagne, sous les ordres de D. Philippe, défit sur le Tanaro les Autrichiens & les Piémontois, & remporta une victoire complette. Le 10 octobre, le comte de Lautrec battit un détachement des ennemis, & s'empara de leur camp. Le 12, la ville d'Alexandrie se rendit à D. Philippe. Le 30, la garnison de Valence évacua la place, après 11 jours de tranchée ; & la bourgeoisie demanda à capituler pour le château. Le 4 de novembre, la garnison de Cazal abandonna la ville, à l'approche des François & des Espagnols, & se retira dans le château, qui capitula le 29. Le 8 décembre, M. de Chevert s'empara de la ville d'Ast ; le 17 le château se rendit. Le comte de Gages marcha vers Milan, qui ouvrit ses portes, le 16 décembre. Le château fut investi le même jour.

L'an 1746 : dans les Pays-Bas, le comte de Saxe investit le 30 janvier Bruxelles, où grand nombre d'officiers généraux des ennemis étoient, avec une garnison de 18 bataillons & de 9 escadrons. Le 7 février la tranchée fut ouverte ; le 20 la place se rendit, & la garnison fut faite prisonniere. On auroit peine à trouver dans l'histoire des exemples d'un projet aussi beau & aussi bien exécuté. Le 2 de mai, le roi partit de Versailles, & arriva le 4 à Bruxelles. Le 6, Messieurs de Lowendal & d'Armentieres marcherent vers Louvain, que les ennemis venoient d'abandonner. Les François s'emparerent successivement de plusieurs postes entre Malines & Anvers. Les magistrats de cette derniere place envoyerent le 19 des députés, pour se soumettre au roi, qui fit partir le 21 un détachement pour prendre poste dans Anvers. La nuit du 25 au 26 la tranchée fut ouverte devant la citadelle, qui capitula le 31. Le 4 juin, le roi fit son entrée dans Anvers ; le 10 il partit pour Versailles. Le prince de Conti détaché de l'armée pour faire le siége de Mons, ouvrit la nuit du 24 au 25 juin, la tranchée devant cette place qui capitula le 10 juillet. Le 16, il assiégea Charleroi, & s'en rendit maître le 2 d'août par capitulation. S. Guilain se rendit dans le même temps au marquis de la Fare. Le maréchal de Saxe vint trouver le prince de Conti, afin de concerter avec lui les moyens de déposter les ennemis du camp de Mazi, si fameux dans l'histoire. Le comte de Saxe voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuse, détacha M. de Lowendal pour s'emparer de Hui : il y entra le 21. Les ennemis ayant été contraints de quitter les environs de Namur, Son A. M. le comte de Clermont, chargé de faire le siége de cette importante place, l'investit le 5 septembre, ouvrit la tranchée la nuit du 12 au 13, prit la ville le 19, & les châteaux le 30 : toutes les troupes de la garnison se rendirent prisonnieres. Le comte de Saxe termina cette glorieuse campagne par la défaite des ennemis à la bataille de Raucoux, donnée le 11 octobre : les Alliés y perdirent 7000 hommes tués ou blessés, & 3000 prisonniers, 50 piéces de canon, & 9 drapeaux. Si le jour n'eût manqué, la victoire étoit des plus complettes ; mais la nuit qui survint, & des incidens singuliers, fixerent les avantages des François, & sauverent le reste de l'armée alliée, dont une partie se retira dans le camp des Romains sur la montagne de S. Pierre, & l'autre passa la Meuse dans la plus grande confusion. Les Anglois, les Hanovriens, les Hessois, les Hollandois, & les Bavarois arrivés depuis deux jours à l'armée du prince Charles, furent les seuls sur qui tomba toute la perte. En Italie : la campagne fut bien différente de celle de Flandre. Pendant que D. Philippe faisoit le siége du château de Milan, le roi de Sardaigne marcha vers Asti, qu'il investit le 5 mars. M. du Montal qui y commandoit, n'étant point secouru, fut obligé de se rendre prisonnier avec la garnison. Le 27 du même mois Guastalla se rendit au prince de Lichtenstein. Les Autrichiens se rendirent ensuite maîtres de Cazal, & assiégerent Valence : ces progrès engagerent D. Philippe à abandonner Milan, & à se retirer à Pavie le 20 avril. Le général Brown investit Parme, d'où le marquis de Castellar sortit la nuit du 19 au 20 avril, à la tête de 5000 hommes ; & s'ouvrant un passage à travers les ennemis, il fit la plus belle retraite, & joignit l'armée espagnole commandée par le comte de Gages. Le 22 avril, Parme capitula. Le 2 de mai, Valence se rendit au général Leutrum. Le 16 juin, Dom Philippe atta-

qua les ennemis près de Plaisance, & fut obligé de se retirer. Les ennemis, après s'être emparé de Seravalle, & de Gavi, marcherent vers Gènes, & forcerent plusieurs défilés, entr'autres celui de la Bochetta. L'Infant D. Philippe tint le 24 août un conseil de guerre à Gènes, en conséquence duquel il prit la route d'Antibes, & les troupes de France & d'Espagne défilerent vers Nice. Le 6 septembre, Gènes se rendit au marquis de Botta, général de l'armée autrichienne. D'un autre côté le roi de Sardaigne s'empara de Savone, & de Final avec ses châteaux : il investit la citadelle de Savone, qui se défendit jusqu'au 18 de décembre. Après ces expéditions, les troupes autrichiennes & piémontoises s'étant jointes, marcherent vers le comté de Nice, où elles entrerent le 16 octobre. L'Infant D. Philippe se retira, de l'avis de ses lieutenans généraux, laissant des garnisons dans la citadelle de Villefranche & dans le château de Montalban; il fit repasser le Var à son armée le 18, & se rendit à Antibes avec le duc de Modène.

Quelques jours après, le roi de Sardaigne se rendit à Nice, & fit passer le Var à un détachement de 700 hommes, qui fut envelopé par le marquis de Crussol & partie taillé en piéces, partie fait prisonnier. Le 23, la garnison du château de Vintimille fut obligée de capituler, après une vigoureuse résistance. La citadelle de Villefranche éprouva le même sort. La nuit du 29 au 30 novembre, les ennemis passerent le Var, entrerent en Provence, s'avancerent jusqu'à la ville de Grasse, brulerent le bourg de S. Laurent & deux autres villages, & vinrent camper le 3 décembre sous Antibes, dont ils firent le blocus. Le maréchal de Belleisle, envoyé pour remplacer le maréchal de Maillebois, se rendit le 1 décembre à l'armée de Provence, & arrêta les progrès des ennemis, qui malgré leur supériorité ne purent s'établir en-deçà de l'Argens, ni s'emparer d'aucun poste important. La révolution arrivée à Gènes dans ces circonstances, fit une heureuse diversion. Les Génois supportant impatiemment la pesanteur du joug des Allemans, se révolterent à l'occasion d'un coup de canne donné mal à propos, prirent les armes le 5 décembre, firent main-basse sur tous les Autrichiens qu'ils rencontrerent, les chasserent le 10 de plusieurs postes, le 13 de celui de la Bochetta, & enfin se rendirent tellement maîtres, que le calme fut rendu à Gènes, & que les boutiques furent ouvertes le 16. Cette révolution couta plus de 5000 hommes aux Allemans. Sur mer, le 16 décembre, M. Audri commandant des isles de Sainte-Marguerite, en remit le fort aux Anglois par capitulation. L'escadre de l'amiral Lestock mouilla le 1 d'octobre, dans la baye de Poulduc sur les côtes de Bretagne : M. de Sinclair commandant les troupes de débarquement, commença le même jour à faire débarquer 5000 hommes, qui s'emparerent du château de Coydor : le lendemain il fit débarquer le reste consistant en 2000 hommes; le 3 il s'empara du bourg de Guidel; le 4 il s'approcha de l'Orient, & envoya sommer la ville de se rendre; le 7 au soir il se retira après avoir attaqué tout le jour la ville avec un feu très-vif; le 8 il se rembarqua avec précipitation. M. de la Bourdonnaye s'empara le 21 septembre, de Madras sur les Anglois, & y fit un riche butin.

L'an 1747. En Provence : les Autrichiens & Piémontois qui sembloient devoir envahir toute la Provence & le Dauphiné, furent chassés l'épée à la main de poste en poste pendant le mois de janvier, & enfin obligés le 3 de février de repasser le Var avec précipitation, ensorte qu'il ne resta pas un seul Allemand ni un seul Piémontois, excepté les morts & les prisonniers. Le 25 mai, le comte de Belleisle se rendit maître du fort Saint-Honorat, & le 26 de celui de Sainte-Marguerite. Le 3 juin, le maréchal de Belleisle passa le Var : le 4 il fit ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garnison se rendit prisonniere le 5. Villefranche capitula le 11. Le 19 juillet, le comte de Belleisle frere du maréchal, attaqua les retranchemens que le roi de Sardaigne avoit fait construire sur le plateau de l'Assiette, pour couvrir Exiles & Fenestrelles; il y périt avec les principaux officiers de son détachement, & plus de 1500 hommes. Le 18 octobre, l'infant D. Philippe fit attaquer divers postes des environs de Vintimille occupés par les ennemis, qui avoient borné toute leur ambition à se rendre maîtres de cette place. Mais après avoir été chassés de Provence, ils furent encore de tous ces postes, le 18 & le 20, & obligés de se retirer avec perte considérable. A Gènes, le marquis de Botta au désespoir d'avoir été chassé honteusement par les Génois, fit différentes tentatives pour rentrer dans Gènes, sans autre succès que de perdre beaucoup de monde. Il fut ensuite rappellé, & remplacé par le comte de Schullembourg. Ce nouveau général fut attaqué le 14 d'avril dans le poste de la montagne du Diamant, dont il s'étoit emparé, & battu par les Génois, secondés des troupes auxiliaires de France & d'Espagne. Le général Autrichien fut renversé de son cheval dans l'action, & y eut la jambe cassée. Le 1 mai le duc de Boufflers arriva à Gènes, pour y commander les troupes destinées au secours de la république : après s'être signalé en différentes occasions, & avoir remporté de grands avantages sur les Autrichiens, il tomba malade de la petite vérole, & mourut le 2 juillet âgé de 42 ans, généralement regreté de la noblesse & du peuple. En reconnoissance des services qu'il a rendus à Gènes, le grand conseil a inscrit sa famille parmi celles de la premiere noblesse de la république. Le comte de Schullembourg voyant son armée extrêmement affoiblie & diminuée par tant de tentatives inutiles sur Gènes, leva le blocus, & se retira entierement le 3. Le 9 les Génois firent chanter le *Te Deum* en actions de graces, & établirent à perpétuité une procession générale, pour le jour de la Conception de la Vierge. Le 15 le marquis de Bissi arriva à Gènes avec un nouveau convoi, & prit le commandement de l'armée. Il fut remplacé sur la fin de septembre par le duc de Richelieu, qui eut son audience publique du doge le 2 octobre, & prit le commandement de l'armée. La république de Gènes accorda au duc de Richelieu, par délibération d'un grand conseil tenu le 18 octobre 1748, les mêmes honneurs qu'à M. de Boufflers, en inscrivant son nom & celui du duc de Fronsac son fils, dans le livre d'or, les déclarant nobles Génois, eux & leurs descendans; dans le même temps le duc de Richelieu a été honoré du bâton de maréchal de France, par le roi. Dans les Pays-Bas : le maréchal de Saxe arriva à Bruxelles le 31 de mars, & régla les dispositions des siéges qui devoient ouvrir la campagne. Cette campagne avoit pour but la conquête de la Flandre hollandoise. Le 17 avril, le régiment de la Morliere s'empara des deux redoutes de Boucautaven & de Zaydick. Le 22, M. de Lowendal se rendit maître du fort de l'Ecluse, & le 24 d'Issendick. Le fort de la Perle se rendit le même jour, & celui de Lieskenshoeck le 25. La nuit du 30 avril au premier mai, la garnison du Sas de Gand fut forcée de se rendre prisonniere. Le 6 mai le commandant du Fort Philippine capitula : Hulst se rendit le 11 : Axel ouvrit ses portes le 16. Pendant l'espace d'un mois, tout ce qui est entre l'Escaut & la mer, se trouva réduit sous l'obéissance du roi, & la conquête de la Flandre hollandoise fut achevée par messieurs de Lowendal & de Contade, quoiqu'il y eût plusieurs places, qui n'avoient point été attaquées dans la guerre derniere, étant jugées imprenables, & d'autres qui avoient vu échouer devant elles la science du plus grand ingénieur qu'ait eu la France. La prise de l'Ecluse ayant jetté l'alarme dans la Zelande, cette province nomma de son chef le prince d'Orange Stathouder; démarche qui fut suivie par les autres provinces : de sorte que le 4 mai, ce prince fut reconnu en cette qualité par les

Etats généraux. Ce qui causa le plus d'inquiétude à la province de Zelande, c'est un amas de 200 bâtimens plats, suffisans pour le transport de 20000 hommes, rassemblés au Sas de Gand, sous la direction de M. de Lage, officier de grande réputation. Le 29 mai le roi partit de Versailles, & arriva le 30 à Bruxelles, d'où il se rendit le 22 juin à l'abbaye du Parc. Le 2 juillet, le roi ayant sous son commandement le maréchal comte de Saxe, gagna sur les alliés la bataille de Lauwfeld. Vingt-neuf piéces de canon, deux paires de tymbales, neuf drapeaux, sept étendards pris sur les ennemis, près de 10000 hommes d'élite des troupes angloises, hanovériennes & hessoises tués, de leur côté 800 prisonniers, dont plusieurs de distinction, entr'autres M. Ligonier général; enfin la retraite des ennemis au-delà de la Meuse, caractériserent assez leur défaite & la victoire des François, qui y perdirent 6000 hommes tant tués que blessés : le comte de Baviere fut du nombre des premiers. S. A. M. le comte de Clermont, & tous les officiers généraux & particuliers, se signalerent par des actions au-dessus de tout éloge. Après cette victoire, le siége de Berg-op-Zoom fut résolu. M. de Lowendal chargé de cette périlleuse entreprise, y arriva le 12 juillet, ouvrit la tranchée la nuit du 14 au 15, & emporta d'assaut le 16 septembre, au grand étonnement de toute l'Europe, & sur-tout des Hollandois, une place soutenue d'une puissante armée, & ravitaillée sans cesse en tout genre par mer & par terre : place devant laquelle avoient autrefois échoué les plus grands généraux, le duc de Parme en 1588, & le marquis de Spinola en 1622. Après la prise de la ville, tous les forts capitulerent, & les garnisons se rendirent prisonnieres. Cette journée couta plus de 4000 hommes aux alliés. Le roi apprit la nouvelle de la prise de Berg-op-Zoom le 17, & nomma sur le champ M. de Lowendal maréchal de France. La campagne paroissant finie par le dernier siége, le roi fixa son départ au 23, & se rendit à Versailles le 26. Sa Majesté avoit nommé au moment de son départ M. le maréchal de Saxe commandant général des Pays-Bas. La nuit du 28 au 29, la tranchée fut ouverte devant le fort Frederik, qui capitula le 1 octobre : Lillo se rendit le 12, & ensuite le fort de la Croix. L'armée se sépara le 23 jusqu'au 26, & le 1 novembre toutes les troupes destinées à hyverner dans les Pays-Bas se rendirent dans leurs quartiers. Tel fut pour la France le succès d'une campagne, dans laquelle les ennemis fiers des avantages qu'ils avoient remportés en Italie l'année précédente, sembloient devoir tout envahir, & se flatoient de nous réduire à la défensive.

L'an 1748. En Flandre, M. le maréchal de Saxe ouvrit le 15 avril la tranchée devant Mastricht. Les alliés alarmés de voir les François déja maîtres d'une partie de leurs barrieres, prêts de forcer les autres, & d'envahir la Hollande, furent enfin obligés d'avoir recours à la négociation, & de demander eux-mêmes la paix, après l'avoir refusée tant de fois. Le roi, par une générosité plus grande que celle qu'on a tant admirée dans Scipion à l'égard d'Antiochus le Grand, roi d'Asie, voulut bien accorder la paix à ses ennemis vaincus, aux mêmes conditions qu'il la leur avoit offerte, avant que de battre leurs armées & de forcer leurs barrieres. Le 6 mai, le gouverneur de Mastricht arbora le pavillon blanc : le 7, la capitulation fut signée : le 10, la garnison sortit avec les honneurs de la guerre : le 11 du même mois, la cessation des actes d'hostilité fut publiée à Bruxelles & dans les deux armées. Enfin le traité définitif de paix fut signé à Aix-la-Chapelle le 18 octobre, par les ambassadeurs extraordinaires & plénipotentiaires des rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de la reine de Hongrie, du roi de Sardaigne, des Etats généraux, du duc de Modène, & de la république de Gènes. Ce traité de paix est sans exemple, & sera à jamais mémorable, par la modération d'un roi victorieux qui s'arrête au milieu de ses victoires, & par le désintéressement avec lequel il sacrifie ses conquêtes, tandis qu'il pouvoit faire la loi à des ennemis vaincus & contraints d'implorer sa clémence. La paix fut publiée à Paris le 12 février 1749.

☞ LOUIS D'ORLÉANS, duc d'Orléans, premier prince du sang, & l'un des plus pieux & des plus savans princes qui aient paru dans le monde, naquit à Versailles le 4 août 1703, de Philippe duc d'Orléans, depuis régent, & de Marie-Françoise de Bourbon. Il fit paroître dès son enfance une grande inclination à la vertu, & beaucoup d'esprit & d'intelligence pour les lettres & pour les sciences, sur-tout pour la physique & l'histoire naturelle; mais ses gouverneurs, & les maîtres préposés à son éducation, furent souvent obligés de modérer & d'interrompre ses études, à cause de la foiblesse de son tempérament, & des fréquentes maladies ausquelles il étoit sujet. Il parut à la cour, lorsque son pere devint régent du royaume. Après la mort de ce prince, il épousa en 1724 Augustine-Marie de Bade, princesse digne de lui par sa vertu & ses excellentes qualités. Cet auguste mariage forma entre ces époux l'union la plus sainte & la plus tendre. Dieu fit bientôt voir qu'il bénissoit cette alliance, en donnant à la France en 1725, un prince qui la console de la perte de ceux qui lui ont donné le jour. La princesse de Bade, duchesse d'Orléans, mourut l'année suivante 1726, & sembla n'avoir paru en France que pour y laisser après elle les regrets les plus vifs & les plus sensibles. Une mort si prématurée, jointe aux réflexions que M. le duc d'Orléans avoit déja faites sur celle de M. le régent, lui fit sentir toute la vanité des titres, des grandeurs & des biens du siécle. Il se proposa aussitôt un nouveau plan de vie, qu'il suivit constamment dans la suite, & qui étoit partagé entre les devoirs particuliers de son état, les exercices du christianisme & l'étude de la religion & des sciences. Vers 1730, il prit à l'abbaye de sainte Geneviéve un appartement, si l'on peut donner ce nom à un logement reculé, gênant, étroit & très-incommode; mais il étoit placé entre les deux églises de sainte Geneviéve & de S. Etienne-du-Mont, sur lesquelles il avoit des tribunes. Il tenoit à la maison de Dieu, & c'étoit assez qu'il en fût en quelque sorte une portion, pour que M. le duc d'Orléans le préférât aux plus beaux palais. Ce prince y fit d'abord des retraites aux fêtes solemnelles; son séjour y devint plus fréquent depuis 1735; & lorsqu'il eut quitté la cour en 1742, il y fixa sa demeure, & n'alla plus au palais-royal que pour assister à son conseil, auquel il manquoit rarement. Depuis sa conversion, (c'est ainsi qu'il appelloit son changement de vie, commencé en 1726), il pratiqua les austérités les plus mortifiantes. Il couchoit sur une simple paillasse, se levoit à quatre heures du matin, donnoit plusieurs heures à la priere, ne buvoit que de l'eau, jeûnoit rigoureusement, se privoit presque toujours de feu, même pendant les hyvers les plus rudes : privations, sur-tout celle du vin, qu'il disoit quelquefois lui avoir beaucoup couté. Souvent il versoit dans sa soupe beaucoup d'eau, sous prétexte de la refroidir; mais en effet, par un principe de mortification. Négligé, vêtu comme les hommes du commun, ses meubles & sa table n'étoient rien moins que splendides. Il étoit en tout un modéle de la pénitence chrétienne. M. le duc d'Orléans aimoit à être confondu dans nos temples avec le peuple. Il respectoit les cérémonies *extérieures* de la religion, si propres à exciter & à nourir la piété des fidéles. Depuis plusieurs années, il récitoit exactement le bréviaire de Paris. Il assistoit régulierement aux offices divins, passoit cinq ou six heures à l'église les jours de fêtes & de dimanches, ce qu'il continua même dans sa derniere maladie, & recevoit fréquemment le sacrement auguste de nos autels, qu'il accompagnoit souvent chez les malades. On l'a vu dans la quinzaine

de pâque monter plusieurs fois, quoiqu'incommodé de la goutte, aux quatriémes & cinquiémes étages, à la suite du curé de la paroisse. Animé d'un esprit d'adoration, de gémissement & de priere, on l'a quelquefois surpris, dans l'intérieur de son appartement, le visage prosterné contre terre. Les exercices de piété ne firent point oublier à M. le duc d'Orléans les devoirs de son rang. Il assista assidument pendant plusieurs années aux conseils du roi; mais ses infirmités continuelles, & d'autres raisons, le déterminerent enfin à quitter entierement la cour. Il ne perdit rien dans sa solitude de ce tendre attachement, de ce respect profond qu'il avoit toujours eu pour le roi. On sait avec quelle douleur il apprit sa maladie à Metz. Il s'y rendit à cette nouvelle, qui lui fit verser des larmes, & peut-être est-ce à l'assiduité & à la ferveur des prieres de ce prince, que la France est redevable de la conservation de son roi. Souvent on lui entendoit dire: *Le roi est notre maître, nous sommes ses sujets, & nous lui devons respect, attachement & obéissance.* M. le duc d'Orléans, plein de vénération pour la piété de la reine, l'appelloit une *piété d'esprit & de cœur.* Il témoigna une joie extrême à la naissance de monseigneur le dauphin, & il parloit avec complaisance des vertus de ce prince, *qui annonce*, disoit-il, *par avance le bonheur de nos arrieres-neveux.* Une tendresse respectueuse l'attacha toujours à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, sa mere, morte en 1745. Il aima toujours tendrement M. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans. Il en entendoit parler avec plaisir, & on s'appercevoit aisément de la joie qu'il ressentoit lorsqu'on l'entretenoit des grandes qualités de ce prince, & de la maniere dont il s'étoit signalé dans nos armées, sur-tout à la bataille d'Ettingen. Mais ce qui rendra à jamais sa mémoire précieuse à la France, furent une charité immense & un zèle éclairé pour le bien public & les intérêts de la religion. De quelque âge, de quelque sexe, de quelque condition que fussent les malheureux, ils étoient assurés de trouver de la compassion dans le cœur de ce prince, & une ressource dans ses libéralités. Presque tous les jours il leur donnoit audience dans une des salles de sainte Geneviéve. Tous y étoient admis; il les écoutoit avec bonté, il s'attendrissoit sur leurs miséres; & lorsqu'il ne pouvoit les renvoyer tous satisfaits, on voyoit que son cœur leur accordoit ce que la nécessité l'obligeoit de refuser. On auroit peine à croire les sommes employées par ce pieux prince à faire élever des enfans dans les colléges & dans les couvens, à marier des filles, à doter des religieuses, à faire apprendre des métiers, à en faire obtenir les maîtrises, à rétablir des marchands, à prévenir leur ruine, à soutenir des officiers dans le service, à en faire subsister les enfans & les veuves, à relever & à conserver des maisons nobles, à faire guérir des malades, dont il examinoit les playes, & qu'il alloit souvent, suivi d'un seul domestique, chercher jusque dans les greniers. Le débordement de la Loire en 1733, ayant ravagé l'Orléanois, M. le duc d'Orléans sauva, par les prompts secours qu'il donna, une multitude d'hommes qui périssoient au milieu des eaux; il fournit jusqu'aux grains nécessaires pour ensemencer les terres. Tout le monde sait qu'il ne mit en 1739 & en 1740, d'autres bornes à ses libéralités que celles des besoins du peuple. Si on lui représentoit que les privations dont on a parlé plus haut étoient capables d'altérer sa santé, il répondoit en souriant, *que c'étoit autant d'épargné pour les pauvres, qu'il appelloit les courtisans du Sauveur, & qu'il ne vouloit pas sauver son corps aux dépens de son ame.* Son cœur embrassoit les nécessiteux de tous les pays. Il étendit ses aumônes jusqu'aux pauvres catholiques de Berlin & de toute la Silésie, jusqu'à ceux des Indes & de l'Amérique. Il envoya pour les missions étrangeres des secours jusqu'aux extrémités du monde. M. le duc d'Orléans fonda en plusieurs endroits des écoles de charité, des communautés d'hommes & de femmes, pour l'instruction de la jeunesse; un collége à Versailles; une chaire de théologie en Sorbonne, pour expliquer le texte hébreu des divines écritures. Il rétablit des colléges & des séminaires, il fit à Orléans des établissemens de sages-femmes, & de chirurgiens pour la taille de la pierre. Il fit travailler des hommes habiles à découvrir de nouveaux remédes, à perfectioner la médecine, l'agriculture, les arts & les manufactures. Il acheta plusieurs secrets très-utiles, il les publia, & ses jardins étoient remplis des simples rares des climats les plus éloignés, pour soulager les malades. Les occupations de sa charité ne l'empêcherent point de devenir très-savant. Il s'appliqua avec un succès incroyable, à l'étude de S. Thomas, d'Estius, des plus excellens traités faits en faveur de la religion, des peres de l'Eglise, des meilleurs auteurs ecclésiastiques, de l'hébreu, du chaldéen, du syriac & du grec, pour se convaincre de plus en plus des fondemens de la foi, & avoir la consolation de lire & d'entendre l'écriture-sainte dans le texte original. L'économie de la religion l'avoit tellement frapé, qu'il étoit inébranlable, & il se disoit souvent, *que la lecture des livres impies n'avoit jamais excité en lui le moindre doute sur la vérité de nos mystères, que la foi de nos mystères n'avoit jamais gêné son esprit.* Il donnoit en même temps quelque application à l'étude de l'histoire, de la géographie, de la botanique, de la chymie, de l'histoire naturelle, de la physique & de la peinture, toutes sciences utiles. Ses progrès furent si rapides, que dans les sept ou huit dernieres années de sa vie, il citoit presque toujours de mémoire les textes de l'écriture, avec les différences de l'hébreu, du grec & de la vulgate. Il entendoit aussi bien les peres grecs que les latins. Il expliquoit avec facilité les dialogues de Platon & les autres auteurs profanes. Plusieurs savans, prévenus contre les grandes lumieres attribuées à M. le duc d'Orléans, peuvent attester la vérité de ce que nous en disons. Ils s'en sont assuré par eux-mêmes, dans les conférences qu'ils ont eues avec ce prince; & ils ont avoué plusieurs fois que l'étendue de ses connoissances les avoit également saisis d'étonnement & d'admiration. On en sera moins surpris, si on se rappelle que M. le duc d'Orléans, avec un esprit vif & pénétrant, a pendant vingt-cinq ans donné, chaque jour, un temps considérable à l'étude, choisi pour chaque genre les maîtres les plus habiles, & mis ses récréations à converser avec les savans de tous les pays, sur les matieres qui leur étoient propres. Il les honoroit tous de sa protection, les encourageoit par ses bienfaits, & préferoit ceux dont les recherches contribuoient à la gloire de la religion ou au bien public. Il fit une pension à M. l'abbé François, qu'il lui a conservée dans le codicile de son testament, & dont il explique ainsi les motifs: *Voulant*, dit-il, *prendre sur moi la reconnoissance de l'obligation qu'a le public au Sr abbé François, auteur d'un ouvrage récent sur les preuves de notre religion, & le mettre en état de continuer des travaux aussi utiles, je donne & légue audit Sr François cinq cens livres de rente & pension viagere.* Ceux qui n'excelloient que dans les belles-lettres & dans la poësie, avoient peu d'accès auprès de ce prince; ennemi des louanges, il craignoit qu'ils ne ranimassent en lui le gout qu'il avoit eu pour les graces de la poësie françoise. Il faisoit quelquefois des vers, comme malgré lui. Nous en avons vu de sa façon frapés au bon coin, qu'il jetta aussitôt au feu. Il savoit combien le temps est précieux à ceux qui l'emploient; attentif lui-même à profiter des moindres instans, jamais il ne faisoit attendre les savans & les artistes qui alloient pour le voir; si les ayant mandés pour une heure marquée, il prévoyoit que ses affaires ne la lui laisseroient pas libre, il ne manquoit point de les en faire avertir & de leur en désigner une autre. Quoiqu'il ait répandu des sommes immenses,

immenses, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, il a aquitté les dettes accumulées de sa maison, en a rétabli les finances épuisées, & en a augmenté considérablement les domaines. Humble & modeste dans le particulier, il étoit grand & magnifique dans les actions d'éclat. On sait avec quelle magnificence il alla en Alsace épouser la reine au nom du roi; avec quelle libéralité il se comporta envers les troupes, dans le temps qu'il étoit colonel général de l'infanterie françoise, & de quelle maniere il célébra la naissance de M. le dauphin, le mariage de M. le duc de Chartres, &c. Gai & enjoué dans les conversations, il devenoit sérieux dès qu'on lui parloit d'affaires. Jamais il ne médit de personne, & ne permit aux autres de le faire en sa présence. Equitable aux dépens même de ses intérêts, on l'a entendu remercier un particulier, à qui il avoit fourni de l'argent pour plaider contre lui, & qui avoit gagné son procès, *de lui avoir épargné une injustice.* Il trouvoit dans la piété, des délices qu'il exprimoit ainsi: *J'ai éprouvé par ma propre expérience, que les voluptés & les grandeurs du monde laissent toujours après elles un grand vuide, & se trouvent toujours infiniment au-dessous de ce que l'imagination s'en étoit formée; qu'au contraire, on trouvoit dans la piété & dans la religion un bonheur & une satisfaction dont on n'avoit auparavant aucune idée.* Sa piété étoit solide & éclairée: *Le zèle*, disoit-il, *a besoin d'être éclairé, & ne doit jamais être séparé d'une grande prudence, ni des vues du bien public.* M. le duc d'Orléans, sollicité un jour par un seigneur, de faire éloigner du service un officier, parcequ'il étoit corrompu dans ses mœurs, & tenoit des discours contre la religion, lui répondit avec force: *Sachez, monsieur, que le roi ne doit point priver l'état des services d'un excellent officier, pour des mœurs mondaines ni pour quelques paroles libres. Il faut empêcher, autant que l'on peut, la débauche & l'irréligion dans les troupes; mais sa majesté ne doit point priver légerement les officiers de leurs emplois.*

Ses austérités & son application lui causerent une maladie longue & douloureuse. La nouvelle s'en étant répandue, alarma toute la France, & l'église de sainte Geneviéve ne cessa d'être remplie de personnes de tout âge, de tout sexe, qui offroient des prieres ardentes pour sa conservation; ce qui fit dire à une vertueuse & auguste princesse, *que ce seroit un bienheureux qui laisseroit après lui beaucoup de malheureux.* M. le duc d'Orléans prévit & attendit la mort avec un courage & une fermeté incroyable. Il en parloit avec la même tranquillité que de celle d'un autre. Plein de l'espérance de la résurrection future, il s'exprime dans son testament sur ce dogme fondamental avec tant de noblesse & d'énergie, que rien n'est plus beau ni plus touchant. Malgré l'affoiblissement de sa santé, on ne put jamais le résoudre à changer le coucher de son lit. Quand on lui représenta que les médecins regardoient cet adoucissement comme nécessaire, & que sa foiblesse exigeoit un siége plus commode que celui dont il usoit ordinairement, il répondit que *les médecins ne pensent point assez à l'ame, & ne sont occupés que du corps; que plus on approche du terme, plus on doit redoubler de zèle; que c'est dans les bras de la pénitence qu'il faut que meure un véritable chrétien; qu'il avoit toujours fait consister une partie de la sienne à se tenir dans une situation gênante; qu'il vouloit y persévérer jusqu'au dernier soupir, & qu'il n'en avoit pas encore fait une proportionée*; ce qu'il déclare aussi dans son testament. Dans ses derniers momens, il ne s'occupa plus que de Dieu, & ne cessa de lui demander ses bénédictions pour M. le duc de Chartres. *Je laisse un fils*, disoit-il à son directeur, *que je vais recommander à Dieu; je vais lui demander que ses vertus naturelles soient des vertus chrétiennes; que tant de qualités qui le font aimer, puissent être utiles à son salut; que son amour pour le roi, que son amour pour moi, soient le germe de cette charité immortelle qui fait les élus.* Enfin, après avoir suivi pendant plus de vingt ans une régle de vie toujours constante, toujours animée du bien public & de la religion, sans s'être écarté une seule fois du réglement qu'il s'étoit prescrit, il mourut le 4 février 1752, à quarante-huit ans & six mois, regreté de tous les gens de bien, & d'une infinité de malheureux. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de sa composition. Les principaux de ceux que nous avons vus, sont: 1°. Des traductions littérales, des paraphrases & des commentaires sur une partie de l'ancien testament. 2°. Une traduction littérale des pseaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase & des notes. Cet ouvrage est l'un des plus complets de ce pieux & savant prince. Il y travailloit encore pendant sa derniere maladie, & il y mit la derniere main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes & ingénieuses, & une critique saine & exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très-curieuses, & remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que les notes grecques sur les pseaumes, qui se trouvent dans la chaîne du pere Cordier, & qui portent le nom de Théodore d'Heraclée, sont de Théodore de Mopsueste: découverte que ce savant prince a faite le premier, & qui est dûe à sa grande pénétration & à ses recherches. 3°. Plusieurs dissertations contre les Juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu, intitulé: *Kisouch Emouna*, c'est-à-dire, *Bouclier de la foi.* M. le duc d'Orléans n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter; mais il n'a pas eu le temps d'achever cette réfutation, qui est beaucoup meilleure que celle de Gousset, & répond mieux aux difficultés des Juifs, qu'il a examinées. 4°. Une traduction littérale des épîtres de S. Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales & des réflexions de piété. 5°. Un traité contre les spectacles. 6°. Une réfutation solide du gros ouvrage françois, intitulé *les Hexaples.* 7°. Plusieurs autres traités & dissertations curieuses sur différens sujets. Il ne voulut jamais par modestie faire imprimer aucun de ses écrits; & en les léguant avec sa bibliothéque à l'ordre de S. Dominique par son testament, il a laissé à ces religieux la liberté d'ajouter, de retrancher, de supprimer, & même d'employer ses écrits comme de simples matériaux dans la composition des ouvrages qu'ils pouroient entreprendre. Il avoit une estime particuliere pour la doctrine de S. Thomas, estime qu'il fait paroître jusques dans son testament. M. l'abbé Ladvocat, en finissant l'éloge de ce grand prince, ajoute ces mots: Cet article est un peu plus long que les autres; mais nous avons cru faire plaisir au public, en lui donnant une idée juste des vertus & des connoissances de M. le duc d'Orléans; idée que nous n'avons point puisée dans les bruits populaires, mais dans les conversations de ce prince, auxquelles nous avons eu l'honneur d'être admis depuis sa retraite à sainte Geneviéve jusqu'à sa mort. * M. Ladvocat, *diction. hist. portatif.* Voyez ORLÉANS.

ROI D'ESPAGNE.

LOUIS, I du nom, roi d'Espagne, fils aîné de PHILIPPE V, roi d'Espagne, & de *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye sa premiere femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le 8 avril 1709, héritier présomptif de la monarchie, par les états du royaume assemblés, qui lui jurerent fidélité, & lui rendirent hommage. Le roi son pere lui ayant remis tous ses états le 15 janvier 1724, il fut proclamé roi dans le conseil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février suivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple. Mais ce jeune monarque ne jouit pas long-temps de sa couronne, étant mort de la petite vérole sans postérité, le 31 août

1724, en sa dix-huitiéme année. Après sa mort le roi son pere, nonobstant la ferme résolution qu'il avoit prise de vivre dans la retraite, voulut bien condescendre aux instantes prieres de ses peuples, & reprit le gouvernement de ses royaumes. *Voyez* ses ancêtres à FRANCE.

Rois de Germanie.

LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, troisiéme fils de Louis, I du nom, roi de France & empereur, nommé *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, & frere de l'empereur *Lothaire*, & de *Pepin*, roi d'Aquitaine, fut proclamé roi de Baviere en l'assemblée générale que son pere tint l'an 817, à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit destinées à ses enfans. Depuis Louis prit le parti de son pere contre ses freres & contre les mécontens du royaume, & s'unit ensuite avec ces rébelles. L'an 838 il fit soulever les Saxons, les Thuringiens, & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louis son pere mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet empereur, Louis roi de Germanie, & Charles *le Chauve*, gagnerent sur l'empereur Lothaire leur frere, la bataille de Fontenai l'an 841. Ensuite ils s'accorderent dans une isle sur la Saône près de Mâcon; & s'étant assemblés à Verdun au mois d'août 843, ils y partagerent les états de leur pere. Louis eut pour sa part ce qui est de-là le Rhin, avec les évêchés de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la sollicitation de quelques factieux, il revint en France, où il donna libéralement des abbayes & des comtés à ceux qui l'avoient fait venir: mais l'année suivante il fut contraint de repasser en Allemagne. Enfin les trois freres s'étant assemblés près de Coblents, y jurerent la paix entr'eux. Louis étendit les limites de ses états, & se rendit redoutable à ses voisins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélateur de la justice & de la religion; savant par rapport à son temps, distributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun prince de sa famille, des bonnes qualités de Charlemagne. Il prétendit à l'empire après la mort de son neveu Louis II, & eut le chagrin de voir couronner par le pape, son frere Charles *le Chauve*. Quoique septuagénaire, il arma pour en tirer raison, & fit une puissante irruption dans la Neustrie; mais la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises, à Francfort le 28 août 876, âgé de 70 ans, après avoir regné 59. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * La chronique de S. Gal, de Fulde. Les annales de S. Bertin. Le P. Anselme, &c.

LOUIS II, roi de Germanie, dit *le Jeune*, succéda à son pere Louis I, & fut attaqué par son oncle Charles *le Chauve*, qui voulut le déposséder. Il lui envoya des ambassadeurs pour lui remontrer le traité fait avec son pere, & se soumit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles *le Chauve* feignit d'écouter ses justifications, & accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laissa pas de s'avancer dans ses états par des chemins écartés, & forma le dessein de le surprendre près d'Andernac, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'évêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette perfidie, avertit secretement de ce complot Louis, qui se mit en état de combattre Charles, & défit son armée le 8 octobre 876. Cette victoire affermit les trois freres, Carloman, Charles *le Gras* & Louis, dans la succession de leur pere. Ce dernier prétendit à la monarchie de France, où il étoit appellé après la mort de Louis *le Begue*; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, son frere aîné, qui étoit tombé en paralysie l'an 880, il courut en Baviere, pour empêcher qu'il ne laissât son royaume à Arnoul, son fils *naturel*. De-là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normans. Depuis ayant traité avec Louis & Carloman, il joignit ses troupes à celles de ces deux princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce prince mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le temps qu'il formoit des troupes pour les opposer aux Normans. On porta son corps auprès de celui de son frere, dans l'église de S. Nazaire, à l'abbaye de Lauresheim. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * *Voyez* les annales de S. Bertin. Reginon. Aimoin. Le P. Anselme, &c. *hist. des grands officiers de la couronne.*

LOUIS III, roi de Germanie, *cherchez* LOUIS III, empereur.

Rois de Hongrie et de Pologne.

LOUIS d'Anjou, I de ce nom, roi de Hongrie, & de Pologne, surnommé *le Grand*, fils de CHARLES II, ou *Charobert*. Ce dernier étoit fils de *Charles*, surnommé *Martel*, roi de Hongrie, dont le pere étoit *Charles* II, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. sorti de *Charles* I, comte d'Anjou, frere de S. Louis: ainsi Louis étoit du sang de France. Sa mere étoit *Elizabeth*, fille de *Ladislas*, dit *Lostic*, roi de Pologne, & sœur de *Casimir* III du nom, dit *le Grand*. Il naquit le 5 mars 1326, succéda à son pere l'an 1342, & fut couronné à Albe-Royale. Ce prince chassa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverses guerres qu'il acheva heureusement, sur-tout, celle qu'il eut contre les Transsilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le vaivode de Walachie. Il conduisit aussi du secours à Casimir roi de Pologne son oncle, contre Jean roi de Bohême, de la maison de Luxembourg, qui assiégeoit Cracovie. Dans le temps qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le prince André son frere, qui avoit épousé sa cousine Jeanne I, reine de Naples, avoit été malheureusement étranglé le 18 septembre 1345. Pour venger sa mort, il passa en Italie avec une puissante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & se rendit maître de la ville de Naples. Après que la reine Jeanne se fut réfugiée dans ses états de Provence, l'an 1350, Louis revint en Italie, & traita avec la reine Jeanne, par le moyen du pape Clément VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de Casimir roi de Pologne, son oncle, l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'opposa aux Lithuaniens, & à quelques autres seigneurs Polonois rébelles. Il convertit les Comans à la religion chrétienne, & donna des marques si sensibles de son zèle pour la propagation de la foi, que le pape Innocent VI le fit grand-gonfalonier de l'église; & que l'empereur Charles IV le déclara vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 12 septembre 1382, âgé de 56 ans, 6 mois & 6 jours, après avoir regné quarante années. *Voyez* sa postérité à ANJOU-SICILE. * Michow. Cromer. Le P. Anselme, &c.

LOUIS II, dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême, fils de LADISLAS VI, & d'*Anne* de Foix, succéda à son pere à l'âge de 12 ans, l'an 1516. Soliman II, sultan des Turcs, gagna sur lui le 29 août 1526, la célebre bataille de Mohatz, dans laquelle ce jeune prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épousé l'an 1521, *Marie* d'Autriche, & avoit marié sa sœur *Anne* à *Ferdinand*, frere de sa femme. * Isthuanff, *lib. 8. rer. Hung.* Paul-Jove, *in elog. &c.*

Rois et princes de Jerusalem, de Naples et de Sicile.

LOUIS de France, I de ce nom, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. second fils du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, & frere du roi *Charles* V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce roi l'an 1380, il prit la ré-

gence de l'état pendant la minorité du roi Charles VI, son neveu, & s'attira la haine du peuple par ses exactions. L'an 1380 il fut adopté par Jeanne I, reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, comte de Savoye, pour chasser Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la reine Jeanne, s'étoit rendu maître des états de Naples & de Sicile. Louis, que Charles voulut faire empoisonner, entra dans le royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jetta l'épouvante; mais ces succès ne furent pas de longue durée, & tous les trésors de France qu'il avoit enlevés, ne suffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui resta qu'une cotte-d'armes de toile peinte, & qu'une tasse pour toute vaisselle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, seigneur Angevin, pour demander de l'argent & du secours. Cet infidéle ami ne se hâtant point de revenir, s'amusa à se divertir avec les courtisanes de Venise. Après que Louis eut attendu long-temps sans recevoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut peut-être de poison, au château de Talesime, ou, selon d'autres, à Biselia près de Bari, un mardi 20 septembre 1384. *Voyez* sa postérité à ANJOU-SICILE. * Summonera. Collenutio. Du Pui. Mezerai. Nostradamus. Le P. Anselme, &c.

LOUIS II, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, comte de Provence, &c. né le 7 octobre 1377, succéda à son pere Louis I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mere *Marie*. Cette princesse sage & vertueuse fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement presque toutes les villes de Provence, qui suivoient le parti de son compétiteur Ladislas, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de Marie fut si doux, que les peuples de ce pays se soumirent entierement à Louis. Ce roi fit ensuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconstans embrasserent encore le parti de Ladislas, dès que Louis fut revenu en France. Il fut rappellé une seconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joie, & abandonné de la même façon après son départ. Cette légereté empêcha le roi de retourner dans ce royaume après la mort de Ladislas. Il eut guerre avec le duc de Savoye, pour les comtés de Vintimille & de Nice. Les auteurs parlent de lui comme d'un prince sincére, pieux, libéral, ami de son peuple, & si peu vindicatif, qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offensés. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, jusqu'en 1399, & l'an 1411 gagna la bataille de Rocheseche sur Ladislas le 19 mai; mais il ne sut pas en profiter. Louis mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut enterré en l'église de S. Maurice. Il fit divers legs pieux, entr'autres un, par lequel il ordonnoit qu'on diroit pour le repos de son ame quinze mille messes, & qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. *Voyez* sa postérité à ANJOU-SICILE. * Collenutio. Summoneta, *hist. de Naples*. Nostradamus & Bouche. Le P. Anselme, &c.

LOUIS III, roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fils du roi Louis II, & d'*Iolande* d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda à son pere, & fut attiré en Italie par les promesses du pape Martin V, & de Sforce, qui l'appellerent pour y déposséder Jeanne II, ou Janelle, reine de Naples, princesse perdue de réputation pour ses galanteries continuelles. Les affaires de Louis étoient en assez bon état en ce pays-là, lorsqu'Alfonse roi d'Aragon, qui tenoit l'isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parcequ'elle l'adopta pour son fils. Sforce se réconcilia avec cette princesse, qui le fit son connétable, & lui donna le comté de Contignal, & la principauté de Capoue. Ainsi Louis fut obligé de retourner en France. Quelques temps après, l'ingratitude d'Alfonse obligea Jeanne d'annuler l'adoption qu'elle avoit faite. Elle la cassa, & par le conseil de ses barons, elle adopta Louis, qu'elle appella en Italie, le fit reconnoître par ses sujets, & auquel elle donna le duché de Calabre. Dans le même temps Alfonse revenant en Aragon, prit en passant Marseille l'an 1423. Louis secondé de Jeanne, chassa les Catalans du royaume de Naples, & gagna la bataille d'Aquila l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le secours de sa personne & d'un escadron de vaillans hommes au roi Charles VII, dans le temps que ce monarque marchoit à Reims pour s'y faire sacrer. Ce jeune prince dans un duel qu'il eut avec un capitaine Anglois nommé Lanclot, homme redoutable en ces sortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à Cosence le 12 ou 15 novembre 1434, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé* VIII, premier duc de Savoye. René son frere lui succéda. * Collenutio, *histoire de Naples*. Sainte-Marthe, *hist. généal. de France*. Ruffi. Nostradamus, & Bouche, *hist. de Provence*. Le P. Anselme.

LOUIS, roi de cette partie du royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de Pierre, de la famille des princes d'Aragon, sortie de *Pierre* III, mari de *Constance*, fille de *Mainfroid* bâtard de l'empereur *Frédéric*, qui usurpa la Sicile. C'est sur ce mariage de Pierre avec Constance, qu'ils fondoient leur droit sur cet état. Louis succéda à son pere l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, regna sous la tutelle de son oncle Jean. Il mourut sans avoir rien fait de considérable; & eut pour successeur son frere Frederic, dit *le Simple*. * Fazel. Surita. Villani, &c.

LOUIS de Duras, comte de Gravine & de Morrone, second fils de Jean d'Anjou ou *de Sicile*, duc de Duras en Gréce, & petit-fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, roi de Sicile, sorti de *Charles* de France, comte d'Anjou, frere de S. *Louis*, succéda à son frere *Charles* duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, & le même que le roi Louis de Hongrie fit mourir l'an 1348, pour venger sur lui la mort d'André son frere. Louis, aussi malheureux que son frere, fut empoisonné à Naples, par ordre de sa cousine Jeanne I, l'an 1362. *Voyez* sa postérité à ANJOU-SICILE * Villani. Fazel, &c.

LOUIS de Tarente, fils de Philippe, prince de Tarente, quatriéme fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, épousa le 20 août 1346, *Jeanne* reine de Naples, & comtesse de Provence, fille de *Charles*, son cousin germain, après avoir contribué à la mort du roi André l'an 1341. Il suivit la reine son épouse en Provence, lorsque Louis roi de Hongrie vint à Naples venger la mort d'André son frere. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louis, qui étoit un prince paisible, vécut depuis avec assez de tranquillité, jusqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il institua l'ordre des chevaliers *del Nodo* ou *du Saint Esprit au droit desir*. *Voyez* sa postérité à ANJOU-SICILE. * Collenutio. Nostradamus. Le P. Anselme, &c.

LOUIS (Saint) évêque de Toulouse, né au mois de février 1275, au château de Brignoles en Provence, où à Nocére dans le royaume de Naples, selon Wadingue, second fils de Charles II, roi de Naples, de Jérusalem & de Sicile, & de *Marie*, fille d'*Etienne* V, roi de Hongrie, fut donné l'an 1288, avec ses freres, pour ôtage de son pere, alors prisonnier de Pierre, puis d'Alfonse III, & enfin de Jacques II, rois d'Aragon, où il resta jusqu'en 1294: après quoi il prit l'habit de religieux de S. François, & reçut les ordres sacrés dans la ville de Naples en 1296. Le pape Boniface VIII le fit évêque de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'administration de l'évêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profession dans le couvent d'*Ara Cœli*, entre les mains du général

des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il se gouverna avec tant de zèle & de charité, qu'il se rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit résolu d'aller à Rome pour se délivrer du fardeau de l'épiscopat entre les mains du pape; mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1298, âgé de 23 ans & demi. Le pape Jean XXII le canonisa le 7 avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mere du saint, une lettre qui est dans le premier tome du Bullaire, & qui commence ainsi : *Epulari filia, &c.* par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'église reconnoissoit pour saint. Le corps de S. Louis fut transporté à Marseille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1425. Cette translation de ses reliques fut célebre par un grand nombre de miracles. Robert son frere, roi de Naples & comte de Provence, s'y trouva, & composa pour sa fête un office que le pape Sixte IV approuva, & dont les religieux de S. François se sont servis jusqu'à la réformation du bréviaire par le concile de Trente. * François Gonzague, évêque de Mantoue; & Sedulius, *en sa vie.* Pierre Rodolphe, *lib.* 1, *hist. Seraph.* Surius, *in vita sanct.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Catel, *l.* 5, *hist. de Toulouse.* Summoneta, *hist. de Naples.* Frison, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Bouche. Wadingue. Le P. Anselme, *hist. de S. Louis, évêque de Toulouse, en* 1713 *à Avignon.*

Ducs et princes de Savoye.

LOUIS de Savoye, prince d'Achaye, de la Morée, comte de Piémont, &c. fils de Jacques de Savoye & de *Marguerite* de Beaujeu sa troisiéme femme, & frere d'*Amé* comte de Piémont, auquel il succéda l'an 1402, avoit été laissé au berceau par son pere, sous la tutelle d'Amé IV, dit *le Verd*, comte de Savoye, qu'il suivit au voyage de Naples, en faveur des princes de la maison d'Anjou l'an 1383. Depuis il servit le même roi de Navarre en diverses occasions, aussi-bien qu'Amé VII comte de Savoye, dit le *Rouge.* Ce prince fonda une université à Turin l'an 1405, se fit aimer de tous les princes de l'Europe, & fut employé pour appaiser le schisme, qui de son temps affligea beaucoup l'église. Il se trouva pour cela au concile de Constance, & mourut à Pignerol le 11 décembre 1418, laissant *Amé* VIII premier duc de Savoye, héritier de ses états. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

LOUIS duc de Savoye, second fils d'Amé VIII auquel il succéda, & frere d'*Amé* prince de Piémont, mort avant son pere, naquit à Genève le 24 février 1402, & dès sa jeunesse il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434 il fut chargé par Amé VIII de la lieutenance générale des états de Savoye. Depuis il se trouva à Basle, lorsque son pere après avoir été élu pape sous le nom de Felix V, y fit son entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occasion toute la noblesse de Savoye. La mort de Philippe-Marie duc de Milan, arrivée en 1447, causa tant de troubles dans la Lombardie, que Louis ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il se fut rangé du côté des Milanois, ses gens furent défaits près de la riviere de la Sezia, & leur chef Jean de Comeis fut fait prisonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut suivie de la paix. Louis dauphin, depuis roi XI de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le duc Louis, & épousa l'an 1451 sa fille *Charlotte.* Ce mariage fait sans le consentement du roi Charles VII pere du dauphin, ne fut pas approuvé à la cour de France. Le duc par sa prudence prévint les suites qui en pouvoient naître, & exécuta généreusement le traité qu'il fit avec le roi Charles, jusqu'à refuser du secours au dauphin Louis. Depuis, sous le regne de Louis XI, son gendre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genève; son cœur & ses entrailles furent enterrés dans l'église des Célestins de Lyon. Ce prince, grand-justicier, créa le sénat du Turin le 15 mars 1459, & recouvra le saint Suaire d'entre les mains de Marguerite de Charni, veuve de Humbert, seigneur de Villars-Seissel. *Voyez* sa postérité à SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

LOUIS, second fils de Louis duc de Savoye, né en juin 1431, fut roi de Chypre par sa femme *Charlotte*, fille de *Jean* II roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, *fils* naturel *de ce roi* Jean, *quoiqu'ecclésiastique, usurpa cet état, & épousa* Marguerite, *ou selon d'autres*, Catherine *Cornaro, que le sénat de Venise adopta.* Louis voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit sur pied, il tentoit inutilement de s'opposer aux desseins de ses ennemis, se retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laissa point d'enfans. Sa veuve fit don du royaume de Chypre au duc de Savoye, dont les descendans ont pris le nom & les armes. *Cherchez* CHARLOTTE & CHYPRE. * Etienne de Luzignan, *hist. de Chypre.* Guichenon.

Princes de la maison de France.
Comtes d'Evreux, & ducs d'Orleans.

LOUIS de France, fils du roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, né le 21 septembre 1243, fut baptisé par Guillaume, évêque de Paris; & par traité passé au mois d'août 1255, il fut accordé avec *Berengere*, fille d'*Alfonse* X de ce nom, roi de Castille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'abbaye de Royaumont le jour de l'octave de la fête des Rois. * *Voyez* De Sainte-Marthe, le pere Anselme, &c.

LOUIS de France, comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du roi Philippe III du nom, dit *le Hardi*, & de sa seconde femme *Marie* de Brabant, eut pour son apanage le comté d'Evreux, & fut chef de la branche des comtes d'Evreux, & rois de Navarre. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de son courage en diverses occasions, & mourut le 19 mai 1219. *Voyez* sa postérité à EVREUX. * Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

LOUIS de France, duc de Guienne, dauphin de Viennois, troisiéme fils du roi Charles VI & d'*Isabelle* de Baviere, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404 à *Marguerite*, fille aînée de *Jean* duc de Bourgogne. Il fut depuis chef du conseil, & mourut sans enfans le mercredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'église de Notre-Dame à Paris.

LOUIS de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, d'Ast, de Blois, &c. second fils du roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, se trouva à la bataille de Rosebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au gouvernement pendant le regne de Charles VI son frere. Il se rendit en peu de temps très-puissant, & réunit la surintendance des finances avec le gouvernement du royaume. Son autorité donna de la jalousie à Jean duc de Bourgogne, qui prétendoit aussi au gouvernement comme oncle du roi : & ces deux maisons se diviserent par ces querelles, si longues & si fatales à la France. Louis fit alliance avec le duc de Gueldres, ennemi du duc de Bourgogne, qui s'en plaignit hautement. Pour faire cesser la mésintelligence de ces deux princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louis alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à son retour le duc de Bourgogne, avec qui Jean duc de Berri, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit assassiner misérablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auquetonville, écuyer du roi, un soir que le duc ayant été rendre visite à la reine, qui étoit en couches, revenoit

monté sur une mule, suivi de deux ou trois valets seulement. *Voyez* sa postérité à ORLEANS. * Jean Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Enguerrand de Monstrelet. Le P. Anselme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

LOUIS, I du nom, duc de Bourbon, pair & chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche, &c. surnommé *le grand*, fils de ROBERT de France, comte de Clermont, sixiéme fils du roi S. Louis, & de *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, se trouva à la bataille de Furnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-à-Vendin, & à la journée de Courtrai l'an 1302. Dans cette derniere bataille, il commandoit l'arriere-garde de l'armée, dont il sauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la reine Isabelle de France. Après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Monsegur, &c. ensuite de quoi le roi Charles *le Bel* érigea la baronie de Bourbon en duché pairie le 27 décembre 1327. L'année suivante, Louis se signala à la bataille de Montcassel, & au secours envoyé à Cambrai l'an 1339, & ailleurs. Ce prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'église des Dominicains de Paris. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * Froissard. Le continuateur de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

LOUIS, II du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont & de Forez, seigneur de Beaujeu & de Dombes, pair & grand-chambrier de France, surnommé *le Bon*, fils de PIERRE I, duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, né le 4 août 1337, fut choisi pour un des ôtages qu'on envoya pour la délivrance du roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A son retour il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne sur l'Anglois, & prit diverses places en Normandie. Il fut un des princes du sang qu'on mit auprès du roi Charles VI pendant sa minorité. Il l'accompagna dans les Pays-Bas, & s'y trouva l'an 1382 à la bataille de Rosebeque, où il commandoit l'arriere-garde. L'année suivante il servit au siége de Bourbourg, & à la prise du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le roi l'an 1388, contre le duc de Gueldre : & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il assiégea Tunis l'an 1390, & obligea les infidéles d'accepter des conditions avantageuses aux chrétiens. Lorsqu'il fut de retour en France, il chassa les Anglois de devant Belleperche, où étoit sa mere; prit la protection du sire de Beaujeu contre le duc de Savoye, & secourut Louis roi de Naples, contre Ladislas. Il étoit extrêmement considéré à la cour : mais il la quitta après l'assassinat de Louis de France duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de consentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il se déclara pour les princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le duc de Bourgogne ennemi de l'état. Dans cette vue, il s'assembla à Gien avec le duc de Berri, & quelques autres princes; mais ce dessein eut peu de succès, parceque le duc de Bourgogne étoit le plus puissant. Louis mourut peu après, à Montluçon, le 19 août 1410, après avoir fondé l'église de Notre-Dame, & l'hôpital de S. Nicolas de Moulins, les Célestins de Vichi, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réunie à celle du Louvre, &c. Il institua l'an 1369 l'ordre militaire de l'Ecu d'or, dit *de Bourbon*, réunit tous les biens de sa maison, & y en ajouta de très-considérables par son mariage avec *Anne* dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de *Bertaud*, II du nom, comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportés à BOURBON. * Jean d'Orronville. Froissart. Monstrelet. Le P. Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, I du nom, comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, dauphin d'Auvergne, &c. dit le *Bon*, troisiéme fils de JEAN I du nom, duc de Bourbon, mourut en mai 1486, & est enterré à Aigueperse. *Voyez* sa postérité à BOURBON.

LOUIS de Bourbon, comte de Vendôme, fils puîné de JEAN, comte de la Marche, & de *Catherine* comtesse de Vendôme, fut aussi seigneur de Mondoubleau, comte de Chartres, &c. grand-chambellan, & grand-maître de France, gouverneur de Picardie, de Champagne, de Brie. Il fut fait chevalier à la prise de l'isle de Salmoutk; se trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt, & y fut pris & mené prisonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon : & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reste; mais en 1422 il se sauva de leurs mains d'une maniere miraculeuse, & fonda dans la ville de Vendôme en action de graces à Dieu, une procession qui s'y fait tous les ans, & où un prisonnier convaincu de meurtre, est mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il vint joindre le roi Charles VII à Poitiers, où il venoit de se faire proclamer roi. Il se trouva au siége d'Orléans & de Jargeau, & au sacre du roi Charles VII l'an 1429. L'année suivante il fit lever le siége de Compiégne, & fut présent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverses autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1446, quoique son épitaphe porte 1447. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * Monstrelet. Le P. Anselme, &c.

PRINCES DE CONDÉ ET DE CONTI.

LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de Condé, pair de France, marquis de Conti, comte de Soissons, &c. gouverneur de Picardie & du pays reconquis, septiéme fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, naquit le 7 jour de mai 1530. Il fit sa premiere campagne sous le roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le suivit au voyage qu'il fit sur la frontiere de l'empire. Depuis, l'an 1552, il se jetta dans la ville de Metz, à la défense de laquelle il contribua contre l'empereur Charles-Quint. Il défit une partie des troupes du prince de Piémont, avant la réduction de Thérouenne; se signala aussi au combat de Wlpian en Piémont, & fut fait colonel de la cavalerie-légere. Ensuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fere les débris de l'armée. Il continua à servir aux siéges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeste du roi Henri II, le peu de part que les princes du sang eurent au gouvernement, & quelques mécontentemens secrets le jetterent dans le parti des Religionaires. On l'accuse d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, dont il étoit le chef muet; & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Il y étoit en danger de sa vie, si la mort de François II n'eut fait changer les affaires, outre qu'il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour se déclarer sa partie. Le roi Charles IX le mit en liberté, & la cour des pairs le déclara innocent. Peu après le prince de Condé se mit à la tête des huguenots, & emporta diverses villes dans le royaume. Il fut pris & blessé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denys l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce prince, qui avoit de grandes qualités, fut tué de la maniere du monde la plus funeste. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pied de cheval, & étoit assis au pied d'un buisson, lorsque Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, à qui Louis avoit fait autrefois quelque déplaisir, le tua de sang froid d'un coup de pistolet. Le corps de ce prince, qu'on enterra depuis dans l'église de S. George de Vendôme, fut alors porté, ou par insulte, ou par hasard, sur une ânesse à Jarnac : surquoi l'on fit les vers suivans :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut conduit sur une ânesse
Le grand ennemi de la messe.

Voyez sa postérité à BOURBON. * De Thou, *hist.* François de Rabutin, & Castelnau-Mauvissiere, *aux mémoires.* Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, II du nom, prince de Condé, premier prince du sang, pair & grand-maître de France, duc d'Enguien, de Châteauroux, de Montmorenci, &c. chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Bourgogne, fils de HENRI II du nom, prince de Condé, & de *Marie-Charlotte* de Montmorenci, né à Paris le 8 septembre 1621, porta du vivant de son pere la qualité de duc d'Enguien, qu'il rendit depuis très-illustre par une suite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640 il se trouva au siége d'Arras; & deux ans après, il se signala à celui de Perpignan. Ensuite il fut fait général de l'armée du roi, & gagna la célébre victoire de Rocroi le 19 mai 1643, en la 22 année de son âge. Il y eut 10000 hommes de tués du côté des ennemis, outre le comte de Fontaines, l'un de leurs généraux, 5000 prisonniers, grand nombre de drapeaux & étendards pris, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut suivi de la prise de Thionville le 10 août suivant, & de celle de diverses autres places. L'année suivante le duc d'Enguien défit l'armée bavaroise dans les combats donnés près de Fribourg le trois & le cinq du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du gouvernement de Champagne & de Brie. Il passa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna la sanglante bataille de Nortlingue le 3 du mois d'août, où le comte de Merci, général des Bavarois, fut tué. L'année suivante il remporta de grands avantages sur les ennemis de l'état, prit plusieurs places sur eux, & soumit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le prince de Condé son pere, & lui succéda dans la charge de grand-maître de la maison du roi, & dans les gouvernemens de Bourgogne, de Bresse & de Berri. Il commanda l'an 1647, l'armée du roi en Catalogne, où le siége de Lérida ne lui réussit pas; mais il prit le château d'Ager, sur la frontiere d'Aragon, & fit lever le siége de Constantin, que les Espagnols attaquoient. L'an 1648 il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, fut taillée en piéces. Peu après les premieres guerres domestiques, son courage & son pouvoir devinrent redoutables au ministre qui gouvernoit l'état. Ce prince fut arrêté à Paris avec le prince de Conti son frere, & le duc de Longueville son beau-frere, avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650, à Vincennes, puis à Marcoussi le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février suivant, & le roi lui donna le gouvernement de Guienne, où il se retira. Mais peu après, pour se venger de son emprisonnement, il prit les armes, fut suivi par un bon nombre de mécontens, & fit entrer la ville de Paris dans ses desseins. Il se distingua extraordinairement au combat du fauxbourg S. Antoine, donné le 2 de juillet de la même année 1652, & se retira dans les Pays-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en acquit beaucoup par le secours qu'il jetta dans Cambrai, & par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siége d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le siége de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658 il se signala à la célébre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrenées, l'an 1659. Il entra dans les bonnes graces du roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, se trouva à la magnifique entrée de leurs majestés à Paris, le 26 août suivant, & reçut le collier des ordres du roi l'an 1662. Le prince de Condé servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté, au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Wesel, fut blessé près du fort de Tolhuis le 12 du mois de juin, & continua les années suivantes à rendre des services importans. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entiere sureté; s'opposa aux desseins de trois armées, d'Espagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arriere-garde, & plusieurs troupes du corps de bataille, à la célébre journée de Senef, le 10 du mois d'août. Peu après il fit lever le siége d'Oudenarde; contribua à la prise de Limbourg l'an 1675; & après la mort du vicomte de Turenne, il alla en Allemagne, où il rompit les projets que les ennemis avoient formés contre la France. Ce prince mourut à Fontainebleau le 11 décembre 1686, non moins illustre par les sentimens de piété qu'il a fait paroître dans ses derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de sa vie. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * Le pere Anselme. On a l'histoire de ce prince, écrite par M. l'abbé Mazieres de Monville, chanoine de Bourdeaux, dans les *Mélanges d'histoire, de critique & de litterature de l'académie de Montauban*, imprimés en 1750, *in-8°, p. 319 & suiv.*

LOUIS III du nom, duc de Bourbon, d'Enguien, de Châteauroux & de Seurre-Bellegarde, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Bourgogne & de Bresse, fils de HENRI-JULES de Bourbon, prince de Condé, & d'*Anne* de Baviere, naquit à Paris le 11 octobre 1668, fut reçu en survivance de la charge de grand-maître de France, & du gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit sa premiere campagne au siége de Philisbourg en 1688. Il se trouva en 1691, au siége de Mons, à celui de Namur en 1692, & se signala à la bataille de Steinkerque le 3 août de la même année, où il chargea plusieurs fois les ennemis. En 1693, il se trouva à la bataille de Nerwinde, où, en qualité de lieutenant-général des armées du roi, il se mit à la tête des troupes, & ramena les officiers & soldats rebutés par plusieurs attaques qui n'avoient pas réussi: il se mêla plusieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par sa valeur & par son exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année suivante il servit en Flandre sous M. le dauphin, & mourut subitement à Paris le 4 mars 1710, en sa 42 année. Son cœur fut porté en l'église des Jésuites, rue S. Antoine, & son corps à Valleri. *Voyez* sa postérité à BOURBON.

LOUIS-HENRI, duc de Bourbon, d'Enguien, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, fils du précédent, & de *Louise-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, naquit à Versailles le 18 août 1692, fut fait chevalier des ordres du roi le premier janvier 1709, prit séance au parlement le 19 mars de la même année en qualité de pair; prêta le serment en qualité de grand-maître de la maison du roi, & de gouverneur de Bourgogne & de Bresse, le 24 mars 1710. La même année, & les deux suivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le maréchal de Villars, & se signala au siége de Douai en 1712, autant par sa valeur, que par ses libéralités; servit dans l'armée du Rhin en 1713; se trouva à la prise de Landau, à la défaite des Impériaux retranchés dans leur camp, près de Fribourg, & à la prise de cette ville, en qualité de maréchal de camp. Après la mort du roi Louis XIV, arrivée en 1715, il fut nommé chef du conseil royal de la régence pendant la minorité du roi Louis XV, puis surintendant à l'éducation de ce monarque, au sacre duquel il représenta le duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le duc d'Orléans étant mort le 2 décembre 1723, le roi pria le duc de Bourbon de se charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge

de principal ministre d'état, & sa majesté reçut ensuite le serment de fidélité de ce prince, qui ayant été nommé en avril 1724, par Louis I, roi d'Espagne, chevalier de l'ordre de la toison d'or, en reçut le collier à Versailles le 27 juin de la même année. Ce prince a rempli les fonctions de premier ministre jusqu'au 11 juin 1726. Il est mort en son château de Chantilli le 27 janvier 1740. *Voyez* ses alliances à BOURBON.

LOUIS-ARMAND de Bourbon, prince de Conti, prince du sang de France, né le 4 avril 1661, étoit fils d'ARMAND de Bourbon, prince de Conti, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, & petit-fils de *Henri* de Bourbon, II du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marie* de Montmorenci. Sa mere, après la mort de son pere, eut un soin très-particulier de son éducation, tant pour la piété que pour les sciences & les exercices convenables à son âge. Après la mort de cette vertueuse princesse, le roi le fit venir à la cour, où il fut élevé avec *François-Louis* prince de la Roche-sur-Yon, son frere, depuis prince de Conti, auprès de monseigneur le dauphin. Le 16 janvier 1680, il épousa la princesse *Anne-Marie*, fille légitimée du roi Louis XIV, appellée alors mademoiselle de Blois, dont il n'eut point d'enfans. L'an 1683 il fit sa premiere campagne, & se trouva au siége de Courtrai, où il commença à donner des marques de sa valeur. L'an 1684 il étoit au siége de Luxembourg, où il servit à la tête de son régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée impériale, & se trouva au siége de Neuhausel, & à la bataille donnée près de Gran. A son retour de cette campagne, il fut surpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le 9 novembre 1685. Il est inhumé à Valleri dans la sépulture des princes de sa maison. * *Voyez* le P. Anselme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS DE MONTPENSIER, ET COMTES DE SOISSONS.

LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de la Roche-sur-Yon, seigneur de Champigni-sur-Veude, &c. fils puîné de JEAN de Bourbon, II du nom, comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, se trouva l'an 1484 au sacre du roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples; & l'an 1509, il suivit en Italie le roi Louis XII, qui l'avoit déja envoyé en ambassade vers le pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce prince représenta le comte de Toulouse au sacre du roi François I, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la sainte Chapelle de S. Louis de Champigni, qu'il avoit fondée. *Voyez* sa postérité à BOURBON.

LOUIS de Bourbon, II du nom, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon & de Luc, dauphin d'Auvergne, &c. gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, surnommé *le Bon*, fils de LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de la Roche-sur-Yon, &c. & de *Louise* de Bourbon, comtesse de Montpensier, né à Moulins le 10 juin 1513, commença à porter les armes sous le regne de François I, & l'an 1536, il se trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence à la prise de Hesdin, & ailleurs. Il servit aussi au siége de Perpignan l'an 1542, & l'année suivante en l'armée de Champagne. Depuis il représenta le comte de Flandre au sacre du roi Henri II, & se signala au siége de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renti l'an 1554, & à celle de S. Quentin, où il fut fait prisonnier. Ce prince rendit de grands services pendant les guerres civiles de la religion, sous le regne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561 des gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il soumit au roi les villes d'Anvers, de Saumur, de Tours, du Mans, de S. Jean d'Angeli, de la Rochelle, &c. se trouva à la prise du Havre-de-Grace sur les Anglois l'an 1562, & obtint ensuite le gouvernement de Dauphiné. Louis commanda l'avant-garde de l'armée royale, dont le duc d'Anjou étoit général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Moncontour. Avant cela, il avoit eu le gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les colonels Mouvans & Pierre Gourde, chefs des huguenots, à la rencontre de Messignac, le 25 octobre 1568. Il se trouva depuis au premier siége de la Rochelle, l'an 1573, & l'année suivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il soumit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toujours servi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut en son château de Champigni qu'il avoit fait bâtir, le 23 septembre 1582. Le roi François I lui avoit restitué pendant sa jeunesse une grande partie de la succession de la maison de Bourbon, entr'autres terres, le duché de Châtelleraud, le comté de Forez, Dombes, le Baujolois, & Montpensier, qui fut érigé en duché l'an 1538, &c. *Voyez* sa postérité à BOURBON. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, *hist.* De Langei & François de Rabutin, *mémoires*. Brantôme. Coustereau. Du Bouchet. Le pere Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, comte de Soissons, de Clermont & de Dreux, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, comte de Soissons, &c. & d'*Anne* comtesse de Montafié, né à Paris le 11 de mai 1604, succéda l'an 1612, à son pere dans la charge de grand-maître, & de gouverneur de Dauphiné, & fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1620. Ce prince se signala dans la guerre contre les huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit construire le Fort-Louis. Il fut lieutenant général du roi, & chef du conseil à Paris, pendant le voyage que sa majesté fit en Bretagne. Depuis il suivit encore le roi au siége de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année suivante le roi lui donna le gouvernement de Champagne & de Brie, avec les abbayes de S. Ouen de Rouen, de Jumieges, de S. Michel en Lherm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les bulles furent expédiées à Rome sous le nom de l'aumônier de la comtesse sa mere; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Cosaques au combat d'Ivoi le 31 mai & le 1 juin, & reçut à composition la ville de Corbie. Peu de temps après, sur quelques soupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il se retira à Sedan, où il demeura quatre années de suite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les mécontens du royaume, & prévenu par sa passion, il se joignit à une armée d'ennemis, conduite par le général Lamboi. Il donna bataille au maréchal de Châtillon, général de l'armée du roi, & le défit à la Marfée près de Sedan, le samedi 6 juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de pistolet, en poursuivant trop chaudement sa victoire. On a parlé diversement de cette mort. Le comte de Soissons n'avoit point été marié, & *laissa seulement un fils* naturel, Louis-Henri *chevalier de Soissons, né à Sedan au mois d'août* 1640, *& légitimé l'an* 1643. *Ce dernier prit depuis le nom de prince de Neufchâtel, & mourut le* 8 *février* 1703. *Il avoit épousé le* 7 *octobre* 1694 Angélique-Cunegonde *de Montmorenci-Luxembourg, fille de* François *de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, dont il eut* Louise-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, mariée le* 24 *février* 1710 *à* Charles-Philippe *d'Albert, duc de Luynes; &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, demoiselle d'Estouteville, née le* 26 *septembre* 1701, *morte le* 24 *août* 1711.

LOUIS de Bourbon, cardinal de Vendôme, archevêque de Sens, &c. fils de FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le 2 janvier 1493, fut élevé au collége de Na-

varre, & fut pourvu avant l'âge, l'an 1510, de l'évêché de Laon vacant par le decès de Charles duc de Luxembourg, son grand-oncle : ensuite de quoi il fut fait cardinal par le pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il succéda au cardinal du Prat dans l'archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'administration de divers autres évêchés; comme de ceux du Mans, de Luçon, de Treguier, & des abbayes de S. Denys, de S. Corneille de Compiegne, de S. Faron de Meaux, de Ferrieres, &c. Enfin il mourut à Paris le 11 mars 1556. Pierre Gemel fit son oraison funébre, & nous avons sa vie dans Petramellarius. * Ughel, Frizon, Auberi, Du Chêne, Sainte-Marthe, &c. *Voyez* encore Doublet, *hist. de l'abbaye de S. Denys.* Hilarion de Coste, *in elog.* Gaucher & Louis de Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France.* Le pere Anselme.

LOUIS de Bourbon, évêque de Liége, cinquiéme fils de CHARLES I, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, & frere de *Jean* II, dit *le Bon*, duc de Bourbon, connétable de France; se retira jeune à la cour du duc de Bourgogne, & eut la prévôté de S. Donatien de Bruges, puis l'évêché de Liége l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêterent prisonnier, & furent presque toujours soulevés contre lui : enfin il fut tué l'an 1482 par Guillaume de la Mark, seigneur de Lumain, dit, *le Sanglier d'Ardennes*, & jetté dans la Meuse. Ce prélat, qui ne vivoit pas trop régulierement, laissa *trois fils* naturels, *rapportés sous le mot* BOURBON. * Nauclere, *in chron.* Heuter, *in Maxim. I.* Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULESME, ET DE VENDOSME.

LOUIS d'Orléans, I de ce nom, marquis de Rothelin, puis duc de Longueville, souverain de Neufchâtel & de Vallengin en Suisse, &c. fils de FRANÇOIS comte de Dunois, & d'*Agnès* de Savoye, succéda l'an 1515 à *Renée*, sa niéce, heritiere de tous les biens de la maison de Longueville. Il fut grand-chambellan de France, & gouverneur de Provence; & se trouva à la bataille d'Aignadel l'an 1509, à la journée des Eperons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce prince mourut l'an 1516. *Voyez* sa postérité à ORLEANS.

LOUIS d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, &c. fils de LOUIS I, fut grand-chambellan de France, servit le roi François I, dans ses guerres, & mourut le 9 juin 1537. *Voyez* sa postérité à ORLEANS.

LOUIS-EMANUEL de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Alets, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, colonel général de la cavalerie légere de France, & gouverneur de Provence, fils puîné de CHARLES de Valois, duc d'Angoulême, fils *naturel* du roi *Charles* IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut destiné à l'église, eut l'abbaye de la Chaise-Dieu, & fut même nommé à l'évêché d'Agde; mais il quitta ces bénéfices après la démence de son frere aîné, & prit la qualité de comte d'Alets. Ce prince servit pendant la guerre contre les huguenots aux siéges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, aussi-bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la cavalerie du duc Charles. Le roi lui donna la charge de colonel général de la cavalerie légere, & le gouvernement de Provence l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le prince de Monaco à quitter le parti d'Espagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au sujet de l'établissement du semestre. Le duc d'Angoulême étoit savant, aimoit les hommes de lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. *Voyez* sa postérité à VALOIS.

LOUIS, cardinal, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. pair de France, prince de Martigues, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, fils de CÉSAR duc de Vendôme, fils *naturel* du roi Henri *le Grand*, & de *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, né l'an 1612. L'an 1630, il suivit le roi Louis XIII au voyage de Savoye, & à son retour il alla servir comme volontaire en Hollande, & se trouva au combat de Lille l'an 1631. Depuis il se trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux siéges de Corbie l'an 1636, d'Hesdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640, & fut blessé à l'attaque des lignes. Le roi l'envoya l'an 1650, viceroi en Catalogne, & l'an 1656, il prit Valence sur le Pô, avec le duc de Modène. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VII, le 7 mars 1667. Il se trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de légat *à latere* en France, où il tint sur les fonts de baptême monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668. Il mourut à Aix en Provence, le 6 août 1669. *Voyez* sa postérité à VENDOSME.

LOUIS-JOSEPH, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthievre, pair de France, prince de Martigues, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, grand sénéchal & gouverneur de Provence, & général des galéres, fils de LOUIS duc de Vendôme, &c. puis cardinal, & de *Laure* Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta serment au roi que le 19 janvier 1679. Il suivit le roi en qualité de volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis jusqu'en 1678, se distingua aux siéges & prises de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steinkerque & à la bataille de la Marsaille. Il commandoit en Provence & au comté de Nice en 1695, lorsqu'il eut ordre de passer en Catalogne, pour y servir en qualité de général & de viceroi, à la place du maréchal de Noailles; continua d'y servir les deux années suivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par dom Francisco de Velasco, viceroi de Catalogne. Le roi le nomma en 1702, pour commander ses armées en Italie; il y reçut le roi d'Espagne, qui lui conféra l'ordre de la toison d'or; eut des avantages considérables sur les Impériaux aux combats de San-Vittoria & de Luzzara; fit lever le blocus de Mantoue; chassa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin, y prit plusieurs places. Mais sur l'avis qu'il eut que le duc de Savoye abandonnoit le parti de France & d'Espagne, pour se joindre aux alliés, il désarma les troupes de ce duc, qui servoient dans son armée; marcha vers le Piémont; se rendit maître d'Ast & autres places; & en 1704, de Verceil, Yvrée & Verrue, après avoir défait l'arriere-garde du duc de Savoye près de Turin le 7 mai. Il remporta une victoire complette le 16 août 1705, sur le prince Eugène de Savoye près de Cassano, & une autre le 19 avril 1706, sur les Impériaux à Calcinato. Le roi le rappella peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées. Il y eut le même commandement en 1707, & y servit sous monseigneur le dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Espagne, il prit Brihuega le 9 décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuse bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette couronne. Ce prince continuant de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut sans postérité à Vinaros le 11 juin 1712, âgé de 58 ans, universellement regreté par les Espagnols & par les François. Il est enterré au monastère de l'Escurial, dans le tombeau des infans & infantes d'Espagne. *Voyez* ses ancêtres & son alliance à VENDOSME. * Le P. Anselme, *hist. de la maison de France, &c.*

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIERE, comtes de THURINGE, & landgraves de HESSE.

LOUIS ou LUDOVIC Sforce, dit *le More*, duc de Milan,

Milan, étoit fils de François Sforce, usurpateur du Milanez, & frere puîné de *Galeas-Marie*, qui succéda à son pere, & qui laissa un fils nommé *Jean-Galeas*. C'est sur ce dernier que Ludovic, homme sanguinaire & artificieux, usurpa le duché. Pour en venir à bout, il maria sa niéce Blanche-Marie, veuve de Philibert I de ce nom, duc de Savoye, à l'empereur Maximilien, qui lui accorda l'investiture de cet état comme vacant faute d'hommage. Ensuite il appella le roi Charles VIII en Italie. Ce roi étant à Plaisance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galeas, empoisonné par Ludovic, qui prit possession du duché, & recueillit ainsi le fruit de son crime, sans avoir égard au fils de son neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque temps après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louis XII, qui étoit monté sur le trône, ayant sur le duché de Milan de justes prétentions, se rendit maître du Milanez, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni chefs, ni places. Ludovic rentra ensuite dans le Milanez, par le moyen des intelligences qu'il y conservoit; mais Louis de la Tremoille, chef de l'armée de France, le suivit près de Novarre, où il fut pris déguisé en simple soldat, & de-là mené à Lyon l'an 1500. Le roi Louis XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faisant le portrait de ce prince, dit qu'il avoit de l'esprit & de l'éloquence, autant que prince de son siécle; qu'il étoit doux & bienfaisant; au reste, vain, inquiet, ambitieux, se souciant peu de garder sa parole, & ne pouvant souffrir qu'on louât en sa présence les autres princes. * Philippe de Comines, *l.* 7. Guichardin, *l.* 1, 2, 4. Corio, &c.

LOUIS, que quelques-uns font second fils de Charles duc de la basse-Lorraine, & d'*Agnès* de Vermandois, fut surnommé *le Barbu*, & fut créé comte de Thuringe par l'empereur Conrad *le Salique*. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq successeurs de son nom; le dernier est Louis IV, dit *le Saint*, mort à Otrante en Italie le 11 septembre 1227, qui eut pour femme sainte *Elizabeth*, fille d'*André* II, roi de Hongrie, morte religieuse à Marpurg l'an 1231, & canonisée l'an 1335.

LOUIS, *cherchez* BAVIERE, HESSE, MANTOUE.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES DE CE NOM.

LOUIS, archichancelier de France dans le IX siécle, étoit, selon quelques auteurs, fils de Roricon, comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille *naturelle* de l'empereur *Charlemagne*. Il étoit abbé de S. Denys en France en 842, & est nommé en qualité d'archichancelier en plusieurs titres pour l'église de Nevers, & pour les abbayes de S. Denys & de S. Martin de Tours. Il assista au concile de Verneuil sur Oise en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le 9 janvier 867, suivant les annales de S. Bertin. D'autres disent la vingt-cinquiéme année du regne du roi Charles *le Chauve*, qui se rapporte à 865. Loup, abbé de Ferrieres, lui adresse quelques lettres; & Flodoart parle de lui au livre IV de son histoire de l'église de Reims. On le dit frere de *Gauzlin*, son successeur en la charge de chancelier. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

LOUIS DE LORRAINE, cardinal de Guise, archevêque de Sens, abbé de S. Victor, de Moissac, de Bourgueil, de S. Germain d'Auxerre, fils de *Claude*, I du nom, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frere de *François*, duc de Guise, & de *Charles*, cardinal, archevêque de Reims, naquit l'an 1527, & ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut élevé à l'évêché de Troyes, puis à celui d'Albi, & enfin à l'archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait cardinal, par le pape Jules III, l'an 1553. Il se trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu de l'évêché de Metz l'an 1568, qu'il gouverna avec beaucoup de zèle & de prudence, jusqu'en 1578, qu'il mourut, le 28 mars, à Paris, âgé de 56 ans. Ce cardinal eut beaucoup de part aux affaires de son temps. * Onuphre & Petramellarius, *in vit. pont.* Frison, *Gall purp.* Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le P. Anselme, &c.

LOUIS DE LORRAINE, autre cardinal de Guise, archevêque de Reims, neveu du précédent, & fils de François duc de Guise tué au siége d'Orléans par Poltrot, & d'*Anne* d'Est, & frere de Henri I, duc de Guise, succéda à son grand-oncle *Charles* cardinal, sur le siége archiépiscopal de Reims, & tint un synode provincial l'an 1583. Ce prince avoit déja été mis au nombre des cardinaux par le pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques auteurs parlent désavantageusement de sa conduite; il est sûr que son ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux partisans de la ligue, qui, sous un faux prétexte de religion, n'avoit pour but que de détruire la monarchie. Le roi Henri III le fit tuer avec le duc de Guise son frere, le 23 décembre 1588, à Blois, où il avoit fait assembler les trois états du royaume. Nous voyons par les lettres que le roi écrivit au cardinal de Joyeuse, & au marquis de Pisani, l'un protecteur, & l'autre ambassadeur en cour de Rome, qu'il se plaignoit fort de ce que le cardinal de Guise disoit souvent, qu'il ne mourroit point content qu'il n'eût rasé ce prince pour le faire moine. Il ajoute qu'il avoit eu d'autres raisons plus importantes pour se défaire de lui. * Miron, *relation de la mort de M. de Guise.* Auberi, *histoire des card.* De Thou, *l.* 93. Le P. Anselme, &c.

LOUIS DE LORRAINE, dernier cardinal de Guise, archevêque de Reims, abbé de S. Denys en France, de Cluni, de S. Remi de Reims, de Corbie, d'Orcamp, & de S. Hilaire de Poitiers, protecteur de France à la cour de Rome où il n'alla point, troisiéme fils de Henri, I du nom, duc de Guise, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait cardinal l'an 1615, par le pape Paul V, & mourut à Saintes le 21 juin 1621, n'étant que soudiacre : il est enterré à Reims. *Il avoit eu plusieurs enfans de* Charlotte *des Essarts, comtesse de Romorentin, fille* naturelle *de* François *des Essarts, seigneur de Sautour en Champagne, & l'une des maîtresses du roi Henri* le Grand; *savoir* Louis, *abbé de Chailli, puis évêque de Condom, mort le premier juillet* 1668; Achille, *qui suit;* Henri; Charlotte, *abbesse de S. Pierre de Lyon;* & Louise, *mariée l'an* 1639, *à* Claude *Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France.* Achille *de Lorraine, comte de Romorentin, épousa* Anne-Marie, *fille* naturelle *de* Jean-Georges *Rhingrave, prince de Salms. Il passa en Candie l'an* 164 , *& y mourut l'an* 1649; *étant lieutenant général de l'armée des Vénitiens. Il laissa une fille,* Charlotte-Christine, *née l'an* 1642, *qui mourut le* 13 *mai* 1705, *veuve d'*Ignace *Rouaut de Gamaches, marquis d'Assi. Ce fut elle qui l'an* 1688 *intenta un procès pour avoir la succession de la maison de Guise, prétendant que ce cardinal avoit épousé la comtesse de Romorentin son aïeule le* 4 *février* 1611. *Elle produisit pour cela differens papiers; mais l'affaire ne fut point jugée.* * Bayle, *diction. critiq.*

LOUIS DE LUXEMBOURG, cardinal, archevêque de Rouen, fils de Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* d'Anguien, fut élevé l'an 1414 à l'évêché de Therouenne, par une partie des chanoines, quoique les autres se fussent opposés à son élection. Il se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait chancelier l'an 1425, par Henri, VI du nom, roi d'Angleterre, soi disant roi de France. Louis exerça cette charge jusqu'en 1435, & obtint l'archevêché de Rouen, l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le pape Eugène IV, l'an 1439, qu'à condition que le roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entierement dévoué aux intérêts

de ce roi, qui lui fit avoir l'évêché d'Eli en Angleterre, & qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Ce prélat les poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les foibles, s'opposant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jetta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au roi Charles VII; mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield le 18 septembre, & selon d'autres le 4 octobre 1443. * Monstrelet, *tom.* 2. Godwin, *de episc. Eliens.* Sainte-Marthe, Auberi, le P. Anselme, &c.

LOUIS DE LUXEMBOURG, comte de Saint-Paul, de Brienne, de Ligni, de Conversan, châtelain de Lille, seigneur d'Anguien, &c. connétable de France, fils de PIERRE de Luxembourg, I du nom, comte de Brienne, &c. & de *Marguerite* de Baux d'Andrie, se trouva à la célébre assemblée d'Arras l'an 1535, suivit le roi Charles VII, au siége de Pontoise l'an 1441, & fut fait chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce seigneur se signala encore en diverses occasions, entr'autres à la prise de Caën l'an 1450. Il eut beaucoup de part dans l'amitié de Charles de Bourgogne, comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlheri. Il y avoit long-temps que le roi Louis XI souhaitoit de l'attirer à son service : pour l'y attacher, il lui donna la charge de connétable de France le 5 octobre 1465, & l'honora du collier de l'ordre de S. Michel le premier août 1469. Le connétable persuada depuis au roi de faire la guerre au duc de Bourgogne. Il surprit la ville de S. Quentin, secourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conspiration du roi d'Angleterre & du duc de Bourgogne, contre la personne du roi Louis XI; mais dans la suite il encourut la disgrace de ce monarque extrêmement soupçoneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'état, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, se retira chez le duc de Bourgogne, pour se dérober à la colere du roi; mais ce duc qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du roi. Louis XI fit faire le procès au connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Grève à Paris, le 19 décembre 1475. Le connétable étoit alors âgé de cinquante-sept ans. * *Consultez* la chronique scandaleuse du roi Louis XI, écrite par Jean le Maire de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris; Philippe de Comines; le Feron; Godefroy; Pierre-Matthieu; le pere Anselme, &c. Nous parlons des alliances & de la postérité de ce connétable, sous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS (Epiphane) né à Nancy en Lorraine, fut docteur & professeur en théologie, chanoine régulier de la réforme de Prémontré, abbé d'Estival en 1663, procureur général de la congrégation en cour de Rome, & ensuite vicaire général de la même congrégation. Il a passé pour un habile théologien, & un grand prédicateur. Il a été honoré & estimé des princes, le confesseur & le conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des *Filles de la charité*, appellées vulgairement *de S. Charles.* Ce fut lui qui leur donna des régles & qui dressa le plan de leur institut. Secondé par la mere l'Huillier, religieuse Bénédictine, il introduisit en différens monastères de Lorraine & de France, l'*adoration perpétuelle de Jesus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie*, & ce fut à la sollicitation de ces monastères, & pour former les religieuses à l'oraison, qu'il publia à Paris en 1676 l'ouvrage intitulé : *La nature immolée par la grace, ou la pratique de la mort mystique.* Pour l'instruction des mêmes religieuses, il publia encore à Paris en 1676, chez Remi, des *Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame, pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu par les lumieres de la foi.* Il y a de la piété & de l'onction dans ces ouvrages, mais trop de cette mysticité nouvelle que les peres de l'église & les meilleurs auteurs de la vie spirituelle n'ont pas connue. Après sa mort, arrivée le 23 de septembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux abbé, & elles ont été imprimées à Paris chez Remi, en 1688. * *Mémoires du temps.* Lettre touchant les auteurs mystiques, par Poiret, à la fin du tome premier de *la théologie réelle*, ou *la théologie germanique*, &c.

LOUIS (Saint) ordre de chevalerie, créé en France l'an 1693, par le roi Louis XIV, en faveur des officiers de ses troupes, qui seuls peuvent y être admis. Le roi en est le grand-maître; sous lui sont huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs, & les autres simples chevaliers. Les dauphins ou héritiers présomptifs de la couronne, les maréchaux de France, l'amiral & le général des galères, sont chevaliers-nés. Pour y être admis, il faut avoir servi dix ans en qualité d'officier, & faire profession de la religion catholique, apostolique & romaine. Cet ordre a 300000 livres de rente annuelle, qui sont distribuées; savoir à chacun des huit grands-croix 6000 livres; à huit commandeurs 4000 livres chacun; aux seize autres commandeurs trois mille livres chacun; à vingt-quatre chevaliers 2000 livres chacun; à vingt-quatre autres 1500 livres; à quarante-huit autres 1000 livres; à trente-deux autres 800 livres; quatre mille livres au trésorier; trois mille livres au greffier; quatorze cens à l'huissier pour gages, frais de compte, &c. & les 6000 livres de reste pour les croix & autres dépenses imprévues. Un de ces huit grands-croix, trois des vingt-quatre commandeurs, & le huitiéme des chevaliers qui ont des pensions, doivent être tirés du nombre des officiers de la marine & des galeres. Les grands-croix ne peuvent être tirés que du nombre des commandeurs; & ceux-ci doivent être pris entre les chevaliers. On tient le chapitre tous les ans le jour de S. Louis, dans le lieu où est la cour; le roi y assiste à la messe, & l'après-midi les nouveaux chevaliers, & ceux qui ont obtenu quelque nouvelle dignité dans l'ordre, présentent leurs lettres à l'assemblée, où on élit, à la pluralité des voix, deux grands-croix, quatre commandeurs & six chevaliers, pour avoir la conduite des affaires de l'ordre pendant l'année. La croix de l'ordre est d'or à huit pointes, cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté d'un S. Louis cuirassé d'or, & couvert de son manteau royal, tenant de sa droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épines, & les clouds en champ de gueules, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or : *Ludovicus magnus instituit 1693*, & de l'autre côté, pour devise une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueules, & bordée comme l'autre d'azur, avec ces lettres d'or *Bellicæ virtutis præmium.* Les grands-croix la portent attachée à un ruban large, couleur de feu, mis en écharpe, & ont une croix en broderie d'or, sur le just-au-corps & sur le manteau. Les commandeurs ont un ruban en écharpe, mais non la croix brodée. Les chevaliers portent leurs croix attachées sur l'estomach, avec un petit ruban couleur de feu. Le nombre des chevaliers n'est point limité, & le roi en crée quand il le juge à propos. Par édit du mois d'avril 1719, le roi Louis XV attribua à cet ordre par supplément de dot 150000 livres de rente, pour faire ensemble 450000 livres de rente, par chacun an. Le nombre des grands-croix qui étoit fixé à huit par l'édit du mois d'avril 1693, fut augmenté de deux, pour jouir de six mille livres de rente chacun; celui des commandeurs à quatre mille livres, qui étoit pareillement de huit, fut augmenté jusqu'à dix; celui des commandeurs à trois mille li-

vres, fut de dix-neuf au lieu de seize. A l'égard des pensions des chevaliers à deux mille livres, sa majesté en créa trente au lieu de vingt-quatre. Celles de 1500 livres, dont le nombre étoit fixé a vingt-quatre, furent augmentées jusqu'à trente-deux; les pensions de 1000 livres, dont le nombre étoit de quarante-huit, furent arrêtées à soixante-cinq, & les pensions de 800 fixées pour trente-deux-chevaliers, furent augmentées jusqu'à cinquante-quatre. Le roi se réserva à lui seul & à ses successeurs la nomination des grands-croix, commandeurs & chevaliers, pour être admis à l'avenir en chacun de ces rangs. Il ordonna que les grands-croix, commandeurs & les chevaliers seroient à perpétuité tirés du nombre des officiers servans actuellement dans les troupes de terre ou de mer. Le roi érigea en titre d'offices héréditaires, un grand-croix chancelier & garde des sceaux dudit ordre, un grand-croix grand-prévôt & maître des cérémonies, un grand-croix secrétaire & greffier, un intendant de l'ordre, trois trésoriers généraux pour exercer par année, trois contrôleurs desdits trésoriers, un aumônier, un receveur particulier & agent des affaires de l'ordre, un garde des archives, & deux hérauts d'armes: ordonna que le chancelier, le grand-prévôt, & le secrétaire greffier jouiroient des mêmes priviléges que les grands officiers de l'ordre du Saint Esprit; que l'intendant & les trésoriers auroient sans aucune exception, tous les priviléges dont jouissent les officiers & secrétaires de la grande chancellerie. A l'égard des autres officiers, il leur fut accordé le titre d'écuyer, & les mêmes priviléges dont jouissent les commençaux de la maison de sa majesté, & ordonné que les titulaires ne pouroient disposer de leurs offices qu'en faveur de ceux qui seroient agréés par sa majesté. Le roi ordonna aussi que la somme de 8400 livres seroit distribuée outre & par dessus les gages ci-dessus, partie à l'intendant, au trésorier en exercice, au contrôleur en exercice, à l'aumônier, au receveur particulier agent, au garde des archives & aux deux hérauts. Que l'ordre de S. Louis seroit composé du roi, du prince héritier présomptif de la couronne, de dix grands-croix, de vingt-neuf commandeurs, du nombre des chevaliers qui y étoient, & qui seroient admis dans la suite, & des officiers créés par cet édit. Que les grands-croix porteroient, outre le ruban, une croix en broderie d'or sur le just-au-corps & sur le manteau; que les commandeurs porteroient le ruban sans broderie; que les simples chevaliers porteroient seulement la croix d'or, attachée avec un petit ruban; que le chancelier garde des sceaux de l'ordre, le grand-prévôt & le secrétaire greffier auroient la broderie & le cordon rouge; l'intendant & les trois trésoriers porteroient la croix pendante à leur col, & n'auroient point de broderie; & que les autres officiers porteroient la croix sur l'estomach; & que pour les ornemens des armoiries, lesdits officiers se conformeroient à l'édit du mois de mars 1694. Que le roi & ses successeurs porteroient la croix dudit ordre de S. Louis avec la croix du Saint Esprit; que sa majesté entend décorer dudit ordre de S. Louis les maréchaux de France, l'amiral de France, le général des galeres, & ceux qui leur succéderont esdites charges; que les ordres de S. Michel, du Saint Esprit & de S. Louis, seront compatibles dans une même personne; que dans les cérémonies, ceux qui seront honorés de l'ordre du Saint Esprit & de celui de S. Louis, précéderont les grands-croix, commandeurs & chevaliers qui n'auront que ce dernier ordre; qu'on ne recevra aucun chevalier de l'ordre de S. Louis, qu'il n'ait servi sur terre ou sur mer en qualité d'officier pendant dix années, & qu'il ne soit encore actuellement dans le service; qu'il ne professe la religion catholique, apostolique & romaine, & ne prouve son service de dix années & actuel par les brevets & certificats des commandans des troupes de terre & de mer de sa majesté; que les grands-croix, commandeurs & chevaliers, qui auroient commis quelques actes indignes de leur profession & de leur devoir, ou crime emportant peine afflictive ou infamante; ensemble ceux qui sortiroient du royaume sans permission par écrit, signée de l'un des secretaires d'etat, seroient privés & dégradés dudit ordre; & que tous les grands croix, &c. qui ne seront pas retenus par maladie ou autrement, seroient tenus de se rendre tous les ans au jour & fête de S. Louis auprès de la personne du roi, pour accompagner sa majesté à la messe dans le palais où elle sera célébrée, & pour se trouver à l'assemblée générale dudit ordre, qui se tiendra l'après midi.

LOUISE DE SAVOYE, duchesse d'Angoulême, fille de PHILIPPE comte de Bresse, puis duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon, née au pont d'In l'an 1477, fut mariée l'an 1488, à *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le roi FRANÇOIS I, & *Marguerite* d'Orléans, ou de Valois, mariée 1°. à *Charles* duc d'Alençon: 2°. à *Henri* d'Albret roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louise témoigna une douleur extrême de la mort du comte son mari, & s'occupa entierement à l'éducation de ses enfans. C'est par elle que fut formée la jeunesse du roi François I, son fils, lequel ayant succédé à la couronne au roi Louis XII, & ayant entrepris la conquête du Milanez, la laissa régente du royaume. Cette princesse piquée contre Charles de Bourbon, connétable de France, qui avoit refusé de l'épouser, le poussa à bout, & lui intenta procès pour raison des biens de la maison de Bourbon, ausquels elle prétendoit en vertu des droits de sa mere. Montholon, qui depuis fut président & garde des sceaux, plaida pour le connétable; & Poyet, qui a été chancelier de France, pour Louise, qu'on appelloit *madame la régente*. La duchesse d'Angoulême eut un arrêt en sa faveur: ce qui fut cause que Charles de Bourbon quitta le parti de France, sortit du royaume, & s'attacha à Charles-Quint. Ensuite le roi François I fut fait prisonnier au siége de Pavie. Louise faillit à mourir de déplaisir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du roi. Elle mourut peu de temps après, à Gretz en Gatinois, le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Sainte Marthe, *hist. geneal. de France.* Le P. Anselme; François de Beaucaire; De Langeai; Guichardin; Paul Jove, &c.

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, fille de NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur & comte de Vaudemont, & de *Marguerite* d'Egmond, sa premiere femme, naquit à Nomeni l'an 1554, & fut élevée avec un soin extrême par la comtesse de Salms. Son esprit, sa beauté & sa vertu la firent estimer de toutes les personnes qui la voyoient. Le roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des sentimens très-avantageux, l'épousa à son retour en France le 15 février 1575. Après la mort du roi son époux, elle choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des terres de son douaire; y passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, *en sa vie.* Matthieu, *hist. de Henri IV.* Avila, *hist. des guerres civiles de France.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres.* Le P. Anselme.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti & de Château-Regnault, fille de HENRI, duc de Guise, & de *Catherine* de Cleves, fut mariée par le roi Henri *le Grand* le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, prince de Conti, fils de *Louis* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, alors veuf de *Jeanne*, fille unique de *Louis* de Coëme. Elle fut mere l'an 1610 d'une fille morte âgée de douze jours. Après la mort du prince son époux, arrivée le 3 août 1614, elle se consola avec les muses, dont elle étoit la protectrice. Les plus grands hommes de son temps firent gloire de lui dédier leurs ouvrages: c'étoit avec justice,

car elle en connoissoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à composer. Nous n'avons connoissance que de son *Roman royal* ou *Aventures de la cour*, publiées l'an 1620, sous le nom du sieur Du Piloust. Cette princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

LOUISE DE BOURBON, fille de CHARLES de Bourbon, comte de Soissons, & d'*Anne* comtesse de Montafié, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à *Henri* d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, & mourut le 9 septembre 1637. Une autre de ce nom, fille de *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpensier, épousa 1°. l'an 1499 *André* de Chauvigni: 2°. *Louis* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Elle mourut le 5 juillet 1561.

☞ LOUISE-ADELAIDE d'Orléans, troisiéme fille de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, naquit le 13 août 1698. A l'âge de dix-huit ans cette princesse forma le dessein de se consacrer à Dieu dans un monastère. Elle le communiqua au cardinal de Noailles, qui pour éprouver sa vocation, lui fit envisager ce qu'elle alloit perdre en s'éloignant de la famille royale, en quittant l'éclat & les grandeurs de la cour, les plaisirs & les spectacles dont elle vouloit se séparer. D'un autre côté il mit devant ses yeux les dégouts du cloître, les gênes, les veilles, les austérités, & surtout la rigueur du joug de l'obéissance. Mais la princesse préféra toujours de suivre l'attrait de la grace, n'étant animée que de l'esprit de Dieu. Etant partie de bon matin pour l'abbaye de Chelles, S. A. R. Madame qui avoit pris un soin tout particulier de son éducation, surprise & irritée d'un départ si précipité, impatiente d'en apprendre les motifs, vint trouver cette jeune princesse dans sa retraite, & lui représenta, mais inutilement, tout ce qui vient d'être dit. Le duc d'Orléans régent du royaume, s'étant rendu à l'abbaye de Chelles, pour tâcher de ramener la princesse sa fille au Palais-royal, elle s'excusa de lui obéir, sur ce qu'elle avoit fait vœu d'être religieuse: son A. R. lui dit qu'elle écrivoit au pape pour l'en dispenser. La princesse lui répliqua: «Ce n'est pas au pape, mon cher » pere, que j'ai fait vœu, mais c'est à Dieu, dont per- » sonne ne peut me séparer.» Le duc d'Orléans embrassant la princesse avec la tendresse d'un pere, lui dit: *Adieu, ma fille, priez Dieu pour moi*. Cette princesse ayant reçu l'habit, assistoit avec assiduité & avec ferveur à tous les offices du jour & de la nuit, portoit la croix aux processions dans l'intérieur du monastère, pratiquoit exactement toutes les régles & tout ce qu'il y a de plus humiliant, aidant aux autres religieuses à servir au refectoir. On ne laissa pourtant pas de répandre dans le public de faux bruits; qu'elle commençoit à s'ennuyer dans sa solitude, & qu'elle avoit formé le dessein de retourner dans le monde, ce qui l'obligea d'écrire aux dames du Val-de-Grace une lettre qu'on trouve à la page 30 du livre qu'on citera à la fin de cet article, dans laquelle elle les assure qu'elle est plus contente que jamais dans son état, & qu'elle aimeroit mieux mourir que de l'abandonner, & elle les conjure de ne pas ajouter foi à ces faux bruits. Madame d'Orléans fut faite abbesse de Chelles, & bénite le 14 septembre 1719. Cela l'obligea d'aller à Paris pour en remercier le roi; mais au lieu d'aller mettre pied à terre au Palais-royal, elle alla descendre au monastère du Val-de-Grace, qu'elle choisit pour sa demeure pendant tout le temps qu'elle seroit à Paris. Durant tout le temps qu'elle y fût, elle refusa constamment d'accepter aucune place de distinction, mais seulement une de celles des dernieres religieuses. Comme la santé de madame la duchesse de Berri, qui étoit alors au château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir madame l'abbesse de Chelles sa sœur au Val-de-Grace, cette derniere se rendit à Meudon. Ces deux princesses s'embrasserent tendrement: l'illustre abbesse lui parla de Dieu d'une maniere que madame sa sœur en fut vivement pénétrée, & témoigna plusieurs fois durant sa derniere maladie, que si Dieu lui rendoit la santé, elle imiteroit en quelque sorte sa sœur, en se retirant dans une solitude pour ne s'y occuper que de l'affaire de son salut. Madame de Chelles fit démission de son abbaye le 5 octobre 1734, & se retira à Paris au prieuré de la Magdelene de Trainel, où elle s'occupa à pancer les plaies des pauvres blessés. Elle y mourut le 20 février 1743, âgée de quarante-cinq ans, & de profession religieuse vingt-cinq. Elle y a été inhumée. * Lettres d'un ecclésiastique à un abbé de ses amis, sur la vocation & profession de religieuse Benedictine de madame d'Orléans, abbesse de Chelles. Dijon, *Augé*, 1719, *in*-12. Ces lettres sont au nombre de cinq, & la lecture en est très-édifiante. *Voyez* aussi la lettre circulaire sur sa mort, imprimée à Paris en 1743 en douze pages *in*-4°, & le mercure d'octobre de la même année.

LOUISE, ELOUISE ou HELOISE, abbesse du Paraclet, *cherchez* HELOISE.

☞ LOUISIANE, grand pays de l'Amérique septentrionale, qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'ouest, une partie du Canada au nord, une autre partie & les colonies angloises à l'est, & le golfe du Mexique au sud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au sud, environ quatre cens de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur, & au nord-ouest il n'a point de bornes connues. La riviere des Illinois qui vient de l'est, & se décharge dans le Missisipi par les 40 dégrés de latitude, lui sert de limites au nord. L'embouchure de ce même fleuve est par les 29 dégrés. Par-là on peut juger de la beauté du climat sous lequel ce vaste pays est situé. Tout répond à une situation si heureuse: ce ne sont par-tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un pays mieux arrosé. Outre la riviere des Illinois, qui a plus de cent cinquante lieues de cours, le Missisipi, dans cette partie de son cours où il traverse la Louisiane, reçoit encore le Missouri, qu'on a déja remonté plus de cinq cens lieues sans en trouver la source, la riviere d'Ouabache, celles des Akansas, des Yasous & la riviere Rouge, sans compter plusieurs autres de moindre importance. On ne sauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en plusieurs endroits. On a déja trouvé du plomb en abondance, du cuivre & des mines de fer. Les bois de construction, la soye, le cotton, l'indigo & le tabac, seront les principales richesses du pays, quand on voudra se donner la peine de les faire valoir. Les terres sont propres pour toutes sortes de grains, de fruits & de légumes. On trouve sur les rivieres des castors & des loutres en assez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreaux, des cerfs & des bœufs sauvages qui portent une laine très-bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chevres. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle est inculte & à l'ombre des arbres, le raisin ne grossit point. Dans une si grande étendue de terrein, on trouve peu de nations sauvages, & le peu qu'il y en a sont assez traitables. Il y a cinquante à soixante ans que les François ont commencé à s'établir dans ce pays; mais ce n'est que depuis quelques années qu'on paroît avoir cet établissement à cœur. On a nommé ce pays LOUISIANE, du nom de Louis XIV, sous le regne duquel il a été découvert en 1685, par le sieur Robert Cavelier de la Salle, qui y périt malheureusement en cherchant l'embouchure du Missisipi. Cette embouchure ne fut trouvée qu'en 1699, par M. d'Yberville, gentilhomme Canadien. Le roi céda en 1710 à M. Crozat, le privilége exclusif du commerce de ce pays pour seize ans: mais M. Crozat ayant remis son privilége à sa majesté, elle accorda, en 1717, la propriété de la Louisiane à la compagnie d'Occident, qui a donné naissance à celle des Indes,

ne s'en réservant que la foi & hommage. La compagnie des Indes en a fait rétrocession au roi en 1730, & en vertu des lettres patentes du 10 avril de cette année, M. de Salmont en prit possession au nom de sa majesté. Il y a à la Louisiane un commandant général avec des troupes, des directeurs, & un conseil supérieur pour administrer la justice. Quant au spirituel, cette colonie est du diocèse de Quebec, & l'évêque y a un grand-vicaire. Le commandant, les troupes, les directeurs & le conseil sont à la nouvelle Orléans, sur les bords du Mississipi, à trente lieues de la mer. Cette ville n'a rien encore de régulier, & ne consiste qu'en quelques maisons & plusieurs barraques. Il y a plusieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus considérables sont celles des Illinois, où est le fort de Chartres, & où il y a bien deux cens familles composées presque toutes de créols du Canada. La riviere de la Mobile, qui est parallèle au Mississipi, & qui en est éloignée d'environ trente cinq lieues, a été la premiere habitée; mais les habitans se sont transportés presque tous vers ce fleuve, où les terres sont meilleures. On y conserve pourtant encore un fort, aussi-bien qu'à l'isle Dauphine, qui est vis-à-vis; & au Biloxi qui est à peu près à moitié chemin de la Mobile au Mississipi. Le clergé de ce grand pays est encore fort peu considérable, & ne consiste qu'en quelques prêtres & religieux qui desservent les principaux postes en qualité d'aumôniers. Les prêtres des Missions étrangeres & les Jésuites, ont eu diverses missions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois; & ce sont ces deux missions qui ont commencé par des Jésuites du Canada, qui ont donné naissance à la colonie. La premiere découverte de la Louisiane fut faite en 1673, par le P. Marquette, Jésuite, & le P. Joliet. *Voyez* MISSISSIPI. * *Relation du P.* Marquette, *dans le recueil des voyages de* Thevenot. *Voyages de* Touli. *Mémoires du temps.* Le P. Charlevoix, *journal d'un voyage dans l'Amérique.* On vient de donner une très-bonne *histoire de la Louisiane*, en trois volumes *in-12*, imprimée à Paris en 1758. Cette histoire, ornée de cartes & de grand nombre de figures, est l'ouvrage le plus exact & le plus étendu qu'on ait jusqu'à présent sur ce beau pays. Elle a été composée par M. le Page du Pratz, officier de mérite, qu'un séjour de seize ans dans la Louisiane a mis à portée de s'instruire parfaitement de tout ce qui concerne la qualité du terroir & les mœurs des habitans.

LOUP (Saint) évêque de Troyes dans le V siécle, natif de Toul, épousa *Pimeniole*, sœur de S. Hilaire, évêque d'Arles. Le désir de vivre saintement, fut cause qu'ils se séparerent d'un commun consentement la septiéme année de leur mariage; l'un & l'autre choisissant une maison religieuse pour s'y consacrer à Dieu. S. Loup se retira dans le célébre monastère de Lerins; & fut mis sur le siége épiscopal de Troyes en Champagne l'an 427, étant encore fort jeune. C'est là qu'on vit briller ses vertus avec tant d'éclat, qu'il fut considéré comme le plus excellent prélat de son siécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges; car il le nomme *évêque des évêques*, & *le premier des prélats.* S. Eucher, archevêque de Lyon, parle très-avantageusement de lui: & S. Nisier de *Trèves* en fait aussi mention, en écrivant à Clodovinde, reine des Lombards. Le P. Sirmond a publié dans le premier volume des conciles de France, une épître de S. Loup & de S. Euphrone, évêque d'Autun, écrite l'an 446, à Talase d'Angers; *De solemnitatibus & de bigamis clericis, & iis qui conjugati assumuntur.* S. Loup fut député dans la grande Bretagne avec S. Germain d'*Auxerre*, par les églises des Gaules, & le pape S. Céléstin, en 429; c'étoit pour y combattre l'hérésie pélagienne. Il alla aussi au-devant d'Attila en 451, & préserva sa ville des armes de ce barbare, qu'on nomma *le fléau de Dieu.* Sidoine rapporte à ce sujet, que les Huns disoient ordinairement, *que le roi avoit été arrêté par deux bêtes sauvages, par un loup & par un lion*; parceque S. Loup de Troyes, & le pape S. Léon, s'étoient opposés aux desseins de ce barbare. S. Loup mourut le 29 juillet 479, après cinquante-deux ans d'épiscopat. * S. Eucher, *lib. de laud. erem.* Prosper. Bede & Sigebert, *in chron.* Sidonius, *lib. 6, epist.* 1. Sa vie est rapportée par Surius, *ad 29 jul.* & par Vincent Baralis, *in chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Usserius & Stillingfléet, *antiq. Britan.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. II.

LOUP (Saint) évêque de Lyon dans le VI siécle, avoit été moine dans le monastère de l'Isle-Barbe, sur la riviere de Saône, près des fauxbourgs de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut supérieur. Il succéda à Viventiol dans le siége de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à souffrir pour son troupeau, pendant les guerres entre les rois de France & de Bourgogne; mais la ville de Lyon étant tombée l'an 534, sous la puissance des rois de France, il jouit de la paix; assista & présida au III concile d'Orléans l'an 538, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de septembre. * Baillet, *vies des saints.*

LOUP, abbé de Ferrieres, né vers le commencement du IX siécle, étoit apparemment de la province de Sens, & d'une famille considérable. Il fit profession dans l'abbaye de Ferrieres sous Aleric ou Aldric, qui en étoit alors abbé, & qui fut depuis archevêque de Sens, & fit ses études dans l'abbaye de Fuldes, sous le célébre Raban. Etant revenu en France en 836, il fut connu de l'impératrice Judith, qui le présenta à Louis *le Débonnaire*; & fut choisi par Charles *le Chauve*, pour remplir la place d'Odon abbé de Ferrieres, que ce prince vouloit chasser de ce monastère, parcequ'il avoit favorisé le parti de Lothaire. Loup fut reçu abbé de Ferrieres au mois de novembre de l'an 842, & chassa Odon de l'abbaye. L'an 844 il assista au concile de Verneuil, & fut chargé d'en dresser les canons. Il assista à plusieurs autres assemblées d'évêques; & fut envoyé en 849 vers le pape Léon IV par Charles *le Chauve.* Il se trouva au concile de Soissons l'an 853, & vécut en grande réputation de science & de sainteté jusqu'après l'an 861; mais on ignore l'année précise de sa mort. On a fait un recueil de cent trente lettres de cet abbé sur différens sujets, qui nous donnent de grands éclaircissemens sur les affaires de son temps, où l'on trouve plusieurs points de doctrine, de discipline ecclésiastique & de morale, très-bien traités, & qui sont écrites avec pureté, avec agrément & avec politesse. Papyre Masson les publia l'an 1588, en un volume *in-8°*, & les dédia au clergé de France. Depuis, André du Chêne les a insérées dans le troisiéme tome des écrivains de l'histoire de France. Ce Loup, abbé de Ferrieres, est le même que celui que l'on nomme SERVATUS LUPUS, sous le nom duquel on a un traité intitulé: *Des trois questions contre Gotheschalque*; & une lettre à Hincmar archevêque de Reims, & à Pardule évêque de Laon, sur la prédestination & la grace: opuscules donnés par le P. Sirmond l'an 1648, sur un manuscrit de S. Amand, puis par M. Mauguin. M. Baluze a aussi donné l'an 1664, une édition de toutes les œuvres de Loup, abbé de Ferrieres, enrichies de notes, & de plusieurs piéces mises à la fin du volume qui est *in-8°.* * Sigebert, *c.* 93, *cat.* Trithême, *in chron.* Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Possevin, *in appar. sacr.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du IX siécle.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

LOUP, dit *Protospata*, natif de la Pouille, ainsi nommé, parcequ'il avoit la charge de premier capitaine des gardes du palais de l'empereur d'Orient, vivoit au commencement du XII siécle, & composa une chronique de ce qui s'étoit passé de plus mémorable dans le royaume de Naples, depuis l'an 860, jusqu'en 1202. Antoine Caraccioli, Théatin, fit imprimer l'an 1626,

cette chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, dont l'auteur n'est pas connu. Il joignit à cette chronique celle d'Herempert, & celle de Falcon de *Benevent*.

LOUP D'OLIVETO, *voyez* LOUP D'OLMEDO, qui suit.

LOUP D'OLMEDO, ainsi appellé du lieu de sa naissance dans le diocèse d'Avila en Espagne, vint au monde l'an 1370. Les auteurs ne s'accordent pas sur sa famille; selon les uns, il étoit de celle des Gonzales; d'autres disent des Ferrari de Valence; & il y en a qui prétendent qu'il étoit frere de S. Vincent Ferrier: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit une partie de ses études à Pérouse en Italie, & qu'après avoir été employé en quelques negociations importantes auprès du pape, & de quelques princes d'Italie, il entra dans l'ordre des hermites de S. Jérôme en Espagne, dont il fut fait général l'an 1422. Il falloit que jusque-là il n'eut pas fait connoître l'idée qu'il avoit de la perfection religieuse: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient soumis, & n'ayant pu réussir dans ses desseins, il alla l'an 1424 à Rome se jetter aux pieds du pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Casalla, dans le diocèse de Séville, une congrégation de moines hermites de S. Jérôme, dont il le déclara général perpétuel. On assure, que quoique les constitutions qu'il donna à ses disciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fussent extrêmement austères, il ne laissa pas que d'en avoir assez pour fonder six monastères avant l'an 1426, où étant retourné à Rome, il obtint le monastère de S. Alexis au mont Aventin. Le desir de grossir sa congrégation des couvens des Jéronymites, dont il étoit sorti, lui fit demander plusieurs reglemens que le pape eut toujours la complaisance de lui accorder, mais qui ne produisirent aucun effet. Enfin, après avoir acquis quelques maisons en Italie, il se mit en tête que la regle de S. Augustin ne convenoit pas à des moines, & en dressa une tirée des écrits de S. Jérôme, qui fut aussi approuvée l'an 1429. Loup d'Olmedo eut occasion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocèse de Séville, dont le siége vaquoit, & de rétablir la paix entre les prélats de Castille, il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de succès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de sa sagesse en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de son protecteur, auquel il survécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On assure qu'il pratiqua les deux dernieres années de sa vie encore plus d'austérités qu'il n'en ordonnoit à ses religieux; mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été observé long-temps, & même on abandonna entierement sa regle pour reprendre celle de S. Augustin. * Pierre Rossi, *vita di Lupo d'Olmedo*. Joseph Siguença, *hist. de la orden. de S. Geronymo*.

LOUPPÉ, *cherchez* VINCENT DE LA LOUPE.

☞ LOURDE, ville de France en Gascogne, sur le gave de Pau, dans le Lavedan, dont elle est la ville unique & le chef-lieu, à quatre lieues de Bagnieres. Le château est sur un rocher. On en attribue la construction aux Romains, aussi-bien que celle d'une partie des murs de la ville. Sa situation est assez importante, puisqu'elle ferme l'entrée de la vallée du côté de la Gascogne. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers, & ayant été ensuite possédée par les comtes de Bigorre, elle vint avec ce comté aux maisons de Foix & d'Albret. * Piganiol de la Force, *descr. de la France*, tom. IV, p. 585: Longuerue, *descr. de la France*, p. 205, cités par la Martiniere, *dict. géogr.*

LOURDET (Simon) *cherchez* SAVONERIE.

☞ LOUTH, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, dans le comté auquel elle donne son nom. Ce comté étoit anciennement nommé *Luva* & *Luda*, en irlandois *Iriel*. Il n'a que vingt-cinq milles de long & treize de large. C'est un pays rempli de pâturages & assez fertile. On le divise en quatre baronies, qui sont *Dundalck*, *Louth*, *Atherdée*, & *Ferrand*. La ville de Louth a droit de tenir marché public, & donne le titre de baron à la famille catholique de Pluncket. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 66, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

LOUTHIANE, province, avec titre de comté, en la partie méridionale d'Ecosse, *cherchez* LOTHIANE.

LOUW (Jean) en latin *Lovus*, de Worcester en Angleterre, religieux Augustin, chéri de Henri VI, florissoit l'an 1436, & a laissé divers livres, dont Balée, Vossius & d'autres font le dénombrement.

LOUVAIN, ville de Brabant dans les Pays-Bas, nommée par ceux qui écrivent en latin *Lovanium*, par ses habitans *Loëven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, est très-vaste & très-ancienne; car quelques-uns disent que Jules César en est le fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant César. Cette ville est célébre par son université, fondée l'an 1426 par Jean IV, duc de Brabant, & enrichie de beaux priviléges par les papes Martin V & Eugène IV. Louvain est située sur la riviere de Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à sept d'Anvers; & elle a près de quatre milles de circuit: il est vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverses églises, dont la principale est la collégiale de S. Pierre, avec grand nombre de monastères. On voit de beaux tombeaux dans celle des Céléstins. Juste Lipse a cru que le nom de *Louvain* est tiré du mot *lo* & *ven*, qui signifie une *colline* qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Loven*, où les Normans camperent l'an 885. L'empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit ensuite des maisons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1156. Dans la suite on a souvent agrandi cette ville, qui fut renommée par son commerce. Depuis que l'université a été établie, Louvain a été féconde en hommes de lettres & en célébres professeurs. Les ducs de Brabant ont porté le titre de comtes de Louvain. L'université de Louvain a eu souvent des démêlés avec les Jésuites touchant la grace. * Juste Lipse, *descrip. Lovan.* Jean-Baptiste Gramaye, *antiq. Brabant.* Berthius, *lib. 3, rer. Germ.* Valere André, *in fast. acad. Lovan. & in topogr. Belg.* Erasme, *in epist.* Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Ortelius, *itiner. Belg.* L'auteur de l'itinéraire, *liv.* 4.

Université de Louvain.

Jean IV, duc de Brabant, ayant eu dessein de fonder dans cette ville une académie pour toutes les sciences, qui y florissoient déja, & qui y étoient cultivées avec succès par un grand nombre de bons esprits, s'adressa pour cela au pape Martin V, qui aimoit les sciences & les savans. Il envoya donc plusieurs personnes vers ce pape, en son nom, & au nom des prévôt, doyen & chapitre de Louvain, & même en celui du sénat & du peuple; & en 1425 le pape donna une bulle d'érection. Il y marque qu'il desire que toutes les sciences soient cultivées dans cette nouvelle académie, & qu'elles y soient enseignées publiquement. Il en excepta la théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enseignât publiquement avant qu'il en eût encore plus murement délibéré. Par cette même bulle il consent & entend que tous les docteurs, maîtres & écoliers de cette future académie jouissent de tous les priviléges, & de toutes les prérogatives que les papes, ou autres avoient accordés aux universités de Cologne, de Vienne, de Leipsick, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du doctorat & de la licence, soient conférés à ceux qui en seront dignes, par le prévôt de S. Pierre, qu'il nomme pour être chancelier perpétuel de cette université, & en sa place par le doyen de la même église; que la connoissance & la décision de toutes & chacune des causes concernant les docteurs,

les maîtres, les écoliers, & autres membres, même des serviteurs, soit clercs, ou laïcs, appartiendront au recteur, de même que la punition & correction des fautes, de quelque nature qu'elles soient; que si le duc de Brabant, le sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne se dessaisissent point dans l'espace d'une année de leur jurisdiction sur ce que dessus, pour la donner entierement au recteur, & à l'université, il veut que sa bulle soit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il desiroit: la cession se fit l'année suivante, & fut entiere; & le prince accorda de plus un sauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle université, soit pour y venir, soit pendant qu'il y demeureroient, soit lorsqu'ils en sortiroient. Les étrangers eurent aussi le droit d'habitation, & de jouissance de tous les avantages des citoyens; & la même année Martin V accorda aux académiciens le privilége de n'être point appellés en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des papes, & ce privilége a été confirmé par quatre papes, & par plusieurs princes. Martin V accorda en particulier aux ecclésiastiques le droit de percevoir le revenu de leurs bénéfices pendant leur absence pour cause d'étude, d'apprendre & d'enseigner le droit civil & la médecine, & quelques autres priviléges semblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des docteurs célébres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, jurisconsulte habile, y enseigna le droit canon le matin; Jean Groesbeg, chanoine de S. Servais de Mastricht, le droit civil l'après-dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier docteur en décret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reysen. Philippe le Bon qui succéda à Jean IV, & Erard de la Marck, prince de Liége, obtinrent d'Eugène IV, successeur du pape Martin V, en 1431, que l'on enseigneroit aussi la théologie à Louvain, & Eugène confirma tout ce que son prédécesseur avoit accordé à cette université. Philippe le Bon y ajouta une défense d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des étudians, sans la permission expresse du recteur. Dans la suite les papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII & Paul V, accorderent à l'université d'abord, & ensuite à la faculté des arts séparément, les priviléges de nomination & de collation. L'université de Louvain n'a qu'un chef à qui tous obéissent, c'est le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les écoliers: il prononce les peines selon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'est vu très-rarement. Martin V nomma pour premier recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, scholastique, ou écolâtre de l'église de S. Pierre; mais il se démit l'année suivante. Depuis ce temps-là les recteurs furent trimestres pendant l'espace d'environ vingt ans: le premier fut Jean Groesbeg. Le premier des semestres fut André Horebort en 1445. Il étoit professeur en théologie. On n'a rien changé depuis ce temps-là sur cet établissement. Il y a cinq facultés dans l'université de Louvain, celle de théologie, celle du droit canon, celle de droit civil, celle de médecine, & celle des arts. Le recteur est tiré de chacune de ces facultés à son tour. Il doit être clerc, docteur, non religieux. Si la faculté d'où on le doit prendre n'a personne qui soit capable de cette place, on le choisit dans une autre. Il est élu par cinq personnes, chacune prise de chaque faculté. L'université a son conseil, ses dictateurs, ses avocats fiscaux, ses secrétaires, son promoteur, sa prison domestique, &c. La seconde dignité est celle du *chancelier*, que Martin V a affectée au prévôt de S. Pierre. Il doit être pour l'ordinaire de la premiere noblesse. Alexis-Antoine-Chrétien de Nassau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce sont les chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les dégrés académiques; & en leur absence, ce sont les doyens de S. Pierre. La troisiéme dignité est celle du *conservateur des priviléges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Moliart, prévôt de sainte Gertrude de Louvain, que le pape Nicolas V fit abbé en 1449. Les deux conservateurs suivans étoient aussi abbés de sainte Gertrude. Le quatriéme, élu en 1513, étoit doyen de sainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le sixiéme, & le septiéme étoient abbés de sainte Gertrude. Le huitiéme, doyen de sainte Gudule. Le neuviéme, abbé. Michel Baïus, doyen de S. Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour successeurs consécutifs trois abbés de sainte Gertrude. Guillaume Fabrice, qui fut le quatorziéme, étoit doyen de S. Pierre. Après lui Caïus-Antoine Hopper, prévôt de S. Pierre, François-Jean de Robles, prévôt de la même église, Winand de Lamargelle, & Claude-François de la Viefville, ont été honorés de la même dignité. Martin Steyaërt l'obtint après ce dernier, & il eut pour successeur en 1701 Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorsque le pape Eugène IV eut permis qu'on enseignât aussi la théologie à Louvain, & que le prince & le magistrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des docteurs de réputation pour enseigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année suivante au concile de Basle. Plusieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre lesquels on vit Emeric du Champ, célébre par ses écrits, & par l'honneur qu'il se fit au concile de Basle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir professé successivement les arts & la philosophie, fut fait en 1491 docteur en théologie. Il fut ensuite pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, si connu par ses ouvrages, sur-tout par ses écrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, aussi célébre par ses ouvrages, & le premier qui fut joindre à Louvain l'étude de la théologie avec celle des belles lettres & de l'antiquité; Godeschalc Rosemond, auteur d'un livre intitulé, *Confessionale*; le savant Didier Erasme, qui fut admis en 1616 au nombre des docteurs de Louvain; Jacques Latomus, Ruard Trapper, & plusieurs autres ont beaucoup illustré de leur temps la faculté de théologie de cette ville. Jean Hessels qui est venu après eux, étoit habile dans les langues, dans la science des écritures, dans la morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiscopat. Josse Ravestein combattit avec autant de force que de succès les hérésies de son temps. Tout le monde connoît le savant Michel Baïus, qui s'est trouvé aussi au concile de Trente, & dont le cardinal Tolet a dit, *Nihil Baïo doctius, nihil Baïo humilius*. Jean Henten, Dominicain, habile dans la langue grecque, fut chargé par Charles-Quint de travailler à la révision de l'écriture-sainte. Martin Rithou, premier évêque d'Ipres, étoit aussi docteur de Louvain. Jean Hessels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut aussi envoyé au concile de Trente. Tout le monde estime le grand catéchisme de ce docteur. Guillaume Lindanus fut premier évêque de Ruremonde, & succéda à Corneille Jansenius dans le siége de Gand, dont celui-ci avoit été le premier évêque. Augustin Hunnée, Cunerus Petri, premier évêque de Lewarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus, sont tous estimés des savans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques duc de Bragance, prit aussi le degré de docteur à Louvain. Les ouvrages de Guillaume Estius, mais qui étoit docteur de Douai, lui ont acquis une réputation universelle. La théologie de Jean Wiggers est fort estimée. Henri Kuick, les deux Jansons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder évêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André Laurent, François Vanviane, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illustré cette

université, & sont connus dans la république des lettres. Martin Steyaërt étoit aussi un homme de beaucoup d'esprit. Les théologiens de Louvain ont de fort beaux colléges, dans lesquels il y a beaucoup de bourses, ou fondations pour l'entretien des écoliers pauvres. Le grand collége du Saint-Esprit, & celui du pape nourissent chacun cent étudians. Il y a aussi des colléges qui sont communs aux théologiens & aux juristes. La faculté de droit à Louvain a eu aussi de grands hommes, entr'autres Nicolas Evrardi, qui est mort en 1532, président du conseil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illustre encore par son érudition; Louis de Schor mort en 1548; Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ses écrits, conseiller d'état, & chancelier de Gueldre. De notre temps on y a vu le célébre Zeger-Bernard Van-Espen, mort à Amersford le 2 d'octobre 1728, le plus habile canoniste qu'on ait vu depuis long-temps. La faculté de droit tient ses écoles dans un édifice très-superbe, si ample que ce bâtiment suffit à l'université en corps, & pour chaque faculté en particulier; si magnifique que tous les étrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une école publique si belle & si commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la suite à l'université. On fit jetter alors l'ancien toît pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajouta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commodités. La théologie, la médecine & le droit y tiennent leurs écoles. Depuis quelques années M. Snellaërt, dont nous donnerons un article en son lieu, ayant légué sa riche bibliothéque à l'université de Louvain, on a ajouté aux halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La premiere pierre fut mise par les députés des états de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment est de 175 pieds de longueur, sur 43 de largeur. Sa hauteur est de plus de 80 pieds, y compris le couronnement du frontispice par une grande & belle balustrade. La partie inférieure forme une cave aussi longue & aussi large que tout le bâtiment. On entre de plein pied dans ce souterrein. De la porte on découvre en perspective une voute double soutenue par un alignement d'une longue suite de colonnes de pierres bleues. Au dessus de ce souterrein, on entre d'un autre côté, aussi de plein pied, par une belle & grande gallerie, dans une salle de la largeur du bâtiment, & de 62 pieds de longueur. Cette salle sert aux assemblées de l'université en corps, auxquelles préside le recteur assis sous un magnifique dais, élevé sur une estrade de quatre marches. Au-delà de cette salle est la chambre rectorale, c'est-à-dire, où le recteur délibére des affaires qui concernent l'université avec ses députés, qui sont le doyen de chaque faculté & ses officiaux, savoir, le dictateur, l'avocat fiscal, le syndic, & le secrétaire. La nouvelle bibliothéque est aussi large & aussi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux pieds. Les ouvrages intérieurs sont très-beaux. L'université de Louvain a eu & a encore des médecins célébres dans sa faculté de médecine. On connoît Winckel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius, qui a fondé le collége des médecins, Fienus & Castellanus, célébres par leurs écrits, Plempius, le célébre anatomicien Verheid, mort le 28 janvier 1710; Laurent Peters, mort le 6 de septembre 1718; Henri Somers, mort le 12 de décembre 1717; le docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717; Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716; & son frere, mort le 17 de février 1715, & plusieurs autres. La faculté des arts a son école séparément, que l'on appelle *Vicus artium*: c'est là où se font les disputes, & l'on y enseigne la morale & l'éloquence chrétienne. Elle a de plus quatre colléges fort beaux & très-vastes: savoir, *le Château*, ainsi appellé parcequ'il est voisin de la citadelle; *le Porc*, ainsi nommé d'une maison prochaine appellée *le Porc-Sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommés ainsi parcequ'on appelloit de même les maisons que l'on a prises & changées en colléges. Ces colléges sont gouvernés par quatre régens qui ont chacun un sous-régent. Il y a quatre professeurs dans chaque collége, qui professent chacun deux fois chaque jour la philosophie, c'est-à-dire, la logique & la physique; on y enseigne aussi les mathématiques, les arts & la métaphysique. Il y a dans ces colléges un grand nombre de bourses fondées. Dans le collége des trois langues, on enseigne le grec, l'hébreu & le latin. François Martin, mort à Bruges le 4 d'octobre 1722, y a enseigné le grec avec beaucoup de réputation; Jean Van-Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'hébreu, & il avoit auparavant professé les mathématiques. Enfin on y enseigne aussi la langue françoise. A l'égard des mathématiques, on propose pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient des questions qui méritent souvent l'attention des plus habiles mathématiciens; & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les résoudre, la plupart y réussissent. Les thèses soutenues à Louvain sont très-souvent recherchées, sur-tout celles de théologie, dont beaucoup ont été plusieurs fois récueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été soutenues dans le XVII siécle, & quelques-unes antérieures, où l'on voit un grand zèle pour la saine doctrine joint à une grande solidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'université de Louvain, consulteront l'histoire latine qu'en a faite Nicolas Vernulæus ou Vernulz, imprimée *in*-4°, à Louvain en 1627. *Breviarium academiæ Lovaniensis*, à la fin de l'écrit *in-folio*, intitulé: *Repetitio disputationum XXII*, à Louvain en 1712; & *Academiæ Lovaniensis adumbratio compendiaria*, *in-fol.* 1703, avec les *Disputationes duodecim*, soutenues sous Ferdinand Ungar, &c.

LOUVAT, petite riviere du comté de Novogrod Weliki en Moscovie, se décharge dans le lac d'Ilmen, & est prise par quelques géographes pour l'ancienne *Chesinus* ou *Chersinus*, laquelle d'autres prennent pour la riviere de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le golfe de Finlande. * Mati, *diction.*

☞ LOWENDALH (Woldemar, comte de) & du saint empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & des ordres de S. Alexandre Neuski & de S. Hubert, colonel d'un régiment d'infanterie allemande de son nom, un des académiciens honoraires de l'academie royale des sciences, & ci-devant général des armées de l'impératrice de Russie, étoit né à Hambourg le 6 avril 1700. Il étoit fils de Woldemar, baron de Lowendalh, chevalier des ordres de l'Aigle blanc, de l'Eléphant & de Danebrog, grand maréchal & ministre du roi de Pologne, électeur de Saxe. Son grand-pere étoit Ulric-Frédéric, comte de Guldenloen, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, maréchal général des armées de Danemarck, chancelier de Danemarck, & viceroi de Norwege, fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck.

Le comte de Lowendalh commença en 1713 à porter les armes en Pologne, comme simple soldat; & après avoir passé par les grades de bas officier, d'enseigne & d'aide-major, il fut fait capitaine au régiment de Guido-Staremberg en 1714. L'Empire alors n'étant point en guerre, il obtint permission d'aller servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck. Il eut part au combat de l'amiral Esrenskeld contre la flotte suédoise, & à la prise de Mastrand qui en fut la suite. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, & servit avec sa compagnie à la bataille de Peterwaradin, & au siége de Themeswar. Il fut fait capitaine de grenadiers en 1717, & servit en cette qualité à la bataille de Bellegarde en 1718. Il fut successivement envoyé à Naples, en Sardaigne, & en Sicile, où il fut employé à la défense de la citadelle de Messine;

se trouva au combat de Melazzo, au siége de cette place, & à la bataille de Francavilla. Il eut ensuite la direction des siéges du château de Castellanezzo & de Gonzague. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, jusqu'en 1721, que la paix étant faite, il retourna en Pologne, où le roi Auguste lui donna le commandement de ses chevaliers aux gardes, & d'un régiment d'infanterie. Toujours occupé de la science militaire, il employa le loisir que lui donnerent les années suivantes à approfondir les détails de l'artillerie & du génie, jusqu'en 1728, qu'il fut fait maréchal de camp, & inspecteur général de l'infanterie saxone.

Le comte de Lowendalh passa en Corse les campagnes de 1730 & 1731, avec plusieurs jeunes officiers dont le roi de Prusse lui confia une partie. La mort du roi Auguste, arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur dans la défense de Cracovie. Il fit la campagne de 1734 sur le Rhin, sous les ordres du prince Eugène. En 1735, il commanda l'infanterie auxiliaire de Saxe à l'armée impériale. L'estime générale qu'il s'étoit acquise dans les différentes nations, engagea la czarine à l'attirer à son service. Il y fut reçu en 1736, en qualité de lieutenant général de l'artillerie : il commanda à l'assaut d'Ocksakow, & la place fut emportée. Il fut employé l'hyver suivant sur les frontieres de Crimée ; & après la campagne de 1738, qu'il fit dans les déserts vis-à-vis de Bender, il fut chargé de la défense de l'Ukraine avec une armée de 48000 hommes. Il eut beaucoup de part en 1739 à la conquête de Choczim, & au gain de la bataille dont elle fut précédée. Il fut fait dans cette armée général en chef des armées de Russie, & gouverneur général du duché d'Estonie & de Revel. La guerre ayant été déclarée entre la Russie & la Suéde, il fit deux campagnes en Finlande, sous le général Lascy, à la tête d'un corps séparé, & contribua principalement aux succès par lesquels elles furent terminées.

Ce fut dans ces circonstances que le comte de Lowendalh s'étant offert à entrer au service du roi de France Louis XV, sa majesté crut ne pouvoir faire une meilleure acquisition que celle d'un général de cette distinction, & jugea à propos de lui conférer le grade de lieutenant général de ses armées le premier septembre 1743. Dès l'année suivante, il justifia l'opinion que sa majesté avoit de lui, par la maniere dont il servit aux siéges de Menin, Ypres & Furnes, d'où ayant passé en Alsace, avec le détachement pour renforcer l'armée du Rhin, il en commanda l'avant-garde, lorsqu'elle marcha au prince Charles commandant celle de la reine de Hongrie, repoussa pendant trois jours les troupes légeres dont il étoit continuellement harcelé, & le 23 du mois d'août 1744, à la tête d'un détachement de deux mille hommes de cavalerie & de mille hommes d'infanterie, il se posta de maniere qu'un corps doublement supérieur ne put l'entamer, & qu'il donna le temps aux maréchaux de Noailles & de Coigni d'arriver en forces sur l'ennemi, & de l'obliger à repasser le Rhin. Le siége de Fribourg fut la suite de cette retraite. Quoique le comte de Lowendalh ne fût pas de tranchée lors de l'attaque du chemin couvert, il s'y posta par un excès de zèle, & y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie.

Dans la campagne de 1745, servant sous les ordres du roi de France à l'armée de Flandre, il y commanda la réserve à la bataille de Fontenoy, & chargea à la tête de la brigade de Normandie la colonne angloise qui avoit pénétré dans le centre de l'armée françoise, ce qui contribua beaucoup à la victoire que le roi remporta. Le comte de Lowendalh s'étant ensuite avancé sous Oudenarde avec un corps de cinq mille hommes, sous prétexte de bloquer cette place, il en partit la nuit du 9 juillet ; & par une marche que les ennemis ne purent prévoir, il arriva sur Gand, surprit la ville par escalade, y fit quatre cens prisonniers, y compris soixante-dix officiers Anglois, s'empara des équipages & magasins d'artillerie & de vivres, & deux jours après il obligea la garnison du château, au nombre de sept cens hommes, de subir le même sort. La satisfaction que le roi eut de la conduite que le comte avoit tenue dans une expédition de cette importance, détermina sa majesté à lui confier celles projettées sur Oudenarde, Ostende, Nieuport. Quoique la seconde fût soutenue de plusieurs vaisseaux de guerre mouillés dans sa rade, il plaça avec tant d'intelligence ses troupes & ses batteries, qu'il ferma l'entrée du port, & que le gouverneur, craignant d'être emporté d'assaut, capitula le même jour de l'attaque du chemin couvert, tous les ouvrages du corps de la place étant encore dans leur entier. Nieuport ne fit pas une grande résistance ; & quoique par son inondation, il ne fût accessible que par une langue de terre très-étroite, à peine le fort de Wirwoust fut emporté, que la garnison se rendit prisonniere de guerre.

Ce fut au retour de cette campagne, que sa majesté, pour lui marquer l'estime que'lle faisoit de sa personne, de ses talens & des services qu'il venoit de rendre, l'honora d'une place de chevalier de ses ordres, à la promotion du premier janvier 1746. La même année, les ennemis s'étant avancés sur les Gethes, pour tenter le secours de Charleroy, & M. le maréchal de Saxe après les avoir arrêtés au débouché des Cinq-Etoiles, ayant marché pour les resserrer sur la Mahaigne, il chargea le comte de Lowendalh de son arriere-garde, où il maneuvra avec tant d'intelligence, que l'ennemi n'osa jamais exécuter le projet qu'il avoit formé de l'attaquer, l'armée des alliés ayant été contrainte de repasser la Meuse. Le comte de Lowendalh fut employé sous les ordres de M. le comte de Clermont à la conduite du siége de Namur, & eut bonne part à la rapidité de cette conquête. Enfin il surpassa les espérances de sa majesté pendant le cours de la campagne de 1747. Il la commença par les siéges des villes de l'Ecluse & du Sas de Gand ; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places & forts de la Flandre hollandoise, il fit de telles dispositions pour la défense de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncerent au projet qu'ils avoient fait de l'attaquer. Le comte de Lowendalh a terminé cette campagne, en mettant ses talens au plus grand jour au siége de Berg-op-Zoom : entreprise inutilement tentée par les plus grands capitaines des siécles précédens, & tellement dirigée par le comte de Lowendalh, qu'il a emporté la place d'assaut le 16 septembre 1747, quoique soutenue d'un corps de troupes dont la communication n'avoit pu être interrompue, & qui par une fuite précipitée le laissa maître de son camp & des forts qui le défendoient. Le lendemain de la prise de Berg-op-Zoom, le comte de Lowendalh fut déclaré maréchal de France. Les provisions qui lui furent données de cette charge, sont datées du camp de Hamal le 17 septembre 1747. On trouve un extrait de ces provisions, dans le journal de Verdun, août 1755, & c'est cet extrait que nous avons inséré ici. Le maréchal de Lowendalh avoit obtenu au mois de janvier 1745, des lettres de naturalité pour lui, pour la comtesse sa femme, & pour trois enfans qu'ils avoient eus en pays étranger.

Depuis la paix, le maréchal de Lowendalh partageoit son loisir entre les plaisirs de l'étude, & la société de quelques amis d'élite, qu'il charmoit par la bonté de son ame, par sa candeur, par son esprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de justesse & de netteté, & par une infinité de connoissances, que ses lectures & ses voyages lui avoient données. Il parloit très-bien latin, danois, allemand, anglois, italien, russe & françois. Il possédoit à un degré éminent la tactique, le génie, & la géographie dans ses plus petits détails, telle que la doit savoir un militaire chargé du commandement. Il lisoit beaucoup : il écrivoit aussi ; & il a dû laisser plusieurs manuscrits, qui venant

d'un si habile homme, ne doivent pas être négligés. Le maréchal de Lowendalh étoit né avec une complexion forte, qui fécondoit admirablement ses veilles, ses travaux & son courage. Il n'y avoit qu'un de ces accidens, trop ordinaires dans la vie, qui pût enlever sitôt ce grand homme à la France. Il lui survint trois ou quatre ans avant sa mort un petit mal d'aventure à un pied. Le maréchal en ressentit par intervalle de vives atteintes : on le soulageoit toujours, jamais on ne le guérissoit. Enfin la gangrène s'y établit, & la matiere purulente ayant reflué dans le sang, forma dans la poitrine un dépôt qui l'a emporté le mardi au soir, 27 mai 1755. Il est mort à Paris, au palais de Luxembourg, où le roi lui avoit donné depuis peu un appartement. Son corps a été inhumé le samedi 31 du même mois, en l'église de S Sulpice, avec des honneurs & des distinctions particulieres, que le roi a ordonné qu'on lui rendît dans la pompe funebre. Toute la connétablie, les maréchaux de France, & un grand nombre d'officiers généraux ont accompagné le convoi. *Voyez* les ancêtres & la postérité du comte de Lowendalh, à HOLSTEIN. Le roi a disposé du régiment d'infanterie allemande dont le maréchal étoit colonel, en faveur de son fils, qui étoit capitaine dans le même régiment. * *Journal de Verdun*, juillet & août 1755. *Année littéraire* 1755.

LOWENSTEIN, en latin *Leonstenius Pagus*, comté d'Allemagne, que FREDERIC I, électeur Palatin, acquit l'an 1441, de Louis, le dernier de ses anciens comtes. Cet électeur épousa *Claire* de Tettingen, l'an 1462, de laquelle il eut *Fréléric*, mort l'an 1474; & LOUIS, à qui son pere donna plusieurs seigneuries, & que l'empereur Maximilien I honora de la dignité de comte. Philippe *l'ingénu*, successeur de Frédéric, les retira toutes, à la réserve de Scharfnée, & donna en échange à LOUIS le comté de Lowenstein. Mais ce dernier, dans la guerre de Baviere, ayant pris le parti de Robert son cousin, fut dépouillé de ce comté par Ulric de Wirtemberg; & après la guerre en recouvra une partie. Depuis, le collége électoral le nomma pour porter la nouvelle de l'élection de Charles-Quint aux ambassadeurs qui étoient à Mayence. Il mourut l'an 1524, laissant postérité, qui est rapportée sous le mot BAVIERE. Au reste, le comté de Lowenstein fait partie du cercle de Franconie, & est enclavé dans celui de Souabe, à la réserve d'un petit endroit qui confine vers le nord, avec le comté d'Holach en Franconie. Ce comté, long environ de quatre lieues, & large de deux, n'a que des bourgs & villages, avec le château de Lowenstein, qu'on écrit Lœvenstein, & qui donne le nom au pays. * Spener, *en sa généal. histor.* Imhoff. *notit. imperii.* De Thou, *hist. l.* 138.

LOUVENSTEIN, forteresse de Hollande, en l'isle de Bommel, vis à-vis de Vorchom, à l'endroit où le Wahal, branche principale du Rhin, & la Meuse, se viennent joindre entre Dordrecht & Utrecht. Elle a donné son nom à la faction des *Louvenstein*, ainsi appellés, parceque des républicains zélés qui s'étoient unis, avoient été enfermés dans ce château par Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange.

LOUVENT (Saint) en latin *Lupentius*, abbé de S. Privat de Javouls en Gevaudan, fut dénoncé à la cour d'Austrasie, pour avoir parlé contre la reine Brunehaud, fut mandé à Metz par la reine même, & se justifia; mais le comte Innocent, gouverneur de Gevaudan, qui l'avoit accusé, le fit arrêter comme il retournoit dans son pays; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens il ne le laissa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de *Tours*, *liv.* 6, *c.* 37, & 38. Baillet, *vies des saints*, *au* 22 *octobre*, jour auquel on fait mémoire de ce saint.

LOWER (Richard) médecin Anglois, né à Trémere en Cornouailles, fit sa philosophie à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & s'appliqua ensuite à la médecine sous Thomas Willis. En 1664, voyageant avec ce dernier, il découvrit les eaux médicinales à Easthorp en Northamptonshire. Ce sont celles que l'on nomme aujourd'hui les eaux d'Astrop, & qui sont fort en usage. Willis, qui les avoit éprouvées, les a toujours conseillées depuis à ses malades. En 1665, Lower prit le bonnet de docteur en médecine. Il pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans l'autre, & a voulu se faire passer pour inventeur de cette opération : mais on en fait honneur à d'autres. Il suivit Willis à Londres, y exerça la médecine, & fut aggrégé au collége des médecins de cette ville. Après le changement du gouvernement, il perdit beaucoup de son crédit & de sa pratique, parcequ'il etoit du parti des Wigs. Il mourut le 17 de janvier 1691. Il légua des sommes considérables aux réfugiés François & Irlandois, aux pauvres de sa paroisse, & à l'hôpital de S. Barthelemi. Il a donné en latin une défense de la dissertation de Willis sur les fiévres; un traité du cœur; un autre du mouvement & de la couleur du sang, & du passage du chyle dans le sang, une dissertation de l'origine du catharre & de la saignée, &c & en anglois une lettre concernant l'état de la physique en Angleterre.

LOUVERE (Louis de) de Bergame, mort en 1572, a laissé des sermons sur les évangiles & les épîtres de toute l'année. * Konig, *biblioth.*

LOUVET (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Saint-Seyne dans l'Auxois, à cinq lieues de Dijon, mourut en 1642, selon le pere Echard dans sa bibliothéque des écrivains de son ordre, *in-folio*, tome 2, page 530. Le même fait remarquer qu'Altamura s'est trompé en rapportant la mort de Louvet à l'an 1599. Voilà tout ce que le pere Echard dit de la vie de son confrére. On ajoute dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome 1, page 420, que le pere Louvet étoit du conseil de conscience de Gaston de France, frere du roi Louis XIII. On avoit, ajoute-t-on, persuadé à Gaston de bâtir un hôpital, & le plan en étoit déja pris. Le pere Louvet s'opposa fortement à l'exécution de ce projet. « Monseigneur, dit-il au » prince, il faut commencer par payer vos domesti» ques. S'il vous reste quelque chose après cela, vous » bâtirez, & vous ferez ce que la piété vous inspirera » envers les pauvres. « Gaston suivit ce conseil. Ses domestiques furent payés, & l'hôpital ne fut point construit. Le pere Louvet est auteur des ouvrages suivans, rapportés également par le pere Echard & par l'auteur de la bibliothéque des écrivains de Bourgogne. 1. *Folia patientia, seu tabulæ novem formâ maximâ, in quibus ordine chronologico exhibentur viri ordinis illustres, seu dignitate, seu vitæ sanctimoniâ, seu eruditione, scriptisve, vel præclarè gestis insignes; sorores etiam ordinis conspicuæ cum iconibus ære cælatis*, à Paris 1630. 2. *Thesaurus apostolicus gratiarum & privilegiorum confraternitatum SS. Rosarii B. V. Mariæ, & sacratissimi nominis Jesu*, à Paris 1632, *in-4°*, & à Douai 1635, *in-8°*. 3. *La maniere de s'unir à Dieu*, tirée du bienheureux Albert le Grand, de l'ordre des Freres Prêcheurs, traduite en françois, à Lyon 1639, *in-12*. 4. *Index geminus operum omnium B. Alberti Magni, alter scientiarum, alter alphabetico ordine digestus; cum adjectis plurimis ejusdem beati encomiis in ejusdem sanctitatis & incomparabilis doctrinæ commendationem, ex omni genere virorum illustrium undequâque collectis*, à Paris 1642, *in-4°*.

LOUVET (Pierre) avocat, étoit de Reinville, village à deux lieues au-dessus de Beauvais : il n'étoit point parent de PIERRE Louvet, docteur en médecine, & historiographe, *dont on va parler*, comme plusieurs l'ont cru. Celui-ci le dit expressément dans une de ses lettres manuscrites, écrite de Beziers à Gui-Patin le 22 de janvier 1657. Comme ils demeurerent l'un & l'autre à Beauvais, que le docteur en médecine abandonna néanmoins de bonne-heure pour passer une grande partie de sa vie en Languedoc, & sur-tout en

Provence, ils se connurent & s'aimerent. Mais l'avocat étoit déja âgé, quand l'autre fut en état de former cette liaison. Le premier s'appliqua de bonne-heure à la jurisprudence & à l'histoire, & il s'y rendit assez habile. Ses ouvrages en sont des preuves. Louis XIII ayant autorisé le pere François Triboulet, prieur des Dominicains de Beauvais, & ensuite procureur général de son ordre, à établir un collége dans le couvent dudit ordre à Beauvais, & à faire observer les réglemens & statuts de réforme touchant les études, lesquels avoient été arrêtés; le pere Triboulet fut emprisonné par ses confreres, qui vouloient empêcher l'exécution des volontés de sa majesté. Cette violence donna lieu à Pierre Louvet de faire un *Abrégé des constitutions & réglemens, tant des chapitres généraux, que provinciaux & particuliers, pour les études & réforme du couvent des Jacobins de Beauvais*, & de l'adresser au roi en 1618, pour la justification du pere Triboulet. Cet écrit fut imprimé la même année, avec une épître dédicatoire au roi, à qui Louvet demande l'élargissement du religieux. Nous avons encore de Louvet: *Nomenclatura & chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, in-8°, à Paris en 1618. *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, in-8°, à Beauvais en 1635. Cet ouvrage avoit été précédé en 1609 d'un livre premier, qui contenoit en partie l'histoire & les antiquités du Beauvaisis, & qui fut réimprimé à Beauvais en 1631. Après quelques remarques sur les anciens noms du pays, l'auteur ne parle dans cette histoire que des fondations & priviléges des églises, & de la jurisdiction spirituelle, de la pairie, communes, & des personnes distinguées. Peu de temps après la premiere édition de cet ouvrage, l'auteur fut fait maître des requêtes de la reine Marguerite, & il en prend le titre au-devant du deuxiéme volume de son histoire du Beauvaisis, qui parut à Rouen en 1614, *in*-8°. Cette seconde partie traite de ce qui concerne les priviléges, les jurisdictions civiles & temporelles, & les personnes vertueuses de la noblesse & du tiers-état. En 1631 & 1640, l'amour qu'il avoit pour sa patrie l'engagea encore de publier un ouvrage intitulé: *Anciennes remarques sur la noblesse Beauvaisine, & de plusieurs familles de France;* mais on n'a imprimé que le premier tome, qui contient les lettres depuis A jusqu'à L inclusivement; & la lettre M du tome second, avec une feuille de la lettre N. Pierre Louvet est mort en 1646. * *Mémoires du temps*. Le Long, *bibliothéque historique de la France, en plusieurs endroits*.

LOUVET (Pierre) docteur en médecine, étoit né dans la ville de Beauvais après le commencement du XVII siécle. Son pere étoit d'Amiens. Il fit toutes ses classes inférieures dans le lieu de sa naissance, où il y avoit deslors quelques personnes habiles. M. Pichard lui enseigna les humanités. Il demeura ensuite à Paris, principalement avec M. Manessier, dont il est si souvent parlé dans le journal de Louis Gorin de Saint-Amour, & qui a passé pour un des bons théologiens de son temps: il avoit été régent à Beauvais. M. Louvet fit sa philosophie à Paris sous Claude Tristan, qui fut depuis un des vicaires généraux du diocèse de Beauvais, sous M. Nicolas Choart de Buzenval. Après ses études de philosophie, le pere Louvet, de l'ordre de S. Dominique, l'emmena avec lui à Lyon pour essayer quel parti il prendroit. Lorsqu'il y eut demeuré environ huit mois, assez incertain sur l'état qu'il embrasseroit, il résolut d'étudier en médecine, s'approcha d'Aix, où il ne tarda pas d'aller demeurer, & qu'il ne quitta que pour aller à Montpellier. Soit par amour pour sa patrie, soit par quelque autre raison, il revint enfin à Beauvais, où ne se trouvant pas fort à son aise, il prit le parti de retourner en Provence. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui proposa d'enseigner la rhétorique & les humanités, ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Durant ce temps-là il se maria à Sisteron où il étoit alors, & où il avoit la protection de l'évêque qui l'estimoit beaucoup; & comme il faisoit peu ou point d'usage de la médecine, il se remit à la géographie & à l'histoire, où il a fait d'assez grands progrès. Etant à Digne, où il régentoit la rhétorique, il fit connoissance avec le célébre Gassend, que l'usage fait nommer Gassendi, & il a souvent avoué qu'il avoit beaucoup profité dans les conversations de cet habile philosophe & mathématicien. Digne fut le terme de l'emploi de régent, que M. Louvet avoit exercé, comme on voit, en plusieurs villes de Provence. Dès qu'il eut renoncé à cet état, il alla à Marseille, où il parut avec honneur en plusieurs rencontres. Une fois entr'autres, un charlatan qui avoit eu l'adresse d'assembler quantité d'honnêtes gens & de populace, pour traiter en leur présence de la médecine, de la magie, de l'astrologie, des éclypses, & des prédictions qu'il prétendoit qu'on pouvoit faire par le moyen de ces connoissances, séduisant le peuple par ses vains discours, M. Louvet, après l'avoir entendu discourir tant qu'il voulut, le réfuta avec tant de force & de solidité devant la même assemblée, & dévoila si bien la fausseté de tout ce qu'il avoit dit, que tout le monde fut honteux de la crédulité qu'il avoit eue pour cet imposteur, & combla M. Louvet de louanges & d'honneurs. C'étoit la veille d'une éclypse qui parut en ce temps-là. Les médecins sur-tout, dont M. Louvet avoit pris le parti, firent par-tout son éloge, & le firent savoir à leurs confréres de Montpellier, en sorte qu'y étant allé quelque temps après, il en fut accueilli d'une maniere très-honorable. Il enseigna la géographie dans cette derniere ville, & eut entre ses écoliers plusieurs présidens & conseillers de la cour des aydes. Voila tout ce que nous avons pu recueillir des particularités de la vie de M. Louvet jusqu'en 1657, particularités qui se trouvent dans une de ses lettres manuscrites, écrite de Beziers à M. Patin, & datée du 22 de janvier. Le 17 du même mois, il présenta aux états de Languedoc, assemblés en cette ville, un volume *in*-4°, contenant des *Remarques sur l'histoire de Languedoc, de ses princes sous la seconde & troisiéme lignée de nos rois jusqu'à sa réunion à la couronne, des états généraux de la province, & des particuliers de chaque diocèse.* Comme les états tenus à Carcassone avoient fait une ordonnance qui portoit, qu'on ne recevroit aucun livre dédié aux états, qu'il n'eût été examiné par des commissaires, M. Louvet fut obligé de communiquer le sien manuscrit; & après qu'il eut été lu & applaudi, on lui donna des commissaires pour la forme, & lorsqu'il l'eut présenté ensuite dans une des séances des états, où il harangua avec applaudissement le 17 dudit mois de janvier 1657, l'assemblée lui députa le premier consul de la ville en chaperon pour le complimenter. Cet ouvrage fut imprimé la même année à Toulouse, & réimprimé à Nismes en 1662, sous le titre de: *Abrégé de l'histoire de Languedoc, & des princes qui y ont commandé*, &c. En 1659, il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guienne, & Gascogne jusqu'à présent*, c'est-à-dire, jusqu'au temps où l'auteur écrivoit: c'est aussi un *in*-4°. Les autres ouvrages de Louvet que nous connoissons, sont: *La France dans sa splendeur, tant par la réunion de son domaine aliéné, que par les traités de Munster, des Pyrenées, & d'Aix-la-Chapelle, & par les conquêtes du roi*, deux volumes *in*-12, à Lyon en 1674. *Abrégé de l'histoire de Provence*, tome premier, *contenant un abrégé de l'histoire des comtes de Provence;* & tome second, *contenant l'état ecclésiastique de ce pays, ou des archevêchés & évêchés de cette province*, in-12, à Aix en 1676. Il a fait ensuite des *additions & illustrations* sur ces deux volumes, imprimés aussi à Aix, *in*-12. *Le Mercure hollandois, ou les conquêtes du roi* (Louis XIV) *en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, & en Catalogne, & généralement ce qui s'est passé dans l'Europe pendant la guerre depuis l'an 1672, jusqu'à la fin de* 1679. Cet ouvrage est en dix volumes *in*-12, & fut imprimé à Lyon depuis 1673, jusqu'en

1680 : l'auteur y prend, avec le titre de *docteur en médecine*, celui de *historiographe de son altesse royale de Dombes*. Le premier volume contient tout ce qui s'est passé dans la république de Hollande depuis sa naissance jusqu'en 1671. Les autres volumes regardent les conquêtes de Louis XIV, depuis 1672, jusqu'en 1676, & les affaires générales de l'Europe depuis 1672, jusqu'en 1680. *Discours historique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle du Château-Cambresis en* 1559, *jusqu'à celle des Pyrenées en* 1659, *avec une relation de ce qui s'est passé à Toulouse en la publication de la paix*, in-8°, à Toulouse en 1660. *Projet de l'histoire du pays de Beaujolois*, in-4°, à Villefranche, en 1669. *Histoire de la Villefranche, capitale du Beaujolois*, in-8°, à Lyon 1672. *Histoire des troubles de Provence, depuis son retour à la couronne* (en 1481) jusqu'à la paix de Vervins en 1598, deux volumes *in*-12, à Aix en 1679. Louvet a inséré dans ses additions une grande partie des mémoires de Louis Fabri, sieur de Fabregues, assesseur & consul d'Aix, grand partisan de la ligue. On voit par la plupart des titres de ces ouvrages, que Louvet a beaucoup écrit sur l'histoire de Provence, & il croyoit avoir bien écrit : mais tout ce qu'il a fait sur cette matiere est d'un style mauvais, mal digeré, & si peu estimé que parmi les savans de Provence, on ose à peine le citer. * *Mémoires du temps*. Lettre manuscrite de Louvet, *citée dans cet article*. Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits.

LOUVIERES (Charles de) vivoit dans le XIV siécle, sous le regne de Charles V. On dit que c'est lui qui composa le livre *du songe du Vergier*, dans lequel il traite des puissances ecclésiastique & séculiere, & défend courageusement les droits de l'église gallicane, & qu'il en fut récompensé par une charge de conseiller d'état. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, in-4°, en lettres gothiques : il a pour titre : *Aureus de utraque potestate libellus, temporali scilicet & spirituali, somnium Viridarii vulgariter nuncupatum, &c.* Il avoit déja paru en françois, *in-folio*, en 1591. *Voyez* ACHILLINI.

LOUVIERS, en latin *Luparia*, petite ville de France, située en Normandie, sur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre ; avec titre de comté qui appartient à l'archevêque de Rouen. Un très grand nombre d'ouvriers y fabriquent des draps qui sont assez estimés. * Mati, *diction.*

LOUVILLE (Eugène d'Alonville, dit *le chevalier de Louville*) né au château de Louville en Beauce, au diocèse de Chartres, du côté d'Angerville, fut brigadier des armées du roi d'Espagne, & colonel du régiment de dragons de la feu reine. Il s'étoit toujours appliqué à l'étude des mathématiques, & principalement à celle de l'astrologie, & il fit un voyage exprès en Angleterre en 1715, pour y voir l'éclipse de soleil qui arriva le 3 de mai de cette année, parcequ'elle devoit être plus sensible sur cet hémisphere. Il fut reçu à l'académie des sciences à Paris en 1714, & à l'observatoire de la même ville en qualité d'astronome. Il étoit aussi membre de la société royale de Londres. Sur la fin de ses jours il se retira à un quart de lieue d'Orléans, dans une petite maison qu'il avoit acquise, où il vécut en philosophe, & où il mourut à la fin de septembre 1732, âgé de 65 ou 66 ans. On a de lui plusieurs dissertations de physique & d'astronomie, imprimées dans les mémoires de l'academie des sciences, & quelques autres dans les mercures de France depuis 1720, contre le pere Castel, Jésuite. Le pere dom Liron, bénédictin, a oublié de parler de cet habile homme dans la bibliothéque des auteurs du pays Chartrain. Le chevalier de Louville étoit frere du marquis de Louville, premier gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, & qui a été ensuite avec la même qualité auprès du duc de Bourgogne, & depuis auprès du duc de Berri. Au reste il n'étoit riche qu'en pensions : mais il avoit les plus beaux instrumens de mathématiques que l'on pût désirer.

LOWITZ, en latin *Lovitium*, ville de la basse Pologne, dans le palatinat de Rava, est située sur la riviere de Bzure, entre la même ville de Rava & Wladislaw, & est le siege des archevêques de Gnesne, qui y ont un château. La ville qui est assez jolie, est bâtie entre des marais. * Sanson.

LOUVOIS (marquis de) *cherchez* TELLIER (le)

LOUVRE (le) palais du roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des rois, depuis Louis XII, jusqu'à Louis XIV, qui choisit Versailles pour son séjour. Ce superbe bâtiment fut commencé par Philippe *Auguste*, l'an 1214, pour y mettre ses titres & ses finances, & pour y tenir les prisonniers de considération, tels que Ferrand, comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait prisonnier avec Renaud comte de Boulogne, trois autres comtes, & vingt-deux seigneurs portant banniere, à la journée de Bouvines, où Philippe vainquit l'empereur Othon IV. Quelques-uns disent que le nom de *Louvre*, signifie l'*ouvrage par excellence*, ou *le chef-d'œuvre* ; & que l'on dit *le Louvre*, comme on dit *le loisir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajouté un autre article ; car on disoit d'abord *oisir*, du mot *otium* ; & l'*oisir*, y joignant l'article : ensuite incorporant l'article avec le mot, on a dit *le loisir*. De même, pour l'*ouvre* ou l'*ouvrage*, on a dit *le louvre*. D'autres croient que ce nom vient de *loup*, parceque c'étoit une ménagerie, où l'on nourissoit des loups ; ou parceque les louvetiers y demeuroient : c'est ce semble autoriser le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en latin. Il est à croire que la grosse tour qu'on voyoit encore dans le XVI siécle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même prince, soit pour y garder ses trésors, ou pour désigner le lieu seigneurial d'où dépendoient les fiefs mouvans du roi ; car les seigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit *le donjon*, qui étoit la marque de la seigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorsque François I fit commencer ce qu'on appelle *le vieux-Louvre*, qui demeura imparfait, à cause de la mort de ce prince. Henri II fit continuer cet ouvrage sur les dessins de son pere, & se servit pour ce sujet de Philibert de Lorme & de Jean Gougeon, tous deux excellens architectes. Charles IX fit aussi travailler au Louvre. Henri III commença cette belle galerie qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du roi, jusqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la riviere. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brulée le 6 février 1661, & fut réparée. Louis XIII fit élever le gros pavillon qui est au-dessus de la porte. Louis XIV fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux architectes, & les meilleurs ouvriers, pour donner au Louvre sa derniere perfection. La cour qui est au milieu, est parfaitement carrée, & le roi y fit élever trois aîles qui ne sont pas encore achevées. L'ouvrage est à trois rangs de colonnes corinthiennes & composites ; & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'est que le comble du bâtiment est en terrasse. La façade, qui est un chef-d'œuvre d'architecture, est soutenue de colonnes corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton est composé seulement de deux pierres d'une merveilleuse grandeur, qui ont chacune cinquante pieds de longueur. L'imprimerie du roi est dans les galeries, l'académie françoise, l'académie des sciences, celle des inscriptions & celle de peinture & sculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs assemblées. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

LOUVRES EN PARISIS, bourg de l'Isle de France, situé entre Paris & Senlis, environ à quatre lieues

de l'une & de l'autre. * Mari, *diction.*

☞ LOYCX (Pierre) de Tournhaut, fut protonotaire apostolique & curé de S. Willebroid, dans un fauxbourg d'Anvers. Il est mort à Anvers en 1646. On a de lui des commentaires moraux sur le pseaume 118, imprimés à Anvers *in-folio* en 1645, deux livres sur la paix, & un éloge du travail, suivi d'une censure de la paresse ou de l'oisiveté. * Konig, *biblioth.* M. Goujet, *mém. mss.*

LOYER (Pierre le) conseiller au présidial d'Angers, né au village d'Huille dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus savans hommes de son siécle; & tout ensemble un des plus grands visionaires que l'on vit jamais. Il entendoit parfaitement les langues orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies amenées de l'hébreu, qu'il se rendit ridicule. Il prétendoit aussi trouver dans Homére tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de sa naissance & son propre nom. Et de peur qu'on ne l'accusât de se vanter d'une connoissance extraordinaire, il déclara que c'étoit la grace de Dieu, qui opéroit dans son esprit tous ces merveilleux effets. On voit dans son livre des spectres une lecture prodigieuse; mais quelque savant qu'il fût, & cela avec un si grand mélange de folie, il a été inconnu à Vossius & à Colomiez. Le premier, dans une de ses lettres, ayant vu quelque part *Loërius de spectris*, croit que c'est une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus*. Tant il est vrai, que les savans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans sa *Gallia Orientalis.* Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant justice à l'égard de la lecture & du savoir, se moque bien ouvertement de ses prétentions touchant Orphée, & l'appelle *le plus grand nécroman, dont les esprits n'étoient farcis que des louanges des diables, comme de Jupiter Alastor, demon, vengeur & exterminateur.* Voyez le chapitre 9 de l'*apologie des grands hommes accusés de magie*; & le *Chevræana*, à la page 30 de la seconde partie. * Bayle, *diction. critiq.*

LOYER (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut d'abord intendant de Henri de Gondi, duc de Retz, quoique d'autres aient dit qu'il ait été secrétaire du cardinal de Retz, ce qui ne se peut, puisque l'on convient qu'il quitta de bonne-heure la maison de Gondi, & que le cardinal ne fut revêtu de la pourpre romaine qu'en 1652. Le Loyer au milieu de ses occupations, donnoit le plus de temps qu'il pouvoit à la géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de gout. Il s'associa dans ce travail son frere cadet, né, comme lui, à la Fléche, & qui avoit la même inclination. Ils travaillerent l'un & l'autre à faire la carte de la province d'Anjou, & Guy Arthaud, archidiacre d'Angers, & conseiller au présidial, fournit aux frais des voyages & des recherches qu'ils furent obligés de faire pour rendre leur travail plus utile. Il n'y a point d'endroit en Anjou que ces deux freres n'aient visité deux fois. Leurs soins ont produit deux cartes que Jean le Loyer grava lui-même; l'une est celle de l'évêché d'Angers, qui parut *in-fol.* en 1652. La seconde est celle de l'Anjou, qui parut de la même forme, en 1654. On les appelle la grande & la petite Arthaud. La seconde sur-tout, c'est-à-dire, la petite, passe pour un des beaux ouvrages de géographie du temps. Avant ces deux cartes, on n'avoit que celle de Lezin Guiet, Angevin, en 159., & celle de Mercator, copiée sur la premiere. Celle que l'on dit avoir été faite par René le Bon roi de Sicile, & duc d'Anjou, n'a jamais paru; & celles qui ont été publiées depuis les deux de Jean le Loyer, ne les valent pas. Ce géographe se plaint dans une lettre de 1688, qu'un marchand de Nantes, nommé *Merceron*, avoit volé à lui & à son frere, leurs observations & leurs desseins; & qu'il les avoit vendus aux Hollandois. La carte de l'Anjou reparut au commencement de ce siécle, (le XVIII) sous le nom du sieur de Fer; & quoique celui n'y ait eu d'autre part que de l'avoir calquée, il a eu l'injustice de ne laisser à l'auteur que l'honneur de lui avoir fourni des mémoires. * *Voyez* le Long, *biblioth. historique de la France, n.* 203, 309, 310, 313, 315. *Mémoires manuscrits.*

LOYER (Jacques le, frere puîné de Jean, *dont il est parlé dans l'article précédent*, né au mois d'octobre 1619, & mort à la Fléche en Anjou au mois d'octobre 1704, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fit les fonctions d'ingénieur au commencement de la majorité de Louis XIV, dans un temps où cette qualité, moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'elever à une assez haute fortune. Mais M. le Loyer, plus ami de sa liberté & de l'indépendance, craignit toujours l'espéce de servitude qui est comme nécessaire quand on veut s'avancer dans le siécle. Il aima mieux employer ses talens à se faire des amis dans sa province, que de les exercer sur les frontieres aux dépens des ennemis de l'état, & de son propre repos. Il étudia toutes les parties des mathématiques, assez bien pour éclairer les autres; mais il s'appliqua plus particulierement à la géographie, & à l'arpentage. Il joignit de plus à la connoissance de la position des lieux, celle des fiefs & des anciens titres des maisons les plus illustres de l'Anjou, & des provinces limitrophes, & il employa beaucoup de temps à régler entr'elles les différends qu'elles avoient à ce sujet. Mais il donnoit son temps & ses lumieres sans intérêt: bien éloigné de faire valoir ses services, il sembloit qu'on le désobligeoit lorsqu'on vouloit les reconnoître. M. Colbert lui même ne put le tirer de l'espéce d'obscurité à laquelle il s'étoit dévoué, & qu'il chérissoit beaucoup. Ce ministre informé de son mérite, le chargea de quelques travaux honorables. M. le Loyer s'y appliqua, satisfit celui qui l'avoit mis en œuvre; mais oubliant aussitôt le salaire avec les espérances qu'il pouvoit justement concevoir, il revint tranquillement à ses exercices accoutumés. Il étoit cependant attaché à M. le prince, mais plus par zèle que par intérêt, & il fit pour lui, par le même motif, le censif de la baronie de Créans qui lui appartenoit. Marchant sur les traces de son frere aîné, & profitant de ses lumieres, il fit aussi une carte de l'Anjou, plus exacte, & plus détaillée que les deux précédentes; la dessina lui même avec une grande propreté, & la dédia à Henri-Jules de Bourbon, premier prince du sang; mais elle ne parvint pas jusqu'à ce prince. Elle fut interceptée dans l'envoi, & l'on n'en a point entendu parler depuis. La postérité de Jean est éteinte; & il ne restoit en 1736 de celle de Jacques, qu'Anne le Loyer, mariée en 1686 avec M. Morabin, ancien conseiller au présidial de la Fléche; & mere de M. *Jacques* Morabin, auteur de l'*Exil de Cicéron*, & de quelques autres ouvrages. * Voyez *le Mercure d'avril* 1724, &c.

LOYSEAU (Charles) étoit un avocat célébre & un très habile jurisconsulte, qui a donné plusieurs ouvrages excellens sur des matieres de droit. L'édition la plus ample des œuvres de ce savant homme avant celle de 170., est celle que le célébre Claude Joly, chanoine de l'église de Paris, donna en 166., *in-fol.* En 1701 la compagnie des libraires à Lyon donna une nouvelle édition des œuvres de cet avocat, contenant les cinq livres du droit des offices, les traités des seigneuries, des ordres & simples dignités, du déguerpissement & délaissement par hypothéque, de la garantie des rentes & abus de la justice des villages. Loyseau étoit de Paris, où son pere, *Renaud* Loyseau, natif de Nogent-le-Roi, au diocèse de Chartres, étoit avocat. Il fut reçu avocat à vingt ans, fut à vingt-six ans lieutenant particulier à Sens, ensuite bailli de Châteaudun pendant dix ans, & ensuite avocat consultant au parlement de Paris. Il est mort à Paris le 25 d'octobre 1627, âgé de soixante-trois ans, selon son épitaphe qui est dans l'église de S. Côme. Il avoit épousé *Louise* Tourrier, d'Orléans, où sa famille subsiste avec honneur. M. Loy-

seau a excellé en particulier dans la connoissance du droit romain. Le titre *du déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mêlange judicieux qu'il y fait du droit romain avec le droit françois. * Loisel, dans son *dialogue des avocats*. Le Clerc, *bibliothéque du Richelet*.

☞LOYTZ, ville d'Allemagne au cercle de la haute Saxe, dans la Poméranie citérieure, sur la Péne, entre Demin & Gutskow. Les historiens la nomment en latin *Lutitia* & *Leutitia*, & prétendent que c'est un reste des anciens *Lutitii*. Les Poméraniens la prirent en premier lieu aux comtes de Gutskow, & ensuite aux princes de Meckelbourg l'an 1327. Il y a quatre foires par an, savoir le lundi qui précéde le carême, le lundi avant la Pentecôte, quinze jours après la S. Jean, & quinze jours après la S. Michel. * Zeyler, *Pomer. topogr.* pag. 73, cité dans la Martiniere, *dict. géogr.*

L U

LU, roi de Cheuxan, qui est une isle sur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Tamin. Après que Lovan, roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645, les Chinois l'élurent pour leur souverain. Il prit seulement le nom de *libérateur de l'empire*, & fut d'abord assez heureux; mais dans la suite il fut contraint d'abandonner la ville de Xaoking, & de se retirer dans l'isle de Cheuxan. Cette isle qui n'étoit auparavant habitée que par des laboureurs & des pêcheurs, forma bientôt un beau royaume; car une infinité de Chinois s'y étant refugiés, ce roi se vit quelques années après maître de soixante & douze villes; qui furent bâties dans Cheuxan, & de plusieurs flottes bien équipées. * Martini, Jésuite, *hist. de la guerre des Tartares contre la Chine*.

LUBAN, bourg de la Livonie, est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga, vers le levant. * Mati, *diction*.

LUBANSKEN-SÉE ou le LAC DE LUBAN, est dans la Livonie, vers les confins de la Curlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La riviere de Rositta décharge ses eaux dans ce lac. * Mati, *diction*.

LUBBERT (Sibrand) professeur en théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Frise, vers l'an 1556, fit ses humanités dans le collége de Bremen: puis il vint étudier dans l'académie de Wittemberg, où il apprit beaucoup d'hébreu sous le professeur Valentin Scindlerus; après quoi il s'en alla à Genève, & se rendit fort assidu aux leçons de Théodore de Beze, & à celles de François Portus. Ensuite il alla à Neustad, où le prince Casimir avoit transporté les professeurs de la religion prétendue réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Ursin, & s'insinua dans ses bonnes graces. On offrit à Lubbert le vicariat d'Ursin dans la chaire de logique, avec promesse d'un meilleur poste en temps & lieu; mais il répondit modestement, qu'il ne se sentoit pas assez habile pour bien remplir une place, où ce professeur illustre avoit acquis tant de gloire. Cependant Ursin n'avoit trouvé que lui entre ses disciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de substitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crellius. Lorsque Lubbert se vit en état d'être promu à la charge de ministre, il fut demandé par l'église prétendue réformée de Bruxelles, & par celle d'Embden, & il préféra celle d'Embden par les conseils d'Ursin. Il fut appellé en Frise en 1584, pour être prédicateur du gouverneur & des députés des états de la province, & pour faire des leçons en théologie dans l'université de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour collégues dans sa profession en théologie Martin Lydius & Henri Antonides Nerdenus; & quoiqu'ils fussent plus âgés que lui, il les surpassa de beaucoup. Il alla recevoir à Heidelberg le doctorat en théologie, dès qu'il se vit honoré de la charge de professeur en cette faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de quarante ans; & dans ce long intervalle, il fut employé diverses fois à des affaires importantes. Il fut l'un des députés au synode de Dordrecht, & l'une des plus fortes têtes de la compagnie. Son assiduité au travail, & la vigueur de sa santé lui donnerent lieu de composer beaucoup d'ouvrages qui furent fort estimés. Il refusa quelquefois le rectorat, parcequ'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des écoliers débauchés. Il refusa aussi une chaire de théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedonce, professeur à Heidelberg. Les curateurs de l'académie de Franeker s'étant opposés à sa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même, qui n'estimoit presque personne, le tenoit pour docte; & Jacques I, roi d'Angleterre, l'estimoit beaucoup. Il publia des ouvrages contre Bellarmin, sur les controverses de l'écriture, du pape, de l'église, des conciles: il répliqua à Gretser qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretser ne répliqua point. Il publia un ouvrage contre Socin, *de Christo Salvatore*. Il écrivit aussi contre la lettre d'Arminius, *ad H. à Collibus*; & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défense de cette lettre. Ensuite il écrivit contre *Torstius*, & contre l'ouvrage que *Grotius* intitula: *Pietas Ordinum Hollandiæ*. Le dernier livre qu'il publia, est son commentaire sur le catéchisme de Heidelberg. Il laissa un *Anti-Bellarminus* tout entier, qui lui avoit couté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raisons de souhaiter que cette importante composition ne sortît pas de dessous la presse pendant sa vie. Amama fit son oraison funébre. * Bayle, *dictionaire critique*.

LUBECK, ville d'Allemagne dans la basse Saxe, que les auteurs Latins nomment *Lubeca* & *Lubecum*, est impériale & capitale de toutes les villes anséatiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe comte de Holstein, bâtit du temps de l'empereur Conrad III. Depuis on y transféra l'an 1161, le siége épiscopal, qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruinée en diverses occasions par le feu & par les courses des ennemis; mais elle se rétablit toujours avec avantage. Lubeck étoit alors soumise aux Danois. Elle secoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale sous la protection de l'empereur Frédéric II. Elle fut toute brulée en 1238, parceque les maisons n'y étoient couvertes que de bois ou de roseaux. On la répara avec soin, & le commerce la rendit puissante. L'an 1500, les citoyens de Lubeck se virent obligés de défendre leur liberté par les armes, contre le roi de Danemarck. Cette guerre se renouvella l'an 1509, & eut des suites fâcheuses. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les habitans donnerent dans les opinions de Luther. Comme les avantages considérables que l'empereur Charles-Quint avoit remportés sur les protestans, leur faisoient craindre pour leur liberté, ils envoyerent au mois de juillet 1547, leurs députés à Augsbourg où étoit l'empereur, & obtinrent, moyennant un présent de cent mille écus, la continuation de leurs privilèges. L'an 1562 ils firent la guerre à Eric roi de Suéde, jusqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par son commerce, & est habitée par des marchands de tous les états de l'Europe. Elle se gouverne en république, & a fait une alliance très-étroite avec les Etats généraux, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Espagne l'an 1648. Sa situation, à deux lieues de la mer Baltique, lui est très-avantageuse. La riviere de Travo, qui en recoit une autre moins considérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, passe par le milieu, & porte de gros vaisseaux jusqu'à Travemund, qui est sur la mer. La ville est belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les églises, on y considé-

re la cathédrale de S. Jean, la collegiale de Notre-Dame, S. Jacques, S. Pierre, &c. L'évêque, qui est protestant, fait sa résidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un chapitre composé de douze chanoine héréditaires. Il fut fait en 1647, une convention particuliere, qui assure l'évêché de cette ville à la maison ducale de Holstein Gottorp jusqu'à la sixiéme génération: alors JEAN de Holstein en étoit administrateur, auquel succéda son neveu AUGUSTE FREDERIC, mort en 1705, oncle de CHRISTIERN-AUGUSTE, qui avoit été élu coadjuteur en 1701. * Berthius, *l.* 3, *rer. german.* Herman Bonn. & Jean Begkman, *in chron. Lubeck.* De Thou, *liv.* 36. Sleidan. Cluvier. Ortelius. Bayle, *dictionaire critique.*

DROIT DE LUBECK.

Le droit de Lubeck est originairement le droit que la ville de Lubeck a établi dans son ressort. Comme dans les siécles précédens cette ville avoit acquis une très-grande autorité par sa puissance & par son commerce maritime, & que les villes anséatiques la regardoient comme leur chef, ses loix & ses statuts furent adoptés par les Vandales, & par les villes situées sur la mer du Nord. Les villes de Stralsund, de Rostock, de Wissmar & quelques autres obtinrent comme une grace la liberté d'introduire chez elles le droit de Lubeck; d'autres l'introduisirent malgré ceux de qui elles dépendoient. Les auteurs les mieux instruits placent les commencemens de ce droit sous Frédéric Barberousse. Ce fut lui, selon eux, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck. Cette ville montre en effet un diplome muni d'un sceau d'or, dans lequel cet empereur confirme ses statuts, & son pouvoir législatif. On y ajouta de nouveaux articles de temps en temps. En 1582 le sénat de Lubec résolut de ranger ses statuts en un corps de loix qui fut imprimé en 158 . L'autorite de ce code est encore fort grande aujourd'hui dans le Holstein, la Poméranie, le Meckelbourg, la Prusse & la Livonie. Quoique les villes de ce pays n'aient plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès selon le droit de cette ville, ce qui s'observe surtout devant le tribunal de Wissmar. Jean Sibrand, professeur à Rostock, a écrit en latin un livre *du droit public de la ville de Lubeck.* Lambert Steinwig, docteur en droit, & bourguemestre de Stralsund, avoit aussi commencé un commentaire sur ce droit, lorsqu'il mourut. David Mævius, qui fut d'abord professeur à Grypswalde, ensuite syndic à Stralsund, & enfin vice-président du tribunal de Wissmar, se chargea depuis de commenter le droit de Lubeck, & l'ouvrage qu'il a fait sur cela parut sous le titre de, *Commentarius ad jus Lubecense:* c'est un volume *in-fol.* * *Voyez* la préface de ce commentaire; Sibrandus, *sect.* 10. Riccius, *de libris juris communis*, &c.

LUBEN, bourg ou petite ville de la basse Lusace, où il y a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Cotbus. * Mati, *diction.*

LUBEN, petite ville de la principauté de Lignitz en Silésie, est sur la riviere de Kaltzbach, à trois lieues de la ville vers le nord, & elle est défendue par un bon château. * Mati, *diction.*

LUBENTINA, *Lubentina*, LIBENTINA ou LUBENTIA, déesse, à laquelle les anciens attribuoient l'intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette déesse, quand il dit, *Lubentiorem te faciam quàm Lubentia est.* Ce nom vient de *iubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, *in Asin.* Varron. Arnobe.

LUBIENIETSKI (Stanislas) en latin *Lubieniecius*, gentilhomme Polonois, l'un des plus célébres ministres qu'aient eu les Sociniens au XVII siécle, naquit à Cracovie le 23 d'août 1623. Il fut élevé avec un soin tout particulier par son pere, qui étoit ministre de Cracovie, & qui non content de l'envoyer dans les écoles, lui fit voir aussi les diétes de la Pologne, afin de le faire connoitre aux grands, & de l'instruire de tout ce qui convenoit à sa naissance. Il l'envoya ensuite à Torn, où le jeune homme s'arrêta pendant le colloque qui se tint dans cette ville l'an 1644, pour la réunion des religions, dont il dressa un procès verbal. Ayant été donné pour gouverneur au jeune comte de Niemerycz, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit son pere l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il se maria l'an 1652 avec la fille d'un Socinien zélé. Le synode de Czarkovie le reçut ministre & le donna pour pasteur à l'église de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit sortir l'an 1655, & l'obligea de se retirer à Cracovie avec sa famille le 6 d'avril 1656. La ville étant revenue au pouvoir des Polonois l'an 1657, il suivit la garnison suédoise avec deux autres Sociniens afin de supplier le roi de Suéde, de faire ensorte, que les Unitaires qui s'étoient mis sous sa protection, fussent compris dans l'amnistie par la paix qui seroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Volgast le 7 d'octobre 1657; & de là s'étant rendu à Oliva, lorsqu'on y faisoit le traité de paix, il eut le déplaisir de voir que les Unitaires furent exclus de l'amnistie que l'on accorda aux autres non catholiques. Se voyant ainsi privé de l'espérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Copenhague, où il arriva le 18 novembre 1660, & tâcha d'obtenir du roi un lieu de retraite pour ses freres bannis de Pologne. Ce prince lui témoigna une grande considération; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à un établissement pour sa secte, il retourna en Poméranie & se donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de son parti. Ses adversaires ne le laisserent point en repos: il fut obligé de quitter Stettin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir sa famille l'année suivante. Il y conféra souvent avec la reine Christine sur des matieres de religion, en présence de quelques princes. Le second voyage qu'il fit à la cour de Danemarck, lui fut assez favorable. Les magistrats de Frideriksbourg consentirent que les Unitaires demeurassent dans leur ville, & y eussent l'exercice domestique de leur religion; mais par les soins du surintendant luthérien, le duc de Holstein leur donna ordre quelque temps après de sortir de cette ville. Lubienietski chicana long-temps le terrein contre les ministres de Hambourg. Enfin les magistrats lui firent signifier un ordre précis de se retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéir, mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoisonné. Ses deux filles moururent du même poison, à ce que l'on dit, le 15 de mai 1675. Il eut le temps de les plaindre en vers; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altena, nonobstant l'opposition des ministres luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ses freres à Manheim, ville de l'électeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matiere de religion. Lubienietski composa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimés. On en voit les titres dans la *bibliothéque des Unitaires.* Le plus considérable de ceux qui ont paru, est son *theatrum cometicum*, divisé en trois parties, *quarum prima continet communicationes de cometis anno* 1664 *&* 1665, *cum viris per Europam clarissimis habitas, eorumque observationes tabulis æneis expressas. Secunda est historia cometarum à diluvio ad annum Christi* 1665, *historiæ universalis synopsin quandam continens. Tertia agit de significationibus cometarum, scitis quorumdam amicorum objectionibus, responsionibus auctoris, & judiciis virorum clarissimorum.* Il travailloit à l'histoire de la prétendue réformation de Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ses papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, *in-8°.* Les imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guères de chosesqui sentent la derniere main

de son auteur. * Bayle, *diction. critique.*

LUBIN (Saint) évêque de Chartres, dans le VI siécle, natif de Poitiers, vint au monde du temps de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans sa jeunesse à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un hermite de Noaillé lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il sut lire, il se retira dans un monastère du pays; & après y avoir demeuré quelque temps, il alla trouver dans le Perche S. Avit, qui le renvoya dans son pays; mais il prit le dessein d'aller en Provence, dans l'abbaye de Lerins. Etant entré dans le Gevaudan, il fut arrêté à Javoux par le bienheureux Hilaire, évêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendus maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les soldats, qui le tourmenterent pour savoir où étoient les trésors de l'abbaye. Après avoir beaucoup souffert, il se sauva d'entre leurs mains, & vint trouver S. Avit. Il demeura quelque temps avec lui, puis se retira dans le désert de Charbonieres. L'évêque de Chartres ayant oui parler de sa sainteté, l'ordonna diacre, & l'établit abbé du monastère de Brou. Il l'éleva ensuite au sacerdoce, & le donna pour compagnon à S. Aubin, évêque d'Angers, qui devoit aller trouver Cesaire, évêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le dessein d'entrer dans le monastère de Lerins; mais Cesaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monastère, jusqu'à ce qu'Ethere, évêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le roi Childebert pour remplir sa place. Il assista au V concile d'Orléans l'an 549, & au XI de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'église de S. Martin-en-Val, près de la ville. On fait sa fête dans l'église de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de septembre. * *Acta apud Bolland.* Mabillon, *Actes des Benedictins.* Baillet, *vies des saints, mois de mars.*

LUBIN (Eilhard) né à Westerstede dans l'Ammeland, au comté d'Oldenbourg, le 24 de mars 1565, & fils du ministre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipsick, à Cologne, à Helmstad, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il devint très-habile dans la langue grecque: il sut faire des vers latins. Il fut orateur, mathématicien & théologien. On lui donna la profession en poësie dans l'académie de Rostock l'an 1595, & la profession en théologie dix ans après. Il se maria deux fois, & mourut le 2 de juin 1621, après dix mois de fiévre quarte. Il publia plusieurs livres, & entre autres, *Antiquarius, sive priscorum & minus usitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine alphabetico digesta,* in-12 & in-8°. *Clavis græcæ linguæ, sive vocabula latino-græca,* in-12 & in-8°. Il publia Anacreon, Juvenal & Perse avec des notes; Horace, & Juvenal, avec une paraphrase; l'anthologie avec sa version latine; & les *Epistolæ veterum Græcorum græcè & latinè; cum methodo conscribendarum epistolarum græcè & latinè;* des commentaires sur les principales épitres de S. Paul; *Monotessaron, sive historia evangelica ex quatuor evangelistis in unum corpus redacta.* Ses vers latins se trouvent au troisiéme tome du *Deliciæ poëtarum Germanorum.* Mais l'ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il composa sur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Rostock l'an 1596, & réimprimé dans la même ville quatre ans après *in*-8° & *in*-12, sous le titre, *Phosphorus de prima causa, & natura mali, tractatus hypermetaphysicus, in quo multorum gravissimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Il établissoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoutoit que le péché n'étoit autre chose que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été nécessaire, afin que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Aristote dit de la matiere premiere. Le professeur Grawerus réfuta cette opinion, & il eut pour lui les suffrages de Mylius, de Hutterus, de Piscator, de Schlusserburgius, de Major, de Petræus, & de plusieurs autres. Cette dispute produisit divers écrits de part & d'autre. * Baillet, *au 1 tom. des anti.* Bayle, *diction. critique.*

☞ LUBIN (Augustin) religieux Augustin réformé, géographe du roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de religieux de bonne heure; passa par toutes les charges de son ordre, & fut provincial de la province de S. Guillaume, ou de Bourges, puis assistant général des Augustins de France à Rome. Ce pere avoit une connoissance particuliere de ce qui regarde les bénéfices de France, & les abbayes d'Italie; ce qui lui donna lieu de composer, tant en France qu'à Rome, plusieurs ouvrages de géographie. Il mourut dans le couvent des peres Augustins du fauxbourg S. Germain à Paris, le 7 mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du temps.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVII siécle.* Voici les titres des ouvrages du P. Lubin. 1. *Martyrologium romanum cum tabulis geographicis & notis historicis,* Paris *in*-4°. 1660. Le P. Lubin prenoit dès-lors le titre de géographe ordinaire du roi, & de chorographe de son ordre. 2. *Tabulæ sacræ geographicæ, sive notitia antiqua, medii temporis, & nova, nominum utriusque testamenti ad geographiam pertinentium,* Paris, 1670, *in*-8°. C'est un dictionaire, qui est souvent joint avec la *Bible latine connue sous le nom de* Léonard. 3. *Tables géographiques* (ou dictionaire) pour les vies des hommes illustres de Plutarque, dressées sur la nouvelle traduction du grec, par M. l'abbé Tallemant, *Paris,* in-12, 1670. 4. La suite de la clef du grand Pouillé des bénéfices de France, contenant le nom des abbayes & de leurs fondateurs, leur situation, &c. *in*-12, 1671. 5. *Orbis Augustinianus, sive conventuum ordinis Eremitarum S. Augustini chorographica & topographica descriptio,* avec nombre de petites cartes géographiques dessinées & gravées par l'auteur, Paris, *in*-12, 1672. 6. *Index geographicus, sive in annales Usserianos tabulæ & observationes geographicæ,* publiées *in-folio* à la tête de l'édition d'Usserius faite à Paris en 1673. Quelques auteurs ont confondu cet ouvrage avec celui que le P. Lubin donna en 1670. Il avertit dans l'ouvrage suivant, page 363, qu'il a fait d'autres *Tables,* qui n'ont pas été imprimées. 7. *Mercure géographique,* ou le Guide des curieux des cartes géographiques, Paris *in*-12, 1678.

LUBLIN (le palatinat de): ce pays qui porte le nom de sa ville capitale, est situé entre la Mazovie, la Russie-Rouge, & le palatinat de Sendomir. Il est par conséquent au milieu des états de Pologne, & par là fort à couvert des incursions des Tartares, auxquelles sont exposées les provinces frontieres, ce qui ne contribue pas peu aux richesses de ses habitans. Aussi passe-t-il pour un des palatinats les plus considérables du royaume. Joignez à cela que c'est un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni sables, ni bois de sapin, du moins si fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côteaux fertiles, & tout cela accompagné de prés, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplés: outre cela, la fertilité de la campagne y est jointe à la beauté du paysage fort diversifié de plaines, de côteaux, de fonds agréables, d'échapées de vues enchantées. L'abondance y est encore amenée du dehors, par le concours des plaideurs qu'attire dans sa capitale le suprême tribunal du royaume. C'est une espéce de parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le grand duché de Lithuanie, qui a sa justice à part. * Baudrand. *Mémoires du chevalier* de Beaujeu.

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du palatinat, qui fait le sujet de l'article précédent. Elle est située presque au milieu du pays, sur la riviere de Bistricz, à dix lieues de la Vistule. Elle est bâtie de brique & assez grande,

grande, mais mal percée & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne : ce qui ôte beaucoup à la beauté des maisons, lesquelles d'ailleurs sont considérablement exhaussées, sur-tout celles qui entourent la place. Les églises, les couvens, & les maisons des Jésuites, surpassent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en sont antiques, flanquées de tours d'espace en espace. Elle est fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choses nécessaires, même à l'usage des étrangers, les marchands y ayant établi des magasins, & les ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cause du parlement, que parcequ'elle est sur la route de Moscovie, & dans un grand commerce avec les villes frontieres du côté du levant. La guerre n'y porte point ses fureurs, & les troupes polonoises ne passent jamais sur son territoire, à cause de la sévérité du tribunal. Elle a une bonne starostie de jurisdiction; mais point d'évêché, dépendant pour le spirituel de celui de Cracovie. * Baudrand. *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

LUBLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du palatinat de Cracovie dans la haute Pologne, est fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Propuci, à cinq lieues au-dessus de Sandec, & vers les confins de la Hongrie, dont elle dépendoit autrefois. * Mati, *diction.*

LUBOVERE, *cherchez* CHRODIELDE.

LUC (Saint) évangéliste, etoit d'Antioche, métropole de Syrie, & avoit été médecin. Il n'a point été du nombre des apôtres, non plus que S. Marc; mais il a été un de leurs disciples : ainsi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme S. Matthieu & S. Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à S. Paul, & écrivit l'évangile vers l'an de Jesus Christ 56. Cet évangeliste rapporte au commencement le sujet qu'il a eu d'écrire, & dit que plusieurs ayant entrepris de publier l'histoire évangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très-exactement par les apôtres. S. Luc a encore écrit les actes des apôtres, qui contiennent l'histoire de vingt-neuf ou trente années, depuis la 33 de l'ére chrétienne, jusqu'à ce que S. Paul fut captif à Rome pour la premiere fois, qui étoit l'an 63, ce qui donne lieu de croire que S. Luc l'a écrit à Rome dans le même temps. Les saints peres ont douté si sa mort n'a point été honorée par le martyre. S. Jerôme témoigne qu'il a toujours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Eusebe en parle dans sa chronique & dans l'histoire; & S. Jerôme, dans son livre *de viris illustribus.* * *Consultez* aussi S. Augustin, S. Ambroise, & les autres cités par les auteurs des commentaires sur l'évangile de S. Luc, & sur les actes.

Quelques anciens ont cru que S. Luc avoit été un des soixante & douze disciples de Notre-Seigneur; mais le contraire paroît visiblement par le commencement de son évangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Eusebe, S. Jerôme, & quantité d'autres auteurs assurent aussi qu'il a été disciple des apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puisque S. Paul dans son épître aux Colossiens, le distingue des circoncis. Il commença à suivre S. Paul, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet apôtre dans le temps qu'il passa en Asie : il le suivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'est de S. Luc dont S Paul parle dans la seconde épître aux Corinthiens, lorsqu'il dit qu'il leur a envoyé un frere qui s'est acquis de la réputation dans toute l'église par son évangile. Ce que l'on cite de S. Jerôme, que S. Luc a toujours gardé le célibat; qu'il a vécu jusqu'à l'âge de 84 ans; qu'il est mort en Achaye, d'où ses reliques avoient été transportées à Constantinople, est fort suspect, parceque ce passage ne se trouve point dans les meilleurs manuscrits. S. Epiphane dit qu'il annonça l'évangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine : d'autres auteurs le font prêcher en d'autres pays. Il n'y a rien de certain là-dessus, non plus que sur le genre & sur le lieu de sa mort. On croit que c'est l'évangile de S. Luc, que S. Paul appelle son évangile, dans l'épître aux Romains. S. Jerôme & S. Gregoire de *Nazianze*, disent qu'il le composa en Achaye. Cet évangile est mieux écrit en grec que les autres, comme S. Jerôme l'a remarqué. L'histoire de l'apparition de l'ange à Jesus-Christ; de l'agonie de Jesus-Christ dans le jardin des oliviers; & de la sueur de sang, ne se trouvoient point autrefois dans plusieurs exemplaires grecs & latins, comme S. Hilaire & S. Jerôme l'ont remarqué. On ne peut néanmoins douter qu'elles ne soient véritablement de S. Luc, puisqu'elles ont été citées par S. Justin, par S. Irenée, & par plusieurs peres anciens. On ne peut douter que les actes des apôtres ne soient de S. Luc & qu'il ne les ait composés après son évangile, comme les premieres paroles de ce livre le font connoître. Il est intitulé, *Actes des apôtres*, parcequ'il contient l'histoire de ce que firent les apôtres à Jerusalem & dans la Judée, après l'Ascension de Jesus Christ, jusqu'à leur dispersion. Il rapporte ensuite les voyages, la prédication, & les actions de S. Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 63. Ce livre contient aussi l'histoire de trente ans. Il est écrit avec éloquence & avec art; la narration en est noble; & les discours qui y sont insérés, sont éloquens & sublimes. S. Chrysostôme se plaint que de son temps quelques chrétiens négligeoient ce livre; & S. Jerôme soutient que toutes les paroles de cet ouvrage, composé par un homme qui étoit médecin de profession, sont autant de remédes pour une ame malade. * Du Pin, *dissertat. prélim. sur la bible*, *tom.* 3. D. Ceillier, *hist. des aut sacr. & ecclesi. tom.* 1.

LUC (le B.) dit *le Jeune*, solitaire, vivoit dans le X siecle. Nous avons sa vie par les soins du pere de Combefis, Dominicain.

LUC, abbé du mont Saint-Corneille, près de Liége, fut chanoine de l'ordre de Prémontré, non de S. Benoît. L'auteur de la chronique qui est jointe à la bibliothéque des peres, le place dans le VIII siécle; mais il est sûr qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, évêque de Thérouane, un commentaire sur le cantique des cantiques, qui est proprement un abrégé de ce qu'Aponius avoit publié. Cet ouvrage, dont le titre est *Summariola in cantica canticorum Salomonis*, fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la bibliothéque des peres. * Henri de *Gand* & Trithême, *in catal.* Gesner, *in biblioth.* Valere André, *biblioth. belg.*

LUC, surnommé *Chrysoberge*, patriarche de Constantinople, succéda l'an 1155, à Constantin Chiarène, tint un concile à Constantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du droit grec-romain, treize statuts de ce patriarche, sur les matieres ecclésiastiques, entr'autres pour défendre les mariages entre parens au septiéme dégré; contre les clercs, qui se mêlent des affaires séculieres, pour défendre d'exécuter les sermens qui sont contre l'ordre; sur le baptême des enfans captifs, &c. * Balsamon, *comment. in Phot. nomocanon.* Sponde, *in epit.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

LUC, surnommé *de Tui* ou *Tudensis*, parcequ'il fut diacre, puis évêque de Tui, ville d'Espagne en Galice, vivoit dans le XIII siécle, & du temps du pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la religion & des cérémonies de ces nations différentes. A son retour, il composa un excellent ouvrage contre les Albigeois, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolstadt l'an 1612, & dans la bibliothéque des peres; & une histoire d'Espa-

gne, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1274 de l'ére d'Espagne, c'est-à-dire l'an 1236 de la nôtre. Il a aussi fait la vie de S. Isidore de *Seville*, rapportée dans Bollandus au 4 d'avril. * Sponde, *A. C.* 1198, *n.* 23 Vasée, *in chron. hisp. c.* 4. Vossius, *l.* 2 *de hist. lat. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIII siécle.*

LUC (Geofroi du) gentilhomme Provençal, savant en grec & en latin, vivoit dans le XIV siécle, & composa quelques ouvrages en vers provençaux. Il établit une espéce d'académie, où les plus beaux esprits de la province conféroient ensemble des sciences, & il mourut l'an 1340. * Nostradamus, *histoire des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.*

LUC: c'est un petit bourg du Dauphiné, situé près de la Drome, à cinq lieues au-dessus de Die. Il y a un petit lac près de ce lieu, & qui porte son nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, ses eaux ainsi retenues formerent ce lac, & submergerent l'ancienne *Lucus*, ville des Voconriens. * Mati, *dict.*

LUC, est un bon bourg de la Provence, situé dans un terroir fort agréable & fort fertile, à sept lieues de Fréjus & d'Hiéres, & à huit de Toulon. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * Mati, *dictionaire.*

LUCA (Jean-Baptiste de) cardinal natif de Venozza dans la Basilicate, au royaume de Naples, fut référendaire des deux signatures, auditeur du pape Innocent XI, qui le nomma cardinal le premier septembre 1681. Ce cardinal étoit de basse naissance, & dut son élévation à son mérite. Il mourut à Rome le 5 février 1683, âgé de 66 ans Il est auteur de quelques remarques sur le concile de Trente, *annotationes ad concilium Tridentinum*, & d'une relation de la cour de Rome, *relatio curiæ romanæ*, où il traite amplement de toutes les congrégations, des tribunaux & autres jurisdictions de cour, & de plusieurs autres choses curieuses. On a encore de ce cardinal, *Il dottor volgare*, où il traite de plusieurs matieres de droit; *Theatrum veritatis*, en quinze volumes; un discours en faveur de la langue italienne. Le pere Poisson, de l'Oratoire, parle de ces ouvrages, & de leur auteur, dans sa *Relation manuscrite des savans d'Italie.* On a fait sur Jean-Baptiste Luca une épitaphe en prose quarrée, bien composée, mais très-satyrique, & où la vérité n'est point gardée; comme il arrive ordinairement dans les satyres, où l'on ne consulte guères que la passion.

LUCAÏES, isles qui font partie des Antilles dans la mer du Nord, proche de l'Amérique, entre le 294, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales sont, Lucaïoneque, Amana, Abacoa, Amaguaio, Caïcos, Bimini, Guanahani, Ciguetao, Mayaguana, Guanima, Manegua, Sama, Inagua, Juma, Jumeto, Triangulo, &c. que les auteurs nomment diversement L'air y est tempéré & la terre y produit du mayz & divers fruits; & on y trouve de plusieurs espéces d'oiseaux, & sur-tout quantité de pigeons. * Sanson. Baudrand.

LUCAIN (Marcus Annæus) en latin *Lucanus*, poëte, né à Cordoue en Espagne, le troisiéme jour de novembre vers l'an 39 de l'ére chrétienne, étoit fils d'Annæus, frere de Sénéque le philosophe, & de Gallion proconsul d'Achaye, & d'Atilia fille de Lucain, orateur très-estimé Il eut pour précepteurs Polemon, Virginius & Cornutus; le premier habile grammairien, & les deux autres célébres par la connoissance qu'ils avoient des belles-lettres & de la philosophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il se signala par ses déclamations en grec & en latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'augure & de questeur. Il épousa Polla Argentaria, aussi illustre par son érudition & par sa naissance, que par sa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine-Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la suite, Néron fut indigné que la couronne de poësie eût été adjugée à Lucain au théâtre de Pompée, pour un poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenses de ce prince, qui en vouloit prononcer un autre sur le sujet de Niobé. Lucain, que l'empereur maltraita depuis ce temps-là, entra dans la conjuration de Pison, qui fut découverte. Il accusa sa mere Atilia, fut condamné à la mort, & comme on lui laissa le choix du supplice, il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud. Ce poëte avoit composé divers ouvrages; un poëme de la descente d'Orphée aux enfers; un de l'embrasement de Rome; des louanges de sa femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; plusieurs épitres; une harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ses ouvrages, il ne nous reste que sa Pharsale, ou son grand poëme des guerres civiles, dont nous avons une traduction en vers françois par M. de Brebeuf. C'est plutôt une histoire en vers qu'un véritable poëme: car aucune regle de l'art poëtique n'y est observée. Cet auteur avoit le génie grand & elevé, mais peu juste; son style est enflé & ses pensées brillantes, mais souvent peu solides. Il mourut la dixiéme année de l'empire de Néron, l'an 65, & fut enterré dans ses jardins à Rome. Quelques-uns assurent que cette inscription se lit encore dans l'église de S. Paul, *Marco-Annæo-Lucano, Cordubensi poëtæ, beneficio Neronis fama servata.* * *Consultez* la vie de Lucain, *au commencement de la Pharsale*; Tacite; Stace; S. Jerôme, &c. Baillet, *jug. des sav. tom. IV de l'édit. de* 1722, in-4°.

LUCAIN, hérésiarque, fut chef de ces errans, qui dans le II siécle débitoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans son livre des prescriptions ou préjugés contre les hérétiques, *c.* 5. Dans le livre de la résurrection de la chair, il l'accuse d'avoir eu quelque sentiment hérétique touchant l'ame, *c.* 2. S. Epiphane ajoute que cet hérésiarque reconnoissoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philastre & S. Jean de Damas en parlent aussi; & Baronius, sous l'an 146.

LUCANIE, ancienne province d'Italie, faisoit partie de la grande Gréce. Ses peuples sortis des Brutiens ou des Samnites, selon Pline, sous la conduite d'un chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & l'autre mer au dessous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur pays s'étendoit d'un côté jusqu'à la riviere de Layne, qui se perd dans la mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Piesto, Pisciota, Policastro, Tore di Mare, Policore, Sibaris, Potenza, &c. La Basilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle est remarquable par la division de l'Apennin, par sa fécondité & par ce que l'on dit de ses ceps de vignes, qui y sont si extraordinairement gros, qu'un seul pied rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie est enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent souvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius *Italicus*, *l.* 8. Horace, *l.* 2, *sat.* 1. Tite-Live; Justin; Orose, &c. Cluvier, *in Ital. descript.*

LUCARIE ou LUCERIE, fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la riviere d'Allia, où ils se sauverent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour-là les comédiens, de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * *Antiquités romaines.*

LUCAS (François) de Bruges, docteur de Louvain, & doyen de l'église de S. Omer, dans le XVII siécle, savoit les langues, & particulierement l'hébraïque, la grecque, la syriaque & la chaldaïque. Il les avoit apprises sous d'excellens maîtres, Benoît, Arias-Mon-

tanus, Jean-Guillaume Harlem Jésuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des bibles. François-Lucas travailla sur le même sujet, & laissa, *Annot. in bibl. sacra. Itiner. Jesu Christi ex IV evangel. Comment. in evangel. tom. IV. Apologia pro chaldaïco paraphraste. Notæ ad varias lectiones in evangel. l.b. II, &c.* Il mourut le 19 février de l'an 1619. * Valere André, *biblioth. belgic.* Le Mire, *de script. XVII sæc.* On peut voir son éloge avec le dessein & la méthode de ses notes critiques sur l'écriture, dans *l'histoire critique des versions du nouveau testament*, par M. Simon, *c.* 13.

LUCAS, de Leyden, peintre & graveur, étoit de cette ville en Hollande, & naquit l'an 1494. Son pere, nommé Hugo Jacob, étoit un médiocre peintre, & lui apprit néanmoins à dessiner; ensuite Lucas fut mis sous Corneille Engelbert, peintre qui avoit alors quelque réputation. Il s'attachoit tellement au travail, qu'il ne se donnoit pas seulement le temps de reposer la nuit. Dès l'âge de neuf ans il grava quelques piéces qu'il donna au public, & se rendit ainsi peu à peu extrêmement habile. Il peignoit encore sur verre; il avoit appris à graver au burin, d'un orfévre ami de son pere; & à l'eau forte, d'un armurier qui gravoit les armes. Albert Durer, qui étoit alors en réputation d'être un excellent graveur, fut si charmé des ouvrages de Lucas, qu'il fit un voyage en Hollande pour faire amitié avec lui. Lucas se maria fort jeune, & épousa une fille de la maison de Bosthuisen. Il étoit riche, magnifique, homme de bonne chere, & aimoit à se divertir avec ses amis. Il ne perdoit pas néanmoins un moment du temps destiné au travail; & sembloit même faire ses plus belles piéces lorsqu'il avoit bu. Ce peintre résolut l'an 1527 de visiter les provinces de Brabant, de Flandre & de Zélande, pour se divertir; & traita splendidement ceux de sa profession par-tout où il passa. Il connut à Midelbourg un peintre nommé *Jean* de Maubeuge, avec lequel il fit plusieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richesses & en réputation: de sorte qu'il y eut entr'eux beaucoup de jalousie; c'étoit à qui paroîtroit avec plus d'éclat. Ils entrerent dans une si grande défiance l'un de l'autre, que Lucas s'imagina qu'il avoit été empoisonné. Cette prévention fit un effet si violent sur son esprit, qu'il en tomba malade de chagrin. Il traîna durant cinq ou six ans une vie languissante, & mourut l'an 1533, âgé de trente-neuf ans. * Meursius, *Athen. batav. l.* 1. Félibien, *entretiens sur les vies des peintres, &c.*

LUCAS (Jean) étoit savant, & entendoit plusieurs langues. Charles I, roi d'Angleterre, pour les bons services qu'il lui avoit rendus, le fit baron du royaume l'an 20 de son regne, sous le titre de *lord Lucas de Shenfield en Essex*, à condition qu'au défaut d'enfans mâles, cette dignité passeroit à *Charles* Lucas, chevalier, son frere puîné, & à ses enfans mâles; & à son défaut à *Thomas* Lucas, chevalier, son frere, & à ses enfans mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, épousa *Anne* fille de *Christophe* Neuville & de Newton-saint-Lo dans le comté de Sommerset, chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, qui épousa *Antoine*, comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que *Charles* Lucas, chevalier, son frere avoit été tué sans laisser de postérité, à la défaite de Colchester, il obtint par des lettres patentes du 7 mai de la 15 année du regne de Charles II, que sa fille auroit le titre de baronesse Lucas de Crudwel dans le comté de Wilt, & que ses enfans mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu: qu'au défaut de mâles, le dit titre ne seroit pas éteint, mais qu'il seroit possédé par celle de ses filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de ses autres biens selon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort sans postérité, en 1670, le titre de lord Lucas de Shenfield passa à *Charles*, fils & héritier de *Thomas* Lucas, chevalier. *Charles* avoit épousé *Pénélope*, l'une des filles de *François* comte de Scarsdale. * *Dictionaire anglois.*

LUCAS (Richard) théologien Anglois, né en Ecosse vers l'an 1648, d'où il passa en Angleterre, où il desservit plusieurs églises, s'est fait connoître par plusieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup de piété & de solidité. Il fut vicaire de S. Etienne à Londres, docteur & professeur en théologie, & enfin prébendaire de Westminster. Quoiqu'il eût perdu la vue à la fleur de son âge, il ne laissa pas de composer plusieurs ouvrages qui sont estimés, comme, la morale sur l'évangile; recherches sur le bonheur; pensées chrétiennes pour chaque jour du mois; le guide des cieux; le devoir des domestiques; cinq volumes de sermons, dont quelques-uns ont été publiés par son fils *Richard*, maître-ès-arts, & membre du collége de Sidnei à Cambridge; de la nature & de l'excellence de la religion chrétienne. Tous ces ouvrages sont en anglois. Richard Lucas mourut âgé de soixante-sept ans, le 29 de janvier 1715. On apprend sa vie de ses écrits. *Voyez* aussi les fastes de le Neve, &c.

LUCAS (Paul) célébre voyageur, né à Rouen le 31 août 1664, étoit fils d'un bon marchand de cette ville. Son inclination le porta dès sa jeunesse à voyager, & il la satisfit aussitôt qu'il lui fut possible. Il a parcouru plusieurs fois tout le Levant, l'Egypte, la Turquie, & beaucoup d'autres pays; il a rapporté de ces voyages un grand nombre de medailles & autres curiosités pour le cabinet de sa majesté, laquelle lui donna ordre de mettre par écrit les relations de ses voyages. Le 30 mars 1711, feu madame la duchesse de Bourgogne l'engagea de prendre une charge de maréchal des logis dans sa maison. Le 28 février 1714, le roi l'honora d'un brevet d'un de ses antiquaires. En 1720 il épousa une de ses parentes dont il a eu un fils & trois filles: celles-ci sont mortes en bas âge. Le fils, né à Paris le 25 janvier 1722, fut tenu le 28 février sur les fonts de baptême par feu son altesse royale madame la duchesse d'Orléans, & par monseigneur le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans: ce fils est dans la gendarmerie. Paul Lucas partit de nouveau pour le Levant, par ordre de Louis XV, le 12 décembre 1723, & il a rapporté encore de ce voyage plusieurs choses rares & curieuses, entr'autres quarante manuscrits qui sont à la bibliothéque du roi, & deux médailles d'or, dont l'une concerne *Pærisade* qui régna dans le Bosphore Cimmérien depuis la quatriéme année de la cent septiéme olympiade, jusqu'à la seconde année de la 117. M. de Boze a fait un grand usage de cette médaille dans sa dissertation sur les rois du Bosphore Cimmérien, imprimée dans le tome 6 des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 549 & suiv. On trouve au même endroit l'empreinte de cette médaille fort bien gravée. Louis XV témoigna à Paul Lucas qu'il étoit satisfait de ses recherches & des peines qu'il s'étoit données, & l'exhorta à ne plus penser à de nouveaux voyages. Il se reposa en effet quelque temps; mais en 1736, sa passion pour les voyages s'étant ranimée avec une nouvelle ardeur, il résista à tout ce que ses amis purent lui dire de plus pressant pour l'obliger à demeurer tranquille dans sa patrie. Il partit le 12 mars 1736, pour l'Espagne, pays qu'il n'avoit point encore vu, & il espéroit en rapporter plusieurs antiquités & raretés. Le roi d'Espagne, qui l'avoit vu en France, le reconnut, lui fit un accueil très-favorable, & le chargea de ranger son cabinet de médailles. Paul Lucas se mit aussitôt en devoir de répondre à l'honneur que sa majesté catholique lui faisoit, mais il tomba malade un mois après. Le roi lui accorda alors une gratification, & donna les ordres nécessaires pour que l'on eût un grand soin de lui. La maladie dura huit mois, & l'enleva de ce monde à Madrid le 12 mai 1737, à l'âge de 72 ans 8 mois & 12 jours. Il fut enterré dans l'église de S. Martin de Madrid. Les relations de Paul Lucas imprimées, forment plusieurs volumes; savoir: 1. Les

deux premiers voyages de Paul Lucas, depuis l'an 1699, jusqu'en 1708, avec figures, à Paris 1712 & 1714, *in*-12, 4 volumes. Les tomes 1 & 2, contiennent le voyage du Levant, avec une relation abrégée des troubles arrivés dans l'empire ottoman en 1703. Les tomes 3 & 4 contiennent le voyage fait par ordre du roi dans la Gréce, l'Asie Mineure, la Macédoine & l'Afrique. 2. Le troisiéme voyage de Paul Lucas fait en 1714, par ordre du roi Louis XIV, dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, la Palestine, la haute & basse Egypte, &c. à Rouen 1719, 3 vol. *in*-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre & écrits sur les mémoires de l'auteur par différentes personnes, savoir le premier voyage par M. Baudelot de Dairval; le second par M. Fourmont; & le troisiéme par M. l'abbé Banier : ces trois réviseurs étoient de l'académie des inscriptions & belles-lettres. On dit aussi que les mémoires concernant le dernier voyage au Levant en 1723, sont entre les mains d'un chanoine régulier qui les rédige & doit les publier.

LUCAS de SAINTE CATHERINE (le pere) Portugais, religieux de l'ordre de S. Dominique, & chronologiste de son ordre, mort à Lisbonne le septiéme du mois d'octobre 1740, étoit fort versé dans la littérature & dans l'histoire. Il étoit membre de l'académie royale de l'histoire, établie à Lisbonne, & cette compagnie l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'ordre de Malte. Le pere Lucas en avoit déja fait imprimer deux volumes, qui font regreter qu'il n'ait pu continuer cet ouvrage.

LUCCEIUS (L.) fils de Quintus, vivoit du temps de Jules-César, & se rendit célébre par l'histoire qu'il composa de la guerre d'entre les Romains & les Marses, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire séparément l'histoire de son consulat : ce qu'il accorda à sa priere. Depuis, Lucceius suivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles; & fut un de ceux qui lui conseillerent de quitter l'Italie, l'an 705 de la fondation de Rome, & 49 avant J. C. Après la bataille de Pharsale, César pardonna à Lucceius, & le reçut dans ses bonnes graces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les ouvrages de Lucceius. Il avoit été préteur. * Cicero, *lib.* 5, *epist.* 12; *& lib.* 4, *ad Attic. ep.* 6.

LUCE, *cherchez* LUCIUS.

LUCELLE, abbaye, *cherchez* LUTZEL.

LUCENA : il y a trois lieux de ce nom en Espagne. Un gros bourg dans l'Andalousie près de l'embouchure du Tinio dans le golfe de Cadis. Un autre sur le Xenil, au-dessus d'Ecija, près de Grenade. Et un troisiéme dans l'Estremadure entre Merida & Alcantara. Celui-ci est la Liciniana des anciens. * Mati, *diction.*

LUCENA (Louis de) né à Guadalaxara dans la nouvelle Castille, fut docteur en médecine & aux arts. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages, pendant lesquels il examinoit avec soin tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Rien n'échapoit à son attention : les plantes, les minéraux, les métaux, les végétaux, les mœurs & les usages du pays où il passoit, tout fixoit son esprit, & étoit du ressort de son examen. C'est ainsi que l'on voyage quand on veut recueillir de ses courses de solides avantages. Louis de Lucéna revint des siennes en Espagne avec beaucoup plus de connoissances qu'il n'en avoit lorsqu'il étoit parti, & cependant toujours avide de savoir. Après un court séjour en Espagne, il se mit encore en route, & alla à Rome, où il voulut mettre à profit ce qu'il savoit, & augmenter ses connoissances par le commerce avec les savans qui y étoient. Jean Genés Sépulveda, dans une lettre qu'il lui écrit d'Espagne, datée de 1549, lui rend ce témoignage, que ce n'étoit ni la cupidité ni l'ambition qui l'avoient porté à se rendre dans cette ville. Louis de Lucéna a aussi exercé la médecine à Toulouse : & il étoit certainement dans cette ville, lorsqu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim à peste, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*, qui fut imprimé à Toulouse en 1523, *in*-4°, & qu'il adressa à Jean de Chavagnac, premier juge du pays Toulousain. Antoine du Verdier, dans son addition à l'abrégé de la bibliothéque de Gesner, a eu tort de dire que Louis de Lucéna étoit de Luceria; on voit par son épitaphe, qui est à Rome devant la porte de l'église de sainte Marie du Peuple, qu'il étoit, comme nous l'avons dit, de Guadalaxara. Cette épitaphe est conçue en ces termes :

D. O. M.
LUDOVICO LUCENÆ *Hispano, Vadalaxaræ orto;*
Ingenuarum artium, physicæque rationis
Imprimis perito, sibi & posteris Antonius
Nunnez, fratris filius, mœrens posuit.
Vixit annos LXI, obiit IV id. Augusti à partu Virginis 1552.

Autour de la pierre sépulcrale on lit en latin, qu'entre toutes les vertus dans lesquelles Louis de Lucéna s'est distingué, il s'est acquis une estime particuliere en faisant du bien à tout le monde, & en ne voulant point que qui que ce soit s'attachât à lui par ce motif. On trouve deux de ses lettres parmi celles de Sepulveda. * Nicol. Anton. *biblioth. Hisp. tome* 2, *pag.* 39. Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. XI.*

LUCENA (Jean de) Portugais natif de Trancoso dans l'évêché de Viseu, entra chez les Jésuites le 14 mars 1565, & devint un célébre prédicateur. On a de lui une histoire portugaise de S. François Xavier, & de ce que les Jésuites firent dans les Indes. On l'a traduite en italien & en espagnol. Lucéna mourut à Lisbonne le 11 octobre 1600. * *Mémoires de Portugal.*

LUCERA ou LUCERIE, ville d'Italie, avec titre d'évêché dans la Capitanate, province du royaume de Naples. Ptolemée fait mention d'une LUCERIA dans la Gaule Cisalpine, qui est Lucera ou *Luzara* sur le Pô. * Cluvier. Léandre Alberti.

LUCERES, nom de la troisiéme tribu du peuple Romain, du temps de Romulus. Tous les habitans de Rome furent alors divisés en trois tribus; ceux de la premiere, qui étoit la tribu de Romulus, furent appellés *Ramnenses;* ceux de la seconde, dont Tatius roi des Sabins, étoit le chef, *Tatienses;* & ceux de la troisiéme furent appellés *Luceres*, d'un certain Lucere leur conducteur, qui accourut avec un grand nombre de gens ramassés, pour s'établir à Rome, lorsque Romulus y eut donné franchise, ou bien à cause des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus.* * Plutarque, *vie de Romulus.* Tite-Live, *l.* 1.

LUCERNE, que ceux du pays nomment *Lutzern*, ville de Suisse, est capitale d'un des grands cantons, auquel elle donne son nom. Ce canton est environé de ceux de Berne, du Schwits, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y sont pas en abondance; mais il y a de bon pâturages, & un grand lac, dont les Lucernois tirent presque plus de commodité que de leur terroir. La ville est située sur la riviere de Russ, à l'endroit où elle sort du lac, au pied d'une haute montagne appellée *le Mont rompu* ou *de Pilate*. Cette riviere la partage comme en deux villes, dont la plus grande est du côté septentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un desquels est long d'environ 500 pas, & sert de promenade aux habitans. On voit au milieu de la riviere une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris son nom, parcequ'elle servoit autrefois de phare, pour guider les bateaux sur le lac pendant la nuit. La situation de cette ville est avantageuse & fort commode. C'est le grand passage pour aller en Italie, par le mont S. Godard, & les marchandises qui ont traversé les Alpes sur les bêtes de charge, se transpor-

tent par le lac & la riviere de Ruſſ jusqu'au Rhin ; qui les conduit jusque dans l'Océan. Les auteurs ne conviennent pas entr'eux sur l'origine de Lucerne. Eterlin la rapporte à la maison d'Autriche ; Guilliman croit qu'elle a été formée des deux châteaux bâtis par les Allemans de chaque côté de la riviere ; & ce sont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raser. Plusieurs attribuent ses commencemens à un collége de chanoines, fondé par un prêtre nommé Winkard, vers la fin du VII siécle. Depuis, le roi Pepin la donna à l'abbé de Morbach, dont les successeurs furent seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'abbé y exerça la souveraineté, mais avec de grandes restrictions, jusqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suisse, acheta Lucerne de ce prélat, sous condition de conserver à cette ville tous les priviléges dont elle jouissoit sous ses premiers maîtres. Il ne tint pas parole ; car les Lucernois souffrirent beaucoup sous le joug de la maison d'Autriche. Le traité qu'ils firent l'an 1332, avec les cantons d'Uri, Schwits & Underwald, irrita les Autrichiens & les partisans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conspirerent contre ceux qui avoient conseillé cette paix au peuple, & entreprirent de se rendre maîtres de la ville. Leur dessein fut découvert ; & le danger où se virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des gouverneurs que la maison d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voisinage. Enfin ne les pouvant plus souffrir, & appuyés du secours d'Uri, de Schwits & d'Underwald, ils se rendirent maîtres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruinerent le château, que le gouverneur avoit abandonné, abattirent les murailles de la ville, & comblerent les fossés, pour empêcher que les Autrichiens ne pussent loger des garnisons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415 ils prirent Surfée, ville de leur voisinage sur le lac, & se rendirent maîtres du comté de Rore. Deux ans après ils reçurent les Vallesans dans leur alliance : ce que firent aussi en même temps ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la religion catholique romaine ; & leur gouvernement est à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands cantons. Le grand-conseil est composé de cent conseillers, & le petit de trente-six, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par semestre. L'autorité de l'avoyer, qui est le chef, dure un an ; mais elle lui est ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres justices subalternes. Quant aux causes matrimoniales, & autres affaires ecclesiastiques, elles dépendent de l'officialité de l'évêque de Constance. Les lieux principaux du canton de Lucerne, où il y a des baillis, sont Willisow, Enslibuch, Rottembourg, Habspurg ruiné par les Lucernois l'an 1352, Bevone, Merichwanden, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wikent, Sempach & Surfée. Lucerne est la résidence ordinaire du nonce du pape, & un séjour des plus agréables de toute la Suisse. * Cluvier, *descriptio Germaniæ.* Simler & Plantin, *histoire de la Suisse.*

LUCERNE, petite ville de Piémont en Italie, est capitale du comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les vallées des Vaudois, & située sur la Pelice, à deux lieues de Pignerol du côté du midi. * Mati, *diction.*

LUCERNE (le lac de) lac de Suisse, assez étendu du couchant au levant, mais peu large, est sur les confins des cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwits. Il prend son nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte aussi quelquefois le nom *de lac des quatre villes Forestieres*, à cause de Lucerne qui est sur ses bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwits, qui n'en sont pas beaucoup éloignées. * Mati, *diction.*

LUCHÉ (S. Martin de) église autrefois fort célébre, fut bâtie dans le Maine sur les confins de l'Anjou, vers la Touraine, sous l'épiscopat du savant Hildebert, évêque du Mans, qui mourut le 18 de décembre de l'an 1131, âgé d'environ quatre-vingts ans. S. Martin de Luché est aujourd'hui un prieuré uni au collége de la Fléche, où les Jésuites enseignent. Ces peres en possédent le revenu, aux conditions auxquelles on leur a accordé ce bénéfice. * *Voyez* les *actes des evêques du Mans*, & le pere Longueval, Jésuite, dans son *histoire de l'église gallicane*, tom. VIII, liv. XXIV, sous l'an 1131, page 531, & sur-tout la note qui est au bas de cette page.

LUCHEN, LUCHENTE, ancien bourg des Contestans en Espagne. Il est dans le royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LUCHEU, ville de la Chine, est la neuviéme de la province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

LUCHO, anciennement *Acropolis*, *Antypirgus*, *Tetrapyrgia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique : maintenant c'est un petit bourg, situé dans le royaume de Barca, sur le cap de Lucho, nommé par les anciens *Cataonium Promontorium.* * Mati, *diction.*

LUCKH (Jean-Jacques) bailli d'Éverhard, seigneur de Rappolstein & de Stauffenberg, l'un des auteurs qui se sont le plus distingués parmi ceux qui ont écrit de l'histoire des monnoies, étoit de Strasbourg, où il naquit en 1574. Il s'appliqua de bonne heure à l'histoire, & commença les annales de Rappolstein où il étoit bailli. Ces annales sont conservées dans les archives de Strasbourg, aussi bien que les recueils généalogiques du même, continués par son fils. Amené naturellement par le gout de l'histoire à celui des médailles & des monnoies, il en fit à grands frais une ample & curieuse collection, que la reine Christine acheta, & qui est passée dans la suite dans le cabinet de feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume. On croit que ce fut cette belle collection qui donna lieu à M. Luckh de faire l'ouvrage intitulé : *Sylloge numismatum elegantiorum*, qu'il fit imprimer à ses dépens à Strasbourg l'an 1620, *in-folio.* On croit qu'il s'en est fait une seconde édition à Francfort en 1650. Les libraires n'ayant pas voulu, dit-on, contribuer au débit de cet ouvrage, l'auteur, à qui il avoit beaucoup couté à cause du grand nombre des gravures, s'en trouva fort incommodé : & ce fut, sans doute, ce qui l'obligea à chercher dès 1628 à se défaire de son cabinet. On l'a accusé d'avoir imaginé quelques médailles, & l'on a prétendu que les explications historiques de celles qui sont dans son ouvrage, ne sont point de lui, mais de Bernegger. Jean-David Koehler, docteur & professeur en histoire à Goëttingen, a pris sa défense sur ces deux points dans ses remarques historiques sur les médailles & les monnoies, publiées en allemand, & dont on a depuis peu une traduction françoise publiée en partie. Ce qu'il y a de sur, c'est que le livre de Luckh est rare & curieux, & que l'on doit regreter qu'il n'ait pas achevé l'histoire des monnoies du XV siécle. Elle étoit fort avancée ; mais elle n'a jamais vu le jour. M. Luckh mourut en 1653, âgé de 79 ans. * *Voyez* la traduction dont on vient de parler ; la bibliothéque germanique, tome 50, article premier, & Konig, *biblioth.*

LUCIDE, *Lucidus*, prêtre qui vivoit dans le V siécle, soutenoit quelques propositions au sujet de la prédestination, que l'on condamna dans le concile d'Arles, l'an 475. Il se soumit à cette condamnation, & conforma ses sentimens à ceux de l'église. *Voyez* les conciles d'Arles, sous le mot ARLES. * Usserius, *antiquit. Britan.* Noris, *hist. Pelag.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. II.

LUCIDE, *Lucidus* (Jean) mathématicien fameux,

publia dans le XVI siécle divers traités; *De emendatione temporum; De vero die passionis Christi; Epitome emendationis calendarii romani; Canones in perpetuam temporum tabulam*, &c.

LUCIEN, *Lucianus*, auteur Grec, étoit de Samosate, capitale de la Comagène, & d'une naissance fort médiocre. Il naquit sous l'empire de Trajan. Son pere qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre le métier de sculpteur; mais Lucien n'y pouvant réussir, se jetta dans les lettres, sur un songe qui est rapporté au commencement de ses ouvrages. Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'avocat; & qu'ayant ensuite en horreur les disputes du barreau, il se jetta dans l'étude de la philosophie, comme dans un asyle. Par les écrits de Lucien, il paroît que c'étoit un rhéteur, qui faisoit profession d'éloquence, & qui composoit des harangues sur divers sujets, même des plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie & en Grece, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en son pays par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vingt-dix ans, depuis le regne de Trajan, jusqu'à celui de Marc-Aurele, sous lequel il fut intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déchiré par les chiens. Lucien est non-seulement un des plus beaux esprits de son temps, mais aussi de toute l'antiquité. Il a su joindre dans ses ouvrages l'utile à l'agréable, l'instruction à la satyre, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la théologie des poëtes païens, & une satyre des mœurs & de la conduite des philosophes. Il y donne de temps en temps de grands exemples de vertus, & des traits d'une philosophie épurée; & par-tout il inspire du mépris pour le vice, sur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été chrétien; & si le dialogue de Peregrin étoit effectivement de lui, il seroit assez vraisemblable qu'il auroit été initié aux mystères des chrétiens; mais c'est l'ouvrage de quelque païen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né sous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait passer Lucien pour un impie & un homme sans religion, ont eu raison, s'ils ont fait consister la religion dans la théologie des poëtes païens, ou dans les opinions extravagantes des philosophes. Mais on n'est pas en droit de l'accuser d'impiété ni d'athéisme, par rapport à l'existence & au culte du vrai Dieu, puisqu'il n'a jamais combattu ni l'un ni l'autre dans ses écrits. Les ouvrages de Lucien ont été donnés en grec & en latin par Jean Bourdelot, & imprimés *in-folio* à Paris, l'an 1615. * S. Jerôme, *in catal.* Photius, *cod.* 128. Suidas. Vossius, *de reth. antiq. c.* 12, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 15. D'Ablancourt, *à la tête de la traduction des dialogues de Lucien*, &c.

LUCIEN (Saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît à Beauvais, est hors de cette ville, & fort ancienne. On y conserve dans une très-belle châsse les reliques de l'apôtre & patron du pays. On y voit le tombeau du cardinal Cholet, évêque de Beauvais.

LUCIEN (Saint) prêtre d'Antioche & martyr, avoit évité la fureur de la persécution de Dioclétien & de Maximien; & fut pris par la trahison d'un prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorsque la persécution commençoit à se rallentir. Il fut mené par les infidéles à Nicomédie; & sur le chemin ayant trouvé des soldats, qui par foiblesse avoient renié la foi, il leur en fit des reproches si salutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieuse mort la lâcheté qu'ils avoient commise. A Nicomédie, on le présenta à Maximien Galere. Au lieu de détester la religion chrétienne, comme il en étoit pressé, il composa pour sa défense une excellente apologie. Elle fut récitée devant le préfet de la ville, & entendue par l'empereur, qui étoit caché derriere un fauteuil; ensuite de quoi S. Lucien fut mis en prison. On le coucha sur des morceaux pointus de pots cassés, les mains & les pieds étendus & attachés de quatre côtés: de sorte qu'il ne pouvoit se remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux idoles, & il aima mieux mourir de faim, que de conserver sa vie par des viandes qui l'eussent fait soupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les chrétiens du lieu & plusieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le visiterent souvent. La fête de la Théophanie, qui est celle que nous nommons *les Rois*, arrivant en ce temps-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il sortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorsque pour accomplir sa promesse, il fallut offrir le sacrifice, il ne se trouva point d'autel dans sa prison, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir se remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre sur son estomach les symboles eucharistiques; & après les avoir consacrés, il se fit donner la communion, à laquelle les assistans participerent. Ce saint prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué, l'an 311 ou 312, & fut jetté dans la mer avec une pierre au cou; mais un dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au reste, il avoit revu avec soin la version des Septante, qui étoit pleine de fautes. S. Jerôme dit que toutes les églises qui étoient entre Antioche & Constantinople s'en servoient, & qu'il avoit encore composé quelques petits traités de la foi catholique, & écrit quelques épîtres. On l'accusa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le sabellianisme; & quelques peres ont nommé les Ariens, Lucianistes. Mais S. Athanase l'a justifié de cette calomnie avec S. Denys d'*Alexandrie*, auquel on faisoit le même reproche. Il laissa plusieurs disciples; mais quelques-uns prirent faussement son nom, & suivirent l'impiété d'Arius. De saintes femmes s'étoient mises sous sa conduite, & dans les actes de son martyre, il est fait mention de quelques-unes.

Les actes du martyre de S. Lucien, que l'on attribue à Jean, prêtre de Nicomédie, sont l'ouvrage de Métaphraste, auquel on ne doit ajouter aucune foi: mais on a une homélie de S. Jean-Chrysostôme, où l'histoire de son martyre est rapportée plus fidélement. Ce n'est point sous Maximien qu'il a souffert le martyre, mais sous Maximin, au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet empereur, fit d'abord en sa présence un discours apologétique pour la religion chrétienne, comme le témoigne Eusebe, & ensuite souffrit divers tourmens avec constance. Etant amené au tribunal de l'empereur, & étant interrogé, il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoit chrétien, & fut aussitôt condamné à la mort: c'est tout ce que l'on sait du genre de son martyre.

Lucien fut en grande réputation de savoir & de sainteté. S. Jerôme remarque qu'il étoit très-éloquent; & qu'outre la version de la bible dont nous avons parlé, & qui étoit en usage dans les églises, depuis Constantinople jusqu'à Antioche, il avoit encore composé plusieurs petits livres touchant la foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entr'autres lorsqu'il étoit en prison, à un chrétien d'Antioche, dont la fin est rapportée dans la chronique d'Alexandrie, & est conçue en ces termes: *Tous les martyrs qui sont avec moi vous saluent, je vous apprends que l'évêque Anthime est mort martyr.* Quant à la doctrine de Lucien, non-seulement les Ariens se sont vantés de n'avoir point d'autres sentimens que les siens; mais même quelques autres catholiques, comme S. Epiphane, *hæres.* 43, & Théodoret, *l.* 1, *hist. c.* 4, ont regardé Lucien comme un des premiers auteurs de l'arianisme. Alexandre évêque d'Alexandrie, dans sa lettre à l'évêque de Constantinople, l'accuse d'avoir succédé à Paul de Samosate, & de s'être séparé de la communion de trois évêques. Il est certain que les principaux chefs des Ariens avoient été disciples de Lucien, & qu'ils soutenoient avoir trouvé une de leurs formules de foi, qu'ils publierent

à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'auteur de la synopse de l'écriture attribuée à S. Athanase, appelle Lucien, *Saint, grand ascete & martyr*; & non-seulement Eusebe qui pouroit être suspect, mais encore S. Jerôme & S. Chrysostôme l'ont considéré comme martyr. L'église d'Antioche célébroit sa fête dès le temps de S. Chrysostôme : elle est marquée dans les martyrologes au 16 janvier. Les menologes la mettent au 15 d'octobre; mais du temps de S. Chrysostôme elle se célébroit à Antioche le 7 janvier. * S. Jerôme, *de script ecclef. & epist.* 207, *& chron.* Eusebe, *l.* 8 *&* 9. S. Athanase, *in synopf.* Theodoret. Sozomene. Nicephore. Suidas. Métaphraste, *ad 7 januar.* Baronius, *A. C.* 311. Godeau, *hist. ecclef. &c.* M. Simon, *hist. crit. du V. T. l.* 2. Tillemont, *mem. pour l'hist. eccles.* Le P. Ruinart, *acta mart.* Baillet, *vies des saints.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiastiques.*

LUCIEN, prêtre & martyr Carthaginois, donna l'an 250, beaucoup de peine à S. Cyprien son évêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombés pendant la persécution, *pourvu qu'ils rendissent bon compte de ce qu'ils avoient fait après leur péché.* Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de S. Cyprien, où il fait l'histoire de cette indulgence des martyrs de Carthage. Elle est la 22 entre celles de S. Cyprien, de l'édition d'Oxford. *Voyez* la 23 & la 27.

LUCIEN, prêtre de Jérusalem, dans le V siécle, avoit soin d'une petite paroisse, & étoit distingué par sa sainteté & par sa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachés avec les corps de S. Etienne premier martyr, celui de Nicodéme, le sien & celui de son fils nommé Abibas. Par son commandement il alla porter cette nouvelle à Jean évêque de Jérusalem : de sorte qu'on trouva ce précieux trésor. Lucien écrivit à ce sujet une épître grecque, que le prêtre Avitus, Espagnol, traduisit en latin, l'an 415. * Idace, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *l.* 2, *c.* 46. Baronius. Bellarmin. Vossius, &c.

LUCIFER, nom du premier ange rebelle, lequel pour son orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troisiéme partie des anges, qui depuis tentent les hommes au péché, & sont appelés *diables.* Le mot *Lucifer*, signifie en latin *porte-lumiere* ou *brillant.*

LUCIFER, selon les poëtes, est fils de Jupiter & de l'Aurore. Les astrologues disent que c'est une brillante étoile (qu'ils nomment aussi *Venus*) qui précede le soleil le matin, & paroît avec l'aurore. La même étoile se voit le soir après le soleil, & se nomme *Hesper*, c'est-à-dire, l'*étoile du soir.*

LUCIFER, évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des isles d'alentour, se rendit illustre dans l'église par le mépris qu'il faisoit du monde, par son amour des lettres saintes, par la pureté de sa vie, par la constance de sa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans ses actions : ces éloges lui sont donnés par deux prêtres de son parti, & sont confirmés par S Athanase. L'empereur Constance ayant fait tenir un concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Trèves fut banni, Vincent de Capoue & les autres évêques consentirent à la condamnation de S. Athanase. Lucifer s'offrit au pape Libere pour aller trouver l'empereur Constance, & lui persuader de faire tenir un concile d'évêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la foi & la cause de S. Athanase. Libere approuva cette ouverture, & Lucifer se chargea de cette commission l'an 354. Sa négociation réussit : on indiqua un concile à Milan, qui fut tenu la même année; il y défendit courageusement la personne & la cause de S. Athanase; & l'empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce prélat étoit véhément & intrépide : l'empereur qui l'appréhendoit, changea souvent le lieu de son exil. Il fut envoyé à Germanicie ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit évêque; puis à Eleutheropolis dans la Palestine, où l'évêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis relégué dans la Thébaide, & souffrit même un quatriéme exil, dont le lieu n'est pas marqué. Il fut rappellé de son exil après la mort de Constance, sous l'empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'église divisée entre les partisans d'Euzoius évêque Arien, Mélece ordonné en sa place, & les Eustathiens, il ordonna pour évêque le prêtre Paulin : ce qui ne fit qu'augmenter le schisme de l'église d'Antioche. Eusebe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce schisme, reçut un très-grand déplaisir de trouver les affaires désespérées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une infléxibilité d'esprit extraordinaire, rompit absolument avec ce prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques-uns croient que ses chagrins étoient fondés sur le rétablissement des évêques tombés dans l'hérésie, fait par le synode d'Alexandrie. Quoi qu'il en soit, il est sur qu'il se retira en Sardaigne où il demeura jusqu'à la mort, séparé de la communion des prélats tombés, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainsi qu'il devint l'auteur d'un schisme, qui causa beaucoup de mal à l'église. S. Athanase & S. Jerôme le louent, & ni S. Epiphane, ni Philastrius ne l'ont rangé parmi les hérétiques. Pendant son exil il composa cinq livres, qui sont les plus aigres qui nous soient restés de l'antiquité chrétienne. Il les envoya à Constance, contre lequel ils étoient composés, & qui lui fit écrire par Florent maître du palais, pour savoir s'il en étoit l'auteur. Le billet de cet officier est parvenu jusqu'à nous avec la réponse de Lucifer, lequel avouant son livre, en mit un autre en lumiere, beaucoup plus aigre que les précédens. Nous avons eu par les soins de Jean du Tillet, évêque de Meaux, les ouvrages de Lucifer imprimés l'an 1568, à Paris chez Sonnius, en cet ordre : *Ad Constant. imp. lib. II. De regibus apostaticis; De non conveniendo cum hæreticis; De non parcendo delinquentibus in Deum; Quod moriendum sit pro Filio Dei; Epistola ad Florentium.* On y a ajouté la réponse de Florent; trois épîtres de S. Athanase, & une du pape Liberius. Baronius croit avec les anciens, que Lucifer est mort dans le schisme. Mais Sponde qui a fait l'abregé des annales de ce cardinal, dit qu'étant à Rome, un prêtre de l'isle de Sardaigne lui avoit montré deux pieces authentiques pour justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette isle. Malgré tout cela, il est certain que Lucifer est demeuré dans sa résolution de ne point recevoir à sa communion les évêques & les clercs, qui avoient souscrit aux formules de foi ariennes, ni même avec les évêques qui les recevoient à leur communion, comme S. Jerôme & Ruffin l'assurent. Théodoret dit que Lucifer sur la fin de sa vie, innova quelque chose sur la doctrine de l'église; mais on ne sait pas précisément en quoi, & les autres auteurs ne l'accusent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobstant tout cela, on fait sa fête en Sardaigne, sur-tout à Cagliari, le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * *Voyez* un livre imprimé à Cagliari, chez Barthelemi Gobet, l'an 1639, & dédié au pape Urbain VIII, avec ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi, necnon & primatûs archiepiscopi Calaritani, &c.* & *consultez* S. Athanase, S. Augustin, *de hær. & agone*, *c.* 30. S. Jerôme, *in cat. c.* 95, *dial. de Lucif. chron. &c.* Sulpice *Severe*; Ruffin; Socrate; Sozomene; Theodoret, &c. *in histor.* Baronius, *in annal.* Sponde, *in epist. A. C.* 362, *& seq.* Bellarmin; Le Mire; Possevin; Herman, *vie de S. Athanase, &c.*

LUCIFERIENS, nom de ceux qui persistoient dans le schisme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait schisme avec l'église. Il y avoit peu d'évêques dans ce parti, mais plusieurs prêtres & diacres. Ils avoient plusieurs personnes de leur secte à Rome : il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique & dans les Gaules;

mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Espagne, où Grégoire évêque d'Elvire avoit soutenu le parti jusqu'à sa mort. Marcellin & Faustin prêtres de cette secte, présenterent l'an 383, une requête aux empereurs Valentinien II, Théodose & Arcadius, en faveur de leur parti, sur laquelle ils obtinrent un rescrit de Théodose, par lequel cet empereur leur accorde un exercice libre de leur religion. Cette secte ne dura pas longtemps; elle étoit réduite à fort peu de personnes, dans le temps que Ruffin écrivoit son histoire, & entierement éteinte quand Théodoret composoit la sienne. S. Augustin & Gennade attribuent aux Lucifériens de croire que l'ame étoit engendrée par transfusion, née de la chair & d'une substance charnelle. Hilaire, diacre de Rome, collegue de Lucifer, soutint le schisme, & prétendit qu'il falloit rebaptiser les Ariens, & généralement tous les hérétiques. S. Jerôme a écrit contre cet Hilaire & contre les Lucifériens. * S. Augustin, *de hær. c.* 81. S. Ambroise, *de obitu Sat.* Ruffin, *l.* 1, *c.* 30. S. Jerôme, *adverʃ. Lucif.* Socrate, *l.* 3, *c.* 7. Sozomene, *lib.* 5, *c.* 12, *&c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesʃ.*

LUCILIUS (Caius) chevalier Romain, natif de Suessa, au pays des Auronces, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui composa le premier avec quelque réputation des satyres en vers latins, comme nous l'apprenons de Quintilien & de Pline, qui s'exprime en ces termes : *Primus condidit styli nasum.* Quelques critiques, & M. Dacier entr'autres, sont d'un sentiment contraire. Lucilius avoit laissé trente livres de ces sortes d'ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragmens, enrichis de remarques par François Douza, fils de Janus Douza, imprimés à Leyde en 1597, *in*-4°. Ces fragmens se trouvent sans notes dans le *corpus poëtarum* de Londres, *in-folio.* On attribue aussi à Lucilius une comédie & des hymnes. Horace, selon quelques-uns, l'appelle auteur d'une espéce de poësie inconnue aux Grecs, *Græcis intacti carminis auctor*; parceque la satyre romaine, telle qu'elle étoit du temps de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers la 651 année de Rome, & 103 avant Jesus-Christ. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Juvenal, *sat.* 1. Horace, *l.* 2, *sat.* 1. Quintilien, *l.* 10, *c.* 1. Pline, *in præf. hist. nat.* S. Jerôme, *in chron.* Vossius & Lilio Giraldi, *de poët. Lat* Crinitus, *&c. Voyez* Casaubon, *de satyra*; Bayle, *diction. crit.* Boileau Despreaux, *dans son art poëtique, chant* 2.

LUCILLE, *Lucillus*, historien Grec, dit *Tarrhéen*, parcequ'il étoit de Tarrha, ville de Crete, écrivit divers ouvrages, cités par Etienne *de Byzance*, & par Tzetzés. Il est différent de Lucille *Philalthée*, savant médecin, qui a écrit, *Methodus recitandi curas, &c.* * Simler, *in biblioth.* Vander Linden, *de script. medic.* Tzetzés, *chil.* 8 *hist.* 157. Vossius, *de hist. Græc. &c.*

LUCILLE, *Lucilla*, mere de Marc-Aurele, empereur, différente de ces autres dont nous parlerons ci-après.

LUCILLE, *Lucilla*, fille de Marc-Aurele empereur, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Verus, après que ce dernier eut été créé césar, vers l'an de Jesus-Christ 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Arbericus ou Abercius, évêque de Hierapolis. Au moins c'est ce qu'on lit dans les actes de la vie de ce prélat, rapportée par Métaphraste, sous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, *Lucilla*, sœur de l'empereur Commode, fut violée par son frere, & envoyée en exil dans l'isle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

LUCILLE, *Lucilla*, dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 305, fut séduite par les schismatiques de Carthage, qui l'attirerent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci n'étant encore que diacre de l'évêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisoit certains os d'un prétendu martyr. Cette correction l'avoit extrêmement piquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, & assista les schismatiques de son crédit & de ses biens. *Cherchez* CECILIEN. * Baronius, *A. C.* 306. Godeau, *hist. eccl.*

LUCILIO VANINI, *cherchez* VANINI.

LUCINE, *Lucina*, déesse, que les païens croyoient présider aux accouchemens. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de *Lucine* lui fut donné, ou à cause d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parcequ'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'est le sentiment de Cicéron, *de nat. deor.* & d'Ovide, *in fast.*

LUCINE, dame Romaine, fut convertie à la foi avec son mari Pinien, vers l'an de J. C. 306, & fut mise depuis au nombre des proscrits par le tyran Maxence. Le pape Marcel I consacra sa maison, pour la faire servir d'église. Quelques actes de martyrs font mention de Lucine, sainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le soin de chercher les corps des martyrs, pour leur donner la sépulture.

LUCINGE. Maison illustre & ancienne, dont la branche aînée a possedé des emplois considérables à la cour de Savoye. L'autre branche, qui seule subsiste à présent, est établie en Bresse. Cette maison remonte son origine à

I. Rodolphe de Foucigni, seigneur de Grezier & d'Arenthon, fils puîné de Rodolphe II du nom, baron souverain de Foucigni, épousa 1°. *Keberge* de Lucinge: 2°. *Alix* de Genève. Du premier mariage il eut Rodolphe, qui suit; & *Guillaume* de Foucigni, seigneur de Grezier, dont les descendans ont porté le nom.

II. Rodolphe de Foucigni, seigneur de Grezier & d'Arenthon, sénéchal de Foucigni, prit le surnom de *Lucinge* & le transmit à sa postérité. Il est mentioné dans des actes de 1229, de 1233 & de 1235. On ignore le nom de sa femme, mais il eut pour fils,

III. Guillaume de Lucinge, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Drusilly, de Valon & de Couverté, sénéchal de Foucigni, marié à *Eléonor* de Ballioz, dont il eut 1. Aimond de Lucinge, qui suit; 2. *Humbert* de Lucinge, seigneur de Rovoré & de Valon, pere d'une fille unique mariée à *Robert* seigneur de Menthon & baron de Montrotier; 3. François de Lucinge, conseigneur d'Arsine, *dont la postérité est rapportée ci-après*; 4. *François* de Lucinge, prévôt de l'église de S. Pierre de Genève; & 5. *Jacqueline* de Lucinge, mariée à *Guigues* seigneur de Sales.

IV. Aimond de Lucinge, I du nom, seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épousa *Alix* d'Alinge, & de ce mariage naquirent, 1. Aimond de Lucinge, II du nom, qui suit; 2. *Jean* de Lucinge, seigneur de la Chapelle, qui épousa en 1362 *Catherine* fille de *Gerard* de Ternier, chevalier de l'ordre du collier. De lui est sortie une branche sous le nom d'*Arenthon d'Alex*, de laquelle étoit *Jean* d'Arenthon d'Alex, évêque & prince de Genève, mort en odeur de sainteté en faisant la visite de son diocèse, & inhumé à Anneci le 4 juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. le Masson, général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce prélat avoit un neveu nommé le baron d'Alex, commandeur d'Aiguebelle de la religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut à Chamberi en 1702, sans postérité, & le dernier de cette branche de la maison de Lucinge.

V. Aimond de Lucinge, II du nom, chevalier, seigneur de Lucinge & d'Arenthon, fut marié avec *Guillemette* de S. Joive, dont il eut

VI.

VI. Pierre de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge & d'Arenthon, qui épouſa *Marguerite* de Tournon Sarraval, & en eut 1. Aimond de Lucinge III du nom, qui ſuit; 2. *Guigot* de Lucinge, mariée à *François* de Bonne, damoiſeau; & 3. *Flandrine* de Lucinge, femme de *Guichard* de Blonay, chevalier.

VII. Aimond de Lucinge III du nom, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſſon, Sintrieux, conſeigneur du Mont de Saxonai, teſta l'an 1420. Il s'étoit allié avec *Perrone*, fille de *Louis* de Bardonanche, chevalier, ſeigneur dudit lieu, dont il eut Pierre de Lucinge, qui ſuit; *Perceval* de Lucinge, abbé de S. Etienne de Verceil; & *Claude* de Lucinge, conſeigneur dudit lieu & d'Arenthon, ſeigneur de la Chapelle, gouverneur de Verceil, chevalier de l'ordre du Porc-Épi. Il s'allia en 1450, avec *Marguerite* de Compey, fille de *Jean* de Compey, ſeigneur de Toreſne & de Gruſſi, dont il n'eut point d'enfans.

VIII. Pierre de Lucinge II du nom, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, &c. épouſa en 1436 *Jeannette* de Thoire, fille de *Marquet* de Thoire, chevalier, ſeigneur de Bellecombe. De ce mariage naquirent 1. Jean de Lucinge, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Lucinge, prieur de Notre-Dame de Briance; 3. *Robert* de Lucinge, chanoine en l'égliſe cathédrale de Verceil; 4. *Percevalle* de Lucinge, femme de *François* de Menthon, fils d'*Antoine* de Menthon, chevalier; 5. *Jeanne* de Lucinge, mariée 1°. à *François* de Grillet, chevalier, ſeigneur de Ville: & 2°. à *Jean* de Chanez, chevalier; & 6. *Marie* de Lucinge, femme de *Jacques* de Folliet, damoiſeau.

IX. Jean de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, de Sintry, la Barque, conſeigneur du Mont de Saxonai, s'allia en 1493 avec *Louiſe* de Menthon, fille de *Claude* de Menthon, chevalier, baron de Montrotier, & de *Claudine* de Luirieux, dont il eut François de Lucinge, qui ſuit; & *Perrone*, morte ſans alliance.

X. François de Lucinge, ſeigneur de Lucinge, baron d'Arenthon, Briſon, &c. chambellan & grand écuyer du duc de Savoye, s'allia avec *Marguerite* de Lucinge des Alimes. Leurs enfans furent 1. Michel de Lucinge, qui ſuit; 2. *Françoiſe* de Lucinge, alliée à *Jean* de Portier, ſeigneur de Chariere en Genevois; 3. *Perrine* de Lucinge, femme de *François* de Lavigny, ſeigneur de Lavigny & de Barolſe au pays de Vaud; 4. *Louiſe* de Lucinge, qui épouſa *Jean* de Servent, ſeigneur de Buffavent; & 5. *Françoiſe-Marie* de Lucinge, ſeigneur de *Gregoire* Achard, ſeigneur du Roſay.

XI. Michel de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c. s'allia avec *Marguerite* de Foural, dont il eut, 1. Philippe de Lucinge, qui ſuit; 2. *Pierre* de Lucinge, tué en 1592 à la priſe du château des Echelles; 3. *Philibert* de Lucinge, chevalier de Malte; 4. *Jean* de Lucinge, prieur de Contamine, ordre de S. Benoît; 5. *Daniel* de Lucinge, chanoine régulier à Saix; 6. *Gaſpard* de Lucinge, religieux à Nantes; 7. *Jeanne* de Lucinge, femme d'*Antoine* de Saulier, ſeigneur du Saix & de la Balme.

XII. Philippe de Lucinge, baron d'Arenthon & de Lucinge, ſeigneur d'Alamont, chevalier, grand-croix des ordres de S. Maurice & de S. Lazare, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. Charles Emanuel I, & colonel de l'infanterie du haut & du bas Foucigny, épouſa en 1603, *Françoiſe* de Saint-Michel, dont il eut 1. Melchior de Lucinge, qui ſuit; 2. *Pierre* de Lucinge, colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de l'empereur; 3. *Gilbert* de Lucinge, qui fut lieutenant général des troupes du pape Urbain V; 4. *Proſper* de Lucinge, ſeigneur du Chatelard, meſtre de camp de Royal Piémont, brigadier de cavalerie dans les armées du roi de France, & maréchal de camp dans celles de S. A. R. de Savoye. Il ſe maria avec *Antoinette* de Roſſillon, & eut pour fille unique *Antoine-Marguerite*, qui mourut ſans alliance.

XIII. Melchior, marquis de Lucinge, baron d'Arenthon, ſeigneur d'Alamont, colonel de la milice du haut & bas Foucigny, fit deux alliances, 1°. avec *Béatrix* de Seroz: 2°. avec *Barbe-Colarde* de Blonay. Ses enfans du premier lit furent, 1. Prosper II du nom, marquis de Lucinge, qui ſuit; 2. *Gilbert* de Lucinge, dit *de Sintriez*, lieutenant de la colonelle dans Royal Piémont, qui fut tué dans un combat contre les Eſpagnols en Flandre; 3. *Pierre-Marc* de Lucinge, religieux en l'abbaye royale de S. Claude; 4. *Françoiſe* de Lucinge, mariée au comte du Noyer, dont elle étoit veuve lorſque le duc Victor Amedée, depuis roi de Sardaigne, la choiſit pour être gouvernante des deux princeſſes ſes filles, dont l'aînée fut depuis madame la ducheſſe de Bourgogne, & la ſeconde reine d'Eſpagne & premiere femme de Philippe V. Cette dame qui étoit d'un mérite diſtingué, s'étant retirée à S. Pierre d'Albigny en Savoye, où elle a été honorée de pluſieurs viſites de ſon ſouverain, y mourut vers l'an 1720, fort regretée de tout le monde, & ſur-tout des pauvres, auſquels elle faiſoit beaucoup de bien; 5. *Magdeléne-Aimée* de Lucinge, femme de meſſire *Joſeph-Philibert* Favre, comte de Chanal & baron de Charmette. Ceux du ſecond lit furent, 6. *Joſeph* de Lucinge, religieux en l'abbaye royale de S. Claude; & 7. *Melchior* de Lucinge, mort lieutenant colonel du régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de Savoye.

XIV. Prosper, II du nom, marquis de Lucinge, comte de Monbriſon, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps de S. A. R. Victor Amedée duc de Savoye, & depuis roi de Sardaigne, lieutenant général de ſes armées, gouverneur de Turin, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mourut vers l'an 1700, le dernier de cette branche. Il avoit épouſé *Marguerite* de Roſſillon, dont il n'a laiſſé que deux filles: l'aînée après avoir été fille d'honneur de madame la ducheſſe de Savoye, ſe maria avec M. le marquis de Gerbais de Compois, qui en a pluſieurs enfans; la ſeconde s'eſt alliée avec M. le comte de la Valdiſere, & n'a laiſſé qu'une fille qui a épouſé M. le marquis d'Alinge.

Branche des seigneurs d'Arsine.

IV. François de Lucinge, conſeigneur d'Arſine, troiſiéme fils de Guillaume ſeigneur de Lucinge, & d'*Eléonor* de Ballioz, épouſa *Hippolyte* de la Rocca, dont il eut Jean, qui ſuit; *N*... chanoine & comte de S. Jean de Lyon en 1380.

V. Jean de Lucinge, conſeigneur d'Arſine, fut allié à *Feliſone* de Lucinge ſa couſine. De ce mariage vint

VI. Jean de Lucinge, II du nom, ſeigneur d'Arſine & de Valon, vivoit en 1400 & 1420. Il eut entr'autres enfans, Etienne de Lucinge, qui ſuit; *Perceval* de Lucinge, abbé de S. Etienne de Verceil, décédé en 1460; *Louis* de Lucinge, chevalier; & *Claude* de Lucinge.

VII. Etienne de Lucinge, ſeigneur d'Arſine & de Valon, fut l'un des 200 gentilshommes & chefs d'hôtel qui jurerent en l'an 1455 pour Louis duc de Savoye, le traité qu'il avoit fait en l'an 1452 avec le roi Charles VII. Il épouſa en l'an 1456 *Catherine* du Saix, fille de *Claude* du Saix, chevalier ſeigneur de Rivoire, & de *Marguerite* de Luis, avec laquelle il teſta le 2 ſeptembre 1458. Leurs enfans furent: Humbert ſeigneur de Lucinge, qui ſuit; *Jean* de Lucinge; *Etienne* de Lucinge, protonotaire apoſtolique; *Pernette* de Lucinge, & *Percevale* de Lucinge, religieuſe à Melans.

VIII. Humbert ſeigneur de Lucinge, de Châteaublanc, de S. Ciergue & de Valon. Amé de Savoye l'envoya en ambaſſade à Rome, avec le ſeigneur de Chan-

dée, & l'abbé de S. Sixte, en l'an 1458. Le 8 mai 1477, il s'allia avec *Claude* ou *Claudine* François, dame des Alimes, fille & héritiere d'*Amé* François, seigneur des Alimes & de Montuard, & de *Louise* de Marsey : ce mariage fut conclu au château du Pont d'Ains, en présence de Philippe de Savoye, comte de Baugé, seigneur de Bresse, de Sibued, de Loriol, chevalier, docteur-ès-droits, chancelier de Chypre, de George, seigneur de Châteauvieux, de Claude seigneur de Vaugrigneuse, de Tol & autres. Depuis, le comte de Bresse l'envoya son ambassadeur en France l'an 1478 : il fut aussi envoyé en Bresse par le même prince, pour mettre ordre à la sureté du pays de Bresse que l'on menaçoit d'attaquer, par lettres datées à Turin le 16 juin 1482, présens Jean Clopet président, Antoine de la Palu, seigneur de Saint-Julien, Jacques de Chalant, seigneur du Saix, & Aimé de Candie, maître-d'hôtel. Il testa le 14 juin 1496, & fit exécuteurs de sa volonté Antoine seigneur de Genost; Jean de Loriol, seigneur de Chales, & Antoine de Varax, seigneur de Romans : c'est lui qui écartela ses armes de celles des Alimes, que ses successeurs ont retenues. Ses enfans furent : 1. BERTRAND seigneur de Lucinge, qui suit; 2. *Louise* de Lucinge, femme de *Bernardin* d'Aglie des comtes de Saint-Martin en Canaveys, seigneur de Rosey; 3. *Denyse* de Lucinge, épouse de *François* seigneur de Montferrand & de Châteaugaillard; 4. *Pernette* de Lucinge, & 5. *Charlote* de Lucinge, toutes deux religieuses en la Chartreuse de Salettes en Dauphiné.

IX. BERTRAND, seigneur de Lucinge, de Saint-Ciergue, Châteaublanc & des Alimes, conseiller & chambellan du duc de Savoye, & capitaine des gentilshommes de sa maison. Il fut présent à une concession du 2 février 1519, faite par Charles duc de Savoye, à Guillaume, seigneur de Vergi, avec Claude de Seiſſel, archevêque de Turin, Jacques de Miolans, comte de Montmajeur, François Maréchal, baron de Meximieux, François Prohana, Hugues de la Balme, seigneur du Tiret, maître d'hôtel & autres; & au mois de mai de la même année il se trouva en qualité de capitaine des gentilshommes de la maison du duc de Savoye, à la cérémonie de la fête de l'ordre de l'Annonciade, qui se fit en la sainte Chapelle du château de Chambery. Il suivit Charles duc de Savoye son prince, & l'accompagna en Flandre après la conquête de ses états par le roi François I, où il prit pour femme *Anne*, qui étoit de la maison de Gauré en Flandre, après le décès de laquelle il épousa *Guiomarde* de Cardouse, fille de *Gonzalés*, seigneur de Cardouze en Portugal, & dame d'honneur de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoye, laquelle l'avoit amenée avec soi de Portugal : ce mariage est du 19 décembre 1522, & fut conclu à Ivrée au palais épiscopal, présens Claude de Stavayé évêque de Belley, chancelier de l'ordre de Savoye; Pierre de la Baume évêque & prince de Genève; Jean comte de la Chambre, vicomte de Maurienne; François, des comtes de Varpergue, abbé d'Abondance; Bertolin ou Bertold de Montbel, seigneur de Frusaque, grand-maître-d'hotel de Savoye; Claude seigneur de Baleyson, baron de S. Germain, chambellan; Louis de Châtillon, seigneur de Musinens, grand écuyer; Guigues de la Balme, seigneur de Tiret, maître-d'hôtel. Il testa le 5 de février 1527, & sa seconde femme le 4 septembre 1531. Ses enfans du premier lit furent : 1. *Marguerite* de Lucinge, femme de *François* de Lucinge seigneur d'Arenthon & de Brison, fils de *Jean* de Lucinge, conseigneur de Lucinge & seigneur d'Arenthon, & de *Louise* de Menton; 2. *Claude* de Lucinge; 3. *Amblard* de Lucinge, seigneur de Saint-Ciergue, vivant en 1550; & 4. *Marie* de Lucinge, religieuse à Salettes. Ceux du second lit furent : 5. CHARLES de Lucinge, seigneur des Alimes, qui suit; 6. *Béatrix* de Lucinge; & 7. *Marie* de Lucinge.

X. CHARLES de Lucinge, écuyer, seigneur des Alimes. Etant encore jeune, Philibert de Lucinge prieur de Chavanos, aumônier de la reine, son tuteur, fit hommage pour lui le 29 d'avril 1536, au roi François I, après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de son siecle, & qui pour servir le duc Emanuel-Philibert son prince naturel, entreprit de surprendre Lyon en l'an 1557 : à l'effet de quoi Nicolas baron de Polvilliers vint avec une armée en Bresse pour se saisir de Lyon; mais l'entreprise fut découverte & Polvilliers se contenta d'assiéger Bourg : d'où ayant levé le siége & s'en étant retourné en Allemagne, le parlement de Chamberi procéda par condamnation de mort contre le seigneur des Alimes & ses adhérens, le sieur Granget de Myons, Claude du Puy de Marcel, Buscard de Liathod & le capitaine Verdet; leurs biens furent confisqués, & le château des Alimes démoli. Toutefois, comme cet arrêt n'avoit été exécuté que par contumace, après la restitution faite par le roi Henri II au duc de Savoye de ses états, la premiere chose que fit le duc, entrant en Bresse, ce fut de rétablir le seigneur des Alimes & ses compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & entériné au sénat de Chamberi. Charles de Lucinge testa le 2 juillet 1564. Sa femme étoit *Anne* de Liobard, fille de *Claude* de Liobard, seigneur du Chatelard, pannetier & gentilhomme servant de la maison du roi François I, & d'*Isabeau* de Château-neuf de Lascaris, qu'il épousa le 15 juillet 1550. Cette Anne de Liobard mourut en l'an 1577, laissant pour enfans, RENÉ de Lucinge, seigneur des Alimes, qui suit; JEAN-FRANÇOIS de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy, *qui a fait la branche des seigneurs de la* MOTTE, *rapportee ci-après*; *Emanuel* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, commandeur des Echelles & de sainte Anne; *George* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; & *Claude* de Lucinge, religieux d'Ambronay.

XI. RENÉ de Lucinge, chevalier, seigneur des Alimes & de Montrosat, conseiller d'état, premier maître d'hôtel du duc de Savoye, & son ambassadeur ordinaire en France. Etant à Turin en l'an 1572, il se mit en la compagnie de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc avec trois cens gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le duc Charles-Emanuel, le 14 janvier 1582, de la charge d'auditeur général en ses armées en place du sieur de Pingon, en l'âge de vingt-neuf ans. En 1583 il fut donné par le duc de Savoye à Anne de Joyeuse, à son départ de Turin, pour lui faire compagnie jusques hors des états de son altesse. En l'âge de trente-trois ans, il fut envoyé par son altesse en ambassade au roi Henri III, en l'an 1582. Il s'aquitta si bien de cette commission, que le duc le fit depuis grand référendaire de Savoye, puis maître des requêtes & son conseiller d'état; enfin son premier maître-d'hôtel & son ambassadeur en France, où il fut employé avec le comte d'Arcona pour la négociation & conclusion de la paix de Lyon auprès du cardinal Aldobrandin, ce qui fut le sujet de sa disgrace; car on dit que le duc de Savoye qui estimoit cette paix désavantageuse pour lui, désavoua le seigneur des Alimes, & lui fit demander ses lettres & ses pouvoirs, ce qu'il refusa; & prévoyant bien qu'il n'y avoit point pour lui de sureté en Savoye, il fit un adieu à son altesse qui fut imprimé à Chamberi : mais cette piéce pour avoir été un peu trop hardie, l'éloigna entiérement des bonnes graces de son prince, qu'il avoit possédées auparavant si absolument. Ç'a été avec grande raison que je l'ai mis au rang de nos hommes illustres, quoique sa fortune n'ait pas été telle que ses mérites lui pouvoient faire espérer. Entre les personnes de qualité de l'état de Savoye, qui accompagnerent dom Philippin bâtard, de Savoye au duel qu'il fit avec le seigneur de Crequy, le seigneur des Alimes y est remarqué; & non-seulement il fut estimé en Savoye par son courage, mais encore par la bonté de son esprit, dont les ouvra-

ges qu'il a laissés sont de véritables marques. Le public les a vû. Il eut pour femme *Françoise* de Montrosat, fille unique & héritiere d'*Antoine* de Montrosat, écuyer, seigneur dudit lieu en Dombes, & d'*Isabeau* d'Avril, dont il eut: *Aimé* de Lucinge, mort jeune; *Jean* de Lucinge, dit de Montrosat; EMANUEL de Lucinge, seigneur des Alimes & de Montrosat, qui suit; *Jean-François* de Lucinge, religieux & sacristain en l'église d'Ambronay, prieur de oyettes; *Catherine* de Lucinge, femme du seigneur de Tour d'Avon en Touraine & de Pibable; & *Anne* de Lucinge, morte jeune.

XII. EMANUEL de Lucinge, écuyer, seigneur des Alimes & de Montrosat, s'allia par mariage avec *Catherine* du Puis, fille de *Simon* du Puis écuyer, seigneur de Marcel, & de *Jacqueline* de Pascal, dont il a eu pour fille unique *Françoise* de Lucinge, mariée à *Pierre-Aimé* de Montfort, écuyer, seigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnas, baron de Creste en Genevois, fils d'*Aimé*, seigneur de Montfort, & de *Michelle* de Cerisier.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE, DE GY, & des ALIMES, vicomtes de LOMPNES.

XI. JEAN-FRANÇOIS de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy & de la Motte près de Cuisia, étoit second fils de CHARLES de Lucinge, seigneur des Alimes, & d'*Anne* de Liobard. Il épousa *Barbe* de Geres, fille & héritiere de *Philibert* de Geres, écuyer, seigneur de la Motte, laquelle étant devenue veuve, se remaria le 13 juillet 1617 à *François* de la Dague, écuyer, seigneur de la Cassagne, gentilhomme d'Agenois. Les enfans de Jean-François de Lucinge furent, 1. RENÉ de Lucinge, qui suit; 2. *Jean-François* de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy, capitaine au régiment de la Grange, mari de *Renée-Isabeau* de Rovorée, fille de *Louis* de Rovorée, écuyer, seigneur de Montburon & d'Attigna, & d'*Anne* de Vachon: ce mariage est du premier octobre 1627: il n'en eut qu'une fille morte jeune; 3. *Gaspard* de Lucinge; 4. *Anne* de Lucinge, mariée à *Antoine* de Velieres, écuyer; & 5. *N.* de Lucinge, religieuse à Blie.

XII. RENÉ de Lucinge, dit *de Geres*, chevalier, seigneur de la Motte, des Alimes, les Marches & de Luisandres, vicomte de Lompnes, épousa le 30 mai 1609 *Honorade* de Galles, fille de *Laurent* de Galles, seigneur du Mestral, capitaine de cent hommes d'armes, frere de ces fameux seigneurs de la Buisse & du Bellier, si renommés en l'histoire du temps, & d'*Anne* de Lattier, dame d'Urtieres en Dauphiné. Les enfans qu'il en a eu sont, 1. *François* de Lucinge, qui portoit le titre de vicomte de Lompnes, capitaine au régiment de Conti, mort à S. Jean de Losne en 1645, des blessures reçues à la bataille de Nordlingue; 2. LOUIS de Lucinge, seigneur des Alimes, puis de la Motte, qui suit; & 3. *Anne* de Lucinge, femme de *Claude* de Rochefort d'Albi, seigneur de Saint-Point, de Montferrand & de Saint-Chely, baron de Ceneret en Gevaudan, gouverneur de Saint-Jean de Losne.

XIII. LOUIS de Lucinge, chevalier, seigneur des Alimes & de la Motte, se trouva en 1645, à la bataille de Nortlingue, où il eut le bras gauche cassé d'un coup de mousquet, étant lieutenant dans la compagnie de son frere aîné, qui y fut tué, & dans l'emploi duquel il succéda l'année suivante. Servant au siége de Dunkerque, il eut l'autre bras cassé, ce qui ne l'empêcha pas de servir jusqu'à la réforme du régiment de Conti; mais le roi ayant créé le régiment Royal d'infanterie françoise, le seigneur de Lucinge y obtint une compagnie, par brevet du 20 janvier 1656: il étoit parvenu à la tête du régiment lorsqu'il quitta le service. Cependant le roi ayant convoqué en 1674 le ban & arriere-ban, il y rentra, & fut choisi pour commander l'escadron de la noblesse des pays de Bresse, du Bugey & de Gex. Ce seigneur, qui mourut au château de la Motte en Bresse, le 10 septembre 1706, âgé de 77 ans, avoit épousé en 1666, *Laure* de Gueton de Châteauvieux, fille de *Barthelemi* de Gueton, chevalier, comte de Châteauvieux, & de *Jeanne-Marie* Pellot, fille du premier président du parlement de Rouen, morte au mois d'octobre 17.9. Leurs enfans furent; 1. JOSEPH POMPONE de Lucinge, qui suit; 2. *Joachim* de Lucinge, docteur en théologie, abbé de Notre-Dame la Grande, & grand-vicaire de Poitiers, mort en 1714; 3. *Laurent-Marie* de Lucinge, capitaine dans le régiment d'Albaret, tué en 1704 à la bataille de Hochstet; 4. *Jean-Baptiste-Alixandre* de Lucinge, mort en 69., servant volontaire dans la gendarmerie; 5. *Jeanne-Marie* de Lucinge, morte en 1725, & aliée à *Claude* de Seyturier, chevalier, seigneur de Pelagey; & 6. *Anne-Louise* de Lucinge, mariée à *Claude-Joseph* de Brange, écuyer, seigneur de Bourcia, & de la Boissiere en Franche-Comté, décedé en 1743.

XIV. JOSEPH-POMPONE de Lucinge, chevalier, seigneur de la Motte & de Montberthod, appellé le marquis de Lucinge depuis qu'il est devenu le chef de cette maison, par la mort du marquis de Lucinge de Piémont, est né en 1676, & a été page du duc Victor Amedée de Savoye, à la cour duquel il avoit été attiré par le marquis de Lucinge son parent. Peu après la déclaration de la guerre contre la Savoye, il fut rappellé en France par son pere, qui le maria l'an 1696, avec *Claudine-Catherine* de la Croze, fille d'*Etienne* de la Croze, baron du Bourg-Saint-Christophe, laquelle étant décédée en 1716, sans enfans, le marquis de Lucinge s'est remarié en 1717 avec *Magdeléne* de Boesse, fille de *Christophe* de Boesse, chevalier, & de dame *Catherine* de Lecoil. Après avoir été trente ans syndic général de la noblesse de Bresse, il se démit en 1743, dans une assemblée générale de la noblesse tenue à Bourg, de cet emploi, dont son grand âge & ses infirmités ne lui permettoient pas de s'aquitter. Il lui reste pour fils unique, *Louis-Joseph Christophe* de Lucinge, né en 1732.

LUCIUS POMPONIUS ÆLIANUS, *cherchez* POMPONIUS.

LUCIUS POMPONIUS, *cherchez* POMPONIUS.

LUCIUS, I de ce nom, pape, succéda à S. Corneille, mort à Civita Vecchia, dans son exil, le 14 septembre 253. S. Cyprien lui écrivit aussitôt après son élection; mais Lucius ne fut pas plutôt assis sur la chaire de S. Pierre, qu'il fut relégué loin de son troupeau. Ce ne fut pas pour long-temps; car quoique la persécution fût très-ardente, il revint dans la ville, & S. Cyprien lui écrivit une seconde lettre, pour le féliciter sur son retour. Il ne survécut pas beaucoup de temps, étant mort le 5 mars 25. ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la religion, sous les empereurs Gallus & Volusien; mais l'ancien calendrier de Bucherius ne le met point au rang des martyrs, & il n'est mort que sous l'empire de Valerien, successeur de Gallus & de Volusien. S. Etienne I lui succéda. Entr'autres decrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres & de trois diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puissent répondre de l'innocence de sa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Corneille, son prédécesseur, lui donnerent sujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire sur ce que l'on dit de ces anciens décrets des papes. S. Cyprien lui attribue diverses lettres; celle qui se trouve sous son nom dans le I tome des conciles, est supposée. Ce pape est différent de Lucius évêque, dont S. Cyprien parle dans la 59 de ses épîtres. * S. Cyprien, *epist.* 59: *Et nuper quidem tibi, &c.* Eusébe, *in chron. & hist.* Baronius, *in annal.* Bini. Genebrard. Papire Masson. Ciaconius, &c. Pearson, *in annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gerard de Caccianemici*, bibliothécaire & chancelier de l'église, étoit

natif de Boulogne. Il fut chanoine régulier de la congrégation de S. Frigdian. Le pape Honorius II le fit cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverses légations; & après avoir succédé à Celestin II, le 9 mars 1144, il gouverna l'église pendant 11 mois & 14 jours. Ce pontife eut beaucoup à souffrir des Romains rebelles, surnommés *Politiques*, qui suivoient les erreurs d'Arnaud de Bresce. Il mourut à Rome au monastère de S. Grégoire, le 25 février 1145, & fut enterré dans l'église de S. Jean de Latran. Il y a dix épîtres de lui, que nous avons dans le recueil des conciles, dans les annales de Baronius, dans la chronique de Vezelai, dans la bibliothéque de Cluni, & ailleurs. EUGÈNE III fut élu pape après lui. * Othon *de Frisinghen*, *l.* 7, *c.* 31. Baronius, *A. C.* 1144, 1145. Du Chêne. Louis Jacob, &c.

LUCIUS III, né à Lucques, se nommoit avant son exaltation *Humbaldo Allucingoli*. Il se destina à l'église, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fait cardinal-prêtre du titre de sainte Praxede, par le pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya légat en Sicile, où il soutint avec beaucoup de zèle & de prudence les intérêts du saint siége. A son retour il fut pourvu de l'évêché d'Ostie, & fut envoyé par Alexandre III, légat vers l'empereur Frédéric *Barberousse*, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui acquit une grande réputation, & le fit élever sur le siége pontifical après *Alexandre III*, le 29 août 1181. Les Romains se révolterent contre lui, parcequ'il n'eut pas la complaisance de suivre certaines coutumes que ses prédécesseurs avoient laissé introduire, au désavantage du saint siége. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il se retira à Vérone; mais peu après, les armes des princes d'Italie contraignirent les Romains de se soumettre à ce pontife. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlés avec l'empereur Frédéric, sur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'église. Il y agit aussi pour unir les princes chrétiens contre les infidéles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entreprise. Il mourut le 25 novembre 1185, après avoir tenu le siége quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverses épîtres, dont il nous en reste trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale son tombeau & son épitaphe. URBAIN III lui succéda. * Du Chêne, *hist. des papes*. Ciaconius, Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1181, 1185. Louis Jacob, *bibl. pontif.*

LUCIUS, disciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyréne, dont on assure qu'il fut évêque. Le martyrologe romain dit qu'il y souffrit le martyre le 22 d'avril. Il en est parlé, *Actes*, 13, 1.

LUCIUS ANNIUS, capitaine Romain, qui fut envoyé par Vespasien à Gerasa avec un corps de cavalerie & d'infanterie. Il prit la ville d'emblée, y tua mille hommes de défense, qui n'eurent pas le loisir de s'enfuir, fit tout le reste esclave; & après avoir abandonné la ville au pillage des soldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégat dans tous les bourgs & villages voisins. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 28.

LUCIUS de Patras, écrivit en grec des métamorphoses, & fut imité par Lucien dans son Asne d'or, & ensuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré sa fable de l'Asne d'or, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphrasé en latin; au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abréger en grec. * Photius, *cod.* 129. Saumaise, *in proleg. in Solinum*. Vossius, *lib.* 4, *de hist. Græcis*.

LUCIUS, fils de Coïle, roi de la Grande Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les chrétiens, résolut de se faire baptiser. Vers l'an 183, le pape Eleuthere; qui gouvernoit alors l'église, lui envoya Fulgatius & Damien ou Donatien, qui lui conférerent le baptême, & à plusieurs de ses sujets. Quelques auteurs, rapportés par le cardinal Baronius, assurent que Lucius alla prêcher la foi en Allemagne, & versa son sang pour la défense des saintes vérités de la religion; mais il y a apparence que ce qu'on dit de Lucius est mêlé de beaucoup de fables. *Voyez* les antiquités britanniques du savant Usserius & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la possibilité de quelques-unes des circonstances de cette histoire. * Bede, *l.* 1, *c.* 4, *& de sex ætat.* Adon, *in chron.* Baronius, *in annal. eccl. & in martyr. ad* 3 *decemb. &c.*

LUCIUS, évêque d'Andrinople dans le IV siécle, succéda vers l'an 335 à Eutrope, qui avoit été appellé des Gaules pour gouverner cette église, & qui étoit mort en exil pour la foi catholique. Lucius fut bientôt aussi chassé sous l'empire de Constantin même; mais il revint de son exil après la mort de ce prince. Il fut encore exilé sous l'empire de Constance, & se retira à Rome, si on en croit Socrate & Sozomene. Il assista, à ce qu'on croit, au concile de Sardique; & étant ensuite revenu dans son église, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler une troisiéme fois, & l'envoyerent chargé de chaînes dans le lieu de son exil, où il mourut. * S. Athanase, *epist. ad Monach. apolog. de fuga sua*, *apolog.* 1, *apolog.* 2. Hilar. *fragment.* Socrate, *l.* 2, *c.* 15, 26. Sozomene, *l.* 3, *c.* 8, *l.* 4, *c.* 2. Hermant, *vie de S. Athanase*. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire eccl. article des* Ariens. Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanase*. Baillet, *vies des saints*, 11 *février*, jour auquel on fait sa fête.

LUCIUS, Arien, que ceux de sa secte éleverent sur le siége de Samosate. Les catholiques le fuyoient, & ne le voyoient qu'avec horreur. Un jour même qu'il passoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boule ayant touché le pied de sa mule, leur parut empestée: de sorte qu'ils la jetterent dans le feu. * Socrate. Sozomene. Théodoret.

LUCIUS, Arien, fut introduit par ceux de sa secte sur le siége de l'église d'Alexandrie, dans le temps que S. Athanase y gouvernoit les orthodoxes, l'an 362, après la mort de George aussi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozomene. Environ deux ans après la mort de S. Athanase, Pierre fut élu canoniquement & mis en sa place; mais Lucius, autorisé par l'empereur Valens, entra dans Alexandrie comme dans un pays de conquête: & offensé de ce que les catholiques ne vouloient point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les solitudes d'Egypte cachoient un grand nombre de moines orthodoxes & célébres par leur piété. Le faux prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignirent trois mille de quitter leurs deserts. Il relégua entr'autres Machaire & Isidore, tous deux disciples de S. Antoine, & directeurs de ces saintes troupes, dans une isle où il n'y avoit point de chrétiens. Lucius fut enfin chassé l'an 377, & mourut misérablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la pâque, & des livres sur differens sujets. * Socrate, *l.* 3 & 4. Sozomene, *l.* 5 & 6. Theodoret, *l.* 4, *c.* 18, 19, 20. S. Grégoire *de Nazianze*, *orat. in laud. Her.* S. Jérôme.

LUCIUS ANNÆUS, évêque de Mayence dans le IV siécle, fut relégué par le concile des Ariens tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces hérétiques le firent étrangler l'année suivante.

LUCIUS CHARINUS, est un auteur dont Photius parle, *cod.* 144. Il peut avoir écrit dans le VI siécle son ouvrage intitulé; *Voyage des Apôtres*, plein de fables, d'erreurs & de faussetés, recueillies des livres des anciens hérétiques. *Voyez* Photius, *cod.* 144, & Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du VI siécle.*

LUCIUS (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publia l'an 1593 à Florence, *in*-4°, la bibliothéque des écrivains de son ordre, qui n'est presque qu'une copie de l'ouvrage d'Arnold Bostius. On lui attribue d'autres ouvrages. * Possevin, *appar. sacr.* Alegre, *in parad. Carm.* Valere André, *bibl. belg.*

LUCIUS (Louis) professeur à Basle, a composé une *histoire jésuitique*. Il a encore écrit sur la providence & sur la predestination. Ce traité fut imprimé en 1613. * Konig, *biblioth.*

LUCIUS ANTONIUS, frere de Marc-Antoine, *cherchez* ANTOINE.

LUCKH (Jean-Jacques) en latin *Luckius*. Son article se trouve à la page 485.

LUCKOLUSUG ou LUSUCK, *Luccovia*, ville de Pologne dans la haute Volhinie, capitale d'un palatinat, est située sur la riviere de Ster, à sept ou huit lieues de la Russie noire, & a un assez beau château, avec un évêché suffragant de l'archevêché de Gnesne. Les principales villes de son palatinat sont, Constantinow, Zalaw, Ostrog, Berestechka, Kaminiec, Wladzimierz, Alexandria, Baranouka, &c. Depuis que les czars de Russie sont maîtres d'une partie de la basse Volhinie, ce qui est resté de cette province à la Pologne a été réuni au palatinat de Lucko. * Ferrari, *in lexic. géogr.* Starovolscius.

LUCO, bourg du royaume de Naples, situé près du bord occidental du lac de Celano, dans l'Abrusse ultérieure. Quelques géographes le prennent pour le lieu du Latium, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitolias*. * Mati, *dict.*

LUCO, ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, aima, & fut aimé d'une demoiselle de la même province, de la maison de Villeneuve. Mais cette demoiselle craignant de le perdre, & ne consultant que la passion, qui est presque toujours aveugle dans sa conduite, & insensée dans ses décisions, lui donna un breuvage dans l'intention d'augmenter son amour. Mais à peine Lucas l'eut-il pris, qu'il s'alluma dans son sang un feu si cruel, que les douleurs qu'il ressentoit lui faisant perdre la tête, il se donna la mort de ses propres mains l'an 1308, n'ayant encore que trente-cinq ans. On trouva parmi ses papiers beaucoup de chansons qu'il avoit faites pour sa trop tendre & trop cruelle maîtresse, & plusieurs comédies contre le pape Boniface VIII. Il avoit composé celles-ci dans sa jeunesse, & ces piéces étant venues à la connoissance des magistrats, ils l'obligerent de les jetter au feu; mais depuis il les rappella dans sa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits satyriques. * *Histoire du théatre françois depuis son origine jusqu'à présent, tome 1, pages 26 & 27.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, *cherchez* OBDORA.

LUÇON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec titre d'évêché, est le *Lucionum* ou la *Luciona* des Latins. Il y avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, que le pape Jean XXII changea en cathédrale lorsqu'il érigea l'évêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier évêque. L'évêque est seigneur de la ville, & prend le titre de baron de Luçon. Le chapitre de la cathédrale, qui est dédiée à la sainte Vierge, est composé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chantre, des archidiacres d'Aisenai & de Parede, du prevôt de Luçon, de ceux de Fontenai, de Parthenai & des Essars, d'un chancelier, d'un sous-doyen, d'un sous-chantre & de vingt-neuf chanoines. Il y a aussi des Capucins & des Ursulines. La ville est bâtie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer, d'où elle tire des commodités qu'elle n'a pas dans son terroir. * Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

LUÇON, ville & isle du même nom, & une des Philippines, en la mer des Indes: *voyez* PHILIPPINES.

LUCQUES, ville & république d'Italie en Toscane, avec évêché, est nommée par les auteurs Latins *Luca* & *Lucca*. Les Italiens appellent *Il Luchese* l'état de la république de Lucques. La ville est très-ancienne; & Strabon, Pline, Ptolémée, Tite-Live & Agathias en font mention. Narsés, général des armées de Justinien, l'assiégea dans le VI siécle. Depuis, Boniface, pere de la comtesse Mathilde, Uguccione, Castrucio Castracani & divers autres se rendirent maîtres de Lucques, jusqu'à ce qu'elle fût vendue par les gens de l'empereur Louis de Baviere, à Gerard Spinola de Gènes. Mastin de l'Escale, seigneur de Vérone, la posséda dans la suite, & la vendit aux Florentins, qui la garderent neuf mois. Les Pisans prétendirent à sa possession; mais un cardinal François, que Charles IV, empereur, y avoit laissé pour gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des citoyens, nommé Paul Giunisi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour long-temps. Lucques recouvra sa liberté vers l'an 1439, & l'a toujours depuis conservée avec grand soin: elle en fait trophée jusques dans ses armes, quoiqu'elle soit sous la protection de l'empereur, qu'elle reconnoît pour souverain. Lucques est située proche de la riviere de Serchio, & est fortifiée d'onze bastions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur courtine, l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle est située au milieu d'une grande plaine environée de belles collines: ses remparts, ombragés de grandes allées de peupliers, font un lieu de divertissement pour ses habitans, riches par leur trafic d'étofes de soie, qui ont fait appeller leur ville *Luca l'industriosa*. Les curieux ne manquent pas d'y regarder l'église cathédrale de S. Martin, & d'y voir le crucifix miraculeux qu'on y conserve; celle de Notre-Dame *delli-Miracoli*, & celle de S. Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour visiter les lieux saints. L'état de la seigneurie ou république de Lucques est comme enfermé dans les terres du grand-duc, & voisin de quelques terres de Modène & de Masse, & produit assez de vin, mais peu de bled: ce qui oblige les habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les paysans y vivent de millet & de châtaignes. Les Lucquois ont pour chef un gonfalonier, qui est élu tous les deux mois d'entre la noblesse. Il a pour adjoints neuf anciens, qui portent le titre de sérénissime; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le conseil, composé de six vingts bourgeois. Ce gonfalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoisi, avec un bonnet de même. Le palais de la seigneurie lui sert de demeure lorsqu'il est en charge; & il a dans la cour cent soldats qui le gardent. L'arsenal est digne d'une garnison aussi bien reglée, & d'un état aussi-bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* est la seule place qui sert de port à la république, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un besoin peut mettre vingt mille hommes sur pied pour sa défense. Au reste, Lucques a produit de grands hommes, comme le pape Luce III, Xantes Pagninus, &c. Selon quelques auteurs, l'évêque de Lucques ne dépend que du pape. On dit qu'il a l'usage de la croix & du *Pallium;* que les chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & mozettes violettes, & des mitres de soie blanche, à la façon des cardinaux. Alexandre Guidiccioni, évêque de Lucques, fit des ordonnances synodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * *Consultez* Strabon, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 21. Agathias, *l.* 1. Pline, Blondus, &c. cités par Léandre Alberti, *descr. Ital.* Machiavel, *en la vie de Castr. Castracani;* Gerolamo Beraldi, &c.

LUCRECE, *Lucretia*, dame Romaine, fille de Lucretius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuses femmes de son temps. Son mari vanta indiscretement sa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin *le Superbe*, roi de Rome, & les mena en la maison de Collatie pour la voir. Sextus, qui étoit l'aîné des princes, en devint amoureux, la vint voir à l'insu de son mari & la viola, sans qu'elle pût trouver le moyen de se défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec son escla-

ve, & de dire, que les ayant trouvés dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucrece au désespoir, fit venir son pere, son mari, & quelques autres de ses parens; & après leur avoir exposé la grandeur de son infortune, elle tira un poignard de dessous sa robe, & se l'enfonça dans le sein, l'an 245 de Rome, & 509 avant J. C. Ce malheur fut l'occasion de la liberté des Romains, qui chasserent les rois. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, l. 1. Val. Max. *l.* 6, *c.* 1, *ex.* 1.

LUCRECE, T. *Lucrecius Carus*, poëte Latin, naquit d'une famille romaine, ancienne & célébre. On croit que ses parens l'envoyerent étudier à Athènes, où apparemment il eut pour maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce temps-là l'ornement de la secte d'Epicure, à laquelle Lucrece s'attacha. Il fut très-estimé pour son savoir & pour son éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleïus Paterculus. Il est à présumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit acquise, il n'eût laissé à la postérité que le desir d'imiter ses productions & la gloire de les suivre, s'il eût vécu plus long-temps; mais il mourut à la fleur de son âge, d'une frénesie que lui causa, dit-on, un philtre amoureux qui lui fut donné, à ce qu'on prétend, par sa femme, nommée Lucilia, qui l'aimoit trop éperdument. Ce fut pendant les intervalles de sa maladie, que pour se divertir, il composa les six livres *de la nature des choses*, qui nous restent de lui. On dit qu'il se donna ensuite la mort en la CLXXXI olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de son âge. La famille des LUCRECES ou LUCRETIENS, étoit célébre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Vespillions & les Offelles. Cicéron parle avec éloge de Q. LUCRETIUS Vespillo, jurisconsulte, & de LUCRETIUS Offella, qui étoit plus propre à faire des harangues qu'à plaider. La premiere édition de Lucrece est de Vérone 1486. Une des plus estimées est celle de M. Havercamp, en 1725, à Leyde. * Cicéron, Quintilien, Stace, &c. cités par Lambin & les autres commentateurs de Lucrece. *Voyez* aussi Crinitus, Lilio Giraldi & Vossius, *de poët. Lat.* Scaliger & Gassendi, *in vita Epicur. lib.* 2, *cap.* 6. Ovide, *lib.* 1, *amor. eleg.* 15. Bayle, *dict. crit.*

LUCRIUS, dieu du paganisme, qui présidoit à tous les gains & profits qu'on faisoit, de quelque maniere que ce fût. Ce nom vient du latin *lucrum*, gain. * Macrobe.

LUCTATIUS ou LUCTATUS, roi fabuleux d'Ecosse, vivoit à ce qu'on prétend, peu de temps avant J. C. & fut fils & successeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit si cruel, si vindicatif & si débauché, que ses sujets ne pouvant plus supporter sa tyrannie, le tuerent après trois ans de regne. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.* Du Chêne, *hist. d'Angl.*

LUCTATIUS (Q.) *cherchez* LUTATIUS.

LUCUBI, en latin *Ucubis*, étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; ce n'est maintenant qu'un village de Grenade, situé au midi d'Alcala-Real, ville de l'Andalousie. * Mati, *diction.*

LUCULLUS (Lucius-Licinius) personage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut consul avec Posthumius Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la derniere guerre Punique. Il rendit de grands services à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jetté. Ce fut par son moyen que Ptolémée, roi d'Egypte, fut vaincu, & que la flotte de Mithridate, avec l'aide de Muréna, tomba en sa puissance. Pendant qu'il fut préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de justice. Lorsqu'on l'eut fait consul, avec commission de faire la guerre à Mithridate, il sauva son collegue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé, & mis en état d'être bientôt défait dans la ville de Chalcédoine. Ensuite il fit lever le siége de devant Cyzique, prit Amise, Euparotie, Thémyscire, & diverses autres places; & ayant défait Mithridate, il le contraignit de se retirer chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. L'année suivante, s'étant rendu maître du royaume de Pont, il passa dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire sur Tigrane, dont l'armée étoit, dit-on, de deux cens mille hommes de pied, & de soixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du royaume, avec Nisibe, & se rendit redoutable dans tout le pays. L'an 687 de Rome, & 67 avant J. C. Triarius, son lieutenant, fut défait par Mithridate, & lui-même se voyant abandonné par ses troupes, fut contraint de se retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & son triomphe fut un des plus pompeux. Depuis il vécut très-splendidement, & se rendit célébre par le luxe de ses habits, de ses meubles & de sa table. Il étoit savant, & avoit appris l'éloquence & la philosophie sous d'excellens maîtres, Antiochus l'*Ascalonite*, Sisenna & Hortensius. L'amour des sciences lui fit dresser cette belle bibliothéque, qui resta à ses héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention. *Cùm essem puer, vehemque in bibliotheca Luculli, quibusdam libris uti, &c.* L. Lucullus étant extrêmement âgé, tomba dans une espéce de démence, & eut pour curateur, M. Lucullus son frere. * Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 74. Plutarque, *en sa vie.* Orose, *l.* 5, *c.* 19. Appien, *in bello Mithrid.* Florus, *l.* 3, *c.* 5. Volaterran, Fulgose, &c.

LUCUS, que quelques-uns font huitiéme roi des anciens Gaulois, regna après Bardel II. On prétend qu'il donna son nom aux peuples d'alentour de Paris, nommés *Lucotetiens*: ce qu'on peut recueillir de quelques auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * Dupleix, *l.* 2 *des mém. des Gaules*, *c.* 9. Ptolémée, *l.* 2, *geogr. c.* 8. Strabon, *l.* 4. César, *l.* 6 & 7. Julien, *in misopog.*

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1689 du monde, & 2346 avant J. C. Joséphe, S. Jerôme, & les auteurs ecclésiastiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Asiatiques; mais les auteurs profanes ne sont pas de ce sentiment. * *Genèse*, *c.* 10. Joséphe, *l.* 1 *des antiquités.*

LUD, roi fabuleux des Bretons Anglois, succéda à Délius, son pere. On dit que ce fut un prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de regne, laissant deux fils fort jeunes, sous la tutelle de Cassivelans, son frere, qui prit l'administration du royaume, du consentement des grands du pays. * Bede. Du Chêne. Polydore Virgile, *hist. d'Angleterre.*

LUDAI, autrefois *Alydda*, *Aludda*, étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure. Elle est maintenant dans le Becsangil en Natolie; mais elle est réduite à un fort petit nombre d'habitans. * Mati, *diction.*

LUDE, bourg ou petite ville de France, qui a eu titre de duché: ce lieu est dans l'Anjou, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. *Cherchez* AILLON. (d') * Mati, *diction.*

LUDECANE, dix-huitiéme roi des Merciens en Angleterre, succéda à Bernulphe vers l'an 845, si la chronique des historiens est véritable. Il gouverna avec assez de douceur, ses peuples qui l'aimoient beaucoup; mais deux ans après son avénement à la couronne, il fut tué par les Anglois orientaux. * Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

LUDERSBOURG, petite ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est sur l'Elbe, dans le duché de Lawembourg, à deux lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

LUDEWIG (Jean-Pierre) conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Hall, professeur ordinaire de la faculté de droit, directeur de la bourse des pauvres, seigneur de Bendorf, &c. naquit au château de Hohen-

hard, près de Hall en Souabe, le 15 août 1660. Il étoit fils de Jean-Pierre Ludewig. Il commença ses études dans la maison paternelle, les continua dans l'école de Creilsheim, & à l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à Hall en Souabe. En 1687 il alla continuer ses études à Tubingue, & en 1688 à Wittenberg. En 1689 il fut fait docteur en philosophie, & on lui donna en même temps la permission d'enseigner publiquement les belles lettres & la philosophie. Il se tourna ensuite du côté du droit, & il fut conduit dans cette étude par Samuel Stryck. M. Ludewig se délassoit de ces diverses études par la poësie, dans laquelle il réussissoit. M. Stryck gouta les piéces qu'il faisoit en ce genre, les fit connoître, & obligea l'auteur, qui n'en avoit pas, dit-on, une idée si favorable, de recevoir la couronne poëtique. En 1692 M. Ludewig suivit à Hall son maître Samuel Stryck, & en 1695 il y obtint une chaire de physique. Souhaitant d'être témoin du congrès de Ryswick, il demanda en 1697, la permission de faire un voyage en Hollande. Il demeura neuf mois à la Haye, où il fut connu & estimé de la plupart des ambassadeurs envoyés pour le congrès. Le prince héréditaire de Schawarzenberg se servit même de lui, pour mettre en ordre & pour éclaircir les diverses matieres qui avoient été traitées dans le même congrès. Ludewig défendit aussi les droits de la Lorraine contre les prétentions de la France. En 1704 il fut fait conseiller du roi de Prusse & son historiographe, & en 1718 on le fit conseiller intime. Sa réputation le fit connoître avantageusement à l'empereur, qui, pour lui témoigner son estime, lui donna des lettres de noblesse, en date du 11 avril 1719. Ce fut vers le même temps qu'il fit l'acquisition des seigneuries de Gatterstad & de Bendorf, & qu'il maria ses filles à des gentilshommes qui possédoient des emplois. Dès 1703, il avoit été fait professeur en histoire. Ayant été créé docteur en droit en 1705, il fut reçu dans la faculté de droit, & appellé à enseigner le droit public. On l'honora en 1722, de la dignité de chancelier de la province de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Hall. M. Ludewig est mort le 7 septembre 1743. Ses ouvrages sont: 1. *Dilucidationes in capita quatuor priora introductionis ad historiam à Samuele Puffendorfio editæ*, 1695, en allemand; 2. *Conatus illegitimi Clementis XI, contra diadema Borussiacum, jusque & auspicia diadematis regii in genere*, 1701, en allemand; 3. *Defensio jurium Borussiacorum, contra prætentiones illegitimas equitum teutonicorum, & gravamen eorum anno* 1701, &c. en 1703, en allemand; 4. *Opuscula germanica collecta omnia*, 1705, en allemand; 5. *Ducatus Neocomensis jura, cum memoriis fide dignis comitis de Metternicht*, 1708, en allemand; 6. *Introductio in rem nummariam Germanorum medii ævi*, &c. 1709, en allemand; 7. *Germania princeps, volumen sacri romani imperii complexum*, 1711; 8. *Jus clientelare Germanorum in feudis & colonis sacri romani imperii*, 1717; 9. *Scriptores Herbipolenses cum introductione ad historiam Franciæ orientalis*, 1713 *in-fol.* en allemand; 10. *Scriptores rerum germanicarum volumina duo*, 1718 *in-fol.* 11. *Opuscula miscella*, tomes 2, 1720; 12. *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi, diplomatum ac monumentorum ineditorum adhuc*, tomes 12, 1720-1740; 13. *Opuscula oratoria*, 1720; 14. *Christiana & solida enarratio prebendarum scholasticarum in ecclesia occidentali, tum apud Romano-Catholicos, tum apud Evangelicos*, 1724, en allemand; 15. *Professio œconomica, à rege Borussiæ anno 1727 instituta*, 1727, en allemand: ce livre a été traduit en françois sous le titre de *Cyrus moderne*; 16. *Singularia juris publici germanici imperii*, 1730; 17. *Vita Justiniani Magni atque Theodoræ Augustorum, nec non Triboniani*, &c. 1731; 18. *Consilia Halensium jurisconsultorum*, tome 1, en 1733, tome 2, en 1734; 19. *De matrimoniis principum per procuratores*, 1726 & 1736; 20. *Illustratio juridica historiæ sacri romani imperii, ab ejus origine ad annum* 1734, à Hall, 1735, en allemand; 21. *Jus feudorum romani imperii atque Germaniæ principis*, &c. 1740; 22. & 23. Il a aussi publié, *Esaiæ Puffendorfii opuscula*, 1700. *Vita Huberti Langueti*, en 1699. Voila tous les écrits de M. Ludewig cités dans le *supplement françois de Basle*. Nous trouvons que M. Ludewig est l'éditeur des lettres du même Hubert Languet, à Hall 1699, 2 vol. *in*-4°. Dans le *supplement de Basle*, *d'où cet article est tiré*, l'on cite, Jacques Bruckerus, *in Pinacotheca*, *decade II*, & dans la préface de la troisiéme décade.

LUDGER, Frison, & religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la conversion des Infidéles en Angleterre & en Suéde, fut fait premier évêque de Munster en Westphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Litebutge; & il fut élevé à Utrecht, sous S. Gregoire, successeur de Boniface. Cet évêque l'envoya en Angleterre avec S. Alabert, qui alloit se faire sacrer évêque d'Yorck, qui ordonna diacre Ludger. Ludger fit connoissance en ce pays avec Alcuin, & fut obligé quelque temps après de venir à Utrecht, où il trouva Gregoire, qui le reçut. Alberic, successeur de Gregoire, envoya Ludger prêcher la foi dans l'Over-Issel, & l'ordonna prêtre. Il fut chassé du pays des Saxons par Wittikind, & alla en Italie, où il prit l habit de moine dans le monastère du Mont Cassin: de-là il revint en Frise, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de conversions. Ce fut alors qu'il fut ordonné évêque de Munster, où il bâtit un monastère, sous la regle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Il a composé plusieurs ouvrages, qui l'ont fait placer au rang des auteurs ecclésiastiques. Il a écrit la vie de S. Gregoire, abbé d'Utrecht. Le pere Brower l'a donné au public l'an 1616, & D. Mabillon l'a fait réimprimer au IV volume des actes des Saints. * Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 30. Le Mire, *in fast. Belgi.* Suffridus Petri. Possevin, &c. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome IV*.

LUDIM, premier fils de Mesraïm, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Asie, qui est la plus voisine de l'Ethiopie. * *Genes.* 10, 13. Tirin, *chron. sacr. c.* 47.

LUDLOW, bourg du comté de Shrop en Angleterre. Il a séance & voix dans le parlement d'Angleterre. Il est situé sur la riviere de Teme, entre les villes de Schréwesburi & d'Héreford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LUDLOW (Edmond) gentilhomme Anglois, fameux dans le XVIII siécle, sorti de Shrop-shire, s'établit dans le comté de Wilts, où il fit de grandes acquisitions. Ses ancêtres étoient du nombre des chevaliers que ce comté envoyoit au parlement. *Henri* Ludlow, son pere, fut envoyé en cette qualité au parlement qu'on nomme *le Long*, & qui commença le 3 de novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zèle, jusqu'à sa mort arrivée en 1643. Son fils, quoique jeune, montra beaucoup d'aversion pour le pouvoir despotique, & dès que le parlement eut rompu avec Charles I, il entra au service du parlement, & se trouva en qualité de volontaire dans les gardes du corps du comte d'Essex, à la bataille livrée le 23 d'octobre 1642, sur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de temps après il eut une compagnie de cavalerie, & après la prise de Wader Castle en Sommersetshire il en eut le commandement. Il défendit cette place avec vigueur contre le parti du roi, qui l'emporta enfin en mars 1644. Ludlow fut pris & emmené à Oxford, mais il fut bientôt échangé. Le comté de Wilts l'élut ensuite pour son sherif, & en même temps il fut fait major sous le chevalier Arthure Hasseig. Peu de temps après il reçut lui-même commission de lever un régiment de cavalerie, avec lequel il causa de grandes pertes au parti du roi. Vers le commencement de 1646, le comté de

Wilts le nomma entre ses représentans au parlement. En 1649 il fut du nombre des juges qui, par un attentat inoui, oserent condamner à mort leur propre roi Charles I, & qui signerent cette sentence si déshonorante pour la nation. Dans la nouvelle république il eut place parmi les quarante conseillers d'état. Tant qu'il fut dans cet emploi, il s'opposa selon qu'il le put aux projets ambitieux de Cromwel, qui, pour l'éloigner, l'envoya en Irlande en 1650, avec le caractère de général-lieutenant de la cavalerie, pour y commander sous le lord député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti opposé, & s'empara de plusieurs places importantes. Ireton étant mort le 27 de novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier, qu'il céda ensuite malgré lui au général-lieutenant Fleetwood, créature de Cromwel. Ce dernier lui ôta même peu après le commandement en Irlande, parceque Ludlow témoigna hautement qu'il désapprouvoit qu'il prît la qualité & le titre de protecteur du royaume. Ludlow vécut alors en simple particulier, tantôt à Londres, tantôt chez son beau-pere, jusqu'à la mort de Cromwel arrivée en 1658. Il reparut alors en qualité de membre du nouveau parlement. Peu après on le nomma entre les vingt-un conseillers d'état du parlement, & dans la suite on lui donna le commandement suprême de l'armée en Irlande, d'où il revint à Londres pour empêcher que le nouveau gouvernement royal ne gênât le parlement. Mais malgré tous ses efforts & toutes ses intrigues, Charles II fut rétabli sur le trône de son pere, & la tête de Ludlow fut mise à prix. Mais comme il l'avoit prévu, il s'étoit retiré dès 1660. Il se sauva de Lewis à Dieppe en France, vint à Rouen, de-là à Paris & à Lyon, & se réfugia enfin à Genève, & ensuite à Lausane & à Vevay sous la protection du canton de Berne. Jacques II s'étant sauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre, où il trouva que la meilleure partie de ses biens étoit entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puissans membres de la chambre des communes. Il fit ce qu'il put pour qu'ils lui fussent rendus; mais Seymour, qui avoit plus de crédit, gagna la chambre basse, qui, le 6 novembre 1689, présenta une adresse particuliere au roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme régicide, qu'on se saisît de lui, & qu'on mît sa tête à prix. La proclamation se fit le 14 de novembre; mais Ludlow s'étoit déja retiré en Hollande, d'où il revint à Vevay, où il mourut quelques années après, fort âgé. Il a écrit l'histoire de sa vie & des révolutions d'Angleterre arrivées de son temps en trois volumes, sous le titre de, *Mémoires du lieutenant général Ludlow*.

LUDOLPHE, duc de Franconie, *cherchez* FRANCONIE.

LUDOLPHE, appellé par Bellarmin LUPOLD de Bebenberg, & par Possevin & Simler d'*Esingren*, célébre jurisconsulte, vivoit l'an 1225, selon quelques-uns, & l'an 1335, selon les autres. Trithéme même, qui le fait évêque de Bamberg, dit qu'il vécut jusqu'en 1340. Mais puisqu'il étoit chancelier de Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, frere de l'empereur Henri VII, il doit avoir fleuri dans les cinquante premieres années du XIV siécle; celui-ci succeda à Diether de Nassau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année suivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper sa place. C'est à ce même Baudouin que Ludolphe dédia son livre intitulé : *De juribus regni atque imperii*. Il en laissa un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Basle, chez Jean Oporin l'an 1566, sous ce titre : *De zelo veterum regum Galliæ & Germaniæ principum*: il y en a eu depuis plusieurs autres éditions. * Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in apparat. sacr.* Vossius, *l. 2 de hist. Lat. c.* 57. Simler, *in append. biblioth. Gesner. &c.*

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & passa quelques années dans l'ordre de S. Dominique. I[illegible]; se fit Chartreux, & fut prieur de Strasbourg vers 1330. Les auteurs de son ordre disent qu'il mourut à Mayence; mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il composa la vie de Jesus-Christ, tirée des quatre évangélistes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des commentaires sur les pseaumes, expliqués par des passages de S. Augustin, de S. Jerôme, de Cassiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de remedes contre les tentations, &c. Ses ouvrages écrits de sa main, sont conservés dans la bibliothéque du monastère de Molsheim, que les Chartreux de Strasbourg ont fait construire, & où ils se sont établis au commencement du seiziéme siécle, lorsque les hérétiques maîtres de Strasbourg les obligerent d'en sortir. * *Iter litterarium in Alsatiam & Lotharingiam* de D. Thierri Ruinart. Bostius, *cap.* 11 *de vir. illustr. Cart.* Hartman Schedel, de Nuremberg, *in chron.* Sixte *de Sienne*, *l.* 4, *biblioth. sanct.* Petreius, *biblioth. Cart. p.* 233. Trithème. Bellarmin. Possevin. Alfonse Fernandez. Vossius, &c.

LUDOLPHE, curé de Suchen, entreprit dans le XIV siécle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre-sainte, auquel il employa cinq années. A son retour il le publia, & l'adressa à Baudouin comte de Steinfort, évêque de Paderborn. On a publié ce voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo. * Vossius, *de hist. Lat.* Possevin, *in apparat. sacr.* Gesner, *in biblioth.*

☞ LUDOLPHE VAN CEULEN, géométre Hollandois du commencement du siécle passé, est célébre par l'immense approximation qu'il a donnée de la circonférence du cercle comparée au diamétre. Elle est composée de 35 chiffres, de sorte que l'erreur est une moindre partie du diamétre, que l'unité du plus grand nombre de 34 chiffres. Sur un cercle dont le rayon seroit la distance du Soleil à Saturne, on ne se tromperoit pas de l'épaisseur d'un cheveu. Ludolphe souhaita qu'on gravât ce rapport sur sa tombe, ce qui, dit on, a été exécuté. Ludolphe étoit de plus très-versé dans l'analyse algébrique, comme nous l'apprend Schotten. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages. *Fundamenta auth. & geom.* traduit du holl. en latin par Snellius, & imprimés *in*-4°, 1615. *De circulo & adscriptis*, 1619, in-4°. *Zetemata geometrica. Zetem. geom. epilogismus.* * Hist. de la quad. du cercle, *chap.* 3, *art.* 4.

LUDOLPHE ou LUDOLF (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 15 juin 1624. Il comptoit parmi ses aïeuls plusieurs sénateurs & autres personnes distinguées : il fit ses études dans l'université d'Erfort; & comme il y avoit dans cette université un célébre professeur en droit, nommé *Muller*, il prit sous lui les premiers principes de jurisprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réserva pour un autre temps, persuadé qu'avant toutes choses, il falloit s'appliquer à la connoissance des langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que sont les langues orientales, furent celles qui exciterent le plus sa curiosité. C'étoit peu pour lui de savoir à l'âge de vingt ans, le grec, l'hébreu & l'arabe, il voulut apprendre particulierement la langue éthiopique; & quelque peu de secours qu'il trouvât parmi les savans, pour se conduire dans cette étude, il ne laissa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de temps, de tels progrès, qu'il composa lui-même une grammaire pour l'intelligence de cette langue. Ensuite il revint à l'étude du droit sous le célébre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec succès, il se mit dans le gout des voyages, non pas simplement pour voir d'autres pays & d'autres peuples, mais pour former des liaisons avec les savans, & acquerir par ces secours étrangers, ce qui manquoit à ses propres connoissances. Partout où M. Ludolphe passa, il fit connoître & admirer son mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'attrait de la liberté retient bien des gens de lettres. De-là il passa en

en France où il parcourut les principales villes, fit un séjour de deux mois à Saumur, demeura ensuite quelque temps à Paris, d'où les guerres civiles l'obligerent de s'éloigner pour se rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suede, & sur-tout la reine Christine, qui s'étoit acquise une grande réputation par ses vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux savans. Ses différens voyages durerent six ans: après quoi il retourna à Erfort sa patrie, où il rendit les derniers devoirs à son pere, qui mourut en ce temps-là. Après qu'il eut reglé les affaires domestiques où cette mort l'engageoit, il se rendit utile au public dans les fonctions de conseiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant lesquels il fut souvent député pour assister aux diétes, que l'on tint au sujet des contestations, qui étoient depuis long-temps entre les ducs de Saxe, & les archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuses l'enlevoient malgré lui à ses études. Il souhaitoit impatiemment de se retirer des affaires, pour se donner tout entier aux lettres. Frédéric duc de Saxe lui permit de se retirer, en considération de ses longs services, & lui accorda avec éloge des lettres de conseiller honoraire. Alors maître de son temps & de lui-même, il crut devoir choisir pour sa demeure la ville de Francfort sur le Mein, qui, par le grand nombre de ses habitans & l'étendue de son commerce, sembloit lui faciliter les liaisons savantes qu'il vouloit entretenir en divers pays. Mais à peine fut-il établi avec sa famille dans cette ville, que l'électeur Palatin le mit à la tête de ses affaires, & lui confia le soin de ses revenus. Dans ce changement de situation, il eut occasion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le séjour qu'il y fit, il eut soin de visiter les bibliothéques de Paris, & en tira tous les secours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des langues orientales. Enfin il retourna à Francfort, où, suivant sa premiere destination, il passa le reste de ses jours sans autre soin que celui de revoir & mettre en ordre les divers ouvrages qu'il avoit composés pour le public. Il mourut le 8 avril 1704, âgé de près de 80 ans, & universellement regreté. C'étoit un homme aussi estimable par ses mœurs, que par ses talens; sachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer sa science aux autres, & à apprendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que dans ses repas même, il avoit toujours un livre sous les yeux; propre à l'exécution comme au conseil; aux affaires tumultueuses de l'état, comme aux recherches pénibles des sciences. Ses principaux ouvrages, sont, 1°. son histoire d'Ethiopie, imprimée en latin à Francfort, en 1681., *in-fol.* & dont M. des Taureaux, professeur en mathématiques au collége de Cambrai, a donné en 1684, un abrégé françois; 2°. un commentaire sur cette histoire, imprimé en 1691 *in-fol.* 3°. un appendix de la même histoire, en 1693 *in-4°.* plusieurs grammaires & lexicons pour la langue des Abyssins & l'éthiopien; & beaucoup d'autres ouvrages. * Junckerus, *commentarius de vita scriptisque, &c. Jobi Ludolphi.*

L'histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe est remplie de fautes. M. l'abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & plusieurs autres l'estimoient peu. M. l'abbé le Grand, dans sa dissertation sur cet ouvrage, la premiere de celles qu'il a jointes à la relation historique d'Abyssinie du pere Lobo, Jésuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en releve bien des fautes dans cette dissertation & dans les suivantes. M. Piques & plusieurs autres se sont toujours récrié contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par-tout le mot de *Céne* en parlant de l'Eucharistie; contre sa négligence à se servir des liturgies, qu'il disoit néanmoins avoir en abondance entre ses mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du pere Vansleb, dont il auroit pu être le disciple pour beaucoup de choses, s'il a été le maître de ce pere pour la langue éthiopienne; enfin contre la variation de ses sentimens; &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, son sentiment sur son affectation de n'employer que le mot de *Céne* en parlant de l'Eucharistie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & se brouilla avec M. Piques. M. l'abbé le Grand a rapporté dans sa premiere dissertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques, datée d'Erfort en Thuringe le 16 d'octobre 1698, & deux longues lettres de M. Piques en réponse, de la même année. M. l'abbé Renaudot en donnant au public l'histoire des patriarches d'Alexandrie, & la collection des liturgies orientales, se crut aussi obligé de réfuter quelques endroits de l'histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de son commentaire sur cette histoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partisan zélé. On inséra dans le journal littéraire de la Haye, tome 9, un mémoire sous le titre de, *Défense de la memoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas seulement à défendre ce savant des accusations de M. Renaudot, mais où l'on accuse aussi cet abbé de mauvaise foi. M. Renaudot fit, pour répondre, sa *Défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'anonyme répliqua avec hauteur dans un écrit intitulé, *Examen désintéressé du livre de M. Renaudot*, & inséré dans l'*Europe savante*, tome 10 & 11, & M. Renaudot fit une réplique à l'apologiste de M. Ludolphe, mais elle est demeurée manuscrite. *A l'égard des autres ouvrages de* M. Ludolphe, *dont nous ne parlons point ici, il faut voir* sa vie en latin par Chrétien Juncker, à Léipsic, *in-12* en 1710, & les *Mémoires* du pere Niceron, *tome III & tome X, second volume. Ce que nous venons de rapporter* ne se trouve ni dans cet auteur, ni dans Juncker.

LUDIUS, peintre, qui fut en réputation sous l'empereur Auguste, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, sur les murailles, où il représentoit de l'architecture & des paysages. * Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

LUDOVICI (Daniel) médecin Allemand, qui s'est acquis dans sa profession une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'octobre 1625. Il fut premier médecin du duc de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troisiéme de septembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'observations sur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'anatomie, & sur d'autres sujets utiles, dont on peut voir la liste dans la bibliothéque des médecins de Manget, *liv. XI.* La plus grande partie de ses ouvrages a été recueillie & imprimée *in-4°*, à Francfort sur le Mein, en 1712. On trouve aussi un abrégé de médecine tiré de sa pharmacie, imprimé au même endroit *in-8°.*

LUDOVICI (Jacques-Frédéric) célébre jurisconsulte, né à Wachtelshagen, en Poméranie, le 19 septembre 1671, fréquenta d'abord le collége de Stargard, ensuite l'université de Konigsberg, & plaida depuis, pendant quelque temps, à Stargard. Il alla de-là à Hall en Saxe, où il fut créé licencié en 1700, professeur extraordinaire en 1701, docteur en droit en 1702, assesseur de la faculté des jurisconsultes en 1705, professeur ordinaire en 1711, & conseiller aulique du roi de Prusse en 1716. On l'appella en 1721 à Giessen, pour y remplir la charge de conseiller intime du prince de Hesse, & celles de vice-chancelier & de premier professeur en droit. Il s'aquitta de tous ces emplois avec beaucoup d'honneur, & mourut le 15 décembre 1723. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, comme 1. *Delineatio historiæ juris divini, naturalis & positivi universalis*; 2. *Dubia circa hypothesin de principio juris naturæ, ejusdemque vindiciæ*; 3. *Doctrina Pandectarum, cum historia Pandectarum, & Wissenbachii emblematibus Triboniani*; 4. *Supplementum ad compendium juris Lauter-*

bacha; compendium Novellarum Justiniani; 5. Usus practicus distinctionum juridicarum, juxta ordinem digestorum; 6. Collegium juris feudalis; 7. Institutiones Justiniani cum annotationibus; 8. Rebuffus de privilegiis studiosorum, observationibus illustratus: & plusieurs autres ouvrages écrits en allemand. Son fils publia en 1724, la vie de son pere, avec un ouvrage posthume du même, intitulé: *Doctrina juris naturæ juridicè considerata.* * *Supplément françois de Basle.*

LUDOVICI (Chrétien) théologien luthérien, né à Landshut en Silésie, le 6 janvier 1663, fréquenta quelque temps l'école catholique romaine dudit lieu, & ensuite le collége d'Elizabeth à Breslau, & quelques années après l'académie de Leipsick. Il y fut créé maître-ès-arts en 1678, & la faculté de philosophie lui donna en 1693 le titre d'assesseur. Ayant fait plusieurs leçons pour les langues orientales, il fut appellé en 1697, au conrectorat de l'école de S. Thomas à Leipsick. Il obtint peu après un collégiat dans le collége de la Vierge, & en 1699, il fut nommé professeur extraordinaire des langues orientales & du talmud. En 1700 on lui donna la chaire ordinaire pour l'*Organum* d'Aristote; il prit l'année suivante le degré de licencié; & en 1724, celui de docteur en théologie. En 1730 il fut nommé *Sénior* de la nation polonoise, & en 1731 décemvir de l'académie, sénior & préposite du collége de la Vierge. Il mourut doyen de la faculté de philosophie, le 15 janvier 1732. Il avoit rempli sept fois la place de doyen de ladite faculté; & avoit été trois fois vice-chancelier, & deux fois recteur. Ses ouvrages sont: 1. *Compendium logicum recentiorum maximè placitis illustratum* 2. *Isagoge in accentuationem hebraïcam utramque, prosaïcam & metricam.* 3. *Hebraïsmus, Chaldaïsmus Targumico-Talmudico-Rabbinicus, & Syriasmus ad compendium redacti.* 4. *Dissertationes quinque in R. Levi Ben. Gerson commentaria in Hiobum.* Les trois premieres de ces cinq dissertations parurent sous le titre de *Vestigia logicæ peripateticæ à theologis orthodoxis in scriptis suis pressa*, &c. Ludovici a eu soin de plus de l'édition de quelques ouvrages de Thomas Ittigius son beau-frere, tels que les suivans: *Historiæ ecclesiasticæ secundi à Christo nato seculi capita selecta; Schediasma de autoribus, qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt; Historia concilii Nicæni; Opuscula varia;* & quelques sermons sur Jérémie. Il a accompagné la plupart de ces ouvrages de ses propres notes. M. Ludovici a laissé quelques ouvrages manuscrits, savoir: un traité latin des collections des conciles, canons & decrets des papes: *Alcoranum resolutum, inque lexico & concordantiis exhibitum.* * *Supplément françois de Basle.*

LUDWEL (Guillaume) jurisconsulte, étoit d'Elbing en Prusse. Il mourut en 1663. Il enseigna avec beaucoup de succès la jurisprudence à Altdorf pendant trente-deux ans. Ernest Cregel fit son oraison funébre. Il a laissé un commentaire sur les dernieres volontés. Voici son épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter præteri, viator. Willelmum Ludwellum patriâ Elbingensem, genere nobilem Anglum JCtum summum & in hac Altdorfina universitate per 32 annos antecessorem longè celeberrimum, Noribergæ delicium, principum oraculum, ingentem Germaniæ thesaurum, morte piâ obitâ, prid. id. sept. anno ætatis suæ quasi 74, Christi 1663, huc condi curavit, spatio sibi diligenter servato, vidua mœstissima Anna-Maria Patricia Sitzengeriana.*

Dia latent tumulo virtutum munera clausa:
Quæ sola erupit, fama perennis erit.

Ceux qui savent qu'il y a à Elbing plusieurs familles angloises établies pour le négoce, ne seront pas supris que Ludwel, né à Elbing, fut Anglois d'origine. * Konig, *bibliothéque.*

LUGAN, ville de la Chine, est la quatriéme ville métropolitaine de la province de Xansi; & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. Elle est située sur la riviere de Chang dans un terroir fort fertile. * Mati, *diction.*

LUGANO, ville du duché de Milan en Italie. Elle est capitale du bailliage de Lugano, & située sur un lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suisses se rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la possédent encore. * Mati, *diction.*

LUGANO (le bailliage de) est le premier en ordre des gouvernemens des Suisses en Italie. Son bailli porte le titre de capitaine général de tous ces gouvernemens, & commande aux autres baillis, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il est situé entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers cantons depuis l'an 1512, & il n'a rien de considérable que la ville de Lugano. * Mati, *diction.*

LUGANO (le lac de) dans le duché de Milan, entre le territoire de Como & les bailliages des Suisses, a environ cinq lieues du nord au sud, & il décharge ses eaux dans le lac Majeur, par la riviere de Tressa. * Mati, *diction.*

LUGDUS, que les auteurs fabuleux font roi des Gaulois, après Narbon son pere, auquel il succéda, fit bâtir, à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum.* C'est une fable impertinente. * Dupleix, *l. 2 des mémoires des Gaules, c.* 13.

LUGO, ville d'Espagne en Galice, que les Latins nomment *Lucus Augusti, Turris Augusti, & Ara Sextianæ.* Cette ville fut érigée en métropole au concile qui s'y tint le 1 janvier 569: aujourd'hui elle a un évêché suffragant de Compostelle. Elle fut prise par les Maures, & reprise sur eux par le roi Alfonse, vers l'an 753.

CONCILES DE LUGO.

Le premier concile de Lugo fut assemblé l'an 569, pour regler les limites des diocèses, & ériger Lugo en métropole. On ajoute aux actes de ce concile, que Jean Garcias nous a donné, plusieurs choses qui ont été établies dans les siécles suivans, pour les mêmes bornes des églises. On en célébra un autre l'an 572, & c'est à ce concile que S. Martin de Bragne envoya quatre-vingt-quatre chapitres ou canons, qu'il avoit tirés des synodes grecs & mis en latin. Il en avoit aussi ajouté plusieurs des conciles de l'église latine. Quelques-uns en mettent un troisiéme, tenu vers l'an 610. * Garcias, *de prim. eccles. Tolet. collect. concil.* Liste des conciles, dans *l'art de vérifier les dates.*

LUGO, bourg de l'Etat de l'église en Italie. Il est dans le Ferrarois, entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la forêt de Lugo, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains sous Lucius Posthumius, auquel les Gaulois tuerent vingt-cinq mille hommes. * Mati, *diction.*

LUGO (François de) frere aîné du cardinal de ce nom, dont il est parlé dans l'article suivant, naquit à Madrid l'an 1580, & se fit Jésuite à Salamanque l'an 1600. Il se plaisoit tant à s'humilier, qu'après avoir enseigné la philosophie, il demanda à ses supérieurs l'emploi d'expliquer les rudimens de la grammaire, ce qu'il obtint. Ayant ensuite enseigné la théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enseigner le catéchisme & la grammaire aux Infidéles. Mais on l'employa à des choses plus relevées; on lui donna une chaire de théologie dans la ville de Mexique & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce pays-là, ne répondroient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Espagne. Il perdit, en y retournant, la plus notable partie de ses commentaires sur la Somme de S. Thomas d'Aquin, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Castille, pour assister à la huitiéme assemblée générale des Jésuites; & il s'arrêta là après la clôture de cette assemblée, pour y exercer deux charges, celle de cen-

ſeur des livres que les Jéſuites publioient, & celle de théologien général. Mais voyant que l'on faiſoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que ſon frere étoit cardinal, il s'en retourna en Eſpagne, où il fut recteur des deux colléges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les ouvrages qu'il a compoſés. *Commentarii in primam partem S. Thomæ, de Deo, Trinitate & Angelis*, à Lyon 1647, deux volumes *in-folio*. *De ſacramentis in genere, Baptiſmo, Confirmatione & ſacra Euchariſtia*, à Veniſe 1652, *in-4°*. *Diſcurſus prævius ad theologiam moralem, ſive de principiis moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, *in-4°*. *Quæſtiones morales de ſacramentis*, à Grenade 1644, *in-4°*. * Sotwel, *biblioth. ſoc. Jeſu, pag.* 255. Bayle, *diction. critiq.*

LUGO (Jean de) Jéſuite Eſpagnol & cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il ſe diſoit pourtant de Séville, parceque ſon pere y faiſoit ſa réſidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître ſon eſprit; car il ſavoit lire les imprimés & les manuſcrits. Il ſoutint des thèſes à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque auſſitôt après, pour y étudier en droit. A l'imitation de ſon frere aîné, & nonobſtant les oppoſitions de ſon pere, il ſe fit Jéſuite le 6 de juillet 1603. Il acheva ſon cours de philoſophie chez les Jéſuites à Pampelune: il étudia en théologie à Salamanque. Après la mort de ſon pere, il fut envoyé à Séville par ſes ſupérieurs, pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon patrimoine, qui étoit fort conſidérable. Il le partagea, du conſentement de ſon frere, entre les Jéſuites de Séville & les Jéſuites de Salamanque. Il régenta la philoſophie pendant cinq ans; après quoi on lui fit profeſſer la théologie à Valladolid. Le ſuccès avec lequel il rempliſſoit cet emploi, le fit juger digne d'une chaire plus éminente; ainſi la cinquiéme année de cette profeſſion, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enſeigner la théologie. Il partit au mois de mars 1621; & après avoir eſſuyé pluſieurs dangers dans les provinces de France qu'il traverſa, il ſe rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y profeſſa la théologie pendant vingt ans. Il s'attachoit uniquement à ſon emploi, ſans s'amuſer à faire la cour aux cardinaux, & à fréquenter les ambaſſadeurs. Il ne ſongeoit point à donner aucun ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & ſon vœu d'obédience ne lui permit pas de réſiſter. Il fit publier ſept gros volumes *in-folio*. Le premier traite, *de incarnatione dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633, & l'an 1653. Le II traite, *de ſacramentis in genere, & de vener. Euchariſtiæ ſacramento & ſacrificio*, à Lyon 1636. Le III traite, *de virtute & ſacramento pœnitentiæ*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le IV & le V traitent, *de juſtitia & jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le VI traite, *de virtute divinæ fidei*, à Lyon 1646 & 1656. Le VII eſt un recueil, *reſponſorum moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des notes, *in privilegia vivæ vocis oraculo conceſſa ſocietati*, imprimées à Rome l'an 1645, *in-12*, & il a traduit de l'italien en eſpagnol, la vie du bienheureux *Louis de Gonzague*. Il dédia le IV volume de ſon grand ouvrage à Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller ſaluer ce pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce temps-là Urbain ſe ſervit de lui en pluſieurs rencontres, & lui témoigna une affection particuliere. Il le fit cardinal le 14 décembre 1643, ſans que Lugo en eût été averti, ni ſans avoir le moindre ſoupçon que le pape eût ce deſſein. Pendant qu'il fut cardinal, il ſe montra fort charitable envers les pauvres. Il diſtribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fiévre. Il mourut le 20 d'août 1660, laiſſant ſes biens aux Jéſuites de la maiſon profeſſe de Rome, & voulut être enterré aux pieds de S. Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre. Il inventa ou il renouvella l'hypothèſe des points enflés, pour ſe tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties diviſibles à l'infini, que contre les points mathématiques. * Bayle, *diction. crit.*

LUICHEU, ville de la Chine, qui eſt la neuviéme de la province de Quantung, & n'a que deux autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *diction.*

LUIDGARD, *cherchez* LUTGARDE.

LUIGI ANICHINI, habile graveur, *cherchez* ANICHINI.

LUILLIER. L'on ne rapportera ici la poſtérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & conſidérable par ſes alliances, que depuis

I. JEAN Luillier, conſeiller au parlement, qui épouſa *Marie* Marcel, fille d'*Etienne* Marcel, prévôt des marchands, dont il eut, JEAN II, qui ſuit; ROBERT, qui continua *la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; & Gillette* Luillier, mariée à *Philippe* Violle lieutenant général d'Orléans.

II. JEAN Luillier, II du nom, ſeigneur de la Motte-d'Eſgri & de Manicamp, né en 1357, fut conſeiller au parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Vitri, fille de *Michel*, ſeigneur de Goupilliers, &c. dont il eut *Michel*, mort ſans poſtérité; PHILIPPE, qui ſuit; & *Louiſe* Luillier, mariée à *Jean* de Harlai, chevalier du Guet à Paris, ſous le roi Louis XI.

III. PHILIPPE Luillier, ſeigneur de Cailli, de Manicamp, &c. capitaine & gouverneur de la Baſtille en 1460, mourut en 1517. Il avoit épouſé, 1°. *Anne* de Morvilliers, fille de *Pierre*, chancelier de France, & de *Jeanne* Boucher: 2°. *Gabrielle* de Villiers, fille de *Jacques*, ſeigneur de l'Iſle-Adam, & de *Jeanne* de Neſle. Du premier mariage vinrent, *Hélene*, mariée à *Charles* de Boiſſai, ſeigneur de Meſnieres; & *Charlotte* Luillier, alliée à *Louis* Picard, ſeigneur d'Eſtelan, bailli de Rouen. Du ſecond lit ſortirent, *Valentine*, mariée à *Jean* l'Orphevre, ſeigneur d'Hermenonville; *Magdeléne*, alliée à *Jean* de Vignacourt, ſeigneur d'Aurigni, conſeiller au parlement; *Suſanne*, qui épouſa *Philippe* d'Oignies, ſeigneur de Chaulnes; & *Oudette* Luillier, mariée, 1°. à *Louis* de Stainville, ſénéchal du Barois: 2°. à *Nicolas* de Livron, ſeigneur de Bourbonne.

II. ROBERT Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, conſeiller au parlement, & de *Marie* Marcel, avoit épouſé en 1404, *Alix* de Laiſtre, veuve de *Jean* de Popincourt, premier préſident du parlement, & qui pouvoit être niéce d'*Euſtache* de Laiſtre, chancelier de France, dont il eut JEAN III, qui ſuit; *Guyon*, mort ſans poſtérité; *Jeanne*, mariée à *Henri* Clutin; *Marie*, alliée à *Gilles* Merlin; & *Etienne* Luillier, conſeiller au parlement, qui épouſa *Marguerite* Haſte, dont il eut *Robert*, chanoine de Narbonne; *Catherine*, mariée à *Jean* Gars près de Sens; & *Alix* Luillier, qui épouſa *Pierre* Emeri.

III. JEAN Luillier III du nom, avocat général du parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épouſé 1°. *Marie*, fille de *Jean* de Bethiſi: 2°. *Catherine* de Chanteprime, fille de *Jean* de Chanteprime, général des finances ſous le roi Charles V, & de *Gillette* des Dormans, morte le 12 février 1504. Du premier mariage vinrent, PHILIPPE, qui ſuit; ARNAUD, qui fit la *branche des ſeigneurs de* VÉ, *rapportée ci-après; Euſtache*, chanoine de S. Germain l'Auxerois en 1452, mort le 21 décembre 1478; & *Jacques* Luillier, théologal de l'égliſe de Paris, profeſſeur en théologie, mort le 28 août 1489. Du ſecond mariage ſortirent, *Jean*, évêque de Meaux, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé; Jean*, prieur de Gorre; GILLES, qui fit la *branche des ſeigneurs d'*URSINES, *rapportée ci-après*; FRANÇOIS, qui fit celle *des ſeigneurs de* ROUVENAC, *auſſi mentionnée ci-après; Catherine*, premiere femme de *Nicolas* de Louviers, maître des comptes; & *Marguerite* Luillier, alliée à *Jean* Compain, greffier des préſentations du parlement.

IV. PHILIPPE Luillier, ſeigneur de Gironville, avo-

cat général du parlement en 1471, mourut le 2 octobre 1492. Il avoit épousé *Henriette* Hennequin, fille de *Jean*, seigneur de Lantaiges, avocat du roi en la ville de Troyes, & de *Guillemette* de la Garmoise, morte le 11 septembre 1484, dont il eut *Jean*, mort jeune; autre *Jean*, chanoine de l'église de Paris en 1484, dont il devint doyen, & archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; *Philbert*, provincial des Cordeliers en Bourgogne; *Jacques*, chanoine de S. Germain l'Auxerois en 1510; *Nicolas*, prieur des Chartreux à Paris; *Guillemette*, alliée à *Jean* Alligret, seigneur de Clichi, &c. lieutenant civil; *Marie*, morte jeune; *Henriette*, mariée à *Jean* de Flamberge, maître des requêtes; *Charlotte*, qui épousa 1°. *Jean* Mesme, seigneur de Marolles: 2°. *Olivier* de Salart, seigneur de Bouron, grand-fauconnier de France; *Catherine*, mariée à *Simon* Avin, seigneur de Villebon, maître des comptes; *Jeanne*, alliée à *François* de Chambon, seigneur d'Arbonville, conseiller au parlement; *Jacqueline*, qui épousa, 1°. *Jean* Perdriel: 2°. *Guillaume* Ripault; *Claude*, femme de *Louis* Hennequin-Lentaiges; *Gilette*, mariée 1°. à *Bertrand* Ripault, auditeur des comptes: 2°. à *Jacques* Chevalier, secrétaire du roi; & *Marguerite* Luillier, alliée à *Louis* Merlin, seigneur de Charentonneau, général des finances du duc de Lorraine.

SEIGNEURS DE VÉ ET DE SAINT-MESMIN.

IV. ARNAUD Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, III du nom, avocat général du parlement, & de *Marie* de Bethisi sa premiere femme, fut seigneur de Vé en Valois, & de Saint-Mesmin près de Troyes, suivit à Orléans le roi Louis XI, qui le fit conseiller de son grand conseil, & trésorier de Carcassonne en 1465, auquel temps il n'y avoit que deux trésoriers de France, l'un deçà la Loire, & l'autre en de-là, & en considération des grands services qu'il lui avoit rendus avec Eustache & Jean Luillier, évêque de Meaux, ses freres. Il avoit épousé *Catherine* Phelippes, fille de *Jacquinot*, seigneur de Landreville, & de *Catherine* la Garmoise, dont il eut JEAN, qui suit; *François*, trésorier de Carcassonne, mort sans postérité; EUSTACHE qui fit la *branche des seigneurs de* SAINT-MESMIN, *rapportée ci-après; Catherine*, mariée à *Geofroi* du Val; *Henriette*, mariée, 1°. à *Eustache* de Pleutre, lieutenant général, & président au présidial de Troyes: 2°. à *Charles* de Mesgrigni, seigneur de Colas-Verdé; & *Marie* Luillier, alliée à *Vincent* de la Peruse, seigneur de la Courtille.

V. JEAN Luillier, seigneur de Vé, lieutenant civil au châtelet, puis procureur général au parlement, mourut le 11 juin 1504. Il avoit épousé *Jeanne* de Nanterre, fille de *Jean*, procureur général au parlement, & de *Radegonde* Simon, morte le 28 août 1523, dont il eut, 1. EUSTACHE, qui suit; 2. *Arnaud*, conseiller au parlement en 1513, puis procureur général de la cour des aides en 1520, & procureur général du parlement, mort sans postérité de *Guillemette* de Guetteville; 3. *Pierre*, chanoine de l'église de Paris & archidiacre du Mans; 4. *Radegonde*, mariée à *Jean* Burdelot, conseiller, puis procureur général du parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* Brinon, seigneur de Pontillau & de la Bussiere, maître des comptes; & 6. *Cosme* Luillier, seigneur du Saussai & de Saint-Gratian, qui épousa *Isabelle* de Cuilli, dont il eut *Agnan*, seigneur du Saussai & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort sans enfans de *Marie* Gentien; *Cosme*, seigneur de Vaurichard, mort sans postérité de *Anne* le Sueur, fille de *Nicolas* le Sueur, conseiller au parlement; & *Jean* Luillier, seigneur de la Rigaudiere, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaut, qui fut reçu conseiller au parlement le 30 décembre 1522, dont il se démit en 1567, ayant eu de *Catherine* Bochart, fille de *Jean* Bochart, seigneur de Champigni & de Norroi, &c. & de *Jeanne* Tronçon, *Theodore* Luillier, seigneur de Chalandant en Brie, qui épousa *N.* Guichard; & *Arnaud* Luillier, seigneur de Boisroussel.

VI. EUSTACHE Luillier, seigneur de Vé, conseiller, puis premier président de la cour des aydes, mourut en septembre 1553. Il avoit épousé *Anne* le Clerc-de-Cottier, fille de *Jean* le Clerc-de-Cottier, seigneur d'Aulnai, conseiller au grand-conseil, & grand rapporteur & correcteur des lettres en la chancellerie de France, & de *Françoise* du Prat. Elle prit une seconde alliance avec *Jean-Robert* de Helin, seigneur de Margenci, conseiller au parlement de Paris. Elle avoit eu de son premier mariage *Jacques* Luillier, seigneur de Vé, né posthume le 28 mars 1554, après pâques, mort sans alliance depuis le 12 novembre 1574; *Françoise*, dame de Vé, mariée à *Jacques* Allegrain, seigneur d'Amblainvillier, &c. conseiller au parlement; & *Marthe* Luillier, alliée à *Jean* de Thumeri, seigneur de Boissise, conseiller au parlement.

SEIGNEURS DE SAINT-MESMIN, BOULENCOURT, &c.

V. EUSTACHE Luillier, troisiéme fils d'ARNAUD Luillier, seigneur de Vé & de Saint-Mesmin, trésorier général de France, & de *Catherine* Phelippes, fut seigneur de Saint-Mesmin, Chaussenai, Angerville, Boulencourt, Orville, la Malemaison, Guerard, Lumigni, Fontenelle, Villiers-Saint-Georges, la Houssoye, Gironville, & autres terres considérables. Ayant servi long-temps près de la personne du roi Louis XI, ce monarque lui donna en 1498 la charge de maître des comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épousé *Marie* Cœur, fille de *Geofroi* Cœur, seigneur de la Chaussée, &c. échanson du roi, & d'*Isabelle* Bureau, morte le premier août 1557, ayant survécu 33 ans son mari, dont elle eut pour enfans, JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur de Manonville, abbé d'Espernai; CHRISTOPHE, qui fit la *branche des seigneurs de la* MALEMAISON, *rapportée ci-après; Geofroi*, seigneur d'Orgeval, Tressancourt, Orville, &c. maître des comptes, mort le 12 mai 1581, sans laisser de postérité de *Marie* Ferret, sa femme, morte en 1608; *Philippe*, chevalier de Malte, commandeur de Lagnile-Sec; *Isabeau*, mariée à *Jacques* Pelletier, seigneur de Martinville en Normandie; *Jeanne*, alliée à *Jean* Brachet, seigneur de Portmorant, trésorier de France en la généralité de Languedoc; *Renée*, religieuse à Longchamp; *N.* religieuse à Chelles; *N.* religieuse à Malnoue; *Marie*, alliée 1°. à *Raoul* Aymeret, seigneur de Veluire & de Gazeau, conseiller au parlement: 2°. à *Claude* Tudert, seigneur de la Bournaliere, conseiller au parlement & président ès enquêtes; & *Eustache* Luillier, seigneur de Gironville, & de Guerard en partie, bailli de Berri, & maître des comptes, qui épousa en 1523 *Marie* Ponchet, fille de *Louis*, seigneur de Manci & de Lesigni, trésorier de France, & de *Robine* le Gendre, dont il eut un fils tué à Orléans; *Anne*, dame de Guerard, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, mariée le 22 septembre 1547 à *Nicolas* de Mornai, seigneur de Villarceaux, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme ordinaire de sa chambre; & *Charlotte* Luillier, mariée par contrat du 9 février 1554 à *Jean* Dauvet, seigneur de Rieux, maître des requêtes.

VI. JEAN Luillier, seigneur de Boulencourt, Saint-Mesmin, Angerville, maître, puis président en la chambre des comptes, prévôt des marchands, mourut en 1588. Il avoit épousé 1°. *Anne* Hennequin, fille de *Michel*, seigneur de Boinville & de Curi, & de *Catherine* Gobaille, morte en avril 1551: 2°. *Renée* Nicolai, veuve de *Dreux* Hennequin, seigneur d'Assi, président en la chambre des comptes, & fille d'*Aimar* Nicolai, seigneur de Saint-Victor, premier président

en la chambre des comptes, & d'*Anne* Baillet, dame de Goussainville. Du premier mariage sortirent NICOLAS, qui suit; *Eustache*, mort jeune; *Marie*, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548 à *Louis* Prud'homme, seigneur de Fontenai en Brie, général de Normandie; *Jeanne*, mariée à *Antoine* Nicolai, seigneur de Goussainville, premier président en la chambre des comptes; & *Catherine* Luillier, qui épousa 1°. *Thibault* Nicolai, seigneur de Bournonville, conseiller au parlement: 2°. *Pierre* de Saint-André, seigneur de Montbrun, président ès enquêtes: 3°. *André* Baillet, seigneur de Sceaux, Tresmes, &c. bailli du palais. Du second mariage vinrent, *Gabrielle*, dame d'Arzilliers & de Maisons, mariée 1°. à *François* de Marseille, maître des comptes: 2°. à *Jean* Deschamps, seigneur de Marcilli; *Renée*, alliée à *Jean* Lallemand, seigneur de Marmande, maître des comptes & grand-audiencier de France; & *Magdeléne* Luillier, qui épousa *Claude* le Roux, seigneur de Sainte-Beuve, &c. conseiller au parlement, après la mort duquel sans enfans, elle se rendit religieuse Ursuline, fonda les Ursulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertu, & fut enterrée dans le monastère du fauxbourg S. Jacques.

VII. NICOLAS Luillier, seigneur de Boulencourt, Saint-Mesmin, &c. lieutenant civil en 1459, puis président des comptes en 1567, & prévôt des marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épousé *Charlotte* de Livre, fille de *Nicolas* de Livre, secrétaire du roi, & de *Marie* du Drac, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Eustache*, seigneur de Courlange, reçu conseiller au parlement le 4 septembre 1585; *Paul*, chevalier de Malte; *Anne*, mariée à *Jacques* d'O, seigneur de Franconville-aux-Bois; *Renée*, qui épousa *Jean* Duret, médecin du roi, en reconnoissance de l'avoir retirée d'une grande maladie, morte en 1622; & *Charles* Luillier, seigneur de Saint-Mesmin, qui épousa *Anne* le Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, secrétaire du duc de Lorraine, & d'*Anne* Ferret, dont il eut *Charles* Luillier, seigneur de Saint-Mesmin, mort sans postérité de *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, seigneur de Poitrincourt, écuyer de la grande écurie du roi; & *Pierre* Luillier, seigneur de Courlange, qui épousa *Claude* de Biencourt, sœur de la femme de son frere aîné, dont il eut pour fille unique *Edmée-Claude* Luillier, dame de Saint-Mesmin, mariée à *Guillaume* du Puis, seigneur de Mont-Gobert.

VIII. NICOLAS Luillier, seigneur de Boulencourt, Angerville, &c. fut reçu président en la chambre des comptes en 1580, & épousa *Louise* Bourdet, fille unique de *Jean*, seigneur de Rodon, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, & d'*Isabelle* Seguier, dont il eut pour fille unique, *Louise* Luillier, dame de Boulencourt, mariée à *Henri* de Balsac, comte de Clermont-d'Entragues, dont sortirent deux filles.

SEIGNEURS DE LA MALEMAISON.

VI. CHRISTOPHE Luillier, troisiéme fils d'EUSTACHE Luillier, seigneur de Boulencourt, Saint-Mesmin, &c. maître des comptes, & de *Marie* Cœur, fut seigneur de la Malemaison en Brie, de Fontenelles, d'Atigni, &c. maître des eaux & forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit épousé *Charlotte* Teste, fille de *Jean*, seigneur de Coupeurai & d'Atigni, maître des comptes, & de *Jeanne* de Rueil, dont il eut LOUIS, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des seigneurs d'*ORVILLE, *rapportée ci-après*; *Isabelle*, religieuse à Longchamp; *Germaine*, religieuse à Hautes-Brieres; *Marie*, alliée à *Nicolas* Avrillot, seigneur de Champlatreux, maître des comptes; *Charlotte*, mariée à *Guillaume* du Val, seigneur de Vaugrineuse & de Claire-Fontaine, trésorier général en Languedoc; & *Anne* Luillier, qui épousa *Pierre* Laubigeois, maître des comptes.

VII. LOUIS Luillier, seigneur de la Malemaison, Balleu, Panchar, Chambri, &c. conseiller au grand-conseil, puis reçu maître des requêtes de l'hôtel du roi le 3 septembre 1603, avoit épousé *Marie* Bataille, fille de *Pierre* Bataille, seigneur de Balleau, près Jouarre, de la Ferté, d'Autonne, Panchar, &c. conseiller de la cour des aydes, & d'*Isabelle* Ferret. Elle prit une seconde alliance avec *Pierre* de Soulfour, seigneur de Bissi, président ès enquêtes, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, GEOFFROI, qui suit.

VIII. GEOFFROI Luillier, seigneur de la Malemaison, Guerard, d'Orgeval, &c. gentilhomme ordinaire de la maison du roi, mourut en mars 1636. Il avoit épousé *Claire* de Faucon-de-Ris, fille de *Claude*, seigneur de Ris, premier président du parlement de Rennes, puis conseiller d'état, & d'*Etiennette* Hault-Montmagni, dont il eut *Alexandre*, seigneur d'Orgeval, qui fut tué au siége de Montpellier contre les huguenots en 1622; GEOFFROI, qui suit; *Claude*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Louis* le Fevre, seigneur de Caumartin, président aux requêtes du palais, morte sans enfans; *Charlotte*, religieuse à Poissi; *Louise*, religieuse à Fontaine-les-Nonains; & *Claire* Luillier, mariée en 1629, à *Henri* de Briqueville, marquis de la Luzerne, maréchal des camps & armées du roi, dont des enfans.

IX. GEOFFROI Luillier, seigneur d'Orgeval, Tressancourt, la Malemaison, &c. fut reçu chevalier de Malte en 1612, mais après la mort de son frere aîné il quitta la croix de l'ordre, & prit le parti de la robe, fut reçu conseiller au parlement le 12 mars 1627, puis maître des requêtes en 1632, & mourut le 25 avril 1671. Il avoit épousé le 15 juin 1627, *Marie* Auberi, fille de *Robert*, seigneur de Brevannes, président en la chambre des comptes, & d'*Anne* Gruel, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *François* de Creil, capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de son premier mariage, *Marie* Luillier, alliée à *Charles* de Gerente, marquis de Senas en Provence; *Claude*, fille; *Geofroi*, mort jeune; *Anne* & *Claire*, religieuses à Poissi; & *Charlotte* Luillier, religieuse en l'abbaye de S. Remi, près Villers-Coterets.

SEIGNEURS D'ORVILLE.

VII. JEAN Luillier, second fils de CHRISTOPHE Luillier, seigneur de la Malemaison, &c. & de *Charlotte* Teste, fut seigneur d'Orville, &c. & maître des comptes, & élu prévôt des marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, sut ménager les esprits des plus notables bourgeois de cette ville, & qui facilita, au péril de sa vie, au roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594, en reconnoissance de quoi ce monarque lui donna une charge de président en la chambre des comptes qu'il créa en sa faveur. Il avoit épousé *Bonne* Courtin, fille de *Louis*, seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette* de Saint-Mesmin, dont il eut GEOFFROI, qui suit; *Jean*, seigneur de Biarne & de Baslin, auditeur en la chambre des comptes de Paris, qui a laissé des enfans de *Claude* de Rogres, fille de *Charles*, seigneur de Langlée & de Chevrainvilliers, & d'*Anne* le Prevost; *Philbert*, chanoine régulier de S. Victor; *Marie*, alliée à *Olivier* Fayet, seigneur de Maugarni, président ès enquêtes du parlement, morte en octobre 1652, dont vint *Bonne* Fayet, mariée à *Jacques* de Barillon, conseiller au parlement, puis président aux enquêtes après la mort de son beau-pere, dont sont issus plusieurs enfans; & *Gabrielle* Luillier, morte sans alliance.

VIII. GEOFFROI Luillier, seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu conseiller au parlement le 23 janvier 1604, laissa de *Marie* le Beau, fille de *René*, seigneur de Sanzelles, maître des requêtes, JEAN, qui suit; *Geofroi*, prieur de sainte Foi de Coulomiers, mort en

décembre 1686 ; & *René* Luillier, chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. JEAN Luillier, seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu conseiller au parlement le 10 mars 1634, mourut en octobre 1643. Il avoit épousé *Louise* de Mouci, fille de *Jean*, seigneur d'Itteville & de Lespine, maître des comptes, & d'*Isabelle* de Beauvais. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Riants, comte de Regmalart, maître des requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de son premier mariage, *Jean*, seigneur d'Orville & de Labbeville, mort sans alliance le 10 août 1708; *Marie*, religieuse en l'abbaye d'Issi, près Paris; *Jeanne*, morte novice au monastère de l'Assomption & *Louise* Luillier, mariée à *François* le Cornier, maître des requêtes.

SEIGNEURS D'URSINES.

IV. GILLES Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, III du nom, avocat général au parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, sa seconde femme, fut seigneur d'Ursines, &c. bailli de Meaux, & mourut le 22 septembre 1502. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne*, dite aussi *Catherine* le Bastier, morte le 17 juin 1476 : 2°. *Jeanne* de Chanteprime, morte le 4 février 1502. Du premier mariage sortit *Jeanne* Luillier, dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contrat du 28 septembre 1480, à *Guillaume* Dauvet, seigneur de Clagni, conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Du second mariage vinrent, GUILLAUME, qui suit; *Jean*, seigneur de Saint-Sanson, mort sans postérité; *Jacques*, chanoine de S. Germain l'Auxerrois, mort le 3 janvier 1533; & *Magdeléne* Luillier, mariée à *Jacques* Olivier, seigneur de Leuville, &c. premier président du parlement, pere du chancelier de France.

V. GUILLAUME Luillier, seigneur d'Ursines, maître des requêtes en 1523, épousa *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, seigneur de Vaujour, président aux requêtes du palais, & de *Gillette* Clutin, dont il eut *Guillaume*, conseiller au parlement en 1543; *Gilles*, mort jeune; & *Renée* Luillier, dame d'Ursines, mariée, 1°. à *Jean* Poncher, maître des requêtes : 2°. à *Gilles* de Fresnoi, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Plessis-Grandin, de Monceaux & de Jacqueville.

SEIGNEURS DE ROUVENAC.

IV. FRANÇOIS Luillier, dernier fils de JEAN Luillier, III du nom, avocat général au parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, sa seconde femme, fut seigneur de Rouvenac, près Carcassone, & trésorier de France en Languedoc. Il avoit épousé *Guillemette* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, premier président du parlement de Toulouse, & de *Claire* de Puimisson, dont il eut JACQUES, qui suit; GABRIEL, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; *Jean*, prieur de Gaure; *Anne*, mariée à *Jacques* de Puimisson, lieutenant général de Beziers; *Jeanne*, alliée à *Jean* Journance, seigneur de Tombausard, greffier en chef criminel du parlement de Toulouse; *Claire*, qui épousa *Jean* Gilbert, conseiller au parlement de Toulouse; *Philippe*, mariée à *Pierre* Rubei-de-Raba, seigneur de Pomas.

V. JACQUES Luillier, seigneur de Barberan, Montigni, Saint-Felix, &c. auditeur des comptes à Paris, mourut en avril 1570. Il avoit épousé *Anne* Thibaut, fille de *Nicolas*, seigneur de Montigni, Saint-Félix, &c. procureur général du parlement, dont il eut PIERRE, qui suit; *Nicolas*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Pierre* Morin, seigneur du Parroi, conseiller au grand-conseil; & *Magdeléne* Luillier, mariée en 1582, à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons, doyen de la chambre des comptes.

VI. PIERRE Luillier, seigneur de Montigni, Saint-Felix, &c. mourut sans laisser de postérité de *Louise* Pithou, morte en avril 1657, fille de *Pierre* Pithou, seigneur de Savoye, procureur général du parlement transféré à Tours, & de *Catherine* de Palluau.

V. GABRIEL Luillier, fils puîné de FRANÇOIS, seigneur de Rouvenac, trésorier de France en Languedoc, & de *Guillemette* de Saint-André, succéda à son pere en la terre de Rouvenac, & épousa *Anne* d'Ax, dont il eut GABRIEL, qui suit.

VI. GABRIEL Luillier, seigneur de Rouvenac, épousa *Anne* du Vivier, dont il eut PAUL, qui suit; & *Anne* Luillier, mariée à *Edouard* du Château, seigneur de Maluesse en Languedoc.

VII. PAUL Luillier, épousa *Louise* de Mallaurens, dame de la Boissonnue, dont il a eu *Henri*; *Edouard*; *N.* & trois filles.

LUILLIER (Jean) fils de JEAN Luillier, III du nom, avocat général du parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, sa seconde femme, après avoir été élu recteur de l'université de Paris, le 10 octobre 1447, en fut docteur & professeur en théologie, puis chanoine, doyen de l'église de Paris, & proviseur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé évêque de Meaux en 1483, puis confesseur du roi Louis XII, sous le regne duquel il contribua beaucoup à terminer les differends des princes, sous prétexte du bien public. En 1488 il fut élu conservateur des priviléges apostoliques de l'université de Paris. Pendant son pontificat, il célébra un synode, fit de grandes réparations à son église, & mourut le 21 septembre 1500. * *Voyez* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Du Boulai, *hist. de l'université de Paris*; Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, & du parlement de Paris*; Du Breul, *antiq. de Paris, &c.* D. Toussaint du Plessis, *hist. de l'église de Meaux, tome* I.

LUINES (ducs de) *cherchez* ALBERT.

LUITBERT, roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il succéda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut détrôné après environ huit mois de regne. * Paul Diacre, *hist. Longob.*

LUITBERT, archevêque de Mayence, dans le IX siécle, écrivit une lettre très-forte au roi Louis II, sur les désordres de l'église & de l'état. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du IX siécle.*

LUITH, contrée du royaume des Moabites, qui regarde l'Assyrie. Il en est parlé, *Isaïe XV*, 5; & *Jérémie XLVIII*, 5. On peut voir les commentateurs sur ces endroits-là.

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda à son pere Ansprand ou Arisprand, l'an 713, & regna 31 ans & sept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Sarasins de Sardaigne les reliques de S. Augustin, qu'il fit transférer à Paris le 28 février de l'an 725. Charles *Martel* avoit beaucoup d'estime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occasions. Trasimond, duc de Spolette, lui donna sujet de lui faire la guerre, surtout lorsqu'il se ligua avec Godeschalk, qui avoit envahi le duché de Bénévent. Luitprand, qui les poursuivit les armes à la main, les obligea à se réfugier dans les états du pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat ecclésiastique, & s'avança pour assiéger Rome. Ce dessein fit trembler le pape, qui écrivit à Charles *Martel*, pour lui demander secours; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand se ligua avec Grégoire, auquel il restitua quelques places, après avoir soumis Trasimond. L'an 742, il assiégea Ravenne; mais le pape Zacharie regla le différend qu'il avoit avec l'exarque. Luitprand mourut l'année suivante 743. * Paul Diacre, *hist. Longobard.* Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

LUITPRAND, LIUTHPRAND ou LITOBRAND, que Trithême nomme EUTRAND, soudiacre de Tolède, diacre de Pavie, & évêque de Cremone après Luizon, vivoit dans le X siécle. Il fut secrétaire de Berenger II, roi d'Italie, qui l'envoya l'an

948 à Constantinople, en qualité de son ambassadeur auprès de Constantin *Porphyrogenete*. A son retour il se brouilla avec Berenger, qui le chassa de son évêché; & c'est contre lui qu'il écrivit son *Antapodosis*, comme qui diroit *rétribution* ou *retour*. Il fit un second voyage à Constantinople l'an 968, à la priere de l'empereur Othon, qui l'envoya à Nicephore *Phocas*. Nous avons les œuvres de Luitprand en un volume *in-folio*, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les notes du pere Jerôme de la Higuera, Jésuite, & de Laurent Ramirés de Prado. On y trouve les six livres que Luitprand avoit composés de ce qui s'étoit passé en Europe, avec la relation de son ambassade à Nicéphore *Phocas*; mais pour le livre des vies des papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formose, quoiqu'il ait été souvent cité par les centuriateurs de Magdebourg, il est certain qu'il n'est pas de lui, comme le reconnoissent les savans, qui se moquent avec raison, des piéces qu'on a mises à la fin des œuvres de Luitprand, & de toutes ces chroniques fabuleuses des Goths, que les Espagnols lui ont attribuées. Le style de cet auteur est dur & serré, mais fort & véhément. Son histoire avoit déja été imprimée à Basle l'an 1522. * Sigebert, *cap.* 5, 27, *de script. eccles.* Trithême, *in catal. & in chron. A. C.* 892. Louis Clavitel, *in annal. Cremon.* Bellarmin. Baronius. Vossius. Possevin. Pennot, &c.

LUITSINO, ou LUISINO, natif d'Udine, dans le Frioul, au XVI siecle, fut aussi illustre par son amour pour les belles lettres, que par l'intégrité de sa vie. Le duc de Parme le choisit pour son secrétaire. Il mourut d'une mort précipitée le 7 mars 1568, dans la quarante-cinquiéme année de son âge. Ses freres le firent enterrer honorablement dans la grande église de Parme. Voilà ce que M. de Thou nous apprend de cet auteur, au livre XLIII de son histoire. Il ne parle point de ses ouvrages. Nous connoissons les suivans: *Commentarius in librum Horatii de arte poetica*, à Venise 1554, *in-4°. De compescendis animi affectibus per moralem philosophiam & medendi artem*, à Basle, 1562, *in-8°. Francisci Luisini Utinensis Parergon libri tres, in quibus tam in Græcis, quàm in Latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur.* On trouve ces trois livres pages 427 & suivantes du tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé: *Lampas, seu fax artium, hoc est Thesaurus criticus*, &c. à Francfort, 1604, *in-8°*. Dans le chapitre 17 du premier livre, Luitsino dit qu'il avoit beaucoup appris de Lazare Bonami, & se félicite de l'étroite liaison qu'il avoit eue avec ce savant. Dans le chapitre suivant, il fait un grand éloge d'Erasme. Au chapitre 4 du second livre, il parle d'un voyage qu'il avoit fait à Ferrare & à Venise, & de la bonne réception que lui fit à Chiozza, ou Chioggia, Albertus Paschaleus, évêque de cette ville, qu'il appelle un grand philosophe. Au chapitre 19 du même livre, il parle d'un traité que lui-même avoit composé sur les anciens usages que l'on avoit conservés (*De ritibus antiquis qui ad nos pervenerunt*). Entre ces usages qui ne s'étoient point abolis, il avoit mis celui de baiser la main aux personnes distinguées, & on lui avoit reproché d'avoir compté cet usage parmi ceux des anciens. Il se justifie dans ce chapitre, & apporte plusieurs autorités qui prouvent l'antiquité de cet usage. On voit par le chapitre 6 du troisiéme livre, qu'il avoit fait quelque séjour à Padoue, & qu'il y avoit fait une étroite liaison avec Jacques Gallus romain, dont il fait l'éloge. Par les chapitres 8 & 10, on voit qu'il avoit écouté à Venise les leçons de Tripho Gabriellius, & de Robortel, & il parle très-avantageusement de l'un & de l'autre, sur-tout du premier qu'il appelle, pag. 496, *Poëtarum acerrimus judex*. Il dit au commencement du chapitre 18, qu'il avoit professé les lettres grecques & latines à Reggio après *Petrus Angelius Bargæus* & *Sebastianus Corradus*. A la fin du chapitre 31, il rapporte une lettre de Jerôme Arlot, qu'il nomme *Doctissimus juvenis*.

LULLE ou LUL (Saint) disciple de S. Boniface de Mayence, n'étant encore que prêtre du clergé de S. Boniface, fut envoyé par ce prélat à Rome vers l'an 750, pour faire en son nom au pape Zacharie plusieurs demandes contenues dans une lettre dont il étoit porteur; Saint Boniface avoit jetté les yeux sur lui à cause de sa vertu & de son mérite particulier; & il s'aquitta dignement de sa commission. Boniface voyant que ses infirmités ne lui permettoient plus d'assister aux conciles, se servit, avec l'agrément du roi, de la permission qu'il avoit obtenue du pape Zacharie, d'établir un évêque en sa place sur le siége de Mayence. Il jetta les yeux sur Lul, & remit entre ses mains le soin de son église en 755, afin de pouvoir consacrer le reste de ses jours aux missions de la Frise, dont il se croyoit plus particulierement chargé depuis la mort de S. Willebrod. Lul gouverna son diocèse avec beaucoup de zèle & de piété. On voit par les lettres qui sont entre celles de S. Boniface, combien il avoit d'attention pour tout ce qui regardoit le spirituel de son église. Le pape Etienne étant mort sur la fin d'avril de l'an 757, Lul envoya ordre, dès qu'il en sut la nouvelle, aux prêtres de la Turinge, de dire trente messes pour ce pontife, de réciter le nombre de pseaumes, & d'observer les jeûnes qu'il avoit reglés par une ordonnance particuliere. Nous voyons par plusieurs exemples, qu'on avoit alors un grand soin d'envoyer dans les diverses églises les noms des fidéles qui étoient morts, afin qu'on célébrât des messes pour eux. Vers la même année 757, Lul eut un grand différend avec S. Sturme, abbé de Fulde. On n'en sait pas bien la cause. L'auteur de la vie de S. Lul en impute la faute à l'abbé. Il prétend que Sturme s'imagina que l'évêque de Mayence, en prenant soin du monastère de Fulde, comme S. Boniface le lui avoit recommandé, vouloit s'attribuer la jurisdiction sur ce monastère, & que par-là l'abbé se rendit fort odieux à ses moines. Mais S. Ludger, dans la vie de S. Gregoire d'Utrecht, dit que la réputation que Sturme s'étoit acquise au-dedans & au-dehors de son monastère, & le concours extraordinaire du peuple qui venoit l'entendre prêcher la parole de Dieu, donnerent quelque jalousie à S. Lul. Rien ne marque mieux la foiblesse humaine que de pareilles fautes, où les saints sont quelquefois capables de tomber. Quoi qu'il en soit du sujet de ce différend; Lul écouta les délations de trois faux moines de Fulde, mécontens de leur abbé, qui fiers de cet appui firent entendre au roi Pepin que Sturme étoit son ennemi secret. Sturme mandé en cour se défendit, montra son innocence, & fut cependant exilé. Lul obtint du roi l'autorité & la jurisdiction sur le monastère de Fulde, & y établit pour abbé un nommé Marc, que les moines refuserent de reconnoître. Sturme fut rappellé quelque temps après. Lul & lui se réconcilierent sincérement. Lul se trouva au concile de Rome en l'an 769, sous le pape Etienne III, qui avoit été élu en 768. Vers l'an 775 on porta contre lui quelques plaintes à Rome, & le pape nomma des commissaires pour informer sur les lieux de tout ce qui concernoit l'ordination, la conduite, les mœurs, la foi & l'érudition du prélat. On ne sait pas ce que l'on trouvoit à redire si tard à l'ordination d'un évêque respectable par sa piété, & qui avoit assisté plusieurs années auparavant au concile de Rome, *comme nous l'avons remarqué*. Peut-être désaprouvoit-on qu'il eut été ordonné du vivant de S. Boniface, & que le différend qu'il avoit eu avec S. Sturme, donna lieu dans la suite à quelques récriminations de la part des amis de ce saint abbé. Il y a apparence que Lul fut trouvé innocent. Il mourut l'an 787 ou 788. L'Eglise l'honore comme saint. * Serrarius, *hist. Mogunt.* Surius, tome V. *Sancti Bonifacii epistolæ.* Ludger, *vita sancti Greg. Ultraj. Histoire de l'église gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, *tome IV*, en plusieurs endroits, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, &

natif de l'isle de Majorque, vivoit sur la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoissance de la philosophie des Arabes, de la chymie & de la médecine, & s'en servit heureusement pour la composition de ses ouvrages, qui sont: *Generales artium libri; logicales libri Philosophici; Metaphysici; Variarum artium libri; Medicinæ; Juris utriusque; Libri spirituales prædicabiles; Quodlibetici, & disputationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans il se convertit entierement; qu'il se mit du Tiers-Ordre de S. François; qu'il alla prêcher contre les Sarasins en Afrique; & qu'ayant été assommé à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, son corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y est honoré comme martyr.

LULLE (Raimond) de Terraca, surnommé *le Néophyte*, étoit Juif, & ayant reçu le baptême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à ses anciennes maximes, il judaïsa, & osa publier ses pensées extravagantes. Il disoit qu'en certains cas, on devoit adorer le démon de l'adoration de latrie; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confessât de cœur; & que cette action étoit méritoire; que tout pécheur étoit hérétique; que Dieu aimoit autant le mal que le bien; que la loi de Mahomet étoit aussi orthodoxe que celle de J. C. qu'il étoit impossible d'observer aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propositions erronées furent examinées devant le cardinal Pierre Flandrin, & quelques autres députés du pape Grégoire XI, qui les condamna par une bulle de l'an 1376. * Charles de Bouville, *vie de Raimond Lulle.* Luc Wadingue, *in annal. & biblioth. Min.* André Schot, *in biblioth. Hisp.* Bellarmin, *de script. eccles.* Bzovius, *in annal.* Sponde, *A. C.* 1360, *n.* 15; 1397, *n.* 12, 13. Olderic. Rainaldi, *A. C.* 1372, *n.* 35.

LULLE (Antoine) de Majorque, professeur de théologie à Dole vers la fin du XV siécle. Il vivoit du temps de Rodolphe Agricola, d'Erasme, de Sturmius, & de Ramus. Il fait mention du fameux Raymond Lulle, son compatriote, qu'il qualifie de saint, & l'on croit qu'ils étoient parens. Antoine enseignoit les belles lettres à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne avec l'évêque de Besançon, qui le sollicita d'achever dans cette retraite ce qu'il avoit commencé depuis long-temps sur l'art oratoire. C'est l'ouvrage qu'il a intitulé, *Sept livres touchant le discours.* C'est proprement la rhétorique d'Hermogène, avec quelques autres préceptes tirés principalement d'Aristote & de Cicéron. Il y a encore de cet auteur un livre touchant les exercices qui conviennent à ceux qui commencent. C'est un ouvrage de la nature de celui d'Aphtone. Il est intitulé: *Progymnasmata rhetorica.* On y voit une épigramme à la louange de l'auteur par un médecin de ses amis nommé *Jean Maritot.* Elle est composée d'expressions bien hyperboliques. * Gibert, *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome* 2.

LULLI (Jean-Baptiste) sur-intendant de la musique du roi Louis XIV, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune lorsqu'une personne de qualité l'amena en France. Peu de temps après il entra chez mademoiselle de Montpensier, puis chez le roi, où sa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté si haut l'art de jouer du violon: instrument qui paroissoit plus agréable entre ses mains, qu'aucun autre de ceux qui plaisent le plus. L'usage des *Opera* n'ayant pas encore été introduit en France, le roi faisoit faire tous les ans de grands spectacles, qu'on nommoit *Balets*, où il y avoit un corps de sujet représenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli en composa les airs, les entrées & les balets; ce qui lui fit donner la charge de surintendant de la musique du roi. Pendant que les plaisirs de sa majesté l'occupoient entierement, Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Philippe de France duc d'Orléans, frere du roi, ayant jugé que les *Opera* pouvoient être introduits en France, en demanda le privilége & l'obtint. Il fit ensuite une société avec le sieur Cambert, maître de la musique de la reine-mere Anne d'Autriche, & avec le marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce dessein. Cette nouveauté plut au public, & eut assez de succès; mais ces intéressés s'étant brouillés, Perrin crut avoir un juste sujet de se plaindre, & transporta son droit de privilége à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du roi. *L'Opera* parut entre ses mains avec de nouvelles beautés: de sorte qu'il donna tous les ans jusqu'à sa mort, une piéce de sa composition, avec des applaudissemens continuels. Il mourut à Paris au mois de mars 1687, âgé de 54 ans. * *Mem. du temps.*

LULME (Paul) de Bergame, religieux de l'ordre de S. Augustin, célébre dans le XV siécle, composa divers traités, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de *Bergame*, *l.* 15 *chron.* Thrithême, *in cat.* Vossius, &c.

LUMBIER, en latin *Lumbaria*, ancienne petite ville d'Espagne. Elle est dans la Navarre, sur la riviere de Salazar, environ à deux lieues au-dessus de Sanguessa. * Mati, *diction.*

LUNA (Alvarez de) gentilhomme Espagnol, se mit si avant dans les bonnes graces de Jean II, roi de Castille, qu'il le gouvernoit absolument. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid l'an 1453, d'avoir la tête coupée, qu'on exposa pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps: ce qui parut étonnant à ceux qui savoient que cet homme avoit acquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaloient presque les richesses d'un roi. On assure qu'ayant été curieux de savoir quelle seroit sa fin, il consulta un astrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalso, qui étoit le nom d'une de ses terres; ce terme en espagnol, signifie aussi un *échafaut*; ce qui ne fut que trop véritable. * Æneas Silvius, *de Europa*, *c.* 47. Mariana, *l.* 20, 21, 22.

LUNA, bourg d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragoce vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurrea*, bourg du même royaume, situé sur le Gallego, à cinq lieues de Saragoce vers le nord. * Mati, *diction.*

LUNA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruines dans les terres de Gènes, à l'embouchure de la Magra. * Mati, *dictionaire.*

LUND (Zacharie) savant Danois, naquit en 1608, dans le Jutland méridional, où son pere *George* Lund, étoit ministre. Il étudia successivement à Flensbourg, à Hambourg, à Wittemberg & à Leipsick, d'où il revint à Hambourg. S'étant rendu dans le Danemarck, il entra dans la maison de George Wind, grand-trésorier du roi, & fut chargé de diriger les études de son fils Oliger Wind, & de l'accompagner dans ses voyages aux Pays-Bas, en Angleterre, en France, en Italie, &c. Lund fit ces voyages en homme qui cherchoit à profiter de tout: il augmenta & perfectiona ses connoissances, & se lia avec tous les savans qu'il eut occasion de visiter. De retour en Danemarck, il fut chargé du rectorat de l'école illustre d'Herlov en Séelande, à une journée de Copenhague. Il exerça cet emploi neuf ans, & ne le quitta que parcequ'il ne pouvoit plus en soutenir les fatigues. En 1654 il s'attacha à George de Séefeld, sénateur du royaume, & juge provincial de Séelande, & il fut son bibliothécaire durant trois ans. Cet emploi, conforme à son gout, lui donna lieu de faire

faire quantité de recherches utiles, dont plusieurs périrent dans l'incendie de la bibliothéque publique, arrivée en 1728. En 1657, Lund étant prêt d'entreprendre un nouveau voyage, le roi Frédéric III l'appella à Copenhague, & lui donna dans la chancellerie allemande l'emploi de déchiffreur. Il passoit en effet pour très-habile homme dans cet art. Il mourut en 1667, le 8 juin, sans avoir été marié. Il étoit habile dans les langues grecque & latine, & possédoit bien les auteurs ecclésiastiques & profanes, anciens & modernes. Il réussissoit aussi dans la poësie latine, sur tout dans le genre élégiaque, dont on voit quelques piéces parmi les poësies que Vincent Fabricius a fait imprimer. * P. J. Resenii *Inscriptiones Hafnienses. Supplément françois*, imprimé à Basle, *in fol.* tom. 3, pag. 250 & 251.

LUNDEN, ville de Danemarck en Schonie, *Lundis*, autrefois archevêché, qui avoit pour évêchés suffragans *dans le Jutland*, Sleswic, Ripen, Wiborg, Alboroch, Arhusen; *dans la Zelande*, Roschild; *dans la Fionie*, Odensée. Elle n'a aujourd'hui qu'un simple évêque qui est de la confession d'Augsbourg. Cette ville est présentement au roi de Suéde, mais si peu semblable à ce qu'elle a été autrefois, qu'elle n'a plus que le nom de ville. * Sanson.

LUNDEN ou LUNDER, petite ville du duché de Holstein, est dans le Ditmarse, près de l'Eyder, à deux lieues de Friderickstad, vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * Mati, *diction.*

LUNDEN (Ludolfe-George) Luthérien né à Hanovre, publia en 1670 trois livres sur l'authenticité de l'écriture sainte. Il fit aussi imprimer en 1672, un *Diogène Laërce.* * Konig, *biblioth.*

LUNDORPIUS (Michel-Gaspard) a continué l'histoire de Sleidan. On a aussi de lui *Acta publica*, & des notes sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard.* * Dietericus, *part. I*, *antiq. biblioth. pag.* 186.

LUNDY, petite isle sur la côte de Devon en Angleterre, à quatorze milles anglois de Hertness. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle est si bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'est accessible que par deux endroits. On y voit encore les ruines d'un vieux château & la chapelle de sainte Heléne. Elle étoit ci-devant cultivée & habitée, comme cela paroît par de certains fossés qu'on y trouve encore; mais elle n'est habitée présentement que par des oiseaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais seulement quelques broussailles couvertes de la fiente de ces oiseaux. Le malheureux roi Edouard II abandonné de ses sujets, & poursuivi de sa méchante femme, crut pouvoir se cacher en sureté dans cette triste retraite avec son favori Spencer. Thomas de la Mere, qui a écrit la vie de ce prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des sources abondantes & un grand nombre d'oiseaux de mer. Il semble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du temps de Camden. Elle est située à l'embouchure de la Saverne, sur la côte qui est au nord-ouest. * *Diction. ang.*

LUNE: c'est la plus basse des sept planétes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. Ménippe ayant été transporté un jour dans le globe de la lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine, & le pria de représenter à Jupiter l'impertinente curiosité des philosophes, qui veulent savoir tout ce qu'elle a dans le ventre, & rendre raison de ses divers changemens: car l'un dit qu'elle est habitée comme la terre; l'autre, qu'elle est suspendue en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute sa lumiere est empruntée du soleil. Enfin ils ne cessent de prendre sa mesure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit, que la lune est une isle ronde & luisante, suspendue en l'air, habitée, & dont Endymion est le roi. Apulée appelle la lune, *le soleil de la nuit*, *lunam solis æmulam*, *noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des astres, comme leur reine; d'où vient qu'Horace a dit, *siderum regina bicornis.* L'écriture dit que Dieu a fait deux grands flambeaux, l'un pour présider sur le jour, & l'autre sur la nuit; parceque le soleil & la lune nous paroissent les deux plus grands de tous les astres. Aristote nous dit que les peuples respectoient la lune comme un autre soleil, parcequ'elle en participe & en approche le plus: & Pline nous apprend qu'Endymion passa une partie de sa vie à observer cet astre, d'où prit naissance la fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Vossius montre fort au long, que la lune est la même que *Venus Uranie* ou *céleste*, qui fut célébre parmi les Assyriens; puis le culte en passa en Phénicie & en Chypre, d'où il se répandit en Gréce, en Afrique, en Italie, & jusqu'aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane étoit aussi la lune, & le nom de *Diana* semble venir de *Diva Jana*; aussi appelloit-on le soleil *Janus*, & la lune *Jana*, selon Varron: *Nunquam audivisti rure, octavo Janam Lunam*, &c. *Et tamen quædam melius fieri post octavam Janam Lunam.* On a donné à Diane l'intendance de la chasse parceque c'étoit la nuit qu'on chassoit, à la faveur des rayons de la lune. S. Jerôme dit que Diane d'Ephèse étoit représentée avec plusieurs mammelles, ce qui est propre à la lune, qu'on a cru la nourice commune des animaux. Diane présidoit aux enfantemens, parceque c'est la lune qui forme les mois, & régle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron au *l. II*, *de la nature des dieux.* *Adhibetur ad partus; ii maturescunt aut septem nonnunquam, aut plerumque novem Lunæ cursibus.* Plutarque dit que les champs Elysiens étoient la partie supérieure de la lune; que l'endroit de cette planéte, qui est tourné vers la terre, s'appelle *Proserpine* & *Antichton*; que les génies & les démons habitent dans la lune, & en descendent pour rendre des oracles, ou pour assister aux jours de fête; que la lune ne tourne sans cesse pour se joindre au soleil, que par un mouvement d'amour pour ce pere commun de la lumiere; & que les ames pures s'envolent vers le globe de la lune, qui est la même que Lucine & Diane.

A Carrhes en Mésopotamie on tenoit la lune pour un dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus*, & non *Luna.* Voici ce qu'en rapporte Spartien. « Comme » nous avons fait mention du dieu Lunus, dit-il, il » faut savoir que les doctes nous ont laissé par écrit, » & que les Carrheniens pensent encore à présent, que » ceux qui croient que la lune est une déesse, & non » pas un dieu, seront toute leur vie esclaves de leurs » femmes. Mais que ceux au contraire qui la tiendront » pour un dieu, seront toujours les maîtres de leurs » épouses, & ne succomberont jamais par leurs artifi» ces: c'est pourquoi, continue le même auteur, » quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent d'un » nom féminin, ils ne laissent pas de faire connoître » dans leurs mystères, qu'ils la prennent toujours pour » un dieu. » Il nous reste encore à présent plusieurs médailles des Nyséens, des Magnésiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la lune représentée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'arménienne. * *Antiq. rom.* Lucien, dialogue intitulé *Icaromenippe.*

LUNE, ou montagne de la lune en Afrique, entre l'Abissinie & le Monomotapa, est appellée *Bed* par les gens du pays. Il y a une autre montagne en Portugal, qui est nommée *Punta de Luna*, ou *Monte di Sentra*; & par d'autres *Cabo de la Rocca*, ou *Cabo de Rocca Sintra.* La LUNA d'Italie, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. font mention, est *Sarzane*, ville & évêché sur la côte de Gènes, proche de la Toscane.

LUNE ou LUNA, *cherchez* BENOIT XIII, & GOMEZ DE LUNA.

LUNEBOURG, ville anséatique, avec duché souverain du même nom, dans la basse Saxe, est nommée

par ses habitans *Hertzogthumb von Lunebourg*. Ce pays est situé entre l'Holsace, le Brandebourg, le Brunswick & la Westphalie. Lunebourg est la capitale du pays, sur la riviere d'Ilmenou. Elle s'est rendue considérable depuis l'an 1290, par la ruine de Bardewik, & est aujourd'hui riche & renommée pour les fontaines salées qu'on y trouve. Les autres villes de cet état sont Zell, Ultzen, Dunebourg, Harburg, Gisorn, Bardewik, Valstrode, &c. Les ducs de Lunebourg sont de la maison de Brunswick. *Voyez* BRUNSWICK.

LUNEGIANA, petit pays d'Italie, qui a pris son nom de la ville de Luna, qui est maintenant ruinée, est au levant de la riviere de Magra, le long de la côte, & est divisé en deux parties. L'occidentale, dont Sarzana est la capitale, est aux Génois; & l'orientale est une partie du duché de Massa. * Mati, *diction.*

LUNEL, petite ville de France. Elle est dans le Languedoc, entre Nismes & Montpellier, à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

LUNETTES, *cherchez* SPINA. (Alexandre)

LUNEVILLE, ville du duché de Lorraine. Elle est sur la petite riviere de Vezouse, près de la Murte, à six lieues de Nanci vers le couchant. Le duc de Lorraine y avoit fait bâtir un fort beau palais, qui fut presque consumé par le feu le 3 janvier 1719. La perte des meubles, vaisselle, d'argent & autres bijoux de prix, monta à près de cinq millions. Ce palais a été rebâti depuis avec beaucoup de magnificence & de somptuosité. * Mati, *diction.*

LUPADI, ULUBAT, en latin, *Lopadium*, *Apollonia*, petite ville de la Natolie propre en Asie, est au midi de la ville de Burse, sur la riviere de Lupadi, qui va se décharger dans la mer de Marmora, à Palormi; & qui est la même que les anciens nommoient *Rhyndacus*. * Mati, *diction.*

LUPERCALES, certaines fêtes établies par Evander, que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des calendes de mars, en l'honneur de Pan dieu des pasteurs. Les Luperques étoient deux sociétés, dont l'une portoit le nom de Fabiens, & l'autre celui de Quintiliens. Depuis, on y ajouta les Juliens, dont Dion fait mention. Auguste rétablit ces communautés, comme nous l'apprenons de Suetone. Ces prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur ministère, selon Ovide. Les Lupercales se célébrerent jusqu'au temps de l'empereur Anastase, sous le regne de Théodoric en Italie, vers l'an 496, où le pape Gelase les abolit, selon le témoignage d'Onuphre & de Baronius. C'est à ce sujet que le même pontife écrivit un traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient qu'on célébrât ces fêtes. * *T. III*, *conc.* Baronius, *A. C.* 496, *n.* 30, & *seq.* Dion, *liv.* 24. Sueton, *in Aug.* Plutarque. Varron, &c. Bayle, *dict. crit.*

LUPERCUS, auteur Grec, qui vivoit sous l'empire de Claude II, a rendu sa mémoire célébre à la postérité par la composition de divers ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas. Vossius fait mention de lui, au sujet d'un de ses traités historiques, où il parloit de l'origine d'Arsinoé en Egypte. Il est différent de LUPERCUS à qui Martial écrivit plusieurs épigrammes. * Vossius, *de hist. græc. l.* 2, *c.* 16.

LUPICIN (saint) est célébre dans les Gaules, & sur-tout dans la province Séquanoise, où, avec son frere Romain, il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme siécle. Ces deux freres étoient d'une bonne famille d'Isernore, lieu de la province séquanoise, distingué dans le temps du paganisme par un temple fameux dédié à Mercure, & par une fabrique de monnoye sous les rois de la premiere race. Lupicin fut d'abord engagé dans le siécle : il se maria pour obéir à ses parens; mais étant devenu veuf, il quitta le monde, & vint joindre son frere Romain qui menoit une vie très-austere dans le désert. Les tentations qui les attaquerent dans leur solitude les engagerent à la quitter; mais ils y rentrerent peu après avec un nouveau zèle. L'odeur de leur sainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monastere à Condat, & ensuite un second à Laucone, à deux lieues de Condat. La sœur de Romain & de Lupicin qui étoit dans le monde, touchée de leur exemple, vint les trouver avec une nombreuse suite de veuves & de filles, qui avoient la plupart leurs enfans ou leurs freres dans les monastères de Condat & de Laucone, & qui étoient résolues de vivre aussi dans la solitude & dans la vie réguliere. Romain & Lupicin leur assignerent une place appellée Baume, à deux lieues de Condat, & à une lieue de Laucone, où elles formerent une communauté, où l'on compta bientôt plus de cent religieuses. Gregoire de Tours dit que les deux freres établirent un autre monastère dans les confins de l'Allemagne : le P. Mabillon croit que c'est le monastère de Romain-Moutier, dans le Mont-Jura, du côté de Lausane. Mais l'auteur de l'histoire de l'abbaye de S. Claude croit que c'est un des prieurés qui ont dépendu de cette abbaye auprès de Nion. Après la mort de Romain, arrivée à Condat vers l'an 460, Lupicin prit le gouvernement de tous les monastères qu'ils avoient établis, & il mourut vers l'an 480, âgé de quatre-vingts ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte est ancien, & rapporté dans le martyrologe d'Usuard. Son chef & la plus grande partie de ses reliques furent découvertes en 1680. * *Voyez* l'histoire de l'abbaye de S. Claude, par M. Dunod, à la suite de son histoire des Séquanois, &c. & dans les preuves à la fin de cet ouvrage. Gregoire de Tours, *vitæ patr. c.* 1. *Anonym. apud.* Henschen. Baillet, *vies des saints*, *mois de mars*, &c.

LUPOLD, *cherchez* LUDOLPHE.

LUPSET (Thomas) de Londres, mourut à Londres le 27 décembre 1532, âgé de 35 ans. Il est auteur d'un livre sur la meilleure maniere de régler sa vie; & d'un autre où il prouve qu'un chrétien ne doit pas craindre la mort. * Konig, *biblioth.*

LUPUS, gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Vespasien des soulevemens que les Juifs de la secte des Sicaires y avoient faits, refusant avec opiniâtreté de donner le nom de maître à l'empereur. Vespasien voyant combien cette nation étoit portée à la révolte, commanda à ce gouverneur de ruiner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & se contenta de le faire fermer. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. VII*, *chap.* 37.

LUPUS, ou WOLF (Chrétien) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Ipres en Flandre, le 12 juin 1612, embrassa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ses études de théologie, qu'on l'envoya enseigner la philosophie à Cologne, où il s'acquit tant de réputation, qu'Alexandre VII (qui pour lors n'étoit encore que cardinal, nonce & légat *à latere* dans les quartiers du Rhin) l'honora d'une amitié particuliere. Le P. Lupus fut un des députés de l'université de Louvain à Rome en 1655, pour faire condamner la doctrine contraire à celle que cette université enseignoit, & il obtint ce qu'il desiroit. Ce pere passa de Cologne à Louvain, pour y enseigner la théologie, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entieres à l'étude. Il exerça ensuite les premieres charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut alors lui donner l'évêché de Tagaste, avec l'intendance de sa sacristie; mais il refusa constamment l'un & l'autre. Dans son deuxiéme voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'estime d'Innocent XI. Il en obtint un décret, sur la pureté de la doctrine de S. Augustin, & la permission de l'enseigner publiquement dans Louvain. Les papes ne furent pas les seuls dont il fut consideré; de grands princes eurent les mêmes sentimens pour lui; & le grand duc de Toscane

lui fit offrir plusieurs fois une pension considérable pour l'attirer à sa cour. Il a fait des commentaires pleins d'érudition sur l'histoire & les canons des conciles, tant généraux que particuliers ; & un livre des appellations au saint siége, dans lequel il suit aveuglément les sentimens des Ultramontains. Il a donné un fort long commentaire en forme de notes, sur le livre des prescriptions de Tertullien. Son traité sur la contrition n'est pas moins dévot que solide ; & il a donné un recueil des lettres & des monumens, concernant les conciles d'Ephèse & de Chalcedoine ; la vie & les lettres de S. Thomas de *Cantorberi*. Le pere Lupus mourut le 10 juillet de l'an 1681, âgé de 70 ans. Le pere Vinance a depuis sa mort ramassé plusieurs dissertations de ce savant, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des dissertations sur la probabilité, sur les dots des religieuses, sur la milice chrétienne, sur les droits & priviléges des réguliers, sur les processions, &c. *Son éloge contenu dans son papier mortuaire, en une feuille *in-folio*, à Louvain. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle. Sa vie, par le pere* Sabatini. Niceron, *mémoires, t. 7.*

On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son épitaphe, qu'il composa lui-même avant que de mourir ; la voici :

Hæres peccati, naturâ filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine reque LUPUS.
Indignus, non re, sed solo nomine doctor,
Verbis non factis me docuisse fleo.
Perdocuisse alios & non docuisse seipsum
Quid juvat ? O mundi fumus, inane, nihil!
Agne Deus, Patris doctrina, redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum commiserare reum :
Et latro & meretrix gratis tua regna subintrant,
Gratia peccatis fiat & ista meis.

LURE, abbaye célébre dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbeliard, du côté du couchant, & à trois ou quatre lieues de l'abbaye de Luxeu, doit son origine à S. Déicole, qu'on nomme communément S. Desle. Elle a été autrefois fort illustre, & l'abbé étoit prince du saint empire. Aujourd'hui elle est unie à celle de Morbac, & ces deux maisons n'ont qu'un même abbé. Elle est habitée par des moines Allemans. S. Déicole fondateur de cette abbaye, mourut en 625. On ne reçoit à Lure que des gentilshommes, mais on n'y exige pas la preuve des seize quartiers. La distinction & les priviléges de cette abbaye approchent de ceux de l'abbaye de S. Claude, aussi en Franche-Comté. * *Voyez* le voyage littéraire de dom Martene & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1, premiere partie, p.* 170, & M. Dunod dans son *histoire de l'église de Besançon*, à la suite de celle des Séquanois, *page* 139, &c. Mati, *diction. géograph.* &c.

LUSACE, province d'Allemagne, des dépendances du royaume de Bohême, appartient au duc de Saxe, depuis l'an 1620. Ceux du pays lui donnent le nom de *Lausnitz*. Elle est entre la Silésie, la Saxe, le Brandebourg & la Bohême, & est divisée communément en haute & basse, ou inférieure. Les villes de la haute Lusace, sont Gorlitz, Bautzen, Witaw & Lauban ; & celles de la basse, sont, Soraw, Guhen, Cotbus, qui est à l'électeur de Brandebourg, &c. * Cluvier, *descript. German.* Briet, *geogr.*

LUSARCHES, bon bourg de l'isle de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris du côté du nord. * Mati, *diction.*

LUSCIUS, poëte comique, vivoit du temps de Térence, vers l'an de Rome 551, & 203 avant J. C. Volcatius Sedigitus lui donne la neuviéme place entre les comiques. Lilio Giraldi a cru que ce poëte avoit eu une maison à Antioche, bâtie autrefois aux dépens du public, pour un prince nommé *Antiochus*, qui avoit été en ôtage dans cette ville. Vossius montre qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu faussement *Lucius* ou *Lucilius* pour *Luscius*. * Vossius, *de poët. Lat. c.* 1.

LUSCINIUS (Ottomarus) de Strasbourg, florissoit en 1520. Il a donné des *progymnasmata græca litteraturæ*. Il a traduit en latin deux centuries d'épigrammes grecques ; les harangues d'Isocrate à Demonicus & à Nicocles ; & les symposiaques de Plutarque : en quoi il a très-bien réussi. On a du même auteur les allégories & les tropologies sur l'ancien & sur le nouveau testament. Luscinius étoit religieux Bénédictin, & mourut en 1535. * Konig, *biblioth.*

LUSIGNAN, *cherchez* LUZIGNAN.

LUSO, riviere de l'Etat de l'église en Italie. Elle naît aux confins du duché d'Urbin ; & après avoir traversé une partie de la Romagne, elle se décharge dans le golfe de Venise, à quelques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques géographes prennent cette riviere pour le Rubicon des anciens, qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie : & ce sentiment est plus probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne riviere pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello ; parceque le Pisatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. * Mati, *diction.*

LUSSO, *cherchez* LIXE.

LUSTRATIONS, cérémonies sacrées, & espéces de sacrifices, par lesquels les anciens païens purifioient les maisons, les villes, les champs, ou les personnes souillées par quelque crime, par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit aussi des victimes. Les lustrations étoient ou publiques ou particulieres. Les premieres se faisoient à l'égard d'un lieu public, comme d'un temple ou d'une ville ; les autres pour l'expiation d'une maison, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y en avoit de nécessaires, dont on ne pouvoit se dispenser, comme celle des maisons en temps de peste, ou après la mort de quelqu'un ; & d'autres qui ne se faisoient que par une espéce de dévotion. Les lustrations publiques se célébroient de cinq ans en cinq ans ; on y conduisoit trois fois la victime autour du temple, de la ville, ou d'un autre lieu ; & l'on y bruloit quantité d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces lustrations des anathêmes, c'est-à-dire, une victime humaine, qu'ils immoloient après avoir fait sur cet homme toutes les imprécations possibles. On appelloit *Ambarvales, Ambarvalia*, les lustrations d'un champ avant que de couper les bleds. Celles d'une armée se nommoient *Armilustres, Armilustria*. Des soldats choisis, couronnés de laurier, conduisoient trois fois les victimes autour de l'armée rangée en bataille dans le champ de Mars, & les sacrifioient ensuite au dieu Mars, après plusieurs imprécations contre les ennemis : ces victimes étoient une truye, une brebis & un taureau. Dans les lustrations des troupeaux, le berger arrosoit son bétail avec de l'eau pure, puis bruloit de la sabine, du laurier, & du souffre, & faisoit trois fois le tour de son parc ou de sa bergerie ; ensuite il sacrifioit à la déesse Palés, avec du lait & du vin cuit, du gâteau & du millet. A l'égard des maisons particulieres, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums composés de laurier, de genevre, d'olivier, de sabine & de choses semblables. Si l'on y sacrifioit une victime, c'étoit ordinairement un cochon de lait. Les lustrations, que l'on faisoit pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations* ; & la victime étoit nommée *Piacularis*. Il y avoit encore une espéce de lustration pour les enfans, par laquelle on les purifioit ; savoir, les filles le huitiéme jour, & les garçons le neuviéme jour après leur naissance ; & ce jour-là s'appelloit *Lustricus*. La cérémonie se faisoit avec de l'eau pure, ou avec de la salive. Jean Lomeyer a recueilli presque tout ce qu'on peut dire là-dessus, dans un ouvrage intitulé : *De lus-*

trationibus veterum Gentilium, imprimé à Utrecht l'an 1681, *in*-4°. *Voyez* NONDINE. * Macrobe. Festus. Aulu-Gelle.

LUSTRE, étoit parmi les Romains, une revue générale de tous les citoyens & de leurs biens, qui se faisoit par les censeurs, de cinq ans en cinq ans complets & résolus : en sorte que le lustre renfermoit un espace de cinq années, au lieu que l'olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier auteur de cette coutume fut Servius-Tullius, sixiéme roi de Rome, vers l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant J. C. Mais dans la suite des temps il eut souvent de grands intervalles, & ces lustres ne se firent pas tous les cinq ans, comme on le peut prouver par les fastes Capitolins, où l'on voit que le cinquantiéme lustre fut fait l'an de Rome 574, & 180 avant J. C. * Tite-Live. Denys d'*Halicarnasse*. Rosin, *antiq. rom.*

LUSTRICUS-BRUTIANUS, poëte Romain, dont Pline *le Jeune* fait mention, *l.* 6, *epit.* 22, & Martial, *l.* 4, *epigr.* 23.

LUSUC, ville, *cherchez* LUCKO.

LUTACH, autrefois *Littamum*, étoit anciennement une petite ville du Norique ; ce n'est aujourd hui qu'un village du Tirol, situé sur la riviere d'Aycha, environ à quatre lieues de Brunec. * Mati, *diction.*

LUTATIUS (Q.) auteur d'un livre intitulé : *Communes historiæ.* On ne sait en quel temps il a vécu. * Varron, *l.* 9 *de lingua latina.* Solin, *c.* 2. Vossius, *de hist. lat. c.* 12.

LUTATIUS CATULUS, surnommé *Quintus* par quelques-uns, & *Caïus* par les autres, consul Romain, général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 242 avant J. C. les Carthaginois entre Drépani & l'isle nommée *Ægatés.* Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit soixante-dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année suivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions sur les isles qui sont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vingt ans deux mille deux cens talens. C'est ainsi que finit la premiere guerre punique. * Aurelius Victor, *des hommes illustres*, *c.* 41. Tite-Live, *liv.* 8, *dec.* 3.

LUTATIUS CATULUS (Q.) fut collégue de Marius, consul pour la quatriéme fois l'an 652 de Rome, & 102 avant J. C. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les pays des Grisons & la vallée de Trente, en tuerent cent quarante mille, & firent soixante mille prisonniers : ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Orose, &c. Lutatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut misérablement ; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'est de lui dont parle Cicéron, dans son livre des orateurs illustres : « Q. Catulus, dit-il, fut homme savant : il ne » le fut pas seulement à la maniere des anciens ; ses » connoissances étoient dignes de notre siécle, & même d'un siécle plus docte, si toutefois il s'en peut » trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les belles » lettres. Son discours, comme son naturel & toute sa » conduite, étoit accompagné de beaucoup de douceur. » Il parloit avec une merveilleuse pureté, comme on » le reconnoît par ses oraisons, & par le livre qu'il a » composé de son consulat, dont le style est doux & » agréable, & a de l'air de Xenophon. Il l'a dedié à » Aulus Furius son ami, qui étoit poëte.

LUTATIUS CATULUS (Quintus) fils de celui *dont on vient de parler*, fut consul avec Æmilius-Lepidus, l'an de Rome 676, avant J. C. 78. Lepidus voulant qu'on cassât tout ce qu'avoit fait Sylla, qui étoit mort la même année, Lutatius homme droit & ferme, s'y opposa, lui dit les raisons de son opposition, se mit ensuite à la tête des troupes, & chassa Lepidus de l'Italie, après l'avoir fait déclarer ennemi de la patrie. Ce fut le même Lutatius qui fit la dédicace du Capitole nouvellement reconstruit par les soins de Sylla. Il fut fait censeur avec Crassus ; mais il abdiqua cette magistrature, dès qu'il vit que les affaires commençoient à se brouiller. C'étoit un des plus honnêtes hommes qu'il y eût dans le sénat. Il étoit fort ami de Cicéron, qui date la décadence de cette compagnie depuis la mort de Lutatius, arrivée environ deux ans après son consulat. Dion, liv. 37, lui rend la justice d'avoir préféré les intérêts de la république à tous autres, & d'avoir en cela devancé de bien loin tous ses pareils. Il en donna une preuve éclatante dans l'affaire de la conjuration, où loin de se laisser gagner à l'opinion flateuse que Catilina témoignoit avoir de lui en lui révélant son secret, il produisit sa lettre, & fut des premiers à opiner pour le supplice de ses complices. * Morabin, *remarques sur l'hist. de Cicéron*, au tom. 2 de cette histoire, pag. 147 & 148.

LUTBERT, premier abbé d'Hirsauge, *cherchez* LIUTBERT.

LUTENBERG, bourg du cercle d'Autriche, est dans la basse Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à six lieues de Kanyse. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lantudum*, petite ville ou bourg de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

LUTGARDE ou LUITGARDE, femme de *Charlemagne*, Allemande de nation, aimoit les belles-lettres, & faisoit une estime particuliere d'Alcuin, comme nous le voyons dans ses épîtres. Elle suivoit l'empereur son époux à la chasse, & dans toutes les occasions montroit un courage au-dessus de son sexe. Luitgarde mourut à Tours sans enfans le 4 juin de l'an 800, & fut enterrée dans l'église de S. Martin. * Eginhard, *vie de Charlemagne.* La chronique de Tours. Sainte-Marthe, *histoire généal.* Mezerai, *hist. de France.*

LUTHER (Martin) hérésiarque, Allemand, naquit à Islebe, dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483. Son pere se nommoit *Jean* Lotter ou Lauther, & sa mere *Marguerite* Lindeman. Il changea le nom de sa famille, prit celui de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Islebe, à Magdebourg, à Isenach & à Erford, où il fut fait maître ès arts en 1503, après son cours de philosophie, qu'il acheva à l'âge de vingt ans. Un jour qu'il se promenoit hors de la même ville, la foudre tua son compagnon à ses côtés ; & cet accident le toucha si fort, qu'il fit vœu de se faire religieux. En effet, il en prit l'habit à l'âge de vingt-deux ans dans l'ordre des hermites de S. Augustin, qui étoient à Erford, & fut fait prêtre à vingt-quatre ans. Il dit sa premiere messe le 2 mai 1507, & continua à la dire régulierement pendant quinze années de suite. Quelque temps après son ordination, il enseigna la philosophie aux religieux de son institut à Wittemberg, où le duc de Saxe avoit fondé une université. Après avoir enseigné trois ans, on l'envoya à Rome, pour y pacifier quelques dissentions qui s'étoient élevées dans son ordre en Allemagne : ce qu'il exécuta avec beaucoup de prudence. A son retour il reçut le bonnet de docteur, fut professeur à Wittemberg ; & faisant valoir son feu d'esprit, sa grande mémoire & son éloquence naturelle, se fit admirer dans l'université & dans les églises. En 1516 il commença à s'appliquer à l'étude du grec & de l'hébreu. Il ne pouvoit souffrir les théologiens scholastiques, qu'il commença à combattre dès l'an 1516, par des thèses publiques, sur le franc-arbitre, sur le mérite des bonnes œuvres, sur les traditions humaines, &c. L'année suivante 1517, le pape Léon X fit publier des indulgences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'église de S. Pierre à Rome. Cette commission appartenoit aux Augustins ; & Jean Staupitz, leur vicaire-général en Allemagne, indigné de les voir supplantés par les Dominicains qu'on leur avoit subrogés, donna ordre à Luther de prêcher contre les nouveaux quêteurs. Ce dernier accomplit cet ordre avec une violence extrême ; de sorte que peu de temps après, la querelle s'échauffa & devint publique, par des accla-

mations, par des thèses & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avança d'abord des propositions douteuses; puis, se sentant pressé, s'engagea jusqu'à les soutenir dans des sens condamnés. Depuis se voyant menacé, il leva tout-à-fait le masque, & fut excommunié par le pape l'an 1520. La faculté de théologie de Paris, & d'autres universités célébres le condamnerent: ce qui ne servit qu'à aigrir de plus en plus cet esprit intraitable. La charité jointe à la crainte d'une contagion qui se répandoit de jour en jour, fit qu'on n'oublia rien dans la suite pour le ramener; mais il étoit trop tard. Luther avoit gouté le plaisir d'être chef de parti: il avoit déja grossi le sien de plusieurs princes souverains, pour qui la dépouille des bénéfices étoit une douce amorce. Fier de ces avantages, il se déchaîna contre l'église avec emportement, & sema ses écrits de basses invectives, & de termes peu chrétiens & malhonnêtes. Le duc de Saxe lui donna pour retraite le château de Vestberg, jusqu'à ce que l'empereur Charles-Quint fût sorti d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*isle de Pathmos*, qu'il employa le temps à répandre son venin dans ses écrits. L'an 1524 il quitta tout-à-fait l'habit de moine; & l'année suivante il débaucha une religieuse nommée *Catherine* de Bore, & l'épousa publiquement le 11 juin 1525. Ensuite il publia ses erreurs avec de nouveaux progrès, & en infecta tout le septentrion. Cet hérésiarque mourut à Islebe, le 18 février 1546, âgé de 63 ans. Il eut trois fils, *Jean, Martin* & *Paul*; & laissa divers ouvrages, que ses sectateurs ont recueillis avec grand soin. On ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'esprit & quelque érudition; mais c'étoit un homme rempli d'une vanité insupportable, quoique Melchior Adam & d'autres aient voulu nous le représenter comme un homme retenu & modéré: qualités qui lui ont été disputées par M. Claude, dans la défense de la réformation, & par le plus grand nombre des prétendus-réformés. Luther a composé plusieurs ouvrages, qui ont été imprimés en 1545 à Wittemberg en plusieurs volumes *in-folio*. *Voyez* LUTHERANISME. * Cochlæus, *de act. & script. Luther.* Lindan. *in dubit.* Surius, *in comment.* Prateole, *de hæres.* Ulemberg, *in vita Luther.* Florimond de Raimond, *lib.* 1 *de orig. hæres.* Sponde, *in annal. &c.* Hunnius. Seckendorf, *hist. Luther.* Melchior Adam. Melanchtonis *epistola de morte Lutheri*, dans les *epistolæ selectiores*, publiées par Gabbema.

Les sectateurs de cet hérésiarque, nommés LUTHE'RIENS, professent ses erreurs, dont voici les principales. Luther rejettoit quelques livres canoniques, & donnoit le nom d'impostures à toutes les sciences spéculatives. De tous les sacremens de l'église il n'admettoit que le baptême & l'eucharistie, encore soutenoit-il que le premier n'efface point le péché; que la confirmation n'est qu'une simple cérémonie ecclésiastique; & que dans l'eucharistie, le pain & le vin restent avec le corps & le sang de J. C. après la consécration, mais que ce corps & ce sang ne sont que dans l'usage. Il attaquoit la messe; soutenoit que ce n'est point un sacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confession; & rejettoit par le même esprit de réforme les indulgences, le purgatoire, les images, &c.

Outre cela Luther nioit le libre-arbitre, soutenant que tout se fait par nécessité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché sont des crimes; & considéroit comme des vices les vertus même des philosophes. Selon lui, les conciles peuvent errer, & leurs décisions ne peuvent faire loi; il n'y a point de subordination entre les prêtres & les évêques: le nom & l'autorité du pape est le regne de Babylone & de l'antechrist; avec la foi, les péchés ne nous sont point imputés; la justice n'est point une production de Dieu en nous, ni inhérente, mais seulement par la même foi la justice de J. C. nous est imputée. De ce faux principe il tiroit de mauvaises conclusions: savoir, qu'un fidéle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu sont absolument impossibles; & que toute la doctrine du nouveau testament n'est qu'une simple exhortation, sans qu'on puisse établir aucun précepte sur l'évangile. Cet apôtre prétendu improuvoit les jeûnes de l'église, l'abstinence des viandes, les vœux monastiques, & le célibat des personnes consacrées au service divin. Il enseignoit d'autres erreurs, que les luthériens défendent avec cette opiniâtreté & cet entêtement, qui est le caractère de l'hérésie. Cependant, comme l'esprit de division regne principalement parmi les hérétiques, ils se sont séparés en divers partis. Ainsi ils ont ceux qu'ils ont appellés *Luthero-Papistes*; parcequ'ils se servoient d'excommunication contre les sacramentaires. Les autres qui ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, ont été nommés *Luthero-Zuingliens*, *Luthero-Calvinistes*, & *Luthero-Osiandriens*. Ils ont aussi les *Confessionistes*, *Mols-Luthériens*, *Demi-Luthériens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Ils suivent tous quelques dogmes différens, & ne conviennent qu'en ce point, de combattre l'église, & de rejetter tout ce qui vient du pape. C'est cette haine qu'ils ont contre les pasteurs que J. C. a donnés à son église, qui dans le XVI siécle, leur fit prendre, durant les guerres de la religion, cette devise si peu chrétienne: *Plutôt Turc que Papiste.* * Les curieux consulteront les écrits des cardinaux Bellarmin, du Perron, de Richelieu & de Bérule; Florimond de Raimond; Sponde; Alfonse-à-Castro; Sandere; Prateolus ou du Preau; Genebrard; Surius; Gautier; Eckius; Cochlæus, &c.

LUTHERANISME, doctrine de Luther, ou secte de ceux qui suivent son hérésie. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI siécle, l'église catholique jouissoit d'une profonde paix, & toutes les puissances de l'Europe reconnoissoient l'autorité du saint siége, lorsque le plus pernicieux de tous les schismes se forma presque tout à coup, sous un prétexte peu considérable. Ce fut à l'occasion des indulgences que le pape Léon X accorda, en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenses nécessaires pour achever le superbe édifice de la basilique de S. Pierre à Rome. On dit que ce pape donna d'abord à la princesse Cibo, sa sœur, ce qui reviendroit de ces indulgences, qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit ensuite le profit de ces indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéressés voulant non-seulement se rembourser, mais aussi s'enrichir dans ce parti, choisirent des prédicateurs d'indulgences, des quêteurs & des commis propres à leur dessein: ce qui causa un grand scandale. Le pape avoit adressé ces indulgences au prince Albert, frere de l'électeur de Brandebourg, & archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce prélat donna cette commission à Jean Tetzel, religieux de l'ordre de S. Dominique, & inquisiteur de la foi, lequel y employa plusieurs religieux de son ordre, qui sans être avoués de leurs supérieurs, exagererent tellement la valeur des indulgences, qu'ils donnerent occasion au peuple de croire qu'on étoit assuré de son salut, & de délivrer les ames du purgatoire, aussitôt que l'on avoit payé les lettres qui témoignoient qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs, les commis de ces partisans, qui avoient traité du profit des indulgences, dissiperent publiquement une partie de cet argent, par des désordres scandaleux. Ce fut de-là que Jean Staupitz, vicaire général des Augustins en Allemagne, prit occasion de se déclarer contre cet abus, soit qu'il en fût véritablement touché, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux religieux de son ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les

indulgences en Saxe. Dans ce dessein, il se servit de Martin Luther, qui étoit un des plus savans religieux de son ordre, & même d'entre les docteurs de l'université de Wittemberg. Luther monta en chaire, & déclama avec véhémence contre les quêteurs & les prédicateurs d'indulgences. Ensuite il attaqua les indulgences même, qu'il disoit n'être bonnes que pour les lâches chrétiens, qui veulent s'exempter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Toussaints il fit afficher aux portes de l'église de Wittemberg des thèses, contenant quatre-vingt-quinze propositions, non pas, disoit-il, pour soutenir comme véritables, mais seulement pour les examiner dans une dispute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit beaucoup de très-fausses, contre le trésor de l'église, contre la valeur des indulgences, & contre la puissance du pape. C'est pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en opposa cent six autres, qu'il publia à Francfort sur l'Oder: il fit même bruler, comme inquisiteur de la foi, celles de Luther, dont les disciples, pour venger leur maître, brulerent aussi publiquement à Wittemberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le signal de la guerre qui s'éleva depuis, non-seulement entre les Dominicains & les Augustins, mais aussi entre les catholiques & le parti luthérien, qui commença deslors à se former contre l'église.

L'an 1518, le fameux docteur Eckius, professeur en théologie à Ingolstad, & Sylvestre Prieras, Dominicain, maître du sacré palais, écrivirent contre les thèses de Luther: lequel fit un traité contre les autorités de l'écriture-sainte & des peres, dont ils se servoient pour appuyer leurs propositions. Il envoya ce traité à Jérôme évêque de Brandebourg, son prélat diocésain, & au pape Léon, avec des lettres, où il protestoit qu'il étoit près de recevoir le jugement de sa sainteté sur cette doctrine. Mais Jacques Hochstraten, inquisiteur Dominicain, & homme très-violent, exhorta le pape à n'employer contre un si méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plutôt le monde. Prieras fit un écrit rempli d'excessives exagérations sur la puissance du pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuse aux Allemans. Cependant, comme on poursuivoit à Rome l'accusation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifestement contraire à celle de l'église; le pape le cita pour comparoître dans soixante jours à Rome devant les juges qu'on lui assigna, qui furent Jerôme de Genatiis, évêque d'Ascoli, auditeur de la chambre apostolique; & Sylvestre Prieras, maître du sacré palais. Mais à la priere du duc de Saxe & de l'université de Wittemberg, le pape consentit que la cause s'examinât en Allemagne; & commit pour en juger le cardinal Cajetan son légat, qui étoit alors à Augsbourg. Luther comparut devant le légat, avec un notaire & quatre sénateurs d'Augsbourg, en présence desquelles il fit sa protestation, qu'il n'avoit rien avancé que par maniere de dispute; qu'il se soumettoit au jugement de l'église romaine, & qu'il étoit près de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les universités de Basle, de Fribourg & de Louvain, & surtout celle de Paris. Le légat lui ordonna de se rétracter, sur peine des censures ecclésiastiques, & lui défendit de se plus présenter devant lui, s'il n'obéissoit. C'est pourquoi Luther fit afficher de nuit son appel au pape, & se retira promptement à Wittemberg. Depuis, voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il résolut de prévenir le pape, en faisant une nouvelle protestation juridique, par laquelle il déclaroit, qu'encore qu'il fût près de se soumettre au jugement du pape bien instruit, il appelloit néanmoins au concile général de tout ce que le pape pouroit ordonner contre lui, parceque tout pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année suivante 1519, après la mort de l'empereur Maximilien I, l'électeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître en qualité de vicaire de l'empire, pendant l'interregne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on se gouverne selon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puissant: de sorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux désordres & aux abus que l'on disoit s'être glissés dans l'église romaine. Le nonce Charles Miltiz, que le pape envoya alors au duc de Saxe, pour lui porter la rose solemnellement bénite, selon la coutume, le quatriéme dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du cardinal Cajétan, qu'on accusoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de sévérité; mais il n'avança rien par cette conduite: & tout ce qu'il put gagner sur Luther, fut qu'il écrivit au pape une lettre de soumission, où néanmoins il ajoutoit en termes respectueux, qu'il ne se rétracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, se fit la célébre dispute entre le docteur Eckius, Luther & Carlostad, à Leipsick, dans le château du duc George de Saxe, cousin-germain de l'électeur, en présence de ce duc, de ses conseillers, du magistrat, des docteurs & des bacheliers de l'université, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoisines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux universités d'Erford & de Paris, ausquelles on enverroit les actes de cette dispute, pour en juger. On disputa sur le libre arbitre, sur le purgatoire, sur les indulgences, sur la pénitence & sur la primauté du pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire; mais il est certain que le duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi catholique; & qu'outre les universités de Louvain & de Cologne, celle de Paris, que Luther avoit acceptée pour arbitre de sa doctrine, le condamna quelque temps après. Luther devenant plus insolent de jour en jour, envoya au pape l'an 1520 son livre *de la liberté chrétienne*, laquelle il réduit à la seule foi, qui selon lui, nous justifie, nous sauve sans le secours des bonnes œuvres, & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & singulierement de celles des papes, qui tyrannisent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia ensuite l'autorité de l'église romaine, dans un libelle allemand, qu'il eut l'audace d'adresser à l'empereur & à la noblesse germanique. Il corrompit aussi la doctrine orthodoxe touchant les Sacremens, dans son livre latin *de la captivité de Babylone*. Le pape ayant appris par ses légats & par le docteur Eckius, qu'un si grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne se pouvoit guérir par les voies de la douceur, se résolut enfin d'en venir au dernier remede dont l'église s'est toujours servie dans une pareille occasion. C'est pourquoi il fit sa constitution du 15 juin, par laquelle il condamne quarante-une propositions tirées des livres de Luther, lui donne soixante jours pour sa rétractation, & soixante jours pour envoyer à Rome sa rétractation en bonne forme; faute de quoi, ce temps expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce soit de le protéger, sous peine d'encourir la même censure. Eckius fut déclaré nonce, pour porter cette bulle en Allemagne, & principalement au duc de Saxe & à l'université de Wittemberg, avec des lettres de sa sainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le duc & l'université différoient de concert, Luther appella de nouveau du pape au concile, & écrivit contre la bulle avec beaucoup d'emportemens, appellant antechrist l'auteur de cette bulle. Il fit plus: car pour se venger de ce qu'on avoit brulé ses livres à Rome, & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dresser un grand bucher hors des murailles de Wittemberg, & suivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce spectacle, & de plusieurs docteurs, il y fit jetter le decret de Gratien, les décrétales des papes, les clé-

mentines & les extravagantes, & par-dessus tout, la bulle du pape, puis il y mit le feu lui-même, en criant de toute sa force : *Parceque tu as troublé le saint du Seigneur, que tu sois livre au feu éternel.* Cet exemple fut suivi par les disciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipsick, où le duc George, quoique bon catholique, n'osa s'y opposer, parceque Luther s'etoit rendu trop puissant dans la Saxe.

L'empereur Charles-Quint se déclara contre cet hérésiarque, & écouta favorablement le nonce Jerôme Aléandre, qui lui demanda deux choses : l'une, qu'après qu'on auroit publié la bulle du pape contre Luther, il fît bruler les livres de cet hérétique ; & l'autre, qu'il fît un édit impérial, pour exterminer de l'empire une hérésie si pernicieuse, avec son auteur. Charles-Quint commanda aussitôt que ces livres fussent brulés dans ses états du Pays-Bas, comme ils le furent aussi dans les villes des trois électeurs ecclésiastiques, à savoir, des archevêques de Trèves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'édit, il jugea à propos d'attendre jusqu'à la diéte de Wormes ; parceque le duc de Saxe s'étoit ouvertement déclaré en faveur de Luther, aussi-bien que l'électeur Palatin, & la plupart des gentilshommes, qui étoient attirés à ce parti par l'espérance de profiter de la dépouille des riches monastères & des grands bénéfices, que ce nouveau réformateur prétendoit leur abandonner : de sorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéiroit pas à l'édit impérial avant cette assemblée des états de l'empire. Lorsqu'on la tint, l'an 1521, le nonce Aléandre y fit une belle harangue, après laquelle le duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même assemblée. L'empereur y consentit, & envoya un héraut-d'armes, avec un sauf-conduit à Luther, qui se rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit sa harangue, & dit en substance, qu'il avoit composé des livres de plusieurs sortes ; les uns sur les matieres de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit se rétracter sans impieté ; les autres contre les decrets, la doctrine, les abus & l'usurpation des papes, qui tyrannisoient les chrétiens : & que se dédire de ce qu'il avoit écrit sur cela, seroit manifestement trahir l'évangile ; qu'il en avoit enfin écrit plusieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre sa doctrine & qu'il étoit tout près de la soutenir, comme aussi de se rétracter, au cas qu'on lui fît voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit que cet hérésiarque ne vouloit s'en tenir ni aux décisions des conciles, ni aux decrets des papes, l'empereur lui fit commandement le 26 avril de sortir de Wormes, & lui donna vingt-un jours pour se retirer en lieu de sureté ; & un mois après il fit publier dans la grande église, en présence de tous les princes, son édit impérial, qui mit Luther au ban de l'empire, comme un schismatique & un hérétique déclaré ; défendant à toutes personnes de le protéger, ni lui, ni ses complices. Mais cet édit ne fut pas exécuté comme l'empereur le prétendoit ; car le duc de Saxe donna des ordres secrets pour conduire Luther dans le château de Vestberg, situé sur une haute montagne, dans un pays fort desert, auprès d'Alstad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort splendidement traité, sans que l'on sût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'édit impérial, fut que l'empereur se vit obligé de s'en retourner en Espagne ; car alors les deux grands protecteurs de Luther, le duc de Saxe & le comte Palatin, étant tous deux vicaires de l'empire en Allemagne, employerent toute leur autorité pour protéger les luthériens. Luther de son côté travailloit incessamment dans sa solitude, qu'il appelloit son *isle de Pathmos*, & animoit ses sectateurs par quantité de nouveaux livres : car ce fut là qu'il écrivit ses traités contre la confession secrete, contre les messes privées, contre les vœux monastiques, & contre le célibat des ecclésiastiques, & quelques autres livres, où il tâche d'établir ses erreurs. Il eut dans ce temps-là bien du chagrin d'apprendre que la faculté de theologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit soumis, avoit le 15 avril condamné sa doctrine en plus de cent propositions tirées de ses livres, comme schismatiques, hérétiques, impies & blasphématoires. Il sut aussi que Henri VIII, roi d'Angleterre, avoit envoyé au pape Léon le traité qu'il avoit fait pour la défense des sept Sacremens, contre son livre de la captivité de Babylone. Alors il fit sa réponse à la censure de la faculté de théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces docteurs ; lesquels il reconnoissoit auparavant pour les maîtres de la véritable théologie. Il répondit aussi au roi d'Angleterre, mais d'une maniere si insolente, qu'il étoit aisé de voir qu'un homme si brutal n'étoit pas animé de l'esprit de Dieu. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le duc de Saxe ne vouloit pas qu'il sortît pour paroître en public, de peur d'offenser l'empereur qui l'avoit proscrit, Carlostad, archidiacre de Wittemberg, se voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'église de tous les Saints, où il osa briser les crucifix & les images, & renverser les autels. A cette nouvelle, Luther sortit de sa solitude, & accourut à Wittemberg, où il traita Carlostad d'hérétique & d'Iconoclaste ; disant que les images, à la réserve de celles de la divinité, étoient permises, & qu'il étoit bon de les avoir, sur-tout celle de J. C. Carlostad entreprit ensuite de nier la réalité du corps & du sang de J. C. au S. Sacrement de l'eucharistie : ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le duc de Saxe. Ensuite Luther publia son livre séditieux contre tout l'ordre ecclésiastique, & principalement contre les évêques. Il eut même l'impudence d'opposer à la bulle *In Cœna Domini*, (dans laquelle le pape l'avoit excommunié) une bulle de sa façon, qu'il nomma *la bulle de la réformation du docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéissent aux évêques, & qui les protégent, sont les ministres de satan. Ce fut en ce même temps qu'il fit paroître une traduction de la bible, dans laquelle, sans s'arrêter à la vulgate, reçue & autorisée solemnellement par l'église, il suit tantôt l'hébreu mal interprété, & tantôt le grec corrompu ; retranchant ou ajoutant ce qui peut nuire ou servir à ses dogmes, principalement dans le nouveau testament. Jerôme Emser, docteur de Leipsick & conseiller du duc George de Saxe, cousin-germain de l'électeur, entreprit le premier de faire voir les faussetés de cette version ; & pour la convaincre d'erreur, il en fit une très-fidéle, où l'on remarquoit aisément tous les endroits que l'on avoit falsifiés dans l'autre. Cela fut cause que plusieurs princes ecclésiastiques & séculiers (comme l'archiduc Ferdinand frere de l'empereur, le duc George de Saxe, & le duc de Baviere) firent des ordonnances & des édits contre cette méchante traduction, qu'ils firent bruler, ordonnant à tous leurs sujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établissement du luthéranisme, parceque l'électeur de Saxe protégeoit Luther & ses disciples.

Comme les Augustins de Wittemberg, qui adhérerent les premiers à la secte de leur confrere, ne disoient plus leurs messes de fondation, & ne faisoient simplement que la cène, en consacrant le pain & le vin, & les distribuant à ceux qui vouloient communier ; le duc de Saxe consulta là-dessus l'université, qui décida qu'on ne pouvoit en conscience tolérer la messe des catholiques. C'est pourquoi ce prince laissa faire Luther, qui réforma la ville de Wittemberg à sa mode, & régla les cérémonies de la messe, ou de la cène, selon sa doctrine. Il fit aussi un réglement pour tous les biens d'église, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les évêques, les abbés & les moines, tous les fonds & tous les revenus des évêchés, des abbayes & des monastères appartinssent aux princes ou aux communautés des vil-

les où ils étoient situés, si ce n'étoit que les évêchés fussent érigés en principautés séculieres; que tous les couvens des religieux mendians fussent changés en écoles publiques pour l'instruction des enfans, ou en hôpitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des pasteurs, des ministres, des recteurs & des officiers des écoles & des hôpitaux. Ce projet excita les princes & les magistrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la diéte de Nuremberg, l'an 1523 : car le nonce Chérégat, envoyé de la part du pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la bulle de Léon X, & de l'édit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce remede n'étoit plus de saison; qu'il falloit que le pape convoquât, du consentement de l'empereur, un concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on réformât l'état ecclésiastique, & sur-tout la cour de Rome; enfin qu'on satisfît la nation germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont plusieurs tendoient manifestement à détruire l'autorité du pape, la discipline de l'église, & les coutumes observées de temps immémorial dans le christianisme. On ajouta qu'en attendant le concile, on donneroit ordre que les prédicateurs de part & d'autre ne prêchassent que la pure parole de Dieu, & que les luthériens n'écrivissent plus rien contre les catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet édit de Nuremberg étoit à son avantage, quoiqu'il n'eût pas lieu d'en être fort content; mais il eut la satisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Gustave roi de Suéde, & Frédéric roi de Danemarck, contracterent alliance, & s'accorderent à changer de religion, pour établir le luthéranisme dans leurs états. Il y eut une seconde diéte à Nuremberg l'an 1524, où le cardinal Campége, légat du pape Clément VII, demanda l'exécution de la bulle du pape Léon X, & de l'édit de l'empereur contre Luther, sans parler du concile que les Allemans avoient demandé dans la diéte précédente. L'ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignit au nom de son maître, de ce qu'on avoit différé si long-temps l'exécution de l'édit de Wormes; mais ceux qui favorisoient le luthéranisme, l'emporterent à la pluralité des voix; & l'on fit un decret, par lequel on déclara qu'il étoit nécessaire que le pape convoquât, du consentement de l'empereur, un concile dans la Germanie; & que cependant les princes seroient obligés de faire observer l'édit de Wormes, *autant qu'ils le pouroient*; ce qui étoit justement leur laisser la liberté de n'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux assemblées de Nuremberg, la secte de Luther, qui de la haute Saxe s'étoit répandue particulierement dans les provinces septentrionales, acheva de s'établir dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wismar, de Rostock, & tout le long de la mer Baltique : elle passa même dans la Livonie & dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien.

Ce fut en ce temps-là que Luther quitta son habit d'Augustin, pour prendre un habit de docteur; & que renonçant à la qualité de *révérend Pere*, qu'on lui avoit donnée jusqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute sa vie. La joie que cet hérésiarque eut de se voir à la tête d'un grand parti contre l'église romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le traité qu'Erasme écrivit contre lui, touchant le libre arbitre. Il y répondit par un libelle intitulé : *De l'arbitre esclave, contre le libre arbitre défendu par Erasme.* L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, se firent chefs des Enthousiastes & des Anabaptistes, & prêcherent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances ecclésiastiques ou politiques, qui pussent lier les hommes, que Jesus-Christ avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'opposa inutilement à ces fanatiques, qui exciterent de grands désordres, par la révolte d'une infinité de paysans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces rebelles furent défaits dans une bataille par plusieurs princes d'Allemagne. Vers le même-temps Luther se maria à une religieuse, nommée *Catherine* de Bore, & exhorta fortement les ecclésiastiques & les moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe landgrave de Hesse, embrassa le parti luthérien, qu'il rendit encore plus puissant par ses manieres hardies & violentes : ce qui parut d'abord dans la diéte de Spire sur la fin du mois de juin; car s'étant joint au duc de Saxe, il fit ordonner que l'empereur seroit supplié de procurer dans un an un concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différends de la religion; & que cependant chacun pouroit agir dans ses états, en sorte qu'il pût rendre bon compte de sa conduite & à Dieu & à l'empereur : ce qui étoit donner la liberté de conscience, que les luthériens prétendoient obtenir dans cette diéte.

Au mois de mars 1529, on tint une seconde diéte à Spire, où présidoient Ferdinand roi de Hongrie, Fréderic comte Palatin, & Guillaume duc de Baviere. Cette assemblée fit un nouveau décret, par lequel il étoit ordonné : *Que les Catholiques ne pouroient changer de religion; que les Luthériens seroient tolérés jusqu'au nouveau concile, sans néanmoins qu'il leur fût permis d'inquieter les catholiques; que les Sacramentaires seroient bannis de l'empire, & les Anabaptistes punis de mort; & que les prédicateurs ne pouroient nulle part prêcher l'évangile, que selon le sens approuvé par l'église.* Ce décret ne plut pas aux princes Luthériens, qui furent soutenus par les députés de quatorze villes impériales, & qui protesterent qu'ils n'y pouvoient obéir, & qu'ils en appelloient au concile général ou national. C'est de cette solemnelle protestation qu'est venu le fameux nom de PROTESTANS, que les Luthériens prirent alors, & dont les autres novateurs, & principalement les Calvinistes, se sont depuis accommodés, comme d'un titre qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les députés des princes allerent trouver Charles-Quint à Plaisance, où ils lui présenterent cette protestation; mais l'empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté : *Qu'il vouloit que le duc de Saxe & ses alliés se conformassent à ce decret; & qu'après avoir conféré avec le pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le landgrave de Hesse tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet, il ménagea une conférence entr'eux au commencement d'octobre à Marpurg, ville située dans ses états, où d'une part Luther se rendit, accompagné de Philippe Melanchthon & de Juste Jonas, avec trois célébres ministres de sa secte, Osiander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Augsbourg; d'autre part, Zuingle, chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, ministre de Basle, Martin Bucer & Hédio. La dispute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de son corps & de son sang; Luther soutint constamment que le corps & le sang y étoient présens; mais sous la substance du pain & du vin, & seulement dans l'usage & la manducation du sacrement, hors de laquelle il ne reconnoît pas cette présence : ainsi la conférence se rompit sans qu'ils pussent s'accorder. L'an 1530 Charles-Quint convoqua la diéte d'Augsbourg, où les Protestans présenterent leur confession de foi. (*Voyez* l'article CONFESSION D'AUGSBOURG.) L'empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette assemblée un decret, le 22 septembre, par lequel il donna aux Luthériens du temps jusqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas se conformer dans tous les points de la créance catholique,

catholique, aux princes & aux autres membres de l'empire; ordonnant que pendant ce temps-là le duc de Saxe, les princes ses associés & les villes impériales ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la foi de l'église catholique & romaine, ni empêcher que les catholiques n'eussent libre exercice de l'ancienne religion dans leurs états; & que dans six mois, après la fin de la diéte, on tâcheroit de convoquer un concile, pour le célébrer un an après sa convocation. L'empereur en concluant la diéte, fit un second édit le 19 novembre, par lequel il ordonna : *Que la seule religion catholique seroit exercée dans tout l'empire, & défendit à toutes sortes de personnes, sous peine de confiscation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les usages & dans les cérémonies de l'église, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le concile.* L'année suivante les princes Protestans firent la fameuse ligue de Smalcalde. Charles-Quint ne se voyant pas en état de s'opposer à ces princes confédérés, ni de résister en même temps à Soliman empereur des Turcs, qui venoit fondre sur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions : *Que les édits de Wormes & d'Augsbourg seroient suspendus à l'égard des Protestans Luthériens, qui seroient tolérés jusqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un concile, dont l'empereur procureroit la convocation dans six mois, à faute de quoi on tiendroit une diéte générale pour terminer cette affaire.*

Le parti luthérien se fortifiant toujours, & ayant refusé la bulle de l'indiction du concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'empereur convoqua une diéte générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une exposition de foi, qu'on avoit présentée à l'empereur, pour concilier les deux partis: mais après un mois d'examen & de dispute, il se trouva que ces théologiens ne purent convenir que de cinq ou six articles concernant la justification, la liberté de l'homme, le péché originel, le baptême, les bonnes œuvres & l'épiscopat. Quand on vint aux autres, sur-tout à celui de l'Eucharistie, les Luthériens ne voulurent jamais se rendre. L'empereur voulant finir ces contestations, parcequ'il lui étoit nécessaire de faire la paix en Allemagne, termina la diéte par un édit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la conférence des docteurs, seroit remis au concile général ou national, ou enfin à la prochaine diéte; & que cependant les Protestans seroient obligés de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, sans rien innover; leur défendant très-étroitement de solliciter personne à quitter l'ancienne religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'assurer du secours des Protestans dont il avoit besoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui suspendoient tous les édits qu'on avoit faits contr'eux. La diéte de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'empereur y fit un édit, par lequel, en attendant qu'on dressât une formule de foi dans la prochaine diéte, de l'avis des savans docteurs choisis de part & d'autre, il suspendit de nouveau l'édit d'Augsbourg, & ordonna que les Luthériens jouiroient paisiblement des biens d'église qu'ils possédoient, & qu'ils seroient admis au nombre des juges de la chambre impériale. Au mois de septembre se fit la célébre paix de Crespi ou de S. Jean des Vignes, entre l'empereur & le roi de France. Alors ces deux monarques convinrent qu'ils agiroient de concert pour le bien de la religion, & écrivirent au pape pour l'indiction du concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle bulle du 19 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Protestans, on tint en mars l'assemblée des états de l'empire à Wormes, où les Luthériens protesterent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce concile pour légitime, parcequ'il avoit été résolu à la derniere diéte de Spire, que l'on dresseroit une formule de foi, qui seroit universellement reçue, en attendant le concile. L'empereur remit la décision de cette affaire à la diéte de Ratisbonne, où tous les princes seroient obligés de se trouver dans le 6 janvier 1546, & ordonna que l'on y présenteroit une formule de foi, qui pût être reçue des deux partis. Les docteurs catholiques, choisis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Espagnol; Erard Billichius, de l'ordre des Carmes; Jean Hofmester, Augustin; & le célébre Jean Cochlée. Les Protestans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Melanchthon; mais après quelques jours de conférences, les quatre docteurs Protestans s'évaderent de Ratisbonne, peut-être parceque Martin Luther mourut en ce temps-là. Depuis que cet hérésiarque eut vu le concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il fit paroître plus d'emportement que jamais contre l'église romaine & contre le pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ses dogmes; & il n'épargna rien pour animer les princes Protestans contre cette sainte assemblée, lorsque Dieu le tira soudainement de ce monde le 18 février 1546.

L'empereur se rendit à la diéte de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort surpris de n'y trouver pas un des princes confédérés. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit se soumettre au concile de Trente; mais les députés des Protestans n'y voulurent jamais consentir. Ainsi l'empereur résolut enfin d'employer la force des armes, pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux princes confédérés, comme à des rebelles; & le pape, qui s'étoit joint à l'empereur, la leur déclara comme à des hérétiques, qui s'opposoient à la célébration du concile. Charles-Quint ayant vaincu les princes Protestans, fit son entrée en triomphe à Augsbourg sur la fin de juillet 1547, & y tint l'assemblée générale des états de l'empire au mois de septembre suivant. Là, les princes confédérés (à la réserve du duc de Saxe) & les députés des villes protestantes se soumirent au concile de Trente; mais la translation de ce concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'empereur de faire ce fameux édit, qu'on appella l'*Interim*, pour être observé dans tout l'empire, en attendant la définition du concile écuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Protestans refuserent de s'y soumettre. Cependant Maurice électeur de Saxe, fit la guerre à l'empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Passau, *qui permettoit dans tout l'empire, l'exercice libre du luthéranisme, conformément à la confession d'Augsbourg; qui portoit que cette liberté dureroit toujours, au cas que l'on ne pût accorder dans six mois les différends des deux religions.* Ainsi le luthéranisme fut absolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il posséde aujourd'hui dans les villes & dans les états, où l'on en fait publiquement profession. L'an 1557, l'assemblée de Ratisbonne demanda une conférence des docteurs catholiques & protestans, pour terminer les controverses des deux partis : on la tint à Wormes au mois de septembre; mais sans succès, les Protestans s'étant divisés entr'eux. L'an 1560, les docteurs de Magdebourg composerent leurs centuries ou leur histoire ecclésiastique, pour se précautioner contre le concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils seroient condamnés, comme ils le furent en effet. *Voyez* l'article de ce concile sous le mot TRENTE. * Maimbourg, *hist. du luthéran.* M. de Thou, *hist.* Fra-Paolo, *hist. du concile de Trente.* Sleidan, *hist.* Seckendorf, *apologie. du luthéranisme.*

LUTHÉRIENS RELACHÉS. On donne ce nom à ceux qui accepterent l'*Interim* publié par l'empereur Charles-Quint, & qui reçurent les cérémonies de l'église & les constitutions des conciles qui y étoient contenues, touchant plusieurs articles de l'ancienne discipline, se contentant de la permission de communier sous

les deux espéces, & de celle de se marier, qui étoit accordée aux prêtres, en attendant la décision d'un concile sur les matieres de la religion. Ces Luthériens relâchés se diviserent en trois sectes. La premiere fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profession d'observer inviolablement l'*Interim* dans toute son étendue, & sans y rien ajouter, diminuer, ni changer. Leurs raisons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la religion, & que l'on en pouvoit douter ou n'en pas douter, sans intéresser sa conscience. Il choisirent Mélanchthon pour leur chef. La seconde secte fut introduite par le docteur Pace, & par les autres théologiens de Leipsick ville de Misnie, qui ne trouvant pas l'*Interim* à leur gré, se donnerent la liberté de le réformer, dans le dessein de réunir les Luthériens entr'eux : ce qui ne réussit pas. La troisiéme secte des Luthériens relâchés fut celle des théologiens de Franconie, sujets du marquis Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'*Interim* de l'empereur, ni celui de Leipsick, en composerent un autre, qui passa pour une troisiéme sorte de confession de foi.

LUTHERIENS RIGIDES : nom de ceux qui ne vouloient pas souffrir qu'on changeât rien de ce que Luther avoit établi. Leur chef fut Matthias Flaccius Illyricus, qui se rendit fort célébre par l'ouvrage des centuries de Magdebourg, qu'il composa avec six autres savans de la religion prétendue réformée. *Voyez* FRANCOWITS.

LUTHERO-ZUINGLIENS, secte des disciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque chose de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accorderent ensemble sous ce nom, pour ne pas se détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. *Consultez* les auteurs cités dans l'article LUTHER & LUTHERANISME.

LUTHUMIERE (François de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN baron de la Luthumiere, &c. gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de *Charlotte* du Bec. Quoique devenu l'aîné de sa maison, après avoir fait son cours de théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut auditeur du cardinal Grimaldi, qui fut envoyé nonce en France, & qui chargea notre abbé de porter, le 2 janvier 1644, à la faculté de théologie de Paris, la bulle du pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Jansénius. Ayant été ordonné prêtre le 15 juin 1647, on parla de l'élever aux premieres dignités de l'église; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la cour; & il ne chercha que les moyens de rendre service à l'église, en s'associant quelques vertueux ecclésiastiques dans la paroisse de Brix, qui vivant en commun, pussent travailler à l'instruction du peuple des paroisses qui relevoient de la baronie de la Luthumiere. Pour cela il bâtit en 1648 une maison près le cimetiere de cette église. Mais son zèle n'étoit pas satisfait; & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la résolution de travailler à l'établissement d'un séminaire où l'on pût apprendre à la jeunesse les humanités, la philosophie & la théologie, pour la former de bonne heure à l'état ecclésiastique & à la vertu, ayant remarqué dans le temps de ses missions, que les ecclésiastiques de la campagne étoient si grossiers & si ignorans, qu'ils étoient tombés dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les sciences. Il choisit pour son dessein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce pays-là; & traita en 1654 avec M. Auvri, alors évêque de Coutances, d'un manoir épiscopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruine, & n'étoit affermé que cent livres depuis long-temps. Par le contrat il s'obligea de faire à perpetuité cent cinquante livres de rente à l'évêque, de rebâtir un appartement où l'évêque & ses gens pourroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire construire un grand & magnifique bâtiment pour servir de séminaire aux ecclésiastiques capables d'instruire la jeunesse dans la piété & dans la science ecclésiastique. Quoique cet établissement eût été loué & approuvé par M. Auvri & par M. le Clerc de Lesseville, son successeur, les ennemis de cette maison, jaloux de la réputation où elle étoit, qui lui attiroit des séminaristes de tous les côtés, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de succès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Jansénistes. Comme ce bruit, quoique sans fondement, étoit suffisant pour diminuer les avantages que ce séminaire procuroit au diocèse, on présenta requête à M. l'évêque de Coutances en 1664, pour le supplier de faire les informations nécessaires. M. de Lesseville, alors évêque de Coutances, se transporta sur les lieux; & après avoir reçu lui-même les dépositions, il rendit sa sentence, par laquelle il défendit sous peine d'excommunication de tenir de pareils discours contre le séminaire : ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maison, tant que M. de Lesseville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant succédé en 1666, on lui déféra les écrits du professeur de philosophie de ce séminaire : ce prélat examina lui-même & fit examiner ces écrits, qu'il aprouva, & même il jugea à propos que ce professeur enseignât la théologie. Vers ce temps-là, les contestations sur le jansénisme furent terminées par le pape Clément IX. L'abbé de la Luthumiere & ses ecclésiastiques souscrivirent la condamnation des erreurs que le pape & l'église de France avoient prétendu condamner dans les cinq propositions : ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouiroient d'une paix, qui leur avoit tant couté de peines, & conformément aux déclarations du roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on renouvella contre ce séminaire les anciennes accusations de jansénisme; & en 1671, M. Marion, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux ordinans le catéchisme du concile de Trente : ce docteur ne fut pas favorable aux séminaristes. Enfin M. de la Luthumiere ne pouvant avoir réponse aux requêtes qu'il avoit présentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ses professeurs, fut obligé de renvoyer les séminaristes, & ne garda avec lui que quelques ecclésiastiques pour y continuer l'office canonial, & aquitter les autres fondations du séminaire. Il resta en cet état jusqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire sortir tous ceux qui portoient l'habit ecclésiastique, à quoi il obéit; mais il fit venir jusqu'à sa mort des prêtres de la ville pour aquitter les fondations de son séminaire. Depuis ce temps-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumiere y donnât les mains, cela fut impossible : de sorte que par son testament il le laissa avec tous ses biens, meubles & livres à la congrégation des Prêtres de l'Oratoire : ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 septembre 1699, âgé de 82 ans, & est enterré dans le caveau de la chapelle du séminaire. * *Mémoires du temps*.

LUTI (Benoît) peintre, né à Florence en 1666, se forma sous Antoine-Dominique Gabbiani, & ensuite il alla à Rome étudier lui-même les plus belles statues, & les peintures des plus grands maîtres. Quand il eut achevé cette étude, il la mit en pratique, & choisit le genre historique. Il y réussit, & s'acquit une grande réputation. L'empereur le créa chevalier après l'avoir ennobli; & l'électeur de Mayence en lui envoyant ses lettres de noblesse, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le grand duc, pour lui donner des preuves de son estime, le logeoit dans un de ses palais à Rome. Luti avoit rassemblé une très-belle collection

de dessins & d'estampes, dont il faisoit ses principales délices, & qu'il se plaisoit de montrer à tous les étrangers qui le visitoient. Il mourut en 1726. * *Abcedario pittorico*, *page* 25.

LUTORIUS PRISCUS (C.) chevalier Romain, & poëte, fut fort estimé du temps de Tibere. Il fit sur la mort de Germanicus des vers, qui lui valurent beaucoup; car il en eut une somme considérable d'argent. Depuis il fut accusé d'avoir tenu un poëme prèt sur la mort de Drusus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques dames, quoique ce prince fût guéri. Le poëte fut condamné à la mort par un arrêt même du sénat. C'est ce que nous apprenons de Dion, *l.* 57. * Tacite, *ann. l.* 3. Bayle, *diction. crit.*

LUTTE, un des exercices du corps fort en usage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrasseroit son compagnon. Il y avoit des combats & des prix de lutte aux jeux olympiques. * *Antiquités romaines.*

LUTTER, bourg du duché de Brunswick en basse Saxe. Il est sur les confins de l'évêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goslard vers le couchant. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, général des Impériaux, y remporta sur Christiern IV, roi de Danemarck, l'an 1626. * Mati.

LUTTERBERG (le comté de) petit pays du duché de Brunswick en basse-Saxe, est aux confins du comté de Hohenstein, dont les comtes le possederent autrefois en fief de la maison de Brunswick; puis la postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont Lutterberg, & Osterode. * Mati.

LUTTERWORT, bourg avec un château. Il est dans le comté de Leicester en Angleterre, aux confins de celui de Warwick. Ce lieu est remarquable, à cause du célébre Jean Wiclef, qui en étoit curé, & qui ayant jetté la semence de la religion prétendue réformée, & étant mort l'an 1384, fut condamné à être déterré & brulé, par le concile de Constance, l'an 1415. * Mati.

LUTZEL, en latin *Lucella*, célébre abbaye de l'ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la haute Allemagne, est située sur la riviere de Lutzel, dans un endroit désert environné de montagnes escarpées, dans l'évêché de Porentru, à cinq lieues de Basle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, sous l'empereur Henri V, & le pape Calliste II, par Hugues de Calmil, Amedée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon, comtes & barons de la Bourgogne, avec la permission de Bertholfe, comte de Nevembourg, & évêque de Basle, qui donna le terrein. Humbert, archevêque de Besançon, & Adalberon, évêque de Basle, confirmerent cette permission & cette donation en 1136, de même que l'empereur Conrad en 1139, le 28 mai, & Eugène III, le 17 de juillet 1147. S. Bernard aida à poser la premiere pierre. Le premier abbé fut Etienne, du couvent de Bellevaux, & il eut sous lui douze moines. L'église fut consacrée le 25 mars 1124, & soumise à Bellevaux. L'abbaye de Lutzel devint fort riche avec le temps: elle posséde encore aujourd'hui l'hôtel de Lutzel à Basle. Ses protecteurs subalternes sous l'empereur, furent en 1180, les comtes de Habspurg, dans les maisons desquels cette protection demeura jusqu'en 1648, où l'Alsace & le Sundgow passerent entre les mains du roi de France, aussi-bien que la protection de cette abbaye. L'abbé de Lutzel est mîtré, & ordinairement conseiller au parlement d'Alsace. Les armes de ce monastère sont *d'argent à l'église croisée de gueules, & orlées d'un orle d'azur semé de douze étoiles.* Ce monastère fut brulé en 1699. Il y avoit alors une très-riche bibliothéque qui fut aussi consumée. Elle contenoit beaucoup de manuscrits. L'abbaye de Lutzel, que l'on nomme aussi *Lucelle*, fut rebâtie tout à neuf depuis cet incendie. * Bernhardin, *de origine cœnob. Lucellens. Basilea sacra*, *pag.* 193. Urstisius, *lib* 1, *pag.* 14, &c. *Voyage littéraire* des RR. PP. DD. Martene & Durand, *tome I*, *seconde partie*, *page* 141.

LUTZELSTEIN; c'est-à-dire, la *Petite pierre*; bourg avec un château, situé sur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est chef de la seigneurie ou principauté de Lutzelstein, située dans les montagnes de Vosge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette seigneurie a eu autrefois des seigneurs particuliers: mais l'an 1453 elle entra dans la maison palatine. * Mati, *diction.*

LUTZEN, ville d'Allemagne en Misnie, dans le voisinage de Leipsick. C'est là que fut tué Gustave-Adolphe roi de Suéde, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemans y furent défaits. * Puffendorf, *hist. Suec.*

LWOW, ville de Pologne dans la Russie rouge, capitale d'un palatinat de même nom, avec titre d'archevêché, fondé par le pape Urbain V, l'an 1361. Elle est aussi nommée *Lusse Lambourg*, *Leopold* ou *Leopolis*. Elle est célébre par la résistance qu'elle a faite aux armées ottomanes, qu'elle repoussa après la prise de Caminieck. La ville de Léopold a une forteresse, avec d'assez belles rues, & fut assiégée par Chminieski, chef des Cosaques, l'an 1648. Louis de Lipoman, évêque de Vérone, & légat du saint Siége, y célébra un concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Eziergowiski, archevêque de Gnesne, comme nous l'apprenons de Starovolski, *in hist.*

LUXEMBOURG, ville & province des Pays-Bas, avec titre de duché. Cette province est située dans la basse-Allemagne, & a pour bornes une partie du pays de Liége & de Limbourg au septentrion, la Lorraine au midi, l'archevêché de Trèves & la Moselle au levant, & la même riviere avec une partie de l'Ardenne au couchant. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. Son étendue est de près de soixante-dix lieues, dans un bon pays, arrosé de la Moselle, de l'Else, & de diverses autres rivieres. L'air y est doux & tempéré, le terroir en plusieurs endroits enferme des mines de fer, qui fournissent de ce métal presque toute l'Allemagne. Luxembourg, capitale du pays, est une grande & forte ville sur l'Else, située en partie sur une montagne, & en partie dans une plaine. Le conseil de la province y réside. L'empereur est souverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes, après la capitale, sont Bastogne, Arlon, Virton, &c. à l'empereur; Thionville, Montmedi, Damvilliers, Ivoi, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vingt de ces villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le titre de comté, & fut depuis érigé en duché par un empereur de la maison à qui cette province a donné son nom. Il y a divers comtés & baronies dans cette province dont l'état est composé du clergé, de la noblesse, & des principales villes. La ville de Luxembourg avoit été prise par les François, sous le commandement du maréchal du Crequi, l'an 1684; mais elle a été rendue aux Espagnols par le traité de paix conclu à Riswick l'an 1697.

LUXEMBOURG, maison. La maison de LUXEMBOURG a été des plus illustres de l'Europe, & a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possedé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des seigneurs de cette maison connétables, maréchaux & grands bouteilliers de France, ducs & pairs, chevaliers des ordres du roi, &c. Elle a donné naissance à six reines & à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de maisons illustres. Celle de Luxembourg descend de HENRI I, comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des descendans, VALERAN II du nom, comte de Limbourg, épousa *Ermanson* de Namur, com-

tesse de Luxembourg. Les auteurs parlent diversement des premiers seigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoissance est

I. Sigefroi, frere puîné de Godefroi comte de Verdun. On dit qu'il acquit plusieurs terres, & le château de Luxembourg, par échange fait avec Viker, abbé de S. Maximin de Trèves, le 17 avril 963. Il prit la qualité de comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, selon le martyrologe de l'abbaye de Gorze. De sa femme nommée *Hedwige*, il eut *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, comte d'Ardenne & duc de Baviere, mort sans postérité l'an 1025; *Sigefroi*, mort sans alliance; Frederic, qui suit; *Gilbert*, tué l'an 1005, à Pavie, selon Ditmar, *Theodoric*, évêque de Metz, mort l'an 1047; *Adalberon*, prévôt de l'église de S. Paulin de Trèves; *Cunegonde*, femme de l'empereur *Henri* II; & *Eve*, mariée à *Gerard*, comte d'Alsace.

II. Frederic I de ce nom, comte de Luxembourg, épousa la fille du comte *Megengor*, & en eut *Henri*, duc de Baviere, mort sans enfans l'an 1047; *Frédéric*, duc de la basse Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; Gilbert, qui suit; *Adalberon*, III de ce nom, évêque de Metz, mort l'an 1072; *Théodoric* ou *Thierri*, duc de Limbourg; *Ogive*, femme de *Baudouin* IV, dit *le Barbu*, comte de Flandre; *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welphe*, comte d'Altorf; *Giselle*; & *Ode*, abbesse de Luneville.

III. Gilbert, I de ce nom, comte de Luxembourg & de Salms, eut Conrad, qui suit; *Henri-Herman*, comte de Salms en Ardenne, élevé à l'empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laissant *Othon*, palatin de Rincke; & *Herman* II, comte de Salms l'an 1156.

IV. Conrad I, comte de Luxembourg, épousa *Clémence*, fille & héritiere du comte de Longwi, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, Guillaume I, qui suit; *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalberon*, morts sans postérité; *Ermenson*, mariée 1°. à *Albert*, comte d'Habsbourg, en Alsace & de Moha, neveu du pape Léon IX: 2°. à *Berenger*, comte de Sultzbach en Baviere: & 3°. à *Godefroi*, comte de Namur, dont elle fut la seconde femme, & avec lequel elle vivoit en 1101 & 1121. Elle en eut plusieurs enfans, entr'autres Henri, surnommé *l'Aveugle*, comte de Namur, *dont il sera parlé après* Conrad II, *son cousin*; & *Mathilde*, comtesse de Longwi, femme de *Geofroi*, comte de Castel.

V. Guillaume, I du nom, comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laissa pour fils unique,

VI. Conrad II, qui mourut sans postérité de sa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par sa mort, le Luxembourg devint le partage de son cousin, qui suit.

V. Henri, dit *l'Aveugle*, fils de Godefroi, comte de Namur, & d'*Ermenson* de Luxembourg, fille de *Conrad* I, comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de son cousin, ainsi qu'il vient d'être remarqué. Il épousa en secondes nôces *Agnès de* Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & en laissa pour fille unique,

VI. Ermenson II, née l'an 1186, épousa, 1°. en 1193, à l'âge de 7 à 8 ans, *Thibaut*, comte de Bar-le-duc, mort l'an 1214, sans postérité: 2°. en la même année 1214, *Valeran* de Limbourg, II du nom, marquis d'Arlon, puis comte de Luxembourg, à cause d'elle. Leurs enfans furent, Henri I, qui suit; & *Catherine*, femme de *Matthieu* duc de Lorraine.

VII. Henri, I du nom, comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, surnommé *le Grand & le Blond*, ou *Blondel*, épousa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, dame de Ligni, fille aînée de *Henri* II comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de son mariage Henri II, qui suit; Valeran, qui a fait la *branche de* Ligni, *rapportée ci-après*; *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Voring le 5 juin 1288; *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II du nom, comte de Hainaut, Hollande & Zelande; *Isabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, II du nom, comte de Flandre, morte l'an 1295; *Marguerite*, morte sans alliance; & *Felicité*, religieuse à Beaumont.

VIII. Henri II, comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Béatrix* d'Avesnes, fille de *Baudouin*, seigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Couci, dont il eut Henri III, qui suit; *Valeran*, seigneur de Dourlers, de Thierimont & de Consorre, mort en Italie l'an 1311; *Baudouin*, archevêque de Trèves, mort le 28 janvier 1353; *Marguerite*, prieure de Beaumont à Valenciennes; & *Félicité*, femme de *Tristan*, baron de Gaësbeke, seigneur de Baucignies.

IX. Henri, III de ce nom, comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, &c. fut fait empereur l'an 1308, après Albert d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant, sa seconde femme, fille de *Jean* I, duc de Brabant, Jean, qui suit; *Béatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles* II de Hongrie, morte l'an 1318; *Marie*, seconde femme du roi *Charles* IV, dit *le Bel*, morte l'an 1324; *Catherine*, alliée à *Léopold*, archiduc d'Autriche; & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Baviere, comte palatin du Rhin.

X. Jean, comte de Luxembourg, roi de Bohême, fut tué à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épousé 1°. le 4 février 1311, *Isabeau*, fille & héritiere de *Wenceslas*, surnommé *le Saint*, roi de Bohême, & de *Gute* de Habsbourg, morte l'an 1330: 2°. l'an 1334, *Béatrix* de Bourbon, fille de *Louis*, I de ce nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primislas* de Luxembourg, mort jeune; 2. Charles IV, empereur, qui suit; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, marquis de Moravie, qui épousa 1°. *Marguerite*, duchesse de Carinthie, qui se sépara de lui sous prétexte d'impuissance, pour épouser le fils de l'empereur *Louis* de Baviere: 2°. l'an 1350, *Marguerite*, duchesse d'Opaw en Silésie, dont il eut *Josse*, marquis de Moravie, élu roi des Romains l'an 1410, & mort sans alliance l'an 1411; *Procope*, aussi marquis de Moravie, qui laissa d'*Elizabeth* de Baviere sa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugislas* duc de Poméranie; & de *Jean-Sobeslas* de Luxembourg, évêque d'Olmuts en Moravie, puis patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri* duc de la haute Baviere; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, roi de France, morte le 11 septembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Othon*, duc d'Autriche, morte l'an 1344. Jean roi de Bohême, ne laissa de sa seconde alliance avec *Béatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Venceslas*, qui eut en partage le comté de Luxembourg, que l'empereur Charles IV, son frere, érigea en duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne* duchesse de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean* III. Venceslas mourut sans enfans le 7 jour de décembre 1383.

XI. Charles de Luxembourg, roi de Bohême, né le 14 mai 1316, fut élu empereur, IV du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, morte l'an 1348: 2°. l'an 1349, *Anne* ou *Agnès* de Baviere, fille de *Rodolphe*, comte palatin du Rhin, morte l'an 1352: 3°. l'an 1353 *Anne* de Silésie, morte l'an 1362: 4°. l'an 1363 *Elizabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Des deux premiers lits il n'eut point d'enfans. Du troisiéme lit, il eut 1. *Venceslas*, empereur & roi de Bohême, mort le 16 août 1419, qui ne laissa point de lignée de *Jeanne* de Baviere, morte en 1388: mais il laissa de *Sophie*, fille de *Jean* duc de Baviere, morte l'an 1428, *Anne*, mariée

l'an 1384 à *Richard II*, roi d'Angleterre, morte l'an 1394. De son quatriéme mariage, il eut 2. SIGISMOND, empereur, qui suit; 3. *Jean*, duc de Luxembourg & de Goricie, marquis de Lusace, qui laissa de son mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert* II, duc de Meckelbourg, roi de Suéde, *Elizabeth*, duchesse de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant. Ce prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran* III, comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Elizabeth* en avoit eu un fils nommé *Guillaume*, mort au berceau l'an 1410. Elle se remaria à *Jean* de Baviere, dit *Sans piété*, auparavant évêque de Liége. Celui-ci mourut sans enfans l'an 1424. Dans la suite les peuples de Luxembourg appellerent Guillaume de Saxe, landgrave de Thuringe. *Elizabeth* se trouvant foible & sans appui, eut recours à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui se servant de cette conjoncture, s'acquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Elizabeth* ne pouvoit disposer, au désavantage de ceux de sa maison. 4. *Marguerite*, premiere femme de *Louis* roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Elizabeth*, premiere femme d'*Albert* III, dit *à la Tresse*, duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe* IV du nom, dit l'*Ingénieux*, duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviere, marquis de Brandebourg; 8. *Elizabeth*, mariée à *Jean-Galeas*, prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, duc d'Autriche; 10. *Hélène*, mariée à *Richard* roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean* III, burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. SIGISMOND, empereur, &c. né l'an 1367, mort le 9 décembre 1437, avoit épousé 1°. l'an 1383 *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402 : 2°. l'an 1403 *Barbe*, comtesse de Cillei, morte l'an 1451, dont il eut *Elizabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert* I du nom, archiduc d'Autriche & empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-LIGNI.

VIII. VALERAN de Luxembourg I du nom, seigneur de Ligni & de Roussi, fils puîné de HENRI I, comte de Luxembourg, fut tué avec ses freres à la bataille de Voring, près de Cologne, donnée contre le duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne* dame de Beaurevoir sa femme, *Henri*, seigneur de Ligni, mort sans postérité; VALERAN, qui suit; *Philippe*, accordée par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, comte de Valence.

IX. VALERAN de Luxembourg, II du nom, seigneur de Ligni, de Roussi & de Beaurevoir, épousa *Guiotte*, châtelaine de Lille, dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiere de *Jean* IV du nom, châtelain de Lille, &c. & de *Béatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laissa JEAN, qui suit.

X. JEAN de Luxembourg, châtelain de Lille, seigneur de Ligni, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épousé l'an 1330, *Alix* de Flandre, dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut GUI I, qui suit; *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts sans alliance; *Marie*, femme de *Henri* V du nom, sire de Joinville, comte de Vaudemont; *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul* seigneur de Raineval, pannerier de France; & *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV du nom, comte de Saint-Paul, morte sans enfans l'an 1392.

XI. GUI de Luxembourg, comte de Ligni & de Saint-Paul, châtelain de Lille, seigneur de Roussi, &c. avoit épousé l'an 1350, *Mahaud* de Châtillon, sœur & héritiere de *Gui* IV du nom, comte de Saint-Paul. Après que le roi Charles V eut érigé pour lui Ligni en comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baësvider, le 22 août l'an 1371, ayant eu de son mariage, VALERAN III, qui suit; JEAN, tige des comtes de BRIENNE; le bienheureux *Pierre* de Luxembourg cardinal, évêque de Metz, mort le 2 juillet 1387, à l'âge de 18 ans : *voyez* PIERRE; *André*, évêque de Cambrai, mort l'an 1396; *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* d'Anguien, comte de Liches : 2°. à *Jean*, seigneur de Werchin, sénéchal de Hainaut; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Condé, seigneur de Moriammez : 2°. à *Simon*, comte de Salmes; & *Jeanne* demoiselle de Luxembourg, morte sans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit succédé aux comtés de Ligni & de Saint-Paul, après la mort de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant, son petit neveu.

XII. VALERAN de Luxembourg, III du nom, comte de Saint-Paul, &c. connétable de France, fut établi gouverneur de la ville de Gènes l'an 1396, & fait grand-maître des eaux & forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les habitans de l'isle Thevet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de grand-bouteillier de France l'an 1410, du gouvernement de Paris, & de l'épée de connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célébres partisans de ce duc. Il mourut au château d'Ivoi le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1374 *Mahaud* de Rœux; 2°. *Bonne* de Bar, morte le 2 juin 1400. De la premiere il eut *Jeanne* de Luxembourg, châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le connétable *laissa aussi d'*Agnès *de Brie, une de ses maîtresses*, Jean, *dit* Hennequin, *bâtard de Saint-Paul, seigneur de Hautbourdin, chevalier de la toison d'or, & célébre dans l'histoire du XV siécle, qui mourut l'an 1466, sans laisser d'enfans de* Jacqueline *de la Tremoille sa femme, fille de* Pierre, *seigneur de Dours.*

BRANCHE DE LUXEMBOURG SAINT-PAUL.

XII. JEAN de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de GUI, comte de Ligni, & de *Mahaud* de Châtillon, mourut vers l'an 1397. Il avoit épousé *Marguerite* d'Anguien, qui lui porta le comté de Brienne, la seigneurie d'Anguien, & ses droits sur le duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis* d'Anguien, comte de Brienne, & de Conversan, & de *Jeanne* de Saint-Severin. Jean de Luxembourg eut de cette alliance, PIERRE, qui suit; *Louis*, cardinal archevêque de Rouen, *dont il a été parlé au mot* LOUIS; *Jean*, dit *le comte de Ligni*, chevalier de la toison d'or, mort l'an 1440, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Bethune, vicomtesse de Meaux, fille de *Robert* de Bethune, vicomte de Meaux; *Jeanne*, mariée, 1°. à *Louis*, seigneur de Ghistelles; 2°. à *Jean* de Melun, seigneur d'Antoing & d'Espinoi.

XIII. PIERRE de Luxembourg, I du nom, comte de Brienne, de Saint-Paul & de Conversan, épousa *Marguerite* de Baux-d'Andrie, & fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or l'an 1430, par le duc de Bourgogne. Depuis, le duc de Bethfort son gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valeri sur les François; mais il mourut de peste à Rambures le 31 août 1433. Il eut de son mariage LOUIS, connétable de France, qui suit; THIBAULT, seigneur, de Fiennes, *duquel sont descendus les seigneurs de* FIENNES, *& les vicomtes de* MARTIGUES, *rapportés ci-après; Jacques*, seigneur de Richebourg, chevalier de la toison d'or, mort le 20 août 1487, qui d'*Isabelle*, dame de Roubais, fille de *Jean* seigneur de Roubais, ne laissa que des filles, qui furent, *Isabelle*, dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, seigneur d'Antoing & d'Espinoi; *Iolande*, dame de Roubais, mariée à *Nicole* de Werchin, sénéchal de Hainaut; *Louise*, mariée 1°. à *Jean* Ghistelles, seigneur de Dongelle; 2°. à *Antoine* de Croi, seigneur de Saimpi; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourchier, comte d'Essex; *Valeran*, mort jeune; *Jean*, mort en Afrique; *Jacqueline*, mariée 1°.

l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, duc de Bethfort; 2°. à *Richard* Dondeville, seigneur de Riviers; *Isabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I du nom, comte du Maine; & *Catherine* de Luxembourg, troisieme femme d'*Artus* de Bretagne, comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475; *voyez* LOUIS de Luxembourg. Il avoit épousé 1°. au château de Bohaim, le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, comtesse de Marle & de Soissons, vicomtesse de Meaux, dame d'Oisi, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmiral, fille unique de *Robert* de Bar, comte de Marle & de Soissons, & de *Jeanne* de Bethune, vicomtesse de Meaux; 2°. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louis*, duc de Savoye. De la premiere il eut *Jean*, comte de Marle & de Soissons, chevalier de la toison d'or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; Pierre II, qui suit; Antoine, *qui a fait la branche des comtes de* Brienne, *mentionée ci-après: Charles*, évêque & duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, sire de Croi, & comte de Porcien; *Hélene*, mariée l'an 1465, à *Janus* de Savoye, comte de Genève, morte l'an 1488; & *Philippe*, abbesse du Moncel près du Pont Sainte-Maixence, l'an 1475. Ses enfans du second lit furent *Louis*, prince d'Altemure, duc d'Andrie & de Venouse, comte de Ligni & de Venquerre, chevalier de l'ordre de S. Michel, & grand-chambellan de France, mort le 31 décembre 1505, sans laisser d'enfans d'*Eléonore* de Guevarra-de-Baux, princesse d'Altemure, fille de *Pierre* de Guevarra, marquis de Vasto, comte d'Ariano & d'Apici, grand sénéchal du royaume de Naples, & d'*Isotte-Genèvre* de Baux, princesse d'Altemure, qu'il avoit épousée en 1492; & *Jeanne* de Luxembourg, religieuse. Le connétable de Saint-Paul eut encore *plusieurs bâtards; comme* Robert, *évêque d'Angoulême, élu l'an* 1481 *& mort l'an* 1492; Jacques; Antoinette; Iolande; Jeanne, *mariée à* Antoine d'*Ailli*, *I du nom*, *seigneur de Varennes; &* Marguerite, *femme de* Philippe d'*Inchi*, *châtelain de Douai.*

XV. Pierre de Luxembourg, II du nom, comte de Saint-Paul, de Marle & de Soissons, vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguien le 25 octobre 1482. Il avoit épousé *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Louis*, duc de Savoye; & d'*Anne* de Cypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, marquis de Montferrat, & mourut à Bruges au mois de mars 1483, Pierre eut de cette alliance, *Louis*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; *Marie* & *Françoise*, rétablies dans les biens de la maison de Luxembourg, par déclaration du roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, &c. épousa 1°. *Jacques* de Savoye son oncle, comte de Romont, mort le 30 janvier 1486; 2°. le 8 septembre 1487, *François* de Bourbon, comte de Vendôme, bisaïeul du roi Henri *le Grand*, & porta par ce mariage, les biens de la maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eut *Louise-Françoise* de Savoye, mariée à *Henri*, comte de Nassau de Viane. *Françoise*, sœur de *Marie*, dame d'Anguien, prit alliance avec *Philippe* de Cleves, comte de Ravestein, & mourut sans lignée.

Branche de Luxembourg-Brienne.

XV. Antoine de Luxembourg, fils puîné de Louis, connétable de France, fut comte de Brienne, de Roussi, puis de Ligni, baron de Rameru & de Pinei, vicomte de Machaut, &c. Le roi Louis XII l'employa en diverses négociations importantes, le fit son chambellan ordinaire, & le rétablit dans ses biens, par lettres expresses données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épousé, 1°. *Antoinette* de Baufremont, comtesse de Charni & de Montfort, &c. fille unique & héritiere de *Pierre* de Baufremont, comte de Charni; 2°. *Françoise* de Croi, fille de *Philippe*, comte de Chimai, 3°. *Gillette* de Coëtivi, fille d'*Olivier*, seigneur de Taillebourg, sénéchal de Guienne, & mourut l'an 1510. Il eut du premier lit *Philiberte* de Luxembourg, comtesse de Charni, seconde femme de *Jean* de Châlon, IV du nom, prince d'Orange; & du second, Charles, qui suit; & selon quelques auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. Charles de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligni, de Roussi, chevalier de l'ordre de S. Michel, & capitaine de cinquante hommes d'armes, servit utilement & avec zèle le roi François I, qui le fit son lieutenant général en Picardie, & au gouvernement de Paris & de l'isle de France. Il mourut le 10 décembre 1530, laissant de *Charlotte* d'Estouteville sa femme, fille de *Jacques*, seigneur de Beine, de Blainville, &c. prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi sa belle mere, 1. Antoine II, qui suit; 2. *Louis*, comte de Roussi, chevalier de S. Michel, qui se distingua par son mérite & par ses services sous les regnes de François I & de Henri II, & mourut sans laisser de postérité d'*Antoinette* d'Amboise, dame de Ravel, &c. fille de *Gui*, & veuve de *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi, son cousin, & d'*Antoine* de la Rochefouchaud, seigneur de Barbesieux, &c. 3. *Jean*, évêque de Pamiers, abbé d'Ivri, & de Larivour, &c. qui fut ami des gens de lettres, entre lesquels il se signala par divers ouvrages, qui sont: *la vie du connétable Anne de Montmorenci en vers; de l'institution du prince*, *&c.* Il mourut l'an 1548, à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Célestins. 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; *Gillette*, femme de *François* de Vienne, seigneur de Ruffé; 6. *Françoise*, alliée, 1°. à *Bernard* III, marquis de Bade; 2°. à *Adolphe*, comte de Nassau; 7. *Antoinette*, abbesse d'Hyeres, morte le 30 avril 1603, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. Antoine de Luxembourg, II du nom, comte de Brienne, de Ligni, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, colonel des légionaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544, Ligni, contre l'empereur Charles-Quint, & mourut le 8 février 1557. Il avoit épousé le 7 mars 1535, à Cremieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René* bâtard de Savoye, comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Lascaris, dont il eut Jean, comte de Ligni, qui suit; François, qui a fait la *branche des ducs de* Pinei, *mentionée ci-après; Antoine*, mort sans alliance l'an 1573; *Henri*, mort au berceau; & *Magdeléne*, femme de *Christophe* Jouvenel des Ursins, baron de la Chapelle.

XVIII. Jean de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligni, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut toujours fidéle à son roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épousé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV, duc de Bouillon, &c. maréchal de France, & de *Françoise* de Brezé, dont il eut *Antoine*, vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; Charles, qui suit; *Diane*, mariée, à *Louis* de Plusquelec, comte de Kaërman en Bretagne; 2°. à *Just* de Pontallier, baron de Pleurs; & *Louise*, mariée 1°. à *George* d'Amboise, baron de Casaubon, fils de *Louis*, comte d'Aubijoux; 2°. à *Bernard* de Beon, marquis de Bouteville, seigneur du Masses, Cornefou, Eclassan, &c. gouverneur du haut & bas Limosin, la Rochelle, & pays d'Aunis, lieutenant de roi en Saintonge & en Angoumois, nommé à l'ordre du Saint Esprit, qu'il ne put recevoir, parcequ'il fut prévenu par la mort: sa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, Charles de Béon-Luxembourg, qui

suit ; & *Louise*, mariée à *Henri-Auguste* de Loménie, secrétaire d'etat, auquel elle porta le comté de Brienne, morte le 2 septembre 1665.

CHARLES de Béon-Luxembourg, marquis de Bouteville, maréchal de camp des armées du roi, prétendit disputer en 1661, au duc de Montmorenci - Luxembourg, la propriété de la terre de Pinei, par les droits de *Louise* de Luxembourg sa mere, & le parlement de Toulouse déclara par un arrêt, que la substitution de ce duché étoit ouverte à son profit ; mais l'affaire ayant été portée au parlement de Rouen, le duc & la duchesse de Luxembourg furent maintenus en 1675, par arrêt de cette cour, en la pleine possession du duché de Pinei, qui se trouve substitué à la maison de Gesvres, en cas que la postérité de ce duc & de la duchesse viennent à manquer ; & ce à cause du mariage de *Marguerite* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Pinei, avec *René* Potier, duc de Tresmes. CHARLES de Béon avoit épousé *Marie* Amelot, fille de *Denys* Amelot, doyen des maîtres des requêtes, & conseiller d'état, & de *Marguerite* du Drac, morte le 15 janvier 1702, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. *Bernard* de Béon-Luxembourg, mort sans alliance le 17 avril 1714 ; 2. JEAN-LOUIS, qui suit ; 3. *Henri-Auguste* de Béon-Luxembourg, bailli & grand-hospitalier de Malte, mort le 15 janvier 1699.

JEAN-LOUIS de Luxembourg, marquis de Béon, a épousé *Marie* de Cugnac Dampierre, fille d'*Antoine* de Cugnac, marquis de Dampierre, & de *Magdeléne* de Tixier, petite-fille de *François* de Cugnac, conseiller d'état d'épée, & chevalier des ordres du roi, de laquelle il a eu

CHARLES de Béon-Luxembourg, marquis de Béon, colonel d'un régiment d'infanterie, mort sans postérité le 8 août 1725.

XIX. CHARLES de Luxembourg, II du nom, comte de Brienne, &c. gouverneur de Metz, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Nogaret de la Valette, qu'il avoit épousée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

BRANCHE DES DUCS DE PINEI.

XVIII. FRANÇOIS de Luxembourg, duc de Pinei, pair de France, prince de Tingri, comte de Roussi & de Ligni, &c. fils puîné d'ANTOINE de Luxembourg, II du nom, comte de Brienne, fut destiné à l'église ; mais entraîné par son inclination, il suivit la profession des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le roi Henri III l'honora d'une estime particuliere, érigea pour lui Pinei en duché l'an 1576, & en pairie l'an 1581, & Tingri en principauté. Il le fit aussi chevalier de ses ordres, & l'envoya ambassadeur à Rome l'an 1586, où il s'acquit une grande réputation. A son retour, il se trouva au siége de Paris, où ce même monarque fut malheureusement assassiné l'an 1589. La noblesse catholique le députa pour conjurer le roi Henri IV, d'entrer dans les sentimens de l'église catholique, & cette même noblesse l'envoya ensuite ambassadeur à Rome : ce qu'il entreprit courageusement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri *le Grand* l'envoya ambassadeur à Rome ; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres services à l'état, & mourut au château de Pougi le 30 septembre 1613. Il avoit épousé 1°. *Diane*, fille de *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale, pair & grand véneur de France : 2°. *Marguerite* de Lorraine, veuve d'*Anne* duc de Joyeuse, fille de *Nicolas*, comte de Vaudemont, & sœur de *Louise*, reine de France. Du premier mariage sortirent, HENRI, qui suit ; *Marguerite*, femme de *René* Potier, duc de Tresmes, pair de France & chevalier du Saint-Esprit, morte le 9 août 1645 ; & *Louise*, abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. HENRI de Luxembourg, duc de Pinei, &c. avoit épousé le 19 juin 1597, *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Thoré, morte en décembre 1615, & mourut d'une fiévre pestilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette alliance MARGUERITE-CHARLOTTE, qui suit ; & *Marie-Liesse*, femme de *Henri* de Levis, I du nom, duc de Ventadour, qui se fit Carmelite, & mourut à Chamberi le 18 janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE de Luxembourg, duchesse de Pinei, comtesse de Ligni, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, epousa 1°. en juillet 1620, *Léon* d'Albert, seigneur de Brantes, duc de Luxembourg, &c. chevalier des ordres du roi, mort le 25 octobre 1630 : 2°. *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre, mort le 8 juillet 1674. Du premier lit elle eut *Henri-Léon*, prêtre, mort le 19 février 1697 ; & *Marie*, religieuse, puis princesse de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du second lit elle eut

XXI. MAGDELENE-CHARLOTTE-BONNE-THERESE de Clermont, duchesse de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article particulier*, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1°. CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC, qui suit ; 2. *Pierre-Henri-Thibault*, abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le 9 mai 1663, mort le 23 novembre 1700 ; 3. PAUL-SIGISMOND, qui a donné origine à la *branche des ducs de* CHASTILLON, *rapportée ci-après* ; 4. CHRISTIAN-LOUIS, qui l'a donnée à celle *des princes de* TINGRI, *aussi rapportée ci-après* ; 5. *Angélique-Cunégonde* de Montmorenci-Luxembourg, abbesse de Poussai en Lorraine, puis mariée le 7 octobre 1694, à *Louis-Henri* légitimé de Bourbon, appellé *le chevalier de Soissons*, qui prit en se mariant, le titre de *prince de Neufchâtel*, en vertu d'une donation de madame la duchesse de Némours. *Angélique-Cunégonde* est morte à Paris au mois de juin 1736.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorenci, duc de Pinei-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorenci, pair de France, prince de Tingri, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, lieutenant général des armées de sa majesté, né le 22 février 1661, a suivi son pere dans toutes ses campagnes. Il est mort à Paris le 4 août 1726. Il avoit épousé, 1°. le 28 août 1686, *Marie-Anne* d'Albert, fille aînée de *Charles-Honoré*, duc de Chevreuse-Luines, morte le 17 septembre 1694, laissant *Marie-Henriette*, morte le 11 février 1696 : 2°. le 15 février 1696, *Marie-Gillone* de Gillier, fille unique de *René* de Gillier, marquis de Clerambaut, Puygarreau, &c. morte le 15 septembre 1709, dont sont issus, CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC, qui suit ; *Anne*, né le 2 janvier 1707, brigadier des armées du roi, maréchal de camp, mort sans avoir été marié, le 16 décembre 1740 ; trois autres fils morts jeunes ; *Marie-Renée*, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à *Louis-François-Anne* de Neufville, duc de Retz, pair de France, &c. *Françoise-Gillone*, née le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à *Louis* de Pardaillan-de-Gondrin, duc d'Espernon ; & *N.* de Montmorenci-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS FREDERIC de Montmorenci-Luxembourg, II du nom, duc de Pinei-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorenci, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingri, seigneur de Preci, &c. né le 31 de décembre 1702, fut fait colonel du régiment de Touraine par commission du 15 mars 1717, & gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province de Normandie, en survivance de son pere, par lettres du 27 septembre de la même année, prêta serment pour cette charge le 27 novembre suivant. Il prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutu-

mé le 15 janvier 1728, & il fut fait brigadier des armées de sa majesté le 20 février 1734. Il fut marié le 8 de janvier 1724, avec *Marie-Sophie* Colbert, morte le 29 octobre 1747, fille & seule héritiere de feu *Marie-Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, maître de la garderobe du roi, brigadier des armées du roi, & de *Marie-Louise-Maurice* de Furstemberg, née princesse du saint empire, sa veuve. Il en a eu *Anne-Maurice*, née le 7 de mars 1729, morte jeune; *Marie-Françoise-Sophie*, née le 6 novembre 1732, morte le 6 janvier 1740: & *Anne-François*, né le 9 décembre 1735, colonel du régiment de Touraine.

BRANCHE DES DUCS DE CHASTILLON.

XXII. PAUL-SIGISMOND de Montmorenci-Luxembourg, troisiéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne-Charlotte-Bonne-Thérèse*, duchesse de Luxembourg, est né le 5 septembre 1664. C'est en sa faveur que la terre & seigneurie de Châtillon-sur-Loin, qui lui avoit été léguée par la duchesse de Mecklebourg, sa tante paternelle, a été érigée en duché par lettres patentes du mois de février 1696, regîstrées au parlement le 3 mars de la même année. Il est mort à Paris le 28 octobre 1731. Il avoit épousé en premieres noces, le 6 mars 1696, *Marie-Anne* de la Tremoille, marquise de Royan, morte le 2 juillet 1708, fille de *François*, marquis de Royan, & d'*Iolande-Lucie* de la Tremoille; & en secondes nôces, le 20 février 1731, *Elizabeth* Rouillé, veuve de *Jean-Etienne* Bouchu, conseiller d'état. De sa premiere femme il a eu CHARLES-PAUL-SIGISMOND, qui suit.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorenci-Luxembourg, nommé *le duc d'Olonne*, son pere s'étant démis en sa faveur du duché de Châtillon, né le 20 février 1697, épousa, 1°. le 3 juillet 1713 *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, morte sans enfans le 21 octobre 1716, fille de *Louis-Marie-François* le Tellier, marquis de Barbezieux, ministre & secrétaire d'état, commandeur des ordres du roi, & de *Louise-Catherine* de Crussol sa premiere femme: 2°. le 19 avril 1717, *Anne* de Harlus, fille de *René*, seigneur de Vertilli, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne-Angelique* Godet-de-Soudé, dont il a eu *Charles-Anne-Sigismond*, né le 31 août 1721; & *Louis-Victoire* de Montmorenci-Luxembourg, né le 6 février 1724, mort le 20 août 1725; & *Marie-Renée*, née le 18 juin 1726.

BRANCHE DES PRINCES DE TINGRI.

XXII. CHRISTIAN-LOUIS de Montmorenci-Luxembourg, quatriéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne-Charlotte-Bonne-Thérèse* duchesse de Luxembourg, naquit le 9 février 1675, & fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, au grand prieuré de France, le 6 de juin 1676. Il apprit les premiers élémens de la guerre sous les yeux du maréchal de Luxembourg son pere, & se trouva en 1692, au combat de Steinkerque, & en 1693 à la bataille de Nerwinde, où tout jeune qu'il étoit il donna beaucoup de marques de bravoure & de tête. Il fut fait en la même année 1693, colonel du régiment de Provence, & au mois de février 1700 de celui de Piémont, par la démission du duc de Châtillon son frere. Le roi lui donna au mois d'avril 1701 une pension de 6000 liv. & le fit brigadier d'infanterie le 29 de janvier 1702. Il se trouva le 13 janvier 1703 à la prise du poste de Bondanella en Italie, où il fut chargé de la principale attaque, battit le 11 de mars suivant le régiment impérial de dragons d'Herbeville, & fut commandé le 10 d'avril 1704 avec trente compagnies de grenadiers pour attaquer la ville de Reveré sur la Secchia, que les Impériaux, après avoir fait leur premiere décharge abandonnerent. Il fut ensuite dépêché pour porter à la cour de France la nouvelle de la prise de cette place, & il fut fait maréchal de camp le 26 octobre de la même année. A son retour en Italie, il fut employé au siége de Verrue, qui se rendit le 9 avril 1705, se distingua le 16 d'août suivant à la bataille de Cassano; se trouva le 16 octobre à l'attaque des retranchemens que les Impériaux avoient faits à la tête d'un pont, qu'ils avoient jetté sur le Serio au village de Montodeno, & le 18 du même mois étant à leur poursuite il reçut une contusion. Il continua en 1706, de servir en Italie, d'où il passa en 1707, à l'armée de Flandre. Ayant traité au mois de janvier 1708, de la charge de lieutenant-général au gouvernement de la Flandre françoise, il prêta serment de fidélité entre les mains de sa majesté le 17 d'avril suivant. Il se trouva le 11 de juillet de la même année au combat d'Oudenarde, où il mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étoient sous ses ordres. Le 28 de septembre suivant, étant parti de Douay avec 2000 carabiniers, cavaliers, ou dragons, il traversa l'armée des alliés qui assiégeoit Lille, & introduisit heureusement dans cette place des poudres, dont elle manquoit. Le roi ayant reçu le 30 suivant la nouvelle de cette expédition, le nomma sur le champ lieutenant général de ses armées. Après la reddition de la ville de Lille, il entra dans la citadelle, pendant le siége de laquelle il fit une sortie le 12 de novembre dans laquelle les assiégeans perdirent près de 800 hommes, sans les blessés. Le 11 septembre 1709, il se trouva à la bataille de Malplaquet, près de Mons, où il conduisoit le corps de réserve, & il commanda l'arriere-garde dans la retraite honorable que fit l'armée françoise après la perte de cette sanglante bataille. Le gouvernement de Valenciennes lui fut donné au mois de mars 1711, & la même année il prit le titre de prince de Tingri en se mariant, ayant porté jusqu'alors celui de chevalier de Luxembourg. En 1712 il servit aux siéges des villes de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain, qui furent reprises après l'heureux succès de l'affaire de Denain. Il obtint au mois de février 1729 le gouvernement des ville & château de Mantes, & la lieutenance de roi du pays Mantois; & ayant été proposé le premier janvier 1731, pour être associé en qualité de chevalier à l'ordre du saint Esprit, il en reçut la croix & le collier le 2 février suivant. En 1733, il servit au siége du fort de Kell, qui fut pris au mois d'octobre après dix jours de tranchée ouverte; & en 1734 le 4 de mai, après s'être emparé d'un fort qui couvroit d'un côté les lignes d'Ettlingen, il entra dans ces lignes avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il servit ensuite au siége de Philisbourg, qui se rendit le 18 de juillet après 45 jours de tranchée. Le roi voulant reconnoître ses longs & importans services, déclara le 17 de janvier 1735, qu'il l'avoit créé maréchal de France le 14 juin 1734. Il prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. pour cette dignité le 26 du même mois de janvier, & il prit alors le titre de maréchal de Montmorenci. C'est le dixiéme de cette illustre maison qui a été honoré de cette charge. Il est mort le 23 décembre 1746, âgé de 70 ans. Il fut marié le 7 décembre 1711, avec *Louise-Magdeléne* de Harlay, née en 1694, fille unique de feu *Achilles* de Harlay, comte de Beaumont en Gâtinois, conseiller d'état ordinaire, & de *Louise-Renée* de Louet de Coëtjenval. Il en a eu CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri, qui suit; *Eléonore-Marie* de Montmorenci-Luxembourg, née le 9 de mars 1715, & mariée le 26 avril 1729, avec *Louis-Léon* Potier, comte de Tresmes, né le 28 juillet 1693, mestre de camp du régiment de cavalerie de Gesvres, du mois de septembre 1726, & auparavant lieutenant de vaisseaux, fait brigadier des armées du roi le premier d'août 1734; *Marie-Louise-Cunegonde* de Montmorenci-Luxembourg, née le 30 de septembre 1716; *Joseph-Maurice-Annibal* de Montmorenci-Luxembourg,

Luxembourg, comte de Beaumont, né le 15 de novembre 1717; *Sigismond - François* de Montmorenci-Luxembourg, né le 15 de mars 1720, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & mort le 30 juin de la même année; & *Nicolas-Achille-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, né au mois d'août 1723, aussi reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & mort le 18 juin 1725.

XXIII. Charles-François-Christian de Montmorenci, prince de Tingry, comte de Luxe, né le 30 novembre 1713, fait colonel du régiment de Soissonnois par commission du 2 de février 1731, a été marié le 4 d'octobre 1730, avec la fille de *François* Olivier, seigneur de Senozan, de Rosny, de Magny, &c. chevalier de l'ordre royal de S. Michel, & intendant général du clergé de France, & de *Jeanne-Anne-Magdeléne* de Grolée de Viriville.

Branche de Luxembourg-Fiennes.

XIV. Thibaut de Luxembourg, seigneur de Fiennes & fils puîné de Pierre I de ce nom, comte de Brienne, &c. avoit épousé *Philippe*, dite *Philippote* de Melun, dame de Sottenghien, fille de *Jean*, seigneur d'Antoing. Etant resté veuf, il se fit ecclésiastique, & eut les abbayes d'Igni & d'Orcamp, & on l'élut évêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été désigné cardinal par le pape Sixte IV, & se disposoit au voyage d'Italie, lorsqu'il mourut le premier septembre 1477. Ses enfans furent, Jacques, qui suit; *Jean*, seigneur de Sottenghien, mort en Chypre, sans laisser de postérité de *Jacqueline* de Gavre, dame d'Exornais; *Philippe*, cardinal évêque du Mans, mort l'an 1519; (*Voyez* PHILIPPE de Luxembourg.) François, qui a fait la *branche des vicomtes de* Martigues, *qui suivra ci-après; Guillemette*, mariée, 1°. à *Amé* de Sarrebruche, comte de Braine: 2°. à *Gilles*, seigneur de Belleville; *Magdeléne*, mariée, 1°. le 26 septembre 1457, à *Charles* de Sainte-Maure, seigneur de Puyseuls: & 2°. le 15 septembre 1485, à *Jacques* Chabot, seigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles religieuses.

XV. Jacques de Luxembourg I du nom, seigneur de Fiennes, &c. chevalier de la toison d'or, avoit épousé *Marie* de Barlaymont, dame de Ville, Hamaide, Vazieres, &c. fille de *Gérard*, seigneur desdits lieux, & de *Marie*, dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut Jacques II, qui suit; *Jean* de Luxembourg, seigneur de Ville & de Hamaide, chevalier de la toison d'or, &c. mort sans postérité d'*Isabeau* dame de Culembourg, fille de *Gaspard* seigneur de Culembourg, & de *Jeanne* de Bourgogne; *François*, évêque du Mans, mort l'an 1509; *Jacqueline*, mariée à *Charles* I, comte de Lalain; *Marie*, femme 1°. de *Martin* de Hornes, seigneur de Gaësbeke: 2°. de *Daniel* de Boucholt, seigneur de Boullers, pair de Flandre; & *Philippote* de Luxembourg, mariée à *Antoine* de Ligne, comte de Faucamberghe.

XVI. Jacques de Luxembourg, II du nom, seigneur de Fiennes, comte de Gavre, chevalier de la toison d'or, &c. eut de *Marguerite* de Bruges, dame d'Auxi, &c. fille de *Jean*, seigneur de la Gruthuse, & de *Marie*, dame d'Auxi, *Jacques*, comte de Gavre, chevalier de la toison d'or, mort l'an 1530, sans postérité d'*Héléne* de Croi, sa femme, fille de *Henri* de Croi, comte de Porcean; *Françoise*, qui porta le comté de Gavre & la seigneurie de Fiennes dans la maison des comtes d'Egmont, par son mariage avec *Jean*, comte d'Egmont; & *Marguerite*, alliée à *Antoine* de Barbançon, seigneur de Werchin, sénéchal de Hainaut.

Branche de Luxembourg-Martigues.

XV. François de Luxembourg, I de ce nom, vicomte de Martigues, fils puîné de Thibaut de Luxembourg, seigneur de Fiennes, & de *Philippote* de Melun, avoit épousé *Louise* de Savoye, fille de *Janus* de Savoye, comte de Genève, &c. & d'*Héléne* de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de *Louis* de Savoye, marquis de Gex son cousin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'*Amé*, surnommé *le Bienheureux*, IX du nom, duc de Savoye, & d'*Iolande* de France. *Louise* de Savoye mourut le premier mai 1530. Charles d'Anjou, III du nom, roi de Naples, comte de Provence, &c. donna par testament l'an 1481, le vicomté de Martigues en Provence, à *François* de Luxembourg son cousin; car ce prince étoit fils de *Charles* d'Anjou, comte du Maine, qui épousa *Isabeau* de Luxembourg, fille de *Pierre* I, comte de Brienne, & sœur de *Thibaud*, seigneur de Fiennes. Ce vicomte fut pere de

XVI. François de Luxembourg, II du nom, qui épousa *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *René* de Brosse, dit *de Bretagne*, comte de Penthievre, &c. & de *Jeanne* de Comines, sa premiere femme, dont il eut 1. *Charles* de Luxembourg, vicomte de Martigues, tué au siége d'Hesdin l'an 1553, sans laisser de postérité de *Claudine* de Foix, sa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545 d'un fils nommé *Henri*, & mort en même temps. Elle étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII du nom, comte de Laval, & fille d'*Odet* de Foix, seigneur de Lautrec, maréchal de France, & de *Charlotte* d'Albret-Orval; 2. Sebastien, qui suit; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Magdeléne*, mariée le 15 novembre 1563, à *Georges* de la Tremoille, baron de Royan.

XVII. Sebastien de Luxembourg, duc de Penthievre, marquis de Bagé, vicomte de Martigues, &c. surnommé *le chevalier sans peur*, donna souvent des preuves de son courage sous les regnes de Henri II, de François II & de Charles IX. Il se trouva aux siéges de Metz & de Terouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduisit mille hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions l'an 1560, & sur-tout au siége du petit Leith. A son retour, il fut colonel général de l'infanterie; & deux ans après, il se signala à la bataille de Dreux, aux siéges de Rouen, d'Orléans, &c. Sébastien de Luxembourg eut le gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démission de Jean de Brosse, dit *de Bretagne*, duc d'Estampes, son oncle maternel, auquel il succéda dans le comté de Penthievre, que le roi Charles IX érigea en duché & pairie l'an 1569. Ce fut une récompense due à ses services, & aux avantages qu'il avoit remportés sur le parti des calvinistes, aux combats de Messignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureusement d'une blessure reçue à la tête, au siége de Saint-Jean d'Angeli, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'église des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé *Marie* de Beaucaire, fille de *Jean*, seigneur de Puyguillon, sénéchal de Poitou, morte l'an 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent, *Jeanne*, morte en bas âge; & *Marie* de Luxembourg, duchesse d'Estampes & de Penthievre, vicomtesse de Martigues, née à Lambale le 15 février 1562, & mariée à Paris le 12 juillet 1579 à *Philippe-Emanuel* de Lorraine, duc de Mercœur. Elle mourut le 6 septembre 1623, & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu *Philippe*, mort jeune le 11 décembre 1590; & *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, &c. princesse de Martigues, née l'an 1592, mariée au mois de juillet 1609, à *César*, duc de Vendôme, & morte le 8 septembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'église des Capucines. * Jean Bertel, *histoire de Luxembourg*. Divæus, *de Gall. Belg. antiquit.* Guichardin, *description du Pays-Bas*. Nicolas Vignier, *histoire de la maison de Luxembourg*. Rittershusius. Sainte-Marthe. Duchêne. D'Hozier. Guichenon. Du Bouchet. Le Laboureur. De Thou. Davila. Le Mire. Le P. Anselme, &c.

LUXEMBOURG, (François-Henri de Montmorenci, duc de) pair & maréchal de France, comte de Bouteville, & de Luſſe, ſeigneur de Preci, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps de ſa majeſté, général de ſes armées, &c. fils de FRANÇOIS de Montmorenci, comte de Luſſe & de Bouteville, & d'*Elizabeth* de Vienne, né poſthume le 8 janvier 1628, ſe trouva à la bataille de Rocroi l'an 1643, ſous le prince de Condé, & le ſuivit par-tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à ſa perſonne. Il fut reçu duc & pair de France le 22 mai 1662; & lorſque le roi Louis XIV déclara la guerre à l'Eſpagne l'an 1667, il fut choiſi pour ſervir de lieutenant général ſous ſa majeſté. Ce fut en cette qualité, qu'il ſe ſignala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668, où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672, il commanda en chef une des armées de ſa majeſté en la fameuſe campagne de Hollande, & prit les villes de Grool, Deventer, Coëworden, Swol, Campen, Hardewick, &c. défit les armées des Etats près de Woërden & de Bodegrave. L'année ſuivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorſque le roi lui donna ordre de ſe retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garniſons qui avoient été miſes dans les places conquiſes l'année précédente: ce fut alors qu'il paſſa au travers de l'armée ennemie, compoſée de ſoixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vingt mille. Il ſuivit ſa majeſté à la ſeconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, ſe trouva enſuite à la bataille de Senef, & obligea le prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi, qu'il avoit aſſiégé en la même année 1674. Il ſe ſignala encore les campagnes ſuivantes, & fut fait maréchal de France l'an 1675. L'an 1677 il ſe trouva à la bataille de Caſſel, où l'armée ennemie, commandée par le prince d'Orange, fut défaite par celle de France, commandée par Monſieur, frere unique du roi. Le duc de Luxembourg contraignit encore le prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi, qu'il avoit attaqué pour la ſeconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678, & repouſſa le prince d'Orange qui vint attaquer ſon armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été ſigné à Nimegue le 10 du même mois. Dans la ſeconde guerre que la France eut à ſoutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le roi nomma le duc de Luxembourg général de ſes armées en Flandre, où il donna au mois de juillet de la même année la bataille de Fleurus, qu'il gagna ſur les Eſpagnols, les Hollandois & leurs alliés, commandés par le prince de Waldeck. Le prince d'Orange étant paſſé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliés, le maréchal de Luxembourg défit leur cavalerie au combat de la Catoire ou de Leuſe, près de Tournai, avec trente-ſix eſcadrons. Lorſque le roi fit le ſiége de Namur l'an 1692, le maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le ſiége, & empêcha que le prince d'Orange & l'électeur de Baviere, ne ſecouruſſent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit preſque toute leur infanterie à Steinkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il ſe remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des alliés, retranchée à Nerwinde en Brabant, força leurs retranchemens, leur prit ſoixante & ſeize piéces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Charleroi. En 1694, il fit échouer les deſſeins que le prince d'Orange & les Alliés avoient ſur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en préſence des ennemis, depuis Vignamont juſqu'à l'Eſcaut, près de Tournai, & qui fut ſi heureuſement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été ſi glorieuſes, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles ſe faiſoient un plaiſir de le ſuivre par-tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un écrivain étranger, *que ſa valeur, ſon activité, ſa vigilance infatigable, & ſon génie ſingulier à former & à exécuter de grands projets, le feront toujours conſidérer comme un grand capitaine.* Dès le 2 octobre 1672, le roi Louis XIV l'avoit fait capitaine de ſes gardes du corps, lui avoit donné en 1687, le gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit auſſi fait chevalier de ſes ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin, après avoir ſervi le roi & l'état avec beaucoup de gloire, il mourut à Verſailles le 4 janvier 1695, d'une fauſſe pleureſie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligni en Barois. *Voyez* ſon oraiſon funébre prononcée par le P. de la Rue, Jéſuite. Pour ſa poſtérité, *voyez* l'article LUXEMBOURG-PINEI.

LUXEU, ou LUXEUL, ou LUXEUIL, en latin *Luxovium*, monaſtère très-célébre dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Beſançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Sa fondation eſt de la fin du VI ſiécle, & eſt dûe à S. Colomban. Ce ſaint voyant que le monaſtère d'Anegrai ne pouvoit plus contenir ceux qui vouloient vivre ſous ſa diſcipline, ſongea à en fonder un autre l'an 590. Il jetta les yeux ſur un château voiſin nommé *Luxeu*, ou *Luxeul*, & par d'autres *Luxeuil.* C'étoit un lieu abandonné: mais on pouvoit juger par les ruines que l'on y voyoit, qu'il avoit été autrefois fort célébre. Jonas, dans la vie de S. Colomban, dit qu'il y avoit eu un fort château, des bains ſuperbement bâtis, & qu'on y voyoit encore les débris de pluſieurs ſtatues, qui avoient été l'objet des ſuperſtitions païennes. C'étoit une ville ruinée par Attila. Ce lieu n'étoit plus qu'un repaire de bêtes féroces: Colomban en fit la demeure des ſaints, en y établiſſant le célébre monaſtère de Luxeu, qui fut renommé dans toute la Gaule par le nombre & les vertus des religieux qui l'habiterent. Pluſieurs jeunes ſeigneurs vinrent s'y conſacrer à Dieu, comme des victimes de la pénitence. Ils édifierent le monde qu'ils mépriſoient, & leur exemple fut ſuivi par tant d'autres, que Colomban ſe vit obligé de faire un troiſiéme établiſſement dans un lieu arroſé de pluſieurs fontaines, & qui fut pour ce ſujet appellé le monaſtère de *Fontaines.* Il gouverna dans ces trois monaſtères juſqu'à ſix cens moines. Il ne mit pas d'abbé à Fontaines, ni à Anegrai: ces deux maiſons demeurerent dépendantes du monaſtère & de l'abbé de Luxeu; & c'eſt l'origine la plus naturelle des prieurés, c'eſt-à-dire, des communautés religieuſes gouvernées par un prieur, mais dépendantes d'une abbaye. Le monaſtère de Luxeu devint bientôt une pépiniere de ſaints prélats, qui porterent la lumiere & la piété par-tout où ils furent placés. S. Chagnoald, vulgairement Cagnou, évêque de Laon; S. Omer, évêque de Boulogne & de Térouanne; S. Aichaire, évêque de Noyon & de Tournay; S. Donat, évêque de Beſançon; Ragnaire ou Regnier, évêque d'Augt & de Baſle, & non d'Autun, comme pluſieurs l'ont cru; S. Waldebert, évêque de Meaux; S. Théodefrid, premier abbé de Corbie, puis évêque de Beauvais; les ſaints Hildevert, Faron & Hilderic, évêques de Meaux; S. Mommolin, évêque de Noyon; S. Leger, évêque d'Autun; S. Hermenfride, évêque de Verdun; S. Nivart, archevêque de Reims; S. Aubert, évêque de Cambrai; S. Chillen, Ecoſſois, évêque d'Arras; S. Amalaire, évêque de Trèves; S. Agilbert, évêque de Paris, ſortirent de cette ſainte école, ſans parler d'un grand nombre de ſaints abbés & de zélés miſſionaires: car le monaſtère de Luxeu étoit auſſi comme un ſéminaire d'ouvriers évangéliques, où ſe formerent pluſieurs ſaints Apôtres, leſquels après s'être aguerris dans la ſolitude, en combattant leurs paſſions, en ſortirent pour aller combattre l'erreur &

le libertinage. Les abbés qui ont gouverné Luxeu, & que l'Eglise honore comme saints, sont : les saints Colomban, premier abbé ; Eustase, deuxiéme abbé ; Walbert, troisiéme abbé ; Ingofroid ou Ingofred, quatriéme abbé ; Mellin, quatorziéme abbé & martyr ; S. Ansigise, vingt-quatriéme abbé ; S. Gilbert, vingt-septiéme abbé & martyr ; S. Columbin, neveu de S. Colomban ; S. Tetelme, qui fut martyr avec plusieurs autres ; ce saint n'étoit que moine de Luxeu, sous l'abbé Gilbert : les suivans ne furent aussi que moines, savoir, les saints Antoine de Froid-mont, Arnould, Autmar, ou Autmair, Emmon, infirmier sous l'abbé Ingofroid, Chuanes, noble Bourguignon sous l'abbé Walbert. L'abbaye de Luxeu est encore considérable aujourd'hui : c'est la principale que les Bénédictins de la congrégation de S. Vanne possédent dans la Franche-Comté ; mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne splendeur qui la faisoit si fort admirer autrefois. Il y a pourtant encore deux églises, & tous les lieux réguliers sont assez bien bâtis. Il reste dans la bibliothéque quelques manuscrits, dont les principaux sont : l'ancien lectionaire de la liturgie gallicane, écrit en lettres mérovingiennes ; un commentaire sur les pseaumes d'environ sept à huit cens ans, dont les premiers feuillets sont déchirés, & que quelques personnes conjecturent avoir été composé par S. Colomban ; les lettres de Clémangis, &c. On voit aussi dans la sacristie un très-beau texte des évangiles écrit avec soin, dont les titres & les lettres initiales sont d'or, & sur lequel on lit ces deux vers :

Luxovii pastor Gerardus lucis amator,
Dando Petro librum lumen mihi posco supernum.

Il y a peu de reliques dans le trésor. Les principales sont le chef & le corps de S. Walbert, abbé de Luxeu ; les chefs de S. Eustase abbé, & de S. Taurin, & un bras de S. Colomban. Il faut que les guerres aient causé de terribles révolutions dans cette sainte & illustre maison. * *Voyage littéraire* de dom Martene & de dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome I, premiere partie, pag.* 168 *& suiv. Histoire de l'église gallicane,* par le pere Longueval, Jésuite, *tom. III, pag.* 284, 430, 436. Dunod, ancien avocat au Parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, dans son *histoire des Séquanois & de la province séquanoise, p.* 33.

LUYTS (Jean) né à Horne, capitale de la Westfrise, le 19 septembre 1655, fit ses premieres études dans sa patrie, & vint à Leyde en 1673, où il étudia la logique sous Senguerdius, l'hébreu sous Hulsius, & la physique de Daniel Voët sous Gérard de Uries. La méthode d'enseigner que celui-ci suivoit lui plut tellement, qu'ayant été appellé à Utrecht en 1674, il la mit en pratique. Son mérite le fit élever au doctorat en philosophie le 29 juin 1677, & le 29 octobre de la même année on le fit professeur extraordinaire de physique & des mathématiques. Il en remplit les fonctions pendant deux ans sans appointemens ; mais le 9 février 1680, il fut fait professeur ordinaire avec un honoraire de quatre cens florins que l'on augmenta dans la suite jusqu'à mille. Il mourut le 12 mars 1721. Il étoit grand partisan de la philosophie d'Aristote, & autant adversaire de celle de Descartes. Il vécut toujours dans le célibat, & sans presque aucune société avec les hommes. Cependant on ne connoît de lui que les deux ouvrages suivans qui sont écrits en latin. 1. Introduction à l'astronomie (*Institutio astronomica in qua doctrina sphærica, atque theorica, intermixto usu sphæræ cœlestis, & variis chronologicis, pertractantur,* avec des gravures, à Utrecht, 1689 *in*-4°. 2. Une introduction à la géographie nouvelle & ancienne, avec un assez grand nombre de cartes & de tables, à Utrecht, 1692 *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, à Utrecht, 1738, *in*-4°.

LUZARA, en latin *Luceria, Nuceria,* ancien bourg de la Lombardie. Il est dans le duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Guastalla, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. C'est près de cette ville que se donna en 1702, une bataille entre les armées françoises & espagnoles, contre les Impériaux, qui y perdirent quatre à cinq mille hommes. * Mati, *diction.*

LUZERNE, village avec abbaye dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Mati, *diction.*

LUZERNE DE BEUSSEVILLE (La) maison des plus anciennes de la province de Normandie. On trouve un THOMAS de la Luzerne, lequel fut un des chevaliers qui accompagnerent Robert, duc de Normandie, à la croisade pour la conquête de la Terre-sainte, en 1096, (*Histoire de Normandie,* par du Moulin, curé de Mauneval) mais la filiation de cette maison ne se trouve bien établie que depuis

I. GEOFFROI de la Luzerne, qualifié écuyer dans un acte de 1290. Il avoit épousé *Adrienne* du Mesnil, morte en 1288, & dont il eut

II. AMAURY de la Luzerne, qualifié chevalier dans un acte de 1347, & dans une quittance qu'il donna le 20 février 1364, à René le Coutellier, vicomte de Bayeux, receveur général ès bailliages de Caen & de Cotentin, pour ses anciens services dans les guerres du royaume. Il avoit épousé *Jeanne* de la Fraye, fille de *Jean* seigneur de Piroux, dont il eut

III. THOMAS seigneur de la Luzerne, qualifié chevalier & capitaine de Saint-Sauveur le Vicomte, de Néahon & de Beusseville, dans plusieurs quittances par lui données pour ses services à la guerre, & ceux de neuf écuyers de sa compagnie, à Pierre Chanteprime, trésorier des guerres du roi, & à Jean le Pourtier, receveur général ès diocèses de Bayeux, Coutances & Avranches, pour la provision & défense du royaume, le 27 mars 1373, 25 août 1387, & 23 mai 1393. Il donna en assignation à Colin de Grosparmy, écuyer, seigneur d'Esquay, un franc-fief assis au lieu de Castillon, & une franche vavasserie assise à Saint-Manvieu, avec tous les héritages qu'il possédoit dans les paroisses d'Avenay & de Hamars & au lieu de Courvaudon : le tout pour 25 livres de rente, suivant le contrat passé le 29 janvier 1370, dont la minute étoit dans les régistres de Jean Barbenchot tabellion à Caen. Il laissa de sa femme *Alix* de Thibouville GUILLAUME de la Luzerne, qui suit ; & *Catherine* de la Luzerne, mariée à *Jean* du Bois, chevalier, seigneur de l'Epinai-Tesson.

IV. GUILLAUME de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, fut maintenu dans sa noblesse par Raymond Montfaut, commissaire du roi Louis XI, l'an 1453. Il défendit le Mont Saint-Michel durant la guerre des Anglois, & il y mourut en 1458. Il épousa *Jeanne* de Meullent, 1°. veuve de *Jean* Dorenge, & 2°. de *Charles* seigneur de Folligny, & fille de *Jean* de Mellent, seigneur du Quesnay & du Mesnil, baron de Saint-Paër, & de *Jeanne* le Servain. Leurs enfans furent, 1. JEAN de la Luzerne, qui suit ; 2. *Amaury* de la Luzerne, prêtre & maître-ès-arts, lequel obtint souffrance pour donner son dénombrement de sa terre de la Luzerne ; 3. *Jeanne* de la Luzerne, qui fut mariée avec *Jean* de Sainte-Marie, seigneur d'Esguilly & de Chanteloup ; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui épousa *Thomas* de Hotot, seigneur de Beaumont ; 5. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Robert* de Freville.

V. JEAN de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, fut conseiller & chambellan des rois Louis XI, & Charles VIII. Par lettres données à Amboise le 5 avril 1483, il fut capitaine de l'arriere-ban des nobles du Cotentin ; & capitaine de quinze lances fournies des ordonnances, par autres lettres du 4 juillet 1484, de Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités & celle de cheva-

lier dans des quittances par lui données pour services de sa personne & des écuyers de sa compagnie dans les guerres du royaume à Guillaume la Pire, receveur général des finances du roi au pays de Normandie, à Jean Lallemand, receveur général de la même province, & encore à Guillaume la Croix, conseiller du roi & trésorier de ses guerres, le 25 mai 1481, premier mars & 24 mai 1482, 20 février 1485, 25 janvier 1492, 22 mars 1498, & premier mars 1499. Il fit hommage au roi Louis XI de ses seigneuries de la Luzerne, de Limerville & de Ver, mouvantes des vicomtés de Bayeux & de Coutances, par lettres données à Amboise le 5 avril 1463, & par autres données à Paris le 11 septembre 1465. Il est encore employé en qualité d'écuyer du roi Louis XI, dans les années 1467 & 1468, aux gages de 450 livres, suivant le compte de la maison de ce prince, rendu par André Briçonnet au mois de février 1469. Sa femme *Jeanne* de Ver, dame de Ver & de Soulle, qu'il épousa l'an 1474, étoit veuve en 1505. Il en eut 1. GILLES de la Luzerne, qui suit; 2. *Louis* de la Luzerne, qui partagea avec ses freres la succession de Jean de la Luzerne leur pere l'an 1505, & celle de Jeanne de Meullent leur aïeule l'an 1510. Il mourut sans alliance; & 3. JACQUES de la Luzerne, *qui a fait la branche des seigneurs de la* LUZERNE *de* BEUSSEVILLE, *rapportée ci-après*.

VI. GILLES de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, comparut avec Jacques de la Luzerne son frere comme seigneurs de Mondeville & de Soulle, à la montre des nobles du bailliage de Cotentin, faite à l'attaque de Saint-Wast l'an 1512, avec chacun un homme d'arme & deux archers; fit hommage au roi le dernier juillet 1515, de ses terres de la Luzerne, Soulle & Ver. Il épousa *Bernardine* de Percy, fille de *Nicolas* de Percy, seigneur de Percy & de Soulle. Ses enfans furent: 1. JEAN de la Luzerne, qui suit; 2. *Amaury* de la Luzerne, qui au nom de Gilles de la Luzerne son pere fit hommage au roi l'an 1515, de ses terres de la Luzerne, de Ver & de Soulle, & mourut sans postérité; 3. *Marie* de la Luzerne, qui fut mariée au seigneur de Brebeuf; & 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *N.* Mussy, seigneur de Gerbeville.

VII. JEAN de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, épousa *Gilonne* Thezart, dont il n'eut qu'une fille, *Gabrielle* de la Luzerne, dame de la Luzerne, de Ver, de Percy & de Soulle, qui fut mariée l'an 1556, à *François* de Briqueville, baron de Colombieres, seigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands capitaines de son temps, qui fut tué en 1574, sur la bréche de la ville de Saint-Lo, qu'il défendoit pendant les guerres des religionaires dont il suivoit le parti. Par ce mariage la terre de la Luzerne est passée dans la maison de Briqueville, qui en a pris le surnom & l'a conservé jusqu'à présent. Gabrielle de la Luzerne, après la mort de son mari, épousa en secondes nôces *Jean* Thesart, baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEUSSEVILLE.

VI. JACQUES de la Luzerne, chevalier, seigneur de Mondeville, de Camproux & de Launay, est qualifié par plusieurs titres de noble & honoré seigneur: il mourut en 1515. Il avoit épousé *Marie* Dubois, dame de Beusseville, fille de *Jean* Dubois, seigneur de Pirou, & de *Jeanne* dame de Beusseville. Ses enfans furent: 1. ANTOINE de la Luzerne, qui suit; 2. *Louis* de la Luzerne, seigneur de Beusseville, qui épousa *Marie* de Saint-Germain, niéce de l'amiral d'Annebaut, dont il n'eut qu'une fille morte sans postérité; 3. *Anne* de la Luzerne, qui fut mariée le 31 mars 1588, à *Gilles* le Sens, seigneur de Villedon; 4. *Catherine* de la Luzerne, femme en premieres noces de *N.* Duburet, seigneur de Vassy: & en secondes de *N.* de Faoucq, seigneur de Rochefort.

VII. ANTOINE de la Luzerne, I du nom, chevalier, seigneur de Beusseville, de Brevant, de Lorcy & de Saint-Hilaire, capitaine des côtes de la mer en la province de Normandie, par provisions du 16 avril 1583. Le roi Charles IX le déchargea de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, à cause des services qu'il avoit rendus à Henri II son pere, suivant le brevet de ce prince du 3 décembre 1567: il ne vivoit plus le premier mai 1595. Il épousa le 15 octobre 1549, *Marie* le Marquetel, fille de *Jean* le Marquetel, seigneur de Saint-Denys le Guast & de Montfort, & de *Jeanne* Martel de Fontaines. Elle est nommée avec son mari au contrat de mariage de leur fils Pierre. Leurs enfans furent: 1. JACQUES de la Luzerne, qui suit; 2. PIERRE de la Luzerne, chevalier, seigneur de Brevant, *qui a fait la branche de la* LUZERNE *de* BREVANT, *dont il sera parlé ci-après*; 3. *Julien* de la Luzerne, seigneur de Lorcy, chevalier de l'ordre du roi, mourut sans postérité au voyage de Bourdeaux l'an 1616; 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Pierre* de Grimouville, seigneur de la Lande d'Ayrou; 5. *Marie* de la Luzerne, qui épousa *Julien* Descajeuls, seigneur de la Ramée, dont une fille; 6. *Marguerite* de la Luzerne, femme en premieres noces de *Gilles* Arnel, seigneur de Saint-Martin-le-Vieil: & en secondes de *Jean* Collas Rollin, seigneur du Bois, Olivier & de Mons, dont plusieurs enfans; 7. *Olive* de la Luzerne, fut mariée à *Jacques* de Faoucq, seigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans; 8. *Roberte* de la Luzerne, femme de *Pierre* le Sauvage, seigneur de Saint-Marcouff & de Vireville, par contrat du 29 juillet 1594, dont plusieurs enfans.

VIII. JACQUES de la Luzerne, chevalier, seigneur de Beusseville, député de la noblesse de la basse Normandie par commission du 16 novembre 1573, pour assister aux états de la province. Il épousa au mois de mai 1589 *Barbe* de Carbonnel, fille de *Philippe* de Carbonnel, seigneur de Canisy, Malove & Orval, chevalier de l'ordre du roi, & de *Guillemette* de Cambernon. Ils eurent pour enfans, 1. ANTOINE de la Luzerne, qui suit; 2. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Paul* de Briqueville, seigneur de Colombieres, mort sans enfans en 1615; & 3. *Anne* de la Luzerne, qui épousa *Jean* d'Hemery, seigneur de Villers en Auge.

IX. ANTOINE de la Luzerne, II du nom, chevalier, seigneur de Beusseville & de Lorcy, capitaine des côtes de la mer, par brevet du 20 septembre 1609. Il épousa le 12 mars 1633, *Magdeléne* le Veneur, fille de *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre & grand chambellan de la reine d'Angleterre; & de *Catherine* de Bassompierre, sœur du maréchal de ce nom. Ils laisserent PAUL-TANNEGUY de la Luzerne, qui suit; *François* de la Luzerne, seigneur de Lorcy, capitaine de cavalerie, mort sans enfans; & *Henriette-Marie* de la Luzerne, femme d'*Antoine* de Longannay, marquis de Dampierre, seigneur de Vaus & de Francheville, capitaine lieutenant de la compagnie d'ordonnance des chevaux légers du duc de Longueville, & commandant la noblesse du bailliage de Caen, morte en 1685.

X. PAUL-TANNEGUY de la Luzerne, chevalier, seigneur de Beusseville, baron de Tolvast, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commission du 4 mai 1659, épousa le 14 octobre 1656, *Marie Césarine* de Montenay, fille unique de *César* de Montenay, baron de Garencieres & de Baudemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Jeanne* le Masson, fille de *Christophe* le Masson, chevalier, seigneur de Goufseville & de Houllebec, lieutenant général au gouvernement de Brouage & Isles de Saintonge, & de *Geneviéve* Jubert. Leurs enfans furent: 1. GUI-CESAR de la Luzerne, qui suit; 2. *Antoine-François* de la Luzerne, seigneur de Houllebec, colonel du régiment d'infanterie de Beusseville, mort sans alliance en 1728;

3. *Paul-Roger* de la Luzerne, seigneur de Miserey, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur d'Auxerre, mort le 15 mars 1746, âgé de 78 ans; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui fut mariée le 6 octobre 1685, avec *Adrien* du Boseq, seigneur de Vittermont, de Coqueraumont & de Gueuterville, lieutenant au régiment des gardes françoises, dont plusieurs enfans. Elle mourut au château de Grossœuvre près Gisors, le 19 février 1720.

XI. Gui-Cesar de la Luzerne, marquis de Beusseville, baron de Garencieres & de Baudemont, seigneur de Lorcy & de Courteville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commission du 23 décembre 1683, & ci-devant cornette des chevaux-légers de la garde du roi, par brevet de sa majesté du 16 mai 1685, mort en sa terre du Moulin Chapelle au mois d'août 1736, épousa le 22 juillet 1687, *Magdeléne-Françoise* de Pommereuil, fille unique & héritiere de *Henri* de Pommereuil, seigneur du Moulin Chapelle, Pommereuil & Miserey, & de *Magdeléne* Desmarés, fille de *Louis* Desmarés, chevalier, seigneur de Bellefosse, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite* de Roncherolles, morte à Paris le 12 mai 1725. Leurs enfans sont, Cesar-Antoine de la Luzerne, qui suit; *Henri-Paul* de la Luzerne, chevalier de Malte & capitaine dans le régiment des Cuirassiers du roi, né au mois de juillet 1693; & *Françoise-Magdeléne* de la Luzerne, mariée en l'année 1720, à *René-François* de Maillé, marquis de Bennehart, dont plusieurs enfans.

XII. Cesar-Antoine de la Luzerne, comte de Beusseville, seigneur de Houllebec & du Moulin-Chapelle, mestre de camp du régiment des Cuirassiers du roi & chevalier de S. Louis, fait brigadier des armées du roi à la promotion du 20 février 1734, se trouva en cette qualité à la bataille donnée sous les murs de Parme en Italie le 29 juin 1734, où il eut 15 cuirassiers de sa compagnie colonelle tués; & maréchal de camp le 18 octobre suivant. Il épousa 1°. le 22 novembre 1724, *Germaine-Françoise* de la Vieuville, fille unique & héritiere de *Philippe* de la Vieuville, seigneur de Nandy, conseiller du roi en tous ses conseils, grand-audiencier de France honoraire, & de *N.* le Fevre, morte à Paris le 19 décembre 1729, étant accouchée le 16 de ce mois de *César-François* de la Luzerne, mort le 15 août 1732. Il se remaria en secondes noces le troisiéme août 1733, à *Marie-Elizabeth* de Lamoignon, fille aînée de *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmenil, Mallesherbes & Cerizas, président à mortier au parlement de Paris, & de *Anne-Elizabeth* Rouyaux sa seconde femme. De ce mariage sont sortis, 1. *César-Henri* de la Luzerne, né le 23 février 1737; 2. *César-Guillaume* de la Luzerne, né le 7 juillet 1738, chevalier de Malte; 3. *N.* de la Luzerne, né le 15 juillet 1741, aussi chevalier de Malte.

Branche des seigneurs de la Luzerne de Brevant.

VIII. Pierre de la Luzerne, chevalier, seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & de Campservaux, chevalier de l'ordre du roi, fils puîné d'Antoine de la Luzerne, seigneur de Beusseville, & de *Marie* le Marquetel, fut gouverneur du Mont Saint-Michel, par lettres du 2 juin 1627. Il partagea en l'année 1595, avec Jacques de la Luzerne son frere, la succession de leur pere commun. Il eut pour femme *Anne* de Bressey, dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien* Davy, seigneur de Gerbeville, & fille de *Jean* de Bressey, seigneur de Montigny & du Perron, chevalier de l'ordre du roi, & de *Louise* de Romilly, dame de la Barre & de l'Etang. Elle fut mariée en 1561. Ils eurent pour enfans, 1. *Jacques* de la Luzerne, seigneur de Brevant, fut partagé avec ses freres le 28 mai 1638. Il épousa *Renée* le Landois, dame de Hérouville, fille de *Jean*, seigneur de Hérouville, & de *Catherine* de Guaitault, dont il n'eut point d'enfans. 2. Richard de la Luzerne, qui suit; 3. Antoine de la Luzerne, *qui a fait la seconde branche rapportée ci-après*; 4. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Jacques* d'Aché, seigneur de Marbeuf & de Serquigny, mariée par contrat du 14 juin 1616; 5. *Magdeléne* de la Luzerne, femme de *Georges* Dauray, chevalier, seigneur de Saint-Pair & de Mandot, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme de sa chambre.

IX. Richard de la Luzerne, seigneur de Saint-Hilaire & de Godeville, gouverneur du Mont Saint-Michel. Il prit pour femme *Françoise* Boutin, fille de *Pierre* Boutin, seigneur d'Hector & de Villiers le Sec, bailli de Caen, & de *N.* le Landois, dame de Hérouville. Elle étoit veuve & gardienne de ses enfans, suivant le partage avec Antoine son beau-frere, le 28 mai 1638, & elle étoit remariée le 17 mars 1641, avec *Jacques* d'Alençon, seigneur de Villerville. Ses enfans furent, 1. Jacques de la Luzerne, qui suit; 2. *Renée* de la Luzerne, femme de *François* le Cornier, seigneur de Saint-Jouin & de Saint-Hilaire, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1654; 3. *Barbe* de la Luzerne, femme de *Jacques* de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, gouverneur de Grandville.

X. Jacques de la Luzerne, chevalier, seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & d'Assy, fut marié avec *Marie* le Prevost en 1660. Elle en étoit veuve sans enfans en 1705.

Seconde branche des seigneurs de la Luzerne de Brevant.

IX. Antoine de la Luzerne, I du nom, chevalier, seigneur de Brevant, troisiéme fils de Pierre, seigneur de Brevant, & d'*Anne* de Bressey, dame de la Pommeraye, fut maintenu dans son ancienne noblesse en 1634, par M. d'Aligre commissaire départi dans la généralité de Caen. Il épousa 1°. en 1633, *Eléonore* de Franquetot, fille d'*Antoine*, seigneur de Cogny, président à mortier au parlement de Normandie, & de *N.* de Saint-Pierre : 2°. le 11 juin 1659, *Marie* Senot, dame de la Pintrerie, veuve de *Thomas*, seigneur d'Auberville & de Freville, & fille de *Pierre* Senot, chevalier, seigneur de la Pintrerie, & de *Gillette* Cosolle, dame de Montmirel, & elle étoit veuve en 1697, sans enfans. Les enfans du premier lit furent : 1. Antoine de la Luzerne, qui suit; 2. *Marie-Anne-Jaqueline* de la Luzerne, qui fut mariée par contrat du 21 novembre 1664, avec *Hervé* le Berceur, seigneur & patron de Fontenay & d'Esmondeville, enseigne au régiment des gardes du roi, & commandant des ville & château de Cherbourg.

X. Antoine de la Luzerne, II du nom, marquis de Brevant, épousa 1°. *Magdeléne* Senot, niéce de sa belle-mere : 2°. *Charlotte* de Riouet. Du premier lit sont nés 1. *Pierre-Antoine* de la Luzerne, seigneur de Brevant, mort en 1725, sans laisser de postérité de sa femme, *Thérèse-Nicole* de Montenay; 2. *Louis-Gabriel* de la Luzerne, chevalier, marquis de Brevant, qui n'est point encore marié. Du second lit est née *Louise* de la Luzerne, mariée à *Nicolas-Raymond* Girardin.

LUZIGNAN ou LEZIGNEM, *Lusignanum*, petite ville de France en Poitou, est située sur la Vonne, au-dessous de Saint-Maixant, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & est renommée par la valeur de ses seigneurs, qui ont été rois de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au sujet de Mélusine. On dit que cette fée moitié femme & moitié serpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on estimoit imprenable. C'est le même que Teligni surprit pour ceux de la religion prétendue réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au roi; que le prince de Montpensier reprit après quatre mois de siége l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'*Arras*, qui vivoit sur la fin du XIV siécle, l'an 1383, a écrit l'histoire de Luzignan, ou

plutôt un roman, sous le nom de *Mélusine*, où il rapporte toutes ces fables, que plusieurs seigneurs de la maison de Luzignan ont depuis fait valoir. Lorsque frere Etienne de Luzignan eut publié son livre de l'histoire de Luzignan, qu'un docte écrivain de ce temps appelle *des blasphêmes historiques*, on ajouta encore plus de foi à ces fables. Il faut remarquer à ce sujet, que Mélusine, Mélissene & Mélissendis est un même nom, qui a été porté par plusieurs dames, & principalement d'outre-mer, où il a été fort en usage. Mais si l'auteur du roman a eu quelques-unes de ces femmes en vue, pour en faire le sujet de ses fictions, il faut que ç'ait été Mélisende, fille d'Aimeri I de Luzignan, roi de Jérusalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, & comte de Tripoli. Les savans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Melusine; & c'est une opinion mal établie, que de soutenir que le nom de Mélusine fut composé de celui des terres de Melle & de Luzignan, dont elle étoit dame, puisque la premiere terre n'a jamais appartenu à la maison de Luzignan. On a dit que Mélusine avoit coutume de paroître, lorsqu'il devoit mourir quelqu'un de la maison de Luzignan. Pour le château de cette terre qu'elle avoit fait bâtir comme on le croit, il est sur que ce fut Hugues, II de ce nom, surnommé *le Bien-aimé*. Brantôme parle ainsi du château de Luzignan & de Mélusine, dans l'éloge de Louis de Bourbon, II du nom, duc de Montpensier. » Le siége de Luzignan, *dit-il*, fut fort long & de » grand combat: j'en parlerai possible ailleurs. Il fut pris, » & M. de Montpensier, pour éterniser sa mémoire, » pressa & importuna tant le roi nouveau venu de Pologne, qui le vouloit gratifier en cela, qu'il fit raser » de fond en comble ce château; ce château, dis-je, » si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire, que » c'étoit la plus noble marque de forteresse antique, & » la plus noble décoration vieille de toute la France, » & construite, s'il vous plaît, d'une dame des plus » noble en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence & en tout, qui fût de son temps, voire d'autre, qui fut Mélusine, de laquelle il y a tant de fables; & bien que ce soient fables, si ne peut-on dire » autrement que tout beau & bon d'elle; & si l'on veut » dire la vraie vérité, c'étoit un vrai soleil de son temps, » de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, rois & capitaines, portant le nom de Luzignan, » dont les histoires en sont pleines, cette grande maison d'Archiac en étant sortie en Saintonge, & Saint-» Gelais, dont les marques en restent très insignes. *Il » ajoute ensuite*, voila la pitié & ruine de cette place. » J'ai oui dire à un vieux morte-paye, il y a plus de » quarante ans, que quand l'empereur Charles-Quint » vint en France, on le passa par Luzignan, pour la » délectation de la chasse des dains, qui étoient là-dedans, un des beaux & anciens parcs de France, à » très-grand foison, qu'il ne se put souler d'admirer » & de louer la beauté, la grandeur & le chef-d'œuvre » de cette maison, & faite qui plus est, par une telle » dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieilles qui lavoient la lessive à la fontaine, que la reine Catherine de Médicis, mere du » roi, voulut aussi interroger & ouir. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la » fontaine pour s'y baigner en forme d'une très-belle » femme, & en habit d'une veuve. Les autres disoient » qu'elles la voyoient, mais très-rarement & ce le samedi à Vêpres (car en cet état ne se laissoit-elle guère » voir) se baigner moitié le corps d'une très-belle dame, & l'autre moitié en serpent. Les autres, qu'elle » paroissoit sur le haut de la grosse tour, en forme très-» belle & en serpent. Les unes disoient que quand il de-» voit arriver quelque grand désastre au royaume, ou » changement de regne, ou mort & inconvénient de ses » parens, les plus grands de la France, & fussent rois, » que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cris très-» aigre & effroyable, par trois fois. On tient celui-» ci pour très-vrai. Plusieurs personnes de-là, qui l'ont » oui, l'assurent & le tiennent de pere en fils; & mê-» me que lorsque le siége y vint, force soldats & gens » d'honneur l'affirmerent, qui y étoient; mais sur-» tout, quand la sentence fut donnée, d'abattre & rui-» ner ses châteaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts » cris & clameurs. Cela est très-vrai, par le dire d'hon-» nêtes gens. Depuis, on ne l'a point ouie: aucunes vieil-» les pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-» rarement. Pour fin & vraie vérité finale, ce fut en » son temps une très-sage & vertueuse dame, & ma-» riée & veuve; & de laquelle sont sortis ces braves & » généreux princes de Luzignan, qui par leur valeur se » firent rois de Chypre, parmi les principaux desquels » furent Geofroi *à la grand dent*, qu'on voyoit repré-» senté sur le portail de la grande tour, en très-gran-» de stature. » Plusieurs grandes maisons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des marquis de Sassenage en Dauphiné, se vante d'être descendue de Mélusine. Ainsi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques auteurs ont cru que Mélusine a été une fameuse magicienne, qui paroissoit souvent sous la figure d'un monstre, moitié femme & moitié serpent. Nous marquons ailleurs, que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limosin, avoit porté le titre de comté de Luzignan, avant que d'être unie à la couronne. La ville de Luzignan est petite: il y a un siége royal, une maréchaussée & un maire perpétuel. La ville n'est pas riche, mais le fauxbourg l'est, parcequ'il est sur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN, autrefois LEZIGNEM, maison, a été féconde en personnes illustres.

I. Hugues, I de ce nom, seigneur de Lezignem, dit *le Véneur*, vivoit dans le X siécle, & laissa

II. Hugues II, seigneur de Lezignem, surnommé *le Bien-aimé*. On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Lezignem, que les auteurs fabuleux assurent être l'ouvrage de Mélusine. Son fils

III. Hugues III, seigneur de Lezignem, surnommé *le Blanc*, vivoit sous le regne de Huges *Capet* & de Robert. Une charte de l'an 1010, nomme sa femme *Arsendis*: il en eut

IV. Hugues IV, seigneur de Lezignem, dit *le Brun* & *le Chiliarque*, qui eut quelques differends avec Guillaume IV, duc de Guienne. Il eut pour femme *Aldéarde*, & mourut avant l'an 1030.

V. Hugues V, seigneur de Lezignem, dit *le Débonnaire*, son fils, lui succéda, & eut grande part aux affaires de son temps. Le pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monastère de S. Jean d'Angeli. Hugues, suivant la chronique de Maillezais, fut tué par les gens du duc de Guienne le 8 octobre 1060, & avoit épousé *Adalmodis* ou *Almodis*, fille de *Bernard* I, comte de la Marche, dont il fut séparé à cause de parenté. Elle se remaria à *Ponce*, comte de Toulouse, & à d'autres.

VI. Hugues VI, seigneur de Lezignem, dit *le Brun* & *le Diable*, fit le voyage de la terre-sainte, où il fut tué l'an 1110, selon la chronique de Maillezais. Il avoit épousé *Hildegarde*, fille d'*Aimeri* IV, vicomte de Thouars, dont il eut

VII. Hugues VII, seigneur de Lezignem, dit *le Brun*: le nom de sa femme étoit *Sarasine*. Il fit l'an 1148, le voyage d'outre-mer avec le roi Louis le *Jeune*, & y mourut. Ses enfans furent Hugues VIII, qui suit; *Guillaume*, seigneur d'Angles, mort sans enfans de *Denyse*, sa femme; *Rogues* de Lezignem; Simon, que l'on tient avoir fait la branche des seigneurs de Lezai, dont la postérité, après avoir contracté des allian-

res avec des maisons illustres, s'est continuée jusqu'à PIERRE de Lezai, dit *de Lezignem*, seigneur de la Coste-au-Chat, lieutenant des gardes du corps du roi, qui épousa *Louise* Grangier de Liverdis, dont il eut, 1. CLAUDE-HUGUES, comte de Lezignem-Lezai, qui suit; 2. *N.* marquis de Lezai, mort sans postérité en octobre 1705, âgé de soixante-dix ans; 3. *Paul-Philippe*, évêque de Rhodez, & abbé de S. Barthelémi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Mathurin* de Lezai-Lezignem, commandeur de l'ordre de Malte; & 5. *Marie* de Lezignem, mariée à *Antoine* marquis de la Roche-Aymon, mere de *Claude* de la Roche-Aymon, évêque du Pui; CLAUDE-HUGUES comte de Lezignem-Lezai, fut envoyé extraordinaire à la cour de l'empereur, & mourut le 3 avril 1707, en sa soixante-quinziéme année. Il avoit épousé *Françoise* de Beuil, fille de *René*, comte de Sancerre, dont il a eu *Henri-Joseph* de Lezai, marquis de Lezignem, qui a épousé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucaud, dame d'Estissac; & *Anne-Marie* de Lezignem, grand-vicaire & archidiacre de Rhodez, nommé abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lezai, qui finit en la personne de GABRIEL de Lezignem-Lezai. Il faisoit profession de la religion prétendue-réformée avec *Susanne* de Cetis son épouse; mais s'étant converti, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoise* de Lezignem-Lezai, qui voulut prendre le parti du cloître, ils consacrerent leurs biens à la fondation d'un monastère de la congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou, & leur fille en fut nommée prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, sa communauté étant alors de quatre-vingts filles. M. Maboul, grand-vicaire général de Poitiers, nommé à l'évêché d'Alet, prononça l'oraison funébre de cette vertueuse supérieure. Les autres enfans de HUGUES VII, seigneur de Lezignem, furent *Valeran*, & *Poncette*, mariée à *Wulgrin* II, comte d'Angoulême, mort l'an 1140.

VIII. HUGUES VIII, dit *le Brun*, seigneur de Lezignem, mourut depuis 1165. Il avoit épousé *Bourgogne*, fille de *Geofroi* de Rancon, dont il eut, 1. HUGUES IX, qui suit; 2. *Geofroi*, qui porta quelque temps le titre de comte de la Marche. Il le fut aussi de Japhe en Levant, & épousa 1°. *Eustache* Chabot, dame de Vouvant, &c. 2°. *Clémence*, fille de *Hugues*, vicomte de Châtelleraud. Il eut de la premiere, *Guillaume* de Lezignem, II du nom, seigneur de Vouvant, &c. surnommé *à la Grand'Dent*, qui mourut avant l'an 1250, sans laisser de postérité d'*Umberge*, fille du vicomte de Limoges; & *Guillaume*, seigneur de Mairevant, qui eut deux filles, Valence de Lezignem, mariée à *Hugues* Larchevêque, sire de Parthenai, & *Elis* ou *Eline*, femme de *Barthelemi*, seigneur de la Haye & de Passavant; 3. *Guillaume* de Lezignem, dit *Valence*, dont il est fait mention dans un titre de l'an 1270; 4. GUI de Lezignem, qui fit le voyage d'outre-mer, où il fut comte de Japhe & d'Ascalon. Depuis, il épousa *Sibylle* reine de Jérusalem, fille du roi *Amauri*, & d'*Agnès* de Courtenai, & veuve de *Guillaume*, marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. Gui devint aussi roi de Jérusalem l'an 1185, après Baudouin IV, dit *le Mezel* ou *le Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. *Voyez* GUI de Lezignem. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mere au siége d'Acre, l'an 1190. Gui acheta deux ans après l'isle de Chypre, où il mourut l'an 1194, selon Sanut, *liv.* 3, *part.* 10, *chap.* 8, & l'auteur anonyme, dans la premiere partie du recueil intitulé: *Gesta Dei per Francos*. 5. AIMERI, roi de Chypre après son frere, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; & 6. *Raoul*, seigneur d'Issoudun, Melle, &c. qui épousa *Alix* comtesse d'Eu, dont il eut *Raoul* de Lezignem, II du nom, dit d'*Issoudun*. Celui-ci épousa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergi, sa seconde femme. Elle mourut peu après. Raoul prit une seconde alliance avec *Iolande* de Dreux, fille de *Robert* II, comte de Dreux; puis une troisiéme avec *Philippe* de Ponthieu, sœur de *Jeanne*, reine de Castille. Il eut de la seconde, *Marie* de Lezignem, comtesse d'Eu, qui épousa avant l'an 1250, *Alfonse* de Brienne, dit d'*Acre*, grand-chambrier de France.

IX. HUGUES IX, dit *le Brun*, seigneur de Lezignem, comte de la Marche, épousa *Mahaut*, fille unique d'*Ulgrin* III, comte d'Angoulême, & niéce d'*Aimeri*, qui eut ce comté à son préjudice. Il mourut vers l'an 1208.

X. HUGUES, X du nom, sire de Lézignem, & comte de la Marche, son fils, lui succéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Elizabeth*, comtesse d'Angoulême, fille d'*Aimar* I, & d'*Alix* de Courtenai. Ce mariage devoit terminer tous les différends qui étoient entre ces deux familles pour le comté d'Angoulême. Jean, dit *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, lui enleva sa fiancée le jour de ses noces, & l'épousa. Hugues suscita des ennemis à ce roi, pour se venger de sa violence. Depuis, il épousa *Elizabeth*, l'an 1217, après la mort de Jean. Il accompagna le roi S. Louis en son premier voyage d'outre-mer, & mourut l'an 1249. Ses enfans furent, 1. HUGUES XI, qui suit; 2. *Gui*, seigneur de Cognac & de Merpins, mort sans postérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3 *Geofroi*, seigneur de Jarnac, &c. vicomte de Châtelleraud, par sa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, vicomte de Châtelleraud, laquelle se remaria avec *Jean*, V du nom, seigneur de Harcourt, dont il eut *Geofroi*, mort sans postérité de *Perrenelle* de Sulli; & *Eustachie*, mariée à *Dreux* de Mello, seigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, seigneur de Valence, &c. comte de Pembrock pour sa femme, dont il laissa postérité; 5. *Aimar*, évêque de Winchester en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigni, seigneur de Châteauroux; 7. *Alfais*, mariée l'an 1247 à *Jean*, I du nom, comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Isabeau*, alliée 1°. à *Geofroi* de Rancon, seigneur de Taillebourg; 2°. à *Maurice*, IV du nom, seigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Lezignem, mariée à *Raimond*, dernier comte de Toulouse, dont elle se sépara. Elle épousa ensuite *Aimeric*, VIII du nom, comte de Thouars, puis *Geofroi*, seigneur de Châteaubriant, & mourut l'an 1288.

XI. HUGUES XI, sire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, épousa l'an 1238, *Iolande* de Bretagne, qui avoit été promise à *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix* comtesse de Bretagne. Hugues mourut l'an 1260, & *Alix* sa veuve le 10 octobre 1272, laissant HUGUES XII, qui suit; *Gui*, seigneur de Cognac, mort sans enfans l'an 1288; *Marie*, femme de *Robert* de Ferrieres, comte de Nothingam; *Iolande*, mariée 1°. au comte de Glocester; 2°. à *Pierre* seigneur de Préaux; & *Isabelle*, dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. HUGUES XII, dit *le Brun*, sire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, dame de Fougeres, fille de *Raoul*, & d'*Isabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu HUGUES XIII, qui suit; *Gui*, dit *Guiard*, seigneur de Couhé, qui prit le titre de comte de la Marche & d'Angoulême après son frere, & mourut sans enfans l'an 1307; *Iolande*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, sire de Pons; *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur; 2°. à *Bernard* Ezi, I du nom, sire d'Albret, &c. *Marie*, femme d'*Etienne*, II du nom, comte de Sancerre; & *Isabeau*, religieuse à Fontevrault.

XIII. HUGUES, XIII du nom, sire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, épousa au mois d'août 1276, à Paris, *Béatrix* de Bourgogne, fille de

Hugues IV, duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Champagne sa seconde femme, & mourut sans postérité l'an 1303. *Voyez* ANGOULESME.

LEZIGNEM D'OUTRE-MER.

Nous avons remarqué que Gui de Lezignem, fils de Hugues VIII, fut roi de Jérusalem & seigneur de Chypre. Aimeri de Lezignem son frere fit le voyage d'outre-mer, & épousa *Eschive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, seigneur de Rames. Il succéda ensuite à la seigneurie de Chypre l'an 1194, dont il fut le premier roi. Il fut le quatriéme mari d'*Isabeau*, fille d'*Amauri*, roi de Jérusalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, *Gui* & *Jean*, morts jeunes; Hugues, qui suit; *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & *Heluis*, femme de *Rupin*, prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre son premier mari. *Aimeri* eut du second lit, *Sibylle*, femme de *Livon* ou *Leon*, roi d'Arménie; & *Melissent*, mariée à *Boëmond*, IV du nom, prince d'Antioche, surnommé *le Borgne*. Robert, abbé du Mont Saint-Michel en Normandie; Sanut & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amauri*, mort jeune au mois de février 1205.

X. Hugues de Lezignem, I du nom, roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix*, sa femme, fille de *Henri*, II du nom, comte de Champagne, & d'*Isabeau*, reine de Jérusalem, Henri, qui suit; *Marie*, femme de *Gautier*, comte de Brienne; & *Isabeau*, mariée à *Henri*, prince d'Antioche, dont elle eut Hugues III, roi de Chypre.

XI. Henri de Lezignem, I du nom, roi de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand son pere mourut. On le maria l'an 1238, à *Stephanie*, sœur d'*Haiton*, roi d'Arménie, & l'an 1250 il prit une seconde alliance avec *Plaisance* d'Antioche, fille de *Boëmond*, V du nom, prince d'Antioche. Il mourut l'an 1253, laissant

XII. Hugues, II du nom, roi de Chypre, qui mourut l'an 1267, âgé de quatorze ans, sans laisser de postérité d'*Isabeau* d'Ibelin, sa femme. Hugues III lui succéda. Il étoit fils d'*Isabeau*, sœur de *Henri* I. M. du Bouchet a dressé sur des titres la généalogie de la maison de Lezignem, d'où sont tirés en partie les faits rapportés ci-dessus. * *Consultez* Sanut, *secret. fidelium crucis*; le lignage d'outre mer, publié par le P. Labbe; les annales de Jean du Bouchet; du Chêne, *antiquités des villes de France*; l'histoire d'Etienne de Lezignem; l'éloge que M. de Brantôme a fait de M. de Montpensier; Besli, *hist. de Poitou*. Chorier, *hist. de Sassen. Discours du siege de Luzignan en* 1574, *&c.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM (Gui de) prince de cette maison, fit le voyage d'outre-mer dans le XII siécle, épousa *Sibylle*, fille aînée d'*Amauri*, roi de Jérusalem & veuve de *Guillaume*, marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il acquit le titre de roi de Jérusalem, & perdit l'an 1187, cette ville que Saladin prit le deuxiéme jour d'octobre, avec presque toute la Terre-sainte. Depuis, Gui acheta en 1192 des Templiers l'isle de Chypre, que la maison de Lezignem, & ses descendans conserverent jusqu'en 1473. Gui mourut l'an 1194, selon l'auteur anonyme, qui est à la page 1171 de la premiere partie du livre intitulé: *Gesta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans qui moururent au siége d'Acre, & eut pour successeur son frere *Amauri*. * Guillaume *de Tyr*, *lib.* 12 & 15. Sanut, *liv.* 4, *part.* 10, *chap.* 8, *pag* 201, *hist. de Luzignan.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM (Etienne de) de la branche de Lezignem qui regna dans l'isle de Chypre, naquit l'an 1537, à Nicosie dans cette isle, & entra dans l'ordre de S. Dominique, où il eut pour maître Julien originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait évêque des Arméniens établis dans l'isle de Chypre, & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre, où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au baptême, mais on le lui avoit fait changer en religion. André Mocenigo & Seraphin Fortibraccia, évêques de Limisso, l'un après l'autre, le firent leur grand-vicaire. En 1570 il vint à Rome; & l'isle de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année suivante, il fit quelque séjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura jusqu'en 1587. On assure que le 27 avril 1578, le pape Sixte V le fit évêque titulaire de Limisso; & il est certain qu'il mourut en 1590. On a plusieurs ouvrages de ce religieux, où on a raison de se plaindre qu'il y a inséré trop de fables; mais cela n'empêche pas que quelques-uns d'eux ne soient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne sous le titre: *Chorografia e breve istoria universale dell'isola di Cipro*, & un autre intitulé: Βασίλικον φυλακτήριον, où l'on trouve une longue énumération des personnes nobles qui ont embrassé l'état religieux, qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres sont une histoire générale des royaumes de Jérusalem, Chypre, Arménie, & pays voisins, Paris 1579, qu'il avoit donnée deux ans auparavant en italien à Padoue: une généalogie de la royale maison de Bourbon, Paris 1580; les généalogies de soixante-sept maisons, Paris 1586, & 1587, &c. * Echard, *de script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

LUZUCK, *cherchez* LUCKO.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales baronies de ce duché, a donné le nom à une ancienne maison qui fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne* de Luzy héritiere, avec *Jean* de Châteauvillain, fils de *Hugues* de Châteauvillain, & d'*Isabelle* de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec son mari dans l'église de Sémur. Bonne d'Artois, comtesse de Nevers, acquit par décret la baronie de Luzy, mouvante de ce comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs dor, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, comte de Nevers, unit cette terre au comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les seigneurs de Pelissac, de Bordes & de Pailler, prétendent être sortis de cette maison, fondés sur ce que Thomas de Luzy, fils de Pierre de Luzy, & d'*Helénon* de Talaru, avoit plusieurs rentes sur la terre de Luzy, comme il paroît par un terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritiere de Pelissac, dont il eut Jordan, seigneur de Pelissac, qui fut marié l'an 1412, avec *Marguerite* Mayolles, dont il eut Guillaume de Luzy, seigneur de Pelissac, qui épousa l'an 1440, *Maluine* de Florich, dont vint Annet de Luzy, seigneur de Pelissac, lequel servit long-temps le roi Louis XI, dans les guerres qu'il eut contre le duc de Bourgogne, & épousa l'an 1479, *Miracle*, dame de Vergesac. Il passa transaction avec noble *Pierre* de Florich, écuyer, son oncle, au sujet d'une rente de cent sols, au sort principal de quatre-vingt-dix écus d'or. De ce mariage vint Jean de Luzy, seigneur de Pelissac, qui épousa le 5 mars 1514, *Marguerite* de Tournon, à laquelle *Claude* de Tournon, son oncle, évêque de Viviers, constitua une pension en faveur de son mariage; il testa le 4 de mars 1559. De cette alliance naquit Claude, seigneur de Pelissac, baron de Queyriere, seigneur de Fai & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Vellai, pour arrêter les troubles que la nouvelle religion y causoit: il commanda aussi dans le même pays deux troupes de gens de guerre à cheval, trente chevaux légers, & cinquante arquebusiers qu'il avoit levés, comme il paroît par deux commissions du seigneur de Clermont de Chate, commandant en l'absence de M. le duc de Montmorenci; l'une du 5 janvier 1591, & l'autre du 6 mars de la même année: il testa le 8 octobre 1604. Il avoit épousé le 7 octobre 1551, *Claire* de Besset, barone

barone de Queyriere, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & LOUIS, qui eut *postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

FRANÇOIS de Luzy, chevalier, seigneur de Pelissac, baron de Queyriere, &c. eut le commandement des troupes qui étoient en Vellai, après son pere : il battit avec sa compagnie de chevaux-légers, & autres gens de ses terres qu'il avoit assemblés, une multitude de croquans qui s'opposoient à la levée des tailles, comme il paroît par une lettre du seigneur de Miolans, gouverneur de Vellai. Il avoit épousé le 6 août 1589, *Françoise* de Baronnat, fille de *Gaspard*, capitaine de deux cens hommes de pied, & lieutenant de cinquante hommes d'armes : étant veuve elle fit hommage au roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits seigneuriaux à elle appartenant, à cause de la seigneurie de Marlyes. Ses enfans furent CLAUDE, qui suit; & IMBERT, seigneur de Bordes, qui a laissé postérité.

CLAUDE de Luzy, seigneur de Pelissac, baron de Queyriere, seigneur de Marlyes, Fai, Vilherma, &c. assembla par l'ordre de M. le prince, une partie de la noblesse du Vellai, y joignit quelques bourgeois & paysans, avec lesquels il alla joindre l'armée que ce prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le comte de Tournon, lieutenant général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le sieur de Pelissac avec ses amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épousa l'an 1618, *Jeanne* de Pantrieux, fille héritiere de *Jean*, seigneur de la Maison, chevalier de l'ordre du roi, tué au siége de Montauban, où il commandoit un régiment, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Marie*, qui épousa l'an 1644, *Christophe* de Rostaing, fils de *Tristan*, capitaine-châtelain de Suri en Forez, & d'*Antoinette* d'Apchon, & neveu de *Tristan* de Rostaing, chevalier de l'ordre du saint Esprit; 3 CLAUDE de Luzy, seigneur de Bresson, qui a fait branche en Dauphiné.

JEAN de Luzy, marquis de Pelissac & de Couzan, seigneur de la Tour, Fai, Vilherma, &c. acquit la baronie de Couzan en Forez, de Claude de Levis, baron de Couzan. Il avoit épousé l'an 1642, *Marie* Dodieu, fille de *Claude*, seigneur d'Epercieu, & de *Jeanne* de Seve, petite-niéce de *Claude* Dodieu, ambassadeur à Rome, & ensuite auprès de l'empereur Charles-Quint. Il a eu de ce mariage, 1. IMBERT de Luzy, qui suit; 2. *Jean*, ecclésiastique; 3. *Balthasar*, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre de S. Louis; 4. *Françoise*, femme de *Léonor* de Vallerot, seigneur de Baudesire; 5. *N.* mariée à *Jean* de Montabonnet, seigneur de Chantemule & de Solignac.

IMBERT de Luzy de Pelissac, marquis de Couzan, &c. épousa en 1698, *Marie-Anne* Portail, fille de *Paul* Portail, seigneur de Châtou, conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris, dont il a eu plusieurs enfans.

LOUIS de Luzy, second fils de CLAUDE, seigneur de Pelissac, & de *Claire*, dame de Besset, fut seigneur de Malboyer, de Sallettes & de Pailler, & épousa l'an 1604, *Jeanne* Franche, fille de *Pierre*, & de *Claire* d'Hauterive, dont il eut, *Claude*, mort sans alliance; & ALEXANDRE de Luzy de Pelissac, seigneur de Sallettes & de Pailler, qui épousa en 1637, *Jeanne* de Grailhi, fille de *Jean*, & de *Susanne* de Tava, dont il a eu, 1. JEAN, qui suit; 2. *Marie-Françoise* mariée au seigneur de Montravel en Forez; & 3. *Claudine*, qui épousa *François* de Bauzas, seigneur de Mantelin en Vivarais.

JEAN de Luzy de Pelissac, seigneur de Sallettes & de Pailler, fut marié l'an 1654, avec *Marie* du Cluzel, dont est venu JEAN de Luzy de Pelissac, seigneur de Pailler, de Sallettes & de Meinier, qui épousa l'an 1692, *Claudine* Baillard, fille de *Marcellin* Baillard, sieur de Combaux, capitaine-châtelain de la Tour-Grazac & de Sainte-Segollene, & de *Marie* de Ferrier, petite-fille de *Jean* Baillard, capitaine-châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe* Régis, de la famille du bienheureux pere Régis Jésuite, dont il a eu plusieurs enfans dont un a été page de M. le duc d'Antin. * Gui Coquille, *histoire du Nivernois.* Le Laboureur, *mazures de l'Isle-Barbe.* Du Chêne, *histoire de la maison de Dreux. Jugement de* M. de Bezons, intendant en Languedoc.

LUZZI, LILUZZI, bourg du royaume de Naples, situé dans la Calabre citérieure près de la riviere de Craté, à une lieue de Besignano du côté du midi. On croit que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Thebæ Lucanæ.* * Mati, *dictionaire.*

L Y

LYCAON, fils de Pélasge premier roi d'Arcadie, fut métamorphosé en loup dans le temple de Jupiter *Lycéen* qu'il avoit bâti, parcequ'il y avoit immolé un enfant. Ovide dit qu'il fut ainsi transformé, en punition de ce qu'il assassinoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du temps de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, son successeur; Pallas; Orestheus; Phigalus; Trapezeus; Elcatas; Macareus; Helisson; Æneus, & Thocnus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent plusieurs villes ausquelles ils donnerent leur nom. Les anciens parlent d'un LYCAON, médecin célébre. On ignore sa patrie, & le temps auquel il a vécu. * Ovide, *l.* 1 *metam.* Pausanias, *in Arcad.*

LYCAONIE, petite province de l'Asie mineure, qui faisoit partie de la Cappadoce tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle est séparée par le mont Taurus, entre l'Isaurie à l'occident, & l'Arménie mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le pays est appellé encore aujourd'hui *Cognie.* * Baudrand. Strabon.

LYCEAS ou LYCIAS, Naucratite, auteur Grec, écrivit une histoire d'Egypte, comme nous le connoissons par le livre 13 d'Athénée. * Pline, *l.* 36. Pausanias fait mention d'un poëte de ce nom, *l.* 2 *Corinth.*

LYCÉE, *Lycæum*, lieu près d'Athènes, où Aristote enseignoit la philosophie, avoit été, selon Pausanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas & quelques autres, veulent que ç'ait été un lieu d'exercices bâti par Pisistrate ou par Périclés, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en soit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la philosophie d'Aristote, *la philosophie du Lycée.* C'est là que ce grand homme enseignoit en se promenant, un peu après être sorti de maladie : ce qui fit donner le nom de *Peripatéticiens* à ceux de sa secte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, consacrée au dieu Pan. * Pausanias, *in Attic.* Suidas, & plusieurs autres allégués par Meursius, *l.* 2, *c.* 3, *Athen. Attic.*

LYCHNUS, orateur Grec, *cherchez* ALEXANDRE d'Ephèse.

LYCIE, province d'Asie, dont une partie est appellée présentement *Aldinelli*, & l'autre *Manteselli* ou *Briquia*, est entre la Carie & la Pamphylie, & emprunta son nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimere, dont les poëtes font souvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naissance de S. Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon, Pline, Isidore, Castalde, Cluvier, Ovide, *l.* 9 *métam.*

LYCIEN, surnom d'*Apollon*, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de Lycie, où il avoit un temple célébre par les oracles qu'il y rendoit. *Et Lyciæ sortes*, dit Virgile, *au liv.* 4 *de l'enéide.*

LYCOMEDE, *Lycomedes*, roi de l'isle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troye. Lycomède étoit pere de Déidamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homere. Virgile. Ovide.

LYCON, de Troade, philosophe, fut disciple de Panthete *le Dialecticien*, & de Straton, auquel il succéda dans l'académie, qu'il gouverna durant quarante-quatre ans, vers la CLX olympiade, & l'an 140 avant J. C. Il avoit une douceur extrême; & c'est pour cela que les Grecs ajoutoient un G à son nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce philosophe étoit aussi très-propre sur sa personne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la jeunesse. Les rois Attalus, Eumenés & Antiochus avoient beaucoup d'estime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogène *Laërce*, *en sa vie*, *liv.* 5.

Diogène *Laërce* parle d'un autre LYCON Pythagoricien; d'un LYCON, poëte, qui est sans doute le poëte commique, dont parle Plutarque, & qui vivoit sous la CX olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Athenée fait mention de LYCON, auteur de la vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alex. & in fort. Alex. l.* 2. Athenée, *l.* 10.

LYCOPHRON, fils de Periandre, roi de Corinthe, qui regna quarante-quatre ans, depuis la XXXVIII olympiade, & l'an 628 avant J. C. fut si touché de voir que son pere avoit tué sa mere Lyside ou Melisse, qu'il ne voulut jamais se réconcilier avec lui. Periandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypsele, il le fit prier par ses ambassadeurs, & par une de ses filles, sœur de Lycophron, de revenir à Corinthe. Le fils protesta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de son pere, qu'il ne pouvoit souffrir. Enfin Periandre se résolut d'aller à Corfou, pendant que son fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendroit à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Periandre n'allât dans leur isle, tuerent Lycophron. * Herodote, *l.* 5, ou *Thalie*. Diogène *Laërce*, *vie de Periandre*, *livre* 1. Bayle, *dictionaire critique*.

LYCOPHRON, poëte Grec & grammairien, étoit né à Chalcide d'Eubée, qu'on nomme à présent *Négrepont*, & fut tué d'un coup de fléche, selon Ovide. Il vivoit sous la CXIX olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & composa un poëme, intitulé *Cassandra*, qui a fait beaucoup de peine aux savans, à cause de son obscurité: aussi le nomma-t-on *le Ténébreux*. Suidas a conservé les titres de vingt tragédies de ce poëte, qui étoit au nombre de ceux qui composoient la pléiade poëtique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophron est celle d'Oxford 1697, réimprimée en 1702, *in-fol.* * Tzetzés, *chil.* 8, *hist.* 204. Vossius, *de poët. Græc. cap.* 8. Ovide, *in Ibin.* Statius, *lib.* 5 *Silv.*

LYCOPOLIS, nom qui signifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Egypte près du Nil. Diodore de *Sicile* dit que les Egyptiens, adonnés à toutes sortes d'idolâtries ridicules, adoroient des loups dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Munia*, & fut autrefois épiscopale. Les historiens ecclésiastiques parlent de Mélece évêque de Lycopolis, qui causa un schisme très-fâcheux: ce que nous remarquons en son lieu. * Pline, *l.* 5, *c.* 9. Strabon, *l.* 17. Socrate *l.* 1, *hist.*

LYCORIS, célébre courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixiéme éclogue, où il console Cornelius Gallus, son ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le suivoit avec un équipage magnifique dans ses voyages, & jusque dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopatre. L'extrême ascendant que Lycoris avoit pris sur l'esprit de Marc-Antoine, faisoit qu'on s'adressoit à elle pour obtenir les graces qu'on espéroit de ce général. Elle avoit été comédienne, & son véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle l'avoit changé en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *eclog.* 10. Servius, *in hunc locum*. Plutarque, *in Anton.* Bayle, *diction. crit.*

LYCOSTHENE, vulgairement WOLFHART, (Conrad) né l'an 1518, à Ruffach en Alsace. Il étudia à Heidelberg, & se rendit habile dans l'intelligence des langues & dans les sciences. Depuis il enseigna à Basle, où il fut ministre des protestans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet auteur laissa des commentaires sur Pline *le Jeune*, suppléa à ce que Julius Obsequens avoit omis dans son traité des prodiges, & le continua. On a de lui, *Compendium bibliothecæ Gesneri; De mulierum præclarè dictis & factis*, *&c.* Ce fut lui qui commença aussi l'ouvrage intitulé, *Theatrum vitæ humanæ*, que Théodore Zuinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant sa vie. Cet ouvrage a été bien augmenté depuis. * Pantaleon, *l.* 3 *prosopogr.* Zuinger, *in præf. theatri vitæ humanæ*. Melch. Adam, *in vit. German. theol. &c.*

LYCURGUE, *Lycurgus*, fils de Pherés roi de Thessalie, & frere d'Amette, eut pour son partage la Nemée. Il donna son fils Opheltes à Hypsipyle pour l'élever; mais cette princesse ayant mis cet enfant sur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou sept Capitaines qui alloient au siége de Thèbes, un gros serpent se jetta sur lui, & le tua. Lycurgue institua les jeux Neméens, pour honorer la mémoire de ce petit prince. * Apollodore, *l.* 3.

LYCURGUE, roi de Thrace, voyant que ses sujets étoient trop adonnés au vin, fit arracher toutes les vignes de son royaume; d'où les poëtes ont pris occasion de feindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chassa les nourices, & qu'il obligea de s'enfuir dans l'isle de Naxos: mais par une vengeance de ce dieu, il fut transporté d'une fureur si violente, qu'il se coupa lui-même les jambes. * Plutarque, *de poët. util.* Properce, *l.* 3.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frere de Polydecte, qui regna après son pere. Eunome l'avoit eu d'une seconde femme, nommée Dianasse. Il témoigna un amour extrême pour la sagesse, & fit plusieurs voyages dans toutes les villes de Gréce, en Crete, & selon quelques-uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les sages de ces pays. Après la mort de son frere Polydecte, sa veuve envoya solliciter Lycurgue d'accepter la couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser. Lycurgue refusa cette offre, & se contenta de prendre la qualité de tuteur de son neveu Charillus, vers l'an 870 avant J. C. Il lui remit depuis le gouvernement, lorsqu'il eût atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort réguliere, & que ses actions fussent exemptes de blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faisant courir le bruit qu'il vouloit usurper la souveraineté. Cette calomnie l'obligea de sortir de Sparte, & de se retirer en Candie, où il s'appliqua entierement à la connoissance des loix & des coutumes des peuples, en quoi ses voyages lui servirent beaucoup. A son retour dans sa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagerent d'observer inviolablement. On dit que pour les engager davantage, il leur fit promettre avec serment d'observer ces loix jusqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia sur-tout à prévenir les désordres que pouvoient causer le luxe & l'amour des richesses, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le desir de rendre les femmes de Lacédémone robustes, afin que leurs enfans le fussent aussi, lui fit ordonner que les filles de cette république feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Ensuite il alla à Candie. Quelques-uns disent qu'il se fit mourir lui-même, & qu'en mourant il ordonna de jetter ses cendres dans la mer, de peur que, si on rapportoit son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être ab-

sous de leur serment. * Plutarque, *en sa vie.* Clément *Alexandrin, liv. 2 des tapisseries.* Eusebe, *in chron.* Pausanias. Justin. &c.

Clément *Alexandrin*, sur le témoignage d'Eratosthène, ancien chronologiste, assure que Lycurgue ne prit la tutelle de son neveu que 300 ans après le siége de Troye, & 108 avant la premiere olympiade. Cependant Pausanias dit qu'il vivoit du temps d'Iphitus, & qu'à sa persuasion il rétablit les jeux olympiques. C'est ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Pausanias & Plutarque s'étoient trompés de n'en mettre qu'un. Mais ils se trompent eux-mêmes; car, selon les auteurs cités dans la chronique d'Eusebe, quoiqu'Iphitus eût renouvellé les jeux olympiques, on ne les célébra que vingt-sept olympiades après, c'est-à-dire, 108 ans depuis ce rétablissement, lorsque Corœbe d'Elide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout-à-fait bien avec le calcul de Clément *Alexandrin.* * Eusebe, *in chronolog.* Scaliger, *in thes. temp.* Cappel, *in chron. A. M.* 3116. Riccioli, *tom. I. chron. ref. l.* 3, *num.* 3.

LYCURGUE, fils de Lycophron, un des dix orateurs d'Athènes, dont Plutarque a écrit la vie, se rendit illustre parmi ses citoyens, tant par ses actions que par ses harangues, du temps de Philippe roi de Macédoine, vers la CVI olympiade, & l'an 356 avant J. C. Il eut l'intendance des deniers publics, se comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaisseaux d'Athènes, & remplit l'arsenal de toutes les provisions nécessaires. Lycurgue fut aussi auteur de plusieurs loix très-utiles à sa patrie. Il introduisit une espéce de combat de tragédies sur le théâtre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les poëtes qui auroient fait les plus belles, étant persuadé que cette maniere d'instruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand usage dans une république. Il ordonna pour cela qu'on éleveroit des statues aux poëtes les plus célébres, comme à Sophocles, à Eschyle & à Euripide. Depuis il chassa de la ville tous les gens de mauvaise vie, & bâtit un lieu public pour les exercices. Pendant son administration, il tenoit un registre exact de tout ce qu'il faisoit; & lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Non content de cela, lorsqu'il se vit malade, & qu'il sentit les approches de la mort, il se fit porter au sénat, pour y rendre lui-même publiquement un compte exact de toutes ses actions; & après y avoir réfuté un accusateur, il se fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le surnommoient l'*Ibis*, nom d'un oiseau d'Egypte, semblable à peu près à une cigogne. Il laissa trois fils, Lycophron, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en prison après la mort de leur pere, comme méchans citoyens; mais sur une lettre de Demosthène, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix orateurs.* Pausanias, *l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

LYCURGUE, fut un des tyrans qui troublerent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléomene, dernier roi de la race des Agides, qui se tua en Egypte l'an 223 avant J. C. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pausanias ne fait point mention de lui.

LYCUS, historien Grec, natif de Regge, auteur d'une histoire de Libye & de Sicile, vivoit du temps de Prolémée *Lagus*, sous la CXV olympiade, & vers l'an 320 avant J. C. Demetrius Phaléreus, étoit son ennemi, & lui dressa des embuches. Lycus fut pere du poëte Lycophron. * Suidas & Vossius, *l.* 1 *de hist. græc. c.* 20.

LYCUS, poëte comique, florissoit sous la LXXXVI olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses ouvrages furent peu estimés. * Vossius, *de poët. Græc.*

LYDDE, ville de la Palestine, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, & la cinquiéme toparchie de Judée, n'est pas loin de la mer de Syrie, entre Antipatris au septentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppé vers l'occident, & à trente milles de Jérusalem. Elle étoit considérable du temps des Machabées, puisque nous lisons dans le *I liv. de leur histoire, chap. XI, v.* 34, que Demetrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphéreme & Ramatha. Il est aussi parlé de cette ville dans *le chap. IX des actes des apôtres*, où l'on voit que dans le temps que l'église étoit en paix, & qu'elle s'établissoit avec beaucoup de succès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, S. Pierre se donna la peine d'aller de ville en ville pour visiter les disciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du temps de S. Jérôme cette ville s'appelloit *Diospolis*, qui veut dire, *la ville de Jupiter.* Elle prit ensuite le nom de *saint George de Lydde*; parcequ'on tient que ce saint y eut la tête tranchée, & y fut enseveli. L'empereur Justinien y fit bâtir un temple très-célébre à l'honneur de ce saint, dont il ne reste plus qu'une partie du chœur. Il y a des religieux Grecs de l'ordre de S. Basile qui y montrent le prétendu chef de ce martyr. Cette ville fut brulée au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, par Cestius Gallus, qui y étant entré, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer. Les autres étoient allés à Jérusalem pour y célébrer la fête des tabernacles. Après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Joséphe, *guerre des Juifs, liv.* 2, *chap.* 37. Lydde fut rebâtie, quelque temps après, & Justinien, ainsi que j'ai dit, y fit construire cette magnifique église à l'honneur de S. George, à l'endroit même où il avoit été martyrisé. En 1099, comme les chrétiens se furent rendu maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Sarasins qui la gardoient, désespérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur servît de forteresse, ou qu'ils ne fissent usage des poutres qui soutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuse longueur & épaisseur, ils renverserent l'église, & brulerent le bois. * Baudrand.

LYDIAT (Thomas) Anglois de nation, mathématicien du XVI siécle, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, au mois de mars 1572, composa l'an 1605 un traité, *De variis annorum formis*, contre Clavius & Scaliger. Il a encore fait un livre, *De annis ministerii Christi*, imprimé l'an 1613, & des traités astronomiques & physiques sur la nature du ciel & des élémens, sur le mouvement des cieux & des astres, sur l'origine des fontaines & des autres corps souterreins, sur la cause du flux & reflux de la mer, & du déluge universel. Scaliger ayant réfuté avec beaucoup de hauteur le premier livre de Lydiat, dans ses canons chronologiques, Lydiat fit une apologie de son ouvrage contre Scaliger, imprimée à Londres l'an 1607. Il a encore composé des traités astronomiques sur l'année solaire & lunaire, & le nombre d'or, avec une dissertation intitulée, *Emendatio temporum ab orbe condito*; des notes sur les marbres d'Arondel, dans l'édition de Prideaux, &c. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans, & a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. * Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1702. Niceron, *mém. t.* 15.

LYDIE, pays considérable de l'Asie mineure, a porté aussi le nom de *Mæonie*, & aujourd'hui il a celui de *Carasie*. Les rivieres de la Lydie, sont Caïus, appellé présentement *Chimachi* & *Gimasti*: Hermus, dit *Sambat*; le Pactole, *Chias* ou *Chiari*, qui sépare la Lydie de la Carie. Les montagnes sont, Sipyle, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus considérables, Sardes, Philadelphie, Thyatire. Joséphe & S. Jérôme disent que les Lydiens sont descendus de Lude, fils de Sem. Les auteurs profanes disent que ce fut de Lydus. Le royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura jusqu'à Candaules qui étoit le vingt-deuxiéme roi, & qui

fut tué par Gygés. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour successeurs Ardys, Sadyattés, Alyattés, & Crœsus, qui fut vaincu la quatorziéme année de son regne, & fut fait prisonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis sujéte aux Perses, aux Grecs & aux Romains : présentement elle est sous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé plusieurs jeux, & l'usage des monnoies. Ils étoient bons hommes de cheval ; mais au reste si efféminés, que pour exprimer quelque maniere molle & voluptueuse, on disoit en proverbe, *Lydio more.* Ils envoyerent en Italie une colonie, qui s'établit dans la province nommée aujourd'hui *Toscane.* Voici la suite chronologique des rois de Lydie, qui nous sont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arriere-petit-fils d'Hercule, selon les poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LYDIE.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
		Rois inconnus.	
3319.	716.	Gygés.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadyattés.	12.
3421.	614.	Alyattés II.	57.
3478.	557.	Crœsus.	14.

Crœsus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant J. C. sous la LIX olympiade. * Joséphe, *l.* 1, *antiq. c.* 6. Hérodote, *l.* 1, ou *Clio.* Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Leunclavius, *in pand. Turc.* Cluvier & Magin *geogr.* Eusébe. Petau. Scaliger. Riccioli.

LYDIE (sainte) fut convertie par S. Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut S. Paul & ses compagnons dans sa maison. S. Paul & Sylas ayant été mis en prison, après avoir délivré du malin esprit une devineresse de la ville, & en étant sortis, S. Paul avant que de partir de Philippes, alla visiter son hôtesse, & y assembla les fidéles pour les fortifier dans la foi. * *Actes des apôtres, c.* 16. *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. de* Tillemont. Baillet, *vies des saints,* 23 *août*, jour auquel on fait mémoire de sainte Lydie.

LYDIUS (Martin) ministre de la religion prétendue-réformée, natif de Lubec; ayant quitté le Palatinat, se retira au Pays-Bas l'an 1576, & fut professeur en théologie à Franeker, après avoir été principal du collége de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Ursin : il laissa deux fils, qui furent ministres.

LYDIUS (Balthazar) fils aîné de MARTIN, commença à exercer son ministère à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1629. Il eut quatre fils, qui furent ministres. Il publia deux volumes *in*-8°, intitulés : *Waldensia, id est, conservatio veræ ecclesiæ demonstrata in confessionibus Taboritarum & Bohemorum.* Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année suivante. Les autres ouvrages de cet auteur sont : *Facula accensa historiæ Waldensium. Novus orbis, seu navigationes primæ in Americam.*

LYDIUS (Isaac) fils de BALTHAZAR, mourut ministre de Dordrecht, laissant un fils nommé *Matthieu*, qui mourut ministre vers l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothéque.

LYDIUS (Jacques) second fils de BALTHAZAR, fut ministre de Dordrecht, & auteur de plusieurs livres, outre plusieurs poëmes qu'il composa en flamand, & son *Roomschen Uylenspigel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671, *in*-8°. Il donna au public, 1. *Sermonum convivalium libri duo, quibus variarum gentium mores ac ritus in uxore expetenda, sponsalibus contrahendis, nuptiisque faciendis ac perficiendis narrantur*, qui furent imprimés à Dort, l'an 1643, *in*-4°. 2. *Agonostica sacra.* 3. *Florum sparsio ad historiam passionis Jesu Christi.* Outre cela, il a fait un livre intitulé : *Belgium gloriosum* ; & un dialogue *De cœna Domini.* M. Van Til, professeur à Leyde, ayant vu le manuscrit du *Syntagma sacrum de re militari*, & celui de la dissertation, *de juramento*, que l'auteur n'avoit pas publiés, les jugea dignes de voir le jour. On suivit son avis, comme il paroît par le volume imprimé à Dort, *in*-4°, l'an 1698, sous ce titre : *Jacobi Lydii syntagma sacrum de re militari : nec non de jurejurando dissertatio philologica. Opus posthumum & multâ eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantissimè incisis ; quod nunc primùm ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon Van Til, theologus Dordracenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appellé alors professeur en théologie à Leyde.

LYDIUS (Jean) second fils de MARTIN, exerça son ministère à Oudewatere en Hollande, & publia aussi plusieurs ouvrages. Il fit imprimer à Leyde l'an 1610, un livre de Prateolus ou du Preau, intitulé : *Concilia ecclesiæ christianæ*, & y joignit sa critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la vie des papes composée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée jusqu'à son temps. Il étoit l'auteur de cette continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clemangis l'an 1613, à Leyde, avec des notes & un glossaire. On y trouve entre autres des *analecta in librum Nicol. de Clemangis de corrupto ecclesiæ statu.* Il eut deux fils qui furent ministres. * Bayle, *diction. critiq.*

LYEEN, épithéte donné à Bacchus, du mot grec λύειν, qui signifie *délier* ; parceque le vin dont il est le dieu, *solvit curas*, comme disent les Latins, nous détache de tout souci. * *Antiq. rom.*

LYGÆUS (Jean) est l'auteur d'une paraphrase sur les aphorismes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve ses poësies dans les *Delit. Gall. poët. tom. II, pag.* 423. * Konig.

LYMBACH, *cherchez* LIMBACH.

LYMNE, en latin *Limenus, Lemannis, Lemannus* : c'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, qui n'est maintenant qu'un village du comté de Kent en Angleterre. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. * Mati, *dictionaire.*

LYNCÉE, fils d'Egyptus, qui étoit frere de Danaüs, roi d'Argos, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la premiere nuit de ses nôces, & aima mieux désobéir à son pere que d'être cruelle envers son mari. Lyncée étant sauvé de ce danger, se retira promptement de la cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres disent que ce roi le rappella, & lui rendit sa femme Hypermnestre, qu'il avoit renfermée dans une prison. * Apollodore. Hygin.

LYNCÉE, l'un des Argonautes qui allerent avec Jason à la conquête de la toison d'or, avoit la vue si perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que disent les poëtes, & découvroit même ce qui se passoit dans les cieux & dans les enfers. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'il pénétroit dans les plus profonds secrets de la nature, qu'il enseigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des observations nouvelles sur l'astronomie, découvrant dans le cours des astres, ce que les autres n'avoient point apperçu. * Pline, *l.* 2, *c.* 17. Valer. Flacc. *Argonaut.* 1.

LYNCESTE, *cherchez* ALEXANDRE, prince.

LYNCH (Jean) prêtre séculier, & archidiacre catholique de Tuam, naquit près de Galway en Irlande, ou dans cette ville même, où il enseigna long-temps les belles lettres qu'il possédoit très-bien. Pendant les troubles de 1641, lorsque les confédérés catholiques se diviserent en différentes factions, M. Lynch se joignit à ceux qui s'étoient opposés aux censures du nonce Rinuccini, & qui soutenoient l'obligation d'adhérer à

la suspension d'armes conclue avec le comte d'Inchiquin, aussi bien qu'aux articles de la paix de 1646, & de 1648. Après la reddition de Galway à l'armée parlementaire en 1652, il passa en France, où il s'occupa, comme un fidele sujet, à refuter quelques libelles que le parti du nonce ne cessoit de publier contre les confédérés. Un entr'autres présenté en manuscrit à la congrégation des cardinaux en 1658, lui parut digne d'attention. Il avoit été composé par un Capucin Irlandois nommé Richard Ferial, & tendoit à semer la division entre les anciens Irlandois & ceux qui étoient d'origine angloise, mais établis dans cette isle depuis 400 ans, temps assurément suffisant pour une vraie naturalisation. La piéce du Capucin avoit pour titre : *Ad sacram congregationem de propaganda fide. Hic autores & modus eversionis catholicæ religionis in Hibernia recensentur, & aliquot remedia pro conservandis reliquiis catholicæ religionis & gentis proponuntur.* M. Lynch lui opposa deux écrits sous le nom d'*Eudoxius Alithinologus*, qu'il dédia à la même congrégation : en voici les titres en entier. 1. *Alithinologia, seu veridica responsio ad invectivam mendaciis, fallaciis, calumniis & imposturis fœtam, in plurimos antistites, proceres & omnis ordinis Hibernos, A. R. P. R. F. C. Congregationi de propaganda fide A. D.* 1659, *exhibitam*, 1664, *in*-4°. 2. *Supplementum Alithinologiæ, quod partes invectivæ in Hibernos cusæ in Alithinologia non oppugnata evertit*; 1667, *in*-4°. Mais l'ouvrage qui fit le plus d'honneur à cet écrivain est la réfutation exacte & savante qu'il fit du fameux Girald Barry, nommé *Cambrensis*, du pays de Galles, lieu de sa naissance, sous ce titre : *Cambrensis eversus, seu potius historica fides in rebus hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata. In quo plerasque justi historici dotes desiderari, plerosque nævos inesse ostendit Gracianus Lucius Hibernus; qui etiam aliquot res memorabiles hibernicas veteris & novæ memoriæ passim è re natâ huic operi inseruit : impress. an.* 1662, *in-folio*. L'auteur remplit parfaitement l'idée de son ouvrage. Il y découvre avec beaucoup de sagacité les fautes sans nombre, les bévues & l'incapacité de son adversaire. Il y fait voir jusqu'à quel point il étoit lui-même versé dans les antiquités de sa patrie : cependant sa chronologie est beaucoup inférieure à celle de son ami M. Roderick ô Flaherty. Le docteur Nicholson, évêque protestant de Derry, & ensuite archevêque de Cashel, nous apprend dans sa bibliothéque historique irlandoise, que M. Lynch avoit été fait évêque de Killala peu avant sa mort, & qu'il y a une lettre de lui écrite à M. Boleus, prouvant que les Scoti qui enseignerent les premiers dans les universités de Paris & d'Oxford, étoient des Ecossois d'Irlande, non pas d'Albanie. Le même prélat fait mention aussi d'un manuscrit qu'il a vu de l'écriture même de M. Lynch, qui contient *une collection de fleurs, ramassées de divers annales les plus authentiques d'Irlande, commençant par l'an* 1200, *& continuée jusqu'en* 1513, *inclusivement*; & il nous assure que rien d'intéressant n'a échappé à son exactitude. Cet auteur a encore écrit la vie suivante : *Pii antistitis icon, sive de vitâ & morte Rev. D. Francisci Kerovani, Alladensis episcopi; Maclovii*, 1669, *in*-8°. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

LYNCKER (Nicolas-Christophe, baron de) conseiller aulique de l'empire, naquit à Marpourg le 2 avril 1643. Après avoir fait de bonnes études à Giessen, à Iéne, à Marpourg, & avoir pris des leçons des plus célébres jurisconsultes, il fut créé licencié à Giessen l'an 1662, & docteur en droit en 1668. En 1670, il obtint dans la même ville une chaire extraordinaire de droit. Vers le même temps il fut nommé conseiller du duc d'Eisenach & du comte de Manderscheid. En 1674 il alla à Eisenach, en qualité de président de la régence & du consistoire, & il servit son prince dans plusieurs députations. En 1677, il accepta la place de *Senior* de la faculté de droit, du banc des échevins & de la justice aulique de Iéne. Il y devint en 1680, premier professeur en droit; & la même année, il fut employé en qualité de commissaire impérial, pour terminer les différends de Brandebourg & de Brunswick. S'étant aquitté des commissions de son maître à Spire & à Vienne, il fut nommé en 1683, conseiller de la tutelle de Saxe-Eisenach; en 1687 conseiller intime du duc de Weimar, & envoyé à Vienne en 1688, pour chercher les fiefs d'Eisenach & de Weimar. L'empereur Léopold l'ennoblit à cette occasion, pour récompenser ses services. Lyncker devint en 1694, professeur ordinaire de la faculté de droit à Iéne; mais il résigna cet emploi peu de temps après, & fut nommé en 1695, président du consistoire à Weimar. En 1700, l'empereur le créa baron, & en 1702, président du conseil intime de Weimar; mais il ne garda pas long-temps cet emploi, ayant été appellé à Vienne, pour y être conseiller aulique de l'empire. Il mourut à Vienne le 28 mai de l'an 1726. On a de lui les ouvrages suivans : 1. *Ratio docendæ discendæque jurisprudentiæ*. 2. *Facies genuina Pandectarum*. 3. *Conspectus juris publici romano-germanici*. 4. *Delineatio juris feudalis*. 5. *Analecta ad jus universum*. 6. *Commentarius in universum jus civile romano-germanicum*. 7. *Protribunalia*. 8. *Instructorium forense*. 9. *Atrium juris publici*. 10. *Concordantiæ juris feudalis*. 11. *Decisiones juridicæ*. 12. *Responsa juris*. 13. *Fluctus interpretum de communicatione majestatis ejusque jurium in imperio romano-germanico compositi*. 14. *Tractatus de investigandis instituendisque actionibus*. Lincker publia ce dernier ouvrage sous le nom supposé de *Carolus Sylbiadus Nicæus*. 15. Plusieurs thèses, &c. * *Supplément du Dictionaire historique*, imprimé à Basle, en françois, tome 3.

LYNCUS, de Scythie, manqua de reconnoissance pour Triptolème, que la déesse Cerès avoit envoyé pour enseigner l'usage de l'agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cerès le métamorphosa lui-même en lynx. * Ovide, *l.* 5 *metam.*

LYNDEN, est le nom d'une terre & seigneurie située dans le quartier du duché de Gueldre, qu'on nomme le *Betuve*. Elle a le Waal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui *le Leck*. C'est un pays fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il est sujet aux inondations, dont il est garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au septentrion. Il a là bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuse, Alst & Amstel.

LYNDEN, nom d'une famille illustre, qu'on croit être descendue de celle d'Aspremont, de laquelle un fils puîné prit le nom de Lynden, à cause de la seigneurie de ce nom, qu'il avoit acquise, & dont il est fait mention dans l'article précédent. Arnoul d'Aspremont, premier seigneur de Lynden, vivoit sur la fin du XI siécle, & épousa *Hélène*, fille du seigneur de Boëschem, dont il eut entr'autres enfans, Guillaume I du nom, second seigneur de Lynden, qui fut surnommé *le Gaucher*, parcequ'effectivement il se servoit de la main gauche. Il fit le voyage de la Terre-sainte; & à son retour son pere lui céda en 1148, le pays & seigneurie de Lynden. Un an après il épousa *Agnès* de Montbelliard, fille de *N.* seigneur d'Altena près de Heusden. Florent I du nom, dit *le Jeune*, succéda à son pere, & eut le titre de seigneur de Lynden, Vernhuysen, Ingen, Ommeren, Kesteren, &c. & épousa du vivant de son pere *Agnès* de Wachtendonck. Ayant eu quelques disputes pour la chasse avec Jean seigneur de Bueren, celui-ci s'étant mis en embuscade, le surprit & le tua l'an 1203. Il laissa entr'autres enfans, Guillaume, II du nom, quatriéme seigneur de Lynden, &c. A l'âge de 21 ans il épousa *Christine* de Brederode, fille de *Guillaume*, seigneur de Brederode, qui descendoit en droite ligne des comtes de Hollande. Il fit deux voyages dans la Terre-sainte, l'un avant, & l'autre après la mort de son pe-

re. Florent, II du nom, succéda à son pere Guillaume II, vers l'an 1217. Il épousa *Agnès* de Botselaër. Thierri, I du nom, sixiéme seigneur de Lynden, succéda à son pere sous la tutelle de sa mere. Il épousa 1°. *Hadwige*, fille de *Thierri* de Zein, morte trois mois après, l'an 1249, & la même année il prit une seconde alliance avec *Marguerite*, fille de *Bernard* de Randenrode, châtelain de Montfort. Thierri, II du nom, septiéme seigneur de Lynden, succéda à Thierri I, son pere. Il fut chevalier de l'ordre du comte de Hollande, qui étoit l'ordre de la coquille, institué en l'honneur de S. Jacques l'an 1290. Thierri II eut d'*Agnès* de Herlaër sa femme, Thierri, III du nom, huitiéme seigneur de Lynden, qui fut échanson héréditaire du duché de Gueldres, & un des plus distingués personnages de toute sa famille. Il servit vaillamment l'empereur Albert d'Autriche en 1306, dans la guerre qu'il eut contre Henri comte de Carinthie, qui s'étoit emparé du royaume de Bohême. Jean, I du nom, neuviéme seigneur de Lynden, succéda à Thierri III son pere. Il épousa en 1338 *Isabeau*, fille de *Jean* seigneur de Poëlanen, qui lui apporta la seigneurie de Millingen. Il mourut l'an 1382, ayant eu de *Marguerite* de Gennep sa seconde femme, Thierri, IV du nom, dixiéme seigneur de Lynden. Il y eut des disputes pour sa tutelle, entre sa mere & *Etienne* de Lynden, seigneur de Hemmen, son oncle paternel. Elle lui fit épouser *Marie* de Hornes : il mourut assez jeune, l'an 1403, sans enfans mâles. Par cette mort Marguerite sa fille devint seule & unique héritiere des terres de Lynden, Lede, Oldenwert, & plusieurs autres, & mourut sans alliance l'an 1409, âgée d'environ 17 ans, & fut enterrée dans la ville de Rhenen, au monastère des religieuses du Tiers-Ordre de S. François, devant le grand autel, sous un tombeau de cuivre relevé d'un demi-pied, sur lequel on voyoit ses seize quartiers, comme il suit. Du côté paternel, Thierri, II du nom, seigneur de Lynden, qui épousa *Agnès* de Herlaër, & eut Thierri III, seigneur de Lynden, qui d'*Hermengarde* de Keppel, fille de *Vaultier*, seigneur de Keppel, & d'une fille de Aëswyn, laissa *Jean* seigneur de Lynden, qui de sa seconde femme *Marguerite* de Gennep, fille du comte de Gennep, de qui étoit mere une comtesse de Meurs, & de *Jeanne* Chabot ou Botkens, fille d'*Alard* seigneur d'Eeme & de *Jeanne* d'Arkel, eut Thierri IV, seigneur de Lynden, qui épousa *Marie* de Hornes, laquelle descendoit de *Gerard* seigneur de Hornes, qui de *Jeanne* de Brabant, héritiere de Gaësbeck, laissa Guillaume, seigneur de Hornes, qui d'*Isabeau* de Cleves, fille de *Thierri* IX, comte de Cleves, & de *Marguerite* de Habsbourg, eut Thierri de Hornes, baron de Perweys, qui épousa *Catherine* Berthout, fille de *Henri* baron de Duffel, & de *Catherine*, fille du baron de Wesemaële, & d'une fille du baron de Dist. Henri baron de Duffel, étoit fils d'un autre *Henri* baron de Duffel, & de *Marguerite*, fille du baron de Bouchout. De ces barons de Duffel descendoient les anciens seigneurs de Grimberges & Malines, du surnom de Berthout, desquels étoit *Arnou* baron de Grimberges, qui s'étant trouvé au célébre voyage d'outremer de l'an 1096, avec le duc Godefroi de Bouillon, eut à son retour plusieurs sanglantes guerres avec Godefroi de Brabant, dit *à la Barbe*, & ses successeurs. De cet Arnou étoit fils *Vaultier*, seigneur de Malines & Grimberges, qui laissa *Gerard* baron de Grimberges, & *Vaultier*, fils aîné, seigneur de Malines, qui eut un troisiéme *Vaultier*, lequel ayant contracté mariage avec *Marguerite*, fille du duc de Bretagne, laissa *Vaultier* IV, seigneur de Malines ; & *Henri*, baron de Duffel, qui de *Béatrix* de Rotselaër eut *Henri* susdit, qui se maria avec *Marguerite de* Bouchout. Il est descendu de cette famille de Lynden un grand nombre d'autres branches, qu'il seroit trop long de rapporter ici, & qu'on trouvera dans les *annales généalogiques de la maison de Lynden*, par F. Christophe Butkens, *imprimées à Anvers en* 1626.

LYNNE ou KINGES LYNNE, petite ville du comté de Nortfolck en Angleterre, où il y a un bon port, à l'embouchure de l'Ouse. On y tient marché, & elle envoie ses députés au parlement. Elle appartenoit autrefois à l'évêque de Norwick ; mais le roi Henri VIII se l'appropria ; & c'est pour cette raison qu'on l'a nommée depuis *Kinges Lynne*, c'est-à-dire, *la Lynne du roi*. * Mati, *diction.*

LYNWOOD (Guillaume) Anglois de nation, a vécu dans le XV siécle, & est mort en 1446. Il se fit estimer par son érudition dans le droit, dans les matieres ecclésiastiques, & dans la connoissance de l'antiquité. Après avoir été pendant long-temps official de Cantorberi, il fut fait évêque de Saint David. Il est auteur du livre intitulé : *Provinciale, seu constitutiones Angliæ*. Cet ouvrage a toujours été fort estimé. Pendant que l'auteur demeuroit à Cantorberi, il eut soin de recueillir les canons & les constitutions ecclésiastiques de cette église, faites par quatorze évêques : c'est le livre que l'on vient de citer. On y trouve presque tous les points controversés en matiere ecclésiastique durant près de deux cens ans. Josse Badius Ascensius imprima cet ouvrage en 1506, mais avec peu de soin. Quelque temps après, on en fit deux autres éditions aussi peu correctes que la premiere. La quatriéme à Oxford, ou à Londres, en 1679, *in-fol.* est la plus belle, la plus ample, & la plus exacte. Voyez ce qui est dit de cet écrivain dans l'*Appendix* de Henri Warthon *ad historiam litterariam Guilielmi* Cave, *sæculum synodale*, pages 83 & 84, édition de Genève, 1705, *in folio.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'ordre de S. Dominique, dans son pays, fut envoyé à Séville en Espagne, & s'y fit tellement aimer & estimer, qu'après avoir enseigné long temps la philosophie, on le choisit l'an 1674, quoiqu'étranger, pour remplir la chaire de théologie, qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de distinction en le nommant en 1686, définiteur de la province pour le chapitre général. Il avoit mis son cours de philosophie en ordre, & on en a imprimé quatre volumes *in-4°*, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

LYON (Jean) comte de Strathmore & de Kinghord, lord Glammis, descendoit d'une ancienne famille de France, dite Lyon, qui, à ce qu'on prétend, tiroit son origine des Leonius, célébres parmi les Romains. Un des prédécesseurs de ce lord passa en l'an 1098, de France en Angleterre, avec Guillaume *le Conquérant*, & de-là en Ecosse avec le roi Edgard, fils de Malcolme III. Ce Lyon étoit grand favori de ce prince, qui pour les bons services qu'il lui avoit rendus contre l'usurpateur Donald Bean, lui fit présent de grands biens dans le comté de Perth, qui depuis ce temps-là furent appellés *Glen-Lyon*. Depuis, Jean Lyon obtint en don du roi David II, les baronies de Forteviot, de Forgundeani & de Drumgovan, dans le comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam sibi & patri suo præstitam : pour les bons & considérables services qu'il avoit rendus à lui & à son pere*. Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appellé communément *le Lyon Blanc*, à cause de son teint, il fut secrétaire du roi *Robert* II, qui lui fit présent de la seigneurie de Glammis en 1379, & lui donna en mariage, *Jeanne* Stwart, fille du roi Robert II, & d'*Elizabeth* Mure, & le fit en même-temps lord du parlement, sous le titre de lord Glammis. Il obtint aussi du même prince, la charge de grand chambellan d'Ecosse, & reçut encore de grandes terres de la couronne, ausquelles il ajouta diverses baronies, dont il fit l'acquisition. Il fut de plus fait gouverneur du château d'Edimbourg pour sa vie, & grand-chancelier d'Ecosse : mais il fut tué cruellement par le comte de Crawford, ce

qui irrita extrêmement le roi, qui le fit enterrer dans l'abbaye de Scone. Jean II, lord Glammis, épousa la fille de *Patrick* Graham, comte de Stratherne, & mourut à Glammis; mais parcequ'il étoit du sang royal, il fut enterré dans le sepulcre des rois à Scone. Patrick III, lord Glammis, épousa *Isabelle* Ogilvi, fille du lord *Auchterhouse*, acquit la baronie de Backie, le pays de Cardean & de Drumglei, & est enterré à Glammis. Alexandre IV, lord Glammis, épousa *Agnès* Chrichton, fille de *Guillaume*, lord Chrichton, chancelier d'Ecosse, & mourut sans enfans en 1473. Jean Lyon de Courtestow V, lord Glammis, son frere, épousa *Marguerite* Scrymsour, fille du connétable de Dundé, & acquit l'office héréditaire de couronnement (Crowneri) dans les magistratures de Forfar & de Kincarden, & mourut en 1497. Jean VI, lord Glammis, épousa *Elizabeth* Grai, fille du lord Grai, & héritiere de la famille du lord Fowlis, & mourut à Glammis en 1500. *George* VII, lord Glammis, mourut en minorité & sans être marié. Jean VIII, lord Glammis, succéda à son frere, & épousa *Jeanne* Douglass, sœur d'*Archibald*, comte d'Angus, qui épousa la reine, veuve du roi Jacques IV. Jean IX, lord Glammis, étant mineur, fut accusé injustement avec sa mere du crime de haute trahison. Ce lord se maria avec *Jeanne* Keith, fille du comte Marshal. Jean X, lord Glammis, fut grand-chancelier, épousa *Elizabeth* Abernethi, fille du lord Abernethi de Saltown, & fut tué malheureusement d'un coup de pistolet à Sterling, & mourut généralement regreté. Patrick XI, lord Glammis, capitaine des gardes, & grand trésorier d'Ecosse, épousa *Anne* Murrai, fille du lord Tullibarden, fut fait comte de Kinhorn en 1606, par le roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre 1615. Jean II, comte de Kinghorn, fut marié 1°. à *Marguerite* Etskin, fille du comte de Marr; 2°. à *Elizabeth* Maul, fille du comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laissant un fils de sa seconde femme. Patrick III, comte de Strathmore & Kinghorn, ayant ajouté ce premier titre au second par la faveur du roi Charles II, épousa *Hélene* Middleton, fille de *Jean*, comte de Middleton, & mourut dans sa maison de Château-Lyon en 1695, ayant pour successeur son fils Jean comte de Strathmore & de Kinghorn, qui épousa en 1691, *Elizabeth* Stanhope, fille du comte de Chesterfield, & de sa seconde femme. Les armes de ce seigneur sont, *un lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueules.* * *Diction. anglois.*

LYON EN BEAUCE, village de l'Orléanois en France, est à cinq lieues d'Orléans vers le nord, & vers le bourg de Thouri. * Mati, *diction.*

LYON SUR LOIRE ou LYON EN SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il est près du bord méridional de la Loire, entre Sulli & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celui-là. * Mati, *dictionaire.*

LYON LE SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, situé dans le bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Mati, *dictionaire.*

LYON (le golfe de) c'est une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend depuis la côte orientale de l'isle Minorque & celle de Catalogne, tout le long du Languedoc, jusqu'aux embouchures du Rhône, où commence la mer de Provence. * Mati, *diction.*

LYON, ville de France, capitale de la province de Lyonnois, sur le confluent du Rhône & de la Saône, avec titre d'archevêché. Les historiens ne conviennent pas de l'origine du nom & de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voisines ont tiré le nom qu'elles portent: car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui signifie *montagne* ou *éminence*, on avoit fait, dit-on, *Lugdi-Dunum*, puis *Lugdunum.* Plutarque, Strabon, & quelques autres disent, que Mormo, prince Gaulois, fut conseillé par un oracle, de bâtir sur le confluent du Rhône & de la Saône une ville qui devoit être considérable dans la suite des temps: & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient sur une montagne voisine, il y bâtit cette ville, qui de cet événement & du lieu de son assiéte, fut nommée *Lugdunum, colline des corbeaux.* D'autres en plus grand nombre, donnent à Lyon Lucius Munatius Plancus pour fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de Lucius; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de Lucius; mais il est sur que Lyon est plus ancien que Plancus. On assure même que les Druides y avoient tenu leurs assemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menassent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'isle, parcequ'elle étoit bâtie sur cette pointe de terre, où les deux rivieres s'unissent au-dessus d'Ainai. Quelques auteurs se sont persuadés que les divers accidens qui ont ruiné cette ville jusqu'à trois fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugudunum* ou *Lugdunum*, comme si on eut voulu dire, *Lugens Dunum*, la montagne pleurante, ou *Luctûs Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation est plutôt une application faite à ses divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puisque Sénéque, parlant de l'embrasement de Lyon, au même temps qu'il arriva, lui donne le nom de *Lugdunum.* Des auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui se trouve sur un marbre qui est à Gaïette en Italie, gravé du temps même de Plancus, en ces termes: *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro N. Plancus Cos. Cens. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhætis ædem Saturni fecit, manubiis agros divisit, in Italia Beneventi, in Galliam colonias deduxit, Lugdunum & Rauracum.* Quelques auteurs ayant trouvé qu'une légion de Jules-César avoit eu le nom de *Lugda*, se sont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce pays, & avoir laissé son nom. Gorope Becan, dans le livre de ses remarques françoises, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, éminence de la Fortune, de *Lug*, qui signifie *Fortune*, en langue cambrique. Un vieux itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon *le mont desiré*, & assure que c'est son nom en vieille langue gauloise. Les auteurs ecclésiastiques tirent le mot latin *Lugdunum*, de *Lucis Dunum*, Mont luisant, ou éminence, & écrivent *Lucdunum.* Eric, religieux de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, suit cette opinion dans le livre IV de la vie de S. Germain, dans ces vers:

In Lugdunenses æquis processibus arces
Venit Arar Rhodano se se sub manibus addens.
Lucduno celebrant Gallorum flamine nomen,
Impositum quondam, quòd sit mons lucidus *idem.*

Ces vers nous font voir que c'étoit du temps d'Eric, qui vivoit l'an 880, l'étymologie la plus commune que l'on donnât au nom de cette ville. Cette origine paroît assez raisonnable, parceque la situation de Lyon la favorise, & qu'elle est confirmée par l'autorité de Sénéque, qui l'a si bien décrite en ces vers de la pompe funébre de l'empereur Claude, où il fait parler un dieu à ce prince né à Lyon, de cette sorte:

Vidi duobus imminens fluviis Iugum,
Quod Phœbus ortu semper observo videt,
Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
Ararque dubitans quò suos fluctus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis,
Est-ne illa tellus spiritus altrix tui? &c.

Le pere Menestrier, auteur d'un éloge historique de la ville de Lyon, ajoute deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville sa patrie. Il croit qu'elle pouroit avoir été nommée par les Grecs

Λογȣ Δάνον, *la montagne du Discours*, à cause de l'autel célébre où les orateurs disputoient pour le prix de l'éloquence ; ou *Luci Dunum*, la colline du bois sacré, où les anciens faisoient leurs sacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnois, & que le nom de *Guillotiere*, qu'on a donné à un de ses fauxbourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces prêtres Gaulois y déposoient. Au reste, la situation de cette ville est si agréable, son climat si doux, ses places si magnifiques, ses édifices saints & profanes si somptueux, & ses habitans si honnêtes & si civiles, qu'elle doit être considérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles inscriptions elle est nommée en divers endroits, *Colonia Claudia copia*, la colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle est nommée *colonie de Claude*, parceque cet empereur y étoit né, & qu'il avoit mêle cette colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Abondance*, parcequ'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, située au milieu de la Bresse, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Velai & du Vivarais dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes sortes de denrées, par le moyen des deux rivieres qui l'arrosent. Hérodien l'appelle *grande & heureuse ville*. Ptolémée la qualifie du nom d'*illustre métropole*, parcequ'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanusia*, comme la plus belle ville qui soit sur le Rhône.

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des intendans de voitures & des marchandises qu'on y portoit sur des rivieres. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles si bien établies, que cette ville en devint célébre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à sa grandeur, ou d'y rester quelque temps. Plancus y mena la premiere colonie ; Auguste y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les prêtres furent nommés *Sodales Augustales*. Caïus Caligula y institua toutes sortes de jeux, comme nous l'apprenons de Suétone. Du temps de Néron, la ville de Lyon ayant été brulée, l'an 59, par le feu du ciel, fut rebâtie par ce prince. C'est de cet embrasement dont parle Seneque dans une de ses épîtres à Lucilius, au sujet du déplaisir qu'en avoit témoigné Liberalis qui étoit Lyonnois. Tacite fait mention de la libéralité de Néron, & en parle ainsi dans ses annales : *L'empereur fit un présent de cent mille écus à la ville de Lyon, consumée par un embrasement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles.* L'empereur Claude y naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on consacra à Auguste l'autel dont nous avons parlé ; & que soixante nations en avoient fait dresser un à Germanicus frere de Claude. Caracalla & Geta y naquirent aussi. Cette ville a été la patrie & la demeure de plusieurs grands hommes, célébres, ou par leur noblesse, ou par leur dignité, ou par leur science, ou par leur courage. Cependant elle a été très-souvent exposée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévere la fit piller, & la brula en partie l'an 198, pour se venger des Lyonnois qui avoient donné retraite à Albin son ennemi. Il y persécuta, depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les rivieres y furent teintes de leur sang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ses propres mains, ayant appris la venue de Constance ; & Gratien y fut tué par Andragathe, l'an 383. Ces désordres & diverses autres guerres, causerent de grands maux à cette ville ; mais Majorien empereur d'Occident, en fut le restaurateur à la priere de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore exposée aux courses des Allemans, des Goths, & enfin à celles des Sarasins dans le VIII siécle, pour ne rien dire des désordres que les guerres civiles y causerent dans le XVI. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & garderent cette ville jusqu'au temps d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour récompense à ces derniers, qui en firent la capitale de leur royaume. Ainsi cette ville fut soumise aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, que Clodomir fit mourir Sigismond roi de Bourgogne, & Childebert & Clotaire détronerent Gondemar, frere du même Sigismond. Les François la céderent vers l'an 955, à Conrad I, roi de la Bourgogne Transjurane, qui épousa *Mahaud*, fille de *Louis* IV, dit d'*Outremer*. Mais après la mort de Rodolphe ou Raoul III, dit *le Fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été divisé, les archevêques de Lyon & les comtes de Forez se disputerent long-temps la possession de cette ville. Après divers succès, les derniers en jouirent jusqu'en 1173, que Gui II, & Gui III, pere & fils, la céderent à Guichard archevêque & au chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles, survenus entre les habitans & les officiers de la justice de l'archevêque & de l'église, jusqu'à ce que le roi Philippe *le Bel* acquit de l'archevêque Pierre de Savoye le temporel de Lyon, sur lequel il avoit déja les droits de souverain. Ce fut en ce temps que commença le consulat. Le roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux habitans dont il prenoit le parti contre l'archevêque, leur avoit donné liberté de s'assembler. Le roi Philippe *le Bel* leur permit d'élire sous son autorité douze conseillers tous les ans pour prendre soin de leurs affaires : ce qui s'observa jusqu'en 1595, que le roi Henri IV passant à Lyon, réduisit le consulat à un prévôt des marchands, & à quatre échevins, ausquels le roi Charles VIII, l'an 1495 avoit accordé le privilége de noblesse, depuis confirmé par les autres rois ses successeurs. C'est la récompense que nos monarques ont voulu donner à ceux qui ont l'administration des affaires de cette ville célébre par ses richesses, par son négoce, & par ses manufactures. La ville de Lyon est divisée en trente-sept quartiers, qu'on nomme *Pénonages* : elle a sept portes, de belles places, des édifices magnifiques, & surtout une maison de ville qui passe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ses pénonages a son capitaine & ses autres officiers. Il y a aussi un capitaine des arquebusiers de la ville, avec son lieutenant & son enseigne. L'an 1544 un architecte de Saint-Remi, envoyé du roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toises de circuit. Depuis, la ville a été agrandie. On y voit encore des restes des anciens ouvrages des Romains, & sur-tout d'un amphiteâtre, des aqueducs & des thermes ou bains publics. La librairie y commença dès ce temps-là ; & à peine l'imprimerie fut inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des jeux que l'empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célébre académie d'éloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Athenée*, où est présentement l'abbaye d'Ainai. Cet auteur en parle ainsi. « Entr'autres choses, il » y proposa des prix pour l'éloquence grecque & lati- » ne, ordonnant que les vaincus en donneroient aux » vainqueurs, & qu'ils seroient contraints d'écrire à leur » louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de » bon, il les condamnoit à effacer leurs compositions » avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'ai- » moient mieux avoir le fouet, où être plongés dans » la riviere. » Juvenal fait allusion à cette coutume, dans sa premiere satyre, *v.* 42, *& suiv.* La ville de Lyon a une sénéchaussée, & siége présidial ; une cour des monnoies, créée par édit du mois de juin 1704, à laquelle la sénéchaussée & siége présidial ont été unis par un autre édit du mois d'avril 1705 ; une élection, un bureau des trésoriers de France, & un tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui est annexé au consulat, sous le titre de *Conservation de Lyon*.

Plusieurs gens de lettres après s'être assemblés librement pendant

pendant du temps dans la ville de Lyon pour se communiquer mutuellement leurs lumieres, solliciterent des lettres-patentes pour établir leur société en forme de compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le roi donna à leur société le titre d'académie des sciences & des belles-lettres. Les assemblées se tiennent dans le palais épiscopal, & l'archevêque en est le président honoraire. M. le Maréchal de Villeroi en fut déclaré le protecteur. Les académiciens sont au nombre de vingt-cinq, en comptant l'archevêque. M. Aubert, l'un d'eux, dont nous avons parlé à son titre particulier, a fait une donation de sa bibliothéque à MM. les prévôt des marchans & échevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit rendue publique après sa mort. Cette volonté du défunt a été exécutée : & le consulat a destiné un fonds annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothéque, qui doit être publique le lundi & le vendredi de chaque semaine. * Strabon, *liv.* 4. Pline, *l.* 4. Ptolémée. Mérula. Cluvier, &c. *in geogr.* Suétone, *in Calig. cap.* 20. Cesar, *in comment.* Dion, *l.* 46 *&* 54. Tacite, *l.* 16 *annal.* Ammien Marcellin, *l.* 56. Florus, *l.* 3. Sénéque, *epist.* 91. Eusébe, *l.* 4 *&* 5 *hist.* Clitophon. Plutarque. Polybe, &c. Sidoine Apollinaire, *liv.* 1. *ep. &c.* Grégoire de Tours, *l.* 1 *& suiv.* Symphorien Champier, *de hierar. eccles. Lugd.* Guillaume Paradin, *mem. de l'hist. de Lyon.* Claude de Rubis, *hist. de Lyon.* Le P. Jean de Saint-Aubin, *hist. de Lyon.* Le P. Menestrier, *éloge hist. de Lyon.* M. de Marca, *de prim. Lugd.* Le P. Théophile Rainaud, *de prim. Lugd. dissert.* Jacques Severt, *chron. hist. præsul. Lugd.* Le Mire, *histoire ecclésiast. du diocèse de Lyon.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Budée, *l.* 2. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Mire, *geograph. ecclés.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. tom.* 1, *pag.* 286, *& seq.* Robert, *Gallia christ.* Peutinger, *in itin.* Pithou, *descript. flum. Galliæ.* De Bonne-Casse, *tableau des provinces de France.* Spon, *recherches des antiquités de Lyon.* Du Pui, *droits du roi, &c.* Colonia, Jésuite, *histoire litteraire de Lyon.*

EGLISE DE LYON.

Saint Photin & S. Irénée, successeurs des disciples des apôtres, jetterent les fondemens de l'église de Lyon, qui fut arrosée du sang de plus de vingt mille martyrs. L'archevêque est primat des Gaules. On ne sait pas précisément le temps auquel il a commencé à jouir de ce droit de primatie; mais on sait que le pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'archevêque Gebuin, l'an 1079 : que depuis, Urbain II, au concile de Clermont, tenu en 1095, en donna un décret confirmatif, & que Paschal II, Calliste II, Céléstin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V & Nicolas V ont autorisé ce décret. Cette primatie s'étendoit alors sur Lyon, Rouen, Tours & Sens; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier archevêché, pour en faire un séparé, il est demeuré de l'ancien ressort de cette primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un arrêt du conseil du 12 mai 1702, l'archevêque de Rouen a été maintenu dans la possession de ne point reconnoître d'autre supérieur immédiat que le pape. Le chapitre métropolitain représente la hiérarchie céleste, & celle de l'église primitive, par le nombre de ses églises, où elle célébre l'office divin, de ses dignités & de ses ministres. C'est ce que les saints peres, fondateurs de l'église de Lyon, considérerent principalement : car comme dans le ciel les anges & les esprits bienheureux adorent en Dieu la trinité des personnes, en l'unité une seule essence; ainsi on joignit dans le chapitre de Lyon trois églises, qui sont S. Jean, S. Etienne & sainte Croix, sous un même clocher, afin qu'au son de la même cloche l'office divin commençât & finît dans ces trois églises : ce qui subsiste encore aujourd'hui. Outre cela, le même chapitre métropolitain est divisé en trois corps, & chaque corps en trois ordres. Le corps des chanoines, dits *Comtes*, est divisé en dignités, hôteliers & bacheliers. Les dignités au nombre de neuf, pour représenter les neuf chœurs des anges, sont le doyen, l'archidiacre, le précenteur, le chantre, le camérier, le sacristain, le grand-custode, le prévôt & le maître du chœur. Les hôteliers & bacheliers sont les autres comtes, & ces trois ordres font le nombre de trente-deux, pour représenter, selon quelques-uns, les années de la vie humaine de J. C. sur la terre. Ces trente-deux chanoines ont le titre de comtes, & doivent faire preuve de noblesse de quatre races du côté du pere, & d'autant de celui de la mere. Les officiers sont les quatre custodes, qui représentent les quatre évangélistes; sept chevaliers, en mémoire des sept diacres de la primitive église; & un huitiéme, qui est le théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour signifier les douze apôtres; mais aujourd'hui il y en a vingt, dont le premier est le soumaître du chœur, & l'autre le scholastique. Les habitués sont environ soixante-douze, pour représenter les soixante-douze disciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de clercs & d'enfans de chœur. Au reste cette église a été le séminaire de plusieurs papes, cardinaux & évêques, qu'on en a tirés pour gouverner d'autres églises. On remarque aussi que tous ses prélats ont été illustres, & que de plus de cent trente-deux qui ont tenu ce siége primatial, il y en a eu plus de trente reconnus saints, desquels cinq tiennent le rang entre les peres de l'église, pour leurs ouvrages savans, & plusieurs ont présidé ou assisté à ses conciles. Il y en a eu quinze nés princes, & la plupart des autres ont été tirés de grandes & illustres familles, un pape, neuf cardinaux, plus de quinze légats apostoliques, des ministres d'état, des grands-aumôniers de France, des lieutenans de roi, des ambassadeurs, &c. Mosso, Chopin, Severt, de Rubys, Sponde & quelques autres, disent que dans le XIII siécle le chapitre de Lyon étoit composé de soixante-quatorze chanoines, dont l'un étoit fils de l'empereur, neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, trente fils de comtes, & vingt barons. C'est pour cela que cette illustre compagnie a servi de modéle à plusieurs églises, & sur-tout à celles de Liége & de Breslaw. La fleur de la noblesse de l'Europe est entrée dans ce chapitre, où divers princes ont recherché d'être chanoines d'honneur, & où nos rois tiennent encore aujourd'hui cette place honoraire. Les papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard font l'éloge de cette église. Elle est composée de ce chapitre primatial, de quatre autres collégiales, qui sont celles de S. Just, de S. Paul, de Forviere, & de S. Nizier, de quinze paroisses, de l'abbaye de S. Pierre occupée par des religieuses Bénédictines, quatre prieurés, quatre maisons ecclésiastiques, quarante-une maisons religieuses, de dix congrégations laïques, & de cinq compagnies de pénitens, qui font, sous l'aveu de l'archevêque, des assemblées de piété. L'église métropolitaine a S. Jean-Baptiste pour son titulaire. L'archevêque de Lyon a pour suffragans, les évêques d'Autun, de Langres, de Châlons, de Mâcon, & de Dijon. * Severt, *in chron. episcop. Lugd.* De Rubis, *hist. de Lyon.* Grégoire VII, *l.* 6, *epist.* 36. S. Bernard, *epist.* 147, *ad canon. Lugd.* De Marca, *de prim. Lugd.* Cromer, *l.* 6. *hist. Polon.* Saint-Aubin, *hist. eccles.* Le pere Menestrier, *éloge historique de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245, *num.* 11, *&c.*

CEREMONIAL QUI S'OBSERVE A LA RECEPTION DES COMTES DE LYON.

☞ Les preuves testimoniales sont toujours d'usage dans le chapitre de Lyon. Elles étoient les seules qu'on faisoit il y a quelques siécles. On n'admet pour ces sortes de preuves que des chevaliers de Malte, ou personnes en état de prouver dans le chapitre. Le jour de la prise de possession, ils entrent les uns après les autres dans le chapitre, & prêtent serment sur les saints évan-

giles de dire la vérité sur les questions qu'on leur fera. On leur demande s'ils connoissent la famille, les vie & mœurs du récipiendaire; & si quelques-uns de ses ancêtres ont porté les armes contre le roi. Ce cérémonial de preuves fini, on fait entrer le récipiendaire, portant sur le bras gauche un camail avec un rochet; tenant à la main droite un bonnet quarré, & à la main gauche une croix avec le cordon rouge liséré de bleu. Le récipiendaire s'approche du précenteur, qui le revêt du rochet & du camail, en lui disant, *Ad multos annos*, & lui passe sa croix aux col. Ensuite il va au bas de la salle, & se met à genoux sur un prie-Dieu, où on lui fait lire le serment, tenant la main droite sur les saints évangiles. Le prêtre qui fait prêter le serment, est accompagné de deux acolytes portant des flambeaux allumés. Il a la mître en tête, & tient dans ses mains des reliques qu'il fait baiser au récipiendaire, lorsqu'il a lu son serment. Ce serment est conçu en ces termes:

» Audite, canonici sancti Stephani, comites Lugduni, & quotquot in hoc celebri cœtu adestis. Ego hodiè, vestrâ insigni benignitate, in vestrum illustre collegium recèns adscriptus, vobis animi mei demissionem, fidelitatem & obedientiam, vestrisque antiquis, & quæ postmodum, ut diversus temporum cursus postulavit, indictæ sunt, & posthàc indicentur, ordinationibus, tanquam justis, obsequentiam protestor, promitto ac juro. Non ero consentiens ut ipsæ ecclesiæ, & terræ quæ nunc in ditionem vestram redactæ sunt, quæque in posterùm, Deo juvante, redigentur, à possessione & dominio vestro abstrahantur; neque ut quisquam in ecclesiam admittatur, nisi priùs fuerit canonicè à capitulo institutus, ac in eodem veram legitimam, tum morum, tum etiam generis probationem, ex usu vestro, ediderit. Permutationem dudum factam inter ecclesiam Lugdunensem & comitem Forensem; & compositionem olim factam inter archiepiscopum & capitulum, per bonæ memoriæ dominos Geraldum, episcopum Sabinensem, & Benedictum, sancti Nicolaï in carcere Tulliano diaconum cardinalem; & compositionem factam ultimò inter bonæ memoriæ dominum Philippum, regem Francorum, & ecclesiam Lugdunensem; constitutionemque domini Gregorii papæ decimi; & statutum de certo canonicorum numero editum, & alia statuta, & consuetudines ecclesiæ Lugdunensis; & etiam sententiam arbitrariam, nuper per dominos abbates de Cruas & de Biscodon, tam super reformatione, seu restrictione libratum præsentis ecclesiæ, quàm super residentia, pluribusque aliis controversiis inter canonicos subortis, latam, & à domino nostro rege in suo consilio confirmatam, inviolabiliter observabo. In nullum clericorum de corpore ecclesiæ manus violentas injiciam, vel in habitationem aut familiam ejus; & eleemosynam ecclesiæ, quantum ad me pertinebit, adimplebo. Sic me Deus adjuvet, & hæc sancta Dei evangelia. Amen.

Le premier président de là cour des monnoyes, & le procureur général de cette cour, sont nommés par le roi pour assister à ce serment. Ce qui l'occasionne, c'est une échange que le roi a fait avec le chapitre, contre laquelle on fait faire serment au récipiendaire de ne pas revenir. Le serment prêté, un dignitaire & un comte viennent prendre le récipiendaire, & le conduisent baiser le grand autel; ensuite ils l'installent dans une place au chœur. Puis il remonte au chapitre, pour conduire jusqu'au bas de l'escalier le premier président & le procureur général de la cour des monnoies. Après quoi il revient embrasser tous ses confreres. Les frais de cette réception se montent à douze cens livres. * *Extrait d'une lettre de M. l'abbé* * * * *comte de Lyon.*

Premier concile general de Lyon.

Le premier concile général de Lyon qui est le XIII, œcuménique, fut assemblé par le pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Nauclere, Blondus, Crantz, & quelques autres le disent, ou en 1246, selon le sentiment de Trithême, Lange, &c. L'empereur Frédéric II étoit en guerre avec le pape, qui fut contraint de se retirer en France, & de célébrer ce concile, où il présida lui-même. On y vit cent quarante prélats, Baudouin II empereur d'Orient, & grand nombre d'autres personnes illustres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du concile; qu'il prit pour le texte de son discours, ces paroles de Jérémie: *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus*; & qu'il compara aux cinq plaies du Sauveur du monde, cinq sortes de sujets d'affliction qu'il souffroit avec l'église, & qui lui étoient causés par les courses des Tartares, par le schisme des Grecs, par la fureur des nouvelles hérésies, par la prise de la Terre-sainte par les infidéles, & par la persécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce prince, proposa de le faire venir, pour défendre lui-même sa cause; mais le pape s'y opposa, ajoutant qu'il ne se sentoit pas encore assez de courage pour souffrir le martyre. Ainsi Frédéric accusé d'être parjure, violateur de la paix, sacrilége & hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'empire. On y parla du recouvrement de la Terre-sainte, & S. Louis fut nommé chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'opposer aux courses des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux cardinaux; & on ordonna une octave pour la fête de la Nativité de la Vierge. Ce concile a dix-sept canons ou ordonnances, dont nous avons une partie dans le VI livre des décrétales. * *Voyez* Nangis, *in vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *chap.* 47 *chron.* Mathieu Paris. *Tom. XII conc.* Sponde. Bzovius. Rainaldi, *A. C.* 1245.

II Concile general de Lyon.

Le pape Grégoire X célébra le XIV concile général de l'église dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y présida lui-même, accompagné de Pantaleon & Opizon, celui-là patriarche de Constantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze cardinaux, de soixante ou soixante-dix archevêques, de cinq cens évêques, & de mille autres, tant abbés, que docteurs, & députés des chapitres. Les ambassadeurs du roi Philippe *le Hardi*, de l'empereur Rodolphe, & de plusieurs autres princes d'Occident s'y trouverent. Divers sujets obligerent Grégoire d'assembler ce concile; la nécessité de faire un réglement pour l'élection des papes; la réforme des abus de l'église, & des mœurs parmi les chrétiens; l'espérance de réunir l'église grecque à la latine; & le besoin pressant de secourir les fidéles qui restoient dans la Terre-sainte. Le concile fut ouvert le 7 mai, & dura jusqu'au 17 juillet. Les ambassadeurs de Michel Paléologue, empereur d'Orient, arriverent à la quatriéme session, & présenterent de sa part des lettres, en vertu desquelles on les reçut à faire abjuration du schisme, & profession de suivre la foi de l'église romaine, sur-tout pour la procession du Saint Esprit. C'est pour cela qu'on ajouta au symbole de Nicée ces paroles: Filioque procedit; & on les répéta trois fois à la messe solemnelle que le pape célébra le jour de S. Pierre & S. Paul. Après la messe, les Grecs chanterent le même symbole, & répéterent deux fois ces paroles: *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Nauclere, Trithême, Sigonius, & divers autres trompés par Blondus, ont cru que l'empereur Michel avoit assisté au concile; mais on n'y vit que Jacques roi d'Aragon, avec les grands-maîtres des ordres des Hospitaliers & des Templiers, & les ambassadeurs des autres princes. Abaga, roi des Tartares, y en envoya seize, dont quelques-uns furent baptisés. Ils demanderent l'union des chrétiens

contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons trente-un canons de ce concile, que le pape Boniface VIII a recueillis dans le sixiéme livre des décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit sur ces trente-un canons des commentaires que nous avons, avec des notes de Majolus. Le premier canon traite de la Trinité & de la foi catholique. Le second & les suivans, reglent l'élection des papes, les provisions & les résidences des bénéfices. Le treiziéme canon défend les nouveaux établissemens des ordres religieux, conformément au treiziéme canon du IV concile de Latran. Le vingt-trois est contre ceux qui manquent de respect dans les églises. Les vingt-six & vingt-sept contre les usuriers. S. Thomas mourut en venant à ce concile; & S. Bonaventure mourut dans le temps de sa célébration. * *Tom. XI conc.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

S. Irenée assemblé avec quelques prélats des Gaules, confirma le décret fait pour la célébration de la fête de Pâque, au jour du dimanche après le quatorziéme jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être séparé de la communion des églises d'Asie, qui n'avoient pas suivi ce même décret. On met cette assemblée sous l'an 197, dans le premier tome des conciles de la derniere édition. Il y est parlé d'un autre concile tenu par le même S. Irenée, contre les hérétiques de son temps, & sous le pontificat du pape Eleuthere, vers l'an 185. Faustin, cinquiéme prélat de Lyon, & les autres évêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à S. Etienne pape, & à S. Cyprien. Ils leur firent savoir que Marcien d'Arles introduisoit des nouveautés dans leurs provinces, après avoir chassé les pénitens de son église; & se séparoit de ses confreres, qui les recevoient à satisfaction pour leurs péchés. C'est à ce sujet que S. Cyprien écrivit au pape la lettre qui commence ainsi: *Faustinus collega noster Lugduni consistens, &c.* & que quelques-uns soupçonnent de supposition. On dit que Faustin assembla alors un synode, dans lequel Marcien fut déposé, en 254. S. Patient, archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédestinatiens, vers l'an 474. Les auteurs ecclésiastiques font mention du concile tenu à Lyon après celui d'Epaune, vers l'an 517, lorsque S. Viventiole gouvernoit cette église. On le célébra contre un certain Etienne, accusé d'avoir contracté un mariage incestueux avec une de ses cousines, & on y arrêta six canons. Les prélats en dresserent autant dans un autre concile tenu par les ordres du roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès & déposés. S. Nicier gouvernoit alors l'église de Lyon. Prisque, son successeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Gregoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des ordonnances très-importantes pour les ecclésiastiques. Le concile de 829, fut tenu par S. Agobard, archevêque de Lyon. On en met un l'an 856, célébré contre le même prélat, & un autre l'an 878, par le pape Jean VIII. Hildebrand, légat, en assembla un l'an 1055, dans lequel un prélat simoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint Esprit: ce qui fut cause que quelques autres s'accuserent du même crime. Hugues, évêque de Die, légat du saint siége, assembla l'an 1080 un concile à Lyon, où l'on confirma la sentence, qui déposoit Manassés archevêque de Reims. Les archives de l'église de Lyon font mention d'un concile tenu en cette ville vers le 3 mars de l'an 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit prélat. Le roi Charles VII assembla les prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le schisme de Felix V contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de succès, que l'anti-pape se soumit au légitime pontife. Divers archevêques ont aussi fait des ordonnances synodales; comme François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565; Pierre d'Espinac l'an 1577; Denys-Simon de Marquemont l'an 1614 & 1626. * S. Cyprien, *epist. 67, edit. reg.* Gregoire *de Tours, l. 6, hist. c. 1. Collect. conc. &c.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a le Rhône & la Saône au levant, qui la séparent du Dauphiné, de la Bresse, & de la principauté de Dombes; le Forès au couchant; le Beaujolois en partie au septentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnois est fertile en vins, bled & fruits, & sur-tout le long des rivieres. Lyon est sa ville capitale. Ses bourgs principaux sont, Condrieux, Anse, Saint-Chamont, dont le château est fortifié, Saint-Geni-Laval, Vimi, dit *Neuville*, Brignais, célébre par le combat, dit *des Tards-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnois est quelquefois pris séparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, qui font ensemble un gouvernement général, avec un gouverneur, un lieutenant général, & deux lieutenans de roi, l'un pour le Lyonnois & le Beaujolois, l'autre pour le Forès.

LYONS EN FOREST, est un petit bourg de la Normandie, dans une forêt qu'on nomme *la forêt de Lyons*, entre Rouen & Gisors, à quatre lieues de la premiere, & à deux de la derniere. Il y a un siége royal du bailliage de Gisors, une élection, & une maîtrise des eaux & forêts.

LYONS EN SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, situé dans la contrée de Santerre, à sept lieues d'Amiens du côté du levant. * Mati, *dictionaire.*

LYPEZE ou LYPSCH, petite ville de la haute Hongrie, est capitale du comté de Lypeze, & située sur la riviere de Gran, à deux lieues au-dessus de Bistricz. * Mati, *diction.*

LYPEZE (le comté de) contrée de la haute Hongrie, située entre les comtés d'Arva, de Turosc, de Bistricz, de Gomer, de Cepus, & le mont Krapach, qui le sépare de la Pologne. Lypeze & Sastart en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

LYRE, ancien instrument de musique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il est de figure presque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques-uns croient que la lyre des Grecs étoit la même chose que notre guitarre; d'autres disent que c'étoit un instrument fait de coquille de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & la monta de cordes faites de boyau, au son desquelles il accorda sa voix; aussi l'appelloit-on *testudo*, qui signifie une *tortue*. On en voit plusieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'antiquité. Les uns attribuent l'invention de la lyre à Orphée, d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainsi Apollon: *Il a fait un instrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, jusqu'à me rendre jaloux, moi qui suis le dieu de l'harmonie.*

La LYRE est aussi un signe céleste composé de dix étoiles, qui se leve en même-temps que le signe de la balance, & dont on s'imagine que la situation fait comme une espéce de lyre. L'astronomie fabuleuse veut que ce soit la lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait présent, & que les Muses mirent parmi les astres. * *Antiq. rom.*

LYS (isle du) que les Latins appellent *Ægilium*; & les Italiens *Il Giglio*, petite isle de l'Italie, dans la mer de Toscane, & où il y a une ville & un château à dix milles du mont Argentaro, appartenoit autrefois à la république de Sienne, & maintenant elle est de l'état du grand duc de Toscane; mais pour le spirituel, elle dépend de l'abbé des Trois-Fontaines, proche de Ro-

me. Elle est remplie de montagnes & de bois. * Rutilius, *l.b.* 1.

LYS (le) abbaye de filles près de Melun. Elle reconnoît pour fondatrice la reine Blanche. Les titres du monastère donnent aussi cette qualité à S. Louis son fils, qui, quelquefois se nomme seul fondateur, quelquefois conjointement avec la reine sa mere. Il y a apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établissement de cette maison. L'abbaye du Lys est fort belle, & se ressent de sa fondation royale. On y conserve sous l'autel le cœur de la reine Blanche, qui voulut être enterrée à Maubuisson. Cette abbaye ayant perdu le premier esprit de son ordre, madame de la Trimouille, qui en fut abbesse, en fit une maison de bénédiction par le soin qu'elle eut d'y rétablir la réforme. Pour mieux réussir dans ce dessein, elle se retira quelque temps chez les Carmelites de Paris, & y prit l'esprit de retraite, d'oraison, & de pénitence, & même leur habit, que les religieuses néanmoins ont quitté depuis pour reprendre celui de Cîteaux, quoiqu'elles se soient soustraites à l'ordre pour se soumettre à l'ordinaire. Le soleil où l'on expose le saint sacrement dans l'abbaye du Lys, est d'un prix inestimable, & est regardé avec raison comme une des raretés les plus précieuses de cette maison, pour sa richesse & ses ornemens. On conserve aussi dans cette maison le cilice de S. Louis roi de France, qui est très-rude, un os du bras & quelques-uns des doigts de ce saint roi, dont Philippe le Hardi, son fils, fit présent à ce monastère. * *Description de la France*, &c. Voyage littéraire des peres dom Martenne & Durand, Benédictins de la congrégation de S Maur, *tome* 1, *premiere partie*, &c.

LYSANDER, général des Lacédémoniens, fit alliance avec Cyrus, fils de Darius *le Bâtard*, roi de Perse : & avec le secours que lui donna ce prince, il rendit sa patrie redoutable à toute la Gréce, la quatriéme année de la XCIII olympiade, & la 405 avant J. C. Il attaqua à l'improviste les Athéniens, dans un lieu de la Chersonnèse de Thrace, nommé *le fleuve de la Chèvre*, *Ægos potamos*, & ayant pris leur flotte, tué trois mille hommes, & emporté diverses villes, il alla attaquer Athènes. Les habitans pressés par mer & par terre, se virent contraints de se rendre l'année suivante. Ensuite Lysander alla soumettre l'isle de Samos, dont les habitans soutenoient les Athéniens, & retourna triomphant à Sparte. C'est là que se voyant très puissant, il fit tout son possible pour arracher la couronne aux rois descendans d'Hercule, pour se la mettre sur la tête, proposant de rendre le royaume électif, pour s'attirer les suffrages. Il ne put faire réussir son dessein, quoiqu'il eût beaucoup cabalé pour cela, & qu'il eut même essayé de corrompre les oracles de Delphes, de Dodone, & de Jupiter *Ammon*, que les Lacédémoniens faisoient consulter. En la premiere année de la XCVI olympiade, & la 396 avant J. C. les Thébains, les Athéniens, les Argiens, & les Corinthiens se liguerent contre les Lacédémoniens. Lysander fut un des chefs qu'on leur opposa, & fut tué dans une bataille. Les anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la passion, sans considérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faisoit des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine : *Il faut*, dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule. Il disoit, *que la vérité vaut assurément mieux que le mensonge; mais qu'il falloit se servir de l'un & de l'autre dans l'occasion.* Il ajoutoit, *qu'on amuse des enfans avec des osselets, & les hommes avec des paroles.* Pernicieuse maxime, parcequ'elle bannit la bonne foi, qui est le fondement de la société humaine. * Diodore, *l.* 13. Xenophon, *l.* 3. Plutarque & Cornelius Nepos, *en sa vie*.

LYSANIAS, tétrarque d'Abilène, vivoit du temps de l'empereur Tibere, comme on le justifie par un passage de S. Luc, où il est parlé de la prédication de S. Jean-Baptiste. * *S. Luc*, *c.* 3, *v.* 1.

Les auteurs ne sont pas d'un même sentiment, quand il s'agit de savoir quel étoit ce Lysanias, dont S. Luc fait mention en ce passage. Eusebe de Césarée a cru sans raison, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Iduméen*, & frere d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croient qu'il étoit fils de ce Ptolémée *Mennée* dont Joséphe fait mention dans *le* 14 *livre de l'histoire des Juifs*; mais comme le même historien assure ailleurs que la reine Cléopatre fit mourir ce Lysanias fils de Ptolémée *Mennée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopatre la ravit, pour usurper son bien. Au reste, l'Abilène dont Lysanias étoit tétrarque, étoit située près du mont Liban, ou, comme le veut Pline, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, nommée aujourd'hui *Bellinas*, selon quelques-uns. * Joséphe, *l.* 14, *c.* 23, *l.* 19, *c.* 4. Eusebe, *in chron. A. C.* 7. Jansénius, *conc. evang.* Baronius, *A. C.* Pline, *liv.* 5, *chapitre* 18.

LYSCA (Alexandre) jurisconsulte de Vérone, qui florissoit en 1610, a écrit le livre contre Baronius, de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la cour de Rome. * Konig, *biblioth.*

LYSCANDER (Claude) a publié en 1622 un *in-fol.* de l'histoire Danoise, ou de la généalogie des rois de Danemarck. On a encore de lui une chronique de Groënland, imprimée en 1608. * Barth. *in Dan. script.* *p. g.* 33.

LYSCANDER (Jean) a composé dix-huit discours des antiquités danoises. * Konig, *biblioth.*

LYSER (Michel) étoit né à Leipsick. Il fut pendant plusieurs années disciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'assez grands progrès dans la philosophie & dans la médecine dans sa patrie, il alla à Copenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme si savant dans l'anatomie, Lyser, qui avoit d'ailleurs beaucoup de gout & d'aptitude pour cette science, se rendit très-habile dans cette partie de la physique. Il fit lui-même beaucoup de démonstrations & d'opérations, où l'on apperçut combien il avoit profité sous un tel maître. L'estime qu'il acquit par-là lui mérita le nom & le titre d'anatomicien assistant dans le théatre public d'anatomie à Copenhague. Il réussit pareillement à faire des squeletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en sortant de Copenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans sa profession. Il revint ensuite en Danemarck, & s'attacha depuis à exercer la médecine à Nicoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé sa demeure; mais la troisiéme semaine après son mariage, une fiévre maligne l'enleva à sa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regreté à cause de son mérite & de ses autres bonnes qualités. On a de lui : 1°. *Culter anatomicus*, ou méthode courte, facile & claire de disséquer les corps humains, avec les figures de plusieurs instrumens, à Copenhague en 1653, *in*-8°, réimprimée en 1665, avec de nouvelles observations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troisiéme édition en 1679, où l'on trouve de plus des observations anatomiques de Gaspard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même ouvrage se trouve dans la bibliothéque anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève en 1685, *in-fol.* 2°. *Observationes medicæ*, en 1679, *in*-8°. 3°. *De sphacelo cerebri*, à Leipsick en 1656, *in*-4°. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la bibliothéque des auteurs médecins & des ouvrages de médecine, par M. Manget, *livre XI*, *pag.* 121.

LYSERUS Polycarpe) théologien de la confession d'Augsbourg, célébre dans la république des lettres, naquit à Wynenden dans le pays de Wittemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorsque son pere mourut, mais sa mere se remariant lui procura un

beau-pere, qui eut un grand soin de lui. Les progrès qu'il fit durant son enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le collége de Tubingue aux dépens du prince de Wittemberg. Il employa si bien son temps, qu'il fut admis au ministère l'an 1573, & au doctorat en théologie l'an 1576. Sa réputation se répandit de toutes parts; de sorte qu'Auguste électeur de Saxe l'appella pour être ministre de l'église de Wittemberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ses talens dans cette église, qu'il fut aggrégé au nombre des professeurs en théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux directeurs du livre de la concorde, est équivoque. Son arriere-petit-fils *Polycarpe* Lyserus nie que son bisaïeul ait eu part à ce livre; & soutient qu'il étoit entierement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnice, lorsque Lyserus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui souscrivirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire signer aux théologiens & aux ministres qui étoient dans l'électorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyserus exerça vigoureusement la charge de missionaire, pour faire signer ceux qui étoient dans les emplois. Il assista, dit-il, à toutes les assemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réunion des calvinistes & des luthériens, qui étoit négociée par les agens du roi de Navarre. Chrétien électeur de Saxe, ayant succedé à la dignité de son pere, mais non pas à son luthéranisme rigide, fut ravi de voir que Lyserus lui communiquât les conditions avantageuses qu'on lui offroit à Brunswick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ses sujets. Lyserus ne fut d'abord que coadjuteur de cette ville; mais il y fut ensuite intendant. On le rappella à Wittemberg après la mort de Chrétien ou Christiern; & il fut fait ministre de la cour de Dresde en 1594. Il s'arrêta là le reste de sa vie, & employa son temps non-seulement aux fonctions du ministère, mais aussi à l'éducation des jeunes princes, & à composer des livres. Il y mourut le 2 février 1601, selon Guillaume Wilkius, ou le 22 février de la même année, selon M. Bayle. Il fut pere de treize enfans, & grand-pere de trois petit-fils & d'une petite-fille. Beaucoup de querelles qu'il eut à soutenir & ses grandes occupations, ne l'empêcherent pas de composer un grand nombre de livres. Nous avons de lui: *Expositio primæ partis Geneseos, seu historia Adami*, Lipsiæ, en 604. *Noachus, seu expositio secundæ partis Geneseos*, Lip. en 1605, *in*-4°. *Abraham, seu expositio tertiæ partis Geneseos*, Lips. en 606, *in*-4°. *Isaacus, seu expositio quartæ partis Geneseos*, en 1608, *in*-4°. *Jacobus, seu expositio quintæ partis Geneseos*, ibid. *Josephus, seu expositio sextæ partis Geneseos*, Lips. en 1609, *in*-4°. *Schola Babylonica, seu commentarius in primum caput Danielis*, Geræ ad Clistrum, en 1609, *in*-4°. *Colossus Babylonicus, seu expositio secundi capitis Danielis*, ibid. en 1607, *in*-4°. Lips. 1608, & 1610. Francofurti, en 1609 & 1610. *Centuria quæstionum de articulis libri christianæ concordantiæ*, Witteberg. en 1611, *in*-4. *Christianismus, Papismus, Calvinismus*, Witteb. en 1608 & 1620, *in*-8°. *Idem germanicè*, Dresdæ, en 1602; Witteb. en 1623. *Harmonia Calvinianorum & Photinianorum in doctrina de sacra Cœna*, en 1614 *in* 4°. *Vindiciæ lyserianæ, an syncretismus in rebus fidei cum Calvinianis coli potest*, Lipsiæ, en 1616, *in*-4°. *Disputationes IX anti-steinianæ, quibus examinatur defensio concionis Irenicæ Pauli Steinii, &c.* Giessæ, *in*-4° *Disputat. de Deo Patre creatore cæli & terræ.* Cette piéce se trouve dans les disputes sur le symbole des apôtres imprimées à Vittemberg, en 1513, *in*-4°. *Harmonia evangelistarum continuata ad christianam harmoniam*, Francofurti, en 1611, *& alibi. Ejusdem epitome*, Witteb. en 1594, *in*-8°. *De æternitate Filii Dei*, *in*-4°. *Commentarius in epist. ad Hebræos*, ibid. *in*-4°. *Paraphrasis in hist. passionis in certos actus distributa*, Dresdæ, en 1597, *in*-4°, & *in*-12. *In Psalm. CI.* Lips. en 1609, *in*-8°. *De sacramentis decades duæ*, Wit. *in*-4°, en 1613. *Hist. ordinis Jesuit. de soc. Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, &c. ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Polyc. Lyseri*, Francofurti, en 1594 & 1605, *in*-4°. Lyserus a fait encore plusieurs autres ouvrages à l'occasion de ce dernier, comme *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*. Lipsiæ, en 1607 *in*-8°, parceque le pere Gretser avoit entrepris de réfuter cette histoire. On passe sous silence dix ou douze autres ouvrages, que Lyserus a composés en allemand. Après sa mort ses manuscrits passerent des mains de son fils dans celles de Jacques Tentzelius, gendre de Guillaume Lyserus. Tentzelius en publia une partie sous ce titre: *Enarratio Sophoniæ prophetæ, in celeberrima electorali Wittebergensi publicè prælecta à B. D. Polyc. Lysero*, Arnstadii, en 1583, *in*-4°. Mais Tentzelius étant mort le 25 mars 1685, M. Polycarpe Lyserus s'empara de tous ses manuscrits; & comme il ne se trouvoit rien sur la prophétie d'Aggée, M. Polycarpe Lyserus y ajouta des remarques de sa façon sur ce prophéte, en suivant la méthode de son bisaïeul. Cela fait un commentaire complet sur les 12 petits prophétes, qui fut publié à Leipsick en 1609, *in*-4°. * Bayle, *diction. critique. Journal des savans, novembre* 1709.

LYSERUS (Jean) de la même famille que le précédent, docteur de la confession d'Augsbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il usa ses biens & sa vie pour prouver, que non-seulement la polygamie est permise, mais aussi qu'elle est commandée en certains cas. Sa manie alla si loin là-dessus, qu'après avoir eu dès sa jeunesse un emploi considérable dans son pays, (son frere aîné étoit surintendant de l'église de Magdebourg) il le quitta pour se mettre à la suite d'un comte Suédois, qui lui avoit inspiré les premieres semences de cette doctrine. Après la mort de son patron, il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suéde, en Angleterre, en France & en Italie, & publia divers traités sur son opinion, tantôt déguisé sous un nom, tantôt sous un autre. Il eut le chagrin d'en voir bruler un en Suéde par la main du boureau. Son ouvrage qui fit le plus de bruit, fut sa Polygamie triomphante: *Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer sans y mettre son nom, à Amsterdam l'an 1682. Le malheureux auteur y étoit alors dans la derniere misere, & son libraire ne lui donna que vingt ducats de son manuscrit, qui sembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia victrix*, que Brunsmanus, ministre à Copenhague, avoit publiée en 1679 par ordre de la faculté de cette ville-là, contre les écrits de cet apologiste des polygames: aussi le même auteur, dès que la Polygamie triomphante eut vu le jour, y répondit par un livre intitulé: *Polygamia triumphata*. Enfin Lyserus, après toutes ces différentes courses, crut pouvoir se fixer en France. Il alla pour cela trouver le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemarck en cette cour; mais il eut soin de déguiser son nom, pour ne pas faire ressouvenir que le roi de Danemarck l'avoit banni de ses états. On eut compassion de lui à l'hôtel de cet envoyé; sa fortune y étant pourtant des plus pauvres, il se flata de la rendre meilleure à la cour par le jeu d'échets, qu'il entendoit mieux que personne. Il fut donc pour cela s'établir à Versailles; mais n'y trouvant point le secours qu'il avoit esperé, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta son mal à un point, qu'il mourut dans une maison sur la route l'an 1684. Ses écrits furent remis entre les mains du docteur Masius, qui connut par eux & le vrai nom de Lyserus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothéques, pour y trouver avec un travail incroyable de quoi soutenir son sentiment sur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel ouvrage subtil & pernicieux sur

cette question. On lui trouva aussi un livre, qui contenoit les noms de tous les polygames de son siécle.* Lettre de M. Masius à M. Aux, du 31 octobre 1684, insérée dans les *nouvelles de la république des lettres*, avril 1685. *Voyez aussi le tome de* novembre 1685. Bayle, *dictionaire critique.*

LYSIADES, tyran de Mégalopolis, étoit de basse naissance, mais avoit l'ame noble & le cœur élevé. Il s'acquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par sa valeur & par sa prudence, & se rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conserver la souveraine puissance qu'il avoit usurpée, il y renonça de son propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu capitaine général avec Aratus. L'envie fit naître la discorde entre ces deux collégues; Lysiades, qui étoit le plus puissant, fit exiler Aratus. Enfin il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pausanias. Plutarque.

LYSIAS, orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuse, qui préféra au séjour de sa patrie celui d'Athenes, où il fit élever son fils avec un très-grand soin. Depuis, Lysias âgé de quinze ans, fut du nombre de ceux qui formerent la colonie, que les Atheniens envoyerent à *Thurium*, en Italie, sous la LXXXIV olympiade, & 444 ans avant J. C. Il acquit en ce pays des terres & une maison, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalousie de ses envieux qui l'envoyerent en exil. Il passa pour un des plus éloquens orateurs de son temps. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lysias*, dit-il, *ne s'adonna point au barreau; ce fut un ecrivain extrémement subtil & élégant, & l'on peut dire hardiment qu'il fut un orateur presque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection.* Quelques-uns lui attribuent trois cens vingt-cinq harangues, d'autres trois cens, & d'autres deux cens trente. Il écrivit aussi une apologie de Socrate; & laissa des préceptes pour bien parler en public, outre diverses épîtres. Ce fut pendant la célébration des jeux olympiques, la premiere année de la XCVIII olympiade, & 388 avant J. C. qu'il composa contre Denys *le Tyran*, la harangue intitulée, l'*Olympienne*, qui est souvent alléguée par les auteurs. Lysias mourut âgé de quatre-vingt-un ans, sous la C olympiade, & l'an 378 avant J. C. ou, selon d'autres, en la CI olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, *des dix orat.* 3. Cicero, *in Bruto.* Denys, *des rheteurs Athéniens.* Suidas. Simler, *in epist. biblioth. Gesner.*

LYSIAS, général des troupes d'Antiochus *Epiphane*, roi de Syrie, fut lieutenant de ce prince dans une partie de ses états, & gouverneur de son fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatriéme année de la CLIII olympiade, & la 165 avant J. C. Après la mort d'Epiphane, Lysias assura la couronne à Antiochus *Eupator*, fils de ce prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Demetrius *Soter* voulut reprendre la couronne, que son oncle Antiochus *Epiphane* avoit usurpée sur son pere; & fit mourir son cousin Antiochus *Eupator*, avec Lysias, sous la CLIV olympiade, l'an 162 avant J. C. * I & II *des Machabées.* Joséphe, *liv.* 2, *antiq. judaïq.* Appian. *in Syriac.*

LYSIAS, tribun, commandoit dans la Judée une cohorte de soldats Romains, destinés pour garder le temple de Jérusalem, afin d'empêcher les séditions. Il fut averti d'un parti qui se formoit contre S. Paul, l'appaisa par sa présence, & fit mener l'apôtre dans la tour Antonia, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un imposteur Egyptien, dont parle Joséphe, qui avoit abusé le peuple, & assemblé quatre mille assassins, qui firent de grands désordres. Paul le détrompa; & pour appaiser les Juifs, voulut leur rendre raison de sa vie. Son discours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lysias, pour les appaiser, commanda qu'on fouettât l'apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne se fût fait reconnoître pour citoyen romain. Le tribun l'envoya depuis à Félix, intendant de la province. * *Actes des Apôtres*, c. 21, 22 & 23. Joséphe, *l.* 20 *antiq. &* 2 *de bello.*

LYSIMACHUS, Juif, supplanta son frere Ménélaüs, & parvint au souverain pontificat de sa nation l'an 204 avant J. C. en payant au roi Antiochus *Epiphane*, une somme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il se gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injustices & de sacriléges, que les Juifs ne le pouvant plus souffrir, s'en défirent l'année suivante. * *Machabées*, *l.* 2. Joséphe, *antiq.* Usserius, *in annal.*

LYSIMACHUS, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, étoit d'une naissance peu distinguée, &, selon quelques auteurs, avoit été exposé, par ordre de ce prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la premiere année de la CXIV olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'éleverent entre les successeurs de ce conquérant, & se rendit maître d'une partie de la Thrace, où il regna, & où il fit bâtir une ville de son nom, l'an 309 avant J. C. Depuis il suivit le parti de Cassander & de Séleucus, contre Antigonus & Demetrius, & se trouva à la célébre bataille d'Ipsus, la quatriéme année de la CXIX olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ses filles à Antipater, roi de Macédoine, & fils de Cassander. Ce prince ayant été chassé de son royaume, se réfugia chez Lysimachus, qui le fit mourir, & mit sa propre fille en prison. La guerre qu'il eut contre Dromichætes, roi des Gètes, ne lui fut pas favorable; il y fut fait prisonnier par ce prince, & fut ensuite délivré par Agathocles son fils. En la premiere année de la CXXIII olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y regna six ans; mais la mort de son fils Agathocles, qu'il sacrifia à sa marâtre Arsinoé, & ses autres cruautés le rendirent tellement odieux à ses sujets, que les plus considérables d'entr'eux l'abandonnerent. Alors il passa en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce roi, la troisiéme année de la CXXIV olympiade, & la 282 avant J. C. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, *l.* 19 & 20. Justin, *l.* 13 *& seq.* Quinte-Curce. Pausanias. Eusebe, &c.

LYSIMACHUS, fils d'Aristide, resta si pauvre après la mort de son pere, que les Athéniens lui assignerent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, *in Aristid.*

LYSIMACHUS d'Alexandrie, historien Grec, avoit composé une histoire d'Egypte, citée par Joséphe; une histoire de Thebes, & divers autres ouvrages, entr'autres un traité d'agriculture, cité par Varron, Columella, & souvent par Pline. Le scholiaste d'Athenée, & Michel Apostolius citent les livres qu'il avoit faits, *Des revenus.* * Scholiaste d'Apollonius. Columella, *de re rustica*, *lib.* 1. Pline, *liv.* 4. Vossius, *de hist. Græcis.* Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens.*

LYSIMACHUS, médecin, & sectateur d'Hippocrate, est allegué par le scholiaste de Nicandre.

LYSIMACUS, fils de *Pausanias*, fut un des ambassadeurs qu'Hircan, souverain sacrificateur des Juifs, envoya à Marc-Antoine, à Ephèse, pour lui faire de nouvelles protestations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joséphe, *antiq. l.* 14, *c.* 22.

LYSIMACHUS, frere d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalousie de ce que son frere étoit plus aimé & plus consideré que lui du peuple & des soldats, qu'il le tua en trahison, & livra la place à Alexandre Jannée qui l'assiégeoit. * Joséphe, *antiq. l.* 13. *c.* 21.

LYSIMACHUS, *cherchez* ALEXANDRE, furnommé *Lysimachus*.

LYSIPPE, célébre sculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, sous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant J. C. Il exerça d'abord le métier de serrurier; mais par le conseil du peintre Eupompe, il s'adonna à la peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la sculpture, dans laquelle il réussit parfaitement. Il travailloit avec une si grande facilité, que de tous les anciens sculpteurs, il est celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entr'autres, la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit mise à Rome devant ses thermes. Tibere qui en étoit charmé, étant parvenu à l'empire, ne put résister à l'envie qu'il avoit de la posseder: de sorte qu'il enleva cette statue pour la mettre dans sa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple romain, qui craignoit Tibere, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remît la premiere statue; à quoi Tibere fut contraint de consentir, pour appaiser ce tumulte. Lysippe avoit encore fait une grande statue du soleil sur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit aussi plusieurs statues d'Alexandre, & des favoris de ce monarque, lesquelles Métellus transporta à Rome, après avoir soumis de nouveau la Macédoine à l'empire romain. Ce qu'on attribue particulierement à Lysippe, c'est d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. Sur quoi Lysippe disoit de lui-même, que les autres avoient représenté dans leurs statues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les représentoit tels qu'ils paroissoient. Lysippe eut trois fils qui furent ses disciples, *Dahippe*, *Bedas* & *Eutycrate*. Ils acquirent tous trois beaucoup de réputation par la sculpture; mais le dernier fut le plus estimé. * Pline, *liv.* 34, *c.* 8.

LYSIS, poëte musicien, étoit, comme on le croit, philosophe de la secte de Pythagore déja vieux. Ce philosophe ayant refusé l'entrée de son école à Cylon, un des premiers de Crotone, mais dont le caractère d'esprit ne lui convenoit point; celui-ci à la tête d'une partie des citoyens qu'il avoit amenés pour se venger, mit le feu au logis de l'athléte Milon, où étoient assemblés environ quarante Pythagoriciens, qui furent tous brulés ou accablés de pierres, à la réserve de Lysis & d'Archippe qui se sauverent. Lysis se retira en Achaye, puis à Thébes, où il devint précepteur d'Epaminondas. Il y établit une école, y mourut, & y fut enterré. Lysis étoit exact à tenir sa parole. Ayant fait un jour, dit Jamblique, sa priere dans le temple de Junon, il rencontra en sortant Euryphame de Syracuse, l'un de ses condisciples, qui y venoit aussi prier. Celui-ci dit à Lysis qu'il le rejoindroit incessamment, & le pria d'attendre. Lysis le lui promit. Après sa priere, Euryphame se trouva tellement absorbé dans ses méditations, qu'il oublia son ami, & sortit par une autre porte. Lysis l'attendit le reste du jour, la nuit suivante, une partie du lendemain, & l'auroit attendu plus long-temps, si Euryphame en entrant dans l'école, & ne l'y voyant pas, ne se fût rappellé la rencontre de la veille. Cela le fit retourner au temple, d'où il ramena Lysis, & lui dit qu'un Dieu avoit permis son oubli pour faire éclater en lui une exactitude si scrupuleuse à tenir sa parole. Lysis composa des commentaires sur la philosophie de Pythagore; ils sont perdus. Diogène-Laërce témoigne que de son temps, on lisoit quelques ouvrages de Lysis, sous le nom de Pythagore. Plusieurs lui attribuent les *vers dorés*, que d'autres donnent à Philolaüs, ou à Empédocle. Il reste aujourd'hui sous le nom de Lysis, une lettre adressée à Hipparque, où ce philosophe reproche à ce dernier de divulguer les secrets de la philosophie de Pythagore. Cette lettre est dans plusieurs recueils, entr'autres dans les *Opuscula mythologica & philosophica* de Thomas Gale. Dans Strabon & dans Athenée il est parlé d'un autre LYSIS, auteur des vers ioniens, efféminés & impudiques. Bentley dans une dissertation angloise sur *Phalaris*, publiée à Londres en 1699, ne croit pas que *Lysis*, précepteur d'Epaminondas, soit le même que le philosophe, disciple de Pythagore. * On peut voir les réflexions que fait sur ce sentiment de Bentley le savant M. Burette, dans ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, au tome XIII des *Memoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, p. 237, & suiv.

Addition pour la page 131.

☞ LANGALERIE (Philippe de Gentils, marquis de) chevalier, seigneur de la Motte-Charente, Tonne-Boutonne & Biron, premier baron de la province de Xaintonge, lieutenant général des armées de France, le 10 de février 1704; général de cavalerie au service de l'empereur, le 5 d'avril 1706, & enfin général de cavalerie des troupes étrangeres du grand duché de Lithuanie, & colonel de deux régimens au service du roi de Pologne en 1709, &c. naquit d'une famille très-distinguée en France, originaire du Limosin, & possédant de belles terres en Xaintonge. Ses ancêtres s'étoient distingués dans le militaire, & son pere avoit été déja officier général de grande réputation. Le marquis de Langalerie fut voué au service dès sa jeunesse; il fit trente-deux campagnes dans les armées françoises, où il parvint au grade de lieutenant général. Il fut forcé de quitter sa patrie, à cause de la haine personnelle que lui portoit M. Chamillard, ministre alors puissant, & par conséquent dangereux ennemi, ainsi qu'on peut le voir dans un manifeste du marquis de Langalerie, daté de Venise le 10 de mars 1706, où il s'étoit retiré, en quittant l'armée d'Italie. M. le duc de Vendôme l'aimoit & l'estimoit: il s'intéressa vivement, mais inutilement pour lui à la cour. L'ambassadeur de France à Venise ayant reçu ordre de faire enlever le marquis de Langalerie, celui-ci n'eut plus d'autre ressource que de solliciter & accepter l'emploi de général de cavalerie au service de l'empereur. Il acquit beaucoup de gloire la même année au siége de Turin, & donna les suivantes de grandes preuves de valeur & de capacité. M. le duc d'Elbœuf & M. de Bonneval avoient passé peu de temps avant M. de Langalerie à la cour de Vienne, persécutés ainsi que lui par M. Chamillard. Ses terres en France furent confisquées, & données à mademoiselle de Langalerie sa sœur unique, qui vendit ensuite ses terres à vie pour vivre plus opulemment à Paris, où elle est morte très-âgée le 27 juin 1754. Il étoit difficile qu'un étranger qui venoit prendre le rang sur tant de généraux à la cour impériale, & que l'empereur sembloit distinguer particulierement, n'eût des ennemis: soit jalousies, soit machinations secrettes de M. Chamillard, soit une brouillerie particuliere avec le prince Eugène de Savoye, le marquis de Langalerie voyant bien qu'il ne pouroit pas tenir long-temps à cette cour, prêta d'abord l'oreille aux propositions que le roi Auguste de Pologne lui fit faire, & les accepta peu après. Il y fut fait général de la cavalerie lithuanienne, & y eut deux régimens. Passant par Berlin en 1709 pour aller en Pologne, il vit à la cour une jeune Françoise, un peu

de ses parentes, qu'on avoit fait sortir enfant du royaume dans le temps du refuge : elle étoit fille de Charles, baron de Frere, & de dame Marguerite de Bar. Il l'épousa en secondes noces, & l'emmena en Pologne : il en eut plusieurs fils, dont il n'y a que l'aîné né à Leopold en août 1710, qui soit resté en vie, & qui est actuellement, dans cette année 1758, établi à Lausane en Suisse, où il a famille. La premiere femme du marquis de Langalerie avoit été Anne-Marie Pourroy de Voissant, veuve de François de Simiane ; il n'en a point laissé d'enfans. M. de Langalerie étoit catholique romain, & son épouse réformée, très-instruite dans sa religion & fort versée dans la controverse, qui étoit dans le commencement du refuge la conversation ordinaire. Son mari voulut la convertir, & ce fut elle au contraire qui l'ébranla dans sa religion. Ayant trouvé du mécompte pour la préséance en Pologne, les grands & petits généraux de la république lui faisant des chicanes sur le rang, il quitta au bout de deux ans un service & un pays où le roi Auguste n'étoit pas assez absolu pour le maintenir dans ce qu'il lui avoit promis. Il vint donc d'abord à Francfort sur l'Oder, où voulant sérieusement s'éclaircir sur les doutes de religion, il fit disputer en sa présence & traiter cette matiere à fond : enfin, au bout de quelques mois, il embrassa ouvertement la religion protestante réformée, le 19 juillet 1711. Il parut alors plusieurs lettres imprimées sur ce changement de religion, adressées à M. de Langalerie, avec ses réponses. *Voyez* le livre intitulé, *Relation historique & théologique d'un voyage en Hollande, &c.* dédiée *au roi ; par M. Guillot de Marcilly, in-12*, Paris, 1719. M. de Langalerie passa deux années tant à Francfort, qu'à Berlin, Hambourg, & Brême. Enfin il trouva une espéce d'établissement à Cassel, par la protection du prince héréditaire de Hesse, qui a été depuis roi de Suéde, & auquel le marquis de Langalerie avoit eu le bonheur d'être de quelque utilité dans les guerres d'Italie. Ce prince l'ayant toujours aimé depuis ce temps, le recommanda si fortement au landgrave de Hesse-Cassel son pere, qu'il lui fit avoir une pension considérable à cette cour pour l'entretien de sa famille, & même dans la suite il fit donner à ses enfans une terre. Sa femme & sa famille y resta à peu-près jusqu'à la mort du landgrave, d'où elle s'est venu établir en Suisse; mais M. de Langalerie bien éloigné de pouvoir rester dans l'inaction, partit pour la Hollande, où il se lia intimement avec un certain, soi disant, landgrave de Linange & de Chabonnois, prince du saint empire, homme d'esprit, intriguant, & qui trahit, dit-on, ensuite le marquis de Langalerie. Il fit encore une connoissance plus singuliere avec l'aga Turc, ambassadeur à la Haye, qui conclut un traité au nom du grand-seigneur dans toutes les formes avec le marquis de Langalerie. On n'a jamais bien su les articles qui y étoient contenus. En général, l'on s'accorde à croire qu'il étoit question d'une descente en Italie, dont le marquis devoit commander les troupes, comme connoissant parfaitement le pays : que pour récompense il auroit la souveraineté d'une isle dans l'Archipel ou la Méditerranée. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce moment il eut un train, & fit une dépense très-considérable, acheta beaucoup d'effets, prit des familles entieres à son service, leur avança de l'argent, acheta des vaisseaux. Mais voulant aller à Hambourg pour mettre la derniere main à son entreprise, il fut arrêté au commencement de juin 1716, à Stade, par ordre & à la réquisition de la cour impériale, & conduit à Vienne, où il mourut de chagrin le 20 de juin 1717, malgré les espérances que devoient lui donner les mouvemens que le roi d'Angleterre, de Suéde & même le Turc, dit-on, se donnoient pour le remettre en liberté. Il a paru en 1753, des *Mémoires du marquis de Langalerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne en Autriche* ; à la Haye, *chez Daniel Aillaud.* C'est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu ; les noms, les faits, les dates, tout y est confondu, & presque toute l'histoire est composée à plaisir. * *Mémoire communiqué par une personne très-instruite.*

Fin du tome VI.

